

Encyclopédie catholique, répertoire universel et raisonné des sciences, des lettres, des arts et des métiers, formant une bibliothèque universelle, avec la biographie des hommes célèbres ornée de plus de 3000 gravures dans le texte et refermant le résumé de plus de dix mille ouvrages

1. [Notice](#)

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

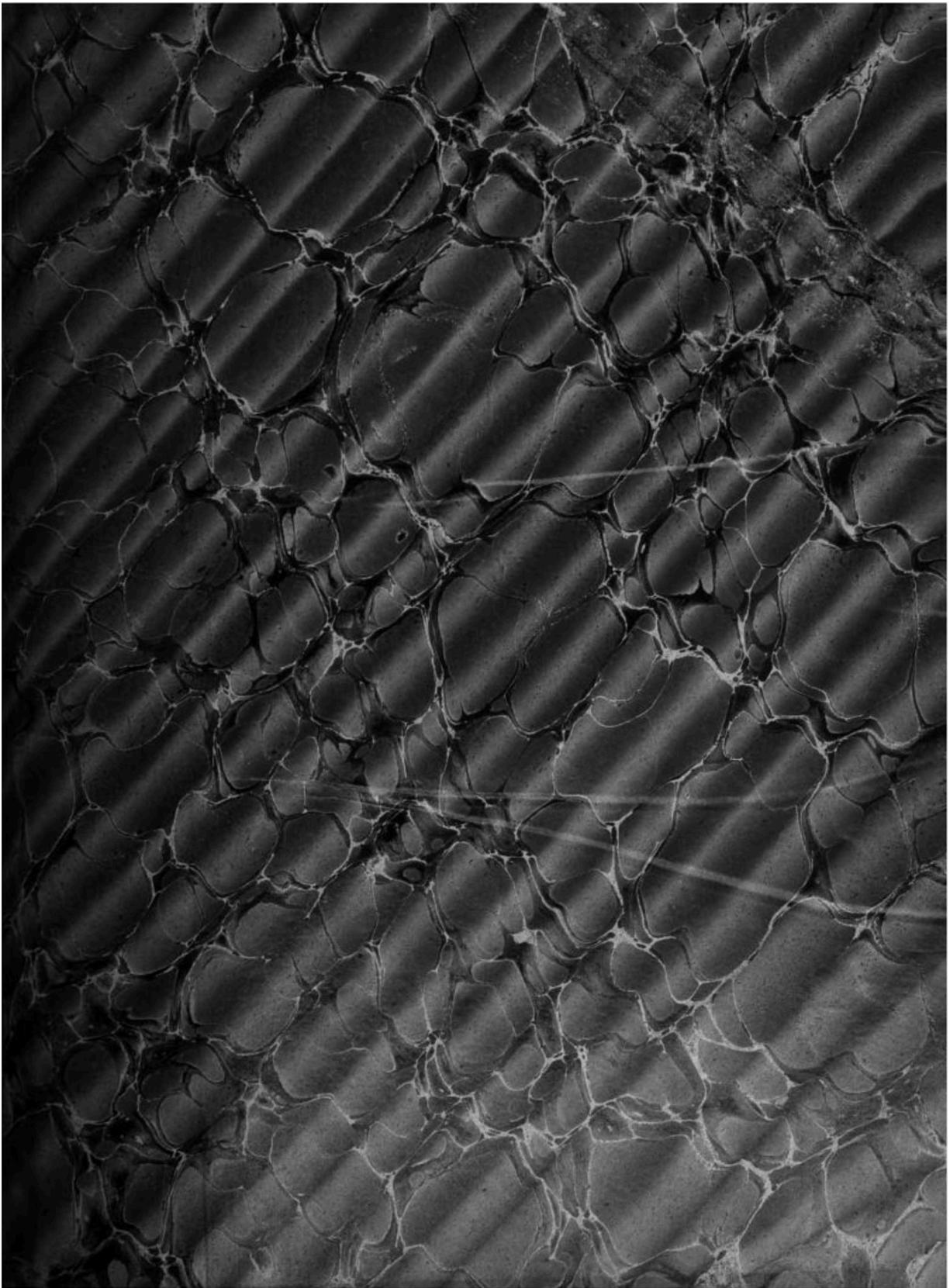
The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

3 3433 00100550 7





ENCYCLOPÉDIE CATHOLIQUE. * Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 8.29% accurate

I[^].is, — Iiuprinurir Jr Cofson, rue du riinr-Sj;n!-Oiirn*iu. /j7» • >
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.81% accurate

ENCYCLOPÉDIE CATHOLIQUE, RÉPERTOIRE UNIVERSEL
ET RAISONNÉ DES SCIENCES, DES LETTRES, DES ARTS ET DES
MÉTIERES, Jour. et gravure» flâna le teste « FORMANT IA
BIBLIOTHÈQUE LA PLUS IKIYEISELLE OU AIT ÉTÉ PUBLIÉE
JUSQU'À CE JOUR, Contenant la matière de plus de 500 volumes in-S",
résumé de plus de 10,000 ouvrages, ET COMPRENANT, AVEC DES
TRAITÉS PARTICULIERS SUR CHAQUE MATIÈRE, TOUS LES
DICTIONNAIRES SPÉCIAUX; PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE M.
L'ABBÉ GLAIRE, BOYEN DE LA FACULTÉ, DE M. LE V^e WALSH, ET
DU COMITÉ D'ORTHODOXIK. Tome Onzième. ÉD. LUC AL HE. —
FERNANDEZ. -rV- V PARIS, PARENT DESBARRES, ÉDITEUR S»
AÎNÉES DE CHAQUE ÉTAT l>'n»OPT, DE l'ISTOIRE OKI RUE
CASSETTE, 18, PRÈS SAINT-SULPICE. M DCCC XLV1. Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 29.00% accurate

■Digitized by Gdogle

The text on this page is estimated to be only 22.31% accurate

ENCYCLOPÉDIE CATHOLIQUE. F.GXACE. É6LOGAIRE, ». m. (phi loi) . celui qui fait des extrait* des auteurs qu'il lit. Il est peu usité. f.gi.ogif. , s. f. sorte de poésie pastorale où l'on fait ordinairement parler des bergers (V. Pastorale [Poésie]}. ÉGLOGI'E, s. f. (antiq.). Il se disait . chez les anciens , d'un recueil d'extraits, de morceaux détachés. — Il s'est dit. par suite, chei les Romains, de pièces de poésie que l'on publiait comme un choix fait dans une collection plus nombreuse. Ausone qualifie A'églogue une ode d'Horace. Virgile ayant intitulé églogue chacune de ses Bucoliques, ce titre s'est appliqué par la suite aux seules poésies pastorales. Efii.o.v, roi des Moahils, qui asservit les Israélites pendant dix-huit ans (1345-1327 avant J.-C.). Il fut lue dans sou palais par un Hébreu nommé Aod. Églos [géogr. onc.) , contrée de la Palestine. EGlos gf o3r. ane.), ville de la Palestine, dans la tribu de Jnda. Éci.v (O'j (F. Mdntexai'Lt). EGMOST Lvmoral, comte d') , un des principaux seigneurs des Pays-Bas, né en 1521, d'une maison illustre de Hollande , se distingua dans les armées au service de l'empereur Charles V, qu'il suivit en Afrique en 1511. Nommé général (de la cavalerie sous Philippe II. il se signala à la bataille de Saint-Quentin en 1557, et à celle de Gravelines en 1558. Mais, après le départ de Philippe pour l'Espagne, il r.ivorisa les troubles qui s'élevèrent dans les Pays-Bas, et se liguait avec les chefs de la rébellion. Le duc d'Albe, qui y fut envoyé pour les pacifier, lui fit trancher la tête à Bruxelles en aussi bien qu'à Philipjje de Monlmorency , comte de Hum. l.or» que le capitaine Salines demanda à d'Egmonl son épée . le comte répondit d'abord fièrement : a Elit quoi? capitaine Salines, m oter cette épée qui a si bien servi le roi ! » Puis se radoucissant tout d'un coup et la donnant : s Puisque telle est la volonté du roi, dit-il , prenez-la. » Ce malheureux comte avait quarante-six ans. Il mourut avec résignation et dans la communion de l'Eglise catholique. L'ambassadeur de France marqua à sa cour ■ qu'il avait vu tomber celle tête qui avait deux fois fait trembler la F rain e. * egzacf. ou EGXAZin (Jean-Baptiste Cii'Elli , dit), disciple d'Ange Polilien, maître de Léon X. fut élevé avec ce pontife sous les yeux de cet habile homme. S'il y eut depuis une grande différence dans la fortune de ces deux disciples, il n'y en eut point dans leur goût pour les belles lettres. Eguacc les professa à Venise, sa patrie, avec le plus grand éclat. La vieillesse l'ayant mis hors d'état de continuer, la république lui accorda les mêmes appointements qu'il avait eus lorsqu'il

enseignait, et affranchit ses biens de toutes sortes d'impositions, b'gnace mourut au milieu de ses livres, ses seuls plaisirs, en 1055, à quatre-vingts ans. Ses écrits sont au-dessous de la réclamation qu'il s'était acquise par une heureuse facilité de par, et par une mémoire toujours liile. Il était extrêmement sensible aux éloges et aux critiques. Itorlcl ayant censuré ses Xi. 1 ÉGOHTXE. ouvrages, il répondit, dit-on, par un coup de baïonnette dans le ventre . qui pensa emporter le critique. Les principaux ouvrages d'Eguacesoul : I° un Abrégé de la vie de l'empereur*, depuis Cétar jusqu'à Alaximilien I°, en latin, Venise, 1510, in-M°. Cet ouvrage, un des meilleurs que nous ayons sur l'histoire romaine, a été traduit pitoyablement par le trop fécond abbé de Marolles, dans son Addition à l'histoire romaine, •(Mil, 2 vol. in 12. 2° Traité de [origine des Turcs], publié à la demande de Léon X ; il se trouve dans le premier tome des Gesta Dei per Francos. 3° Un Panégyrique latin de François I°, en vers héroïques, Venise, 1510 : comme il y avait plusieurs passages injurieux à Charles-Quint, l'empereur s'en plaignit à Paul III, alors ennemi de la France; ce pontife fit agir si fortement contre le panégyriste, qu'il pensa être accablé. •1° l>c savantes Remarques sur Ovide. 5° Des Notes sur les Familles romaines de Cicéron et sur Suétone. 6° De exemplis virorum et civitatis et aliorum gentium, lib. ix, Venise, 1551, in-r. kg s ATl F. (gét>gr.anc.\ {Torre d' Agnaxzo), ville maritime de l'Italie, dans l'Apulie, chez les Peuréliens. f.g.satik.vs, famille romaine dont Auguste fit périr plusieurs membres (V. Ecxatifs). Egxatuh (Gelliisi, général samnien qui souleva, en l'an 200 avant J.-C, plusieurs nations contre les Romains. Il périt en combattant contre eux. EG.VATitls (L.), chevalier romain ami de Cicéron. Egjâtii's (Ch.), chassé du sénat par les censeurs. BGMATILt (M. Kl Fis*, édile romain qui excita une sédition sous Auguste. Il fut mis à mort avec ses complices. kg N AT il' s (P. Celer), délateur sous Néron, rendit un faux témoignage contre son patron Barba Soranus. Dans la suite il fut mis à mort avec ses complices. KGXATins, Ois de Valérien, fut décoré par cet empereur du titre d'auguste. eg.vath n M i l l i i i - , Romain distingué qui tua sa femme parce qu'elle s'était enivrée. F.G.VvTI'Lill.s L.), questeur qui abandonna Antoine pour embrasser le parti d'Octave. Il entraîna la quatrième légion dans sa défection. EGO, pr. pcis. lat. Il est employé dans cette expression latine, Aller eao, littéralement, filtre moi-même, qui se dit quelquefois d'un vice-roi, d'un gouverneur muni de pouvoirs égaux à ceux même du souverain. Égobole. s. m (antiq. grecq.), sacrifice d'une chèvre qui se faisait

en l'honneur de Cybèle. 1 1. m i nos »r;, chèvre; *ifx;, corne), surnom qu'on donnait au dieu Pan, parce qu'il se transforma en chèvre lorsque les dieux fuyaient devant Typhon et les géants. Égogeh, v. a. (tannerie) , enlever les oreilles et la queue d'une peau de veau. r.GOHTNE, s. f. (technoL, sorte de scie à main. I Digitized ty* Google

The text on this page is estimated to be only 20.37% accurate

ÉCOI'CMMBF.. (*) Éuoiskr, v. a. parler irop de soi. Il est pau usité. F.goismi:, s. m. vice de l'homme qui ranporlr tout à soi.— Il s'est dit aussi de l'opinion de certains philosophes qui prétendaicnl qu'on ne peut être sûr que de sa propre existence. f.goistf., s des deux genres, celui qui a le vice de l'égoïsme. — Il s'emploie aussi comme adjectif. KGOisTiQl K. adj. des deux genre» (néol.), qui appartient a l'ègoisnte. s i rot'KMKXT, adv. néol), d'une anatiièvc égoïste. k.gologif., s. f. InéoL), discours, propos égoïste. ëgiii.ogioif., adj. des deux genres {néol.) , qui lient de l'égologie. F (■omet, s tu. (phiM.). Selon le Dictionnaire de Trévoux, ce terme, tout latin, aurait été employé eu parlant de certains philosophes parlisvnsdc l'égoïsme, dans le deuxième sens indiqué par l'Académie. — Si ce mol a été adopté par quelques écrivains, il est totalement hors d'usage. F.gomismf. , s. m. (philot). Il s'est dit , suivant M. Noël, pour égoïsme dans la deuxième acception indiquée par l'Académie. — l'vrrhonismc insensé qui consiste à se croire le seul élrc existant. KGo.\f.s [tiénqr. /inc.), jieuples de la Gaule cisalpine, près de la mer, à l'est des Boii cl au sud desSenones. KGOPlliiMF. , s. f. [médec , , sorte de bruit ou de chevrotement qu'on entend lorsqu'on ausculte la poitrine dans certaines maladies. Éw m<;i i . adj. des deux genres p*tW*c. . qui a rapport à l'égophouie. ESOPODF. (botan.), a-gopoéium, vulgairement podagraire, genre de plantes de la famille des ombellifère* de Jussieu, de la (tentandrie digynie de Linné. Se» caractères principaux sont : calice à bords entiers: corolle à pétales entiers, inégaux, fléchi* au sommet en forme d'èehancrure; élamines au nombre de cinq; pistil à deux style» réfléchis: fruit ovoïde ohlong. marqué de trois ou cinq cotes longitudinales sur chacun des akènes : involucre et involucrellc nuls; feuille» deux fois ternée». — Egopodk des GOtTTECx , mgapadium ptidagrariet Linné. Tige dressée, haute de six à neuf décimètres . glabre, un peu rameuse; feuilles inférieures Iricholomes; chacune des divisions du pétiole portant trois foliole» orales, cordiformes, larges, un peu inégalement dentées, et dont les dents forment une espèce de capuchnn ; les supérieures opposées, tentées et a folioles étroites; ombelle de douze à quiuic rayons égaux. Les fleurs sont blanches. Les feuille» de régopode des goutteux Sentent l'angélique. Égorceoir , s. m cargue provisoire qui sert i serrer les huniers eu chemise, lorsqu'on arrive au mouillage par un grand veut. l! n'y a que les bâtiments qui ont conservé la mélliodc de serrrr en chemise qui

ont conservé ces cargues. Égorgf.oih, s. m. (neol.), lieu où l'on égorge. Égorger, v. a. couper la gorge. Il signifie par extension, tuer, massacrer, c'est-à-dire il peut s'employer alors avec le pronom personnel comme verbe réciproque. — Il signifie aussi, figurément et familièrement, ruiner les affaires, la fortune de quelqu'un, lui porter un préjudice considérable. F.GORGE.R, v. a. («M, term. de marine), serrer les huniers au moyen des égorgeoirs. n, h id.i i i; s. m Il se dit des assassins qui massacrent publiquement, un grand nombre de victimes : ce terme s'emploie particulièrement quand il s'agit de crimes qui ont pour cause des animosités politiques. KUOSAGFS géographe.) , peuples d'Asie qui firent de grandes conquêtes sous la conduite d'Attila, et s'établirent sur les côtes de l'Hérault. F.go.hii.i.kr, v. a. Il s'est dit autrefois pour égorger. ÉGOSII.I.KR (S'i, v. pron. se faire mil à la gorge à force de crier. — Il se dit aussi d'un oiseau qui chante beaucoup et fort haut. ÉGOTissiK, s. m. (néol.), habitude ridicule de parler de soi. de donner une importance excessive au pronom moi dans un discours. m «t. pu-' trmu is la langue anglaise, l'anglais est nécessaire à plusieurs écrivains français. écusTF., ni) et s. «les deux genres (néol.). Il se dit de celui qui a l'habitude de l'égotisme, de ce qui appartient à l'égotisme. ".^ « £<.<)(<t iirrk , s. f. [technol. i, crevasse par laquelle l'eau d'une mine se perd dans la terre. EGOUT. Égout, s. m. la chute et l'écoulement des eaux qui viennent de quelque endroit. — Il se dit aussi de la chute et de l'écoulement des eaux de pluie. Il signifie encore cloaque, conduit par où s'écoulent les eaux et les immondices d'une ville. — Figurément, Celle ville, Ce lieu est un égout du pays, c'est l'endroit où se rendent tous les mauvais sujets», tous les gens de mauvais renom, etc. BSWJT archéologie). De toutes les constructions élevées pour le bien public, les «égouts sont, sans contredit, dans les grandes villes, les plus utiles; car sans eux point de salubrité Les Romains le comprirent bien aussi, puisque Rome, presque à sa naissance, vit s'élever sous l'empereur l'Ancien la cloaca maxima dont on voit encore des restes imposants près de l'arc de Jules Quadrifrons à Rome. Cet égout, par sa grandeur et son luxe de matériaux, surpasse toutes nos constructions modernes de ce genre V. Cloaque). - Paris est la capitale où le système des égouts, sans être des mieux entendus, est le plus en faveur. Depuis la révolution de juillet 1850 surtout, l'administration municipale de la ville a pensé que les travaux de la plus grande importance pour une capitale populeuse étaient ceux qui avaient pour objet de l'assainir; aussi presque tous les points de la ville sont-ils sillonnés d'égouts. Ces constructions, toutes en maçonnerie hourdées avec

mortier hydraulique, se composent d'un radier en lit portant sur une forme en béton ; elles sont fermées par une voûte en plein cintre portant sur deux petits murs latéraux. De distance en distance sont des regards pour la chute des eaux et des immondi- ces, ainsi que pour le service du curage. — Le principal défaut de la disposition des égouts de Paris, c'est qu'elle ne leur permet de recevoir les eaux ménagères qu'après qu'elles ont parcouru et découvert les ruisseaux des rues. A Londres, au contraire, il existe en général un égout principal au milieu de la rue, dans lequel vont se rendre directement des maisons, et par là conduit sous la chaussée, toutes les eaux ménagères et même les matières des latrines. — Il est facile de concevoir combien ce système est préférable pour la salubrité: aussi ne voit-on pas à Londres le sable des pavages noir et infect comme il l'est toujours à Paris. — D'après un système proposé pour la dernière capitale, et qui n'est qu'une modification de ce qu'on suit à Londres, on instruirait le long de la ligne d'égouts sous les trottoirs, de manière à ce que les eaux ménagères, pluviales et des latrines se rendissent directement dans les égouts. Les rues «raient pavées en chaussée» sans ruisseaux latéraux, les eaux pluviales se rendant immédiatement dans les égouts par des ouvertures pratiquées dans le côté de la largeur des trottoirs. Ce système offre une foule d'avantages, mais il est dispendieux ; en outre, il ne convient réellement que dans les rues où toutes les maisons sont bâties sur l'alignement: car, dans le cas contraire, si une maison venait à reculer considérablement, elle serait privée de l'avantage d'avoir son égout contigu, et serait alors obligée de faire un petit canal d'embranchement pour aller le regagner. — Dans les égouts des villes, on place souvent les conduites d'eaux sur des chevalets en fer, et encore sur des corbeaux en pierre scellés dans les murs latéraux. — L'égout est aussi un terme d'architecture qui signifie le bord saillant d'une couverture en tuiles ou en ardoises. (Géographie publique). Les égouts, une fois établis d'après les règles d'une architecture éclairée, doivent être encore considérés sous le rapport de l'influence qu'ils exercent sur la santé des personnes qui habitent au voisinage et de celles qui sont employées à leur service. Sans parler ici des égouts découverts, le système vicieux est complètement abandonné, nous devons examiner les égouts qui sont maintenant en usage, et dont ceux de la ville de Paris présentent un modèle des plus remarquables. Nous emprunterons cet article au travail si complet et si consciencieux de Parent-Duchâtelet. — La nature des substances que charrient habituellement les égouts explique facilement

et les émanations qui s'en exhalent et les dépôts abondants qui encroûtent les parois et le sol, et qui s'opposent quelquefois même au cours des liquides. L'eau des égouts, contenant beaucoup de matières animales dans un état de décomposition continuelle, laisse exhaler de l'ammoniaque, de l'hydrogène sulfuré, de l'hydrogène carboné; en outre, il y règne des odeurs dont la cause n'a pas encore été chimiquement démontrée, savoir l'odeur putride, celle de vacherie, etc. La température qui y règne varie suivant diverses circonstances, et devient quelquefois assez élevée pour être pénible aux ouvriers chargés du curage. — Cette opération est d'autant plus difficile que les égouts manquent généralement

The text on this page is estimated to be only 16.74% accurate

ÉGwmureitT. (de la pente qui ronTien.ir.it. On est obligé de remédier à ce défaut, tant en acculant l'eau par des barra (te* pour la la. her ensuite avec force qu'en ratissant à bras d'hommes le sol de |.>g<iul«poitr entraîner le dépôt boueux qui le rerouvre. Pendant ce travail les ouvriers sont soumis 4 des causes d'asphyxie semblables à celle des Tusses d'aisance, causes d'autant pins puissantes que les égouls sont plus rarement curés rt lavés, l-a multiplication des fontaine» dans Paris cl la grande quantité d'eau qu'elles versent sur la voie publique contribueront puissamment a l'assaini sèment des égouls en entraînant avec plus de rapidité les matières vers la rivière. I.'eau de la Seine sera moins altérée qu'elle ne l'était précédemment, parce que les matières étrangères n'y arriveront plus en si grandes masses à la lois, — Ce qui précède n'est relatif qu'aux égouls dans leur étal ordinaire; mais il arrive des moments où, par suite de la rétention des matières ordinaires ou de l'arrivée de certaines substances plus putrescibles, les égouts deviennent infectés de telle sorte qu'on ne peut y pénétrer qu'avec beaucoup de danger. Il est fréquent alors d'y observer l'asphyxie des fosses d'aisance, connue sous le nom .le plomb Néanmoins, cl malgré l'opinion que le séjour des égouls devrait être fort nuisible, il est à remarquer que les égimliers jouissent en général d'une bonne santé, que plusieurs d'entre eux parviennent même à un *ge avancé; ils sont d'ailleurs expoies à des accidents fâcheux, savoir, nuire l'asphyxie, à être noyés par les orages qui souvent remplissent les voûte* avant que les ouvriers aient pu atteindre les regards de sortit?. Quelquefois aussi ils sont affectés d'une inflammation des paupières et de la conjonctive oculaire. Ce qui n'est pas moins intéressant a considérer, c'est que. maigre le dégoût que peut inspirer celle profession et la modicité du salaire, elle est exercée, à Paris au moins, par des hommes généralement honnêtes et asseï éclairés, sachant presque tous lire, écrire et même rédiger un rapport « C'est a celle éducation première, dit Parcnt-Durhalelct, que ces ouvriers doivent leur conservation ; car ils ne s'exposent pas inulilement au danger comme font les autres ouvriers .. ; ils rendent très-rares des accident* qui, sans les précautions qu'ils prennent, pourraient être lres fréquents. » — Si les égouls agissent sur la santé des personnes qui y |»èièrent, ils tic sauraient être sans inllueuce sot les habitations qui les «voisinent. Pour s'en fa in? une idée, il sulBt de savoir que dans l'égoul latéral du canal Saint-Martin

seulement se rendent le sang, le fumier et les menus débris provenant de l'abaUgc de 155.354 animaux, I.M37 livres de Culture de^ potasse employé pour les bain* de l'hôpital SaintLouis, enlin 8i»7,75« pieds cubes d'urines saturées de matières fécales envoyées par la voirie de Montfaucon. — Il faudrait pouvoir lire le travail de Parent-Diirhàlclcl sur le curage et l'assainissement des égouts de Paris, pour se faire une juste idée de l'immense intérêt qui s'attache à un sujet que beaucoup de personnes regarderaient peut-être comme indigne de leur attention. EciU'T, dernière rangée de tuiles ou d'ardoises qui est placée au bas d'un comble, et qui fait saillie au delà de la corniche. EGolT irchnol.i se d'il , chez les raffineurs, d'une eau teinte de la couleur du sirop, mais moins chargée de sucre. KGOiT, table de bois sur laquelle le miroili. r fait égoutter les glaces. ÉGOUT »F.s toits Ijuriipr.). Tout propriétaire doit établir ses toits de manière que les eaux pluviales s'écoulent sur son terrain ou sur la voie publique; il ne peut les faire verser sur le fonds du voisin, » inoius qu'il n'ait acquis ce droit ou par titre, c'est à-dire par vente ou donation; ou par prescription ; OU par la destination du père de famille; dans ce dernier cas on serait à lui à prouver que le fonds qui lui appartient et le fonds voisin sur lequel il prétend faire écouler ses eaux ont été à une certaine époque réunis dans la main d'un même propriétaire, que c'est par lui que les choses ont été mises dans l'état d'où résulte la servitude, et enlin que lorsque les deux héritages ont été séparés et ont cessé d'appartenir au même propriétaire, aucunes conventions ni réserves n'ont été faites relativement à l'exercice de la servitude (l'. Skrviti des). EGOiT TTA tiE yierhnoi,), action de faire égoutter une chose. ifcnVTTKMKST ors TERRF.S. L'humidité est un des agents les plus indispensables de la végétation ; mais l'eau qui séjourne sur le sol. le pénètre, le ramollit et fait pourrir les racines des plantes. Il est donc nécessaire d'en faciliter l'écoulement dans les terres arables, comme dans les prairies; c'est ce qu'on appelle égoutter le* ltrrtt. L'égouttement des terres labourables se fait au moyen de sillons d'écoulement ouverts de distance en distance au moyen d'une charrue à deux versoirs, et 3) K(.B*Ttft>4»in en suivant le sens de la pente. L'écartement ou le rapprochement de ces sillons dépend du degré d'humidité et de la nature du terrain. Dans les sols humides, argileux et plats, ils doivent être multipliés; il est même souvent utile dans les sols de cette espèce de cultiver la terre en bukm (V. ce root). — Les sillons d'écoulement dont nous Tenons de parler doivent être ouverts aussitôt après l'ensemencement , et bien entretenus,

surtout à l'automne (V. UESséuiEMicrrT). KOOVTTKR, t. n. Il se dit de certaines choses dont on fait ; peu à peu écouler l'eau. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. — Il se prend quelquefois activement. Égoulter une glaer, en faire écouler le vif-argent superflu quand on rétame. Egoutler la chandelle , la meure sur l'établi aliu qu'cllo y sèche. ÉGOi rrom, s. m. planche, treillis, etc.. sur lequel on met égoulter quelque chose. KfiOtTToiH, s. m. (Itehnol,), baquet dans lequel le rartonnier Tait égoulter les forme». — Auge de bois disposée sur l'établi du chandelier. — Conduit pour l'épuisement ou l'écoulement des eaux d'une galerie de mine — Planche placée debout sur une partie du tour de la cuve du fabricant de papier. égoittti riî, s. f. reste de liqueur si petit, qu'il ne tombe que goutte à goutte, quand on le verse Il est familier. FGRAFIGXER, v. a. (vieux langage), égraligner: il se dit encore dans quelques provinces. Itabelais a dit égnptkiner. F.«;imx, s. m. fajnc.i, jeune prunier provenant des graines de pommes cueillies dans les forêts. On écrit aussi rgrin. EGRAI.NKK, V. a. (F. RkRF.ÎIER). ECRaiser , v. a. (terfiW.), enlever légèrement les grains de U surfjce d'une pièce mise en couleur. ÉGRAIX4MH (agric.) {V. Ekrapihur}. F.GHAPPAGF, s m. iagric), aciinn degrappcrles raisins. f.gkappkr , ùter les grains des grappes. Ouand on vent faire de Iran vin, on égrappe . c'est-à-dire qu'on sépare les grains île la grappe qui donnerait un gnul Apre au vin. L'entier égrappage peut devenir nuisible . surtout lorsque les vins sont sujet* à s'engraisser. L'acide de la grappe empêche celle altération de se produire. f.grappfr, v. a. Irchnnl,), séparer de la mine de fer les grappes ou gravois qui s'y trouvent mêlés. F.GKappoih, s. m. ajjrir. , instrument qui sert à séparer le* grappes des grains de raisin dans la fabrication du vin. Égr appui k Itchnnl.), lavoir où I on sépare la mine de fer du sable qui s'y trouve mêlé. EGRATIGVK. adj. (peinture, gravure). Manière égratignée, espèce de peinture , ou plulol encore de dessin monochrome, L artiste, après avoir couvert d'un enduit blanc un fond île stuc noir; dessine sur cet enduit avec une pointe de fer, en découvrant par hachures le noir du fond, ce qui forme une sorte de clair-obscur semblable i la planche du graveur en taille douce. Quelques anciens peintres oui mêle ce procédé aux travaux de [teinture à fresque, dans les parties où ils n'avaient besoin que de clair-obscur, comme lorsqu'il s'agissait d'imiter des b.is-relicfs. On attribue l'invriilion de la manière égratiKiiéc à André Canino. Celle manière dure , d'un efTel peu agréable . est aujourd'hui hors d'usage, du moins pour les grands ouvrages de peinture. — On dit d'une gravure

exécutée d'une lumière timide et manquant de fermeté qu'elle n'est qu'égratignée. F.GHATIG.MF.R, v. a déchirer légèrement la peau avec les ongles, avec une épingle ou quelque chose de semblable. On l'emploie aussi avec le pronom personnel, «iirlout comme verbe réciproque. - Proverbialement et liguriucent. S'il ne veut morille, il égratigne, se dit de celui qui i-hen-lui-. de mai:ière ou d'autre, a satisfaire sa inéchinirclè. — l OHVIH.NtR s- dit aussi d'une certaine façon que l'on donne à quelques éludes de soie a>cc la pointe d'un fer. Il si« dit en peinture d'une certaine manière de peindre à fresque. Égu ai iG.vr.li, v. a. (agric.) labourer peu profondément. kgraticker (i>c W.) « dit, chez les passementiers, pour découper les peaux. kgnatigmf.i'r, bi sk, adj. et s. Il se dit quelquefois d'une personne ou même d'un animal qui égraligne. MiRATiGXF.i'B, F.rr.sE (terhnol), chci lrs passementiers, ouvrier, ouvrière qui se sert de legralignoir. kghatignoik, s m. {ttchnot.'i, fer à découper dont se servent les passementiers. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.87% accurate

KGymcs. (* ! , s. f. légère blessure qui se fait en égrali- | gnanl. Ce n'tat qu'une ègratignurt, se dit quelquefois de toulc i outre blessure légère cl peu dangereuse. — Proverbialement et figurémeut , Se pouvoir touffrir la moindre igralignure, cire peu endurant ou trop délicat. — Ègbatigm.he signiOc «si la marque qui demeure quand on a été égratigné. Egrav , s. m. {pfthr ' , filet dont ou se sert pour la pêche > EGYPTE. WJRAYILI.onnf.R, v. a. (ferm. de jardinage) , olcr la plus grande partie de la terre d'entre les racines d'un arbre qui a fié levé en motte, et qu'on veut replanter. fgregiat. s. m. {anliq. rom), dignité de certains officiers du Bas-Empire, placés immédiatement au-dessous des pe r(ectiuimci. Les privilèges de Végrégiaat consistaient en ce qu'ils ne [trouvaient être appliqués a la qursiion, ni punis des mêmes supplices que les p'chéicns. — Vègriqiat était accordé aux cesnriens et à ceux qui avaient exercé de grandes charges. F.GRF.GORKS, s. ni pl. (aninj. hébr.), littéralement, le* veillante. Il se dit des anges qui , suivant le livre d'Enoch , épousèrent les filles de Seth , et donnèrent naissance aux plants. Les égréguret s'assemblèrent sur le mont IJermori, et jurèrent d'y veiller réunis jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu les filles des hommes. ÉGREExagk, s. m. (lechnot.), action d'égrener. ÉGREXe, s. f. (lechnol.) , coin de fer qu'on met aux ouvrages de layelerie pour arrêter l'écart des bords et des côtés. ÉGRENÉ, adj. m. (ngric). Il se dit des bœufs d'attelage qui ne se préient pas 5 changer de compagnons. ÉgrexÉE, adj. f. {comm.}. Il se disait autrefois, particulièrement dans le Berry, des ét«ffcs non emballées. KGRE.NF.R, v. a. faire sortir le grain de l'épi, la graine des plantes, détacher les grains de raisin de la grappe. — Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. F.UREMKR, v. a. (tecknol j, en termes do doreur, unir la surface d'une pièce passée au jaune, et enlever les grains ou les poils de brosse. ÉGHET, s. m. {vieux langage), verjus. EGHU.I.4RD, ardk, adj. vif, éveillé, gaillard. Il s'emploie aussi substantivement. F.GRiLLoin, g. m. (écon. rur.), grille qui empêche le poisson de sortir d un étang. Égrisage, s. m. {lechnot.), action d'égriser le diamant. ÉGRISF. ou ÉG RISÉE [minér.). C'est le nom de la poussière de diamant obtenue par le frottement de deux diamants l'uu contre l'autre, et qui sert non-seulement a polir ce minéral, mais encore dans la gravure en pierres fines {V, Diamant). Égri.ser, v. a. {lechnol.}, user par le frotlerncnl. Égrisoir, ». m. [lechnot.), boîte qui renferme l'ègrhiée, et au-dessus de laquelle on frotte les diamants , pour

recevoir la pondre. Égrigeoir. ». m. sorte de pelil vaisseau ordinairement de buis, dans lequel on égruge, on brise du sel,, du sucre, etc., avec un pilon. FGUI'gfoir, s. m. [icon. rvr.). instrument qui sert a peigner le lwut du chanvre femelle, pour faire tomber le chènevis. f.giugf.r, v. a. casser, briser, mettre en poudre dans l'égrngeoir, égritger, v. a. [éeon. rur.), détacher le chènevis du chanvre femelle. Ét ;i* Et" I.EM EST, s. m. (f#rm. d'artillerie), aliération à la bouche des pièces d'artillerie qui provient le plus souvent des h.itlcmenls du lioulet lorsqu'il sort du canon , ou bien de ce que l'alliage de la pièce se trouve trop doux. r.ui F.ri.KR, v. a. casser le haut du goulot d'un vaisseau de terre ou de verre. — Figurêmenl et bassement, avec le pronom personnel, Ségueuier de crier, à forte de crier, fc faire mal à la gorge à force de crier. — En termes d'artillerie, Cette pièce de canon l'ègaeule, se dit d'une pièce de canon dont la bourhe vient à changer de forme, parce qu'elle a éprouve quelque accident, ou parce qu'elle a trop servi. KGl'ht'i.F., ÉE, participe. Il se dit quelquefois, substantivement et figurêmenl, d'une personne qui est fort grossière dans ses propos. Ce sens est bas. EGYBUS imulAo/.), jeune Thessalien, fils de Rulis. obtint à force d "argent l'ymaudra , la plus belle femme qui fût alors. Néophron, fils de Tymandra, révolté de cet odieux accord, obtint la même faveur de Dulis, mère d'Egyptos; ensuite, bien informé de l'heure a laquelle Egypius devait venir trouver Tymandra, il la fit sortir el lui substitua Bulis; Egypius vint au rendez-vous , et ne reconnut sa mère qu'après que le crime était consommé. Tous deux en eurent tant d'horreur, qu'ils voulurent se tuer ; mais Jupiter changea Egypius et .Néophron en vautours, Bulis en plongeon, el Tvmandra en èpervier. Egypte. Egypte ancienne. -- L'histoire de l Egypte ancienne n'est étrangère à celle d'aucune des nations de l'Europe; c'est en efllet jusqu'aux temps d'ailleurs peu connus de ce pays antique qu'elles doivent toutes remonter pour trouver l'origine de leurs arts et d'une grande partie de leurs idées intellectuelles. Il est vrai que c'est aux Grecs et aux Romains surtout que nous en devons les éléments; mais c'était des Egyptiens que les Grecs avaient reçu res éléments, et ce furent les Grecs qui tirèrent les Roniains'de la barbarie. Mais les Egyptiens ont instruit el souvent égaré les Grecs; lrs Grecs ont instruit el souventégaré les Romains: ces deux nations plus récenles nous ont communiqué les connaissant es el les erreurs dont le germe avait été apporté de l'Egvple. On pourrait même conclure de là que si les Grecs s'étaient contentés de penser par euxmêmes, s'ils étaient partis du point où les avaient laissés Homère , llèsiodê cl encore plusieurs siècles

après le sage Tbéoguis, l'esprit humain serait autrement modifié sur toute la face de l'Europe moderne, qui depuis l'ylhagore jusqu'au xvir* siècle n'a fait, |M>ur lrs objets intellectuels, que se fatiguer autour des opinions grecques venues d'Egypte, et que les Egyptiens avaient peut-être reçues de l'Inde. - Mais ceux-ci étaient loin de croire qu'ils dussent rien à personne, persuadés qu'ils étaient que le genre humain avait pris naissance dans leur pays. Comme leur fleuve leur procurait des substances nourricières, ils le croyaient doué de toute la puissance productive, et ne doutaient |«s que tous les hommes ne dussent leur origine à la vertu fécondante du limon qu'il dépose. L'humble sol de l'Egypte souvent inondé, el dont une partie ne peut devenir habitable que par les travaux les plus opiniâtres, n'a point clé le berceau de la race humaine: c'est de l'Ethiopie nue l'Egypte a du recevoir ses premiers habitants, et r est la haute Egypte qui a du être la première habitée. — On ne peut même assurer que la basse Egypte existait quand de faibles et sauvages peuplades vinrent occu|kt l'Egypte supérieure; on a supposé avec beaucoup de vraisemblance, et même on a reconnu par l'inspection du sol, que les eaux avaient envahi toute la partie basse depuis la mer jusqu'à Mcmphis. Hérodote, qui avait recueilli dans le pays les anciennes traditions, disait même que jusqu'au territoire de l hèbes tout le pays n'avait été qu'un marais, qu'alors il ne paraissiil aucune des Ici res qu'on voyait de son temps au-dessous du lac Miiris, el que toulc celte étendue était un présent du Nil : ceci s'accorde avec ce qui arrive ordinairement aux grands fleuves qui forment des Iles de limon a leur embouchure, el c'est cnlrc ces Iles que l'eau s'ouvre plusieurs chemins ou bouches qui rhaugrul de nombre el de forme avec le temps, parce que de nouveaux wbles, portés à la mer et repoussés par les butts, obsl ruent le cours de certaines branches, tandis que l'eau sur d'autres points fait des efforts victorieux pour se frayer de nouveaux passages. — I.c Nil, dont l'accroissement est causé par des pluies abondantes qui tombent dans l'intérieur de l'Afrique se charge des sables que ces pluirs détachent des montagnes et de ceux que lui même enlève à ses rives, Après avoir traversé l'Abyssiuc el l'Ethiopie, il entre en Egyplc chargé de ce limon'; il s'en décharge eu partie el dépose chaque année sur le sol qu'il inonde une courbe nouvelle, il porte le rcsle i la mer, cl comme ses eaux trouvent un obstacle que leur opposent les eaux plus puissantes de la Méditerranée, elles laissent à son embouchure un dépôt qui, toujours croissant pendant un grand nombre de siècles, a dû changer en comment cequi fut un golle dans une

plus haute antiquité. — Suivant Hérodote, l'exhaussement du sol de l'Egypte avait été à peu près d'une coudée par siècle dans les neuf siècles qui l'avaient précédé; on l'accuse d'erreur ou de mensonge, parce que depuis le temps où il écrivait cette progression n'a plus été la même. On peut croire qu'il y eut effet de l'exagération dans ce que les égyptiens lui racontèrent; mais il faut avouer aussi qu'il est vraisemblable que depuis vingt-quatre siècles le Nil n'entraîne plus autant de limon dans son cours. Des causes que nous connaissons peu doivent influencer sur cette production, qui est moindre actuellement; les alluvions répétées d'ailleurs, après avoir entraîné les parties les moins dures, se trouvent en contact avec des molécules plus résistantes, et les eaux ne rongent plus que lentement les endroits où elles se chargeaient jadis de limon abondant. Des Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.19% accurate

ÉliYPTK. (; voyageurs ont confirmé celte coijcclurc. ils ont vu l« flancs des monts de l'Abvssinic aussi lisses que s'ils avaient été polis par l'art; avant il avoir rrçti re poli, combien n 'ont-ils pas fourni de limon que lrs eaux ont entraîné en Egypte, cl combien l'Egypte elle-même n'en a-l-elle pas reçu" par la lente corrosion «le ses propres montagnes, qui lui forment îles deux cotes du Nil un mur dont la longueur oceupe plus de six degrés. — l'ne autre cause d'exhaussement subsiste toujours dans sa force, c'est le sableque les «mis d'ouest chassent eu abondance du désert; il cache aujourd'hui la base des pyramides, et ne laisse plus à découvert que le buslc du sphinx colossal. Hérodote a vu couverts de sable les roeb rs qui séparent l'Egypte de la Libye, et à l'orient de ces montagnes il doit s crouler sur l'Egypte. — Les Egyptiens appelaient leur pays Chémi ; les .Copies l'aj-pi lient encore aujourd'hui de ce nom , ces derniers du reste semblent être les vrais descendants des anciens Egyptiens. Les Arabes rappellent Mttr ou , Wi»r, ce qui veut ilire province ou grande ville. Les Grecs oui donné à celle contrée un nom qui avait rapport à la couleur rembrunie des habitants, qu'ils comparaient à la couleur du vaulour, ^Hgt/piot, de même eue le nom d'Ethiopien signilic vitage brûlé. — L 'Egypte du Naus occupe à peu près neuf degrés. I.c Nil franchi! loule cette longueur depuis Syène jusqu'à la piiiulc du Delta : il est encaissé par des montagnes peu éloignées de ses deux bords, en sorte que l'Egypte a rarement neuf 'a dix lieues de large, cl laisse quelquefois a peine un étroit passage entre les montagnes et le Oeuve. La sécheresse rend infertiles et désertes toutes les parties que l'inondation ne peut atteindre , et des Arabes tagaboïds occupent tout ce qui est derrière l< s iitniagnes. Toutes les villes anciennes comme les nouvelles, s'élevaient |ur les deux bords du fleuve ou n'eu étaient qu'à prû de dislance. — Les anciens divisaient cette contrée en trois parties : la haute Egypte ;al Saîd en arabe) , que les Européens appellent 'Ihcbaïdc , du nom de l'am ienne capitale , qu'on nommai! aussi Oiospolis^villede Jupiter); l'Egypte du milieu, dans laquelle se trouvai! l'amieiiunc capitale que les Egyptiens appelaient Monf, d'où les Grecs on! fait Memphis: ces! près de là qu'est la nouvelle capitale Cahira, le Caire ; crilin la basse Egypte, qui éUit composée de tout le Delta. - L'histoire d'un peuple consiste ordinairement dans le récit des guerres qu'il a soutenues et des actions de ses rois, s il a vécu sous le gouvernement monarchique. Dansée sens l'histoire de l'Egypte

est courte , malgré le grand nombre de siècles qu'embrasse sa chronologie , et dans sa brièveté elle est presque tout incertaine ou fabuleuse. Ce qui peut intéresser dans l'histoire des Egyptiens, c'est la description de leur pays, qui ne ressemble à aucun autre, des monuments de leurs arts, qui les distinguent des autres peuples, de leurs institutions publiques , de leurs idées philosophiques et religieuses, de leurs usages et de leurs mœurs, qui offrent des singularités remarquables. — La fertilité de l'Egypte est due aux débordements annuels du Nil ; si les eaux de ce fleuve ne s'élèvent pas assez, les terrains qu'elles n'ont point couverts restent infertiles. Une pluie est un phénomène très-rare dans la haute Egypte, et n'y est jamais assez abondante : pour vaincre l'aridité du sol; le fleuve peut lui seul donner l'humidité fécondante. — Les anciens Egyptiens ne comprenaient pas comment un grand fleuve se trouvait dans leur pays, où la pluie est presque inconnue, et comment il se débordait précisément en été, qui est pour les autres nations le temps de la plus grande sécheresse. En supposant du reste, aujourd'hui, que les sources du Nil soient encore inconnues, on sait au moins qu'il sort de hautes montagnes voisines. Or l'équateur, et que les nuages, poussés au printemps par les vents du nord et arrêtés par ces montagnes, se résolvent en torrents de pluie. Le débordement commence en juin et se continue au mois d'août , jusqu'en septembre quelquefois. Pour rendre habitable la basse Egypte dans les temps d'inondation, il a fallu élever les villes sur des îles artificielles , construire de longues chaussées pour servir de communication, et creuser des canaux pour distribuer les eaux de la manière la plus utile et leur donner à volonté de l'écoulement , former enfin des lacs entiers artificiels pour se ménager des réservoirs ; dans les temps de sécheresse, pour tous ces travaux les Egyptiens prirent l'habitude de produire , même sans nécessité, "des ouvrages énormes, et les monuments de leurs arts semblent être sortis des mains de géants. — Les anciens avaient observé que pour fertiliser les terres le Nil levait et s'élever de seize coudées ou au moins de quinze. Comme la subsistance des habitants dépendait de l'accroissement du fleuve , c'était un acte religieux d'en prendre la mesure, et l'instrument qui servait à cela était gardé avec respect dans les temples; on l'appelle EGYPTOS. croit même qu'il fut dédié sous le nom de Sérapis, et que la mesure devint un Dieu. Indépendamment de ces instruments mobiles il y en avait de fixes; à Syène, à Memphis, c'était un large puits revêtu de marbre; l'eau y coulait par différents canaux souterrains, et les coudées étaient marquées sur ce solide élément . Le nilomètre de Memphis subsista jusqu'aux Arabes. — On a construit un

nouveau nilomètre près du Caire, dans une île entre Fosi. il est lissé; c'est
une colonne de marbre graduée, qui s'élève au milieu d'un bassin dont le
fond est de niveau avec le lit du Nil et qui reçoit l'eau par un canal
souterrain. Au temps de la crue on examine tous les matins cette colonne, et
des officiers publics annoncent dans le Caire l'élévation de l'eau ; quand elle
est parvenue à seize coudées, on coupe la digue qui la relie, et les eaux
roulent dans la ville aux acclamations du peuple. C'est encore, comme
autrefois, un jour de fête. — Les Egyptiens regardaient comme le plus
grand des dieux celui qui dirigeait la crue et la retraite du Nil. Les Grecs
nommaient ce fleuve .Egyptus, les nationaux l'appelaient d'un mot qui
signifie neuve. — Aujourd'hui, comme anciennement, c'est une digue que
l'on coupe, et non pas une écluse. Aussi pour ouvrir et fermer le canal du
lac Méris, l'indien prétend qu'il coûte 500 talents par an (970,000 francs
de notre monnaie). — Indépendamment des canaux publics, les agriculteurs
pour leurs besoins particuliers, construisaient des digues qu'ils détruisaient à
volonté; des pompes faisaient parvenir l'eau à des hauteurs qu'elle n'aurait
point atteintes, et des réservoirs ou puits fournissaient à l'arrosage des
jardins ■ Ou croyait alors, comme à présent, dans le pays que le Nil ne
favorise pas seulement la fécondité de la terre, mais aussi les femmes et les
femelles des animaux ; ils prétendent que les conceptions sont plus
nombreuses dans le temps de la haute crue du Nil. L'Egypte en été
ressemble à la mer; en hiver c'est une prairie ouverte aux troupeaux : la
nature y paraît parée de tous ses attraits les plus utiles et les plus agréables.
— Les anciens redoutaient et les trop grandes crues du Nil. qui ne permet-
taient pas d'ensemencer à temps le sol, et les trop basses eaux, qui le
rendaient infertile; ce dernier inconvénient est le seul à craindre
aujourd'hui, parce que le sol est épuisé. — Pour décrire les monuments et
les anciennes villes de cette contrée, nous allons commencer par la haute
Egypte, qui fut avant le reste du pays le théâtre de ses plus remarquables.
— La cataracte qui sépare l'Egypte de l'Ethiopie est le
premier objet remarquable qui s'offre à la curiosité; elle ne consiste qu'en
un roc au milieu du Nil. Dans les basses eaux il reste à sec, et laisse
de chaque côté un libre passage; mais dans le temps de l'inondation les eaux
le couvrent, et il en forme une cataracte haute depuis quatre jusqu'à douze
pieds. Les barques ne peuvent la monter, mais bien la descendre quand elles
sont dirigées avec adresse et prudence. « Dans le temps ordinaires, dit
l'indien, cette cataracte n'est qu'un bras du fleuve qui s'écoule à travers les

rochers , en formant dans quelques endroits des cascades qui ont depuis un
 pouce jusqu'à un pieil de hauteur ». Les montagnes environnantes sont
 basaltiques, et eu cet endroit seulement. — I n peu au-dessus de la calaracte
 élail une ville babil èe par les deux peuples égyptiens el éthiopiens, et
 servant d'entrepôt au commerce; elle se nom mail Phile. el était remplie de
 magniliqurs monuments construits par les Egyptiens ou peut-être par les
 Ethiopiens, s il est vrai qu'ils aient enseigné les arls aux premiers.
 Ucunn.qiii avait cependant vu toutes les merveilles de l'Egypte, arrivant à
 Philè, dil que celte ville est une • Ile enchantée, où les monuments ne sont
 séparés que par quelques bouquets de palmiers ou par des rochers qui ne
 semblent conscricsquc imur grouper les richesses de la nature avec la
 magnificence .le l'art, et faire un faisceau de ce qu'elles peuvent rassembler
 de plus pittoresque el de plus imposant. » - Syène élail une ville â a peu de
 distance au dessous de la calaracte, jadis célèbre, aujourd'hui à peine
 rconnaissabl dans le nom d'une bourgade voisine, qu'on appelle Assouan
 ou Essouan. Elle elaii située sous le tropique du Cancer. Elle possédait un
 nilomèlrc, el surtout un puits creusé pour constater l'arrivée du soleil au
 tropique: l'image se peignai! sur l'eau et les parois du puits i:c jetaient
 aucune ombre. Iles colonnes fie granit, et les ruines duo édilice qui fui pcut-
 élre un observatoire témoignent, d'après Savarv, de l'ancienne magnificence
 de Syène. Mais.il n avait pas tu "relie ville, el il ne s'agit que du fragment
 informe d un petit temple carré entouré d'uue galerie — IVauIres
 mnumriits donnent une plus juste idée des différent?* époques de l'art
 égyptien. Syène s étendait des deux cotés du Nil ; il subsiste encore une
 portion de quai qui porte les resl.-s d'une galerie ouverte donnant sur le
 fleuve ; au niveau de IV n Digitized by Google

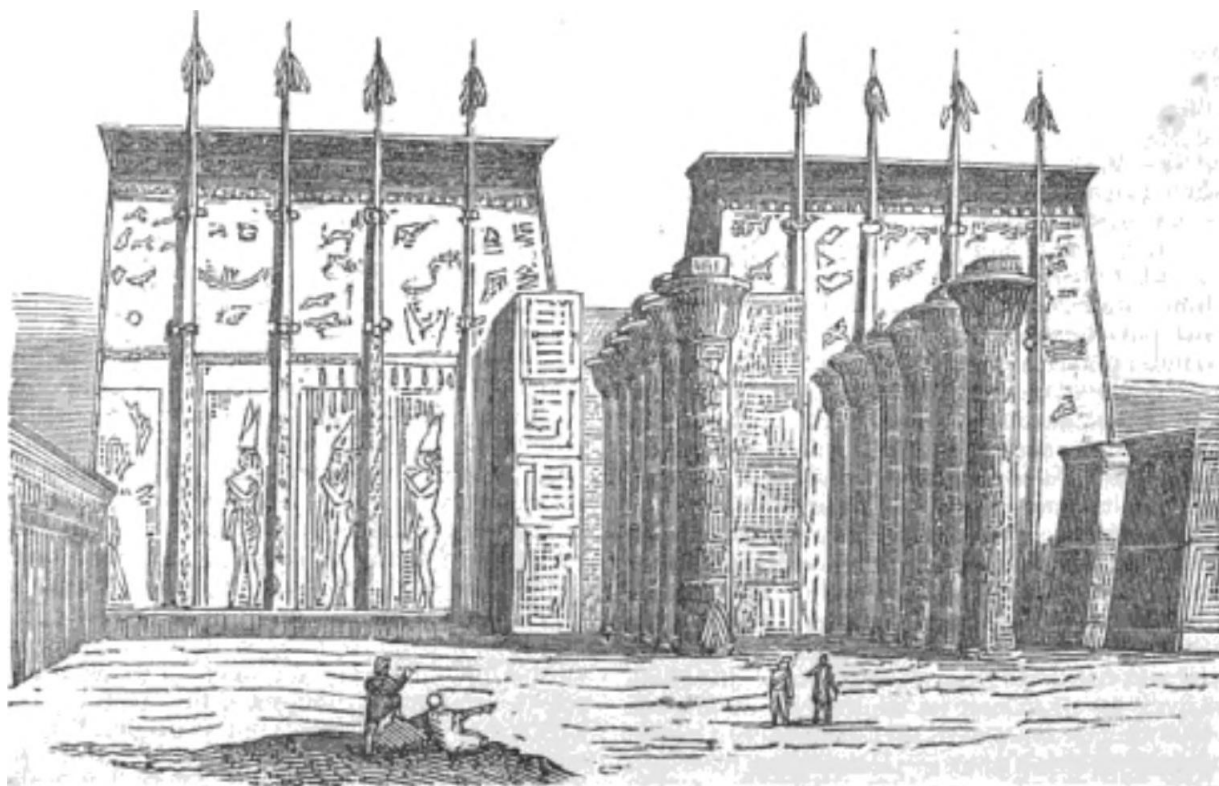
The text on this page is estimated to be only 22.51% accurate

Égypte. (6 une porte s'ouvre sur un escalier de granit , que Dcnon soupçonne avoir été le nilomètre; de là on arrive par des ruines continues à des fabriques qu'entourait un temple maintenant enfoncé jusqu'aux chapiteaux des colonnes; des pierres entassées sont tout ce qui reste d'un portique détruit. — Dans file d'Eléphantine . qui («irait avoir fait parti* de Syène, on voit encore un temple consacré au dieu Knef. ou la sagesse divine; il est entouré de décombres, et n'est dégradé qu'à l'un des angles de sa galerie; les bas reliefs , les tableaux qui le décorent, donnent une idée du costume des Egyptiens. Ce temple semble appartenir au plus ancien ordre d'architecture qu'ils aient employé. Dans la même Ile on rencontre un temple de Thot petite dimension, avec des restes d'hiéroglyphes parfaitement sculptés. A en excepter quelques tableaux et bas reliefs manifestement historiques, il est vraisemblable, comme le dit Dcnon, que toute sculpture égyptienne, toute statue et bas-reliefs, ainsi que les hiéroglyphes proprement dits, étaient une écriture, et que de cette écriture, quand on ne sut plus la lire, naquirent les idées religieuses les plus bizarres. Les monuments d'Eléphantine ou de Syène servent maintenant d'étables aux troupeaux des Arabes pasteurs. Dans ce lieu les hiéroglyphes se trouvent partout , jusque sur les rochers — Entre Syène et Thèbes était l'Aloupe , ainsi nommée parce qu'un y révérait le loup, poisson du Nil. C'est aujourd'hui Esné; elle a eu un port ou quai plusieurs fois rétabli , et possède ce qu'on peut appeler le plus beau fragment de l'architecture égyptienne. Le portique, bien conservé . est riche en sculpture, a dix-huit colonnes élégantes et plus élancées que les colonnes égyptiennes ordinaires, ce qui pourrait faire penser que ce .- a été élevé après le règne de l'Amasis, ou peut-être; la Grèce était encore plus tard, quand les communications avec furent rendues plus fréquentes. Au dedans et au dehors le temple est couvert d'hiéroglyphes à exécution très-soignée ; les chapiteaux des colonnes sont presque tous différents entre eux, et tous les ornements ont été empruntés aux productions du pays. — A la conquête d'Egypte des mesures masquaient la vue du temple d'Esne; le général Belliard les fit démolir et élever des boutiques autour d'une place devant ce monument. — En descendant le Nil on arrive à Thèbes , que les grecs appelèrent Diospolis, parce qu'ils croyaient que le dieu Ammon des Egyptiens était le semblable à leur Jupiter. Cette ville existait depuis longues années , avant même

peut-être que la basse Egypte fût habitée. Le fabuleux Osiris a été nommé son) EGYPTK. fondateur; d'autres auteurs accordent cet honneur à Bosiris second ; mais Strabon nie l'existence d'un prince de ce nom en Egypte. — C'est à Thèbes que se trouvent peut-être les plus anciens monuments du globe ; Cambyse la détruisit presque entièrement au VI^e siècle avant Jésus-Christ, et Diodore de Sicile et Strabon n'en avaient vu que les ruines, qui subsistent encore à peu près comme de leur temps. On a exagéré l'importance de cette ville dans l'antiquité. On connaît les contes fabuleux à ce sujet; mais nous devons croire Strabon , qui nous assure que les ruines de cette cité occupaient quatre-vingts stades (un peu moins de trois lieues). Les constructions furent poussées jusque sur le Haïc des deux montagnes qui forment la vallée. — 1^{er} tombeau d'Osymandias était , dit-on , le plus remarquable des monuments de Thèbes. L'un des propylées, d'après Timée , était orné des plus grandes statues qu'on vit dans toute l'Egypte : elles étaient au nombre de trois , toutes ensemble taillées dans une seule pierre. La plus grande des trois représentait Osymandias lui-même: il était assis, un de ses pieds avait sept coudées. Sur la tombe du roi s'élevait une couronne «l'une roudée d'épaisseur et de trois cent soixantecinq de circonférence, voilà ce qu'on raconte d'après un auteur qui s'était laissé tromper par les mensonges impudents des prêtres. — In des bâtiments de ce tombeau était la bibliothèque, au fronton de laquelle était écrit Remède de Tdoie. — Pour la description moderne, écoutons Dcnon. n Cette ville, qui n'a plus que des décombres, imprime encore de si grandes idées à l'imagination, que nos soldats en l'apercevant de loin, s'arrêtèrent d'eux-mêmes, et applaudirent à ces ruines éparses; mais ces ruines n'offrent que des monuments de la religion et de la crédulité, et pas un seul ouvrage d'utilité publique. Quatre villages, comme au temps de Strabon, et autant de baï remplacent cette ville: à l'est Luvorel Karnak, à l'ouest nou et Mcdinct-Aboii. — Le premier temple, au nord, doit être un des plus anciens à en juger n h son délabrement, i sa couleur de vétusté plus prononcée, à sa construction moins perfectionnée, à l'excessive simplicité des ornements, à l'irrégularité de ses lignes et de ses dimensions, et surtout à la grossièreté de la sculpture. » — Un second édifice, beaucoup plus considérable, est aussi bien mieux conservé: à son entrée, deux moles carrés flanquent une porte immense: deux bas-reliefs, sculptés sur le mur de l'intérieur, représentent les combats d'un héros victorieux, composition qui n a ni perspective, ni plan, ni distribution ; le héros est d'une stature gigantesque, et ses Palais » «V

Kanak . i Sont vingt-cinq fois plus pclils. Non loin de cette porli* sont les restes d'un colosse dont les proportions sont exactes, le Style médiocre, l'exécution parfaite. La largeur des épaules est de vingt-cinq pieds, ou soixante quinze pieds pour la statue entière. La face esl brisée cl tournée contre terre, et, comme la coiffure est ranlilée, on ne peut reconnaître les attributs du ro. ni prononcer si c'était la statue d'un dieu ou d'un roi. Dcnon croit que c'était l.i statue de Memnon; depuis deux mille ans on a cru que c'était un autre colosse également renversé. — On commit le motif qui attirait l'attention sur ce colosse el qu'on a attribué à un prodige fabuleux ou à une fraude sacerdotale. Les physiciens de nos jours expliquent dune

maQigitized by Google



The text on this page is estimated to be only 17.17% accurate

ÉCrPTE. (nière satisfaisante les sons que rendait ce colosse des que venaient le frapper les rayons da soleil : nuis l'illumination et la superstition ont fait répandre celle idée que la statue prononçait des syllabes. On ne sait si ce nom de Mcnnion était celui oe l'auteur du colosse, car on attribue le même nom an sculpteur qui avait représenté en trois figures colossales Osy maudits, sa mère et sa fil le. - Quand Mrabon visita l'Egypte, il vit U slatae de Meuiuou taillée dans une seule pierre, mais renversée et dont il ne restait que la hase : on attribuait cet accîdenl à un tremblement de terre. Il voulut être témoin du petit bruit qu'elle faisait entendre, dit-on, à celle é|H)qui' ; mais, comme il était accompagné de beaucoup de monde , il ne décide pas st le bruit qu'il entendit parut du colosse, ou de la hase, on de certaines personnes rangées à dessein autour du monument, cl aposlccs pour favoriser la supercherie. — l>ans la plaine sonl deux ligures colossales entre lesquelles autrefois était celle d'Osyinandias, dont il ne reste plus que des fragments informes. Ces deux colosses sont assis les deux mains sur les genou l, et hauts de cinquante à cinquante-cinq pieds. Le sty le en est roide, mais les lias-reliefs et les petites ligures qui décorent le fauteuil de la statue qui est plus au sud ne manquent pas de délicatesse, (" .elle du nord a été prise pour le colas*? de Mcmuon ; sur ses jambes se Irouveil les noms de plusieurs voyageurs aucuns, entre autres celui de Sabine, épouse de l'empereur Adrien. Cette princesse vivait dans le beau siècle des arts chez les domains, des savants raccompagnaient, et leur opinion, fondée sur une tradition non interrompue jwr des siècles d'ignorance et de barbarie, balancera fieul-êlre celle de Denou; ri même, d'après ce voyageur, les lias-reliels indiquant les victoires d'Osy mandias sur les Ilict riens rebelles confirmeraient l'ancienne opinion, si Mcninon est le même qu'Osymandias, car ils sont les mêmes que ceux que Diodorc attribue aux recilsdes wrloire» de ce prince. - Druon observa que l'emplacement du tombeau d'Osymandias était devenu un vaste champ de blé qui promettait une abondante moisson; d'où l'on peut «inclure qu'il est atteint par l'iiiiondali n et que par conséquent le lit du Nil est exhaussé, ou qu'autrefois une digue ou une jetée garantissait des hautes eaux une partie de la ville. — l.e Karnak, village bâti sur l'emplacement d'un temple que Itiodore et Strabon ont vu en ruines, a une demi-lieue de tour. Ce qui en reste, par se» proportions massives, par l'exécution grossière, ludique que ce

vaste édifice est très-ancien . mais la dimension et la perfection du travail des obélisques et de quelques parements des portes extérieures font attribuer ces travaux à un siècle postérieur. Le portique de ce temple a cent colonnes, les plus petites ont sept pieds de diamètre, et les plus grandes en ont onze. L'enceinte courait des montagnes, et l'on était conduit aux portes par des avenues de sphinx à têtes de femmes, de taureaux, de béliers, de lions, le sanctuaire était très-pur. — Le plus beau des quatre villages est celui de Louqsor; il est aussi bâti dans l'emplacement d'un temple moins grand, mais mieux conservé que celui de Karnak La porte du temple est devenue celle du village ; elle est du reste magnifique, elle offre deux figures en granit enterrées jusqu'à la moitié des bras, devant lesquelles sont les deux obélisques les plus grands et les mieux conservés que l'on connaisse. Les habitants actuels, au nombre de deux à trois mille sont nichés sur les combles, ou sous les plates-formes du temple. — A trois quarts de lieue de Karnak il y a dans le village de Cucdiou une ruine qui donne à l'antique l'aspect de deux lieues et demie de l'Égypte entièrement occupées par des monuments. — Le village de Médinet-Abou repose aussi sur des ruines de temples. On y trouve un monument qui fut peut-être un palais de fort petite dimension; le caractère en est tout différent; mais il est fort dégradé à l'intérieur; à l'extérieur les sculptures représentent, comme celles du monument de Karnak, des figures de rois qui menacent des groupes de captifs prosternés. — Le quatrième village ; il fut autrefois Thèbes (la ville des morts), les excavations des sépultures indiquent une grande population. Après avoir traversé une longue suite de tombeaux les rois étaient portés dans une vallée flanquée de rochers escarpés, qui se rétrécit insensiblement, et offre vers son extrémité à peine l'espace nécessaire pour donner passage au cercueil et au cortège qui devait accompagner cette cérémonie funèbre. Les portes des tombeaux n'ont rien de remarquable; au-dessus est un simple ovale aplati sur lequel on voit un scarabée et une figure d'homme à tête d'épervier. Hors de cet ovale sont deux figures à genoux ; mais dès qu'on a franchi le seuil on se trouve dans de longues galeries, larges de douze pieds, hautes de vingt, revêtues de stuc peint et sculpté: des voussures d'un travail élégant sont couvertes d'innombrables hiéroglyphes disposés avec tant de goût, que les peintures, malgré la bizarrerie des formes et le défaut de demi-teinte et de perspective aérienne, offrent sur les plafonds un ensemble agréable et un riche assortiment de couleurs. — Les sarcophages sont déposés au fond des

galeries; ils sont isolés et d'une seule pierre de granit de douze pieds de long sur huit de large, arrondis à un bout et carrés à l'autre, et ornés d'hiéroglyphes en dedans et en dehors *. Le couvercle est aussi en granit, dans lequel la tombe s'engage au moyen d'une rainure. On voit des tombeaux dont la chambre sépulcrale est entourée d'un (Kirtiqueen pilastres; les galeries, bordées de loges soutenues de la même manière et de chambres latérale* creusées dans le roc, sont revêtues d'un stuc blanc et fin sur lequel sont sculptés des hiéroglyphes colorés et parfaitement conservés. « Le mystère et la magnificence intérieure de ces excavations, le nombre des portes qui les fermaient, nous font voir, dit IVnnn, que le culte religieux qui avait creusé et décoré ces grottes était la même que celui qui avait élevé les pyramides. » Parmi les ruines de Thèbes on n'en voit point de palais des rois, ou s'il en est quelques-unes qui puissent avoir été des palais, il faut en conclure que les souverains étaient mal logés; à plus forte raison on n'aperçoit pas de trace des maisons des grands, des généraux, des riches; nous voyons qu'il n'en est pas de même des sépultures des particuliers mêmes. Les sépultures dans ces tombeaux sont plus soignées que (Un aoruu temple; les figures ont une souplesse et une pureté dont on croit les sculpteurs égyptiens surpassables. tant qu'on ne connaît d'eux que les ouvrages qui furent consacrés à la religion Ce qui peut étonner c'est que l'art, remarquable dans tous les ouvrages visibles à tous, ait choisi la »nltiide des lieux (mur peindre de petites scènes prises dans la nature et dans la vie commune. On y voit des danseurs de corde et des Unes faisant des tours à côté des cadavres que l'art des embaumeurs cherchait à rendre impérissables Toutes ces momies* du reste seraient encore telles aujourd'hui qu'elles ont été déposées* dans le cercueil il y a quelques mille ans. si la rapacité des Arabes ne les détruisait pour en tirer la résine que recèlent la léelle et les entrailles, et qu'ils vendent au Caire. — Une ville célèbre, dont le nom est inconnu cependant, existait au-dessous de Thèbes: les Grecs la nommèrent ville d'Apollon (Apollonopolis). C'est là que se trouvent les restes du plus beau temple de l'Égypte, le plus grand après Thèbes. Il doit avoir été bâti à l'époque la plus florissante des arts. « C'est une longue suite de portes pyramidales, de cours décorées de galeries, de nefs couvertes, construites non pas avec des pierres, mais avec des rochers tout entiers. Il fait une impression gigantesque comme ses dimensions Toutes les parties en sont également belles dans leur exécution: le travail des hiéroglyphes également soigné, les figures plus variées, l'architecture plus perfectionnée

nue dans les édifices de Thèbes, qu'il faut reléguer à des temps bien antérieurs. Rien de plus simple que les belles lignes du plan, rien de plus pittoresque que l'effet produit dans l'élévation par la variété des dimensions de chaque membre de ce bel ensemble. » La vaste cour est entourée de trois côtés par une galerie en terrasse portée sur des colonnes, mais elle est encombrée de misérables habitations dont les ruines se couvrent d'habitations nouvelles à mesure que le temps détruit les premières; en sorte que depuis tant de siècles le sol s'exhausse toujours, et a déjà enfoui les colonnes du portique jusqu'aux deux tiers de leur élévation. — Kous est la ville actuelle. On n'y remarque plus que le couronnement d'une porte de grande et belle proportion, qui est enfouie jusqu'à la cime. — Coptos, ville jadis considérable, eut peut-être un autre nom dans l'antiquité; elle s'appelle aujourd'hui Kepht, et n'est plus qu'un village. On y voit les ruines de deux temples antiques. Ptolémée Philadelphe en fit l'entrepôt du commerce de l'Inde; elle devint ensuite le refuge des anciens Egyptiens repoussés par les vexations dont ils étaient accablés par les rois arabes; les descendants des anciens Egyptiens sont encore appelés aujourd'hui Coptes ou Coptes. Ils ont conservé longtemps la langue ancienne; mais, à force de l'altérer successivement par leurs rapports avec les Arabes, ils ont fini par l'oublier. L'écriture alphabétique des Coptes n'est pas celle des égyptiens qui accompagnaient les momies; on a lieu de présumer que celle-ci est l'écriture que Clément d'Alexandrie appelle sacerdotale, et que l'autre est celle qu'il appelle épistolographique, parce qu'on l'employait pour les lettres et d'autres usages communs. — Par une inscription trouvée à Rosette, gravée en trois sortes d'écritures: hiéroglyphique, égyptienne et grecque, on se crut en droit d'affirmer les résultats les plus heureux: mais deux savants des plus distingués dans les lettres, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.37% accurate

KGYP TK. (8 gucs orientales, M. (Je Sacy, Français, et M. Acktrblad, Suédois, ont fait de vains efforts pour déchiffrer l'inscription égyptique. — A Tinlyra , aujourd'hui Dciidcrah , on rendait un culte particulier à la déesse i - l s et à la déesse Allor, dnl les Grecs ont fait une Vénus. Les habitants de cette tille délestaient les crocodiles, en Iwnneur ailleurs, et leur Taisaient une guerre acharnée, plongeaient même dans le Nil à leur poursuite. Ces reptiles sont assez nombreux depuis celle ville jusqu'à Ombos. — Tinlyra a de belles ruines: voici comme s exprime Dcnon à leur égard. • Je trouvai enfouie dans les plus tristes décombres une porte construite de masses énormes couvertes d'hiéroglyphes; au travers de celle porte j'aperçus le temple. Je voudrais pouvoir faire passer dans l'a me de mes lecteurs la sensation que j'éprouvai; j'étais trop étonné pour juger; tout ce que j'avais vu jusqu'alors eu architecture ne pouvait servir à régler ici mou admiration. Ce monument me sembla porter un caractère primitif, avoir par excellence celui d'un temple; tout encombre qu'il était , le sentiment du respect silencieux qu'il m'inspira m'en parut une preuve, et, sans partialité pour l antique, ce fut celui qu'il inspira à toute l'armée. Rien de plus simple et de mieux calculé que le peu de lignes qui composent celle architecture. Les Egyptiens n'ayant nen emprunte des autres, ils n'ont ajouté aucun ornement étranger, aucune superfluité à ce qui était dicté par la nécessité : ordonnance et simplicité ont été leurs principes, et ils ont élevé ces principes jusqu'à la sublimité. Parvenus à Ce point , ils ont mis une telle importance à ne pus l'altérer, que bien qu'ils aient surchargé leurs édifices île bas-reliefs, d'inscriptions, de tableaux historiques cl scientiliques , aucune de ces richesses ne coupe une seule ligne ; toutes sont respectées, elles semblent sarrées; tout ce qui est ornement, somptuosité, richesse de prés, disparaît de loin pour ne a'sscr voir que le principe, qui est toujours grand et toujours dicté par une raison puissante. Il ne pleut pas dans ces climats, il n'a donc fallu que des plates-formes pour couvrir et donner de l'ombre; dès lors plus de toits, dès lors plus de frontons. Le talus est lu principe de la solidité, ils l'ont adopté pour tout ce qui porte, estimant sans doute que la conlianccest le premier sentiment que doit inspirer l'architecture, et que c'en est une beauté constituante Les ornements, toujours raisonnés , toujours d'accords, toujours significatifs, prouvent également des principes sûrs, un goût fondé sur le vrai , une suite profonde

de raisonnements Je n'aurais pas d'expressions, comme je l'ai dit . pour rendre tout ce que j'éprouvai lorsque je fus sous le portique de Tint) rah. Je crus cire et j'étais réellement dans le sanctuaire des arts et des sciences. Que d'époques se présentèrent à mon imagination à la vue d'un tel édifice! Que de siècles il a fallu pour amener une nation créatrice à de pin ils résultats, à ce degré de perfection et de sublimité dans les arts! » Denon ne paraît pas avoir découvert en ce lieu de traces du culte de Vénus, mais il y a reconnu celui d'Isis ; partout est représenté"" celte déesse, et c'est à elle que. dans tous les tableaux . s'adressent les offrandes, à moins que ce soit ellemême qui en fasse à sou époux Osiris : c'est à elle que sont dédiés les. petits temples. « Dans celui qui est à droite , en entrant, elle est triomphante de deux mauvais génies ; dans celui qui est derrière le grand , elle est à lout moment représentée lenanl Orus dans ses bras , le défendant contre lout attentai, ne le coiifiaul qu'à des ligures de vaches, l'allaitant à tous les âges, jusqu'à la puberté, le lcnaut le plus souvent dans ses bras romme l'enfant qui vient de naître, d'autres fois lui présentant le sein qu'il reçoit debout, ayant déjà presque la taille de sa mère. » Un savant antiquaire, M. >isconli, esl tenté de faire honneur aux Grecs de la construction de ce bel édifice; il essaye de prouver que les deux zodiaques de Tinlyra, rapportés par les savants h une liautc antiquité, peuvent appartenir au temps de la domination romaine en Egyple, et ne iwuvent être du moins plus anciens que les l'Iolémées. Ce lemples offre deux inscriptions grecques. I tenon a copié la plus courte qui coulienl le nom d'un César qui ne put être plus ancien qu'Auguste. M. V'isconli se confirme dans sou opinion par l'archileclure de ce monument , qui esl dans le goût égyptien, mais qui, de même que quelques-uns des hiéroglyphes, offre des rapports d'analogie non équivoques" avec les arts de la Grèce. Mais il esl vrai de dire que les Egyptiens connaissaient i peu près lous les ornements que les Grecs ont adoptés. DiospolisParva, aujourd'hui Haw, ne renferme aucuneanliquilé. — Sioulh, l.ycopolis des Grecs ou ville du Loup; cet animal étant inconnu en Egypte, c'est probablement le chacal que les Grecs auronl lraduil ainsi. — A propos du culte rendu aux animaux en Egypte, il est bon de faire remarquer avec Slra) MiYPTE. bon qu'on ne leur rendait pas des honneurs divins; encore moins regardés comme des dieux, ils étaient seulement , par quelques-unes de leurs qualités instinctives ou extérieures, le symbole de divers attributs de la Divinité. Il se peut que les Egyptiens de la dernière classe, en voyant des animaux nourris avec respect dans les temples, en les

voyant l'objet de certaines cérémonies, leur aient adressé un culte immédiat; mais les idées populaires chez un peuple civilisé ne sont que les erreurs de la partie la plus stupide de la nation. — Il y avait des animaux généralement répandus dans toute l'Egypte: le bœuf, le chien et le chat, l'épervier et l'ibis, le lépidotus et l'oxyrinchus, sorte de poissons. Les animaux révéérés dans certaines villes étaient à Thi 'bes et à Sais l'aigle et le bélier, à Lalopolis une carpe nommée lalos, à Lycopolis le chacal, à Hermopolis le cynocéphale . à Léonopolis le lion , à Mendès le bouc yka Athrihis un animal appelé mygale par les Grecs, que i appelons musaraigne, enfin à Bahyloue, près de Memp"" singe sebus de la famille des sajous Il paraît que les Ef_ n'ont point adoré les oignons comme le prétendent les àù latins; du resle ils ont peut-être confondu le mot rœpc. oignon, avec etbus ou \$rbut, celle es|èce de singe donl nous venons de parler. — Lycopolis était bâlic au pied de la chaîne libyque, et renfermait beaucoup d'habitants , à en juger par le nombre des tombeaux. « Toutes les parois intérieures tic ces gTolles sont, dil Denon, couvertes d hiéroglyphes; il faudrait des mois pour les lire , si l'on en savait la langue , et des années pour les copier. Ce que j'ai pu voir avec le peu de jour qui entre par la première porte , c'est que tout ce que les Grecs ont employé d'ornements dans leur architecture , lous les méandres, les enroulements, el ce qu'on appelle vulgairement les grecques , est ici exécuté avec un goût et une délicatesse exquise. — Anlmopolis u'a pas été visitée par Union ; elle conserve un poilique soutenu par de puissantes colonnes el couvert de grandes pierres , dont une a trente pieds de long sur cinq de large. Savary dit que le plafond, peintl en or et azur, a conservé toute sa vivacité; ce portique serl aujourd'hui d elable. — Iliérammpolis en mines, près d'Elfu. ville arabe , révérait surtout l épervier. Il v a un temple d'une grande magnificence, el qui a plus de majesté dans l'ensemble que celui de Tinlyra même. La ville appelée Chemins par Hérodote . Panopolis par iMrnbon , élail la plus méridionale des villes de la moyenne Egypte. Elle a eu un temple consacré à la prostitution eu l'honneur du dieu qu'on y adorait. Aujourd'hui la ville s'appelle Achmin.el la même dissolution de mœursexislc. Lesalmècs ou filles savantes, danseuses prostituées, y exercent leur profession d'une manière religieuse D'après Savary. il resterait du tcmplcaolique d'énormes pierres chargées d'hiéroglyphes; une d'elles offrirait les douze dieux . les douze signes du zodiaque et les quatre saisons. D'après Denon, qui a recueilli des observations , il n'y aurait qu'un édifice enfoui jusqu'au comble d dont on ne peut apercevoir que la plate-forme. Le

nome d'Arsinoé était rkheen merveilles; il renfermai! le fameux labyrinthe, le lac Maris el les trois grandes pyramides. Quant au lac Maris, ouvrage prétendu d'un roi de ce nom , Strabou el Plolémée se sont protwhlement trompés en donnant ce nom à un lac de trente lieues de circuit , garni de rochers , où rien ne parait avoir élé fait par la main des hommes : ce lac s'appelle en arabe Bïrkct-el-Keroun ; le véritable lac Maris, celui dont parlent Hérodote el Diodore de Sicile, est vraisemblablement le lac Balhen , long el profond . qui communique par un canal étroit avec le IliiUet-el-Keroun. — Cn révérait le crocodile .. Arsinoé, el on en apprivoisait un que l'on ornait de bracelets, que l'on nourrissait de la chair des victimes el que l'on embaumait après sa mort. Si raton s'accorde avec Hérodote en rapportant qu'il a vu de «s propres yeux les prêtres donner à manger à cet animal. — Les ruines de celle ville n'offrent plus que quelques chambres el un portique décoré de quelques hiéroglyphes. — A peu de distance était Hérarlèopolis . dont le nome produisait seul des oliviers: mais l'industrie des habitants était si peu avancée, qu'ils n'en liraient qu'une huile de fort mauvais goût. Il fournissait aussi beaucoup de vin. — Héliopolis (ville du Soleil) était bàlic sur un mole artificiel, au-dessus des inondations Elle fui fameuse par son temple du Soleil, ses quatre obélisques, dont deux ont été transportés à Home, un troisième détruit par les Arabes, el l'autre debout sur sa base. Le collège des préires y était en renom pour leur science vraie ou supposée. Ils étaient probablement assex instruits en astronomie, el possédaient le secret dans leurs antiques registres des découvertes en physique dues au hasard . et qui devaient leur servir à imposer au peuple, qui les regardait comme surnaturelles. Leurs registres, dont nous parlons, conDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.69% accurate

cul par Ap EGYPTE. (sistaientcn dos caractères hiéroglyphiques profondément gravés ou sculptés en relit- f «tir les pierres lo* plu» dures; de la il s'ensuiC qu ils employaient une grande concision; les développements élaieit confies .1 I. i.r mémoire, de f.iron que quand celle race fut détruite, leurs hiéroglyphes devinrent muets. Si du reste Pylhagore a élé vraiment initie à leurs mys'ères, ce qu'il en a faïl connaître n'inspirerait que peu de regrets pour ce m a perdu. Babion, Babylon ou Baby loue s'élevait i I orient du Nil, à l,i tete lu canal de l'élú se ; ou en attribue la fondations Camhyse. nies Bab) Ioniens réfugiés, a Sèmiramis: tout cela n'est peut-être t. ndequcsurh ressemblance du nom lie forteresse avec celui de la capitale de l'Assyrie. — jfemphis, capitale de h lusse Egypte, séjour des rois anciens, .eu île ruines, qu'on ne s'accorde pas sur la place occupait. C'est dans celle ville qu'était le temple d'Apis Iris, selon Strabori l'ê Imuif, symbole du dieu, devait rtainsc marques prescrites parles rites sacrés; il devait être noir, avoir une laclic blanche au front d'une forme partiio, et d'autres t;n lu-- blanches sur le corps. Ces signes ment nombreux qu'on n'aurait du jamais trouver de uf Api*. Aussi Hérodote, qui les rapporte, fui accusé d'erreur r les Egyptiens eux-mêmes. Les victimes offertes au hn-uf pis étaient îles h cru f S , sur la lête desquels on chargeait les nabi dont les Egyptiens pouvaient être menacés, puis on la. jetait à la rivière, comme on le taisait dans l'Egypte entière pour toutes les sol des victimes. *— Quand le h<ruf Apis mourait, on lui taisait île niagniiiques funérailles qui coûtaient jusqu'à 50 talents, ou 790,000 francs de noire monnaie. Un autre gardien dépensa le double pour l'entretien de l'animal; c'était aaeeborgebonoriliquefon recherchée, cl qu'on n'obtenait pis sans être tort riche. — Près du temple d'Apis était celui de Phlhas, que les tirées ont appelé Vulcain. Il e ait remarquable par sa grandeur tt sa magnificence. Il y avait un autre temple probablement consacré à la lune, dont les tirées ont fait Venus — !.. h 1 1 1 1 île de Sérapis avait une avenue de sphinx. Si ration les vil , mais déjà à moitié ensevelis dans lisante, un nie jusqu'à la (été; aujourd'hui il n'y eu a plus de traces, on ne sait p.i- même mi il faudrait les chercher. Meinphis fut affreusement ravagée par Cambyse, et entièrement détruite par l'Arabe Ainrou. — La place de Cette ville est imparfaitement indiquée par .L s décoiubrct ; elle devait occuper une vaste plaine sur la rive . m he du Nil, mais A quelque distance de ce neuve. Les

pyramides de Gizch et de Sakarah semblent avoir été construites aux deux extrémités, l'une septentrionale, l'autre ntrMiOMle.de Meinphis. On croit reconnaître la trace d'un canal qui enlourail la ville. Les pyramides n'existent que dai.s la no yen ne Egypte, d'où l'on peut présumer que ce genre de cunstrui lion n'cUH pas connu dans l'anliujuc Egy pte. Des pyramides de Gizeh, l'une est à gradins élevés; l'autre, de forme irrégulière, offre la courbure d'une console renversée. Il en existe deux à 11. n. ira eu briques cuites au soleil et qui ont bravé les injures des siècles. La dernière des pyramides est au delà d'Eifu dans le désert; mais elle s'est écroulée de toutes parts, et ne ressemble plus qu'à un tas de moellons. — C'est aussi dans cette partie de l'Egypte que se trouvent les caves, ou Fuits des ibis. Ces oiseaux inspiraient une telle vénération, que on ne pouvait expier que par le dernier supplice la mort d'un de ces ibis ou d'un épervier. — Aucune autre figure n'est plus souvent répétée dans les hiéroglyphes que celle de l'ibis; on fondait cette vénération sur un service mtpQftllt qu'on était persuadé qu'il rendait au pays. Les Egyptiens disaient que ! l'Arabie nourrissait une grande multitude de serpents ailés, qui dès le commencement du printemps essayaient de passer ! en Egypte; mais que les ibis volaient à leur rencontre et les j tuaient. Hérodote assure qu'il avait vu dans une gorge, près de Bulo, une quantité prodigieuse de squelettes de ces serpents; mais il ne dit pas qu'il en ail vu les ailes, qui, suivant cet historien, ressemblaient à celles des chauves-souris. — Ces prétendus serpents ailés sont peut-être un lézard volant ou dragon qui se trouve aux Indes et en Afrique et qui a pu s'approcher (le j'Egypic. mais il est très-innocent et ne vit que d'insectes; d'ailleurs, comme il n'est pas d'un aspect agréable, on l'a pu croire dangereux, et, les ibis émigrant à certaines è|w}ques, on s'avisa de croire qu'ils allaient à la rencontre de ces serpent», ailés. — Il serait possible qu'il y eût ici du malentendu : on voit souvent dans les hiéroglyphes le céraste, ou serpent cornu, placé près de l'ibis, c'est peut-être ce céraste qu'on a cru que l'ibis détruisait. Comme il a une corne, les Grecs ont pu traduire par aile. — Il se pourrait encore que l'ibis, qui mange plutôt des insectes que des sciiiciils, détruisait les sauterelles, que dans le style oriental on a pu appeler, r jusqu'à un XI. 0) EGYPTE. certain point serpent ailé. — Chaque momie d'ibis est renfermée dans un vase de terre et embaumée avec différents soins. Cet animal a d'abord été inconnu; on en faisait une cigogne, un vautour ou un héron. Enfin Cuvier le reconnut pour appartenir au genre des courlis. — Le Delta forme la basse Egypte : son nom indique

sa forme limitée par deux bras du Nil, qui se sépare ainsi au-dessous de Babylon; le bras oriental s'appelait bouche Pélusiaque. de l'éluse, l'autre Canonique, de la ville de Canope, quelquefois aussi Héracléolide. Cinq autres bouches se rendaient directement à la mer, l'autre-bras se joignaient les uns aux autres. — Maintenant la bouche de Canope est remplacée par le lac Maryout, vaste et profond, formé par la mer, qui coupe la cote et continue de détruire l'isthme qui joint Aboukir à la terre ferme. Canope montre ses débris en partie sur la rive, en partie sous les eaux de la mer. On voit en cet endroit des fragments de figures colossales de granit, des fragments d'architecture dorique et corinthienne, ouvrage des Ptolémées. — L'ancienne bouche de Péluse se perd dans le lac Menzaleh, qui reçoit aussi les bouches Mendésienne et Tautique. La bouche Bolbitine se jette dans la mer à Rosette, la bouche Sébénitique se perd dans le lac Bérélos, et la bouche Bucolique, où les naufragés trouvaient la mort, aboutit à Damiette. — Le Delta a été formé par le limon noir et le sable du Nil que l'on trouve encore à vingt pieds de profondeur. — A Bubaste, qui était située sur la rive droite de la bouche Pélusiaque, on révérait la déesse Bubastis, c'est-à-dire la puissance qui régit la nature que les Egyptiens attribuaient à la lune; comme d'ailleurs ils imploraient Bubastis en faveur des femmes enceintes, les égyptiennes y reconnurent leur Diane et leur Ilithie. Le temple de cette déesse était magnifique; on célébrait tous les ans une fête très-gaie en son honneur. «On se rend par eau à Bubastis, dit Hérodote, hommes et femmes mêlés ensemble; les uns jouent de la flûte, les autres s'acclament; les uns jouent des castagnettes, les autres applaudissent. Quand on passe près d'une ville, on dit des injures aux femmes de la ville, qui répondent aux quolibets en dansant et en retournant indécentement leurs robes. A Bubastis on immole un grand nombre de victimes et on y boit du vin en grande quantité, car il s'y rend, au rapport des habitants, sept cent mille personnes, tant hommes que femmes, sans compter les enfants. » — toutes ces coutumes sont dans le caractère du peuple égyptien et se sont conservées chez leurs descendants, les Coptes, qui célèbrent dans la basse Egypte la fête de Sainte-Génésienne, à peu près comme celle de Bubastis. — A Mendès les Egyptiens rendaient hommage à la vertu fécondante du soleil, qu'ils appelaient Mendès, c'est-à-dire très-fécond, et qu'ils figuraient par un bouc à cause de la fécondité et de la fécondité de cet animal. Les Grecs ont emprunté cette idée aux Egyptiens, ou l'eurent de leur côté en faisant de Pan, moitié homme, moitié bouc, le dieu qui répand la fécondité sur le grand tout, ou le grand tout lui-même

considéré sous le rapport de sa vertu productive et génératrice. Quand le boue sacré de Mendès mourait, tout le nome inentlésien prenait le deuil. — Pélusc est célèbre par la mort de Pompée, tué par l'ordre d'un roi dont le père lui avait du le tronc. — Dans la ville de Busiris ou célébrait une fête lugubre en l'honneur d'Isis. Les deux sexes y assistaient et après le sacrifice se frappaient la poitrine en poussant des lamentations. Busiris sigiulic tombeau d'Osiris; ce deuil avait peut-être rapport à la mort d'Osiris, tué par Typhon. De là aussi on peut conclure avec Strabon qu'il n'y eut jamais de roi de ce nom. — La fête de Sais au contraire, qui se célébrait en l'honneur de Vili, était pleine de gaieté. Cette divinité était la sagesse qui dispose et ordonne tout dans l'univers : les Grecs pensaient que cette déesse était leur Minerve. Le sacrifice se faisait dans la nuit, les maisons étaient illuminées, même dans toutes les villes où les Egyptiens ne pouvaient faire le pèlerinage de Sais. On voulait figurer par cette lumière la clarté de la suprême intelligence. — C'était à Bulos que la déesse appelée Lalons par les Grecs, Bulos par les Egyptiens, rendait les oracles les plus célèbres de l'Egypte, paré qu'ils passaient pour les plus vrais. Elle était le symbole de la lune dans son plein, l'ne magnifique avenue conduisait à son temple, qui était construit en carré narrait de quarante coudées de côté (plus de soixante pieds) et de hauteur. Cette masse colossale avait été taillée dans une seule pierre; une autre pierre lui servait de couverture et débordait du six pieds huit pouces. Or la liasse Egypte n'a pas de pierres, et c'était probablement l'île d'Eléphaulinc, à l'autre extrémité de l'Egypte, qu'on les avait amenées. C'était du moins d'Eléphanline qu'Amasis avait fait venir à Memphis un autre temple d'une seule pierre, mais dont les dimensions étaient moindres : deux mille bateliers avaient employé trois

The text on this page is estimated to be only 19.41% accurate

ans à conduire cette énorme masse à sa destination. - Les Egyptiens, jugés par leurs constructions, semblent des géants, mais leur exploits guerriers, comme «les nains. Ces «nains mis monuments supposent une grande population et la grande population une grande fertilité. Les anciens ont célébré ce lieu de l'Egypte — Suivant les anciennes traditions la population avait été plus considérable dans la haute antiquité qu'elle ne l'était de son temps; les grands monuments qui étaient tous anciens dès le temps d'Hérodote, rendent hommage à cette vérité. L'air est sain en Egypte; plusieurs de nos maladies meurtrières y sont inconnues, et la peste n'y est pas endémique, mais apportée du dehors. Mais, toujours, tir. Les Egyptiens se croyaient nés du sol même : c'était la conclusion de l'autre croyance que le limon du Nil produisait des rats. S'il produit des rats, disaient-ils, il a bien pu produire des hommes. Ils avouaient que leurs ancêtres avaient mené longtemps une vie sauvage, vivant des végétaux incultes. Ils n'allaient pas faire leurs prières dans les temples sans avoir à la main un bouquet d'une graminée nommée ajro. fi. par les Créés; ils croyaient que cette herbe avait été autrefois le plus salubre de leurs aliments. — Les sauvages à la retraite du Nil un nouveau moyen de subsistance laisse à sec une grande quantité de poisson ; ils le prirent à la main très-facilement, l'eurent à peu ils durent élever des animaux domestiques afin de s'en nourrir eux-mêmes et de se vêtir. Diodore prétend que ces gens qu'après avoir acquis l'industrie d'élever des troupeaux qu'ils commencèrent à manger des fruits, dont le plus délicieux était le lotos. Mais cela n'est pas dans la nature, et les sauvages, qui arrachent les herbes de la terre, ne négligent pas de cueillir avec aussi peu de fruits qui leur tombent sous la main. — Leurs habitations ne consistaient probablement qu'en des cabanes de roseaux. Et ce ne fut que bien plus tard qu'on peut croire que les Ethiopiens leur donnèrent les premières leçons de la culture des arts. Du temps de Platon ils assuraient que depuis dix mille ans ils n'avaient fait aucun changement dans la manière d'exercer ces arts, mais cette assertion manque de fondement et paraît incroyable. Ils croyaient avoir été policés et instruits dans les arts par une longue dynastie de rois dieux qui les avaient gouvernés, et qui avaient été remplacés par des rois humbles. Ils prétendaient, suivant leurs vieilles traditions ou même un dénombrement prétendu conservé, que l'Egypte avait autrefois renfermé sept millions d'habitants, population très considérable eu égard à l'étroite

étendue du pays; ils ajoutaient qu'ils avaient ru dix-huit mille villes, sans compter un grand nombre de gros Iwurgs : ce qui ferait à peine trois cents habitants pour chaque ville. — Ce qui parait plus vrai, c'est nue du temps de Ptoléméc, (ils de Lagus, et encore du temps île Diodore, l'Egypte avait trois millions d'habitants. La population n'est diminuée aujourd'hui que d'un sixième. — Les Egyptiens furent constants dans leurs mœurs, dans leurs sciences et dans leurs arts, parce qu'ils n'eurent aucun commerce avec les autres peuples, et qu'ils ne reçurent d'eux ni leçons, ni exemples, ni sujets d'émulation. Ils haïssaient les étrangers et auraient cru se souiller en leur donnant un baiser, ou même en se mettant à table avec eux. ils n'auraient pas mangé de la viande coupée avec leur couleau. Les Juifs, les Indiens, les Lacédémouieiis même partagèrent celte opinion, parce qu'ils vivaient isolés. — L'Egypte était par elle-même inhospitalière, parce qu'elle manquait de ports et qu'elle était d'un difficile accès. Il n'y avait qu'un mauvais port près de l'Ile de Pharns; mais il était gardé par des bouviers ou brigands qui massacraient ceux que l'imprudence, l'intérêt ou les venls amenaient sur leur plage. — Comme lrs Egyptiens avaient de quoi satisfaire à tous leurs besoins, ils ne se livraient pas au commerce et repoussaient surtout les Grecs connue d'avidés pirates. Ils accueillaient volontiers les Arabes et leurs voisins, témoin Abraham, qui vint s'établir au pays de Tanis, témoin Jacob, qni envoya ses fils acheter du blé en Egypte. Psammitichus, nui devait son tronc aux Grecs, les souflril ou même les appela; ils n'en furent pas moins odieux ou plutôt méprisés, parce qu'ils mangeaient les animaux qu'on regardait comme immondes ou comme sacrés. Quelques Grecs cependant, dans l'ardeur de s'instruire, avaient bravé tous ces olistaeles avant Psammitichus; aussi les livres des prêtres égyptiens conleiiiaienl les noms d'Orphée, de Musée, de Mélampus, de Dédale, d'Homère el de Lycurgue. Après Psammitichus, Pvlhagorc, Solon, Platon, Eudôxe el Démocrile visitèrent celte contrée. — Tous ces Grecs probablement rapportèrent de l'Egypte et les idées philosophiques et les rites, cl la théologie et même lesarts. Dédale , dit Diodore , faisait des statues , toute* dans le guût (10 J t€T»TE. égyptien, et avait copié le labyrinthe d'Egypte dans son labyrinthe de Crète. Diodore ajoute, mais faussement, que Délia le construisit i Memphis le vestibule de Vulcain ou rhthas, qu'il y reçut les honneurs divins, et qu'on lui consacra un temple. Eiï rfllel l'Egypte n'accordait point à des hommes les honneurs divins, n élevait pas de temples à des étrangers, était orgueilleuse de ses arts, de façon qu'elle ne jugeait pas digne de lutter

avec les artistes nationaux un artiste grec du temps de Dédale. — La religion prescrivait aux Egyptiens les aliments dont ils pouvaient user et ceux dont ils devaient s'abstenir ; tous avaient horreur des fèves ; dans certains lieux on ne pouvait manger des pois, ailleurs des lentilles, ailleurs des oignons, ailleurs le bœuf, ailleurs d'autres animaux. Les prêtres s'abstenaient de poissons, et d'autres Egyptiens | hlemeit. L'oie était permise partout, et comme il s'en fit une grande consommation on avait trouvé le moyen de la faire éclore par une chaleur artificielle. La tête du lotos renfermait des grains qui, séchés au soleil, servaient à faire une sorte de pain. La racine se mangeait cuite ou crue. Le M*» pvrns servait aussi d'aliments. On faisait sans doute une grande V • consommation d'herbes potagères, car au temps d'Amrou la Mule ville d'Alexandrie avait douze mille jardiniers vendant des herbes. — Le porc était regardé comme immonde ; en tourhail-on un, fût-ce par hasard, il fallait se purifier soi-même en se jetant tout habillé dans le fleuve. Cependant, * la pleine lune, on en immolait à Bacchus ou Osiris, et alors il était permis d'en manger. — Le gouvernement de l'Egypte était un despotisme théocratique. Tout le pays était distribué en trois portions : la première appartenait au collège des prêtres ; elle était destinée à leur entretien, aux frais du culte et au traitement des ministres inférieurs des temples ; la seconde portion était celle du roi ; la troisième appartenait aux gens de guerre. Cette propriété était pour leur inspirer un grand intérêt pour la patrie, ou plutôt pour les intéresser à défendre le despote en intimidant le peuple, et c'est pour cette destination qu'ils étaient si richement soudoyés. - Le peuple n'avait aucune portion de la terre, mais il la travaillait toute et nourrissait ceux qui ne travaillaient pas : on voulait bien lui laisser de quoi vivre dans la misère. — Chaque nome avait un nombre de gens de guerre, et le nombre total montait, suivant Hérodote, à trois cent dix mille hommes, ou plus du cinquième des mâles. D'après Diodore, il y avait trois classes dans le peuple : les laboureurs, les pasteurs et les paysans ; d'après Hérodote, il y en avait sept : les prêtres, les guerriers, les bouviers, les ioreliers les marchands, les interprètes et les marins. — Les porcs n'étaient pas moins regardés comme immondes que les porcs eux-mêmes ; l'entrée des temples leur était défendue. Les marins étaient probablement la classe des bateliers naviguant sur le Nil, ses branches, les lacs et les canaux. Car de vraie marine il n'en existait point depuis celle de Sésostri, qu'on pourrait révoquer en doute, et d'ailleurs la mer était en honneur, elle était le symbole de Typhon, le mauvais principe. - On

peniscdemaiderdansquelleclasscrtaienl lesarlistes. les sculpteurs, les peintres, les graveurs en pierres Unes. Ils étaient probablement attaches comme subalternes au collège des prêtres. Cela parait vraisemblable, parce que les ourragesdes arts étaient relatifs ou à la religion ou aux sépulcres, qui appartenaient aussi à la religion. — Toutes les professions étaient héréditaires ; nécessairement celui qui tentait d'abandonner la profession de son père était soumis à des peines sévères. Ainsi les laboureurs tenaient de leurs pères la connaissance des différents sols, les éjioques des débordementsdu Nil, les lemps convenables aux différents travaux de la terre; les pasteurs se transmettaient de père en fils toutes les connaissances el les pratiques qui concernent le soin des troupeaux. Les artisans ne se mêlaient pas des affaires de l'Etat : c'est ainsi que s'exprime Diodore; maison pourrait ajouter qu'un mauvais laboureur aurait pu être un lion guerrier, qu'un homme qui aurait pu gouverner l'Etat en grand homme eUit Torcè île garder les troupeaux, et que celui qui aurait pu se distinguer dans les arts ètail forcé de lisser de la Iode toute sa vie. On devait avoir peu de goût pour une profession qu'on était obligé d'exercer; charun suivait la routine de son pere, el rien ne devait se perfectionner : voila pourquoi les arts étaient restés, disait-on, dix mille ans dans le même cUt. Cependant celte obligation de suivre la profession de son père est susceptible d'extension, tout fils de prêtre restait attaché aux temples; mais on ne dit pas qu'il y remplit les mêmes fonctions que son père. H en élail de même des classes du peuple. — Une défense aussi contraire aux progrès des sciences était celle qui enjoignait de ne pas exercer à la fois plusieurs

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.30% accurate

EGYPTE. («») EGYPTE. profession»; car il n'ttt aucune science qui ne reçoive des secours de plusieurs sciences, il n'est aucun art qu'on soit en état tie perfectionner sans connaître plusieurs arts. — Suivant Diodore, les Egyptiens pou raient avoir autant de femmes qu'ils vou I aient, suivant Hérodote chaque Egyptien n'en avait qu'une. Il se peut que ces deux auteurs aient raison, parce nue les usages n'étaient pas les mêmes dans toutes les parties fie l'Egypte; peut-être aussi la loi permettait plusieurs femmes, et le pins grand nombre n'en avait-il qu'une. — Cependant s'il était frai que les femmes eussent la supériorité »ur leurs maris, s'il était stipule dans les mariages qu'elles seraient les mai* tresses, si même les reines étaient plus respectées que les rois, la pluralité des femmes ne pouvait être permise : car comment plusieurs femmes auraient-elles pu se faire obéir à la fois par un seul homme. Les femmes allaient sur la place et faisaient le commerce, tandis que les hommes restaient à la maison ; elles disposaient apparemment du revenu, car les lilles étaient obligées par la loi de nourrir leur père et leur mère, et les (ils ne r étaient pas. — Il faut, pour comprendre cette espèce de contradiction, faire attention qu'il ne s'agit ici que de la classe du peuple et non des prêtres et des guerriers : car c'est en parlant des femmes de ceux-ci que Plularque dit qu'il n'était pas permis aux Egyptiennes de porter des chaussures, aliu qti elles no pussent sortir de la maison. Les Egyptiens riches avaient un grand nombre d'eunuques, et ce ne pouvait être que pour la fonte de leurs femmes qui par conséquent ne devaient pas être fibres. — Hérodote a confondu ainsi les classes en parlant des usages : quand il dit que les Egyptiens buvaient dans des coupes d'airain qu'ils nettoyaient tous les jours, qu'ils portaient des haliits de lin on de coton qu'ils étaient obligés de. faire laver souvent, il parte des riches; quand il dit qu'ils prenaient leurs repas avec les animaux , il parle de la classe des pauvres. Il parle de toutes les classes quand il dit qu'on regardait comme infâmes ceux qui se nourrissaient d'orge ou de froment, et qu'il fallait se nourrir d'un grain que les savants croient avoir été l'épeautre, et qui est une sorte de millet qu'on nomme sorgho; les Arabes l'appellent dourra. Il produit beaucoup, fait encore aujourd'hui leur principale nourrilurcot est presque généralement cultivé dans la haute Egypte. — Par-dessus la tonique de lin bordée d'une frange, et qui ne descendait que jusqu'au genou, les Egyptiens mettaient un manteau de laine blanche, qu'ils quittaient pour entrer dans les

temples, parce qu'étant le produit d'une sécrétion animale, elle n'était pas regardée comme une substance pure. La religion défendait aussi d'enterrer les morts avec ces manteaux ; «-tic supeotilinn a été adoptée en (irèce par les initiés aux mystères d'Orphée, de Bacrbtrs et deCérès, par suite de la communication qu'on avait eue avec l'Egypte. Les disciples de Pylhagore étaient astreints à la même pratique. — Cependant il est probable que l'ordre sacerdotal seul se soumit strictement A cette coutume, car on possède a l'Institut (bibliothèque / une tunique trouvée dans les gn>tlcs de Sakarsh et de substance animale: on ue sait ri c'était de la laine, ou du poil de chèvre, ou de chameau. Des ornements en broderie, cousus après coup à l'étoffe, prouvent que ce n'est pas l'habit d'un homme des dernières classes. Elle a appartenu probablement à un des guerriers qui, |Kir insouciance ou par dédain, devaient s'affranchir des observances sacerdotales, tandis que les classes inférieures en étaient dispensées par U misère. Les Egyptiens faisaient circoncire leurs enfants : c'était du moins une obligation pour les prêtres, et peut-être une observation volontaire pour ceux qui aspiraient à une grande pureté, l'ylhagore fut obligé de se faire circoncire, dit-on, pour pouvoir élrc initié. — On nourrissait les enfants avec des herbes, des légumes, «les racines, et de la moelle du papyrus. Ils restaient nus jusqu'à l'é|ioqie de la puberté, et ceux d'S panvres pouvaient parvenir jusqu'à cette époque sans avoir coûté plus de vingt drachmes (1k fr. de notre monnaie). — Chez un peuple aussi misérable l'eau devait être la boisson commune: on faisait repondant une sorte de bière avec l'orge , et on l'aromatisait avec des plantes amères. — L'usage du vin ne fut toléré et peut-être même connu que sons Psamimiirhns ; et, comme hien des cantons de l'Egypte n'étaient pas propres à la culture de la vigne, le vin ne put jamais être commun ni devenir boisson populaire. Quoique civilisés, les Ekī [«tiens faisaient un grand usage de chair crue ; ils se contentaient de saler les canards, les cailles, les petits oiseaux ; Oīl faisait sécher les poissons au soleil ou on les laissait dans la saonrore. Les prêtres Egyptiens n'employaient pas le sel marin parce qu'ils l'appelaient écume de la mer, ils employaient du sel fossile qu'on leur apportait du pays d'Ammoii. — Au milieu des festins que donnaient les riches on faisait apporter un cercueil avec une figure de mort bien imitée, mais beaucoup plus petite que le naturel, on la montrait à tous les convives, en leur disant : Voyez bien cette figure, vous lui ressemblerez un jour, pensez donc maintenant à boire et à tous bien divertir. — On respectait profondément la vieillesse en Egypte, on cédait le pns aux vieillards , et

quand ils entraient dans nue compagnie la jeunesse se levait.— Les Egyptiens se distinguaient aussi entre les autres nations par leur respect pour les morts. — A la mort d'un parent ou d'un ami, les femmes et les hommes se souillaient la tête de fange, de cendres et de poussière, se frappaient la poitrine, courant les rues et les places, et tout le temps du deuil laissaient croître leurs cheveux, s'abstenaient de toute nourriture délicate, portaient des habits sales et négligés, et s'interdisaient l'usage du bain. — On connaissait trois sortes de funérailles, les plus somptueuses coûtaient un talent (5,100 fr.) et ne pouvaient convenir qu'aux familles les plus opulentes; les funérailles médiocres coûtaient vingt mines (1,800 fr.), et les familles fort aisées pouvaient seules faire cette dépense; enfin ce qu'on appelait funérailles simples coûtait peu de chose et se faisait peut-être pour les plus pauvres aux frais de l'Etat. — La fonction de préparer les morts, de les embaumer, de les envelopper de linges et de bandelettes, formait une profession particulière; comme toutes les autres, elle se transmettait par héritage, était enseignée aux fils par les pères et commençait à se pratiquer dès l'enfance. — Des officiers préposés aux funérailles présentaient aux parents du mort un étal détaillé des frais qu'elles coûteraient suivant la magnificence désirée; quand on était convenu de tous les articles, ils s'emparaient du corps et le livraient à ceux qui devaient le préparer. Le premier traçait sur le côté gauche du corps la forme de l'incision qu'on devait y pratiquer; un autre faisait cette ouverture avec une pierre d'Ethiopie, mais il se hâtait de prendre la fuite, car on le poursuivait à coups de pierres en le chargeant d'imprécations, parce qu'il venait d'attenter au respect que l'on doit aux morts; ensuite venaient des hommes chargés de «aler et d'embaumer le cadavre : leur profession était très-considérée, et ils jouissaient, comme les prêtres, de l'entrée des lieux saints : l'un d'eux tirait par le nez la cervelle du mort; un autre tirait les entrailles; un autre les lavait avec du vin de palmier et des liqueurs odoriférantes; d'autres remplissaient la cavité et le corps de gomme et de parfums, et l'oignaient pendant trente jours de myrrhe, de cinnamome et d'autres aromates qui lui assuraient une longue conservation et lui procuraient une odeur agréable ; ils emmaillotaient tout le corps de bandelettes qui faisaient plusieurs tours, et l'on en trouve qui ont plus de mille mètres pour une seule momie: elles sont chargées de dessins et de caractères hiéroglyphiques et cursifs : on trouve aussi sur la poitrine un linge découpé en languettes et richement peint et doré, sur lequel on voit une figure de femme les bras étendus. On a trouvé

sous les aisselles et sous les pieds des espèces de tableaux tracés sur papyrus; ils sont chargés de dessins et de caractères, et quoiqu'ils aient plusieurs pieds de long, ils sont pliés de manière à tenir peu de place. Le corps entier, étant ainsi préparé, était enveloppé d'un linceul auquel étaient attachées des bandelettes chargées de caractères; la momie se renfermait dans un cercueil, la partie supérieure avait la forme d'une tête et représentait un visage de femme. Ces cercueils (Mouvaient rester debout où on voulait les placer. Il y en avait en bois de sycomore, comme celui du Jardin du roi et ceux dont parle Inodore. Ce premier cercueil en renfermait un autre fait avec une grosse lode couverte d'une épaisse impression de blanc et ensuite peinte. — Le corps une fois préparé était rendu à la famille. Il y avait des Egyptiens qui conservaient toute leur race continuellement dans des galeries destinées à la contenir. Ces galeries se trouvaient dans les tombeaux, étaient magnifiques et décorées, et par conséquent devaient être visitées souvent. Comme les embaumeurs laissaient la face libre, un Egyptien, en ouvrant le cercueil, avait le plaisir de considérer les traits de tous ses ancêtres. — Les funérailles d'un homme mort hirsiblement chez lui et par accident, soit qu'il se fût noyé, soit qu'il eût été tué par un crocodile, n'étaient pas aux frais de la famille, mais de là où se trouvait son corps. Les prêtres du Nil avaient seuls la permission de le toucher, ils devaient l'ensevelir de leurs mains et le déposer dans les tombeaux sacrés. — Quand un corps devait être mis dans le sépulcre, les plus proches parents faisaient publier le jour de la cérémonie. Diodore dit qu'il fallait pisser un lac, ce qui peut faire supposer que les détails dans lesquels il entre ici n'appartiennent pas à toute l'Egypte, mais au nome de Memphis, et que le lardon qu'il parle était l'Iltye, ou le canal qui communique au Kéroun, on le Birk-el-Kéroun lui-même. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.53% accurate

ÉOVPTK. («2 Quarante juges s'assemblaient et prenaient place en demi-cercle sur un tribunal placé à l'autre boni du lac ; la barque était conduite par un baMierquc le» Egyptiens nommaient rharon en leur langue, ou balclier du lac karoun ou Keroun : c'est de là qu'on prétend qu'Orphée a inventé sa fable de s enfers. — Avant qu'il fût admis dans la nacelle, il était permis à tout le monde d'accuser le mort et de s'opposer à ce que les honneurs de la sépulture lui fussent rendus: s'il était convaincu d'une coupable vie, les juges le condamnaient à ne point (tasser le lac, et sa famille le remportait tristement et dans l'humiliation : s'il n'y avait pas d'accusation, ou si lrs accusateurs calomniaient, cas dans lesquels ils étaient soumis à de grandes peines, le corps entré avec honneur dans la barque, les assistants lui rendaient le deuil, et l'un d'eux faisait l'office du défunt. — Certaines familles avaient des sépultures qui leur appartenaient, elles y dédisaient leurs morts; d'autres, dit-on, les gardaient chez eux* et posaient les cercueils debout contre les murailles comme des statues. — Ceux qui n'avaient pas reçu la sépulture pour crimes ou pour dettes étaient gardés par leurs descendants, qui, s'ils venaient à s'enrichir, satisfaisaient les créanciers et faisaient laver la tache qui était imprimée à la mémoire de leur ancêtre, à qui on rendait alors les honneurs funèbres. On a dit qu'ils empruntaient sur les corps de leurs parents, ce que s'ils ne retiraient pas ces gages ils étaient déclarés infâmes pendant leur vie et privés des derniers honneurs après leur mort. Diodore croit que le tribunal des enfers leur les (irres avait été emprunté aux* Egyptiens, mais il fait observer qu'en Egypte le tribunal était visible. La justice était rendue par trente sages choisis dans les villes principales. Ces trente juges se choisissaient un président et s'adjoignaient un trente et unième homme vertueux pour se compléter. N'y avait-il que ce seul tribunal en Egypte? Cela est possible à la rigueur, parce qu'il n'avait sans doute à juger que les différends des membres des premières classes, et peut-être les grandes affaires criminelles. Le peuple n'était pas assez riche pour plaider, ses différends se terminaient par quelques coups de fouet ou de bâton, et c'étaient aussi les* mêmes peines qui punissaient ses fautes. Ces châtiments étaient sans doute accumulés par quelque officier subalterne du préfet du nome. Le chef des juges était un des premiers hommes de l'Etat, et portait au cou l'image de la vérité, ornée de pierreries et pendante à une chaîne d'or. Ces juges étaient probablement choisis par le roi parmi les

prêtres, car il n'y avait guère que cette classe de lettrée. Sur toute cette organisation ce n'est qu'obscurité et incertitude, parce que les auteurs anciens qui ont été en Egypte ont dû eux-mêmes trouver pour s'éclairer les plus grandes difficultés chez ce peuple, mystérieux dans les classes supérieures, ignorant dans les classes inférieures. Ce qui ferait croire que les juges étaient choisis parmi les prêtres, c'est que les Juifs, qui ont imité beaucoup les Egyptiens, choisissaient leurs juges les prêtres. et que les Juges portaient même sur la poitrine la même chaîne qu'en Egypte. Sur ce pectoral étaient deux mots, un *im* et *tkumin*, qu'on a traduits par doctrine et vérité. — Quand les juges avaient pris séance, on ouvrait devant eux les huit volumes des lois. L'accusateur présentait par écrit ses griefs; l'accusé niait, ou avouait en énonçant que ses motifs avaient été justes, ou il se bornait à repousser la peine proposée par son accusateur. La réplique était accordée à celui-ci. Tout cela se passait par écrit, afin que les juges ne fussent émus ni par les larmes, ni par l'éloquence. Quand la discussion était finie, le chef des juges louchait l'oeil de la Vérité celle des deux parties à laquelle il donnait gain de cause, et le procès était terminé. — L'accusateur calomnieux subissait la peine due au crime dont il avait chargé l'accusé. Le meurtre d'un homme libre ou esclave était puni de mort. On infligeait la même peine à celui qui, ayant rencontré dans la campagne un homme à qui on voulait ôter la vie ou faire quel3 que outrage, avait négligé de le secourir, quoiqu'il eût pu le défendre. S'il ne l'avait pu, il devait au moins dénoncer les malfaiteurs, les poursuivre en son nom et donner sur le crime tous les indices nécessaires. S'il ne le faisait, il recevait un certain nombre de coups de fouet et était trois jours privé de nourriture. Le parjure était puni de mort. Le crime d'infanticide était puni en forçant l'auteur du crime à tenir embrassée sa victime pendant trois jours et trois nuits sous les yeux de la garde publique. Le parricide était lardé de paille et brûlé sur un bûcher d'épines. Les femmes enceintes condamnées à mort n'étaient exécutées qu'après leur accouchement. On coupait les deux mains aux faussaires publics ou privés et aux faux monnayeurs. Les voleurs étaient tolérés. Ceux qui voulaient exercer cette profession se faisaient inscrire chez leur chef, et déposaient chez lui les objets volés : on allait chez ce dernier les réclamer en payant la moitié de la valeur. Celui qui avait violé une femme libre était privé de la virilité. La femme adultère avait le nez coupé, et l'amant recevait mille coups de verges, le débiteur appelé en justice et dont la dette n'était pas constatée par écrit était admis au serment :

celui dont la dette était reconnue était contraint par la saisie de son bien ; mais la contrainte par corps n'existait pas, elle a été établie par les Grecs et les Romains. Dans les prêts sur écrits l'intérêt ne devait pas s'élever au-dessus du capital , ce qu'il faut peut-être entendre ainsi : que si le créancier laissait accumuler les intérêts, il ne pouvait exiger une somme que ces intérêts accumulés rendaient supérieure au capital. Tout Egyptien était obligé de déclarer aux magistrats son nom , sa profession et son revenu ; on punissait de mort celui qui faisait une fausse déclaration ou exerçait une profession illicite. ■ — La lâcheté et la désobéissance étaient punies d'infamie chez les guerriers, mais l'honneur pouvait se recouvrer par de belles actions. Le traître à sa patrie avait la langue coupée. — Les prêtres, par leurs connaissances vraies ou supérieures, inspiraient de la vénération à tous et se trouvaient placés à la tête du gouvernement. Ils s'habillaient de lin, ou plutôt de coton ; leur chaussure était faite d'un tissu de bœufs ou de papyrus, parce que les cuirs, étant les dépouilles d'animaux , étaient regardés comme impurs. Ils avaient la tête et le corps ras ; ils se rasaient tous les trois jours, et lavaient deux fois le jour et deux fois la nuit. Bien d'autres pratiques gênantes leur étaient imposées, dont ils étaient dédommagés* par une multitude d'avantages. Chacun (le prêtre avait sa portion de viandes consacrées, et on les lui donnait toutes cuites ; on leur distribuait d'ailleurs une grande quantité de bœuf et d'oie ; ils reçurent même du vin quand cette boisson ne leur fut plus interdite ; ils continuèrent de s'en abstenir pendant de nombreux jours d'abstinence. Jamais ils ne devaient manger de poisson, ni de l'animal sacré dans le nome où ils se trouvaient. Le tiers des terres de l'Etat qu'ils possédaient était exempt de contribution. Us ne pouvaient avoir qu'une femme choisie probablement dans la classe sacerdotale ; leurs enfants leur succédaient, et dès le premier âge ils étaient instruits dans les classes sacrées et profanes ; ils apprenaient surtout l'arithmétique et la géométrie, l'astronomie, et surtout l'astrologie, d'où ils tiraient la magie ou l'art d'en imposer aux hommes par des prestiges. Les enfants des prêtres seuls apprenaient à lire. Quand l'écriture syllabique se fût introduite en Egypte, les prêtres conservèrent seuls la connaissance de l'écriture hiéroglyphique, et les sciences et toutes les connaissances qu'ils avaient acquises furent perdues quand on les persécuta. Les prêtres, du reste, se servaient de l'astrologie, mais ne s'attribuaient pas le don de la divination : ce don appartenait aux oracles de certaines divinités. — Les Egyptiens avaient deux sortes d'écriture, l'écriture sacrée et l'écriture

populaire, qui se traçait de droite à gauche. On peut supposer faiblement que cette dernière ne s'introduisit que sous Ramsès II. D'après Hérodote, d'Alexandrie, il y aurait eu trois sortes d'écritures, l'hiéroglyphique, la sacerdotale et l'épigraphique ; il ajoute que la première était symbolique, et que la troisième était formée par des lettres. La première était destinée aux monuments, la seconde était employée par les scribes attachés au collège des prêtres, la troisième aux usages communs. Il est probable que la seconde n'était que la première simplifiée ou abrégée. Les savants égyptiens, accoutumés à écrire par symboles, parlaient de même, ce qui rendait leurs opinions impénétrables. Si les prêtres possédaient seuls les Sciences, seuls ils devaient être médecins ; mais on n'en est pas sûr. Hérodote prétend que chaque médecin ne se mêlait que d'une seule maladie : cela n'est pas possible. Diodore est plus croyable quand il dit que les médecins étaient assujettis aux règles qu'avaient tracées le plus grand nombre des anciens maîtres de l'art. Celui qui ne pouvait guérir un malade en suivant la méthode connue ne répondait pas du succès ; celui qui ne sautait pas sous un malade après s'en être écarté était puni de mort. — D'après le traitement qu'on faisait subir à ceux qui incisaient le côté des morts pour les embaumer, on croirait que l'étude de l'anatomie devait être interdite. C'est certain que les rois d'Égypte livraient des corps aux médecins pour qu'ils en fissent la dissection et qu'ils apprissent à guérir la phthisie. — Les prêtres égyptiens ont été sûrement de bons astronomes, mais ils n'inventèrent pas cette science. Il est plus vraisemblable qu'ils ont inventé la géométrie, à cause des travaux de mesure que nécessitaient les invasions du Nil. Ils connaissaient l'arithmétique et se disaient savants en physique. Ils divisaient l'année en douze mois de trente jours, et (' Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.66% accurate

JÎGYPTK. C » année ils ajoutaient cinq jours. Diodore dit cinq jours et un quart, et Strabon ajoute que comme la division n'était pas encore très-exacte ils «joutaient périodiquement un jour. Ils étaient, comme nous le voyous, plus avancés que les Grecs, qui ajoutaient un mois au commencement de chaque cinquième année- — Les rois appartenaient à la classe sacerdotale, ou au moins étaient forcés de s'y affilier quand ils étaient clmisis il.ms l'ordre militaire. Ils étaient esclaves des prêtres en tout et toujours; ils attendaient leurs ordres pour le bain . la promenade, pour goûter même le plaisir conjugal. Ils étaient entourés et surveillés ou par les prêtres ou par les enfants de ceux-ci ; c'étaient ces derniers qui les servaient. Il était interdit j aux rois d'avoir aucun esclave près de sa persunne ; on voulait qu'ils ne vécussent qu'avec la classe la mieux élevée de la na- i tion. Au point du jour les rois lisaient les lettres et les requêtes; ils apprenaient des prêtres les besoins du rovtiumequc I oeus-ri voulaient bien leur faire connaître, c'est-à-dire les besoins île leur ordre et le contraire des intérêts de la nation. Après le bain ils s'habillaient d'une robe pré Meuse, revêtaient les insignes de la royauté et allaient offrir aux dieux des sacrifices. Quanti |fs victimes riaient amenées à l'autel, un prêtre prononçait a haute voix une prière en faveur du roi. et y faisait entrer rémunération des vertus du prince et de ses fautes, attribuant les dernières à ses llatteurs et à des conseillers dangereux qu'il accablait d'imprécations, c'est-à-dire que le roi était ainsi avili aux y eux de ses sujets toutes les fois qu'il plaisait aux prêtres. Il était juge, et ses jugements étaient dictés par les lois prononcées sur tous les cas. I.c roi ne devait manger que de (a chair d'oie cl de veau. Sous Psammitichus ou permit le vin , mais en mesure trop faible pour qu'on pût craindre qu'il n'altérât sa raison. Toutes ces règles sont difficiles à admettre ; les prêtres sont peut-être ceux qui les ont intentées dans leur imagination. — On prodiguait les honneurs aux rois pendant leur vie, mais surtout après leur mort. Toute 'Egypte »k>rs était en deuil : ou déchirait ses habits, on fermait les temples, les sacrilieeset les fêtes étaient suspendus pendant Soixante et doux jours, on s'abstenait de viande et (le vin, on s'interdisait le bain, les parfums; on couchait sur la dure; des hommes et îles femmes, au nombre de deux ou trois cents, se couvraient la lête de boue, se frappaient la poitrine, chantaient deux fois par jour des hymnes funèbres qui contenaient les louanges du mort et I enuméralion de ses vertus. Après cela le corps

embaumé était porté à l'entrée du lomtieu, et tout le Peuple assistait et pouvait accuser le roi. Plusieurs princes forent ainsi privés d'une sépulture honorable sur la décision du peuple, un entre autres qui avait fatigué ses sujets à construire une pyramide. Après leur jugement, de magnifiques tombeaux les attendaient ; nous les retrouvons encore, mais on ne retrouve pas les maisons qu'ils habitaient de leur vivant. Peut-être les temples étaient-ils aussi les dortoirs des rois : cela peut se concevoir, puisqu'ils vivaient sous la tutelle des prêtres. On distingue encore dans les débris de quelques temples des galeries qui paraissent avoir servi de corridors à des cellules; on y voit des édifices composés de portiques et de chambres de différentes grandeurs ci fort mal éclairées. Ces chambres, plus vastes que les cellules, pouvaient être la demeure des rois. C'est ainsi que Denon se demande si le Mcmtionium est un temple, ou un palais, ou tous les deux « la fois. On y voit en effet un grand bas-relief représentant les combats et les victoires d'un héros; mais huit figures de prêtres sculptées devant deux portiques de l'intérieur conviennent mieux à un temple. — Maigre ces conjectures, Denon est tenté de croire qu'il a découvert enfin le palais des rois de Thèbes. Dans la circonvallation générale d'un grand temple est un édifice particulier, composé d'un mur d'enceinte dans lequel s'ouvre une porte qui donne entrée dans une cour. Cette cour est entourée d'une galerie en pilastres, au-devant sont des figures les bras croisés, et tenant d'une main un fléau, de l'autre une espèce de crochet ; après deux secondes galeries latérales se trouvent dans la parue du fond cinq antichambres et autant de chambres, et le tout est terminé par une dernière galerie avec des couloirs qui aboutissent aux cours latérales du temple. « Est ce là enfin, se demande Denon , le palais des rois ou plutôt leur noble prison? Ce qui pourrait le faire croire, ce sont les figures sculptées sur les parties latérales de la porte; elles représentent des héros tenant par les cheveux des figures subjuguées et des divinités leur montrant de nouvelles armes, comme pour leur promettre la victoire tant qu'ils auront recours à elles pour les obtenir. » — Si l'on n'admet aucune de ces suppositions, il faudra croire que les palais des rois étaient en briques cuites au soleil. Mais, répétons-le, il est probable que les prêtres craignaient à ce que les rois fussent logés près d'eux, parce qu'ils auraient pu devenir sujets soumis des rois auxquels ils auraient laissé quelque liberté; mais les Cbèops et Chephrem, si maltraités dans l'histoire, furent-ils des rois rebelles, que la vengeance des prêtres, qui n'avaient pu les comprimer pendant leur vie, poursuivait après leur mort. - Ou ne peut mieux

peindre le gouvernement sombre de l'antique Egypte que ne l'a fait Denon, par un retour de sa pensée sur les monuments qu'il venait d'admirer. • Quelle monotonie! dit-il, quelle triste sagesse! quelle gravité de mœurs! J'admire encore avec effroi l'organisation d'un pareil gouvernement; les (rares qu'il a laissées ne glacèrent et m'épouvantèrent encore. La Divinité, sacerdotale vêtue, d'une main tient un crochet et de l'autre un Oéau; l'un sans doute pour arrêter, l'autre pour punir. La loi |Kiricjar (oui la chaîne et la mesure: je «ois les arts se traîner sous le poids de cette double chaîne, et leur génie m'en paraît accablé: ce signe de la génération, tracé sans pudeur jusqu'au sanctuaire des temples, m'annonce que pour détruire la volupté ils en avaient fait un devoir. Pas un cirque, pas une arène, pas un théâtre! Des temples, des mystères, des initiations, leurs victimes! Pour plaisir, des cérémonies, pour luxes des tombeaux. » — Le jugement porté par Strabon sur les monuments de l'Egypte devrait paraître d'un grand poids, puisqu'il les avait vus lui-même; mais il avait vu aussi les beaux ouvrages des Créés, et ne devait pas être enthousiaste de l'art des Egyptiens. Des colonnes auxquelles l'architecte n'a donné quelquefois en hauteur que trois diamètres, des chapiteaux de formes toutes différentes, représentant toutes sortes de plantes, de têtes d'animaux ou de divinités, ne devaient pas plaire à des artistes imbus des préceptes de l'école grecque ou romaine; cependant les artistes français qui ont fait l'expédition en Egypte ont admiré d'un accord unanime l'architecture égyptique, et l'ont trouvée grande, magnifique, imposante, et surtout religieuse. — Les figures des Egyptiens, sculptées droites ou assises, sont toujours roides et sans mouvement; les têtes manquent d'expression, les bras sont collés sur les côtés, les jambes sont placées parallèlement et peu écartées l'une de l'autre. Mais il faut reconnaître que chaque figure de divinité était un hiéroglyphe et pour ainsi dire un caractère d'écriture; ce caractère devait toujours être le même pour être lu facilement et sans équivoque: c'est pour cela que les artistes ne devaient rien changer au vieux style de leurs prédécesseurs. De cette simplicité de mouvement, ou plutôt de cette immobilité jointe à des proportions convenues et sévèrement observées, il en résultait d'après Diodore de Sicile, qu'une pierre sciée en deux était coudée à deux sculpteurs, et que l'un faisait de son côté la moitié de la figure, pendant que l'autre loin de lui en faisait l'autre moitié. La rigidité primitive fut toujours conservée, et les artistes grecs et romains s'en écartèrent peu quand ils travaillèrent dans le style égyptien, comme on le voit par la figure de

l'Antinous. — En général nous admirons peu leurs statues; mais «foulons Denon à ce sujet : n Je lis un dessin détaillé de l'état actuel des colosses «lits de Mcinnou. Sans charmes, sans grâces, sans mouvements, ces statues n'ont rien qui séduisent; mais, sans défaut de proportion, celle simplicité de pose, celle nullité d'expression a quelque chose de grave et de grand qui impose. Si pour exprimer quelque passion les membres de ces figures étaient contrariés», la sagesse de leurs lignes en serait altérées, elles conserveraient moins de forme à quatre lieues d'où on les aperçoit et d'où elle font déjà un grand effet. Pour prononcer sur le caractère de ces statues, il faut les avoir vues à plusieurs reprises, il faut y avoir longtemps réfléchi; après cela il arrive quelquefois que ce qui avait paru les premiers essais de l'art finit par être une œuvre de perfection. Le groupe de Laocoon, qui parle autant à l'âme qu'aux yeux, exécuté de soixante pieds de proportions et placé dans un vaste espace, gâterait toutes ses beautés, il ne présenterait pas une masse aussi heureuse que celle-ci; enfin, plus agréables, ces statues seraient moins belles, elles cesseraient d'être en ce qu'elles sont, c'est-à-dire éminemment monumentales, caractère qui appartient peut être exclusivement à la sculpture extérieure, à celle qui doit entrer en harmonie avec l'architecture, à cette sculpture enfin que les Egyptiens ont portée au plus haut point de perfection. J'appelle à l'appui de ce système l'heureux résultat de l'emploi du style sévère toutes les fois que les modernes en ont fait usage : l'espèce de partialité que tous les artistes de l'expédition ont prise pour ce genre austère est la preuve la plus évidente de sa beauté réelle. » — On pourrait supposer que si les artistes égyptiens ne donnaient pas aux têtes de leurs statues la beauté qu'on admire dans les statues grecques, c'est qu'ils ne trouvèrent point dans le pays des

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.22% accurate

plu ion EGYPTE. (M modèles de rcltc beauté ; mai* les belles têtes de momies trouvées dan» le» tombeaux ne permettent pas cette supposition. Cependant dam l> s statues le front est aplati, les jeux sont relevés du rote de l'angle externe, les os des pommettes ont une forte saillie, les lèvres ont trop d'épaisseur, le menton trop peu de longueur, les oreilles sont placer* trop baul: c'est que probablement leurs idées religieuses, qu'ils avaient apparemment reeues d'Llhiopie, les forçaient à exprimer cette conformation africaine, qui se retrouvait aussi quelquefois chex eux et qu'on remarque encore aujourd'hui dans beaucoup de jeunes lilles qui ont de la ressemblance avec la tête dlsis. » — Ce qui prouve que les artistes auraient pu donner du mouvevement et de la \ic aux statues, c'est qu'ils l'ont fait pour des objets privés comme dans les ligures d animaux, et qu'ils montrèrent assez de talent. — Il devait y avoir un grand nombre de sculpteurs d'hiéroglyphes à en juger par la profusion avec laquelle! r-s caractères sont répandus. Il j a du reste I rois formes ou manières différentes d'exécution dansées hiéroglyphes: les uns, probablement les plus anciens, sont plutôt gravés que Sculptés : ils offrent un simple contour gravé profondément, comme le s«nt nos inscriptions dans le marbre ; les autres, qui font moins d'effet, sont d'un relief très-bas; lesautres enfin, les lus beaux de tous, comme eu Tenlyra, sont en relief sur un il fouillé : c'est ceux du plus bel âge de l'art. - Les Egy ptiens ne connaissaient en peinture que quatre couleurs, un ▼erl triste, le jaune, le bleu azuré et un rouge brun. Les Grecs ont jicinl longtemps avec ces seules couleurs; mais ils savaient les mélanger et les fondre, ce que ne savaient pas les Egyptiens, qui les employaient entières, à la manière de tous les peuples orientaux, et l'on a comparé leurs tableaux à nos cartes a jouer. — Mais les Egyptiens ont connu une foule d'industries dont on a trouvé despreuves dans leurs tombeaux. — Des armes, arcs, tteches, carquois, casques, coites de mailles, peaux de tigres, piques, javelots, sabres, et jusqu'à des fouets sont représentés dans les chambres sépulcrales, l u fauteuil de forme excellente, garni de la manière la plus commode, couvert d'une étoffe a Heurs , et par conséquent brochée , peinte ou brodée; le boni est de la couleur du bois des Indes et la sculpture est dorée. Une eS|tècc de commode en forme de coffre, avec un tiroir, un couvercle se levant avec une poignée; d'autres poignées servent à ouvrir le tiroir. Un lit semblable à ceux des rrauçais; un pliant

couvert de trois coussins; un tabouret en bois des Indes et doré. - Un rase est censé d'or, des plantes aquatiques en forment les principaux ornements; le couvercle est une fleur de lotus; un cheval et des têtes de chèvres et de chevreaux sont d'un bon style : on peut supposer que ce vase est la copie d'un bel ouvrage de cisciure. D'autres vases, supposés d'argent ou de métal, sont parfaitement composés. — Parmi ces objets on trouve des vases analogues à nos théières, ce qui prouve que les Egyptiens ont connu les infusions théiformes; on voit des cafetières, il n'est pas impossible qu'ils aient connu le café. On a trouvé la représentation d'une aiguière avec sa cuvette et celle d'une corbeille d'osier d'une jolie forme et agréablement tressée. — Ils connaissaient la harpe à laquelle ils jouaient depuis l'origine jusqu'à vingt et une cordes, le luth et d'autres instruments de musique. Ils modelaient des figures en gommes aromatiques, ils en faisaient en porcelaine. Ils connaissaient les émaux; leur faïence était de terre grossière recouverte d'un émail bleu. Us doraient le bois comme les modernes, en y appliquant une impression blanche qu'ils recouvraient d'or battu au livret. Ils savaient fondre et ciseler le cuivre. - Des tuniques de laine à bordure de diverses couleurs prouvent l'habileté des tisserands égyptiens. On a trouvé sur une momie de femme une lunette d'une étoffe légère et d'un fil aussi délié que celui de nos dentelles. Ils faisaient des coutils accompagnés de bordures d'un travail précieux et savaient tisser du linge ouvré; ils portaient des robes d'un tissu analogue à notre gaze, qu'ils mettaient par-dessus les autres habits, dont elles laissaient voir les couleurs et les formes. Ils avaient aussi des robes de laines brodées; leurs teintures étaient si solides, que les couleurs ont résisté à la liqueur caustique des embaumements. — Les Egyptiens ont donc possédé presque tous les arts dont s'enorgueillissent les modernes; mais ils n'eurent aucune littérature. Sans doute il y a des manuscrits qu'on trouve sous les pieds, sous les aisselles des momies; ils avaient de la musique, ils chantaient, donc ils avaient une sorte de poésie lyrique; mais tout cela se trouve chez les sauvages, qui n'ont pas pour cela une littérature. Ils avaient cependant leurs livres de lois, leurs livres sacrés: mais on ne connaît aucun traité de science, d'art, aucun ouvrage de littérature proprement dite.)_ ESTPTB. L'éloquence était probablement inconnue chez eux, la forme de gouvernement n'en permettait pas l'exercice, mais l'histoire, d'abord écrite en hiéroglyphes, a pu dans la suite être écrite sur la liane sur le papyrus; mais il est vraisemblable qu'on suivit toujours la forme primitive, c'est-à-dire sèche et

aride, et qu'on n'a pas d'eux des morceaux comme ceux des historiens romains et grecs. — Les Egyptiens n'ont pas connu l'art dramatique, au moins en grand, sans quoi on trouverait chez eux des vestiges de théâtre; et même quand on admettrait qu'ils eussent, comme les Chinois, des pièces dramatiques jouées par des acteurs vagabonds, qu'ils représentaient dans les festins, on avancerait une opinion sans preuve et sans aucune présomption solide. On n'a pas trouvé de livres dans les tombeaux, mais seulement des livrets dont les plus remarquables ont dix-ouf pages, et encore sur ces livrets trouve-t-on la même phrase plusieurs fois répétée. — Tous les auteurs anciens qui ont vu des Egyptiens n'ont pas été tentés de les rapporter à la race nègre; Hérodote les appelle en effet hommes à peau noire, mais il disait cela par rapport aux Grecs. On a voulu prouver dernièrement que la tête du Sphinx est nègre; mais le nez est cassé, et le front et la chevelure sont cachés par la coiffure, de sorte que les principaux caractères manquent. « Les proportions du Sphinx sont colossales, dit Denon, et cependant les contours qui sont conservés sont aussi simples que purs. L'expression de la tête est douce, gracieuse et tranquille. Le caractère en est africain; mais la bouche, dont les lèvres sont épaisses, a une mollesse dans le mouvement et une finesse d'exécution admirables: c'est de la chair et de la vie. Lorsqu'on a fait un pareil monument, l'art était sans doute au plus haut point de perfection. » Le caractère du Sphinx est africain, ce qui ne veut pas dire qu'il est nègre; mais n'est-il pas une tête de nègre, que cela ne prouverait pas mieux que les Egyptiens fussent nègres, que les statues à tête de lion, le crocodile ne prouvent que les Egyptiens aient eu une tête de lion et de crocodile. Diodore de Sicile dit qu'anciennement les rois d'Egypte faisaient mourir les hommes blancs, et que celui qui tombait rarement sur les Egyptiens, parce qu'il y en avait peu de cette couleur; il y en avait donc, et par conséquent les Egyptiens n'étaient pas des nègres. Les isis ont les cheveux longs et frisés par le bout; si les Egyptiens avaient été nègres, ils auraient fait leurs Isis nègresses comme toutes les autres statues. Denon a vu des cheveux de femme longs et lisses, la tête était même d'un beau style; il a aussi vu des cheveux blonds, et a rapporté une tête de vieille femme qui ressemble beaucoup à celles des sibylles de Michel-Ange. Cuvier n'a pas reconnu dans leurs têtes les caractères des nègres; elles diffèrent à peine des têtes européennes. Ce ne sont pas, du reste, des têtes de nègres qui surmontent les caisses de momies en bois de sycomore ou en carton. Encore il existe encore d'antiques peintures égyptiennes faites sans

doute eu l'honneur de la nation : elles représentent des sacrifices humains offerts après des victoires; or les sacrificateurs sont rouges et les victimes sont noires. On voit que les peintres, mauvais coloristes , ont voulu exprimer par la couleur rouge la carnation rembrunie des Egyptiens, et qu'ils ont donné aux vaincus leur véritable couleur I) autres peintures représentent des cérémonies triomphales : on y voit plusieurs fois la tête du triomphateur, et toutes ces têtes se ressemblent entre elles; loin d'avoir la couleur et les traits des nègres, elles n'ont même pas le caractère africain , et se rapprochent plus de la noblesse et de l'élégance des figures grecques. Il est possible néanmoins qu'on trouve des momies de nègres; il a pu y en avoir, car il y en a beaucoup aujourd'hui dans l'Ile d'Eléphantine. — Blumenbach a reconnu parmi les momies le type hindou ; cela est parfaitement croyable, parce qu'il y a de grandes preuves qui établissent qu'il y a eu des rapports entre l'Egypte et l'Inde, soit par la guerre, soit par le commerce. Osiris puis Sésostris n'ont-ils pas fait la conquête de l'Inde d'après les Egyptiens? Il existe même une ressemblance qui frappe tous les voyageurs : c'est la ressemblance qui existe entre certaines figures des anciens monuments et certaines idoles de l'Inde. Nous savons que l'Inde a ses pyramides, et on a trouvé en Egypte des objets fabriqués avec du bois de ce pays. — Les Egyptiens se vantaient d'avoir été valeureux dans l'antiquité; mais, dès que leur histoire s'éclaircit, on les voit, comme les Indiens, soumis à qui veut les subjuguer. Le peuple était esclave de soldats qui étaient aussi lâches que lui. Des espèces de pirates grecs soumirent l'Egypte à ces iroups de Cambyse n'éprouvèrent aucun attentat à ce que la nation avait de plus sac d'Egypte n'ajouta rien à la gloire d'elle, et les

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.97% accurate

EttYPTT. . n'eurent besoin que de faible* garnisons pour leur les Egyptiens dans le devoir ou lrs y faire rentrer. On ne sail re que devinrent ces guerriers nationaux ; ils disparurent et ne reparurent ni sous lrs rois perses ni sous la dynastie des Plrilmées, et quand César vint ru Eg\ pie. la milice n'était composée que de bandits et d'esclaves ccna\))pès à la domination romaine Enfin les Egyptiens soumis a Route furent les plus .méprises de tous les peuples soumis : c'est une chose remarquable que les nations les plus barbares aient donné drs omSereurs aux Komains. et que ce fut seulement sous le règne e Caracalla que Cvranus, Egyptien, obtint le premier de son pays l'honneur vulgaire d'entrer au sénat. Rtliginn. — La plupart de ceux qui ont écrit sur la religion égyptienne étaient Grecs, plusieurs ont voulu rapporter les idées religieuses égyptiennes à cilles de leur pays; ceux qui avaient Consulté les prêtres en avaient reçu des réponses différentes . parce qu'ils les avaient consulté» dans des temps différents ou dans différentes villes; rar dans les \illes U s dogmes principaux étaient les mêmes à ce qu'il paraît, mais ou ne s'accordait pas sur les cérémonies et sur les symboles de la Divinité D'ailleurs les communications qu'ils ont pu faire doivent être entachées de doutes, parce que dans le tcnqis où ils étaient instruits ils étaient loin d'être communicants : accoutumés aux mystères avec leurs concitoyens, ils ne devaient être pas moins discrets avec les étrangers. Si |iourlaiit ils ont bien voulu s'ouvrir à quelques-uns d'entre eux , comme à Pythagore , ces ouvertures ont dû être accompagnées de grandes réserves; mais n'y en eût-il point, que ces communications devaient être embarrassées de bien des difficultés Les «In ès, qui les recevaient, gavaient-ils la langue d'E|Ç)pte? Employait-on le Secours des interprètes? I* Grèce avait-elle dans sa langue des mots propres a exprimer les idées de ces prêtres? On peut conclure de là que les tirées, en recueillant des notions, étaient obligés de les interpréter comme ils le pouvaient. Combien de contresens ne devaient pas se glisser dans ces doubles interprétations. Puis ces Grecs, de retour dans leur pays, devenaient aussi mystérieux que les hommes qu'ils venaient de consulter. On sait quel secret régnait dans le. oie de Pythagore; ou sait que Platon et Aristote eurent une doctrine secrète : ainsi les connaissances apportées d'Egypte ne se répandirent qu'entre les initiés, qui, île plus, mélangèrent les mystères qu'on leur enseignait avec les mystères (lui leur venaient d'autres pays. — Les Grecs ont prétendu qu

Orphée avait été s'instruire en Égypte; mais Orphée et ses écrits sont fabuleux. Les idées qu'on lui attribue ont cependant de grandes affinités avec celles des prêtres égyptiens; cela doit être, s'il est vrai, comme on le croit, que les vers orphiques aient été composés par des pythagoriciens. — Pythagore élève des prêtres d'Égypte, n'a rien écrit et a fait un grand mystère de sa doctrine, dont quelques parties ont percé. Platon, qui acheta chèrement les écrits des pythagoriciens, peut être considéré comme pythagoricien lui-même; enfin les philosophes des premiers siècles de notre ère, dépositaires d'une théologie qui tirait son origine de l'Égypte, mirent autant d'empressement à la publier que leurs prédécesseurs avaient pris soin de la cacher, et l'opposaient à celle des chrétiens. En même temps les Grecs d'Alexandrie, plus ou moins instruits des doctrines égyptiennes, travaillèrent à la faire connaître; ils publièrent même des ouvrages sous le nom d'Armée, dans lesquels, pour appuyer leur imposture, ils devaient au moins développer les opinions qui passaient pour avoir été celles des instituteurs de l'Égypte. Il paraît donc évident que nous avons des notions sur les idées religieuses de l'Égypte, mais on voit qu'elles sont singulièrement mêlées avec d'autres idées Kélérogènes qu'il est difficile d'en séparer. — Les prêtres égyptiens exprimaient naturellement leurs idées par symboles; ils n'exposaient jamais la vérité toute nue, toujours ils la cachaient sous quelque voile. Les grands symboles de la divinité furent d'abord cherchés dans les astres, dont les hommes avaient senti l'influence, puis dans le Nil, dont ils éprouvaient les bienfaits. Petit-être croyaient-ils aussi qu'une divinité résidait dans les astres, en était l'âme, dirigeait leurs cours et réglait leur influence propice ou funeste à la terre; car on a lieu de présumer qu'ils croyaient, comme Pythagore, à une multitude de divinités inférieures ou génies, ministres du Dieu suprême: c'est aussi la croyance des Indiens, des Thibétains, des Japonais. Ils devaient croire aussi qu'une divinité gouvernait le Nil et causait son accroissement et sa retraite, phénomène dont la cause fut toujours pour eux un mystère. — Ils cherchèrent aussi des Symboles de la divinité dans les animaux; ces raisons locales firent choisir des animaux différents. Les étrangers conclurent 15) - , ÉCVPTÉ. du culte qu'on rendait à ces animaux que c'étaient les dieux des Égyptiens, et il se peut, comme nous l'avons déjà dit, que les classes moins éclairées aient vraiment transporté au système les hommages qui devaient s'adresser à la divinité. Les prêtres durent profiter de cette erreur qui rendait leur domination plus aisée - D'après les

documents historiques on ne sait vraiment si le peuple d'Egypte était athée ou religieux ; cependant il est présumable que si les prêtres de l'Egypte n'ont pas eu les mêmes idées sur la Divinité que celles des peuples modernes, ils en ont eu tout au moins de plus intellectuelles que les philosophes grecs, et une grande preuve de cela, c'est que ce sont précisément les Egyptiens qui ont importé ces idées intellectuelles en Grèce, qui du reste les ont inodiliées dans les temps et dans les lieux particuliers. — Voici sur l'Etre suprême la doctrine de Pythagore, qui très-probablement est celle des Egyptiens. Il est un, est-il dit en parlant de Dieu, seul né de lui-même, et c'est de lui seul que toutes choses sont nées; aucun des mortels ne le voit, et lui-même Je le vois tous. » Et ailleurs : « Dieu est le premier et le dernier, il est l'ancien, il est le nouveau, et par lui tout a été fait. Il est la profondeur de la mer et l'élévation du ciel semé d'étoiles. Dieu est le mâle, il est aussi l'épouse immortelle; Dieu est le souffle qui anime tout; Dieu est le principe du feu, Dieu est la racine de la mer; Dieu est le soleil et la lune ; Dieu est le roi , il est le principe de tout, et le seul qui doive à lui-même son existence, » — Cette doctrine est bien égyptienne, si ce que dit l'Hérodote est vrai, que dans un temple d'Egypte on lisait : o Je suis tout ce qui est. fut et sera, nul mort. Je n'ai jamais levé le voile qui me couvre. « Hérodote : « A moi, qui étant une, es tout, déesse Isis. » C'est la doctrine de la Grèce, c'est celle du panthéisme, qui ne ressemble pas du tout à l'athéisme. — Suivant le panthéiste, Dieu est tout ; suivant l'athée, Dieu n'est pas. Dans l'athéisme le tout est matière; dans le [panthéisme] le tout est un ; mais on y distingue deux principes éternels unies entre elles et qui ne forment qu'un tout par cette intime union: l'une est la matière, l'autre est la puissance qui lui donne la vie. C'est ainsi qu'en accordant une âme à l'homme on le regarde cependant comme un seul être ; c'est ce que les anciens philosophes faisaient bien entendre en disant que le grand tout, le monde, est un animal dont l'âme est Dieu. Pythagore disait que Dieu est l'âme qui se répand et pénètre dans la nature, et que nous en sommes tirés. — Les hommes veulent avoir auprès d'eux la représentation des objets qu'ils révèrent; ils veulent pouvoir adresser leurs vœux, leurs offrandes, leurs hommages à des représentations qui soient sous leurs yeux. Quand les arts ne sont pas inventés, des troncs d'arbres ou des pierres sont les images des dieux ; c'est là probablement l'origine des obélisques et des pyramides ; ces images étaient relatives au soleil, et le mot pharaon était en égyptien piramvuc'el signifiait rayon de soleil. Les Egyptiens,

perfectionnés dans les arts, continuèrent à élever par religion d'énormes tas de pierres, parce qu'ils gardèrent toujours les himnes antiques comme pour témoigner par l'antiquité des rites reliés de la croyance et son immutabilité.

— Il semble ensuite qu'ils comprissent que la puissance vive et agissante des dieux serait plus dignement représentée par des créatures vivantes ; alors ils consacrèrent aux dieux des animaux dont ils firent l'objet d'un culte relatif à ces dieux. Le culte relatif des animaux précéda, à ce qu'il paraît, de beaucoup celui des simulacres, idoles ou statues qui est cependant très-ancien.

- Voici la série des dieux égyptiens, en commençant par le Chaos, qui représente, une idée plus ancienne que tous les autres. Le Mhor.

— Atant la naissance de la lumière, la nuit enveloppait le grand tout, qui était encore informe. C'est de la nuit qu'a en quelque sorte été produit tout ce qui existe, telle fut l'opinion des Grecs, qui croyaient avoir reçu cette doctrine d'Orphée, car ils disaient qu'Orphée l'avait apportée d'Egypte. Mère des dieux et des hommes et principe du tout, telle est l'idée que les Egyptiens se formaient de leur déesse Athor. Les Grecs en ont fait une Vénus, qu'ils qualifiaient de céleste car quelquefois de ténébreuse, mais ils ne la confondaient pas avec leur Vénus, déesse du plaisir, née de l'écume de la mer, amante de Mars et d'Adonis. Athor se rapportait à leur Vénus, parce que les Egyptiens entendaient par cette divinité la puissance génératrice répandue dans la nature. Les Grecs en firent aussi une Nuit, mais sous le nom de Nuit elle était réverée dans le temple de Delphes et y avait sa statue. Elle était particulièrement adorée en Egypte, dans une ville de la Prosopitide, nommée Athorpolis par Hérodote, et que Strabon nomme Aphroditopolis. La vache qui lui était consacrée était le symbole car le simulacre de la déesse, parce qu'elle était celui de la

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.14% accurate

e«ypTk. ■ . { nature féconde. Alhor rtail, dans les villes qui lui rendaient un culte, re qu'était Isis dans le reste de l'Egypte. On peut <roirequeleculled'Alhorful le plus ancien, et que celui d'isis, ayant été dans la suite plus répandu, le lit à peu près oublier ; car les dieux uni aussi leur fortune. — Peu a peu les altributs de rvUc déesse se confondirent avec ceux d'isis : Athor devint la lune, mais dans le temps où tlt n'est pas visible : ainsi elle continuait toujoursd'être la Nuit; mais elle n'était plus, comme dans l'antique théologie, le principe de tout ce qui existe. 2. h'neph ou Chnuphit. — Pourqu'Alhor pût devenir féconde, il fallait qu'elle fût fécondée par une intelligence artiste, par un esprit générateur, cet esprit c'était Kncph. Ainsi on voit que celle idée que l'inlcelligence avait ordonné l'univers est trèsancienne, qu'elle avait été dite avant Auaxagorc, même en Grèce; Thaïes du reste ne fit que répéter ce qu'il avait appris des Egyptiens quand il dit que l'eau était le principe des choses, et que' Dieu était l'esprit qui de l'eau avait fait tout ce qui existe. — Les Egyptiens racontaient qu'il était sorti un «euf de sa bouche, et que de cet œuf «Hait sorti un autre dieu nommé Phlhas ; cet œuf est le monde. — Suivant la tradition orphique, de l'Veuf était sorti le prologonos, preinier-iiè, qui parcourut l'éiber iivec ses ailes d'or, hermaphrodite ineffable, qui a produit les hommes et les dieux. Ce premier-né d'Orphée n'est autre chose que le Phthas des Kgyptiens. — Kncph était désiîfnè par un serpent en cercle, pour signifier que le cercle était a plus i parfaite des ligures, ou que ce ténic n'avait point de lin. Il faut avouer que la déesse Isis fut un jour regardée comme la cause de tout ce qui existe, mais ce fut seulement lorsqu'elle devint la plu s célèbre des divinités; alors elle usurpa les anciens attributs de Kncph. - Ce dernier était aussi regardé comme le génie bienfaisant : ainsi chez les Phéniciens et les Egyptiens |e Ihiii génie était représenté par le serpent; Kneph était l'artiste ordonnateur de l'univers, l'âme cl l'esprit universel du monde qui se répand dans tout ce qui existe, qui embrasse le tout, le vivifie et le conserve, la cause enfin de tous le* biens dont jouissent les mortels. Comme le Nil élail surtout la cause de leurs biens , le fleuve s'appela Kncph ou Chnupbis. S. l'kihot. — Phthas et Kneph étaient le même dieu, ordonnateur de l'univers, mais considérés mus des attributs différents. Dans Phthas on considérait l'intelligence, dans Kneph la bonté. Les Grecs prirent Phthas pour leur Vulcain, mais non pas le Ifis de Jupiter et de Junon, le dieu boiteux de

Lcinnos, mais le Vulcain d'Orphée considéré comme le feu éternel, élément pur, partie active du monde, artiste puissant donl le monde esl le chef-
 da»u>re, le Vulcain qui dévore (nul, domine tout, ordonne loul, dompte tout, qui esl a la fois l'élher, le soleil, les astres, la lune, lumière éternelle ; qui a sous sa dominalion imites les maisons, toutes les villes, toutes les nations et les corps de tous les hommes; le dieu suprême enfin, l'âme du monde puisque sa chaleur anime tous les élres, el que, privé de ce feu vivifiant, le grand tout serait enveloppé de la mort. — Sur le fameux obélisque apporté à Rome il était appelé le père des dieux. Son nom signifiait l'ordonnateur, le ronstituteur; on le désigne sous le nom d'Emeph et de Camcph ; enfin c'est le calorique de nos chimistes. — Le culte de ce Dieu tomba avec le temps. Du temps d'Hérodote il u'y avait qu'à Memphis un temple de Phlhas ; on l'appelait même le dieu Memjdiilique par excellence; ses fêtes avaient été oubliées. 4. Stiuh. — La déesse Neilb était, comme Knenh el Phthas, la puissance suprême considérée dans l'attribut de la sagesse. Sou culte, d'abord plus répandu, se concentra dans Sais, ville du Delta. Comme Phthas, clic possédait les deux sexes, parce qu'elle était regardée comme la nature fécondante et fécondée. D'après «ne antique inscription le fruit qu'elle avait produit était le soleil. Elle élail pour les Saïlains l'intelligence, artiste, productrice, ordonnatrice. On la représentait assise cl filant, sans doute pour exprimer l'activité el le repos de la divinité, toujours occupée et toujours tranquille. Les Grecs en ont fait leur Pallas, parce que celle-ci élail aussi une déesse ouvrière. De plus, comme Neilh avait le scarabée pour symbole, et comme les guerriers priaient un scarabée sur leur anneau, elle a pu être la déesse de la guerre et avoir ce rapport de plus avec la Pallas des Grecs. Elle présidait au zodiaque, et surtout au premier signe qui était le Délier; cet animal lui élail consacré et n'était pas moins révére a Sais que dans le nome de Thébs. 5. Utn déi. — Dans les vers orphiques Pan esl le monde entier, le ciel, la mer, la terre reine de tout, et le feu éternel; les membres de ce dieu sont tout ce qui existe. Tel est le Mendès des Egyptiens, c'est a-dire la puissance génératrice, ou plutôt il semble qu'il était a la fois l'esprit e(la matière, le IC) t'uYPTK. loul inerte et la vertu qui le vivifie. Il est difficile de distinguer Mendès de Kneph, de Phthas ou de .Neilh, mais il y avait probablement entre ces divinités des nuances qui nous échappent et qui étaient comprises par les plus savants Egyptiens. — Mendès était l'un des plus anciens dieux de l'Egypte; on le représentait sous la forme humaine avec une tête de bouc e(le membre

générateur levé. Son symbole émit le phallus, et les prêtres, pour ne pas alarmer la pudeur, figuraient l'obscène phallus par une croix en anse qui a tourmenté quelque temps les antiquaires. Ce dieu était partout dans la plus grande vénération : on voyait sa figure ou son symbole dans presque tous les temples, et on le voit aujourd'hui dans presque toutes les ruines. Quel que fût celui des dieux auquel les prêtres fussent attachés, ils ne succédaient par droit d'héritage au sacerdoce de leur père qu'après s'être fait initier au culte de Mendès. Quand Osiris et Isis eurent en quelque sorte envahi la vénération de l'Égypte, Mendès fut le même qu'Osiris, et continua d'être désigné par son ancien symbole; il semble même qu'il ait été Isis, à qui on a quelquefois attribué les deux sexes, ou du moins qu'on ait considéré la faculté génératrice du mâle dans Mendès et celle de la femelle dans Isis; mais, comme Isis parvint à être regardée comme la nature, elle devint la même que Mendès. Dans la haute Égypte ce dieu se nommait Cbcmno. V. Atnoun. — Amoun ou Ammon a été pris par les Grecs pour Jupiter. Il est difficile de distinguer ce dieu de ceux qui précèdent ou de ceux qui suivront ; la raison en est qu'il représente, comme tous les autres, le même dieu considéré sous un attribut différent. S'il est vrai que le mot amoun signifie artiste, il n'est pas autre que Phthas, mais sous ce dernier nom il était révéré à Memphis, comme nous l'avons d'Ammon chez les Thébains. ce qui fait que Thèbes a été appelée la ville de Jupiter, Diospolis. L'était le dieu suprême, le saint. Sa statue était recouverte d'une peau de bœuf; on nourrissait un de ces animaux dans le temple. Hérodote dit même qu'on donnait une tète de bœuf à la statue de ce dieu ; tous les ans on sacrifiait un de ces animaux pour revêtir la statue de sa peau. L'Ammon de Libye était celui de Thèbes, et leurs simulacres différaient peu. — Amoun devint le même dieu qu'Osiris, et le dieu suprême ne fut plus que le soleil. Cependant Amenon n'était pas le soleil considéré en général, mais le soleil entrant dans le signe du Bœuf, quand il réparaît sur notre hémisphère et produit l'équinoxe. Les Égyptiens disaient qu'Amenon, avant que les jambes jointes ensemble, n'avait pu marcher, et s'était caché par honte dans le désert; mais Isis, par une incision, lui avait rendu la faculté de marcher. Quand il avait les jambes collées, c'était Amenocrate, le dieu boiteux du solstice d'hiver. 7. Son». — Ce dieu était associé à Amoun dans les cérémonies des Thébains; les Grecs le nommèrent Hercule, parce qu'il était la force, la puissance des dieux et qu'il avait lue les géants. On l'appelait Sém, Sein, Chom; son véritable nom était Jom, qui signifiait force, puissance, vertu. 11

élail assis dans le soleil el roulait avec lui, dévorant tout , engendrant tout ; il était le père du temps, et accomplissait douze travaux du levant au couchant , autrement dits les douze mois de l'année. Il confondait, comme nous savons, avec Ammon, d nous ne connaissons pas la distinction subtile qui existait entre eux. H. Thoth. — Appelé Mercure par les Grecs, fut un dieu sacerdotal, ou une ligure de l'un des attributs de la divinité. Il fut la science; mais, comme les Egyptiens n'ont pas clé d'accord sur ses attributs , les Grecs ont compté jusqu'à trois Mercure égyptiens. Thoth a été l'un des dieux qui ont régné en Egypte, probablement au moment où celle contrée commença à sortir de la barbarie et à cultiver quelques arts naissants. Ce dieu présidait aussi aux colonnes Ilmuoti et peut-être laouth, sur lesquels étaient inscrits des hiéroglyphes qui représentaient la science On disait que Sésosiris avait reçu des leçons de Thoth ou Hermès, parce qu'il s'était instruit d'après les colonnes. Ce Thuth fut regardé comme l'inventeur des hiéroglyphes et l'instituteur des hommes. — Toutes ces attributions conviennent à l'Hermès des tirées, qui signifie aussi grosse pierre servant d'appui à quelque chose, à amarrer les vaisseaux jiar exemple. Ce fut sur ces liermès ou bornes qu'on mil des inscriptions; l'Hermès devint alors le réceptacle de la science; de la science à la ruse, de la ruse au vol, de la science à l'éloquence il y a des transitions visibles : aussi l'Hermès fut le «lieu des voleurs, de la ruse, île l'éloquence et de la science. En résumé, Thoth était le dieu de la science inscrite sur la pierre; tandis que le dieu de la science en général était Phthas : c'était lui le maître île la philosophie, et les | j très el ses interprètes. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.83% accurate

(") 9. Sekmoun, Eimumoi ou Esculape. — Hérodote parle d'un Esculape égyptien, et dit que son culte ressemblait à celui d'un Pygmée. C'était un dieu de Memphis d'après Clément, probablement Phthas ou Cliemni, dont le véritable nom était Sc-hmoun. Il donna son nom à la ville de la Thébaine que les Grecs ont appelée Panopolis, ce qui fait voir que ce dieu n'a été dans la suite confondu avec Pan. Plus tard c'est avec Sérapis qu'il est confondu également, d'après le témoignage «l'Apulée, qui parle d'une teinte d'Esculape et d'Isis dans la Corinthe, et qu'il nomme seulement Sérapis. Les Grecs portaient leurs malades dans le temple d'Esculape pour y guérir et y passer la nuit ; Esculape guérissait les aveugles. Toutes ces cérémonies avaient lieu en Egypte, et Scapia avait la même propriété que l'Esculape des Grecs. Schmoun a été aussi confondu avec Thoth, comme Esculape l'a été avec Hermès; cela provient probablement de ce que l'on inscrivait sur les colonnes le nom des malades, de leur maladie, et des remèdes employés pour les guérir. 10. Osiris. — On ne peut pas résumer les attributs de ce dieu; l'oracle d'Apollon le définit ainsi dans Eusèbe : « Il est le soleil, il est Osiris, il est roi, il est Apollon et Bacchus, il règle les saisons et les temps, les vents et les tempêtes; il tient les rênes de l'aurore et de la nuit, il est le roi des astres brillants, il est le feu immortel. » On voit par cet oracle en style orphique que tous les attributs de la Divinité sont rassemblés en Osiris — Jahlonski croit trouver dans les racines du nom d'Osiris la signification d'auteur de la civilisation ou roi sauveur ; dans le dialecte de Saïs ou de Thèbes il peut signifier le maître du temps. Osiris était regardé souvent comme le soleil, par conséquent la dernière signification est satisfaisante. Dans le principe où apparaît le soleil Osiris et la lune Isis. On figurait Osiris par un spectre qu'un ail ouvert surmontait, ce qui signifiait que le soleil voit tout et exerce sa puissance sur tout, Comme le soleil se cache et réparaît avec la lune, on disait qu'Isis cherchait son époux, et le retrouvait enfin: alors les Egyptiens s'écriaient : N'oublions pas l'avons trouvé, réjouissons-nous. — Osiris était aussi le Nil qui s'unit à la terre, son épouse, ou Isis ; le Nil était l'écoulement d'Osiris, ou l'époux débordé qui répondait la terre Bacchus, comme étant le soleil, put être assimilé à Osiris, mais non comme ayant planté la vigne. L'un mûrissait les vendanges, l'autre les moissons; l'un voyagea dans l'Inde, l'autre fit le même voyage, mais ce voyage n'est autre que celui du soleil qui va répandant la fécondité sur la

terre. Les Grecs orphiques disaient que Itacchus avait été mis en pièces par les Titans, que ses membres dispersés avaient été ensevelis et qu'il était ressuscité: les Egyptiens disaient qu'Osiris avait été mis en pièces par Typhon que ses membres dispersés avaient été réunis par Isis et qu'il avait été r abondance qui s* réf*md ou la lune foi appelée la < «r te terre. 15. Orni ou plutôt Or. — Après Isis ou Osiris il n'est pas de dieu plus célèbre en Egypte; les Grecs l'appelèrent Apollon. Or était lits d'Isis et d'Osiris. — Nous savons qu'Osiris avait régné en Egypte, qu'il parcourut la terre et la combla de ses bienfaits. Au retour de ses longs voyages, il fut assassiné par son frère Typhon, qui lui dressa des embûches, le tua, le renferma dans un coffre, et jeta ce coffre dans le Nil. Isis après de longues recherches retrouva le corps de son mari en Ptténicic, mais ces restes furent encore violés et dispersés par Typhon en quatorze morceaux. Isis, après de nouvelles recherches, eut le bonheur de les réunir, excepté la partie génitale qui avait été jetée dans le Nil et dévorée par un poisson. Elle éleva dans plusieurs endroits des tombeaux et des temples à son époux, et lui décerna des honneurs divins. Elle régnait cependant, et, aidée d'Orus, elle prévint les desseins coupables de Typhon, qui fut vaincu et pris par son neveu. Mais Isis, à la garde de qui il était confié, fut trop indulgente et le laissa échapper. Orus régna à son tour et finit la dynastie des dieux. — On voit que ce dieu se rapportait au soleil par le nom d'Apollon que lui donnèrent les Grecs. L'épervier, qu'on en fait être la signification de soleil, était l'emblème d'Osiris et d'Orus; mais il y avait là des nuances, Orus était la saison où le soleil vivifie et féconde, ou le résultat, c'est-à-dire l'air échauffé et fécondé par la vertu vivifiante du soleil; alors on comprend comment Or était fils d'Osiris et d'Isis, on comprend aussi que les combats d'Orus avec Typhon signifient les qualités meurtrières dont se charge en certaines saisons l'air de l'Egypte, il que l'influence de l'air pur parvient à surmonter. Quand le Nil laisse les terres à sec, les marais qu'il forme exhalent des vapeurs pestilentielles dispersées par la chaleur du soleil. — Orus a quelquefois été pris pour Priape, parce qu'on le voit seule avec un énorme phallus ou même figuré par le phallus ailé; mais il est probable que les Egyptiens n'attachaient pas d'autre idée à cette représentation que celle d'une puissance supérieure qui faisait élever au-dessus de la terre les semences qu'elle cachait dans son sein. — Orus est souvent représenté sur une Heur de lotos; sur l'obélisque d'Héliopolis il est appelé le souverain du temps, partageant les années, les mois, les saisons, les jours et les nuits. — Les Egyptiens expliquaient par un langage

mystique comment Orus, fils d'Osiris ou du soleil, est aussi le soleil. Ils distinguèrent le vieux et le jeune Orus; Ils nommèrent le premier Orucris qu'on croit signifier cause ' du principe actif. — On a apporté souvent en Europe du temps des croisades, des figures d'Isis ou de Huto, sculptées en basalte, et tenant sur les genoux le petit Orus, et on les a placées dans les églises chrétiennes comme la représentation de la Vierge Marie et de l'enfant Jésus. 15. Harpocrate. — Inconnu des Grecs avant Alexandre, devint par la suite un des dieux les plus célèbres des Egyptiens, il fut même un sujet de vénération pour les Humains qui en portaient, du temps de Pline, la représentation sur leurs anneaux; rien n'est plus commun que ces bagues. Le culte d'Harpocrate n'était pas connu où on cultivait Orus; quand le premier fut connu, on distingua deux Orus. le jeune et le vieux. Il y avait entre les deux divinités cette différence, qu'ilnarpocrate était le Soleil faible encore du solstice d'hiver et Orus le soleil dans toute sa force au solstice d'été. Erasthène lui donne l'épithète de l'Innocent, c'est-à-dire boiteux. Isis étant rucelle, dit Plutarque, se suspendit au cou un amulette et mit au jour un enfant à peine formé. Aussi les Egyptiens le représentaient comme un petit enfant; mais ces symboles n'étaient pas les mêmes dans toute l'Egypte. Le soleil terminant son cours et le recommençant après le solstice d'hiver, était pour les uns, Orus, fils d'Isis, perdu et retrouvé par sa mère; pour les autres, Osiris mis à mort et retrouvé par son épouse; pour d'autres enfin, l'Innocent faible enfant et à peine formé. Osiris, frère et époux d'Isis, se trouve quelquefois être son fils et est traité de délicat. Voilà une confusion, qui si elle existait déjà en Egypte a probablement été augmentée par les Grecs. — Orus est souvent confondu avec l'Innocent et est appelé quelquefois comme lui, le dieu faible et mutilé. Orus est élevé «dans les marais de Buto. où croît en grande quantité le lotos, et naissant encore faible sur ces fleurs nouvellement nées; il était si délicat qu'il ne pouvait se mouvoir et restait attaché représenté avec une tête de vache et un globe entre ses cornes à la fleur sur laquelle il avait pris naissance. L'un de ses doigts collé sur sa bouche indiquait son extrême faiblesse, et sa gauche avait été rendu à la vie. - Jablonski suppose qu'Osiris était fils de Phthas, que les Grecs nomment (au lieu de) Saturne et tantôt Vulcain. c'est d'Alphor. qu'ils appellent Vénus. 11. Isis. — Était la lune comme Osiris était le soleil; elle semble avoir cependant plus d'influence que son époux, parce que sans doute on regardait cette influence comme plus immédiate. Et elle avait plus de temples qu'elle; son culte était plus solennel, et Plutarque place son nom

avant celui d'Osiris. — LTo des Argieus èlail la même que l'Isis des Egyptiens; son nom signifiait lune, de même que lohen égyptien, lu changée en vache c'est Isis, que l'on représentait avec des comrs Les Grecs l'ont comparée à Ori-s, parce qu'elle èlail la dée-se de la fécondité; Isis était fécondée par Osiris; mais on lui attribuait quelquefois les deux sexes, el pouvait se féconder ellemême : voilà pourquoi on lui rendait des honneurs plus grands qu'au soleil Les Hoinains ont longtemps pensé aussi que la lune influait plus sur la généra lion que le soleil. - Les Egyptiens finirent par connaître que la cause des débordements du Nil étaient les grandes pluies qui tondaient en Ethiopie, ils n'en eurent pas moins de vénération iwur Isis ou la lune parce qu'ils supposaient qu'elle (toussait les nuages vers celte contrée. Le peuple ignorant eroyait que les débordements du Nil étaient causés par les mouvements du sistre de la déesse; on petit croire que les prêtres avaient eu autrefois celte opinion. I.es cornes de vache d Isis indiquaient aussi qu'elle était la terre, tantôt d'Egypte , Ianl6l entière, quelquefois même les Egyptiens virent en elle toute la nature, ils confondirent en elle tous les attributs de la Divinité; c'est dans ce sens qu'elle est nés. Une anrienne inscription dit: Vna q<ut es omnta; dea lii*. Ce culte passa en Grèce sons les Ptoléinées, de là a point encore de doigts ; une ligure de ce dieu le reprèllalie. en Gaule el même dans la Germanie. — De même qu'O- sente ainsi. Les Grecs d'après cela ont fait de cette altitude l'emsiris fut appelé la cause du temps ou de i'annit, de même Isis blême du silence, mais celte application n'avait aucun fondeXI. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.14% accurate

(18) ment il.in» la théologie égyptienne. — résumé: Amoun est le soleil lucide au commencement du printemps. Som est le soleil qui mûrit la moisson el fait sentir sa puissance en Egvptc. Onu est le soleil dans le solstice tl rte el dans toute sa force. Sirapit est le soleil dégénéré et déclinant d'automne. H >rpoerait est le soleil au solstice d'hiver faible coinnic un enranl né avant terme. M. S*iapi\$. — Esl un dieu nouveau qu'il ne paraît pas Que les Egy plions .lient adore dans une haute antiquité, quoiqu'on ne puisse l'allirnier. — L'ancien Sèrapis appartient au soleil ou au S'il; il y a donc un Sèrapis céleste et un Sèrapis niliaque. Ce ue fut que du temps il Alexandre que les Grecs connurent Ce dieu, ou peut-être seulement après la fondation d'Alexandrie, •prés que Kacotis. ville ou était spécialement révére Sèrapis fut devenue un des faubourg* de la ville d'Alexandrie. Il avuit un autre temple à Mempliis, qui d'abord eut probablement plus de célébrité, mais qui dans l.i suite la céda à celui d'Alexandrie. Sèrapis él.iil le symbole du suleil inférieur, c'est-à-dire de Cet astre qui s'éloigne de notre hémisphère, c'est sous ce rap- ■ port qu'il peut être comparé à Plulon, niais sans que les Kgyp- j tiens eu aïeul fait uu dieu des morts. l'Iulon rhez les Grecs ■ était aussi le soleil continuant sa course au dessous de notre terre, parcourant un monde inconnu ; peut être cette idée fol elle empruntée aux Egvpticus. — Au sujet de ec dieu, on « dit que l'iiiièmèe apporta uu dieu du l'ont qui reçut a Alexandrie I le nom de Sèrapis, nuis il est pruliablc que Sèrapis, qui était •uni néSinopien du mont Sinopion près Memphis, aura été cru venir de la ville de Sinope dans le royaume de Pont. IS\ Sèrapis Xiliiique ou jViAvfi'uu*. — Le même dieu que nous avons vu indique le soleil au solstice d'hiver avait de grands rappris il un autre côté avec le Nil Il figurait la fertilité que causent les déliordements de ce fleuve. Le boisseau qu'on voit sur la tête du dieu figurait rabomlance de biens Î|u'il procurait. L'identité de Sèrapis et du Nil se trouve ronirmec par une médaille d'Alexandrie où l'on voit le fleuve tous la ligure d'un vieillard, ayant un boisseau sur la tête, tenant d'une main une corne d'abondance, de l'autre uu roseau • vec celte légende : Deo umclo Silo. Uu voit au revers la tête de Sèrapis coiffée du lioisscau. avec la légende Deo Murto \$*• rapiili. (a-Uc médaille est romaine, il est vrai, mais elle exprime une opinion de l'Egypte ancienne. Les nilomèlrcs elaienl consacrés à Sèrapis , quoique cependant le nilomctre de Mempbil fût déposé dans le temple d'Apis. — On

pourrait soupçonner que Sérapis ne fut d'abord qu'une mesure, qu'il devint avec le temps le dieu qui présidait à cette mesure; que, comme il restait caché pendant huit mois dans un lieu secret du temple, il fut nommé le dieu invisible; que, de plus, comme le soleil parcourait l'autre tropique pendant une partie de l'année, le nom de dieu invisible signifia le soleil pendant cette période. H>. Apis%. — La vénération pour le bœuf Apis remonte à la plus haute antiquité; le siège de son culte principal était Memphis; les honneurs qu'on lui rendait ne le cédaient point à ceux qu'obtenaient Isis et Osiris. Il était consacré à la lune; on dit même qu'il était consacré au soleil, et qu'il était le même qu'Osiris. On disait qu'une lumière céleste fécondait la vache qui engendrait Apis; on assurait aussi que c'était la lune elle-même qui, par son contact avec la vache, lui donnait naissance. Pour caractériser la naissance d'Apis et ne pas le confondre avec celle des autres bœufs, il devait porter certaines marques. Selon Lucien, il suffisait qu'un veau promît de devenir supérieur à tous ceux de son espèce; ce caractère est bien vague. Plutarque dit qu'il devait marquer les vicissitudes de la lumière et de la nuit par le mélange du blanc et du noir; ces caractères étaient encore bien vagues. Mais Pline assure qu'il devait avoir sur le côté droit une tache ressemblant au croissant, et sous la langue une enroule qu'on appelait scarabée. Le premier de ces caractères, dont parlent aussi d'autres auteurs, se trouve dans la table isiaque. Hérodote parle du scarabée, mais il dit qu'il doit être en dessus. Elien dit que le bœuf doit avoir jusqu'à vingt-neuf marques distinctes, ce qui est peu probable, ou il faudrait croire que l'art suppléait à la nature. Quand on annonçait la naissance d'un nouveau veau, les prêtres s'assemblaient pour examiner scrupuleusement si le jeune animal avait tous les signes qu'exigeait la religion; on publiait ensuite la naissance d'Apis, et on promettait au peuple l'abondance. On élevait une étable au lieu où il était né, elle était tournée vers le soleil levant; c'était là qu'il était allaité pendant quatre mois. Hermès avait, dit-on, prescrit ces formalités. Au bout de ce temps, à la nouvelle lune, les scribes et les prophètes allaient le saluer, l'embarquaient sur un vaisseau et le conduisaient à Memphis, où un temple doré l'attendait; cent prêtres formaient son cortège. Avant d'arriver à Memphis il était conduit à Nilopolis, où les prêtres le nourrissaient pendant quarante jours. Il n'était alors accordé qu'aux femmes de l'approcher, et elles étaient privées de le revoir dans l'avenir. Le même cortège qui l'avait appelé à Nilopolis l'accompagnait jusqu'à Memphis. Toutes les commodités et tous les agréments qu'on peut procurer à un bœuf

lui étaient prodigués dans sa demeure; on lui présentait même chaque année une vache qui devait elle-même être marquée de certains caractères particuliers, elle était tuée quand elle avait reçu les caresses du dieu ; ainsi Apis ne devait jamais être le père d'un autre Apis. On lui défendait l'eau du Nil, parce qu'on la croyait capable de lui causer un excès d'embonpoint; il ne buvait que celle d'un puits qui était creusé dans son temple. C'était aussi dans ce temple qu'on lui présentait les aliments ; ainsi il était condamné à passer presque toute sa vie dans son étable sacrée. On venait le voir, l'admirer, l'adorer; on venait aussi le consulter, et les oracles de ce bœuf étaient célèbres dans l'Égypte; il les rendait par ses gestes, par ses mouvements, par ses beuglements, comme à Delphes la pythie rendait les siens par dessous inarticulés. Apis avait deux loges; quand il entrait dans l'une c'était un bon présage, dans l'autre c'était un mauvais. Criait encore un présage favorable quand il arrivait à manger dans la main de celui qui lui offrait: il refusa de faire cet honneur à Germa; et ce prince mourut bientôt après. Les enfants qui suivaient Apis recevaient le don de la divination, et les Égyptiens recueillaient les présages que ces enfants prononçaient en se jouant au hasard. - Les Égyptiens immolaient des bœufs au dieu Apis, ce qui nous semble (oui au moins extrême). Ils célébraient l'anniversaire de sa naissance en jetant une patère d'or dans un gouffre du Nil; Apis était alors considéré comme le Nil, et la patère était une offrande qu'on faisait au dieu. Ces fêtes duraient sept jours, pendant lesquels on était persuadé que les prêtres jouissaient d'une trêve avec les crocodiles et pouvaient se baigner sans danger dans le fleuve. Malgré la vénération qu'on avait pour le bœuf Apis, on ne lui permettait de vivre que pendant un temps limité. On ne sait pas quel était le terme prescrit à ses jours; quand il était arrivé, on le plaçait dans un puits qui n'était connu que des prêtres; les derniers persuadaient au peuple qu'Apis mourait lui-même à la fin de sa vie en se jetant volontairement dans une source sacrée. Quand il lui arrivait de mourir de mort naturelle, on lui faisait des funérailles magnifiques. Deux autres bœufs étaient des objets de vénération pour les Égyptiens : le premier se nommait Mnévis et l'autre Ouphis; celui-là recevait des vœux à Héliopolis, et celui-ci à Hermiopolis; tous deux sont peu connus. 17. Typhon, Typhon était frère et ennemi d'Isis et d'Osiris, génie malfaisant, auteur de tous les maux ; il était en horreur aux Égyptiens. Les Grecs ont confondu ce Typhon avec le Typhon, monstre à cent têtes, et Typhon n'avait pas de difformités, si ce n'est qu'il avait les cheveux

roux ; les Egyptiens lui donnaient celle couleur parce qu'elle leur était Odieuse. Il était un des dieux qui représentaient les jours intercalaires; ces dieux étaient Osiris , Oms, Typhon. Isis et Nephthys. Nous savons comment il se conduisit à l'égard de son frère. Il parvint au Irène. et pour s'affermir il voulut faire périr Orus; mais ce jeune d'Égypte fut sauvé par les soins de Bulu, puis lit la guerre à son oncle, aidé par son père Osiris. qui revenait exprès du séjour des morts pour donner des leçons à son (ils. — Le lac de Serboiis. dont les eaux sont fétides, était le IouImniu de Typhon. Le jour intercalaire qui lui était consacré, et dans lequel on croyait qu'il avait pris naissance, était un jour malheureux Le crocodile était son symbole; les prêtres disaient qu'il avait pris la forme de cet animal pour se soustraire à la vengeance d'Orus. On disait aussi qu'Amibis, dieu égyptien confondu par les Grecs avec leur Mercure, avait arraché les nerfs de Typhon et en avait fait les cordes de sa lyre. — Les Egyptiens offraient des sacrifices à Typhon pour l'apaiser, mais ils l'accablaient d'outrages. Dans les occasions où on accablait les hommes roux et les ânes roux d'injures, narre qu'on supposait qu'ils avaient quelque rapport avec Typhon; ils avaient un dieu qu'ils luttaient, c'était probablement lui. Typhon était tout ce qu'il y avait de mauvais et de corrompu dans la nature: il était la mer. son sang était le vin; les prêtres ne se servaient pas de sel marin, ne rendaient pas le salut aux pilotes, ne mangeaient pas de poisson, et c'était par cet animal qu'on représentait la haine en hiéroglyphes. Typhon était le symbole du froid humide et de la chaleur

I =4' i Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.98% accurate

(It) destructive ; il était ft la rois le principe de l'humide et da sec , en tant <|u« la sécheresse el l'humidité sont nuisibles. Les funestes en Egypte d'orient el du midi détruisent les fruits, donnent des maladies aux hommes el tuent les voyageurs; ces veut» étaient Tvphui. Le vcnl inférieur qui semble s'exhaler du sein des cavernes lui a été aussi attribué, ainsi que les tremblements de terre. On «lit que ce dieu ne vint pas au momie comme les autres, mais qu'il déchira le sein de sa mère par I coté. Sa femme s'appelait Nephthys, et sa maîtresse Thuéris. s*. Anubi*. — A élêap|ielé Mercure par les Grecs: il était presque toujours donné pour compagnon à Isis el a Osiris. et il peut être également rap|Mirté à la lune cl au soleil; le chien lui était consacré , et il était représenté avec une tête de chien. Virgile et Ovide l'appellent Yaboyrvr Anuhis. Les cérémonies de ce dieu étaient célèbres. Au milre île l'Egypte était Cvnopofis ou la ville des Chiens . où ers animaux étaient en grande vénération. Quand il en mourait un dans une maison, tous les habitants étaient obligés de prendre le deuil en se rasant les Cheveux, la barbe, les sourcils et tout le corps: s'il v avait une grande mortalité de chiens, la ville n offrait que le sikh Iu Ic a'hommes affreux. I.c culte d'Anuhis était répandu dans toute r Egypte, et on portait son siniolacre dans les cérémniies d'isis ou d'Osiris. Ce dieu fut aussi révéé en tirée dans lrs temps les plus reculés; en Crête , par exi'inplr, par Hhadamanlhe , qui ordonna de jurer par le chien , l'oie el le béliér. On sait que Sociale jurait sérieusement par le chien et l'oie. Des Grecs ce eu te passa aux Romains. — Anuhis, tendrement élevé |>ar bis, la garda fidèlement et ne la quitta jamais. Suivant Wutarque , Anuhis est le cercle de l'horizon qui coupe en deux l'hémisphère. Il est le compagnon d'Osiris el d'isis parce qu'il observe le coucher des deux astres. Son vrai nom était Amnaub, qui signifie doré Ce dieu était d'or, parce que le soleil dore l'horixon de ses premiers fr<ix; il avait une lête de chien, parce q {"autre soleil entre sur un horizon et se plonge dans ttf. Bnbntth. — C'était la nouvelle lune, la lune naissante. Les tirées regardaient Bulnslio comme leur Diane Elle t été confondue avec Isis quelquefois. La fêle de cette déesse était une des plus solennelles et si-célébraît dans toute l'Kgyptr. La déesse avait une ligure de rh.it . el c'était eu son honneur que les chits étaient révéés à Hulinslis , et qu'à leur mort on leur faisait «les funérailles somptueuses. La mort d'un de ces anim<ux était punie de mort, fût-ce d'un étranger ignorant les usages qu il s'agit. 20. Butis

ou Buto, — C'est la lune dans sa force ou dans son plein Elle avait un temple à Utn qui faisait partie du nome île Meinphis ; son oracle était célèbre, et on venait le consulter de toutes parts. Elle avait nourri Buhastis et Unis dans des marais, parce qu'on croyait que les astres prenaient naissance par la priorité humide. On représentait le soleil et la lune dans des bateaux, recevant l'humidité qui s'exhale de la mer et des fleuves. Buto, nourrice de Buhastis et d'Unus, fut regardée comme Latone, mère d'Apollon et de Diane. La lune dans son plein était nourrice, d'après les Egyptiens, parce qu'elle produit la rosée si nécessaire à leur pays dans les basses eaux. Buto paraît avoir eu des rapports avec Athor, quoique la première soit la pleine lune et l'autre la nuit. La musaraigne lui était consacrée, parce que, dit l'Hérodote, elle était aveugle et que les Egyptiens croyaient les ténèbres antérieures à la clarté. Souvent Isis est prise pour Buto, nourrissant son fils Orus. — Isis — Déesse de la colère et de la vengeance; c'était probablement parce qu'on craignait qu'on se faisait initier à ses mystères C'est la Némésis l'Hécate des Grecs, la divinité vengeresse du crime. Comme Hécate était la lune, de même Thoth a pu être cet astre chez les Egyptiens et elle fait sentir aux hommes sa colère par de funestes influences. CHRONOLOGIE DES ROIS DE MÈNES, roi guerrier, fondeur de Memphis. — Amasis, son fils, fait balir le palais des rois à Memphis, cultive les sciences physiques et écrit un ouvrage d'astronomie. — Cencènes. — Onchias, sous le règne duquel il y eut une grande famine en Egypte. — Ousaphis. Néchus. règne insignifiant. — Mésès, Sémempsos, Oubéilhis ou Yibilhis, dernier roi égyptien de la première dynastie. — Bocchoris. — Chéops règle le culte des trois animaux sacrés. — Biophis appelle les femmes à la succession au trône. — Sésotris, Seihitès, Chéops: règnes insignifiants. — Néphérchêrès, sous lequel, pendant onze jours, dit-on, les eaux du Nil furent mêlées de miel. — Scésochris. qui avait cinq coudées de haut (deux mètres et demi) et trois coudées de large. — Chénérès, dernier roi de la seconde dynastie. — Néerphorès soumet les Libyens, qu'il effraye de sa grandeur en apparence extraordinaire de la lune. — Sésorlès. fut très habile en médecine. On lui attribue aussi l'art de tailler les pierres pour la construction des édifices; il s'appliqua à donner aux signes de l'écriture des formes exactes et élégantes — Tyris, Mésoschris, Sonphé, Toserlari*, Aches, Séphuris, hérphêrès. régnèrent sans éclat Avec ce dernier l'Egypte l'ignorance sous laquelle furent construites des pyramides. Sésoplis. impie, orgueilleux; il revint au sentiment de ses devoirs et écrivit

sur les choses sacrées, — Seusaoïiplii. Manchérés, Sôris. Ilatoeses, Bichérés, Sebei chères et Tumphlis sont à peine nommés, et il y a de l'incertitude sur la vérité de ces noms et sur l'ordre de leur succession. Les pyramides de Thize furent édifiées par les trois premiers rois de cette dynastie, et leur servirent de tombeau. Cette dynastie n'est donc pas connue. — Il en est de même de la V dynastie, qui eut pour chef Ouscrehéris. Il eut huit successeurs, savoir: Séphnès, Népharchéris, Siseris, Chères. Kathouris. Menchérés, Taoutéris et Onnos. Othoes, premier roi de la VI^e dynastie, fut mis à mort par ses gardes. — Après lui viennent l'hiéris, Ménésoïiis. ("est à ce dernier que succéda Nilocris, la femme la plus belle et la plus distinguée de son temps, la première aussi qui porta la couronne royale en Egypte. L'histoire et la fable ont également célébré les actions de Nilocris. Le frère de cette reine fut précipité du trône et égorgé par ses sujets. Appelée à lui succéder, Nilocris ne voulut pas laisser sans châtier les insolents du royaume. Occupée à faire élever divers édifices publics, elle vit dans une galerie souterraine les coupables qu'elle voulait punir, et pendant les joies d'un repas que la reine leur avait fait servir, les eaux du Nil, conduites par un canal inconnu, les y noyèrent tous. Nilocris se fit aussi construire une pyramide pour lui servir de tombeau. Hérodote ajoute à son récit que cette reine se donna la mort en se précipitant dans une chambre remplie de cendres, échappant ainsi à la vengeance des partisans de ses ennemis. La V^e dynastie finit avec Nilocris, au milieu des séditions. — La VI^e dynastie compte cinq rois dont on ne connaît pas même les noms — Les cinq rois de la VI^e dynastie sont également restés inaperçus dans l'histoire. — Le premier roi de la VII^e dynastie. Aehhoès tyrannisa ses sujets, et enfin, frappé de démence, il fut dévoré par un crocodile. Il eut trois successeurs. Le premier commença la X^e dynastie qui fournit dix-neuf rois. Les noms de ces princes et ceux des seize premiers de la XV^e dynastie n'ont pas même été conservés; le règne de chacun de ces derniers ne dura pas trente et six mois en moyenne en tout quarante-trois ans. Le dix-septième de ces rois, Amenemhat, régna seize ans. — Le premier roi de la XIV^e dynastie fut Sesostris. Fils d'Amenemhat, qui régna quarante-six ans. — L'autre Amenemhat, ou Amenemhatoph, succéda à Sesostris, et occupa le trône pendant treize-vingt ans; il périt assassiné par ses eunuques — Les rois de la XVIII^e dynastie, le troisième roi de cette dynastie, un Sésosiris, qui régna quarante-huit ans, et qui serait, si les textes sont fidèles. Ses rois l'ancien, souvent confondus par l'analogie de leurs grandes actions, avec le

prince du nom de la x^e dynastie. On donne à Sésisliis l'ancien une
 laille colossale; on lit qu'il conquiert toute l'Asie dans l'espace de neuf ans, et
 qu'il pénétra même en Europe par la Thrace, laissant partout, inscrits sur des
 colonnes de pierre, les souvenirs de ses victoires - Labarès succéda à ce
 Sésisliis. c'est à ce prince qu'on attribue la construction du célèbre
 labyrinthe. Labarès et ses deux successeurs. Amincies et Aniniciemès,
 régnèrent chacun huit ans: une femme, Senniapi rès, sa fille du dernier, lui
 succéda, mais ne régna que quatre ans. — On donne soixante lois à la XIII^e
 dynastie, et on fixe la durée de leurs règnes réunis à quatre-vingt-
 trois ans, mais les abrégés de ces antiques annales ont négligé «le nous
 connaître» les noms de ces rois; il paraît toutefois que l'oubli de leurs
 actions a justement enveloppé à jamais leur nom et leur vie. — La XIV^e
 dynastie fut originaire de Skoou Xois, grande vallée de la basse Egypte. el
 qui enleva mnémocrator à Thèbes l'honneur d'être le chef de la
 famille régnante, si toutefois il y eut quelque honneur à fournir une longue
 série d'hommes inconnus, quoique devenus rois: car on ne retrouve plus
 dans les annales écrites, ni leurs noms, ni le plus fugitif

The text on this page is estimated to be only 22.57% accurate

ÉCTPTE. (M 1 souvenir des actions de leur vie ou de leur règne. On porte a soixante-seize le nombre de ers ombres de rois qui traînèrent, pendant quatre cent qoaire-vingt-quiatrr ans, leur nullité sur le trône d'Egypte. — La W dynastie fut théluiiie. Elle eut plusieurs rois, mais on n'en connaît pas exactement le nombre; ils régnèrent deux cent cinquante ans. On ignore aussi ce qui se rwissa pendant leur règne. On assigne à celte dynastie le rot Wecvnrhis, dont on trouve un monument fort curieux sur la route de Cosséir, sculpté sur un des rochers qui la bordent. C'est un bas-relieT soigneusement travai lè. — C'est dans la même dynastie qu'on doit placer le roi Osymandyas, dont Diodorc de Sirile, d'après l'historien grec fU» alêc, a décrit les actions si merveilleuses, et du tombeau plus digne encore du nom de merveille par son étendue, par les sculptures et les peintures dont il Tut orné, et qui feraient l'un des plus magnifique» édifices delà magnifique Thèhrs. On y avait représenté les campagnes de ce roi contre les Bat triciis, le siège d'une ville détendue de tous les cotés par une rivière, le roi combattant du haut de son char. etc. A la suite de ces salles, on voyait un sanctuaire pour l'adoration des dieux , un promenoir, une bibliothèque intitulée : Rtmède de l'Amr. Sur le sommet de cet édifice se trouvait un cercle astronomique en or massif. Il y a certainement de l'exagération en tout cela, cl l'on peut se croire autorisé a penser que ce monument n'a jamais existé. — I.» xvr dynastie est composée de plusieurs rois dont les règnes successifs durèrent cent quatre-vingt-dix nus. I.t s chronolo— gisles qui ont pu lire l'ouvrage de Manèthon n'y ont pas recueilli pour nous les noms des princes de celle dynastie; mais des monuments, élevés durant leur règne, nous ont révélé lés noms de quelques-uns de ces rois et l'ordre de leur succession, suppléant ainsi eu partie au silence absolu des historiens. Il paraît qu'un roi nommé Osortaten, l'un des derniers de celte dynastie, fut aussi un prince illustre, et que sou règne dura plus d'un demi-siècle. Il éleva l'ubélisque qui est encore debout a Héliopolis, et d'autres monuments conservés jusqu'à présent. Il conquît, à ce qu'il p.irail, la Nubie, et fil ainsi rentrer sous le joug les peuplades révoltées entre lrs deux cataractes. Son successeur, Ame nltetnlie , entreprit plusieurs guerres, notamment contre les Ethiopiens. D'après les époques connues de l'histoire suinte, le voyage d'Abraham en Egypte eut lieu sous l'un îles nus île la \vr dynastie Le dernier des rois de Celle famille est app-lr Trmaos |iar

Manèthon. De son temps, un événement, un mémorable événement changea subitement la face des choses en Egypte. Des barbares venus des régions orientales s'emparèrent de l'Egypte, opprimèrent les chefs du pays, brûlèrent les villes et renversèrent les temples des dieux. Ils se conduisirent en ennemis cruels envers les habitants de l'Egypte, réduisirent en esclavage une partie des femmes et des enfants, et se donnèrent pour roi un des leurs nommé Salahis, qui mourut après un règne de dix-neuf ans. Téniaos mourut après six ans de règne, en voulant résister à ces barbares (vers l'an 2082 avant J.-C.). — Alors commença la xvii^e dynastie. Les barbares qui avaient envahi l'Egypte sont désignés par Manèthon sous le nom de Hyksos; on les appelle dans notre langue les Chananéens, et l'usage a accrédité cette dénomination. Leur origine n'est pas connue avec certitude; on les a considérés tantôt comme des Arabes, tantôt comme des Scythes. — Après la mort de Téniaos, les principales familles du pays se retirèrent dans la haute Egypte, en Nubie, au-dessus de la première cataracte, et sur les côtes de la mer Rouge. Téniaos eut des successeurs qui s'établirent dans la haute Egypte. — Il y eut donc alors deux royaumes en Egypte, et deux autorités contemporaines et rivales : les Pharaons, souverains légitimes résidant dans la haute Egypte, et les Pasteurs, barbares envahisseurs, occupant l'égypte moyenne et la basse Egypte. C'est ainsi que la xviii^e dynastie se compose de deux listes de rois qui furent contemporains. — On compte six règnes de pharaons entre la mort de Téniaos et l'expulsion des barbares. Ces pharaons forment la xviii^e dynastie, qui régna deux cent soixante ans. Le premier d'entre eux se nommait Aménemhat, son successeur s'appela Osorkon, et les trois princes qui vinrent après eux portèrent alternativement ces deux noms. — Le sixième roi de la xviii^e dynastie se nomma Ahmès, dont les Grecs ont fait Amosis. — Quant aux Pasteurs, tout ce que nous savons des successeurs de Salahis, c'est leurs noms et la durée de leurs règnes : Hériakhepti régna quarante-quatre ans, Apophis six ans sept mois, Apophis soixante et un ans. Ankhnesneferibre cinquante ans un mois, Assès ou Assès quaranteneuf ans deux mois; total pour le règne des six rois pasteurs, y compris le règne de Salahis, deux cent cinquante-neuf ans et six mois. Ce fut pendant le règne de ces étrangers que Joseph, fils du patriarche Jacob, parut en Egypte. Les écrivains grecs, commentateurs de la Bible, reconnaissent unanimement que les malheurs et le triomphe de Joseph en Egypte se passèrent sous le règne du roi Apophis, le quatrième de la xviii^e dynastie, de celle des Pasteurs qui avaient fait de Memphis la résidence royale. La date

de l'élévation de Joseph se rapporterait à l'an 1517 avant J.-C. — Les pharaons, au midi de Thèbes, ne cessaient d'agir contre les Hyksos. Après de nombreuses pénibles et multipliées, Ahmosis réussit à les expulser des divers points de l'Égypte qu'ils occupaient et à les enfermer dans leur camp retranché d'Aouaris; mais il mourut avant d'avoir terminé cette guerre sacrée. — Son fils, le roi Aménophis Thellimosis, conclut un traité en vertu duquel les Pasteurs quittèrent l'Égypte avec leurs troupeaux, leurs familles, et se rendirent en Assyrie par la voie du désert. — Le fils d'Ahmosis, Aménophis I^{er}, ouvre la liste des rois de la XVIII^e dynastie. Il régna vingt-cinq ans et quatre mois, après que les Pasteurs eurent quitté l'Égypte. Dès lors la restauration nationale fut opérée dans ce pays. Il nous reste d'Aménophis I^{er} de nombreux monuments contemporains. — Son fils Thoutmose I^{er} lui succéda, c'est un des Thoutmosis des écrivains grecs. Il s'occupa comme son père à relever pieusement les temples des dieux du pays. La construction des grands édifices de Médinet el-Khâf, à Thèbes, remonte jusqu'au règne de ce pharaon. — Thoutmose II, son fils et successeur, s'attacha également à relever les monuments religieux dans la capitale et les grandes villes de l'Égypte; sa piété s'étendit sur les édifices mêmes de la Nubie. Il régna vingt ans et sept mois. — Avec le règne des successeurs de Thoutmose I^{er} surgissent les premières difficultés qui procèdent d'un désaccord manifeste entre les données des écrivains anciens, et les notions que fournissent les monuments historiques. Il résulte que, 1° Thoutmose I^{er} succéda immédiatement au grand Aménophis I^{er}, le chef de la XVIII^e dynastie; 2° que son fils Thoutmose II occupa le trône après lui et mourut sans enfants; 3° que sa sœur Ankhésenouam lui succéda comme fille de Thoutmose I^{er} et régna vingt-deux ans en souveraine; 4° que cette reine eut pour premier mari un Thoutmose qui comprit dans son nom propre celui de la reine Ankhésenouam son épouse, que ce Thoutmose fut le père de Thoutmose III ou Merneptah, et gouverna au nom d'Ankhésenouam; 5° qu'à la mort de ce Thoutmose, la reine épousa en secondes noces Aménemhat, qui gouverna aussi au nom d'Ankhésenouam, et qui fut régent pendant la minorité et les premières années de Thoutmose III ou Merneptah; 6° que le Thoutmose III, ou Merneptah des Grecs, exerça le pouvoir conjointement avec le régent Aménemhat, qui le tint sous sa tutelle pendant quelques années. — Les grands obélisques du temple de Karnak à Thèbes doivent être considérés comme les plus beaux monuments qui nous restent du règne d'Ankhésenouam. Cette reine mourut vers 1550 avant J.-C. —

Son fils lui succéda immédiatement, et porta le nom de Thouthmosis, surnommé Mu-ns. Son règne fut de douze ans et neuf mois; il y a peu de monarques égyptiens dont il existe autant de monuments et dont l'antiquité ait autant exalté la gloire. C'est lui qui orna le palais de hamac de la table Irslnriq et généalogique des rois qui, avant lui, occupèrent le tronc d'Egypte. C'est au règne de ce même roi, à l'année 1752 avant notre ère, qu'appartient le plus ancien monument égyptien connu avec une date précise. V. MB» Le manuscrit existe au musée de Turin; c'est un contrat daté de la cinquième année du règne de .Mûris. — Le Ois fut le successeur de Thouthmosis IV, qui construisit également des monuments superbes en Egypte et en Nubie, et mourut après avoir régné vingt-cinq ans et dix mois. — Thouthmosis IV fut le successeur d'Amèrtophis II son père, dont il continua les ouvrages. Il remporta une victoire signalée sur les Libyens (avant J.-C). Thouthmosis IV, mort après un règne de neuf ans et huit mois, eut pour successeur Aménophis III, qui est le Memnon des Grecs, le roi à la statue parlante. Les temples, les monuments, le grand palais de Louqsor furent son ouvrage. Il porta ses armes victorieuses dans plusieurs régions de la vieille Afrique. Il laissa un fils qui lui succéda à la couronne royale; c'est le roi Thoutmosis des listes de Manéthon et de ses monuments. Comme celle de ses prédécesseurs, sa piété se manifesta par les magnifiques édifices élevés pour le service des dieux, et sa munificence royale s'étendit même au-delà de l'Egypte. — Sa fille Tmahumol lui succéda. On assigne trente-huit ans et demi aux deux règnes successifs d'Horus et de sa fille. — Tmahumol fut le successeur d'Horus son père et de sa fille. Son règne ne fut pas de longue durée. Son successeur fut son fils Mènephthah I" (1110 avant J.-C). On ne le connaît que par les monuments. On peut porter la durée de son règne à

The text on this page is estimated to be only 20.01% accurate

foYPTE. (31 ; mu et Iwil mois. - Son Gis aîné. Rhamsès 11, lui .
Oo voit encore * Bcît Oualli, en Nubie, de» monuqui rappellent les
entreprises militaires «le ce roi et •rs victoires en Asie et en Afrique, li régna
cinq ans, et mourat vers l'an 1751 «tant J.-C. Il laissa le troue a son frère
Hli.iinsès III , connu plus généralement sous le nom de Sésoslrís ou de
Rhamsès le Craml. Comme son histoire a donne lieu parmi les savant* à
des discussions sérieuses et qui soûlèrent dos doutes très-graves, nous
croyons devoir donner ici quelques développements. Avant tout nous
devons faire observer qae le nom de Sésoslrís, l'un des plus célèbres de
l'antiquité, a été iiorlé par plusieurs monarques égyptiens , souvent cou •
fondus dans la tradition. Le premier et le plus ancien des Sésoslrís aurait
été, suivant Dicèarque, le successeur immédiat dilurus. lils d'Osiris et d'Isis;
par conséquent le premier des rois humains de l'Egypte, et le même que
Mènès. l'homme cl le roi par excellence, personnage qui appartient plus à la
mythologie qu'à l'histoire, bioéarque le fait régner deux mille neuf cent
trenle-six ans avant la ir* olympiade, c'est-à-dire qu'il reporte a trois mille
sept cents ans environ avant notre ère le commencement de l'histoire
égyptienne. — Un second Sésoslrís est mentionné par Manéthon comme le
troisième des pharaons de la su* dynastie, et placé dans la chronologie des
listes royales de cet auteur, au delà de trois mille ans avant J.-C. Il ne saurait
être, ni le même qu'Osymandyas , qui doit avoir appartenu A la xv* ou au
commencement de la xvi' dynastie, ni le même 3[ue Memnoti, bien connu
comme huitième roi de la xvur j/wslie, chci Manéthon. Mais le premier cl
surtout le second Sésoslrís, el Osymaitdyas et Mcmnon. et bien d'autres
pharaons de ce» races antiques paraissent, au gré des réciU divers oui nous
ont été transmis par les Créés et les Romains, et qui di'iveiiC être ici même
l'écho des traditions nationales , se ré- ! fléchir diversement dans le grand
Sésoslrís, troisième du nom, '■ si l'on ailuici le Sésoslrís du Diréarque. cl
second seulement d a pK* les ILslrs de Manéthon. Encore ect auteur
appellc-l-il Seinosis ou Sélhos, comme Diodore de Sicile Sésoosis, le
personnage qu'Hérodote el nombre d'autres anciens nomment Sésoslrís.
Quelques-uns semblent le désigner sous le nom de Scsoiichosis ou
Sésonchis, qui se trouve appliqué à l'un de ses prèléértseurs el à l'on de ses
successeurs. Mais le prêtre de ! SVbcnuytos, la première de nos autorités,
nous apprend, dans Joséphe, que Sel Uus s'appelait encore Raincssès.

Tacite, dans un passage du II^e livre des Annales, qu'il fonde évidemment sur la lecture faite par les prêtres égyptiens, des légendes hiéroglyphiques que portaient les monuments de ce prince, le nomme, plus exactement encore Rhamsès; et c'est le nom royal qu'aujourd'hui, en effet, l'on sait lire, avec les prénoms et titres qui l'afici (eut spécialement à Sésosiris, sur une foule d'édifices dont les débris couvrent les rives du Nil, depuis son embouchure jusque bien avant dans la Nubie. Kamessès ou Rhamsès V : fut le chef de la XIX^e dynastie, et monta sur le trône en 1875 ou vers le milieu du XV^e siècle avant notre ère. Hérodote le I fait succéder immédiatement à Méris, en apparence au moins. Mais Oindore compte sept générations entre Méris et Sésosiris, ce qui s'accorde assez bien avec Manéthon, si l'on admet que Méris est identique au Miphres ou Miphra des listes et au Iboulnois II des monuments, cinquième roi de la XVIII^e dynastie. Le véritable prédécesseur de Rhamsès-Sésosiris fut son père Aménophis-Khepsès, dix-septième et dernier roi de cette dynastie. Manéthon raconte, d'après Josèphe, que ce pharaon superstitieux se laissa induire, par un prêtre qui portait le même nom d'Aménophis, à reléguer dans les carrières de la rive orientale du Nil tous les lépreux et tous les hommes souillés de l'Égypte, c'est-à-dire ceux probablement qui ne voulaient pas se soumettre au joug de la police sacerdotale. C'étaient des tribus entières, parmi lesquelles se trouvaient même des prêtres sans doute considérés comme hérétiques. La ville d'Avaris, ainsi qu'une citadelle des rois précédents, située sur la frontière du désert de Syrie et surnommée pour ce motif la 4^e Typhon, fut assignée pour retraite aux bannis, qui ne tardèrent pas à s'y constituer, sous le commandement d'un prêtre d'Héliopolis, nommé Osarsiph, auquel ils jurèrent d'obéir en toutes choses. Osarsiph leur donna des lois, religieuses et civiles, opposées presque en tout à celles des Égyptiens, rentrant en Égypte avec des forces contre les ennemis, en firent un grand carnage dans les déserts de l'isthme par où ils lieux, firent relever les fortifications d'Avaris et se prépara à porter la guerre en Égypte; mais il voulut d'abord dresser une cause qui paraissait commune aux fils des pasteurs expulsés autrefois par Thouthmosis I^{er}, et qui depuis cette époque résidaient en Palestine. Ceux-ci acceptèrent avec joie, les propositions du prêtre-roi, et se rendirent à Avaris au nombre de deux cent mille hommes. Cependant le pharaon Aménophis, apprenant la nouvelle invasion redoutable, fut frappé de terreur; et son épouvante redoublait au souvenir de la prédiction d'Aménophis le prêtre, lui naguère,

en se donnant la mort, avait annoncé que l'Égypte tomberait pour treize ans au pouvoir des impurs*. Aussi, après avoir rassemblé ses forces et fait mine de marcher à la tête de trois cent mille hommes contre les ennemis qui s'avançaient, revint-il précipitamment à Memphis, persuadé que c'était contre les dieux mêmes qu'il allait combattre. Il ne songea plus qu'à sauver des fureurs sacrilèges de l'ennemi, en les cachant avec soin, les statues de ces dieux devant lesquels tremblait son peuple, et qui ne pouvaient se défendre eux-mêmes; puis, prenant avec lui le bœuf Apis et les autres animaux sacrés, et son fils Sakhos ou Ramesse», âgé de cinq ans, il s'enfuit en Éthiopie avec son armée et toute la multitude des Égyptiens. Le roi d'Éthiopie, c'est-à-dire de l'État éthiopien moderne, qui, selon toute apparence, relevait alors des pharaons d'Égypte, ou du moins leur était allié, accueillit cette population d'Égyptiens et lui donna un refuge, durant l'exil fatal des treize années. Pendant ce long intervalle de temps, l'Égypte, qui n'avait pu être abandonnée de tous ses habitants, fut en proie aux plus affreux ravages de la part des impurs. Les maux de la première invasion des Pasteurs étaient peu de chose en comparaison de l'invasion nouvelle qui porta le double caractère d'une conquête étrangère et d'une guerre de religion. Enfin le jour de la vengeance arriva pour les vaincus. Aménophis et son fils Ramsès, qui avait alors dix-huit ans, reprirent confiance, et, considérables, ils défirent et les repoussèrent étaient venus. Tel est en substance le récit de Manéthon, confirmé par Hérodote et par beaucoup d'autres anciens. Quoi qu'en dise Josèphe, il n'y a aucune raison solide de le rejeter absolument; seulement il faut le prendre comme la version égyptienne du séjour des Hébreux en Égypte et de leur sortie de cette contrée. Si il n'en est pas fait mention chez Hérodote et chez Diodore, c'est que ces événements appartiennent au règne d'Aménophis, dont ces auteurs ne nous parlent point, plutôt qu'à celui de Sésostris, sur lequel seul ils nous donnent (les détails. D'ailleurs les prêtres d'Égypte ne devaient pas être fort empressés d'informer les Grecs des antiques désastres de leur nation, et l'on ne voit pas que ceux-ci aient eu plus de lumières sur la longue usurpation des rois pasteurs que sur l'occupation passagère d'Osarsiph et des impurs. Diodore, d'après ce qu'il trouve de plus vraisemblable dans les récits des prêtres et dans les traditions nationales sur Sésostris, qui ne s'accordaient guère entre eux, nous apprend que son père voulut lui donner une éducation digne des hautes destinées qui lui étaient réservées. Il fit réunir autour de son fils tous les enfants nés en Égypte le même jour que lui, ordonna de les élever avec les

mêmes soins, de les former à ta même vie dure et laborieuse, et prépara au jeune prince un corps d'élite qui lui serait tout dévoué dans la suite. Ces étiants devaient, entre autres exercices, parcourir chaque jour, avant de prendre aucune nourriture, un espace de cent quatre-vingts stades, ce qui n'est pas si exagéré ni si ridicule qu'on l'a cru ; cet espace, évalué par Diodore en petits stades égyptiens, dont il se sert plus d'une fois, ne faisant guère que trois lieues et demie. Bientôt Sésosiris et ses jeunes compagnons, pour compléter par de plus grands travaux leur apprentissage des fatigues de la guerre, furent envoyés en Arabie, c'est-à-dire dans les déserts qui sont à l'orient du Nil, vers la mer Rouge, avec un corps de troupes. Ils y apprirent à supporter la faim et la soif, à vaincre les bêtes féroces, et subjuguèrent les hordes nomades, jusque-là indomptables, qui seules avec leurs troupeaux et les animaux sauvages, habitaient ces montagnes. Passant de là sur la frontière opposée de l'Égypte, à l'occident, ils trouvèrent des déserts bien plus terribles, et soumirent la plus grande partie de la Libye. Après la mort de son père, Sésosiris, fort jeune encore, niais enflé de ses premiers succès, se laissa aller à des oracles qui prédisaient sa gloire, ou selon quelques-uns. [« une propre fille Alhyrles, qui avait le don de lire dans l'avenir, osa concevoir le dessein de conquérir toute la Libye »]. Mais il fallait avant tout assurer la tranquillité de ses États (I) Cette prétendue fille pourrait bien n'être pas autre chose que la déesse Isis ; et la légende de Scamander, lui-même, il est à remarquer, est une légende de dieu conquérant du monde. Ici que Hercule, Otirw, Racclius, etc.

The text on this page is estimated to be only 21.95% accurate

fcGYPTK. («) HC.VPTF. moyen «le lionnes institutions, cl mériter par des bienfaits] et qoalre, «le vingt coudées seulement, représentant ses quatre le dévouement de ses peuples. Pour n ia tout fut employé, prodigue, le* larg sses en argent, lrs donations de terres, les remises de peines, surtout I affabilité et la douceur du pouvoir. Les arrusés de lise- majesté furent renvoyés absous ; les prisons encombrées de débiteurs furent ouvertes. Sésoslrís divisa le terrilnre de l'Kgyplr eu lrcnle- <rix distrirls, appelés nomet, sur ch.K un desquels il préposa un > :>•/•■.• chargé du recouv renient des impôts et de toute l'administration. Il songea ensuite à composer une armée qui fût capable de seconder dignement srs grands projets à l'extérieur. Les bonimes les plus robustes et les | lus braves de toute l'Egypte furent choisis au nombre de fix cent mille fantassins , vingt-quatre mille cavaliers, sans compter vingt-sept mille chars armés en guerre. A la UMr drsdifl'érculs corps il plaça ses compagnons d'enfance dont il restait plus de dix-sept cents. A tous ces guerriers il distribua h S terres le- plus fertiles de l'Egypte, dont les revenus devaient assurer leur existence , et leur permettre de se livrer exclusivement aux armes; c'est-à-dire qu'il forma une raste militaire, qui fut en même temps une aristocratie territoriale Enfin, il partit pour son expédition . qu'il commença par l'Ethiopie . située au midi de l'Egypte. Il soumit ortie contrée, et lui imposa un tribut en ébène, enoreten dents d'éléphants ; puis il équipa, sur le golc Arabique, une llolle de quatre cents va so aux longs, les premiers que l'Kgvpte eût vus. Taudis que celte Oolte s'avavançait sur la mer Erythrée, et subjuguait les îles et les oies jusque dans l'Inde, le héros, poursuivant s i marche à la létc de son armée de terre, rangeait l'Asie entière sou» ses lois Il poussa ses conquêtes en t trient bien plus loin que ne II- lit dans la suite Alexandre; car il passa le Gange et parvint jusqu'aux extrémités de If Veau indien. ItemoiiUnl vers le nord, il dompta lestribus srlvhiques jusqu'au fanais, qui sépare l'Asie de I Europe, laissant sur la Cote du Palus- Méoliile et vers les liords du Phase une colonie d'Egyptiens qui fondèrent l'Etal deColclios. Hérodote pouvait encore constater de son temps les nombreux rapports de couleur, de constitution physique, de mœurs el de langage, qui subsistaient entre les deux populations, et la circoncision l'avait surtout frap|>é comme égyptienne ou éthiopienne d'origine. 1. Asie-Mineure, à bien plus ferle raison, tomlw sous les armes de Sésoslrís; le* C> cl ides furent

soumises par lui l'une après l'autre, mais il ne pénétra pas en Europe au delà de la Thrace, où la disette, jointe à la difficulté des lieux, arrêta son armée», et où Unissaient les monuments à ses triomphes. Partout où il porta ses pas, il planta des colonnes ou stèles, destinées à immortaliser ses exploits par leurs inscriptions en caractères sacrés, c'est à-dire en hiéroglyphes, et à représenter par d'éloquents symboles l'énergie virile ou la pusillanimité efféminée des nations qui avaient bravement défendu leur indépendance, ou qui, au contraire, avaient cédé sans combat. Hérodote dit avoir vu de pareilles stèles dans la Palestine de Syrie, et dans l'Ionie deux figures de ce prince, taillées dans le roc, que les Grecs prenaient pour des statues de Marathon. Diodore parle aussi de statues de Sésosiris, portant un arc et un javelot, élevées en divers lieux par le héros. Au bout de neuf années, Sésosiris reprit le chemin de ses États, content d'avoir imposé un tribut annuel à tous les peuples qu'il venait de subjugué, et qu'il traîna. du reste, avec considération. Il revint en Egypte par l'isthme de Suez, (ramenant à sa suite une multitude de captifs, chargé d'immenses dépouilles, et couvert de plus de gloire que n'en avait jamais obtenu aucun des conquérants ses prédécesseurs. Mais, arrivé à Mœris, il faillit périr victime de la trahison de son propre frère Armée, le même que Harpocrate. Ménélas Manethon, auquel il avait confié l'administration de l'Egypte pendant son absence, et qui s'était porté à tous les excès «Vint la plus tyran nique usurpation. Il échappa, comme par miracle, aux flammes dont ce frère irrité, redoutant la vengeance de son roi, avait investi la tente où reposait Sésosiris. Un fragment d'un ancien poème, cité dans le IV livre des Stromates de saint Clément d'Alexandrie, fait mention d'un combat livré sur les bords du Nil. entre les deux frères ennemis, par suite duquel eut lieu l'expédition de Darius en Grèce, l'Egypte étant resté maître du champ de bataille et du pays. Quoi qu'il en soit du véritable sens de ces récits, qu'il faut se garder de prendre à la lettre, l'un des premiers soins de Sésosiris, à son retour dans ses États, fut de témoigner aux dieux sa reconnaissance pour les bienfaits dont ils l'avaient comblé. En mémoire du péril imminent dont il venait d'être sauvé par la protection spéciale de Phthah-Voleau, il fit ériger, devant son temple le plus fameux, à Memphis. deux colosses monolithes de trente coudées de haut. Bis. Tous les autres temples de l'Egypte furent enrichis de magnifiques dépouilles et d'offrandes du plus grand prix. Le guerrier n'oublia pas non plus les compagnons de ses fatigues et de ses victoires ; il les récompensa selon la mesure de leurs services; et finalement l'armée retourna dans ses

foyers avec honneur et profit, à la suite de sa glorieuse expédition; mais, dit la tradition, le pays tout entier en recueillit les plus brillants avantages. Pour lui, incapable de partager le repos qu'il assurait libéralement aux siens, il voulut à la gloire des armes joindre la gloire plus utile, et surtout plus durable, des travaux de la paix. De nouveaux temples furent élevés, dans toutes les villes de l'Égypte, aux divinités locales de chacune d'elles; et Sésosiris eut soin de faire attester par les inscriptions de ces édifices qu'aucun Égyptien n'y avait travaillé, et que les captifs en avaient seuls essuyé les fatigues. De nouvelles villes furent bâties, par les mêmes mains, sur de hautes levées, partout où les habitants n'étaient point suffisamment protégés par le site naturel, contre l'inondation annuelle du Nil. Depuis Memphis jusqu'à la mer, de nombreux canaux furent dérivés du fleuve dans toute la contrée, afin d'y répandre la fertilité, d'y faciliter les communications intérieures, et en même temps de la défendre contre les irruptions du dehors. Il en résulta que l'Égypte, pays plat, jusque-là très accessible aux chevaux et aux chars, qui suivaient y circuler en tous sens, devint, en grande partie, impraticable aux uns et aux autres. Un autre moyen de défense, non moins puissant, contre les incursions les plus à craindre, celle des nomades de la Syrie et de l'Arabie, fut une muraille que Sésosiris fit bâtir depuis Peluse jusqu'à Héliopolis, sur la limite orientale de la terre cultivée et du désert, dans une longueur de sept cent cinquante grands stades ou de quinze cent petits, c'est-à-dire de vingt-huit lieues environ. On dit même que ce prince conçut la première idée du canal de communication de la mer Rouge à la Méditerranée par le Nil, ouvrage plusieurs fois repris et abandonné jusqu'au temps des Ptolémées, qui l'achevèrent. Indépendamment de ces grands travaux d'utilité publique, Scostis dut faire exécuter une multitude d'ouvrages de décoration et d'ornement, dont il embellit les temples et les palais, la tradition cite, entre autres, deux obélisques de pierre dure (probablement de granit, ayant cent vingt coudées de haut, qui furent érigés à Héliopolis par ses ordres, en l'honneur du dieu An et sur lesquels il fit graver la grandeur de ses forces militaires, la somme des tributs qui lui étaient payés et le nombre des nations qu'il avait subjuguées. Ce fut sans doute sur ces obélisques, ou sur des monuments de même genre, que, bien des siècles après, les prêtres de Diospolis la Grande lurent à Germanicus tous les titres de la gloire de Ramsès. Ses institutions politiques ont « l'air d'un monarque oriental, despote, mais non sans grandeur. Les Égyptiens lui rapportaient leurs

priuri|iaux établissements, et le comptaient au nombre de leurs plus sages
 législateur*. Les nomes la po|Hilation divisée en castes, le partage égal des
 terres, sous la charge d'une redevance annuelle, par suite une espèce de
 cadastre, un arpentage annuel également, sur lequel se réglaient les impôts,
 telles lurent, dit-on, les institutions de Sésoslrís, ébauchées sans doute
 longtemps avant lui. On ajoute un trait, peut-être exagéré, qui ternit aux
 yeux du philosophe l'éclat de ses exploits et de ses travaux pacifiques, mais
 qui n'en est que mieux dans le génie des despotes de l'Orient c'est que ce roi
 superbe, pour nous servir de l'expression de Pline, allait quatre à quatre à
 son char, lorsqu'il allait au temple ou faisait son entrée dans la ville, les rois
 et les chefs des nations vaincues, qui venaient eux-mêmes, à des époques
 marquées, lui renouveler leur hommage et lui apporter des présents. Devenu
 aveugle dans sa vieillesse, après un règne de trente-trois ans (suivant
 Manéthon, de plus de cinquante), il se donna lui-même la mort; dernier acte
 de grandeur d'Aïné, qui termina dignement une si belle vie, au jugement des
 prêtres et de tous les Egyptiens, le pharaon surpassa tous ceux qui régnèrent
 jamais sur l'Egypte, tant par ses hauts faits dans la guerre que par le nombre
 et la magnificence de ses offrandes aux dieux, et des ouvrages dont il
 embellit le pays, trois titres principaux de tout pharaon à l'admiration et à
 l'estime de ses compatriotes. Aussi sa gloire ne lui fit-elle que grandir avec le
 temps; et lorsque, neuf cents ans après sa mort, Darius, devenu maître de l'
 Egypte, voulut que sa propre statue fût placée devant celle de Sésoslrís, à
 Memphis, le grand prêtre de Phtha s'y opposa, déclarant que les actions du
 monarque perse n'avaient point encore égale celles de l'antique héros
 égyptien. Darius, ajoute-t-il, se le pardonna au .Nnlc Digitized
 by Google

The text on this page is estimated to be only 17.06% accurate

que l'histoire de Sésostris, surtout dans le développement que nous a transmis Diodore de Sicile, l'est grande par son caractère légendaire, et même quelquefois mythique ou poétique. Nul doute encore que, dans cette relation récente, les prêtres-poètes de l'Égypte n'aient eu l'intention d'assimiler leur héros favori, non-seulement à tel ou tel des dieux qui étaient supposés avoir régné anciennement sur le pays, mais à un héros divin ou humains /élébiés par les Grecs, particulièrement à Alexandre. On peut même y remarquer une certaine affectation d'exalter le conquérant national par-dessus le conquérant étranger, l'une autre intention, non moins remarquable, mais qui tient peut-être à la confusion de Sésostris, est celle de rattacher à ce nom le grand souvenir de la patrie, ses primitives institutions, ses établissements politiques, civils et militaires, etc. Mais le fond et les principaux faits de cette histoire n'en sont pas moins réels, individuels, appartenant à un personnage à des temps, à des lieux déterminés, quoique sans précision géographique ni chronologique, on plutôt avec une précision de nature un peu suspecte. Les neuf années de son règne, par exemple, et les trente-trois de règne pourraient bien être de nouvelles mystiques, empruntés à des idées religieuses. D'un autre côté, il n'est pas sur que la conquête de Sésostris se soit étendue jusqu'à la presqu'île en deçà du Gange jusqu'à la Bactriane et à l'Inde. Toujours par ailleurs il est certain que ce pharaon eut une manne sur le golfe Arabique et la mer Érythrée; qu'il porta ses armes victorieuses parmi les tribus sauvages du fond de l'Éthiopie, comme chez les nations civilisées de l'Asie occidentale et dans les contrées barbares encore de l'Europe qui en sont les plus voisines; que, de retour en Égypte, après avoir expulsé des marais du Delta les derniers des débris des étrangers qui s'y étaient établis, ou venaient, à des époques réglées, y faire d'autres travaux, il conquiert une seconde fois sur la nature, en y exécutant d'immenses travaux, cette terre féconde qu'il venait de gagner sur les boulines; qu'il donna de nouvelles lois au pays, développa et consolida ses antiques institutions, il enrichit le grand nombre de magnifiques monuments, et mérita d'être considéré, par la pieuse vénération des peuples, comme un nouvel Osiris, un nouvel Horus, un nouveau Mènes; comme le conquérant, le vengeur, le fondateur par excellence, comme le héros le plus national de l'Égypte, dont il partage le

nom. Ces faits, attestés par le concert des traditions, reçoivent une Confirmation aussi précieuse qu'inattendue, des découvertes archéologiques qui succèdent depuis trente ans, et surtout des savantes lectures hiéroglyphiques de M. Champollion le jeune. Les monuments de Khamses le Grand, quelques-uns couverts de bas reliefs, qui sont de véritables tableaux, subsistent encore en Egypte, en Ethiopie, en Syrie, et l'inestimable collection Drouot, formant aujourd'hui le musée égyptien de Turin, nous montre même plusieurs statues de ce pharaon, qui vivait il y a 5,500 ans. Il est vrai que l'on croit en reconnaître deux d'Osymandyas, qui précéda Sésosiris de huit siècles au moins. Sésosiris eut pour successeur Meneptah II, dont les monuments ne sont pas rares en Egypte, et qui eut pour successeur son fils Thoutmose, qui se maria à Siptah. Meneptah, lequel fut son époux sans être roi. — Thoutmose fut remplacée sur le trône par son frère Amenhotep III. qui régna environ cinq années et trois mois, et fut l'avant-dernier roi de la XVIII^e dynastie, dont le dernier fut Ramsès — le premier roi de la XIX^e dynastie était le fils du dernier roi de la XVIII^e. Les meilleures autorités fixent à six le nombre des rois de la XIX^e dynastie : le premier d'eux porta le nom de Ramsès; il fut surnommé Ramsès le Grand, Rhamsès aimable. A la fin de sa vie, des événements troublèrent les premières années du règne de ce prince. dont la durée fut extraordinaire: et il fut illustré par de grands succès dans de grandes entreprises militaires. D'après des passages conservés de Hérodote, l'Egypte fut de nouveau envahie par les pasteurs. durant le règne d'Amenhotep, père de Séthos, appelé aussi Ramsès, le roi pourvut d'abord à la sûreté de son fils encore en bas âge, puis il se retira en Ethiopie, où il demeura treize ans. A l'âge de dix-huit ans, Séthos chassa les Pasteurs. Ce même pharaon Séthos réunit de grandes forces de terre et de mer. Il entreprit de nombreuses conquêtes, et laissa à son frère Armais la régence de l'Egypte; il vint ensuite attaquer la Phénicie, les Mèdes, et se dirigea vers les nations de l'Orient. Ayant appris la révolte de son frère Armais, il revint en Egypte et reprit le pouvoir. Armais s'enfuit devant lui : cet Armais s'appelait aussi Ramsès. Ramsès IV Meiamoun mourut après un règne de cinquante-cinq ans. Le règne de son fils Ramsès V fut long: On l'appelle Ramsès le Grand, il en reste peu de souvenirs aussi. Ramsès le Grand eut pour successeur son frère Ramsès VI. vers 1358 avant J.-C. Ses successeurs, dont les deux premiers étaient ses frères, portèrent aussi le nom de Ramsès; ce sont les VII^e et VIII^e de ce nom. Le

sixième et dernier roi de la xii^e dynastie fut Rhamsès I^{er}; il s'appela Tlmuoris, selon les listes de Manéthon. Les écrivains grecs rapportent au temps de cette même dynastie deux événements importants pour l'histoire; le renouvellement du cycle sothiaque et la chute de Troie. — Les listes de Manéthon portent à douze le nombre de ces Khamsès formant la xxe dynastie. Nous ne connaissons rien ou presque rien de leur règne. Il reste quelques rares souvenirs de quelques-uns d'entre eux; et ils sont presque tous tirés de leurs tombeaux, la xxi^e dynastie. originaire Tanis, fut composée de sept rois qui régnèrent ensemble trente années; son élévation arriva vers l'an I KO avant l'ère chrétienne Mandouf et Ason sont les seuls rois de la XXI^e dynastie dont nous connaissons quelques monuments; leurs cinq successeurs ne nous sont connus que par les listes de Manéthon Nephthys* règne quatre années; Ainenuphis règne neuf ans. Osochor six ans, l'Amasis neuf ans, el Psousenou ou Aaseu II trente ans. Cette dynastie vécut et finit sans gloire; le dernier mourut vers 664 av. J.-C. Quelques personnages de l'histoire sainte furent contemporains de cette dynastie: le roi Josias; enfin c'est probablement d'un des rois de cette xxi^e dynastie que Sennacherib eut une fille. — La xxii^e dynastie est originaire de Thèbes. Le chef en est Scheschonk, dont les Grecs tirent Sesonchis; c'est ainsi que ce nom est écrit dans les listes de Manéthon. Les derniers textes de la Bible nomment ce même pharaon Schischak et Sisac. Il eut une grande influence sur les affaires politiques de la Judée. • Salomon, dit la Bible II. Rois VIII, et Haradad, voulut tuer Jéroboam, qui se leva, s'enfuit en Egypte auprès de Schischak, roi d'Egypte, et il y demeura jusqu'à la mort de Salomon. Ce pharaon soutint plus tard ce même Jéroboam contre Baasha, et dans la cinquième année du règne de ce dernier il s'empara de Jérusalem et pillait le temple. Après un règne de vingt-deux ans il laissa le trône à Iahorai, son fils, appelé Osorkon par Manéthon II ne fut pas non plus inconnu aux Hébreux. On a cru retrouver en lui le roi Ithobaal de la Bible, qui vint camper à Mané. • Le règne d'Asa, petit-fils de Baasha Le roi Osorkon laissa, après un règne de quinze ans, le trône à son fils Scheschonk II II régna vingt quatre ans environ Takelosis lui succéda, et à celui-ci son fils Osorkon II. Selon les listes de Manéthon, (i*oreh, II aurait eu deux successeurs, dont elles ne donnent pas les noms). — la XXIII^e dynastie est originaire de Tanis; elle est composée de quatre rois qui régnèrent ensemble vingt-neuf ans. Voilà (oui ce que nous savons de ces temps-là de l'histoire d'Egypte; c'est tout ce

que nous en ont dit les abrégiateurs de Manéthon. — La xxiv dynastie s'éleva à Sais. Elle n'eut qu'un seul roi, Bocelioris, qui fut vaincu et brûlé par les Ethiopiens, après un règne de quarante-quatre ans*. — La xxv dynastie est le chef éthiopien, vainqueur de Bocehnris. Il se nommait Sabacon, et il mourut après un règne de soixante années. Les listes de Manéthon lui donnent pour successeur un autre Ethiopien nommé Sèvého. On ne connaît presque rien de son règne. On lui attribue, toutefois, ce que dit la Bible du roi d'Israël, nommé Osée, qui, pour résister au roi d'Assyrie Salmanasar, implora le secours d'un roi d'Egypte que la Bible nomme Sargon. Il eut pour successeur Taharqa. La Bible raconte l'histoire de ce roi, rapportant que lorsque Sennachérib, roi d'Assyrie, attaqua Exéchias, roi de Juda, l'Ethiopien Taharqa, allié d'Exéchias, conduisit une armée à son secours. Il mourut après un règne de vingt années. — La famille originaire de Sais chassa les rois éthiopiens et fonda la xxvi dynastie. Le premier roi de cette dynastie est nommé Néphthys et régna vers 664 avant l'ère chrétienne, et pendant soixante années. Ses deux successeurs, Nécéphtes et Méphris, qui régnèrent le premier six ans, et le second huit, ne sont connus que par les listes de Manéthon. — Cette dynastie ne commence à être connue qu'au règne de Psamétique Ier, qui est fort célèbre dans les écrits grecs, parce qu'il est le premier des rois d'Egypte, qui, s'affranchissant du joug des anciennes coutumes, rendit l'acte de ce pays plus facile aux étrangers. Suivant Hérodote, Psamétique Ier accueillit les Grecs et les Ioniens qui se rendirent en grand nombre en Egypte. Il leur donna des terres, et les prit pour auxiliaires de la caste militaire; il les chargea d'élever des jeunes Egyptiens, et de leur apprendre la langue grecque, afin que ceux-ci servissent d'interprètes aux Grecs.

The text on this page is estimated to be only 21.71% accurate

EGYPTE. (44) KttVPTK. nattons. Psammétichus fil aussi la guerre aux nations voisines de l'Egypte. Son règne fui très-long; il dura cinquante-quatre ans diprès Hérodote et les listes de Mauélhon. — Nèchao II , son liU, qu'Hérodote nomme Nècos, lui succéda. Il commença les premiers travaux pour établir un canal de communication entre la Méditerranée et la mer Rouge, à travers l'isthme de Suez. Il est certain qu'il porta aussi ses armes en Syrie, et défit les Syriens près de Magcddo. — A Nèchao succéda Psammétichus II. Les rapports des Egyptiens et des Grecs étaient devenus de plus en plus fréquents;" et les ambassadeurs que les Eléens envoyèrent en Egypte pour étudier les institutions publiques y re*çurenl de sages conseils des préires égyptiens. Psammétichus régna dit-sept ans. Apriès, sou fils, lui succéda. Il fit la guerre a Sidon , et vainquit sur mer les Tjriens, les Cypriotes et les Phéniciens, d'après Diodore. Il prêta aussi quelques secours à Sédécias, roi de Juda , contre le roi d'As> ses prédécesseurs, il eut à lutter contre les Perses, dont il battit l'armée commandée par Pharnabase. Après Nectanèbel" régna, pendant deux ans, un autre prince que les listes île Manéthon nomment Téosou Tachos.Occupéausside la défense de l'Egypte contre les Perses, il resserra l'alliance avec les tacédémoniens aui lui envoyèrent Agésilas avec une armée. Contre l'avis d'Agésilas, il alla attaquer les Perses dans ta Phènicie. A peine éloigné, les Egyptiens révoltés lui donnèrent pour successeur Ncctaiièhc II, pour lequel se déclara Agésilas, irrité des dédains de Tachos. Celui-ci se relira auprès do roi de Perse. Grâce aux conseils d'Agésilas, ce nouveau roi eut bientôt fait justice d'un compétiteur au troue, issu de la ville de Mendès; et il régna douze ans tranquille. Mais il fut moins heureux dans sa lutte contre Darius Ochus, roi de Perse, qui reconquit l'Egypte : Ncctanèbe 11, vaincu , se sauva en Ethiopie, d'où il ne revint jamais. Il fut le dernier roi de la xxx' dynastie, et jusqu a la conquête d'Alexandre. mois, et Darius Nothus, fils de Xerxès II, qui régna dit-neuf ans Sous son règne, les Egy ptiens cherchèrent une fois mcorc à regagner leur indépendance. Amyrtée, qu'ils s'étaient choisi pour chef . reconquit l'Egypte sur le lieutenant de Darius ». et avec lui finit la première dynastie persane , qui «* ' * IXyii* égyptienne, et s'éteignit au bout de cent vingt »»*• Amyrtée fut le seul roi de la xxviir dynastie. Il ne rpgna que six ans, pendant lesqnels il s'efforça de réparer les désastres de la conquête étrangère. — Une famille

originaire de Mondés lui sucréda et forma la xxxc dynastie. Le premier m»
 Se nomma Noufroulhph, appelé par les Grecs Néphéritès. Il s'allia avec
 Sjarle pour résister à leur ennemi commun, le roi de Perse. Il régna six ans.
 — Hakor lui succéda : les Grecs en ont fait Arhoris. Il continua la lutte de
 son prédécesseur contre les Perses, et s'allia avec Evagoras, roi de Chypre,
 les Arabes, les Tyriens, les Libyens de Béréce ■■! les Lacédémoniens.
 Cliabn >* lui amena des troupes grecques. Toutefois, occupés ailleurs, les
 Perses poussèrent avec mollesse la guerre contre l'Égypte — A l'akor
 succédèrent, selon Manéthon, un roi nommé Psammuthès, qui ne régna
 qu'un an, Muthis, dont le règne fut aussi d'une année, et Nephthéris, qui,
 après quelques mois, mit fin à la 26^e dynastie, qui avait subsisté vingt et un
 ans - La 27^e dynastie est originaire de Sébennit, ville de la basse Égypte.
 Neclanès 1^{er} en fut le premier roi. Comme syrien les Chaldéens, mais en
 vain ; Jérusalem fut détruite, et aussi le dernier roi de race égyptienne qui ait
 régné sur et une grande partie des Juifs se sauva en Égypte malgré les
 l'Égypte. L'Égypte tomba sous la domination des Perses, lamentations et
 les menaces de Jérémie. Ce fut là le commencement d'un revers d'Apriès
 ; l'année qu'il envoya contre Barrès et la Cyrénaique fut défaite. On y crut
 voir une trahison ; l'armée se révolta. et Amasis, envoyé pour l'apaiser, fut
 nommé roi par elle ; Apriès fut vaincu et étranglé par la populace. Amasis
 lui succéda. Il était originaire de la petite ville de Sionph, voisine de Sais :
 comme tous les rois parvenus, il déploya une grande magnificence pour
 faire oublier sa basse extraction. On connaît l'histoire du bassin d'or. Il fit
 alliance avec les Cyrénéens, et il continua de favoriser les Grecs, auxquels
 il donna la ville de Nauratis [tour résidence-, l'histoire grecque fait
 connaître les relations entre Solon, le législateur d'Athènes, et Amasis. Il
 mourut après un règne de quarante-quatre ans. Psammétique III, son fils,
 lui succéda ; il fut dépouillé de son trône par Cambyse ; on sait comment le
 fils insensé de Cyrus usa de la victoire. Il occupa l'Égypte militairement ; et
 la barbarie fit une guerre ouverte à la civilisation. Psammétique essaya en
 vain de reconquérir son trône : convaincu de révolte, il fut condamné à boire
 du sang de taureau. Le règne de Cambyse sur l'Égypte ne dura que trois ans.
 Pendant que Smerdis le Mage, le prétendu frère de Cambyse, gouvernait la
 Perse, un autre mage gouverna l'Égypte pendant quelques mois ; mais la
 révolution faite par Darius, fils d'Hystaspès, rétablit l'autorité, et l'Égypte
 eut un nouveau roi. Darius chercha à ramener l'ordre dans la province
 conquise par Cambyses, et la laissa respirer plus heureuse. < Il continua, dit

Stralio, h-s travaux du canal commencé par Sésoslrís et par Néehart II ; mais il abandonna cette entreprise, de crainte que les eaux de la mer Rouge ne submergeassent l'Egypte. Le règne de Darius I^{er} fut de trente-six ans. Xerxès, son fils, lui succéda vers l'an -tSC avant J.-C. Il réprima quelques révoltes et lui donna Achéménès, son frère, pour satrape. L'Egypte prit part avec lui à son expédition contre la Grèce, et lui fournit deux cents vaisseaux. On sait quelle en fut l'issue. — Artaxercès, fils de Xerxès, lui succéda. Comme son père » il réprima l'Egypte révoltée et alliée des Grecs, et lui imposa de dures conditions; son autorité sur l'Egypte dura environ quarante ans. Il eut pour successeurs, d'après les listes » h^{er} ii. un Xerxés Ut nui rtsitx deux mois ; Sogtlianus sept par les Macédoniens à Sellasie, abandonne Sparte, sa patrie, et se réfugie à la cour d'Egypte. Son règne dura vingt-cinq ans. de l'an 2⁷ à l'an 2² avant J.-C. Ptolémée Philopator lui succède. Malgré son surnom, on l'a soupçonné d'avoir abrégé par le poison les jours de son père, et sa cruauté envers les autres membres de sa famille en serait presque une preuve. Les excès et la faiblesse de l'hilopator qui abandonnait toute l'autorité à de vils ministres, Agalhorlès et Sosibius, déterminèrent Anliochus le Grand, roi de Syrie, à prendre les armes pour délivrer une partie de ses Etats du joug des Egyptiens. De grands succès signalent ses premiers efforts. Il s'empare de Sélrucie, il force les défilés du Litân et île l'Anli-Lihan, et entre en vainqueur dans Tvr et dans Plolémaïs. Après une t'éve de quelques mois, il donne suite à son expédition, bat Xicolaos, lieutenant de Ptolémée, et soumet les villes voisines de l'Arabie. Mais Ptolémée, craignant pour son trône, avait fortifié Peluse et réuni une grande armée. Il bat Anliochus à Raphia, et après cette victoire qui lui assurait la tranquillité, il se plonge dans de coupables débauches. Il met à mort Arsinoé, sa femme et sa sœur, pour épouser la sœur d'Agathoclès et meurt l'an 205 avant J.-C., après dix-sept ans de règne, chargé du mépris et de la haine de ses sujets. Ptolémée V Epiphane lui succède à l'âge de cinq ans et demi. La tutelle et l'administration des affaires sont disputées par lui. Après la mort du conquérant macédonien, Ptolémée, son lieutenant, fut chargé du gouvernement de l'Egypte, de la Libye et de la partie limitrophe de l'Egypte. Le premier soin de Ptolémée fut de mériter l'affection des Egyptiens par la douceur de son administration. Il sut maintenir par sa sagesse son autorité en Egypte contre les autres lieutenants d'Alexandre ses rivaux, et mourut l'an 283 avant J.-C., après un long règne. Agé de plus de quatre-vingts ans. Ptolémée II Ptolémaïs lui succède. C'est lui qui fait

recueillir et traduire en grec les livres hébreux ; c'est la version des Septante. Il favorise les progrès de l'astronomie, l'étude des sciences et des arts, augmente les richesses de la bibliothèque qu'avait fondée son père à Alexandrie, et s'efforce de donner aux Egyptiens l'amour des lettres qui forment la plus belle gloire de la Grèce. Il porte cependant ses regards au dehors, et conclut un traité d'alliance avec les Romains vainqueurs de Pyrrhus, défend la liberté de la Grèce contre Antigone Gonatas, contient par la terreur de ses armes Cyrène, que Magas son frère veut pousser à la révolte, et prévient l'attaque d'Antiochus Théos, roi de Syrie, en envoyant des troupes dans ses propres provinces. Il meurt l'an 247 avant J.-C. après un règne de trente-huit ans. Ptolémée III Evergète lui succède. Pour venger la mort tragique de sa sœur Cléopâtre, victime de la jalousie de Laodice, veuve d'Antiochus Théos, il envahit la Syrie, fait des conquêtes sur les provinces voisines* de l'Euphrate, franchit le fleuve, s'empare de la Babylonie, de la Susiane et de la Perse, pousse sa marche victorieuse jusque dans la Bactriane, et rend à l'Égypte les images des «Vieux que lui avait enlevés Cambyse. Il seconde ensuite les premiers efforts d'Aratus , qui vient de rendre la liberté à Sicyone et se déclare le protecteur de la ligue achéenne. Les quinze dernières années de ce prince sont presque stériles d'événements dont le souvenir nous ait été conservé par les historiens. Il donne asile à Cléomène qui, battu Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.80% accurate

m;vptk. (25) Agatboclès, le jeune Sosibius et Tlépolèroe, au milieu des guerres civile», de la dilapidation des finances et de l'affaiblissement de l'Egypte. De leurs mains l'autorité passe entre celles d'Aristomèiic, Arariianicn de naissance, qui conserve la régenre jusqu'à la majorité de Ptolémée Epiphanc. Autiochus, enhardi par l'enfance de ce prince et par la faiblesse de l'autorité qui régit l'Egypte, renouvelle la guerre et reprend les villes de Syrie cl dé Phénicie qui lui avaient été enlevées. Hépolémc lui oppose en vain l'.Elolieii Scopas. qui se fait battre sur les bords du Jourdain et capitule dans Sulon. I.'Egypte n'est sauvée que par l'ambition d'Anlioichus qui, occupé d autres projets, traite avec les tuteurs du jeune roi. et lui promet eu mariage sa fille Cléopalre, a laquelle il assigne pour doi les provinces qui avaient été le sujet de la guerre. L Egypte, menacée au dehors, était agitée au dedans par la rébellion. Lycopolis arborait l'étendard de la révolte; les chefs des mécontents soutiennent le siège pendant six mois et sont condamnés i un supplice cruel, au mépris de la parole du roi, qui leur avait promis la vie sauve. Les projets ambitieux de Scopas, de Dirêarquc, appuyés par les iElolicns, engagent Arisluiuènc à faire couronner Ptolémée. La milice étrangère est licenciée, et ses chefs sout condamnés à périr. Quelques années après, Ptolémée épouse la Olle d'Anlioichus, et offre cependant au sénat de Rome ses secours contre ce prince. I.a fin du règne de Ptolémée n'est marquée que p»r des troubles qui relatent dans plusieurs parties de l'Egypte. Il est obligé de se rendre a Sais, l Naucratis, où s'étaient manifestés d'affreux désordres. Ptolémée, à l'aide des Grecs mercenaires, réduit les rebelles et meurt empoisonné par ses courtisans, que menaçaient à la rois ion avarice et sa cruauté. Plolèroèe VI Philoinétor était, comme son père, Agé de cinq ans quand il monta sur le tronc. Sa mère, Cléopalre, fut régente, et par sa sagesse cl sa fermeté elle Mit maintenir la tranquillité dans l'intérieur de l'Egvpte et défendre l'intégrité du royaume contre les efforts ambitieux du roi de Syrie Séleucus. Son successeur, Autiochus Epiphanc, attaqué en S) rie par Euheus et l.ciuxus qui avaient pris la tutelle de Philoroètor, après la mort de Cléopalre, remporta une victoire entre le mont (asius et Pelusc, s empara de Memphis et d'un grand nombre de places de l'Egypte, et fit le jeune roi prisonnier. Pendant la captivité qui dura quatre ans, Sun frère fevergèle II administra le royaume. Les deux princes régnèrent ensuite ensemble pendant deux ans.

Ariliuchu* n'avait rendu la lillierlè a Philométor que dans l'espoir que les querelles des deux rois lui faciliteraient ta conquête de l'Egypte. Trompé dans Sou attente, il reprit les armes et il marchait sur Alexandrie lorsque Popilius, ambassadeur de Rome, lui intima avec une hauteur devenue célèbre, l'ordre de respecter l'allié du peuple rouis in. Le inéiric Popilius termina les différends survenus entre l'hilomèlor et Evergète , et assigna au premier l'Egypte et Cyprc , au second la Libye et la Cyrenalque Evergète, mécontent de sou fut, se rendit à Home pour réclamer auprès du sénat. Ou y ajouta l'Ile île Cypre, dont Philométor défendit avec succès la possession par les armes. Ce prince permit au Juif Onias de consacrer le temple de Bubaste au culte des Juifs, cl fit aussi plusieurs dédicaces de temples égyptiens à des divinités grecques. Ni les liens de ramifie, m les traités, ni la volonté de Rome, ne pouvaient éteindre l'éternelle rivalité des rois d'Egypte et de Syrie. Philoinétor. tout en promettant sa tille Cléopèlre à Déuiélrius, formait une alliance secrète avccAlexandrie, ennemi de ce prince. Mais l'infidélité rendit Ptolémée à ses premières promesses, et lui fit tourner les armes contre un perfide allié. Blessé dans une bataille gagnée sur l'Oronte, il mourut peu de jours après des suites de sa blessure, après un règne de trente-cinq ans. X'n contrat grec, connu depuis quelques années, nous donne Ptolémée Eupator comme le successeur immédiat de son père. Son règne, jusqu'alors inconnu à l'histoire, ne fut signalé d'aucun événement important. Ptolémée Evergète II ne laissa figurer son nom dans les actes publics que dans le dessein de mieux tromper sa mère, et d'usurper plus sûrement la courooiie d'Egypte. A la mort de Philométor. Evergète abandonne la Cyréiialquc. où il régnait comme dans un exil. Près d'attaquer l'Egypte par les armes, il s'engage à épouser Cléopalre, veuve du dernier roi, et à se déclarer le tuteur île son fils. .Mais aussi cruel que perfide, eu devenant l'è)oux de Cléopalre, il fait égorger dans ses bras le jeune Eupator. Dans la suite de son règne, sa conduite répondit à ce crime atroce. Il fit périr un grand nombre de Cyrèuèens qui l'avaient accompagné en Egypte, parce qu'ils s'étaient permis de le railler sur ses pasextravagantes. Aussi les Egyptiens substituèrent-ils le XI. nom de Kakergète {malfaisant} 4 celui d' Evergète , bienfaisant) qu'il s'était donné. Flétri par eux du nom de l'hytcon ivenlrlcoiut), il se rendit tellement odieux a ses sujets qu'il fut forcé d'abandonner Alexandrie pour aller mendier les secours ètrauf[crs qui devaient le replacer sur le trône. Soutenu par les laculs d'Hègélochus. et favorisé par des embarras qu'il suscita au roi de Syrie, il rentra eu Egypte

qui lui obéit jusqu'à sa mort. Cependant à tous les vices qui le dégradèrent Evergète alliait le goût des sciences et des lettres qui l'a fait aussi un philologue. Il avait eu pour précepteur le célèbre Aristarque. Le tronc d'Égypte, pendant les trente-six années qui suivirent, est tout occupé par les deux fils d'Evergète II, que Cléopâtre, sa veuve, éleva et précipita au gré de son ambition. Solon II, appelé au trône par les vœux des Égyptiens et par le droit de primogéniture, subit cependant la nécessité de répudier son épouse Cléopâtre, pour s'unir à Sélène, sa seconde sœur. Cléopâtre, restée souveraine de Chypre, offrit ses secours et sa main à Antiochus Cyprien, l'un des prétendants au royaume de Syrie; mais, peu de temps après, elle périt victime de sa sœur Tryphène, épouse d'Antiochus Gryphus, rival de Cyprien. Ptolémée Solon, déjà odieux à sa mère, eut le malheur de se montrer favorable à ce dernier prince, tandis qu'elle soutenait Antiochus Gryphus. Elle prêta à son fils le conseil de la perdre, et, à l'aide de ce crime supposé, elle fit soulever contre lui le peuple d'Alexandrie, le chassa de l'Égypte et le sépara de sa femme Sélène et des deux fils qu'elle lui avait donnés. Cléopâtre, implacable dans sa haine, poursuivit Ptolémée Soter en Chypre et en Syrie, où il s'était rendu pour secourir Antiochus Cyprien. Ce prince, dépouillé, qui se trouve encore à la tête d'une armée de trente mille hommes, prend une faible part à la guerre civile qui désola la Syrie, combat pour son propre compte, fait des conquêtes en Judée et en Phénicie, et rentre en Chypre, après avoir en vain menacé l'Égypte. Cléopâtre et Alexandre, délivrés de la guerre étrangère, furent aussitôt divisés par l'ambition. Le prince prévint sa mère dans l'exécution du projet qu'elle formait de lui donner la mort. Ce parricide, suivi de la violation du tombeau d'Alexandre le Grand, excita contre lui une indignation générale. Contraint de fuir pour échapper à la fureur populaire, il céda le trône à Ptolémée Soter III, qui le ressaisit dix-huit ans et demi après l'avoir perdu. Alexandre, dans la prévoyance de sa catastrophe, avait envoyé d'avance dans l'île de Cos, sa famille et ses trésors. Il fit une tentative sur l'Égypte et fut repoussé sur terre et sur mer. Il trouva même la mort dans un dernier combat : sa famille eut le même sort à l'exception d'un fils qu'il avait laissé à Cos. Ptolémée, ayant refusé de reconnaître l'autorité de Soter, est attaqué. Ce prince reçoit à sa cour Lucullus chargé par Sylla de soumettre Chypre révoltée, dont les Romains étaient en possession depuis l'an 58 avant J.-C. en vertu du testament d'Appion, fils naturel d'Evergète II. Soter II, surnommé aussi Lathyris, meurt ne laissant qu'une fille pour

héritière de son tronc. Plusieurs médailles, conservées jusqu'à nos jours, font inallre le règne de Bérénice, qui gouverna seule prrid.ini six mois, lit fils d'Alexandre, d'abord prisonnier de Mithridate dans l'Ile de Cos. protégé ensuite par Sylla dans les mains duquel la guerre le fil tomber, éleva des prétentions au trône d'Egypte, lorsqu'il eut appris la mort de Soter II Pour prévenir les embarras et les dangers d'une guerre civile, un mariage confondit les droits de ce prinre, nommé Alexandre, et de Bérénice. Mais Alexandre, impatient de régner seul, égorgea Bérénice dix-neuf ans après une union qui n'avait été pour lui que le chemin du trône. Il espérait nue l'alliance de Rome et le crédit de Sylla le maintiendraient dans le pouvoir ou il avait usurpé. Cependant, du vivant même du dictateur, les habitants d'Alexandrie, que In terreur de son nom avait prépaes à l'oiM-issauce, ne craignirent pas de se soustraire au joug d'un prince détesté. Le soin qu'il mit A célébrer, avec une pompe solennelle, les cérémonies du culte égyptien, ne put ni affaiblir l'indignation de ses sujets, ni le sauver de leurs fureurs. L'armée révoltée le massacra dans le gymnase après un règne de quelques jours. \je peuple romain, ou plutôt les ambitieux qui le dirigeaient, se portèrent pour héritiers de la fortune et des Etal» d'un nrinreauqucl le sénat avait donné le titre d'ami et d'allié. On lit valoir un prétendu testament qu'Alexandre aurait fuit eu faveur de Rome par haine de ses sujets. Mais l'existence de ce testament, souvent mentionnée dans les discussions du sénat et du forum, est restée un fait problématique Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.72% accurate

ht.M-rr. I ae i icvrrK. dan» l'histoire. L'Egypte. COCIIM lous les autres royaumes d'Alexandre, devait se perdre dans la domination romaine, et les Romains, pour l'asservir, n'avaient pas besoin d'un litre conteste pnus en entrepreuile la conquête. La famille légitime des I Jgidrs m Egy |>le éunl éteinte a la mort d'Alexandre II, les Egyptiens mirent sur le Tronc un fils naturel de Plolèiuée Soler M, Ptolemée Aulètes Son frère, plas ji'iine.que lui , m ut en même temp« l'île de Cypro, qui était e»mine l'apanage ile* Irères nu des fils <Ju roi il Egypte. Aulètes, pendant tout son règne, eut à lutter contre In haine de ses sujets, aux jeux deui ls il se rendit mèprisibl par ses vices et sa passion désordonnée pour l.i Ouë, contre la défaveur constante dont il fui l'objet a Home et eotitre (es prétentions de* La gît le s de Syrie qui réclamaient une eouronned de leur la nul le. lx\$ deux nls de Selène, Anliochus et S> |. u< us, firent auprès du sénat des récla ma lions que l'or d'Aulctès et les embarras de ta république empêchèrent d'accueillir farorablement. Ce prince, qui n était pas reconno mi par le peuple romain, fut mena c de voir Crassus obtenir du sénat la commission de rendre l'Egypte tributaire. Rullus. en proposant sa loi agraire [64 avant ll.-C), romprenait ce royaume dans le nombre de ceux qui devaient être réunis aux possessions de la république. I^cs événements de l'Asie, auxquels il ne s intéressa que par des vœux et quelques négociations secrètes, loi donnèrent pour protoclrur l'ompée, qui se montra sensible aux prières et aux riches présents d'Aulèlès. et qui le défendit à Rome contre le parti qui voulait le dé|otriller île la ronronne. Il le fit même reconnaître |>our roi. Mais quelque temps ■près, son frère, qui régnait en Cypro, fui privé de son trône par un décret du peuple, et parCilou qui eu fut l'exécuteur. Cet événement fut cause de U chute d'Aulètès, qui fut chassé d'Egypte et alla mendier îles secours aux Romains, Pendant son absence le trône fut successivement occupé par Cléopatre Tryphène et Bérénice, ses deux filles, par Séleurus, époux de celte dernière, et par A rehélaiis, son second man et grand prêtre de \u l mu' à f.omane Enfin Aulètès, au bout de trois ans, aidé par Galiuius, gouverneur de Syrie, et au mépris d'un sénalusconsulle. rentra en Egypte, vainquit Archrlaûsel se rétablit sur le Irône. Il régna encore trois ans et mourut en M avant J.-C. Dès lors l'histoire d'Egypte se conlond entièrement avec l'histoire de Rome. Une princesse, également célèbre par sa beauté, par son ambitiou et par l'éclatante

singularité de sa mort, Cléopâtre, exerce la plus funeste influence sur les événements qui remplissent les dernières années de la république romaine. Après avoir été associée à la destinée de deux rois enfants, Ptolémée XII et Ptolémée XIII, elle subjugue par la puissance de ses charmes, le vainqueur de Pompée et celui de Brutus et Cassius. En succombant enfin avec Antoine, elle entraîne dans sa ruine celle de l'Égypte, et doit être esclave sous les Romains, comme elle l'a été sous les rois perses et sous les successeurs d'Alexandre.

SOUS LES
ROMAINS

Auguste, après la mort d'Antoine et de Cléopâtre, inscrit le royaume d'Égypte dans la liste des provinces romaines; les centurions de César commandèrent l'armée à la main dans le palais des Ptolémées. Le nouveau vainqueur introduisit dans la législation égyptienne des modifications nouvelles. Il l'ajouta pour ainsi dire à ses domaines en déclarant la nouvelle province impériale, et y préleva en faveur de l'administration supérieure: mais ce préfet ne pouvait être ni sénateur, ni chevalier de marque. Le premier fut Cornélius Gallus, chevalier romain, de médiocre naissance. Il fallait à la politique de l'empereur un instrument docile et facile à briser; car l'Égypte «il ne peut être redoutable entre les mains d'un homme puissant par son nom, son crédit ou sa capacité. Auguste, ni ses successeurs ne s'y trompèrent, et de fréquents changements, des punitions sévères la mort même pour des fautes légères avertirent les préfets des dangers de leur pouvoir. Pour l'Égypte, la succession des préfets ne fut qu'une nouvelle dynastie de monarches, puisque le pouvoir d'un seul était la base du nouveau comme de l'ancien gouvernement. Auguste respecta tous les usages civils ou religieux des Égyptiens, il les abandonna au temps, il ordonna toutefois deux choses importantes, et qui révélaient hautement le secret de ses vues: la première, qu'un noble égyptien ne pouvait aller à Rome, ni être admis dans le sénat: la seconde, qu'un sénateur romain ou un chevalier distingué ne pouvait se rendre en Égypte sans l'agrément de l'empereur. Le préfet donnait ses ordres aux gouverneurs des provinces. et plusieurs légions gardaient les frontières méridionales et l'intérieur du pays. L'administration s'occupait de retirer les désordres des derniers règnes des Ptolémées; les temples ruinés furent rétablis en l'honneur des mêmes divinités égyptiennes. On comprit bientôt que l'Égypte devait être la nourrice de Rome; on tourna tous les soins vers ce grand but, et il fut atteint avec un plein succès. Cet état de l'administration en Égypte éprouva peu de changements jusqu'au Constantin Cornélius Gallus», premier préfet d'Égypte, eut à faire rentrer

dans le devoir quelques villes soulevées contre le nouvel ordre de choses; mais ayant accueilli un grammairien, disgracié par Auguste, il fut révoqué, envoyé en exil et il s'y donna la mort. Pélronius lui succéda. Le*

Alexandrins se révoltèrent et furent bientôt soumis de nouveau, la reine des Ethiopiens, l'audace, profitant de l'absence des troupes habituellement stationnées dans la haute Egypte, y vint faire une invasion, s'empara de Syène, de l'Égypte, ravagea la Haute-Égypte et emporta un riche butin. Ptolémée le repoussa vigoureusement, pénétra dans l'Éthiopie jusqu'à Napata, capitale des Éthiopiens, et lui accorda la paix, à condition de payer un tribut annuel et d'envoyer une ambassade à Auguste pour obtenir la ratification du traité. Au premier bruit de l'invasion des Ethiopiens, Auguste était parti pour l'Égypte : il recusa l'ambassade de Ptolémée. À laquelle il fit remettre la ratification du traité à l'exception du tribut stipulé par Ptolémée. Après huit années d'administration, il eut pour successeur Élius Gallus. Ce nouvel administrateur visita la haute Egypte, ayant avec lui le géographe Strabon ; et il était en fonction à la mort d'Auguste. Tibère continua de marcher dans la voie qu'avait suivie Auguste; c'est lui qui écrivit à Ptolémée, son préfet en Egypte qui lui avait envoyé au-delà des taxes établies par Auguste, qu'il voulait bien tondre ses brebis, mais non les écorcher. Ce préfet eut plusieurs successeurs du vivant même de Tibère. Parmi eux figura quelque temps le père de Séjan. Les troubles sérieux se déclarèrent à Alexandrie sous Caligula; Avillius Flaccus fut en butte à la haine des Juifs, et mourut misérablement après avoir été révoqué de sa fonction. Après la mort de Caligula, Claude apaisa les Juifs en leur permettant d'élire un ethnarque, et rendit de grands services en fondant un nouveau musée à Alexandrie. Néron s'occupa particulièrement aussi de l'Égypte pendant son règne. Il forma le projet de la visiter, mais il mourut la veille de son départ. Les règnes de Galba, d'Othon et de Vitellius n'eurent aucune influence particulière sur l'état de l'Égypte. À l'avènement de Vespasien un Juif égyptien, Ptolémée Alexandre, était préfet d'Égypte depuis trois ans: associé aux secrets projets de Vespasien, il le fit proclamer empereur à Alexandrie. Pendant que Titus achevait la conquête de la Judée, des révoltes de Juifs jetèrent le trouble en Egypte, mais elles furent promptement soumises; les rebelles furent tous tués à la mort en firent justice. Malgré ses grandes qualités, Vespasien pressura l'Égypte: de nouveaux impôts furent établis, et d'odieuses plaisanteries furent sa réponse aux plaintes des Égyptiens. Durant les règnes de ses trois successeurs l'histoire

est mielle à l'égard de l'Egypte. Sans doute rien ne troubla sa tranquillité, et un est (oui fottle à le croire. C'est ilaïf ces temps-là que le christianisme jeta ses premières racines en Egypte Saint Marc les arrosa de son sang, et les patriarches de l'Eglise chrétienne d'Egypte, ou Eglise copie, se disent ses successeurs. Ia" successeur île Iknnilien, N'erva, n'a rien laissé dans son histoire qui intéresse éminemment l'Egypte: son règne fut d'ailleurs très court. Sous Trajan au contraire, il y a de nombreux témoignages de son administration: les ju'.h. toujours turbulents, chassèrent 'r préfet Lupus; mais ils furent réduits à une obéissance complète sous le règne d'Adrien par Martius Turin). L'esprit turbulent des Alexandrins remplaça les Juifs dans les entreprises de désordre, l'n nouveau Ihpiiĭ Apis fut découvert ; et les divergetirrs d'opinion du lieu où il devait être placé occasionnèrent des séditions armées Adrien accourut de la Gaule en Egypte. Arrivé à l'eluse, il parcourut l'Egypte et mit fin à la révolte. Le règne des Antonins fut tempéré pour l'Egypte comme pour tout le reste de l'empire. Néanmoins Antonin et Marc Aurèle furent tour à tour forcés d'employer la force pour maintenir les Alexandrins dans le devoir. Les cultes cependant se multipliaient, et ils obtenaient quelque tolérance pour leur culte, quant à d'ailleurs l'antique religion égyptienne était encore la religion île l'Etat, la seule protégée, Isis et Osiris conservant leurs divines attributions dans l'Egypte habitée par les

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.69% accurate

■ écvrr*. iic toutes Grecs, les Konttins. les Juifs el les peuplades les pat lies île l'Orient. On ne suit rien «les premiers successeurs de Commode qui puisse intéresser l'histoire de l'Egypte jusqu'à Seplime Sévère, qui, vainqueur de ses rivaux, resta maître de l'empire, excepté eu Orient où Pcscennius .Niger était soutenu, surtout vu Egypte; mais, à l'approche de l'empereur, Pcscennius lut abandonné, el Sept une Sévère, contrairement * l'usage établi par Auguste, donna un sénateur pour préfet à l'Egypte el à Alexandrie un les ordres de l'empereur. Aurélius Probus y commanda en 9.1 n nom el lâcha d'y réparer les effets des derniers désordres. Mais la haute Kg) pie n'était |»as encore pacifiée quand Aurélius el Tacite, son successeur, furent assassines. Aurélius Probus pril alors la pourpre impériale . réduisit la haute Egypte a l'obéissance, punit exemplairement les villes de Coptos ei de Plolciuats. et donna l'Orient à gouverner à l'un de ses génériiux. Sexlus Julius Saluruiius, originaire de la Gaule. À peine Probus cul il quille l'Egypte , Saturninus se Sénat particulier. En même temps (ÎO'i) les chrétiens furent proclama et fut proclamé empereur par le peuple d'Alexanpersécutés en vertu d'un édil. I.c père et des disciples d'Ori- drie; mais il péril bientôt apns, laissant l'Egy|>tc tout entière gène y trouvèrent la mort. soumise à l'autorité de l'empereur Néanmoins Saturninus eul Les deux lils de Seplime Sévère parvinrent à l'empire: mais un successeur dans Acliillèc préfet île l'Egypte. Gela fut immolé par sou propre frère Caracalla. Celui-ci. averti Dioi lètict el Maxiuien étaient parvenus au tronc, et l'Egypte, des épigrammis que les Alexandrins débitaient conlre lui. se aviv le resle de l'Orient, était ecuue au premier île ces ileux rendit en Egypte; el, à |eine eulrè dans Alexandrie, il livra empereors associés au trône, bien Ici ici l entreprit de réduire la ville entière à la brutalité de ses soldais; un grand nom- l'Egypte, assiégea Alexandrie, s'en rendit maître après un Dre de citoyens sont égorges dans un massacre qui dura une siège de huit mois, et la mil pour ainsi dire à feu et à sang, nuit et 1111 jour. Sous les régnes d'hommes tels que Macrm et C'est du règne de Dioclélien que «laie lère de son nom qui fut Héhogahale, l'empire ne pouvait jouir d'aucune paix, d au- établie en Egvple, el qu'on appelle aussi lère des martyrs ; elle cune félicité. Les fureurs intestines redoublèrent d ardeur. I.e commença le'IS juin de l'an î»i de lère chrétienne. Après la règne d'Alexandre Sévère en suspendit temporairement les ef-

conquête nouvelle «ju'il fut |H»ur ainsi dire forcé de faire de l'Efets, el les
leltresel la philosophie reprirent quelque vigueur, g)' pie, hioclelien s
occupa du rétablissement de l'ordre cl des Durant les règnes suivants, tous
éphémères, il u'v cul de du- luis eu Egv ple. Les persécutions contre les
chrétiens recomrable que les malheurs publics; ils naissaient quelquefois de
mencèrciii; mais les supplices inflige* au nom de l'autola persévérance des
Egyptiens dans leurs anciennes croyances, rilé impériale n'arrêtèrent pas les
progrès incessants du chrifet des eflurts que faisaient les croyances
nouvelles pour parve- tianisuic. Dirà la doiuiialioii. |_ 'n prophète égyptien
excita ses (tarlisans Toutefois le nouveau partage de l'empire fait par Dini
lètien contre les chrétiens : el les maisons des chrétiens déjà en grand
affaiblit de plus eu plus l'autorité souveraine ; îles chefs indénombre furent
iiillècs : la ville d'Alexandrie eu fut profonde- pendants se montrai' ni
parloul ; les guerres intestines , les ment troublée. De nouveaux désordres
éclatèrent sous le règne gU' rrcs èlr.ingères s'ajoutaient à (notes les autres
calamités, el de Dèceus; les chrétiens furent de nouveau persécutés : ils les
empereurs passaient aussi sur le trône comme une autre se réfugièrent «lins
les descs de la Thèbaide, el donnèrent sorte decalamile ajoutée à tanl
d'autres. Ainsi s'écoulèrent les ainsi les premiers exemples de la vie solitaire
el monastique, années depuis Dioclétien jusqu'à Constantin. Celui-ci
trausSsinl Denis. évêqoc d'Alexandrie, a raconté lui-même desevé- porta le
siège do l'empire à Byzance . qu'il appel» Cotislanlineuents semblables, el
il en désigne pour auleur un archi- nople; il modifia sensililemenl le
gouvernement de l'Egypte, Synagogue , un magicien ou chef de magiciens ;
ce qui ferai! Comme il avait uio.lilie par ce grand acte de politique le gou
Supposer l'association des Juifs et des Egyptiens contre lescl.ré- verneinenl
de Kome el de l'empire. I.e préfet du prétoire de liens, cl nous mont refait
l'autorité roinainc favorisant ces di- l'Orient avait l'Egypte dans ses
attributions, mais ce préfet visions qui la rendaient plus puissinle. n'avait
plus le roniiiiandeniciit des troupes: ce coinmandoEu alteiidaul. quelques
formesde gouvemenlélaient chan- ment appartenait à une des .personnes
placées auprès de gèes eu Egypte au gre des volontés du chef de l'Eut; il y
eut • l'empereor. L'Egypte était une des provinres fronlieres; un tin
commandant en cbefel ensuite un comte d'Egypl". le préfet i cnmle élail
chargé de l'autorité sur oc» frontières; les conlrisubsislanl toujours; mais ces
créations nouvelles devaient par | butions qu'on levait étaient partagées
entre le trésor public et la suite porter à sori autorité des atteintes qu'il est di

Il ici le ' le lise ou trésor du prince; le préfet augustal n'avait presque emps, il entressa la fureur il >as ; un d'apprécier aujourd'hui. Durant 1 *s menu rehgeuse des dé ois a Isis et à Osiris ne se eu a recueilli la preuve dans les inscriptions encore subsistantes, datées du règne des Gordien et des Philippe, et qui rappellent le* actes d'adoration aux antiques divinités du pays, accomplis par de» familles égyptiennes dans les temples de l'Egypte et dans ceux de la Nubie égyptienne. Ce sentiment religieux il éUil au resle cliei les Egyptiens qu'une des nombreuses preuves de leur opposition à la conquête romaine, et, faute de mieux, ils secondaient toutes les usurpations sur l'autorité impériale. Ils s'associèrent à Kmilus et à Macrin: de profonds désordres, la guerre, la famine et des maladies contagieuses en firent la conséquence: et, selon des recensements qui pourraient être authentiques, le nombre des individus de l'âge de quatorze ans à quatre-vingts ans, dans la population de l'Egypte ne dépassait pas le nombre des individus de quarante à soixante-dix, < onslate dans l'ancienne population. L'assuéssement des petits tyrans à l'autorité souveraine en Egypte Sur l'empire même ajoutait à la violence de ces calamités. En l'année 209, la reine Zénobie, favorisée par l'empereur Gallien, entreprit la conquête de l'Egypte. Impalieu du joug romain, l'Egypte ne voulait pas se prêter à être asservie par une nouvelle invasion et résista à Zénobie. La reine vainquit l'armée égyptienne, s'empara d'Alexandrie, en lut bientôt après chassée, et y entra de nouveau avec le secours d'une nouvelle armée venue de Palmyre; mais la reine, vaincue enfin par Aurélien dans sa propre capitale servit à l'ornement du triomphe de l'empereur. L'année après un cumnwrçant d'Alexandrie se déclara le chef de l'Egypte. Son influence s'étendit sur toute la province, les libyennes et les Arabes étaient étroitement liés avec lui par ses relations de commerce. Firmus prit donc la pourpre, le titre d'auguste, et frappa des monnaies à son effigie: les Alexandrins le secondèrent; il les insurgait au nom et par l'espoir de la liberté; mais il se défendit vain dans trois batailles: il fut plus qui i(i a Constantin des travaux du Nil et du transport du blé en Egypte. Les présidents des provinces contraignaient tous qu'ils ne secondaient son autorité : le président de la Thébaïde fut bientôt l'égale du préfet. On joussa l'esprit d'innovation jusqu'à changer le nom des principales contrées; l'Urbinum devint l'Arcadie. d' Arcadius, bis de Théodose et la partie orientale de la basse Egypte devint l'Arabie. On multiplia ensuite le nombre des provinces, afin de les gouverner plus facilement; mais on ne lit que

multiplier les moyens d'exaction , et par là les moyens de mécontentement général. Les scissions éclataient en même temps dans l'Égypte: Anus, qui ne fut point élu à l'évêché fonda une doctrine qui sous le nom d'arianisme, troubla la paix de l'Eglise; et quand un concile assemblé à Nicée pour examiner cette doctrine, les évêques de l'Egypte et de la Libye s'y trouvèrent réunis; mais l'état de confusion dans les affaires de l'Egypte ne cessa point pour cela, quoique Constantin, après sa conversion, eût donné, plus d'influence au christianisme. Les distributions publiques du blé étaient devenues dépendantes de la volonté et de l'autorité des évêques; cependant ils ne pouvaient échapper à l'Eglise chrétienne d'Alexandrie, troublée longtemps. Il y fut, près de cent ans à la peine d'une telle privation [envie et l'injustice les accusaient; ainsi saint Athanasius se vit réduit à se justifier devant un concile, qui le releva de l'accusation portée contre lui. Puis l'évêque de Grégoire le Cappadocien fut une suite de calamités pour l'Égypte; car Grégoire poursuivit les partisans des hérétiques «les Ariens». Toutefois les doctrines de Grégoire furent condamnées par le concile de Milan (en l'an 551), et l'empereur Constance sévit contre les condamnés. Le nouvel évêque fut envoyé par l'empereur; cet évêque se nommait Georges et rétablit l'ordre. Le règne de Julien fut plus favorable pour les Egyptiens demeurés fidèles à leur ancien culte; les chrétiens s'en ressentirent, et Julien écrivit au préfet Ecdice, en jurant par Sérapis que si Athanasius, qui était vaincu, pris et mis à mort. L'Egypte rentra de nouveau sous le règne de Julien à Alexandrie, n'en sortait plus sans délai, les troupes

The text on this page is estimated to be only 23.16% accurate

■ox ordres du préfet payeraient une amende de cent livres d'or. Durant les règnes suivants toutes les affaires de l'Égypte ont la couleur que devait leur donner la suite des dissensions religieuses qui se compliquaient par les faveurs que les empereurs, qui se succédaient rapidement sur le trône, accordaient tantôt aux ariens, tantôt aux catholiques, tantôt même aux adorateurs de Sérapis. Le règne de Théodose apporta quelques adoucissements à tant de maux divers. Des désordres du Bas-Empire, qui affligèrent toutes les possessions impériales en Orient et en Occident, l'Égypte eut sa bonne part. Ce qui domine tous les faits de cette époque de transmutations politiques et religieuses, c'est le christianisme s'élevant dominateur sur toutes les anciennes croyances, s'insinuant peu à peu dans l'action de l'autorité civile, s'en emparant successivement, se substituant à elle, et la faisant agir enfin avec toute l'ardeur que donne la conviction de travailler pour la félicité publique. Après le partage de l'empire entre Arcadius et Honorius, fils de Théodose, les désordres ne cessèrent pas. Cependant, par la douceur et par l'énergie que leur donnait la foi, les évêques étendaient le christianisme et combattaient les injustices des officiers des empereurs et les attaques des hérésies. C'est ainsi que saint Cyrille lutta contre Nestorius, et le faisait condamner au concile d'Ephèse, et ses successeurs déployèrent toute l'énergie du talent et de la conviction pour combattre Eutychès. Pendant ces troubles intérieurs, les Sarrasins se jetaient sur la Syrie, et les Blemmyes faisaient avec succès de nouvelles incursions dans la haute Égypte. La rapide succession des empereurs sur le trône de Constantin — Valentinien Ier et Valentinien II — et les troubles de l'empire furent pour l'Égypte durant la seconde moitié du V^e siècle. L'empereur Anastase perfectionna la levée des impôts, c'est-à-dire les rendit plus productifs pour le fisc, plus accablants pour le peuple. Les calamités nouvelles fondirent à la fois sur la malheureuse Égypte; les Mazèques ravageaient la Libye et une partie du territoire égyptien; une nuée de traitants insatiables exploita le pays; une affreuse sécheresse se déclara; enfin une famine et une peste survinrent et durèrent jusqu'à la fin de ce règne. L'avènement de Justin Ier ne ralentit pas les effets de tant de maux; il ouvrit la voie à de nouvelles réactions. En nommant les empereurs successeurs de Justin Ier, et en rappelant la plupart de leurs actions, on sera trop souvent autorisé à les considérer comme ayant oublié leur autorité souveraine pour descendre au rôle de chefs de sectes

religieuses. Durant le règne de Justinien, les entreprises des Perses dans le voisinage 571 furent l'occasion de l'empereur d'Orient avec le roi d'Éthiopie dans l'intention d'attirer à Alexandrie le commerce de la soie; le choix de Narsès pour s'opposer en Libye aux incursions des Sarrasins et des Blemmyes, font quelque divers; on a la sévérité du fisc forçant à s'exiler les citoyens qui ne pouvaient satisfaire à des taxes exorbitantes, à l'incendie d'Alexandrie ordonné par Narsès pour la punir de ses séditions. Justin II envoya son propre neveu comme préfet en Egypte; il le fit bientôt mettre à mort comme soupçonné de conspiration. Sous Tibère Constantin, la secte des jacobites s'établit définitivement, destinée à survivre à toutes les autres et à constituer l'Eglise réelle des chrétiens d'Egypte qui subsiste encore nos jours. Son successeur Maurice rétablit sur le trône le roi de Perse, qui devait peu d'années après s'emparer de l'Egypte. Porté sur le trône par le succès de ses crimes, Phocas rend un édit qui exclut les Egyptiens des honneurs et des charges de l'Etat. Une sédition en fut la conséquence: mais l'empereur fit baptiser par force tous les juifs d'Alexandrie. Il éradius lui succéda sans rien diminuer de sa rigueur contre les juifs. La secte jacobite était animée de l'esprit égyptien, éminemment opposé à l'autorité romaine, et il servait de lien à toutes les résistances. Un jacobite fut regardé comme le véritable citoyen égyptien, et comme le représentant de l'ancienne population qui revivait en lui. Cependant les Perses conquièrent l'Egypte. Mokaukas, un des plus riches citoyens, fut chargé du gouvernement; ce fut sous ce gouvernement que l'Egypte fut conquise par les Arabes, ayant à leur tête Amrou, lieutenant du khalife Omar. L'EGYPTE SOUS LA DOMINATION ARABE. L'Egypte une fois soumise (MO de J.-C), Amrou administra sagement le pays dont il fut le premier gouverneur musulman. Il ménagea les chrétiens, fonda la ville de Fostat, fit commencer un canal qui joignait le Nil à la mer Rouge, entreprit une expédition inutile et onéreuse contre la Nubie, mais conquit Tripoli d'Afrique. Il fut remplacé par Abdallah-ibn-Saad, frère de lait d'Othman, nouveau khalife; Abdallah imposa au roi de Nubie un tribut d'esclaves. Cependant les Coptes, sous Constant II, ayant repris Alexandrie, Amrou fut envoyé pour la seconde fois dans un pays qu'il savait aussi bien défendre qu'administrer. Il reprit Alexandrie après une vive résistance, et en fit raser les murailles et les monuments; de nouvelles intrigues l'obligèrent quatre ans après de se retirer en Palestine, et Abdallah gouverna de nouveau l'Egypte jusqu'à la révolution qui fit perdre à Othman le khalifat et la vie. Ali, son successeur,

crut s'assurer de l'Égypte en y envoyant Mohammed, fils d'Aboubi kr, qui par ses mesures violentes exaspéra les habitants. Amrou eu ayant repris possession eu O&ts, au nom de Moaviah, compétiteur d'Ali et fondateur de la dynastie des Uinrnryades, lit périr Mohammed et gouverna presque en souverain jusqu'à sa mort. L'Égypte fut engagée dans les guerres qui éclatèrent entre les premiers successeurs de Moaviah et Abdallah-ibn-Xobair, leur antagoniste. Soumise à ce dernier en O&ô, elle fut reconquise l'année suivante par Merwan I", qui y rétablit la souveraineté des Ummeyades. Son second fils, Abd-el-Arix, la gouverna vingt ans avec une autorité absolue, y déploya un grand faste, protégea les chrétiens, lit construire un mekkias pour mesurer la hauteur du Nil, et lit achever la ville de l'ostat (aujourd'hui le Vieux-Caire). Après lui, plusieurs gouverneurs amovibles se succédèrent rapidement en Égypte. L'un d'eux priva les iarobites de toutes leurs éghses pour les donner aux mrlchiies. à la sollicitation de Cosmas, patriarche de ces derniers, qui ne savait ni lire ni écrire. Ce fut en Égypte qu'expira la puissance des Ommeyyades. Merwan II, dernier khalife de cette dynastie, y fut vaincu et tué en 750, par Salch-ibn-Aln, oncle d'Aboul-Abbas-el-Saffah, le premier des khalifes abbassides. Saleh, qui en fut gouverneur titulaire pendant huit ans et s'occupa plus de guerre que d'administration, eut nombreux successeurs, ne songèrent qu'à s'enrichir. L'un d'eux, Mousa-ibn-Ali, règne de 775 à 775, sous le règne de l'exemple d'Abou-Djafar-alMansour, son souverain, imposa des taxes si fortes et usa de tant de rigueur et de barbarie pour en exiger le paiement, que, dans le pays le plus fertile de la terre, on était réduit à brouter l'herbe et à dévorer les chiens et les animaux les plus immondes pour ne pas mourir de faim. Haroun-al-Raschid lui-même, ce khalife si vanté, s'inquiétait fort peu du bonheur des Égyptiens, puisque, dans un accès de gaieté, il leur donna pour gouverneur un esclave éthiopien si stupide, que des plaintes lui ayant été adressées sur un débordement du Nil qui avait emporté le colon semé sur ses bords, il répondit : que ne puis-je de faire aussi, pendant les troubles excités dans l'empire musulman par les sanglantes querelles entre les deux fils de ce prince, Arnin et Al-Marnoun, puis par le choix que fit ce dernier d'un descendant d'Ali pour héritier du khalifat, et par la révolte de son oncle Ibrahim, l'Égypte éprouva tous les malheurs des guerres civiles et de l'anarchie. Sery ou Assari et ses deux fils en possédèrent une partie et y formèrent une courte dynastie qui dura dix ans. Cet état de choses cessa en 836, à l'arrivée d'Abdallah le Thahéride, qui

rétablit l'ordre et la paix, et dont les vertus et les talents auraient fait le bonheur de l'Egy pte , s'il n'eût pas été appelé à régner dans le Kboraçan. Il fut remplacé par Motafut signalée, sons le kbalilat de Motavtakkel. par le i ment de troupes grecques qui , en 85J, prirent, pillèrent' et brûlèrent Damiellc et Misr, et emmenèrent captives un grand nombre de femmes. Enfin, dès les premiers signes de la décadence du khalifat, Ahmed-ben-Thoulouii , Turc d'origine el arrivé en Egypte comme lieutenant de son beau-père , l'an M8, s'y rendit in* dépendant el y fonda la dynastie des Thtiuleuuiiitt. Il eut bien des obstacles à surmonter , bien des rivaux à vaincre : mais ses talents el son heureuse étoile le firent triompher partout. Il recul du khalife l'investiture féodale, non-seulement de l'Egypte , mais encore de la Syrie, où il fonda Jaffa. Travail» tant sans cesse à augmenter son pouvoir cl à reculer les borlani sans cesse a augmenter son pouvoir el a reculer les Dornes de sa domination , il I étendit jusqu'à Barkah en Afrique et à Tarse en Cilicie. Voisin des tirées, il eut avec aux des Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.72% accurate

HiYPTE. ()0 guerres et des relations d'alliance. La révolte d'un de ses 1 lieutenants en Syrie, soutenue par MoualTek,, qui avait usurpé | l'autorité du khalife Motained, son frère , l'ayant déterminé à , prendre parti pour celui-ci, Mouaffek prononça In destitution d'Ahmed qui, de sou coïé, lit aiiailiémalisrr ce prim e par une assemblée des oulémas d'Egypte et de Syrie, fendant les hostilités qui s'ensuivirent . une armée grecque envahit la Syrie, et un rebelle parut dans la haute Egypte. Vainqueur de l'une et de (autre, il mourut eu 884, dans sa quarante-neuvième année, et dans la dix-septième do son règne. Brave, actif, généreux, protecteur des arts, des lettres cl des savants, il tenait table ouverte dans son palais pour tout le monde, et ses abondantes aumônes s étendaient jusqu'à la Mekke et à lUiLidauV Outre la célèbre mosquée d'Ibn-'l houloun , la plus belle de celles qu'on voit encore aujourd'hui au Caire, il fonda un palais, des places publiques, des baiars pour chaque nation ; et, malgré tant de magnificences et de libéralités, il laissa des trésors considérables. On a vanté sa justice, mais elle était si sévère qu'elle coula la vie a dix mille individus. Khomarouyah, son fils, jeune et sans expérience, suivit d'abord des conseils pernicioeux et fit périr son frère Abbas, emprisonné depuis sa révolte contre son père; mais il expia son crime en poursuivant le gouverneur de Syrie qui en avait élè l'instigateur. Il éprouva d'abord des revers; les troupes abbassides soutinrent le rebelle et prirent Damas. La victoire le favorisa enfin, et le khalife Motadhed lui céda, moyennant un tribut et la réserve de ses prérogatives spirituelles', tous les pays deûis i'Euphralr jusqu'à la Nubie et jusqu'à Barkah. Il reprit arse sur les Grecs et fil contre eux deux expéditions avantageuses. Doué des qualités les plus aimaMcs, magnifique et libéral comme son père, il poussa encore plus loin le luxe des bâtiments On a cité le vaste et merveilleux bassin de vif-argent qui le berçait voluptueusement. Ce prince, Agé de vingt-sept ans, fui égorgé en 896 [tendant son sommeil par des esclaves vendus à quelques-unes de ses femmes dont il avait déouvert les infidélités. Il ne laissait que des enfants en bas Age. L'un fut massacré avec sa mère, après un règne de huit à neuf mois, par la soldatesque qui incendia le palais el une partie de la capitale lIaroun, son frère, digne de sou père et de sonaîeol, se maintint sur le troue près de neuf ans à force de sacrifices ; mais il s'épuisa pour réparer les maux causés en Egypte par des calamités physiques et pour arrêter les ravages

commis en Syrie par les Karmathes, fanatiques et barbares sectaires. Attaqué alors, sur terre et sur mer, par les troupes abbassides, abandonné par une partie de ses généraux qui tirent leur capitulation particulière, il fut tué en 105. à la suite d'une défaite, soit par son oncle Chalban, soit dans une émeute de ses soldats, t. haiban, reconnu par quelques émirs et hors d'état de résister au général abbasside, se rendit à discrétion et fut envoyé avec neuf autres princes de sa famille à Bagdad, où le khaUfc .Moktafy les fit mettre à mort. Retombée sous l'administration précaire et avide des lieutenants des khalifes, l'Egypte regrettait la domination des Thoolounides, lorsqu'elle passa en 555, sous celle des Akhchidides. ou lkhchidides. Abou-Bekr-Mohaiwned, de race turque, avait déjà rempli des fonctions importantes en Egypte et en avait été gouverneur, et ne fut que lorsqu'il y vint pour la troisième fois qu'il y agit en souverain et prit le titre d'oKàefcid, particulier aux rois de Fcrpnah dans leTurkesian. Le khalife Radhi lui en accorda sans difficulté l'investiture, ainsi que celle de la Syrie, comme il avait fait à tous les ambitieux qui venaient récemment de démembrer à leur profit l'empire musulman. Akhchid posséda l'Egypte sans opposition: mais il lui fallut pendant tout son règne disputer la Syrie à l'émir al omrah, Aboubekr-ibn-Ralck, puis au prince hamdanide, Seif-ed-Daulah, et en résultat il n'en conserva que la partie méridionale, Damas, Jérusalem, etc. Ce prince joignait à la bravoure militaire un caractère timide et déliant. Il avait une garde de huit mille esclaves, une armée de quatre cent mille hommes; mais il ne couchait jamais deux nuits de suite dans la même chambre ou dans la même tente. Il mourut à Damas, en 1074. Ses deux fils Aljouh-Cacem-Anouiljour ou Abuekouret Ahoul-Hacaii Ali, le premier mort en 1074, le second en 1075, régnèrent l'un après l'autre sous la tutelle et la régence de Kafour, eunuque noir en qui l'esclavage et la mutilation n'avaient ni dégradé l'âme ni éteint le courage. Il recouvra Damas sur Seif-ed-Daulah qui s'en était emparé, et repoussa une invasion du roi de Nubie dans la haute Egypte. Soutien du trône dont il était si digne, il n'en jouit que deux ans, et mourut en 1076. Il aimait les srieuecs et protégeait les savants. On faisait en son nom la khotbah ou prière publique à la Mekke et dans une partie de l'Arabie. Ahmed, fils d.VKGVPTfc bouh-Haçan-Ali, n'ayant que onze ans, on lui adjoignit comme collègue et régent son parent Hnuçain, mais ni l'un ni l'autre ne purent conserver l'Egypte, le premier à cause de sa nullité, le second parce qu'il résiliait souvent. Si bien qu'il ne put pas même empêcher les Karmathes de prendre Damas pendant ce temps, l'Egypte était

en proie à une horrible disette et aux exactions criminelles du vizir Abou-Djafar. Ce fut dans ces circonstances que Mouxi l.t-diu-Allah , quatrième fatimide d'Afrique dont les ancêtres avaient fait des incursions conquêtes passagères en Egypte depuis l'an 13. envoya son général Djauhar qui, désiré, appelé par la saine partie des habitants, vainquit aisément les troupes akhehnides, lit réciter la khotbah au nom de son maître dans la principale mosquée de Fostat, arbora partout le blanc à la place du noir, couleur proscrite des khalifes abbassides, et jeter les fondements de la nouvelle capitale de l'Egypte, qui, sous le nom d'Al-Katturah la Victorieuse), aujourd'hui le Caire, réunit les villes de Misr et Portai. Nous croyons devoir donner ici le tableau de cette dynastie des Falimites. Falimites, enfants de Kalim; c'est le nom que les attribuent des khalifes hétérodoxes dont la dynastie a dominé sur tout le nord de l'Afrique, puis en Egypte et en Syrie , tandis que les khalifes abbassides régnaient à Bagdad. On les a nommés aussi Atid et héméud , parce qu'ils se disaient issus d'Istnaël, le sixième des douze imams descendants d'Ali et de Fátima; mais cette illustre origine leur fut toujours contestée, bien que les opinions varient sur la patrie et l'origine des fondateurs de cette dynastie. Né en Perse , en Egypte ou à Fex . et fils d'un mage ou d'un juif oculiste ou serrurier, Ahou-Mohammed Obéid-Allah sciant fait passer pour le Mahady |directeur des fidèles annoncé par le Coran et attendu comme le Messie par les musulmans hétérodoxes, commença ses prédications en Syrie. Dénoncé au khalife, il s'enfuit en Egypte et traversa tout le nord de l'Afrique jusqu'à Sedjelmesse , où il fut mis en prison. Une grande révolution changea bientôt sa destinée. Aboou- Al-Hall-III , ancien disciple du père d'Obéid-Allah , ayant détruit en liog la dynastie des Aglabides, qui avait régné cent douze ans à Kalrowan, Tunis et Tripoli , puis celle des Medrarides, qui régnait depuis longtemps à Sedjelmesse et en Mauritanie , délivra le prétendu Mahady et le fit reconnaître comme tel par son armée. La puissance des Falimites s'établit alors sur les ruines de ces deux dynasties, de celle des Itoslamides, qui avaient possédé Thaort et les côtes depuis Tunis jusqu'au détroit de Gibraltar, et sur les débris de celle des Edrisides, anciens souverains de Fez. Obéid- Allah fixa d'abord sa résidence à Iakkadah, puis à Mahadiah, qu'il fonda en l'an 30 à trente lieues de Tunis. Il reforma l'administration , ainsi que la législation civile et religieuse, ajouta à ses titres celui d'émir-aZ-iHoumentn (prince des lidérsi, réservé jusqu'alors aux khalifes de Bagdad , et fut ainsi le premier auteur du grand schisme qui divisa les musulmans.

Maître de tout ce pays, depuis l'Océan jusqu'à Bar» kah . il ne put , malgré les succès de ses généraux , s'emparer de l'Égypte; mais ses flottes lui soumirent la Sicile, firent plusieurs descentes en Italie, ravagèrent la Calabre, prirent l'Arriile, Bénévent , etc. Obéid-Allah mourut en 51 Non moins ingrat que Tourbe el ambitieux, il avait depuis longtemps fait périr Ahou-Abd-Allah, l'auteur de son élévation. A lioul • Cacem - Mohammed - Caïm - Bianir- Allah , deux icme khalife falimile ou obéidide d'Afrique, succéda à son frère Oheid-Allah . dont il cacha la mort pendant un an. Sa flotte vainquit celle des Génois en 1155, s'empara de leur ville, la saccagea, et ravagea les côtes de Sardaigne Calni , après avoir soumis tout le nord de l'Afrique , s'occupa de la conquête de l'Égypte, lorsque la révolte du fanatique Ahou-Yezid arrêta le cours de ses prospérités. Dépouillé de tous ses Etats et investi dans Mahadiah , il mourut pendant le siège en 1161. On a remarqué qu'il se faisait porter dans un char, usage d'autant plus extraordinaire alors qu'il est encore inconnu de nos jours à la plupart des princes musulmans. ^ céda. Il vengea la mort de son père en faisant à toute outrance la guerre au rebelle Abou-Yezid. Assiégé enfin dans Cashamah el forcé de fuir, celui-ci tomba dans un précipice et mourut de ses blessures en prison. Précédé de sa peau empaillée, Mansour rentra dans sa capitale, où il régna paisiblement jusqu'en 1163, année de sa mort. Il avait continué de diriger des expéditions contre l'Égypte, et la ville de Mansourah lui doit sa fondation et son nom. Ce fut Mansour ^ui rendit héréditaire dans la famille des Calbides le gouvernement de la Sicile. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.33% accurate

ÉcTrre. (TM Abou-lènim- Maad-al-Moe»*-l*din-Allali , lits el successeur de Mansour, fut le plus célèbre , le plus vaillant el le plus puissant îles khalifes falimiles. lue agression d'AbderUjIhii.hi III. khalife «le Lordouc , a) iuit provoque la guerre entre le soiiver; iu d'Afrique et celui il Espagne en «55, l'amiral île Mu. il entra dans le purt d'Almérie. donl il brûla tous , les vaisM-aux . dévasta les cotes d'Andalousie et hallil la flotte espagnole. Les troupes d'Ahd-cr-IUhiuau prirent leur revau- i clie, et. .ijnnl débarqué à Orau. mirent tout à feu et à suig jusqu'à Tunis, qui , assiège par terre el par nier, ne se racheta de l'assaut el du pillage qu'en |iayaiit une énorme contribution. I.e Magrcb ou Afrique occidentale était alors soumis au khalife d Espagne par la cession forcée des derniers princes Edrisklc». .Mucii envoya, en »M. le renégat grec Dpuhar ou Djcwhir pour faire rentrer ce pays sou» la domination des Falimiles. Djnuhnr prit tîi d 'assaut . subjugua tout le Magrcb. à l exception de Tlmeceii . Ceula et Tanger ; mais les Maures d'Espagne le rciuuvrèrciil en 1*13. Les urines de Murzx De furent pas moins heureuses en Sicile, dont la conquête fut terminée en U05 par la prise de T.iormiic , qui reçut le ttom de Moevziah; et la paix, conclue en oii7 avec l'empereur d'O- , rient , assura aux Falimiles la possession de celle Ile iniporlatitc Mœzz reprit alors les projets de ses ancêtres sur l'Egypte. Iijauhar s'en rendit maître en Mi), cl jeta les fondement?, de sa nouvelle capital", Al-Kahirah le Caire), où Moczx transféra sa résidence eu 'JU , se réservant la suzeraineté de l'Afrique orientale , qu'il céda à Zéiri, fondateur «le la dynastie des Zéirides ou Sahadjides. Vainqueur des Karmatin-s, reconnu à Dama-, la Mrkke cl Médine. Moczz mourut comblé de gloire eu tfTti. Prince libéral, juste et clément, il mérita l'affection de s. » sujets et le respect de ses voisins. Vu ambassadeur étranger lui demandant un jour a quelle brandie de la maison d'Ali il appartenait : Voi'à met litrrt, dit Moczz en tirant son sabre, el roi/d ma racr, ajouta-l-il eu jetant des poignées d'or à ses soldais. Abou-Mansour-Nézar-Aziz-Billah , cinquième khalife fatimite et deuxième en Egypte, se montra digne de son père. Il ajouta à son empire une grande partie de la Syrie, el la k <o<Abah ou prière publique se lit en sou nom jusqu'à Mossoul et dans l Wiieii. Jamais l'Egypte ne jouit de plus de bonheur el de tranquillité que sous sou règne. Il embellit le Caire de plusieurs monuments rt protégea les sciences. C'est lui qui fonda, ou qui du moins augmenta la

bibliothèque, qui n'eut pas son égale dans tous les pays musulmans. A)anl épousé une chrétienne. il conféra aux deux frères de sa femme les patriarchats d'Alexandrie et de Jérusalem, et favorisa les chrétiens et les juifs qui abusèrent de leur crédit ; mais les troubles qui en résultèrent n'eurent pas de suite par la modération et la clémence du khalife. Il mourut en 720. <">>; il adopta le blanc pour la couleur de ses étendards et de son costume, en opposition du noir qui était la couleur des Abbassides. Abou-Ali-al-Mansour-al-Ismak-Biaior-Allah succéda en bas âge à son père sous la tutelle d'un eunuque, ministre intègre et habile. Les turpitudes, les extravagances, l'impiété, la tyrannie d'Ismaïl parvenu à l'âge d'homme, et qui voulait se faire passer pour dieu, provoquèrent des révoltes et firent couler beaucoup de sang en Egypte. Dans un accès de folie, ce Néron musulman fit incendier le Caire. Ce fut cependant à lui que cette capitale dut la naissance. En science et de la philosophie, fondée en sciences, à laquelle furent attachés des professeurs de grammaire, de jurisprudence, d'astronomie, de mathématiques et de médecine, et où tout le monde était admis indistinctement à lire et à copier les manuscrits qu'on transportait de la bibliothèque khalifale. La cour de Bagdad, opprimée, avilie par ceux qui s'en disaient les défenseurs, avait faiblement agi pour recouvrer au moins son autorité spirituelle sur l'Egypte, l'Afrique et la Syrie. L'un moment affranchi d'un joug odieux, le khalife abbasside. Cadix publia, en 762, un violent manifeste contre les Fatimides. Ismaïl se contenta de répondre par un pamphlet du même genre, et il ne résulta de cette querelle que des anathèmes et des injures de part et d'autre. _ Après la mort tragique et méritée d'Ismaïl, qui fut assassiné par sa propre sœur, son fils Abou-Ali-al-Dhaher-LediouAllah lui succéda en 785. Ce fut un prince léger, voluptueux et sans capacité; il changea fréquemment de ministres, et sous son règne n'eut aucun événement important. Il fit des conquêtes en Syrie, mais il ne put conserver Alep. Son empire, outre l'Egypte, comprenait encore l'Hedjaz en Arabie et l'Afrique orientale. Il mourut comme son père, en 805, par ordre de sa tante. Abou-Tamim-Maad-al-Moslauser-Billah, fils de Djabr, en eut le trône à l'âge de sept ans; sa mère, qui était une esclave noire, confia les soins du gouvernement à son ancien maître. Malgré les abus qui résultèrent d'une telle administration les premières années du règne de Maad furent marquées par des événements assez heureux. Il devint maître de la Syrie, et si le prince Zayride d'Afrique s'affranchit de sa dynastie spirituelle,

Mostanser en fut dédommagé par celle qu'il acquit dans l'Yémen, à Knufah el même à Bagdad, par la révolte de Bessasiry contre le khalife abbasside Caieip. Mais Là se terminèrent les prospérités de Moslioser; bientôt il ne régna plus qu'en Syrie et en Egypte, où sa mollesse, son irrésolution, affaiblit son autorité et le rendirent le jouet de ses ministres et de ses esclaves turcs et noirs, Une famine horrible se joignit à ces calamités, et il se trouva réduit à un tel état de dénuement, que, ne possédant plus que trois esclaves et la natte sur laquelle il était couché, il était à la veille de mourir de faim. Abandonné dans ces circonstances par tous ses parents, qui allèrent chercher à subsister dans d'autres contrées, il fut au moment d'être détrôné par l'émir Naser-ed-Daolah, qui, avait fait proclamer à Alexandrie le khalife abbasside I aleiu. D'autres factieux le délivrèrent de ce rebelle; mais l'ordre, le calme et l'abondance ne furent rétablis en Egypte qu'en 1081 par le vizir Bcdr-al-Djcuialy. Ce ministre, après avoir défendu les débris de la puissance fatimite en Syrie contre divers chefs arabes et turcs, et repoussé le Turkoman Atziz, qui, maître de Damas, s'était avancé jusqu'au Caire en 1070, vainquit et condamna à mort son propre fils qui s'était révolté. Mais lui-même mourut bientôt, et Mostanser le suivit en 1104, après un règne de soixante ans. Aboul-Cheem-Ahmed-al Mosuly-Billah monta sur le trône au préjudice de son frère aîné, Nizar, qui, ayant voulu faire valoir ses droits, fut pris les armes à la main et mourut de faim en prison. Mostaly fut un prince sans génie et sans capacité, plus propre à mener la vie d'un derviche qu'à occuper un trône. Son vizir Afdhal, fils de Bcdr-al-Djemaly, eut tout le pouvoir. Ce ministre, songeant à recouvrer la Syrie, alors morcelée en plusieurs Etats musulmans, refusa de secourir des princes divisés entre eux contre l'invasion des premiers croisés. Il prit Jérusalem en long sur les Ortokides; mais, onze mois après, cette ville tomba au pouvoir des chrétiens, et Afdhal, ayant voulu la reprendre, fut battu par le duc de Normandie. Mostaly mourut en 1101, Abou-Ali-al-Maisour-Amer-Biakam-Allah, son fils, âgé de quinze ans, fut inauguré khalife par les soins du vizir et régent Afdhal, qui déjoua les projets ambitieux d'un oncle de ce jeune prince. Baudouin, roi de Jérusalem, ayant pris Acre l'an 1104, vainquit le fils d'Afdhal, qui était venu tenter de reprendre cette place. Les Egyptiens perdirent encore Triooli et Skioii, mais ils conservèrent Ascalon et Tyr. Afdhal, dont la sage et douce administration fut l'âge d'or de l'Egypte pendant vingt-huit ans, ayant porté ombrage au khalife par sa puissance et surtout par ses richesses, fut assassiné l'an 1111. Il fallut, dit-on, quarante

jours el quarante nuits pour transporter ses meubh-s el les trésors de sou palais dans ceux d'Amer, t rois .m» après, le khalife perdit Tyr, et l'an H30 il périt sous les coups des amis du malheureux vizir, sans élrc regretté de ses sujets; car son esprit el sou érudition ne pouvaient faire oublier son orgueil, sa dissimulation, ses débauches, son ingratitude et sa cruauté. Les monuments qui illustrèrent soa règne avaient été ordonnés, dirigés el pavés par Afdhal. Ahoul-Maîtnoun-Abd-el-Madjid- Ilafedh -I edin-Allab fut chargé de la régence pendaiit la grossesse de la veuve d'Amer, son cousin : mais celle piincesse étant accouchée d'une ŪHc, il rm pro. lamé khalife. Le vizir Ahmed , lils d'Afdbal, le séquestra de toute société, de lous plaisirs , le dépouilla de set) richesses, de son autorité, et usurpa même les prérogatives do khalifal. Sa mort tragique, au bout d'un an, lit rei ouvrir à Ilafedh ses richesses , mais non son pouvoir. Eu changeant de vizirs, il ne changea que de tyrans. L'un d'eux, Bahram, Arménien et chrétien, ne cessa pendant deux an» de combler de faveurs ses compatriotes. Henferiné dans un cloître, il fut remplacé par Itcdwan , le premier qui ait ajoute à son litre le nom de Melek (roi; Ilafedh le força néanmoins de fuir en Syrie, le lit périr dans la suite, el gouverna depuis ses Etals sans premier ministre cl avec modération. Il mourut en 1140, à l'âge de soixante-dix-sepl ans. A bou • Mansour- Ismaël - al - Dhafer - Billah , successeur de Ilafedh, dont il était le plus jeune fils, lut l'esclave de ses vizirs. Ses liaiso-is infâmes avec Naser. (ils de l'un d'eux, forent la cause de sa mort- L'un et l'autre l'assassinèrent dans an grand repas auquel ils l'avaient invité, l'an liM. Sous le rè

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.09% accurate

ifiTVTE. «le de Dtufcr, Baudouin, roi de Jérusalem, s'était empire a'Ascalon Abo\il-C.acetn-Ysa-Fayez-Benak-Alla>h , (ili rte Dhafr. parvleil au khalifal à l'âge de cinq ans , et le premier spectacle qai frappe s^s. regards . c'est l'assassinat île ses doux ««ries, faussement accusés du meurtre de son père par le virr AMn». L'enfant khalife en perd pour toujnors la raison. Cependant la vérité se découvre. Abbas et son (ils se sauvent en l'aie», line: on ©t*i. iil des croisés leur extradition Abbas est tué en se déleiidaïil ; \»s*t. ramené au taire , est livré a la lante de Payez , qui le lait expirer dan» les plus horribles tourments. Payct mourut en 11HO, après un règne qui ne lut qu'un in. terrègne rempli par son vizir Trial. AbouMohainmi-d-Abd-Allali-al Adhcd-I.cdin-Allah , cousin de Fayct, fut le quatorzième et dernier khalife fatimite nu obéidide et le onzième qui ait régné en Egvptc, Il était A Peine mrf i de l'enfance qu'il devint le eendre itr Tclat, qui avait placé sur le troue. Ce vizir avant été assassiné, Adhed, pour se justifier du meurtre de son beau-père, n'eut ps houle de lui livrer une de «es tantes, que Telai lil poignar er avant d'expirer. I.c règne de ce lâche et inepte khalife fut une Imiajue suite d'intrigues et de guerres entre »es vi*irs et les rivaux qui voulaient les supplanter. Adhed fut le jouet des uns et des ••lres, et lorsque, pour se délivrer de la tvrannie de Schawrr, le dernier d'entre eux. il se fui déterminé a implorer le secours de Noumfclvn , sultan de Syrie , il complot» la ruine de sa puissance, déjà fort déchuë. Chyrkoon et son neveu Saladin, envoyés par le sultan , et vitirs l'un après l'autre en Egypte, y rétablirent la dorlrine réputée orthodoxe Cette innovation «du des troubles au Caire. Adhed, qui en ignorait la cause, fit repousser les séditieux par sa garde. Knfin, le * septembre tilt, Saladin lit substituer dans la kkolkbah soleiuii-lle du vendredi (e nom deMosladhi , klialifeabbasside de Hagdad , à celui d' Adhed. rt cet acte de souveraineté mit fin a la dynastie des Fatiiniles , qni avait duré deux cent soixante-deux ans et régné deux cent deux ans en Kgyple. Adhed, déjà languissant, mourut cinq jours après, se croyant toujours khalife. Ses enfants vécurent dans l'obscurité et réduits à une modique pension, bien différents de leurs derniers ancêtres, qui. pleins d orgueil dans leur abjection même et contraints de rivaliser de Caste rt de magnificence avec les khalifes abbssids. se dérolwienl aux regards étrangers et ne sortaient que ijeux fois l'an pour aller i la mosquée, la tete rouverte d'un voile enrichi de perles' et de pierreries. La

viedeMalek-.N'asser-Yoïssouf-Salah-Bddin, plus c-nnu en Occident soui le nom de Saladin , est assez importante pour que nous lui donnions plus de détails. Saladin était d'origine rurde rt naqnit a Tekrit sur le Tigre, en NSi de l'hégire (11 Si de J.-C). Son père se nommait Atonb. C'est de la que les princes «le la famille de Saladin Îui régnèrent après lui en Egy pte , en Arabie , en Sv rie et en lésonotamie, lurent appelés du nom général d'ÀToubites. Chyrkouh , frère d'Alouh, ayant commis un meurtre, son frère et lui s'enfuirent en Syrie, auprès deZcnphy, prince d'Alepet de Moussoul , qui remplissait l'Orient du bruit de •e* exploits. C'était le temps des guerres les plus vives entre les musulmans et les chrétiens d'Occident établis en Palestine. Aloub et Chyrkouh y jouèrent un rôle important : Aloub, en récompense de ses services, reçut le gouvernement de Damas; Tant à Clivrknuh, il resta au *cr»icc de Noureddyn . d«nl commanda les armées Cependant Saladin «Hait auprès de •on père . livré aux amusements de son âge ; rien n'annonçait ce qu'il devait être un jour On le voyait ne sVru|»er que de plaisirs, et il aurait pmbablement passé sa vie dans l'obscurité, sans un évéuenv nt qni développa son caractère ri changea la fare de I Orient (Util). Ce fut dans la gnrre d'Egypte, occupée alors, comme nous venons de le voir, par les khalifes faliirntes . que Saladin commença i acquérir quelque renommée fit lorsque Chyrkouh, de éo"cerl avec Saladin , eut mis i mort le visir Schawrr, pour occuper cite place auprès du khalife Adhed, et lorsqu'il fut mort, après deux mois. Saladin le remplaça , et une fois au pouvoir il ne songea plus qu'à s'en montrer digne. Il commença par s'attacher les troupes en les combla ni de largesses, et sut en imposer à la multitude par une grande dévotion. D'une vie licencieuse il passa au régime le plus austère, rt s'.bstint du vin et de tout ce que réproue la religion musulmane. Cependant sa position était fort difficile : d'un coté, il avait à mènagrr Noureddyn , dont il dépendait, et qui était fort jaloux de son autorité; île l'autre, il devait se tenir en garde contre le khalife, qui agissait secrètement déjà contre lui. Il avait aussi i se défendre contre les H) Éf.MM J . | préjugés religieux des Egyptiens. Un grand sdiisnie divisait I les peuples mahomrtaiis : quelques-uns élaient pour le khalife [abbassiile de Hagdad , d'autres pnr celui du Caire. Dévoué comme Noureddyn , aux intérêts «lu khalife de B.'gdad , il devait usrr des plus grands niéiigmruls: par sou adresse et sou activité, il se substitua a la {.lace du khalife il' Kgv pte , cl comm» le khalife vint à mourir sur ci s entrefaites, on a été induit a penser que Saladin ne fut pas étranger à sa m rt. Mai» bientôt la division éclata entre Saladin, le khalife

de K-tgdad et .Y iircddvn. Ce dernier, dont toutes les vues avaient été tournées contre les chrétiens, aurait voulu marquer sa carrière par la ruine entière des colonies chrétiennes. Saladin, qui plus tard mit tant d'ardeur à l'exécution de ce dessein, craignant que .Noureddyn, après avoir abattu les chrétiens, ne cherchât à l'abattre lui-même, ménagea les chrétiens, et, sous l'apparence de la soumission, sut désarmer la colère de Noureddyn. Noureddyn se laissa d'abord prendre ces feintes, mais il mourut bientôt au moment où il se disposait à entrer en Egypte à main armée. Dès lors la face des choses changea. Saladin se hâta d'étouffer une nouvelle conspiration qui avait éclaté contre lui ; et, après avoir repoussé une flotte sicilienne qui avait fait une descente devant Alexandrie, il réussit à s'emparer de la Syrie, qui était alors dans la plus grande confusion, et où, sous le fils de Noureddyn, âgé seulement de onze ans, les émirs se disputaient le pouvoir, et il obtint du khalife de Bagdad un diplôme par lequel il fut déclaré sultan d'Egypte et de Syrie, et, comme ce diplôme ne fixait aucune limite à ses nouveaux États, on peut bien croire que dès lors Saladin se permit d'étendre à volonté. En attendant, il se tourna contre les chrétiens. Son armée fut d'abord surprise et mise en déroute par les Francs dans les campagnes de Kamla ; il revint presque seul en Egypte. Mais les années suivantes il vengea l'honneur de ses armes, et vainquit plusieurs fois les chrétiens près de Panéas, sur les bords du Jourdain. Ensuite il attaqua le sultan d'Iconium, qui demanda la paix, puis se dirigea contre les chrétiens de la Petite-Arménie, qui avaient fait des courses sur les terres musulmanes. La guerre finie, il reprit le chemin de l'Egypte et s'occupa d'objets d'utilité publique. Il entourait le Caire de l'enceinte qui existe encore aujourd'hui, bâtit des collèges, des hospices, ainsi que le château qui domine cette capitale et où résidèrent ses successeurs. C'est là qu'est le fameux puits de Joseph, ainsi appelé du nom de Saladin, qui le fit construire. Malheureusement ces instants de repos ne furent pas longs, et la guerre reprit avec toutes ses fureurs. Le fils de Noureddyn venait de mourir sans enfants, et il s'agissait de savoir qui aurait son héritage. Saladin fit valoir le diplôme que lui avait donné le khalife. Cependant il n'osait encore lever l'étendard de la guerre, et craignait de soulever contre lui les musulmans. Tout à coup, pendant qu'il avait enchaîné les provinces chrétiennes, où il éprouvait une vive résistance, il apprit qu'Aïz-Eddyn et Einad-Eddyn, qui se disputaient l'héritage du fils de Noureddyn, s'étaient rapprochés contre le péril commun et avaient conclu une alliance avec les Francs. Ces deux rivaux lui parurent déçus de leur

autorité, c'est du moins ce qu'il affecta de. rire au khalife de Bagdad dans une lettre artificieuse. Non content de ces menées, il corrompit la fidélité de plusieurs des petits princes de la Mésopotamie, qui dépendaient de Mou*««..ul; ensuite il passa l'Euphrate et attaqua Azz-Eddyn. La conquête de Siiidjar. Ilaran , Edesse, Amide. etc., fut l'ouvrage de peu de temps. Mousson! seul opposa de la résistance Aussi, renonçant d'abord à son dessein, il se porta contre Alet. Dès qu'il eut occupé cette ville , et donné en échange à Emar* hddyn son ancienne principauté de Sindjar. il retourna contre Moussoul et renouvela ses attaques. Azz-Eddyn , pour obtenir la paix, fut contraint de se reconnaître son tributaire et de lui faire hommage de sa principauté. Pendant ce temps les « lireliens avaient essayé de faire diversion, mais aucune de leurs entreprises ne réussit. La plus singulière de toutes, et celle qui fut la plus sensible à Saladin , ce fut une invasion que Itcnaud de Oialillon . seigneur de Karak . tenta du côté de la Mikké et de Médiuc. voulant abolir la loi de Mahomet au lieu même de son berceau. Quand Sabulin en apprit la nouvelle, il ordonna le massacre de tous les chrétiens que l'on pourrait prendre Tous les chrétiens qui survécurent au désastre furent conduits, les uns à la Mikké, les autres les pèlerins musulmans les immolèrent en place des brebis et des agneaux mi'ilsniit coutume de sacrifier chaque année ; les autres menés en Egypte, où ils périrent de la main des sultans et de tous ceux qui voulurent signaler leur zèle pour l'islamisme. A la fin cependant la paix fut faite , et Saladin garda ce qu'il avait pris Ce fut Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.24% accurate

MiVPTF (52) icv alors que. lilwe de U»ul soin, il rr(»ril son premier projet d'expulser tous les Francs de la Palestine. I<cur présence au milieu des provinces musulmanes lui paraissait un outrage à la religion de Mahomet. Lrs circonstances ne pouvaient se présenter pour lui clans un élal plus favorable A la vérité, les rois francs de Jérusalem dominaient encore sur une vaste étendue de pays: leur autorité s'exerçait sans partage sur la PaleS'ine, la Phènicic et le littoral de la Syrie jusqu'aux confins de la Cilicie ; sur lrs rotes ou dans les environs brillaient avec éclat Anliorlic, Tripoli, Béryle, Sidun, Tyr. Sainl-Jran-d'Acre, Ascalon et d'autres c ités; l'intérieur était hérissé de châteaux et de places de guerre; tout présentait, en un mot, l'apparence de (a fore e , et cependant l'empire était miné de toutes parts. Au dehors, les provinces chrétiennes venaient d'être enfermées dans les vastes conquêtes de Saladin ; la mer était libre, mais les secours étaient éloignés. Au dedans, le pays était morcelé entre une foule de princes et de seigneurs, qui tous avaient leurs intérêts particuliers. A l'autorité rovale seule eût appartenu de maintenir l'ordre dans cette anarchie; mais Baudouin IV, roi de Jérusalem, venait de mourir sans enfants. Son neveu, âgé de cinq ans, l'avait bientôt suivi dans la tombe, et sa sœur, a qui le sceptre était échu, au lieu de le déposer entre des mains fermes cl capables de le défendre, avait épouse un simple chevalier, nommé Oui de Lusignân , trop faible pour souienir un trône chancelant. Saladin n'attendait qu'un prétexte pour reprendre les armes. Renaud de Chàlillon , seigneur de Karak, enleva, en pleine paix, une caravane musulmane qui passait sur ses terres. I.c prétexte était trouvé. Sab lin lit un appel aux guerriers de la Syrie, c'le l'Egypte et de la Mésopotamie : tous répondirent à sa voix. Les templiers cl lrs hospitaliers furent taillés en pièces près de Nazareth, tapetidant les chrétiens se rassemblaient a Seforié; tous les hommes en élal de porter les armes furent sur pied. Impatient d'en venir à une action générale. Saladin faisait tous ses efforts pour y attirer les chrétiens; mais ceux-ci , malgré ses provocations, ne quittant nas leurs fortes positions de Seforié, il alla se jeter sur les faubourgs do Tiberiade qu'il réduisit en cendres. A cette nouvelle , l'armée chrétienne , ainsi qu'il l'avait prévu, accourut au secours de Tibériade ; Saladin les surprit dans des lieux étroits , secs et arides , où ils se trouvèrent renfermés sans aucune ressource. Après deux jours de combat sanglant , les chrétiens furent battus et leur armée presque détruite. Le roi, le grand maître des templiers, Renaud

de (Hùlill in et beaucoup d'autres seigneurs furent pris. Celle Intaille est appelée bilaille de Tibériade par les chrétiens , et bataille dt llillin par les Arabes, du nom de la colline où le roi fui pris. La reddition de la citadelle de Tibériade, de Saiiit-Jean-d'Acre, «le Bérytc, de Sidon, etc., furent la conséquence de celle victoire. En moins de deux mois toulc la Pa'rsline fui envahie. Ascalon fut prise, et Jérusalem ne ré ista que cinq jours à Saladin , nui se hâta de faire disparaître les traces du christianisme. Il retourna alors vers Tyr, qui était devenue le principal boulevard des chrétiens et le Seul port en étal de recevoir les secours qu'ils attendaient d'Occident. Il l'attaqua par terre el par mer; niais Conrad, fils du marquis de Montferrat, la défendit si bien que l'hiver arriva et mil lin i la campagne. L'année suivante, Saladin con3uil les villes chrétiennes de la Pliénicie et de la principauté 'Anliocho; celte ville elle-même aurait subi le joug, sans l'hiver qui mit fin à la campagne. Cependant d'immenses armements se préparaient en Europe depuis la nouvelle de la défaite de Tiliériade. De peur d'être prévenu , Saladin se h A la d'achever avec ses Mameluks la i le troue d'Egypte. Ce prince ayant desse route ; Jaffa, César éc, Arsouf, Ascalon et d'autres | furent démantelées [>ar les musulmans pour empêcher les chrétiens de s'y établir. Enfin, après bien des alternatives, la paii fut signée entre Richard et Saladin pour trois ans. Par le traité, il était permis aux pèlerins chrétiens de visiter Jérusalem, mais sans armes. A l'instant les soldats se précipitèrent vers la ville sainte pour s acquitter de leur pèlerinage. Saladin s'y rendit lui-même pour veiller a leur sûreté. 11 leur fil fournir des vivres et reçut les chefs a sa table. Les auteurs chrétiens se sont plu à rapporter les bons traitements dont il usa envers eux. Enfin Richard se mit en mer, el Saladin licencia son armée. Il comptait a l'expiration du traité reprendre les armes, et subjuguier les débris des colonies chrétiennes. C'est par U qu'il se justifia auprès du khalife de Bagdad , qui. sans doute, avait été mécontent de la paix. Il commençait cependant a se ressentir des fatigues de. cette longue guerre. Il rentra & Damas pour y rétablir sa sanlé; son entrée dans la ville fut un véritable triomphe. La sanlé lui revenait tous les jours, et avec elle ses idées de nouvelles conquêtes. Se considérant lui-même comme le défenseur de l'islamisme . il résolut d'envahir à la fois l'Asie-Mineure, la Grande-Arménie et l'Aderbaldian. Son frère Mcick-Adcl el son fils Afdhal devaient être de l'expédition. Les préparatifs ne furent pas longs. Déjà le rendex-vous était donné, lorsque Saladin mourut 4 Damas , après quelques jours de maladie, le 4 mars tlt»S. Sa mort causa un deuil général dans la

ville. Il laissait dix-sept fils et une fille. Les trois aînés auxquels il avait partagé ses États de son vivant les conservèrent après la mort. Ces autres vécurent en simples particuliers. Deux passions agitèrent le règne de Saladin, l'ambition et la haine contre les chrétiens. Il fut cruel pour être vixir. Il fut ingrat envers Noureddyn, son maître et son bienfaiteur, pour être indépendant. Il fut horriblement injuste envers le fils et la famille de ce prince pour s'agrandir. Et qu'on ne croie pas qu'il fut de bonne foi. Lorsqu'il allait l'orgueil du khalife de Bagdad; car il n'étendit outre mesure son autorité temporelle, que pour l'exploiter à son profit personnel. La guerre acharnée qu'il fit aux chrétiens dérivait du même principe. Il voulait surtout être le maître de leur pays. Pour lui la guerre contre les chrétiens était une guerre sacrée, et les chrétiens des ennemis de Dieu. Cependant cette haine qu'il professait contre les chrétiens ne se rapportait à eux que comme formant un corps de nation. Du moment qu'ils étaient abattus, il les voyait d'un autre œil. Non-seulement il respecta les chrétiens coptes d'Égypte, mais encore il respecta leurs privilèges. Il se montra même quelquefois doux et humain envers les chrétiens ses ennemis, le caractère de Saladin était au fond bon et généreux, et l'ambition ne l'avait pas tout à fait perverti. Une des choses qui contribuèrent le plus à la grandeur de Saladin, ce fut son extrême libéralité, dont Noureddyn, témoin oculaire et son historien, nous a raconté plusieurs exemples. SOUS D'ÉGYPTE.

Noureddyn-Ayoub, surnommé Saladin, c'est-à-dire le Bon, fondateur des Mameluks Ayoubites ou Baharites. Il mourut environ l'an 1292. — À la mort du grand Saladin, ses enfants partagèrent ses vastes États; et, loin de s'unir pour repousser d'un bout les Francs, et de l'autre les Tartares, ils se firent entre eux une guerre cruelle.

Noureddyn-Ayoub, de la famille de Saladin, venait de monter sur le trône et se former une garde sûre de soldats étrangers, apprit que plusieurs navires chargés venaient de débarquer dans ses États avec quantité d'esclaves turcs, que les Mongols ou Tartares, conquérants de Capricorne, leur avaient vendus. Il en acheta lui-même un grand nombre, qu'il fit élever à Rouad, ville située sur le bord de la mer, où il fit bâtir une forteresse. Bahar signifie mer en arabe, c'est de là que cette troupe fut appelée Baharites, c'est-à-dire marine, à cause du voisinage de la mer. Telle est l'origine de ces Mameluks Baharites, qu'on va voir bientôt détrôner leurs souverains. Ils formaient proprement la garde du sultan, et l'on ne peut mieux les comparer qu'aux soldats prétoriens des empereurs romains. Et aux favoris du grand

seigneur. Ceux de ces Mameluks qui se distinguaient à la guerre étaient élevés par degrés aux plus grandes charges de l'Etat, et devenaient avec, le temps ou premiers ministres ou généraux d'armée. Un autre prince de la famille de Saladin, nommé Ismaïl, harcelé. Au combat d'Arsof, ses soldats furent mis en déroute et son surnom Saïh, régnait à Damas, et protégeait les Francs, conquête des places chrétiennes de l'intérieur; et il mit en état de défense les villes qu'il avait conquises sur la côte. Son dessein était de signaler la campagne suivante par la conquête de Tyr, Aïm, Tripoli, et de tout ce qui restait aux chrétiens. Mais l'innombrable quantité de chrétiens, qui, au printemps de l'an 1181, abordèrent à Tyr, le firent renoncer à ses projets. Les croisés, prenant bientôt l'offensive, mirent le siège devant Saint-Jean-d'Acre, et ils furent bientôt resserrés dans leurs lignes par Saladin. Le siège dura plus de deux ans; assiégés et assiégeants y déployèrent une énergie extraordinaire. Frédéric Barberousse, empereur d'Allemagne, qui venait au secours des croisés, se noya au passage d'un fleuve : et ses soldats se dispersèrent. Enfin par les efforts réunis de Philippe Auguste, roi de France, et de Richard Cœur de lion, roi d'Angleterre, Saint-Jean-d'Acre fut prise. Voulant profiter de leur succès, les chrétiens marchèrent à la délivrance de la ville sainte, et renversèrent tous les obstacles. En vain Saladin ne cessa de les combattre.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.36% accurate

ÉGYPTES. (auxquels il avait rendu Jérusalem et plusieurs autres villes. Nodgémédin, irrité d'une condescendance, qu'il IrsiUit de lâcheté, déclara la guerre à Ismaïli. Ayant pris, clans ce temps-là, les Kharitmiens à son service. il les envoya ravager la Palestine et la Syrie. Jérusalem fut saccagée, et l'armée combinée des Francs et des Syriens fut taillée en pièces. La nouvelle de ce malheur, étant parvenue en Europe, y ranima le zèle pour les croisades: et saint Louis, roi de France, prit la croix avec ses trois frères et la plupart des seigneurs de son royaume. Ce prince ne partit que quelques années après, en 1248, et conduisit sa flotte à Damiette, ville forte, que Nodgémédin avait: munie de toutes sortes de provisions. Phakhreddin, général des armées du sultan, se présenta pour empêcher le débarquement; mais, malgré ses efforts, les Français, ayant à leur tête leur brave sénéchal, qui se jeta le premier dans les Dardanelles, gagnèrent le rivage et chassèrent les ennemis. En même temps les croisés s'emparèrent des habitants de Damiette, qui sortirent précipitamment de leur ville, et s'enfuyèrent aux croisades. Nodgémédin, qui pour lors faisait le siège d'Ilémessé. n'eut pas plutôt appris cet événement, qu'il revint à la hâte en Egypte; mais il mourut à Mansoura, près de Damiette, en 1250, âgé d'environ quarante-quatre ans, après un règne de neuf. Toubam-Schah. Dtpuis 1250 jusqu'en 1450. — Le Soudan avait à peine fermé les yeux que Schadjreddin, une de ses femmes, princesse de beaucoup d'esprit et de prudence, fit assembler tous les émirs, et leur cachant la mort de leur maître, elle leur demanda de sa part le serment de Iklélite pour Tourani-Schah, sous ce prétexte. Ayant obtenu ce qu'elle demandait, elle envoya dans les provinces des lettres signées du Soudan pour faire reconnaître son fils, donna le commandement des armées à Phakhreddin; et lorsque Touran, qui était absent de la cour, y fut arrivé, cette princesse déclara la mort de Nodgémédin. Cependant les troupes égyptiennes, à repousser les traites, ne cessaient de les inquiéter et de les incommoder beaucoup. (Il avait promis un bécot d'or à chaque soldat qui apporterait une de leurs têtes, et cette promesse les faisait s'exposer aux plus grands hasards pour tuer quelques chrétiens Saint Louis fut obligé de doubler les gardes autour du camp et de prendre toutes sortes de précautions. Dans ce temps-là, ce prince reçut un renfort de troupes conduit par son frère, le «sultan des sultans», ce qui le fit résoudre à marcher droit au Caire. Il s'avança jusqu'à Mail- Mansoura, que

nous appelons la Massourc: et, le jour du mardi gras de l'an 1450, il livra bataille aux musulmans et remporta Ta victoire ; le général l'hakhraddin y perdit la vie. Deux jours j après, le Soudan, ayant pris lui-même le commandement de sou armée, fonda sur celle des croises, qu'il ne put mettre en fuite : mais la flotte fut plus heureuse, et s'empara de trente-deux vaisseaux, dont la perte affaiblit considérablement les chrétiens. On entra alors en négociation ; mais le soudan ayant exigé que saint Louis demeurât lui-même pour otage, ce prince, dont l'armée diminuait tous les jours, autant par la maladie que par le décès des Mameluks . fit sa retraite pour regagner la banlieue. Dans le tems qu'il voulait construire un pont sur le Nil, les musulmans pénétrèrent dans son camp, et tuèrent tous les malades. Le roi courut aussitôt pour soutenir son arrière-garde, il se jeta, quoique malade, au milieu des ennemis . et fit un grand carnage, jusqu'à ce qu'épuisé de forces il fut fait prisonnier. Toute sa vaillante armée eut le même sort. On présenta saint Louis au Soudan, qui le reçut honorablement, régala ses officiers et le fit conduire au Caire, d'où ils dirent à la Massourc. Peu de temps après il lui fit proposer un accommodement. On convint d'une trêve de dix ans; le soudan promit de rendre tous les prisonniers de guerre, et de laisser aux Français ce qui leur appartenait dans le royaume de Jérusalem avant l'arrivée de saint Louis à Damiette. Saint Louis, de son côté, s'engagea de rendre cette ville et de payer huit cent mille besants sarrasinois pour les frais de la guerre et la rançon des prisonniers. Les choses étant ainsi arrêtées, le soudan fit embarquer le roi de France avec les seigneurs de sa suite, pour les conduire à Damiette; mais il voulut, avant tout, conférer avec ce prince dans un de ses palais, situé sur le bord du Nil. Saint Louis y fut conduit le jeudi avant l'Ascension , accompagné des principaux seigneurs de sa suite : mais sur ces entrefaites le soudan fut assassiné par ses propres émirs , à l'instigation de Schahjeddin. Cette femme ambitieuse voyait avec peine que depuis quelque temps elle n'avait plus de part aux affaires. Moïse, surnommé Malbk-el Achrif, c'est-à-dire le Roi noble. Depuis 1250 jusqu'en 1450. — La mort de Tonran. peine causer la perte de saint Louis et de tous les Français Les émirs, se voyant assassins, ne pouvaient s'accorder sur le parti qu'ils avaient à prendre. Cependant, comme ils étaient pour la plupart dans les intérêts de la reine , ils lui remirent l'autorité souveraine, et lui prêtèrent serment de fidélité. Mochi-Ush, un des principaux d'entre les Mameluks Baharites . fut nommé son atabek ou gouverneur. Mais les troubles dont

l'empire était agité firent changer presque aussitôt ces dispositions : et l'on proclama Soudan Ihegh lui-même, qui prit le nom de Vattk-tl-Aiiz-Mntzsrddin. Hélaït» peine installé, qu'on lui substitua un jeune prince de la famille de Saladiu, nommé Mouta, dont il fut faitatabek. Ces changements continuels étaient causés par la haine réciproque que se portaient les anciens et les nouveaux Mameluks, l'une partie de ceux-là se séparèrent des Baharites, et livrèrent Damas au roi d'Alep, Naser-Yousouf. Ce prince envoya demander du secours au roi de France, qui s'était retiré dans la ville d'Akka ou Plolèuials ; les liaisons eurent en effet autant ; mais les Francs ne recueillirent d'autre avantage de ces divisions que quelques présents et la restitution d'un grand nombre de prisonniers. Les Egyptiens et les Syriens en vinrent plusieurs fois aux mains En 1451, Schamseddin, général de Nasr-Yousouf, livra la ville aux Baharites près d'Ahasa. et les turcs d'abord eurent la victoire ; mais, s'étant un peu trop engagé à la poursuite des fuyards, il fut lui-même vaincu et fait prisonnier par Ibegh el par Octai, qui commandaient les Mameluks. Les sultans de Damas et du Caire s'accommodèrent ensuite et se réunirent pour faire la guerre aux chrétiens. Depuis sa dernière victoire, l'harès Octai, dont la valeur y avait beaucoup contribué, s'était rendu fort puissant à la cour d'Asrbrat. Son mariage avec la fille du roi de Damas parut alors l'égaliser à son souverain. N'ayant plus qu'un pas à faire pour arriver au trône, il résolut de faire périr Ibegh ; mais celui-ci le prévint, et le fit assassiner par ses créatures. Ensuite il déposa le jeune Ascliraf, le dernier des princes de la famille de Saladiu qui régna sur l'Égypte, et se fit lui-même proclamer Soudan en 1251 par les Mameluks, ses compatriotes Ibegh, surnommé Maïek-el-Wiz-Mokueiiii*, premier sultan mameluk. Jusqu'en 1457. — Le nouveau Soudan crut affermir son trône sur des fondements bien branlables, en épousant Schadjreddin, sa femme de Nodgemeddin, qui, depuis la mort de ce prince, avait en quelque sorte gouverné l'État ; mais il travailla à sa propre perte. Les partisans de l'harès se réfugièrent en Syrie, et engagèrent le roi de Damas, Naser-Yousouf, à porter la guerre en Égypte. Elle fut presque aussitôt déclarée. Les représentants des deux nations étaient près d'en venir aux mains, lorsque, par la médiation du khalife, la paix fut conclue, à condition que l'Égypte restât à Ibegh, et la Syrie à Naser. Ces choses se passèrent en 1455. Deux ans après, Ibegh ayant formé le projet d'épouser la fille du roi de France. Mousson I, Schadjreddin, sa femme, en conçut tant de dépit, qu'elle résolut de le faire périr. Un jour qu'il allait se mettre au bain, de* esclaves

gagnés par la reine se jetèrent sur lui et l'étranglèrent. Nourddin-Aly, surnommé Malek-KI.-M aksoiir. c'est-à-dire Hoi victorieux Depuis 1457 jusqu'en 1459. — Après l'assassinat de son mari, Schadjreddin envoya chercher, l'un après l'autre, les principaux émirs, qui tous refusèrent la couronne qu'elle leur offrit, et délestèrent son crime. Le bruit de ce qui s'était passé dans le palais si tant répandu dans la ville, les Mameluks jurèrent de venger la mort de leur empereur, et commencèrent par prodamer Nourddin-Aly, son fils. À peine âgé de quinze ans. On se saisit de la vieille reine, qu'on transporta dans une forteresse, on la mère du nouveau Soudan la fit assassiner et jeter nue du haut des murailles dans les fossés. Tous ceux qui avaient eu part à la mort d'ibeglt furent [vendus]. Nourddin, après ces exécutions, fit son entrée dans le Caire, avec les étendards impériaux, et précédé de tous les émirs. Le règne de Nourddin ne fut ni long ni heureux. À la mort de chaque sultan, on voyait se former un nouveau parti de Mameluks, que l'intérêt ou quelque mécontentement rendait ennemi de son successeur. Ainsi les Mameluks de Nourddin-Aly, qu'on distinguait par le nom de Baharites ou de Salchiens, avaient quitté le Caire, lorsque ce prince mourut, et depuis, lorsqu'il eut été enterré, ils s'étaient retirés en Syrie. Naser Yousouf, qui les avait pris à son service, s'en vit tout à coup abandonné, dans le même temps que Nourddin parvint à l'empire d'Égypte, l'intérêt commun réunit les deux monarques, et leurs armées marchèrent contre les rebelles. Celle de Naser fut successivement vaincue et victorieuse ; l'armée :.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.83% accurate

éeriTE. (s* d'Egypte lrs tailla en pièce». Cependant le» déhri» de
ee» Mameluk», commandés \mr leur» chefs Bibars et Bedr-Essnabi, te
retirèrent auprès du Soudan de Krak, qu'ils prièrent de se mettre à leur télr.
Résolus de conquérir l'Egypte, ils rrto niaient sur leurs pas; bientôt ils
rencontrèrent les Mameluks égyptirns, sous les ordres de leur général
Seiscddin-Knutouz, cl leur livrèrent une grande bataille, qu'ils perdirent.
Mais, au moment qu'on les croyait tout à fait abattus, ils se jetèrent sur les
Etats du roi de Damas, et remportèrent sur ses troupes une victoire signalée.
Alors Naser-Yousouf rassembla loules ses forces, et marcha vers Krak. à
dc&sriu d'exterminer lrs Sale- i hiens. Bibars vint au-devant de ce prince
avec un corn» de troupes, et se soumit à lui; les niîlres furent pris dans
Krak, et conduits prisonniers au château d'Ahp, vers le commencement de
l'an t •-"">!>. Le calme paraissait rétabli de toutes parts, j lorsqu'une
irruption des Tarlares dans la Syrie obligea Nnsr | d'abandonner ses Etats,
et fil craindre au» Egyptien» un sem blable malheur. Koulouz, général de la
milice, profitant des circonstances, représenta que I age du Soudan était peu
propre i rassurer les peuples contre des ennemis aussi redoutables que les Ta
tiales; que l'Etat avait besoin «l'un prince qui sût taire la guerre et
gouverner. I .à-dessus il fait arrêter le jeune Nouredin, le dépose, et se fail
proclamer par les soldats, qui loi donnèrent le litre «le Modhasser-
Scifelriiii. Ko» toi z, surnommé Modii,\ffeii-Seikei>dim, c'csl-à-dire le
Vainqueur et l'Epée «le la religion. Déduit I2.VI, ne lèqn* fut onze mois. —
Il se mit aussitôt à la tête des troupes, et le» mena contre le» Tarlares ou
Mogols. qui ravageaient la Syrie, dont ils s'étaient déjà rendus inailr. s Ils
étaient commandé» | par Krthoga Navian, auquel s'étaient joints Ascbraf,
roi d'Hemesse, Sadi, roi de Soubaiha, et plusieurs autres princes voi- | »ins.
Koulouz ne balança pas a les attaquer. Il les délit en- ; tièrement, et les
chassad'une grande partie des villes qu'ils j occupaient, en Ire autres d'Alep
et de Damas. Il établit partout de» gouverneurs, et la prière publique se fil
dès lors en son | nom dans la Syrie. Mais dans le temps où la fortune
semblait l le favoriser le plus, il fol la victime de l'ambition et de la ven- l
granre. Bibars. un des chefs «le ee» Mameluks relu-Iles, dont ; on a parlé
«laus le règne précédent, qui s'étaient soumis au roi de Syrie, mécontent île
eeque Koulouz l'avait frustré «lu gouvernement d'Alep. auquel il prétendait
, eabala secrètement contre l'Etal, el résolut de s'en rendre le mailrc. Il se fit

d'abord un parti considérable de brouillons et de gens sans aveu. Grand nombre de Mameluks et d'officiers même de Koulouz j entrèrent aussi dans la conspiration. Un jour Bibars. ayant (suivi le Soudan à la chasse, trouva le moyen de l'écarter du gros des chasseurs. Il le renversa «le son cheval d'un coup de I sabre , ri quelques autres conjurés achevèrent «le lui arracher la vie. Ce prince avait de grande» qualités, et lil paraître beaucoup de bravoure el de sagesse. Bibars, surnommé Dh.aUER, Hok*kddis- A no cl - Foc Toril, <• esl-ànlire l'Illustre, la Colonne de la religion el le Père j des victoires. Dtpuit 1200 jmqu'rn 1277. — Origiuaircd du Capchak, esclave d'abord «le Sali h, pni« deTouran-Seliah, ensuite d'Ibegh. ee Mameluk monta sur le tronc d'Egvple sans que personne os.it le lui disputer. On eut moins île soumission en Syrie, où le gouverneur de Damas se ré\olta. Les habitants d'Alep se disposaient à chasser relui que Koulouz leur avait d«inne , lorsqu'une nouvelle irruption des Mogols ou Tarlares In précipita dans lrs plus grands malheurs. Leur ville fui prise et livrée au pillage; les Mogols le» ayant fait tous sortir dans la campagne, les égorgèrent impitoyablement. Cependant le Soudan Bibars avait fait rentrrr dans le devoir lluciildin , gouverneur de Damas, après avoir soulevé contre lui srs propres partisans En 1201 ce prince voulut en ini|xjscaui Egy ptiens par l'éclat d'une vaine cérémonie, et donner a son usurpation un air de légitimité. I>epuis plusieurs années lekhnlfat avait clé détruit par les Mogols à Bagdad , dans la personne de Moslascm l'n Aral»e, nommé Ahmed, vint cette année en Egypte, et se prétendit issu de la famille des Abbassides. Bibars. avec Imite sa cour, alla le recevoir à la porte du t aire; on l inlroduit dans le palais; on lut sa généalogie, cl après qu elle eut été constatée Ahmed fut proclamé khalife sous le nom de Mostanser-Billah l.e premier acte d'autorité et de reconnaissance nue fil ce pontife fut de confirmer Bibars dans la possession «le l'empire et du litre de Soudan. Apn'-s cette for m»i I île, qui parut satisfaire le» Egyptiens, Bibars se rendit en Syrie avec le nouveau khalife. Ascbraf, roi d'Ilemesse, et Mausonr, roi de llama, l'un et l'autre de la famille de Saladin, tinrent lui faire hommage de leurs Etats, el en furent bien reçus. Avant In fin de l'année le Soudan reprit le chemin de) l'Egypte, où des ambassadeur» de Michel Palèotogue, empereur de Conslantinoplç , vinrent conclure avec lui un traité de commerce entre les deux nations, par le Pont-Euxin. l.e khalife Moslanser avait été renvoyé depuis peu dans sa patrie avec de» équipages considérables; 'il rencontra dans sa route sept cent» Turenmaus, à la tête

desquels était un prince abbasside, qui s'était aussi fait proclamer calife, sous le nom d'Haikim Uannil-Snh. t'e dernirr, ayant été abandonné des siens au passage de l'Euphrate, se joignit à son compétiteur, et tous deux s'avancèrent vers Bagdad ; mais ils furent attaqués et vaincus par les Mogols. Menacer de périr dans le combat, le calife Hakim se réfugia en Egypte, où Bibars le recut comme il avait fait l'autre Abbasside, En 1203, ce prince fit un voyage en Syrie, et s'avança jusqu'à Ptolémaïs, dont il ruina tous les environs. De retour en Egypte, il fit mourir le roi de Chypre, qui s'était soumis volontairement à lui: mais ce fut pour se venger d'une insulte qu'il en avait autrefois reçue. La même année, Bibars fit achever un magnifique collège qu'il avait fait construire au Caire. Il y établit des professeurs pour toutes les sciences. Il en fit bâtir aussi une à Damas, et un caravansérail ou hospice à Jérusalem pour les voyageurs L'année suivante, il alla faire la guerre aux Francs de Syrie, et leur enleva Césarée et le royaume d'Arsof. L'année suivante, il fit de plus grands progrès; car, après avoir ravagé les territoires de l'Ascalon, le royaume de Tripoli, toutes villes de la dépendance des Francs. il s'empara de Saphad, dont il se rendit maître. Bibars, ne content de cela, le roi d'Arménie, qui ne craignait pas que ses sujets vinssent trafiquer en Egypte, envoya, l'année suivante, contre ce monarque une armée qui ravagea tout le pays, et lui enleva un grand nombre d'esclaves. Tant de succès continus avaient acquis au sultan d'Egypte la réputation d'un prince belliqueux et invincible. Moudhassir-Ynusouf, roi de l'Yémen, lui fit hommage de ses Etats en 1207, et lui envoya de riches présents d'animaux et de porcelaine. L'année suivante, Bibars reparut en Syrie à la tête de ses armées, et prit sur les Francs Jaffa. qu'il fit raser. S'étant ensuite rendu maître de la Schorafa, ou du château de Beaufort, et de la Massore. il fit le siège d'Antioche. dont Baudouin était prince, et prit cette ville d'assaut Plus de quarante mille chrétiens périrent dans cette occasion, et cent mille furent faits prisonniers. Sur ces entrefaites. Haïton . roi d'Arménie, demanda la paix au Soudan, qui, la lui ayant accordée à des conditions fort dures, reprit la route du Caire. Arrivé dans cette capitale, ce prince convoqua les grands de l'empire, auxquels il fit prêter serment de fidélité. Ensuite (ils allèrent au Soudan et son successeur. A peine la cérémonie de l'installation était achevée, que Bibars se transporta en Syrie, où des ambassadeurs d'Alaouka, khan de l'Irak, vinrent lui proposer, de la part de leur maître, de se soumettre à lui Bibars répondit aux Mogols le prince qui ne craignait rien, et poursuivit le cours de ses expéditions On raconte . pour faire connaître la grande activité de ce

voulait , qu'étant . cette aimée l'illU, à Damas, il fit répandre le bruit qu'il
 était malade, et parvint secrètement en poste pour le dire, où il demeura
 quatre jours, et revint avec la même promptitude à Damas, d'où l'on ne
 croyait pas qu'il fut sorti. Il conduisit se* Irotips à ^aphad, et ravagea les
 environs de Tyr: il se rendit ensuite à Médine, et de là à la Mecque, pour
 accomplir le précepte du pèlerinage. De retour en Syrie, il lit .les courses*
 sur les terres des Francs ; mais , ayant appris que quelques vaisseaux
 chrétiens étaient entrés dans le port d'Alexandrie . il vint vers cette place et
 pourvut à sa sûreté tant en Syrie en 1271, il assiégea et prit ensuite
 plusieurs places sur les Francs , et conclut un traité de deux ans avec le
 prince de Tripoli. Ce prince, toujours en mouvement, allait sans cesse d'une
 extrémité de ses États à l'autre; les Francs l'avaient continuellement en tête;
 ils appelèrent à leur secours les Mogols, qui firent , cette même année, une
 irruption dans la Syrie Bibars voulut marcher contre eux , mais il ne les
 trouva plus Il alla camper aux ruines de Ptolémaïs , et fit avec Hugues de
 Lusignan . roi de Jérusalem , une trêve pour dix ans dix mois dix jours et dix
 heures. L'année suivante (1272). il rencontra les vîlo-uts pr«'-« de l'Euphrate
 et les (ailla en pièces. Voulant joindre à la qualité de grand guerrier celle de
 prince équitable, Bibars donna ses soins à l'administration de la justice, et
 jugea lui-même en public plusieurs procès. En 1275, il eut une irruption dans
 la haute Arménie, et emmena plus de dix mille enfants dans ses
 Tournant ensuite ses armes contre la Nubie, il conquit ce royaume avec
 plusieurs pays voisins. L'année 1276 fut célèbre par le mariage de Berruc ,
 son fils , et par une victoire signalée qu'il remporta sur les Mogols près de
 Césarée; il entra victorieux dans cette ville, et chassa les ennemis de ces

The text on this page is estimated to be only 17.16% accurate

•levait mourir; le Soudan . , kM, U twîil en Syrie, et forma le siège du In,wli nomes avaient prédit qu'un grau pour Taire tomber ce malheur sur un prince de la famille de Saladiu un autre, fit empoisonner et crut , par ce moyen . la prédiction accomplie; niais, quelque* jours après, t'étant servi pour boire du même vase où Vou avait mis le poison, et qu 'on avait laissé par mègardc dans sa chambre, il trouva la mort qu il voulait éviter. Ce prince . pendant un règne de dix-neuf ans, avait été la terreur des Francs cl des Mogols . les délices des Egyptiens, l'admiration île l'Afrique et de l'Asie. Berckk, surnommé Said Paserkudin Aboelmaali, c'està-dire I Heureux, le Défenseur .le la religion et le I res-Illustre D<,,>ut ymjuiqîrn 127U. _ Ce prince était au Caire lorsqu ou lui apporta la nouvelle de la mort de son père. Son avènement au troue fut célébré dans celle capitale et dans toutes | ver, il se mit en raar «s premiers par de grandes renaissances. Après avoir nus ordre aux affaires. Dcrcké fit un voyage en Syrie, et séjourna quelque temps à Damas, où. pour quelque léger sujet, il se brouilla avec la plupart de ses émirs Seifcddiu-Kimdouk, un des principaux, sortit de la ville à la létc des mécontents, et se fil joindre par Seifcddin-Kclaoun, général d uue armée que le Soudan avait envoyée dans la petite Arménie. Les rebelles \$ étant approchés de Damas, on négocia quelque accommode • ment; mais, comme le Soudan témoignait toujours beaucoup de défiance, les émirs rompirent lrs premiers la négociation; ils prirent la roule du Caire, et s'en rendirent les maîtres. Bcn-ke les y suivit , et leur livra , près île celle ville , un combatpendant lequel il trouva moyeu <l entrer dans lechali b Montagne, qui est la principale forteresse du Caire: vil presque aussitôt assiégé par ses sujet*, et contraint iL sentir à sa déposition, n ayant occupé le troue qu'un peu îiîus (le deux ans " ■*>ii— — i : — a f.v assaut, e».qVil Ot raser avec lou"*" Tes riîiUau 'Joi I • m v - i — — » •->^»,« « tvua tir» cilairJaUX QUI défendaient celte ville fameuse. Il ordonna qu'on la retiîiit ' l- V,' mil,ede1> "'«.«' reP"t I» route du Caire. Lan I21M>, Kelaoun se disposait a faire I. guerre sut Francs le Piolemais. qui , malgré la Irève. commettaient des désordres ur les frontières; mais il tomba malade près de cette ville, et •au île il s'y : couII se retira quelques jours après à Krik, ou îî mourut l'année suivanle. Ce prince était doux, généreux, éituable. Ces qmliès causèrent sa perte. Il fallait aux Mameluks an souunin despotique. SEI.AME5CH. surnommé Adkl-Beiîbkudin, litres qui signinent le Juste cl

la Pleine-Lune de la religion // ne régné q*^e qurlqtut mou. — Quoiqu'il n'eut que sept ans. il fut choisi par les émirs pour succéder à son perc Bercké. On lui dmiua pour atabek Kelaoun . dans lequel résida toute la souveraine puissance. Ce ministre parut bientôt aux Mameluks plus digne d'occuper le Irunc qu'un faible enfant; ils le proclamèrent Soudan . et déposèrent Selaim-sch. Ce jeune prince, viclimu de | ambition, fut aniline dans le sérail, parmi les femmes, dont lessoinsoffk'ieux dissipèrent bientôt lescrainlesde l'usurpateur. Kio.aou.ii, qui pnl les noms de MaMâoer - Sk.ikkuui.iABOtii.MAAi.i-ABuuL-FotiT()t;ii. ccs1-à-dire le Victorieux, Vr1** dc l* re,,«'o". le Très Illustre, le l'ère des victoires Xtrimu t«s>)M\$q*^een I2»(). — La nouvelle du couronnement de ce jinnee étant parvenue à Damas, Saiear-il-Ashcar. qui en etail gouverneur, se révolta et se lit proclamer roi de Syrie. Kelaoun vnvota sur-le-champ des troupes qui s'avancèrent jusqu'à Gaza . et qui furent mises en fuite par les Syriens. Ceux-ci, bientôt après, lurent vaincus » leur lour. et laissèrent les ennemiss em|wrcr de Damas. La prise de celle vi le mina le parti de Sancar, qui fut obligé de se soumettre. Débarrassé de celle guerre, le Soudan fit assembler ses émirs, el nomma pour lui succéder son fils Aladin-Ali , qu'il fil surnommer Miltk-EnaUk ou /> B-tn Roi L'an 1281. ayant laissé son (ils en Egypte, Kelaoun passa en Syrie, où les députés des Francs le vinrent trouver près de Pluléiriais, et renouvelèrent avec lui la trêve Ïii venait d'expirer. Sur ces entrefaites, il apprend que les ogols avaient fait une irruption dans la Syrie; aussitôt il assemble, de tontes les parties de ses Liais, les Mameluks, les Turromais et les Arabes; il marche contre les Mogols, qui s'étaient emparés d'Alep. D les attaque; le combat est des plus opiniâtres, butin Mcug-j-Timur, qui commandait IcsTarlare», est réduit à prendre la fuiic ave perte d'un grand nombre des siens. Le Soudan victorieux retourne en Egypte. L'an 1282. ce prince reparut en Syrie, à la tête de ses armées, et lit le «ège de Markab, place forte qui appartenait aux chevaliers hospitaliers. Ceux-ci se défendirent en gens de row, jusqu'à Ce qu'épuisés de fores cl manquant de loul, ils furent contrainls de capituler. Kelaoun étant de retour eu Egypte remit le commandement de ses armées à Tharautai, son général, qu: alla s'emparer de Krak, dont il chassa Khadar, lils du Soudan BiUirs. Ceci se passa en m6. L'année suivante le mémcTliaranlai dépouilla l'émir Saucar-al Ast:car des places qu'il possédait en Syrie. D joignit a ces conc|uèles celle de Laodicee sur le* Francs en 12*». Kelaoun se rendit lui-même en Syrie; mais d sur mourut quelque

temps après, dans U douzième année de règne, I un des plus glorieux que
 l'Egypte eût encore vus." Km vlil. surnommé Aschraf, NoWe, el
 Sklaheddin, Pariiicateur de la religion. Depuis 1290 jiuqu'en I2U3. Ce
 prince, conformément aux projets de son père, ordonna des préparatifs pour
 l'expédition de Ptolémaïs; sur la fin de l'hiver, il se mit en marche, suivi de
 deux cent mille hommes, et vint camper devant cette ville, dont il fit battre
 aussitôt les murailles, avec un nombre prodigieux de machines. Les
 habitants repoussèrent avec courage les différents assauts qu'on leur livra ;
 ils firent de fréquentes sorties, dans lesquelles les chevaliers du Temple et
 Henri , roi de Chypre. se distinguèrent par-dessus tous Enlin les musulmans
 s'étant rendus maîtres d'une des principales tours, appelée In tour Maud-le,
 ils entrèrent par là dans la place, qu'ils abandonnèrent au pillage. Le maître
 du Temple fut tué. ses chevaliers se retirèrent avec les chevaliers de l'ordre
 teutonique dans le Temple, lieu fortifié au milieu de la ville, et furent fermés
 encore pendant quelque temps; ils furent cependant obligés de capituler, et
 sur quelques contestations survenues entre eux et les musulmans, ou les
 massacra sans miséricorde. Les femmes seules et les enfants furent
 épargnés. C'est ainsi que Ptolem. ns. qu'on nomma aussi Plolémaïde et
 Saiiil-Jean-d Acre, la capitale de l'empire des Francs dans la Syrie, fut
 reprise sur les chrétiens le même jour et à la même heure que ceux-ci s'en
 étaient emparés et presque avec les mêmes circonstances. Cette prise
 entraîna celle de Tyr, de Seid el de Berout . de Carlil , d Antharsous ou
 Torlosc. et de tout ce que (Missèdaient les Francs dans la Syrie, dont ils
 furent entièrement chassés la même année 1191. La suivante. Khdil porta ses
 armes dans l'Arménie, et prit Itouui, château situé sur l'Euphrate. qui
 appartenait à ce prince. En 1191, le Soudan se disposait à se relire de
 nouveau vers l'Arménie, lorsque le roi de cette contrée lui fit demander la
 paix, et l'obtint- Kelaoun re|xas«a en Egvple; et peu de temps après son
 arrivée, il fut assassiné à la chasse par quelques émiris mécontents, dont le
 chef, appelé Baid'ir* , se fit proclamer empereur; mais il fut tué presque
 aussitôt par les officiers du Soudan, qui nommèrent pour lui succéder
 NaserMohinimeil, son fils, âgé pour lors de neuf ans. MuHAiisiRO,
 surnommé Malbk-ee-Naser-Aroei.-Foutouii Nasbhf.uui.n, c'est-à-dire le
 Kui défenseur, le Père des victoires. Protecteur de la religion. Depuis 1213
 jusqu'à sa première déposition en 1228. — La jeunesse du Soudan
 occasionna , comme c'est (ordinaire . de grands troubles dans l'empire. Les
 principaux émirs sciaient partagé l'autorité souveraine. Kebogha etait

gouverneur du royaume, el Schadgiai grand vizir. L'ambition divisa bientôt ces ministres, et donna naissance à une guerre civile dans le Caire même. On prit les armes, on eut vite aux mains. Srhadgiai fut assiégé dans son palais, et massacré par ses ennemis. L'émir Kclhogha, débarrassé d'un rival dangereux, fit assembler tous les ordres de l'Etat. Et il, el représenta les inconvénients auxquels la jeunesse du Soudan exposait l'empire. On déposa Mohammed, et kclbogha fut proclamé. Ketirhogha surnommé Malbk-ex-Adel-Zeiseddix, c'est-à-dire le Roi juste et l'Ornement de la religion. D'après 1101 jusqu'en 1210. — Il avait été simple domestique de Kelaoun. On remarqua qu'il donna les premières charges aux assassins de ce Soudan. L'un d'eux, nommé Isidgi*, fut fait son lieutenant en Egypte ; un autre, appelé Balvidour, eut la charge de chambellan. La première année du règne de Ketirhogha fut remarquable par deux fléaux qui désolèrent l'empire : c'étaient la famine et la peste, qui firent périr un nombre prodigieux d'habitants. En 1590, le Soudan partit pour aller se faire reconnaître à Damas. On était encore occupé dans cette ville de fêtes et de réjouissances célébrées à l'occasion d'une conversion fameuse de plusieurs milliers de Mogols ou Tartares, qui, néo-chrétiens de l'axe, leur souverain, avaient abandonné la Perse. Ils firent profession du musulmanisme, et Ketirhogha, qui était aussi Mogol, donna à leurs chefs des terres et des charges en Egypte. Ce prince fit plusieurs voyages dans les différentes parties de l'empire. Etant en Syrie sur la ligne de delta

The text on this page is estimated to be only 20.78% accurate

(W) ieutcnanl, voulait l'a»- proclama Bibars. son ancien séjour année, il fui informé que Ladgin. son sassincr. Il s'enfuit précipitamment à Damas, où, se voyant abandonné de ses émirs , il donna de lui-même sa démission. Il mourut plusieurs années après, gouverneur de D.imas. Ladcis, surnommé Malek-Kl-Maksour , ou Rot victorieux. Deyiuit ta fin de 1W6 jusqu'en 1290. — Ladgin , ainsi que Kclbogha, avait été esclave de KHaoun. Il fui proclamé Soudan , cl lorsqu'il cul distribué les charges de l'empire â ses créatures , il descendit , suivant ta coutume, du château de la Montagne, précède des étendards impériaux, revêtu de la robe d bon neu r que le khalife lui avait donnée, et accompagné de tous les émirs, dont le plus considérable portait sur sa lélc le parasol , Il alla, dans cet appareil, au Domc de la Victoire, hors du Caire; et après la cérémonie de son couronnement il entra dans la capitale par la porte de la Virloirc, traversa la ville, et remonta au château au bruit des acclamations de tout le peuple. Telle était la cérémonie ordinaire de l'installation des soudans d'Egypte. Ladgin envoya, la seconde année de son règne, des troupes en Arménie, qui firent le siège d'Anioosse Celte plare allait être forcée, lorsque Dandin, qui venait de monter sur le trône d'Arménie, fil sa paix avec les Egyptiens. Dans ce temps- la, Ladgin avait un favori nommé Menqo-Tintur, dont l'élévation excitait une jalousie générale parmi les émirs. Ils fut obligé de se retirer a Krak, > fois ; mais le Soudan n'eut aucun à leurs plaintes, et ce mépris les irritant de plus en plus, ils résolurent sa perle. Pour cet clTct , ils jetèrent les yeux sur un esclave géorgien , tendrement aimé du Soudan , cl" par conséquent suspect à Mengo-i'imur. Un jour cet esclive entra dans l appartement de l'empereur qui jouait aux échecs, et lui déchargea sur l'épaule un coup île sabre ; ce prince \oulut se défendre, et terrassa son assassin; mais quelques émirs se Jetèrent sur lui cl le massacrèrent. Mcngo-Timur, qui s'était enfermé dans Sun palais, fut mis en nièces par la milice. Bibaks If. surnommé M a LEK-in.-MoDH A hrer-Roe h ko— Dit», c'esl-a-dire le Roi victorieux et la Colonne de la religion. D)r,mi* t50!>)uign'*« 1310. — Les ordres du nouvel empereur furent aussitôt expédiés pour les provinces ; ils ne furent point reçus partout avec la même soumission. Plusieurs émirs, demeures fidèles a .Mohammed, voulurent voir l'acte de sa démission ; mais les présents de Bibars tirent disparaître toutes les dilT-cullés. On ferma les yeux sur sa conduite, pour ne les ouvrir que sur ses

bienfaits. Cependant une circonstance fit renaître le zèle des mécontents. Bibars, craignant que Mohammed n'essât de remonter sur le trône, envoya des ordres à Krak pour lui faire ôter ses Mameluks et ses chevaux. Irrité d'un traitement aussi indigne, Mohammed fit solliciter les émirs de Syrie de le venger. Ceux-ci prirent les armes, et firent réciter son nom dans les prières publiques. Bientôt Mohammed eut une armée considérable à ses ordres. Il se rendit à Damas, dont le peuple le reçut avec de grandes démonstrations de joie. Les villes s'y firent de même, mais liars voulut opposer la résistance; mais, ayant été abandonné d'un grand nombre, il se laissa conduire au Caire où Mohammed le fit en pièces par Mohammed rétabli. Depuis 1209 jusqu'à sa mort en 1250. — Le corps des Mameluks était composé d'étrangers de différents pays. Les Tartares, les Géorgiens et les Cirrassiens ou Bordgites faisaient le plus grand nombre. A peine le bruit de la mort du Soudan Ladgin s'était répandu dans le Caire, qu'on apprit le retour de l'armée que le général Beklasch avait conduite, l'année précédente, en Arménie; aussitôt l'esclave géorgien leva deux mille Bordgites, et se retira dans le désert de la Montagne. Beklasch l'y fit assiéger, le prit avec ses complices et le fit mourir. Après cette exécution, il dépêcha des émirs à Krak, pour avertir l'ancien Soudan Mohammed de revenir dans sa capitale. Ce prince n'avait encore alors que quatorze ans; il partit avec les émirs, et fit son entrée dans le Caire. Bientôt après, on reçut la nouvelle d'une irruption des Tartares en Syrie. Mohammed y conduisit aussitôt les armées, joignit les Mogols commandés par Tizian, leur khan, et leur livra bataille; mais sa déroute fut entière; il s'enfuit à Baalbek, suivi d'un petit nombre d'émirs. L'année suivante, Mohammed, qui de Baalbek avait regagné l'Égypte, ramena ses troupes en Syrie; mais il ne put en chasser les Mogols. On ne fut qu'après qu'ils eurent ravagé les territoires d'Alep et d'Anlioche, et fait un butin immense, que les pluies et les neiges les contraignirent d'abandonner le pays sur la fin de l'année 1301. Gazan, voulant endormir les Égyptiens, envoya des ambassadeurs au Caire pour conclure la paix. Ils furent reçus avec beaucoup de magnificence. En 1302, Mohammed envoya des troupes contre le roi de la petite Arménie, qui, lorsque les Tartares envahissaient la Syrie, s'était réapproprié la plupart des places que les Égyptiens lui avaient autrefois enlevées. On ravagea son pays d'un bout à l'autre, on assiégea sa capitale, qu'on réduisit aux dernières extrémités. Celle même année, les chevaliers du Temple qui s'étaient rendus maîtres de l'île d'Aradas,

prés de Tripoli, furent chassés par les troupes de Mohammed de ce nouvel établissement. Cent :— milliers de guerriers, furent remarquables par une grande vingt templiers, qu'on fit prisonniers de guerre, furent conduits en Egypte. L'an 1503 fut remarquable par une grande victoire que le Soudan remporta sur les Mogols, revenus encore fois en Syrie. Après un combat des plus opiniâtres, ils furent tués en pièces près de Damas. On fit la paix avec cette nation en 1301; mais ni l'Egypte ni la Syrie ne furent pas pour cela plus tranquilles. Quelques restes d'Ismaéliens ou Assassins attirèrent dans cette dernière province les armes du Soudan, qui les firent exterminer. Or l'Egypte était remplie de factions. Selar el Bilbars, deux des principaux émirs, disposaient de tout à la cour, et tenaient Mohammed dans une espèce d'esclavage; ce prince voulut s'en affranchir; mais, ses desseins ayant transpiré au dehors, les deux émirs soulèveront force à la fin des siens, à l'étrangler. Mohammed rétabli. Depuis 1310 jusqu'à sa mort. arrivée en 1341. — Ce prince, jusqu'alors le jouet de l'ambition des émirs, prit enfin la résolution d'être le seul maître; et, pour cet effet, il fit arrêter et renfermer étroitement tous ceux qu'il croyait avoir à craindre. Il restait encore à punir l'émir Selar, le plus puissant de tous. Mohammed lui manda de se rendre au Caire, et, lorsqu'il se fut assuré de sa personne, il l'obligea de lui remettre les trésors immenses qu'on n'ignorait pas qu'il avait amassés sous les deux derniers règnes. Plusieurs souterrains de son palais étaient remplis d'or, d'argent, de perles et de toutes sortes de bijoux. On chargea cinquante chameaux de lingots d'or et d'argent monnayé qu'on trouva dans une de ses caves. Les richesses que renfermaient les autres surpassaient presque l'imagination. Mohammed crut devoir traiter ce fameux avare comme tous ses semblables mériteraient de l'être. Après l'avoir fait jeûner pendant sept jours, il lui fit servir, le huitième, trois plats couverts. Selar crut loucher au terme de ses peines; mais, lorsqu'il découvrit les plats, il vit de l'or dans le premier, dans le second de l'argent, et des perles dans le troisième. Il mourut bientôt de faim et de désespoir. Mohammed continua ce qu'il avait commencé, c'est-à-dire qu'il déposa tous les anciens émirs et ceux mêmes qui l'avaient mis sur le trône, et donna les charges et les emplois à des personnes de la fidélité desquelles il était assuré. Asnadmor, gouverneur de Damas, était presque le seul qui eût conservé son gouvernement: il demanda, pour plus grande sûreté, d'être transféré à Alep. Mais, craignant encore les revers de la fortune, il se sauva chez les Tartares, qu'il fit entrer en Syrie. Les peuples se retirèrent bientôt dans leur pays, et Mohammed,

n'avait plus rien à craindre de ce côté, fit, en 1311, une expédition dans la Thébaïde contre les Arabes, dont il réprima les courses. Heureusement délivré de la guerre étrangère et domestique, ce prince s'occupa du bonheur de ses Sujets, et fit de sages règlements pour la diminution des impôts. Il usa d'une extrême rigueur à l'égard des émirs et des gens puissants, en leur ôtant les moyens de tyranniser, comme ils faisaient, leurs vassaux. Ce prince voulait voir et connaître tout par lui-même; il recevait les plaintes des moindres particuliers, et leur faisait rendre justice. On n'avait encore rien vu de semblable en Egypte, où le peuple est partout esclave des grands et des militaires. L'an 1517, Mohammed alla en pèlerinage à Jérusalem, et deux ans après à la Mecque et à Médine. Il était à peine de retour au Caire, qu'un incendie furieux, qui reprit à plusieurs fois, pensa consumer cette capitale. On arrêta les incendiaires, qui étaient des chrétiens, et qui avouèrent nue, de concert avec ceux de leur religion, ils avaient résolu de réduire en cendre cette superbe ville. Tout le peuple se souleva, et demanda qu'on les punit. Mohammed donna ordre que tous ceux qu'on trouverait dans le Caire fussent massacrés. Ils furent exclus de la cour, où plusieurs occupaient des charges, et l'on détruisit leurs églises. Vers l'an 1597 ou 1620, on vit arriver au Caire des ambassadeurs de l'Yémen, de Constantinople, de l'Arménie, de la Perse, de l'Asie-Mineure et de la Nubie. Ils venaient complimenter le Soudan sur son règne glorieux, et lui faire des présents de la part de leurs maîtres: celui de l'Yémen demanda des secours et des troupes, qui lui furent accordés. Cependant Mohammed la milice, qui déclara le Soudan incapable de régner, et qui employait la paix dont il jouissait. Outre plusieurs édifices» Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.31% accurate

poblin qu'il lèrentes pari (57) c, il fit creuser des canaux dans
différentes parties de l'empire, élever des digues, aplanir des montagnes, couvrir des
terres sablonneuses « d'une terre plus propre à la culture; enfin il rendit » l'
Egypte toute fertile si fameuse par les historiens, et fit fleurir partout les
sciences et les arts. Ce prince, les délices de l'admiration de ses sujets,
mourut en 1541, âgé de cinquante ans, après avoir reçu des émirs le
serment de fidélité pour son fils Anoubekr. Anoubekr, surnommé MANSOÛR
le Victorieux et l'Épée de la religion. // ne fut que vingt-neuf jours. — Son avènement au trône rompit en
quelque sorte les digues qui retenaient depuis si longtemps dans le devoir
les émirs et les gouverneurs des provinces. On avait respecté le sévère et
vertueux Mohammed, on méprisa le trop fatigué et vicieux Ahoubekr. Ce
prince, se reposant entièrement du soin des affaires sur Togaz-Timour, qu'il
avait fait gouverneur d'Egypte, se livrait aux plaisirs et à la débauche dans
l'intérieur de son palais. Plusieurs émirs se révoltèrent dans la Syrie. On
avertit le Soudan des malheurs qui menaçaient l'empire: mais ce jeune
efféminé méprisa les avis de ceux qui les lui donnaient. L'esprit de rébellion
passa jusqu'au Caire; le prétexte fut la trop grande faveur de Togaz-Timour.
Cosoun, un des principaux chefs des Mameluks, envoya demander, au nom
de sa milice, qu'on lui remit le ministre entre les mains. Togaz-Timour, ne
sachant quel parti prendre, crut faire sa cour aux rebelles en leur proposant
la déposition d'Ahoubekr. Tous y consentirent, et ce prince fut envoyé à
Cosoun, qui le fit tuer quelque temps après. KorjTCHorjic, surnommé Aschk
ou l'Illustre. A'' « régna que vingt-neuf jours. — Cosoun n'osa
monter lui-même sur le trône. Il connaissait trop l'attachement des peuples
pour les enfants de Mohammed; c'est ce qui l'engagea à faire venir
Kontchouc, fils de ce sultan, et à le faire proclamer; mais il se réserva
toute l'autorité suprême, en se faisant nommer gouverneur d'Egypte. Sa
générosité lui gagna d'abord tous les soldats; bientôt après, étant survenu
quelques contestations entre ce ministre et les Mameluks, ceux-ci se
révoltèrent et ne le regardèrent plus que comme l'assassin de leur empereur.
Informé de ces dispositions de la milice, Ahmed, frère (ils) de Mohammed
quitta son séjour de Krak et se mit à la tête d'une armée pour chasser
Cosoun, qui, de son côté, leva des troupes. La plupart des Mameluks
abandonnèrent le gouverneur pour passer dans le parti d'Achmed. En vain

Cosoun répandit à pleines mains l'or et l'argent; ses libéralités paraissaient suspectes à tout le monde. Il n'y eut guère que quelques émirs de Syrie, dont le plus considérable était Alloun Hotfi, gouverneur de Damas, qui, pour soutenir ses intérêts, s'approchèrent du Caire, où tout était en confusion. Ils voulurent attaquer les rebelles, mais ils se virent tout à coup abandonnés des soldats et tombèrent entre les mains d'Idotigh Misch, général d'Ahmed, qui les envoya dans les prisons d'Alexandrie. Cosoun eut le même sort, le vainqueur fut ensuite reçu dans le Caire au bruit des cris de joie et des acclamations du peuple; sur-le-champ il déposa koutoub, et fit faire la prière publique au nom d'Ahmed. Ahmed, surnomme N asbu-Scukhabkddin, c'est-à-dire le Vainqueur et l'Etoile brillante de la religion. Son règne ne fut que de dix-huit et treize jours. — Il partit de Krak dès qu'il eut appris la déposition de son frère, et peu de temps après, son entrée dans la capitale. Taschliinoun, gouverneur d'Alrp, qui avait le plus contribué à cette révolution, reçut en récompense le gouvernement d'Egypte, et Ion donna celui d'Alep à l'émir Idough-Misch. Tasclilimour s'empara de toute l'autorité, jusqu'au point que le Soudan, pour s'affranchir d'une odieuse tutelle, fut contraint de le faire arrêter et de l'envoyer en prison. Ahmed avait bien d'autres mécontentements de la part des émirs et des Mameluks, c'est ce qui le fit aller quitter le séjour du Caire pour aller demeurer à Krak. Il découvrit son dessein seulement d'aller faire un voyage dans cette ville. Cependant il (il enleva secrètement de la capitale ses trésors et tout ce qu'il avait de plus précieux. Arrivé à Krak, il fit fortifier cette ville, et envoya redemander en Egypte les vastes troupeaux qu'il y faisait nourrir. Cette conduite ne manqua pas d'exciter de grands murmures dans le Caire; les habitants coururent aux armes, comme si la ville en était menacée d'un siège. Tous criaient qu'il n'était plus K-tnp* d'obéir à un prince qui les abandonnait le premier, et qui, par sa retraite, s'était jugé lui-même indigne du trône. Enfin on convoqua l'assemblée des émirs, qui déclarèrent Ahmed digne de la couronne, et proclamèrent IhihPI, autre (ils du Soudan Mohammed. porii Il d. ievrrr.. Malek-f.l-Saleh-Ema»ki>i>i5i, resta-dire h» Itoi bon, la Colonne de la religion. Depuis l'année 344. — La sagesse et la piété de ce prince avaient réuni en sa faveur tous les suffrages; il combla de bienfaits tous les émirs, et fit remettre en liberté ceux qui étaient détenus dans les prisons d'Alexandrie. On lui conseillait d'envoyer des troupes à Krak contre son frère; il se contenta de lui faire demander les ornements impériaux. Mais Ahmed, qui n'avait garde de croire sa déposition légitime,

rerusa de rien rendre, et menaça d'attaquer l'Egypte. Ismaël fut obligé de faire marcher une armée contre ce prince, qui fut contraint de capituler, et de lui renvoyer ce qu'on lui demandait. Débarrassé des soins de la guerre, Ismaël se livra tout entier aux exercices de sa religion. Il fit le voyage de Sirincous, suivant l'usage des Soudan* ; mais Rhamadhan, son frère, profitant de son absence, souleva quelques Mameluks, et voulut se faire proclamer. La sédition fut presque aussitôt apaisée; on envoya l'Uiamadhan à son frère, qui lui fit ses Mameluks. D'un autre côté, les démarches d'Ahmed exigèrent qu'on envoyât des troupes à krak. On en fit le siège qui fut très-dur; et ce ne fut qu'en 1511 qu'on vint à bout de forcer cette ville, qu'Ahmed défendit jusqu'à la dernière extrémité. Ce prince fut pris enfin et conduit au Caire, où Ismaël le fit étrangler secrètement. Le Soudan alla, cette même année, à Siriarous. De retour au Caire, il se sentit malade, et mourut, laissant tous ses sujets, âgé de vingt ans. Siuabau, son frère, lui succéda. ScilAKAN I^{er}, surnommé kAJMF.I. ou l'Accompli. régna jusqu'en 1511. — Il ne mérita guère le titre glorieux dont il se revêtit. Son indifférence pour les affaires et ses vices particuliers le rendirent aussi méprisable qu'odieux. Il crut prévenir les désordres que sa conduite ne pouvait manquer de faire naître, en déposant les émirs, et les remplaçant par d'autres continuellement ; mais il ne put que multiplier le nombre de ses ennemis. Le prince avait remis toute son aulorité dans les mains d'Argoun, son favori; et, ne songeant qu'à ses plaisirs, il se contentait de commander, dans l'intérieur du palais, à un grand nombre de belles femmes qu'il avait épousées. En vain on lui portait des plaintes de toutes parts, il répondait : Laissez-le faire. «Wuii Ct qu'il juge à propos. Un ne peut pas de peine à suivre ce conseil. Les émirs, n'étant plus retenus par la crainte, voulurent s'élever en petits souverains, chacun dans leur département, et ne reçurent plus les ordres de la cour. Ils accablèrent les peuples d'impôts, pour amasser des richesses qui les missent en état de soutenir leur indépendance. Ibngha, gouverneur de Damas, se distingua par une rébellion ouverte : s'étant associé les (gouverneurs de Seplicd, d'ilemcsse, de Irama, de Tripoli, cet émir ambitieux (il s'avança au Soudan qu'on avait voulu de le détrôner, conformément aux intentions du sultan Mohammed, qui voulait qu'on déposât ceux et leurs fils qui ne se conduiraient pas selon les lois du royaume. Srahiau, irrité de l'audace des rebelles, rompit le projet qu'il avait fait d'aller en pèlerinage à la Mecque, et fit assembler les troupes pour les mener lui-même en Syrie. Mais, au

moment qu'il avait le plus besoin d'amis et de conseillers fidèles, il les mit dans le cas, par son imprudence, de se détacher de ses intérêts. Argoum, conférant un jour seul avec le sultan sur quelque affaire importante, et la conversation s'échauffant insensiblement, l'émir mit la main à son sabre, et voulut en frapper son ministre. Celui-ci se sauva fort en colère; il écrivit plusieurs lettres aux mécontents* à Damas, et ne contribua guère peu, par ses conseils, à les entretenir dans la révolte. Cet événement ne servit qu'à rendre le Soudan plus soupçonneux et plus cruel. Il fit mourir plusieurs de ses officiers. Et, craignant qu'on ne voulut faire monter ses frères sur le trône qu'il était si peu digne d'occuper, il eut le dessein de leur ôter la vie; mais ses femmes s'opposèrent à sa résolution; elles firent retentir le sérail de leurs cris, et les Mameluks s'étant rendus en foule au palais pour apprendre ce qui s'y passait, ils furent indignés de la cruauté de l'empereur et jurèrent sa perte. Ils se retirèrent au Dôme de la Victoire. Schaban voulut les ramener au devoir, et fit battre le tambour dans cette intention; il eut la douleur de voir que ni l'un ni l'autre ne s'abandonnaient. Ne sachant quel parti prendre, il descendit du château, suivi de mille cavaliers, pour aller conférer avec les rebelles, et parut dans les rues du Caire. Au milieu de la populace, dont il implorait lâchement la protection. Devenu plus méprisable par cette démarche, il fut abandonné par six cents cavaliers, ce qui ne l'empêcha pas de continuer sa route jusqu'au Dôme de la Victoire. Acsanrar, gouverneur d'Égypte et chef des mécontents, alla trouver l'empereur et lui conseilla d'abdiquer la couronne. Pour toute réponse, Schaban se mit à

The text on this page is estimated to be only 19.93% accurate

EGYPTE. (M) EGYPTE. pleurer. Acsanrar retourna vers sa troupe annoncer que le soudain consentait à sa déposition. Il y eut beaucoup de tumulte à ce sujet; les émirs ilu parti de Schaban ne voulaient point qu'il abdiquât, ceux du jtarli contraire voulaient l'y contraindre; ou en vint aux mains. Ce prince prit In fuite et se sauva dans le château de la Montagne, chez 9a mère, dans l'appartement de laquelle il se cacha. Les émirs arrivèrent bientôt pour le prendre, et le mirent en prison. On eut fait sortir eu même temps ses frères, Hndgi et llnussiin , et le premier fut proclamé Soudan. Quant à Schaban, il fut tué quelques jours après dans sa prison, n'ayant régné qu'un an et cinquante-huit jours On témoigna beaucoup de joie de sa mort. Peu de Soudan», eu cfler . avaient été aussi nids liants et aussi cruels; uiiiquenipul occupé de s » plaisirs, il vendait tout pour les satisfaire. Ses femmes avaient toute l'autorité dans l'empire. HaPOI. Se c'y n i tins plus d'un an. — Ce prince se confia sur les traces de son frère, c'est-à-dire qu'A son exemple, il se livra à la déb.;oehe; mais ce ne fut qu'après avoir affaibli son autorité par une apparence de sagesse et d'équité. Son premier soin fut de chasser de son palais et de sa cour tous les bateleurs et autres peu» semblables, qui avaient diverti son prédécesseur et épuisé les trésors Il prit ensuite de son avènement au Irène à tous les gouverneurs de provinces, qui le reconnurent sans peine. Mais, lorsque le calme fut rétabli dans l'empire, ce prince avait voulu faire arrêter quelques émirs, 3Ue sa vie voluptueuse commença à faire murmurer, il excita dans le Caire une grande sédition. Il reconnut sa faute, et se hâta d'apaiser les émirs par des présents considérables Ogouzou, premier ministre, gouverna l'Etat et le prince. Cet émir, qui recevait tous les jours du Soudan de nouvelles laves, se vit bientôt exposé à l'envie et à la haine des grands. Il voulut se maintenir par la crainte, et fit mourir plusieurs émirs détenus à Alexandrie ; mais enfin le Soudan se lassa de sa conduite, et le fit mourir. Lui-même fut assassiné, peu de temps après, par les Mameluks indignés de ses vices. Hassan, surnomme Naseh-Skifki>i>in , le Défenseur et l'Epée de la religion. Dtpuu 1517 jusqu'en 1551, où il fut déposé. — Il était fils du Soudan Mohammed, et il n'avait que onze ans lorsqu'il fut proclamé. L'assemblée des émirs arrêta que tous ceux qui avaient appartenu au dernier sultan rapporteraient au trésor ce qu'ils en avaient pris, et, pour rétablir l'ordre dans les finances, on fit plusieurs règlements utiles; la puissance ingéreuse des

Circassiens lit ré-oudre à les détruire. On en fit mourir un grand nombre, les .10 ires furent dispersés dans les provinces. L'émir Schikhouu fut fait régent du royaume, el Rihgharous. gouverneur d'Egypte. 1-a paix. I» Sûrlé, l'abondance se rétablissaient partout, lorsque, l'an 1318. une pesle horrible vint désoler l'Egypte, dont elle enleva la moitié des habitants. Pendant quelque temps, il mourut au Caire jusqu'à dix el quiurc mille hommes par jour La Chine, où était né ce fléau, avait perdu, les années précédentes, plus de treize millions d'hommes. Delà Chine, il avait passé dans le Cipchak, pois à Conslanliiiople , dans toute l'Asie, dans la Syrie el dans l'Afrique, l'n f< u secret enflammait les entrailles, ou crachait le sang, ou mourait presque aussitôt. L'Europe en fui attaquée à son tour. D'Italie la conlagiun gagna la France, nù. sons je nom de p'tle noire, elle fil les plus grands ravages. Il mourait par jour, à l'Hotcl-Dicu de Paris, cinq à six cents personnes. Il n'y eut, dit Mêlerai, ni ville ni bourgades qui n'en rossent frappées: le venin eu était si contagieux, qu'il tuait même par la vue. Ceux qu'elle traita le plus favorablement salivèrent à peine le txrsile leurs habitants; mais à plusieurs elle n'en laissa que la quinzième ou vingtième partie. Enfin l'Angleterre, l'Allemagne, le Danemark el tous les pays du Nord ressentirent la rureur de ce terrible Ūeau. qui |iarCourut toute la terre, en se communiquant par le commerce. On commença, l'an lôii». à respirer eu Egypte un air moins contagieux. I.e malheur des temps et la faiblesse du ministère excitèrent l'ambition des émirs. En 1549 Itibghiroiis se révolta. On fit mar. lier contre lui des troupes qui le battirent et le firent pri onnier. Une autre armée, qui s'était avancée dans l'Yémen, remporta vers le même temps une victoire signalée sur le roi de ce pays Cependant les troubles continuaient au Caire. D'une part la faiblesse et I indolence du soudan.de l'autre l'orgueil et l'ambition des émirs avaient partagé cette capitale eu plusieurs factions Hassan ayant voulu faire arrêter quelques émirs, ceux-ci soulevèrent le peuple et la milice. On courut aux armes de tous cotés; une troupe île rebelles se saisirent du palais impérial et de la personne du prince; leurs chefs, s'étant assemblés, déposèrent le Soudan, el prêtèrent le serment d'obéissance à son frère. Saleh, surnommé Malu-EL-Saleii , te bon roi Saleh. Depuii lôôi jutqu'tn 1554. - Son règne ne fui pas moûts agité que celui de son frère Hassan. La puissance cl l'audace des émirs n'avaient jamais eu plusde besoin d'être réprimée*; el c'est ce qu'on ne pouvait pas raisonnablement espérer, tant que le troue ne sérail rempli que par des princes trop jeunet ou irop timides. I«c feu de la discorde el de la rêhclliou

prenait de nouveaux accroissements. Les Mameluks, attachés à différents chefs, se faisaient une guerre ouverte. Bibgharous, auquel on avait rendu la liberté, n'en fit usage que pour se révolter de nouveau. Il prit même dans Alep le litre de soudaït, et alla avancer des troupes contre celles d'Egypte. Saleh n'attendit pas l'arrivée du rebelle, il entra dans la Syrie suivi de tous les Mameluks, livra bataille à Bibgharous et le mit en fuite. De retour au Caire, il y trouva tout en combustion, par la rivalité des émirs Siyougalmisr et Thas. ses ministres. Ce dernier, favorisé du Soudan, résolut de perdre Siyougaliouisch, et le fit attaquer à la chasse par ses Mameluks; mais le succès ne seconda point son entreprise. Siyougalmisr, irrité, courut aussitôt chez l'émir Schikhou, gouverneur d'Egypte, et demanda sa déposition du souda. Ceux qui l'accompagnaient crièrent qu'on leur rendit Hassan; et ce prince fut rétabli sur le trône. Hassan rétabli. Drpuit 1501 jusqu'en 1310. — Pour témoigner sa reconnaissance à Schikhoun, il lui continua le gouvernement de l'Egypte, et lui confia toute son autorité. Ce ministre en était si glorieux par ses rares talents et par les services qu'il avait rendus à l'empire. L'émir Thas fut arrêté; mais il obtint sa grâce à la prière de Schikhou, et fut fait gouverneur d'Alep. L'Etat demeura fort tranquille pendant plusieurs années. En 1310, l'émir Schikhou ayant été assassiné par un Mameluk, en présence même du Soudan, la mort de ce ministre réveilla l'esprit de faction dans la plupart des grands. Siyougalmisr, qui remplaça Schikhou, ne songea qu'à s'enrichir, de concert avec l'émir Tuaz, avec lequel il avait fait la paix. On porta de toutes les parties de l'empire des plaintes au Soudan sur leur tyrannie, et ce prince fut contraint de les envoyer dans les prisons d'Alexandrie. Ibogba, qui fut pourvu de leur charge, s'en acquitta plus mal encore. Hassan voulut le faire arrêter, mais il trouva une résistance. opiniâtre, qui lui livra une guerre civile au milieu du Caire. Dans un des combats qui se donnèrent à cette occasion, le Soudan perdit la vie, âgé d'environ trente ans, après un règne de six. Mohammed II, surnomme Manâouir-Adoulmâli-Xasf. réduit à dire le Vainqueur, l'Illustre et le Défenseur de la religion. Depuis lors jusqu'en 1311-J. - 11 était fils du Soudan Iladgi. Son premier soin fut de déclarer Ibogba régent du royaume, et d'ouvrir les prisons d'Alexandrie. Le prince, se livrant ensuite à son penchant vicieux, ne s'occupa plus que de plaisirs et de débauches. Toujours environné de courtisans et de jeunes libertins de son âge, il n'écoutait ni les plaintes des malheureux, ni les avis des personnes sages de son conseil. Cette conduite le rendit méprisable aux

émirs. Le gouverneur de Damas se révolta le premier; les autres suivirent son exemple, levèrent des troupes dans leurs départements, et lui déférèrent le commandement général. Ils s'avancèrent ensuite vers le Caire, après avoir fait publier dans toutes les provinces que l'unique objet de leur démarche était de réformer les abus du ministère. Mais Ibo^{ha}, les ayant trompés par l'appât d'une négociation, les fit arrêter et conduire à Alexandrie, (« pendant il traita quelque temps après avec eux, et le résultat de cet accommodement fut la déposition de Mohammed, qui se rendait de jour en jour plus odieux. Ce sultan fut mis en prison, où il mourut au bout de trente-six ans. Il n'avait régné que deux ans trois mois et six jours. SCIIABAK M, surnommé ASCHRAF- A BOULMOLF AkHERZimeddim, c'est-à-dire l'Illustre, le Très-Glorieux et l'Ornement de la religion Dtpuit l'an 1307 jusqu'en 1377. — Ce prince, fils de louloussai et petit-fils du fameux sultan Mohammed, était âgé de douze ans lorsque le régent Ibo^{ha}, de concert avec les émirs, le fit mourir. Les premières années de son règne n'offrent rien d'intéressant; mais, sur la fin de l'an 1507, on vit les chrétiens d'Europe venir tout à coup porter la guerre dans le sein de l'Egypte. Pierre de Lusignan, roi de Chypre, étant parti de Rhodes avec une flotte considérable, vint se présenter, le jour de Saint-Denis, devant le vieux port d'Alexandrie, et débarqua toutes ses troupes, malgré les efforts d'une armée musulmane qu'on avait levée à la hâte, la veille. Le lendemain, le roi de Chypre fut d'avis qu'on attaquât les murailles, quoiqu'on manquât des choses nécessaires pour faire un siège; mais, plein de confiance dans son courage et dans celui de ses

The text on this page is estimated to be only 18.91% accurate

, il commanda l'assaut, el s'y port» lui-même avec une ardeur increvable. Tous se précipitant sur ses pas. ils se rendirent maîtres «te la porte de la Douane, el se répandirent en un moment dans la rdle. en Taisant un grand carnage des mutant. I.* nouvelle de celle conquête parvint bientôt an r, d'où le Soudan partit aussitôt avec toutes ses troupes, accompagné de l'atab'k, ou régent, Iboglia, pourchasser les chrétiens d'Alexandrie. Mais il apprit en approchant de cette ville qu'ils s'étaient embarqués. Il y lit doue smi entrée sans obstacle, el donna ses ordres pour qu'on en réparai les forlilif 50 > *CT»TE. Als de Schaban ; ainsi le malheureux soadan se trouva trahi do Joules parts. Sur la nouvelle qu'il était rentré dans le Caire, on le fît chercher exactement dans toutes les maisons ; on alla même jusqu'à mettre sa tête à prix ; il fut enfin découvert dès sa tête guisée en femme; on le conduisit au château de la Alool où il fut étranglé, dans la quinzième année de son ré — , ,,,,,, ,,, mjiu/n-iiic rfiiccc tic son rogne Ce 1 prince fut fort regretté des pauvres qu'il soulageait, de ses parents qu'il enrichissait , de* savants qu'il protégeait et dont il avait un grand nombre a sa cnur, de tous ses sujets enfin auxquels il rendit une exacte justice. Il fut le premier qui ordonna que lrs schenfs, espèce de fanatiques qui se disent iiarcnis de Mahomet, porteraient un turban vert, pour les distinguer des autos musulmans. Ai.v. surnommé Makso'jb-At.miin , c'est-à-dire le Vainqueur qui élève la religion. Depuis 1577 jusqu'en 1381. — Les émirs rebelles, s ciant assemblés au château de la Montagne renouvelèrent la pmclamaliori d'Aly. jeune prince âgé de sept a huit ans, et le khalife donna, selon l'usage, la patente |«nir la prise de possession de l'empire, laquelle fut lue en présence de tout le peuple. Taschlimour, gouverneur d'Egypte, mourut cette année, el Corlhai fut mis a sa place. Ce dernier avait pour gendre Jtihcgh, grand éenyer. Dans la rbaleur d'un restin, ils se brouillèrent ensemble , et l'un prit les armes de part et dailre pour vider la querelle. Corlhai, avant eu le dessous, demanda le gouvernement d'Alep, qui lu! fut accordé. Cependant Juhrggh s'empara du ministère, el ne tarda pas à se rendre odieux par sa conduite tjrannique lrs émirs coururent aux armes . el chassèrent Jubcgh, qui fut arrêté dans sa fuite et renfermé dans les prisons d'Alexandrie. Ihogha fut nommé gouverneur du royaume; il fut , bientôt après , remplacé par Taschlimour, gouverneur de Syrie el commandant des armées. Il paraît qu'il était fils du prouver ministre de ce nom, mort au commencement du règne

d'Aly. Dans le même temps, on déposa plusieurs émirs, ou en arrêta d'autres. Enfin on vit à la cour que des changements continuels. Barkuk, un des chefs des Mameluks, qui commandait mille hommes, profita de ces désordres, et se déclara contre Taschlimour, qu'il fit arrêter et mettre en prison. Il devint par là général des armées; mais sa nouvelle fortune lui suscita des envieux. En 1540, on conspira contre lui. Bercké, l'un des émirs qui lui était le plus attachés, résolut de le lui attaquer plusieurs fois par ses Mameluks. Barkok eut presque toujours l'avantage; et, comme il n'était pas moins habile politique que grand homme de guerre, il gagna la plupart des Mameluks de son rival, lui, se trouvant tout à coup abandonné, fut pris et envoyé à Alexandrie, où il mourut. Le sultan Aly mourut aussi dans le même temps, n'étant encore que dans sa douzième année. H. tnci II, surnommé Saler ou le Bon. Depuis 1381 jusqu'en 1582, qu'il fut déposé. — Barkok avait dessein de s'emparer du trône; mais, prévoyant que cette démarche révolterait la plupart des émirs, qu'il n'avait pas encore eu le temps de mettre dans ses intérêts, il rassembla les grands du royaume, et leur proposa l'adoption de l'adultère de Schalkan, qui n'était âgé que de neuf ans. Ce prince fut donc proclamé; mais Barkok n'eut pas plutôt pris les précautions nécessaires pour son élévation au trône, qu'il y monta lui-même après avoir fait enfermer l'adultère. Barkok était Circassien de nation; il mit fin à la domination des Mameluks Tartars ou Turcs, appelés à Ayoubite* et Biharites. Barkok, premier Soudan entre les Mameluks Rordgites ou, Circassiens. Il prit le nom de DUAHFN, qui signifie illustre. (Dtpuit 1782 jusqu'en 158!). -- Barkok avait été pris en Circassie et conduit en Crimée, où les soudans envoyaient tous les ans faire leurs provisions d'esclaves, pour en composer leur garde ordinaire. Il fut vendu à l'émir Iboglia avec Bercké, son compagnon, et tous deux, par leur courage autant que par leur adresse, parvinrent aux premiers emplois de la milice. On a vu comment Barkok se défit de Bercké. Son avènement au trône remplit de joie tous les Mameluks Circassiens. ses compatriotes. Il éleva les uns aux plus grands honneurs, et fit aux autres des libéralités considérables. La seconde année de son règne, le Nil étant parvenu à son plus grand accroissement. ce prince renouvela une cérémonie fort ancienne en Egypte, et qu'on «Tail négligée depuis le règne de Bihars. Il descendit, avec un grand cortège, du chateau de la Montagne, passa le Nil, et, après avoir mesuré la hauteur du fleuve, il alla ouvrir le canal qui sert à la décharge des eaux. On sait que l'Egypte doit sa fertilité à l'accroissement

plus OU moins grand du Nil. C'est ce qu'on a grand soin de remarquer; et pour cet effet on a construit quantité de nilunns, qui sont des poutres. Cependant Pierre de Lusignan faisait équiper en Chypre une flotte plus nombreuse que la première; mais, une violente tempête ayant dispersé ses vaisseaux, il lui fit proposer la <> alliance au Soudan, qui l'accepta dans la seule vue de gagner du temps, afin de faire aussi ses préparatifs. Lorsque, l'année suivante, les députés du roi de Chypre se furent rendus au Caire pour faire ratifier le traité par le Soudan, on ne daigna (pas seulement) les entendre. La cour d'Egypte était alors remplie de troubles et de divisions. Thibogha, l'un des principaux émirs, jaloux de la puissance du régent, n'oubliait non pour le supplanter. La haine de ces deux rivaux arma leurs partisans, qui se livrèrent plusieurs combats. Thibogha fut vaincu et condamné à une prison perpétuelle. Ibogha lui-même fut arrêté; quelques-uns de ses Mameluks l'ayant tiré de prison, l'un d'eux le tua d'un coup de sabre, lorsqu'il montait à cheval pour se sauver. Asnadmar, qui fut fait régent du royaume, ne demeura pas plus d'un an dans le Soudan par les amis d'Ibogha, il conspira contre le Soudan et prit sa place. S'étant laissé gagner ce prince à le combattre. Il fut pris et mis aux fers avec ses complices. Tandis que ces choses se passaient au Caire, le roi de Chypre, irrité de la mauvaise foi des Egyptiens, s'embarqua sur une flotte de cent quarante voiles, dans le dessein d'aller surprendre Alexandrie; mais, ayant appris que les musulmans étaient disposés à le bien recevoir, il changea d'avis, et alla débarquer à la vue de Tripoli, malgré les troupes nombreuses qui bordaient le rivage. Ayant conduit son armée droit à la ville, ce vaillant prince la fit attaquer, l'emporta d'assaut et passa les habitants au fil de l'épée. Ensuite il y fit mettre le feu. Il regagna sa patrie avec un butin considérable. Il alla prendre île et brûler pareillement Torlose, Laodicée, Belinas, et plusieurs autres villes de la dépendance du Soudan. S'étant enfin rendu dans la ville d'Ayas, pour y attendre le roi d'Arménie, qui devait joindre ses forces aux siennes, il y demeura quelque temps sans recevoir de nouvelles de ce prince allié; c'est ce qui l'obligea de remettre à la voile après avoir brûlé la ville, et de retourner dans ses Etats. Alors, ennuyé de s'exposer seul aux armes des musulmans, et ne recevant aucun secours des princes de l'Europe, il fit sa paix avec l'Egypte. Vers l'an 1375, l'émir Keldgiai, beau-père du Soudan et commandant des armées, se révolta pour quelque sujet de mécontentement, et fit prendre les armes à ses Mameluks. Schaban se mit aussitôt à la tête des siens, et le mena contre ceux d'Elkgiai. Après

plusieurs combats, ce dernier fut abandonné de ses émirs, et s'enfuit. Il voulut passer le Nil à la nage; mais son cheval fut emporté par le courant, et il se noya. Sa mort ramena le calme et l'obéissance. L'année suivante, les armées égyptiennes, commandées par Aschkitmour, gouverneur d'Alep, entrèrent dans la Petite-Arménie, et prirent Sis, la capitale du pays, après trois mois de siège; le roi d'Arménie lui-même fut fait prisonnier et conduit au Caire. Ses États lurent convertis en province égyptienne. Une peste qui ravagea l'Afrique fut suivie d'une famine qui causa, dans la Syrie et dans l'Égypte, de cruels ravages. Les hommes se nourrissaient de cadavres, et quelques-uns mangèrent leurs propres enfants. La mortalité se mit ensuite parmi les pauvres, à cause des ordures dont ils s'étaient nourris. Le même mal, appelé le mal des ardents, avait régné l'année précédente en France et dans quelques royaumes de l'Europe. Il s'élevait sur le corps une tumeur qui s'enflammait, et qui causait sur-le-champ la mort. En 1377, le Soudan entreprit le pèlerinage à la Mecque, et partit avec un équipage magnifique, après avoir confié la régence du royaume à quelques émirs, qu'il laissait au Caire avec son fils Aly. Ce voyage n'était point du goût des Mameluks; leurs chefs en murmuraient hautement; lorsqu'ils se virent éloignés du Caire, ils ne furent plus maîtres de leur mécontentement, et se révoltèrent contre Schaban. Ce prince, se voyant en danger, quitta la caravane, et revint secrètement au Caire; il fut obligé de s'y tenir caché, à cause d'une révolution subite qui venait de changer la face des affaires; car, tandis qu'on se révoltait sur le chemin de la Mecque, les émirs demeurés au Caire en avaient fait autant dans cette capitale, et avaient placé sur le tronc Aly,

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.19% accurate

ÉtiVPTE. («0) ÉGYPTK. des espèces de puits carrés, où l'ean du fleuve enlrc par de gouvernement, fil enfermer plusieurs émirs, donna leurs larges voûtes Elle commence à croître depuis le milieu du I charges à d'autres, et distribua des sommes considérables à tous de mai jusque vers celui du mois d'août. Si, dans ce temps, rllc n'est point parvenue à la hauteur qui dénote l'abondaitrc, on est assuré d'une mauvaise -année; si, au contraire, rllc y parvient, alors on fait des rejoissances par toute l'Egypte, et les grands, assemblés, vont faire en cérémonie l'ouverture du canal. Barkok commençait à goûter les charmes de la souveraine puissance, lorsqu'une conjuration, dont le khalife lui-même était le chef, pensa le précipiter du trône. Heureusement elle fut découverte, et tes conjurés furent punis par la prison. On délibéra si l'on ferait mourir le khalife : mais l'assemblée des cadis ayant décidé qu'il n'élaill pas permis d'attenter a sa vie, l'enchaîna dans un endroit du château , et l'on mil a place Ouaihrc. En 1387. on apprit en Egypte que Tamerlan venait de chasser de Tauris Gara-Mohammed , et menaçait d'envahir la Syrie; sur celte nouvelle, on leva des Iroupes, qui se rendirent dans le Diarlxk ou la Mésopotamie; mais, n'ayant point trouve les Tartares, elles rentrèrent presque aussitôt dans la Syrie. L'année suivante, cette même armée assiégea Sivas. dans la Nalolie, cl délit les Tartares, qui, au nombre de soixante mille hommes, avaient entrepris de secourir cite place. Harkok recueillit des fruits bien amers de celte victoire ; les émirs, à qui son élévation ne plaisait pas, se voyant les armes à la main, en profitèrent pour faire révolter les troupes. Ibogha, gouverneur d'Alep, fut le premier. Il entraîna dans son parti non- seulement tous les émirs de Syrie, mais encore tous les chefs des Arabes et des Turcomaus. Ces fâcheuses nouvelles musèrent beaucoup d'inquiétude au Soudan ; il caressa fort lrs émirs de sa cour, et lit partir une armée contre Iboghu. Ce rebelle fut vaincu «l'abord dans deux ilitléreuls combats; mais, ayant attiré dans s«n parti la plupart des ollieit-rs du souilan, il tailla ses troupes en pièces dans une troisième bataille. Baikok, affligé du mauvais tour que prenaient scsallàires, remit sur pied une autre armée, qu'il envoya contre les rebelles; et cependant il n'oublia rien pour s'assurer de la fidélité des émirs de sa cour et du peuple du Caire. Il épuisa ses Irè-ors en libéralités, augmenta les revenus du khalife et des ministres, et lit publier une abolition générale des impôts; il ordonna même des prières publiques dans toutes les mosquées ; mais ces

marques de crainte ne servirent qu'à le rendre méprisable. Ou apprit alors que les rebelles s'étaient rendus maîtres de Gaza. I.e soudait lit fortifier sa capitale, et se prépara à soutenir un siège ; mais, à l'approche de ses ennemis, le [dus grand nombre de ses émirs l'abandonnèrent, et sortirent a leur rencontre. I.a confusion se mil dans le Caire; les prisonniers forcèrent leurs prisons, et, s'était fait suivre de la populace, ils pillèrent différents quartiers de la ville. Barkok ne sachant plus quel parti prendre, et se voyant sans ressources, envoya le satire impérial à Ibogha, et demanda sûreté pour sa personne. Ibogha, la lui avant accordée, lil son entrée dans le Cuire et convoqua l'assemblée de tous les émirs. On lui offrit la couronne d'un consentement unanime ; mais il la refusa, et proposa de rétablir le Soudan lladgi, fils de Schaban. On alla sur-le-champ chercher ce prince, qui fui proclamé de nouveau. Barkok fut envoyé à Krak, séjour ordinaire des soudans déposés. Il avait régné près de huit ans. La remise qu'il lit des impôts aurait pu rendre 1rs Egyptiens heureux, s'ils eussent su se conserver un si bon prince. Hakui II, rétabli, prend le nom de Mansour, le Vainqueur, an lieu de celui de Salkii qu'il portail auparavant. Dt»iiii13W jtuquà f,i»»et suivante qu'il fui dépoté. — Ce prince n'eut que les marques de la royauté; Ibogha s'en conserva toute la puissance . et se lit créer alabrck ou régent du royaume et général des armées. Il réablit lous les impôts que Barkok avait abolis , et rendit la liberté a lous les émirs renfermés dans les prisons d'Alexandrie. Timour-Bogha, plus connu sous le nom deManlatch. gouverneur de Malalhie, partageait , eu quelque sorte, avec le régent l'autorité souveraine. Ces deux émirs ne furent pas longtemps d'intelligence ; s'èlant brouillés sur quelque léger prétexte, leurs Mameluks s'attaquèrent dans la capilale, et se livrèrent plusieurs combats. La populace étail pour Mantasch; secondée d'une grande partie de h milice, elle tailla en pièces les gardes du Soudan, et contraignit Ibogha de demander la paix a Mantasch : mais celui-ci n'y voulut rien entendre, et I on reprit les armes de part et d'autre avec une nouvelle fureur. Toutes les troupes sortirent du Caire, et se rangèrent en bataille. Ibogha, vaincu dans deux grands combats, prit la fuie; mais il fut arrêté vers Sirhcous. et conduit dans les prisons d'Alexandrie. Mantasch, dev.nu maître rfn ceux de sou parti. Cependant il envoya des ordres secrets i Krak jjour faire mourir le Soudan Barkok, malgré la promesse qu'il avait faite de le mettre sur le tronc. Mais ilousameddin, gouverneur de Krak , chargé d'exécuter ces ordres, demeura fidèle à l'ancien Soudan. On n'eut pas plutôt appris dans la ville 1rs

intentions de Mantasch, que tout le peuple se souleva, in.vsarra le courrier, et courut ouvrir les portes de la tour ou Barkok était renfermé. Ce prince sortit de Krak. el (ut bientôt suivi d'un grand nombre d'émirs, qui lui amenèrent des troupes Il prit la route de Damas, dont il défit le gouverneur, qui s'était avancé pour le combattre, et fut reconnu dans presque toutes les villes de la Syrie. Informé de ces lâcheuses nouvelles, Mania» h avait fait des préparatifs extraordinaires: il prit lui-même le commandement d'une armée qu'il avait levée, pour la plus grande partie, des deniers des chefs de la religion et de la loi; et, sachant qu'il s'en marchait avec le sultan Ildgi, il vint camper en présence de l'armée de Barkok, à quelque distance de Damas. Il se donna alors une bataille sanglante, dont Mais» lasrh crut avoir tout l'avantage : car, ayant enfoncé l'aile droite et l'aile gauche des ennemis, il poursuivit les fuyards jusqu'à Damas, où il entra victorieux. Mais le Soudan Barkok, malgré la déroute de ses siens, était demeuré ferme au centre, avec l'élite de ses troupes, et, donnant à propos sur les rangs de bataille de l'année de Mantasch, il l'avait mis en déroute, et s'était rendu maître du sultan Ildgi, qui le commandait. Il fit aussitôt assembler le khalife et les cadis, qu'il avait faits tous prisonniers à l'égard du Soudan, et demanda la déposition de ce prince. Ildgi fut donc déposé ; son vainqueur, s'étant fait proclamer de nouveau Soudan, prit en triomphe la route du Caire, et fut reçu des habitants de cette ville avec les témoignages de la plus vive allégresse, Ildgi mourut quelque temps après, souverainement haï par ses femmes, qu'il traitait avec la dernière rigueur. Il leur faisait donner cinq cents coups de bâton sur le moindre sujet de mécontentement. Barkok rétabli. Depuis 1310 jusqu'à sa mort, arrivé* en 1311. — (> prince, voulant s'affermir sur le tronc, 1) 1) occuper les premières charges de l'Etat par ses créatures, et récompensa libéralement tous ceux qui l'avaient suivi en Syrie. Cependant Mantasch se soutenait encore dans cette partie* de l'empire; il était maître de Damas et de Baalbek; c'est ce qui déterminait Barkok à le poursuivre sans relâche. Il envoya contre lui des troupes qui le chassèrent de ces deux villes, et lui livrèrent plusieurs combats: mais si Mantasch fut vaincu dans quelques-uns, il eut l'avantage dans d'autres; en sorte qu'il ne paraissait pas que cette guerre dût être sitôt terminée. Au printemps de l'année 1311, Barkok quitta le Caire à la tête d'une armée formidable. Il se rendit à Damas; et, lorsqu'il se préparait à sortir de cette ville pour aller attaquer les rebelles, il apprit qu'un émir nommé Salem avait arrêté Mantasch. Ici que la plupart de ses partisans étaient tombés entre les mains du roi de Mardin. Celui-ci rendit

les prisonniers qu'il avait faits, mais Salem refusa de rendre Mantasch , et s'enfuit avec lui dans une ville frontière, du rûlé de la Perse, on ils se fortifièrent. Barkok avant laissé ses généraux en Syrie, s'en retourna en Egypte. Mantasch reparut en 1 509 aux environs de Damas, à la tête d'une nouvelle armée. Après avoir fait quelques tentatives inutiles, ce rebelle se retira chez un émir des Arabes, qui le fit arrêter et le livra aux officiers de Barkok. Dès qu'il se vit prisonnier, il se donna un coup de poignard; mais, n'étant pas mort sur-le-champ, il fut conduit au château d'Alep, dont le gouverneur le fit rompre et jeter au feu. Délivré enfin de ce con|)éliteur redoutable, Barkok se vit aussitôt menacé d'un danger plus pressant. Il apprit que Tamclan , après s'être rendu maître de Tauris, avait contraint Ipa, roi de Marcdin, de se soumettre. Ce petit souverain était vassal de l'Egypte, et le Soudan se trouvait attaqué dans sa personne. Tandis qu'on délit était au GVtre sur les moyens de venger cette injure, on fut informé qu'Ahmed, sultan de Bagdad, chassé de ses Ktats par le khan des Tartares, venait de se réfugier à Alep. Bientôt après, des envoyés du monarque persan vinrent implorer la protection des l'gyptiens pour leur maître, avec la permission de se rendre au Caire. Barkok le fit assurer de son amitié, et l'invita de venir à sa cour. Lorsque Ahmed fut près d'entrer dans la capitale, le Soudan, accompagné de tous Ses émirs, alla le recevoir, et lui donna toutes les marques de l'attachement le plus sincère; il lui fit présent de deux cent mille drachmes, d'habits de toute espèce, d'un corps de Mameluks, et de plusieurs femmes pour ses plaisirs. Dans ces circonstances, Barkok reçut une lettre de Tamclan par laquelle ce fier 'fartarc lui Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.34% accurate

(représentait la rapidité de*» victoire*, et loi conseillait de ne pas s'exposer à l'avoir Pour ennemi. 1-e «oodan, irrité de ses menaces, fie arrêter l'ambassadeur, répondit avec inépris à Tamerlan, et disposa tout pour aller mesurer ses forces avec les siennes. Etant arrivé eh Syrie i la tête d'une armée nombreuse, il se rendit à Damas , d'où il envoya difTérents corps de troupes dans les lieui nui en avaient besoin. La plupart des princes voisins de ses Etats le tirent solliciter ile conclure avec eut ■ne ligue offensive et défensive, pour repousser les Tarlares. Il reçut, à cet effet, de» ambassadeurs de Tokalmisch, khan de Cnpchacfc, ennemi juré de Tamerlan; de Bajazel , empereur des Turcs, et de plusieurs autres princes de l'Asie. Mais le s proşres des Tarlares déterminèrent plus efficacement le Soudan Egypte, qui s'avança jusqu'à Alep. Sa présence en imposa à Tamerlan , et le contraignit «l'abandonner pour un temps la Syrie. Opendant Barkok retourna à Damas, cl reprit, quelque len.ps après . la roule du Caire. Depuis la lin de celte année ! i . l'Egypte jouit d'une paix «««) Sur la nouvelle de leur marche, le Soudan commanda à ses .Mameluks de sortir de la capitale pour «lier a leur rencontre; mais il ne fut p. inl obéi, et le minisire Tut obligé de faire distribuer aux Iroupes beaucoup d'argent. Cette largesse eut l effet qu'on en attendait. Au moment que le soudait se disposait a partir avec son armée, il apprit qu Alloun Bogha, gouverneur de la Thrlialdc, venait de faire révolter les peuples de cette contrée. Pharadge commanda plusieurs émirs pour aller porter la guerre de ce rolè-là : mais tous se refusèrent de marcher Comme les affaires de Syrie paraissaient presser davantage, il s'y rendit en diligucc'à la tête des Iroupes qu'il avait levées. Pour comble de disgrâces, il reçut en Syrie la nouvelle que l'émir llbagha, gouverneur de Diroulh. près d'Alexandrie, avait pris les armes, et menaçait la capitale même de rempile. Cepeiidaill étant arrivé près de Gala, Pharadge battit quelques Intime* de Tanam et «■»"■««■"• - -ni-, «a.:, i- • — profonde, pendant laquelle on découvrit deux conspirations contre la vie de l'empereur, la première éclata en 1597, au moment que ce prince, environné de loule sa cour, faisait l'ouverture du canal. Ali-Bai, chef des conjurés, voulut se jeter sur lui : mais il fut arrêté sur-le-champ et puni avec tous ses complices. En 1368, lorsque flarkntV rendait la justice, assis sur son tribunal, il s'éleva tout i coup une émrute qui fut heureusement apaisée. Ce prince étant tombé malade, l année suivante, d'une indigestion , et se sentant

près de sa lin . fit assembler tous les émirs avec le khalife, et leur Ut prêter serment de fidélité pour son lils Pharadge, qui n'était âgé que de dix ans. Il légua ensuite une somme considérable pour être distribuée aux pauvres, et mourut âgé soixante ans, après •voir régné, pour la seconde fois, neuf ans et huit mois. Ce prince, renommé pour sa bienfaisance cl pour sa libéralité, laissa néanmoins après sa mort des sommes immenses. Il avait embelli l'Egypte par quantité d'édifices publics, donl le plus considérable fut un collège qu'il lit construire au Caire, cl dans lequel il mit d'habiles professeurs en luos genres. Mais re qui doit paraître surprenant , c'est qu'il ne laissa |iasser aucune année de son règne, sans soulager ses peuples de quelque impôt. || disait que l'économie était une source intarissable de richesses, et pour faire voir que ses bienfaits ne l'avaient pas rendu plus pauvre, il eut jusqu'à sa mort une cour brillante et magnifique. Phabadgb. surnommé NA8E*-7.RiNEnDiN-AaorssAADAT. c'est-à-dire le Défenseur cl l'Ornement de la religion et le Père de la félicité. Drpuii 1509 jaiou'en H 05. — L'émir llmiseh fut fait régent du royaume. On déposa plusieurs officiers, on en créa d'autres; et, comme il n'était que trop ordinaire en Egypte pendant les minorités, il y eut quelques séditions, quclapruocnrcl'llmisch étouffa dèi leur naissance Ce ministre se vit bientôt expnsé aux traiis de l'envie, l-es émirs,' jaloux de ses talents et de sa puissance, voulurent le déposer, et firent solliciter Tanam, gouverneur de Damas, de donner le signal de la révolte. Tanam leva des troupes, et entraîna dans son parti la plupart des gouverneurs des villes de Svrie. Dans le même temps, Yasehbak, un des émirs de la cour du Soudan, refusa de reconnaître l'autorité d'Ittnisch; et, s'élaut rendu ■naître de la personne de Pharadge, il fit dire et faire à ce jeune prince tout ce qu'il voulut, llmiseh eut ordre de se retirer, il obéit sans murmurer; mais ses amis lui ayant représenté qu'il les sacrifiait lâchement, el lui faisant comprendre qu Yasehbak n'avait que de mauvais desseins, ils le determi à retourner au palais. Il fui suivi d'un grand et de fous ses partisans. Yasehbak et les siens devant le palais. Les utn el les autres s'attaquèrent avec une égale fureur, el le combat, commence le soir, «Jura loule la nuit. Mais le régent ayant eu l'imprudence de faire publier que ceux qui lui amèneraient des Mameluks Circassi eus seraient récompensés, aussitôt ceux de cette nation, qui combattaient pour lui, l'abandonnèrent, et passèrent dans le parti d'Yasrhbak, presque tout composé de Mameluks Circassiens. Affaibli par cette désertion, llmiseh se vit contraint de fuir; il sortit précipitamment du

Caire, et se rendit en Syrie, après avoir demandé retraite à Tanam. Cet émir alla au-devant de lui, le caressa beaucoup et unit ses intérêts aux siens. On ne s'attendait pas à la cour qu'Ilmisch dût être reçu de cette sorte en Syrie, et le nouveau ministre en conçut un dépit extrême. Il envoya des ordres à Tanam, pour l'obliger à faire arrêter Ilmisch; mais ils ne servirent qu'à rendre ces 'émirs plus inséparables. Quantité de mécontents allèrent sir leur année, et les déterminèrent à s'avancer vers le I XI. s empara de celte ville. Mais, lorsqu'on sut dans l'armée égyptienne que ce n'étoit qu'un simple détachement qu'on venait de tailler en pièces, la crainte s'empara de tous les eieurs. et l'on lit offrir a Tanam le Irène de Syrie ou celui d'Egypte: il rejeta ces propositions, en demandant qu'on lui livrât Yasehbak et qu'on rétablît Ilmisch. Sur le refus nue lui fit le Soudan de le lui livrer, il s'avança vrrs tlaia : les deux armées se trouvèrent liienlot en présence. On en vint aux mains, et le chef des rebelles ayant été renversé de son cheval dès le commencement du combat, il fut fait prisonnier avec la plupart île ses émirs, Ilmisch se sauva à Damas, où il fui arrêté par les habitants. Le Soudan, après avoir fait mourir tous les chefs des révoltés, se hitla de revenir en Egypte, où l'état des affaires <impir.nl de jour en jour, Ilbagha s'cl'ail fait joindre par un grand nombre d'Arabes, avec lesquels il ravageait les environs du Caïre. On envoya une armée contre lui; mais elle étoit étoit à peine en marche, qu'on apprit que cet émir avail élé défait, et qu'il s'étoit noyé en voulant traverser le Nil à cheval. Ces événements inespérés affermirent le Soudan sur le trône. Dans ce même temps, en non, il fut informé qu'Ahmed, sultan de Bagdad, et Cara-Yousouf, chef des Turcomans, venaient de tailler en pièces un corps de troupes, que Timurlasch, gouverneur d'Alep, avait envoyé contre eux. Ces princes, chassés de leurs Etals par les Tarlares. s'étoient réfugiés en Syrie avec les débris de leur armée, mais Timurlasch les avail fait attaquer, dans la crainte qu'ils ne voulussent entreprendre quelque chose dans sou gouvernement. Ahmed et IcTurcoman envoyèrent des députés à la cour du Soudan, pour l'assurer qu'ils n'avaient eu aucuns mauvais desseins; on n'eut point éga pl à leurs excuses, et l'un donna ordre aux émirs de Syrie de les faire arrêter et de les amener au Caïre. On vil alors arriver dans celte capitale des ambassadeurs de Baj.net. qui demandaient du secours conlre les Tarlares; mais, comme ce prince n'étoit pas moins redoutable aux Egvptiens que TaTa merlan, on refusa de faire alliance avec lui. Cependant lan étoit entré dans la Syrie, où ses Iroupes commettoient des ravages horribles. Il envoya à

Damas un ambassadeur, pour demander qu'on fit la prière publique en son nom, et qu'on lui renvoyât Alilmisch, cet ambassadeur mogol que le Soudan Barkok avait fait arrêter. Soudoun, gouverneur de Damas, fit mourir ce nouvel envoyé. Tamerlan, irrité de ce procédé, mit le siège devant Bahama, grande ville sur le chemin d'Alep, défendue par une forteresse, qui passait pour imprenable. Après avoir pris et pillé cette ville, les Tarlares appliquèrent les sapeurs aux murailles du fort, et les firent battre par un grand nombre de machines. Macliel, qui commandait les assiégés, se défendit en homme de cœur. Jusqu'à ce qu'il fut réduit aux dernières extrémités, il fut obligé de se rendre par composition. Tamerlan alla camper ensuite sous les murs d'Amlab, qu'il eut moins de peine à soumettre. L'alarme se répandit alors par toute la Syrie; les habitants des villes et des campagnes abandonnaient leurs maisons et leurs héritages; tout tremblait au seul nom de Tamerlan. Ce conquérant s'avança vers Alep, où les gouverneurs de Damas, de Hamah, de Séphed et de Cazaïriaient rendus chacun avec leurs milices. Il envoya d'abord proposer à Timurlasch de lui livrer Soudoun qui avait fait mourir son ambassadeur, promettant de lui laisser son gouvernement; mais celui qu'il avait chargé de cette commission n'ayant pas été mieux traité que le dernier envoyé, ce prince fit approcher ses troupes d'Alep. Les Syriens n'attendirent pas qu'on les assiégeât; ils sortirent de leur ville pour recevoir l'armée mogole, et se rangèrent en bataille, laissant derrière eux leurs femmes et leurs enfants, qui les avaient suivis. Soudoun, avec ses Mameluks et les troupes de Damas, commanda l'aile droite, Timurlasch la gauche, et les autres gouverneurs le centre. Du côté des Tarlares, l'ordre de bataille était à peu près

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.51% accurate

iatvTu. (43 le même, Tamcrlau s'était mis au centre, après «voir placés» | enfants sur les ailes. Ou donna le signal du combat, qui fui rte» plus opiniâtres, la «irloirr sélanl déclarée |>our 1rs Mngols. le» habitants d'Alep prirent la fuite, el voulurent regagner la ville; mais le désordre fui si grand parmi eu», a cause de relie multilu lr d'enfants et de femmes qui l> * arc inuagnairul, qu'il» » «-rasaient les uns les autres, el se prcri|>itaiciildans le» fusses. Lesï.irlarrsqui -urvinrélit en lireul un grand carnage, el entré- | reiil avec euxdans la ville. Elle fui livrée au pillage: on cgor- | g'-a tous les enfans. on massacra les femme* RM» le» a<oir violées Pemlanl qualre juurs. le sang ne cessa «le couler «laits Celle mallieurruse ville. Il restait à prendre la citadelle, l'une I des plus fortes de loule la Syrie Tain rlan en lit frapper l« murailles, el contraignit la garnison à capituler Apre» s'être i assuré de sa conquête, le munarque lartarc se remlil à liant». | donl il Irait» l« hahilanls avec là dernière rigueur, pour avoir : massacré un eorp» de ses Iroupes qui s'était ci devant emparé de In ville. Uemcsse fui ensuite assiégée et prise. Baalhck eut l le même sort . el peu s'en faillit que toute I» Syrie ne fùl » -u- j mise (>|iendanl le Soudan l'haradge tinta Dama», où la cous- l tcf nation était générale. S.) présence y rétablit eu quelque sorte la mnfiarnc cl le courage. Quelques jour» après, ce prince sortit île la ville, et (il marcher toutes ses IrMpa) coulée le» Tarlare». Comme lesarmée» n'étaient pas éloignées l'une de l'autre, il y eut bientôt anelqi's (searmuudies, donl tout l'avantage demeura aux Kgycieni On en fini enfin a une action générale, dam laquelle Ht victoire favorisa également lesdrux parties. I.aile droite du Soudan repoussa les tarlare», sa gauche fut mise en déroute ; mais aucune des deux armée* n'abandonna le rl>amp de bataille. Taroerlnu, qui jusqu'alors avait éprouvé peu île résistance de la (kart des peuples qu il a* ait vaincus, fut surpris de celle des Egyptien» Il résolut de terminer à i'amiab e une guerre qui |iaraisfait devoir le retenir trop longtemps en Svrie, > t Ut proposer la paix au Soudan, à condition qu'on lui renverrait Alilmisch il promit, de son coté, de rendre loti» le» émirs» qu'il avait faits prisonniers à Alep. On rejeta se» proposition». Tamerlaii eu lit faire d'aulres, auxquelles on ne lit pas plus d'attention. Il Si' disposait à décamper, lorsque la fortune qui le conduisait comme par la main ouvrit a son armée les portes de Damas. Il apprit que plusieurs émirs de Pharadge ayant abandonné ce prnec pour qtlelq le sujet de iiiéconleilement, il s'était

mis à la tête de ses autres émirs, résolu de poursuivre les rebelles qui
 s'étaient réfugiés vers l'Égypte. Profitant d'une conjoncture aussi favorable, Me,
 Tanv-rhan investit aussitôt Damas, et fit jouer toutes ses machines*. Les
 habitants firent une sortie vigoureuse, et lui tuèrent beaucoup de monde;
 mais enfin il n'y avait pas d'apparence qu'ils résistassent longtemps aux
 efforts continus d'une armée innombrable; c'est ce qui les porta à
 accepter les propositions que leur fit faire le khan, et l'on introduisit une
 partie de ses troupes dans la ville. Elle y commirent de cruautés inouïes,
 y mirent le feu, et l'abandonnèrent. Cet événement est de l'année 1401,
 Pharadje était au Caire, lorsqu'il en apprit la nouvelle; il reçut en même
 temps une lettre du khan des Tartares, par laquelle il lui redemandait
 Alilmisch. et le menaçait de lui sa colère en cas de refus. 1, l'état des
 affaires ne permettait plus au Soudan de mépriser les menaces de l'ennemi.
 Il se résolut donc de renvoyer son ambassadeur. 3 n il fit accompagner par
 plusieurs émirs. Le khan qui n'en espérait pas davantage, et que d'autres
 conquêtes appelaient ailleurs, sortit bientôt après de la Syrie. Cette retraite,
 qui devait rétablir le calme en Égypte, ne fut au contraire que la remplir de
 troubles et de désordres, les émirs, que l'intérêt commun ne réunissait plus,
 commencèrent à cabaler à la cour, et à tourner leurs armes les uns contre
 les autres. Yasclibak était toujours en possession du gouvernement; les
 grands, jaloux de sa son élévation, soulevèrent le peuple de la capitale, et
 résolurent de le déposer Dgiakam. chef des révoltés, attaqua plusieurs d'entre
 eux, et en tua un grand nombre, après de fréquents combats. Il
 détruisit enfin le parti du régent, et le contraignit de sortir du Caire, et
 Tayaut fait arrêter, il l'eut pour prisonnier à Alexandrie Dgiakam lui
 succéda dans toutes ses charges Il ne fut pas plus heureux que Vaschbik; une
 nouvelle sédition s'éleva contre lui, ses Mameluks furent taillés en
 pièces, et lui-même, tomba entre les mains de ses ennemis. L'on vit
 encore le spectacle des mêmes révolutions à la cour d'Égypte. Cara-
 Vousouf. chef des Turcomans, ayant été battu par les Tartares. auxquels il
 avait résisté de tout son pouvoir, se réfugia à Damas, en attendant l'oc-
 casion favorable de rentrer dans ses États. Les troubles continuaient au Caire.
 L'année 1401 eut un des plus grands de l'Égypte que les précédents
 Yaschbak, sorti des prisons d'Alexandrie, avait repris son autorité
 auprès du Soudan; lui seul gouvernait l'empire, et, jaloux de sa laveur, il ne
 voulait la partager avec personne. Inalbai, grand écuyer, qui venait
 «répondre à la sœur du soudan. fut celui qu'il résolut d'éloigner le premier

Dans celle vue il engagea les eiiurs » M |dus se présenter à la cour.
 quinalUai u en eut rte banni. Cetlr manoeuvre ne manqua pas. d'exciter un
 soulèvement gênerai, tin courut aux anmt de |Utrl et d'autre el le siHjdan Se
 déclara |MMir son beau-frere Yasrhliak se fortifia dans le collège du Soudan
 Hassan, el Inallai lit occuper par ses Mameluks le bâtiment des écuries On
 se battit pemlanl plusieurs jours avec une fureur brCTOysMe, jusqu'à ce
 nue le régent, ayant eu le dessous, sortit du t aire et se rendit à liaia ; il alla
 ensuite à Darnes, donl le ■nnUfinr lui avait fait offrir ses services. Les
 habitant- de kraket de qurlques autres » Iles se déclarèrent ouvertement
 pour lui; un grand nombre d'Aralirs embrassèrent aussi s» querelle ; de sorte
 que, se «ovaul en état de soutenir un ntlWttt. il lit ouvertement la guerre en
 Svrie. Dgiakam. sorti e, mine lut de* prisons il Alexandrie, et devenu son
 intime ami. le seconda merveilleusement, el s'empara de lupoli . de Bmm et
 d'Alep. dont Timurlaseh était gouverneur. Vas* hhak, de son cùlè, fil Ir
 siège de Srpbcd. qu il ne put prendre Os émir», avant ensuite uni Irurs
 forées, se rendirent à Tihriade, H prirent la roule du Caire, où le soudau
 faisait <le grands (.réparaiifs pour les aller attaquer. Mais, avant que I armée
 de re prince lut en elat de marcher, celle de» rebelles était déjà près de
 Prtuse. A cette nouvelle, qu'on reçut par le moyen des pigrunl, l'haradge
 s'avança vers cette dernière ville, et livra bataille aux émirs II la perdit avec
 tous ses Ivagages. et se réfugia vers le Caire, la- vainqueur alla droit à celle
 capitale, dont il trouva les portes fermées II y eut encan un combat entre les
 deux parus: mais les rebelles avant été abandonnés par un grand iinuil.se
 des leurs, il» furent oi ligés de se retirer précipitamment; el les ayant
 attaqués dans leur retraite, le» gouverneurs de Srphed el île Tripoli leur
 tuèrent beaucoup de momie YaschliaL el ses partisans, envoyèrent
 detnawdr an sou an le pardon île leur résrolle , et I ayant obtenu, la part fut
 rétablie dans l'empire. Pharadge u eu jouit pas longtemps : car un mois
 après, ce prince se divertissant dans son palais avec ses Mameluks, il releva
 tout à coup entre eux une querelle que le Soudan voulut apaiser; lès esprits
 étant trop échauffés, niui-s ulement il lit d'inutiles efforts pour le» calmer,
 mais il courut risque île la vie. Ce prince, poursuivi par qurlques mutins
 abandonna le palais et s'alla cacher dans le Caire. Les émirs prirent aussitôt
 les armes, les uns en sa faveur el les autres eontre lui. Apre* plusieurs petits
 combats, comme ou ignorait toujours ce qu'était devenu le Soudan, an
 résolut de le déposer, et l'oa proclama en sa place sou frère A b Iota m
 Abhol.v/iz. surnommé M alek-«4.-Ma!xSOI)B-Az/kiii»ih, c'est à-dire le liai

vainqueur et la Moire de la religion. Il ne rtifnrque </<ur m«n cl <i>x jour». — Le nouveau Soudan notmna pouralalirk uugeitea-dlde»«iutee»réiuu-lâtbars. qui avail le plus contribué à Ir placer sur le troue. Yasrhbnk et ses partisans ne virrnl son élévation qu'avec peine, et songèrent liés lors aux moyens de le perdre. Ils avaieul besoin pour cela que le soudau Pharadge sortit de sa retraite; mais quelque- recherche* qu'ils ensseul déjà faites, ils n'avaient pu parvenir encore à le découvrir. Cependant de nouveaux troubles s'élevèrent en Syrie, et les émirs d'Alep. de Damas et des antres villes se fuciii entre eux une guerre cruelle, à laquelle le ministère d'Egypte prit peu de part. Chacun dans cette conr était occupé de ses intérêts particuliers Alntolatia étant tombé malade , lrs émirs litbars rl Yaschlvik se divisèrent, et firent prendre le» armes à leurs partisan» Ou sut alors que Pharadge était dans le l'aire ; l'ataltek ne négligea rien pour se rem Ire mai ire de sa personne; il promit même de grandes récoinpeiisrarruxquilclueraient; mais ce prim e, - étant mis à la lèle d'une armée nombreuse, vint attaquer le château dans lequel s'était retiré Bibars, qu'il contraignit de prendre la fuite. Ou se saisit, queques jours après de ce ministre, qui fui aussitôt conduit dans la pris** d Alexandrie. Abilolasis y fut envoyé pareillement , a»ee sen frère Ibrahim; mais ils moururent tous deui en chemin du poison que leur lit donner le Soudan. PhabadCK, rétabli Dtpni» 1405 iuKfn'em 1419 — Les choses changèrent entièrement de face. Yasrbbak eut U charge d'alabei. et les émirs Sheikb, Mahmoudi, Dgiakam et Nevteoui furent confirmés dans leurs gouvernement s L'ambition vie ces grands fil bientôt naître de nouvelles guerres, qui contraignirent Pharadge île passer en Syrie Dgiakam fui chassé d ADigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.15% accurate

I* t>; on mil m sa place un autre gouverneur; miii à peine le soudait élan de retour « Damas, que Dgiakam entra dans Alcp. » y fit proclamer Soudan, et prit le litre A' Aétllt Jttie. On lit la |.rière publique en son n m dans toutes lrs villes, depuis l'Lu|ihrafejusqu'à Gaza, excepté dan» Sephed Dama» métnc, <Tjr souda» d'Egypte vnait de quitter, se soumit à «es luis. S;i puissance allait île pair avec pelle de Pharorigc; il i.e lui manqua que d'en jouir. Ayant déclaré la wuerre au Turronrwns du Diarbrk, il fui tué près île la ville d'Emed, dans un combat que lui livra Cara-Hough, roi de celle contrée. Sa mort ne rendit pas la pan à la Syrie . et Pharadge fut enmre online de se montrer a la lèle de ses troupes. Il fit arrêter les émirs SrhriklKMahmoudi et Yasrhak , surnommé Srki6<iiii, qui fbmeniaietil l'on et l'autre l'esprit de rébellion ; mais, s'était! échappes île leur prison, ils se révoltèrent ouvertement Le premier se rendit maître de Damas. Yaschbak s'étant retiré vers Kaalbrk y fut poursuivi par l'émir Neuroi, et fut tué dans un combat; le vainqueur alla reprendre ensuite Damas, garda pour lui ce gouvernement, et donna celui o> Iripoli a Mahmoudi. avec lequel il fit la paix. Tout cela se ««ail sans la participation du Soudan , pour les ordres duquel on » avait plus de respect. Ce prince, irrité de la conduite indépendante des émirs de ayrre, résolut de les faire renirer dans le devoir. Il conduisit non) rr rut une armée en 1100. Ncurocz «étant soumis tout 1* i>i«H de la guerre tomba sur Mahmoudi , qui sortit de Dama* pour se retirer à Bâfra. l'haradgel'vsuirit.rt s'empara de cette J*j *>» le rebelle avait confié ta défense a ses émirs Il marcha delà versSarkhad. petite place, ou Mahooudi s'était fortifié. Ia [*• armer* en vinrent aux mains, et celle du souda n eut l'avantage. Les vainqueursentrèrent péle-méie dans la ville avec les vaincua, et la livrèrent au pillage. On investit aussitôt » otadcfé. Des machines de guerre lançaient eonlrrles muraille} cl dans la place du naphle, des traits enflammés, el jnsqu à «s pierres de quaire-vingt-dit livres, poids de Damas. Kéduit aux dernières extrémités, Mahmoudi demain!» quartier, el Tint se jeter aux pieds du Soudan, nui lui fil grâce et lui donni le F'Hivernement de Tripoli. Mais, dès que Pharadge eut repris la route de l'Egypte, cet émir alla s'empara de Damas, d'où se^ troupe» chassèrent le gunvrneur appelé Baklimour. Il «imitant jure pour justifier sa conduite; mais, comme on n'eut aucun égard à ses M très, il se rengagea tout « fait dans la réTi>Hr, el alla faire le siège de Hanta, on commandait Ncumuz,

Timurtasrh, gouverneur d'Alep. vint au secours de cet émir; mais il fut battu par Mahmoudi en 1100; néanmoins ils s'abouchèrent peu de temps après, et firent la paix sans s'embarrasser du Soudan. Ce prince fut encore obligé de passer en Syrie, et donna le commandement de ses troupes à Baklimour, qui venait d'épouser sa fille, âgée de sept ans. Il se rendit ensuite à Daman, que les rebelles avaient abandonnée à son approche. Hélas! de les joindre et de les combattre, il poursuivit sa marche jusqu'au-delà du territoire d'Alep; mais ce fut inutilement. Mahmoudi et Mahmoudi se sauvèrent à Palmire, puis à Tivim, ensuite à Gara, d'où. tandis que le Soudan les poursuivait en Syrie, ils se rendirent au Caire, qu'ils prirent d'assaut; n'ayant pu se rendre maîtres du château de la Montagne, et sachant que l'armée d'Égypte approchait, ils décidèrent après avoir pillé sa ville. Mahmoudi s'enfuit avec les siens à Suet, dont il fit piller les comptoirs, il alla s'embarquer ensuite de Knik, où les habitants voulurent le massacrer, lorsqu'il était au bain. Le Soudan, informé de ces dispositions, vint à la hâte assiéger les rebelles en 1111, et l'on ne douta point que la prise de Jérusalem ne fût l'œuvre d'une guerre; mais il se laissa fléchir par les rebelles, qui recoururent à sa clemence. Il la faiblesse de récompenser, en quelque sorte, leur trahison obtint le gouvernement de Tripoli. Mahi celui d'Alep. C'était mettre les armes à la main des fanatiques. En effet, à peine les troupes impériales eurent-elles repris la route du Caire, que deux chefs reprirent à la tête d'une nouvelle année, et le bruit se répandit qu'ils avaient dessein de s'emparer de Hama. Quelque envie qu'eût le Soudan de s'opposer à leur entreprise, il ne put le faire sitôt, à cause des troubles qui survinrent dans la capitale. Il était sorti au Caire pour aller à la chasse, et s'était avancé jusqu'à Siriawos, lorsqu'il reçut l'avis d'une conspiration secrète de ses Mameluks contre sa personne, le fit rentrer précipitamment dans sa capitale, d'où, sur-le-champ, il fit partir des troupes pour arrêter les conjurés. On en prit plusieurs, qu'on fit mourir; ceux qui tentèrent de se justifier furent tous massacrés. («) Soudan, il en exerça bientôt toute l'autorité; le gouverneur de la Syrie jusqu'à l'Euphrate, et proposa de donner à son fils H, Pharadje, après avoir mis ordre aux affaires d'Égypte, partit pour la Syrie à la tête de toutes ses troupes. Le khalife Mansour le suivit. Il se rendit à Gaia, dans le dessein d'y passer quelques jours; mais son avant-garde l'ayant abandonné pour passer du côté des rebelles, il se hâta de gagner Damas, afin d'y prendre les mesures nécessaires. Armé dans la ville, il prit la résolution de poursuivre les émirs révoltés. et de les enlever, s'il était possible. Il

s'avança ver» [Innesse. que les ennemis abandonnèrent. Sur la nouvelle qu'ils avaient pris le chemin de Baalbek, Pharadgelyiarrhasansbalaiicer, et les joignirent enfin près de cette *dile; mais In plu> art de ses émirs «l'étant rendus au camp des rebelles il fut défait et contraint de se jeter à l'amas Ce prince s'y vit aussitôt assiégé; pour encourager les habitants à se bien défendre, il abolit tous les impôts; il fit prêter les armes à tous ceux qui étaient en état de les porter, et ne négligea aucune des précautions nécessaires pour soutenir un long- siège. Cependant les rebelles en Ragirent le khalife Mostnl. qu'ils avaient fait prisonnier, de déposer solennellement Pharadge; et ne pouvant s'accorder en lui eut sur le choix d'un empereur, ils placèrent sur le trône le khalife lui-même, quoiqu'il refusât d'abord de consentir à son élection. On fit savoir aux assemblés la Déposition du sultan, qui, dès qu'il en fut informé. se vit environné de tous les assassins* le tuèrent dans le château de Damas, et son corps demeura quelque temps exposé aux outrages de la populace Pharadge était Agé de vingt-cinq ans» lorsqu'il mourut Soudan régnait sans cesse agité par les troubles domestiques; la trop grande puissance des émirs le lança toujours dans la tempête, et le précipita dans un abîme de guerres et de malheurs. Mosey Al-Haff ne retint que Sept mois. - Les rebelles, en proclamant le khalife, n'avaient pas eu dessein de se donner un successeur; mais Moslalu ne voulut point se contenter du titre de Soudan, il en exerça bientôt toute l'autorité Scheikh ■ Mahrie depuis l'Arish à Nicroi* et lui de l'Egypte. Moslalu, pour jeter la division entre ces deux émirs, changea cette disposition. Il confia Neurouz dans le gouvernement de Damas . dont il étendit la juridiction sur toutes les autres villes de Syrie. Quant à Scheikh Mahmoudi, qu'il redoutait le plus, il se retint par honneur auprès de sa personne, lui donna les premières charges de l'empire, et reprit avec lui le chemin de la capitale. Mahmoudi s'attendait que le Soudan irait loger dans le palais des khalifes; mais, lorsqu'il le vit monter à la citadelle, il ne douta point qu'il ne voulût jouir pleinement des prérogatives des sultans. Il se repentit dès lors de n'avoir pu mieux prendre ses mesures. Néanmoins, comme il ne manquait pas de résolution, il fit assembler secrètement les émirs, qu'il gagna par ses libéralités et par ses promesses. Sans perdre de temps, il exigea le serment de fidélité, et fit ensuite proclamer sultan; et, étant rendu maître du royaume de la Montagne, il envoya aussitôt son tain au palais des khalifes. Scieyfl Mahmoudi. qu'il prit le titre d'Abou el-AR SetrniDIN, c'est-à-dire, le Père de la victoire et l'Epée de la religion. Depuis lui jusqu'en 1110. — L'émir

Neuroui , qui s'était ctq le mieux partagé après la mort de Pharadge, ne put apprendre sans surprise et sans envie l'élévation de Mahmoudi. Résolu de ne le point reconnaître, il prit les armes, et fit des présents considérables aux émirs de Syrie, pour se les attacher étroitement. Le nouveau Soudan, de son côté, nomma un autre gouverneur de Damas, et fit déclarer N'euroux criminel de lèse-majesté. Cet émir entra le premier en campagne et fit diverses tentatives sur Sarmin el Temascher. Mahmoudi se disposait à l'aller attaquer; une affaire plus importante le retint au Caire jusqu'à l'année 1111. Thungar , l'un des principaux émirs, conspira dans ce temps-là contre «-s jours. Les conjurés ayant manqué de résolution , on se saisit de leur chef, qu'on envoya dans les prisons* d'Alexandrie. Cet événement rendit Mahmoudi défiant et soupçonneux : il déposa plusieurs émirs, en fit mourir quelqu'un's. et voulut que les autres changeassent de gouvernement entre eux. Il se mit enfin à la tête des troupes; et peu de temps après il parut sous les murs de Damas, où Nenrouz s'était renfermé. A l'approche de l'armée impériale, cet émir sortit de la ville, et rangea ses troupes en bataille. Il combattit avec courage; mais il échoua dans la victoire , et retourna précipitamment dans Damas. Mahmoudi fit aussitôt appliquer aux murailles un grand nombre de machines de guerre , et poussa le siège avec la dernière vigueur. La défense des habitants fut opiniâtre; ils lançaient du haut des

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.98% accurate

Wte. (u i sur les ««siégeants des tourbillons de naphte rt d'au,,ière* combustibles. Enfin, après cinq jours de résis- i _j , Nearouz envoya des députes au Soudan pour capituler; ayant obtenu tout ce qu'il demandait, il se rendit au camp de Mahmoudi, qui malgré ses promesses le fit arrêter et mclle i mort. La tranquillité paraissant alors rétablie partout , le soudan reprit la route du Caire. L'année suivante, il revint encore \ en Syrie, où de nouveaux troubles exigeaient sa présence. Les gouverneurs «Je Gaia , de Damas, de Ha m a, d'Alep et de Tripoli s'étaient révoltés comme de concert, et voulaient se rendre indépendants chacun dans leurs provinces. Le Soudan envoya des troupes dans ce pays , et les suivant lui-même de près il alla d'abord à Gâta, qui lui ouvrit se* portes, puis à Damas , où il ne trouva pas plus d'obstacle. Il paragea son armée en deux corps, et donna le ci mmandcmcnl de l'un à l'émir Acbaï, qui se mit à la poursuite des rebelles. Informés de ce partage de l'armée impériale, ceux-ci revinrent sur leurs pas, et se jetèrent sur Acbaï , qu'ils taillèrent en pièces. Mais ils n'osèrent attendre le Soudan, et la plupart songèrent à leur propre sûreté. Les gouverneurs de Tripoli, de Ha ma, de Gaza et du château de Koum se sauvèrent & la cour de Cara- Yousouf, sultan de Bagdad. Le seul Carnhai. gouverneur de Damas, ne voulut pas mettre bas les armes : il fut joint près d'Alep par les troupes de Mahmoudi, qui le battirent et le firent prisonnier. On prit aussi plusieurs émirs de son parti. Le Soudan leur fit tous trancher la tête, et retourna promptement au Caire. Depuis quelque temps, cette capitale souffrait beaucoup d'une grande disette: le peuple reçut le Soudan comme son libérateur ; et bientôt il éprouva toute sa tendresse. Ce prince répandit à pleines mains ses trésors; il fit venir des contrées méridionales quantité de blé, qu'il fit vendre à vil prix dans toute (Egypte. Ses soins généreux le firent adorer de ses sujets, il recueillit bientôt le fruit de ses vertus, dans différents voyages qu'il fit dans l'empire, pour être témoin par lui-même de l'état du peuple. Toutes les villes de son passage retentissaient des louanges les plus pures et les mieux méritées. On l'appelait le père et le protecteur des malheureux ; on baisait les traces de ses pas. Les expressions de la joie et de l'amour, marquées sur tous les visages, témoignaient en même temps la reconnaissance des peuples et l'aisance heureuse dont ils jouissaient. Jamais l'Egypte et la Syrie n'avaient été attachées à leur souverain. Les étrangers eux-mêmes, pleins d'admiration pour un si grand

prince, ambitionnèrent de vivre sous ses lois. Le prince de Caramanic lui livra Tarse ; les Arméniens et les Turconians lui demandèrent des gouverneurs; et les mis d'ilemcsse et de Nissa s'empressèrent de lui faire hommage de leurs Etats. Sur la nouvelle que Cara-Yousouf menaçait d'entrer en Syrie, le soudait alla visiter Alep, dont il augmenta les fortifications ; il se rendit ensuite à Damas, et de cette ville à Jérusalem, où il fit de grandes aumônes. Lorsqu'il arriva au Caire , au bout d'un an et demi d'absence , on lui fit une entrée magnifique, et l'on célébra son retour par des réjouissances et des fêtes extraordinaires. Ce prince, en 1188, se préparait à faire le pèlerinage de la Mecque, lorsqu'une irruption de Cara-Yousouf en Syrie le fit songer à conduire une armée de ce côté-là. Sur la nouvelle de sa marche, ses ennemis repassèrent l'Euphrate, après avoir brûlé dans leur retraite Aintabet Bira, villes considérables. En 1191, Mahmoudi, de retour au Caire, ayant appris que les Turcomans avaient ravagé les environs de Tripoli , dont ils avaient battu le gouverneur, envoya son fils Ibrahim pour les chasser. Ce jeune prince porta ses armes jusqu'à Iconium, et fit le dégât dans une grande partie de l'Asie-Mineure. Après avoir donné les plus grandes espérances dans cette campagne , il mourut en 1190, et sa mort affligea beaucoup son père. Cette même année, le Nil n'étant pas parvenu à sa hauteur accoutumée, le Soudan ordonna des jeûnes et fit faire des prières publiques, auxquelles il assistait régulièrement. On vit alors dans toutes les mosquées un peuple innombrable, oubliant ses propres besoins, et adresser tout d'une voix au ciel les prières les plus louchantes pour la conservation de l'empereur. A quelque temps de là, Schick Mahmoudi tomba malade et mourut au Caire, après avoir fait prêter serment de fidélité aux émirs en faveur de son fils Ahmed, qui n'en régnait que d'un an et cinq mois. La consternation et les regrets furent universels, lorsqu'on eut appris la mort du Soudan. Chacun pleura ce prince comme si l'eût perdu son propre père. On vantait partout sa générosité, sa douceur, sa clémence, son amour pour les arts et pour les savants. Il était digne , en effet, de ces éloges. Sous son règne les peuples ne se ressentirent presque point, ni des rigueurs EGYPTIENNES, ni des saisons, ni des malheurs de guerres domestiques. L'ambition des émirs fut réprimée, la cupidité des magistrats punie ; en un mot, l'Egypte n'eût pas manqué de reprendre son ancien lustre, si ce monarque eût vécu davantage. Ahmed, surnommé Modhappée, c'est-à-dire le Victorieux. // fut d'ailleurs très prompt à se faire installer. — La minorité du nouveau Soudan excita la rivalité des émirs , et réveilla leur

ambition depuis longtemps assoupie. La préséance des rangs fut la première cause des troubles. Lemir Thathar ayant été nommé régent du royaume, ce chou ne lut pas Réneralement approuvé. Dgiacmac, gouverneur de Damas, s'empara du château de cette ville, et leva des troupes pour soutenir sa révolte. Thathar n'en fut pas plutôt informé, qu'il convoqua les émirs, et leur exposa le danger dont l'Islam était menacé. Sur ses représentations, il fut révélé des plus grands pouvoirs. Aussitôt il rassembla tous les Mameluks; et, se mettant à leur tête, il partit du Caire pour se rendre à Damas. En n'arrivé près de cette ville, la division se mit parmi les rebelles. Alioun-Bogha, le plus considérable de leurs chefs après Dgiacmac, l'attaqua dans la ville même avec des troupes qui lui étaient attachées. Il le vainquit et le chassa de Damas, dont il envoya sur-le-champ présenter les clefs à Thathar. Celui-ci, peu de temps après, entra dans la place, et fit arrêter Alloun avec tous ses partisans. Pour comble de bonheur, Dgiacmac, à la poursuite duquel il avait envoyé des troupes, fut amené prisonnier à Damas, et, voulant couper le mal dans sa racine, Thathar le fit mettre à mort. La paix étant ainsi rétablie dans l'empire, le régent prit l'occasion favorable pour exécuter les projets d'ambition qu'il avait formés. Il fit arrêter ceux des émirs dont il se défiait le plus, gagna les autres par ses libéralités, et déposa le jeune Soudan. Il l'envoya, avec son frère Ibrahim, dans le château du Caire. Il monta lui-même sur le trône sept mois après la proclamation d'Ahmed. Thathar, surnommé Dbahkr-Seifkddin, c'est-à-dire l'Illustre et l'Épée de la religion. Simriant ne fut que de trois mois. — Ce prince n'avait point quitté Damas depuis la punition exemplaire qu'il avait faite des émirs rebelles; et ce fut dans cette ville qu'il usurpa le titre et la puissance de sultan. Il songea d'abord à s'affermir en Syrie, et se fit prêter serment de fidélité par tous les émirs de cette contrée. Il renouvela les traités faits par ses prédécesseurs avec les princes voisins, et prit toutes les précautions nécessaires pour prévenir les incursions des Turcs, ou pour fixer la légèreté des peuples. Il partit ensuite de Damas, et retourna en Egypte; mais à peine y fut-il arrivé qu'il tomba malade. On désespéra bientôt de sa vie. Le prince, avant de mourir, rassembla tous les grands, leur fit promettre «l'obéissance à son fils Mohammed, et chargea l'émir lioursbai de l'éducation du jeune prince. Il mourut peu de temps après. » priH Mohammî, surnommé Saleh-Naserbiidin, c'est-à-dire le Bon et le Défenseur de la religion. Il eut pour fils, comme son prédécesseur, un prince qui paraissait digne de le remplacer. — Il était alors âgé de dix ans. Janibek, l'un des plus puissants émirs, fut nommé régent du royaume, malgré les justes prétentions «le

Boorsbai, qui s'en plaignit hautement, et lit soulever une partie des habitants du Caire; mais l'autre se déclara pour Janihek, et le feu de la sédition embrasa celle capitale. Il se livra plusieurs combats entre les «deux compétiteurs; l'émir Buursbai fil attaquer te château, s'en rendit maître, et chassa Jambe*. La Syrie n'était pas plus tranquille que l'Egypte. Tangribardi, gouverneur d'Alep, profita de la faiblesse du gouvernement, pour usurper la souveraine puissance. Il appela les Arabes et les Ior«-omans à son secours; mais la plupart des émirs de Syrie sciant opposés à ses vues ambitieuses, il ne retira de son entreprise que la honte de l'avoir formée. Le gouverneur de Tripoli, qu'on avait chargé d'arrêter ses progrès, lui livra bataille, et le mit en fuite. Cependant l'émir Bourshai, qui, comme on l'a vu, s'était emparé du ministère, vit bientôt s'élever un nouvel orage contre sa puissance. Thurhai autre émir forl accrédité, prit les armes, et demanda la déposition du régent; mais celui-ci prit les mesures si justes, qu'il fit arrêter presque en temps le rebelle et tous les chefs de son parti. Le succès * rageant le ministre, il déposa Mohammed, et se fit lui-même proclamer Soudan. BouRSRAi, surnommé Ascmeae-Sbifeddik- Aboi nasr, c'est-à-dire l'Illustre, l'Épée de la religion et le Père de la victoire. Depuis 442 jusqu'à vers 1438. — Ne doux et populaire, il voulut abolir la coutume de baiser la terre devant le Soudan Soudan, pour y substituer celle de lui baiser la main; mais cet établissement ne subsista pas longtemps, et l'ancien usage prévalut. La première année de son règne, une peste cruelle

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.00% accurate

(«5) ÉGTPTK. s la Syrie et U Palestine, il exhorta ses sujets a faire le voyage de là Mekke; en mémo temps il donna des ordres pour qu on assiégeai Bahasna , où s'était réfugié le rebelle Tangribardi , ancien gouverneur d'Alep ; mais il eut bientôt sur les bras d'autres affaires. A cet émir s'en joignirent plusieurs, qui prirent pour prétexte la déposition de Mohammed ; Inal , gouverneur de Séphed , était le plus redoutable de tous ; il entraîna dans sa révolte presque tous les émirs de Syrie; mais, avec la même promptitude qu'ils avaient pris ses intérêts, ils les abandonnèrent tout à coup, et ceux qu'on avait charges de lui faire la guerre l'ayant fait prisonnier , Boursbai le fit mettre à mort. En 142.1, oo ouragan terrible, accompagné d'épaisses ténèbres, causa de grands ravages eu Egypte; la peste n'en fit pas de moindres en Syrie, dans lrs villes de Damas et de Gaxa. l'ans ce même temps , Jauibck , qui , sous le règne précédent , avait ni du royaume , se sauva des prisons d Alexandrie , où i l'avait fait enfermer; et, lcco?ur plein de vengeance, il chercha partout des partisans. Le Soudan lit proposer des récompenses à ceux qui l'arrêteraient. Cependant il disposa tout pour entrer en Syrie, où Tanbak , gouverneur de Damas , s'était révolté. Lorsqu'il était sur le point de partir, il apprit queSoudoan , qu'il avait nommé gouverneur de cette ville , l'avait surprise pendant l'absrnee de Tanbak; que cet émir, étant surv enu Kur chasser Soudoun , avait été battu , fait prisonnier et rentné dans le château de Damas. Depuis quelque temps, les Francs de l'Ile de Chypre ravageaient les cotes d'Egypte; ils venaient d'enlever à Alexandrie on vaisseau, dont la charge mon lait a 100,000 pièces d'or; depuis ils avaient encore pris près de Pdiniellc deux vaisseaux richement chargés. Le Soudan, heureusement délivré des guerres domestiques qui jusqu'alors avaient attiré tous ses soins, résolut de se venger des pirateries des chrétiens. Il commença par faire sortir tous ceux des Francs qui se trouvaient dans ses Etals, et fit mettre leurs biens en séquestre, jusqu'à ce que les autres eussent restitué les prises qu'ils avaient faites. Il lit ensuite équiper uu grand nombre de vaisseaux , qui eurent ordre de Crsuiivre les Francs partout où ils les rencontreraient. Cette te, après avoir croise quelque temps dans les tnersd'Afriqiie, alla tomber tout a coup sur lest.hypriols, en 1421 , pilla Famapouste et tous les environs, et remit à la voile avec un butin considérable. L'année suivante, les musulmans furent encore plus heureux; leurs vaisseaux , s'éianl assembles à Tripoli au nombre

de quarante, retournèrent en Chypre, assiégèrent et prirent Famagousle , et commirent les plus grands desordres dans la partie urcidctilalc de l'Ile. S'étant reniltarques ensuite tranquillement, ils rrrnronl rèrent dix vaisseaux francs qu'ils battirent; ils firent une nouvelle descente dans l'Ile, d'où ils enlevèrent on si grand nombre de captifs , qu'ifs furent obliges d'en laisser plusieurs à terre. Cependant le roi dcChypre, nommé Jean, Taisait des préparatifs extraordinaires, qui contraignirent les musulmans de se retirer. Boursbai, de son coté, ne négligea rien pour s assurer le succès de la campagne suivante. Il fit venir des troupes de Syrie ; tous les Mameluks eurent ordre de prendre les armes ; et, lorsque les troupes furent rassemblées près du Caire, il leur lit distribuer des sommes Considérables pour les encourager. Jamais en effet les soldats ne témoignèrent plus d'ardeur et plus d'envie d'en venir aux mains avec les Francs ; la flotte qui devait porter celte aimée était des plus nombreuses et des mieux équipées. On mita la voile à U lin du printemps; quatre vaisseaux, qui coulèrent a fond dans la route, firent d'abord augurer mal do celle grande expédition ; mais une victoire qu'on remporta presque aussitôt sur une escadre chrétienne qui s'était avancée jusqu'à Alexandrie rendit le courage et la confiance aux musulmans. Ils allèrent droit en Chypre , et débarquèrent au château de Limisso, qu'ils prirent et ruinèrent entièrement, lisse séparèrent ensuite en deux corps d'armée, dont l'un renvonta sur les vaisseaux pour prévenir les surprises, l'autre s'avança vers le cœur de l'Ile avec celte sécurité que donnent les succès. Mais les troupes de Chypre, commandées par le roi lui- même, ayant paru tout à coup , les musulmans perdirent plusieurs de leurs gens qui s'étaient trop engagés. Ils se rallièrent en diligence, et, fondant arec impétuosité sur les Francs, ils les taillèrent en pièces, et firent leur roi prisonnier. Los vainqueurs se répandirent alors dans le pays et le saccagèrent. Us allèrent rejoindre la flotte qui était arrivée à Mallaha, et marchèrent ensuite yers Nicosie , capitale de l'Ile ; les bourgs et les villages par où ils passèrent furent abandonnés au pillage. Arrives à Nicosie, ils y trouvèrent tout dans la plus grande consternation. S'etant rendus maîtres de celte ville , ils en enlevèrent toutes les riche: es; le reste de l'île éprouva le sort de la capitale. Chargée de butin et couverte de gloire , l'armée musulmane retourna a Mallaha, traînant après elle une quantité prodigieuse de captifs. ramai lesquels était l'infortuné roi Jean. On mit a la voile, et on alla porter en Egypte la nouvctlr- de celle illustre conquête. Les troupes entrèrent en triomphe dans le Caire, et le trave rsèrent d'un bout à

l'autre au bruit des instruments militaires et des acclamations d'un peuple nombreux. Lrs prisonniers do guerre marrhaienl enchaînés deux à deux ; il* étaient précédés de tout le butin , parmi lequel on vovait la couronne du roi de Chvpre et tous les ornements royaux. Ce malheureux prince , enchaîné sur un mulet, attirait tous les regards des spectateurs. On le présenta au Soudan , qui le reçut avec bonté, et lui proposa de se racheter par une son. me d'argent. Les consuls des Francs ayant promis SOO.ono pièces d'or pour sa rançon . il fut remis en liberté. Ce prince lit ensuite hommage do sës Etals au Soudan , s'engagea de lui payer un tribut annuel , el partit peu de temps après pour retourner en Chypre. C'est par cet événement que le savant auteur de l'Histoire dos Huns termine son abrogé de l'Histoire des Mameluks. Nous l'avons suivi fidèlement, comme le seul guide que nous ayons sur celle ma lière: mais nous sommes obligé d'en rester où il est resté lui-même. On ne trouve , dit-il, presque plus de détails intéressants dans l'histoire d'Egv pic. A mesure que nous approchons de notre temps, les historiens deviennent plus rares, parce que les ouvrages les plus modernes, qui sont ceux dont nous aurions besoin pour la continuation de l'Histoire des Mameluks, n'ont point été apportés en Franco. Nous joindrons ici le peu qui se trouve dans la bibliothèque orientale de M. il'llerbclol louchant les successeurs de Boursbai; ce sont plutôt des noms que des événements. Gemalfmm*, surnommé Malek-kl-Aziz. — H fut proclamé Soudan par les Mameluks en t tôte. On ne sait s'il était fils ou simple émir de Hourshai : quoi qu'il en suit, il fut déposé presque aussitôt après son installation. Jacmacou Giacmac, surnommé Malek-EL-Dhaher , c'està-dire le R«ri illustre. Depuis UM jusqu'en H53. - Son règne fut de quatorze ans; car ayant été proclamé dans sa soixantesixième année, il abdiqua dans sa quatre- vingtième, en faveur de son fils Olhmien, qui prit le litre de Malik-tl-Mantour, Itoi victorieux, el qui fut déposé la première année de son règne. Irai., surnommé Malek el-Asciirap. le Koi noble. Depuis ti&3 jusqu'en Util. — Ce Soudan, quoique Agé de près de quatre-vingts ans lorsqu'il fut mis sur le tronc, était si ignorant, qu'il ne savait pas même écrire son nom sur les leltres patentes; ce qui donna occasion au khalife l'aiem-Bcmr-Illah et à quelques autres de murmurer contre lui Inal. ayant appris ces murmures, déposa le khalife, sous prétexte d'une conjuration qu'il fomentait, el le relégua A Alexandrie. Les khalifes d'Egvple étaient pour lors dans une entière dépendance des snudans. Inal régna huit ans el deux mois. Il céda sa couronne à son lils Ahmed, surnommé Malek-el-Moriad, que les Mameluks

déposèrent aussitôt. Khoschkadam. Depuis 1 tflt jusqu'en 1 167 — Il était Grec de uation, comme l'avaient été Hadgi el Ibogh, deux de «es prédécesseurs. Il fui choisi par les soldats pour remplacer le iilsd'lnal ; ses grandes qualités le rendaient digne de leur choix. Ce Tul un des plus excellents princes qui régnèrent dans l'Egypte. Son règne fut de six ans el six mois; il mourut âgé de plus de soixante ans. Bai.bai ou Uelrai. surnommé DHAiiEtyABoitSAiD. Il monta sur le tronc, âgé de plus de soixante-dix ans. l'an U07, et il s'y comporta si mal, qu'il eu fut chassé par un soulèvement général, au bout de deux mois, qu'il avait employés à faire du mal à chacun el à se déshonorer lui-même. Ta xt a k Doc, a , surnommé Dh Aill-n-Aniil'SAlD. comme son prédécesseur. — Il était Grec d'origine, et ne régna que deux mois; il fut déposé et relégué a Damiette, où il vécut en homme privé jusqu'à sa mort. On lui donna pour successeur : Caitbai ou Caietbai, surnomme Aschraf-Dhaher el A DEL. Depuis t»t38 jusqu'en U»0. — Il avait été esclave de Boursbai, el fui ensuite affranchi par Giacmac. Il mourut l'an après nvuir régné vingt-neuf ans quatre mois et vingt 11 y a eu deux de ses successeurs qui ont pris de lui leur nom, savoir Gianbalath et Thumaiibai ou Toumanbai; rar ils sont tous deux surnommés Asehrnf et Caïelbai. Moh ammed, qui prit le titre de Naser. - H fut déposé par les intrigues de l'émir Cansou, qui s'empara de son trOnc peu de temps après qu'il y fut moulé. Cahso. ou Cansou. ou Campsoc. surnommé Khamsmiah, parce qu'il avait été acheté cinq cents dinarsd or ; il prit le no .1 1407, jours.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.42% accurate

de MàLEE-EL-A LUtPriC. (»•) iitBAr. - Ce prince avait interrompu le rè- sanl, le* husr* "Imslèi™! rn E*W*^m™J? gne de Nnser, son prédécesseur; mai« il ne jouïl rte la dignité royale que Ires-peu rte temps. C'est pourquoi quHfiiirs uns lie le rompt, ut pus dans la suite des roi» ou soudans d'Egypte. Mohammed. Kcmouta sur le irone, et le posséda deux an», Jusqu'en t WS. Canso ou CansoU, second de ce nom. succéda eonlre sa volonté au Soudan Nasrr, son neveu, l'an H rie régna que ïingl mois, et fut dépose par le* Cirossiens vers la lin de l'année 1500. Il porta le nom de Du A II ES GiAMtALAlli ou UcianbaLvtii. - Nom propre de Malckel-AschiasCaelhai, I. quel ayant élé mis a la place de OhahcH ansou fui aussi dc|wsé I an 1501 , après un peu plus de six mois de replie. Thoi makbai l'\vin*1 cl unième soudait d Egypte, que l'on appelle aussi Toman-Bey - Il fut preiinèremeiii proclame a Damas, et ensuite en Egypte, l'an 1501 de 1ère chrétienne. Au bout de cent jours de règne, les soldats s'èlanl soulevé» contre lui, il échappa a leur fureur, et se cacha ; mais, ayant été découvert et saisi quatre jours après, il fui tué par ses Mameluks. Il fui surnommé Cuxnlmi, parce qu'il avait été esclave deCaTetbai, Soudan d'Egypte. Canso oo < anmm, troisième du nom, surnommé Gaubi. et le même que Malie el-Aschbak-Aboihash-Seifeodiii, Îue nos historiens appellent ordinairement CampSOV-GapIII. kpuis 1 541 f juiqu'm 15 ni, — Il avait élé esclave et affranchi du Soudan Caïrlbai , et il fui élevé sur le trône des Mameluks Bordgitcs ou < jrcnssM'iis, par un consentement universel de toute la nation, l'an 1501 de Jésus-Christ, après que Calcinai, ton prédécesseur, vingt et unième soudan de celle dynastie, eut été tué. Les historiens remarquent a»s ce Soudan fut contraint par les menai c» des Mameluks d'accepter la couronne qu'il refusait sincèrement, et qu'il versa lieaucoup «le larme» lorsque, dans la cérémonie de on installation, on lui ceignit l'épée. Il régna près de seite années assci paisililemenl, jusqu'à ce que, s'étant uni d'intérêts avec Isioaêl. roi de Perse, contre Schni, premier du nom, sultan des Turcs, il lui donna bataille prés d'Alcp. l'an de l'hégire 021, de Jésus-Christ 1510. Le soudait lit dins celle bataille tous lrs devoirs d'un grand capitaine, et il aurait pu s'en promettre tout l'avantage, sans la désertion des siens qui l'obligea de se retirer. Ce fut dans celte retraite qu'étant tombé de che»al il fui écrasé sous les pieds de sa propre cavalerie, qui fuyait en désordre. Thoi: MA NBa i , «ccond du nom, vingt-troisième et

dernier Soudan des Mameluks Circassiens. D'outi ibWjutqurn 1517. — Il était neveu de Cansou-Gauri. à la place duquel il fut mis sur le Irone. Il ne régna qu'un an et demi, qui fut le temps que Sélim I^{er}, sultan des Tares, demeura en Syrie après la défaite de Can ou Gaori; car, au bout de ce temps-là. Sélim l'attaqua et le défit. Il prit la (ville ; mai* il fut arrêté par un prince des Arables, et présenté à Sélim. qui l'interrogea sur les affaires de l'Egypte pendant dix jours, après quoi il le fit pendre à l'une des portes du Caire.

L'EGYPTE SOUS LES TURCS. Maître de l'Egypte, Sélim s'agit point en devastateur : il fit construire un kiosque magnifique près du Kilomètre de l'Île Raoudah, et y grava les vers de sa composition. Il ne forma qu'un seul pachalik de cette nouvelle et riche province de son empire, et la conféra à vie, suivant sa promesse, » Khatr-Bey, l'un des deux traîtres qui avaient vendu leur pays et leur souverain. Mais ce pacha mourut deux ans et demi après. L'histoire de l'Egypte, sous la domination ottomane, offre peu d'intérêt. Sélim, pour prévenir les projets d'indépendance que pouvaient tenter les gouvernements amovibles de cette contrée si éloignée de Constantinople, laissa subsister les restes de la milice des Mameluks sous le commandement de vingt-quatre beys qui, avec quelques autres fonctionnaires publics, composaient le divan destiné à balancer l'autorité du pacha. Les principaux de ces beys étaient le cheikh-el-beliid (gouverneur du pays), Yévür-el kaaj (chef de la caravane des pèlerins), le gouverneur de la haute Egypte, et le drfter. rfarou trésorier. Les autres étaient investis de diverses fonctions ou du commandement de quelques places ou districts de l'Egypte. Les Mameluks formaient un des sept corps de milices préposés à la garde du pays, et les onakomft ou liefs inaliénables furent maintenus par Sélim pour leur entretien vaient s'ruhailé. Ahmed, le quatrième pacha, ayant pris le titre de sultan. soeromli» dans ses efforts pour s'en arroger le pouvoir. Le sixième. Soleiman, gouverneur -ix vus et demi en deux fois, et dans cet intervalle il alla conquérir l'Yémen. L'Egypte lui dut plusieurs édifices publics, mosquées, bazars, hôpitaux, etc. Pour réparer les archives du Caire, consumées dans un incendie, il fit dresser en 1555 un cadastre de toutes les terres incultes et labourées appartenant au sultan, aux officiers qui formaient les fiefs des beys et aux particuliers». Raoud, son successeur, régna dix ans», fonda un grand collège au Caire, et mourut en 1588. Le dix-septième, le célèbre SinanPacha, gouverna de 1577 à 1573; il reconquit l'Yémen. et, avant d'aller occuper le poste de grand vizir, il fonda en Egypte, et dans d'autres parties de l'empire, des mosquées, des couvents,

des ponts et des villes». Mehemet-Pacha, de 1517 à 1521, purgea le pays de rebelles et des malfaiteurs par une sévérité qui il légénérait en barbarie, et qui lui valut le surnom de «le terrible». Son successeur, Mehemet-Pacha, ne se signala que par ses vexations et son insatiable cupidité; il força les juifs et les chrétiens de quitter le turban blanc et le turban blanc pour prendre une coiffure noire. Le gouvernement de Mehemet-Pacha fut remarquable par une sanglante guerre entre les divers corps de milices d'Egypte. Idris-bey, bienfaiteur de Mehemet, son successeur, en 1521, se manifesta par un si grand nombre d'établissements utiles ou pieux, qu'étant devenu grand vizir en 1524, et ayant obtenu depuis sa retraite il fut reçu avec vénération en Egypte, dans son pèlerinage à la Mecque. La décadence de la puissance ottomane ne fit sentir sous l'administration de Chérif-Mehemet, de 1525 à 1537 : les milices commencèrent à se mutiner et égorgèrent le pacha et le Khérédar, son successeur. Les révoltes et sanguinaires d'Ali, surnommé le Tigre, ne firent qu'irriter les esprits. Ce fut sous son gouvernement, en 1539, que l'usage de fumer le tabac s'introduisit en Egypte. Ce pays fut désolé par une cruelle famine et par une si horrible peste, que tous les habitants portaient à leur cou un écheveau indiquant leur nom, leur qualité et leur demeure, afin que, s'ils venaient à mourir dans les rues ou sur les routes, on pût savoir où ils étaient. En 1543, on vit pour la première fois un Mameluk, le cheikh-el-helal. Othman-Bey. remplir les fonctions de grand vizir pendant 1543-1544 du pachalik. C'était un homme distingué par son caractère doux, généreux, juste et bienfaisant. autant que par son talent poétique. Makhtoumrahim Partis, qui lui succéda, s'étant rendu odieux par son obstination à employer des mesures à la fois puériles, rigoureuses et inquisitoriales envers les milices, fut massacré en 1544 dans un refectoire, après avoir assisté, contre la coutume, à l'ouverture annuelle du canal d'Aboul-Mounekdja. Il fut le premier pacha mis à mort en Egypte sans l'ordre du sultan. La plupart des pachas qui se succédèrent rapidement furent des hommes avides, indolents ou cruels. parfois odieux ou méprisés, et ne laissèrent, au lieu de regrets, que de tristes souvenirs. Peu d'entre eux furent punis de leurs extorsions. Ceux qui entreprirent de réformer les abus et d'opérer le bien se firent de puissants ennemis, et furent plus promptement révoqués, disgraciés ou mis à mort. Les révoltes des Mameluks devinrent plus fréquentes, et les pachas, en voulant recouvrer une pleine autorité, ne réussirent pas mieux à les gagner par des concessions qu'à les intimider par des supplices. En 1556, troubles survenus à la Mecque et

dans l'Yémen, et la mort tragique du chef de l'armée ottomane,
 déterminèrent la nomination du Mameluk Ransouh-Bey pour le placer avec
 le titre de pa-ha: mais ses troupes, qui commis en Egypte les excès les plus
 déplorables, furent lésés en pièces en Arabie, et lui-même à son retour, après
 avoir rempli les fonctions de ralm-akam, fut tué en 1617. A cette époque, un
 autre Mameluk, Kaclas-Bey-Abou-Mahrem. joua un rôle important parmi
 les principaux radieux, et mérita le nom de leur maître de se confrères. Il
 fit périr dix sept beys dans une seule occasion. En 1555, Mébémet-Bey,
 gouverneur du Saïd, se révolta, et vint insolentement s'installer au Caire
 avec une suite si nombreuse qu'elle intimida le pacha, et mit les habitants à
 la gêne et les redouta. Il fit tuer, hachas Bey, qui était alors émir-ehadj,
 étant revenu de la Merke, contribua le plus à la destruction de son rival et à
 la répression d'une révolte qui avait causé de grands maux en Egypte; mais
 il mourut un mois après des suites de ses blessures. L'insurrection de 1060 fit
 aussi couler beaucoup de sang et roula la sonnette, Moustala-Bey.
 gouverneur du Saïd. Les Turcs furent maintenus par Sélim pour leur
 entretien. Il ne fut son auteur, Moustafa-vey, gouverneur du Saïd. Tant que le
 gouvernement de la Porte fut énergique et puis- Il d'avoir joué le premier
 rôle dans ce succès, Ahmed- Bey Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.74% accurate

de Constantinople avec le litre de cheikh-el-bclad, et se rendit si odieux par ses injustices que I intègre H «'«ère Ibr.iliuiPaefia le terrassa et le Ui étrangler en sa présence. Ile» désordres non moins t(rave* éclatèrent en It'Ol et tiHto, à l'arrivée d'une troupe <le llrutes échappés à la destruction d'un corps plu* nombreux qui avait ravagé la >yrie. Ils |>rireit toutes les mosquées, embrassèrent toutes lrs professions, au glissèrent partout, acquirrnl des richesses considérables , et, détenus puissants, se livrèrent impunément à tant d'oxrès et de crimes, qu'il fallut, pour les exterminer, des renforts de troupe* envoyées de Coiislalilioopl. Nous passons sous silence des événements moins importants OU des noms de pachas et de rebelles obscurs Eu I "20. IsmaëlBey, parvenu à la charge d cmir-el- hadj . jouissait d'une fortune immense, disposait de lous les emplois, était maître absolu de l'Egypte, et. jusqu'au parlia Ali, tout pliait sou» sa volonté. L u seul homme, Moha ed-Tcheikess-bVy. qui avait Cumulande les troupes égyptiennes pendant la campagne de Belgrade, osa résister à Istnaël. l>lui ci. échappé à un complot tramé contre ses jours, eu accusa Trherless, et. anrès quelques hostilités, eut k crédit de le faire exiler dans l'Ile de Chypre par le pacha. Tcherkes* revint furtivement au Caire, et obtint de la Porte ton rétablissement et la déposilinri d'AliPacha, qui fui étranglé. Itedjeh, son successeur, voulut montrer de l'énergie, et eu l'absence disinael , qui ramenait la caravane sacrée, il se défit de deux hevs, ses plus dévoués partisans, en exila d'autres et envoya des troupes contre lui; mais JsinaéJ , rentré secrètement daus la capitale, se ré'oneilia avec Tclierkess , et tous deux déposèrent le pieha. Mohammed Nichandji , ancien grand viiir, arrivé avec l'iustruciioii d'envoyer à ConsUnlinoplc la lélc d'Isniaël, gagna Tclierkess par S. et celui ci poignarda en plein divau son ancien sble par un coup si hardi, il fui a son > dangers ; mais, avant qu'on put exécuter les ordres secrets de la Porte, il convoqua les oulémas et fil déposer cl arrêter le pacha en 1725. Ali, son successeur, ayant usé de ménagement avec les factieux, le tcliaouch-badii, qui était venu l'iuslaller, se concerta avec l'ancien pacha et rassembla des troupes. Quelques amis de Tclierkess fui eut lues en f rendant au divan. Lui-même, assiégé dans son palais en février 1720. se défendit plusieurs jours comme un lion contre le feu de l'artillerie ; mais . abandonné par ses gens et craignant de tomber au pouvoir île ses ennemis . il coupa la tête à douze ou quinze jeunes esclaves des deux sexes,

s'ouvrit un passage le sabre à la main et se sauva en Barbarie. Il en revint plus tard, lot trahi et mis à mort. Ali- Pu lu avait été révoqué et Mohammed rétabli. En 1741, Ibrahim, un des kiagas ou colonels vétérans des janissaires, était parvenu à s'emparer de tous les pouvoirs, parce que huit des vingt-quatre beys avaient été ses alliaichis, et qu'il s'était attaché tous les officiers et soldats de son corps. Les pachas d'Egypte ne furent désormais que des mannequins. Il mourut en 1757, et son lieutenant Hedhwan, le colonel le plus accrédité du corps des aïabs, lui succéda ; mais, n'étant pas soutenu par tous les partisans d'Ibrahim, il succomba et fut tué par les intrigues du fameux Ali- Bey en 1758. Parmi les beys qui lui succédèrent dans le Commandement. Abd^r-Italiir conduisait la caravane sacrée en 1759, lorsque Ali-Bey, qui était ri.cikh-el-belad, le fit exiler. Il le fut à son tour ; mais ses amis Tayaut fait rappeler, il parvint en 1760 au plus haut point de puissance. Ut battre monnaie à son coin et devint le véritable souverain de l'Egypte. En 1772, Mohammed-Abou-Dahab succéda à la puissance d'Ab, son père et son beau père, qu'il avait trahi, vaincu et empoisonné- Il envoya à Couslaniiim le tribut interrompu depuis six ans, et prit le titre de pacha, lit la guerre •*> Palestine au cheikh Ifciher, prit Ga/a, J. ifla et Acre, saccagea la seconde, pilla la troisième, et signala son avidité et sa férocité. Il voulut faire périr les négociants français, sous prétexte qu'ils étaient dépositaires des trésors de l'Etat de son père Ibrahim, lorsqu'il mourut à Acre en 1776 presque seul. Mourad-Bey. qui était auprès de lui, alla disputer à Ibrahim-Bey. qui était resté au Caire : ils se bécotèrent par accord et se partagèrent l'autorité Ibrahim fut ch. ikh-el-belad. et Mourad à enir-cl hadj. Ismael, chef des ennemis beys, forma bientôt contre eux une ligue puissante qui les força à se réfugier dans le Soudan. Ils chassèrent à leur tour Ismael, qui gagna aussi le Said. où il trouva Hacan-Bey qu'ils firent exiler, et avec lequel il lit cause commune. Sous l'empire nous ne passons pas dans le détail des guerres qui eurent lieu entre les deux partis, triomphants et abattus tour à tour, ni des démêlés momentanés contre Mourad et Ibrahim, que la guerre - parmi lesquels étaient notamment Junius Brutus qui fit décapiter ses Brulus, assassin de César. Ce fut sans la sympathie de caractères, forçait toujours à se réunir En 1780, le capitaine-jacba Giazil-llaçan vint en Egypte pour y rétablir l'autorité du sultan méconnue, insultée dans la personne de son pacha, et pour exiger des lieux le tribut annuel qu'ils avaient négligé d'envoyer: il investit du commandement Ismael et lallaçau, et emporta quarante-cinq mille lions d'or et d'argent. Après son

départ en 1787, l'Egypte ! fut assez Irauqiill'- jnsqo'a la m*rt d'lsni;ic1, en 1791. Uaeau, privé de son collètfcu, ne put lutter contre ses adversaires. Mourad el Ibrahim ressaisirent le. poumir et en abusèrent. Leurs vevations , leurs extorsion» s'étendirent jusqu'aux négociants français établis en Egypte, et furent, sinon la causa immédialc. du moins le prétexte plausible de l'expédition fr.inçaise en tTJM. KXPÉDITIONX ORS FRAYAIS EX KXYPTK. ! I.e général Bonaparte avait conquis a pas de géant l'Italie | lout entière, el dans sa guerre contre les Etals romains il avait su se distinguer de beaucoup de ses émules en victoires. Quand avec son année victorieuse il était arrivé aux envi! rons de la ville des papes, soit qu'il se fût souvenu de l'éducaliou catholique qu'il avait reçue dans l'île de Corse, soit par un simple mouvement de générosité commun aux grandes limes, quand elles ont à agir eoilrc un ennemi faible, il avait montré des égards el delà déférence envers le vieillard portant la tiare à la triple couronne, égards qui contrastaient fortement avec les u âges républicains d'alors. Par le traité d'armistice, signe à Bologne le pape fut enotrahit décédera la France les 1èj.i|«nns de llulogiic et de Ferrare, la Komagne, la ville et le i bateau d'Aucune, jusqu'à la signature de la paix coilinentale; de nous donner vmgl cl un millions el cent uljcls d'art. parmi lesquels ètaieut notamment compris le buste de l.urius J enfants, el relui de Marcus la un des trails du républicanisme d'alors. Pendant que nos armées, tout ru faisant une guerre injuste à l'Italie, se cou» raient de gloire el étonnaient le monde par la rapidité dr leurs conquêtes, la France languissait a l'intérieur: toute sa vigueur, toute son énergie, èUit dans ses bras armés occupés à châtier l'Europe. De toutes ses promesses si fastueuses le directoire n'en avait réalisé aucune; les partis opposés ne répandaient plus autant de sang; mais ils s endormaient dans une houleuse mollesse; les fabriques étaient sans travail, le Commerce sans ressources, l'industrie sans activité, el beaucoup de terres restaient sans culture. La dépopulation était telle, dans certaines campagnes, que les loups s'v multipliaient. U nis ce malaise général, le directoire eut une mauvaise inspiration de plus ; celle de vouloir conquérir l'Angleterre, celle, pour parler le langage d'alors, de rayer dr dessus la carte do monde la ptr'ide Albion. Pendant que de telles questions s'agitaient entre les cinq directeurs. Barras. Carnol, Larcvellièrre-Lépaux. le Tourneur et Bcwbel, il se faisait dans l'esprit public uue grande transformation. Après t.iul d'excès de loule sorte, la sagesse, k besoin de modération revenaient de toutes parts. Dans le calme arrivant après tant d agitations, tous les yeut se

tournaient du côté de l'avenir, ne voyant rien dans le présent qui put rassurer les esprits. Ce fut alors que le héros d'Aréole et de tant d'autres lieux célèbres passa les Alpes, et réapparut en France, le peuple se réjouit de son retour, mais le directoire en fut embarrassé ; les grandes renommées gênent les gouvernements faibles. A l'exception de l'arévellier-Lépaux, les directeurs regardèrent Bonaparte comme un embarras de plus. Lui, de son côté, étudia les hommes chargés de conduire les destinées de la France, et se sentit plein de découragement; ce n'est pas en eux qu'il faut espérer. se dit-il. c'est en moi. Peu de temps après le retour de Bonaparte à Paris, on ne parlait déjà plus de la gigantesque expédition préparée à Boulogne et sur toute la côte de Picardie contre l'empire britannique. Bonaparte lui-même ne se sentait pas à l'aise devant tous les préparatifs qui avaient été faits pour cette expédition , car il se souvenait de les avoir surveillés à leur départ, et maintenant tout cet attirail guerrier, ces bateaux plats, ces radeaux sans nombre, lui semblaient presque ridicules. Il fut donc bien aise que la pensée nationale se détournât de la finitude* A/bum pour se porter sur un autre point du monde. Renouant à être un autre Guillaume le Conquérant, il < tire nue autre gloire. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.48% accurate

foYPTE. (' l a pensée d'une expédition militaire et savante dirigée vers l'Egypte est-elle venue du directoire qui voulait éloigner Bonaparte? Km -cil-' au rontrairc èc losc du cerveau de ce grand homme, c'est encore une question pour nous! Pour nous, iioiiSMiiiimcs |»orté à croire que le guerrier, accoutumé i vainrre en courant comme un autre Achille, arrivé au milieu d'hommes pareils à ceux à qui la France avait remis les rênes de son gouvernement, se seult deiélnigncmciil pour les affaires nul» iques livré.*» à de telles mains; il chercha donc dans son génie comment et vers quel point il pourrait s'ouvrir une roule glorieuse qui , en le dispensant de s'associer a un pouvoir si faillie cl si déconsidéré, lui laissai la lilierié d'agir. Sans doute il avait renoncé à l'idée d'aller conquérir l'Angleterre, et il ne l'avait Tait qu'à hon escienl ; mais, s'il ne pouvait aller la frapper au M ur sur un autre champ d'Ilasting. ne pouvait-il trouver un autre endroit pour l'atteindre dans sa fort une H Alors la pensée d'une descente en Egypte lui sera venue; par la il tuerait le commerce de la Grande Bretagne avec les Indes. Ne | .rimant la rayer delà liste de» nations, il la ruinerait! Alors il se sera" souvenu que deux hommes de haute renommée avaient, longtemps avant lui, attaché leurs vues commerciales et politiques» ce point du globe ; c'étaient Albiquerque et Lcibnitz. Alhuquerque avait senti que les Portugais qui venaient de s'ouvrir la route de l'Inde par le cap de Bonne-Espérance, pourraient être dépouillés des trésors que ce grand commerce leur a surail. si un jour une nation rivale se servait du Nil et de la mer Bouge [xinr arriver plus vite et plus sûrement à celte source inépuisable de richesse. Aussi le grand génie avait il eu la gigantesque idée de donner un autre cours au Nil, et de jeter ses puissantes ondes dans celle de la mer Bouge. Par celte transformation d'une partie de l'Egypte, il rendait à jamais la route tracée par la nature impraticable, et assurait elcmcllcmenl aux Portugais le commerce de l'Inde. El puis il existait aux archives de France: un mémoire du El Leibuill adressé à l^juisXIV. Dans ce mémoire, le phihe écrivait au monarque qui se préparait à envahir la ilol: a Sire, ce n'est pas chez eux que vous pourrez vaincre ces républicains: vous ne franchirez pas leurs digues, el vous rangerez loule l'Europe de leur côté. Ce n'est pas sur la Uni ■ lande qu'il faul porter vos coups: c'esl sur l'Egypte qu'il faut frapper, l-à, vous trouverez la véritable roule du commerce de rimle. Vous enlèverez ce commerce aux Hollandais; vous assurerez l'éternelle domination de la

France dans le Levant ; vous réjouirez toute la chrétienté; vous remplirez le monde d'clonnement et d'admiration, el l'Europe vous applaudira au lieu de se liguier contre vous. • Sans aucun donle le jeune général républicain avnil eu connaissance de ce beau mémoire, et c'était en adoptant la pensée de l.eibnilz qu'il avait arrêté sa résnlulion. Cette résolution prise, l'lonaparle. dont l'esprit ne s'arrangeait guère des allures communes, voulut duuner à l'expédition qu'il allait commander un caractère tout distinct. La religion avait eu ses pèlerinages armés au saint sépulcre de son fondateur, la science allait avoir les siens au berceau des connaissances humaines. Aux quarante mille soldats mis sous ses ordres, Bonaparte avait eu soin de joindre l'élite des savants et des artistes de France. Le plus grand secret fut mis i dissimlcr le double but de celle entreprise, et à cet égard il y eut complet accord entre le directoire cl le héros de l'Italie. Celui-ci se livrait avec bonheur aux rêves de son imagination ardente et guerrière. Lui, dans son goût pour l'antiquité orientale, n'avail-il pas dû être frappé, comme on l'est dans la jeunesse, des admirables récils d'Iléródote et de Diodore sur les habitants de l'antique Egypte. « Dans les premiers temps, écrit Diodore, les rois ne se conduisaient point en Egypte comme chez les autres peuples où ils font lout ce qu'ils veulent, sans être obligés de suivre aucune règle, ni de prendre aucun conseil. Tout leur était prescrit par les lois, non-seulement à l'égard de l'administration dit royaume, mais encore par rapport à leur conduite particulière. Ils ne pouvaient point se faire servir par des esclaves achetés ou même nés dans leurs maisons; mais on le ir donnait les enfants des principaux d'entre les prêtres, toujours au-dessus de ving-. ans el les mieux élevés de la nation, afin que le roi. vovant jour et nuit autour de sa personne la jeunesse la pl us considérable de l' Egypte, ne fît rien de bas et qui fût indigne de son rang. » En effet, ajoute Diodore, les princes ne se jettent si aisé(toutes sortes de vices, que parce qu'ils trouvent des toujours prêts à servir leurs lussions. Il y avail surtout des heures du jour et de la nuit où le roi) ne pouvait disposer de lui et était obligé de remplir les devoirs inarqués par les lois. > Au point du jour, il devait lire les lettres qui lui étaient adressées de tout citté, aliu qu'instruit par lui-même des besoins de son royaume il pût pourvoira tout cl remédier à lout. Après avoir pris le bain , il se revêtait d'une robe précieuse et des autres marques de la royauté, pour aller saenfler aux dieux. Quand la victime avait été amenée à l'autel, le grand prêtre debout cl en présence de lout le peuple demandait aux dieux à haute voix qu'ils conservassent le roi et répandissent sur lui loule sorte de

prospérité, parce qu'il gouvernait ses sujets avec paternité et justice. Il insérait ensuite dans sa prière un dénombrement de toutes les vertus propres à un roi, et continuait ainsi : parce qu'il est maître de lui-même, parce qu'il est magnanime et bienfaisant : parce qu'il est doux envers les autres, et parce qu'il est ennemi du mensonge. » Il y a dans ce tableau de la royauté égyptienne de quoi tenter les grandes âmes, et je me persuade que, lorsqu'une expédition pour la terre des Pharaons et des Sésostris se préparait, quelques savants membres et partisans de cette expédition auront mis sous les yeux du jeune général quelques-uns de ces précieux fragments de Diodore et d'Hérodote. Il faut aux choses politiques des prétextes, quand il n'y a pas de vrais motifs, et pour entreprendre une expédition en Egypte, la France avait à faire valoir que l'honneur de la république exigeait l'éclatante répression d'outrages que les Turcs avaient fait subir à des négociants français et européens. Cette raison serait donnée à la diplomatie européenne dès qu'on aurait pu lever le mystère de l'expédition. En ne considérant que l'intérêt de l'époque où la campagne s'accomplit, cette guerre, pour parler le langage des hommes politiques, fut plus qu'un malheur, elle fut une faute. Mais sortons des temps où elle fut entreprise, et examinons avec les pensées d'aujourd'hui si cette propagande militaire et scientifique, si ce pèlerinage de soldats et de savants, d'artisans et de laboureurs, n'a pas laissé à sa suite quelque chose qui puisse compenser tout le sang français qui a été répandu sur les sables de l'Egypte, et toutes les perles matérielles qu'il en a coûté à la France. Non, l'occupation française n'a point été assez longue pour qu'elle ait pu laisser des traces durables sur la terre des pyramides. On civilise mal avec l'épée, et au milieu des batailles qui occupèrent presque sans relâche Bonaparte et ses admirables soldats, la science ne peut guère faire entendre sa voix ni se livrer à ses opérations. Aussi aujourd'hui, quand le voyageur parcourt l'Egypte, il ne trouve guère de vestige de notre passage armé à travers les sables. Mais, avant d'entrer dans les détails de cette mémorable campagne, ce qu'il faut dire tout de suite, pour nous consoler un peu des grandes pertes d'hommes et d'argent éprouvées alors, et du grand désastre naval de la baie d'Aboukir, c'est que la valeur française a laissé en Egypte un souvenir devenu traditionnel et populaire qui vit et vivra au milieu du désert sans que le fer l'ait gravé sur le marbre ou le granit. Un voyageur, un noble Français, qui mieux que tout autre sait comprendre et célébrer toutes les gloires nationales. Chateaubriand, est allé visiter, six ans environ après l'évacuation de l'Egypte par l'armée expéditionnaire, ces contrées, berceau

des sciences et mère des religions et des lois ; et il nous raconte le bonheur qu'il éprouva lorsque, en arrivant aux environs du Caire, il vit sur les bords du Nil de petits Arabes tout nus, jouant aux soldats, et dans leurs jeux militaires les entendit répéter en criant ces mots : EN avant! EU AVANT, vraie devise française qui a été entendue et redite sur tous les points du globe. Ailleurs, l'auteur de l'Itinéraire de Paris à Jérusalem redit ainsi la rencontre qu'il fit dans la capitale de l'Egypte, de plusieurs soldats français devenus Mameluks. « Ces Mameluks, dit-il, étaient attachés au service du pacha. Les grandes années laissent toujours après elles quelques mineurs : la nôtre perdit ainsi cinq ou six cents soldats, qui restèrent éparpillés en Egypte. Ils prirent du service sous différents beys. et furent bientôt renommés pour leur bravoure, tout le monde convenait que si ces déserteurs, au lieu de se diviser entre eux, s'étaient réunis et avaient nommé un bey français, ils se seraient rendus maîtres du pays. Malheureusement ils manquèrent de chefs, et périrent presque tous à la solde des maîtres qu'ils s'étaient choisis eux-mêmes. » Lorsque j'étais au Caire, ajoute Chateaubriand, Mohamed- Ali-Pacha pleurait encore la mort d'un de ces braves. Ce soldat, d'abord petit tambour dans un de nos régiments, était tombé entre les mains des Turcs par les chances de la guerre. Devenu homme, il se trouva

The text on this page is estimated to be only 23.88% accurate

KfiYPTE. (enrôlé dans les troupes du pacha. Mohamed, qui ne le connaissait point encore, le voyant charger un gros d'ennemis, s'écria : Quel est cet homme? ce ne peut être qu'un Français ! Et c'était en effet un Français! Depuis ce moment il devint le favori de son maître, cl il n'était bruit que de sa valeur. Il fut tué peu de temps avant mon arrivée eu Egypte, dans une affaire où les cinq autres Mameluks perdirent leurs chevaux. ■ Ceux-ci étaient Gascons, Languedociens rt Picards; leur chef s'avouait le fils d'un cordonnier de Toulouse. Le second en autorité après lui servait d'interprète à ses camarades ; il savait as'rz bien le turc ri l'arabe, ri disait toujours en | ..-tria ni français, j'élinm.j'altiiwt.je f«Mam. » 1-e pacha faisait un tel cas de ces cinq Mameluks, qu'il les préférait a tous ses spahis: eux seuls retraçaient , surpassaient l'intrépidité de ces terrihles cavaliers détruits |>ar l'armée française à la journée des Pyramides. Ainsi , cinq soldats tirés des derniers rangs de notre armée se trouvaient en tfuiu" à peu près maîtres au Caire. » Rien n'était amusant et singulier comme de voir Abdallah, de Toulouse, prendre les cordons île son cafetan, en donner par le visage des Arabes qui l'importunaient en se pressant trop dans les rues sur notre passage. Au reste, ces rois par l'exil avaient adopté, à l'exemple d'Alexandre, les mu-urs despeuples conquis. Ils portaient de longues robes de soie, de beaux turbans blancs, de superbes armrs. Ils avaient un harem, des esclaves, drs chevaux de première race, toutes choses que leurs pères n'ont point en Gascogne et eu Picardie; mais au milieu des nattes , des tapis , des divans que je vis dans leurs maisons, je remarquai une dépouille de la pairie : elle caractérise tout ce qui reste aujourd'hui de l'expédition de 1799; c'était un uniforme français haché de coups de sabre. » Après quelques conférences avec le directoire , Bonaparte forma sur-le-champ une commission chargée de parcourir les ports de la Méditerranée cl d'y préparer tous les moyens de transport. Pour mieux voiler ses futurs desseins, il intitula cette commission : Comminion pour ('armement des nUet de la Méditerranée. Jamais l'activité du plus actif de» généraux de la France ne se montra si grande que dans cette occasion Quand dans leurs délibérations secrètes le mot d'Egypte venait à être prononcé, sou visage prenait tout à coup une expression extraordinaire, et parfois même le jetait dans de longues préoccupations qui l'isolaient de tout ce qui s'agit i il autour de lui. Alors sans doute il rêvait d'étranges et tle grandes choses. Ses

journées liaient employées à courir alternativement chez les ministres de la guerre, de la marine et des finances: de chez ces ministres à la trésorerie, s'assurant par lui-même l'exécution des ordres; usant de son ascendant pour hâter leur expédition; correspondant avec tous les ports. avec la Suisse, avec l'Italie; il fit tout préparer avec une incroyable rapidité; il fixa quatre points pour la réunion des convois de des troupes. Le principal convoi devait partir de Toulon, le second de Gènes, le troisième d'Ajaccio, et le quatrième de Civita-Vecchia. Il fit diriger vers Toulon et Gènes les détachements de l'armée d'Italie qui rentraient en France vers Civita-Vecchia, l'une des divisions qui avaient marché sur Rome; c'étaient de ses vieux compagnons d'armes. Il fit traiter en France et en Italie, avec des capitaines de vaisseaux marchands, et parvint ainsi à réunir dans les ports désignés comme points de départ 400 navires; une nombreuse artillerie arriva de toutes parts; deux mille cinq cents des meilleurs cavaliers furent embarqués sans chevaux, et quand ces soldats s'étonnaient d'être ainsi démontés, Bonaparte leur disait: Avant peu vous aurez des chevaux arabes. Il ne leur emporta que des selles et des harnais, et ne leur fit mettre à bord que trois cents chevaux pour avoir en arrivant quelques hommes montés et quelques pièces d'artillerie. Avec cette omnipotence dont il usait, il fit prendre à Rome les imprimeries grecque et arabe de la Propagande et toute une troupe d'imprimeurs; comme si les caisses du gouvernement avaient été pleines, il forma une collection complète d'instruments de physique et de mathématique; les savants, les artistes, les ingénieurs, les dessinateurs, les géographes, les ouvriers de toute espèce, qu'il en menait avec lui, scieraient à plus de cent individus; et s'il avait pris parmi les illustrations militaires les meilleurs généraux, il avait réuni autour de lui ce que la science avait de plus marquant et de plus élevé. Il y avait alors dans l'air un souffle d'enthousiasme qui rassemblait auprès du jeune héros allant à des destinées inconnues tous ceux que la science, le talent, le travail et les armes avaient tirés de la foule. II. 49) Égypte. En général les secrets sont mal gardés partout et surtout en France. Et cependant tout ce qui devait composer la grande expédition militaire et scientifique, républicaine et philanthropique, était déjà réuni aux différents points de départ que le voile du mystère n'était pas le moins soulevé. On ne savait point où l'on irait aborder; mais de toutes parts on était prêt à suivre le jeune soldat qui était devenu pour le pays comme le génie de l'espérance. Desaix était allé pendant les négociations d'Espagne visiter les champs de bataille

devenus si célèbres en Italie fl*. Depuis lors | il s'était lié d'amitié avec Bonaparte cl il voulut l'accompagner. Klébr était à Chaillot, boudant, selon son usage , le gouvernement, els'absleuant de demander du service Il allait voir souvent le grand maiire dans l'art qu'il aimait passionnément. Bonaparte lui proposa de le suiv re : hlèber accepta avec joie ; mais les avocats, dil-il, le voudront-ils aussi! C'est ainsi qu'il nommait les directeurs. Bonaparte se chargea de lever tous les obstacles. Kh bien! lui dit Klèbcr. qui croyait qu'on allait en Angleterre, si vous jetez un brûlot dans la Tamise , meltex-y Klçber, el vous verrez ce qu'il peut faire. A ces deux généraux du premier ordre , Bonaparte ajouta Régnier, Dugua, Vaulmis, Bon, Menou , Baraguay-d'llilliers, Lauucs. Mural , llrlliard , Domrnartin qui l'avaient déjà si bien secondé eu Italie. Après ceux-ci, Rainpun , Dumas, Eugène de Beauharnais, Audréossy , Davoust, Junot , Du roc, Bertrand, Bessières , l.efcbv re , Lcclcrr, l-assalle, Bacclut ci une foule d'autres. Le brave cl savant GalT.irelli Dufalga, qui avait perdu une jambe sur le Rhin, commandait le génie. Le faible mais commode Bertbier devait être le cherd'èiat-major. Retenu par une passion, il faillit aliandonncr le général qui avait fait sa fortune; il fut honteux, s'excusa et courut s'embarquer a Toulon. Brucys commandait l'escadre : Villeneuve, Blanquel du Chayla , Decrès en étaient les roiilre-amiraiix. Gantheaumc était le chef de l'étal-major de la marine. Puis, auprès de pareils hommes de guerre . des flambeaux de savoir, tels nue Monge, Fourier, Bcrlholllrl. Dciiou. Geoffroy Saint-Ililaire, Giraud, Dolomieu , Jomard , Marcel, Say, Dclille, Costax, Souci, Conté, Lepère, Redouté, Jallois, Dcvilliers, Dulcrtre, Jacolin, Teslévuule, Dubois Aymé, l-anCTét, Rosières, Saint Genié, Chabrol, Casteiv, Cécile, Carislie, CoralKruf, etc , r|c. La France cl l'Europe retentissaient du bruit de tous lrs préparatifs qui se faisaient dans la .Méditerranée ; on formait des conjectures de toute espèce. Où va Bonaparte, se demandaiton ? Où vont ces braves , ces savants, cette armée? — Us vont , disaient les uns, dans la mer Noire, rendre la Crimée à la Porte. — Ils vont dans l'Inde, disaient les autres, secourir le sultan Tipoosahëh. Quelques-uns. qui approchaient du but , soutenaient qu'on allait percer l'isthme de Suez , ou bien débarquer sur les lionls de l'isthme, el se rembarquer dans la mer Rouge, pour aller dans l'Inde. D'autres louchaient le but même, et disaient qu'o allait en Egypte. Lu mémoire lu à l'Institut l'année prèrédénie autorisait celle dernière conjecture; les plus habiles enfin sup|Misaicnl une combinaison plus profonde. Tout cet appareil, qui semblait annoncer un projet de colonie,

n'était suivant eux qu'une feinte. Bonaparte voulait seulement avec l'escadre de la Méditerranée venir traverser le détroit de Gibraltar, attaquer le lord Saint-Vincent qui bloquait Cadix, le repousser, débloquent l'escadre espagnole et la conduire à Brest, où aurait lieu la jonction si désirée de toutes les marines du continent. C'est pourquoi l'expédition de la Méditerranée s'appelait aile gauche de l'armée d'Angleterre. Bonaparte arriva à Toulon le 50 floréal an VI (!> mai 1798). Sa présence mit fin aux murmures qui s'élevaient déjà. Parmi les milliers de soldats qui l'attendaient, dès ce temps-là il y avait des grognards, de vieux compagnons d'armes qui l'accusaient parfois de les oublier, et qui, dès l'instant où ils apercevaient seulement son petit chapeau et sa redingote grise, trépignaient de joie et criaient d'enthousiasme. Les acclamations qui s'élevèrent de la rade et des environs de Toulon furent entendues de toute la France; car tous les yeux, toutes les oreilles de la grande nation étaient tournés vers ce point où pour la première fois le nom du jeune officier d'artillerie avait été prononcé par la voix du peuple. Si Napoléon savait par je ne sais (1) Thiers, Histoire de la France, t. 1, p. 100.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.36% accurate

(60) s veuz sur vous! Vousavrz ilo grandes batailles à livrer, des fatigues , des ferez plus que vous n'avez fnil pour le bonheur îles hommes ci voire proquelle magie exciter l'enthousiasme , il savait aussi c:i profiler. Vo.ci la proclamation qu i! adressa au moment ilu déjiart à ceux qui avaient partage ses |H-riU ou s-i gloire dans les brillantes et rapides campagnes dilalie, et qui allaient partager sa nouvelle fortune dans les pays i,. connus : « Soldats, vous êtes une des ailes de l'armée d'Angleterre. Vous avez fait la guerre de montagne . de plaine, de sièges, il tous reste à faire la guerre maritime l.es lésions romaines que vous avez quelquefois imitées cumhaltircl Carthage tour à lour sur celle nn r et aux plaine» de 7a ma I a victoire tic les abandonna jamais , parce que constamment elles furent braves, patientes à supporter la fatigue , disciplinées et unies cidre elles ■ Soldais. l'Europe a I destinées à remplir, de: dangers à vaincre: vous la prospérité de la patrie pre gloire. ■ Soldais, matelots, fantassins, canonniers. cavaliers, soyez unis Souvenez-vous que le jour d'une bataille vous ave? besoin les uns îles autres. Soldats, matelots, vous avez été jusqu'ici négligés; aujourd'hui la plus grande sollicitude est pour vous; vous ère* dignes de l'armée dont vous faites partie; le génie de la liberté, qui a rendu dès sa naissance la république l'arbitre de l'Europe, veut qu'elle le soit des mers el des nations les plus lointaines. » Si l'i ulliousi.isine avait éclaté» la vue du jeune «hef . au milieu de ses .ioldats et eu leur adressant de nobles paroles, tout en s'abamJoiinail à son émotion, il n'avait point laisse échapper le seercl de la grande expédition qu'il annonçait pour les Contrées les plus lointaines. I.'esej Ire de l'.un r.nl Brucvs se composait de treize vaisseaux de ligue , dont un d cent vingt canons , c'ela l l'Oritnt que devaii ni monter l'amiral el le général en clicf ; deux vaisseaux de quatre-vingts el dix de soixante-quatorze ; il y avait de pins deux vaisseaux vénitiens, six frégates vénitiennes el huit françaises, soixante douze corvette», cutters, . vtsos . chaluti^tes canonnières, petits navires de toute espèir. l.es transport» reunis tant à Toulon qu'a Gènes , à Ajaccio el à < ivita-Vecchia . s'élevaient à quatre cents l-a (lotte portait environ quarante mille soldais de tontes armes , el dix mille marins, l.es lemps modernes n'avaient pas vu partir d'un port de France une plus imposante ex|édition. Ce qui ajoutait cm ore à l'effet , au prèslige de ce grand armement , c'était son but mystérieux. Bonaparte, dans sa proelamaliou, avaitdit à ceux qui allaient partager ses

périls et sa fortune, qu'ils allaient combattre et vaincre. Mais le bonheur des hommes, c'était donc une pensée de civilisation qui avait présidé à la formation et à l'envoi de cette multitude armée dans des pays inconnus ! Et cependant dans tout l'immense matériel de cette armée qui s'embarque, de ces vaisseaux qui s'éloignent, l'œil de l'observateur n'a point aperçu le grand signe civilisateur du monde, la croix du Christ. D'autres expéditions étaient parties de la côte méridionale de France, et sur celles-là l'étendard corétien avait glorieusement flotté. L'eût-il été, laisse à lui-même, celui que nous avons vu plein d'égards pour le vénérable chef de la catholicité, alors que les Soldats de la république demandaient à grands cris le pillage de Home, neul-être que celui qui dans sa province relevait en France l'escaut du vrai Dieu, et qui dans le malheur mourait plus tard catholique sur le rocher de Sainte-Hélène, vil avec un jeunisme pénible que lui et tant de Français s'éloignassent des rives de la patrie sans emporter aucun des signes religieux qu'ils avaient vus attachés à leur berceau, sans déployer les saintes bannières des Guillaume de Normandie, des Tancred, des Godefroid de Bouillon et des Louis IX. Mais, si grand homme qu'il fut, Bonaparte avait encore alors, par respect humain, un tribut à l'esprit du siècle. Or, en 1798, parmi cette foule immense, toute resplendissante d'acier, il y avait plus de sceptiques que de croyants, et le philosophe n'avait gagné et refroidi presque autant de cœurs dans le domaine de la science que dans la carrière des armes. Aussi, l'historien qui raconte les grandes scènes des temps modernes est-il privé de ces images lumineuses, de ces traits émyanli que les chroniqueurs trouvaient tout naturellement en peignant les départs des chevaliers pour la terre sainte. ■ Et avant partance et après adieu m'en allez premier à de saints qui estoient bien près; c'est assavoir à Bleicourt en pèlerinage, à Sainte-Riquan «t es autres lieux qui estoient de Jonville. Et ut à pi. deschaux. < I en l'ange. Et ainsi que je allois de Nieuvirt à Sainte-Riquan, qu'il me fallut pisser au près du chasteau de Jonville, ce n'osé onques tourner la face devers Jonville, de peur d'avoir trop grand regret et que le cucur n'en attendrisse ! » Parmi les partants de l'expédition de 1708, je n'en retrouve point qui rappellent le naïf et valeureux Joinville. Le compagnon et chroniqueur de saint Louis ajoute : • Nous entrâmes au mois d'août en la nef à la roche de Marseille, et fûmes ouverte la porte de la nef pour faire entrer nos chevaux, ceux que devons mener outre mer. Et quand nous furent entrés, la porte fut reclosée et estournée ainsi comme l'on voudrait faire un tonnel de vin. Et l'année-là le

mais! re de la nare s'csrria à ses gens , qui esloieul ou bec de la nef: Est vuslrc besnugue preste? Sommes nous A point? Et ils dirent, queoy viaiemeut. El quant les prebsires cl clerks furent entrés, il les lis! tous monter ou rhastcaude la nef; el leur fis! chauler nu nom de Dieu , qui nous voulsisl bien Ions conduire, et lou" à haulle voix commencèrent à chanter ce bel imite Veni crtnior Sftirii"t, (oui de bout tu bout. El en chaulaiil les mariniers tireni voile de par Dieu. El incontinaill le venl s'entonne en la voile, et lanlosl uuus llst perdre la terre de *eû>, si que nous ne vismes plus que ciel el mer. El par ce vculx-je bien dire que bien fol ice ui qui sceut avoir quelque péché mortel en son amr et se boule en tel dangier. Car si on s'endort au soir, l'on ne sciil si ou se trouver» |ms au malin au sou- de la nier. » Il a fallu pousser bien loin la crainte de déplaire aux sceptiques pour en venir à déshériter les marins de loul eulle religieux. Celle crainte s'efface aujourd'hui, et comme du temps du sire de Joinville les matelots, dont la vie se passe entre l'ablme el le ciel , vont avoir a bord de leur nef un prêtre pour leur parler de Dieu. Partie de Toulon le t» mai, la flotte expéditionnaire arriva le 10 juin en race de l'Ile de Malle Des vents violents avaient retardé sa marche, mais en même lemps avaient écarté de la direction qu'elle suivrait Nelson elses croisières. Il avait fallu d'abord se rendre en face de Gènes pour y rallier le convoi réuni dans ce port sous les ordres du général Baraguay dlillicrs; nuis de là on avait cinglé vers la txjrse à la rencontre du convoi d'Ajaccio, commandé par Vsuhais; entin on sciait avancé dans U merde Sicile, pour se ralliera la division dcCivila-Vccchia, avanl pour chef le général Desaix. I.a ville d'Europe la plus forte alors après Gibraltar, Lavallesle. défendait Malle ; et des cheva iers de cet ordre illustre étaient chargés de la gaule île l'importante forteresse. Bonaparte, malgré sa jeunesse, connaissait a fond sou époque; il savait que l'aslre autrefois si rayonnant de la chevalerie avait pâli el penchait vers son déclin. Il ne désespéra donc pas de rencontrer quelques faux frère» parut' les membres ariuèa de l'ordre de Malle. D'ordinaire, il n'aimait pas à entrer en relations avec des traîtres ; cette fois il était pressé : il ne pouvait sans courir risque de manquer le bul de son expédition, s'arrêter longtemps en chemin; les ftolles anglaises avaient reçu l'éveil, el déjà connaissaient peut-être vers quel point du mixtdc il conduisait ses nombreux vaisseaux. Alors, surmontant sa répugnance et profitant des voies secrètes qu'on lui avait préparées , il se mil en rapport avec quelques chevaliers désignés d'avance comme hommes à conscience facile el capables de transiger avec leurs

devoirs et leurs serments. Si par hasard les hommes qu'on lui annonçait faible» et félons avaient au contraire des âmes fortes et fidèles, il chercherait à intimider les habitants» de file par un coup d'audace; car il n'avait ni le temps ni les moyens d'une attaque régulière contre une place réputée imprenable. L'ordre de Malte avait beau se composer de chevaliers. il savait bien que le temps de la chevalerie était passé. Aussi il avait cherché force et appui ailleurs qu'en lui-même, et s'était mis sous l'égide de l'autocrate Paul Pr. Quand les cinquante voiles françaises furent déployées à la vue de l'Ile, les chevaliers et les habitants de la ville de Lavallet et les soldats des forts environnants, ne restèrent pas sans émotion à l'aspect de tant de forces rassemblées contre l'île, et le trouble se répandit dans l'île de Malte. Bonaparte, pour avoir un prétexte de s'arrêter et pour faire naître un sujet de contestation, demanda au grand maître l'autorisation de faire de l'eau. Le grand maître, Ferdinand de Iloronesch, (il répondit, par un refus absolu. alléguant les règlements qui ne permettaient pas d'introduire dans la rade plus de deux vaisseaux appartenant à des puissances belligérantes. Comme on le pense, le chef de l'expédition française ne pouvait se contenter d'une semblable réponse, et dit bien haut qu'elle avait été dictée par la plus mauvaise malveillance et que les chevaliers ne tarderaient pas à s'en repentir. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.09% accurate

les troupes r. l'Ile et investirent complètement L^vallerle, ville renfermant dam mm enceinte savamment fortifiée plus de I rente mille aines de population. Bientôt l'artillerie fui à terre et roinmmca à «mer le» forts avatn es. Les chevaliers répondirent à ci- feu, i très-mal: ils lenlèrcnl une sortie, et il y en rut un grand nombre de faits prisonniers; parmi ceux-là se trouvèrent sans doute les personnages avec lesquels le ehéf de l'expédition avait été mis en rapport; aussi l'on répéta bientôt dans les rangs républicains que les chrvaliers de la langue française veiiiaieut de déclarer qu'ils ne ruuihatiraiciil pas contre leurs compatriotes ■ Le grand maître, qui avait peu d'énergie et qui se souvenait de la générosité du vaiuqueur de Rivoli à Manioue, songea a sauver ses iniérêts du oaufrage , lit sortir de prison l'un des gentilshommes français qu'il y avait jetés et I envoya à Bonaparte (wur iH-K.ncier (I). » Le traité fut bientôt conclu ; il lut brusqué, ainsi que la cornm Bonaparte envoya aussitôt le consul français ; il apprit que les Anglais avaient paru lavant-veille, et les jugeant dans les parages voisins, il voulut tenter le débarquement a l'instant même. • (In ne pouvait pas entrer dans le port «l'Alexandrie ; car la place paraissait déposée à se défendre; il fallait desecu Ire è quelque distance sur la |>l.ige v Marabou. oisine. à une dite dD Le général Caffarelli-Hufalga , aussi spirituel que brave, [«r, mirant avec Bonaparte la place dont il admirait les fortife»4i»M, lui dit : Nous sommes bien heureux qu'il y ait eu qoe/qu'un dans la place pour nous en ouvrir les portes. Cette conquête ne fut prise au sérieux par personne. Bonaparte Uissa le général V?ubois à Malte avec trois mille hommes de garnison ; puis, ravi de n'avoir plus à feindre et de u avoir plus à traiter avec gens qu'U estimait peu, il reprit son essor vers cette terre où tendait toute son ardente pensée. Maintenant ce qu'il fallait éviter, c'était la rencontre dis croisières anglaises. Entre Malle et la rade d'Aboukir, Crspace est vaste, et lrs navires de cette Albion qui s'intitule orgueilleusement la reine îles mers, étaient nombreux dans ces panières .toison, radoubé aux Iles Saint-Pierre, venait de recevoir du lord Saint-Vincent un renfort de dix vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates; ce qui lui composait une escadre de treixe vaisseaux de haut bord , et de quelques vaisseaux de moindre importance. Avec ortie imposante force, il était revenu le 1" juin (13 prairial devant Toulon, et y avait appris que l'e cadre française en était partie depuis douze jours. De Toulon, l'infatigable Anglais

avait couru à la rade de Toulon et de là à Naples, on il arriva au moment même où la Colonne républicaine quittait Malte, là Nelson avait l'espoir de se consoler de ses allées et venues par une bataille; sur toute l'escadre française on était prêt au combat. La possibilité de rencontrer l'ennemi était présente à tous les esprits, et n'effrayait pas. • Bonaparte avait réparti, dit l'historien «le la révolution française, sur chaque vaisseau de ligne cinq cents hommes d'élite qu'on habitua tous les jours à la manœuvre du canon, et à l'usage desquels se trouvait un de ces généraux si bien habitués au feu sous ses ordres. Il s'était fait un principe sur la tactique militaire, c'est que chaque vaisseau ne devait avoir qu'un but, celui d'en joindre un autre, l'attaquer et de l'aborder. Des ordres étaient donnés en conséquence, et il comptait sur la bravoure des troupes d'élite placées à bord des vaisseaux. » Les précautions prises, il voguait tranquillement vers l'Égypte, cet homme qui, suivant d'absurdes détracteurs, craignait les hasards de la mer, s'abandonnait à la fortune au milieu des flottilles anglaises, et avait eu l'audace de perdre quelques jours à Malte pour en faire la conquête. • La gaieté régnait sur l'escadre ; on ne savait pas exactement où l'on allait ; mais le secret commençait à se divulguer, et l'on attendait avec impatience la vue des rivages qu'on allait conquérir ; le soir, les officiers généraux qui étaient à bord de l'Orion se réunirent chez le général en chef, et là commençaient les ingénieuses et savantes discussions de l'Institut d'Égypte. ■ L'instant où l'escadre anglaise ne fut qu'à quelques lieues de l'immense convoi français, et de part et d'autre on l'ignora. Nelson, commençant à supposer que les Français s'étaient dirigés sur l'Égypte, fit voile sur Alexandrie et le suivit de près ; mais, ne les ayant pas trouvés, il vola vers les Dardanelles pour tâcher de les y rencontrer. • Par un bonheur singulier, l'expédition française n'arriva en vue d'Alexandrie que le surlendemain 13 messidor (1^{er} juillet) ; il y avait un mois et demi qu'elle était partie de Toulon. Les flots l'exposaient à chaque instant à se briser entre les autres ; enfin, après de grands dangers, on l'aperçut. • On crut que l'ennemi n'était qu'un corps de débarquement, et on le regarda comme un corps de débarquement français. Le vent soufflait violemment, et la mer se brisait avec furie sur les récifs de la côte : c'était vers la fin du jour. Bonaparte donna le signal et voulut aborder sur-le-champ. Il descendit le premier dans une chaloupe. De tous les vaisseaux, tous les soldats demandaient ; les grands cris de le suivre à la côte. [On commença à mettre les embarcations à la mer ; mais l'agitation des uns se troubla le rivage. » A l'instant une voile parut à l'horizon ; c'était une voile anglaise : Fortune, nous abandonne-t-elle ? » dit-il, mais il était trop tard ; elle avait disparu. »

jnurt! « La fortune ne l'abandonnait pas, car c'était une frégate française qui rejoignait. » On eut beaucoup de |ieine à débarquer quatre ou cinq i hommes dans la soirée el la nuit. Bonaparte résolut de i cher sur-le-champ vers Alexandrie , alin de surprendre la place el de ne pas donner aux Turcs le temps de te préparer à la défense. On se mit tout de suite en marche; il n'y avait pas un cheval de débarqué; et Cjftnrelli lui-même, malgré sa jambe de bois, lit quatre à cinq lieues dans les sables , et l'on arriva à la pointe du jnur en face d' Alexandrie. l-cs quatre mille soldats débarqués, maintenant qu'ils se sentaient auprès de leur jeune et taillant chef . avaient repris tout à fait li- caractère français, la gaieté, les bons mots leur étaient revenus en même temps qu'une invincible espérance; ils ne rencontrèrent sur cette plage de sable que quelques rares et rapides cavaliers arabes, ijiii. après quelques coups de fusil, disparaissaient en s'rnfonç.int dans le désert. Bonaparte, exalte d'enthousiasme, foulait avec bonheur la terre des Pharaons. Toujours il avait rêvé d'v venir; il y était ; maintenant qu'allait décider son étoile'? Coupant court à ses rêveries, l'habile chef partagea ses soldais en trois colonnes. Le général Bon, avec sa division, marcha droit vers la porte de la colonne de Itoselte ; avec la seconde , Mener se dirigea sur la |>orle de la colonne de i'ompec ; Meuou, avec la troisième division , prit la piiurhe, s'avançant vers la porte des Catacombes. Le - Tur set les Arabes aiment à se ballr ■ derrière un mur ; aussi ils ne franchirent pas l'enceinte de la ville et attendirent nos Soldats qu'ils reçurent ave un feu bien nourri. Malgré leurs fatigues, les Français moulèrent lestement avec des échelles el franchirent l 'antique muraille de la cité d'Alexandre Kléber. qui se laissait rarement devancer, el dont la haute laille faisait toujours point de mire dans la mêlée, tomtu le premier, frappé d'une balle au front LrsTurcsallaient peut-être tenir longtemps parmi les ruines de l'ancienne et vaste cité, lorsqu'un vieux capitaine turc servit d'intermédiaire pour négocier un accord. Alors le feu cessa, et Bon.iparle prollla de ce moment de silence pour déclarer aux s rvileurs du prophète que ce n'était point en ennemi qu'il app araisait parmi eux ; qu il ne venait rien enlever au grand seigneur ; qu'il n'avait pris lrs armes et n'était parti du pays des Francs que pour délivrer sa huoiesse et les lideles mahomélans du joug tvrannique des Mameluks, et venger les oulrages que ceux-ci avaient exercés contre des négociants europeus. Tintt de suite il se hâta d'ajouter que les au Ion lés du pays seraient maintenues, que les cérémonies du culte cnnliouer.iierit d'avoir lieu comme par le passé, et que la niini du soldat français ne

s'étendrait sur rien île ru qui appartenait ans (ils de l'Egypte et du désert. Les nombreux vaisseaux de la (lotte que les défenseurs d'Alexandrie apercevaient dans la rade, occupés à débarquer de leurs haols bords d'innombrables soldais lout resplendissants de fer, donnèrent un grand poids aux parolrsde Bonaparte, et la résistance cessa. Quand toute l'année rxiièdilioiinaire fui débarquée , il y eut à s'occuper de mettre l'escadre à l'abri , soit dans le port de la ville dont on venait de s'emparer, soit dans une des rades voisines; puis il fallut créer daus celle cité mi-turque et mi-européenne une administration conforme aux rmeur* du pavs, el arrêter de ce |wiul d'occupation, de ce lieu d'où avait jailli plus d'une fois la pensée d'Alexandre , un plan de conquête de l'Egypte. Déjà une grande part des difficultés avait été vaincue. Les Anglais n'étaient point venus former obstacle Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.59% accurate

(5-) sur les men, et c'était là ce qui réjouissait le plus le jeune général de la république ; car il répondait, pour ainsi dire, de la terre; la il se sentait comme sur son empire. Je ne décrirai point le nouveau pays qui s'ouvre devant les quarante mille Français qui viennent d'y débarquer. Ce pays est trop connu pour qu'il me soit nécessaire d'en peindre le sol, d'en redire la nature et d'en faire la statistique. A j d'autres qu i moi appartient ce travail. « Lors du débarquement de l'expédition républicaine, deux boys (1), supérieurs aux autres, dominaient l'Egypte. L'un. ; Ibrahim-Bey, riche, astucieux, puissant; l'autre, Mourad-Bey, intrépide et vaillant. Ils étaient convenus d'une espèce de partage d'autorité par lequel Ibrahim avait les attributions civiles et Mourad les attributions militaires. Celui-ci était chargé des combats ; il y excellait, et il avait l'affection des Mameluks tout pleins d'ardeur à le suivre. o Bonaparte qui au génie de capitaine savait unir le tact et l'adresse de fondateur, et qui avait d'ailleurs administré assez de pays conquis pour s'en être fait un art particulier, jugea sur-le-champ la politique qu'il avait à suivre en Egypte. Il fallait d'abord arracher cette contrée à ses véritables maîtres, c'est-à-dire aux Mameluks; c'étaient eux qu'il fallait combattre par les armes et la politique. D'ailleurs on avait des raisons à faire valoir contre eux, car ils n'avaient cessé de maltraiter les Français. a Quant à la Sublime-Porte, il fallait ne pas attaquer sa souveraineté, il fallait affecter au contraire de la respecter. » Telle quelle était devenue, cette souveraineté était peu imitante ; on pouvait traiter avec la Porte, soit pour la cession de l'Egypte en lui faisant certains avantages ailleurs, soit pour un partage d'autorité qui n'aurait rien de fâcheux; car en laissant le pacha au Caire, comme il y avait été jusqu'ici , et en héritant de la puissance des Mameluks , on n'avait pas grand-chose à regretter. » Quant aux habitants, il fallait, pour se les attacher, gagner la véritable population, c'est à-dire celle des Arabes. » En respectant les cheiks , en caressant leur vieil orgueil, en augmentant leur pouvoir, en flattant un désir secret qu'on trouvait en eux comme on l'avait trouvé en Italie, comme on le trouve partout, celui du rétablissement de l'antique patrie, de la patrie arabe, on était assuré de dominer le pays et de se l'attacher entièrement. En ménageant ensuite les propriétés et les personnes chez un peuple qui était habitué à regarder la conquête comme donnant droit de meurtre, de pillage et de dévastation, on allait causer une surprise des plus avantageuses à

l'armée française. Si de plus on respectait les femmes et le prophète, la conquête des cœurs était aussi assurée que celle du toi. » Bonaparte croyait-il sincèrement au succès de cette politique; croyait-il que la Sublime-Porte, malgré sa débonnairèté, ajouterait foi à tant de soumission envers clic, à lautdc déférence pour le culte de Mahomet, à tant de respect des propriétés, à tant de philanthropie envers les Egvptiens de la pari de ces terribles Français qui depuis dix ans bouleversaient, ravageaient et faisaient trembler le monde. Quelle que fut sa croyance et sa pensée intimes à cet égard , voici la lettre que Bonaparte écrivit au pacha. « La république française s'est décidée à envoyer une puissante armée pour mettre lin aux brigandages des beys d'Egypte, ainsi qu'elle a été obligée de le faire plusieurs fois dans ce siècle contre les beys de Tunis et d'Alger. Toi , qui devrais être le maître des beys, et que cependant ils tiennent au Caire sans autorité cl sans pouvoir, lu dois voir mon arrivée avec plaisir ; tu es sans ditute déjà instruit que je viens pour ne rien faire contre l'Alcoran et le sultan. Tu sais que la nation française est la seule et unique alliée que le sultan ait en Europe. * Viens donc à ma rencontre et maudis avec moi la race impie des |*ys. > Puis s'adressant aux Egyptiens, Bonaparte leur disait ces paroles : « Peuples d'Egypte , on vous dira que je viens pour détruire votre religion, ne le croyez pas; répondez que je viens vous restituer vos droits, que je viens punir les usurpateurs, et jr que respecte plus que les Mamelucks Dieu , son prophète cl le Coran « Puis parlant des sentiments de son armée, il s'écriait : « Nous sommes tous de vrais musulmans. N'est-ce pas nous qui avons détruit le pape, qui disait qu'il fallait faire la guerre aux musulmans? N'est-ce pas nous qui avons détruit les chevaliers de Malle , parce que ces insensés croyaient que Dieu voulait qu'il* fissent la guerre aux musulmans? ■ Trots fois heureux ceux qui seront avec nous; ils prospéreront dans leur fortune et dans leur rang! Heureux ceux qui resteront neutres! ils auront le temps de nous connaître et ils se rangeront avec nous; mais malheur, trois fois malheur à ceux qui seront contre nous; il n'y aura pas d'espérance pour eux ; ils périront. » S'adressant à ses soldats , il leur dit : • Les peuples avec lesquels nous allons vivre sont inahotnétnans. Leur premier article de foi est celui-ci : // n'y a pu d'à utrt Dirtt que Dit* , *t Mahomet en «on prophète. Ne les contredisez pas! agisses avec eux comme nous avons agi avec les Juifs, avec les Italiens. Ayez des égards pour leurs mupbtis et leurs imans, comme vous en avez eu pour les rabbins et pour les évêques. Ayez pour les cérémonies que prescrit le Coran, rr les mosquées la même tolérance que

vous avez eue pour couvents, pour les synagogues , pour la religion de Moïse et celle de Jésus-Christ • Il peut y avoir de la sagesse humaine et de la politique moderne dans ces diverses proclamations; mais pour la gloire du héros de l'expédition d'Egypte, je m'attriste de ce qu'il les ait dictées. Avant lui d'autres illustres chrétiens avaient abordé les mêmes rivages, ayant aussi au cœur le désir de les conquérir; mais eux n'avaient pas voulu acheter la victoire au prix d'une apparente apostasie. Eux, pour vaincre les sectaires de Mahomet, n'avaient point insulté aux représentants de Jésus* Christ et à Jésus-Christ lui-même. En tirant Cépée contre les Sarrasins. Philippe Auguste, Richard Cœur de lion , Lusignan , Alphonse de Castille, Frédéric Barberousse, Louis IX, loin de rougir de la croix, la faisaient briller sur leur poitrine, resplendir sur leurs bannières, s'en glorifiaient et espéraient en elle. Autres temps, autres mœurs, diront pour leur part les habiles du jour; nous, nous répéterons qu'il faut (I) IkitTi, H-itoit île la revvitiu frumaiie. plaindre les grands hommes quand la misérable politique de leur époque les condamne à bannir de leurs actes la droiture et la franchise! Après ces manifestes, Bonaparte, laissant trois mille hommes à Alexandrie, en donna le commandement à Kléber, que sa blessure devait retenir encore un mois ou deux dans l'inaction: puis il songea à s'avancer dans le pays. Une question fort importante le préoccupait beaucoup, celle de savoir si les gros vaisseaux de la flotte pourraient entrer dans le port d'Alexandrie. Une commission de marins fut chargée de sonder le port et de donner son avis. En attendant leur rapport , la flotte fut mise à l'ancre dans la rade d'Aboukir. L'amiral Rucys avait reçu ordre de faire promptement décider la question et de se rendre à l'orfan s'il était reconnu que les vaisseaux ne pussent entrer dans le havre d'Alexandrie. Ces mesures prises, le général en chef, qui brûlait déjà d'impatience d'entendre le sol égyptien retentir sous les pas de ses quarante mille compagnons d'armes, retarda ses dispositions pour aller de l'avant ; une flottille, chargée de vivres et de munitions de guerre dut longer la côte jusqu'à l'embouchure de Rosette, entrer dans le Nil et le remonter en même temps que l'armée française suivrait étape par étape le merveilleux cours du puissant fleuve. Les vainqueurs de l'Italie étaient aussi impatients qu'eux de s'arriver au but de la conquête. L'antiquité d'Alciandre, de Cléopâtre et de Pompée, avait moins d'attrait pour eux que pour le corps des savants qui trouvaient au milieu des antiquités de cette ville mille sujets intéressants pour la science; enfin , le 18 messidor [6 juillet), jour du départ , arriva, et près de trente mille

hommes prirent une des routes d'Alexandrie à Hamauiéh. Il y en avait deux ; l'une à travers les pays habités, le long de la mer et du Nil ; l'autre, plus courte et à vol d'oiseau , mais à travers le désert de Damanhour. Comme on le pense bien , l'homme au coup d 'œil d'aigle prit la plus courte. Il avait hâte d'arriver au Caire, et plus que jamais alors son impatience dévorait l'espace et le temps. Sonami Dejaix marchait à l'avant-garde , et le corps de bataille suivait à quelques lieues de distance. Dans leurs nombreuses conquêtes au milieu des Etats européens les soldats de la république avaient souvent franchi leurs étapes dans des contrées fertiles, fraîches et verdoyantes, là où de l'ombrage leur défendait des chaleurs de l'été , et où des villes, des villages et des hameaux leur offraient un abri pendant les rigueurs de l'hiver. A peine sortis d'Alexandrie, ils virent devant eux une plaine aussi aride qu'e

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.96% accurate

(M) i triste que brûlante ; au lieu d'herbe, on sol fin et mouvaot s les pieds; au lieu d'ombre, un ciel d'airain sur la lete ; ii m i au plus à grande distance les uns des autres, quelques rares bouquets de palmiers pour reposer un instant leurs regards éblouis, tans ces solitudes sans bornes ils n'apercevaient d'autres êtres vivants que de légères troupes de cavaliers arabes, s élevant un instant au-dessus des sables, lilanl rapides comme la flèche et disparaissant à Thorium. Km parlant d'Alexandrie la gaieté française retrouvait ses bons mois, ses remarques fines et malicieuses et ses chansons ; et Bonaparte, dont la figure avait été grave dès l'enfance , reprenait ce sourire dont le soldat augurait toujours si bien. L'aspect du désert exerça bientôt son influence sur tous ces gais enfants de nos provinces; et le mécontentement ne larda pas à faire entendre ses murmures. Inhabitués a ce climat de fru, au bout de quelques heures, ils se sentaient déjà dévorés d'une ardente soif; on leur montrait des puits qui de distance en distance jallounent la mule du désert ; ils se hâtaient d'y arriver; ils les trouvaient détruits par les Arabes; a peine y restait il queli gouttes d'eau saumalre. D'après. les assurances de leurs ils avaient cru qu'ils trouveraient à Damanhour du rc0 soulagement et de quoi se rafraîchir; ils n'y renconl que de misérables buttes dont les pauvres habitants ne l leur procurer ni pain ni vin, mais seulement des nreot leur procurer ni pain ni vin, mais seulement tilles en assez grande abondance et un peu d'eau. Cependant il fallait s'avancer de nouveau dans le désert: de celte longue roule dans les sables Damanhour n'était que la première halle. Un raconte qu'alors Bonaparte, vo)anl ses amis, les braves Lannes et Mural eux-mêmes, saisir leurs chapeaux, les jeter sur le sable et les fouler aux pieds comme des enfants en colère, alla i eux et leur dit : Quoi, vous aussi donnez ce mauvais exemple! J'ai aussi soif que vous et je ne me dépille pas comme un enfant. Par cette conduite le chef imposait à tous. Le premier mouvement passé, sa présence commandait le silence et faisait même quelquefois rt-naître la gaieté. • Les soldats ne voulaient pas lui imputer leurs maux (I i , ils s'en prenaient a ceux qui trouvaient un grand plaisir i ob' le pays. Voyant les savants s'arrêter pour examiner les Ires ruines, ils disaient que c'était |wur eux qu'on était et s'en vengeaient par des bons mots à leur façon. • Callarelli surtout, brave comme un grenadier, curieux comme un érudit, passait à leurs jeux pour l'homme qui avait trompé le général en chef, et qui l'avait

entraîné dans ce pays lointain. Comme Caflarelli avait perdu une jambe sur le Hl.i/i, J< se moque de ça, disaient-ils, 1/ a an pied en Frunet. » Cependant après de cruelles souffrances supportées d'abord avec humeur, puis avec gaieté et courage, on arriva sur les bords du NU, le 2*2 messidor i» juillet) , après une marche de quatre jours, s A la vue du Nil et de cette eau si ardemment désirée, les soldats poussèrent des cris de joie, et en se baignant dans le fleuve oublièrent toutes leurs fatigues. Pendant ce repos, la division De sait , qui de l'avant-garde était passée à l'arrière-garde , vit galoper devant elle quelques centaines de Mameluks, qu'une volée de mitraille rendit encore plus rapides dans leur fuite. Ces cavaliers n'étaient rien par eux-mêmes, mais ils annonçaient la prochaine rencontre de l'armée ennemie; Mourad-Bey ne devait i-as être loin. Nos soldats avaient marché plus vile, malgré l'obscurité des nuits, que les vaisseaux de la flottille, et l'année fut obligée d'attendre pendant trois jours l'arrivée de ce convoi portant vivres, munitions et équipages, la flottille avait eu à soutenir un combat des plus rudes ; elle avait rencontré les djermes , vaisseaux légers égyptiens de Mourad-Bey ; et un engagement sérieux avait suivi cette rencontre , dans laquelle l'officier de marine Perré déploya un grand courage ; il fut soutenu par les cavaliers qui étaient arrivés démontés en Egypte, et qui, en attendant les chevaux des Mameluks que Bonaparte leur avait promis, étaient transportés par eau. Les chaloupes canonnières furent prises; ce n'était qu'un tout petit prélude ; mais il était heureux et les soldats en tinrent compte. Comme l'armée égyptienne elle pouvait être loin, Bonaparte forma la sienne en cinq divisions, en cinq carrés, au milieu desquels furent placés, comme dans une forteresse, les bagages et l'état major. L'intrépide Mourad-Bey se lança à l'attaque avec mille ou douze cents cavaliers presque aussi intrépides que lui ; puis alors, comme un grand éclair, tous ces sabres arabes brillèrent à la fois sous les feux d'un soleil que l'on rarement des nuages viennent voiler. Les Egyptiens trouvèrent partout une baïonnette en sautoir, une muraille d'une seule pièce, d'où parlait un feu incessant et meurtrier. N'y pouvant faire brèche, Mourad et ses soldats reculèrent, flouèrent pendant quelques instants à l'entour de nos carrés, puis gagnant le sommet du Déléa, allèrent nous attendre à la hauteur du Caire. Les Français marchèrent sans relâche pendant les prochains jours qui suivirent. Sans doute ils eurent encore beaucoup de privations à subir, de souffrances à supporter; mais ils n'avaient plus, pour exciter leur mauvaise humeur, l'éternel ennui de ces éternels sables qu'ils avaient traversés pour se rendre

d'Alexandrie à Kamanieh. Là ils avaient sous les yeux de la verdure fraîche comme celle de l'Europe: ils côtoyaient un fleuve dont les ondes rafraîchissaient l'air atmosphère et reposaient leurs regards fatigués; puis des cultures nouvelles intéressaient. In plupart de ces hommes qui, avant de porter le mousquet, avaient dans leurs familles aidé aux travaux du labourage. En faisant campagne avec les savants, nos soldats apprenaient à les connaître et à les aimer. Mourad et Berthollet, venus à bord de la flottille, avaient montré à Chénobryss un courage héroïque; aussi, quand les tambours des régiments faisaient des plaisanteries sur les pédants et les chercheurs de vieilles pierres et les dénicheurs d'antiquités, ils étaient pleins d'égards pour Mourad et Berthollet. Mais ne voyant point paraître celle capitale du Caire dont on leur avait tant vanté la magnificence, dont on avait renoncé à leur compter les centaines de tours, de dômes et de minarets, ils secouaient la tête et disaient : Oui, ce sera encore un beau port de mer comme Damour avec quelques huiles pour palais et des lentilles pour tout potage. Presque tous prétendaient qu'on avait trompé ce pauvre général Bonaparte, et qu'il s'était laissé déporter comme un bon enfant qu'il était. Quoiqu'ils fussent gais, ils n'en étaient pas moins toujours privés de pain; non que le blé manquait. On en trouvait partout au contraire, mais parce que, dans le pays de Mahomet, on ne voyait pas plus de moulins et de fours que de pressoirs. Ce qu'ils mangeaient avec délices, c'étaient des melons d'eau exquis connus dans les pays méridionaux sous le nom de p.->v légumes. Jusqu'ici rien encore de décisif : cependant Mourad-Bey ne s'en fuyait plus; sans beaucoup d'espoir de vaincre, mais plein de courage et d'ardeur, il venait de réunir dix mille Mameluks dans la ville du Caire. Cette belle troupe était servie par un nombre double de fellahs, auxquels on donnait des armes et que l'on obligeait à se tenir derrière les retranchements. Mille janissaires ou spahis étaient venus se ranger autour du vaillant chef. Le Caire, avec toute son enceinte fortifiée, se trouve sur la rive droite du Nil. Mourad-Bey avait planté ses tentes de l'autre côté du fleuve, dans une longue plaine qui s'étend entre le Nil et les pyramides de Gizeh. Un gros village, El-Habachi, adossé au fleuve, avait été choisi par Mourad comme un point particulier de défense qu'il avait fortifié par quelques travaux à la turque. Ce village, retranché et appuyé aux bords des eaux, formait la droite du camp du bey. Là il nous attendait avec ses vingt-quatre mille fellahs et janissaires et ses dix mille cavaliers. Le collègue de Mourad, Ibrahim, n'était point descendu dans la plaine; il avait passé de l'autre côté du Nil avec un millier de

Mameluks , au milieu de ses femmes, de ses esclaves el de ses trésors, el se lenail tout prêt à sortir du Clire et a se réfugier en Syrie si Allah ne devait pns faire triompher le croissant, l'n nombre considérable de djerms étaient dans le port, attendant aussi l'issue de h bataille pour emmener et sauver des mains françaises les richesses des .Mameluks. Le 5 Ihrrmidor (il juillet;, à la pointe ilu jour, l'armée française aperçut enfin celle ville du Caire , que l'impatience et le vœu de tous appelaient depuis longtemps. Lrs masses vivantes comme les individus sont saisies par les gramls aspects ; et c'en était un , en effet , que celui de la capitale de l'Egypte moderne. Du haut du ciel impitoyablement bleu, le soleil dorail de ses premiers rayons les remparts crénelés, les obélisques et les hauts minarets de la ville de Mourad et d'Ibrahim. A celle vue, l'armée entière s'arrêta comme par un mouvement spontané d'admiration. Les rayons du soleil ne tombaient pas seulement alors sur les pierres éclatantes de blancheur des édifices du Caire, mais encore sur ces dix mille cavaliers brillants d'acier el d'or, et formant une ligne immense

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.12% accurate

t MâiPTE. i * ri reflétaient les onde» du vieux fleuve historique. Le visage 1 Bonaparte n'a pcul-étre jamais élé plus beau d'cnlhoul- 1 siasnif que ce jour-là. Alors se révélait peut-être à lui tnule I la gloire que la destinée hii tenait en réserve ; son regard brillait d'un feu extraordinaire . el jamais la joie n'avait si bien | rayonné sur tous ses traits II se mil a galoper devant les rangs des soldats. il leur montrant les gigantesques pvramidrs qui fermaient l'horizon : Stingtl, s'écrla-t-il , tangtx que du haut de ct\$ pyiamidtt quarante tiitieê vont comttmpUnl. Après celte halle si pleine de grandes émotions, l'armée recommença si marche dans l'ordre suivant. Comme à Chebrrlss, elle était partagée en cinq divisions. Les divisions Desaix et Itegnier formaient la droite vers le désert, l-a division I (ugua occupait le ceutre ; ci les divisions Meuou cl Bon tenaient la gauche du Nil. Pour eonnaire de premier jel la lactique qu'il convenait d'adopter contre un nouvel ennemi , personne, on le sait, n'était aussi habile que l'homme de guerre qui menait alors a . travers l'E»vpie nos vaillants soldats. ■ Bonaparc avait donc adopté encore celle fois, à peu de ■ chose pré s. les mêmes dispositions qu'A Giebrclss. Chaque division formait un carré (II; chaque carré était sur six rangs, i Derrière étaient les compagnies île grenadiers, préU-s à renforcer les pointes d'atUquc. I. artillerie était aux angles; les bagages et les généraux étaient au centre. Os earrés étaient mouvants. (Ju.ind j|g étaient en marche, deux réité* marchaient sur le flanc : i|u.md ils étaient chargés . ils devaient s'arrêter pour faire front sur toutes les f.iees. l'ois, quand ils voulaient enlever une position, les premiers raiu>s devaient se détacher Cri colonnes d'attaque, el les autres devaient rester eu arrière, formant toujours le carré sur trois hommes de profondeur seulement, el prêts à recueillir l< s colonnes d'attaque. » Bunajiarte craignait que ses impétueux soldais d'Italie , habitués à marri cr au |ms de charge , eussent de la peine à se résigner à cette froide et impassible immobilité de murailles; il aiait eu soiu de les > préparer; ordre élail donné de lie pas se hâter de lirer, d attendre Iroidement I eiiuemi cl de ne faire feu qu'à IkhiI portant » L histoire de celle grande bataill'e eit trop connue; des mains habiles à tenii rè|tée l'ont transmise à la postérité, et le granit, le marbre el le brome eu ont retracé l'ordre et les faits éclatants; aussi je ne redirai point toutes les attaques, les retraites, les points enlevés el repris dans celle lutte aehar- 1 née entre la civilisation el la barbarie; je décrirai eu

peu de mots cette grande journée, où U valeur inusulmanc ne lit point défaut à la valeur française, et dans laquelle nos troupes | eurent à se mesurer avec île dignes adversaires. Sans être un habile général. Mourad était iloué d'un grand caractère, et ' plus d'une fois pendant h- iwnhat il se perla lui-même, par instinct el par honneur, I; . où l'habili te el le courage de nos soldats présentaient aux siens le plus de danger. Bonaparte était nu centre de la division Dugua ; il vil avec sa lunette que l'artillerie du camp d'Embalieh n'étant pas sur afful de campagne, l'ennemi ne quitterait pas ses retranchements Il ordonna d'appu)er sur le corps des Mameluks, |iour les séparer du camp rrlranrliè et les jeter dans le fleuve, alin de i«e s'eni|iarer d'tmbahcli qu'après l'enlière défaite de celte élile de l'armée de Mourad Pesais s'avança le premier, suivi de Régnier et de Dugua. Mourad devina la pensée de son adversaire, ci cfi.irgea iminédiatiiiieiii la première des trois divisions avec une le' le impi'tuosilè, qu'un asset grand nombre de ces braves pirrinrent a se faire jour à travers lrs baionnrlls I et vinrent périr au rentre même du carré. Kcpousséc par lie- I saix , la masse se rejeta sur Régnier qui l'attendait de pied ferme; mais elle trouva sur ses derrières le corps du général Otipita , el alors . prise entre deux feux . elle se débanda dans le plus grand désordre el s'enfuit du colèdes pyramides. A la nouvelle de ce désastre l'< pouvante se répandit visiblement dans le camp retranché. Bonaparte en profila et ordonna à Bon el à Mcnou de s'avancer sur-le-champ sous le feu des retranchements d'Kmbalieh. Ce fui en vain que, avec un courage héroïque, lrs Mameluks retranchés dans Embabch se prédpilèrenl sur lrs carrés de nos odonnes . la plupart furent lues i bout portant ou se notèrent dans le Nil. Il ne fut pas difficile alors de s'emparer d'Emhabch el d'en chasser la foule de fellahs et de jauissaires que la terreur avait saisis , et dont (I) Tliier», Uuioirr Je ta révolution fr»utçtUM. I , aWYFTB. un grand nombre périrent dans les eaux du fleuve. Le* Ara» bis, qui allendaieui au iiied des pyramides l'issue du tombal. dis|iarureul dans le désert. Mourad , le visage ensanglanté , el rugissant comme le lion forcé de lâcher sa proie el chassé hors île son antre , prit U chemin de la haute Egypte Ibrahim, qui, de l'autre coté do Nil, avait contemple loul le désastre, emportant aussi ses projets île vengeance , s'enfonça dans les sables el prit la direction de Bclhrys, pour de là gagner la Syrie. Quant au* Mameluks, qui avaient ai vaillamment cintat, tu . ils mirent eux-mêmes , nou uns beaucoup regretter leurs belles el splendides parures , le feu aux djerms qui portaient leurs richesses ; el ce fut une ioie , dans leur tristesse , de voir

ainsi tant de magnificence échapper aux mains de leurs ennemis. Pendant quelque temps, lorsque Bonaparte eut placé son quartier général à (Ismailia), tout à fait sur la verdoyante rive du Nil, l'armée française n'appela plus l'Égypte une terre maudite et un lieu de privations; elle trouva, soit à Gizeh, soit à Embabeh, des provisions considérables. Là, nos Soldats se promenaient sous des vignes chargées de magnifiques raisins; ils en tiraient, comme on le pense bien, de joyeuses vendanges, en buvant avec aorifications à leur général. Sur le champ de bataille, le butin fut riche : c'étaient des chalets fabuleux de finesse, des armes éblouissantes d'acier, des chevaux si légers qu'on les surnomme dans le pays « l'arabe » de « vt tu », des étouffes de soie brodées de force de broderies d'or et d'argent, des bourses qui reillaient de deux et trois cents pièces d'or, des turbans scintillants comme des soleils, et de longs chapelets d'ambre, de pierreries et de perles. Cinq à six cents Mameluks furent trouvés entaillés de blessures parmi les morts; plus de deux mille autres furent (lèche* par nos soldats dans les ondes limoneuses du fleuve, et dépouillés de leurs splendides habits de combat. Puis, après que ces cadavres avaient été rendus à leur nudité native, (le fleur* redevenait leur tombeau. Un tel résultat, le gain d'une telle bataille ne nous avait coûté, à ce que dit un historien républicain, que la vie d'une centaine de nos soldats. Abandonnée de Mourad et d'Ibrahim, la ville du Caire fut livrée à un immense désordre; parmi les trois cent mille habitants qui vivaient dans son enceinte se trouvait, comme dans toutes les capitales, une populace féroce dont le trouble est l'élément, dont la terreur est la joie et dont la rapine est la fortune. Aussi cette tourbe cupide et sanguinaire avait-elle commencé ses ravages, quand quelques négociants français vinrent de la part des dieux supplier Bonaparte de prendre immédiatement possession de la ville, et de la sauver du pillage et de la fureur d'une populace effrénée. Ce ne fut que le lendemain que le victorieux fit son entrée dans le Caire et s'installa dans le palais de Mourad-Bey. Une politique que Bonaparte avait d'abord voulu adopter en s'inspirant d'Alexandrie fut celle qu'il continua de suivre dans la capitale de l'Égypte. Bonaparte, si humble sur un champ de bataille, désarmé, était un tout autre homme. Alors sa nature dominante s'effarait en quelque sorte, et lui « ni savait vaincre par l'épée savait vaincre aussi par la magie de sa parole; lui qui frappait savait aller. Il visita donc les principaux chefs, leur jeta des paroles d'espoir, parmi lesquelles les mots d'asservissement et domination arabe revenaient souvent. La conservation de leur caste, l'observance de leurs antiques usages étaient aussi des appâts

qu'il offrait à leur [Milriolismr. Enfin il y mit tant d'adresse, qu'il lui fit par
obtenir des grands cheiks de la mosquée de Jemil-Axar une déclaration
toute religieuse en faveur des Français. Dans cette déclaration Bonaparte
était appelé l'envoyé de Dieu. Muni de cet acte important, le jeune chef
victorieux devint législateur, et sur cette terre où tant de faiseurs de lois
rasaient précédé, il se mit à faire des règlements, à rendre des ordonnances
et à former un divan chargé d'administrer et de gouverner dans ses vues.
D'après sa volonté, les radis continuèrent à exercer la justice, et par leur
ministère Bonaparte fit saisir les propriétés des Mameluks au profit de
l'armée française, les Côtés devinrent ses percepteurs, et il ne négligea
rien pour se les attacher. Bien qu'il ne pouvant distraire sa pensée de l'occupation
militaire du haut Delta, il y envoya plusieurs de ses généraux. Chacun de
ces hommes de guerre, muni d'instructions détaillées, devait mettre partout
à exécution la pensée du chef. Ils devaient, comme lui, s'enlourer de
cheiks et capter les Copines. Les grands hommes* furent mener de front
plusieurs gr*nDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.21% accurate

des affaires a la Toit; aussi les intérêt» de l'Egypte n'empê-
chairnt pas Bonaparte de s'occuper du bien-être et de la santé de ses
soldats; il fit construire des fours pour qu'ils eussent du pain romme en
Fiant*: il les logea dans les bonnes habitations des Mameluks, et leur
recommanda surtout de respecter les femmes. Aux cavaliers, il
donna de bons chevaux et les fit remonter de l'Espagne. Ils n'auraient pu
leur en fournir. Ce n'est pas tout. Il s'occupa encore de maintenir les
relations avec les contrées voisines, afin de conserver le riche commerce de
l'Egypte. Il écrivit à tous les consuls français sur la cote de Barbarie, pour
avertir les beys que le rémir-lyadjî était nommé, et que les caravanes
pouvaient se mettre en route pour leur pieux pèlerinage à la Mecque. En
voyant toutes ces choses, les Arabes étaient frappés du caractère d'un
chrétien. Si inopinément et si ébranlément arrive parmi eux. Dans leur
simplicité primitive, ils ne pouvaient se faire l'idée d'un homme dont la
main lançait la tondeuse et dont la bourse répandait la démenée. Les
uns, sous l'influence du prestige, étaient prêts de l'adorer et le
l'appelaient le favori du grand Allah. Bonaparte pour entrer plus avant dans
leur confiance et dans leurs mœurs, voulut jouer encore davantage à leurs
vices le rôle de néchomielan en assistant à leurs fêtes. Il se rendit à celle du
prophète, et, dans la grande mosquée, s'assit sur des coussins. Ses jambes
croisées comme les chrétiens. Il répéta avec les plus fervents les litanies de
Mahomet en balançant le haut du corps et agitant la tête. Il édilia ainsi
tout le saint peuple par sa piété, et dit, je le crois, affliger profondément
par ces sottises indignes de lui les amis qui s'étaient attachés à sa
littérature. Pendant ce temps, les savants firent partie de l'expédition et se
livraient avec un zèle infatigable à leurs différents travaux. Les uns
commençaient à faire une description vraie, exacte de l'Egypte et en
dressaient la carte la plus détaillée, la plus romanesque [plète].
Les antiquaires avaient devant eux un champ immense ouvert à leur étude. Les
pyramides, les salles souterraines, leur fournirent de momies; puis ces
temples gigantesques dont les murailles gardent avec leurs hiéroglyphes les
mœurs, les usages, la religion et l'histoire des Pharaons qui donnent dans leurs
murs des renseignements sur les mœurs, les usages, la religion et l'histoire
interrogeaient le sol et ses productions, et observaient tout ce qui était utile
à la physique, à l'astronomie, à l'histoire naturelle; les autres en (In

s'occupaient à rechercher les améliorations que l'on pourrait | apporter à l'existence des habitants du pays, parties machines, des canaux et des travaux au Nil. l'armée » hotnm<-*«o<jiulu- ' ■nés à la tranquillité «des bibliothèques et des retraites» silencieuses, il s'en trouvait plusieurs di*«rienlit ilans ' l'activité bruyante des camps; mais le regard et l'esprit du ' chef s'étendaient sur eux et leur inspiraient une activité près- ! que > gale à cède du soldat. Monge obtint la présidence de ce corps, siégeant tantôt sous , la tente, tantôt sur des ruines des temples et des palais. A son] tour Bonaparte fut nommé président, et par les propositions qu'il posa à ses collègues révéla bien le fond de sa pensée. Il les invita à rechercher la meilleure construction des moulins à eau ou à vent, à remplacer le houblon qui manque à l'Egypte pour la fabrication de la bière , à déterminer les lieux les plus propres à la culture de la vigne, à creuser des puits dans différents endroits du désert, à chercher un procédé pour clarifier et rafraîchir l'eau du Nil. Le chef militaire préoccupé du bien-être du soldat se montre, par toutes ces propositions, dans le président de l'Institut scientifique. Sur les champs de bataille, la fortune venait, à différentes reprises, de se déclarer pour les Français. Les indigènes coinnicitaient à perdre de cet élan qu'inspire tout étranger envahisseur. Entre eux et «nos s. <lais, l'accord et la confiance venaient peu à peu rendre la vie de chacun moins monotone; des relations de services s'établissaient entre l'Arabe et le* Français; les femmes avaient moins peur, et, à leur égard, la discipline établie par le général en chef était si sévère, si rigoureusement observée, qu'aucune plainte n'avait été portée contre nos soldats. . tout marchait donc dans l'ordre. Mais cette lueur de tranquillité, mais ce calme qui pouvait être fécond en bons résultats, ne durèrent pas longtemps. Malgré toutes les précautions prises par le chef de l'expédition française, malgré toutes ses protestations de bon vouloir envers la Sabline-Purle, et ses promesses de ne rien déranger à l'antique constitution de l'Egypte, le sultan, éclairé par son propre intérêt et par les ennemis de la France, ne voulut pas se prêter à la singulière fiction que le héros français venait d'imaginer.) ÉGYPT. Il refusa de croire que c'était franchement que le jetirivait assurément tant de peuples se faisait son vassal, et refusa de tolérer en Egypte aux mêmes titres que les Mameluks un ennemi direct et bien reconnu malgré des professions de foi de bon musulman. Dès que l'on apprit au Caire que le divan de Constantinople s'inquiétait vivement des progrès de l'expédition française, un officier porteur «de parole* de paix lut

expédié de l'année d'Orient auprès «lu sultan Au lieu d'être écouté, il fut renfermé au château des S-pts-Tours. L'ambassadeur anglais n'avait jamais été en aussi grande faveur auprès de sa hautesse De Cet accord devait bientôt naître une déclaration de guerre de la Porte contre la France: elle ne se lit pas. Bonaparte avait assez de sang-froid pour savoir attendre son ennemi, mais d'ordinaire il aimait mieux l'aller surprendre; aussi «lorsqu'il vit l'agression qui le menaçait dans la haute Egypte, où il se trouvait, il se retira avec les débris de son armée. A ce moment se préparait le plus redoutable de tous les revers. En quittant Alexandrie, Bonaparte, comme je l'ai déjà dit, avait fortement recommandé à l'amiral Brueys de mettre son escadre à la voile, soit en la faisant mirer dans Alexandrie, soit en la dirigeant sur l'île de Pharos; mais surtout de ne pas rester dans la rade d'Aboukir. car il valait mieux rencontrer l'ennemi à la voile, que de le recevoir à l'ancre. Par suite de ces discussions et de difficultés, l'ordre du général en chef ne fut pas exécuté. En outre des obstacles qu'il avait rencontrés, il avait eu encore: 1° quelque chose pour le retarder dans la rade d'Aboukir. 2° l'attaché de cour à Bonaparte, il n'avait pas voulu mettre à la voile avant d'avoir des nouvelles de rentrée «lu général au Caire et de son établissement dans la basse Egypte. Ces retards en eux-mêmes le perdirent et amenèrent une des plus funestes catastrophes maritimes de la révolution, une de celles qui à celle épique eurent le plus d'influence sur la destinée du monde. Je ne chercherai point à décrire la grande, terrible et lamentable bataille d'Aboukir. L'île qui porte ce nom est un demi-cercle irrégulier; nos vaisseaux formaient aussi un arc parallèle au rivage. L'amiral, pour assurer sa ligne d'embossage, l'avait appuyée d'un côté sur un tout petit îlot nommé Aboukir. En agissant ainsi, il ne croyait pas qu'il y eût passage pour un vaisseau entre cet îlot et la ligne de bataille. Dans celle conviendrait il n'avait placé là qu'une batterie de douze pièces pour empêcher l'ennemi d'y débarquer. Il considérait ce point comme inattaquable; cette persuasion le perdit. Il craignait davantage pour l'autre extrémité de l'arc immense que formait sa flotte, parce que l'espace entre sa ligne et le rivage avait plus de largeur de ce côté. Croyant le pas-à-pas possible, il y avait placé ses meilleurs vaisseaux et les mieux commandés. Les précautions les plus sages, les calculs les mieux faits sont souvent déjoués par les renversements par l'imprévu et par l'intrépidité. Ainsi, par cet étroit passage si faiblement défendu. Nelson n'hésita pas à entrer malgré le danger «lis les fonds, et se précipita ainsi dans la rade et l'arrière de nos vaisseaux. Il y avait

tant de péril dans cette manœuvre. tant de lémrité que Brueys n'avait pu la prévoir. Les forces étaient égales des deux côtés, et chacune des nations comptait treize vaisseaux de ligne. Nelson ne put croire que son audacieux coup de tête allait avoir «les funestes suites. /> CarVoifVn . en vou'ant passer enlr l'lot d'Aboukir el notre ligne, eehoua snr un bas fond; ceux qui suivirent furent plus heureux, d'avancèrent jusqu'au Tannin! pla<-è au centre de riiéinivcle. Les autres vaisseaux anglais s'avancèrent par le dehors «le noire ordre de bataille, d nous luirent ainsi enlr deux feux. Comme on ne s'attendait pas dans l'escadre française à être ainsi doublement attaqué , les batteries du côté du rivage n'étaient pas encore dégagées, et nos deux premiers vaisseaux ne purent faire feu que d'un côté. Aussi dès le début l'un fut-il désemparé et l'autre démâté. Mais au centre, où se trouvait l'Orion, le plus beau de nos vaisseaux et qui portait l'amiral , le feu fut terrible IV RtlItrophon, l'un des principaux vaisseaux de Nelson, lut dégrée, démêlé el obligé d'amener. D'autres vaisseaux anglais, l'orriblement mallra lés. furent obligés de s'éloigner et de gagner le large L'amiral Brueys n'avait rc<;ii qu'une partie de ses matelots Cependant il se soutenait avec avantage, et m.ilgré le sucée* «le la inamruvre de son intrépide adversaire, il espérait encore rcm|»ortr la victoire, si les ordres qu'il venait de donner à sa droite étaient bien exécutés. Les Anglais n aDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.56% accurate

vaient engagé le combat qu'avec U _ que notre droite, composée de nos ciitq meilleur» vaisseaux n'avait aucun ennemi devant elle ; l'amiral Brueys venait de lui Taire signal de mettre à la voile et de se rabattre intérieurement <nr l.i limite de bataille Alors les Anglais, qui nous attaquaient par le dehors, auraient a leur tour été pris entre deux feu*. Ceci ne s'cxècula point avec la rapidité indispensable eu pareil cas; l'amiral Villeuvc attendit; d fallait prévenir et devancer; par ce retard notre gauche et notre centre demeurèrent donc placés entre deux attaques. Cependant l'amiral et ses capitaines faisaient des proiliges de bravoure. Nous avions perdu deux vaisseaux; les Anglais en avaient perdu aillant: notre feu était supérieur. I. infortune Brueys, quoique gravement atteint d'une balle, s'olnsliuait à ne point quitter le pont du «aisseau. Cn amiral, disait il, doit mourir eu donnant des ordres, lorsqu'un boulet le tua sur son banc de quart. Vers onze heures de la nuit, car le combat avait commencé à huit heures du soir, le feu prit au magnifique vaisseau l'Orient, dont l'explosion fut terrible et suspendit pour quelque temps cette lutte acharnée entre les deux flottes rivales. Sausse laisser abattre, nos vaisseaux engagés. If Franklin (1), le Tonnant, le Peupleouverain, le Spartiate. I Aquilon soutinrent le feu toute la nuit. Il était temps encore pour notre droite de lever l'ancre et de venir à leursecours : Nelson tremblait qui- c ite manœuvre ne fût exécutée. La plupart de ses vaisseaux étaient déjà dans un si mauvais étal , qu'il n'aurait pu soutenir l'attaque, G- pendant Villeneuve mil enfin a la voile, mais pour sn;ivcr son aile qu'il ne croyait pas pouvoir exposer avec avantage contre ce qui restait de la flotte anglaise. Trois de ses vaisseaux se jetèrent à la cote ; il se sauva avec les deux autres et deux frégates, et lit voile vers Halte. (je terrible combat avait duré plus 'le quinze heures. Tous les éi|ui|Mges avaieul fait des prodiges de valeur. Ce capitaine Dupeiit-Thoiars avait eu deux membres emportés ; comme l'amiral Brueys. il voulut attendre sur son banc de quart qu'un boulet de eanon vint le relever de celte dernière faction. Telle fui la célèbre bataille d'Aboukir qui eut un si grand retentissement ; immense et funeste catastrophe pour la marine française qui, dans ies annules, n'en compte pas une pareille. I.a Hotte qui avait porté les Français en Egypte, les vaisseaux qui pouvaient les secourir ou les recruter et servir, en cas de revers, à ramener les Français dans leur patrie, ces vaisseaux, celle flollec étaient détruits. La nouvelle circula rapidement eu Egvplc. et un

instant l'armée en fut consternée jusqu'au désespoir. Bonaparte l'apprit avec un calme impassible. Eh bien! dit-il, nous n'avons plus de vaisseaux, il faut mourir ici ou en sortir grands comme les anciens. Puis il écrivit à Kléber : Ceci nous obligera à faire de plus grandes choses que nous n'en voulions faire ; il faut nous tenir prêts. Oui ! répondit Kléber, il faut faire de grandes choses, et je m'aré mes facultés et le centre. tandis carrés de notre infanterie fut enfoncé: mais, par un instinct subit et admirable, nos braves soldats se jetèrent à plat à terre, afin que les grands carrés pussent continuer le feu sans les gêner. Bon; (I) Il n'y a pas d'épisode » se rattache au Franklin, et comme il n'est aussi intéressant que peu connu, c'est un devoir pour nous de lui donner place dans » <v récit. Le capitaine Cléber, qui commandait le Franklin, ainsi que Brueys et le tirailleur Dupeloup-Huissier», n'avait pas donné son point de vue à l'Uruuie* et qu'après qu'un dernier coup de feu lui eût fait perdre Cohuob parmi les morts qui rempilaient l'Uruuie-pont, le capitaine Cléber, poussé par son illachwneat pour son «alite, tint le drapeau I» plaies saignantes du capitaine, qui sortit alors de son évanouissement et dut ainsi la vie à son Minrt <le ce Mele animal. allcindre; plus tard les carrés s'ébranlèrent, attaquèrent et emportèrent les retranchements. Le nombre des morts fut immense du côté de » Turcs. Trois cents Français seulement restèrent sur le champ de bataille. Au Caire les Arabes avaient surnommé Bonaparte le sultan Kébir, sultan du feu; le surnom de Desaix, dans la haute Egypte, était celui de sultan le juste. Le hiver de 1798 à 1799 s'écoula tristement et sans événements remarquables.. Ayant appris formellement la déclaration de guerre faite par le sultan à la république française, Bonaparte se mit en marche, à la tête des divisions Kléber, Kegn. r, Canes, Bon et Mural, forces de treize mille. Les soldats eurent beaucoup à souffrir en traversant le désert; mais leur moral était soutenu par la présence de celui dans lequel ils avaient mis tout leur espoir. Après avoir pris le fort d'El-Arisrh. on s'empara de Gaza; de là l'armée se dirigea sur Jaffa, l'antique Joppé. Cette tour renfermait, derrière ses hautes murailles flanquées de tours, quatre mille hommes de garnison. Bonaparte la fit battre en brèche et somma le commandant de se rendre. Pour toute réponse, le cher «égyptien coupa la tête au parlementaire. Joppé fut prise comme les autres villes, et comme les autres villes fournirent en abondance des provisions, des munitions et de l'artillerie. Il restait quelques milliers de prisonniers; ici j'emprunte les propres paroles de l'historien du Comulai et 4e l'Empire. — « Il restait quelques prisonniers qu'on ne pouvait pas envoyer en Egypte, parce qu'on

n'avait pas les moyens ordinaires de les faire escorter, et parce qu'on ne voulait pas les renvoyer à l'ennemi dont ils auraient grossi les rangs ne persista pas longtemps dans la pensée qu'il restait encore beaucoup de grande» échotet à faire en Egypte ; mais, avant de raconter comment il acheva cette résolution, redisons les événements qui suivirent la bataille des Pyramides. Desaix, placé à l'entrée de la haute Egypte avec une division de trois mille hommes, était chargé d'arracher cette province à ce qui restait des troupes de Mourad-Bey. L'ennemi s'était retiré devant le général français. A Smoula, le 10 vendémiaire an vu (octobre 1798), il fut livrée bataille aux soldats désespérés de Mourad. Sur le lieu du combat, deux mille Français eurent à lutter contre quatre mille Mameluks et huit mille fellahs. Là, ce fut comme aux Pyramides ! Les fellahs tiraient de derrière les murs, et les cavaliers étaient dans la plaine. Pour la première fois, l'un des rangs. Napoléon se décida à une mesure terrible. Transporté dans un char à bœufs barbare, il en avait involontairement adopté l'usage et fit passer au fil de l'épée les prisonniers qui lui restaient. L'armée consuma avec obéissance, mais avec une espèce d'effroi, l'exécution qui lui était commandée. Nos soldats prirent, en s'arrêtant à Jaffa, les germes de la peste. ■ De là le général en chef marcha sur Saint-Jean-d'Acre, ancienne l'atolémaïs, située au pied du mont Carmel. Djezzar, renommé par sa férocité et sa haine des Français, s'y était enfermé. Il comptait sur l'appui de sir Sitney Sinclaire. Cet appui ne lui fut pas défaut. Le général français se hâta d'attaquer la place pour l'enlever comme celle de Jaffa, avant que de nouveaux renforts ne fussent parvenus à l'ennemi ; il fit ouvrir aussitôt la tranchée ; malheureusement l'artillerie de siège, qu'il avait fait venir par mer, avait été capturée par l'amiral anglais, la tranchée avait été ouverte le 30 ventôse (20 mars). Le commandant du génie Samson, croyant être arrivé dans une reconnaissance de nuit au pied du rempart, déclara qu'il n'y avait ni contrescarpes ni fossés. On crut donc n'avoir à pratiquer qu'une simple tranchée et à monter ensuite à l'assaut. On tenait à s'emparer d'une ville illustrée par la vaillance de Richard Cœur de lion et de Philippe Auguste. La brèche fut faite cinq jours plus tard, et, pleins d'ardeur, nos soldats se présentèrent à l'assaut ; mais une contrescarpe et un fossé les arrêtèrent de nouveau. Il fallut donc se remettre à miner. On creusa sous le feu de tous les remparts et de la belle artillerie que Sidney Smith nous avait enlevée. La mine sauta le 18 et n'emporta qu'une partie de la contrescarpe. Vingt-cinq grenadiers commandés par le jeune Mailly montèrent à l'assaut ; Mailly tomba mort, et

les grenadiers découragés redescendirent. On était au 1^{er} germinal (1^{er} avril). Dix jours avaient été passés devant la place, et l'on annonçait l'approche de la grande armée turque. Bonaparte ordonna qu'on se mit sans relâche à miner, et détacha en toute hâte la division Kléber vers le Jourdain pour en disputer le passage à l'armée venant de Damas. Cette armée, réunie aux peuplades des montagnes de Naplouse, comptait environ vingt-cinq mille hommes. À l'orientale, elle traînait après elle de riches et embarrassants bagages. Adallah, pacha de Damas, la commandait; elle traversa le Jourdain sur le pont d'Iakoub. Junot, avec l'avant-garde qui ne se composait guère que de cinq cents hommes, ne voulut point céder le chemin aux avant-gardes turques. Cette témérité réussit ; Junot tua beaucoup de monde à l'ennemi et lui prit cinq drapeaux. La division Kléber, qui s'avance, reçut Junot et ses braves

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.33% accurate

« L'armée turque toujours croissante de» Turcs orçès a reculer. Djezur, qui avait des intelligences avec l'armée turque, voyant le secours approcher, voulut faire une sortie ; mais la muraille française le contraignit de rentrer dans la place. Bonaparte se mit en marche pour rejoindre Kléber. Celui-ci, « avec sa division, avait débouché dans les plaines qui s'étendent au pied du mont Thabor. Là encore la valeur française s'illustra par de hauts faits d'armes. Le 14 avril au matin, l'armée turque, rangée en bataille et composée de quinze mille fantassins, occupait le village de Fouch, et plus de douze mille cavaliers se déployaient dans la plaine. A l'ordre de Turcs Kleber avait à peine trois mille Français à opposer. Jusque-là l'armée française n'avait point encore vu tant de milliers de cavaliers courir, caracolant, avancer, reculer, s'étendre et revenir autour d'eux en aussi grand nombre que ce jour-là. Formés en murailles, nos soldats ne s'émeurent point de cette multitude, et conservant leur sang-froid accoutumé reçurent à bout portant le choc terrible de ces douze mille cavaliers. Ils résistèrent ainsi pendant six heures à des attaques incessantes. Peut-être le nombre allait-il vaincre la valeur, quand Bonaparte descendit du mont Thabor avec le général Bon. Des hauteurs il aperçut la division kléber résistante toujours à l'abri d'une masse de cadavres qui formaient devant elle comme un rempart. Aussitôt il partagea la division en deux carrés, et ces deux carrés descendirent et s'avancèrent de manière à former un triangle équilatéral avec la division de Kléber. Par cette manœuvre, l'ennemi qui tout à l'heure avait l'espace pour lui, se trouva pris entre deux de nos divisions. Les bataillons conduits par Bonaparte et le général Hou marchèrent en silence jusqu'à un certain lieu de la plaine; puis soudainement Bonaparte fit tirer un coup de canon, et aux cris de tous ses soldats se mit alors sur le champ de bataille. Ce grand cri fut suivi d'une fusillade terrible. Alors les Mameluks, placés entre deux feux, se mirent à tourbillonner sur eux-mêmes et à fuir en désordre dans toutes les directions. Le village de Fouch fut enlevé à la baïonnette, et là le carnage fut si grand, que c'était dans le sang que marchaient nos soldats, si qu'ils ne pouvaient faire cinq pas sans rencontrer un blessé ou un cadavre. Après cette bataille, les Egyptiens disaient que six mille Français avaient détruit une armée dont les soldats étaient nombreux comme les étoiles du ciel et les grains de sable de la mer. L'activité de la guerre ne se ralentissait nulle part. Pendant qu'on s'était

battu au pied du mont Thabor, on n'avait pas cessé de iniucr, de conlrc-
miucr autour des murs de SaiutJean-d'Acre. Depuis près de deux mois l'on
s'obstinait a rester devant celle place; maintes et maintes fois ou avait tenté
l'assaut , et toujours on avait été repoussé. Cependant on persistait encore.
Le 18 floréal (7 mai), il arriva dans le port d'Acre un renfort de douze mille
hommes. Bonaparte, calculant qu'il ne pourrait pas être débarqué avant six
heures, fit jouer sur-le-champ uue pièce de vingt-quatre : c'était à la droite
du point où depuis quelque temps on déployait tant d'efforts La brèche se
fait, s'élargit; la nuit vient; on monte à la brèche; on envahit les travaux de
l'ennemi, on les comble, on avance encore, on gagne les remparts, on
eudouc les pièces; de toutes parts le sang coule, la mort frappe ; on avance
toujours ; enfin on est maître de la place lorsque les troupes débarquées
opposèrent leur masse effrayante. Kambaut est tué à la tête des grenadiers
les premiers arrivés sur les murs: Lannes est blessé. Instantanément les
vaillants et obstinés défenseurs d'Acre font une sortie, prennent la brèche à
revers et coupent la retraite aux Français qui avaient pénétré dans l'enceinte.
Plusieurs parviennent à en Sortir : d'autres s'enfuient dans une mosquée et
s'y retranchent pour épuiser leur dernière cartouche. Ce noble mouvement,
cet entêtement de courage touche Sidney Smith qui leur fait accorder uoe
capitulation. Bonaparte, obstiné jusqu'à la fureur, donne deux jours de repos
à ses troupes, et le troisième ordonne on nouvel assaut; même audace,
mêmes dangers, même insuccès. Frémissant de rage. Bonaparte vit alors
qu'il fallait renoncer à prendre ce qui était imprenable. Deux mois s'étaient
passés là. Les pertes avaient élécaleulées, il y en avait d'irréparables... La
peste était dans Acre et l'armée en avait pris le germe à Jaffa. On annonçait
l'arrivée d'une autre puissante armée turque vçrs les bouches du Nil. XI.
EGYPTE irquetnents approchait; en s'obstiiianl davan() La saiso des dé
lage, Itona parte pouvait s'affaiblir au point de ne pouvoir résister à ses
nouveaux ennemis. Il se disait, peut-être sans en être bien convaincu, que
ses projets étaient réalisés, puisqu'il avait détruit les rassemblements formés
en Syrie, et que de ce côté il avait réduit Mnurad-Bcy à l'impuissance d'agir;
mais il j avait eu d'autres rêves dans ce vasle et prodigieux génie, qui
venaient d'être renversés de fond eu comble. Quant à ces vagues et
merveilleuses rs|wranres île conquêtes eu Orient, il le voyait bien alors, il y
fallait renoncer. Il se décida donc à lever i le siège de Saint- Jeau-d'Acre ;
mais, dit un historien, sou regret fut tel que, malgré sa destinée inouïe, on
lui a entendu répéter , souvent, en parlant de Sidney Smith : i l'rt homme

m'a (ait manquer ma fortune. ! • Arrivé à Jaffa, il en fit sauter les fortifications, dit encore : M. Thiers; il y avait là une ambulance pour nos pestiférés ; les j'emporter était impossible ; en ne les emmenant pas, ou les lais- sait exposés à une mort inévitable, soit par la maladie, soit par la faim, soit par la cruauté de l'ennemi. Aussi Bonaparte dit-il au médecin Dts- genrtles qu'il y aurait bien plus d'humanité à j leur administrer de l'opium qu'à leur laisser la vie; à quoi ce médecin répondit ; Mon métier est de les guérir et non de les tuer. On ne leur administra point d'opium . et ce fait servit à propager une calomnie indigne et aujourd'hui détruite. » L'ennui, si funeste à tous et surtout aux Français, commençait à les gagner dans cette Egypte que pendant quelque temps ils avaient appelée de tous leurs vœux. De cet ennui ils n'étaient distraits que par des batailles, et quand ces batailles n'étaient } « suivies de victoires , et ces victoires de résultats marquants, l'ennui ne faisait qu'accroître. Sous la tente, le mécontentement commençait à ne point se gêner et à parler à haute voix. Ce mécontentement ne provenait ni des dangers ni des privations, car l'armée ne manquait plus de rien; mais de l'amour du pays, amour qui poursuit le Français en tous lieux Cette Egypte est donc honte du monde, disaient les soldats, car ici on n'entend aucun bruit, on ne reçoit aucunes nouvelles, on ne voit arriver aucun voyageur des pays étrangers Ce besoin de nouvelles eût devenu pour tous, à commencer par le chef suprême , comme une de ces soifs auxquelles on ne peut résister. Depuis un an aucun navire de France n'avait pu passer : la tristesse gagnait les rangs; chaque jour les officiers, les généraux, les savants les plus ardents à la recherche des antiquités égyptiennes, demandaient des congés pour repasser en Europe. Berthier lui-même, le fidèle ami de Bonaparte, pensant à ses vieilles amours, voulait à toute force revoir l'Italie. Ce besoin de retour était tel qu'un jour l'armée avait formé le projet d'enlever ses drapeaux du camp, de marcher sur Alexandrie pour s'y embarquer: mais, il faut le dire, à la vue de son général qui souffrait autant et peut-être plus qu'un autre, elle n'osa incliner à exécuter ce singulier et indigne projet. Ou était en prairial. Des bruits vagues s'élevèrent; on disait qu'ils venaient de France et qu'ils représentaient notre malheureuse patrie comme étant en proie à un horrible désordre; on ajoutait que les puissances du continent se levaient et se liguèrent de nouveau pour se venger des coups que leur avaient portés les vaillantes épées des généraux de la république. Bonaparte auquel ces bruits étaient parvenus avant tout autre, celui qui devait être le mieux instruit de ce qu'il y avait de faux ou de vrai dans ces rumeurs,

attendait impatiemment de nouveaux détails pour prendre un parti qu'il agissait déjà dans son vaste cerveau; mais, avant d'ahandoiiiiir l'Egypte, il voulait détruire la seconde armée turque réunie à Khodcs el dont on annonçait le très-prochain débarquement. Cette armée, montée sur de nombreux transports et escortée par la division navale de Sidney Smith, parut le 25 messidor (I I juillet) à la vue d'Alexandrie, el vint mouiller dans la rade d'Aboukir, là même où notre escadre avait été détruite. Le général ilanuont, à ci- qu'il paraît, n'avait pas mis un grand empressement à exécuter les ordres du général en chef: il n'avait point détruit le village d'Aboukir comme il en avait reçu l'ordre; on avait conservé ce groupe de maisons pour y loger les soldats et on y avait établi une redoute. Mais les feux de ce petit fort ne joignant pas par les deux bords ne présentaient pas un ouvrage formé, et associaient le sort de cette redoute à celui d'un simple ouvrage de campagne. Aussi les Turcs ne redoutèrent que faiblement cette défense, débarquèrent avec hardiesse, abordèrent les retranchements, les enlevèrent et s'emparèrent ainsi du village d'Aboukir. Le village le fort ne pouvait tenir el fui obligé de se rendre danl à Alexandrie, sehàla d'accourir au i pris.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.46% accurate

de la ÉGTFTE. (6 d'Aboukir; il n'avait avec lui que deux cents hommes. Apprenant que les Turcs étaient débarqués en nombre considérable, il n'osa pas engager le combat et rentra dans Alexandrie. Celle année de dix-huit mille Turcs, campés dans la presqu'île d'Aboukir, n'était pas composée d'hommes misérables qui ne savaient que fuir quand ils n'étaient pas abrités par des murailles : c'étaient des janissaires d'une bravoure éprouvée et amenant avec eux une formidable artillerie; ils n'avaient pas de cavalerie; Mourad-Bey devait les rejoindre avec le secours de ses Mameluks. Quand Bonaparte apprit les détails du débarquement, il quitta le Caire sans le moindre retard. Il emmena avec lui ce qu'il avait de meilleures troupes, et d'avance il avait choisi, pour y concentrer ses forces, le point de Birket situé entre Alexandrie et Aboukir. En sortant du Caire il avait expédié à Desaix, à Kléber et à Régnier, l'ordre de quitter le Delta et de se rabattre sur le lieu où venait de se effectuer le débarquement. Bonaparte ne put que traverser Alexandrie, et le lendemain 7 thermidor (15 juillet) il était rendu à l'entrée de la presqu'île. Il eut d'abord la pensée d'enfermer entre des retranchements l'armée turque sur cette plage ; mais bien vite il renonça à ce projet : car, pour le réaliser, il n'avait point assez d'hommes avec lui. Alors, par une de nos soudaines inspirations qui n'appartiennent qu'au génie, il résolut d'attaquer l'ennemi à l'instant même. Les Turcs occupaient le fond de la presqu'île fort étroite, abrités par deux lignes de retranchements. Aux environs d'Aboukir, six mille hommes avaient pris position sur deux mamelons de sable et dans un village situé entre ces deux monticules. C'était leur première ligne ; la seconde occupait le village même d'Aboukir, et s'était postée dans la redoute construite par nos soldats et joignant la mer. Bonaparte vit d'un coup d'oeil ce qu'il fallait faire. Il lança la division Dumas* contre le mamelon de gauche; celle de Lannes sur le mamelon de droite, et fit tourner les hauteurs par la vaillante cavalerie de Murat. Pressé par Dumas, les Turcs bacheliers pied, et surpris par Murat ils sont sabrés et jetés dans la mer. Alors Latrille et Destaing, réunissant leurs forces, attaquent le village situé entre les deux mamelons, s'en emparent et précipitent dans la mer les janissaires qui aiment mieux périr dans les flots que de déposer les armes. Cinq mille d'entre eux se noyèrent, et il ne restait plus à Bonaparte qu'à renfermer les restes de l'armée ottomane dans Aboukir et à les y bombarder jusqu'à l'arrivée de

Kléber et de Régnier; mais il faut au vainqueur des Pyramides une victoire immédiate, complète et décisive. Les divisions Lanusse, Latines et Destaing reçoivent l'ordre d'enlever la formidable redoute d'Aboukir défendue par neuf à dix mille Turcs, laquelle s'avance à gauche jusqu'à la mer, mais ne se plonge à droite que jusqu'aux environs du lac Madieh. Le passage ouvert entre l'extrémité des défenses et le lac est intercepté par les feux croisés d'une nombreuse artillerie. Bonaparte, qu'aucun obstacle n'arrête, fait attaquer par son infanterie le front et la droite de la redoute. L'ennemi se précipite pour barrer le passage, et engage un combat corps à corps. Pendant ce temps la dix-huitième division pénètre dans la redoute, mais elle est forcée de reculer devant le feu d'une formidable artillerie. Murât n'a pas perdu de temps et a plusieurs fois chargé dans le but de franchir l'espace entre la redoute et le lac Madieh ; mais toujours repoussé par les feux meurtriers des canonnières, ce n'est qu'à force de ruse et d'audace qu'il parvient à se frayer un passage entre le lac et cette redoute si énergiquement défendue. D'autres divisions, qui ont également réussi à pénétrer, poussent la masse des Turcs épouvantés vers la mer, et en font un horrible carnage. Mustapha-Pacha, voyant Murât entrer dans son camp, court à lui. Il décharge sur lui un de ses pistolets et blesse l'intrépide général, qui d'un coup de sabre abat la main du chef turc et le fait prisonnier. Ce jour-là, mille cadavres roulèrent dans ces mornes îlots où, lors du terrible combat naval d'Aboukir, tant des nôtres trouvèrent la mort. C'est alors que dans un juste enthousiasme Kléber, saisissant à bras le corps le héros de cette mémorable journée, s'écria : Général Bonaparte, vous êtes grand comme le monde. Ainsi voilà donc ces Français qui sont débarqués en Egypte, depuis à peine un an, qui ont tellement acclimaté leur valeur qu'ils ont repoussé loin de l'Egypte les cohortes de janissaires que le sultan a jetées en Egypte pour bannir de ses domaines ces hardis étrangers. Ces grandes victoires eurent sur l'esprit des indigènes une puissante influence. Ce fut vraiment «lors qu'ils reconnurent que le général français était l'ami du prophète. Cependant Bonaparte continuait à rester dans une profonde ignorance des événements politiques de France et d'Europe ; par ses ordres, des bricks croisaient sur les côtes, chargés d'arrêter les vaisseaux de commerce et de s'instruire par eux de ce qui se passait au delà des mers, l'interprète, envoyé à la flotte turque, devait par ses questions et sa perspicacité lui rapporter des nouvelles. Sidney Smith fit arrêter ce Français, fut très-courtois envers lui, l'interrogea et se convainquit que le général Bonaparte, n'avait aucune

connaissance de l'état dans lequel se trouvaient alors la France et le directoire et quelle était la confusion qui y régnait depuis son absence. Comme on le pense bien, l'anglais se lit un malin plaisir d'éclairer le prétendu parlementaire, et ajouta à cette obligeance celle de lui remettre pour le général Bonaparte un gros paquet de journaux anglais et français. Quand le jeune vainqueur de l'Italie, de la Sardaigne, du Piémont et de la Suisse, quand celui qui venait de prouver aux sujets de l'empire ottoman la force de son bras et l'étendue de son génie, quand Bonaparte tint en ses mains ces journaux que lui rapportait son émissaire, avec quel empressement il les lit voler les eût-ils renfermé seul dans sa chambre, il passa la nuit entière à les lire. Avec quelle aridité le général de la république devora-t-il ces feuilles du pays, ces pages qui l'instruisaient de tous les événements, de tous les revers qui avaient affligé la patrie depuis son départ. Seul avec ces journaux, ses propres pensées et le silence, il resta plus de douze heures à repasser ce qui s'était accompli et à méditer sur ce qui pouvait advenir. Dans une âme ardente comme la sienne, les grandes, les gigantesques pensées étaient toujours de puissantes sensations auxquelles il ne voulait pas résister. Le temps qu'un éclair met à luire a suffi pour arrêter sa résolution ; maintenant aucune puissance sous le soleil ne pourra le changer, ce qu'il a résolu, il le garde plusieurs jours renfermé dans son âme. Les deux premiers Français qui surent ce que le général en chef de l'armée d'Égypte portait au dedans de lui furent l'amiral Camille de La Motte et le chef de division Domanoir. Tous les deux lui firent des observations, lui montrèrent toute la difficulté qu'il aurait à échapper à l'escadre anglaise; mais toutes ces observations tirent sur Bonaparte moins que les gouttes de pluie sur un rocher. Poussé par sa destinée, il partit sur-le-champ pour le Caire, n'y passa que peu d'instants et le 50 thermidor, à neuf heures du soir, fit avertir secrètement tous ceux qu'il voulait emmener avec lui. de se tenir prêts pour une expédition qu'il avait à faire dans la basse Égypte. Il ne vit point Kléber ; mais il lui fit remettre par le général Mouton les instructions concernant le commandement général de l'armée Le 1^{er} fructidor, dans la nuit, sa compagnie de Berthier, de Lannes, de Murat, d'Ambréossi, Marmon, Berthollet et Moreau, il se rendit sur une plage écartée, peu éloignée d'Alexandrie, où l'amiral (l'anglais avait fait venir quelques canots. Là faisant des vœux pour leurs compagnons d'armes qu'ils laissaient en Égypte et tournant leurs pensées vers la France, ils s'embarquèrent et montèrent sur les deux frégates l'Arcturion et la Carrère,

escortées des rhebeksta Revanche et ta ForUnt. Profitant des ombres pour échapper à la flotte anglaise, on mit tout de suite à la voile; mais tout à coup le vent tomba, l'n calme désespérant survint, on trembla d'être pris par les Anglais ; à présent qu'il faisait jour, on voulait rentrer a Alexandrie. Non, non, s'écria Bonaparte, non* pourront; j'ai mon étoile. Son étoile ne fut pas trompeuse ! Ce qui semMait impossible, il le fit ; Dieu qui avail ses desseins sur lai et qui devait se servir de sa main pour élever et pour abattre, le rendit pendant quarante-sept jours invisible aux yeux de ceux qui avaient tant intérêt à l'apercevoir i se saisir de loi. Les innombrables vaisseaux anglais, qui laissaient i peine passer une barque de pêcheur sans la héler et la visiter, ne virent point le vaisseau qui |K>rtail les destinées du inonde. En apprenant le départ de Bonaparte, le premier mouvement de Kléber fol une violente irritation mêlée de surprise, et un profond mécontentement mêlé d humeur et de rancune. Bonaparte avait été son idole; maintenant il maudissait le «Heu qu il avait «doré. Dans sa colère, ses propos forent outrageants, et, il bat le dire, ils trouvèrent de l'écho dans l'armée. Désespérant de pouvoir conserver l'Egypte i la France, Kléber lit passer dans sa correspondance officielle les impressions de son découragement. Ce rapport, adressé au directoire et dirigé contre Bonaparte, ao lien de parvenir aux mains des directeurs, tomba dans celles du premier consul. En conséquence des idées qu'il avait adoptées, le vaillant soldat, l'in" Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.12% accurate

de («tailles rude l'Egypte par BSYPTK. (&) domptable Kléber, laissant de coté toute tures, ne songea plus qu'à signer l'armée française. Des conférences s'ouvrirent donc a El-Arich. Poussiclgue et Desaii furent envoyés comme plénipotentiaires. Le jeune Détail était peu d'ans de capituler; Ponssielguc au contraire entraît davantage daus Ici vues de Kléber dont l'opinion était la plus générail meut partagée. Dans le cours des pourparlers, le désir d'en linir grandit meove en proportion des obstacles que l'on rencontrait. Kléber élail plutôt un homme d'action qu'un bomuie de délibération ; il se sentit effrayé de immense responsabilité qui pesait sur lui ; il est vrai qu'alors lus troupes qui lui restaient avaient été bien décimées, et deuveuraicut découragées et appauvries. Le lier républicain Tut doue amené peu à peu à signer une transaction onéreuse avec des plénipotentiaires ennemis dont on devait plus tard contester les pouvoirs. Kléber « avait jamais été un bomuie de perspicacité; le mécontentement de sa position, et, comme nous l'avons dit, le poids de l'immense responsabilité pesant sur lui, obscurcissant encore soa jugement, il sigiu un traité que les esprits sages regardaient comme un guet-apens. Il livra l'Egypte à l'armée du grand vif ir ville par ville, étape par étape, tans doute, en agissant ainsi, sou sang français bouillonnait en les accordant ; niais sa colère ne l'aveugla pas tout à fait, car il eut la bonne pensée de garder le Caire jusqu'à la complète solution de quelques difficultés survenues. Dans le traité d'El-Aridi, les stipulants avaient été Kléber pour la France, le grand vixir pour la Porte, et sir Siduey Smith pour l'A ugleierre. Tout à coup, ces choses arrivent souveul en matière diplomatique, l'Angleterre désavoua son agent, comme trop getiéreui sans doute; et le commandant des farces navales dans la Méditerranée, l'amiral Keilh. déclara que la transaction d'ElAricn devait être ajournée dans ses clauses exécutoires. Et était-elle faite par l'agent anglais4 Au entière était rendue aux soldais avait été comme le signal d une série de fatalités. La GrandeBretagne, qui rndurait impatiemment notre séjour en Egypte, faisait depuis longtemps de grands préparatifs de descente sur le sol que foulaient nus soldats Leurs diplomates avaient circonvenu la Sublime-Porte qui allait aussi réunir de nouvelles troupes | .on en chasser les hommes qui projetaient d'y fonder une colonie française. Ces apprêts, ces préparatifs de guerre étaient visibles : Menou ne le vit pas. I ne espèce de guerre sainte était préeliéc parmi le peuple, Menou n'entendit rien de ces

excitations à la révolte ; et quand le général sir Ralph Abercromby se présenta avec ses troupes de débarquement dans cette fameuse rade d'Aboukir, qui accablait les Français seulement se trouvaient sur la grève pour s'opposer à la descente (t). Indécis, flottant, talonnant, toujours incertain. Met ne demeurait au Caire avec les restes de l'armée. Au lieu de marcher avec toutes ses forces réunies, il mit trois masses d'Égyptes, et n'arriva ainsi en face des Anglais qu'avec une force trop insuffisante. Beaucoup de soldats furent ainsi sacrifiés dans des escarmouches complètement inutiles. La victoire ne pouvait venir à pareil homme ; il fut battu et, renonçant à tenir la campagne, il laissa livré à lui-même le corps d'armée du général Bliassat dans la position la plus critique, menacé qu'il était que les transports promis les fastes de l'Angleterre, ces arrière-pensées, ces — de bonne foi ne sout pas et ces Kléber sentit une grande joie quand il se trouva dégagé des liens d'un traité qui lui pesait laoul sur l'âme, et libre île recommencer les hostilités et de tirer l'épée pour se venger d'une telle félonie. Rapide comme la foudre, et terrible comme elle, il tomba sur les Turcs à Héliopolis, et avec doute mille Français reprit la capitale égyptienne livrée au pouvoir de quelques spahis, et mit en fuite ou coucha sur le sable plus de soixante mille soldats du grand seigneur. Cette victoire, que l'on peut comparer à celle des Pyramides, rendit à Kléber toute son énergie et toute sa renommée. Tout à l'heure il était accablé de découragement, et maintenant le voici rayonnant d'espérance ; car civiliser, enrichir, garder l'Égypte devenait son affaire, et non celle d'un autre. Aussi maintenant, dans sa pensée, la colonisation qu'avait conçue Bonaparte était adoptée par lui ; il rêvait aux moyens de faire réussir cette grande colonisation, quand un jour se promenant dans son jardin avec son architecte, un fanatique nommé Souleyman le frappa de trois coups de poignard. Il ne promptement vengeance fit justice du meurtrier ; mais après le départ de Bonaparte rien ne pouvait, dans l'armée, remplir le vide qu'y laissait Kléber. Au contraire l'homme qui allait le remplacer semblait avoir été créé de tout temps pour perdre tout ce qui lui était connu. Menou, homme d'administration bien plus que de guerre, n'avait point gagné son expérience sur les champs de bataille. En théorie militaire il n'était pas plus fort qu'en pratique. Il y a aussi des temps où la jeunesse. L'âge de la force, doit entrer beaucoup dans les qualités de celui qui est appelé à commander. L'action est une des premières vertus guerrières : Menou était le plus « rien général de l'armée d'Orient ; l'inflexible règle de hiérarchie lui donnait donc le commandement suprême.

In instant Menou lit semblant de ne pas vouloir accepter ce fardeau et voulut en passer l'honneur au général Rénier qui déclina cette charge si lourde et qui la laissa prendre à son vieux collègue. Peu de temps après Rénier et plusieurs autres généraux et administrateurs qui avaient défilé au nouveau général en chef étaient renvoyés en France et recommandés à « Menou » la justice du premier consul. Cette investiture de Menou au commandement suprême était, menacé qui était à la fois par les Turcs et les Anglais. Bientôt, vers les débris de l'année, capitula, sortit du Caire et bagages et s'embarqua pour la France. Quant à Menou, qui pour mieux s'établir dans l'opinion des Egyptiens avait eu la lâcheté de renier la religion de ses pères, en se faisant musulman, et que les malédictions de l'armée accablaient de toutes parts, il résista quelque temps encore, dans l'espérance qu'une escadre promise arriverait de Toulon pour lui amener des renforts ; mais ce secours ne vint pas ; l'amiral Gantheaume, homme presque aussi irrésolu que Menou, ne parut point avec les troupes qui avaient été annoncées. Alors pressé dans les derniers retranchements par terre et par mer, avec six mille hommes minés par les maladies, affaiblis par la faim et démoralisés par le découragement, Menou fut contraint à signer une capitulation encore plus onéreuse que celle du général Belliard. Il voulut mouler le dernier à bord du bâtiment qui allait le reconduire en France ; alors, en récapitulant sa conduite en Egypte, il put trouver dans son Ame peu de souvenirs propres à le soutenir dans cette dernière épreuve. Ainsi se termina, après trois ans et trois mois, la campagne des Français en Egypte, campagne qui, ainsi que tant d'autres accomplies par nos infatigables et vaillantes armées, a éloigné le monde. Là, comme ailleurs, la moisson de gloire fut bonne, et sur la liste de nos grandes victoires doivent être inscrits les noms des Pyramides, de Scutari, de Mont Thabor, d'Aboukir et d'Eléopolis. Le sang versé sur ces différents points de l'Egypte n'a point cimenté, il est vrai, des institutions durables ; comme les Romains, nous n'avons point laissé derrière nous des restes désoyables pavées, de cirques, d'aqueducs, d'amphithéâtres et d'arcs de triomphe ; pour laisser ces grandes traces de notre passage à travers le pays des Pharaons et des Sésostris. nous y sommes restés trop peu de temps ; mais, comme je l'ai dit au commencement de ces pages, les souvenirs de la valeur française sont populaires et traditionnels et sur les bords du Nil et parmi les habitants du désert. Pendant que nos soldats se battaient si vaillamment, nos savants faisaient aussi leurs recherches et pacifiques. Pour être savant

comme ils l'étaient il fallait autre chose que l'amour de la science, il fallait unir le mépris des dangers à l'amour de la gloire. On a fait, disent quelques-uns, des rapports trop pompeux sur les travaux de l'Institut d'Egypte, nous examinons point ce qu'il y a de fondé dans ce reproche. Je laisse cette question à décider aux notabilités, aux doctes les plus doctes de la France. Toujours est-il que les grands laboureurs de l'Institut, que les dessinateurs de P (!) l'avais mis frère dans cette armée, catinaient au service d*

L'Amxlelem-. et qui a inondé le monde de la campagne des Anglais «ws Ir» ordres de sir Ralph Alwrcroml», qui, après la mort du général, tué quelque* jours après la mort de ses troupes*, rotation de servir mm» le coadjuteur du général toulousin. Il m'a souvent raconté que, lors de la bataille d'Aboukir, le ruisseau anglais le jour-là, moule par lord Kneller. alla heurter contre un «mit mouvant torturé des débris de la carcasse désastreuse du 1^{er} août 1798. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.75% accurate

«0) transporté sous vos yeux les monuments de Thèbes et de Memphis. La gratitude nationale ne doit pas l'oublier. Et puis si nous voyons aujourd'hui Uni de jeunes hommes, Uni de vieillards de l'Orient traverser les mers pour venir étudier notre France, n'est-ce pas notre passage armé à travers l'Égypte qui a donné aux sectaires de Mahomet, aux sujets du sultan, l'idée de venir chercher en France l'expérience des affaires, les lumières de la science, l'amour des arts, les avances et les perfectionnements de la civilisation? Pour le chrétien qui a suivi cette expédition d'Égypte dans toutes ses phases, il y a quelque chose de pénible, c'est de ne voir ni à ceux qui combattent, ni à ceux qui mesurent et toisent les monuments, aucun souvenir de l'antiquité biblique. Et puis, nos soldats et nos savants ne restent pas constamment sur le sol où les Hébreux ont été captifs sous le sceptre de Pharaon; ils quittent les bords du Nil pour se rapprocher de ceux du Jourdain, et nous ne voyons nulle part, ni dans le chef ni dans ceux qui le suivent. Une moindre marque de respect pour ce berceau sacré de la religion chrétienne. Voyez la différence des temps! Je ne rime point notre époque comme une époque modèle; mais si aujourd'hui une autre expédition était dirigée vers l'antique Égypte, parmi les savants qui suivraient de nouveau nos étendards, n'y aurait-il pas une commission chargée de visiter et d'étudier les lieux consacrés par la vie, la mort et la résurrection du Christ. V* Walsh. Lorsque les fautes du général Menou, eurent forcé les débris de nos troupes à abandonner les conquêtes de Bonaparte, de Drouot et de Kléber, l'Égypte se trouva occupée par l'armée de la Porte, dont l'élément principal était un corps de quatre mille Albanais, par les troupes anglaises débarquées par l'amiral Keil, et par les Mameluks. Les conquérants partis, à qui maintenant appartiendrait la conquête, aux vice-rois représentants de la Porte, ou bien aux Mameluks, anciens maîtres du pays. Les pertes que ces derniers avaient éprouvées pendant la conquête, ils ne pouvaient les réparer, grâce à la défense faite par le sultan de recruter leurs rangs décimés en Géorgie et en Circassie. Mohammed-Kosrew, le rival de Méhémet-Ali, et Sadraïm de l'empire ottoman, fut le premier pacha chargé de la vice-royauté d'Égypte après le départ des Français; il reçut pour première mission d'achever la destruction de la puissance des Mameluks. Cependant Osman-Bardissi et Ibrahim-Elfi, principaux beys des Mameluks, battirent Kosrew. Méhémet-Ali

commandait un corps d'Albanais dans l'armée du pacha. Comme il ne put prendre part à la bataille, son général irrité voulut le perdre ; mais ce projet échoua par la perspicacité de Mchémct-Ali, qui, profitant d'une sédition i des Albanais, s'allia avec les Mameluks et leur ouvrit le Caire. ' Puis, se joignant à Osman- Banlissy , il marcha contre Kosrew ' et l'accula dans Damiclte, dont il s'empara, le fil prisonnier ' lui-même, le conduisit au Caire où Ibraliim-Bey surveilla sa I captivité (1803). Ali-Gézaïrli-Pacha , envoyé pour remplacer Kosrew et punir les auteurs de son renversement. Tut plus malheureux encore que son prédécesseur; et, surpris [uirles Mameluks et les Albanais, il fut mis à mort. Cependant la division ne tarda pas à se mettre parmi lrs vainqueurs. Après la mort de Gétairli, le rival d Osnian-Bardissy , Mohanimcd-l'Elfy , qui arrivait à Abuukir d'Aiiglcli-rre où il était «lier demander l'intervention du gouvernement anglais dan» les affaires il' Egypte, devint un violent motif de jalousie pour Bardissy , qui ne pouvait voir d'un rril paisible s'établir en Egyptr un bey , sou rival en influence, et qui pouvait lui ravir son pouvoir. MèhémetAli attisait encore celte jalousie. Au reste la haine qu'il professait contre ce protégé de l'Angleterre n'était pas sans fondement ; car le bey avait fait à l'Angleterre des promesses qui compromet! aient l'avenir et l'indépendance de l'Egypte. Bar- ! dissv tenta, mai; en vain, de se défaire de son rival par un perfide coup de main. l'Elfy, échappé, alla reformer son parti dans la haute Egypte. Bardissy, tentant de satisfaire aux exigences pressantes des Albanais qui réclamaient huit mois de solde, accabla d'énormes impôts les habitants du t aire, qui irrités se joignirent aux Albanais commandés par Mèhémet-Ali, et l'assiégèrent dans son palais. Il ne dut sou salut qu'a son courage et sortit du Caire pour n'y plus rentrer. Dés lors Mèhémet-A li , qui avait dû acquérir l'amitié des ulémas et des populations, se trouva maître de l'autorité. Sa première idée fût de la retirer à Kosrew-Pacha; mais les chefs albanais l'eu empêchèrent : cependant il lit nommer vice-roi Kourschyd-Pacha , gouverneur d'Alexandrie, et lui-même fut investi des fonctions de kalmakan par les cbeiks el les chefs de troupes. La Porte approuva ces deux nominations. A dater de ce moment, Mèhèmet-Ali eut une influence supérieure sur l'Egypte. Méliémcl-Ali, naquit en «70V & la t. aval le, petit port delà Boumélie. Orphelin des son bas Age , il fut recueilli par un ag* dont il mérita la bienveillance. De bonne heure il se fit f quer par son courage et son habileté , et se créa par son trie une honorable position. Lorsque la Porte voulut <"" l'Egypte à Bonaparte, Mèhèmet-Ali partit avec trois cents

volontaires de la Cavalerie, et en devint bientôt le byn-bachi. Après la bataille d'Alioukir, il fut nommé saré-chesmè (commandant de mille hommes), et après l'évacuation d'Égypte il fut envoyé par Kossow combattre les Mameluks. Le nouveau vice-roi, Kourschid, avait à combattre les Mameluks et à contenir ses propres soldats; cette tâche était au-dessus de sa force, et il perdit bientôt, grâce à ses exactions, toute popularité, tandis que Méhémet-Ali voyait chaque jour augmenter la sienne, soit en combattant les Mameluks dont le peuple du Caire redoutait les vengeances, soit en jouant le rôle de pacificateur au milieu des émeutes militaires qui troublaient souvent la tranquillité de la capitale de l'Égypte. Kourschid cependant avait fait ordonner par la Porte aux chefs albanais de retourner dans leurs foyers. Méhémet-Ali feignit de se préparer au départ; mais les cheiks le retinrent. Sûr maintenant des sentiments du peuple, Méhémet attendit l'occasion d'agir. Elle se présenta bientôt. Des soldats mirent le Caire au pillage; et Kourschid fut déposé comme incapable de maintenir l'ordre et de protéger la tranquillité publique. Méhémet-Ali, après quelques feintes hésitations, accepta le titre de vice-roi qu'on lui offrait, et le 5 juillet 1805 un firman de la Porte le confirma dans cette nouvelle dignité. Si Méhémet-Ali n'avait pas eu d'appui dans la population du Caire, il eût probablement succombé. L'Elfy, qui avait puissamment réorganisé son parti, offrit à Kourschid de se joindre à lui pour combattre le nouveau vice-roi, et envoya des députés au capitan-pacha alors à Alexandrie, et lui promit de se soumettre à la Porte si elle voulait prendre des mesures pour chasser Méhémet-Ali de l'Égypte. La Porte ouvrit l'oreille aux offres de l'Elfy, et, cédant aux suggestions des agents anglais, elle nomma ce dernier comme successeur de Méhémet. Celui-ci se hâta, qui avait mis à profit le peu de temps de son administration pour organiser le pays et discipliner ses troupes, força les Anglais qui avaient occupé Alexandrie au mois de mars 1807, à quitter l'Égypte au mois de septembre de la même année après avoir été défaits à Kossow et à Hamad; puis il contraignit plusieurs fois les beyes des Mameluks à rentrer dans l'obéissance; jusqu'à ce qu'enfin, fatigué de leurs continuelles révoltes, il fit égorger quatre cent soixante-dix Mameluks dans une fête à la citadelle du Caire le 1^{er} mars 1811. et finit par exterminer ce corps à l'exception des Mameluks français. Depuis cette époque la tranquillité ne fut plus troublée en Égypte. Ibrahim-Pacha, second fils du vice-roi et son héritier, grâce à la mort de son frère aîné, conduisit avec bonheur l'expédition contre les Wahabites, ces hérétiques de l'islamisme,

qu'ils voulaient reporter à sa primitive simplicité, et qui s'étaient emparés de toute l'Arabie ; Méline et la Mekke leur furent enlevées, et en 1811 leur capitale, Fiergeh, tomba au pouvoir de l'ennemi; leur chef fut euve prisonnier à Constantinople. Les hostilités commencées en 1821 contre la Nubie et le Sennaar furent terminées en 1824 à la suite du meurtre commis sur Ismaël-Pacha. Ismaël fut le vire roi, et commandant de l'expédition. Pendant ce temps, Méhémet s'occupait avec beaucoup d'activité du bien-être de son pays. Il emprunta toute la civilisation européenne; il organisa ses armées de terre et de mer, à la mode de l'Europe; il établit un camp d'instruction à Assouan, où plusieurs régiments furent formés. Il appela de France des généraux, des officiers, des médecins, et fonda des écoles, des hôpitaux et des fabriques. Ismaël Gibraltar et d'autres furent envoyés dès 1818 en Europe pour y lier des relations utiles à l'Egypte; on ouvrit le canal de Mahmed, entre Alexandrie et le Caire; l'olivier et le mûrier furent naturalisés dans le pays: on établit des fabriques de sucre, des manufactures de salpêtre, des fonderies de canons : on soumit les bâtiments à une quarantaine. On favorisa l'introduction de la vaccine, etc. En 1819, Méhémet A. fut appelé par la Porte à combattre l'insurrection contre les Grecs révolutionnés. Son fils Ibrahim, qui le remplaça, avait sous ses ordres une escadre et une flotte que commandait Ismaël Gibraltar. Il devait occuper la Morée et y fonder une colonie de nègres. Sa flotte et celle du capitan-pacha furent battues en 1822 dans diverses rencontres par l'amiral grec Miaoulis, et

The text on this page is estimated to be only 21.70% accurate

(6t) «Min de leurs vaisseaux furent incendiés par les brtlots de , Canaris Mai* eu mars 1828 les forces combinées de l'Egypte et de la Turquie prirent leur revanche , et les villes de Navarin, de Tripolixta, etc. , tombèrent en leur pouvoir. Ibrahim dévasta ensuite une grande partie de la Morve, et en fit transporter les habitants en Egypte pour y être réduits en esclavage. La troisième expédition du vice-roi fut entreprise au mm» d'octobre 1831. Mais, en vertu du traité du 8 juillet de la même année entre les puissances protectrices, la flotte turco-égyptienne fut bloquée dans la baie de Navarin par les amiraux Colington et de Rigny. Sur le refus du vice-roi de cesser les hostilités contre les Grecs, elle fut détruite le 20 octobre, et Ibrahim, contraint par la vertu du traité signé à Alexandrie le 8 août à «8, à évacuer la Morée. L'échec de Navarin ne découragea pas le vice-roi; la guerre de Morée lui apprit le parti qu'il pouvait tirer de ses troupes; elle lui servit à mesurer ses forces. Il «c hâta de réparer ses pertes, et, pour se préparer à de plus grands événements, fit construire à Alexandrie, avec une rapidité incroyable, une nouvelle escadre plus importante que celle que la journée de Navarin lui avait enlevée. Lors de l'expédition de Morée, le divan avait promis la Syrie à Mehemet Ali ; au lieu de cette province, la Candie lui fut abandonnée. Le vice-roi sut profiter des vœux qu'il avait contre Abdallah, gouverneur de Saint-Jean-d'Acre. Le 2 novembre 1831 , une armée d'invasion de vingt-quatre mille hommes d'infanterie, de quatre régiments de cavalerie, de quarante pièces d'artillerie et d'un plus grand nombre encore de pièces de siège, se mit en marche pour la Syrie, sous les ordres d'Ibrahim Pacha ; Gaia, Jaffa , Caïffa , Saint-Jean-d'Acre tombèrent en son pouvoir. A la nouvelle de ce succès, la Porte envoya contre Ibrahim des troupes qu'il battit à flots . et enfin à Koniah, victoire qui lui ouvrait le chemin de Constantinople. Un traité fut conclu; par ce traité, la Syrie et le district d'Adana furent cédés à Méhémet, qui se reconnut vassal du sultan Mahmoud , et s'engagea à lui payer annuellement le même tribut que les anciens pachas de Syrie. Cet arrangement fut conclu le 14 mai 1833. Ainsi, par la guerre de 1831. Méhémet-Ali avait tracé la configuration naturelle du nouvel empire arabe ; il lui restait, pour donner à son œuvre cette permanence qui est, en politique, la propriété et la condition des grandes choses, à asseoir solidement la dynastie qui devait présider aux destinées de cet empire. De son côté, le sultan Mahmoud, dont la jalousie contre l

heureux vice-roi d'Egypte s'irritait chaque jour davantage , ne songeait qu'a le renverser de sa haute position. Il fomentait les troubles de la Syrie qui ont occupé pendant plusieurs années Ibrahim-Pacha. Il s'efforçait d'opposer les intérêts des puissances européennes à ceux du vice-roi. en leur accordant un traité de commerce, dont il espérait que l'application à 11%) pie ferait naître des diffl cultes insurmontables. Enlin. après une lotie sourde de cinq ans, lorsqu'il eul organisé son armée et sa flotte, lorsqu'il se crut prêt à écraser son vassal an commencement de l'année 1859, il fil marcher sur la Syrie le séraskier flaflz-Pacha, dont les troupes soul venues se limer contre l'armée égyptienne dans les plaines de Nèiib. Les événements imprévus, soudains, dont l'Orient a été, il } a sept ans, le théâtre , la mort de Mahmoud au moment où son armée était détruite, le passage de la flotte ottomane à la cause du vice- roi, le trouble dans lequel celle brusque péripétie a jeté la politique européenne, les désastres que le prolongement du ila lu quo entraînerait pour la Turquie, et l'incertitude à laquelle il livrerait la paix générale , toutes ces causes ont rendu absolument nécessaire Ta réalisation du but final de Mèhémet- Ali. Ce grand homme a délivré l'Egypte de l'anarchie ; il foi a inoculé de puissants germes de civilisation ; il l'a dotée d'une force militaire imposante, a laquelle elle a du le premier principe de son indépendance ; puis il lui a ; les conditions géographiques de cete indépendance "■"«iquérant les frontières syriennes. Que manque-t-il j nouvel empire égyptien qu'il a fondé ? Un gage de durée, une sécurité pour l'avenir, une simple sanction diplomiruique. Que son existence soil mise sous la garantie des traités cautionnés par les puissances, et que le pouvoir fort qui l'a créé soit solennellement accordé, dans I intérêt de sa conservation, à Mèhémet-Ali cl à sa race. Voilà ce que demande Mchémel-Ali, ce que la justice et la civilisation réclament avec lui. pour lui ; voilà ce que la force des choses finira infailliblement par lui ' ÉTAT A CITES. DE L'ES VITE. Situation, limitei, étendue tl population. L'Egypte est située enlre les 25° «3 et 31» 31 de latitude nord . et les *r 10' et 33* SI de longitude est. Elle est bornée au nord par la Méditerranée, à l'est par l'Arabie et la mer Bouge, au sud par la Nubie, au sud-ouest et à l'ouest par le Ssahhra ei la régence de Tripoli. Elle a environ deux cent vingt-cinq lieues dans sa plus grande longueur dn nord au sud , deux cents lieoes dans sa pins grande largeur de l'ouest à l'est, et vingt-sept mille cinq cent cinquante lieues carrées de superficie. On évalue sa piipu laiion à deux millions neuf cent soixante-dix-sept mille individus. 4\$peel, orographie tt

hwlrographie. La surface de l'Egypte lu Nil. est en partie montagneuse, en partie plate. La vallée qui la traverse du nord au sud. est limitée par deux chaînes de montagnes arides, appelées chaînes arabique et libyque. Le Delta est entièrement plat et entrecoupé par de nombreux bras du Nil et par différents canaux, dont le plus considérable est celui Maymoudveh, qui va d'Alexandrie à Iahmanyeh, et renferme les lacs Meizalch, Bourlns, Mariou, Edkou et Madyrh. La partie occidentale de la grande vallée, ainsi que le Fayoum, est aussi entrecoupée d'un grand nombre de canaux. Cette dernière province renferme le lac Birket-el-Ouarouri (l'ancien lac Wn). Climatologie, le climat de l'Egypte est très-chaud, et il n'y pleut jamais. Il n'y a que deux saisons, le printemps et l'été ; la première commence en novembre et finit en février ; la seconde dure le reste de l'année. En juillet l'air est embrasé, le ciel éblouissant, et la chaleur brûlante pendant le jour, tandis que les nuits sont froides. Le khamsin, ce vent du désert si redoutable, y règne aussi. Quand il souffle, on est dévoré par une chaleur violente qui gagne le marbre, le fer et l'eau ; heureusement, il ne se prolonge guère au delà de trois jours. Quoique l'on ait dit de la salubrité de l'Egypte, il n'en est pas moins certain que la peste, la petite vérole et la fièvre inflammatoires y exercent de grands ravages, l'immense multitude d'individus y sont aussi atteints d'ophtalmies causées, à ce qu'il paraît, non par le sable du désert que soulèvent les vents, mais par le refroidissement que produit la rosée. L'humidité habituelle de l'atmosphère y est d'ailleurs telle, que les viandes exposées, même en été, au vent du nord, ne se putréfient point, mais se dessèchent et se durcissent à l'égal du bois. Sol et production agricole. Le sol n'y produit que par l'inondation régulière du Nil : lorsqu'elle est haute, l'année est abondante : lorsqu'elle est basse, l'année est médiocre. Le Nil commence à s'élever au solstice d'été, et l'inondation dure jusqu'à l'équinoxe : après quoi elle baisse progressivement. Le coup d'œil qu'offre alors le pays est ravissant, et c'est le temps de la floraison, et c'est celui de la moisson. On recueille en Egypte du blé, du froment, du millet, du riz, des légumes en abondance, du coton à longues soies, qui a remplacé depuis plusieurs années le coton herbacé, de l'indigo, du lin, du chanvre avec la casse ; mais il n'y a ni bois (excepté le dattier, le figuier, le sycomore, l'acacia et quelques autres) ni huile ; on y manque aussi de tabac, que l'on tire de la Syrie, et de café, qui vient de l'Arabie. On y élève, outre les nombreux troupeaux du désert, des chameaux, des chevaux, des mulets, des ânes, des pigeons, des tourterelles

et une grande quantité de volailles dont on fait éclore les œufs dans des fours. Zoologie. On rencontre rarement en Egypte les bêtes féroces des autres parties de l'Afrique, comme le lion, l'hyène, le chacal, etc. Quant aux hippopotames et aux crocodiles, ils paraissent aujourd'hui à peu près entièrement relégués dans le Nil méridional. Minéralogie. L'Egypte ne possède qu'un petit nombre de mines métalliques; mais il en existe d'émeraude; il y a aussi des carrières de marbre, de jaspe, de granit, de grès, etc. L'une de ses productions les plus remarquables est le i que l'on lire des lacs de ce nom. Industrie manufacturière et commerce. L'industrie manufacturière est encore dans un état très-arriéré en Egypte. malgré les efforts de Méhémet-Ali, qui a établi dans les principales villes des forges, des fonderies et autres usines; des filatures et des fabriques de différents genres, des raffineries de sucre, etc., mais qui, en s'emparant du monopole général de l'industrie et du commerce, a paralysé l'un et l'autre. On y fabrique une grande quantité de lainages et d'étoffes de coton, de la toile. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.77% accurate

(62) de la polerie, et principalement une espèce de vases d'une terre très-poreuse dont on se sert pour purifier l'eau du Nil, des nattes et quelque* autres articles destinés à l'usage ou 4 la con ■ sommation des haletants. En général, les ouvriers y sont très-intelligents, et exécutent parfaitement ce qu'ils voient faire. Quant au commerce, connue, dans l'antiquité, l'Eg» nie est l'intermédiaire de presque tout celui de l'Afrique et de l'Asie; il y possède des caravanes de Maroc, d'Alger, de Tunis, de Tripoli, allant 4 la Mckkc; il en arrive d'autres de l'Abyssinie, du Soudan et des lieux qui se trouvent en communication directe avec le cap de Bonue- Espérance (et le Sénégal) transportant des esclaves, de la gomme, de la poudre d'or, des dents d'éléphant, des plumes d'autruche, etc., qu'elles échangent contre des marchandises d'Europe et du Liban; enfin il en vient de l'Arabie et de la Syrie, avec du charbon, du bois, des fruits, de l'huile, du blé, du Uba et en général tout ce que fournit l'Égypte. Différentes races d'habitants ; leurs mœurs, usages et coutume!. La population de l'Égypte se compose : I° d'Arabes, qui en forment la grande masse, et qui comprennent les nomades, dont les principales tribus sont les Hababedhs, les Beni Ouarscl et les Aulaa-Aly, les Fellahs ou laboureurs et les artisans; *° d'Africains occidentaux, qui s'adonnent au>si à l'agriculture et aux arts mécaniques, et qui habitent particulièrement la haute Égypte; 5° de Coptes ou descendants des habitants primitifs, qui sont répandus dans le Liban et dans la haute Égypte; 4- «l'un grand nombre de noirs, de Grecs, d'Israélite*, d'Arméniens, «le Français, etc. Il y avait eu outre, 4 l'époque de l'expédition française ((7U8 . une autre race d'hommes, les Mameluks, qui gouvernaient alors le pays, mais que Mibémel-Ali a sacrifiés en grande partie à sa politique. En Égypte les différents peuples et les différentes professions sont distingués les uns des autres par l'habillement, mais tous ont de commun la largeur du pantalon et des manches, et la forme des vêtements, excepté les fellahs , qui n'en ont d'autre qu'une simple chemise bleue, retenue au milieu du corps par une ceinture, du «juin au 17 septembre •ie , qui portait des eaux de se d'eau à Rahinariyeh, et * à vingt -cinq jours» de l'année, -L'eau de» ce* dans cette et n'était navurable de t année, lorsque le \ii En Égypte on ne se sert point de lits; on couche tout habillé sur des divans ou sur des tapis. Les jardins n'ont pas d'allées; ce ne sont que des berceaux de gros arbres, où les Égyptiens, comme tous les Orientaux,

passent une grande partie de la journée à fumer. Il n'y a ni voitures, ni charrettes, attendu la facilité du transport par eau et à dos de chameaux. Dans les villes on se sert de chevaux pour se promener, excepté les hommes de loi et les femmes, qui montent des mulets ou Longues H instruction publique, la langue la plus répandue en Egypte est l'arabe, mais le turc y est aussi fort en usage, ainsi que la langue franque. Le cophle n'est plus parlé que par les individus appartenant à ce peuple. Pour ce qui est des arts et des sciences, [adissi florissants en Egypte, ils y sont depuis un grand nombre de siècles retombés dans l'enfance, il est vrai que Méhémet-Ali cherche depuis quelques années à les relever, en fondant dans différentes villes des établissements d'instruction publique, et en envoyant un certain nombre d'Egyptiens à Paris, pour y recevoir leur éducation. Il a fondé une école militaire, une académie de médecine où l'on professe les diverses branches de la médecine et de la chirurgie. Religion. Le mahométisme est la religion dominante en Egypte, mais les autres cultes y sont tolérés. Lignes de communication. Elles consistent surtout en canaux. Celui de Mahmoudieh, qui va d'Alexandrie au Nil, a été creusé en 1819, sous l'administration du vice-roi actuel ; Félix Mangin, Histoire d'Egypte . Paris. 1853). Suivant cet auteur, les travaux exécutés dans l'eau ont coûté la vie de quatre mille fellahs, dans l'espace de dix mois. Il a 80 kilomètres de longueur; «la pénic est peu sensible; sa largeur et sa profondeur varient suivant la hauteur du Nil. Il a été tracé en ligne droite, de l'est à l'ouest, sur 10 kilomètres de longueur depuis la prise d'eau jusqu'à Léloh». à l'extrémité de la langue de terre qui sépare le lac Maréotis du lac Madyeh Il est formé d'une étroite bande de terre dans une étendue de 17 kilomètres, entre deux fortes digues revêtues de maçonnerie en quelques endroits. Avant d'arriver à Alexandrie, il se divise en deux branches, dont l'une entre dans le port neuf et l'autre dans le vieux port. La communication du canal avec le Nil est interrompue pendant le temps que dure l'inondation de ce fleuve, par un barrage que l'on construit dans le canal près de la prise d'eau, et alors les marchandises doivent être portées à force de bras du Nil dans le canal sur d'autres barques. La crue du Nil dure trois semaines, pendant lesquelles la prise d'eau d'Alexandrie, qui pendant vingt à vingt-cinq jours était à sa plus grande hauteur. Bonaparte, étant en Egypte, il baissa de 0^m 50 le seuil de la prise d'eau, ce qui lui permit de rendre le canal navigable pendant six semaines. Le canal est à 15 kilomètres au-dessus de Pouah. Le nouveau canal a été construit

pour servir au transport des grains de l'intérieur de l'Egypte à Alexandrie. — Le canal de Scander, creusé récemment, est un canal d'irrigation. — Le canal de Joseph, dans la haute Egypte, est une branche sinueuse du Nil, qui longe le pied de la chaîne libyenne, et porte les eaux du Nil dans le Fayoum ; il n'est navigable que pendant une partie de l'année. Nous en faisons mention parce qu'il est cité dans l'expédition du général Ismaïl. Il sort du Nord à quatre ou cinq lieues au-dessous de Siout, par le 37° de latitude. Dans des siècles reculés, les Pharaons ouvrirent, dit-on, à travers l'Isthme de Soueys, un canal qui aboutissait à la mer Rouge. Cette mer peu profonde, parsemée d'écueils, et resserrée par les rochers sauvages et presque désertes de la Nubie, de l'Arabie et de l'Abyssinie, ne pouvait alimenter qu'un commerce borné ; car il faut du luxe, des richesses et des arts, pour qu'il soit florissant, et c'est ce qui n'a jamais existé sur les bords de la mer Rouge, où l'on ne trouve guère que les ports peu fréquentés de Soueys, de Cosair, de Iljeddan et de Moka. — Nul doute que, par le détroit de Bab-el-Mandel, on pût entrer dans les mers occidentales, et aborder aux côtes de l'Indoustan, en suivant les bords de la mer Erythrée ; mais les moussons orageuses qui règnent dans ces parages en défendent si bien les approches, qu'ils sont, encore inaccessible aux vaisseaux pendant six mois de l'année, malgré l'art des constructeurs, la science et l'audace des marins. Il est douteux que sur leurs frêles bâtiments les Egyptiens aient tenté d'aborder ces rivages, et leurs débarquements, si jamais ils ont eu lieu sur ces plages qu'on ne pouvait atteindre qu'après des armées entières d'une navire hérissée d'obstacles et de dangers, ne furent que des expéditions étrangères. Ces voyages, d'ailleurs, sont aussi fabuleux que l'existence des villes riches et puissantes dont il est question dans ces relations apocryphes ne nous entretiennent de races et de peuples aussi inconnus à l'histoire qu'à la géographie. Il est néanmoins un fait incontestable, c'est que les Arabes et les Egyptiens ont porté leurs armes victorieuses jusqu'aux extrémités de l'Asie, et il est probable que si le canal de l'isthme de Soueys a jamais existé, il a plutôt servi l'ambition des conquérants qu'aux besoins et aux échanges des peuples. — La construction d'un pont gigantesque sur le Nil, projeté depuis si longtemps, va être mise à exécution ; le travail sera achevé dans six ans. Le pont sera établi au sommet du Relia, à cinq lieues au-dessus du faïe, à l'endroit où le fleuve se divise en deux branches. Pendant l'hiver et une partie du printemps, les eaux du Nil sont trop basses pour pouvoir être employées au profit de la navigation. — Le Nil se divise en deux branches, l'une qui va à l'est, et l'autre qui va à l'ouest. La branche orientale se divise en deux, l'une qui va à l'est, et l'autre qui va à l'ouest. La branche occidentale se divise en deux, l'une qui va à l'est, et l'autre qui va à l'ouest. La branche orientale se divise en deux, l'une qui va à l'est, et l'autre qui va à l'ouest. La branche occidentale se divise en deux, l'une qui va à l'est, et l'autre qui va à l'ouest.

ép iques de t année. Le laboureur n'aura qu'à diriger l'irrigation dans les canaux absorbants. Les travaux préliminaires exigent l'emploi de deux mille ouvriers, outre trois cent quarante forgerons et six cenl cinquante charpentiers que prêtera l'arsenal d'Alexandrie. Comme l' Egypte ne pourrait aisément fournir un aussi grand nombre de bras, on a le projet d'envoyer anx travaux quatre ou cinq régiments d'infanterie. Les pierres seront transportées au moyen «l'un chemin de fers'ètendant jusqu'aux montagnes de Matatace , qui sont 4 deux lieues du Nil. I n chemin de fer sera peut-être exécuté entre Alexandrie et Soueys. Gmtremrvunt. Le gouvernement est aujourd'hui, comme nous l'avons vu, entre les mains de Mèhémet-AK, nommé pacha par la Porte en 1803, mais qui, depuis cette époque, est considéré comme indépendant. Son pouvoir est absolu. A la tête de l'administration se trouvent on kata-bey , oui est chargé de la partie civile et financière, et un chérif-bev (grand trésorier), chargé de h rentrée des innéts. T administrées par des nmoiri on préfet» et ont remplacé les tvsr et le» kétkefs. Les revenus publics s'élèvent 4 1 on ignore le chiffre des dépenses. L'armée de terre se compose d'environ cenl mille hommes. forée* navales de l'Egypte. L'Egypte possède aujourd'hui 6 vaisseaux de ligne, dont ie plu grand a 138 canons et 1 .500 hommes; les 5 autres sont de 1004 130 canons, avec un équipage Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.53% accurate

de *30 à 500 hommes; Ô 900 à 300 hommes, et 9 bricks, chacun de 18 à 20 canons, et de 100 à 300 tonnes. Ces forces navales forment une flottille de 1,302 canons et 13,455 hommes d'équipage. Chose étonnante, quand on pense que l'Egypte n'a qu'un port militaire, Alexandria; qu'elle a fait des pertes considérables à la bataille de Nahr-el-Kebir, et que le pacha n'avait que deux vaisseaux de ligne armés et ses escadres. Voici le tableau des nouvelles divisions du pays soumis au vice-roi d'Egypte. Région* de la province», c'est-à-dire les lieux remarquables. Le Caire. Le Caire (Masr), Roula, Vieux-Caire. Torrah, Souet. Kalyoub. Kalyub, Choubra, El-Khartoum. Abou-Zabab, Choubra-el-Khan, Mataryeh. Atryeh. Bei.bkys. Belbeyt. Chibeb. Ckibeh, Tell, Baslah. Hadyeh. MitCamax. Mit-Caman. Mansoubah. Mamourah, Tmay-el-Emdid. Dauiette. Damietta, Mensajeh, Tyneh, El-Arjeh. aW f! J1 4 f. LkT"K l.~ K f- It 1 H Si f~h u / fV t'f' iCfh t t , kyr, Uabbeyt, Koumhalal. TaNTaH. T<r><*. Zefi. Mki.vc Mtlyg, Choubra-el-Koum. Menof. Menouf Nfgyleh. Negylek, Terraneh, Omin-Dynar, Warden. Pouah. Fouah, Rachya ou Rosette. Dey roui, Bercnbal, Saki-Hadjar. Dawanhour (Kaiiiren). Damanhour, Ranuneh, Ktnjr.il. Ai fcVAKDBIE. Iskenderiek (Alexandrie), Aboukir (Canope), El-Keyh, San.Tennys, noud, AbouMOTX1TKE HT HAUTE tûlTE Djtzch Vjytk, Bèdrèchrvn, Myt-Rahynèh (Memphis), l'y ramides, Sakkarah, Dahchour, Abousir. Atfyh. Atfyh. teny-Soueyfe, Boueh, Ferhn, Abou-Djirdjeh, Behneseh, Samallout, Ahnas. FaTOIH. Medyntt-et-Faymtn, Ilegyg. Misyeu. kUnyrh-rbn Khniim. Mcylaouv-cl-Arich, BeniHassan, Cheikh, Ahadehi El-Tell, Daroutel-Cheryf, Arhmouneyn. Moxfaloot. Munfalout. El-Cousyeli, Saiiabuu. Stolt. Sjfout, Ahoulig. Sadfeh, Tahlah. 1)1 K u j KH. Djtrjfh, M«-eiehyrl-cl-Véilé, lion, Aklimym, Kaon, Madfounel (Abydos), Dendrach Tentyris. Kmeh, Omis, Kefl, Erment, Karnak, Louqsor, Jouroah, Medynet-Ahou, etc. iThèbes, Kossyr. Edfou, Assouan (Sycne), Kouei, Ombou, ElKal, El-Sag i Eléphant) ne;, El-Keif Phylaj), i«CX8 POLITIQUES CoîTRBE obi EXT a LE Outre Soucyser-Kossyr, dépendant des préfectures du Caire et de Kéné. les vasles solitaires parcourues par les nomades Arabes et Troglodytes, Bérénice, ancien port; le mont Z'ibirah. CONTREE OCCIDENTALE. Les oasis dites de Knergeh (la Grand* ou de Thèbes, de Dikhel, de Farafreh, la Petite el de Syouak. les lacs de Natron. Nubie. Dtrr, Etisamboul, Pongolih, Korti, Méraoueh. Damer, Chendv, Sennaar, Soukim, Ouadi-HafTi et autres

villes et lieux. KORDOFA. Qbata. Abysmnib. M alloua ou Mattotah.
 Ababib. La Uekke, Ojiddab, etc., dans le grand cliérifat de la Mette; Akaba,
 etc., dans le Nedjid. lu de Candis. Candi», la Canéc, Relrina, etc. (ancienne
 Crète; (63) egyptls. ECVPTiAQtiE, adj. des deux genres foin*,.). Il se dit
 quel. quefois pour Egyptien. ÉCVPTiAQlBs iLts ,s.f. pl. {fhiM. , litre de
 l'Histoire d'Egypte de Maiiélhon. EGYPTIEN, KXNE, adj et s. lqéng.\,
 habitant de l'Egypte, qui Appartient à l'Egypte ou à ses habitants EGY'ptiex
 mylh . surnom de Jupiter, d'Apollon H d'Hercule. L'Auolloii égyptien est le
 même qu'Orus. lils disis et d'Osiris. Jupiter égyptien est un nom par lequel
 les Grecs désignent souvent Osiris. Égyptiln, iexnk. s. sorte de vagabouils
 qu'un appelle aussi Bohémiens i, l'. ce mot;. Égyptif.x, suhsl. se dit
 familièrement d'un soldat qui a fait la campagne appelée Expédition
 d'Egypte EGYPTIEN Oriire<, se dit de l'imitation malailroite que l'on a
 faite, dans quelques édifice* mndernes, des proportions et des ornements de
 l'architecture égyptienne. ÉgY'PTIKXXR, s. f. (roMm. , ancienne étoffe de
 laine. Égyptienne (I.angi e\ ou substantivement l'ÉBYPTiBJl {tinyuitt. (lr.
 CUPUTE et CotTK}. Éi.vi'TIKN.NK i AntHiTtcri HE- JbfauX-orti), se «lit
 de l'art arciitertonique des am-ieus Egyptiens. L'nrrefclrlure égyptienne
 eut pour type ordinaire un édifice taillé dans le roc même, une espèce de
 caverne. Les caractères principaux de inrehteecture égyptienne sont des toits
 de grés en terra -se ; des pylônes énormes et massifs, surmontés du globe
 ailé, et précédés d'un dromos; les murailles couvertes de hiéroglyphes et
 peintes; enfin des colonnes cylindriques ou polygonales dont les
 chapiteaux sont ou quadrangulaires, ou liouibes, ou enfin évasés comme des
 corbels renversés. ÉtiVPT i t.WK i'Anxkei, année détruis cent soixante
 cinq jours, en usage chez les anciens Egyptiens. Elle se divisait en douze
 mois de trente jours, suivis de cinq jours complémentaires ou épagomenes.
 L'ann** égyptienne , rétrogradant ainsi d'environ un jour tous les quatre
 ans, était ra^ue, et ue concordait avec l'année solaire qu'au bout de mille
 quatre cent soixante et un ans. L'année vague égyptienne fut rendue ytM par
 Auguste, qui attacha le premier de tbot au 20 août julien, et ajouta un
 sixième épagomène tous les quatre ans. ÉUYPTIKXXE «iXOSTIQI'K (Ecole)
 'phH), k dit de* gnostiques qui résidaient en Egypte, et qui en
 général professaient le panthéisme. É«;tptiekxe {Sai.i.e , se disait, chez les
 Romains, d'une salle à manger, entourée d'un rang de colonnes; celles-ci
 supportaient une terrasse exléri'-ure, et un second étage de colonnes, entre
 lesquelles se trouvaient les fenêtres. ÉGYPTIENNE : VIEILLE

CHRONIQUE, se dit de la liste des dynasties, cmliras.sail uu espace de trente-six mille cinq i cnt vingt-cinq ans, qui a été donnée en grec par Georges le Syncelle. La vieille chronique égyptienne n'a d'autorité qu'à partir de la seizième dynastie, qui commence à Osymainlyas, c'est -àdire, de l'an 2-271 av. J .-i'.. Mi v pt i EX x ES (DvxASiTiESi le hronol. ' . , se dit des dillérentes s^'riis de n>oiiiirqu<-s qui ont régné sur l'Egypte ou sur différentes parties de celte contrée. Les premières dynasties égyptiennes sont simultanées et non successives; c'est eu les considérant ainsi que l'on neut admettre les trois cent trente mis sueves>eur* de Menés , dont les prélsres récitèrent les noms i Hérodote. Sésoslriss est le chef de la dix-neuvième dyaitfe égyptienne. ÉGYPTIENNES (TABLEAU DES DYNASTIES). Se dit de la liste que Manéthun, grand prêtre égyptien, traduisit des monuments hiéroglyphiques en grec, sous le règne de Piolèmée Phibdelphc el par ordre de ce prince Eusèbe et Jules l'Africain nous ont conservé le Ubleau des dynouiet royale* égyptiennee. Les dynnUiet égyptiennes, selon Manélhon, sont au nombre de trente el une, el finissent à la conquête d'Alexandre. Iji xvi' dynastie égyptienne de Maiièllion concorde avec celle de Georges le Syncelle. ÉGYPTIK (myth.), roi d'Egypte, lils de Relus, fut père de inle lils qu'il inaria aux cinquante filles de son frère DaDanaQs, redoutant la valeur et le nombre de ses gendres, ordouna à ses tilles de les égorger la première nuit de leurs noces. Toutes exécutèrent eei ordre cruel, à l'exception d'Hypermuestrcqui épargna sou époux Lyncée. Kgyptus périt lui-inémc de la main de sa nièoe Polyxène. Ce priiice nièrila par sa sagesse el la Juslicc de sou gouvernement de donner Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.72% accurate

EHRENHEIM. (6 wn nom i l'Egypte. JUANÉTHON pense que l'Egyplus des Grecs est Sélhosès, vingtième roi d'Egypte. EH, interjection d'admiration, de surprise. - Eh bien, s'emploie souvent de même, et quelquefois aussi pour donner plus de force à ce qu'un dit. ÉHAJiuTE, s. f. (relation), nom que les habitants d'O'Talti donnent à la case où se réunissent leurs chefs. khanchÉ imanége), se dit d'un cheval dont la hanche a souffert un si grand effort, que l'os qui la forme est descendu plus bas que celui de l'autre e.'»l*. KHI.ERS (Martin, professeur de philosophie à Kiel, où il est mort le « janvier 180!», est né à Nortorf dans le Ilolslcieu en 1752. L'Allemagne lui doit plusieurs institutions utiles, des réformes très-sages dans les méthodes d'enseignement usitées dans les universités d'Allemagne et quelques ouvrages estimables 1* Recueil de petits traités sur (enseignement des écoles publiques et l'éducation en général, Ficsbourg, 1770, in-8\ en allemand. 2" Quelque» Portraits pour les bons princes, et ceux qui se consacrent à l'éducation des enfants des rois, Kiel et Hambourg, 1788. 2 vol. in-8". 3" Considérations sur la moralité de nos jouissances et de nos plaisirs, 1700, 3 vol. in-8". émostÉ, ÉE, adj. Il signifiait autrefois, deshonoré. Marot l'emploie dans ce sens. Éhonté, ée, adj. qui est sans honte, sans pudeur. On dit aussi Uékonté. ÉHOi'PKH, v. a. >' ferai, d'eaux et forêts), couper la cime d'un arbre, ixhoipkr marie.;, séparer les tiges de trèfle de leur tige. khrari» ou ERHARD (IKim Thomas ii'Aqun). savant bénédictin du \V siècle, appartenait à la congrégation des Saints Anges; il prit part à la dispute qui eut lieu entre les bénédictins et les chanoines réguliers, au sujet de limitation de Jésus-Christ ; à ce sujet, il a publié plusieurs ouvrages, 1" Une édition latine de l'Imitation, accompagnée d'une préface apologétique |Kjiir Grrscn, Augsbourg, 1721. 2" Une défense de la même opinion, intitulée : Polychratus (iersennensis, in qua quatuor libri de Imitatione Chriti, Jna*nis Gersenntnsis, abbatis ordinis Sancti Benedicti, vindicanlur ; r'esl la réfutation du Srutum h'tmpense d'Aniorl, Augsbourg, 1721. 3" Ars mrmorio' sive clara et perspicua methodus excerptandi numentum rerum, ex omnibus scientiarum monumentis!», Augsbourg, 1715, 1 vol. in-4». 4" V'tlloia sancti usimi protoparenti benedicti, in terris adumbrata seu vita, circlules, pradia, gtsla etcuslul sancti Uenedicli, Augsbourg, 171», 0 vol. in-4». 5» Is iqoge et commentât tus in universan sacrum Bibliam vulgat, editionis Sixti Vcl Clementis F/ll pont. rom. auctoritat* recognitam,

Augsbourg, t7->!), 1733, S vol. in-i", et plusieurs autres ouvrages sur la Bible. KHRARD (Don Gaspard), bénédictin de la même congrégation en Bavière, a publié : *Dulcis me mari a in tant ta Evangelia, seu vita, ductrina et mgtteria Jtta Christ i, per brevsm commenlarium in sanrta Évangetia explicata*, Augsbourg, 17IU, 1 vol. in-8". Il jouissait d'une grande réputation de science et d'érudition. On ne connaît ni le lieu ni la date de sa naissance, ni l'époque de sa mort. Ehremieim (.Y BARON p'j, ancien président de la chancellerie de Suède, se retira des affaires après la chute de Gustave-Adolphe. Pendant qu'il était livré aux travaux de la diplomatie, il s'occupait encore d'études scientifiques ; mais, lorsqu'il fut entièrement libre, il s'y adonna exclusivement; on cite de lui uu ouvrage fort estimé, qui lui assigne un rang très-distingué parmi les savants de la Suède ; il traite de la physique générale et de la météorologie. — Mais ce qui vaut encore mieux pour sa réputation, c'est un trait de bienfaisance qui mérite d'être connu, l'n traité venait d'être conclu entre l'Angleterre et la Suède; comme il avait coopéré a sa conclusion, il devait recevoir, suivant l'usage, un riche cadeau de l'Angleterre ; il apprit qu'une somme de mille livres sterling allait être employée i l'achat de la boîte qu'on lui destinait : Khrenheim, Suoique absolument sans fortune, fit prier le ministre de Suède Londres, M. Canning, de lui envoyer ce présent en argent, afin de l'employer au soulagement de la province de Bohus dont les luibuaAis étaient en proie à une grande disette de blé; le ministre anglais joignit au montant du cadeau donné par le cabinet de Londres le prit de la tabatière que devait lui offrir a lui-même le gouvernement suédois, afin de prendre aussi une part à la bienfaisante action du baron d'Ehrenhcim. Ce diplomate généreux est mort en 1828. 4) EH BU ART. EMRENSTRikm, l'un des chefs de la conjuration vraie ou supposée que la régence suédoise, établie à la mort de Gustave 111, suscita contre elle. Ehrenstrown, secrétaire du défunt roi, fut accusé d'avoir été un des instruments d'Anisfell { F.1, et eondamnèa mort. Sur lerhafaud, après avoir étonné tout le monde par son sang froid, il reçut l'annonce de sa grâce. Depuis il vécut dans la retraite, d'une pension que Gustave IV lui fit assigner. ehrkt (Georges-Denis', né dans le margraviat de Bade vers 1710, mort en Angleterre vers 1770. s'est rendu célèbre par son habileté à peindre les plantes. On lui doit une suite de papillons et de piaules mêles ensemble, gravés par luimême, imprimés sous ce litre ; *Planta et Papiliones rariores depieta*, etc., 1748, in-fol. Il a aussi peint les Plantes les plus rares de t' Angleterre , que Tresse fit graver cl paraître par décuries, grand in-fol.,

l'.Oà 1773. C'était l'ouvrage le plus magnifique qui eût encore paru, et le plus soigné du côté des détails de la fructification. On doit encore à Ehrel les figures de la Flore de la Jamaïque, t\le\ Hurlas eliffortianus, cl de plusieurs mémoires qui parurent dans les Transactions de la société royale. KHRÉTIE, ehretia (bot.), genre de piaules de la famille des borraginées. Les ehrelies, que l'on nomme vulgairement cabrillels, sont des arbres ou arbrisseaux répandus dans les climats équinoxiaux, et qui ont pour caractères généraux : feuilles entières ou dentées en scie opposées, ou parfois lernées ; fleurs en panicules terminales ou en corymbes axillaires ; calice campauiculé, parfois lubuleux, profondément découpé en cinq segments ; corolle infundibuliforme, nue à la gorge, divisée en cinq lobes-, étamines saillantes ; style plus ou moins bifide ; baie contenant deux ou quatre péries dispennes. Le groupe des ehrelies donne matière à la formation de plusieurs genres. Jacquin a fait son genre beurreria des espèces à quatre pyrènes en osselets. Cavauilics a fait son genre carmann d'une espèce qui a le style complètement biparti. — Robert Brawu, dans son prodrome de la Flore de la Nouvelle-Hollande, a limité le genre ehrétic aux espèces à deux noyaux. Celles qui en ont quatre formeraient le genre beurreria — Vehrrlia tinifolia ou cabrillel à feuilles de lin, type du genre ehrétic de Linné, est un arbre des Antilles élevé de six à dix mètres ; son tronc est droit, l'écorce brune ; les feuilles sont entières, glabres, veinées sur leurs deux faces. Les fleurs, disposées en grappes terminales, sont fort nombreuses, blanches et blanches. - L'ehretia succulent», arbrisseau très rampant. Les fleurs blanches et odorantes, produisant une baie jaune orangée, à pulpe succulente et douce, appartient au genre Uurreria de Jacquin. t. il n'il ART (RaLTUASARI, médecin et botaniste allemand, n'est connu que par le commerce de 6 herbiers qu'il vendait à un prix très-bas et qu'il a répandus dans toute l'Allemagne, et par différents ouvrages relatifs à la science qu'il cultivait. Il a publié le catalogue de ses herbiers avec l'indication des procédés qu'il employait pour dessécher et conserver les plantes ; ce qui a donné lieu à l'ouvrage intitulé : Mantissa botanologica Jacquiniana, Vindob., 1732, in-8", augmenté et publié sous le titre de Continuatio syllabi plantarum quorum specimina siccata botanophilis offeruntur, Memminger, 1740, in-fol.. où l'on trouve trente-six plantes alpines assez rares Parmi les autres ouvrages qu'il a publiés, on remarque sa thèse inaugurale, intitulée : De helminthis suevicis, Leyde, 1724, in-4", et Augsbourg, 1727, avec fig. 2° L'n Mémoire inséré dans les Transactions de la société royale de Londres, en

1739, contenant les plantes qu'il avait rencontrées dans le Tyrol. 3° l'Instruction sur l'histoire des plantes usuelles, 1732, in-4°. 4° Histoire économique des plantes, classée suivant l'ordre des mois de leur apparition, et leur lieu de naissance. Cet ouvrage dont il a publié seulement les quatre premiers volumes a été continué par Gmelin, et Tonne 12 vol.. 1733 à 1761. 5° Un Mémoire sur la manière d'agir du gui, dans les Bénédictins des curieux de la nature. 6° Un autre Mémoire dans le V. O. Économische Nachrichten, contenant des éclaircissements sur soixante-dix-huit plantes données par Orhlus comme nuisibles. 7° l'2^e édition de V. Hortens sanitatis avec de nombreuses additions. Ce savant botaniste est mort en 1751. KHRHART (Frédéric). botaniste, né en 1747, à Doldarbane (canton de Berne), où son père était curé, mourut en 1793. Il fut élève de Linné. Il a publié différents herbiers recherchés pour leur netteté et précision, 7 vol. de Fragments sur l'histoire universelle, etc., in-8*, en allemand, qui contiennent une grande quantité d'excellentes observations et d'observations nouvelles, surtout pour la partie de la botanique, et des catalogues annuels des

The text on this page is estimated to be only 15.16% accurate

(o ») plantes cultivées » dans les jardins de Herrenhauser dont l'in-
direction lui avait été confiée par le gouvernement de Hanovre. Je tiens
sévère le Penlatcuquic ou les cinq livres de Moïse, a été oubliée avec une
introduction et de » noies de Gabier, 2 vol., On lui doit encore l'édition du
supplément du Système républicain à Nuremberg, 1717. V. Tout en restant
fidèle à ce genre d'écrit. Les Annales* de botanique de M. I. Stern, loin.
XIV, | ludes, comme le témoigne son ouvrage sur les Prophètes
hébreux. Les notices sur sa vie. L'héritage donné son nom à Breux, 3
vol.. Gœt., 1817. IH2H, Eichhorn porta ensuite son ' attention surtout dans
le domaine de l'histoire en général. — Il consacra aussi, pendant quelque
temps, toute son activité » l'histoire des lettres, qu'il avait professée
plusieurs fois dans des cours publics à Jena et à Göttingue. Il conçut en
1771 le plan d'une histoire des arts et des sciences, depuis leur renaissance
jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, tableau dont les diverses parties, publiées sous
différents titres, forment aussi des ouvrages particuliers; mais l'histoire
générale de la culture et de la littérature de l'Europe moderne, 2 vol., Gœt.,
1771-1772), est restée inachevée. Son Histoire littéraire, 11. t. 1, i. V. M. t. ; r
(dit., 1817: t. m, | 8M, atteste autant de talent et de conscience que de
profonde érudition. Quant à son ouvrage plus étendu, Histoire de la
littérature, depuis son origine jusqu'aux temps les plus modernes, 11 vol.,
Götting., 1805-1817, Kiehlmann ne nule le parfait : il se verra à donner un
aperçu général de l'histoire littéraire dans ses diverses époques et parmi les
différents peuples, puis l'histoire des belles-lettres; dans les autres
disciplines, il n'y a de terminé que l'histoire de la théologie, renfermée dans
le sixième volume, et qui a été retouchée par Schröder. Dans l'Aperçu de la
révolution française, 11 vol., Gœt., t. 1, 1777, ouvrage médiocre, il raconte les
événements du temps d'après les Sources qu'il avait alors à sa disposition.
Auteur d'une Histoire universelle, faite en grande partie d'après le plan de
(intlerer, 3e éd., 11 vol., < irrlet., 1818. i. D., il se proposait d'appuyer le
récit des faits par l'autorité des écrivains les plus dignes de foi de l'antiquité
et du moyen âge, ainsi que par les principaux documents politiques des
temps modernes, afin de ramener ainsi les lecteurs à l'étude des sources;
mais il n'a publié que le choix des historiens romains. sous le titre de :
Antiqua Historiarum ex ipsius veterum scriptorum monumentis contraxit, - 11 vol.,
Götting., 1811, et celui des auteurs grecs : Antiqua Historiarum ex ipsis veterum

script, unrecor. uni rit t contrxla, 1 vol.. Leipzig, 1817. L'Histoire des irais derniers siècles, du même 1 ruoil. 3' édil., !> vol., tiu'it., tsis, n'esl certainement pas non plus un ouvrage sans mérite, l'alin il publia Y Histoire primitive de l'illustre maison des liitrifcs , Hanovre, 1817. Plusieurs de ses mémoires ont été insérés dans les ft.tomntaiiii turictatis retj. srienliar. (itrit. (nous avons dit qu'Lichhoni était un des principaux membres de celle illustre compagnie) , et dans les il mes de rOritol. Itepuis 1815 jusqu'à sa mort, il dirigea aussi la publication di s aunonfcs littéraires de Gœllingue ; liclehrlt Anzeiyen,. 1:11 11110RN ;KRÉi>i Hir.-Cii ahi.es , bis du précédent , a répandu de vives lumières sur l'histoire d'Allemagne et sur le droit germanique Né le "in novembre 1781 à léua , il lil se» à un genre de la famille de graminées que l'on connaît sous la dénomination IYchrharla. EHBVi.vNN i'Kr uÉRIc-l.ui isl. professeur de physique, naquit en Alsace vers 17."0, et 1)1111111 une chaire dans l'université de cette ville II inventa lcsôimprx à air inflammable, cl ,1 laissé les ouvrages suivants : 1" la Dcicnpiion et l usage des lampes (de sou invention], 1782, iu le'. Il a traduit cel oiivrageen allemand. -J" Des ballon s et de l'art de les faire, 17*1 1. in-8". ,V Mémoirttdt lACoisier traduits en allemand; , 17H7. V Estai d'un art de fusion à l'unir de l'air et du feu, en allemand (traduit en français par Dnllnrd), 1787, m-8". fig. L'auteur y décrit le procédé jiar lequel, et au moyen d'une lampe d emailleur excitée par le gaz oxygène, on 'fond les métaux les plus durs et ou brûle le lli1m.ini. .V Eléments de physique; ce livre est très-mile, et fondent une notice sur les principaux ouvrages relatifs à celle science. Ehrniaiin est mort à Strasbourg, en mai iwki, à iv.gr d'environ soixante-dix ans. F.Mltvi vxx Jean-Ciirêtii v . mède n à Stra5lx>urg , a publié Yllitlohe des plantes de t'Alstre, parMappi, 17-14. Cet ouvrag --était resté inédit ilepuis quarante ans, n'atant point été publié du vivant de Alappi, mort eu 170-i. ElEl111iiE iCrPRIEJf . est connu par la publication iY Itinéraires nu Guides des toyo.jeurs, qu'il lit paraître sous le titre de Dcliers ; ses ouvrages s ml accompagnes de petites rartes dont la suile forme un allis couiplel. Le seul mérite de ces itinéraire., est l exactitude. Eichliol vivait à la lin du xvir siècle, et au ixmircnncment du xvtn'. eiehiiors Jean Conrad , entomologiste prussien, pasleur èvatiKélique à Danlxiek, naquit en 1718. Toute sa vie fut consacrée à l'étude des insi cles que l'un ne peut apcrcev.-ir à la simple vue; il lit 1111 grand nombre d'observations microscopiques dont la plupart ont été ennsignees dans l'ouvrage allemand intitule Des animaux aquatique* de Itanlzick et des

environ*, etc., 1775 et 1785, in- 8°, avec lig., et un supplément fait pour répondre aux critiques de Tüessli. Il est mort en 1827.

Eichhorn (Johann David) né le 17 octobre 1751 à Doreuzimminern principauté de Hohenlohe-Öls. Devenu recteur à l'école d'Ulm dans le duché de Württemberg. Il fut appelé en 1775 à l'université d'Altdorf où il professa jusqu'en 1788. époque à laquelle lui fut confiée la chaire de littérature biblique et orientale à Göttingue. Nommé docteur en philosophie l'an 1811, directeur de la société royale des Sciences de la même ville en 1813, et conseiller privé de justice du royaume de Hanovre en 1818, il fut nommé en 1827 professeur de droit à Francfort-sur-l'Oder, le 25 juin 1827, jouissant d'une haute réputation littéraire puis en 1830 à Berlin. Lors de la campagne de 1813, dans laquelle il commanda un escadron, il obtint la croix «le fer et l'ordre de Saint-Vladimir de Russie. (tendu aux études, il mourut à l'âge de 75 ans d'une estime universelle. C'est en 1775 et 1776 qu'il donna les premières preuves de sa profonde connaissance dans la littérature et dans l'histoire orientale, en publiant son Histoire du commerce des Indes orientales à Göttingue. 1776, écrite en allemand, comme la plupart des ouvrages d'Eichhorn dont nous donnerons les titres en français. Il publia ensuite son Aperçu, écrit en latin, sur les monuments les plus anciens de l'histoire arabe, 1775, et son Traité sur les anciennes médailles du même peuple, (1776). Mais à Tübingen il se livra particulièrement à la critique biblique. Les fruits de ses études furent déposés dans sa Bibliothèque générale de la littérature biblique, 10 vol., Göttingue, 1780-1801, qui se rattache à son Répertoire de la littérature biblique, précédemment publié, 18 vol., Leipzig, 1777-1786; dans son Introduction à l'Ancien Testament, 1 vol., 3 tomes, 18-23; dans son Introduction au Nouveau Testament, 2 vol., 18-27; dans son Commentaire aux lettres apocryphes de l'Ancien Testament, Göttingue, 1798; enfin dans son Commentaire sur l'Apocalypse de Jean, 2 vol., Göttingue, 1801. Par ces ouvrages, Eichhorn créa en quelque sorte la critique biblique. ou au moins il contribua à répandre les vrais principes de cette science, à laquelle la savante Allemagne a donné de si vastes développements. Eichhorn insista particulièrement sur la nécessité d'une parfaite connaissance de l'Orient, de ses antiquités, de ses mœurs et usages, pour arriver à une bonne

interprétation des livres saints. Son Histoire primitive, où il soumet eu particulier à une criesta jusqu'en IHI7 fi Berlin, d'nù il fut appelé à l'université de Gietlingue. Il y enseigna avec beaucoup de succès le droil allemand, le droit canon et le droil public. En 181!), il fut promu au rang de conseiller aoliqueode Hanovre; mais sa faillie sauté le força, en 1828, de suspendre ses cours el de se retirer dans une terre qu'il avail achetée près de Stiillpard. Après la mort de Schnial* . M Eichhorn fut rappelé à l'université de Berlin el attaché en même temps au ministère des affaires étrangères: il se démit en 1833 de sa chaire de professeur pour se livrer entièrement à la politique et smloul aux affaires étrangères. Il reçut le litre de conseiller privé actuel de légation el entra au conseil d'Etal. S étant oceu|ié de bonne heure de l'histoire d'Allemagne sous le rapport de sa constitution politique, de ses coutumes et de ses législations, il publia le fruit de ses éludes dans l'ouvrage allemand intitulé : Histoire du droit public et des législations de l'Allemagne, i vol., Gœll.. I8<>H-IS!18; 3cédit-, 1821-1825. Depuis t «la, il a concouru , avec. M. M. de Saviguy et Gœschen , à la rédaction du Recueil périodique relatif à la science historique du droit, où l'on distingue surtout son traité sur l'origine des villes allemandes, que l'on peut regarder comme le complément des opinions énoncées dans le grand ouvrage dont nous venons de parler. F.ichxer (Ernest), fameux musicien allemand, est connu comme compositeur et comme concertant. Il fut l'un des nieilDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.38% accurate

(66) leurs basson» qui ail para : il est mort a Postdam en 177A. On a de lui un grand nombre do tymphnniet, coneettot, quataon, i trin\$ cl Wo«. goûtés pour Irur simplicité et la facilite qu'ils offrent aux commençants, ils sont pour divers instruments ' Scsouvrw sont particulièrement répandues en Allemagne, en Hollande et en Andorre. Fil HSTKDT EVf.CHK ET l>RI>riPAITË II'). Eichstcdt. ville bavaroise du cercle du Regeii, située sur l' Allmfl il. csl élevée de douze eenls pieds au dessus du niveau de la mer. Rlle est le siège d'un tribunal (Innd ■terUht) ; elle a une population de 7,500 habilanls. un assez liean château avec une large place décorée de fontaines jaillissantes , une église ou l'on voit le tombeau de Wilili.id, une bibliothèque et un gymnase EichStedt ou Airhsliedi était autrefois le siège d'un évêché fondé en 7*1 par saint Ruuifacc, et qui , en 1171, réunit à ses possessions celles desanriens comtes de Hirschbcrit; mais, sécularisé eu tt»ol, il tomba à la Ratière, partie en 180ô, partie en «80ti. La ville devait être autrefois bien plus considérable qu'aujourd'hui: car, si nous en croyons M. de Itauincr. en 163-1 les Suédois > brûlèrent sept églises', un couvent cl quatre cent quarante-quatre maisons. En 1817. l'ancien vice-roi d'Italie, Eugène Reaubarnais, que le roi de Rivière créa due de Leuchtctiberg. l'acheta e| en lit une principauté. Après sa mort, en 1821. rlle passa à son lils Auguste, dur de l.euchleiiborg. celui qui mourut à Lisbonne époux de doua Maria. Eichstcdt est la résidence ordinaire de la famille ducale et le siège de ses ebancellerii-s A peu de distance est un château de plaisance appelé l'fûnr Eirbstf.lt c-t aussi aujourd'hui, depuis le conC >rdat du -"> juin IHI7, le siège d'un évêque suffragaul de l'archevêque de Bamberg - La principauté d'Eichstcdl a. d'après Volger. W tnyriainètres carrés e| 'H.ooo h habitants, ou par niyrianiètre carré S, 100, ce qui n'est pas une |Hi|ulntion fort considérable. Si elle ne comprend pas tout le ressort du tribunal d'EicliStedl, en revanche elle s'étend dans le cercle de la Itérai. Creding, dans la vallée de la S^hwnrsaeh H50 hab.), cl l'Irintrié, sur la Kezat 800 ha h \ en dépendent. Le climat y est beaucoup plus doux que dans les parties qui «voisinent llamberg: niais il n'y a de plaines fertiles que dans la partie septentrionale. Le chanvre et le lin y viennent fort bien; on y Cultive aussi le houblon avec succès. La race des béies a cornes y est plus belle et mieux élevée que dans beaucoup d'autres pariies de la Bavière. On y Irouve de la pierre à chaux et quelquefois des veines de marW. mais d'une qualité

inférieure. Brihrgrirs, sur l'Altniûlil (HOrt h -b î. entre quatre vallons assez romantiques, et Brrehing, sur la Sulz (1,100 hab.), fout encore partie de l'ancien évêché d'Eirhsledt. On y trouve aussi les ruines du vieux tort de Hirsehberg. kicitk , s m ihiu. relig.), membre d'une secte de chrétiens du VIT siècle qui menaient ta vie monastique et croyaient ne pouvoir mieux honorer Dieu que par des sauts et des danses. Ou écriil aussi «éWf et hicètr, et cette dernière orthographe paraît être la meilleure. Kn XKS, s f. pl. [é-on. rur). Il sedil, en Champagne, du marc des raisins. ki«:k ou vaj-kick f Hcrert), peintre, né en t">fkî, a Ma«;irk, dans l.i principauté «le Liège, eut pour disciple son frère, Jkan Eick , plus connu sous le nom de Jean de Rruyet. Il Ut divers tableaux pour l'hilippe le Bon , duc de Bourgogne , qui lui donna des marques publiques de son estime. Il mourut en I Ht». Eli oMPKXrARQlK.s in (<irf. mi MX Dans la milice moderne des Hellènes, il se dit du commandant de vingt-cinq boulines. r.lliKH [sooIX. espèce du genre canard, qui forme une division de ce genre nombreux. Uicz les eiders, le bec est plus allongé que dans les garrots, remontant plus haut sur le front, où il est echancré par un angle de plume. L'tidrr anat mollitiima est de couleur blanchâtre, avec la calotte, le ventre et la queue noirs: la femelle esl grise , maillée do brun. — L'cider habite les mers glaciales . et se trouve communément en Islande, au Groenland cl au Spitzberg, aux Hébrides et aux Orcades; il fait sa nourriture île poissons, de mollusques et d insectes, ain-i que de plantes m irines. Il construit son ni.) avec du fucus , sur les terres baignées par la mer. sur les caps élevés. C'est dans le creux de» rochers que des hommes von' , au |éril de leur vie, chercher ce duvet précieux connu sous le nom d èdredon, Chaque ni I en coolirnt à peu près deux heclograriitnes . m lis il i-M nécessaire de l 'éplucher avec soin, l'n paquet de duvet de deux kilogr tinini's . gros comme les deux p Mngs lorsqu il est bien tassé f su Ml , lorsqu'on le laisse libre dans on four, pour remplir un matelas de dent mètres de long sur un mètre et demi de large. — Le gronpe îles eiders comprend une «'ronde espèce, le rannrd à itle yrit*. a»<t» tjwiabilit Celte es|nVe habile également le Nord : elle est répandue au Spit'hcrg et au Groenland ; I'. l'article Cakarpi F.idgemissfx, s. m. pl. ihiU.), mot allemand qui veut dire, r-.fidrm. u»h p.ir un teimenl, et d où, par corruption, on a fait httgurnot Y. Suisse) F. mot s f MviiC-Anioike\ littérateur, né à Marseille, a publié un grand nombre de irarfurtti«m presque toutes audessous du médiocre , à l'exception du Dinionnahe unntrttt de médecine, île James, qu'il a fait paraître avec Diderot et Toussaint, 17-16. 6

vol. in-fol. Eulows se donnait à peine le temps de transcrire les ouvrages qu'il publiait: aussi ils portent tous l'empreinte d'une rapidité toujours funeste pour le *Ixiii* goûl. Il a traduit en oultre *YHit'one* naturelle de /'Onfnqur de *Grcmilita* , l'"58. 3 vol. in-:S; *Y Agrirulture* complète de .Mortinier, I7<i.">, 1 vol. in 12; les *Yoyaget* en *Atie* de Bell d'*Aiitcrmoi*, !"6C, S vol. in-12: *YHitloire* de la *Californie*, de *Vcncgar*, l'"i>7, 5 vol. in l'J. M. Barbier, qui a cité dans les *Anonymrt* plusieurs des traductions d'*Eidous*. dil que *Ytli*tmrr drt principale*» dtrnurrin faitrt dont *Ut artt* , l.von, I7C7, in-li, bien que désignée sur le litre comme traduit de indiquée dans le privilège comme étant de *II Coin|iOsili'*>n d'*Eidous*. Il a aus i travaillé è l'*Encyclopédie*. l'anglais, esl *KiMKil* , s. m. méttvl. i, mesure de capacité pour les liq des, employée en Allemagne. f.i M vi A ht (*Gronc.RS-CiiiiSTopije-*, astronome, né i *Ratistlmune* le "j'i août *Hi3*«, se consacra d'abord à la prinlure, et se rendit néanmoins célèbre par la multiplicité de ses connaissances. Doué d'une heureuse activité et d'une grande aptilode pour les sciences, *Eimmart*. qui avait étudié avec distinction les *mathématique** à l'université d'*Ièna* . s'adonna presque entièrement à l'*astronomie* vers la lin de sa vie. La ville de *Nuremberg*, que les *Itcgîomonlanu** et les *Walther* avaient longtemps illustrée par leurs important' travaux dans tette science, fil construire un observatoire, vers l'année H'88, et la direction en fut donnée à *Eimmart*. Il publia par la voie des journaux de *Leipzig* un grand nombre d'observations utiles . et l'on préieud qu'il a laissé en manuscrit près de cinquante-sept volumes, recueillis dans la bibliothèque des jésuites de *Polocx*, en *Lithuanie* ; l'on y Irouve beaucoup d'ok«servalions astronomiques et iii<-ti'iM *Mlni;iqin's* et des lettres de plusieurs astronomes célèbres I iininai i joignait à ses nombreuses connaissance» un talent *Kniarquihlc* [*Miur* la mécanique; on lui attribue I iiiiveilion ei l'exécution de plusieurs instruments astronomiques; il construisit en outre une sphère armillairr qui représentait le véritable mniivemeiit de la terre et le système de *Copernic*, dont détail un »élé défenseur. *Eimmart* est mort à *Nuremberg*. 1er. janvier 1705. Les seuls écrits qu'il ail publiés, sont : *lennogrnphia norn enntemplmionem dr tote* . *indetntatit anliqn>rum p hitotopknum r»<frrih<tt ometpln*, *Nuremberg*, 17HI, in-fol , dédié à *Uni* XIV*. De *tfhvrm armiUirit*, etc., in-1". Allorf, «095 l e premier de res ouvrages, où l'on trouve une érudition malheureuse et de la mauvaise physique sur le soleil . esl peu estimé. Les observations d'*Eimmarl* ont è'è plus ulilesquesnn livre aux procès sur l'*astronomie*. La

seconde est une description de son instrument. Elle vit en son temps Maria-Ciark, fille de cet ingénieux artiste, a été une des femmes les plus savantes de son siècle. Elle devint l'épouse de Jean-Henri Muller, qui succéda à Eimmart dans la direction de l'observatoire de Nuremberg. Ses connaissances en mathématiques étaient assez étendues pour qu'elle ait pu participer aux travaux de son père et de son mari. M. NGÄHDt., s. f. auct. lerm. milit.), avant-garde. MX» (Gaspard, historien allemand, né vers 1570 à Iorh dans le Wurtemberg, fut un des écrivains les plus laborieux et les plus féconds de l'Allemagne; il renonça à l'étude du droit pour se livrer à sa passion pour les voyages. En 1603, il se fixa à Cologne, et se mit aux gages de libraires, pour lesquels il composa dans l'espace de quinze ans un grand nombre d'ouvrages dont on trouve la liste dans la Bibliotheca reatù de Lipmiut. Ils sont tous en latin et roulent sur des sujets d'histoire, de morale, de critique, de poésie, etc. Il continua jusqu'à dix volumes dans une année. En est mort vers 1640. Et. x. SienKi.. Cette ancienne famille noble de Saxe paraît issue des rhambellans de Gnandsiein, dont il est déjà fait mention au XIII^e siècle, ou du moins originaire de ce château qui appartient encore à présent à la famille. La souche de ses descendants

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.85% accurate

ÉJAUMI. ■ (ournr les chances à ion prom jeu , do«t il crwyaii pou» ses combinaisons, le forcèrent souvent a se priver des ritîses les plu» nécessaires. Enfin las de la vie, il mourut le il juillet 18i8. Apre* avoir arrangé plusieurs pièces Je t ahicron pour la scène allemande, il publia tous le voile de l'anonyme se* EUmenti d'uve théorie de l'art iktdhal , Leipzig. J7!»T. La traduction (1rs hrèrei , de Tércn. e, avant clé guùlée sur plusieurs tir Aires allemands, il traduisit aussi tes autres pièces de ce poète latin. Leipzig, IHWt. FIVSIKDHX («'. Sa|»TK-MaRIKAIX ErMITES;. kio\ ,jèn.,r. nnr.f He,,d>ni , vile île Macédoine, au uortlest, sur le IniriJ de la mut rivage , à l'embouchure du Sirviiion. près d'Ampliipulis. sur le golfe Pièrique. Elle fut fondée par une colonie de Mindieii». I l H A [mythol.) , déesse de la sanlé cl de la i les " verses brandies, fui Cosbail d Einsieilel, qui rut fait mer en 1126 à la balaiUe d Aussig. Après avoir recouvré la librie, il se rendit à la terre sainte, (I où il ne revint, en t liô, qu'après une nouvelle captivité de vingt ans. JKiN-Illi.Dt!BRAND J E usn-dcl. ami de Lullier . conlnhua puissamment à répandre la nouvelle doctrine religieuse. Gf.oroEs H*1 raid d'biuliedcl . président du cousisloirc et favori de l'électeur Auguste, jouit d'uN grand eredit en Save , et acquit une ancienne Seigneurie de la haute l.usace. nommée Scidcn erg, doul la partie restée dans les limites du rovaïinie de Saie s'appelle , depuis le dernier partage du pays, Kcihcrsdorl , et, d'après la nouvelle constitution «lu royaume de Saxe, donne place à son possesseur dans la première chambre des états Le fils de Georges, Jkan -Georges, fut ele<e. en 17-15, au rang de Comte île l'empire; cl le lils aîné de celui-ci, appelé aussi Jeai*Gsorves, héritier de la seigneurie de SeideJiberg . devint eu 1761 membre du ministère. Il eut pour successeur dans h possession des litres île la famille son lils aîné. Gioruks, celui El SES CUARI.Es) . habile dessinateur, mort à Bruxelles le 3ui fut jusqu'en 1831 envoyé piéui|MjU-uliairedesSixeà la rour * jnill l 177K. ne sut mieux employer si s talents qu'à dessiner e Saiul Pctersbourg. Sou second lils. OstlKV-CiaRLIS , des sujets de lubricité et dr luxure; tels que le* figure* qui mourut en 18i0 ministre des conférences ; it se rendit ix-lèbre i orment les Cunte\$ de la Fontuitu, 17lij. 2 vol. in-8"; 2" les Mépar le» progrès qu'il lit faire à plusieurs branches de l'écorne- , ta>n»rpkwt a'Ot;de, 17li7. S ml. in- J". Il a aussi fait les dtlint des ligures de la llrnriade, i vol in-s.". ».i.m-m;kei.-v (îi ii.i.ai sir , etiai.oine de Spire , sa patrie, est auteur d'un ouvrage

intitulé *Cdahytn* <> «d'uni veritntit, publié en 150.N, iti-fol. C'est utir liste des écrivains ecclésiastiques qui ont comliatlu les erreurs de leurs temps, et par avance celles des siècles derniers. Flaccus Illvrius a donné un catalogue des défenseurs du calvinisme auquel il a donné fort mal a propos le même litre. Cet écrivain est mort en 170. t1stAHAHl' Jkavi, jurisconsulte , né à Erxlehu , dans le Brandebourg, en 10*5. fut professeur en droit et en n. orale à llelmslad, dans le duché de Brunswick , où il mourut en 1707, après avoir publié : 1* *Intiit. jrtrii natttrntit et mnrulit*. 2* *Lommrtitalio de ret/alf mrlnlli /orAnai ni*» jure , etc. 5" De fiée hittoneit, llelmslad, 1702 : outrage qui prouve qu'il avait plus de connaissance du droit que il s preuves de l 'histoire. I ISFNM tt.vtiD Jf.aw Gaspard), doeleiir en médecine, naquit à Slrasltoorg en l(i'»tt. Dans un voyage qu il lit à l'aris il se lia avec plusieurs savants, et particulier cnienl avec Ouvemay et fourni fort. Il Tut associé à l'académie des sciences au rétablissement de celle socièié, et mourut en 1 3 1 2, à Siraslxxwg. où il s'était fixé au rrlour de se* voyages. On a de lui : t" un *Tiaiti det puith el drt moiirru de p Hë-ruit /i/rln.i/v, rl de li vitlrmr* •lté maaniitf driaucitiu, Strasbourg. 1757. ■>• In Troilètur ta fiyurr de ta terre etl ^ic-tphén.ide. Il y soutient ûjrl au long l'ojuuion conlraire à a>lle qui a prévalu depuis, sans être peut elre la plus vraie. Eiscuscffiuid cullit.nl les mallMiiiaUaues. la géograpl.ie, sans ncgti^rr la inédrine. Ou s encore •le lui: Carte de l'empire (l'Alcmayne, cii quatre grandes feuilles, d'une grande exactitude. t l.vsA»(.l K. *. f. ijVWic, sorte de filet qui ressemble beaucoup à la seine; il est composé de deu» ailes nu bras >le lilet, el d'une manche ou d'uu sac au milieu. On l'écrit aussi Àtttangue. F.is-voil I. ;«../.. On »| |>elle ainsi en Allemagne le liu-pechcur d'Europe, alcedn ' mie politique. DefJcv Charles eul plusieurs lils : l'un t Jl vBLS», né en 177t», est ministre de Saxe à Muuieh : un autre , Ferdinand , né en 177H . est capitaine de mines itterqk>iuplm*nf*\ en Silesie; un iroisième, qui fut ministre des conférences du roi de Save jusqu'en tsr.0. mérite une iijenliou [dus particulière. EIXSiF.DM. (DFTLhV COMTE O", né en 1775, commença sa carrière |iolitique comme conseiller privé des liuaices , él fat plus tard promu à la dignité de capitaine du cercle de Misniç. \jt roi de Saxe, i la demande de Napoléon, étant revenu à Uresde. Uctlev lut iiommé, le 14 mai itii3, ministre <lu cabinet el secrétaire d Etal des allaires ètrangètrs. 11 suivit son roi à Leipzig, à Berlin . à Presbourg. el souûinl les intérêts de sa cour au congrès de Vienne, à la plus parfaite salisfaction de son roi , qui lui conféra sou ordre de /(«neuk i.ne, et le nomma, en itslti, chevalier de cet ordre. Il

fut depuis chargé de la haute direction, des collections d'art et de sciences, à
Dresde, et étendit encore la sphère de son activité. L'après la mort du
amiral de Hohent. il fut appelé à la présidence de la société biblique de
Saxe. Le comte de Einsiedel put qu'augmenter lors du
changement de règne en 1727; car Antoine, le nouveau roi de Saxe, resté
complètement étranger aux affaires d'Etat durant la vie de son frère
Frédéric-Auguste, dut accorder une confiance illimitée aux conseillers de
son prédécesseur. En attendant, le besoin d'une révision de la constitution
du clergé, qui jusqu'alors ne s'était que faiblement prononcé, commença à se
faire sentir. L'opinion publique regarda le comte de Dietrich comme un
obstacle aux réformes demandées. Il valait plus que, depuis 1711, sous
l'influence prépondérante avait assuré en Saxe l'extension du pouvoir
absolu. Il ne pouvait s'opposer à ce que les Etats de l'Electoral
les événements politiques survenus en France le forcèrent à se retirer de la
scène politique. On lui faisait le reproche d'avoir trop songé à ses intérêts
personnels en favorisant ses importantes usines de fer au préjudice des
autres établissements de même genre. Il était, grand partisan des physiocrates,
peu aimés en Saxe, dit-on, plus d'une fois sa haute position
pour les élever aux premières dignités de l'Eglise et de l'université. Lors
des troubles qui éclatèrent au mois de septembre 1750, l'opposition contre
ce ministre fut si forte que, pour calmer le peuple et pour sous-
traire à la fureur de ses ennemis, le roi lui écrivit de sa main pour l'inviter à
se démettre de ses fonctions. On lui accorda une pension considérable avec
laquelle il se retira dans ses terres. Cela eut lieu avant que les conseillers de
la couronne eussent proposé au roi de nommer pour régent le prince Frédéric-
Auguste, qui est devenu roi. Et c'est l'Electeur Frédéric-Auguste
né le 15 avril 1750 à Leipzig, président de l'Académie des sciences et
qui s'est fait un nom par ses écrits. Il appartient à une autre branche de cette famille. A la fois
président de la cour supérieure il avait été conseiller. C'est, grand
maître de la maison de la grande-duchesse Louise de Saxe-Wetmar, Henri Brandt
selon l'enthousiasme des hommes de génie qui, comme
les hommes de génie, s'attachent à la fin du XVIIIe siècle à Weimar,
ville alors si renommée de l'Allemagne. Il composait des poésies
de (Haut opéras, dont il se réserva plusieurs rôles à lui-même; il joua de
violin à l'orchestre, et lit des vers, des chansons et des nouvelles.
Galant «vers le beau sexe, il ne put cependant se marier. Son inépris
de l'argent, joint à sa passion pour la littérature, le fit passer sa vie à
»

sert, qui contribue à l'éjaculation. ÉJAi:i l. vTIDX (i hyti'il.), acte par lequel la liipirur spermatique renfermée dans les vésicules séminales, est lancée hors du canal de l'urètre, et projetée dans les organes sexuels de la femme pendant l'acte du coït V. Génération . FJ d ! LATIOX, s. f. («ne. term. de phun.). Il s'agit de l'émission de la liqueur re. fcJA t f l. ATio* se dit également, de l'action par laquelle certains animaux font jaillir de leur corps une matière liquide. FJAi t l. ALKiN se dit quelquefois figurément, en langage mystique, d'une prière fervente et qui part du cœur. FJ Xcri.ER, v. a. [term. de physiologie. et d'histoire nat.], lancer avec force hors de soi. F-JAMBt R, v. a. (échut)! }, enlever la racine Jongitudo d'un arbre. J^JAKO.t. tu. teauzel (nrfu}, nom vulgaire d'une espèce d'érable, dans le midi de la France. FJABER, v. a. (Uch»ot.), enlever la racine de la laine. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.13% accurate

(les excréments KL.KOUABPK. ÉJKCTioX, ». f. (médee.),
action de et les urines au dehors. Ejoo ibotan .}, prodociion végétale île l'Ile
de Sumaira, ressemblant » des crins de chevaux et qui enveloppe le troue du
palmier armé. On s'en sert «Uns le pays pour couvrir le luil des maisons
comme une espèce de chaume. ÉJOI'IR, v a. Il se disait autrefois dans le
sens de réjouir. La Fontaine et le duc de Saint-Simon l'ont employé avec le
pronom personnel. kjoï issaxi k. s. f. Il se disait autrefois dans le sens de
réjouissance, joie. KKAMA (CobneliiS', professeur d'astronomie, mort le 'il
février 1820, a laissé quelques recherches historit|ues sur les géomètres
frisons, et parliculièrenienl sur l'astronome Gemma Frisius. EKKBI iigitk,
s. f. miner minéral qu'on trouve en Suède. KI.A. père de Sciiui, qui injuria
David lors de sa fuile devant Éi.a, roi d'Israël, (ils de Baasa. sm-oèda à son
ptre l'an 030 •vant J.-C Il Tut assassine la seconde année de son règne par
Zarnri, un île ses ofliciers. Élaboration, s. f. [didact.), action d'élaborer, de
s'élaborer. KI.aborkii, v. a. (didact.), préparer un produit par un long travail.
Il se dit principalenienl des opérations cachets nui l'accomplissent dans les
corps vivants , et par lesquelles certains produits composés sont
Krailurllcmenl transformés en d'autres combinaisons. Il s'emploie aussi
avec le pronom personnel On le dit quelquefois figureinent , dans le langage
orKL.u.ATKSE ou HKi. Ai ataxk (ioo/.). Athénée, Pline, Fcs tos ,
Columelle ont parlé sous ce nom d'un poisson que Rondelet soupçonne être
une espèce de scombre voisine du thon. Les anciens donnaient le même
nom à une sorte de salaïion faite avec les entrailles de ce poisson. Kl. au,
lils de Zulhala, se rendit secrètement avec son frère Eder dans la ville de
Grh pour la surprendre. Il fut découvert et mis à mort par les habitants de
cette ville. ei.adas. statuaire d'Argos. célèbre surtout pour avoir été le maître
de Phidias. EL.f.A Al B » {gèogr. anc . V x*:v>, promontoire^ ,
promonloire situé dans la partie orientale de l'Ile de Cyprc , au sud de
Salamis. ÉI.,EA«m':i.s, eltragnca» [bnt.i, famille de plantes apparlet au
premier ordre dp la sixième classe du gênera plantaide Jussieu. Celte
famille, d'abord inscrite sous le nom de ckalefs, renfermai! un grand
nombre de genres; l'examen approfondi de Gaertner el de C. Richard en a
régularisé le nombre, qui s'élève aujourd'hui seulement à quatre, savoir : le
chair/', tlœagniu I., l'argiiiuiVr, hippophae I... le shepherdia de Nullnl el le
r/tnuleum de Kichard. Les caractères de la famille (ont d'offrir des sous-

arbrisseaux ou des arbustes à rameaux Souvent épineux, portant des feuilles simples, alternes ou opposées, entières ou dentées ; des fleurs petites, solitaires, et placées à l'aisselle des feuilles, unisexuées et didymes, hermaphrodites dans le seul genre *Elagnus*; des fruits composés du tube du calice devenu épais, charnu; le brou est muni d'une noix monosperme. Toutes les parties des plantes sont couvertes de petites écailles blanchâtres, sèches, rarement micacées. *KK.V. otABPK*, *elaorarpui* (bot.), genre de plantes de la famille des éléocarpacees, composé d'arbres exotiques, pour la plupart des Indes orientales. Leurs caractères les rapprochent des gulliflorées avec lesquels Jussieu les avait d'abord placés Voici quels sont les caractères principaux de ce genre: fleurs hermaphrodites : calice de cinq sépales égaux caducs; corolle de cinq pétales déchiquetés et frangés à leur sommet ; étamines en nombre triple ou quadruple des pétales, disposées sur deux rangs, insérées sous l'ovaire ; au dedans d'un disque annulaire saillant, les anthères s'ouvrent au moyen d'un petit trou qui se forme à leur sommet: le style surmonté d'un style simple et d'un stigmate à peine distinct ; drupe contenant un noyau à cinq loges. — L'espèce la plus remarquable, *Yelaocarput utralus* de Linné, est un arbre élevé à cime peu étalée, parce que ses branches se redressent contre le tronc; il porte des feuilles alternes, oblongues*. ovales, dentées comme la plupart de ses congénères; ses fleurs sont blanches, disposées en grappes axillaires Les fruits de cet arbre ont quelque ressemblance avec ceux de l'olivier, d'où le nom d'éléocarput. Les indigènes de l'Inde les mangent concrets selon Kumph : les noyaux taillés et sculptés servent à faire des colliers et des chapelets — On distingue de l'éléocarpe les genres *Wittmannia* et *Vatica*, » cause de leur fruit capsulaire. Il faut également en retrancher *Elagnus pedunculata*, qui forme le genre *Riesia* de Decandolle. *KL.KOI.ARPKK.S*, *eleocarpus* ybot.l, famille de la classe des dicotylédonées à corolles hypogyne établie par Kunth et Lindley; les caractères principaux sont : fleurs hermaphrodites ; calice de quatre ou cinq sépales; pétales au nombre égal des styles, découpés à leur sommet en lanières étroites ; quinze à vingt-et-un étamines disposées sur plusieurs rangs, et insérées au dedans d'un disque hypogyne; anthères linéaires, s'ouvrant à leur sommet par une petite opercule; ovaire de deux à cinq lobes; style et stigmate simples; fruit acaïforme ou capsulaire ; graines munies d'un endosperme charnu, contenant un embryon dressé. — Ces caractères sont très-voisins de ceux des lilium s, ainsi que l'observe Lichard, mais les éléocarpées se distinguent

sunisamnent des liliacées. par le mode de dehiscence de l'ovaire qui ne s'ouvre pas par un sillon longitudinal, et la présence d'un disque hypogyne, mais on les place à la suite de cette dernière famille comme section ou tribu. La famille ou tribu des éhrocarpées, se compose des genres suivants : *elaocarpus*, *aerea* Uum, *dittra*, *friesia*, *vatlttt*, *trieuspidaria*, *decadia* { V. ces mois). *Éi.kodÉ*, ée, adj. [didact i, onctueux, huileux. *kl.koi.ithk*, s. f. [minér.), minéral qu'on trouve en Norvège. *KL«oPTE.\K*, s. m. 'chimie), partie des huiles volatiles qui reste liquide au-dessous de la température ordinaire. *Kl. Ail s* ou *Éi.ÉosTK* [géogr. *oBe.'i*. ville maritime de la f.hersouche de Thrace. sur l'île de Lesbos, vis-à-vis de la ville de Sigée. *EK.Kis Docna*), ville d'Épire, dans la Thessalie, près du Xanthos. *kl.kissa* géogr. ont). Île de l'Asie-Mineure, située sur la côte de la Cilicie, entre les promontoires Sarpédon et Zéphyrium. *e-i.a-fa*, s. m. (anc. *mu*iq.*, dénomination donnée au Ion de mi-bémol, à l'époque où l'on solfiait par les nuances. *Kt.AVABA.I.K mjflh.lj* divinité orientale qu'on croit la même que le soleil. On l'adorait principalement à Emèse dans la haute Syrie sous la figure d'une grande pierre de forme conique. *I.Vmpeurlléliogabale*, ayant été prêtre de son dieu dans sa jeunesse, résolut d'établir son culte dans tout l'empire. Il fit apporter d'Emèse à Rome la statue du dieu, lui fit bâtir un temple magnifique, et y fit transporter tout ce que la religion des Romains avait de plus sacré, et défendit de reconnaître d'autre divinité que son dieu. Son successeur renvoya Elagabale à Emèse, et supprima son culte à Rome. *KLACABVi.K Ti/ii * nom qu'on donne souvent à l'empereur *lléliogabale*, V. ce mot). *Kl.AUAUE*. s. m. action d'élaguer. Il signifie aussi les branches qu'on a retranchées en élaguant. *KKAM kr*, v a. *ébranrhrr*, dépouiller un arbre de ses branches jusqu'à une certaine hauteur; éclaircir un arbre en enlevant une partie de ses branches. Il signifie également, retrancher dans quelque ouvrage d'esprit ce qui l'allonge inutilement et nuit à sa force, à son éclat. Il a quelquefois pour régime, dans l'un et l'autre sens, le nom de la chose à retrancher. *Kl.AU'I'Kl'B*, s. m. celui qui élague. *KLACITXK Iya vl>BBKIMK\ ITSCII:*, conseiller prisé, grand maître de la cour de Catherine II, ci directeur de la musique I du théâtre et de la cour, naquit en 1711. Il acquit de son temps une assez grande réputation par ses traductions qui sont entièrement oubliées maintenant; *jiarini* lrs meilleures on cite *rimpie*, tragédie allemande de Beave, Saint-Petersbourg. *ITt;* *Aventures du marquis de G* *ibid.* 1771, et le *Mis'irtthrxipe*, Moscou, 1778; il avait aussi composé une Histoire de Russie dont on disait beaucoup de bien avant

qu'elle ne parût ; elle I ne fut point publiée de son vivant, on en a imprimé seulement le commencement après sa niorl, Moscou, 1H03, el l'on n'a pas été tenté d'en donner le reste. Il est mort eu 1706, I KI.A M loii si, s. m. (Bld. relig.). Il se dit, selon d'Herbelot, des membres d'une secte mahomètane qui reconnaît un premier moteur et une substance spirituelle détachée «le [matière. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.94% accurate

klaidatk, s. m. (ekimit], sel qui résulte de U de I acide étaWique avec une base salifiable. ÉI.AIDINK, s. f. (rkimie , substance produite par l'action de certains acides sur les huiles fixes, comme de l'acide nitrique sur l'huile d'olive. F.I.AIDIQCE, adj. ni. (rhimM). Il se dit d'un acide particulier produit par la saponification de l'clafme. KLAIN'K ou OLÉst: (eSimie). L'clâiicest une substance incolore, d'une saveur douceâtre, presque inodore, plus légère que l'eau, et sans action sur la teinture de tournesol. L'élaïic est liquide à la température ordinaire; mais elle se congèle à quelques degrés au-dessous de xéro. Elle peut être volatilisée sans se décomposer, sous la machine pneumatique, et chauffée avec le contact de l'air, elle brûle. L'alcool bouillant la dissout en petite quantité, et l'alcool froid la dissout moins facilement ; la potasse la décompose et forme avec elle une masse savonneuse, formée des arides margarique et oléique et de glycérine; nlin l'acide sulfurique concentré h transforme ni acide gras fixe. — L'élafnc existe dans toutes les huiles. On l'obtient en dissolvant une quantité voulue d'huile dans de l'nlconl bouillant, et laissant refroidir le soluté. Ce procédé donne de I elaiue mélangée d'une |etile quantité de stéarine. Ou sé|»are cette dernière en exposant la liqueur à l'action de l'air froid, et faisant ensuite évaporer l'alcool [V. Stéarine,. F.Laiojiètrk, s. m. (phyt.), instrument propre à faire connaître la densité des huiles. elals, était et elari» '6r>(. \ superbe plante monocot v lèdonée de la famille des palmiers, répandue sur toute la cote" èquinoxiale et occidentale de l'Afrique et |«rliculièremcnl de la Guinée, d'où Linné lui a donné le nom d'Wiû guineentit. On le retrouve sous lrs mêmes loues aux Antilles et h la Uuiar, où il abonde au sein des forêts aux lieux montagneux . cl porte le nom de avoira. — Ce bel arbre monte fort haut, son stipe est hérissé dans toute sa longueur, de la hase persistante l pétioles et d'épines aiguës, saillantes ; une touffe de feuilles ensiformes et qui l'ornement et proipelés ...» jaune dore ; le brou qui en recouvre la noix est d'une substance onc tueuse. De l'amande que relie noix renferme, on retire un corps gras, d'un bon gnùl et adoucissant, connu sous le nom de beurre de Galaham, l'huile a particulièrement reçu le nom d'AvnV de palmier. On n'est pus d'accord sur les propriétés héroïques qu'on leur attribue. On rencontre souvent fêlais dans les serres chaudes de l'Lurope: mais il y demande beaucoup de soins, et pour l'y propager il faut se procurer des graines fraîchement tirées de son

pays et les plnngcr immédiatement dans une couche à température élevée et sous châssis. KL.WS (ftavf. huile), une des filles d'Anius. On la nomma ainsi parce qu'elle changeait en huile tout ce qu'elle louchait. F.LAISER, v. a. monnaie), frapper l'enclume avec le flalloir. elam. Bis de Scm, donna son nom au territoire d'Eliméc (f. PATRIARCHES et HÉBREUX)

KI.AMITESOU ÉI.IMÉKNS fi «a sud-est de l'Assyrie, au nord II descendait selon les Hébreux d'Elam, (ils de Sem KL as, s. m. mouvement subit aveceffort.— Il sedil quelquefois ligurément. - Il se dit jwrticulièrement des mouvements subits auxquels l'âmes'nbamfonnequaiid elle est pénétrée d'une vive affection, remplie d'un grand enthousiasme, ou saisie d'une extrême douleur. ÉLA.\, s. m. (iwo/.). Il se dit absolument pour chaleur, en(«») ailées dont les folioles sont irès-rapprochés, « ont josqua cinq mètresde long, lui servent d e. . tégent les organes qui doivent le Perpétuer. Les fruits appi maba par les peuplades de la Guinée sont ovales, d'un jai 'geogr. ane), peuple d'Asie silué rd de la Snsianc et de la Perside. (ane. lerm. de marine*, écart que fait un vaisseau, tantôt à tribord, tantôt a bâbord. F.l.AX (zooi.), nom d'une espèce de cerf {'!'. ce mol). — l.a

Condamine dans son Voyage en Amérique a donné ce nom nu tapir (V. ce mot). ELANCE , adj. {marine). On nomme couplet èlaneét les couples de l'avant d'un bâtiment qui sont devovés, c'est-à-dire dont les branches ne sont pas dans des plans parallèles i ceux des couples de levée. I n bâtiment a l'avant eUtné lorsque l'étrave a beaucoup d'élancement Y . ce mot). klaxcf. [binon], se dit d'un cerf courant. élancement {médee.), sentiment douloureux, aigu, vif, ordinairement passager, qui se fait quelquefois ressentir d'une inattendue dans un point du corps, sans être lie à aucune cause appréciable, â aucun étal de maladie connu, et qui dans ce cas est fugitif cl sans récidiiic; mais le plus souvent lié à une maladie dont il constitue un des symptômes. — L'élancement est un des caractères de la douleur qu occasionne l'iiiluimmation, lorsqu'elle tend à se terminer |wr suppuration. Il esl en générai d'autant plus vif et plus »i«u que les parties affectées sont plus richement pourvurs de nerfs et de vaisseaux. Il est ordinairement isochrone aux mouvement» du rwur et des artères. Il est peu de personnes qui ne connaissent, (mur les avoir éprouvées, les douleurs lancinantes auxqucles donne lieu un abcès ou un panaris à l'époque de sa maturité — f.es douleurs névralgiques sont caractérisées aussi par des élancements rapides qui traversent comme un trait de feu la partie malade; mais ce qui les distingue îles élancements inllnmmatoires, c'est leur acuité

plus grande est leur intermittence à périodes plus ou moins éloignées: telles sont les douleurs* dentaires, les douleurs névralgiques de la face, etc. — L'élanement est encore un des caractères de la douleur occasionnée par les cancers. L'élanement est dans ce cas fugitif, comme dans les douleurs névralgiques avec lesquelles il a une grande analogie, et sans relation aucune avec la circulation. Toutes les fois qu'un engorgement lymphatique, une tumeur chronique, dure, occupant une des parties qui sont le plus habituellement le siège de tumeurs cancéreuses, s'accompagne de douleurs lamenantes*, il y a tout lieu de craindre l'existence d'une dégénérescence rampe. Elancement, s. m. impression que fait en quelque partie du corps une douleur subite, aiguë et de peu de durée, provenant de quelque cause interne. — Elancement, se dit aussi d'un mouvement affectueux et subit de l'Âme; et, en ce sens il n'est guère usité qu'au pluriel et dans cette locution, Let élanement» de l'âme vers Dieu. élanement, s. m. (marine), saillie du haut de l'étrave sur la quille. Élanement K.vr, s. m. -'marine). L'élanement de l'étrave est la saillie de son extrémité supérieure en avant du bout de la quille. L'élanement est une question importante de l'architecture navale (V. Tracé). Élaner, v. a. pousser, lancer en avant avec impétuosité. On ne l'emploie guère qu'avec le pronom personnel, Il se dit quelquefois figurément, en un sens analogue, dans le langage ascétique. — Elancer est aussi verbe neutre, et signifie alors, faire éprouver des élanements douloureux. Élaner, le, part. Il se dit adjectivement d'un cheval dont le corps est efflanqué. — En parlant des personnes, on appelle quelquefois Taille élanée, une taille svelte, dégagée et bien prise. — Arbre élané, arbre dont le tronc n'est point chargé de branches, et s'élève très-haut. - Branche élanée, branche longue, menue et dégarnie d'autres branches. KLAXDRÉ. adj. m. ieux et («relit. Il se dit d'un baliveau dont la tige est trop élevée relativement à sa grosseur*. Élan. Asr.tiXH, s. m. ipéehe\, instrument auquel on attache par la tête les morues qu'on vient de prendre. ELAN t. s. izool), nom que M. Savigny donne au genre eouhier ; son rlanus eanius est le blac de M. Lcv aillant, faleo itielanoplerut Daud. Élan. APHÉitoi.lKS. K'aphebolia If,»*)'.:., cerf; Huic, lancer), fêtes athéniennes, ainsi nommées parce qu'on y immolait un cerf à Diane. déesse des chasseurs. Le mois de mars, dans lequel on les célébrait, prit de là le nom de claphébolion. Les Phocéens instituèrent une fête pareille. Vaincus par les Thessaliens et réduits à la dernière extrémité, ils étaient déterminés de se livrer aux Illyriens avec leur ville s'ils succombaient dans le combat ; mais Diane leur ayant fait obtenir

la victoire ils instituèrent en mémoire de cet événement la fête
desElapbébnlics, dans laquelle ils offraient à Diane un cerf de pôle.
Élaphkroi ion. s. m. {chronol.\ mois des Athéniens, qui fut d'abord le
troisième et qui devint plus tard le neuvième. F.i.apmitks igéoar. ane), lie»
de la mer Adriatique sur la cdic de rillyric, auprès de Mélita ki.apio «
AviKi.rs (iooI.), l'un des noms que les Latins donnaient à la girafe.
ÉLAPHOC-rapiie, ». f. didact.), traité sur les cerfs. F.LAPIONÉSK
(géogr. ane.) (iV»?',-, cerf; Ile). Ile de la Propoutide. située au sud-ouest,
vis-à-vis deCyziqur. Celte Ile s'appelait aussi Halone. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.33% accurate

KLAPS. (?" ÉLAPHns, ehphui (locl.j, nom que le» Grecs et le»
Lalii»* donnaient à notre cerf commun. t LA I» h tt K, r/« » «A r i» , x W.)
. genre d'in»*ctc»coléoplcrs de la | M CI ion <]<■* pcnlamerc», famille
des carnassiers triliu drs rara- t bique», établi par Fabricius, qui leur assigne
pour caractères: : labre trcscourl Iransverse; mandibules avancées;
mâchoire» 1 peu ciliée» extérieurement ; dernier article des palpes externes
cil ciine rciiiversè tronqué au bout; languette Inlide; les divisions latérales
sont (dus |ictiles que l'intermédiaire ; les quatre tarse» antérieur» sont
légèrement dilatés dans les iiiilrs. Le» chphres. par leur tete transverse,
leur» yeux globuleux et s.iill.init. [iai aissent au premier coup d'util se
rapprocher (le» ciciiidéles ; niais un second coup d'icil suflil pour le*
distinguer sans pirlcr de* caractères positifs qui les en séparent ; leur»
antenne* sont courte», un peu plu» épaisse» à l'extrémité; leur corselet est
presque aussi large q.c I ug et divisé en deux lobes, plu» étroit que la tête;
l'abdomen est lieaucoup plu» j large que le corselet : le* élytre» sont
souvent chagrinées et | cLargrcs de lunules enfoncées; les patte» sont de
grandeur | moyenne. G'» insectes vivent au bord des eau» et sont propres i à
l'F.urupe o j aux provinces avancée* ver» le nord de l'Asie, i l'a nui les
espèces qui se rencontrent en France sont : IV/*- . p/irc riverain, rluphrw
ri/taritu, des environs lie Paris. Il est ■ long de trois lignes, d'un vert bronzé
fortement pointillé, avec > de» lunule» i milites dont les contours «oui d'un
vert plu» pile, ainsi que certaines parties du corselet et des pâlies. —
X.'tlaphie uliqinruT , ttitphrwt uUgin-imt, qui si' trouve également ■ aux
environs de Paris, est plus grand que le précédent, de . roulciir plus foncée,
avec des espace* lisses entre les lunules ' de» élytre*. KLaphniivi [but. ,
genre de plantes établi par Jacquin et < réuni par Liniié au genre [aijuru i. V.
ce mot i. F.I.APMI s ((,é»gr. anr \ rivière d'.\rea<lie pré» de Paliscia». ! était
ainsi nommée a cause de sa rapidité (/'.»•*':. cerf)Kl.APHI'.s, montagne île
l'Ile d'Arginuse. l.l.APS (ion/.' , genre de serpent* à crochets venimeux,
rétractile», a mâchoire peu di aiabc, a cause de la hrièvilède» , o»
tympaniqurs et mastoïdiens; leur létc elliptique est couverte en dessus de
grande* plaques polygone* ; elle est renflée en arrière, et se continue
presque insen-ibleincut avec le cou comme chez lrs entamai ta et les
lortrix; leur corps d'un volume presque é^al est revêtu en dessus d'écndles
ublongiics, égales, lisses, et la queue i ourle, un peu obtuse, est garnie en

dessous de lamelles double* ou disposée» sur deux rangs |tarallèles. l eur
 aspect extérieur, qui si' rapproche asscx de* cou- , leuvres. le* ferait
 aisément confondre avec ce» ophidiens an premier coup d reil, mais la
 présence des crochets venimeux et de* glandes a venin le* en distingue
 asseï nettement Les ancien» donnaient le nom dV'i;u a une espèce de
 serpent non venimeux, que l on a cru être la couleuvre à quatre raies. — Les
 mrrurs des élaps sonl peu connues ; on en distingue rlusieurs espèces qui
 toutes habitent le* partie» australes de ancien «l du nouveau continent. Iji
 plupart des espère* sont annelées de blanc.de noir et de rouge très-éclalant.
 ce qui les ■ a souvent fait noiniuer «r» pemt de entttiJ. Les espère» le»
 mieux Connue* sont : \ë!<\ui île Sinrn.r. luhrieut /«ifonJ-i. il'un blanc
 argenté, mêlé de noir, à anneaux étroits et décroissant de largeur d'avant en
 arrière : deux bandelettes noires, elroile* sur la lête, se pnrlrm d'un iril à
 l'autre, et une bande plus large sur !a nuque. Sa longueur est de huit à dix
 pouces: sa grosseur dépasse à peine celle d'une plume d'oie. — LV/»i» dej
 é->tnrt, r. dnm>eella, ainsi nommé, dit-on, parce que, dans le , tud de l'A
 Clique et aux Indes, les dames en font un objet d'amusement, le laissant
 entourer de ses répli» leur cou et leurs i bras II est blanchâtre, avec des
 taches ohlongues noires sur , tout le corps, et souvent une ligne rmigealre
 imprimée sur le j long de l' échine dorsale. Sa grandeur est de un pied
 environ : et sa grosseur celle de l'espèce précédente. — L'ét«pi orrai'/ I est
 d'un rouge cinabre, à anneaux noirs, pré éiles et suivis , d'un anneau blanc ..
 - L'i6t7w,,i ou éV-ip» de Maregnre a le corps couvert d anneaux noirs,
 blanc*, rouges, disposés de telle manière que trois anneaux noirs, séparé»
 par deux anneaux blancs, i sont suivis d'un anneau rouge. Celle espèce, de
 la grosseur du j doigt, atteint vingt-huit pouos ainsi que la précédente, — i
 i-'rl»psàehfron»,t.[uiealui.»\ec une tache noire en Corme de ! V sur le
 museau, appartient » l'Asie, et se rencontre si . appartient a l'Asie, et se
 rencontre surtout j a Java. Sa couleur, d'un hlanr jaunâtre, est relevée par
 deux ■ larges bandes longitudinales d'un noir d'ébène sur le dos, sé- j parées
 l'une de l'autre par une ligne blanche ; les cotés de l'abdomen sont marqués
 de lâche» noire» quadrilatères. Celte / Et.ASIItttK. espèce atteint la
 longueur d'un pied et la grosseur du petit doigt. ki.aka. lille d'Orehomène,
 roi d'Arcadte. fut aimée de Jupiter. Celle princesse, pour se soustraire à la
 juioutiedeJunon, Cul obligée de se cacher dan» lrs entrailles de la terre, tm
 «lia acconcln du géant I ityuS. t.i.Ait«iiii, v. a. rendre plu* large. Eu termes
 de gravure, Elargir /ci tailles, rendre plu» large* les espaces qui sont entre

1rs tailles - ELARGIR signifie aussi , mettre hors de prison. — FhKCir s'emploie aussi avec le pronom jwrsonnel ; et alors il signifie détenir plus large. — Il se dit, dans un sens particulier, de quelqu'un qui prend plus de terrain, d'espoir, qui étend, qui agrandit sa terre, son pan', etc., suit par acquisition ou autrement. tl.ARuII . v. a. (Hfol.). Il te prend souvent au large, et signifie, rendre plus vaste, plus étendu. >.i.ab(.ir tS). v. pers. («ne. <*ra» *» marin*), prendre te large. Lu vaisseau i élargit pour éviter un autre vaisseau ou pour le |K>ursuivre. ki abuik son «itiF.VAi. 'mane'9e\ lui Caire serrer le mur dans le manège ou lui Caire embrasser un pins grand espace de terrain. — FJaryiufX rotrt cheval . est tin avis que for» donne souvent à l'élève, qui laisse rentrer son cheval dans le manège. Fl Altr.isst jif.st, s. m. augmentation de largeur. — Il signifie aussi, délivrance de prison. ki. wu.ism in:, s. f. ce qu'on ajoute à un vêtement, à un meuble, etc , pour le rendre plus large. KJ.AVrn:iTF. [werriM), propriété qu'onl les corps de reprendre leur état primitif, quand on fait cesser la cause qui changeait leur forme et leur volume. Tous les corps ne sont pas doués au même degré de cette propriété, qui, surtout dans les solides, ne peut se manifester que relativement et dans certaines limites, la question de savoir si tous les corps sans exception sont plus ou moins élastiques n'est point encore absolument résolue ; mais la détermination précise du degré d'élasticité dont les corps sont susceptibles*, pour être calculée comme un élément de l'effort qu'ils ont à tenir, doit être apparente au moins d'une appréciation facile; la physique expérimentale a dû admettre l'existence de corps non élastiques, du moins sous ce rapport. — Les anciens ne paraissent pas avoir étudié les diverses propriétés naturelles des Corps, et l'on ne voit pas en particulier qu'ils aient reconnu et apprécié l'élasticité dont la plupart sont doués. Ce n'est qu'à une époque peu éloignée dans l'histoire de la science, et lorsque la mécanique participe de tous les progrès des sciences mathématiques, qu'on a recherché la cause de l'élasticité. Les explications que voulurent en donner au XVIII^e siècle, après les mémorables travaux de Galilée et de Huygens, les diverses écoles philosophiques , ne sont point satisfaisantes. C'est en effet un de ces phénomènes dont l'appréciation semble être plus particulièrement du domaine de l'expérience, La recherche des causes et des lois de l'élasticité a été l'objet des travaux de d'Alembert ; voici comment il s'exprime lui-même à cet égard : « Nous supposons que tous les corps dans lesquels nous observons la puissance soient composés, ou puissent être conçus composés de l'élasticité dans le cas le plus simple : nous prendrons, par

exemple, les cordes des instruments de musique. — Les libres n'ont de l'élasticité qu'autant qu'elles sont tendues par quelque force, comme on voit par les cordes lâches* qu'on peut faire changer facilement de position, sans qu'elles puissent reprendre la première qu'elles* avaient, quoique cependant on n'ait pas encore déterminé exactement par expérience, quel est le degré de tension nécessaire pour faire apercevoir l'élasticité. Quand une fibre est trop tendue, elle perd son élasticité (l'uniqu'on ne connaisse pas non plus le degré de tension qu'il faudrait pour détruire l'élasticité, il est certain au moins* que l'élasticité dépend de la tension, et que celle-ci a des limites» où l'élasticité commence et où elle cesse. » — Si cette observation ne nous fait pas connaître la cause propre et adéquate de l'élasticité, elle nous fait voir au moins la différence qu'il y a entre les corps non élastiques; comment il arrive qu'un corps destitué de cette force vient à l'acquiescer. Ainsi une plaque de métal devient élastique à force d'être battue. Mais si on la fait chauffer, elle perd cette propriété. — Les limites de tension qui sont les bornes de l'élasticité, ou peut rompre à différents degrés de force nécessaire pour donner différents degrés de tension et pour tendre les cordes à telle ou telle longueur. Mais quelle est la proportion de ces forces par rapport aux longueurs des cordes? C'est ce qu'on ne

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.82% accurate

if*) que par des expériences faites avec des I ; et comme le»
allongements de rrs cordes •ont a peine sensibles . il s'ensuit qu'on nr saurail
mesurer directement ses proportions, mais qu il but pour cria «r servir d'an
moyeu particulier et indirect. — l.c savant S' tiraveKnde, en renouvelant
souvent ces diverses expériences, estava de déterminer ainsi les lois de I
élasticité. I es poids nécessaires pour augmenter une libre par la tension
jusqu'il on certain degré sont dans différents di-grés de tension même.
Ainsi, par exemple, si on suppisc trois libres de même longueur et de même
épaisseur, dont les tensions soient cninnie I, a, 5, de» poids qui se
trouveront dans la même proportion les tendront également — l,rs plus
>eiils allongements des mêmes libres seront entre eux a jieu près comme
les forces qui le» allongent: proportion qu on peut appliquer aussi a leur
iouetioii. - Uins les cordes <»e même genre , île même éparsscar. et
également tendue», mais île différentes longueurs, le* allongent' ns produits
en ajoutant des piils égaux sont les ■m aux autres comme les longueurs des
cordes; ce qui vient de ce que la corde s'allonge dans toutes s< s parties, et
que par conséquent I allofigrmeiil d'une iinlrlirtalei-M double de I
allongement de sa moitié on de l'allongement d'une ror<lr sousdoubla. —
On peut coinpan-r de la même manière les libres de même espère, mais de
différente épaisseur . et prenant ermite le nombre total des fibres, en raison
delà solidité des corde», c'est-à-dire connue les carrés du diamètre des
cordes, nu Comme leur poul, korsqoe leurs longueurs sont égales.)|c •elles
cordes ooéreiii donc être tendues également par des force» que l'on
supposera en raison des carres île leur dinnètre. Le même rapport doit aussi
se trouver cuire bu rorees qu'il faut pour courber des c rdes, de façon que les
(lèi bes de la roorhore soient égales dans les libres données. — l.e
mouvement d'une fibre tendue suit les naines lois que celui d'un corps qui
fait se» oscitlalkms dans une rychnlde. et quelque inégales que soient lrs
vibra lions, elles se fout toujours dans un même temps. — Drwx coriles
étant supposées égales, mais inégalement tendues, il faut îles forces égales
pour les fléchir également. — Newlou a expliqué l'élasticité des fluides par
l'action d'une force centrifuge qu'il suppose dans toutes leurs parties. Kn
partant de cette hypothèse, il admet <tue les particules qui se repoussent ou
se fuient mutuellement les unes les Mires par des forces réciproquement
proportionnelles aux distances de lear centre doivent composer un fluide

élastique dont la densité soit proportionnelle à sa compression.

Héciproquement, Newton admet que si un fluide est composé de parties qui se fuient et s'évitent mutuellement les unes les autres, et que sa densité soit proportionnelle à la compression, la force centrifuge de ces particules sera en raison inverse de leurs dimensions. — Italic Berminilli, dans son Traité d'hydrodynamique, a abordé la discussion des divers phénomènes que comprend l'élasticité, et il y a exposé les lois de la compression et : d'abord des fluides élastiques C'est de ces lois qu'il a ensuite tiré ses belles théories de la compression de l'air et de par diff. nts canaux Il a pu en déduire d'autres non moins remarquables, et par suite Celle de la force que la poudre pour mouvoir les boulets de canon. On trouve aussi une savante théorie de la tension des fibres élastiques de différentes longueurs, on de leur compression par différents poids, dans un mémoire de Jacques Bernoulli qui fait partie du Recueil de l'académie des sciences, l'année 1703. Ce célèbre géomètre y fait une remarque fort importante, c'est que la compression des fibres élastiques ne peut jamais, être exactement proportionnelle au poids comprimant. Il appuie cette résolution sur la considération qu'une fibre élastique ne peut pas être comprimée à l'infini. Dans son dernier état de compression, cette fibre a encore une étendue quelconque, et quelque poids qu'on ajoute alors au poids qui la comprime, la compression ne peut pas être plus grande; d'où il s'ensuit nécessairement que la compression n'augmente pas généralement en raison du poids. - Nous avons vu ailleurs des propriétés «Mastiques molles (Y. ce mot ; les gaz et les liquides ont une élasticité parfaite, qu'on ne rencontre à un degré égal dans aucun corps solide, Le savant professeur moderne fait remarquer avec raison que, quelque imparfaite que soit l'élasticité des solides, elle n'en est pas moins une propriété très importante et très curieuse à étudier. Nous ne devons pas oublier ici une expérience ingénieuse sur l'élasticité de l'ivoire, faite au moyen d'une bille de billard, qui est proposée par cet habile physicien On laisse tomber une bille ordinaire, ou une bille grosse seulement comme une balle, sur un plan très-uniforme où il y a une légère couche d'huile; à l'instant elle se relève et rebondit jusqu'à la hauteur du point de départ, ou à très-peu près. C'est là sans doute une preuve suffisante de son élasticité, et par conséquent de son changement de forme ; mais si l'on regarde sur le plan, au point où elle a frappé. on y voit une empreinte ri autant plus large que le choc a été plus vif. ce qui prouve d'une manière certain" (que la bille ne s'est relevée qu'après s'être aplatie, comme ferait

une vessie pleine d'air ou une bulle de savon. car ces bulles si légères
 peuvent aussi si' réfléchir contre les murs, et se redresser sans se rompre. — les
 balles de bois, de pierre, de verre ou de métal. Se comportent à peu près
 connue les balles d'ivoire; toutes s'aplatissent plus ou moins avant de se
 relever, ce qui est une preuve de leur compressibilité; et toutes, quand elles
 n'ont pas été comprimées trop vivement, rebondissent et reprennent leur
 forme primitive, ce qui est une preuve de leur élasticité. Ainsi, dans le jeu
 des corps élastiques, il y a un double phénomène, celui de la compression
 ou l'altération de forme. et celui du rétablissement de toutes les
 parties — L'élasticité résultant toujours d'un dérangement des molécules, suit
 qu'il ait lieu par pression ou par flexion, soit qu'il ait lieu par torsion ou par
 traction?», l'on juge aisément qu'il y a (pour chaque Corps) des limites à ces
 dérangements, et par conséquent des limites à l'élasticité. Mais, si l'on ne
 fait éprouver aux molécules d'un corps que le dérangement qu'il leur
 d'agrégation peut permettre, elles reviennent toujours à leur
 position, et il faut en ce sens ou pour dire que tous les corps, les solides
 même, ont une élasticité parfaite. — Cette conclusion, toute hypothétique,
 ne détruit en rien ce que nous avons dit plus haut sur l'existence de corps
 soit ils ne sont élastiques, elle serait d'ailleurs en elle-même sujette à de
 graves objections. La difficulté est de savoir quel est le degré de
 dérangement que les molécules d'un corps peuvent supporter, pour tirer
 de cette première connaissance la connaissance de son degré d'élasticité; car
 si l'élasticité se manifeste par le double phénomène du changement de
 forme et du rétablissement complet de cette forme, il est impossible
 d'apprécier l'accomplissement de la seconde phase, si la première n'a été
 rigoureusement observée. Est-ce à dire que l'opération qui
 consiste à rendre une chose élastique est une opération qui
 Courbe une tige élastique en la chargeant, nom donné à la courbe que forme une tige
 élastique fixée horizontalement par une de ses extrémités, et chargée, à
 l'autre extrémité, d'un poids qui force la tige à se plier. On rappelle aussi
 souvent, une flèche. — Gamme rythmique (comme caoutchouc). —
 L'élasticité s'emploie quelquefois connue substantif, pour gomme élastique
 — l'élasticité se dit adjectif et substantif, des ressorts que l'on met aux bretelles,
 et des bretelles même qui sont à ressort l'élasticité, adjectif des deux genres,
 quia de l'élasticité, du ressort, qui fait ressort. — Il signifie aussi, qui
 produit l'élasticité, le ressort. Étoffe de soie et
 colon qui viennent des Indes. Koton, genre de la famille des palmiers

de Jussieu et de la nomenclature de Linné. Ses principaux caractères sont : Fleurs monoïques* mâles et femelles, enveloppées dans le même spathe; fleurs mâles munies de trois pétales, de trois étamines; Fleurs femelles à trois pétales, ovaire surmonté d'un style à un stigmate: fruit drupacé. ovale. pointu, et n'ayant qu'une graine munie d'un sillon. Ce genre, selon Lamarck, est très-voisin du dattier, et ne s'en distingue que par ses fleurs monoïques; il ne renferme qu'une espèce, I. KI.ATB DKS

voit-Éis, c'est-à-dire typhré. I, Cet arbre qui croît dans l'Inde, sur la côte du Malabar, est peu élevé ; il porte à son sommet un faisceau de feuilles [longues et] grandes et épineuses sur les bords, à folioles opposées ou disposées par paires, ensiformes, pliées longitudinalement. Le régime ou spadix est racé, saillant hors des spathe qui naissent dans les aisselles des feuilles, ou pendants sous les faisceaux. Ceux-ci se composent d'un grand nombre de petites fleurs verdâtres et sessiles auxquelles succèdent des fruits gros comme ceux du prunier épineux, d'un rouge brun ou noirâtre à leur maturité. Sous l'écorce des fruits, qui est lisse et passante, est une chair farineuse et douce environnant un noyau oblong, sillonné latéralement, dans l'intérieur duquel se trouve une semence à mère et blanchâtre. f.i.

aték, fameuse ville de Placidie. située à quelque distance et un peu au nord du Cephise Cette ville, peu ancienne, était la plus importante après Memphis. Il y avait une place publique

The text on this page is estimated to be only 17.40% accurate

KLWât. rivières dans l'Ile d'Elbe, mais des source* qui ne tarissent dans aucune saison cl quelques ruisseaux l.c climat en est doux, cl l'.1 sol lies-fertile. Il y a peu de pâturages, peu de blé. Des vins excellents, <lc l'huile, des ligues, du n^iis, des lèves, de* pois, cri sont I s principales productions; les fleurs et le* arbustes odoriférants U rouvrent perpétuellement : les liois y soi il rares. L'arbre à liège, le chêne vert, le citronnier, l'oranger il tous les arbres à fruits «|t- l'Europe, si l'on excepte le pommier, y sont multipliés. Il semble que la nature ait prodigué à celle Ile tous les trésors de la minéralogie Elle possède des mines d'or, d'argent, de fer, de plomb, d'aimant; des carrières île marin e, de granit ; on y trouve du soufre, du vitriol, de l'amiante et tics sources d'eaux minérales ainsi que des salines. Un v élève quelques chevaux, des mulets et des « re»i..T». parie que. rouel.es sur le dos. et ne pou- ! cherres; il n'y i point de bestiaux. Parmi les animaux sauvant se relever à cause ,le la brièveté .le leurs pattes, ils sautent J «* Ci'1?, P°5f Ul 0 S'!,1.,,L|r' ma.r,r^ le>'f* h enl en l'air jusqu'à ce qu'ils rc- r»»M»:sesubeau\ sont la i aille, la perdrix, le pigeon, la grive, ELBE. (79) que fort he. le. Les habitants d'Elalec se distinguèrent surtout pendant le troisième cl le second siècle avant j.-C , soil contre les Osohoces, soil contre les Humains, auxquels pourtant ils unirent par se souniellre. ki.atkk. ville de Thrssalic (F. Elatik . KL.vi i HIDKN, insectes formant une tribu de la famille des serricorucs, section des peilainères, ordre «les coléoptères Ces insectes ont. pour caractères particuliers cl disinctifs, des larses à articles entiers, des mandibules échangées ou fendues à leur extrémité, des palpes terminées par un article très-allonge, eu forme de triangle ou de baelie; enfin une pointe qui Irrmiue l'avant-slernum et s'enfonce à la volonté de l'animal dans uueravité île la |>oilrine. Le genre laupin eUiter de l.innc compose seul celte famille; en français, en nomme ces insectes courbés sur le dos et s'élèvent |ierpcnilicolaircinenl en I air jusqu'à ce qu'ils tombent sur leurs pieds. — Ourlque* espèces amrricainrs jouissent de la propriété d'être phosphorescentes la nuit. L'espèce l.i plus remarquable par son éclat est le cucujo ou mouche lununrusr, nimimine dans l'Amérique méridionale. En France on trouve le laupin marron, le iaupin brontf, le laupin porttcroi.r, etc. KI.aï KttlK [bntan.]. genre de plantes de la famille des rururbilarècs et de la monoécir- mouadelphie de liuné, donl toutes les espèces connues appartiennent au continent américain. Leurs

liges herbacées et grimpantes sont garnies de feuilles fortement luhères, de (leurs blaii'hesel île fruits petits, oblougs, verdâtres. avvc scmrnrcs ovales, anguleuses, comprimées. L'èliiléric de Carlliagéne, rtttltrium earlha>]>nente du Brésil; l'élatérie has'cc . tlnO nu m hnttatum du Mexique, el rcialérieile t Inylun, elalrrium irifo'iatum de la Virginie, sont les e-jièees les plus remarquables — L'kxatkmk. elalrrium, clatèi le Tliéoplmsle. Diosroridrs et l'inc, est le SUC du roicnmbre sauvage, momortlica rlalei ium qui se conservait étiaUsi. pen.i.ini de Ion lies années suis éprouver la plus légère altération. On lui Attribuait un grand nombre de vertus berniques, p rlrulièremertil puur guérir les maladies des yeux. Svdcuham rt l ister le regardaient comme un excellent spécifique contre la goutte el l'hydropisie. — Ce sur est blanc ou noir. Pourobtcuir le premier, on sarrilie les fruits voisins de la maturité, puisou le met serher au soleil Le second est l'extrait obtenu de la pulpe exprimée ; sa vertu est moins grande que celle du premier. La puissance varie aussi suivant que le fruit vient du .Midi s-i patrie, ou du Nord. On emploie aujourd'hui, en médecine, l'ex'rail de concombre sauvage rumine drastique, à la dose de un à six grains dans le traitement des hydovopisies. Ki.VTF.KINK, s. f. {chhnie\ matière cristallisabl particulièr qu'on relire du suc du concombre sauvage KI.ATKKITK, s. f. {mintr.), bitume élastique. M.ATKnoMKTiiK, s. m. phi/s.), appareil propre à mesurer l'élasticité de l'air rarelié. Ki.ATKRO.MéTKib. s. f lphyi.), art de mesurer l'élasticité de l'air, de se servir de l elatèromètre. Éi.vtik groi/r. nnc.\ ville de Thessalie située auprès de tiomms, dans le défilé qui conduisait à la vallée de Tcinpé, près de I cmhoiirhure du Pénée. Éi. n iK, ville d'Epire, dans la Tbesprotide au nord. kkatiti. .miner.). Pline dit que le quatrième genre d'hcmatile était nommé élaliU lorsqu il était dans son état naturel, et nullité lorsqu'il avait été grillé; on le préférait alor»aux autres rurica Y. Hématite el Kurica) Kl.ATir m .gjngr. anr.}. ville de Palestine dans la Deeapole, sur les contins de l'Arabie Descrie. EI.AVÉ, KK (re'nr rte). Il se dit du poil des chiens ou de la bête, quand il est mollasse el blafard. El.AVKR gènyr. ane.) (l'Allier), fleuve de l'Aquitaine qui prenait sa source clici les Gabali au sud el sur les frontières des llclvicns, traversait le pays des Arvernes, el se jetait dans le Litier au-dessous de Noviod'unum, après avoir séparé les IliturigesCubi îles Educus. EI.BE||/e,i'. en italien itnla Elbn ou Eiva, Ile delà Méditerranée sur la rôle du gratidduclièdc Toscane vis-à-vis de Piombino Sa forme est à peu près celled'un triangle; elle a environ 50 lieurs de circuit, el 21 lieues carrées de

superficie. Elle est Ira le canard, le rossignol, l'ortolan et le moineau, l-a mer est poissonneuse, l a population de l'Ile esl d'environ t v.Offc) habitants; ils sonl catlioliques el parlent l'italien. Ou exiiorle de cette Ile du fer , du plomb , du sel , des fruits el du thon , dont la pcc.be esl une principale brandie d'industrie. On y importe des grains el des bestiaux. I.cs Elbois m'ont paru hospitaliers, de mieurs douces, braves, industriels et Ircsatlacliès a leur pays. I.'île d'Ellic fut posséilée successivement par les Etrusques, les Carthaginois cl les Komaius. Depuis elle a appartenu à Pise, a dénes, à l'empire, à l'Espagne, à Naplcsct i ia France. En 1HIS elle fut donnée en toute souveraineté à ,W poléon. Il y résida neuf mois el y fil de grands embellissements Aujourd'hui elle appartient au grand-duc de Toscane. Porto-Ferrajo el Porto -l.ongouc sont ses villes principales. Kl. ni: [Atbif). fleuve d'Allemagne, el l'un des plus remarquables de IT.uriipc. Il prend si source dans le Hirschngcbierge, sur les frontières de la llobéme el de la Silèsic, arrose la liuhëmr, le royaume de Saxe, passe entre le Holslcin el le Hanovre, el se jette dans la mer du Nord |«r deux embouchures apri-s un cours de ton lieues, pendant lequel il reçoit rinqu.n>te-irois rivières et une foule de ruisseaux. Au moyen de la marée les gros lwlinu nls le remontent jusqu'à Hambourg à 30 lieues île sun embouchure. ki.bkk ,N... (iiiiior d',, général vendéen, né k Dresde en 175-2 d'une famille noble du Poitou. Sou père, qui avait épousé une Saxonne, sciait fixe dans ce pays cl il y mourut. D'Elbéc, , oui avait passé une parliedc sa j-unesse nu service de l'électeur i de Saxe, vint alors en France et entra dans un régiment de cavalerie en qualité de lieutenant ; mais, n'ayant pu obtenir j une eomiuguie, il quitta le service el ^e relira dans sa lerre de ! Peau préau dans le Poitou (178.1). Au commenrement de la | révolution, il suivit l'exemple de beaucoup de gentilshommes, quitta la France cl se rendit à Coblculz; mais il rentra dans son domicile peu de temps apri-s, pour ne pas éprouver les peines portées par la loi contre les émigrés. Il ne prit d'abord aucune part aux troubles de la Vendée; mais les paysans des environs de beaupréau ayant redise d'obéir aux lois sur le recrutement, et s étant soulevés, vinrent le prier de se mettre à leur tête, et il ne crut pas devoir se refuser à celte marque de confiance. Sa troupe fut bientôt jointe mir celles de MM. de Konehamp, de Calhclineau, de Stofflrl, île la Kurliejacquelin. Ces différents chefs curent d'abord des sucres; tout le pays se souleva eu leur faveur, el la guerre civile prit de ce moment un grand caractère. La troupe de d'Elbée était nombreuse, et .il exerçait sur elle la plus grande influence, il l'avait formée à la manière de

combattre qui convenait le mieux à un pays coupé de liois; et quoiqu'il fût presque toujours entouré de forêts supérieures, il s'empara des villes de Bressuire, Tiffange, Chatillou et Angers. Il battit les troupes républicaines à Thouars, à la Châtaigneraie, à Vihiers, à Saumur, à Châlenay, à Clisson et à Saint-Fulgent ; mais il avait été repoussé de Nantes, et fut vaincu » Luron et au combat de Chollet. Après avoir échoué devant Nantes, il fut nommé généralissime, et cette nomination fut obtenue. Or, malgré de petites manœuvres, avait indisposé les soldats qui croyaient y avoir plus de droits. On reprocha aussi à Luron de n'avoir pas suivi les dispositions qu'il avait convenu [pour le plan d'attaque générale ; toutefois il eut en qualité de généralissime qu'il commanda à Luron et à Chollet ; ces deux affaires furent malheureuses pour les royalistes : dans la dernière, d'Elbée fut blessé grièvement. Il fut transporté à Ile-aux-Préaux, puis à Noirmoutier : mais, celle-ci ayant été prise par les troupes républicaines, il fut arrêté, versé par des montagnes élevées, dont le point culminant est traduit devant une commission militaire, condamné à mort et le lendemain Cuvana, qui s'élève à 1,70 mètres. On ne voit pas de exécuté à l'âge de quarante-deux ans. 11 était-il si faible, qu'on Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.39% accurate

ELSERFELD. (73 fol obligé île le porter au supplice dans un fauteuil. Quelques écrivains lui ont eslé les talents militaires; on pourrait dire, tout au plus, qu'il n'avait pas le talent de conduire une grande armée ; mais il avait tout ce qu'il faut pour faire un excellent chef de parti. Il joignait à une physionomie agréable et distinguée une éloquence douce, persuasive, et il savait, suivant les circonstances, varier ses formes et ses tons. Il avait par-dessus tout un courage à toute épreuve , la confiance de ses soldats méritée par une piété sincère, et l'on ne peut disconvenir que. par ses nombreuses victoires, il ne fut la véritable cause de la grandeur momentanée du parti royaliste. KĬ.BĚ.NE ou plutôt DELEB.VE {ALPHONSE D' } , évêque d'Alby. né à Lyon, vers 1538, de Barthélémy d'Elbène, palier de Hurence. que les troubles qui agitaient cette ville avaient force de en sortir, embrassa l'état ecclésiastique, et s'y avança encore plus par son mérite que par sa naissance. Il était docteur en droit, et avait étudié sous Cujas. Avec les connaissances qu'il avait acquises sous ce maître habile, et à celles qui convenaient à son état, il avait joint une profonde étude de l'histoire. Le duc de Savoie le fit son historiographe, et lui donna l'abbaye de Haut-Combe, si célèbre dans ses États. Il attacha même en sa faveur au titre d'abbé d'Ilaiitc-Combe celui de sénateur du sénat de Savoie, et voulut que ce titre passât aux abbés ses successeurs. Par la suite d'Elbène permuta avec Sylvestre de Saluées l'abbaye de Haute-Combe pour celle de Mézières, diocèse de Chalusi-Mir-Saoïc. Henri IV nomma à l'évêché d'Alby. D'Elbène aimait la poésie et l'avait cultivée dans sa vie ; il en eut une correspondance avec les beaux esprits de son temps. Il mourut à l'âge de soixante dix ans. On a de lui : 1° Histoire principale de la Savoie, de son origine, à la fin du seizième siècle, par le sieur de Sabaud, Lyon, chez la veuve de la Motte, 1681, in-4°, rare et cité par Lenglet du Fresnoy, l. 111, p. 510 de sa Méthode pour étudier l'histoire; 2° De la noblesse et de la famille d'Elbène, par le sieur de la Motte, Lyon, chez la veuve de la Motte, 1681, in-4°, rare; 3° De la noblesse et de la famille d'Elbène, par le sieur de la Motte, Lyon, chez la veuve de la Motte, 1681, in-4°, rare; 4° Tractatus de gentibus et nationibus in archionibus Gothi, Lyon, chez la veuve de la Motte, 1681, in-4°, rare; 5° Définition de la noblesse et de la famille d'Elbène, par le sieur de la Motte, Lyon, chez la veuve de la Motte, 1681, in-4°, rare.

origine; ti f Amédéide, |«ième bis torique. On trouve du même quelques vers imprimés avec le tombeau d Adrien luruèlic. 1505, in-t". t)n lui attribue des lettres a d'Epernot ais elles ne sonl pis .le lui El. 0 exe 1 Alphonse »'.•, neveu du précédent el son successeur sur le siège d 'Alby, accusé d'avoir eu part aux Iroubles «lu Langue.) < en Itir.j , et ,l'élre entré dans la révolte du duc de Montmorency, fut obligé de sortir de France. Il revint après la mort du cardinal de Hichelieu , fut rétabli sur s»u siège en <<tô , et fait conseiller d'Etal. Il mourut à Paris le 18 janvier ««Si , à soixante cl ouxe ans, el fut enterré dans I église du leniple. elbènk (Alphonse d), évêque d'Orléans, était le cinquième evêque de la famille, y en avant eu un de Mines, deux il Albv, et un d'Agen. Alphonse d'Elbène, fut nommé au siège d'Orleausen MUO, sacré en 1017 , et lil en 1018 son entrée soleilnelle dans sa ville épiscopale. Il signala celte entrée par la délivrance de trois cent soixante-huit prisonniers. Elle fut remarquable par un événement singulier Une rixe s riant élevée pendant la cérémonie pour la préséance entre les gens des seigneurs el barons obligés d'y assister, le nouvel evêque des- ' cendii de sa chaire épiscopale; puis, relroussml sa chape sur ses épaules, el tenant sa milre d'une main , de l'autre il saisi! au collet l'un des plus mutins, l'envoya en prison, el il rétablit I ainsi le calme. En 11551 , il assista a rassemblée générale du * cierge. Dans un de ces synodes, il défendit la lecture de V Apo- ' loquie deş cumules; et, dans celui de 1001, il publia pour son ' diocèse des statuts synodaux, qui sont regardés comme un modèle en ce genre. Il avait achevé à ses frais la construction du paiaiscpisropal.il mourut le an mai 1605. ei.bène(K. Delkéne Benoit)]. ELBEREELD {géogr.- esl une jolie ville des provinces rhénanes, située sur le Wipper, que l'industrie a rendue depuis quelques années une des cilés les plus riches et les plus commerçantes de l'Allemagne. Sa population qui n'était, il y a cents ans que de 800 âmes, s'élève aujourd'hui au ticlà XI. de 50 000 habitants. C'est le siège de la compagnie rhénane des Indes occidentales fondée en 18-21. La fabrication des toiles , des draps . des étoffes de soie et de coton, des dentelles des rubans de lil, de soie, de laine, des boulons el des objets de ! quincaillerie forme les diverses branches de l'industrie de celte j ville. Presque aux portes d'Elberfeld se trouve la florissante ! ville de Rarnien, dont la population s'élève a 20,000 âmessou industrie rivalise avec celle d'Elberfeld. Ki.Bt.vr ou EI.B4KUP [Elbotum). ancienne ville de France (Seine- Inférieure), clief-lieu de canton et d'arrondissement 1 située sur la rive gauche de la Seine. — Avant 1338, Elbeuf j était déjà une seigneurie de

quelque importance; Philippe le Bel en fit un comté, avec droit de haute justice pour Guillaume d'Harcourt, seigneur d'Elbeuf et de la Saussaye- — En 1551, elle reçut le titre de marquisat lorsqu'elle passa dans la maison de Lorraine, et fut érigée en duché pairie en 1581. par Henri III, en faveur de Charles I^{er} de Lorraine, le dernier «lue d'Elbeuf fut Charles - Eugène «le Lorraine, prince de Umhesc — Ce qui rend Elbeuf particulièrement remarquable, c'est l'importance et la multiplicité de ses fabriques. D'après les documents Tournis par les archives locales, la fabrication des draps y a commencé au IX^e siècle. — Les registres de la communauté des marchands, registres qui ne remontent pas au delà de l'été 1600, constatent que les produits de la fabrique consistaient alors en draps, droguets et tapisseries dites point de Hongrie, depuis bien des années la fabrique des draps a été abandonnée, et celle de la tapisserie a disparu vers la fin du siècle dernier. De 1750 à 1789, de grands changements s'introduisirent dans la fabrication des draps, qui avant ce temps étaient plus solides qu'élégants et soignés dans leur apprêt. — Depuis la révolution l'industrie des draps a pris à Elbeuf un grand développement; et l'emploi des machines a permis aux fabricants de donner à un prix moitié moindre qu'autrefois des draps sinon meilleurs au moins plus fins et plus élégants. — On cite parmi les édifices d'Elbeuf l'église Saint-Etienne à l'entrée de la ville en venant de Boucvi, celle de Saint-Jean, l'hospice des malades fondé en 1764 par M^{lle} Caroline Berleau. La population d'Elbeuf est de 10,000 habitants, mais elle est au moins doublée par la population mouvante; aussi la consommation y est-elle considérable. Le peuple d'Elbeuf est laborieux, actif, sobre et obligeant. Elle est à 1 lieue de Rouen, et à 28 lieues environ de Paris. *Et. BÉTP*, s. m. Il se dit du drap qui se fabrique à Elbeuf, *ville de la Normandie. ELBO. (géogr. nne)*, nom d'une Ile dont parlent Hérodote et Etienne de Byzance, sans dire où elle est située; on la croit voisine de l'Egypte ou de l'Ethiopie. *M. no DH'Sou ELE Bodk ^XiCAiSK Van-*), natif de Casse en l'Andrie, fit ses études à l'université. Son habileté dans les sciences lui mérita l'estime des grands hommes de son temps. Kadéius. «Hélie d'Agine en Hongrie, l'appela chez lui. et lui donna un canonicat «bus sa cathédrale Il mourut à Paris le 4 juin 1577. Nous avons de lui : l'œuvre Version du grec en latin «le Sémkttu, Anvers. 1 vol, Oxford, 10 il, et «laus la Bibliothèque «les Pères, édition de Lyon, tome vin. Cette version d'un ouvrage savant et utile est faite de main de maître. Il est le premier qui ait donné une bonne édition de Sémésius, et cela sur deux manuscrits

corrompus , qu'il a corrigés avec beaucoup ■ l'art el «le travail. Georges
 Valla eu avail donné une avant lui, où l'auteur grec est riitkulcmcnl
 défiguré. 2" Des Poésie* Utlinrs dans 1rs Deicior poetarum tirtgatttm, de
 G-rulei us. EL.HIEI'P OU EL.BEI'F (HeNË DE LuBBAlNE, MARQUIS D'),
 èlait le septième fils «le Claude, duc de Guise, qui vint s'établir en France; il
 fui la lige de la branche des ducs d' Kllxpuf. et mourut en 1500. Charles II ,
 son petit-fils, mort en 1057, avait épousé Catherine-Henriette, fille de Henri
 IV et «le Gabrielle d'Estrées, qui mourut en 1005. Ils eurent part l'un et
 l'autre aux intrigues de cour sous le règne «lu cardinal «le Ridu lieu. 1.1 i;r
 postérité masculine hmt eu leur petit-lils Emmanuel-Maurice,
 ducd'ElIMpuf, qui, après avoir servi l'empereur dans le royaume de Naples ,
 revint en France en 1719, et finit sa longue carrière eu I7t>5, dans sa
 quatre-vingt-sixième année, sans ((«stérile. On lui doit la découverte «le la
 ville d'ilcrrulanum. 1-e litre de duc d'Elbœufest passé à la branche
 d'Harcourl cl d'Armagnac, qui descendait d'un frère de Charles II.
 ELBL'BCIIT Jean Van) surnommé Petit-Jean, peintre, naquît à Elbourg
 près do Camprn. s'établit à Anvers, el fut admis en 1555 dans la
 communauté des peintres de celte ville. On cilc quatre tableaux de lui
 placés dans l'église Notre-Dame 10 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.63% accurate

(M d'Anvers. L'un d'eox représente la Pêche mirmcultuu et est nla. c sur l'autel de la chapelle «Ici marchands de poisson. Le» trois autres plus petits «Mil placés au-dessous. Ce nuit : nn Chrît iur la croix, avec la Vitrat; tainl Jean et la Madtlaint; tmint Pierre à genoux devmnt Jinu-Chriil, ntr les bordi de li mer; et Jénu-CMtt éant lé bergtrie. Ces tableaux ne sont pas sans mérite; mais le dessin manque de correction et la couleur en est un peu sèche. L'année de la mort d'Elburcht est inconnue. KLiÉSAITK ou ELCEHAIEtt, s. m. (kut. rtlig.), membre d'une série chrétienne fondée au il* siècle par on certain Elcésalou Elxal, qui enseignait que Jésus-Christ, né de? le commencement du monde, avait para de temps en temps sous divers corps, el que l'observation de la loi de Moïse était de rigueur pour les chrétien». Les disciples rejetaient presque tous les livre» sacrés. Ils furent aussi nommés sainséens. ELcF-M (géOfT. tac.) ville de Palestine dans la tribu de Nephthali au suri, patrie du prophète Nahum. KL-i mot rni/th mah.), selon Noël, nom par lequel les mata** d'Afrique, désignent »e limier KI.CI (Il CHEVALIER, puis COMTE AK6B »'), philologue toscan, était originaire de Sienne et naquit à Florence en 1704. Noble et riche, au lieu de suivre la carrière des armes, du barreau ou de la diplomatie, il s'abandonna exclusivement à ton gofft pour la littérature. Il savait à fond les langues classiques, et Jeune encore il prit place parmi les hellénistes renommés. A ces études de prédilection, il joignit celle de l'anglais et do français; admirateur outré du vieillage.de ses idées, de ses formes, Elri n'avait que des sarcasmes pour les temps modernes, et il croyait très-sérieusement que la génération actuelle n'a fait que corrompre l'n»uvrr des générations précédentes. Elei possédait une colleclion de livres superbes, soit pour la pureté des textes, soit pour la rareté des éditions Sa belle suite d'incunables surtout était réputée supérieure a celle ■ Rcvoetkï. Il mourut à Venise le 20 novembre 1824 Son principal ouvrage comme philologue est son édilion de l.uCain, Lucani Phanalia, curante Angelo Illyrino. Vienne, 48H, grand in-V avec doute gravures de Waïchter el l.eupold. On a aussi de lui an volume de poésies italiennes et latines (PoMi'e italiant * latine inédite), Florenre. 1237, in-8°. Eldad, surnommé Dtnita, parce qu'il était de la tribu de DM, est l'auteur vrai ou suppose d'une Lettre où il traite des dix tribus qui sont au delà du fleuve Sabhalion, de leur puissance, de leurs rites et coutumes. Cet auteur nous dit qu'il habitait sar les bords merveilleux du Sibbation ou

Sambaiion, et qu'il quitta ces beaux lieux pour aller visiter ses frères. Nous ne voulons point entrer dans l'analyse de cette lettre que Barlorci (JtiM. Rabbim , 1. 1, p. nm el seqq. ; a réfutée dans tous le* points. Cette lettre fut imprimée pour la première fois à Constantinople en 1518, in-V. Depuis il en a été fait plusieurs réimpressions à Venise, 1544 et 1005, in-8°. Gencbrard l'a traduite peu fidèlement en latin et l'a publiée sous ce titre: Eldad Dnniut de Judaii ctauuii, eorumque in jKthiopia imperio, Paris. 1503; cette traduction, pleine d'erreurs relevées par Bartolucci, a été réimprimée dans la Ckronographia IMrœorum, du niémGencbrard. Enfin il a paru une nouvelle édition du texte béliure à Isny . en 1722. in- 12. Eldad vivait vers le commencement du xir siècle. La lettre qui porte ce nom fut sans doute écrite par quelque imposteur pour augmenter parmi les siens les récits ftiulux de quelques rabibins touchant le fleuve Sahbation et les tribus, et augmenter l'espoir de leur délivrance. t.i.iHiK ado, s. m. hitt \ nom du prétendu pays que découvrit Orcellana , lieutenant de Pixarre, dans l'Amérique méridionale. V Eldorado, suivant son récit, était si riche, que les temples avaient des toits d'or massif. m. non ado «'emploie figurément pour signifier un pays imaginaire, où chacun vit au sein de l'abondance et des richesses — Il se dit , par exagération , d'un pays très-riche. ÉlÉatide (ig+ngr. anc.) , canton de la Thesprotie en Epire, •a midi sur les frontières de la Molosside; Cichyre ou Epyre ei.eatiqi k (Ecole), école de philosophie qui tirait son nom de la ville d'Elée dans la Grande Grèce, où elle fut établie par Xénophane de Colophon . du vrian de Pylhagorc. Le caractère essentiel de cette école est de regarder tout commencement, toute transformation, toute diversité comme impossible, et de n'admettre dans l'univers qu'un être unique et immuable. On divise les éléatiques en métaphysiciens , dont les plus célèbres furent, après Xénophane , Parménide, Iléradide, Mélissus) tUUil. et Lt non d'Eté* (ce sont ceux q«i n'admettent d'être que l'esprit», et les physiciens dont les plus célèbres sont Leueippe et Dénocrite (ce sont ceux qui n'admettent que la matière) (F. Philosophie ancibxhe [Histoire de la 1. Éléazar, fils d'Aaron et se* Mccesseor dans la dignité de grand prêtre, l'an 1462 avant J.-C., suivit Josué dans la terre de Chanaan, et mourut après doute ans de pontificat. éléazar , fils d'Aod. frère d'Isa! , un des trois braves qui traversèrent avec impétuosité le camp des ennemis du peuple de Dieu pour aller quérir au roi David de l'eau de la citerne qui était proche la porte de Bethléem. Une autre fois, les Israélites, saisis d'une frayeur subite à la vue de l'armée nombreuse des Philistins, prirent

lâchement la faite, el abandonnèrent David. Bléatar seul arrête la fureur des ennemis, et en fit un si grand carnage que son épée se trouva collée a ta main, l'an 1047 avant J.-C. eleaeah, Ūhd'Oniaset frère de Simon le Juste, succéda a son frère dans la souveraine sarrilkature des Juifs. L est Im qui envoya soixante-dome savants de la nation à Ptolèmée Philadelphie, roi d'Egypte, pour traduireles livres saints d hébreu en grec, vers l'an 277 avant J.-C. C'est la version qu on nomme les SrptanU, et qui. suivant la remarque des Pères.» été pour les nattons un moyen précieux d'instruction et de préparation a la doctrine de l'Évangile quoiqu'il y eût une version antérieure, nui* moins accréditée et moins répandue, dontEusebe parle dans sa Préparation Jésus-Christ et ses apôtres citent celle version de préférence à I hébreu, soit perce qu'elle était d'un grand usage et plus généralement connue parmi les Juif» même, au moins ceux qu on appelait hellenitlet, soit parce que le moment approchait, où les nations qui ne savaient pas l'hébreu, allaient recueillir avec avidité l'instruction et les lumières de ce livre divin. Un autre avantage inappréciable de ht version des Septante, c'est la détermination des véritables leçons et du vrai sens, faite dans un temps où l'hébreu était une langue vivante et bien connne, où la tradition était dans toute sa force, ou le respect qu'on portail a ces divins oracles, l'étude «ssidoe qu'on en faisait, les interprèlaiions réfléchies et traditionnelles des docteurs de la lui menaient ce dépôt sacre à l'abri «le la légèreté et de la témérité des esprits. Encore aujourd'hui la version des Septante est la terreur des hermèneoleS hétérodoxes qui, par le moyen des points massorétiques, invention moderne et sans autorité, el d'autres dimcultes grammaticales, les dépouillent de tout ce qu'ils ont de surnaturel et de divin , et en font le jouet de l'imagination et du caprice. ÉLÉAZAH, le dernier des cinq lilsde Malhatias, et père des Machabées , les seconda dans les combats livrés pour la défense de leur religion Dans la bataille que Judas Machabée livra contre l'armée d'Anliochns Eupator, il se fit jour a travers les ennemis pour tuer un éléphant qu'il crut élrr celui du roi. Il se glissa sons le ventre de l'animal et le perça » coups d'épée; mais il fut accablé sons son poids et reçut la mort en la loi donnant. Éléazar, vénérable vieillard de Jérosalcm et un des principaux docteurs de la loi. sous le règne d Anlwchus r.piphane, roi de Syrie. Ce prince ayant voulu lui faire manger de la chair de porc, il aima mieux perdre la vie que de transgresser la lui. Quelques gentils ou Juifs apostats de ses anciens amis, touchés pour lui d'une fausse compassion, le supplièrent de trouver bon qu'on lui apportât des viandes dont il lui était

permis de manger, afin qu'on pût feindre qu'il avait mangé des viandes du sacrifice, selon le commandement du roi, et par ce moyen le sauver de la mort ; mais Eléazar «e voulut jamais y consentir. ÉLÉAZAR, magicien célèbre sous l'empire de Vespasien, qui, par le moyen d'une herbe enfermée dans un anneau, délivrait les pn><édès en leur mettant cet anneau sous le nez Il commandait au démon de renverser une cruche pleine d'eau, et le démon obéissait. C'est l'historien Josèphe qui rapporte ces particularités ; mais on sait quelle est la crédulité de cet historien. À regard des faits ou faux ou très-incertains, tandis qu'il répand des données sur les prodiges les mieux constatés des livres saints. Du reste, si Eléazar était réellement un magicien, les jeux qu'il exerçait de concert avec le démon n'ont rien d'incroyable. Eléazar, capitaine juif, se jeta dans le château de Machabée, et le défendit très-vigoureusement après le siège de Jérusalem. Cette place n'aurait pas été prise si aisément sans le malheur qui arriva à Eléazar. Il s'était arrêté au pied des murailles comme pour braver les Romains, quand un Egyptien l'enleva «droitement et le porta* au camp. Le général. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.98% accurate

pour haut (-ra) fit élever une Kl.ECTEVHi». toit penr un homme H digne de vivre par «on courage et «on F.LÉA7 AK, Mire officier j*if, voyant h ville de Ms<.oèda, «fan* Uqurle M s'était jeté, réduile aux a twm, persuada A tes romu»Knon« de se tuer eox- mêmes, plutôt que de tomber entre les «tains des Romains. Ils le crurent et s'égorgèrent les un» les autres *LÉa»ab DE Oarmiza oo db «oins, auleor hébreu, disciple de Jndas, fils deKalonymos. appartenait à one famille de juifs allemands très célèbre» Il rivait en 1240, et a laissé pluîteor» ouvrages dont quelques-uns ont élé imprimes. Voiei les principaux : I* le livre du draquiett, qui (raile de I amour de Dieu, de la pénitence, des choses licites ou défendues, etc.. Fan©, 1605, in-fol.. et qui a été plusieurs fois ; Y Quitte du yéeheur, Venise, 1545, in-4° ; l.eyde, , in-t2 ; 3» Commentaire inr te livre Jéiira ; i" Commentaire «vr te livre de* Cantiquitt h le titre de Rutk, publié sous le titre de Vin aromatique. Dublin, t**, in-4". Parmi les ouvrages manoscrits on dislingue : un Traité de Urne, que oie Pic de la AJirandule, un Commentaire eab«ti*tiquae ,Mr le Pnuaifuqme, un Traité de funiti de Dieu, et divers traités l"t"tt*s donl 0,1 Iron™ '» nomenclature dans Woïr, «.M. W6r. et dans le Diiiamar. .torio de9li Bbrei de M dè Ro». Ce célèbre rabbin fol maître du célèbre Naebmanide klkctk. s. m. fart milit). Il se dit de soldats romains appela a ,Pr*ir dans les cohortes prétoriennes. Ce terme, tout mm, a été francisé par quelques traducteurs qui ont écrit à 1 époque de ta renaissance. t EîîE' ^ *enu"ncnt commun est qu'Electe , 4 qui saint Jean ! Evangéliste adresse sa seconde Kpltre , étaii une dame de qualité qui demeurerait aux environs d'Kphèsc. Il y en a cependant qui croirnl que le nom tîEIrrtn , qui signifie Choisie, n'est pas un nom propre, mais une épiliiète honorable tonnée a celte dame, dout le nom propre*» 'est pas e» primé dans I F.pttre de saint Jean. Quelques autres ont prétendu que Cette Epitrc était écrite, non a une personne, mais à une Eglise entière, qu'il nomme Hue et «terne, par un langage énigmalique et Ggijré Saint Jean salue Klecte au nom de sa suMirElerle cl de ses flls; ce qui forme la même difficulté, pour savoir si Wei^ul7)ËgiisTCrte U"C ner,on,,r **m de la Prière, ou • *Ltl?~K?m' m c*,oi W c,il • 'luia ,e *,roit de concourir a une élection. Il se dit principalement des citoyens qui concourent a la nomination des député* des départements lise disait plus particulièrement autrefois des princes d'Allemagne qui avaient u droit d'élire l'empereur, On appelait étecirree la

femme d'un électeur de l'empire. iLKrecu dei/esipire gkimamqie. On a longtemps soutenu que l'empereur Olhon III, de concert avec le souverain pontife, avait fondé le collège électoral dans un concile tenu immédiatement après son sacre, dans les dernières années du T.^e siècle ; mais ce fait que n'atteste aucun auteur contemporain , et qui est démenti par l'histoire des siècles suivants, esi depuis limgtcmps relégué parmi les fables. La première trace que l'on tenue des électeurs de l'empire remonte i l'an 1024 , époque de l'élection de Conrad II. Les élections se faisaient alors en plein champ et en campant, et tous tes princes et Etats de l'empire y concouraient. Le même rail se représente en U2S, lors de l'élection de l.othaire III, avec une modification importante. Les Etats formèrent un coimté de du princes tirés d'entre ceux de la France rhénane, de la Saxe et de la Bavière pour exercer le droit de VTflaxtation, en proposant a l'assemblée générale les randidals qu ils jugeraient les plus dignes du trône. Un nouvel exemple se reproduit en H97. U Hegittrum du pape Innocent III nous lournut d excellents reuseignements sur l'élection impériale i "ïllff l'ren,'*rM «'''«ces du xiii^e siècle, I" Nous trouvons ". "l1?™ „a»» le manifeste que ce pontife répandit en laveur i ' Jc Bromwick une reconnaissance singulière du droit de prestation et des prérogatives dout les électeurs jouissaient des lors dans les élections. Innocent III y soutint qu'Otho., devait être reconnu pour roi légitime préférablemcut à Philippe, parce qu'il avait eu les suffrages du plus grand nombre de princes auxquels appartient principalement l'élection {adquot principaliter ettelio tpeetat) . 2° Cependant les i concouraient encore essentiellement à cesélecles lettre» que le* partisans de Philippe et d'Oaulrt-s prun e! Uoo», témoin an pape pour lui annoncer leur choix. Ou y trouve les signatures de beaucoup d'abbés, de margraves et de la migra vrs avec la claase Elea* et tuteripH. 3* Les comtes romparaissair.nl aussi dans les diètes d'élection, mais ils u 'avaient nlus <1p vou décisive : l'acte de l'élection d'Olhoo porte, après la souscription des princes, la signature d'un comte de Kurke TMTMJ^-(^TM<<t*«rip*'. «" L'archevêque de Cologne était déjà en pleine possession du droit de sacrer les rois «tes Humains et île Germanie : l ardievêque de Trêves était subroté dans tes cas fortuits aux droits de l'archevêque de Cologne 6» U cérémonie du sacre devait se faire de droit à Aix-laChapelle. Le droit de prilajzt»tùm roula d'abord sur les irois archevêques de U France rhénane, et sur les quatre duc* qui client en même temps les grands ofliciers-nés de la couronne Kernnaniqie , c'est-à-dire sur les ducs de la France rhénane, île Bavière , de Saxe et île Souabe. Mais la

réunion du duché de France avec la dignité palatine Ql annexer, vers l'an 1160 au comté pal* Un du Kbin le droit d'électoral et l'office de grand sénéchal qui avait appartenu aux ducs de France. D'un autre côté, l'opinion généralement reçue en Allemagne dans le xir siècle, qu'il n'était ni juste ni raisonnable de faire administrer deux duchés et deux grands offices par la même personne, occasionna, après la réunion du duché de Bavière et du comté palatin du Bhin sur U même lête, le transport du suffrage électoral île Bavière et de son office de grand erhanson aux rois et au royaume de Bohème, et l'élévation du duc de Souabe, Frédéric I", sur le trône impérial, paraît avoir donné lieu à confier la prérogative électoral du duché de Souabe et l'office de grand chambellan qui I *c< ompaguail aox margraves de Brandebourg, qui étaient en 1152 les seuls princes non électeurs qui ne dépendissent directement ni indirectement de l'un des quatre grands ducs de l'Allemagne. C'est ainsi que le coUé^e électoral se forma sous le règne de Frédéric I r, témoin le diplôme d'érection du duché d'Autriche de l'année 115», où il est expressément fait mention des principes* etelectort,rt nous le trouvons déjà dans une pleine jouissance de ses droits et de ses prérogatives sous le roi Philippe, qui fut le second successeur île ce prince. Nous venons de rapporter un extrait des lettres d'Innocent III , où le pontife indique les sept électeurs comme étant ceux ad quos tptciaUler tpetlal eieelio ; nous devons ajouter que l'empereur Olhon IV donna une consistance légale à cette forme d'élection par un décret de la diète de Francfort en 1196. Nous devons faire observer que l'élection de Conrad IV se Cl |iar le* leut* pères et le* *euU luminaire* de l'empire, et nous concluons de cette dernière autorisation , qu'on a communément rapportée dans le siècle suivant aux chanceliers de l'A|>ocaJypac, que le nombre mystérieux de sept entrerait dès lors tout beaucoup dans la constitution du collège électoral. Enfin nous dirons encore que l'élection du roi Guillaume , et surtout l'élection litigieuse des rois Richard et Alphonse ne nous offrent point d'autres suffrages que ceux des sept électeurs, et nous alléguons le fameux bref du pape l'roain IV, de l'année 1213, qui prouve que les élections des rois d'Allemagne, futurs empereurs, ont roulé dès lors en vertu d'un usage immémorial sur le seul collège électoral , et que ce collège électoral était composé de sept membres. Ces preuves sont plus que suffisantes pour nous faire connaître l'origine et les progrès de cet établissement , qu'on trouve d'ailleurs consignés dans beaucoup d'autres monuments historiques. Bien n'est plus facile à concevoir que la manière dont les princes d'Allemagne^ qui ne

participaient point au droit de préiauxUlinii, ont été exclus du droit d'élection impériale. Nous savons par les détails qui nous restent de l'élection de Conrad II, de Lothaire II et de Frédéric I^{er}, que les Etats ont voté, dès les premiers temps, à la suite des ducs auxquels ils étaient soumis, et que leurs suffrages ont été communément conformes à ceux de* chefs de leur nation.

2» Les princes et les Etats immédiats, dont le démembrement des duchés de Bavière et de Saxe et la politique des deux Frédéric peuplèrent l'Allemagne, n'ont pas eu assez de crédit, ni assez de consistance pour s'ingérer dans les élections qui suivirent immédiatement cette catastrophe, et l'usage immémorial que le pape Urbain IV invoqua en 1265, était déjà tout établi quand les circonstances leur auraient pu permettre de former des préleutiousau droit d'élire des rois îles Romains. S^{ur} Le droit d'assister aux diètes était devenu une véritable charge; peu de princes se souciaient de parcourir l'Allemagne d'une frontière à l'autre, pour être témoins de l'élection préliminaire que les sept électeurs étaient déjà en droit de faire, et pour exercer solennellement cette prérogative stérile, de consentir à leur choix, qu'ils ne pouvaient plus Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.86% accurate

rejeter. Le droit d'élire les empereur-rois d'Allemagne ne fut pas la seule prérogative que le collège électoral obtint. Mais... Il résulte en fait de la constitution, c'est-à-dire des anciens usages de la nation, une part distinguée dans toutes les régulations du gouvernement, et il semblerait peu à peu (les toutes les «Maires» de la grâce et de privilège qui avaient nécessité jusqu'alors le consentement de tous les princes en général. En 1308, lorsqu'il s'agit, dans des circonstances graves, de donner un successeur à Albert I^{er}, les électeurs séculiers s'assemblèrent à Bavière pour y régler préliminairement la forme de la prochaine élection. Ce soin était d'autant plus pressé que, non-seulement le droit de participer au collège électoral fut exclu de donner un chef à l'empire, mais encore que tous les princes issus de maisons électorales, s'arrogeant une part dans l'élection, la multitude des suffrages menaçait le collège d'une division pernicieuse. Les électeurs convinrent en conséquence d'enlever de la diète d'élection tous les princes qui ne rapporteraient pas leur origine à un «Haut-empereur, et de ne laisser que les électeurs actuellement régnants, qu'autant qu'ils verraient appelés par le droit par une ancienne coutume, et bien entendu que les chefs de chaque maison jouiraient seuls d'un droit décisif, sous lequel les voix des autres seraient comprises. Après avoir écarté de cette manière tout ce qui pouvait troubler la paix, les électeurs procédèrent avec (les tonnes qu'il est inutile de développer ici) à l'élection de Henri VII. La diète de Francfort de 1538 déclara que la majesté de l'autorité impériale lui conférerait par la seule élection de prince électeur. On établit aussi solennellement le principe que l'élection devait se faire à la pluralité des voix des électeurs. En 1550, à la diète de Nuremberg, l'empereur Charles IV déclara, de l'aveu et du consentement des princes électeurs et des États, que le suffrage électoral appartenant à la maison palatine et de Bavière n'était pas inhérent au Palatinat et ne devait être exercé que par ceux «les princes de la maison qui posséderaient le comte palatin et l'office d'archevêque du »; ainsi le principe. Ce règlement abrogeait indirectement la convention de Pavie de 1520, en ce qu'elle établissait une alternative perpétuelle entre les deux branches de la maison de Bavière, relativement à l'exercice des prérogatives électorales. Dans celle même diète de Nuremberg, Charles IV promulgua la bulle d'or. Entre autres dispositions, celle-ci maintient le nombre des électeurs à sept, en l'honneur

des sept chandeliers de l'Apocalypse- Il y en aura toujours trois ecclésiastiques, savoir : les « lecteurs de Mayence, de Cologne et de Trèves , et quatre séculier », l'électeur roi de Bohême, l'électeur comte palatin , l'électeur duc de Saxe et l'électeur margrave « de Brandebourg. La dignité électorale demeurera toujours attachée à la glèbe des provinces qui en sont titrées. Ces provinces ne pourront jamais être partagées ... » -- «a ... > il., m. nuisait Mri* I i» ni démembrées sous quelque prétexte que ce puisse être Le fils aîné des électeurs régnera y succédera toujours à son père, et l'on suivra, quant à la succession «les collatéraux, le* lois de la primogéniture et l'ordre linéal et agnatique. 1.3 majorité des électeurs est liée à leur dix-huitième année. Pendant leur minorité . la régence «les Etats » l'administration «In suit Nige et des autres prérogatives appartiennent au plus proche agnat, suivant l'ordre de primogéniture, Les électeurs auront, partout et en toutes occasions, le rang devant tous les autres princes du saint-empire. Égaux aux rois, «ni commet contre eux le crime «le lèse-majesté. Ils exerceront la justice en dernier ressort, dans leurs terres* électorales, et leurs sujets ne pourront jamais être évoqués devant un tribunal étranger, jouiront exclusivement dans leurs terres «du «l'exploitation de toutes sortes de mines et de salines, d'y recevoir des juifs, de percevoir les impôts légitimement établis, de battre monnaie, «l'acquérir les terres d'empire, etc. -- Voilà les grandes prérogatives accordées par la bulle d'or aux électeurs. Séparés dans la diète» des princes», ils formaient un collège à part ; ils durent être consultés sur toutes les affaires du gouvernement. Ils déposaient les empereurs élus par eux, élisaient seuls les rois des Romains , concouraient souvent seuls » la collation des grands fiefs ; ils consentaient aux expectatives et à la collation des électoraux vacants; ils nommaient des vicaires de l'empire dans des cas d'urgence. Ils avaient le titre de sérénissime* ; leur succession admit quelque temps le majorat ; mais, en dernier résultat , elle fut rigoureusement soumise au droit d'aînesse. Le nombre des électeurs, qui par tant de «dispositions avait été sévèrement fixé à «cinq, fut porté à huit par les circonstances. En 1648, à la paix de Westphalie, l'électeur palatin fut remis en possession de tous ses domaines, à l'exception du haut Palatinat. On établit en sa faveur) une huitième dignité électorale à laquelle la charge de grand trésorier fut attachée. Cette dignité dut subsister tant que les maisons électorales de Bavière et Palatine fleuriraient , et s'éteindre si l'une ou l'autre de ces maisons venait à finir. Léopold I^{er} et Joseph I^{er} établirent un neuvième électoral, celui de Hanovre

Lorsque l'usage de* capitulations impériales eut été établi, ce furent les électeurs qui les prescrivirent aux empereurs au nom des Etats, sur un plan arrêté par la diète, et avec le droit d'y faire le» changement» nécessaire». Ils avaient la liberté de se rassembler quand ils voulaient, étaient leurs juges mutuels jusqu'au ban de l'empire, et donnaient de» dispenses d'âge à leurs collègues. Leur consentement était nécessaire pour «les péages et le droit de monnaie. Ils nommèrent des assesseurs de la chambre, concouraient au conseil de régence, suppléaient au conseil de la diète pour des guerres, pour des impôts, pour la paix, pour mettre un Etat au monde ; ils consentaient lorsqu'il fallait donner le titre de majesté aux rois étrangers ; du reste leur suffrage était souvent contre-balancé par celui «des villes». On ne l'avait pas compris dans le premier établissement des cercles, mais ils entrèrent dans le second. Le pape prétendait avoir le pas sur eux ; mais ils le prenaient pendant les diètes d'élection sur les rois, le cédant néanmoins aux fils de France. Leurs ambassadeurs allaient devant ceux des républiques étrangères et prenaient le titre d'ambassadeurs. Les traités de Westphalie avaient diminué le pouvoir du collège électoral. Ce collège fut entièrement détruit lors de la ruine de l'ancien empire germanique, au commencement du dix-neuvième siècle. Le grand électeur, se dit absolument de l'électeur de Brandebourg, Frédéric Guillaume, qui jeta les fondements de la grandeur à laquelle sa maison parvint par la suite. — Grand électeur, est le nom que son projet de constitution, donne au chef suprême «de l'Etat. Le titre d'électeur, Silesie appelle aussi, provincial électeur, est le titre liminaire supérieur de l'Etat, inamovible, irresponsable, mais incapable de gouverner lui-même. Bonaparte refusa les fonctions de grand électeur, qu'il appelait le rôle d'un homme à fengrai* de quelque* million*. Electeur* de* grand* collège*, se dit, d'après la loi électorale de 1808, des électeurs payant cinq cents francs de contributions, qui se réunissaient au chef-lieu «de chaque département, pour nommer un certain nombre de députés». — Electeur* de* petit* collège* ou d'arrondissement, se dit «les électeurs payant au moins trois cents francs de contributions, qui, sous la restauration, se réunissaient dans les chefs-lieux d'arrondissement, pour nommer les députés qui n'étaient point à la nomination des grands collèges. Le* électeur* de* grand* collège* votaient une seconde loi* avec les électeurs d'arrondissement. — Electeur* départementaux, se dit des citoyens inscrits sur la liste du jury, qui nommaient les membres des conseils généraux des départements. —

Eltcteur* munieipnux, se «lit des habitants les plus imposes de chaque commune, qui élisent les membres du conseil municipal. KLKCTir, ivk, adj. qui est nommé par élection. — La chambre élective, la chambre .les députés. - Il sigmÛe également qui se donne par élection. Kl.KtTH.X. s. f. aelion d élire , choix fait en assemblée par la voie de» suffrages. Employé absolument el au pluriel, il s'entend ordinairement «le la nomination des députés. — Un jurisprudence, Faire r.VeCton de domicile, assigner un heu certain et connu , où tous les acli-s de justice puissent être signifiés. — Election , désignait particulièrement aulreloi» un tribunal établi pour juger les différends qui concernaient les tailles , les aides et les gabelles. — Il signifiait aussi toute l'étendue «le pays qui était du ressort de ce tribunal. — Paui d'élection, par opposition aux p*y* d'état*, se disait des provinces dont toute l'administration était soumise A l'intciidanl . et oii il y avait des généralités et des élections établies. KLECTIO.V, s. f. Il se «lit, dans le slyle mystique, du choix que Dieu fait de ses créatures ponr l'accomplissement de ses desseins. — Il signifie aussi prédestination à ta gloire éternelle. ■- IW d'élection ou intrument d'élection, homme choisi de Dieu pour le glorifier. Élection d'ami (Clausb d') ((éod.), clause par laquelle l'acquéreur d'un immeuble féodal ou censuel se réservait la faculté de rétrocéder ce même immeuble à un ami. élection »!)» ivait i>k
 JURIDITION (one. jurnpr., élection des officiers que l'on appelait élus. élection dk comsmnd , indication «me fait radjudicaDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.16% accurate

commandé ou qui est et de la personne qui a mandé d'acquiescer pour elle, ÉLECTION (algrtrt), a été employé quelquefois à la place de Le mot élection s'applique, en médecine et en 5, du lieu ou du ÉLECTION chirurgie, au choix du temps. du lieu ou du procédé relatif» Mil à l'administration d'une médication, soit à l'exécution d'une opération chirurgicale. S'il est souvent à peu près indifférent d'administrer un médicament sous une forme ou une autre. de diriger une action sur tel ou tel autre point du corps, d'entreprendre une médication dans tel moment ou tel autre, il est des cas au contraire où le choix de la formule, le choix de la partie du corps sur laquelle il convient d'agir, du temps où l'action est jugée nécessaire, constituent des conditions essentielles de succès; de là ces manières de s'exprimer: médication ou formule d'élection, point d'élection, temps d'élection. C'est surtout en chirurgie que ces locutions sont plus usuellement employées et dans un sens plus nettement déterminé encore. C'est ainsi qu'il y a un temps d'élection pour l'exécution de certaines opérations graves (lui ne sont point réclamées d'urgence et qu'il ne serait pas indifférent de pratiquer dans les saisons à température extrême ou à variations brusques. La plupart des opérations, les amputations par exemple, ont leur point d'élection, dont les chirurgiens ne s'écartent que lorsque des circonstances particulières rendent le choix imposé. Le droit d'élection est la base de tout gouvernement démocratique; aussi, sous le gouvernement constitutionnel et représentatif qui nous régit, le système d'élection s'applique-t-il non seulement à la chambre des députés, mais encore aux fonctions municipales, aux conseils généraux de département. aux conseils d'arrondissement, à la garde nationale, aux tribunaux de commerce, aux conseils de prud'hommes à Paris. CnssEiL. général, Cokskil d'arrondissement. Garde nationale, Thibcxaix de r.nvjtkrck. Prgd'bommes).— Nous nous occuperons uniquement ici de ce qui concerne les élections municipales et les élections politiques. — § 1". Election* municipale t. Chaque commune est administrée par un conseil

municipal , composé, outre les maire el adjoints, de dix membres, dan» les communes de cinq cculs habitants et au -dessous, de doute , dans celle» de cinq cents à quinze cents ; de seize dans celles de quinte cents a deux mille cinq cents: de vingt et un, dans celles de deux mille cinq cents a trois mille cinq cents; de vingt-trois dans celles de trois mille cinq cenis a dix mille ; de vingt-sept, dans relies de dix mille a trente mille ; et de trentesix dans celles d'une population de trente mille Ames el audessus. — Dans les communes où il y a plus de trois adjoints , le conseil municipal doit être augmente d'un nombre de membres égal à celui des adjoints au-dessus de trois. — Dans celles où il a été nommé un ou plusieurs adjoints supplémentaires, le conseil municipal doit être augmenté d'un nombre égal à celui de ces adjoints. — Les conseillers municipaux sont élus par rassemblée des électeurs communaux. Sont appelés à celte assemblée : I" les citoyens les plus imposés au rôle des contributions directes de la commune . âgés de vingt el un ans accomplis . dans la proportions suivantes. — l'our les commues de mille ames et au-des ous, un nombre égal au dixième de la commune; ce nombre s'accroîtra de cinq par cinq cents habitant» en sus de mille jusqu'à cinq mille; de quaire par cent habitants en sus de cinq mille jusqu'à quinze mille; de trois par cent habitants au-dessus de quinze mille: 4" sont appelés en outre les membres des cours et tribunaux, les juges de paix et leurs suppléants ; lrs membres des chambres de commerce, les conseils de manufactures, les couseils de prud'hommes, les membres des commissions administratives des collèges , des hospice* et des bureaux de bienfaisance; les officiers de la garde nationale ; les membres el correspondants de l'Institut : Ves membres des sociétés savantes instituées < u autorisées par une loi ; les docteurs de l'une ou de plusieurs des lacultès de droit, de médecine, des sciences . des lettres, après trois ans de domicile réel (fous la commune ; les avocats inscrits au tableau : les avoués près les cours el tribunaux ; le» notaires: les licencié» de l'une des faculté» de droit, des sciences, des lettres, chargés de l'enseignement de quelqu'une des matières appartenant à la faculté où ils auront pris leur licence , les uns et les autres après cinq ans d'exercice et de domicile réel dans la commune; les anciens fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire jouissant d'une pension de retraite ; les employ és des ' 1 et militaires jouissant d'une pensionne ils seront en garnison qu'autant qu'ils y auraient acquis leur domicile civil ou politique avant de faire partie de la garnison; les officiers de terre ou de mer jouissant d'une

pension de retraite ; les citoyens appelés à voter aux élections des membres ' de la chambre des députés ou des conseils généraux des départemens, quel que soit le laus de leurs contributions dans la commune. — Le nombre des électeurs domiciliés dans la commune ne pourra être moindre de trente . sauf le cas où il ne se trouverait pas un nombre suffisant de rivaux payant une contribution personnelle. Les citoyens qualifiés pour voter dans l'assemblée des électeurs communaux et qui seraient en même temps inscrits sur la liste des plus imposés votent en cette dernière qualité. — Le tiers de la contribution du domaine exploité par un fermier à prix d'argent ou à portion de fruits, lui est , compté pour être inscrit sur la liste des plus imposés de la commune , sans diminution des droits du propriétaire du domaine. ' — Les membres du conseil municipal doivent être tous choisis sur la liste des électeurs communaux , et les deux tiers au moins parmi les électeurs domiciliés dans la commune. Les deux tiers des conseillers municipaux doivent nécessairement être choisis parmi les électeurs de la première catégorie ; l'autre tiers parmi tous les citoyens ayant droit de vote. — Les conseillers municipaux doivent être âgés de vingt-cinq ans accomplis. Ils sont élus pour six ans et toujours rééligibles — Les conseils sont renouvelés par moitié tous les trois ans. — Les préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture, les ministres des divers cultes en exercice dans la commune, les comptables des revenus communaux et tout agent salarié par la commune, ne peuvent être membres des conseils municipaux . — Nul ne peut être membre de deux conseils municipaux. — Tout membre d'un conseil municipal dont les droits civiques auraient été suspendus ou qui en aurait perdu la jouissance , cessera d'en faire partie . et ne pourra être réélu que lorsqu'il aura recouvré les droits dont il aura été privé. — Dans les communes de cinq cents âmes et au dessus, les parents au degré de père , de fils , de frère , et les alliés au même degré, ne peuvent être en même temps membres du même conseil municipal. — En cas de vacance dans l'intervalle des élections triennales, on procède au remplacement dès que le conseil municipal se trouve réduit aux trois quarts de ses membres - Il y a lieu à la formation des listes des électeurs communaux , voici comment on y procède. — Le maire, assisté du percepteur et des commissaires répartiteurs, dresse la liste de tous les contribuables de la commune jouissant des droits civiques et qualifiés à raison de la quotité de leurs contributions, pour faire partie de l'assemblée communale. - Cette liste présente la quotité des impôts de chacun de ceux

qui y sont portés, ou la qualité, le grade, les conditions qui rendent apte à exercer les droits d'électeur municipal: elle énonce le chiffre de la population de la commune; elle doit être affichée dans la commune et communiquée au secrétaire de la mairie à tout requérant. A dater du jour de l'affiche, tout individu omis peut durant un mois présenter à la mairie ses réclamations. — Kl dans le même délai l'electeur inscrit sur la liste peut réclamer contre l'inscription de tout individu qu'il croirait indûment porté. — Le maire prononce dans le délai de huitaine après avoir pris l'avis d'une commission de trois membres du conseil délégués à cet effet par le conseil municipal; il doit dans ce même délai de huit jours notifier sa décision aux parties intéressées. — Toute partie qui se croirait fondée à contester une décision rendue par le maire peut en appeler dans le délai de quinze jours devant le préfet, qui dans le délai d'un mois prononce en conseil de préfecture et notifie sa décision. — Sur cette notification le maire fait la rectification prescrite. — L'opération de la confection des listes commence chaque année le 1^{er} janvier Les listes sont affichées le 8 du même mois et définitivement closes le 31 mars. En cas d'élection, c'est le préfet qui convoque l'assemblée des électeurs. — Dans les communes de deux mille cinq cents âmes ou au dessus, les électeurs sont divisés en sections. — Le nombre de ces sections doit être tel que chacune d'elles ait au plus huit conseillers à nommer dans les communes de deux mille cinq cents à dix mille habitants; -- six dans celles de dix mille à trente mille; et quatre dans celles dont la population excède ce dernier nombre. — Cette division en sections se fait et se fait par quartiers voisins et Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.97% accurate

CLBCTIOm. (" de manière à répartir également k nombre des votants autant qu< faire te pourra entre les sections. — Le nombre et la limite (les sections sont fixes par une ordonnance royale. — Chaque section nomme un nombre égal de conseillers, à moins que le nombre des conseillers ne soit pas exactement divisible par celui des sections auquel cas les premières sections suivant Tordre des numéros, nomment an conseiller de plus. — L'ordre de ces numéros est déterminé pour la première Ibis par la voie du sort, en assemblée publique du conseil municipal. — A chaque élection nouvelle la section qui avait le premier numéro dans l'élection précédente prend le dernier ; celle qui avait le second prend le premier, cl ainsi de suite. — I-a reunion des sections a lieu successivement i deux jours de distance. — Les sections sont présidées . savoir : la première, par le maire; les autres par les adjoints dans Contre île leur nomination , et par les conseillers municipaux dans l'ordre du tableau. — l,es quatre scrutateurs sont les deux plus âgés et les denx plus jeunes dus électeurs présents sachant lire et écrire; le bureau ainsi constitué désigne le secrétaire. — Dans les communes de moins de deux mille cinq cents Ames, le» électeurs se réunissent en une seule et meme assemblée. Toutefois, sot la proposition du conseil général du département entendu , les électeurs peuvent être divisés en sections par un arrêté du préfet. Le même arrêté fixe le nombre et la limite de sections , et le nombre des conseillers qui doivent être nommés par chacune. — Aucun électeur ne peut déposer son vote qu'après avoir prêté entre les mains du président le serment de fidélité au roi des Français . d'oliétssanre à la charte constitutionnelle et aux lois du royaume. I<c président a la police de l'assemblée, k laquelle toute discussion . toute délibération rst interdite La majorité absolue des votes exprimés est nécessaire au premier tour de scrutin pour l'élection ; la majorité relative suffit au second : du reste les deux tours de scrutin peuvent avoir lieu le même jour: mais chaque scrutin doit rester ouvert pendant trois heures au moins , et trois membres du bureau au moins doivent être constamment présents. S'il s'élève quelques difficultés sur les opérations de l'assemblée , elles surit jugées provisoirement par le bureau. — C'est le conseil de préfecture en premier ressort, et le conseil d'Etat comme juge d'appel, qui sont compétents pour connaître des contestations relatives à la légalité des opérations électorales. — g î. Eketimi politiquiti. — Tout Français jouissant

des droits civils et politiques, âgé de vingt-cinq ans accomplis et payant deux cents francs de contributions directes», est électeur. — Si le nombre de électeurs d'un arrondissement électoral ne s'élève pas à cent cinquante, ce nombre est complété en appelant les citoyens les plus imposables au-dessous de deux cents francs ; et dans ce cas, s'il y avait concurrence entre des citoyens payant une quotité de contribution égale, ce seraient les plus âgés qui devraient être préférablement inscrits. — En outre, sont électeurs en payant seulement cent francs de contributions directes : 1° les membres et, correspondants de l'Institut; les officiers des armées de terre et de mer jouissant d'une pension de retraite de douze cents francs au moins et justifiant d'un domicile réel de trois ans dans l'arrondissement électoral. Les officiers en retraite peuvent compter, pour compléter les douze cents francs ci-dessus, le traitement qu'ils toucheraient comme membres de la Légion d'honneur. — Les contributions directes qui confèrent le droit électoral sont : la contribution foncière; les contributions personnelle et mobilière; la contribution des portes et fenêtres; les redevances fixes et proportionnelles des mines; l'impôt des patentes; et les suppléments d'impôts de toutes natures, connus sous le nom de centimes additionnels. Les propriétaires des immeubles temporairement exemptés d'impôts, peuvent les faire expertiser contradictoirement et à leurs frais, pour en constater la valeur de manière à établir l'impôt qu'ils payeraient, l'impôt qui alors est compté pour les faire jouir des droits électoraux. De même la patente est comptée à tout médecin ou chirurgien employé dans un hôpital ou attaché à un établissement de charité et exerçant gratuitement ses fonctions, bien que par suite de ces mêmes fonctions il soit dispensé de la payer, le montant du droit annuel de diplôme établi par l'article 49 du décret du 17 septembre 1830 est compté dans le cens électoral des chefs d'institution et des maîtres de pension, tant que les lois annuelles sur les finances continueront à en autoriser la perception. Les chefs d'institution et les maîtres de pension, justifient de leur qualité par la représentation de leur diplôme; et du paiement du droit par la représentation de la quittance que leur a délivrée le comptable chargé de la perception de ce droit. Au surplus le montant de ce droit annuel n'est compté dans le cens électoral des chefs d'institution et des maîtres de pension qu'autant que leur diplôme a au moins une année de date à l'époque de la clôture des listes électorales. — Pour former la masse des contributions nécessaires à la qualité d'électeur, on compte à chaque Français les contributions directes

qu'il paye dans (oui le royaume ; au père les contributions de» biens de ses enfants mineurs dont il a la jouissance ; au mari celles de sa femme, même non commune en biens, pourvu qu'il n'y ait pas séparation de corps. L'impôt des portes et fenêtres des propriétés louées est compté pour la formation du cens électoral aux locataires ou fermiers. Les contributions foncières, des portes et fenêtres, et patentes, payées par une maison de commerce composée de plusieurs associés, sont pour le cens électoral partagées par égales portions entre les associés, sans autre justification qu'un certificat du président du tribunal de commerce énonçant les noms des associés. Dans le cas où l'un des associés prétendrait à une part plus élevée, soit parce qu'il serait seul propriétaire des immeubles, soit à tout autre titre, il est admis à en justifier devant le préfet en produisant ses titres. — Les contributions foncière, personnelle et mobilière, et des portes et fenêtres, ne sont comptées que lorsque la propriété foncière a été possédée, ou la location faite antérieurement aux premières opérations de la révision annuelle des listes électorales. Mais cette règle n'est point applicable au possesseur à titre successif ou par avancement d'hoirie. Quant à la culture, elle ne compte que lorsqu'elle a été prise et l'industrie exercée — un an avant la clôture de la liste électorale. — Les contributions directes payées par une veuve ou par une femme séparée de corps peuvent être rapportées à celui de ses fils, petits-fils, gendres ou petits-gendres qu'elle veut désigner. — Le fermier à prix d'argent ou de denrées qui par bail authentique, d'une durée de neuf ans au moins, exploite par lui-même une ou plusieurs propriétés rurales, a droit de se prévaloir du tiers des contributions payées par lesdites propriétés, sans que ce tiers soit retranché au cens électoral du propriétaire. Dans les départements où le domaine royal est usité, on procède pour la répartition de l'impôt entre le propriétaire foncier et le colon de la manière suivante : il y a dans les communes composées uniquement de maisons ou usines, les six huitièmes de l'impôt seront comptés au colon, et deux huitièmes au propriétaire foncier ; — 4^e dans les communes composées d'édifices et de terres labourables ou prairies, et formant ainsi un corps d'exploitation rurale, cinq huitièmes compteront au propriétaire, et trois huitièmes au colon ; — 9^e enfin dans les communes sans édifices, dites communes sans étage, six huitièmes seront rapportés au propriétaire, et deux huitièmes seulement au colon, sauf dans tous les cas la faculté aux parties intéressées de demander une expertise aux frais de celle qui la requerra. — Le domicile politique de tout Français est dans l'arrondissement électoral où il a son domicile réel ;

néanmoins il peut le transférer dans tout autre arrondissement électoral ou il paye vingt-cinq francs au moins de contributions directes , i la charge d'en faire six mois d'avance une déclaration expresse au greffe du tribunal civil de l'arrondissement électoral où il a son domicile politique actuH . et au greffe du tribunal civil de l'arrondissement électoral où il veut le transférer : celte double déclaration csl soumise à l'enregistrement. Ihms le cas où un électeur a séparé son domicilr politique de son domicile réel , la translation de son domicile réel n'emporte pas le changement de son domicile politique , el ne le dispense pas des déclarations prescrites s'il veut le réunir à son domicile réel. Aucun indisidu appelé h des fonctions publiques temporaires ou révocables n'est dispensé de cette formalité; les individus au contraire appelés à «les fonctions inamovibles peuvent exercer leur droil électoral dans l'arrondissementl où ds remplissent leurs fondions. Mais en aucun cas un citoyen ne peut exercer son droit électoral dans deux arrcmdisseinenls. Les élerieur» sont inscrits sur des listes qui sont permanentes, sauf les radialions el inscriptions qui peuvrnt asoir lieu lors de la révision annuelle. Voici comment s'opère cette révision : du t,rau 10 juin de chaque année et aux jours qui sont indiqués par les tuas-préfets, les maires des commune» composant chaque canton se reunissent a la mairie du chef-lieu, sou» la présidence du maire , et procèdent à la révision des listes , assistes îles percepteurs du canton. Dans les villes qui forment à elles seules un canton ou qui sont partagées en plusieurs cantons, h révision des listes esl faile par le maire el les trois plus anciens membre» du conseil municipal , suçant l'ordre du tableau Le» maire» des communes qui dépendent de l'un de ce» cantons prennent également part à cette révision sous la présiilencr du maire de la ville. A Paris, lesroairesdes douze arrondissement», assistés des percepteurs, procèdent à la révision sous la présiDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.90% accurate

dejtcc du doyen de réception. Le résultat de cette opération est transmis au sous-préfet au plus tard le 1^{er} juillet l'adresse avec ses observations au préfet du département. — A partir du 1^{er} juillet, le préfet procède à la révision générale des listes. Il y ajoute les citoyens qu'il reconnaît avoir acquis les qualités requises par la loi et ceux qui auraient été précédemment omis; il en retranche les individus décédés et ceux dont l'inscription a été déclarée nulle par l'autorité compétente; il indique comme devant être retranchés ceux qui ont perdu les qualités requises, et ceux qu'il reconnaît avoir été indûment inscrits quoique leur inscription n'ait point été attaquée. Il tient un registre de toutes ces décisions, avec mention de leurs motifs et de toutes les pièces » l'appui. - Les listes de l'arrondissement électoral, ainsi rectifiées par le préfet, sont affichées le 15 août au chef-lieu de chaque canton et dans les communes dont la population est au moins de six cents habitants. Elles sont déposées : 1^o au secrétariat de la mairie de chacune de ces communes; — 2^o au secrétariat de la préfecture pour être données en communication à toutes les personnes qui le requerront. — Les listes électorales contiennent, en regard du nom de chaque individu inscrit, la date de la naissance, en outre, pour les électeurs contribuables, l'indication des arrondissements de perception où sont assises ses contributions propres ou déléguées, ainsi que la quotité et l'espèce des contributions pour chacun des arrondissements; et pour les électeurs de la seconde catégorie, la date et l'espèce du titre qui lui confère le droit électoral et l'époque de son domicile réel. — S'il y a moins de cent cinquante électeurs inscrits, le préfet ajoute sur la liste les citoyens payant moins de deux conformément à la loi, compléter le Et si le nombre des électeurs ne s'élève pas au delà de cent le préfet publie à la suite de la liste électorale une liste dressée dans la même forme et contenant les individus citoyens susceptibles d'être appelés à compléter le nombre de cent cinquante, par suite des changements qui pourraient survenir ultérieurement dans la composition du collège. Après la publication de la liste ainsi rectifiée, il ne peut plus y être fait de changements qu'en vertu de décisions rendues par le préfet en conseil de préfecture dans les formes ci-après : — à compter du 15 août, jour de la publication, il est ouvert au secrétariat général de la préfecture un registre coté et paraphé par le préfet, sur lequel sont inscrites à la date de leur présentation et suivant un ordre de

numéros, toutes les listes signées par le réclamant ou par son fondé de pouvoirs. Le préfet donne de chaque réclamation et «les pièces à l'appui un récépissé énonçant la date et le numéro de l'enregistrement. Tout individu qui croirait avoir à se plaindre suit d'avoir été indûment inscrit, omis ou rayé, soit de toute autre erreur commise à son égard dans la rédaction des listes, peut jusqu'au 30 septembre inclusivement présenter sa réclamation qui doit être accompagnée de pièces justificatives. Dans le même délai tout individu inscrit sur les listes électorales d'un arrondissement peut réclamer (inscription de tout citoyen qui n'y serait pas porté, quoique réunissant les conditions nécessaires. Il pourrait également réclamer la radiation de tout individu qu'il prétendrait indûment inscrit ou la rectification de toute autre erreur commise dans la rédaction des listes; le même droit appartient à tout citoyen inscrit sur la liste des jurés non électeurs de l'arrondissement. Mais aucune de ces demandes n'est reçue qu'autant que le réclamant y joint la preuve qu'elle a été par lui notifiée à la partie intéressée, laquelle a dix jours pour y répondre à partir de celui de la notification. Le préfet statue sur les demandes dans les cinq jours qui suivent leur réception lorsqu'elles sont formées par les parties elles-mêmes ou par leurs fondés de pouvoir; et dans les cinq jours qui suivent l'expiration des dix jours accordés pour répondre, lorsqu'elles sont formées par des tiers. — La communication sans déplacement des pièces respectivement produites sur les questions et contestations doit être donnée à toute personne intéressée qui la demande. — Tous les quinze jours il est publié un tableau de rectification, conformément aux décisions rendues dans cet intervalle. La publication de ces tableaux de rectification tient lieu de notification aux individus dont l'inscription a été ou rectifiée. Quant aux décisions portant refus d'admission prononçant des radiations, elles doivent être notifiées les cinq jours de leur date aux individus dont l'inscription ou la radiation a été réclamée par eux ou par des tiers, et les décisions rejetant les demandes en radiation ou en rectification sont notifiées dans le même délai, tant au réclamant qu'à l'individu dont l'inscription a été contestée. — Toute partie qui se croit fondée à contester une décision rendue par le préfet peut porter son action devant la cour royale du ressort, et y produire toutes pièces à l'appui. L'exploit introductif d'instance doit, à peine de nullité, être notifié dans les dix jours, quelle que soit la distance des lieux, tant au préfet qu'aux parties intéressées. Dans le cas où la décision du préfet a rejeté une demande d'inscription formée par un tiers, l'action ne peut être intentée que par l'individu dont

l'iuscripliou a été réclamée. La cause tsl jugée sommairement toutes affaires cessantes et sans qu'il soil besoin de miuislère d'avoué ; les actes judiciaires auxquels elle donne lieu sont enregistrés gratis; l'attairc est rapportée en audieicc publique par un des membres de la cour, el l'arrêt est prononcé après que la partie ou son défenseur et le ministère public oui été entendus. S'il y a pourvoi en cassation, il est procédé sommairement el toutes affaire» cessantes, comme devant la cour royale, avec la même exemption du droit d enr. gwlrement , saut consignation d'amende. — Le préfet, sur la notification île l'arrêt intervenu, fait sur la liste la rectification prescrite. Si par suite de la radiation prescrite par la cour royale la liste se trouve réduite à moins de cent cinquante, le pu (ci, eu conseil de préfecture, complète ce nombre par les plus imposés de la liste supplémentaire. Du reste les réclamations portées devaul les préfets eu conseils de picfeclure. el les actionis intentées devant le-> cours royales par suite d'une décision quia rayé un individu de la liste, oui uu cITet suspensif; en d'autres termes, la radiation n'est définitive et ne produit eflct qu'après l'épuisement des juridictions, — . Le 16 octobre, le préfet procède a la clôturc des listes; et l'élection, a quelque époque de l'année qu elle ait lieu, te fait sur ces listes. — Il nous resle à parler îles opérations électorales et îles conditions d'éligibilité — U chambre des députés est composée de quatre cent cinquante-neuf députés. — Chacun de ces députés est élu par un collège électoral. — Les collèges électoraux soûl cuuvoqués par le roi; ils se reuuisseut daus la ville de l'arroudissement électoral ou administratif qui est désigné également par le roi ; il leur est interdit de s'occuper d'autres objets que de l'élection des député», par exemple de discussions ou Je délibérations quelconques Daus les arrondissements électoraux, où le nombre des électeurs u'excède pat six cents, les électeurs se réunissent en une seule assemblée ; daus les autres arrondissements, le collège est divisé eu sections ; chaque section contient trois cents électeurs au moins, el concourt directement à la nomination du député due te collège doit élire. Les présidents, siée - président», juges et juge» suppléants des tribunaux de première instance , suivant l'ordre du tableau, uut la présidence provisoire des collèges électoraux , lorsque ces collèges s'assemblent daus une ville chef-lieu d'un tribunal Lorsqu'ils s'assemblent dans une autre ville, comme aussi dans le cas où, attendu le nombre des collèges ou des sections, celui des juges serait iiusuflisaul, la présidence est, a leur défaut, déférée au maire, à ses adjoints, el successivement aux conseillers municipaux de la ville où >ge est suivant la

l'ordre du la h le fait l'élection divisé en sections, la première est présidée provisoirement par le premier des fonctionnaires dans l'ordre du tableau, la seconde par celui qui vient après, et ainsi de suite. Si plusieurs collèges se réunissent dans la même ville, leur présidence provisoire est déferée de la même manière et dans le même ordre que celle des sections. Si plusieurs collèges réunis dans la même ville se subdivisent en Section», la première du premier collège est provisoirement présidée par le fonctionnaire le plus élevé ou le plus ancien dans l'ordre du tableau ; la première section du second collège le sera par le deuxième; la seconde section du premier collège par le troisième; la seconde section du second collège par le quatrième; et ainsi des autres. Les deux électeurs les plus âgés et les deux plus jeunes inscrits sur la liste du collège ou de la section sont scrutateurs provisoires : le bureau choisit le secrétaire qui n'a que voix consultative. — La liste des électeurs de l'arrondissement doit rester affichée dans la salle des séances pendant le cours des opérations. — - Le collège ou la section élit à la majorité simple le président et les scrutateurs définitifs ; le bureau ainsi formé nomme un secrétaire qui n'a que voix consultative. — Le président du collège ou de la section a seul la police de rassemblée; nulle force armée ne peut être placée, sans sa réquisition, dans la salle des séances ni aux abords du lieu où se tient l'assemblée; les autorités civiles et les commandants militaires sont tenus* d'obéir à ses réquisitions. — Trois membres au moins du bureau doivent être toujours présents». Le bureau prononce provisoirement sur les difficultés qui s'élèvent touchant les opérations du collège ou de la section : toute» le» Digitized

The text on this page is estimated to be only 21.11% accurate

ELECTIONS. (t «ont insérées au procès-verbal, ainsi que les décisions motivées du bureau ; le» pièces ou bnllelins relatifs aux réclamations sont paraphés par les membre* «lu bureau et annexés au procès- vei liai C'est la chambre des députés qui prononce déttiilivemcul sur «vs réclamations. — Nul ne peut être admis à voler, soit pour la formation du bureau définitif, soil pour l'élection du député, s'il n'est inscrit sur la liste affichée dans la salle et remise au président. Toutefois le bureau est tenu d'admettre a voter ceux qui se présenteraient munis d'un arrêt de cour royale déclarant qu'ils font partie du collège. Avant de voter pour la première fois, chaque électeur prête serment. Chaque électeur, après avoir été appelé, reçoit du président un bulletin ouvert, sur lequel il écrit ou fait écrire secrètement son vote par un électeur de son choix , sur une table disposée à cet effet et séparée du bureau ; puis il remet son bulletin é rit et fermé au président, qui le dépose dans la bniic destinée h cet usage. I < table placée devant le président, et sur laquelle se trouve déposée celle Mie. est disposée de telle sorte que les électeurs puissent circuler h l'entour pendant le dépouillement du scrutin. A mesure que chaque électeur dépose son bulletin, un de» scrutateurs ou le secrétaire constate ce vole en écrivant sou propre nom en regard de celui du votant, sur une liste h ce destinée et qui contient les noms et Âualilicalions de tous les membres du collège uu de la section, iliaque scrutin reste ouvert pendant six heures au moins; il est clos à trois heures du soir cl dépouillé séance lenanle. , l.arsquc la boîte du scrutin a été ouverte et le nombre des | bulletins vernie, un des scrutateurs prend successivement chaque bulletin , le déplie , le remet au président qui en fait lecture a haulc voix et le passe à un scrutateur : le résultat de chaque scrutin en est immédiatement rendu public. Après le , dépouillement, les bulletins sont brûlés en présence du rollège. — Dans les collèges divisés en plusieurs sections, le dépouillement du scrutin se fait dans chaque section ; le résultat en est arrêté et signé par le bureau; il est immédiatement porté par le président de chaque section au bureau de la première section , qui fait, en présence de tous les présidents des sections, le recensement général des votes. — Nul n'est élu a l'un des deux premiers tours de scrutin s'il ne réunit plus du tiers des voix île la totalité des membres qui composent le collège et plus de moitié des suffrages exprimés. Apres les deux premiers tours de serulin , si l'élection n'est point faite , le bureau proclame les noms

des deux candidats qui ont obtenu le plus de suffrages , et au troisième tour de scrutin les suffrages ne peuvent être valablement donnés qu' > l'un des deux candidats: la nomination a lieu à la pluralité des voles exprimés. Dans tous les cas où il y a concours par égalité de suffrages", le plus Agé obtiendra la préférence. La session de chaque collège est de dix jours au plus. Il ne peut y avoir qu'une séance et un seul serulin par jour; la séance est levé»' immédiatement après le dépouillement du scrutin , sauf les décisions à porter par le bureau sur les réclamations qui lui sont présenlct-s au sujet de ce dépouillement, et sur lesquelles il dnit être slalué séance tenante. Aucun élecleur ne |>eul , du reste, se présenter armé dans un collège électoral. - - Pour être éligible à la chambre des députés, il faut être âgé de trrnleus au moins au jour de l'éeelion et payer cinq crois francs de contributions directes: les délégations et attributions de contributions autorisées par les droits électoraux le sont également par le droit d'élégiliilité; c'est d'ailleurs la chambre des députés elle-même qui est seule juge des conditions d'éligibilité. Aux termes de l'ar- ' licite 31 delà charte constitutionnelle de Iftôo, la moitié au moins des députés sera choisie parmi les éligiblrs qui ont leur | domicile politique dans le département ; cl si des arrondissements électoraux avaient élu des députés n'ayant pis leur domicile politique dans le département en iioiiihre plus considérable que moitié, la chambre des députés devrait tirer au sort, entre ces arrondissements, celui ou ceux qui devraient procéder à une réélection. — l.e député élu par plusieurs arrondissements électoraux esl tenu de déchirer son option à la chambre dans le mois nui suit la déclaration de la validité des élections entre lesquelles il doit opter; à défaut d'option dans ce délai , il est décidé par la voie du sort à quel arrondissement fe député appartiendra. Il y a incompatibilité entre les fonctions de député et celles de préfet, de sous-préfet, de receveur général ou receveur particulier des finances el de payeur. Les fonctionnaires ci-dessus désignés, les officiers généraux commandant les divisions ou subdivisions militaires, les procureurs généraux près les cours royales, les procureurs du roi, les directeurs des contributions directes rl indirectes , des domaines et enregistrement cl des douanes, ne peuvent être élus députés ,) ELECTRE. par le collège électoral d'un arrondissement compris en tout ou en partie dans le ressort de leurs tondions. Si, par démission ou autrement, ces fonctionnaires quittaient leur emploi , ils ne seraient éligiblrs dans les départements, arrondissements ou ressorts dans lesquels ils ont exercé leurs fondions, qu'après un délai de six mois à dater

du jour de la cessation des fonctions — En cas de vacance par option, décès, démission ou autrement, le collège électoral qui doit fonctionner à la vacance est réuni dans le délai de quarante jours, ou de deux mois pour le département de la Corse. En cas d'élection, soit générale, soit partielle, l'intervalle entre la réception de l'ordonnance de convocation du collège au chef-lieu du département et l'ouverture du collège sera de vingt jours au moins. — La chambre des députés a seule le droit de recevoir la démission d'un de ses membres — Les députés ne reçoivent ni traitement ni indemnité. — L'exercice des droits électoraux étant un acte des plus importants, puisqu'il touche à la vie politique de la nation, (qui tend à entraver la liberté des suffrages est réprimé sévèrement. Ainsi, lorsque par attroupements, voies de rail ou menaces, on a empêché un ou plusieurs citoyens d'exercer leurs droits civils, chacun des coupables est puni d'un emprisonnement de six mois au moins et de deux ans au plus, et de l'interdiction du droit de voter et d'être éligible pendant cinq ans au moins et dix ans au plus. Si ce crime a été commis par suite d'un plan concerté pour être exécuté soit dans tout le royaume, soit dans un ou plusieurs départements, soit dans un ou plusieurs arrondissements, la peine est le bannissement. — Tout citoyen qui, étant chargé dans un scrutin du dépouillement des billets contenant les suffrages des électeurs, est surpris (Maillant des billets, ou en soustrayant de la masse, ou y en ajoutant, ou inscrivant sur les billets des volants non lettrés des noms autres que ceux qui lui ont été déclarés, peut être puni de la dégradation civique. Toute autre personne coupable des mêmes faits peut être punie d'un emprisonnement de six mois au moins et de deux ans au plus, et de l'interdiction du droit de voter et d'être éligible pendant cinq ans au moins et dix ans au plus. — Enfin, tout citoyen qui, par un suffrage à un prix quelconque peut être puni de l'interdiction des droits de citoyen et de toute fonction ou emploi public pendant cinq ans au moins et dix ans au plus; en outre ce vendeur et cet acheteur peuvent être condamnés chacun à une amende double de la valeur des choses reçues ou promises. Ce même délit était puni, par la loi de thermidor an v, de peines infamantes. Il y a pourtant tel, suivant le code, lorsqu'on a fait au volant la promesse soit de lui conserver la place qu'il occupe, soit de lui en procurer une. Il y a certaines personnes, dit M Camot, auxquelles on n'oserait offrir de l'argent; mais on croit pouvoir se permettre de leur faire des promesses ou des menaces, et ces promesses ou menaces deviennent le prix du vote: il ne faudrait peut-être qu'un seul

exemple de sévérité | pour faire rentrer dans le devoir ceux qui, par la suite, seraient lents de s'écarter du commandement de la loi; cependant, ajoute M. Carnol, on n'a vu faire encore aucune application des peines prononcées, quoique aucun délit peut-être n'ait été plus commun.

El.t: mviTE, s. f. [Mtt.\ qualité d'un magistrat électif. tl MCT— al, ALE, adj / 'mon électorale hitt.) (V. UNIO*}. Ansemblée électorale n uionnle. nom que prit la convention quand elle se réunit, après les événements de vendémiaire, pour compléter dans son sein les </cux tiers et former les conseils. El m.TOHAI., vu. . adj. qui est relatif au droit d'élu M aux élections. Il se dit surtout en parlant de l'élection des députés. — Il s'est dit aussi de ce qui appartenait, de ce qui était propre à son électeur de l'empire. — Collège électoral, assemblée d'électeurs Il se dit particulièrement d'une assemblée d'électeurs convoquée pour élire des députés. — Prince électoral, titre que l'on donnait au fils aîné d'un électeur de l'empire. KI.M.tohat. s. m. la dignité de l'électeur de l'empire. Il signifie aussi, l'étendue de pays à laquelle était attaché un titre d'électoral. Éi.kctobat, s. m. Grand électorat (hi\$l.) l'électorat de Brandebourg. ÉLECTORAT (polit se dit quelquefois du droit de contribuer à l'élection des députés. In cens de deux centi francs confère l'électorat. ri.HTHt, une des Atlantides, mère de Dardanus, fondateur de Troie, fut rangée en astre. Comme cette planète est Digitized by Googl

The text on this page is estimated to be only 19.76% accurate

portes disent qu'elle ne- voulut plus paraître Troie. s.
ELECTRICITE . tort obscure. I après la prise f.lf.ctbk, tille île l'Océan, et
dcTéthys, dont elle eut iris et les Harpies. Éi.KimtK, Sfrnr d'Orcstc. fille de
Clylemnastre et d'Agamcinnon. Après le meurtre d'Agamemnoii par
Egistlie et < 1 1 y lernnestre, Electre, redoutant pour Oreste un pareil destin,
déroba ce prince , jeune encore nui fureurs de ses parrnls. Egisthe la
persécuta longtemps pour découvrir l.i retraite île ce prince. Celle-ci, sans
se laisser ébranler par les tourments, languissait dans la captivité depuis
plusieurs années, lorsqu'ils réussit à bri»er ses fers et a rejoindre ()rc*te
auquel clic donna le moyen de venger son père [T. Oreste!. Quand Oreste
eut apaisé les mines d'Agamcmntion par le supplice des deux coupables, il fil
épouser Electre à Pylade, son ami. Elle eut pour (ils Strophios et Melon.
Les aventures et les mallieursdc cette princesse fournirent à Sophocle et à
Euripi'le le sujet de deux de leurs plus belles tragédies. — Il y a quelques
autres Elerlrsc peu importantes. étr.CTRE {géogr.\ bourg delà Messénie sur
le Gdus dans le voisinage d'Aiidauc. kl UCT HE, petite rivière, de la
Messénie qui traversait avec le Obus le bourg d'Elictrc. F.LEi.TME , nom d
une des portes de Thèbes, ainsi appelée en l'honneur d'une Electre, fille de
Cadinus EXEi.tbr hitt. littéraire pièce de Sophocle dont le sujet est le
meurtre de Clylemneslr par Oreste, son fils, avec le secours d'Electre. —
'Tragédie d'Euripide sur le même sujet, très-inférieure i celle de Sophocle.
ELECTRE ou ÉI.ketrl'm, s. m. ant.), alliage d'or et d'argent dans lequel ce
dernier métal entrait pour un quart. Les anciens croyaient qu'une coupe
A'éleclre avait la propriété de déceler le poison qu'on y versait. ÉI.ECTKE.
eleelrit (tnnt.) , genre de polypiers établi par La mouro* aux dépens des
'lurlres dont il 'diffère parce que les cellules ne sont pas isolées, mais
communiquent entre elles. La seule espèce est Vélectre verticilUe, eleelrit
verticillata (F. STi Br«ES\ Électrile, s. f. {hht.), femme d'un électeur de
l'empire EI.ECTflICISHE, j. m. (une. Itrm. de pkut). Il s'est Dit autrefois du
système qui embrasse tous le* phénomènes électriques. Ce mot se trouve
dans l'Année littéraire. Électricité phyt.). On désigne par le mol électricité la
propriété qu'ont certains corps, tels que le verre, la résine, etc.. après a» oir
été frottes, d'attirer les corps légers comme des barbes de plume ou des
brins de papier. Ce mot électricité vient de ce que les phénomènes de ce
ticiirc ont été observés pour la première fois dans l'ambre jaune, dont le

nom grec est *électron*. — Lorsque, après avoir frotté un halon de cire à cacheter ou de verre, on l'approche de la joue, on éprouve une sensation semblable à celle que produirait le contact d'une toile d'araignée, si l'on en approche le doigt on entend le pétilllement d'une petite étincelle, et dans l'obscurité ces corps ainsi frottés sont recouverts d'une lumière bleuâtre. — D'autres corps ont la propriété d'acquérir l'électricité quand on les frotte à la main; il en est d'autres au contraire, les métaux par exemple, qui tenus à la main et frottés ne manifestent rien quand on les présente à des corps légers; mais, lorsqu'on les frotte en les tenant à l'extrémité d'un bâton de verre, ils deviennent électriques. D'où la distinction des corps en conducteurs et non conducteurs ou isolants. Dans le cas où un corps conducteur est frotté sans être isolé par un corps non conducteur, il se développe bien en lui de ce fluide subtil qu'on nomme fluide électrique; mais ce fluide passe à travers le corps humain qui est bon conducteur et se perd dans le sol. Au contraire, lorsqu'on frotte le conducteur isolé par un bâton de verre, le verre empêche le fluide électrique de se dissiper. — Lorsqu'on dit qu'un corps est non conducteur, il faut entendre que ce corps conduit très-mal l'électricité. Les meilleurs conducteurs de l'électricité sont : les métaux, les dissolutions salines ou spiritueuses, etc. — Les corps isolants sont : le verre, la soie, la résine, le soufre, etc. Non-seulement l'air sec est mauvais conducteur de l'électricité, mais encore il la retient à la surface des corps par son propre poids. — Franklin qui le premier essaya d'établir une théorie de l'électricité en général, et qui croyait que la différence des deux électricités n'existait que dans le positif ou le négatif de matière électrique, désigna le premier nom d'électricité positive la première, et la seconde la VI. 81) l'électricité négative; mais on remplace quelquefois ces dénominations par celles de l'électricité titrée, l'électricité vitrée. — On se sert pour éprouver l'électricité des corps d'un instrument nommé pendule électrique et qui consiste en une petite boule de sureau, isolée par un fil de soie et suspendue ainsi à un point fixe. — Si l'on approche de la boule de sureau un bâton de résine électrisé par le frottement, la petite boule viendra se coller sur le bâton et ne s'en détachera qu'après y avoir pris de l'électricité; elle sera même repoussée par le bâton de résine après l'avoir touché. Si au même instant on en approche un bâton de verre frotté, la petite boule sera attirée. L'électricité de la résine et du verre ne sont donc pas de la même nature. La première sera une électricité résineuse ou négative, et la seconde électricité vitrée ou positive. Toutes les électricités que l'on peut produire par tous les

moyens possibles, rentrent dans les deux précédentes. — L'expérience du pendule électrique démontre clairement qu'il y a deux espèces d'électricité; mais elle montre aussi que la boule de sureau chargée d'électricité résineuse est repoussée par le bâton de résine et attirée au contraire par le bâton de verre, d'où l'on a conclu que les deux espèces de même nom se repoussent et que les deux d'électricité de nom contraire s'attirent. -- En frottant deux corps l'un contre l'autre, ils prennent des électricités contraires; c'est presque toujours la surface la plus polie qui prend l'électricité positive. — Le frottement n'est pas la seule manière de développer l'électricité; c'est la plus connue et la plus ancienne; l'électricité se développe encore dans une foule de circonstances, par la chaleur, etc. — Comme nous l'avons déjà dit, l'air sec n'est pas bon conducteur, c'est lui qui par la pression qu'il exerce sur les corps maintient l'électricité à leur surface, elle n'est jamais située à l'intérieur. Lorsque le corps est terminé par une pointe, la pression de l'air ne peut retenir l'électricité à la surface du corps; l'électricité se dissipe toute par la pointe. — La vitesse de l'électricité est immense; on a reconnu que le fluide excessivement subtil auquel on doit les divers phénomènes électriques parcourt plusieurs lieues dans un temps inappréciable. Lumière électrique. On a expliqué la cause de la lumière électrique de diverses manières. Quelques-uns ont pensé que la lumière électrique est lumineuse par elle-même; d'autres l'ont attribuée au choc subit que l'air éprouve par le passage du fluide électrique. Cette dernière expression est aujourd'hui la plus généralement répandue. La lumière électrique n'est pas constamment la même, elle varie dans son aspect et dans son intensité. Elle paraît en forme d'aigrette quand le conducteur est chargé d'électricité positive et armé d'une pointe; elle est représentée par un point lumineux seulement quand l'électricité est négative; elle est enfin à peine sensible lorsque l'air est très-rare. Machine, électrostatique. Nous avons déjà dit que l'électricité se développait par le frottement. On donne généralement le nom de machines électriques à des appareils au moyen desquels on parvient à développer l'électricité par le frottement et à l'accumuler ensuite dans des conducteurs isolés. La machine la plus usitée a été inventée par Pramsden; elle consiste en un plateau en verre placé verticalement entre plusieurs coussins garnis de plaques métalliques et remplis de crin, et fixé à un axe que l'on fait tourner à l'aide d'une manivelle; chaque coussin qui est attaché à un montant en bois qui communique avec le sol et qui presse fortement sur le plateau est d'abord enduit d'une matière grasse, puis saupoudré de bisulfure d'arsenic.

Aussitôt que la machine est mise en jeu , que le plateau de verre a exécuté quelques mouvements de rotation entre les coussins, l'électricité se développe. Cette électricité, négative dans les coussins, positive dans le plateau , est attirée par des pointes métalliques qui font partie d'un cylindre en cuivre ! appelé conducteur — L'électricité développée avec la machine dont nous venons de parler est positive dans le conducteur, elle sera négative si l'on fait communiquer le plateau avec le sol et les coussins avec le conducteur. — Il existe beaucoup d'autres machines dont nous ne parlerons pas : telles sont celles de Otto de Guericke, de Nanksbéc , de Nollet , de Wilson, etc. Le corps frotté est toujours un globe de verre ou de soufre. Les condensateurs ou collecteurs d'électricité, instruments de physique dans lesquels on accumule l'électricité, sont la bouteille de Leyde, les batteries électriques et le condensateur proprement dit. — La découverte de la bouteille de Leyde date de 1746; elle est due à Muschenbroeck et Cuneus. et fit beaucoup de bruit. Sa forme ordinaire est celle d'un flacon à col renversé contenant des feuilles minées il Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.75% accurate

ELEI.T RICU R. (^ do cuitre ilans son intérieur rt recouvert à l'extérieur jusqu'à une certaine haulour d'une fouille d'étain. Le fl.tron o*1 forme par un bouchon do liège traversé par une tige métallique donc la partir inférieure qui plonge dans le flacon est on ml avec les fouilles de cuivre, el la supérieure est ICI milite par line boule Quand ou veut charger la bouteille do Leyde, on la tien! dans une main, el on louche en même temps le condensateur de la machine électrique avec la ImiuIo qui l- rmine la tige. Si après le contact on porte le doigt sur la petite boule, OJi &c seul aussitôt frappé avec violence dans les deux bras et surtout aux articulations. La même commotion . appelée coup iltrlriquit, peut être sentie avec la même force et dans le même temps par un grand nombre de personnes, si elles se lieu lient par la main. — La première expérience qui donna naissance au condensateur de Lejde est extrêmement simple: uuus allons la faire connaître : si tenant dans une main on vase de verre à moitié plein d'eau, dans laquelle plonge un conducteur métallique communiquant à une machine électrique mise eu iin.Mvenienl , el si avec l'anlre main on essaye d'enlever le conducteur, ou reçoit à I instant une cou motion d'autant plus lorte que le vase est plus grand el la machine plus forte. Les physiciens remplacèrent l'eau par des feuilles métalliques extrêmement minces, enfin construisirent la bouteille de Leyde. Let batlrnn tttririqutt sont la réunion d'un plus ou moins grand nombre de bouteilles de Leyde. réunion qui augmente considérablement la dè< barge du condensateur. Une fois réunies et placées dans une lioite de trais «lotit l'intérieur esl recouvert d'une feuille d'étain. lrs bouteilles de Leyde prennent le nom de jnrrei. Leurs croeheli se louchent au moyen d'une chaîne ou d'une lige métallique. — \jn effets mécaniques de l'électricité sont très-curieux el très importants à noter : la chimie eu a fait la plus heureuse application dans ses recherches analytiques. Parla dé liarge d'une forte batterie électrique ou fond et ou volatilise des met un , ou brûle le fer, un rnQ-nnnic la poudre, l'alcool, I ci lier , le phosphore; on décomposc l'air. I eau , quelques oxydes métalliques. On |>eul même tuer des animaux de petite taille, tels que les chats, les chiens, etc. Le condensateur proprement dit, inventé par -Kpinus. consiste eu deux pliteaux métalliques recouverts, par leurs fares correspondantes, d une couche de vernis simple, faisant fonction de lame isolante. L'un des plateaux est surmonté d'une tige a crochet pour pouvoir être facilement

transporte par un fil isolant: l'autre est en contact avec le sol par un support également en métal. On se sert du condensateur proprement dit de la manière suivante. avec le crochet qui termine la ligne du premier plateau, on touche les grands conducteurs d'une machine faiblement chargée d'électricité ; une partie de cette électricité se distribue sur le plateau, et on place celui-ci sur le second ou répète l'opération jusqu'à ce que l'appareil soit suffisamment chargé de fluide, laissant celle exposée, ainsi que dans celles qui voient analogues, l'électricité répandue dans le premier plateau agit sur les électricités continuées du second, et refoule dans le sol celle de même nature, tandis qu'elle attire celle de nature contraire : de sorte que l'équilibre est rompu dans le système de conducteurs auxquels communique le premier plateau, qu'il se répand sur celui-ci une nouvelle quantité de fluide libre qui s'accumule jusqu'à ce qu'il se trouve en équilibre entre la répulsion qu'il exerce sur lui-même et l'attraction du fluide du second plateau pour le retenir. Les piles sont des appareils dans lesquels l'électricité est produite par le contact mutuel de métaux différents. Dans ces appareils, connus d'abord sous le nom de piles (pile-mi «Vulvi. Ici extrémités sont appelées pôle ; celle qui commence par le zinc se nomme pôle positif, et celle qui se termine par le cuivre pôle négatif. Chaque paire de niques formes de zinc et de cuivre porte le nom de couple de la pile, et chaque élément fait fonction de conducteur. Les piles sont de plusieurs sortes; il y en a de portables, à colonne, à augment, etc. Pile de Volta. De toutes les manières d'introduire un liquide entre des métaux électriques. la plus usitée consiste à imbiber de ce liquide des disques de carton un peu plus petits que ceux de métal, et à placer entre chaque paire de ces derniers un disque de carton. La construction de la pile de Volta. qui date de 1800, que l'on élève avec une spirale de cuivre et carton mouillé, et que l'on termine par cuivre (trente à quarante paires suffisent), est une application du système suivant. Quand deux plaques sont armées et empilées l'une sur l'autre, non seulement elles retiennent l'électricité par le contact de leurs forces internes, mais encore leurs armatures extérieures reçoivent en même temps de l'électricité libre. Si on fait couvrir d'une troisième plaque, ayant une armature contraire tournée en dessous, celle-ci se charge de l'électricité devenue libre dans l'armature de la seconde plaque, et la nouvelle quantité d'électricité qu'elle excite le contact des seconde et troisième paires de plaques. Elle a l'augmentation de la tension électrique. Si on ajoute une quatrième, une cinquième plaque, l'augmentation de la

tension électrique a également lieu. n n iKii t ri: vmmxi i nu i.ti vtNisMi:
 pky\$.). Le ha| sard fui la WOrrr de la ronnaissanredi' l 'électricité
 développée] par le cootacl l u clete de Galvau i , profes eur d'auatomie I I
 Bologne, disséquant une grenouille pri s d'une machin- èlrci trique, vil les
 muscles do l'animal s'agiter sous son scalpel. ' Frappe de ce phénomène, le
 professeur chercha quel avantage I on pourrait eu retirer (mur In science, et
 s'il pourrait également son sertir |M>ur apprécier l'état électrique do
 l'atmosphère Pour celte dernière e\|>érience, il coupa un morceau de i la
 moelle opinion- d'une grenouille, passa à travers le morceau tenant encore
 aux tnetnbcel postérieurs un anneau de cuivre, et il vit que non seulement m
 ippareil pouvait remplir le but proposé, mais encore que cette même
 grenouille disséquée et garnie tron crochet propre à la saisir éprouvait, étant
 placée sur un v ue d, Ter |. l ine, dos convulsions qu'on renouvelait i roionÛ
 . e'est-à-ilire en menant le crorhol en contact a»ec le dessus du vase.
 Humpliry Davy lit en IHOTi des expérieiiccs qui ne laissèrent plus aucun
 doute sur l'identité de I electrirlilé avec le fluide subtil qui agitait la
 grenouille. EI.mthh ut ti tinspHKRiQl'B (phyt.). Le tonnerre est un
 phénomène particolier produit parcrrtains usages qui . dès leur foimih.in. d
 enl des signes d'électricité libre. Cette cl.clcneite s élève quelquefois entre
 deux portions différente» de nuages. sOÏl entre ceux-ci el la terre à un degré
 d'intensité tel, qi: 'elle se de, barge par une forte étincelle qui constitue la
 foudre Y. Kci.iiiiI M us mi ignore coinplèlemenl à quoi tient là départ liai
 el. . 1 1 1. il- - dans les iHMfBI U tou nerre tombe lorsque la commotion a
 lieu enlre les nuages el le sol. I)e la euuviciion que l , foudre et l'explosion
 des machines électriipi s ua différaient que par la dimension des apliareils.
 de la certitude que les nuages ètairnl chargés. RM uns d'éleciririé positive,
 b-s autres . I ci. rir.« ne uegalite. il n'y avait pas loin I I I intention des
 /iiruloHnerrr», dont les hommes sont redevables à Franklin, qui avait
 reconnu que les conducteurs pointus dispersaient l'électricité sans liruit et à
 dos distances o usiderables. Le paratonnerre, connu de tout le monde, esl
 une I .n ue verge métallique |toinlue, dont lextremilè supérieure dépasse de
 quelques pieds les élittecs qu'elle surmonte el dont l'extrémité inférieure se
 perd dans le sol à doure ou quinte pieds de profondeur et un peu moins si
 l'on rencontre de l'eau La lige du paratonnerre peut protéger autour d'elle uu
 espace circulaire d un rayon double de sa longueur. — Si rédifice est
 CMaTOtl en fouilles de plomb, de line, etc , Il esl boa 'le laire
 communiquer ces dernières avec le paratonnerre La tige, amincie aux deux

extrémités, a les vingt derniers (muées de son sommet en cuivre jaune doré, ou mieux encore en platine. La soudure est en argent, et le tout maintenu à l'aide d'un manchon en cotoir lorsqu'une pointe métallique est en présence d'un corps et l'électricité n'est décomposée par influence, le fluide vitré est repoussé tandis que le fluide résineux est attiré à la pointe «Ton il se • lu, use, cl ra neutraliser rélectrification du conducteur supposée de nature vitrée. Le phénomène de la foudre n'étant que le dégagement de l'électricité dont sont chargés les nuages orageux, on conçoit qu'au bout d'une barre métallique pointue communiquant avec le sol. on pourra neutraliser cette électricité, et ainsi les ravages que son exploitation* pourrait causer. Électricité chez les poissons (phyt.). Quelques poissons ont la propriété de produire à volonté de fortes commotions électriques au moyen desquelles ils se défendent contre d'autres animaux, et les tuent même quelquefois. Lorsqu'on touche ces poissons, qui ne sont nullement électrisés par eux mêmes, avec une lige métallique, on n'éprouve pas de commotion; si au contraire on les touche avec la main en deux endroits différents, la commotion a lieu. Ces poissons sont : l'anguille de Surinam, la torpille, le *silurus electricus* et le *trichiliurus* indiens (V. ces différents mots}. Électricité. Effet de l'électricité sur l'homme, qui est momentanément mis en contact avec le courant Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.50% accurate

ÉLECTRICITÉ. Avec ce « ar d'une machin" électrique . ne fait qu'un a durlur ; s'il n'est point isolé , il n'agit loi-même que comme conducteur, l'électricité passe à l'avrsson corps et s** transmet, par son intermédiaire, au sol ou aux autres corps conducteurs avec lesquels il est conligu. et dans ce cas d'éprouve |nu de chose: mais, s'il est isolé, l'électricité «'accumule sur lui. et il en résulte des effets en général très prononcés : lrs cheveux et tous les poils du rorits se hérissent, les villnsilésde la |jeau présentent un phénomène analogue : la transpiration esl sensihlernent augmentée, le pouls quelquefois accéléré; toute l'action de l'élctriiilé s'exerce en général a la surface; aussi l'augmentation d'activité dans les fond ions de la peau en estelle l'effet le plus constant. Cette manière d'administrer l'électricité se nomme hain étrctr'cur. On cunnalt , par ci- qui précède, les effets variés qui résultent de l'eleelrisation par étincelles, par les pointes . par la bouteille de l.eyde et par la pile voliiifque ; l'impression différente qu'en éprouve l'économie n'est pas moins importante à signaler, et c'est dans ces modes différents d'iufluc nrc que les médecins saisissent les iudii alions les plus propres à obtenir tel effet désiré lorsqu'ils administrent l'électricité dans un but thérapeutique. Ainsi, quand on dirige sur un point du corps les éliucelli-s qui s'échappent d'un rondu leur, ce |>oiul est vivement stimulé, il devient rouge et présente aussitôt cet aspect rugueux connu vulgairement sous le nom de rhair de poule. Les étincelles produisent en outre une douleur assez vite qui varie beaucoup, du reste, ■l'intensité et de caractère, suivant les partirs du corps qui en sont le siège. Lorsque l'étincelle provient de la déclarge d'une bouteille de l.eydc nu d'une pile, elle donne lieu à une commotion plus ou moins violente qui se fait sentir dans un grand nombre de points du coq* à la fo s . principalement dans les artirul-itions, H son action est beaucoup plus énergique. On donne à l'électricité la plus grande énergie possible, en faisant pénétrer le fluide dans l'intérieur du corps, jusque sur le9 parties internes que l'on veut stimuler à l'aide d'aiguilles à atupuncrlurt que l'on introduit dans les chairs à travers l'épaisseur de la peau , et auxquelles ou présente ensuite les Mis oe terminaison de rinsirumeiit : c'est ce que l'on appelle le procédé de IV/ec<ro-/>nnc<ure. l'n dernier mode d'application de l'électricité est celui par lequel on se propose de la faire pénétrer dans les organes sous forme de courant, soit en laissant a demeure li s 'eux pôles d'un petit appareil

« applique sur la peau, soit en dirigeant vers le malade, préalablement isolé, un conducteur métallique terminé en pointe. La personne soumise au courant n'éprouve, dans ce cas, qu'une sensation de Souffle léger. Le dernier procédé, étant de tous le moins énergique et le moins douloureux, est ordinairement réservé pour les organes les plus délicats. — On combine quelquefois plusieurs de ces procédés pour en obtenir des effets plus marqués ou pour en réunir du même coup les avantages : en combinant, par exemple, le premier avec le second, on produit tout à la fois une excitation générale et une excitation locale. Nous n'avons parlé que des effets immédiats et locaux que produit l'électricité suivant ses divers modes d'application; disons un mot de ses effets généraux et de son influence sur les principales fonctions de l'économie. Appliquée aux différents organes des sens, l'électricité détermine sur chacun d'eux des effets relatifs à leurs fonctions respectives. Ainsi, elle se traduit à l'œil par une lueur, à l'ouïe par un son, à l'odorat par une odeur, au goût par une saveur qui lui sont particulières. L'électricité modifie d'une manière notable les caractères physiques et chimiques des divers produits des sécrétions, (.application du fluide électrique active la circulation; sous son influence la peau rougit, se gonfle et devient le siège d'une vive excitation; la chaleur du corps en paraît augmentée. Enfin, tout le monde connaît la propriété qu'ont les courants galvaniques, de déterminer la contraction musculaire. — La connaissance de ces divers résultats est journellement utilisée en médecine. Les procédés d'application que nous venons de faire connaître sont alternativement mis en usage, et leurs effets sont gradués et combinés suivant le but que le médecin se propose d'obtenir. Il serait superflu d'entrer dans de plus longs détails sur ces applications. Qu'il nous suffise d'indiquer seulement quelques-unes des maladies contre lesquelles l'emploi de l'électricité a paru avoir les meilleurs résultats : ce sont, en première ligne, les maladies de l'ordre des névroses, ou malades (83) ELECTROLYSER. et que leur existence n'est point liée à une altération profonde de quelque organe. En général, pour que les traitements par les courants nerveux proprement dits, on les entend généralement dans le monde; les paralysies, certaines maladies fébriles, les suppressions de menstrues, certains cas de rhumatismes, etc. L'expérience a appris que l'électricité était contre ces affections très efficace. Elle l'est surtout lorsqu'elle est appliquée avec suite et régularité, et secondée par les moyens médicaux appropriés. — L'emploi de l'électricité est encore loin, sans

doute, d'avoir atteint ses dernières limites. A l'engouement dont ce moyen fut l'objet il y a environ un demi siècle a succédé aujourd'hui une sorte d'indifférence qui ferait mal juger l'étendue réelle des services qu'on en peut attendre ; mais il faudra bien des tentatives, bien des expériences encore, avant que l'on soit définitivement fixé sur la valeur de ce puissant agent naturel.)R \Vtic»r. M Fi TRUIES (g/oor. nue.) elertrum. ambre). Mm situées dans le golfe Adriatique, à l'embouchure du Padus: d'autres les placent à l'entrée du golfe de Tl refile, Elles furent ainsi nommées de la grande quantité d'ambre qu'on y recueillait. C'est dans une de ces Iles que tomba l'haetun , frappé de la foudre. Él,Ki TRIOEH igtogr. nne , lies de l'Océan Germanique au bord desquelles on trouvait de l'ambre en grande quantité. Él.Ki TRiyt K, adj, des deux genres ' j>hy> .). qui a rapport à l'électricité, qui la produit ou qui en provient — Il se dit également de ce qui sert à élretriser ou à Taire îles expériences sur l'électricité. - Il se disait fort souvent autrefois pour désigner spécialement lrs corps dans lesquels les propriétés électriques |H'uvrnt être développées par le frottement Celle dénomination, fondée sur une hypothèse particulière relative à la nature de l'électricité, n'est plus usitée parmi les .savants. Él.ECTRI.SAHL.K , adj des deux genre» (phys.), qui est suscepible d'acquérir les propriétés électriques. BI.ei.tr isast. AVTK, adj (ntW.), qui éleclrise, au propre et surtout au figuré. RM5CTRIBATMIX, s. f. [phyt), action d'elerlriser ou état de ce qui est éleclrisé. Él.r.i iriser, v. a. [mkfft.), développer dans un corps la vertu électrique ou la lui coiiimuiquer. — Il signifie , ligurémefll, dans le langage ordinaire, faire une iuipe-siou vive et profonde, enflammer — Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, surtout au propre. ki.m~tri.sm r, s ni. Iphyt.), celui qui éleclrise. — Médecin qui emploie l'électricité comme moyen curatif. i i >■ r m i i m ■ i i i n - i l l l m i i , s. f. didart.), ensemble des phénomènes électro-chimiques , modifiés par r influence des parois des tubes capillaires. Ki.Ki.TRn-i iimiK, s. f (didart., système de chimie dans lequel l'explication des phénomènes repose sur l'application des lois de l'électrirlè. [lio-i HiMisME, s. m. (didart.). théorie dans laquelle imèncs chimiques soul expliqués par les lois de la polarité électrique. électrode , s. f. {phyt), surface qui borne l'étendue de la matière décomposée dans la direction d'un courant électrique. El Ki TRo-DYN AMIQl'E, adj des deux genres >psy*. . Il se dit de la propriété de doiuier lieu à un courant électrique, pruprièlè qu a> quièrenl les corps solides qui ont servi de conducteurs à l'électricité. — Il se dit aussi de tous les effets produits par un

courant électrique. F.i.EiTRO-BVNANisnE, s. m. (phy*. \ ensemble des
 effet p-oduils sur la pile électrique, quand un fil métallique fai
 communiquer entre elles ses deux extrémités. F.I.EiTRO-GAt.VA.\kjtTK,
 adj. des deux genres (phyt.). 11 se dit du fluide qui anime la pile de Voila et
 des effets produits par ce fluide. KI.WTRO-liAI.VA.XIÎiME, J. in. {phyt),
 I èlec iro- gai va niques. É L KI -T H O <■ È M . . s. m. (phyt.), I mènes de
 l'électricité. ÉI.KI.TROGRAPHIK, s. f. {didaet.], traité sur le succin ou sur
 l'électricité. Éi.Ki TRologie, s. f. (didatt.), Irailé sur le succin.
 EI.eithoi.ysable, adj. des deux genres {phyt.), qui est susceptible d'être
 cleclrolysé. electhoi.ysation , s. f. (pfcui , action d'électrolyser. Élkctrolyser
 , v. a. (phyt.), décomposer ou analyser un - moyen de rèleclricilé. KI. M S
 phél Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.47% accurate

{ «i) Ki.RfTHOi.VTr.. s. m. {p*îf*.\ corps dont les éléments sont mis à uu par l'électricité. flectroi.vtiqvk, adj. des deux genres (pay»).). qui a le caractère d'un électrolyte. F.i.f.<.tro-M *r.SF.Tis>iE , s. m. (f>h|f*). ensemble des phénomènes magnétiques qui sont produits par l'électricité ou par l'aimantation mutuelle île corps électrisés cl d'aimants (?'. MAGNÉTISME . Éi.EO'noMKTHK , s m phyi.), instrument qui sert à mesurer la force répulsive de l'électricité rendue libre à la surface d'un corps. F.I.ei tro.tikt kir , s. f. didaet), partie de In physique qui a pour objet la mesure de l'électricité. F-i.r.(.TR<>MH:tm.viF.TRE, s. in. Iphyt.), instrument qui indique les plu* petites quantités d'électricité. KLK4.TMOmk:ho.hk TiiiF. , s. f. 'phyt.). art de mesurer les plus petites quantités d'électricité; usage de l'électromètre. ÉLW.THOMOTerit , TRM'E . adj. (phyi.). Il se dit d'une force qui s'exerce lors du contact de substances hétérogènes, et qui met en jeu leurs propriétés électriques. Électron f.<; tri F, ive. adj. (pAyi.). Il se dit des corps qui se pnrleul .iu polc positif de l.i pile >oltaïque. ÉI.KerROPHORE iyhy\$.). Cet instrument , dont le nom signifie pot leur d'électricité, a été imaginé par Wilck, savant suédois. Il se compose d'un gâteau de malice résineuse bien uni, sur lequel on place un plateau de métal avec un manche en verre. Un s'en sert suriout dans les laboratoires de chimie pour enflammer un mélange de gaz renfermé dans un autre instrument nommé eudiomètre (V. ce mol '. Le gâiean de résine est ainsi préparé : gomme laque, dix parties; résine, trois parties: térébenthine de Venise, deux parties; deux parties de cire et une demi-partie de poix. — Voici comment l'on emploie l'élecirophorc : on frappe d'abord le gâteau de résine avec une peau de chat; on place ensuite le plateau métallique dit touvrrele de t électrophore sur la résine; aussitôt de îèlccIricité négative se développe dans la résine. Celle électricité décompose le fluide naturel du plateau métallique, attire l'électricité positif cl repousse l'électricité négative. Si donc l'on touche avec le doigt le plateau métallique, l'électricité négative sera chassée dans le sol , tandis que l'électricité positive sera retenue par l'électricité négative du gâteau de résine; et à cause de l'imperméabilité de celle dernière, la combinaison ne pourra s'opérer. Il résulte de la que si l'on enlève d'abord le doigt et ensuite le plateau métallique en le tenant par le manche isolant, on le trouvera chargé d'èlcciriilé positive et il donnera une forte étincelle à l'approche d'un corps

conducteur. Le gâteau de résine conservant toute son électricité, cette expérience peut se répéter un grand nombre de fois. — LaMntp« électrique n'est qu'une application de l'électrophore. Elle se : 1° d'un vase en cristal, en partie rempli d'acide sulfurique étendu de quinze à seize parties d'eau pure; 2° d'un cylindre de liège qui plonge dans le liquide et qui est retenu par un fil de platine; 3° d'un électrophore placé au-dessous d'un vase de cristal. Par suite du contact du zinc et de l'eau acidulée d'acide sulfurique, de l'hydrogène provenant d'une portion d'eau décomposée se dégage par un petit robinet pratiqué dans le flacon et qu'on ouvre à dessein. Au bout de quelques minutes on ferme le robinet, et l'on voit le liquide monter dans la partie supérieure de l'appareil par le fait de la pression du gaz hydrogène. Dans ce moment, le zinc ne plonge plus dans l'eau, et il n'y a plus de dégagement gazeux, l'air une ouverture rendue libre on fait sortir du gaz hydrogène; celui-ci mêlé à l'air s'enflamme par son contact avec une étincelle électrique qui part entre deux lames métalliques très rapprochées l'une de l'autre. L'une de ces lames communique avec le plateau isolé de l'électrophore, et l'autre avec le sol. Avec la flamme produite par le gaz hydrogène on allume une bougie. électro-positif, *adv.*, *adj.* [*phys.*]. Il se dit des corps qui se portent au pôle négatif de la pile voltaïque. *Fi.* *KcnBO-PirscTF.CH* . s. m. timbre.), celui qui pratique l'électro-puncture. On écrit aussi électro-puncture, et les dérivés peuvent suivre la même analogie. électro-puncture, s. f. (*méd.*), électrisation à l'aide d'aiguilles enfoncées dans le tissu des parties. *Él.* *EirrKO-pi xcrtrer.v.* a. [*méd.*] pratiquer l'électropuncture. *F.LW.TRost'OPE* (*phyt.*). Cet instrument, dont le nom signifie indicateur de l'électricité, sert en physique à déterminer si un corps est électrisé ou non. Cet instrument, fondé sur le principe général de la répulsion qui a lieu entre les corps chargés de la même électricité, consiste simplement en deux petites boules de liège ou de sureau, que l'on attache au bout de deux boules de liège ou de sureau, que l'on attache au bout d'un fil mince, soit en deux feuilles d'or suspendues à un fil métallique, et qui placées dans l'atmosphère d'un corps électrique attirent l'électricité dont jouit ce corps, et se repoussent mutuellement. — Considérés sous le rapport de la nature des corps avec lesquels on les prépare: les électrosopes sont de plusieurs sortes; mais le plus sensible que l'on connaisse aujourd'hui est celui qui a été inventé par Behrens, et perfectionné par Bohnenberger. Il consiste en deux piles sèches, composées chacune de quatre cents disques de papier d'or et d'argent de trois lignes de diamètre, contenues dans un

tube de verre verni. Cet instrument portait autrefois le nom d'«7«rtromètre, qui signifie qui mesure l'électricité (F. tl. ELECTRO METRE).

ÉLECTROSCOPIE, s. f. (phyt.). science qui recherche de quelle espèce d'électricité les divers corps sont animés. Électrostatique, adj. des deux genres (phyt.). Il se dit des effets de l'électricité qui ne sont pas le résultat d'un courant électrique. Il s'emploie par opposition à cY*rlro-rf»Hotoïque*.

Electri M. C'est le nom que donnaient les anciens Grecs au sucin, qu'ils reconnaissaient comme une substance végétale, et qu'ils rangeaient avec Philémon parmi les fossiles. Théophraste le caractérise parfaitement dans son traité sur les pierres. Longtemps avant lui, le mot *électrum*, quoique servant toujours à désigner l'ambre jaune et blanc, fut étendu à l'alliage parti: culier d'or et d'argent que les bijoutiers appellent aujourd'hui or ter*. Selon Pline, l'argent y paraît pour quatre parties et l'or pour vingt parties. Les prétendus naturalistes du moyen âge qui avaient enveloppé des ténèbres de l'ignorance et de la superstition les saines doctrines de leurs devanciers, attribuèrent à l'électrum des vertus fabuleuses qui le firent rechercher comme amulette : et son phénomène d'attraction sur les corps légers fournit des moyens d'imposture pour mieux séduire les esprits faibles. F. au mot SicciK pour plus de détails. — Dans les mines de Schlangenbühl en Sibérie, Laplace a trouvé de l'or natif d'un jaune verdâtre assez beau, dans lequel il a trouvé 0,64 d'or et 0,50 d'argent ; il lui a donné le nom d'électrum. Celui que l'on apportait aux Grecs et aux Romains des contrées qui le produisaient, leur donnaient sans doute l'idée de s'en procurer en opérant l'alliage indiqué dès qu'ils connurent la composition de ce métal. Électryon, roi d'Argos, fils de Persée et d'Andromède, épousa sa nièce Anaxo, dont il eut plusieurs fils, et une fille nommée Alcène. Ses fils, à l'exception de Lycimnius, ayant été tués par les Téléboiens, qui avaient porté la guerre à Elée, Electryon promit sa couronne et la main de sa fille à celui qui vengerait la mort de ses enfants. Ce fut Alcène qui mérita Alcène. Peu de temps après, Electryon fut involontairement par Amphytrion. F. f. i. TRVnxF., fille du Soleil et de la nymphe Rhodes, était sœur des Héliades; elle mourut avant d'avoir été mariée, et reçut chez les Rhodiens les honneurs héroïques. F. i. m. t. s »E LAI ErF-SBOF B0, capucin, exerça longtemps les fonctions de missionnaire en Orient, et à son retour en Allemagne il s'adonna au ministère de la parole. Consumé par ses travaux apostoliques, il mourut à Rottembourg le 2 mai 1027. On a de lui en allemand : Chronique* de la Am«» P*» dans laquelle dépendait de l'Autriche

antérieure ; Relation de la miuio* dan, l'Archipel. Ces deux ouvrages sont restes manuscrits. ÉiFXTi aire (PiiarmaCIB; , nom que I on donne i des prtparalions pharmaceutiques de consistance mollem. dmo-sahclr. composées de substances pulvèiulcnles, amalgamées avec des pulpes, des extraits, des sirops ou «lu miel dans les proporlions convenables pour le degré de consistance qu on veut leur donner On leur donne le nom de confections, i opiat ou élecluaires proprement dits, lorsqu'elles restent molles ; ceiiies qui sont solides reçoivent , suivant leur volume et ; >> forme qu'on leur imprime, les noms de tablettes, bols ou pilules. ELEDokk (50o/.), eUdon. On divise la nombreuse classe des céphalopodes en Irois ordres : t» les crvpMa.rancbcs Rlainv^ 2» Icssploiioi.ifercs: S» les foramiuiftresd Orbigny.— Les deux premiers de ces ordres semblent devoir rester seulparmi les céphalopodes ; quant aux animaux du denuer or.ire, il «I aujourd'hui bien constaté que leur place doit être bcautué Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.10% accurate

{ 85) coup moins élevée dans l'échelle zoologique. Les éledones, sur lesquelles nous dirons quelques mots, appartiennent » la première famille des rhyplodibranchs, celle des oélopodes qui ont seulement huit bras ou pied». Kilos ont été constituées en un genre distinct, par M. Lacaze, et se caractérisent à l'égard des poulpes, avec lesquels elles ont d'ailleurs beaucoup de rapports, parce qu'elles n'ont qu'une seule rangée de ventouses sur chacun de leurs bras. On ne connaît parmi ces animaux qu'un petit nombre d'espèces, dont une vivante dans la Méditerranée est, dit-on, remarquable par son odeur musquée ; de Lamarck lui a donné le nom d'éledone musquée. (> une espèce paraît avoir été connue d'Aristote sous le nom d'éledone. Élé, Qls de Persée, secourut Amphytryon contre les Téléboens. Élé, roi d'Elide. Après la mort d'Éolus, il laissa le trône à son fils Aogée. Il donna son nom aux Eléens qui s'appelaient auparavant Epéens. ÉLEE, autre royaume d'Elide, fils de son successeur d'Amphimaque. Ce fut sous son règne dans le 6^e siècle avant J.-C.) que les Doriens tentèrent de reprendre le Péloponnèse sur les Héraclides. Kf.EB [géogr. anc.), ville maritime de l'Eolide, & l'emboûbare du Calque, vis-à-vis de Lesbos. Cette ville fut fondée par Ménéclée, chef des Athéniens qui allèrent au siège de Troie. ÉLEE, ville maritime de l'ionie sur les frontières de la Mysie. ÉLÉB ou VÉLEE (Castellum-a-mare dit la Brucca), ville de la Lucanie, à l'ouest, sur le bord de la mer, à l'embouchure de la petite rivière d'Hélès. C'est la ville, la plus fameuse de toutes celles qui ont porté ce nom. Elle fut fondée par les Phocéens : les habitants étaient presque exclusivement adonnés au commerce; «-Elle donna naissance à deux philosophes célèbres, Parménide et Zenon d'Elée [Y. Philosophie ancienne). ÉLÉ, Ile de la mer Egée, vis-à-vis de la côte d'Ionie. El.BE, petite rivière de Mysie. ÉLEE, port d'Epire. ÉLÉBN», habitants de l'Elide, contrée du Péloponnèse. On les nommait autrefois Epéens. du nom d'Epée, un de leurs anciens rois; mais depuis le règne d'Elée I^{er}, ils prirent d'Eléens»; leur cavalerie était la plus renommée du Péloponnèse. ÉLER-DEAL, s. f. fane tenu de marine), flux. C'était l'opposé d'eau morte, qui se disait pour reflux. KLBFas, s. m. [anc. terme milit), nom de l'espèce de petit cor d'ivoire qu'on appelait aussi oUfant. ÉLÉGAMMENT, adv. avec élégance. Éléance, s. f. || se dit d'une certaine grâce dans les formes des productions de la nature et de l'art. Il se dit, dans les arts du dessin, des formes sveltes et délicates. — Élégance se dit

particulièrement du choix de mots et détours, d'où résulte la grâce et la facilité du langage. — *Élégance*, en mathématique, simplicité et facilité, netteté. *Élégant*, ante, adi. qui a de l'élégance. Il se dit dans tous les sens à l'élégant. Il se dit substantivement d'une personne recherchée dans son Ion, ses manières et sa parure. *Élégante* STRIE [xoot.]. Geoffroy, l'entomologiste a donné ce nom vulgaire à la jolie coquille que Draparnaud a nommée *cjfw*» l'omut , triatus (V. Cvclostome). *eleoia* (èotan.). Belon, dans son Voyage au Levant, dit que les habitants de la Judée se servaient de son temps, pour écrire, d'un roseau nommé *étégia*, qu'ils cueillaient avec soin sur les bords du Jourdain. C'est probablement quelque cypéracée ou joncée à lige dure. *ei.egi* acte , adj. des deux genres , qui appartient à l'élégie. *Pafté*, auteur *iligiaque* , poète, auteur qui a composé des *dénies*. *EI.Égie* , s. f espèce de poésie dont le sujet est triste et tendre (P. Poésie ^Genres de]). *élégie*, v. a. (roniirurf.), diminuer l'épaisseur d'une pièce de bois en y poussant des moulures. *ÉLÉLÉide*, s. f. (ant. gr.). Il se dit des bacchantes. *élément*, s. m. Dans l'ancienne physique, ce mot était employé pour désigner principalement quatre substances, l'air, le feu, la terre et l'eau, que l'on croyait simples, parce qu'on ne savait pas les décomposer, et que l'on supposait être les principes constituants de tous les corps». — Dans la physique et la chimie modernes, on appelle en général *éléments* d'un corps. les substances composées ou simples, qui constituent ce corps, en se combinant les unes avec les autres sans se décomposer. — *Élément* sedit, par extension, de toute chose qui entre dans la composition d'une autre, qui contribue à la former. — *Élément* signifie encore le milieu dans lequel vit et se ment un animal. — *Kigurément*, Être d'un son élément, être dans un lieu, dans une «oriété où l'on se plaît, qui convient aux goûts, au caractère que l'on a. Être *bore* de son élément, se dit dans le sens contraire. - *Figurément* , C'est son élément , se dit d'une occupation à laquelle une personne s'adonne et se plaît le plus — *Éléments*, au pluriel, se dit aussi des principes d'un art ou d'une science. S'avoir par ses premiers éléments d'une science, n'en avoir aucune notion, y être extrêmement ignorant. **ÉLÉMENTS** (pays, et chim.). Dans l'état actuel de la science, on entend par *éléments*, *principes élémentaires*, *corps simples*, les corps de la nature qui, soumis à toute sorte d'analyse et de décomposition possibles, ne peuvent donner que des molécules ou parties intégrantes semblables. Ainsi dans l'or, l'argent, le cuivre, le plomb, etc., l'on n'a trouvé que des molécules d'or, d'argent, de cuivre, de plomb. Du moins il en a été ainsi jusqu'à présent; peut être les

rangera- l -on un jour dans les corps composés, comme on l'a déjà fait pour la potasse et le soude, qui ont été reconnus tel* — Les anciens admettaient quatre éléments, l'eau, la terre, l'air et le feu ; ce dernier a seul conservé renom, et encore tous les physiciens ne le reconnaissent pas comme existant par lui-même. — On compte aujourd'hui cinquante-six éléments ou corps simples. Ce nombre peut augmenter ou diminuer. Parmi ces corps les uns sont pondérables, c'est le plus grand nombre; les autres sont impondérables, et sont réduits à trois : ce sont le calorique, la lumière et l'électricité. Les éléments pondérables, au nombre de cinquante-trois, sont les suivants : Oxygène. Hydrogène. Sodium. Potassium. Trène. Orium. Mugonium. Calcium. Strontium. Barium. Lithium. Cadmium. Aluminium, (il y a aussi l'Yttrium. L'Indium. L'Antimoine. L'Argent. L'Or. Le Manganèse. Le Chrome, Le Carbone. Le Phosphore. Le Soufre. Le Sélénium. L'Iode. Le Brome. Le Chlore. L'Azote. Le Silicium, Le Fer. Les anciens n'étaient pas d'accord sur les éléments; Thaïes de Milet prétendait que l'eau était le seul élément ou principe de toutes choses. Son contemporain Anaximandre soutenait que l'infini seul était le principe de l'univers. Anaximène et Archélaüs soutenaient qu'on devait, regarder l'air comme l'élément unique. Anaxagore le premier soupçonna que les éléments étaient de petites particules en tout semblables entre elles. — Pythagore admettait cinq éléments, l'eau, la terre, le feu, l'air et la sphère de l'univers; Platon partagea cette opinion. Héraclite regarda le feu, et Xénophane la terre comme le seul élément, Epicure enfin assura que c'étaient les atomes ou parties indivisibles des corps. — Empédocle le premier établit le système des quatre éléments (eau, terre, air et feu), système qui fut adopté par Aristote, Hippocrate, Galien, et persista jusqu'à François Bacon. Éléments (de l'air). Ce sont les nombres qui expriment, soit les mouvements des corps célestes, soit les relations de distance et de grandeur qu'ils ont entre eux. Ces nombres ont été ainsi nommés parce qu'ils servent à la construction des tables astronomiques. Voici les principaux éléments du système solaire. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.08% accurate

H.KVIK.NTS. m» n.»»ii«. La Terre. . Mari. . . • Yrjta. . . Junon. .
. . Or*». . . Palla». . . Jupiter. . . Saturne. . . Ilraim». . . tIUREES DI
LSI'H» MTnr.tTin;.,. slntml ». 87JIWD 221.701 ô«.%,i.6 080,980 I335.20Ô
|5»n,908 108 1,530 4332.590 107.Vi.970 30088,715 msTAMES n»i>Ki
0,387 0.723 1,000 1,524 2.373 2,667 2.7C7 '2,768 ft.ioS t», 559 «9,183
IHAME1HK.S ct»i <l« 1» T*rr« <l».it 1. vai-i:»»s, celui .1» In TVrr»
UIRÉES nr> «atAaios» TABLEAU m» i-i inilf» «11» du Sulwi *U«M 1. Le
Soleil. 10 ,93 1328100 25j500 \ Mercure. . 0,39 0.1 I.OOO »»A >»»*
Vénus. . . 0,97 0.9 0,973 *« 1*1* M Terre. 1,00 1.0 0,997 Mait. . . 0,56 0.3
1 .027 Jupiter. . 11. Mi 1-170.2 0,114 Saturne. . 9,61 887.3 0,428 7771
UraniM. . 4,26 77,5 ■ . . . 1 T*i 1 U Lune., 0,27 U 37,332 SATELLITES
DR JUPITER. DISTAN I F.S HOTENNES, 1. dM.k-4tu.ilre 4. l> rU..<4«
«■ut 1. DUREES Art nétnu riosi. MASSES Ott »»rrLUTr», €«•11» <!«■ 1»
pWn*(e (t*M l'un,!*. lw satellite. 6,0485 1j769l 0,000017 2« _ 9.0235
3,5512 0,0» 10023 3« _ 15,5502 7,1510 0.0IIU088 4' — 26,9983 16.0888
0,000043 SATELLITES DE SATURNE. DISTANCES MOYENNES, I»
draS-dlinwvra it la pliorl* fttat I. 3,35 r — 4.30 y — 5,28 ■4* ■
••■*■.V — 9,59 6e — 22,08 7* — C»t,r>o DtmFESmtvoitrnoir». 0j!M3
1,370 I.RN8 2,739 4,517 15.445 79.330 SATELLITES DURANL'S.
DISTANCES M0ÏEN>ES, 1" satellite 13.12 2* — 17.02 3« — 19,85 4* —
22.75 5* — 45,51 «♦ — 91,01 MUÉES Bj893 8,707 40,901 13,456 38,075
107.CMM (86) EI.EOCOCOA. ÉI.EMEJft, S- 111 F.LÉ1IK1TT VI
«TELLE, EltME!sT f.ONSOKWB >'grinntn génSr ', se disent «le* lettre»
dont se rom|x>se un mot considéré comme radical. — Fi kmknt philos,
oik*.), nom par lequel on a désigne les catégories ou præilirnmenls. —
Elément METKIQI K (miit'fur). se dit d'une partie de la mesure qui résulte
de la division de chaque temps en deux ou trois notes de n.cinr valeur.
L'élément métrique de la mesure à »lcu* tenqis est une noire. - EIÈMKXT*
d'une L1C!fH, D'UNE SI*FAt~E, D'il» solide géom.}, parties itiliniinent
petites dont on peut supposer que la ligne, la surface ou le solide soul
formés. — Elément rmotD iphihi. hermti.), se disait de l'eau et do mercure.
ÉI.KMKXTAIBE. adj. des deux genres, qui appartient a un élément, qui
constitue l'élément. C»rj»«, Subulnnre tlémentairr. signifie plus
ordinairement aujourd'hui une substance indécomposable, d.ins l'Haï actuel
de la science. — Ei.èmsii a I h K signilie aussi, qui concerne Us éléments

de quelque scienc. «u qui les enlretienl, les expose, les enseigne. ÉLÉvii ;boian.), substance résineuse fournie par deux plan| les de la famille des lérebintharées de Jussieu. On en connaît drus espèces, désignées autrefois sous le nom de ginnmr élrmi : I une qui est en forme île gâteaux arrondis, enveloppés dans des feuilles de roseau ou de palmier, est à demi transparente, assez analogue à U rire jaune ou au galipol, el sert aux Indiens I à faire une espèce de . Iamlclle ; la plante qui parait fournir , cette résine est fimyris i'iylo"ira de Linné. L'autre espèce | d'èlèmi nous arrive ilu Brésil dans des caisses, sous forme de i masses plus ou inoins consistantes, d'un jaune blanchâtre, |>arscinécs de petits (Miinls rouges ou bruns. On recueille celle c\$| père de résine de Vamyrii </ewt'/>ra, à l'aide d'incisions pro: fondes. Sous le rapport des caractères physiques et chimiques, j lrs drux espèces d éléuii peuvent être regardées comme un seul el mime produit- l- cur udeur est vive cl aromatique, un peu I analogue à celle du fenouil: leur saveur est amère; elles sont j malléables, solubles dans l'alcool et dans les huiles lixes cl ; volatiles, les graisses, etc. Traitée par l'eau, la résine èlemi S communique à ce véhicule une odeur cl une saveur résineuse balsamique assez proioiicee ; soumise à la distillation avec le même liquide, elle donne une certaine quantité d'huile volaille, dont l'odeur est assex suave et la saveur piquante La résine èlèmi entre tlaus quelques préparations phannacrutiqu», telles que l'alcoolat de térébenthine composé .baume de Fioraveiilii, les ongocnls de styrax, etc. klimhe. s. m. (pfc'i'M/.). Il se disait, dans le vieux langage, des titres d'ouvrages, qui étaient comme l'abrégé de l'ouvrage inéiiie. F.LhNXHiiS, s. m. (phihM.). Il se disait, dans la seolaslique, de l'argument principal ou du suji-t d'une discussion. On l'employait seulement dans cette expression, Igncanct lit rtleneAr.f, genre rte sophisme qui c onsieste à penser toute antre chose que ce qui est en question. Él.s.M.TlQl K, adj. des deux genres ihM.). Il se dit quelquefois de la parlie de la théologie qui renferme la rnnlroverse. I a IhSologie éltncUqar . que l'on appelle aussi lÂVo/oyie teolattiqu, esl opposée à la théologie posilive. ÉLÉN«>Pil«Bl»S(i-.(«:, vase; -i'?.... jeporleV Wtes grecques ainsi nommées des vases de joue et d'osier qu'on y portail, cl dans lesquels étaient renfermés des obj« ls mystérieux Kl. km' s (Jehcme', jurisconsulte, natif de Brabant dans le xvi' siècle étudia les langues et les belles-lellres à I^Mivain, el le droit * Orléans et i Paris II le professa quelque temps après a Louvain, où il enseigna aussi le grec. Ilenuis, il fut avocat * Anvers, et y mourut asse* jeune en 157«. On a de lui : 1° Dfitribarum tru Ejemlatitimum

ad jiu rivtl* ho. III, Anvers, 1578, in-8», et insérées depuis dans le *l u <lu .
tarni juris romani*, publié en 1723; i" *AMuA*Uon*iad Jtit. j'ur. ran.*
Lanreloti, 156tl, in-8"; etc. *ÉLÉoroi r**, *tlvoroer* bntan >*, genre de plantes
de la famille des euphorbiacées. originaire «les contrées orientales, et que l'on
trouve plus spécialement dans l'Inde, la Chine et au Japon ; il renferme
des arbres de différentes grandeurs, ornés de feuilles alternes, longuement
pétiolées, munies de deux glandes à leur base, de fleurs jaunâtres disposées
en panicule» terminales, et de fruits à chair fibreuse, offrant dans trois ou
cinq coques des graines assez grosses pour que l'industrie agricole et
manufacturière les recherche pour en extraire une huile abondante. On ne
compte encore que deux espèces de ce genre : l'une, particulière à l'Inde et
au Japon, a été décrite par Linnaeus sous le nom de *fraxinifolia* : elle est d'ordinaire appelée Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.78% accurate

ELKOSOU. (8 •rire « huile ; l'autre, indigène à I* Chine et 4 la Corhiicliinc. cal indiquée par Loureiro sous le nom île rr»m" ia. simple traduction du nom vulgaire arbre <tu crmi, qu'elle |n>rlc c> ers pays. L'expression commune attachée à ces deux espèces prouve suffisamment l'emploi que l'on fait du corps gras renfermé dans Je fruit. Ni l'une ni l'autre ne sont ciitorc parvenues eu Europe KI.F.OLITHR {minér.). Klaproth a donné ce nom, tiré du grec, au felUtein (pierre grasse, des Allemands. Celle pierre présente un éilal gr»s plus remarquable que dans aucune pierre. 1.4 couleur dominante est grise, tirant sur le verdâtre foncé. Il est assez dur, non-seulmrnt |>our rayer le verre, mais même pour donner des el'iKvllcs sous le choi du ht iqucl. Sa pesanteur spécifique es! de et il se fond plus ou moins facilement au chalumeau en émail blanc. ÉLEO.XtlftK (ion/.), nom donné par Geoffroy à une espèce d'insectes nèvroptères. de la famille îles demoiselles ou libelles, dont lrs ailes sont diaphanes, avec une grande tache jaune brune à la base. C'est la libelle jaunelte, U MI la /T»rWa. ÉI.F.OXORE TKl.l.r.r, reine régente de Portugal, fille de Martin-Alphonse Tellez de Nuiics. était mariée 4 don Juin d'-tomlia. lorsque le roi de Portugal Ferdinand en devint épris. Celui-ci, do «consentement île son mari, l'épousa et répudia l'infante de Casiille. Le peuple se souleva, mais ils furent punis de nort. Eu 1571 Election- fut proclamée reine de Portugal. Des ce moment le roi devint le jouet de cette femme ambitieuse. Elle voulut s'assurer l'amour de ses sujets par ses libéralités. Mais la mort de sa vrur Marie, dont elle craignait la concurrence au irone, ne fil qu'jrriler plus encore les esprits Contre elle. Au mépris de ce qu'elle devait au roi. elle éleva au pnuvir et aux honneurs don Juan Andciro, gentilhomme castillan, son a%inl Après la mort de Ferdinand, Elronore dev ni régente et partagea avec lui l'r pouvoir; mais bieutôt celui-ci fut poignarde, et Eléonorc s'enfuit de Lisbonne, rl appela a sou aide le roi de Casiille pour s'y faire reconnaître héritier du trône. Mais celui-ci la lit arrêter et enfermer dans le monastère de Tonlrsillas, où elle mourut en M05. Éi.É.iMme dk rjtSTii.i.t., reine de Navarre, fille de lienri 11, dit le Magnifique, roi de Casiille, fut mariée en 1575 a Charles 111, dit le Noble, roi de Navarre S étant brouillée avec ■on époux, elle se relira eu Casiille, où elle excita quelques •éditions contre le roi licnri III, sou neveu. Ce piinre fut contraint de l'assit ger dans le château de Rua . el la renvoya au roi < ha ries, son mari, qui la reçut avec beaucoup

de générosité et en eut huit enfants. Eléonore mourut à Poitiers en 1159, avec la réputation «d'une femme d'esprit, mais d'un caractère inquiet.

Blanche de Castille, reine de Portugal et de France, était fille de Philippe I^{er} et de Jeanne de Castille, et suzeraine des deux empereurs Charles-Quint et Ferdinand I^{er}. Elle naquit «à Madrid en 1509» et épousa en 1525 Emmanuel, roi de Portugal. Après la mort de ce prince, elle épousa en 1532 François I^{er}, qui avait perdu sa première femme en 1520. Sa beauté naturelle, ses grâces lui gagnèrent pendant quelque temps le cœur de son époux, et elle menagea une entrevue entre lui et Charles-Quint pour terminer leurs divisions. Mais les galanteries de François lui «tonnèrent bientôt d'autres conseillères. Eléonore vivait dans la retraite au milieu de la cour, ne s'occupant que des exercices de piété. Après la mort du roi elle se retira d'abord aux Pays-Bas, et ensuite en Espagne, où elle mourut à Talavera, en 1548, sans avoir donné d'enfants à François I^{er}.

Blanche de Bourbon, duchesse de Guyenne, succéda à son père Guillaume IX, en 1138, à l'âge de quinze ans, dans ce beau duché, qui comprenait alors la Gasconne, la Saintonge et le comté de Poitou. Elle épousa, la même année, Louis VII, roi de France. Ce monarque raccourcit ses cheveux et se fit raser la barbe, sur les représentations du célèbre Pierre Lombard, qui lui dit, d'après saint Paul, qu'il n'était pas séant qu'un homme s'amusât à nourrir avec soin une longue chevelure, lombard ne fait peut-être pas attention que la réflexion de l'Apôtre était relative au costume de son temps, où les longues chevelures distinguaient les femmes des hommes. Eléonore, vive, légère et badine, railla le roi sur ses cheveux couverts et son menton rasé. Une femme qui commence à trouver son mari ridicule perd vite l'ardeur à le trouver oisieux, surtout si elle a quelque peur de la galanterie. Louis ayant mené son épouse à la terre sainte, elle se délassa des ennuis que lui causait ce long voyage, avec le prince d'Antioche et un jeune Turc nommé Siladin. Le roi aurait dû ignorer ces affronts, ou y remédier. 1) ELEPHANT. tout de suite. A son retour en France, il lui en fit des reproches très-piquants : Eléonore y répondit avec beaucoup de hauteur, et finit par lui proposer le divorce. Leurs parents s'agrippèrent de plus en plus, et enfin ils tirent à casser leur mariage, sous prétexte de parenté, en 1152, Eléonore, dégoûtée de ses premiers liens, en contraria de soi-même, six semaines après, avec Henri II, duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, à qui elle porta en dot le Poitou et la Guyenne. Ils eurent trois guerres qui ravagèrent la France pendant trois cents ans. Eléonore eut quatre fils et une fille de son nouveau mariage, liés l'année

1102, elle céda l i Guyenne à Kichar.l, sou second fils, qui en rendit hommage au roi de France. Elle mourut en l2ut, avec une réputation d'esprit el de coquetterie. KLKO.\OHK DF. «.OKZAGt E (»'. GoNZ-Uil K . ki.Kom>o.kdk, s. f. i nn». gr.) Il se dit des libations d'huile que l'on offrait à certaines divinités , et particulièrement a Pluloii. Fi.éiiTH^sinx, s. m. tant.), partie du bain ou de la palestre où ceux qui venaient de se laver, ou nui devaient combattre, s'enduisaient le corps d'huiles rt de parfums. Kl. £OTB)lH (tO'iJ), Athénée donne le nom d'i.iwTstc k on poisson du Nil que Strabon ne rite pas dans son catalogue. Cuvier a donné ce nom a un genre de poissons dont les caractères sont : deux nageoirs dorsales , la première a filets flexibles; un apliciidirc derrière l'anús; ci topes très- disti nets : membrane des branchies à six rayons; léle ob'use un peu déprimée. Comme leur nom l'indique, ces poissons vivent dans les lieux vaseux el marécageux, l es cs|>erc4 peu connues appartenaient au genre onaie {Y. r«< mot cl Gobiomouk). El.ÉPH v.VT {zonl.) , eUph'tt. Cet animal est sans contredit le plus remarquai. le des mammifères par sa masse et sa force prodigieuse unies au caractère le plu* doux, ainsi <jur par ses proportions grossières coïncidant avec une grande finesse dans les instincts. Cesl. ainsi quel', dit Buffoií, un m»iMlre de matière et M»e merveille d'intelliyente Ces singuliers nu m mi fères se dis iuguenl de tous les autres animaux terrestres par des i a racler es particuliers qui ne permettent pas de les confondre avec aucun d eux. Après la masse de leur corps , ce qui frappe de suite les rrganls , c'est leur trompe, sorte de canal mobile dans tous les sens. consiiiué.par un prolongement de» partie s nasales, et servant à la fois de moyen de défense et d'attaque ainsi que d organe d.' préhension , de tact el d'odorat ion. La nature de leur peau dure et râ leuse el plus ou moins recouverte de poils; leur queue courte, leurs yeux proportionnellement très- pcl ils , leurs oreilles très-grandes leur doninut un aspect de grossièreté stupide que dénieht !■• haut degré de leur intelligence. Les dents sont au nombre de six ou dix, mais ne dépassent jamais ce nombre : les canines manquant toujours. La mâchoire inférieure esl dépourvue d'incisives, mais la supérieure en a deux , qui 5->nt excessivement longues et, sortant de la bouc'e, viennent former sur les nMésde la trompe deux érmrme* défenses Les machclières, au nombre de deux ou de quatre A chaque mâchoire, se composent de laines verticales, formées chacune de substance osseuse ciivironii'-e par l'en uni, el liées au moyen de la substance corticale. Il y a cinq doigts à tous les pieds; mais ces doigts so.it enveloppés dans les

téguments et ne se montrent au dehors que par des angles aplatis; des espèces de sabots qui aux pieds de devant sont en nombre égal à celui des doigts, mais qui ne sont qu'au nombre de quatre ou même de trois aux membres postérieurs. — Les éléphants ont avec les rongeurs de nombreuses analogies dans la disposition de leurs organes internes, et quoiqu'ils en diffèrent énormément par leur volume et leur intelligence, on les place cependant après eux au commencement de l'ordre des pachydermes sous le nom de Proboscidiens, lequel indique le caractère de leur trompe. — On connaît parmi les proboscidiens deux genres; celui des *Elephas*, et celui des *Mastodons*. Le premier genre ne renferme que des espèces fossiles — Chez les éléphants aujourd'hui vivants, la peau est épaisse, peu garnie de poils; sa couleur, ordinairement noire, s'altère et devient plus ou moins blanche, comme on le voit quelquefois chez ceux d'Asie. Sous la peau des pieds elle forme une véritable semelle calleuse qui appuie seule à terre; les doigts, cachés sous les légumens, ne sont indiqués à l'extérieur que par des ongles élargis qui ont quelque chose des sabots des unguligrades : ces ongles sont au nombre de cinq antérieurement et à l'état normal de quatre postérieurement; mais le plus souvent on n'en voit que trois et même souvent deux ; les yeux des éléphants sont très

The text on this page is estimated to be only 20.52% accurate

III (M) (petits proportionnellement au volume de ces animaux ; mais ils sont plus de vivacité et ajoutent à l'expression de la physiologie. Non loin des yeux se voit un petit trou, orifice d'une glande particulière, qui verse un produit muqueux dont l'usage est inconnu. L'ouïe est très-délicate, et les parties externes de l'organe qui l'exerce ou le conques, sont très-considérables; elles sont très-aplaties, élargies et beaucoup plus grandes encore dans l'espèce d'Afrique que dans celle d'Asie. La trompe, qui est un prolongement du nez, constitue, ainsi que nous l'avons vu, le cercle principal des éléphants ; elle est assez longue pour toucher à terre sans que l'animal se baisse, et jouit d'une grande mobilité. La peau qui la recouvre est semblable à celle du corail, et présente en surface des dépressions circulaires qui la font paraître annulée; la trompe est à peu près cylindrique; cependant elle est un peu aplatie dans une portion de la face inférieure. Cette trompe prend naissance à la partie antérieure du frontal ; elle recouvre les cartilages du nez. Elle forme la continuation de celui-ci et s'unit dès sa racine à la lèvre supérieure; son intérieur est creusé d'un double canal correspondant aux deux narines et tapissé d'une membrane muqueuse, dont la souplesse et l'humidité sont entretenues par une sécrétion muqueuse habituelle : les deux tuyaux nasaux offrent vers leur partie supérieure une espèce de valvule que l'animal ouvre et ferme à volonté. L'extrémité inférieure de la trompe présente un bord circulaire ayant en avant un prolongement dactyloïde, opposable au reste de la circonférence et qui représente un fût. Cet organe jouit d'une force prodigieuse. C'est principalement dans son intérieur que réside la puissance de l'éléphant. Les défenses de l'éléphant lui servent à sillonner le sol pour en arracher les racines dont il fait sa nourriture; ces énormes dents ne servent, ainsi que l'indique leur nom, qu'à la défense de l'animal. Les défenses des éléphants sont très-recherchées dans les pays chauds; elles fournissent l'ivoire que l'on emploie aujourd'hui à tant d'usages différents, et que l'on exploite depuis si longtemps, puisque Homère parle d'ouvrages de cette matière. La longueur des défenses varie selon l'âge, le sexe et l'espèce; leur courbure offre aussi quelques différences ; elle est plus grande chez les éléphants d'Afrique que chez ceux d'Asie. Elles peuvent atteindre jusqu'à dix pieds de longueur et un poids de cent à cent vingt livres et plus - On a pendant longtemps ignoré la manière dont s'accouplaient les éléphants ; mais on sait aujourd'hui qu'ils

ne diffèrent pas sous ce rapport de la généralité des mammifères. La gestation est de viinji mois, et les petits sont eu venant au monde hauts de trois pieds environ; ils jouissent de tous leurs organes, et c-nl asseï de force pour suivre leurs parents. Buffon, malgré ce que dit Arislote, prétend que le jeune éléphant doit lelcr avec sa trompe et la porter ensuite à sa bouche; niais il est aujourd'hui avéré qu'Arislote avril raison . el qu'en effet c'est avec la bouche que les petits saisissent la mamelle de leur mère, et qu'ils le fout en renversant leur trompe en arrière. L'allaitement dur,- environ deux ans, el ce n'est qu'à lige de vingt ans environ que l'animal éprouve le besoin d'engendrer. Les mères ont le plus grand soin de leurs petits; cependant dans les troupes dont ils foui parlie, ceux-ci testent indifféremment toutes les femelles qui ont du lait. — C'est dans les contrées les p'us chaudes de l'Asie el de l'Afrique que se rencontrent ces grands mammifères; ils recherchent de préférence les grandes forets et les lieux marécageux . où Us vivent en troupes plus ou moins nombreuses, sous la conduite d uu vieux maie. Leur nourriture consiste eu herbes , eu racines el en graines; ils la portent à leur bouche en la saisissant avec leur trompe, cl c'est aussi au moyen de cet organe qu ils prennent leur boisson : il> aspirent |é. liquide, puis recourbent leur trompe; ils le lancent dans leur bouche ou le nissent couler dans la gorge. Rien que liuffon prétende que leliphant ne s'accouple jamais en domesticité, des exemples récents ont confirmé ce que disaient les anciens; quoique le Tail soil rare, l'éléphant s'accouple, el des petits proviennent de son union dans la domesticité. La haute intelligence de I éléphant, que Buffon a exagérée sans doute . ne surpasse pas celle du chien, suivant Corse cl Cuvier. — On dislingue trois espèces d'éléphants tri s-faciles à reconnaître par leurs caractères extérieurs. Les deux prmières sont vivantes, et ont longtemps été confondues en une seule ; la troisième esl fossile el r'c»|. .1U savant Bliimeuhark qu'on en doit la distinction. I L'éléphant indien, eltphas indicut Cuv. , et atialieu* Hlum., se dislingue par sa létc oblongue, son front concave. Le sommet de la létc représente une double pyramide élevée; les inâchclières sont composée s de lames Iransversrs cl onft» j mnuir. doyantes; ses oreilles sont beaucoup plus |ietites que celles de l'espèce africaine, et les ongles des pieds de derrière sont au nombre île qutlrc. Celte espèce habile les jtarties orientales et méridionales du continent asiatique; elle éprouve des variété* plus ou moins remarquables, parmi lesquelles on doit signaler celles qui sont en tout ou en partie blanches, el qui sont l'objet de la vénération des Indiens Ou

a dressé ces animaux au service domestique et militaire «les la plus haute antiquité. Lorsqu'on les menait au combat ou à la chasse, on les chargeait de tours où se plaçaient les guerriers ou les chasseurs. — i" L'éléphant d'Asie. éléphant d'Afrique, éléphant d'Inde Cuv., éléphant d'Afrique. ' Cette espèce diffère de la précédente par sa tête ronde et ses oreilles beaucoup plus grandes; il paraît aussi qu'elle n'a jamais plus de trois doigts aux pieds postérieurs; leurs défenses sont beaucoup plus volumineuses, et par conséquent plus recherchées. Cette espèce habite depuis le Sénégal à l'ouest, et l'Abyssinie à l'est, jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Ses mœurs sont les mêmes que celles de l'éléphant d'Asie. Il n'est plus réduit à la domesticité aujourd'hui, mais les Carthaginois s'en servaient autrefois dans les combats. — ô" X. l'éléphant foible ou minime. éléphant prius Blain. Cette espèce est aujourd'hui perdue; on en retrouve les débris dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, ainsi que dans les contrées tempérées de ces continents et jusqu'en Italie et en Espagne. Cette espèce a le crâne allongé, le front concave; les alvéoles de ses défenses sont plus longues que chez les espèces vivantes; les machoières inférieures plus larges et marquées de rubans plus serrés. On a longtemps pris leurs ossements pour ceux de géants de la race humaine, et la superstition y a vu tout à tour les restes d'Aulhée, d'Évadre et du fameux roi Teutobochus. — L'on a longtemps agité la question de savoir si ces animaux ont vécu comme leurs congénères sous l'équateur, ou s'ils trouvaient leur nourriture dans les contrées glacées où se trouvent leurs ossements en abondance. Cette dernière opinion est aujourd'hui la plus répandue; c'est celle de Cuvier. On a en effet plusieurs fois rencontré dans les glaces du pôle des cadavres de ces animaux parfaitement conservés, et dont le corps était muni d'un poil long et touffu bien capable de les garantir contre l'intempérie des saisons. En 1804 un de ces individus qui s'était conservé sous les glaces vint échouer sur la côte de la mer Glaciale, et fut transporté au musée de Pétersbourg, où il existe encore aujourd'hui. L'existence des cadavres de mammoth sur les bords de la mer (il n'est pas le seul témoignage de l'habitation antique de ces animaux sur les plages de la Sibérie; quelques îles de cette mer, voisines du rivage où les débris ont été rencontrés, en possèdent elles-mêmes une si énorme quantité, que le rédacteur du Voyage de Bellings dit, en parlant de l'une d'elles, que le sol semble être un mélange de sable, de glace et d'ossements de mammoth. — Ces ossements deviennent plus rares à mesure que l'on avance vers le sud et en Asie; on n'en a pas encore trouvé

au midi de l'Aral et des rives du Jaxartes. — Le second genre des proboscidien est celui des mastodontes, mastodon, J. P. Cuv., qui ne renferme que des espèces fossiles (Y ce mot). ÉLÉPHANTS EMPLOYÉS] A LA <,i i kiii: L'Inde a connu dès la plus haute antiquité l'usage de dresser les éléphants à la guerre. Jusqu'au temps d'Alexandre le service des éléphants fut borné aux pays à l'est de l'Indus; les successeurs du conquérant macédonien furent les premiers qui introduisirent by Google

The text on this page is estimated to be only 20.63% accurate

BLEPH ANTIASIS. (80) ces animaux dans le» armées d'Occident. Pjrrhus, roi d'Epire, le premier en amena en Italie, quarante ans après la mort d'Alexandre. El l'on connaît l'effroi dont ils frappèrent les Romains. Les Carthaginois en firent usage à peu près à la même époque, et en leur parti dans les guerres puniques. L'importance militaire de ces animaux consistait principalement dans leur force prodigieuse et dans la violence de leur choc. Pour les rendre plus terribles, on les bardait de fer, on leur attachait de longues pointes d'acier à leurs défenses, on les couvrait avec des harnais forts, on les parait de housses éclatantes et d'ornements bizarres* qui leur donnaient une apparence plus effrayante encore. Chaque éléphant portait une tour de bois contenant des soldats armés d'armes et de flèches, épées, etc. Le rang de bataille des éléphants était en avant du front de l'armée sur une seule ligne, quelquefois sur les ailes: en un mot on s'en servait pour appuyer les côtés faibles d'une armée. — Les Romains furent les derniers de tous les peuples de l'antiquité qui employèrent les éléphants, et encore dans très-peu de circonstances; et leur usage finit par tomber en désuétude en Occident, tandis qu'en Orient ils parurent dans les révolutions des Indes jusqu'au temps de Tamerlan : aujourd'hui l'introduction des armes à feu les a pour toujours éloignés des champs de bataille. Éléphant, animal que les Romains appelèrent d'abord bœuf de l'Inde. L'Éléphant, sur les premières médailles de Jules César, remplace la tête de ce dictateur, parce que, selon Servius, c'était la langue punique, signifiant, Éléphant. Plus tard, César se fit représenter avec un éléphant sous ses pieds, en mémoire de sa victoire sur Juénar. — Sur une médaille de l'empereur Philippe, un éléphant indique l'éternité: sur les médailles des empereurs, un éléphant marque qu'il y eut plusieurs de ces animaux avaient paru dans les jeux publics. — L'éléphant sert de type aux médailles d'Apamée de Syrie. Éléphant (A. 1569-1570) (1569-1570), celle où naquit Mahomet (1569-1570). et où Abrahah marcha contre la Mecque avec une armée dont les éléphants faisaient la principale force. L'éléphant Mahmoudi, sur lequel ce prince était monté, s'étant enfié précipita à la vue des murailles de la Mecque, et tous les autres éléphants ayant suivi son exemple, le désordre se mit dans l'armée. Survint ensuite une nuée d'oiseaux nommés Abnabil. qui laissèrent tomber en même temps les trois pierres que chacun d'eux portait, sur les

Abyssins, et les écrasèrent tous. Éléphant blanc, se dit des éléphants atteints d'une sorte d'albinisme ou de lèpre qui rend leur peau blanche. Les éléphants blancs sont un objet de culte chez les Siamois et dans plusieurs parties de l'Inde. Éléphant (cumin.), nom d'une sorte de papier. Éléphant (géogr.), (le de l'Asie, à deux lieues est de Bombay, dans le golfe de ce nom: elle a deux lieues environ de circuit. Deux chaînes de montagnes parallèles la traversent dans toute sa longueur. Elle a de l'eau de source potable en abondance ; le climat est le même que celui de l'Inde. Le Sol est très-boisé et produit un peu de riz ; on y élève des moutons et de la volaille en quantité : ce sont les seuls produits que l'on exporte. Au sud, près du lieu du débarquement, le voyageur aperçoit, sculptée dans le rocher, la figure colossale d'un éléphant, ce qui a fait donner à l'île le nom qu'elle porte. Non loin de là s'élève un temple creusé dans le roc ; il a trente pieds de long sur cent vingt-trois de large ; vingt-six colonnes et seize pilastres le soutiennent ; c'est un vrai Panthéon hindou, il est rempli d'idoles. On y admire le groupe qui représente la Trimourti (triple forme, composée de Brahma, Vishnou et Shiva. Les Hindous allaient fréquemment en pèlerinage à ce temple, aujourd'hui délaissé. Éléphant, s. m. (« itf/cj. rom.), celui qui a un ou plusieurs éléphants de guerre. Éléphant, s. m. (« ntftj. grrec.), chef d'une troupe de soldats portés sur des éléphants. Éléphant, s. m. (mède.). Les anciens nosographes ont donné ce nom à l'une des variétés les plus communes et les mieux connues de la lèpre. Il vient de la difformité que présentent dans cette maladie les parties affectées et de la ressemblance que les premiers observateurs ont cru leur trouver, soit sous le rapport de leur apparence, « leur volume ou de leur couleur, avec les membres de l'éléphant. On distingue deux espèces d'éléphantiasis, ou plutôt deux maladies différentes décrites sous le même nom, l'une par les Grecs et l'autre par les Arabes, et qu'on a cause de l'éléphant ou désigne, pour les deux, le mot d'éléphantiasis. » tiatit drt Gttct et d tUphanL'éléphantiasis* des Crétois, maladie grave de la peau, caractérisée par des tubercules plus ou moins larges, saillants, irréguliers, d'une consistance molle, précédés de taches rouges. livides eux-mêmes dès le début et prenant par la suite une coloration bronze remarquable, s'accompagnant d'un boursoufflement considérable du tissu cellulaire qui imprime aux membres cet aspect hideux qui les a fait

comparer aux membres il'un éléphant ; cette maladie , disons-nous, répond à la lèpre des anciens : elle n'est autre chose que cette variété de la lèpre connue sous le nom de lèpre tuberculeuse. - L'éléphantiasis des Arabes ne ressemble à la maladie il'on nous venons d'esquisser rapidement les principaux traits que par la circonstance d'une intumescence considérable des parties affectées . mais il en diffère en réalité par ses caractères et sa marche autant que par son origine. Elle consiste dans une tuméfaction plus ou moins considérable, dure et permanente de la peau, du tissu cellulaire et des tissus graisseux sous-jacents . et paraît être le résultat d'inflammations partielles, successives, répétées et revenant par accès, des vaisseaux et des ganglions lymphatiques situés sous la peau Ces tuméfactions se montrent à la face, au cou. à la poitrine, au ventre, aux bourses, etc.; mais ce sont surtout les membres, et particulièrement les membres inférieurs , qu'elles envahissent le plus ordinairement. Elles ne sont ni contagieuses, ni héréditaires; elles attaquent indistinctement les deux sexes et se montrent dans toutes les conditions sociales. Elles sont endémiques dans les pays chauds et situés au voisinage de la ligne équatoriale — Cette dernière maladie n'a rien de commun avec la lèpre, tandis que la première maladie de même nom constitue, comme nous l'avons dit. une des principales variétés de la lèpre des anciens (V. le mot LÈPRE). ÉLEPHANTIK, 1.XE, adj. Uronol). Il se dit des rois égyptiens qui ont régné à Thèbes. Les rois égyptiens forment la cinquième dynastie ou la dynastie éléphantine d'après l'Égypte. Ou dit aussi les Éléphantins. ÉLÉPHANTIM, 1.XE. adj. d'éléphant ou d'ivoire. ÉLÉPHANTIS (Livre) [anliq. mm.) se dit d'un livre ou plutôt de tablettes dont tous les feuillets étaient d'ivoire. ÉLÉPHANTIN jco/. , qui ressemble à un éléphant. ÉLÉPHANTINE, espèce de Doute phénicienne qui était faite d'ivoire. ÉLÉPHANTINE (ingr. nue), de du Nil située dans la Thèbaïde ou haute Egypte, au midi. Elle fut ainsi nommée, dit-on, à cause des éléphants qu'on y trouvait en grand nombre. ÉLÉPHANTINE, capitale de l'île de ce même nom. ÉLÉPHANTINE B. adj. des deux genres {mâle), qui est attaqué de l'éléphantiasis. ÉLÉPHANTINE (60(tf).). l-e palmier cité par l'Alcoran sous ce nom et sous celui de palmier d'Inde paraît être le cocotier, *Cocos nucifera*. ÉLÉPHANTOGRAPIE. s, f. traité ou histoire de l'éléphant. ÉLÉPHANTINE-DK, ad. des deux genres (ioot.). qui se dit de l'éléphant. ÉLÉPHANTOPÉDIK , s. f. (meViVc.), éléphantiasis qui les extrémités inférieures. ÉLÉPHANTOPMAGK, adj. des deux genres 'd(dac), qui se nourrit de la chair d'éléphant; qui

mange la chair des éléphants. Élepiiastrophacbh, s. m. pl. 'gèogr. anc), nom d'un peuple éthiopien qui se nourrissait principalement de chair d'éléphant. ÉLÉPHAX (gèogr. a*e.)<FrUlUt), montagne et promontoire de l'Afrique orientale, dans l'Annie, vers le nord, sur le golfe Avalite, A l'est de la cote de Dioscoridc. ÉL.ÉPORE {gèogr. une), rivière d'Italie dans le Brutium; elle prend sa source dans les Apennins cl se jette dans la mer d'Ionie, ou peu au-dessus de Caulon , au sud-ouest du promontoire de Corinloi». F.LKSBjtAS (Saint), roi d'Ethiopie, l'an des successeurs du ta Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.60% accurate

ULBUSUSIKS. (90) El KVMKIk bienheureux roi Aizan, ajanl été sollicité par l'empereur Jusliti l'A ririon de déclarer la guerre A Dunaan. roi de» Inlmériles ou de» Sahécns dans l'Arabie, qui persécutait les chrétien» . s'avança contre ce prince avec une puissante armée , le délit, le prit dans la ville de Pharan et le lit mourir, il rétablit ensuite la religion partout le jmvS, répara le» église» minées ; et, lorsqu'il fut retourné en Ethiopie . il quitta le sceptre, envoya sa couronne en offrande à Jérusalem , se dépouilla de la pourpre et entra revêtu d'un ciliée dans un monastère, où il fit profession île la vie religieuse. Il y vécut pendant quelques années comme le dernier des pères, n'ayant qu'une cellule fort étroite et pour tout meuble une natte qui lui servait de lit et une tasse pour boire. Sa nourriture était du pain et de l'eau , à quoi il ajoutait quelquefois des herbe» crues. La prière et la méditation faisaient toute son occupation. Il mourut dans ces saint» exercices vers l'an 528 ou 5in, et l'on ne voit son nom que dans le Martyrotugr romain moderne , qui le marque au 37 octobre. Son histoire se trouve dans les Acles du martyr saint Arétas. 'lïiéophaic.Cèdrène, Zonare et le» autres auteurs de l llisloire byzantine en ont parlé au règne de Justin Ier Baillcl, t. m, 27 octohre). ftl.USE {Qtoar. anc \ (Srbn\$(t\ ville maritime de Carie, ris-à-vis de l'Ile de Rhodes. Kl.M'SE, tic du golfe Sarouiqu, sur la cote sud-ouest de l'Allique, pré» du promontoire d Astypalër. ki.M SK, autre Ile .lu gollc Saronique, ver» le centre, pré» lie l'Ile d'Egine, au nord. ELKl'siNE, tleunne (6of/tn.), genre de plantes de la famille des graminées, section des chloridées de Kuilh, de la triandrie digynic de Linné I amarek la forme au» dépens du genre eyiKKurni de quelques espèce» qui en différaient par l'absence des bractées ou écaill'-s qui accompagnent chaque épillet. Il a pour caractère» : épi» terminaux iligitès, à épillet» unilatéraux ; i°épicènc a deux valves inégales, carénées, muliqucs, contenant de trois à huit fleurs; glume de deux paillette» niulique», l'une embrassant l'autre; glume de deux palèolc» minces et membraneuses; trois étaminrs; ovaire ovoïde, deux »t)lesdistinct», portant cliarun un stigmatc en forme de pinceau ; fruit globuleux, enveloppé dans les écailles florales. -Le rnrraeau, en-usine corntaua Lamarck, type du genre, est une graminée de l'Inde, haute de trois ou quatre pieds dans son pays natal, mais n'atteignant chez nous qu'un pied environ, son chaume e»t droit , articulé . un peu comprimé ; il porte des feuilles assez grandes, roide», pileuses a leur face intérieure et A

l'entrée de la gaine. Le» épis sont fascicule» par quatre ou cinq au sommet de la tige, et formé» d'épillet courts imbriqués». Le* graines du froment, assez semblables à celles du millet, servent de nourriture aux pauvres de l'Inde lorsque la récolte du riz a manqué. Les isixies, fêtes célébrées tous les cinq ans, en l'honneur de Cérès et de Proserpine, chez les Athéniens à Eleusis, ville de l'Attique. On les célébrait tous les ans chez les Larédémontains, les habitants de Pléonée et les Crétois. tous les quatre ans chez les Célérns et les Phliasien*. Ces fêtes remontaient à la plus haute antiquité, et l'on ne peut faire que des conjectures sur leur institution - les toutes les solennités grecques, celles-ci étaient les plus célèbres et les plus mystérieuses, ce qui leur fit donner par excellence le nom de mystères ou initiations*. Tout en effet était mystérieux dans ces cérémonies Cérès n'y était pas adorée sous son nom, mais sous celui d'Arctéris (i.e. 'k, douleur), c'est-à-dire affligée, à cause de la douleur que lui avait causée la perte de sa fille. On enjoignait le plus grand secret aux initiés, et ceux dont l'indiscrétion trahissait le mystère» étaient bannis de la société { V. I>t uii m as. L'entrée du temple était interdite aux profanes, et deux Aréniens furent punis de mort pour s'y être introduits furtivement. Une récompense promise aux initiés après leur mort attirait le peuple en foule. Les cérémonies. Les Athéniens y faisaient initier leurs femmes et même leurs enfants dès l'âge du berceau; enfin les personnes de tout âge et de toute condition y étaient admises. C'était un devoir de se faire initier au moins avant la mort; on accusait d'impiété ceux qui négligeaient de le faire, et cette négligence fut un des plus grands crimes reprochés à Socrate par ses accusateurs. On «xovait iiii,> les initiés étaient l'objet des soins particuliers des dieux; qu'ils étaient plus heureux que les autres hommes pendant leur vie, et qu'après leur mort ils occupaient les premières places dans les Champs Élysées*. Pour ne point abuser ces avantages à des gens indignes, on était très-difficile sur le choix des candidats. On examinait scrupuleusement leurs mœurs et leur vie. Les homicides, même involontaires, les enchanteurs, les scélérats, les impies et surtout les épicuriens étaient sévèrement tenus à l'écart de ces mystères. Les étrangers en étaient également exclus. Hercule, Castor et Pollux n'y furent admis qu'après avoir été reçus citoyens d'Athènes. Dans la suite on se relâcha de cette rigueur, et l'on y admit tous les peuples de la Grèce, mais jamais les barbares, à l'exception du Scythe Anacharsis. — Les mystères d'Eleusis étaient divisés en grands et en petits mystères. Voici à quelle occasion les derniers furent introduits. — Hercule, passant à Eleusis

pendant les mystères, demanda l'initiation; mais sa qualité d'étranger était un obstacle insurmontable. Cependant, comme il avait rendu de grands services aux Athéniens, Eumolpe, pour ne pas le refuser, inventa de nouvelles cérémonies qu'il appela initiations ou petits mystères, auxquels le héros assista, croyant assister aux mystères ordinaires. On les célébrait pendant le mois anthestier non à Agrée, près de l'Ilissus. Dans les siècles postérieurs ils ne furent plus qu'une espèce de purification qui préparait les candidats; la grande initiation avait lieu à Eleusis. — Cette purification consistait à mener une vie pure et chaste pendant neuf jours, après lesquels les candidats faisaient des prières et offraient des sacrifices. Ils avaient sur la tête des guirlandes de fleurs appelées hieuura et aux pieds le diotéodion (P. ce mot). Ils portaient aussi le nom de mystes (mystes), c'est-à-dire novices. Ils étaient assistés dans ces cérémonies par des ministres appelés hiérophantes, hydrantes (Oïf, eau, parce qu'on faisait usage de l'eau dans les purifications. Un an après leur initiation aux petits mystères, les candidats immolaient un porc à Cérès, et ils étaient admis à la participation des grands mystères, qu'on leur révélait d'une manière solennelle. Ils prenaient alors le nom d'ephebes (éphebes ou d'ephebes (éphores), c'est à-dire contemplateurs. — Le jour de l'initiation, lorsque les candidats s'étaient couronnés de myrte, on les conduisait de nuit dans un vaste édifice appelé le temple mystique. En y entrant, ils se purifiaient avec de l'eau lustrale. Après les avoir avertis que cette purification corporelle devait être l'image de la pureté de leurs âmes, on leur faisait la lecture des secrets mystères contenus dans un grand livre appelé pismia (pierre), barre qu'il était fait de deux pierres jointes ensemble. Alors l'hiérophante ou grand prêtre leur proposait des questions auxquelles ils répondaient sur-le-champ. On leur faisait ensuite passer rapidement par des alternatives continuelles de ténèbres et de lumières; la terre semblait trembler sous leurs pieds; ils entendaient des voix confuses, et leurs regards étaient épouvantés par des spectres et d'autres figures extraordinaires. Après ces diverses épreuves, qu'on appelait vision, on exposait à leurs yeux l'objet de leur attente, et on les congédiait avec ces mots : euaithe, koex ompax. (Ces mots barbares se trouvent, selon quelques savants, dans la langue sanscrite, et veulent dire : tout est consommé. Le rôle qu'ils portaient le jour de leur initiation était pour eux un objet sacré; ils ne la quittaient pas avant qu'elle ne fût débarrassée de vétusté; alors ils leur faisaient porter leurs enfirils ou l'initiation consacraient à la déesse. — Le ministre qui présidait à l'initiation s'appelait l'Aterophan ou hiérophante, weré; - •. montrer,

c'est-à-dire révélateur des choses sacrées. Il était citoyen d'Athènes et
 inamovible. Il se consacrait entièrement au service des dieux et vivait dans
 le célibat le plus austère. Le second ministre, qui était nommé Hécato-
 n (lambeau ; l/i.>, noir, c'est-à-dire porte-lorche. pouvait se marier. Le
 troisième, appelé kirvix («r.rjiy, était le chef de» héraut» sacrés. Le
 quatrième administrait à l'autel sous le nom A'épibdme (im, auprès; ft"i'-«,
 autel à l'AtVrophnnlt était l'image du créateur de toutes choses ; le
 dadourKê représentait le soleil, le kéryx Mercure, et V/piMm* la lune.
 Outre ces prêtres il y avait quelques officiers chargés de quelques fonctions
 d'un ordre inférieur. Le premier était l'archonte-roi. nommé batihnt (ftumXri; roi). Il faisait des prières, offrait des sacrifices et maintenait
 l'ordre dans les fêtes. Au-dessous de lui étaient quatre épimélèui, fejiùtru,
 ou administrateurs nommés par le peuple. Un d'eux était toujours de la
 famille des Eumolpides. un autre de celle des Céryws, et les deux autres
 pris indifféremment parmi les autres citoyens*. Il y avait en outre dix
 officiers subalternes appelés hièrnpnini : upiv, sacrifice: irait™, faire', parce
 qu'ils offraient des sacrifices. - On célébrait les Eleusinies au mois de
 boédromion. qui répondait au mois de septembre. Les cérémonies
 commençaient le quinze du mois et duraient neuf jours. Le premier
 s'appelait i-ppiin, jour d'aitrmlèle, parce que c'était celui où les initiés se
 trouvaient tous réunis; In tecond. ixXS* fùsitti, c'est-à-dire à la mer.
 tandidatê, parce que ce jour-là les candidats se purifiaient en prenant des
 bains de mer. Le Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.11% accurate

ELECTHÈRB. (01) ELEITHÈHE. Iroitièmt jour, on offrait des sacrifices : r e fait d'ordinaire un mulet et des gâteaux de millet el d'orge cueillis dans un champ d'Eleusis nommé Hhiarium. Ces offrandes , appelées M* (si-.v, galcaux qu'ou offrait aux déesses), étaient en si grande vénération , que le* prêtres mêmes ne pouvaient en manger. Le quatrième, on faisait une procession solennelle, dans laquelle on portait sur un char leasAittw* ou la corbeille sacrée de Gérés , que le peuple suivait en disant : x*îs«. .\.-u.;.t«j, salut, u Cèiès; après le char venait un groupe de femmes appelées cistophores («ioTT., rorheille; iftfi», porter), parce qu'elles porUient des corbeilles remplies de maïs , de laine , de grains de sel, de grenades, de branches de lierre, de gâteaux et même de serpents. Le cinquième [i ?«» X»uh«*«t, sous entendu T.uj'pa), le jour des torches, parce que sur le soir les habitants couraient les rues avec des flambeaux el disputaient entre eux a qui consacrerait les plus beaux à Ores, en mémoire de ce Zu'efle avait cherché sa fille avec une torche sur le mont Etna, e six'ème s'appelait HlnwM en mémoire d'iaechus, fils de Jupiter et de Cères , qui avait accompagné la déesse dans ses recherches. Le septième on célébrait desjeui dans lesquels les vainqueurs recevaient pour récompense une mesure d'orge , premier grain semé à Eleusis. I,e huitième était appelé Vsi9nfñn, en mémoire d'Esrulape, qui, arrivant ce jour-là U'EpiVlaure à Athènes, lut initie aux petits mystères. iN-nuis cette époque ce jour fut consacré a initier aux mystères d'Eleusis ceux qui n avaient pas pu venir plus tôt. Le neuvième et dernier jour était appelé ntajux'», c'est-à-dire vaisseaux de terre, h cause de deux vaisseaux remplis de vin qu'on plaçait l'un i l'orient , l'autre a l'occident , et qu'ensuite on brisait en disant des paroles magiques. — Pendant tout le temps des fêtes d'Eleusis on ne pouvait arrêter personne, ni présenter une requête en justice, tout peine d'une amende de mille drachmes, ou même de mort selon d'autres. Il était alors défendu de s'asseoir sur un puits, parce que la déesse s'y était reposée, et de manger des fèves et du millet, parce qu'ils lui étaient consacres, fi était défendu aux remmes , sous peine d'une amende île mille drachmes, de se faire conduire en char i Eleusis: elles devaient marcher à pied pour rappeler toutes les courses de Cérès. — Sous le règne d'Adrien ces fêtes furent transportées d'Eleusis h Rome, où on les célébra avec les mêmes cérémonies qu'en Grèce, mais avec plus de liberté et plus de licence: elles subsistèrent dans

cette ville jusqu'au règne de Théodose le (irand, qui les abolit entièrement. Elles avaient dur* plus de dix-huit siècles, selon les marbres. — Quelques auteurs ont soupçonné que le m) stère dont on s'enveloppait dans les fêtes d'Eleusis était destiné i cacher des obscénités; cette opinion est au moins hasardée. Les savants les plus profonds pensent au contraire qu'on enseignait aux initiés les vérités tes plus pures et les plus consolantes : un dieu qui, par l'intervention de génies, gouverne le monde, une autre rie, des peines et des récompenses. i / [i m s ou h m m m Lefsina {gèogr. a ne), ville de l'Al(ique, au sud-ouest, sur le golfe Snronique, an nord de Salamine, à égale distance de M égare et du Tirée. Elle était célèbre par les Eleusinies ou mystères d'Eleusis. Oit croit qu'elle fut fondée par Triptolèmr, roi d'Athènes i i i i m.it v\ i iir.m , adj- des deux genres {botan.), dont les anthères ne sont point soudées ensemble. El.El'TUÈnE ou F.i.Kl TIIKRt.s , ville de Bèolie . près du mont Cithcron , sur les frontières de l'Attique. (.est près île là que l'armée de Mardonius, général de Xercès, fut vaincue par 'armée desGrers, que r-, minaudaient Pausanias et Aristide. ÉieithÈhk , ville de l'Ile de Crète, i i i i i m i ki. [CUiciee), province de U Cilicie, comprise entre le mont Taurus el le mont Amanus, vers la Cappadoce el la Syrie. £l.Kl'THKH», , fleuve de Phénicie qui prenait va source près il'ilcliopolis, entre le Liban et l'Anli-Lihan , et se perdait dans la Méditerranée, près de la ville d'Arad. Kl. Kl THÈMES, tombeaux des soldats d'Adraste qui périrent dans la guerre de 1 hèbes • 'mi n nu iSaikt , évêque de Tournay. naquît dans celle ville, l'an «50, de parents chrétiens dont les aïeux avaient été convertis à U loi chrétienne par saint Piat, apùtrr de tout ce pays. Dès son bas âge il donna des marques non équivoques de piété, de douceur el d'intelligence. Alun qu'il était condisciple de saint Médard, celui-ci lui dit en riant : Vous serez évêque dans votre ville natale. Ou voit que cette prédiction se réalisa véritablement. Cependant rien ne pouvait humainement le Taire présumer : on aurait pu croire, au contraire, que la religion chrétienne allait disparaître. En effet , Tournay , qui avait été évangélisé par saint Piat, était le centre de populations païennes; encore païen, Childéric, père de Clovis, y avait fixé le siège de son gouvernement : il n'était pas, à la vérité, ennemi des chrétiens; il ne les persécutait point. Clovis, son successeur, ne fut pas cruel; mais autre chose était de le* protéger) et puis ce qui donnait comme un nrélextcdenepoinl leur venir eu aide était que les Francs confondaient dans leur esprit les ' chrétiens el les Romains. Dans un temps de calme, il n'eût eu pour eux que de l'indifférence; mais les hostilités ayant eu lieu entre lui el

les Gallo-Romains dont Syagrius était le chef plutôt que le roi, il ordonna qu'on chassât de son territoire tout ce qui pouvait porter le nom de chrétiens, étant bien convaincu que ces derniers devaient être les amis de ses adversaires. Au nombre de ces pauvres chrétiens exilés se trouvait saint Eleuthère. Il avait alors trente ans. Il vint « se retirer, avec son père Serenus et sa mère Blauda, dans un village appelé Blandin, près de Lille, ce qui nous ferait présumer qu'à cette époque cette ville n'était pas sous la domination franque. Clovis n'était pas encore au nombre des enfants du Christ; il était toutefois marié avec Clotilde, et telle fut l'influence de cette sainte femme, qu'elle obtint de son mari que sa religion fut pratiquée librement dans les pays qui étaient sous sa dépendance. Les chrétiens de Tournay, tous dispersés* au loin, vinrent à Blandin, y bâtirent une église sous l'invocation de saint Pierre, et élurent pour évêque Théodore ou Théodoric. Celui-ci, peu de temps après, fut tué d'un coup de tonnerre, et ses diocésains ne trouvèrent personne plus digne de lui succéder que saint Eleuthère, qui n'accepta que comme malgré lui. Celui-ci, dit-on, fut obligé d'aller à Rome pour recevoir l'agrément du pape; il est plutôt probable qu'il y fut dans l'intention de se désister de cette haute dignité; en effet, saint Ildephonse, son métropolitain, pouvait bien juger son élection; mais ce qui nous porte à croire qu'Eleuthère y avait été dans l'intention que nous disons, est que lorsqu'il revint il était sacré, comme si le pape eût craint qu'il ne se désistât tout à fait, et que d'habitude c'était le métropolitain qui remplissait cet office. Il est vrai cependant qu'on ne soit rien de bien positif, l'événement eut lieu à cette époque, qui dut donner bien de la consolation à notre saint : Clovis venait d'embrasser la religion de sa femme, de Clotilde, dont le nom sera toujours parmi nous immémorable. Plein de joie, il revint à Tournay, accompagné de tous ses anciens compagnons patriotes; il les rallia dans leur foi, mais il attaqua encore les erreurs des païens, et ses efforts furent couronnés d'un si plein succès, qu'on vit dans la seule ville de Tournay onze mille hommes recevoir le baptême. Dieu récompensa un si zélé serviteur en lui accordant le don des miracles. Cependant il ne fut pas sans tribulation : des prêtres de son diocèse tombèrent dans de grossières erreurs sur le mystère de l'incarnation de Notre Seigneur; ses prédications, ses soins échouèrent devant l'aveuglement de ces hommes, et leur rage fut si vive contre ce saint évêque, qu'ils portèrent le trouble dans son diocèse, qu'ils commirent des actes d'une cruauté incroyable contre les orthodoxes, et saint Eleuthère lui-même n'échappa que par miracle aux coups de ses assassins. A cette époque,

dit-on. et dans un tel état de choses, il fit deux fois le voyage de Rome pour consulter le pape. Il est certain au moins qu'il assembla dans ces vues un synode à Tournay en 527. Ses démarches n'irri-» lèrent que davantage ces forcenés, et en 527 ils le maltraitèrent si violemment, que l'ayant blessé à la tête d'un coup qu'ils lui donnèrent, il mourut cinq semaines après, âgé de soixante-seize ans, dont trente-six comme évêque. A sa mort, saint M^l, l'abbé, évêque de Noyon, gouverna son diocèse, et d'ici KIT II È HE (Saint, natif de Nicopolis, d'abord diacre du pape, puis les évêques de Noyon ont toujours conservé ce diocèse, pape Anicet, fut ordonné prêtre et ensuite élu pape, après la mort de saint Eleuthère est porté sur quelques martyrologes le 2ⁿ janvier de Soter, l'an 177. Il combattit avec beaucoup de zèle les hérétiques. mais sur d'autres c'est au 30 juin II fut enlerré à Blandin par les habitants pendant son pontificat. Les choses qui rendent célèbre ce pontificat sont la mort glorieuse des martyrs de Lyon et l'ambassade qu'il reçut de Lucius, roi de la Gaule pour demander un missionnaire qui lui en. Saint Eleuthère mourut en 523, i pendant plus de seize ans. l'abbé de Lyon et l'ambassadeur < tirant de Bretagne, pour demander • l'abbé : mais au IX^e siècle on le transporta à Tournay, à cause des Normands qui dévastaient le pays. Ramené à Blandin, son corps fut reporté à Tournay le 25 août 1084 ce qui a fait qu'on a célébré la fête depuis tous les 25 du même mois. En 1217 on en fit une nouvelle translation Sa fête est généralement célébrée le 20 février. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.37% accurate

I ELBI'TH KRMPOM ES. (M) ËLKI'THKHK, exarque <I'H>l-r pour l'empereur Tlèraclius. ne fui pas plutôt arrivé à Kaveime. qu'il y fit le procès aux mcurlicrs île Jean, son prédéc sscur. Il se rendit ensuite à N.iplis, on ayant assiégé Jean Conopsiu, il le contraignit de se rendre à discrétion cl le lit mourir: mais Kleulhère, après a>oir puni lrs révoltés, tomba lui-iiipiuc (Uns la rètiellion. L'empire elail .ivilf .m dedans H au (li-!. ors. Il prulila de ces rirenuslaticc? pour se rendre nialrc do ccqui appartenait à l'empereur dans l'Italie. Apre.» I.i nunt du pape Dicuiloniié en 017. il crul que lr saint-siège wr.nl vira ni longtemps, ri que tandis qui- le peuple serait occu pe à clin- un nouveau jioriliF»-. il lui serait aise do se saisir de la ville. D'iis celle vue, il iraita son armcp encore plus favorablement q i il n'avait f<iit , lui lit distribuer beau Il EV ATIOV relnllioii, se jetèrent sur lui. l'assommèrent, il loi coupèrent la lélc, qu ils envoyèrent ;'i roiji d'argent, et lui promit de grands .nanties ; mais les soldats et li s nflicicrs. "Mes ant si ri l'assommèrent , el loi coupèrent I Ucr- u lius V. rs In lin de décembre (117. > I l t l IIMiK (W i.t stin . luthérirn allemand, dont on a un petit traite singulier et devenu rare : De arbore uittttia boni €1 mali. Mulb.iuseu, lôi.n. iu-8". Éi.ki I hkria ;>.<vhji«. liberté , déesse dp la liberté chrx les Créé. Kl.F.rriir ni » Imtan .; , nom donné par M. Béarnais à un genre de la f.imille des mousses qui a clé réuni au genre KEClk* «le lledwig >J. ee mut). KI.Ki tiiti «lrs (« iu-., , , liberté}, fêtes célébrées Ions les cinq ans à Platée par les députés de la tirece entière en Ihonneur de Jupiter liltèralrur Elles furent insuluccs en mémoire de la vii loin- que l'ausanins remporta sur les Perses commandés par Marilnnius. Tous les peuples de la Grèce convinrent, sur l'avis d'Aristide . d'envoyer tous les cinq ans à Platée des députes pour célébrer en commun les Elcuthériques ou fêtes de ta Liberté. fi.Kn IIKRIKSi, file particulière que les l'I-iléenscélèbraienl tous les cinq ans. en mémoire des soldats morts les armes à la main au combat de Platée. l>ès le lever du soleil les habitants se réu iss;:icnl eu procession et marchaient précédés d'un trompette qui sonnait la charge. Venaient ensuite plusieurs chars remplisde my rtes et de guirlandes, que suivait un taureau noir, conduit par un groupe de jeunes grns nés tous de pères libres. Ils portaient des vases remplis de l.iil, de vin, d'huile el de parfums précieux pour faire des libations. Après eux venait le premier magistrat, qui ce jour-là élail vêtu de noirci portail un vase d'une

main et une épée de l'autre, quoique dans tout autre temps il ne put loucher le 1er et fut toujours vêtu de blanc. Quand la pompe était arrivée dans cet ordre au tombeau des guerriers, le premier magistral puisait dans une fontaine voisine de l'eau qu'il versait sur la tombe, Ensuite il sacrifiait un taureau, qu'il faisait placer sur le bûcher en invoquant Jupiter et Mercure conducteur des ombres, et en invitant à la fête les âmes des héros morts pour la patrie; il remplissait alors une coupe de vin . et disait en la portant à ses lèvres : Je bois à ceux qui sont morts pour défendre la liberté de la Grèce. — Les habitants de Samos célébraient une fête de ce nom en l'honneur de l'Amour, et les esclaves consacraient aussi, sous le nom d'Elculhéric. le jour où ils obtenaient la liberté. Kl LTTIII Rir.s mytW. gr 1 (u vAtt; . libre') . surnom de Barchus qui répondait au nom de l.iber rbet les Latins. Kl.KiTHKRiM il.itKS (jjAijr. ANC.), petite peuplade de la Cilicie, qui n'obéit jamais à des rois. Ils habitaient vers les •noulx Taurus et Amanus Kl.i l THKKiMiVXE, adj des deux genres {bolan:.. Il se dit des plantes dont l'ovaire n'adhère |»oiut au calice. Rl.Ki THKlio L.MONS (yrogr. «nr.i, peuple de la Laconie maritime, qui fut affranchi par Auguste de la domination de Sparte. I s oeu|iaient toute la pointe sud-ouest de la Laconie. ki.Mtiikkophohk, adj el s. des deux genres (mM.i. Il se rliil des hommes qui oui horreur de la liberté. - Les éleuthioj,hohe\$, personnages allégoriques de l'enfer du Dante, marchent la tête tournée en arrière, et leurs pleurs tombent sur leurs Uilous. t.i.t ithkropodks [zool). M. Pumrril a donné ce nom à une famille de poissons liolobranche osseux Iboraciques, dont le corps est arrondi et dont les catopes sont séparés; ce qu'indique leur nom tiré du grec, i.iMfi:.. libre, et mit. pied. Elle renferme les genres ÉcuÉNÉiiiB, goriomoroïuk et cobioMOiife i V. ces mots . i :oo/. , nom du troisième ordre et de la ' quatrième famille des poissons cartilagineux de Ihiménil. C* nom, tiré du grec, indique le priucipid caractère de cette famille, t;i-jOj:::, libre, et opercule. Ils rentrent en partie dans la famille des si u milieu s de Cuvier. Cette famille renferme les genres PÉGASE, KSI URGEOPi et POL.ÏODOJt [V. CCS mots . i.i.l.l l in lion (HMui E, adj. des deux genres {didaet.). Il se dit des sciences qui étudient les moyens par lesquels l'homme coiiiiuuuqie ses idées, ses sentiments et ses liassions. Ki.Kl'l imtoTIIM.»:, a.lj. des deux genres (botan.) Il se dit di's plantes ilonl l'ovaire est exempt de toute adhérence. ki.htiis (l is ou kvI.hoi ks [K'tul en nuingol , c'etlà-dire rnnruueux, et Otlrl* en chinois) sont une branche de la nation iiiiingole. Ils se diviscul en lioungars, Kh«H-hols, Trhorws ou llurbels et Torgouts Ils

habitent en partie l'empire chinois. Les plus connus sont les Dzoûng-irs, dont les tribus sont fixées dans cette Suisse île l'Asie centrale. L'I-Li, le Tchoiii, le lalas. le Iloang-Ilo sont les principales rivières du pays des Eleulhs. On y remarque de grands lacs ; les sont le ItolLharli, le Tourkoul, le AlaU-Tougoulior. le Khoukhouior et le Natiour. Le climat en est d'été et excessivement froid une grande partie de l'année. On y cultive de l'orge, du millet, des légumes, du chanvre et quelques arbres fruitiers, tels que les poiriers et les pruniers. Les bords de l'I-Li et du Khoukliuunr sont célèbres par leurs pâturages. Les mines d'or, d'argent, de fer, de houille ne sont pas rares dans les montagnes. Ce pays produit des chevaux, des chameaux, des buffles et des moulons, les forêts sont peuplées de sangliers, de saïgues, de cerfs, de élans ; on y voit la poule d'Inde, oiseau noir de la grosseur d'une poule, dont la chair est exquise, et une espèce de corneille au plumage vert. Des troupes de castors et de loutres habitent les rivières, qui sont en même temps très-poissonneuses. On ne connaît point au juste la population de ce pays, mais elle ne répond point à son étendue La langue des Eleulhs semble avoir quelques rapports avec celles du Tibet et de la Chine : elle paraît une des plus anciennes; elle est sonore, harmonieuse et poétique dans la prononciation des mots, Jiniyiti tefti. espèce de birdesou de troubadours. Outre l'écriture ordinaire, les Eleulhs ont une écriture sacrée, nommée ouktak. Ils professent la religion lamaïque; ils croient à la métempsycose et à une autre vie où ils seront récompensés ou punis L'agriculture est peu en honneur parmi eux : ils préfèrent la chasse, la pêche et la vie errante des pasteurs. L'industrie locale n'est pas tout à fait négligée; ils fabriquent des armes, des ornements d'or : ils forgent les ustensiles dont ils ont besoin; le frulre, fabriqué par eux, jouit d'une grande réputation Les femmes préparent merveilleusement bien les laines de moulons et autres animaux, et en font des ouvrages d'une délicatesse infinie. Leur principal commerce a lieu avec la Russie ; ils lui vendent des chevaux, des bœufs, des moutons. Ils conduisent aussi à Orkhourg leurs chameaux pour les échanger contre des marchandises. — Les Eleulhs nous rappellent les portraits qu'on nous a laissés des Huns généralement d'une taille médiocre, ils ont la tête et le visage ronds, les cheveux noirs, les yeux étroits, la figure plate, le nez petit et écrasé, les lèvres grosses, les oreilles très-longues, le teint basané. Leurs femmes, en général jolies, ont la peau blanche et les cheveux noirs. Le reste ils sont gais et joyeux Ils habitent tous des yourtes ou tentes ouvertes durant l'été, et fermées l'hiver par des

nales. des morceaux de feutre et quelquefois des claies d'osier. Le peuple
 s'habille de peaux de moulons et de feutre; les riches fiorlrlnl des fourrures
 ou des étoffes. — Le chef suprême de a nation est un khan qu'ils appellent
 khan talclia ; sous lui les wÂ,,M , ou princes héréditaires, administrent des
 outont ou districts qui se divisent en aimuki nu bannières. Chacun paye au
 chef la dlme de ses biens. Ce cher esl envoyé par l'empereur de Chine.
 KI.kv.Msk. s. m. iVcon. r«r.), action, manière d'élever des animaux
 domestiques, lieufs, moulons, volailles, etc. KI.KVATKI R, adj. el s. m.
 \anai.). Il se dit des muscles qui ont pour usage d'élever certaines parties.
 KI.kvatio.v , ». f. exhaussement, hauteur. L étévUion de i'hotlie ou
 simplement l'élévation, le moment de h messe ou le prêtre élève l'hostie ; V.
 El'CMARISTIB . Eiètoliun de lerriiin, ou simplement élévation, terrain
 élevé, êtninence. — En médecine, L'rléralio» dv pouf», le mouvement du
 |wuls lorsqu'il esl plus fréquent rt plus fort qu'à l'ordinaire — Elévation de l-
 i r otx. Ion de voix p'us haut que celui que l'on prend habituellement. —
 Elévation de voix, passage d'un ton à un

The text on this page is estimated to be only 19.16% accurate

élévation. (M) loti plus haut. — Elévation signifie encore, figurément, auRiicuialion , hausse. Il signilie i n outre, constitution en dignité - Il signifie également, l'action de s'élever. - Il se dit aussi île* mouvemeuls vifs cl affectueux de I imc vers Dieu, et de certaines prières qui excitent ces luiMircinents. — Il signifie encore, grandeur dame, noblesse de sentiments Avoir beautoup d'élévation ttan\$ fetprit, une guindé élévation d'ttprit, etr., avoir un esprit élevé, de la grandeur dans lrs idées, être capable de former des plans vastes, de créer de beaux ouvrages. — Elévation se dit quelquefois de la noblesse et de la pompe du style. ÉLÉVATION, s. f [arrhit.), dessin d'une façade considéré tous le rapport de ses dimensions verticales et figuré géoiiiétralement, c'est-à-dire en faisant attraction des apparences qui résultent des effets de la pers|»eciive et du clair ul'Scur, en sorte que toutes les (tarlies soient représentées dans leur grandeur «raie, et comme si elles étaient sur un même plan vertical. L'usage du lavis avec dégradation de teinte a, dans celte sorte de dessin, pour but seulement d'indiquer la portée de l'ombre des o^els, et non de les faire avancer les uns audes autres. — Quelques lexiques , pourtant , disent «mi, ^a. yuvn|u. a ai ait|Mi.3 , |nju,i«ii|, (MM lit élévation perspective , pour signifier le dessin en perspective d'une façade d édifice ; mais, dans ce cas, il vaut mieux dire : vue perspective , ou simplement vue de tel ou tel é lilice ; et toujours, lorsqu'on rmpluie le mot éle.aliou sans adjectif, il s'eutrud d'une élévation géomérlrale. Élévation, s. f. (rftc'M, figure oratoire oui cons sle a se récrier ironiquement sur l'excellence d'une chose, afin de la rabaisser eu effet. ÉLÉVATION mu») , se dit du temps sur lequel on lève ta main. Cher les modernes , c'est le temps faible ; chex les anciens, c'était le contraire. Élévation, ihydraul On désigne par ee mol la hauteur a laquelle mon lent les eaux jaillissantes [V. Jet. ÉLÉVATION ('i»lron. j. L'élévation d'un astre au-dessus de l'horizon est un arc de cercle vertical compris entre l'astre et entre par I'. en deux ÉLÉVATION I»E I.ÉOV ATKI'R , are du méridien compris tre l'horizon du liru et le point où le méridien est coupé l.e méridien se trouvant partagé par l'équateur ; parties inégales pour tous les lieux de I • terre, à l'exde ceux qui sont situés sur la ligue de l'équateur lerm entend communément par élévation de l'équateur, la plus petite de ces deux parties. Élévation or PIM.K, arcdti méridien compris entre le pôle élevé et l'horizon. ta distance du pôle à léqualcur étant mesurée par le quart d'un

grand cercle de la sphère, l'élévation du pôle toujours le complément de celle de l'équateur : ainsi, lorsqu'une de ces grandeurs est connue, on connaît aussi l'autre. — L'élévation du pôle est égale à la latitude du lieu (F LatiTEDE.I. — L'élévation d'une pièce d'artillerie, dans la théorie et pratique de la balistique' V. ce mot), est l'angle que fait l'axe de la pièce avec l'horizon. — On nomme en général angle d'élévation l'angle formé par une ligne quelconque de direction et la section horizontale du plan mené par cette ligne perpendiculairement à l'horizon. Élévation aux puissances {arith.et algèbre), une des six opérations élémentaires de la science des nombres. — Elever une quantité à une puissance, c'est la multiplier par elle-même autant de fois qu'il y a d'unités dans l'exposant de cette puissance; ou plus exactement, c'est former le produit dans lequel cette quantité entre comme facteur un nombre de fois déterminé par l'exposant. Ainsi, la seconde puissance de 4 est le produit 4×4 ; sa troisième puissance de 4 est le produit $4 \times 4 \times 4$, etc. En général A étant une quantité quelconque, le produit $A \times A \times A \times \dots \times A$ dans lequel A entre m fois comme facteur, est la puissance m^{me} de A. Cette opération s'exprime en écrivant au-dessus de la quantité le nombre qui indique combien de fois elle doit être prise pour facteur, nombre que l'on nomme exposant de la puissance. Par exemple la troisième puissance de 5 ou le produit $5 \times 5 \times 5$ et 5^3 sont une seule et même chose, et que $5^3 = 5 \times 5 \times 5 = 125$. Si nous désignons par A une quantité quelconque, par B l'exposant de la puissance à laquelle on veut l'élever, et par C le résultat de l'opération ou le produit composé de B facteurs A, nous aurons la forme générale $A^B = C$ A se nomme la base, B l'exposant, et C la valeur. Le cas particulier $5^3 = 125$ Ainsi dans on dit que 125 est la troisième puissance de la base 5. Tant qu'il s'agit de nombres exprimés par des chiffres, l'opération d'élévation aux puissances ne peut s'exécuter que par une suite de multiplications, ou du moins c'est encore le moyen le plus expéditif d'obtenir le résultat, Par exemple, pour trouver la quatrième puissance de 12, on dira $12 \times 12 \times 12 \times 12 = 20736$ et on en conclura $12^4 = 20736$. Mais lorsque les quantités sont exprimées par des lettres, ou sont ce qu'on appelle des quantités algébriques, leur élévation aux puissances donne lieu à des transformations particulières et reçoit des lois importantes que nous allons exposer. La puissance m d'une quantité quelconque A étant exprimée par A^m , nous avons vu (Algèbre, u² que cette puissance, dans le cas de $m=0$, est égale à l'unité, et que, dans le cas de m négatif, elle est équivalente à une fraction dont le numérateur est

l'unilé, el dont le dénominateur est o lté même puissance prise en changeant le signe de l'exposant, c'est-à-dire qu'on a Nous avons vu également (Algèbre, n° 20) que la puissance n d'une quantité A s'exprime en multipliant les deux, exposants, ou que l'on a et généralement, quel que soit le nombre des facteurs, $[A \cdot B \cdot C \cdot \dots \cdot U]^n = A^n \cdot B^n \cdot C^n \cdot \dots \cdot U^n$. Ainsi en appliquant ces formes générales, à des quantités monômes quelconques, on pourra simplifier considérablement l'expression de leurs puissances. C'est ainsi, par exemple, qu'on trouvera sans difficulté $(a^m \cdot b^p \cdot c^q)^n = a^{mn} \cdot b^{pn} \cdot c^{qn}$ et, en général ce qui précède, en se servant d'exposants négatifs. Nous avons vu également (Algèbre, n° 27) qu'une puissance quelconque m , d'une quantité irrationnelle $\sqrt[n]{A}$ pouvait s'exprimer par $\sqrt[n]{A^m}$ ou par $A^{m/n}$. Si donc le nombre m était plus grand que n , le résultat pourrait se décomposer en deux facteurs dont l'un seulement conserverait la forme radicale. Par exemple, m étant plus grand que n , divisons m par n , et nommons q le quotient de cette division et r le reste, nous aurons.

The text on this page is estimated to be only 20.67% accurate

ÉLfcVATIOX. (04) et pu conséquent (Algkbn, o° 30) A» =
 $Av+S = A? — A \leq Aq \cdot \sqrt{A}$ Dans le cas de $r=rO$. c'est-a-dire dans le ras
ou la division de m par n se fait exarlrniciil, la puissance devient
simplement Aq En appliquant cette règle aux puissances particulières
 $[V^*] \ll, [Si] \gg, [\sqrt{9}]$ on obtient les transformations suivantes : élévation. 1 .
4. 2 ' $[v^8] \gg = 8T = 8' - H_j = 8. v/8' = 8 \cdot \sqrt{\ll \ll}$, 0 2 = 343 Nous obtiendrons de la
même manière les transformations plus générales $[v/A \cdot B' \cdot C]' = [A \cdot B' \setminus$
 $C]' = [A \cdot B \gg C) ** T = [A \cdot B' \cdot Q, X[A \cdot B' \cdot C] \hat{= A' \cdot B' \cdot C \setminus vA \cdot B' \cdot C}$ LvWj -WBW
VF Les puissances successives des quantités dites imaginaires présentent
des particularités remarquables que nous allons examiner. Mais, comme
toutes ces quantités peuvent s'exprimer au moyen de la seule i (F.
Imaginairb). nous ne nous occuperons ici que de cette dernière. — On a
d'abord évidemment $[\sqrt{=}] \bullet = -!$. Cependant en se serrant de la règle donnée
pour la multiplication des quantités alertées de signes radicaux T. Algèbbe,
nfjaj, on trouverait ou $(\sqrt{-i}) \times (v-i) = v/(-i). -!': = t/-M = \pm l$,
 $(\sqrt{=i}) l = v' (= \hat{O}, = > / + i = \pm t$, et le signe supérieur + donnerait un résultat
«bsurde, car la seconde puissance d'une racine seconde ne peut être que la
quantité primitive qui est sous le radical. Cette ambiguïté du double signe $\pm$
disparaît lorsqu'on emploie les exposants fractionnaires, car $(V=i; ' = (-l) = f-$
 $l)' - t$. On peut se rendre raison de l'espèce d'erreur qui se glisse dans
l'application de ta première règle en observant que — t étant multiplié par
lui-même, introduit dans l'expression $\sqrt{f-\gg J (-*) = \gg V-H$, après la
multiplication, une signification qui n'y était pas auparavant, celle de
pouvoir avoir une racine positive ou négative, et cela d'après la propriété
générale $(-\ll)' = + \ll, (+ \ll)' = + l$. car après la multiplication de (-1) par (-1) ,
le radical derenanl $v' + 1$, ne porte plus aucun caractère qui puisse lui faire
attribuer exclusivement l'une ou l'autre de ces générations; on peut donc
alors sans erreur les lui assigner indifféremment, tandis que sous la forme (
 $\% / -!)$ la génération du résultat ne peut être que — t. — Or, en se servant
du calcul des exposauts fractionnaires . on évite l'opération qui peut induire
en erreur parce qu'on n'opère que sur les exposants sans toucher a la base.
— Cette considération rat essentielle pour former toutes les puissances
paires de ■. — t, a cause $(\_ t)' \ll = -m$ représentant un nombre pair
quelconque. Ainsi, par la règle des radicaux, on aurait encore tandis que

par les exposants fractionnaires ou trouve ' ($\sqrt{=i}$)'= $(-l^{\wedge}=(-!,.,=-H$, seul
 résultat satisfaisant. — Vous conclurons donc que dan» l'élévation aux
 puissances de la quantité imaginaire i — I, il faut pour éviter les erreurs
 n'opérer que sur tes exposants, et u e toucher I la base (— t) qu'après avoir
 épuisé toutes les réductions. — En suivant ers principes on trouvera pour
 les puissances successives de la quantité $V\text{—}\backslash$, prise positivement et
 négativement, les résultats suivants : Pour la quantité + l [$+vCi$] ^{j} (—+—
 $\sqrt{=}$ ») $\bullet$ — ($+v^{\wedge}t>=[-K-t;\text{f}--t <-+-\sqrt{=}$ «) $\blacksquare=[+<- OjJ-C- \gg) i-^*4=(-\gg) \bullet V=i$
 $(+v/=t)'=(-K\_i)^{\wedge}=(-i)>=+i (+v/=T)\ll=[-H-t^{\wedge}=(-l)'\text{—}r4=(+0. V^{\wedge}S (+V=T)'\text{—}[-H-$
 $*)]](-i)'\text{—}$ « etc., etc. Pour la quantité — $v\hat{A}^t$, ou $(-\sqrt{37}).=V/ZT (\_v/\text{—}$
 $f)'=(\_1)>.(\_1;?=4-tX-\ll)=-t (-\sqrt{=I)1=(-t)'.(-t|=(-t).(-l)v/=i =\blacksquare+-\sqrt{-1} (-\sqrt{=ir}=(-$
 $i)\ll.(-t)5=(+i x-t)^*=+i (- \sqrt{=\hat{i}})\gg=(-l/.(-i)|=(-l X-rV=i)=\vee=i (-V\sim l)'=\{-l?.\{-V^{\wedge}=$
 $(+l x-t)'=-i$ etc., etc. En comparant les résultats $\{-rV^{\wedge}T'\text{—}t \{+ \sqrt{\wedge}l\}'=-l \_ (-$
 $+V=2:.'=-M !)^*=+\sqrt{\text{—} t (4-V^{\wedge}7j\ll=-t$ etc. $(-\sqrt{-!})'=-\sqrt{\text{—} t (-\sqrt{=l})\gg=-l (\text{—} S-$
 $i)h=+\vee\text{—}t (\text{—} V^{\wedge}7)4=-H \_ (\text{—} \sqrt{\text{—} i})^*=$ etc. by Google

The text on this page is estimated to be only 18.57% accurate

élévation. (»5) On pourrait conclure par induction que les puissances de $\sqrt[n]{-1}$ sont périodiques et doivent se reproduire à l'infini dans le même ordre, savoir : $+1, -1, +i, -i$. Cette propriété existe en effet, car soit m un nombre quelconque plus grand que 5, en le divisant par 4, si nous désignons par q le quotient et par p le reste, nous aurons également P pouvant être indifféremment l'un des nombres 0, 1, 2, 3. De cette égalité, on tire ce qui nous donne la forme générale de tous les nombres plus grands que 3. — Or $(\sqrt[n]{-1})^m$ pouvant représenter toutes les puissances de -1 dont les exposants sont plus grands que 3, nous aurons également pour toutes ces puissances l'expression suivante : $(\sqrt[n]{-1})^m = (-1)^{q \cdot 4 + p} = (-1)^p$. D'où l'on conclut p étant le reste de la division de m par 4. — Ainsi, quel que soit le nombre m , le reste p ne pouvant être que 0, 1, 2, 3, on retrouvera à l'infini les quatre premiers résultats trouvés ci-dessus. — En se rappelant que lorsque p est le reste de la division de m par 4, ou si l'on préfère de connaître les quatre puissances d'exposants 0, 1, 2, 3, pour obtenir immédiatement une puissance quelconque m de $\sqrt[n]{-1}$. — Par exemple s'il s'agissait de trouver la onzième puissance de $\sqrt[n]{-1}$, comme le reste de la division de 11 par 4 est 3, on poserait $(\sqrt[n]{-1})^{11} = (\sqrt[n]{-1})^3 = -i$, on conclurait qu'on trouverait de i et ainsi de suite. — Il résulte encore de ce qui précède une conséquence très-remarquable et que nous devons signaler. En prenant la racine quatrième des deux membres des égalités $(-1)^m = (-1)^{4q+p}$ nous avons l'élévation. $\sqrt[4]{-1} = 1$ (Il s'ensuit donc que la racine quatrième de l'unité peut être indifféremment l'une des quatre quantités $+1, -1, +i, -i$, et généralement que la racine quatrième d'un nombre quelconque a quatre valeurs différentes, car la puissance d'un nombre quelconque M au moyen de l'unité équivaut à $1 \cdot M$, ou M et par conséquent $\sqrt[4]{a} = (-1)^k \sqrt[4]{a}$. — On verra ailleurs (F. Extraction des racines) qu'une racine quelconque admet autant de valeurs différentes qu'il y a d'unités dans son exposant. Nous n'avons abordé cette question, qui n'est point ici notre objet, que pour faire observer que l'égalité de deux puissances dont les exposants sont égaux n'entraîne pas nécessairement celle des bases, ou que de l'égalité $(A)^m = (B)^m$, on ne peut généralement conclure $A=B$. — L'élévation des monômes à une puissance quelconque pouvant toujours s'effectuer d'après les règles précédentes, nous allons passer à celles des polynômes. —

Considérons d'abord le binôme $(a + b)^m$, l'expression générale de sa puissance m étant donnée par la formule de Newton (F. Binôme $i > k$ Newton), $\frac{m!}{i!(m-i)!} a^{m-i} b^i$. 3 En substituant i la place de m la valeur numérique de cet exposant on obtiendra immédiatement la puissance correspondante, ou le produit des m termes $a + b$. ($\frac{m!}{i!(m-i)!} a^{m-i} b^i$). (*-♦-&'>... de. Soit, par exemple, le binôme $(a + b)^4$ à élever à sa quatrième puissance. Nous ferons $m=4$, ce qui nous donnera d'abord pour les coefficients : $\frac{4!}{i!(4-i)!}$ 4.3 -J7i — r.a-6 -lUm-3i_ 4.5.2 1.2.3 î.\>.3~~ $m(m-1)(m-2)(m-3)(m-4)$ 4.5.2.1 1.2.3.4 l)(w-2)(m— 3j(iw-4) _ 4 .3,3 I fi 1.2.3.4.5 1.2.3.4.5" Tous les autres coefficients devenant 0, à cause du facteur $m-4=0$ qui entre dans chacun d'eux, nous voyons d'ailleurs que le développement cherché s'arrête au cinquième terme: faisons donc $a = m$ et $b = nx$ nous aurons ou $(a + b)^4 = m^4 + 4m^3 nx + 6m^2 n^2 x^2 + 4m n^3 x^3 + n^4 x^4$ Nous avons donné au mot Binôme d'autres applications d- la Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.52% accurate

ÉLÉVATION formule de Newton — l.e i)évt:li>|>priiioiil de la [d'un trinôme pi-ut se déduire facilement de celui du binôme Kn effet, suit a fi K un trinôme quelconque, supposons {) ÉLÉVATION. n" , a*-6, a*- -b, a"-»6», etc. bm , bm— 'c, b"— V, etc. a"»-'ôe, a«- >6>, a««- etc. a»-»6r<fe, a««-i6«c«o>, etc. >-t nous aurons mais d'après la formule de Newton m:m^ I (m— Ji H — - — vm f'+ele... Kemetlant dois ce développement a+b i la place de p, il détient (m) +!!^z-i:|ka+.A|m-,..ft f elc... Or, en vertu de l'expression générale, on a ja+b,*-a«+mam-<b+'?-'±am-4'-Hîle... (a+A.))»- 'a"- i+;m-i;<i«-'4 am . b^cle. . {a+6)*~»=a««-«+;m--2 ««- 6 etc.. etc.. Substituant ces valeurs dans l'expression (ml et ordonnant par rapport aux puissances de a, on aura pour le développement de la puissance m du trinôme a+ô+c. l'expression générale [n) l>46^,»-am-r-m/i-»-'A-r-!^r,U-»««-r-elc... 4-»a«- 'f+m m-lla">-»6c+etc ... -felc... Pour donner «ri exemple de l'application de cette formule, faisons m=3, alors nous aurons =o • W(l?l 1 — t) , 1.2 et par suite t. 2.3 ;a+&+cj,=a'+3«'o+S<i6'+o> +3aV+0aoc+3ô'c +3oe,-+-5Ae' On pourrait, en suivant la même marche, trouver le développement de la puissance d'un tèlranôm, et généralement celui d'un polynôme quelconque; mais cette marche entraînerait de longs calculs, et aurait en ouirc l'inconvénient de ne pas conduire a des expressions dont les termes puissent se déduire les uns des autres, re que l'on voit déjà pour le trinôme. Nous allons en conséquence aborder la question dans toute sa généralité, et exposer la loi générale du développement de la puissance quelconque m d'un polynôme quelconque. Théobbmb. La puissance m d'un polynôme a+*-t-e-H»+» +elc est égale i la somme des produits représcnlës par toutes les combinaisons m à m des lettres a, 6, e, 4, etc., avec ou plus généralement a" b'.<»>.d'.t'T etc. o"- .ô'.cVe/Vf etc. av-'b'.e'.d'.r' l*... etc. a»->b'.c> d' .e'.f. .. etc. etc., etc. o•.6»- •.e•.^/,«.,./... etc. «•.6«- ' e'.d'.e' r ■■ etc. n'.bm- ' c1 rfV.r.. etc. a'.bm- ' .c-.d.t' T - etc. etc., etc. Désignant donc par n, a, p, q, r, «, etc., une tels qu'on ait «=n+o+p+a+r+«+etC. . la forme générale de ces combinaisons sera a»b»ei>.dl,<r,fi ... etc. et comme le nombre des permutations d'un pareil groupe est mm-1 m-3 (m— 3 m a' m— 51 t n n-l)..lxOlO-i)..lxp p-lxoo— 1) ..ixelc. on aura pour le terme général delà puissante a» d'un polynôme quelconque l'expression m m- t) (m— i, (m— 5) I a*. b°. cf. dl. etc. n(w— I j . 1 XO.O- 1 . . 1 xp; p—) • • I Xelc. au moyen de ce terme

général, en donnant successivement aux quantités x, o, p, q , etc., les valeurs dont elles sont susceptible*, on formera tous les termes qui composent cette puissance. Pour indiquer au moins par un exemple l'application de cette formule, supposons qu'il s'agisse d'élever le trinôme $x^2 + px + q$ à la quatrième puissance. Dans ce cas les quantités indéterminées n, o, p, q , etc., se réduisent à trois et le terme général devient $m(m-1)(m-2)(m-3) \dots$ $x^m (o-x)^{m-1} p^{m-2} q^{m-3} \dots$ — On a chaque cas particulier de la $3=3+0+0$ $3=2+1+0$ $3=2+0+1$ $3=1+1+1$ $3=1+1+0$ $3=1+0+2$ $3=0+3$ $3=0+2+1$ $3=0+1+2$ $3=0-1-0+3$ donnant Ce tlipurvtoc est une conséquence de ce qui a été démontré pour la formation des puissances d'un binôme (F. Binôme). 5.2.1, S. 2.1 2.1.1 $|^{\wedge}; .6'.e'=3.'.c$ — $'.?«' 6' e \geq 6ahe$ 1.1. $I*0 C=W,0C$ 1 .2.1 aux lettres n, o, p , on 3.9.1 2.1.1 3.2.1 1.2.1 3.2.1 3.2. I ♦.a'.c r.a'.c Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.99% accurate

ELEVATION. d'où l'on conclura, o 4-6 -rf)>=a> + So't 4-5«6'-t-^{*} résultat identique «toc celui (la numéro u. — On obtiendra l'expression générale île la puissance m «l'une série indéfinie ■■ W) « qui e^{*}t identique avec ce que o - et montre l'accord parfait A.-f-A.x'-i-B,^{*} l-A,x ~A,x'+etc... i fi en se servant des formules générales de développement données à l'article Différentiel, et notamment de celle (lui porte le nom de Maclaurin. Lorsque le premier terme de la série est l'unité, sa puissance a une expression très-simple que nous allons faire connaître. Suit (l-HMr-r-éJC^axVelc. ""=1 -t-Ax4-Bx -r-Cx'+elc. le» coefficients A, B, C, etc.. seront m — t , , cA-t-aW 1m— 1. rB r — r — rfA i ces formules à la série 1 +x-t-x>-Kr'+x' +x -t-x'+clc. cl proposons- nous de l'élever à U quatrième puissance. Nous avons m= t, a—\ , 6—1 , c— 1 , etc. I.cs coefficients A, B, C, etc., deviendront 1=1 n Ai 1=3i> (1 +^{*}+a: '-Kle. à l'infini)' -l + 1x+IOx-|-20*>-4-S&r'-i-elc. . . h l'infini. Eo remarquant que la série proposée n'est autre chose que le développement de la puissance —1 du binôme I — x>, car on trouve par le binôme de Newton (I — x)— '=H-x+x^{*}+x ->-^{*} v^{*}i-Ktc. On voit que la quatrième puissance de cette série est aussi In quatrième puissance de (I — x} — I . Mais ;(i_*)-'i^{*}=ti-*)-' . et, par la formule dcNewion, 1.5 , 1.5.0 1.6.6.7 ;i-x-'=i-m^{*}+1.2.: 1.2.3.1 1.2 etc., etc. = l-t-1^{*}+t0X'-f-2OXH-35x -|-ctC. , XI. de trouver cide toutes les lois de la Kl.ÉVATOiRK, i. m (ehirurg), instrument qui sert a relever les pièces d'os enfoncées vers l'intérieur du crâne. ELEVE, s. des deux genres, celui ou celle qui reçoit , qui a reçu les leçons, les instructions de quelqu'un. — Il se dii également pour écolier, écolière, surtout dans les collèges elle» maisons d'éducation. — Il se dit encore, dans un sens plus ou inoins restreint, d'une personne qui est ou qui a été instruite, formée dans un art par quelque maître ; et alors on l'emploie surtout en p^{*}rl.v.t des arts du dessin. Ll.fcvK , s. m. Il se disait autrefois des personnes qui participaient aux travaux d'une aradèmic, sans jouir de certains avantages attribués aux autres membres Aujourd'hui on les appelle membre» associes. F.i.kvt: (r'ron. rur.), se dit des animaux qu'un nourrisseur de bestiaux, un propriétaire de haras a obtenus par les montes et qu'il a nourris dans sou établissement. fj.F.VK horlicult.) , se dit des plantes, des arbres, que l'on a semés ou plantés, ou dont on a eu des variétés nouvelles. ÉLEVÉ, ÉE, part, {aramm. «r .;. Il se dit des lettres kha, \$ad, dhad , lha, dha, ain et kaf. Toutes les autres se nomment abaissée». ÉLEVÉ , s. m.

'dame). Il se dit de l'action d'étendre les genoux après lrs avoir plies
Él.ÈVEMFST, s. m action d élever, élévation. Il ne s'est guère employé que
dans le style mystique. ÉLEVER, v. a. hausser, mettre plus haut, (torler plus
haut, rendre plus haut, faire monter plus haut. — te soleil élève le» vapeur»,
il les attire en haut. — Elever la voir, parler plus haut qu'à l'ordinaire: et
fignrëmcnl, parler avec plus de hauteur, plus d'assurance qu'on n'en a le
droit. Figurëmenl, Elever la vnix pour quelqu'un, en faveur de quelqu'un ,
contre quelqu'un, pirlor hautement, ouvertement en faveur de quelqu'un, ou
ii son désavantage. - En musique , Elever le ton d'un moicciuu , transposer
un morceau pour qu'il soit exécuté sur un ton plus liaul que celui dans
lequel il a été composé. — Figiircmciit, Elever ion ea-ur , «on etprit , ton
dote a Dieu, I porter ses pensées, ses désirs vers Dieu. — Elever signifie
ligurénienl, investir de quelque dignité , placer dans un haut rang, rendre
supérieur en pouvoir, en fortune, en gloire, etc. I Figurëim-nt, Ehver
quelqu'un au-destut det autre», lui attribuer la supériorité, l'avantage sur les
autres. — Etevet une : rhotu nu ving d" une autre , lui attribuer, ou lui
donner une importance égale, le même mérite. Fiiiurëmcnl, Elever l'Ame,
l'esprit, les fortifier, les ennoblir. — Figurëmciit . Elever ton tiyle , prendre
un Ion plus noble dans son style. — Elever, signifie encore ligurenu-nl ,
augmenter. — En mathématique, . Elever un nombre à In seconde puittme
, <i la quatrième puitta tire , etc., le carrer, le cuber, etc. — Elever signifie
en outre, construire, hàlir, dresser, ériger. Figurëmciit, Elever autel contre
autel , faire un schisme dans l'Eglise ou dans ' , quelque commuiiuté. Il
signifie, par extension, opposer son ! crédit, sa puissance, an crédit, à la
puissance d'une autre personne ; ou faire une entreprise rivale d'une aul'c
déjà formée. | En géométrie. Elever une fierpendiculaire , d'un point pris ;
sur une ligne, tracer une perpendiculaire à celtu ligne. — Elever signifie
aussi liguréinent, opposer, proposer ou faire ; naître, en parlant de doutes,
de scrupules, de dilli< ullès, etc. — Eleveh signifie enc re, nourrir un enfant
jusqu A ce qu'il ait acquis une certaine force. — Il se dit dans un sens
analogue , en parlant des animaux, et même des arbres et des plantes. — Il
signifie fijMirëmcnt, instruire, donner de l'éducation. — Eleveh s'emploie
souvent avec le pronom personnel, dans la plupart des ai replions qui
précèdent. — Il signifie particulièrement, s'enorgueillir. — Figurëmenl,
S'ët'ver à de ha u lrs cunridéraliont tur un sujet, présenter, dcvelop|ier sur
un sujet de hautes considérations. — Figuiément , S'élever à la
connaissance de Dieu, aux notion», aux idért d'ordre, de justice, etc., se dit

de ceux que le perfectionnement de l'intelligence et l'habitude de la réflexion ont mis en état de comprendre l'existence de la Divinité, le besoin de l'ordre, de la justice, etc. - Figurement, C'est comme. Ce nombre tête de d'inf. moule à tant, est de tant. — Elever, avec le pronom personnel, signifie encore , tant au propre qu'au figuré, se '3 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.84% accurate

ELIAS. (98 ' r, survenir. naître. - SWrer r e»nlre pnelqu'm . se déclarer contre lui, contre ce qu'il propose. Cela signifie aussi, dans le langage de l'Ecrilurc accuser quelqu'un, porter témoignage contre lui. — Elever, «vif le pronom personnel, te dit aussi de la m-nu. lorsqu il j survient de» bubcs, des pusIule» - Elrvk, KE, pari. Il s emploie lres souvent comme adjectif pour haul. Eu médecine, Avoii le pault élevé, avoir le mouvement, le battement du poulx plus vtf . plu» fréquent, plus fort qu'à l'ordinaire. — Elevé, adjectif, se dit aussi, Bgurcmenl, pour èinincnl. supérieur. Il se dit encore pour grand, noble, généreux. — Style élevé, style noble. KLP.vku, v a. tpr«<.), Taire naître ou présenter une preuve, une lin de non recevoir. Ét.KVFR t * BATiMt.NT(i»uinne),se diriger ver» lui: en effet, i mesure qu'on s'en approche, on le voit plus élevé au-de»»u» de l'horizon. S'élever en latitude , s'écarter de l'èqualcur. —S'élever en longitude, s'éloigner du premier méridien. — Sétervrtiani le vent, s'approcher de l'origine du vent. Selever de la cdte, s'en écarter en tenant le plus près du vent. ÉI.F.VKK (S'y («k. lervt. de chimie), se développer, s'exalter. KLRVK R S' inc. lerm. dnttron \ se disait d'une planète pfq* profite de l apogée de son défèrent qu'une autre planète ne l'est du sien. F.l.F.vi l K, s. ni- éeon rur. \ celui qui élève des chevaux, de» bestiaux, rte , etc. , et qui s'efforce d'en perfectionner les races par d heureux croisements. F.I.f.vire CmeVfce.'. On désigne ainsi de petites élévations de la peau, en forme de petites plaque», qui paraissent produites par un gonflement local et circonscrit de la surlace de cet organe. - On observe ce» élévures durant le cours de certaines lièvres, particulièrement des lièvres continues ou intermittentes du printemps et de l'automne Ces élévures n ont aucune gravité , et leur apparition ne parait avoir aucune m fkKiicc sur le cours d» la maladie. ki.f ou f.lfk, S- m. 'myihnl. rcoi.). nom de certains génies qui, à ce que l'on supposé, habitent un |>ays merveilleux appelé Elfland, où ils conduisent quelquefois de simples mortels, et surtout des enfants qu ils dérobent À leurs parents (K. rEES et Gesiks:. Kit'iA. s. m . [ijt'oyr.), nom que l'on donne en Sucd? au petits .ours d'eau. F.l.i.KCAK, s. tn. attmn.), nom arabe de l'étoile de première grandeur qui se trouve dans le pied d'Onon; on loi donne aussi le no n de Rigrl. EtMKK OtiiimaRi. peintre, né à Goltembourg en l«"2, excellait à peindre les fleurs et les fruits. Appelé à la cour de Birlio , il eut l.i qualité de premier peintre de l éleclenr Frédéric-Guillaume . et fut

comblé de ses bienfait». Ses tableaux sont irès-rccliercliés en Allemagne. ELH ABilR, s. m. -«(trou.), nom arabe de l'étoile Sirin». KLI ACUIM ou KI.1SCIM . fils d'Eleias, fut envoyé par Eléchias à S •ouaehcrib pour traiter de la pvix. Il devint grand pontife des Juifs sou* le roi Manassès, et aida ce prince à relever la religion et l'Etat. C e>l pendant son potililieal qu'eut lieu le siè^- de II tliulie par llolopherne : plusieurs savants le croient auteur du livre de Judith. Fi i ai tllM, premier nom de Joacbim, roi de Juda. KLI AMI l.il, premier nom du roi Joas. EU \s DF. BvRJOLS, prétn- provened naquit à Pavois en Agcnnis. vers In fin ibi XII' siècle. Son père, simple marchand cl lion pas «<-n! illumine, voulut lui faire embrasser le commerce ; nuis il s'associa avec un jongleur nommé Olivier. Ils se muent eiivmhlr A parcourir le pavs et à visiter les chat eaux , jusqu'à ce qu'Alphonse II, r«i île Provence, les prit a son «<crviee I s mirn et leur donna des terres à Barjols dans le F.LIÇAOARAY. diocèse de liiez. Il ne reste de cet Eli i- que sept chansons qui se trouvent parmi les manuscrits de la bit.liolliéque royale, cl 3 oc l'on crnil avoir éle adressées à G irseude rie àahran. veuve 'Alphonse II, dont Elias aurait éle épris On ne mimait rien sur la vie de cet Elias, sinon qu'en Hii il lit profession cher les hospitaliers de Sl-Benolt d'Avignon, qu'on appelait aussi les frère* pontife* 11 ne faut ajouter aucune foi à ce que Nostradamus raconte d'Elias de Barjols, poème intitulé : Guerra de! Bavttentt. ÉL.IAS i.f.vita, fils d'Acber, l'on des plu» habiles critiques cl grammairiens qu'aient eus les Juifs , naquit en Italie en 1472, el y fil de brillantes études. En IfiOl il enseigna à Padouc el y composa pour ses écoliers l'Exposition de la grammaire de Moïse Kenichi. Après le pillage de celte ville en 1 509, il se retira à Venise, où il jéjouma trois ans. En 1612 il alla i Borne, où il fut protégé par le cardinal Gilles. Après le (amena sac de Borne en 1527, il «e retira a Veidse, où. après s'être relire quelque temps à Isny, sur I invitation de Fagius, il mourut en 1519 à I 4ge de snixanlc-dix-sepl ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° Commentaire #ur la grammaire de AMt» leniefti, Pesaro, 150». tous le nom du rabbin Benjamin et traduit en latin par Monsier; 2" le Choix, necUeiite grammaire hébraïque ; 3* la Composition, traité où sont expriqnés les mots irrégulier» du lexlc sacré. Borne , 1516; i* le «on Goût, traité de* aecenlt. Venise. 1558; 6" M ait or ah (dtl* Heu\$ore), Venise, 1538, in-8", et Bâle. 1531», ciblions rares toutes deux ; «• Lexique ehatdeiqvr, targumiqu*. labKudiq*e et rabbinique, Isny. t.VII et Venise, tôtiO , in-fol. ; 7" le* Chapitre* il'Etia* , o« Traité de* lettre* , de leur prononciation , de» voyelle», d(* lettre* tervile* et

gutturale* , de* nom* , etc , Pesaro, 1520. Munster l'a traduit en latin et publié à Bâle en 1527 ; S^r Titbi ou Dictionnaire choiii, dans lequel «m explique sept cent doute mots appartenant à diverses langues employés par les rabbins , et qui ne se trouvent point dans les lexicographes. Baie. 1557 et l'Ot. Ou a encore de lui quelques autres petits Irailés: la bibliothèque royale possède un traité de ce savant rabbin intitulé Livre de* Murent». F.LIAS (M An h i tu) , peintre, naquK au village de Peenc , près Cassel en 165H, de parents très-pauvres. Sa mère subsistait du métier de blanchisseuse , et ne possédait qu'une vache dont son aïl» était le gardien. Corbeen, peintre «limé , passant un jour près de leur demeure, aperçut une fortification en terre avec de peliies figures; c'était l'ouvrage d'Elias , dont l'intelligence et l'aimable plivisionomie intéressèrent l'arrête, qui , du consentement de sa mère, l'emmena avec lui, à Dunkerque. et le plaça au nombre de ses élèves. Ses progrès furent tels , que . pour mettre le comble à sa bienfaisance. Corbeen l'envoya se perfectionner à Paris, lorsqu'il fut parvenu à sa vingtième année. Elias se montra digne de» soins de son protecteur. Il lui envoyait fréquemment de ses_ ouvrages en témoignage de reconnaissance. S'étant marié à Paris, il fit un voyage à Ihjnkerque, pour y voir son malire, et peignit alors en' celle ville un Martyre de t'nintr Barbe. Me retour h Paris, il fut nommé professeur à l'académie de Saint-Luc et composa quelques Ihè-c*. Etant devenu veuf, il revint à lluukerque où il (il encore quelques tableaux, le!» que les P<.rlra/u en pied des principaux membre* de la confrérie de Saint-SMattien, dans un ••cul tableau; un Uapifme de Jétut-Chrùt , où il introduisit, par un dcesanachnr.ismrsqui.ponr èlrecommuns, ne sont pas moins repréhensihUs. fii'ni hieu en prière*. Il se préparait à retourner à Paris lorsque les sollicitation* de se* compatriotes le retinrent à Dunkerque 11 y peignit entre autres un »<ru rfu eorpt de la ville à la Vienie, morceau remarquable en ce qu'il s'y montra coloriste plus vrai et plu» vigoureux qu'A sou ordinaire. Il plaça son pnrtrail dans cette vaste eomptisilion Les villes de Henni, Vprss. Cassel et RergSaiiil-Winoc. possédèrent aussidr ses ouvrages. Dcsraiips. qui avait personnellement connu Elias, donne les plus grands éloges à la douceur de son caractère et à la pureté de ses mienrs. Il mourut le 22 avril 17 H , A qualre-vingt-deux ans. f.i.iasib , fils de Joachim . troisième grand prêtre des Juifs depuis le retour de li caplivilé, remplit vingt-deux ans CP,!r dignité. F.l.IRKRis; tgéogr. nue) (E/iir , ville de la Gaule narbounaise, au sud de Uusciiio : Constantin la releva de ses ruines et la nomma Hélène, d'où son nom moderne. Fl ini Ris,

ville de l'Itétique sur une montagne nommée aujourd'hui Sierra-Elbira. Él.
u. Ai. ar a v I Iomimqi'E ', ecclésiastique, membre du cou Seil nival de
l'instruction publique, naquit vers 170" dans le ilioeese de Bavonne. Il
embrassa presque en même temps la carrière de l'enseignement et celle de l'
Eglise, el lui de bonne heure professeur de philosophie à Toulouse; plus tard
il devint officiai de la basse Navarre En 1700, it nfusa le serment que
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.85% accurate

pagne el revint en France sous le directoire. Ce a ortie époque qu il fit paraître une brochure en faveurdri étroits de r Eglise Ce) écrit lui valut l'estime de l'abbé Maury 3ui chercha a se rattacher , et lai envoya , lorsqu'il fut évêque e Motiteiiaacone . one nomination de grand vicaire. Lorsque l a Une Maury devint cardinal cl Fut nommé archevêque de Paris, il lit 1rs mêmes offres à l'abbé Eliçagaray , qui les réfuta. Sucessivcmeot nommé proviseur du lycée de Pau , professeur de philosophie, doyen de la faculté des lettres, recteur de l'*cadéuur , il se (il remarquer par la bonté de son enseignement et par la sage administration des établissements qui lui élaieut confiés. Pendant les cent Jours, il accompagna la duchesse rTAngouléinc à Londres ni qualité d'aumônier. En 1816, il fol appelé au conseil royal de llnstrudiou publique, place dans laquelle il a fait preuve de son iMr accoutumé pour les intérêts de l'Eglise, (.barge par M. de Corbière d'inspecter Rétablissements de l'université clans le midi de la France, il était a Marseille lorsque le journal de cette ville jeta sur lui le ridicule le plus scandaleux ru publiant un discours qu'il aurait adressé aux maîtres du collège, L'abbé Eliçagaray fut rappelé a Paris , s sa santé sW altérée sensiblement. Il est mort le 23 ■ 8*2, emportant dans la tombe la réputation d on bomine de bien. FLIC H HAN JfcAN i. Danois selon quelques-uns , rt selon d'autres Silcsien, pratiqua la médecine à l.eydr, rt mourut en ttKVj. Il était savant dans les langues orientales, et nous a laissé de* remarques sur la languï- perse , qui ont servi à Louis de Dieu pour composer sa grammaire perse Il prétend que la langue allemande a une origine commune avec la langue perse. On a encore de lui : I" De usu imgucr arubicet in mtdicina, lèna , U«M. 2" De termino vitœ strundum mente* Orientalium, Leyde, IG3B, in-t". V. Ramus, Panirg. ting. oriental.. p. 12. eliotf., adi. des deux genres iphilol.). Il se disait, dans la scolastique. des actes qui parlent immédiatement de la volonlé , par opposition aux acles commandé*, qui sont accomplis par ks autres facultés, sous la direction de la volonlé. ELk:iVS, surnom sous lequel Jupiter était a !oré sur le mont Arenlin. KLID»: (jrA>(.r, h Ut. aise., contrée du Péloponèsc, située à l'ouest sur la mer Ionienne, entre l'Achalç, l'Arcadie el la Mrsténie. Elle fut ainsi uotninéc, dit-on, d'Elée, un de ses plus ancien* rois. On la divisait eu deux parties séparées a peu près par l'Alpliée ; l'une , au nord, gardait le nom d'Elide prou' e , Elis en était la capitale: l'autre, au sud, prenait celui

de Triumvirat. Elle en était la ville principale. L'Élide avait été autrefois gouvernée monarchiquement. Dans la suite, à l'exemple de tous les autres États de la Grèce, elle s'éleva en république. Ce pays était renommé pour la fertilité de son sol pour la culture de ses chevaux qui remportèrent souvent le prix aux jeux olympiques. (Élide, h. v. a. vjramm.), faire une élision, retrancher une voyelle finale. la supprimer dans l'écriture ou dans la prononciation. — Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie alors, souffrir élision. ÉLIE prophète qui a vécu sous le règne d'Achab, roi d'Israël, et de Josaphat, roi de Juda. Comme Dieu le suscita pour reprocher au premier son idolâtrie et ses autres crimes. et pour lui en prédire la punition, plusieurs incrédules ont affecté de peindre ce prophète comme un homme vindicatif, cruel, séditionnaire; d'attribuer à son mauvais caractère les calamités qu'il annonça et qui arrivèrent en effet. Mais la plupart étaient des fléaux de la nature, le prophète ne pouvait donc en être l'auteur que par miracle: Dieu s'est-il servi d'un méchant homme pour opérer des prodiges surnaturels? Elie annonça d'abord trois années de sécheresse, et l'événement confirma sa prédiction; à ce sujet l'on reproche à Dieu d'avoir puni les innocents avec les coupables. Est-il bien sûr qu'il y eût beaucoup d'innocents parmi les sujets d'Achab? Presque tous avaient imité son idolâtrie. D'ailleurs Dieu peut dédommager quand il lui plaît ceux qu'il afflige dans cette vie; il peut donc sans injustice envoyer des calamités générales desquelles tout le monde souffre; et il est absurde de s'en prendre au prophète qui les a prédites. A la troisième année Elie vient trouver Achab et lui propose d'assembler les prêtres de Baal, de préparer un sacrifice, et de reconnaître pour seul Dieu celui qui fera tomber le (90) EUE. sur la victime. Les prêtres idolâtres invoquent à peu près inutilement leur dieu: Elie prie le Seigneur à son tour: le feu tombe du ciel à la vue de tout le peuple et consume le sacrifice, Achab et ses sujets reconnaissent leur faute et adorent le Seigneur. Les incrédules ont lancé quelques traits au hasard sur la conduite d'Elie: mais ont-ils prouvé que ce miracle ne fût pas réel? Comment le prophète aurait-il fasciné les yeux d'un peuple entier au point de lui persuader qu'il voyait descendre le feu du ciel sur un autel, et que ce feu dévorait tout l'appareil du sacrifice? S'il y avait eu le moindre soupçon de fraude, Elie aurait été victime de la fureur des idolâtres. Il exige que les prêtres de Baal soient mis à mort: il annonce que la pluie va tomber du ciel, et elle tombe en effet. Nouvelles calomnies contre la cruauté du prophète. Mais il faut se souvenir que Jetabel, épouse

d'Achab, avait fait mettre à mort tous les prophètes du Seigneur; ceux de Baal qu'elle protégeait avaient été ses complices, ils méritaient la mort. Le peuple fut ébranlé, et Achab n'osa point s'y opposer. — Elie reçoit de Dieu l'ordre d'aller à Hama pour roi de Syrie et Jéhu pour roi d'Israël. On dit que le prophète fait des rois. Par le droit fondé sur une mission de Dieu qui était prouvée par des miracles. — Ochozias, roi d'Israël, imite l'impiété de son père Achab. Elie prédit sa mort. Ce roi envoie deux fois un détachement de cinquante hommes pour se saisir du prophète: Elie fait tomber sur eux le feu du ciel qui les consume. Voilà encore un trait de cruauté. Mais lorsque les incrédules auront prouvé que Dieu ne doit jamais punir les idolâtres obstinés, ni les exécuteurs d'un ordre injuste, qu'il doit abandonner ses prophètes à leur fureur, nous conviendrons qu'il y a eu de la cruauté dans les châtiments dont parle l'histoire sainte. — Les commentateurs ont soutenu qu'Elie doit revenir à la fin du monde; ils se fondent sur ces paroles du prophète Malachie: « Je vous enverrai le prophète Elie avant que le jour du Seigneur vienne et répande la terreur, etc.. » et sur celles de Jésus Christ: « A la vérité Elie reviendra et rétablira toutes choses » Mais le Seigneur ajoute: ■ Elie est déjà venu. mais on ne l'a point connu, et on l'a traité comme on a voulu. » Il parlait de saint Jean Baptiste. En effet, lorsque l'ange prédit à Zacharie qu'il aurait un fils, il dit de lui: « Il précédera le Seigneur avec l'esprit et le pouvoir d'Elie pour rendre aux enfants le cœur de leurs pères, etc. » Il n'est donc pas absolument sur que les paroles de Malachie doivent s'entendre d'un second avènement d'Elie sur la terre; en soutenant cette opinion, l'on s'expose à soutenir l'entêtement des Juifs qui prétendent que le Messie n'est pas encore venu puisque Elie n'a pas encore paru.

B-R EUE DE HEALMONT (Jean-Baptiste-Jacques), né à Carentan en Normandie en octobre 173-2, mort à Paris le 10 janvier 1780. Il fut reçu avocat en 1752. Son peu d'organe l'obligea de renoncer à sa plaidoirie; mais il s'acquit une grande réputation par ses mémoires. Parmi les mémoires d'Elie de Beaumont, les curieux recherchent surtout: 1° Mémoire du sieur (fron) contre R imonneau, réimprimé avec les Causes amusantes; 2° Mémoire au sujet des caves forcées et des révoltes des chanoines de la Sainte-Chapelle. 1718. in-4°; 3° Défense de Claudine Rouge, 1770. in-4°; 4° ■■ Mémoire pour le Calas, 177-2, in-4° ÉLIE DE BEAUMONT. -1. OHSE MORIN (D'IMF. HIL.), épouse du précédent, naquit à Tournai en 17* et donna les Lettres du marquis de Hoste, 1704, 3 vol. in-12, très souvent réimprimées;

les Anecdotes de la cour et du règne d'Edouard II, roi d' Angleterre , en
 1772, in-12, ouvrage qui est la continuation des deux premières parties
 faites par M^{me} de Teucin. M^{me} Elie de Beaumont mourut en janvier 1783,
 trois ans avant son mari. ÉMÉ DR 1.A POTERIE .JkaN-AMOIME , docteur
 ès-lettres de la faculté de médecine de Paris, né vers 1710 mourut le 23 mai 1783 à
 Brest où il exerçait les fonctions de premier médecin de la marine. Il était
 frère d'Elie de Beaumont. On a de lui : 1^o Examen de la doctrine
 d'Hippocrate sur la nature des êtres animés , sur les principes du mouvement
 de la vie . sur les périodes de la vie humaine , pour servir à l'histoire du
 magnétisme animal , t. 7H."; 2^o Recherches sur l'état de la médecine dans le
 département de la marine , t. 1JO; 3^o Recherches sur l'état de la pharmacie,
 1781. Il avait commencé vers la fin de 1782 un ouvrage étendu sur la
 politique; mais la mort le surprit avant de l'avoir terminé. ÉMÉ (&URT-)
 (géogr.), mont volcanique de la I Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.07% accurate

tUMI.VAND. f rieaine. Le sommet do Saint-Elie, toujours couvert
île neige, est a !»,5H mètres au-dessus du nWeau de la mer. éi.iF.v
(Clacdils) , écrivain , natif de Prénclsle rn Italie cl contemporain d'Adrien,
ou selon d'autre» d'Alexandre Sévère , enseigna d'abord la rhétorique a
Rome. Dégouté ensuite de cette profession , il se livra entièrement a l'étude
des bclU-s-Icttres et de l'histoire naturelle. Il nous reste de lui une llùioirt
it% animaux , en dix-sept livres et des mélanges historiques connus sous le
lilred'M'Jloj'rei divtr\$tt, Varia' Hiiiotia, qui en contiennent quatorze. I.e
premier de ces ouvrages prouve des connaissances étendues et un esprit
observateur, r>i;»is trop de crédulité et de pencha nt au merveilleux; le
second n'est qu'une compilation sans goal et sans jugement, précieuse
pourtant en ce qo'il y a intercalé quelques morceau* d'auteurs anciens, qui
sans cela seraient perdus pour nous. Comme écrivain, Elien manque
quelquefois de pureté et d'élégance; mais i\ l'on réflédrii qu'étant né et ayant
été élevé en llalie.il écrivait en gr. c, ces défauts trouveront grâce devant les
critiques. Elien mourut î soixante ans, l'an 1 10 île Jésus Christ, on selon
d'autres vers j le milieu du m* siècle. I.e* meilleures éditions de ses rpuvres
j sont celles de Schneider. Leipzig, 178* , cl de l.chner, Leip- 1 iig. "M.
KUENXK ou f.maqi'e philoi), secte de philosophes fon- j dée par Phédon
d'Elis , disciple de Soc raie , nui fut d'abord , esclave et à qui Alcibiadc
accorda la liberté. On la nommeaussi érétrique à cause de ilénédènic,
successeur de Phéd >n qui était d'Erétrie. Celte école s'attachait peu aux
subtilités de la dialectique, et soutenait qu« le vrai bien a son siège dans l
ime et dépend de la force du caractère. Éi.ikzeh, serviteur d'Abraham , qui
avait (intendance de la maison de ce patriarche. Sun mailrc l'avant envoyé
en Mésopotamie pour chercher une épouse à Isaac. il revint avec Rebecca.
ÉI.IF.ZKB, Gis de Moïse, fut pèrede Roobia. ELIKZKH, prophète qui
prédit à Josaphal la destruction de sa flotte eliÉzeb, fils d'Elias, savant
médecin el rahhin de Crémone sous Philiope II, se retira i Conslanlinople
où il obtint la direction de la synagogue de l'Ile de Naxo. De là il vint en
Pnlognc et il mourut à Cracovie. en 1580. On a de lui : I- Commentaire
turle livr* d'Esihtr, Crémone, 1570,et Hambourg, 1711; il a été réimprimé à
Offembach; 2° Hitloirt de Ditu , où est exposée l'histoire du Penlateuque,
Venise, 1583 el Cracovie, IM4. El.ir. s. m graitru». or.), la première lettre de
l'alphabet arabe , de l'alphabet persan el de l'alphabet turc. L elif n'a pas de

prononciation propre, et ne sert souvent qu'à prolonger le son de la voyelle qui précède, ou dont il supporte le signe. — Signe numérique dcl unité.

Élifav, s. m. (aur. term mi/i.i, petit cor nomme plus souvent o/i/iani.

ÉLIGIBILITÉ, s. f. 100 ÉLIMINATION. d'Assigni, se trouve en la seconde partie de* Hommes illustres deClleaux. ÉLDIER, y. a. (/imconn.;, purger un oiseau et le mettre en état de voler au sortir de la mue. Élimkb (weo/.), user, polir, affaiblir. Il n'esl guère usité. bLiMKB (S'), v. pron. s'user à force d'être porté. Il est très-peu usilé. Élimination, s. f. action d'éliminer ou état de ce qui est éliminé. élimination (a/oéore), opération dont le but est de faire disparaître toutes les inconnues, moins une, qui se trouvent dans une équation. Pourque cette opération soil possible, il faut avoir autant d'équations indépendantes que d'inconnues (F. EqcatiojO. Soit d'abord les deux équations du premier degré a deux i (Ml VIT lahve d'impôts Cèiu d'éligibilité, ce qu'un citoyen doit d'une assemblée représ-ngieu Ben Ajt $HBy = C A^* + By = C$ Le premier procédé qui se présente naturellement, c'est de résoudre chacune de ces équations par rapport à x, comme si y était une quantité connue; la première donne C-By Élmsiblk, adj. des deux genres, qui peut être élu. qui a les conditions nécessaires pour être élu. On l'emploie surtout en parlant des fonctions de députe. Il se dit aussi substantivement. ÉLIONITE, s. f. [bolan., sorlc lîrxoslne végétale.

KLIKOIM 1", II V. GÉORGIE. ÉL.IMVMI OU KM.\ (KU OU AI.IMOM» et IIKI.IMXI», nlihix de Froidmonl. de l'ordre de CUraux, dans le diocèse de nuvais, était naïf dp Pron- le Roi en Beauvoisis, el vivait sur la lin du XII' siècle, sous le règne de l'hilippe Auguste, et sous l'empire de Henri IV. Il composa nue Vhionique en quarantehuit livres qui comprenait ce qui est arrivé de plus remarqua-] Me depuis le commencement du monde jusqu'en liOl. dont j les qualre derniers livres ont été donnés par le P. Tissier. dans ' le dernier tome de la bibliothèque des écrivains de Otcaux, avec quelques sermons et une lettre à Gauthier, moine apostat, louchant la réparation d'un homme tombé dans ce désordre. Il avait encore composé quelques antres ouvrages. Il mourut en IS23 ou 13-27, el passe pour bienheureux dans l'abbaye de FroidnioHl, où l'on voit plusieurs manuscrits de ses ouvrages, entre autres, sa Clirtmiqnr. Sa Vit. écrite en français par Jean et la seconde Or, ces deux valeurs de x devant être identiques, on en conclut C-By CBy "A ""A équation qui ne conlicnl plus que y, et que l'on nomme l'équation finaic. — En résolvant l'équation finale on obtient la valeur de y. et il suffit ensuite de substituer celle valeur dans l'une ou l'autre des deux équations

proposées pour obtenir une équation qui ne contient plus d'autre inconnue que x et qui puisse servir conséquemment à la détermination complète de celle inconnue. — Si les coefficients de l'une des inconnues étaient les mêmes dans les deux équations, il est évident qu'il suffirait de retrancher l'une de ces équations de l'autre pour obtenir immédiatement l'équation finale. Par exemple, étant données les deux équations $Ax + By = C$ et $Ax + Dy = E$ en retranchant la première de la seconde, on aurait $(D - B)y = E - C$ équation débarrassée de x . Or, on peut toujours rendre égaux les coefficients de la même inconnue, car en prenant pour exemple les deux premières équations $Ax + By = C$ et $Ax + Dy = E$ si l'on multiplie tous les termes de la première par A et tous ceux de la seconde par A , A et A étant les coefficients de l'inconnue qu'on veut faire disparaître, ses équations deviendront $AAx + tAB y = AC$ et $AAx + AB y = AC$ c'est-à-dire que les coefficients de x seront les mêmes puisqu'ils sont composés du produit des mêmes facteurs. Opérant la soustraction, nous obtiendrons $AB - AB)y = AC - AC$

The text on this page is estimated to be only 17.63% accurate

en y, qui donne AC-AC y— $\hat{A}TF^{\hat{A}B}$ Pour trouver la valeur de l'autre inconnue x, substituant celle valeur de y dans la première des équations proposer*, non* AxrB AC-AC $\hat{A}TT^{\hat{a}b} = c$ « qui nous donner» C- B VC-AC $\hat{A}B=AB$ ei réduisant CB-CB AB-AB Si on avait voulu trouver d'abord l'équation finale en x, un aurait multiplié la première équation proposée par B et la seconde par B, on aurait obtenu (101)

ÉLIMINATION. Substituant cette valeur de s dans I et i, on obtiendra de* équations en « et y qui fourniront par l'élimination de x une. équation finale en y, d'où l'on tirera la valeur de y ; et on lio, substituant dans I. ou <2, ou 3, arbitrairement, les valeurs I rouvres do y et on aura une équation' finale en r, qui fera ronnallre la valeur île celle dernière inepnmie. — En opérant île la même manière, il est visible que. quel que soit le nombre des équation* et des inconnues, on arrivera à former l'équation liti.de pour chaque inconnue. — En examinant la forme symétrique des équations l'unies, on voit qu'il suflil de ronnallre la furme générale de la valeur d'une des inconnues pour trouver celles des autres inconnues, mais la résolution des .équations n'est point ici notre objet, et relie question sera traitée en son lieu. Considérons maintenant les équations des degrés supérieurs. A, B,C, I), etc., A . B',C , I) etc.. représentant des foiiiction» quelconques de ta variable x, soient les deux équations à deux inconnues d'un degré quelconque 0— A t BjH Cy1 - ry -Py+elc. .. $0=A^4-By- -C'y' + Dy'' j-Ey' .-etc.. ABx-»-BBY=CB$ et en retranchant (AB— A'B*=CB- CB CB--CB A'B-Aff ou, ce qui est la même chose, en changeant les signes des deux > de la fraction, ce qui n'en change pat la valeur. CB-CB X— $AB'^{\hat{A}B}$ même valeur que ri-dessus — On agirait d'une manière analogue pour un plus grand nombre d'équations et d'inconnues. Car exemple, soient les trois équations I...A $\hat{i}+B\hat{i} vC s=D$ 2...A *+ B y+C i— D 3...A >+B y+C ;=D En éliminant * entre 1 et 2 par le procédé ri-dessus, c'esl-àdire en multipliant « par A , et 1 par A, et prenant la diffèt îles produits, on formera l'équation t...(AB-AB:y+ AC-ACJi =A D-AI) débarrassée de jr. Eliminant ensuite de la même manière x entre 0 et 3, on formera une seconde équation sans j5...fA te- A B ")y t- ;A C-A C) : =A"D-Air. Eliminant enfin y entre I rl S, on trouvera pour l'équation finale eu * 1 AC -A<r)(A B-A B)-(AX-AC)(A B-AB i î=IA1»- AD ; (A"B— A'B "— (A "D — A D") (A'B-A B '• > l |>.ir conséquent, pour la valeur de : j.\ C-ACj (A 'B)-(A C-A'C") (A'B -AB) *~(A'D— AD)(A'B— A B")— (A

D'j(A'B — AB) proposons-nous d'obtenir l'équation linéaire entièrement débarrassée de y. — Si l'une des équations, la première par exemple, ne s'élève qu'au premier degré, le problème ne présente aucune difficulté, car de $n = A - rBy$ on tire A et substituant cette valeur dans la seconde à la place de y, on obtient une équation seulement en x. — Lorsqu'une des équations s'élève au second degré, l'autre étant un degré quelconque, la question commence à se compliquer. Donnons à l'équation du second degré la forme particulière $y^2 - a^2y$, ce qui n'en diminue pas la généralité, et il nous deviendra alors toujours possible de donner à toute autre puissance de y la forme d'un binôme telle que $P^2 - Qy$. En effet, de $y' = \sqrt{a^2y}$ on tire en multipliant les deux membres par y $y' = ay$ et en remplaçant à la place de y sa valeur a^2y , on a $y'^2 = a^2y^2$. Multipliant cette dernière égalité par y, on trouve $y' = \sqrt{a^2y^2}$, remplaçant à la place de y' sa valeur a^2y , on a encore $y'^2 = a^2y^2$. Continuant de la même manière, on voit qu'il est toujours possible de donner à toute puissance générale y^n la forme d'un binôme $P^n - Qy$, dont les coefficients seront des fonctions rationnelles et entières de a et de h. — En examinant la formation successive des puissances y^2, y^3, y^4 , etc., et leurs formes uniformes de génération, on trouvera la loi suivante : La seconde puissance y^2 étant a^2y , toute puissance y^m de la même variable pourra être représentée sous la forme d'un binôme $V^m - Qy$, les quantités P et Q étant des fonctions rationnelles de a et de h.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.09% accurate

Q—t,m~< 4 .|6««- ' (m— 3j m— 1.5 T-CtC... Avant forme d'après celle loi toutes le» expressions i monnaies des puissances de y, si on les substitue «Uns la seconde équation proposée o=A-; By-t-Cy'-rDy 1 Ey'i- etc... lui ilormer aussi In forme d'un binôme <ir=M-t-N,v. et éliminant y etitre cetle troisième équation , cl la première y>=a ^by, on obtiendra une équation finale M1— «NJ- 6MN , entièrement délMrrnsscc de y.— Cet ingénieux procédé d'élimination est dû à Kramp. Quoique l o,le „M <leul ëqu»lioMS doive pas surpasser le second degré, il suffit aux besoins de la science. On peut l'appliquer au cas de trois équations et de trois inconnues. Comme on emploie ordinairement dans les traité» d'algèlirc consacrés à l'instruction publique la méthode du plus grand commun diviseur pour former l'équation finale, nous ne crovons pas nécessaire de l'exposer ici; elle demande d'ailleurs des détails dans lesquels il nous serait impossible d'entrer. I. élimination a été l'objet des travaux des plus grands mathématiciens. Cramer dans son Ànalyte des ligne* courbée , Bcxout dans sa Théorie générale de» équations, Vandermonde et Laplace dans les Mémoirti de l'Académie pour 1772, ont traité avec plus ou moins de généralité celle partie importante de la théorie des équations qui est en outre redevable à Euler d'un procédésimple et élégant. Éliminer, v. a. expulser, mettre dehors. Il ne s'emploie guère qu'au figuré, cl signifie retrancher, oler de. ÉLIMINES, v. a. (algèbre), faire disparaîtreune inconnue ou plusieurs inconnues des équations où elles se trouvent. Il se dit absolument pour faire une èliroiialion. ÉLIXAHD (f ELIMAND . ÉLIRE, s. m. (antiq. sr.\, chant plainlif et funèbre. Selon l'Encyclopédie, il se dit particulièrement d une chanson qui était propre aux tisserands. s. f. lane. lente milil.], espèce de fronde. marine), cordage dont les deux bouts sont reliés par une épissure, et dont on se sert pour élever des fardeaux. -Gros filin garni d'un croc, à l'aideduquelon peut mettre un canot a la mer ou l'en retirer. ÉLIN6HER, v. a. (marine), plaecruneélinguesor unobjel qu'on veut soulever poar le changer de place. élirouÉ, ÉE, adj. ;xoof., qui n'a point de langue. Éi.io i François-Xavier), né le 4 mars Utt9 dans la citadelle de Pampclune , commandée par son père, entra trèsjeune au service militaire, lit ses premières campagnes dans la guerre contre la république française (I7»i a 1786), se distingua ensuite dans la guerre contre Napoléon (de 1H09 à 1813), et y obtint le grade de lieutenant général. Il y avait déjà queluc*

années que l'esprit de révolte s'était manifesté dans les deux Amériques, lorsque Elio fut nommé capitaine général des provinces de Kio de la Plata. A peine arrivé dans sa résidence propre ÉLINGI'K, É 1.1 ROI" K (102) ÉLIS. voiles eurent lieu, et furent aussitôt cloués dans le sang. L'année après éclata la conjuration de Quiroga, les vengeances commencèrent et KSOj, et Elio, condamné par un conseil choisi dans la milice constitutionnelle de Valence, fut mis à mort le 3 septembre 1812.

eliocahmos (botan.), nom donné par Keneauline à l'or* < thogalum umMhlum, plante qu'il aime le soleil et ne fleurit que lorsqu'il est élevé ; ce qui l'a fait nommer aussi par les jardiniers dame d'onze heures. KLioilluo {géogr. anc), ville d'Espagne, chez les Bastitani, auprès de Caslulo, au nord sur les confins de la Carthaginoise et de la Bétique. ki.ionfk, grand sacrificateur des Juifs. Il céda cette dignité à Caulhara, fils de Simon Boëthus. ELIOT i' Jean ;, ministre de Boston dans la Nouvelle-Angleterre, a fait paraître une Bible en langue américaine, imprimée à Cambridge de la Nouvelle-Angleterre; le Nouveau Testament en mit; l'ancien en 1003, in-*, et le tout en 1686, aussi in 4". ELIOT (GEOaCES-AiGtisk), lord Lealfeld, baron de Gibraltar, naquit en 1711, dans le comté de Koirsrg m Ecosse: il était le plus jeune des sept fils de Hoberl Eliot de Sobbs. et descendait d'une famille normande passée en Angleterre à la suite de Guillaume le Conquérant. Il fut mis de bonne heure à l'université de Levd", où il fit de rapides progrès, surtout dans les langues allemande et française. Son père, qui le destina à l'état militaire, l'envoya à l'école du génie à la Fcnc.d'oà il revint à dix-sept ans, pour entrer dans le 43^e régiment d'infanterie ou fusilier royal gallois. Il passa ensuite dans le corps des ingénieurs à Wolvich où il resta jusqu'à ce que le colonel Eliot, frère de son père, le fit entrer dans le régiment des grenadiers à cheval, où il obtint le grade d'adjudant. Ce corps devint, par ses soins, un des plus beaux de la grosse cavalerie européenne. Il passa avec lui en Allemagne dans la guerre de 1744 à 1745, fut blessé à la bataille de Hettlingen, parvint au grade de lieutenant-colonel, et devint peu de temps après aide de camp du roi Georges III, qui lui fit quitter le 1^{er} régiment de grenadiers à cheval, pour lever et former le 1^{er} régiment des chevaux-légers, appelé de son nom régiment d'Eliot. Il fut aussitôt désigné pour prendre part à l'expédition tentée à Saint Cast contre les côtes de France, servit de nouveau en Allemagne, d'où on le retira pour l'envoyer à la Havanne, où son habileté contribua beaucoup à faire prendre cette place, défendue vaillamment par le général espagnol Louis de Yelasco:

le roi fut tellement content de sa conduite qu'il donna le nom de royal à son régiment. Enfin Eliol fut chargé du commandement de Gilbrallar, où il s'esl couvrit de gloire par sa longue défense contre les armées réunies des Français et des Espagnols. Ce fut surtout dans une attaque générale qui eut lieu le «3 septembre 178-2, qu'il donna les preuves les plus signalées de son sang-froid et de son intrépidité. Son humanité ne se fit pas moins remarquer après le combat. Il fit retirer de la mer et du milieu des bâtiments enflammés les soldats ennemis dévoués à une mort certaine. Le roi, pour reconnaître l'importance de ses services, le nomma chevalier du Bain, le créa pair et lui donna en 1810, il eut à son bal Irene Linieres, Arligas et autres chefs d'indépendants. Il fut assiégé dans Montevideo par ce dernier, puis par le général Kondo. qui avait récemment servi dans la Péninsule en qualité de capitaine d'infanterie. Eliol demanda du secours à la cour de Portugal alors au Brésil et en obtint quatre mille hommes, commandés par le général Souu. A leur approche, les insurgés acceptèrent la paix qu'Eliol leur avait déjà offerte; un traité fut signé, mais rompu onze mois après par les indépendants qui revinrent assiéger Montevideo. Sur ces entrefaites, le général Vigodel remplaça Eliol qui, de retour en Espagne, combattit contre les Français jusqu'à la restauration de Ferdinand VII. Ce fut un de ceux qui se déclarèrent contre les cortès établies à Valence; elles furent abolies, et Eliol devint capitaine général de la province de Valence. Quelques années plus tard, qui rappelait le rocher témoin de ses exploits, baron de Gilbrallar. Il mourut d'une attaque de paralysie, à Aix-la-Chapelle, où il était allé pour prendre les eaux, le 6 juillet 1790. Élire, v. a. choisir, prendre par préférence, nommer à une dignité, à une fonction, à une place par la voie des suffrages, lise dit aussi, dans le M y le de l'Écriture, en parlant de ceux que Dieu a prédestinés à la vie éternelle. Élire ta sépulture, marquer le lieu où l'on veut être enterré. En jurisprudence, Élire domicile, assigner un lieu certain et connu ou tous les actes de justice puissent être signifiés. En, te, participe. Il s'emploie aussi comme substantif masculin. Il se disait autrefois de* officiers d'une élection, dont la principale fonction était de juger en première instance des contestations sur le fait des tailles, aides et autres impositions. — Il se dit des prédestinés à la vie éternelle. ÉLIRE, (nue. terme de technoi:. Il s'employait pour choisir, en parlant de la récolte des osiers, dans laquelle on fait le triage de ceux qui peuvent servir à tel ou tel emploi. élis igéftgr. anc), Ca/ojropt.c'esl-a-dire belle vue, capitale de l'Elide proprement dite et de toute l'Élide. située au nord-ouest sur le Pénée. Elle

commandait à la confédération de cette province ; c'était après Athènes et
Corinthe la ville la plus remarquable* - de la Grèce pour le nombre de ses édifices
et de ses la Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.20% accurate

) t»es, le» habitants de cette ville disputèrent ea vain, à cens de Pbe, le privilège «le présider i I rte» j«u olympiques. Elis lui I* patrie de l'yrhron, I de II secte pyrrhooirrne, et de Pbédoi, che(de la secte éléciine. éi.tsABBTM, femme d'Aaron, frère de Moïse Alisabkth {gtogr. nom d'un groupe d'Iles de l'A lia nlique, sur la cite des Etals-Unis, Kl ni de Massachuscls ; un en compte seize. N<uhawn est la principale des ilti K'i»abtlh. Elisabeth ouKMZabktm Sainte), femme dcZarharie, lucre de saint Jrau Baptiste, qu'elle eut dans sa vieillesse, reçut la visite de sa parente la mère du Sauveur, dans le temps de leur grossesse. Saint Pierre d'Alexandrie dit nue deux ans après qu i elle eut mis au monde Jean Baptiste , elle Tut obligée de fuir la persécution d'Hérode. Elle alla su cacher dans une raverue de la Judée , où elle mourut , laissant son fils dans le désert, a la conduite de la Providence jusqu'au terni* qu'il devait paraître devant le peuple d'Israël. KUSAftKTH (SaiivTB.', reine de Hongrie, célèbre par ses vertus, ses au moues, autant que par ses éclatants miracles, naquit i Preshottrg en 1207. Sa mère était Gertrudc et son père André II, roi de Hongrie. Fiancée à Hermatid de irrurin^e de très-bas âge, elle l'épousa qu'elle avait à peine treize ans! Dès son enfance elle avait été portée aux privations, aux morlificaikmis et a one vive pieté ; elle ne changea en rien sa vie ; elle [Kirtait au contraire depuis un ciliée; mais jamais elle ne le fit paraître, car toujours était-elle gaie. Elle se moquait de ceux qui en priant se croient obligés d'avoir un visage triste et sévère. ■ Ils ont l'air de vouloir épouvanter Dieu; qu'ils lui donnent donc ce qu'ils peuvent, gaiement et de bon coeur. > Klle revêtait les indigents qoi étaient nus; i celle lin elle consacrait ses loisirs a filer de la laine avec ses dames d'honneur, et elle en faisait ensuite de ses propres mains des vêtements qu'elle distribuait aux paovres. Elle nourrissait ceux qui avaient faim , et, non contented y employer ses revenus, elle y sacrifia tous ses bijoux et ses pierreries Elle se rendait elle-même dans le* chaumières chargée de provisions de toute sorte. I n jour qu'elle descendait dans la campagne («rtint ilans le* paosile son mnuleau dn pain, de la viande, des œufs et d'autres mets, elle se trouva tout a coup devant son mari fini revenait de la chasse. La voyant si chargée, il lui du : • Voyons ce que vous portez » • Et en même temps il ouvrit malgré elle le manteau qu'elle serrait, km te effrayée, tontre sa poitrine: mais il n'y avait |>tos que des roses blanches et rouges, lrs pins belles qu'il fut possible

tte voir. Pendant une famine qui désola la Tharirigc, Elisabeth nourrit plus de neuf cents pauvres, et elle distribua pins ri argent qu'il n'en faudrait, au dire d'un aolenr contentporain, |tour payer plusieurs villes eotisidèrabk-s. Elle donnait a boire aux altérés, et taudis qu'elle se contentait d'un peu d'eau pour elle-même, elle distribuait litiéralement dn vin et de la bière aux pauvres mendiants. Dieu se plais,» il à l'aider dans ses bons offices, et un jour qu'elle avait fait une grande distribution de bière , il arriva que le vaisseau qui contenait cette boisson se trouva aussi plein qu'au commencement. Elle donnait l'hospilahlè aux étrangers, et elle Ht même corist mire «I pied de son château, qui était situé sur un lieu très-élevé, ane maison très-vaste où elle allait elle-même les soigner pour leur épargner la peine de descendre et de monter la colline bile visitait les malades, leur tenant compagnie, et leur donnant à la foi* le remède de lenr corps et celui de leur Ame Klle prodty uart ses soins aux plus délaissés, et en particulier aux lépreux qui étaient alors pour tout le monde un objet d'horreur. Sans craindre la contagion, elle lavait leurs corps ulcères, pansait leurs plaies et y versait un baume salulaire. - Parmi ces malheureux, il y avait un pauvre, nommé Hélir, dont l'état était si pitoyable, que personne ne voulait plus le soigner. Elisabeth, se trouvant *cule un jour, le prit dans ses hr<<s, le baigna elle- même, oignit ses ulcères, et puis le coucha dans le lit même qu'elle partageait avec son mari. Or il se trouva que son mari arriva au château pendant qu 'Elisabeth était ainsi occupée. 'Aussitôt M mère courut au-devant de lu< et lui dit : « Cher fils, viens avec moi. je veux le montrer une belle merveille de Ion Elisabeth; viens, lu verras quelqu'un qu elleaimc bk*n mieux que loi. * Puis le prenant |>ar la main, elle le conduisit a sa chambre et lui dit : « llcg.inle, cher fils , la femme met des lépreux dans ton propre ht; elle vont te donner ht lèpre, tu le, vois bien toi-même. • l.e prince eu entendant ces parûtes ne pot se défendre d'un mouvement d'irritation et enleva brusquement lrs couverture* . mais au lieu du lépreux il voit la ligure de Jésus-Christ crucifié étendu dans son lit. A m il verse un torrent de larmes . et prenant la i d'Elisabeth, « Ma bonne sœur, lui dit-il, je te prie de do bien souvent mon lit à de pareils botes, je t'en saurai bon gré ; ne le laisse arrêter par personne dans l'exercice de tes vertus, a Elle payait les dettes des pauvres insolubles, et leur épargnait ainsi les horreurs de la prison. Enfin, elle ensevelissait les morts, elle les revêtait d'habillements qu'elle avait faits clle-méma, et uu jour qu'elle en manqua , clic déchira sou propre voile pour eu (aire un linceul; du reste sa charité ne s arrêtait pas là,

et elle suivait souvent les pauvres jusqu'à leur dernière demeure. Son affection pour les petits enfants était si grande, qu'ils l'appelaient tous leur mère, et s'empressaient d'accourir près d'elle aussitôt qu'ils l'apercevaient. Elle avait acheté un jour des anneaux de verre et d'autres petites verroteries, afin de les donner à ces enfants et de les amuser, et comme elle portait ces objets fragiles, en descendant à cheval de son château, elle les laissa tomber à terre, mais à sa grande surprise rien ne se brisa. Mais ce qui la combla de joie ce fut le petit manteau que portait le saint François d'Assise, et que lui-même lui envoya sur la recommandation du cardinal l'Évêque. — En 1243, Elisabeth, âgée de seize ans, devint mère pour la première fois. Dieu lui accorda successivement un fils et trois filles. Elle était enceinte de sa troisième, lorsque Frédéric II, cédant aux prières du souverain pontife, invita toute la noblesse et les fidèles de son empire à se ranger sous la bannière de la croix, et à le suivre en terre sainte. Le landgrave de Thuringe avait trop de pitié et de courage pour garder ses foyers en pareille occurrence; il prit donc la croix, la fleur du christianisme, mais il la porta secrètement, afin de ne pas jeter prématurément le deuil dans le cœur de sa femme. Il fallut pourtant lui apprendre à la fin et partir. Elisabeth fondit en larmes à cette triste nouvelle, et, ne pouvant se résoudre à laisser partir son mari seul, elle chevaucha à ses côtés jusqu'aux frontières de la Thuringe; mais peu de temps après elle fut obligée de prendre l'habit de veuve. — Elisabeth, avec son mari, perdit le peu de joie qui lui était réservée sur cette terre. Henri, frère du landgrave, commence à s'emparer du gouvernement de ses États, et il la chassa de son palais avec ses petits enfants, en faisant défense aux rites voisins de la recevoir dans leurs maisons. Le froid était très-rigoureux; Elisabeth portant son nouveau-né dans ses bras, et tenant ses autres enfants par la main, se rendit à pied jusqu'à la ville d'Eisleben, qu'elle avait comblée de ses bienfaits; mais là elle devait éprouver toute l'ingratitude des hommes; pas une porte ne s'ouvrit pour la recueillir. Sur le soir elle entra chez un cordonnier, en déclarant que cet endroit étant commun à tout le monde elle y voulait rester; on assigna pour demeure à la duchesse de Thuringe une mansarde où d'habitude elle logeait les pourceaux. A minuit elle entendit sonner matines au couvent des franciscains qu'elle avait fondé, et s'y rendit sur-le-champ, en priant ces bons pères de vouloir bien chanter un Te Deum pour les tribulations que Dieu avait bien voulu lui procurer. A son retour cependant, elle ne put s'empêcher de verser des larmes sur ses enfants, car ils sont nés princes et

princesses, disait-elle, et les voilà affamés el n'ayant pas même de paille où
coucher. » l'n pauvre prêtre toutefois vint à son secours: mais ses
|iersécutcurs l'obligèrent à se rendre chez un seigneur qui ne lui avait jamais
I montré que de l'aversion, et où ses enfants furent si maltraités, I qu'elle
regagna sa première laverne, où elle filait pour gagner J son pain, l.e peuple
ne fut pas davantage compatissant; un i jonr qu'elle traversait un ruisseau
bourbeux, dans lequel on I avail jeté des pierres pour aider les passants, elle
rencontra nue vieille femme à qui elle avait fait beaucoup de bien et qui,
impatientée de la voir passer la première, la poussa rudement et la fil
tomber dans la boue : « Voilà pour l'or et pour les I pierreries que je portais
autrefois, » dit gaiement Elisabeth, et ' elle alla en riant hiver ses vêtements
à une fontaine voisine. 1 Le ciel ne fut pas insensible à tant d'abnèitaliou ;
celle sainte femme fut souvent visitée par des anges. Les hommes parurent
avoir comme un remords des peines qu'ils lui firent supporter ; une île ses
tantes maternelles la Ut venir dans une abîme dont elle èlait ahhesse; elle y
garda ses enfants. Le prince evêque de Bamberg. Egbert , son onde, alla
plus loin dans son amour pour elle; il voulut la l'aire épouser à Frédéric II.
empereur d'Allemagne; mais c'en ètaii fail, Elisabeth avail renoncé au
monde : elle répondit à soi: oncle que pour se marier elle n'aviil rien en elle
qui put charnier, et qn 'ainsi elle pensait bien dégoûter tous les hommes. Sur
ses entrelaits, le corps île son mari fui transporté auprès d'elle; les chevaliers
qui l ai, lient conduit prirent sa défense et parvinrent à rétablir Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 19.66% accurate

hl ISAttt I II. 104) KI IS IHKI II. dans leur» droit» les princes ses enfants. Pour clic, elle voulut I mer ce divorce, qui sur toule l'étendue de l'Angleterre fut consommé presque uns secousse, sans opposition bien vivo dans le parlement, dans le clergé ni dans le pays. — Après les affaires religieuses, les deux cliainbress'occupèrcntdu mariage de la reine, mais Elisabeth refusa constamment toutes les offres, disant qu'elle voulait qu'on mit sur sa tombe : «Cigt Elisabeth, qui vécut et mourut vierge et reine. *> — A l'extérieur, l'altitude du nouveau règne était embarrassante: la France et l'Espagne venaient de signer le traite dcCalcau-Canv brsis (155îi i, cl l'Angleterre de perdre Calais. Abandonné à François II. Les affaires du royaume d'Ecosse réclaient bien d'autres orages; Marie Sliiarl, mariée à François II , avait, a l'instigation des (luisés, ses oriHes, fait pressentir ses droit* à la couronne d'Angleterre, droils qui daus les idées des catholiques passaient avant ceux d'Elisabeth. Alors commença entre Elisabeth et Marie celte guerre sourde et implacable qui finit par la mort de cette dernière. |j reined' Angleterre commença a se venger des Guises en favorisant la conjuration d'Amhoisé, et de Marie en soutenant les confédérés presbytériens dans le Nord. Le traité d'Edimliourg rèt dilil cependant l'harmonie entre les trois puissances; mais la renonciation de la part de Marie aux armes et au litre de reine d'Angleterre que réclamait une des clauses, et que celle-ci ne voulut ratifier qu'a la condition qu'Elisabeth la déclarerait son héritière, devint par la suite la cause de toutes les hostilités. — A l'intérieur cependant l'Angleterre commençai! a ressentir lrs bienfaits d'une administration sage, énergique et habile, l-cs charges et les abus des règnes précédents disparaissaient ; l'étal des finances s'améliorait ; le commerce encouragé s'enrichissait des procédés manufacturiers des Flamands fugitifs, et s'ouvrait partout des débouchés nouveaux ; colin la marine jetait les fondements de sa puissance future. — l a mort de François II avait changé J la politique en Europe. L'Espagne s'était détachée de l'An| gleierre, qui île son coté soutint les huguenots de France qui livrèrent le Havre à Elisabeth. Mais la France ne larda pas à toujours rester dans son étal d'abjection ; elle résista même aux prières de son père, et mourut le 10 novembre 1231 C'est Grégoire IX qui l i.. sciait au nombre des saintes, peu de temps après sa mort. — Oisons maintenant que nous avons emprunte tous ces détails i Vilhioire dt sainte Elitabeth de M. IncomledeMontalcinbcri. ivi.i.SABt: m

ou isabi.i.i.k d' s bacon , reine <le France, femme du roi Philippe III, dit le
Hardi, et lille de Jacques I", roi d'Aragon, fut mariée en litll. Elle suivit le
prince son mari en Afrique, dans l'expédition que le roi saint Louis entreprit
contre les barUires. Après la mort de ce prince, Philippe vint prendre
possession de ses Etals. La reine , qui était grosse, se blessa eu tombant de
cheval , et mourut a Cozenrc enCalabreen 1:271, a vingl-quaire ans Dans le
même temps, Alphonse, comte de Poitiers, frère de saint Louis, fut emporté
d'une lièvre pestilentielle à Sienne, ri sa femme . Jeanne de Toulouse,
mourut don*.- jours après lui: de sorte que le roi Philippe essuviut douleur
sur douleur, après tant de dépenses et de travaux , ' ne remporta en France
que des coffre» vides cl ÉLI WBKTH SAIyrn . reine de Portugal, fille de
Pierre III, n»i d'Aragon , épousa en l.'Hi Denis, roi de Portugal. Après la
mort de son mari elle prit l'habit de Sainte Claire, lit bâtir le monastère de
Comibre et mourut saintement eu Ijôî;, a soixante -cinq ans Elle l'ut
canonisée par Urbain VIII en iom. f.lisabetii ou isvuki.i.k i»k pou ri «. ai. ,
impératrice et reine d'Espagne, lille alnée d'Emmanuel . roi de Portugal, et
de Marie de Castille, sa seconde femme, naquit à Lisbonne en lânS. Elle fut
mariée à Séville avec l'empereur CharlesQuint, qui lui donna pour devise :
Irt irait Grdm, dont l'une portail des roses, l'autre une brandie de myrte, et la
troisième une I Tanche de « liénc avec son fruit. Ce grou|>c ingénieux était
le symbole de sa beauté, de l'amour qu'on avait pour elle et de sa fécondité.
On les orna de ces paroles : liait hnbfl tl svperat Elisabeth mourut en
courbes a Tolède en l'>5s. François llornia, due de Candie, nui eut ordre
d'aecom|>agner son corps de Tolède à Grenade, tut si louché de voir son
visage, autrefois pl in d'attraits, entièrement défiguré |»ar la pâleur de la
mort et livré à la pourriture , qu'il prit le par i de quitter le monde pour se
retirer dans la compagnie de Jésus . où il mourut saintement , V. François uk
Iloui.ia . KI.ISAlirni l> AXI.I KIKIKK, naquit le" septembre 1553, du
mariage de Henri VIII avec Anne de lkileyn, qui amena la rupture de
l'Angleterre avec Home. Déclarée illégitime par son père qui en même
temps livrait Anne de Uoleyn au bourreau, elle fut 'jeiiemlant appelée à lui
succéder après 1 il >uard VI cl Marie, entants du troisième et dit premier
mariage de sou père, eu vertu du droit qu'il tenait du parlement. Après la
minorité orageuse du jeune roi, Elisabeth ne trouva dans sa sœur Maiic
qu'une rivale irritée qui s'acharna à la |nrsèruler et menaça plus d'une fois sa
vie. longtemps retenue en prison, puis séquestrée dans une triste retraite où
elle était livrée à la plus Stricte surveillance, elle ne dut Son salut qu'à la

politique intéressée de Philippe II, le mari de sa soeur Marie. Craignant que Marie Stuart, épouse désignée du dauphin, depuis François II, et prétendante à la couronne d'Angleterre, ne réunît un jour à celle de France et d'Ecosse, Philippe II fit rendre la liberté à Elisabeth et la protégea contre le mauvais vouloir de la reine. - Douée des plus heureuses et des plus énergiques facultés, elle trouva solitude dans les langues anciennes; le français lui était familier; en même temps elle tortillait son intelligence et sa raison des meilleurs livres écrits jusqu'alors dans ces langues. — A la mort de Marie (17 novembre 1558), elle fut élevée dans le parlement pour contester le droit qu'elle tenait du testament de son père, l'espérance et la joie du peuple accueillirent son avènement au trône. Quoique élevée dans la religion réformée, la jeune reine n'avait pour aucune des communions chrétiennes une conviction vraie. Quoiqu'il en soit, elle crut devoir notifier son avènement au pape Paul IV, et montrer d'abord des ménagements au culte qu'elle trouvait dominant. Mais soit que la sévère réponse du pontife l'eût éclairée sur ses vrais intérêts, soit plutôt que sa politique hardie et avide la reine. - Avec des plus heureuses et des plus collés, Elisabeth avait su mettre à profit la longue laquelle elle avait été retenue. Elle apprit les langues anciennes et modernes, et le grec, le latin, l'italien et le français vinrent familiers: en même temps elle fut obligée d'exposer à la Grande-Bretagne une paix que ses derniers sacrifices lui rendaient nécessaire. En Ecosse, Elisabeth fut plus heureuse. Marie, jeune reine de dix-huit ans, ne pouvait trouver d'appui que dans un époux étranger; mais Elisabeth s'y opposa de tout son pouvoir et lui proposa son propre favori, le comte de Leicester; et lorsque Marie eut épousé son cousin Darnley, Elisabeth feignit d'être fort irritée de ce mariage, qui au fond absorbait deux prétentions rivales en une seule. Nous parlerons à l'article Marie Stuart des malheurs qui suivirent cette union et qui y trouveront mieux leur place. Lorsque Marie fut tenue prisonnière par sa rivale, celle-ci sut, à l'aide de l'habileté de ses ministres Cecil et Walsingham, par son amiral Drake, contenir tous les efforts dirigés pour délivrer Marie. Rien ne saurait pallier le crime de la mort de Marie Stuart, ni surtout la longue perfidie qui précéda le supplice de cette reine infortunée, sacrifiée bien plus encore à la vengeance d'une rivale envieuse (lèses grâces de sa beauté, qu'à une politique orgueilleuse. Cependant, lorsqu'il lui fut demandé par les puissances, Elisabeth fit preuve de fermeté: elle répondit avec hauteur à Henri II, qui en France était humilié par les Guises; à l'Espagne elle répondit par une

attitude pleine de courage. Les éléments, du reste, plus encore que ses vaisseaux, anéantirait l'invincible armada de Philippe II. — A l'intérieur cependant, à l'espèce de modération qu'Elisabeth avait mise d'abord dans les affaires religieuses succédait une excessive rigueur (1580). De nouveaux statuts embrassèrent dans leurs pénalités ridicules ou cruelles tous les délits possibles contre le souverain et l'Eglise dont il était le chef, depuis les observances les plus minutieuses jusqu'au crime de haute trahison. Les croyances qu'on avait prétendu respecter, devinrent un acte de proscription. Dans les dix années qui suivirent, il y eut cinquante prêtres exécutés et cinquante-cinq bannis, et depuis 1580 jusqu'en 1603 cent dix catholiques souffrirent la mort, quelques-uns dans des supplices aussi contraires aux lois de l'Angleterre qu'aux lois de l'humanité. — Les rapports d'Elisabeth avec Henri III avaient toujours été entachés de mépris pour lui ; mais elle aimait et estimait toujours Henri IV ; elle l'aidait de ses conseils, de sa bourse et de ses soldats. Ces relations amicales, un moment refroidies par la conversion du roi, ne cessèrent qu'à la mort d'Elisabeth qui, peu de temps auparavant, conféra encore avec Sully sur les moyens d'établir un nouveau système d'indépendance lui eut tout d'abord montré dans une séparation de l'Europe, définitive avec l'Angleterre et la communion romaine la plus belle maison d'Autriche. — La fin du règne d'Elisabeth fut assurée par la garantie de sa puissance, Elisabeth ne tarda pas à consacrer par d'importantes expéditions maritimes. Celle de Drake Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.40% accurate

Le comte de Hawkins contre l'Amérique en 1595, du comte d'Essex contre Cadix en 1596, achevèrent d'assurer la supériorité de l'Angleterre sur l'Espagne. D'autres entreprises, toutes pacifiques, ne tirent pas moins d'honneur à l'Angleterre. Davis découvrit le détroit qui porte son nom, et Drake acheva le premier voyage autour du monde. Mais la guerre d'Irlande et la révolte du comte d'Essex, qu'elle lui fit monter sur un échafaud, furent les derniers événements importants de son règne. En se châtiant elle-même par un trépas volontaire, d'avoir puni de l'échafaud l'orgueil injustement attribué à Essex, son ancien favori, elle crut peut-être expier autant qu'elle pouvait le faire le sang de ses victimes. Elle mourut le 5 avril 1615, âgée de soixante-dix ans, après dix jours d'une lente agonie, et après Marie Stuart et de Darnley. avoir déclaré pour lui succéder Jacques VI d'Écosse et d'Angleterre, fille de l'empereur Maximilien II. naquit le 5 juin 1551, et devint la femme de Charles IX, roi de France. Le mariage fut célébré à Mézières le 36 novembre 1570. Elle était, disent ses biographes, remarquable par sa beauté, mais plus encore par sa vertu. Après la mort de Charles IX, elle se retira à Vienne en Autriche, où elle mourut le 31 janvier 1568 dans un monastère qu'elle avait fondé. A la cour de France, elle avait montré une constante amitié à Marguerite de Valois, sœur de Charles IX et sœur de Henri de Navarre (depuis Henri IV), quoique les mœurs déréglées de cette princesse contrastassent singulièrement avec les siennes. Lorsque Elisabeth fut retournée en Allemagne, elle écrivit à Marguerite deux livres de sa composition, l'un sur la parole de Dieu, l'autre sur les événements si importants qui arrivèrent en France de son temps. ELISABETH d'Autriche, fille unique d'Ottoard II, duc de Parme, naquit le 25 octobre 1600. Elle fut élevée par sa mère dans une complète ignorance, et de la manière la plus dure. Elle avait pourtant un sens droit, un esprit vif et juste, mais dès qu'elle put se montrer elle parut altière, ambitieuse, inquiète, avide du besoin de commander et prête à tout pour satisfaire son ambition. Elle épousa Philippe V en 1711, après la mort de Marie-Anne, duchesse de Savoie. Ce fut l'abbé Alberoni qui inspira ce mariage à la princesse des Espagnes, favorite du monarque espagnol. Il lui représenta la princesse comme une femme d'un caractère souple, d'un esprit faible, sans ambition et sans talent; il eût fallu un caractère tout opposé. Le roi avec toute la cour alla au-devant d'elle jusqu'à Madrid. La princesse

des l'rsins s'avança au-devant il'elle jusqu'à Z.nlra.|ue : m.iis à peine fut-elle arrivée qu'Klisabclh la lit conduire hors du royaume d'une manière aussi dure que brusque. On a beaucoup v arié sur les raisons de cette disgrâce : le duc de Saint-Simon croit qu'elle avait été arrêtée par les deux rois de France el d'Kspagjic, et que la jeune reine ne lit qu cxécul-r leur resolution. Cette princesse fut réellement esclave sur le trône. Le roi ne la quittait |xas un moment de la journée, pas même |iour tenir ses conseils, el le court instant du lever et de la chaussure était le seul qu'elle cul de libre. Etrangère dans sou royaume et haie des Espagnols qu'elle détestait, elle fut toujours livrée h la cabale italienne. Elle survécut vingt ans à son époux et mourut en I7tki.

ELISABETH petbow.m, impératrice de Russie, naquit eu 1709, d.- Pierre le Grand el de Catherine I", qui fut proclamée impératrice après la mort de son époux. Avant de mourir, elle voulut régler la succession au trône, et choisit pour son héritier le fils de ce malheureux Alexis, que Pierre avait fait mettre à mort ; et après lui devaient régner Anne, duchesse de Uolslein, et Elisabeth, tilles de Pierre I" : enfin Natalie, fille d'Alexis, était la dernière appelée à la couronne. Il n'est pas d'exemple que le testament d'un monarque ait été exécuté En outre. d après la poli ique russe de ce temps. Cilheriue n'avait que le droit de sechnisir un successeur. Après la mort de Pierre II, le troue fut donné à Anne, duchesse de Courl.indc, fille du frère aîné de Pierre le Grand. C'est cette princesse qui amena en Russie Ernesl de Biren, son amant, qui se servit si cruellement du pouvoir. Aune adopta sa nièce, fille dcCharlesLèopold, duc de Meklenibourg, et de Catherine, sa sœur. Cette priiicevsc prit le nom d'Anne L'impératrice laissa pour héritier Ivan, lils de la princesse Anne qui avait épousé le duc de Brunswick, et elle confia la régence a Bircn. Le pouvoir fut bientôt arraché a cet ambitieux cruel par la duchesse de Brumwirk. dont le gouvernement fut assez juste el assez humain. Mais voluptueuse et faibb-, aimant les fêtes et l'oisiveté de la cour, la régente ne sut pas maintenir cette noblesse russe, habituée à plier sous un sceptre de fer. Elisabeth , fille de II. Pierre I", eut bientôt des partisans; le nom de son père la rendait chère aux soldats. Celte jeune femme, livrée aux plaisirs, ne pouvait inspirer d'inquiétude à la régente; les desordres d'Elisabeth servaient même ses projets. Le marquis de la Chetardie, ambassadeur de France, qui cherchait à tout brouiller en Russie, pour laisser un allié de moins à l'héritière de Charles VI, avait organisé le complot. Hélaît aidèp*r Lestocq, chirurgien, né en Hanovre d'une origine française, et qui avait la faveur d'Elisabeth. Les conspirateurs étaient légers

et indiscrets. C'est ce qui les sauva; car on ne put croire à tant d'imprudence, et la régente fut détrônée le 0 décembre 1711. Elle fut enfermée** dans une forteresse avec son mari et le malheureux Ivan qui «levait à dire si misérablement sous le règne suivant. Une fois sur le trône, Elisabeth eut à combattre les Suédois qu'elle avait naguère excités contre Ivan. Ses généraux furent constamment vainqueurs, et la Suède offrit la succession de son roi. Frédéric de Hesse-Cassel, à Charles-Pierre Liric, neveu d'Elisabeth. Mais celui-ci devait hériter du trône de sa tante. La paix d'Åbo en 1723 finit la guerre. Ce fut alors qu'Elisabeth, ne croyant pas que la reconnaissance fut une vertu des rois, exila Lesclapart et chassa la Chetardie de Russie quand il voulut l'entraîner dans l'alliance française.— Elisabeth, en choisissant son neveu pour successeur, s'acquiesça une grande force à l'intérieur; à l'extérieur elle recherchait son alliance. — Elle fut troublée dans sa prospérité par une conspiration dont les apparences compromettaient les cabinets de Vienne et de Berlin, et qui au fond se réduisait à des plaintes indiscrètes de femmes dont les amants ou les frères gémissaient en Sibérie. Cette conspiration lui fit perdre Frédéric II, et elle s'associa aux efforts des ennemis de ce prince dans cette grande guerre, où malgré ses talents il ne fut sauvé que par le hasard ; car ce fut un hasard que l'admiration qui conduisit le grand-duc héritier du trône de Russie à souhaiter pour ainsi dire les victoires de Frédéric II. Les généraux russes n'osaient vaincre de peur de déplaire au grand-duc Elisabeth mourut le 21 septembre 1741, après avoir marié son héritier à la princesse d'Anhalt-Zerbst, et avoir vu les commencements orageux d'une union qui se termina par un crime et une usurpation. E. D. IT. ISAUETH-PHILIPPINE. MARIE-HELENE DE FRAXCK (Madame, sœur de Louis XVI, née à Versailles le 3 juin 1734, fut le dernier enfant du dauphin, fils de Louis XV. — Dès leur entrée dans la vie, les fils et les filles de rois sont frappés de malheur comme le reste des hommes, et la jeune Elisabeth, qui est devenue une des gloires de la France par sa piété et son courage, n'était encore qu'un enfant lorsque son père et sa mère lui furent ravies : elle fut alors confiée aux soins éclairés de M^{me} la comtesse de Marsan, gouvernante des enfants de France, et pour laquelle Madame Elisabeth conserva toute sa vie un attachement filial, le respectable abbé de Montaigu fut son instituteur, et ce fut là encore un excellent choix. Il fallait à la jeune princesse des guides observateurs, patients et habiles; car Madame Elisabeth, en naissant, n'avait point été douce, comme sa sœur. Madame Clotilde, de cette douceur et de cette

flexibilité de caractère qui applanissait le chemin des vertus. — Dès ses premiers jours la fille de France avait en elle une pente vers l'orgueil et vers une grande vivacité — Fénelon avait trouvé les mêmes dispositions dans le duc de Bourgogne : comme Fénelon, l'abbé de Montaigny et M^{lle} de Marsan surent corriger dans la jeune princesse confiée à leur surveillance ces deux défauts natifs. — Grâce à l'éducation religieuse qui lui fut donnée, ces deux mauvais penchants se changèrent en vertus : l'orgueil se transforma en un juste sentiment de dignité de soi-même, interdisant toute présomption, toute action qui ne fût pure et noble ; et sa vivacité devint énergie et empressement à se sacrifier pour les autres. — Elle n'était encore qu'adolescente qu'elle étonna la cour par le choix de ses amies. Son tact, l'instinct de son cœur ne lui faisait accorder ses préférences qu'à ce qui en était digne. Louis XVI, son frère, répétait souvent qu'il y avait en sa sœur tant de sagesse et de solidité, qu'il voulait la faire entrer dans ses conseils. L'infortuné monarque, quand il parlait ainsi, ne prévoyait pas que son ange gardien ■ sœur deviendrait sa confidente et son conseil dans les geôles et jusqu'au pied de l'échafaud. — Les mauvais jours de la France étaient proches, que Madame Elisabeth s'avancait déjà dans sa royale carrière comme un auge de paix, de bienfaisance et de pureté. M. de Bausset, évêque d'Autun, fut un des premiers à célébrer les vertus de la jeune princesse dans un discours plein de charme et de sensibilité qu'il lui adressa au nom des états du Languedoc. — On parlait alors beaucoup d'une action bien faite pour donner une haute idée du cœur de Madame Elisabeth.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.36% accurate

ELISABETH. (I' bcth. Pour doter one jeune personne qu'elle honorait rte son amitié, elle venait «l'obtenir du rai, son frère, d'employer pour grossir celte >!ot, pendant plusieurs années, le présent annuel de diamants qu'il lui faillit aux étrrnncs et qu'elle ne voulut pas laisser remplarer. El lorsque, pour combler ce deliril dont on a fait Uni de bruit, il (Y lu1 recourir aux économies, la sœur du roi Louis XVI lit venir près d'elle son premier écuyer, et demanda que les premiers chevaux supprimés dans lrs écuries du roi fussent les siens; elle exigea en même temps le secret sur ce sacrifice, parce qu'elle se doutait que son frère n'y consentirait pas, sachant combien elle aimait l'exercice do cheval. — I.e mouvement et la représentation île la vie de Versailles avaient peu de charmes pour elle; aussi aimait-elle à s'y soustraire pour se rendre a Saint-Cy r, dont elle chérissait la paix et le pieux recueillement. Là elle' prenait plaisir à encourager les pensionnaires les plus recoin manda Mes et à leur faire de petits cadeaux pour lrs stimuler dans l'amour du iras ail Puis elle trouvait encore un grand c harme à se rendre à l'église el a mêler sa voix à celles des vierges du Seigneur. — Plusieurs des plus grands partis de l'Europe se présentèrent comme prétendants ii la main d'une princesse placer si haut par sa naissance et si distinguée par son mérite et ses vertus II fut question pour elle du roi de Portugal . du duc il'Aoste . depuis roi de _Sardaiguc, et de l'empereur Joseph II, qui n'avait pu la voir sans être frappé de sa branlé, de sa grâce et .lu charme de son esprit. — Madame Elisabeth vivait avec les dames de son inlimile romine elle aurait vécu ave des sirur»; elle n clait étrangère a rien de ce qui p iiiiivait les intéresser; elle s'informait avec sollicitude de tous les détails de leurs familles, et quand elle venait à découvrir ou quelque douleur ou quelque chagrin, elle faisait eu sorte de les consoler ou de les diminuer. Parmi les personnes qui lui étaient le plus chères, Ml "" ta duchesse de Duras avait |iour Madame Elisabeth un attrait particulier. La princesse recherchait avec empressement le plaisir de se trouver avec elle; elle la regardait avec raison comme une de ses amies les plus intimes et comme une de celles en qui elle pouvait le plus justement mettre sa cinliance. — Les filles de France aimaient en général , pour psser les beaux jours de l'élé, des demeures de campagne DKMM splendides et plus champêtres que Versailles. Pour elles c'était un plaisir que d'aller se reposer dans des lieux plus simples et plus agrestes que les jardins et les

lesquels de LemVtre. Aussi, pendant plusieurs années, le bonheur de Madame Elisabeth fut de passer de tranquilles instants chez M^{me} de Marsan. — En 1751, le roi lui offrit à Montreuil la charmante maison de M^{me} de Guénévée tant fois établie dans son nouveau domaine, Madame Elisabeth en détacha une petite dépendance qu'elle donna à M^{me} de Mackau, son amie. (> donc qu'elle fut alors la rendre aussi heureuse que celui qu'elle reçut, et ce turlage de sa première possession avec son ancienne institutrice fut réellement l'inauguration de ce temple de l'amitié;!). -- La vie Ulérieure de Montreuil était simple, uniforme, telle que la famille la plus unie aurait pu la mener dans un château où elle se serait rassemblée loin de la cour et de la capitale. Dès le matin on y entendait la messe; puis ensuite il y avait des heures fixes pour la promenade, pour le travail, pour la lecture on en commun ou seule, pour les délassements que l'on prenait. La princesse dînait toujours avec ses dames; le soir, avant de repartir pour Versailles, elle faisait la prière avec elles: prière, amusement, travail, conversation, tout était mis en communauté; et l'esprit, la science, la piété trouvaient toujours à s'enrichir dans ce fond sans cesse renouvelé. — Une des passions de Madame Elisabeth était la botanique: dès son enfance elle s'était livrée à cette étude avec sa sœur Clotilde et sous la direction de M. Lemoine, qui avait une petite maison de campagne toute voisine de celle des princesses. Les deux Billa de France allaient souvent voir le vénérable savant, et lui chargeaient d'une partie des aumônes qu'elles répandaient dans le village de Montreuil — Vivant de cette vie loisible, pleine de respect pour le roi son frère, Madame Elisabeth ne se mêlait jamais des affaires du gouvernement, et ce qu'elle avait le plus en horreur, c'étaient les intrigues de la cour. — En 1711, un hiver long et rigoureux fit beaucoup parler d'elle. Son extrême bienfaisance la fit sortir de cette espèce d'obscurité dont elle avait voulu se envelopper. Alors elle épuisa tous ses moyens pour arracher à la misère ou à la mort les malheureux qui ne pouvaient résister à l'austérité du froid. Avec son frère, avec sa sœur, 00 (1) Elog^e kitioriy,* Je M^{me} F. limMi. par le comte Keraud. X» ELISABETH. alla parcourir les campagnes couvertes de neige et de verglas, et porter dans les chaumières du pain, des vêtements et de l'or. — Ce cruel hiver, dont le peuple a gardé la mémoire, passa; mais un fléau plus terrible fondit sur la France et montra au monde ce qu'il y avait de vertu, de courage, d'abnégation et de dévouement dans le cœur d'Elisabeth. C'est alors que celle qui voulait rester cachée comme une violette grandit tout à coup comme le chêne et devint forte comme lui. —

L'orage politique qui grondait depuis quelques années s'amoncela bientôt autour du trône et de la famille royale. Dès cet instant Madame Klisalirthe ne voulut plus quitter son frère. C'est surtout le 30 juin 1711-2 que l'héroïque princesse fit preuve d'abnégation et de courage. Ce jour-là, Louis XVI répétait à ses amis qui l'entouraient : On tait «711e vous m'aimex et que je cou* aime ; voire rue irritera le peuple : la(sset-moi seul; quand il me trouvera ainsi isolé, il verra que j* n'ai pu peur de lui; , ; roui donc; quelques épées ne les empêcheront pas de nous sacrer. Je tiens à me présenter seul, pmtr leur délaier que, fallût-il mourir, je ne sanctionnerai jamais le décret contre les prêtres qui n'ont pas voulu prêter le serment. Après cette déclaration formelle, le roi passa dans la chambre du lit, à la [K]rle de laquelle rugissait et hurlait la multitude; puis, se tournant vers MM. Hue et de Marchais, il leur cria d'une voix ferme : Ouvrez! ... ils ouvrirent. Alors la reine arrivait pour s'asseoir à côté du roi ; mais M. d'Aubier, gentilhomme de la chambre, et M^{me} la princesse de Lamballe, après avoir représenté à Sa Majesté qu'elle exposerait infailliblement les jours de son fils et de sa fille, la conjurèrent à genoux de rentrer dans son appartement. — Sitôt que, d'après ses ordres de Louis XV, la porte eut été ouverte, le maréchal de Miorliet et M. d'Ilervilly, avec quatre grenadiers, entrèrent dans la chambre Madame Elisalirthe, l'ange gardien de son frère, les suivait; elle s'élança auprès du roi, et, prenant la basque de son habit, elle lui dit : Je ne vous quitte plus». — Pour arriver là elle avait eu à traverser la foule. Le peuple, en la voyant, la prit pour la reine; les cris : Voilà l'Autrichienne! retentirent d'une manière effrayante. Déjà des piques se dirigeaient vers la belle et courageuse princesse; les grenadiers nationaux qui l'avaient entourée voulaient détromper le peuple : Arrêtez-les, ne les détrompez pas, s'écria celle généreuse sœur, laissez-les dans leur erreur, elle peut sauter la reine! En disant ces paroles sublimes, Elisabeth ne croyait rien faire d'héroïque; elle ne faisait qu'obéir à son cœur, qui s'oubliait toujours pour ne penser qu'aux autres. — Le 20 août suivit de près cette affreuse tournée du 20 juin, et dans cette autre épreuve Madame Elisabeth ne laissa paraître aucune crainte sur son gracieux visage, mais cependant elle était en proie aux plus vives alarmes: car elle avait peur pour son frère, pour sa sœur, pour les enfants ; il n'y avait que pour elle un clien n'avait pas d'épouvante. — Elisabeth assista à toutes les phases de cette nuit, que l'on peut appeler l'orgie du crime et de la barbarie ! À une heure après minuit, la reine et Madame Elisabeth, après avoir adressé des paroles

de bonté et de reconnaissance à beaucoup de royalistes , parmi lesquels elle avait reconnu plusieurs marchands de Paris, se retirèrent dans une petite chambre de l'entresol dont les fenêtres donnent sur la cour des Tuileries, là les deux princesses se jetèrent sur un canapé, non pour reposer.... il n'y avait plus de repos pour elles . mais pour y attendre avec anxiété les événements de la nuit. — Madame Elisabeth , pour respirer plus à l'aise . avait détaché de son fichu une épingle de cornaline ; elle la montra à M^{lle} Campau, qui ne put y lire, sans être vivement émue, cette légende gravée autour d'une tige de lis : 01 ai t dis t>f » k>sks, l'mivos des iJtjrsES. Je crains bien , dit la tOUf <le Louis XVI , que celle manne ait peu rfi'n(l'urner sur ROI énorme ; mil» elle ne doit pas nous être moins chère ! — Ah! les offenses de cette lamentable nuit furent horribles et les injures atroces; mais, à l'heure de son supplice, Elisabeth s'oubliait et les pardonnait encore. — Dans toutes les phases de cette sanglante et épouvantable nuit . Elisabeth voulut partager les dangers que courut son frère; et lors du douloureux et humiliant trajet des tuileries aux Feuillants, elle marcha encore aux côtés du roi , tenant Madame Royale par la main, pendant que la reine et M^{lle} de Tuilleries veillaient sur le dauphin. — La famille royale passa (mis jours dans l'enceinte des bâtiments de l'assemblée. Là se manifesta encore sa courageuse abnégation : et quand le Temple s'ouvrit pour devenir la prison du roi <1 des siens, par un raffinement barbare on donna pour sa chambre» Madame Elisabeth une cuisine sale et grasse, où l'on avait placé un mauvais lit de sangle, j — Jusqu'à ce moment la vie de Madame Elisabeth avait été

by Google

The text on this page is estimated to be only 24.64% accurate

(W7) ELISABETH. celle d'une sainte ; mus les voûtes da Temple son caractère prend encore plus de sublimité , et ta sainte des palais devient l'ange des cachots. — Dans la tour du Temple elle se montra plus que jamais n numv une seconde mère des augustes en Cuits de Louis XVI et de Marie Antoinette. Malgré sa force d ame, sa sanlè s'altéra, et alors la cruauté de ses gardiens alla jusqu'à loi reruser les secours que la pitié aurait accordés a la dernière femme du peuple. Elle ne pouvait boire d'eau de rivière sans être incommodée; elle demanda et ne put obtenir de l'eau de Y'ille-d'Avray . Ses discours, ses regards, le moindre de ses gestes étaient épiés et mal interprétés. C'est alors qu'elle composa celte sublime prière qu'elle disait tous les matins. € Que in'arrivera-l il, ô mou Dieu l je n'en sais rien! Tout ce que je sais, c'est qu'il ne m arrivera rien que vous n'a je* prévu . réglé , voulu et ordonné de toute éternité : cela me suflil. J'adore, vos décrets éternels et impénétrables ; je m'y soumets de tout mon e»ur pour l'amour de vous; je veux tout , j'accepte tout, je vous fais un sacrifice de tout, et j'unis ce sacrilice à celui de mon divin Sauveur. Je vous demande en sou noui et par ses mérites infiais la patience dans mes peines et la parfaite soumission qui vous est due pour tout ce que vous roule*, pour tout ce que VOUS permet les. • Les jours d'abstinence . la tille des rois IrèS-chrélteilS ne prenait que des aliments maigri s ; quand un ne lui apporta plus de poisson, elle demanda îles légumes; mais bientôt on lui dit que, d'après l'égaillé, il n'y avili plu* île différence en Ire les jours; qu'il n'y avait même plus de semaine; qu'on avait établi la dérade , et ou lui apporta un nouvel almanarh. Quoiqu'elle ne pût avoir ui o?ufs, tu poisson, ni légumes, elle faisait le carême en entier, ne prenant à ses repas que du pain et du café. -- Dans la prison du Temple il restait à la famille royale la consolation de souffrir ensemble ; mais dès que le procès de Louis XVI commença , ainsi que Marie-Antoinette Madame Elisabeth ne rit plus le roi : je me (rompe , elle le revit la veille du Si janvier pour recevoir ses derniers adieux. Il y eut encore d'autres déchirants adieux, le S août 1793. lorsque Marie-Antoinette fat enlevée du Temple pour être conduite a la Conciergerie, et de là à l'échafaud. La susur de Louis XVI, restée seule avec la fille du roi martyr, car depuis quelque temps déjà on avait livré le petit Louis XVII h l'infâme Simon , ne s'occupa plus que d'entretenir dans le cœur de sa nièce ces sublimes vertus qui ont fait l'honneur de la France et qui font aujourd'hui la

gloire de l'exil et l'admiration du monde. Celle affreuse captivité durait depuis près de deux ans et devenait de jour en jour plus étroite et (dus tourmentée , lorsque le» mai 1704 on vint arracher Madame Elisabeth îles bras de sa nièce, qui était devenue comme sa tille. — La sœur de Louis XVI venait de se coucher quand elle entendit tirer les verrous. Elle se haie et n'a que le temps de passer sa robe. L'air sinistre et le ton brusque des hommes qu'elle voit entrer lui annoncent quelque nouvel acte de tyrannie. — Citoyenne, lui cric un de ces bomtues, descend* foui de suite; ou a besoin de loi. — Ma nièce resle-l-elie ici? C'est la première pensée qui la frappe, et non le sort qui l'attend. — Cela ne le regarde |>as... on s en occupera. Madame Elisabeth se jette au cou de sa malheureuse nièce , el, pour calmer l'effroi de l'innocence, elle dit : Soyex tranquille, je vais remonter. — Non , tu ne remonteras pas, répond avec un rire cruel un des assistants ; prends (on bonnet de nuit — Elle obéit, relève Madame Royale qui tombe dans ses bras , loi dit d'espérer toujours en Dieu , d'être soumise a ses volontés , et la quille pour ne plus la revoir. Au bas de l'escalier on lui demanda ses poches a visiter ; on n'y trouva rien : cette visite dura longtemps. Là elle eut à subir de nouveaux outrages, qu'elle entendit avec une inaltérable patience, puis monta avec l'huissier du tribunal dans un fiacre qui la conduisit à la Conciergerie. Arrivée à la prison d'où la grande Mm,- -Antoinette était partie pour monter à l'échafaud, elle y subit un long interrogatoire. — Oûétiez-vous dans les journées des 19, 13 et 14 juillet 1780, c'est-à-dire aux époques des premiers complots de la cour contre le peuple? demanda le président. — J'étais dans le sein de ma famille, et je n'ai connu aucun des complots dont vous me parlez. — Lors de la fuite du tyran, votre frère, vous l'aves accompagné à Varcunes? — Tout m'ordonnait de suivre mon frère, et je me suis fait un devoir, dans cette occasion comme toujours , de ne pas le quitter. — N'avez-vous pas figuré dans l'orgie infâme des gardes du Corps , el n'avez-vous pas fait le tour de la salle avec MarieAnloinelle pour faire répéter à chacun des convives le serment affreux d'exterminer tous les patriotes? — J'ignore si l'orgie dont vous parle* a eu lieu; mais je déclare n'en avoir été au" \ instruite et n'y avoir pris part ni de près, ni de loin. — Vous ne dites pas la vérité! Oû étiez -vous dans la journée du 10aoùl 1792? — J'étais au château, ma résidence ordinaire depuis quelque temps — N'avez-vous pas passé la nuit du 9 au tu août dans la cuainbre de voire frère, el n'avez-vous pas eu avec lui des conférences secrètes qui vous oui expliqué le but cl le motif de lous les préparatifs el mouvements qui se

faisaient sous vos yeux? — J'ai passé chez mon frère la nuit du 10 août; jamais je ne l'ai quitté; il avait beaucoup de confiance en moi, et cependant je n'ai remarqué ni dans sa conduite, ni dans ses discours, rien qui put annoncer ce qui s'est passé depuis.... — N'avez-vous pas envoyé les diamants de ta loulou à votre frère d'Artois? — Non. - N'avez-vous pas correspondu avec votre frère, le ci-devant Monsieur? — Je ne me le rappelle pas. surtout depuis que ces «correspondances» sont prohibées. — N'avez-vous pas donné des soins, en pansant vous-même leurs blessures, aux assassins envoyés par votre frère aux Champs-Élysées contre les braves Marseillais? - Mon frère n'a jamais envoyé d'assassins contre qui que ce soit. S'il m'est arrivé de donner des soins à quelques blessés, je n'ai fait qu'obéir à un mouvement d'humanité; je n'ai point eu besoin de m'informer de la cause de leurs maux pour m'occuper de leur soulagement. Je ne m'en fais aucun mérite, et je n'ai pas que l'on puisse m'en faire un crime. — Il est difficile d'accorder ces sentiments d'humanité dont vous vous parez avec cette joie que vous avez montrée en voyant rouler du flot de sang dans la journée du 10 août. Tout nous porte à croire que vous n'êtes humaine que pour les assassins du peuple, et que vous avez toute la férocité des animaux les plus sanguinaires pour les défenseurs de la liberté. — Et puis, accusée Elisabeth, aurez-vous, malgré votre plan de tout nier, aurez-vous la bonne foi de convenir que vous avez bercé le petit Capet de l'espoir de succéder au trône de son père, et que vous avez ainsi provoqué la royauté? — Quand je causais familièrement avec ce petit infortuné, qui m'est si cher à plus d'un titre, je lui donnais les consolations qui me semblaient les plus capables de le dédommager de la perte de ceux qui lui ont donné le jour. — C'est convenir, en d'autres termes, que vous nourrissiez le petit (à part des projets de vengeance que vous et les vôtres n'avez cessé d'élaborer contre la liberté, et que vous vous efforciez de relever les débris d'un tronc brisé en l'inondant de tout le sang des patriotes. — Après cet interrogatoire, dans lequel la haine se montre à chaque question et dont chaque réponse est marquée de raison, de douceur et de force, le jugement suivant fut rendu d'après la déclaration unanime du jury, portant : a Qu'il est constant qu'Elisabeth Capet est convaincue d'être complice des complots tramés pour attenter à la liberté, anéantir la liberté et rétablir le despotisme.... » Après cette déclaration, le tribunal condamna Elisabeth Capet et vingt-quatre autres personnes à la peine de mort. — M. Chauveau-Lagarde fut nommé défenseur de Madame Elisabeth, comme il l'avait été

de Marie-Antoinette et de Charlotte Corday. Ce ne fut donc que le 9 mai, c'est-à-dire la veille du jugement, que cet homme de bien fut prévenu de l'acte d'accusation. Il courut à la prison; mais Fouquier l'invalide eut la perfidie de le tromper en l'assurant que la mort du tyran ne serait pas jugée de sitôt. Quelle fut la surprise et l'indignation de l'honorable avocat quand, s'étant rendu au tribunal, il aperçut Madame Elisabeth, entourée d'une foule d'autres accusées, sur le plus haut des gradins, où on l'avait placée exprès pour la mettre plus en évidence! — La mise en jugement de Madame Elisabeth offre les mêmes particularités que celles des procès de Louis XVI et de Marie-Antoinette : c'est la même accusation banale et mensongère; mais ce qu'il faut remarquer, c'est qu'elle a été jugée en un instant, sans qu'aucune pièce n'ait été produite ni aucun témoin entendu : tandis que le procès de la reine avait donné lieu à vingt-quatre heures de débats et à l'audition d'un grand nombre de témoins. C'est en vain que M. Chauveau-Lagarde, sans avoir eu de conférence préalable avec la royale accusée, prit la parole et fit observer ! que « M où il n'existait aucun élément légal de conviction il » Murmurant de confusion légale ; que les réponses d'Elisabeth Capet, loin de l'accuser, devaient au contraire l'honorer à tous les yeux, et ne prouvaient que la bonté de son cœur et l'héroïsme de son amitié; qu'enfin la princesse qui avait été à la cour de France le plus parfait modèle de toutes les vertus ne pouvait être l'ennemie des Français; » ces nobles paroles ne firent qu'exciter au plus haut point la fureur des membres du tribunal, que présidait le sanguinaire Dumas. Madame Elisabeth entendit sans s'émouvoir son arrêt de mort, et fut reconduite à la Conciergerie, ce vestibule de l'échafaud. Dès en arrivant elle se hâta de s'entretenir avec la victime* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.53% accurate

ELISANT. (IM désignées pour partager son sort, et leur «dressa de* paroles de foi el d'espérance. — Bientôt les charretlei que Barrère avait surnommées le* aiere a dtt vivants lurent avancées en face de la porte de In Conciergerie ; cl la , quanti Madame Elisabeth parut dans l'étroit corridor, les femmes qui allaient monter avec elles se rangèrent respectueusement pour la laisser passer. Dans la charrette elle »: trouva à coté de MTM* de Senoian . sowrde M. de Malesherbes; cette dame, presque octogénaire, fut au moment de s'évanouir en arrivant en face de SaintKorh, rendez-vous des furies de la guillotine. « Madame de Senozan, lui dit Madame Elisabeth , du courage; bientôt nous serons dans le sein de Dieu avec notre famille » M''' _ ' de Montmorin , de Canisy, de Loménic, de Crussol d'Amboise et plusieurs autres royalistes formèrent a cette fille, sn?ur et tante de rois, un noble' el dernier cortège. — Au pied de l'èchsfaud Samson lit placer un banc, où Madame Elisabeth prit place au milieu de ssi cour de condamnés, et chacune de ces nobles victimes vint s'incliner profondément devant la princesse avant de se livrer nu bourreau. Vingt -trois noms furent appelés avant celui d Elisabeth C.apct ; mais elle resta digne et grande jusqu'au bout , et sut mourir comme son frère el sa Sflrur. — Nous ne saurions mieux faire, en achevant le récit déchirant des humiliations et des tortures de toutes sortes qui remplirent l'existence de cette sainte et héroïque princesse, que de transcrire ici l'éloge que la fille de Louis XVI et de Marie-Antoinette lit de sa tante el seconde mère dans la prison même du Temple, el le lendemain de la mort de l'infortunée princesse. « Marie • Philippine - Hélène-Elisabeth , sœur de Louis XVI, mourut le to mai littl. à.éi- de trente ans, avant toujours été un modèle de vertus, n'ayant jamais eu aucun des défauts de la jeunesse. Depuis l'âge \<- quinze mis elle s'élaill donnée ,i Dieu et ne soiiLrcaii plus qu'à son salut; depuis 1780, que je l'ai connue et apprécier, jamais je n'ai trouvé cii elle que jjram] amour de Dieu , grande horreur du péché, grande charité cl grand attachement a sa famille. Cet allachemenl lui a fait sacrifier sa vie, n'ayant jamais voulu quitter le roi mon père. Enfin ce fut une princesse digne du sang dont elle sortait: je ne puis jamais en dire assez de bien en échange des bontés qu'elle a eues pour moi et qui n'ont fini qu'avec sa vie; elle m'a toujours regardée comme sa llllc, et moi je l'ai toujours aimée comme une aulre mère. Nos caractères étaient les mêmes : nuissè-je avoir ses vertus et l'aller trouver un jour dans le sein de

Dieu. » — M. le comte de Ferrand, magistrat recommandable, a publié sous la restauration un éloge historique de Madame Elisabeth, dont le style, le ton et les sentiments sont dignes d'un si noble sujet. Il est suivi de quatrevingt-quatorze lettres de l'aimable et spirituelle princesse. Ces gracieuses lettres révèlent, aillant que les actions de sa vie, toute la bonté de son cœur, toute la grâce de son esprit, toute la grandeur de son caractère, — tout autre hommage que celui des hommes est réservé à notre illustre souverain Louis XVI. — Un jour, nous n'en doutons pas, l'Eglise donnera la palme de sainteté à celle qui a traversé sa vie en faisant le bien, qui est montée sur l'échafaud avec le courage des martyrs et qui de là s'est élancée vers Dieu avec la pureté des anges. V.-Walsh. it.is.tnmi ?Obd«e d'l. 11 fut fondé en 1790 par Elisabeth-Auguste, électrice de Bavière, et est destiné uniquement aux dames. Il but, pour y être admis, être catholique, prouver seize quartiers de noblesse, et faire tout de consacrer sa vie à de* œuvres de bienfaisance. La décoration consiste en une croix d'or émaillée de blanc et surmontée d'une couronne électorale : elle est portée au côté gauche. attachée par un ruban blanc moiré, liseré de rouge. ÉLISABETH -THÉRÈSE (Orme d". Crt ordre fut institué M 1790 par Elisabeth-Christine, veuve de l'empereur Charles VI, et modifié par l'impératrice Marie-Thérèse. Il est réservé pour vingt et un officiers généraux ou colonels qui doivent avoir servi la maison d'Autriche (tendant trente ans au moins. L'empereur nomme les chevaliers sur la proposition du conseil aulique de guerre qui, dans le choix des candidats, n'a aucun égard à la patrie, à la religion ou à la naissance. Des pensions à trois classes sont affectées à cette institution, la marque de l'ordre est une étoile à huit rayons entaillés de rouge et de blanc, ayant au centre un large écusson chargé de chiffres séparés des deux impératrices, couronnés d'or et «avec cette inscription : Maria Theresia pudent** oratraa* ftfmmtm voluit. Cette croix, suspendue à un ruban noir moiré, est portée à la boutonnière de l'habit. ÉLISANT, ACTE, adj qui élit. Il n'est gu (1ère en usage que dans les acceptions substantive* qui soivent.) ELISEE. élisant, s. m. [Mil. etelé\$.). Il se dit de trois cardinaux que le collège chargé d'élire un pape, quand le conclave ne peut réussir par le scrutin. — Elisant se dit des membres du clergé qui éalisaient les évêques, sous les deux premières races des rois de France et au commencement de la troisième. élisante, s. f. commun, rc/iy.). Il se dit, dans l'ordre des calvairens, de la religieuse qui a droit de suffrage au chapitre général. ELISAPHAT, général israélite qui aida le grand prêtre Joad à détrôner Athalie pour élever Joas sur le trône.

Élisée (en arménien Eghitché), on des plus célèbres historiens de l'Arménie, naquit vers le commencement du V^e siècle. Il étudia sous le célèbre patriarche Sahak, de la race des Arsacides et sous le savant Mesrop, inventeur de l'alphabet arménien. Il devint ci, suite secrétaire de Varian, prince des Mamikonians, général des armées arménienne et géorgienne. Après avoir rempli pendant longtemps cette place avec distinction, il fut sacré, en l'an 441), évêque du pays possédé par les princes de la famille des Amadouni. Il assista à un grand concile Irnu dans la ville d'Ardaschad, pour répondre au roi de Perse Jazdgerd, qui voulait forcer les Arméniens d'embrasser la religion de Zoroastre. Elisé mourut vers l'an 480, dans la province de Heschlidounik h. Il a composé des Commentaires sur plusieurs livres de l'Écriture, des Homélies et d'autres ouvrages théologiques ; mais de tous ses ouvrages, le plus important est l'Histoire de la guerre du général Varian contre le roi de Perse, avec la narration de la défaite et de la mort de ce général. Il a été imprimé à Constantinople, 1744, in-4. Il n'y en a point, que l'on sache, de traduction. Élisée, disciple et successeur d'Elie dans la fonction de prophète, a essuyé, de la part des incrédules, les mêmes reproches que son maître. — Des enfants le nommèrent, par dérision. Trois chèvres, Elisée les maudit au nom du Seigneur ; deux ours, sortis d'une forêt voisine, dévorèrent ces enfants au nombre de quarante-deux. On trouve la peine trop rigoureuse pour une faute si légère. Il paraît que Dieu n'en jugea pas de même ; il lui plut de donner un exemple de sa sévérité dans une terre idolâtre pour faire respecter ses prophètes. — Nâman, officier du roi de Syrie, affligé de la lèpre, vint demander à Elisée sa guérison ; il l'obtint en se lavant dans le Jourdain. En témoignant au prophète sa reconnaissance, il lui dit : « Demandez au Seigneur une grâce pour votre serviteur ; lorsque le roi, mon maître, ira dans le temple de Moab, et qu'appuyé sur mon bras il adorera ce Dieu ; si je me courbe aussi, que le Seigneur me le pardonne. » Le prophète lui répondit : « Allez en paix. » Nos incrédules concluent qu'Elisée a permis à Naaman un acte d'idolâtrie, il n'en est rien. L'action de se courber pour soutenir le roi n'était point un acte de religion, ni un signe de tulle, mais un service que cet officier devait à son maître. Naaman avait dit à Elisée : « Votre serviteur n'offrira plus de sacrifice aux dieux étrangers, mais seulement au Seigneur, car il ne voulait donc plus être un autre. » — Bénadab, roi de Syrie, malade, envoya Rafaël avec des présents pour demander à Elisée s'il guérirait. Elisée répondit : • Dites-lui qu'il guérira ; mais le Seigneur m'a révélé qu'il mourra. Dieu me révèle encore que vous êtes roi de Syrie,

et je déplore d'avance les maux que vous ferez à mon peuple. » De là on prend occasion de dire qu'Elisée a voulu tromper le roi de Syrie, après avoir reçu ses présents ; qu'il a inspiré à Iahiaël le dessein de tuer son maître et d'usurper la royauté, comme il le fit en effet. Mais on suppose fausement qu'Elisée accepta les présents ; il avait déjà refusé ceux de Naaman. Il ne veut point tromper le roi, mais il prédit la réponse qu'Iahiaël ne manquera pas de lui faire. Par quel motif le prophète aurait-il désiré la royauté d'un homme qu'il savait devoir être le plus grand ennemi des Israélites ? Quand on veut supposer à un homme des intentions criminelles, il faut avoir au moins des raisons probables. — Nous lisons dans l'Ecriture que le corps d'Elisée prophétisa encore après sa mort ; c'est-à-dire que la résurrection d'un mort, opérée par l'attouchement de ses os, prouva qu'Elisée était véritablement un prophète du Seigneur. ■-./■, !-.' i élisék (JEAN-François Capel), fils de Capel, avocat au parlement de Besançon, naquit dans cette ville en 1758, y fit ses premières études au collège des jésuites, et s'y distingua par les progrès les plus rapides. Ayant fait une retraite aux Carmes de Besançon, il entra dans cet ordre et se voua pour toujours à Dieu, le 25 mars 1745. Sa ferveur, soutenue d'une ferveur sincère ne se démentit point. Il remplit pendant six ans, au couvent, les fonctions de professeur. employant les

The text on this page is estimated to be only 24.34% accurate

KI.ISSO*. (109) KLixin. intervalles de liberté qu'elles lui laissaient à cultiver l'étude des belles- lettres et à fuir son goût pour l'éloquence. Il commença sa carrière évangélique en 1751 avec le plus grand : succès. L'année suivante, il partit pour Paris, où pendant vingt-six ans il a exercé le ministère de la parole, tant à la cour qu'à la ville, toujours avec le même millième d'auditeurs et les mêmes suffrages. Enfin, excédé de travaux et sa santé s'effaça sous son labeur, après avoir fait les plus grands efforts pour prêcher le évangile à Dijon, il mourut le 11 juin 1788 à Pontarlier, en allant en Suisse pour prendre les eaux de la Brévine, que les médecins lui avaient ordonnées. Ses Sermons ont été imprimés en 2 vol. in-11, 1785. KLIŠEK (S... Talcho.ii. connu sous le nom de L... , premier chirurgien de Louis XVIII, naquit à Lagny en 1733. Il entra de bonne heure dans l'hôpital de la Charité, où il acquit en peu de temps des talents très-distingués dans la pratique. Après avoir exercé tour à tour dans différents hôpitaux la chirurgie et la médecine avec autant de succès que d'ardeur, il fut nommé chirurgien en chef de l'hôpital civil et militaire de Grenoble. Non content de soigner les malades, il ouvrit une école d'où sont sortis un grand nombre de praticiens distingués. Lorsque la révolution éclata en France, le P. Elisée quitta son pays et se rendit à l'armée des princes, à laquelle il fut dès lors attaché en qualité de médecin. Il ne la quitta qu'au moment du licenciement. On n'admira pas seulement son zèle dans le traitement des blessés; il allait sur le champ de bataille pour y panser tous les soldats qu'il rencontrait, qu'il le fût l'armée à laquelle ils appartenissent, et c'était souvent avec ses propres vêtements qu'il bandait leurs plaies. Le P. Elisée porta le désintéressement jusqu'à refuser les honoraires attachés à son emploi. Après que l'armée de Condé eut été dissoute, il se rendit en Angleterre où il exerça sa profession auprès du prince régent, du comte d'Artois et de Louis XVIII. A l'époque de la restauration, le P. Elisée fut nommé premier chirurgien du roi, médecin du Val-de-Grace et membre de la commission chargée de faire un rapport sur l'état de l'enseignement de la médecine en France. Il accompagna le roi en Belgique pendant les cent jours et revint avec lui à Paris. Le P. Elisée passa les dernières années de sa vie dans de bonnes occupations de bienfaisance, procura à Louis XVIII plusieurs occasions de faire de bonnes actions, et mourut à Paris le 97 septembre 1817. Kisi.iiH, s. m. hitl . Il se disait autrefois pour électeur. Kisiio J t*A n

), en laliu Etisius, médecin, né vers le milieu du xvi^e siècle, dans le royaume de Naples, élaifisant dans les langues orientales, avait* des connaissances fort étendues pour son temps dans plusieurs branches de l'histoire naturelle, et fut médecin du roi Ferdinand d'Aragon. On a de lui : 1^o Brève Compendium de balneis totius Campant a Cet opusculum fait partie du recueil : De balneis ou* estant, etc., Venise, 1553, in-fol., rare et recherché : d'une autre collection publiés par J.-F. Loinberdo : Synopsis rorum qua de balneis, aliisque miraculis puttolanis scripta sunt, ibid., 1566. Enfin, il a été publié par Scipion Maiella, Naples, 1690, in-8°, avec l'opusculum suivant . 3^o De Maria in ru/* ejusdemque mirabili incendio. Dans les recueils des Giunli et de Lombard o , a la suite de l'ouvrage de Jules Jasolini : De' rimedi naturali che sono nell' isola di Pilheussa, oggi detta Ischia, •Naples, 1889 et 1751, m - : et dans le t. x^e du Ihrs nurus antiquitat. /ta/ta de Grtevias. 3^o Decuration» morbi gallici contra barba ros et vulgares empiricos. Cet ouvrage est si rare qu'il n'a pas été connu d'Astruc et n'est pas cité dans les catalogues. 4^o De prmsngiis sapientium , non moins rare que le précédent. C'est probablement un recueil de pronostics. RI.1810N, s. f. : gramm .!. suppression d'une voyelle finale a la rencontre d'une autre voyelle. i i i sk \ <, ai i Ki) , rabbin , vivait au milieu du xvi^e siècle. Il était chef d'une synagogue de Saphet, dans la haute Galilée. On a de lui : t* Biour ; cest un commentaire littéral sur le livre d'Esther, qui a été imprimé a Venise en 1583; 2^o un Commentaire sur l'Ecclesiaste, imprimé aussi a Venise en 1546. y un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, imprimé dans la même ville en 1546. éi.iséex , ense, adj. el s. [anliq.). Il se dit quelquefois des Carthaginois de ce qui leur appartient, à cause de Didon, (ondatrice de leur ville. n ivmi\ , béros, fils de Lycaon, qui donna son nom a une ville et a un fleuve du Péloponèse { Y. les articles suivants). fi.issox ou mieux ki insont k [géoor. anc), ville d'Arcadie, vers le centre, c'est les Mégalo-politains, à la source d'un fleuve du même nom. ÉLIssox , fleuve d'Arcadie qui prend sa source près de la ville de même nom et se jette dans l'Alphée , quelques lieues au-dessous de Mergalopolis ELITE , s. f . ce qu'il y a de meilleur et de plus digne d'être choisi. ELITER , v. a. Il se dit populairement et signifie : choisir dans une marchandise, telle que des fruits ou des légumes, tout ce qu'il y a de meilleur. ELITOVirs, général des Gaulois Cénomans, conduisit, avec le secours de itellovèse, une colonie dans le territoire de Brixia et de Vérone. n u s. jElius, nom d'une famille qui se divisait en cinq branches : les Pelus , les Tubérons , les Iallus , les Ligur

et les I .aima | Y. chacun de ces noms . Quelques personnages ne sont connus que sous le nom d'Elius. vins (PtBLiis), questeur l'an de Borne 3-tfl, la première .-innée que les plébéiens obtinrent cette dignité. ELUS (Q.), tribun du peuple l'an 570 de Borne, sous le consulat de A. M. Vulso. ELH'K (T. et Q.), tribuns militaires l'an 530 de Borne. nus (C.) Stai.e.ni s, juge qui se laissa corrompre par l'argent de Stalios Albinus. ELlirs A nu i im s A peu, A frira in , aïeul de l'empereur Adrien. Ei.ii's Melissis , grammairien, contemporain d'Aulugelle. uns Serrkianus, jurisconsulte, disciple de Papinien. i l.i i s {géogr. anc. . pont de Borne appelé aujourd'hui pont Saint-Ange. KLIU.H, Lucius Milius César, fils de Cejonius Commodus, fut adopté par Adrien, on ne sait à quelle époque précise; on croit que c'est en l'année 135. Il portait alors les noms de Lucius Aurelius Verus, qu'on donnait à son père Adrien. Il fut choisi par Adrien pour lui succéder. L'empereur, son père d'adoption , le créa préteur, consul et gouverneur de la Pannonie, qu'il gouverna avec justice et sagesse; mais il mourut avant la mort d'Adrien, et ce fut Antonin le Pieux qui lui succéda dans sa qualité de César. m -ix . * i io\ , s. f. i, chimie }, opération qui consiste à faire bouillir une substance dans l'eau, pour charger celle-ci de principes nutritifs ou médicamenteux. ÉLIXIR pharm On appelle élixirs des liqueurs alcooliques chargées de principes extractifs ou résineux retirés des végétaux. — Les élixirs les plus connus et les plus usités sont : Yélixir de Mathiote, dit de longue vie, élixir Ires-composé dans lequel mirent du galanga , du gingembre, de la zédoaire, de la marjolaine, du calamus aromaticus, de la menthe, du thym, du serpolet, de la sauge, du romarin, des roses rouges, de Finis, du fenouil, de la cannelle, du girofle, de la muscade, du maris, des rubéfies, du bois d'aloès et de santal eilrio, du petit cardamome et de l'écorce de citron; Yélixir antiasthmaticum de Uoerrhaave, composé d'une macération alcoolique d'unis , de camphre , d'iris, de racine d'asarum , de calamus aromaticus, de réglisse et d'escula carnana; Yélixir tempérant d' Hoffmann, infusion d'absinth, de chardon bénit, de petite centaurée, de gentiane et d'écorces d'oranges dans du vin de Hongrie ou du malaga; Yélixir stomacique de Sloughton , composé d'absinthe, de gentiane, de rhubarbe, d'aloès , de cascarille et d'écorce d'orange amère , le tout infusé dans l'alcool ; l'éllixir de Garus, teinture alcoolique de myrrhe , d'aloès, de safran, de cannelle et de muscade; Yélixir de Paracelse, qui ne diffère du précédent qu'en ce qu'il est acidulé avec quelques gouttes d'acide sulfurique; Yélixir IhJriacal , préparé avec l'eau de mélisse composée,

l'esprit volatil huileux aromatique de Sylfius, le lilium de Paracelse, l'eau de cannelle orgée et la theriaque ; Yélixir parégorique anglais, composé avec l'acide benzoïque, le safran, l'huile essentielle d'anis, l'opium et l'ammoniaque liquide ; Yélixir antispasmodique de Reyrius, qui se prépare, avec l'alcool à 30°, le carbonate de potasse et la racine de gentiane: Yélixir antiseptique d'Huxham, dont le quinquina, la serpentaire de Virginie, le safran, la cochenille et l'écorce d'orange forment la base; Yélixir amer de Dubois, dans lequel entrent la racine de gentiane et le carbonate de potasse. — On fait généralement aujourd'hui beaucoup moins

The text on this page is estimated to be only 22.59% accurate

d'usage de ces élixirs qu'autrefois. Quelques-uns cependant . tels que l'elixir de Pcyrilhe, l'elixir amer de Dubois , l'elixir de G.irus , trouvent encore assez souvent leur emploi. C'est avec des préparations de ce genre, décorées de noms merveilleux, que beaucoup de charlatans ont fait leur fortune. F.i.ixih. s. m. Il se dit quelquefois, au ligure, de ce qu'il y a de meilleur, de plus précieux dans quelque chose. Aujourd'hui on ne l'emploie guère que par plaisanterie. KLixo, s. m. (art hemri), nom que les alchimistes donnaient tantôt au soleil, tantôt au mercure. On le trouve cité Rabelais. (moi.), nom anglais de l'élan. (tool.), nom anglais du cygne sauvage ou à bec noir, anas eygnui Linné. ei.kaite, s. m. [Mit. ecclési), membre d'une secte dont les principes et les opinions se rapprochent beaucoup des doctrines juives. S. f.lkas-dauh, s. m. fgéogr.), chaîne de montagnes de l'Anatolie. ki.kkid, s. m. (attron.), nom de l'étoile n de la grande Oursc. EI.KERKEDOX (zonl.< (parte -corne). Selon Chardin, c'est un des noms persans du rAirtorrVox. elkysmosiètre, s. m.(phyt ., nom d'un instrument que l'on a proposé pour mesurer une force de traction. elky.smométrik, s. f. (physi.), art de mesurer les forces de traction. ILLAUATE, s. ni. (chimie), sel produit par la combinaison de l'acide «Magique avec une base salifiable. KLt.Ar.iQt E, adj. m. chimie). Il se dit d'un acide qui se forme par la décomposition spontanée de l'infusion de noix de galle. KL LAIS [Nicolas), né à Paris en 153», étudia le droit et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Au bout de quelques années, il renonça à la jurisprudence pour étudier la médecine, où il acquit une grande réputation d'un praticien habile. Il mourut en 1621 , doyen de la faculté de Paris , à l'âge de quatre vingt-sept ans. Il avait cultivé aussi la littérature et surtout la poésie. On a de lui : I° des Sonnets*, Paris, 1561, in 8"; Diicnuri panégyrique à Pierre le dandy, évêque de Paris, turum entrée dans relie nV/f. ibid., 1570, in-8"; Ad eardinalem Reltentem nuper pileo cardinalitum danalum.carmen. 161 S, in-8"; 1° Aditii sur (a paie, le seul ouvrage de médecine qu'il ait publié, Paris, l'Onfi, in-8°. et réimprimé en 1023, in-ti, avec celui d'Antoine Moiaull, intitulé: Divert remède» et préventif contre la peste. .K. pronom («personnel féminin de la troisième personne se met ordinairement avant le verbe, sans qu'il y ait rien entre deux , si ce n'est des particules et des pronoms. — Quelquefois aussi on le sépare du verbe par une phrase incidente. Il se met immédiatement après le verbe dans les

interrogations et dans certaines phrases exclamatives. Il se met également après le verbe dans certaines phrases affirmatives. Quand une phrase interrogative contient le nom féminin qui est le sujet du verbe, on n'en met pas moins ordinairement le pronom elle après le verbe. Cette sorte de pléonasm s'emploie même dans certaines phrases qui expriment une supposition. — Dans certaines phrases, au contraire, le verbe est précédé du pronom *elle* suivi du nom féminin auquel ce pronom se rapporte.

Ellébore, s. f. (métrai.), mesure de longueur employée en Allemagne. L'*ell* correspond à la *noire aune*. *Ellébore*, s. m. (yéngr) La rivière de France qui prend sa source dans le Morbihan et qui, arrivée à Quimperlé, reçoit l'*Tsolle*, à laquelle elle forme la rivière de Quimperlé. *Ellébore* (Nicaise Va.v., en latin *Ellébodie*, né à Cassel en Flandre au commencement du xvi^e siècle, fit ses études à l'université de Padoue et y fit ses grades en médecine avec distinction. Il acquit une connaissance profonde des langues anciennes, et particulièrement de la langue grecque. Il mérita par ses talents la protection du cardinal Grailleville et l'estime des savants, entre autres de Vincent Pinelli et de Paul Manucci; Radevius, évêque d'Agria, lui fit obtenir un canonat de sa cathédrale: Il mourut à Presbourg, d'une lièvre le 14 juin 1577. C'est à Ellébore qu'on doit la publication du dictionnaire grec de l'ouvrage de Xémésius sur la *grammaire*. Il le publia à Anvers en 1560, in-8, avec une édition (110) *Ellébore*. La langue latine supérieure à celle de Valla, et réimprimée dans la tome vin «de la *bibliotheca Patrum*, Lyon, 1077. On trouve quelques lettres d'Ellébore dans les *Epistolæ illustrium virorum*, publiées par Uertius, 1617, de quelques pièces de vers dans les *Poëtiarum, Deliciae*, de Gruter. *Ellébore*, F.K, adj. (botanique), qui ressemble à l'*ellebore*. *ellebore*, nom: , ellebonu et *elleborue*. Les plantes qui portaient ce nom chez les anciens jouissaient d'une haute réputation pour leurs vertus héroïques et surtout pour la guérison de la folie; cette propriété est passée en proverbe, et la découverte en est attribuée à Mélampe de Pylos. Les anciens en connaissaient deux espèces, l'une blanche, l'autre noire. Théophraste donne de la première une description qui convient au veratrum de nos hautes montagnes, *veratrum album*; cette plante est aujourd'hui rejetée de la matière médicale, les modernes ayant continué les propriétés dangereuses que lui donnait Hippocrate. — L'*ellébore* noir des Grecs ou *mélampodion*, que l'on a cru pendant longtemps être notre *ellébore niger*; nous en devons la connaissance aux recherches du savant Tournefort. C'est l'*ellébore* oriental, *elleborus orientalis*, qui croit spontanément sur le mont Parnasse,

où le remarqua un lierger en considérant l'effet qu'il produisait sur les chèvres qui le broutent : elles en sont violemment purgées, et leur lait en acquiert des qualités propres à guérir la manie. Mais, comme on ne larda pas à concevoir des craintes sur ses effets violents, on le <Jèfendil d'abord aux vieillards, aux femmes et aux enfants; nuit on lui lit subir différentes sophistications pour en adoucir l'action ; son extrait est brun, résineux, très-amer; Tournefort fit quelques essais avec cet extrait qui donna lieu à des accidents graves, et confirma à ses yeux ce qu'en disait Théophraste, -- Les ellébore des modernes constituent un genre de la famille des renouaculacées et de la polyandrie polygyne ; ce sont des plantes herbacées vivaces, propres pour la plupart aux contrées septentrionales ou orientales de l'ancien continent, où elles se plaisent aux lieux montueux, sous l'abri des buissons et des bois. Leurs tiges tantôt rameuses et multi-flores, tantôt offrant un petit nombre de ramifications et de fleurs, sont munies de feuilles rares de formes variées. Leurs fleurs, qui s'épanouissent vers la fin de l'hiver, ont le calice persistant, à cinq pétales arrondis ; de huit à dix pétales courts tubuleux ou en corne, dont l'ouverture est à deux lèvres, trente à soixante étamines; trois à six ovaires; stigmates sessiles, orbiculés; capsules coriaces, comprimées, s'ouvrant d'un seul côté, et dont plusieurs sont sujettes à avorter. Toutes les espèces d'ellébore sont réputées malfaisantes, et quoique la pharmacopée vétérinaire fasse usage de quelques-unes, il est certain qu'elles agissent sur les animaux qui les broutent, d'une manière violente. On en connaît une dizaine d'espèces, dont les plus remarquables sont : L'ellébore d'hiver, «Hyemalis», qui croît dans nos bois humides et montagneux. À peine les neiges sont-elles fondues, que cette espèce ouvre les corolles d'un beau jaune luisant de ses fleurs d'abord campanuliformes, mais s'étendant par la suite. L'ellébore noir, *elleborus niger*, que l'on nomme aussi rote de fœœ, couronne ses tiges, au premier printemps, d'une fleur, grande, légèrement odorante, très-ouverte et d'un beau blanc lavé de rose. — L'*ellébore d'orient*, découvert par Tournefort, est une plante vivace, à racine ligneuse, épaisse, poussant des fibres touffues. Feuilles radicales grandes, coriaces composées de sept folioles presque réunies à leur base, lancéolées, elliptiques, inégales, dentées en scie, lisses, glabres en dessus, légèrement pubescentes en dessous. Pétioles cylindriques, striés, pubescents. Tige lisse, haute de trente-deux à quarante centimètres, simple inférieurement, rameuse à sa partie supérieure. Garnie de feuilles alternes ou de stipules presque sessiles

el dentées. Fleurs penchées, larges de quatre < très , soutenues sur des
péduncule» d'une égale lo iBtttnRtll une panicule a l'extrémité de la tige. —
Queli sonnes emploient les racines de l'ellébore noir comme i luge cl
comme purgatif, ce qui est plus qu'imprudent. kllébork. Proverbialement et
flgurément, Avoir bi d eUébore, avoir l'esprit troublé, n'être paa dans son
bon i ki i .KaoRKl s [botan.). On a imposé ce nom â la < tribu de la famille
des renonculacét* (f. ce mot). ELLEBori.se (botan.), nom que donnaient
les l'astranceà feuillesétroites, aHrantiaminor(V. Astramb). — Des auteurs
modernes ont «' iF. , ». f. genres de longueur, et Quelques perDigitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 17.11% accurate

t «I) Kl. IOI aue plusieurs de ses espèces ont les feuilles semblables A t elles c l'ellébore. ELLKBOKIXK , s. f. (eWm.j. réiiuc molle qu'on retire île la racine d'une espèce d'ellébore. kli.utoriwk, ée, adj. ipharm.), qui eonlicul de l'ellobore. EJ.I.F.BORISMK, s. m. {■»««-.), traitement des maladies par l'ellébore. KLI.Éboroidr, adj. des deux genres ibotan.), qui ressemble à l'ellébore. eLLfcsnoancfiB rLoan Edward Law. »aron>. était le quatrième enfant d'Edmond Law.èvéque dcCarlisIc, qui avait été le premier auteur de l'illustration de sa Camille jusqu'alors obscure. Né en I7.VI à Grcat-Salked dans le Cumhrrlaiid , le jeune Law fil preuve de beaucoup île penchant pour l'étude de la jurisprudence. Il débuta au l»rreau avec succès, et ce qui fit sa réputation , ce fut h défense du gouverneur llastings, qu'il soutint pendant cinq années contre des accusateurs tels que iturkc. Fox etSIieridan. Avocat plein d'énergie et de conscience , mais brusque et violent , Law était plutôt fait pour les luttes orageuses de la plaidoirie qu'aux fonctions calmes et tranquilles de la magistrature. Cependant il exerça un au l'emploi d'attorney général, et en 180-2 il remplaça, dans la présidence du kin'g'\$ btneh , lord Kcnyin contre lequel il avait soutenu plus d'une vive controverse. I.a même année il fut créé pair avec le litre de baron Ellenborougli. Il ne Ht que passer au ministère avec l'éphémère administration dite des talents, et fut un des commissaires nommés |mur examiner la conduite tic la princesse de Galles. La fatigue et la contrariété qu'il éprouva lors du procès de William lloné, accusé île libelles impies et acquitté |iar le jurv , altérèrent sa santé déjà chancelante. Il mourut le 15 décembre 181 R. Marié avec miss Oowry, descendante de Thomas Morus, il laissa de nombreux eofanu qui occupent des places éminentes dans l'Eglise et dans le barreau. KKl.KR (Eub), né en mon, dans le duché de Bcrg, exerça •l'abord le métier de tisserand dans la petite ville d'Elbcrleld. Bientôt se livrant aux rêveries des idées Ihéosophiques , il s'imagina avoir des révélations et finit par se persuader qu'il était te Christ en personne. Il se faisait appeler le Père de Sion. Son enthousiasme et sa vie parfaitement régulière lui donnèrent des adhérents, qu'il réunit dans la ville de Itcnsdoriï que veoait de fonder l'électeur palatin souverain de Hein cl dont Eller avait été nommé premier bourgmestre. Bans le luthéranisme, celte secte est rnnniic sous le nom de communion de Rcusdorff. Elle s'est probablement éteinte à la mort de son chef, arrivée en 17.MI. Eller avait

consigné ses rêveries dans un écrit intitulé: /*«r(en-ra»cAf c'est à -dire la Panetière.. F.LI.KR DKKROOKtSKX (JfcU> TIIKODORE] , premier Illèdeцин du roi de Prusse, naquit en liiH'.t à Plclzkau, dans la principauté it'.tfirult-BcruUiurg, et mourut à Berlin en lia». Au titre de premier médecin (lue Frédéric-Guillaume lui avait do une eu 1735 , Frédéric , sou tils, joignit, en 17&5, celui de conseiller privé cl de directeur de l'académie royale île Crusse. Nous avons de lui : t" Traité de la connaissance et du traitement des maladies, principalement des aiguti . en laln:, traduit en français par M. le Itoi, médecin, 177 1, in-12 : le fond de la doctrine enseignée dans cet ouvrage est bon et établi sur des observations importantes, de pratique ; "i" Gatophulaetum , sets Catalogus rerum minrralium tt melnlticnrum, Bernbourg, n-iS, in-»j; ô" Obse rvattoncs médicales et chirurgicales, Berlin, 1730. in-8", en allemand; \" Physiologie et ta, etc., publié par le docteur Jeaii-Cbrélieo il, en allemand; c'est le recueil des leçons d Eller; mais îller a désavoué cet ouvrage. La mon île I auteur a privé le publie de celles qu'il avait faites »ur les maladies chroniques, < t c'est une perte, car il joignait à une longue pratique la sagacité , la dextérité cl la patience nécessaires à un observateur. Kl.l.KBS Jean', conseiller de la chancellerie en Suède et chevalier de l'ordre de l'Etoile polaire. Il se distingua dans le dernier ■.ièrlc pir son habileté dans lrs affaires cl par son talent pour les lettres Gustave III lui a*ait donné sa confiance et i'einpl iya dans plusieurs occasions importantes II est auteur d'un |>oPnie suédois inlilnlè : Met larme* , qui se trouve dans les Mélanges de littérature suédoise , publiées à Caris, 1788, in-ft", |»r Agander; peu de temps avant sa mort , Ellers donna Une Jietcription de Stockholm , en quatre volumes EM.RSVIËRK \.géogr), ville d'Angleterre, dans le comté de Balop. Elle lire «on nom du lacd'Elletmèrt , situé I l'est, et le donne au canal d'Kllemère Ce canal , dont le tracé forme nne croix , joint Elltsmèrt avec quatre autres villes. Orge et houblon. 6,000 âmes. ei.i.»:v<m>» (Thomas", né au village de Crowelle, dans le comté d'Oxford, ni t«59, csl un des premiers quakers qui aient écrit pour la propagation de cette secte, l e premier ou\ rage un il publia ses opinion» lui attira la surveillance du gouvernement , et il fui mis en prison plusieurs fois Son |>ère, de son coté , irrité de voir professer a son fils des principes différents des siens, lui infligea diverses pnuilioii>; mais il resta ferme dans l'opinion qu'il avait embrasée. L'éducation d'Ellewood avait été tri's- négligée; pour remédier a ce défaut, et se mettre en étal de défendre la cause dont il s'était fait l'ardent

prosélyte, il se plaça pour lecteur auprès de Milton, alors aveugle, et lui, qui, tandis qu'Ellewood lui lisait les auteurs classiques, lui en expliquait les passages les plus difficiles, et lui donnait les premières notions des sciences et des lettres; il se sépara du (mêle pour raison de santé, et fut ensuite déshérité par son père, pour avoir contracté un mariage selon le rit bizarre des quakers. Ellewood mourut en 1713. Il a laissé plusieurs ouvrages : nous citerons I° Alarme donnée aux piétre*, ou Message du ciel pour les avertir, 1708; - II° Histoire sacrée, première partie, qui contient l'Ancien Testament, 1709; Histoire sacrée, deuxième partie, qui contient le Nouveau Testament, 1710; la Uaridéide, poème en cinq livres, 1712. F.I.KM.KK ou Kl. lit'. H (OtMAR), peintre, né à GnttenilwurK en MM, excellent à peindre les fleurs et les fruits. Appelé à la cour de Berlin, il eut la qualité de premier peintre de l'électeur Frédéric-Guillaume, et fut comblé de succès. Ses tableaux sont très-recherchés en Allemagne. KKKINUKH Amihki naquit en 1687. à Orléans, dans la Thuringe. Après des études distinguées, il embrassa l'étude de la médecine, et en 1711 il obtint ses premiers degrés à l'université de Wilttemberg, et en 1715 celle de Leipzig l'adjuvant au nombre de ses professeurs. Au bout de quinze années il fut appelé à celle de Saxe par l'électeur de Saxe. Il mourut en 1758. On a de lui : Uippocralis Apriorismontm, id est selectarum maximè rararum senlectitum parupkratis poelsca, Francfort, 1717, in-8°. Cet ouvrage fut bientôt suivi de la traduction poétique des Pronostics; il mit aussi en vers les Ev*U%gttia dominicalia. On a aussi de lui quelques discours inauguraux et un travail sur quelques consultations qui se trouve dans le recueil que publia en 1704 à Leipzig Jean Wittico. iXLIOT (Guillaum MK>, dessinateur et graveur anglais, né à Uaniptonrourt en 1717, a traversé le paysage avec beaucoup de goût et de Ulevt, et surtout avec facilité, quoique avec un peu de manière. Ses productions sont peu nombreuses: Il mourut du reste dans un âge très-peu avancé Ses principaux ouvrages sont un riche paysage d'un site de l'Angleterre d'après le tableau de G. Siiiitb qui avait remporté le prix de la société d'encouragement de Londres; une Fuite en Egypte et une Vue de Tivoli d'après l'original; une Vue de Maéslriiht d'après Ad. Cuyp; le Printemps et l'Été, deux paysages d'après Van-Goyen. On fait le plus grand éloge de cet artiste qui mourut à Londres en 1706. Kl. mot Jkan), médecin anglais, né en 1747, à Chant, dans le comté de Somerset. Il fut élevé par Hare de Crewkeme. auteur de quelques productions littéraires et passa à quatorze ans dans une pharmacie. Il en ouvrit une lui-même en 1777, et s'y occupa de

recherches chimiques, liant une de ses expériences il crut reconnaître qu'une
 certaine préparation saline de magnésie était un remède contre les lièvres :
 il se procura un diplôme et en 1780 il exerça la médecine avec quelque
 succès, la passion malheureuse qu'il éprouva pour miss Ifoydell lui inspira
 la pensée d'assassiner cette jeune fille qui le ne pouvait savoir. Mais elle échappa aux
 deux coups de pistolet qu'il tira sur elle, avec une légère blessure, et lui-même
 se laissa mourir de faim à New-gale en 1781. On a de lui : f f M*.
 nations philosophique! sur les sens de la vue et de l'ouïe, in-H", 1780; i"
 Recueil des ouvrages du docteur John Hunter, précédé d'une notice sur la
 vie de ce médecin, 1781, in-H"; ii" l'ouvrage de médecine; V Tableau de
 la nature et des tumeurs médicales principales et des minérales de l'Irlande
 et de l'Irlande, ainsi que celles du continent les plus
 renommées, etc., in-W, 1781; .V l'ouvrage sur des sujets physiologiques, lu
 8", 1781; Q" Eléments des branches de la philosophie naturelle qui sont
 liées avec la médecine, suivis des tableaux des attractions électives de
 Bergman, avec des explications et des améliorations, in-8". l'Hî; 7"
 Quatuor sur les affinités des sels. ** Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.08% accurate

(M) dans l'esprit- de- tin, 1780; 8" Expériences et Observations sur la lumière et les couleurs, st sur (analogie qui existe enlrt la chaleur et le mouvement, in-8", t7WJ ou 1787. m i m \ \ i h i . adj. des drus genfCI botan.), qui a des tlcurs ■lIMt, s. f. fyamm.), retranchement d'un cm de plusieurs mois qui seraient nécessaires pour la régularité de la construction . mais que l'usage permet de supprimer. Cette figure de grammaire est fréquemment usitée dans les réponses qui suivent immédiatement la demande , l'interrogation. ELI.ipsk géométrie), une tics sections coniques; elle est engendrée par un plan qui coupe obliquement un cone droit de lère h ne pouvoir rencontrer la base du cone que prolongée de ce solide. Telle est la rourln: F-ODFLE. formée par l'intersection du cone BCAet du plan mené selon la droite FD qui rencontre en F, hors du cone, le plan de la base AB. Pour déterminer les propriétés de cette courbe , nous la considérerons dans le plan générateur ; et nous chercherons son équation en prenant pour axe des abscisses la droite AB, section du plan qui coupe le crtne par un autre plan MC\ mené pr l'axe du cone , et conséqucmm?nt perpendiculaire a sa base. On nomme ce dernier plan principal. Nous supposerons dans ce qui va suivre que le plan coupant est perpendiculaire •u plan principal. — Par un point 0 quelconque de l'axe AB concevons nn plan parallèle à celui de la base du cone, sa section avec le cone sera un cercle EHFG (F. Cone, n* 1). La section de ce nouveau plan par le plan principal sera le diamètre EF et sa section par le plan coupant la droite GH, perpendiculaire a EF. Menons par les points A et B, dans le plan principal, les droites AK et Bl parallèles au diamètre FE. — En prenant le point A pour sommet de l'axe des abscisse*, désignons AO par x et l'ordonnée OH par y; faisons de plat AB=S«, AK— d, Bl= Ceci posé, si nous considérons OU dans le cercle FDEGF, nous aurons par la propriété dn cercle (F. Cncxs, n* 18), 0"H'=FOxOE, ou y*=FOxOE nuis les triangles semblables BAI et OAE donnent AB.AO.:BI:OE 2a:ar::«:OE AB:OB.:AK:FO ia:(*a- *)::d:FO Tirant de ces proportions les valeurs de OE et de FO, OE=^.FO=rfi^ 4a Sa et les substituant dans celle de OH ou de y, m l'équation de iellipsc rapportée à l'axe AB, l e Il suit de celte équation plusieurs particularités que nous allons d'abord examiner. — En prenant la carrée des deux membres de cette égalité, on a y=±-v/rrf2ax-*'j ce qui nous apprend d'abord qu'à chaque valeur de x correspondent deux valeurs de y égales el de signes contraires;

d'où il suit que l'axe Ail partage l'ellipse en deux parties égales. — La grandeur de y dépendant de celle du facteur variable 'lax -x', examinons ce qui arrive à ce facteur lorsqu'on (ait croître x, en partant de $x=0$. Ce facteur étant la même chose que $tia-x$).x on voit qu'il s'évanouit en faisant celle valeur de * il devient négatif, ce qui ginaire et indique par conséquent que la o idf le radical iroacourbe se termine au point $x=ia$, $y=i>$ comme elfe commettre au point $x=0$, $y=0$. Ainsi en parlant de $x=0$, les valeurs de y commencent a croître cl après avoir atteint une certaine limite elles commencent a décerniirc $|>$ our revenir à n lorsque $Jt-2a$. La grandeur maximum de y correspond donc au cas où la valeur de x est telle que le factrur $(2a-x)x$ est lui-même le plus grand possible, ce qui arrive évidemment quand on fait $x=a$, car il devient alors a' ; tandis qu'en donnant à x une valeur quelconque plus grande ou plus petite que a, $o\pm m$, par exemple, il devient $[3a-\{a\pm m; '1, a\pm m\}]=a'-m\backslash$ quantité plus petite que a' . Ainsi l'ordonnée qui passe par le milieu de l'axe esi la plus grande de toutes. Sa valeur est $bJ-Vcd$, ou $6'=\wedge$ Substituant celle valeur dans l'équation de l'ellipse, nous la dégagerons des quantités auxiliaires r el d, el die deviendra (t) m b étant plus petit que a, - - est une fraction : ainsi y est plot petit que le produit $(Sa-xr)$, c'est-à-dire que dans l'ellipse le carré de l'ordonnée est toujours plus petit que le rectangle formé entre les deux parties correspondantes du grand axe. C'est cette propriété qui a fait donner le nom d'ellipse 1 cette courbe Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.79% accurate

d'fcu<;i;. défaut, parce que dans le cercle le carré de l'ordonnée est précisément égal au rectangle Tonné entre le» parties du diamètre.— Si, auüicu de prendre l'une des extrémitèsdugraud axe pour origine de» abscisses, on prend le point de rencontre des deux axes, point que l'on .nomme aussi le centre de la courbe, la relation entre ces nouvelles abscisses, désignées par x' , el les précédentes sera évidemment a , d'où $x=x-M$; en substituant cette valeur dans l'équation {1) elle deviendra ou en changeant * en * 3\ Telle est l'équation de l'ellipse rapportée 4 ses deux axes. — En comparant les équations (1 et (2, avec les équations du 1 2 $y—irx—x'$ dont la première est rapportée a l'extrémité du diamètre et la Seconde au centre (F. APPLICATION n"<W), on voit qu'il existe une grande analogie enlrc l'ellipse et le cercle, ou que le cercle n'est qu'une ellipse don! les deux axes sont égaux , puisque, lorsque $b=a$, les deux équations (1) et (2; se réduisent à t et 2. — Cette circonstance, qui fait du cercle un cas particulier dans l'ellipse doit nous Caire rechercher si les propriétés connues du cercle existent pour l'ellipse, ou du moins comment elles > en passant de l'une à l'autre figure. Or, dans un cercle toutes les cordes qui passent par le centre sont partagées au centre en deux parties égales et de plus sont toutes égales entre elles; voyons d'aliord ce qui a lieu dans l'ellipse pour les droites qui passent par le centre et se lermineut de part et d'autre au périmètre — Soit donc MX ane telle droite, en prenant O pour origine des coordonnées, son éqnalion sera (F. Application, tt, n°9), s» étant la tangente trigonométrique de l'angle XOD. Les points M et N appartenant a l'ellipse, on aura aussi pour les de ces points la relation et [tar conséquent, d'où cette valeur substituée dans $y—mx$, donne les valeurs positives de « et de y seront lescordonnées On el «N du point N, el les valeurs négatives, celle du point M. savoir Om et mM ; et comme ces valeurs sont égales, indépendamment du signe, on a $KLLii>se$. $Oni=On$ el $mM=»N$. Ainsi les triangles rectangles MmO et XnO sont égaux et l'on a $MO— ON$. Donc toute droite menée par le centre se trouve partagée a ce point en deux parties égales; ce qui est exactement la propriété du cercle. — Le triangle ON» nous donne $OX'=\hat{O}n">ï-XV ON'=j-'$ substituant à la place de y' sa valeur prise dans r équation de l'ellipse, celle dernière égalité devient ce que l'on peut mettre sous la forme $\hat{o}x-a4-'$ Il résulte de celte égalité que la valeur de ON et conséquent ment celle de MX est variable et

dépend de la grandeur de x . On aura donc la valeur de la plus petite ligne qui passe par le centre en faisant $x=0$ et la valeur de la plus grande en faisant $x=a$, puisque telles sont les deux limites de l'abscisse. Or, lorsque $a=0$, on trouve $OV=6$: et lorsque $x=a$ $ON'=0$ c'est-à-dire que le petit axe est la plus courte de toutes les droites qui passent par le centre de l'ellipse et que le grand axe est la plus longue. — On nomme diamètre toute droite qui, passant au centre d'une ellipse, se termine de part et d'autre à son périmètre. — Si de l'extrémité du petit axe CD avec un rayon égal à la moitié du grand axe on décrit deux arcs de cercle qui coupent le grand axe en deux points f et F , ces points, ainsi déterminés, présenteront une des propriétés les plus remarquables de l'ellipse c'est que la somme de leurs distances à un point quelconque de la courbe est une quantité SA constante, égale au grand axe. En effet, soit un point quelconque m dont l'abscisse tt — On élève l'ordonnée $y=mn$, ces distances à F et f seront les droites mF et mf dont les valeurs, comme hypoténuses des triangles rectangles fmn et mmf , $\bullet < < *$) « $F1 F\hat{t}7--mn$ » mais $F\hat{t}=OF$ — $On=OF$ — x ; de plus par construction, $fO=OF$, et l'on a dans le triangle rectangle fCO (1 XI. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.45% accurate

KI.I 1P»F., (»«) KLMP SK Ainsi en substituant , les égalités (a) deviennent à cause de $inT = (v'a^{\wedge} - '-r-^{\wedge}ia'-x)$ développant les carrés et réduisant, nous aurons $*a'x\sqrt{\hat{a}^{\wedge}i>:-h:a'-b'})T'_{-}(a'-jVa'-K' a' <r fn, = = ^ ce$ qui donne, en prenant la racine carrée, $Fm = \langle \text{---} \text{---} Fm \blacksquare \rangle$ ifm=3a Ce qui est la propriété énoncée. — Les points f et F se nomment les foyers de l'ellipse, et la distance Of ou OF du centre h ces points se nomme l'excentricité. Toutes les droites* menées des foyers à la courbe prennent le nom de rayons vecteurs. — Quand on considère l'ellipse indépendamment de sa génération dans le con, on la définit par la propriété que nous venons de démontrer; on dit alors que c'est une courbe* dont la somme des distances de chacun de ses points à deux points fixes est égale à une ligne donnée, et en partant de celle «définition on trouve son équation et l'on reconnaît que le signe donné est le plus grand des diamètres de la courbe. Sans nous arrêter à ces déductions, que ce qui précède rend inutiles, nous proposons de décrire une ellipse dont les deux axes sont donnés. Ayant mené sur le milieu du grand axe AB une perpendiculaire OC égale à la moitié du petit, on commencera par déterminer les foyers F et f en décrivant du point C comme centre, avec un rayon égal à AO ou OB, un arc de cercle ff. Les foyers étant trouvés, de l'un d'eux F avec un rayon arbitraire Fm on décrira un arc de cercle, et de l'autre (oyer /", avec un rayon égal à AB — Fm, on décrira un autre arc de cercle, le point de rencontre m de ces deux arcs sera un des points de l'ellipse. On déterminera de la même manière autant de points que l'on voudra, suffisamment rapprochés les uns des autres pour qu'on puisse les joindre par une ligne continue AmCB qui sera la moitié de l'ellipse demandée. En opérant de la même manière sur l'autre côté de Ail, on décrira l'autre moitié de la courbe. — Il est plus commode de décrire l'ellipse par un mouvement continu ainsi qu'il suit : les foyers Vf étant trouvés, liez -v par le moyen de deux épingles les extrémités d'un fil, dont la longueur soit égale au grand axe AB, faites ensuite glisser un crayon qui tiendra le fil toujours tendu. La courbe sera tracée lorsque le crayon aura fait deux révolutions l'une au-dessus de AB et l'autre au-dessous C'est de cette construction que le compas elliptique tire son origine (V. Elliptique). — La double ordonnée qui passe par un des foyers se nomme le paramètre de l'ellipse ; pour en trouver la valeur il faut, dans l'équation faire $x = a^* - b \backslash$ et l'on obtient $b' b' t=2$ ou „=Ainsi en désignant le paramètre par $2j$ », p a

d'où $a:b::6:p$ ce qui nous apprend que le paramètre est une troisième proportionnelle aux deux axes. — En divisant par a les deux membres de la dernière égalité, on a $\frac{b}{a} = \frac{6}{p}$. On peut donc substituer $\frac{b}{a}$ à la ϕ de l'ellipse, c'est-à-dire (S), où a alors On nomme ces dernières équations au paramètre. — Le problème de mener une tangente à l'ellipse n'est qu'un cas particulier du problème général de mener les tangentes aux courbes, et comme tel, nous pourrions le renvoyer au mot TANGENTE ; mais, comme il en résulte quelques particularités importantes, nous allons en indiquer la solution. — Soit m le point où il s'agit de mener la tangente, des foyers f et F , menons les droites fm , Fm , et prolongeons fm d'une quantité $md = Fm$. Joignons les points F et d par une droite Fd et du point g , milieu de cette droite, menons gm , ce sera la tangente demandée. En effet, cette droite ne peut avoir que le seul point m , commun avec la courbe, car pour tout autre point n , en menant fn , nd et nF , on a $fn + nd > fd$ (d, ou, à cause de $F < d$, $fn + nd > fn + nF$); or, par construction fd est égal au grand axe, donc la somme des distances fn et Fn du point n aux foyers est plus grande que le grand axe, et conséquemment le point n est en dehors de la courbe. — Il résulte immédiatement de cette construction que les angles formés par la tangente et les deux rayons vecteurs menés au point de contact sont égaux ; car le triangle dmf étant isocèle ($dm = fm$) et mg passant par le milieu de la base, on a l'angle $rfmy$ — l'angle Fmg ; mais $dmg = nmf$ comme opposés par le sommet, donc $\angle fmg = \angle nmf$. — Ainsi, la lumière se réfléchit en faisant un angle de réflexion égal à l'angle d'incidence (F. Catoptrique), et les foyers* de l'ellipse partent des rayons de lumière qui l'ont réfléchi sur la surface intérieure d'un miroir formé par la révolution d'une ellipse.

The text on this page is estimated to be only 19.95% accurate

(««5) autour de son grand axe , ces rayons l'autre foyer. Os» cette propriété qui a fait donner le nom de foyers aux points F et f. — On nomme diamètres conjugués, deux diamètres dont l'un est parallèle à la tangente menée à l'extrémité de l'autre. On reconnaît facilement que toutes les cordes menées dans l'ellipse parallèlement à un diamètre sont coupées en deux parties égales par son conjugué. Les deux axes forment un système de diamètres conjugués. — En prenant deux diamètres conjugués pour axes des coordonnées, les coordonnées deviennent obliques, mais les équations ne changent pas de forme ; V. Traité de MATHÉMATIQUES DES COORDONNÉES). On trouve encore l' que le parallélogramme circonscrit à l'ellipse est formé par les tangentes menées aux extrémités d'une paire de diamètres conjugués est égal à un rectangle construit entre le grand et le petit axe ; 2° que la somme des carrés de deux diamètres conjugués est égale à la somme des carrés des deux axes. — Si l'on décrit un cercle sur le grand axe d'une ellipse, le rapport des ordonnées IM de l'ellipse à Im du cercle, correspondantes à la même abscisse CI sera égal à celui des axes de l'ellipse. En effet, en comptant les abscisses du centre, l'équation de l'ellipse est $\frac{x^2}{a^2} + \frac{y^2}{b^2} = 1$ et celle du cercle décrit sur la , comme diamètre, est $x^2 + y^2 = a^2$ désignant donc par fi la valeur de l'ordonnée de l'ellipse correspondante à l'abscisse v , et par $-$, la valeur de l'ordonnée du cercle correspondant à la même abscisse, nous aurons et par conséquent $\frac{fi}{-} = \frac{b}{a}$ ou $fi = \frac{b}{a} -$ — a y a On conclut aisément de cette propriété que la surface de l'ellipse est à celle du cercle décrit sur son grand axe. Ainsi $\frac{S_{ellipse}}{S_{cercle}} = \frac{ab}{a^2} = \frac{b}{a}$ représentant la place du cercle dont le rayon [V. Chacune, n° 31), la surface de l'ellipse qui a $2a$ pour grand axe et $2b$ pour petit axe, sera à la surface du cercle décrit sur son grand axe, comme le nombre a est à b , c'est-à-dire $3,1415920$ etc. (F. QUADRIUTTB). — La surface du cercle décrit sur le demi-petit axe de l'ellipse étant πb^2 , en comparant les deux quantités πab , on voit aisément qu'on a la proportion $b^2 : \pi ab :: \pi ab : a^2$, c'est-à-dire que la surface de l'ellipse est moyenne proportionnelle entre les surfaces des cercles décrits sur ses deux axes. Au lieu de rapporter l'ellipse à des coordonnées rectangulaires ou à des coordonnées parallèles, on peut encore considérer son équation par rapport à l'angle que font avec le grand axe les droites menées de l'un des foyers. Cette considération est surtout utile dans l'astronomie parce que les planètes décrivent autour du soleil des ellipses dont il occupe l'un des foyers. Choisissons donc ϕ pour le foyer ou pour le

pôle d'où doivent partir les rayons vecteurs, et désignons par θ l'angle $m\theta B$ formé par un rayon quelconque fm et l'axe AB ; faisons toujours $On = j$, $nwi = y$, et représentons l'excentricité Of par e et le rayon vecteur fm par s ; le triangle foi «ion i:eo<ç::x:*** $y = x.i/n$ y cet valeuri dans l'équation de l'ellipse elle devient $-(f.COS. \theta) \cdot$ ou $= -(\langle' — *; . \cos.'y-t- *M. \cos. \varphi — *)$ $a^* rtin . , \varphi - + - * l f > \cos. *9 — 26' excos . < f -4-é V = \langle' >'$ mais $\sin.'? = S — \cos.'^{\wedge}$, substituant cette valeur de $\sin.'?$ et remarquant ensuite que $a' — è' - ^c'$, on aura $aV = (6' \langle x.eo \# f)'$ et prenant la racine carrée, ce qui donne définitivement $\cos. \theta$. » Telle est l'équation polaire de l'ellipse. — Cette équation foornit pour chaque valeur de θ de valeurs de t inégale* et de signe» contraires •ecos. y b' fi-f-ecos. <? Mais abstraction faite du signe, on voit que la seconde valeur se déduit de la première, en changeant $\cos. \varphi$ en $\cos. <?$; ainsi celte première suffit pour donner tous les points de la courbe en faisant passer l'angle θ par tous les degrés de grandeurs depuis $\varphi — 0^*$ jusqu'à $f = S60^*$. En faisant nous aurons $\cos. ? = ! cl$ par suite $b1 \_ b > < i + e$ $a - t \sim ae b1 6'(a — e)$ valeurs qui répondent aux deux points oh la courbe coupe le grand axe, car on a évidemment $a - k - t — /B$ et $— (a — \#; = Af.$ — Ce qui précède est suffisant pour trouver toutes les propriétés de l'ellipse dont nous pourrons avoir besoin dans ce cours de ce dictionnaire. La nature de cet ouvrage nous force à renvoyer pour les détails aux traités spéciaux. T. le Traité de\$ tourbe» du second degré de Biot, la Géométrie analytique de Garnicf, et \ Application de r algèbre à la géométrie de Bourdon. F. aussi les mots Taxgektb, Nobmale, Tbansfomiation, QUADRATTRE et RECTIFICATION. ellii>s<>(;h aphe, s. m. 'géom. prat.), instrument avec lequel on trace des ellipses. ellipsoïdal, vle, adj. (didact.), qui a la forme d'un ellipsoïde. ellipsoïde, s. m. (géom.\, solide engendré par la révode l'un ou de l'autre de (gramm.) , qualité d'une phase , d'une lotion de la ses axesELLIPTirré, s. f. tournure elliptique. ELLIPTICITÉ , s. f. {géom. et attron.), qualité d'une figure elliptique. elliptique, ce qui appartient ou ce qui se rapporte à l'ellipse ; tel que segment elliptique, arc elliptique, etc. elliptique (Cosifab1. Il se compose d'une règle D G, portant trois curseurs, 4 l'un desquels I» est ajusté une pointe oo un crayon , les deux autres entrent dans les rainures d« deux pièces en bois ou en cuivre, disposées à angle droit, comme on le voit dans la figure. En faisant tourner la rè«lo Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.45% accurate

KLLI8. (D G, le» deux curseur» 1. el G glissent dans les coulisses, et la pointe 1) décrit une ellipse. Il suffit donc de donner il. et G uiv distance égale à celle de?, foyer* île l'ellipse qu'on veut construire. Cette espèce de compas est si peu commode dans la pratique qu'on préfère décrire l'ellipse par points (V. Ellipse, n-O). ELLIPTIQUE, adj. des deux genre» tgramm.', qui renferme une ellipse. — Langue elliptique. Lingue qui fait un fréquent usage de l'ellipse. KLI.iptiquf.MF.XT, adv. (gramm.), par ellipse, en frisant une ellipse. ELLIptoidr, s. f. [géom.), nom sou» lequel on désigne une certaine classe de courbes supérieures. ELUS ,Jea.V.; né dans le comté de Mervin, fut reçu membre du collège de Jésus à Oxford eu 1628. Ensuite il fut recteur à Whillield en Oxfordshirc, et enfin professeur en théologie. Il quitta depuis ce recloral, el accepta celui de Dolgclhlc dans le pays de Galles où il mourut en 1005. On a de lui quelques ouvrages en latin , comme : Claris in Symbol um Apoitolorum ; eommenlariut in Obadium ; Defensio eonfestio- ■. nis anglicana (Antoine Wnoil, dans son Histoire de /uni- : vtrsite d'Oxford). ELLIS (Jean'), négociant et naturaliste anglais, mort à Londres le S octobre 1770, s'est rendu célèbre par ses recherches sur les coraliues et autres productions marines , regardées jusqu'alors comme plantes. Il constata la découverte faite par Pcyssonel que les coraux n'étaient que des habitation» de polypes, el posa les limites qui séparent la xoologie de la botanique. — Un trouva dans les Transactions philosophi- | quiti plusieurs mémoires dans lesquels il consigna le résultat de ses expériences. Uc musée Itrilanuique lui doit plusieurs curiosités d'histoire naturelle. Il a laissé : 1" Etsay tovard a nnlural hislory of eoralines , Londres, 1751, ' in-1", avec 30 planches, traduit en français, la Uaye, 1750, in-1", el en allemand, |«r Schlosser el autres , Nuremberg, 1707; 1" ihr Saturai Hitlory and uncommon toophutes, Londres , in-*" avec 03 planches, ouvrage eslimé el Ires-bien exécuté ; ô" plusieurs Mémoire!, où il fait connaître des piaules Ircs-curieuses, et où il donne les moyens de transporter à de grandes distances les végétaux vivants. — Ellis s'était aussi occupe de conserver longtemps aux graines leur faculté germiuvative, et fit à celte occasion plusieurs mémoire». Il a écrit en outre un Irailè sur le café. — Il ne faut pas le confondre avec 11 esi i Ellis. voyageur anglais, mort au commencement du XIX* siècle, qui fil partie de l'expédition qui alla en 17 iO chercher, par la baie d'Mudson, un passage au nord-ouest. Il publia la

relation de ce voyage, qui ne produisit aucun résultat, sous ce titre : Voyage à la baie d'Hudson, Londres, 1718, in-8°, traduit en français par Selous, 2 vol. in-12. f.i.lis (Gillies) . agronome anglais, naquit vers la fin du xviii^e siècle, dirigea pendant près de cinquante ans une ferme à Little-Gaddesden, dans le comté de Hertford. et confirma par sa propre expérience un grand nombre d'observations utiles, d'inventions . d'instruments aratoires et de procédés inconnus relatifs à l'agriculture et au gouvernement des troupeaux : le résultat de ses propres observations et de ses travaux est consigné dans les nombreux écrits qu'il a publiés et dont on a fait un abrégé sous ce titre : Agriculture abrégée [et méthodique comprenant les articles les plus utiles d'agriculture pratique. 1772, 2 vol. in-8°. 11 est mort vers l'année 1780. Ellis (Georges) . littérateur anglais, né en 1745. Dans les premières années de la révolution française, il écrivit des satires contre le ministère anglais, entre autres : la Rotliade et les Épigrammes lyriques, qui firent alors beaucoup de sensation. Mais plus tard Ellis s'attacha aux hommes qu'il avait attaqués dans ses satires, et rédigea l'Annuaire. Il mourut en 1815. On a de lui : 1° Spécimens des plus anciens poètes anglais, précédés d'une Étiquette historique sur l'origine et les progrès de la langue et de la poésie anglaises, Londres. 3 vol. ?) BL-MACIK. in-8°; * > Spécimens des plus anciens romans en vers anglais, 3» Essais sur l'Étymologie et les progrès de la langue anglaise. ELLI» (GILLIACMEI, chirurgien anglais, accompagna le capitaine Cook dans son troisième voyage comme aide-chirurgien Il mourut à Oslemle en 1785 d'une chute qu'il fit du haut du grand mat au moment où il allait s'embarquer pour un voyage de découvertes que lui avait proposé Joseph Banks. On a de lui : Récit authentique d'un voyage fait par le capitaine Cook et le capitaine Clerke dans le vaisseau* du roi la Résolution et la Découverte, durant les années 1770, 1777, 1778, 1779 et 1780, à la recherche d'un passage au nord-ouest entre les continents d'Asie et d'Amérique, contenant un rapport fidèle de toutes leurs découvertes et de la mort malheureuse du capitaine Cook, Londres, 1782, 2 vol. in-8° avec une carte et des planches gravées. Cette relation est sans contredit la meilleure de toutes celles qui ont été faites sur ce voyage mémorable. Elle est bien écrite, pleine d'ordre et de méthode. F.l.i.ong atio> {a<(ron 1, distance angulaire d'une planète au soleil. C'est l'angle formé entre les deux rayons visuels menés de l'œil à la planète et au soleil. — Pour les planètes dites inférieures la plus grande distance est en même temps la plus grande distance de la planète au soleil. Celle de Vénus

est de 47" 48', et celle de Mercure de -28 ' 20 ; c'est-à-dire que la première de ces planètes ne s'éloigne jamais du soleil de plus de 48" et la seconde de plus de 28" 20'. Quant aux autres planètes, leur élongation peut aller à 180», puisque la terre est située entre elles et le soleil. f.i.i.oime, s. f. géogr. anc 1, non que l'on donne quelquefois à toute l'île d'Eu bée, mais qui s'applique plus spécialement à une partie de cette île située vers les côtes septentrionales. Kl. loua géogr], village de l'Hindoustan, présidence de Bombay, habité par «les brahmanes, considéré comme un lieu saint. A un quart de lieue de cet endroit surit des temples immenses. d'un travail admirable creusés dans une montagne de granit à F. Imie. Ki.i.oiks, fêtes où les Crétois célébraient en l'honneur d'Europe, sumo ice Ellolis. On y portait dans une procession solennelle les reliques d'Europe avec une guirlande de myrte de vingt coudées de circonférence. KI.Lotiks. fête qui se célébrait à Corinthe en l'honneur de Minerve Ellotis. Elle consistait en courses que l'on faisait en tenant des torches brûlantes à la main. EL.LRICH (géogr.). ville des États prussiens, province de Saxe, sur la Zorge. A une lieue de cette ville est la grotte de Kettl, qui a 28H pieds de haut sur 258 de large; et au milieu de laquelle se trouve un bassin d'environ 50 pieds de profondeur. 9,500 aunes. KLLROD à GERMAN-AttiSTE à, savant philologue et professeur d'éloquence et de poésie à Bayreuth et à Erlang en 1745, nommé surintendant général de la principauté de Bayreuth en 1748. était né dans la même ville en 1700, et y mourut le 5 juillet 1700. On a de lui soixante-treize opuscules ou dissertations académiques, dont on peut voir les titres dans le dictionnaire de Ménécl. Nous indiquerons seulement les suivants: 1° Ih cadence latinisate orlthodoiice noxia, Bayreuth, 1740, in-4"; S* De memorabilibus bibliolheca heimronnensis, ibid., 1770, 5 parties in-fol. : 3" Afin* M. T. Cicero inveniendae) typographicae necationes dederit, ibid., 1741, in-fol. On peut voir son éloge funèbre publié sous ce titre : L. J. J. tongii enclin pantgyrica pii* manibus Ellrodi dicta, Bnyrvul, 1700, in-fol. KLI.YSf Avroimf.i, évêque anglican, naquit en 1003, et fit ses études à l'université de Cambridge. Il posséda successivement plusieurs bénéfices, et fut nommé à l'évêché de Saint-David, dont il prit possession en 17.V2. Il est connu par les ouvrages suivants : Défense de l'examen sacramentel comme étant une juste sécurité pour l'Eglise établie, 1750, in-4". IÀ-I ouvrage, écrit en faveur de l'Eglise anglicane, était dirigé contre les dissidents. 1" Traité de la liberté temporelle et temporelle des protestants en Angleterre. Cet ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première l'auteur

s'efforcer de prouver que les protestants avaient eu le droit de changer leur doctrine contre ce qu'il appelle les prétentions de l'Eglise romaine. Dans la seconde, il s'occupe de la liberté religieuse des sujets dans leurs rapports avec le gouvernement. Ce livre parut en 1703 après la mort de l'auteur arrivée en 1701. On a encore d'Ellys : Remarques sur un essai de David Hume concernant les miracles, 1752, in-8°, et quelques Sermons* imprimés séparément. Kl-macik (Georges), historien d'Egypte, mort en 1288, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.54% accurate

EMKLEÏ. (I Tut secrétaire de» calife», quoiqu'il fit profession du christianisme. On a de lui une Hhloirt de* Sarraint, écrite en arabe, qui a été traduite en latin par Eperniu», Leydc, 1033. in-fol. On y trouve des choses curieuses. Elle commence à Mahomet ci finit à l'établissement de l'empire des Turcs. KLMA.v-ai.ek, ». m. (relation) , d'après Satisou , titre du second pontife de la l'erse. El. me (Saint-) (marine; . Il ne s'emploie que dans la locution /eu Saim-Elme , par laquelle on désigne certains feux ou météores qui paraissent quelquefois, dans lrs nuits obscures, lorsque le ciel o>l très orageux . rl qui parcourent l'extrémité des mats, des vergues, etc., sous la (orme d'aigrettes lumineuses. Les anciens les nommaient CaUor et l'ollux. elmenhcirst i Geveruart > , de Hambourg, mort en 163t. s'appliqua à la critique et s'y rendit Irés-tiablr. On a de lui de» nottt sur Minutiu* Félix' et sur plusieurs autres auteurs anciens. Il donna à l.eyde en t"l8 le Tableau du Cébèt. avec la version latine et les notes de Jean Casel. ELMExHohst Hexri . auteur d'un trmtté allemand tur le* tpettatl* . imprime « Hambourg en 1088, in-r. Il tâche' vainement d'y prouver que les spectacles , tels qu'ils sont au- ' jourd'hui, loin d'être contraires aux lionnes merurs, sont ca- l pables de les former. On p-'Ul voir cette matière discutée am' plus de raison et de »enté dans le Traité de* tpeetaelrt de M. Bossu el . dans une lettre du fameux citoyen de Genève à M. d'Alembcrl, dans les Isttres \$ur lu tpeclâelet, par M. de» ! Prés de Uoissy , et dans le Journal !n> torique et littéraire, ' lô avril et l'r mai 1781. KLMISTHOIDE , adj. des deux genres <zool.) , qui a l'apparenée d'un ver. ELMis, etmis (zool.'t, genre d'insectes coléoptères de la section des pentainères, section des clavicornes, tnbo îles macrodaciyles. Latreillc, quia établi ce genre, lui donne les caractères suivants : antennes de onze articles, à (iciic grossissant s leur extrémité et presque aussi longues que la lële cl le corselet réunis. Ces insectes sont de très-petite taille , leur télé enfoncée dans le curselet et dans une avance en forme de hausse-col du prir-ternum : le corselet est convexe et carré long ; leur écusson est à peine visible; les élylres sont sou- | vent hslonnées de cotes et de points enfoncés ; elles ne sont •Oudées et cachent des aile»; les pattes sont longues et tarse sont remarquables par leur longueur, qui égalr celle I des tibias; les quatre premiers articles sont égaux , et le cinquième égale a lui seul les quatre autres en longueur et est armé de deux crochet» robuste». Ces insectes vivent toujours sou» l'eau, accrochés au-dessous des

pierres cl des courants d'eau vive. — M. Andouin a écrit un mémoire où il signale des particularités curieuses sur la manière dont l'insecte conserve une quantité d'air nécessaire à sa propre existence. Ces insectes sont du reste peu connus en France, et les observations publiées dans les ouvrages allemands sur les chenilles, sont peu répandues. — On a trouvé à Fontainebleau une chenille de *Mangé*, chenille *Mangelii* L. alr. ; il est de couleur noirâtre, cendrée en dessous; il a deux lignes élevées sur le corselet et plusieurs sur les élytres.

ELMODAD, fils de Jactan dont les descendants se répandirent dans l'Arménie. *Eimsey* (Pierre), savant anglais, né en 1773, fit à l'université d'Oxford ses études avec un éclat extraordinaire. Il reçut les ordres vers 1700 et le degré de maître ès arts en 1707. En 1718, il devint chapelain du petit Horkelley (Essex). Malgré les fonctions de cette place, il s'occupait activement d'éditer des auteurs anciens et de collationner les manuscrits, et écrivit dans la *Revue d'Edimbourg* et dans la *Revue trimestrielle*. En 1817, il reçut mission du gouvernement d'accompagner Davy à Naples pour l'y seconder dans ses tentatives de déroulement. Ils revinrent en Angleterre sans résultats décisifs, et Elmsley mourut en 1821. "Prô-av" occupé ces dernières années la place de principal de Saint-Albin-Hall et celle de professeur d'histoire ancienne. Voici les éditions qu'il a données : 1° le *Arharnien*, 1801 ; 2° *OEdipe tyran*, 1811 ; 3° le *Israélidre*, 1815 ; 4° *Médée*, 1818 ; 5° le *fiachantet*, 1831 ; 6° *OEdipe à Coloue*, 1898. Parmi les articles dans la *Revue d'Edimbourg*, nous indiquerons ceux où il juge : 1° *YUomère de Hevnc* (dans le n° 4), 3° *Athénée de SchvteiglMeuser* f n° fi} , 3° le *Prométhée de Bloorafield* ; 4° *Hééube de Porson* (n° 7). A la *Revue trim/Uriel* il a donné entre autres un article sur le *Suppliante* de Markiand. 7, *ELOGE*. Et. MI7t.KI, t. m. [relation), d'après Sanson. titre du quatrième des six viciers subordonnés à l'clmadoulcl ou premier virir. P CLOCHER, v. a. (agrie. , ébranler une plante qui tient par ses racines) comme si on voulait l'arracher. clocher i technol. : , détacher un pot à foudre le verre du siège auquel son fond était collé. Kboct'LAIRC, ndj. des deux genres \boian.), qui n'offre aucun vestige de loges, El.cx l'TION, s. T. partie de la rhétorique qui a pour objet le choix et l'arrangement des mots. Il se prend communément pour la manière dont on s'exprime (T. IHÉTORKJub). Cl.noc [M*!.] . nom donné par Paykull à un genre de coléoptères phytophages voisins des criocercs V. Ilél.oDEs). F.I.OOÉE, elodea (tWan.), nom qu'a donné Adanson à quelques espèces du genre

hypencum dont le disque glanduleux, les pétales à on«h-i pareillement glanduleux, les distinguaient du genre. Vhyptrieum etode* est de ce nombre (P. HVI-ERICI V0 El. o«K, louange que l'on donne à quelque personne ou à quelque chose eu ronsiilèration de son excellence, de son rang, de ses vertus, etc. L'admiration qu'excite une action héroïque ou qu'iiiuiMjsc un grand bienfait se manifeste par la louange, et plus celle admiration est vive ci profonde, plus l'expression du sentiment éprouvé est éloquente. Les peuples drerrnent volontiers des hommages publics à leurs bienfaiteurs. C'est pour ceux-ci une récompense et un stimulant pendant leur vie. A leur mort, la douleur publique s'exhale par des regrets cl par des éloges. 1, l'ue des plus anciennes et des plus respectables nations, l'Egypte, montra sa haute sagesse cljiis l'institution de ses éloges publics. Quoi de plus mural que ces jugements qui flétrissaient In mémoire du mort ou vantaient ses vrllus et eu recommandaient l'imitation Y l-i Grèce e nous a laissé un monument célèbre de l'éloge décerné cumma récompense nationale et pour propager l'héroïsme patriotique par un bel exemple. C'est l'éloge que pre nça Périclès sur le-» Athéniens qui avaient |»éri dans la guerre de Samos, et que Thucydide nous a conservé, éloge reproduit par Platon, sous le nom d'Aspasie, dans sou Méuexèue. Plus beau cm ore peut-être est l'éloge de l'éonidas et de ses trois cents Spartiates morts avec lui aux Thermopyles : « l'assaut, va dire a Sparte que nous sommes morls ici pour obéir à ses saintes lois, » — Sous la république, à l'.ouic, le patricial seul eul droit à l'éloge funèbre, il nous reste cependant un beau monument île l'éloquenre romaine dans le genre landatd : c'est le magnifique éloge de Pompée vivant, mais alors absent, et que prononça Cicéron dans sou discours sur la loi Manilii < e|N-mlanl l'éloge public, déjà corrompu au temps de la république, descendu sous les empereurs au plus bas degré de l'adulation cl du mensonge, l u seul peut-être, le Panégyrique < !<■ I rujan, prononcé par Pline le Jeune devant l'empereur lui-même el devant le sénat au nom de tout l'empire, brille d'un certain éclat de franchise, de vérité cl de dignité. — Depuis lors l'éloge ne s'est relevé que par intervalles Son histoire est presque à toutes les pages dégoûtante d'avilissement volontaire ou de Servilité achetée. L'éclat que sut lui donner un instant le génie dans la chaire chrétienne [V. ORAISON n m i: i i ne le sauva point de ces reproches. Dans le siècle dernier, un corps littéraire voulut ranimer les vertus patriotiques cl la culture des sciences et des lettres qui enfantent les lumières utiles en honorant la mémoire des hommes illustres. De là les

éloge* proposés et couronnés par nos académies. Thomas est le plus ancien et aussi le premier des orateurs que ces concours ont rendus célèbres. Presque tous ses éloges, celui de Marc Aurèle surtout, sont restés des modèles de verve, de magnificence et d'éloquence. Son *Euai tur le* éioget*, plein d'inspirations dictées par une pensée grave, riche et féconde, est comme la rhétorique classique de ce genre. — Cependant d'autres écrivains se sont occupés, comme Thomas, d'écrire des éloges. Tels sont ceux de Calmât et de Féuclon, écrits par la Harpe, ceux de la Fontaine et de Molière, dans lesquels Chamfort a déployé tant d'esprit et de *fjoûl*, et enfin celui du grand Corneille, tracé par la main habile de Victorin Faine, enlevé trop tôt aux lettres et à ses travaux. — Dans l'Académie française, il a été imposé à tout nouveau récipiendaire de rendre à la mémoire de celui à qui il succède les hommages qui lui sont dus. Dans ces discours oratoires, on loue en général les talents, l'esprit et les œuvres de celui dont on fait l'éloge et les services rendus par lui à la patrie, à

IcV Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.57% accurate

(t!8) F. LOI» S. l'humanité. Ces éloges sont alors historiques et doivent servir à l'histoire des lettres. La vérité doit en faire le caractère principal. On doit néanmoins l'adoucir ou même la taire quelquefois, parce que c'est un éloge et non une satire que l'on doit faire; mais Jamais il ne finit ni la déguiser ni l'altérer. — Thomas craignait que l'éloge historique ne manquât d'éloquence, et c'est précisément le défaut de vie et de vérité historique qui glace ers éloges. Ce qui leur donne un air de fausseté, c'est ce qui y manque. Pourquoi cet art prétendu qui consiste à cacher les fautes et les faiblesses des hommes célèbres? — L'éloge solennel des grandes verlus et des grands talents, quel que soit le pouvoir de l'éloquence, perdra toujours par l'appareil oratoire. — Au reste cet usage de nos académies nous n valu souvent de magnifiques pages et d'excellents mémoires scientifiques (F. Pankgyriocb , Oraison FUNÈBRE . Éloge Il se prend quelquefois pourde simples louanges. — Il se dit également en parlant des chuses. Él.ouu.oN (musique), instrument à louches cl a vent. C'est une espèce d'orgue dans lequel les loyaux sont remplacés par des plaques de métal, fixées d'un seul côté et mises en vibration par un soufflet. On ne saurait trop s'étonner de voir qu'un instrument aussi simple et dont les effets sont si harmonieux, n'ait eu aucun succès et ne soit connu que d'un très-petit nombre de personnes. elogikb, v. a. (néolj, louer, faire l'éloge. Voltaire a blaroé le mol élogier, bien loin de l'adopter lui-même comme l'affirment plusieurs dictionnaires. Élogiefx, insE, adj. (ne©/.' , qui est rempli d'éloges, de louanges. Il est plus usité que le verbe élogier. FXOgiste., s m. {philol.}, celui qui écrit, qui compose des éloges. i-l.oHl.M, s. m. (an(. hébr.: , nom par lequel les livres saints désignent les divinités qui étaient adorées par les peuples de la terre de Cbanaau, lors de l'arrivée des Israélites. ÉLOHIM {mythol. syr.), divinité que Sanchoniaton , cité par Eusèbe, met au rang des plus anciennes et des plus puissantes. 1/ Encyclopédie écrit Eloéim, Kl.oi (Saint1, né à Cadillac, près de Limoges, en 5*W, excella dès sa jeunesse dans les ouvrages d'orfèvrerie, particulièrement dans ceux qui étaient destinés a orner les églises et les tomhreaux des saints. Clnlairc 11 employa ses talents, ainsi que Dagobcrl, qui le fit son trésorier. On le lira de ce poste pour le mellre sur le siège de Noyon en fiio. Il mourut saintement en fi!W, après avoir prêché le christianisme è des peuples idolâtres, fondé grand nombre d'églises et de monastères, et paru avec éclat dans un concile de

Châlons en liii.— Saint Ouen, son ami, a écrit sa vie. L'èvéque en a donr4 une traduction, Paris. 1GJI3, in-*. Il l'a enrichie d'une version de seirc Homélie , qui portent le nom de saint Eloi. Elles sont très-lourhanlrs, remplies de belles images, et vraiment élégantes, malgré la simplu ilè du style qui porte partout le caractère intéressant de la franchise antique. On a aussi quelques Lettres de ce sainl. Èi.oignf.MEN r. s. m. {peint,}, effet de la perspective linéaire du rlair-ehse ur et de la perspective aérienne, qui consiste à faire paraître les uns en arrière des autres, et jusque dans un grand lointain, les objets figurès sur le plan vertical d'un tableau. ÉLOig.vemen r , s. m. action par laquelle an éloigne, on s'éloigne, uu le résultat de cette action. Il s'emploie au propre et au figuré. Il signifie aussi, antipathie, répugnance, aversion, soit pour lrs personnes, soit pour les choses. — En termes de dévotion, l ii re dans un grand éloignemenl de Dieu, dans un grand éloignemenl des choses de Dieu, vivre dans une grande inattention pour les choses de son salul. — EloignbMENT se dit dans un sens particulier pour absence. Il signifie aussi dislance, soit de lieu, soit de temps. — Il se dit également en parlant des objets qui terminent la vue 4 une distance fort éloignée. — Figurémeiit , Voir de grands biens en éloignemenl, se dit d'une personne qui n'est pas riche, mais qui a éloigner, v. a. écarter une chose ou une personne d'une autre: meure, porter ou envoyer loin de. On l'emploie souvent avec le pronom personnel. Il peut s'appliquer au temps. — En termes de peinture, Cette figure s'éloigne bien, ne s'éln.,i, m. ntfi .Uni»*. f«» M* PII» n^rnil fart Âlni, lùign*pas asiez, s'éloigne trop, etc. Elle paraît fort éloignée dans le tableau, elle ne paraît pas assex éloignée, elle paraît trop éloignée. — ELOIGNER s'emploie aussi liguremcnl, S'éloigner de son devoir, S'éloigner du respftt qu'on doit à quelqu'un, etc., manquer 4 son devoir, manquer au respect qu'on doit à quelqu'un, etc. S'éloigner de quelque chose, signifie quelquefois, avoir de la répugnance pour quelque chose, n'y être pas disposé. — S'éloigner de. avec un nom de chose pour sujet signifie, différer de. -- Eloigner, au figuré, signifie particulièrement, aliéner, repousser, en parlant d'affection , d'attachement. — Eloigner signifie aussi , retarder, différer. Éloigne, RK , part. Il s'emploie souvent comme adjectif , et signifie, qui est loin, soit au propre, soit au figuré. Figuré— ment, Etre bien éloigné de [aire une choie, n en avoir pas l'intention ou le pouvoir. — Figu renient et familièrement , Ils sont bien éloignés de compte , ils sont bien éloignés de s'accorder, leurs calculs ne s'accordent nullement. — Figurémnt et familièrement, Etre

éloigné de son compte, se tromper dans quelque pensée , dans quelque projet, dans quelque prétention. — Eloigné signifie aussi, qui n'est point immédiat, et se dit de causes, de conséquences, etc. éloigner, v. a. Il s'employait autrefois, par une figure hardie et poétinue, dans le le sens de quitter, abandonner, s'éloigner de. Ce Sens a cessé d'être employé, parce qu'il est amphibologique. Élox , ville de Palestine dans la tribu de Nephthali. Él. on, ville de la tribu de Dan. Éi.oNGATioN, s. f. (méd.), augmentation malade de la longueur d'un membre. — Extension pratiquée pour réduire une fracture ou une luxation. f:long*is, s. ni. (mariné, barres de chêne au nombre de deux placées sur les jolereaux et chevillées de chaque ailé de la tête d'un mal vertical. Lesélongis sont entaillés pour mieux faire corps avec la tête du mal, et ils reçoivent à angle droit d'autres barres pareilles nommées traversins. Ils servent d'appui au mal de hune. Ce dernier mât a lui-même des élongis qui sont placés sur ses noix, et servent à supporter le mal de perroquet. Les bâtiments qui ont des mâts ae cacatois ont aussi des élongis à leurs mils de perroquet. On donne quelquefois le nom délongis aux longis de passe-avant (F. LosGis; Éi.opk , elops (zod.), genre de poissons abdominaux de la famille des dupes . élabli par Linn* pour un poisson que l'on rencontre dans les deux hémisphères. Lcsélopcs ont de grands rapports avec les mégalopcs par leur structure analoinique, et particulièrement par leur forme extérieure; mais ils s'en éloignent par l'absence du filet prolongé qui garnit la dorsale de ces derniers. - Ce sont de beaux poissons argentés qui deviennent asscx grands. Ou n'en a, jusqu'à présent , décrit qu'une seule espèce, Vehpe sauras l,acèp., décrit également sous les noms de mujri/umore et d'argentine. La tête de cet èlope est allongée, comprimée, dénuée d'écaillés et un peu aplatie : il a uu appendice écailleux 4 chaque nageoire ventrale. On recherche ce poisson pour la bonté de sa chair. Élophile ou iiéi.hphilf., elophilus (zool.), genre d'insectes diptères de la famille des alhéricères, Irihu des syrphides. ayant pour caractères : antennes plus courtes que la tête, la palette est presque lenticulaire avec la suie nue insérée presque contre l'article précédent. Ces insectes ont le corps plus allongé et moins velu que celui des volucelles et des éristales dont ils sont du reste assex voisins. Les yeux occupent une grande partie des cotés de la tête, mais laissent entre eux un grand espace libre, ordinairement revêtu d'un duvet court, donnant à celle partie l'appareuce du velours. Le corselet est plus long que large; ['abdomen est méplat, et se rétrécit en pointe, un peu concave au-dessous; les fémurs

postérieurs sont beaucoup plus développés que ceux des autres pattes; les tarsi sont de la même longueur que les tibia. Leur» larmes sont comme celles des volucelles et des éristales rangées parmi celles nommées à queue de rat. — LVlophile A trois bandes , elophilus trivilUxtus , répandu dans toute l'Europe, est long de sixe millimètres, de couleur fauve ; yeux, trompe bruns; corselet ayant nales d'un noir lerne; bords antérieur trois bandes longitiidin et postérieur des anneaux de l'abdomen marqués de noir bleu; poitrine, base des quatre pattes antérieures, les deux tiers des fémurs postérieurs, la moitié do leurs tibia et tarse» noirs. (xoo/.V Aristote a donné le un petit d'frc-; à un petit i sepéDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.66% accurate

i «19) 1 avec beaucoup de peine au fond de la merde vlic. En cela Hondelet cal d'accord avec Elien. U genre lerson est le même que le genre gompho\$ de m. oe ucepeue (Y. GoafPHOSE . KMMitEMMENT, adv. avec éloquence. ÉUM|i Mti. La parole a été donnée A rhomme pour exprimer ces pensées , pour communiquer se» sentiments, truand ces pensées sont grandes et puissantes, quand res sentiments sont vifs et profonds, la parole s'élève et grandit, elle devient éloquente. Sentir et comprendre, voilà «lotie tout le aecrit de l'éloquence. Ftunt uralom, uairunlur porta, a dit un vieil adage, et nous croyons que l'adage se Ironilie, parce que l'on naît orateur tout comme on naît poète, (^éloquence • comme la poésie une origine céleste : clic est un don sur* naturel accordé à des âmes privilégiées pour des nies providentielles Comme le poète, l'homme éloquent accomplit une i; il c l, comme à son insu, l'agent qui à leurscompagoons de guerre des traitsqui enfantent l' i et la victoire. I Él-notES r, KVIE, adj. qui a de l'éloquence. II. se dit aussi I des discours el des ouvrages d'esprit ainsi que du style. — Il I se dit également des termes dont on se sert pour s'exprimer; I el alors il signifie, noble, persuasif, choisi , etc. Figurément, I la en lère rit etiquente . elle rend quelquefois éluquent. — Elooi est se dit souvent, par extension, de tout ce qui est capable ds faire la même impression, de produire les mêmes effets qu'un discours éloquent. ÉLOQUENT, adj. (prov.). // n'y a rit,, de plut éloquent que tardent comptant, on persuade facilement ceux que Ion paye. .. inlluc sur les destinées du pays, qui propage des idées religieuses el morales, qui soutient et fait triompher l'autorité des lois. - L'éloquence est toute dans le cteur ; l'art ne vient que perfectionner ce don divin, apprendre à l'homme i lire dans ion âme et à se dominer asseï, même au milieu de ses impressions les pjus vives pour peindre en traits de feu ce qu'il ressent, et faire passer dans autrui les émulations qui l'agitent ,, Y. RHKTonioi h . — L'éloquence a toujours existé el partout. Là oi il y a eu des tribunaux, des avocats ont défendu, gagné | ou perdu leur cause; là où il y a eu un Etal constitué, des magistrats ont fait prévaloir leur opinion sur celle de leurs collègues. Tout cela est l'effet journalier de l'art de la parole. Tous le» jours aussi l'éloquence excitée par ces deux grands mots : Dieu el l'humanité fait entendre sa voix i Y. CllAIRE [Eloquence de ta^). Mais la haute éloquence n'a jeté tout son éclat qu'a de longs intervalles. Subordonnée à la civilisation, aux rmrurs, aux

habitudes , elle a dû être comme le rend des institutions. En Asie, en Egypte aussi, point d'éloquence , parce que son action a été entraînée et éblouie par le despotisme. Le peuple hébreu au contraire, affranchi du joug des Pharaons, a trouvé dans son cœur des hymnes sublimes, adElores (gèogr. a ne). Mûri (hei , ville de la Sicile, méridionale, siluée sur la Méditerranée à l'embranchement du fleuve du même nom. ÉLORES (Atellari\, rivière de la Sicile méridionale; elle prenait sa source près d'Acra, et se jetait dans la Méditerranée, a Elores. F. 1.4) Héros [tool arquata Linné. El. «l'Ail, s. m. (refauiii), mot arabe d'o'ifi't. éi.ov (NicoLAS-FB.ijtr.ois-Jostrii ;• , de la princesse Charlotte de Lorraine , Charles-Alexandre de Lorraine son frère), nom grec du courlis commun, icolopaz qui est synonyme conseiller médecin ensuite du prince médecin pensionnaire de la ville de Mous, correspondant de la société royale de médecine de Paris, né à Mons, capitale du Hainaut, le 30 septembre 1711, exerça sa profession avec beaucoup d'honneur et de désintéressement pendant l'espace de cinquante-deux ans, et mourut le 10 mars 1783. Continuellement appliqué à l'étude et à la pratique de la médecine , il n'en fut pas moins attaché aux devoirs de la religion, qu'il remplit avec la plus scrupuleuse et la plus édifiante exactitude. On a de ce savant médecin : 1° Réflexions sur l'usage du thé, Mons, 1750, in-12; 2° Histoire d'une brochure intitulée apologie mirables, élans de foi et de reconnaissance Chez les Grecs | rfu *'o"s- !7B|. : s" *'»»<»• du dictionnaire Méthodique aussi la forme du gouvernement, l'intérêt commun et privé de ! la médecine ancienne et moderne, Mons. 1778, » vol. in-4; chaque fois tout a dû puilique, la forme et l'organisation des tribunaux , contribuer au développement et aux progrès de l'éloquence. Il eut quel éclat brillent l'ériclés , Lysias, Thucydide, Isocrate, Platon, Ksdiue et la grande ligure de Démosihcne qui les surpasse tous. A Rome. la rude éloquence de Porcius Caton, des Gracques, des Scipions s'adoucit, s'assouplit, se perfectionna au contact de la Grèce ; César, Horatius et Cicéron sont dignes des plus beaux orateurs de la Grèce. Avec la république périt aussi l'éloquence de la tribune politique. Elle chercha un instant un asile dans les immortels écrits de Tacite ; et plus tard, au moment où s'engagea la lutte entre le paganisme expirant et le christianisme naissant, elle se retrouva toute-puissante dans ces pages admirables et inspirées du souffle divin, dans les sermons et les homélies si nobles, si saintes, si puissantes des Pères grecs et latins. L'Eglise dès lors a toujours cultivé l'art oratoire , et , tandis que partout ailleurs l'éloquence était muette,

elle a continué dans les conciles, dans les synodes à exercer la plus grande et la plus salutaire influence. L'éloquence politique reparait cependant en Angleterre dans les discussions du parlement, et en France, recueillie en 1789, elle a jeté de nobles accents. Muette sous l'empire, elle a repris, avec la restauration et la charte de 1811, son Sceptre qui avait été un instant brisé. — En Grèce, à Rome, en Angleterre, en France, jamais l'éloquence n'a eu tout son éclat, toute son énergie, toute sa puissance qu'aux époques où la gravité des événements, les orages politiques excitaient les passions. La paix et l'ordre sont moins propres à son développement, alors l'éloquence est tout académique. C'est alors que les Plinies font les panégyriques des Trajans, et les Thomas des éloges de Marc Aurèle. Cette éloquence, comme celle du barreau, compte de nombreux distingués dans les politiques, Cet aperçu rapide reste bien peu d'hommes qui s'y soient en manière éminente. Quant aux grands orateurs, le nombre est restreint encore. Dans l'éloquence, nous ne devons pas oublier celle des camps. Les illustres chefs de la Grèce combattant les Perses, les consuls romains, quelques empereurs furent d'admirables orateurs. Attila et autres barbares ont prononcé à la tête de leurs soldats des paroles d'une sublimité sauvage. Harold, Richard Plantagenêt, Philippe Auguste, Jeanne d'Arc, François I', Henri IV, Gustave Wasa, Charles XII, les fondateurs de la république et Napoléon ont trouvé pour parler 5° Court élément lire de l'accomplissement, etc., Mous, 1775, in-12 ; il" Mémoire sur la marche, la nature, les causes et le traitement de la dysurie, Mons. 1780, in-8"; 7° Examen de la question médico-politique ; u Si l'usage habituel du café est avantageux ou doit être mis au rang des choses indifférentes à la conservation de la santé; s'il peut se concilier avec le bien de l'Etat dans les provinces belgiques, ou s'il est nuisible et contraire à tous égards ? » il.id., 1781, in-8". Les états du comté de liai liant voulant témoigner à l'aideur le cas qu'ils faisaient des ouvrages qu'il avait mis au jour et des services rendus à la patrie, lui tirent remettre, par leurs députés ordinaires, avec un compliment très-flatteur, une tabatière d'or, portant d'un côté les armes des états, avec l'inscription : Ex dono patrim, et de l'autre un génie représentant la renommée, avec CCS paroles : .Emul itmm incitmentum. Et. pua, antérieurement .Sicmnrwm, ville de la Irihu de Zabulon, à l'ouest sur la Méditerranée. EJ.PliiDE, elphidium \tool.), genre établi par Denis de Monfort pour des coquilles microscopiques irrégulières-comprimées, enroulées verticalement, non ombiliquées; les tours de spire non apparents. — Il ne contient qu'une espèce assez

commune dans les éponges, les polypiers et les autres corps marins de la Méditerranée. C'est le nautique micellus de Fichlet que Menis de Monfort a nommé cithide tou/flé. parce qu'il est renflé d'espace en espace. ei.phinstiix (GiiilXAUMK) naquit à Glasgow vers l'an 1451. Elevé d'alwiril dans l'université de cette ville, il vint étudier à celle de Paris, où il fut professeur de droit canon. Au bout de six années il revint dans son pays où il prit les ordres et fut nommé officiai de Glasgow, ensuite de SaintAndré, et membre du conseil de Jacques III. Ses services lui valurent successivement la dignité d'évêque à Itoss et à Aberdeen. EnQn ses qualités éminentes le firent élever au rang de chancelier du royaume. Il mourut en 1511 de chagrin de la perte de la bataille de Flodden-Field. Il a laissé une Histoire d'Ecosse qui n'a jamais été imprimée , et dont le meilleur manuscrit est à Oxford.

Ei.phi.Xstox i Jacobi kh), grammairien anglais, né à Edimbourg en 1721, fit d'excellentes études dans cette ville, et devint à l'âge de dix-sept ans précepteur de lord Blautyre. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.55% accurate

Elpidio S. (1801) BUMOLZ. Après avoir parcouru la Hollande et le Rhin, et s'être fixé quelque temps à Paris pour y apprendre parfaitement la langue française, il revint en France où il contribua au succès du *Rimblrr*, ouvrage périodique publié par le célèbre Jolimun II. Ali ut uilv en Angleterre, où il reprit la carrière de *rcuM'igiiviii'iiL* eu établissait une école à *kinsiiiglon*. De longues et laborieuses recherches sur la langue anglaise lui firent connaître exactement cet idiome dont il essaya de réformer le cours d'orthographe. Lui-même mit en pratique cette orthographe nouvelle dans ses ouvrages ; mais le système et les livres sont tombés à la fois dans l'oubli. Cependant on remarque : 1° une Traduction en vers du poème de la Religion de Louis Hacin, qui obtint les suffrages de Young et de Richardson : *T Pofme sur (éducation, 1703, in-8"* ; 5° *Recueil des meilleurs auteurs, li«», in-8"*. où il a inséré plusieurs pièces de sa composition ; 4° *Vrt français, anglais et latins, 1707, in-fol. :* V une traduction des Epigrammes de *.Martial*, avec un commentaire, 178-2. in-4° ; et en 1785 une édition latine de ce poète, précédée d'une Introduction à l'histoire des poètes : «" Analyse des langues anglaise et française, 1753, 4 vol. in-8" ; 7° *Principes raisonnés de la langue anglaise, ou Grammaire anglaise réduite à l'analogie, 1764, 1 vol. in-8", etc., etc.* *EEPIIXSTOX*, célèbre marin, né vers 17-20 dans les montagnes de l'Ecosse. Entré jeune dans la marine anglaise, il parcourut toutes les mers, prit part à un grand nombre de combats, et s'acquit une brillante réputation. Il entra au service de Catherine II, et aida en 1770 Orlov à vaincre les Turcs à Chios ; et ce fut lui qui fut cause de l'incendie de la flotte du capitaine *pncha* *Gazc-Sfassan* dans la baie de Tchesmè et dans le golfe de Napoléon de Honiagne. Le passage audacieux et quelque peu chevaleresque du détroit des Dardanelles, et surtout ses succès antérieurs méritaient une brillante récompense. Mais il se vit oublié par Catherine II. Il donna sa démission et se retira en Angleterre et mourut vers 1774, laissant trois fils, dont les deux plus jeunes, retournés en Russie, furent accueillis avec distinction par Catherine. *Elpidio*, s. f. mot tiré du grec, qui signifie littéralement *espérance*. Il n'a jamais été en usage que dans cette expression proverbiale *abbé, le Saint Elpidio* ; ou nommait ainsi des gens qui prenaient le titre d'abbé, sans posséder ni abbaye, ni bénéfices. *Elpidio*, rebelle gouverneur de Sicile, fut chargé pour la seconde fois de cette place importante en 1781,

sous le règne d'Irène et de son fils Constantin. A peine arrivé dans son gouvernement, Elpidius, gagné par les mécontents que le despotisme et les cruautés d'Irène avait ni formés, fomenta lui-même la révolte des Siciliens. L'impératrice, avertie de ce complot, envoya l'écuyer Théophile, avec ordre d'arrêter Elpidius. Les Siciliens s'opposèrent à l'exécution de cet ordre, et coururent aux armes ; mais la femme et les enfants d'Elpidius, qui étaient restés à Constantinople, furent arrêtés, rasés, battus de verges et jetés en prison. L'eunuque Théodore, patrice et grand homme de guerre, débarqua en Sicile l'année suivante, dans le dessein de réduire Elpidius ; celui-ci se défendit avec valeur ; mais, vaincu dans plusieurs combats, il rassembla ce qui lui restait de richesses et d'amis, et s'enfuit avec eux chez les Sarrasins d'Afrique, qui lui mirent sur la tête la couronne impériale et le traitèrent toute sa vie comme empereur. Vain honneur qui ne put le dédommager de la perte de sa famille et de la chute de sa puissance.

ELPIDIUS ou HEPIDIUS S Rufinus, diacre de l'Eglise de Lyon dans le VIII^e siècle, s'appliqua à la médecine, et y fit des progrès très-remarquables pour cette époque.

Théodoric, roi des Ostrogoths, le fit venir à sa cour, où il le traita avec la plus grande distinction ; on croit même que ce prince le revêtit de la charge de questeur. Théodoric, comme on sait, était arien : mais on ne voit pas que son estime pour Elpidius ait souffert de la différence de leurs opinions. Les devoirs de sa place obligèrent Elpidius à fixer sa demeure à Arles, où il connut saint Césaire. Il était lié avec les saints Avite, évêque de Vienne, et Ennodius, évêque de Pavie. Une lettre que lui écrivit saint Avite, et qu'on a conservée, prouve que sa réputation comme médecin était fort étendue ; saint Ennodius le loue, dans ses lettres, de l'agrément de son style et de la chaleur de ses discours. Elpidius, sur la fin de sa vie, se retira à Spolète ; il obtint de Théodoric une somme pour réparer les édifices de cette ville endommagés par les guerres, et mourut après avoir reconnu s'appliquer à Jésus-Christ ; le second un poème sur les bienfaits du Sauveur. La versification de ces deux pièces est assez bonne, au jugement des critiques. Elles ont été imprimées dans le *Poetarum ecclesiasticorum Thésaurus* de Georges Fabricius, Baie, in-4^o ; dans la *Biblioth. Palatina*, et enfin dans le *Carminum specimen* d'André Kivinus, Leipzig, in-8^o. Fabricius pense que l'on doit distinguer Elpidius, médecin de Théodoric d'Elpidius, questeur, auquel il attribue les deux poèmes qui viennent d'être cités ; mais il ne donne aucune raison à l'appui de son sentiment.

HEPINICE, sœur et femme de Cimon, fils de Miltiade. Elle consentit à épouser Callias d'Athènes, à la

condition que son nouveau mari rendrait la literie à Cimon, détenu en prison pour n'avoir pas payé l'amende de Miltiade. Selon quelques auteurs, elle ne fut que la concubine et non l'épouse de son frère. On dit aussi qu'elle fut maîtresse du peintre Polygnote.

ELRichsh av. sex (Charles, baron de), général autrichien s'était. chien, était né dans le pays de Wurtemberg, gué dans la guerre de sept ans comme major général, et avait obtenu le grade de général de cavalerie, dans la guerre pour la succession de Bavière; il commandait, en 1778, un corps nombreux avec lequel il arrêta les Prussiens qui tombaient sur la Moravie et les repoussa. A Jtegrwlorf et à Troppau, il les cerna si bien qu'ils eurent beaucoup de peine à se retirer. L'empereur, pour le récompenser de ce service signalé, lui donna la croix de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse, qu'il accompagna d'une lettre de sa main. Elrichshausen, consumé par les fatigues, mourut à Prague le 9 juin 1779; son souverain lui fit élever un tombeau avec une épitaphe à sa louange.

El. -roi (David), imposteur juif vers l'an H5S, s'acquitta une si grande vénération parmi ceux de sa nation, qu'il leur persuada qu'il était le Messie, envoyé de Dieu pour les rétablir dans la ville de Jérusalem et pour les délivrer du joug des idolâtres. 1-er roi de Perse, Bazi-Bila, informé de la hardiesse de ce fourbe, donna ordre de l'arrêter; mais il s'échappa de prison. Il fallut, pour s'en délivrer, que son beau-père, gagné à des sommes d'argent, le poignarda pendant qu'il par de fortes dormait. m. , «ron.), un des noms de la vers r>33. Il n'a laissé que deux ouvrages très-courts: le prêta /Jièbque les saints Pères iniercs lun recueil des El.SI HEEHE, S. lion <le Sirius. ElJiE [Joseph), chirurgien anglais, attaché à l'hôpital Saint-Thomas, et membre de l'académie royale de chirurgie de Paris, jouissait d'une réputation dans son art, et a publié quelques écrits estimés, sur des sujets de chirurgie, particulièrement un Traité sur l'hydrocèle, 1770, où il recommande le traitement par le caustique. Il mourut le 10 mars 1780. Ses ouvrages ont été réimprimés ensemble, après sa mort. 1788, 2 vol. in-8°, par les soins de Georges Vaut, chirurgien, lui y a ajouté un appendice, contenant des Observations sur l'hydrocèle. avec une comparaison des différentes méthodes de traiter cette maladie par le caustique et le seton. Vaux y donne la préférence à la première. EESE.KEt'R. 'gtogr.), ville de Danemark, dans l'Ile de Sceland, sur le rivage occidental du Sund, vers le lieu où ce détroit est le plus resserré. 7,000 âmes. EESTi aimer {Adam), peintre célèbre, naquit à Francfort, en 1371, d'un tailleur d'habits. Après s'être fortifié dans sa profession par 14 leçons d'Leysenbach, et surtout par

l'exercice, il passa à Itoine. Il chercha dans les ruines de cette métropole de l'Europe, et dans les lieux écartés où son humeur sombre et sauvage le conduisait souvent, de quoi exercer son pinceau. Il dessinait tout d'après nature. Sa mémoire était si fidèle, qu'il rendait avec une précision et un détail merveilleux, ce qu'il avait perdu de vue depuis quelques jours. Il a extrêmement fini ses tableaux. Sa composition est ingénieuse, sa louche gracieuse, ses ligures rendues avec beaucoup de goût et de vérité. Il entendait parfaitement le clair-obscur ; il réussissait surtout à représenter des effets de nuit et des clair* de Un». Ce peintre moorut en 1030, dans l'indigence et dans la plut sombre mélancolie, produite par son caractère cl par son étal. Ses tableaux se vendaient fort cher; il en faisait peu; aussi sont-ils fort rares. (Jeak-Sigumond), médecin allemand, cultiva dans le xvir siècle la botanique et la chimie. Il naquît à Francfort-sur-l'Oder en lois, et étudia A l'université de Padoue. Il fut le premier médecin de Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, et eut la direction d'un jardin de botanique que Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.79% accurate

EESNER. (I celui-ci venait de fonder. Il in publia le catalogue sou» ce litre : Flora marehica, sive Catatogut planlarum qua partim in Aortis tletloralibus Marchim Brandtburgica}, Berolinensi. Aurangiburgico el Posldamensi inceluniur, parlim sua sponte proveniunl, Berlin, 1005, in-»". En l<m il publia un traite complet du jardinage distribué en 0 livre*, Berlin, in 4". On a encore de lui : I" Anthropometrin , sire de mulun mtmbrorum corporis humant proportione, item de nertorum harmonia libtllus, Pa>luue, 1K54, in-4"; idem, IG07; Franefort-surrOdc. 1063, in H", (ig.; 2" Diaierican oderneues Tischbueh, Berlin, 1082; Leipzig, 1715, iu-fol., lig.; 3" Dislillatoria euri'wj, Berlin, 1071, in-12, fig ; cl d'autres ouvrages et plan ches qui sont resté* manuscrits. F.UiHULTZIA (boian.), genre de plantes dicotylédones, à Heurs complètes inoiipéalalècs irrégulirrrs , de la famille des labiées , formé aux dépens du genre hysope de l.inué, dont il iliflerr |>ar les deux lèvres de la corolle. -Les espèces sont : les hyssopus ocymipho'.iut Lamark, hyssopus eritlatut l,amark. ELMts (Philippe), religieux auguslin, né à Bruxelles vers la fin du xvr siècle, professa pendant plusieurs années leshumanilésaucollégcde son ordre dans celte ville, et y mourut en 1«54. On a de lui : Encnmiasticon AugustinimiHin in quo personce ord. erem. S P. N. Auguslini snnctitalt preelalura, legilianibus. scriptis, etc., prenantes enarrantur, . Bruxelles, 1C34, in fui. ELSXKR (Jacqirs), théologien de l'Eglise réformée, docteur en Idéologie, conseiller du consistoire roval de Prusse, mier prédicateur de la cunr ei de l'Eglise 'métropolitaine I réformés à. Berlin, et dirrrleurdc la classe de belles-lettres a I académie royale des sciences, naquit en l««2 à Saalfeld,]petite ville de Prusse Il mourut à Berlin le K octnbre 1750. 1 Ses principaux ouvrages sont : I» Observations sacra in Sort Faderis libres, I. I, /tftroi historiens complexus, l'Irech1, 1720, in-HJ; l. n, Epiitolas opnstolorum el Aporalyptim romplexus, ibid.. 170H, in-H"; Or Oritio intug. de ah iheologi, dicta in iiluitri aiheneo huigensi, l'irccM, in- l"; 3» VEpitrt de saint Paul aux Philippiens, expliquée en discours moraux, suivis de remarquet el d'obiervttions, Rcrlin. 1711, in-t" (en ' allemand); 1" Schcdia\$ma critieum, quo autores, nliaque an- I liquilatis monument», inscriptiones, item elnumlsmala emen- I danlur. el indiotnlur el cxponunlur, inséré dans Ici. vil des ! Miseellanei BeroliMmia, 174-4, in-in:5" Nouvelle Heterip- 1 lion de l'Eglise des chrétien» greet en Turquie, avec des nolei, ' Berlin, 173». in-8-, m allemand), avec dix planches; ii" Ct>n- ' linuation du

même sujet, *ibid.*, 1747. avec deux planches; i 7» Du quarantième chapitre de Tacite sur les ma un det Germoins et surtout de li déesse Htrtha, dans V Histoire de l'académie de Berlin, 1717 ; H» De la dèestc llcriha ou Et donna, *ibid.*, 1748. : eï.sner Jeak-Théophiie i. théologirn iiiilaire, né en 1717 } 1 a Wengrow, dans la grande Pologne, devint adjoint de ; l'Eglise allemande et du gymnase de l.yssa en 1743, pasteur i de l'Eglise bohémienne réformée de Bchlèhem à Berlin en 1717. et («niordcsunilaïrcs bohémiens de Pologne el de Prusse ■ en 1701. et mourut le 21 avril 1781. On a de lui : V Miphi- \ bo»eth, traité hislorico -philologique, Leipzig, 1700, iu-8°; '2" Essai d'une histoire des traductions bo .emiennes de lu Bible 1 et des éditions du Nouveau Testament d tns la même langue. Halle. 17B5, in-8»; 3-' llrerts et succinct t biojrnpfia J-tcobi , Elsneri. dans la Bibtiyth. Bremens nov. île Barkley EL.WKR JEAN-fitoRotS), magistral et historien de l'horn, lié en celle ville .1710). mort en 1753, nous a laissé eu allemand : 1° Observations historiques sur la dii/nité de bourgmestre d Thorn , ihorn, 1738. iti-t ■; 2 Sur' l'origine dt ta cille de Thorn, inséré dans lt//j»A und Itankm iA/de Dittmnnti. O» a encore de lui quelques manuscrit* sur h noblesse de Pologne el sur l'étal des sénateurs protestants dans n-royaume. f.esskii (Chiii\$tui'Ile-Jeam-He>bl ', médiicii prussien, issu d'une famille médicale, naipiit le 11 janvier 1777 ;i Barleiistein. Il étudia successivement à Bartenstein, à K.rnigsherg, ;i Bcrhn, et revint se faire recevoir médecin à Kœnigsberg. Il se fit remarquer partout par son coup d'œil sûr, son sang-froid et son bon sens, Eu 181 S il élail profc3seur ordinaire et directeur de l'institut de clinique à l'université de Berlin. Il mourut le 27 avril 1834. On a de lui : I ' De incerli in art* medica fonte; 2» Sur le choléra, Kœnig^bçrg, 1831. Eesxer Cnmsropun-FRÉi>i:mr. , médecin, né à Kccnigsberg en 1740, fit ses études el fol reçu docteur en 17V3. En 1785 il était professeur de médecine dans cette ville, cl devint 11. 21) ELVC'I' DR AT EL' ■ , plus tard conseiller du roi de Prusse. Il mourut en «830. On a de foi: l* Disserlatio de magnesia Edimburgnti , Ka»tiigs| berg, 1773, in-4»; 2» Disserlatio analetla de methodis deler(minandi mediotmentorurn tinutes, *ibid.*, 1771, in-4»; 3" Du, strtalio disqtiis'tionem exhbens num sutphur interne adhi■ bitum jure medicamentum habealur , *ibid.*, 1774, in-4»; I 4- Traité sut l'angine de poitrine, premier essai, *ibid.*, in-8» | (en allemand ; 5« Mémoires sur la doctrine det fièvres, cahiers i 1-3, *ibid.*, 1762, 178", in-8" eu allemand'; <»° Bibliothèque \ médico-légale, *ibid.*, 1784-1781), 2 vol. in-8" icn allemand); , 7" Quelques mots sur la

variole et rinoculation, *ibid.*, 1787, ; in-8" ;en allemand): * Sur les rapports entre le médecin, le malade et ses parents, *ibid.*, 1714. in-«" (en allemand); *Opuscula acidentia*, *ibid.*, 1800, in-8"; 10" Rapport sur l'état sanitaire de la Prusse orientale et de la Lithuanie en 1801. *ibid.*, 182. in-Holl. en allemand; 11" *Omnino de nova pestis americana ortu*, *ibid.*, 184, in-8". E. Esterházy (ogr.), nom de deux rivières d'Allemagne: l'une, appelée Elster sillant le, nall dans le Voigtland, en Bohême, traverse la Saxe, le grand-duché de Saxe Weimar, et se divise près de Zwickau en deux bras qui prennent le nom de Luppe et de Tlossgraben. et se jettent, le premier dans la Saale, le second dans la Pilcsse. Klster noire est le nom de l'île la seconde branche ; sa source est dans la haute Saxe : elle coule dans la province prussienne de Brandebourg, dans la province de Saxe, et se jette dans l'Elbe, à deux lieues sud-est de Wittenberg. On pêche des perles dans l'Elster blanche; le prince Pothowski mourut dans ses flots. *ELSWM H :JKAM-IIETUA* d'i, luthérien, naquit à Rensbourg. dans le Silesie, en 1684. Il devint ministre à Stettin, et y mourut en 1721. Il a publié: *fielvre ille. Simomuj, de lilteris pereuntibus*, avec des notes: 2" *Imhoofius, de varia Aristotelis fortuna*, auquel il a ajouté : *Schediasma, de varia Aristotelis in scholis protestantium fortuna*; *de Joannis Josii Diderlindii de historia peripatetica*, etc. *El svvr. E. lilemni* } naquit en 1617 à Bitterfeld, dans le comté de Surrey. Après avoir étudié à Oxford, il voyagea pendant plus de sept années. Il retourna alors par lui-même ce qu'il y avait de personnes distinguées en Angleterre, il fut, par la protection de l'archevêque Laud, nommé secrétaire de la chambre des communes, et se mêla à l'administration de l'estime générale au milieu des factions qui agitaient le long parlement. Il mourut en 1514. On a de lui : *V. Ancienne Manière de tenir les parlements en Angleterre*, Londres, 1710; dernière édition, 1708. Il a laissé d'autres écrits qui n'ont pas été publiés. *El. teste i Khédéhic-Goeffuhi, tnfisrlr lutliérien i Zierbig* par de Driis/cb, dans l'électorat de Saxe, né à Calbe-sur-la Saale le 21 janvier 1684, mort le 11 janvier 1751, a publié en allemand : 1" *Topographia Sotbigensis*. *Dclilzsch*, 1711, in-V; augmenté, *Leipzig*, 1727, in 8"; * *Notice détaillée de la ville de Zorbis, première continuation*, Jesnitz, 1732, 111-S\ fig ; 3" *idem, deuxième continuation*, *ibid.*, 1755, in-8", lig.; 4" *liubnerus enucleus et illustratus*, Leipzig, 1735, in-8", cours d'histoire universelle en cent quatre leçons par questions, suivant la méthode de Liubner; 5" quelques Sermons et Discours oratoires. *ELI ESI K Godeeroi*, père du précédent, fils d'un cordonnier de Zerbis - où il naquit en 1653. y

fol archidiacre en ICI», cl mourul en 1700. On » de lui. sous le litre de
 fresbylerologia. une description du monastère de la Grâce de Dieu, près de
 CaIlk'. Ki.tr, s. m. (hisl. eccl.). Il s'est dil, dans les premiers siècles de
 l'Eglise, descalérhumèiies sutTisnininenl instruits pour être baptisés. — Il se
 disait autrefois, adjectivement, des évêques choisis, mais non encore sacrés.
 El.E Df peeple [hisl.), litre du premier magistral municipal à Naples. Éi.i!
 i>e CONSEIL , se disait, à la bourse de Bordeaux, des juges conseils. Ei.tr
 iactepl. div.\ (F. Elire], KLiciDVTiux, s. f. <AiW). éclaircissement. Ce mot
 a paru en français a propos d'un iraitc conclu entre la Suède, et les
 Provinces Unies, en I5HO, puur érlaieircerlains articles relatifs au
 commerce, contenus dans un traité antérieur. ÉLl CLOATlox didact.), se dit
 pour explication, éclaircissement. ÉL-LCinER, v. a.(didact.), rendre lucide,
 éclaircir. ELUCliRRATEL'R, s. m (néol.), celui qui se. livre à des
 éJucubralions, a des travaux d èrudilion, longs el assidus. 10 Digitized by
 Google

The text on this page is estimated to be only 15.70% accurate

ki.vii s () El.YS. Él.i'r.t'BRA'rtF, IVK.adj. inc..'), qui est propre aux élucubrations, nux recherches. Kl.F« KRitATlox, s f. Hsedil d'un ouvrage omposé à force de veilles el île travail. On ru- l'emploie guère qu'au pluriel et pour désigner de» ouvrages il érudition. Il se ilit quelquefois îles veille*, îles Inuui mêmes qu'un ouvrauc 9 c«iù!ès Dans l'un et dans l'autre sens, mais surtout dans le second, il s'emploie souvent par plaisanterie el par dénigrement. Kl. rDF.lt, v, a. éviter avec adresse. F.l.l omtlQVK. ailj. [peint. . l'rinture rludorique, ou composèd'- uile el d'eau, procédé peu connu, si même l'auteur n'en a pas emporlè le S'-crot, et dont l'avantage est, dit-on, de (liinrier à la peinture à l'huile la légèreté et la délicatesse de la miniature v Kl. I I. {rhrnnot. . sixième mois de l'année sacrée des Juifs, dou/.ièmc de l'année civile; il avait vingt-neuf jours, el lépomlait à la lin d'août et au commencement de septembre. Kl.I'SsTKS {giogr. anc. , nom d'un peuple delà Gaule, dans la Nmempopulaiiic ; sa capitale éta l Muta, près de la ville actuelle d'Eauzc. F.l.lHinx. s f. Il s'est dit autrefois pour tromperie. EM'Tiir.Rt t ;6fiM»,\ nom d'un genre de plantes établi par Brown. el réuni par Linné à son -cure jwoifyi de la famille des nièliacées. ÉM TIU ATIO.V s. f. ;iinc. /TU» dt rhimir , aclion de verser d'un v<vc dans un autre; décantation d'une liqueur dans laquelle on a délayé une substance réduite en |K>u<lrc. 1 l.v IN mi\$it'r.\ nom que l'on dunne eu Cnrnouailles à la roche que lrs gengnosles allemands nomment thnnpurphyr, et que l'un h rendu par celui i\argihporphyr V. PnRPII Y HR). El. V.ts igétH/r, :, la place la plus forte du Portugal, près de la (îuadiana. — Armes el quincalleries. 10,00» âmes. ki.vkm», s. m. (.rojr.l, montagne de Perse, entre l'Irak et le Kurdistan. VEIrm d n'est qu'une masse énorme de rochers nus el couverts de neige. Fl.VKH (Jf.riimk, jurisconsulte allemand, nē vers le milieu du xvi' siècle II lut liomm • conseiller aulique par rem|M-reur Malhias. Un ne connaît aucune particularité sur sa vie. sinon qu'il a beaucoup vos âgé. el qu'il préfèrait le séjour des champs à celui de la ville, l.e fruit de ses observations, contenu dans une suite de lettres, fut mis au jour par J. Friderirli , sous ce litre Sylluge rpitloicu in pcregrinalinne itato-ga'la-brlgio-germunira ri félonie i ni la, Ixipzig, Hit I , in-8". On a aussi de lui D'amtialalin \et vrrna quibas ruralit philotophia ad ungutm ditcuiitur, etc., loin, iu-fol. de IV» pages. Kl. Vin. l'un des califes ou surersscurs de Mahomet, était (ils de Pisasirc, dernier calife de Syrie ou de Babyloue. S

'élan! sauvé en Egypte, il fut reçu comme souverain pontife. Les Egyptiens rassemblèrent toutes leurs forces pour détrôner le maître du pays, qu'ils regardaient comme un usurpateur. Ce prince s'avisa d'un stratagème pour détourner l'orage qui le menaçait: il envoya reconnaître Elvir pour souverain dans ce qui était la 'religion, s'offrant à prendre de lui le cimetière et les brodequins . qui étaient les marques du pouvoir absolu en ce qui regarde le temporel. La paix fut faite à ces conditions, vers l'an 460, et Elvir demeura calife. Kl.vixv. adj. f. mythol. mm), surnom de Cérès, que l'on suppose dérivé d'Etrinum, endroit près d'Aquium où cette déesse avait un temple. kkvii-s PituitR . professeur d'astronomie à l'université d'Upsal.dans le xvin^e siècle Outre l'astronomie, il cultivait la minéralogie, la physique et l'économie politique". On a de lui : 1° UtUntntin matrif f'dina rupritmnniaix (Fahlun), Upsal, 1107, in-rt"; 2° Sf.htdiatwt dt re m<tillfa SaengHhotm, l'psal, 1705. in-X"; 3° D'tpuiali» dt navignllone >n Indinm prr trptentrianem tentait, inld., 1701. in-8 ' ; 4° Idm Seipinnis Runiri, ihâl , 1705, in-8"; 5° D'tp. dt Suionum in America cofania, ibid., 1701. in-S", etc. F.l.vn s , PirhrfA fils du précédent, naquit à (Upsal en ITin. Il étudia sous les meilleurs maîtres les mathématiques dont il fit application à plusieurs objets d'utilité publique. Nommé secrétaire de l'académie des sciences de Stockholm en 1747, il remplit cette place de la manière la plus distinguée, et ce fut lui qui proposa à cette société suédoise de faire élever un observatoire. Elvius mourut le 27 septembre 1778, âgé de trente-huit ans. L'académie frappa une médaille en son honneur, et fit imprimer son ouvrage sur le» E/ftt det foret & de l'eau. En 1778 parut la relation du voyage qu'il en Suède avec le baron de Liljencrantz, vers 1715; elle a été traduite en allemand. Kl.XAl, juif qui vivait sous l'empire de Trajan, fut chef d'une secte de fanatiques qui s'appelaient tlxatti. Ils étaient moitié juifs et moitié chrétiens. Ils n'adoraient qu'un seul Dieu; ils s'imaginaient l'honorer beaucoup en se baignant plusieurs fois par jour. Ils reconnaissaient un Christ, «m Messie, qu'ils appelaient M'I. nenl le Giand-R>i. On ne sait, s'ils croyaient que Jésus fut le Messie, ou s'ils en admettaient un autre , qui n'était pas encore vciim. Ils lui donnaient une forme humaine, mais invisible, qui avait environ trente huit lieues de haut; sur un iilirei riaient propurliumés à sa taille. Ils croyaient que le Saint-Esprit était une femme, peut être parce que le mot qui, en hébreu, exprime le Saint-Esprit, est du genre féminin Ekaï était considéré par ses sectateurs comme une puissance révélée cl i ni.vèe par les prophètes, narre que son nom signifie, selon

l'hébreu, qui rtt révéla. Ils révéraient même ceux de sa race jusqu'à l'adoration, et se faisaient un devoir de mourir pour eux. Il y avait encore sous Valens deux sœurs de la famille d'Elxai, ou de la race bénite, comme ils rappelaient. Elles si- nommaient Marthe et Marthène. et étaient considérées comme des déesses par les elxaites. n.VK-Koxi.K i :oo/. .

L'oiseau que l'on nomme ainsi en Norvège, suivant l'ontoppidam, V'rl. Hitl. of Norway, t. II, p. 77, est le cincle, tturims cinclut Linné. kl Y (i/c'ogr.i, ville d'Angleterre, comté de Cambridge, sur l'Ouse. ii.iKH) aines. fi.vk F.i.ias'i, natif de l'anffen, doit être compté entre les premiers resinurateurs des lettres en Suisse, s'étant chargé, malgré sa qualité de chanoine et son âge avancé (soixante-dix ans), d'établir une imprimerie en 1776, la première en Suisse. On a de lui un dictionnaire de la Bible, ayant pour titre : Mamot rerdif. de celle année, et le Spéculum titah 1475. Le fameux r*/rirl Gering, le premier in Paris, paraît avoir été son élève. FXYtMiDK, s. f. (jfojr. et hi*t. anc.), canton de la Suisse, entre l'Eulée et l'Oroale. Du temps de Pompée, YE ymatdt (orii..iit encore un royaume particulier. Ce nom, dans l'écriture, désigne quelquefois la Perse. — Contrée de la grande Médie. — Elymaidkoi Elyiaais, capitale de l'Elymalde. ÉLYMAIN, ville capitale de l'Elymalde, au nord sur l'Eulée Diane avait en cette ville un temple que la libéralité des peuples et des princes de cette contrée avait orné avec une magnificence extraordinaire. Aiiliochus le Grand ayant voulu s'emparer des trésors de ce temple, les habitants de cette contrée se soulevèrent contre lui et le mirent en déroute avec toute son armée. KLYMAS, surnommé aussi Bar Jétu. fils de Jcbas. de la province de Cypre. Il était avec le proconsul Sergius Paulus, lorsque saint Paul vint à Paphos, et il mit en usage son art magique pour empêcher que le proconsul n'embrassât la foi de Jésus-Christ. Mais Paul, le regardant d'un œil menaçant, lui prédit que la main de Dieu allait s'appesantir sur lui, et qu'il serait privé de la lumière pour un certain temps. Alors ses yeux s'obscurcirent, et tournant de tous côtés, il cherchait quelqu'un qui lui donnât la main. Ce miracle toucha le proconsul qui se rendit à la vérité et se déclara hautement pour Jésus-Christ. KI.VMÉR.OU KLVJIF, ou KI.Y'SI athée (ig'o?r. ont.). Tille de la Macédoine, capitale de l'Elyméolide. Elle était située sur l'Illaliu innil Ki.vwFK, ville du Péloponèse, dans l'Arcadie, vers l'est, entre Mailinée et Orcliomée. KI.V>iF.«TinF.on F.I.YMIOTIDE Igéogr. anc.), petite contrée de la Macédoine, au sud, près des confins de l'Épire; elle était arrosée par l'Illaliacmon. FLY.MIFNS gingr nuc.l, peuples de la Sicile, originaires de

Troie Ils habitaient le nord-ouest de l'Ile, sur les bords du fleuve Crinise. Éi.
tôt. gentilhomme anglais, mort en 1566, fut aimé et estimé de Henri VIII, qui
le chargea de diverses négociations importantes. On a de lui un Traité de
l'éducation des enfants, en anglais. K. H. O., in-4 ; son Dictionnaire latin-an-
glais, que l'on croit être le premier qui ait paru en Angleterre, et d'autres
ouvrages Élysée, religieux, ecclésiastique et écrivain anglais du 16^e siècle,
étudia à Oxford, et se fit une

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.69% accurate

ELYTROCELE. par «es folio» de jeunesse ; nuis étant entré dans
1rs ordres cl ayant en Itt5» succédé a Sun père dans la rurecl Kasl-Allington,
dans le comté de Devon, il répara ses premier* l..rls On a de lui un grand
nombre d'ouvrages qui prouvent beaucoup de talent et d'érudition, Voici les
principaux : I" des l'oéurs sacre»* en i petits vol. publiés en 165."» rl en
1<>:H; -i» .Wifr/'i«ea, en «ers la! in» et anglais, IG5ït, réimprimées en H!
X; 5" un pamphlet contre les sermons du docteur Tellolson sur l'Incarnation;
*" un volume de Utirtt esiimées. ELYSEE ou CHAMPS-ÉLYSÉES, partie
îles enfers, séjour des ombres vertueuse» après leur mort. Suivant le»
portes, il v régnait un priiilenips éternel; l'haleine des vents ne s'y faisait
sentir que pour répandre le parfum des Heurs. Jamais le soleil ni les astres
n'y étaient voiles de noaK.s Des bocages de rosiers cL.dc myrtes couvraient
les oinlir>s fortunées. Le Létlié Y coulait avec un doux uuirinure, -l ses
ondes y fais lient oublier les miox de la vie. Lue terre toujours riante y
renouvelait se* productions trois fois l'année, et présentait allernativcroenl
des fleurs ou des fruits. Plus de douleur, plus de vieillesse; on conservait
éternellement l'âge où l'on avait ele le plus heureux. Là on goûtait encore
les plaisirs qui avaient flatté durant la vie. (/ombre d'Achille fai ait la guerre
aux bèles féroces, Nestor y contait ses exploit». Aux biens physique* se
réunissait l'aloeciicr des maux de lame ; l'aïubilion, l'avariée, l'envie ue
pouvaient altérer le raline de» errurs. Selon l'indare, Saturne régnait avec
Itbéa dans ces iles heireu». s, où il» faisaient revivre l'âge d'or. Suivant
d'autres, tout s y gouvernail par les justes lois «le Kliadamanthc. Lucien
plaçait les CnampsElysées dans la lune, Plutarque dans le centre de la terre,
Denys le géographe dans le» Iles ltl.uu lie», cl les .lutrrsdins les it de tang
par lies Canaries, qu'on appelait Vtt t'urtuneti ou ittt leurcuttt; Homère et
Hésiode les ont établis à l'extrémité de la terre cl sur le» bords de l'Océan.
— Les poètes ne sont pas d accord sur le temps que les âmes devaient rester
dan» les < hatnps-Klysées : Virgile, adoptant la métempsycose, suppose
qu'après une révolution de mille ans, les ami s buvaient l eau du LV llié, et
venaient (123) ELZEAR. ÉI.VTROiue, adj. des deux genres anat), qui a la
forme d une gaine, qui sert de gaine nu d'enveloppe. — Membrane
élyUnide se dit du repli peritonial qui enveloppe le testicule. EI.YTROITK,
s. f. {médec. i, infl tmoialiou du vagin. ÛTTUmw, s. r.(r*inirf.),
renversement du vagin en deh<irs. ÉI.YTHORRHACIK, S. f. (mJdtC i le

vagin. ELYTROrrhÉE.s. f. (métier.), écoulement muqueux parla vagin.

EL.ZÉAR, que les étrangers nomment Fléazar et le vulgaire du pays saint Augia*. était de l'ancienne et illustre maison de Sabrau en Provence du côté paternel et de celle d' Allies ou Aubes du côté maternel. Il était fils de Ernierigaiid de Situ? n , seigneur d'Ansoi», qui fut depuis comte il Ar mu au royaume de Naples, et de l'audiine d'Albrs, que (on appelait dans la Provence la bonne comtesse, à cause de sa vertu. Il naquit au riau-an d'Ansnis en Provence vers l'an 1295, et fut offert solennellement à Dieu par sa pieuse mère au moment même de sa naissance Dieu exauça la prière qu'elle lui fit de prévenir cet enfant de ce» béuédictees. et il répandit tant de grâces dans son âme, que toute» «es inclinations furent portées à la vertu avant même qu'il put la connaître. Sa tendresse pour les pauvres se faisait remarquer dans les bras mêmes de ses nourrices, et à l'âge de cinq ans il prenait plaisir à les faire manger avec lui et à leur donner tout ce qu'il gagnait à de petits jeux Il croissait tous les jours» en grâce et en sagesse, et commençait déjà à former des projets de piété extraordinaires, lorsque son père reçut un ordre exprès de Charles II. roi de Naples et de Sicile, comte de Provence, de le marier avec une demoiselle appelée Delphine, de la maison de (Claudevez. On les fiança aussitôt en présence du roi même, quoique Elzéar n'eut que dix ans et Delphine doute, et ils furent mariés trois ans après; mais Delphine ayant fait connaître à son époux qu'elle avait consacré sa virginité à Dieu, ils vécurent ensemble comme frère et sœur sous le voile du mariage, l'homme facilitait pour la discipline avec des chaînes de fer, corde pleine de nœuds, jeûnait tous les jours plusieurs veilles de fêtes. Sa maison* ressemblait plutôt à un monastère bien prenait souvent ; serrait le corps d'une vendredis, tout l'année , qui était nombreuse, et réglé qu'à une maison ensuite habiter d'autres corps. Les supplices, à l'exception de , ceux de quelques grands coupables, revinrent après un temps à l'homme, 'S de M'" la chasteté. Elzéar pratiqua diversement que limitaient les juges* des enfers Ainsi jamais le crime n'en- ' w,lr» ue Pénitences. Il portait un rude cordice, prenait souvent l'air dans le lieu des plaisirs et de la paix; mais l'homme faible qui avait gémi sur ses égarements n'était pas banni pour toujours, et après une expiation juste et nécessaire, il était rendu à la tranquillité et au bonheur.

ELYSF.E8 iCamps-i , nom d'une promenade magnifique, située dans l'enceinte même de Paris, entre la place de la Concorde et l'arc de triomphe de l'Étoile. ÉL.YSIE.xs géogr. anc). peuple de la Germanie qui faisait partie de» Lygiens. EXYTRKS. tityra [xon/. i. Ce nom. tiré du grec, signifie l'île»,

et a été donné aux premières niles des coléoptères qui ont pour fonctions de proléger le dessus de l'abdomen et les ailes inférieures dans le repos, et que l'on a par extension appliqué à celles de quelques ordres ou elles n'ont pas la même consistance; l'épaisseur des élytres est due à la même matière qui a épaissi les autres segments coriaces du corps; les trachées nombreuses qui dans les autres insectes sillonnent les ailes dans tous les sens paraissent anéanties dans les élytres. Il est cependant plus que probable qu'elles sont susceptibles de fonctionner au moment où les ailes se développent après la dernière métamorphose; peut-être aussi les trachées iront-elles servir pour fonctions, comme quelques auteurs l'ont supposé, de faire étendre les ailes au moment du vol. Outre les fonctions dont nous avons parlé, les élytres peuvent encore concourir au vol, non comme organes agissants, puisqu'elles sont immobiles, du moins dans les coléoptères, mais à la manière de parachutes; les autres ailes alors n'auraient pas à soutenir en l'air tout le poids de la masse du corps, mais seulement une portion; la plus grande partie de leur action servirait alors à la direction. V. Insecte; ELYTRES, élytre [botan.]. Les séminules des agames et des cryptogames, se développent soit dans des ovaires, soit dans des conceptacles. Elles n'ayant pas fait partie du pistil, n'offrent point de vestiges de styles et de stigmates: telles sont les fougères, les algues, etc. Les séminules sont libres ou renfermées dans des conceptacles particuliers réunis dans des conceptacles communs (quelques algues et lichens). Ce sont ces conceptacles particuliers qui portent le nom d'élytres. (s. f. élytre.), bernie à travers les parois de grande rigueur. Il y faisait inscrire plusieurs statuts, dont les principaux étaient que tous entendraient la messe tous les jours et se confessaient toutes les semaines; que les dames et les demoiselles passeraient la matinée aux exercices de piété et l'après-midi au travail des mains; qu'on n'entendrait ni mensonge, ni médisance, ni jurement, ni parole indécente; qu'on ne jouerait aucun jeu défendu; qu'il y aurait tous les jours une conférence où l'on ne s'entretiendrait que des choses de Dieu, et que, quand un de la communauté commencerait à parler, les autres prieraient pour lui dans le secret. C'était lui le plus souvent qui y portait la parole, et ses discours, animés de l'esprit de Dieu, produisaient toujours des effets surprenants dans les cœurs. Entre ses autres œuvres de charité, il faisait venir ordinairement chez lui douze lépreux à qui il lavait tous les jours les pieds; il allait voir les autres dans les hôpitaux, baisait ceux qui faisaient le plus d'horreur, les essuyait et les pansait de ses propres mains, et les

nuèrissaU quelquefois par miracle — Son itère lui ayant laissé par testament la baronnie d'Ansois en Provence et le comté d'Arian au royaume de Naples, il trouva des rebelles dans les habitants île ce comte qui lui tirent ruillo outrages, auxquels il n'opposa qu'une douceur inaltérable; car il avait pour maxime de faire plus de caresses cl de bien à ceux qui le baissaient II rendait exactement la justice à se» sujets, et choisissait pour olliciers les personnes les plus éclairées rl les plus désintéressée» qu'il pouvait connaître. L'an 15-21, il lit avec sainte Delphine un vuu public de la chasteté qu'ils avaient gardée jusque-là sans engagement, et ils embras-crenl tous les deux le tiers ordre de Saiul- François, comme faisaient plusieurs laïques L'année suivante le roi llobert le lit gouverneur du duc de Calabre, sou fils aîné. En 1025, il fut envové ambassadeur en France auprès du roi Charles le Bel pour y négocier le mariage du prince, son élève, avec Marie, fille de Charles, comle de Valois, pclitc-lille du roi Philippe le Hardi. Il réussit dans sa négociation , et mourut A Paris, le *21 septembre 13-25, âge de viugl-huit ans. Il fut enseveli dans l'habit d'un rrligiruxde Saint-François, et mis en dépôt au grand couvent des Cordeliers. Son corps fut iransDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.98% accurate

EMACIATIOV (•«) E.tlAll porté, avant la On de l'année, à Apt en Provence, et enterre dans le couvent des Cordeliers de celle ville. — Urbain V le canonisa le 15 d'avril 1309; mai? la bulle de sa canonisation ne fut expédiée que sous Grégoire XI, ?on successeur. 1-e martyrologe romain marque sa fête au 27 septembre. Pour sainte Delphine, on dit qu'elle vécut jusqu'à l'âge de soixantc-s^iic ans, cl qu'elle mourut le 20 novembre l'fl'J. Sa fête se célèbre ce jour-là dans l'ordre de Sainl-Prançois; mais le martyrologe romain n'en fait pas mention. La vie de saint Elièar. écrite par un auteur anonyme assez grave, et assez exact, si on en excepte le calcul qu'il fait des années du saint . se trouve dans Surius. Un peut la voir aussi dans l'Histoire sèraphique de Henri Sédulius el dans les Annales de Wailing. M. d'Andilly a-traduit l'original en français (Baillet, t. m , 27 septembre). El.ZEHIXK, elitrina ipolyp.), genre de polypiers établi par l^mouroux dans la famille des cellariées (tour une prlilc espèce des mers de l'AusIralasic. Ses caractères sont : («types inconnus, contenus dans des cellules grandes à ouverture ovale et éparses a la surface d'un polypier frondscenl, cylindrique, dieholome, non arlirulé. X.'el'xtrina Blainrillii ne dépasse pas 0,01 m., el ressemble assez à un petit fucus cylindrique rameux ou dieholome, el dont les rameaux supérieurs sont quelquefois formés en massue. KLZRVIÈRE ou elzevir, célèbre famille d'imprimeurs, inférieurs aux Etiennes pour l'érudition et pour les éditions grecques el hébraïques, mais au-dessus d'eux pour l'élégance el la délicatesse des pelils formats cl des petits caractères. Quelques-uns la font originaire de Liège ou dp Louvain, d'autres même de l'Espagne. Le premier dont le nom soit connu est l.ouis, qui semble n'avoir été que libraire, quoiqu'on lui attribue d'avoir le premier distingué les u et i voyelles des « et j consonnes, mais non pas dans les capitales, où cette distinction est due, depuis Wttt, à Louis Zetsner de Srasbonrg. Sa devise était celle de la république balave, Coneordia res partit crescunt. L'année IGI7 peut être considérée comme la date de la mort ou de la retraite de Louis. Isaac. son petit-fils, est le premier imprimeur de la famille; il imprima de 1017 à 16*28. ttonaventiire, frère d'Isaac. publia, avre son frère Abraham, la collection connue sous le nom de Petites Républiques. C'est a eux , dit Beuchot , qu'on doit les chefs-d'o?uvrc de typographie qui ont immortalisé leur nom; ils ont donné à eux seuls plus d'ouvrages que tous lrs Elzcvirr, el plusieurs île leurs éditions ont le plus grand mérite. Abraham

mourut le 14 août 1662. et Bonaventure ne peut lui avoir survécu que deux ans. On a deux de leurs catalogues. Jean F. Ucvier, (ils d'Abraham, fut associé en 1052 et 1051 avec Daniel, son cousin. Daniel était (Ils de l'onavenlure; il naquit le 20 novembre 1017. et eut pour parrain Daniel Heinsius, pour marraine la femme de Meursius. On ne pouvait pas mieux débiter dans le monde littéraire. Il fut associé à Amsterdam avec Louis Elrevier. On conserve plusieurs de ses catalogues, et on le regarde comme le dernier imprimeur de sa famille¹. Deux Elrcvier du nom de Pierre imprimèrent à Ulrecht. un autre du nom de Jacob s'établit à la Haye, l'amateur d'Elzcvier, M. Molleley. en a fait faire des imitations, telles que VUistairt des révolutions de la barbe chez les Français, et une copie exacte du catalogue de Daniel, de l'an 1081. M. Brunei a donné des nnlicrs des catalogues elxcviriens et un tableau de leurs)>rin< ipales publications en latin, français et italien. M. Adry a laissé un manuscrit ou Catalogue raisonné de toutes les éditions des Etzevier, lequel doit former trois volumes in-X", et dont l'auteur a seulement publié un extrait dans le Magasin encyclopédique de Millin, et tiré à part. Dans la bibliothèque de M. A. Barbier, n° 1352, il y avait un catalogue latin du même auteur, consacré au même sujet et rédigé par tableaux. En 1822, Si. Bérard lit paraître un essai bibliographique sur les éditions des Elzcvier les plus précieuses et les plus recherchées. M. Brunei en fit un examen en une centaine de pages, et beaucoup de ses observations ont été adoptées par Nodier dans le morceau piquant qu'il a placé en tête de ses Mélanges tirés d'une* petite bibliothèque, sous le titre de Théorie complète de l'édition tlzevi fM AMATIOX. On se sert plus particulièrement du mot émaciation pour exprimer un état général de grande maigreur: on l'emploie quelquefois aussi pour désigner la maigreur partielle d'un membre. L'émaciation est constituée par une diminution considérable et même la disparition presque complète de la graisse contenue dans les aréoles du tissu cellulaire et dans les interstices des divers organes, et par l'atrophie de tous les (issus qu d'où résulte une réduction considérable dans le volume et le poids total du corps. — L'émaciation est le plus ordinairement le résultat d'une maladie aiguë ou chronique, ou de quelque altération organique; elle accompagne toujours la fièvre hectique dont elle forme un des principaux traits: dans le premier cas, elle n'est que temporaire; mais on observe souvent aussi des sujets qui offrent une émaciation considérable sans que celle extrême maigreur soit liée à aucune lésion organique. La maigreur, même portée à un degré assez

prononcé, est compatible avec la santé ; elle constitue temporairement un état physiologique dans le cours de certaines époques de la vie pendant la période d'adolescence et de puberté, par exemple. L'émaciation est un des caractères de ces constitutions sèches, à prédominance bilieuse ou nerveuse, qui se transmettent héréditairement dans quelques familles. Lorsque l'émaciation n'est ni héréditaire, ni le résultat d'une maladie organique, elle reconnaît ordinairement l'une des causes suivantes qui portent leur action, soit sur les fonctions de la vie organique, soit sur les fonctions de relation et particulièrement les fonctions cérébrales. Ces causes sont : une alimentation insu disante ou de mauvaise qualité; l'usage des acides, l'abus des liqueurs fortes et des boissons alcooliques ; la présence des vers dans les organes digestifs; des évacuations excessives, l'allaitement trop prolongé; les abus vénériens, et surtout la honteuse habitude de la masturbation ; les passions tristes ou violentes, les excès de travaux de l'esprit, les veilles prolongées, et un état habituel de concentration morale ou de tension intellectuelle. Émadi, célèbre poète persan surnommé Scherriari, parce qu'il vint s'établir dans la ville de Schéhériar, vivait sous l'empire de Malek II, sultan de la race des Seldjoukides. et a publié un Divan, ou recueil de quatre mille vers, qui lui mérita le surnom de Prince des pattes. Après avoir résidé quelque temps à la cour du sultan de Mazanderan, Emadi revint dans sa patrie, où Habim Senal, son ami, lui apprit si bien les principes de la vie dévote, qu'il abandonna entièrement le monde pour s'y livrer. Il mourut l'an 675 de l'hégire. K. MAUK, s. m. (ant. coul.), droit qu'on levait sur le sel dans quelques villes de la Bretagne. EMALF. KAT. s. m. horticult.), espèce de raisin noir qui croît dans le Médoc. EMAIL. On désigne sous ce nom une substance vitreuse, en général opaque et colorée, dans laquelle on fait entrer diverses substances métalliques, telles que de l'oxyde d'étain. du phosphate de chaux, du borax, etc. Le plus simple des émaux est celui qui sert de base à la plupart des autres s'obtient de la manière suivante : on allie 15 parties d'étain à 100 parties de plomb, et on porte la masse qui en résulte à une température rouge, au contact de l'air atmosphérique. Les métaux s'oxydent rapidement et avec ignition ; de liquide qu'elle était la matière devient solide. Quand elle est légèrement oxydée, on la pulvérise et on la délaye dans l'eau. On décante les liqueurs ternies, on les abandonne à elles-mêmes, et bientôt elles laissent déposer une poussière très-fine que l'on appelle calant. On mêle 200 parties de celle calcinée avec 100 parties de sable siliceux et 40 parties de nitrate de potasse, et on expose le

mélange à une température suffisante seulement pour lui faire éprouver un commencement de fusion. La fritte ainsi obtenue entre dans la constitution de tous les émaux. Afin d'éviter toute coloration accidentelle lorsqu'on veut préparer l'émail blanc, on mêle la fritte en poudre avec une quantité convenable de peroxyde de manganèse que l'on a déterminée d'avance par quelques essais faits en petit ; on introduit le mélange dans un creuset que l'on expose à un feu vif et à l'abri de la fumée. Quand il est fondu, on le coule dans l'eau ou le pulvérise. Après avoir répété trois ou quatre fois la même opération, on le coule une dernière fois, et on le livre dans cet état au commerce, la coloration des émaux se fait avec les mêmes matières que celle des strass. La seule différence est que les strass exigent en général sous le même poids beaucoup moins de principe colorant. Quant à la peinture sur émail, nous renvoyons à l'article général PEINTURE. — Email, celui qu'on a usé pour le rendre égal et poli. — L'ivoire de la porcelaine, l'endroit vitreux dont on le recouvre, et qui est souvent orné de diverses couleurs. ■- Par analogie, l'ivoire des dents, la superficie ordinairement blanche et luisante qui couvre la partie osseuse des dents. — Email se prend quelquefois pour l'ouvrage émaillé, et en ce sens on l'emploie surtout au pluriel. — Email désigne poétiquement et figurément la variété, la diversité des fleurs. - Emaux, au pluriel, se Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.39% accurate

(«M) , des couleurs el de* métaux pour H il , en termes de armoiries. ÉMAIL DM DENTS IOOI.) (V. DI-TTS). KM AILLER, v. a. orner, embellir avec de l'email , appliquer de l'email sur quelque chose.— Entailler dt la porcelaine, la recouvrir il'un rmluil vitreux. — Emailler signifie, lîguréuicnt et poétiquement, orner, embellir, et se dit surtout des îleurs, kmaii.leir , s. m. ouvrier qui travaille en émail. Émailli rk, s. f. art d'émaillcr. — Il se prend l'ouvrage de l'énutilleur. Émaillire, s. f .véntrie). Il se dit des taches l'on voit sur les penes des oiseaux de proie. F.MAN atio.v. g. r. action d'émaner. — Il se prend quelquefois pour la chose qui émane. Émanation (tnêdsr.'. nom que, par une extension «le sa signification physique, les médecins donnent à toutes molécules solides ou gazeuses, raréfiées, qui, répandues en suspension ou en dissolution dans l'atmosphère, peuvent affecter nos organes et modifier d'une manière quelconque l'économie, soit en bien, soit en mal (V. au mot EFFLUVES, où il en a déjà élé question1. F.MA.1ATIOX . ». f. iphtos.). Dans le système d'F.pieure, comme dans celui de Démocrile, il se dit de certaines images qui, selon ces deux philosophes, s'échappent des objets el agissent sur les organes de l'homme pour produire la sensation. ÉMAXCBE, s. T. [blason), longue pointe qui s'avance d'un des bonis de l'écu vers le milieu de la surface. EMAKche, adj. m. (blason). Il se dit d'un écu chargé de pointes qui sont semblables aux émanches, mais qui vont loucher le bord de l'écu opposé à celui où est leur base. ÉMANCIPATION, s- f. (oui. rom.), acte qui était nécessaire, à Home, pour affranchir de la puissance paternelle. 11011seuletne1 un mineur, mais même un homme fait. Un père accomplissait [l'émancipation de son Uls en le vendant fictivement trois fois, le rachetant, et le met la ni enfin eu liberté selon les formules usitées pour l'affranchissement des esclaves. Émancipation (hist. ttel.) s'est dit, selon Durante, en parlant de la situation des religieux promus à une dignité qui les affranchissait de l'obéissance due à leurs supérieurs. — Il s'est dit aussi en parlant de l'étal des monastères exemples par le pape de la juridiction de l'ordinaire. — LrUrt d'rwcinripnd'oR, lettre qui déliait de tout engagement envers sa communauté un abbé appelé à un évêche; el du serment d'obéissance à son abbé un religieux promu à une abbaye. - Emancipation drs gtms dt tnainmorlt une . jurispr.) , concession nue les seigneurs faisaient à leurs serfs de toutes les franchises «'ont jouissaient les hommes libres.

Émancipation (jurispr.). C'est l'acte par lequel un mineur, cessant d'être en tutelle ou sous la puissance de son père, acquiert le droit de gouverner sa personne et d'administrer ses biens, sous les restrictions posées par la loi. L'émancipation est expresse ou tacite : expresse lorsqu'elle est le résultat d'une déclaration du père, ou de la mère, ou du conseil de famille, suivant les cas; tacite lorsqu'elle résulte du mariage. La loi a voulu que le mariage emportât nécessairement émancipation, à tel point, que si des dispenses d'âge étaient accordées à l'un des époux, l'émancipation n'en produirait pas moins des effets définitifs et irrévocables. Quant à l'émancipation expresse, il faut distinguer pour savoir dans quelle forme et à quel âge elle peut être régulièrement opérée, par quelles personnes elle est faite. Le mineur, même non marié, peut être émancipé par son père, ou, à défaut « du père, par sa mère, lorsqu'il a quatorze ans révolus. Cette émancipation s'opère par la seule déclaration du père ou « de la mère, reçue par le juge de paix assisté de son greffier. Cette disposition est applicable à l'enfant naturel reconnu. Mais le mineur resté sans père ni mère ne peut être émancipé qu'à l'âge de dix-huit ans accomplis, et en ce cas l'émancipation résulte « d'une délibération du conseil de famille et de la déclaration que le juge de paix, comme président du conseil de famille, fut dans le même acte, que le mineur est émancipé. Lorsque le tuteur du mineur resté sans père ni mère et âgé de dix-huit ans accomplis ne fait aucune diligence pour son émancipation, et qu'un ou plusieurs parents ou alliés de ce mineur, au degré de cousin germain ou de degrés plus proches, le jugent capable d'être émancipé, ils peuvent requérir le juge de paix de convoquer le conseil de famille pour délibérer à ce sujet. Le juge de paix « doit déférer à cette réquisition, mais la loi ne lui donne pas le droit de le convoquer d'office, comme elle le fait dans d'autres cas; ce droit n'appartiendrait pas non plus au procureur du roi, ni enfin au mineur lui-même, qui ne peut être juge de sa capacité « de développement de son intelligence. L'émancipation fait sortir le mineur de la tutelle ou de la puissance paternelle-, elle lui donne le droit de résider partout où bon lui semble et d'avoir un domicile qui lui est propre; elle lui attribue la jouissance de ses biens et leur administration. Cependant l'émancipé ne paraît pas encore doué d'une raison assez sûre pour que l'exercice plein et entier de tous les droits relatifs à la propriété lui soit accordé sans restriction ; la loi mesure la capacité qu'elle lui reconnaît sur l'importance des actes. Il y a des actes que le mineur émancipé peut faire seul, et à l'égard « desquels il est réputé pleinement capable; il y en a d'autres ne peuvent être faits par lui qu'avec

l'assistance d'un curateur; d'autres eiiDn, outre l'assistance «lu curateur, doivent encore être sanctionnés par une délibération «lu conseil de famille et généralement l'homologation du tribunal. Il peut faire seul les actes «le pure administration : ainsi, passer des baux dont la durée n'excède pas neuf ans. recevoir les fermages et loyers, les arrérages de rentes et toute autre espèce de revenus et en donner valable décharge; il peut traiter pour l'amélioration et la réparation «le ses biens, vendre les denrées, les coupes de bois ordinaires, la pêche des étangs, et en recevoir le prix ; compromettre et transiger sur ces objets, intenter toute action qui y serait relative et défendre à celle action. Il peut conclure directement des engagements pour ce qui concerne l'entretien de sa maison et l'administration de ses biens; toutefois, à l'égard des obligations qu'il aurait contractées par voie «l'achat ou autrement, elles sont réduites en cas d'excès; les tribunaux doivent prendre à ce sujet en considération la fortune du mineur, la bonne ou mauvaise foi «les personnes qui ont contracté avec lui, l'utilité ou l'inutilité des dépenses: aussi les personnes vis-à-vis desquelles le mineur émancipé contractera des obligations relatives à l'entretien «le sa personne et de ses biens feront-elles sagement d'exiger l'assistance du curateur. Quoiqu'il en soit, tout mineur émancipé dont l'engagement ont été réduits peut être privé du bénéfice «le l'émancipation ; elle lui sera alors retirée suivant les mêmes formes que celles au moyen desquelles elle lui avait été conférée. Les actes que le mineur émancipé ne peut faire qu'avec l'assistance «l'un curateur, qui lui est nommé par le conseil de famille au moment de l'émancipation. Sont considérés comme plus importants, et en conséquence comme exigeant une expérience et une sagesse plus complètes. Il ne peut recevoir son compte «le tutelle qu'avec l'assistance de ce curateur; il ne peut sans cette même assistance recevoir un capital mobilier et en donner décharge, ni accepter une donation entre-vifs, ni intenter une action immobilière, ni y défendre: mais il peut valablement faire ces différents actes avec l'assistance «le son curateur, comme aussi transférer valablement, au cours du jour et «le la place, les inscriptions de rentes sur l'Etat n'excédant pas cinquante francs de revenu, ou une action * de la banque de France, etc. Mais le mineur émauciiM* ne peut ni accepter ni répudier une succession, si ce n'est d'après une autorisation du conseil de famille, et l'acceptation ne peut avoir lieu que sous bénéfice d'inventaire. L'aliénation de ses immeubles ne peut avoir lieu que d'après une autorisation du conseil «le la famille dûment homologuée par le tribunal sur les

conclusions du procureur du roi. Il ne peut sans les mêmes formes et sous aucun prétexte faire d'emprunts ; sans quoi il ne serait tenu de rembourser le prêt. rûl-il élé fail avec l'assistance «lu curateur, qu'autant qu'il en aurait profite pi seulement jusqu'à «lue concurrence, et ce serait au prêteur à prouver l'utilité de l'emploi. Émanciper, v. a. (jurispr.), mettre un fils ou une fille hors de la puissance paternelle, ou mettre un mineur en état de jouir «le ses revenus, à l'âge et suivant les formes déterminées par la loi. — Il se dit quelquefois figurément dans le langage ordinaire. — Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie ordinairement, se donner trop de licence, sortir des bornes du devoir, de la bienséance; ne pas garder la mesure nécessaire ou convenable. Émaner, v. a. provenir, sortir, découler de. ÉMAXSELB, s. m. (ont. rom.), sobol coupable du délit militaire appelé émansion. Émansion. s. f. (ont. rom.) action d'un soldat qui, sans être déserteur, s'absente du camp sans permission, ou demeure éloigné plus longtemps qu'on ne le lui a permis. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.34% accurate

t ub am.er. priver un animal mile «1rs KM.» M s , prnr.il de»
Allol roges, accompagna Brcnnus dans son expédition ru Grèce. Il fui lue
auprès de Delphes avec urir partie il' s siens. Émargement, s. m. action
d'émarger ; ou ce qui est porté, arrêté eu marge d'un compte, >l uu mémoire,
rte. KM »R«ER, ta. signer, écrire en marge d'un compte, d'un inventaire,
d'un état. etc. EM tRGI.M'I.E , rmarginula (xool. . gemv èlaMi par Lamarck
aux dépend des patelles de Linné, que île Blainville rapproi lie dis
parmopluire* el <leî lissurellcs. et durit voiei les caractères : corps ovale,
conique, pourvu d'un large pied ocrup.nil tout l'abdomen, el ilchonlc par le
manteau qui a une feule antérieure correspondante à rrlle de la coquille pour
la communication avec la cavité hranrhiale; léte pourvue de deux tentacule»
conique*, oculès à leur base externe; branchies parfaitement symétriques ;
coquille recouvrante symétrique conique. ;i sommet bien distinct et dirigé
en arrière, fendue à sou bord ailérirur pour la communication avec la cavité
branchiale, ou n'oOr.int qu'une légère échancrure a l'extrémité d'un sillon
interne Parmi les espèces dcmarginulcs le* plus remarquable*, nous
ciêruus : I kmarc.im LE TBHLI.iSsm . tmarginula fittun de Limirck. qui est
blanche ou jaunâtre, ovale conique, convexe; élégamment treillissée par des
stries longitudinales el Irausvc rsilcs ; dont le sommet est obtus et l'ourl»-,
la feule profonde, le bord crénelé, la longueur de onze millimètres, la
largeur de neuf, et que l'on trouve vivante dans la Main lie et il autres mers
d'Europe. - L'èmaruisvi.k a Côtes, cmarginuln rnslatn l.imank. a coquille
marquée de treize à quatorze cotes, 'e strie* longitudinales relevées el
sublaimlli'uses. Celte espèce se trouve à l'étal fossile à Grigiiian. Elle a cinq
à sept millimètres de longueur. E. mabijixk, ttnari)imit\tf bolan), synonyme
d'ccbancré. Celte expression s'applique aux orgues qui présentent à leur
sommet une crhaicrre arrondie et peu profonde. Beaucoup d'ombcllifèris
ont leurs pétales plus ou moins émaryinéi. É.Mam.I'LaTki.x , s. f. {art \rtir
j, action de châtrer un animal. F-MAKKI'I-KR, v. a. (art re/ri organes de la
génération. KMATII tgêogr. et hisl. mer tali. Selon leir livre des Roi»,
envoyés par Salmana/ar dans le pays de Samarie, pour remplacer les
habitants qui avaient été transporté* en Assyrie On écrit aussi llnmath. F.
MA'l'liE \qrnqr. anr.), province de Marédoine, bornée au nord par l'Axius el
l'Erigon. à loues! par la l.vncestide el au sud pur le m ut Bermius et
l'Hali»cmon. l'an* la 'suite Je* [mêles étendirent le nom «le celle province à

la Macédoine tout entière et lutine à h Thessalie. FM «voler, v. a. Il s'est dit autrefois pour, offrir un mai, un bouquet ► MB A. s m. geugr. j, fleuve de la Tartane indépendante: il prend sa source sur le versant méridional des monts Monghadjar. el débouche à l'extrémité nord-est de la mer Caspienne, après un cours de cent lieues. On l'appelle aussi le Djem. F.MRABKII lèuqr ,) , village de la basse Egypte, sur la rive gauche du Nil; il fournit au llaire le meilleur beurre du pays. C'est dans les environs d'Embahéh que se donna la Imuillcdcs Pyramides. r.MUAHii.i.K, ÉE. adj. 11 se dit quelquefois, dans le langage l-opulaire. d'une mauvaise langue, d'un bavard. EMBABOI'IXE, ÉE. pari ' marine). Il se dit quelquefois d'un navire embarrassé, engagé dans des écueils. EMBABOI'IXKB. v a engager quelqu'un. |iar des caresses, par des paroles flatteuses, h faire ce qu 011 souhaite de lui. EMBACLE, s. m. {pky\$. et chimie*, amoncellement de glaçons formant une espèce de barrage dans un cours d'eau au moment d'une débâcle. EMBADIS ou EMBATES, s. f pl. (uni. ÇT). Il se dit quelquefois de certaines chaussure* |K>rtées par les comédiens, chaussures qui allaient également aux deux pieds. embaii.loxkeh, v. a. Il s'est dit quelquefois dans le même sens que bâillonner. emballage, s. m. Il se dit de l'action décelai qui emballe et des choses qui servent A emballer. Toit* d't de toile grossière qui sert 5 emballer, v. a, (1'») EMBARRAS. lii nnus gurerneul cl |nr plaîsauttrie. Emballer quelqu'un datw une voi(-,re, le faire partir en voilure, ou le faire monter en voilure |K>iir quelque voyage EMBALl.El'B, s. 111 celui dont la profession est d'emhallcr des marchandises . elc. Il si^nitie, hgrènciil et populairement, uu hâbleur, un homme qnr en veut faire accroire. f.MBAXMR, v défense. a. (vieux lang.), proclamer un ban ou une ville de la tribu il 'S habitants d'Etna1 e Nephh furent emb imiter, v. n. muririe), arriver sur un grand banc, ennime celui de Terre-Neuve. embari: ibère . s. m. {ttrrkii,) , petite construction, en forme de jetée ou de quai, que l'on pratique au bord d'un canal ou «l'un i taiig, pour faire aborder les bateaux, afin d'embarquer et île débarquer couimoilément. KMIMi::: ATliIV. s. f. marine , liaient non ponté, allant à la voile el à la rame. Les embarcations du Itord sont : la chaloupe, un grand canot, un petit «uni (potle aux ehamx) , le canot de l'étal major, le canot et la yole du commandant. Chaque einbarc.ilioii a son équipage, snu gréeiueiil et son armement. Le nombre des hommes de l'équipage est égal a celui des avirons, plus le patron, qui se tient à la barre du gouvernail; le premier chaloupier, ou canotier de l'avant , se nomme brigadier; il s'arme d'une galic lorsqu'il s'agit d'accosler ou de

pousser l'embarcation au large. Les embarcations portent ordinairement deux mâts qu'on met en place pour aller à la voile, lorsque le vent est favorable ou lorsqu'on veut luvover. Elles grèent le plus souvent deux voiles à bords ou au tiers; elles sont quelquefois armées en guerre. Les embarcations des ports ne sont pas partout les mêmes : suivant leur construction et leur gréement, elles prennent des noms différents, tels que IBAIXCELIER, BISCAIKXK, r.05POLK, BAFIAC, CtC (V. CCS mots). embarquée, s. f. [marine), mouvement de rotation imprimé à un bâtiment par le courant, s'il est à l'ancre, ou par un grand vent arrière, s'il est à la voile, FMHARIKR, v. a. marine), forcer, au moyen du gouvernail, un bâtiment à se jeter à tribord ou à bâbord EMBARGO, s. m- (mar/m-; Mettre l'embargo sur des bâtiments qui sont dans un port ou sur une rade, c'est leur défendre de les empêcher d'en sortir, soit que ces navires appartiennent aux nationaux et que le gouvernement veuille les employer à son service, eux et leurs équipages, soit qu'ils appartiennent à une nation ennemie avec laquelle on est en guerre, et que cette arrestation soit un acte d'hostilité ou de représailles. kvib titii.K w:e. s. m. an milit.), action d'emplir de poudre des barils. RMBARIER, v. a. «ri Mi'/il. el eomm.), mettre dans des barils. | CMBAROI F.MEXT, s. m Il s'employait autrefois figurément ' en parlant d'un engagement, d'une intrigue. I F.MB irqce.m EXT , s , m. action de s'embarquer ou d'embarquer quelque chose. Il se dit aussi des frais qu'il en coûte ' pour embarquer des marchandises. EMBARQUER, v. a. mettre dans une barque, dans un navire, dans un vaisseau. Il se dit en parlant «les hommes, des armes, des vivres, des marchandises, etc. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel , et signifie entrer dans un vaisseau : ou dans quelque autre bâtiment pour faire route, l'adverbialement et figurément, S'embarquer muet vite, entreprendre un voyage sans être pourvu du nécessaire; et, plus proprement, | s'engager dans une entreprise sans avoir les moyens nécessaires pour la faire réussir, ou sans s'être prémuni contre les inconvénients qu'elle pourrait éprouver. — Embarquer signifie en outre, figurément, engager à quelque chose, ou dans quelque affaire, et alors il se dit ordinairement en mauvaise part. Il s'emploie aussi dans le même sens avec le pronom personnel. | EMBARQUER, v. a. Embarquer en grenier (comm. maritime), ! embarquer des marchandises non emballées et les mettre en sacs sous les ponts, comme dans un grenier. | embarras, s. m obstacle qu'on rencontre dans un chemin, et dans un passage, encombrement. Figurément et familièrement. Faire de l'embarras, te

donner de grands airs, ou afficher de grandes prétentions. Cauter de l'embarat i quelqu'un, être de trop chez lui, faire qu'il soil obligé de se mettre i l'étroit pour vous recevoir. — Emjjahras signilie. figurément, la confusion de plusieurs choses diflicils i débrouiller. Il signifie aussi la peine que donnent une multitude d'affaires qui 1 ta fois. Il signifie encore rirr*»*luli©ii Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.41% accurate

de parler lorsqu'on tirait que foire ni que (lin d'enjirU, peine d'esprit, irrésolution desprit — en parlant de in<iladir, se dit d'un romimncruici EMBARRASSER. (137) dans laquelle on se trouve lorsqu'on ne sait quel parti prendre, ni par quelle voie se tirer île quelque pas difliede. Il signifie également h gêne, le malaise que cause la nécessité d'agir ou — dire. Kmtiarrin EMBARRAS, rut d'obslrurlioii, et surtout d'une accumulation de matières dans l'estomac Ou dans les intestins. EMBARRAS DU LA VOIE MRLIOTE .jurit,>r.]. Seront punis d'ainende. aux termes de l'article 471 du code pénal, depuis un franc jusqu'à cinq francs inclusivement, rem <mi auront embarrassé la «oie publique en y déposant ou y laissant sans nécessité des matériaux ou des choses quelconques qui empêchent ou diminuent l.i liberté ou la sûreté du passage. KM B AR BAS I.AMRIQI K pnthitl.}. Un donne le nom etnbaras gastrique, embarras gastro-intestinal, ou embarras des premières voies , à une maladie très-commune qui consiste en une s rte d i lal de plénitude et de turgescence morbide des voies digrsiives et eu particulier de l'estomac Elle se traduit par une diminution ou une perte romplète de l'appétit, une sensation de pesanteur au creux de l'esloinar, des nausées et des vomissements, de la pesanteur et de la douleur de lélc, un sentiment général de lassitude et de brisement des memlres; la langue est Mie. épaisse et recouverte d'un enduit jaunâtre, la bourbe pâteuse, !•• gotil amer II n'y a ordinairement point de lièvre lorsque rcmbarnisgasliiqucesl dans son état de simplicité. — tas palliologi les distingue.nl l'embarras gastrique, suivant la nature des matières accumulées dans l'estomac, eu embarras bilieux ou muqueux, dont les symptômes ofl'reut quelques différences et qui réclament quelques modifications dans le traitement. L'embarras gastrique, qui se manifeste de préférence ebea les personnes adultes et dans la force de l'Age, sous l'influence d'une température chaude et humide, telle que celle de la lin del'été et de l'automne, reconnaît pour causes principales une alimentation trop abondante ou de mauvaise nature , les EMBATRE. quiélez pas. Sa langue t'embarrasse, se dit en parlant d'une personne que la ili.il. i lie. la crainte ou quelque autre cause ernpérbrd'arlirulcrdislinrli-riiriil Sa tfir t'emba r.isi'. se dit en parlant d'une personne malade, lorsque le transport aucerveaa rommenre à se déclarer, ou lorsqu'un appréhende qu'il ne se drclare. Sa poitrine t'emba rt astr , sa poitrine mmrrnrre à s'emplir, et il

ressent d< I oppression Embairas>ë, eu. ivir1 , Air embarrasse, conteninre
embarrasser, l'air, la contenance d'une personne qui éprouve de l'embarras.
— l'rononeiali'in embarrassée, prononciation lente et mal articulée,
F.viharher, v. a II se disait aïitrefuis dans le sens d'enfermer avec ries barres.
On le Irouve dans Sl.irut. EMUARRI.R (}») «rlreler. l'écurie, passe une de
ses j.mib EMBABRER, v. n. \teeUnnl.). guilic, saisir le creuset par sa c s de
I Il se < ■intiiri d'ui autre lit rb cheval qui , dans •iité de la barre. les
verriers, et siengager un levier sous un fardeau pour le excès «le table ,
l'usage exclusif des substances grasses ou 1 huileuses, H généralement
toutes les circonst.inres qui peuvent | apporter un trouble habituel dans les
fondions digestives, I telles que les veilles prolongées, les fatigues
excessives du coriis,) l'habitude de se livrer aux travaux de l'esprit qui
exigent une j certaine contention, immédiatement après le rc|«as, etc Cesl I
une maladie assez légère et dont la durée nedépasse pas ordinairement
quelques jours, si le malade a le soin de modérer son régime haliïiuel et de
se soustraire momentanément aux causes qu il sait avoir eu de l'influence
sur la production de son état Dans ce cas la maladie se résout le plus
ordinairement d'elle-même. ou se termine naturellement par quelques
vomissements ou une légère diarrhée . Mais si la maladie est négligée ou
mal soignée, ou que, soit ignorance, soit incurie, le malade continue à subir
l'inQueuce du mauvais régime qui a causé son malaise, l'cmtxarras
gastrique peut acquérir une certaine gravité, Soit parla persistance île
quelques-uns de Ses Symptômes ' k l'état chronique, soit par sa
transformation en une maladie plus grave, telle qu'une lièvre bilieuse, une
lièvre muqueuse, ou même une aflecclioii typhoïde putride. — Le traitement
de l'embarras gastrique consiste, suivant les circonstances qu'un médecin
seul peut déterminer , .i provoquer la résolution, par l'abstinence, le repos,
quelques boissons acidulées ou légèrement amer, s, ou a déterminer
l'expulsion des matière» morbides hors du corps par le vomissement ou par
les purgations. O à quoi ou doit s attacher surtout , c'est a prévenir par
l'emploi convenablement dirigé de ces diu-rs moyens la transformation de
l'embarras gastrique en une maladie plus grave. embarrassant, ante. adj. qui
cause de l'embarras, qui est incommode, gênant — Il se dit aussi des
personnes. embarrasser, v. a. causer île l'embarras, encombrer, obstruer. - Il
signifie aussi, empêcher la liberté du mouvement. Figur ment, Emherrasier
une affaire, Emhurraster une question, etc., la rendre oliscureet pleine de
difficultés, la rendre malaisée à éclairctr, a démêler. - Kmbarb vsskh signifie

encore, tigurènieni, meltreen peine, donner de l'irrésolution causer du trouble d'esprit. — Embarrasser s'emploie aussi avec le pronom personnel, surtout au figuré. Ainsi on dit , Il s'embarrmtte de tout, les moindres choses lui font de la peine. C'est un homme qui ne i embarrasse d* rien, rien ne lui fait de la peine, ne lui donne rte I inquiétude. — S'embarrasser dam tes diteourt, perdre la suite de ses discours, et ne savoir plus par où en sortir. — Se vous embarrasse: point dans cette affaire-là , ne vous en mrhi pas , c.ir vous vuus y trouureriei embarrassé. Se vous embarraws point de cette affaire-là, i EMBAnRF.lt , soulever. EMBARRt RE, s. f ;»rr< rr'/rī.\ contusion ou érorcliure provenant de ce qu'un cheval s'ist cinb.irré. EMUARItt RE chirurg., sorte de fracture du crâne. emba.s, ailv. mol einièrement :uusilè aujourd'hui, que plusieurs auteurs du xvir siècle ont employé pour !a locution adverbiale <w bat. On I employait même avec la pré répétée. F.MRvsE, s. f. [art milit Obéi les armuriers, il désigne une p.irtiede métal sur laquelle une autre pièce vient s appuyer. EMBASE 'Jech nol.; renflement ménagé sur l'arbre d'une roue, pour recevoir celle-ci et lui servir de soutien par un coté; partie renflée d'une lame de couteau ; ressaut d'une enclume; partie d'un ouvrage de menuiserie qui repoe sur une autre pièce. embasement, s. m. (arehit.), soubassement , espécede piédestal continu sous la masse d'un bâtiment. embasicoete. s. m. (antiq. rom.), homme livré & une débauche infime II se dit aussi de vases d une forme obscène, dans lesquels les anciens buvaient quelquefois pendant un re pas licencieux. EMBANSI'RE, s. f. {teeh nol.), parois du four du verrier, depuis le plan de la bnsctjusqu'à la naissance de h roule. KM R ASTI ELEMENT, s. m. [ncot.), ad ion d'embastiller. EMBASTILLER, v. a mettre a la Bastille ou dans uneautre prison d'Etat. EMBASTILLER f.HE VILLE inéol.), l'entourer de bastilles , de forls. I evjbasïoxxer, v. a. (une. lerm milit.), armer unctroupe, un homme. Le sens île ic mot provient de ce que b iston était synonyme d'arme. EMIlAsT s (iaCxi~», embarquer.) surnom d'Apollon chez les : tirées, parce qu'on lui offrait des victimes avant de s'embarquer. embatace, s. m. (enarronnage), action d'appliquer des bandes de fer sur une roue. | EMBATAIl.l.EMEST, s. m. {art milit.', évolution de la lac» ! tique moderne, action de passer de l'ordre appelé colonne à l celui qu'on nomme bataille. F.MBATAIl.LKR, v. a. ('irl milit. ranger en bataille. On l'emploie avec le pronom personnel. EMB ataii.i.osxf.R, v. a. ' rt milit.), former des soldats, des compagnies en bataillon. KMBATER , v. a. faire un bat pour une bote de somme. Il signifie, figurèmcnl et familièrement, charger

quelqu'un d'une chose qui l'incommode. — Il se dit aussi en parlant des personnes. KmbatÉrie, s. f. («ni. gr.}, espèce de danse ou de marche militaire. On remarquait surtout Yembatérie des Spartiates. EMBATÉBIF.s, 1RS s F., adj. (.ml. gr.), qui est propre 4 la marche. — Satrifiet embalérien, celui qu'un faisait avant de s'embarquer. EMBATottJf ER, v. a. armer d'un bâton. Il est familière! peu usité. EMBATRE, v. a. (eAarroniiar) , couvrir une roue avec de» bandes de fer. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.52% accurate

(i») Esi battage, s. m. (lechnoi.), appliquer des bandes de fer km
battes, s. m. pl. Il se disait autrefois ries vents périodiques qui souillent sur
certaines mers, à des è|ioqucs réglées. EMBAîToin, ». m. (lerhnttl.) , fosse
longue et étroite, dans laquelle les taillandiers et les maréchaux ferrants
placent debout les roues de voilures qu'ils veulent einbatlre. Un écrit aussi,
tmbatoir. EMBATTBE, v. n. Il se disait autrefois , absolument ou avec le
pronom personnel, et signifiait, arriver dans quelque lieu, soit a dessein, soit
forluiîcinent. On le trouve dans Xirut, dans Cotgrave et dans Montaigne.
EMBATTRK (itchtiol.), longer cl nieltre en place les bandes de roues de
voitures. Embauchage tjuritpr.). C'est l'action d'éloigner un soldat de son
drapeau pour le faire passer soit à l'ennemi, soit a l'étranger, soit aux
relielle* -, c'est donc plus que la simple provocation à la désertion ; aussi ,
après Acquittement sur l'accusation d'embauchage, 'I peut y avoir poursuite
pour provocation a la désertion, et rein sans vio'alion de la maxime S»n bil
in idem. — I.e code pé nul militaire du 12 mars 17H5, la loi du 4 nivosc an
iv et la loi du Ut brumaire an v ont unanimement prononcé contre
leseniUauchenietils la peine de mort; cette même peine serait
cncorcappliquèc aujourd'hui, suit en vertu des lois précitées, soit en vertu
des articles *> et 77 du rode pénal dans les prévisions desquels rentrerait
l'embauchage si la législation Spéciale imuvail être mnsidérée connue
abrogée. — La loi du 4 nivôse an IV allriliuait à un conseil militaire le
jugement des individus accusés du crime d'embauchage, militaires ou non.
Ij» loi ilu il messidor an IV fil cesser cette dérogation auxprincijves. Puis
vint une loi exceptionnelle} l'égard des emliaucheurs, la loi du 13 brumaire
an V, laquelle dispose ainsi par son art.l) : «Nul ne sera traduit en conseil de
gtierreque les militaires, les individus attachés A l'armée ou à sa suite, les
tmhauthturt, les espions, etc.; «mais, suivant l'article t" de cette dernière loi,
ses dispositions ne devaient être exécutées que jusqu'à la paix. Au surplus ,
la charte a proclamé le principe que nul ne peut être distrait de ses juges
naturels; ainsi, d'après la législation actuelle , les embaucheurs non
militaires ne sont justiciables que des cours d'assises, (.est ce que la cour de
cassation a reconnu par deux arrêts. vmbak hemknt, s. m. (art. miliV. Il se
dit quelquefois pour, embauchage; action d'embaucher. KMBArcilEll, v. a.
engager un jeune garçon pour un métier dans une boutique; cl plus
ordinairement, faire entrer, admettre un ouvrier dans un atelier, — Il signifie

aussi, enrôler par adresse. Ce sens et le précédent sont familiers. Il signifie encore, éloigner ou chercher à éloigner des soldats de leurs drapeaux, pour les faire itasser à l'ennemi, ou dans un uarli de rebelles. sons suffisantes pour expliquer un pareil culte et une semblable détermination ; mais ce que l'on s'explique encore plus difficilement, c'est le soin avec lequel les Egyptiens ont cherché à s'éterniser en quelque sorte dans leurs restes comme dans leurs monuments, en imprimant aux uns et aux autres un caractère d'inaltérabilité, de grandeur et de solidité dont on ne voit d'exemple chez aucun autre peuple. Ce qui n'étonne pas moins enfin, c'est de voir tomber ensuite en désuétude dans ce même pays un usage qui semble avoir été jadis le plus sacré des devoirs de ses habitants. Quoi qu'il en soit, l'usage des embaumements a été généralement abandonné ou négligé chez les peuples modernes. Ce n'est qu'exceptionnellement et pour rendre un hommage éclatant aux hommes privilégiés que le rang, la naissance ou d'énormes services ont placés au faîte des dignités et des honneurs, qu'on a cherché, de loin en loin, à en faire renaître la pratique. Peut-être aussi l'ignorance des moyens de conservation dont se servaient les anciens peuples y a-t-elle contribué à cet abandon. Sans nous arrêter plus longtemps sur cette question obscure de l'origine et du but réel des embaumements, nous allons essayer de faire sommairement l'histoire et la description des principales méthodes connues. Disons d'abord ce que l'on sait sur la méthode d'embaumement ou de momification des Egyptiens. Tout ce que l'on connaît de plus positif à cet égard remonte à Hérodote et à Piodore de Sicile. Voici au résumé, d'après ces deux historiens, en quoi consistait ce système de conservation. Il se compose de deux séries d'opérations dont les premières consistent à enlever au corps toute son humidité, et les secondes à le préserver de toute altération par la présence des bitumes, des baumes et des résines. L'embaumeur commençait par retirer le cerveau, soit par les narines, par les orbites, ou par le trou occipital, à l'aide d'un fer oblique. Il vidait ensuite toutes les cavités, soit en extrayant les viscères à l'aide d'une incision pratiquée dans le flanc, soit en les dissolvant par une liqueur caustique. Il remplissait ensuite le ventre de myrrhe hachée et de cannelle et d'autres parfums, et en recousait les parois. Cela fait, le corps restait pendant soixante-dix jours recouvert d'une dissolution de Bâfrant (carbonate de soude). Cette opération avait pour but d'enlever au corps toutes ses parties grasses et muqueuses. Le terme de soixante-dix jours écoulé, le corps était lavé, puis on le mettait sécher. 1

l'air ou dans une éluve. Pendant cette dessiccation, les uns étaient vernis en dehors et remplis à l'intérieur les Égyptiens, suivant un usage familier, et ne se dit plus guère que d'un embaumeur des soldats qui embaumait le nom. s. m. (term. de bouter), instrument de bois, en forme de jambe, dont on se sert pour élargir les bottes ou pour qu'elles ne se rétrécissent: il est composé de rieur de substances odorantes propres à éloigner les autres étaient plongés dans du bitume chaud et liquide qui les pénétrait de toutes parts; après quoi on les enveloppait avec des bandelettes de toile de lin, enduites de gomme appliquées avec l'aide d'un art sur toutes les régions du corps, dans le but «le fermer tout accès à l'air et à l'humidité. C'était la méthode la plus complète et la plus somptueuse. — Pour les personnes à qui leur rang et leur fortune ne permettait pas de faire préparer leurs morts avec autant de soin, les Égyptiens. celui qui embaumait. Il est ordinaire- meurs avaient une méthode plus simple. Elle consistait à remplir des seringues d'une liqueur onctueuse retirée du cèdre; on injectait cette liqueur dans le ventre du mort, sans lui faire aucune incision il sans en retirer les entrailles. Ensuite on salait le corps avec le natrum, comme dans la manière précédente, pendant le temps voulu. Au dernier jour on relirait du ventre la liqueur qui y avait été introduite, laquelle entraînait avec elle les entrailles en état de complète dissolution. — Il est nécessaire d'ajouter que la nature des lieux où reposaient les momies ainsi préparées contribuait beaucoup, par leur température uniforme de -10°, à entretenir les corps dans un état de siccité parfaite. — Lors de l'expédition d'Égypte, les savants qui faisaient partie de celle expédition ayant eu à leur disposition un grand nombre de momies renfermées dans les caveaux des pyramides, purent par leur examen contrôler et vérifier en partie l'exactitude des procédés décrits par Hérodote. Plusieurs controverses se sont élevées à ce sujet. Nous emprunterons à notre savant mémoire de M. Roussier, l'un des membres de l'expédition les deux pièces entre lesquelles on chasse un coin. Égyptiens l'ont, s. f. trehn»! i, fourniture générale des ustensiles nécessaires dans une fabrique de sel. KMB At'MKMPAT <ana>. \ opération qui a pour but de conserver les cadavres, en s'opposant à la putréfaction. I>> nom que porte cette opération lui vient de l'usage où l'on était autrefois de se servir de baumes et de substances odoriférantes pour atteindre ce résultat. On l'appelle encore momification. La pratique de l'embaumement remonte à la plus haute antiquité, Presque toutes les nations anciennes dont l'histoire nous a retracé les usages embaumaient leurs morts. On retrouve en particulier cet usage

rhri les Ethiopiens, c hrz les Perses, les Scydies; mais c'est surtout che* les Egyptiens que la pratique de l'emlnumetnenl a été le plus longtemps en vigueur „ J p"e a acquis le plus haut degré de perfection connu jusqu a nos jours LesOrcsrl les Itomains ont cherché a les imiter; mais, a en juger par les restes informes que renferment leurs tombeaux , on peut affirmer qu'ils sont restés bien loin de leurs prédécesseur*. — Les historiens sont peu d'a< enrd sur les motifs qui ont porté les premiers peuples a conserver les morts. Sans doute on jicut trouver dans le respect lilial . dans la répugnance naturelle qu'ont les hommes pour l'idée de destruction, dans les dogmes religieux de la plupart des peuples, des raif-t la commission des sciences et des arts de l'institut d'Egypte, quelques passages qui résument tout ce que l'on sait de plus certain maintenant el sur les procédés des Egyptiens et sur l'état de conservation où l'on a trouvé ces momies. — ■ En examinant en détail et avec attention , dit Rouyer , quelques-unes des momies qui se trouvaient dans les tombeaux , ou en reconnaît de deux classe» différentes : celles auxquelles on a fait sur le coté gaurhr, an- dessus de l'aine, une incision qui pénètre jusque dans la cavité du has-vctilrc, et celles qui n'ont point d'ouverture sur le coté, ni sur aucune partie du corps, lia us l'une et dans l'autre classe on trouve plusieurs momies qui ont les parois du nei déchirées el IV Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.28% accurate

I M H V I VI F V| KNT. (HV) brisé. Quelques-unes de la dernière classe ont les cornets du nez et l'os elhmofde inuds, ce qui ferait croire que quelquefois les embaumements ne louchaient pas au cerveau. — I. ouverture qui Si* trouve sur le côté de plusieurs momies se faisait sans doute dans tous les embaumements recherches , notisculcment |<our retirer les intestins qu'on ne retrouve dans aucun de ces cadavres desséchés, mais encore pour mieux nettoyer la cavité du lias-ventre el pour h remplir d'une plus grande quaritiléde substances aromatiques et résineuses tlonl le volume contribu.nl à conserver les corps, en même temps que l'odeur forte des résines en écartait les insectes cl les vers. Parmi les momies qui ont une incision sur le côté gauche, je distingue celles qui ont clé desséchées par l'intermède des substances Unno-balsamiques el celles qui ont été salées. — |,es momies qui ont été desséchées à l'aide de substances bilsamiques el astringentes sont remplies, les unes d'un mélange de résines aromatiques et les autres d'asphalte ou bitume pur. — Les momies remplies de résines aromatiques sont d'une couleur olivâtre. La peau est sèche , flexible , semblable à un cuir lanné. Elle est un peu retirée sur elle-même el ne parait former qu'un seul corps avec les fibres cl les os. Les traits du visage sont reconnaissahlcs . et semblent être les mêmes que dans l'état de vie ; le ventre et la poitrine sont remplis d'un mélange de résines friables, en partie soluhl •* dans l'esprit-de-viii; ces I n'ont aucune odeur parti ubère capable de les faire rei, jetées sur des charbons ardents, elles répaufuméc épaisse et une odeur fortement aromatique — Ces momies sont tris-sèches, légères, failles a développer el à rompre. Elles conservent encore toutes leurs dents, les cheveux et les poils des sourcils. Quelques-unes ont été dorées sur toute la surface du corps; d'autres ne sont dorées que sur le visage, sur les parties naturelles, sur h-s mains cl sur les pieds. O s dorures sont communes à un asseï grand nombre «le momies, pour m empêcher de partager l'opinion de quelques voyageurs qui ont pensé qu'elles décoraient seulement le corps des princes ou des personnes d'un rang très-distingué. Os momies, qui ont été préjia récsavee beaucoup de soin, soûl inaltérables, lant qu'on les conserve en un lieu Sec; mais développées el exposées à l'air, elles attirent proinpicin. nl l'humidité, et, au bout de qu. lous jours, elles répandent une odeur désagréable. — Les diverse* espèces de momies don! je viens de parler sont cmmaillollécs avec un art qu il « rail diffic ile d'imiter. IX- nombreuses

bandes de toile , de plusieurs mètres de long, composent leur enveloppe : elles sont appliquées les unes sur les autres, au nombre de quinze ou «ingl d épaisseur , el font ainsi plusieurs circonvolutions d'abord autour de chaque membre, ensuite du cor|is entier; elles son! serrées et entrelacées avec lant d'adresse, et si à propos, qu'il parait qu'on a cherché par ce moyeu à rendre à es cadavres, considérablement diminués |>ar la dessiccation , leur première forme cl leur grosseur naturelle On trouve toutes les momies enveloppées à peu près île la même manière. Il n'y a de différences que dans le nombre des bandes qui les entourent el dans la qualité des toiles, dont le tissu est plus ou moins fin , selon que l'embaumement était plus ou moins précieux. — Le corps embaumé est d'abord couv ert d'une chemise étroit»,

KMSAliMEMEST. caisses, qui ne servaient sans doute que pour les riches et les personnes de haute distinction , étaient doubles. Celle dans laquelle on déposait les momies était faite d'une espèce de carton composé de plusieurs morceaux de loile collés les uns sur les ailles. Celle caisse était ensuite enfermée dans une seconde, construite en bois de sycomore ou de cèdre. Ces sortes de colfres , toujours proportionnés à h grandeur des caisses qu'ils devaient renfermer, cl dont ils imitaient la ressemblance, n'étaient composés que de deux pièces île de-sus el le dessous! . réunies a l aide de chevilles de bois et de petites cordes de lin fabriquées avec beaucoup d'art. Ces caisses éuienl couvertes d une simple couche de plâtre . ou de vernis, et ornées de diverses ligures hiéroglyphiques. » - Les Mes Canaries, ancienne latrie des Guanches, ont comme l'Egypte leurs pyramides, leurs catacombes et leurs cavernes où reposent les corps embaumés. On trouve aussi des momies rcul rmées dans des catacombes a l'aima et à Tcnèriffe. Les momies des Guanches sont sèches, légères, jaunes, odorantes; elles sont enveloppées dans des peaux de chèvres exactement cousues el parfaitement conservées. Les naturalistes pensent qu'elles ont été préparées eu les séchant à l'air el les enduisant a plusieurs reprises d'un vernis aromatique , après en avoir extrait les viscères. — On rencontre dans de certains lieux des corps parfaitement desséchés . suis aucune préparation , el dont la conservation est due uniquement aux influences particulières du sol et de l'atmosphère. En Egypte on trouve des cadavres entièrement desséchés el parfaitement conservés, couchés sur des lits de charbon et recouverts de quelques pieds de sable. Ia- célèbre voyageur M. de liumboldt a rencontré au Mexique de véritables momies naturelles gisant depuis longtemps sur un sol privé de pluie el au milieu d'une atmosphère brûlante

que fuient les insectes eux mêmes. Le froid excès- if est dans quelques ras aussi une condition de conservation des corps On sait que dans les climats glacés où règne un hiver perpétue', des cadavres se conservent pendant un temps indéfini, soit enfoncés dans la neige, ou même à l'air libre. Ce n'est point dans ce cas par dessèchement ou momification qu'a lieu la conservation, mais par nigelatioii. Ils subissent la décomposition putride aussitôt qu'i-s soûl exposés à une température moyenne. Cuvier cite, dans le discours préliminaire de ses Htehfckrs lur tes o#»emrnti puttktdfêmuénpUu, deux exemples d'animaux qu'il l au milieu des glaces depuis la licée sur le dosel serrée sur la gorge ; sur quelqu. lieu d'une chemise, on ne trouve qu'une large bande qui enveloppe tout le corps. La tête est couverte d'un morceau de loile carré, d'un tissu très-fin , dont le centre forme sur la figure une espèce de masque. — On en trouve quelquefois cinq à six ainsi appliqués l'un sur l'autre; le dernier est ordinairement peint ou doré, et représente la ligure de la personne embaumée. Chaque partie du corps est enveloppée séparément par plusieurs bandelettes imprégnées de résine. Les jaillîtes approchées Tune de l'autre el les bras croisés sur la poitrine sont fixés dans cet état par d'autres bandes qui enveloppent le corps entier. Ces dernières , ordinairement chargées de ligures hiéroglyphiques et fixées par de longues bandrlclles qui se croisent avec beaucoup d'art el de symétrie, terminent l'envelop trouve supp se avoir été dernière catastrophe terrestre. — Bien que la pratique des embaumements n'ait point pénétré dans lrs usages de la civiuScrsc,' immédiatement après les premières bandes on idoles en or, en brome, en terre mile verI (talion mnderne, el "que rë. ne soit qu'exceptionnellement et dans un très- petit nombre de circonstances qu'on y a recours, on a toujours cherché néanmoins à imiter les procédés anciens ou à leur eu substituer de nouveaux qui puissent remplir le même objel. — llanslc Xivrcl le XV siècle on paraît s'être servi du mercure, dont on couvrait le corps que l'on voulait conserver, après avoir eu l'attention de le lixer avec soin. Lorsqu'on ouvrit les tombeaux de Saint Denis en I7U5, on trouva, au rapport de M. de Chateaubriand , dans le tombeau de Charles VII une certaine quantité de ce métal qui avait encore toute sa fluidité. Il s'était écoulé trois cent trente-deux ans. On I eu parfois aussi recours à la chaux. I n historien rapporte qu'en l'année I.VJ3 , sous le pontificat d'Adrien VI , le corps île saint Thomas, apolre, fut trouvé, vers le golfe de Coromandel , enduit el couvert d'un ciment fait de chaux et d'urine. Le chirurgien llionis parle d'un mode de

sépulture qui paraît avoir été anciennement usitée en France, et qui consistait à faire des sépulcres de plâtre, au milieu desquels on plaçait le corps, qui était recouvert de la même substance et qui s'y conservait longtemps sans exhaler d'odeur. — L'illustre anatomiste du XVIII^e siècle, Louis de Bil*, imagina un moyen de conserver des cadavres entiers, et après avoir préparé les muscles, les vaisseaux et même les viscères: mais son procédé resta secret. Claudius, à qui l'on doit un traité sur les embaumements, ayant dirigé ses recherches vers le même objet, réussit à conserver des corps par une méthode qui paraît avoir quelque analogie avec celle des Égyptiens. Une foule de procédés divers ont été proposés ou mis à exécution depuis. Outre qu'il serait fastidieux de les détailler de chacun de ces procédés, en bois doré ou peint, des rouleaux de papyrus écrits, produire ici la description détaillée de beaucoup d'autres objets qui n'ont aucun rapport à la reli- leur nombre est tel que les limites de cet article n'y sauraient suffire. Nous indiquerons toutefois les principaux, et comme plusieurs ont en eux de grandes analogies, nous les grouperons en un petit nombre de méthodes générales qui méritent seules d'être décrites avec quelques détails. — Tous les procédés d'embaumement connus peuvent être ramenés à trois méthodes principales, suivant que la conservation des corps est opérée au moyen de substances appliquées à l'extérieur, ou qu'on se sert de ces peuples, mais qui paraissent être seulement des souvenirs de ce qui leur avait été cher pendant la vie — Presque toutes les momies qui se trouvent dans ces chambres souterraines où l'on peut encore pénétrer, sont ainsi enveloppées de bandes de toile avec un masque peint sur le visage. Il est rare d'en trouver qui soient enfermées dans leurs caisses et il ne reste plus aujourd'hui que quelques débris. Ces XI. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.58% accurate

(i*>) ESt» A bien a l'aide diiilermèdrs appliqués loul à la foi» *
l'intérieur et à l'extérieur, oo rnfln au moyen seulement de substances
ingérées dans l'intérieur du corps. — A la première méthode se rapportent
les procédés de conservation au moyen de courhes extérieures de gomme, à
la manière des Ethiopiens; de miel . moven par lequel fut conservé le corps
d'Alexandre, au rapport <te Pline; de cire, de saumure, de chaux , de plAtre
ou de mercure ; au moyen de l'immersion des corps dans l'essence de
térébenthine, procédé connu sous le nom de Swaminenlam, son inventeur ,
et dnnl on a dans le temps raconté des merveilles; au moven d'un mélange
de dru* parties d'essence de térébenthine' et d'une d'alcool dans lequel on
fait marérer le corps pendant quelque temps, le faisant sécher ensuite; d'une
solution aqueuse d'acide sulfureux , du sulfate de fer muge ou persulfale qui
possède au plus haut degré la propriété astringente et antiseptique, et qui se
combinant avec la plus grande facilité à toutes les humeurs et aux tissus
mous, les préservent de la putréfaction et de la destruction par les insectes;
ou enlin de la solution aqueuse du deulochlorure d'étain. Mais la plupart de
ces derniers agents, très-convenables pour la conservation et la préparation
partielle île nos organes, peuvent être appliqués avec avantage pour les
éludes analomiques , mais ils ne sauraient convenir pour U conservation
totale (les corps et par conséquent pour les embaumements. - I.a seconde
méthode comprend le procédé égyptien et celui des Guanches. La plo|>art
des procédés imaginés depuis, tels que ceux de l'anatomiste Bils . de
Gabriel Clauder . de Pénichcr et Riqueur, n'étant en général que des
imitations plus ou moins imparfaites du procédé égyptien , nous nous
abstiendrons de nous y étendre plus longuement. Il en est quelques-uns
cependant qui s'en écartent assez pour être mentionnés. — l'n chimiste
contemporain , M. Boudcl, chargé, sous l'empire, de l'embaumement des
sénateurs , procédait de la manière suivante : on préparait pour cette
opération : a une poudre composée de tan, de sel dècrèpité de quina, de
cannelle , et autres substances astringentes et aromatiques, de bitume de
Judée, de benjoin, etc.; le tont, mêlé et réduit en poudre fine, est arrosé
essentiellcs; le tan forme la moitié du poids et le sel l; — 6 de l'alcool saturé
de camphre; — e du vinaigre l'alcool de camphre; — é un vernis que l'on
peut comparer avec le baume du Pérou et celui deecopahu, lestytax liquide,
les huiles de muscade, de lavande et de thym, etc.; — e de l'alcool saturé de

muriale suroxygénée de mercure. Tout étant préparé, on ouvre les cavités par de grandes incisions, et on en extrait les viscères; on incise crucialement les téguments du crâne, on en scie les os circulairement, et on enlève le cerveau; on ouvre le tube intestinal dans toute sa longueur, et on pratique aux viscères des incisions profondes et multipliées; on lave le tout à grande eau; on exprime, puis on lave encore avec le vinaigre camphré, et enfin avec l'alcool camphré; toutes les parties internes ainsi préparées et roulées dans la poudre composée sont prêtes à être remises en place. — On pratique alors des incisions multipliées aux surfaces internes des grandes cavités et suivant la longueur de tous les muscles; on lave toutes les parties et on les exprime avec soin; on fait succéder aux lotions simples celles de vinaigre et d'alcool camphré; ou applique alors avec un pinceau la dissolution alcoolique de sublimé dans toutes les incisions; il se produit beaucoup de chaleur. Les muscles blanchissent, et la surface est promptement sèche. — Cela fait, on applique une couche de vernis dans toutes les incisions internes, et on les remplit avec la poudre; on vernit aussi toute la face interne des cavités, et on applique une couche de poudre qui adhère au vernis; on replace alors chaque viscère dans son lieu, en ajoutant autant de poudre qu'il en faut pour combler les vides, et l'on recoud les téguments, avec la précaution de vernir et de saupoudrer la face interne de ceux qui se réappliquent sur les os. — Toutes les cavités étant refermées, on vernit les incisions extérieures, et on les remplit de poudre; on vernit aussi toute la surface de la peau, et on applique une couche de poudre qui adhère généralement. — Le cadavre ainsi embaumé, on applique sur chaque partie, en y comprenant le visage, des bandages méthodiques qui compriment généralement et recouvrent tous les points; on vernit le premier bandage, on applique une couche de poudre et enfin un second bandage que l'on vernit aussi. Quand le corps est déposé dans un cercueil de plomb et tous les vides remplis par la poudre composée, on soude le couvercle, et l'opération est achevée. — Le savant Chaussier ayant reconnu que la dissolution aqueuse de deutochlorure de la propriété de destructive des insectes. on s'empara plus tard de cette découverte pour l'appliquer à la conservation des corps entiers. Les chirurgiens Brelard, Liotrey, Itibes et M. Boudet ont mis ce procédé en usage. Voici de quelle manière on y procède: — on retire les intestins par une petite ouverture de l'abdomen, on les incise, et on les lave avec la dissolution mercurielle. A l'aide d'une incision pratiquée sous chaque aisselle, on pénètre dans la poitrine et on y injecte la même liqueur, l'a-

même opération est répétée sur le cerveau , après avoir perforé le crâne avec précaution On injecte la même solution dans la trachée— artère , on introduit du deulochlorure de mercure en nature dans les diverses cavités , et le cadavre est ensuite plongé dans un bain saturé du même sel. — Nous arrivons enfin à la troisième méthode, qui consiste, ainsi que nous l'avons dit , à ne se servir que de substances ingérées dans l'intérieur du corps que l'on veut conserver. Cette méthode, dite par injection , compte deux procédés, l'un appartenant à un médecin napolitain , le docteur Tranchina , l'autre à M. Gannal , qui s'est acquis, comme tout le monde le sait, une certaine célébrité dans l'art (des embaumements. — * docteur Tranchina a fait connaître en 1835 les moyens qu'il employait depuis longtemps pour conserver les cadavres, et dont les journaux italiens avaient déjà vanté les merveilleux résultats. Voici quels sont ces moyens. Toute l'opération consiste dans l'injection par l'artère carotide gauche, au moyen d'une seringue, d'une solution de deux livres d'arsenic coloré avec un peu de minium ou de cinabre dans vingt livres d'eau de fontaine, ou bien d'esprit-de-vin. S'il y a des signes d'un commencement de putréfaction des intestins, il faut , à l'aide d'un trois-quarts, introduire le même liquide dans la cavité abdominale. En employant l'esprit-de-vin , toutes les parties du cadavre conservent beaucoup mieux leur fraîcheur et leur fermeté. - À l'aide de ce procédé, un cadavre peut être maintenu pendant plus de deux mois sans odeur ni altération; il conserve sa fraîcheur, sa flexibilité et sa couleur naturelles; ensuite il se dessèche, durcit, prend une couleur obscure, et se maintient dans cet état pendant de longues années. — M. Tranchina a aussi essayé de combiner l'arsenic à la préparation ordinaire des injections , qui , comme on sait , se solidifie en refroidissant Il a injecté ainsi le cadavre d'un enfant qui s'est parfaitement bien conservé - On a fait au procédé de M. Tranchina plusieurs objections sérieuses, particulièrement en ce qui concerne l'emploi de l'arsenic, qui n'est permis sans dangers pour les personnes qui exécutent cette opération. — Le procédé de M. Gannal n'a de commun avec celui du docteur italien que l'injection par l'artère carotide comme moyen d'introduire dans le corps les substances destinées à en assurer la conservation ; mais il en diffère par la nature et la composition de ces substances, à ce qu'assure du moins M. Gannal , car il s'est réservé le secret de sa composition. L'injection faite, le corps est renfermé dans des caisses convenables avec certaines préparations sur la nature desquelles l'auteur n'a rien publié non («lus , et grâce auxquelles les cadavres se conservent frais et

souples, tels qu'ils étaient au moment de leur injection. — Ces deux derniers procédés ont sur tous les précédents l'incontestable et très-grand avantage de ne produire aucune mutilation du cadavre et d'être d'une extrême simplicité d'exécution. Quant à la durée de la conservation, c'est une question qu'il est réservé au temps seul de résoudre. V. *em i*; AU MER, v. a. remplir un cadavre de substances balsamiques, de drogues odorantes et dessiccatives, pour, empêcher qu'il ne se corrompe. Il signifie aussi simplement, parfumer, remplir de bonne odeur. — Cette liqueur embaume en bouche, elle a une saveur exquise. On dit quelquefois absolument, Ce vin embaume. embaumeur., s. m. celui qui embaume les cadavres.

EMRF.GUinr.il, v. a. coiffer d'un béguin. Il est peu usité en ce sens. — Il signifie plus ordinairement envelopper la tête de lingrou d'autre chose, en forme de béguin. — H signifie, figurément, entêter de quelque chose, influencer. Son plus grand usage est au passif, ou avec le pronom personnel. Dans ce sens on le prend toujours en mauvaise part. Ce mot est familier dans S'-s trois acceptions. embeuquer ou embéquer, v. a. [oitell.), donner la becquée* un petit oiseau. EMBEiQUER (sMI), attacher l'appal à la pointe d'un hameçon. Ou dit aussi abaiur. km belle, s. f. (irwc. ferm. dt marin*,, partie du comprise entre les deux gaillards. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.66% accurate

< (lie. s. f. (marine , momeol de de la mer ou dans U violence du
veut. embellir, t. a. rendre beau, orner. — Embellir un conte, embellir un,-
higfire, les orner aux dépens de la vérité, ou les rendre plus agréables par des
détails intéressants.— Embellir s'emploie aussi, avec le pronom personnel,
pour devenir beau. Il s'emploie également comme neutre, dans le même
sens. — Proverbialement, Ne faire que croître et embellir, se dit d'une jeune
personne qui devient tous les jours plus grande et plus belle. On le dit par
plaisanterie des choses qui augmentent, soit en bien, soit en mal.
embellissement, s. m. action par laquelle on embellit. Il signifie aussi U
chose même qui sert à embellir. i *ibi i i isst i u. s. m. ;n«fo/.), qui a la
•menu, et qui l'exerce . soit à l'égard des édifices publics , dans ses
propriétés particulières. Il ne se dit que par déni(Paul), ministre protestant,
né à Debrecin dans la haute Hongrie , a donné plusieurs ouvrages au
commencement du xviii^e siècle : I^{er} des Sermons en hongrois, Clausenbourg.
1700, in »"; 2^o Uislnria Eclesia reformata in Hungaria et Transilvania.
l'trecht, 1714, in-*", avec des additions par Frédéric • Adolphe Lampe,
professeur d'histoire ecclésiastique dans cette ville. Charles Petrus dit,
dans sa Collection des conciles de Hongrie, t. i, que cette histoire n'est farcie
que de faits apocryphes, de calomnies et d'invectives contre l'Eglise
romaine. EMBÉRIDES, ^méi-rion Wri lion/.). Ce genre, proposé par
Temminck dans son recueil de planches coloriées , est voisin des bruant c
mberia , dont il ne se distingue guère que par la queue étagée, par quelques
caractères du bécot des ailes. Il ne comprend encore que deux espèces,
toutes deux propres à l'Amérique. — I mi;i,i/ i LONG'BAIIM,
emberizoïdes marginalis Temm , pl. IH, lig. -X. C'est l'espèce tout le dessus
du plumage d'un brun cendré , olivâtre, marqué sur le sommet de la tête, à la
nuque et au dos, de longues mèches noirâtres occupant le milieu des plumes
: sa queue est d'un brun cendré qui prend sur les rectrices moyennes une
teinte plus intense, la gorge et le milieu du ventre sont blanchâtres, et tout le
reste des parties inférieures d'un brun cendré trèsclair. Le longibande a été
décrit par Milham sous le nom de [ringilla macrour* ; il est long de dix-huit
centimètres et vit au Brésil. L'embéridion ohf.ii.LON embrixoides
meloneti\$ Teinminck. Cette espèce se trouve au Brésil et au Paraguay , où
elle vit dans les champs de vers et de graines Il n'a que treize centimètres et
demi de longueur totale; une large plaque noire se dessine sur son oreille et

s'étend jusqu'à la base du bec. Au-dessus de celle-là est une ligue ou sourcil blanc qui la sépare du gris plombe de la tête. Ses ailes sont variées «le jaune verdâtre et le dos de brun. IMUIU («•*-) (P. BaCAKT). E.mbf. ni.r< «HjtF.R (S'. , v. pron. se coiffer d'une opinion, s'en préoccuper tellement, qu'on juge aussi mal que si on avait la berlue. Il est très-familier. EMBESOCNÉ, ÉK, participe du verbe inusité embesogner, occupé à quelque besogne, à quelque affaire. Il est familier, et ne se dit que par plaisanterie. KMBF_STP.it ou embêter , v. a. terme qui n'appartient aujourd'hui qu'au langage trivial et populaire, mais qui se trouve dans beaucoup d'anciens écrivains. Il signifie rendre stupide. aveugler ; et Rgurèmcnl, ennuyer. KMLtli Hh.TAUh, s. m. ttihnl |, distance entre le centre de la petite platine de la cage d'une montre et le centre de la grande platine. I.rmftie/ierujf est réglé de telle sorte que le mouvement, roulant sur la charnière qui tient à la grande platine, puisse s'effectuer en entier, sans obstacle. EMISA ni v prince indien allié de Porus ; Alexandre le délit. kmri.aisov, s. f. (.agricult.), saison des semailles. Emblave, s. f ;ane. jurispr.), terre chargée de blé déjà levé ou seulement semée. EMBLAVER , v. a [agricult.), semer une terre en blé. KMBI.avcrk. Ce vieux mot s'applique à l'ensemencement d'une portion des terres labourables en blé Dans quelques départements on a conservé la pratique vicieuse de cultiver en blé plus des trois quarts du sol, malgré l'exemple de plusieurs contrées qui doivent la prospérité de leur agriculture à l'abandon de «si) même cette méthode. Le sénateur de Périgueux attribue la modicité des récoltes* de blé dans le département de Lot-et-Garonne à la funeste coutume d'ensemencer tous les ans. Ces récoltes seront plus considérables, disait-il, quand on n'ensemencera que le quart ou le tiers au plus de la terre, si d'ailleurs le reste s'emploie aux cultures que réclame la nourriture des troupeaux. — C'est là le secret de la prospérité agricole de la Flandre, où l'intercalation des cultures sarclées rend les récoltes de blé toujours si abondantes et très-productives. EMBLEE ;D"). locut. adv. du premier effort, du premier coup , de plein saut. — Figurément et familièrement , Emporter «une affaire d'emblée, emporter quelque chose d'emblée, en venir à bout promptement et sans difficulté.

EMBLEMATIQUE, a«lj. des deux genres, qui lient de l'emblème.

EMBLEME, s. m. (feint), figure ou composition symbolique qui renferme une allégorie morale , galante , historique , avec quelques paroles sentencieuses qui en déterminent le sens. Pris dans cette acception , l'emblème a quelque rapport avec la devise. — Emblème s'emploie aussi

quelquefois comme synonyme d'attribul. On dit en ce sens : Les emblèmes de la royauté, le» emblèmes de la force, de la prudence, pour les objets par lesquels on a coutume de caractériser en peinture la royauté, la prudence, la force, EMULER, v. a. ;r»'eitr langage), voler, dérober. — S'en i.vibler, se soustraire, s'enfuir. EMULER chaise), se dit des cerfs, quand, dans leurs allures, les pieds de derrière surpassent ceux de devant de plusieurs doigts. KM BLE, EE. part. .4 l'emblée, se disait autrefois pour, à la dérobée, furtivement. On le trouve dans Kabelais. KMBLooi'ER, v. a. [vieux langage), entasser. KMBI.oqi'F.r terhnoi: , elle» les labletiers, aplatir un morceau «le corne chaud enredeux plaipjes. EMBLI RF. agricult. , chimp ensemencé de blé. Kmrobelixkr ou kmbobi.N'er, v. a. Il scdisail autrefois en français, el se dit encore dans quelques provinces pour, enjôler. On le trouve dans la satire Meuppee. EMUODIM-BE, s. f. (mitrfiw) , garniture de l'organeau d'une' ancre. EM BOIRE , v. pron. (beaux - art» . I n tableau nouvellement itciil s'emboil lorsque ses couleurs s'absorbent au point de perdre momentanément leur éclat , de devenir ternes , et quelquefois tout à fait méconnaissables: ce qui provient, soit de ce que l'impression était trop fraîche, suit de ce que le peintre a couché des couleurs fraîches sur d'autres qui n'étaient |ias elles-mêmes assc7 sèches. On dit d'un tableau où cet .accident se rencontre , qu'iY est imbu. — Emboirf. se dit aussi activement en parlant <le l'application que l'on fait d'une couche d'huile sur un moule de plâtre pour empêcher que la substance que l'on coulera drdans ne s'y atlarhe. EM BOISER, v. a. engager quelqu'un, par «le petites flatteries, par des cajoleries et par des promessts , à faire ce qu'on souhaite de lui. Il est populaire. F.MROLSF.t'R , KI'SE, s. celui , celle qui eiubuisse. Il est populaire. EMBOITE, ÉE. adj. danse . Il se dit d'un pas dans lequel le danseur conserve la position appelée emboilure. emboîtement, s. m. état, position d'une chose qui s'emboille dans une autre, de deux choses qui s'emboîtent l'une dans l'autre. emiioiter, v. a. enchâsser une chose dans une antre. Il se dit aussi en parlant «les assemblage* de menuiserie el d'autres ouvrages de bois ou de métal. — Emboîter des tuyaux, faire entrer le bout (l'un tuyau dans un autre tuyau. — Emboîter le pas. se dit. dans les exercices de l'infanterie, lorsque les soldats , marchant les uns derrière les autres, se rapprochent tellement , que le pied de chaque homme vient se poser à la e Où était celui «le Thommequi le précède. - I place soit comme verbe s'emploie réfléchi, soik« EMBOITI'RF. , s. f. l'endroit où les choses s'cmbottenl l, signifie aussi l'insertion «l'une chose «lans une antre. - l*s

emboîtures d'une porte, d'un volet, etc.. les deux ais de travers en haut et en bas dans lesquels les autres ais sont emboîtés. EMBOÛTURE, s. f. Jante .
une «les positions du corps nécessaires à la danse. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.04% accurate

EMBORDUREB. (134] EMBOt.E ou EMBolum , ». m. antiq A .
éperon Je la proue îles navires. C'est l'» même chose que le rottre ou
rouiront. EMBOI.r :ool.\ axe osseux «les cornes du bœuf. EMBOI.E, s. f. :
<in(. gr.i, tftc ilu bélier avec lequel on baltail les murailles des places
assiégées. F.mbomn* \qtoqr. ane.' , ville île l'Inde située sur l'Indus, près de
Taxile. EMBOi.ine , s. f. [bntnn : , plante dotil parle Pline , et qui parait être
une ellrborinc. ëmhoLishe, s. m. (ehronol.^, intercalalion (K. ce mol).
EMBOI.ismeen . ESiNE. ailj. dni. rom.). Il a la même signification
quemboliimiqu*, et se <lit parlieolièrcmrul du jour que les Romains a
oulaient au mois île février dans les années bissextiles. EMBOI.is.mique {
Moi») , emboiitmieut 'i>. dans : [ij/i(., jeter) . mois supplémentaire que l'on
intercalait tous les deux ou trois ans dans lrs années lunaires des Grecs pour
lrs (aire concorder avec les années solaires. On plaçait trois mois
embolismiqus dans l'octaélérïde [V. ce mot; : le premier au bout de la
troisième année, le second au bout de la cinquième, et le troisième au bout
île la huitième. EMBOLISMIque : A SUER), année dans laquelle se
trouvait un mois cmlHilisiniq , comme par exemple la troisième, la
cinquième cl la huitième des octaélerides. EMBolium , s. m. (<int. rom.),
espèce d'épisode que l'on introduisait dans les représentations dramatiques.
EMBOLoide, ad], des deux genres [anl. tnili). Il sedil de l'arrangement
d'une troupe grecque disposée en tmbolon, ou jeton une figure qui approche
de celle-ci, c'est-à-dire formant une convexité du coté de l'ennenii.
embonpoint :phy»iol.). L'embonpoint est cet état mixte de la constitution
extérieure du corps qui tient le milieu entre la maigreur cl l'obésité, plus
près cependant de ce dernier état que du premier. L'embonpoint est le signe
d'une sauté flnris-*d, il indique une parfaite équilibration dans lis fonctions
ives du corps; il est considéré comme le nimmum de la ar et de la santé.
Toutes les constitutions et tous les âges de la vie ne comportent pas un
degré égal d'embonpoint. Les personnes a tempérament nerveux on bilieux,
brunes, sèches, d'une haute stature, pourvues d'un système pileux abondant,
n'acquièrent que très-rarement de l'embonpoint Les individus à
tempérament sanguin ou lymphatique, blonds rl de courte taille sont au
contraire prédisposés à acquérir de l'embonpoint. L'embonpoint est
l'apanage ordinaire des enfants et des femmes, surtout lorsque celles-ci ont
acquis l'âge de maturité. L'adolescence et la jeunesse, ces époques de la vie

où tous les organes se développent et se complètent, où la sensibilité est la plus vive, où toutes les fonctions et toutes les actions organiques s'exercent avec le plus d'activité, sont aussi celles où l'embonpoint est ordinairement le moins développé. - Indépendamment des conditions inhérentes à l'organisme, il est quelques circonstances* dépendantes des milieux et de la manière habituelle de vivre et de se nourrir, qui concourent au développement de l'embonpoint. C'est ainsi que les boucliers, les charcutiers, les restaurateurs constamment placés au milieu des émanations de substances animales, outre qu'ils se nourrissent en général fort bien, ont une fraîcheur et un embonpoint remarquables. L'air tempéré, tiède et humide des vallées et des plaines est plus propre à favoriser l'embonpoint que l'air vif et sec des montagnes. Le calme des passions, la quiétude et l'insouciance n'ont pas moins d'influence souvent sur l'embonpoint qu'une bonne alimentation et les conditions physiques d'une bonne santé. Aussi la vue d'une personne pourvue d'embonpoint entraîne-t-elle naturellement dans notre esprit quelque chose de plus qu'un signe de bonne santé. On est involontairement porté à y attacher aussi une certaine idée de bien-être et même de bonhomie. L'embonpoint imprime encore au port et à la tournure une certaine prestance qui ne messied pas aux hommes graves, et à qui leurs fonctions font une sorte d'obligation d'imposer un peu au milieu d'eux.

En Chine, d'ailleurs, la considération que l'on a pour les personnes se mesure en partie sur leur embonpoint. embonpoint. ». m. Il Remplace au figuré, en parlant d'un style plein et nourri. EMBOQTER. v. a. [énn. dom.] m. bouche des animaux, afin d'accélérer l'embordure, a. mettre une bordure à un tableau, à il est en usage • rouverte jusqu'à ce que le bâtiment soit dans la position. On s'embosse aussi en mouillant ; alors on frappe l'écume (V. ce mot) sur la cigale de l'ancre avant de la jeter. EMBOVCNUBE. EM Bossage, s. in. (marine), action d'embosser. de s'embosser, ou l'état d'un vaisseau embossé. embosser, v. a. 'manier, placer un ou plusieurs bâtiments qui sont à l'ancre dans une position telle qu'ils présentent le travers à un objet déterminé. On «Vir>san la croup" voulue, bossure à au fond embossure, ». f. (num'n*). C'est l'amarrage fait sur un cable mouillé, ainsi que le grelin et l'aussière qui servent à embosser. Il y a cette différence entre l'embouche et la croupière, que la dernière est amarrée beaucoup moins avant sur le cable, ou plus près du boni. embottei. eb, v. a. (cVon. rur.), mettre en bottes. embouche. ÉE, part, et adj. binon. Il se dit quelquefois d'une trompette, d'un cornet, quand l'embouchure de l'instrument est d'un autre métal que le corps. On dit mieux

f«guiché. emboucher, v. a. mettre à sa bouche un instrument à vent, afin d'en tirer des sons. — Figurèmenl, Emboucher la iromjie lté, prendre le ton élevé, sublime. Ola ne se dit guère que des puëics. — En termes i'c manège, Emftmrncr un entrai, lui faire un mors convenable* sa bouche. Figurèmeiit et familièrement. Emoourfcrr quelqu'un, le bien instruire de ce qu'il a a dire. — Embouche* s emploie aussi avec le pronom personnel, et se dit alors d une rivière qui se jette dans une autre, ou qui se décharge dans la mer.

EMBOl'cnÉ. ÉE. part. Figurémcul et populairement, Etre mai embouché, avoir l'habitude de parler imperliiiemment, de dire ou des injures, ou dis paroles indécentes. — Eu BOUCHE, se dit aussi d'un bateau, d un train de bois qui commence à passer dans quelque endroit resserré. EMBoi choir, ». m. bout d'une tnimpetle ou d'un cor, qui se sépare de l'instrument, cl qu'on y adapte lorsqu on veut en tirer des sons. — Embouchoib. en ternies de bottier, se dit quelquefois pour rmfraucaoïr {V. ce mol}. emboi « hoir {artillerie), pièce d'armurerie qui embrasse l'extrémité du bois et du canon. Dans le fusil français, sur le devant dcl embouchoir sont deux bandes, ilont l une, la bande inférieure, porte un guidon en forme de grain d'orge, qui sert pour viser et qu'on appelle point de mire ; sur le derrière esl un entonnoir qui donne passage à la baguette du fusil. Le fusil dit d'in/Vtnrrrie porte Ytwbouehoir en Ter et le point de mire en cuivre. Les soldats avaient sous l'empire la mauvaise habitude de dégager ou couper le bois de leur arme au-dessous de IVmtVoMrhcir pour la faire sonner. Cette détérioration avait l'inconvénient grave de faire varier la position de l'embouchoir dans le maniement d'armes, et conséqucminet de détruire la justesse du tir dans le mouvement de en joue par le dérangement du point de mire. De sévères prescriptions de discipline empêchent maintenant de dégager l'embouclioir. et tout bois de fusil entamé est immédiatement remplacé au compte (lu soldai. embouchure, s. f. Il se dit de l'entrée d'un vase. embouchure, s. f. On appelle ainsi la partie sur laquelle se posent les lèvres et par laquelle on introduit le souffle ilnns le corps d'un instrument à vent ; puis aussi la forme qu'affectent les lèvn s pour tirer des sons de cet instrument. Les formes variées desauches, becs, embauchoirs, etc., des instruments à vent ne pennellcnl pas d'établir une théor»e générale à ce sujcl; mais une bonne embouchure esl chose indispensa l île pour tirer de celte sorte d'instrument, quelle que soit leur nature, un son plein, rond cl agréable : aussi ne peut-on se dispenser de porter sur ce point la plus grande attention, l'ne bonne embouchure esl souvent le résultat d'une conformation particulière des

lèvres, qui ne peut être remplacée que très-difficilement. EMBOUCHURE
D'UN FLEUVE, D'UNE RIVIÈRE.. C'est l'extrémité inférieure du cours de
ce fleuve, de cette rivière, l'endroit par lequel l'un et l'autre se déchargent
dans la mer, seul par un seul bras, soit par plusieurs. Ces bras ou
embranchements prennent aussi le nom de tourne*. Deux bouches formant
un triangle avec la mer qui en est la base, produisent ce qu'on nomme un
delta [V. ce mot]. L'embouchure d'une rivière dans une autre s'appelle leur
confluent. Les embouchures présentent divers phénomènes tels que ceux
dont on a parlé aux mots Amevior*, Attbhriss» ment. Babbre (K. aussi
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.72% accurate

153 aussi de la partie <lu EMBRAXC HEMEKT I« mol
RivifeiEi. — Emboixhtrk se dit mon qui entre dan» la bouche du cheval.
EMBOi'CLEB, v. a. (rieux tangage), boucler, lier, attacher. EMBOKLÉ,
KK,part.(6/0)joMl. Il se dit d'un « bien portant un collier donl la boucle est
d'un autre émail que le collier même. E.MMor dim iie. s. f. garniture ou
fourrure placée autour de la cigale ou de l'organeau d'une ancre, pour
préservelalahngure d'un cable du contact du fer. Elle se compose d'une
toile goudronnée, recouverte île plusieurs tours de cordage. L'emboudinure
esl inutile pour les ancrs des câbles chaînes. KHBOi kr, v. a. couvrir, salir
de boue. Il esl populaire. KMBoi'QCF.MK.XT. s. ni. (marine), entrée d'une
passe entre des îles, lluts ou érucils qui forment un canal. BMBot'QrHH, \ ,
a. (miriiu,. entrer dans une passe étroite, dans un canal qui est mire des
terres, entre des Îles. C'est le contraire de dibougner. emboisber. v. a. meilrc
dans un boubier. Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. Ce cocher,
te ehirmicr \$ est embourbé, il a embourbe sa vuilurc. — Figurémentl et
familièrement. Embourber quelqu'un dant une mawniie «fil ire, ' Y «"gager
si avant qu'il |le peul s'en tirer que difficilement FMBntBRÉ. ék, pan. qui
r5t enfoncé dans la bourbe. Proverbialement, Jurer comme un rhni rrlir
embourbé, jurer beaucoup, avec emportement.) embb »v vi.es.
EMBOtRDKII US BATI »l K NT f':< Mot K , T a. (marine .eest laccorcr. f
MBOCRi»ici-K, s. r. pêche . Il se dil de certain. goulcls qut séparent
dilTérentes chambres des bourdingues. Emboi rrkr, v. a. (technol.), cacher
les défauts d une pièce de poterie, a l aide d'un mélange de terre cl de
chaux. emboi'brkr, v. a. garnir de bourre, de crin, de laine. On dit plus
communément rembourrer. KHBOl BMI'BK, s. f. /cieux langage', fourrure,
doublure nourrec. EMBOURBIRE technol), grosse toile qui couvre la
matière do«il le tapissier embourre certains meubles. EMBOi'BSER, v. a.
metlre eu bourse. EMBoit, s. m. métier \ partie inférieure du pcttoriloqiic
EMBOUT (/erano/.i, tuyau qui fait le bout d'une canne. EMBon K. Ér, adj.
;*taiton . Il se dil des instrument représentés dans le* armoiries avec une
extrémité d'un autre email que le corps. emboutir, v. a. ;(ecBnof.i, rendre
une plaque de métal convexe d un coté et concave de l'autre. emboutir, t. a.
[>irckit, , revêtir de plomb élamé une eornieie ou tout autre ornement
d'architecture en bois, pour les présenter de la pourriture ; ce qui Teul être
fait avec précision, pour ne pas altérer la forme des ornements. Ce travail s

exécute avec le repoussoir et le maillet. C'est aussi des ornements en tôle, au marteau et au embramhek, * . ». jtcbnol., joindre plusieurs tuyaux en semble sous un angle plus ou moins aigu. Lier l'empan non avec lecoyer par une pièce de charpente. EMBRAUIER. v.a. (marine;,, haler sur une maiireuvrc tendre un cordage quelconque, commencer à le rvidir.

FJNBHaskm e.nt. s. m action ouelfel d un feu violent qui consume en jetant de* ttammrs II se dit ligurement pour combustion, désordre, grand trouble dans un fciat. KM Il R A HEM F.VI* , s. m (urehit '< . partie de l'ouverture d'une porte ou d une croisée qui est évasée vers l'intérieur. On dil mieux rbrairmenl embraser, v. a. (arc/ut. -, donner de l'embrasement ou de l'évascmeiit. On dit mieux ebrtuer. embraser, v. a. mettre en feu. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. kmrrasku, se dit figurémenl de la guerre, de l'amour, de l'enlbousiamc, etc. pari, l'ar exagération, Ah ■ cmtirau ' . almntiir, atmosphère dont h chaleur esl excessive lenx personnes qui sein qu, emboi tissf.iu. s. m. (lechnol.}, ouvrier qui emboutit. emboutir' T,SS01"- S m lrrhH"l)> P'aq-f * frf qui sert à EMBOI VETE, ÉK, adj. il» ne. tenu, de marine . Il se disait d un franc-bord dent les bordagrs sont aisrniablés les uns dans les autres a rainure et languette. EMBRANCHEMENT, S. m. tdidact des différentes divisions d'une science. KMBRAXCHRMK.vr (qéogr.), chaîne secondaire «le hauteurs, qjn, se détachant de la chaîne principale, prend , à une distance plus ou moins grande du point de départ, une direction parallèle ou légèrement inclinée a l'axe de la chaîne, el forme les grandes vallées longitudinales. KMBBAKtHFMEvr [admin.) se dit d'un chemin portant, qui part de la roule principale. embr ascii RMF.vr (lethnot.) , piècede charpente posée de niveau dans l'cnrayured'un pavillon.

embranchement, s. m. position d'un tuyau qui se joint a un autre , comme une branche d'arbre se ioiñl au tronc. Il se dit aussi du point de rencontre de deux ou de plusieurs cheemrranchemest, v. a. (admin.]. réunir plusieurs roubles. Il s emploie presque toujours avec le pronom personnel. Embrasé, m plihc cm6r<i.<r>, el brûlante. Embrassa»»»: , s. f. action de brasseur II est familier. EM BRASSE, s. f. lechnol .). bande d'étoffe , ougan esl allai hoc à une patere, el qui sert a tenir les rideaux drape. . KMBB avsemext, s. m. action d'embrasser ou de s'embrasser. — Il siguilie quelquefois 1 1 coijoncliuu <Je I homme el de la femme, el en ce sens il ne se dit qu'au pluriel. Embrasser, v. a. serrer, itreimlie avec les deux bras — Il siguilie particulièrement, serrer quelqu'un avec les deux bras, et lui donner un baiser, des baisers; souvent même il n'exprime que eelledi riiière.irtion. Il

s'emploie avec le pronom personnel dans la construction précédente, comme verbe réciproque. **Figurément** en termes de manège, **Embratur**. on rtfée-Y. lésserrer avec les cuisses, pour être plus fermio. - **Embrasser**, signifie ligurement, environner, ceindre. Il signifie aussi figurément. contenir, renfermer, comprendre. - Il signifie encore figurément, entreprendre quelque chose, s'en charger. — Proverbialement et ligurement, Qui trop entreprend . mal étreint, qui entreprend trop de choses à la fois, ne réussit à rien. — **Embrasser** signifie eu outre, ligurement, cliuisir, préférer quelque chose et s'y attacher. **EMBRASSER**, v a. i mané gt). Il se dit, absolument, d'un cheval qui, maniant sur les voiles, fait de glands pas et prend beaucoup de terrain. **Embrassé**, ee. part. 6/<u>«»i Il se dit d'une pointe qui, ayant pour base tout le côté droit de l'écu, porte son sommet au milieu du côté gauche; et qui laisse voir une partie du champ, en haut et en bas. **EMBRASSE** l'B, s m. Il se dit familièrement de celui qui a la manie d'embrasser à tout propos. ■ **EMBRASSE** l'lu {technol). se dit, chez les fondeurs, d'une bande de fer qui embrasse les tourillons d'une pièce d'artillerie pendant le forage. **EMBRASSE** l'ME, s. f. {technol.), assemblage de deux raies de la grande roue d'un moulin. Assemblage de deux raies parallèles de la signolle d'un moulin, qui lieue l'œil à l'axe et traverse l'Assemblage de quatre rayons placés dans les lumières pratiquées au grand arbre d'une roue de moulin. Ceinture formée d'une bande de fer, dont on entoure un tuyau de cheminée, Il se dit, ligurement, d'une poutre, une pièce de charpente. **EMBRAS** l'RE, s. f. ouverture qu'on pratique dans les batteries, dans les Itaslois, ou sur les murailles des places fortes, pour tirer le canon. — Il se dit également des ouvertures pratiquées dans l'épaisseur des murs d'une maison, d'un appartement pour y placer les portes et les fenêtres. — Il signifie aussi, le biais qu'on donne à l'épaisseur des murs à l'enduit des fenêtres. **EMBRAYAGE** **EMBRAYAGE**. H (fliecan.% organe mécanique qui a pour but de suspendre ou de rendre immédiatement le mouvement aux diverses pièces d'une machine. -- Imaginons un axe A B portant deux poulies C et D, dont l'une C est folle, c'est-à-dire tourne librement autour de l'axe, et dont l'autre D est fixée à l'axe, de manière qu'elle ne peut tourner sans l'entraîner dans son mouvement ; si le mouvement est transmis par une courroie ou corde sans fin I) E, on pourra, sans arrêter le mouvement de cette courroie, interrompre celui de l'axe A B, en forçant la courroie de passer de la poulie D à la poulie C t Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.10% accurate

connue un pourra réciproquement l'âne A B, en l'orçant la courroie de poulie I). Ce doublement se produit par un embrènement n'est qu'un levier tournant autour d'un point d'appui rend le mouvement à passer de la poulie C à la F H qui est 0. et qui porte deux tenons m, n, entre lesquels passe la courroie. En appuyant sur l'extrémité F, on élève le bras Q II; la courroie retenue par les leviers dévie de sa position, glisse sur la poulie C qu'elle fait tourner, et passe en repos la poulie D, et par conséquent tout l'appareil auquel celle poulie communiquait le mouvement. Lorsque la courroie est reportée sur la poulie D par le retour du levier et sa position horizontale. l'axe A B recommence à tourner. On peut varier à l'infini cette disposition très-employée dans les filatures. — M. de Prony a inventé une machine très-ingénieuse, dans laquelle l'organe essentiel est l'embrènement. Nous empruntons sa description à M. Flichat ' Mécanique industrielle' - Une roue A A est une roue «non mouvenable ? ; mue par un manège pignon, et communique à deux roues folles sur le même axe. et celle qui fait tourner en sens inverse l'axe qui porte ces deux roues, porte à l'une de ses extrémités une poulie k, laquelle porte une chaîne, et aux extrémités de cette chaîne, sont suspendus deux seaux qui vont alternativement puiser de l'eau dans un puits, et la versent dans un réservoir m. Il s'agit, tout en conservant le mouvement circulaire, et dans le même sens, du cheval qui agit au manège, d'arriver à ce que lorsqu'un seau est parvenu au réservoir, et s'y est vidé, il puisse redescendre sans que le cheval s'arrête et change son mouvement. Voici comment on y parvient. L'axe de rotation porte deux manchons à crémaillère qui peuvent glisser horizontalement sur lui. De plus, il porte un levier mobile en fer, qui se termine à son extrémité supérieure par une forte boule en plomb d, et à son autre extrémité se bifurquent deux branches/ et y; chacune de ces branches porte sur un moutonnai porté sur un levier l, lequel est double, et dont chacune des branches est successivement soulevée par un nœud fait à la corde qui lie chacun des seaux, et un peu au-dessus du point d'attache. Lorsque le seau a été soulevé jusqu'au point où il a pu se vider entièrement, le nœud arrive sous le levier et le soulève: en même temps est soulevée aussi une des branches du levier d r, par exemple la branche f. Cette branche étant ainsi soulevée, fait tourner le levier autour du point de pivot à gauche de l'arbre de la machine, et agit contre le manchon h, qui s'engage alors dans s'y maintient par le poids de la boule et le manchon i est déjourné;

rené; la rot temps que la roue 6 devient fixe, rotation de t'axe change ainsi i
rhitic nuoi'Hte ou peuc ptoyée. KMBMtr, s. m. (*nr J|OC< point r, presser
le Icla roue 6, et temps le en même nom coutil de — Cette nutilrmeut
cm>bit. ! 1M) et le Cambrais, de la minute, de l'original d'an acte qui
émanait des juges municipaux ou des seigneurs. Ou l'appelait emoref . parce
qu'il était d'usage d'y insérer certaines clauses par abréviation.
r.yntRF.L.MiK, s. m. [lechnol.) , action d'cnibrcler. KMBRF.I.ER, v. a.
iltchnol , fixer un chargement sur nue voilure par des cordages.
KMBRENft, v. a. salir de bran, de matière fécale. Il est bas. Figurènciit et
bassement . avec le pronom personnel , S'embrtntr dans quelque affaire ,
s'eagager mal a propos daus une lilalne affaire. KMBRKVKMKvr. i. ni.
Itehnol.). Il se dit, en termes de charpentier , de l'assemblage d une pièce de
bois sur uue autre, lorsque l'aboul de la première pénètre loul entier dans la
seconde , el que la pénétration a la forme d'un prisme triangulaire rectangle,
KYIBRKVKK, v. a. Jechmol.), unir deux solives par un cinbrèvetetil.
f.JIBRir.AUKviKXT, s. m <nr< »«il.), action d'embrigader les régiments.
EMRnMi.tDKR , v. a. K<irt milii. ', réunir deux régimcnls pour en rormer
uue brigade II s'est dit surtout i l'époque ou l'on a donné aux régiments le
nom de demi-brigadet. KWUBUCATKi.V , du verbe grec i|*Ç?c/.i.<»,
arroser. Ce nom se donne également au remède liquide avec lequel on
arrose lentement une partie malade , et l'action de pratiquer I arrosement.
Les cmbrocalions ne sont qu'uue forme de ItnimenU V. ce mot ;. Klles
suppléent aux bains, el on y a recours pour les parties qu'on ne peut plonger
seules dans un liquide peu abondant. Comme elles tendent à plusieurs ûus,
telles que d'apaiser une douleur vive, de dèlTger une plate, de résoudre une
tumeur, on leur doune, suivant les cas, toutes espères de propriétés
médicamenteuses , émollicule. excOaute, astringente, narcotique; l'huile
d'olive en est le plus ordinairement la base. On se sert de linge , de la
flanelle ou d une éponge que l'on trempe dans le liquide légèrement cbaufle
et aue I on presse sur la partie malade; l'opération terminée, ou essuie avec
soin la surface qoe I on vient d'arroser et on I enveloppe chaudement.
KMBHtM'-HKMF.NT, ». m. («ri cufiii.i. H se dit quelquefois de l'action
d'embrocher. f.»hrih hi:r, v. a. mettre en broche ou à la broche. Figuréineiiit
el populairetncl. Embrocher quelqu'un, lui donner un coup d'épèc au
travers du corps. kmrrom hkr, v. a. iltchnol.}, ranger des tuiles, des ardoises
, de manière qu'elles s'cmboileul les unes avec les autres. KMRROi
ille.vJEST, s. m. embarras, confusion. EMBROi H.i.ER, v a. mettre de la

confusion , de l'obscurité. Il s'emploie au-si avec le pronom personnel. — Il signifie particulièrement . perdre le 111 de se* idées . de son discours. F
 vibrin . s. m. (marine), «père de brume que les vagues forment en se brisant
 . el font tomber sur un bâtiment. EN BRI' HÉ. F.K, adj. qui est chargé de
 brouillard, de bruine. Il s'emploie surtout en termes de marine. EMBHYOS
 , s. m. (nnrtl.). foHus qui commence à se former dans le ventre de la mère.
 — Figurèmcnl et par mépris. C* nett qu'un embrpm, se «lit d'un fortneutr
 homme. - Kmmbti» se dit |>ar analogie, en botanique , des plantes qui ne
 sont pas encore développées , qui sont en germe ou en boulon. KMRRYn.X
 .roof. . L'embryon esl le premier rudiment d'un corns organise, peu de
 temps après qu'il a été forme par I acte générateur. Lorsqu'on l'examine
 aussitôt après celle formation . il ne présente aucune de* formes qu'il dort
 rcvèl.r par la suite , il ne ressemble en rien à ses parent*. Les organe» n
 apparaissent que successivement, en subissant plusieurs tt formations.
 L'emhryon passe par une foule en rapport avec (organisation d'animaux
 moins r levés l'échelle animale. Noos prendrons pour exemple I em humain;
 il n offre loul d'abord qu'un corps arrondi cl dépourvu de membres. On ne
 distingue dans les premiers temps de l'existence ni cerveau , ni cœur , ni os .
 ni muscles. I.e cwiir n'est, comme celiii de certains vers, qu'un vaisseau se
 recourba n t bientôt et présentant deux dilatations qui deviendront le
 ventricule cl l'oreillette gnnrtte; conformation analogues celle des poissons
 ; l'orcillelle se divise ensuit", owime celui des reptiles, en Wx' cavités, et le
 ventricule se partage bienlAt également en ~uc I on rei b, e. l'étal*
 transitoire* élevés dans hryon eoui.). Il se disait, dans le Hainenii deux. Le
 rwur présente alors lrs quatre

The text on this page is estimated to be only 21.64% accurate

vos. Im animaux supérieurs. Si nous considérons les transformations de l'embryon dans l'œuf du poulet, nous pouvons suivre le développement. Lorsque l'ovule est descendu dans l'oviklurte, il se compose du vitellus* ou jaune, enveloppé dans une membrane sur un point de laquelle on aperçoit une petite tache blanchâtre, appelée vitellule ; c'est dans l'intérieur de cette tache que l'embryon se développera. A mesure que l'ovule descend, il se recouvre d'autres substances sécrétées par les parois du canal qu'il traverse; vers la partie moyenne de l'oviducte, il s'enveloppe d'une matière et glaireuse qui est le Manteau d'œuf, et un peu plus bas une autre couche nue membraneuse dont le feuillet interne se recouvre d'un dépôt terreux et constitue la coquille. C'est dans cet état que l'œuf est pondu; s'il est fécondé, il devient le siège d'un travail actif, sous l'influence d'une température convenable. En examinant alors la vitellule au microscope, on remarque vers le centre un petit corps blanc et allongé qui peut être regardé comme le rudiment du germe, et qui présente une ligne moyenne blanchâtre et arrondie au sommet; ce trait marque la place où se développera le cordon cérébro-spinal, et ce serait, suivant quelques physiologistes, le premier vestige du système nerveux. Autour du germe on voit une espèce de disque membraneux et transparent, qui a son tour est borné par une zone plus obscure et par deux cercles concentriques* d'un blanc mat. Dix heures environ après l'incubation, le germe se rétrécit, prend à peu près la forme d'un fer de lance; il s'y forme un pli qui se rabat comme une voile devant l'extrémité céphalique de la ligne cérébro-spinale: sur les côtes. Ce trait longitudinal on remarque aussi deux petits bourrelets qui le renferment comme une gouttière. Bientôt après, ces deux bourrelets se réunissent par leurs extrémités inférieures, et commencent à se rapprocher de manière à cacher la ligne qui les sépare; enfin, vers la vingt-quatrième heure, on y voit apparaître trois paires de points arrondis qui sont les premiers rudiments des vertèbres dont le nombre augmente ensuite rapidement — Le pli transversal que nous avons signalé est le premier rudiment de la tête, qui tend à devenir distincte. Vers la trentième heure de l'incubation on peut distinguer les yeux du poulet, et peu de temps après la partie postérieure du corps du poulet se dessine également. Pendant le troisième jour, la tête devient de plus en plus distincte, son extrémité pointue se recourbe sur

poitrine, et l'on voit apparaître sur les cotés de la colonne vertébrale les premières traces des membres supérieurs; deux petits appendices fixés sur le cou se développent pour former la mâchoire inférieure. Dès le cinquième jour, les membres, qui ne sont encore que des moignons informes, exécutent de légers mouvements, et vingt-quatre heures après on peut y distinguer les cuisses des jambes, et les bras des avant-bras. Le cœur rentre dans la cavité de la poitrine, et les parois de l'Abdomen se complètent, Le septième jour les pieds se forment. » Vers la fin du neuvième on aperçoit sur la peau de l'embryon de petits pores qui sont les ouvertures «les capsules destinées à sécréter les plumes, lesquelles commencent à se montrer dès le dixième jour et recouvrent tout le corps vingt-quatre heures après. — Ces métamorphoses dans la forme extérieure sont moins curieuses peut-être que celles qui s'opèrent dans les organes les plus importants de la vie. Ainsi vers la vingt-septième heure de l'incubation on aperçoit à la face antérieure du poulet, sur le point où se termine la membrane qui se rabat au-devant de la tête, un petit nuage transversal qui s'élargit à ses deux extrémités et va se perdre insensiblement sur l'aire transparente au milieu de laquelle le germe est placé. Ce nuage est le rudiment de l'oreille gauche du cœur. Trois heures après, le centre de cet organe se trouve surmonté d'un vaisseau qui se dirige vers la tête et qui est le ventricule 'gauche'; bientôt après, un autre renflement se montre au-dessus de celui-ci: c'est le bulbe de l'aorte, qui disparaît plus tard, mais qui subsiste toujours chez certains reptiles, tels que les grenouilles; le cœur s'allonge ensuite et se recourbe; un rétrécissement s'établit entre l'oreillette et le ventricule, et vers la trente-sixième heure la première de ces cavités commence à remonter vers le sommet de l'appareil; à cette époque le cœur commence à battre, mais il ne contient encore, au lieu de sang, qu'un liquide incolore. C'est d'abord dans la membrane qui forme l'aire transparente qui enveloppe le germe, qu'on aperçoit les premières traces de la circulation; il est bientôt facile de la suivre; le sang, formé d'abord de globules circulaires. «SA, F.MUNYO.V dans l'aire vasculaire dont il est environné. Le sang qui part ainsi à droite et à gauche du poulet se divise dans un lacis de vaisseaux capillaires, puis arrive dans un vaisseau général qui le ramène en haut, ou le dirige en bas d'où il revient au cœur. Vers le sixième jour de l'incubation, les globules du sang commencent à devenir elliptiques, et remplacent incessamment [tous les globules circulaires. Leur apparition coïncide avec celle du foie et avec l'oblitération des vaisseaux de la membrane du jaune, où la saignée a

commence : ce qui «l'ait faire supposer que le viscère est le siège de la sécrétion de ces corpuscules. Us poumons paraissent vers le quatrième jour, sous la forme de deux lobes, placés derrière le cœur. Ces organes ne servent pas encore à la respiration ; mais cette fonction ne s'exécute pas moins d'une manière très active dès les premiers moments de l'incubation : car si l'on a l'air de pénétrer dans l'œuf, le poulet meurt par la respiration de l'embryon s'effectue d'abord par son contact avec l'air qui a pénétré sous la coquille, ou par la membrane du jaune; mais, bientôt après, cette fonction devient l'apanage d'une membrane nouvelle, nommée allantoïde (c'est le mot). Celle-ci commence à se montrer vers la quarante-cinquième heure de l'incubation, sous la forme d'une vésicule transparente, de la grosseur d'une tête d'épingle, placée dans la région abdominale du poulet. Cette poche se développe rapidement, s'étale sur la surface supérieure du jaune, et unit par un pédicule toute la surface intérieure de la coquille contre la membrane du jaune; enfin son feuillet externe ne tarde pas à elle se rouvrir d'un magnifique réseau vasculaire qui reçoit le sang veineux venant de l'embryon, et le met en contact avec l'air pour former le sang artériel. — Deux replis d'entonnoirs, situés au-dessus du cœur, passent au travers du ventricule, arrivent dans le bulbe de l'aorte, et se rendent de là dans l'aorte descendante, divisée bientôt en deux branches qui sortent du corps du fœtus et vont se perdre dans la colonne vertébrale, naissant au canal intestinal. Ces replis se rétrécissent graduellement et se ferment; mais leur cavité reste encore en communication avec le jaune, qui peu à peu y pénètre et sert à nourrir le fœtus, aussi diminue-t-il de plus en plus. — Après avoir donné les développements de ces diverses métamorphoses de l'embryon, nous renvoyons pour plus de détails aux mots Ombilic et Fœtus. J. P. t. MBRVOM, embryon ou ovule. botan. j. L'embryon est, en botanique, le rudiment d'un nouvel être déjà contenu dans l'ovaire avant la fécondation, mais alors incapable de se développer, puis recevant de cet acte le mouvement et le principe de sa vie. - L'embryon ne se montre pas immédiatement après la fécondation ; quelquefois on ne le distingue qu'au bout de trente ou même de quarante jours; son apparence est d'abord celle d'une petite vésicule, environnée d'une masse de tissu cellulaire ou finement destinée à le nourrir, et qui souvent disparaît en totalité dans l'intervalle qui s'écoule jusqu'à la formation parfaite de l'embryon, ou, en d'autres termes, jusqu'à la maturité de la graine. — L'embryon est donc la partie essentielle de la graine; le végétal y est tout entier, et en sortira. L'embryon (comme la

totalité de l'amande lorsqu'il n'y a pas d'endosperme; le haricot, par exemple, après qu'on en a détaché la pellicule ne consiste plus qu'en un embryon. Dans un grand nombre de végétaux il en est de même; il existe encore dans la graine, placé soit autour, soit à côté de l'embryon, qui dans le premier cas est dit métrichien et dans le second extraire. La graine du froment et celle du tilleul offrent chacune un exemple de ces deux manières d'être. — On distingue dans l'embryon une extrémité supérieure ou cotylédonaire et une extrémité inférieure ou radiculaire. — L'embryon n'est pas un corps simple; il se compose de quatre parties bien distinctes : 1° la radicle*, qui en forme l'extrémité inférieure; elle est quelquefois difficile à distinguer avant la germination de l'embryon, surtout lorsque celui-ci est recourbé; mais dès le premier instant où la graine se décompose, on voit la radicle sortir, et tendre à s'enfoncer dans le sein de la terre. Quelquefois elle est simple et indivise, d'autres fois elle se partage en plusieurs filets qui finissent par former la racine du végétal. La radicle peut être nue et extérieure, ou bien enveloppée dans le cotylédon, ou bien encore soudée avec l'endosperme. Ces trois manières d'être constituent les exorhize, endorhize et lynchée. Meisner de Richard (F. ces mots). — 2° Le corps cotylédonaire, qui forme l'extrémité supérieure de l'embryon; il est tantôt simple, tantôt composé de deux parties, appelées cotylédons. Dans le premier cas l'embryon est monocotylédoné, dans le second cas il est dicotylédoné (V. ces mots) : grandes divisions des néo et là les des divisions des végétaux phanérogames en monocotylédo* en dicotylédo. — 3° La gemmule ou plumule; bourgeon de feuilles plissées, situé entre les deux cotylédons dans les dicotylédo*, ou dans l'intérieur du cotylédon dans le* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.32% accurate

t.MBI'MIAOfc. (Isti) munucuiyMonert. La gemmule se dirige vers le ciel , aussitôt •ue la graine germe. — 4U La ligrlir; cVsl IVnlrc nœud situe entre la base de la gemmule et le point d'insertion des cotylédons. Elle manque presque toujours dans les embryons mol10C0I5 ledmics ; c est « Ile qui porte les cotylédons , lorsque ces organes sortent du terre après la germination , ce qui arrive <|.insla ptiiliart îles piaules dicotylédons, — Suivre l'embryon depuis sa formation dans l'ovaire jusqu'au moment où il reçoit le principe de la vie, c'est étudier le phénomène de la fécondation, c'est le voir se développer sous la forme d'un nouvel être. EMEHACDK. dresser des embuscades très-dangereuses. Les principales précautions à prendre pour dresser une embuscade sont de bien examiner les lieux, d'y arriver le plus secrètement possible, de n'avoir point de bagages ni autres empêchements , de placer tout le monde à son poste, chacun bien instruit du rôle qui lui est assigné. On sera convenu d'avance d'un signal, soit de jour, soit de nuit, pour tomber d'un commun accord sur l'ennemi, ni trop tôt, ni trop tard. On placera des sentinelles tout autour, et principalement du côté où l'on attend l'ennemi, pour être prévenu à temps de son arrivée. Ces sentinelles doivent être partielles à la germination; nous renvoyons à ces deux mots. - | placées de manière à bien voir sans être aperçues. Si quelque Les éléments reproducteurs des végétaux cryptogames n'ont voyagé ou quelque paysan vient à passer dans le lieu de pas reçu le nom d'embryon . parce qu'ils ne renferment rien l'embuscade, ou l'arrêtera et on le tiendra sous bonne garde, •l'organisé, rien qui représente, même à l'état rudimentaire, les afin que |K r-onne ne puisse ébruiter ce qui se passe. L'ne préparées consilient du nouvel être. J. P. raulieu qu'il ne faut pas négliger, c'est de prendre connaissance viHKVoioviK t chir. pneu. de» nrcouth. V On donne ce W",CI- <lp ,0UtM ,c* sorties par lesquelles on pourra se retirer nom à une opération qui consiste à diviser le f« lus dans le sein ' c" ca* „c "«"-Succès. Il n'est pas nécessaire d'ajouter qu'il ne de la mère, à fin de l'extraire par parties, lorsque de* obstacles \ r*°l «"ployer dans ces sortes d'expéditions que des troupes invincibles s'oj.pos.-ul a ce qu'on puisse l'extraire entier. Celle choisies et «es officiers éprouvés. Autant qu'il sera possible, on détermine indique rsseï par elle-même que cette opération n'est praticable que lorsqu'on a acquis la certitude que le fœtus a cessé de vivre. L'anatomie consiste à appliquer des instruments tranchants sur une partie

du bel us, soit la Icle, l,i poitrine ou l'abdomen, nhn d'en diminuer le volume et de la réduire à des proportions telles, qu'elle puisse franchir suis difficulie et sans inconvénients pour la mère les passages du bassin, 011 a séparer la tête du tronc, de manière .1 |K>tiM>ir extraire sép iéinent chacune de ces parties. Elle a pour objet enfin, d uns les ras de monstruosité, tels que la iénniuii de «Jeux fii-tus, et toujours dans l'by polhèse de leur mort, de séjlarer les fnlus ou les parties de fœtus monstrueusement i pai réunis et dont In sortie simultanée serait impossible. Les accoucheurs anglais et allemands ont quelquefois recours à l'embryoloniie sans que rien anuoniv que le fœtus ail cesse de vivre," cl dans le seul intérêt de la conservation de la mère. Les accoucheurs français, se conformant en cela à des principes que nous n'avons pas besoin de rappeler ici , ne la pratiquent que lorsqu'ils ont acquis la certitude de la mort de l'enfant. KMHR, s. m. peinture), est l'espèce de tache et le ton terni cl noir propre à un tableau qu'on n'a pu empêcher de s'emboire. On dit indistinctement d'un tel lab'eau, qu'il est einbu, I ou cju'il a île l'einbu l.einlni disparaît à mesure que le tableau ! se se lie. On lialc celle disparition, d'elle-niême assez lente, en passant un blanc il rruf sur le tableau embu. fmm-iiif., s. f. entreprise secrète pour surprendre quelqu'un, pour lui nuire. Il est plus usité au pluriel qu'au singulier. KMKi'Si :.sdk , ruse de guerre qui consiste à lâcher une trou|>e dans un bois ou autre lieu secret pour surprendre l'ennemi a son passage, (lu donne iridifféremtneut le nom d'enbutntU a la troupe que l'on cache et au lieu où on la cache. Le but de ce stratagème est de tombera l'improviste sur l'ennemi, de l'envelopper et de pmliler de son désordre pour l'accabler. Il y a eu îles embuscades dont le résultat a été d'envelopper toute une armée et de la forcer de mettre lias les armes sans coup férir lelle fui la Célèbre embuscade des Fo*rchri Cavditvt, où les Samiiles forcèrent une armée consulaire à se rendre à discrétion cl a passer sous le joug. Quelquefois ou dresse de pareils pièges pour s'emparer d'un convoi, pour intercepter un courrier, pour enlever un général qui voyage isolément, ou simplement pour arrêter les passants et se procurer des nouvelles de l'ennemi. Dans ce cas on doit donner la préférence i la cavalerie et n'employer que quelques hommes adroits cl déterminés; car le irop de monde ne servirait qu'a compromettre le succès. I,es lieux les plus propres aux embuscades sont les délilés cl passages étroits, où l'armée qui s'v engage est forcée d'amincir ses colonnes et de diminuer son iront. Des troupes ainsi surprises .nuit à demi vaincues: car il leur est impossib'e île se. former, de s'entre-serourir, d'entendre la voix

îles chefs et d'y obéir. Ce fut par la réunion de pareilles circonstances que
 Varus et ses légions furent exterminés par les Germains dans les gorges
 boisées de la forêt de Teutobourg. Peu importe d'ailleurs que ces passages
 soient positivement au milieu des bois, ou bien entre des montagnes où l'on
 peut se cacher derrière les rochers, ou dans le creux des vallons.
 L'embuscade qui fut dressée par Annibal contre les Romains sur les bords
 du Trasymène était entre deux rangs de collines. L'imprudent Flaminius
 eut le malheur de s'engager et de périr avec l'élite de son armée. De simples
 murs de clôture, -les cimetières, des jardins, ont souvent fourni l'occasion
 d'y éviter d'arriver trop tôt au lieu de l'embuscade, et on ne doit pas laisser moins de
 chance aux accidents qui peuvent la faire découvrir. Annibal, qui passe avec
 raison pour un des généraux les plus rusés, excellait dans la disposition des
 embuscades. Celle qu'il dressa contre les Romains la veille de la bataille de
 Trébie résume en quelque sorte toutes les précautions dont nous tenons de
 parler. Il en confia le commandement à son frère Magon, homme de tête et
 de résolution, auquel il donna ordre de choisir mille cavaliers et mille
 fantassins dans toute son armée. Ces troupes ne partirent et ne prirent
 position que vers la pointe du jour, c'est-à-dire peu de temps avant l'heure du
 combat. Elles se tinrent soigneusement cachées pendant le commencement
 de l'action; mais quand elles virent que les Romains commençaient à plier,
 elles tournèrent sur leurs derrières et achevèrent de les mettre en déroute.
 Cependant, et en dépit de toute prévoyance, il peut arriver que l'ennemi
 déploie plus de résistance qu'on n'avait pensé, et que l'ennemi soit obligé de
 se replier. En pareil cas il faut que la troupe sache d'avancer comment et par
 où elle doit se retirer, et qu'il y ait un corps échelonné sur la route pour la
 soutenir et la rallier. Cette disposition est de rigueur. Quant aux
 précautions à prendre pour ne pas tomber dans des embuscades, elles se
 résument en peu de mots : marcher avec précaution, se faire précéder par de
 bons éclaireurs, bien reconnaître le terrain en avant et sur ses flancs, et
 fouiller tout endroit où l'on rencontrera à sa portée. Parmi les
 armées européennes, les Russes et les Autrichiens* Seront les moins exposés
 à tomber dans de pareils pièges; car leurs Cosaques et leurs hussards sont
 admirables pour faire le service d'éclaireurs. et il faut dire bien loin pour
 échapper à leurs recherches. Quoique les embuscades soient des stratagèmes
 surannés, il y en a toujours qui réussissent, et même des généraux d'un grand
 mérite en ont fait la triste expérience. L'affaire de Kipiani, une
 division du quatrième corps de l'armée française fut accablée par les Russes

et' les Prussiens, fui une véritable embuscade : b-s ennemis sorup de» bois qui environnent Ir village, et par tirent tout ,1 une attaque liront nerdr urante tombèrent sur nos troupes el nous emps près de tnus mille hommes.

ExjBfsyt F.R, v. a. mettre en embuscade. On l'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. >tikEMDK.N ou F.MBIVKX, ville du Hanovre (Auricli), située i l'embouchure de. l'Ems, dans le golfe de Dolbart, avec des fabriques de bas, de toiles à voiles, de tabac, etc. , des tanneries, des chantiers de construction, etc. Son commerce est très-important. Elle arme pour la pêche du hareng, qui occupe treixe cents individus. 1-alilude nord 63- 33 ; longitude est 40* Srt'. 12,000 habitants. FMF.i.n «ET (N...), peintre, né a Bruxelles vers l«U, ' . gea beaucoup pour étudier le payage. el fit en Italie el surtout a Rome un long séjour. De retour dans sa patrie, il fixa son séjour dans Anvers et travailla principalement pour les églises: regardé comme un des meilleurs paysagistes de la Flandre, surtout en grand, il peignit souvent des fonds de paysages dans les tableaux des autres artistes Descamps regarde comme ce clu'il a fait de mieux un tableau placé dans la chapelle de SaintJoseph des Carmes déchaussés, i Anvers. L'année de la mort d'Emelraël est inconnue. Émfadf.s, ». a. [ter»»». <tV patalt, , corriger, réformer/ ÉMKH.iltidf, (miner). Les minéralogistes regardent cette substance comme une seule espèce, quelle que soit sa nuance on sa couleur. Les lapidaires lui donnent le nom ù'aigw-mt. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.22% accurate

F.MERILION. (137 rint lorsque cette pierre esl d'un vert pile ou bleuâtre, celui de béril lorsqu'elle ni d'un vert jaunâtre, cl ne conservent le nom d'émtraude que pour celles qui (ont d'un vert foncé comme l'éméraudedu Pérou (F. Aigcb-mabise et Kkryl . Elle cristallise naturellement en prisme» hexagone» réguliers, qui se présentent quelquefois modiliès par une face sur les arêtes latérales ou sous relies qui trniint-iil le prisme. te qui sert surtout à la faire reconnaître, c'est qu'elle raye le quart» et se laisse rayer par la lopaxe. Sa. composition varie |M'ii, quelle que soil sa couleur : ainsi elle est formée de tm à lit* parties de silice, de 15 a 1H d'alumine, de 15 à 15 de glucinc et d'une très- petite quantité d'oxyde de fer et quelquefois de chaut. L'èineraude du l'érou doil cependant sa licllc couleur verte à une très-petite quantité d'oxyde de chrome, qui n'est cependant que d'un tiers pour cent. (Quelques éineraudes sont opa ques et jaunâtres, comme celles que l'on rencontre aux envi-' rvns de Limoges ; il y en a dont les prismes oblitérés prennent l'aspect de cylindres; il y eu a cnlln de fibreuses et de chatoyantes ou nacrée*, L'èmraude se Iruuve dans des roche* appartenant aux terrains granitiques, telles que la pcgmotilc, l' gneiss el le schiste argileux. KMEHAI'DINF. (zool.), nom que donne Geoffroy à la cétoine •iorée. Émkrgrf.KT, ailj. (phi/iiquir Il n'est guère usité que dans cttte locution, Les t ayons émergents, les rayons de lumière qui sortent d'un milieu après l'avoir traversé. FJIF.rh: no HKJSRl, ni de Hongrie lils de Béla III, lui succéda en IHW, du consentement unanime de la diète, el commença son règne pur faire exécuter à la rigueur les lois que son père avait portées contre les meurtriers el les brigands. Son frère André, qui s'était fait un parti dans la noblesse, se révolta et prit ouverlrment les armes Le roi mareba aussitôt contre les rebelles, el le* deux armées étant en présence, s'avança seul au milieu des ennemis, la couronne sur. la léle. le sceptre à la main, et par une harangue à la fois noble el touchante désarma les rebelles, qui lui livrèrent son frère André, leur cher, auquel il eut la gt iièrosilède pardonner. Tandis qu'Kmeric était engagé dans celte guerre intestine . les Vénitien» lui enlevaient plusieurs places qu'ils avaient jKissèdèrs autrefois sur les cotes de Dnlinilie. (> prince parvint cependant à conclure la paix avec Venise. Il mourut peu de temps après, en 1404, laissant la ronronne à son lils Ladislav qui ne vécut que six mois et eut pour successeur André II, sou oncle f.mi Hit: I.di is-Daviiem, lillcraleor, né vers

1705 à Eyguière en Provence, vint à Paris perfectionner ses dispositions
 «ans la société des hommes de jellrcs Quelques épigrammes imitées de
 C.jlullc. de Martial et d'()«eu. dans l' IWi.,urA des Muvi, et des articles dans
 les journaux, parmi lesquels on dis- | tingue sa Satire sur le tableau
 historique et généalaïque de I la mnùn de Bourbon, par M. le marquis
 Forlia dl'rbaii, son coinpifriote, avec tr.'is èpftrrs t80ti, in H", composèrent
 peu- { danl longtemps son bagage littéraire. Plus lard, il publia De la
 politesse, ouvrage critique, moral et philosophique, Paris, 181», in-#" , et
 sous le nouveau titre Nourea* Guide rie la poli) KM F.R V F. I LI.KR.
 nous. Dans tout le nonl, au contraire, surtout en Suède el en Norwége. il esl
 pins commun, surtout pendant la belle saison. I.e BOC.IIIfc'R, (alto
 lithofalco Linné, qui est cendré en dessus et blanc roiissalrc en dessous,
 avec des taches plus foncées, est le vieux mâle de cette espèce. Plusieurs
 faucons exotiques ont reçu le nom d'émerillon : nous citerons l'èmeullo*
 i>k l a Caromxe, falro rpnrm'ui Ginelin, jolie espère américaine que l'on
 trouve aux Ktats-I'ni». au Mexique et a la Guyane, etc., où elle offre
 plusieurs vitrifiés remarquables. M Hrehn distingue de l'émerillon d'Europe
 une autre espèce qu'il nomme faleo suba-tilon , cl qui s'en distingue
 principaleineil par sa taille plus forte, son liée plus large el son enrouai
 moins déprimé. KMKRIM.OSSK, KK, adj. gai, vif, éveillé, comme un
 «•■ncrillon II est familier. FM FRIT A Mèeidu) yogr. anc.\ ville d'Espagne
 située dans la Lusitanie chea U s Vettones. au midi, sur lAnas; elle était
 renommée |>our la teinture de sus laim s. KMBRITAT (du latin e meritit.
 miles emeril ut stipendia) »iKiiliait. cher les Komains, une récompense
 accordée m un soldai après un rerlain nombre d'années île service On ignore
 en quoi consistait cette récompense, el l'on ne peut même livrer la différence
 qui existait entre l emerilum et le pramium. Toul ce qu'un sait, c'est
 qu'Auguste porta la valeur de I rinéril.it a son plus haut degré, et que t-
 aligula lui lit subir plus teue, 1821 II mourut en I8.T>. âgé de soixante ans.
 Il laissait inédites une satire el trois comédies en cinq actes. fCMKHIGO\ i
 Baltm azar-Mame) , célèbre avocat du parlement d'Aix, mort conseiller à
 rumiraulè de Marseille en 178S, âgé de soixante ans, est auteur d'un Traité
 des asmrances et des tontrat* à la gros>e, Marêille, 1781. 2 vol. iti-t". l'est
 le meilleur traité que nous avons sur cette matière ; on y trouve tout ce qui
 regarde les assurances anciennes ri modernes On a encore d'Einèrigon u:>
 petit Commentaire de l'ordonnance de la marine du mois d'aoùl 1701,
 Marseille, 17W>. J vol. in-I J, réimprimé à Paris, IW»r», r» vol. in-12, et

plusieurs mémoires estimés et recherchés sur des questions maritimes. KMKRII. .minér). On donne ce nom au corindon granulaire ; F. CoftiKvON). On s'en sert pour polir les métaux. kmf.rii.i.on,s. m. [marine), sorte de croc tournant sur un bout de chaîne, dont on fait principalement usage en pleine mer pour pêcher les requins. KMERILI.OH (zoo/.). C'est une espèce de la famille des falcons, propre aux régions septentrionales et limitée à l'Europe, et que les naturalistes appellent falot i. L'émérillon appartient à la catégorie des oiseaux de proie nobles: c'est le plus petit de tous « eux de notre continent: sa couleur, brune en dessus et blanchâtre en dessous, est varice dans cette jarliée de taches rembrunies allongées. Il nait dans les régions les plus élevées et se voit rarement chez VI. lard uor énorme diminution. De nos jours, le tiers est la qualification des professeurs et des ilorciens dont les services ont atteint un nombre d'années fixe par l'université. Dans le siècle dernier un professeur qui avait vingt ans d'exercice laissait en quittant sa chaire une pension de cinq cents livres et cette modique récompense lui était acquise par une retenue faite sur ses appointements et sur ceux de ses confrères en fonctions. L'université nouvelle n'accorde la récompense de l'émérillon qu'après trente ans de service, et la fait consister dans une pension égale aux trois cinquièmes du traitement que le professeur emporte à l'expiration des trois dernières années de son professorat. Quelques années de plus donnent droit à une augmentation dont le maximum ne (« ut, en aucun cas. excéder la somme de cinq mille francs, le minimum étant de cinq cents - Emendat, kmkhite s'emploient aussi au figuré pour désigner un prêtre. dans toutes les positions de la vie, pour laquelle l'heure de la retraite a été sonnée. KviKRSiMiN rmertio), réapparition d'un corps qui était caché dans l'ombre, dans un liquide, etc. En astronomie on s'en sert de même pour désigner le moment où un astre se montre de nouveau après avoir été éclipsé. On appelle minuit ou «-rnjn//r d'émersion l'arc que le rebord de la lune décrit depuis l'instant où elle commence à sortir de l'ombre de la terre jusqu'à la fin de l'éclipse. L'émersion d'un corps solide est son élévation spontanée au-dessus de la surface d'un liquide dans lequel ou l'avait plongé avec force. KMP.RKi» (G II il uni' . mathématicien anglais, né en 1701 à Loughborough, dans le comté de Leicestershire, se livra pendant quelque temps à l'étude des mathématiques: mais ayant hérité d'une petite fortune, il put se livrer sans obstacle à son goût pour l'étude. Il affectait de l'originalité dans ses vêtements, dans son maintien et dans toutes ses habitudes. Il mourut de la

pierre en 1782 , laissant un grand nombre d'ouvrages dont voici les
 principaux : I" la D»elrine det fluxinn*. in-H', I71H; 2"/« f'rojection delà
 sphère, in-8», 171!); menti de trigonométrie , iu-8", I71U; \- Printipei de la
 ment nique, in-H^, 1751; .V un Traité de navigation, m-t 2, I7V>: 15- un
 7V.ir<c d'algèbre, in-8", I7<;r.; 7" Méthode det inrrA ments, in-K"; «"
 Arithmétique des infinis, méthode diffèi ; i tielle èelaieie pir des exemples,
 el Eléments des sections coniques, m-*, 1707 ; ît" Mécanique , oit
 Doctrine du mourcmrnl arre les lois des forcis centripète et centrifuge, in-H
 , i'tvt ; lir Eléments d'optique, in «", 17<i8; II" .Sy»lèirie d'astronomie, in-
 tS", I7(i!i; 12" Principes mathématiques de géogrnpbir, de nariqation et de
 gnomonique , in-H", 1770; 15" Cffclomntests, ou Introduction facile aux
 diverses branches des mathématiques, 1770, 10 vol. in-H°; 11» Pftft
 tommcnlnire >m Us éléments de Setcton contre les objections faites *ur
 différentes parties de tes ouvrages, in-8", I77i>; 1,V un volume d.' Traités,
 in-8». I77(»); Ifi" un volume de Mélanges concernant divers sujets de
 mathématiques , in-»", I77«. t'.viKRI'S, s. m. [botan.), séné bâtard. KM
 KRVKI I.I.KR , v. a. donner de l'admiration, étonner. Il s'emploie plus
 ordinairement au passil. Il s'emploie aussi avec. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.18% accurate

KMETtQl-R. le pronom personnel, et alors il signifie, avoir île
lad s'étonner. Il est familier dans le» tira* sens. EMrsR géng. anc), (Hemt .
F MESSE ou EMISSE , ville de Syrie, sur l? rive orientale de l'Oronte , h
l'ouest <\e Palmyre , au nord-est de Sidon. Cette ville fut la patrie d
Héliogabale. KMF.TIXK (cAi'mie.. base salifiable découverte dans la
racine d'ipécacuanha par Pelletier, elle est obtenue de la racine snivanle : réduite
en poudre , la racine d'ipécacuanha est d'abord traitée par Cellier, qui dissout
une matière grasse odorante, puis par l'alcool bouillant. On filtre , on ajoute
un peu d'eau , on soumet à la distillation pour retirer une partie de l'alcool
employé, on distille une seconde fois pour enlever la matière grasse', et l'on
fait bouillir avec de la magnésie qui précipite l'émétine Le précipité est lavé
à l'eau froide, séché et traité par de l'alcool , puis par un acide faible , le
charbon animal et* la filtration. On a ainsi de l'émétine pure d'une
blancheur roussâtre. L'émétine ramène au bleu le papier de teinture de
tournesol .1 rougi par un acide, if. saveur est faible et aigre, sans odeur nulle;
plus soluble dans l'eau chaude que dans l'eau froide, elle est très fusible
dans l'eau, très-peu dans l'ether et les huiles, et elle forme des sels
incristallisables avec les acides. L'acide nitrique concentré la transforme d
abord en une matière jaune résineuse, puis en acide oxalique, si l'acide est
étendu, on obtient un nitrate d'émétine. Traitée par l'acide* oxalique et
l'acide nitrique, elle donne naissance à des sels solubles qui ne sont pas précipités
par le sous-acétate de plomb; elle est précipitée en blanc par l'infusé de noix
de galle Cet infusé peut servir d'antidote en cas d'accident. — L'émétine tire
son nom de ses propriétés vomitives; elle est formée, suivant Pelletier et
Dumas, de 04.87 de carbone . 7.77 d'hydrogène, 4,30 d'azote et 13.5
d'oxygène. On l'emploie fréquemment en médecine et en pharmacie. J-
PÉMETIQUE (émétine). L'émétique, l'autre émétique, tartre émétique , tartre
émétique de potasse , le tartre de potasse et de soude, est un sel double que
l'on prépare dans les laboratoires de chimie pour les besoins de la médecine,
et qui, d'après Berzelius, est formé sur 100 parties de S*, 64 d'acide nitrique,
48,80 d'oxyde d'antimoine et 15,26 de potasse, et 5.00 d'eau. — L'émétique
est solide, blanc, cristallisé en octaèdres, demi-transparent , efflorescent ,
décomposable et réductible au feu , inodore, d'une saveur styptique et
nauséabonde. - Dans l'eau , l'émétique rougit la teinture de
tournesol , précipite en blanc par la potasse, l'ammoniaque, les acides hydro

chlorure sulfurique, en rouge par l'acide hydrosulfurique et les
 hydrosulfates, il ne précipite pas par l'hydrochlorate de baryte ni par
 l'oxalate neutre d'ammoniaque, ni enfin par le nitrate acide de plomb. — On
 obtient l'émétique en faisant bouillir dans dix-huit parties d'eau un
 mélange fait à parties égales de tartrate acidulé ou bicarbonate de potasse et
 crème de tartre, et de verre d'antimoine (oxyde d'antimoine demi-vitreux) i
 jusqu'à parfaite solution du tartrate. ou bien, et ce procédé est le plus
 suivi, en faisant bouillir pendant une demi-heure dans une bassine d'argent le
 mélange suivant : bichlorure d'antimoine, 1 kilogramme; bitartrate de
 potasse. 1.5 grammes; eau distillée. 1 kilogramme On filtre, on évapore
 jusqu'à 2/3, et on fait cristalliser. — L'émétique contient quelquefois une
 assez forte dose d'arsenic, provenant du sulfure d'antimoine natif. On s'en
 débarrasse, dit DuRoi, en distillant l'oxyde d'antimoine avec un quart de son
 poids de spath fluor et avec un poids égal au sien d'acide sulfurique. Il se
 dégage un mélange de spath fluor et d'arsenic. et il reste de l'oxyde
 d'antimoine qu'il suffit de laver pour l'avoir pur. — L'émétique est le
 vomitif par excellence; on l'emploie journellement à petites doses pour
 débarrasser les premières voies dans toutes les affections bilieuses (Mém.
 ÉMÉTIQUE). On donne le nom d'émétique à un sel double, produit de
 l'acide sulfurique et d'antimoine, qui, administré à très-faible
 dose (de 5 à 10 centigrammes), a la propriété de déterminer des
 vomissements. Les médecins se servent du mot émetique, comme terme
 générique, pour désigner toute la classe des médicaments qui jouissent de la
 propriété commune de faire vomir. Elle comprend, indépendamment du
 tartre stibié, le «mué» minéral, ou sous-bisulfate d'antimoine: le touffu*
 «ier», Sous-hydrosulfate sulfuré d'antimoine; le sulfure d'antimoine; le terre
 d'antimoine, mélange de sulfure et d'oxyde d'antimoine. unis à de la silice
 et à de l'oxyde de fer; la poudre 4<jali>etiw. combinaison triple d'oxyde
 d'antimoine, d'acide phosphorique et de chaux; l'antimoine diaphorétique*,
 composé de sulfate et d'arsenic de potasse; les effluves de fine «t de
 euire; l'opercule et ses diverses variétés, ainsi qu'un de ses principes
 immédiats, l'émétique; Vioinidoroétacuuna. plante de la Famille des
 violariées; les diverses espèces de violette dans lesquelles on a découvert
 un principe émétique. le cyanure et l'émétique ipéacacuan (C.
 Vomissement, Vomitifs). ÉMERY (Jean-Antoine Xavier. conseiller à la
 cour des aides de Montpellier, naquit à Beaune le 1750. Son ouvrage qui
 a pour titre : Traité de l'émétique, obligation! et autres matières, contenues

dans le ni" et t* »V «w de* InslHules de Justinien, enrichi du grand
 nombre d'avril* récent du pirltmeni de Toulouse . 1787. ib-8'. prouve l'étendue et la solidité de son savoir en jurisprudence. Il avait aussi composé un Traité de\$ testaments ; nuis la révolution, survenue au moment où il l'achevait, l'empêcha de le livrer à l'impression. Jeté dans les prisons «le Mines, lorsque la vertu fut partout en France condamnée aux fers ou à l'échafaud, Emery y mourut en 1791. km tu y > Michel Pabticelli. sielh.d , surintendant des finances, descendait d'une famille d'Italie, établie à Lyon dans le xv siècle. Il succéda à son père dans sa charge de trésorier du roi. Doué d'un esprit actif et fécond.à ressources, indifférent sur les moyens pour arriver à son but , souple, ambitieux, d'Emery lit un chemin rapide dans les affaires. Richelieu cultivait ses talents et sut les employer dans l'occasion. Ce ne fut que sous Mazarin que d'Emery parvint à être plus nanti: fateur Créé surintendant des finances au moment où le trésor était vide, il sut créer des ressources nouvelles; mais ce n'est pas sans avoir encouru le méroulenleincul et la haine. Ayant ordonné une retenue sur les gages des officiers du parlement, il ameuta contre lui cette compagnie jalouse de ses orivueges. D'Emery fut sacrifié par Mazarin, et il mourut de chagrin en 1653. On a de lui : Histoire de et qui iett pm\$é en 1653 « nour /« rrgord det duchéi de Mantoue et de Modène depuis 1811 à 1830, imprimée avec les diverses lettres, Bourg. 1653, in-8". On conserve manuscrites les Lettres et Uéwmrei relatives à son ambassade en Piémont. ÉMEUT Jacobi ES ComdÉi. supérieur général de la «ngrégation de Saint-Sulpice, naquit à Tournai le 17 août 1702. Il était fils du lieutenant général criminel au bailliage de cette ville. Il commença ses études chez les jésuites de Maëoii , et les termina vers 1710 dans la petite communauté de Saint- Sulpice à Paris. Ordonné prêtre en 1714, professeur de dogme au séminaire d'Orléans en 1750 , professeur de morale au séminaire de Lyon peu de temps après, il fut reçu docteur en théologie en 1752 à l'université de Valence, fut nommé en 1770 supérieur du séminaire d'Angers et vicaire général de ce diocèse , et devint en 1781 supérieur général de la congrégation de Saint-Sulpice. après la suppression de l'abbé Lcgailie, huitième supérieur de la maison de Bois-Groland, dans la lucrative. Dans son diocèse général. En 1781 il recut à fortes doses il agit comme poison violent, et le diocèse de Lueon. plus honorable que peut donner lieu à une vive inflammation du canal digestif. — Il versa fonctions l'abbé l'unery lit preuve de toutes les La découverte de l'émétique est due à l'alchimiste Adrien qu'il fallait réunir pour les remplir dignement — aux alchimistes que

son emploi devint ;ie. soit à l'intérieur, soit à l'extérieur avec succès dans les cas
 Alyusich, en l'an lOSi ; son usiges'uilrodiisit avec |N>inedaiis l'art de
 guérir, et ce ne fut qu'en 1600 commun en médecine et en chirurgie
 l'extérieur. A l'intérieur on le donne de phthisie pulmonaire tuberculeuse,
 dans le traitement des dégénérescences tuberculeuses de la plèvre, du
 péritoine, du foie, dans les engorgements glanduleux chroniques, dans le
 tétanos, les rhumatismes, le coma, l'apoplexie, l'épilepsie, l'aliénation
 mentale, etc. A l'extérieur l'émétique est employé, mélangé à des corps gras
 ou en dissolution dans de l'eau, dans le traitement de la coqueluche, de
 rhumatismes articulaires, de la goutte, de certaines dartres, d'engorgement
 laiteux, de céphalalgie, etc. J.P. clies de la révolution, prévoyant quel
 devait être le siirl « religion, il ne se montra que plus actif, que plus zèle
 pour les intérêts qui lui avaient été confiés. En 1781) il fonda un séminaire à
 Halthmore, qui venait d'être érigé en évêché et où il envoya plusieurs prêtres
 de Sainl-Snlpice. Bientôt il lut enlevé à ses religieuses occupations : son
 séminaire fut fermé, et lui-même jeté dans la pris ni de Sainte- Pélagie. d'où
 il sortit quoi que temps après, pour être bientôt arrêté de nouveau et
 renfermé à la i;oin-iergeric. Pendant les seize mois que sa captivité dura, il
 sut par son exemple et par ses paroles consoler les malheureuses victimes
 dont la tyrannie révolutionnaire encombrait les cachots, et plus d'une fois,
 comme le disait le sanguinaire Fooquier-Tinville, ce petit prêtre rmpéthä Ui
 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.20% accurate

I MIGRATION. FMII IAXI. itutm de trier. C'est à la Conciergerie qu'Emery sut ramener à I» |>éniteiicv les évêques constitutionnels (.amourette et Fauche!. — Après le "thermidor an il -27 juillet lïiM i, Enierv recouvra m liberté. M «le JuisiHv, «itors en l avait nomme pand viraire; l'abbé Enierv administra dès lors presque seul le diocèse de Paris; m conduite modérée lui concilia loos lrs où il se irooTtlt , lui acquit la conliance du clergé rt des fidèles. C'est cette prudence que quelques ennemis ont taxée de condescendance, et qu'ils lui ont reprochée comme un couvert soas lequel il cachait son ambition. Nous ne répondrons |>as à de telles calomnies : les faits «ont trop évidents, trop patents, et le noble caractère qu'il déploya dans mille circonstances est trop connu pour non» arrêter à une réfutation tout au moins inutile — Forcé |<r la révolution du IH fructidor an v ; t septembre t7!(7) de se condamner quelque temps encore à la retraite, il sut par quelques écrits ne pas la rendre stérile. Lorsque Bonaparte songea à rendre Inculte catholique à la France, il aivepia le concordat auquel il fut cnticrt-mcni étranger, avec réii.'iKiiaiiii . r • l t ■ ■ qu'il émanait du saint-siège. En IH112 i! n fn'.i le , ,| Arr.isque lui offrit le gouvernement d'alors, et ne il. m u I i que de rél ihlir le séminaire de SaintSulpree, i-e ,p:i Im lu accorde. Nommé vicaire général de Fan.» er i nus. ill i de I université , il fit partie d'une commission coriipmée de cii>.| cardinaux et de cinq éveques. qui était chargée de s , . . ti|,n .<,,■, intérêts de l'Eglise. Tout le monde roniiat |<- c«iuniL'i' qu'il déploya dans ces réunions, ou furent prisej .Je». réviliiiniMg qu'il no voulut pas sanctionner de sa signature L'abbé Emerv était très-attaché au saint-siège; personne pins qui' lui ne iféplor.i h.iuli'inent les scandaleux déliais que le ma lire de la Franre »«ail soulevés coi.lre le pa[ie. Son attachement an pontife persécuté, son refus de signer les délibérations île la commission dont il était membre, lui attirèrent la disgrâce de l'.m ,[.aric , qui lui enjoignit en IHKl de quitter son séminaire, ou il rentra cependant quelque temps après. L'abbé Emery , tnmrmcnlè par tant de secousses violentes , fatigue par des Ira» aux qui se renouvelaient tous les jours, mourut le 2K avril 1811 à Paris, et fut enterré dan» la maison du Séminaire à Issy. On a de lui : t" lErprit de l*ihnits. Lvon, 1772, 2 vol. in-12, réimprimé en •«(« sous le titre .le IVuwi it Ltibnilzsur la rtlïi/ion et In morale, 2 vol. iu-8'; f l'Esprit de sainte Thérèse, Lyon. 1775 et 177!», in-S°, et 1821V ■_ ' «ni. in-12; S" Conduite de l'Eglise

dans la réception des ministres de la religion qui reviennent de l'hérésie et
 du trépas, 1717 et 1718 ; t. le Christianisme de François Baron ,
 ou Pensées de et grand homme sur la religion, 1702, -2 vol. in-4; 6^e une
 édition de la fin fente de la Hérétique d'Eulrre innlre tes (it-jtetion* des
 esprits forts , su i rie drt l'rn-érs de cet auteur sur la religion , supprimées
 dans la dern'ère édition de ses Lettres à une prinreise d'Allemagne. Caris,
 tsii, . , in-8"; t* . Vouretttx Opuseulrs de Flurg. Paris. tmt7. in-li;
 7"/V«lées de Drsrtates sur la religion et la morale , Paris, 1811 , in-8*. Il ,i
 été aussi inséré plusieurs articles de lui dans les Annales philologiques.
 ÉNkTIHKR, v. a. mêler de l'eméliqu dans quelque boisson, k mettre, v. a.
 mettre en circulation. Emis, ise, part. Entérines de jirisprudnce canonique
 , Des vaux non raljbement émis, des vripux qui ne sont pas valides.
 ÉMKi'TG, s. f. tumulte séditieux, soulèvement dans le des adieux , tant on
 croyait que le voyage serait court et le retour prochain. Les révolutionnaire*
 de Hollande, trahis par leur général, abandonnés par leurs allies, avaient
 cédé eu qn-lquesjourns; ceux du Brabant n'avaient guère tenu plus
 longtemps; ainsi donc , suivant ces imprudents émigrés, la révolution
 française fierait être soumise en une courte campagne et nécessaire au
 milieu des circonstances le pouvoir absolu refleurir sur la France asservie.
 L'assemblée irritée plus qu'effrayée de leur présomption , avait proposé des
 mesures . et elles avaient été toute» différées, b Cependant l'assemblée
 nationale comprit bieutnt que la fuite de tant de familles, l'hostilité de leur
 attitude et de leurs pr«.je(s étaient un danger public. Le» février 1792, les
 biens des émigrés furent par un décret mis sous la main de la nation et sous
 la surveillance des corps administratifs. Le 30 mars de la même année, un
 nouveau décret pourvut a l'administration de ces biens. Le 11 juillet suivant,
 la confiscation et la vente de rAliens.au profil de la nation furent ordonnées
 Enfin, le 26 mars 1793, la convention nationale déclara les émigrés kmiiis
 à perpétuité, frapiés île mort civile, et leurs biens acquis a la république. La
 même loi ordonna qu'on dresserait des listes de tous les émigrés; que ceux
 qui y seraient inscrits seraient par cela Seul prètims d'émigration ; et que
 s'ils ne réclamaient pas dans un certain délai, ils seraient rousidiés comme
 émigrés. — Ce ne fut qu'en l'an i i 1802) que les émigrés furent amnistiés
 par un décret du sènal — Par ordonnance du SI août 181 », toutes
 inscriptions sur les listes d'émigrés furent définitivement abolies à compter
 du jourde la publication de la charte. - |,i loi du 5 décembre 1811 ordonna
 que tous les biens immeubles séquestrés ou confisques pour cause d

émigration, ainsi que ceux advenus à l'Etat par suite de partages de succession ou de présuccession, qui n'avaient pas été vendus et qui devaient alors partie du domaine de l'Etat. seraient rendus en nature à ceux qui en étaient propriétaires ou à leurs héritiers et ayants cause. L'alinéa 1er du KMI.P.17, v. 1. ».

froisser un corps entre les doigts, de manière à le mettre en petites parties. *Miettes, v. à réduire du pain en petits morceaux, en miettes.

KMI.RVXT, s. m. celui qui sort de son pays pour aller s'établir ailleurs. -- Il est aussi adjectif, et alors il a le féminin émigrante. EMIGRATION [jurispr.]. Ce mot dans son acception la plus générale désigne l'abandon du sol natal pour se fixer dans un pays étranger. Dans une acception plus restreinte, il indique le mouvement de l'émigration qui, en 1789 et dans les années suivantes, poussa hors du territoire français la plus grande partie de la noblesse. « L'émigration, dit M. Thiers, devenait chaque jour plus considérable, et les routes étaient couvertes d'une noblesse qui semblait remplir un devoir sacré en courant prendre les armes contre sa patrie. Les femmes même croyaient devoir attester leur horreur contre la révolution en abandonnant le sol de la France. C'est une nation où tout se fait par entraînement, ou par vogue: on faisait à peine paraître la loi du 1^{er} avril 1825, qui affectait un milliard à l'unité due par l'Etat aux Français dont les biens avaient été aliénés en exécution des lois des émigrés, les déportés, et en général les révolutionnaires.

KMI(EMIGRATION.S. 1^{er}) (1^{er}. EMIGRATION*1^{er}-. ; émigrer, v. 1^{er}. quitter son pays pour aller s'établir dans un autre. ! Ewiler, 1^{er} E, part. Il s'emploie souvent comme substantif. émigré au masculin. KMI.K (Pau 1^{er} V. KMI.18). KMI k P.1^{er}. , célèbre historien, était de Vérone. Le nom qu'il s'était fait en Italie porta le cardinal de Bourbon à l'admirer en France. Il y vint sous le règne de Louis XII, et il obtint un canonicat de la cathédrale de Paris. Il mourut dans cette « il le en 1541. C'était un homme d'une piété exemplaire et d'un travail infatigable. On a de lui une Histoire de France. 2 vol. in-4^o, et in-fol., 1541, clien, réimprimée en 1541, in-fol., traduite en français par Jean Lheulier, KMI, in-fol. Juste Lipse en fait un grand éloge. Le style est pur, mais trop laconique, et souvent obscur. Embarrassé. Il y a trop de harangues pour un abrégé qui est d'ailleurs assez déchargé. On lui reproche aussi de donner dans les fables. Cependant, malgré ses défauts, il jouit de la gloire d'avoir été le premier débrouillé le chaos de la vieille histoire, et d'avoir défriché ses champs incultes. Cette histoire en dix livres commença à paraître en 1541 à la cinquième année de Charles VIII, et t

ahh Aruoul du Ferron en a donné une mauvaise continuation. l mii.i «M
:Saint Jérôme:, fondateur des clercs réguliers dils tomatques , né h Venise
d'une famille patricienne, porta < les armes pendant sa jeunesse; ayant été
fait prisonnier de gurre el délivré d'une manière loul extraordinaire , il prit
la résolution de quitter h"S armes pour se dévouer entièrement au Service
du grand maître des armées. I>e retour à Venise, louché de compassion à la
vue des orphelins qui manquaient de (oui , il en retira un granJ nombre dans
une maison , où il leur prodigua tous les soins pour les former à la vertu el
pour les rendre uliles .à la société. Le bienheureux Cajetan el Pierre Canfa,
depuis pape sous le nom de Paul IV louèrent beaucoup son jèlc . et
l'engagèrent a faire dans d'autres vill s îles établissements si mblablsà celui
qu'il venait de faireà Venise Après en avoir formé à Brixeti , à Berganie et
ailleurs, il se ndira dans un jwlit village près de «vite ville, nommé
.Suhkhique , où il inslilia sa i-ongregalinn qui Tul apjilée de i e nom. Iji
lin de celte congrégation isl l'eilnralion des orphelins et l'instruction de la
jeunesse. Cet iustilul fui approuvé par Pie V, Sixte V el Clément VIII. Il
passa le reste de ses jours dans les Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.61% accurate

KMILII'S. { • exercices île la plu* grande charité envers le prochain , el mourull'an 1537, âgé de cinquante-six ans. Benoit XIV le béatifia. Émiuk (mylhol.: lillc d'Eiièc et «le Uvinie, fut, selon quelques auteurs, la mère «le Romulus qu'elle eut du dieu Mars. ÉmtlK ihin.), vestale qui ralluma le feu sacré avec sou EMILIE, fille île Scipion l'Africain et épouse île T. Gracchus. EMILIE, petite-fille île Sylla. Elle l'ut contrainte par son aïeul de quitter Glabrion, son premier mari, pour épouser Pompée. KMil.lt' i.KPIDA , tille de Lépιδus et épouse du jeune Unisus, se déshonora par son incontinence . Se voyant accusée (l avoir commis un adultère, elle se donna la mort. Émii.ik, vestale condamnée sous Domilien à être enterrée vive avec deux de ses compagnes pour avoir manqué à son von» de chasteté. ÉMII.IK.s, vfcWnmnici, surnom de Scipion l' Africain , fils de Paul Emile: il réunit les familles des Scipion et des Emile (V. sa vie à l'article Scipios}. EMILIE* iC Ji i.ii s , général romain, natif de Mauritanie. Il combattit avec tant de valeur contre les l'crsi-s , qu'il fui froil.imé empereur par «es soldais après la mort de IK?cius, an 251 après J.-C. Gallus cl Valérien occupaient alors le troue; il marcha a leur rencontre, les l»atiit , et se préparait à leur présenter de nouveau le combat, lorsqu'il apprit que leur armée les avait massacrés, et le reconnaissait pour empereur. BiriitfU après , le sénat lui confirma ce litre . mais il n'en jouit pas longtemps ; Volusieu, qui venait de prendre la pourpre , vint l'attaquer près de Spolclle . et ses soldats, fatigues d'avoir toujours à combattre , le tuèrent sur le pont de celte ville. F.MII.IK.\, un des tyrans qui prirent la pourpre sous l'empire de Gallicn. Il fut vaiucu par Théoilose, général de cet empereur, el étranglé par ses ordres. EMil.us {mylkot.) , fils d'Ascagnc, de qui prétendait descendre la famille des Emilius. KMILII'S, nom d'une famille romaine dont les principales branches «mt «dlcsdes Mamereus, drsPaulus,des l.epidus, des Scauruset des Barbula ipour les personnes qui ne se trouvent pas ici, »'. les surnoms). EMil.lt s CESSuBlxns. cruel tyran de Sicile, qui promettait de grandes récompenses à ceux qui inventeraient de nouveaux genres de supplices. Un artiste lui ayant fait présent d'un ch- val creux d'airain destiné à renfermer les victimes qu'il condamnerait à la mort . il en fit l'essai sur l'inventeur. LMilLls mamkbcls II. , consul trois fois, en4H4. 478. 473 ans avant J.-C. , lit avec succès la guerre aux Volsques, aux Gques el aux Véicens. EMILIE» MAMEKUS (T.:. consul 470 el 467 ans avant J.-C., fit la

guerre aux Sabins. Il appuya une loi agraire. KM t LU s MA.MEBiis . M. ,
 rnsul en 41" et tribun militaire en 406 , vos et 101 avant J.-C. tMii.us
 mamebcis. tribun militaire 51M et ôf>l ans avant J.-C. F.Mll.U's mamebcis
 vl. , fut cinq fois tribun militaire, en 388, 380. ô8i, 581 et 3J0 avant J.-C.
 Envoyé, l'an de Rome 570, contre les Volsques et les Latins, il défit ces
 deux peuples a Satricum près d'Anlium. Il fut consul r.iiii ans avant J.-C.. In
 première année du rétablissement du consulat et en 3<>5 avant J.-C. Il délit
 les Véiens pendant son dernier consulat. EMll.us , |. , interroï l'an 353 avant
 J.-C. FMll.US MAMKIUt'S PHI VERS AS \$,,), consul Cil SU cl 541»
 avant J.-C. I.a prise de Privernum lui fit donner le nom de Privernav EMll.lt
 s B \ KHI l.A O . consul eu 457 et 415 de Rome (317 etïil avant J.-C .). Il
 s'ciïi|iarn pendant son premier consulat de Nérubum en l.uranie. EMU. U S
 PAI'l.l's (M.', consul en 302 avant J.-C. puis maître de la cavalerie , sous les
 ordres du dictateur Valerius Corvus. l'an de Rome 4*5, 5in ans avant J.-C. Il
 fut battu par les Toscans. EMll.us P U Li s iQ. , consul l'an de Rome 472 et
 176 (484 el 478 avant J.-C.;. KM il. lis barbila (I.) , consul 281 ans avant
 J.-C. EMll.us PAVi.rs Ml. consul l'an de Rome 400, a.%5 avant J.-C 944
 et5S4, 4" KMIB. EMiLirs i.epidi s A.', consul l'an de I 452 et 220 avant J.-
 C. EMii.it s BARBt'LA [M.], consul S5o ans avant J.-C. emii. h s papis L.'i,
 consul l'an de Rome 449, 245 avant J -C. EMll.us PAi'Lt s (I.,. père du
 célèbre Paul Emile, consul eu 219 avant J.-C. vainquit Demetrius de Pharos.
 soumit rillyrie et recul les honneurs du triomphe. Trois ans après ;2i0 avant
 J.-C . le sénat l'ayant forcé d'accepter le consulat pour arrêter les victoires
 d'Annibal après la bataille de Trasimène , il marcha contre ce général avec
 une nombreuse armée; mais Varron, son collègue, ayant engagé
 lèmèraimeol le combat contre son avis , il fut vaincu à la bataille de
 Cannes et y perdit la vie. EMll.u s pauli s L.\ lils du précédent , plus connu
 sous le nom de Paul Emile (V. Paul Emile EMii.irs BECii.Lrs (L.\ général
 romain qui remporta la victoire navale de Myonnèsc sur les généraux
 d'Aiïliorhus le Grand (ttx> ans avant J.-CA II obtint à son retour les
 honneurs du triomphe. RMii.irs BEI TES, Romain qui, pour complaire a
 Tibère, gouverna sévèrcmciil l'Egypte sous le règne de ce prince. EMIM
 igtogr. «acr.'i, peuple de Palestine, d'une taille gigantesque; il occupa depuis
 le pays habité par les Moabites. kmixcer, v. a. couper de la viande en
 tranches fort minces. Il ne s'emploie guère qu'au participe. Emince. ÉE.parl.
 Il s'emploie aussi substantivement. ÉMINEMENT, adv. excellemment,
 par excellence, au plus haut point . au souverain degré. - Il se dit aussi, en

termes de philosophie scolastique . par opimilioti a forvulletnenl. Émis face. C'est un litre de dignité qu'on donna, à l'origine du vu^e siècle, aux évêques, et ensuite aux cardinaux (f. ce mol) exclusivement. Le décret par lequel le pape Urbain VIII ordonna que les princes de l'Eglise recevraient celle qualification est du 10 janvier 1630. Ils quittèrent alors les litres d'illustrissimes et de révérendissimes qu'ils s'étaient attribués jusque-là. On traitait encore d'emmener le grand maître de l'ordre de Malte il les électeurs ecclésiastiques du saint-empire. Les papes Jean VIII et Grégoire VII ont aussi donné ce titre aux rois de France. Les chers de l'empire l'ont également porté à certaines époques. ÉMIS'E.N'IE, s. T. lieu mineil, hauteur, monticule — Il se dit . en termes d'anatomic , pour saillie. éminem.E, est aussi un litre d'honneur qu'on donne aux cardinaux et au grand maître de Malte. ÊMiXEvr, ESTE. arij. haut, élevé. - Il signifie, figurément .excellent et surpassant tous les autres. — Danger, péril' émineml , danger, péril très-grand ÉMISESTissiME, adj. superlatif des deux genres. Titre qu'on donne aux cardinaux et au grand maître de Malte. ÉMIR, mol arabe signifiant commandant. Il s'est dit d'abord de toute personne revêtue d'une autorité quelconque. On l'a ensuite appliqué aux personnes issues du sang de Mahomet, et qui aux yeux de» musulmans forment une classe distincte \. V. Chérif . En E?|>agiic , dans les premiers temps de la domination mahométane, la personne chargée de la surveillance des côtes et de la direction des armements maritimes était appelé émir ntm* ou émir de l'eau, et m»ra/6<i*r ou émir de la mer. C'est probablement de là qu'est venu notre mot amiral. Les Persans au lieu d'émir prononcent wur, et ont fait le mol mina ou mirjnrfé, c'est-à-dire lils d'émir, dénomination par laquelle ils désignent les personnes d'une naissance distinguée. Le mol émir fait au pluriel nrrint ou onrn. La forme «mr» a servi chez les mahomélans de l'Inde à désigner les généraux et les grands , par suite de l'opinion où l'on paraît être dans ce pays qu'un litre employé au pluriel a quelque chose de plus imposant. C'est ainsi qu'un gouverneur de province était autrefois appelé nabab naooah , pluriel de nayb , lieutenant. — EmiRALMoiMESi.s signifie chef. des croyants. A la mort de Mahomet , on donna à Abou-Brkr , qui fut revêtu de l'autorité après lui, le litre de calife ou de vicaire. Abou-Bekr étant mort, Omar, son successeur, s'appela calife du calife. Mais ensuite on adopta le titre d'émir • almoumenin , dénomination qui caractérisait parfaitement le pouvoir religieux autant que politique du chef du nouvel empire. Pendant longtemps le titre d'emir-almoumenin indiqua une

suprématie réelle et unique, et il resta l'apanage de* califes ommiades , et
ensuite des caDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.95% accurate

Mais au x^e siècle l'émir de Cordoue Abderrahmân, qui »es brillantes qualités ont fait décerner le titre de grand, et dont les ancêtres jouissaient depuis longtemps de la plénitude de l'autorité, s'arrogea le seul titre qui manquait à son orgueil ; il en fut de même des princes fatimides, qui, d'abord maîtres des provinces d'Afrique, aux environs de Tunis, s'emparèrent de l'Égypte et de la Syrie. — Il ne faut pas confondre le titre d'émir-almoukattib avec celui d'émir-noussair ou chef des musulmans. Ce dernier n'avait pas la même importance, et fut donné comme marque de distinction aux princes almoravides d'Afrique et d'Espagne qui reconnaissaient la suprématie des califes de Bagdad (Y. Almoravides). C'est de ce titre que nos vieux auteurs ont fait le mot barbare *minimaria*, mot qui signifie proprement ce qu'un émet ou celui qui émet. Les Romains distinguaient ces deux mots *missarius*, enduit par où l'eau s'écoule, et *missarius*, agent qu'on envoie à la découverte, à la recherche, etc. Dans le premier sens ils disaient et l'un dit encore, l'émissaire ou canal souterrain du lac Fucin { Y. ce mot. On entendait également par *emissarius* la voie par laquelle les disciples de Pythagore croyaient qu'un objet lançait hors de lui des particules de «a propre substance et qui se dirigeaient vers l'œil de l'observateur (V. Emission C'est dans le second sens qu'on a rendu le mot hébreu *asasel* par bouc émissaire *sündenbock* } Ce mot se trouve au livre du (critique (xvi, S) dans un passage où l'on parle de l'animal que le grand prêtre des Juifs chassait dans le désert, après l'avoir chargé des malédictions qu'il voulait détourner de dessus le peuple; et cette locution est devenue proverbiale pour désigner un homme sur lequel fait retomber le tort des autres : Ut l'ont pris pour leur bouc émissaire. — On sait au reste ce que l'on entend par les mots *missarius* d'une puissance, d'une armée, de la police. EMISSION, s. f. [didart. , action par laquelle une chose est poussée, lancée au dehors. — Emission signifie aussi (action d'émettre de la monnaie, etc. En termes de jurisprudence canonique, Emission *dei vetus* . prononciation solennelle des VOTUX. K.Mi.Viol.E, *mistellus* zool.). Les émissoles sont, comme les raies, des poissons cartilagineux : ils ont de même leurs branchies dénuées de membrane et d'opercule ; elles offrent encore d'autres rapports avec ces animaux dans leurs habitudes et leur information; elles ne sont en quelque sorte que deux divisions de la même famille; en effet, que l'on déplace les ouvertures des branchies des

raies, que ces orilircs suienl transportes à la surface du corps sur les cotés de l'animai ; qu'un diminue la grandeur des nageoires pectorales, qu'on grossisse dans plusieurs de ces cartilagineux l'origine de la queue . et les raies seront entièrement confondues avec les émissoles, ou plus particulièrement avec les squales. U forme des dents des émissoles suffit pour les distinguer de tous ceux que l'on comprend dans le grand genre squalé : très-comprimées de haut eu bas et seulement un peu convexes, figurées eu losange, en ovale ou en cercle, disposées sur plusieurs rangs avec beaucoup d'ordre, et paraissant comme incrustées dans les mâchoires— Les émissoles ont de nombreux rapports avec le milandre et plusieurs autres cartilagineux de la même famille. No? mers en produisent de deux espèces , longtemps confondues ensemble sous le nom de squalus mustellus Linné. La première de ces deux espèces rst l'kmissoi.e cummenr llonoel , dont la nageoire dorsale est de forme triangulaire, les nageoires ventrales une fois plus petites que les pectorales . la seconde dorsale une fois plus grande que l'anale , cl la nageoire de la queue élargie vers son extrémité. La seconde espèce, l'kMISsole Étoiles ou LKNTIf.LAT, diffère de ta précédente par des taches blanches répandues sur le fond brun de son corps, et bгурèt s comme de petites étoiles. emly.n ^Thomas), théologien anglican, naquit en lotir, à KM M AN CEI. Stamford dans le comté de Lincoln. in , en 1085, de la comtesse de Douegal, il voyagea jusqu'en 100! et s'attacha à la congrégation des non-conformistes de Wood-Slreet à Dublin, et mourut persécuté pour ses idées religieuses, il mourut en l"13, à l'âge de quunlre-vingtsaus. On a de lui : Défente du culte de Xolre-Seiancur Jésus-Christ dans lrs principes det unitaires, 1706. Ses uni vr es ont clé imprimées en S vol. in-K". ! — Son fils Soi.iom Ellvm. jurisconsulte, mort en 1756, a j publié l'Histoire tes ptnids de ta couronne , par le lord ehiif- I justice , Haie, 1738, 3 vol. in- fol., avec une préface rt des | noies. EMMA, fille de Richard II, duc de Normandie, femme | d'fc'lhclred , roi d Angleterre, et mère de saint Edouard . eut beaucoup de part au gouvernement sous le règne de son fils , vers l'an toi". Le comte de Kent , qui avait eu une grande autorité sous plusieurs règnes, conçut contre elle une si violente jalousie, qu'il l'accusa de plusieurs crimes. Il gagna quelques grands seigneurs qui confirmèrent ses accusations auprès du roi. Ce prince rrul trop facilement que sa mère était criminelle, et alla la trouver inopinément , pour lui oter toul ce qu'elle avait amassé. Emma eut n cours dans celle disgrâce à l'èteque de Winchester , sou parent ; mais ce fut une nouvelle matière de calomnie

pour ses ennemis. Le comte de Kent lui fit un crime des visites trop
 fréquentes qu'elle rendait à cet évêque, et l'accusa d'avoir un mauvais
 commerce avec lui. Le roi continua à être crédule; il fallut que la princesse se
 justifiait par les moyens en usage au ce temps-là, c'est-à-dire qu'elle
 marchât sur des fers ardents. On ne sait comment elle soutint cette rude
 épreuve: on sait seulement que le roi, ayant reconnu son innocence, se
 soumit à la peine des pénitents. EMMAGASINAI, s. m. action
 d'emmagasiner. emmagasiner, v. a. mettre en magasin. fc. MM Ail. l. u. r. TF. n.
 v. a. mettre un petit enfant dans un maillot. I eut. lopprr d. < langes rpii le
 serrent. emmanchement, s. m. peinture, sculpture, assemblage des membres
 avec le tronc de la figure, ou des parties des membres les uns avec les
 autres. au moyen des articulations.' EMM. v. M HKR, i. a. mettre un manche
 à quelque instrument. etc. — Proverbialement et figurément, avec le
 pronom personnel. Cela ne m'emmanche point ainsi, ne s'emmanche point
 comme moi te pent, cela n'est pas si aisé que vous le pensez; ou bien, cela
 ne s'ajuste pas de cette sorte. Emmanché, ée, part. Il se dit, en termes de
 bâton, d'arabes, faux, etc., qui ont un manche d'un email différent. ■ En termes
 de peinture. Membre bien emmanché, mal emmanché, membre qui se joint
 bien. qui se joint mal au corps dont il fait partie. EMNANCHEMENT, s. m.
 celui qui emmanche. LMMA. NiHI HE s. f. Il se dit des ouvertures d'un
 habit, d'une robe, d'une chemise, etc., auxquelles on adapte les manches.
 EMM ANNEQ' INKR arbustes ou des plantes dans des paniers, dans E. M. M
 ANTEI É Il n'est guère usité que dans cette locution livrée, Corneille
 emmanche, espèce de corneille qui a une partie du corps noir et l'autre
 grisâtre. l. vi. MANT El. LE Ail. AX Dou l. E EOHTI' NÉ. lils de Ferdinand, duc
 de Visé, et de Blanche, fille de Jean, grand maître de Saint-Jacques, né le 5
 mai 1501, remplaça sur le tronc de Portugal; IVJ. > J le roi Jacques II, son
 cousin, qui l'avait déclaré son successeur. Presque aussitôt après son avè-
 nement, Emmanuel donna une loi pour bannir de ses Etats tous les juifs.
 Ceux qui restèrent en embrassant le christianisme furent appelés par mépris
 nouveaux chrétiens, et exclus par la même loi de toute charge ecclésiastique
 et civile. Emmanuel, marchant sur les traces de ses prédécesseurs, fit
 plusieurs fois des voyages en mer pour faire des découvertes et des
 conquêtes dans les pays inconnus. En 1498 Vasco de Gama doubla pour la
 première fois le cap de Bonne-Espérance. En 1500 Alvarez Cabral
 découvrit le Brésil. Emmanuel, attentif à profiter des occasions d'agrandir
 ses Etats et d'en étendre le commerce, ne négligeait pas les intérêts du

catholicisme , auquel il était entièrement dévoué. Sur les Qottes qu'il envoyait en Asie il cmliarquail des missionnaires pour roijvertir les peuples qu'ils découvriraient à la; foi chrélieime. l a ne s'arrêta pas son sîle ; il voyait avec peine la dépravation du clergé du Porlagal et d'Espagne. Il écrivit l'an Uttfi, de concert avec Ferdinand le Catholique, au pape Alexandre VI pour en demander la rèformation; Alexandre VI ne fit mie des promesses Les Vénitiens, voyant leur commerce des épiceries qu'ils allaient chercher en Egypte diminuer depuis les navigations des Portugais , excitèrent contre eux, vers l'an 1501. Kaiisou-Algouri, sultan d'Egypte ; Kansou se ligua avec le roi de Calirut , ennemi des Portugais dès qu'il les eut connns. Louez Suarer, un de leurs amiraux, prit la ville de Cranganore, dont il brûla une partie et épargna l'autre à cause des chrétiens qui s'y trouvaient. L'an 1506 , François d'Almetda, vice- rni, forma dans les Indes de nouveaux établissements. — La distinction des anciens et des nouveaux chrétiens établie en Portugal y occasionna . la même r. a. [lerm. de jardinage' , mettre des avec la terre qui tient à leurs racines, les mannequins. ÉE, ailj. enveloppé, «oui cri d'un manteau. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.39% accurate

KMVH M<.fcMt.\T. i 143) h*1V|l,N,r,OGl KS. année . t"><o .
une violiilc sèdiiou que le roi ne pul apaiser qu'en pn mettant de ilêtruirc la
cause qui l'avait produite; aussi révoqua -l-il en IM»7 la lui qui établissait
celte odieuse ili>lim l'nn par mi i-ilil oit il promettait de ne plus mettre
désormais de i! : irr-r« fice mire Un juifs convertis et les autres lidèles, et
d'admettre les uns comme lrs autres à toutes les charges civiles < I
ecclésiastiques. Alors même que les complètes continuaient il;ins les Indes
orientales au nom d Emmanuel A ihuquerque , ee prince, en étendant au loin
le commerce de Ses Etats et eu travaillant à les enrichir, s'occupait eu même
temps des affaifi s de l'Eglise en Eutvpe. Il écrivit, le 21 n* ni lf»51, mu-
lettre très l'. «rte à F ré. Série le Sage, électeur de Saxe, pour l'exhorter à se
déf.iirc de l.ulh ; r connue d'une peste publique, l a même .innée il mourut
d'une, maladie épiilémique à Lisbonne, le décembre. Il fut inhumé dans le
monastère de Krlcm qu'il avait l'ait hàtir. Il avait été marié trois fois , eu
dernier lieu à Elcofmrc d'.Vnlririlie, sn'ur de Charles-Quint, qui épousa en
secondes noces François I", roi île France. Le rè^ue d'Emmanuel est célèbre
parles grandis aeliuii de ce | priinr qui loil ire regarde routine un des int-'d
leurs rois qui aient i porlè le sceptre de l'ortucal , et par les exploits des
Portugais en Asie, en ,\ Trique et dans les Indes: ce qui a fait considérer I
son époque eoiiiiiiie l'âge d'or de la nation. Ou voV dans le | sceau de ce
prince mu caisson surmonté d'une sphère, syniliele de soi, amour pour
l'astronomie et des découvertes que les Portugais, tirent miijs Son règne
dans les pays éloignes. Il cultivait les lettres, et ou assure qu il avait
ronqiose une Histoire lit* dont ot: a roii't rvédes fragments l.a seule guerre
qu'il eut ,i soutenir i iuléjicndaumienl des expéditions de I Inde; fut contre
les Maures d'Afrique. Dans une circonstance difficile il voii'ul se mettre à la
Icle de l'armée , unis son conseil l'en empêcha em* im » tlli lin UT,
surnommé Tite défît, à cause de son courage dans l'infortune et de Sa
persévérance dans H'S plans, dixième duc de Savoie, seul des neuf cillants
de Charles Ul . snivM iil et siiecéila à son père Il naquit eu 1528 , et mourut
en l..SD \|.r: s s'être distingué dans les trrtupcs de : ChatlesUuin. à a bataille
de Mull erg. il reçut en l."ii3 l'hèri- j lage paternel picsque tout occupé par
les lrou[ies françaises. Il | fut nnininé par l'éilippe II généralissime des
troupes tspa- : gnôles . e| , à |,i n te de soixante mille hommes, remporta sur
I amiral de (iolieuv et l'entête connétable Anne de Montmorency la fameuse

victoire de Saint-Quentin qui lui valut la restitution de presque tous ses
 fiefs et la paix de Catcau-Cambrésis — On appelé avec raison le
 resplendeur de la nation ; il est né de Savoie, qu'il releva par sa bravoure et
 consolida par sa sagesse. Il fit de Turin la capitale de ses Etats et la Tor-
 lilia d'une citadelle Il constitua une milice régulière et prina, ne le jeta
 les hases équitables d'une imposition foncière, et il parvint à débarrasser ses
 vassaux sans fatiguer ses sujets. La guerre de la belle de sel fut le seul impôt
 oit, comme dans la plupart des contrées de l'Europe. On consulta pour les règles
 de la justice, puisque cet objet de première nécessité fut (revêtu d'une charge
 aussi lourde pour le pauvre que pour le riche. Les écrivains reprochent aussi
 à Emmanuel l'abolition des états généraux de Savoie. mesure que
 d'autres historiens s'efforcent de justifier par le besoin d'unité et de
 concorde dans la monarchie Il remplaça les états généraux par deux
 cours suprêmes de justice siégeant, sous le nom de sénats, l'un à Chambéry,
 l'autre à Turin — En 1588, la place San-firio, à Turin, se vit décorer de la
 statue équestre et en l'honneur d'Emmanuel Philibert, due au talent de M.
 Marochetti. Elle est une danse grave en usage chez les Grecs. Elle
 avait été inventée par un des adorateurs de Uarchus, lors de son expédition
 dans les Indes. KM vis s. s, KM KXT, s.m. marine militaire C'est l'opération
 qui suit immédiatement la construction de la coque proprement dite d'un
 vaisseau, d'une frégate, etc. Elle consiste à diviser ou partager, au moyen
 de plates-formes ou planchers et de cloisons, selon les convenances et les
 besoins que détermine le rôle de rimportation des approvisionnements de
 campagne, de tout genre, le service de l'artillerie, celui des vivres, etc., les
 espaces que présentent la cale, le faux pont, etc., des bâtiments. Ces
 dispositions intérieures sont nommées emménagements, et, sont l'objet de
 plans soigneusement étudiés qui sont soumis, avec le plan dit d'organisation ;
 V. ce mot. le système le plus propre à assurer au bâtiment une stabilité
 suffisante, ainsi qu'une direction et à l'entretien de l'installation, ce dernier
 mot désigne exclusivement, dans le régime actuel des arsenaux
 maritimes, l'action de mettre en place et établir à bord le personnel, le
 matériel, les mâts, les vergues, le gréement en général, y compris les
 mâts et piliers nécessaires, puis les bouches à feu et leur armement,
 ensuite les meubles, et généralement tous les objets susceptibles d'être
 démontés, enlevés et d'être remis dans les magasins lors des désarmements (V. l'installation). — Les améliorations sont fort importantes pour la santé des
 équipages et pour la sûreté des bâtiments elles ont eu même temps aujourd'hui

des moyens d'arrimage et il en est beaucoup plus simples et bien moins ennuisants. Ainsi la disposition de caisses en Ter à plusieurs places d'eau qu'il fallait former avec des barriques, celle des câbles-châliés aux tables de charpente, permettent de disposer de grands espaces dont on fait usage pour débarrasser les entre-ponts de tout ce qui les encombrerait autrefois. — L'emploi des caisses de cuivre pour loger à bord la totalité des poudres d'arme même apprêtée en gargousses, et l'uniformité des calibres des bouches à feu attribuées aux vaisseaux et frégates construits sur les plans nouveaux, offrent aussi de grandes facilités. Il résulte d'ailleurs de l'adoption de ces caisses de cuivre, que l'on n'a plus besoin de remanier les poudres dans leurs soutes, pour les retirer des barils et en faire des gargousses : ce qui annule d'une cause de très-grands dangers pour l'équipage et le navire. Ajoutons à cette définition, pour la bien préciser, qu'il convient de distinguer les poudres en vrac de celles qui sont renfermées dans des caisses métalliques hermétiquement fermées s'y conservent beaucoup plus longtemps que dans des barils de bois exposés à l'humidité qui règne toujours dans les parties basses des bâtiments. Enfin, pour les cas heureusement très-rare où la prudence commanderait de noyer les poudres, afin de prévenir une catastrophe sans remède, on pourrait compter que les gargousses contenues (dans les caisses) de cuivre s'y maintiendraient intactes, et seraient encore propres au service, après que le danger du feu étant passé on aurait pu pomper et rejeter au dehors l'eau contenue dans les soutes. — A ces améliorations notables est venue se joindre celle consistant à rendre les logements plus sains et plus spacieux ; et si l'on compare les vaisseaux tels qu'ils étaient aménagés à Brest, à Toulon, à Anvers, etc., en 1793 par exemple, avec ceux qui composent aujourd'hui les escadres du Levant et de l'Afrique, on est frappé du grand progrès fait dans ce rapport, comme en ce qui concerne l'installation, l'armement et la bonne tenue de nos vaisseaux en général à bord. — Ce qui est toutefois à regretter, c'est le défaut d'entretien dans l'équipement et dans l'entretien des équipages de même rang. Des améliorations existent, mais sont rarement observées, si ce n'est à l'égard de l'équipement. Il n'est pas possible qu'on ne pourrait changer, une fois le bâtiment en armement, sans des travaux considérables. Il reste donc à souhaiter que l'on arrête un règlement définitif sur cet important objet, et qu'ensuite il ne soit permis d'y introduire des

modifications qu'après en avoir demandé et obtenu la permission de l'autorité supérieure. KM M É.v ,xti £ M K.NT, ». m. action de ranger des meubles dans une maison , dans un appartement où l'un va loger. KMMK.x^ckh, v. n. mettre ses meubles en place, quand ou les a transportés d'une maison dans une autre. — Il s'emploie également avec le pronom personnel. — Emmékackii, avec le pronom personnel , signifie aussi , se pourvoir de meubles de ménage. Eumkkagk, RE, part. En IcriiM» de marine, O 6<lrwerit tu bien emménagé . il est bien distribué intérieurement. KMMÉXA«i»t;i r.s f mat. m*d.), mèdiameiits qui passent pour avoir la propriété de provoquer le flux menstruel chez les femmes. Les médicaments auxquels on attribue une action spéciale sur la matrice, capable de déterminer l'écoulement des règles, lorsque celles-ci sont supprimées par une cause morbide quelconque, sont le safron, la rue odorante de la Sabine; mais cette propriété n'est rien moins qu'absolue; ces substances ne déterminent l'apparition des règles que d'une manière médiate ou consécutive, et après avoir produit un état d'excitation plus ou moins considérable, ou même une inflammation de la matrice. Quelques autres substances, telles que les préparations de fer. passant aussi pour emménagogues. ne produisent cet effet que par suite de leur influence générale sur l'économie. Il n'existe donc pas en réalité de substances emménagogues à proprement parler. Les causes qui peuvent arrêter, suspendre ou supprimer les règles sont trop nombreuses et trop variées pour qu'on puisse accorder à telle ou telle substance

The text on this page is estimated to be only 15.82% accurate

tance en particulier une action » pécule sur C'est en agissant sur le» étals morbides dont la t (145) i: M motte règles n'est qu'une et a ce litre les celte fonction, i suppression des n on parvient à rétablir celle les plus variées peuvent ■ comme rmmènagogucs. KMMK.\ER. v. a. mener quelqu'un avec soi du lieu où il esl en que'que autre. —Il se .ht aussi en parlant des animaux et aux KMMENOTTEB, » . a. me ttre des fers ou des mains d'un prisonnier, d'un esclave. KMMERAN, HKIMEUAJRMIS, ou KMMRIUMI S. évêque de Poitiers, puis missionnaire de Ralisbouue en Bavière, et martyr, naquit à Poitiers vers le cotniiencciueil du vif siècle, et fui élevé avec soin dans l'étude des lettres el dans la piélé chrétienne. Il était chaslé, sobre, modiste, cliarilable. ennemi des plaisirs el grand ami du jeune cl de la pénitence. Sa vertu, jointe à la science, le lit élever à l'épiscopat dans uue des villes de l'Aquitaine, que l'on eroit être Poitiers même. Après avoir travaillé quelques années dans son diocèse avec un très-grand sucres, il forma le dessein d'aller prêcher la foi dans la Paniiunic et dans la Saxinalic. Mais, en passant par la Bavière, le prince Thémlon l'arrêta et lui persuada dj prêcher les Bavarois^ ce qu'il lit avec fies fruits abondants qui répondirent à la vivacité de son zèle el a l'excè» de ses travaux, t.e prince avait une fille nommée Oile, qui avait eu le malheur de se laisser surprendre par un jeune homme appelé Sigèbaud, (ils du principal magistrat de la ville. Les deux coupables vinrent trouver Saint Emilie ran pour le prier de les mettre a rouvert de la colère deïhéodon. I.e saint devait partir jjour un vovage de dévotion i Rome, ci l'auteur de sa vie semble vouloir Taire entendre qu'il permit qu'on le chargeât du crime pendant son absence. Quoi qu'il en soit de «elle permission qui parait incroyable, Ottc le fil accuser de sa grossesse, et son frère l.unlher le poursuivit à la tête d'une troupe de soldais qui le saisirent, lui arrachèrent lrs yeux, lui coupèrent loules les extrémités du corps, sans que durant tout ce supplice, dont il mourut, le saint èveque fit autre chose que de béuir Dieu et de prier pour ses bourreaux. Ceci arriva le 22 septembre 652. Le corps du saint, qu'on avait enterré au lieu où il était mort, fut rapporté dans la chapelle de Saint-Georges près de Ratisbonne. La vie du saint a été écrite par Ariboa, dit Erbc eu allemand, qui s'est appelé Cirj bus en grec et Ikeres en latin, noms qui reviennent au sien pour la signification. Il était évêque de F nsuige, el ruait «lu temps de Uurlciiiagne, six vingts ans environ après notre saint. Elle est

dans Surius. Meginfred, ou alainfroy, prévôt de Magdebourg, en comiosa
 une autre vers l'an 10-24; et dans le même temps Arnoll, religieux du
 monastère de -Samt-Emmeran à Ratisbonne. lit deux livres de ses miracles
 et de son aille. Camsius a donne l'un et l'autre de ces ouvrages dans le
 second volume de ses Leçon* clique* (Baille*, t. m, 22 seplembre).
 kmmkjulii (Georges), né a Kamigsberg en Prusse le 6 mai étudia la
 médecine à Leyde. où il fut reçu docteur en lO'iJ. En lWJ3 professeur
 extraordinaire, en 1710 professeur ordinaire de médecine daus sa ville
 natale, bourgmestre de Lrebi'iiicht et de Kiriiigsberg en 1721, il mourut en
 1727. On a de lui plusieurs mémoires in-», imprimés à Kfrnigsberg : l" De
 raliune et experientvi meJica, 1693; 2" Thetium mediearum pentai el
 totidem paradoxa; ô" Thcalaaia (jusque infusttm, tru de usa potus iheas ,
 lf>!)8; 1" De morfro marino narignntibus prima imprimis vire (amitiari,
 1700; 6" De frigore cor replis, 1701 ; tt" Dr duumriratu Itelmonlinno,
 vmlrlestfo nrminm et iplene, l7o9 ; 7° De febre virginum amatoria, «708;
 H" De conjugio Aslreece eun Apolline, eirca medicam forensem, eo 3
 parties, 17 10, 1711. KMmkrhr <FlBT>ÉRtC-CnAiiLES-l'i>lOTHfcE>,
 ministre el l prédicateur protestant, né a Strasbourg le 15 février 1780. i
 Après avoir terminé «es études, il fil , à l'âge de vingt et un I ans, une
 savante dissermlum à la suite d'an vovage qu'il Ht I dans I intérieur de
 l'Allemagne ; il vint en France', et demeura < limitant six mois & Paria, où
 il fil la connaissance des savants I les plus distingués. De retour h
 Strasbourg, il fut nommé supé- i rieur du collège de Sainl-Thomas En tS02
 il obtint la chaire I des langues latine, grecque et rx-braïriiK au gymnase de
 cette i ville. Eu l Ml * il devint professeur agrégé du séminaire proies- I
 Uni, où il donna son coors d'histoire ecclésiastique. En 1810 j il professa la
 même science à la faculté de théologie, qu'on I venait d'établir en vertu
 d'une ordonnance royale II prêcha souvent dans le temple de Saint-Thomas,
 où son éloquence | attirail de nombreux auditeurs; sa bibliothèque était une
 de» 1 | plus riches de I Alsace. Il se proposait de donner une Histoire
 politique de tous les temps el fie Inus les pays, qui était le ré. sullat de
 longues et pénibles rcclx-richcs. lorsqu'il lut surpris par la mort, le l" juin
 IH-in, a l'âge de trente-quatre ans. On a de lui plusieurs ouvrages.
 KM.MERV Jkw-l.OI IS-fl VI DE. COMTE DE Grozveli X pair rie France,
 naquit le 20 avril l7.S2. à Melj, .l'une famille d'origine juive. Son père était
 procureur au parlement; j| embrassa la profession d'avocat, et ne larda pas à
 se faire nue réputation pir ses talents el sa probité. Honoré de la ronliance

du maréchal d'Armentières. gouverneur de Metz», d se trouva dans la nécessité de faire une étude spéciale des lois et règlements militaires : et les connaissances qu'il acquit dans cette partie lui furent très-utiles dans la suite, il fut élu du tiers état de Metz aux états i de Metz aux états généraux {1789. il s'y montra partisan de toutes les réformes que l'expérience faisait juger nécessaires mais même temps ennemi des excès qui souillèrent la révolution dès son principe. Jeté dans les cachots de »., il >|U son Salut au f» Ilkennidor. el fut nommé au conseil des cinq cents; sa nomination fut cassée avec toutes celles de» députés de Paris! Il resta étranger i-ux affaires jusqu'au 1^{er} brumaire. Appelé au sénat, il fit tout le bien qu'il était en son |k>ut de faire. Nommé pair de France e sous la restauration, il se rangea aussitôt parmi les défenseurs du pacte offert à notre pays comme un gage de paix el de bonheur Il mourut à sa terre de (irotheux le 1^{er} juillet 1823.

RMMKT (Thomas-Addis), médecin, ensuite avocat, naquit vers l'an 1703 à Dublin. Après avoir . uilié la médecine, il se Élals-Luis, il avait subi de longues- persécutions. Il a laissé: Pièces of Irish kistory, illustraUve of the cottidion o/ tke cathodes of l retond, elr. Il a fait paraître aussi quelques opuscules de médecine. emmieller, y. a. ciiduire de miel. Figurémcl, Emmir/lei Ici bords du taie, faire, par des paroles séduisantes, par quelque, artifice, que ce qui est naturellement pénible paraisse facile, agréable. — Emmieller signifie aussi, mettre du miel dans une liqueur. emmiellé. ÉE, part. Figurcuicul et familièrement, Paralei emmiellée», paroles (laiteuses et d'une douceur affectée. KMMIELLLIK, s. f. {art vilèr), sorte de cataplasme dont les maréchaux se servent pour guérir les enflures el les foulures des chevaux. KMMITnrFLER, v. a. envelopper quelqu'un de fourrures, de vêtements, surtout au cou el a la léle, pour le lenir chaudement. Ce verbe est familier. EMMrroi'FLR, Ée. part. Proverbialement et llgurémcl, Jamais rhal emmitmUU ne prit souris; pour faire une ch qui demande quelque liberté d'action, il ne faut être « rassé de rien qui empêche d'agir. KM MI es (UsiO; naquit à Grelha, village de In Frise orientale, en IM7. Ses talents lui méritèrent le rectorat du collège de Norden et celui de l>er, enfin la place de premier rector de l'académie de Groniiigue, el celle de professeur d'histoire et de langue grecque. Quoique plusieurs princes el plusieurs villes cherchassent a le posséder, il ne voulut jamais quitter la chaire de Groniiigue, préférant une vie tranquille et une condition médiocre à la brillante folie de l'amUiiion. Lorsque ses infirmités ne lui permirent plus de travailler en public, il s'occupa dans son cabinet à plusieurs ouvrages. Les

plus estimables sont : 1» Tenu Gracia itlutrata, eu 5 vol. in-8', Elzcvir, 1626, très utile à ceux qui veulent connaître l'ancienne Grèce. Cet ouvrage a reparu dans les Antiquités grecque de Gronovius. -f Décades rerum Frisicarum, in-fol., fclzèvir. iiiiu. 3" Opus chronologieum, Groniigie, IG1U, infol. C'est une chronologie depuis la création du monde jusqu'au temps de l'auteur, avec des prolégomènes sur la chronologie romaine a la tête de l'ouvrage. Us sont écrits avec autant de justesse que de précision. 4" Appendix atneaioicu. Groniigie, 1620, in-fol. Ce sont des labiés généalogiques qui sont une suite de l'ouvrage précédénL Ce savant mourut, k Groniigie en 1625, i soixante-dix-ueuf ans- Martin Hac a donne sa Vit dans le Liber de scriptoriiui romanis. KMMORTAISKR, v. a. (trehiioi.). faire entrer < taise le bout d'une pièce, de bois ou de métal. KM mo ite, «k, adj II se dit des arbres dont la entourée d'une molle de terre. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.32% accurate

I HI) . On emmihf.lkh, *. a. mettre une muselière à un dit aussi et plus ordinairement mmr/rr. emo (ANtiri.ni , le dernier amiral cl le plu» grand homme d'Etat qu'ail ru Venise dans les années qui prérèglèrent la On de son . auim,, v .xMiiit i «.'publique , naquit en l"Si d'une illustre famille. Entré à vingt ans dans la marine militaire, il lit Sa première course sur mer eu 1751, et en I7.X5 nomme capitaine il." vaisseau, il devint en I700 provcdilrur de la santé, c'est-à-dire chargé de la surveillance des lazarets, et l'année suivante il fut chargé de purger la Méditerranée des Barba resques qui l'infestaient. I>e 1702 3 I7«7 Aiigrloful cniployé Soil à de nouvelles excursions rnnlre Ses [tirâtes, soit à > riiisc <laus différentes provédilures. et c'est dans c t emploi qu'il lit lever le plan ili-s lagunes dont Venise est entourée. Vice-amiral depuis l'i'.p, il recommença à poursuivre les pirates et força le dey a tles conditions avantageuses |mur Venise. En conséquence il fut fait chevalier de l'Etoile d'or, et recul le htrp de capitaine iiétiéral et d'amiral eu chef de toutes les forces maritimes de la république. Il entra au sénat eu 1772, et eu 1780 au ixinscil des dix. Ku 178» il fui chargé de châtier le» pirates Ituiisieux, et mourut à Malte eu i"î)2. Emoi, ou n i v MEN, Ile de la mer de Chine, dans une baie de la province de Fou-kian, à 12 lieues et demie est «le TchangTchemt. Latitude nord 21" 27 , longitude est II' 53. Elle a environ »> lieues île circuit. On y remarque une magnifique pagode dédiée an dieu Ko. Son port était autrefois très-lréquenlé par les Européens, mais aujourd'hui le commerce étranger est concentré à Canton: les nawres de Manille s'y rendent quelquefois. Émoi, s. in. émotion, souci, inquiétude. i-MOI.i.iKvr (mil. wrVf. .: On désigne sous le nom d'émoi, liens tous les movens médicaux qui tendent à amollir ou rdach r les tissus avec lesquels ils sont mis en contact, à diminuer leur tonicité et éunjiisser leur sensibilité. L'eau tiède ou chaude rie 1 V à 35" est le premier <le tous les agents émolliculs. Parmi les moyens médicamenteux proprement dits qui sont doués de la propriété eiiuillieile, on compte un grand nombre de substancis végétales : telles sont les racines, les feuilles cl les Heurs de presque toute la famille des malvaccs, les racines de grande cousoude, les feuilles el les Heurs dcbuglossc, de puliii x.iire, de pariétaire; les fruits sucrés, tels que les jujubes, les dattes, les ligues, les raisins, les mucilages de pépins de coin, de sciiieuei-s de plat.lain, de lin; les amandes douce* ; toutes les semêmes dites fruitier; les gommcs, les huiles lixes; les

cinulsions, les féculles, l'amidon ; lrs graines féculeoles. telles que le blé, l'orge, l'avoine le rir, etc lin asser grand nombre de substances animales sont également douées de propriétés éniolliennes; ce sont : l'a gclaliuc, l'albumine, le mucus animal et toutes les sulutions. déerjciions ou bouillons de chair, parmi lesquels on dislingue surtout les décoctions de chair et de mon de veau, de poulet, île grenouilles, «le tortue, de limaçons, ele l.e lait et le petit lait sont compris aussi parmi les substances é:uolliciile\$.

k.hoi.vmkxt, s. m. profit, avantage. — Eviolumenis. au pluriel, si- dit pour appoinlemeiils, lentement, salaire. Il s'est dit. plus particulièrement, des prolits et avantages casurls qui proviennent d'une charge, d'un emploi, par opposition aux revenus fixes cl certains. ÉMOM.M enter, y. il. gagner, faire quelque profil. Il est vieux, el ne se dil qu'en mauvaise pari. emon, en latin Emo. premier abbé de Werum, monastère de l'ordre de Prémunlré, près Grnningue, dans la Frise, autrement nommé le Jardin fleuri, liorttu floridue, vivait à la fin du Xir siècle el au commencement du xur . Dom Kivel rapporte «qu'aidé de son frère, il copia tous les auteurs des arts libéraux, el les livres de théologie et de droit qu'ils avaient vus a Paris, à Orléans et ailleurs dans le cours de leurs études. ■ Il ajoute que « dans la suite le désir d'enrichir sa bibliothèque le porta à y employer des religieuses, ayant pourtant l'attention de ne leur faire transcrire que les livres de la Bible et les écrits des saints Pères, comme étant plus a leur portée, a Emon, persuadé qu'un monastère sans livres est comme un arsenal sans armes, parvint par ce moyen, non-seulement a fournir la bibliothèque de son abbaye d'un grand nombre d'ouvrages, mais encore a en procurer è d'autres maisons de son ordre. L'abbé Emon mourut subitement en 12.V7. Lui-même a écrit sur plusieurs sujets Nous ne citerons de lui que sa Chronique, depuis 1903 jusqu'en 1237, continuée par Mcnko, cinquième abbé de Werum. et ensuite par un anonyme jusqu'en 1292; inédite jusqu'en I7ni>, elle fut insérée par Antoine Matthieu dans ses i.l.lll,! Il ne faut point confondre l'abbé Emon avec un autre Emon. son cousin germain, qui dota de ses biens l'abbaye de Werum, où il prit enfin l'habit de l'ordre de Prémontré, et qui mou ml en 1215. émokdkb, v. a. {term. de jardinage) , couper, retrancher d'un arbre les branches nuisibles ou inutiles. ÉMOKDE.S, s. f. pl. (<*rm de jardinage), branches superflues qu'on retranche des arbres. Émo.m.toirk. s. m. Il se dil des orifices du corps par lesquels se rejettent les humeurs surabondantes ou nuisibles Les pore», les narines, les oreilles, la bouche, etc. , sont des étnonctoires : on les appelle natureU par opposition aux émoneloirt*

artificiels, tels que le cautère, le vésicaloirc, etc. Émoi ion, s. f. altération, trouble, mouvement excité dans les humeurs, dans l'économie. Il se dit également de l'agitation causée dans l'Ame par quelque passion. — Il se dit quelquefois des mouvements populaire» qui annoncent une disposition au soulèvement, à la révolte. ÉMOITEII, briser les mottes. Lorsque les labours ont été faits par un temps humide suivi d'un grand haie, il s'est formé beaucoup de molles, qu'il est important de briser; on se sert pour cela d'un maillet à long manche, appelé 6r»'»r-tWf)l|«, catie-mottet. l'n moyen plus expéditif est de passer sur le champ, le lendemain ou le surlendemain d'une petite pluie, le rouleau ou une herse tournante, qui n'est autre chose que la herse unie au rouleau [V. Boi'i.liAi'. Hocâse a cheval). Évior ,:»)(./.;. Cet oiseau, le plus grand de tous ceux qui vivent à la Nouvelle-Hollande, forme jiarioi les strulhioués un genre voisin des casoars proprement dits, le genre émou dromaiut, V. CasuaRi. Émol'i iiet ;oo/.;. On donne vulgairement ce nom à tous les oiseaux de proie qui ne dépassent pas la taille de l'épervier. Éxiori iiettr, s. f. sorte de caparaçon fait de treillis ou de ri-seau, garni tout autour de petites cordes pendantes qui s'agitent au moindre mouvement du cheval, et servent ainsi à le garantir des mouches. ÉMOI'DRE, v. a. aiguïser sur une meule. L Mol' LU, ub, part. Combattre, Se battre à l'er émoulu, se battre avec «les armes affilées. Cela ne se dit proprement qu'en parlant des joules, des tournois dans lesquels on se battait avec des armes affilées, au lieu de n'employer, suivant l'usage ordinaire, que des armes émoussées et raliatlues. Figurément et familièrement. Se battre à fer émoulu, disputer, plaider, contester sans aucun ménagement. — Figurément et familièrement, l'n jeune homme frai* émoulu du collège, un jeune homme sorti tout nouvellement du collège. On dit aussi d'un homme qui a tout récemment approfondi une malice, qnïi* ci» ett (rait émoulu. ÉMOt LE! R. s. in. celui qui fait le métier d'emoudre, d'aiguïser les couteaux, les ciseaux et autres instruments tranchants. ÉMOrssEit, v. a. rendre mousse, c'est-à-dire moins tranchant, moins aigu, ottr la pointe ou le tranchant à un instrument qui perce, qui coupe. — Il se dit figurément, au sens moral, pour amortir, affaiblir, diminuer. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, lanlau propre qu'au figuré. Évmhsser, v. a., 6ler la mousse. Il se dit en parlant de* arbres. ÉMorsTl LI.ER, v. a. exciter à la gaieté, mettre en bonne humeur. Il est familier. ÉMOi voiK, v. a. mettre en mouvement, agiter, troubler. ootumec dans le* huII se dit en parlant d'i meurs, dans l'économie animale. — Figurément et familièrement. Emouvoir la bile de

quelqu'un, exciter sa colère. — On l'emploie avec le pronom personnel.
Emoi VOIR signifie également, exciter, soulever, en parlant des flots de la mer. d'une lempéle, clc , et dans cette acception, on l'emploie souvent avec le pronom personnel. — FigurémeiH, Knourair une Udition, une querelle, une ditputt. etc. , exciter, faire naître une sédition, une querelle, etc. — Impersonnellement. tl l'émut une grande tempête, une grande querelle. — Emoi VOIR signifie encore, figurémenl, exciler quelque mouvement, quelque passion dans le cirur, causer du trouble, de l'altération dan* Cime. — Il signilie quelqurfnis, agiter, disjwiser à la Sédition. — Emottroir à cnmimuion . Emouv»ir à rédition, loucher de compassion, exciter a la sédition. Os manières de Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.56% accurate

("S) wrler ont vieilli. — Proverbialement et (igurément, // ne famtpts émouvoir Utrfrtonê, il ne faut point se faire d'ennet, quelque petits qu'ils soient. — Emouvoir s'emploie pronom personnel dans les deux sens qui préEMPAILLAGE, s. les conserver. action ou art d'empailler les animaux EMPAILLAGE (F. TaXIDERMIE! empaillés, t. a. garnir de paille. Il signifie aussi envelopper de paille. — Il signifie particulièrement, en termes de jardinage, mettre de la paille autour d'une plante, d'un jeune arbre. Il signifie encore, remplir de paille. Par extension, Kmpa«(/er dei animaux, préparer des animaux morts de manière à leur conserver plus ou moins l'apparence de la vie. KMPAiLi.Ei'R, Ki SE, s. celui, celle qui empaillie. empaiement, s. m. action d'empaler, ou état de celui qui est empalé. *tan, s. ni. sorte de mesure de longueur, qui se forme de l'intervalle existant entre l'extrémité du pouce et celle du petit doigt, quand ces deux extrémités sont aussi éloignées l'une de l'autre qu'elles peuvent l'être. empanacher, v. a. garnir, orner d'un panache. em panda, déesse protectrice des bourgs et des villages. km passer, v.a. (manne), mettre un bâtiment en panne. EMPAQUETER, v. a. mettre en paquet. - Il signifie figurément, en parlant des personnes, Envelopper soigneusement On l'emploie surtout dans ce sens avec le pronom personnel recue direct. — Il se dit aussi figurément, et ordinairement avec le pronom personnel, de personne* ciilissés, pressés dans une voiture, dans un coche, etc. emparer (S';, v. pron. se saisir d'une chose, s'en rendre maître, l'occuper, l'envahir. — Il s'emploie aussi liguréinent. — Il se dit surtout des passions qui vous maîtrisent. EMPATEMENT, s. m. {archit.), saillie des fondations sur le plan vertical du mur auquel elles servent de base. Cette saillie, ou plus grande épaisseur des fondations, relativement aux constructions surélevées, est plus ou moins forte, selon le plus ou moins d'épaisseur et de poids de ces dernières. empâtement, i. m. (peinture), opération par laquelle on couvre et l'on charge plus ou moins la toile du tableau, de couleurs; et aussi l'état du tableau, sous le rapport de la couche de couleurs dont il est formé. Bon empaiement, empAlemnu abondant, etc. EMPATEMENT, S. III. état de ce qui est empalé ou pâteux. — Il signifie, en termes de peinture, l'action d'empâter un tableau, ou le résultat de cette action. Il se dit encore de l'action d'empaler la volaille. - Il signifie, en termes de chirurgie, un gonflement œdémateux du tissu cellulaire, c'est-à-dire non inflammatoire et qui

conserve l'impression des doigts. EMPATER, v. a. remplir de paie ou de quelque autre matière pâteuse. — Il signifie aussi rendre pâteux. — En termes de peinture, Empâter un tableau, en couvrir les couleurs avec l'abondance et la consistance nécessaire pour qu'elles puissent être maniées d'une façon moelleuse. Empiler une Aflure, etc., en mettre les couleurs chacune à leur place, sans d'abord les mêler ou les fondre ensemble. — Empâter, signifie de Plus, engraisser il la volaille avec une certaine pâtée. — Empâte, Ék, participe. En termes de gravure, Des chairs bien empilées, des chairs qui ont le moelleux de la peinture. EMPAUMER, v. a. recevoir une balle, un éteuf à plein dans le milieu de la paume de la main, de la raquette ou du battoir, et le pousser fortement. Il signifie, Figurement et familièrement, »e rendre maître de l'esprit d'une personne pour lui faire faire tout ce qu'on veut. — Figurement et familièrement, Empaumer une affaire, la bien saisir, la bien entendre. — Figurement et familièrement, Empaumer la parole, s'emparer de la parole. — En termes de chasse, Empaumer la voie, te dit des chiens qui, rencontrant la piste, la suivent et l'annoncent par leurs aboiements. empacmure, s. f. la partie d'un gant qui couvre la paume de la main. — Empaumure, en termes de vénerie, le haut de la tête du cerf ou du chevreuil, où il y a trois ou quatre anneaux. EMPÊCHEMENT. s. m. obstacle, opposition. empêchement (jurispr.). il existe diverses circonstances qui peuvent empêcher un magistrat de participer à une décision ; les uns résultent des rapports qui peuvent exister entre lui. EMPECHE. le magistrat et l'une des parties (F. Arctbxtioiv de jvgk. Incapacité, Récusation); les autres résultent de la connaissance qu'a déjà le magistrat du procès à juger. Ainsi le juge d'instruction, ni les magistrats qui ont voté sur la mise en accusation, ne peuvent, dans la même affaire, présider les assises ni assister le président, à peine de nullité; cet empêchement pour le juge d'instruction existe non-seulement par rapport à l'audience où ont lieu les débats, mais même par rapport à l'audience d'ouverture où se forme la liste des trente jurés. Mais rien ne s'oppose à ce que le juge d'instruction dénote comme témoin. — Au surplus, les juges qui ont connu de l'affaire comme juges civils ne sont pas empêchés de siéger à la cour des assises, et l'empêchement n'existerait pas même pour les magistrats de la cour, l'EMPÊCHEMENTS At: mariage (jurispr.). On divise les empêchements, dans la doctrine, qui n'a fait que suivre en cela le droit canonique, en empêchements prohibitifs et empêchements légaux à nullité. à la cour céleste. cela irrimant. *i premiers, quoique formant un obstacle à l'»

célébration du mariage, ne sont point une cause de nullité du mariage; les seconds, au contraire, sont un obstacle à la célébration du mariage, et un obstacle tel, que le mariage iré nonobstant un empêchement de cette nature pourrait et devrait être annulé sur la demande des intéressés. — On doit considérer comme empêchements simplement prohibitifs: 1° le défaut des publications voulues par la loi, comme formalité préalable au mariage, en supposant du reste que les autres éléments constitutifs de la publicité n'aient pas été négligés; car autrement l'empêchement pourrait, suivant les cas, devenir dirimant et produire la nullité du mariage; 2° tout acte d'opposition, régulièrement signifié et sur quelque cause du reste qu'il soit fondé; 3° le défaut de représentation à l'officier de l'état civil des actes respectueux dans le cas où ils sont requis; ou, à l'égard des militaires, le défaut de représentation du consentement par écrit du ministre de la guerre ou de la marine, ou du conseil d'administration du corps; 4° le défaut de représentation à l'officier de l'état civil des pièces nécessaires, (elles que : consentement des parents, actes de naissance, de décès, mainlevées d'opposition, dispenses, etc. — Sont au contraire réputés empêchements dirimants : 1° le défaut d'âge (dix-huit ans pour les hommes, quinze ans pour les femmes) ; 2° le défaut de consentement libre; 3° le défaut de publicité suffisante; 4° le défaut de compétence de l'officier de l'état civil, et il peut y avoir incompetence sous deux rapports, ou parce que les parties contractantes se sont mariées hors de leur domicile, ou parce qu'un officier de l'état civil s'est transporté hors de sa commune pour célébrer le mariage; 5° l'existence d'un premier mariage; 6° la parenté et l'alliance aux degrés prohibés; 7° l'état de mariage civil dont est frappé l'un des contractants. — Outre ces divers empêchements au mariage, il en existe d'autres que la loi n'a pas suffisamment caractérisés et sur la classification desquels il y a contestation entre les auteurs. — Ainsi, suivant l'article 258 du code civil, la femme ne peut contracter un nouveau mariage que dix mois révolus après la dissolution du premier, et d'après l'article 340 du code pénal, l'officier de l'état civil doit être puni d'une amende de seize francs à trois cents francs, lorsqu'il a célébré le mariage avant ce terme. Tout le monde sait les motifs de la loi; on n'a pas voulu qu'il y eût incertitude sur la situation de l'enfant qui naîtrait peu de temps après le second mariage, on a eu pour but d'éviter la confusion de part, confusio parus. Mais cet empêchement est-il prohibitif ou dirimant? Nous ne pensons pas, en l'absence d'une disposition formelle qui prononce la nullité du mariage en pareil cas, qu'il faille classer cet

empêchement dans la catégorie de ceux qui sont une cause de nullité; s'il fallait user d'une telle rigueur, ou devrait annuler le mariage d'une femme parvenue à un Age où la conception et par conséquent la confusion de part est impossible, ce qui serait aussi contraire à la raison qu'à l'esprit de la loi; on devrait de même annuler le mariage contrarié un jour seulement avant l'expiration des dix mois de viduité, ce qui serait également absurde. — - IV même l'époux contre lequel la séparation de corps a été prononcée pour cause d'adultère ne peut pas s'unir à son complice; mais si l'union a lieu, le mariage est-il annulable? La loi ne l'a pas dit expressément, et nous ne le pensons pas. Nous déciderons de même pour ce qui concerne le mariage d'une personne engagée dans les ordres sacrés. empêcher, v.a. apporter de l'opposition, faire ou mettre obstacle. — Empêcher, avec le pronom personnel, et suivi de de, signifie, se défendre de, s'abstenir de. la préposition EMPÊCHÉ, ÉE, participe. Il signifie aussi, familièrement, 19

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.13% accurate

(146 embarrassé, gêné. — Sulistnnliveaienl, Pair* l'rmpeU, allecU r l'embaras, la préoccupation que donnent In grande» affaires. - frovcrtvialrmrnt. Klre empdtM dt m to»Un*nr*.J* m p^rinr»»»*. or savoir comment w terne; oo hgurcmeni, être dm» un graml embaras d esprit. t vipn.isaiMi.lhm Jeu Martii». surnomme l), fameux chct de guérillas espagnols, naquit sur la 0» ih xviir tiède d'un pauvre paysan de la NouvelleCaslille. En t7!»5, il servit dans In guerre conter la Franc*. La pai* If ramena dan» ses foyers, où il reprit se* travaux champêtres. En !»»'►». l'invasion de sou pavs par les Français lui inspira le désir de les combattre, non plus amimesoh'bU mais comme partisan. Il se jeta donc dam le» montagnes avec quelques-on» de ses compagnons, harcela les ennemis, les surprit, et les mit souvent «n déroule, sans avoir livré de combat. IlienUil il se vil à la tête d'une troupe considérable, mais variable suivant les circoustaues. à un point tel, que souvent il était sans ses caniarailles, et ou à un signal donné, plusieurs milliers se Irouvaieut réuni» sur le même point-Sa valeur lui mérita le grade de maréchal >. Ferdinand en moulant sur le trône le confirma dans Bientôt l'Empeciiiadn se mêla d'opinions politiques : U présenta même »u roi un Mémoire pour lui rappeler les services des cnrlèt et le prier de guuverner d'après les prioripes émis par cette assemblée libérale. Arrêté, puis exilé à Valladolid, il se trouvait daiis celte ville sous la surveillance de la |mjlicr à l'époque de l'insurrection de Kiégn, à laquelle il se rallia sur-le-champ. Il fut nommé commandant eu second de I arasée d*s insurges, puis chargé du gouvernement de Zamora. et etilin envoyé rotiire h- cure Meritio qui avait pris le* armes en faveur des royalistes. Après avoir remporte quelques succès qui donnèrent à la cause révolutionnaire une durée de quelques instants, il se battit contre les Français dans le corps du comte de l'Abisbal eu Eslramadiire. où il fut encore opposé an curé Mérino qui servait dans l'armée du général Bourmoil. I. Eu> pecinado tomba entre les maint des vaiuqururs : jeté dans une prison. juqué et eondaoHié à mort par l'alcade de Tuedo, il fut pendu à Rueda, le 19 août 1825, non sans s'être longtemps déb*iiu contre ses bourreaux. Son nom de tEmpeeinaéu n'est qu'uni sobriquet; il veut dire routeur de noix, rrotli ou enduit de poix : il est commun à tous les habitants de sou village, parce qne beaucoup d'entre cnx sont cordonniers, oo parce qac c'est un endroit couvert de boue. Ferdinand VII lui permit de l'ajoulera son nom. pour rap|irler l'époque où il n'était

connu que par ce 'obriqurt, et peiidàut laquelle il s'est illustré par sa Iklélilé et par ses exploits. tvtpif.tHMI.RS , célèbre philosophe et géomètre de l'anliE'té Son père se nommait Butou et son grand-père Empédocles Ce dernier avait remporté au* jeux olympiques le prix de la course du char, en la 7^e olympiade (environ l'an 496 avant J.-C). c'est ce fut probablement «n commémoration de cette illustration que son nom fut donné à son petit-ais, qui lui acquit par d'autres moyens une célébrité plus durable. Empédocles naquit à Agrigento, en Sicile, où sa famille occupait un rang distingué. On ignore sous quels maîtres il commença ses études, mais on ne peut «limier qu'il appartint à la brillante école de Pythagore, dont il a été l'un des plus illustres élèves. Ses écrits ne nous sont parvenus que par fragments» L- célèbre académicien Fréret a prétendu trouver dans quelques expressions* de ce philosophe l'idée « première du système newtonien de l'attraction. Empédocles, comme la plupart des anciens, attribuait l'harmonie du monde à une sympathie et une antipathie, il n'en a pas s'expliquaient put bien la nature. Il va sans doute bien loin de ces vagues aperçus aux immortels dieux de Néron. — Aristote, dans un de ses écrits (De «anima, lib. iii. nous apprend qu. Empédocles faisait consister la lumière dans un écoulement continu hors du corps lumineux. Or» objectait à Cette opinion, que si la lumière du Soleil consistait dans une émission de corpuscules partant de cet astre, on ne le verrait jamais à la même place, car il en aurait changé- dans l'intervalle de temps que le corpuscule de lumière mettrait pour arriver à nous, Empédocles, sans recourir à l'instantanéité de cette émission de la lumière, ou à sa prodigieuse vitesse, répondait à cette objection d'une manière assez ingénieuse. Il disait, en effet, que cette argumentation serait vraie, si le soleil lui-même était en mouvement; mais que la terre tournant autour de son axe, venait au-devant du rayon, et voyait l'astre dans sa position habituelle. L'ouvrage d'Empédocles qui eut le plus de célébrité dans l'antiquité, est un poème*. intitulé Catactes , c'est-à-dire De la nature et des principes des choses. Il admettait quatre éléments, le feu, l'eau, l'air et la terre », soumis à deux causes primitives et principales qu'il appelait l'Amour et la Haine, ou la sympathie et l'antipathie, dont l'une unit les éléments, et l'autre les divise. En donnant au feu le nom de Jupiter, à la terre le nom de Junon, à l'air celui de Pluton, à l'eau celui de Neptune, Empédocles est un- des premiers philosophes qui aient allégorisé ou du moins expliqué par des allégories, la première théogonie de ce temps reculés. C'est aussi dans cet ouvrage qu'Empédocles exposait les principes

de la métempsychose. Il illus que l'âme était d'origine divine et d'une nature immatérielle; qu'elle avait été reléguée dans son corps en punition d'une faute antérieure, et qu'elle était condamnée à passer successivement dans plusieurs, jusqu'à ce qu'elle fut entièrement purifiée. On voit qu'il ne serait pas difficile d'accorder cette philosophie avec les dogmes les plus sublimes et les plus moraux du christianisme. — Empédocle s. qui exerça une grande influence dans la république où il était né. et qui avait refusé la tyrannie, c'est-à-dire le pouvoir souverain. vivait encore lorsque la ville d'Agrigente fut prise et saccagée par les Carthaginois, l'an 403 avant J.-C. A, l'époque de ce désastre, il se retira dans le Péloponèse. où il finit ses jours dans la solitude et l'obscurité. Tiroë, historien né en Sicile, d'après lequel Diogène Laërce rapporte ces circonstances relatives à Empédocle, «élève avec force contre le bruit populaire d'après lequel ce philosophe se serait précipité dans l'un des cratères de l'Etna. Les fragments des écrits d'Empédocle ont été imprimés de notre temps dans deux recueils : 1° Empédocle l'agrigentain, tit. ci. in t. philo. Ophid. f. tu. f. p. tuit, rarmenum reliquit rolligit, Freil Guill. Storg., Leipz., 1801. i. v. 8-8"; 2° Emptioelis et Parmenidii fragmenta, car. ror. f. » v. 8. ci. H. r. w. tau» tit. nr. fr. rt. \$IU*4« «» Amt. dt. • Vyr*», ej. ip. kig. x. f., s. f. ce qui forme le dessus d'un soulier. E. vi. PF. L. Viir., magistrat qui avait à Sparte l'inspection des marchés. f. m. pi. VN. n. kh. v. a. Il se dit en parlant des choses garnies de plumes. EMPEBKt'R. Ce mot vient du grec lavperotor, litre comme on sait, était donné par les soldats romains, sur le champ de bataille, au général signalé par une victoire éclatante; le décret du sénat donnait ensuite la sanction légale à cette brillante qualification accordée par l'acclamation militaire (F. in PKH. t. TOR). Il est par César, ce litre, jusqu'alors tout honorifique, changea bientôt de valeur: il indiqua, sinon de droit, au moins de fait, la souveraine puissance du citoyen qui subjuguait la république — Auguste se garda bien de se faire adjuger la dictature qui avait rendu son père adoptif victime des conjurés. Consul pour la cinquième fois l'an 2 avant S. C. il se fit décorer du titre de V. M. — r. i. f. «r, qui devint pour toujours le signe de l'autorité souveraine et dictatoriale qu'il devait exercer. Cette autorité, du reste, nous paraît avoir été exagérée par l'hon. Cassius, qui a confondu les temps dans l'énumération de toutes les prérogatives qu'il attribue au premier empereur romain, et a prêté par antiphrase à Octave un peu de ce qu'il dut être seulement le résultat de ses usurpations de pouvoir : exaertes. Il est certain, comme rassure Pion, que l'empereur levait les armées, ou il en avait le commandement, mais il ne

ment suprême' eu le déléguait à ses lieutenants, qu'il déterminait l'emploi
 des deniers publics: mais il n'est pas exact de dire que l'empereur déclanait
 la guerre et concluait les traités de paix, qu'il avait droit de vie et de mort
 sur les chevaliers et les sénateurs, et qu'il exerçait tous les droits qui
 appartenaient au consul et aux grandes magistratures de la république. La
 politique d'Octave fut, au contraire, de persuader aux Italiens qu'il
 n'apportait aucun changement dans l'Etat, tout en s'emparant du
 gouvernement. Il prit le nom de princeps, et il se fit passer pour un
 prince qui fonctionnait à la tête des armées; eu cette qualité il avait des
 gardes du corps et portait la robe de pourpre dont les rois étaient
 décorés. Ils étaient décorés de leurs insignes dans les cérémonies du triomphe.
 Octave était le supérieur de toutes les années; aucun de ses lieutenants
 ne pouvait, sans son autorisation, être proclamé par ses soldats général
 victorieux. Cependant les premiers Césars, et lui-même, permirent
 que des membres de leur famille (si leurs lieux d'origine fussent décorés) du
 titre d'imperator; mais après le règne de Vespasien, cette faveur ne fut
 plus accordée qu'aux seuls princes que ces derniers associaient à
 l'empire. Octave, loin de rapporter les droits qu'il exerçait réellement à
 l'autorité de l'empereur, les rapportait à celle que donnaient les charges de la
 république. Le consulat, le pouvoir proconsulaire, la censure, la puissance
 tribunitienne, le grand pontificat

The text on this page is estimated to be only 16.80% accurate

titteal , l'iiwe*tiiMM.nt en effet d'un pouvoir suprême pour le» affaires céviles rt religieuses. Ses successeurs imilèrent soa esemple avec plus ou tnnius de précautions et d'égards pour l'opinion Entre les mains de beaucoup d'entre eux , h puissance tribunilienne , la censure, l'empire proonsulaire. qu'ils se se donnèrent même pas la peine de se faire régulièresaent conférer , détinrent des armes terribles par lesquelles ils devinrent maîtres «le la vie, des biens, de riionneur des habitant* «Je Rome rt des)cov«neiau\ . N'ouhlrans pas surtout <•*■ i iiivwlabrnlédoirt lesloisanrienies avaient rouverl le tribunal fut un des privilèges les plus redoutables d'Auguste et de ses successeurs. Tout citoyen qui , par ses avions ou même par ses paroles, se rendait coupable envers l'empereur de la plus légère offense était puni comme sacrilège La loi de Usemajesté, qui Ot verser tant de sang sous Ici premiers empereurs , ne fui renouvelée en leur faveur que parce que la puissance tribuuilieiiue les rculait dépositaires des druils de la nation et représentant* de la forée publique. (> fut sous le titre républicain de printtpi ttналvt, obtenu l'an 17 mal J -C. , qu'Octave accepta tous lrs |wm v mrs qui loi furent dérernés dans la suite, et qu'il conserva l'empire romain (I). I.,i constitution romaine sous les eni|HTeurs ne présente aucun rarartère décidé, la relation îles |N.nw.irs v est à peine indiquée; aussi ne peut-on déterminer riguiireiisrmcnl quels furent . aux diV*>r««>A <>IUVIIIi.C !•» . J^m-'m I .1.1., . .!>_ k*! I. (147) EMPEKEIK. même des perles jusque fur la chaussure, et qui, comme les rois de Perse, exigea qu'on se prosternât devant lui. On hlima ouvertement Constantin d'avoir ajouté des perles au costume impérial. Au reste ces ornements étranger» altérèrent les formes. On vit ces vêtements, si nobles et si élegnutsdans leur première simplicité, prendre une apparence bisarrrr et une roideor qui le* rendirent bientôt méconnaissables. Plusieurs auteurs prétendent que Constantin le premier a toujours porte le diadème ; F. CongTARTI*). — I.Viupire romain d Ornilenl lu.it eu i:f, et depuis celle époque jusqu'au jour de Noël de l'an «On que le titre d'empereur parnt oublié dans celle partie du monde, à Conslanlinnple Justinien est le premier des cui|M-rcurs d'Orient qui prit le titre général d'empereur des Kumains dans la moitié du Tf* siècle. — On sait comment sous Charlemagne , l'an wki. fut rétabli le titre d'empereur d'Occident; mais il est essentiel de remarquer iei que ee prime ne I obtint ni à titre rie parenté ou d'héritage, comme il fut transmis aux

premiers Césars, ni à titre d'élection ou par une révolte militaire, comme il lut conféré presque toujours depuis la mort de Néron : il résulta pour lui d'un autre ordre de choses. Les papes, chefs spirituels de l'Eglise, devenus indépendants de l'empire même d'Orient, virent garantir à jamais cette indépendance en assurant en même temps l'entier développement et la suprématie du Catholicisme dans la vieille Europe; époques, les véritables droits des empereurs. Si leur adroite politique comprit, pour obtenir celle des rois, et de quelques autres fut modéré et utile à la prospérité de l'Etat, combien de monstres, jetés par le caprice du sort sous la pourpre impériale, ne connurent de règle que leur odieuse volonté, de limites que la lassitude — Alin, disent les historiens, que l'empereur n'ignorait point qu'il avait reçu l'autorité pour l'intérêt de sa patrie, et non le sien propre, le sénat lui accordait le même honneur que Cicéron, sauveur de Rome, avait reçu de Catulus. Il le décorait du titre de pater patrie, par lequel le peuple était simplement recommandé au prince, comme une famille à la tendresse d'un père. La flatterie ajouta ensuite à ce titre une partie de l'autorité paternelle. — La qualification d'auguste ! ce mot n'ajoutait rien à la puissance de ceux qu'on élevait à l'empire; mais elle ajoutait quelque chose à la vénération du peuple. On ne craignait de prendre le nom de romain, qui rappela trop bien la royauté si odieuse au peuple romain. mais il prit le nom d'auguste, qui passa à ses successeurs avec le surnom de César (V. ce mot). Le prince désigné pour l'empire fut ensuite appelé César, et celui qui y était élevé conservait seul le nom d'Auguste. — Les empereurs romains paraissent toujours sur les monuments publics sans aucun des attributs réservés aux monarques. Jamais, comme l'a remarqué Winckelmann (Museum 4^e C. « art, iv. c. 3, une figure qui préseule quelque chose » l'empereur ne ploie les genoux, si l'on excepte les captifs; aucun personnage ne lui parle la tête inclinée. Quoique la flatterie allât très-loin à Rome sous les empereurs tyrans, puisque, « d'après Suétone, le sénat se prosterna aux pieds de Tibère, il faut reconnaître que les artistes conservèrent longtemps sur leurs ouvrages la dignité de l'homme. Quant au costume, les empereurs portaient la chlamyde couleur de pourpre; ils étaient précédés de faisceaux entourés de lauriers, et dans leur chambre seulement se trouvait une petite statue de la Victoire ou de la Fortune. Devant les empereurs et les impératrices on portait du feu. Comme les citoyens, les empereurs n'employaient pour leurs vêtements que la laine, le coton, le lin. et plus tard une sorte particulière de soie dont Pline fait mention. La véritable

soie était si rare et si chère du temps même des empereurs, que Marc Aurèle ne voulut pas garder et lui vendre un vêtement fabriqué de telle matière, Dioclétien fut le premier des empereurs que l'on vit paraître en public revêtu d'un habillement tissu de soie sans mélange. — Cependant, dès la fin de la république, les habillements des citoyens romains et de leurs chefs avaient perdu de leur simplicité. Caligula affecta de ne porter aucun habillement de ses ancêtres, ni civil ni militaire. On le voyait souvent revêtu d'une pourpre ornée de pierres précieuses; il portait aussi des habits militaires. des habits de soie, ou la cyrtos, habit de femme, des bracelets. On était choqué de voir Néron couvert d'une robe à étoiles d'or. qu'il portait sur une tunique de pourpre, (ja'araji-ou dit alors du faste de Dioclétien, qui porta (1) Prince?, et prit-il le mot de Tacite » vert habitude) en parlant de l'empereur. 1 de «on autorité. On le retrouve dans p, il fallait le soumettre à un centre unique, à une seule autorité, à un pouvoir temporel déjà établi, déjà fort. et. au moyen de ce pouvoir énergique, convertir, par la force au moins autant que par la persuasion, les nombreuses tribus de la vaste Germanie encore étrangère à la foi catholique, contenir d'abord, puis refouler les musulmans qui possédaient ou menaçaient l'Europe méridionale. La puissance des Francs, personnelle dans l'Allemagne, leur parut, avec raison, seule capable d'obtenir ce résultat. Ils tirent un ennemi de ce chef de cette domination. réunirent en lui tous les droits réels ou chimériques des anciens empereurs romains, et, se soumettant eux-mêmes pour un temps à ce souverain temporel de la catholicité, placèrent sous son égide et en entre de lui leur autorité spirituelle. L'Église chrétienne, telle qu'ils la concevaient, eut donc alors une double tête, l'une dirigeant l'influence morale et religieuse, l'autre l'influence politique et matérielle. Avec le temps, par suite de la faiblesse des Carolingiens et des embarras qui, après le partage définitif de l'empire de Charlemagne, la translation de l'empire des Francs aux Allemands, entravèrent la marche des empereurs saxons et de leurs successeurs. les chefs de l'Église secouèrent le joug de cette autorité temporelle qu'ils avaient eux-mêmes créée, et à laquelle ils avaient cru devoir se soumettre pendant quelque temps; il y eut lutte et scission entre ces deux pouvoirs destinés dans l'origine à marcher de concert et à suivre une ligne parallèle pour arriver à un but commun, (cette lutte remplit l'époque si importante de l'histoire du moyen âge que l'on désigne dans son commencement sous le nom de querelle des investitures (le mot, et dans la suite sous celle de lutte

entre le sacerdoce et l'empire H en résulta la suprématie, puis l'abaissement du pouvoir impérial, et d'autre part le resserrement effectif du pouvoir impérial dans les limites de l'Allemagne et rarement de l'Italie. — Après le démembrement définitif de la monarchie carolingienne. L'an 843, les peuples germaniques, séparés désormais des Français et reprenant l'antique usage de leur pays, se donnèrent chacun un chef de leur propre choix : leurs suffrages couronnèrent sur Arnoul, l'avant-dernier des empereurs carolingiens. Son fils Louis fut son successeur, ayant été élu de la même manière. Conrad de Franconie, élevé au trône l'an 863, fut choisi, disent les historiens, par les États divisés en deux classes, les Saxons et les Francs orientaux. La dernière classe élut les peuples de Bavière, de Souabe, de Franconie et du Rhin. Henri l'Oiseleur, couronné l'an 876, fut élu par les suffrages du clergé, de la haute noblesse et des chefs d'année, et Othon le Grand, parvenu à l'empire l'an 919, déclare lui-même dans un diplôme donné à l'abbaye de Ouedinbourg l'an 937, « que c'est par le choix des États et non point à la force de ses droits héréditaires qu'il est redevable de cette dignité, et le même Othon obtint des États, l'an 961, que son fils lui succéderait, et celui-ci pourvut de la même manière à l'élévation du sien l'an 969. Il suit de ces exemples anciens, confirmés jusqu'aux derniers siècles du XI^e siècle, que l'un des premiers attributs de l'empire d'Allemagne était d'être électif. C'est pourquoi, quant à la manière de le faire, n'a-t-il toujours été le même, et avant la bulle d'or les formalités n'étaient pas déterminées. Sous les empereurs de la race saxonne, qui se

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.98% accurate

EMPIHEI H terminèrent 1 Henri II , sous ceux de In rare de Franeoniequi finirent avec Lolhaire 11, sous ceux de la race de Sonabedonl Conrad IV Tut le dernier, son» Guillaume de Hollande , sous Richard de Comouail les, sous Rodolphe de Habsbourg, sous Adolphe de Nassau . sous Albert 1", sous Henri VII et sous Louis V, les Etals assemblé» en diète procédaient à l'élection, soit en corps, soit par le ministère des principaux d'entre eut, munis du /tu prvtaxalionit et toujours a la pluralité des voix. Ejilin, sous Charles IV. auteur de la bulle d'or, le collège électoral prit consistance, et depuis l'an 1510, époque de l'élection de Cbarlcs-Q<i<nt , ses droits ont été augmentés ou confirmés dans toutes les capitulations impériale* ; V. Hi lls d'or, DitTK, Electri rs , cl l'article Saint- Empire . — La nécessité des temps ou la faiblesse des chefs du corps germanique forcèrent souvent ces derniers à demander au pape la confirmation de leur élection; Boni lare VIII la refusa à Albert d'Autriche, parce qu'on l'avait nommé sans son consentement. Mais, dès l'an 1338, le* Etals de l'empire, irrités du refus que te pape Jean XXII faisait de donner l'absolution à Louis de Bavière, décidèrent qu'un prince élu empereur a la pluralité voix serait en droit de faire le» aclcs de la souveraineté quand même le pape refuserait de le reconnaître, et ils déclarèrent criminel de lèse-majesté quiconque oserait soutenir le contraire el attribuer au pape une supériorité sur l'empereur. — Le» puissances étrangères accordaient la préséance a l'empereur, titre qui lui était donné par excellence et sans qu'il rat besoin d'ajouter aucune autre désignation; car on ne comptait pas dans le monde catholique l'empereur schismatique de Conslantinople, et celle dignité expira d'ailleurs au if siècle. Le chef du saint-empire avait la prétention reconnue d'être le premier prince de l'Europe, cl se faisait appeler Yameat ri le chef temporel de la chrétienté. Les jurisconsultes et les publiicitles étrangers toutefois, et surtout depuis le xvi" siècle, ont souvent contesté la supériorité du titre d'empereur sur celui de roi. Les empereurs s'attribuaient le droit d'ériger des royaumes, comme on le voit par l'exemple de la Pologne, de la Bohême, et, à une époque bien plus rapprochée, de la l' russe. Ce fut un sujet de très-vives contestations que le litre d'empereur que s'arrogea le tzar de Russie, Pierre le Grand , à qui toutefois l'Autriche dans ses pièces officielles avait plus d'une foi» accordé le titre de CViar , peut-être dans le principe pour traduire celui de ttar. Un trouvera de» détail» sur les négociations auxquelles

l'innovation du souverain rosse donna lieu visa-vis de la plupart des grands Etats européens dans l'un des appendice» Je la Statistique générale de l'empire de Russie par M. Schnifxler. p. 431»-t9. — Quant aux droit» des empereurs d'Allemagne comme chefs du corps germanique, nous les exposerons à l'article Saint-Empire. — Aujourd'hui le titre d'empereur est un titre de souveraineté, comme tout autre. Nous avons eu un empereur dt\$ Français qui, lui aussi, voulait maintenir sa suprématie de cette qualification, créer des royaumes, et soumettre les rois à sa haute influence; mais on sait comment Napoléon vit renverser tous ses projets (V. Empirb français). Aujourd'hui, en Europe, le titre d'empereur n'est plus porté que par les souverains de l'Autriche et de la Russie, et quelquefois le titre de paditekah, qui est celui du grand seigneur des Ottomans, est traduit par empereur, qualification qu'on donne aussi dans les langues européennes au souverain du Maroc. Dans le nouveau monde il y a depuis environ quinze ans un empereur du Brésil, comme il y avait eu un instant un empereur du Mexique. — Les rois de France se sont dits empereurs dans le temps où ils régnaient avec leurs fils, qu'ils avaient associés à la couronne. L'histoire du concile de Reims de Gerbert donne ce titre à Hugues Capet; Helgan de Fleury le donne également à Robert. Il est aussi attribué à Louis le Gros, et plus anciennement même à Clovis, à l'épique, etc. Et* isoo/.l. On donne ce nom à divers animaux qui »e distinguent aux yeux de» amateurs par une grande (aile ou des couleurs brillantes. C'est le nom vulgaire du roitelet, du boa de mer, d'un poisson du genre holaraiiie, et de l'espadon; de plusieurs coquilles et du papillon tabac d'Espagne aroynit paphia. Ce» noms ne sont employés que par quelques marchands et n'ont aucune importance. empereir (Constantin t'i, né vers l'an 1580 à Oppyck, village du comté de Hollande, savant consommé dans l'étude des langues orientales, occupa avec honneur une chaire d'hébreu et de théologie à HardervicV et à Leyde. Il mourut en 1618, dans un âge fort avancé. Tous les ouvrages qu'il a donnés au public offrent des remarques utiles», et respirent une profonde érudition rabbinique et hébraïque. Nous avons de lui : 1° Taimudit Babylonicus index Midilnlk mm combien tartin, Leyde, Elzevir. t«30, in-4°, en hébreu et en latin; «• D. Isaac Abrabaniel et Moïse Auekecki comment ari ut in Etaim prophetiam, Leyde, Elzevir, tttSl, in-8°, en hébreu et en latin; 3° Grammaire chaldaïque, écrite en hébreu, avec la traduction latine, Leyde, Elzevir, 1831; 4° Itinerarium BenjauUnti. en hébreu', avec la traduction en latin et des notes de l'empereur. Leyde, l'Uitt; 5° et plusieurs autres»

traduction* des livres judaïques enrichies a observations savanlrs ; elles sont les meilleure» que l'on ail, quoiqu'elles ne soient pas toujours exactes. empesage, s. m. action d'empeser. — Il signifie aussi la façon dont une chose est empesée. EMPESER, v. a. accommoder, apprêter le linge avec de l'empois , pour lui donner une sorte de roideur. En termes de marine, Empeter une toile, la moui'ler, parce qu'elle est trop claire et que le vent passe au travers. F.MPCSB, Éb, part. Il se dit, figurémeol et familièrement, des personnes qui ont uuc altitude roide , un air composé , des manière» affectées — Siule empeté , style où il y a une grande affectation d'arrangement , d'exactitude el de purisme. empeseir, Eise , ». celui , celle qui empèse. EMPESTER, v. a. infecter de la peste, d'un mal contagieux. Il signifie, par extension, empuantir , infecter de mauvaise odeur. — On l'emploie quelquefois absolument. empêtrer, v. a. embarrasser, engager. Il se dit proprement en parlant des pieds, des jambes. On l'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel régime direct. — Il se prend aussi figurémel , et alors il peul être |Jus «ouvenl employé sans le pronom personnel. Ce sen» est familier. empêtre, KK, part. Avoir tair empêtré, tout empêtré, avoir le maintien embarrassé. EMPHASK. C'est, dans un écrit ou dans un discours, une sorte de pompe déplacée qui n'est ni en harmonie avec le suie' traité , ni conforme aux règle» d'une bonne prononciation. Ce défaut te rencontre plut rarement chex les gens du monde que dan» les autres classes de la société, mais il appartient de tradition aux o rôleurs novices et à la milice des professeur». Les premiers, courant après l'effet, prennent les mol» pour de»; idées, et l'exagération pour de la force; les second» . amoureux de la phrase, s'y renferment loul entiers, et , soigneux d'arrondir une période, négligent de penser par eux-mêmes Tous, en un mot, dédaignent le style simple , qui en général est au-dessus de leur portée. Pans les livres l'emphase se soutient plus difficilement que dan* le discours; le lecteur n'est pas placé comme l'auditeur tous l'influence du regard et la vibration de la voix; rien ne s'adresse à ses sens et ne tend à les émouvoir. Aussi l'emphase écrite a-l-elle moins de chance de succès que l'emphase parlée. Chex un auteur , elle signale . sinon un manque absolu d'idées ou d'imagination , du moins un défaut de goût dont le» écrivains placés au premier rang sont toujours exempts. Ceux-ci seutcnl trop viveroenl pour manquer l'expression juste : elle naît spontanément . ou ils ne la cherchent jamais sans la renconlter. Les esprits médiocre» s'épuisent, au contraire, à parer leur pensée, et la fardent, croyant l'embellir. C'est ainsi que Thomas cl

Miderol tombent dans Vemphate quand ils veulent s'élever, tandis que Bossuet, Rousseau, Bernardin de Saint-Pierre, louchent le cœur ou l'enflamment sans cesser d'être simples. En résumé, l'emphase permanente est le signe assuré de l'impuissance dans les lettres, les arts et la politique. L'emphase, proscrite par le bon goût en Occident, s'est réfugiée dans la littérature orientale, dont elle forme, pour ainsi dire, le cachet distinctif. Elle caractérise nonseulement les poètes, les historiens, les moralistes, mais régné encore jusque dans les actes de la diplomatie et les rapports de la vie privée de ces peuples, dont la civilisation, si différente de la nôtre, lui est aussi fort inférieure. Les Espagnols, subjugués jadis par les Arabes, en ont retenu un penchant marqué pour l'emphase, qui s'est empreinte dans la langue et les mœurs. C'est un reflet de l'Orient, dont se teint leur littérature, et qui nuit à ses meilleures qualités. EMPHATIQUE, adj. des deux genres, qui a de l'emphase. EMPHATIQUEMENT, adv. d'une manière emphatique. EMPHYSEME, S. m. traduction de l'air qui dans le tissu cellulaire se développe (mliier.). Le mot emphyseme est employé en médecine pour exprimer l'état d'une partie du corps distendue. [medec.], tuméfaction causée par l'inflammation le développement d'un organe quelcon

The text on this page is estimated to be only 25.41% accurate

(1*9 > par uej gar, sou que ceux-ci s y soient spontanément acvel pè», soit qu'ils y aient été introduits de l'extérieur par l' des ouvertures naturelles du corps, ou à la faveur d'une s* tion de continuité accidentelle. Dans le premier cas on l' par des gaz, soit que ceux-ci s'y soient spontanément dévelopl'une ! solupremier cas on l'appelle rmphyirnt par exhalation ou spontané, daus le second cas emphysème traumatimse. L'emphysème peut avoir son siège dans différentes parties du corps; mais celui qu'il occupe le plus souvent est le tissu cellulaire situé sous la peau. L'emphysème traumatique est presque toujours le résullat d'une blessure ou d'une solution de continuité du larynx, de la trachée-artère ou des poumons. (I Arrive assez fréquemment à la Suite des fractures de cotes, surtout lorsque les extrémités fracturées, poussées en dedans par l'agent vulnèranl, viennent déchirer le poumon ou sc9 enveloppes. Quelle que soit la source d'où proviennent les gaz, et sur quelque partie du corps qu'ils se trouvent accumules, on doit toujours chercher h rn déterminer l'expulsion, si elle est possible, ou a en favoriser la résorption. — On donne le nom tirmphythn* pulmonaire à une inlillralion d'air dans le tissu cellulaire qui réunit Us lobules dont se composent les poumons, ou à une dilatation exagérée des vésicules pulmonaires, maladie qui complique fréquemment les catarrhes chroniques auxquels les vieillards sont particulièrement sujets. i vipm i , „st. jurispt . C'est un contrat d'uue nitture particulière, qui, depuis les premiers temps de Rome jusqu'aux siècles modernes, à travers les vicissitudes des gouvernements, delà propriété publique et de la propriété privée, s'est maintenu constamment avec des modifications successives et dont l'étude offre un haut intérêt. - Chrx les Romains, l'Etat, et plus tard les cités, les corporations, les particuliers euxmêmes, propriétaires de vastes terres, ne pouvant les cultiver eux-mêmes ni les faire cultiver par mandataires , cherchèrent, comme meilleur mode d'exploitation, à les donner i long bail, et à s'en faire un revenu fixe et périodique. Ces terres étant en grande partie incultes, avaient besoin, pour être mises en rapport, que le cultivateur s'v attachai, les remuât, les améliorât comme sa propre chose, comme un patrimoine de famille; il fallait donc lui reconnaître sur ces terres un droit qui, sans détruire le droit du propriétaire, lui en transportât en partie les avantages. Ce fut sous l'empire de ces besoins et de ces instincts économiques que le droit du concessionnaire se détermina peu à peu, se

dégagea, et devint un droit particulier, ayant sa nature propre et son nom spécial, *emphyteose* (*emphyteusis*). Ce mot lui-même, dans sa racine grecque (*ἐμψυτίζω* piauler, semer, greffer), révèle à lui seul l'origine et la destination du droit. — C'est, comme on le voit, dans le principe un louage, et rien autre chose; bientôt, à mesure que le droit du concessionnaire se sépare de celui du locataire ordinaire et se produit comme droit réel, on se demande si le contrat d'où dérive son établissement n'est point une vente. Il faut arriver à l'empereur Zenon pour trouver ce contrat érigé en contrat particulier, revêtu d'une dénomination et d'une action spéciales, et intercalé, comme contrat consensuel, entre la vente et le louage. — L'*emphytéose* se produit à Rome sous une double face et engendre un double droit, savoir : 1° un droit réel ; 2° des obligations liant le propriétaire à l'*emphytéote* et réciproquement. — Comme droit réel, l'*emphytéose* est un démembrement particulier du droit de propriété, analogue à l'*usufruit*, mais plus étendu. L'*emphytéote* a non-seulement le droit de retirer les services et tous les fruits de la chose, mais il est possesseur, les fruits lui sont acquis par leur seule séparation du sol; il peut disposer de la substance de la chose et y faire toutes les modifications qu'il lui plaît, pourvu qu'il ne la détériore pas. Il peut aliéner son droit et le transférer à autrui, soit de son vivant, soit même pour l'époque de son décès, sous de certaines réserves et de certaines conditions accordées au propriétaire. Enfin ce droit ne périclète pas, comme celui d'*usufruit*, mais l'*emphytéote*; il passe héréditairement à ses successeurs naturels ou ab intestat. — Quant aux obligations qui incombent personnellement à l'*emphytéote*, la principale est de payer aux époques déterminées une redevance qui se nomme *canon* ou *rente*. Si la stérilité, ni les accidents de force majeure qui ont arrêté ou diminué la récolte, ni même les pertes partielles de la chose ne font cesser ni ne diminuent cette obligation ; il faut, pour que l'obligation cesse, qu'il y ait eu perte totale. L'obligation étant personnelle à l'*emphytéote*, s'il veut transmettre son droit à un autre qu'à ses héritiers, il ne peut le faire qu'avec le consentement du propriétaire. L'usage est venu de la part des propriétaires de se faire payer ce consentement à la mutation; usage transformé en droit et régularisé par Justinien, qui en détermine les formes et qui fixe au cinquantième du prix de la valeur estimative de l'*emphytéose* la somme à payer au propriétaire à chaque aliénation. Le droit de préférence, autrement dit droit de retrait, est en outre accordé au propriétaire, en cas de vente, s'il préfère prendre l'achat pour son compte. — Voilà ce qu'était à Rome l'*emphytéose*. — Depuis lors jusqu'à

nos jours, l'emphytéose a suivi les transformations des sociétés, il a subi des modifications profondes, et s'est reflété dans les institutions féodales et coutumières. — Avant «1789». l'emphytéose pouvait être établie à perpétuité ou pour un temps ordinairement beaucoup plus long que celui d'un simple bail. Le concédant, même dans celles établies à perpétuité, était censé avoir conservé un droit de propriété sur le fonds; il avait ce qu'on appelait le domaine direct, et l'emphytéote n'avait que le domaine utile. — Survinrent les lois du 10 août 1789 et du 18 décembre 1790, qui déclarèrent rachetables toutes les emphytéoses établies à perpétuité; puis, par la loi du 17 juillet 1795, toutes celles qui étaient entachées de féodalité furent supprimées sans indemnité. En d'autres termes, suivant les premières lois, la propriété pleine et entière des fonds emphytéotiques a passé sur la tête de l'emphytéote, et le bailleur, qui avait autrefois le domaine direct, est devenu par ces mêmes lois un simple créancier d'une rente toujours remboursable, et, suivant l'ancienne loi, toutes les emphytéoses perpétuelles doivent être considérées comme abolies toutes les fois que les redevances emphytéotiques résultent d'une reconnaissance directe de la seigneurie du bailleur, ou d'une reconnaissance de droits impliquant cette seigneurie. — Mais les emphytéoses «à temps ne sont pas devenues remboursables par ces lois. L'article 1^{er} de la loi du 18 décembre 1790, après avoir déclaré que toutes les rentes foncières perpétuelles sont rachetables et avoir défendu de créer à l'avenir aucune redevance foncière non remboursable, ajoute immédiatement : « sans préjudice des baux à rente ou emphytéoses non perpétuels, et qui seront exécutés pour toute leur durée et pourront être faits à l'avenir pour quatre-vingt-dix-neuf ans et au-dessous, ainsi que les baux à vie, même sur plusieurs années, à la charge qu'elles n'excèdent pas le nombre de trois. » On peut donc encore aujourd'hui, quoique plusieurs auteurs le contestent, créer des emphytéoses non perpétuelles qui auront comme anciennement le caractère de droits immobiliers. En effet, la loi de 1790 n'a point été abrogée par le code civil. Si le code civil est muet sur l'emphytéose, il ne faut pas en conclure qu'il ait entendu l'anéantir comme droit réel; et l'Etat lui-même consent encore aujourd'hui des concessions emphytéotiques pour quatre-vingt-dix-neuf ans, dans lesquelles les preneurs entendent bien acquérir un droit réel immobilier. On ne voit guère du reste pourquoi, puisque sous le Code une concession de quatre-vingt-dix-neuf ans peut être faite, cette concession ne pourra pas être faite à titre d'emphytéose. Le preneur a intérêt à prendre le fonds plutôt à titre

d'emphytéote que d'usufruitier, puisque l'usufruit, même constitué pour un temps déterminé, s'éteint par la mort de l'usufruitier; il a intérêt à le prendre à litre d'emphytéose plutôt qu'à titre de locataire, puisque le simple bail ne constitue qu'un droit purement mobilier, non susceptible d'hypothèque et moins avantageux sous plusieurs rapports que le droit réel immobilier. — Quoi qu'il en soit, la difficulté est facile à prévenir. On peut stipuler valablement pour soi et ses héritiers; rien n'empêche donc de stipuler un usufruit répété sur la tête des héritiers jusqu'à l'expiration du temps convenu. De cette manière il ne pourrait y avoir aucun doute sur la nature du droit, ni sur la question de savoir s'il est susceptible d'hypothèque. Les lois romaines nous offrent de nombreux exemples de ces usufruits répétés, et la cour royale de Paris, par arrêt du 26 mars 1813, a jugé, conformément à ces principes, qu'on avait pu, par donation ou testament, établir un usufruit au profit de plusieurs têtes successivement et que ce n'était point là une substitution de la nature de celles qui sont prohibées par l'article 89.1 du Code civil. i mi' i m , tnpis {sool.), genre de diptères de la famille des taniisomcs, tribu des empides, établi par Linné, et ayant pour caractères : antennes de trois articles, dont le troisième, le plus long, terminé par un stylet assez gros, articulé, et le second le plus court; suçoir perpendiculaire contenant quatre soies; palpes relevés devant la face. La tête de ces insectes est très-petite relativement au corps, globuleuse et paraissant tenir au thorax par un cou ; trompe trois fois plus longue que la tête ; le tronc, plus épais que large, donne à ces insectes un air comprimé sur les côtés. Les pattes sont insérées tout près les unes des autres ; les tarses sont plus allongés que les tibias, les ailes sont grandes et dépassent de beaucoup l'abdomen ; celui-ci est conique dans les femelles, et tronqué carrément dans les mâles Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.25% accurate

«M recourt*" en dessous Ces insectes, à la lelc près, ont un peu U
ligure dos asiles; leurs mœurs sont prenne le* mêmes. II» mcnl tir petits
insectes qu'ils saisissent n« lenrs nulles. — Emniie d«mie*, empù tetrttala.
Cette espèce, longue «le quatnrtrc iiiillinn-lres, a le corps noirâtre, couvert
d'un duvet gris jaunâtre avec Irois bandas plus noires sur le rorselet ; les
jeux, les tibias et les tarses rou^eâlres, res derniers couvert* de poils ruidrs
noirs: les ailes sont enfumées, jaunâtres à la base Cnn mune aux environs de
Paris. — L'empire a pieds EMPLI mis. rmpîi pennipet. De moitié plus
petite que la précédente, son t ont lui vient des folioles en forme de barbes
de plume qui garnissent les fémurs et tibias intermédiaires et postérieurs.
Plus rare que le damier. F.MPIDts sont.), Iriliu d'insectes diptères delà
famille des tanisloiiics établie par l.alrrille, et dont les r.ir.ic (ères sont : lête
petite, globuleuse . mais allongée, dirigée perpendiculairement ou en
arrière, ailes plus longues que le rnrps; pâlies Irès-allongées, les
postérieures souvent plunieuses ou au moins fortement velues. — Ces
insectes sont de pelile taille et vivent soit de proie, suit de sur des plantes .
V. II11.VHT, l.lci'S, «ci. F.MPiÉTi MK.vi', s. ni. action d'empiéter, ou le
résultat de Mie action. EMPitTER, v. a. usurper dans ou sur la propriété
d'aulrui. Il s'emploie plus siiuteul absolument II se dit par analogie, d'une
chose qui s'étend . qui débordé sur une autre, et prucipa cnienl des eaux qui
viciuucil à couvrir un terrain voisin. — Il signifie encore n^uretnent.
s'arroger, exercer sur quelqu'un ou sur quelque chose de» droits qu ou n'a
pas. EMPIÉTER 'fauconnerie se dit de l'autour qui arrête le gibier avec sa
serre. EMPIFFRER, v. a. faire manger excessivement. Il signifie encore
rendre excessivement gros et replet. Ce sens est moins usité que le
prècèdciil. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie manger
avec excès. Il signifie encore, devenir exrcsHvi ment gras et replet. Ce sens
est peu usité. Ce verbe est (.limiter dans toutes ses acceptions.
KMPH.E3ih.vr, s. m. aeiiion d'empiler. EMPil ER, ». a. mettre en pile. r. M
t>i RE impenum). commandement, domination, et dans line suniilicalioii
secondaire , Elal gouverné par un empereur. Dans l'bisloire du genre
humain, l'empire, c'est -à-dire nue domination plus ou inouïs étendue, passe
successivement des Egyptiens, des Assyriens et des Rahyloniens ou
Chahlcens, aux Mèdi s et aux Perses, puis aux tirées, et aux Macédoniens,
puis enfin aux Humains Attila et ses Huns, l'ien^éric et ses V andales,

Alaülph et Théodorir avec les Coins , le Sicambr Clovis avec ses Francs, arrachent aux empereurs d'Occident leurs provinces qu'ils se disputent ou se partagent Après avoir renversé l'idole impériale réfugiée à Kavenue, les conquérants, mr les débris de son antique puissance, élèvent de nomraux royaumes L'emoirc des Ara»>cs se fonde et s'étend par le cimetterre des cbliics successeurs de Mahomet. L'Asie, l'Eorope et l'Afrique sont lour à tour menacées, el leur empire s'étend _nn instant d-pnis les Pyrénées , a travers l'Afrique, jusqu'aux confins de l'Inde. — l.e mot empire désigne plus spécialement les Etats dont les chefs ont porté le titre d'empereurs. — En tété de ces empirrs iigne, depuis Auguste yusqn à Augustule, son dernier successeur, celui qui remplaça fa république et domina le monde pendant quatre siècles, après s'être divisé en empire d'Orirn1, appelé dans la suite Jf<i«- Empire, et en empire d'Occident, renouvelé l'an SflO en faveur deCharlcmagrir, el qui an lioul d'un siècle devint l'empire germanique ou le saint-empire, RHalivcinen1 au BasEmpire, on fait encore différentes «tistinelions, à raison des dynasties qui ont régné ou par rapport à ses démembrements. C est ainsi qu'il y a eu un empire latin 'F. Latins', des empereurs de t onslanlinoplo, deNicée.dcTrrhitude.rtc. (V. ces mots], L'rm>.irr/ranr<ii«, créé par les armes el le génie de Napoléon, après dix ans d'existence, a passé avec ce brillant el sanglant météore. — Au nord de l'Europe el moitié sur ce continent, moitié en Asie, s'est élevé, «uns l'énergique impulsion d'un génie à demi civilisé et à denri barbare, un autre empire dont la puissance, semblable k un grand fleuve qai sans cesse marche en creusant et en étendant ses rivages, quand les digues ne le contiennent pas, grandit depuis un siècle de progrès en progrès. L'occident et le midi de l'Enrop" seront sans cesse menaces, tant que les fautes de Charles \!1 et le grand crime politique du XTllt' siècle ne seront pas réparés; car le rêubhssetnent de la puissance suédoise el de la Pologne est la seule digne capable de contenir el «te repousser dans leur lit les Ilots des invasions russes. — An moyen âge. les Djrnghtt-Khan. les Timor, réunissant sous l'étendard de leurs tribus les tribus environnantes, foulcrent à leurs pieds lrs troncs, rirent trrndder l'Asie et f Europe, soumettant à leur sceptre sanglant l'Inde, la Chine, toutes les Russie*, et ne s'arrêtèrent dans leurs courses sanglantes et vagabondes qu'après s'être rassasiés de meurtres et de Initia. Ainsi fut fondé l'empire mtmtjot dans l 1 ndonslan. Ainsi tes Mandchou* renversèrent l'antique puissance des empereurs chinois. Ainsi les tribus des Afghans détruisirent l'empire îles Sophts, celles du Khorassan

portèrent sur le trône le redoutable Tahmas Kooli-khan, et celle des Khadjars transmit le sceptre à Fedh-Ali-Shah, On le voit par ce tableau rapide, le spectacle des révolutions de l'empire est plein de hautes leçons, comme il est environné d'un vif et légitime intérêt. empire d'orient ; V, Orient). EMPIRE II'WIXIDKXT (V. OCCIDENT). emi-ire [Saint-) ou empire i>'AM.EMA«se (F. AixéUAAt.SE. empire français, fondé par Napoléon en 1804 et tombé en 1815) (|. France . empire d'empire, . Guillaume, comte de Hollande, élu roi des Romains en 1806, est un des premiers qui, à la lecture de ses diplômes, ait donné le titre de « empereur » à l'empire d'Allemagne : *Imperatoris fidelibus*, etc. Les mots *laerum imper* mm passèrent en formule sous les empereurs suivants. empirer, v. a. rendre pire, faire devenir de pire qualité, de pire condition, mettre en pire état. Il est aussi neutre, et signifie détenir pire, tomber en pire. empirique, adj. des deux genres, qui ne s'attache qu'à l'expérience sans suivre la méthode ordinaire de l'art. Il se dit surtout de la médecine et des médecins. - Il est quelquefois substantif, et se dit d'un charlatan, d'un homme qui cache les malades par de prétendus secrets, sans avoir aucune connaissance de la médecine. empirisme (pAitoi. méHie., *•'»<. 1, méthode qui consistait à exclure toute raisonnement et toute interprétation théorique, en ce qui concerne les maladies et leur traitement, et à s'en tenir à la simple observation des faits et aux résultats bruts de l'expérience. En pratique, l'empirisme consiste à appliquer à ces cas de maladie les remèdes qui ont réussi dans des cas semblables. Il y a eu dans l'antiquité une secte célèbre d'empiriques qui, par opposition aux écarts du raisonnement dans lesquels tombaient les dogmatiques et les méthodistes, poussaient jusqu'à ses dernières limites les conséquences de l'empirisme. Cet autre excès est venue la signification des mots empirisme et empirique pris en mauvaise part, et par lesquels on exprime cette pratique ignorante et grossière des médicastres et des charlatans qui appliquent sans discernement des procédés thérapeutiques dont ils sont incapables d'apprécier les résultats, on qui distribuent à la ronde une panacée pour tous les maux. — L'empirisme, pris dans son acceptation étymologique rigoureuse et dans son sens sérieux, signifie cette méthode qui consiste à étudier, sans idée préconçue, tous les phénomènes qui se présentent à notre observation, et dans leur manifestation actuelle et dans les circonstances de leur production et de leur formation, ainsi que dans toutes les choses qui peuvent en changer on modifier le cours ; à déduire des faits observés et de leur rapprochement les

conclusions les plus rigoureuses, et à comparer ces conclusions entre elles
 ait n d'en faire découler des propositions qui ne soient que des déductions
 plus générales mais tout aussi rigoureuses des faits eux-mêmes. C'est ce
 qu'on n appelé de nos jours l'«*inductif*» raisonne, ou, si l'on «*eut*. nne
 partie de la Méthode expérimentale» taie de «*aeon*. Cette méthode. ainsi
 considérée, est «*Ile qui convient essentiellement à l'étude des faits*
médicaux et de la science de l'homme en général. C'est *ao*»»i celle à
 laquelle se rattachent le plus grand nombre des médecins de notre époque.
 H. Bbochin CMPLA4 EMEUT, s m. lieu, place considérée coimne propre •
 y construire un bâtiment, à y faire un jardin, etc. Il se dit plus ordinairement
 des espaces de terrain *errvroiincs* de rue», de bâtiments. emplâtres
 'paarmacté), médicaments composés, d'une consistance variable, mais
 susceptibles de se ramollir par la chaleur, destinés à adhérer aux parties sur
 lesquelles on les applique. Les emplâtres sont formés de graisses et d'hc'n'les
 I sohdiées par les oxydes métalliques. Les corps gras dont Digitized by
 Google

The text on this page is estimated to be only 15.91% accurate

(!") cennwrt le pi» communément pour composer les emplâtres, tont le beurre, raxooge «l l'buic d'olive. Ils ont rur bote un savon de plomb, lie tous le» oxyde» métalliques, protoxyde deploaib esl c» efTcl le plus propre à la confection de» emplâtres; o«i l'emploi ordinairement sous la Corne de lilbargc Le» emplâtres étant destinés à a*ir seulement à l'extérieur, à cet effet ou. les ramollit dans IVau chaude, cl on les éteiMl sur des morceaux de tuile ou de peau. — Tous les emplâtres ont. indépendamment de leur composition, une action commune oui est de s'opposer » l'exhalation des produits de U transpiration insensible qu'Us reliciiucnl et accumulent à la surface des parties sur lesquelles ils sont appliqués. Relativement à leurs propriétés immédiates, dépemkmlis des éléments qui entrent dans leur composition , ou les distingue en emplâtres én»»»W«a*«, lulrinuenu, excitant*, irritant* et narcotique». Les plus communément utiles sont : Yemplàire diapalme , composé de parties égales d'axonge , d'huile d'olive et de protoxyde de plomb vitreux ou de lilharge rouge ; I nnplàire d* têteu)*, formé de deux parues d'Iiuille «l'olive sur une partie d'oxyde blanc de plomb: Y emplâtre de dmchulon gommé. compose de gomme résine ammoniacque, de bdeliun, de galbanum et de saga peu um dissous dans l'alcool, amalgamé» aveede la cire jaune, U poix blanche et la terébenlbiie, etc. Uu a varie à l'iuliui, suivant les indications qu'où se propose «le remplir, la composition des emplâtres, eu incorporai) l uue foule de substances médicameuleuses daus de la poix, île la térébenthine et de la cire fondue. kmih.athk. > ucurciueiil et familièrement, Mettre un cmplâtre à une affaire, couvrir, reparer ce qu'il y a «le mauvais, de défectueux daus une affaire. — Lmplatrk se dit, ligncèntenl et familièrement , d'une iiersunae qui est ordinairement i me. Il se dit également d'une personne qui n'a aucune i<-ur d'esprit, qui est incapable dagir comme il convient, ne fait qu'apporte» de r embarras daus les affaires dont s. f. de quelque marc i lèvres, etc. Il se < don F..VIPS.IB, v. a. rendre plein. Familièrement , il emplit *tVn «on pemrpoint, se dit d'un nomme gros et gra<. Cela se dit «usai (tpirement d'un homme qai mange beaiscoop. — Kmptii», t»ec le pronom personnel, signifie détenir plein. dans; r.xn«, ewlrelaeer). fêtes athéniennes emploi, s. m. l'usage qu'on fait «le quelque chose, lise dit particulièrement, eu termes de jurisprudence et de finance, de la culloralion «les certains deniers cl capitaux. L'emploi «f une tomme,

l'acclier d'employer une somme, d'en faire mention dans un compte, soit en dépense, soit en recette. Double emploi se dit également, dans le langage ordinaire, de tout ce qui fait une répétition. L'emploi d'un nul, d'une entreprise, la manière dont on l'emploie, dont on peut remplacer. — Emploi signifie aussi l'occupation, la fonction d'une personne qu'on emploie. Il se dit particulièrement, au théâtre, des rôles dont un acteur est spécialement chargé. — Chef d'emploi, acteur qui joue en chef les rôles de son emploi. Plus généralement, le mot emploi, dans le langage juridique, est pris dans une acception toute particulière. L'emploi de denier, c'est le placement d'une manière avantageuse et sûre, soit en achetant des rentes, soit en les prêtant sur première hypothèque, soit en achetant des rentes sur l'Etat, etc. — Dans plusieurs cas la loi prescrit elle-même les conditions et le mode de l'emploi. Ainsi, dans toute tutelle que celle du père ou de la mère, le conseil de famille, avoir réglé par lui-même la somme à laquelle pourra s'élever la dépense annuelle du mineur et l'administration de ses biens, doit déterminer positivement la somme à laquelle commence pour le tuteur l'obligation d'employer l'excédant des revenus sur la dépense; cet emploi doit être fait dans le délai de six mois, passé lequel le tuteur doit verser les intérêts à défaut d'emploi. Et si le tuteur ne fait pas déterminer par le conseil de famille la somme à laquelle commencer l'emploi, il doit, après le délai de six mois, verser les intérêts de toute somme non employée, quelque modique qu'elle soit. De même, lorsqu'une substitution a été faite, en d'autres termes, lorsque des biens ont été donnés à une personne, à la charge par elle de les conserver jusqu'à sa mort et de les transmettre à un ou plusieurs de ses enfants, le grevé de restitution, après avoir constaté par un inventaire les biens et effets qui composent la succession, doit, dans les six mois de la clôture de cet inventaire, faire emploi des deniers comptants trouvés dans la succession. — Il y a deux cas (Y. Commencement, Interdiction, Faillite, KMM. et VK*, v. ». mettre en usage, faire usage, se servir. — 1. Totalement et nécessairement, Employer quelque chose et le, te. «Employer toutes sortes de moyens pour réussir à quelque chose. h. m. r., une phrase, un mot, une locution, s'en servir en parlant «en écrivant, Employer une chose, une phrase, s'en servir pour en tirer quelque preuve. Employer une partie dans un compte, la mettre, la tirer en ligne de compte. Employer quelqu'un sur un fil, le nettoyer l'état de dépense, sur l'état de ceux qui doivent être (payés. Cette manière de parler a vieilli. —

Kmployk* signifie aussi, donner <le l'occupation, de l'emploi à quelqu'un.
 — Employer, avec le pronom personnel, signifie s'occuper, s'appliquer, agir.
 F.mplyk. kk. pa«. Employé se dit substantivement d'un homme employé dans une reau, etc. KMPLITMKE, ». a. qu'en parlant des petits un clavecin. dans au balle plumes. Il n'est guère usité de plumes dont on garnit . v. a. mettre en poche, fl se dit proprement de ou de quelque autre chose qu'on serre dans sa poche avec une sorte d'empressement, d'avidité.
 KWPffjGSER, ». a. prendre et serrer avec le poing. Il s'emploie |>opulairemexil avec le pronom personnel, co.nmc verbe réciproque.
 EMPoisitecAn/t/.; L'amidon est composé de tésicules pleines «le substance gomineusc qui durcit à l'air par l'cvapuratloo. Dans de f*cau chauffée seulement à .W, l'eutcloppc, imperméable i froid, se distend. Dans l'eau bouillante, elle se d rliirc. La substance gommeuse se dissout, et les téguments restent suspendus; si l'eau est en excès, ils tombent au fond ; mais si la fécule est en excès, ils forment eu s'agglutinant des couche» tremblotantes qui épaississent le liquide et le rendent opaque : c'est ce qu'on appelle empote. — L'empois est d'une application journalière dans les arts : il sert, en effet, à la fabrication de la culte et à l'apprêt des étoffes et du linge. Ou l'emploie aussi comme aliment. La fécule n'est réellement nutritive qu'après l'ébullitiou ; la chaleur de l'estomac ue suffit pas pour faire éclater tous les grains de la masse féculente que l'on injecte dans cet orgauc. L'estomac de certains animaux paraît cependant jouir d'une propriété particulière, rar ils ne prennent la substance féculente qu'à l'étal de crudité; cependant il est cousu lé que la cuisson îles pommes de terre, dont on les nourrit, produit de très-bons effets. — La panification « pour but de faire éclater les grains de récule qui se trouvent associés au gluten. Les plu» beaux pains sont ceux qui proviennent «tes farines riches eu gluten ; car alors le gluten, se soulevant en larges crevasses par la dilatation des liai qu'il emprisonnait, permet à chaque grain de fécule d'éclater comme par l'ébullition : aussi, après la (lanification bien faite, ou ne trouve aucun grain de fécule intact. KM s*0 ISOSN KM f.ht imédee.). On donne k nom d'em|x»sounement à l'ensemble «ks effets qui suivent l'action des poisons sur le corps humain ou celui des animaux. Soni réputées poisons toutes substances qui. prises à pelitesiloses à l'intérieur ou appliquées sur uu des points de la surface du corps, sont capable» d'altérer la saule ou de produire la mort, par une action spéciale sur f économie , autre que leur action n>ëranique. Les substances vénéneuses sont répandues en très-grand nombre

dans la nature ; on les trouve dans tous les règnes, parmi les minéraux, les végétaux et les produits animaux. L'industrie utilise un grand nombre de poisons pour les besoins de ses productions; un plus grand nombre encore sert aux usages médicaux, et nous n'avons dans nos écoles de médecine d'autre moyen de distinguer les médicaments d'avec les poisons qu'en spécifiant le but spécial qu'on se propose en administrant ces substances, les rôles auxquelles on les donne, et les conditions de leur emploi. La multiplicité des poisons et les usages nombreux auxquels ils servent, expliquent assez la fréquence de tels accidents que l'on a à déplorer et l'effrayante facilité avec laquelle une main criminelle peut trouver le moyen d'accomplir ses funestes projets. Ces deux circonstances sont plus que suffisantes pour faire sentir toute l'importance qui s'attache à l'étude des empoisonnements. On donne le nom de toxicologie à cette branche des sciences médicales qui a pour objet spécial l'étude des poisons et des moyens d'en reconnaître les effets et d'en constater la présence dans le corps de la victime, pour

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.27% accurate

(»M) ! de U justice. Noas renverrons à ce mot pour tout ce qui concerne les questions mèdico-létjals. Nous nous bornerons ici à tracer l'histoire générale des poisons, des symptômes qu'ils produisent et des moyens de neutraliser leur action ou de remédier à leurs effets. — La plu port des toxicologisles sont d'accord pour partager les poisons, d'après leur mode d'action sur l'économie, en quatre classes, dans chacune desquelles ils rangent toutes les substances toniques qui offrent dans leur action des caractères communs, l-a première comprend les poiiOKi irritant* ou corroiifi, appartenant la plu • part au règne inorganique: la deuxième, les poitons narcotiques uaittipéfiant; la troisième, les potion* narcotico-itrtri, lires presque tous du règne végétal ; la quatrième enfin se compose des poison* ttptiquaet ou putréfiant*, dont une partic appartient au règne animal. Dans la première classe on trouve l'aninwniaque. l'arsenic, l'argent, le brome, le baryum, le bismuth, le chlore, le chrome, le cuivre, l'élain. le plomb, le zinc cl leurs composés, les canlh.irides , la coloquinte, l'euphorbe, la gomme-gultc, etc., et enfin Ions les acides concentrés. — Dans la deuxième et la troisième classe on trouve exclusivement des substances végétales; ce sont : l'acide nrussique ou cyanogène, lu jnsquiamc, la laitue vireuse, le laurier cerise, U morelle, l'opium et ses principe* composants, la morphine et la narcotine ; les diverses espèces de champignons vénéneux, la noix vomique, l'upas liculé, la fève de Saint-Ignace, la strychnine, la fausse augusture, l.i brucine, I upas antiar, le tirunas (poison américain), le woorara , le camphre, la coque du Lcv.diI, la picroloxine, le tabac, la grande et la petite rigué, la ciguë aquatique , li belhdone, l atropine, le datura slrauiouiuiin, la d.it urine, la digitale pourprée, le laurier-rose, l'ipiioute crocala, l'ellébore noir et blanc, le colehiq-ie, la véralrine. la scille, l'aconit napcl, la rue. l'ivraie, le main enillier, l'aristoloche, les liquides spiritueux, les fortes émanations des (leurs, le seigle ergoté. — La quatrième classe ne comprend qu'un petit nombre de substances qui, a l'exception de l'acide hydrosulfurique (hydrogène sulluréj, qui en fait partie, appartiennent toutes au règne animal; ce sont : les humeurs venimeuses des reptiles cl îles insectes, le virus de la rage, celui de la pustule maligne, el toutes les matières animales en putréfaction qui constituent les agents proprement dits méphiliqutt. — Avant d'examiner les effets spéciaux à chacune de ces fiasses de poisons, disons un mol d'abord des phénomènes communs à tous

les empoisonnements, des voies par lesquelles ils peuvent s'effectuer, des circonstances qui en peuvent favoriser ou modifier les résultats, et des caractères généraux d'après lesquels on peut présumer l'existence d'un empoisonnement. — L'empoisonnement peut s'effectuer de plusieurs manières. Trois voies principales sont ouvertes aux substances toxiques : la voie la plus naturelle, celle par laquelle se font les absorptions des substances alimentaires, la muqueuse gastro-intestinale; la peau et le tissu cellulaire sous-jacent à la surface cutanée; enfin les parties du corps accidentellement mises à découvert par suite d'une plaie récente ou ancienne. Il est des poisons qui peuvent être introduits dans l'économie par quelque voie que ce soit : tel est l'acide hydrocyanique, par exemple. Tous les poisons en général qui sont dans un grand état de division et susceptibles de se dissoudre facilement, peuvent être absorbés par la peau et introduits par celle voie dans le torrent circulatoire. Cette absorption est d'autant plus facile et plus rapide que l'application du poison aura été faite plus près des parties de la peau richement pourvues de vaisseaux absorbants, comme la région de l'aisselle, par exemple, ou celle de l'aîne. L'absorption est rendue bien plus facile encore lorsque la peau est dépourvue de son épiderme. Les plaies, surtout lorsqu'elles sont récentes et vives, absorbent les poisons avec une grande rapidité. Mais de toutes ces voies, celle qui se trouve le plus fréquemment mise en rapport avec des substances toxiques, et par laquelle s'effectuent le plus souvent les empoisonnements, c'est sans contredit la voie gastrique. — Par quelque voie qu'ils aient été introduits dans l'économie, les poisons n'agissent en général qu'après avoir été absorbés et introduits dans le torrent de la circulation. Quelques-uns cependant ont, indépendamment de cette action générale qui porte sur les grands centres de l'organisme, une action locale sur les tissus avec lesquels ils ont été mis en contact : cette action est presque toujours irritante ou inflammatoire et corrosive. Tous les poisons de la première classe sont plus ou moins dans ce cas, et c'est de cette circonstance que leur vient le nom générique de poisons irritants ou écorchants. Il ne faudrait pas toutefois mesurer l'influence du poison d'après son action locale; car il en est un certain nombre et des plus actifs, tels que l'acide hydrocyanique, l'opium, la ciguë, qui n'ont aucune influence sur les parties avec lesquelles ils sont mis en contact et qui n'agissent que par absorption. — Bien que la plupart des poisons aient une action absolue, inhérente à leur nature et à leur composition, il est néanmoins une foule de circonstances qui peuvent en modifier les résultats et qu'il est utile de

connaître pour les diverses appréciations que l'on peut avoir à faire. Ainsi faut-il tenir compte du lieu de l'application du poison, de la quantité de la substance vénéneuse, de son état de cohésion, du véhicule dans lequel il a été incorporé, de l'état de vacuité et de réplétion de l'estomac, de l'état de santé ou de maladie de l'individu empoisonné, de son degré de sensibilité, de l'habitude et de l'immunité qu'il peut avoir acquise par l'usage graduel et longtemps continué d'une substance vénéneuse, etc. — Quelle que soit la substance qui ait été mise en usage, il y a en général dans les phénomènes d'invasion, dans les symptômes, dans la marche et dans la terminaison de tout empoisonnement, un ensemble de communs qui en peut faire soupçonner la cause. « On _ présumer l'empoisonnement, dit un de nos plus célèbres toxicologistes. M. Or Ida, lorsqu'un individu éprouve tout à coup un certain nombre des symptômes suivants: odeur nauséabonde et infecte; saveur variable, acide, alcaline, écume, styptique amère; chaleur acre au gosier et dans l'estomac; sécheresse dans toutes les parties de la bouche qui est quelquefois écumeuse; sentiment de constriction dans la gorge. Langue et gencives quelquefois livides, d'un jaune citrin, blanches, rouges ou noires; douleur plus ou moins aiguë, augmentant par la pression, et ayant son siège dans toute l'étendue du canal digestif, ou plus particulièrement dans la gorge, dans la région épigastrique ou dans quelques autres parties de l'abdomen: cette douleur est souvent très-mobile, et se fait sentir successivement dans toutes les parties du canal intestinal et même dans la poitrine; fétidité de l'haleine; rapport* " nausées, vomissements douloureux, muqueux, involontaires, d'une couleur blanche, jaune, verte, rouge ou brunâtre, produisant dans la bouche une sensation variable, bouillonnant quelquefois sur le carreau, et dans ce cas rougissant l'eau de tournesol, ou bien n'exerçant aucune action sur le carreau, et alors pouvant verdir le sirop de violettes; hoquet, constipation ou déjections alvines plus ou moins abondantes, avec ou sans légers, de couleur et de nature différentes, comme la matière des vomissements; difficulté de respirer; angoisses, toux plus ou moins fatigante; pouls fréquent, petit, serré, irrégulier, souvent imperceptible, ou fort et régulier; soif ardente: les boissons augmentent quelquefois les douleurs et ne tardent pas à être vomies; frissons de temps à autre; la peau et les membres inférieurs sont comme glacés; quelquefois cependant il y a chaleur intense; éruption douloureuse à la peau, sueurs froides et gluantes; dysurie, strangurie, ischurie; physionomie peu altérée d'abord; bientôt après le visage devient

pile et plombée ; perte de la vue et de l'ouïe; quelquefois yeux rougis saillants hors des orbites; dilatation de la pupille; agitation, cris aigus; impossibilité de garder la même position, délire furieux ou gai; mouvements convulsifs des muscles de la face, des mâchoires et des extrémités; rire sardonique, trismus, contorsions horribles; tête souvent renversée sur le dos; roideur extrême des membres, accompagnée d'une contraction générale des muscles du thorax, qui détermine l'immobilité de ses parois; quelquefois stupeur, engourdissement, pesanteur de tête; envies de dormir, légères d'abord puis insurmontables, vertiges, paralysie ou grande faiblesse des membres abdominaux ; étal comme apoplectique , prostration extrême des forces; altération de la voix ; urticaire opiniâtre et douloureux. Il arrive cependant quelquefois que la mort dans le cas d'empoisonnement n'est point précédée des symptômes que l'on observe ordinairement ; ainsi on a vu l'oxyde blanc d'arsenic faire périr un individu sans déterminer d'autres symptômes que de légères syncopes. » Quant aux symptômes propres à chaque poison en particulier, il nous serait impossible de les retracer ici ; nous devons nous borner à faire connaître seulement les principaux symptômes communs à chaque classe de poisons. — Les poisons irritants ou comuifs déterminent en général les symptômes suivants : saveur acide, métallique, acre et caustique; chaleur à la bouche et à la gorge; sentiment de brûlure à l'oesophage et tout le long de l'oesophage ; nausées, vomissements, éructations, soif ardente; sensation de froid à la peau, sueurs froides ; pouls petit, fréquent, serré ; respiration accélérée et anxieuse: constipation ou selles abondantes. Cette première série de symptômes est bientôt suivie

Digitized by Googl

The text on this page is estimated to be only 21.43% accurate

EMPOISONNEMENT. (de tous le* signe» d onc violente inflammation des organes digestift. Ce» poisons ne déterminent ordinairement aucun trounie marqué dans les fonctions cérébrales; les malades conservent presque toujours l'intégrité de leurs facultés intellectuel lei. "Lf*1 Çuire lu i «kfnicrc période de la maladie, qu'ils tombent dans une insensibilité complète et qu'ils éprouvent des mouvements convulsifs. — Les poisons narculfuet n'ont point de saveur caustique et ne déterminent aucune altération 'jans les membranes muqueuses de la bouche, du pharynx et de l'irsophage; ils ne donnent lieu que très-rarement à des vomissements et à des selles. La douleur qu'ils occasionnent est "«•gère et de courte durée; c'est plutôt un sentiment général de malaise qui resuite de l'ingestion de ces poisons que de véritable» douleurs, ou les douleurs qu'éprouvent les malades sont eu quelque sorte disséminées dans dilTercntes parties du corps et jamais concentrées dans les organes digestifs. Ce qui caractérise particulièrement l'empoisonnement par les narcotiques, c est cet état de somnolence profonde que les patbologistes déMgicol sous le nom de coma , un abattement complet des forces une insensibilité presque absolue de la peau qui devient froide et visqueuse, une extrême lenteur des mouvement* respiratoires, une grande faiblesse du pouls, la dilalatlun et l'immobilité des pupilles. C'est cet ensemble de symptômes que Ion désigne sous le nom de naieolitme - Les (Misons ">ict)tio-,irrr> donnent lieu a des symptômes beaucoup plus varies. Indépendamment des phénomènes île nircotisme qui •fu*0"l .con""u"» ,YfC les poisons de la classe qui précède, ils déterminent des séries de symptômes partiruliersqui oITrenl entre eus de> différences tranchées. Ainsi, dans l'empoisonnement par la noix vomique , par la lève de Saint-Ignace, la strychnine, la bruciic, on voit survenir une roideur convulsive de tous les musdes do corps : la respiration est suspendue par suite de l'immobilité des parois thor.iciqurs ; la Tacc se colore vivement ; les joues, le nef. les lèvres, les gencives et la K ,0,n,","l el prennent une teinte livide comme dans (asphyxie. Cet étal ne dure que quelques instants el reparaît a plusieurs reprises sous forme d'accès. Dans l'intervalle de ces accès, les «naïades tombent d:ius la stupeur. D'autres poisons, tels que le camphre, la coque du Levant, certains champignons, donnent lieu à des mouvements convulsifs généraux marqués par des alternatives de rémission el de redoublement; <l autres enfui, comme l'aconit, la belladore, la ciguë, h

digitale, le tabac, l'ellébore, déterminent des accidents qui persistent sans intermittence; ce sont d'abord : des symptômes •1 une vive excitation cérébrale, suivis ensuite des phénomènes narcotiques, auxquels succèdent souvent les symptômes d'une violente inflammation de la partie sur laquelle le poison a été appliqué. - Enfin les symptômes de l'empoisonnement par les tritiques sont de constant. S'il en est ainsi (« poison sous forme de miasme, l'individu tombe quelquefois frappe instantanément. La mort n'est que linéaire, quelques cas qu'apparente ; il n'y a que suspension momentanée des principaux actes de la vie Lorsque le malade revient à lui, il éprouve une lassitude générale, un abattement profond, l'impossibilité presque absolue d'exécuter des mouvements, et une disposition continuelle à la syncope, en un mot tous les symptômes des fièvres adynamiques les plus graves. La substance toxique est-elle une humeur vénéneuse telle que les venins de certains reptiles, des symptômes locaux se manifestent d'abord sur la partie piquée : c'est une douleur aiguë, suivie d'un gonflement rapide et plus ou moins considérable, bientôt surviennent des syncopes, des nausées, des vomissements, des mouvements convulsifs, en un mot tous les symptômes de l'empoisonnement général et la mort. — Il est peu de maladies qui réclament d'aussi prompts secours et des connaissances aussi précises pour leur traitement que l'empoisonnement. Les recherches des chimistes modernes ont diminué le beaucoup le nombre des substances que l'on considérait autrefois comme redoutables. Il n'y a que les substances capables de neutraliser chimiquement les poisons en se combinant avec eux, pour donner naissance à de nouveaux produits non vénéneux, qui méritent réellement ce nom. Les antidotes sont le blanc d'œuf, le lait, l'infusion légère de noix de galle, la décoction de quinquina, les acides végétaux et les alcalis, les dissolutions de sel de magnésie, de savon, etc. — Dans tout empoisonnement il y a deux périodes. Dans la première, qui succède immédiatement à l'ingestion ou à l'application du poison, celui-ci n'a agi encore que localement La seconde commence du moment où le poison a été absorbé et où il détermine ses effets une fièvre générale. Les contre-poisons ne sont utiles qu'au début. 153) M. P. M. S. I. N. N. K. V. O. VI que dans la première période. Celle-ci une fois passée, c'est aux effets consécutifs, c'est-à-dire à une affection générale que l'on a affaire. Le premier soin à avoir, lorsqu'il s'agit d'un empoisonnement par l'estomac, est l'immense majorité des cas, surtout à la première période, est de faire vomir le malade, afin de chasser de l'estomac les parties de poison qui

peuvent encore y être contenues. Ou ne doit employer à cet effet que des vomitifs doux, qui n'ajoutent point une action irritable à celle du poison, ou simplement la titillation de la luette, après quoi on doit, avant de recourir à aucun moyen actif, chercher à reconnaître la nature de la substance qui a produit l'empoisonnement, ci au moins la classe à laquelle elle appartient. À défaut de renseignements précis à l'égard, la nature des symptômes* peut jusqu'à un certain point mettre sur la voie de la nature du poison ; mais le moyen le plus sûr d'éviter des tâtonnements souvent fâcheux, quand on a découvert la substance qui a servi à l'empoisonnement, est de la soumettre aux moyens d'analyse propres à déterminer les caractères (V. pour ces caractères l'ouvrage de M. Berzelius). Le contraire. poison ne recourra à son antidote, s'il y en a un. Afin d'abrégé, nous résumons ici les antidotes connus dans le tableau suivant : 1° CLASS. — Poisons, 1° Hémiques, 2° ... 3° ... 4° ... 5° ... 6° ... 7° ... 8° ... 9° ... 10° ... 11° ... 12° ... 13° ... 14° ... 15° ... 16° ... 17° ... 18° ... 19° ... 20° ... 21° ... 22° ... 23° ... 24° ... 25° ... 26° ... 27° ... 28° ... 29° ... 30° ... 31° ... 32° ... 33° ... 34° ... 35° ... 36° ... 37° ... 38° ... 39° ... 40° ... 41° ... 42° ... 43° ... 44° ... 45° ... 46° ... 47° ... 48° ... 49° ... 50° ... 51° ... 52° ... 53° ... 54° ... 55° ... 56° ... 57° ... 58° ... 59° ... 60° ... 61° ... 62° ... 63° ... 64° ... 65° ... 66° ... 67° ... 68° ... 69° ... 70° ... 71° ... 72° ... 73° ... 74° ... 75° ... 76° ... 77° ... 78° ... 79° ... 80° ... 81° ... 82° ... 83° ... 84° ... 85° ... 86° ... 87° ... 88° ... 89° ... 90° ... 91° ... 92° ... 93° ... 94° ... 95° ... 96° ... 97° ... 98° ... 99° ... 100° ... 101° ... 102° ... 103° ... 104° ... 105° ... 106° ... 107° ... 108° ... 109° ... 110° ... 111° ... 112° ... 113° ... 114° ... 115° ... 116° ... 117° ... 118° ... 119° ... 120° ... 121° ... 122° ... 123° ... 124° ... 125° ... 126° ... 127° ... 128° ... 129° ... 130° ... 131° ... 132° ... 133° ... 134° ... 135° ... 136° ... 137° ... 138° ... 139° ... 140° ... 141° ... 142° ... 143° ... 144° ... 145° ... 146° ... 147° ... 148° ... 149° ... 150° ... 151° ... 152° ... 153° ... 154° ... 155° ... 156° ... 157° ... 158° ... 159° ... 160° ... 161° ... 162° ... 163° ... 164° ... 165° ... 166° ... 167° ... 168° ... 169° ... 170° ... 171° ... 172° ... 173° ... 174° ... 175° ... 176° ... 177° ... 178° ... 179° ... 180° ... 181° ... 182° ... 183° ... 184° ... 185° ... 186° ... 187° ... 188° ... 189° ... 190° ... 191° ... 192° ... 193° ... 194° ... 195° ... 196° ... 197° ... 198° ... 199° ... 200° ... 201° ... 202° ... 203° ... 204° ... 205° ... 206° ... 207° ... 208° ... 209° ... 210° ... 211° ... 212° ... 213° ... 214° ... 215° ... 216° ... 217° ... 218° ... 219° ... 220° ... 221° ... 222° ... 223° ... 224° ... 225° ... 226° ... 227° ... 228° ... 229° ... 230° ... 231° ... 232° ... 233° ... 234° ... 235° ... 236° ... 237° ... 238° ... 239° ... 240° ... 241° ... 242° ... 243° ... 244° ... 245° ... 246° ... 247° ... 248° ... 249° ... 250° ... 251° ... 252° ... 253° ... 254° ... 255° ... 256° ... 257° ... 258° ... 259° ... 260° ... 261° ... 262° ... 263° ... 264° ... 265° ... 266° ... 267° ... 268° ... 269° ... 270° ... 271° ... 272° ... 273° ... 274° ... 275° ... 276° ... 277° ... 278° ... 279° ... 280° ... 281° ... 282° ... 283° ... 284° ... 285° ... 286° ... 287° ... 288° ... 289° ... 290° ... 291° ... 292° ... 293° ... 294° ... 295° ... 296° ... 297° ... 298° ... 299° ... 300° ... 301° ... 302° ... 303° ... 304° ... 305° ... 306° ... 307° ... 308° ... 309° ... 310° ... 311° ... 312° ... 313° ... 314° ... 315° ... 316° ... 317° ... 318° ... 319° ... 320° ... 321° ... 322° ... 323° ... 324° ... 325° ... 326° ... 327° ... 328° ... 329° ... 330° ... 331° ... 332° ... 333° ... 334° ... 335° ... 336° ... 337° ... 338° ... 339° ... 340° ... 341° ... 342° ... 343° ... 344° ... 345° ... 346° ... 347° ... 348° ... 349° ... 350° ... 351° ... 352° ... 353° ... 354° ... 355° ... 356° ... 357° ... 358° ... 359° ... 360° ... 361° ... 362° ... 363° ... 364° ... 365° ... 366° ... 367° ... 368° ... 369° ... 370° ... 371° ... 372° ... 373° ... 374° ... 375° ... 376° ... 377° ... 378° ... 379° ... 380° ... 381° ... 382° ... 383° ... 384° ... 385° ... 386° ... 387° ... 388° ... 389° ... 390° ... 391° ... 392° ... 393° ... 394° ... 395° ... 396° ... 397° ... 398° ... 399° ... 400° ... 401° ... 402° ... 403° ... 404° ... 405° ... 406° ... 407° ... 408° ... 409° ... 410° ... 411° ... 412° ... 413° ... 414° ... 415° ... 416° ... 417° ... 418° ... 419° ... 420° ... 421° ... 422° ... 423° ... 424° ... 425° ... 426° ... 427° ... 428° ... 429° ... 430° ... 431° ... 432° ... 433° ... 434° ... 435° ... 436° ... 437° ... 438° ... 439° ... 440° ... 441° ... 442° ... 443° ... 444° ... 445° ... 446° ... 447° ... 448° ... 449° ... 450° ... 451° ... 452° ... 453° ... 454° ... 455° ... 456° ... 457° ... 458° ... 459° ... 460° ... 461° ... 462° ... 463° ... 464° ... 465° ... 466° ... 467° ... 468° ... 469° ... 470° ... 471° ... 472° ... 473° ... 474° ... 475° ... 476° ... 477° ... 478° ... 479° ... 480° ... 481° ... 482° ... 483° ... 484° ... 485° ... 486° ... 487° ... 488° ... 489° ... 490° ... 491° ... 492° ... 493° ... 494° ... 495° ... 496° ... 497° ... 498° ... 499° ... 500° ... 501° ... 502° ... 503° ... 504° ... 505° ... 506° ... 507° ... 508° ... 509° ... 510° ... 511° ... 512° ... 513° ... 514° ... 515° ... 516° ... 517° ... 518° ... 519° ... 520° ... 521° ... 522° ... 523° ... 524° ... 525° ... 526° ... 527° ... 528° ... 529° ... 530° ... 531° ... 532° ... 533° ... 534° ... 535° ... 536° ... 537° ... 538° ... 539° ... 540° ... 541° ... 542° ... 543° ... 544° ... 545° ... 546° ... 547° ... 548° ... 549° ... 550° ... 551° ... 552° ... 553° ... 554° ... 555° ... 556° ... 557° ... 558° ... 559° ... 560° ... 561° ... 562° ... 563° ... 564° ... 565° ... 566° ... 567° ... 568° ... 569° ... 570° ... 571° ... 572° ... 573° ... 574° ... 575° ... 576° ... 577° ... 578° ... 579° ... 580° ... 581° ... 582° ... 583° ... 584° ... 585° ... 586° ... 587° ... 588° ... 589° ... 590° ... 591° ... 592° ... 593° ... 594° ... 595° ... 596° ... 597° ... 598° ... 599° ... 600° ... 601° ... 602° ... 603° ... 604° ... 605° ... 606° ... 607° ... 608° ... 609° ... 610° ... 611° ... 612° ... 613° ... 614° ... 615° ... 616° ... 617° ... 618° ... 619° ... 620° ... 621° ... 622° ... 623° ... 624° ... 625° ... 626° ... 627° ... 628° ... 629° ... 630° ... 631° ... 632° ... 633° ... 634° ... 635° ... 636° ... 637° ... 638° ... 639° ... 640° ... 641° ... 642° ... 643° ... 644° ... 645° ... 646° ... 647° ... 648° ... 649° ... 650° ... 651° ... 652° ... 653° ... 654° ... 655° ... 656° ... 657° ... 658° ... 659° ... 660° ...

moyens médicaux appropriés à la nature de ces accidents. IV IXAS.SK. —
Pu.nu muuo. Morsure de la vipère. - Conlre-poitoni : alcali volatil,
crnivlique» appliqués sur la plaie. Empoisonnement (juritpr.). C'est
l'assassinat par le poison. Ce crime a toujours été frappé par toutes les
législations de peines sévères. A Athènes, il était puni de mort ; à Rome, il
fut puni tour à tour de mort, de l'interdiction de l'eau el du feu , puis ou
revint à la peine de mort, dont le genre fut plus ou moins aggravé selon les
circonstances el la qualité du cou30

The text on this page is estimated to be only 13.08% accurate

EMFOISOKNKMKT. I de (I&4) mtille. Le» cocislilotions
criminelle» ne l'Allemagne puiitssaient l'empoisonnement «lu supplice de
l» roue pour le» hommes, «le l'asphyxie «huftl'ea pour les femmes En
France on trouve wir celle matière un très-petit nombre dédits I* prindiwl
est celui du mois de juillet t6*i. qui avait principakineil pour objet de
déterminer la qualité des poisons qu il elait interdit de vendre ou d'avoir
cW» soi dans aucun ras et sous aucun prétexte; de déterminer aussi la
qualité des poisons qu il était permis de vendre el d'employer, le* personne*
qui pouvaient les vendre . celles qui pouvaient les employer sans les
distribuer en substances: «Iles qui pouvaient avoir des laboratoires pour
travailler a l» préparation .les drogues où ces poisons peuvent entrer : relies
qui pouvaient employer des insectes venimeux, cnliii celles qui p avaient
travailler a la confection de* eaux-fortes d'un usage permis. (> même édil
punissait de mort les empoisonneur* ou leurs complices l.e genre de mort,
du rosir, n était point ti*é: mais suivant la junsprudenre la plus générale des
tribunaux, c'était la peine du feu qui devait cire ap|>liqnée. A celle
législation vague et incomplète succéda le Code pénal de 17 »t, qui prévît et
punit l empoisnnncineut dan* ses articles tî, 15 el 16 du titre deuxième de la
seconde partie. t> fut encore la peine de mort qui fut appliquée à ce crime.
Enfui parut le code pénal de IRIO, qui détnil l'empoisonnement • tout
attentat à la vie d'une personne |iar l'effet de substances qui peuvent donner
la mort plus ou moins prnmplemeul. île quelque manière que ces substances
aient èie employées ou administrées, cl quelh s qu'en aient été les suites. »
Deux coinl'nions sont donc nécessaires pour constiluer le crime
d'empoisonnement ; il faut premièrcinent qu'il v ail eu aillent.it à la vie.
tentative de donner la mort; et en second lien que la tentative ail eu lieu au
moyeu d'une substance «/* nature à do-ntr li mort; si l'un de ces deux
éléments manque, il n'y a pas empoisonnement. Ainsi la seule tentative de d
muer la mort au nmyen d'une suhslanre plus ou moins nuisible qui ne
pourrait |ws procurer la mort ne serait pas une tentative dVmp«iisoiuement,
parée que. outre l intention criminelle de l'agent coupable, il faut encore le
fait matériel de rempoisontiemeni par des substances rapab'cs de donner l <
mort, que la mort d'ailleurs en soit ou non résultée. L'intention criminelle
esi souvent difficile à apprécier ; elle pourrait être démontrée ahir*
uiémcque le poison n'aurait pas été adiuiiistré en quantité sulfisaute pour

procurer la mort; toutefois, si le coupable était un n.éde< iii, un chiuiisle, un
 homme de l'art, qui connût |wrf>ilrmrii le v:-mpcramriil de la vielime et la
 quantité de poison nécessaire pour lui donner la mort, et que néanmoins il le
 lui rut administré en quantité si minime, que sn mort ne put pas en être la
 suite, assurément il n'y aurait point empoisonnement. Si le poison,
 administre eu quantité sullisanle |Miur donner la » ort , n'a rte neutralisé que
 par l'effet d'une circonstance indépendante de la volonté du coupable, le
 crime existe. Mais si le coupable, repentant de sou crime, administrait lui-
 iiiêinc immédiatement et sporitniièmeiil un antidote qui sauvât la victime, il
 n'y aurait point de crime, puisque la tentative ne cotislilue un fait puniss-hlc
 comme le crime même qu'autant qu'elle a manqué son effet par des i
 irconslaures fortuites ou indépendantes de la vol. .oie «le son auteur. — l a
 cour de cassation déride avec raison que h dc.laralion du |iiry portant que
 l'accusé est coupable d'empoisonnnrniени volontaire »«"• prémëtit'itfan est
 cnnlrailirtoirc; ou ne comprend pas en effet qu'il puisse y avoir absence de
 préméditation dans l'homme qui vent nssas sincr pir le poison. — l>u reste
 la loi ne f.iil pas l'i numération des substances v«' l"Mr*" dimni r In mort,
 ce qui pourtant Serait utile, pois|ti>lle distingue les substances qui peuvent
 donner la mort des substance» nuimblei, el qu'elle lie considère cnmmr
 empoisonnements que les alleiilats commis à l'aide des premières: relie
 lacune p. ut (ire volontaire, est d'autant plus làc.ieusc, que l' s chimistes sonl
 eu désaccord sur ce point. Il existe cependant une ordonnance de police du
 D nivôse an XII qui donne la nomenclature des sut>slances mi»rralci
 devant cire consi lérée* comme poisons: mais ce ne sont pas les Seules dont
 l'emploi peut causer l.i mort; un grand nuniliredc Sulisi.uk es rrqrtnir»
 peuvent priNluire le même efler L'ordonnance dioil il s'agit esl npiMirlec
 dans le Dirlionnaire de j<otiee de Tr bucîo t (I II. p. «ÔSii. Elle ne
 comprend point dans l'énumèraiiomdrssub-l'.itces vénéneuses l'acétate de
 plomb, el la cour île rasviiion a décidé que la venle de cette substance n'èlail
 pis soumise aux formalités prescrites aux pharmaciens par la loi du i
 germinal au \l, a la différence de la nnii voniique eu poudre, qui doit nuque
 en |. ÀliPitiMÎU KSIPIHSOKJIKMKirT D'AXIM ATX (jwilpT.). L'«
 nerneiit de certains animaux appartenant è autrui ton délit prévu et puni par
 les ki s. Quiconque, aux termes de (article 453 du code pénal, empoisonne
 ries chevaux ou autres bélesde voilures, de monture ou de charge, des
 bestiaux à corne, des moulons, chèvres ou porcs, ou des poissons dans rej
 étangs, viviers ou réservoirs, peut être puni d un an an moins et de cinq ans

au plus d'emprisonnement . et d'une amende de seite francs a trois cents francs. Le» coupable» peuvent être mi», par l'arrêt ou le jugement, soos la surveillance de la hante police pendanl deux ans au moi ri» et cinq ans au plus. empoisowf.r, t. ». donner, faire prendre du poison. Il se dit surtout lorsque le poison est donné a dessein île faire mourir. On remploie quelquefois avec le pronom personnel. — Il signifie aussi, infecter de poison. Empoitontr «m étang, «nr rivière, y jeter des substance» propre» i faire mourir le poisson. — £wpoi«oNner det terre», jeter dan» le» terre» des chose» propres a taire mourir les chiens, afin d*cin|>écher la chasse. — |'mi-oiso>meb , se dit également des choses qui font mourir par une qualité vénéneuse. — Il se dit, par extension, des vapriirs qui sont extrêmement infectes- — Il »e dît figuréinnit, au sens moral, pour troubler, altérer, remplir d'amertume — Il se dit, particulièrement . de ce qui corrompt l'esprit el les mu-urs. — Il signifie encore, rapporter une ebose eu y donnant un tour malin, défavorable, dangereux, ronlre l'i::lcnlion de celui qui l'a dite. - EmpOISONKR. fc*. part. Do»»» <m,K«.o««««. louangn rmpoitonneti, dons fait», louanges données à dessein de nuire. EMPnisoXXH.il. Kl'»*, » celui, celle qui empoisonne. - Il se dit, ugurémciil el familièrinent , d'un mauvais ruis»nicr, d'un mauvais traiteur. — Il se dit aussi, fi— d'un homme qui débite une doctrine pernicieuse. EMPOisso.\xr.M»:vr, s. m. action d'empoissonner . Mtpoissosxf », v. ». peupler, garnir de poisson. BMPOI.ÉK \Ur.ù o;, marchand), surnom qu'on donnait è Mercure, comme dieu des manhands el descabarelier». KMPOi.i I.AiaENT\ de l'ordre de» ermite» deSaiiil-A«gustin On a de lui un bullairequi conlieul les bulles '-->"••«■* en faveur deson ordre depuis Innocent III, jusqu'à l'rbaiu > Ut avec le catalogue de» généraux et supérieurs de cet ordre, Kome, iti'i». EMPOI.I (Jban d). Florentin, facteur de la marine du roi de Portugal.* écrit la relation du premier voyage d'Alohonse d'Albuquerque aux Indes: elle est intitulée : rv -n«oiMin dm Indrt, «Hit In charge du teig-emr AlfJtontt d'ÂU'uqurrqve , et se trouve en italien «tans le premier volume de Uamusio, et traduite en français dan» le deuxième volume du recueil du Temporal. KMPnRAGRil'M (E«ic\ docteur en théologie et évérrue fi» Slrengnes, en Suède, mort l'année «67*. Avant de parvenir i l'èpiscopal. il avait été professeur a lîpsal el pasteur à Sloekholm. l'endanl qu'il occupait cette dernière place, il lut qneslion il un projet de réunion rnlnrc les luthérien» et le* reformés, proposé par un Ecossais nommé Dnry. Emporagnus. stricleincut attarhèa la confession d'AugsNmrg . s opposa a la reunion, et se

mil a la lété du clergé de la capitale pour donner une protestation solennelle.
 Il publia même * ce sujet un oovrage contre l'éTèqor Mathic qui penchait
 pmir les npimon» de [>ury. Peu après la mort de GustBve- Adolphe.
 Emporagrius fit isiraltre un discours intitulé : Oralio tn qva i»T»n_n.rfrm
 t,nniifiriam,qua <liv«m Gutlavum t* writio tutrmia ei marlyri» enronnrit. ffl
 fie delett-itvs , etc., l'psal, l'orsquece théologien fut devenu évêque de
 Strengnes, ri publia un eatécliisnie liien conforme à la d« trlue luthérienne .
 mais qui fut ce|endant supprimé , parce que l'évéqtie , en parlant de*
 femmes, les avait appelées des immra'>l" dowjiojoe», es pression qui déplut
 beaucoup a la reine Hcdwige Kléonore. KviP'iRiA (ixmfio, marché1, nom
 donné souvent à la By»acène. à cause du grand commerce qui s'y faisait.
 I.MPOiliKS (jre'»yr), Ainparins. vijlc d'Espagne, dans la Tarraconaisc, au
 nord, rhei les Indigèles. sur la Méditerranée; elle fut bâtïc par une colonie
 marseillaise. l.MPOiilt s. rhéteur grec qui laissa deux ouvrage» : l'un est
 intiulé Dr Ethopmia <ie locu eonummi , et l'autre Be tfecte MUbtratira
 emporté, éE, adj qui se laisse enlratner par sa passion Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.33% accurate

F ». (! «ui se fâche aisément, qui est prompt Idtre des injures. 11 se prend q nefquctws substantivement. EMPORTEMENT, ». m. mouvement dérégulé, violent, causé par quelque passion. Employé absolument , il s'entend d'un emportement de colère. empor 1 1 ri m.k, 5. m. instrument propre à découper, et ml enlève la pièce. — Il se dit, ûgu renient et familièrement, l'un satirique qui se permet l'injure et les personnalités. Importe*, v. a. enlever. iXer d'un lieu. Il signifie psrticulièrement, prendre une chose en un lieu et la porter, l avoir avec toi. On a dii figurémnl, sous la législation qui reconnaissait le droit d'aines-e. l.'ainé emporte le» deux lier g du bten, tes deux tiers du bien sont détolus a l'alnè. — Il se dit i|nlrlquefots figurcmenl, en parlant desrlioses morales. — Emporter signifie encore, entraîner, arracher, enlever, emmener avec, effort, avec rapidité, avec violence. — Pigurément et lamiiièreiaciil. Emporter la pièce , railler, médire d'une manière cruelle. — Proverbialemeulet figurémnl, Aut mt en emporte le **nl, se dit est parlant de promesses auxquelles on n'ajoute pas U*. ou de menaces dont lrs effet* ne sont point à craindre. — Familièrement , Que te diable voue emporte, se dit pour Mtrprimer son dépit, sa mauvaise humeur, sa colère contre quel qu un l'our les autres locutions analogues i V. Diable -Em PoaTEn se dit aussi figurémnl , d'une maladie qui cause la mort. U »igmlie également, surtout en parlant de couleurs, de (aci»es, etc., détruire, taire disparaître. Ce remède emporte la fette. il la guérit. — Emportes se dit encore ligurémnl des passions, cl signifie tirer I amc de sa situation ordinaire, jeter dans quelque excès blâmable II s emploie aussi avec le pro■om pcr>ouiiel, et signifie alors , se ficher violefiimenl. s'abeodonuer à la colère. Il se dit également d'un cheval qui se livres sa vivacité, a sa fougue, et qui ne peut être retenu par celui qui le monte ou qui le conduit. — Emporter signifie | ligurément. gagner, obicnir, mais avec l'idée d'une sorte ce- — Proverbialement et figurémnl, Emporter quelr de kitute luit*, l'emporter rapidement, malgré toute opposition. Emporter une pieae. s'en rendre maître en peu de *• — Proverbiairmnt et figurémnl. Emporter quelque ■ à lu pointe de l'épi*, l'emporter avec de grands efforts. — cMPOBTkB signifie pneore. avoir la supériorité, le dessus, prévaloir, et alors il se joint avec le pronom le. - Em poste «, joint au même pronom, signifie aussi, p srr davantage. - Figurémciit. Emporter la bilan**, •léterminer la préférence. — Empobtvb

signifie aussi, entraîner par une suite nécessaire, Comprendre, impliquer. — En termes de procédure, La forme emporte le fond, se dit pour exprimer que, dans le jugement • Vue procès, la forme prévaut sur le fond. qu'un simple défaut de (forme) peut faire échouer dans les prétentions les mieux fondées. On dit dans le sens contraire, Le fond emporte la forme, le fond prévaut sur la forme. • EMPOTER, v. a. {jardin: , mettre en pot. Empourprer, », a. colorer de pourpre ou de rouge. Il est poétique. Empreindre, t. a. imprimer une figure, un dessin, des traits sur une surface. Ou l'emploie avec le pronom personnel. Il s'emploie aussi (figurément). EMPREINTE, s. f. {singulier), figure de bas-relief produite par l'application d'une pierre gravée en creux, ou d'un coin de médaille sur une substance molle, telle que le plâtre frais et la cire, ou le soufre, la résine, le verre en fusion. On appelle particulièrement empreintes ou pâtes antiques, des imitations de gemmes et de pierres gravées, en verre ou en émaux de diverses couleurs. EMPREINTES OU TYPOGRAPHES (zool., botan.) (F. Fosca). EMPRESSÉ, EE, adj. qui agit avec ardeur, qui se donne beaucoup de mouvement pour le succès de ce qu'il a entrepris. Il se dit particulièrement d'une personne qui cherche par beaucoup de prévenances à se faire bien tenir d'une autre. Il se dit encore simplement de celui qui met une sorte de haie, : tentative à faire quelque chose. Il se dit, en deux sens : l'un, des manières, des actions, des sentiments, etc. quelquefois substantivement en parlant des personnes les « deux premiers sens, et alors il est familier. action d'une personne qui s'empresse. celui qui se hâte de lier une chose (S'). v. pron. agir avec se mettre en avant ardeur, se donner beaucoup d'entreprise, quelque affaire. Il se hâte pour se hâter. EMPRISE, emprunté à l'espagnol *emprisa*, entreprise de guerre, combat, aventure à laquelle les chevaliers s'engageaient par serment. Quelques auteurs ont considéré *emprise* comme synonyme de *behourd* ou de *jouir à l'instinct*, car les entreprises avaient bien plus pour but la gloire d'un fait d'armes que la mort d'un ennemi ; d'autres écrivains prennent *emprise* comme synonyme de *signe apparent d'un serment ou d'un vœu* ; de là cette locution, attacher l'emprise manifeste par marque extérieure un engagement pris : . Ce genre d'emprise, considéré comme chaîne morale et volontaire, répond à l'italien *imprisa* (devise !. Au moyen âge. l'objet d'une entreprise était surtout de dévotement un pas d'armes ; cette intention était annoncée par un écriteau ordinairement accompagné d'une devise d'armes. Les entreprises étaient courtoises ou à outrance; elles résultaient quelquefois d'un engagement

ustensildemenl exprimé par des emblèmes sur le bouclier, par des chaînes de métal qui croisaient et surchargeaient l'armure. Olivier de la Marche rend témoignage de ces usages: on voit dans ses récits comment un chevalier, en fihantarme contre un autre, levait F emprise , c'est à-ilirc relevait de son vn»u et dégageait de la chaîne qu'il s'était imposée le chevalier dont l'engagement ne (touvait cesser que par un combat. emprisonnement, s. m. action par laquelle qoelqu'uR est mis rn prison . ou état de celui qui est emprisonné (YPrison et Contrainte par corps). Emprisonner, v. a. mettre en prison. Il signifie, par extension, retenir comme dans une prison. emprunt, s. m. action d'emprunter, ou la chose qu'oa emprunte (V. Prêt). — Figurémenl, Brauié d'emprunt. Vertus d'emprunt, etc., beauté qui n'est point naturelle, vertus dont on n'a que l'apparence. emprunter, v. a. demander et recevoir en prêt. — Il signifie figurémenl , recevoir, lirer de, devoir a. f.i lune emprunte \$a lumière au enleil, elle ne luit point d'une lumière qui lui sait propre, elle la reçoit du soleil. — Empriktr signifie aussi fréquemment, se servir, user, tirer parti de ce qui est a un autre, ou île ce qu'un autre fournit. — Empri ntk, w.wî, part. H se dit souvent adjectivement de ce qui n'est pas propre a la personne ou à la chose dont il s'agit, de ce qui n'esl pas naturel. Avoir un air emprunt*", dři manières empruntée* , avoir un air embarrassé, contraint, des manières peu naturelles, affectées. Ce livre a paru \$ous un nom emprunté, il a que celui de son auteur. Conter un* des noms empruntée. p i ru soi Aiiloire guisés, sous de f.mx EMPRUNTS PUBLICS [Y. DETTE PUBLIQUE). emprunteur. EUSe, s. celui ou celle qui emprunte. Il se dit plus ordinairement de quelqu'un qui a l'habitude 4 emprunter. empuantir, », a. infecter, répandre une la communiquer. Il s'emploie aussi avec le pronom el signifie devenir puant, infect. EMPUANTISSEMENT , s. m. étal d'une chose qui s'empuantit. EMPI'l.UM (Ampigi.iohk) fqéogr. «w.) . Tille d'Italie, dans le Ulium, chex les Tiburirs,* trois milles de Tibur; elle fut prise par les Komains l'an 3112 avant J.C. KM PIS A {antlq), spectre qu'Hécate envoyait aux hommes pour leseffrayer. Il n'avait qn un pied el prrnait tomes sortes de formes hideuses. On le conjurait en lui disant des injures. kmpuse [inof.j, rmputa, genre de l'ordre «les orthoptères, formé avec quelques niantes À antennes pcclinècs { Y. Mante). EMPYÈmk pathol.}. Les palhologi&lrs dès:guent parce mot tout cpanrhrmeiil de sang , de pus ou de séros lé dans les cavités des plèvres (enveloppes pulmonaires;. Ou d le le même nom a l'opération au moyen de laquelle on extrait ces liquides de. l'intérieur de la poitrine, l es epam

hemenls dont il s' étant le résultat d'aulies maladies, telles que ftmtésU, de poitrine, etc., il en sera question a l'occasion de chai ces mots. KMPYLUS, orateur romain, grand ami de Brut us. Il laissa sur la mort de César un ouvrage intitulé flmliu. EMPYRÉE. s. m. Il se dit de U partie du ciel la plus élevée, que lrs anciens regardaient comme le séjour des divinités célestes, et où lestliéologiens placent celui des bienheureux. Il s'emploie quelquefois adjectivement. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.90% accurate

genre» (ekimir , tenant RM PYRKl'MATIQ'l'E, atlj . d< fit-
l'empyreume. KSiPVRKl'MK.en latin emfyrutnn et en grer empurcuma.
(ait du verbe empuroA , je brûle, j'enflamme. On désigne par ce nom une
saveur, une odeur particulière que les matières animales et végétales
contrarient quand elles sont chauffées trop fortement et trop longtemps. I*
vulgaire l'appelle goût de feu, et c'est un défaut commun dans plusieurs
produits des arts, ins la distillation des plantes. On y a beaucoup redistillant
au bain-marie, procède qui empêche les ances placées dans la cucorbite de
l'alambic d'être autant en contact avec le feu du fourneau. Le goût et l'odeur
empyreumatiques sont cependant des qualités recomnwndables pour un
produit commun de la distillation: lu liqueur alcoolique appelée rhum, qu'on
relire de la mélasse, et duil les Anglais font un débit considérable. Autant
on cherche à éviter l'cinpyreuine dans la distillation des autres liqueurs ,
autant on s'efforce de l'obtenir pour celle-ci. On a cherché à l'imiter avec du
caramel pour la communiquer à l'cau-de-vic : mais ces tentative* ont été
inutiles : on n est parvenu qu'à composer une boisson repoussante. Malgré
toutes les précautions qu'on prend, on ne peut lias toujours éviter le goût de
feu ; en ce cas, on le corrige eu filtrant les liqueurs allérées sur du charbon,
et en les tenant dans dos vases à peine bouchés eus (yrfojr.', petite ville do
durhède Nassau, célèbre par ses eaux; elle est située dans la Vetteravic,
arrosée par la Lih n . et compte environ t ,600 habitants à demeure- Ses
nains étaient déjà connus du temps îles Itomains ; mais les premiers
établissements réguliers pour des baigneurs n'y furent fondés qu'en 1583,
Aujourd'hui Ems possède trois grands établissements de bains publics, où
on peut loger un assez grand nombre de personnes. Chacun de ces édifices
renferme plusieurs principaux bains, qui se subdivisent en plusieurs petits
bains. Les sources dont l'eau est bonne à boire sont au nombre île sept.
Parmi les bains proprement dits, on dislingue les anciens, les nouveaux,
ceux des Princes, du Landgrave, la source des Gamins (die Babenqueliei , et
celle dr la Pièce tonde. Les sources les plus fortes sont dans l'ancienne
maison dite de Hesse-ltarmsladl. I.'eau minérale a 18 à 41" de chaleur
Keaumur. Le bain des princes, édifice d'un beau style, est construit en
marbre indigène. L'eau des sources appelées le Petit-Robinet ik'rtrnchen) et
h'nrbrunnen est envoyée à l'étranger; on puise dans la première tous les
ansenviruu 50,000 cruchons. Cette eau acidulée, de l'espèce des alcalis

salins, est bonne contre les catarrhes chroniques, les larmes muqueuses, les engorgements des poulmons, les maux d'estomac, les engorgements dans les entrailles ou du bas-ventre, les hémorroïdes, la goutte. les maux d'yeux et autres maladies. Il y a aussi dans la Lahn des sources d'eau chaude, et c'est là qu'est le bain pour les chevaux. L'autre côté de la Lahn est la grotte aux chiens, qui, semblable à celle qu'on voit aux environs de Naples, produit des vertiges. A Dinslaken on voit encore une source d'eau minérale; on y recueille aussi d'excellentes pommes. Les personnes qui séjournent à Ems vont visiter aussi Neuss et le vieux château de Lärchenstein, lieux dont le site est ravissant; puis la ville de Cöln* et la citadelle d'Elberfeld dans la délicieuse vallée du Rhin . etc. Us ouvrages qui peuvent leur servir de guide, tous écrits en allemand, sont ; Thilenius, Ems et ses sources thermales. Wiesbaden. t. Hi; Vogler, Les Sources thermales d'Ems, Cöln. 1821. et Osann, Observations sur les sources minérales les plus importantes du duché de Nassau, Berlin, 1821 , in-8". — On appelle la convention conclue le 25 août 1785, au congrès d'Ems, par les plénipotentiaires des quatre archevêques allemands, dans le but de maintenir leurs droits canoniques et ceux que leur accordait la constitution de l'Empire contre les empiétements réitérés de la curie romaine. Parlant du principe que leurs droits étaient inaliénables , que la suprématie du pouvoir papal émit restreinte à la haute surveillance et à la juridiction suprême dans les causes majeures ; que les prétentions du pape, fondées sur les fausses décrétâtes «l'Isidore, n'étaient pas admissibles; s'appuyant d'ailleurs sur les décrets de Bâle, peu modifiés par le concordat d'Aschaffenburg, les archevêques allemands déclarèrent que le pape n'avait pas le droit de s'immiscer dans les affaires de l'Eglise allemande, et que la juridiction directe exercée par les nonces du pape était un abus qui ne devait pas être toléré plus longtemps. Ils demandèrent en même temps que certains changements fussent faits au serment de fidélité que les évêques allemands prêtaient au chef de l'Eglise romaine, et ils réclamèrent de plus l'exclusion de tous les bénéfices ecclésiastiques des étrangers qui n'en ont pas, l'abolition des impôts ne n'ayant pas de valeur légale, la dispense: ils demandèrent qu'on érigeât comme appel des cours provinciales, et qu'on soumette d'Aschaffenburg à une révision; et en cas n'avaient pas été naturalisés, la rédaction des frais de l'instance et de l'appel d'Aschaffenburg de refus de la part du pape d'adhérer à leurs décisions, ils

indiquèrent comme un moyen de terminer ce différend, la convocation d'un concile national ; ils annoncèrent même, au cas où ce concile ne se réunirait pas, qu'ils chercheraient le remède à leurs vœux par les voies légales du droit constitutif de l'empire germanique*. Cette démarche hardie, approuvée généralement par les protestants, ne fut pas accueillie avec la même faveur par tous les catholiques en Allemagne. L'empereur, tout en approuvant les idées générales de la punition, conseilla aux archevêques de s'assurer avant tout du consentement de leurs évêques suffragants. C'est pour avoir négligé cet avis que toute l'entreprise échoua. Les évêques allemands, blessés de ce qu'ils n'avaient point été consultés, ne virent dans les décrets d'Ems qu'une tentative arbitraire des archevêques d'agrandir leur propre autorité. Ils aimèrent mieux avoir affaire à un pontife éloigné, qu'ils trouvaient toujours inopé à disposer en leur faveur, que de soumettre leurs diocèses à l'influence directe de supérieurs si près d'eux, dont il leur serait bien difficile d'éluder le contrôle. Le pape de son côté sut disposer en sa faveur l'électeur palatin de Bavière ; puis, profitant des obstacles que rencontraient les réformes de Joseph II, il attaqua ouvertement les signataires de la convention d'Ems. Ces derniers avant essayé d'exercer le droit de dispense, une circulaire du nonce Pacca, à Cologne, déclara nulles les dispenses des archevêques, et la Bavière, en opposition sur ce point avec l'empereur, défendit aux curés du diocèse de Xantre relevant de l'archevêque de Mayence, sous peine de confiscation de leurs revenus, de suivre à cet égard les instructions de leur supérieur hiérarchique. En même temps l'évêque de Spire lit à l'empereur et à l'électeur de Mayence des remontrances sur la conduite arbitraire des archevêques, et une foule de brochures publiées par les partisans du pape contribuèrent à disposer les esprits parmi les catholiques contre les décrets d'Ems. L'impuissance de leurs auteurs se manifesta lorsqu'on vit repousser la protestation des archevêques de Trèves et de Salzbourg contre l'imposition d'une O.M. accordée en 1787 par le pape à l'électeur de Bavière au préjudice du clergé de ce pays, sans que les deux autres archevêques osassent élever la voix en faveur de leurs collègues. Alors les électeurs de Mayence et de Trèves abandonnèrent la punition d'Ems, et l'électeur de Cologne, frère de l'empereur, intimidé par les menaces de la Bavière, n'osa plus insister sur l'exécution de ces mêmes décrets dont il avait eu l'idée le premier. C'est ainsi que des imprudences, le manque d'energie et de persévérance de la part des archevêques, et la politique égoïste de l'électeur

de Bavière, firent avorter le projet tenté pour délivrer l'Eglise allemande du joug de la cour •le Rome. Le pape Pie VI publia même une réfutation complète des décrets de la convention d'Ems, sous ce titre : *Btspoitsio ad metrnopolilanns Uogunt , Trerir., Colon, et Satùb super nunlinluris, Home, 1780, in-V. FNSER Jêhomk.;* théologien catholique allemand, .«., A I lin en 1 177. Après avoir commencé ses études A Tubingen, il alla les continuer à Bile, où il s'appliqua au droit, à la théologie cl à l'hébreu II accompagna ensuite en Allemagne et en Italie le cardinal llaymoud de Gurti . dont il avait été nommé chapelain et secrétaire. Quelque temps après , il professa les humanités à Erfurt, qu'il quitta bientôt pour passer à l'université de Leipzig, dont il fut reçu membre et où il enseigna le droit canonique. Vers le même temps , le duc Georges de Saxe le prit pour son secrétaire el son orateur dans la ville de Dresde, et l'engagea i écrire contre le luthéranisme, qui commençait à s'étendre en Allemagne. Emser avait été jusque-là l'ami de Luther: il eut avec ce réformateur quelques conférences, espérant le ramener du sentier de l'erreur par des conseils d'ami : mais, voyant qu'il ne gagnait rien sur l'esprit de ce sectaire obstiné, il se déclara son adversaire el le combattit vigoureusement. Les ouvrages qu'il publia sont : I" Motifs pour lesquels la traduction du Nouveau Testament par DsUm doit être défendue au commun des fidèles, Leipzig, 10SS, in-4°; •2' Traduction allemande du Nouveau Testament , pour éiir opposée à celle de Luther, Dresde, 1527; Paris, 1650; 3° Asttrlin missa; 4" De ranone missa> ; ces deux ouvrages sont une défense de la messe ; T.- Histoire de la vie et des miracles de saint Heu non. Leipzig, 1512; Dresde. 1504, in-1', et un j nombre d'autres écrits de conlrov Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.49% accurate

EMttLATEirii , s. m. qUi cst animé d'un sentiment d'émulation. Il est («11 usité et ne s'emploie que dans le stvlc soutenu. («") EJt. UI.ATIOX , s. f r quelqu'un en choses louable*. sentiment qui excite à égaler ou à sur>. Il se dit surtout eu parlant s. m. concurrent, rival. Il se dit aussi des liersont regardées comme étant d'un mérite égal en t, en quelque profession. Il s'emploie quelquefois stantif féminin. passe de eh Éssri.s: sonnes qui quelque art comme sohstan ÉMILCKXT, EXTE.adj. (omit.). Il se dit des artères qui portent le sang dan* les reins et des veines qui le reportent au cœur. Eau.sir, ivk , adj. Il se dit des graines, des dont on peut tirer de l'huile par exprcss*w. Il est m fautif au masculin. KMI L.MOX pharm :., nom qu'on donne à différentes préparations pharmaceutiques d'un aspect blanr laiteux , formées d eau et d huile ou de résine . plus un intermède qui est quelquefois naturellement associé A la substance huileuse ou résineuse, ou qui y est ajouté. Les émulsions sont préparées avec une partie d'amandes inondées (contenant une huile fixe et un mucilage) , deux |>arties de sucre et seize parties d'eau , ou bien avec deux ou quatre parties d'huile d'olive on d'amandes douces et deux ou quatre parties de gomme arabique ou adrapnt , le tout suspendo dans un plus grand volume d'eau. Si Ion augmente suffisamment l» proportion de gomme pour e mélange, on obtient ce qu'on appelle un looch. Kn l l'émulsion à la gélatine, on forme une gelée a mandée sous le nom de blanc-manger. — On forme d'autres espèces d'émulsions, dans lesquelles n'entrent pour rien les huiles, avec des résines, des gommevrèsincs , des ban m. s ou du camphre triturés dans un peu d'alcool aqueux ou une forte solution de gomme ou un Jaune d'ieuf l.e jaune d'ieuf délayé dans l'eau rhaude forme aussi une sorte d'émulsion connue sous le nom de lait de pnult. — Toutes ces préparalions sont en général tempérantes et rafraîchissantes. ŪUI.moxxek, t. a. (me-rfer. elpharm), mêler une émulSton avec une tisane ou arec une boisson quelconque. KSI v DE , emyj (zoo/.). On donne ce nom aux tortues d'eau douce et aux chc ioniens qui ont quelques rapports intimes de forme et d organisation. Ces chéloniens se distinguent de leurs congénères par des caractères extérieurs saillants : leur rarapace est plus ou moins déprimée, comme celle des chéloniens lhalasftiles, mais elle est oval.iire, plus évasée en arrière, tandis que celle des chéloniens de mer est curdifforme et rèlrécic en arrière; les pieds sont formés de doigts distincts, flexibles, seulement

plus ou moins palmés. Ces espèces habitent le voisinage des eaux douces, dans lesquelles elles s'élancent en sautant presque à la manière des crapauds; les unes préfèrent les eaux dormantes et vaseuses, on les a distinguées sous le nom de paludines ou étodites; d'autres, au contraire, plus aquatiques pour ainsi dire par le plus grand développement des palmures digitaires, habitent le voisinage des eaux courantes et fluviales, on les a nommées palmites ou fluviales. On voit par ces caractères que ces chéloniens tiennent le milieu entre les chélonées et les tortues proprement dites, ou chéloniens terrestres. — Les émydes vivent en général dans les régions tempérées ou chaude^e des deux continents; leurs espèces nombreuses se multiplient beaucoup dans les lieux peu fréquentés « peu élevés. — Les émydes sont généralement carnassières, c'est-à-dire qu'elles se nourrissent de petits animaux vivants. On leur a même prêté de leur glotonnerie pour les prendre à l'hameçon. Les émydes sont, du reste, peu recherchées; les palmites se mangent volontiers, mais les paludites exhalent une odeur particulière si nauséabonde que partout on les rejette. L'écaille des émydes n'est ni assez épaisse ni assez solide pour qu'on puisse en faire aucun usage. — Les émydes qui habitent les eaux courantes, ou palmites, se distinguent par une carapace très-déprimée, composée de pièces osseuses dont les bords ne se confondent point entre eux, surtout à la circonférence, où des pièces discoidales se soutiennent par leurs extrémités. Toute la carapace est revêtue d'une peau simplement coriace, qui leur a fait donner le nom de tortues molles. Leur cou est rétractile de haut en bas; leurs membres ne se retirent qu'en partie sous la carapace; les pieds sont élargis, leurs doigts sont dirigés en avant, munis de larges membranes natatoires; les trois antérieurs seuls sont munis d'ongles, ce qui leur a fait donner le nom de trionyx, leur queue est courte et obtuse. — Le trionyx du Nil, r. m'niieif, eeypiiæus. le tyrsé, dont la carapace a plus de soixante-cinq centimètres de diamètre, d'un vert olive foncé en dessus, uniforme dans l'âge adulte, ponctué de jaune dans le jeune âge, blanc jaunâtre, rosé ou bleu* est en certains points du plastron. — Un autre groupe d'émydes a pour caractère cinq doigts à chaque pied, dont quatre seulement sont onguiculés; ce caractère leur a valu le nom de tétraonyx. — Une autre partie des émydes ont les cinq doigts des pieds antérieurs également onguiculés: tels sont les p. i. taylori, les elmmyds. les chélonides, les testudines. — Les chélonides ont quatre ongles à chaque pied, comme les tétraonyx; du reste, la tête longue, plate et recouverte d'une simple peau. le museau court, la gueule

grandement fendue, la carapace déprimée et le plastron large et fixe. — Les chélydes sont des émydes à tête fortement déprimée et triangulaire, à bouche large arrondie en avant, à cou long muni d'appendices cutanés, à carapace déprimée garnie d'écaillés minces, il n'y a que deux espèces. On n'en connaît qu'une espèce, la *Malacochelys agassizii*; T. ce mot. — Les émydes, n'ont que cinq ongles aux pieds antérieurs et à quatre seulement aux pieds postérieurs. ont le museau aigu, les mâchoires garnies au-dessous de deux barbillons, les membres garnis en arrière d'un repli cutané (luttant recouvert) de larges écaillés. On leur a donné le nom de *Testudinidae*. — Il est des émydes dont les cinq doigts antérieurs et postérieurs offrent des ongles, ce qui leur a fait donner le nom de *pentonyx*, à tête large, déprimée, et à carapace ovale (Y. ces différents mois. KN, préposition qui sert à marquer, suit sa propre, soit au figuré, la relation d'une chose avec le dedans, l'intérieur, le milieu d'une autre. Elle se prend dans une acception que dans, et son régime ne s'emploie que très-rarement avec l'article défini. Souvent l'idée de relation avec l'intérieur d'une chose s'affaiblit ou même s'efface entièrement, et tu paraît alors équivaloir aux prépositions à ou vers — Kigu rément et familièrement, *Acquiesce* quelque'un en toute, l'avoir pour concurrent, pour adversaire. Cette préposition a divers emplois spéciaux, dont nous indiquerons les plus remarquables. Ainsi. très-souvent elle régit un mot qui indique ou détermine l'état absolu ou relatif, la manière d'être, la disposition, la modification d'une personne ou d'une chose. — Cette préposition régit également le mot qui indique ou détermine : 1° à quoi une personne est occupée, appliquée; 2° le résultat d'un changement de nature; 3° la forme; 4° le genre de culture; 5° le mode de division; (>) l'espèce de vêtement qu'une personne a sur elle; 6° le costume. — En régit aussi très-fréquemment le mot qui détermine à quoi est relative, à quoi est restreinte, sous quel point de vue est considérée la chose, la qualité, l'action, etc., dont il s'agit. Ce mot sert encore particulièrement à marquer la conformité. *Comme* tant que. selon que. autant que. Cette locution est principalement usitée en termes de pratique. On l'emploie aussi quelquefois dans le langage ordinaire pour *comme*. En qualité de, comme, à titre de. En son nom, de son chef, personnellement. Cela se dit surtout en termes de pratique. — *Comme* et son régime servent pareillement à indiquer : 1° la manière dont se fait une action; à cet emploi se rapportent les phrases où on peut ordinairement se résoudre par à la manière, à la façon de; 2° le langage ou le genre d'écriture qu'on emploie; 3° la destination; Poser comme fait, établir en principe, mettre

en question, présenter on avancer quelque chose comme un fait, comme un principe, etc.; V le motif qui fait agir ou la fin qu'on a «■ propose. — E* sert encore à former plusieurs autres locutions, pour l'explication desquelles nous renvoyons aux différents articles des mots qu'il régit. — En sert de" plus à marquer le rapport au temps, et signifie durant, pendant. Il se met également devant l'indication d'une époque. Il sert aussi pour marquer le temps qu'on emploie à faire quelque chose, Il arrivera en trois jours» , - avec la préposition rfam. la phrase signifierait : Il arrivera au bout de trois jours. - ■ En précède fort souvent le participe actif, et alors il sert principalement à marquer le temps, l'époque. Lorsque cette préposition régit un nom, elle n'est presque jamais suivie de l'article pluriel les, ni de l'article singulier le ou la , à moins que le nom ne commence par une voyelle ou par une h muette. Il y a aussi quelques formules où en reçoit immédiatement après lui. l'article la. — E> sert encore à former des mots, et surtout îles verbes, qui signifient garnir de, mettre dans, etc. Cette préposition, lorsqu'elle fait ainsi partie d'un mot composé, s'écrit avec une m toutes les fois qu'elle est suivie d'un b, d'un i> ou d'une m. — En, pronom relatif . ou particule relative qui tient lieu de la préposition de et d'un mot déjà exprimé, ou d'une phrase.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.20% accurate

d'une proposition tin» énoncée, qu'on ne veut pas répéter. Quelquefois on applique ce pronom à une phrase qui va suivre ou qui n'« pas encore été coniplélnienl exprimée. — lorsque tn est suivi d'un adjectif se rapporiant au mot que ce pronom rappelle, on peut ordinairement le résoudre par ce root seul tans l» préposition de. — fin s'emploie souvent mus aucune relation avec ce qui précède; nuis il ne laisse pas de marquer quelque chose île sous-entendu. — En termes <!«• pratique, Ui partie, ei» t'»>i»rfroi»l au premier jour, les parties viendront plaider au premier jour sur l'affaire dont il s'agit. Celle phrase est maintenant pou usitée. — En se met quelquefois sans relation à aucune chose ni exprimée . ni sous entendue, mais seulement par une certaine redondance que l'usage autorise. — Ce mol est employé d'une façon analogue avec certains verhes, dont il modifie plus ou moins le sens. Il s'emploie de la mémo, manière avec quelques verhes qui désignent le mouvement local, et immédiatement après les pronoms personnels. Il n'eu «l pas de même lorsque les verhes aller, ré/on ruer, venir, joints à la partielle et au pronom personnel, s'cmphr.- nldaiis la signification de partir, lortir, te retirer, et qu'ils n'ont aucun légime après eux ; alors la particule et le pronom personnel sont absolument nécessaires pour rendre le sens parfait, et ne peuvent se retrancher. ix.K [nntiq ', temple de Médie extraordinairement riche. Anlinchus le Grand eu fit enlever un grand nombre de briques d'argent et de tuiles d'or. i \ m. i i s (archéol.) (faroç, maillé d'un crime), nom donné aux Athéniens qui retirèrent les partisans de Cylon des pieds de la statue de Minerve pour les faire périr. i .vh.omi'n nythnl . (tv.daiis; *i*f, combatl., nom mus lequel Mercure était adoré à Olympie comme dieu des athlètes. «CF. (en grec ratMarpîi du verbe feaMatamt, changer, troquer, confondre), figure de grammaire qui fait subir à un discours un changement dans l'ordre naturel de sa construction Il y a cinq espèces d'énallages, suivant que la imitation se fait dans le genre, dans les personnes, dans les temps , dans les modes et dans les nombres. La première consiste à remplacer le genre d'un mol employé directement dans une phrase par celui d'une expression indirecte; la seconde a lieu lorsqu'en parlant ou en écrivant on emploie une autre personne querelle qui convient grammaliralemeul : la troisième, lorsque l'on transporte un récit dans un autre temps que celui qui lui est piofre, telle qu'une action passée ou une prévision rapportées par l historien au présent;

la quatrième, quand on change le mode d'un verbe, soit que l'on confonde les deux modes, soit que l'on sous-entende un autre verbe ; la cinquième , en changeant le nombre qu'un mot exprime pour celui que son idée renferme. EXtixitlTC (YAt:nito\$QOBS Dlti. D'), fondateur des colonies françaises aux Antilles, descendant d'une ancienne famille de Normandie. Comme il n'était que le cadet , il n'eut qu'une part fort peu considérable dans la succession paternelle; mais avec le peu qu'il recueillit il équipa un brigantin de quatre canons, monté par quarante marins bien disciplinés et bien aguerris. Animé par le désir d'améliorer sa fortune, il partit ainsi de Dieppe en 1625 et fit voile pour les mers des Antilles, dans le dessein d'y faire quelques prises sur les Espagnols. La nature n'avait pas égaré son égard aussi même que la loi : rempli d'un courage que rien ne pouvait ébranler, il se défendit contre une galère de trente-cinq canons et parvint à la mettre en fuite ; ce combat eut lieu près des lies Caïman. Quinze jours après, il relâcha à Suini-Christophe; déjà quelques Français s'y étaient établis, des Anglais venaient récemment d'y débarquer; tout cependant l'invitait à se fixer dans ce lieu agréable et fertile , où il trouvait un port favorable et un terrain excellent pour la culture du tabac; il fit donc un traité de partage qui lui assurait la possession de la moitié, de celle île. Cependant les insulaires, excités par un de leurs docteurs ou médecins, résolurent de massacrer tous les Européens ; le complot ne put réussir, parce que les colons furent prévenus à temps par une femme sauvage qui leur fit connaître tous les détails de ce projet. Les naturels de l'île furent punis sévèrement ; mais quelque temps après , trois mille sauvages attirés par eux d'une autre île vinrent attaquer la colonie française; ils furent obligés de se rembarquer, après avoir perdu les deux tiers de leur troupe. Ils laissèrent la petite colonie en repos . et pendant les huit mois qu'Enanbuc passa dans cette île à cultiver du tabac et à abattre des arbres d'acajou , il ne fut plus attaqué par les insulaires. Il chargea son vaisseau des productions de l'île, et revint en France où il arriva heureusement par le port de Dieppe (tM) ENACDRUIE. Dieppe II se rendit aussitôt à Paris, où il demanda une entrevue au cardinal de Richelieu, qui approuva ses projets et lui donna une commission spéciale pour rétablissement d'une colonie française à Saint-Christophe . ou dans toute autre île comprise entre le onzième et dix-huitième degré de latitude septentrionale. Un autre officier , nommé Durosseau , lui fut adjoint. Ces deux braves marins partirent du Havre en 1627 avec deux vaisseaux; mais leur traversée fut malheureuse: une grande partie de leur équipage avait

Mcrombè. Les Anglais profitèrent de cette circonstance qui leur donnait la supériorité du nombre pour étendre leurs possessions* au détriment de celles des Français. D'Euanbuc s'empressa de demander en France du renfort. Ilurnssey, qu'il avait envoyé pour cet objet, ne tarda pas à revenir avec six vaisseaux qui défirent la Hutte des Anglais et les forcèrent à demander la paix. D'Enanbuc renvoya les vaisseaux que le gouvernement français lui avait fait parvenir; mais leur tour vint quelque temps après. Les Espagnols vinrent attaquer les colons français et les forcèrent de quitter l'Ile. D'Enanbur erra pendant trois semaines sur les mers des Antilles; il aborda à Saint-Martin; et pendant que l'urossey I abandonnait lâchement pour retourner en France, on le fit enfermer à la Bastille immédiatement après son arrivée, et D'Enanbuc ramena ses compagnons à Saint-Christophe que les Espagnols avaient abandonné. et des lors il ne s'occupa plus que du soin de faire prospérer cette colonie et de la mettre à l'abri de nouvelles attaques. C'est dans ce but qu'il chercha à former des établissements* dans les Iles voisines. Prévenu dans son projet sur la Guadeloupe, il fonda lui-même en 1733 celle de la Martinique. Après avoir établi le fort de Saint-Pierre et organisé un gouvernement dans cette Ile, il revint à Saint-Christophe, où il mourut vers la fin de l'an 1736. Richelieu, en apprenant sa mort, dit que le roi perdait en lui un de ses plus fidèles serviteurs. BMMDvIUH -Hvptiste, religieux bénédictin, né à Stenay en 1749, fut envoyé à l'étude des sciences physiques, il fut appelé au collège de Metz, pour lui en enseigner, et occupa vingt-quatre ans une chaire qu'il occupa jusqu'en 1793, à la suppression de tous les établissements d'instruction publique. Ayant refusé de prêter le serment prescrit par la constitution civile du clergé, il éprouva quelques persécutions qui le portèrent à émigrer. Revenu à Stenay après le concordat de 1801, il fut attaché comme vicaire à la paroisse de cette ville; mais son caractère inflexible ne lui permit pas de vivre en bonne intelligence avec le curé. Le gouvernement l'envoya en surveillance à Besançon. Il était encore soumis à cette mesure de haute police, lorsque Fouquier le nomma censeur des études au lycée impérial de Nancy. Mais, n'ayant pu obtenir la levée de sa surveillance, il fut obligé de renoncer à cette place, après l'avoir remplie peu de temps. Les événements de la Révolution furent plus favorables à ses opinions et à sa fortune. Il obtint la place d'aumônier de la chambre des députés, véritable sinécure dans laquelle il se reposa jusqu'à sa mort, arrivée en 1821. Sa franchise et son inflexibilité lui suscitèrent beaucoup d'ennemis. Il se qualifiait de dernier des bénédictins.

français, même du vivant de dom Rrial et dom Druon. Enard a publié divers écrits de polémique : 1° L'abbé Grégoire jugé par lui-même, Paris. 1814, in-8°. C'est une attaque des plus violentes contre l'ancien député à la convention nationale. L'opinion prononcée par Grégoire, à la séance du 15 novembre 1793, dans le procès de Louis XVI, y est réimprimée et discutée avec beaucoup d'aigreur. 2° C'est un grand travail de M. l'abbé de Pradt sur les quatre concordats, corrigé et amendé. Paris, Adrien le Clerc. 1819, in-8°. Ékabqk, Allénien qui, après avoir été abandonné de ses médecins comme mort, revint à la vie: il assura qu'il était véritablement ressuscité, et raconta ce qu'il avait vu dans l'autre monde. ESiarini un: (Pieirb de l'J était gentilhomme de la paroisse de Saint-Germain d'Auvilliers, au pays d'Auge, du diocèse de Lisieux. Son vrai nom était Pierre le Monnier, mais il ne retint que celui de l'Enauderie, d'un lieu de ce nom qu'il possédait dans la paroisse d'Auvilliers. Il fut avocat, notaire juré, greffier de la cour des privilèges apostoliques, maître ès arts, bachelier aux droits, licencié. docteur-régent, et deux fois recteur de l'université de Caen. Il fut aussi syndic de cette même université, conservateur et vice gérant de l'évêque de Bayeux dans la cour des privilèges apostoliques. U avait été marié; mais, après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique. puisqu'il fut nommé par l'université de Caen, à la cure de Saint-Martin de Foulembère, diocèse de Lisieux.

The text on this page is estimated to be only 18.13% accurate

tirai , quoiqu'il ne parais» pas qn il ait pris possession de cr
bénéfice. Il mourut vers l'an 1615 et fut enterré dans la nef de legli-e As
Lordeliersde Caen, sous a cm- grande tombe qu'il 4k faire de an« vivant. Il
avait bit beaucoup de bien a l'université de celle ville , en livres . en
réparations . en donation» Oti • de lui : I" un écrit latin loacfiarl les droits rt
les privilèges des docteurs; V an autre en français à la louange du mariage
el des femmes vertueuses, adressé à Zacbarie de liourx , son disciple; 3* un
ouvragée la lin sur la vie contemplative, adressé au même; 4* une petite
eihortaiimi à la vie active ; 5" un court traité de l'université de Caen (M.
Iluct , 7ra#l» dis origines de Caen, seconde édition, page 413 et suivantes,
cl page 207. Morèri, édition de 170»; . ÉXAl'X (Jo^kpr . chirurgien, naquit i
Dijon le 5 juillet 17*«. Après avoir achevé ses études el wi»i quelque temps
1rs leçons d un chirurgien, il vint a Paris, où il fréquenta pendant trois ans
IccoursdanalumicdeNVinslow rt les cours pratiques 0> la Charité. Ile retour
dans sa ville natale, il s'y fit agréger en 1756 au collège de chirurgie , el
s'acquit bientôt la rè|nitatk>n d'un bon praticien par la justesse de son coup
d'œil et par M dextérité dans les opérations fi s plus difficiles. Les élus de
Bourgogne ataut en 1775 établi un cours praluit d'accouchement a Dijon,
Enaux y remplit la place de démonstrateur ■vec aèlc et éclat. Deuv ans
après il fut cliirurgien en chef «Je l'H<Vtcl-Dieu. Il mourut presque
subitement en 17U8, Il a public ila us les Mémoires de l'académie de Dijon
: Obs<rcalions aatr d'fferentes tumeurs potfpeuses, 17K3, l. 1, fl»-76; sur
ïoférari.tndu bee-de-Hévrr , u, 19-İ6; sur la luxntiim des os dubissin, 17U4,
i, 151-5». Son nrinripal outrage, fait en collaboration avec ^haussier, est :
Méthode de traiter tes mortures des aatocu* nrt^i et 4t In rtvire , suirit dun
Précis tur la pustmtt wui.gne , Dijon, 1785, in-li de 275 pages. t, s. f.
(martne;. distance de cent (U») EXCAIttTIQUE.
Kvr4nnitira(«nl.),pretrrscarthagiiioiscousacrésauculle des dieux Abadircs.
profils ou ornements anneau nu ou chargé KXL'ADR EN KXT , s. m. (
archHt.) ajusiès pour servir d'uiU.urage à un d'inscriptions, de ligures, etc.
EXCADREH , v. a. mettre dans un cadre, etc. — Il se dit quelquefois,
llgur.mcnl, en partant de ce qu'on insère dans on ouvrage d'esprit coin me
digression ou aulrctnrut. EKCACer , v. a. mettre en cage — Il se dit ,
figuréaent el utnitiercmeui, dans le sens de mettre eu prison.
EXcaissemext, s. m. arlioti «rencaisser, ou le résultat de celle action. — Ces

»rnngrtr. ret grenadiers ont beiaïn d'un encaissement , ils ont besoin d'être mis dans des caisses nouvelles, remplies de bonne terre, Faire un chemin par enruissèment, y foire des tranchées qu'iwi remplit de cailloux fVii're su» jardtn par encaissement , y planter des arbres dans des trous qu'on a remplis de bonne terre. Faire un pont v*r encaissement , le construire sans épuisement, en descendant les piles par assises toutes faites. E\cai.s.ser , v. a. mettre dans une caisse. En termes de et de finance, Encaisser de rnrgent, des fonds, ' de l'argent , des fonds qu'on a reçus. Ent . des grenadiers , les mettre dans une r des «ronger s , < remplie «le terre. Encaisse, es, part. Il se dit adjectivement, d'un fleuve, d'une rivière dont les bords sont escarpés et l'orl élevés au-dessus de la surface de l'eau. ESCAM.AKTKCITE.S (Stol.) (F. CÉRll ALOFODb*). EJKCALYITK (a©/»*).), en' al gela C'est un des genres les plus naturels de la famille des mousses, et donl les caractères principaux *onl ; capsule terminale, pèhstauie simple à srite dents lancéolées ou filiformes. droites; opercule générale ni très allongé: coiffe irès-grande, prcsiur cylindrique, tronquée ou divisée en plusieurs dentelures a la "hase. Les encalyptes viennent sur les vieux troncs d'arfin-s |>ourris ou sur les berges humides: l'espèce la plus commune est \ enealyi4a vulgarts que l'on trouve aux environs de Paris. dont la coiffe est tronqua, entière à sa bise et la capsule striée longitud nullement. Les autres espères qui ne se renronlrent que dans les Alpes ou dans les autres montagnes de l'Europe, ont la coiffe ciliée ou dentelée à sa base. — Oit a retiré du genre c no I y ott lenralypta Imetolata el Vent tlypta crrrrhal» qui appartiennent au genre teeisu'a (V. ce motj. EXt AI». Ce mot, que Ménage cl du Cangr font venir du verbe latin iaeantart (chanter, crier J, parce qu'en effet il s'applique, dans la langue du droit, aux ventes de meubles faite* I a la en», a cependant une autre origine. Il a été forme- des deux mots latins in quantum, qui était le premier cri que faisait entendre dans la vente le i rieur public : A combien meton l'enchère? ou , comme le disent actuellement encore les préposés à ces sortes de ventes : A combien y «•(•)»/ marchand T Ce qui prouve, sans réplique, que cette dernière étymologie est la seule qui doive être admise, « 'est que le mot français originaire. Ici qu'il se trouve dans plusieurs coutumes anciennes, était la reproduction littérale de cette locution latine; cette sorte de vente y est nommée inguant, dont ou a fait ensuite par corruption le mol encan, qui seul est resté. Les ventes i l'encan n'ont rien de particulier ; elles se confondent entièrement avec les ventes «iu.r crie?» el les rente* an enchères, et même ce terme n'est plus guère d'usage; autrefois

il se rapportait exclusivement aux ventes de meubles», qui se faisaient soit par autorité de justice, soit par le ministère d'un officier public, tandis que les tentes aux criées et les ventes aux enchères se rapportaient plus spécialement aux immeubles ; mais c'est là une distinction sans aucune importance. Nous devons remarquer cependant que cette expression est dans le langage métaphorique, où elle est admise plus volontiers que le mot rancard, qui représente une idée entièrement analogue; la raison en est qu'il emporte avec lui un blâme plus prononcé! Ainsi, on ne dira pas d'un homme puissant qui traîne du rancard, qu'il met les places aux enchères, mais qu'il les met à l'encan. • il y a dans cette dernière métaphore quelque chose de plus ignominieux que dans la première, parce qu'elle fait allusion au cri public de celui qui sollicitait autrefois les acquéreurs, en ne cessant de répéter l'admonition. tandis que l'encan est le fait de l'acquéreur lui-même, qui vient de solliciter une préférence sur les autres enchérisseurs. C'est la raison que j'explique encore (pourquoi l'on dit d'une femme, qu'elle met son honneur à l'encan. EXCAN ailler, v. a. mêler avec de la canaille . introduire dans une compagnie une ou plusieurs personnes qui ne sont pas faites pour y être admises. Il s'emploie plus ordinairement avec le personnel, et signifie alors, habiller de la canaille, avoir commerce, se lier avec de la canaille. Ce verbe est familier dans ses deux acceptions. f. m. avtiis (j. n. i. h. o. l.), nom que les pathologistes donnent à une tumeur formée par un développement morbide ou une dégénérescence de la caroncule lacrymale ou du repli semi-lunaire de la conjonctive qui l'avoisine (angle interne de l'œil); A son siège près, cette tumeur n'offre rien de particulier; c'est tantôt une inflammation simple, tantôt une fongosité, une dégénérescence mélanique, ou une tumeur hydatique (V. ces mots). f. c. t. i. apithoxf., encapuciat. Les encapuchonnés que l'on nomme de la sorte parce qu'ils ne se découvraient pas devant le saint sarrenicut. étaient des hérétiques qui suivaient les erreurs de Wiclef. « qui s'élevèrent en Angleterre l'an 1381. Ils soutenaient aussi l'apostasie de Pierre Paresbul, moine auem apfi vWnxkr (S'), v. pron. se couvrir la tête d'une sorte de capuchon. Il est familier. - Il se dit figurément en larmes de ui. ui. ége, d'un cheval qui ramène l'extrémité de sa tête contre son poitrail. KM. AQFEK, v. a. mettre dans une caque. — Il se dit figurément d'un priant de gens qui sont pressés et entassés dans une voilure. KXtASTELER (S), v. pron. (art vétér.). Il se dit d'un cheval dont le talon devient trop serré. s. NCASTEL-RE . s. m. (art vétér.), douleur dans le pied de devant d'un

cheval, causée par rétrécissement de la corne des quartiers. qui, resserrant les deux côtés du Ulon, fait boiter r. Nr. ASTREMK*T, s. m. (« reatt). se dit de la manière dont une pièce est enchâssée dans une autre. fixer, v. a (archil.), joindre deux pièces de pierre ou de métal, en les faisant pénétrer l'une dans l'autre au moyen d'une entaille. EW. UTSTIQCE. s. m. (peint.), peinture à la cire, fixée et imprégnée dans la toile ou le panneau par l'action du feu. La dépouille des momies et divers passages des auteurs anciens attestent que cette manière de peindre fut connue de l'antiquité, mais ne suffisent pas à expliquer comment on y procédait. L'encenslique des anciens est un secret perdu. On a cherché de nos jours, à le retrouver: il est résulté de ces recherches l'invention de divers procédés pour broyer les

cmiDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.59% accurate

t * < w) leur » avec U cire et les Oser sur la lotie au moyen du feu ; n rien n'indique qu'aucun de ces procédés fut celui des anciens. Aucun non plu* ne présente d'avantage sur le procédé moderne de la peinture à l'huile. Le coinle de Caylus et M. Bachelier, de l'académie de peinture, s'étaient les premier* occupés de ces recherches, auxquelles d'autres en grand nombre se sont livrés comme eux sans succès. Dans ces derniers temps, quelques peintres ont exécuté, avec des couleurs broyées dans la cire, des tableaux même d'assez grande dimension. Ces peintures n'ont rien de plus agréable que les autres; le temps seul peut nous apprendre si elles sont plus durables. On veut que l'encaustique des anciens fût connue encore au dixième siècle de notre ère. S'il en est ainsi, il est fort probable qu'on ne l'a laissée tomber dans l'oubli que parce que les procédés qu'on a imaginés depuis étaient préférables. En l'absence de procédés chimiques, les générations qui se succèdent ne laissent guère se perdre que ceux qu'il n'y a nul avantage à conserver. — On entend aussi par encaustique, une préparation de cire, dont on imprègne le marbre d'une statue, à l'aide du feu d'un réchaud à la main, pour la préserver des mousses, ou seulement pour lui donner une teinte plus douce que le grand blanc du marbre. Quelques sculpteurs, parmi lesquels on peut citer le célèbre Canova, ont aussi usé ou abusé de ce procédé pour détacher les uns des draperies, par une différence de tons, ou même pour donner aux chairs un ton légèrement rosé. — Une préparation de cire et d'essence de térébenthine, légèrement étendue à froid sur un marbre, lui prête quelque chose du luisant du marbre, et le rend moins susceptible d'être endommagé par la poussière, la fumée, ou même par le frottement. ENCAVEMENT, s. m. action d'encaver. encaver, v. a. mettre en cave. Il ne se dit qu'en parlant du vin et autres boissons. EXCAVEUR, s. m. celui qui fait le métier d'encaver. ENCEINDRE, v. a. environner, entourer, enfermer. Enceinte, s. f. Une femme enceinte, une femme grosse. ENCEINTE, s. f. circuit, tour. — Il se dit aussi de ce qui forme clôture autour d'un espace. Il signifie quelquefois, l'espace même qui est clos, entouré. Il se dit particulièrement d'une salle plus ou moins vaste, dans l'intérieur d'un édifice. — Il signifie, en termes de chasse, ce que fait le veneur dans un buis, après avoir détourné un cerf, pour marquer le lieu où il est, en semant tout autour des branches et autres brisées. Exopelade, enceladus (xool.), genre d'insectes coléoptères de la famille des carnassiers,

tribu des carabiques, établi par Bonelli qui lui donne les caractères suivants : menton recouvrant presque tout le dessous de la lête, milieu du bord de la languette avancé en forme de dent; labre échancré, antennes prvsquecylindriques. troisième article plus court que le second, tibias antérieurs ni palmés extérieurement ni échancrés intérieurement. Ce genre ne renferme encore qu'une seule espèce qui se trouve sur la note d'Angola; c'est I kncladb géant, encelndus yigai Bonelli. Cet insecte est long de quarante et un millimètres, d'un noir brillant, a la léle large et arrondie; les mandibules très-épaisses, comme creusées en dessus; corselet en forme de vase, un peu lobé vis-à-vis le vertex, coupé droit postérieurement ; écusson plus large que long; abdomen formant un ovale allongé très-régulier; élytres fortement Striées : sur les deuxième et quatrième stries, en parlant de la suture, on remarque quatre petits points, mais qui ne sont pas placés a la même hauteur les uns que les autres. Cet insecte est bien figuré dans l'Iconographie det ctiliopiirei d'Europe, pl. 1<». «g. I. ENCEi.aDE, géant formidable, fils de Tilan et de la Terre. Il fut le plus terrible de tous ceux qui conspirèrent contre Jupitrr. Irrité de son audace, ce dieu le foudroya et l'engloutit sous le moult Etna ; là. disent les poètes, son haleine exhale les feux que lance le volcan, et, lorsqu'il essaye de se retourner, il fait trembler la Sicilc jusqu' dans ses fondements. EXcÉxie inniiq) f**i«';, nouveau), félc de la dédicace du temple de Jérusalem, instituée par Judas Mâcha liée. EXCEXs fromn i. On a appliqué le nom d'encens à toutes les substances végétales el résineuses qui répandaient en brûlant une odeur agréable, plus ou moins forte. Les voyageurs botanistes appellent ainsi (es larmes jaunâtres de l'ohban d'Afrique, amyrit êoua de Bruce; la gomme-résine du genévrier de la l.ycie, juniperus l.yria, celle du kafil des Arabes, amyris ktfil, et du pin de Virginie, pinu» (arda. Broussonnet a ern lis employé dès la plus haute antiquité des et les dei reconnaître dans I < pour parfumer les temples elles demeures somptueuses lè cèdre d'Espagne, j'mnfperua thurifera; Desfontaines croit que c'est une espère du genre thuya, qu'il nomme juniptrm* quadrivalvis. Selon d autres auteurs, ce serai! le balamier du Malabar, terminalia catappa. Roxburg et le docteur Hunier assurent que le véritable encens provient de l'oliban de l'Inde, boiwettia serrata, qui abonde principalement aux environs de Calcutta. M. Thièbaut de Berneaud partage celte dernière opinion, el rapporte au boiteetia terrata l'encens niale, Ihui mtuculum des auteurs latins, dit stagonias par Dioscoride. — Dans quelques provinces de la France on donne le nom d'encens au sélin des

marais, itlinum pal mire. ENCENS, s. m. Donner de l'encens, brûler de l'encens devant quelqu'un ou quelque chose, pour accomplir une cérémonie religieuse. — Encens signifie, ligurément, louange, flatterie. encensement, ». m. action d'encenser. Il ne se dit guère qu'en |iarlantdu culte catholique. ENCENSES. , v. a. envoyer vers quelqu'un ou quelque chose delà fumée d'encens — rigurémcnl, Encenier une divinité. lui rendre des hommages, l'honorer. — Encenser signifie, ligurément, flatter par des louanges, honorer avec excès. ENCENSEt H, s. m. celui qui donne de l'encens. Il n'est d'usage qu'au ligure. EXCEKHIER (Anton.), nom vulgaire du r. marin, romarin u« officinalis, à cause de l'essence babainique que l'on en relire. encensoir, s. m. espèce de cassolette suspendue à de petites chaînes, dans laquelle on brûle de l'encens, et dont on se sert pour encenser. - Proverbialement el flgurémcul, C<i«er le net à coupe d'encensoir, donner en face des louanges outrées qui font voir qu'on se moque de celui qu'on loue; ou donner des louanges grossières qui blessent plus qu'elles ne flattent. — Encbnsoib se dit quelquefois, ligurément, dans le style élevé, pour désigner la puissance ecclésiastique. — Figorémcnl, Mettre la main à reneensoir, s'ingérer «fans des fonctions ecclésiastiques, quoiqu'on soil laïque. encensoir {astron.}, conslellalion de l'hémisphère austral, qu'on nomme aussi l'cfulri. EXcénii.w.K (anal, el physiol.). L'encéphale est la masse nervruse qui remplit la cavité du cràuc. Bien que toutes les parties du système nerveux , encéphale , moelle épinière et nerfs, ne fassent qu'un tout continu el sans solution , la facilité des descriptions exige qu'on les sépare, autant à raison du siège qu'elles occupent que des fonctions différentes qui leur sont dévolues. L'encéphale lui-même , formé de masses secondaires de différent volume, est subdivisé en autant de parties auxquelles les physiologistes assignent des fondions spéciales. Les anatomistes distinguent dans l'encéphale la moelle allongée , qui en est la parue la plus petite el la plus inférieure, le cerveau , qui en constitue la portion la plus considérable et qui occupe loutc la partie antérieure et supérieure du crâne, et le cervelet, situé à la partie postérieure el inférieure. — La moelle allongée , ainsi nommée parce qu'elle n'est qu'une continuation de la moelle épinière qu'elle relie au cerveau , et que l'on désigne encore sous le nom de mèsocéphale, est située a la partic la plus inférieure du crâne, au niveau de la gouttière hasilaire de l'os occipital, entre le cerveau et le cervelet, avec lesquels elle se continue par des prolongements cl dont elle parait être le point commun de réunion. — Dans sa moitié la plus inférieure la moelle allongée a tout à fait la forme

de la moelle épinière, à laquelle elle fait suite. Elle est constituée comme celle-ci par un cordon nerveux cylindrique reposant sur la gouttière occipitale ; on donne à cette portion le nom de queue de la moelle allongée, ou bulbe rachidien. Sur sa face inférieure règne un sillon médian de chaque côté duquel on distingue deux éminences oblongues appelées, la plus interne pyramide antérieure, la plus externe éminence olivâtre, et qui continuent les cordons antérieurs de la moelle épinière. Les deux éminences dites pyramides antérieures s'entre-croisent en arrière, de telle sorte que la pyramide du côté droit passe à gauche et celle du côté gauche passe à droite. Les faisceaux olivâtres n'offrent point un semblable entre-croisement ; formés par une lame blanche à l'extérieur, ils sont constitués intérieurement par un noyau de substance grise que l'on appelle corps dentelé des olives. À la face supérieure du bulbe rachidien les faisceaux postérieurs, continuation des faisceaux postérieurs de la moelle épinière, s'écartent et laissent entre eux un intervalle ou enfoncement qui fait partie d'une cavité

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.19% accurate

existant entre le cervelet, la moelle allongée et la moelle épinière, et à laquelle on donne le nom de quatrième ventricule. En avant, net enfoncement répond à un canal appelé aqueduc de Sylvius, lequel communique à une cavité du cerveau, dite troisième ventricule. En bas il se termine par un angle qui, à raison de sa ressemblance avec le bec d'une plume à écrire, a reçu le nom de calamus scriptorius. Sur les côtés ou faces latérales, les faisceaux postérieurs de la moelle épinière écartés forment les parois latérales du quatrième ventricule. Entre ces deux faisceaux, l'un externe est le corps restiforme ou pédoncule inférieur du cervelet, l'autre interne est la pyramide postérieure. Cette première partie du mésocéphale est formée de substance blanche à l'extérieur et de substance grise à l'intérieur, celle-ci faisant saillie en dehors et au-dessous du III^e ventricule et l'autre hémisphère du cerveau, et appelées ventricules latéraux. Cette cloison est elle-même formée de deux lames qui laissent entre elles un petit vide auquel on a donné le nom de cinquième ventricule; 4^e la valve à trois piliers ou impure cérébrale, lame médullaire plane, située horizontalement au-dessous du mésencéphale et formant la paroi supérieure du troisième ventricule; 5^e au-dessous et en arrière de la voûte à trois piliers est un petit corps arrondi, grisâtre, appelé glande pinéale, corps olivaire supérieure la corde. On remarque, annulaire ou forme les tubes, moelle allongée donne à cette nu de pont de Y au-dessous la forme d'un Mille le nom île protubérance occipitale. Elle est constituée par la continuation des cordons ou faisceaux dont nous venons de parler et par les fibres nerveuses périphériques qui lui impriment cette forme annulaire à laquelle elle doit son développement recouvrant la face supérieure des tubercles quadrijumeaux antérieurs; 6^e enfin au-devant de relie glande le quatrième ventricule dont il a déjà été question. Les deux ventricules latéraux situés dans chacun des hémisphères, adossés l'un à l'autre sur la ligne médiane mais ils sont séparés par le sillon longitudinal, sont formés, chacun, de deux moitiés entières. Dans sa moitié interne, distinctes par leur direction : on voit, l'une supérieure-urc, appelée corne antérieure du ventricule, dans laquelle on voit : 1^{re} en avant les corps striés, éminences pyriformes d'un gris brunâtre, formées d'un assemblage de couches successives de substance blanche et grise ; 2^e les cellules optiques, au-devant des tubercles quadrijumeaux, enveloppant les extrémités antérieures des pédoncules cérébraux, réunis ensemble dedans par un — En haut,

la moelle allongée présente quatre tubercules ! cordon arrondi (f rommmure molle) ; leur face postérieure est groupés par paires, que l'un appelle tubercules f/u'^r//r<me<iuz notes et feitr.i , d'où part un double fais* eau qui va m- rendre au cervelet, et qu'on nomme pédoncule supérieur du cervelet. En arrière de ces tubercules est une Lune grisâtre qui forme la voûte du quatrième ventricule et qui porte le nom d'e valvule de Vieuseen*. En tin au centre de l'anneau que représente la protubérance on trouve |,s cordons qui constituaient le bulbe rachidien, cl qui, après l'avoir traversé de part en part, vont former «leur sortie deux gros faisceaux qui se rendent au cerveau et qu'à cause de cela on nomme les pédoncules du cerveau. Le cerveau, euusliluant la masse la plus considérable de l'encéphale, occupe toute la région antérieure et supérieure du crâne il remplit la cavité, depuis le front jusqu'aux fosses occipitales supérieures. Il a une forme à peu près ovoïde, sa grosse extrémité étant tournée en arrière. Toute sa surface externe est parsemée de minces ondulées ou circonvolutions , séparées les unes des autres par des anfractuosités d'un pouce à un pouce et demi environ de profondeur. Un profond sillon longitudinal sépare l'organe en deux moitiés appelées hémisphères», excepté à la partie moyenne et inférieure, où une lame blanche, appelée corps calleux ou méioloïde, réunit les deux hémisphères. Chacun de ces hémisphères présente à sa face inférieure des scissures transversales qui le subdivisent en trois lobes, l'un antérieur, reposant sur la voûte orbitaire, un moyen remplissant les fosses moyenne et latérale de la base du crâne, un postérieur s'appuyant sur le cervelet. La surface inférieure de la base du cerveau est partagée par la protubérance annulaire d'avant en arrière en deux parties, l'une qui lui est antérieure et l'autre postérieure. La partie antérieure offre à considérer en procédant d'arrière en avant : 1° les pédoncules cérébraux; dans leur intervalle, un enfoncement, suite du sillon antérieur de la moelle épinière ; 2° entre ces pédoncules les éminences mamillaires ou tubercules olfactives, petites éminences sphériques de la forme et du volume d'un pois, au nombre de deux; 3° la tige pituitaire ou infundibulum, prolongement mou, rougeâtre, creux dans son intérieur, terminé à son sommet par la glande pituitaire ou hypophyse cérébrale; 4° le chiasma ou entre-croisement des nerfs optiques ; 5° la lame membraneuse constituant le plancher du troisième ventricule, de laquelle saillie le ventricule continu en avant avec le corps calleux. Latéralement, sur la face inférieure du lobe antérieur, on voit le sillon logeant le nerf olfactif, au bout de celui-ci le tubercule ou lobe

olfactif. Dans la partie située en arrière de la protubérance annulaire on voit la grande fente cérébrale, par laquelle deux des membranes de l'encéphale dont nous parlerons tout à l'heure, pénètrent dans les cavités intérieures du cerveau. En pénétrant dans l'intérieur du cerveau on découvre un grand nombre de parties auxquelles les anatomistes ont donné des noms particuliers, bien que plusieurs d'entre elles soient plutôt le résultat des coupes que l'on a pratiquées dans l'organe, que de véritables agents distincts. Sur la ligne médiane, et en procédant de haut en bas, on voit : 1° au fond de la grande scissure, qui sépare les deux hémisphères, le corps calleux ou mésolobe, dont nous avons parlé tout à l'heure ; 2° sur les côtés du corps calleux le centre ovale de Vicussens, masse de substance blanche, produit de la enuque du cerveau par un plan horizontal, au niveau du mésolobule ; 3° immédiatement au-dessous du corps calleux le septum lucidum, cloison nerveuse séparant deux cavités situées dans l'un. 1. partagée en trois tubercules, dont les deux plus externes sont appelés cornes* gtstouillis ; 3° entre ces cornes, dans un sillon qui les sépare, est un corail irrégulier blanc, demi-transparent, nommé bandelette demi-circulaire. La seconde moitié, inférieure, appelée rampe latérale ou descendante du ventricule présente : 1° les cornes frangés, terminés en des piliers postérieurs de la voûte ; 2° les cornes* d'Ammon, prolongements médullaires recourbés sur eux-mêmes ; 5° une petite éminence mamelonnée appelée l'écaille de l'orme ou l'écaille. Le troisième ventricule (ventricule Moyen) présente en avant et en bas une petite ouverture appelée vulve, en arrière il en a une sous la commissure postérieure une seconde petite ouverture, qui n'est autre que l'orifice antérieur de l'aqueduc de Sylvius dont il a été question plus haut, et à laquelle on a donné le nom de l'anus. Le cervelet, situé à la partie postérieure et inférieure de l'encéphale, occupe les fosses occipitales inférieures du crâne. Sa forme est celle de deux sphéroïdes déprimés, accolés l'un à l'autre et confondus dans une partie de leur surface. Partagé en deux hémisphères entre lesquels est une partie dite moyenne, le cervelet présente un grand nombre de sillons profonds et très-rapprochés qui le divisent en autant de lobes que le nombre de soixante à soixante-dix imbriquées les uns au-dessus des autres. A la face supérieure du cervelet on remarque, sur la ligne médiane, l'éminence vermiculaire supérieure, saillie allongée dont le point le plus élevé se nomme le monticule. La face inférieure présente, sur la ligne médiane également, un enfoncement profond qui loge en avant le bulbe rachidien et au fond duquel on voit l'emmener le vermicule inférieur

, qui réunie avec l'éminence du même nom, supérieure, constitue la partie moyenne du cervelet séparant les deux hémisphères ou masses latérales. Le cervelet est revêtu dans toute sa surface de substance grise, excepté à la face inférieure qui correspond au quatrième ventricule. Intérieurement il est formé de substance blanche qui se prolonge dans toutes les lames et leurs divisions entre les deux couches de substance grise qui les revêtent. La masse de substance blanche qui forme le centre de chaque hémisphère est un corps oblong médullaire, entouré d'un rebord gris dentelé, appelé le corps dentelé ou rhomboidal du cervelet. Le cervelet concourt à former avec la moelle allongée le quatrième ventricule et communique en avant par l'aqueduc de Sylvius avec le troisième ventricule. Enfin le cervelet tient à la moelle allongée par trois prolongements de chaque cillé; un en avant et un en bas, continuation du corps rhomboidal ou pédoncule inférieur du cervelet; un autre en avant et en haut, venant de la paire postérieure des tubercles quadrijumeaux, constitue le pédoncule supérieur du cervelet; enfin un troisième en bas et sur le côté, qui va former les fibres transversales du pont de Varole, pédoncule moyen du cervelet. pénètrent dans le cervelet, de la surface inférieure de trois pédoncules, lorsqu'ils réunissent en un tronc commun, trois portions réunies de l'encéphale, à laquelle on donne le nom de *truncus cerebelli*, et sur les parties latérales, naissent douze paires de nerfs destinées aux organes des sens, qui sont, en les énumérant d'après leur ordre d'avant en arrière : première paire ou nerf olfactif, qui se distribue à l'organe de l'odorat; deuxième paire, nerf optique destiné à la vision : troisième paire, nerf oculomusculaire commun, qui envoie ses filets à la plupart des muscles moteurs de l'œil; quatrième paire, nerf oculomoteur, dit 21 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.64% accurate

(m) ENCEPHALE. son centre li; la sa partie antérieure et externe, formée par la p> ramiile antérieure, s'épanouit , rl ses libre» voul Tonner les ciriomoluiinit* inférieures et internes du lobe moyen, cl lrs inférieures, antérieures et externes du loi* antérieur. La partie postérieure cl interne , formée par les éminences oli« aires, traverse ta couche optique, puis le corps strié, et «près s'être grossi dans ces deui corps, s épanouit et va former les circonvolutions postérieures et supérieures du cerveau. Ainsi les pédoncules se sont épanouis en une membrane qui se prolonge jusqu'aux circonvolutions ; celles-ci sont le produit des parties nerveuses situées dans l'intérieur de l'organe. V y vous maintenant comment se forment les parties situées dans l'intérieur du cerveau. De la couche de substance grise qui recouvre extérieurement les circonvolutions parlent des filets qui croisent les premiers, dirigés vers l'intérieur et se réunissant , 'ur la ligne médiauc avec semblables filets venant des mêmes parties du coté opposé. Ces points de réunion, on les nomme commiiturtt. Les principales commissures sout : la voûte à Iroii frilieri, les commissures antérieure et postérieure, le eorpt calleux, etc. Ls voûte à trois piliers est la commissure des circonvolutions postérieures du lobe moyen; le pilier postérieur de la voole est la commissure des circonvolutions du lol>e postérieur; les commissures aulérieure et postérieure sont la commissure des circonvolutions antérieures du lobe moyen ; le corps calleux est la commissure de toutes les circonvolutions de la face supérieure des deux hémisphères. Il existe doue deux sortes de libres : les unes divergentes, procédant dos (tédoncules aux circonvolutions, qu on nomme appareils Ht (ut mm ion Les autres convergentes, procédant des circonvolutions au centre de l'organe, et qui sont des appareils rfe réunion* Ia* premières constituent dans leur ensemble une membrane et forment les organes des (acuités morales : les secondes sont des commissures qui unissent sur la ligne médiane les parties doubles de l'organe. Les rircoovolulions sont la terminaison des premières et l'origine des secondes. Passons a la formation du cervelet. On observe kl la même disposition des fibres que dans le cerveau ; I lion est analogue. Les fibres divergentes provenant i cule postérieur du cervelet sont le résultat de repaiiouissrmcl du corps rrih forme ou faisceau latéral de la moelle. Ce faisENCEPBALE. pathétique , destiné à mouvoir spécialement le muscle grand oblique de l'eeil; cinquième paire, le Irifaeiat, qui se divise en trois

hranrhcs pour aller se distribuer à l'œil , au nez et à la langue; sixième paire, l'ocii/o-smi*csif<iir« txierne, qui va animer le muscle droit externe de l'wil ; septième paire, le nerf facial .qui se distribue dans les muscles de la face; huitième paire, le nerf acoustique, qui se rend dans l'organe de l'ouïe; neuvième paire, appelée nerf vague , et dont les lilels gn distribuent à un grand nombre d'organes à la fois, particulièrement au larynx, aux poumons, au rieur, à l'estomac, etc. ; dixième |>airc , nerf gtotso-pharyngitn , qui se distribue à la langue et au pharynx ; onzième paire, le grand hypoglosse, qui se rend exclusivement a la langue ; douzième paire enlin , le nerf ipinal, appelé encore <>rrr><t>irr. et qui va se distribuer dans les muscles du cou. F.nlin l'encéphale est pourvu d'une triple enveloppe membraneuse appelée ménigri et qui se compose il un. membrane externe libreusc appelée dure-mère, d'une moyenne, de nature séreuse, Vnra'hnofde , et d'une membrane interne immédiatement appliquée à la substance cérébrale, de nature crllulcuse et que l'on nomme pi>-merr. La durr-mrrr , la plus extérieure et la plus solide des trois membranes qui enveloppent l'encéphale, est une membrane de nature fibreuse; elle adhère intimement à toute la surface interne du crâne et envoie divers prolongements dont les uns accompagnent les nerfs qui émanent du cerveau, et dont les autres sont destinés à séparer les diverses parties de l'encéphale. Ces replis, au immbrc de trois, sont : 1° la (aux du cerveau, étendue sur la ligue médiauc , tout le long de la suture sagittale du crâne, sépare les deux hémisphères du cerveau; •2* la tente du cervelet, située horizontalement à la |>artic postérieure et inférieure du cerveau, sépare la partie postérieure et inférieure du cerveau de In face supérieure du cervelet ; 3° h faux du cervelet, située au-dessous de la lente du cor velet, verticalement sur la ligne médiane, sé(>are les deux hé rnisphères de cet organe. Celte membrane est en outre creusée de canaux appelés un**, où se rendent les veines de l'encéphale. L'arachnoïde esl une membrane du genre des séreuses; elle esl formée île deux feuillets, dont l'un interne ou cérébral revêt toute la convexité de l'encéphale, et, passant d'une circonvolution à l'autre, sans pénétrer dans les .infracliosités, cnvelopjie sa base et fournit des gaines aux vaisseaux et aux j ceau se" plonge île chaque coté dans l'hémisphère du cervelet. . I nerfs qui en sortent. Ce feuillet envoie des prolongements dans les venir culcsqu'elle tapisse. Le second feuillet, le feuillet externe ou crânien n'est qu'une réflexion du précédent , qui va tapisser toute la face interne de la dure-mère, l a pie-mèrt, la plus iul> rue des trois membranes, de nature celluleiisc, constitue l'enveloppe

propre de l'encéphale; elle pénètre dans toutes les cavités et dans toutes les
 aufraduosilés et revêt toutes les surfaces du cerveau et du cervelet. Celle
 dernière membrane, contenant dans sa trame une grande quan'ité de petits
 vaisseaux sanguins, est considérée par quelques physiologistes comme
 l'appareil nutritif et producteur de l'encéphale. Telle se présente la masse
 cérébrale encéphalique lorsqu'on l'examine dans son aspect extérieur et dans
 tous ses accidents et ses formes, soit à la surface, soit à l'intérieur, et en la
 découvrant graduellement et par couches, de sa surface externe à sa base.
 Mais si l'on s'en tenait à cette description purement graphique, on
 n'aurait qu'une idée bien imparfaite de la situation du cerveau, de la
 connexion, de ses rapports et de l'utilité de chacune de ses parties par rapport
 aux autres, de son mode de formation et de développement, en un mot ou
 ne connaîtrait que sa forme, on ne connaîtrait pas sa composition. Pour
 arriver à cette connaissance, il faut l'étudier et l'examiner sous un autre
 point de vue. L'encéphale tout entier, et le cerveau en particulier, n'est que le
 développement et l'épanouissement des faisceaux qui composent la moelle
 épinière et la moelle allongée, qui n'en est elle-même qu'un prolongement
 {Y. MoRi. t. r. m-im:rk. Il résulte en effet des savantes recherches de G. i/7,
 qui ont été confirmées et étendues depuis par tous les anatomistes, que le
 cerveau n'est que la continuation des faisceaux antérieurs de la moelle,
 doublés et déployés, et que c'est d'un semblable développement et
 déploiement des faisceaux postérieurs de cette même moelle, que provient
 le cervelet. Voici comment (voir fig. 10; voir celle figurée). Les pyramides
 antérieures et les corps olivaires (faisceaux antérieurs de la moelle allongée
 , traversant la masse du bulbe rachidien, au point de Yarolr, viennent former
 au delà les pédoncules du cerveau. Ces pédoncules sont les faisceaux
 originels du cerveau. Le pédoncule de chaque côté se porte vers
 l'hémisphère «-entraîné de son côté, en croissant toujours de volume, par le
 développement de la matière grise qui est dans les circonvolutions
 qu'annoncent avec le cerveau. >nt les principales dispositions anatomiques
 de l'encéphale. Nous avons dû nous borner ici à indiquer des parties
 nerveuses continues dans le crâne; pour y rencontrer un organe de
 connexion qui est le corps dentelé, et qui ressort en épanouissant ses fibres
 qui vont former tout l'organe, les faisceaux qui constituent le faisceau
 commun, va, sur la ligne médiane, s'unir à un faisceau semblable du côté
 opposé et constitue le pons vermiculaire, ou la
 partie moyenne du cervelet. Les autres faisceaux réunis en faisceau

commun forment les masses latérales et leurs circonvolutions. Les fibres convergentes, partant de la substance grise périphérique et se réunissant avec leurs semblables des parties opposées sur la ligne médiane, forment des commissures qui mettent en rapport les deux moitiés de l'organe. Tel est le pont. Le pédoncule moyen n'est que la réunion des fibres convergentes qui vont constituer la commissure dont il vient d'être question. Le pédoncule supérieur n'est qu'un faisceau fibreux destiné à mettre en rapport les tubercles quadrijumeaux avec le cervelet. Telles sont les parties nerveuses contenues dans le crâne; pour avoir une idée complète de la structure et des relations anatomiques de l'ensemble des appareils nerveux, il eût fallu joindre à la description de l'encéphale celle de la moelle vertébrale, des nerfs et des organes des sens. On trouvera à l'appendice de ces mots le complément naturel de cet article, et nous chercherons à résumer les idées générales que l'on doit se faire de ce grand et important système organique dans l'article système nerveux. L'encéphale, en tant que faisant partie de l'ensemble du système nerveux, est un des centres principaux où se laboure la grande fonction de la sensibilité ou des sensations. C'est vers lui que convergent toutes les sensations externes dont il est l'organe spécial de perception, destiné qu'il est, avant tout, à établir les relations de l'individu avec le monde extérieur. Sans que l'on sorte le moins du monde légitimé à en rien contredire «l'existence des deux principes dans l'homme, vérité sur laquelle il ne saurait être élevé le moindre doute, il est universellement admis en effet en France) D. par CH. la même*. Dre gri» est la matière (V. OitacUva, génétique de la «l'ence médullaire. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.86% accurate

> \ i i: ni w i, (163) s actes intellectuels fi moraux «ont pendant fixées ENCKPHALE. physiologie que I t. mie la (tarie de notre existence terrestre liés à l'organisation, et i|d'Il existe dans l'économie un organe spécialement affecté à leur manifestation ; cet organe, c'est l'encéphale et plus p.irtièrément la partie la plus importante de la masse encéphalique, le eervenu. C'est à cet organe effectivement que noire sens intime nous fait rapporter la plupart de nos sensations et de nos actes moraux et intellectuels : c'est là qu'insplaçons le siège de la volonté qui dirige nos actions ; les faits d'anatomie pathologique nous rent tous les jours que l'intégrité du cerveau est ire pour l'entière et libre cxécution de ces actes — ! nous enseigne que les variétés de forme et de structure du cerveau dans les différentes classes sont en relation avec les divers degrés de capacité intellectuelle. L'homme a en effet incontestablement le crâne le plus vaslc, le cervau le plus développé. En un mot tout lend à démontrer qui- le cerveau, ou appareil encéphalique, est lïn«(runi«n< de I intelligence , et que cet instrument est d'aillant plus parfait que l'intelligence est elle-même plus développée. Mais là se borne, à l'expression de cette formule génenle. ce que l'on sait des rapports de l'encéphale avec l'intelligence. (Juches sont les limites de l'influence qu'exerce l'action physiologique de cet organe sur la pensée et sur la détrrminaiion des actes moraux? où s'arrête à cet égard la puissance île l'organisation? quels sont les liens secrets qui unissent le principe moral avec la matière* quelle est la nature de ces rapports? Ce sont là tout autant de questions à peu près insolubles et sur lesquelles l'esprit humain depuis des siècles, tournant toujours autour d'une difficulté qui semble devoir lui échapper sans cesse. On a fait de vains efforts jusqu'à présent pour soulever le voile qui cache ces profonds tmstères. Des théories plus ou moins ingénieuses ont élé émises sur re sujet ; parmi ces théories, if en est une surtout qui a eu un grand retentissement dam le monde. Nous dépasserions de beaucoup les limites qu'il nous est imposé de donner à cet article si nous voulions les exposer maintenant. Nous en renvoyons l'examen à l'article Piihemh oi.ik , où il sera question de tout ce qui a Irait aux rapports du physique et du moral. — Il nous reste ;i dire un mot d'un autre ordre de phénomènes qui rentre dans les attributions physiologiques de l'encéphale, nous voulons parler des Mouvements. L'encéphale n'est pas, en effet, exclusivement organe des sensations et de l'intelligence; il préside encore à

l'exécution et à la coordination des mouvements qui sont placés sous l'influence de la volonté. Bien que ce soient les muscles qui exécutent les contractions d'où résultent les mouvements, c'est au système nerveux que remonte l'action primitive qui produit ces mouvements. Tous les muscles reçoivent des nerfs qui émanent, soit du cerveau, soit de la moelle, (ces nerfs . qui se répandent dans toutes les fibrilles musculaires, déterminent leur contraction par l'influx nerveux qu'ils reçoivent de l'axe cérébro-spinal. Pour les muscles affectés aux mouvements volontaires ou de relation, tels que ceux qui font agir les organes des sens, la face, les membres et toutes les parties du squelette, cette contraction n'entre en action, à l'état normal , que sous l'influence de la volonté émanant du cerveau. Telle est en effet la part d'influence qui revient à l'encéphale dans la fonction locomotrice. Cette action de l'encéphale est péremptoirement démontrée par les troubles qui surviennent dans la marche -"motion à l'occasion de diverses lésions dont il peut être le siège. Mais quelle est la partie de l'encéphale à laquelle est spécialement dévolue la coordination et la régularisation des fonctions locomotrices? Ici commencent les doutes et les incertitudes de la science. Suivant quelques physiologistes, ce serait dans les lobes cérébraux que serait centralisée la puissance de volonté qui détermine la contraction musculaire: mais cette détermination du siège des volitions est contestée par d'autres expérimentateurs. Le siège de cette action de volition est . en définitive, aussi inconnu que sa nature; tout ce qu'on peut qu'on peut préjuger à cet égard , c'est que. quel que soit le siège de cette volition . elle fait projeter dans les muscles un influx nerveux qui en détermine la contraction : cet influx nerveux locomoteur est bien distingué de l'action de la volition. On a donc été conduit , par cette distinction , à rechercher quelle est la partie de l'encéphale d'où émane cet influx nerveux locomoteur. Quelques physiologistes prétendent que c'est le cervelet ; mais, d'après l'opinion du plus grand nombre, ce serait l'axe cérébro-spinal tout entier. Ainsi l'encéphale intervient à deux titres dans la locomotivité , et comme siège de la volonté et comme organe nerveux d'où s'irradie l'influx ; mais les opinions des physiologistes ne sont pas encore sur les parties de l'encéphale d'où émanent ces deux principes d'action. — En résumé : actions intellectuelles dont l'encéphale est l'agent matériel de manifestation: perception des sensations externes ■ par l'intermédiaire des nerfs qui établissent entre cet organe et les organes des sens des moyens de communication ; transmission de la volonté aux organes prédestinés à l'

exécution des mouvements de relation : ce sont les trois ordres de phénomènes physiologiques dont l'exécution est dévolue à l'encéphale (KXCKPH.tl.K palkni.). L'obscurité qui règne sur la physiologie de l'encéphale se reflète naturellement sur ses maladies. En présence de l'incertitude des opinions sur les fonctions des centres nerveux et sur le rôle physiologique respectif de chacune des parties dont se compose l'encéphale, il est souvent fort difficile de déterminer le rôle de ces mêmes parties dans la production des accidents morbides dont elles paraissent être le siège. Aussi les opinions les plus contradictoires, les systèmes les plus divers sont-ils soutenus. Cependant, au milieu de ces incertitudes et de ces contradictions, il est un certain nombre de troubles fonctionnels du cerveau sur lesquels l'observation, aidée de l'anatomie pathologique, est parvenue à jeter de nos jours une assez vive lumière pour que, sans le secours même de la physiologie, on puisse arriver à diagnostiquer des affections et des lésions organiques qui, à raison de la profondeur de leur siège, étaient longtemps restées méconnues. Nous nous bornerons ici à exposer sommairement les principaux phénomènes par lesquels se révèlent les affections de l'encéphale, phénomènes qui portent particulièrement sur les fonctions sensoriales et les fonctions locomotrices. Quant aux maladies qui affectent spécialement les facultés intellectuelles nous renverrons à l'article AliLsatiox «u Maladies mentales. — Nous consacrons quelques mois d'abord des symptômes communs aux affections de l'encéphale ou que l'on observe du moins dans le plus grand nombre d'entre elles. Ces symptômes* peuvent être rapportés à deux états opposés : l'état d'irritation, de spasme ou «l'exaltation de l'encéphale et l'état de collapsus ou de paralysie. Un grand nombre de névroses sont caractérisées par une sorte d'exaltation des propriétés vitales de l'encéphale, que l'on reconnaît aux signes suivants : céphalalgie, vive impressionnabilité des sens, particulièrement de la vue et de l'ouïe, vertiges, éblouissements, tintements d'oreille, fourmillements et douleurs dans les membres, insomnie, délire, etc. Une exaltation semblable se manifeste dans le cours de presque toutes les maladies fébriles aiguës : elle constitue souvent à elle seule le caractère du premier degré de la phlegmasie de l'encéphale ou de ses membranes. — Le collapsus ou la dépression survient au contraire fréquemment dans la convalescence des maladies graves et longues et qui ont fortement compromis la santé : il appartient surtout à la forme chronique de la phlegmasie cérébrale. Les symptômes qui caractérisent ce collapsus sont : l'état obtus des sensations,

la diminution de la vue et de l'ouïe, l'engourdissement des membres, l'affaiblissement de l'intelligence, la somnolence et la faiblesse musculaire. — Os deux ordres de phénomènes niellent sur la voie de l'existence d'une affection cérébrale; mais ils ne suffisent pas [pour faire apprécier le genre de la lésion, ni son siège: eu un mut, ils sont im-possibles de fournir les éléments d'un diagnostic complet. -- Ce diagnostic est puissamment éclairé par la considération des symptômes empruntés aux divers troubles fonctionnels qu'entraînent en général après elles les lésions cérébrales et qui dépendent plus particulièrement des attributs physiologiques de l'encéphale. — Considérée* d'une manière générale, les maladies de l'encéphale donnent naissance à deux ordres de phénomène très-distincts; les uns cérébraux proprement dits ou dépendant immédiatement de la lésion du cerveau ; les autres sympathiques, ne survenant que d'une manière secondaire. Aux premiers se rattachent les troubles du sentiment, du mouvement et de l'intelligence. Nous allons successivement les examiner. — Troubles du sentiment. La sensibilité peut subir des modifications différentes et à des degrés divers. Elle peut être exaltée, diminuée, abolie ou pervertie. L'exaltation de la sensibilité peut être portée quelquefois jusqu'à la douleur la plus vive; mais telle douleur offre cela de particulier que ces! rarement dans le cerveau même qu'elle a son siège ; c'est le plus ordinairement dans des parties extérieures plus ou moins éloignées du cerveau, le plus souvent dans les organes des sens qu'elle se fait sentir. Ici là l'excessive impressionnabilité de ces organes, les troubles fonctionnels des sens, les hallucinations auxquelles sont sujets les individus atteints d'une maladie cérébrale. La sensibilité, loin d'être exaltée, est quelquefois affaiblie ou même complètement abolie, dans une étendue plus ou

The text on this page is estimated to be only 18.62% accurate

ENCEPHALE. (164) dérablc tlu cor pl. La diminution do la sensibilité, comme son exaltation porte principalement sur les organes dos sens. La perle de la scnsilnl ilè peut exister seule ou entraîner concurremment l,i perle du mouvement. Celle-ci (M souvent la conséquence directe de la première. Du inouïs si les mouvements s uit conservés, ils perdent toujours de leur étendue et surtout de leur régularité par le fait seul de l'absence de sensibilité. Dans quelques cas, la sensibilité n'est m augmentée, ni diminuée, mais est pervertie, c'est-à-dire que de certains points de l'économie parlent des sensations insolite*, ou que les perceptions sont erronées Ce* aberrations des sriisal ons s'ob&crvenl surtout chez les hypocondriaques et les hystériques; elles siègent tantôt dans le cerveau, tantôt dans les ramifications des nerfs qui en émanent, mais dans tous le* cas elles impliquent toujours un certain degré de perturbation dans les ton. lions de perception. Os divers trouilles de la sensibilité se combinent à différents degrés avec les troubles des mouvement! dont nous allons parler. — Troubtet <lu mnuirmrnl . Comme les Inutiles de la sensibilité, les I rouilles du mouvement consistent dans l'exaltation . I abolition plus ou moins complète ou la perversion de la contrartililé musculaire. Toute excitation cérébrale est en général accompagnée d'une exaltation moinenlanceelesforiesroitlracliles Lcsiuoioioni.ini.iqus, par exemple, les fous furieuv, développent souvent dans leurs accès de fuieur une force prodigieuse, L'exaltation des forces musculaires se combine quelquefois avec la perversion; les mouH-mcnls produits par l'excitation du cerveau échappent à l'influence de la volonté et s'exécutent d'une manière désordonnée; c'est ce qui constitue les convulsions. Parfois la conl i l ion est permanente, c'est ce qu'on appelle convulsion tonique ; d'autres fois les coutracl ions alternent avec une suspension plus ou moins complète de mouvement, c'est ce que l'on désigne sous le nom de couru/mon» clinique!. L'abolition du mouvement est plus nu moins complète, plus ou moins étendue; elle a lieu tantôt sur un point limité du corps, lanlol sur une étendue considérable. La paralysie occupe souvent toute une moitié latérale du corps, ou la moitié inférieure. Elle coexiste quelquefois avec la perte du sentiment, mais elle peut exister seule, le sentiment restant intact. Dans quelques circonstances plus rares, il y a l ierle de sentiment il'un colècl perle du mouvement de l'autre roté. En un mol, les troubles du mouvement et du

sentiment peuvent se manifester isolément ou se combiner diversement et à tous les degrés. Enfin, pour le mouvement comme pour le sentiment, l'exaltation et la perversion ne sont le plus ordinairement que la première manifestation d'une perturbation des centres nerveux qui se termine par la paralysie. — Trouble* de l'intelligence. L'intelligence est susceptible d'éprouver, sous l'influence d'une lésion cérébrale, les mêmes modes et les mêmes degrés de perturbation que nous venons de signaler dans la sensibilité et la motilité. une simple excitation cérébrale ne dépassant pas les limites de l'état physiologique, telle que celle qui résulte de l'usage immodéré du café, par exemple, produit une exaltation de l'intelligence, sans perturbation. Mais, lorsque l'excitation est le produit d'une cause morbide, l'exaltation déborde les limites physiologiques, et elle a toujours lieu avec un certain degré de perversion dans les idées, c'est le délire. Le délire est en effet un des symptômes les plus fréquents des affections cérébrales. Il les constitue souvent même à lui seul, comme dans la plupart des monomanies et des diverses formes de l'aliénation mentale. L'abolition plus ou moins complète des facultés intellectuelles constitue l'idiotie. Nous renvoyons pour de plus amples détails sur ce sujet aux mots : Manie, Délire. Aliénation mentale, IDIOTIE. — Les maladies de l'encéphale, avons-nous dit, donnent lieu à un second ordre de phénomènes qui ne se développent que secondairement par voie de sympathie, et que nous avons désignés à cause de cela sous la dénomination de phénomènes secondaires ou sympathiques. Ces phénomènes sont également relatifs, pour la plupart, à des troubles de la sensibilité du mouvement; mais au lieu d'affecter les parties qui sont immédiatement placées sous l'influence du système nerveux cérébral, ces désordres siègent souvent sur des organes qui dans l'état normal échappent à l'influence directe du cerveau et sont placés sous la dépendance du système nerveux organique. De là des désordres organiques qui en imposent pour des maladies de différents viscères auxquels les malades rapportent les douleurs ou les sensations insolites qu'ils éprouvent et qui donneraient souvent le change sur leur véritable nature, si la coïncidence d'autres phénomènes plus directement liés à la maladie principale, ou la connaissance des causes qui ont déterminé les premiers accidents sur leur point d'origine. Nous ne saurions entrer ici dans les détails que comporteraient les nombreuses altérations morbides dont l'encéphale peut être le siège. Nous esquisserons seulement l'histoire de celles de ces altérations qui offrent le plus d'intérêt à cause de leur fréquence et de leur

gravité, nous bornant pour les autres à une simple énumération. Les maladie* dont nous voulons parler sont l'apoplexie, {l'encéphalite ou inflammation du cerveau, et la méningite ou inflammation des membranes d'enveloppe de l'encéphale. — Apoplexie ; de l'ind. «Wbi»i frapper, «battre . L'apoplexie, comme l'indique son étymologie, frappe et abat sa victime inopinément, sans que, dans la plupart des cas du moins, rien, l'instant d'avant, ait pu faire prévoir ni pressentir l'attaque. L'homme souvent le plus heureusement doué de la nature, le plus fortement constitué, avec toutes les apparences de la santé, jouissant de toute la plénitude de son intelligence et de ses facultés morales, perd à l'instant la sensibilité, le mouvement et la conscience, il tombe pour ne se relever que rarement. Le caractère essentiel de l'apoplexie est, en effet, de produire presque instantanément une paralysie plus ou moins complète, qui quelquefois est absolue, du sentiment et du mouvement dans une partie plus ou moins considérable du corps. C'est cette instantanéité de l'attaque qui a pu faire croire dans le monde à l'immédiateté de la mort. La mort n'est jamais subite à proprement parler. Dans les cas les plus graves, dans les apoplexies que l'on a appelées fulgurantes, à cause de la rapidité de leur invasion, il s'écoule toujours plusieurs heures au moins entre le moment de l'attaque et la mort. Mais la mort, il est vrai, est presque consommée dès le début de l'attaque, car tout sentiment est éteint, toute intelligence anéantie, ce n'est que par la persistance de quelques-unes des fonctions organiques que cet état se distingue de la mort. Dans les cas où l'apoplexie marche moins rapidement, mais où cependant elle se termine d'une manière fatale, il se passe entre ces deux états, l'attaque et la mort, qui peuvent être séparés par un intervalle de plusieurs jours, de plusieurs mois même, des phénomènes d'un grand mais triste intérêt à exposer. — L'absence du mouvement et de la sensibilité, avons-nous dit, est le caractère essentiel de l'apoplexie. L'étendue de la paralysie est variable, elle occupe ordinairement un côté du corps seulement ; quelquefois elle est bornée à un membre et à la moitié correspondante des organes de la face ; le plus souvent elle s'étend à toute une moitié du corps. On verra tout à l'heure la relation qui existe entre cette circonstance remarquable et la lésion organique de l'apoplexie. L'apoplexie n'est pas toujours accompagnée de perte de connaissance. Son invasion n'est souvent marquée que par un simple vertige, un étourdissement suivi aussitôt de la paralysie. Le malade sent alors ses membres se dérober à l'empire de la volonté ; il tombe et lorsqu'il veut faire un effort pour se relever il se trouve dans l'impuissance

de le (.lire S'il est surpris p.ir l'attaque au milieu de la nuit, pendant son sommeil, il cherche vainement à (ton réveil à mouvoir ses membres. Au moment de l'attaque, la face esl tantôt lortement colorée, turgescente, d'un rouge violet, livide, lantol au contraire d'une extrême pâleur. La physionomie esl emprcmld'unc profonde stupeur; il S y joint bientôt une contorsion île* traits qui lui imprime un caractère souvent bizarre et du plus pénible aspect. La face esl contournée; tandis qu'une de ses moitiés esl .iffaïsser; l'autre esl contactée; Il langue est déniée, elle ne se meut qu'arec une extrême difficulté. Dans quelques ea* mêmes ses mouvements sont complètement abolis. Tandis qu'une moitié du corps est ainsi frappée de paralvsie, l autre devient quelquefois le siège de mouvements convulsifs el de contracture des muscle». I,cs organes des sens subissent une pcriurbaiion plus ou moins profonde. Il y a assci souvent abolition de la vue dans l'un ou l autre iril, jamais ou très-rarement dans les deux à la fois. Iji surdilé esl un dos effets le* plus fréquents de l'apoplexie. Dans quelques cas on l'a vue même précéder l'attaque et persister a sa suite. I ^bruyère, étant dan» un salon, en compagnie de ses amis, fut pris l'ouï A coup d'une surdité absolue, sans douleur ni aucun autre svinplome. Il partit poui Versailles où il fui pris aussitôt d une attaque da|>oplexio qui le lit périr en quelques heures Mats les effets de l'apoplexie, sans contred'l, les plus remarquables, ceux qui ont le plus occupé l'attention des palhologisies et qui ne méritent pas moins d intérêt de la pari des philosophes, ce sont les troubles qui surviennent dans les facultés intellectuelles. Dans les cas les plus ordinaires, l'apoplectique, au moment où il recouvre ses sens, éprouve une douleur lixe asseï vive à la tête. du eûté opposéà la paralysie; l'intelligence, un moment anéantie,

reDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.36% accurate

(<«5) K.N'KIMIAI.r.. sous le poids du mal, les efforts qu'elle fait pour renouer la I sait y présider, presque instantanément décomposé rl réduit ' l h partit végétative, désormais isolée de ee souille intelligent série habituelle des idées restent souvent impuissantes; l in' ence resle loujours plus ou moins profondément alII n'est pas rare de voir une faeulté de l'esprit plus éremeul lésée, quelquefois mime à l'exclusion des C'est dans Celle maladie qn on voit se produire ce* aberrations si bizarres de la mémoire portant sur telle série d'idées ou de mots, tandis que l'intelligence semble avoir conservé d'ailleurs toule son intégrité C'est ainsi qu'on voit des personnes prononcer des phrases pour d'autres, désigner un objet par le nom d'un autre objet, appliquer à la chose qu'elles veulent designer le nom relatif à I un de ses usages. I n professeur célèbre d'une faculté avait perdu la nu-moire des noms propres et d'un grand nombre de substantifs. Son jugement et ses au Ir 1-5 Mies qualités de l'esprit étaient iut icls. Sa phrase, qui autrefois coulait dr tes lèvres loujours limpide, aisée, correcte, souvent élégante et recherchée, se (rainait |iéml>lrincnt, à chaque instant interrompue par la recherche du nom qui échappait, toujours inachevée et laissant n peine saisir le sens d'une pensée naguère si transparente. (titanl nus fonctions dites organiques, telles que la circulation, la respiration, la digestion, etc., elles ne prrsenlcnl en général que ties troubles très-légers et qui contrastent avec l'intensité des perturbations profondes qui sont survenues dans les organes de la vie de relation. (Quelquefois même les grands svstemrs organiques continuent à fonctionner avec leur harmonie accoutumée, Comme si aucune cause de trouble n'élai: survenue nu sein de l'économie; les facultés intellectuelles, sensiliveset motrices sont seules affectées, la vie n'est atleinle que dans une de ses manifestations seulement, mais c'est dans sa manifestation la plus élevée, c'est par les organes destinés à établir les rapports avec le monde extérieur que la vie tend à l'éteindre, Aussi, quand la mort survient, elle ne trouve plus en quelque sorte qu'un cadavre qu'a déjà abandonné le souffle le plus subtil île la vie. L'apoplexie survient à I improviste, souvent sans cause appréciable, quelquefois à l'occasion de la cause la plus légère, la plus futile eu apparence. Elle surprend et foudroie dans le calme le plus profond de l ime, comme au sein des agitations les plus vives de la passion; dans l'isolement, comme au milieu du monde; durant un calme entretien, pendant le plaisir de la table,

les douceurs du sommeil ou dans la solitude «lu cabinet. Pétrarque est
trouvé un jour dans sa bibliothèque, la tête renversée sur un livre. La mort
venait de le surprendre dans le recueillement de l'étude. Quelquefois c'est
une passion vive, un accès de colère, un spasme érotique qui fait éclater les
accès : une émotion douce, une joie inattendue, une noble expansion de l'
âme ont suffi dans quelques cas pour briser la vie. L'illustre naturaliste
Daubenton, à l'âge de quatre-vingts ans. Tenant d'être nommé membre du
sénat, se rend pour la première fois dans le lieu des séances. Au moment où
il se présente devant l'assemblée, il est accueilli avec les témoignages de
respect et vénération qu'inspiraient son mérite et son grand âge. Il ne put
soutenir une pareille émotion. Au bout de quelques instants il s'évanouit, et
lorsqu'on l'eut ramené chez lui il avait perdu l'usage de la parole, du
mouvement et de la sensibilité; il mourut quelques jours après. Userait aisé
de multiplier les exemples d'attaques d'apoplexie déterminées par un accès
de colère, par la communication d'une nouvelle idée ou une surprise
ou une brusque émotion, par un sentiment d'effroi, d'épouvante. Les
jouissances amoureuses à un âge où elles dégénèrent facilement en abus ont
plus d'une fois déterminé des accidents apoplectiques. On a vu même chez
des personnes adultes et dans toute la vigueur de l'âge le délire amoureux
faire tant de mal à l'âme et à la fois tous ces organes ; celle sortant de
divorce a été réduite par lui : n'est-ce pas là un sujet à de profondes méditations...
n'est-ce pas là : le divorce anticipé entre l'esprit et la matière; de tristes effets
produits par quelques onces de sang épanchées dans la substance cérébrale, les
profondes ou des travaux d'imagination. Aussi compte-t-on surtout les
victimes de l'apoplexie parmi les savants, les artistes et les hommes d'étude.
C'est par l'apoplexie que sont morts Linné, Rousseau, l'abbé de Mably, Monge,
Cabanis, et tant d'autres qu'il serait trop long de citer ici — L'apoplexie
cause d'une aussi brusque interruption dans le jeu des ressorts de la vie est
un des plus intéressants problèmes que la médecine et la philosophie
puissent se proposer. Celle subite oppression des facultés intellectuelles
chez un homme qui, un instant auparavant, exerçait ces mêmes facultés
dans toute leur plénitude ; ce même homme, tout à l'heure actif, plein de
force et de vigueur, devenu tout à coup perclus et insensible ; cet admirable
organisme dans lequel toutes les impressions et tous les actes étaient naguère
coordonnés dans un mutuel rapport «l'harmonie tel que l'esprit était frappé
de l'unité qui paraît si simple ! L'apoplexie est en effet le résultat d'une
hémorragie qui se fait par les vaisseaux cérébraux dans les membranes ou

dans le tissu même du cerveau , et le plus fréquemment dans des espaces d'attribution désignées par les anatomistes sous le nom de ventricules. C'est par la déchirure de la substance cérébrale, qui résulte de ces épanchements subits du sang, et surtout par la compression de cet organe si délicat , que sont produits tous les phénomènes apoplectiques. Mais comment survient celle hémorragie? Ou 'est-ce qui détermine la rupture des vaisseaux on l'exhalation sanguine à travers leurs parois!' (Jurin sont , en un mot , les causes déterminantes de l'apoplexie? C'est une question de autant plus importante à faire . que c'est la connaissance elle-même des causes qui vient seule éclairer sur les moyens de prévenir et de combattre les attaques d'apoplexie. Nous avons dit en conséquence que l'attaque d'apoplexie est instantanée , et on conçoit en effet maintenant qu'il en soit ainsi, puisqu'il suffit qu'une once «m de sang s'échappent d'un des vaisseaux qui rampent à la surface du cerveau pour produire la compression de cet organe et tous les phénomènes qui en résultent. Mais, pour que cette hémorragie ait lieu , il faut que des causes prédisposées aient préparé de longue main la rupture des vaisseaux. C'est ce qui a effectivement lieu : aussi, bien que l'attaque d'apoplexie soit presque toujours soudaine, inopinée, elle n'est en réalité, le plus souvent, que la brusque manifestation d'un mal qui, depuis plus ou moins longtemps, minait sourdement l'économie. Il est rare qu'avant que l'apoplexie foudroie sa victime, celle-ci n'en ait déjà averti par quelques signes avant-coureurs, par ces mouvements subits du sang vers la tête, ces bouffées de chaleur, ces éblouissements passagers, ces douleurs de tête, ces battements artériels, qui sont le signe certain d'une stimulation exagérée du cerveau ou d'une réplétion du système sanguin cérébral. Ces accidents passent d'abord inaperçus; mais ils se répètent, se rapprochent, et acquièrent , à mesure qu'ils se reproduisent, une intensité toujours croissante: chacun de ces accidents trace en quelque sorte un sillon à l'hémorragie. Un coup de sang, qui n'est qu'une congestion sanguine plus violente et le premier degré de l'apoplexie, indique l'imminence d'une attaque. Que faut-il souvent pour qu'elle se produise. Le plus léger trouble dans la circulation cérébrale, qui donne lieu à une stase sanguine, une diminution de tension, un défaut de résistance dans les parois des vaisseaux, la plus légère altération dans la structure même du cerveau , toutes circonstances peuvent la seule seule amener. Aussi l'apoplexie, quand elle survient, frappe de surprise et d'effroi par son instantanéité les parents. les amis qui entourent la victime: mais elle n'est pour l'homme qui l'observe

que la conséquence naturelle , fatale, inévitable . de cette série de petits accidents, en apparence sans gravité, et dont le danger toujours croissant consiste dans leur répétition même. — Nous avons dit que l'apoplexie ne tuait pas toujours à la première attaque. Il est assez commun de voir un apoplectique survivre à une première attaque, guérir même complètement de la paralysie et des autres accidents morbides consécutifs à l'attaque; mais on peut presque à coup sûr prédire qu'une seconde, une troisième ou une quatrième attaque viendra mettre un terme à ses jours. Rien n'est plus commun , en effet , que ces récits. On peut être à peu près assuré qu'une personne frappée d'apoplexie périra par l'apoplexie, si ce n'est dans une seconde attaque, ce sera dans une troisième, une quatrième. C'est ce que Cortis exprime d'une manière originale à Napoléon, qui, frappé de l'idée qu'il serait un jour victime de l'apoplexie, lui demandait quelques notions sur cette maladie. • Sire, lui dit-il, l'apoplexie a des symptômes avant-coureurs, Il est rare que la nature frappe sans avertir d'avance, la première attaque , presque toujours légère, est une «raimion wnt frai»; une seconde, beaucoup plus forte, est une nytnmnlion avec frait ; mais une troisième est une prite ét eorp». • Cette circonstance est d'une grande importance à connaître, afin de pouvoir diriger convenablement les soins et les mesures hygiéniques propres à prévenir les conséquences funestes de l'apoplexie. Il en est de même des causes éloignées, des prédispositions sur lesquelles on peut avoir une action quelconque. Nous avons déjà implicitement énoncé quelques-unes des conditions qui favorisent le développement des accidents apoplectiques, l'âge. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.63% accurate

BMCBMULB. | I6fi 1 Icf émotions morales tories ou prol
ngccschr* les vieillards, l'exercice immodéré des facultés intellectuelles,
l'abus des travaux de I «prit. clc. Le régime, les habitudes hygiéniques . les
professions oui une influente marquée sur relie grave affection. L'otage
immodéré des aliu is excitants, du régime animal , île* boissons alcooliques
, ilu ihe , .lu rafe; l'habitude de surcharger l'estomac par une alimcutalion
Irop copieuse : les veilles prolongées, les habitudes sédentaires. Us rapports
sexuels à un âge déjà avancé, sont autant de circonstances qui concourent
au déve loppement île l'apoplexie. On a remarqué que l'apoplexie élaïi
beaucoup plus commune dans les villes que dans les campagnes. On en
conçoit aisément la raison : I habitant des campagnes , sobre, vivant en
plein air, livre à des travaux cur|Njrels qui entretiennent un équilibre
salutaire dans les fonctions organiques, est soustrait à rinflueiirr de ces
causes si nombreuses et si variées d'excitation, «le ces commotions
violentes qui agissent incessamment sur l'habitant des grandes villes. Les
hommes sont plus fréquemment atteints (Ta|Miplexie que tes femmes; il est
présumable que l'exercice plus habituel des travaux de l'esprit chez les
premiers est la cause de ce triste privilège Le te uipéramcul sanguin est vins
contredit, de tous les tempéraments, le plus prédisposant aux apoplexies II
est une sorte de constitution qui renferme tant d'éléments d'apoplexie . qu'on
la désigne communément sous le nom de constitution apoplectique. Ou
reconnaît lrs sujets de cette constitution à une taille ramassée et trapue, un
embonpoint marqué, nue tête volumineuse, le cou court, la poitrine large , la
face colorée . clc Quant aux professions, celles qui nécessitent une tension
habituelle de l'esprit, un usage immodéré et continu des facu'lés
intellectuelles , sont sans contredit les plus favorables à la manifestation des
accidents apoplectiques. On peut ranger à coté les professions qui exposent
la tête à l'action habituelle d'une grande chaleur. Nous empruntons au savant
auteur de la l'hytiafagie el Hygiène det hommes livret aux travaux de
l'eiprit, M. Hévcillè-Parise, le tableau suivant, qui exprime fidèlement,
suivant nous, l'action graduelle des causes prédisposantes de l'apoplexie n
Les excitations permanentes du cerveau augmentent d'abord son énergie,
son activité, tu vie. Cet excès d'action, répété, détermine chaque fois un
afflux de sang dans l'organe; les stimulations deviennent alors
rongcslioiiielles Dans les commencements , ces congestions se dissipent

plus ou moins complètement, le cerveau se libère, l'équilibre se rétablit. Plus tard, les dilatations forcées des vaisseaux deviennent telles que les congestions sanguines ne se dissolvent qu'imparfaitement; de là des accidents, mais peu graves. Plus tard encore, quand l'âge arrive, le système veineux augmente d'ampleur, les veines cérébrales tendent à devenir variqueuses, tandis que les artères diminuent de diamètre; les congestions sont alors permanentes. Cet état d'engorgement augmente rapidement s'il y a une affection artériomatique au cœur. À cet ensemble résultent les assoupissements, la stupeur, les ramollissements du cerveau, les tremblements, la paralysie, enfin l'apoplexie à tous ses degrés. » — On ne s'attend pas sans doute à trouver ici des préceptes pour le traitement de l'apoplexie. Ce qu'il importe que tout le monde sache et puisse au besoin mettre en œuvre, ce sont les premiers soins que réclame un apoplectique, c'est surtout l'ensemble des précautions et des mesures hygiéniques à l'aide desquelles on peut prévenir une attaque, en atténuer les effets et neutraliser en quelque sorte les prédispositions qui la rendent imminente. Nous insisterons plus particulièrement sur ce dernier point. C'est ici surtout que s'applique ce vieil adage si connu dans les familles, et dans lequel se résume en quelque sorte toute l'hygiène populaire à l'usage des vieillards : les pieds bien frottés, la tête froide, le ventre libre. Ces trois conditions réunies supposent en effet une circulation libre et libre du sang. se réparant également et dans des proportions normales sur tous les points de l'économie. des digestions régulières, en un mot l'accomplissement régulier et harmonique des principales fonctions, la dernière de ces considérations est sans contredit la plus importante. Rien ne dispose (ant aux congestions de sang vers la tête que la constipation, celle incommodité si commune et si opiniâtre chez les habitants des grandes villes, et surtout chez les personnes sédentaires et habituées à de longs travaux intellectuels. Aussi ne saurait-on trop leur recommander de continuer sans relâche Cette fâcheuse disposition, soit par des lavements, des laxatifs ou purgatifs doux fréquemment répétés, mais surtout par le régime « l'exercice. Les promenades matinales ont, sous ce rapport, un avantage des plus manifestes; il semble qu'elles agissent à la fois par l'exercice et par l'impression fraîche sur la peau, réagissant sympathiquement sur les organes digestifs. Mais la ne se lient pas à ces indications préventives de l'apoplexie. Les personnes qui sont sous le coup d'une de ces prédispositions que nous avons signalées plus haut, devront éviter avec soin des larmes trop

fortement échauffés; elle» auront la précaution d'avoir la tête habituellement peu couverte et de la maintenir élevée pendant la nuit ; elles devront proscrire tout vêtement trop serré, tout lien qui comprimerait le cou ou la poitrine, et qui tendrait à gêner la circulation ou à faire refluer le sang vers la tête. Tout effort violent devra également être évité. Le régime exige aussi quelques précautions : il aura en général pour base des aliments doux . des viandes blanches , des végétaux frais, du laitage , des fruits. L'usage des épices, des liqueurs fortes, du café, seront sévèrement proscrits. L'abus des plaisirs sexuels est particulièrement à craindre chez les personnes prédisposées à l'apoplexie. Le coït est extrêmement dangereux dans ce cas, surtout après le repas. On a vu plus d'une fois des personnes être victimes d'une imprudence de ce genre. Aussi ne saurait-on trop recommander aux personnes âgées que l'apoplexie menace , de faire une retraite prudente devant des dangers (1) devenus si dangereux pour eux. Enfin l'exercice des facultés intellectuelles ne réclame pas moins de sollicitude. De courtes et fréquentes promenades ont le double avantage de procurer un exercice musculaire favorable et de rompre à propos des occupations dont la continuité fait le principal danger. Les distractions agréables, faisant diversion à l'ordre habituel des idées, reposeront le cerveau des fatigues d'une trop grande contention. — Ces moyens, on le conçoit, ne suffisent pas toujours. Soit que les conseils de la prudence et de la sagesse trouvent rarement des esprits assez dociles pour s'en conformer, soit qu'ils restent impuissants contre des dispositions organiques anciennes et invétérées, il arrive un moment où il faut recourir à un ordre de moyens plus actifs. Quand la plénitude du système sanguin est poussée au point de rendre imminentes ces congestions sanguines qui sont les avant-coureurs de l'attaque, à plus forte raison lorsque des coups de sang se sont déjà produits, il ne faut plus hésiter à recourir aux évacuations sanguines. Une saignée faite à propos a plus d'une fois conjuré un péril imminent. — L'attaque vient-elle d'avoir lieu, quels sont les premiers secours à apporter à un apoplectique? On doit commencer par le débarrasser des vêtements et des liens qui pourraient causer quelque obstacle à la circulation, le transporter avec le moins de secousse possible dans un lieu convenablement aéré, loin du bruit et à l'abri d'une trop vive lumière. On devra l'asseoir ou le coucher de manière à ce que la tête et la poitrine soient élevées. — On ne saurait trop s'élever contre l'usage inintelligent et souvent funeste que l'on fait dans ce cas des moyens stimulants, tels que les boissons spiritueuses, aromatiques,

les vapeurs ammoniacales, les secousses imprimées au malade. Toute stimulation de ce genre doit être sévèrement proscrite. Les émissions sanguines, les révulsifs sur la peau et sur le canal digestif sont en général les premiers moyens auxquels on recourt (pour éviter un terme à l'hémorragie cérébrale et pour prévenir sa reproduction. Quant au système de traitement que réclament les accidents consécutifs à l'attaque, il n'entre point dans notre objet d'en faire connaître les principes ; les moyens sont subordonnés d'ailleurs à des indications qui se déduisent de circonstances organiques et pathologiques spéciales, dans le détail desquelles il ne nous était pas possible d'entrer. — Encéphalite (inflammation du cerveau). Indépendamment des accidents occasionnés par la congestion et par l'hémorragie cérébrale, le cerveau peut encore, comme tous les autres vis. ères. être le siège d'une inflammation. Cette inflammation peut être aiguë* ou chronique, légère ou intense ; elle peut se terminer par résolution, par suppuration ou désorganisation de la substance cérébrale. par induration ou ramollissement ; elle peut offrir, en un mot, toutes les phases, tous les degrés et tous les caractères communs à toutes les inflammations sur quelque point du corps qu'elles siègent. Considérée abstractionnellement, elle ne différerait donc en rien des autres inflammations. Mais en raison de la structure particulière du cerveau, en raison du mode spécial de sensibilité et des attributions fonctionnelles de cet organe, en raison surtout de sa situation dans une boîte osseuse qui l'enferme de toutes parts et qui ne permet pas de l'explorer d'une manière directe, les symptômes de l'inflammation de l'encéphale sont souvent d'une grande obscurité et d'une appréciation fort difficile. Voici cependant les signes principaux à l'aide desquels on peut la reconnaître. — Disons d'abord que les symptômes de l'inflammation du cerveau et ceux de

The text on this page is estimated to be only 16.73% accurate

raaiion du cervelet son* asifi diffèrent* les uns de* autre» pour an
on puisse les distinguer et les décrire séparément. — L'inQainmaiion aigu*
du ce rv eau [ctribrUt. donne lieu, des sou début, à de 11 céphalalgie, a des
vertiges, des eblouissrmciits, des tintements d'oreilles, a un fourmillement
incommodé dans les membres, quelquefois à une sensibilité exagérée. Le
sommeil est agile, fréquemment interrompu, ou bien il existe quelquefois
uu peu de somnolence. Il se manifeste des crampes, des soubresauts des
tendons, des contractures musculaires, des spasmes, des convulsion*.
L'intelligence, sans être profondément altérée, manifeste néanmoins
quelques troubles qui consistent le plus souvent dans une certaine
exaltation; il * a quelquefois même un peu de délire — Presque lo îles les
fonctions de l'économie participent plus ou moins aux désordres dont le
système nerveux est le siège : la fane est rouge , colorée, les yeux brillants,
la soif vive, les selles sont rares: il survient des nausées, des vomissements;
le pouls bat avec force: l.i peau est chaude et couverte de sueur. A mesure
que b maladie fait des progrès, le malade tombe dans un état d'anl; ses
facultés iiiielleciuelles , qui. au début, èes, sont plus ou moins affaissées. En
un mot. les ; procèdent avec une certaine lenteur: ou ultserve une gradation
sensible entre les phénomènes du début, qui annoncent une exaltation de
fonctions, et crus du do lin de la maladie, qui traduisent la désorganisation
qui commence à s'opérer dans le cerveau Ricniot I insensibilité succède au
surcroît de sensibilité qui marquait le début du mal ; les couvulsîons font
place à l'immobilité des membres et à la paralysie; le délire cesse; le malade
Inmtte dans une somnolence profonde. Pendant nue ces changements
surviennent dans I état de l'innervation, les symptômes généraux subissent
des modifications analogues; ils ne sont plus ce qu'ils étaient au début de la
maladie : la soif est nulle , les selles et les urines sont rcidue*
involontairement cl sans que le malade en ail conscience. ; le veulrc se
méléorisc, la peau devient froide et se couvre d'une sueur visqueuse; le
pouls se ralentit, la respiration devient gèuéc et slerloreuse ; tous les traits
de la face sont profondément altères. Quand les chosrs en seul venues à ce
point, la mort est inévitable et imminente. — Les phénomènes que nous
venons de décrire sont aussi ceux qui cararlérisent h forme chronique de
l'inflammation cérébrale, mais avec Cette différence . toutefois , que leur
marche et leur succession sont beaucoup plus lentes. Ainsi, les phénomènes

inflammatoires diminuent à mesure que la suppuration s'établit dans la pulpe cérébrale et que le pus se forme en foyer, tandis que les accidents de paralysie persistent ou augmentent. Toute la série des mêmes phénomènes se produit, en un mot ; mais au lieu de ne durer que de douze à quinze jours, comme dans la cérébrale aiguë, ils durent (souvent) pendant plusieurs mois. — Les symptômes de l'inflammation du cervelet sont beaucoup moins précis, moins déterminés que ceux de l'inflammation cérébrale. Il règne en général une grande obscurité sur tout ce qui concerne cette portion de l'encéphale, tant sous le point de vue pathologique que sous le point de vue physiologique. Une céphalalgie bornée à l'occiput, des contractures, des convulsions musculaires et la paralysie, rarement l'ivresse et le seul roté du corps. la rétraction de la tête en arrière, la conservation de l'intelligence et de la sensibilité, tels sont à peu près les seuls symptômes que les pathologistes s'accordent à considérer comme appartenant à l'inflammation du cervelet. Ce qui la distinguerait particulièrement de l'inflammation du cerveau, ce serait l'altération particulière des mouvements de l'intégrité de la sensibilité et de l'intelligence — Parmi les circonstances prédisposantes de l'inflammation de l'encéphale, on signale le tempérament nerveux prédominant, l'état pléthorique, les affections morales tristes. les émotions vives, les travaux de l'esprit prolongés, les veilles, les excès divers. Cette maladie s'observe à tous les âges; l'enfance et la jeunesse cependant sont les époques de la vie pendant lesquelles cette inflammation est plus commune. Les personnes du sexe masculin paraissent beaucoup plus prédisposées que celles du sexe féminin. — Au premier rang des causes déterminantes il faut placer les violences extérieures exercées sur le crâne, Les maladies de l'oreille déterminent assez souvent l'inflammation par voie de communication directe de l'inflammation. Le virus vénérien est considéré par quelques médecins comme une cause assez fréquente d'encéphalite. Enfin l'usage et l'action de certains médicaments, tels que l'opium, la noix vomique. suffisent quelquefois pour produire cette affection. — Le traitement que l'on dirige contre les inflammations de l'encéphale n'a rien de spécial ; c'est le traitement de toutes les inflammations en général, c'est-à-dire la méthode antiphlogistique générale, mais employée avec un peu plus d'énergie que l'organe affecté est ici le plus important et le plus délicat de l'économie, et que ses maladies mettent toujours immédiatement la vie en péril. — Meningite. Ce que nous venons de dire de l'inflammation du cerveau et du cervelet peut s'appliquer en

partie à l'inflammation des membranes qui leur servent d'enveloppes ,
 d'autant plus que l'inflammation des méninges larde rarement . quand elle se
 prolonge quelque peu, à se propager à l'encéphale lui-même et à se
 confondre par conséquent avec l'inflammation «le cet organe. Alors même,
 d'ailleurs, que l'inflammation reste bornée aux méninges, elle emprunte
 toujours une p.irtic de ses symptômes à la perturbation îles fonctions
 cérénrales Elle offre même celle particularité remarquable, que le délire en
 est un symptôme presque constant, plus constant que dans l'encéphalite
 même. Mais ce n'est pas loul, la méningite donne lieu a une autre série de
 phénomènes dépendant de la nature spéciale des fonctions des méninges.
 L'exhalation séreuse qui se fait à la surface interne de ces membranes, dans
 létal physiologique, s'accroît oultre mesure lorsque ces membranes sont
 enflammées, el les produits plus ou moins allérés de cette sécrétion ne
 lardent pas à produire des phénomènes de compression qui sont uu des
 caractères les plus saillants et les plus graves de la méningite. Cette
 exhalation morbide produit cher les très-jeunes enfants une véritable
 hyrimpisc cérébrale, connue sous le nom d'Ayd riterjthalie (nous renvoyons
 à ce mot pour de plus amples détails sur ce sujet), — En résumé, ks
 caractères diagnostiques différentiels des trois affections principales de l
 encéphale , dont nous venons de donner une d"Scriptio sommaire , sont les
 suivants. Pour l'inflammation des méninges « membranes du cerveau) :
 symptômes spasuvodiques généraux sans paralysie. Pour l'apoplexie :
 paralysie subile sans symptômes spasmoriiqurs. Pour l'cmèpnalilc :
 paralysie précédée ou accompagnée de symplutnes spasuiodiques , ou bien
 affaiblissement partiel , lent el progressif; marche souvent irrégulière,
 intermittente. — Ajoutons enfin , pour terminer ce qui a Irait i la [athologie
 de l'encéphale, que toutes ou presque toutes les lésions organiques, les
 altérations de tevlurcs el les dégénéralions que l'on observe dans les autres
 parties de l'économie, peuvent également se manifester dans cet organe,
 telles que te cancer, les tubercules, le ramollissement , l'induration, les
 tumeurs de diverse nature, l'atrophie, l'hypertrophie, etc. Mais rien n'est pins
 obscur que la symptomalologic de ces diverses affections, dont l'existence n
 est constatée le plus souvent qu'après la mort. km kpiiai.iqi k, adj. des deux
 genres (anal... qui a rapport, qui appartient à l'encéphale. KM iiaivksik.XT,
 s. m ensemble, réunion de choses qui forment ou composent une chaîne. Il
 n'est guère d'usage nu propre; au figure il signifie, liaison ou suite de
 plusieurs choses de même nature, de même qualité, ou de choses qui ont

entre elles certains rapports. KM IIAlNr.lt, v. a. lier, attacher avec une chaîne. Il signifie, figurément, surtout dans le style élevé, soumettre, dompter, réduire. Il signifie également, retenir, contenir. Il signifie aussi captiver. — Figurément, Enchaîner la victoire à ton char, être toujours victorieux. — F.KCIIaINF.b signifie encore. Ilgurément, lier des propositions, des preuves, etc.: établir entre certaines choses une dépendance, une relation mutuelle. Il s'emploie avec le pronom personnel, surtout dans le Sens qui précède. km:haixi'RE, s. f. enchaînement. Il ne se dit qu'en parlant des ouvrages de l'art. KM II ANTKLF.B, v. a. mettre du bois dans le chantier. Unchanteler rfu cm, mettre une barrique, un tonneau de vin sur deux pièces de bois, pour l'élever au dessus de terre. EM.MAJsTEJWF.XT, s. m. effet supposé de paroles ou d'opérations prétendues magiques. Il se dit quelquefois de l'action même d'enchanter i. V. Magie) — Psr exagération, Comm* ĩur enchantement, se dit pour exprimer la promptitude ou la facilité avec laquelle s'est faite ou s'est opérée une chose qui semblait exiger beaucoup de temps ou offrir beaucoup de difficulté. — EtvCHANTEiiKST se dit aussi, figurément, de tout ce qui est merveilleux et surprenant. Il se dit également quelquefois de ce qui charme et captive le cœur, l'esprit. Il se dit encore d'une satisfaction, d'une joie très-vive (V. Magie). EM:haXTF« , v. a. charmer, ensorceler par des sons, par des paroles, par des ligures, par des opérations prétendues

The text on this page is estimated to be only 17.87% accurate

KM HKRE>. (16 irfii|U«~s. Il signifie aussi, ligurément, surprendre, engager par quelque attrait, par île belles paroles, de belles promesses, ou par d'autres moyens de séduction On le dit quelquefois des choses, dans un sens analogue. Il se dit aussi de tout ce qui cause «m vif, <!isit nu i.nc grande satisfaction. KnchaXtk. il, part. Il signifie aussi fait par euchanlcim-nt . plein d'eue hautement ou qui sert aux en< bâillements. Il signifie encore, lisurément, merveilleux, extraordinaire* nient beau, surprenant. Il A X 1 1 (' ■, ERIssE.s relui, celle qui rnelinnle par des paroles, par des opérations |irétrudiirs magiques. Il se dit, ll.urcmeiit, d'une personne qui clierce à tromper par un Immu langage, par des artifices. Il se dit quelquefois en lionne j .irl d'une personne qui sait charmer, séduire Il s'emploie aussi. Minime adjectif, dans un sens analogue à relui qui préce le; et alnrs il s'applique principlcnciil aux choses. i.mii \pk.ro\m-u . v a couvrir la tête d'un chaperon Il dit quelquelois en parlant de cérémonies funèbres. t .M II vssEtt, » . a. mettre, fare enlrer, lixer quelque chose dans du tiuU, dans de la pierre, dans de l'or, l'e l'argent, etc. Il se dit ligurenient, eu parlant de rc que I on it.scre. de ce iju'oii lait entrer dans un discours ou dans quelque aulrc uuv rage d'esprit. I..m:hassk, ée, part. Il se dit quelquefois, par analogie, de ce est lixé u.ilurcllciuciit dans quelque chose, comiie si on ! l'y ;i»ait enchâsse. iM lieiM Kl., f. I. action par laquelle on enchâsse quel- ! que chose. Il se prend plus ordinairement pour l'ouv rage qui i résulte de cette action. KM MA't'SSKK, v. a. 'jardinage). Il se cliil en (variant des légumes que l'on rouvre de paille ou de fumier pour les faire blanchir ou pour les préserver de la gelée. I M HÉKIDE (:o<mV, genre île la classe des microscopiques | et <le l'ordre où nul appendice, cirrhe ou organe n'altère la : sim|ililnlé du rorp* On lui assigne (lour caraclè res: la plus grande «implicite i l une ligure à peu pris pvrilornieel eyliudrree. les rnel.élidcs dilTercnl des ryclidrs en Ce que ces dernière* smil plus petites, d'une couclxure encore moins compliquée . transparentes comme le crislal , tandis que leseriehé- ' lidcs, inOme les moins colorées , sont toujours composées de ' molécules distinctes, agglomérées et mêlées de corpusculshya. lins Kl les vivrnl dans les eaux pures, dans la mer ou ilaus les | inl 'i:s:ous. t.'ert parmi elles qu'on a reconnu les premiers rmtcarpes . si menées animées , destinées a reproduire un végétal, et qui i (lacent à jamais, srlnu BWy de Saint- Vinrent loule li- ' mile positive entre deux régnes qu'on

ne peut plus désormais adopter que par des divisions purement artificielles. Parmi les nombreuses espèces que renferme ce genre, nous citerons : I ENCHÉLIUM aimahi. K Sa couleur est un vert très-gai ; elle « allouée en poire », et forme souvent au bord des vases où l'on élève des concombres un cercle du plus beau vert, par la réunion de millions d'individus pressés. — I. ENCHELIDE mosadixk, la plus petite de toutes les enchelides, qui ne paraît pas à la loupe d'un millimètre de diamètre plus grosse qu'un grain de blé : elle est transparente, et l'on aperçoit au centre un point agité qui indique un rudiment d'organisation. Malar l'a observée par myriades dans une goutte d'eau des marais (V. Zoözoarph. K. M. HÈRE, s. f. V. figurément, .Mettre quelque chose aux enchères, à l'enchère, ne l'accorder qu'à celui qui l'offre le plus cher l'ultimatum. Figurément, // <j| à l'enchère; .Su contraire, Ses talents sont à l'enchère, se dit d'un homme disposé à sacrifier ses principes, ses opinions à l'intérêt. En termes de procédure, folle enchère, enchère faite témérairement et à laquelle l'enchérisseur ne peut satisfaire. Il se dit aussi de la différence au moins entre le prix de la seconde adjudication et celui de la première; différence qui est à la charge de l'adjudicataire sur la folle enchère duquel on a revendu. Proverbialement et Guérin. Payer la folle enchère de quelque chose, en payer la folle enchère, porter la peine de sa témérité, de son imprudence*! k'i hères (jurisp.) , c'est l'offre d'un prix plus élevé que celui offert par une autre personne, à l'effet de se rendre adjudicataire d'une chose mise en vente. La vente aux enchères est la vente au plus offrant et dernier enchérisseur Il y a certaines choses qui ne peuvent être vendues qu'aux enchères; ainsi les biens, meubles ou immeubles, des mineurs et des interdits; les biens dépendant d'une succession acceptée sous bénéfice d'inventaire; les biens d'un débiteur saisi: les immeubles constitués en dot, sous le régime dotal; les objets communs)) EX«:nE»oirr. à plusieurs, qui ne peuvent commodément se partager et qu'aucun des copartageants ne peut ou ne veut prendre, etc. L'article 412 du Code pénal punit d'un emprisonnement de quinze jours à trois mois et d'une amende de cent francs à cinq mille francs ceux qui dans les adjudications de la propriété, de l'usufruit, ou de la location des choses mobilières ou immobilières, d'une entreprise, d'une fourniture, d'une exploitation ou d'un service quelconque, ont entravé ou troublé la liberté des enchères ou des soumissions, par des voies de fait, violences ou menaces, soit avant, soit pendant les enchères ou soumissions, et aussi ceux qui par dons ou promesses ont écarté les enchérisseurs. Celle

disposition est applicable au fait, par un adjudicataire sur saisie immobilière, de s'être entendu avec le surenchérisseur pour que celui-ci ne donnât pas suite à la surenchère, moyennant la remise d'une somme d'argent. Elle est également applicable au cas où un seul enchérisseur aurait clé pardons ou promesses écarté des enchères. KMHKRIR, v. a. mettre enchère sur quelque chose; faire une offre supérieure à celles qui ont déjà été faites. Ou l'emploie aussi absolument Il signifie ligurément, ajouter à ce qu'un autre a fait; le surpasser en quelque chose, soit en bien, soit en mal. On le dit quelquefois des choses, comme dans cette phrase, Ce mot enchérit *i/r l'autre, il ajoute à l'idée que l'autre exprime. — Km.iikrir signifie encore, rendre une marchandise plus chère. Il est aussi neutre, et signifie, devenir plus cher, hausser de prix. km hérisse vient, s. m. haussement de prix. l.x l'ÉHissEER, s. m. celui qui fait, qui met une enchère. Fui cnrhériiseur, celui qui a fait une folle enchère. KM hev ai i hère, 9. f. archit.], jonction par feuillure, comme celles des dalles d'un toit à l'italienne, ou par simple recouvrement, comme celles des ardoises d'un toit ordinaire. km hevèthkr, v. a. mettre un cheval, un licou. Il n'est guère usité dans ce sens Il se dit plus ordinairement, avec le pronom personnel, d'un cheval qui engage un pied dans la longe de son licou. Il signifie aussi ligurément, s'engager dans une affaire, dans un raisonnement, etc., dont on a de la peine à se retirer. KvnfcvÈTnK, kk. pari. Par extension, Des chntet enchevêtrées l'une d'une l'autre, des choses si confusément engagées les unes dans les autres, qu'il est difficile de les séparer. Figurément el familièrement. Drj ;.hr<i*r«, bet ptrv'dei enchevêtrée*, des phrases, des périodes embarrassées, embrouillées. KM IIEVK I RI RE, s. f. ..ssemldagc de suives dans un plancher pour environner le foyer d'une cheminée et porter les Ivarres de fer qui le soutiennent, ou pour donner passage à un tuyau de la cheminée. - Km Hl.vÉl hibe, en termes d'art *éterinaifr, signifie, la blessure, le mal qu'un cheval se fait à un pied, en rengageant dans la longe de son licou. emjiiieie.m HE\r (midt.). On désigne aussi cet embarras de respirer par le nez qui résulte de l'obstruction des fosses nasales par les matières muqueuses ou séromuqueuses qui y sont accumulées lors de rinflammation catarrhale de la muqueuse ou l'apaise l'intérieur de cet organe «-t que l'on désigne sous le nom euriza ou vulgairement rhume de cerveau \ (uKVufi Catarrhe}. k.\< hierever, v. a. causer un rhume de cerveau qui emlurasse le nez. KM lli nnsK, s. f. méder. ,, effusion soudaine du sang dans les vaisseaux cutanés, par une violence extérieure. e.m.isk, terme de

pratique qui vient du latin inciens (nuiliir inciens, femme enceinte, femme prête à accoucher}, nuis qui vient plus directement eiiore du mot grec rniNii'j (grossesse; . I.a signilii a lion complète de ce terme est assez bixarre; il ex|>rime une idée complexe dont sa racine n'est que l'un des éléments, car il s'applique au meurtre commis sur la femme enceinte, pour arriver à la destrurlinn de l'enfant , ou sur l'enfant même qu'elle porte dans son sein. L'encisc est un rrinie qui se rapproche beaucoup de l'rieortVmeRf et se confond souvent avec le meurtre. Peut être doit-on lui donner pour racine le verbe lalin ineidert , in«"»um [couper, détruire); en sorte que le même mot, provenant de deux origir^ différentes, rèunical ainsi les deux idées que présente i l'esprit sa signification réelle. Ce mol, d'ailleurs, qui appartient à l ancienne langue du droit, n'est plus aujourd'hui en usage. k.m KEVOIRT ((îum.Ai'MKVAJl-), originaire de Macslricht, naquit à Mierlo , village du Bradant. On croit qu'il eut d'abord un cauuiiii.at a Anvers l l obtint plus lard la prévoté de SainlDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.33% accurate

KSJCI.Mi. (RûnitMud , a Malines, et fui doyen de S*tiU-Jeau-Bapiisie a &»s-le-Duc. Le cardmil Floru , depuis pape sous le nom d'Adrien V I , se demil en sa faveur de la prevûte de Sainl-Sauvcur • Urcabt. Lorsque ce protecteur eut obtenu la tiare , il appela pris de lui Luckevoirl. dont il appréciait tout le mérite, et p.-ur lat açner plus spécialement à sa persomi◇, le nomma cher de sa daterie ou chancellerie. A toutes ces faveurs il ioi çnit le siège cpisco(ial de Torlose . en E« pagne, qu i| ait occupe lui-même; enfin , treize jours avant sa mort, l'an 1523 au mois de septembre, il lui donna la pourpre, sous le titre de cardinal-prêtre des saints Jean et Paul Celle promotion rut cela de particulier qu'elle concernait Emkcvairl seul. Clément \ II, suciesseur d'Adrien, lui conféra l'évêché d Utrecht auquel avait renoncé Henri de Rivière en IS*n. Enckevairl lit prendre possession de son siège par procureur: nuû, pendant sept ans qu il fut censé I occuper, il resta toujours à Kome , ayant constitue pour son viraire Jacques Vanl'lcnning. Il mourut dans la capitale du monde chrétien en IBM, et fut ente rré dans I église de >.unte-Marie de amn, Il avait désigné pour sonexecuteur testa, ne, i.nre I', ,re Vander Voorsi d'Anvers, rclerernlaireet vire-président d.- rue. I.eoolbyc du pape, à l'université d.- Loti va m , le regarde avre raison comme on de ses riicofaileurs. Dans la liste de» cardinaux imprimée à Toulouse en l\$! I , on lui attribue un discours à la faculté .le théologie de Louvain : OraUo ad fmUmlm S. thr.dogta L>tanien,h. >v>uri cl hoppens répétèrent la même chose : ! m. et I .luire donnent egalcm, ,,, I epilaphe du cardinal. Il est à remarquer que dans les note.. d'Aubert Lemire sur la bulle de Cléiii.orpora legl.se ,l Ascii, ,| j a une faute d'impression qui Mbuilup I année .530 à l'année 155». date réelle de la nu.rl m.:l - .'SM P""r ""ilière sa so?ur Isabelle, r«s«gneZi't5"a,SSU ^"uS* laquelle ,,,, n'a point dé lunes quand on les considérait pour en tirer des augures M«LAVR (/un*.), r est la situation d'un londs qui n'a aucune issue sur la voie publique. Le propriétaire M les fonds MOI enclaves peut reclamer un passage sur les fonds de ses BP— Pour l exploitation de son héritage, à la charge d'une uidemnité proportionnée au dommage qu'il peut occasionner Le passage doit régulièrement être pris du eut* ou le trajet est 'e plus court du ronds enclavé à la voie publique; néanmoins H don être line dans l'endroit le moins dommageable à celui sur le fonds duquel il est accordé. L'action eu i, muite est prescriptible par treille ans; mais lors même

que cette action n'est plus recevable le passage n'en doit pas moins être
 continue l'JSu^{^^^T} imédre. Se<lil ,li,,IS '* "-..s seulement de l'enclavement
 de ta tête du fu-lus dans le bassin ; on désigne ainsi la situa ion de la lête du
 f.elus qui se trouve engagée êt serrée entre les os du bassin , comme la clef
 d'une voûte entre ses voussoirs, de telle sorte qu'on ne peut plus la faire
 avancer ni reculer cl qu'il serai! impossible, dans cette situation de la taire
 rouler sur son axe. LVncla veinent esl un accident grave, S . . H, , ""re. H 1
 e"r.*"1 à \k Rr'1,,ls «■» réetonw ?» . « ' r' *1 . ' 0"" Pru,,c,,<* '»'*
 «ccoucheurs . V. Ac m k vi i-.> r et tout ce qui y esl relatif). -■elle *: m
 aC,k", *, c,,daver' ou ,p & ,,i'rlUuXyH À.' enfermer, enclore une chose
 dans une °" u" territoire, d'une juridiction . d'un diocèse , etc. On peut l
 employer avec le pronom personnel BXCI.1JI , l.NK. adj. porté de son
 naturel à quelque chose Un le dll plus ordinaire, eut du mal que du bien. A
 SSWL**" (^<""V"";. appareil OOOWOaé d'une roue tl [, rC mol' d u,,c
 «r,ne vl rOUOrt qui sert à em|xvcher le mouvement d'un axe dans un sens,
 sans s opposer au mouvement dans le sens contraire. faCMTlQPK, s. f. .
 «rrimm). Il s.; dit de certains mots de «.,,v?.gUf Kr7lUC • qV s i,PPuic"
 wr "e u ol précédent, el qui seinblcul ne faire qu'un avec ce mot.
 BNCMIKK, v. a. clore de inurailb-s, de baies, de rossés ele II Mgmbe aussi,
 comprendre dans un clos, dans une étendue que l on enceml. Eatlure in
 (afbuurgt <ran> h rinV. donner une plus grande enceinte a la ville , en sorte
 que li!» faulnjurcs en fassent partie. ° EMCLns, s. m. espace contenu dans
 une enceinte de maisons, de baies, de murailles, de fossés, etc. Il se l>our
 l'enceinte nuhne. *) Mil i.UMf-. im r m i » v a p,q0cr pr maladresse, un
 cheval jusqu'au vif avec un clou quand ou le ferre. Il s'emploie aussi avec le
 pronom personnel, et se dil lorsqu'un cheval rencontre, en marchant, un
 clou qui lui entre dans le pied. Enclouei lignine, en oultre, enfoncer de force
 un clou dans la lumière d'un canon , pour empêcher que les ennemis ne s'en
 servent. KNCl.nri ne , s. f. le mal, l'incommodité d'un cheval enrouté Il
 signifie, figorèinenl el familièrement, empêchement obstacle , norud d'une
 difficulté. mCMWt. Proverbialement el figoréménl, Etre entre le marteau el
 Cenetume, se trouver froissé entre deux partis, entre deux personnes qui ont
 des intérêts contraires Proverbialement cl nguréincent , U faut être enclume
 ou marteau, se dil dans des circonstances où il est presque inévitable île son
 h ri r du mal ou d'en faire H vnul mieux être marteau qu'enrlume , il vaut
 mieux battre que d'être battu. Fignréinent et familièrement, Rtmeltre un
 ouvrage tur l enclume , lui donner une autre forme, une meilleure forme. —

Kkcmjme, en termes d'anatom.e, se dil d'un osselet de l'oreille auquel on a cm trouver de la ressemblance avec une enclume. I.MLIMK. L'enclume, en latin incut, esl un instrument commun à presque tous les ouvriers qui travaillent les métaux ; ce ri est autre chose qu'une masse plus ou moins considérable de Ter nen re sur laquelle on liât et façonne avec un marleau divers ouvrages en fer , acier , or , argent, etc. L'enclume se compose de ilillerenles parties : le corpi ou 6i//ot . l'rxomar ou poitrine , pièce île fer dont la largeur »arie de deux iHiuces i deux pouces el demi suivant la force de I enelume dont elle épîe l'épaisseur par le lias ; mais elle va toujours en se rétrécissant vers l'extrémité supérieure qui ne porte guère que deux tiers environ de son épaisseur à la base; la longueur de celle pièce esl relativement au corps de l'enclume dans la proportion de deux tiers à un. La parut n , située le long du haut du corps et formant avec la poitrine une espèce de T ; c'est une pièce de fer plat dont la largeur esl environ un liers de la hauteur du corps avec une épaisseur d'un pouce ou un pouce et demi selon la force de l'enclume. Son effet est de donner plus de largeur à la table el de fortifier la masse entière , au moven des arcades sur lesquelles elle s'élaye ; les pieds sonl des pièces de fer de deux à trois pouces en carré . toujours en proportion de la grosseur de l'instrument soudé de chaque coté au bas du corps; il ne faut pas moins de trois chaudes pour chaque pied , la * attlie ou talon se compose de trois mises de différentes grosseurs, et quelquefois d'uo moindre nombre, lorsque I enclume n'est jus de force à l'exiger. Ces mises , soudées ensemble, forment un talon carré dont la largeur égale l'épaisseur du corps de l'enclume, y compris l'épaisseur de la paruire qui ne lait qu'une masse "avec le r»r|« , la table qui esl la partie la plus importante de l'enclume, celle dont la qualité détermine seule la valeur de l'instrument . en forme la surface, à prendre depuis la racine de la bigorne jusqu'à I extrémité de la saillie ou du talon. Pour aciérer la lable M emploie deux ou même I rots mises d'un acier superfin. Eiilin nous trouvons encore dans l'enclume la bigoi ne; c'est l'extrémité opposée au talon, cl qui finissant en pointe sert à courtier les grosses pièces; certaines enclumes, « lies des epcroiinics , par exemple, ont deux bigornes, dont l une esl ronde el l'autre carrée ; celle dernière se place ordinairement a droite a la place du talon. Il y a aussi des espèces d'enclumes qui retiennent spécialement le nom de bigornée, ce ne sont i proprement prier que deux bigornes dont les bases Seraient soudées , sans un petit espace en forme de lable qui les sépare. Tous les forgerons se servent de l'enclume, c'est sur ebe qu'ils

placent le fer chaud pour le battre et lui donner la forme que réclament les différents ouvrages qu'ils veulent fabriquer, l'enclume des cloutiers est exactement pareille à celle des taillandiers, elle leur sert à forger les baguettes qu'ils emploient à la fabrication des clous. Celle des aiguilliers et des passementiers est tout simplement une espèce de las ou de bigorne plate dont la surface est sillonnée de plusieurs fentes plus ou moins grandes et profondes dans lesquelles on travaille les ferrets pour les arrondir autour du lacet auquel on les adapte. Les arquebusiers emploient, comme les serruriers, l'enclume en bigorne pour forger et arrondir plusieurs pièces dont la confection entre dans le domaine de leur art. Celle des paumiers ou raquelliers est un billot rond sur lequel est debout une barre de fer, et à côté une petite lame de métal. Enfin les chaudronniers, chaudronnière, cloutiers d'épingles, couleliers, couvreurs, maréchaux, orfèvres, teinturiers et plusieurs autres artisans ont également recours à l'enclume. Celle sur laquelle les

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.99% accurate

ESCOXTRE. (170) ?|ui on vreaux taillent l ardoise affecte U forme d'an T dont la branche inférieure sérail un peu cintrée »ur le champ et pointue. Quant à l'enclume dont font usage le» teinturiers , c est un bloc dont la hase e»l de fer «t la surface acièrèe. Le* enclumes, avons-nous dit . varient iiiiiniinent de volume ; cette variété se retrouve dans leurs différente» mode» de conlection, le» une» sont coulées , les autres sont forgées, etc. ENCLI'MKAC ou EXCLUMOT . s. m. petite enclume a main. EN cocher , » . a. mettre la corde d'un arc dans la coche d'uni' flèche. EXCOFFREB, v. a. enfermer dans un ooffte. Il ne se dit ordinairement qu'eu parlant «les chose» que l'on serre par avarice ou par friponnerie. Il est familier. EN< oiGXERE, ». f. endroit où aboutissent deux muraille» font un coin. Il se dit par extension d un petit meuble en rmc d'armoire ou de buffet, propre a être placé dans les Coins des appartements. EM:oi.L.tGE. L'encollage est un procédé commun à plusieurs artistes et industriels, tels que peintres, doreurs, manufacturiers en soie, laine, (il, coton, etc. Son ellet est de donner aux matière» sur lesquelles on l'applique une consistance qui facilite le travail, en assure la durée, ou lui donne une apparence, nn lustre qui en rehausse le prix aux yeux de l'acheteur. Ainsi, par exemple, le peintre emploie l'encollage dans les ouvrages» la d. trempe, c'est -à-dire qu'il délaye de h gélatine ou colle forte {}'. ce mut) dans un liquide jusqu'à ce qu'il prenne ont! teinte uniforme, ei qu'il ait assez de consistance pour qu'on puisse l'appliquer avec une brosse Pour les décorateurs d'appartements, l'encollage est une préparation qu'ils étendent sur les boiseries ou plafonds pour boucher les pores du bois on du plâtre, et le» disposer à recevoir une couleur ou un vernis. Il en est de même du doreur, qui, avant de poser sa dorure, applique sur l'objet qui doit la recevoir une couche de matière propre à empêcher l'absorption de l'or, à en faire ressortir le fuslre et à lui donner du poli, ftins ce ras, l'encollage peut se faire d on seul coup ; mais il arrive souvent qu'on est obligé de donner plusieurs couches aux objets qu'on veut dorer, ce qui dépend surtout de leur densité ou de leur porosité. La colle (V. ce mot qui sert à cet usage doit être employée toute bouillante, parce que, dans cet état, elle pénètre mieuv ; elle ne sera ni trop molle ni trop épaisse , et si elle se trouvait trop forte, on l'affaiblirait en y mélangeant de l'eau, jusqu'à ce qu'on l'eut amené.' A nue densité convenahle. Alors on l étend avec une brosse -le poils de sanglier, en adoucissant lorsqu'un fuit un

ouvrage U'.i. Si au cwilraire on opère sur des moulures ou sur des sculptures . on applique la colle eu frappant légèrement avec la brosse la surface qu'il s'agit d'enduire; c'est ce qui s'appelle encoller. — L'encollage »■• fait tantôt avec, des rognures de gints, parchemins, et en général avec les peaux de tous les aniu>aux, qu'on fait IxHiillir Lui tut avec du lait écrémé, de la chaux, de l'huile de lin. d'iwlllellc ou de noix, t'.est l'encollage nu lait. D'autres fois on fait un amalgame d'eau-forle. de feuilles d'Absinthe , d'ail . de sel de cuisine , de vinaigre blanc, etc. L'emploi île ces différents ingrédients dépend de la nature des ouvrages auxquels on les destine. - 1-e» manufacturiers de laine, lil el colon donnent le nom <VentolUge à un Aller à rencontre de quelque chose, s'y ire. On dit aussi ahsolummt. Aller à cette phrase I opposer, y étrr contraire. rencontre. encontre (Daniel , professeur à la faculté de Monlauban, naquit à Mme» en 1762. Comme ses autres frères», il fui dirigé dans ses études par son |>ère, homme très-instruit, et il apprit sans maître les mathématiques qu'il jwussa jusqu'au rulrul infinitésimal. Envoyé en 1780 à Lausanoe el puis à Genève pour finir ses études, il èt>nna sesmallres par la rapidité de ses progrès. Il se destinait à la chaire, mais la faiblesse de son organe le força d'y renoncer ; dès lors il tendit tous ses efforts à se perfectionner dans les inalbèmaliques et l'histoire naturelle. Il vint à Paris en 1783, et revint en Languedoc pour y prendre la direction d'une paroisse ; la persécution qui s'étendit hientAI sur les ministres des différents cultes le força de chercher un asile à Montpellier. A la formation de l'école centrale du département de l'Hérault, il obtint, la place de professeur de hclWlcllres qu'il remplit jusqu'à la transformation de cette école en lycée. Il fut en 1808 nommé professeur et doyen de la faculté des sciences de l'académie de Montpellier, et en 181 1 il remplit à Montauban la chaire de dogme à la faculté de théologie II mourut eu 1818. On a de lui : 1° Mémoïn sur la théorie det probabilité. *i« Mémoire tur un cas partientier de rintégration dei quantités angulaire». V Memmre *ur tinteriptinn de l'ennéagone, Montpellier, 1801, in-8°. h- Ijette sur différents problèmes relatifs a ta théorie des combinaitont. 5° Essai de eriiic tur un passage de Platon traduit par Laharpe. &■ Mémoire sur le théorème fondamental du calcul du tinus.v Souttellrs Recherches sur la composition det forces, 8" Elément* de géométrie plane. 0" Théorie de r intérêt composé. i*r Examen de la nouvelle théorie du moutcmciU d* la terre. 1 1" Mémoire sur l'île de Blaseon. 12" Mémoire sur les principe* fondamentaux de la théorie det équations. 13" Addition à la Flore biblique de Sprengel. 1*° Recherches sur

la botanique des anciens, in 8". 15" Dictionnaire sur les vrais Montpelliers, 1807, in-8»; Avignon, 1808, in-8". 16" Uire à M- Combe-Dounous. auteur de l'Essai historique sur Platon, Paris, 1811, in-8". 17" Discours prononcé à l'ouverture des cours de la faculté de Montauban, 1816, in-8». Il a laissé plusieurs manuscrits. ENLOB BELLES! EXT, s. m. [archit.], construction en saillie du plan vertical d'un mur, ne s'élevant pas de fond, mais prenant naissance à une plus ou moins grande distance du sol, où elle est soutenue en porte-à-faux par plusieurs pierres, les plus basses engagées dans le mur et les autres posées sur ces premières, qu'elles dépassent en saillie de manière à former comme une pyramide ou un escalier renversé. Elles sont les guérites aux encoignures des anciens châteaux et aux angles Saillants des remparts des villes ; telle est, à Paris, la niche de la chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice l'a coupe et la combinaison de la masse des pierres qui doivent former l'encorbellement exigent l'art et la science du constructeur ; et, bien que cette espèce de construction soit une science assez grande en architecture, on ne laisse pas d'y admirer la hardiesse, et le génie de l'artiste. ; Par extension, on appelle balcon ou encorbellement, galerie en encorbellement, une galerie ou un balcon tenus en saillie du mur, n'aide seulement de consoles en fer, ou sur le prolongement des solives des planchers intérieurs; tels sont les salons de Paris, et les loges théâtres. Chaîne* pour lui donner plus de fermeté et de poli. exceller, v. a. peinture: étendre une couche de colle bouillante sur la toile destinée à faire un tableau. Quelques artistes usent même de cette préparation, et d'autres la rejettent. EXCOPIA*. historien grec qui écrivit la vie privée de l'empereur Sévère, sous le règne duquel il vécut. Son ouvrage n'est pas parvenu jusqu'à nous. EMBOLE. s. f. la partie du cheval qui s'étend depuis la tête jusqu'aux épaules et au poitrail. Il se dit. fig. limitent et familièrement, en parlant des personnes. | pour désigner l'air. l'apparence ; et il se prend ordinairement en mauvaise part. encombre. ». m. empêchement, embarras, accident. Il est familier. encombrement, s. m. action d'encombrer, ou le résultat de cette action. KM OMBRER, v. a. obstruer, embarras:er, combler. Encontre A l'>, locution qui n'est guère usitée que dans loi* pour marquer que l'action ou l'état dont il s'agit se continue, se continuera, ou s'est continué jusqu'au temps indiqué par le verbe ou par les autres circonstances du discours. — Encore, avec la négation suivie de point ou de fin, sert à indiquer que, jusqu'au moment dont il s'agit, aucune chose n'existe pas ou n'a pas eu lieu, mais qu'elle doit, devrait ou pourrait exister, avoir

lieu. — 11 signifie aussi, de nouveau. Il signifie aussi, de plus. Il s'emploie quelquefois avec la conjonction mais, par opposition à non seulement Il se joint également à l'adverbe plutôt. lorsqu'on veut exprimer qu'une qualité, qu'une chose enchérit sur une autre On le joint d'une façon analogue à certains verbes qui marquent une diminution. Il se place de même au commencement d'une phrase où l'on exprime une restriction qui enchérit sur ce qu'on vient de dire- Il signifie quelquefois, du moins. En poésie, on écrit indifféremment *encore* ou *encore*, selon le besoin. — Encore s'emploie aussi comme une sorte d'interjection, lorsqu'on reproche à quelqu'un une récidive, une nouvelle marque d'obstination, d'opiniâtreté.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.17% accurate

QOK, lue. cou), bien que, quoique. »..(■'».. adj. qai a des cornes. Il etl familier. En i, J.ivtrt encorné, javarl qui vienl dans » d'art vétérin la corne du cheval. BJKoi BKvr (îooV.). Cet B.1C01 brit {soot.). i*t animai, ou genre fies la distingue de ?es congénères part* qtiil a une petite inr chaque côté de l'«^l«nmmUUii«. Il est du petii non des tatans , se petite incisive de rapparence de pieds Toutes ses parties supérieures, depuis la nuque jusqu'à la queue, sont rouvertes de parties testacées, colorées en jaune sale et formant comme une sorte de cuirasse articulée sous laquelle l animal se peut cacher partiellement. I.'cneouberl a v ingt-sept centimètres de longueur; il se rencontre dans toute l'Amérique méridionale depuis Ituénos-Ayres jusqu au détroit de Magellan { V. Tatak). K.Vt'Xit'BAGEA YT, v Vit, adj. qui encourage EBTCODBAGEMK.XT, s. m. ce qui encourage. KNcai'BAtiEB, v. a. donner, inspirer du murage ; exciter, inciter. On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel, surtout Minime verbe réciproque. Encourager t industrie , le ». l'agriculture, ks art», etc., favoriser le progrès, le r tuent de l'industrie, etc., par la protection, lrs avantages, lé* récompenses qu'on leur accorde. £nrournarr le vice, l» aimr, la révolu, etc. , exciter, pousser au vice, au crime, à la révolte, des gcus qui n'y ont déjà que trop de disposition. . t. a. attirer sur soi, s'exposer à. Il ne se dit de châtiments, de peines qui viennent d'une ? supérieure. ENCHASSER, v. a. rendre crassenx. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel Il se dit, figurémrnl et hmilièrement , de ceux qui se mésallient, et de ceux qui s'avalissent en fréquentant mauvaise compagnie tes, hérétiques du U* siècle, vers l'an 1*1, Ils chef Talicu, disciple de saint Justin, martyr; icnl et savant, qui, avant son hérésie, avait écrit lire lu (i faTcur du christianisme. Son Discours contre Ut Gréa se trouve à la suite des ouvrages de saint Justin. Apres la mort de son maître, Talicu tomba dans les erreurs des valentiueiis, de Marrion, de Saturnin et des gnostiques. Il soutint qu'Ailaiti n'était pas sauvé, nue le mariage est une débauche introduite par le démon; de là ses sectateurs furent nommés encratites, continents ou abstinents. Ils s'abstenaient nou s ulemenl de la chair des animaux, mais du vin ; ils ne s'en servaient pas même pour l'eucharistie; ce qui leur lit donner le nom d hydioparastes el ti'aqu n i. > On les appelait encore apotactiques ou renonçants, saccopkores el secériens Le vin, selon eux, est une İToduction du, démon : témoin l'ivresse de ,\oé et ses suites. Il n'admettaient qu'une

petite partie de l'Ancien Testament, et ils l'expliquaient à leur manière. Nous apprenons encore, par le témoignage de l'en , que Talien admit les r»ns des vaJculinics; qu'il distingua dans l'homme trois natures, l'esprit, l'âme et la matière; qu'il soutint que l'ime n'est pas immortelle de sa nature, mais qu'elle peut dire préservée de la mort, ou ressusciter, et que l'ame qui a la connaissance de Dieu ne meurt pas. Il ne croyait pas que le Fils de Dieu fut véritablement né de la Vierge Marie et du sang de David; il avait composé une espèce d'harmonie ou concorde des quatre Evangiles, dans laquelle il avait retranché les généalogies du Sauveur, données par saint Matthieu et par saint Luc: il nommait cet ouvrage l'Hattssaron, c'est-à-dire par le \$ quatre. On présume qu'il n'y enseignait pas positivement ses erreurs, puisque du temps de Théodore! , par conséquent au vi^e siècle, cet ouvrage était encore lu, non-seulement par les hérétiques, mais par les catholiques, et que saint Kphrem fit au commentaire sur ce même ouvrage. L'était par conséquent une concordance des quatre Evangiles. Il y en a une version arabe à la bibliothèque du Vatican, qui a été apportée de l'Orient par le savant Asscm.ini; mais il dit que c'est peut-être le Monolesaaron d'Ammonius. On accuse enlin Tatien d'avoir changé plusieurs choses dans les Epîtres de saint Paul. Ses disciples se répandirent dans les provinces de l'Asie-Mineure, dans la Syrie, en Italie même, et jusque dans les environs de Rome. Voyez la Dictionnaire de Tatien , à la fin de son Discours contre les Grecs, édit. d'Oxford C'est une question de savoir si, dans ce discours, Tatien a été orthodoxe touchant la nature de Dieu, la génération du Verbe et la création du monde- Plusieurs protestants, en particulier Brucker, dans son Histoire critique de l'hérésie, soutiennent que cet hérésiarque, sur ces points de doctrine, la même opinion que les («1) Orientaux; qu'il admettait, non la création, mais les émanations des créatures ; système qui ne s'accorde ni avec la simplicité de la nature divine, ni avec l'éternité du Verbe. Brucker blâme le savant Bullus d'avoir voulu expliquer dans un sens orthodoxe la doctrine de Tatien. Mosheim est du même avis [Hiit. christ., sect. 2, g 61). - Nous convenons qu'en prenant à la rigueur, et dans le sens purement grammatical, tous les termes de cet auteur, on peut lui attribuer le système des émanations, et en tirer, par voie de conséquence, toutes les erreurs des philosophes orientaux; mais ce procédé est-il équitable? 1* Lorsque les théologiens catholiques veulent en agir ainsi à l'égard des hérétiques, les protestants leur en font un crime et réclament contre cette rigueur; leur est-elle plus permise qu'aux catholiques? 2" Le Discours

contre les gentils a été écrit avant que Tatien eut professé l'hérésie; on ne doit donc point en chercher le sens dans les erreurs qu'il enseigna dans la suite, ni dans celles de ses disciples. Prétendre qu'il avait dissimulé ses erreurs auparavant, c'est une autre injustice qu'un protestant ne nous pardonnerait pas. 3° Tatien fait profession d'avoir appris les sciences des Grecs ; il ne parle pas de celle des Orientaux; ce qu'il n'a point : philosophie des Indes, ■ est évidemment celle des chrétiens et des Hébreux. Jamais les Grecs ne se sont avisés de nommer barbares les Chaldéens et les Egyptiens, desquels ils avaient reçu leurs premières leçons. 4° Les Pères du second et du troisième siècle attribuent les erreurs des valentiniens et des gnostiques, adoptées par Tatien, à la philosophie des Perses, et non à celle des Orientaux ; ils étaient plus intéressés à en découvrir la source que les critiques du XVIII^e siècle, qui, de leur propre aveu, manquent de monument pour prouver ce qu'ils avancent. Sur quoi fondés se flatteraient-ils d'avoir mieux rencontré que les Perses ? 5° Tatien enseigne dans son Discours plusieurs choses qui ne s'accordent point avec le système de émanations. Il dit, n. 1^{re} : « Au commencement Dieu était, et le Verbe était en Dieu. 1^{er} » Verbe a été engendré par communication et non par séparation ; il est le premier ouvrage du Père et le principe ou l'auteur du monde. Il a produit tout ce qui a été fait, et il s'est fait à lui-même la matière... La matière n'est donc point sans commencement comme Dieu. elle n'est ni coéternelle ni égale en puissance à Dieu ; mais elle a été faite, non par un autre, mais par le seul auteur de toutes choses, n. 7. 1^{re}) Verbe divin, Esprit engendré du Père, a fait, par sa puissance intelligente, l'homme, image de l'immortalité, et il avait fait les anges avant les hommes. » Quiconque n'est pas aveuglé par la prévention voit dans ces paroles le dogme de la création, et non le système des émanations. Jamais aucun partisan de la philosophie orientale n'est parvenu que la matière a eu un commencement, et qu'elle a été faite; aucun n'a imaginé que la matière est sortie de Dieu pur esprit, par émanation. Vainement l'irrévérent observe que Tatien ne dit point que la matière a été créée, mais qu'elle a été engendrée, poussée dehors ou produite, que tel est le sens des termes grecs. Il a dû savoir que les Perses, non plus que les autres peuples, n'ont point eu de terme sacré pour exprimer la création prise en rigueur, et qu'ils ont été forcés de se servir des termes usités dans leur langue. Tatien dit qu'avant la naissance du monde le Verbe était en Dieu, et qu'il était le commencement de toutes choses : donc il n'a point en lui-même de commencement ; c'est pour cela qu'il a été engendré par communication,

et même par séparation. Il dit que tous les autres êtres n'étaient en Dieu et dans le Verbe que par sa puissance intelligente : donc ils n'y étaient point en substance, comme le Verbe était en Dieu : donc ils n'ont pas pu sortir par émanation comme le Verbe est émané de Dieu. Suivant les paroles de Tatien, la production de ces êtres est mise à la puissance, la génération du Verbe est par nécessité de nature ; ces êtres ont eu un commencement, le Verbe n'en a point eu : donc leur commencement est une création, et non une émanation. Si dans la suite Tatien admit les éons des valentiniens, et leur émanation, il avait changé de doctrine. Il est bien assez de lui attribuer les erreurs dont les Pères l'ont chargé, sans lui en imputer encore d'autres que les anciens ne lui ont jamais reprochées. Woll*; s. f. Figurément et familièrement, à l'encre de bonne entre, «V /<i sonne encre à quelqu'un, lui écrire en termes forts et pressants, et même menaçants. Kerguelen et familièrement. C'est la bouteille à l'encre, se dit d'une affaire très obscure. Être dans la bouteille à l'encre. Être dans le secret d'une intrigue ou d'une affaire équivoque. r.viRF L'origine de ce mot vient de la basse lalluie r'nrastrum . etruptkvn incautlmm . dont les italiens Urent inrhitHtrn e* non» enrrr. On entend par là toute liqueur ou pâle Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.41% accurate

I m) liquide qui sert pour écrire, dessiner, imprimer, lithographier, autographier, etc. Avant l'invention de ce moyen propre à fixer la pensée, ou gravait avec un style sur des tablettes enduites de cire, ou bien sur la pierre, sur le bois; ou avec du charbon, de la craie, on traçait les caractères sur des surfaces. Ce ne fut > que longtemps après l'invention de réécriture (F. ce mot) que l'on s'avisa de se servir d'un liquide coulant peu à peu d'un chalumeau, puis d'une plume, (liiez l'ancien. la liqueur à écrire avait pour base le noir de fumée ou le noir d'ivoire, < mais cette encre ne se happait pas convenablement, et l'on • pouvait altérer les manuscrits. I » mauvaise foi tire parti de tout, il fallut trouver une liqueur plus solide. Depuis longtemps on fait usage d'une décoction de noix de galle mise en cunclac avec une dissolution de couperose (.sulfate de fer) qui a la propriété de faire passer la première au noir, c'est ce que l'on appelle en termes de science un gallat. de fer, puis on y ajoute de la gomme arabique en quantité suffisante, pour donner la consistance convenable. Cependant les fabricants n'ont des recettes plus ou moins compliquées; la plus simple consiste en ceci : deux tiers de noix de galle et un tiers de copeaux de bois de campêche pulvérisés, faire bouillir dans vingt quatre fois leur poids d'eau pendant deux ou trois heures, en ayant soin de remplacer l'eau que l'ébullition fait évaporer. D'un autre côté on fait dissoudre du sulfate de fer (couperose verte), et si l'on veut que l'encre soit bien noire tout de suite, on le fait calciner ; cette dissolution doit marquer 15 degrés à l'aréomètre; on y ajoute du sulfate de cuivre, un treizième de la noix de galle. A part aussi on sature de l'eau tiède avec de la gomme arabique. Tout cela étant préparé, on mêle six parties de la décoction de noix de galle et de bois de campêche quatre parties d'eau gommée, puis on y verse trois ou quatre parties de la dissolution de sulfate de fer et on agite. La liqueur devient bientôt d'un beau noir. Voici les proportions déterminées en poids: eau, 13 litres; noix de galle (d'Alep, comme la meilleure^, 8 onces; copeaux de bois de campêche, 4 onces; sulfate de fer, 4 onces ; gomme arabique, 5 onces; sulfate de cuivre, 1 once; quelques-uns ajoutent du sucre candi, 1 once. L'encre la plus parfaite serait celle qui a une couleur noire, franche et bien foncée, joindrait la qualité de ne pas s'épaissir à l'air et celle d'être indélébile, c'est-à-dire inattaquable par les réactifs chimiques. On a donc cherché à lui donner cette qualité, ce qui a donné lieu à diverses recettes; en voici quelques-unes :

Entre brevetée de Cellier \$. Nais de galle \ilrnlc acide dr fer, re qui peut
 provenir dr la décomposition d'une livre à une livre et demie de sulfate de
 fer pai l'aride nitrique en excès. < .omme arabique I limai, surtout de graisse
 1/4 Entre indélébile de H'ettmmb. 12 1 3 lisre». eiR'ie ordiuaire a* lilrrs. 1
 pulvérisé I livre | 8 ,uir~de future délaré daus l'alcool | livre. ' Mais, selon
 M.Payciicl M. Thénard, l'encre qui parait le plus à l'abri de l'attaque des
 faussaires, est un mélange en parties égales d'encre ordinaire et d'une
 solution d'encre de la Chine. — Encre dt ta Chine. La préparation de cette
 couleur, si utile dans les arts du dessin, est encore un secret pour nous;
 toutefois on est parvenu a l'imiter avec succès. C'est Proust, qui, après
 aïoirdécomposé le produit préparé à la Chine, en a donnéune recette simple,
 et il parait que les gens de l'art ont adopté son résultat. Ce procédé consiste
 à mêler de la gélatine (colle forte ou colle de poisson, à du noir de fumée dit
 noir liçtr fin, dégraissé par la potasse. On ajoutera un peu de musc pour
 voiler l'odeur de la colle, quand c'est elle qu'on préfère. Kalesteyn cl
 Mèriiné ont donné des recel les qui diffèrent peu de celle qu'on vient de lire.
 On met la pale qui résulte du mélange dans des moules imitant les formes
 chinoises, et on fait sécher lentement, puis l'on dore et on orne ad libitum.
 Les caractères qui annoncent dans celle couleur les qualités désirables sont
 sure d on beau noir luisant et un peu cuivré, pâte , % on la délaya, set tei
 nies us psi " Arrivée au noir intense , elle coule encore 1 pour tracer les
 déliés les plus tins à la plume ou au lire-ligne. Ivmployée nu lavis, elle doit
 se fondre par les bords avec an pinceau chargé d'eau pure, mais une lois
 sèche elle ne doit plus y céder. — Encre d'imprimeur. On la prépare avec
 de l'huile de lin , enflammée pendant une demi-heure environ, puis bouillie
 à petit feu jusqu'à consistance convenable; 00 y incorpore un sixième de son
 poids de noir de fumée. — Encre d* couleur. Ce sont des infusions ou des
 solutions auxquelles 011 ajoute de la gomme arabique. On se sert plus
 particulièrement d'encre rouge, d'encre verte et d'encre jaune. La première
 est le produit d'une infusion de bois de Brésil dans du vinaigre, ou d'une
 dissolution de cochenille dans l'ammoniaque: mais la plus belleesl une
 décoction de carmin dans le même alcali. I i seconde se prépare avec deux
 parties de vert-de-gris et une de crème de tartre dans huit parties d'eau que
 l'on réduit à moitié par l'ébullitiou. La troisième s'obtient en faisant bouillir
 daus un litre d'eau une demi-livre de graines d'Avignon, ou mieux encore du
 safran, mais en moindre quantité, avec un peu d'alun. La gomme-gutle
 délayée comme l'encre de Chine procure une encre jaune plus solide que la

première. La plupart de ces encres, aussi bien que l'encre ordinaire, sont sujettes à se couvrir de moisissure, et il paraît que cet inconvénient est dû à la présence d'animalcules. C'est pourquoi on a proposé d'y ajouter quelque poison violent comme le sublimé corrosif ou le précipité rouge. Beaucoup d'anciens manuscrits sont tracés en lettres d'or; voici comment se préparait l'encre propre à relier l'écriture : on réduisait en poudre de l'or inépuisable avec un peu d'argent, on y joignait du soufre, et on mettait le mélange sur le feu jusqu'à ce qu'il devint rouge; on pulvérisait de nouveau le culot qui en résultait, et on lavait bien la poudre. Quand on voulait en faire usage, on la faisait chauffer dans de l'eau gommée, et on recouvrait ce qu'on avait tracé par son moyen de nouvelle eau gommée, mêlée d'ocre et de cinabre. Cette encre est analogue à celle des imprimeurs; son véhicule est l'huile de lin, épaissie par l'infusion momentanée et par l'ébullition, cf. ci dessus ; on l'appelle alors vernis. Ce vernis doit être plus épais lorsqu'il s'agit de tirer des épreuves de dessins faits au lithographique (P. Lithographie), et un peu plus liquide lorsqu'il s'agit de tirer des exemplaires d'écriture ou de dessins faits à l'encre. On nous allons parler. C'est l'expérience seule qui peut déterminer le point convenable. On incorpore à ce vernis une quantité de noir de fumée suffisante pour que les épreuves sortent bien noires, et comme cela dépend de la quantité de noir, on lui donne toute la perfection dont il est susceptible en faisant rebrûler dans un vase clos le noir de fumée provenant de la combustion de la résine qui est préférable. On obtient des encres de couleur pour le même usage en substituant au noir du bleu de Prusse, de l'indigo, du cinabre, des ocres, du carmin, des laques, etc. Il faut toujours les choisir de première qualité; quelques-unes exigent l'intervention de la térébenthine pour pouvoir être amalgamées avec le vernis en lithographie. Lorsque l'on a la plume sur la pierre, on se sert d'une encre qui doit couler facilement et adhérer facilement qui diffèrent peu les unes des autres l'on considère comme la meilleure : vernis IMLjjp a*€S» ^1 OtO OC*x^€ 1 Savon de suif drascebe (Ko griseraï ou préfère le savon de suif au savon à l'huile pour tondre* I» pré>arations lithographiques.) Maille eu larmes 1 Sou>>-carU,nale de polasae 1 Laque en tables 3 Noir de fumée 1/J (An ■H* .-au* ÉS icusm — Encre de conterration. Lutin on se sert en lithographie d'une autre espèce d'encre propre à conserver le dessin sur pierre lorsque le tirage doit être suspendu. Elle doit être grasse et onctueuse pour ne pas se dessécher comme l'encre à l'huile de lin seulement. Voici sa recette : Vernis lithographique très-épais, ou vernis de lin épaissie • • • Suif

de mouton. Cire Manche Huile de térébenthine Noir de fumée s partie*. 4 :
- 33B Pour la manière de s'en servir (F. au mot LiTOueiatMii). Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 22.84% accurate

ES< Rr Entre à attcgrapkie . a peu de Satou ut 3 (incn.. <JJirr
blanche bien pure . 3 Suif <Je mouroin 1 Gomme laque 1 l/îouî M.i>>i>c en
larmes Il/* ou S Noir UV fumer 1 I On s'en sert sur papier préparé
spécialement pour cel effet [F. Avtoobaphib). — Enrée de eypalkit. Les
effets que produisent certaines matières mises en ronact ont autrefois donne
lieu a des idées qui n'ont plus cours aujourd'hui. On sait maintenant que ni
la sympathie ni la magie n'ont part à des phénomènes qui ne paraissent pas
moins étonnants aux yeux au philosophe pour être dans l'ordre des choses
naturelles. On a donné le nom d'encres sympathiques à des liqueurs qui
tracent des caractères invisibles, mais que l'on fait paraître par divers
moyens. A la rigueur, l'encre ordinaire, séparée en deux parties, ferait de
l'encre sympathique ; il suffirait d'écrire avec une décoction de noix de galle
et de passer ensuite sur les lignes tracées une solution de couperose pour
que les caractères parassent en noir plus ou moins intense et vice vrta. —
Aujourd'hui on counaii tant de ces moyens que les rapporter tous
deviendrait fastidieux. Voici les plus simples et les plus curieux. Des
caractères ou dessins tracés avec du jus d'oignon ou de citron, ou avec une
solution d'alun de roche, apparaissent en brun lorsqu'on les expose a un feu
nu peu vif. L'hydrochlorate de cobalt, étendu d'eau, trace des caractères qui,
Ireèremment chauffés, apparaissent en bleu; si on les éloigne du feu, ils
disparaissent, et pour qu'ils reparaissent a volonté il suffit qu'on les en
rapproche. Si l'on y mêle de l'hydrochloralr de tritoxjde de fer, les caractères
apparaissent en vert. Des hommes ingénieux ont profilé de ce moyen pour
faire de jolis écrans qui changent une scène d'hiver en un frais paysage de
printemps. Il suffit pour cela de recouvrir la neige des arbres et du sol par
des dessins de feuilles et de gazons tracés avec le mélange ci-dessus. La
personne qui l'entend l'écran est tout étonnée de ta métamorphose. Les
bateleurs distribuent à leurs spot la leurs des billets blancs qui, sous
l'influence de leur lutin fa «ailier, doivent bientôt contenir l'horoscope de
celui qui consent à l'interroger ou d'excellents numéros a la loterie. Cette
petite jonglerie s'obtient au moyen de caractères Iracés à l'avance avec de
l'acétate de plomb que l'on expose aux vapeurs de ce que l'on appelait la
liqueur fermcnléc de Boy le (l'hydrosulfate sulfuré d'ammoniaque avec
excès d'alcali), encre oïpfoas.;. Sous le nom d'encre on comprend toutes les
matières appareilles de l'écriture. L'encre îles anciens n'avait de commun

avec la notre que la gomme et la couleur. La noix de galle, le vitriol et la somme sont la composition de la notre, au lieu que le noir de fumée ou le noir d'ivoire était ta base de celle des anciens , qui se faisait au soleil et sans feu (t). Au vu' siècle on la faisait encore de même (%. Ainsi des chartes dont on ferait remonter l'âge fort haut pourraient devenir suspectes, si elles se trouvaient écrites avec une encre entièrement semblable a la notre; mais il faut pour cela un discernement bien délicat; car, quoique bien des encres anciennes se ternissent et s'effacent, quelques-unes deviennent rougeâtres, jaunâtres ou pales . ces défauts sont rares dans les diplômes antérieurs au x* siècle. — La qualité de l'encre, le temps et d'autres accidents, ont rendu quelquefois les chartes indéchiffrables. Il reste alors une ressource, c'est de faire revivre les écritures ; mais ce secret ne doit pas être employé sans le concours de l'autorité publique, de peur d'être soupçonné de faux, et de perdre l'appui sur lequel on se confiait. — Voici le secret le plus simple et qu'on a employé avec assez de succès, pour pouvoir déchiffrer une pièce dont l'écriture était éteinte, et dont les traits échappaient a ta vue. Il consiste à prendre une demi-cuillerée d'eau commune et autant de bonne eau-de-vie, dans laquelle on râpera un peu de noix de galle, qu'on y laissera infuser quelques instants. Il faut avec un petit morceau d'épongé Duc, en frotter légèrement le parchemin effacé, et les traits reparaitront. Ce secret a de la peine à opérer sur des papiers depuis longtemps imbibés et pénétrés d'humidité et de moisissures. Parmi les secrets de cette espèce qu'a donnés Ur 175 , K.NfKE ; moine (!, celui-ci est indiqué dans la i | chose près. encre BLUTE ET J »t >E L'encre bleue n'eut guère de cours que pour les manuscrits, ainsi que l'encre jaune; encore, depuis six cents am>. ne trouve-t on pas celle dernière. Les lettres et autres sont quelquefois vernissées. La rure servait de vernis aux Latins el aux (irecs, mais beaucoup plus à ces derniers, qui eu ont longtemps conservé l'usage. Cet enduit ou vernis fut beaucoup mis en couvre dans le ix' siècle. — L'encre avec toutes ses teintes n'est |ws d'une grande ressource pour la vérification des chartes. Cependant on p ut dire en général que l'encre noire des vil*, vin" et IXr siècles, au moins chez les Latins, conserve beaucoup mieux sa noirceur primitive que celle des suivants, sans en excepter celle des XV et xvf siècles, où elle est assez fréquemment mauvaise; que l'encre pâle est rare avant tes quatre derniers siècles; qu'en fait des encres de couleur, des diplômes postérieurs au XI T siècle qui présenteraient des lettres en or ou en vermillon ne seraient point exempts de soupçons légitimes, à moins qu'ils ne fussent

Irésolennels, ou donnés par de grands seigneurs ou en leur nom ; que des diplômes signés en ci'iabre, qui ne viendraient pas des empereurs grecs ou de leurs parents, seraient très suspects dans l'étendue de l'empire de Conslantinople ; et de même loul diplôme grec impérial, qui n'offrirai! ni date ni signature en cinabre, devrait passer pour faux. encre D'atttiEXT, dans presque tous les pays, on s'est servi d'encre d'argent pour les manuscrits; mais personne n'atteste que l'usage en ail été introduit dans les chartes. F.KCRR D'OR. Nombre île bibliothèques et encore plus les trésors de certaines églises, prouvent suffisamment qu'on s'est servi d'encre d'or pour tracer des lettres dans les manuscrits (3); mais elles ne paraissent pas. ni avec tant de profusion et d'opulence, ni souvent dans les diplômes, Cependant plusieurs nations en montrent à l'envi. comme l'Orient (3 . l'Italie (4), l'Allemagne (S) et l'Angleterre IO). Celles de ce dernier royaume sont particulièrement des rois anglo-saxons. Ces rois se contentaient néanmoins, pour l'ordinaire, de souscrire avec des croix d'or (7), ou d'en taire marquer a la léle de leurs diplômes. Celle encre d'or n'est pas une raison suffisante, comme l'avance Hickes (8), pour suspecter ces chartes, puisqu'il est avéré que les Anglo-Saxons en usaient dans leurs manuscrits. Poor taire celle encre, les tirées pulvérisaient de l'or, le mêlaient avec de l'argent , l'appliquaient au feu cl y jelaient du soofre , réduisaient sur le marbre le tout en poudre, le mettaient dans un vase fie terre vernissé, l'exposaient à un feu lent jusqu'à ce que la matière devint roupe, la rebroyaient après, la lavaient dans plusieurs eaux pour en détacher toutes I l)ir»r. I. », c. yltiro. — Hùì. Orig.,\, lui, r. 17. Hiu. I. ixl». e. 6. h» parties hétérogènes, et la veille du jour qu'ils devaient S'en servir, ils jetaient de la gomme dans l'eau el la faisaient chauffer avec l'or préparé, puis ils en formaient leurs letpréparé , puis lres, et les recouvraient d'eau gommée, mêlée d mre et de cinabre (»)). knck ROi'GK. L'encre rouge, c'est-à-dire composée de vermillon, de cinabre ou de pourpre, est très-commune dans les manuscrit t; mais il ne s'en trouve cependant pas où elle règne d'un bout a l'autre. Celle couleur est beaucoup plus rare dans les diplômes que dans les manuscrits, el peut-être n'y a-t-il pas de chartes totalement écrites d'une encre différente de la noire quoi qu'en dise Ileuman (10). L'encre rouge ou de pourpre était une encre distinguée, puisque les empereurs d'Orient en avaient fait choix, privativement à toute autre personne, pour souscrire leurs lettres et les diplftmes dresses en leur nom. et (M Dinl.pral., p. 176. (J) lftermi.. Prolog, in Job. - Dr rr diplvm., p. 43. — r«i\$ì ■/' Pirlro delta r elie Irtler. (»))

Wipuon., Dr rila Conrad., t. p. 498. — Or eet. <*rm. allarumyu* nal. ligillii,
 pars n. e. 4. (4) Paul Wsroefrid., Degntu Ijingobard '.. I. vi. c. 18. —
 PuriceJ, Monum. ettl. Ambr. Meiliol., p. De redipl.. I. i, t. 40. n*7. (5)
 HHueeciu». Dr reter. ufill.. pari- ». c. 4 , u" J. — Muséum iial., t. i, p. 98.
 Baron., ad an. 964. — Second forage litlêr. de D. Uarlenne, p. 151. (6) De
 redipl., p. 4t. — Monailifon angie., I. i, p. ttt. - Hwlk«, Diuerl. epît., p. 7t.
 (7) Matth. Pari»,. ""a "ht. Sam-tolhn*.. p. 1A. v8) Diuert. epitl., p. 8i. (9}
 Palccograpk . grac ., p. 6. (10) Comm.. Dr rr ,Kpl., p. 6Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.11% accurate

{ IMJ ENi.BOl TKB, v. a ; maçonnerie) , enduire un mur de morlirr. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel . el sixnilie, se couvrir d'une espèce «le croûte. — E.icroitÉ, ék. |>»rlîri|>e. Figurctnciil et familièrement, Etre encroûté de préjugé», avoir beaucoup île préjugés. Un pédant encruUW, un homme d'une extrême pédanterie. exciiuasser S '), v. pron. Il se dit de la peau , du litige, •les habits, di s étoffes, ele , lorsque la crusse, la graisse, l'ordure l'j amasse et s'y unit fortement. KXll VEB, v. a. mettre dans une cuve. KSCTCLIO* [antiq. <<*, dans; ^ccerde;. vêtement à l'usage des anciens On le nomma ainsi parce qu'il environnait le corps de tous côtés BSCYCTHftrS, adjectif formé d'après le grec rpixie:., dont la racine est x^*//-.; cercle ; mais en français cet adjectif s'en ESCaOLÉ. l'on pouvait refuser de reconnaître comme venant de l'empereur tout rescrit dont la signature n'aurait pas été d'encre de pourpre. Ce fut l'empereur Léon qui, par sa loi G de l'an 470, statua nue le décret impérial ne sérail point estimé authentique, « il n'était signé de la main de l'ciiipercur avec le cinabre. — Cette loi n'a pas luujours eu son effet, quant à la force du décrit; niais les signatures des empereurs gnv* , quand ils eu mettaient, n'ont point varié depuis [K»ur la couleur jusqu'à la lin de cet empire I Ce droit dont ils avaient été si jaloux , ils le communiquèrent, au Ml* siècle, à leurs proches parents (2), puis à leurs grands oniriers, comme une marque dislinrtive. Les empereurs se réservèrent primitivement la date du mois el de l'indiction en caractères rouges. En Occident, tous ces usages n'eurent pas lieu; et Charles le Chauve est peut-être le seul roi île France, le seul empereur d'Occident, qui ait donné quelques chartes dont le* monogrammes soient eu vermillon (51. A l'égard des chartes des j f.,0,p «'«'''nie substantif par une ellipse du mot lettre : on dit particuliers, il v en eut dont les L itres initiales étaient rouges. ! Dom Manillon Vi n'en avait rencontré qu'une de cette espèce. ENTRE verte. L'encre verte , dont l'usage fut assez rare dans les diplômes. mai> fort commun dans les manuscrits latins, surtout dis derniers siècles, servait aux signatures des tuteurs des empereurs gltes(5 .jusqu'à ce que ceux-ci fussent devenus majeurs, parce qu'il ne leur était pas permis d'user de l eurre sacrée, wruwi incatulum, KM Ut.lt, EMMICli, s. m la prend avec la plume. Il se dit, rn imprimerie, d'une sorte de planche ou de table Carrée sur laquelle lrs imprimeurs prennent, avec lis balles uu avec le rouleau, l'encre dont ils noircissent h forme. KXt.HINE, mm nu* tout. ;•.

Les encrines, que Muller nomme crinoïdes (V. ce mot , forment dans la classe des rayonnées rhynchodermes ou cirrhomermes un groupe très-singulier, voisin des comalules . mais dont elles diffèrent par leur corps plus ou moins bursiforme et toujours porté sur une longue tige articulée au moyen de laquelle il reste fixe. On ne connaît que deux ou trois espèces vivantes qui vivent au fond des eaux, ce qui rend leur possession rare. La grandeur des encrines varie assez; celles des mers éloignées sont plus grandes que les nôtres qui n'ont été, il est vrai, que très-peu observées. Les espèces fossiles sont beaucoup plus nombreuses: on les trouve dans le calcaire de transition, l'oolite, la craie, le grès rouge et le grès houiller. L'un grand nombre de genres ont été créés et détruits, sans qu'on les ait jugés dignes d'être adoptés. Dans son 1^{er} m d'impr. i, charger, enduire il y a un vase où l'on met de l'encre, et où on s'en sert, sans l'imiter d'ailleurs, nom il n'est «irrencre» (/ri mille des encrinodermes M de Blainville (ail des encrines sous le règne i une section de la troisième fasciculation; genre encrin*, merinut. Corps membraneux régulier au fond d'une sorte d'entonnoir radiaire porté sur une lige, laquelle est composée d'un grand nombre d'articles pétagonaux percés d'un trou rond au centre et ayant leur surface articulaire radiale, pourvue de rayons accessoires épars Nous citerons l'encrin de Carra, néréide de P&T, et l'ENCRINE DE MÉDUSE, encrin de raput Medusa - Nous renvoyons pour de plus amples détails au Tradé d'artinofoque de de l'ailuville et aux articles Encrinoides, Cynocrinoides, Rencrinoides. ACTINOCRINOIDES. etc. Encrinoides. te, ad), (term. d'eau et (oréti arbre qui est tombé sur un autre ' s'est embarrassé dans ses branches. Il se dit d'un ,et qui (I) JuiOrtto Jtumui., In Conil. Porter., u' 49 l. m, c, 48. Médium . , tk f« Nieel r|,,,iai., /» Immt., l. m, n~ 3 It 5. 19) lité re ,l,,,!., l. r. |,j ; Suppil., r. 1 l . [4] Dr re dlpl. (S) >icel.,l.vi « SO . l S» . 37 l . Adodv m . Comlirr. , Anna r»nuien. , l. xoi. - OuImiu., p. 476. p 43. ique du pape Grégoire XVI au sujet de M. de la Metij nais, au lieu de dire ta lettre encyclique. Cet adjectif, pris substantivement, exprime par un mot grec ce que circulaire exprime par un mot formé du latin; c'est le mot allemand runder Schreiben, l'écrit destinée à faire le tour. Au moyen âge on l'appelait encyclique un règlement disciplinaire adopté par un synode ou un concile, et que l'on envoyait aux différentes églises. Les lettres encycliques émanent du souverain pontife: il en adresse aux évêques de la catholicité lorsqu'il veut leur faire connaître sa pensée sur quelque point de dogme ou de discipline ecclésiastique.

Encyclopédie, avec cette terminaison, n'est au reste pas plus un mot grec que celui d'encyclopédie (V.). ENCYCLOPÉDIE en ; *i«ia,,; cercle; s»i*u«, instruction, enseignement, connaissance; enseignement encyclopédique, c'est-à-dire universel, dépôt de toutes les connaissances humaines. L'ancienne définition qui avait été donnée de ce mot : « enchaînement de connaissances, » n'est ni exacte, ni conforme au sens étymologique; elle est signifiante circulaire et au figuré complet, uniquement. Chez les Grecs, en effet, •■<*wt>.i« nxrtti*, •■jxvx/.u (*»îr,j.»Tx signifiaient une éducation complète, l'ensemble de toutes les connaissances que tout homme libre pouvait acquérir. Ainsi l'encyclopédie n'est point la science dans son enchaînement, mais c'est plutôt l'ensemble, elle est pour ainsi dire l'enchaînement de toutes les notions qui doivent entrer dans l'éducation d'un homme avide de connaître tout ce qui concerne l'homme; c'est-à-dire de bien se pénétrer de tout ce qui relie l'homme à Dieu, de bien comprendre sa position individuelle et sa position sociale, ses rapports avec la nature qui l'environne, avec les générations qui ont précédé la sienne, avec le monde idéal avec lequel il se sent lié. D'autre part, ce n'est pas non plus la somme d'une science particulière, puisque le mot encyclopédie embrasse les principaux résultats de toutes les sciences ou de la science en général; et par conséquent on ne devrait pas dire encyclopédie du droit ou encyclopédie de la science naturelle», mais système général ou répertoire universel du droit, des sciences naturelles, etc « Le titre seul d'encyclopédie, n-t-on dit, prouve que, rigoureusement parlant, l'ouvrage est impossible. Le genre humain ne sait pas tout, et nul homme, nulle réunion d'hommes n'est capable de recueillir et d'enfermer dans un livre tout ce que sait le genre humain. Le mot encyclopédie dans son sens littéral et philosophique n'est donc qu'un mensonge de l'ambition et de l'orgueil d'esprit. • La définition que nous avons donnée est, me nous semble, assez claire et assez précise pour combattre et détruire un semblable raisonnement. Personne, que nous sachions, n'a demandé aux encyclopédies une science complète, quand la science n'est pas complète elle-même. — « Qu'avons-nous besoin de savoir? Nous pouvons-nous savoir? Que savons-nous ? ■ Telles sont les questions que se fait tout homme sensé ! qui cherche la vérité avec zèle et bonne foi. L'encyclopédie l'a pour objet de répondre à la troisième, et si elle y a bien répondu, elle aura mis celui qui la consulte sur la voie d'une solution pour les deux premières. C'est le bilan de nos connaissances qu'elle est chargée de nous présenter. Si ce bilan est dressé avec exactitude, chacun

y trouvera ce qui fait l'objet particulier de ses recherches; une encyclopédie
est, si l'on veut, un lien naturel entre toutes les sciences, destiné à réunir
dans un foyer commun les rayons de lumière qui émanent de chacune, afin
de produire cette clarté qui est comme le jour moral de l'humanité entière
dont elle aide et féconde toutes les entreprises. Bien faite en un mot, une
encyclopédie offrira à chacun un résumé fidèle des notions acquises dans
chaque branche de nos connaissances. Et voilà la lumière Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.47% accurate

se concentre dans un foyer, c'est pour s'en répandre sur le monde ; la science a un autre but que de satisfaire une noble curiosité ; la vérité est aussi profonde que l'homme ; il est donné à peu d'hommes de la découvrir, mais il appartient à tous de la reconnaître et de recueillir ses bienfaits. Aussi pour ne parler que de leur effet le plus général, les encyclopédies ont un grand mérite ; par la grandeur seule du spectacle scientifique qu'elles exposent aux yeux du public, elles éveillent, partagent, fortifient le respect et le goût de la science. Comme de grands et hardis monuments donnent au peuple qui les entreprend une haute idée, et le font admirer de siècle en siècle, de même ce monument des travaux de l'esprit humain fait naître dans l'âme de ceux qui le contemplent un profond sentiment de sa puissance et de ses devoirs. - Les encyclopédies entretiennent, fomentent, développent la vie intellectuelle même dans des esprits qui ne l'auraient jamais connue, qui peut-être n'en auraient jamais conçu le désir, la science est l'apanage de l'humanité entière, elle est son droit. Confinée d'abord dans la retraite des gens d'études, élaborée dans ses détails en mille endroits différents, elle aspire au grand jour de la publicité, où elle se développe, où elle se complète en attirant à elle de toutes parts tout ce qui est de son domaine, où elle se montre dans son ensemble, facilitant la vie, corrigeant les mœurs, faisant partout briller la vérité. Or les encyclopédies, plaçant une foule d'idées et de faits à la portée d'une foule d'hommes qui n'y songeaient point, qui sans cela peut-être n'en auraient jamais entendu parler, font pénétrer partout et arriver, pour ainsi dire, de toutes parts cette provocation dont notre intelligence a besoin. Résumer la science d'une époque, marquer avec précision le point où elle est arrivée, puis la divulguer, l'infiltrer en quelque sorte dans la vie, répandre son jour vivifiant sur les intérêts sociaux, sur l'éducation, sur la religion, sur les mœurs, sur les affaires, sur les conversations du grand monde et jusque sur les causeries du foyer domestique, telle est, suivant nous la tâche importante des encyclopédies. Dans tout recueil de ce genre, c'est ce qu'on se propose surtout, c'est de fournir à toute personne intelligente des renseignements précis et clairs sur la portée de nos connaissances, ou sur un point, sur une question, sur un fait capital qui l'occupe dans l'instant et sur quoi l'on veut être promptement et bien éclairé. C'est cette instruction prompte et sûre que demandent à une collection de documents scientifiques l'homme du monde que les longues études effrayent, celui que ses travaux

et ses affaires empêchent de s'y livrer, le littérateur ou le savant même, étranger, par ses études habituelles, à ce qu'il veut savoir pour le moment, le jeune adepte qui cherche à se mettre sur la voie d'un genre d'étude, et enfin un père ou une mère jaloux d'être satisfaits de la curiosité de leur enfant et d'ouvrir à son esprit l'accès de belles et utiles connaissances. Tels sont les avantages les plus usuels des encyclopédies. Elles doivent tenir lieu des ouvrages spéciaux que l'on n'a pas sous la main ou qu'il serait trop long et trop pénible de consulter. Exiger davantage, ce serait, à notre avis, s'exposer à manquer le but. En fait, vouloir suppléer les traités spéciaux par une collection de traités complets, c'est, d'un côté, risquer de faire moins bien ce qui déjà a été fait ; c'est d'un autre côté se lancer dans une carrière sans terme, «là laquelle on ne saurait prescrire que des limites arbitraires, en subdivisant telle branche de nos connaissances à telle autre ; autrement une encyclopédie formera à elle-même une bibliothèque sans jamais pouvoir y suppléer. Se réduira-t-elle au contraire à un tableau de l'état actuel des connaissances humaines ? Ceci est un autre genre de travail ; ce n'est plus une encyclopédie. D'ailleurs, en élevant un peu trop haut le but, on a la multitude la faculté d'y atteindre. Ce n'est donc point à former des savants que l'on doit aspirer ; il ne faut prétendre qu'à donner une idée exacte de l'état des sciences, qu'à réunir toutes les notions usuelles et préliminaires aux études sérieuses et suivies. Ces notions bien recueillies suffiront à un esprit capable de réflexion pour qu'il puisse au besoin, et s'il le veut, concevoir l'ensemble des progrès de l'activité humaine et se rendre compte des fruits qu'elle produit dans chaque branche de savoir. En un mot, par la voie encyclopédique, les connaissances de tout genre vont au-devant de tous les lecteurs ; les regards de celui qui s'occupe d'histoire y tomberont sur un article de philosophie : y cherchez-vous le sens de quelque terme ? l'explication pratique de quelque chose et des choses, il faut des ressources, il faut des bibliothèques. En rencontre-t-on point ? Sont-elles à votre portée ou vous vivez loin des grandes villes ? Vous suivent-elles dans les voyages, ou ne formeraient-elles pas un bagage trop lourd, trop embarrassant pour votre mobilité ? Dieu plus, une bibliothèque incohérente, mal rangée, fût-elle de dix mille, de vingt mille volumes, serait moins utile qu'une encyclopédie encore récente, bien faite, offrant le moins de lacunes (Hippel). L'encyclopédie prend à tâche de condenser la science, d'en distiller pour ainsi dire un extrait, tandis que dans les livres ordinaires celle-ci s'étale à son aise, multipliant les inutilités à grand renfort de phrases, ornements de discours ou précautions

oratoires. Une seule idée ne peut engendrer des volumes sous la plume d'un écrivain, tandis que ces volumes se réduisent à quelques lignes sous la plume d'un encyclopédiste. — C'est à l'homme d'études, vivant loin des bibliothèques ou qui dans la science trouverait seulement les livres relatifs à sa branche spéciale, par exemple à la théologie, à la médecine, à la philosophie ou à la littérature : c'est à l'homme public, chez qui mille affaires différentes sur lesquelles il donne un avis supposant une science variée que c'est aux pères et mères, aux instituteurs, aux amis des enfants, presses de questions par eux et qui ne voudraient manquer pour chacune d'elles, nous ne dirons pas : d'une réponse, mais d'une réponse exacte qui satisfasse l'esprit de celui qui la donne comme de celui qui la reçoit, et n'y laisse point d'incertitude; enfin c'est aux jeunes étudiants encore incertains sur la branche de la science qu'ils voudront cultiver et qui cherchent à s'en faire une idée nette et précise, ou qui voudraient contempler le grand spectacle de la science dans son ensemble, connaître à l'avance, au moins dans ses généralités, les sujets dont ils auront à suivre le développement, ou bien ceux qui, remarquant des lacunes dans l'enseignement de leurs maîtres ou dans le souvenir qu'ils en rapportent, demanderaient aux livres de suppléer à ce qui leur a échappé ou à leur donner l'explication de ce qu'ils n'ont pas compris ; c'est, disons-nous, à toutes ces classes différentes, auxquelles on pourrait en ajouter beaucoup d'autres, que les s'adressent. — Si l'on a bien saisi la destination de l'encyclopédie et le genre d'utilité que peut en avoir l'homme d'un art appellera votre attention, l'encyclopédie comme un vaste baïar intellectuel où les résultats de tous les travaux de l'esprit humain s'offrent en commun à quiconque s'y arrête un moment et sollicitent à l'envi sa curiosité — Pour les études on se convaincra que l'ordre alphabétique est le seul utile. En effet il existe sans doute une chaîne qui lie entre elles toutes nos connaissances, un ordre naturel pour toutes les études. Mais, pour parvenir à reconnaître cet enchaînement, cette filiation des sciences, combien déjà ne faut-il pas de réflexions et de veilles ! Le premier fruit des recherches et des méditations profondes n'est-il pas de nous convaincre d'un orgueil et d'une ambition démesurés dans l'emploi du mot science appliqué à nos connaissances ? — « Dieu seul est ! grand, » s'écriait un célèbre orateur; disons à son exemple et avec Vico : la science n'appartient qu'à Dieu, non. Pourquoi, sinon parce que sa souveraine intelligence peut seule savoir la raison de tout ce que sa souveraine puissance a créé? A nous, esprits limités

jusque dans les efforts qui nous paraissent les plus sublimes, il suffit de connaître ce qui convient à notre nature, et si de beaux et nobles aperçus nous sont |>ermis sur les merveilles qui nous louchent de près, sachons nous en contenter, sans vouloir entrer follement en rivalité avec la suprême sagesse. Dans l'antiquité et depuis la renaissance des études, l'esprit humain s'est certes signalé par de l'». aux progrès, par de brillants travaux, des œuvres magnifiques, d'admirables découvertes : et toutefois , que ne reste-t-il pas à faire, et quel génie serait assez téméraire pour prévoir et poser un terme à nos efforts? En parlant des sciences humaines, n'oublions donc pas qu'il s'agit seulement des connaissances plus ou moins exactes, plus ou moins étendues, mais toujours imparfaites, que nous avons pu acquérir à force de patience, de soins et de peines. Mais en évitant les illusions d'un orgueil téméraire, soyons en garde contre un autre écueil; n'allons pas nous précipiter dans le gouffre où tendraient à nous plonger une défiance non moins aveugle que la présomption et un scepticisme remis à la voix de la vérité. Il y a pour nous une science réelle , parce qu'elle nous est nécessaire . une science susceptible aussi de grands progrès, mais dans ses applications, non dans sa théorie donnée par la conscience, science qui nous a toujours éclairés, et sans laquelle aucune société humaine n'eût été possible. Cette science, chacun la nomme parce que chacun en sent le besoin, c'est (elle de nous-mêmes et de nos devoirs, c'est la morale. Souvent obscurcie par les passions, par les préjugés et par des événements funestes, sa lumière ne

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.28% accurate

Il m'a été (s'en est) manifestée dans tous les temps, à différents degrés, et elle s'est toujours révélée au cœur et à la raison de l'homme de bien chez toutes les nations. C'est au progrès constant et à la diffusion de cette lumière que doivent servir tous les hommes. C'est pour la plus parfaite application de sa splendeur au milieu des hommes que doivent concourir toutes nos connaissances et toutes nos études. Là est le véritable KCKI du lieu qui les unit pour nous, du degré de leur utilité respective et de l'ordre qui les enchaîne. Celui qui suit l'entendement humain, dans ses travaux de tout genre, s'applique qu'à ses progrès, et la marche à laquelle il s'est forcé de s'astreindre est la plus forte preuve de notre faiblesse naturelle. La nécessité d'avancer pas à pas pour assurer son progrès, d'observer patiemment chaque phénomène sous tous ses détails et dans toutes ses circonstances, pour le distinguer d'un autre phénomène et lui assigner son caractère et sa place; l'obligation qui nous est imposée de remarquer ■ tout d'abord chaque fait isolé, pour discerner les faits analogues et ceux qui diffèrent de eux, de nous élever des faits particuliers à un fait qui les comprend tous, des idées simples aux idées complexes, des attributs d'un objet à leur ensemble, des existences et des apparences individuelles à la pensée abstraite qui les conçoit comme formant un tout et en un mot du connu à l'inconnu, ces conditions d'un travail lent et pénible pour arriver à toute connaissance, ou plutôt à toute conviction raisonnable, attestent que trop la mesure limitée de nos facultés. Supposons nous la puissance d'une organisation plus parfaite; nous serions affranchis de toutes ces lenteurs, de toute cette circonspection, de tous ces tâtonnements et de tous ces efforts, les détails et l'ensemble, nous les saisissons d'un coup d'œil; un instant suffirait à notre esprit pour former la liaison des faits et des idées, et toute vérité dont nous aurions besoin, nous frappant de son évidence, se révélerait à nous avec la rapidité d'un éclair. Tel est, par moments, même dans notre état d'imperfection, le privilège du génie; s'il en jouissait toujours, il n'appartiendrait plus à notre espèce. La synthèse qui voit, combine et compose avec les yeux perçants de l'aigle, serait son unique méthode. A peine aurait-il quelquefois recours aux procédés si lents de l'analyse pour s'assurer qu'il a bien vu, à moins qu'il ne voulût, afin de les mieux éclairer, se mettre à la portée des esprits d'un ordre inférieur, et dont la vue ne peut supporter la lumière que lorsqu'elle s'élève.

jusqu'à eux par degrés. - En rappelant ici l'ordre synthétique, qui lie entre elles toutes nos connaissances, à la méthode analytique, qui dirige toutes nos études, nous avons voulu indiquer une sorte palpable de l'impossibilité d'adopter un plan systématique pour une encyclopédie. Comment en effet éviter dans le meilleur plan toute apparence d'arbitraire, tel comme, :! satisfaire tous les esprits' tous reconnaître l'ordre véritable des sciences dans la règle que vous vous serez faite pour la distribution des matières? Tous verront ils dans votre synthèse l'harmonie naturelle des connaissances humaines? D'un autre côté, la méthode analytique, excellente pour chaque étude, peut-elle vous servir à établir un système qui les embrasse toutes, et à en démontrer la bonne ordonnance. ' Non, sans doute; car pour convaincre chacun de l'excellence de l'ordre adopté, il ne faudrait rien moins que la découverte et l'évidence généralement reconnue de la ou les premières vérités. Outre ce vice radical d'arbitraire au moins présumé dans un ordre quelconque de matières, il y aurait encore, quant à l'exécution du plan, la difficulté des recherches pour le lecteur, même avec la table la mieux faite: car il faudrait il y a deux opérations, au lieu d'une: d'abord consulter la table. puis recourir à l'ouvrage; ensuite le traité spécial qu'on a ouvert peut renvoyer à un autre; enfin, ce sera le cas le plus fréquent, l'éclaircissement cherché ne s'y trouvera pas. Il sera insuffisant pour le lecteur, ou l'obligera, (qui ne doit être compris, à lire plus et plus attentivement qu'il ne voudrait ou ne pourrait le faire. — L'idée de réunir en un seul ouvrage toutes les connaissances humaines n'a pas été étrangère à l'ancienne Europe. On peut croire qu'elle était présente à l'esprit de Vairon, lorsqu'il écrivait ses *Rerum Aemularum et divinarum antiquitatum*, et ses *Disciplinarum libri IX*, maintenant perdus pour nous, et à celui de Pline l'Ancien, lorsqu'il faisait entrer dans son *Histoire naturelle* tous les résultats de ses immenses études. Plus tard Slobéc et Suidas composèrent dans un but analogue les recueils dont il ne nous reste que quelques parties. On a rangé parmi les tentatives du même genre le meilleur ouvrage du moyen âge et de vers, où, sous le titre de *Sutyricum*, Marciarius Capella, vers le milieu du XI^e siècle, traita des sept sciences qui formaient alors toute la science humaine, la grammaire, la dialectique, la logique, la physique, la métaphysique, la géométrie, l'astrologie, l'arithmétique et la musique qui comprenait la poésie. Au moyen âge, on rencontre ces encyclopédies spécialement consacrées à telle ou telle science, et connues sous le nom de *Summa* ou *Specula*, comme le *Summa Iherosolimitana* de saint Thomas d'Aquin

et plusieurs autres, in évoque de Constance, du nom de Salomon , teula même au IX' siècle un Diclicmari'um UNirrr»a/r,rtau XIIIe siècle, sous le règne de saint Louis, le dominicain Vincent de Beauvais rom|iosa. à la demande, dit-on, du roi lui-même, et sous letilredcSpecu/um*wtori'«/«», Nntm ait, doctrinal» el morale, uu vaste recueil dcstiiiéà reproduire textuellement ce qu'avaient pensé et enseigné sur tous lrs sujets les plus illustres écrivains. Mais dans lous ces travaux l'idée d'une encyclopédie était vague et incomplète; les auteurs ne se rendaient pas bien compte eux-mêmes de leur dessein. Au commencement du xvii' siècle, les rapides progrès de la civilisation suscitèrent à ce sujet des tentatives plus directes el plus précises. En 1606, Mathias Marlins, recteur du gymnase de Brème, traça , sous le litre de Idei melhodiea tl brevis encuclopadiir , lire adumbratio universitalis, le plan d'une cm yi lopéiiiie. En tii'iù, Jean-Henri Alsld, publia à lierliorii une t- if li, fur, la y II tomis distincla. Vers le milieu de ce siècle eulin. Bacon, en donnant, sous le nom A" Arbre encyclopédique, une classilication complète el raisounée des connaissances humaines, sema le germe qui détail , dans le siècle suivant, produire les véritables encyclopédies; l'idée en est donc fort ancienne; mais c'est le génie de Bacon qui l'a fécondée. Ce serait à notre avis un travail slérile el déplacé que de peser le mérite de ces encyclopédies. La plus connue, celle que Diderot cl d Alcmberl oui livrée à la puidicité, fourmille d'incohérenecs, de mutilations, de disparités. Le reproche le plus vrai et le plus mérité qui puisse lui être fait, c'est d'être devenue dans les mains qui l'ont écrite une arme de perturbation sociale, presque même dr destruction. Elle faisait au christianisme les mêmes reproches que le christianisme ferait à bien meilleur titre à la philosophie; philosophie hautaine, tranchante, orgueilleuse et intolérante, qui, fille du doute, m h- pardonne pas quand elle eu est l'objet; qui n'a foi qu'en ellemême et veut imposer son joug à tous les esprits. Voiri le titre complet de l'ouvrage: Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné det sciences, des arts tl des métiers, p'ir une société de gtnt dt lettres, mis en ordre par Diderot , rt quant à ta partie mathématique pir d'Alrmherl. De 1751 à 1772 il en parut 28 volumes qui furent suivis, après un court intervalle, de 5 volumes supplémentaires Elle lut réimprimée plusieurs fois. Cn autre ouvrage fondé sur elle, l' Encyclopédie mélkodique ou pir ordre de matières, commencé par les maisons Panrkoucke et Agasse en 1781, n'a été fini qu'en 18VJ. Cette encyclopédie a ir,î volumes de texte (plus 12 parties de planches , dont les premiers ont généralement vieilli, et

dout les derniers ne se rapportent plus absolument aux autres. — ("es ouvrages uni donné l'impulsion: l'Angleterre et l'Ailcimgue multiplièrent les imitations. En Angleterre, depuis l.haml.ers , qui en .;-jn lit paraître un Dictionnaire des arts rt des sciences, ou vit paraître successivement: t" Enryctopadia Hrilannien , en m vol. in-V (Londres); 2" Y Ennjcloyatdia hindinrnsit , publiée par John Wilkes, Londres, 1797, rl qui est à sa neuvième édition; 3° the ficw-l yelopa-dia, d'Abr. Rees, 1802-1819, 38 vol. in-4"; 4" Edinburah Encyc!op<rdia , Edimbourg, 1815-1830, 18 vol. in- 1" : 5° hncyclopadia metropolilana , commencée à Londres en 1815, et dont environ 45 volumes in-4° sont aujourd'hui publiés; 0" Diclionary o[arts and sciences, dcGregory, Londres. 1800,3 vol in-4»; 7- British EnryeJopœdia. de Nieholson, Londres. I80U, 0 vol. iu-R"; 8° Encyclopédie Edinen.is, de John Millar, Edimbourg, 1810.6 vol. in-f; 9» Encyclopeedta l'erlhensis, de Miller. 23 vol. in-8°, Londres, 18t6. En Allemagne les encyclopédies sont moins nombreuse». Nous citerons: 1" Grosse Vollittoendige unitersalltxiean, etc.. Grand Dictionnaire universel des sciences et des arts, par Zedler, Halle el Leipzig, 1732-1750, Ot vol. in-8° avec les suppléments; 2- Deutsche Encyclopédie, etc., Encyclopédie allemande, etc.; Francfort, 1778-IRO» : il n'en a paru que Î3 vol. in-4"; 3" jEconomische Encyclopédie, elc, Encyclopédie économique, etc., Krûnitx, Berlin, 1782-1816, 125 vol. iu-8* ; 4" Conversations lexikon, Lexique de la conversation, sixième édition, Leipzig. IH2 1 , 10 forts vol. m s-, et 2 vol. de suppléments ; •">■' Allymeine Encyclopédie dtr Wissensckaflen und Kûnsie, ou Eucyclo|>édic générale des sciences el îles arts, ouvrage commencé en isik à Leipzig, et dont il n'a encore guère paru que 60 vol. in- 1" ; 6 KViiiij* Encyrlapaedisches handbuck Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.12% accurate

1 1" J dtr WisMiuekaftHektn Ulttrollur, Manuel encyclopédique de , ont an beau port sur la rote méridional; ili refusent de se U littérature scientifique par N. F. Krug, Zullichau, 1819, | reconnaître vassaux des Hollandais, qui en exportent des S roi. ithV'i le troisième volume Ml le supplément des deux I dates, de l'huile de coco, de l'ccjille, du bois et une cannelle premiers. Eu outre l'Allemagne voit-elle actuellement paraître commune. Tout le reste de l'Ile est divisé eu plusieurs petits Etals indépendants. ENDKL ou MKXDEL MAXOA«:h, rabbin polonais , mort rn IW \ est auteur de plusieurs ouvrages, dont quelques uns ont et' imprimés après sa mort par les soins de Moïse sou lils. En voici 1rs litres : t° Sagrtte de Munoack. c'est-à dire corrections foule de <.onrrr»ali-*«-f>*'«oii AUgemeines il. ut.ehes ■ tles olte C L. fûr d<e GebiltUlen tines jeden Standes, l-eipzig, chez les très HcUheibach , l» vol. in-8'; Seues'es C. L [ir frères Staendt, Leipzig. VVigand; Sewstts untl Wohlfeitstrs volts taemdigesC. L , Leipzig, chez Mczcr. etc. - L'Italie nous a donn aussi deux espèces d'rucyrlo|>èdies : t° Ditionario identifie* t curmio tacropartilann , par G. P. Pivati, Venise, 1746I7.SI , 10 vol. in-liil : - B»egrl,p*diii mcto'lie<i-eritteo-ragionata drllt belle arti , Encyclopédie mrtiodique, critique et raisoaiée des beaux-arts, pir l'abbé Pielm Zani, P.irine, 181 S-10. — Depuis une Ireutained'anuées i'e|M*ndaul la France a senti le lu-soin de uouv-aux mot rus d instructions, qu'il lui fallait des livres universels accessibles au grand nombre, savants sans pédaulisnie et qui surtoul ne Tussent pas trop volumineux. Pour remplir cet objet, M Hourtin publia île 18:11 à son Eneuelopédie m- de, ne ou Dictionnaire abr.gé des te ie na, dt\$ lettres et des arix, Paris, M vol. tn-8 avec 2 vol. de planches, ouvrage eu général assez bien écrit, mais où le commentaire a trop usurpé la pl .ee des faits et où il y a à la fois trop peu de notions réelles ou de savoir positif, et trop de rèfh'xions explicatives qu'il (allait bisser faire au lecteur luimême. Il s'en publie dans ce moment avec des compléments illusoires chez Finniil Didnl une seconde édition. Lu i*5i parurent les premières livraisons du D>rlionnnre de /•• coavrrMrïon et de In lecture, ouvrage dans lequel il y a du lin et du mauvais, mais qui , à ru juger pir différentes observations de ses propres auteurs, est rrsl'" au dessous de l'iiJée qu'ils s rlaient laite de leur tache. Eu meule temps paraissait I E •cycluped't des gens du m •>... qui dans s<m radre un peu trop restreint rl trop général, a laisse dan l'oubli bien

des questions dont l'importance est roonnuc. Puis I Ency-hi-édie nouwlte, d'abord panachée de figures quand elle port.iit le nom .1 / ney CwyrfiÉH) pittoresque, tu devenue tout à coup plus sévère et a pris une tendance plus prononcer. Mais maigre tout le philo* sophisme dont elle s'entoure , maigre toutes lesgran'cs idées sociales qu'elle développe, maigre li s allaqu>s directes contre le catholicisme, sa marche est bien lente, ce qui prouve que ses idées ont peu d'adeptes. Qu ml à \ Ency l-in lie du xixr j.éWe. sa marche semble être aussi bien lente rl bien embarrassée et quoiqu e le public à la fois les premières cl In dernières lettres de lalphaU-l, nous ne pouvons en aucune façon préjuger quel Sera «ni étendue et son plan. — Pour nous, sans vouKt'T mii r r ici l i us aucune es|M"Ce de proue sses qui sentent la réclame, heureux îles suffrages qui uni accueilli noire ouvrage, nous sommes surs, grâce au véritable esprit qui nous dirige, de les obtenir un jour à on plus haut degré, si le dévouement aux intérêts de la vraie religion, qui sont ceux de la civilisation , et la persévérance la plus cuuscic .cieusc et la plus suivie peuvent suilire pour nous les donner | EMi Yi Loi>toi<>rK. .n|j des deux genres, qui Appartient à rrucyrlo|iéilic , qui concerne loules les sciences. Figurémc ni , Aroi, un etprit , une f. «.//(■<»« enrycl pédique , posséder, réunir des connaissances eu tout genre. E.\< Yt l.nPF.DISTK , *. m. auteur, écrivain qui fait, qui a fait une rncyconédie. Il se dit particulièrement de ceux qui travaillèrent à I Enevclopédie entreprise par liderol et d AKMCV PBOTYPE, du grec h icjnii» rints, type, empreinte ou figure dans le cuivre. Ol adjectif français Je nouvelle formatiuu ne s'emploie que par rapport aux c.irles géographiques. K.\l> t: m ori ih', artiste allemand qui chereba à représenta les l iantes d'une manière parlicul.ère; ce fut par des décoiipurrs de papier. Il existe de lui un manuscrit de ce genre à la bibliotl.èquc de Berlin, qui rnulieil c. nl cinquante plantes et un autre cent quinze. Mochscu a fait connaître dans ses Leilres ce elief d'rruvre de pal cm*, intitulé : J. Chri.tophori E-d lôa» Krauler and ficwhse *ach ffl.tr Gesiolt , durrh tintu beso-dets ItuntUchill itbyebildel M. S. an.no l«nl, in-4". KxnÉ géoqr.), ile de la Malaisie , qui a -ioo milles de Inng sur Si et demi de large, et est située à l'est de l'Ile Souinliawa. L'intérieur est i peu près inconnu. I Jt partie o -i-iit mnlo dr> pend du sultan de Itima. Les Portugais y |iossi'daii'ut Lireoutouka. à l'exlrèioilé orientale; ils |iaraisscul avoir abnidonnè cet établissement. Le v>>lcan élevé de Lovalivo érlaire souvent le détroit d'Eiido comme un phare lumineux. I.cs Bouquis II. et Icçois Ihalmudiques diverses, toudiaii h Gemare. Prague, l5tiT>, in-t"; Repos des

rurs, c'est-à-dire con mi litaire sur le titre intitulé : Cncnad altevivoth,
 Lublin, 15W. in-s r>» ExP'uition du commentaire du rabbin Ht cA.il sur la
 loi, Prague, I58ô, in-fol. Il n'en a paru que to feuilles. UrauCMCI ou
 BKVmrR IHVKn S, rhéteur H [Kiéle, m« qu'il à Bordeaux dans le IV siècle.
 Quelques critiques le croient bis de Flavius Sauculus, évêque d'Auxoune.
 d'après une épilaphe que celui-ci lui a consacrée dans ses Partntaha. Ami de
 saint Paulin , èsèque de Noie , il embrassa , à sou excm, le, le christianisme.
 Vers la fin de sa vie, il se consacra a la retraite, rl l'on croit même qu'il avait
 embrassé l'étal ecclésiastique. L'abbé l.uigchainp plaie sa mort a l'année
 4031. Saint Paulin cite avec éloge lrs hvmnes d'Ludi Ichius . composées sur
 la parabole des dix vierges de l'Evangile ; mais elles ont été perdues Il ne
 nous reste de ce p été qu'une èglogue intitulée De moriibus boum, fuie à
 l'occasion d'une maladie contagieuse, qui, vers 577, lit de grands ravages
 dans la Turquie, l'Hlvrie cl la Flandre. I Mn Mil. MAI.ADIKS
 KXDF.MIQI'KS < In appelle rmlrmif toute maladie s|jéciale à un peuple, à
 une contrée, qui esl engendrée soit par la nature du sol et les diverses
 circonstances lopogr.i|ihii]ues et rlimalériques propres au pavs, soit |iar la
 qualité des alimrutset des eaux dont les habitants fout usage, soit par lrs
 roilumrs, les mœurs, ou enfin par de* < ircoiislancel iwrteuliértrt souvent
 inounnuM, mais qui |iaraiss. iit n'exern-r leur action que dans une certaine
 circonscription. Les ennemies dilTèrent des èpxlèmies ru ce qu'elles sonl
 |icrin»iiciils i l en quelque sorte inhérentes au pays, tandis que les
 épidémies sont li m jour s accidentelles , momrntamti s. stit qu'elles
 résultent de l'intervention de quelque cause générale, arrideulcllc, comme
 une profonde perturbation dans l'état de Cil m sphère, ou qu'elles
 proviennent d'un autre pays par <oied'im(Hirialioii. Les unes cl les autres se
 distinguent enfin drs maladies appelées sfniTailiqnrs, eu ce que ces
 dernières sont Inuj mrs disséminées, n'ont aucune refit ion entre elles, et
 qu'elles sont toiijntirs le résultat de conditions individuelles el partant
 étrangères à toute influence commune el génér-lr — Les causes les plus
 communes, sans ronlrrdit. des maladies endémiques sont , ainsi que le dil
 assez la définition que nous venons d'en donner, les qua ilrs |iaiculirres de
 l'air, des eaux, des aliments, certaines romlilmns propres aux impurs, aux
 habitudes d'un peuple. Ainsi les lièvr. s intermittentes sont endémiques dans
 les pays marécageux; les maladies de peau sont parlcul èmiimt commêmes
 chez les peuples miriliines |iaivres qui foui usage exclusivement pour leur
 nourri: lire de poissons de mauvaise qualité; les scrofules et le goitre sont

endémiques dans les sables humides de la Suisse; des endémies de diverse nature affligent les pauvres habitants des rampagés qui se nourrissent de mauvais grains et de fruits sans maturité, etc. Mais indépendamment de ces causes, dont l'influence ne saurait être douteuse, et qui, dans bien des circonstances, sont parfois litigieuses. Il existe des endémies dont les causes, à fait inconnues, ont échappé jusqu'à présent aux recherches les plus scrupuleuses des observateurs; telles sont par exemple la peste Polonaise, la peste des habitants des Îles de l'Archipel, la lèpre, le lèpreux et quelques autres maladies endémiques plus ou moins circonscrites, qui se développent exclusivement sur certains points du globe sans qu'on puisse en saisir l'origine. — Les endémies sont produites soit par suite de modifications que l'homme imprime au sol, ou par suite des améliorations que le progrès de l'hygiène ont introduites dans les habitudes et le bien-être des populations. La destruction des forêts, le dessèchement des marais, la culture régulière du sol, sont autant de circonstances qui ont la plus grande influence sur l'hygiène Sanitaire des populations et sur le caractère de leurs maladies. Une foule de maladies autrefois endémiques en Europe ont disparu par le seul fait du progrès de la civilisation et des habitudes d'ordre et de propreté qui se sont

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.20% accurate

(»™) introduites dans l'habitude* des attSMS. — L'étude des raies et de leurs causes est un des plus intéressants* sujets* de l'époque un des plus utiles* et (1^{rs} populations. il y a des deux genres, qui est particulier à l'enfant pour l'âge bien-ridant EMIÉMIQtK, peuple, à une Dation. Il s'applique surtout aux maladies. KNim.wr.R, r. a. mettre des dents à une roue ou à quelque autre machine. Kiwentr, ÊE, part. Il s'emploie quelquefois adjectivement, en parlant des personnes ou des animaux, et signifie pourvu, muni de dents. Dans ce sens il est familier. — Il se dit, en terme* de blason, d'un pal, d'une bande et d'autres pièces composées de triangles alternés de divers émaux. ENDRTTt'RRM (F. CHARTES^ . BSDF.RMiQce (Méthode). Deux mots caractérisent cette nouvelle manière d'administrer les médicaments : faire pénétrer par la \tea\i les substances médicamenteuses dont l'introduction par les organes digestifs serait difficile ou dangereuse. Elle consiste donc à dénuder d'une portion de la peau par le moyen d'un vésicatoire, d'eau bouillante ou d'un peu d'alcool enflammé, et de panser la petite plaie avec une pommade contenant un médicament tel que l'opium, le mercure, etc. Ce mode d'administration remplace avantageusement les frictions médicamenteuses, dans lesquelles souvent rien ne pénètre à l'intérieur, et les injections dans les veines, dont l'emploi ne saurait être qu'exceptionnel. Il est facile de concevoir les avantages de la méthode endermique, savoir : de ne point altérer les substances comme le fait l'action des organes digestifs, et par conséquent de permettre l'usage de faibles doses, d'assurer les résultats, de ménager les organes digestifs*, etc. Quant aux inconvénients, ils résultent de l'action chimique des substances appliquées, lesquelles occasionnent quelquefois beaucoup de douleur et obligent de recourir à l'emploi de la compression de médicaments propres à neutraliser l'action des premiers. La méthode endermique compte déjà quelques succès propres à encourager de nouvelles tentatives. ENDETTER, v. a. charger de dettes, engager dans des dettes. On l'emploie aussi avec le pronom personnel. KNDEYE, ek, adj. mutin, impatient, emporté. Il s'emploie aussi comme substantif. Ce mot est très-familier et peu usité. ksdev-kr, v. a. avoir grand dépit de quelque chose. Il est familier. kn ni iri.e, f.e, adj. furieux, enragé, extrêmement méchant, l'en chemin endiablé, un très-mauvais chemin Il se dit aussi substantivement des personnes. Ce mot est familier. KNDi ari.f.R, v. n. se donner au diable, enrager, être furieux. Il

est familier. KXDiM.ixi:n.ER (S'), v pron. mettre ses habits du dimanche. It h- dit ordinairement, par plaisanterie, d'une personne du peuple qui a mises beaux babils. Il est familier. KSBIVE, nuitia (totan.), espèce du genre chicorée (V. ce mot ;. BXD04.ARPE , endocirpium , totne. ' ;. C'est la membrane interne du péricar|»e, crlle qui louche immédiatement a la graine; quelquefois Irée-minee, elle se. replie dans I intérieur au péricarpe et en forme les cloisons: d'autres fois elle 'est dure, résistante comme le pan hcmiit, ou bien enfin se réunissant au sarcocarpe , elle s'ossifie et forme un noyau. KXIMISIYQVR, etufomyrat IO 'l.\ genre de coléoptères de la section des Irimèrrs, famille des frugicolc* , établi par Wel>er, qui lui donne pour caractères princi|iau* : palpes plus gros a l extrémité; antennes terminées pir trois articles formant une nsassue. Ces insectes ont la télé itctitc, avancée, reçue dans une èehancrure do corselet; leurs antennes, très écartées à leur naissance, atteignent en longueur presque !a moitié du corps, et leurs trois derniers articles sont plus longs et plus larges que ceux qui précèdent, en forme de cône renversé: le corselet est trapèoidal ; les élylres sont bombées, l e sonl des insectes de petite taille, mais prrsqoi- toujours ornés île cimleurs brillantes et tranchée* : ih vivent suit dans certaines espèces de champignons, soit sous l'ecorre des arhres Parmi les espèces les plu* remarquables, «oo* citerons l'RNdtmvyi'K écarlate, endemytut eorciuuu Fahr. Cesl I une des plu* jolies espèces de notre pays; elle est d'un beau rougr cinabre, avec cinq lâche* noires, dont une sur le corselet et iteux sur chaque élylre ; les antennes, les yeux , la poitrine et les pieds sonl d'un noir profond. Cette espèce se trouve sur le bouleau. EJtBwrrRiXBll, e. ». instroire qnekmNlt», tai enseigner quelque science, quefqne doctrine. On ne remploie guère e» ce sens qu'en plaisantant. - Il signifie ftgorèmentl, instruire de nnelour chose, donner les renseignements, le» indications D*n* le* deux sens il est f«EXDOLORI, IE, ad], qui ressent quelque douleur. endommager, v. a. causer du dommage. Il ne se dit que des choses. ESDOE taêogr. aacr.'j, ville de Palestine, d»m la tribu de Mariasse, k 4 milles du mont Thabor, vers le sud , près de Nalm. C'est dans une vallée située auprès de cette ville nue demeurerait la fameuse pylhontssc que Saul consulta . et qui évoqua, l'anse de Samuel avant La bataille de Gefboé. «où, xxviii. EMMIRHIZES (botan), groupe de végétaux phanérogames, formé rnr le professeur Richard d'après la situation intérieure ou extérieure de la radicule dans l'embryon, l-orsqoe la radicale est recouverte par une sorte d'étui ou sac qu'elle perce pour se ocolvlédonées de Jussieu, rl aux endogènes de de

Candolle Il se fonde sur une observation facile à vérifier et qui ne présente point d'exception notable. E5DORMF.CR {iOOt.l C'est un crcsseur [V. ce molj. EKIMIRMKI'R {ZOO/.k Ou torpille (V. ce mot). KN'DORMECR, S. m. Il flatteur, enjôleur. Kndormeï'RS. On appelait ainsi vers la fin du xstir siècle, tics malfaiteurs qui assoupissaient k l'aide de poudre* soporatives , el spécialement par des préparations de ttrammoatiim . les personnes qu'ils projetaient de dévaliser. Une déclaration du roi du 14 mars 178" punit de mort tous ceux qui seraient convaincus de pareils méfaits. — Notre législation pénale actuelle, outre les peines du vol, contient de* dispositions qui seraient sans doute applicable* à ce crime; tel est l'article 3 n. dont le g s est ainsi conçu : « Celui qui aura occasionné à aatrui une maladie ou incapacité de travail personnel en lui administrant volontairement . de quelque manière qoe ce soit , des substances qui . sans être de nature à donner la mort, sonl nuisibles à la santé, sera puni d'un emprisonnement d'nn moi* a cinq ans. el d'une amende de seiie francs à nnq cents francs; il pourra de plus être renvoyé sous la surveillance de la haute police pendant deux ans au moins el dix an* au plus Si la maladie ou incapacité de travail personnel a duré plus de vingt jours, la peine sera celle de la réclusion. »

FM tx) RM i r, v. a . faire dormir. 1 1 se dit particulièrement de ce qui ennuie, «le ce qui fatigue jusqu'à provoquer le sommeil. Il signifie, ligiiréineil.amuS'.T quelqu'un, afin de le tromper et de l'empêcher d'agir. Il signifie aussi engourdir.— EMDORMiR, avec le pronom personnel, signifie commencer à dormir. Il signifie aus*i, figiin-mcnl el familièrement, négliger une affaire, manquera la vigilance, à l attention nécessaire Fignrèmenl el poétiquement. S'emionrdu \$omweil de la loi***, mourir. On dit dan* le même sens, en stvle d'Ecriture, SV»«"or*n> dans le Sri e heur Figurémenl . S endormir dan* te vit*, dans In voluptés, etc., demeurer, croupir dans le vice, dans les »ojoplè«. dans les délices, etc Figurémenl et familièrement. S'en dormir \$ur te réti. négliger ce qui demande un soin as«du. Endormi, ir. pari Il signifie ans«i adjectivement et figorémenl, qui manque de vivacité, lent, parosseux. R.xtMist, EX noss F.M fat . I.

'endossement est un acte inscrit sur un effet de commerce à ordre, et ordinairement an dos, par le iuel le porteur de cet effet mande à la personne qui l a souscrit ou sur qui il est lire d'en paver le montant à frndilier est par le |uei ic poncur ne m ein-i uuiiur <i m (iri>""> ««■ ■ souscrit ou sur qui il est lire d'en paver le montant à frnd vidn qu'il indique ou à son ordre. L'endossement régul* transfère la propriété de l'effet à celui au profit de qui

il e transfère la propriété de l'effet a celui au profil passé. S'il est irrègulirr, il donne seulement pouvoir, son d en loucher le montant, soit de le négociier pour le compte de l'endosseur. — De trndottentent régulier. 1- Pour être régulier, l'endossement doit être Haïr (Code de commerce, art. 137). Cette date a pour objet d'empéeher les fraudes, telles que crlles d'un endosseur qui, ayant fait faillite, omettrait de dater ses endossement* pour qn on ne s'aperçût pas qu'il le* a souscrits dans on temps ou il se trouvait de plein droit dessaisi de l'administration de ses biens (ibid.. art. 44Ï). U loi a poussé

la Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.36% accurate

ENDOSSE. rigueur au point de défendre l'antidate, à peine de dus (irod., ait. 130,, ce oui toutefois ne doit s en lu mire que de l'antidate faite en rue de frauder. 2" L'endossement doit exprimer la valeur fournie, c'esl-è-dire faire connaître si c'est de l'argent, des marchandises, etc. L'expression valeur en compte ou reçut comptant serait suffisante; mais il n'en serait pas de même de celle-ci : valeur reçut; il faut encore qu'il exprime en quoi elle s été fournie. 5- Il doit faire connaître le nom de la i»ersoone au protilde qui il est passé. L'endossement n'a pas besoin d'être écrit de la main de celui qui transmet un billet de commerce, sou approbation n'est pas même nécessaire; la simple signature sullil. — Quels sout lrs effets de l'endossement? L endossement , revêtu des formes légales qui viennent d'être indiquées, fait passer au cessiounairc tous les droits du cédant, sans que les exceptions particulières que le tireur ou les endosseurs précédents auraient à faire valoir contre ce dernier puissent lui Être opposées , de manière que le billet semble n'avoir jamais appartenu qu'a celui qui s'en trouve propriétaire a l'instant de l'échéance. L'endosseur est garant de la réalité de la créance qu'il transfère | il est en nuire garant solidaire, avec les autres signataires de In traite, du pavement de la somme qu'elle énonce .Code de roininrrce, art. t 10). — On a controverse la question de savoir si un elTel «le aiinuierce peut être valablement endossé après mm échéance Entre le cédant et le cession lui re il ne pouvait guère y avoïl de doute : mais la difficulté se faisait sentir à l'égard des tiers créai du cédant, qui anmhlaïçnl avoir un droit acquit sur le billet à ordre échu entre les mains de leur débileui Cependant la cour de cassation a coustauiment valide l'endossement; elle a, de plus, décidé qu'il n'y aurait plus néo ssité de remplir, dans les délais légaux, les formalités prescrites eu cas Je prolét { arrêts de cassation du 28 novembre 1821 ; Sirey, t. v\ 1 1 , t" partie, p. tîo; et du ô avril 1820; Sirey, t. XXTI, l" partie, p. 333). — Endettement irrégulier. L'endossement irrégulier est celui qui n'est pas daté, qui n'énonce pas la valeur fournie ou le nom de la personne au proiil de qui il est passé. Il n'a , à l'égard des tiers, que l'effet d'une simple procuration (Code de commerce, art. 138). Malgré les dispositions précises de la loi, un usage général avait autrefois lait admettre la validité de l'endossement passé en blanc. Depuis le rode de commerce, la cour de cassation a jugé que cet endossement ne pouvait valoir que rumine procuration arrêt de cassation du 27 janvier 1812; Journal du filait, l. x. p.

si» . Les tribunaux de commerce peuvent toutefois reconnaître et décider que l'endossement , quoique irrégulier, a transféré la propriété du billet. Le porteur peut justifier ce fait, soit par des registres, des écrits , des présomptions ou des preuves testimoniales. Le porteur, en vertu d'un endossement irrégulier, n'en a pas moins le droit d'exiger le paiement à l'échéance, et de transmettre lui-même le billet; il est, dans tous les cas, censé avoir mandat suffisant. L'irrégularité de l'endossement entraîne, entre autres conséquences, celles-ci : le débiteur peut opposer aux cessionnaires ou porteurs toutes les exceptions qu'il n'aurait pu faire valoir contre les endosseurs eux-mêmes, celles résultant, par exemple , d'un paiement antérieur, d'une compensation, etc. En cas de faillite du porteur, l'endosseur serait fondé à revendiquer le billet comme lui appartenant encore. —

Enregistrement. Les endossements d'effets négociables sont exempts d'enregistrement à la loi du 22 frimaire au vu, art. 70, §3-15'. Mais l'endossement d'un billet non négociable et de toute obligation ordinaire est sujet au droit de un pour cent , comme cession ou transport de créance (ibid., art. 8!) , § 3-3»). **K.Mhim'Mimi:** le coton., synonyme de périsperme, corps ou masse inorganique de diverse nature qui accompagne l'embryon dans un grand nombre de végétaux. La graine des synanthères, des labiées, n'a point d'endosperme , c'est -à-dire que cette matière s'est absorbée dans la formation de l'embryon. Dans les graminées, au contraire, l'endosperme forme la principale masse de la graine. A l'époque de la germination, il fournit au jeune embryon sa première substance et concourt à le développer en s'anéantissant peu à peu lui-même. - L'endosperme est ou farineux comme dans les graminées , ou charnu comme dans les cupressacées , ou corné comme dans beaucoup de gymnosperms; il est parfois liquide, comme dans la noix de coco, où il constitue ce lait si agréable. Tantôt il enveloppe l'embryon (rudircei), tantôt il est placé latéralement (graminées) et fournit un caractère important à la graine. **KXDOHsK.s. f.** le faisceau toute la peine de quelque chose Il est très-familier (179) **MB DIT.**

endossement, t. m. ce qu'on écrit au dos d'un acte. Il se dit surtout, en termes de commerce, de l'ordre qu'on met au dos d'un billet, d'une lettre de change, etc., pour en transférer la propriété à quelqu'un. **kvdiism h . v. a.** mettre sur son dos. Il s'emploie principalement en parlant d'une armure. —

Figurément et familièrement. Endosser le manteau se dit, en plaisantant, d'un homme d'Eglise ou de robe qui revêt les babils de sa profession. —

Endosser signifie, familièrement, charger quelqu'un de

quelque chose de désagréable, de fâcheux. — En termes de commerce, Endotter mut ItUrt de change, un 6i7IH, etc., meure au dos l'ordre de twyer & une autre personne la somme énoncée dans la lettre, liant le billet, etc. i vnnsst i it. s m. rimm , celui qui t endossé une lettre de change, on billet i ordre , etc. , pour en faire le transport à quelqu'un. K\novF.Li.!crs my/W •, un des dieux tntélares des anciens Espagnols, que les uns prennent pour Mars et les autres pour Cupidon. k.N'oroit, s. m. lieu, place, partie déterminée d'un espace. Il se dit également de toute place on de toute partie déterminée d'une chose quelconque. Il se dit encore d'une partie d'un discours, d'un poPme . d'un ouvrage d'esprit. — rigoréinrnt et familièrement , Si (aire voir. Se montrer par tim bel endroit , se montrer, se faire connaître par ses qualités les plut avantageuses. Prendre quelqu un pur ion endroit faible, lui présenter les raisons, les motifs auxquels il est le plus disposé a céder. — Figurénirnl , t." tut le plut bel endroit de tm vie , c'est la plus belle partie de sa vie. A fendrait de quelqu'un, à son égard , envers lui. Celle manière de parler a vieilli. — Endroit signifie en outre le beau coté d'une étoffe, celui qui est opposé à l'envers. Etoffe à deux endroitt, étoffe dont les deux cotés sont semblables. kxoko.his amiq.i i.. dans; course), chaussure légère dont Diane se servait quand elle allait à la chasse. Dans la suite les coureurs l'adoptèrent pour s'en servir dans les jeux publics. kxdiihk, v. a. couvrir d'un enduit, d'uue matière qui km etiduit. KXDl'IT. On appelle enduit une couche de rapport que l'on applique eu dernier lieu sur la surface des constructions, pour en faire disparaître les aspérités et les défauts d'aspect résultant de la substance grossière des matériaux. Dans I application drs enduits, on a deux objets en vue : l'un de propreté et même de décoration , l'autre de conservai ion A vrai dire, le mol enduit, sans autre spécification , n'a plus aujourd'hui de valeur bien déterminée; car tout ce qui est propre à boucher des pores, à garantir de I humiiUlé ou de toute autre atteinte un corps quelconque peu! être considéré comme un enduit. Sous ce point de vue, I imprégnation uléu< résineuse des toiles dites eirèet, tout cela est du à une sorte d'enduit dont il serait trop long de parler ici. — .Vous dirons quelques mots sur le badigeon, fort en usage puur empêcher que fis pierres ne perdent bientôt leur teinte primitive , et eu même temps imur lis préserver île la desirui liou humide et météorique. En lollande, en Belgique, le badigeon consiste dans l'application d'une double ou triple couche de peinture i l'huile sur les pierres. Ce procédé (si fort coûteux quand les surfaces à badigeonner présentent beaucoup d'étendue; on a donc dit

chercher un enduit plus économique. A Paris, le badigeon est aussi une couleur jaune pâle, que l'on applique sur les plâtres pour leur donner l'aspect de la pierre d'appareil. Il rend aux vieilles maisons et aux églises une apparence de nouveauté, due à une imitation assez exacte des pierres fraîchement taillées. Voici le procédé qu'on emploie : on mêle une certaine quantité de chaux récemment éteinte à une moitié de paille de sciure de pierre, avec laquelle on mélange autant d'ocre jaune. On en sera nécessaire pour arriver à la nuance de l'espèce de pierre que l'on a en vue d'imiter; le tout se plonge dans un seau d'eau, dans laquelle une livre environ d'alun a été dissoute. A défaut de sciure de pierre, il faudrait augmenter la dose d'ocre ou bien broyer des écailles de la pierre de Sainct-Leu ou de toute autre pierre de taille d'une nuance agréable, que l'on passerait au tamis grossier. Mêlée avec la chaux, cette matière formera un ciment susceptible de résister aux intempéries de l'atmosphère. — Les anciens ont été fort habiles dans la fabrication de leurs enduits : on en a retrouvé dans des fouilles de monuments antiques qui étaient parfaitement conservés, tant en revêtements sur des murs verticaux qu'en mosaïques horizontales formant dallages. La plupart sont couverts de

The text on this page is estimated to be only 23.10% accurate

ENDURCISSEMENT. (180 Tfrts de peinture» qui n'ont point éprouvé d'altération, malgré U profondeur où elles étaient enfouies. Il s'en faut beaucoup que l'on rencontre dans les édifier* modernes le même degré d<' perferlion pour les rnduils: il en est peu resté du moyen igt qui nient complètement résisté. Nos stucs l F.) les (dus soignés ne sou lien lient pas la comparaison avec ceux de l'amiquilé. Depuis ces drnniers leni|is cependant leur faliriratioii s «si beaucoup perfection née. Pour les usages communs, notre industrie s'est enrichie d'un produit naturel qui ne paraît pas avoir été anciennement appliqué. L asphalte, substance lutumieuse d. ni la France possède quelques mines, réussit parfaitement pour les aires de planchers. lrs terrasses et les couvertures A Paris, les trottoirs des boulevards et ceux de la plare de la Concorde ont été faits avec cette substance , et l'on reconnaît facilement aujourd'hui que le masticage en bitume est préférable même au dallage en pierre, dont les joints sont bouleversés en peu de temps, dans noire climat, par suite des changements fréquents de la teui|éralure. iMHiuM, an il, adj. qui souffre aisément, avec patience les injures, la contrariété, les mauvais procédés. Il s emploie le idus ordinairement avec la négation. Ceil un homme peu endurant, une /rmme piu endurante, c'rst un homme, une femme colère et qui a le ressent issemcnl « if. l->nt ■< ir, t. a. rendre dur. Il signifie , par extension, reudre fort, rendre robuste. Il signifie, figurémeul, accoulumrr a ce qui est dur, fâcheux, pénible. Il signifie aussi rendre impitoyable . insensible. Selon l'Ecriture , Dieu endureit le totur des uéutntn , il lrs abandonne à leur égarement. — Es lu ki i H s'emploie souvent avec le pronom personnel, rl signifie alors devenir dur. Il se dit également dans le sens de s'accoutumer à ce qui est dur, fâcheux, etc. S'endurcir dam le t ire, dam le rime, contrai ter l habitude du »icc, du crime, au point de n'en avoir plus dr honte, de remords. - Emu kCiH, avec le pronom personnel , signifie encore devenir impitoyable, insensible. l-.-.Mn 1 1 i . ib, part. Il se dit substantivement de ceux qui oui perdu (oui seutimrnl de piété. F.XDi ri iks» mk..T. On peut citer un grand nombre de pas-ages de l'Ecriture sainte , dans lesquels il est dit que Dieu endureit lrs pécheurs. Dieu dit : « J'ai endurci le cœur de Pharaon et des Eiopliens. afin de faire des miracles sur eux, et d'apprendre aux Israélites que je suis le Seigneur. » Nous lisons dans Itaïe. xxxill. 17 :« Vous aiex endurci noire cœur, afin de nous ôler la craile de vos châtiments. > Dans l'Evangile de saint Jean, il est

dit que 1rs Juifs ne pouvaient pas croire, pane que. selon la parole disalc , Dieu avait aveuglé leurs yeux et endurci leurcœur, afin qu'ils ne fussent pas convertis. Saint Paul lui; lut qur Diru a pitié de qui il vrul , rl endureit qui il lui phii. Fondé sur ces divers pas-ages, saint Augustin suutienl, contre les |iélugiriis, que Yendurmemenl des pécheurs est un acte posilifde la puissance dr Dieu. Lorsque Julien lui répond que 1rs pécheurs nul été abandonnés a eux-mêmes |>ar la patience divine, et non poussés au péché par sa puissance, s.tinl Augustin persiste a suutenir qu'il y a eu un acte de patience el un acte de puissance. S'il y a , disent les incrédules, un blasphème horrible, c'est d'enseigner que Dieu est la cause du péché; telle est ce|*ndant la doctrine de Moïse, des prophètes, de l'Evang le, dr saint Paul . des Pèrrsde l'Eglise : il n'y manque rien pour être un article de foi du christianisme, comme l'a soutenu Cal»in. C'est à nous de démontrer le roinraire : t« Dans plusieurs autres endroits, l'Ecriture enseigne que Diru ne veut point le péché, qn'il rsl la justice même, et qu'il n'y a punit en lui d iniquité . qu'il n'a commandé a personne de mal faire, n'a donné lieu de pécher à personne. ne Teul poiul augmriiter le nombre de ses enfants impies rl prrvers. I.e sens équivoque du mot endurcir peutil obscurcir drs passages aussi clairs? 3" Moïse répète plusieurs fois que Pharaon lui-même endureit son propre rirur. Jcrémir repr. che le même crime aux Israélites. Moïse les exhorte a ne plus faire de n éme. David , l'auteur des Pnealipomènet, sainl Paul, font la même leçon a tous 1rs pécheurs : elle serait absurde, si Dieu lui-même était l'auteur de l>n</urci»rinen<. V C'est le propre, noii-seiilement de l'hébreu . mais de toutes 1rs langues , d exprimer comme eue* ce qui n'rst qu'occasion. On dit d'un hommr qui deplail. qu'il donne de l'humeur, qu'il S d'un père trop indulgent , qu'il pervertit et perd . d'une femme aimable , qu'elle rend un homme fou. rte ; souvent c'est eonlre leur intention: ils n'en sont donc pas la cause , mais seulement l'occasion. Dr même, les miracles dr Moïse et les plaies de l'Egypte étaient ! occasion et non la cause P-Mll Kl .ISSUS! S \T de Vendu reniement de Pharaon; la palience de Dieu produit souvent lemémeeffrt sur 1rs pécheurs; Diru le prévoit, le prédit, le leur reproche : ce n'est donc pas lui qui en est la cause directe. Il itourrait l'empêcher , sans doute; mais l'excès de leur malice n'rst pas un litrr pour engager Dieu a leur donner des grâces plus lorles et plus abondantes. Il les laisse donc s'endurcir , il ne les en empêche point ; c'est lout ce que signifie le Irrmr endureit. Quand il est question de crimes, de Oeaux , de malheurs , le peuple se console en disant : Dieu fis roWu , cette

façon de parler populaire signifie seulement que Dieu Ta permis, ne l'a pas empêché. I oin de réfuter cette réponse, saint Augustin l'a donnée rt répétée dix fois. Il dit que Pharaon s'endurcit lui-même, el que la patience de Diru en fut l'occasion. « Diru, dit-il , endurecit, non en donnant de la malice au pécheur , mais en ne lui faisant pas miséricorde , ce n'e*t donc pas qu'il lui donne ce qui le rend p'us méchant , mais c'est qu'il ne lui donne pas ce qui le rendrait meilleur, c'est-à-dire une grâce aussi forte qu'il la faudrait pour vaincre Son obstination dans le mal. > Eu cela même consiste Varie de puissance que Dieu exerce pour lors ; celte puissance ne brille nulle part avec plus d'éclat que dans la distribution qu'elle fait de ses grâces, en telle mesure qu'il loi plaît. « Pèlage, dit-il , nous répondra , peut- être, que Dieu ne force personne au mal , mais qu'il abandonne seulement ceux qui le mentent , et il aura raison. • Cria est formel. C'est par ces passagrs qu'il faut rxpliquerr ce qui paraîtrait plus dur dans d'autres endroits des ouvrages de ce Pere. Snus*rs \eux mêmes. 1rs étèques d'Afrique ont décidé que Dieu endureit. non parer qu'il pousse l'homme au nécl.c. mais parce qu'il ne le lire pas du péché. Lorsqu'on objecte à sainl ProspcT . que, selon saint Augustin , Dieu pousse les hommes au péché , il répond que c'est une calomnie : c Ce ne sont pas là , dit-il , les (BRVrai de Diru , mais du diable; les pèthearl ne reçoivent pas de Dieu l'augmentation de leur iniquité, mais ils deviennent plus méchants par eux-mêmes. » Longtemps auparavant, Origène avait expliqué, dans le même sens, les passagrs de l'Ecriture que nous objectent les incrédules; sainl Basile el saint Grégoire de Nazianxc recueillirent ce qu'il en avait dit. Saint Jean ChryoStome confirma celle doctrine, en expliquant l' l' pitre de saint Paul aux Romains, el saint Jérôme la sinvii dans s-u Corn****' taire sur Itafe. Tous les Pères l'ont soutenue contre les rnarrioniles et contre les manichéen» ; ils ont enseigné constamment que Dieu laisse endurecir le pécheur , non en lui rrfus.>iil toute grâce . mais parce qu'il ne lui donne pas une grâce au«si forte el aussi efficace qu il le faudrait pour vaincre son otaMtnttRMI dans le péché. Si quelques théologie ni moderne*, qui se paraient du nom d'augusiuiens. l'ont entendu autrement, leur rntélrinrnl ne prouve pas plus nue celui de Calvin. Par ta nous voyons en quel sens il est dit , dans 1rs livres saints rl dans les écrits des Pères, que Dieu eRaudmiM les pécheurs , qu'il délaisse 1rs nations infidèles , qu'il livre 1rs impies a leur sens réprouvé, etc. Cela ne signifie point que Dieu les prive absolument de toute grâce, mais qu'il ne leur en accorde pas autant qu'aux justes; qu'il ne leur donne pas autant de

secours qu'il l'a fait autrefois, ou qu'il ne d ur donne pas drs grâces aussi fortes qu'il le faudrait pour rainera leur obstination En effet . c'est un usage rumuiuii dans toutes les languis, d'exprimrr rn termes absolus ce qui n'rst vrai que par comparaison : aussi lorsqu'un père ne veille plus avec autant de soin qu'il le faisait autrefois, el qu'il le faudrait , sur la conduite de son fils, on dit qu'il l'abandonne, qu'il le livre à lui-même; s'il témoigne a l'aîné plus d'affection qu'au ca>let, on dit que celui-ci est délaissé, négligé, pris en aversion, rte Ces façons dr parler ne sont junais absolument vraies, et personne n'y est trompé, parce que l'on y est accoutumé, l'ne preuve que tel est le srnsdrs écrivains sacrés, c'rst que dans une infinité d'endroits ils nous disent que Diru est bon a l'égard de tous, qu'il a pitié dr tous, qu'il n'a dr I aversion |>our aucune de ses créatures; que ses miséricordes se répandent sur tous ses ouvrages, etc. Les pécheurs lrs plus rndurcis ne sont pas exceptés Ne dites pas, (J-ie pourrai-je faire? ou, Oaf m'humiliera d mue* de met artioni? Diru vengera certainrrrnt le mal; ne dites pas. Dieu me mmque e'ett lui qui m'a égaté , il n'a pas besoin d'impies si vous voulrx garder srs commandements. ils vous mniront rn soreté Il ne donne lieu de pécher à prr-onne. n Dieu me mtnque, signifie évidemmrnt Iniue manquer de grâr* ou de fïirre . el selon l'a " c'rst un blasphème; donc lrs pécheurs, même peuvent pas le dire. Sainl Augustin se sert de ce pas pour réfoier ceux qui rejetaient sur Dieu la cause de leurs : il n'a donc pas cru qu'aucun pécheur. U n 'aii ' Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.81% accurate

(• » *) KXKK pot alléguer ce prétexte, il dit qu'il ne faut désespérer de la « ion de personne, li ce n'e » l do démon. Dans tes Ço » (eip, il te < lil à lui-même : • Jette-loi entre les bras de ion , rie crains rien , il ne se retirera pas , afin que tu lumetc. » Encore une fois , s'il est arrivé à saint Augustin de s'exprimer toujours a > ec autant d'exactitude que dans lissages, cela ne prouve rien; c'est à ceux-ci et à d'autres il U uepa, qu'il faui s'en tenir, puisqu'ils sont fondés sur l'Ecriture sainte, et dictés par le bon sens. On doit raisonner de mémo sur ceux dans lesquels il est dit que Dieu aveugle lrs pécheurs, puisque l'Ecriture nous enseigne qu'ils sont aveugles p < r leur propre malice. • Dieu, dit encore saint Augustin, aveugle et endurecit les pécheurs en les abandonnant , et rn ne les secourant pas. » Or, nous venons de voir en quel serii Dieu lrs abandonne et ne les secourt pas. Mais il a quelques-uns île ers passages qui méritent une attention particulière. Dans /-aie. Dieu dit au prophète : « Va et dis a ce peuple : Ecoutez et n'cntcridez pas, voyez et gardez-vous de connaître. Aveugle le cueur de ce |ieuple, appesantis ses oreilles et IVrine-lui li s veux, de peur qu'il ne voie , n'entende , ne comprenne , ne se convertisse, et que je ne le guérisse. Jusques à quand , Seigneur? Jusqu'à ce que ses villes soient sans habitants, et sa terre sans culture. » izife n'avait certainement pas le pouvoir de rendre les Juifs sourds et aveugles; mais Dieu lui ordonnait de leur reprocher leur stupidité , et de leur prédire ce qui arriverait. Ainsi aveugle et peupie signifie timidement, « k-tui » t repr < x-hi-1 » i qu'il ni aveugle, etc. L'Evangile fait plus d'une fois allusion à cette prophétie. Dans i < r < t Mnlthieu . JesusChrisl dit des Juifs : • Je leur parle en parabo'es. parce qu « s • au ■ l f » » » l le « " S l M.i.s. 00, " n, e " dr. " l ° \, T., S regardent et ne voient pas, ils écoutent et ils n'euleiHlenl ni ne ' comprennent pas. Ainsi s'accomplit eu eux la prophétie il Isaie, qui a dit : Vous écouterez et ir 'entendre » pas . de. En effet . le J cœur de ce peuple est appesanti, ils écoulent grossièrement, i ils ferment les yeux , de peur de voir, d'entendre, de comconvertir; d'accord. • Si l'on me demande, dit i ce sujet saint Augustin, pourquoi ils ne le pouvaient pas, je répons d'atiord, Crce qu'ils ne le voulaient pas. ■ Eu effet , lorsque nous paris d'un homme qui a beaucoup de répugnance à faire une chose, nous disons, qu'il ne peut pas S) résoudre; cela ne signifie point qu'il n'en a pas le pouvoir. Ce serait encore une absurdité de prétendre que les Juifs ne pouvaient pas croire, pane

qu'Isaïe avait prédit leur incrédulité ; en quoi cette prédiction pouvait-elle influencer sur leurs sentiments ? A la vérité, saint Jean semble attribuer cette incrédulité à Dieu lui-même : Il a aveuglé et endurci leur cœur, etc. Mais cet évangéliste savait que le passage d'Isaïe était très-connu, qu'il n'était pas nécessaire de copier servilement la lettre, pour en faire pénétrer le sens. Or, nous avons vu que dans ce prophète : aveugle et peuple, signifie il te déclare- lui qu'il est aveugle, et reproche lui son aveuglement. B. K. i m u t i i u v. a. souffrir. Il signifie quelquefois, supporter avec patience, avec fermeté, avec constance. — Il signifie aussi permettre. r:\DYMlf>.\, fils de Jupiter, et, selon d'autres, d'Elhliuset ■ le la nymphe l'alysée. fut roi de l'Elide, où il aborda avec une colonie de Thébains. Jupiter lui ayant refusé le droit de demander une grâce, Eridymion pria le dieu de lui accorder l'immortalité, une jeunesse éternelle et le pouvoir de dormir tant qu'il voudrait ; d'où vint le proverbe, h dymwnis MMWM (fin mure, pour exprimer un long sommeil. Selon d'autres, Jupiter le chérissait tellement, à cause de sa justice et de sa probité, qu'il le prit, de se convertir et d'être guéri » Dans « i n l Jfare , le Sauveur dit à ses disciples : a Il vous est donné de connaître les mystères du royaume de Dieu ; mais pour ceux qui sont dehors, tout se passe en paroles, afin que voyant ils ne voient pas , qu'écouter ils n'entendent pas, qu'ils ne se convertissent pas, et que leurs péchés ne leur soient point remis. » Dans saint Jean , il est dit des Juifs . que, malgré la grandeur et la multitude des miracles de Jésus-Christ , ils ne pouvaient même croire, parce qu'Isaïe a dit : a Il a aveuglé leurs yeux et endurci leur cœur, de peur qu'ils ne voient , n'entendent , ne se convertissent . et que je ne les guérisse. » Saint Paul applique encore aux Juifs cette prophétie. Il suffit de comparer ces divers passages pour en prendre le vrai sens ; saint Matthieu s'exprime d'une manière qui ne fait aucune difficulté ; mais, comme le texte même saint Marc paraît plus obscur, les incrédules s'y sont attachés . et ils en concluent que, suivant cet évangéliste, Jésus-Christ parlait expressément en paraboles , afin que les Juifs n'y entendissent rien, et refusassent de se convertir. I" Il est clair qu'au lieu de lire dans le texte, afin que, il faut traduire, de manière que : c'est la signification très-ordinaire du grec i<x, et du latin ut, et celle traduction a déjà inspiré la plus grande difficulté : « Pour ceux qui sont dehors, tout se passe en paraboles, de manière qu'en voyant ils ne voient pas , etc. » C'est précisément le même sens que dans saint Matthieu T 11 n'est pas moins évident que des paraboles c'est-à-dire des comparaisons sensibles, des «|tologues, des façons de parler populaires

et proverbiales, étaient la manière d'instruire la plus à portée du peuple . et la plus capable d'«riler son attention : non-seulement c'. tait le goût et la m ihodedes anciens, el surtout des Orientaux; mais c'est encore aujourd'hui parmi nous le genre d'instruction que le peuple saisit le mieux; ce serait donc une absurdité de supposer que Jésus-Christ s'en servait afin de n'être ni écouté ni riilendu. 3" Pourquoi était-il donné aux a p. I n s de connaître les mystères du royaume de Dieu . et pourquoi cela n'était- il pas accordé de même au commun des Juifs? Parce nue les apôtres interrogeaient !eur maître en particulier, afin d apprendre de lui le vrai sens de ces paraboles; l'Evangile leur rend ce témoignage. Les Juifs, au contraire, s'en tenaient à l'écorcc du discours, el ne se souciaient pas d'en savoir davantage. Loin de chercher à se mieux instruire, ils fermaient les yeux . ils se bouchaient le* oreilles, etc.. parce qu'ils n'avaient aucune envie de se convertir. Tml t* panait donc en parnboln k leur égard; ils se bornaient là, et n'allaient pas plus loin : de manière qu'ils i-mulaiciit sans rien comprendre, etc. C'était donc un juste reproche que JrsusChrisl leur faisait, el non une tournure malicieuse dont il usait k leur égard. Mais saint Jean dit qu'ils ne pouvaient pas se on, Jupiter le lit tomber dans un sommeil éternel. Sa beauté rendit sensible Pheltè ou Diane, qui venait le visiter toutes les nuits dans une grotte du mont Lalinus en Carie. Eridymion eut de cette déesse cinquante lilles et un fils i Elolus. Plusieurs historiens nous représentent ce prinn i tellement |iassiunué pour l'astronomie, qu'il les nuits sur le sommet des montagnes pour observer le cours des astres; ce qui donna lieu k la fable de ses amours avec Diane. D'autres auteurs disent qu'Eudymion épousa Chromia, fille d'Ilonu», et selon d'autres, llypèripna, fille d'Arras, de laquelle il eul Irois fils. Péon. Epéc et Eole. cl une lille appelée Eurydice Suivant leurs récits, Eudymion promet sa couronne à celui de ses llls qui surpasserait les autres à la rourse; CC fui Epée qui remporta la vic'oiic. Les habitants d'Ilèrarlèe soutenaient qu'Eiidyiuion était mort sur le im-iil Lu mus, et les Eléens de leur cÂlé montraient sa tombe k Olympie. É.XÉK, prince troyen, fils d'.Vnchise et de Vénus. Pendant sa première enfance il fut confié aux soins d'une nymphe, et appelé k Yroir k l'âge de cinq nus. Quelque temps après il alla eu Thessalie, où il fut élevé par le sage i toron , qui forma luus lrs héros de ce temps. De retour à Troie, il épousa Créuse, fille de l'riain, dont il eut un lils nommé Ascagn. Après l'enlèvement d'Hélène par l'iris, l'a ht, prévoyant lrs tristes suites de relie violation de l'hospitalité, voulait qu'on rendit celte princesse à Ménélas. Cependant,

quoique son avis fût rejeté, il n'en combattit pas avec moins de valeur. Digne compagnon d'Hector, et le plus brave des Troyens après ce héros, il osa si-mesurer avec Achille et Diomède dans des combats si glorieux. Cependant inférieur en force, il eut besoin d'être protégé par Venus et Apollon. Dans la nuit où les Grecs s'emparèrent de Troie, Enée, à la tête de quelques braves, disputa longtemps la ville, et immola grand nombre d'ennemis; mais, trop faible pour résister à la foule des Grecs, il s'enfuit portant sur ses bras son père Anchise avec ses dieux pénates. Ici il prit par la main son fils Ascanius, et suivi de Créuse, son épouse. Fuyant sur le mont Ida, voisin d'Ilion, il y rassembla les Troyens échappés au fer des Grecs, construisit une flotte de 20 vaisseaux, et se rendit dans la Chersonnèse de Thrace où régnait Polymnès, un descendant. Il vint ensuite à Délos. visita les Sibylles sur l'île de Crète, où il espérait trouver l'empire qui lui était promis par les oracles. De là, il alla en Épire où le devin Hélénus lui annonça ses destins. Il se rendit ensuite à Drépane en Sicile où régnait le vieil Acéste. Après avoir donné dans cette ville la sépulture à son père Anchise, il s'embarqua pour l'Italie. Mais une tempête violente l'ayant poussé sur les côtes d'Afrique, il aborda à Carthage où Didon, qui (selon les poètes) régnait à cette époque, l'accueillit avec la plus grande bienveillance. Bientôt même charmée de sa valeur et de ses grandes qualités, elle lui fit l'amour le plus violent et voulut l'épouser; mais le héros troyen, après s'être oublié quelque temps à la cour de cette princesse, s'en éloigna par l'ordre des dieux. Les vents contraires l'ayant forcé de retourner en Sicile, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.18% accurate

E.KKBGIQIK. (il) célébra des jeu» funèbre* en I bonueur d'Anehise, mort i dans celle contrée. Débarque à Came* en Italie, il alla trouver | la sibylle qui le conduisit dans les enfer*, pour qu'il pût »p- j prendre de son père sa destinée et celle de set enfants. Après > uoe navigation de sept années dans laquelle il avait perdu Ireise j vaisseaux, il arriva sur les bords du Tibre Lalinus, roi de celle j contrée, le recul »»ec amitié, et lui promit eu mariage Lanoic, ; sa (ille. A celle nouvelle, Turnus, roi des Rutulcs, que la reine \ Aniate. é|Kni\$ de l.aliius, avaii (laltèilc l'e»péraiicc d'épouser Laviuie. sa lillc. prit les armes, el entraîna plusieurs peuples voisius dans sa querelle. Après plusieursactions sanglantes, la guerre linit par un combat singulier entre les deux rivaux, dans lequel l urnus perdit la vie. Le héros Iroycn, après avoir épousé Uvinic. balil la ville de Lavinium en son honneur, el régna sur le Latium après la mort de son beau-père. Les Etrusques lui ayant déclaré la guerre dès son avènement au tronc, Enée marcha contre eux pour les soumrllre, el disparut lout à cwp datis le combat. Les Latins, ne sachant ce qu'était devenu leur roi, crurent que les dieux l'avaient enlevé au ciel, el lui rendirent les honneurs divins. Depuis il fui adoré par les Romains sous le nom de Jupiter Indigètc. Quelques écrivains racontent autrement la mort d'Enée; ils disent que ce prince péril dans un comh.it contre les Etrusques, et que son corps fut jeté datis le Numicoson on le retrouva peu après. — Virgile a Tail d'Ëtiéc le héros d'un poème connu de lout le monde [Enéide- . Strnbon, Denyï d'Halicarnasse et Darès de Phrvgie sont loin de nous représenter Enée comme un lieras. Ils l'accusent au contr.iire d'avoir livré sa pairie aux Grecs, soit par | jalousie, soit pour conserver ses richesses, et Homère dit au treizième livre de l'Iliade, que Priam ne lui ayant pas accordé le* égards qu'il croyait mériter, Enée voulut se venger de ce prince par une perfidie, et qu'il régna sur la ville de Troie après l'avoir rebâtie. Quelques auteurs prétrndrnt encore qu'après la prise de Troie Enée fut, ainsi qu'Andromaque, prisonnier de Nèoplolème, qui l'emmena en Thessalie, d'où il s'échanna el vint en Italie. Selon d'aulresenfin, il revint d'Italie à Truie après avoir placé son fils A stagné sur le trône du I.BtMjui Mais Virgile et les écrivains latins, pour flatter Auguste el lui donner une origine héroïque, ont accredité le premier rrcit . éxÉF. fils d'Knéeel de Lavinic. Il fut surnommé Svlvius, parce que va mère se retira avei- lui dans les bois après la mort ne son père,

Il régna sur le Latium après la mort d'Ascagne. KVKfi, ancien écrivain qui composa un traité sur la tactique, et plusieurs autres ouvrages, dont, au rapport d'Elie, Cyncas, favori de Pyrrhus, fit un abrégé. KNÉK. préleur des Arcadiens, natif de Stymphale. U entreprit de détruire U tyrannie d'Eupliron à Sicyuic. FAKE. philosophe platonicien de la ville de Gaia, embrassa le christianisme l'an rte Jésus-Christ 1B5. U laissa sur l'immortalité de l'Âme et la résurrection des corps un dialogue intitulé Tkiophriule, knék, évêque de Paris, homme d'esprit et consommé dans les affaires, publia, à la prière de Charles le Chauve, un livre contre le* trreur der Grec*. Il entreprend à la fois de répondre aux écrits du pal ria relie Photius contre l'Eglise latine, et de montrer la vérité de la doctrine et la sainteté des dogmes de cette Eglise. Il mourut en 070. éxkf. sTirit's (F. Pie II). knf.i. iaxis antiq'. fêtes qu'on célébrait dans la Grèce en l'honneur d'Enyalios, prêtre de Mars, ou scion d'autres Mars lui-même. FM- MA\ MicilFL', né en Suède, dans la villu d'Enköping en 1C"fi. étudia la théologie et les langues orientales, d'abord à l'psal et ensuite à Greifswald. En 1707, il fut nommé secrétaire du consistoire établi par Charles XII, près de l'armée suédoise, et il accompagna ce prince à Bender. Pendant quelque temps il fut le fondion d'aumonier de l'ambassadeur suédois à Cunstanlinople. En 1711, il entreprit aux frais du roi un voyage en Asie et en Egypte. Pendant ce voyage U fut nommé professeur de langues orientales à l'psal. On a aussi de lui une dissertation latine : De salute infantum line baptismo detestentium christiianorumque genitilium, Greifswald, 1706, in- 8, É.XFBtiK, ». f. force, vertu. puissance agissante. Il se dit particulièrement de la vigueur d'âme. Il s'applique, dans un sens analogue, au discours, à la parole. 1) se dit également de la fermeté qu'on fait paraître dans les actes de la vie publique ou privée (I. Yigueub). kiqcf, adj. des deux genres, qui a de l'énergie. i) KMFANUt. ÉKEB«iQlilMEMT, sdv. d'une manière énergique. éjiF.EGK^t'KH (fcirt. retim.). On nomma ainsi quelques sacra mentaires, disciples de Calvin, qui disaient que l'eucharistie est non le corps, mais l'énergie et la vertu de Jésus-Christ (Sandere, lier*», SU. Praléole, au mol Energique). ÉHERGCMESK. homme possédé du démon. Quelques auteurs anciens et modernes ont soutenu que ce terme, dans l'Ecriture sainte, signifie seulement des personnes qui contrefont les actions du démon et opèrent des choses surprenantes qui paraissent surnaturelles, l-c concile d'Orange exclut de la prêtrise les énergumènes, et les prive des fondions de leur ordre, lorsque la possession est postérieure à

leur ordinal ion. L'usage de l'Eglise primitive était de tenir les énergnmenri dans la classe des pénitents, défaire pour eux des prières p-irticliè-et des exorcisme». Comme la plupart étaient des païen», lorsqu'ils étaient guéris, ils se faisaient instruire, el < ils recevaient le baptême. Ékfrgi MÈ.ne se dit figurément, dans le langage ordinaire, d'un homme qui se livre à des mouvements excessifs d'euthousiasme, de colère, qui parle et s'agit avec violence. FJVF.RVATIO.X (paikol., affaiblissement, débilitat'ion du système nerveux ou plutôt des farces vitales produits, soit par de longues maladies antécédentes, soit par des excès ou par des affections tristes el profondes de l'âme. On dit qu'une personne est énervée lorsqu'elle est tombée dans un état d'affaïssement général qui se révèle surtout parla faiblesse de la contrailite musculaire, par l'atonie des organes digestifs, de la lenteur et de la difficulté dans l'exercice des facultés intellectuelles Les personne* en proie à l'énervation, ont ordinairement le visage pâle, les lèvres décolorées, les traits affaïssés, les yeux battus el le regard languissant; leur corps est ordinairement dans un état de maigreur plus ou moins considérable. Si cet état dure longtemps, il conduit au marasme el à la mort. L'abus des plaisirs sexuels joint aux cités de travail intellectuel et surtout la vicieuse habitude de la masturbation sont les causes les plus fréquentes de l'énervation. Parmi les passions tristes, ce sont surtout les passions concentrées, telles que la jalousie, l'amour malheureux, la nostalgie, qui produisent l'énervation. - Indiquer ces causes, c'est dire assez que le seul moyen réellement efficace de combattre l'énervation est de soustraire, autant que cela est possible, le malade à leur influence. Si l'on parvient à faire cesser la cause de l'énervation, une médication tonique, une nourriture fortifiante, un régime régulier, les exercices du corps modérés et proportionnés à la force du malade, le ramèneront graduellement à la santé. Mais tous ces moyens seraient évidemment employés en pure perte, si l'on n'obvie tout d'abord au principe du mal. EXEav»:n. v. a. affaiblir par la déhancher ou par quelque autre cause. Il signifie figurément, amollir, efféminer. Enerver le âlule, Enerver le langage, rendre le style, rendre le langage faible et lâche. — Eebjitee s'emploie aussi avec le pronom personnel. EJFAiTEAt'. s. m. tuile creuse qui se met sur le faite d'une maison. EXPArTEiHEVT, s. m. («rrfcii.), feuille de plomb dont on couvre le faite d'une couverture, el qui chevauche sur le premier rang d'ardoises. Ou appelle enfaltemenl à jour celui qui est garni d'ornements évidés, comme on en voit encore au château de Versailles. Celle espèce d'ornement

riche, mais de mauvais goût, n'est plus en usage. f.xfaitkk, v.a. couvrir le
faite d'une maison avec de U tuile ou du plomb, etc. ENPAK«:e, fskajits
ifAy«.)< Les physiologistes distinguent l'enfance en deux grandes périodes :
l'une qui s'étend depuis l'instant de la naissance jusqu'à l'époque où
commence la seconde dentition , c'est-à-dire jusqu'à l'âge d'environ sept
ans; la seconde , commençant à la seconde dentition , s'étend de la septième
à la quinzième année, âge de la puberté; premier âge est divisé lui-même
en trois époques qui répondent à des phénomènes de développement très-
importants : la première embrasse les sept premiers mois de résistance*: la
seconde comprend toute la durée du travail de la première dentition , et dure
par conséquent jusqu'à sept ans; enfin la troisième comprend (ou l'intervalle
qui sépare la première dentition de la seconde. Des modifications organiques
importantes surviennent pendant le cours de cette première
période de l'existence. Au moment même de la naissance , la respiration
commence pour ne cesser qu'à la mort. L'établissement de cette fonction de
grands changements dans la circulation , qu'elle comDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.23% accurate

(, et à laquelle elle imprime le Uml« b f ie (F les moti Kixrrcs , CiacruTioit et Il AMIUALB). L'enfant témoigne tir - premières mv qu'il reçoit par des cris el 6e* mouvements qui sont actes par lesquels s annonce la vie de relation, on , par laquelle commence ta première enfance. ' sésortnais (oit intégralement, étant effectuée, la vie comprend i: s*k d'une manière rudimenlai avons humainement décriles i l'article Economie amM alr , à l'exception toutefois des fondions reproductives qui ■'entrent en action au 'a la puberté. Mais, pour que ces fonctions acquièrent le degré de perfection qu elles devront avoir ■n jovjr, il faut qu'il s opère encore dans la constitution organique de l'enfant une série de changements dont lrs plus importants l'opèrent pendant le cours des sept premiers mois de l'existence. Le corps croit , mais dans des proportions qui ne aoni pas les mêmes pour toutes ses parties ; quelques-unes conservent encore longtemps les proportions qu'elles avaient m moment de la naissance : ainsi la lête reste enrorc très volumineuse relativement aux autres parties du corps-, tootrs les parties supérieures conservent une prédominance marquée «m? les inférieures ; ce qui restait do cordon ombilical, après M section , se flétrit, se détache et tombe du septièn-e au neot jour, en laissant une cicatrice indélébile . l'ombilic. Des I organes et appareils intérieurs , l'un de ceux qui pren; le plus d'accrotsseï rient dans cette première période de la vie , est le système nerveux. Le cerveau . particulièrement les circonvolutions antérieures et inférieures, la moelle èpinière, les nerfs et les organes des sens se développent el croissent avec une grande activité. I a peau acquiert dans un très-court espace de temps son développement pariait. Les cheveux commencent à grandir; les ongles, tendres et rosés au moment de la naissance, s'affermissent. L'œil et I oreille sont déjà trèsdereioppés dès le premier âge. L'organe de l'odorat est plus en retard ; les parties intérieures do nex , les sinus, ne se développent pas encore; sa partie taillante extérieure ne change pas sensiblement. Dans la charpente osseuse, le travail d'ossification, commencé pendant la vicfostalr, se continue, mais il ne, s'accomplit pas entièrement pendant la durée de celle période. Les muscles comme rient à se diviser en faisceaux distincts. Le larvnx , encore fort petit , ne fait point saillie k la partie antérieure du mu , relies de ses pièces qui devront un jour devenir osscus<es sont encore cari ilagi lieuses. Les mâchoires sont fort petites et encore dépourvues de dents; ce n'est qu'à la

fin de cette première période que s'établira le travail de dentition, qui constitue l'une des phases les plus saillantes de cet Age. Les fonctions de relation font, dans ce laps de temps, d'assez grands progrès. Le tact, très-peu développé les premiers jours de la vie, où il paraît se borner à l'un ou l'autre du froid et du chaud, devient plus actif vers la fin de cette période ; l'enfant commence à exercer le loucher. Le goût entre, suivant toute apparence, en exercice dès le premier jour; l'odorat ne paraît se développer qu'un peu plus tard. L'ouïe et la vue n'entrent guère en jeu que vers la cinquième ou sixième semaine ; mais, dès cette époque, ils acquièrent toute leur activité. Les sensations internes qui répondent aux besoins les plus impérieux de la vie, le faim, la soif, le besoin d'inspirer, se manifestent dès le premier jour telles qu'elles devront être pendant tout le cours de la vie. Quant aux sensations psychologiques, celles qui tendent à mettre en jeu les organes sensoriels à la volonté, nulles ou à peu près dans les premiers jours, elles commencent à se manifester avant la fin de cette période. Les facultés motrices et les phénomènes d'expression se développent dans le même ordre et les mêmes proportions que les facultés intellectuelles. À mesure que la sensibilité s'éveille et que la vie extérieure devient plus active, la durée du sommeil, qui pendant les premières semaines se partageait avec l'allaitement presque tous les instants du jour, se réduit de plus en plus. Tels sont les principaux phénomènes de la première période de l'enfance. Pendant cette période, les appareils organiques qui se montrent les plus actifs sont les appareils qui concourent à la nutrition: aussi le système lymphatique absorbant est-il à cette époque celui qui offre le développement le plus considérable. Enfin l'activité nutritive se porte surtout sur le système nerveux, qui va devenir à son tour prédominant et dont l'activité va se révéler d'une manière si puissante dans la période suivante. — Dans cette seconde période, qui commence à l'éruption des premières dents, les traits de la vie extérieure s'accroissent de plus en plus. Les organes des sens sont en pleine activité. L'intelligence fait de rapides progrès; elle s'applique surtout à la perception et à l'imitation; la mère est pour elle le plus précieux objet à cette époque, elle se livre à l'élément aux facultés intellectuelles, elle voit se développer et se produire les premières manifestations des facultés affectives. C'est dans cette période aussi que les mouvements volontaires commencent à se régulariser et à se coordonner. On produit des résultats mieux déterminés : jusqu'alors l'enfant n'exécutait que des mouvements partiels, presque toujours sans but; maintenant la station et la progression vont devenir possibles. Mais, pour

que ce résultat eût lieu, il a fallu qu'il s'opérât de profondes modifications dans le système osseux et le système musculaire. Les principales pièces osseuses du squelette ont dû se solidifier et acquérir les proportions et les conditions de structure nécessaires pour que la station put être effectuée; les muscles ont dû se dessiner, s'isoler les uns des autres à mesure de leur développement et devenir de plus en plus contractiles; enfin les diverses parties du corps ont dû [rendre des proportions plus régulières et plus en harmonie avec les lois de l'équilibre; les parties inférieures, surtout le bassin et les membres abdominaux, ont dû, par un développement rapide, faire contre-poids au volume considérable qu'occupaient la tête et les parties supérieures du tronc à l'époque de la naissance. Les expressions suivent la marche progressive du développement intellectuel. Les gestes qui constituaient seuls jusque-là le langage affectif, viennent se joindre aux premiers essais de la parole. — Le phénomène principal qui marque cette époque est la dentition. Dès le deuxième mois de la vie, on voit apparaître les germes des dents dans l'épaisseur des os des mâchoires; mais ce n'est qu'après la naissance et vers le septième mois en général, c'est-à-dire au commencement de la période dont nous parlons, qu'a lieu leur éruption. Voici de quelle manière et dans quel ordre s'effectue cette première dentition. Quoique cet ordre soit en général assez variable, on peut cependant l'établir approximativement, d'après le cas le plus ordinaire, de la manière suivante : les deux incisives moyennes de la mâchoire inférieure percent ordinairement les premières; quinze jours ou trois semaines après paraissent leurs homologues de la mâchoire supérieure; viennent après les deux incisives latérales inférieures, puis les supérieures; les canines suivent de près, d'abord les supérieures, puis les inférieures; on voit sortir ensuite successivement les huit premières molaires, quatre en bas et quatre en haut, deux de chaque côté. Ces éruptions dentaires successives ont lieu à des intervalles très-variables : les incisives sortent du huitième au douzième mois, les premières molaires de dix-huit mois à deux ans, et les canines et deuxièmes molaires vers deux ans et demi. En même temps que se fait ce travail d'éruption dentaire, les organes salivaires se développent, et les muscles masticateurs prennent plus d'énergie; tout indique, en outre, un changement notable dans l'appareil des fonctions digestives et le besoin d'une alimentation de plus en plus substantielle. Aussi est-ce habituellement vers cette époque qu'on sevrer l'enfant, pendant toute cette période, les efforts nutritifs ont principalement porté sur le système osseux et sur le système

nerveux, et les proportions de l'enfant tendent de plus en plus à s'équilibrer.

— Enfin la dernière période de la première enfance, qui comprend de deux à sept ans, n'offre qu'un développement et un accroissement continu de* phénomènes qui caractérisent les deux périodes précédentes. La première dentition s'achève par la sortie d'une troisième dent molaire de chaque côté. Les os se solidifient de plus en plus, les muscles achèvent de se dessiner. Toutes les fonctions de la vie organique sont désormais en pleine activité. L'intelligence surtout prend un grand développement. Cette période de la vie est certainement celle où l'homme a le plus d'aptitude à apprendre, et où il acquiert relativement la plus grande somme de connaissances. Enfin la plus grande activité se manifeste dans les sensations comme dans les mouvements.

— Le second Age de la vie, ou la deuxième enfance, s'étend de la septième à la quinzième année. La deuxième dentition en marque les débuts. C'est, en effet, presque constamment vers le commencement de la septième année que les dents de lait commencent à s'ébranler, et c'est dans le cours de cette période qu'elles tombent successivement pour faire place aux secondes dents qui doivent les remplacer pour durer toute la vie. Les incisives poussent les premières, comme dans la première dentition, puis sortent successivement les premières molaires, les canines, les deuxièmes et troisièmes molaires. Ces dents n'ont pas encore acquis, au moment de leur sortie, tout le développement qu'elles devront avoir plus tard; ce n'est qu'au bout de plusieurs années que leurs racines se complètent et que la couronne s'accroît en épaisseur. La seconde dentition, commencée

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.15% accurate

BSrANCE. (i à sept ins, se termine de ont c i doute ans. Enlin les dernières molaires , dite» dent* de sagesse . ne poussent en général u'à vingt ans ou même plus tard. Pendant le cours de cette entière période de l'enfance, le développement organique s'achève et se complète par le rf»eil tb-s organes sexuels. Ces organes, rrslés jusq uc-là dans une sorte d'airrophir el d'inertie physiologique, commencent à prendre de l'accroissement cl à accuser leur nouvelle vitalité par de vagues désirs et des sensations encore imparfaites. < . est là le signe d'une transition à un autre âge, à l'adolescence, dont les rara' lères et les phénomène* uni été ou seront décrits dans un autre article {V. Anoi.KSCE>CK et Pl'BiRTÉi. tin même temps qu'a lieu telle importante révolution , la croissance ma>che avec une grande rapidité sans atteindre encore, pendant le cours de cette période, l.* limites qu'elle devra atteindre plus tard; les proportions rnlre les partie» supérieure* et les partie* inférieures du corps se rapprochent de plus en plus des proportions régulièrs de l'Age adulte; la ieic a |ierdusi pré|iou<lerance ; la laille s'allonge, s 'élance; les membres deviennent longs el grêles. Ce meute équilthre, qui s'élalilit dans les pro|*orlious extérieures du corps. Irud à s'elTertuer aussi entre les divers svslèmes organiques. Eu même temps que les formes s'allongent el se développent , le tissu musculaire remplace presque parliHit le tissu grasseux qui arrondissait lrs formes de reniant. Les Munies sanguins, devenu» plu- riclies el plus abondants, commencent à coulrc-halancer la prédominance, prcsi|ue exclusivr jusque là. des fluides blancs et hinphaliqui-s. Les sens et l'intelligence n'ont cessé de se perfectionner, el on peut dire avec juste raison qu'à cet âge l intelligence possède au plus haut degré celte facilite el celte aptitude qu'exigent des études variées . sérieuses et continues. Enfin le sentiment de la moralité vient nu lire en quelque sorte le dernier sceau à l'exigence. V.\ P » >« p. (pai*ofog<>). Les diverse» révolutions que nous venons de décrire ne se passent pas toujours suis oraue. L'enfance esl.en raison même de l'extrême activité dont jouissent tout, s les fondions île la vie végétative, plus que luul autre Age exposée à une foule de maladies qui lui sont propres. La prédominance des apliareils nerveux et iligrstif, dans le premier âge, dispose particulièrement les rnfauls aux affe- lions coiivulsives, aux maladies ciuvph diques, à la diarrhée, au carreau, e)c : l'extrême aclïihe de la peau comme org'iir île dépurai ion la prédispose

également de la naissance aux efflorescences cutanées. On dit qu'il s'agit de la première période de la première enfance, et subsistent encore pendant la troisième période, époque où le travail de la dentition vient encore joindre un nouvel élément de perturbation organique. C'est vers cette époque aussi que se développe assez fréquemment le rachitisme chez les enfants ; le régime alimentaire n'est point convenablement dirigé. Enfin un grand nombre d'accidents dont il ne va pas toujours aisément de rechercher la cause ni le mécanisme, peuvent compromettre la vie de l'enfant dès les premiers instants de son existence. Nous exposerons rapidement les principaux accidents morbides auxquels la première enfance est plus particulièrement sujette, nous bornant pour les autres à indiquer d'une manière générale les principales caractéristiques qu'elles empruntent à l'âge et aux principales conditions physiologiques de l'enfance. — **Asphyxie.** L'asphyxie est le premier ennemi qui peut menacer la vie de l'enfant en danger. Elle peut être le résultat soit d'une faiblesse vitale innée, soit d'un accouchement laborieux et qui a nécessité l'emploi de manœuvres longues et pénibles ou de moyens artificiels, soit d'une négligence de précautions qu'il est nécessaire de prendre au moment de la séparation de l'enfant d'avec la mère. V. AtX<X>ilF.Mfc.Yr l.'est à l'asphyxie que succouit la plupart des enfants qui meurent en venant au monde. Qu'elle qu'en soit la cause, si l'enfant n'y a pas encore succombé, le premier soin doit être d'enlever les obstacles qui s'opposent d'une manière immédiate à la respiration, et d'exposer l'enfant à un air libre et frais, puis de chercher à rappeler la respiration par des insufflations faites avec ménagement dans la bouche, à teindre qu'on excite la peau au moyen de frictions, de bains, de sinapisme, de lavements vinaigrés, etc. Si l'asphyxie provient d'un travail long et difficile, de réitération du cordon de l'enfant par le cordon ombilical le meilleur moyen de le rappeler à la vie est de laisser saigner pendant quelques instants le cordon. — **Anémie.** L'anémie est le résultat d'une perte de sang provenant soit de ce que le placenta ou le cordon ont été rompus peu avant le travail d'accouchement, soit de ce que l'on aura omis de faire la ligature. On devra s'empressez dans ce cas de lier le cordon, et si la ligature n'est pas possible, d'arrêter l'hémorragie par la compression ou par la cautérisation des vaisseaux restés béants. L'enfant devra immédiatement après être enveloppé de linges chauds ou plongé dans un bain d'une température assez élevée et rendu un peu somnolent par l'addition d'une petite quantité de

vinaigre, de vin ou d'alcool, les frictions avec des substances excitantes
 seront faites sur toutes les parties du corps pour ranimer l'action nerveuse;
 enfin on ingérera dans l'estomac quelques cuillerées d'eau vineuse ou de
 sirop de quinquina. — Cyanose ou maladie bleue On désigne sous ce nom
 un accident - qui se produit dans le mélange du sang veineux et du sang artériel,
 d'où la teinte bleue de tout le corps et principalement du visage. Cet
 accident résulte ■ d'un vice natif de conformation des organes circulatoires
 ou de la persistance anormale des dispositions que présentent ces or-
 ganes pendant la vie foetale (persistance du trou de Botal). Dans l'asphyxie et la mort
 sont les conséquences inévitables de ce fâcheux accident. L'art n'y peut
 apporter aucun remède. — Apoplexie. L'apoplexie des nouveau-nés,
 souvent liée avec l'asphyxie dont elle n'est même le plus souvent que le
 résultat, dépend toujours de la compression de l'encéphale par du sang qui
 cumulé dans ses vaisseaux ou épanché à sa surface. Toutes les circonstances
 soit de la vie intra-utérine, soit de l'accouchement qui peuvent produire
 l'apoplexie, sont au*si celles qui entraînent l'apoplexie Celle-ci peut survenir
 même sans avoir été précédée par l'asphyxie, par suite de la compression
 violente et prolongée de la tête dans le passage. Elle est présente dans ce
 cas une couleur violette sur le visage, une tuméfaction de la face et même de tout le
 corps; injection des conjonctives, dilatation des pupilles, immobilité et
 insensibilité générale, Cette immobilité est interrompue de temps en temps
 par des mouvements brusques, des sanglots et des convulsions: enfin il
 survient un véritable accès d'épilepsie, qui se répète à de
 intervalles plus ou moins rapprochés, etc. Lorsque l'apoplexie a lieu au
 moment même de la naissance, et avant qu'on ait eu le temps de lier le
 cordon, on doit comme dans l'asphyxie laisser saigner pendant quelques
 instants les artères ombilicales, de manière à en retirer de deux à quatre
 onces de sang. Si malgré cette pratique l'apoplexie persiste, ou si elle
 se manifeste plus tard On la combat par l'application de quelques sangsues
 derrière les oreilles. — Ictère. Les jeunes enfants sont quelquefois pris
 d'ictère ou de jaunisse, maladie qui n'est pas à confondre avec l'ictère
 légèrement épidémique normal qui présente la peau des nouveau-nés
 durant les cinq à six premiers jours de l'existence Cet ictère est souvent
 fréquemment le résultat d'une compression qu'un maillot ou un bandage
 trop serrés exercent sur la région du foie. La peau des enfants devient alors
 d'un jaune verdâtre, les yeux deviennent jaunes: ces symptômes s'accompagnent
 d'un léger mouvement fébrile. Cette maladie est le plus ordinairement

avec assez de facilité à l'administration de quelques laxatifs. — A l'occasion de la pellicule d'ulcération suppurative des gencives, de l'urétrite de la bouche et de la gorge l'enfant est traité par la méthode suivante : il y a des sujets qui suffisent de laver souvent la bouche de* enfants pour éviter les applications de paraître, car elles sont le plus souvent produites par la malpropreté. Lorsqu'elles commencent à se montrer, on leur arrête le développement en frottant les parties qui en sont le siège avec du sucre réduit en poudre fine. Pour celles qui sont rebelles à ces simples moyens, on a recours au borax. -- C'est l'usage. Beaucoup d'enfants sont tourmentés de coliques peu avant les premiers mois de leur existence; quelquefois elles seules existent dans les meilleures conditions d'hygiène; mais le plus souvent elles sont le résultat d'une alimentation impropre, peu convenable pour leur âge, péchant par excès ou par insuffisance. Dans quelques cas il est très difficile de soupçonner à quelle cause tiennent les coliques, et l'on est forcé d'admettre soit une sorte d'incompatibilité entre l'organisme de l'enfant et celle de sa nourrice, soit la présence de quelque acide dans les premières évacuations. La connaissance de la cause qui a pu produire la colique met tout naturellement à la recherche du remède à employer; c'est d'abord d'arrêter des repas, s'il s'agit d'une digestion longue et difficile, l'addition d'un peu de lait coupé de quelques légères crèmes, de pain, si la colique paraît provenir de l'insuffisance de l'allaitement; de légers laxatifs, s'il y a constipation, et enfin le changement de nourrice si l'on arrive à reconnaître que le lait, soit par son insuffisance, soit par sa mauvaise qualité, devienne nuisible à la santé de l'enfant. Pendant la durée des tranchées et celles qu'en soit utile l'usage, on soulage toujours les enfants en les couchant sur le ventre et en y appliquant des linges ou des :

The text on this page is estimated to be only 21.27% accurate

ENFANCE. (185) cataplasmes chauds, ou en faisant sur cette partie des fomenta- de la santé lions soit avec de l'huile chaude ou une décoction de pavot. Lorsque les douleurs sont assez vives pour résister à ces moyens. on parvient presque toujours à les calmer avec quelques petites cuillerées a café d'une potion calmante faite avec une décoction d'une demi-tête de pavot dans six onces d'eau édulcoree. — Diarrhée. La diarrhée est l'une des maladies les plus communes a la première enfance. Sa cause la plus fréquente chez les enfants a h mamelle est un refroidissement ou uu état acide particulier et salmrral de l'estomac. Dans le premier cas elle cesse ordinairement d'elle-même et n'exige qu'un peu de chaleur; mais dans le second cas il faut attaquer cet état saburral que l'on reconnaît à l'odeur aigre, acide de l'haleine, à l'aide d'un mélange de poudre de rhubarbe et de magnésie; on calme en même temps les coliques qui en sont ordinairement inséparables, par quelques lavements avec une décoction de camomille et une cuillerée d'huile. Lorsque la diarrhée persiste au delà de quelques jours, il faut chercher à s'assurer si elle n'a pas pour cause une alimentation trop abondante ou mal appropriée aux foreesdigestives de l'enfant ; il faut dans ce cas recourir a l'un des moyens que nous venons d'indiquer dans le précédent paragraphe en parlant des coliques produites par une mauvaise alimentation. Cette diarrhée survient surtout sous l'inOuncedc l'allaitement artificiel; il n'y a d'autre moyen de la faire cesser, dans ce cas, que de donner à l'enfant le sein d'une nourrice. I.e travail île la dentition est une cause trèsfréquente de diarrhée. Si elle est modérée, on ne doit rien (aire pour chercher a la combattre, car elle est le meilleur dérivatif des symptômes cérébraux auxquels prédispose le travail de la dentition, et elle prévient souvent des aectelcnts beaucoup plus graves qu'elle; mais si cependant elle était assez intense pour compromettre sérieusement la santé, on devrait chercher au moins à la diminuer. Ne pouvant pas détruire ni atteindre directement la cause qui l'entretient, on doit du moins chercher à diminuer l'irritabilité générale. Les bains liètlcs, des lavements amyacés, des mucilages de riz, de sslep, l'extrait de cascarille lorsque la diarrhée est accompagnée d'une grande faiblesse, tels sont les moyens à l'aide desquels ou prévien dra les (adiieu i effets de cette complication. Il est une autre cause de diarrhée chez les enfants, beaucoup plus grave que les précédentes, c'est le ramolliurtment de ta membrane muqurute de tenomae , qui peut être porté

au point de déterminer la perforation de cet organe. Cette altération est malheureusement à peu près au-dessus des ressources de l'art. Lorsque la diarrhée devient chronique, elle réclame plus particulièrement l'emploi des moyens toniques et astringents, le sirop de kina, l'extrait de cascarille, l'eau vineuse, les bains chauds aromatiques, les frictions sur la peau avec des onguents fortifiants et un régime animal modéré. — l'omiurmenl». Le plus souvent le vomissement, chez les jeunes enfants, n'est autre chose qu'un effort vain pour expulser les matières nuisibles ou mal digérées dont l'estomac se trouve momentanément surchargé. Aussi n'y a-t-il rien de mieux à faire dans ce cas que de seconder cet effort de la nature. Il suffit pour cela de faire prendre à l'enfant une infusion théiforme de camomille, ou une cuillerée à café d'oxymel scitlitique. Pour en prévenir le retour à ces premiers moyens l'administration d'une prise de barbe en poudre. Mais lorsque, malgré l'emploi de cette médication, les vomissements sont répétés, opiniâtres, ils indiquent manifestement un état maladif plus grave qu'il faut s'attacher à reconnaître afin d'y apporter le remède approprié. Ces vomissements sont-ils accompagnés de fièvre, avec tension et sensibilité à la région épigastrique, douleur à la pression exercée sur le creux de l'estomac, il y a lieu de soupçonner une inflammation de l'estomac qui doit être combattue par l'application de quelques sangsues au creux de l'estomac et limiter l'usage de boissons mucilagineuses et de légers purgatifs. Si le vomissement et la fièvre sont accompagnés de cet état de somnolence, de torpeur que les médecins désignent sous le nom d'état soporeux ou de coma, s'il y a en outre de la constipation, une chaleur brûlante à la tête, si les pupilles sont dilatées, les yeux fixes, s'il y a enfin des convulsions; nul doute, les vomissements sont dans ce cas des symptômes d'une affection cérébrale qui à raison de sa gravité doit seule fixer l'attention. Les vomissements reviennent quelquefois plus ou moins fréquemment, et constituent une affection chronique qui est liée le plus souvent alors, soit à une phlegmasie chronique, soit à cet état particulier de ramollissement de la membrane muqueuse dont nous avons parlé tout à l'heure. Ces cas exigent une extrême réserve dans le régime. — Fièvre, la fièvre accompagne, chez l'ENFANCE, surtout les affections de nature inflammatoire. Aussi est-elle presque toujours symptomatique, alors même qu'on ne parvient pas toujours à en découvrir la cause: qu'elle soit essentielle ou symptomatique, la fièvre se reconnaît toujours aux mêmes caractères : chaleur et sécheresse de la peau, somnolence, tristesse, langue épaisse, blanche à son centre, rouge à sa

pointe et sur ses lèvres, haleine chaude et odorante, diarrhée ou constipation. Lorsqu'on a pu reconnaître la nature de l'affection dont la fièvre n'est que le symptôme, c'est contre cette affection que doit être dirigé le traitement, sans se préoccuper de la fièvre elle-même. Mais dans les cas de doute sur la cause réelle de la fièvre, comme lorsqu'il s'agit d'une fièvre simple, essentielle, on doit se borner à modérer le régime de l'enfant et à prescrire quelques bains et des boissons adoucissantes. Les formes principales sous lesquelles se montre le plus fréquemment la fièvre essentielle chez les enfants, du moins dans notre climat, sont la fièvre gastrique et la fièvre catarrhale. La première est caractérisée par les symptômes suivants : manque d'appétit, dégoût, renvois, haleine fétide, langue chargée, et quelquefois vomissements spontanés, ventre tendu, évacuations intestinales de mauvaise nature, diarrhée, etc. A ces symptômes se joignent quelquefois de légères convulsions, surtout pendant le sommeil. Le traitement de la fièvre gastrique consiste à donner d'abord un vomitif, précédé d'un lavement simple s'il y a de la constipation, puis quelques potions légèrement laxatives. La fièvre catarrhale s'annonce par l'écoulement muqueux du nez, de la toux avec de la fièvre, etc. Le traitement qui lui convient diffère peu du précédent; un vomitif au début, puis des boissons légèrement diaphorétiques, telles qu'une infusion théiforme de safran, quelques cuillerées de potion mirée ou légèrement antimoniale, telle en est la base. — Affection rhumatismale, si commune dans certaines contrées, est presque toujours combattue avec succès par la mousse de Corse, le contrevert, le semen-contra, le camphre, et en général la plupart des substances purgatives combinées avec le lait ou des substances oléagineuses. — Carreau ou atrophie méiencrénique de l'enfant. Certains enfants, sans aucune cause appréciable souvent, et sans qu'ils accusent aucune douleur, sans fièvre et sans aucun trouble notable apparent dans les principales fonctions, tombent insensiblement dans une sorte d'état de marasme et de consommation. Ils ont le ventre dur et tendu, volumineux, les extrémités sont maigres et émaciées, la face ridée, la peau décolorée, flétrie, sèche et terreuse; ils ont ordinairement un appétit insatiable; leurs digestions ne se font jamais d'une manière régulière, ils ont toujours ou de la diarrhée ou de la constipation: le plus souvent ces deux états se succèdent et alternent. (Cet état dont l'origine remonte souvent à la faiblesse, à l'âge avancé ou à l'état cachectique et maladif des parents, est quelquefois le résultat d'une

alimentation mauvaise, insuffisante ou pécant par excès, mais dans tous les cas inappropriée aux forces digestives du sujet; il n'est souvent aussi que le prodrome d'un état cachectique plus général et plus profond, le rachitisme dont il «Ta question ailleurs, état qui se traie cuillerée ! duil extérieurement par les déformations les plus bizarres du , on ajoute 1 squelette. Le régime est évidemment le meilleur moyen de c de rhu- ! combattre cette cachexie, soit que l'alimentation ait été insuffisante, soit qu'elle ait pèche par excès, ou par sa mauvaise qualité; c'est en nourrissant l'enfant à un régime à la fois nutritif et léger et en cherchant à tonifier tous les tissus par des lotions et des frictions aromatiques, par des bains d'eau salée, par l'usage intérieur des toniques amers, etc.. qu'on parvient à rétablir l'équilibre si nécessaire dans les fonctions digestives. Un médecin d'une grande expérience a préconisé récemment contre cette affection l'usage du sucre à haute dose, comme base essentielle de l'alimentation ; les bons effets qu'il en a obtenus sont de servir à engager les praticiens à faire usage de ce moyen et à le joindre aux précédents. — Exanthème», voir la suite. Un désigne sous le nom d'exanthèmes les diverses sortes d'éruptions ou d'efflorescences cutanées «dont la marche est naturellement lente, chronique et qui ne sont point accompagnées de fièvre. On comprend au nombre de ces affections les gourmes, les leignes, les croûtes laiteuses, etc Ces affections, très-fréquentes chez les jeunes enfants, ne sont le plus souvent que le simple résultat d'une alimentation trop copieuse , trop riche en substances animalisées, ou trop irritante, elles résultent quelquefois aussi de la malpropreté, du séjour habituel dans un air humide, vicié, corrompu; enfin dans quelques cas, et alors elles sont beaucoup plus graves, elles indiquent une disposition, une diathèse scrofuleuse. Il suffit dans le premier cas de réguler l'alimentation . tout dérangement quelque peu considérable [l'alimentation régime, de diminuer la quantité d'aliments, de supprimer. S« Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.30% accurate

ESFAJtCK. (I») EKFAKCK. primer du régime les substance* grasses, acre* ou irritantes, el Huit s'atrophier rt disparaître dan* les première* année* de dp leur substituer des aliments frai* empruntés nu règne vège- | l'existence. Elle n'entraîne hemeuscinent que très-exception' tal; l i propreté , le changement fréquent de litige. lrs bains tiédis et le* lavages répétés, la promenade au grand air, enfin quelques prises de rhubarbe unie a la magnésie carhoualée rt quelque infusion amère font promplecul disparaître ces éruptions lorsqu'elles sont durs à un mauvais régime et au défaut de «oins. On dmt sévèrement proscrire l'usage de toute pommade ou de tout autre moyen externe qui aurait pour objet de supprimer brusquement ces éruptions, car cette suppression brusque ne s'opère qu'en produisant une répercussion de la maladie sur les organes intérieurs, c'est-à-dire eu échangeant un mal extérieur plus incommode que grave au fond contre un mal toujours seneui, et dont le* suites peuvent quelquefois devenir funeste*. Lorsque !e mal est assez intense ou assez rebelle pour nécessiter l'usage de ces moyens, ce n'est qu'avec une extrême réserve qu'ils doivent cire employés, et toujours en les faisant suivre et accompagner d'un irai einent intérieur général dépuratif. Enfin quand les exanthèmes sont ciilrclcnus par un vice scr.ifuleux ou syphilitique originel, c'est contre ces alTe< lions qu'il faut diriger le Iraiirment. Nous reuvoyons pour ce qui le* concerne aux mots Scrufi lf.S et SYPHILIS. — Ofihthalthmit . (.liez un très-grand muni ire il enfants nouveau- nés, un voit quelques jours après la naissance, ordinairement dans le cours de la première huitaine, les paupières devenir rouges rt humides ; puis il s'en ■ cuute une matière jaunâtre, purulente, très-abondante; les paupière* se gonflent considérablement et se collent l'une contre l'autre. Celte maladie reconnaît ordinairement pour cause, l'impression d'un air froid; mais souvent aussi elle est due à l'affection syphilitique transmise par la mère; quelquefois la malpropieie suffit pour la faire ua Ire. Elle peut devenir très-grave fi elle est négligée et entraîner l'upaciie de la cornée et la perte de l'o-il ainsi qu'on n'eu voit que de trop fréquents exemples. Celle ophlhalmie prend un caractère particulier de malignité -Uns I. s hopit iux consacrés aux enfants, où elle règne quelquefois d une manière épidémique et se transmet avec une funeste lacililé par voie de contagion. Elle exige dans tous les ras un traitement actif et surtout des soin* «le propreté extrême. Voici les

principaux moyens que les médecins recommandent : laver et humecter fréquemment les yeux avec de l'eau tiède, du lait ou une infusion de sureau, pour empêcher la matière qui se forme entre les paupières de s'y accumuler et d'y séjourner. On se sert pour laver et essuyer les paupières d'une éponge très-fine ou d'un peu de linge très-propre: il ne faut pas se hâter à essuyer, mais il faut comprimer légèrement les paupières* pour en faire sortir complètement l'humeur qu'elles renferment et répéter souvent cette opération. Lorsque ces moyens ne paraissent pas suffisants, et que la maladie persiste, il faut faire usage pour humecter les yeux d'une légère dissolution d'extrait de Saturne Dans les cas opiniâtres, et surtout lorsqu'il y a lieu d'attribuer l'ophtalmie à une influence vénérienne, il faut recourir à l'usage de calomel résiné avec une dissolution très-affaiblie de sublimé, de l'iodure de zinc ou même du mercure, et du calomel à l'intérieur. - Coryza, inflammation de la membrane muqueuse des fosses nasales. Le coryza est assez fréquent chez les jeunes enfants; il est presque toujours causé par un refroidissement. D'abord, il n'affecte pas sensiblement la santé; mais, lorsqu'il devient intense, il peut compromettre gravement la vie, soit par l'imminence de la suffocation, soit même par la violence de la fièvre qu'il occasionne. Les enfants qui en sont atteints ne peuvent plus en effet prendre le sein qu'avec peine, ils sont forcés de l'abandonner à chaque instant pour respirer. Ils sont en outre extrêmement incommodés par l'écoulement abondant de mucosités qui a lieu par le nez. L'inflammation est d'ailleurs rarement circonscrite aux fosses nasales, elle gagne souvent la gorge et s'étend quelquefois jusqu'aux bronches, la température est élevée et modérée, un peu d'huile d'amandes douces sur la racine du nez, quelques gouttes de lait ou d'eau de guimauve instillée* dans les narines, suffisent dans le plus grand nombre des cas pour cesser cette grave incommodité. - Asthme. Depuis la première semaine de l'existence jusqu'à l'âge de deux ans, les enfants sont très-susceptibles de cet accès. Il est le plus communément la mort des petits enfants; le plus ordinairement les accès diminuent graduellement d'intensité, et finissent par disparaître tout à fait sans que l'on ait rien fait et rien eu à faire (pour amener ce résultat). L'art n'a en effet rien à faire contre un accident qui dépend d'une disposition organique particulière; les enfants dont cette disposition anormale est la source cessent naturellement avec elle. — L'asthme aigu ou spasmodique des enfants a la mamelle, est le plus ordinairement le résultat de l'impression du froid, et surtout du froid humide. L'enfant est pris, habituellement dans la nuit, d'une

oppression subite, avec grande difficulté de respirer et suffocation imminente. La respiration est sifflante, elle s'accompagne quelquefois d'une toux rauque semblable aux aboiements d'un chien. Ces symptômes ne doivent point faire confondre cette maladie avec le croup dont nous allons parler tout à l'heure et qui en diffère complètement par sa marche, ses symptômes et par la nature des lésions qui le caractérisent. L'asthme est toujours sans fièvre; il se manifeste par accès. Après plusieurs heures de durée, quelquefois cinq, six et même huit heures, il cesse complètement, pour se reproduire ordinairement la nuit suivante avec plus d'intensité et ainsi de suite pendant plusieurs jours consécutifs. Quelquefois les enfants succombent au troisième accès; c'est assez dire que ce quelle promptitude il faut porter secours contre cette maladie. La nature tout à fait spasmodique de l'asthme et la gravité de ses accès indiquent assez que son traitement doit être principalement emprunté aux agents antispasmodiques les plus actifs et les plus énergiques : un vomitif d'abord, puis l'assa-fœtida à l'intérieur et en lavements, le musc à fortes doses, de fortes frictions sur la poitrine, sur l'abdomen et le dos. «les sinapismes*, de fortes vésicatoires sur le pectoral, l'épigastre, etc. — Croup-angine membraneux. Le croup se reconnaît à ces symptômes : la voix rauque, respiration courte, difficile, sifflante ou râlante, toux rauque et sifflante que l'on a comparée aux cris aigus du coq, aux aboiements d'un chien ; fièvre intense . anxiété extrême alternant avec un état soporeux. L'intensité de la fièvre, la durée continue et toujours croissante des phénomènes, le caractère inflammatoire et enfin les symptômes eux-mêmes et le caractère de la toux, quoique ayant quelque analogie avec ceux de l'asthme aigu dont il vient d'être parlé, ne permettent pas de confondre ces deux maladies. Il est d'autant plus important de les distinguer que les moyens de traitement sont tout à fait différents. La cause prochaine du croup consiste dans une inflammation toute spéciale de la membrane muqueuse du larynx qui se recouvre d'une sorte de membrane muqueuse épaisse oblitérant plus ou moins complètement le calibre de cet organe, d'où la suffocation, l'imminence d'asphyxie, et le caractère particulier de la toux et du bruit respiratoire. La marche de cette affection est rapide, et si l'on ne parvient de bonne heure à l'enrayer, elle conduit d'une manière presque fatale à une issue promptement funeste. Le traitement doit avoir spécialement pour objet de détruire la formation progressive de cette fausse membrane, et de détruire autant que cela

est possible celles qui existent déjà. Sans se préoccuper des phénomènes généraux qui ne sont que la conséquence de l'altération particulière du larynx, c'est par un traitement principalement local qu'il faut attaquer cette affection. Les vomitifs au début suffisent quelquefois pour détruire les membranes lorsque celles-ci sont encore légères, peu adhérentes et d'une faible consistance; ils ont eu outre l'avantage de modifier avantageusement l'élément morbide spécial de la muqueuse laryngienne; mais ils restent impuissants lorsque le croup est déjà avancé. On a proposé et appliqué dans ces derniers temps avec succès l'emploi de substances caustiques portées le plus profondément possible, soit par l'inspiration, soit directement à l'aide d'un pinceau. Dans la arrière gorge et dans le larynx lui-même, dans le but de détruire la « fausse » membrane; on se sert à cet effet d'acide chlorhydrique plus ou moins étendu ou d'une solution de nitrate d'argent. Lorsque ces moyens échouent, il n'y a plus de recours possible que dans une opération grave, mais qui dans certains cas est sujette à des accès d'asthme accompagnés d'une respiration dans plusieurs circonstances à imputer à la vie prête à s'éteindre, nous voulons parler de la urviig-tomie. Il nous resterait pour compléter le développement de l'enfance à parachever, sifflante, et quelquefois d'une cessation momentanée, complète de la respiration avec convulsions des membres. Ces accès durent quelque minutes, puis tout cesse et l'enfant n'a plus la moindre apparence de maladie. Cette affection assez rare a sa source dans la persistance et le développement exagéré, anormal d'un organe de la vie fœtale., désigné sous le nom de thymus, et qui d'après les observations de l'une des plus connues et des plus graves affections de cet âge. de la fièvre cérébrale connue encore sous les noms de méningite ou d'hydrocéphalie; ces maladies ayant été décrites au moment où nous y renvoyons le lecteur. Telles sont à peu de chose près les principales; accidents morbides » Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.17% accurate

(m) k.m-sxiK. exclusivement ou plus spécialement dévolus au bas Age, ceux qui mil pln< particulièrement leursonrrr ou leur raison d'être dans les conditions organiques .le l'enfonce, i l qui empruntent i ces conditions mêmes leurs principaux caractères Nous aurions pu joindre a ce tableau concis l.i description d'un grand nombre d'autres maladie* qui se manifestent plus particulièrement dans lu seconde enfonce, telles que lrs lièvres éruplivrî, la rougeole, la scarlatine, la variole ; niais ces affections, en raion même de leur importance, seront décries dans autant d'articles spéciaux. Quant aux diverses mires maladies qui «ont Communes A ions les «Age", et que les enfouis |ieuvrnt e«»nl racler dans les mêmes conditions et les mêmes circoiislanei'S que les adultes, telles que la fièvre typhoïde, la pneumonie, la pleurésie, la phthisie, rte .bien que les conditions physiologiques âge un peu plusavance. Kien n'est plus convenable en effet riour aguerrir Irseiifontsau froid, ei lesprcM.uriircrimielesr.Tel!. des alternatives hnisqu-s de leni|ieratur«>. que ces lotions froides fréquemment répétées qui Semblent établir un utile balancement entre l'exhalation pulmonaircet litranopiralinnde la |h-3u. Il en r-i de même des hiins froids dont l'usage i no- lère rouvient dès lage de cinq A six ans, autant pour raffermir lrs chairs qur pour tempérer celle sorte d'a< lit lie etubéraule qui rararlèrisc tous les mouvements de la vie à cet Age. Mais jusqu'à celle époque de la vie il faut prérèrrr les bains chauds ou tempères S les bains froids paraissent utiles avant l'ë|Hi pie que nous venons d'indiquer, il est nécessaire de ne les prescrire qu'avec île certaines précautions qui consistent d'alMird A les donner à une chaleur tempérée , puis A faire des lotions avec de l'eau fraîche, à y plonger graduellement l'enfant en a leur i avec de I eau rrau'tie, a y plonger graduellement I enl.iril en Symptomatologie et ail* indications thérapeutiques qu'elles pré- [ne l'y laissant que peu <ie irmps d'abord, et en abaissant par •entent, elles ne différent pas d'une manière asseï Irrnciéc i degrés la tenqicralure de l'eau. A l'aide de ces prèeatilmns. on l parvient assii facili nieiil à habituer b s enfouis à I immersion dans I rau froide sans avoir i redouter les accidents que nous signalions tout à l'heure. Si l'on était dans l'imposs bible, de donner de lemp* en temps des bains aux enfants, il faudrait y suppléer |Kir des lotions fréquentes dont un proportionnerait la température à la saison, à I âge et aux forces de l'enfant , comme on le faii (Hiur les bains. Des

frictions sèches ou humides, faites avec une brosse, une flanelle, ou simplement avec la paume de la main, aident à rendre l'action des frictions, et peuvent même jusqu'à un certain point les suppléer au besoin : il en est de même des onctions et du massage. Tous ces moyens agissent en général favorablement en raffermissant les chairs et en tonifiant la peau. Le vêtement des enfants est un des points essentiels de l'hygiène du premier âge, l'insuffisance de vêtement est une des plus grandes causes de mortalité chez les nouveau-nés. Mais l'excès contraire n'en doit pas moins être évité, et surtout cet abus est vraiment contraire à l'hygiène contre lequel s'élevait avec tant d'énergie la voix éloquente de l'auteur d'Emile, lequel qui n'a qu'incomplètement cédé encore devant le bon sens et la raison, l'auteur d'entreindre les enfants dans des maillots serrés où tous leurs membres sont condamnés à l'immobilité. Les enfants doivent être simplement enveloppés d'un de l'âge impriment quelques modifications accessoires à leur type • en des mêmes maladies à l'adulte, pour qu'il en doive être traité d'une manière spéciale. Nous résumerons seulement ici pour l'information et l'interprétation. > la physiologie de tout ce qui précède, et c'est par là que nous terminerons, les principaux traits caractéristiques de l'enfance et de ses maladies, d'après le tableau qu'en a tracé l'un des plus savants et des plus profonds observateurs de l'Allemagne, le docteur Hufeland (1). Le caractère fondamental de l'enfant est de continuer à se former. Les premières années de sa vie ne sont que la suite d'une création dont une moitié s'est opérée dans l'intérieur et l'autre en dehors du sein de la mère. De nouveaux organes se forment, ceux qui existent déjà se développent, se perfectionnent, se modifient, d'autres disparaissent; l'enfant passe successivement dans des sphères d'existence entièrement nouvelles. Aussi la vie de l'enfant est-elle moins un état normal, qu'une suite d'efforts pour y arriver, et ce qui, dans d'autres circonstances, pourrait être considéré comme anormal, n'est souvent que l'état ou le symptôme du travail critique et organisateur de la nature. Dans l'état de santé, les fonctions de l'enfant s'exécutent, beaucoup plus rapidement que chez l'adulte; la circulation, l'assimilation, la nutrition, l'élimination des humeurs sont chez lui plus actives. En état de maladie le dépérissement et le danger, la crise et le rétablissement se passent dans des lentes douces, moelleuses, doublées d'une bonne évolution plus promptement. Irritabilité et impressionnabilité.- je lui expose mollement à l'air au moyen de larges liens de lin très-vives, tels sont leurs caractères physiologiques il est - manière à ne rompre aucune partie du corps, et à

laisser naître; de l'air une plus grande tendance aux affections respiratoires. J'insiste sur la liberté d'expansion pour le jeu des sires et inflammatoires. Prédominance de la vie végétative, et de la respiration. Vers l'âge de trois mois, l'enfant même en accroissement, développement incessant: de l'air l'activité, l'im- i été on doit supprimer le maillot dont l'usage trop prolongé, portant des fonctions de digestion et d'assimilation, la préd- \ outre qu'il gênerait le libre développement des mouvements, minant le système lymphatique et glandulaire, et la plus | exagérerait l'exhalation. La coiffure du nouveau-né grande aptitude aux affections de ces organes». .Symptômes ; doit consister en un simple petit bonnet de toile, doublé extérieurement d'un bonnet plus léger. Dès le deuxième mois on peut commencer à le laisser le décuiver. dans les applications convenablement chauffées. On doit proscrire l'usage prématuré de la lanterne chez les enfants, usage qui tend à se généraliser de plus en plus aujourd'hui, et qui a l'inconvénient de rendre les enfants plus impressionnables. A l'action de l'air, plus délicats, et de s'interdire en quelque sorte par l'usage le lin moyen qui plus tard aurait pu offrir des ressources utiles. La nourriture est sans contredit le point essentiel de l'hygiène des enfants. Le lait est la seule nourriture qui convienne à l'enfant nouveau-né : celui de la mère est incontestablement le meilleur; l'allaitement ainsi que l'observe avec raison l'auteur d'un excellent Traité d'hygiène récemment publié, auquel nous avons dû faire un nombreux emprunt (1), l'allaitement est une fonction qui non-seulement répond aux besoins du nouveau-né. mais qui entre dans les conditions d'équilibre physiologique de la mère, L'enfant trouve dans le sein de sa mère la nourriture la mieux appropriée à ses organes; d'un autre côté (l'allaitement offre pour la mère, dès le début, le caractère d'une évacuation critique et d'une sorte de révulsion continue qui prévient cette foule d'accidents graves qui succèdent si fréquemment à l'arrêt de l'allaitement chez les femmes qui n'allaitent point. Ces faits, mieux que tous les raisonnements et les éloquentes déclamations, démontrent suffisamment la convenance, nous dirons même la nécessité de l'allaitement maternel comme règle générale. Mais si en principe l'allaitement maternel doit être considéré non seulement comme le plus naturel, mais encore comme le plus utile aux deux êtres dont il est destiné à resserrer plus étroitement encore les liens qui les unissent, et si à ce titre il doit être encouragé, recommandé ces raisons nombreuses et vives, particulièrement entre les organes digestifs et le cerveau, devenant la

source des troubles cérébraux si fréquents à cet âge. Importance des périodes de développement, au point de vue pathologique, chacune de ces périodes entraînant avec elle un ordre particulier de prédispositions morbides, la grande mortalité qui n'a lieu pendant le cours de la première période indique assez combien est critique et orageuse cette période qui commença à cette grande transition de la vie parasitaire à la vie indépendante, et qui se termine aux premiers troubles de la dentition. La seconde période n'est pas moins caractéristique et moins fatale par la tendance aux affections inflammatoires, aux convulsions, aux maladies cérébrales, au croup et aux fièvres éruptives. Dans la troisième, les maladies perdent peu à peu de leur gravité et de leurs caractères spéciaux ; elles revêtent peu à peu les formes de la marche des maladies de l'âge adulte.

Le premier soin qu'exige l'enfant en venant au monde est de le laver, non à l'eau froide, encore moins avec des liquides spiritueux chauds, suivant l'usage vicieux pratiqué encore dans quelques contrées, mais avec de l'eau tiède, dont la température se rapproche le plus de celle du milieu que l'enfant vient de quitter, (une douce chaleur autour du corps de l'enfant est nécessaire pendant les premiers instants de sa frêle existence. L'immersion brusque dans l'eau froide a quelquefois eu les plus funestes résultats en arrêtant sur-le-champ la transpiration cutanée. Mais en proscrivant le lavage

* l'eau froide des nouveau-nés, on ne doit pas même en attendre de cette pratique à l'usage (I) Mémorial de l'Académie de médecine, 1827, p. 107. W. H. Williams : la traduction de l'allemand par M. Didier. (t; Troisième édition par M. H. Williams, par M. Michel Lèvy, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.71% accurate

(«8») EVKAS^tB. et sollicité même sous la double autorité de la morale et de la loi. ⁱⁱ Il n'en est pas moins vrai que dans un assez grand nombre de circonstances les mères ne pourraient obéir à son instinct naturel sans compromettre gravement leur santé ou celle de leur enfant. L'allaitement n'est avantageux en effet qu'à certaines conditions; c'est qu'il soit d'abord spontané et volontaire de la part de la mère; il faut que la mère ait le moral calme; qu'elle soit à l'abri des secousses des violentes passions ou de l'action déprimante du chagrin ; il faut enfin , et c'est la condition la plus importante, que la mère soit saine. Ce n'est pas à dire qu'une femme doive être de forte complexion et d'une constitution robuste, pour nourrir; des femmes d'une complexion frêle et délicate sont souvent d'aussi bonnes nourrices que les autres; on serait même souvent surpris de voir avec quelle facilité certaines femmes du monde frêles et délicates supportent l'allaitement malgré toutes les oscillations et toutes les exigences de la vie sociale. Mais, quelle que soit sa constitution d'ailleurs et la force de son tempérament, toute femme dont la santé est affaiblie ou troublée soit par des maladies antérieures , soit par quelque vice constitutionnel, ou qui porte en elle le germe d'une affection héréditaire , doit s'abstenir d'allaiter, lorsque l'une des circonstances qui viennent d'être indiquées, ou les devoirs impérieux qu'impose à certaines femmes leur condition sociale , ne permettent pas l'allaitement maternel, le choix d'une nourrice devient un point important dans l'hygiène de l'enfance. Ce qui a été dit des conditions organiques* générales à propos de la mère s'applique naturellement aux nourrices , avec cette restriction toutefois qu'ici étant donnée la possibilité du choix, et qu'en supposant même ce choix le meilleur possible on ne supplée jamais entièrement aux conditions préétablies par la nature , on doit se montrer d'autant plus difficile et plus exigeant sur les conditions qui constituent ce que l'on appelle les qualités d'une bonne nourrice. Il ne sera donc pas superflu de nous arrêter un instant sur l'appréciation de ces qualités. Parmi les qualités qu'on doit plus particulièrement rechercher chez une nourrice , les principales sont , qu'elle soit jeune , fraîche , brune de préférence , quoique d'après les plus minutieuses recherches on n'ait constaté aucun rapport entre les qualités du lait et la couleur des cheveux, qu'elle ait la bouche saine et les dents belles. On recommande en général que le choix porte sur une personne qui par son

âge, par son tempérament, sa constitution et surtout par l'Age de son lait, se rapproche le plus possible de la mère. Comme il est très-difficile de trouver des nourrices dont le lait soit du même âge que l'enfant, on doit au moins s'assurer qu'il n'ait pas plus de six ou huit mois, époque où elles peuvent sans inconvénient sevrer leur propre enfant pour prendre un nourrisson étranger. Bien que déjà à cette époque le lait ait plus de consistance et de densité qu'il n'en devrait avoir pour les organes délicats d'un nouveau-né, il peut cependant lui être donné sans inconvénient ; mais passé dix mois, un an, il cesserait complètement de lui être approprié. Le lait doit être abondant, pur et riche en éléments nutritifs; le simple aspect ne suffisant pas toujours pour en apprécier les qualités physiques les plus importantes, on a recours au microscope, qui, en permettant d'évaluer la proportion des globules laiteux, donne par la mesure de sa richesse, ou mieux encore aux instruments d'invention récente que l'on désigne sous le nom de lactomètre et qui indiquent la richesse proportionnelle de la crème. Os divers moyens d'exploration sont mis en usage aujourd'hui dans les établissements publics de nourrices. Lorsque l'allaitement maternel n'est pas possible et que par d'autres motifs particuliers la mère répugne à confier son enfant à une nourrice mercenaire, peut-on sans trop d'inconvénients y suppléer par des moyens artificiels? On a à choisir dans ce cas entre l'allaitement par les animaux et l'allaitement artificiel proprement dit. Parmi les bêtes nourricières, celle que l'on préfère généralement est la chèvre; les motifs de cette préférence sont principalement fondés sur la taille de l'animal, sur la forme et la grosseur de ses trayons qui peuvent être saisis sans peine par le nouveau-né, sur la qualité de son lait et enfin sur l'aptitude que paraissent avoir les chèvres à s'attacher à leur nourrisson. Le lait de chèvre a plus d'analogie sans doute que celui de chèvre avec le lait de femme, mais on conçoit la difficulté qu'il y aurait à appliquer l'enfant à la mamelle de cet animal ; c'est pour ce motif qu'on n'a jamais essayé de faire téter au nouveau-né le lait de vache, qui est d'ailleurs beaucoup trop épais pour le premier âge. On devra choisir une chèvre jeune, mais qui ne soit pas cependant à sa première portée, car dans ce dernier cas le lait est peu abondant et tarit vite: on préfère les chèvres blanches à celles de couleur dont le lait a une odeur hircine désagréable; on doit enfin faire attention à ce qu'elle soit d'un naturel doux et maniable autant que possible; l'hygiène de l'animal modifiant la nature de son lait, il n'est pas indifférent de varier son régime; l'usage des végétaux verts lui approprie mieux son lait aux

organes du nouveau-né: on devra le laisser le plus possible en plein air et en liberté, veiller à sa propreté, le soulager du superflu de son lait, lui épargner d'inutiles fatigues, etc. L'allaitement artificiel est sans contredit de tous les modes d'allaitement le moins favorable à la santé et à l'avenir de l'enfant, celui qui a le moins de chances de succès. Les relevés statistiques en ont depuis longtemps révélé les désastreux effets dans les établissements publics de nouveau-nés; il réussit rarement dans les grandes villes et dans tous les grands centres de population, où tant de causes contribuent déjà à diminuer les chances de viabilité des enfants. Cependant à force de soins et de sollicitude on parvient dans l'intérieur des familles convenablement logées et placées dans de bonnes conditions d'hygiène à élever et à mener à bien un assez grand nombre d'enfants par ce mode d'allaitement. Son succès est d'autant plus assuré que l'enfant aura pris le sein de la mère ou d'une nourrice pendant au moins quelques semaines. C'est le cas le plus ordinaire; car c'est presque toujours par suite de quelque circonstance accidentelle qui a obligé la mère ou la nourrice à faire cesser l'allaitement naturel qu'on est amené à cette détermination. Voici quelques-unes des règles qui doivent guider les mères dans l'allaitement artificiel. Le lait doit être fourni par le même animal; il doit être nouvellement trait, jamais bouilli, mais chauffé au bain-marie, à la température naturelle du lait de la femme. Le lait d'ânesse étant celui qui se rapproche le plus par son goût, sa composition et par ses qualités physiques du lait de femme, semblerait devoir être préféré à tout autre: cependant, vu l'élévation de son prix et la difficulté de se le procurer, on se sert le plus communément de lait de vache. Mais, comme ce dernier est beaucoup trop riche (1), il donne dans les lactos-épreuves destinés à mesurer la richesse comparative des différentes espèces de lait, de 15 de crème, tandis que le lait de femme ne donne que 6 et le lait d'ânesse de 1 à 2. On l'atténue par l'addition d'un mélange aqueux, soit une décoction d'orge ou de gruau. La quantité du mélange doit être proportionnée à l'âge de l'enfant et diminuée graduellement par voie de tâtonnement jusqu'à ce que ses organes digestifs aient acquis assez de force et d'énergie pour digérer le lait pur (2). En graduant ainsi l'alimentation des enfants, en rapprochant le plus possible l'allaitement artificiel des conditions de l'allaitement naturel, en joignant enfin à ces sages précautions l'influence d'un air pur et de toutes les conditions d'une bonne hygiène générale, on peut en espérer encore de bons résultats; mais, nous le répétons, ce mode d'allaitement ne doit jamais être accepté qu'à titre de

nécessité, et on doit, toutes les fois que U chose est possible, lui préférer
l'allaitement naturel. On doit même l'exclure entièrement des établissements
publics où il ne saurait être supporté au milieu des conditions
d'encombrement déjà si défavorables où se trouvent placés les pauvres
enfants abandonnés. Pendant toute la durée de l'allaitement les repas
doivent être d'autant plus rapprochés que l'enfant est plus jeune et plus
faible. On peut fixer en moyenne les intervalles d'un repas à l'autre à deux
heures; ces intervalles doivent s'accroître avec l'âge et en raison de la plus
grande quantité d'aliments que l'enfant est susceptible de digérer à la fois.
L'usage où sont la plupart des mères et des nourrices de soutenir
l'allaitement par une alimentation étrangère est en général beaucoup plus
préjudiciable qu'utile aux enfants. C'est à une alimentation prématurée et
disproportionnée à l'âge et aux ;i) Quelques nrièuVro,, prcronUanl pour le»
nomcnu-nés l'un dW noirntuir aninuîlîWr i uu ccilau degré, «al j.rti|«»ê de
r le lait avec uu liquide charge de »«il>»lancs animales, tel que le l dr
poulet, par exemple: mai» l'expenenrr n'a ras uortiouité l'utilité dr i« conKil.
On a reconnu que de jeunet animaux nourris avec du liouillon se
développaient liraucioip moins ra|Ndemenl que mn à qui on ne donnait que
du lail. (t) M. le docteur Donné, à qui Cuti doit d'evcellenlev recherrli» sur
ee uijei. mnteille <le débiter par le lail de première traite, provenant «le
vuclies alimentées avec du» carotte», ce Uni étant le moins mbsumiet que
l'on puisse otalniir. De» le quatrième mou cliei le» enfant» nourris
atiilieieltemriil . à partir du utieme rite» cens qui «mit élevé» au sdn
fraternel, on commewe à taire usage de quelque' alimentl mous, dont If
meilleur e»l l'eau panée imi In Iwiillie. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.84% accurate

F.XFAKCK. (I* forces digestives des enfants que sont durs une
Toute d incommodités et de maladies el particulièrement le rachitisme ,
comme l'i expérimentalement démontre M. le docteur J. -duenu. Ce n'est
qu'exceptionnellement el lorsque l'intérêt de la santé de la mère l'exige
qu'on peut donner dès le troisième ou quatrième mois, a titre d'auxiliaire,
quelques légers aliments ; encore ceux-ci ne doivent-ils être , jusqu à l'âge
de six mois, que du lait ou de la bouillie. A cette époque on |>eul débiter à
une alimentation plus substantielle, el préparer de loin le sevrage par des
féculs et de pelâtes soupes légères au lait ou • a bouillon. — L'époque du
sevrage ne saurait cire rigoureusement fixée; elle est cependant indiquée par
les évolutions naturelles qui surviennent à la fois cher la mère et chex
l'enfant ; les progrès de la dentition d'une pari, de l'autre la diminution
sensible du lait, dont l'atwndaiiie ne serait plus désormais proportionnée aux
besoins de l'enfant, le sentiment île fatigue et u épuisement que la mère
commence à ressentir, avertissent qu il est l-mps de mettre un terme à
l'allaitement. Le terme le plus convenable, el c'est relui qui est le plus
ordinairement adopté, est entre un an el dix-huit mois ; plus près d'une au si
l'enfant est fort • ' bien portant et surtout s'il vil al'aile par sa mère ; plus
près de dix-huit mois s'il est faible et peu avancé, l'nr règle dont les mères
se départissent rarement el avec raison, c'est d'épargner à l'enfant la
coïncidence du travail de la dentition avec la cessation de l'allaitement ; c .
lie circonstance ainsi que celle des saisons concourent i pour beaucoup au
choix du moment où doit avoir lii u le sevrage. On doit en général préférer
pour cela le printemps nu l'automne : les saisons à température extrême
conviennent peu pour un changement aussi important dans le régime de
reniant.— I.e sevrage opéré, l'enfant rentre en quelque sorte, sous le rapport
de l'hygiène, sous l'empire de la loi commune. Il nous resterait peu de chose
à dire sur ce sujet, si nous ' n'avions a «pur cependant de rappeler ici
quelques règles d'bvgièue appropriées à la seconde enianceel aux
établissements d'éducation publique, el auxquelles on ne parait pas accorder
toute (importance qu'elles incrilentl Apres i .iliuieulalion. l'un des actes qui
exigent le plus de surveillance chrx les enfants est l'exercice. Le
mouvement est un besoin pour tous les âges: pendant les premiers mois ou
la première année de son existence, l'enfant dont les us sont encore
cartilagineux et les muscles trop I MBS et trop faibles pour se contracter

avec énergie, est incapable de se soutenir et d'exécuter des mouvements de totalité du corps ; 1rs oscillations du bercement répondent à ce premier besoin. Dès que des mouvements plus étendus sont devenus possibles, on doit en faciliter les premiers essais en laissant l'enfant s'agiter à l'aise sur une natte ou un tapis étendu à terre. Les efforts qu'il fait pour se rouler, se retourner et se relever « créent utilement ses muscles, lui apprennent à régulariser ses mouvements et à les coordonner dans un but utile. Ce n'est guère que vers dix, onze mois ou un an, en général, que les articulations des membres inférieurs ont acquis assez de solidité pour permettre la station et les premiers essais de déambulation. On doit se garder bien de chercher à les y solliciter trop tôt ; que l'on s'abstienne surtout de l'usage de ces litières et de ces chariots qui, loin de seconder le développement régulier des forces musculaires, ne font souvent qu'en entraver les premiers essais ; ces appareils ont d'ailleurs le grave inconvénient de comprimer, d'étreindre la poitrine sans aucune utilité réelle ; et toutes les tentatives que l'on fait pour faire marcher un enfant avant qu'il ait acquis le degré de force nécessaire pour soutenir sans fatigue la station verticale n'aboutissent souvent qu'à produire des déviations et des déformations des membres. L'enfant qui a appris spontanément à marcher dirige mieux ses pas et acquiert une souplesse qui rend ses chutes sinon moins fréquentes, au moins beaucoup moins dangereuses. Le besoin de mouvement et d'agitation est si puissant et tellement instinctif chez les enfants, qu'on les voit s'y livrer avec joie dès que leurs pas sont quelque peu assurés. Il y aurait autant d'inconvénient à les empêcher de se livrer à ces premiers exercices qu'à chercher à les y forcer s'ils ne s'y sentaient point portés d'eux-mêmes. Ce n'est en ne faisant que s'accroître avec l'âge, il arrivera un moment où la simple déambulation ne suffira plus. Aussitôt que l'enfant est bien affermi dans 1rs divers mouvements progressifs, à dit un physiologiste, il est d'une agitation continuelle, il acquiert de l'agilité, de l'adresse. C'est alors qu'il contracte le goût des différents jeux qui presque tous, surtout chez les garçons, servent à exercer les organes de la locomotion et ceux de l'intelligence. Si l'enfant est robuste et bien portant, les exercices du corps les plus pénibles sont souvent ceux qu'il recherche le plus — Vaut-il mieux laisser à l'enfant le libre choix de ses jeux et de ses exercices ? Convient-il mieux au contraire de les soumettre à de certaines prescriptions et de diriger par une gymnastique régulière l'entier développement de ses forces ? Tout le monde sait l'importance que les anciens accordaient à la gymnastique : cette importance

était peut-être exagérée, mais n'est-elle pas aussi trop méconnue à notre époque. Tous les hygiénistes sont d'accord aujourd'hui sur l'utilité des exercices gymnastiques et sur l'utilité de leur application à l'éducation physique de l'enfance. — A quel âge peut-on admettre les enfants aux exercices gymnastiques ? Nous pensons avec MM. L.Évy qu'il ne faut pas commencer ces exercices avant l'âge de cinq ans, tant à cause de la difficulté de proportionner la mesure et l'intensité, que de ne pas fatiguer le cerveau de préceptes et de l'attention qu'on exige. À cette époque, dit l'auteur que nous venons de citer, on ne doit permettre qu'une gymnastique générale, propre à solliciter dans une égale mesure toutes les parties du squelette et tous les muscles. L'exercice trop exclusif de certaines parties pourrait, ainsi qu'on en connaît des exemples, entraîner des inconvénients graves, produire quelques-unes de ces déformations que l'on cherche précisément à prévenir par une gymnastique bien ordonnée. Nous n'insisterons pas du reste sur les règles de la gymnastique qui seront exposées en détail en leur lieu; nous n'avons voulu seulement qu'en signaler l'utilité et les avantages dans l'éducation de l'enfance. L'exercice, en effet, n'est pas seulement un jeu à l'usage duquel l'enfant cède par un instinct irréfléchi, il est un véritable besoin dont la satisfaction est commandée par l'intérêt même de la santé des enfants; l'exercice est utile au développement successif de toutes les forces musculaires, comme aux fonctions de toute l'économie; il règle tous les mouvements du corps, augmente son agilité et affermit la santé en distribuant uniformément les forces agissantes, en prévenant les fâcheux effets que pourrait avoir la prédominance exclusive de certains organes et de certaines fonctions. — Nous eussions voulu, pour terminer ce qui a trait à l'hygiène de l'enfance, signaler les infractions aux droits de l'hygiène que soulève chaque jour l'éducation en commun des enfants dans les collèges et dans les «Voles, et tracer quelques-unes des règles et les réformes qu'il serait important d'introduire dans les établissements d'enseignement public, pour faire marcher de front l'éducation intellectuelle et l'éducation physique, sans sacrifier presque infailliblement l'une à l'autre, comme cela a généralement lieu de nos jours. Mais les limites de cet article ne nous permettant pas d'aborder cette importante question, nous nous ferons un devoir de renvoyer le lecteur à un excellent petit livre qu'a publié sur ce sujet M. le docteur Jacques, membre du conseil supérieur d'instruction primaire de la Haute-Saône, intitulé : Principe de l'hygiène appliquée à l'éducation primaire et à la formation de

école». BKFAJTCS signifie aussi, ceux ou celles qui sont encore dans l'âge de l'enfance. Il signifie encore, puérilité, action qui convient à un enfant; et dans ce sens il a un pluriel. Etre en enfance. Tomber en enfance, se dit d'une vieille personne qui est tombée en imbécillité, qui n'a plus l'usage de la raison. — Ehfas.ce se dit quelquefois, au figuré, pour cernmriireircent. i M »!»CK dk JÜrs CHRIM (FiLUt DE i.). congrégation dont le but était l'insliuelion des jeunes filles et le secours des malades. On n'y recevait point de veuves, on n'épousait la maison qu'après' deux ans d'essai, on ne renonçait point aux biefs de famille en s'attachaul à l'institut: il n'y avait que les nobles qui pussent être supérieure». Quant aux autres eui|ilois, les roturiers pouvaient y prétendre ; plusieurs cependant étaient abaissées h la condition de suivantes, de femmes de chambre et île servantes t elle communauté bizarre i incnça à Toulouse eu ti>57. Ce fut un chanoine de celle ville qui lui donna dans la suite des règlements qui ne réparèrent rien; on y observa d'en bannir les mots dortoir , rhauffoir, réfectoire, qui sentaient trop le monastère. Os filles ne » appel dent noml lu-Mi'» ; elles prenaient îles laquais, des cochers ; mais il fallait que ceux-ci fussent mariés, et que les premiers n'eussent |ioinl servi de filles dans le monde. Elles ne pouvaient choisir un régulier jjour confesseur. Le chanoine de Toulouse soutenant, contre toute remontrance , la sagesse profonde de ses règlements et n'eu voulant pas démordre, le roi Louis XIV cassa l'institut el renvoya les filiet de l'Enfa net cher, leurs parents : elles avaient alors cinq ou six établissements, tant eu Provrnee qu'eu Languedoc. fafast. s. m. garçon ou fille qui est en bas âge. qui n'a pas encore l'usage de la' raison. Il s'emploie quelquefois comme Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.25% accurate

féminin, au singulier, eu variant «l'uuf Uès-j. une fille, surtout lorsqu'on exprime quelque louange, nu qu'on lénuigne quelque sciilûncnl d;ificclion, île bienveillance, rte. familièremcnl, Ce n'eu /tu un jeu d'enfant, Ce n'>tl par jeu u'enfanl, se ilit d'util' .ill'.urr grave cl sérieuse, nu il'un engagement ilout un ne pi-ut se dédire. Provt rhialcmnt, / etnvs'i innocent, que l'enfant qui rient de nai'rr, qui r>< à mitre, se «lit pour mieux allirn.cr l'uinon'iirc «le quelqu un. Proverbialement. Faite l'enfant, butiner rumine un enfant, s amuser à 'le* choses puérile s. Se e"mp'-rter, Se ninduii e, Ai/>, Parier comme utt erfant, agir sans tellexinu. Irnir de* disrniirs | puérils. Proverbialement cl luMirciui-ut , Il n'y a plut d'enfants, *e «lu à propos il un a-nf.int qui parle de choses qu'il ilevrail encore ignorer Fijïiirciii<-nl rl fa mil éreinent , L 'e-t un bon enfuit, c'est un homme île bonne humeur, île bon ear.ielère cl roinmoile a vivre. On ilil aussi. C rtt une bttne enf ni. une bien banne evfmt, eu pari .ml il une jeune lille ou d'une jeune femme «l'un caractère doux el facile. r'igurcmcnl el familièrement, // est ton infant, bien bon enfant lie croire cela, de te prêter A ee/.i, rte., il est bien simple «le croire cela, elr. Enfant trituré, cuf-int qu'on trouve evjiosé, el dont le père el la mère ne se son) pas fait connaître. Et [uni île r/.u'ar, enfant dont l'eriiplui isl de chauler dans réalise cl de servir à quelques autres fonctions du i tireur. En/mit d'honneur, jeunes gens de qualité qui étaient nourris auprès d'un prince pendant son bas âge. Figurénifiit. Enfints perdis se dil des Sulilals détachés qui commencent l'attaque un jour de combat. Il se dit quelquefois, par extension, «le* personnes que l'on jette les premières eu avant dan? quelque entreprise hasardeuse, ou qui s'y aventurent d'clles-méiurs. — Enfant se dil aussi d'un lils ou d'une tille, quel que s..U leur âge. par relation au père el a la mère, nu » l'un des tient seulement. Familièrement, C'en bien l'enfant de ta mère, il loi ressemble beaucoup, il en a les manières, les qualité*, les défauts. Figurcmnt el familièrement. Traiter quelqu'un en inf ini de Itonnt maison , le châtier sévèrement, ne point l'épargner. — Enfist, quand on l'emploie au pluriel, eompreud aussi quelquefois les petits-fils et arrière-petits (ils. Il se dit également quelquefois de tous ceux qui sont sortis d'une même souche, qui ont la rru>mc origine, Il s'emploie aussi fulminent. (n enfant de .Va in fFrantuit, fa enfant de Siint-Ianare, etc., un franciscain , un jésuite, etc, l.et tnfiiints de France, les princes, enfants légitimes des rois de France, el ceux qui descendent des aines. Figurément el f-niilièrcuicnt ,

Enfant de Paru, Eifani de t-yan. Enfant d'Orléans, etc., n'ai if de Paris, tic
 l.yoti, d'Orléans, etc Figuré ut ei jiupulairement, Enfant de la balle, enfant
 d'un maître de jeu île paume, et, par extension, tonte rrrsonne élevée dans la
 profession île sou père. Enslvle de Ecriture, />« enfants de lumière, ceux
 qui sont éclaires des lumières de I Kvan^ile l.rs enfants de le'nébees, les
 idolâtres. les enfants drs.h"mn>es, les hommes : cela se dit priucipalcniel
 de ceux qui vivent dans l'iniquité. Proverbialement cl figurément. i>«
 menteurs sont enfmt» du diable, ENFANT est aussi un tenue d'amitié, «le
 familiarité, qu'un emploie quelquefois eu parlant à quelqu'un de plus jeune
 que soi. nu a un galion» que Dieu leur impose, les enfant» ne seraient pas
 dispensés pour cela de l'obéissance, «le l'attachement, tics services qu i s
 leur doivent. I a loi que Dieu leur a prescrite el roufirmée par les effets qu'il
 r. voulu attacher à la betie.liciion ou i la malédiction îles pères . nous eu
 voyons l'exemple dans le sort deChani, d'Esau, «les tbvers enfants tle Jacob.
 - Nous n'avons pas besoin de réflexions profondes pour réfuter les ini
 rétlules qui nul déridé que les entants ne doivent plus rien à leurs père* et
 irtèrcs «lès qu'ils sont assez grands et assez forts Rii/ir un eiifant, I pour se
 |»asser d'eux ; que l'aulorite paternelle finit dès qu'un ' cillant est en élal de
 se gouverner lui-même. Si rela èt.nl vrai, quels seraient h-* parents assez
 insensé* pour prendre la peine d'élever des enfants? Oucl motif pourrait les
 v engager? lin voulant favoriser la liberté des enfants, on met doue leur vie
 en danger. Si celle morale détestable avait été suivie dès I origine, le genre
 humain aurait été èlouflè dès le berceau, Vous ne filerons point les lois que
 Dieu avait portées par .Moïse pour rendre sacres el inviolables les devoirs
 de la paternité et «le la filiation ; nous nous contenterons d'observer que la
 circoncision, par laquelle un enfant recevait le sceau «les prnmesses faites ;i
 la postérité d'Abraham , l'offrande des premiers nés qui rappelaient aux
 Israélites un miracle signalé fait eu faveur île leurs en fa ut s, le rachat qu'il
 (allait en faire intérieur, soit pour le flatter, pour le consoler, etc.. soit pour
 lui ordonner quelque rhose, |Miur l'y engager, etc. — Enfant se dil
 quelquefois tigurrmcu. en poésie et dans le style élevé, | d'une chose qui est
 produite par une autre, qui en irai, qui en résulie. E.xFvVr. C'est aux
 philosophes moralistes de démontrer quels sont les devoirs rëcipro pu s des
 pères t des enfants selon la loi naturelle; mais nous Sommes chargé de faire
 voir que la religion révélée y a sagement pourvu dès le romniencement du
 monde, et a prévu d'avance les erreurs d.mf lesquelles soril tombés à cet
 égard la plupart des peuples, el même les philosophes les plus célèbres, l.a

première mère du genre humain a montré à tous les parents l'idée qu'ils doivent avoir de leurs enfants, lorsqu'elle dit, à la naissance de son fils aîné : Pieux m'aernide In yotseninn d'un nomme, et qu'elle répéta en niellant Seth au monde : Dit u me donne eetuie-ei pour remplacer Abel ilfense, iv. I el 15 . Deux époux qui revivent leurs enfants comme un bienfait que Dieu leur accordé, comme un devoir duquel ils doivent lui rendre compte, ne seront pas tentés de les laisser périr, d'en négliger l'éducation, beaucoup moins de les exposer, de les détruire, de les vendre, comme on a fait chez les nations qui semblaient d'ailleurs instruites et policées. De là même il s'ensuit que les devoirs des enfants ne sont pas seulement fondés sur la reconnaissance, mais sur l'ordre que Dieu a établi pour le bien commun du genre humain. Quand même les pères et mères manqueraient aux obligations. le sacrifice que les femmes devaient offrir après leurs couches, étaient autant de leçons qui devaient redoubler l'affection et l'attention des parents. Aussi ne voyons-nous point cet attachement chez les nations païennes, où l'on ne faisait pas plus le cas d'un enfant nouveau né que du petit d'un animal. Dans le christianisme, par le baptême un enfant devient fils adoptif de l'Église. frère de Jésus-Christ. héritier du ciel, membre de l'Eglise, par conséquent doublement cher à ses parents. C'est un dépôt duquel sont responsables à Dieu, à l'Eglise, à la société. Par cette institution salutaire. Jésus-Christ a veillé non seulement à sa conservation et à sa vie. mais à l'état civil et aux droits légitimes des enfants. L'Eglise ingénieuse et active a fait élever des asiles pour les orphelins, pour les enfants abandonnés, pour ceux «les pauvres; la religion, devenue leur mère, supplée à l'impuissance, ou répare la cruauté des parents. Elle seule a su nous apprendre ce que c'est qu'un homme, ce qu'il vaut, ce qu'il doit être un jour; elle a aussi réfuté d'avance les rêveries philosophiques sur l'indissolubilité du mariage, sur les bornes de l'autorité paternelle, sur les prétendus droits des enfants, etc. lorsque les païens eurent la malice de publier que les chrétiens égorgeaient un enfant dans leurs assemblées, nos apologistes* réfutèrent cette calomnie et firent retomber cet crime sur les accusateurs, Comment, disent-ils, oserait-on nous charger d'un homicide, nous qui avons horreur non-seulement d'ôter la vie à un enfant, mais de l'empêcher de naître, de l'exposer, de mettre » vie en danger, etc.? C'est parmi vous que ces désordres sont communs; vous les commettez sans lionne sans remords Saint Justin, Apol., I, n. 37; Tertullien, Apolog., c. 0; Laclaus, Divin, traité, lit». VI, c. 9; ibid, c. 30, rendent témoignage de ce fait et reprochent aux païens leur barbarie. Le philosophe

qui a écrit de nos jours que chez les Romains il n'était pas nécessaire de fonder des maisons de charité pour les enfants trouvés, parce que personne n'exposait ses enfants, et que les maîtres prenaient soin de ceux de leurs esclaves, en a grossièrement imposé. Les Romains, sans doute, nourrissaient ordinairement les enfants «le leurs esclaves, parce qu'ils les regardaient comme du bétail destiné à leur service; pour leurs propres enfants nouveaux-nés, ils ne se faisaient aucun scrupule de les mettre à mort ou de les exposer. Il est constant que, chez les Grecs et chez les Romains, lorsqu'un enfant venait au monde, on le mettait au pied de son père; s'il le relevait de terre, il était censé le reconnaître : de là est née l'expression. Mitre ou iufri>rre libéras ; s'il tournait le dos, l'enfant était mis à mort ou ex[K>sé. Un jurisconsulte du dernier siècle a fait un traité D* jure erponendi libéras ; parmi ces enfants exposés, >» plupart périssaient par le froid et par la faim; s'ils étaient recueillis et élevés par quelqu'un, les garçons étaient destinés à l'esclavage, et les filles à la prostitution. Constantin devenu chrétien porta deux lois qui sont encore dans le Code théodosien : l'une ordonne de fournir des fonds du trésor public aux pères surchargés d'enfants, afin «le leur ôler la tentation de les tuer, de les exposer ou de les vendre; la seconde accorde tout droit de propriété sur les enfants exposés à ceux qui ont en la charité de les recueillir et de les élever : Iriste monument de la barbarie qui régnait chez les païens. — I les droits de l'humanité: les cm Italie Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.82% accurate

Y Ah t. | i9t) d'exposer les enfants, de leur ôter la vie, ou de les empêcher de naître. Bien!OI la charité éleva de» hôpitaux pour les recueillir; l_ à nourrir Us entains. Il n'est donc pas nécessaire, ches Ici natiours chrétiennes, que tous les enfants soient déclarés cnfanls de l'Etat, comme l'ont désiré certains philosophes; tous sont enfants de la religion, leur sort est encore meilleur. Les Etals, les gouvernements ont souvent méconnu le prix «les hommes; notre religion ne l'a jamais oublié (Sur la nécessité tle liapliser les enfants (l'. BA'l'TKMfcl. — En assurant le »orl îles entants, les lois ecclésiastiques conlirmèreul aussi l'autorité légitime des |>ères : elles ûlèrciil aux enfants la liberté de disposer d'euxOtéuies, de contracter mariage, ou d'entrer dans l'étal monastique sans le contentement de leurs parmi*. KMM.xiS DK PIM'. A proprement parler, tous lrs hommes sont enfnnu de Dieu, puisqu'il est le créateur et le père de tous: mais. parmi ceux qui ont vécu dans le premier ige do inonde. l'Ecriture distingue les enfante de Diru d avec les enfanta dei hommes. Il paraît que par les premiers elle entend les adorateurs de Dieu, i eu» qui se distinguaient par leur piété cl parleur vertu, en particulier lis descendants d'Enos Les ') sont ceux qui joignaient à l'irréligion des imeurs trespues. Les alliances qui se tirent entre les uns et les \ rendirent cette rorriiplinn générale cl furent la cause du universel. — Dans les h rils de l' Xncien Tcslanienl, le nom A'enfanti rte Dieu est donné au\ Israélites, pane que Dieu les avait adoptés pour son peuple. Dans le Nouveau il a une signification plus sublime; il désigne une adoption plus étroite et des bienfaits plus précieux que ceux que Di'-u avait daigné accorder aux Juifs. Saint Paul se sert de celte réflexion pour exciter les fidèles à la reconnaissance envers Dieu rl a la pureté d* maure. Kwrarra H Sis Dt pei:hk de lf.ck père. Plusieurs phi/oWicj modernes ont décidé que quand on met en question si Dieu peut, sans injustice, punir lrs enfants du péché de leur père, et en quel sens, on lait une demande honteuse et absurde; ils ont voulu le prouver par une maxime tirée île l £«prildeêluu: nous appelons de celle décision. — In souverain, Cr crime de rébellion, esl en droit dr dégrader un gentilime, de confisquer ses biens, de l'envoyer au supplice; ses enfants liés et i naître se trouvent déchus de la noblesse, de l'héritage et dr la fortune dont ils auraient joui sans le crime de leur père: ils en portent donc la peine, il n'y a point la d'injustice. Il est du bien commun qu'un criminel puisse être puni, non-

seulement dans sa personne, mais dans celle de ses enfants, qui doivent lui être rchers ; c'est un frein de plus contre le crime. A plus forte raison Dieu peut-il agir de même. A la Tère. ce serait une cruauté de mettre à mort des enfants à cause du crime de leur père ; un homme seul est capable de cette barbarie. Les souverains, les magistrats, n'ont droit de vie et de mort que pour un crime personnel ; le Lien de la société n'exige rien de plus ; ils ne peuvent dédommager un enfant de la perte de sa vie ; en la lui niant, ils priveraient peut-être la société d'un membre qui l'aurait utilement servie dans la suite. Dieu, au contraire, est le souverain maître de la vie et de la mort : indépendamment de tout crime, il peut dédommager dans l'autre vie ceux qu'il prive de la vie présente ; lui seul sait pourvoir au bien général de la société et en réparer les pertes. Il est donc faux que Dieu soit injuste dans aucun sens, lorsqu'il punit de mort les enfants à cause du crime de leur père. Il avait dit aux Juifs : « Je suis le Dieu fort et jaloux, qui recherche l'iniquité des péchés sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération de ceux qui me haïssent. » Il les avait menacés de les faire périr, à cause de leurs péchés et de ceux de leurs pères. Cependant il semble dire le contraire par Ezechiel ; ce prophète emploie un chapitre entier, à réfuter ce proverbe des Juifs captifs à Babylone : ■ Nos pères et l'on peut prédire hardiment qu'il ne s'en fera jamais, ont mangé le raisin vert, et c'est nous qui en avons les dents meurtries. On a dit et agacées » Il leur soutint de la part du Dieu que cela est faux ; il leur oppose cette maxime absolue : • Celui qui péchera est celui qui mourra : je jugerai chacun selon ses œuvres. » Comment concilier ces divers passages ? Très-aisément : il y est question des adultes et non des enfants en bas âge : cela est clair par les termes dans lesquels ils sont conçus. Dieu menace de punir jusqu'à la quatrième génération ceux qui le méprisent, ceux qui imitent les péchés de leurs pères, et non ceux qui s'en corrigent : conséquemment Ezechiel soutient aux Juifs captifs, qu'ils portent la peine, non des péchés de leurs pères, mais de leurs propres crimes ; que s'ils se corrigent, Dieu cesse de les affliger. C'est la réfutation de la maxime des Juifs qui disoit que dans toutes leurs calamités il entre toujours au moins une once de l'adoration du veau d'or. Cela n'empêche pas que les enfants en bas âge ne se trouvent en grand nombre dans un fléau général, tel que le déluge, la ruine de Sodome, l'UIM contagion, etc. Il faudrait un miracle pour que cela ne fût pas, et Dieu n'est certainement pas obligé de le faire. K. X. Ki. M. s. o. » SS La FUI' II. W ISE. Il est dit dans le livre de Daniel, rhaps. m que Nabal et ses gens furent jetés dans une fournaise

ardente trois jeunes Hébreux qui n'avaient pas voulu adorer la statue d'or qu'il avait fait élever; qu'ils furent miraculeusement conservés dans les flammes, qu'ils en sortirent sains et saufs; que le roi, frappé de ce prodige, le fit publier par un édit adressé à tous ses sujets. — La prière et le cantique que ces trois jeunes hommes prononcèrent à cette occasion, et que l'Eglise récite encore, ne se trouvent plus dans le texte hébreu de Daniel: ils ont été tirés de la version de Théodoret et mis dans la Vulgate. Mais ils, sont dans la traduction grecque de Daniel, faite par les Septante, qui a été imprimée à Rome en 1771, et qui a été copiée autrefois sur les Tétraples* d'Origène. Ainsi l'on ne peut plus douter que cette partie du chapitre ne n'ait été dans l'original hébreu. Saint Alphanse recommande aux vierges de dire ce cantique dès le matin; saint Jean Chrysostome ajoute qu'il est chanté dans toute l'Eglise, et le quatrième concile de Tolède ordonne de le chanter tous les dimanches et dans l'office des martyrs. Mais il est à remarquer que ces malheureuses victimes de l'idolâtrie étaient abandonnées aux seigneurs sur les fiefs desquels on les avait exposés; mais l'intérêt, qui prévaut presque toujours sur les sentiments d'humanité, ne négligea de pourvoir à leur conservation: la plupart auraient péri, si la religion n'était venue à leur secours. L'évêque du chapitre de Paris donna les premiers l'exemple en la charité à cet égard; ils destinèrent une maison placée près de l'église cathédrale pour recevoir ces enfants, qui furent d'abord nommés les pauvres enfants trouvés de Solre-Dame. Charles VI rendit témoignage de cette bonne œuvre, et y appliqua un legs dans son testament, l'an 1380; un arrêt du parlement du 2 août 1558 condamna les seigneurs à y contribuer. Par le vœu de saint Vincent de Paul, les curés de la Charité, qu'il venait d'instituer, se chargèrent d'en prendre soin. Après plusieurs translations, ces enfants ont été placés vis-à-vis de l'Hôtel-Dieu, et l'on a conservé dans l'église Notre-Dame l'alcôve de couche sur laquelle ils implorèrent les aumônes des fidèles. — Dans plusieurs villes du royaume il y a des hôpitaux semblables pour les recevoir et des religieuses du Saint-Esprit qui se consacrent à élever ces enfants; c'est l'objet de leur institut. Ce n'est point un exemple hors du christianisme, et il n'est que faiblement imité dans les communions séparées de l'Eglise romaine: preuve évidente que la politique et l'humanité ne feront jamais ce qu'inspire la religion. C'est elle qui nous fait sentir le prix d'une créature vivante consacrée à Dieu par le baptême, pendant qu'à la Chine on laisse périr toutes les années mille enfants exposés. On objecte que ces asiles charitables fournissent aux

pauvres un moyen et une tentation de se débarrasser de leurs enfants et de se dispenser ainsi des devoirs de la nature. Cela peut être. Lorsque les mœurs sont dépravées à l'excès, que le libertinage est poussé au comble dans l'état du mariage aussi bien que parmi les personnes libres, combien de milliers d'enfants périraient toutes les années, s'il n'y avait pas des hôpitaux pour les recevoir et des mains charitables prêtes à les recueillir? Quand même sur mille il y en aurait cent de légitimes, abandonnés par des parents misérables ou dénaturés, c'est un moindre mal que si les neuf dixièmes étaient exposés à périr. Au point où nous en sommes, il n'est plus question de choisir entre le bien et le mieux, mais de préférer le moindre mal. Si l'on veut des établissements desquels la malice humaine ne puisse pas abuser. B. II. avec raison que les familles sont la pépinière de l'Etat Aussi les législateurs de toutes nations ont-ils dû s'occuper avec sollicitude du sort des enfants. établir avant tout les règles qui concernent leur éducation, leurs devoirs, leurs droits, s'occuper de leur avenir, protéger leur faiblesse et venir au secours de ceux qui seraient abandonnés. — A Rome, le chef de famille (paterfamilias) avait sur ses enfants comme sur ses esclaves une autorité absolue, le droit de les vendre, de les exiler, de les juger, de les punir ; il exerçait sur eux, en un mot, le droit de vie et de mort, et tous leurs biens lui étaient acquis. De là vient que cette législation perdit de sa rigueur. Le père n'eut plus qu'un pouvoir de correction modérée : les biens acquis par les fils de famille à l'occasion du service militaire ou du service du

The text on this page is estimated to be only 20.54% accurate

L. VFANT. palais, et même «le certaines professions libérales , leur demeurèrent in propre: ceux qu ils acquirent par donation» ou sui'iv»ioiii leur restèrent en nue propriété, et l'usufruit seul passu nu père: e| r'est ainsi que peu à peu le rigorisme rt la barbai ie îles anrirns principes s'effara (levant les lumières de la riwlisaiioii et disparut enfin complètement sous l'influence du christianisme. — Aujourd'hui l enfant, a tout âge, doit honneur et respect à ses père et mère: il doit toujours leur demander leur consentement à son mariage; il ne peut exercer centre eux la contrainte par corps; il ne peut intenter contre eux une action déshonorante ; il reste sous leur autorité jusqu'à sa majorité ou sou émancipation: et si les parents croient avoir des motifs sérieux d'être mécontents de sa conduite, ils peuvent, sous la surveillance et presque toujours sous le consentement de la justice, le faire détenir, tant qu'ils exercent leur autorité, pendant un certain temps qui, en aucun cas, ne peut excéder six mois. — l.e» enfants sont ou l'é01 l' met ou naturel». — On appelle enfants légitimes ceux qui sont nés de parents unis par les liens d'un légitime mariage, d'un inanimé régulièrement contracte et célèbre. - • l.es enfants naturels sont au contraire nés hors mariage. — Mais lrs cnf.in s iinlurels eux-mêmes se divisent en trois classes : enfants naturel» proprement dits, enfants inreiteus, enfants adulterih» — Lis enfants naturels proprement dits sont nés de parfois non mariés l'un h l'autre, mais dont le mariage eût été légalement |missiI>Ip à l'époque de la conception. — l.es enfants incestueux sont ceux nés hors mariage également, mais dont U s pèi v et mère n'auraient pu contracter entre eux mariage, parce ipj'ils étaient parents ou alliés aux degrés prohibes par la loi. — Les enfants adultérins sont ceux qui sont issus de personnes auxquelles le mariage était interdit , ou a l'une desquelles le mariage était interdit à cause d'un mariage antérieurement contracté cl encore existant. — l.cs enfants légitimes ont droit a la totalité des biens laissés parleurs |ière et mère, mourant sans testament ; et, en tous cas, ils ont droit à une réserve, qui est de la moitié des biens du |ktc ou de la mère, s'il n'existe qu'un enfant légitime ; des deux tiers, s'il en eiisle deux ; des trois quarts, s'il eu rxiste trois un un plus grand nombre. — Quant aux enfants naturels proprement dits, ils peuvent être légalement reconnus par leurs père et mère ; cette reconnaissance s'opère ou par-devant un oflicierde l'état ci v il, ou par-devant un notaire, ou encore par-devant un juge de paix assisté de son

greffier: nul doute qu'une reconnaissance judiciaire relatée dans un jugement ne constatait régulièrement et valablement la filiation d'un enfant naturel simple. — Cette reconnaissance donne à l'enfant au profit duquel elle a lieu des droits à la succession de ses père et mère qui l'ont reconnu, droits importants, quoique moins étendus que ceux attribués à l'enfant légitime. Si le père ou la mère a laissé des descendants légitimes, le droit de l'enfant naturel reconnu est d'un tiers de ce qu'il aurait eu s'il eût été enfant légitime : il est de la moitié lorsque le père ou mère ne laissent pas de descendants, mais bien des ascendants ou des frères ou sœurs : il est des trois quarts lorsque le père ou mère ne laissent ni descendants ni ascendants, ni frères ni sœurs, mais des collatéraux autres que des frères ou sœurs. (> net que lorsque le père ou mère ne laissent pas de parents au degré successible que l'enfant naturel a droit à la totalité de ses biens. - Les enfants naturels proprement dits peuvent être légitimés par le mariage subséquent de leurs père et mère, lorsque ceux-ci les ont légalement reconnus avant le mariage ou qu'ils les reconnaissent dans l'acte même de célébration. Les enfants naturels ainsi légitimés ont les mêmes droits que s'ils étaient nés du mariage de leurs père et mère. Cette légitimation peut avoir lieu même en faveur des enfants décédés qui ont laissé des descendants; et dans ce cas elle profite à ces descendants. — Les enfants incestueux ou adultérins ne peuvent être légalement reconnus; leur reconnaissance est formellement interdite par la loi. Cependant il pourrait arriver en fait que l'enfant adultérin ou incestueux fût reconnu par ses père et mère; mais il ne pourrait jamais se prévaloir de cette reconnaissance pour réclamer sur les biens de ses père et mère les droits que la loi attribue à l'enfant naturel simple. Tout le droit des enfants incestueux ou adultérins se réduit à une pension alimentaire. Au premier coup d'œil, il paraît difficile de concilier la disposition qui accorde des aliments aux enfants incestueux et adultérins sur les biens de leur père et mère avec celle qui interdit la reconnaissance de ces mêmes enfants; mais il est facile de concilier les deux textes. Ainsi, outre le cas où, il est dit plus haut, un officier de l'état civil aurait de bonne foi, ignorant la condition véritable des père et mère, inscrit sur les registres leurs noms et leur déclaration de reconnaissance, ce qui sans contredit ne saurait lui être imputé à faute, et ce qui constituerait une reconnaissance réelle dont pourraient profiter les enfants pour réclamer des aliments; outre ce cas, disons-nous, d'autres hypothèses peuvent se présenter, dans lesquelles la reconnaissance serait non pas volontaire et

spontanée, mais forcée, mais nécessaire, et du reste authentique au premier degré. Que l'on suppose, en effet, une action en désaveu d'enfant de la part du mari; si l'action est accueillie, si le désaveu paraît recevable, si l'enfant est jugé ne point appartenir au mari, évidemment alors cet enfant est le produit d'un adultère; que l'on suppose encore un mariage annulé, soit parce que l'un des époux ou tous deux étaient engagés dans des liens d'un précédent mariage, soit parce qu'ils étaient parents ou alliés aux degrés prohibés par la loi, évidemment encore les enfants issus de ce mariage sont incestueux ou adultérins; dansées différentes conjonctures ci nonobstant cette reconnaissance forcée, les enfants n'auront droit qu'à des aliments sur b*s biens de leurs père et mère, mais ils pourront toujours prétendre à ces aliments. Kjsr.tvr AU MAILLOT (SOOL.) {}'. Maillot). tuiPANT or diaui.i: fioo/.). Charlcvoix a désigné sous ce nom un animal que l'on croit être la eni'ncAir. fc.XFAST (SIPPRKSàION, SUPPOSITION OU SUBSTITUTION u'i. Aux termes de l'article 3t6 du code pénal, « les coupables d'enlèvement, de recèlè ou de suppression d'enfant, de substitution d'un enfant à un autre, ou de supposition d'un enfant à une femme qui ne sera pas accouchée, seront punis de la réclusion. La même pciuc aura lieu contre ceux qui étant chargés d'un enfant ne le représenteront point aux personnes qui ont le droit de le réclamer. » — On comprend que le crime dont il s'agit ici est entièrement différent de l'infanticide; il s'agit uniquement de la destruction de l'état civil d'un enfant. Le sens de cette disposition est clairement indiqué dans l'exposé des motifs au corps législatif, par M. Paure. — « Le code pénal de 1701, disait-il, ne contient qu'une seule disposition sur cette matière: il prononce douze ans de fers contre celui qui a «tétruit l'elal civil d'une personne. L'expérience a fait reconnaître que cette disposition était trop vague et qu'il convenait de spécifier ces différents cas, tels que le recèlè ou la suppression d'un enfant, la substitution d'un enfant à un autre. et la supposition d'un enfant à une femme qui n'est point accouchée. Pour éviter les détails auxquels s'étaient livrées les anciennes lois, l'assemblée consliluanle tomba dans l'excès opposé, et ne détermina point du tout ce qui, eu matière pénale, m- peut être déterminé avec trop de soin. I^s expressions du nouveau code ne laisseront point de doute que ceux-là seront condamnés à la peine de la réclusion, qui, par de fausses déclarations, donneront à un enfant une famille à laquelle il n'appartient pas, ci le priveront de celle à laquelle il appartient, ou qui, par un moyeu quelconque, lui feront perdre l'état que la loi lui garantissait. • —

Ainsi c'est une suppression d'état, mais il faut remarquer que les faits constitutifs du crime s'attaquent, non pas seulement aux actes qui constatent l'état civil de l'enfant, mais à la personne même de l'enfant, pour changer son état civil. — Outre la suppression d'enfant par enlèvement, recel ou autrement, l'article 315 du code pénal incrimine la substitution ou supposition d'un enfant, conformément à l'ancienne législation ainsi expliquée par Jousse : « 1° le crime de supposition de part a lieu : 1° quand une femme après avoir feint d'être grosse, fait paraître, au temps de l'accouchement, un enfant qu'elle dit provenir de son mari, pour frustrer ses héritiers légitimes ; 2° quand une femme grosse substitue après son accouchement un enfant à la place de celui dont elle est accouchée ; 3° quand les père et mère qui n'ont point d'enfant en supposent un étranger qu'ils disent être issu de leur mariage ; 4° lorsque des étrangers substituent « des père et mère un enfant étranger au lieu de leur enfant légitime. » — Quant à la dernière incrimination de l'article 345, c'est en quelque sorte un abus de confiance commis au préjudice des parents d'un enfant, dont l'état civil se trouve aussi compromis, sinon son existence. Cette disposition, du reste, suppose nécessairement qu'il y a eu séquestration ou que la personne à laquelle l'enfant a été confié en a disposé de manière à ne pouvoir le représenter ni donner connaissance de ce qu'il est devenu. k. N'est-ce pas (Exposition d'). On sait que plusieurs peuples anciens avaient admis l'usage d'exposer les enfants. La loi juive permettait l'exposition des enfants. Il est présumable qu'en

The text on this page is estimated to be only 22.99% accurate

fc.NVA.1T. («M) ESKANTEMKMT. Grâce orlte coutume remonte ■< une époque très-ancienne, et qu'en autorisant l'exposition de* enfants Solon ne lit que sanctionner une antique tradition . Il eut eu cela deux buts. Le premier fut de prévenir un excès de population propre a produire la pauvreté et le uiécoiileutemnit universels; le second , d'élever la population au niveau des subsistances que le pays pouvait produire, en écartant la crainte d'avoir une nombreuse famille, qui est le principal obstacle au mariage. A Home le père de famille avait le droit d ex|wscr ses enfants. C'était une chose si commune et si enracinée dans les merurs, que Pline entreprend de la justifier : Quantum alu/u ir m ftcundilas pltna liber i s tali renia indiget : lib XIX, cap. a). — Eu (.bine , aujourd'hui encore , une mère, embarrassée de pourvoir aux besoins de sa famille, expose sans scrupule son enfant. • Quand nu est à la Chine, ilil Uuhahle, et qu'on voit les choses par soi-même, on n'est |>a* surpris que les mères tuent ou exposent plusieurs de leurs enfants; que les parents vendent leurs filles pour peu de chose ; que les gens soient intéressés et qu'il \ ait un grand nombre de voleurs. Un s'élonue plutôt qu'il n'arrive quelque chose de plus funeste encore; et crue dans les temps de disette, qui ne sont pas ici trop rares, «les millions d'aines se voient périr par la faim sans avoir recours aux dernières violences , dont ou lit des exemples dans nos histoires d'Europe » (t. I, p. 171), Lactance, qui écrivait à la fin du m* siècle, parle de ce crime comme intéressant uniquement le for intérieur , et se croit obligé de prouver qu'il est condamné par la raison et l'Evangile. Cependant avant lui le jurisconsulte Paul avait assimilé l'e|M>sitioii des enfants a l'infanticide ' I. * Il de agnosc. et al. lib). Mais le désordre des nururs ne permettait |Hiiut ,i cette époque de punir trop sévèrement les crimes de celte nature , car c'eût été multiplier les infanticide*. Avant Valentiuiieu , le père ou la mère qui avaient exposé leur enfant pouvaient le reprendre en remboursant a la personne par laquelle il avait été recueilli les Irais d'entretien et d'éducation (Code tkéndotien, I. V, lit. 8). Yalenlinieu le premier supprima celte coutume h.irltarc et jusqu'alors impunie de l'exposition des enfants, et défendit aux contrevenants de réclamer jamais l'enfant exposé Justiuien prononça une amende de cinq livres d'nr rontre ceux qui exposeraient leurs enfants ou contre leurs complices. Sous la première et la seconde race des rois de France, lorsque les mères voulaient cacher la naissance de leurs

enfants nouveau-nés , elles les portaient ou les faisaient porter nuitamment, chaudement enveloppes, dans une coquille de marlire placée aux portes des églises. Les gardiens allaient vers le matin visiter les portes et recueillaient ces enfants , qu'on inscrivait sur un livre blanc appelé matricule, matrieuta. Ces gardiens s'appelaient mutrlrw'n ii, conservateurs de la matricule. Durant trois jours, ils recherchaient parmi le peuple les parents de l'enfant. Si leurs recherches étaient infructueuses, l'enfant était porté à l'evêque, qui l'adjugeait après dix jours à un acquéreur, l'n acte de vente était dresse {epitiola ttllertionit); il était signé de l'acheteur, de l'évêque et des marguilliers : et dès lors le père naturel de l'enfant ne pouvait, en se faisant connaître, obtenir sou enfant que du consentement de i et acheteur et moyennant un certain prix (V. les Formules de Sirmoud , art II. apud dom Bouquet , t. iv, p. 9151. Plus tard , on considéra les enfants exposes , comme épaves , comme choses sans maîtres, devant revenir de droit au seigneur haut justicier, en la justice duquel ils avaient été trouvés. Et ce fut eu conséquence au seigneur qu'incomba la echarge de les nourrir et de les élever. Mais cette charge imposée aux seigneurs fut toujours repoussé»par le plus grand nombre. Les uns éludaient la loi en donnant aux enfants d'insuffisants secours; d'autres refusaient ouvertement de s'y soumettre. Des asiles de charité furent institués dès le VU* siècle; puis développés et régularisés au XVII* siècle par saint Vincent de Paul et M"" de Marillac. Paris surtout se distingua eu ce genre par l'abondance de ses aumônes. Aussi de tous les points du royaume, des enfants furent-ils dirigés sur la capitale; ils y étaient amenés par des voituriers publics, auxquels ou les remettait, sans soins, sans précautions, 1 toutes les époques de l'année; de telle sorleque les neuf dixièmes de ces pauvres enfants périssaient avant l'âge de trois mois. Ces graves inconvénients déterminèrent l'arrêt du conseil du 10 janvier 177» ainsi conçu : a Sa majesté fait très-expresses inhibitions et défenses a tous voituriers , messagers et autres personnes , de se charger d'enfants qui viennent de naître . ou autres abandonnés , si ce n'est pour être remis a des nourrices, ou pour être portés a l'hôpital d'enfanis trouvés le plus voisin, à peine de mille livres d'amende au profit de tout autre hôpital auquel ils porteraient ces enfants; ou si ces voituriers sont saisis xi. en route, au profit de l'hôpital d'enfants le plus près du lien de ladite saisie ; auquel hôpital par conséquent ces enfants devront être portés. • Aux termes de l'article 5 de la loi du 27 frimaire an v : « Celui qui portera un enfant abandonné ailleurs qu'à l'hospice le plus voisin sera puni d'une détention de

trois décades , par voie de |xilice correctionnelle: «'lui qui l'en aura chargé sera puni de la même peine • Enfin , d'après la législation qui nous régit aujourd'hui . les personnes qui exposent dans un lieu solitaire un enfant au-dessous de l'âge de sept ans accomplis, ou celles qui donnent l'ordre de l'exposer ainsi dans le rat où cet ordre a été exécuté peuvent être, pour ce seul fait , condamnées à un emprismim ment de dix mois a deux ans et à une amende de seize francs à deux cents francs. La peine est de deux ans à cinq ans et l'amende de cinquante francs à quatre cents francs contre les tuteurs et tutrices , instituteurs ou institutrices de l'enfant exposé par eux ou par leur ordre. Si, par suite de l'exposition, l'enfant demeure estropié nu mutilé, la personne quia fjit ou ordonné l'exposition est considérée comme coupable à son égard de blessures volontaires, et punie e< uine telle; si la mort s'en est suivie, re sera un meurtre Si un enfant âge de moins de sept ans a été exposé dans un lieu non solitaire, la personne qui l'a exposé peut être punie d'un emprisonnement de trois mois a un an et d une amende de seixe francs a cent francs. Et si ce délit a été commis par les tuteurs ou lutrins, instituteurs ou institutrices, la peine, est de six mois à deux ans île pri-ou et l'amende de vingt-cinq à deux cents francs Les personnes qui portent à un hospice un enl ml â;jè de m.. m- de sept ans .t.vuiti'/is MtJ leur a été confié afin qu'elles en prennent soin ou pour toute autre cause sont passibles d'un emprisonnement de six semaines à six mois et d'une amende de sene à cinquante francs. Toutefois aucune peine ne peut être prononcée si ces personnes n'étaient pas tenues ou ne s'étaient pv* obligées à pourvoir gratuitement i la nourriture et à l'entretien de l'enfant et si ■atfttMMM n'y avait pourvu La courdecassition décide qu'une mère n'est point punissable pour avoir déposé sou enfant dans le tour d'un hospice, si elle ne s est retirée ipi ;i|ifes el re eerl.nne que l'enfant avait été recueilli par un préposé de I hospice. Elle a décidé également que l'exposition d un enfant dans un lieu non solilaire ne constitue point un délit lorsqu il y a eu continuité de surveillance sur l'enfant. Du reste l'exposition d'un enfant âgé de plus de sept ans ne saurait être un délit. On présume qu'à cet âge I enfant |m ul indiquer les personnes entre les mains desquelles il se trouvait et le lieu de leur domicile , et qu'il peut fournir tous les renseignements nécessaires pour que la trace qu'on a voulu faire perdre puisse elre retrouvée, 'tout re que nous avons dit relativement à I exposition des entants est applicable à leur délaissement. FNKAST TKiifVÉ Ijurisp.]. On appelle ainsi tout enfant né de père et mère inconnus , qui a été trouvé exposé dans un endroit que

conque. Toute personne qui trouve un enfant nouveau-né est tenue de le ramener à l'officier de l'état civil, ainsi que les vêtements ou autres effets trouvés avec l'enfant et de déclarer toutes les circonstances du temps et du lieu où il a été trouvé. Il en est dressé un procès-verbal détaillé qui énonce en outre l'âge apparent de l'enfant, son sexe, les noms qui lui sont donnés, l'acte de naissance civil à laquelle il est remis. Ce procès-verbal est inscrit sur les registres de l'état civil. La personne qui, ayant trouvé un enfant, ne se conformerait pas ponctuellement aux prescriptions de la loi pourrait être punie de six jours à six mois d'emprisonnement et d'une amende de seize francs à trois cents francs. On distingue généralement des enfants trouvés les enfants abandonnés. Ces derniers sont ceux qui, nés de père inconnu, sont élevés par eux jusqu'à un certain âge. On ne connaît plus tard sans qu'on sache les noms des père et mère, ou sans qu'on sache ce qu'ils sont devenus, ou enfin sans qu'on puisse recourir à eux. Les enfants trouvés et les enfants abandonnés sont sous la tutelle des commissions administratives des hospices; un membre de ces commissions est spécialement chargé de cette tutelle. Ils sont élevés du reste à la charge de l'Etat et demeurent à sa disposition. La tutelle des commissions administratives cesse lorsque le ministère de la marine croit devoir en disposer. La législation sur les enfants trouve des modifications importantes. Plusieurs grandes questions qui les concernent sont mises à l'ordre du jour; tous les honnêtes gens doivent faire des vœux sincères pour qu'elles soient bien comprises et heureusement résolues. EKFAMTEJtEXT, s. m. action d'enfanter. — Figurément et familièrement, Lorsqu'il travaille, il est dans les nuages de Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.99% accurate

EXt KM. (<(l'enfantement, se dit d uo auteur qui compose avec beaucoup de difficulté (F. ActOtdlEJlkKT). EXPvNTER, v. ». mettre nu monde un enfant. On l'emploie souvent absolument. - Proverbialement cl ligurémcnl, La montai/ne a r-finlê" une \$»urU. ou C'est la monlagne qui enfante une souris, se iht lorsque de grands projets, de belles promesses ne produisent rien qui ré|tonde a Vespèrancc qu'on en avait conçue. — ENFA.XTFR se dit. figurèmenl, en parlant des productions, des conceptions de l'esprit. Il se dit aussi, Ggurèmrnt, de re qui pr oduit, de ce qui détermine un effet, un résultat bon ou mauvais. ENFANTILLAGE, s. m. discours, manières qui ne conviennent qu'a un enfant. Il ne se dit qu'en parlant des personnes qui oui passe l'enfance. enfantin, ine, adj. qui a le caractère de l'enfance, qui appartient à l'enfance. estants 1>E FRANCE. On donnait ce litre, sous l'ancienne monarchie, aux enfants et petits- enfants légitimes des rois, quel que fui leur sexe. Les frères et sœurs du roi traiismcltairnt également celle qualification a leurs enfants, mais elle ne s'étendait pas au delà. Leurs pclils-cnfaits lie portaient que le litre de princes du sang. Enfants de TRofpe. C'est le nom que l'on donne aux fils «le sous-offiriers et de soldats admis , dans l'armée française, à jouir d'une demi-solde et d'une demi-ration de vjvres. Cet avantage n'est accordé qu'aux enfants qui onl atteint l'âge de deux ans et qui sont issus rie légitime mariage. Ils sont alors inscrits sur le registre malrirulc du corps, et places »ous la surveillance dinde d'un officier, seconde par un nombre de sous-officiers déterminé par les règlements; ils apprennent h lire, a écrire et à calculer, et reçoivent en outre des leçons de gymnastique et de natation. Lorsqu'ils ont atteint l'âge île quatorze ans , ils peuvent être employés en qualité de musiciens, de tambours ou de Iroinprites, ou entrer comme apprenti* dans les ateliers du corps. Dans l'une cl l'autre de ces positions ils reçoivent intégralement la solde et les vitres du soldat. Les enfants de lrou|ic qui, ayant atteint Irur diihuilième année , désirent rester au service, sont obligés de contracter un engagement. On admet deux enfants de troupe par cDinpiguie d'infanterie, >!eux par escadron de cavalerie, deux par batterie d'artillerie et deux par chaque compagnie du génie En 1817, un anonyme offrit au gouvernement un capital de cinq mille francs, à condition que le revenu en serait affecte à la fondation d'un prix annuel donne par la voie du suri à un enfant île lr»ope. KSP «NT» sans soffi. C'est ainsi que l'on désignait , sons Charles

VI, une troupe de baladin* dont le chef prenait le titre de prince et quatre sols, et qui jouait des farces sur des théâtres ambulants. Les confrères de la Passion se les adjoignirent pour égayer un peu leurs membres. Les farces des citadins sans souci étaient parfois entremêlées de couplets, et elles étaient toujours terminées par une chanson très-libre. Cette troupe se fit plus d'une fois l'écho des passions populaires. Ainsi on la vit, le mardi gras de l'année 1511, jouer aux halles de Paris une pièce satirique dirigée contre le pape Jules II. Au milieu du seizième siècle, les confrères de la Passion louèrent leur théâtre de l'intrigue de Bourgogne aux enfants sans souci, qui, vers l'an 1600, en furent dépossédés par les comédiens que Maiariu avait fait venir d'Italie. F. N. PARIN F.B., v. à poudrer de farine. On l'emploie aussi avec le pronom personnel régime direct. Enfariné, r. k, pari. l'ruverbUlcineril et figurément. Venir fit gueule enfariné-, venir inconsidérément et avec une solide confiance. - Figurément et familièrement. Être enfariné d'une opinion, d'une doctrine, être un peu prévenu en faveur d'une Opinion, d'une doctrine.. Être tnfiriné d'une ac/rnee, en avoir quelque teinture EXPF.R, en latin Infirmitas, Tartara, lieu où sont détenues les âmes des morts par ordre de la justice divine. Tout le monde commit les fables* grecques et romaines sur le Tartare, dont le sixième livre de l'Énéide donne la description la plus complète (F. Pluton, Tartare). Les Grecs avaient emprunté aux Égyptiens leurs idées du règne de Hades, ce que Dioïdore de Sicile avait déjà observé (I. I. c. 02). Le Hades, tel que nous le voyons dans les poésies d'Homère, semble être l'Amen des Égyptiens. Dans l'intérieur de l'Asie, les idées de paradis et d'enfer paraissent s'être développées de bonne heure. Ainsi, suivant les Indous, les âmes des morts sont transportées dans la demeure de Varna [dieu de la mort] : là 14) ENTES. on juge leur ne ; si le défunt a été vertueux, ton à me » a su ciel d'Indra : s'il a été méchant, il va dans le Naraka (enfer). Le christianisme a parlé d'enfer en termes simples et sans emphase : c'est proprement le lieu destiné aux réprouvés. Quelquefois cependant l'Eglise donne, par métaphore, le nom d'enfer aux peines du purgatoire; c'est ainsi qu'à la messe des morts elle prie Dieu de délivrer les âmes des âmes des peines de l'enfer et du lac profond. Bien de» écrivains ont soutenu que le dogme de l'enfer, tel que l'Eglise catholique, était inconnu avant l'Evangile. S'ils avaient mieux connu les livres saints, ils eussent été à l'égard de cette étrange assertion et eussent trouvé ce dogme écrit à chaque page, pour ainsi dire, dans les livres de Moïse, de Job, dans le* Psaumes, dans les prophètes, dans tout l'Ancien Testament. Tous

ces écrivains hébreux ont vécu avant la captivité de Babel et avant que les Grecs eussent publié leurs fables sur l'enfer. Nous n'avons donc pas besoin de savoir ce qu'ont pensé de différentes sectes de Juifs après la captivité, les esséniens, les pharisiens, les sadducéens, Philon et d'autres. Ils ont mêlé une partie des idées de la philosophie grecque à l'ancienne croyance de leurs pères, et il ne s'ensuit rien. Nous ne prenons pas plus d'intérêt aux fables des païens et aux visions des manichéens sur l'enfer; il nous suffit de savoir que la croyance d'une vie future, où les bons sont récompensés et les méchants punis, est aussi ancienne que le monde et aussi étendue que la race des hommes. On l'a trouvée chez des sauvages et chez des insulaires, qui montraient à peine quelques signes de religion. Mais comme cette croyance était très-obscurcie chez les Juifs par le matérialisme des sadducéens, chez toutes les autres nations, par les fables du paganisme et par les faux raisonnements des philosophes, il a été très-nécessaire que Jésus-Christ vint la renouveler et la confirmer par ses leçons. Il a mis en lumière, dit saint Paul, la vie et l'immortalité par l'Evangile, mais surtout par le miracle de sa résurrection. Il a déclaré, en termes formels, que les méchants iront dans le feu éternel qui a été préparé au démon et à ses anges. Conséquemment, les théologiens distinguent dans les damnés deux peines différentes. la peine du dam ou le regret d'avoir perdu le bonheur éternel, et la peine du sens ou la douleur causée par les ardeurs d'un feu qui ne s'éteindra jamais. Ces deux espèces de tourments sont clairement distinguées dans les paroles du Sauveur : le feu qui ne meurt point désigne la peine du dam. et le feu qui ne s'éteint point est la peine du sens. — De savoir en quel lieu de l'univers est situé l'enfer, c'est une question tout au moins inutile; la révélation ne nous l'apprend point; les conjectures des philosophes et des théologiens sur ce sujet sont également frivoles. Les uns ont trouvé bon de placer l'enfer au centre de la terre, sans doute à cause du feu central; les autres dans le soleil, qui est le centre du système planétaire : est-ce donc là le feu allumé dans la tolérance? Quelques rêveurs ont cru que les comètes sont salées d'enfers différents; quelques autres ont poussé la légèreté jusqu'à donner les dimensions de cet affreux séjour. Il nous paraît mieux de nous en tenir à la sage réflexion de saint Augustin : « Lorsqu'on dispute sur une chose très-obscurcie, sans avoir des enseignements clairs et certains, tirés de l'Ecriture sainte, la présomption humaine doit s'arrêter, et ne pencher pas plus d'un côté que d'un autre. » Le saint docteur a suivi lui-même cette règle touchant la question présente. Il

avait dit, dans son ouvrage sur la (ienète, que l'enter n'esi pas sans Irrre: mais, dans ses Rétractations, il reconnaît qu'il aurait du plutôt dire le contraire, sans néanmoins l'affirmer; et dans la 6ⁱle ife Dieu, il dit que personne n'en sait rien , à moins que l'Esprit de Dieu ne le lui ail révélé. De même, louchant la nature du feu de l'enfer, il n'y a aucune raison de penser que ce n'est pas un feu matériel, el que dans les passades de l'Ecriture que nous avons rites, il faul prendre le feu dans un sens métaphorique , pour une peine spirituelle Irèsvive et insupportable. On cite, à la vérité, quelques Pères de l'Eglise qui ont été dans celte opinion , comme Origène . Laetanee et saint Jean Damasrène; mai» le plus grand nombre de» saints docteurs ont pensé que l'on doit entendre les passages de l'Ecriture sainte a la lettre, et que le feu par lequel les Ames des damnés et les démon» sonl tourmentes est un feu matériel. Inutilement l'on demandera comment une ame spirituelle, comment un esprit, Id que le démon, peuvent être tourmentés par un feu matériel? Il n'est certainement pas plus difficile à Dieu de faire éprouver de la douleur i une Ame séparée du corps qu'A une àmc unie a un corps. Les affections du corps ne peuvent être que la cause occasionnelle des sentiment* île Came ; Dien , «ans Houle, peut «<i|»pléer comme il le

The text on this page is estimated to be only 22.03% accurate

wtru. (mit , à toutes lrs causes occasionnelles. Nous ne comprenons pas mieux pomment notre Ame peut ressentir de la douleur lorsque notre corps est blessé que comment une Ame, unie au feu, en sera tourmentée.' Il ne nous est pas plus aisé de concevoir comment les bienheureux . en corps et en Ame , verront l>ieu par esprit, que comment un esprit sans corps peut éprouver le supplice du feu. Pour soulager l'imagination , quelques anciens ont pense que Dieu, pour rendre les Ames et les démons susceptibles de ce supplice , les révélait d'un corps quelconque: mais cette supposition ne sert à rien, puisque l'union même d'un esprit a un corps est un mystère , dont nous ne sommes convaincus que par le sentiment intérieur et par la révélation. Quant à la durée des peines de l'enfer, la croyance de l'Eglise catholique est que ces peines sont éternelles ri ne finiront jamais; c'est un dogme de foi qu'un chrétien ne peut révoquer en doute. Il est fondé sur les paroles de Jésus-Christ. En parlant du jugement dernier, ce divin Maître nous assure que les méchants iront au lapplict éternel et les justes à la vie éternelle. Vainement on objecte que, dans l'Ecriture sainte, les mots éternel, ilemité, désignent souvent une durée limitée , et non une dorée qui n'aun jamais de fin Personne ne disconvient que par ri* éternelle Jésus-Chrisl n'entende une vie qui ne linira jamais : sur quoi » eut-on , dans I IntC fiassage, entendre le suppliée étemel <i m s un sens différent? Mf on point auSM essentiel , Jésus-Christ a-t-il voulu laisser do doute, user d'équivoque , nous induire en erreur, en donnant un double sens au même terme? Aucun autre passage de l'Ecriture ne peut en fournir un exemple, l'ans tout le Nouveau Testament , la récompense des justes est nommée vie éternelle, et le supplice des méchants feu étemel. Dans saint Marc, il est dit que celui qui s blasphémé contre le SaintEsprit n'aura jamais de rémission . mais sera coupable d'un crime éternel. .Nous ne voyous pas de quelle rxprssimi plus forte on peut se servir pour designer l'éternité prise eu rigueur. Quand on aura dit, avec les incrédules, que le péché ne peut pas faire à Dieu une injure intime : qu'une peine inflme serait aussi contraire à la justice de Dieu qu'à sa bu nié; qu'il a pu pro|K>ser à la vertu une récompense éternelle, sans qu'il doive attacher pour cela un supplice éternel au crime; que t'ensuivra-t-il? Il en résultera que nous connaissons (résinai les droits d'une justice infinie, la griévelé des offenses commises contre une majesté infinie , les peines que mérite on coupable qui a jusqu'à la mort

abusé d'une lionle infinie et résisté à une miséricorde infinie — Cependant les incrédules ont prononcé d'un ton d'oracle la maxime suivante : « Si la souveraine puissance est unie dans un être à une infinie sagesse, elle ne punit point ; elle perfectionne ou elle anéantit. • Cette vérité, disent-ils, est aussi évidente qu'un axiome de mathématiques. Il nous paraît, au contraire . que c'est une fausseté ires-évidente; cet axiome prétendu supposerait que Dieu ne peut jamais punir, même par un châtement pimgi r. puisqu'une puissance infinie, jointe à DM infinie llgcM |H<rfer(ionner toute créature autrement que par di s punitons. - D'autres ont dit : Dieu ne peut avoir droit ■ 1 faire à ses créatures plus de mal qu'il ne leur a fait de bien; or, une éternité malheureuse est un plus grand mal que tous les biens dont une rréalure a élé comblée ; donc Dieu ne peut la condamner à un supplice éternel. Autre sophisme : il prouverait qu'aucune société ne peut jamais condamner à mort un coupable, quelque criminel qu'il Suit, parce que la mort est un plus grand mal que tous les biens que la société peut faire à un particulier. A proprement parler, ce n'est pas Dieu, c'est l'homme qui se fait a lui-même le mal de la damnation; il ne l'encourt que pour avoir abusé de tous les moyens que Dieu lui a fournis pour s'en préserver. — Rien n'est donc plus faux que la tournure dont se servent lrs incrédules pour rendre odieux le dogme de la damnation des méchants. Dieu , disentils, crée un grand nombre d'Ames dans le dessein formel de les damner. C'est un vieux blasphème des manichéens contre le dogme du péché originel , repêlé ensuite par les pélagieus. — L'Ecriture sainte nous enseigne, au contraire, que Dieu n'a don lié l'être à aucune rréalure par un motif de haine, que Dieu veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent a la connaksance de la vérité, qu'il est le Sauveur de tous les hommes, principalement des fidèles. I.e deuxième concile d'Orange a prononcé l'anathème contre ceux qui disent que Dieu a prédestiné quelqu'un au mal , rl le concile de Trente l'a répété. — AU vérité, Dieu donne l'être à plusieurs Ames, en prévoyant qu'elles se damneront par leur faute et par leur résistance aux moyens de salut; mais prévoir et vouloir ne «Mil pas la même chose ; une inVeoyornee et un dessein formel 'M) FN FF.H »l F * . ■ sont fort différents. Le dessein de Dieu , au contraire, est de i les sauver ; ce dessein , celte volonté sont prouvés par le* grâces et les moyens suflisanls de salut que Dieu donne a tous les hommes, cl c'est lui-même qui nous en assure. Le dessein , au contraire, que les incrédules attribuent à Dieu , n'est prouvé que par l'événement, et cet événement vient de l'homme et non <!e Dieu. — Il y a

contre les incrédules une démonstration plus forte que l'ons leurs sophismes.
 et A laquelle ils ne répondront jamais; leur doctrine n'est capable que
 d'enhardir tous les scélérats de l'univers, et de leur faire espérer l'impunité;
 donc elle est fausse. Si la croyance d'un enfer éternel n'est pas capable de
 réprimer leur malice . le dogme d'une punition éternelle et passagère les
 arrêterait encore moins; le monde ne serait plus habitable si les méchants
 n'avaient rien à redouter après cette vie. Les théologiens sont divisés sur le
 sens de l'article du symbole des apôtres , où il est dit que Notre-Seigneur a
 été crucifié, qu'il est descendu , qu'il a été enseveli et qu'il est descendu aux
 enfers. Quelques-uns entendent par là qu'il est descendu dans le tombeau;
 mais le symbole distingue la sépulture d'avec la descente aux enfers. — Il y
 a eu autrefois des hérétiques qui ont nié que Jésus-Christ soit descendu dans
 le tombeau. Le sentiment commun des orthodoxes et des Pères de l'Eglise est que, pendant que le corps de Jésus Christ était
 renfermé dans le tombeau, son Âme descendit dans le lieu où étaient
 renfermés les anciens justes, et leur annonça leur délivrance, puis il en vint
 cette croyance sur ce que dit saint Pierre, que Jésus-Christ est mort
 corporellement , mais qu'il a repris sa vie par son esprit , par lequel il est
 allé prêcher aux esprits qui étaient détenus en prison , et que l'Evangile a été
 prêché aux morts. C'est ainsi que l'on entend communément ces paroles
 d'Osée : « O mort, je serai ta mort; fi enfer, je serai la morsure ; * et celles
 de saint Paul : « Jésus-Christ , dans son ascension , a conduit les captifs
 sous sa captivité, a C'est donc contre toute vérité que le Clerc, d'accord avec
 les sociniens , a donné ce point de doctrine comme un nouveau dogme,
 duquel les anciens n'ont pas parlé, et qui est venu de ce que l'on n'entendait
 pas l'hébreu. C'est mal à propos , dit-il , que l'on a traduit le mot *sheol*, le
 tombeau, le séjour des morts, par le grec, *Aïr*., et par *infernus*, l'enfer, qui
 ont une signification toute différente . et qui désignent un séjour des âmes
 auquel les Hébreux n'ont jamais pensé — Puisque nous avons prouvé que les
 Hébreux ont cru de tout temps à l'immortalité de l'Âme, ils n'ont pas pu
 supposer que l'Âme, après la mort, demeure dans le tombeau avec le corps;
 et puisque *sheol* a désigné en général le séjour des morts , il finit
 nécessairement qu'il ait signifié une demeure des Âmes aussi bien que le
 séjour des corps; aucun peuple du monde n'a confondu ces deux choses. Si
 l'un dit que les Hébreux n'y pensaient pas, l'on suppose qu'ils étaient plus
 stupides que les sauvages. B-h. ► m in . s. m. lieu destiné au supplice des
 damnés. — Esii us se dit au pluriel, dans un sens particulier, du lieu où

étaient les Aïnes que Noire- Seigneur délivra après sa mort. — Figurément
 familièrement, l'est un c^her, un véritable enfer, se dit d'un lieu où l'on se
 déplaît, où l'on est extrêmeuieril géuè, tour un nie, où il y a beaucoup de
 Confusion et de désordre. Figurément, Porter ton enfer avec soi, porter son
 supplice avec soi. Figurément, Avoir l'enfer dans le cœur, se dit d'une
 personne tourmentée de remords, ou qui roule dans son esprit des pensées
 alarmes. Proverbialement et figurément, Tison d'enfer. se ilit. par
 exagération, d'un méchant homme, d'une méchante femme qui excite au
 mal, ou qui (WH de gnmidsmaus par ses actions, par ses discours, par son
 exemple. — Enfer signifie aussi, figurément, les démons, les puissances
 de l'enfer. — L'enfer, au pluriel, se prend encore pour les lieux souterrains
 où les païens croyaient que les âmes allaient après la mort. En termes de
 chimie ancienne, Enfer de Boyle, vaisseau dans lequel on faisait bouillir le
 mercure jusqu'à ce qu'il fût entièrement oxydé. Figurément
 familièrement. Un feu d'enfer, un feu très-grand, Irés-violent. Vu termes de
 cuisine, Faire griller quelque chose au feu d'enfer. Le mettre au feu d'enfer,
 le faire griller à un feu «le feu très ardent. A l'armée. Faire un feu
 d'enfer, tirer rapidement un grand nombre de coups de canon, de fusil.
 Figurément et familièrement, Jouer un jeu d'enfer, jouer très-gros jeu. Aller
 un train d'enfer, aller fort vite. KNFKRSi f.r. v. a. mettre dans un lieu d'où
 il est impossible ou très-difficile de sortir. Il se dit en parlant des personnes
 et des animaux. Il signifie, dans une acception particulière, roelle
 quelqu'un dans un hôpital de fous, dans une maison Digitized by do

The text on this page is estimated to be only 23.57% accurate

EKFTVRE de cnrrertion , etc. Proverbialement cl ligiircmenl , Enfermer le loup dnnt la bergerie , mt-llrc, laisser quelqu'un dans un endroit , dans un poste où il peut faire aisement beaucoup de mal. Cela aiguille aussi , fermer une plaie avant qu'il en soit temps, ou faire rentrer un mal qu'il fallait attirerait dehors. — ENFERMER signifiaussi, serrer, mettre une chose dans un lien, dans un meuble, que Ion ferme, pour la mieux conserver, pour la fouslrairc aux regards, pour la (farder plus sûrement , etc. Figiirrinrut , Enfermer son chagrin , ta douleur , ta honte , etc. Habiter, se tenir ilans un lieu où l'on peut se livrer à son cliagriu, a sa douleur, où l'on peut cacher sa honte, etc. — Enfermer signifie aussi , environner de toutes parts. Il signifie également , contenir, comprendre — Enfermer , avec le pronom personnel , signifie particulièrement , se retirer dans un lieu qu'on ferme ensuite, pour que [icrsoine ne s'y puisse introduire Il signifie également , se retirer en un lieu où l'on ne veut être troublé par personne , où l'on ne veut recevoir personne. S'enfermer dans unepl'ice, demeurer dans une place qui va être assiégée, et qu'on veut défendre. S'enfermer avec un malade , s'établir près de quelqu'un qui tombe malade, pour demeurer avec lui jusqu'à la lin de sa maladie. S'enfermer dant un cloître, se faire religieux ou religieuse. Esfermk, ES, part. Substantivement, Sentir l'enfermé, se dit d'une chose qui sent mauvais, parce qu'il y a longtemps qu'elle n'a été à l'air, ou que l'air n y a pénétré .'Dans ce sens, ou dit aussi et mieux, renfermé. enfermes itoot.). Cuvicr.dans son Règne animal, réunit sous ce nom tous les animaux de l'ordre des acéphales testacés qui ont le manteau ouvert par le bord antérieurou vers son milieu seulement pour le passage du pied, et prolongé vers l'autre bout en un double tube qui sort de la coquille. Les principaux groupes de cette famille snnt ; lesmyes, byssomics, hiatelles, solcns, pholndes, larcls, tistulaires, gailrochèncs, etc. enfermer, v. a. percer avec une épée, une pique, une hallebarde, un épieu, etc. il s'emploie avec le pronom personnel. Il signifie figurément et familièrement, se nuire inconsidérément à soi-même, par ses paroles, ses raisonnements, sa conduite. ENFIEL.D (Guillaume), écrivain anglais, ué à Sudbury en I7H, îut élevé au collège de Daveulry dans les principes des protestants non-conformistes. Il fut nommé en 1765, pasteur d'une congrégation de non-conformistes à Liverpool en «770. Il fut choisi pour remplir la chaire de belles-lettres à l'école de Warrington dans le l.ancashire, et depuis cette

époque il partagea son temps entre le ministère ecclésiastique, l'éducation de la jeunesse, soit publique, soit particulière, et la composition d'ouvrages utiles, dont voici les principaux : t°5rrmont à Cusagedes famillei, 1779, '2 vol . in-8"; Vit Prédicateur anglais, ou Sermons sur les principaux sujets de la religion et de ta moral* , choisis, revu* et abrégét de divers autturt, 1775, 4 vol. in-12; 3" Estai tur l'histoire de Liverpool, 1774, in-fol.;4" Observation* sur la propriété littéraire, 177 1, iiM" ; a" l'Orateur, choix de morceaux tirés des meilleurs auteurs anglais, 1776, in-»°; Sermons biographiques, ou Suite des discour* sur les principaux personnages de l'Ecriture sainte, 1777, in 1-2 ; 7- Exercices délocution , 1780, m-1'2 ; 8" les lnttitutetde la philosophie naturelle, théorique et expérimentale, 1785. 1800, in-V; !)" Histoire de U philosophie, depuis le* premiers temps jusqu'au commencement du tiède prêtent, d'après fourrage de Brucker, 1791, S vol. in-i". Enfilade mourut à Norwich en 17i»7. enfilade, s. f. Il ne se dit proprement que d'une longue suite de chambres dont les (tories sont sur une même ligne. Figurément et familièrement, Une longue enfilade de phrases, d'épithites, une longue et ennuyeuse suite de phrases, d'épilhètes. — Enfilade, au trictrac , se dit d'un jeu mis en tel état, qu'on risque de perdre un grand nombre de trous de suite, — Enfilade, en termes de marine, signifie, l'action de tirer des coups de canon sur un bâtiment dans le sens de sa lonESFILADG , s. f. {arehit.) , appartement en rnlilade, suite de pièces qui se communiquent immédiatement par des portes • axe. Celle distribution, fort recherchée au tiefois pour les appartements d'apparat , n'a d'autre mérite que d'étaler d'abord à la vue le grand nombre de pièces. Elle est peu commode, parce que toutes les pièces, la dernière exceptée, servent de passage, et se commandent : elle est peu favorable à l'urdonnance arrhi tectonique, parce qu'elle exige que les portes soient placées sur le coté, sans quoi chaque pièce sérail traversée dans son milieu et coupée en deux par l'enfilade, « ' qu'à une aniichanihrc ou i une gRlerie. ENFILER, v. a. passer un ni ou qurlquc autre chose, par le trou d'une aiguille , d'une perle, etc. Proverbialement et figurément. Nous ne tomme* pa* iti pour enfiler de* perles, nous ne sommes pas ici pour nous amuser i des bagatelles, pour perdre noire temps à des choses frivoles, inutiles; il faut . nous occuper sérieusement. Proverbialement et figurément, Cela ne t'enfile pas comme de* perles, se dit de certaines choses • qui sont plus dilllciles à faire qu'il ne parait. Familière! ment. Enfiler un chemin, une route, un* allée, etc., prendre ' un cbeuiin, une roule et s'y engager. Familièrement , Enfiler le

degré, s'échapper vile par un escalier. Enfiler la semelle, s'enfuir. Figurément et familièrement, Enfiler un discours, s'enfoncer, s'embarquer dans un long discours. En ■ termes de guerre, Enfiler une tranchée, la battre dans le sens ' de sa longueur. Eu termes de marine, Enfiler un baliment, tirer des coups de canon sur un bâtiment dans le sens de sa longueur. — Enfiler signifie aussi familièrement : meut, en parlant du jeu, engager quelqu'un dans une partie désavantageuse, l'enlainer dans une grosse perle. Il signifie, I aver le pronom personnel, se laisser aller à faire une perte ruineuse. Il se dit encore, au trictrac, avec le pronom personnel, quand on a mis son jeu dans un tel désordre, qu'on ne peut éviter de perdre le tour ou plusieurs trous. enfler, adv. après tout, pour conclusion, bref, en un mot. Il signifie quelquefois, à la fin. enflammer, v. a. alarmer, mettre en feu. Il signifie figurément. échauffer, donner de la chaleur, de l'ardeur. Il se dit souvent, dans un sens analogue, en parlant des choses morales Il se dit particulièrement, des effets de l'amour. Il s'emploie avec le pronom personnel, tant au propre qu'au figuré. Il signifie quelquefois particulièrement, se jeter sur quelque chose, ou même s'emporter de violence. r.XFi.é, inflatu* [botan.. On donne ce nom aux calices* et aux corolles dilatés à leur partie moyenne et resserrés à leur sommet. Telle est la corolle de plusieurs bruyères, le calice de l'alkékenge et celui de plusieurs silènes. KM FLK-fMKt' F (too/.l, nom vulgaire donné au canifiste «fore, parce qu'on prétend que quand les bestiaux l'avalent, il produit une inflammation qui les fait enfler; les anciens parts : génaient la même opinion ; car ils avaient donné à cet insecte et à ses analogues le nom de buprestis qui a la même signification; il est cependant probable, si quelque insecte doit produire un pareil effet, que c'est dans la classe des épipasliques ou vésicants qu'il faut les chercher ; aussi Lalreille pense-t-il que ce doit être un meh» et pourrait être aussi un mylai bre, dont les espèces sont très-communes dans certaines localités ; mais souvent l'enflure provient simplement des gaz qui se dégagent des aliments en fermentation dans le corps des bestiaux qui en ont pris une grande quantité avec trop de précipitation, surtout quand ce sont des trèfles ou des Internes ; mais, comme on ne réfléchit pas toujours, on aime mieux mettre sur le compte d'un insecte la raison du mal que l'on ne se donne pas la peine de chercher ailleurs. enfler, v. a. remplir de vent ou de quelque autre chose qui fait prendre une plus grande extension, qui fait excéder le volume, la grosseur ordinaire. Enfler les voiles, se dit du vent qui frappe dans les voiles et les déploie. — Enfler se dit aussi de ce qui

augmente les eaux d'une rivière, d'un ruisseau, etc. — Enfler , signifie figurément , enorgueillir, donner de la vanité. Figurément. Enfler le cœur, le courage, augmenter le courage. Un dit de même, Enfler les espérance* de quelqu'un, lui donner de nouveaux motifs d'espérer. Figurément, Enfler son style, écrire d'un style ampoulé Figurément et familièrement, au palais. Enfler le cahier. Enfler Ut rôles, y mettre des choses inutiles, afin de les grossir. Figurément, Enfler ta dépense, porter les objets qu'un a achetés à un prix plus élevé que le prix d'achat, afin de gagner sur la dépense. — Enfler s'emploie souvent avec Te pronom personnel, au propre et au figuré. Il s'emploie aussi comme verbe neutre, surtout au propre. Enfle, ée, part. Etre enflé, se dit quelquefois absolument d'un hyd repique. — Familièrement , Etre enflé comme un balon, être fort enflé, ou figurément , avoir un orgueil excessif. f.nflire, s.f. gonflement, grosseur, bouffissure qui survient extraordinairement dans quelque partie du corps. Figurément , L'enflure du style, le vice d'un style enflé. Figurément, L'enflure du cœur, l'orgueil et la vanité. ' Enfli re ou «iO.XFLEMEKT, maladie plus particulière aux lu les bovines et aux moutons. C'est an gonflement subit du ventre qui fait périr ces animaux en Irèvpcu de temps ; »•

The text on this page is estimated to be only 24.55% accurate

ment, pour dans le foml d'un tableau ; on bien qu'il y a dans un Ublrao beaucoup d'enfoncement , • pour dire que l'effet de la perspective des fonds est bien rendue. Exroif cément, s. m. action d'enfoncer, de rompre, de briser. Il signifie aussi la partie d'une faradr qui forme un arrière-corps Il signifie encore ce qu'il y a de plus enfoncé, ou de plus éloigné, de plus reculé. enfonce», t. a. mettre un fond, pousser vers le fond, faire pénétrer bien avant. Enfoncer ion chapeau dont la tftt ou simplement Enfoncer ton chapeau, foire que la tétc entre plus avant dans le chapeau. Figurémcul et familièrement. Enfoncer ton chapeau, prendre une atlilud. de fanfaron, ou prendre une résolution courageuse, hardie dans quelque circonstance diffinle, périlleuse. — Enfoncer signifie aussi rompre, briser cii poussant , en pesant, etc. Figurément et familièrement, Enfoncer une porte ouverte, faire un effort pour vaincre un '■ qui n'existe pas. Enfoncer un bataillon, Enfoncer un n. Enfoncer ht range, les percer, les rompre, les renr en y pénétrant. — Enfoncer, avec le pronom personnel, signifie aller au fond ou s'affaïsser. Il signifie particulièremenl, pénétrer bien avant vers le fond , vers l'extrémité. Il signifie aussi figurément se donner tout entier à quelque chose. - Ekfonmr s'emploie neutralement dans le sens daller au rond. Exfoncé, 1er., part. Avoir ht yeux enfonrét dont la Ult avoir les yeux creux. Un lieu enfoncé, I ne partir enfonrit, an lieu, une parliequi n'est pas au niveau du reste, qui forme oiwlè, ou un endroit profond. Figurément et familièrement, Avoir rttpril enfoncé dont la matière, être épais £l stupide. Figurément , Etre enfoncé dont tri médit uiont, être profondément occupé. exfoncf.CR , s. m. celui qui enfonce. Il n'est guère usité que dans cette locution proverbiale cl figuré», l 'n enf<neeur dtporiei ouvertet, un fanfaron, un homme qui se vante d'avoir surmonlè des obstacles qui n'existaient pas. E. NFONcxRR , \$. f. creux, cavité. - Enfonçi'he signifie encore I assemblage des pièces qui forment le fond d'une futaille, d'un tonneau, etc. Il se dit aussi de l'assemblairc des aïs que l'on met à un bois de matelas F. XFri; ht pour ircir, ». a. rendre plus fort des personnes. Il s'< soinel, et signifie devenir pli la paillasse, les , ». iuwi |mus iun. ii ne se dit guère en parlant des personnes. Il s'emploie aussi avec le pronom lierlir plus fort. Il s'emploie comme neutre EXFOiïR, v a. cacher en terre. Enfouir du fumier. Enfouir det p/antet, det arbret, les mettre eu terre, les couvrir de terre. — Km * signifie p.ir extension , cacher, placer une chose dans un heu,

parmi d'autres choses où il n'est pas facile * découvrir. Il s'emploie aussi figurément ; cet emploi est ordinairement familier. ENFOUISSEMENT, terre. s. m. action d'enlbuir, de cacher en n, (areait.). On appelle ainsi l'angle de voûte où ligués, EXFOIRCIEMEST solide formé par la rencontre des douelles et le voussoir commun à ce* voûtes, lequel comme une fourche. monter À exfovrchlr, v deli. a deux branches cheval, jambe d-ça, jambe enfourne*, mettre dan* le four. Proverbialement et (iA mal enfourner on fait te* point cornu,, le mau(««") paraît être dû au devck>pljeinriit d'une grande quantité d'air qui se dégage des herbes qu'ils ont mangées en abondance. Le mal fait des progrès si rapides qu'il faut des remèdes Irèsprompls. On emploie plusieurs moyens; les uns font avaler aux animaux de la Ihériaque dans du vin, ou un mélange d'huile et d'eau-de-vie ; d'autres les font courir il coups de fouet: d'autres les tiennent dans les étables presque dans l'état de sueur; d'autres enfin leur percent la pause avec un bistouri ou un couteau, en ouvrant la peau, le péritoine et lis memde l'estomac. Après cette opération, l'air sort avec itn, le ventre reprend son volume ordinaire, et l'animal il promptement. On regarde comme ur. remède puissant, de faire boire aux boeufs un poil verre à liqueur d'alcali lans une bouteille d'eau. Quel que soit le remède qu'on . la diète est sévèrement recommandée. . s. m. i peinture , effet des illusions de la perspective et du clair-obscur qui font paraître en arrière les uns des autres et comme enfoncés dans la toile, les divers points d un tableau. On dit donc quelquefois dans l'cufbnce; sucres d'une affai ENGAGE* EXT d'une enlrei ; ordinairement - une entreprise vient ordi de ce qu'on s y est mal pris il'alwrđ. Figurément et familièrement. Ilirn enfourner, Mal enfourner, bien commencer une affaire, ou la commencer mal. — Enfourne* s'emploie avec le pronom personnel, dans certaines phrases figurées et famileres. Il t'ett mal enfourné , il %'i liât* II» »k>A>nl.t l I - . I - ■ _ . il s'est engagé dans un lieu , lans un chemin d ou il aura de la peine à sortir. Il te.t enfonce dam une mauvaise affaire. ENFREINDRE, v. Il ne se dit emploie aussi avec le prola du mauvaite affaire, il s'est engagé dans une a. transgresser, violer, rompre, venir à. Il n est d'usage qu'en parlant de traité-, de loi. privilège, d'ordonnance, de règle et EXFRoouer , v. a. faire quelqu'un qu'en plaisantant et par mépris. Il s'einp! nom personnel. EXFriR (/S"), v. prrm. fuir de quelque lieu. Il se dit figurément d'une liqueur qui sort, qui s'écoule d'un pot, d'un vase. Il se dit aussi du vase même d'où la liqueur sort Proverbialement, Ce n'ett pat par là que le pot t'rnfuil, ce n'est pas parla que

l'affaire peut manquer; ce n'est pas là le default qu'on peut reprendre dans celle personne. F.NFIIH (S), se dit figurément de sent, disparaissent, se dissipent, etc. ENFUMÉ, adj. (peinture), se dit d'un tableau noirci par le temps. ENFtRiKR, v. a. (peinture , élendre, comme font quelquefois h s brocanteurs, une teinte rousse sur une copie ou sur un pastiche pour lui donner l'apparence d'un vieil original. ENFUMER, v a. noircir par la fumée. Il signifie aussi incommoder par la fumée Il s'emploie dans l'un et dans l'autre sens. Enfumer det renardt , det blaireaux, etc., les obliger par la fumée & sortir de leurs terriers. EXGADDI ou ASASON-TH AM AS géogr. Iflc.j. ville de Palestine, située dans la tribu de Juda, à I embouchui Jourdain. ENGAGÉ. On appelait ainsi, anciennement, les hommes qui. voulant s'établir aux Indes, s'engageaient a servir pendant trois ans la personne qui les défrayait de leur voyage. On les nommait encore : let trentc-iix moi t. engageant, ante, a.lj. insinuant, atirant. ENGAGEANTES, s. f. pl. ancienne parure de femme, sorte de manches de toile ou de dentelle qui pendaient au bout du bras. engagement, s. m. action d'engager quelque chose, ou le résultat de cette action. — Engagement se dit encore d'un combat, cl surtout d'un combat qui a lieu entre des détachés.

ENGAGEMENT (juritp.) (V. OBLIGATION). engagement MILITAIRE , acte par lequel 011 Si soumet volontairement a faire partie de l'armée, et a servir pendant un certain temps. Celui qui se présente pour contracter un engagement volontaire doit réunir les conditions suivantes : 1" être Français et joui r de ttt drnitt civilt; S" avoir seize an* accomplit pour entrer dans l'armée de mer, et dix-huit ans accomplis et au moins la taille d'un mètre cinquante-six centimètres pour entrer dans l'armée de terre ; 5' n'être ni marié, ni veuf avec enfants ; l'individu marié ne pourrait s'engager quoiqu'il n'ait pis d'enfants ; t» être porteur d'un certificat de bonne vie et rmrurs, délivré par le maire de la commune de son dernier domicile. Si celui qui veut s'engager ne compte pas au moins une année de séjour dans cette commune, il est tenu d'en produire un autre du maire de la commune ou des maires des communesoùilaura ètèdomicilié pendant le cours deccttcaiiriéc(loi du SI mars 1H52, art. 3'2). Ce certificat doit conlenirson signalement et attester : 1° la durée du temps pendant lequel il a été domicilié dans la commune; 2" qu'il jouit de ses droits civils; 5° qu'il n'a jamais été condamné a une peine correctionnelle pour vol. escroquerie, abus de confiance ou attentat aux mœurs. Dans le cas où le maire ne connaît pas l'individu qui fait la demande de ce certificat, il doit en constater légalement

l'identité, et recueillir les preuves et témoignages qu'il jugera convenables pour arriver à la connaissance de la vérité (ibid., art. 1344) enfin, s'il a moins de vingt ans, justifier du contenu seulement de ses père, mère ou tuteur. L'article 374 du code civil permettait l'enrôlement volontaire sans condition, à dix-huit ans révolus. Cet article est (ibid., art. 33-5). Le tuteur ne peut fournir y avoir été au préalable autorisé par une délibération.

The text on this page is estimated to be only 18.75% accurate

ENGAGtK. (10») ration du conseil de famille (ibid.}. En temps de paix, la durée j Mutile quelquefois simplement . inciter. '- "PT»1 fie l'engagement volontaire est (le scpl an». Il en es* autre ment en temps île guerre. Toul Français qui n'appartient à aucun contingent . et qui a satisfait à la loi «lu recrutement , peut alors être admis à ronlraetiT un engagement volontaire <lc deux ans (ibiil., art. J3|. Les engagements en temps de guerre ne donnent pas lieu à l'exemption établie en faveur de celui dont un frère est sous les drapeau», ou bien est mort en activité de service . ou a été réformé ou admis à la retraite pour blessures reçue* dans un service commandé ou iniirniiiés contractées dans les armées de terre ou de mer. Les engagés volontaires jouissent de cet avantage qu'ils ne peuvent être envoyés en congé sans leur consentement (tbid.). Dans quelle forme se contractent les engagements volontaires? Ils sont rédigés d vaut les maires des chefs-lieux de canton , avec toutes les formalité» prescrites pour les actes de l'état civil , par les articles 3t, 55, 36. 37, M, 39, 40, 42 et 4t du code civil (ibid.. art. 3»;. Les conditions relatives à la durée des engagements sont insérées dans l'acte même. Les autres conditions doivent être lues aux contractants avant la signature, et mention en est faite a la lin de l'acte, le toul sous peine de nullité (ibid.). Il n'est plus accorde pour les engagements ni prime en argent ni prix quelconque : ibid., art 3i). Les militaires an service ont la faculté de contrarier des rengagements. Os rengagements ne peuvent être reçus que pendant le cours de la dernière année de service due par le contractant. Ils peuvent être reçus même pour deux ans et ne peuvent excéder la durée de cinq ans. Les rengagements se contractent devant les intendants ou sous-inicutlauls militaires, dans la même forme que les engagements. Le contractant doit luurnir la preuve qu'il peut rester ou être admis dans le corps pour lequel il se présente. A l'expiration du temps de service légal, les rengagement donnent droit à une hanle paye .ibid.. art. 30 et 57). Sonl exempts de la formalité de l'enregistrement les engagements et enrôlements (loi du *8 frimaire an vu, art, 70, g 3, n. ir») (F. Rkorteuent) kngagi ment sans tO.WEVTlox. Certains engagements se forment sans qu'il intervienne aucune convention ni de la pari de celui qui s'oblige ni de la part de celui envers lequel il est obligé. Les uns résultent de l'autorité seule de la loi, les autres naissent d'un lait personnel à celui qui se trouve obligé. Les premiers sont les engagements formes involontairement , tels que ceux enle

propriétaires voisins, ou ceux des tuteurs et des autres administrateurs qui ne peuvent refuser la fonction qui leur est déferée. Les engagements qui naissent d'un fait personnel à celui qui se trouve, obligé résultent ou des quasicontrats, ou des délits ou quasi-délits (code civil, art. 1370).

engagement D'IMMEUBLES, acte par lequel un débiteur transmet à son créancier la possession et jouissance de certains immeubles pour sûreté de ce qui lui est dû. L'hypothèque est un engagement d'immeubles. Nous avons fait connaître ailleurs la nature et les règles de ce genre de contrat. La tutelle n'est, bien qu'elle n'ait le plus souvent pour but que de conférer au créancier une simple sûreté, ne doit pas être confondue avec l'engagement d'immeubles, car elle transfère réellement la propriété sous une condition résolutoire. Ce n'est qu'accidentellement et à raison de circonstances particulières qu'on peut tenter de lui faire assigner ce caractère. Autrefois on donnait le nom d'engagements aux rentes ou échanges de biens provenant du domaine de la Couronne, qu'on appelait domaine de la couronne, parce que ces ventes étaient essentiellement révocables, et que les engagés pouvaient toujours être évincés au moyen du remboursement du prix, ainsi que des frais et loyaux coûts. Sont soumis au droit de deux pour cent les engagements d'immeubles loi du 22 frimaire an 6, art. 15 (G. 5-5"). La jouissance, à titre de forme ou d'engagement d'un immeuble, est suffisamment établie pour la demande et la poursuite du paiement des droits des baux ou engagements non enregistrés, par les actes qui la font connaître, ou par des paiements de contributions imposées aux fermiers ou détenteurs temporaire» (ibid., art. 15). La valeur de cette jouissance est déterminée pour la liquidation du paiement du droit proportionnel, par le prix et sommes pour lesquels les engagements sont faits (ibid., art. 14-5").

ENGAGER, t. a. mettre en gage, donner en gage. Il signifie également, donner pour assurance. Engager sa foi, sa parole, son honneur, donner sa foi, sa parole, promettre sur son honneur. Engager son cotier, donner son - à aussi, déterminer par là avoir un nom de chose pour sujet Il signifie encore, induire ou astreindre. Il signifie en outre, lier par quelque obligation. Engager un soldat, l'enrôler. Engager d'un parti, y faire entrer. Engager dans une mauvaise affaire, dans une rataplanerie, y entraîner. Engager une chose dans une autre, faire qu'une chose soit prise, enveloppée, empêtrée dans une autre. Engager le combat, le provoquer, commencer l'attaque. Engager le combat, un combat. signifie quelquefois, mettre l'ennemi dans la nécessité de combattre. Figurément, Engager, «

combat, un combat, provoquer ou commencer une querelle, une dispute. En lermrs d'escrime, Engager I* fer, saisir avec le fort de son é[îée le faible de celle de l'adversaire, en sorte qu'il ne peut (dus détourner le fer. Quelquefois il signilie seultmeut, toucher le fer de son ennemi. — ENGAGER, avec le pronom personnel , signilie, s'obliger, promettre. Il signilie particulièrement, s'enrôler Il signifie également, s obliger à servir quelqu'un pour un certain temps. Il signifie encore, accumuler ses délies. — Engager, avec le pronom personnel, signifie en outre, s'embarrasser, s'empêtrer. Il signilie aussi figurément. s'embarrasser, entrer dans une affaire, dans une entreprise plus avant qu'il ne faudrait. S'eng tocr dam un boit, dant un défilé, etc., y entrer fort avant, ou trop avant. — Engager, avec le pronom personnel, signifie, lorsqu'il s'agit de cuuibal, de débat, de querelle, etc., commencer, naître, s'clcver. Esgagk, ÉB, part. Domaine tngngè, domaine que le souverain concède avec la faculté d'y rentrer en remboursant le prix. — Engagé s'emploie quelquefois masculin, surtout en parlant d'un soldat. engager, v. a. (arrftit.], faire pénétrer une dans une autre. Il ne s'emploie guère qu'adjectivement. Ou appelle colonne engagée celle dont uue partie, ordinairement la moil è du diamètre , est présumée enfoncée dans le mur, en qu'il uc paraisse en saillie qu'un dcmi-diamètre. La coengagée supplée clans quelques occasions le pilastre avec avantage. Plus souvent elle tient lieu de la colonne entière comme dans le joli monument d'Albèncs, connu sou* le nom de lanterne de Démcslhène ou monument choragique de Lysicrate. kkgagisTK, s. m. celui qui jonit d'un domaine par engagement. Il ne se dit guère qu'en parlant des domaines du roi. engainant ;6ot«i».) tYiji'ndni , les feuilles sont dites engainantes, lorsqu'au lieu d'être attachée* par un pétiole ou par la partie intérieure de leur limbe, elles se prolongent en une membrane lubuleiisc qui enveloppe la tige (F. G-aine). Les gramiin e» et les cy|»éracées ont des feuilles engainantttt. kngainer, v. a. mettre dans une gaine. engannim (géogr. jocr.), ville de Palestine située dans la tribu dissachar. . KXG ajso , Ile de l'archipel de Soonda . i l'extremilè de U mer des Indes. Elle est en grande partie pleine de bois. Le» végétaux qui viennent à Soumàdra y réussissent h merveille. Les habitants vont presque nus ; ils se font aux oreilles d'énormes trous qu'ils remplissent de rouleaux de feuilles de sagou ou d'anneaux de cocos. Ours habitations ont la forme des roches, leurs canots sont faits avec beaucoup d'art et d'adresse. On n'a pu se procurer des renseignements bieu précis sur le» impurs des habitants, ni même sur leur Ile , qui a dix lieues environ de circonférence.

KNGASTRIM ANTKS (h, dans ; yrrii, ventre; fini!, devin),
 prêtres d'Apollon qui rendaient des oracles en parlant du ventre.
 RINGASTRIMVTMES (iv. dans: 7*»™, ventre: parole), nom que l'on
 donnait quelquefois aux prêtresses d'Apollon, parce qu'elles rendaient leurs
 oracles* sans remuer le* lèvres. KNGAT: 'Jban-Kodolmie). savant
 jurisconsulte allemand, né à Erfurt en 1708, mort à Jena en 1755. fut
 membre de plusieurs académies, et conseiller de la cour de Saxe-Weimar et
 d'Einsieden. Il s'est fait par ses nombreux écrits une haute réputation. Les
 ouvrages qui lui ont surtout mérité sont : !• rrsile' des prescriptions en
 matière criminelle, 1^{re} édit., 1771, in-8». -J" Elementa juris germanici civilis.
 4^e édit., 1753, in-8». 5^e Eléments de jurisprudence germanico-caroline, 1^{re}
 édition, 1777, in-8". i- Elementa juris canonico-pontificii et ecclesiastici. 5^e
 édition, 1775, in-8\ 5^e Traité du droit de l'Église turque et des coutumes
 qui y occupent de la coutume. 5 vol. in-8*. Cet ouvrage avait d'abord été écrit en
 allemand; mais en 1751 l'auteur l'a considérablement et le fit payer. <

The text on this page is estimated to be only 17.77% accurate

KifGF.ANcR, ». f. me. Il se dit proprement en parlant de quelques animaux domestiques , cl particulièrement de certaines espèces de volatiles. Il ne se dit plus guère qu'en parlant des personnes, et par injure, par mépris. EKtîEL (Jean-Jacques; , littérateur allemand, naquit en 17*1 à Parchim, dans le duché tle MccUembourg, d'un pasteur de la confession d'Augsbonrg, et se ilesliua comme son père a la earrière ecclésiastique ; mais il négligea bienlùl l'étude de la théologie pour se livrer entièrement à rrlle de la littérature antenne et de la nphilosophie. Ses progrès furent rapides : en I7<i5 il te rendit a Leipzig; lrs ouvrages qu'il y publia le firent counailrcavaulagruscut et lui méritèrent I offre de la place de bibliothécaire a Gotha, avre une ch.ure à l'université detiostliiigue; l'attachement qu'il portail à sa mère, dont il se serai vu éloigner, le détermina à refuser. En 1770 il accepta la place de professeur de morale et de belles-lettres dans ou des gyinuasr» de Berlin, et conserva celle rhaire jusqu'à 1787, époque ou le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II le nomma directeur du théâtre de Berlin . avec le célèbre poète Ramier. Eiigel devait cette place à l'attachement que lui témoignait le. roi dont il avait élevé les enfants, et à un outrage qu'il venait de publier sur l'art théâtral. Il avait toutes lrs Connaissances nécessaires pour bien rrmplir ses fondions; des intrigues de coulisses l'eurent bientôt dégoûté d'un emploi dans lequel il ue trouvait fias le repos si nécessaire à l'homme qui se livre aux sciences; il donna sa démission ru 1701, Mais sou royal elète le rappela bientôt a Berlin |iour l'attacher a l'acadeinic des sciences, et lui donna une |icusion dont il ne jouit pas hjugtciiii|Ml. I.e désir de voir sa mère, qui avait quatrevingts ans, le détermina à retourner dans son lieu natal, maigre l'état de maladie où il se trouvait alors. A peine eut-il accompli ce devoir de la piété filiale, qu'il mourut dans le lieu qtlil atail tu naître, le 2» juin IXOJ, à soixante rt un ans. Il a laissé plusieurs ouvrages rerommand •blcs pour I élégance du style et une pureté de diction très-rare eu Allemagne. kxgkl (Arnold . jésuite, né à Maastricht en 1020, mort à Prague vers 1676, professa pendant quelque temps la rhétorique, puis se livra aux missions, dans lesquelles il se distingua autant par ses talents que par son lèle. On lui doit plusieurs ouvrages de pieté el de poésies religieuses; en général ils soin peu estimés. K.iuei. (Saruel), géographe et savant suisse, naquit à Berne en 1702. Après avoir voyage eu Allemagne et eu Italie, il rentra dans sa patrie, ou il remplit

atec distinction plusieurs placrsailministratives dans lesquelles il rendit d'importants services à sa ville natale; dès l'an 17-15 il ;it partie du conseil souverain et fut pourvu successivement de diffi renls bailliages. C'est à lui que hVrne doit en partie sis greniers d'abondance, l'lv»piial des orphelins dans l'établissement duquel il fut secondé iar le célèbre llaller, la société économique, etc. Il encoingra aussi de tous ses effort» l'agriculture , chercha dans toutes h-s ocasions à propager lrs bons procédés que l'on a découverts dans ces derniers temps, et contribua à l'introduction des pommes de terre, qui furent utiles pendant la disette de 1772; services qui lui valurent une médaille île la part de la ville de Noyon. Après une vie si utilement consacrée ,i ses compatriotes, il mourut à Berne le 28 mars 1781. Il a publié plusieurs ouvrais estimés, parmi lesquels on remarque : I* Mémoires el Observations géographiques et critiques sur la situation des pnyt septentrionaux d'Ane et d'Amérique. l-ausanne, 1705, in-; ", a»ee cartes Erigcl cherche dans cet ouvrage à prouver qu'il est tiossible de gagner le Grand-Océan en naviguant par le Nord; mais son hypothèse est fondre sur une opinion dont la fausseté a depuis été reconnue par le capitaine rinhhpps. 2" Es<n fur celle question : Quan t et comment <"!.mecque a-t-ellr été peuplée d hommes tl d'animaux? Au.ster ■ dam, I7«:, in-l"nu 5 vol. in 12. S" Mémoire sur ta navigation d mt la tuer du Nord, 1779, in-t". *" Remarques sur /a partie de la telitmn i/u voyage du capitaine took, qui concerne le détroit entre l'Ane el l'Amérique, elc, etc. KNi.t-i.bKRGK ou iXfcHI.B! non , femme de l'empereur Louis II , fut accusée d'adultère par le prime d'Auhalt et le comte de MansTield, jalons de son élévation, L'impératrice se défendit autant qu'elle put décrite imputation. Mais n'ayant point de preuves décidément favorables, elle se voyail dans le cas de se justifier par l'èi.rruvc du feu et de l'eau, en usage dans ce lemps-là. Engclbergc se disposait à passer par ces épreuves, lorsque Bnson, comte d'Arles, persuadé de son innocence, donna un cartel de déll aux calomniateurs, les terrassa l un et I autre, et leur fit rendre hommage, I épée sur ta gorge, à U vertu de I impératrice. Le vainqueur cul pour prix de sa générosité le litre de ro< d'Arles, et pour femme Erniengarde. (illc unique de celle priucessc. fcugelberge, détenue veuve, se lit bénédictine, el mourut saintement vers l'an 890 »).Kt;ci.lit.RT, abbé d'Aumoni. ordre de Saint-Benoit, dans la -Slyrie, mourut en 1531 après avoir administré sagement er monastère pendant trente-quatre ans. Voici les plus importants de ses nombreux outrées : I" Deoitu, progresiuel fine imprrii romani, publie pour

la première fois par Gaspard Bruscb à Baie ru lùì3, in -H" ; 2" Panrgyrieus in etnronationem Hodulphi Habsburgtnsis; ô" Episluta Enuelberii de «Indu» el scripiis suit; *" U* graiis tl rirtuiibus B. Mari» Virainit; .v T raciatus super passionem steundum Malthseum; G" lie liber u arbilrio tuictalui; 7" /** Provtdenlia ; H" De ttalu drfunctorum ; 0° Ue causa longœiitalis Aoininum anle diluvium; 10' Spéculum vitlulum. 1.3 plupart des ouvrages d'Eiigellierl oui été publiés dans les Aneedota ei dans la Uibt. aseetiea de Pe». KN<.klbrk«:iiTiHkiimai« IlkSRi}, jurisconsulte, publiciste el littérateur allemand , né à Grcifswald en non , fut rail professeur eu droit el assesseur du consistoire suédois dans sa patrie eu 1757 et vice-président du tribunal il appel de Wismar en 1700. Voici se» principaux ouvrages : i* Ûe menti* l'ornerunorum in jurisprudeulmm naturatrm. Crcifsvvalil , 1721, in-*'; 2" Ihiinealio status Pomerania surthicet, ib., 1711, in-*"; Seleetiorts consultatives eollegii jureconsuttorum académie» crypitswaldenis , Slralsund, 1711, m-ful. ; i" des lettres sur l'histoire littéraire de la Suède, sur l'étal de l'université de Lu mien, etc., insérées dans Pour et Contre, ouvrage périodique. KM G KL HUE) HT KNGF.I.BRKCHTMON , administrateur de Suède au XV siècle. Il naquit dans la province de Dalècarlic d'unr famille qui avait part à l'rxploitation (1rs mines de cuivre Ia"s Dalécarliens, écrasés par Joss r'rirson. leur gouverneur, d'impôts cl d'injustices, choisirent Kngrlhrrrrhl pour leur défenseur auprès d'Eric, roi de Danemark , qui l'amusa par ses vaines promesses. Il fallut deux foi* recourir aux armes, et Eric s'engagea à donner aux Dalérlarlirns un autre administrateur. I.e |»euple mit en avant Engelbrechl rt les grands Charles C.anulson. (> dernier fut bientôt délivré de sou compétiteur qui fut assassiné en 1 136. Engelbrechl fui le premier qui en Suède commença la lutte conlrr le gouvrrnemrnt tyrannique des Danois, lutte qui ne se termina que par l'avènement de Gustave Wasa. F.MiELtiRAVK (Hbmi), savant jésuite belge, né a Anvers en 1010, mort dans la même ville le 8 mars 1<>70, a laissé des ouvrages cslinès qui ont pour litre : Lux evangelica sub vélum jurrorum emblematum recondita in anni dominieas. 2 t. in-**, I(tt8. 2" l.ueis evani/elira sub vtlum sacrorum rmblematum , sive ceelum novnm in (r>ta et gesta sanetorum, 1617, in-fol., I65H, in-1*. et 105», in-H°. 3» to-/«im empyreum in {esta sanetorum apostolorum, marlyrum, eonfrssorum, tinjinum, etc , in-fol., in-t* et 2 vol. in 12. 1- Calum empyreum. parsoltera, in-fol., m-4« et in-80. On a encore de lui de» Méditations svr la passion de Noire-Seigneur, en llamaud, Anvers, 1070, in.8\ Son frère Jean-Baptistb

E»CELG«avk, aussi jésuite, qui jouissait d'une grande considération dans son ordre, a publié *Meditationes per loliim animai , fn omnes donunieru et* (esta , in-**, Anvers, 165». EXGKl.lI *RD (Nicolas», naquit à Berne en 1698 el s'appliqua avec sucres aux mathématiques et à la philosophie. Après avoir fait un ouvrage en Hollande, il fut nommé professeur de mathématiques à l'université de Ihiishurg en 1723. Cinq ans après il devint professeur de la même science à Groningur où il mourut le 10 août 1765. Outre plusieurs dissertations, il a laissé des Remarques sur la physique île Mustkenbrafken !71H; des Institutions dt philosophie en 17)2: 10tiuai Groningenum,r\c. EKfiP.l.HI'NEK (TniEBBi o' , né dans le duché de Ha notre, rl mort en 1*»», est connu par une Cnronnju* eu latin qui comprend depuis la création du monde, jusqu'à l'année 1120. Celte c/ironimif a été continuée par Malhias Doriuy. cl publiée à llclmstad. 1671 , in-4 ", par Joachim Jean Madro. Eiigelhusen était supérieur d'un monastère à Wiitemberg. KMiH-S« iiai.i. { Josepu-Frkdkbic}, dessinateur, professeur de Mles-lcltres et |Kiëtc. naquit a Marbourg, dans la liesse, en 1750. Sou père, surintendant des églises protestantes, rt mal partagé du roté de la fortune, ne put donner à sou lilsune éducation asseï soignée. A ce malheur s'en joigoil un autre; Joseph-Frédéric devint tout à coup sourd à l .i.e de

The text on this page is estimated to be only 18.74% accurate

(* treize ans ; mais ses savantes dispositions pour l'étude surmontèrent ces obstacles. et il apprit avec succès la philosophie, l'histoire, les belles-lettres et la peinture. Engelsehall pourvut à son existence en donnant des leçons de dessin , dans lequel il était très-habile , jusqu'à ce qu'en 1788 il fut nommé professeur extraordinaire de belles-lettres à l'université de Marbourg: mais, comme ce titre n'était qu'honorifique, on y ajouta « celui de maître de dessin , avec d'honnêtes appointements. Il avait beaucoup d'instruction . et passait pour être un des bons poètes de l'Allemagne. Engelsehall mourut le 28 mars 1797, âgé de cinquante-huit ans. On a de lui : I° Poésies imprimées en 1788 et en 180.-, 2° Vie du célèbre peintre Jean-Henri Tischbein , Nuremberg, 1700. KKGFM. {médec. }, engorgement inflammatoire chronique de la peau et du (issu cellulaire sous-cutané , d'un rouge violet, produit par l'action d'un froid vil , ou plutôt par les impressions alternatives brusques du froid et du chaud. Les engelures affligent les enfants et les femmes, mais particulièrement les sujets d'un tempérament lymphatique , d'une constitution molle, dont la peau est blanche, tendre et très-sensible, et qui sont peu aguerris au froid. C'est sur les extrémités des membres que ces sortes d'inflammations érysipélateuses se montrent de préférence, Les doigts et la face dorsale des mains en «ont le siège le plus ordinaire ; on en voit survenir aussi assez souvent aux orteils et aux talons, plus rarement, mais quelquefois cependant, au nez , aux lèvres et aux oreilles. Dans quelques familles les engelures semblent être héréditaires. Elles commencent à se former vers la fin de l'automne . elles se développent et s'accroissent pendant l'hiver, diminuent et disparaissent à l'approche du printemps, pour reparaître ainsi successivement au retour de l'hiver. Dans le plus grand nombre des cas elles guérissent d'elles-mêmes vers l'âge de puberté. Indépendamment de la démangeaison et des vives douleurs qu'elles causent, les engelures méritent l'attention à cause de la gravité des accidents auxquels elles peuvent quelquefois donner lieu. On voit dans quelques cas les engelures s'ulcérer, devenir gangreneuse-se et finir par mettre à nu les tendons et les «> eux -mêmes. On peut prévenir les engelures en fortifiant la peau au moyen de frictions sèches, aromatiques, de lotions avec de l'eau froide , de l'eau de-vie camphrée , des eaux aromatiques et spiritueuses, etc. Quand elles sont développées, on les combat avantageusement avec divers topiques aromatiques tels que le

baume de Fioraventi, les teintures de benjoin, le baume du Pérou, l'eau de Cologne, des cataplasmes faits avec des farines et des poudres résolutes, etc. (quand l'existence des engelures tient à une mauvaise constitution générale, les moyens locaux ne suffiraient point ; il faut y joindre alors l'usage d'un régime purifiant, de médicaments amers et toniques et de l'exercice. engendrer, v. a. produire son semblable : il se dit de l'homme et des animaux ; mais on ne l'applique guère qu'aux maies. Il signifie, par «tension, produire, faire naître quelque chose, de quelque manière que ce soit. Il signifie encore, ligurer, être la cause, l'occasion de quelque chose ; et alors il ne se prend guère qu'en mauvaise part. Proverbialement et figurément. Il n'engendrie point la mélancolie, de mélancolie, se dit d'un homme qui vit sans souci, qui est extrêmement gai. ~ F. IV. G. T. F. R. se dit, particulièrement en géométrie, de ce qui est censé décrire quelque figure, par son mouvement. — Engendrer s'emploie aussi avec le pronom personnel KNGENlo (Cesàr Caraccolo d'), gentilhomme napolitain, vivait au commencement du XVIII^e siècle, et s'appliqua à des recherches sur l'histoire et la topographie de sa patrie. On ne sait rien sur sa vie. Ses ouvrages sont : 1^o la Supotàrra, Naples, Brillauro, 1621, in-8^o ; 2^o Brève Description del règna di JVapn/i, diviso in diverse provincie, Ikllrano, Naples, 1688, in-4^o. Ces deux ouvrages sont rares et peu connus. E. K. G. R., v. a. embarrasser, charger. Il est vieux et familier. K. I. G. R. B. E. R., v. a. mettre en gerbe. Il signifie, par extension, entasser des choses les unes sur les autres. K. N. U. E. S. T. t. t. t. K. M. (Jea*, docteur en théologie, évêque de Lund en Suède et vice chancelier de l'université de cette ville, mort en 1777 à soixante-dix-huit ans Outre plusieurs dissertations savantes on a de lui : Giammalico htbr<*. < bibl. Luuden. 1754. I (Cistave D), fils du précédent, né en 1758, 1803, était conseiller au département des mines et de l'académie des sciences de Stockholm. On a de lui plusieurs ouvrages sur la minéralogie : 1^o Guide des voyageurs aux carrières et mines de Suède, à l'usage des étrangers (m)) ENOHIEH. m. w. \ des mines et minéralogiques ; V Laboratorium ekmicum ; et un grand nombre de traités sur divers sujets dans les mémoires de l'académie des sciences de Stockholm. EXGksTRiE» (Laurent d'), frère du précédent, né en 1751. après avoir été ministre de Suède à Varsovie, à Londres et à Berlin, fut placé à la tête du département des affaires étrangères et créé baron par Charles XI II en 1808. Il mourut en Pologne en 1820. EXGMIESf, Angia, petite ville du Hainaut (aujourd'hui royaume de Belgique), avait autrefois le titre de baronnie et appartenait à la

maison de Luxembourg Elle entra , en 1487, dans la maison de Bourbon par le mariage de Marie de Luxembourg, comtesse de Saint- Paul, dame d'Enghien, etc., avec François de Bourbon , dont le fils . Charles, duc de Vendôme et de Bourbon , fut le père d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre; de François, qui, sous le nom de comte d'Enghien , gagna , en 1557, la bataille de Crecy; de Jean , qui, après la mort de son frère, obtint le titre de duc d'Enghien ; enfin, de Louis, qui fut la tige de la maison de Condé et auquel revint, après le décès du précédent, mort sans postérité légitime , en 1569, le titre de duc d'Enghien. Cependant , lors du partage de la succession de Charles de Bourbon , la terre et seigneurie d'Enghien était échue au roi de Navarre: elle fut vendue par le fils de ce prince. Henri IV, roi de France, à Charles de Ligne , duc d'Arcberg. Le prince de Condé , qui n'avait que le titre de cette seigneurie, en fit donner le nom à Nogent-le-Botrou, qui lui appartenait , et dont, en 1607, il fit l'érection en duché- pairie , sous le nom d'Enghien-leFrançais. Depuis, les aînés de la maison de Condé portèrent toujours le titre de duc d'Enghien Ce fut sous ce nom que le grand Condé gagna la bataille de Rocroi en 1645, et celle de Nordlingen en 1635 ; c'était celui que portait ce dernier des Coudé qui périt , en 1642. dans les fossés de Vincennes, victime de terribles représailles. Henri II, troisième prince de Coudé, avait échangé avec Maximilien de Béthune, duc de Sully , la seigneurie de Nogent-le-Botrou , et donné le nom et le titre de duché d'Enghien à la baronnie d'Issoudun en Berry. Ce titre fut ensuite transporté à la duché-pairie de Montmorency; c'est depuis cette époque que ce lieu » reçu le nom de d'Enghien-Montmorency (V. Bourbon . CoKDE et Montmorency). ksgiiem (Eaux d'). C'est le nom d'une fontaine d'eaux minérales, située à trois lieues et demie de Paris, entre la Barre-Ormesson , Saint-Germain et Soisy , dans la charmante vallée de Montmorency. La source fut découverte en 1707, perdue et retrouvée en 1700 par le savant oratorien Cotte. La température des eaux indique en tout temps quinze degrés centigrades. Selon Vauquelin, l'odeur sulfureuse qu'elle dégage tient au gaz sulfurique qu'elle tient en dissolution. On les dit fort efficace à dans un grand nombre de maladies, telles que paralysies, scrofules, dysenteries chroniques, engorgement de glandes, affections catarrhales. etc. Elles se boivent ou se prennent en bains. Le lorrain qui environne la source appartenait jadis au prince de Condé. C'est sans doute d'après la ville d'Enghien en Belgique (district de Mons où sa famille avait eu de grandes possessions avec un beau château qu'on a donné le nom d'Enghien et

d'Enghien-lès-Bains a cette portion du territoire, quand on y a établi des constructions. Il y a à peine vingt ans qu'elles ont commencé à s'élever. KXGHitN (François »), fils de Guillaume d'Enghien, vicomte de Sauia-Crux de la Pandry, et de dame Béatrix-Thérèse de Boischole, fille de Ferdinand de Boischole. comte d'Erps et baron de Savenlhem. chancelier de Bradant. ambassadeur du roi d'Espagne en France et en Angleterre, et son ministre plénipotentiaire au congrès de Munster, et de dame Anne-Mario de Camudio. naquit à Bruxelles en 1018. Méprisant les avantages que son nom et ses talents naissants lui promenaient dans le monde, il entra jeune dans l'ordre de Saint Dominique, et fit sa profession religieuse dans le couvent de Gand. Avant d'entrer le cours de ses études à Louvain. il y enseigna la philosophie et la théologie aux religieux de son ordre, prit successivement les degrés de bachelier et de licencié en théologie, et enfin le bonnet de docteur le 21 janvier 1058*. Il fut ensuite premier régent des études générales de son ordre plusieurs années dans cette même ville, et se rendit à Rome pour assister au chapitre général de son ordre commencé l'an 1091 en qualité de compagnon du P. Ilasney, provincial de la basse Germanie. Le P. d'Enghien séjourna longtemps en cette ville, et se fit goûter du pape Clément XI, qui l'honora de sa plume et de sa confiance. IWt i

The text on this page is estimated to be only 24.73% accurate

(«01) m |»(rie , il fut encore placé à la tête «ou ordre à Louvain, en 1707. Le P. Cools, dominicain et évêque d'Anvers, étant mort en 1700, le comte de Bargayek, ministre plénipotentiaire de Philippe V dans le» Pats-iL* . offrit ce siège au P. d'Enghien qui , en le remerciant , dit à ce ministre : » Quel mal ai-je fait à votre excellence, puisqu'elle veut m'en punir avec tant de sévérité? » Le comte, frappé de cette réponse , lui dit : « Mais c'est un des meilleurs évêchés que je vous propose, et auquel je me flatte de vous faire nommer. Vous le méritez à tous égards, et vous appelez une punition ce qui est en soi une récompense. — Monsieur, répliqua l'humble et savant religieux , si j'eusse été avide d'honneurs et de charges, j'avais un nom et des dispositions peut-être pour y parvenir avant d'entrer dans un ordre dans lequel j'ai toujours tenu mon temps entre la prière et l'étude, qu'il n'inter vienne que pour secourir le prochain , et aller une fois l'an se reposer dans le sein de sa famille , à laquelle il fut toujours étroitement attaché. Jamais oncle n'aima plus tendrement ses neveux* . et il n'en fut aussi jamais de plus sincèrement respecté de ses neveux. Frère unique de trois sœurs , il n'en eut qu'une d'établie dans le monde qui fut Isabelle-Aune-Françoise d'Enghien, vicomtesse de Saligny Oui comte de la Panrière , mariée à Henri-Nicolas de Uarmy Cardons. Le P. d'Enghien mourut à Gand le 11 novembre 1708, à soixante-neuf ans. Il est auteur des ouvrages suivants: 1° Hetpuntio hùlarithéologien ad Cleri Gallicani de polemicis ecclesiasticis declarationibus, Colonia? Jannet Kinclius , 1685, in-8"; 2° Autoritat m4U apoHoticæ pro S. Gregorio papa VII, vindicata ad virtutem R. p. F. Natalem Aitsandrum ord. FF. Praedicatorum in Mente faeuitali paritienii doctoris theologi, ibidem, 108 pages, in-8". La réplique du P. Alexandre dans ses siècles 15 et 16, termina ce différend. 3° Vindiciae adveniens Avilum academicum, Gandavi, Vendarvian , in-8". 4° Potilium faeimus «ait in vilitate oppositionis contra constitutionem ledit operam unicuique Unigenitum, Gandavi, Eton, 1715, in-8". E. (i) HiE!f (Louis-Antoine-Ursule de Bourbon , DUC d'Orléans), naquit à Chantilly le 4 août 1778, de Louis-Henri-Joseph de Bourbon et de Louise-Thérèse-Malherbe d'Orléans. Il était le dixième prince de cette illustre maison que Louis XIV avait surnommée sa branche de laurier. — La nouvelle de la naissance d'un Condé fut reçue à Paris et par toute la France comme celle d'une victoire. — Quelques heures après sa naissance, l'auguste enfant faillit périr, l'ne étincelle en tombant sur son berceau , mit le feu à du coton

imbibé d'esprit de-vin . et en un instant le nouveau-né fut enveloppé de flammes, et ce ne fut qu'avec peine qu'on l'arracha a un si Kr.ind danger. On lui donna plus tard pour gouvernante MTM la vicomtesse de Ncsle , pour gouverneur le comte de V'irieux et pour précepteur l'abbé Millot, connu par ses Elément* d'hiiloirt particulière et générale. Les premières années de l'enfance du prince se passèrent tantôt à Chantilly, tantôt a Paris ou à Saint-Maur. En grandissant , le jeune due d'Enghien joignit a l'application qu'il apportait dans ses études un goût tres-vif pour les exercices du corps. En UC8 , il fut reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit et siégea quelques jours après au parlement de Paris. Il y prononça avec grâce et avec une assurance mêlée d'une charmante modestie le discours d'usage. A cette première séance il avait auprès de lui son aïeul le prince de Condé , et le duc de Bourlwn , son père. — Le comte de Choulot, gentilhomme de la chambre et capitaine général des chasses de S. A. H. le duc de Bourbon, nous peint ainsi le jeune prince, le jour de sa réception comme chevalier des ordres. • Lorsqu'il parut dans l'ancien costume des chevaliers , un petit manteau sur l'épaule, le collier de l'ordre pendant sur son pourpoint de salin blanc, toute la cour fut frappée des grâces de sa jeunesse. Il rappelait ce joli comte d'Enghien que Duguast promit de conduire prisonnier aux dames île Milan. • Quelque temps avant d'être reçu chevalier, Mgr le duc d'Enghien avait écrit a son père qui venait de partir pour le siège de Gibraltar une lettre, dans laquelle il montrait la crainte que son père ne s'exposât trop au milieu des dangers qu'allaient courir les assiégeants. A la réflexion, il fut mécontent de cette lettre, et écrivit celle qui suit : a Mon cher papa, ma première lettre est plutôt celle d'une fille que celle d'un Condé : je m'en vais vous en faire une autre à ma manière. Oui, papa, acquère* de la gloire; batte» bien les Anglais; «Gibraltar. Après l'avoir pris, il. Ensuite partes ; allex en Amérique et montre* que tous été» Condé. J espère aussi pouvoir le montrer un jour, et j'attends ce moment avec impatience. Le grand Condé s'appelait duc d'Enghien quand il gagna la bataille de Kocroy : peut-être que ce nom me portera bonheur; car tous le» Engtnen sont heureux , celui de la bataille de Cerisoles, celui qui gagna la bataille de Kocroy, et moi, j'espère bien l'être aussi. » — A la lin de la même année, le jeune prince accompagna son grand-père a Dunkerque : ce fut là sou premier voyage. — Ijc 10 Juillet 1789 il en entreprit un autre qui devait entraîner une longue absence et après laquelle il ne devait rentrer dans sa pairie qu'escorté de gendarmes qui le livrèrent le 21 mars 1801 à un tribunal d'iniquité cl de

sang. — Dans ce voyage, l'éducation du prince continuait : chaque jour il écrivait avant de se coucher ce qu'il avait vu, ce qui l'avait frappé, ce qu'il avait étudié. Sa jeune imagination fut surtout exaltée par les beautés pittoresques des bords du Rhin. Dans une de ses premières lettres, datées de l'exil, il écrivait au comte d'Espinocha, son ami : « Dites-moi en conscience : pense-t-on à moi quelquefois ? En parle-t-on ? Sommes-nous, je n'ose pas dire suis-je un peu regretté ! Je le désire beaucoup. Quant à moi, je me souviendrai longtemps de toutes les bontés qu'on a eues pour moi. Dites à nos amis que je n'ai jamais menti, surtout en parlant de reconnaissance. » — En 1793, il retourna en Flandre avec son père, sous les ordres duquel il fit sa première campagne. Quand le corps d'armée commandé par le duc de Bourbon eut été dissous, le duc d'Enghien alla rejoindre son vaillant aïeul, qui avait tiré l'épée et s'était mis à la tête de cette armée dont tous les soldats étaient gentilshommes ; armée petite en nombre, mais grande en courage. Dans cette armée combattaient trois générations de Condé, et Delille a écrit, après l'attaque de la ligne de Wissembourg et après le combat de Borny : Condé, Bouillon, d'Egmont. Ce fut d'ailleurs Remy ; c'est là que l'un va : le cher de la victoire. Trois jours l'ont mené à la gloire ! Dans ce combat de Borny, le prince de Condé, à la tête de sa fanterie, avait fait des prodiges de valeur ; le duc de Bourbon, commandant la cavalerie, avait fait preuve d'autant d'habileté que de courage, et quand le duc de Bourbon eut été blessé d'un coup de sabre dans une brillante charge, son vaillant fils le remplaça en chef. Dès que l'affaire fut finie, quand il n'eut plus d'ennemis en face de lui, le jeune prince se hâta d'arriver à Haguenau pour s'assurer par lui-même de l'état de son père, qui lui donnait les plus vives inquiétudes. Malgré sa profondeur, la blessure du duc de Bourbon n'eut aucune suite fâcheuse ; et le père et le fils allèrent ensemble visiter les officiers et les soldats républicains faits prisonniers dans le combat. — Alors, comme le raconte l'histoire contemporaine, les agents de la convention de sanglante mémoire immolaient sans distinction tout individu de l'armée de Condé qui tombait dans leurs mains. Les prisonniers républicains faits à Borny pouvaient donc se croire exposés à de cruelles représailles ; aussi leur éloignement se manifesta-t-il par de louchantes paroles lorsqu'ils entendirent les deux princes ordonner aux chirurgiens de les traiter avec les mêmes soins, le même empressement et les mêmes égards que les militaires sous leurs ordres. Ici, dirent les descendants des Condé, plus de distinction : tout le monde est Français. Le lendemain de l'affaire de Borny, le

maréchal de Wurinser vint féliciter le prince de Condé, qui lui demanda comment il trouvait sa petite infanterie: «Monseigneur, répondit le maréchal, votre petite infanterie grandit au feu. » — Le duc d'Enghien avait sa part de tous ces éloges ; mais celui qui le loucha davantage lui fut adressé par Monsieur, depuis Louis XVIII (i): «Mon cousin, vous êtes à l'Age où vous portez* le nom du vainqueur de Roeroy ; son sang coule dans vos veines; vous venez de retracer sa valeur; vous ayez devant les yeux l'exemple d'un père et d'un grand-père au-dessus de tous les éloges. Que de motifs d'espérer que vous serez un jour la gloire et l'appui de l'Etat! • — Le duc d'Enghien tomba malade à la fin de cette campagne, [pendant laquelle il avait éprouvé des fatigues au-dessus de ses forces. « En 1744, après avoir bien fait ses preuves, le descendant des Condé fut nommé chevalier de Saint-Louis. C'est vers cette époque qu'il faut placer le commencement de sa passion pour la princesse Charlotte)

The text on this page is estimated to be only 18.31% accurate

lotte «le ilohau, passion qui tlpruw le détermina à se lixtx k
Ellecinhcitn (l ; s'il y eul entre eu» une union secrète, il n'en fut point, à ce
qu'il p irait, dressé d'acte en Tonne. L« prince se proposait sans iluulc de
faire légitimer plus tard ce» nœuds, et ne s'attendait pas qu'une mort
prématurée viendrait rendre inopinément impossible l'exécution de ses
volontés. > Iji princesse de liolian ne cessa pas un instant de mériter
l'itonneur que le duc d'Enghien lui réservait; elle n'a jamais dissimulé sa
tendresse pour un prince qui en était si digne — - Ce lut en 17U5 que le
«lue île Bourbon se sépara pour la première fois de son 01\$. Il parlait alors
pour se rendre en Angleterre, où il est demeuré jusqu'en 1814. — En 1190,
le prince de Coudé nomma sou petit- Gis commandant de son avant-garde.
La campagne qui s'ouvrit alors fut encore brillante pour le duc d'Enghien. A
peine les républicains l'eurent-ils ouverte en passant le HJjiu à Kehl. que le
jeune prince mardî» contre eux. De part et d'autre il y eut des avantage* de
remportés; mais aucun parti ne pouvait guère s'en réjouir, car c'était toujours
le sang français qui coulait. On 48 juin au M septembre, le petit-fils «lu
prince del'.omlè obtint des résultats importants, notamment à Oherkanilarh,
dans la nuit du 1-2 au 13 septembre; mais ce qui mérite tout à fait d'être cité
dans cette guerre, c'est la défense du pont de Munie ', qui eut lieu à cette
époque. Ou s'y battit pendant dix-huit jours. Dans l'armée républicaine,
olliciers et soldats reconnaissaient et vantaient la valeur du durd'Enghit-n, et
le prince céda plusieurs fois au désir que les militaires de relia armée
témoignèrent de le connaître |»ersonnellcinenl. Avec une cnnliance et une
Citurloisie dignes de son sang, le descendant du grand Onde se rendit à
diverses reprises à leurs avant-postes, prenant plaisir à causer avec des
compatriotes, alors sous les ordres du général braves comprennent les
braves, et l'honneur s'entend l'honneur. — Après le traité de Lèoben, en
1797. la cour de Vienne ordonna le licenciement de l'armée de Coudé, qui
passa en Russie et y resta jusqu'en I7(H): alors elle revint eii Souabe. Ce
dm: d'Enghien fut chargé de défendre Constance. 11 ne faut point omettre
de mentionner l'aiïaire de Itosruhchim : le prince n'avait que deux mille
hommes avec loi; il avait affaire à des Français, et cependant il se soutint
depuis cinq heures du matin jusqu'à près de midi contre la division
républicaine tout entière commandée par Lecourbc. Ce fut alors que le duc
d'Enghien rencontra un jeune hussard de l'armée républicaine qui était resté

blessé dans un champ. Il aida h le relever et le fit porter dans son propre lit. Sun chirurgien eut ordre de lui donner les soins les plus assidus, et quelques jours après le lit reconduire aux avant-postes français, après lui avoir serré la main et lui avoir dit : « flamande, au revoir! » - D'après le traité de Luneville, en 1801, la petite et vaillante armée de Comté fut une seconde fois licenciée. Son illustre et intrépide chef se rendit alors en Angleterre. D'abord le duc d'Enghien avait dû l'y suivre; mais, d'après de pressantes invitations du cardinal de Rohan, il revint à Eltelnheim, [pour se rapprocher de la princesse Charlotte. — Mais en 1804 les arrangements politiques ayant fait passer les États du cardinal sous la domination de Bavière, le jeune duc s'adressa au margrave et obtint de lui l'autorisation de continuer son séjour à Eltelnheim ; son devoir lui eût été de se rendre à l'invitation de son père; il eût une autre voix... et de là vint son malheur! - Cette vie si douce que le prince menait à Eltelnheim commença à être troublée par les inquiétudes que lui exprimaient ses parents. Son grand-père et son père redoutaient le voisinage de la France, et le désir qu'il pouvait avoir d'y aller pour rentrer en fugitif dans son propre pays. Il répondit donc à son grand-père: « Assurément, mon cher papa, il faut me connaître bien pour avoir pu dire ou chercher à faire croire que j'avais mis le pied sur le territoire républicain autrement qu'avec le rang et à la place où le hasard m'a fait naître. Je suis trop fier pour courber bassement ma tête, et le premier consul pourra peut-être venir à bout de me détruire, mais il ne me fera pas m'humilier. Ou j'irai prendre l'air en Italie pour voyager dans les glaciers de la Suisse, comme je l'ai fait l'an passé, n'ayant rien de mieux à faire ; mais pour en France » quand j'en ferai le voyage, je n'aurai pas besoin de m'y cacher. Je puis donc vous donner ma parole d'honneur la plus sacrée » que pareille idée ne m'est jamais entrée et ne m'entrera jamais dans la tête. L.-A.H. 1805. — Vers le commencement de l'année 1804, Bonaparte apprit d'une manière confuse par les révélations d'un nommé Querelle et d'un nommé Philippe, épiciers à Tréport, que les princes, alors réfugiés en Angleterre, formaient le projet de se ressaisir de leur autorité en France; que Pichegru, le duc de Pnignac et d'autres personnages éminents étaient à la tête du projet, que l'Angleterre favorisait de tous ses moyens. Dans ces révélations de la police, le nom « la comte d'Enghien » n'était pas prononcé; mais le premier consul, trouvant pour ainsi dire sous sa main des membres les plus distingués d'une famille qu'on lui dénonçait comme liguée contre lui, résolut de s'emparer de la

personne du jeune et vaillant Condé. — Dans les allures et habitudes de Bonaparte, l'exécution suivait de près la conception d'un projet. Alors M. de Caulaincourt, gentilhomme picard dont la famille avait été attachée à la maison de Condé, reçut du premier consul l'ordre de partir sur-le-champ et de porter au général commandant dans le département du Bas Rhin des dépêches secrètes. M. de Caulaincourt n'a cessé de déclarer jusque sur son lit de mort qu'il était parti de Paris sans connaître ni soupçonner aucunement le contenu des lettres et des dépêches du ministre des relations extérieures et du ministre de la police*. Ce qui peut le faire croire, c'est que Bonaparte avait adjoint au gentilhomme dont la famille avait eu des relations de service avec la maison de Condé, un officier supérieur de la garde des consuls, nommé Onlnrnr. Celui-ci ne s'est jamais caché d'avoir été l'homme influent dans cette odieuse affaire. Les nommés Rnsev et Méhé, hommes «le la police, prirent aussi une part fort active à ce guet-apens — « A la fin du mois de février «80*, dit le comte «le Cboulot, un étranger de bonne mine |>asse devant la maison du duc d'Enghien et s'arrête à l'auberge du Soleil; il demande un nommé Stohl, ancien militaire : il était absent. L'étranger témoigne de l'impatience, et, teignant «l'être fatigué, il s'assoit. U conversation roule sur des sujets différents, et le nom du duc d'Enghien s'y trouve mêlé comme par hasard. L'étranger sait bientôt la vie du prince: combien il a d'amis auprès de lui, combien de serviteurs, le nombre de ses chevaux, etc., etc. — L'hôte ajoute à ces détails le nom de quelques étrangers qui habitent aussi Etteinlieim; le général Thuinery, qu'il prononce Douniery et dont l'inconnu fait Dumouriez, ainsi qu'un nommé Srbmid, qui pa-se pour un Anglais Smith. Tout allait bien jusque-là ; mais le bon Allemand, voyant l'étranger prendre des mites et se faire révéler les noms, sort et court cher le chevalier de Saint-Jacques, pour lui faire part de ses soupçons. Il revient à la haie, mais l'inconnu avait disparu. — On rapporta ces circonstances au duc d'Enghien, qui ne fit qu'en rire; et le chevalier trouvait étrange la prompte disparition de cet quelques excursions se. rées. Le prince le Onde lui écrivait à l'homme, le jeune prince lui dit en riant : «i Croyez-vous » «pièce soit un sorcier? — Non, movtseigoeur, reprit le baron » très-sérieusement, mais prenons garde que ce ne soit on ro» venant. » — Pour rassurer néanmoins les gens de sa maison, le «lue d'Enghien ordonna quelques patrouilles; mais la no* ayant été (ranieluillc, les vagues inquiétudes de la veille disparurent peu à peu, et le prince, complètement rassuré et plein «le confiance, se rendit à une partie de chasse, à —

Cepeooanl on était au 1 » mars : une colonne forte de trois à quatre cents hommes, sous les ordres du général Ordeiiicr, était partie de Seh<icst>dt, et, à la nuit tombante, se disposait à passer te Itiïin au bac de Rhcïno. On le voit, à défaut de justice, la force avait tout prévu pour assurer te merit de cet infime P"etapeus. Dans la non du là, l'habitation «le Mgr le duc d'Engliien, qui y reposait tranquille sous la garantie dn droit des gens, fut cernée par le détachement que not panant de Schélestadl. A ce petit corps de (t) /t Vrir<i,ir j,,m-rr,rtle ■r.,;-nnr n m.*lr -rf . réunis beaucoup de gendarmes; les gend r-; (;>u.i-' d-' tUornlot. qu'il s'agissait d'araéter un prince de la m ce sujet (i! : ■ X ous êtes bien près : prenez garde a vous H ne négliges aucune pré;r;mli>ii \aiur être averti k t<f«ps et faire retraite en lieu sur. en cas qu'il | assit par la tete du consul de vosis faire enlever. N'allez pas croire qu'il y ait du courage l tout braver a c i égard : ce ne serait qu'une imprudence impardonnable aux yeux de I univers, et «gui ne pourrait voir que lis suites les plus allrenses Ainsi, je vous le répète, mon fils, preix x garde à vmi» et rassurez nous en nous rv|mudanl que vous senlea parfaitement ce que je vo:is demanda, et que nous pouvons être lnriqi:illes sur es précautions que vous Erendrci. Je tous ombras*;. Louis-Joseph itk BouitaxiN. » — ej e prince était louché de cet te tendre sollicitude: mais sa raisun se révoltait contre riulenlioii qu'où lui supposait de

The text on this page is estimated to be only 19.42% accurate

EJK.HIKV (505) KM.HII .V. lorsque le» soldats l'a|>prirent. ils témoignèrent hautement leur inrxviiteiicaieol d'être employés pour une semblable esuédiImmi. I.r icône (onde et ni i peine couclir quand M l'avrrlil du liruil qui se lu jk autour de sa maison. Alors il muIp île mii lit, et. sens prendre J« temps de s habiller, Hisil mm fusil; uu de se» valets ilt pied en prriMI un autre, et, eu chemise, le. duc d'Enghicu nu» re la fe* ;être e(crie : « Qui va là ! » Sur la réponse qu an lui fait du dehors, il allait faire feu; mais Schmid releva le fusil et l'empocha d'en faire usage, et lui disant que tout* résistance ferait inutile. Le prince se vêtit à la Iule d'un pantalon cl d'une vote de chasse; il n'avait pas encore eu le tcni|i* de passer ses bottes quand l'fcrd.sdnrf rl quelques autres gendarmes eulrcut dans la chambre , le pistolet à la main et oesraandcm t • Qui de vihis est le duc d' hughirii ? » Le luron de lirunsteiii, qui avait promis d'abord de se faire passer pour le prince, resta muet; et comme Pfcrrdsdorf renouvelait sa demande, le prince dit alors : a Si vous venez pour I arrêter, nous ilevet avoir son signalement, chrrcliei-lel ■ Les gendarmes, croyant parler a un de ses gens, répliquèrent : • Si nous rasons, mus ne vous ferions pas île questions : puisque vous ne voulez pas nous le designer, marcher tous! > Le chevalier de Saint-Jacques, secrétaire du prince el son ami, arriva bientôt; il logeait daus une maison voisine, et avant appris l'envahissement de celle de son prince, courut à moitié velu pour se reodre à son poste, après avoir toutefois envoyé uu domestique à I église pour y sonner le tocsin ; mais la trahison avait devance la fidélité, et le cloeber était occupé par les gendarmes. Lt chevalier de Saint- Jacques était alors fort soutirant, el il lui avait fallu vaincre de vives douleurs pour arriver auprès de son maître. Il fui d'abord repoussé ; mais, se cramponnant i la rampe de l'escalier, il résistait aux efforts des hommes qui voulaient le faire descendre, quand uu gemlarme rria : « laissez-le entrer, c'est atra «a de plu*. * — Ce fut sous l'escorte particulière de la gendarmerie que le prince et plusieurs officier» de sa maison quittèrent Eileiohrim; et le» hommes chargés de cet odieux enlèvement avaient tellement bâte de l'accomplir avant le jour, qu'ils ue laissèrent ni au prince ni k an amis le temps de s'habiller. — M"" la princesse de llohan. avertie île ce qui venait de se passer, vil de ses fenêtre» ir prince, escorté de soldats, regarder plusieurs fois de son coté «l bientôt dispiralirc au détour d'une rue. — Les prisonniers, au nombre de dit, furent

cuuduils dans uu moulin à peu de distance de la ville, ou le couMnandanl
 avait ordonne qu'un amenai le bourgmestre d Llteinheim, afin qu'il fil
 connaître le duc d'Enghien. Le chevalier d< Saint Jacques niait tenu
 plusieurs fois daus re moulin. L'nc des portes de la chambre basse donnait
 sur uue planche qui servait à traverser le cours d'eau au-dessus de la roue du
 moulin. Le fidèle serviteur fait signe au prince, qui s'approche île lui.
 «Ouvrez celle porte, «let-il rapulemenl. passe* el jetez après vous la
 planche dans l'eau, et vous ètr» sauve, moi, je leur barrerai le |>as*age. • Le
 prince va à cette porte : un enfant , effrayé par la présence des soldats,
 l'avait barricadée. Le mouvement qu'avait fait le prince ayant trahi sua
 intention . la commandant y plaça deux sentinelles. Bieulot. d'après la
 déclaration du bourgueineslre. l'idesjlite du duc d'hngnieu fut cnusUlée el I
 on se remit en roule. — Alors le descendant des Coude , placé sur une
 charrette avec se» fidèles cocupngnons d infortune, chemina pendant
 plusieurs heures entre deux files de soldats. Sa contenance assurée, son
 jeune âge. sa belle et noble ligure, lourhèreiil bienlot plusieurs de ces
 Français qu'on avait charge» d'un rôle qu'ils trouvaient flétrissant. lia
 •Ricier, appuyant la main sur la •e pour s'aider à marcher, trouva le moyeu
 de idu prime |»>ur attirer son attention, et lui dit, i te»er la tèle : • Mettez-
 vous au milieu du bateau, et si vous nager, jetez-vous dans le llhin,
 personne, je vous en h, ne tirera, a — Le duc il'Kngnieu eu a>ail eu l'idée et
 l'avait communiquée au chevalier de Sainl-Jacques ; nuis le rouiuiiaidaut,
 ombrageux . avait eu soin, en entrant dans le bateau, de faire placer le
 prince à ses cuirs et de I entourer de gendarmes. Le» caractères les plus
 forts ont leur momeni de àèreuragraient : quand le prince se trouva d?
 l'autre cote du fleure, quand il se vit enfermé dans une voiture , le chef
 d'escadron Chariot à se* roté» el des gendarmes sur le siège, il eut le
 pressenliment que la terre de France lui serait funeste, et il regretta les
 champs de bataille qui lui avaieul offert bien des fois la glorieuse chance d'y
 mourir. — La voiture ou le chariot dans lequel était le prince arriva i
 Strasbourg bien a«ant le reste du cortège. L'escorte n'ayant pas d'ordre, on
 ne savait où déposer le prisonnier. Alors on le ht descendre daus la maison
 de Char... , et ce fut. là que le duc d'Euguieu prit cal officier à part el lui
 proposa de faire sa fortune, s'il soûlait faciliter son évasion Celui-ci s'y
 refusa. Pour accomplir le mal il se trouve <lea hommes fidèle», on il s'en
 trouve pour faire h bien. I. ordre de conduire les prisonnier» à la citadelle ne
 tarda pas à arriver, et le commandant de celle forteresse était si peu

Français, qu'il manqua de toute espèce d'égards à un l'aindé dans le malheur. Il poussa la sesente jusqu'à placer des sentiuelies dans l'intérieur de sa chambre, l'éteint que le général Levaï eut connaissance de ces précautions exagérée et irrespectueuses, il lit retirer les drouillonnaires. Plusieurs fois ce brave militaire vint voir l'auguste prisonnier et eut pour lui les mêmes attentions que s'il avait encore été à Chantilly. — Le duc d'Enghien disparaît dans la citadelle quelque temps à ses serviteurs : on voit le dépouillement de ses papiers saisis à Ettelheim. Parmi ces pièces se trouvait son testament. On proposa au noble captif de paraphraser ses papiers ; il s'y refusa, et déclara qu'il n'apposerait sa signature au procès-verbal qu'en présence de son ami, de son secrétaire et de son conseil, le chevalier de Saint-Jacques. — Le 18 mars, de grand matin, les portes de la prison s'ouvrirent. Mais ce n'était pas pour rendre la liberté au Freypuier dit plutôt qui venait de loucher la terre de France. C'était encore au milieu des ténèbres que des gendarmes le forcèrent de sortir de son lit, de s'habiller et de le suivre. Ses gens accoururent ; il sollicita la permission d'emmener son fidèle Joseph : on lui dit rudement qu'il n'aura plus besoin de valet de chambre ; il demande quelle quantité de linge il peut emporter avec lui : alors on lui répond : • Avec une ou deux chemises, vous en aurez assez • Il y avait dans tout ce manque de convenances et d'égards, dans ces brutales réponses, une révélation du sort qui l'attendait. Il embrassa ses amis et leur dit un éternel adieu. — On se met en route ; la voilure marche jour et nuit ; elle arrive le 20 mars, à quatre heures et demie du soir, aux portes de la capitale, près la barrière de Pantin. — Il avait été décidé d'avance, d'après les conseils de Bonaparte que le petit-fils du grand Condé n'entrera pas dans Paris ; et à la barrière se trouve un courrier qui apporte au commandant de l'escorte l'ordre de faire rapidement le long des murs afin de gagner Vincennes. Le prince entre dans cette prison au peu après cinq heures. Marri, commandant de Vincennes (il a sa femme : « Je ne mis quel est ce prisonnier ; mais voilà bien du monde pour s'assurer de sa personne. » la femme de Harel regarde, et comme le prisonnier dit qu'il n'a rien de spécial, reconnaît Mgr le duc d'Angoulême et « écrit avec émotion : • C'est mon frère de lait ! » Le prince, exténué de besoin et de fatigue, prend à peine un léger repas. Tant qu'il le prenait, il pria qu'on voulut bien lui préparer pour le lendemain, à son réveil, un bain de pied ». Il finit par se jeter sur un mauvais lit. Il se précipita dans une pièce à l'entresol, près d'une fenêtre dont deux carreaux étaient cassés ; lors l'observation du nouvel arrivé, ils furent

masqués avec une serviette. — Jeune et noble prince. il ne tarda pas à
 s'endormir profondément sous les mêmes voûtes jadis habitée* par ce saint
 Louis qui aimait à aller rendre justice dans la forêt voisine et dans celle
 forteresse illustrée par la captivité du plus glorieux de ses ancêtres. — Vers
 onze heures* il le la nuit, le duc d'Enghien fut réveillé en sursaut. • Eh
 bien. pourquoi si tard, dit l'infortuné prince: le jour ne paraît pas encore!
 Quelle heure est-il donc? — Près de minuit. » répond le gendarme. — Le
 capitaine rapporteur s'approche alors de lui, et lui fait part de sa mission. Le
 prince lui répond en s'habillant : « On est bien pressé. ... il me semble que
 quelques heures plus tard vous auriez convenu et à moi aussi. . Je dormais
 si bien ! » Une fois habillé, on le conduisit dans une salle de pavillon du
 milieu faisant face au bois. Là étaient réunis huit militaires, savoir : le
 général Hullin. commandant les 1ers grenadiers à pied de la garde: Guiton,
 commandant le 1er régiment de cuirassiers; Bazanoourt, commandant le 4^e
 d'infanterie légère: Daviez, colonel commandant le 7^e régiment d'infanterie
 de ligne; Rarois, colonel commandant le 9^e régiment d'infanterie de ligne;
 Habite, commandant le régiment de la garde municipale de Paris;
 d'Aulancourt. capitaine major de la gendarmerie d'élite, faisant fonction de
 rapporteur: Moliu, capitaine au 18^e de ligne, greffier ; tous nommés par le
 général Mural, gouverneur de Paris. — Ces militaires dressent à la table une
 instruction criminelle. Au sujet de la composition de cette commission
 militaire, voici ce qu'a écrit le général Hullin. dans une brochure «Vil a
 publication sous le titre &' Explication» of!\\) Maj*ajaTAa ajaMrWafe Digitized
 by do

The text on this page is estimated to be only 23.87% accurate

LXGiuey. (-20 ftrltt aux ktmmtt impartiaux par M. It tomtt Hulh'n, concernant h commitiion militait t, tu fan m, pour juger Itdue d'Enghirn : « J'ignorais entièrement le but de celle commission. Longtemps après mon arrivée à Vincennes, je l'ignorais encore. Les membres qui devaient la composer avec moi arrivèrent successivement aux heures différentes qui leur avaient été indiquées par les ordres séparés qu'ils avaient reçus. Interrogé par eus si je savais pourquoi l'on dous rassemblait, je leur répondis que je n'en Hait pat plut imtruil qu'eux. Le commandant meuve du château, M. Harcl, rite répondit sur la question que je lui lis à ce sujet, qu'il ne savait rien, et ajouta, voyant nia surprise : «Que voulei-vous; je ne suis plus rien • ici I Tout se tait sans mes ordres et sans ma participation : • c'est uu autre qui commande iei. » En effet, la gendarmerie d'élite remplissait le château ; elle en avait occupé tous les postes, et les gardait avec tant de sévérité, qu'un des membres île la commission resta plus d'une demi'heure mus le guichet sans pouvoir se faire reconnaître, l'n autre colonel ayant reçu l'ordre de se rendre de suite h Vincennes, sans autres explications, s'imagina qu'on l'y envoyait pour tenir prison. — Ainsi nou* allions nous trouver juges dans une cause trop mallicusement célèbre, sans qu'aucun de nous y fut prépare — Je dois observer, ajoute le général JJullin . que mes collègues et moi noos étions entièrement étrangers a la connaissance des lois. Chacun avait gagné ses grades sur le champ de bataille. Aucun n'avait la moindre notion en matière de jugement. — L'interrogatoire ne fut pas long, voici la minute du jugement de la commission militaire: « Aujourd'hui, le 30 ventôse an m > de la république, la commission militaire formée en exécution • de l'arrêté du gouvernement, en date du 3© courant, coni» potée des citoyens Ilullin, etc., etc., s'est réunie au château de • vincennes, à l'effet déjuger le ci-devant duc d'Enghien, sur » les charges portées dans l'arrêté précité. Le président a fait a amener le prévenu , libre et sans fers, et a ordonné au rapia laine rapporteur de donner connaissance des pièces Uni à • charge qu'à décharge, au nombre d'une. Après lui avoir » donné lecture de l'arrêté susdit , le président lui a fait les a questions suivantes : Vos nom , prénoms , âge et lieu de a naissance? A répondu se nommer Louis-Antoine-Henri de » Bourbon . duc d'Enghien , né a Chantilly le 3 août 1773. a A lui demandé s'il a pris les armes contre la France? A • répondu qu'il avait fait toute la

guerre, et qu'il persistait » dans la déclaration qu'il a faite au capitaine rapporteur, et • qu'il a signée. A de plus ajouté qu'il était prêt à faire la guerre, cl qu'il désirait avoir du service dans la nouvelle ■ guerre de l'Angleterre contre la France. — A lui demandé. » s'il était encore a la solde de l'Angleterre? A répondu que «oui: qu'il recevait, par mois, cent cinquante guinées de • cette puissance. — ta commission , après avoir fait donner a au prévenu lecture de ses déclarations par l'organe de son " président, et lui avoir demandé s'il avait quelque chose a o ajouter dans ses moyens de défense, il a répondu n'avoir rien » plus à tirc et y persister. — Le président a fait retirer l'ac• eu se ; le conseil délibérant à huis clos , le président a recueilli les voix, en commençant par le plus jeune en grade; a le président ayant émis son "opinion le dernier, l'unanimité » l'a déclaré coupable, et lui a appliqué l'art... de la loi du..., a ainsi conçu..', et eu conséquence l'a condamné à la, peine de a mort. — Ordonne que le présent jugement sera exécuté de » suite, à la diligence du capitaine rapporteur, après en avoir u donné lecture, en présence des différents détachements des ■ corps de la garnison, au condamné. — Fait, clos et jugé tant » dit et comparer. A Vincennes, les jour, mois et an que dessus; • cl avons signé nuireml Itt tignallurtt). a — Celle minute de jugement est par trop cruellement abrégée. — Dans l'interrogatoire que lit subir au prince le capitaine rapporteur, il est dit : « A lui demandé a quelle époque il a quitté la France? Il répond : « Le 10 juillet 1*89, avec mes parents. » A lui demande où il a résidé depuis sa sortie de France? il répond : a En sortant de France, j'ai passé, avec mon grand-père et mon • père, que j'ai toujours suivis, par .Mons et par Bruxelles. De a là nous nous sommes rendus a Turin, chez le roi de Sardai• gne. » A lui demandé quel grade il occupait dans l'armée de Coudé? il répond : « Eu 1790, commandant l'avant-garde; dea puis, toujours à l'avant-garde. a A lui demandé s'il reçoit un traitement de l'Angleterre? il répond : « Il le fallait bien , je • n'ai plus que cela pour vivre, a A lui demandé s'il a des correspondances en Angleterre? il répond : a Oui, avec mon • père et mon grand-père. » A lui demandé s'il connaît Pichegros. Il répond : « Je ne l'ai, je crois, jamais vu ; je n'ai point • eu de relations avec lui. Je sais qu'il a désiré me voir : je me t) KNCHIK.V » loue de ne l'avoir pas connu, d'après les moyens dont on dit • qu'il s'est servi, s'ils Sont vrais.» Enfin, lorsqu'on lui dit qu il doit avoir eu connaissance d'un complot contre la personne du premier consul , la tierce du héros s'indigne ; ses yeux s'animent. Calme et modeste jusque-là, il élève la voix et repousse avec force cet infime

soupçon Entrevoyant pour la première fois quelle doit être l'issue de ce procès, il grandit en face du «langer et l'affronte en digne lils des Condé(1). «J'ai soutenu, dit-il, les droits de ma famille; j'ai combattu avec elle |K>ur recouvrer l'héritage de mes ancêtres; mais depuis que la paix esl faite, j'ai posé les armes, et j'ai reconnu qu'il n'y avait plut d* rott en Êaropr. » Ses juges, frappés de tant d'intrépidité et d'innocence, Hésitèrent un moment; quelquesuns d'entre eux cherchèrent à lui faire comprendre te danger de ses déclarations. • Je vois les intentions honorables des membres de la commission; mais, dit-il, je ne peux me servir des moyens qu'ils m'offrenl ■ On l'avertit que les commissions militaires jugent sans appel. « Je le sais, répond le jeune Condé ; aussi je ne me dissimule pas le danger que je cours. • Alors le président lui adresse celle dernière question : « Accusé, avrz-vous quelque chose à ajouter? Rien', a On le fait retirer, cl ceux qu'un ordre despotique a faits ses juges, le déclarent coupable à l'unanimité. On rapporte que la lecture des pièces du procès donna lieu à un incident. Les juges remarquèrent que le prince , avant de signer, avait tracé de sa propre main quelques lignes où il exprimait un désir bien prononcé d'avoir une explication avec le premier consul. D après ce désir, dit-on , les membres de la commission militaire écrivirent à Bonaparte pour lui faire part de celte demande do prince, et pour savoir la résolution définitive du gouvernement. On assure que le premier consul renvoya la lettre avec ces trois mois au bas : L'ondanni à mon. — Dans le conseil privé et nocturne qui eut lieu pour décider du sort de ce jeune prince, Cambacérès opina pour lui sauver la vie. « Eh! depuis quand, dit le premier consul en colère, êtes- vous donc devenu si avare du sang des Bourbons ! a — On a dit que l'exécution de l'horrible attentat avait été confiée à des solda» étrangers. Malheureusement, il faut l'avouer pour la vérité de l'histoire, le crime fut commis par des gendarmes d'élite. Voici à ce sujet une anecdote précieuse à recueillir (3) : a L'officier de ces gendarmes fut averti dans la nuit pour aller commander le détachement destiné pour Vincennes. Ce militaire avait été élevé dans la maison de Condé, et n'en avait pas entièrement perda la mémoire. Il arrive cl apprend l'odieuse miss km dont il est chargé. Le jeune prince I aperçoit , le reconnaît et lui témoigne sa joie de le revoir. Celui-ci baisse la lêle el ne sait que pleurer. On qoille la salle du conseil ; on descend dans le fossé par un escalier élroil. obscurci tortueux; le prince se retourne vers l'officier cl lui dit • Est-ce que l'on veut me plonger tout vivant dans un cachot? Suis- je donc destiné à périr dans les oubliettes? — Les oubliettes..., non .

monseigneur, a loi répond-il en sanglotant. On continue de mardier et l'on arrive au lieu du meurtre. Le Ois des Condé voit cet appareil el s'écrit : « Ah ! grâce au ciel , je mourrai de la mort d un soldat. • Quand le duc d'Enghirn lit entendre cette exclamation, il se trouvait au bas de la tour, tout à coté de la fosse qui venait d'être creusée pour lui, et à quelques pas d'un piquet de gendarmes à pied chargeant leurs armes. Ayant vécu comme Bayard, d'Enghien voulut mourir comme lui : il se retourna vers les gendarmes, rt dit k leur officier : • Est-ce que l'on ne me donnerai pas un prêtre? a On dit qu'alors une voix cruelle lui cria du haut du parapei:«Vcui-ludoYicmoorircoromcuncaparin?» S'adrssanl ne nouveau à l'officier auquel il avait parlé dans l'escalier de la tour, cl qui ne pouvait retenir ses larmes, il loi dit , en loi donnant quelques objets enveloppés d'une feuille de papier ; « Faites remet ire. je vous prie, cet anneau et ces rhevrux à la princesse de Kohan . » Le faible retard occasionné par celte prière irrite l'imiiaticnce d'un homme qui s'était constamment tenu pendant le jugement derrière le fauteuil du président. Il interpelle l'officier et lui ordonne d'en finir, a Allons, mes amis'. .. a dit le prince aux soldats. On rapporte encore que la même voix s'écrit : Tu n'a* pat d'amis iei. — Quand le prince était arrivé au bas de la tour, en face de la fosse creusée, il s'était agenouillé un instant pour recommander son «me au Dieu de miséricorde. Maintenant . en face du t, on lui crie de se mettre a genoux. • l;n Y (t) Comte ,le Ctuaifol (4) HiogrvfMe lyiutv

The text on this page is estimated to be only 24.12% accurate

KMiHlEM. (206) ne s* mel a genoux que devant T>ieu ! » s'écrit-il d'une voix forte, et la jeune el noble » h lime tombe sous la décharge pour ne plu* se relever. — Ceri »e passa le SI mars le(M . dans la partie orientale des fossés de\inrennes. à l'entrée d'un petit jardin. Dès que la victime eut succombé, les soldats qui venaient de commettre l'attentat se jetèrent sur le malheureux prince, et après l'avoir fouillé et s'être emparés de ses deux montres, le mirent tout habillé dans la fosse branle au bas de la tour. Ç'arait été pendant son souper de la veille, qu'une pioche cl une pelle avaient été empruntées à l'un des gardes de la forêt pour creuser celle tombe. — « Seie ans après la consommation du crime , écrit M. de Choulol dans sa Notice sur Mgr le dur ilKiighicu, par un de ces retours du sort qui montrenirinttahilitéés choses humaines, la famille du malheureux prince redemandait à la terre le dépôt qu'elle renfermait dans son sein. Quelques amis de la victime, des serviteurs aux longs souvenirs, interrogeaient chaque parcelle de cette terre humide et recueillaient ... un crâne brisé par deux balles; toute la parce inférieure du visage fracassée; l'os d oue jambe cassé par le plomb qu'une main tremblante avait mal dirigé; une chaîne d'or qui entourait encore lrs vertèbres du cou, quelques piècrs d'argent et des ossements blanchis, a Ainsi |ienl à la fleur de •' *get «près une courte carrière toute remplie de loyauté, de courage et d'honneur, Louis- Antoine- Henri de Bourbon, due d'Kngghien. — Comblé de tous les dons de la nature, doué des qualités les plus brillantes et des vertus les plus aimables, l'amour, l'orgueil et l'espoir de sa glorieuse famille, il s'était fait aimer dans les camps comme dans toutes les familles françaises, qu'il recherchait pendant ses jours d'exil bien plus que les grandeurs de l'étranger. Sa mort produisit en Europe un sentiment général de regret et d'indignation. Les monarques sur leurs trônes eurent peur que le jeune guerrier qui allait saisir le sceptre de France ne continuât A mari lier dans cette route sanglante el qui s'écartait tellement du droit des gens ; le roi niWajN Aduipku, proche allié par sa femme du grand-duc de Bade, el qui se trouvait alors dans les Elats de son beau-père, dé» qn'il connu! le guel-apens d'Ettriubrim , envoya un de ses aides de camn à Paris pour réclamer contre la violation du territoire de I électeur, et pour conjurer Bonaparte de respecter les jours du duc d'Enghien. Par fatalité, l'aide de camp t'arrêta vingt-quatre heures h Nancy, el n'arriva qu'après que le crime eut été consommé. — Quand la nouvelle de l'attentat

fut répandue dans l'an*, l'immense, l'île fut frappée de stupeur et de consternation; cette stupeur et cette consternation se répandirent sur toute la France; et partout l'on se demandait comment le vainqueur de l'Italie avait pu perdre sa gloire par cet assassinat. Quelques personnes disaient, et beaucoup croyaient, que Bonaparte, en agissant ainsi, avait voulu donner aux révolutionnaires et aux jacobins une garantie de haine contre les Bourbons. Il est vrai qu'alors il y avait des gens débonnaires et crédules qui présentaient le premier consul comme un autre général Moiré, prêt à rappeler en France la famille exilée et à remettre ainsi le sceptre et la couronne aux frères de Louis XVI. Le crime a-t-il été commis pour couper court à ces propos et à ces espérances? « Le lendemain de l'exécution (1), le président de la commission militaire se trouvait chez Cambacérès et rendait compte de l'événement de la veille. Après avoir confessé hautement que le prince était mort avec beaucoup de courage, il ajouta : « Ses réponses ont été fort simples ; mais heureusement, il nous a dit son nom, car, ma foi, sans cela, nous aurions été fort embarrassés. » Ce propos fut entendu et répété par plus de trente personnes ; et cet aveu est d'autant plus remarquable, d'autant plus vrai, qu'on n'avait pas saisi une seule pièce relative à l'affaire de Pichegru et autres, ni chez le duc d'Enghien, ni chez aucun de ceux qui furent arrêtés à la même époque au delà du Rhin. — L'enlèvement de M^{lle} de Reihl, irrécusable à Offenbourg, avait averti tous les malheureux réfugiés français du danger qui les menaçait. La plupart avaient fui le duc d'Enghien, dont la belle âme ne pouvait soupçonner son crime, avait dédaigné de prendre une précaution qui eût ressemblé à de la timidité. C'est ainsi qu'il fut la victime de la sécurité qu'il inspire aux grandes âmes l'innocence accompagnée du courage. Ce fut quelque temps après sa mort que Fouché. En parlant du jugement et de l'exécution de l'innocent, laissa échapper ce mot, si flétrissant pour les hommes politiques : L'EXÉCUTION UGÈREUSE. D'ENGLAIS EST PIRE (il l'a dit) CRIME ; c'est l'œuvre faite. » — Nous ajouterons, nous, à ce mot de (1) M^{lle} de Reihl antienne et moiré. Fouillé : La fosse d'un accusé creusée avant le jugement, voilà le procès du duc d'Enghien. v>« Walsh. ■MUT, s. m. adresse, industrie. ex>édieit. Il n'est plus usité en ce sens, que dans le vieux proverbe, Mieux » ni engin que forêt. Il signifie aussi, machine, instrument. — EmUHI HWBII, s'est dit des machines dont on se servait à la guerre, avant l'usage des canons. i.m.in imeran.}, nom générique que l'on donnait jadis à toutes les machines. Il est [il est spécialement consacré aujourd'hui à désigner un appareil destiné à

former un point de suspension pour élever les fardeaux. t:\t.l. i birt Corneille . peintre très-célèbre du xvr siècle, natif de Leyde. Il eul deux (ils qui se distinguèrent aussi dans le même arl. t m.i.euei.u (IjUiÉl M HeTTRI . sir), ne d'une famille très -ancien ne de Berkshire, esl mort à Londres le 'il mars IMI, après s'iHre distingué par son goût pour les sciences cl les beaux-arts, el avoir publié un grand nombre d'ouv rag< s. km; il Ml Estiier;, célèbre ealligraphe anglaise sous la reine Elisabeth et sous le roi Jacques 1er, esl connue par la perfection de son écriture. Il resle encore quelques-uns de ses ouvrages qui sont fort recherchés, l'ndes plus curieux est intitulé (ktam. Ce sont des stances île huit vers, sur la vanité el l'inconstance du monde, écrites par Eslher English, le 1" janvier I00& Les vers sont eu français et en anglais. Ce recueil est orné de guirlandes de fleurs et de fruits, el de son portrait en miniature, dessiné à la plume par elle-même. On cite encore lliSt. memorabilet Gênent per Etlrrum Inglit-Gatlum, Edimburgi, anno Ifit'O, conservé dans la famille d'Illarcourt. et un autre que possède M. Walrkrrnarr qui coïlieni le/'rrc de l' Ercletiatte de la main d'Etther, unglaitfranr>nt à Litlebourg en t." I. . avec le Cantique det Cunliquit». EXUI.OBRB, v. a. réunir plusieurs choses pour en former un tout. Il signilie aussi comprendre, réunir dans. KM.I.oi MB, v. a. avaler gloutonnement. Il signifie, librement, absorber, faire dispaialtre dans un gouffre, dans un abîme, etc. Il se prend quelquefois, figurèienl, dans le sens nui précède. Il signifie particulièrement , consumer, dissiper des biens, des richesses. EMil.l'ER, v. a. frotter, enduire, rouvrir de glu. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel complément direct ou indirect, el se dit surtout d'un oiseau qui se prend a la glu. i m.iixch, v. a. Il se dit d'un habit ou d'une manière de s'habiller qui donne un air gauche et coulraiiit , de manière que le cou parait enfoncé dans les épaules. i m.hiii.i vi i. \ i , s. m. embarras formé dans un tuyau, dans uu canal. MWQ18— Wl yaihoi: . Le mol engorgement exprime des étals morbides fort différents, mais qui ont pour phénomène commun une augmentation de volume d'une partie ou d'un organe malade, produite par une accumulation des humeurs. (In distingue eu général les engorgements en deux espèces, les engorgements chauds, aigus ou inflammatoires, et les engorgements froids, lents ou chroniques. Les premiers n'étant qu'un symptôme de l'inflammation aigué. on trouvera tout ce nui les concerne aux mots Inflammation , Piilecm vsie, PIILMiMoM. Les seconds peuv ent être produits par une foule de causes différentes, ils peuvèntre le résulta, soit d'une inOam malion chronique, soit

d'une allération organique des tissus, soit d'une simple accumulation passive du sang et des humeurs en circulation dans les viscères par suite de congestions répétées. De ce nombre, par exemple, sont les engorgements de la rate et du foie, qui surviennent à la suite de fréquents accès de fièvre intermittente. C'est ce que les anciens médecins désignaient sous le nom d'*il'otitlruclun*. Le traitement de ces sortes d'engorgements n'a rien qui leur soit spécial, c'est vers les divers états morbides qui les produisent, les entretiennent ou qu'ils compliquent, qu'il faut plus particulièrement diriger son attention (F. pour ce dernier genre d'engorgement le mot Fièvre intermittente; , f. *noirgeb*, v. a. obstruer, boucher un canal, un tuyau — Il se dit, en médecine, de ce qui cause de l'embarras dans les vaisseaux de quelque partie du corps, et une augmentation de volume. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, Ce harre, ce chenail *ïengurge*, il se comble de sable, de galets. I M. *oiti.K*, il, | ni II se dit d'un cheval dont les jambes sont gonflées par le sang et les humeurs, qui ne circulent pas. — Lu nr uh ru tant engorgé», l'eau est si haute, qu'elle empêche leurs roues de tourner. Digitize

The text on this page is estimated to be only 19.86% accurate

f 306) ENGRAIS. iaAwr.'l. ville du Bournou, dans est de Kouka. Elle a »),OUO haENGORNOI OU la Nigrilie, à fl lieues sud -sud est bilaiiU. selon le colonel Demham. C'est la ville la plus peuplée et la plus considérable du royaume. Autrefois clic était la résidence du cheik, qui aujourd'hui habite Kouka. EvtOLKMEN I , s. m. empêchement causé par quelque chose qui engoue. Il signifie plus ordinairement, au figuré, admiration exagérée, entêtement, prévention excessive en laveur de quelqu'un, de quelque chose. ENGOT km EST . pathol.]. Le mot engouement s'emploie d'une manière générale pour exprimer toute obstruction d'un conduit par >les matières qui s'y trouvent accumulées ; mais on se sert plus particulièrement de ce mot, en pathologie, pour désigner un accident particulier aux hernies { V. ce mot). ENGciiter, v. a. embarrasser, empêcher le passage du gosier. Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel I. Figurément, S'engouer, Etre engoué d'une personne, d'une chose, se passionner, s'enthousiasmer pour une personne, pour une chose, en être entêté. E.VCOTPFERER {S'i, v. pron. Il se dit des rivières ou des ravines d'eau, lorsqu'elles tombent et se perdent dans quelque ouverture de la terre , dans un gouffre. — Il se dit aussi des tourbillons de vent, lorsqu'ils entrent avec violence dans quelque lieu étroit . resserré. ENGAU.ER, v. a. pendre tout d'un coup avec la gueule. Il est populaire. Encollé, ÊE, part. En termes de blason , il se dit des pièces dont les extrémités entrent dans des gueules d'animaux. ENGOULEVENT, caprimulgus (son/.), genre de la famille des passeriformes, section des caprimulgiformes. Les engoulevents se distinguent des autres genres de la même famille par leur bec très-déprimé , crochu et garni à sa base de soies divergentes ; les doigts antérieurs sont réunis à l'origine par une petite membrane; les doigts latéraux sont égaux entre eux, et le pouce est grêle et versatile, c'est-à-dire susceptible de rester en arrière ou de se porter en avant tant comme chez les martinets. Le plumage des engoulevents, comme celui de tous les autres caprimulgiformes, est sombre, ordinairement gris ou roussâtre avec de petits traits noirs longitudinaux ou transverses. Ces oiseaux sont tous nocturnes ou crépusculaires, ils chassent les insectes avec leur large bec leur permet de saisir facilement Les femelles ne prennent aucun soin ni de leurs œufs ni de leurs petits-, aussi ne construisent-elles pas de nid, et pondent-elles comme les cliquettes dans quelque trou de rocher. Le nom

d'engoulevent vient de la manière avec laquelle ils ouvrent le bec engouffrant pour ainsi lire l'air ou le vent lorsqu'ils volent: le mot de çaprimulgut on telle -chèvre , qu'on leur a aussi appliqué, a pour cause une opinion populaire qui prèle aux engoulevents l'habitude de venir telcr les animaux domestiques; on les voit en effet voler au milieu des troupeaux de chèvres, de brebis ou de vaches; mais c'est pour saisir les insectes qui abondent parmi eux qu'ils y viennent. — On connaît en Europe deuï espèces d'engoulevents, qui toutes deux se rencontrent plus ou moins souvent en France. — L'EncouLfcTtWT ordinaire , caprîmvlqut eumpmut L. Il a tout le plumage agréablement varié de lignes en tigtags noires ou blanchâtres; les joues et la gorge rayées de lignes plus étroites et d'une teinte rousse, cl une bande blanche s'étendant depuis l'angle du bec jusqu'à l'occiput; ses rémiges sont d'un brun noir varié sur les deux cotés de taches roussatres; une lâche blanche existe au coté intérieur des trois premières, et les reclrices externes sont terminées de blanc; les tarses presque entièrement emplomés. Sa taille est de vingthuit centimètres el demi. Celle espèce se trouve presque sur lous les points de l'Europe. L'engoulevent a collier roux, caprimulgvi ru/trii/fu Temm. Cette espèce appartient surtout a l'Europe méridionale, et vit aussi très- probablement dans le nord de l'Afrique. On le trouve dans la France méridionale; an large collier roux qu'il présente sur la nuque le distingue facilement de l'espèce précédente. Sa longueur tototale est de trente-deux centimètres. v. a. rendre comme perclus , endormir une partie du corps, en sorte qu'elle soit presque sans mouvement et sans sentiment. On l'emploie aussi absolument. Il s'emploie figurémeiildans le même sens. Il s'emploie aussi avec le profaculté de sentir et de se mouvoir, occasionnée par une compression des gros troues nerveux. Cette sensation consiste souvent dans un eodolorisscincnt avec pesanteur et difficulté dans les mouvements, phénomènes qui «luninaenl et disparaissent bientôt quand la cause cesse d'agir, ou qui, allant toujours en croissant, aboutissent quelquefois à la paralysie. Ou observe l'engourdissement des membres lorsque , en conséquence d'une fausse position, d'une chute ou d'une luxation, les nerfs ont été foulés ou meurtris; à la suite de la ligature des artères, lorsqu'un nerf s'est trouvé lié par accident, enfin par la suspension de la circulation el de l'action nerveuse qui succède à l'ossification ou a la compression des gros vaisseaux. L'engourdissement n'est pas par lui-même une maladie, mais il doit appeler l'attention parce qu'il est le signe précurseur de l'apoplexie, delà paralysie, de la gangrène par congélation,

etc. Par la même raison les moyens curatifs ne sauraient être dirigés contre lui spécialement, mais contre les affections qu'il annonce ou qu'il caractérise. En général, les émissions sanguines, les résolutifs, certaines opérations chirurgicales, sont les moyens les plus utiles contre cet accident. On a voulu tirer parti de l'engourdissement dans les opérations de chirurgie pour amortir la douleur, et dans cette vue on a appliqué aux membres sur lesquels on devait pratiquer des incisions «les ligatures annulaires plus ou moins serrées. Ce moyen n'a rendu que de faibles services et l'on n'en a pas continué l'usage. engrais. On comprend sous cette dénomination les matières animales ou végétales susceptibles de se décomposer par la fermentation, et de fournir aux plantes les substances* liquides ou gazeuses qu'elles absorbent dans l'» végétation. Les aliments ordinaires de la nutrition des plantes sont le Engim soi, ir. (ftpril pesant, lourd. Um Unttprit .~,,une Ame froide, usdelà te mucilage, la gélatine, les huiles, les solutions aqueuses d'acide carbonique, etc., etc. La manière dont cette nutrition s'opère n'a pas été suffisamment étudiée, pour qu'il n'y régnât encore une grande obscurité; il résulte toutefois d'expériences faites avec soin que les substances dont il s'agit ne deviennent propres à cette fin qu'après avoir subi des altérations qui les rendent tout à fait solubles; c'est dans cet état, Ouide ou gazeux, qu'elles sont absorbées par les racines et les feuilles des végétaux. Les matières organisées ne possèdent pas toutes au même degré la faculté de se décomposer; celle dont la position est plus facile et plus prompte dans les substances animales. Elle est plus facile dans les végétaux; mais avec le temps elle n'en devient pas moins complète. Quelques agents peuvent être employés pour activer l'effet des causes naturelles de destruction; la chaux est un des plus puissants parmi ceux qui peuvent servir en grand sans une dépense considérable. Jetons un coup d'œil rapide sur les engrais animaux et les engrais végétaux, et exposons quelques règles générales propres à guider dans l'emploi des uns et des autres. — Entretien animal. Les matières animales, comme nous venons de le voir, se décomposent avec une grande facilité; abandonnées à elles-mêmes et par la seule action des influences atmosphériques, elles se putréfient, absorbent de l'oxygène, dégagent des substances gazeuses, parmi lesquelles l'acide carbonique, l'ammoniaque, l'azote, etc., se trouvent en quantité notable, et fournissent des composés liquides de différente nature, en même temps que des dépôts solides mélanges de terre, de sels et de carbonate. Cette décomposition spontanée dispense en général les agriculteurs d'employer

des agents chimiques : mais la facilité même de celle décomposition des matières animales n'est pas sans ', inconvénient; car il en résulte presque toujours une grande J perte par l'évanoration des parties gazeuses qui s'échappent ; dans l'atmosphère, et par l'infiltration des parties liquides qui s'écoulent dans les couches inférieures du sol, souvent sans autre profil que l'engraissement du seul endroit que le cadavre décomposé recouvrait. Combien cependant ne serait-il pas aisé de prévenir ce double inconvénient, en lormant sur les cadavres des animaux morts une sorte de tombe en terre végétale mélangée d'une quantité de chaux suffisante pour neutraliser les miasmes qui pourraient se dégager au_ dehors? Quelques mois de repos auraient achevé la destruction complète; la terre et la chaux auraient absorbé toutes les parties soiables et formeraient un excellent engrais. Les principaux engrais animaux sont les cadavres des animaux ; les poissons ; les os; l'huile; la corne; les cheveux, les poils, les déchets «M laine et les plumes; les rognures et recoupes des peaux et cuirs; le fumier d'animaux ; les lits de vers à soie: les excréments de l'homme, la poudrette; les déjections des quadrupèdes; les fientes des oiseaux domestiques ; l'urine; les boues des rues, des chemins, les balayures ; la suie. Voyez chacun de ces articles pour les règles propres à r

The text on this page is estimated to be only 18.76% accurate

KM. K. A IV (* > 7) KNCRARV cm^oi de ce* matières ; bornons-nous à quelques considérations générales*. Les engrais animaux sont ceux qui contiennent le plus de principes propres à favoriser la végétation de « piaule ». Leur action, généralement (« lu ») prompte que celle de « engrais végétaux », est en proportion de la faculté fermentescible de chaque matière. Les chairs en se putréfiant commencent à agir dès le moment de leur enfouissement ; les os, la corne, les huiles, la suie se décomposent plus lentement et agissent de même. L'effet des ans est plus puissant, celui des autres est plus durable. IV la nature des engrais doit donc dépendre leur emploi, soit pour le choix des terres où ils sont employés, soit pour le mode le plus propre à favoriser leur action, l'un grand non-dire de circonscrire tout à considérer pour déterminer, entre les engrais animaux, celui qui convient le mieux à (elle) nature de sol, et d'abord il faut se fixer sur la question de savoir si, pour les terres qu'on a en «ue, l'engrais est préférable à l'amendement ; et si l'engrais animal convient mieux que l'engrais végétal. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner la question que nous venons de soulever, et sur laquelle il nous faudrait revenir à l'occasion «les articles qui forment la série des engrais animaux. Il nous suffit de remarquer que le choix des engrais dépend particulièrement de l'espèce d'usage auquel on l'a adopté ; que surtout si ce sont des cultures dans ceux où les mêmes cultures épuisantes reviennent fréquemment, il est nécessaire de rendre au sol les sucres que la végétation lui a enlevés. Dans ce cas les engrais les plus actifs et les plus riches en principes nourriciers doivent être préférés*. Dans les rotations à longues années, les engrais d'une décomposition lente et d'un effet durable conviennent mieux que les autres : ainsi l'on a observé que dans les cultures permanentes, telles que la vigne, les arbres fruitiers, etc., la corne, les os, etc., sont le meilleur engrais qu'on puisse choisir, parce que leur destruction est lente, et dure presque autant que les végétaux près des racines desquels ils sont enfouis, la manière d'employer les engrais animaux doit aussi varier, soit tant que leur décomposition est plus ou moins facile. En effet, les matières animales fournissant par leur décomposition une grande quantité de principes nutritifs, dont l'évaporation est toujours une perte pour la végétation, il est nécessaire — saire de ralentir dans certaines substances le mouvement de cette décomposition pour donner aux sucs des plantes le temps d'absorber les gaz qui se dégagent en grande

abondance, et à la terre celui de s'en saturer complètement l'air une raison coïncider il est indispensable il favorise la destruction des corps qui se décomposent il lui est utile. Or, on sait que les principaux agents de décomposition sont l'air, l'humidité et la chaleur; si donc on rapproche de la surface du sol, où ces éléments ont une action plus sensible, les matières dont la décomposition est lente, si l'on en éloigne celles qui ont au contraire plus de disposition à se décomposer, on aura placé l'engrais dans la position la plus propre à favoriser la végétation. — L'engrais n'est autre que la matière végétale qui forme la base de celle classe d'engrais contiennent du sucre, du mucilage, de l'amidon, différents composés plus ou moins solubles dans l'eau, et une matière ligneuse qui se désorganise lentement par la seule action de l'air et de l'humidité. Si l'on expose à l'air et à l'humidité des matières végétales qui n'ont encore éprouvé aucune altération, elles s'échauffent, absorbent de l'oxygène, dégagent de l'acide carbonique, laissent écouler un liquide noirâtre, et finissent par déposer un résidu composé de sels, de matière terreuse et de carbone. La décomposition est à la vérité lente à se décomposer; mais, comme elle se trouve mêlée dans une matière qui contient en excès de l'oxygène et de l'hydrogène, la décomposition est plus prompte que si elle était isolée et soumise à la seule action de l'air et de l'humidité. C'est par une conséquence de cette règle qu'on a conseillé l'emploi du fumier pour fortifier les tourbes. L'ordonneur Macdowall estime qu'une partie de fumier suffit pour rendre trois parties de tourbe susceptibles de servir d'engrais. Mais, où les substances mucilagineuses ou sucrées et les matières extractives, on peut encore employer la paille [pour] décomposer une partie ligneuse des végétaux. Les principaux engrais végétaux sont les diverses herbes, les récoltes en vert; les herbes marines, le tau. la tourbe, les marins et les tourteaux de graisses oléagineuses, les pailles sèches, l'eau et la vase des ruisseaux. Les engrais végétaux ont plus ou moins besoin de préparation suivant qu'ils renferment moins ou plus de mucilage et de sucre; les récoltes sèches doivent être employées à l'époque où elles contiennent le plus de ces matières, c'est à dire au moment de la floraison; il est nécessaire de les enfouir sur-le-champ dans le sol qu'elles doivent améliorer. Les matières sèches, telles que les pailles des céréales et des légumineuses, ont besoin d'être soumise à la fermentation pour former un engrais efficace. La paille, le tan, etc., comme nous l'avons déjà dit, ont besoin d'une fermentation active pour devenir propres à servir à la nutrition des végétaux. Nous ne

nous occuperons pas ici des engrais minéraux ; ce sont ceux qui forment la classe des amendements. Les engrais s'emploient de deux manières, ou en les répandant sur la surface du sol, ou en les enterrant ; la première pratique ne peut guère convenir que pour le jardinage ; le fumier court et le terrau dont on recouvre alors le terrain a pour objet de l'empêcher de se dessécher et de fournir aux racines fragiles de quelques légumineuses délicates une nourriture abondante et substantielle. Dans l'agriculture pratique l'usage de répandre le fumier à la surface est tout à fait vicieux ; les parties volatilisées s'en évaporent et la terre n'en reçoit que les vis que les pluies dissolvent et y entraînent ; la paille ou la partie ligneuse sont desséchées* par le soleil, et n'agissent plus qu'avec une grande lenteur dans le sol où elles sont enfouies ensuite. Les marcs d'huile se réunissent sur la terre en même temps qu'on y sème le grain ; cette méthode est suivie avec un grand succès en Hollande. Ils doivent être employés* pendant qu'ils sont frais ; ils contiennent en général de l'albumine, du mucilage et un peu d'huile. Les engrais enfouis dans le sol ne présentent pas incontestablement que nous venons de signaler, aucune partie n'en est perdue pour la végétation ; mais il est important qu'ils ne soient enfouis trop profondément, autrement ils ne profiteraient qu'aux plantes à racines pivotantes, et auraient besoin d'être ramonés à la partie des plantes à racines traçantes, par des labours ultérieurs. Cette remarque amène naturellement cette conclusion, qu'il est nécessaire que les engrais soient enterrés plus ou moins profondément, suivant la nature des plantes dont ils sont destinés à favoriser la végétation. L'époque à laquelle les engrais doivent être enfouis est un point qui mérite aussi l'attention des cultivateurs ; il n'y a pas à cet égard de principe fixe, et l'on rencontre une grande diversité dans les opinions comme dans les usages. Des hommes instruits ont recommandé de porter l'engrais dans la terre aussitôt que l'ordre des cultures le permet, et immédiatement après la récolte ; cet usage paraît judicieux au moins pour les matières non consommées qui ont besoin de s'échauffer dans le sol et d'éprouver un commencement de décomposition, pour le moment où elles devront fournir aux plantes des sucs nourriciers. Si au contraire les matières que l'on emploie sont déjà réduites et consommées par la fermentation, il convient de ne les enfouir dans le sol que peu de temps avant l'ensemencement ; autrement les parties solubles, absorbées par la terre, se disséminent et concourent moins directement à la nourriture des plantes. Enfin nous ne terminerons pas sans faire cette observation, que l'emploi des engrais doit être toujours calculé de

manière a donner seulement à la terre le degré de fécondité convenable pour le genre de productions qu'elle doit porter; remarque se rapporte surtout aux céréales : si le sol est trop engrais, ou le blé pousse en paille et ne grène pas, ou l'épi se remplit de grains nombreux et les plants qui (ou) verser la tige, et une partie de la récolte est perdue. L'excès même l'engrais est donc à éviter; c'est même pour en prévenir les suites que l'agriculture anglaise a adopté l'usage de fumer le sol, l'année qui précède la récolte des céréales. Je ne parlerai pas des différents essais qui ont été tentés sur le meilleur emploi de l'engrais; les uns ont proposé de tremper les grains dans l'engrais, d'en former des bouillottes, et de les semer en cet état ; en Angleterre on a obtenu de superbes récoltes en jetant la semence immédiatement sur l'engrais, etc. Ce sont les expériences dont on peut tirer des inductions utiles, mais on ne saurait le proposer à la pratique de l'agriculture ».

< il est à remarquer que cette branche d'industrie agricole, qui fait la richesse de plusieurs contrées, ne peut être entreprise au hasard et sans la réunion de plusieurs circonstances indispensables. > Celle branche d'industrie agricole, dit M. Matthieu de Domhasle, ne peut être suivie avec profit que par l'homme qui possède une grande habitude dans les achats et les ventes de bestiaux; un autre sera souvent trompé par les marchands de bétail près desquels il achète, et par les boucliers qui en général acquièrent une connaissance peu exacte du poids d'une héctare par l'inspection et le tact. Il y a peu de cas où l'on ne travaille pas avec un grand désavantage s'il ne fréquente pas lui-même les foires et marchés, pour acheter et vendre; à moins toutefois que cette spéculation ne soit menée avec grand succès pour pouvoir payer largement un homme expérimenté et fidèle qui possède parfaitement ces

The text on this page is estimated to be only 25.79% accurate

BXCRAIS) autre côté ce que dit M. Fabrc, de Genève. « Pour que l'engraissement soit une eiploilalion agricole avantageuse el pour ne pas l'entreprendre au hasard, il faut savoir : t" à quel pria on peut faire consommer son fourrage par tout autre emploi, et a quel prix il sera vendu en le faisant manger par de* bestiaux à l'engrais; 2" si la qualité des fourrages et des eauï favorise l'engraissement; il importe encore que le débit soit facile, que l'époque de l'année ou la vente plus avantageuse corresponde aux facilités et aux moyens de l'eiigraisscur, et que les compléments ne soient pas d'un prix trop élevé, c'est à-dire les aliments que l'on donne aux bestiaux en sus du fourrage sec ou de l'herbe. « Les entreprises, dit M. Favrc, où le hasard ne doit être compté pour rien sont celles des sages; pour y réussir, il faut commencer par bien connaître ce qu'on veut faire, ensuite les écurils à éviter, puis les moyens à préférer, enllii suivre une bonne mélhoileel lien manipuler. • Le mémoire qui contient ces judicieuses ri-flexions a été couronné par la clsse d'agriculture de Genève, c'est un guide que l'on peut consulter avec toute sûreté; dans cette branche d'économie rurale, nou* regrettons de ne pouvoir tracer ici que les bases de son travail. — Engraisser c'est l'art de faire passer un animal maigre à l'étal oppose, en dépensant le moins possible, ou en d'autres termes, c'est le faire arriver à un embonpoint excessif par les moyens les plus faciles, les plus prompts, les plus économiques et les plus lucratifs. En nous occupant ici des principes généraux île l'engraissement, nous en ferons immédiatement l'application aux botes buviues; nous traiterons séparément ce qui concerne le porc. La graisse varie par le plus ou moins de consistance et de blancheur, qualités recherchées qui dépendent de la nourriture , du temps employé à l'engraissement, et de la différence de race. Les animaux qui ont mangé des fourrages secs, des farines ou des grains, ont la graisse plus ferme que ceux qui ont été nourris à l'herbe ou avec des racines. L'animal est dit graitn dehors quand la surface du corps est couverte d'une couche de graisse plus ou moins épaisse, cl jrat en dedans , lorsque la viande el bien entrelacée. L'animal qui est gras eu dehors sans l'être en dedans trompe l'espoir de l'aehcleur. Le gras en dedans sans gras en dehors est plus rare cl trompe en bien; si l'engraissement a été pressé, l'animal pourra être gras en dehors, Se loueher bien partout cl «'pendant tromper l'attente de l'acheteur, parce qu'il le sera moins en dedans qu'il ne promettait, et n aura que peu de suif : c'est

d'après le degré de gras en dehors, la plus grande quantité et le plus de blanc de la graisse des rognons, que les bouchers décernent la prime du bouquet de Pâques. Il vaudrait mieux, si la vérification en était facile, considérer la quantité du suif, la blancheur de la graisse et le degré de gras en dedans, qui réunit pesanteur et délicatesse de viande. — Choix du individu. Age. L'Age des animaux que l'on soumet à l'engraissement est une considération très-importante ; le moment le plus favorable est sans contredit l'époque où, ayant acquis tout leur développement, ils n'ont encore éprouvé aucun affaiblissement dans les organes de la vie, ils n'ont encore aucune perte à réparer. Alors la nourriture s'emploie tout entière à produire une surabondance de substance qui dilate le tissu cellulaire « l'en remplit tous les interstices ; alors la vie « acquiesce toute sa puissance d'action et n'a qu'à conserver. Trop jeunes, les animaux fournissent une chair tendre, mais peu savoureuse; en outre la graisse ne se forme qu'au dehors; trop âgés, leur chair est ferme et dure et la graisse moins blanche. Toute porte à croire qu'après huit ans il faut renoncer à engraisser les bêtes bovines, car que l'âge de cinq à six ans est le plus favorable. Les animaux qui ont travaillé sont plus disposés à rendre le gras fin. — Formes et physionomie générales. Les différents signes extérieurs de la formation qui peuvent guider dans le choix des animaux ne présentent pas assez de constance pour pouvoir offrir une grande certitude, ce sont seulement des indices dont il faut s'aider au besoin. Il faut toujours se défier d'un animal dont le cuir est épais et serré, il présente plus de difficulté à l'engrais ; il en est de même de ceux qui gonflent facilement après avoir mangé. Voici au surplus, suivant M. Fabre, la description de l'animal le plus propre à arriver promptement au fin gras. Des formes agréablement arrondies et des chairs élastiques au toucher: des jambes minces, plutôt courtes que longues ; un corps allongé, les flancs pleins, la cote ronde et un peu de ventre-, une peau mince, souple, et très-mobile sur les côtés, avec le poil fin, court, peu touffu, bien lustré et de teinte légère ; une queue mince, des fesses peu fendues et bien charnues ; des reins larges et un gigot gras; un cou épais, plus court que long; un poitrail évasé avec les épaules rondes; une tête longue et fine, avec les yeux saillants, le regard vif, doux et assuré ; des cornes minces et de substance fine, presque transparentes et de couleur blanchâtre; la castration ayant eu lieu à la mamelle ; le caractère doux et l'appétit bon ; cinq ans faits, dont deux employés à un travail léger; tel est le modèle idéal d'un bœuf à engraisser. En résumé, des formes féminines annoncent de la disposition à

prendre de la graisse, et tous les préceptes peuvent se réduire à cela, ou, dans d'autres termes, à l'abondance du système cellulaire, dans un tempérament inusculosanguin. Dans tous les cas il ne faut pas entreprendre d'engraisser un animal réduit au dernier degré de maigreur ; un tel animal dépenserait trop de nourriture avant d'avoir acquis tant de l'embonpoint; peut-être même l'appauvrissement du tissu ne permettrait-il plus d'obtenir ce résultat. C'est par ce motif qu'il faut rebouter toutes les bêtes qui ont moins d'embonpoint que la masse du troupeau; cette circonstance est due soit à ce qu'elles se nourrissent mal ; soit à quelque maladie, soit enfin à un tempérament trop sec ; et, dans l'un ou l'autre de ces cas, l'engraissement présente trop de difficultés. Il faut rebouter également tout animal à la démarche nonchalante, et dont les mouvements sont sans aisance, la lètièrte, les regards peu expressifs, les yeux presque toujours fixes, enfoncés, d'un blanc mat ou jaunâtre, avec les veines peu rouges; la peau terreuse, adhérente, sèche, le poil piqué et rude, se détachant facilement avec sa racine ou bulbe, sont aussi d'un fâcheux augure, aussi que l'inflexibilité de l'épine du dos quand on la pince, ou le soupir profond et lent que l'animal pousse en relevant l'épine après l'avoir pliée. L'achat des bestiaux exige du tact et de l'habitude, soit pour reconnaître les qualités et les défauts dont nous venons déparier, soit pour apprécier la valeur réelle et l'état des animaux que l'on achète. La pratique donne, il est vrai, une grande certitude aux hommes qui s'occupent de ce commerce, mais cette pratique ne se transmet pas, et il faut du temps pour en acquérir l'expérience. Le marchand exercé connaît le poids d'un animal en le touchant; un agriculteur qui n'a pas cette ressource peut y suppléer par une balance qu'on peut se procurer à peu de frais. Une espèce de cage assez grande pour qu'un bœuf puisse y entrer, et fermée par une porte à chacune de ses extrémités, remplira parfaitement cet objet; et après y avoir fait entrer l'animal en lui présentant une poignée de foin, on la suspend à une romaine et on détermine très-facilement le poids du contenu en faisant la tare du contenant. On peut aussi, à l'aide de ce simple appareil, suivre le progrès de l'engraissement aux différentes époques. Pour déterminer le poids de chair nette d'un animal d'après son poids en vie, voici, d'après M. Matthieu de Dombasle, la formule dont on se sert en Angleterre; on prend la moitié de l'animal en vie, on y ajoute les quatre septièmes du tout, on prend la moitié de la somme, et on a le poids, chair nette, c'est-à-dire après en avoir ôté la tête, les pieds, les entrailles et le suif. Par exemple un bœuf pèse en vie sept cents livres. La

moitié Les quatre wplienies du poidi total. lotil. 330 400 "J&O «S Ainsi vingt livres du poids de l'animal en vie en donnent dix cinq septièmes, chair nette. Dans ce cas-ci, on suppose un Ixcuf en chair, mais qui n'a pas encore pris de graisse; lorsqu'il est un peu plus gras, les vingt livres en donnent ordinairement onze, et pour les bœufs complètement gras, douze ou douze et demie. Au reste cette proportion peut varier dans les différentes races de bétail a cornes; les personnes qui voudraient se livrer a cette spéculation avec quelque étendue feront bien d'acquérir des connaissances précises à ce sujet, rclat ivement à la race de bestiaux sur laquelle ils opèrent ; c est le seul moyen de ne pas être à la merci des acheteurs. — Choix des races. On a reconnu parmi les différentes races d une même espèce une disposition plus ou moins grande i prendre graisse, indépendamment des formes extérieures ; on doit donc aussi s'attacher à cette considération et profiter de tous les avantages qu'elle peut offrir. Bakcwell, en Angleterre, était convaincu que les animaux de moyenne taille et i petits os sont ceux qui s'engraissent le plus lot ; tous les croisscmens de ces troupeaux étaient réglés d 'après celle conviction ; Georges Culley a développé celle assertion el l a appuyée par un assez

The text on this page is estimated to be only 20.96% accurate

F. NGUA1HAF.MENT. 300) « rami nombre de faits ; elle paraît aujourd'hui tout à fait démontrée. Au surplus il y a (Une) chaque race des individus plus ou moins disposés ou plus ou moins rebelles à l'engraissement, et par conséquent un choix à faire. — Engraissement des veaux. Avant quatre semaines, la chair des veaux, dit M. Favre, fournit une mauvaise viande, tant « mis le rapport du goût que sous le rapport de la propriété nutritive. La chair manque de fermeté, est muqueuse; la graisse peu abondante n'est pas compacte ; le tissu cellulaire trop flasque, et plutôt infiltre de matière pulpeuse que rempli de graisse ; cette viande nourrit peu, dérange la digestion, et même purge par relâchement. L'intérêt général demandait que les veaux ne pussent pas être livrés aux bouchers avant l'âge de sept à huit semaines. C'est pendant le troisième mois que les veaux acquièrent le maximum des qualités requises. En Angleterre et dans quelques parties du nord de la France et de la Flandre, on a adopté pour les veaux un système de nourriture dont nous avons déjà parlé ; i l'article Rota F, et qui consiste à substituer au lait des décoctions de fourrages, des bouillies de tourteaux de marcs d'huile de lin, de rnlxa, etc. M. Faure rejette entièrement cette pratique, et regarde le lait comme la seule nourriture convenable pendant les trois ou quatre premières semaines. Quoi qu'il en soit, il convient d'étudier le tempérament de chaque individu, de s'assurer que le lait de sa mère le nourrit suffisamment, et d'y suppléer au besoin, liés que cette nourriture deviendra insuffisante, il faudra : 1° ajouter par gadalion, au lait donné en supplément, quelques poignées de bonne farine; 2° exciter l'appétit et aider la digestion, en mettant dans le lait « niche une poignée de sel pilé; 3° pendant les deux ou trois dernières semaines donner des iruis crus. On s'otnmeuce par un cuire chique repas, et on augmente peu à peu jusqu'à quatre ou i iuq : 4° choisir le lait le plus gras pour le donner en supplément. On obtient par ces moyens des veaux fermes, délicats, fin gras et blancs, qualités dont la réunion est le chef-d'œuvre de cet engraissement. Les femelles prennent mieux la graisse et ont la viande plus line, ce qui résulte de l'organisation et du caractère. - Engraissement des rackets. Comme il ne diffère pas de celui des birufs, il est inutile d'en parler à part : il convient seulement de faire observer que l'état de lacsence empêche l'animal « le prendre graisse. Couiiiiie d'ailleurs cet état ne s'oppose pas à ce qu'il se mette en chair, il y a économie à y amener le- taches

pendant qu'elles j sojn à donner des rations égales, car c'est moins ce que l'on sont en lait et a cesser dé les traire quand un «eut leur faire mange qui profite que ce qu'on digère facilement Il est iml 1* : , I » , ■ a _ e _ ~ : i : .1 ■ x> : ■ F NCR USSFHFNT, ri turc suffisante; et il faut recourir aux compléments en racines, en grains ou en farineux. — Troisième période. La troisième période de l'engraissement est la plus lucrative pour l'erigratsscur Eu passant de l'état de bonne viande à la haute graisse l'animal mante moins, et acquiert plus de poids. Il est cependant un certain degré de graisse variable dans chaque individu, qu'on ne peut faire dépasser qu'avec perte : il faul. disent les engraisrurs. s'arrêter quand l'animal ne fait plus L'habitude et l'observation fout roinaltre le point ou il faul s'arrêter. Dans cette période la force, la vigueur, la gaieté de l'animal s'affaiblissent peu à peu ri font place a une espèce d'hydropisic de graisse ou fin gras. Litière sèche et abondante, nul pansement à la main, èlable chaude et obscure où l'air se renouvelle, silence et éloignementl de tout ce qui peut distraire ou inquiéter, fourrages choisis et tendres, farineux dans la boisson, saignée au col d'une livre au plus, répétée luus les dix ou quinze jours, et l'animal arrivera le plus promptrment et le plus économiquement possible au plus haut degré de graisse — Manipulation. Fourrages secs. Il ne faut pas entreprendre d'engraisser si l'on n'est pas riche eu bons pâtura te*. Les grains Uni recollés valent beaucoup mieux que les foin; celui de sainfoin eSl le meilleur de tous les fourrages. Le trèfle, s'il a été récolté . i -t bon pour l'engraissement; il excite i boire. — Ration». Il est difficile de décider s'il faut toujours continuer le même niurrai'r, M s il n'est pas plus avantageux de lo varier. L'engraisent qui n'aurait à consommer que des regains de Minfoin devrait avoir le soin de multiplier les rations, de Ici donner petites et toujours aux mêmes heures Quand on ■ plusieurs eipècei de fourrages a faire manger, il faut eontmeni er par échu os qualité inférieure et conserver le meilleur pour acheter l'engraissement. La variété de nourriture peut détenir un moyen utile dans les derniers temps de l'engraissemeiii , parce qu'elle excite l'appétit, pourvu que I Vu ' 1 lit soin de régler les suites de ce besoin bu tice de manière à ne pas surcharger l'estomac des animaux. Ou fait arriver au fin gras en nourrissant pour ainsi dire a la main, mais cela ne peut se pratiquer en grand. Le point essentiel est de conserver l'appétit à mesure que l'engraissement avance ; c'est ce qui rend avantageuse la succession des fourrages par qualités meilleures ; c'est dans le Imt de conserver l'appétit que les eograisseurs suisses niellent un grand prendre de la graisse. La

grossesse ne nuit pas à l'engraissement, elle est même un moyen utile, si la tache est livrée à la bouillie le sixième mois de gestation; passé ce temps, le suif a vu son utilité se faire diminuer. — Engraissement des bœufs. < asseoir des bœufs se fait de deux manières, au pâturage ou dans l'étable; l'engraissement par les fourrages consommés à l'étable, autrement dit engrais de paille, se diversifie dans les moyens suivant la variété des productions: mais les principes sont toujours les mêmes et se réduisent à trois, 1° ne pas presser l'engraissement; 2° éviter la satiété; 3° proportionner la qualité nutritive des aliments avec la progression de l'embonpoint et la diminution de l'appétit C'est en cela que consiste la bonne méthode de l'engraissement; donner les aliments de la manière la plus avantageuse en constitue la bonne manipulation. — Première période Il convient de commencer l'engraissement des animaux pendant la belle saison, afin de revendre ceux qui seraient peu disposés à prendre de la graisse. D'ailleurs l'emploi du fourrage le moins avantageux étant celui de la consommation d'ail par un animal maigre qu'on commence à engraisser, il faut le faire pendant l'été même que les bœufs, par un travail léger, et les vaches par un peu de lait, fourniront une petite indemnité qui ne nuira pas à l'objet principal, et qui ne les empêchera pas de se refaire. Si l'engraissement débute avec des fourrages secs, un supplément en fourrages verts ou le foin-blanc deviennent des auxiliaires presque indispensables. M Favre combat fortement la méthode recommandée par quelques éleveurs intéressés et ignorants, de faire saigner l'animal qu'on destine à l'engrais. — Seconde période. Cette saignée, nuisible au début de l'engraissement, devient avantageuse lorsque les animaux sont irrités à l'état désigné par l'expression en viande. Elle est même nécessaire en certains cas pour diminuer la pléthore sanguine et prévenir les coups de sang qui en sont la suite. Il ne faut ni traire ni faire travailler dès qu'ils se mettent en bonne viande. Les animaux seront tenus constamment dans l'étable avec bonne litière. Ils continueront à être brossés, parce que les frictions sont utiles à cette époque pour faciliter le gras en dehors. Les fourrages alors cessent d'être une nourriture. Il faut distinguer l'animal qui manque d'appétit par satiété de celui qui en manque par défaut de nourriture. Il faut retrancher toute nourriture à ce dernier: de l'eau blanche tiède, présentée souvent en petite quantité, doit former toute sa nourriture jusqu'au moment où la rumination aura paru et où la faim se fera sentir. Il faut au contraire, par la variété des aliments, solliciter l'appétit de celui qui est blasé. —

Condiment. Le sel est d'une nécessité absolue ; on le donne tous les jours une fois à la quantité d'une demi-poignée. Quant à l'animal boit blanc, il y a quelque avantage à le donner avant la boisson, le sel soutient l'appétit, aide la digestion, ajoute à la qualité nutritive des aliments ; tous les agronomes ont parlé de ses bons effets, aucun peut-être n'en a assez dit. M. Faure recommande aussi la gentiane dans les derniers temps de l'engraissement. La meilleure manière de l'employer est de la mélanger avec le sel, quand on le donne à la main. On mêle deux livres de gentiane avec un tiers de sel, en volume et non en poids, dont on fait prendre une poignée. Il regarde les baies de genièvre comme peu convenables à l'engraissement et nuisibles au lin gras. — Fourrages-racines. Ils sont utiles comme nourriture verte et rafraîchissante ; ils servent comme fourrages substantiels. La propriété nutritive est due à trois principes, le sucre, le mucilage et la fécule. I. autre du mémoire regarde les carottes jaunes pas les meilleures racines II recommande aussi l'emploi des pommes de terre, et prescrit la manière de les préparer pour les rendre plus saines et plus nourrissantes ; il estime qu'un cheval de grande taille peut en manger trente à quarante livres par jour. Il mentionne aussi les rutabagas, les betteraves et les raves. Lorsque les fourrages-racines relâchent trop l'animal, il faut diminuer la quantité ou substituer du bon foin regain. — Grain» farineux. Les résidus des féculeries, les pommes de terre, des amidonneries, des drèches de brasseries, de distilleries de pommes de terre et de grains, peuvent être employés avec utilité et économie. Les résidus des distilleries ont une propriété assoupissante qui facilite l'engraissement. On emploie avec avantage les lies de vin, qu'un mélange deux fois par jour avec les racines cuites ou avec les farineux. Les KuirDigitized by do

The text on this page is estimated to be only 16.07% accurate

KNfiRAMKLI.K. (tIO) Iran* ou pain» de noix tout recherchés par let engraisseur» , et envi-âgé* par quelques-un- connue indispensables; on let dur me délayes dans de l'eau II en est de même des tourteaux de graines <le lin et de «'«lia, qui produisent un Imn effet mêlée* avec de» racine* M. Kavre recommande spécialement comme avantageux à l'engraissement, et d'un emploi économique, le» marrons d'Imic et le» gland». Un écrase le» marrons et on le* dociiie en nature et Irais, mêlés aux fourrage»raciies. Il indique la manière de les préparer et de le» conserver. Quant aux grains, il e»t persuade qu'il est plu» avantageux d'employer le» grains en farine que ht» . malgré le déchet cl la dépense de la moulure Le» farines se donnent molees avec l'eau de la boisson pour faire le frmrr«-6/<iiw, ou mélangées avec les fourrages-racines qu'on en saupoudre, ce qui s'aiipelle donner à lécher, ou encore mis en pâle par boulelies On appelle cette pratique empâter. Le boirc-Maiic «hiit être employé dès le début de l'engraissement jusqu'à la lin. Le lécher commence quand l'animal est déjà en viande Ce mélange des farines avec les racines est lres judicieux. La pale est plus rarement employé*-, et ne doit commencer que pour le tin gras. Le pain est peut-être le meilleur parti qu'on puisse tirer de» grains pour achever l engraissement Celle opération développe la (acuité nutritive des grains et les rend plus faciles a digérer. M. Favre pense que de lou» les (ariueux , le plus économique el le plu» avantageux pour les engraisseurs est In farine île troisième qualité. Tel» sont les principes généraux de l'engraissement à friable. I)an< quelques contrées riche» en pâturages , l'engrais se rail en liberté. Il est diflicile de savoir laquelle des deux méthodes asI pre'érable dans les localités où elle» sont suivies. On a remarqué seulement que |r» bête» a cornes élevées el engraisées à l'air dans les pâturages ont plus de tendance à prendre de la graisse intérieurement , et que ceux qui ont été à If table ont une plus grande dis|iosilinn au gris extérieur. Li Cause en «-si, dit M. Uosc , que l'action de l'air froid sur la peau l'emjiéche de se distendre dans l" premier cas, taudis que dans le second la chaleur humi'lc de» étaliles produit l'effet contraire. Uau» l'eiiKraijseinent à la prairie , les animaux sont mis en liberté dans 'les pâturages aliondants et substantiels. En .Normandie, les pâturages sont divisés en plusieurs enclos qui sont livres successivement aux animaux , de manière à ce que lus uns se reposent pendant qu'un seul est en

consommation. Les animaux ne doivent pas être trouble» pendant qu'ils sont au pâturage . el il est souvent nécessaire de leur fournir des abris contre les insectes qui les tourmentent et contre l'ardeur du soleil I. engrais à l'herbe n'est jamais aussi facile , aussi prompt et aussi complet que celui qui se fait ;i I Viable. Il est d'ailleurs tout à fait insuffisant pour dépasser un certain dc^ré d'embonpoint , Cl presque toujours même il est indispensable, pour y amener les animaux , de leur fournir un supplément de nourriture. L'herbe des pâturages élevés est plus sulislanlielle que celle des prés bas. et. quoique moins abondante, elle nourrit mieux cl surcharge moins l'estomac. »SUB4Iks»mrmt, ». m. action d'engraisser, de rendre gras Il signifie aussi l'état de celui qui engraisse . qui devient gras. r.xtiRAIXSFB., v. a. faire devenir gras Proverbialement , L'a-il du mai ire engraitte le ehrral , quand le mallre va voir souvent ses chevaux , les valets en prennent plu» île soin Cela signifie aussi, lliriirèmcMt , quntid on surveille soi même ses affaires elle» en vont mieux. E.xc.raisskk se dit souvent en parlant îles terres, el alors il signifie amender, ferti'isiT, améliorer. Il signilie encore souiller de graisse, rendre si e < t crasseux. Dans ce Sens il n'est plus guère usité; on lit mieux, Grnitter. — ElxGRAIsiSRR, avec le pronom personnel, signilie devenir gras, prendre de l'embon point. Figurèmcut cl fmiilièrrmeul, S'engraier dans une affaire, y faire un gain considérable, un grand profit. Ce ri», Ctlte liqueur t'cnqraitte. ce vin, cette liqueur s épaissit, prend la consistance de lliuilr. Cette manière de parler a vieilli. — Exr.RAis.SKR s'emploie également comme neutre dans lr sens de s'engraisser, devenir «ras. Prmrrbialcrnenl , Il engraitte rf» ma' «voir se dit d'un homme qui se. porte bien , quoiqu'il soit aceaMè de travail, ou de misère, on de malheurs. Proverl>ial"mcnt rl figiirémeil , Il engraitte de malédicMont, tout lui prospère, tout loi réussit, malgré le* imprécations qui s'élèvenl contre lui. EXr.RAaF.l.LK (MARib-DoMIMQtK JuSEPfl , religieux lie I ordre de Samt-Augu»lin, né à Nidunrhal en Artois le 2i mars 1737, se livra dès sa jeunesse à l'élude des sciences, et parlicoltèreimnl de la musique el de la mécanique. Il s'occupa principalement des instruments a louches et de leur construction. On lui doit la Tanotethn.it, ou l'Art 4e noter Ara q/limdru el loti ce qui eil lutctpiihic de notait liant let intltumentt é» ctincerU, mécaniques, in-8", fig. G- livre rat le premier qui ail révélé le secret d'un art auquel les (acteurs d'instrument» avaient jusqu'alors refuse d'initier le public. C'est aussi au P. Engramelle qu'appartient tout ce qui a rapport au Ratage dans l'art du facteur d'orgue de I). Bedos. On a encore de loi I une

Description de l'instrument de l'Europe, peint d'après M. Ori pour la France rurale, in-4°, 1^{re} partie, contenant les renseignements, chronologiques et le papillon* du jour. Cet ouvrage, bien exécuté, a été continué, et contient vingt-neuf cahiers qui se relient ordinairement en huit volumes. Engrainé à la mortelle en 1780.

F. RAXD Henri) naquit à Saint-Fiacre, près de Meaux, le 1^{er} 2 décembre 1755. Après avoir fait ses études, il entra dans la congrégation de Saint Maur, d'où il se rendit à Laon pour y occuper la place de professeur de rhétorique. Nommé à la chaire de philosophie, et puis de théologie à l'abbaye de Saint-Mais* de Keims, il professa celle dernière science* jusqu'en 1788, première époque de la révolution française qui l'empêcha d'embrasser la carrière ecclésiastique, à laquelle il s'était destiné. Sans fortune et toujours étranger aux affaires politiques, il se livra à l'enseignement dans un pensionnat de demoiselles à Keims, où il a exercé pendant trente années. Il fut nommé conservateur de la bibliothèque publique de cette ville, emploi dans lequel il montra beaucoup de zèle et d'intelligence, quoiqu'il n'en retirât aucun salaire, ce qui fait honneur à son désintéressement. Il est mort d'une maladie aiguë, le 20 octobre 1823, à l'âge de soixante-dix ans. Il a laissé plusieurs ouvrages élémentaires qui sont très estimés : 1^{er} Principes de la langue française, 1^{re} édition, 1804, in-12 ; 2^e Traité élémentaire de l'histoire de France, depuis le commencement de la monarchie jusqu'en 1804, 1^{re} édition, 1809 ; 4^e édition, arrivant jusqu'à la révolution de 1811 inclusivement, 1841, in-12 ; 6^e édition, arrivant jusqu'en 1817, publiée en 1827 ; 8^e Traité élémentaire de la mythologie, tiré d'un Traité sommaire de l'apologie. Cet ouvrage a eu sept éditions, la quatrième en 1811, in-8 ; 1^{re} édition élémentaire d'histoire romaine ; elle a eu huit éditions, la troisième est de 1809 ; 6^e Histoire élémentaire de l'histoire ancienne et de l'histoire grecque. Cet ouvrage compte huit éditions, la quatrième est de 1811. V. in-12. R. XbR. ixt. fr. i. i. serrer des grains dans la grange. EXbRM. I. IH [zool.], nom scientifique des anchois. EXUravemext. ». m. étal d'un bateau, d'un petit bâtiment, d'un train de bois engravé. K-Xgbaver. v. a. engager un petit bâtiment de mer ou de rivière. un train de bois dans le sillon, dans un bas-fond, de sorte qu'il ne flotte plus. Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. Il ne prend aussi neutralement. — F. NtiRAVKA, en termes de marine, signifie le lest qui est à fond de cale tout ou en partie.

e. x. ; h. f. i. é, ». k, adj. » bta, o. \ Il se dit de certaines pièces honorables de l'écu qui sont dentelées tout autour. KMinf. l. i. RF. ». f. sorte de petit point très-

étroit que l'on met à une dentelle. Il se dit. en terme» de blason, d'une
 bordure engrêlée , qui n'a de largeur que le quart de la bordure ordinaire.
 F.xiiarmr, v. a. rendre hardi, encourager. Il s'emploie avec le pronom
 personnel. i:\ntRMliMQI t: (mmique). Le genre enharmonique consiste à
 passer d'un ton où il y a plusieurs dièses dans un autre ait il v aura plusieurs
 bémols, et i-ire errsit . * par exemple, d'ul diè-c en ré bémol. Celle transition
 sera insens&ible sur le piano, l'orgue, la flûte, la clarinette, etc., p-inx que les
 dictai et les bémols sont syuniivmcs sur ces instruments, c'csl-i dire se font
 sur la même louche nu avec la même clef Il n'en sera pas de même des
 instruments à cordes : ceux-ci ayant les dièses et ses bémols bien distincts,
 il faudra que le compositeur ait le soin de leur faire faire successivement la
 modul pour en adoucir l'effet. E.XRURMoxiQi'i: est formé de mois grecs,
 iv, dan», cl if^vii, accord, liaison. kxhah.xai HKR. v. a. synonyme de *>
 <>><>> «<rl*r, Mettre les harnais i un rlicval. Fïgurénvenl et par plaisanterie.
 Vaut voilà bien enharnné, ptaùammenl tn+armatké, se dit i un homme
 vêtu d'une manière extraordinaire. «XHfcRRKR.v a. mettre en herbe. Il est
 pm enfoncer un , de manière objet quelconque d; e qu'il j soit caché dans en

The text on this page is estimated to be only 17.62% accurate

EMVRKH. (1 kmi vuhe aimer Ce moi, qui signifie en grec qni «
àê leau dans f intérieur, a été appliqué à de petites géodes de calcédoine
dont la cavité est occupée par une goutte d'eau ; V. AuATBel Cai.cédoink). i
vu nu «Jiiriiruj (%aol. , «pure île t voisin des bergrronnrlles établi par
Teinmirirk; il se dislingue surtout par sa queue longue rl profondément
fourchue; Sun ber long et i peu près droit ; ses narines ouvertes, garnies a
leur parlie supérieure d'un lion! proéminent; ses tarse assez élevés ainsi
que ses ongles du pouce allongés et eourhés Les espèces qu'il comprend
sont toutes de Java on de Sumatra; elles vi»eul dans les lieox retirés sur les
bords des ruisseaux et recherchent a*ee avidité les larves de libellules dont
elles font leur principale nourriture. Lorsqu'elles marchent, elles agi lent
rapidement leur queue comme lrs licrgcrunuctes — I.'kmttT«K cocroxmb .
enicurui eoronifiM Tcmminrk, wmttuUh iperiosa Horsf., est long de vingt-
sept à vingt-huit centimètres. Sa t*te est blanche en dessus avec ses plumes
un lieu allongées en dessus et redressées quelquefois. Sa poitrine, le li ml de
son dos et de son mu ainsi que la queue sont noirs ; celle-ci offre de petites
taches Manche* A l'extrémité des reelriees, le ventre et les lombes sont
blanchâtres Cette espèce habile Java et Sumatra. Les Javanais l'appellent
kinkgmg - l'nc autre espèce l'fcMCt'RK voiLK, em'eur*» re/nlm, plus petite
que la précédente, a la (de rousse en dessus, avec une petite partie du front
blanche chez le mille. Sa gorge e«l brune légèrement ardoisée ainsi que le
dos, les ailes el le dessus de la queue. Elle habite également Java. ^ÉJtlRsja
igtogr. ane.), peuples île la Grèce nui allèrent au siège de Troie sous la
rondnite de tiunècus. Ils habitèrent successivement diverses contrées. Selon
Slrabou, ils riaient autrefois situés vers le mont Ossa. au milieu îles
Perrhelies nricutau. Ils furent ensuite chassés par les l-apilhes, d'où ils
tinrent se réfugier près de l'Ktolie, chez les Epirolcs au nord. Ils occupèrent
aussi le mont OEta et la portion de la Thevsalic voisine des Locriens
Epicnémidiens, jusqu'au golfe Mahaquca I est. Les Eniens avaient voix au
conseil des Ainphielyous. IBxh (tïoLfB DKS), nom qu'on donnait
quelquefois au golfe .Mabaque, parce que pendant quelque temps les
Kniens habitèrent les confins de la Thessalte et de la Locride el près du
golfe Maliaque. Kmik {oMlnil.}, étoile de la troisième grandeur située a la
bouche de Pégase Klle est marquée dans lrs catalogues. On la nomme
euore Enf Alphas. piWUIaTIQfK, adi. des deux geurcs, qui renferme une

énigme, ou qui tient de l'énigme. BXItiM.XTIQt'KMF.KT, adv. (l une nuuirre énigmatique. KSI6HE, s. f. description d'une chose par des qualités qui lui conviennent, mais qui sont indiquées d'une manière <■●■/ ambiguë jmar la déguiser et la rendre plus ou moins difficile à deviner. Il s'est dit également, autrefois, de certains tableaux qu'on exposait dans les collèges, pour exercer l'esprit des rois à deviner le sens car hé sous les figures Il se dit figurément d'un discours ou de toute autre chose qu'il est difficile de comprendre, d'expliquer. Voilà le mot de l'énigme, voilà l'explication de la chose que l'on ne comprenait |vas. ÉMPKfc OTj,(A i. neuve de l'Elule. Neptune prit la forme de ce fleuve pour obtenir les faveurs de Cyro, fille de Sijlmouéc. K.MHKS. i/eoiyr . fleuve 'le |lirssalic qui prenait >J source au mont Olympe. el coulait près de Pharsale. tMfU:. fleuve de l'Elide qui pnaît sa source au mont Olympe, el roulait à cinq mille» environ de la ville de Ithaque. UIPftK, fleuve d'Elide qui sortait d'une source appelée Salimène, et se perdait dans l'Alphée. On l'appelait aussi Harnichius. kmoiii »:s. peuple de la Sarmatie asiatique sur les côtes orientales du Poul-Euxin. l MVIUNT, AN TE , adj. qui enivre. Il se dit aussi figurémeut. UlvaKMEMT, s. m. état d'une personne ivre. Il n'est guère d'usage qu'au ligure. t m\ ut H, v a. rendre ivre. On le dit proprement des bois. Il se dit, par extension, de certaines autres choses qui causent un étourdissement , un trouble de la raison, semblable à celui qu'on éprouve dans l'ivresse. Il se dit aussi figurément dans un sens analogue. Il s'emploie souvent avec le pro l l l) i \«Rt »fJM. , nom personnel, tant au propre qu'au figuré. Proverbialement et figurémeut, S'envivrit ton cœur, s'en têter à ses propres idées*.

K.XGRKNAUr.. l n système de tours agissant les uns sur les autres s'emploie souvent dans les transmissions de mouvement. En effet, quand deux cylindres adhèrent l'un à l'autre, si l'on fait tourner l'un de ces cylindres, l'autre, mobile sur l'axe, sera entraîné par le cylindre moteur. Mais ce système, quoique quelquefois employé, est loin de suffire dans toutes les circonstances de transmission de mouvement, parce que le grand frottement lui fait perdre beaucoup de puissance, que les surfaces d'abord rayées des cylindres finissent par se polir, ce qui les fait glisser l'une sur l'autre, et enfin parer que les tourillons des arbres qui les supportent se fatiguent. On a donc imaginé, pour éviter ces inconvénients, de fixer sur les cylindres*, des dents (épurées entre elles par un espace égal) et alors les dents de l'un entrent dans les dents de l'autre. C'est à ces cylindres ainsi armés qu'on donne le nom d'engrenage. Outre les engrenages cylindriques, il y en a de

coniques qui sont des lmiu> de l Unes armes de dent». IU prennent eucore le nom de reajej É'mMflté Les rrrmaillèret sont de* liges garnies de dentt OOumUM ■! ins le cric. — On ap|*lle eerrlet primitif», ton** primitifs, dans un engrenage, les cercles générateurs des rylinilresiuihi cônes qui, d'après la déliniliou donnée ci-dessus, iirr. A partir de ces cercles, les dent* doivent ; un.' Certaine forme, relie d'une portion d'épirycloïde, m us dans la pratique on se contente de terminer les cotés des dents frottant sur les autres par des arcs de cercle. La denture • ml un peu au-dessous du cercle primitif, mais c'est sur Celui d qu'eSl le contact des dents. — L'usure dans lrs engrenages est prompte; on la combat en interposant entre les denll des substances grasses, comme de l'huile, de la graisse, île la plombagine, qui diminuent le frottement. Mais une mé(celleuic iMiur que les dents s'usent moins et plus égalent! nt. I esl il adopter un nombre piemirr pour une roue par rapport a I autre. On évite eucore le frottement en faisant les dents d'ans roae en bois quand celles d'une autre sont en fonte; ce inoveu rend aussi le mouvement plus doux. Les proprlious des dénis, leur saillie au delà du cercle primitif, sont desol.jets Lut importants à considérer dans les engrenages. L'épaisseur des dénis varie naturellement avec l'effort que la roue doit nent ra. Leur largeur est ordinairement de quatre à Ciflf fois leur épaisseur, lies coislrucleurs reconuuanilent de tenir tel mues plut M larges qu'étroites, l'expérience prouvant que Ir frottement n'en esl point augmente el que la dures- de la roue est plus grande. |j saillie des dents nu delà du cercle primitif est les trois quarts de l'épaisseur de la dent, el le jeu de l'engrenage, c'est-a-dire l'espace p-slantdu bouille la dent engrenées la junte de l'autre roue, peut être de cinq millimètre 1 1 moins, pourvu que le bout île la dent ne frotte pas contre la mie — Le rapport qui doit exister entre les diamètres des cercle» primitifs de deux roues qui engrènent ensemble |w ut varier vlon que l'on a besoin d une vitesse plus grande ou plus petite la> rapport entre ces diamètres, el par couseipn ni entre le nombre des dénis, peul être de un à trois, à quatre. I ■ • i m . i , | six, et même à sept; mais te dernier rapport, qui ne doit . ire jamais excédé, n'existe nue lorsqu'il s'agit de vaincre une résistance |H'o considérable. Outre les dents pratiquées sur la circonférence om exe d'un cylindre, ou eu met ipsjsj, dans bien des cas. sur la partie concave. Les engrenages tonl I a ni- 'le la mécanique pratique; les moulins, les belles mai bines mu lernes à lisser, à liler. à broder, ele , leur doivent une grande supériorité, par la facilité qu'il y a avec eux de transformer un mouvement en un autre. i M.iiiM'tt. verbe qui s'emploie nrulralemeil, ou

avec le pronom personnel. Il se dit. en mécanique, d'une roue dont les dents entrent dans celles d'une autre roue ou dans les ailes d'un l'i.'ij.iii. i u sorte que l'une des deux pu ic ne peut se mouvoir sans faire tourner l'autre. — En termes de marine. Engrener MU fimpe, jeter de l'eau dans une poutre avant de CtNMIMftref h la faire jouer. Dans cette phrase, engrener est actif. i m. ni M. H. v. a. commencer à mettre du blé dans la trémie du moulin pour moudre. Il se dit plus souvent absolument. Figurément el familièrement. Bien turenner. Mal engrener, bref] commencer, mal commencer une affaire. — Y.TtCKKNBit signifie aussi, faire prendre de reiiiboupuiut à des chevaux ni les nourrissant de bon grain. Engrener de la volaille, l'engraisser avec du grain, par opposition à empdfer. im.iisM'RK. s. f. («ému.: position respective de deux roues dont l'une, engrène dans l'autre. Digitize

The text on this page is estimated to be only 20.62% accurate

(*«*» i-.m.hi, s. m. 'hit. Ml.), espèce île léopard qui se trouve e. Il e»t trèsKNLKVHBJrT. 40 TwigO. V. ». fjiimiUer. exuri'MELKR (S'), v. pron. se mrlrlr en grumeau*. enjambée, s. f l'action, In pas qu'on fait pour enjamber; ou l'espace qu'on enjambe, qu'on peul enjainber.

ENJAMBEMENT. Dans la versification française, on dit qu'il y a enjambement quand le sens demeure suspendu à la lin d'un vers et ne linit qu'au commencement du vers suivant. Durant les premiers temps de notre poésie, Ronsard, Desportes, Bcrlaul, et bien d'autres poêle* taisaient un étrange abus de l'enjambement. Mais ♦«/«« Malhe rie eiitf. comme dit Roileau, I*» vliioces ai te grâce *|i|>rir«il Et le vers sur le vet» n os» et qui — Après Malherbe, Haeine et Boileau, eu fixant le génie de notre versification , Racine surtout qui sentait et exécutait si bien tout ce qui peut entrer dans nos vers d'heureuse témérité, ont donné des exemples d enjambement dans lesquels la grâce et l'élégance satisfont entièrement aux exigences de l'harmonie ; ainsi dans E*lhtr : Je l'ai vu tout couvert d'un* »IVreu>e poiniicrr. Revêtu de lambeau», lotit pale : mai» khi uil Contervait sou» la rendre «ihw !>• i Dans le Lutrin : I.rnfaut lire, et Bronli» K>l le premier des noms qu'apporte le uV»liu. Dans ces vers, les derniers mots de l'un se rattachent au commencement de l'autre ; mais le sens et la construction y portent; la rime a disparu, il est vrai, mais le rythme a toujours son harmonie, tandis que chaque mol fait image. De tels enjambements sont d'autant plus admissibles qu'ils assouplissent le vers alexandrin et rompent une monotonie quelquefois fatigante: mai», sous ce prétexte spécieux, quelques poètes de nos jours, qui comme l'on sait se Tout gloire A'e njitmber toutes les règles suivant la convenance , ne pouvaient se priver de la ressource de Venjnmbrment, Aussi, du moins si l'on en juge d'après quelques drames fameux, leur poésie estelle tantôt prosaïque à l'excès, tantôt rocailleuse et barbare. Et tant que le lion goût existera en France, on peut hardiment décliner l'autorité de ces novateurs renouvelés des temps de Ronsard et de Duhartas. ENJAMBER, v. n. étendre la jambe plus qu'a l'ordinaire pour passer par-dessus quelque chose ou au delà. Il signifie aussi, faire de grands pas en marchant. Il est quelquefois actif. — Enjamber, n. se dit figuréinenl d'une close qui qui se prolonge sur une autre. - ENJAMBER signifie usurper, empiéter. Enjambé, ée, part. Familièrement, Blr» fcnul enjambé, se dit d'une personne qui a les jambes

extraordinairement EXJ.tVEI.ER, v. a. lagrie.j, mettre en javelle des blés, des avoines ou d'autres grains. EXJKDIM :GconoBs). un des plus subtils unitaires qui aient fait des remarques sur l'Ecriture sainte. On a île loi Kxplicatin loeorum Sriiptura Veterii et Sovi Teitamnti, ex yuibui dogrm Trinitali* ttabilhi tolel, in-t*; ouvrage pernicieux et rempli de vains sophisines, qui a été sévèrement dèrendu et brûlé dans différents endroits. Il a élé réfuté par Richard Simon. Cet auteur, né eu Transylvanie, ministre el surintendant dans sa patrie, mourut en I5SI7, âgé de quarante-deux ans. Il a emprunté presque toutes ses remarques d'Etienne Rasilins, unitaire de Coloswar. exjei , s. m. ce que l'on met au jeu en commençant a jouer, pour être pris par celui qui gagnera. Figurémcnl et familièrement, Retirer \$on enjeu, se retirer d'une entreprise, d'une affaire où l'on courait quelques risques. , v. a. ordonner, commander expressément. », v. a. surprendre, attirer, engager par des paroles flatteuse*, tromper. Il est familier. par des manières et des paroles flatteuses. enjolivement. ». m. ornen* chose plus jolie, qui l'embellit. enjoliver, v. a. rendre joli, rendre plus joli. Il ne se dit point en parlant des personnes KXJni.irr.rR. s. m. celui qui aime à enjoliver, qui a te manie des enjolivements. Il est familier. ENJOi.ivrnE, s. f. Il se dit des enjolivements qu'on fait a de certains petits ouvrages de peu de valeur. ESJol'É, ÉE, adj. quia de l'enjouement. Il s'applique souvent à la conversation, au style, aux ouvrages d'esprit. E.xjnrKMENT. s. m. gaieté douce, badinage léger. EX KYSTE, EE.adj initlte.). lise dit d'une matière, d'une tumeur, d'un corps étranger qui se trouve enfermé dans une membrane particulière qu on appelle kytle. enlacement, s m. action d'enlacer, ou le résultat de celte action. exi.A4.er, v. a. mêler, passer des cordons, des lacets l'on dans l'autre. Il se dit souvent, par extension, en parlant de certaines autres choses longues et flexibles. En/aer dt\$ papiers, les attacher ensemble avec un même lacet. — Enlacer signifie ciirorc quelquefois, serrer, èlrcindre. Il s'emploie souvent avec le pronom personnel, surtout dans la seconde acception. EXI.aidih, v. a. rendre laid. Il est aussi neutre, et signifie devenir laid. enlaidissement, s. m. action d'enlaidir, ou le résolut de celle action. ENLEVEMENT, s. m. action d'enlever, d'emporter quelque chose d'un lieu. Il signifie plus ordinairement, rapt, ravissement; action par laquelle une personne est enlevée malgré elle, ou par laquelle une chose est enlevée malgré celui a qui elle appartient, ou malgré celui qui la désire. ENLÈVEMENT, s. m. peinture), enlèvement ou enli des vieux tableaux , opération par laquelle on enlève tonte i peinture de dessus un panneau

vermoulu pour la reporter sur une toile neuve. Cet art imaginé vers le milieu du siècle dernier par deux artistes nommés Picault et Haquin, a été porté de nos jours, par les enfants mêmes des inventeurs, à un degré de perfection qui semble ne pouvoir plus être surpassé. Picault avait trouvé le moyen de détacher la couche de peinture de dessus le vieux panneau sans détruire ce dernier: Uaquin usait avec la scie, la rafle et d'autres instruments, tout le vieux bois. L'un et l'autre appliquaient sur la toile, au moyen d'un collage, la couche de peinture ainsi réduite à elle-même. Le premier essai important de cet art ingénieux fut fait à Paris sur un tableau d'André del Sarte, représentant la Charité, qui faisait partie de l'ancienne collection du roi, et est encore au musée sous le numéro 1728. — Lorsque les guerres de la révolution et l'oubli de l'ancien droit des gens firent passer, pour quelques années en France, les plus beaux ouvrages des peintres italiens des XV et XVI siècles, plusieurs de ces tableaux se trouvèrent avoir le plus urgent besoin de l'opération de l'enlèvement. Ce fut pour MM. Picault et Haquin fils une occasion de s'appliquer à perfectionner les procédés inventés par leurs pères. On cite avec grande raison comme un prodige de patience et d'adresse l'enlèvement et la restauration, par M. Haquin, du fameux tableau de Raphaël, connu sous le nom de *la Piero* dit *le Frtigno*.

ENLÈVEMENT DE MINEURS (f. juritp.). Ce crime consiste à enlever des mineurs, par fraude ou violence, à les entraîner, les détourner, les déplacer des lieux où ils avaient été mis par ceux à l'autorité ou à la direction desquels ils étaient soumis ou confiés, l'eu importe au surplus que le ravisseur ait abusé de la personne enlevée ou ait eu le dessein d'en abuser : ce qui constitue l'enlèvement. c'est la fraude ou la violence : si l'une ou l'autre de ces conditions manquaient, il n'y aurait ni crime ni délit. On décide même que le crime existe alors même que les parents du mineur ont consenti à son éloignement. si ce consentement n'a été obtenu qu'à l'aide d'une fourberie. — La peine applicable à un enlèvement de mineur est celle de la réclusion. — Si la personne enlevée ou détournée était une fille au-dessous de seize ans accomplis, la peine (vient celle des travaux forcés à temps. — Si la fille au-delà de seize ans avait consenti à son enlèvement ou suivi volontairement le ravisseur, celui-ci, dans le cas où il est âgé de vingt et un ans, est passible des travaux forcés à perpétuité ; si au contraire

The text on this page is estimated to be only 22.24% accurate

ravisser aurait le cas où il n'a pas atteint cet Age. il est puni d'un cm' de deux à cinq ans. — Enfin dans le cas où le lit épouse la fille qu'il a enlevée, il ne peut être poursuivi que sur la plainte des personnes qui, d'après le code civil, ont le droit de demander la nullité du mariage; et il ne peut être condamné qu'après que la nullité du mariage a été prononcée.

bmlkvkb, t. a. lever en haut. On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel. Il signifie particulièrement, lever * haut avec rapidité, avec violence. Proverbialement et figurément. Cela t*lim ta paille, cela est au-dessus de tout, ou cela est décisif. Un dit plus ordinairement, Ctla lève la paille. — En le vu signifie aussi ravir, emmener, rmporlr par force. Il signifie encore simplement, emporter, retirer, Mer quelque chose d'un endroit. Enlever un corps, prnrlre un corps mort pour le porter en terre, ou pour le déposer momentanément dans quelque église, etc. Il se dit aussi des gens de justice qui se saisissent du cadavre d'un homme tué. noyé, etc. Enlever "" marrkandùe,, se hâter de les acheter, de s'en fournir, de sorte que les autres marchands n'en trouvent plus que docilement. On dit aussi, dans un sens un peu différent qu'une m ji L-r'mr.'i/i.w- est birntiil enlevée ou t'en-ère en moins île rien, etc., pour dire que le débit en est prompt et qu'elle ne reste que fort peu de temps chez le marchand, Figurément, Enlever quelqu'un, se dit de ce qui fait mourir quelqu'un promptement, prématurément, d'une manière inattendue. En termes de guerre, Enlever un poste, une place, une province, etc., ôter un poste, une place, une province, etc. à l'ennemi et s'en rendre maître en peu de temps. On dit aussi Enlever un quartier. Enlever un régiment, surprendre et forcer des troupes dans leur quartier. Figurément. Enlever les */r* "ffea, exciter l'enthousiasme, obtenir un succès brillant. En termes de chasse. Enlever la meule, entraîner les chiens par le plus court chemin où l'on a vu leccrf.cl nù l'on retrouve 5 »<"?. — Km.IV» signifie aussi ligurémcr.l. Iranspo rter d admiration, ravir, charmer. — EATLBTU signifie en outre, séparer, détacher une chose de celle sur laquelle elle est appliquée, ou à laquelle elle est adhérente. On l'emploie aussi, dans ce sens, avec le pronom personnel Il signifie encore particulièrement, ôter, faire disparaître. BXLf.rr*B, S. f. petite vessie on buhe qui vient sur la peau. Il est vieux : on dit élvure. BJfLIBR ternativement entre elles. MLKSxm, v. a. {term. de charpenierie, d'archil., placer plusieurs corps conligus sur une même ligne. i m i M i s kk . v. a.

colorier une estampe, etc, y mettre les couleurs convenables. Par extension ,
5>n/iiMinrr le visage, ou simplement S'enluminer, se mettre du rouge. Cela
ne se dit guère que des femmes et par dénigrement. Figurèrent, Enluminer
ton style, y répandre des ornements qui ont de l'éclat, mais qui sont peu
naturels, qui sont recherchés. — Enli wisk* signifie aussi, figurément et
familièrement, rendre rouge et enflamme; et en ce sens il n'est usilé qu'en
partant du teint, du visage. Proverbialement et basset lient. S'enluminer la
trogne. Enluminer ta trogne, boire avec excès, parce qu'ordinairement les
ivrognes ont le visage fort rouge. BNMTMIKBt-R, k i s k ». celui, celle qui
fait n lèlier d'enlu miner des estampes, des carte , v. ê. (archit.), poser les
pierres ou les biiques al;nt en longueur et en largeur pour former liaison etc
BLmUBVRB , image ou estampe coloriée : cette sorte de peinture n'a
d'autre mérite que l'éclat de ses couleurs, qui ne sont la plupart que des
teintures qu'on applique a la gomme sur le papier, après l'avoir encollé avec
une colle claire et blanche et on d'eau d'alun. C'est pourquoi on appelle îles
enluminures, les mauvaises peintures où les couleurs se marient mal, et sont
placées «l'une manière dure et sans effet. Il y a des cas où l'enluminure peut
être très-utile Les planches, par exemple, qui représentent des ohiels d
histoire naturelle, des oiseaux, des plantes, des coquilles , etc, n'instruisent
qu'imparfaitement si elles ne sont accompagnées îles couleurs propres a
chaque objet. L'enluminure est utile toutes les fois qu'on doit montrer l objet
rolorié. Il y a des enluminures d'oiseaux, de coquilles, rte, qu'au premier
coup d'rril on peut prendre pour des gouaches. Il est bon alors que les
travaux de la gravure ne soient pas trop fortement prononcés , et que le ion
de l'estampe soit fort doux. L'enluminure commune remplit son objet
lorsqu'il ne s'agit que de faire connaître les couleurs, comme celles des
uniformes de troupes, ou celles es fia m mes de vaisseaux , etc. t\\ Cattro-
diovant (géog. ane.), ville située dans l'intérieur de la Sicile, au pied do fl>
uve flimera. Auprès de celte ville se trouvait une belle plaine dans laquelle
Platon enleva Proserpinr. Cicéron l'appelle umbUieut Sicilia . parce qu'elle
était au milieu même de la Sicile. BX\iUd»:i iimh -n,1, /<•/ . période de
dix-neuf ans qui ramène les nouvelles lunes aux mêmes jours du mois. i s \ :
w.<> \ i s, m, {geiitn \, figure quia neuf cotés. rnnenndria botan.). C'est la
neuvième classe du système sexuel de Linné, comprenant les plantes dont la
fleur offre neuf ètamines. Ce nombre se rencontre fort rarement dans la
vaste famille des végélaux phanérogames On ne connaît guère que trois
genres de plantes ennéandres; ainsi rangés d'après le nombre de leurs pistils

: 1" enniandrie monogynie, genres Inurus, eauutha vlanacardium ; 3-
 rneai»drie Irigynie, genre rheum: 3" enntandrit hexagynie, genre bulomui.
 B5tSiB.Hi, IE, ». relui, celle qui hait quelqu'un, qui veut du mal à
 quelqu'un. — Proverbialement, Ami au prêter, ennemi au rendre. — Dans
 le Mvle de la chaire, L'ennemi du genre humain, ou absolument (.l'ennemi,
 le diable, le démon. — EnNfcMI se dit très souvent absolument, soit au
 singulier, soit au pluriel, de ceux avec lesquels on est en guerre.
 Proverbialement et figurément, V'etl autant de pris sur l'ennemi, c'est
 toujours avoir obtenu quelque avantage, avoir tiré quelque parti d'une
 mauvaise affaire. — F.nmmi se dit aussi pour marquer toute sorte
 d'aversion, d'cloignement, qu'on peut avoir pour des choses mauvaises ou
 lionnes, justes ou injustes. — Familièrement, Etre ennemi de nature,
 s'opposer à ce que la nature demande, ou pour les autres, ou pour soi-même.
 — Ev>kmi se dit encore des animaux, lorsqu'on veut marquer l'aversion
 d'une race jKiur une autre race. — Il se dit également des choses entre
 lesquelles on remarque ou on suppose une sorte d'antipathie, d'uuposition,
 soit au physique, soit au moral. — Il se dit particulièrement de certaines
 choses qui sont nuisibles à la santé. — Ennemi s'emploie aussi comme
 adjrclirdans plusieurs des sens indiqués. kmxkmi, ailj. (ceinture i, se dit en
 parlant des couleurs et en deux sens différents. Ou appelle couleurs
 ennemies celles qui ne peuvent se rapprocher ou se fondre ensemble sans
 produire un effet dér-agreable à la vue ; tels sont le bleu et le vermillon dont
 le uiel.inge produit une couleur aigre cl dure ; et . aussi, l'on apjiclle
 ennemies les couleurs qui, lorsqu'elles sont mêlées ensemble sur la p délie,
 ou étendues l'une sur l'autre dans le tableau, se détruisent mutuellement en
 peu de temps D'où l'on voit que le présrrvalil contre l'usage des couleur*,
 ennemies est. selon le premier de ces deux scn«. le sentiment et le g.,ût de
 l'artiste, et, selon le second, la connaissance pratique des propriétés et de la
 nature des substances cnloranles Par opposition» couleurs ennemies, on dit
 couleurs amies. RHKBSII. I n préjugé universellement répandu chez les
 anciens peuples était de regarder tout étranger comme un ennemi . il règne
 encore parmi les sauvages . et cl.cz toutes les nations peu policées ; la
 différence de ligure . d'habillement, de langage, de mœurs, inspire
 naturellement un commencement d'aversion. L'on ronnalit éloignement que
 les Egyptiens avaient pour les étrangers; ils ne les admettaient point & leur
 table, quelques auteurs ont écrit qu'ils craignaient même d'en respirer
 l'haleine. Les Grecs ni les Romains n'ont pas été exempts de ce travers ; ilr.

ne l'ont que trop témoigne par le mépris qu'ils avaient pour les autres peuples, et il n'y a pas loin du mépris à la haine. Les païens, dans les Indes, ne mangent point avec ceux d'une autre secte, comme nous avec ceux d'une autre religion; il n'est de même des Persans, des Indiens; ils n'admettent à leur table ni païens, ni parsis, ni juifs, ni chrétiens. Moïse, par ses lois, s'était appliqué à détruire ce préjugé parmi les Juifs. Erod., XXII, II : • Vous ne mépriserez point et vous ne vexerez point un étranger, parce que vous avez été vous-mêmes étrangers en Egypte. • Uht., xix, 5. V « Si un étranger demeure avec vous, ne lui faites point de reproches; qu'il soit parmi vous comme s'il était de votre nation; vous l'aimerez comme vous-mêmes; c'est moi, votre Dieu et votre souverain maître qui vous l'ordonne. Lorsque vous recueillerez les fruits de la terre, vous ne retournerai point chercher ce qui restera, mais vous le laisserez aux étrangers et aux pauvres, etc. » Les étrangers devaient aussi avoir part à toutes les fêtes juives. Si cette humanité diminuait dans la suite chez les Juifs, on doit •>n prendre aux vexations et aux marques de mépris qu'ils essayèrent continuellement de la part des nations dont ils

The text on this page is estimated to be only 19.02% accurate

(214) EH< Le dessein de Jésus-Christ a été de détruire, | mais il compensa le défaut de par son Evangile, le caractère invincible des peuples, de les accoutumer à » vivre paisiblement ensemble, et à se regarder mutuellement comme frères; c'est à quoi tendent les préceptes de charité universels. Un qu'il a si souvent répétés. Tel est aussi l'effet que le christianisme a produit partout où il s'est établi, après le baptême, dit saint Paul, il n'y a plus ni Juifs, ni gentils, ni circoncis, ni païens, ni Scythes, ni barbares; vous êtes tous un seul peuple en Jésus Christ. > Quoi qu'en disent les incrédules, c'est à la religion que les peuples de l'Europe sont redevables de la douceur de leurs mœurs, de la facilité qu'ils ont de commercer ensemble, de s'instruire mutuellement; si le Christ n'avait pas apprivoisé les conquérants farouches qui subjuguèrent cette belle partie du monde au V^e siècle, elle serait encore aujourd'hui plongée dans la barbarie. Mais Jésus-Christ ne s'est pas borné à combattre les haines, les préventions, les jalousies nationales: il a voulu encore détruire les inimitiés personnelles, en nous ordonnant d'aimer nos ennemis. Cela est-il impossible, comme le soutiennent les étalés «noe . par là l'ruant, les censeurs de l'Evangile? Si l'on entend qu'il n'est pas . d'avoir, pour un homme qui nous a fait du mal, les mêmes sentiments d'affection et de bienveillance que nous avons pour un bienfaiteur ou pour un ami, cela est certain; mais ce n'est pas là ce que Jésus-Christ nous commande lorsqu'il nous dit : Aimez vos ennemis. Il ajoute : Faites du bien à ceux qui vous persécutent et vous calomnient. » Souhaiterait-on qu'il nous est impossible de faire du bien à ceux qui nous veulent ou nous ont fait du mal, de prier pour eux, de nous abstenir de toute vengeance et de tout mauvais procédé à leur égard? Plus nous semons de répugnance à remplir ce devoir, plus il y a de mérite à nous vaincre et à réprimer le ressentiment. La plupart des anciens philosophes ont jugé la vengeance légitime; les Juifs étaient dans la même erreur, et Jésus-Christ voulait les détromper. Il leur dit : ■• Vous avez ouï dire qu'il est écrit : Vous aimerez votre prochain . et vous haïrez voire ennemi, mais ces dernières paroles ne sont point dans la loi; c'était une fausse addition des docteurs de la synagogue- De là les Juifs concluaient que, sous le nom de prochain, il ne fallait entendre (que les hommes de leur nation, qu'il leur était très-permis de détester les étrangers . surtout les Samaritains. Le Sauveur, pour réformer leur idée, leur proposa la parabole du Juif tombé entre les mains des

voleurs, et secouru par un Samaritain. Il décide qu'il faut imiter, à l'égard de tous les hommes sans exception, la bonté du Père céleste, qui fait du bien à tous. Jésus-Christ a souvent répété cette morale, parce qu'il voulait réunir tous les hommes dans une même société religieuse. Si ce projet ne venait pas du ciel, il serait le plus beau que l'on eût pu former sur la terre !

Ekxery Miottarr d'i, naquit à Melx en 1700, d'une famille distinguée, il commença ses études au collège des jésuites dans cette ville et les continua à Paris. Destiné au droit par ses parents, il y renonça pour s'occuper de numismatique et se monta une cabine de médailles dont la riche collection lui conta une grande partie de sa fortune; il mourut en 1748. Le catalogue d'Ennery, publié à Paris, 1748, 1 vol. in-4° avec tlg., tient un rang distingué dans les bibliothèques parmi les ouvrages de numismatique.

F. nm-tikuk.s {Jean d') . chevalier, sieur de Bvaumrlx, né à Tournai, vers la fin du xvi^e siècle, cultiva la poésie française avec plus d'ardeur que de succès, et mourut dans sa patrie vers 1640, âgé d'environ soixante ans. On a de lui : 1^o le» Amours de Thétyène et de Philoxènes, suivis de poésie, Tournai, 1640, in-16° ; 2^o l'histoire de la romantique de la philosophie, traduit en prose et en vers français, ibid., 1628, in-8° ; 3^o le Chevalier sans reproche, Jacques de Liège, poème en seize chants, ibid., 1633. in-8° ; 4^o In Quatre Haïters que l'âme dévole peut donner à son Dieu dans le monde, ibid., 1640, in-16° ; 5^o Sainte Atargemide. tragédie, ibid., 1640, in-16°. KXNETIÈRE.F.S (Marie D'), de la même famille que le précédent, se Gt quelque réputation pour son savoir et pour sa piété. Le seul de ses ouvrages qui ait été imprimé, est une Epître en vers français, contre les Juifs, infidèles, (aux chrétiens/, etc., 1630, in-8°. KKKit's .QriNTirsi. né à Rudes en Calabre, l'an 350 avant J.-C., obtint par ses talents le droit de bourgeoisie à Rome : honneur dont on faisait alors beaucoup de cas. Il tira la poésie latine du fond des forêts, pour la transplanter dans les villes; mais il lui laissa beaucoup de rudesse et de grossièreté. Le même siècle vit tout cela mourir sa réputation ; ce Hède n'était pu celui de la belle latinité et on le sent en lisant Ennius; force des expressions et le feu de la . Virgile avait beaucoup profité dans la lecture du dur et grossier Ennius. Il en avait pris des versentiers, qu'il appelait des perles tirées du fumier. Ennius mourut de la goutte, l'an 180 avant J.-C. Scipion, son ami, voulut avoir un tombeau commun avec ce poète, autant par amitié que par considération pour son mérite. Ennius avait mis en vers héroïques les Annales de la république romaine ; il avait aussi fait quelques Satires; mais il ne nous reste que quelques fragments de ces

ouvrages, Amsterdam, 1707, in- 4". el dans le *Corput poetarum laUnurum* de Maittaire, et dans le *Théâtre de* Latins*, par Levée. EXXOBLIR, v. a. donner de la noblesse, de l'élévation, de la dignité, du lustre. Il s'applique aux personnes et aux choses. On l'emploie aussi avec le pronom personnel. Il ne faut pas confondre rno6/ir avec anoblir, qui signifie, donner, conférer la noblesse. exnodiis, né en Italie vers 47». et originaire des Gaules, embrassa l'état ecclésiastique du consentement de sa femme, qui de son côté se fit religieuse. Ses vertus et ses talents le firent élever sur le siège de Pavie vers l'an 510. On le choisit ensuite pour travailler à la réunion de l'Eglise grecque avec la latine. Il fit deux voyages en Orient, qui ne servirent qu'à faire connaître les artifices de l'empereur Anastase, et la prudence d'Ennodius. Iâ* illustre prélat mourut saintement en 541. Le P Sirmond donna au public en 101-2 une bonne édition de ses Œuvres, in-8TM. Elles renferment, 1^a neuf livres d'Epîtres, recueil édifiant et utile pour l'histoire de son temps; 2^a dix recueils d'Œuvres diverses; 5^a la Défense du concile de Home, qui avait absous le pape Symmaque; 4- vingt-huit Discours ou Déclamations; 6^a des Poésies. exxox tégéngr. sacr.), vallée située à l'orient de Jérusalem. K.VNO.x. ville de Palestine, située dans la tribu de Manassé, auprès de Scylhopolis. s.n .M I. s. m. lassitude, langueur, fatigue d'esprit causée par une chose dépourvue d'intérêt, monotone, déplaisante ou trop prolongée. Il se dit aussi, particulièrement, de cet abattement de l'esprit qui fait qu'on est las de tout, qu'on ne trouve de plaisir à rien. — Ekxui signifie encore, inquiétude, chagrin, déplaisir, souci; et dans ce sens, il s'emploie souvent au pluriel. F.XNi'Y.tHT, A MTR, adj. qui ennuie. Il ne se dit pas précisé ni de ce qui cause de l'ennui; il se dit de ce qui chagrine, qui importune, ou qui contrarie actuellement. k.vm yer. y. a. causer de l'ennui, fatiguer l'esprit par quelque chose d'insignifiant, de déplaisant ou de trop long. Il s'emploie quelquefois impersonnellement. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel; et alors il signifie, éprouver de l'ennui. S'ennuyer de quelqu'un, de quelque chose, en éprouver du dégoût, s'en lasser. kxmyeiis EMEXT, adv. avec ennui ou d'une manière ennuyeuse. Kx.M'YECX. Kl'SK. adj. qui ennuie, qui est propre à ennuyer, qui ennuie habituellement. Il se prend quelquefois substantivement, en parlant des personnes. kxoc ou exot-H (Louis), né à Issoudun au xvi^e siècle, embrassa le calvinisme et se retira à Genève vers 1560, et fut nommé régent du collège de cette ville en 1561. Il a écrit des commentaires sur Cicéron. On a encore de lui : 1^o *Prima in(a) lia linguae yracae et latin* simul et gallicae*, Paris,

1047, m-y; «j» De puerili gracarumlitterarum doctrina liber, Paris, 1N55, in-8"; 3" Pariilliones grammatical, Genève, in-4*. E.xoc: Piehbe), sieur de la Mesclicliiiièrc, fils du précédent, né dans le Dauphiué, cultiva sans grand succès la poésie. Ou a de lui : 1" Opuscles poétiques, Genève, 1572, in-8"; J° /• Ceoeyre , avec dis sonnets, des odes, des cliansons, etc.; 3" Tableaux de la vie et de h mort. E.X04.H, lils aîné de Gain, bâtit avec son père la première ville. Ce mot, dans l'origine, ne signifie qu'une habitation Gxe, un terrain environné de clôture. Caln et Enoch en firent une pour eux el pour leurs descendants; elle fut appelée Erv«hie. kxocm ou hkmo€H, filsd cJarcd et père de Matbasalem, né l'an 3411 avant J.-C., fat enlevé du monde pour être placé dans le paradis terrestre, après avoir véru trois cent soixantecinq ans avec les hommes. Il doit venir on jour pour faire entrer les nations dans la pénitence. On loi attribua, dans les I Egl.se. un ouvrage plein de fables sur les nie des anges surlà lerre, etc.; maie il y b Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.38% accurate

apparence que cette production avait été supposée par les hérétique», qui, non contenu de falsifier le* saintes Ecriture*, se jouaient, par des ouvrages supposés et fabuleux, de la crédulité de leur» imbéciles seclateor». Quelques critique» prétendent que cet ouvrage, véritablement d'Enoch, a été défiguré par de» mains intklèles; ils se fondent sur ce que saint Juile, dans son E pitre canonique, paraît en citer un passage. Mais saint Jude cite Enoch sans parler de ton livre; le passage en question peut être le fruit d'une ancienne tradition, conservée dans d'autres livres.

tiftOKCKR, v. a. exprimer ce qu'on a dans la pensée. En termes de procédure, Enoncer fnux. avancer quelque chose contre la vérité. — Enoncer t'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel, dans le sens de s'exprimer. Esox É, RE. part 11 s'emploie quelquefois substantivement. É.vn.vtlATIF, IVK, adj (ter» dt logique cl de palais), qui énonce. É.xoxtl atiox, ». f. action d'énoncer; ou Ici termes qu'où emploie pour énoncer quelque chose. Il se dit particulièrement, en termes d'ancienne logique, de l'action de nier ou d'affirmer. Il signifie aussi, la manière île s'énoncer, quant à l'expression et quant au ton de la voix. E. XOEPIF., tnoplum (itioJ., genre d'insectes coléoptères de la section des tieutamèri*».

famille des serricornrs, tribu des clairones, dont les caractères sont : |ialpes terminés par un article comprimé, triangulaire; antennes ayant leurs trois derniers articles comprimés, plus longs deux fois que le reste de l'anleune, les deux avant-derniers triangulaires, dentés intérieurement, le dernier ovalaire. Les énoplies sont des insectes de petite taille, ayant le corselet presque cylindrique et le» éMrrs nn peu plus larges. — L'exoplie 5ERR.tTii.ORXX, enoplum ttrraluornù Oliv., a le. coq» allongé, lres velu, bru/i noir avec Us élylrcs fauve pâle. Du midi de la France.

K\ot»i,o»e,rnfip/om<(ro«/. .genre de poi-sons de la famille des pcrcoJdes; leur forme est la même que celle des diploprions auxquels ils ressemblent par l'aplatissement vertical de lenr Corps, mais dont ils se distinguent de suite par la singulière disposition que présentent leurs deux nageoires dorsales, qui s'élèvent à leur partie antérieure plus que le corps lui-même. La seule et unique espèce que l'on rapporte à ce genre est l'ÉNuflosk armé, de Cuvier, cn.f.Toixo armé de Swhite. Il est remarquable par les dents aiguës que porte son soos-orbitaire. Le nom générique d'énnplosc que l'on donne à ce llmracin, emprunté au mot grec {«sk/c;, armé, désigne la

dentelne et les piquants de ses opercules, ainsi que les rayons aiguillonnés de sa première dorsale. La couleur générale de ce poisson est d'un Ma ne argenté, relevé île huit liandes noires de longueur inégale; toutes ses nageoires sont noirâtres, et la longueur de l'individu dont ou vil la figure dans l'ouvrage de Svrhiic est d'un décimètre environ. KXnPTF.fnrrfceo/.) vin: «ti**:, je vois), inspeeleurqui dans les repas des anciens veillait à ce que chacun bol également. ÉXOPTROVI axeik t i,4î:t'.v, miroir ; u.ïvtilx, divination ; , espèce de divination qui se Taisait |kar le moyen d'un miroir; ellr fut longtemps en usage chex le» anciens. On La nommait aussi ciioiromancie. EXormeillir, v.a. rendre orgueilleux. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. ÉXUKME, adj des deux genres, démesuré, qui excède de beaucoup la grandeur ou la grosseur accoutumée. Il se dit , figurement , Uni au sens phvsique qu'au sens moral , et ordinairement en mauvaise part. Rxormkmest, »dv. excessivement. FAORMITK, s. f. excès de grandeur ou de grosseur. Il s'emploie plus ordinairement au ligure, surtout en parlant de crimes, de méfaits, et signifie gras ité, atrocité. k\os, lil» de Selh et pclit-IHs d'Adam; il naquit l'an du momie 3S-», et vécut neuf cent cinq ans. C'est le troisième patriarche C.N'otocktf.S («ni/a} sur; ci: iric, oreille ; nî-rr,, couche), peuples imaginaires dout les oreilles descendaient jusqu'aux talons, de manière , dit Slraboii . qu'ils couchaient sur leurs oreilles. F. XWIKR { terme employé dam ht wutHtfacturr» d* drapa), éplucher les draps, en oter les nvuds. RKockhant, ANTE , adj. qui l'enquiert avec trop de curiosité. Il est familier, et il a vieilli. 15) tx«ir*T*. KNQrFRiR (S') , s'informer, faire des recherches. Il se dit en parlant des personnes et des chose». _ Ensuis, ise, part. Il ne se dit guère qu'en termes de pratique, dans le sens d'interrogé, et seulement en parlant de témoins. EXtjt'ERBE , v. a. vieux mol, synonyme de s'enquérir, exa! miner, rechercher, et qui n'est plus usité que dans la luculi'jii I A rnquerrr, dont on se sert quelquefois pour marquer, pour a\ertir qu'un mol, un fait, etc., a besoin d cire vèrilié, On dit aussi, en ternies de lilasnti , .Irme» à enauerrr, armes qui ne sont pas selon les règles ordinaires du blason, et qui offrent métal sur métal ou couleur sur couleur. | f.xqi f.tk , ». r. ijuri*pr.\, recherche . preuve qui se fait en justice par audition de témoins Omvtrifr trt infi,rmatiom en tnquclc signifiait autrefois, civiliser un procès ce minet. L»t chamùtrt dtt enquélri, ou simplement Le* mqnrtn, se disait , dans les parlements , des chambres où l'on jugeait les appellations des senlencrs rendues sur procès par écrit. — Exyi éie se dit aussi de certaines recherches en matière de | commerce,

d'industrie, de haute administration, Tains par ordre de l'autorité. exqetf. fjuri'pr). Pour Juger en connaissance de cause, pour apprécier complètement les Taits d'un procès, les jug-s ont recours a différentes mrsorrs, à différentes mètMidrs, qui toutes ont pour objet la découverte de la vèrilé. L'une de ces méthodes consiste a entendre sur les faits contestés un certain nombre de témoins, tl'rst celte recherche de lu vèrilé d'un fait par la preuve testimoniale qu'on appelle enquête : dans un autre sens , l'enquête est l'ensemble même (le la procédure relative à l'audition des témoins. l.a preuve testimoniale est, du reste, loin d'être autorisée par la loi en toute» circonstances En général , pour toutes choses excédant la somme ou la valeur de cent cinquante francs, elle est interdite ; on ne peut alors produire que des preuves écrites , nn acte passé devant notairrs ou sous seing privé; et il ne peut être reçu aucune preuve par témoins contre et outre le contenu aux actes , ni sur ce qui serait allégué avoir èlè dit avant , lors ou depuis les actes, encore qu'il s'agisse d'une somme ou valeur moindre de cent cinquante francs. t>lui qui a formé une demande excédant cent cinquante francs ne peut plus être admis a la preuve testimoniale, même en restreignant sa demande primitite. El si la demande a\ail pour objet une somme moindre de cent cinquante francs qui serait déclarée faire partie d'une créancr plus lorle non prouvée par écrit , il est clair que la preuve testimoniale serait encore nnn-recevable. Si dans la même instance une partie fait plusieurs demandes dont il n'y ait point de tilres |mr écrit, et que. jointes ensemble, elles excèdent la somme de cent cinquante francs, la preuve par témoins n'en peut être admise, encore que la partie allègue que ces créances proviennent de différentes causes et qu'elle» se soient formées en différents temps, si ce n'était que ces droits procédassent par succession , donation ou autrement, de personnes différentes. t>peudani ces règles reçoivent exception lorsqu'il existe un comme tiremrnt de prrrwr par écrit; et on appelle ainsi tout a<-lc par écrit, qui est émané de relui contre lequel la demande est formée on de celui qn'il représente, et qui rend vraisemblable le fail allégué. Elles reçoivent encore exception toutes, les fois qu'il n'a pas été possible au créancier dise procurer une preuve littérale de l'obligation qui a été contractée envers lui; ain«i, en matière de quasi contrats , par exemple , dans le ras on on voudrait prouver une créance contre un gérant d'affaires qui aurait administré à l'insn du prétendu créancier les affaire» de ce même créancier ; ainsi encore en matière de délits oo de quasi-délits , par exemple, en ras de vol ou en cas d'accident causé par imprudence; la preuve

testimoniale serait encore admise, même pour une chose excédant cent cinquante francs, lorsqu'il s'agit de prouver un dépôt ni euairr, c'est-à-dire un dépôt effectué en cas d'incendie, de ruine, de tumulte ou de naufrage, ou bien celui fait par les voyageurs en logeant dans une hôtellerie; et enfin il faudrait encore l'admettre dans le cas où !«• créancier a perdu le titre qui lui servait de preuve littérale, par suite d'un cas fortuit, imprévu, et résultant d'une force majeure. Outre ces diverses conditions, il faut encore que le tribunal auquel l'enquête est demandée apprécie jusqu'à quel point les faits sont «dmiiriblct; et pour qu'ils le soient, il faut qu'ils soient pertinents, c'est-à-dire qu'ils se rattachent directement et intimement à la cause, et qu'ils soient ronrèa/rmi, c'est-à-dire qu'en les supposant démontrés ils conduisent à la solution de la question agitée au procès. Les formes des enquêtes sont diffe

The text on this page is estimated to be only 22.18% accurate

ENQV&TE. rentes, suivant que ce» enquêtes ont lieu diront les juges de paix , devant If* tribunaux civils ou devant les tribunaux de commerce. — S I". Enquête devant let juge* de paix. 1-e juge «Je paix, s'il jn^e l> vérification utile et admissible , ordonne la preuve testimoniale et en détermine d'une manière prene l'objet. Au jour indiqué, les témoins , après avoir dit leurs noms , profession , Age et demeure , prêtent serinent de dire la vérité, et déclarent s'ils sont parents ou alliés des parlies et & quel degré, ou s'ils sont leurs serviteurs ou leurs domestiques. I.rs témoins sont entendus séparément, en présence des jjnrties si elles comparaissent. Si l'une des parties les prétend reproehildes, rlled.iit fournir les reproches sv.inl la déposition et signer ces reproches: après la déposition commencée, les reproches ne peuvent être reçus qu'autant qu'ils seraient justifiés par écrit. Il est formellement interdit aux parties d'interrompre les témoins ; mais, après la déposition , le juge peut , sur la réquisition des parties et même d'olhVc , adresser aux témoins les interpellations convenables. Dans tous les cas où la vue du lien peut être utile pour l'intelligence des dépositions , et spécialement dans les actions nour deplacenn ni de bornes, usur|Mlious de terres, arbres, haies, fossés ou autres clôture* , et pour entreprises sur les cours d'eau , le iuge de pai* doit se lrau>|«orlcr. s'il le croit nécessaire, sur le lieu, et ordonner due les témoins v seront entendus - £ i. Enquêtes devant le» tribunaux civilt. Les faits dont une partic peut demander à faire la preuve doivent être articulés succinctement par un simple acte de conclusion , sans écritures ni enquête, ils doivi ut être également , par un simple acte, déniés ou reconnus dans les trois jours par la partie adverse, sans quoi ils peuvent être tenus pour confessés ou avères. Si les faits sont a lmissibls . I.i preuve peut en être ordonnée , et le tribunal peut même ordonner d'oilice l.t preuve des faits qui lui paraîtront concluants: le tout, si la loi ne le défend lias. I.e jugement qui ordonne l'enquête doit contenir : I" les faits à prouver ; *• la nomination du juge devant qui l'enquête doit être faite. I.a preuve contraire est, du reste, de droit, qu'elle soit ou non réservée p?r le jugement. Chacune des parties doit obtenir du juge-commissaire une ordonnance à l'effet d'assigner les témoins aux jour et heure par lui indiqués. A daier de l'obtention de cette ordonnance , l'enquête est considérée comme commencée: en conséquence , le juge-commissaire ouvre les prorès-verbaux respectifs par la mention de la réquisition et «le la

délivrance «le son ordonnance. Les témoins seil assignés à personne ou à domicile: ceux domiciliés dans l'étendue de trois myriantèlres du heu où se fait l'enquête doivent l'être un jour au moins avant l'audition. Du ajoute un jour par trois mjriaiiiètrcs pour ceux qui S 'iit «lomiciliés à de plus grandes distances. Il est donné copie à chaque témoin du dispositif du jugement , seulement en ce qui rnuoTiie les faits admis, et de l'ordonnance du juge-commissaire, Ouaul a la partie adverse , elle «toit être assignée pour être présente à l'enquête, au domicile de sou avoué, si elle eu a constitué , sinon à sou domicile : les noms , professions et demeures «les témoins à produire contre elle doivent lui être uoliliés. I.cs témoins sont entendus séparèmeul , tant en présence qu'en l'absence des parties. Chaque témoin, avant d'être entendu, déclare ses noms, profession, âge et demeure, s'il est parent ou Allié «le l'une «les pirtics, à quel degré; s'il est scruilcur ou domestique île l'une d'elles; il prêle serment de «lire la vérité. Le* témuins défailants sont condamnés par le jiige-onimissaire a une somme qui ne peut être moindre «le dix francs, au profit «le la partie, à litre de «lommages - intérêts, ri ils peuvent eu même temps être condammes a une amende qui ne peut exceller cent francs. Ils sont . du rosir, réassignrs à leurs frais. Kl si, réassignésà nouveau, ils font encore défaut, ils sont condamnés par corps à une amende de cenl francs . et le juge-commissaire peut même dêcrner contre eux un mandat d'amener. Au ras où le témoin justifierait qu'il n'a pu se présenter au jour indiqué , le juge-commissaire le déchargerait, après sa déposition, de l'amende et îles Irais de réassignation. Au cas où il justifierait qu'il lui est impossible de se pré(enter au jour indiqué, le juge-commissaire peut, suivant lrs circonstances , lui accorder un délai. Si les témoins ne pouvaient être entendus le même jour, le juge-commissaire remettrait a jour et heure certains, et il ne serait donné nouvelle assignation ni aux témoins, ni à la partie, encore qu'elle n'ait pas comparu. Nul ne peut être témoin s'il est paraît ou allié en ligne directe dr l'une des parties ou son conjoint. Les pr»cés-verl>aux d'enquêtes doivent contenir la date (les jours et heures, les comparutions ou défauts des |>arties et témoins,] la représentation des assignations, les remises à autres jours et j 316) EKQUCTB. heures, les reproches adressés aux (envoi ns, lears explications, en un mot, toutes les circonstances et tous les incidents de l'en» quête. Chaque témoin dépose de sive voix; toute lecture de déposition lui est interdite , et lorsqu'on lui donne lecture de sa déposition , il peut y faire tels changements ou additions que bon lui semble- Le juge-commissaire peut, d'office ou sur la réquisition des

narlics, lui demander les explications jugées nécessaires ; mais la partie ne peut ni interrompre le témoin , ni lui faire aucune interpellation directe. Enfin , après avoir déposé, chaque témoin signe sa déposition , qui est également signée par le juge et par le greffier. Dans l'enquête faite devant les tribunaux civils comme dans celle faite devant un juge de paix , les témoins peuvent être reprochés. Sont reprochables les parents ou alliés de l'une ou de l'autre des parties jusqu'au degré de cousin issu «le germain inclusivement; les parents et alliés des conjoints au même degré, si le conjoint est vivant, ou si la partie ou le témoin en a des enfants vivants; si le conjoint est décédé sans laisser de descendants, peuvent être reprochés les parents et alliés en ligne directe, les frères, beaux-frères, sœurs et belles-sœurs. Peuvent encore être reprochés : le témoin héritier présomptif ou donataire; celui qui a bu ou mangé avec la partie , et ses frais , depuis la prononciation du jugement qui a ordonné l'enquête; celui qui a donné des certificats relatifs au procès; les serviteurs et domestiques ; le témoin en état d'accusation ; celui qui a été condamné à une peine afflictive ou infamante , ou même à une peine correctionnelle pour cause «le vol. Aucun reproche ne peut être proposé après la déposition , à moins qu'il ne soit justifié par écrit ; et dans tous les cas, le témoin reproché doit être entendu dans sa déposition. Les mineurs âgés de moins de quinze ans peuvent être entendus , sauf à avoir à l'écouter des dépositions tel égard que de raison. — JJ 5. Enquête devant les tribunaux de commerce. Les tribunaux de commerce peuvent ordonner la preuve par témoins , non-seulement dans les cas où les tribunaux civils y sont autorisés, mais même dans tous les autres cas où elle leur paraît utile. Il y a toutefois certains contrats commerciaux qui ne peuvent jamais être prouvés sans écrits; tels sont le contrat d'assurance, le contrat à la grosse, le contrat d'affrètement . le contrat de société en commandite ou en participation; hors ces cas exceptionnels , toutes les fois que le tribunal de commerce croit devoir admettre la preuve testimoniale pour prouver des actes contestés, la loi l'y autorise et lui laisse à cet égard un pouvoir discrétionnaire. Si cette preuve est ordonnée, il est procédé à l'enquête dans les formes prescrites pour les enquêtes sommaires. Ainsi, il n'y a pas besoin d'articulation préalable des faits; un jugement fixe le jour et l'heure où les témoins seront entendus; les témoins sont assignés un jour au moins avant celui de l'audition. Et, au surplus , sont observées les formes «les enquêtes ordinaires pour les formalités qui suivent : la copie aux témoins du dispositif du jugement par lequel ils sont appelés; la copie de la procédure

noms des témoins: l'amende et les peines contre les témoins défaillants; la prohibition d'entendre les conjoints des parties, les parents et alliés en ligne directe ; les reproches par la partie présente : la faculté d'entendre les individus âgés de moins de quinze ans. fcSQL ÉTK FARI>MI:~ST\|RK. On appelle ainsi l'enquête ordonnée par une assemblée législative, et faite en son nom par une commission «pénale, composée de membres choisis dans son sein , dans le but de constater des faits, de consulter des opinions diverses et de recueillir des renseignements propres à éclairer sa religion sur des matières d'intérêt public. Le droit d'enquête n'implique aucune confusion de pouvoirs; il ne tient en rien, par son exercice, à la puissance administrative; il n'est qu'une extension naturelle et légitime du mode d'examen usité par les commissions auxquelles les assemblées confient l'étude préparatoire des projets de loi. Le droit d'enquête parlementaire ne date chez nous que de la charte de 1830. et son exercice n'est réglé que par un seul précédent, c'est celui de l'enquête sur la culture, la fabrication et la vente des tabacs, commencée par la chambre des députés en 1836. lorsque la proposition en fut faite , le droit de la chambre fut reconnu par les ministres comme une conséquence du droit de discussion et d'examen que lui confère la charte sur les projets dont elle est saisie. Il ne faut pas confondre les enquêtes dont il vient d'être question, et dont le but est de faciliter, par les données de la statistique et de l'expérience, la solution de quelque problème législatif, avec d'autres enquêtes faites aussi par les chambres . mais dont le caractère est quasi judiciaire , et qui dérive plus ou moins directement du «Irait d'ao les ministres. Telles sont les Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.54% accurate

ENREGISTREMENT. { 3! 1851 «tir la situation ilu trésor, et on
1*32 sur le déficit résultant «le* malversations de Kessner. En Angleterre,
le droit d'enquête esl une prérogative incontestée du parlement anglais, mais
il ■ une autre origine; il dérive de la puissance judiciaire de la rhainbre des
lurds , et les commissions d'enquête jouissent d'un pouvoir exorbitant ; elles
se font obéir Cr tous, et quiconque ne se rend pis à l'appel qui lui est (est
frappé de peines rigoureuses. En un mot , « le droit d'enquête parlementaire,
en France, est incontestable ; mais, pour qu'il soit reconnu, pour qu'il puisse
être légitimement exercé, il faut trois conditions : I" qu'd n'y ail pis sur les
personnes appelées à déposer de puissance coercittve; car ce droit, la
cbamhre ne pourrait s'en investir par elle-même; 2° il faut que l'enquête soit
renfermée dans le cours d'une session; car l'enquête, c'est le travail d'une
commission (tour préparer l'opinion de la chambre, et une commission ne
(icut survivre a la chambre; .Vendu, il faut que l'enquête porte
exclusivement sur des questions législatives. • ENQI'KTH {diplom... Il
n'est pas dilTicile de reconnaître, aux litres d'inijueif» et rerognitionet, les
enquêtes anciennes; les titres de recordum et recordatio, pour signifier la
même chose, pourraient embarrasser davantage. Ils furent donnés aux
enquêtes, parce que les témoins rites dev.iienl commencer par déclarer
qu'ils se ressouvenaient de telles et telles choses. Les Normands , chez qui
ce* derniers termes étaient d'usage , les porlèro-il en Angleterre avec leurs
armes. KNiji ÊiER (S'), v. pron. s'enquérir, j» t'enque'ter de rien, ne se
soucier, ne se mettre en peine de rien. Ce mot est familier, et il a vieilli.
KXQI'ÉRKi'R, adj. m. Il se disait autrefois d'un juge ou officier commis
pour faire des enquêtes. ENRACINER i S'), v. pron. prendre racine. Son
plus grand usage est au figuré. KV»ti,n\T, ARTK , adj. qui cause beaucoup
de peine, un chagrin violent. Il est familier. essayer, t. a. garnir une roue de
rais. ENRAYER. Si les animaux éprouvent des fatigues extraordinaires
pour traîner une voilure du bas d'une colline à son sommet, ils éprouvent
aussi de grandes peines pour la retenir lorsqu'elle descend une pente rapide;
ou a doue, pour éviter des accidents souienl très • ilaugereux . imaginé
plusieurs moyens pour empêcher les roues d'un chariot, d'une diligence, de
tourner. On y parvient de deux manières : I- les muliers appliquent
fortement uni- barre contre le moyeu ; le Irotlement qui en résulte empêche
la roue de tourner librement ; *' on enraye d'une manière infiniment plus

ingénieuse, en plaçant sous une des roues de la voilure une sorte de semelle de fer appelée tabnt, laquelle est attachée au brancard de la voilure par une chaîne, de sorte que la roue ne peut pas tourner sans que le sabot la suive; la voilure devient alors traîneau en partie. E.YRAYT'RE, s. f. ce qui sert à enraier une roue. ENREGIMENTER, ». a. former un régiment (le plusieurs hommes ou de plusieurs compagnies séparées. enregistrement. C'est la mention écrite d'un acte ou d'une mutation de propriété sur un registre destiné à cet effet. Cette formalité était autrefois connue sous le nom d'insinuation, puis de rachat. Elle donne ouverture à des droits fixes ou proportionnels, qui sont des impôts formant une branche importante du revenu public. On trouve les principes généraux de la matière dans la loi du 17 frimaire an vu. qui n'a été que très-légèrement modifiée par les lois subséquentes. Suivant cette loi, le droit fixe s'applique aux actes soit civils, soit judiciaires ou extra-judiciaires qui ne contiennent ni obligation, ni libération, ni condamnation, ni location ou liquidation de sommes et valeurs, ni transmission de propriété, d'usufruit ou de jouissance de biens meubles ou immeubles. Le droit proportionnel est établi pour les obligations, libérations, collocations ou liquidations des sommes et valeurs et pour toutes transmissions de propriété, d'usufruit ou de jouissance de biens meubles ou immeubles, soit entre-vifs, soit par décès. — Droit* proportionnel. Sont soumis à un droit de un franc par cent francs : les contrats, transactions, promesses, arrêtés de comptes, billets, mandats; les transports, cessions et délégations de créances à terme; les délégations de prix stipulées dans un contrat pour acquitter des créances envers un tiers sans déduction de litre enregistré, - sauf restitution s'il est justifié ultérieurement d'un litre enregistré; les reconnaissances, celles des dépôts de sommes chez des particuliers, et tous autres actes ou écrits qui contiendront obligation de XI. 1) ENREGISTREMENT. sommes, sans libéralité, et sans que l'obligation soit le prix d'une transmission de meubles ou immeubles non enregistrée. — Pour Ici donc le droit d'enregistrement est fixé à un franc vingt-cinq centimes pour cent francs sur les biens meubles, et à deux francs cinquante centimes sur les immeubles. — Pour la mutation par décès en propriété ou usufruit de biens meubles, en ligne directe, le droit est de vingt-cinq centimes; et pour les mutations par décès de biens immeubles, également en ligne directe, le droit est de un franc par cent francs. — (Quant aux donations entre-vifs, et aux mutations par décès, soit par succession, soit par testament, de biens

meubles ou immeubles. En l'absence de loi, les droits d'enregistrement sont les suivants : Entre frères et sœurs, oncles et tantes, neveux et nièces, pour les donations entre-vifs par contrat de mariage, sur les meubles deux francs pour cent francs, sur les immeubles quatre francs cinquante centimes pour cent francs ; pour les donations entre-vifs hors contrat de mariage et les mutations par décès, sur les meubles trois francs par cent francs, sur les immeubles six francs cinquante centimes pour cent francs : en ligne des cousins germains, grands-oncles et grand-pères, petits-neveux et petites-nièces pour les donations entre-vifs par contrat de mariage, sur les meubles deux francs cinquante centimes (pour cent francs, sur les immeubles cinq francs pour cent francs ; pour les donations entre-vifs hors contrat de mariage et les mutations par décès, sur les meubles quatre francs par cent francs, sur les immeubles sept francs pour cent francs ; entre parents au delà du quatrième degré et jusqu'au douzième, pour les donations entre-vifs par contrat de mariage, sur les meubles trois francs et sur les immeubles cinq francs cinquante centimes pour cent francs ; pour les donations entre-vifs hors contrat de mariage et les mutations par décès, sur les meubles cinq francs pour cent francs, sur les immeubles huit francs par cent francs.

Entre personnes non parentes, les droits d'enregistrement sont : pour les donations entre-vifs par contrat de mariage, de quatre francs pour mil francs sur les meubles, et sur les immeubles de six francs pour cent francs ; pour les donations entre-vifs hors contrat de mariage et les mutations par décès, de six francs pour mil francs sur les meubles et de neuf francs pour cent francs sur les immeubles. Les inscriptions sur le grand-livre de la dette publique, leurs transferts et mutations, les quittances des intérêts qui en sont payés et tous les effets de la dette publique inscrits ou à inscrire définitivement, sont exempts de la formalité de l'enregistrement. Il suit de là qu'en cas de décès du propriétaire d'une telle rente, il n'y a pas lieu de percevoir le droit sur cette rente, quoique le capital soit, par suite de l'insuffisance des autres biens de la succession, employé à l'acquittement particulier des legs particuliers des sommes d'argent. -- Droit fixe. Sont soumis à un droit fixe de un franc : les répudiations et acceptations de successions, legs ou communautés, les actes de notoriété, les actes refaits pour cause de nullité ou autre motif sans aucun changement qui annule les objets des mutations ou leur valeur, les adoptions, les attestations pures et simples. Il s'agit des parents, les autorisations, les bilans, les compromis qui ne contiennent point obligations, les commandements

. demandes, significations, notifications, oppositions, sommations, procès-verbaux, protêts, etc. Sont soumis à un droit fixe de deux francs : les inventaires . les procès-verbaux d'opposition, de reconnaissance et de lèver de scellés ; les ordonnances des juges des tribunaux civils, rendues sur requêtes ou mémoires, celles de référé, etc. Sont soumis à un droit fixe de trois francs : les contrats de mariage qui ne contiennent d'autres dispositions que des déclarations de la part des futurs de ce qu'ils apportent eux-mêmes en mariage et se constituent, sans aucune stipulation avantageuse pour eux ; les partages de biens meubles et immeubles entre copropriétaires, les unions de directions des créanciers, etc. Sont soumis à un droit fixe de cinq francs : les abandons de biens, soit volontaires, soit forcés, pour être vendus en direction ; les actes d'émancipation (le droit est dû par chaque émancipé ; les déclarations et significations d'appel des jugements des juges de paix aux tribunaux civils. Sont soumis à un droit fixe de dix francs : les déclarations et significations d'appel des jugements des tribunaux civils de commerce et d'arbitrage, enfin, sont soumis à un droit fixe de quinze francs : les jugements des tribunaux civils portant interdiction, ceux de séparation de biens entre mari et femme, lorsqu'ils ne portent point condamnation de sommes ou de valeurs, ou lorsque le droit proportionnel ne s'élève pas à quinze francs, etc. — De plus pour l'enregistrement . Les délais pour faire enregistrer les actes sont : de quatre jours pour ceux des Digitize

The text on this page is estimated to be only 21.47% accurate

huissiers et autres ayant pouvoir de faire exploits et procès-verbaux: de dix jours pour les actes des notaires qui résident dans la commune où le Sarrau d'enregistrement est établi: de quinze jours pour ceux des notaires qui n'y résident pas; de quinze jours pour les actes judiciaires soumis à l'enregistrement, ainsi que pour les actes des administrations centrales et municipales assujettis à la formalité de l'enregistrement. Les testaments déposés chez les notaires ou reçus par eux seront enregistrés dans les trois mois du décès des testateurs; et les actes sous signature privée qui porteront transmission de propriété ou d'usufruit de biens immeubles, ainsi que les baux à ferme ou à loyer, sous-baux, cessions et subrogations de baux, seront enregistrés dans les trois mois de leur date. Les détails pour l'enregistrement des déclarations que les héritiers, donataires ou légataires ont à passer des biens à eux échus ou transmis par décès sont, savoir : de six mois à compter du jour du décès lorsque celui dont on recueille la succession est décédé en France; de huit mois s'il est décédé dans toute autre partie de l'Europe, d'une année s'il est mort en Amérique, et de deux années si c'est en Afrique ou en Asie. Faute de déclaration dans ces délais, il y a lieu à un double droit. — Prescription de l'enregistrement. Après cinq années à compter du jour du décès, les droits pour les successions non déclarées sont prescrits; et s'il s'agissait d'une omission de biens dans une déclaration faite, le délai serait de trois années seulement. L'action de la régie en paiement de droits dus à raison d'actes sous seing privé non enregistrés se prescrit par trente ans; mais les trente ans ne commencent à courir que du jour où les actes ont acquis date certaine, c'est-à-dire du jour de la mort de l'un des signataires, ou du jour où la substance de ces actes a été constatée dans des actes dressés par des officiers publics, tels que procès-verbaux de scellés ou d'inventaire. Il y a prescription pour la demande des droits après deux années à compter du jour de l'enregistrement, s'il s'agit d'un droit non perçu. Sur une disposition particulière dans un acte, ou d'un supplément de perception insuffisamment faite, ou d'une fausse évaluation dans une déclaration. Si le prix énoncé dans un acte translatif de propriété ou d'usufruit des biens immeubles à titre onéreux paraît inférieur à leur valeur vénale, à l'époque de l'aliénation, par comparaison avec les fonds voisins de même nature, la régie peut requérir une expertise, pourvu qu'elle en fasse une demande dans l'année à compter du

jour de l'enregistrement du contrat. ENREGISTREMENT [diplom.).

L'enregistrement des actes royaux ou impériaux est de toute antiquité. Le premier diplôme que nous connaissons, qui est de l'empereur Galba, dans le I^{er} siècle, marque expressément . a la fin, qu'il a été enregistré et homologué au Capitole. L'enregistrement ne commença en France que sous saint Louis, mais ce ne fut qu'un recueil des ordonnances des princes ou des jugements des cours. L'enregistrement de tous les autres actes particuliers , comme donation , rente , échange , etc.. n'était point encore en usage On croit que ce n'est que dans le XIV^e siècle qu'on commença à faire enregistrer au parlement les actes publics. On en a un exemple , et ce pourrait bien être le premier , sous Charles V, l'an 1372. Ces lettres-patentes furent enregistrées et publiées au parlement le 13 janvier 1371 , ancien style. La formule d'enregistrement, écrite sur le dos de ces lettres dressées en français, est : Præsentet hic ce lecta fuerunt et publicentur in camera parliamenti, etc. (I). Cette formule d'enregistrement n'était point uniforme. On se servit indifféremment de celles-ci : Tunc per gentes consiliorum, ita in led. . . Vita, ita et enritata per dominum magni consilii reg. adhuc • deputatus... etc. On les trouve ainsi à la fin d'un très-grand nombre de lettres royales depuis l'époque ci-dessus. Sous Charles VII et Louis XI son successeur, il fallut mettre sur les ordonnances, édits et déclarations publiés au parlement . la clause Lecti et Dublicata requirentes et audito requirentore generali régis. Dans les vérifications des lettres de Charles VI fit, tant par son conseil qu'au parlement, ou imita les formules du siècle précédent ENREGISTRER , v. a. mettre, écrire quelque chose sur un registre, ou seulement en prendre note. Il signifie particulièrement, transcrire ou seulement inscrire, mentionner un acte, un écrit dans des registres publics, formalité qui a principalement pour objet d'empêcher les antedates et les faux. Dans notre législation , Enregistrer une ordonnance , tic., e* , t.v, p. § 5157. ENRICHIR , v. a. < le pronom personnel. K.muchih, v. a. rendre riche. Il signifie aussi, quelque chose de riche , de précieux. Il s'emploie tant l'un et l'autre sens. Enrichir une langue, la rendre plus abondante, plus riche, par de nouveaux mots, de nouveaux tours, de nouvelles acceptions que l'usage adopte. Enrichir un récit , y ajouter plusieurs circonstances* inventées, pour l'embellir, pour le rendre plus agréable. — Enrichir s'emploie aussi avec le pronom personnel. Proverbialement , Qui t'acquiesce , t'enrichit. Enrichi, ie, part. Il se dit quelquefois substantivement, au propre, en parlant des personnes. enrichissement , s. m. action de rendre riche, plus riche. Il ne

w dit guère qu'au liguré. Il signifie aussi, Uni au propre qu'au figuré ,
 ornement , parure. enrochement, s. m. {archit.}, amas de pierres que l'on
 forme au pied d'une pile ou d'une culée de pont, pour les défendre des
 aiïouillemcotsou des dégravoieiuents. Son usage est le même que celui de la
 crèche. enrôlement jurùpr.). Tout Français pcal contracter un engagement
 volontaire sous les drapeaux , pourvu qu'il remplisse certaines conditions.
 Ainsi , s'il entre dans l'armée de mer, l'engagé doit avoir seize ans
 accomplis ; peu importe qu'il ail à l'époque de son engagement la taille
 prescrite par la loi, pourvu qu'à l'âge de dix-huit ans il ait atteint celle taille.
 S'il entre dans l'armée de terre, il doit avoir dix-huit ans accomplis et la
 taille au moins d'un mètre cinquante-six centimètres. Il doit jouir des droits
 civils, n'être ni marié ni veuf avec enfants. Il doit être porteur d'un certificat
 de bonne vie et moNirs, et justifier, s'il a moins de vingt ans (t1, du
 consentement de ses père el mère, ou du consentement de son tulenr
 autorisé par une délibération du conseil de famille. Il n'y a aucune espèce de
 prix ou de prime pour l'engagement. Les engagements sonl contractés
 devant les maires des chefs-lieux de canton. Leur durée est de sept ans. En
 cas de guerre, tout Français qui n'appartient à aucun contingent et qui a
 satisfait à la loi de recrutement, peut être admis a contracter un engagement
 volontaire de deux ans. Au surplus tout engage peut se rengager suivant les
 conditions prescrites; mai» les rengagements ne peuvent être reçus, même
 pour deux ans, que pendant le cours de la dernière année de service due par
 le contrariant. A l'expiration de cette dernière année, il» donnent droit h une
 haute paye. Os rengagements sont contractés devant les intendants ou sous-
 intendants militaires, sur la preuve qnc le eonlracuint peut rester ou être
 admis dans le corps pour lequel il se présente. — L'article »a du code pénal
 punit de mort ceux qui auront levé ou rail lever des troupes armées, engagé
 ou enrôlé, fait engager ou enrôler des soldats, ou leur auront fourni ou
 procuré des armes ou munitions sans ordre ou autorisation du pouvoir
 légitime. enrôler, v. a. mettre, écrire sur le rôle. Il se dit particulièrement eu
 parlant de ceux qu'on engage pour servir dans l'armée de terre ou de mer. —
 Il s'emploie aussi avec le pronom personnel dans le sens de s'engager,
 surtout en parlant de ceux qui entrent dans l'armée. — Il se dit quelquefois,
 par extension et familièrement, en parlant de toute espèce d'affiliation.
 enuoikment {pathol.}, altération de la vojx trop bien connue de tout le
 monde pour qu'il soit nécessaire de la décrire; mais ce qu'il importe de
 connaître au sujet de l'enrouement, ce sont ses causes, sa signification

comme symptôme et comme élément de pronostic. Or l'enrouement, qui dans le plus grand nombre des cas n'est qu'une affection passagère résultant d'un catarrhe léger des voies aériennes, ou bien d'une tension avec sécheresse de la membrane muqueuse du larynx et particulièrement de la glotte, à la suite de quelque effort prolongé de la voix, ou d'une course rapide contre la direction du vent, est quelquefois le symptôme d'une affection grave, soit du larynx, soit des organes pulmonaires eux-mêmes : ainsi il précède et accompagne la phthisie laryngée, il se manifeste dans la dernière période de la phthisie pulmonaire; mais c'est (I) Suivant l'article 37* du code civil, l'enfant pouvait, sans la permission de son père, s'enrôler volontairement dès l'âge de dix ans. L'ordonnance du 18 J4 » atirée cette disposition ; e*«i à *in* an» lentement «pie l'enfant, pour s'enrôler, n'a plus d'âge en e-romtentent <aW MI

The text on this page is estimated to be only 18.50% accurate

EKSA18IXER. (i surtout dans l'inflammation et l'ulcération des amygdales, des pilier» et (la voile du palais, qu'il atteint uu haut degré d'intensité, et qu'il revêt un caractère particulier qui ne permet pas aux personnes exercée» d'en méconnaître l'origine. Dans quelques ras aussi il paraît être produit par la faiblesse, l'atonie des muscles qui concourent a la formation de la voix. L'enrouement qui n'est que le résultat de la fatigue, d'un excès momentané de l'exercice de la voix on d'un catarrhe aigu, est une affection sans gratté, qui se dissipe promptement d'ellemême, ou qui cède aisément au repos et a l'usage de quelques boissons diaphoniques ou adoucissantes. Mais lorsqu'il est •ymptomalmue d'uoé désaffections que nous venous d'énumérer, il réclame une sérieuse attention, et ce n'est point alors de l'enrouement en lui-même qu'il faut se préoccuper, mais de l'affection qui y donne lieu (V. Aiscise et PhihmuO. kkrocf.r, v. a. rendre la voix rauque, moins nette et moins libre qu'à l'ordinaire. Il s'emploie aussi avec le pronom perEauoLfc, ée, part. Familièrement, Parler enroué, parler d'une voix enrouée. Dans celte phrase, enroué est pris adverbialement. e n roulement, s. m. action d'enrouler, de » enrouler, ou le résulut de ceUc action. EXEOtri.EXf EST [arehil., teurpt.) , ornement en lifme spirale. La volute est on enroulement d'une espèce particulière. On appelle enroulement en- général une suite d'ornements, ordinairement de rinceaux, engagés les uns dans les autres par diverses circonvolutions. L'architecture emploie les enroulements pour l'ornement des frises, des arcs donblcaux, des cotes de dômes. On a souvent abusé de cette espèce d'ornement dans la décoration des plafonds, des cheminées, des meuble! , etc. Cet abus, moins fréquent de nos jours, est surtout tort commun dans les ouvrages des xvn' et xvur siècles. K.NRori.ER, v. a. rouler plusieurs fois une chose autour d'une autre, ou sur elle-même. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. ens (Gaspard), historien allemand, né vers 1570 à Lorch, dans le Wurtemberg, fut un des écrivains les plus laborieux et les plus féconds de l'Allemagne; il renonça a l'élude du droit pour se livrer a sa passion pour les voyages. F.n IWI3 il se Gxa à Cologne et se mit aux gages des libraires, pour lesquels il composa dans l'espace de quinxc ans un grand nombre d'ouvrages dont on trouve la liste dans la BiblioUieca realit de Lipetiius. Ils sont tous en latin cl roulent sur des sujets d'histoire, de politique, de critique, de poésie, etc. Il composait jusqu'à dix volumes dans une année. Les principaux sont: I"

Mercuriui gallo-belgicuit . Cologne, ItVM et suiv. Ems en publiâ U
 volumes, depuis le tv' jusqu'au IX'. 2" Annale», tive Commentant de bello
 gatlo-betgie», ibid-, ItiOÛ, in-8" ; 3" Belli civilit in Belgia per quidrayinta
 nnoi ge>ti hittoria, uique ad annun 1009, ex belgicit Mettrait eommenlariit
 eoncinnata, ibid., 1010; i" Mnuritiadnt libri VI, in qui but belgica deteribitur
 eivitit belU cauta, illutlri» Maurilii natale» tt Victoria explicanlur, ibid.,
 1012, in-8"; 5° Itrum iungariMnim kitloria, libri» IX comprehenin, ibid.,
 1001, in-8". Les biographes hongrois, tout en louant l'élégance du style
 d'Eus, j lui reprochent plusieurs inexactitudes. li° Thetauru» politicut ex
 itaieo latine vertu», ibid., I613-I8-1!», 3 vol. in- i". Morotopia, tive tlulla
 tapientia tl tapitnli* tlultilias libri duo. C'est une imitation de l'ouvrage
 deSpello, publié avec le même titre en italien, Pavie, IG08. in-t": ibid.,
 1620-21, in-8". 8" Ucadiiu», de miterii* vitat human», ibid., ICii, in-14,
 etc. Eus a publié aussi des poésies latines, dont une partie a été insérée dans
 les Delictr poclarum germanorum, t. il, n. I2W et suiv.; et pour prouver
 qu'il n'oubliait aucun genre de littérature, il a donné une traduction latine du
 roman de Guzman d Atfaracke, sous le litre de Proicmiun» vil*, 1613, in-
 8™, Ens est mort vers 1040. emtBi.suiK.vr. s. m. amas de sable formé par
 un courant «l'ea0, on par le vent. ersarier, v. a. faire échouer sur le sable. Il
 ne se dit guère qu'en parlant des fleuves ou des rivières. Il s'emploie aussi
 avec le pronom personnel. Ensacher, v. a. mettre dans un sac.
 Exsaisixement, s. m. (droi'(féodal , action d'eusaisiner, acte par lequel ou
 ensaisinail. exsaisimer, v. a. {droit féodal). Il se disait du seigneur 19)
 EK&E16JIE. , censier, lorsque |»ar un acte i) reconnaissait un acquéreur
 pour I son nouveau tenancier. , ENSANGLANTER, v. a. tacher de sang,
 souiller de sang, i Figurémrut, Ce prince a ensanglante ion règne, se dit d'un
 , prince qui a été cruel, qui a fait mourir inju-lemenl beaucoup | de monde,
 b'igurément, Ensanglanter de» jeux, etc., les faire ! dégénérer en une rixe
 sanglante. Fi^urément, Ensanglanter ' la tcène, mettre, dans une pièce de
 théâtre, un meurtre sous I les yeux des spectateurs. EN.sF. (JeaNi,
 théologien protestant, né en l<58î n Quadrick. dans la W'esl-Fnsc, se rendit
 habile dans les langues aiicienurs ! et dans l'histoire ecclésiastique. Il
 professa la théologie à Lingon . à Utrechl, et mourut en 1732. On a de lui :
 l" BibiioI theea taera, tive Diatribe de Ubrorum Aooi rrsfamcni canon»,
 Amsterdam, 1710, in-8"; des Obtervalions {en hol! landais »ur le xi* et le
 XIIe chapitre d'itaie, Amsterdam, 1713, in-R"; 3" Oraiiio de perteeulione
 Juliani, l'trrchl, »720, in-*"; 4" De academiârum omntuot prættantittima ,

ibid., 1728, in- 4" ; 5° De» formule», 1733, in- i" ;cn hollandais), j
enseigne, s. f. marque, indice servant à faire reconnaître quelque chose,
Dans ce sens il ne s'emploie guère au singulier, et il vieillit. A bonnet
enteigne», à bon titre, à juste litre, ou avec des garanties, a\ec des sûretés A
telle» enteigne» que , tellement que , la preuve en est que. Enteigne de
diamant» , de pitrrerie», jovau qui est passé de mode depuis longtemps, et
qui était fait dé plusieurs pierres montées ordinairement en formede rose. —
Enseigne signifie aussi le tableau, la figure, ou toute autre indication qu'un
marchand, un artisan, un aubergiste, etr . met à sa maison , à sa porte, pour
faire conn.i Il re quel le est sa profession , et pour qu'on trouve facilement
sa demeure. Par dénigrement, Ce portrait. Ce tableau n'en bon gu à faire une
enteigne à bière, ou simplement. C'en une enteigne à bière, se dit d'un
portrait, d'un tableau très-mal fait, très-mal peint. Proverbialement et
figurent, Mont tomme» tout le» deux logé» à la même enteigne,
j'éprouve le même malheur, la même perte, la même contrariété que vous.
Proverbialement et flgurémeiit, A bon vin il ne faut pat d' enseigne , ou plus
ordinairement , A bon t in point d'enseigne , ce qui est bon n'a pas besoin
d'être prôné, vanté. — Exsmgxk se ditent outre pour drapeau ou signe
accoutumé de ralliement. On ne l'emploie plus guère dans celle acception
que lorsqu'il s'agit des anciennes armées romaines. Il se dit aussi dans
certaines phrases figurées, comme Marcher, Combattre t'-ut let enteignet de
quelqu'un. EXSF.u; SE. L'usage des enseignes de boutique est très-ancien
Celles des marchands de Paris étaient autrefois suspendues à de loueurs
potences en fer ou en l»is au dessus de la rue, et la moindre tempête en
faisail toujours tomber quelques-unes, au grand péril des nassanls Ce fut
jHiur remédier à ce grave inconvénient que le lieutenant de polirc de Sarti
tes publia eu I7GI une ordonnance enjoignant b toutes les personnes se
servant d'enseignes de les faire appliquer contre le mur. de telle sorte
qu'elles n'eussent pas quatre pouce» de saillie. « C'est seulement depuis
relie époque, dit un c> rivaï» du temps, que l'on peut aller el venir dans la
ville sans crainte d'être écrasé; car ces enseignes, que le moindre vent faisait
tomber, étaient pour la plupart d'un volume colossal. » ENSEIGNE ou
PORTE-ENSEIGNE. C'était ainsi que l'on nommait autrefois l'officier à qui
était confié l'honneur de porter l'enseigne ou le drapeau dans les régiments
d'infanterie. Ces officiers portaient, dans les armées féodales, les noms de
porte-bannière et dp porte-cornette. Plus tard, lorsque les armées devenues
permanentes eurent reçu une meilleure organisation, rhaquearme adopta un

nom différent pour désigner l'officier porteur du siffle de ralliement : on le nomma porte-enseigne dans l'infanterie et dans l'artillerie, porte-drapeau dans la cavalerie, et porte-guidon dans la maison militaire du roi et dans les régiments de dragons La dénomination de porte-drapeau, substituée à celle d'enseigne pendant la révolution, fut remplacée sous l'empire par celle de porte-enseigne . elle reparut à la restauration (F. Uapka v, Etendard, etc).

ENSEIGNE DE VAISSEAU, nom sous lequel on désigne un officier de marine qui longtemps eut l'honorable mission de veiller sur l'enseigne de poupe et de la défendre pendant le combat. Aujourd'hui cet officier fait le service du bord comme le lieutenant de vaisseau , sous les ordres duquel il est placé. S'il a conservé son ancien titre, ce n'est que par respect pour la tradition; car il n'est plus spécialement chargé de la garde du pavillon. La dénomination d'enseigne de vaisseau fut même remplacée en 1831 (le 1^{er} mars) par celle de lieutenant de vaisseau (d'abord [régate; mais on y revint dès le 2^e décembre 1831). L'enseigne de vais

The text on this page is estimated to be only 21.86% accurate

EXSr.lCXKMEST. («0) seau a dans l'armée Ir rang de lieutenant en premier d'artillerir. Il est le dernier des officiers «le la marine, el précède immédiatement l'élève. L'aspirant devient presque uècesairement enseigne après deux ans ae ixxcvi.il et un examen. fcKMOKNtMEvr : sa LiitKKTr^. l.es mois signifient ee qu'ils expriment. Enseigner, c'est communiquer à «-s semblables ses pensées, ses idées, c'est leur faire pari de ses sentiments, c'est expliquer ses opinions, interpréter, développer ses croyances religieuses et |»>liliqucs. les sciences morales et pliy-iqucs. L'enseignement embrasse tout l'homme: il s'étend à tous les âges, à tous les moments de la vie Si l'on n'enseignait pas l'enfant, il ire saurait ni parler ni marcher. Grâce à l'enseignement parlé ou écrit, l'ignorant ouvre les yeux a la lumière, le vici lard grandit le cercle de ses connaissances. L'enseignement est donc nécessaire à l'homme pour son intelligence et pour«ou organisation; s'il en était privé, toutes ses facultés morales el physiques s'éteindraient, sou esprit tomberait dans l'idiotisme, et il n'aurait qu'un corps débile Cela nous démontre donc que le droit d'enseigner ses semldahles dérive des lois naturelles, du rapprochement qui existe entre les hommes, de la nature des rapports qui les unissent. Ajoutons même que tout homme qui parle, enseigne: car sa parole révèle ses F.XSK1GNK.VIK.NT. 1 idées, ses |M-nsées a celui à qui il parle, et souvent il s'enseigne lui-même, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Ou ne peu» donc gêner le libre exercice de renseignement sans violer la nature même des choses, sans se mettre en opposition avec les vues de la Providence, suivant lesquelles renseignement doit féconder l'homme el l'humanité. I.a même loi naturelle qui nous oblige i fournira nos semblables lousles secours physiques dont ils ont besoin, nous fait aussi un devoir de les instruire, de les éclairer et même la liberté d'ciisrigncmfiil n'est un droit pour les hommes que par suite de l'obligation où nous sommes de nous enseigner les uns les autres. De même que nous avons reçu la foi et toutes nos connaissances par l'enseignement, nous devons les transmettre à ceux qui les ignorent par la même voie. Nous pécherions contre les lois naturelles ou sociales, si nous gantions exclusivement pour nous les richesses intellectuelles que nous possédons; nous ne manquerions pas moins de charité que I aTare qui se plaît dans ses trésors et n'en Tait point part a ses semblables. Les règlements restrictifs de la liberté d'enseignement sont donc antisociaux; car en même temps qu'ils

nous dépouillent île nos droits , ils nous empêchent de remplir des devoirs dont l'accomplissement entretient l'harmonie dans la société, en formant entre les divers membres dont elle se compose des rapports de bienveillance et de charité. Loin de se perdre sous l'empire de la liberté, comme quelques personnes paraissent le craindre, l'instruction se répandra dans toutes les classes au moyen de la concurrence, et l'émulation qui régnera dans les diverses écoles y fera fleurir les études. Avec la liberté d'enseignement, l'instruction pourra devenir gratuite dans un temps plus ou moins long; la charité publique renouvellera les merveilleuses fondations qui avaient rempli nos cités de maisons d'éducation renommées par leur piété, par leur savoir et par la bonne direction que l'on y donnait aux études. Tout nous engage donc* revendiquer le libre exercice de l'enseignement. Si l'enseignement est un devoir pour tous les hommes, il est évident qu'il l'est surtout pour les pères de famille et pour les prêtres : par la nature même de leurs fonctions sociales, et aussi par suite de leur position, ils sont plus étroitement obligés que les autres hommes à donner aux jeunes générations les secours, les enseignements propres à la vie sociale. — Voyez comment Dieu a tout réglé. Chaque famille forme une société particulière dont le père qui lui a donné l'existence est le chef, et dont ce chef ne peut jamais abandonner la direction, parce qu'il est sans cesse obligé de veiller à sa conservation. Mais si le père n'a pas le droit de diriger l'éducation de ses enfants et de les confier à des maîtres de son choix, il ne pourra éloigner d'eux les individus qui sont de nature à affaiblir leur foi, à altérer la pureté de leurs tuteurs. Vous annihilez ainsi la puissance paternelle , vous l'empêchez de remplir des devoirs qui, s'interposaient entre les parents et les enfants, ravit aux premiers les plus efficaces et les plus vénérables attributions de leur pouvoir et rend suspects aux seconds la tendresse et la sollicitude de leurs parents en leur donnant l'éducation qui leur plaît. — Les sophistes, je le sais, prétendent que les enfants appartiennent à l'Etat dès le premier moment de leur naissance, et lui attribuent en conséquence la direction de l'éducation. S'il en est ainsi, l'Etat doit se charger également de leur éducation physique. Pourquoi ne choisit-il pas leurs nourrices et les viandes qui lui conviennent? S'il veut exercer son prétendu droit dans un cas, il doit l'exercer dans l'autre. Il ne peut pas plus dévaloir du zèle et de la sollicitude des parents pour la conservation de la vie morale des enfants que pour celle de leur corps, ou bien s'il reconnaît le droit des parents en ce qui touche la vie physique, il ne peut le méconnaître en ce qui tient à la vie morale. Les deux droits ne

peuvent se séparer, ils sont identiques, ou, pour mieux dire, ils ne forment qu'un seul et même droit et qui appartient au père, parce qu'il va ni crée la famille il n'y a que lui qui puisse la diriger. Mais", ainiie-t-on, lorsque les familles se réunirent en société, b un chefs se désistèrent de leurs droits |K>nr en investir le pouvoir public. Mais où est la preuve de ce désistement, de cette renonciation? Elle n'existe nulle part, non plus que celle du contrat social auquel on fait allusion; mais lors même qu'elle existerait, elle ne serait d'aucune valeur. On ne peut renoncera l'accomplissement d'un devoir, on ne peut s'engager à souffrir des actes opposés aux affections profondes que Dieu a mises dans les cœurs des pères pour leurs enfants. Il n'est pas permis non plus de s'abstenir d'actes commandés par la loi de Dieu qui place les pères auprès des enfants comme une seconde providence pour surveiller et diriger leurs pas. Mais on nous dit que les pères avaient autrefois le droit de punir de mort leurs enfants, et que personne n'accuse d'envahissement le pouvoir public qui peut seul aujourd'hui l'exercer? Lorsque les familles vivaient séparées, sans lien commun entre elles, il était nécessaire que le chef de chacune d'elles pût réprimer par la peine de mort les attentats commis contre l'ordre et la sûreté de la famille qu'il dirigeait. Mais lorsque les nations furent formées et qu'un pouvoir public présida à leurs destinées, celui-ci put et dut même défendre aux pères de condamner leurs enfants à mort, parce que la nécessité qui excusait ces condamnations n'existait plus, parce que ces condamnations n'étaient pas fondées sur le droit que les pères ont reçu de la nature, et qu'elles lui étaient même opposées. Il était affreux que le père ôtât la vie à ceux à qui il l'avait donnée. Mais le droit d'élever les enfants est dans la nature, il est une conséquence de la vie que le père leur a donnée. C'est une obligation naturelle que le père a contractée en leur donnant l'existence. Ce fait que vous citez ne prouve donc rien contre les droits des pères de famille, il se retourne même contre vous. Si le père ne peut luer physiquement ses enfants, à plus forte raison ne peut-il consentir à leur mort morale, en souffrant que des tiers infectent leurs mœurs et leurs esprits avec des principes impies et corrupteurs. — Que dirons-nous aussi de cette opinion qui reconnaît le droit des pères sur l'éducation morale de leurs enfants, lorsque ceux-ci sont aux premiers éléments de leurs études, mais qui le leur dénie plus tard? Où est le fondement de cette opinion? Elle n'est pas dans la nature. Un père ne peut cesser d'être père, ses droits sont donc inamissibles; aussi, lors même que les enfants sont majeurs dans l'Etat, ils peuvent être mineurs dans la famille.

Plus les enfants grandissent, plus ils attirent l'attention et la sollicitude de leurs pères. Ce n'est pas lorsque les passions s'éveillent dans leurs cœurs, et qu'ils sont au moment d'entrer dans la mer orageuse du monde, qu'il faut affaiblir à leurs yeux l'autorité paternelle et la salutaire influence de votre expérience, de ses lumières et de ses conseils. — Ne voyez-vous pas aussi que vos lois sur renseignement portent atteinte aux droits religieux des parents, qui sont également naturels, puisqu'ils tiennent ces droits de Dieu. Il ne leur est pas permis dès lors de les laisser s'affaiblir devoirs dont l'accomplissement fait sa force, de protéger et de dans leurs mains. Convaincus de la vérité de leurs croyances, ils perpétuer sa famille. Vous reconnaissez qu'un père a le de donner à son (ils les aliments qui conviennent à son tempérament, à sa vie physique; il a, à plus forte raison, le droit de choisir l'éducation qui paraît la mieux appropriée à son caractère, à sa vie morale qui lui est si précieuse. Que dirait-on d'un pays où les lois autoriseraient des tiers à s'introduire dans les familles pour y semer des principes désavoués par les générations précédentes, par les croyances traditionnelles des ancêtres? Or, ce que le monde civilisé flétrirait avec indignation, a lieu tous les jours en France. L'université est ce tiers veulent les inspirer à leurs enfants; ils savent que l'enseignement religieux est la nourriture de l'âme, il la fait grandir et la fortifie. Mais vos règlements sur l'université forcent les pères à laisser leurs enfants dans l'ignorance, ou à mettre en péril leur foi et leurs intérêts, s'ils les envoient dans vos établissements. Vous allez plus loin dans l'arbitraire que Julien l'Apostat. S'il défendait aux chrétiens l'entrée des écoles publiques, il leur permettrait au moins d'en avoir de particulières. Oh ! nous ne vous demandons pas plus que ce tyran n'accordait; défendez -nous, si vous le voulez, l'entrée de vos écoles,

The text on this page is estimated to be only 21.51% accurate

RNSEIti.M MENT. (S nous ne sommes pas désireux que nos enfants le* fréquentent, mais laissez-nous la liU-rié d avoir des écoles catholiques Comment voulez-vous que les parents rhré(iens n'aient pas «le la répugnance, ne sentent pas de l'eloigni-meul pour l'université, lorsqu ils l'entendent s'élever contre les dogmes de l'Eglise? Vous riei des craiutes, des douleurs des parents; est-ce que U religion n'est pas le plus précieux héritage qu'ils puissent laisser à leurs enfants? Est ce que tous les parents vraiment chrétiens ne désireraient pas que leurs enfms leur fussent enlevés plutôt que de les savoir ennemis de Dieu? Croveivous aussi que nos craintes ne soient pas justifiées? N'y a-t-il point dans l'université un grand nomhrc de prof> sseurs protestants, juif*, inrrédulcs? Ces professeurs ne sont-ils pas [mur la plupart hostiles a nos croyances dans leurs leçons? Ne recommandeul-ils pas surtout la lecture des livres impies? Avec le système qui nous régit, admettant une égale hlicrlé pour toutes les croyances, l'université n'esi-elle pas obligée de garder tous les maîtres qui entrent dans sou sein, à quelque religion qu'ils appartiennent. L'erreur et l'hérésie ne se glissentelles pas aisément dan» les m >tières de l'enseignement': Un mot ne suflit-il pas smivenl pour pervertir des àim-s neuves et sans expérience? En parlant des saintes Eeriturcs, un maitre ne peut-il pis. s'il est calhulique, ou protestant et incrédule, laisser d'heureuses i>u de funestes impressions dans les aines de tes. jeuin s auditeurs. L'histoire profane peut également, suivant l'appréciation qui en est laite, avoir de bons ou de mauvais résultats. Non, non. il n'est pas indifférent à un père qu'elle soit enseignée selon les vues si profondément religieuses et sociales de Bossue! , ou d'après le* idée* étroites et fatalistes de l'école révolutionnaire — L'exemple «les maîtres n'obtient-il pas aussi une grande action sur l'esprit d(f enfant»? S'ils sont protestants, s'ils sont indifférents, ils ne donnent aucun signe de catholicité, et même ils font des actes que h religion condamne. Ixs appréhensions des parenl's sont donc bien légitimes. Si le poison de l'impiété et du vice s'infiltré OjMM I Ame de leurs enlanls, ils ne peuvent plus eu attendre aucun bien Vos prolesseurs peuvent être des hommes crodils et même éloquents, mais leur érudition est mal raisonne.', et leur éloquence est iiassionnèc et désordonnée et ne fait pas qu'ils soient aptes à former les enfants des catholiques. Ils u ont pu la foi et la piété qui taisaient des Itolliu de si bous maîtres. Ils n'ont aucune intelligence de la religion et de la

mission divine du clergé. Ce n'est pas seulement pour cette vie que les parents redoutent les effets d'une éducation laïque pour leurs enfants, c'est aussi pour l'autre vie, pour l'éternité. C'est là notre croyance à nous catholiques; ce sont nos convictions, auxquelles nous sommes plus attachés qu'à la vie. C'est loin-là vis-à-vis «les catholiques les règles du bon la justice et de la logique que de leur enlever les meilleurs choix, que d'exiger que leurs enfants soient élevés hommes étrangers à leurs croyances. — Les lois civiles règlent les intérêts des familles. On veut dire qu'elles déterminent, qu'elles lient les intérêts matériels, mais elles ne règlent pas les intérêts moraux, ou pour mieux dire les rapports naturels qui unissent les divers membres de chaque famille, ni les devoirs qui en découlent. Ces rapports, ces devoirs sont en outre à toutes les lois civiles, qui n'en doivent être même qu'un développement, si l'on tient à la conservation de la famille et de la société. Que l'on veuille bien remarquer aussi que même si les lois civiles s'occupent des intérêts matériels, comme dans les successions, elles se conforment aux lois morales qui les régissent; si il en était autrement, elles mettraient le désordre dans la société; si la loi civile pénètre dans l'intérieur des familles, c'est pour garantir aux enfants l'observation rigoureuse du précepte naturel qui les oblige d'honorer leurs père et mère, c'est pour garantir ceux-ci le libre exercice de leurs droits dans le monde ou la Providence les a placés. Mais si elle les empêche de choisir le genre d'éducation, ou sur le choix des maîtres de leurs enfants, l'autorité paternelle, la royauté de la famille, cesserait d'exister. Le nom même de père ne laisserait dans l'esprit qu'un amer et dérisoire souvenir. On insiste encore sur les dispositions de la loi civile contre les droits des pères. Qu'en résulte-t-il, si effectivement ces dispositions existent? Qu'elles sont mauvaises et injustes comme tout ce qui est contraire à l'ordre de la Providence, qu'il faut dès lors se hâter de mettre en harmonie la loi civile avec les lois divines, que l'homme ne peut ni changer ni modifier, mais auxquelles il doit se conformer. Si la loi civile fixe l'âge auquel les enfants deviennent majeurs, c'est que, destinée à régler les intérêts, les droits des citoyens d'un même pays, il a bien fallu qu'elle le fixât à l'époque où ils seraient censés avoir la capacité de gérer leurs propres affaires et de contracter des engagements, Mais elle n'affranchit pas à une époque les enfants des liens de respect et de soumission qui les attachent à leurs pères. Elle reconnaît au contraire qu'ils sont toujours dans leur dépendance, puisqu'elle ne leur permet pas de faire

aucun acte de maître dans la famille, puisqu'ils n'y ont aucune propriété et qu'ils n'y peuvent disposer de rien. On ne peut donc appeler le Code civil à l'aide du despotisme universitaire pour arracher aux pères la direction morale de leurs enfants, le plus beau et le plus précieux attribut de leur pouvoir. Disons aussi que, loin d'être favorable à l'esclavage de l'enseignement, le Code civil en établit la liberté par les principes qui se trouvent renfermés au chapitre II du premier livre. En effet, aux termes des articles 371, 372 et 373, le père exerce exclusivement l'autorité dans sa famille; les articles 575, 576 et 577 reconnaissent au père qui a de graves sujets de mécontentement contre ses enfants le droit de les faire enfermer dans des maisons de détention, ou arbitrairement, ou par voie «le réquisition, suivant l'âge des enfants. Or, les droits de la puissance paternelle ainsi reconnus et définis par la loi ne sauraient se confondre avec le régime universitaire qui prive le père de l'exercice de ses droits dans ce qu'il a de plus noble et de plus précieux. Le Code civil donne aux pères une souveraine autorité sur leurs enfants, et ces lois universitaires leur ôtent la liberté de choisir le genre d'éducation qui leur convient et qui s'harmonise le plus avec leur fortune et leur position sociale. Le Code civil permet aux pères de faire enfermer leurs enfants dans des prisons qui ne sont trop souvent que des lieux de corruption, et vos lois sur l'université leur ferment les asiles que la religion offrirait à leur tendresse, à leur sollicitude. Or, dans l'histoire nous aurons enseigné des principes propres à garantir la durée et le bonheur (des familles et de l'Etat. Il n'y a donc rien, il faut en convenir, qui soit aussi antipathique que le Code civil et les lois et décrets universitaires — Mais il y a «les pères qui ne craignent pas de corrompre leurs enfants» — Mais il y a d'autres aussi qui leur enlèvent la vie physique. Conclure! — vous de ces exceptions, heureusement (très rares, qu'il faut mettre des entraves dans les rapports journaliers des pères avec leur famille? Mais alors, en voulant détruire les abus criminels, vous ruinez l'autorité paternelle. Qu'une loi sévère tombe sur la tête des pères corrupteurs de leurs enfants, et l'influence morale du châtimement — évite les plus de maux que toutes les entraves apportées à la liberté par le régime universitaire. Que l'on dise aussi si ces être-dégradés, que l'on représente travaillant sans cesse à pervertir leurs enfants seront plus religieux sous ce régime? S'ils auront-ils pas la même facilité pour faire le mal; la loi ne leur permettra-t-elle pas de le faire dans tous les actes de leur vie. Cependant ce sont les discours et les exemples des pères qui sauvent ou perdent les familles. — Mais nous

voulons montrer ans»! que les lois universitaires sont attentatoires aux droits du clergé. Jésus-Christ, en donnant à ses disciples la mission d'enseigner toutes les nations de la terre, tous les hommes sans distinction d'âge et de sexe, n'a pas exclu les enfants des bienfaits de son Evangile : il connaissait trop bien la force des premières impressions. Les prêtres se trouvent donc chargés «le diriger l'éducation de l'enfance, la restriction que certains esprit* v eu lent a y. porter sur ce point a leur divin ministère ne se trouve écrite nulle part dans l'Evangile, et est même victorieusement réfutée par la généralité des expressions dont Notre-Seigneur se servit en conférant à ses disciples la mission dont nous venons de parler: ne voulut-il pas aussi qu'ils laissassent approcher les enfants de sa personne ? Les paroles, les promesses, les exemples du Dieu sauveur constituent donc les droits des prêtres sur l'enseignement des enfants. N'est-il pas vrai aussi que toutes les sciences viennent de Dieu et sont un rayon de sa gloire ? Dieu n'apprend pas, parce qu'il sait tout; mais l'homme apprend, parce qu'il est ignorant. La science le rapproche de Dieu; or, sous ce rapport, vous devez reconnaître que l'enseignement des sciences appartient nécessairement au ministre du Dieu qui est le premier et le dernier mot de toutes les sciences. La nature de l'homme, ses destinées démontrent aussi la nécessité, la justice des droits du prêtre. Intelligence servie par des organes, l'homme ne finit pas au tombeau ; il vit éternellement dans un autre monde, heureux ou malheureux, suivant qu'il a connu ou méconnu ici-bas la puissance de la vérité- La religion doit donc être le fondement de la vie humaine ; elle est la lumière qui éclaire l'intelligence, le baume qui purifie le cœur; elle est une règle sûre pour toutes les actions. Sans elle l'homme marche sans but et t'é!

Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 21.80% accurate

| *M) gare dans les ténèbres. Mais qui fera briller aux yeux l'enfant, le foinlwaio divin dont U ckriè doit se projeter sur toute sa vie? Qui lui fera connaître cette règle ? Qui moralisera toutes ses actions? Evidemment c'est le prêtre , lui seul a mission pour cela. Reconnaissons donc que la direction de l'éducation lui appartient. Mais vous ne contestez pas. ditesvous, les droits du prêtre sur l'enseignement de la religion . mais seulement ceux auxquels il prétend sur les Mores et les sciences Mais les lettres et les sciences sont-elles un but pour l'homme créé, afin de connaître, d'aimer et de servir Dieu ? Lorsqu'on les titularise, comme on le fait aujourd'hui, elles servent d'instrument! aux passions qui les corrompent et qu'elles corrompent à leur tour. Il importe donc de rattacher leur enseignement à celui de la religion; c'est là encore une œuvre qui ne peut être accomplie avec succès que par les prêtres : eux seuls sont donc les véritables instituteurs de l'enfance. La doctrine, la tradition de l'Eglise n'ont jamais varié en cette matière; toujours elle a regardé l'enseignement de la religion et celui des lettres et des sciences comme inséparables. Elle a pensé constamment que l'enseignement des lettres était compris dans la mission générale et absolue d'enseigner les nations, dont Notre-Seigneur investit les apôtres; l'expérience des siècles justifie les traditions et la pratique Constante de l'Eglise. Elle nous montre la religion vivifiant et fécondant l'enseignement des Mores et des sciences, ainsi que l'influence de cet enseignement sur toute la vie de l'homme. Mais si on l'isole de la religion, on lui fait perdre toute sa grandeur, toute sa valeur. on le réduit à de mesquines proportions , on le rend dangereux, on pervertit le cœur de l'homme, on fausse son esprit, et on lui prépare, ainsi qu'à la société , de mauvais jours. N'est-ce pas là l'histoire de l'enseignement en France depuis près de quatre-vingt ans? N'est-ce pas aussi celle de la société? Si vous voulez voir comment il se fait que toutes les générations qui ont paru sur la scène du monde depuis cette époque ont éprouvé une agitation. Une de bouleversements, oh! cherchez-en la cause dans les mauvais principes qu'elles ont reçus dans leur enfance. dans la direction impie qu'on leur a donnée, dans les funestes exemples qu'elles n'ont cessé d'avoir sous les yeux. Avant le règne de Louis XV, l'Europe catholique n'avait jamais donné des droits du clergé sur l'enseignement des sciences. Ses universités, ses collèges, tous fondés par le clergé, n'avaient pas cherché à s'affranchir de

son autorité tutélaire. Encore en 1785, l'université de Paris reconnaissait que ! la puissance du pape n'est qu'un troublement, une participation de l'autorité du prélat, des évêques et tout le pontificat. Mais sous le règne désastreux que nous venons de signaler, et sous celui de l'empereur d'Autriche Joseph II, dont la délétère influence se fait encore si douloureusement sentir, les rois, les princes et les peuples, séduits par l'amour de la nouveauté, par les charmes de l'orgueil, contestèrent au clergé les droits au il tient de sa mission divine, de la nature des destinées de l'homme, de la puissance de Dieu île qui émane toute science comme tout pouvoir. — Mais, pour priver le clergé d'un droit aussi sacré que celui de l'enseignement, vous devriez exhiber un titre bien puissant, nous donner des raisons de nature à frapper tous les esprits, à les convaincre de la légitimité de vos prétentions et de l'injustice de celles du clergé. Mais que voyons-nous? le droit, la raison, la justice du côté du clergé, et vous n'opposez que des sophismes, des injures à ses réclamations, à la revendication qu'il fait de ses droits. Trois ou quatre siècles avant l'existence des nations modernes, le clergé reçut la mission divine d'instruire, d'éclairer les nations, celles qui sont civilisées et celles qui sont barbares, le Scythe et le Grec. Vous n'existiez pas encore que le clergé avait formé des écoles dans les cathédrales, dans les monastères, et cependant personne n'éleva si voix pour réclamer contre la conduite du clergé. Tous les fidèles applaudirent à son zèle, à sa charité. Si quelque novateur eût voulu, comme on le fait aujourd'hui, accuser les prêtres de se laisser entraîner par l'esprit d'usurpation, d'ambition, tous auriez entendu les évêques demander à ces sectaires : De qui tenez-vous le pouvoir de restreindre nos droits divins sur l'enseignement ? Est-ce aux disciples de faire la loi aux docteurs, de leurs maîtres? Vous n'êtes que d'hier, vous ne pouvez nous dépouiller de l'exercice d'un droit que le divin fondateur de l'Eglise nous a communiqué. Les peuples modernes ne doivent-ils pas toute leur existence à l'Eglise? Ne les a-t-elle pas tous enfantés à la foi, à la civilisation ? N'est-ce pas d'elle qu'ils tiennent ces sciences dont ils sont si fiers? N'est-ce pas elle qui a fait sentir à vos pères, si barbares et si sauvages, l'importance, les douceurs de l'étude? N'a-t-elle pas eu dans tous les siècles des écoles pour former la jeunesse à la science et à la vertu? Mais pourquoi s'est-elle dépouillée de nos jours d'un droit si précieux ; où et comment y a-t-elle renoncé? Mais dieu n'est pas maîtresse des droits divins qu'elle a reçus ; elle en doit garder fidèlement le dépôt. Nul pouvoir ne peut donc légitimement réduire les droits des évêques en matière

d'enseignement; il faut qu'ils les exercent avec U même latitude qu'ils leur ont été coutiès, ils faut qu'il les transmettent à leurs successeurs dans U même étendue qu'ils les ont reçus de leurs devanciers. — Mais les prêtres seraient négligents dans l'enscigneuicnl des lettres et des sciences. Ixmque votre assertion serait vraie, elle ne vous autoriserait pas k les dépouiller d'un droit qu'ils ne tiennent pas de vous, niais que Dieu seul leur a conféré. Mais vous savez d'ailleurs que toutes les pages de l'histoire sont remplies de leur xèle pour la culture des lettres et des sciences. Que de trésors littéraires n'ont-ils pas recueillis? Dans toutes les villes ils avaient fondé de nombreux établissements d'instruction ouverts à toutes les classes de la société, aux pauvres cl aux riches. — Vous craigne» l'influence du clergé sur l'enseignement : vons croyez donc que pour avoir été élevé parties prêtres on est moins dévoué à sou pays, moins attache aux devoirs d'éU? Mais remontez quelques générations plus haut, et voyez si ces hommes qui avaient étudié à l'ombre des cloîtres, sous la direction de vénérables el savanU religieux, n'étaient pas remplis d'amour pour la patrie, pleins de dévouement pour leurs concitoyens. Est-ce qu'il ne sortait pas des écoles catholiques d'habiles magistraU, d'intrépides guerriers, d'excellents pères de famille. — Mais vous redoutes le souverain étranger a qui le clergé catholique est soumis. Quel est Joue ce souverain dont vous craignes si fort l'influence, dont les invasions vous paraissent si menaçantes, et qui l'étaient même tellement, suivant vous, en 18*8, qu'il ne fallut rieu moins, pour les arrêter, que les signatures du ministre de la justice el du ministre de l'instruction publique? Ce souverain est sans doute le pape. Il ne s'agit donc pas d'un prince étranger : pour les catholiques, prêtres ou laïques, k quelque nation qu'ils appartiennent, le souverain pontife n'est jamais un étranger. Il y a entre lui et eux les liens, les rapports d'un père avec ses enfants, d'un maître avec ses disciples, d'un juge avec ses justiciables, d'un roi avec ses sujeU. Mais cela ne diminue en rien la lldélilé que nous devons dans l'ordre temporel à nos souverains particuliers. Ce n'est que dans l'ordre spirituel que s'exerce la souveraine autorité du chef de l'Eglise. - La soumission que nous avons pour le pouvoir spirituel el celle que nous avons aussi pour le pouvoir temporel ne se contrarient pas ; au contraire, elles se concilient très-bien. Ces deux pouvoirs, quoique distincts, n'en forment qu'un ; car ils émanent de Dieu, fondateur et suprême législateur de l'ordre social, lequel créa aussi la distinction du pouvoir lorsqu'il éublit Aaron chef suprême des choses religieuses, el Moïse des choses temporelles. Celte unité de pouvoir,

quoique distinguée en deux rameaux, est si vraie, que lorsque l'esprit d'orgueil s'élève contre l'un, il ne peut pas à méconnaître l'autre. Il est même à remarquer que le souverain pontife ne peut être traité comme un étranger, mais comme le chef suprême de la religion qui est la vie et la force de la société, mais comme le gardien et le défenseur des principes sur lesquels reposent l'ordre, la stabilité et le bonheur des nations. Loin donc de craindre son influence sur l'instruction publique, on devrait désirer qu'elle s'y fît sentir. Qui depuis dix-neuf siècles prêche aux peuples la soumission qu'ils doivent aux rois et réclame à ces derniers la liberté et toutes les commodités de la vie pour les peuples? ne sont-ce pas les papes? Qui depuis quatorze ans, sans se mêler aux troubles, aux révolutions des empires, fait entendre tour à tour aux rois et aux peuples le langage de l'éternelle justice? n'est pas l'illustre pontife qui occupe le siège de Rome? Ce pape, Grégoire XVI, comme tous ses illustres prédécesseurs, montre qu'il n'appartient à aucune nation. Il porte à toutes une aussi vive affection. Les intérêts de toutes lui sont également chers. On sait avec quel zèle constant il les dirige toutes dans les voies du salut. Comme il s'applique à maintenir l'ordre partout en enseignant aux peuples leurs devoirs envers les puissances et en garantissant aux premiers l'inviolabilité de leurs droits. On ne saurait donc refuser aux catholiques la liberté d'enseignement, parce qu'ils voient dans l'évêque de Rome le chef de leur religion. Son influence et son autorité ne s'exercent jamais que pour l'ordre et la prospérité des nations. Que veulent donc dire les adversaires de la liberté d'enseignement lorsqu'ils parlent des dangers qui résultent de la liberté d'enseignement?

The text on this page is estimated to be only 22.12% accurate

ENSEIGNEMENT. (1 «A l'88, et que les» ordonnances du 18 juin écartèrent? Oui, U y avait alors de» dangers pour la société, il» étaient dans les principes révolutionnaires et dans les» nommes» qui les professaient. Le devoir du gouvernemeul était de réprimer le mal qu'ils feraient; mais il agit dans un sens contraire. Il leur sacrifia les» droits de la religion et de la liberté. Les» fameuses» ordonnances, obtenues à force d'intrigues et d'obsessions , furent le fruit de tristes préjugés qui régnaient entre le clergé. Ce serait mettre le comble à l'oppression que de revêtir des formes législatives les iniques dispositions de ces ordonnances. Vous ne voulez pas donner la liberté d'enseignement aux prêtres» parce qu'ils ne la »eurent que pour eux ; mais vous méconnaissiez la pureté de leurs intentions. C'est au profit de tous C'ils la désirent , pour l'université comme pour leurs écoles, le clergé se montre bien généreux à votre égard; il n'ignore pas vos vaines», vos préjugés , votre colère contre lui, et pourtant il demande pour vous connue pour lui la liberté d'enseignement. Il ne veut pas d'exception . il ne réclame pas de privilèges. Assurément, avec plus de franchise les» adversaires» de la liberté d'enseignement diraient qu'il» n'en veulent pas parce qu'ils ont peur que la religion n'en profite, parce qu'ils ont que leurs établissements ne deviennent déserts, que ceux du clergé se peupleraient chaque jour de nombreux élèves. On comprendrait alors leur langage. Il serait conséquent avec leurs principes qui refusent à la religion et au sacerdoce toute influence sociale, liai» s'ils parlaient aussi ouvertement, pourraient-ils se présenter devant la foule ignorante et aveugle comme de chaleureux partisans, comme des amis désintéressés de la liberté. Il leur importe donc, pour réussir dans leurs desseins» impies, de déclamer contre le clergé, de le montrer animé des plus mauvaises intentions , de faire voir au'il ne remplit pas ses devoirs de citoyen. Ainsi ils l'excluent du droit commun; ils l'empêchent de fonder des écoles, et en exerçant cette oppression ils proclament des théories idiosyncrasiques ; ils séduisent les peuples» en se donnant pour les défenseurs de la liberté. Vous ne voulez pas. dites-vous, de la liberté fondamentale, parce que le clergé forme un corps privilégié. Où sont donc les honneurs, les prérogatives dont il jouit? Je parcours les différentes parties de nos codes ; et je n'y trouve pour le clergé que des pensées malveillantes, que des entraves, que l'oppression. Le diplôme d'avocat, de médecin, donne le droit de voter dans les élections»

municipales, mais vous avez refusé ce droit aux prêtres. Nous ne nous en plaignons pas, du reste. (Ils iraient laire les membres du clergé dans VOS assemblée», où il n'y a de sucres que pour l'intrigue, que pour de mesquines ambitions? Et si nous faisons cette observation, c'est pour qu'il soit clair pour ton» que le clergé n'a pas de privilèges, mais qu'il est même hors du droit commun. Si les jeunes Sœurs» qui se destinent au sacerdoce sont exemptes du service militaire, il en est de même de ceux qui se vouent à l'instruction publique, et personne ne dit néanmoins qu'il y a là un privilège au profit du corps universitaire. Il ne saurait y en avoir un autre plus pour les prêtres. Le sacerdoce forme une milice nécessaire à la conservation de l'ordre social, tu exemptant les séminaristes de servir à porter les armes, cela ne fait que reconnaître qu'ils sont déjà attachés à un service public, ils ne peuvent être employés dans un autre. Mais les prêtres reçoivent un traitement; c'est pour la première fois peut-être que l'on a dit que des hommes ont un privilège sur les autres que l'Etat leur alloue une indemnité ou un traitement pour les dédommager des travaux et des veilles qu'ils consacrent au service de la société. S'il y a un privilège sur ce point, le clergé catholique n'en jouit pas seul; il lui est commun avec les pasteurs protestants. avec les rabbins, avec tous les fonctionnaires de l'ordre judiciaire, et aussi avec la plupart de ceux de l'ordre administratif. Le clergé ne forme pas un corps privilégié, vous ne pouvez pour ce motif révoquer la liberté d'enseignement. Si le clergé enseignait les lettres et les sciences, il serait distrait du spirituel par le temporel, ce qui ne peut être, dit-on. Mais avec celle politique à la Voltaire, où est la nécessité. où sont les avantages du ministère ecclésiastique? Dans tout le bien qu'il voudra faire, dans tout le mal qu'il condamnera, on lui dira que le temporel n'entre pas dans ses attributions. L'adultère, le voleur, le faussaire. repousseront les conseils du prêtre avec les mêmes paroles. Mais si la religion est à la société ce que l'Âme est au corps, il est évident qu'elle influera sur le temporel, et que le ministre des autels est obligé par la nature même de ses fonctions à sortir du spirituel. On n'est pas prêtre pour les anges, mais pour des êtres composés d'une Âme et d'un corps. Il faut bien d'après cela que le prêtre se mêle du temporel : car c'est là l'EXSISTENCE même. précisément parce que nos lois impies l'éloignent aujourd'hui des affaires humaines. que la société semble frappée de stérilité, que le monde chancelle sur ses bases. Cependant si vous êtes bien aises que par la puissance de ses vertus le prêtre maintienne les peuples dans la soumission, pourquoi lui rendre la vie plus difficile de

se mêler du temporel en demandant la liberté d'enseignement? Le prêtre va partout où il y a du bien à faire, des Ames à sauver. S'U désire jouir de la liberté d'enseigner le» lettres il les sciences, c'est pour remplir toute sa mission divine, c'est pour laire concourir les lettres rl les sciences à la glorification de Dieu et au salut des Ames. Mais les ralhologiques n'agissent que par esprit d opposition au gouvernement actuel H demandant la liberté d enseignement. Oh! si vous parlez ainsi, c'est que vous ne nous connaissez pas, c'est pirce que vous voulez nous calomnier San» doute uou» ne reconnaissons pas la souveraineté du peuple, saus doute nous avons en horreur le» maxime» révolutionnaire», et toute révolte est un crime à no» yeux. Nous croyons aussi que rien dans le monde n'est livré au hasard, et nous proclamons la souveraineté de Dieu sur les rois et sur les peuples : nous savons qu'il tient en ses mains les cœurs el l'esprit îles hommes, et qu'il les mène là où il veut el au |oiiril qu'il a déterminé. Si donc les lussions inalt.osaulcs ne prennent pas leur entier dévc|op|iemriit, c'est que Dieu leur impose des borne»; c'est que, maître des événements, il les a dominés, et n'a cessé de les diriger à l'insu même des li ir» ,lui ont rte les inslru .I, de tj justice Si donc Dieu |>ermel que du milieu des bouleversements et de» ruiuesde la société il s élève uu nouveau pouvoir, nous voyons là une preuve sensible de l'action conservatrice de la l'rovidence, qui li a pas voulu abandonner la sociéléau dérèglement, à l'anarchie des passions. Dès lors, élevés par la foi au-dessus des intérêts et des opinions mobiles de cette terre, et marchant toujours dans les voies de la justice el de l'ordre, nous ne sommes j imais hostiles au pouvoir, et nous ne cessons de lui rendre l'honneur el l'hommage que Dieu nous coiiimandr, et dont il nous ilonne l'exemple dans ses prières. Ainsi aucune vue, aucun esprit hostile ne nous animent lorsque nous demandons la liberté d'enseignement. Nous n'avons au surplus cessé de la demander depuis l établissement de l'université, sous l'empire et sous la restauration. Ensuite, ce n'est pas lorsqu'un demande par des voies légales l'exercice d'un droit que l on peut être accusé d'agir par esprit de parti et d'opposition Mai» ce reproche retombe sur ceux qui nous l'adressent. Ne nous disent-ils pas en général qu'ils ne donnent pas la liberté d enseignement parce que le clergé seul en profiterait, el qu'il imporleavant tout d'exclure son influence , sou autorité de renseignement. Ainsi , pour satisfaire je uesais quelle haine aveugle contre les prêtres, on nous refuse le libre exercice de nos droits comme catholiques, comme Français. Il est vrai que nou»nr dissimulons pas no» affections et nos répugnances. Oui . si nous

désirons pour vous la libre route d'enseignement, c'est parce que les prêtres sont
 les seuls maîtres qui nous inspirent de la connaître, c'est (« parce que nous
 voulons surtout que nos enfants soient de bons catholiques et de bons
 citoyens, et nous connaissons le danger » qu'ils courent en mangeant le pain
 de l'université, en se nourrissant de ses doctrines, en recevant l'exemple de
 nos professeurs. Oui - l'on restitue donc aux pères l'exercice d'un droit qu'ils
 leur lient naturellement de leur pouvoir antérieur à tous les autres, et duquel
 même tous dérivent. Rendes aussi aux prêtres l'usage d'un droit dont leur
 mission divine les investit et qu'ils ont toujours mérité par leurs lumières et
 leur vertu. Je sais bien d'ailleurs tout ce que l'on a dit de fondé contre la
 moralité des familles; je n'ignore pas que la licence des parents y corrompt
 les enfants de bonne heure, mais cela ne donne pas des droits à
 l'État sur l'éducation. Cela ne justifie pas des envahissements sur les
 droits des parents, et ne provoque pas leur coalition, puisqu'elle ne peut
 non plus donner à leurs enfants une éducation chrétienne. Les pères de
 famille, ceux même qui sont le plus corrompus, désirent remettre
 leurs enfants entre les mains du clergé. Ce n'est donc que par l'effet d'une
 rivalité que vous résistez à leurs désirs, que vous leur refusez
 l'exercice de leurs droits: vous n'avez non plus aucun motif, pas le plus
 léger prétexte, (pour retenir le monopole de l'enseignement au préjudice des
 droits divins du clergé, et dont il a fait un si saint usage quand il en a joui,
 (Quels maîtres vous offre-t-il plus de garanties que les prêtres? Les
 principes, toute leur vie vous donnent des garanties de confiance et de
 sécurité. Placées sous l'empire immédiat de leurs enseignements et de leurs
 vertus, les générations nouvelles s'épureraient. Elles se glorifieront ici de
 leur loi. et s'inspireront de leur loi dans l'observation des maximes,
 des pratiques de l'Eglise. Avec l'écrit qui craignait d'être Digitized

The text on this page is estimated to be only 18.35% accurate

KR8KK.NEMRNT. gncmenl des prêtres et les vertus qu'il fera naître plut île craintes à concevoir pour le repos «le la société. les révolutions ne seront plus possibles, i«nrce que la religion aura Joui|ilé les passions qui les produisent. Misons aussi qu'à la liberté d'enseignement se rattache la liberté religieuse, ou. pour mieux dire, l'une se confond avec l'autre II n'y aura pas véritablement de liberté religieuse tant qui- la liberté d'onseignemenl ne sera pas restituée au» |>arents. C est dans l'instruction littéraire, scieulilique.que se forment chez lesenfants les croyances et les pratiques religieuses. On ne peui concevoir la restriction île la liberté d'enseignement que sou< un gouvernement qui n'admettrait qu'une religion : il aurait a craindre qu'à I" inhre de celte liberté, drsdoelrincs étrangères ne vinssent affaiblir son influence et ne portassent la division dans les esprits et dans l'Etat. Mais sous un gouvernement qui admet diverses religions et qui est indifférent pour toutes, la restriction de la liberté d'enseignement est une inconséquence; car il ne donne pas la liberté religieuse qu'il a promise. Elle est intolérante, parce que le gouvernement qui reconnaît plusieurs religions n'étant jamais dans le vrai, les opinions impies sont lrs seules libres, mais la vérité est enchaînée. Taudis que les professeurs proclament lrs théories les plus aiilichrétiennes, qu'ils déversent l'injure et le mépris sur nos cérémonies les plus saintes, qu'ils se répandent en outrages contre le sacerdoce, qu'ils font entendre des commentaires impies sur nos dogmes, nos mystères, nos sacrements , la vérité ne peut se faire entendre. La restriction de la liberté d'ciitcignemenl est encore funeste, parce que l'erreur, ne trouvant pas de contradictions et avant seule des écoles, pervertit à la longue loul-s les lainilles. Mais il y a des hommes sérieux, animés de bonnes intentions, qui s'effrayent des abus de la liberté d'enseigurmeut? Mais les meilleures institutions en sont susceptibles: on priverait les hommes de l'exercice de tous leurs droits si l'on voulait prévenir lesabusqu'ils en peuvent faire; réprimez sévèrement les abus, mais conservez la liberté. Les hommes de nos jours, aveuglés par les utopies des sophistes du dernier siècle, ont longtemps confondu la licence avec la liberté. Effrayés de leurs œuvres, et ne voulant pas rentrer dans les voies catholiques, ils mit ensuite alLiqué la liberté pour détruire la licence. Dépouillant leurs lois des principaux caractère* de toute «oriuhililé. île la bonté de la justice, ils les ont empreintes de dureté, d'arbitraire, de tyrannie,

en enlevant aux hommes des droits qu'ils tiennent de la nature. Or, c'est précisément ce que font les règlements et les lois universitaires en attribuant exclusivement à l'université le droit d'enseigner. Nous ne voulons (pas du régime préventif dans l'enseignement, car sous prétexte «le prévenir des abus on détruit la liberté. Mais sans les mesures préventives vous aurez, nous dit-on, des maîtres sans moralité; des hommes indignes de la confiance des familles pourront sans doute chercher à établir des écoles, mais ils n'auront qu'une vogue momentanée. On trouvera peu de pères disposés à leur confier leurs enfants. Nous n'avons pas oublié qu'avant les ordonnances du 10 juin 1818 beaucoup de pères incrédules envoyaient leurs enfants dans les collèges». les jésuites. Ce qui s'est vu à cette époque se verra encore. Le régime préventif n'exclut pas d'ailleurs les écoles philosophiques et les maîtres ignorants; la protection dont l'Etat les environne peut mettre en défaut la vigilance et la tendresse des parents. Sous le régime de la liberté, ces écoles, ces maîtres seront délaissés dès que les parents connaîtront la vérité. Ne venez-vous pas également que les moyens préventifs ont pour effet, au moins en apparence, de ôter à l'homme sa moralité et de faire de l'homme forcé de suivre les impulsions qu'on lui donne un automate comme celui de Vaucanson. Cela seul est un grand mal et devrait faire bannir jamais les systèmes préventifs de l'instruction publique. En raisonnant comme les partisans de ce système. Dieu aurait dû trouver quelque moyen pour empêcher la chute du premier homme. Mais cet être, créé intelligent et libre, ne pouvait recevoir des entraves qui auraient enné l'exercice de sa liberté. La défense suffisait dans les vues de la Providence. Si Dieu eût été plus loin, l'action de l'homme aurait perdu sa moralité, et la punition aurait été injuste. Que les législateurs cessent enfin de séparer les lois civiles des lois divines, et l'on verra disparaître toutes ces mesures préventives dans lesquelles on traite l'homme comme une machine, et dont on se sert aussi pour l'accabler sous le poids de la volonté despotique d'autres hommes. Mais si vous voulez, dites-vous, des mesures préventives moins odieuses que celles qui existent aujourd'hui, quelles seront ces mesures ? pourrez-vous bien les définir ? n'y aura-t-il rien de vague, rien qui puisse prêter à l'arbitraire ? - - ~ — -i— V-i-i-s-- 1 (m) •us n'aurez pas suffisamment éclairé l'opinion. appris ce que vous entendez par l'adoucissement des mesures préventives. Tous vos projets de loi sur l'enseignement ont manifesté vos plus secrètes pensées. C'est l'asservissement du catholicisme que vous désirez, que vous voulez entreprendre. En

delinilive, i|ue4s que soient d'ailleurs vos ménagements pour la liberté des catholiques, vous violerei toujours, avec vos système- préventifs, les droits du père de famille, vous substitueriez à sa volonté celle du gouvernement, vous donneriez toujours à celui-ci le monopole de la religion, de la morale, du talent et de la science. Si les mesures préventives ne devaient atteindre que les mauvais pères, nous ne nous opposerions pas à ce qu'on les conservai, ou même à ce que l'on en établit de plus sévères; mais comme elles frapperont aussi les pères pleins de sollicitude pour leurs enfants, nous pensons qu'elles seront toujours odieuses quelque soin que l'on prenne pour en adoucir la rigueur. Mais le gouvernement administre les affaires de l'Etat; on ne saurait donc lui contester le droit de diriger l'enseignement, qui a une si grande influence sur la chose publique? Je réponds que l'administration du gouvernement ne s'étend pas jusque dans le domicile des citoyens; il ne peut y exercer une domination tyrannique. Vous n'avez riri à voir dans les relations d'un père avec ses enfants. Vous parlez d'administration lorsqu'il s'agit d'enseignement: la religion, les lettres, les sciences, seraient-elles des choses que l'on put administrer et mettre en régie, ni plus ni moins, comme le tabac. Mais le gouvernement étant obligé de veiller à la conservation de la société, a le droit de diriger l'enseignement, donc sortent les doctrines qui souvent perdent les empires. C'est le droit et même le devoir du gouvernement de veiller à la conservation de la société; il peut pour son existence morale ce qu'il peut pour son existence physique; de même qu'il défend et punit la vente des poisons, il doit défendre et punir l'enseignement des doctrines de perversité et d'anarchie. Mais son droit ne peut aller plus loin; il ne peut établir des mesures préventives* dont l'effet est d'atteindre les mêmes doctrines salutaires à l'ordre social, comme celles qui lui sont nuisibles. Ici surveillances qu'il est dans le droit et même dans le devoir du gouvernement d'exercer, ne le rend pas juge des doctrines: d'où tirerait-il ses garanties d'infaillibilité? peut-il exercer quelque autorité sur les consciences? Que le gouvernement surveille les établissements d'éducation, mais qu'il ne s'oppose pas à ce qu'il s'en élève d'autres, en imposant des conditions onéreuses. Il peut. il doit même surveiller les instituteurs; mais ce droit ne l'autorise pas à repousser et à flétrir des hommes à cause de leur engagement de conscience, et qui n'ont d'ailleurs encouru aucune privation de droits civils. Le gouvernement peut et doit aussi établir des écoles modèles, mais il ne peut violer la liberté individuelle en forçant les institutions privées à y conduire leurs élèves. Ayant au égal

respect pour la liberté civile et la liberté religieuse, il n'obligera pas les instituteurs à recevoir ses règlements, ses doctrines et ses inspecteurs. La plus entière liberté existera, mais des lois extrêmement sévères seront établies pour punir les maîtres convaincus de professer des doctrines pernicieuses et de porter la jeunesse à la corruption. Qu'on le sache bien, en demandant la liberté d'enseignement pleine et entière, nous ne voulons pas autoriser le désordre : notre religion est d'ailleurs le plus grand obstacle qui puisse être opposé à l'esprit du mal, le moyen le plus fécond pour rétablir la justice dans toutes les parties de la société. Non, non. nous n'entendons pas exclure la surveillance du gouvernement des maisons d'éducation, l'un particulier ne peut interdire l'entrée de sa maison à la police s'il en fait un repaire de débauches ou de conspirateurs, s'il y tend des pièges aux bonnes mœurs, ou s'il y trame la perte de l'Etat. Tous les honnêtes gens applaudiraient à la sévère punition des instituteurs qui se feraient les corrupteurs de la jeunesse et les destructeurs de la société. Tous reconnaîtraient que le gouvernement, qui a mission de conserver la société, ne pourrait rester désarmé en présence des sinistres projets des modernes Calilina. Mais hors ces cas, spécifiés dans la loi pour ne pas laisser le moindre prétexte à l'arbitraire, et qui seraient aussi bien établis par des enquêtes revêtues des formalités judiciaires, nous ne voulons pas qu'aucun catholique soit privé par la loi du droit d'enseigner, s'il est jugé apte par les évêques à l'exercice de ce droit. Les délits qui pourraient se commettre dans nos écoles seraient donc constatés par les procureurs du roi; on peut s'en rapporter à cet égard à leur surveillance, à leur vigilance. Mais nous n'entendons pas que les recteurs, ni les inspecteurs de l'université viennent dans nos écoles; ils n'y viendraient que pour y faire de l'arbitraire, que pour ouvrir la voie aux calomnies et aux intrigues. Ce n'est que

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.87% accurate

V V s K I G \ F M F . M , (9 préjudice des droits de nos évêque »
qu'il* y entreraient. On ne sait que trop qu'ils cherchent partout à ériger
autel contre autel ; l'université est le Baal que l'incrédulité moderne a élevé
contre noire Idole. — Si le ministre avait le droit de faire visiter, quand il le
jugerait à propos, les établissements particuliers , les évêques* ne seraient
plus libres dans l'administration, dans la direction des études catholiques ;
un autre aurait le droit de s'immiscer dans la discipline, dans
l'administration de leurs écoles, et cet autre sera peut-être protestant , même
juif , ou pis encore. Il faudra qu'on communique au ministre ou à ses
envoyés renseignement suivi dans les maisons d'éducation, sous le rapport
religieux , littéraire et scientifique; s'il a des observations, des critiques à
former sur le plan qu'on y suit , il aura aussi le droit de faire adopter les
modifications qu'il jugera convenables. — Nous n'acceptons pas non plus
les dispositions qui soumettraient-elles les professeurs supérieurs des
établissements particuliers fondés par nos évêques à l'obligation de se munir
du diplôme de bachelier en lettres*. L'université est sans droit pour régler les
conditions auxquelles on peut être reçu (Un* ne* maisons qu'il ne sont pas
sous sa dépendance. Ne peut-on pas d'ailleurs être un professeur sans être
bachelier en* lettres ou bachelier en sciences? Mais l'on rencontre beaucoup
d'hommes qui ne sont pas allés acheter leur science à l'université, et qui
néanmoins ont des belles Irésérudits et de beaucoup de goût. Avec ces
dispositions , la loi ne serait plus la loi. mais la loi. I mite* les maisons
! d'instruction, bon gré malgré, deviendraient des succursales de l'université
; tous leurs maîtres seraient ses disciples, ses* affiliés; et elle qu'ils
recevraient leurs inspirations et leurs lumières*; tous nos* enfants courraient
aussi le danger de se pervertir par la communication de ses doctrines Si elle
restait dans la possession de délivrer les diplômes, elle ferait entrer, comme
par le passé, dans le programme du baccalauréat Bond nion s par l'Eglise, et
dont la sagesse païenne eût fait éloigner les regards des enfants. — L'on ne
conserverait pas non plus la liberté d'enseignement si l'on accordait que
l'aptitude des instituteurs laïques ou ecclésiastiques serait jugée par une
commission mixte composée de magistrats, de membres du conseil général ,
de l'université et de* délégués de l'évêque. Il ne semble qu'en faisant une
telle concession, les évêques abandonneraient une partie de leurs droits; cet
abandon n'aurait pu être senti ni par les* apôtres , ni par les* Pères de l'Eglise ;

car leurs droits, leur mission comme évêques, consistent à juger exclusivement de l'aptitude des maîtres auxquels la jeunesse doit être confiée. Il est marqué aussi que, sous prétexte de juger l'aptitude, on jugera les opinions, les principes religieux; les influences du gouvernement sur les membres de l'université, sur les magistrats mêmes, sur les membres des conseils généraux, seront souvent à redouter. Ce ne sont pas toujours les hommes les plus religieux, les plus indépendants de département qui l'ont partie des conseils départementaux. Les votes de ces conseils ne promettent que trop en faveur de la religion. Les opinions détermineront les suffrages des commissions mixtes; elles jugeront comme incapables des domines pleins, par la raison peut-être qu'ils seront de fervents politiques. On a des exemples de ce genre depuis la mise à exécution de la loi sur l'instruction primaire. Des ecclésiastiques n'ont-ils pas été repoussés, comme incapables d'enseigner l'enfance, par des comités d'instruction primaire. Les observations des délégués des évêques ne seront pas écoutées; ils formeront la minorité dans la plupart des commissions. Quel égard a-t-on pour celles des curés dans presque tous les comités d'instruction primaire du royaume? Ne sait-on pas même, dans beaucoup d'endroits, ces ecclésiastiques, convaincus de l'inutilité de leur présence dans ces réunions, ont cessé de s'y rendre. Qu'on pense aussi que les caractères forts sont extrêmement rares, et que les délégués des évêques, à moins qu'ils ne fussent changés pour chaque réunion ou session des commissions mixtes, fatigués de lutter, feraient à la longue des concessions que leur conscience n'approuverait pas toujours. — Que nosseigneurs les évêques réfléchissent aussi qu'en admettant ces commissions, ils accorderaient au gouvernement un privilège qui placerait les catholiques hors du droit commun. Disons ensuite qu'il existe beaucoup d'hommes très-aptés pour l'enseignement qui échoueraient devant la commission municipale, et cela par suite de leur timidité. Que les évêques soient «les seuls juges de l'aptitude des directeurs de leurs écoles», comme le gouvernement et les consistoires protestants prononceront seuls sur l'aptitude des maîtres de leur pays. — Nous ne pensons pas non plus que l'on puisse exiger un certificat moral de la part des instituteurs particuliers. Si ce certificat était exigé et s'il était délivré par le maire, on accorderait à ce magistrat un droit exorbitant; car, pour l'instituteur, ce certificat comprend le témoignage sur sa loi et sur ses mœurs. Si les instituteurs ne réunissent pas ces deux conditions, la foi et les mœurs pures, ils ne sont, quoi qu'en disent les

sophistes, que de mauvais instituteurs, des instituteurs* dangereux pour la religion et les mœurs, ce» deux colonnes sur lesquelles reposent l'existence et le bonheur des familles* Or il est évident que les maires, qui peuvent être sans foi et sans mœurs, et qui d'ailleurs ne sont pas les juges de la foi et des mœurs de leurs administrés, ne peuvent rendre témoignage de la moralité des instituteurs. Il n'y a que les évêques qui, étant arbitres de la foi, seraient aussi compétents pour prononcer sur les mœurs; eux seuls, par conséquent, savent en quoi consiste la moralité et peuvent délivrer des certificats à cet égard : l'auguste caractère dont ils sont revêtus, la mission divine qu'ils ont reçue et leur position élevée garantissent que leur témoignage est impartial et élevé. Si nous avons* nous examinons la question de savoir si le droit de délivrer le certificat de moralité appartient au maire ou à l'évêque que nous n'hésiterions pas à dire que, pour diriger un établissement religieux ou ecclésiastique, celui qui demanderait cette direction devrait, au préalable, se munir d'un certificat de moralité de son évêque; nous dirions que les évêques ne peuvent se dispenser de surveiller la moralité des maîtres d'école: c'est un droit trop important pour eux, trop important pour la société, et qui fait partie de leur pouvoir divin. Mais pour nous la question n'est pas là; nous pensons que toute mesure restrictive doit être éloignée de l'enseignement. Avec la liberté d'enseignement, les ecclésiastiques et les laïques réellement religieux qui voudront se consacrer à l'éducation de la jeunesse viendront se placer sous la direction, sous la surveillance des évêques, et les parents, instruits de la protection dont leurs évêques couvrent les établissements ecclésiastiques ou séculiers, y enverront leurs enfants et laisseront ceux qui se seront mis en dehors de l'autorité épiscopale. Par ce moyen tous les droits, ceux de l'autorité épiscopale, ceux des parents, ceux de la liberté des citoyens, seront sauvegardés; on ne pourra pas craindre les préventions, les préjugés, les refus des maires; les évêques n'auront pas à souffrir des atteintes à leurs droits, on n'aura pas à leur reprocher d'avoir établi de nouvelles restrictions dans son intérêt, d'avoir absorbé la liberté à leur profit; ce qui arriverait si la loi pouvait exiger que nul ne (veut être directeur d'un établissement laïque ou ecclésiastique sans être porteur d'un certificat de moralité donné par l'évêque. — Nous ne croyons donc pas que les mesures restrictives d'aucun genre puissent être mises à exécution avec la liberté d'enseignement, autrement on détruirait le régime libre que l'on veut établir en prétendant le concéder. Nous n'ignorons pas qu'àux yeux de certaines personnes les mesures restrictives et préventives sont les plus morales ;

mais, nous l'avons déjà dit plus haut, et l'expérience a d'ailleurs prouvé qu'en matière d'éducation, dans l'état de la société, elles sont infructueuses pour le bien et qu'elles ne profitent qu'au mal. L'expérience est certes suffisamment longue, elle dure depuis trente ans. Il faut donc nier tout ce qui ressemblerait à l'apparence de la prévention. Les hommes ne sauraient trop imiter dans leurs lois celles de la Divinité, elles ne punissent que les abus de la liberté. — Sous quelque rapport que l'on envisage les mesures prévenir, on en reconnaît l'inutilité, l'inefficacité. L'homme que vous aurez jugé aujourd'hui très-moral et très-apte pour la direction d'un établissement d'éducation, peut devenir mauvais par l'effet de circonstances imprévues au moment où vous l'avez choisi; le citoyen, aujourd'hui vertueux et soumis, peut devenir un factieux et avoir dans la suite des enseignements* funestes au repos de la société. Les mesures préventives ou restrictives, car nous les assimilons, n'ont rien de bon; elles ne font que propager le mal, et elles ont le grave inconvénient d'écarter de l'enseignement de* hommes très-vertueux et très-capables. Il ne s'agit donc en cette matière que de porter des lois répressives* qui intimideront les hommes qui seraient tentés de s'écarter de la soumission due aux lois et du respect envers les bonnes mœurs. — Mais nous ne croyons pas qu'il soit dans la volonté de nos hommes d'Etat de se dessaisir d'un moyen d'oppression qu'ils considèrent comme très-utile* leur intérêt. S'ils étaient cependant habiles, ils comprendraient que tôt ou tard ce sera leur ruine. S'ils avaient égard aux plaintes du clergé, ils rallieraient à leur gouvernement le* catholiques et l'affermiraient ainsi : mais nos hommes* d'Etat sont protestants ou voltairiens : c'est dire qu'ils ne veulent pas la liberté, S» :i Digitize

The text on this page is estimated to be only 17.77% accurate

BmeicNBHBtrr. (s ils craignent qu'elle ne tourne au profil de la vérité. Les protestants, sons une apparence simulée de bienveillance, cacliciil une haine profonde contre le catholicisme, Ne connaissant pas, oo, pour mieux élire, feignant «Je ne pas connaître sa mission, K>n autorité divine , ils ne peuvent rien faire d'avantageux pour sa liberté ; ils voient toute la force île la société dans le pouvoir humain. I.c» voltairirns , encore plus ennemis de l'Eglise que les protestants, oublient que les pré:ns, lrs évêques el les papes ont fondé le pouvoir politique rt la société en Europe ; ils ne voient qu'une usurpation dans l'autorité que le clergé exerçait autrefois, et ils l'accusent d'ambition parce qu'il réclame sa part a la liberté Les protestants . les vullairiens voudraient une Eglise national.- A l'instar de celle d Angleterre , une Eglise qui se montrât très-docile à leurs volontés rt toujours prèle a aller au-devant de leurs caprices. — Mais le clerpé. dans I elalarlurl des choses, a une part a«*cz large dans l'enseignement : si vous avez placé des ecclésiastiques à la lête de certains collèges, n'est-ce pas pour en imposer au public, pour dissimuler le mal profond qui règne dans l'université, pour tromper la confiance des pères de famille. N'avezvous pas mis surtout des prêtres dans les collèges des villes où il y a des petits séminaires. Vous permette* aux évêques de visiter vos établissements. I.e temps n'est pas encore venu pour rejeter toute apparence de catholicité. Vous n'avei dune pas voulu fermer vos établissements am évêques, mais vous aver bien soin de répéter qu ils n'ont aucun droit d'y entrer, que S'ils y vont c'est par l'effet d une tolérance de votre part. Mais vous savez que les évêques n'usent guère de votre tolérance, 3u'ils ne vont pas dans des maisons où leur visite ne serait 'aucune utilité pour la foi et les nitrurs. Ils savent d'ailleurs quels sont leurs droits divins sur l'enseignement, et ils s'abstiennent de tout acte, de toute démarche ; d'oil voos voudriez conclure qu'ils ont renoncé A des droits dont ils ne sont que dé[Misitaires. et qu'ils ne peuvent abandonner sans devenir des pasteurs mercenaires, sans se mettre hors de l'Eglise. — Vous nous parlez aussi des égards que voos avez pour les évêques Certainement ce qui s'est passé a l'occasion des projets de loi sur l'instruction secondaire nous montre que vous n'êtes pas Irès-préoccupès de l'intérêt cl de la dignité de l'épiscopat Ces projets touchent à tous les droits des évêques. Ils pénètrent oanslinlérieur desétablissementsecclesiastiques; ils modifient iolablement leur existence,

ils l'ébranlèrent même, et vous avez fait ces changements, ces bouleversements sans consulter les chefs des diocèses, sans prendre leur avis. L'éniscopat n'a donc aucune valeur à vos yeux? Son opinion n'est donc d'aucun poids dans votre esprit? Mais de qui donc prenez-vous l'avis dans cette matière? Des militaires, des magistrats. Mais leur insuffisance, leur incompetence sont évidentes. Vous n'avez eu recours qu'à vos propres lumières: avez-vous une connaissance nécessaire, approfondie des études ecclésiastiques, du régime qui convient aux séminaires, aux écoles catholiques? Il y a quelques années vous avez consulté les Cours royales sur un projet de loi pour le rétablissement des juges auditeurs. S'il s'agit d'apporter des modifications à nos codes, vous prenez encore, comme vous faites bien, l'avis de la magistrature. Dans les questions qui intéressent le commerce, vous demandez également l'avis du conseil général du commerce, des manufactures, des tribunaux, des chambres de commerce. Pour éclaircir les questions des vignerons, de la propriété littéraire, les Chambres entendent les personnes intéressées, et vous osez loucher aux plus grands intérêts de la religion, de l'enseignement de la jeunesse, de l'avenir de la religion, de la société de l'Église, sans interroger le clergé, sans demander aux évêques de vous prêter le bon office «de leur lumière» et de leur expérience, sans savoir quelle est leur pensée, sans connaître les besoins des diocèses. Mais vous ne croyez pas sérieusement que les évêques acceptent la position que vous leur faites — Si dans les questions d'intérêts matériels il est dangereux de blesser les droits des citoyens, le danger est encore plus grave dans les questions qui touchent aux intérêts moraux, les plus précieux de l'ordre social. Les évêques ne pouvaient donc rester dans un silence que les fabricants de sucres, que les propriétaires de vignes n'ont pas gardé quand il s'est agi de leurs droits. Mais s'ils s'étaient levés, s'ils n'avaient pas fait de représentations, qui aurait parlé pour eux? Tous les intérêts matériels sont représentés aux Chambres, où il y a des propriétaires, des commerçants: mais l'intérêt religieux, mais les droits du clergé n'y ont pas de représentants. Il y a sans doute des hommes dévoués à l'Eglise, mais ils ne peuvent y parler en son nom. avec son autorité, ils ne peuvent y exprimer que des opinions personnelles. Ensuite ils n'ont pas étudié les affaires »)

Si, cessant ecclésiastiques, ils ne connaissent ni les droits, ni les lois de l'Eglise; il était donc nécessaire que le clergé fit entendre sa voix forte, son autorité divine. - Nous lisons aussi que si l'on avait eu des égards pour les évêques, pour leurs droits, pour la justice de leurs réclamations, on n

aurait pas laissé discuter le dernier projet de loi, on l'aurait retiré. Ce n'est pas la première fois qu'un semblable retrait aurait eu lieu dans des matières qui ne sont pas aussi importantes et devant des réclamations qui ne sont pas aussi sacrées. Ainsi vous auriez montré à nos évêques une déférence dont nous vous aurions tenu compte. Mais c'est précisément ce que l'on n'a pas voulu faire. Vous auriez craint de reconnaître à l'Eglise des droits que vous lui contestez. Vous n'auriez pas voulu qu'on pût vous soupçonner de quelque faiblesse envers le clergé. Vous vous croyez donc forts dans la position que vous avez prise contre le clergé. C'est s'abuser étrangement. Ce n'est pas sympathique avec les passions impies et révolutionnaires qu'on se fortifie. Dans cette voie on ne rencontre que des malheurs. - Vous avez, dites-vous, des égards pour les évêques, et vous vous êtes plaints de ce qu'ils ont publié dans les journaux les réflexions que leur inspiraient les libérales projets de loi sur l'instruction «ne faire Auriez-vous voulu que l'épiscopat eût courbé sa tête vénérable sous le joug de l'université? Auriez-vous désiré qu'il n'eût trouvé aucun organe pour se plaindre de l'oppression dont on le menace, ou bien peut-être-t-on que les évêques n'ont pas les mêmes droits que les simples particuliers pour exposer leurs griefs par la voix de la presse, pour repousser les attaques* portées à leurs droits divins sur l'enseignement? Est-ce qu'ils ne peuvent faire pour la défense des intérêts de l'Eglise ce que le gouvernement fait chaque jour pour répondre aux accusations dont il est l'objet. - Les évêques sont-ils des parias, des ilotes? La liberté existe-t-elle pour tous les Français, les évêques exceptés. Il aurait fallu au moins écrire cette exception dans la loi pour que nous sussions que le catholicisme se trouve hors la loi. - Quel moyen auraient donc les évêques pour s'éclairer mutuellement, pour avertir les peuples, pour remplir leur office d'évêques. s'ils ne pouvaient profiter de la liberté de la presse. Vos lois, lois implacables, jalouses de* grandeurs de l'Eglise, ennemies de la religion, de tout l'ordre ecclésiastique, ne veulent pas que le clergé se réunisse en assemblée synodale, provinciale, en conciles nationaux, comme les canons le lui prescrivent. Les évêques sont donc obligés de suppléer par un moyen sans doute insuffisant, aux avantages qu'ils retireraient de leurs délibérations communes. Ils déposent dans les journaux l'expression de leur douleur, leurs vœux* d'amélioration sociale dont leur ministère leur fait un devoir de se préoccuper vivement. Ils se communiquent leurs pensées sur l'état de la religion, sur les dangers qui la menacent, sur les moyens de les écarter: ils se font part de> maux qui

désolent la société , des remèdes propres A la guérir. — Mais que devaient donc faire 1rs évêques dans les circonstances où les a placés le projet \ illemain, que l'on a rédigé sans les consulter? ils devaient se bornera s'éclairer mutuellement par des lettres privées? Mais leurs ennemis auraient profilé de leur silence ! pour accréditer leurs lois dans l'opinion publique. On aurait fermé la bouche aux fidèles en leur demandant de quel droit ils condamnaient ce que leurs évêques approuvaient, rt lorsque les évêques auraient rompu leur silence , on s'en serait fait une Brme contre leur* réclamations. —Mais les évêques. au heu d'avoir recours A la voie des journaux, devaient faire parvenir directement leurs protestations aux ministres de* colles el de l'instruction publique. Mais leurs lettres aurai cnli rlles été lues? On sait les égards que l'on a dans les bureaux : pour les réclamations les plus justes, l'amour-propre de l'anj leur ou des auteurs des projets auraient repoussé loutc modification essentielle. Toutefois, pour se donner une certaine apparence de condescendance et de respect, on aurait ap|H>rté au projet des modifications insignifiantes, rt l'on aurait fail grand bruit de celle complaisance pour les évêques, rt l'on se serait plaint de ceux-ci. devenus plus difficiles et plus exigeants ! par suite des concessions qu'ils auraient obtenues, Remarques ensuite que les vues, les projets des évêques auraient pu ne pas être les mêmes. Qui aurait été juge de ces différences d'opinions? qui les aurait conciliées? le ministre, sans doute Mais les évêques renonçaient ainsi A leurs droits divins, A leur aulorité pour en investir le ministre des cultes, oo celui de l'instruction publique. — Cela n'est pas possible. - C'est faire injure aux évêques, c'est les supposer apostats que d'avoir l'idée qu'ils pussent faire une telle abdication de leur pouvoir. — Grâces vous soient donc rendues, évêques de France, de ce que vou* avez élevé votre voix dans cette circonstance solennelle. Il ne

The text on this page is estimated to be only 19.28% accurate

il agit de rien moins que de sacrés, que de substituer le plus dans votre mission divine. C'est en vain qu'on veut rendre notre Eglise semblable à celle d'Angleterre, et en faire l'esclave du pouvoir. Nous Ruvons avec couûaiic* porter nos regards sur les trônes de l'igiise. ils ne descendront pas de leur haut rang, et ne laisseront pas avilir leur divin ministère. Oui, évoques de France, vous faites bien de ne pas vous laisser dépouiller de vos droits! de réclamer qu'on ne s'oppose pas à ce que l'enfonce et la jeunesse soient confiées des à maîtres de votre choix, île ne pas »oas laisser chasser de vos séminaires, de ne pas souffrir qu'ils passent sous la direction de l'université, véritable tour de Babel, où l'on parle toutes les langues, celle des protestants, de* juifs, des rationalistes, (les panthéistes, où toutes les opinions impics trouvent des voix pour les proclamer et des crhos pour les reproduire. p. D. P. KXSB1CNEBKNT MI'TIFX F. INSTRUCTION éLBM BUTAI KHI. KJTSEIfNRNEST UNIVERSEL (F. JaCOTOT) enssiicnements 'diplom.). Ce mot est un des nomsgénériquesqui renferment toutes sortes d'anciens tilres et diplùino, et priin ipalement ceux qui furent accordés par les princes en faveur des églises. On rendait ce mot en latin parrfncumenM. aoa est venu le mot document, usité en termes de plais. ENSEIGNER, v. a. instruire. Il signifie aussi, montrer quelr! science, quelque art, etc., en dounrr des leçons. — llsigniencore, indiquer, faire connaître quelque cJiose que ce soit. ex s ELLE, ÉK, adj. Il se dit d'un cbeval quia le dos uu peu enfoncé, comme le siège d'une selle. Il se dit, par analogie, don navire dont le milieu ol bas et dont les extrémités sont pnim-r que ta apposition de la composition est plus 01 régulière, et l'effet général plus ou moirts bon, quel d'ailleurs le degré de mène de chacune « lrs partie 1 1 autre sens, on dit mettre une figure ensemble, e'esl-à flic ru.aii» liuiliu lu » ! (...': a m EXSfiHBLLe. adv. l'un avec l'autre, ko uns avec les autres. U signifie quelquefois, simultanément, en même temps. — fe>Sft>iat.E s'emploie aussi comme substantif cl signifie alors Ce qui résulte de l'union de certaines partio. Il se dit encore Iro-soovent pour accord, en parlant de plusieurs choses qui concourent a un effet unique. - En termes de musique, Jforeaai» é enttmbt», morceau à diverses parties chanté par plusieurs voix. ensemble, s. m. et aussi ad», ipeml., tculpt, atrhit). Ensemble, pris substantivement, signifie réunion des parties d'un tout dans l'ordre convenable à l'objet qu'elles composent : adverbialement, il exprime l'étal

de l'objet dont les parties sont ainsi assemblées dans l'ordre qui leur convient. Dans le premier sens, on dit que l'ensemble d'un tableau, d'un groupe de sculpture, d'un monument, est plus ou moins beau, [pour exprimer que la disposition de la composition est plus ou moins bien liée. Dans le second à dire en disposer toutes les parties, relativement les unes aux autres, selon l'ordre de la nature, et conformément à l'action, à la pose et au mouvement dans lesquels il s'agit de représenter le personnage : une figure est bien ensemble, quand tous les membres et tous les traits du visage sont bien agencés et dans un juste rapport entre eux. Ses traits ne sont pas ensemble quand les yeux ne sont pas sur la même ligne, ou que la bouche, le nez, le menton ne sont pas entre eux dans les rapports de position voulus par la nature. — Le tout ensemble se dit dans le même sens que l'ensemble, pris dans la première des deux acceptions ci-dessus : tel tableau pèche par le dessin ou par la composition poétique, dont le tout ensemble est néanmoins satisfaisant : une mauvaise couleur et des fautes de composition pittoresque sont incompatibles avec un bel ensemble : on se contente du inerte du tout ensemble, particulièrement dans les ouvrages d'apparat. Ensemencement, s. m. action d'ensemencer, ou le résultat de cette action. ensemencer, v. a. jeter de la semence dans une terre, dans un champ destiné à la recevoir.

ENSENADA (I. b. marquis DE la), l'un des ministres d'Espagne les plus habiles, sous le règne de Ferdinand VI. né de parents obscurs, avait d'abord été teneur de livres chez un notaire de Cadix. Des talents supérieurs le firent bien tôt remarquer. Il s'éleva par degrés, et du poste d'intendant d'Andalousie passa dans le ministère. où il se montra avec l'éclat d'un homme qui s'est créé lui-même. Livré tout entier à l'administration publique, il supprima les dépenses superflues, encouragea les établissements utiles, protégea l'industrie, les sciences, les arts, le commerce, et créa de nouveau, pour ainsi dire, la marine espagnole. Il porta son système d'économie jusque dans la maison de son souverain, et sans rien sacrifier de la pompe qui convenait à un si puissant monarque, il sut cependant y établir une sage réforme. Sa modestie égalait ses talents. Le nom qu'il prit en est une preuve, car son nom signifie n'en en soi. Il le prit après que le roi Ferdinand VI eut voulu lui conférer un titre de noblesse; il s'appelait Zeno Somo. Les intrigues de cour du duc de Salazar le firent disgracier: mais il soutint cette disgrâce avec la dignité d'un grand homme, et il ne se montra jamais si supérieur à sa place que lorsqu'il l'eut perdue. Le roi, qui le regrettait sincèrement, le rappela; mais les intrigues de ses ennemis surent le tenir éloigné du ministère. Il mourut en 1762. ENSERRER, v. a.

enfermer, enclorre. Dans ce sens il est vieux. — Enserrer signifie, en termes de jardinage, mettre dans la serre. ensevelir, ? a. envelopper un corps mort dans un drap, dans un linceul. Il s'emploie souvent au figuré; et alors on le joint quelquefois avec le pronom personnel. Ainsi on dit : S'ensevelir tout
 Ut ruiner d'une place, se faire tuer en détendant une place jusqu'à la dernière extrémité. S'en retirer dont la retraite, dont la solitude, se retirer entièrement du monde. Être enseveli dans l'oubli, être entièrement oublié. Être enervé d'une profonde réflexion, rêver profondément Être enervé dans le chagrin, avoir un chagrin profond. Être enervé dans le livre, lire sans cesse, étudier sans relâche. Être enervé dans la débauche, dans la crapule, s'y tout entier. Être enervé dans le sommeil, dormir Ksrsve. IS.sf.MEST, s. m. action d'ensevelir. exsiforme [bot an.}. On donne ce nom à tout organe ayant la forme d'une épée. Les feuilles de plusieurs iris offrent surtout cette apparence par leur longueur et la disposition de leurs bords.

ENSORCER, v. a. causer, par de prétendus sortilèges ou maléfices, quelque maladie, quelque trouble extraordinaire de corps ou d'esprit. Il signifie figurement, inspirer à quelqu'un une violente passion, un amour qui va jusqu'à la folie, jusqu'à la fureur. Être ensorcelé, s. celui, celle qui ensorcelle, qui ESSORCE. I l i t II, enchante. ensorcellement, s. m. action d'ensorceler, ou l'effet prétendu de cette action. Il s'emploie aussi figurément. ESSORCE, v. a. enduire de soufre, ou imprégner de la vapeur de soufre. On dit plus ordinairement t»ujrcr. KSSI'ITB, adv. après cela, à la suite de cela. Quand ce mot est suivi de la particule de. il a la qualité de préposition; mais on ne l'emploie guère alors que dans ces deux phrases: finsuite de cela, Entuite de quoi. ENSUIVANT, adj i pratique), suivant. Il n'est guère usité que dans certaines locutions qui marquent postériorité de temps. Il est vieux : on dit maintenant juiciinC ENSUIVRE .S'), v. pron. suivre, être après. Il ne se dit qu'à la troisième personne, tant du singulier que du pluriel Il signifie aussi dériver, procéder, venir de. Il se dit particulièrement de toute conséquence qui découle nécessairement d'un principe. Il est souvent employé comme impersonnel, dans les deux dernières acceptions. EST f.EOBCtS). né à Sandwich, dans le comté de Kent, en 1700, recut le bonnet de docteur en médecine à Padoue. De retour en Angleterre, il se lia étroitement d'amitié avec Harvey, devint président du collège des médecins sous Cromwell, et fut fait chevalier sous Charles II, qui avait tant de plaisir à l'entendre, qu'il assistait à ses leçons Il mourut à Londres en 1780, On a de lui: I' De respirattonit uiv prtmano, 107», in-K"; 4- Âpologitt pro circulaione

tanguini', 1(1 II . 111-8", en faveur de flarvcy ; 3" des Mimoiret dans les Transaction* philotophiqvei. ENTABLEMENT, s. m lorchit.)

L'entablement est la partie supérieure de l'ordre d'architecture. Il se compose lui-même de trois parties, qui sont : l'architrave, la frise et la corniche. Ses profiorlioiiis et le caractère de ses ornements sont déterminés par l'espèce de l'ordre dans lequel il entre (F. Ordre). — L'entablement a essentiellement |iour objet de lier entre elles tes colonnes d'un portique et de former l'assiette des constructions supérieures. Toutefois, on applique souvent comme ornement les trois parties de l'enablomnil au haut d'un simple mur, soit au dedans, soit au dehors de l'édifice. ~ qui rappelle (idée d'un ordre d'architecture, lorsqu'on Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.10% accurate

(M8) 3 * »oin de le tenir dans les mêmes proportion»,
relativement à la hauteur du mur, que relies qu'il aurait relativement au»
colonnes de l'ordre ihquel il pr«nvdr |>ar les détails de ses profils, est
presque toujours d'un très- bon effet. Il supplée avec grand avantage, à l
extérieur, la corniche du couronnement, et, dans les intérieurs. 1 1 corniche
d'appartemrnl. On l'appelle enlahlrim nt de couronnement KXT.tlll.Kll (S ;,
v. prnn- (miKf jr . Il se dit d'un cheval dont les hanches devancent l<s
épaules . quand il manie de deux pistes, tant sur les voile*, que sur les
changements de main. ENTAMIRII , v. a. infecter, gâter. Il n'est guère
d'usage qu'au participe, si ce n'est lorsqu'un l'emploie figurément.
ENTAILLE, s. f. o.upure avec enlèvement de parties, faite dans une pierre,
dans uic pièce île bois, etc., soit pour y en emboîter une autre, soit pour
quelque autre objet. Il se dit, par extension, des coupures faites dans les
chairs. ENTAILL.KN, v. a faire une entaille à quelque chose ENTA l ll l' H i.
, s. f. entaille. Il est moins usité que son synonyme. ENTAME, 5. f. premier
morceau qu'on coupe d'un pain. ENTAMER, v. a. faire une petite incision ,
une petite déchirure. Figurènu-nl. Entamer la réputation de quelqu'un, ion
crédit, etc. > porter quelque atteinte. Figurémeiii, en termes de guerre.
Entamer un eorpt de troupes, commencer à l'ouvrir, a le rompre- —
Entamer signifie aussi okr une petite partie d'une chose entière. Il signifie
encore ligurémeiil, commencer a s'occuper de quelque chose. Figurémeiil et
familièrement, Entamer quelqu'un, empiéter, entreprendre sur ses droits, sur
sa charge; ou dans un autre sens, l'amener a faire uclque chose contre »on
devoir ou contre sa résolution. Il se il aussi en parlant d'une personne dont
on parvient à connaître les vues cachées, les sentiments secrets. Il se dit
également en parlant d'une personne sur qui on prend quelque avantage
dans une discussion. ENTA MURE , s. f. petite déchirure, pelile incision. Il
signifie aussi le premier morceau qu'on coupe d'un pain. L'en(amure d'un
pâté, d'un jambon, etc., l'ouverture d'un |»alé, d'un jambon. Il signifie aussi
la partie entamée. entasse)! fat, s. m. amas de plusieurs choses entassées les
unes sur les autres. Il se dit aussi figurément. ENTASSER, v. a. mettre en
tas. mettre un grand nombre de chines les unes sur tes autres. Figurément cl
familièrement, Entamer iou mr mu.écu turéeu, épargner sur les plus petites
choses, pour amasser. — Entasser se dit, par exagération, en parlant de
plusieurs personnes extrêmement pressées en quelque endroit. Il s'emploie

quelquefois avec le pronom personnel. Il signifie aussi, liguement, accumuler, multiplier. Entasser parole» tur paroles, parler beaucoup sans rien dire qui mérite d'être dit. Entassé, ék, part. Figurément cl familièrement, Etre enlatte, avoir la taille épaisse et ramassée. EN TE, s. f. {aqrie, ;, greffe, un scion d'arbre lorsqu'il est refle. sur un autre arbre. Il se dit aussi de l'arbre même où on a fait une ente. r.NTE, s. f. i'petKtwnO, le morceau de bois qui scrl de manche a un pinceau. KNTCLI.A (géogr, anc.), ville de Sicile, à six lieues sud-ouest de Maoclla, à l'ouest près des sources de l'Himera, était habitée par une colonie de Capouc. ENTELLE (xool.), espèce du genre guenon :V. re mot,. ENTENDEMENT. On appelle ainsi la faculté par laquelle notre Ame connut. Te terme signifie donc la même chose qn'intelligenre l'. ce mol). Mais il n'est point même synonyme d'iiilclligciicc humaine, si l'on y regarde de bien près, ou du moins si l'on consulte les ouvrages des philosophes qui traitent de l'entendement. Il semble, en effet, d'après l'examen de ces ouvrages, qu'on entende par là l'ensemble des facultés qui concourent à l'acquisition des connaissances dont peut être pourvu l'esprit de l'homme, l'ètvmologic du mol lui-même semble prouver qu'on doit y attacher ridée de ce pouvoir dont l'esprit es» doué de comprendre tout ce qui est accessible à la pensée. Dès lors l'imagination s'en trouverait exclue; car autre chose est d'acquérir des connaissances, de se frayer par le raisonnement un chemin à la découverte de la vérité, autre chose est d* combiner des idées à la manière du po«e: en un mot, chose» différentes. Au: F imaginer et romprm«irr sont deux c i reste, ce n'est ici qu'une simple question de mots. Quelque légère que soit la différence entre ces deux termes, intelligence et ente ndemt ni, nous croyons qu'il en existe une, cl la langue usuelle nous autorise à regarder celte différence comme réelle, car tous les jours on dit : (ne intelligence créatrice, et l'on n'a jamais dit : l n entendement créateur { V. Intelligence}. _ KNTKNbM'R, s. m. celui qui entend et qui conçoit bien quelque chose. Il n'esl usité que dans ces façons de parler provrrhiales : À bon entendeur tnul . que celui qui entend bien ce que je dis en fasse son profil ; À bon entendeur peu de parol't. peu de paroles suffisent [tour se faire comprendre d'un homme intelligent. ENTENDUE, v. a. ouïr, recevoir l'impression des sons par l'organe de l'mjie. Familièrement. Entendre dur, avoir oreille dure, être un peu sourd. Entendre elair, entendre distinctement. Entendre la mette, let vépret, le sermon, assister à la messe, aux vêpres, au sermon. Entendre quelqu'un, l'ouïr, l'entendre discourir, plaider, professer, déclamer, chanter,

jouer d'un instrument, etc. Proverbialement. Il te (ait tant de bruit qu'un
 n'entendrait pat Dieu toHntr. Proverbialement cl figurément. Qui u entend
 qu'une cluehe n'entend qu'un ton; pour prononcer dans une affaire, il faul
 entendre les deux parties. Proverbialement, Il n'est t ire tourd, il n'ett point
 de pire sourd que relui qui ne veut pat entendre, se dit au propre en parlant
 d'un homme qui feint de ne pas ouïr; et, figurèinent, d'un homme qui fait
 semblant de ne pas comprendre une proposition, une demande à laquelle il
 ne veut pas répondre. Proverbialement et figurément, // n'entend pat de cette
 oreille-là. se dit d'un homme à qui l'on fait une proposition qu'il ne veut pas
 écouler. — Entendre signifie aussi écouter, prêter volontiers l'oreille, prêter
 attention a. Ei>tendre à quelque chotc. y donner son consentement,
 l'approuver, y acquiescer. Familièrement, Jit tnvoir auquel entendre, avoir
 affaire à plusieurs personnes à la fois, et éprouver quelque embarras à le*
 satisfaire. — Ente>drd signifie encore, comprendre, concevoir. Entendre à
 demi-mot, comprendre facilement ce qu'uu autre veut dire, sans qu'il se soit
 entièrement expliqué. Entendre finette, entendre malice à quelque chose,
 donner un sens fin et malin à quelque chose. Enlrndre Ut plaitanterie,
 entendre bien la plaisanterie, entendre plaitanterie, prendre bien les choses
 dites en plaisantant , ne point s'en offenser. // n 'entend pat plaitanterie
 signifie quelquefois, il est susceptible. On dit de même, if n'entend pat
 raillerie làdettut, en parlant d'un homme sensible et épineux sur une certaine
 chose. // n'entend pat plaitanterie et II n'entend pat raillerie signifient
 encore, il csl sévère, et il veut qu on son' exact. Entendre raion, acquiescer
 à ce qui est juste et raisonnable. 17 n'entend pat raiton là-dettut se dit d'un
 homme qui sur quelque point se montre inflexible, opiniâtre, sévère,
 toujours prêt à se formaliser. Proverbialement, jVeiUendr* ni rime ni raiton,
 refuser, par humeur, par entêtement , etc., de se rendre aux propositions les
 plus raisonnables. — Entendre signifie quelquefois présumer. Donner à
 entendre. Laitier entendre. Faire entendre , insinuer , dire quelque chose
 pour donner a connaître ou seulement pour faire croire. — fcNib.idre
 signifie en outre, exiger. Il signifie également . avoir intention, dessein,
 avoir en vue. Qu'entendex-vuut , Qu entend-il p'ir là? que voulez-vous dire?
 que veut H dire par là? quelles sont vos prétentions? ses prétentions? taitet
 comme vont l'entendre;, faites comme il vous plaira, comme vous le jugerct
 à propos. — Entendre signifie de plus, >>><ir » connaissance et la pratique
 d'une chose. Entendre ton intérêt, tet intérêt, savoir Ires-bien comment on
 doit agir dans son intérêt. Entendre la raillerie. Entendre bien la raillerie,

avoir la facilité, l'art, le talent de bien railler. On dit quelquefois de même, Entendre bien la plaitanterie, savoir plaisanter finement, sans offenser. Ne rien entendre à quelque choie, y être fort inhabile. — Entendre s'emploie souvent avec le proijom personnel , ainsi on dit : Le bruit ett ti grand qu'on ne t'entend pat , le bruit empêche ceux qui veulent converser u entendre mutuellement leurs parolrs. Itans le sens passif , Cela t'entend de loin, on peut ouïr, entendre cela de loin. Cela t'entend nitément, Cela ne t'entend pat, cela est facile à comprendre, on ne saurait comprendre cela. On dit aussi familièrement. Cela t 'entend, Cela t'entend bien, cela se suppose ainsi, cela doit être ainsi, il faul bien que cela soil ainsi. Familièrement, ./# m'entendt bien, je sais bien ce que je veux dire. Il ne t'entend pat lui-même, il ne sait pas lui-même ce qu il veut dire. Xout commencent à nom entendre, nos avis, nos opinions commencent a ne plus différer autant. Entendoni^tout, comprenons bien les intentions les uns des autres, ou. écoulons Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.55% accurate

<» de nous dit. S'entendre avec quelqu'un , ■ avec lui. Il signifie aussi agir de concert . cl plus particulièrement, avoir avec quelqu'un une intelligence secrète. Familièrement, Entendmt-nou\$, soyons bien d'intelligence et de concert entre nous |»ur réussir <lnns ce que nous voulons faire. Proverbialement , lit s'entendent comme larrons tn foire, se dit de gens qui sont d'intelligence pour Taire quelque chose de blâmable. S'entendre avec quelqu'un, signifie encore sympathiser, vivre en bonne intelligence avec lui. S'entndre à une chose, la savoir bien faire, s'y prendre bien. Proverbialement , // s'y entend eommt à faire un coffre, comme à ramer des choux, se dit d'un homme qui veut faire une chose i laquelle il n'entend rien. .S'rnlenrfe en musique, en ta— bUaus, etc., s'y bien connaître. Entendi1, lr, part. C'est entendu, c'est une chose convenue, arrêtée. Il est aussi adjectif, et veut dire intelligent. Il se dit quelquefois sans I adverbe bien, et absolument. Subslantivemeit, faire f en tendu, faire le capable, le suffisant, l'important. Bien entendu se dit aussi de certaines choses; et alors il signifie bien assorti, fait avec art, avec goût, avec intelligence. Mat entendu est souvent employé comme sultslantif ; mais alors on l'écrit en un s ol mot (V. Malk.xtbmiI En peinture. L'ordonnance d'un tableau est bien entendue, tout y est disposé avec beaucoup d'art , avec intelligence et selon le* règles. — Bien eniexdi yut, locul. coujonct., à cuiiditun pourtant que. Il se dit aussi absolument, et signifie, sa ni doute, assurément KXTEXTE, s. f. interprétation qu'on donne a un mol, à une Iihrase équivoque et susceptible de plusieurs sens. Proverbialement, L'entente est au dueur, signifie que celui qui parle entend bien ce qu'il veut dire, ou que ses paroles ont un sens caché que lui seul entend. EXTEXTE, s. f. [ptinturt. sculpture, archit.), arrangement méthodique , combinaison des parties d'un tableau selon les régies elles secrets de l'art. Il se dit plus particulièrement et a peu près exclusivement de la couleur considérée sous le rapport du clair-obscur. On dit qu'il y a dans un tableau de l'entente, une belle entente de clair-obscur, lorsque les lumières, les demi-teintes et les ombres y sont artistement combinées pour produire un ensemble agréable, un bel effet général. On dit ', mais plus rarement, belle entente de composition, et cela ut appliquer aux ouvrages de sculpture et d'architecture, qu a ceux de peinture. , v. a. [agric). Este, ke, part. Par extension. Canne entée, posée de plusieurs pièces emboîtées les unes dans

les autres. Figurément, Cette maison, Cette famille est entée sur telle autre, elle y est entrée, et elle en a pris le nom et les armes. — Este se dit aussi. fipitripincnt, d'une personne qui joint ■ t défa, ensemble diverses qualités Il se dit pareillement des des vices joints a de bonnes qualités, a des vertus. EXTÉniXEMEXT. C'est une sorte d'homologation, de vérification, a laquelle sont soumis certains actes devant l'autorité judiciaire, comme pour les rendre entiers et complets, et leur donner force exécutoire. — Cette formalité était d'un usage très-fréquent dans l'ancienne procédure; la plupart des lrtires 3ui s'expédiaient en chancellerie y étaient soumises. Aujourd'hui l'entérinement a lieu surtout à l'occasion des grâces que le souverain accorde aux condamnés, en vertu d'une des plus belles prérogatives constitutionnelles de la couronne. Le code de procédure a aussi conservé le mot entérinement pour les requêtes civiles ;art. 68), et pour les rapports d'experts ;arl. 271 et 288. EXTÉRIXER, t. a. (jurispr.), ratifier juridiquement un acte qui ne pourrait valoir sans cette formalité. E.VTEHITE, nom que les palhogistes donnent à l'inflammation du conduit intestinal, et principalement de la muqueuse des intestins (F. Istestixs). EXTE RR km EXT, s ni. inhumation ; les cérémonies qu'on observe pour jiorlcr et mettre un corps en terre. Il se dit également d'un convoi funèbre. EKTE nRER, v. a. enfouir, mettre dans la terre. Il siffriilie quelquefois figurément, tenir caché. Figurément et familièrement, Enterrer beaucoup d'urgent en quelque endroit, y dépenser beaucoup en remuements de terres. — Enterreb signifie particulièrement, inhumer, mettre un corps en terre. Figurément et familièrement. Enterrer quelqu'un, vivre plus Il signifie aussi faire oublier quelqu'un ; et plus particulièrement, effacer la rés il que I cla.1 ») EXT H Y 11 EUE. pulalfon de quelqu'un, au point de la faire oublier loul a fait Figureinrnl et familièrement. Enterrer le carnaval, faire les dernières rèjouissanrcs, les dernières folies du carnaval Proverbialement et ligurément. Enterrer In synagogue nver honneur, faire quelque chose de remarquaile en terminant une entreprise, une partir, en sortant d'une fonction, eic. On ne le dit qu'eu bonne part. Par extension. Cire enterré sous les ruines d'un édifice, être accablé par la chute d'un édifice Figurément, Se faire enterrer sous les ruines d'une place, mourir en la défendant, plutôt que de la rendre.— Enterres s'emploie quelquefois avec le proi)i>m personnel, comme dans ces phrases figurées et familières: S'enterrer dans ta province, duns son château, quitter le grand monde [»our vivre eu province, a la campagne; S'enterrer tout ri/, se retirer entièrement

du commerce du monde. Enterre, ἐκ, part. Il se dit quelquefois adjectivement d'une maison, d'un jardin dont la situation est trop hasse et la vue bornée. EXTÊTEVIEXT, s. m. attachement opiniâtre d'une personne à ses opinions, à ses goûts, à ses vues, etc. Il se dit aussi de l'engouement pour une personne. EST ETE K, v. a. envoyer à la lête des vapeurs qui rtnurdissenl, qui incommodent. Il peut s'employer sans régime ou avec régime Figurénienl et familièrement, Us louanges entêtent , elles donnent de la vanité, de l'orgueil. — Entêter signifie figurément. préoccuper, prévenir en faveur d'une personne nu d'une opinion. Il se prend toujours eu mauvaise pari. Il s'emploie dans le même sens avec le pronom personnel. Il s'emploie absolument pour dire, se préoccuper, se laisser prévenir. Extete, BK, part. Il n'est guère d'usage que pour signifier opiniâtre, trop prévenu, fortement préoccupé. Il est aussi sobslantif, et alors il se dil d'une personne trop attachée à ses opinions, a qui l'on ne peut faire entendre raison. EXTHÉXIS, fille d'Hyacinthe, que les Athéniens immolèrent sur le lomlwau de Géreste , |iour être délivrés d'une peste cruelle qui defolail l'Atlique. KXTIIOI'siasme , s. m. émotion extraordinaire de Came, u'on suppose être l'effet d'une inspiration. Il se dit plus orinaireminl en parlant des sibylles, de la pythie, et en général de ceux qui rendaient les oracles du paganisme. Il signifie aussi ce mouvement extraordinaire de Came qu'un poète, un orateur, un artiste éprouve dan» le moment de la composition, et (lui l'élève en quelque forte au-ili ssus de lui-même. Il se dit également de tout mouvement extraordinaire de l'âme, qui . excite à des actes de courage, de dévouement , eic. Il signifie ! quelquefois démonstration d'une grande joie , d'une vive allégresse. Il signifie encore admiration outrée, goût excessif pour une personne ou pour une chose. EXTIIOI.M.tSME, inspiration divine. I.cs poètes, dans l'accès de leur verve, se croyaient divinement inspirés; il en était de même d. s devins ou prophètes du paganisme. Ce terme se prend en mauvaise part pour toute persuasion religieuse aveugle et mal fondée, ou piur le lèle de religion trop vif, qui vient de passion et d'ignorance. Les incrédules accusent d'enthousiasme lous ceux qui aiment la religion, comme s'ils n'avaient aucun motif raisonnable de l'aimer; mais quand on voit la passion cl la prévention qii dominant dans les écrits des incrédules, ou se trouve très-bien fomlè à leur attribuer la maladie qu'ils reprochent aux croyants. B. R.

ENTHUV.siAK.viER, v. a. charmer, ravir d'admiration. On le dit souvent en mauvaise part. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie al'irs

s'engouer de quelqu'un ou de quelque chose. ENTHOVSIASTE, s. des deux genres, visionnaire, fanatique 3ui se croit inspiré. Il se dit plus communément de celui ou e celle qui a une admiration excessive, une sorte d'engouement pour quelqu'un ou pour quelque chose ; et absolument, de quiconque est sujet à s'engouer, a s'enthousiasmer. Il s'emploie aussi comme adjectif, dans la même acception. F.MTiioi fii.vsTKS, sectaires qui furent aussi appelés massaliens et euchites. On leur avait donné ce nom, dit Théodore!, parce qu'étant agités du démon, ils se croyaient inspirés. On nomme encore aujourd'hui enthousiastes les anabaptistes, les quakers ou treinbleurs, qui se croient remplis de l'inspiration divine, el soutiennent que l'Ecriture sainte doit être expliquée par les lumières de cette inspiration. B. H. EXTHVMEME, du grec i»»m*tt*, pensée; composé de ;.. dans, el de esprit ; littéralement, dans l'esprit. L'cnthydu lyiii/Lcr d by Google

The text on this page is estimated to be only 20.22% accurate

IC8. (»*>) I NTOHOI OfitF csl I argument consacré a la rhétorique ; c'est un ni- flotte sicilienne et pisane, il battit, le 3 mai, le* Génois, et il sonnecmrnl composé de deux propositions seulement; une troisième, qui n'est point exprimée, pcul se suppléer aisément. Ainsi, on peut dire que l'eu th y même est un syllogisme parfait dans I esprit, et imparfait dans l'expression. Lenlhymème est l'argument favori de l'orateur, parce qu'étant plus court que le syllogisme, et moins méthodique, il est aussi plus vif, plus pressant , plus propre à persuader et à remuer les passions. Quinlilicn cite pour exemple ce vers, le seul qui nous soit resté de la Médec d'Ovide : an ponim rog»»? Scrware potiii. Un logicien aurait fait un syllogisme de ce raisonnement , et aurait dit : Olui qui peut conserver, peut perdre; or, je l'ai pu conserver, donc je pourrai le perdre. L'orateur supprime toujours quelque'une de ces Irois propositions : c'est tantôt la première, tantôt la seconde, indiflereuiment. Il arrive même quelquefois qu'il renferme son raisomicmeiit en une seule proposition, et cela pour lui donner plus de force, comme dans cet exemple : Morlel ! ne garitt yiit une haine immortelle. kjitm HEU, v. a. commencer à gâter, à corrompre. On ne l'emploie guère dans ce sens qu'au participe, et seulement eu parlant des fruils. Il se dit plus ordinairement au figuré, en parlant <le mauvaises opinions, de doctrines dangereuses, etc. ENTIER, 1ÈRE, adj. complet, qui a toutes ses parties, ou que l'on considère dans toute son rtendue. Ou y joint quelquefois le mot lotit, pour s'exprimer avec plus de force. Il s'applique aussi aux choses morales. 1/t question rette entière, la question n'est point changée, est toujours la même. On dit aussi, surtout au barreau, le» chutet ne ton! pat entier ei. l'étal des choses a changé, les eirconstances ne sont plus les mêmes. Figiirèmeiit , Celle affaire , Cette (tmriion , Celle teientt demande un homme tout entier, il est nécessaire d'y employer tous Ses soins, toute Son attention et tout son temps. Mourir tout entier, ne hisser aucun souvenir, aucune renommée après sa mort Chewtl entier, cheval qui n'est pas hongre. En botanique , Feuille entière, feuille qui n'a aucune découpure sur Ses bonis. Substantivement, En ion entier. En leur entier, façons de parler qu'on emploie pour marquer qu'il n'y a rien de changé, de gâté, d'altéré dans les choses dont on parle, qu'elles Sont encore au même étal qu'auparavant. En entier, en totalité, entièrement. Ru arithmétique, l'nièe entière, se dit d'une unité quelconque, jiar opposition aux nombres qui

indiquent des fractions. On dit substantivement dans le même sens, fis entier. On appelle de même Nombre entier, tout nombre qui ne renferme que des unités entières. — Entier signifie en outre fiVurèmeiil, obstiné, entêté, opiniâtre. entièrement, adv. totalement, tout à fait, complètement. E.VTIMK ;nW.), nom d'un sous-genre de charançons, renfermant plusieurs belles espèces (V Charançon). ENTInopf. DR CANDI F, fameux architecte du commencement du V^e siècle, a été l'un îles princijiaux fondateurs de la ville de Venise. Itadagaise, mi des Colhs, étant entré en Italie en 4<ij, 1rs ravages de ces barbares contraignirent les jieuples i se sauver en différents endroits. Entinope fut le premier qui 9e relira dans des marais proche de la mer Adriatique. La maison qu'il y bâtit était encore la seule qu'on y vit, lorsque, quelques années après, les habitants de Padoue se réfugièrent dans le même marais. Ils y élevèrent en 413 1rs vingt-quatre maisons qui formèrent d abord la cilé. Celle d Entinope fut ensuite changée en église et dédiée a saint Jacques. Elle subsiste, dit-on, encore, et csl siluée dans le quartier appelé Riallo, qui csl le plus aucien de la ville. ENTITÉ, s. f. tpniht. teoUut.) , ce qui constitue lêtre ou ressèm e de quelque chose. KNTH's, roi de Sardaigne, fils naturel de Frédéric il, était né de l'une des nombreuses maîtresses que cet empereur entretenait dans sou tialais. Son véritable nom était Hante ou Jean. Les Italiens le désignent aussi sous celui da Bnxi'o. A peine Agé de quat«rxs ans. il e|*m*a, en lirvs, Adélaïde, marquise île Massa, héritière de (jaillira et d'Orislagiii. en Sanlaigne, et veuve d'I lialdo, vicomte de Fisc. Il était ainsi possesseur de toute la Sardaigne, dont une partie lui était déjà soumise. Bnlius était un des plus vaillants fils de Frédéric; son père l'emploi a dans ses guerres injustes contre l'Eglise. Il «ru le fet et le feu dans la Marche d Aucune, ce qui lui En liU, à la télé de la prisonniers les prélats appelés par le pape, à un concile pour prononcer sur lia conduite de l'empereur. Ayant porté, quelques années après, Mrs armes dans la Lombardie, il fat cmdplétriueut battu et lait prisounier par les Bolonais à la bataille de Kossalto, le'itt mai i i»7. Les vainqueurs le conduisirent ea) triomphe dans leur ville , et le condannèrent à une prisas) perpétuelle : il n'avait alors que vingt-cinq aus. Frédéric essaya vainement d'obtenir la liiierlé de son lils Ses offre» et sas menaces furent également inutiles. Les Bolonais lirenl bâtir au milieu de la place dite de Saint- Pelron* un palais magnétique, et c'est dans cette superbe prison qu'Enlius la notait pendant vingt-cinq ans. c'est-à-dire jusqu'au moment de sa mort, arriver le itimai 1212 Four aggraver sa captivité, il eut la douleur

d'apprendre les malheurs et la mort de son père, de ses frères et de l'infortuné Con radin , dernier descendant d* son illustre famille. entoilage , s. m. action d'entoiler, ou le résultat de celle action. Il se dit aussi de la toile, etc.. dont on s'est servi pour entoiler. entoiler, v. a. fixer, coudre un ajustement de dentelle, ou de quelque autre tissu délicat , sur de la toile, sur de la dentelle moins fine, etc. Entoiler une carte* , «ne carte géographique, etc., les coller sur de la toile. entomologie. Ce mot, tiré du grec entomon et logos, signifie «science de* l'insecte. Sous ce nom les anciens comprenaient les arachnides, les insectes, les* annélides et les helminthes {V. Insecte /. Latreille, dans son exposé de l'état de la science, partageait cet état en plusieurs périodes ; la première comprenant Aristote. et s'étendait jusqu'aux auteurs latins qui. postérieure même à Pline le Naturaliste, ont plus ou moins copié cet auteur, mais malheureusement en rapportant les nombreuses et graves erreurs du naturaliste grec. Dans cette période apparaissent quelques médecins, quelques agriculteurs qui nous ont laissé des observations plus ou moins justes; parmi eux Athénée, Columelle, Apollonius, Méandre, Aelius, Galien, Hippocrate. etc. - Arrhenius semble avoir particulièrement étudié les crustacés, qu'il nomme malacostracés, du moins quant à l'extérieur; il indique la forme générale du corps avec les modifications qu'elle subit quant à l'anatomie; il indique un intestin droit, mais il a méconnu les organes de la respiration, puisqu'il assimile la leur à celle des poissons. Il partage les crustacés en quatre coupes : les langoustes, les décapodes; les écrivains, les tarots; les (quilles, les écrevisses, et les cancrs ou crabes, les écrevisses. Pline introduisit de nouvelles coupes et embrouilla complètement cette nomenclature, donnant pour des objets nouveaux les noms employés de son temps sur les rives de la Méditerranée, sans indiquer leur synonymie, et appliquant souvent ce qu'on avait dit d'un animal avant lui à un autre animal. Les Grecs connaissaient parfaitement les myriapodes, qu'ils nommaient millepieds Ils croyaient que cet animal détruisait les serpents , et que coupé en deux, chaque partie marchait en sens inverse, comme si elle eût été une tête propre. Les cloportes étaient connus également, Dioscoride les nomme onos, et dit qu'ils vivent dans les vases humides. Ils connaissaient aussi les araignées, avaient constaté leur reproduction par accouplement, et que les fils ne sortaient pas de l'anus, mais de l'abdomen même. Les scorpions n'avaient pas été mis en oubli; on avait remarqué que la femelle dévore quelquefois ses petits, et que l'activité de leur venin était en rapport avec le climat et la saison; leur forme avait été

bien remarquée, mais leur histoire n'était qu'un tissu de fables. Pline prétend que tous les scorpions sont également venimeux à mort ; que lorsqu'on en a été piqué une fois on n'a plus à craindre une nouvelle piqûre, et que dans un certain pays ils n'attaquent jamais les étrangers. — Les pous, puces, ricins, tiques et acarus sont assez bien désignés, mais les espèces sont méconnaissables. — Les insectes avaient donné lieu à de nombreuses observations, mais ils étaient mal connus, du moins quant à leurs métamorphoses; on faisait naître les uns de la pourriture, les autres de la rosée ou des feuilles sur lesquelles ils suivaient les larves, elles chenilles étaient prises pour une classe d'insectes à part. Les différentes parties dont le corps des insectes est composé avaient été mieux observées : on les avait classés d'après les parties de la bouche et les différences dans les ailes : quatre ailes dont deux recouvertes par des étuis ; quatre ailes nues, presque tous un aiguillon apparent ou caché à la partie postérieure du corps, deux ailes, jamais d'aiguillon. — Parmi les insectes les mieux connus on reconnaît les cantharides ou bousiers. Les mœurs de

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.16% accurate

nnrnsoLocîR. (3M) KSTOJHISTKJI I S ces insectes qm rouirai
une prlole de fiente avaient été décrites {(tltncui) l-es Egyptiens le»
regardaient ranime Icublèiic ilil printemps, et on les retrouve sculpte» sur
li-n rs monuments, de toutes les tailles et dans toutes les matières. I a i
meioianikn des tirées étaient non nos hannetons, niais •lie espèce de cétoine
qui serrait de jouet aux enfants. Les 6*pre\$liM ou enfU-baufi uni donne
matière à île nombreuses discussions ; les ans y ont vu les raraltes. rp qui
esi pen |iro bable, vu leur agilité , et leur rare habitation dans les pâturage*,
d'autres a»ee p'us de raison y ont vu les meloës, quelaawi-uns les m v labres
Les caniaorid/ i et leurs propriétés étaient bien rouuucs; les meilleure»
étaient nulles bariolées de jaune et de noir : ce sont nos mylnbrtt, on ne peut
s'v tromper; ce qui prouverait en faveur de ceux qui leur refusent le Boni de
bupretlù, puisqu'on ne les aur.nl pas désignés sous deux noms différents. —
Le car aboi, par la désignation de ses louent s antennes et de son ver qui vit
dans le bois, paraît désigner nos Bjpi fcurmi IMine décrit assez exactement
le hanneton foulon; le scarabée taureau paraît être un oryclec. les cornes ou
défenses de l'insecte nommé lucanui , que l'on suspendait au cou des
enfants, ne peuvent appartenir qu à notre lucanui cervut ou errf-rolanl.
(Juanl aux espèce de gros ver» blancs dont les anciens étaient Irès-friands et
qu'ils élevaient dans U farine , ce sont nrokiblem. ni lrs larve» de certains
Umelliroriies , peut-être des lucanes et des orycles, 3 ni vivant dan» le»
débris des arbres pouvaient bien vivre ans la farine. !..•» larves des
capricornes et del'insecte nommé cousu par les auteurs modernes ne sont
pa» assez nombreuses pour pouvoir fournir un aliment, et relies des
hannetons quoique très nombreuses. De vivent que de racines vivantes. —
Plusieurs ver» qui attaquent le bois, appelés renutez, routa, sont
indéterminable»; les rolvtx, bylurui, i, >. sont plus reconnaissabl-t-s p.ir leur
habitude de plier eu cornet la feuille de fa »igne; ce sont nos rkynehilti. Les
insectes qui attaquent le blé, nos r«W<i mi rat; ceux qui se nourrissent de
légumes secs, la bruches; ceux qui attaquent les bois, nos lymexylon ,
bnitrickes, étaient assez bien désignés. — Les orthoptères offrent une
nomenclature très-rinbmiiillée ; Irsyri/fonz ri les criquet* tout à neu près les
seuls qui soient bien déterminés. — Les hémiptères offrent peu de
renseignements : les cigales, sous le nom de tèt ri x, sont cependant
mentionnées Ircs-cxactmcnt. Les punaises sont nommées eoris La

cochenille était employée, et connue n.mmr un insecte, puisqu'on la recollait avant la naissance des individus ailés. — L< s névropièn-s offrent quelques observations douteuses sur les termite». Les éphémères étaient connues des anciens; niais il est extraordinaire qu'ils n'aient rien dit des libellules : il faut qu'ils les aient confondues dans quelque autre famille où on n'aura pu les reconnaître. — Les hyménoptères, qui renferment de» insectes si rénaudus et de iu<rurs si variées, ne pouvaient leur échapper. Kn première ligne veuillent 1rs ali. ill. », iio-oiiie. IMine en reconnaît neuf espèces, six sociales et trois solitaires; les trois premières sociale» sont les trois sortes d'individus des abeilles ordinaires; les trois suivantes , appelées spkex, tenlhrrdan et onlhrint, sont des guépiaires; les trois abeilles solitaires sont ap|ielées, le grand et le petit iirn et le bombyliot; le dernier est un bourdon, niais les deux autres espèces sont peu recon Haïssables. Les inreurs des alicillrs ont clé assez bien décrites, mai» leur génération était la source d'une foule d'erreurs. 1-e» Grecs n'ont bien connu les abeilles qu'après les Egvplien*. sur les monuments desquels on les retrouve continuellement figurées. Les tphex de Linné sont désignés son» le nom d'ichueumons. Les fourmis avaient été l'objet de remarques particulières, mais embellies de récils poétique»; on leur supposait des magasins immenses, idée qui subsiste encore aujourd'hui chez beaucoup de personnes. — Il est singulier qu'on n'ait prrsquaiiruiieobservation sur les lépidoptère» ; on les nommait ptyrkt, kepialot, prnta, hyprra, etc. Le» chenilles paraissent désignées Stius le nom de enmpe; mais on n'avait signalé ni leurs ailes farineuses ni leur langue roulée en spirale. - Les nnurkrt sont désignées sous le nom de mue» ; leur importumlè et leur habitude de Se nettoyer avec les pattes de .levant les font facilement reconnaître. L'ordre n'est pas aussi facile à reconnaître; il cM.dit - n. la terreur des troupeaux, et Virgile le nomme azihss. Il a une Ir.-mpe avancée et perçant la peau des hommes et des animaux. Les cousins sont désignes positivement, le cousin aoneté sous le nom d'rwpi'i et de i owps. — Tellesétaient à lieu prés les connaissances de ces temps anciens Le règne des derniers Césars, le Bas-Empire, le moyen âge nous font retomber dans la barbarie; ce n'est que vers IRJOque l'Europe essaye d'écarter les ténèbres qui l'entourent. De eetic époque date la seconde période de I entomologie; parmi ceux qui «VITor cent a faire revivre les sciences nous nieron Bèlon, FUconrt, Aldrinvandi, Mouffel. clr t> dernier donne son Thtntrum interforiim. le premier ouvrage s|iecial sur les insectes ; d'un CM la science

a fuit un pas rétrograde, on admet la génération spontanée : mais un (tas matériel est fait , l'introduction des gravures en bois, quoique grossières : les espèces sont reconnaissables. — La troisième période «oinmrice environ un siècle plus tard : r'esl la période de» recherche» ex|M-riiuculales ; le microscope, la gravure sur cuivre, le* ligure» coloriée», viennent aider les yeux et la mémoire. Harvey le premier avance que tout être vivant est le produit d'une semence; Malpighi dévoile l'organisation des vers à soie. Khcdi, par une suite d'expériences, détruit tout à fait l'opinion de la génération spontanée Siiuunierdain l'usse si Hiblia naluitt. outrage immortel; il résout le problème des métamorphoses». Plus on avance, plus les matériaux s'accumulent. Les peintres les pins laineux allient leur nom à des O'uvres étonnantes; Albin. Laddier, l'encard, l'inf. V'l. Kleiua. M.riau. H.csel et d'aulr< » ont l'ns>é des cticfs-d'ieuvre. Eulit I. » observateurs joignent à l'étude des détails d'organisation l'étude des mœurs. Iléaunier et Liegecr y tiennent le premier rang. — La quatrième période commence par Linné. Il rommnce à faire paraître les premières éditions de son Sytntm naluitt. ti.-nffroy et l'ilivrr viennent ensuite, ajoutent quelques pierres à l'édifice. r'abricius offre une méthode toute nouvelle, entièrement fondée sur les organes buccaux. Il divise les eulon.es en treize classes différentes. § I. Deux mâchoires, «Jeux imlctmr». quatre » six palpes*. 1" Hum. F.lruihrraiti (coléoptères; 8* cUtme. Cfonairi (orthoptères). S" clause. Symiiralrt (lèpumr». podiirrv, névroplrrr» ru ■MBa' ftarlH*}. 4* rtiwe. l'ieiatt (himruoptérat). § II. IVriu nilrlmire», deux nlnennet, drut patpr» maxilburrr». V el»»w. (.....- In., il.. \$ lit. Dmv mArhnrr» un» |jalpr», deux antennes L il..»»»- \liiMititi (Kotoprndrrt rrèlcs) Ç IX . lieux mil Imirr» onguiculées. |M>iul d'anlruirrv 7' classe. Unofatei (aratptén, faucheurs, scorpions . Ç V. Plutirur* mirhoirr», 8" rla»»e. Pohfionatri (clopnite» et nmno. l«V 9* clatie. KUitlngnalti (dérapndr» luarhv uns). 10' rlavie. Hxug.itrt (drdd|Mide» liidro.urr»; . \$ VI. Pmut de mschuiirv. une liutfue ou Irooqx' 1 1' Haut. i.Unm j (lèpîdnpleroi). Il" rlasac. HhrKgotn linnij|iterr»':. Il* et «a mi. Aniltmtt (diplrres). Bien que cette classification soit très-imprécise, elle fait déjà faire un grand pas à la science. Fabricius décrit en outre un très-grand nombre d'espèces. — La méthode de Linné, dans son Bitfoire d'histoire naturelle, conserva la méthode linnéenne, mais la renversa en mettant à la tête les animaux les moins avancés.» dans IV. In l'le organique. - l'ilrrille , mettant à profit les études de ses prédécesseurs, s'efforça de créer une méthode plutôt naturelle que

systématique ; il adopta les ordres de Linné, créa les familles et les tribus. Nous n'exposerons pas ici sa méthode ; c'est dans son Précis d'entomologie, publié en 1797 qu'il faut la chercher, ainsi que dans son Généra. — La dernière période de l'entomologie est celle qui commence par les travaux de Remondin et Casier. Tout le monde connaît son Hégne animal, où l'on trouve sa méthode fondée sur la comparaison des organes internes. Ilérard, Tréviranus, Ichneumon, Serres, Léon Dufour, Strauss, (Moirin, Audouin, etc., ont suivi ses traces. Nous avons négligé beaucoup d'auteurs et d'ouvrages estimés dans cette science ; • nous renvoyons pour de plus amples renseignements aux ouvrages spéciaux qui traitent de cette branche de la science. iM.ii.ii. » . adj. des deux genres, qui appartient, qui a rapport à l'entomologie. entomologiste, ». m. celui qui s'occupe d'entomologie, de l'étude des insectes. ténacé (foof.). C'est le nom d'une petite famille de céphalopodes microscopiques, établie par Orbigny, et dans laquelle se placent les genres amphiteuthis, helicostephanos, oroctopus, atyopsis, ci fabulosa^V. Y . m v vn m i i m Digitized by do

The text on this page is estimated to be only 18.39% accurate

(»»»») ENTOMOSTRATfcS, enlomotlraetv (100/.), deuxième grande division, établie par Latrille, dans le Règne animal «le Oivier. Sous celle dénomination, formée du grec el signifiant insectes ,t coquilles. Ollion-Frédéric Millier comprend le genre memoçulus de Linné. auquel il faut adjoindre quelques-uns de ses lernii*. Lis animaux qui appartiennent à ci lle division sont lous aqualiqurs el habitent pour la plupart les eau» douées; ils composent deux ordres, le premier sous le nom de 6r<iNrftiopodes, <t le second sous celui de pacilopodes (Y. ces deux molsV extomohtrautes («<•/.). Wahlcnberg a donné ce nom «ruerai à plusieurs espèces de irilobilcs. jppir tenant suivant Hrongniirl à des genres différents. l'usieurs asaphet , paradosiilts el rnlymims. E.yioxxer, v. a. verser une liqueur dans un tonneau. FiXUrémenl el |>0|uilaireinent, // r mon»* bien.n-dit d'un homme •pii boit beaucoup. — Entojokr . avre le pronom personnel, se dit du Vent , lorsqu'il rnire avec impétuosité dans un lieu étroit. ENTONNER, v. a. mettre un air sur le ton. Il signifie aussi chant r le commencement, lrs premières paroles d'une hymne, d'un psaume, «l'une antienne, d'un air, etc. Il s'emploie souvent absolument, dans l'un el <lau» l'autre sens, il signifie quelquefois simplement . chauler. Kigurement, Entonner les louamjet de quelqu'un, célelirer ses louanges. ENTONNOIR, s m. instrument à l'ai. le iluqucl on verse une liqueur l ins un lonne.iu, dans un vase quelconque. En botanique. Fie un en entonnoir, fleurs qui ont la forme d'un entonnoir, c'est-à-dire i|tii sont évasées par en haut et qui vont en se rétrécissant par en bas. — Entonnoir se dit aussi, en chirurgie, d'instruments faits en entonnoir, qui servent à diriger des vapeurs, à conduire des cautères actuels vers certaines parties nnlades. etc. Il se dit également, en botanique, de certains champignons qui ont la forme d'un entonnoir. Il se dit pareillement, en termes d'analomie, d'une cavité ou fossette qu'on trouve entre la base du pilier antérieur de la voûte du cerveau el la partie antérieure du point de réunion des nerfs. entonnoir [xnol.), nom il un genre île mollusques établi par Monlfort, comprenant des eolyples el des crochus. Paulel a donné aussi ce nom à divers champignons. r.XToust: pitihol.), disjonction brusque el incomplète d'une arliculation, avec distension et quelquefois même déchirure des ligaments i l des parties molles qui l'entourent. L'entorse, que l'on appelle encore vulgairement foulure, est, ainsi qu'on eu peut juger par celle définition , une luxaliou

incomplète. Toutes les articulations ne sont pas également exposées aux entorses. Telles qui jouissent d'une grande mobilité en sont moins rarement atteintes que celles dont les liens fibreux sont fortement serrés. Elle les articulations appelées dans lesquelles les deux os articulés offrent à leurs extrémités des éminences et des cavités qui s'engrènent réciproquement, de manière que les mouvements ne sont possibles que dans deux sens opposés», comme cela a lieu dans une charnière; tels sont par exemple le cou-de-pied et le poignet. — L'entorse est ordinairement accompagnée d'une vive douleur et d'un gonflement plus ou moins considérable et de larges ecchymoses, surtout si la distension des parties molles profondes a été assez forte pour produire leur rupture. Les mouvements de l'articulation deviennent difficiles et douloureux par suite de l'engorgement qui s'y fait. - Lorsque l'entorse est légère, elle est peu dangereuse; après un certain temps de repos la douleur diminue insensiblement, le gonflement se dissipe et les mouvements se rétablissent peu à peu. Mais quand elle a été violente, ses suites ne laissent pas d'avoir souvent une certaine gravité. L'articulation reste faible, toujours un peu douloureuse, et incessamment exposée à de nouvelles entorses. C'est ce qui a lieu surtout lorsque, par défaut de soins ou par une trop grande précipitation, les malades se servent «de leur membre alors qu'il est encore sensible et engorgé. Ces entorses se répètent à plusieurs reprises, les symptômes inflammatoires finissent par devenir stationnaires, ou même par acquiescer une intensité croissante. Il n'est pas rare, dans ce cas, de voir la suppuration s'emparer de l'intérieur de l'articulation, déterminer le ramollissement des cartilages, la carie des os, et finir par nécessiter l'amputation. Ces conséquences sont plus particulièrement à craindre chez les personnes dont la constitution est mauvaise et entachée de scrofule ou de quelque vice organique. — Le traitement de l'entorse consiste à prévenir le gonflement et le combattre lorsqu'il n'a survient guère en général que dans les articulations, c'est-à-dire celles du membre supérieur et inférieur rigoureusement inflammatoires une fois dissipés, on les traite par les résolutifs, et plus tard par des toniques et fortifiants. Mais ce qu'il importe pas été possible de le prévenir; à favoriser la relaxation des parties fibreuses qui ont été tirées ou rompues, et à surveiller l'état de l'articulation, lui rendre sa force et ses mouvements. — On remplit ordinairement la première indication en plongeant le membre, au moment où l'accident vient d'avoir lieu, dans de l'eau froide ou même glacée, pendant assez longtemps pour

faire avorter la réaction inflammatoire, ou bien en entourant le membre de linges imprégnés d'un liquide résolutif froid, ce qui revient à peu près au même. Si malgré ces précautions l'inflammation se déclare, ou si l'on n'a été à temps à employer les moyens propres à la faire avorter, il devient nécessaire de recourir aux moyens antiphlogistiques. Dans tous les cas, le repos absolu du membre est de la plus rigoureuse nécessité, les accidents remplacent les antipar les frictions toniques. par-dessus tout, quand il s'agit d'une entorse du pied, ce qui est le cas le plus commun, c'est d'interdire sévèrement aux malades de marcher jusqu'à ce que la douleur et l'engorgement soient entièrement dissipés. Il est très-utile aussi, quand les malades commencent à marcher, de maintenir le rou-de-pied modérément serré au moyen d'un bandage roulé ou d'un jiroudequin de peau lacé, afin de remédier à la faiblesse des ligaments qui persiste souvent très-longtemps après l'accident.

Entorse. Figurément et familièrement, On lui a donné une entorse, se dit d'une personne en place, en faveur, dont on a diminué par quelque moyen l'autorité ou le crédit. Figurément et familièrement, Donner une entorse à un passage, le détourner de son vrai sens, de son sens naturel, et lui faire ignifier autre chose que ce qu'il signifie. Figurément et familièrement, Donner une entorse à la vérité, au bon droit, à l'émuler ou altérer la vérité, méconnaître le bon droit.

Entortillement, s. m. action de ce qui s'entortille de quelque chose, ou l'état d'une chose entortillée à l'embarras de l'obscurité de quelque chose, ou l'état d'une chose à l'une autre. Il se dit, figurément, de l'ignorance de la chose.

Entortiller, v. a. envelopper dans quelque chose, envelopper tout autour en tortillant. Il se dit souvent, avec le pronom personnel, des choses qui s'attachent à d'autres en faisant plusieurs tours. — Entortiller signifie, figurément, exprimer quelque chose d'une manière embarrassée, obscure, trop recherchée, soit à dessein, soit par défaut de netteté dans les idées.

Entour, s. m. environs, circuit. Il n'est d'usage qu'au pluriel.

Entourer, v. a. entourer de quelque chose, ceux qui vivent dans sa familiarité, qui forment sa société intime, et qui ont quelque crédit sur lui.

Entourer, v. a. entourer, savoir bien prendre les mesures, savoir mesurer dans ses intérêts ceux qui ont du crédit sur l'esprit des personnes dont on a besoin.

Entourage, s. m. ornements qui entourent un bijou. Il se dit, figurément et familièrement, des entours de quelqu'un.

Entourer, v. a. environner, ceindre, ou entourer, se tenir autour de. Use dit quelquefois

figurément. Entourer quelqu'un de 3oin\$, lui prodiguer des soins. — Entourer signifie particulièrement, former la société, la compagnie habituelle de quelqu'un. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et se dit principalement d'une personne qui en choisit plusieurs autres pour confidés, pour conseillers, etc. ENTOMOLOGIE, s. f. (ferme de tailleur et de couturière), échancrure d'une manche, dans la partie qui louche à l'aisselle entozoaires, entomologie (joo/). Ce nom, proposé par Rudolphi, paraît aujourd'hui généralement adopté; il s'applique, comme son étymologie l'indique («'«-.':, dedans; Çiw, animal}, à des animaux qui vivent dans l'intérieur des autres animaux. On les nomme également vtr\$ intestinaux, parce que c'est le plus souvent dans le tube digestif qu'on les rencontre. — Les entozoaires sont des animaux invertébrés, d'une organisation inférieure, et diffèrent tellement entre eux qu'on ne peut guère leur assigner d'autre caractère que de vivre dans l'intérieur des animaux. — Les organes de la sensibilité sont très-obscurs chez les cnozoaires, et le système nerveux manque évidemment chez un grand nombre d'espèces, mais chez les premières on en retrouve quelques traces; chez les ascarides il est comme chez les articulés. Dans les Uénies et tous les autres pan-nchymateux il est impossible d'en trouver aucune trace. Les sens manquent presque tous, les yeux n'existent pas, non plus Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.97% accurate

KMKAUH S (% que le sens de l'ouïr, et probablement aussi ceux de l'odorat et du goût, Le toucher seul se remarque encore. — Chez presque toutes les espèces la peau est lisse, c'est une membrane transparente et mince. Elle présente chez les espèces les plus Menées des rides circulaires comme dans les sangsues. — Aucun ver intestinal n'est pourvu de membres m d'appendices quelconques, ils sont véritablement apodes; l'organe de la digestion varie suivant les espèces. C'est cite* 1rs catiaiant un véritable tube intestinal pourvu de deux orilices, bouche et anus : chez les p.irenrhymateux il n'y a plus de cavité ahdominale non plus que d intestin proprement dit. tout le corps est rempli de ex-llulusites. La circulation n'existe aussi que chez les premières j »» -> ■ s D'après (loquet elle s'opère chez Yataridit /<iwr ri m /, iu moyen de vaisseaux disposés sur les côtés 'lu corps ; quant aux organes respiratoires, DU n'en reconnaît plus aucunes traces. Ces animaux ont seulement le soin pour vivre d'être placés dans l'humidité alin que leur peau conserve sa souplesse. — Chez les enlozoaires la génération est le plus souvent ovipare, quelquefois ovovivipare : les sexes Sont le plus souvent séparés. Ou a observé des cnlnmaircs dans tous les vertébrés et dans un grand nombre d'articulés, soit insectes, soit crustacés, même les plus petits: les uiollusqm-s en ont également, et les zoophytes sont jusqu'à présent les seuls animaux chez lesquels ou n'en a pas indique. — Cuvier et Dumril ont rangé entotoaires dans les loophytes ; mais M. de Blainville. par l'étude de leur organisation, a reconnu que ces animaux ne doivent pi» être conservés en niasse et ocriipcr une seule place dans l.i série. Aussi rapprochant les plus élevés des vers a|iodc* [sangsues, etc.), il a réuni dans un groupe a |iart dans le. ruophvles, les bonrllies, les tannias, les echiiiocoques, les ryslicrrqucs. 1rs ligules, etc., qu'il rapproche des planaires et des ptanocères, sous le nom de mbannHidniret ou pnrnitizattm : ce «ont presque tous les parenchymateux I de Casier; ceux du groupe précédent restent au contraire, ainsi que les vers a p. «les, dans l'eiilirauiiiieuient nu typ» des enlozoaires : re sont 1rs rntozoairts apn'iet Cuvier. dans la deuxième édition de son Itègne animal, sans adopter ces déterminations, paraît cependant .noir senti re qu'elles ont de »r,ii Nous les diviserons en deux ordres, dit-il en priant des enlozoaires, les canilnirti («mafoi'./m Itudnlphi, apndet oxyrrplulrt lll.iinvillr et 1rs ptircnrhymntrux ; peut-être SOlll-lls rents pour former deux classes, si des observations

suffisantes pouvaient en fixer les limites (F. les différents mots de cet article et le mot VERS) J.-P. i \ i R %' < oiiHt S' . v réciproque, s'accorder l'un avec l'autre, se mettre de lionne intelligence ensemble. MrTB'iCCBW s . v. réciproque, s'accuser l'un l'autre. KKTb'aitk , s. m. intervalle qui , dans la représentation d'un' théâtre, sépare un acte d'un autre. Il se dit 1 lurfoisd'un petit spectacle qui ne fait point partie de la pièce principale, et qui se donne entre les actes. Dans re sens, ' on dit plus ordinairement, tnlrmmrdt. iNiiin.tis Cmmumi (,t iilre appartenait aux membres neipale des Dh BALZAC. Un JKAN DE BaLZAC, seigneur dxntragnes, seconda Charles VII de tous ses biens dans la guerre contre les Anglais, et épousa Jeanne de Cha- Sun lil< puiné fut, sous Charles VIII, gouverneur de Pis*. — Un petit tils de ce dernier fut père de deux persannages qui ont rendu le nom d'Enlragues assez célèbre: ChaDLKS, le cadet. surnommr/r brl Enlrni/un ou F.nir iqutl, |Hnr le distinguer de son frère, était tout dévoué à la maison de Gurse. Ce lut lui qui, ayant accablé de sou mépris, le W avril r.7x, le comte de Qu'élus, mignon de Henri III, fut cause du fameux duel contre Qu'élus, Mangirnn et Livarot. Scomberget Bibérac, amis du dur de Cuise, s'étaient unis a lui pour ce combat, qui se livra le dimanche ST. a cinq heures do malin, près de la Bastille. Ënraguel et Livarot survécu- 1 rrnt seuls a <••• duel. Le roi, dans son ressentiment, rut un moment la pensée de faire traduire en justice le meurtrier de ses mignons Mais il se résigna à le laisser tranquille, quand le duc de Guise eut déclaré avec hauteur. « qu'il n'avait fait ii ir que de gentilhomme et d'homme de bien, et que, si on le voulait fâcher, son épée, qui coupait bien, lui en ferait raison, o — Fmsç.iis d'Emtraguks, frère aîné de Charles, marié en premières noces a Jacqueline de Rohan, dame de Gié, épousa ensuite Marie I "in lu t. autrefois maîtresse de Charles IX, et mère de Charles de Valois, duc d'Angouleme. comte d'Auvergne; de son premier mariage était né un fils . Charlf.s, 1 dont l'unique héritier mourut en bas âge, et une fille ni triée a Jacques d'Illicrs, seigneur de Chantrmesle, dont elle eut LÉON ■ Villiebs. itigneur 4'Kntraquutt.dt Chanttmtilt, lequel fut II. 13) KRTBAKUfch. déclaré héritier de la maison d'Enlragues, a condition d'en porter le nom et les armes. Du second lit il sortit cette Henriette de Balzac, marquise de Verneuil, qui fut maîtresse de Henri IV. Voici ce que I histoire raconte des intrigues du père et des enfants. Trois semaines après la mort de mademoiselle U'Estrérs, mademoiselle d'Enlragues. aussi jolie que Gabrielle et beaucoup p'us enjouée, plus malicieuse et plus hardie, parvint, par lrs manèges de la coquetterie la plus raffinée, à captiver Henri IV. Le

roi la lit marquise de Verneuil , et Sully eut ordre de trouver immédiatement cent mille écus; c'était le prix que la demoiselle mettait à sa vertu. Le surintendant les apporta à son maître, quoiqu'il eût alors à rassembler trois ou quatre millions de fonds extraordinaires, pour renouveler l'alliance des Suisses. A quelque temps de là, Henri montra à son ministre une promesse que le père de Henriette avait exigée de lui, et par laquelle il s'engageait à épouser la marquise, si dans l'année il avait d'elle un enfant mâle. Sully, encouragé à en dire son avis, déchira cette promesse. Le prince sentit combien Sully avait raison ; mais, entraîné par la passion, il passa dans son cabinet, écrivit une autre promesse , et partit pour aller la remettre au comte d'Entraques. Des troubles graves et de ces nippes rations dangereuses naquirent de ce honteux marché. D'ailleurs cette femme, tout à la fois raprécieuse, complaisante, flatteuse, méprisante, dévote, libertine, criminelle d'Etat, repentante, > jamais fidèle, devint le lieu du mal. Elle fut utile à Henri. Sa fécondité produisit tous les malheurs que Sully avait prévus. — Le comte d'Entraques osa espérer que sa fille mourrait sur le trône; Henriette s'enivra de cette idée, et fut soutenue dans son espoir par son frère Charles de Valois, duc d'Angoulême. — Lorsque Henri eut épousé Marie de Médicis, mademoiselle d'Entragues lui fit signifier une opposition dont on ne tint pas compte : elle n'en crut pas moins avoir assuré à son fils ses droits de légitimité, et, formant une union avec le fils de Bouillon, elle conçut le projet de faire déclarer le mariage du roi nul, et le fils illégitime. Quand, en 1601, Henri fut obligé de sévir contre le fils de la marquise, il ne lui laissa pas sa liberté. On croit que le roi eut aussi la douleur de trouver sa maîtresse compromise dans cette affaire, mais qu'il eut soin d'en anéantir les preuves. — Il fut récompensé de tant d'indulgence par de nouvelles trahisons. Les d'Entragues se jetèrent dans les bras de l'ambassadeur d'Espagne. Dans le cas d'une minorité, Philippe III aurait fait valoir les prétentions de la marquise pour contester la légitimité des enfants de Henri IV; car il voulait se réserver tous les moyens de troubler le royaume. Cependant, alarmée de l'arrestation d'un complice si habile, Henriette consentit à faire rendre au roi par son père, le 1^{er} juillet 1600, la promesse de mariage* qu'elle faisait, dit Mairai, sonner bien haut, la montrant à quiconque voulait la voir, à — A l'ambition de cette famille se joignit alors le dépit, et le comte d'Entragues se montra disposé à porter les choses à l'extrême pour assurer sa vengeance. Henri IV, rebuté par l'humeur

acariâtre de sa maîtresse, avait trouvé des consolations auprès de sa jeune somr. plus douce, plus complaisante; et cherchant toutes les occasions de la voir, il allait jusqu'à se travestir, et accourir le jour et la nuit par des bois et des chemins détournés, sans presque aucune escorte. Profitant des facilités que lui donnait l'imprud nec du roi dans ses voyages au cliftlcau de Verneuil, le comte d'Enragucs lui dressa deux fois des embuscades auxquelles il échappa lomine par miracle. Pendant ces tentatives, le complot se fortifiait, s'agitait, et s'alliait de plus en plus à l'Espagne cl à la Savoie. Au moment où tout allait éclater, une lettre qui tomba par hasard entre les mains du roi lui dévoila lrs projets des conjurés; alors il fit arrêter les comtes d'Auvergne el d'Enragues, et fit donner des gardes à la marquise; on surveilla ceux qui paraissaient être d'intelligence avec eux. — Le parlmcul fut chargé d'instruire le procès des coupables; et le 1^{er} février 1605 les comtes d'Auvergne el d'Eiilngues, et un intrigant écossais nommé Morgan, furent condamnés à avoir la tetc tranchée en Grève, et la marquise à être renfermée le reste de ses jours dans un couvent. — Henri commua la peine des deux premiers en une détention, el aubouldequelquelemps il rendit la liberlèà sa maîtresse, el recommença ses galanteries avec elle. Mais il ne larda pas à se guérir de la passion qu'elle lui avait inspirée , eu nouant d'autres intrigues toujours plus indignes de son âge. la marquise oubliée passa le reste de ses jours tantôt à Verneuil, tantôt à Paris, el mourutenl(r.3.Sil'on eu eroil quelques historiens, elle ne fut pas élraogèrèà l'assassinai de Henri IV. — Peu île temps après leur condamnation, 30

Digitize

The text on this page is estimated to be only 18.28% accurate

KMRA6IE*. (Chat les île Valois et d'EnlraÇucs avaient rte rch-
ibilit<-s «l rétablis dans leurs biens. Le premier reparut a la tour tic Louis
MU, ei se lit faut imtniavrur. Le second fui exilé à Malcshcrbes. — De la
ligne dirn-i'c des comtes d Eitragucs sortirent les branches des eomiVj de
Clermontd'Entragues, de barons de Duntrl des seigneurs de Monlagu. —
Kwuani'KI.LouiS-llRNRt (le I.Ai'NEY, comte d'Enlragucs. député aux fiais
généra ut île l7aU, naquit à Villencucv-iic-Berg en Vivnrais, vers 17 S5,
llrl.nl neveu du comte de Saint-I'rirsl, ministre Sous Louis XVI, et eut [mur
prncepleur l'abbé Maury. partisan enthuusiiste des réformes, douèd'une
imaginai ion ardente, et plein «le talents, il ilebula par u» coup de nul ire, en
publiant, en 1788, un Mémoire sur lrs riais généraux, leurs droits et la
manière de les convoquer. Cet écrit, qui produisit uni- grande sensation,
était le développement de I >|ji^r.Tpl»o suivante, empruntée a la formule
qu'employait le justicier d'Aragon, lorsqu'il prélaît serineulau roi d E*|jagne
au nom de* rnrtés : « Nous qui valons autant que tous, cl qui sommes plus
puissants que vous, nous promettons de vous ol>èir si vous maintenez nos
droits el nos privilèges; sinon, non.» l,'auietur r justifiait l'insuriectipn,
déclarait la guerre aux ministres de" tous les rois, appelait la noblesse
héréditaire le présent le plus funeste que leeiel irrité ail fait à I esprit
humain , montrait enfin une prédilection marquée pour le gouvernement
républicain. — Bien de plus étonnant que le chatigcmcnl subit du comte
d'Eulragues, aussitôt qu'il eut été élu par la sénéchaussée de sa ville natale
député aux états gêné- I raux de I78U. Alors il défendit avec chaleur une
doctrine tout opposée. Il quilla même la France au commencement de I79«i,
et se rendit successivement en Suisse et a Vienne; (litière nies cours lui
pavèrent pendant quelque temps une pension de trente-six mille francs, h lui
qui avait attaqué jadis tous les gmivtrncments de l Europe. Il est vrai de
dire qu'invariable dans ses nouveau* principes il ne cessa depuis, dans les
écrits qu'il publia ctiei l'étranger, d'appeler sur sa patrie tous les fléaux d une
contre-révolution, cl «l'employer lous ses efforts |>our la cause de la maison
de Bourbon. Ses correspondances et ses mémoires vinrent sans relâche
solliciter les révolutionnaires importants: et ils ne réussirent que trop bien
auprès «le Pichegru. En I7U7, il était, à Venise, l'Ame de toutes les
machinations qui se tramaient contre la France. Quand il jugea que la ruine
de celle vieille puissance était imminente, il prit la fuite; mais il tomba dans

un avant-poste de l'armée de Bonaparte, et fut arrêté avec toutes ses papiers, où l'on trouva les preuves de la conspiration de Pichegru. L'adresse de sa femme lui ayant fourni les moyens de s'évader, d'Enragés retourna en Russie, y embrassa la religion grecque, et reçut une pension et un riche présent de l'empereur, avec laquelle il entretenait une correspondance secrète. — Nommé conseiller de la légation russe à Dresde, il y publia un écrit violent contre Bonaparte, qui obligea le gouvernement saxon de le renvoyer. Cependant il trouva bien vite une nouvelle source de fortune. Ayant eu connaissance des articles secrets du traité de Tilsitt, il se rendit à Londres, et les communiqua au ministère, en échange d'une forte pension. On prétend qu'il eut alors la plus grande influence dans la conduite du gouvernement anglais à l'égard de la France, et qu'il passait même, en Angleterre, pour un des plus grands politiques de l'Europe. Toutefois, il vivait éloigné de la petite cour d'Arctwell. Ses relations qu'il entretenait à Paris avec de grands personnages contribuèrent à replacer la maison de Bourbon sur le trône ; mais il ne devait pas voir accomplir l'œuvre qu'il avait préparée. La police de l'empereur avait envoyé à Londres deux émissaires qui, par l'intermédiaire de Lorenz, son domestique, obtenaient lecture et même copie des dépêches et des notes que celui-ci était chargé par son maître de communiquer à Canning. Le 4 juillet 1812, le comte d'Enragés annonça son intention d'aller chez le ministre (pour avoir son avis sur un mémoire importun). Lorenz, qui n'avait pas encore retiré cette pièce des mains des agents français, comprit que son infidélité allait être découverte. Dans son désespoir, il tua le comte, et se brûla la langue aussitôt après. Telles sont les explications données sur un événement qui n'eut pour témoin que le rocher du comte, que l'on n'a su que par les journaux anglais, et dont les circonstances ne furent jamais recherchées avec assez de soin. Ce qui a pu faire croire que l'on l'avait assassiné pour s'assurer de son silence, c'est que le gouvernement anglais s'empara de tous ses papiers. Le comte d'Enragés, en épousant M^{lle} Saint-Huberty, légationnaire, eut un fils qu'il avait eu d'une autre femme, et qui devint l'héritier de son nom. (T. I. Dr. TBC. KN. l'histoire de S.), v. réciproque, s'aider mutuellement. E. y. trait. i. i. s., s. f. pl. in les lins, boyaux. Il se prend quelquefois, dans un sens plus général, pour tous les viscères, toutes les parties enfermées dans le corps de l'homme ou des animaux (V. Viscères). Figuré, s'armer contre ses propres entrailles, s'armer contre sa famille, contre ses enfants. — Entrailles signifie, figuré, tendre affection. Avoir des entrailles, avoir

un cœur très-tendre et très-sensible pour ses amis, pour ceux qui souffrent. Figurément, Cet atterrir a des entrailles, il rend avec chaleur et vérité les rôles pathétiques, les traits de sensibilité. En termes de dévotion, Les entrailles de la miséricorde de Dieu, la tendresse et la bonté que Dieu a pour les hommes. - Entrailles se dit encore, figurément, des lieux les plus profonds de la terre. entr'aimer iS'j, v. réciproque, s'aimer l'un l'autre. entraînant. AME, adj. qui entraîne. Il ne s'emploie qu'au figuré. EMU ai.n km RM, s. m. action d'entraîner, ou l'état de ce qui est entraîné. Il ne se dit guère qu'au figuré. entraîner, v. a. initier avec soi, après soi. Il signifie particulièrement . emmener, conduire avec une sorte de violence Il se dit, figurément, de tout ce qui nous porte à quelque chose avec force . et comme maigre nous Le temps nom entraîne, les années s'écoulent rapidement, sans que nous puissions en ralentir le cours. Figurement, Entraîner avec soi, après soi, ou simplement, Ruiner, avoir pour effet, pour résultat, pour conséquence nécessaire, inévitable. Cela se dit surtout en parlant des choses fâcheuses. EMU AIT, s. m. [rhap.), pièce principale ou poutre qui porte, dans une ferme de comble, les arbalétriers et le poinçon. entrant, AME, adj. insinuant, engageant. Il est familier et peu usité. — Entrant s'emploie aussi comme substantif dans cette locution . Les entrants et les sortants, les personnes qui entrent dans un lieu et celles qui en sortent. entr'appeler S). ». réciproque, s'appeler l'un l'autre. embraver, v. a. mettre des entraves. -Il signifie figurement, arrêter le mouvement, embarrasser la marche de quelque chose. ENTR' avertir iS'j, t. réciproque, s'avertir mutuellement. KSTRAVE.H, moy. en qu'on emploie pour ralentir les mouvements des pieds des gros animaux domestiques, lorsqu'on les met paître. Le choix des entraves n'est pas indifférent; on en continue un grand nombre . mais on doit préférer comme présent., ni moins d'inconvénients des lanières de cuir doublées ou triplées de la hauteur et de la longueur du pourtour des paturons, qui se forment au moyen de (trois courroies et de trois lanières, au milieu desquelles est fixé un fort anneau de fer. On met ces entraves au paturon, et au moyen de leur anneau et d'une corde, on les lie les uns avec les autres, ou à la litière, ou à des pieux, ou à des arbres, etc. Les entraves incommode beaucoup U «animaux et nuisent beaucoup à leur embonpoint; elles gênent les articulations, faussent les aplombs des poulains, etc. Il serait à désirer qu'il y eût partout des clôtures, et que les animaux pussent y paître en toute liberté. entraves, s. f. pl. signifie figurément, obstacles. empêchements, tout ce qui lie dans une espèce de

gène, de contrainte. Il s'emploie quelquefois au singulier, dans les cas qui précèdent. K.MHK, préposition de lieu . au milieu ou à peu près au milieu de l'espace qui sépare des personnes ou des choses. Il se dit aussi en parlant de ce qui est dans tout l'espace enfermé par deux extrémités que l'on désigne. Familièrement , Mettre que/qu'un entre quatre murailles, le mettre en prison. Familièrement , Regarder quelqu'un entre deux yeux, le regarder fixement. Proverbialement et figurément . Entre la poire et le fromage, sur la fin du repas, lorsque la gaieté que donne la bonne chère fait qu'on parle librement. Figurément et familièrement, Etre entre deux vins, approcher de l'ivresse, être à moitié ivre. . Vouer son cœur entre deux eaux , nager au-dessous de la surface de l'eau. Cela se dit aussi . figurément et familièrement, d'une personne qui se ménage avec adresse entre deux opinions , deux sentiments qu'elle craint de blesser. — Entre se dit dans certaines phrases, pour dans, en. Il s'emploie aussi avec la préposition de. — Entre s'applique souvent au temps , à la durée , dans des sens analogues aux deux précédents. Familièrement, Entre ci et M désigne un intervalle entre deux époques , entre deux extrémités déterminées. Entre deux soleils, entre le lever et le coucher du soleil. — Entre s'emploie figurément dans les deux premiers sens. Entre la vie et la mort

The text on this page is estimated to be only 20.52% accurate

KNTnr.-roi.oNNE. (* ») ENTREE. mort Mit dans an extrême péril, soit par maladie, soit par quelqoe autre accident. Etre entre deux âijet , n'élre ni jeune ni vieux. — L.ntrk se dit quelquefois en p;irlanl de ce qui pari m in.' de deux choses . qui lient de l'une et de l'anre Proverbialement et figurémnl. Entre chien et loup, désigne le moment du crépuscule où l'on entrevoit les objets MM pouvoir les distinguer — ENTRE s'emploie également en parlant de deux ou de plusieurs personnes, de deux ou de plusieurs choses qui sont ou que l'on suppose dans une certaine relation. Ainsi on dil : //<,, } ••■>>. querelle, inimitié', Mitoi, i»fW. Hgtmt entre tet Jeux krmmei, ils sont en procès , en querelle, ils se haïssent, ds 'ont liés ensemble . ils l'entendent bien Qu'y a t-il de commun entre non», entre roui et moi . * Quels rapports nous lient, nu qu'avnns-nnii* à faire, 1 démêler ensemble? Diilribuer , Répartir , Partager quelque chose . Paire la repartition, la distribution . le partage de quelque chose entre plusieurs personnes, en donner une pari à chacune d'elles. Ut s'aident entre eux , ils s'aident mutuellement. Ils ne te marient qu'entre eux, ils ne se marient qu'avec des personnes de leur nation, de leur caste, de leur religion, de leur famille. Ils parlaient entre eux, ils se parlaient les uns aux antres. Il ne faut point de cérémonie entre amis, lorsqu'on est avec des amis, etc. Familièrement, Cela suit dit entre nom, ou, Soit dit entre nous, ou même plus elliptiquement, Bntrt nous , que cela ne soil point redit a d'autres H y a cette différence entre telle chose et telle autre , voici la différence Son remarque lorsqu'on vient à comparer telle chose avec le au Ire. La liaison qu'ont entre elles, U rapport qui lie, qui unit mire elle* tes diverses parties d'une chose , la liaison , le rapport qui unit les unes aux aulres les diverses parties d'une dme, — Entre signifie aussi, parmi. — Entre autres s'emploie lorsqu'on Teul désigner d'une façon particulière une personne on une chose parmi d'autres personnes nu d'autres choses. Celle préposition est une de celles qui servent a la composition de plusieurs noms et de plusieurs verbes. Dans les verbes on ortie préposition est accompagnée du pronom personnel, elle marque une action réciproque Elle marque aussi, dans la composition de quelques verbes, une action diminutif*, Batr'oucrir , Entrevoir, ouvrir, voir à demi. ENTRE. baim.er , v. a. entrouvrir légèrement. EXTBE-baisee (S'), v. a. réciproque, se baiser l'un l'autre. entrecastalx (Joseph - Antoine dur m d' .célèbre marin français, né à Aix , en 1750, d'un président du

parlement de Provence , entra dans la marine comme enseigne de vaisseau ,
 et fut ses premières armes sous le bailli de Suffren. Il fut élevé au
 commandement d'une frégate, au commencement de la guerre de 1778. Une
 action glorieuse le fit choisir quelque temps après pour être capitaine de
 pavillon sur le Majestueux, vaisseau de cent dix canons Sa bravoure, son
 sang-froid et ses talents le placèrent alors parmi les officiers les plus
 distingués. Aussi utile pendant la paix que pendant la guerre, il ne se fit pas
 moins remarquer dans l'administration des ports et des arsenaux du roi , par
 son intégrité , la justesse d'esprit , et l'étendue des vues dont il était
 particulièrement doué. Le commandement des forces navales dans l'Inde
 lui fut confié en 1785 Les talents qu'il montra dans ce voyage, où il se fit
 plusieurs nouvelles, le firent désigner pour aller à la recherche de la
 Pérouse, et il partit de Brest avec deux frégates, pour cette glorieuse
 mission, au mois de septembre 1791. Si ses efforts n'ont pas eu le succès
 qu'on pouvait espérer , les nombreuses découvertes qu'il a faites rendent sa
 campagne une des plus brillantes qui aient été entreprises. Il a reconnu en
 effet la côte occidentale de la Nouvelle-Calédonie , celle de l'île de
 Bougainville , la partie nord de l'archipel de la Louisiane, plusieurs rades et
 beaux ports au sud de la terre de Diémen , près de trois cents lieues de côtes
 au sud-ouest de la Nouvelle-Hollande ; enfin il a constaté l'identité des îles
 Salomon de Mendana avec les terres vues par Surville et le lieutenant
 Sonnerat Il se dirigeait vers l'île Java, lorsqu'il fut attaqué du corhat. Il y
 succomba le 27 juillet 1795 Les talents qu'il a développés dans cette
 campagne le placent au nombre de nos plus illustres navigateurs. Entrée (n
 AT, s. m. (trim. de ifnne). espèce de saule léger pendant lequel on croise
 rapidement les pieds à plusieurs reprises. ■ v ** 1 1 . i ' n " < » i'kr fS"), v.
 réciproq. se choquer l'un l'autre. Il signifie figurément, se contredire avec
 aigreur, s'opposer à l'autre pour - nuire. R. ntrk-:oi.onnf. et plus usue
 lemeul entre-coi-onse ■ EffT, s. m. (arentf.), intervalle entre deux colonnes.
 Les entre-colonnements dans une même suite de colonnes sont entre égaux :
 ce n'est que par exception , par une surabondance de l'ornement, que sur une façade on
 donne quelquefois un peu plus d'espace à l'entre-colonnement du milieu,
 dont l'axe est le même que celui de la porte de l'édifice. lorsqu'il y aurait
 trop d'inconvénient à le faire plus resserré que ne l'est l'ouverture de cette
 porte. L'entre-colonnement se mesure relativement au diamètre de la
 colonne, et varie, selon Vitruve, dans la proportion suivante : un diamètre et
 demi, deux diamètres, deux diamètres et demi, trois diamètres, trois

diamètres el demi , ou même davantage Perrault, dans l'exemple qu'il rapporte de ces cinq sortes d'entre- colonnes, attribue ceux qui sont le plus serrés aux artlris dont les colonnes ont le plus de hauteur relativement à leur diamètre, afin, dit-il, de rapprocher les colonnes d'autant plus qu'elles sont plus faibles. Toutefois l'usage, fondé, ce semble, en raisun, est au contraire de faire le*, entrerolonnements d'autant plus spacieux que lrs colonnes oui plus de hauteur relativement à leur diamètre, alin d'rblablir une proportion plus égale entre la largeur et la hauteur du vide de l'enre-colnniicmentl «les divers ordres. Ajoutons encore que ce même usage n'a (tas consacré le priiici|>r des cinq d il nt< tOlre-coloniieincnts prescrits par Vitruve. L'archilrclurc moderne, quand aucune circonstance particulière ne la contraint, n'admet que les deux premiers, tout au plus le troisième. Les trois diamètres du diaslyle paraissent déjà un espace trop grand, ainsi qu'on le remarqueaux façades de la place l-ouis XV à Pari»; à plus forlc raison l'on réprouverait les quatre diamètres de l aréostyle (V. Ordre). ENTRE-COTE, s m. tenu ,le boucherie tt de cuisine), morceau de viande ruupc entre deux colrs de lneuf. ESfTBK-coi'PE, s. m. («rrfti'i.i, intervalle entre deux | sphériques, l une au-dessus tic l'autre, et qui prennent j sauce sur le même mur i tels sont, à Saiiile-Geueviève, l'espace compris entre la première coupole percée d'une lunette et la seconde coupole peinte par M. Gros, cl « lui cuire celle seI conile coupole el finira os de la voûte du dome. - On appelle aussi entre-coupe la coupe eu pan coupe des encoignures l des balimeiils aux angles il un carrefour, ce qui se pratique | pour adoucir ces angles el faciliter le tournant des voilures. ENTE Eco l'PER , v a. couper, interrompre en divers eni droits, par divers endroits Il se dit aussi figurément. - En| trecouprrr s'emploie aussi avec le pronom personnel, et alors | il se dil des chevaux el antres animaux qui se blessent en se l frottant un pied Contre l'autre , quand ils marchent. Ou dit plus ordinairement, te couper. entrk-iroiser (S'i, v. récitr. se croiser l'un l'autre. entre-déchirer S^ , v. récitr. se déchirer l'un l'autre. entre-détruire ;S'j, v. réipr. se détruire l'un l'autre. ENTBK-Dfcl x, s. m. partie qui esl au milieu de deux choses avec lesquelles elle a relation ou contiguïté. Entre-diux de morue, la partie d une morue qui est entre la tête el la queue. — Entre-deux s'empl'ie adverbialement ilans ces phrases el dans d'autres : Ce mouton est-il dur ou tendre? Entre-deux. Fait il froid* Entre-deux. C'est-à-dire, ce mouton n'est ni tendre ni dur; il ne fait ni froid ni chaud. ENTRE-DÉVORER (S'I. v, récitr. se dévorer mutuellement. ENTRE-DONNEE (S'I . v. réipr. se

donner mutuellement quelque chose. ENTRÉE, s. f. lieu, endroit par où l'on entre. Il se dit, par analogie, de l'ouverture de certaines choses Il signifie aussi, l'action d'entrer. Il se dit particulièrement de l'entrée en scène d'un acteur, d'une actrice. Il se dit encore de l'action d'entrer solennellement dans une ville. Il se dit également de la réception solennelle qu'on fait à un roi, à une reine, etc.. lorsqu'ils entrent en cérémonie dans une ville. Entrée de ballet, ou simplement Entrée, se disait autrefois des intermèdes d'un ballet. Il se disait également des actes d'un opéra-ballet, lorsque chaque acte était un sujet détaché. Il ne se dit plus guère aujourd'hui que d'un divertissement exécuté par un certain nombre de danseurs, dans un ballet, dans un opéra - ENTRÉE se dit, au pluriel, du droit attaché à certaines charges ou accordé à certaines personnes d'entrer dans la chambre du prince à des heures où les autres courtisans n'entraient point. Il se dit aussi, tant au singulier qu'au pluriel, du privilège d'entrer sans payer dans un spectacle. Il se dit, au singulier seulement, pour séance, droit de siéger dans une assemblée, d'y prendre part aux délibérations. Il se dit quelquefois de l'admission d'une personne en quelque endroit. — ENTRÉE se dit figurément pour, occasion, ouverture. Il se dit aussi, figurément, du début de quelqu'un dans le monde, dans une pro

The text on this page is estimated to be only 21.41% accurate

ENTRÉE*. (»e) resson, etc. Entrée en possession , en jouissance , action de commencer à posséder une chose, à en jouir. Entrée en séance, action «h- commencer à tenir une séance, etc. Il signifie encore figurément, commencement. Dès l'entrée de l'hiver, dès le commencement du règne - Adverbialement, D'entrée, d'abord. Cette locution vieillit . D'entrée de jeu, dès le commencement «du jeu. Cela se dit aussi, d'abord. — Kermesse signifie de plus, le droit qu'on a de vendre pour les marchandises qui entrent dans une ville. d.ans une province, dans un royaume, etc. - Embrasement. eu termes de cuisine, se dit de certains mets qui se servent au commencement du repas, avec le hors d'œuvre (V. Cuisiner Art j. EXTREME-S. WILLES. Nus historiens nous ont transmis les détails de plusieurs entrées solennelles des rois* et des reines dans les différentes villes* de la France, et souvent leur récit offre des particularités très-curieuses comme peinture de mœurs». Parmi les premières fêtes de ce genre, sur lesquelles on trouve des renseignements précis, figurent celles qu'offrirent à Philippe Auguste, après sa brillante victoire de Bouvines, les populations placées sur son passage. Partout les villes, les villages même, étaient décorés de tapis ou d'arcs de verdure, les Parisiens célébrèrent avec autant de joie que les provinciaux cette grande époque de la gloire nationale. Lorsque le comte de Flandre, ayant des chaînes au cou et aux pieds, arriva devant le donjon du Louvre, sur un char traîné par deux chevaux couleur de fer. « le menu peuple, les femmes, les enfants, lui servaient de cortège, chantant par moqueries mêlées de brocard » Deux l'entrèrent Bientôt Ferrer TialoCTil Kermesse Pnreille hftien rVrand Autour du vaincu résonnaient les doux chants des clercs, les sons harmonieux des instruments guerriers, et, en passant devant les églises, il put voir que la nuit n'était aussi claire et brillante que le jour, non — Quand Louis VIII revint à Paris, après la cérémonie de son sacre, il fut reçu dans cette ville son entrée avec une pompe magnifique ; il était entouré des princes les plus puissants du royaume, et, suivant un poète contemporain, « les bourgeois, pour témoigner leur joie, étalèrent à leurs fenêtres et devant leurs maisons leurs tapis et leurs richesses les plus précieuses Des tables furent dressées pour les pauvres dans tous les carrefours; on ne voyait que vêtements resplendissants d'or et de pierreries; que temples ornés de guirlandes. La vielle, le psaltérion, les timbales, les guitares s'accordaient pour

chanter d'aimables mélodies i la louange du nouveau roi : le chemin par où il s'avancait était jonché de fleurs. Il entra enfin joyeusement dans son palais, et la ville de Paris lui offrit un présent magnifique. ■ — Depuis lors, le prêtent de la ville, le rfroil dt joyeuee tnlrée, parait comme un accessoire essentiel et indispensable d'une entrée royale. Encore si les bons bourgeois avaient rencontré des donataires reconnaissants! Ce présent consistait en argent ou en vin, en épiées, en objets précieux, etc. Loisque c'était une somme d'argent, le cadeau portail le nom de droit de gile, et, suivant l'usage établi pendaul les voyages des rois, les hourf[geois offraient un premier droit deglle, l'èvéque un second, et e chapitre un troisième. Rabelais prétend que saint Louis, revenant de Palestine, après avoir passé au Puy, « alla à SaintPourra in, en Auvergne, où il toucha 75 liv. (1,900 fr) de droit deglle, et 150;i.o»o fr.lau monastère de Saint-Auslrmoioc. »— Arrivé i Vincennes, Louis IX, tout entier au chagrin que lui causaient le mauvais sucres de son expédition et le souvenir des jierles qu'il avail faite*, voulait se dérober i toute manifestation bruyante. Mais une nombreuse députation de bourgeois parisiens vini le supplier de faire une entrée solennelle dans leur ville. On le vit en effel, le 7 septembre I '.254, s'avancer au milieu des rues décorées de tapis et de couronnes verdoyantes. « Il fut accueilli à grand honneur rl triomphe comme naguère dans les villes et les hameaux de son passage. Cependant on remarqua bientôt qu'il portait sur son visage une profonde tristesse, que les salutations respectueuse» de ceux qui venairnt au-devant de lui, les présents qu'ils lui portaient en reconnaissance de sa seigneurie, ne l'engageaient pas a relever les yeux ou à interrompre ses soupirs; car, en songeant à sa captivité, il se reprochait la confusion générale dans laquelle il avait jet. la chrétienté. . Craignant qu'un séjour prolongé à Paris n'y occasionnât de nouvelles dépenses, il se hala de revenir au manoir de Philippe Auguste. Aussitôt, « les Requirm sui-cedércnl aux Te fleura, • et l'on se mil i pleurer les croisés ensevelis dans les sables de l'Orient. — Ce lut pour honorer l'entrée de (harles IV dans leurs murs, que les habitants d« Toulouse imaRinèrent, en 13J*. l'institution des jeux floraux. Le roi vint dans cette ville avec la reine son épouse, le roi Jean de Hohême son beau-frère, le comte Charles tic Valois son oncle, et Samhe d'Aragon, roi de Majorque. Mais les bourgeois eonnaissiient mal les goûts de Charles. Il n'attendit pas que les puêtes provençaux lui récitassent leur» vers, et partit longleinps avant le concouis. — Le roi Jean, revenant de s;i captivité, « fut, dit Froissard. reçu partout grandement et noblement, et à l'aris à grandes

processions de tout le clergé, amené et convoyé jusque; au palais. Et la fui
 le dîner grand et noble et bien étoffé ; si lui donna-t-mi de beaux dons- • —
 Mais la capitale vit, sous le successeur de ce prince, une entrée bien plus
 solennelle. Ecoutons sur ce grand événement, et sur les fêtes auxquelles il
 donna lieu, le récit naïf d'un aulciirionli mporain : « Avilit, en l'an 1377. dit
 Chrisliue de Pisau, que l'empereur de Homme Charles, le quart de ce nom.
 escripst de sa main au roy Charles V. qu'il le vouloii venir veoir; de laquelle
 chose le roy fut moult joyeux, el en toutes manières se pourpcn&a
 comment selon sa diguilé le pourroit honorer el festoyer; el quant il sceol
 le temps, laolost envoya à Reims, jusque» à Mouson et i l'entrée de son
 royaume, par où l'empereur dcboil venir, le comte de Salebruche, etc. » —
 Ci dit comment l'empereur t* partidt SaintDenit pour tenir à Parié, tl les
 beaulx chevaux que le roy lui envoya. « Le lundi ensuivant, quart jour de
 jenrier, pour ce que entrer debvoit i Paris, se fut l'empereur eu ladille esglise
 de Saint-Denis porter devant les corps sain», et se fut porter tout en lourdes
 chaces, el baiser les relique», lechicf, le clou el la couronne. Quand ces
 dévorions ol faictes, demanda à veoir les sépultures des rovs, cl par spécial
 du roy Charles et de la roync Jhannc sa femme, du roi Phclippe cl de la
 royne Jeanne sa femme, esquelz cours, ce dit-il, avoil été nourris en sa
 jeunesse, et que moult de bien lui avuyent fait ; aussi volt veoir le sépulcre
 de roy Jehan. L'abbé et le couvent pria affectueusement que, eu présence
 deisscnl à Dieu recommandations des amis de ces bons seigneurs et dames
 qui là gisoynl ; laquelle chose fui faicte. Apres, quant en sa chambre fu
 venus, vint en la court, devant ses fenestre» le seigneur de Rivière, et Calart
 de Tanques, escuyer de corps; el, oc par le roy, luy présentèrent un bel
 destrier el un courtier moullrichemenlenscJlei,cli moult bel harnois aux
 armes de France : dont il mercia le roy grandement, et dist qu'il monteroil
 dessus à entrer i Paris. Se parti de Saint- Denis et vint en litliere jusque i la
 Chapelle, car gTïef luiestoil le rhevauebier. Au-devant luialerenl le prevosl
 de Paris rtcclluy des marchands, les ethevins, les bourgeois, tout vestu «le
 livrée, en bel arroy et bien montez, josques environ, que d'eulx que des
 officiers du roy, quatre mille chevaulx ; le prevosl de Paris, faisant la
 révérence, disl : Non» les officiers du roy à Paris, le prevosl des marchand»
 et les bourgeois de sa bonne ville, nous venons faire la révérence el nous
 offira faire voz bons plaisirs; car ainsi le veull le roy uoslre Seigneur, el le
 nous a commandé; ■ et l'empereur en mercia le roy et eux moult
 gracieusement. — A la chapelle descend i l'empereur, et fut monte» sur le

destrier que le roi lui ot envoyé, lequel estoit mortel, et scmbfablement fut montez ses lils ; et ne fui mie sauz avis envoyé, de eclloy poil ; car les empereurs, de leur droit, quant ilt entrent és bonne» ville» de leur seigneurie, ont accoustumé estre sur chevaulx blancs: si ne veull le roy qu'en son royaume le feist, affin qu'il n'y peust estre noté aucun signe de dominacion. — Ci dit comment le roy Charles ala au-devant de l'empereur . « A donc de tan pallais parti le roy, monté sur un grant palefroij blanc aux armes de France, richement abillié ; estoit veslu le roy d'un grant mantel d'cscarlate, fourré d'ermes; sur sa leste avoit un ohepel royal i bec très richement couvert de (icrles. Jusque» i my-voye de la chapelle chevaucha le roy tant, que luy el l'empereur s'entrencontrèrent. Quant vint i l'anprochier, l'empereur osta sa barrette, et aussi le roy, el louchtèrenl l'un i l'autre, el luy dist le roy « que très-bien fust-il venus, • el arriva son fils; cl chevaucha le roy, au mislicu des deut, tout le chemin auquel le sage ordonnance du roy avoit pourvu i l'encombre de cette presse, en telle manière ; car. tout premièrement, il llsl ordonner que ceulx de la ville, pour ce que trop grant quantité csloyent, demeurassent dehors, tant qu'il fust cnlrrx à Paris. — Item, avoit fait crier, le jour devant, que nul ne fust si hardi d'encombrer le» rues par ou devoycnl Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.60% accurate

ENTREES. (2 passer, rl nese bouge aM le peuple d'eulx bougie r de leur* places tant qu'ils fussent passe*. A l'entrée de Paris, descendirent j pic trente sergents d'armes, a tous leurs marres d'argent ri leur espées en escharpes, bien garnies et ouvrée*, omirent le travers de la rue; et connue l'empereur cust fait ilire au roy • que très qu'ils seruil à Paru, il ne vouloit eslrc servi mesmes des gens du roy. en lequel garde ilsemrltoii; le roy luy octroya: et, pour ce, ces dits sergents, pour luy faire honneur l l garder de (a presse, estoyent environ lu) Le roi fist envoyer devant, par le seigneur dcCoury, les gens de l'cmp'Tcur, et mener au pillais : et, pour la garde et servise du corps de l'empereur, avoit le roy ordonné six de ses chambellans cl quatre de ses huissiers d armes, c'est assavoir le seigneur de la Hivière, messire Charles île Poitiers, messire Guillaume des Bordes, messire Uuliu de Veumelles, messirr .leban île llerqueles, et ne tcay quel .mire ; et quatre pour le roy des ftommain*. et deux huissiers d'armes ; lesquels chevalier* et huissiers descendirent à l'entrer a Paris, tous à piè ; et à la garde qui commise leur estoit se ordonnèrent en moult bel ordonnance. » — Ci dit la bilU ordonnance et pr ml magnificence nui [a à l'entrée de Paris, i la l l' ' ii' de l' empereur. • Dererhiel encore amenda l'ordonna nceà l'entrée de la ville; car, après les gens de l'empereur que le seigneur de Coucy menoit devant, venoil la DVle des chcvallierset gcnlilz hommes de France, dont tant ru y avoit et en si bel arroy et moulure, que graut noblece esloit aveoir. Après, estoit le chancelier de France cl les laiz conseillers du roy ; puis estoyent de front, tout a pié, les portiers et variés de porte veslus tout un, basions en leur mains; après, venoil A ihev.il le prevosl de Paris, puis relluy des marchands; après, le maresehal de Rlainville; après .* plusieurs seigneurs, contes et barons, et puis venoyent les escuvers du corps, comme dessus est dit ; et, au plus près de l'empereur et des deux roys, avoit une reiigé de chevaliers à pié, basions en leurs mains, en tel manière que nuli ne les poioil approchier ; après, venoyent les frères du roy, et ou mislieu d'eulx deux esloit le due de Brchan, frère de remperrur, cl oncle du roy et le leur ; après, venoil le liseur de l'empereur, le duc de Saxonne, le duc de Bourbon, le duc de Ha r. et autres ducs alternants : après ces barons venoyent les gens d'armes du roy à pié, qui pour garde de son corps tout temps estoyent eslablis, toularmex ; et. devant eulx, vingl-cinq arbalestriers serrez ensemble et espées en leur mains , et gardoyeut que la foule des gens, dont trop quantité y avait, ne venisse

sur lrs princes; cl après, venoil graut quantité de toutes gens, ceillx de Paris
et autres, nue c' esloit une grant merveille; mais, pour la lu Ile cl sage
ordonnance, en peu de temps et sans encombrer fu l'empereur cl les roys au
pallais ; dont maintes gens moult primèrent la prudence du roy, qui avoit
sceu mettre en ordre en si grant quantité de gens, en tel manière qu'il n'y
avoit desroy de presse. — A la porte du pallais furent faictes barrières, et a
l'entrée des merceries et de la grant sale, et sergents d'armes pour les garder;
et fu ordonné que, à l'entrée de la pi. rie du pallais, nuli rhevaulx ne
s'arreslassent, ain passassent tout oultre ceulx qui là arriveroient, et
s'espaiidissent par les rues, aflu que presse ne lu -i a l'entrée; et ainssi fu
fait : par|uoy quant l'empereur el le roy arriva, il n'entra mie eu la court
plu* de cent cnevaulx et tous à large y entrèrent lesdils princes el liusai
arrivèrent droit au perron de marbre, environ trois heures après midv ; el
pour ce que aisiéement, pour cause de sa goutte, ne se povuit l'emperrur
soutenir, le roy lit estre preste sus ledit perron une rhagre couverte de drap
d'or, et là fu porté entre bras, par les susdits chevaliers qui eu avoyei. l la
garde, eu ladicie chagere et assis, d — CidilC"iHment It roy Charletreeeupt
au pallait l'empereur . « Si comme l'emperrur en la chagere scoil le roy à lui
vint, et lui disi : « que bien fust-il venus, et que onques prince plus
voulentiers n'avoit en son pallais vru. • Adonl le baisa, el l'empereur en tout
se deffulila el le mercia. Lors list le roy lever l'empereur à tout sarh.igere, et
coulrrmont les degrex porter en sa chambre; rl aloil le roy d'un roslé, el
ainssi le convoya en sa chambre de bois d Irlande, qui regarde sus les
jardins el vers la sainte ehipelle, qu'il lui avnit fait richement appareiller ; el
toutes les autres chambres derrière laissa pour l'emperrur et son lilz ; et il fu
logic ès chambres et gahtots que son père le m J. h ta Bsl faire. ■ — Ci dit
let prêtent» que la ville ah l' nit fiit à l'empereur. « Lendemain, le prevost
des marchants et les esche vins, à l'eure que l'empereur disnoil, entrèrent à
la chambre, el, de par le roy, lui présentèrent une nef pesant neuf vingts rl
dis mars d'argent dorez el lres richement ouvree rl deux gransll.ieons
d'argent esmailliz el dorez, du pois de soixautc-dix mais ; et à son ni / . une
fontaine in. mil bien ouvree et dorez, du poids de quatre-vingt et treize
mars, avec deux M) ENTREES. i grant pot dorez de trente mars; dont
l'empereur grandement mercia lu ville, cl eulx aussi. Kl fui Irsoupr long et
servi ' de tel foison de divers mes, que longue chose seroil a reccorder; et,
selon le rapport des passans, I celluy souper furent en sale, tant du royaume
de France comme d'est rangier», bien environ mille rJKvaliers.sansrnulrc

multitude de gentils hommes et gens d'estal, dont si grande presse y «voit
 que rien n'est merveille. Après soupper, se relaya le roy, avec luy le lict de
 l'empereur, et tant de barons, comme entrer y mil, en la chambre du
 parlement ; et là jouèrent selon la rouslume, les ieuers et de bas
 instruments si il pouvoient comme plus peut. ■ — Ci dit comment le roy
 mena l'empereur au Louvre. « Lendemain de la Tiphaine, vint alors le roy
 disner au Louvre, et à la pointe du palais fut porté l'incubus : là estoit le bel
 bachel du roy. qui estoit lait et ordonné comme une belle maison, moult bien
 peint par dehors et paré dedans; là entrèrent et prisa moult ce beau bachel
 l'empereur Au Louvre arrivèrent; le roy monstra à l'empereur ses beaux
 murs et maçonnages qu'il avoit fait au Louvre édifier. L'empereur, souloit
 ses barons, moult bien valloient, et partout estoit le lieu moult bien paré. —
 Après dîner, par le commandement du roy, vint l'université de Paris devers
 l'empereur, il estoient de chascune faculté douze, et des anciens vingt
 quatre vêtus en leur chappes et robes. et la révérence vindrent faire à
 l'empereur et la colerice notablement tint en saisi Jehan de la chaleur,
 maître en théologie et chancelier de Notre Dame, et en y celle colerice
 recommanda moult la personne de l'empereur, ses nobles faits, ses vertus et
 sagesse, et aussi recommanda moult et ramena notablement le sens, état
 et honneur du royaume et du royaume de France, en louant et approuvant à
 l'empereur sa venue devers le roy, et en lui recommanda bien et sagement
 l'université, comme il appartenait. L'empereur, en latin, de sa bouche
 respondy en les remerciant des honorables paroles que dictes lui avoyent, et
 dit la reuerence au royaume l'avoit emené. qui estoit venir à Saitit-Mor
 voir les reliques, et principal, mena l'amour qu'il avoit au roy, dont
 souverainement et en beau langage loue et recommanda la prudence et
 sagesse. » — Six ans après, au commencement d'un règne qui devait être
 bien funeste à la France (février 1583), Charles VI revenait de la guerre de
 Flandre, violemment irrité de la révolte des maillartins*. Les Parisiens, qui
 n'ignoraient pas ses projets de vengeance, crurent l'apaiser en lui préparant
 une réception militaire. Ils allèrent au-devant de lui au nombre de plus de
 vingt mille. Mieux leur vaudrait, dit Fruissard. que ils se fussent tenus
 en leur maisons; car celle montre leur fut depuis convertie en
 grand'seigneurie ...» Voici la orgueilleuse ribaudaille, dit-il reul les courtisans;
 à quoi faire inontrent-ils maintenant leurs » estais? «Ordre fut envoyé aux
 bourgeois de se désarmer immédiatement et de retourner chacun chez soi.
 Ils obéirent. A lors le roi fit son entrée et s'en alla loger au Louvre. Mais au p

ravanl, • les feuilles des portes avoienlèléoslées et mises hors de* gond*, l
 l là, couchées de travers dessous le toit des portes, et les rhaisues de loules
 lin rues osier* et portées au palais. -• Adonr furent les Parisiens en grandes
 transes quatre jours; el n'osoil nul homme issir hors de son bostrl, ni ouvrir
 huis ni fcueslre qu'il cust. Si leur cousla a plusieurs grand linanee: car un h s
 maudoit en la chambre du conseil cinq uu six au coup, et là rsloienl
 rançonnés, les uns de (ix mille, les autres de trois mille, lis autres de huit
 mille; et ainsi tanlqueon leva bien de Pari*, au profil du mi, ou de ses
 oncles, ou de leurs ministres, la somme de neuf cent soixante mille livre*
 F.nnnre avec tout ce, le roi rt son conseil en firent mettre en prison desquels
 que ils voulurent, sien ol beaucoup de noyés, etc. » .Froissard;. Le moine île
 Saint-Denis fait une peinture plut effrayante encore de celle entrée. — Un
 ne peut s 'empêcher de si- sentir profondément ému envoyant la bonhomie
 étonnante, nous dirons même la simplicité de ces bourgeois parisiens, qui
 oublièrent si vite ces cruels traitements, et s'empressèrent, quelques années
 après, de préparer une fête splendide el ruineuse, quand Charles VI leur eut
 fait notifier que sa femme Isalica de Bavière allait entrer dans leur ville, et
 qu'ils eussent à se préparer Chrou. de Sainl-Den.i. — l<a fétc que Fruissard,
 témoin oculaire, décrit avec complaisance, cul lieu le dimanche '10 juin i
 Isabeau, dans une litière* richemeni aournée, adexlrée el suivie de dames et
 de seigneurs sur chars cl sur palefrois, ■ traversa au milieu des cris répétés
 de Mail! Stiét! la foule du peuple, si serrée, si nombreuse, « que il scmbloit
 que tout le monde fus! là mande. A la première porte de Saiul-Drnis. y avoit
 un ciel tout estellè, cl dedans ce ciel jeunes enfant appareillés el mit en
 ordonnance» d'anges, lesquels ebanloieut moult mélodieusement et
 doucement ...Kl Digitize

The text on this page is estimated to be only 18.24% accurate

KMTRKES. (W avec tout ce, il y avoïl une image de Nostre-Dame qui tcttoil qd pclil eiif.inl s 'ébattant à part soi à un moulinet fait «l'une grosse noix, eléloïl lr fiel artnoyè lres -richement. La fontaine en la rue Saint Denis rloit toute parée d'un «Iran «le lin azur semé «lr llcurs «le lis d or, et dounoit par ses conduits clarel et piment très-bon; cl a\«>it là autour de la fontaine jeunes tilles très-richement ornées lesquelles clianloicnl mélodieusement. El lenoienl en leur» mains coupes d'or, cl offroient à boire à tous cens qui boire vouloienl. ■ Plus loin sur un échafaod, on voyait une grande bataille entre les chrétiens et les Sarrasins; puis, à la seconde [M>rte Saint-Denis, près de l'impasse aux Peintres, s'élevait n un ciel cstcllèoù Dieu 5<"nit en m rmji-sté, le l'ère, le Fils et le Niiul-r>|Mt. Lorsque la reine passa dessous, la porte du p,ir.i«lis ouvrit, et deux anges issirenl hors, et lenoienl en leurs mains une très- riche couronne d'or garnie de pierres précieuses, et l'assirent doucement sur le chef «le la reine, en chantant tels vers : lliiine enclose eiitre (leur* de lis. Kc.n.e c<lc-vn<i< de Pari», lie rruiiv cl de luul le pave. !Sou»» rn ralluo»» eu paradis. El sachez que toute la grande rne Saint-Denis étoit couverte a ciel de draps camelots et d«- soie si richement, eoinme si on cusl les draps pour néant ou que on fus! ni Alexandrie ou i I Damas... ., et lontes les maisons jus<jues au Clialclet. voire josques au Craml-Punl, csloienl wslis de drap de haute lice de «iiversi's histoires » (Froissard \ Devant le fhàielcl. élail un château en bois entouré d'une rainée d'où s'èchjppaient nn I grand nombre de lièvres et d'oisillons. Enfui, avant d'entrer» riote-Dame, la reine trouva encore sur son chemin >• une foule d'autres jeux qui grandement lui vinrent à plaisance. » Nous terminerons cete description en ranp.-l.ml ce •• maistr engiqueur gètevois qui. habillé eu guise d un ange, s'en vint tout Chantant snrune corde tendue depuis la haute lourde NoslreDame. cl attachée sur la plus haute maison du pont SaintMichel et, comme la reine passoil, lui mil nue belle couronne sur la tête. n Ajoutons que Charles VI , curieux de voir l'entrée de sa femme, se mêla incognito a la foule, et qu'il reçut îles sergents « coups et horions sur les épaules bien assis.» Toutes ces splendeurs Unirent par une triste leçon donnée au peuple «lui en avait fait les frais. Trois juurs après l'entrée, les braves Parisiens avaient encore envoyé au roi et a la reine de magnifiques présents, valant plus de soixante mille couronnes d'or, et portés par des hommes déguisés, les uns en ours ou en licornes, les autres

en Sarrasins. Mais tout cela ne les avança guère dans les bonnes grâces de Charles VI, dont ils espéraient une diminution d'imprêts. Après leur avoir dit : «Grand merci, bonnes gens, vos présents sont beaux et riches, » les augustes personnages continuèrent pendant une semaine encore à banqueter et à s'ébattre, puis ils quittèrent Paris. « Aussitôt après on haussa la gabelle en leur nom. et l'on décria la monnaie d'argent de douze et de quatre deniers qui avait eu cours sous Charles V, avec défense de la passer sous peine de la vie, de sorte que, pendant longtemps, les pauvres gens ne trouvèrent personne qui voulût, malgré leur faim et leur «ici resse, venir à leur secours >■ (Religieux de Saint- Denis). C'était alors le temps «les contrastes. En 1451, les Parisiens renouvelèrent toutes ces pompes, déployèrent encore leurs tapisseries, élevèrent leurs échafauds, et représentèrent publiquement des mystères. Cette fois, ils célébraient l'entrée de Henri VI. roi de France et d'Angleterre. Six ans après, mêmes réjouissances pour Charles VII, devant lequel se présentèrent, à son entrée dans la ville, les sept péchés mortels combattus par les sept vertus théologiques et par les quatre vertus cardinales: puis les confrères de la Passion, qui jouaient des pièces religieuses sur des théâtres dressés depuis la porte Saint-Denis jusqu'à Notre-Dame. Le programme de ces entrées ne variait guère; quand Louis XI revint du sacre, on disposa encore à Paris, le long du passage du cortège, lequel était formé par treize à quarante mille hommes, «Des représentations dramatiques qui furent fort admirées; mais nulle n'attira plus les yeux «les spectateurs que les sirènes de la fontaine de la Ponceau.

•lesquelles étoient représentées par trois belles filles toutes nues, qui en faisant voir leur lieu sein, chantaient petits motets et bergereilles. » Du reste, ces cérémonies étaient ordinairement très-longues, et les principaux acteurs devaient «mi éprouver une extrême fatigue; on en jugera par la précaution que les ordonnateurs de la fête qui fut offerte à ») ESFTHÉFS. la reine Anne de Bretagne, à son entrée à Paris, (Turent devoir prendre en cette circonstance : On avait, dit Sainte-Foix, poussé l'attention jusqu'à placer de distance en distance des petites troupes «le dix à douze personnes, avec des vases pour les liâmes et les demoiselles qui se trouveraient pressées de quelques besoins » Les entrées étaient assez ordinairement l'occasion choisie par les princes pour accablant au peuple une diminution d'impôt ou quelque autre immunité Nous citerons un exemple curieux de cet usage : le P. «du Br> ul, dans son Théâtre de* antiques de Paris, intitulé, in- 12, p. 52, transcrit une épigramme qui se trouvait dans la nef de l'église des Cordeliers

(près de la porte Saint-Michel!, el qui se terminait ainsi : Ûbiil anno Ûomini M. (fC. XXXVIII die ilnminicti duobus joris, mentis Augusti ! le dimanche de la semaine des deux jeudis}. Puis il ajoute : « Un dit qu'un pape voulant faire entrée «lans l'a ris au jeu il y, pour ce que il pleut, elle fut diflérée jusquesau vendreily auquel jour, pour la révèreucederenlrér, on mangea chair, et fui nommé jeu«lv, et la semaine des deux jeudis. — Il faudrait que se fut Beuoist XII . lequel fol èlu pape en l'an t"ii,el décéda l'an I5V2. * Ce pape était venu en France en I53H, pour réconcilier Edouard el Philippe de Valois. — Les villes de province déployaient s mvenl une magnificence extraordinaire pour recevoir nn roi. Voici comment une chronique manuscrite raconte l'entrée de Henri II , 4 Dieppe, le l" octobre 1550. «Les bourgeois vêtus «ie soie et en armes allèrent au-devant de Sa Majesté. La porte par où le prince devait passer était ornée de plusieurs chiffres, andessus desquels étaient on Hercule et une Pallas tétusà l'antique, avec celte devise : Donee totum impitnt nrbem. Plus loin était un grand théâtre orné de tableaux el sur lequel voltigeait un Pégase; les Muses à l'enlour chantaient les louanges au roi. Dans la place du marché, il y avait une grande mer où nageaient un Neptune, des Siri-nes et un grand nombre de Tritons, dauphins et autres gros poissons chamarrés des armes du mi et de la ville. Il y avait encore quantité d'autres théâtres plus petits, ornés de chiffres, devises et nymphes dansantes. A l'arrivée du roi, nu salua Sa Majesté d'une décharge de tout le canon, etc. » Ces détails caractérisent bien le goût du siècle, cet amour de mythologie qui tenait toutes les imaginations. Ce programme montre, du r«te, combien la situation de Dieppe était florissante au \ vi* siècle. Les entrées i Reims, la ville «lu sacre, étaient accompagnées d'une grande pompe. Le roi montait une haqoenèc blanche. Précédé «le ses hérauts, et suivi des seigneurs de la cour, il arrivai! a la première porte de la ville où, depuis l'avènement de Charles VIII, il était d'usage qu'il reçût les clefs des mains de la Purelle, emblème de la ville » C'était une belle jeune tille ayant de beaux cheveux blonds qui lui pendaient jusqu'à la ceinture, et, sur sa tête, un chapeau de toile d'argent doré et un de fleurs dessus, vétæ d'une robe d'étoffé de soie dont le corps et les manches étaient de couleur d'azur, semés de fleurs de lis d'or, portant des bas blancs et un réseau de soie verte par-dessus, loul au long. » Henri II, venant recevoir la couronne i Reims, aperçut a l'entrée de la première porte un théâtre posé sur des piliers jaspés entre lesquels on avait mis des figures dans des niches remplies de lis et de croissants, el au-dessus un grand

croissant argenté, avec la devise : Douer fofum impleat orbem. «iDans ce théâtre était une machine d'une rare invention, laquelle faisait paraître un soleil fermé, en forme d'une pomme ronde, dans lequel était un coeur rouge, et, en icelui. une jeune fille âgée de neuf A dix ans, richement parée , vélue d'or et d'argent. Le roi approchant du théâtre, le soleil aussitôt s'ouvrit pour donner passage au cieur, lequel s'étant séparé en deux, I on aperçut cette Délie jeune fille tenant les clefs «le la ville qu'elle présenta au roi, en disant : Roi lecs-Hiresiie». Heur <tr Habilité, Kjpoir de p*ii cl de tranquillité. Moi, votre «ocelle, qui Reim« voua représente. D'un cour ouvert plein de fidélité. « nmme » mon roi, en taule humilité, Ijes eleft de» porte» humblement vous préMUte. A l'instant la jeune fille s'étant retirée dans le mэрne cœur . il se ferma par un ressort et remonta prendre sa place dans le soleil , qui s'entr'ouvrait de temps en temps comme une fleur, pour donner du plaisir aux passants. • Elisabeth de Valois, fille de Henri 11, mariée à Philippe d'Autriche, désirant voir la cérémonie du sacre de François II, fat reçue à son entrée

The text on this page is estimated to be only 21.74% accurate

K.VTHÉK*. (î 5.I.; ■ un i • t"le lie «la nu» blanc porté |wr quatre des plus notables bourgeois François II lui-même, qui la suivait avec toute sa rour, recul , OOnsmS ses prédécesseurs , le» clef» que lai présenta la puielle « richement couverte rl pane à I antique d (In porla depuis la |Mirte île la ville. au-d«»)»us de la (été du roi, un poêle ne velours rouge Nous n'ninetlrnu» pas de menlionncr l'entrée de François I' ' à Pari» en 1 5 1 1> i i etTel . peu d'entrées royales furent plut renia rquahles par la magnificence qu'un y déploya « Celaient ici des Ihéâlre» où danMient des figure* merveilleusement contrefaites au naturel, et le mouvant par ressorts ; là, Salomon. I* reine Claude el d'autres illustres personnage* , représentés vivants; ailleurs, des fontaines versant des Uni» de liqueurs prérieuses ; une grur dans une rage . dardant du vin de son liée ; des arc* de triomphe, parmi lesquels on eu voyait un tout rouvert d'insrriptions dirigées ronlre les femme» , et invitant le roi à réprimer leur vanité et leur luxe. ■ Cette manifestation |ieu galauicciait sans doute une satire dirigée par les bourgeois de Paris contre lrs moeurs dissolues de Louise de Savoie . mère du roi , de Mar fjuerile M lille, et île» dames de sa eour. Ce ne (ut pas du reste a seule fuis que l'on mi les populations profiter de l'enlréedu roi pour lui donner, a lui ou à ses cour lis.ins. une leçon. Itegnier de la Planche et de lliou racontent, à l'ocrasmu d'une entrée que lit François II à Tours eu l&iô, après la conjuration d'Auiboise un fait de ce genre : « Le roi, dit ce dernier historien, ayant résolu par le conseil des Cuires, de faire sou entrée soIcnn l e i Tours, il arriva une chose que les habitants disaient être l'efTet du hasard, quoique je pense le contraire; elle piqua Jusqu'au vif les princes de Guise, l'n boulanger équipa de la manière suivante son Ois qui voulait voir le roi : il couvrit de la mante de sa femme un Ane dont il se servait pour aller au moulin; il nk dessus son fil», qui avait un liamleau sur les yeov et un casque de bois sur la tête. lient jeune» gens qui représentaient des Ethiopiens, ayant des habits étrangers et le visage barbouillé de noir, conduisaient l'Ane parla bride. Tons disaient que Cette représentation était une vive image de l'état do royaume, gouverné par un roi encore enfant , et qui avait pour ministres des étrangers qui l'avaient rendu aveugle. Les «Canins dirent pour excuse que celte misearadr avait ele imaginée par un homme grossier, qui n'y entendait pas malice, etc. ■ La lettre suivante, adressée eu 1548, par le gouverneur de Bretagne au sénéchal de Nantes, prouverait, si cela était

nécessaire, que les manifestations de la joie [Hipulaire aux entrées des princes, n'étaient pas toujours spontanée». « Monsieur le senechal , je croy que vous avez , de celle heure, entendue la venue de la petite revue d'Ecosse Marie Stuart en France, qui doit descendre à Brest, et ce que m'a mandé le roy , elle passera par Nantes et tout le grand chemin du dit Brest, où le dit seigneur veult qu'elle soit honorablement reçue , avec entrée et poise . par les villes on elle passera , et petits présents et fruits, vins et autres nouveautés, de quoy je vous ay bien voulu être bonne heure advertir, et ce que je m'assure que vous saurez bien conduire avec le grand cœur que j'en connois en ceux de votre ville, et qu'elle en portera le bruit au-dessus de toutes les autres; mais il ne faut pas oublier de faire dresser quelques petites entrées, comme sur la rivière, auprès du château où ladite dame logera, et à son arrivée, tant par les mariniers que enfans de cette ville, ainsi ■ Mieux mieux s'en va adviser, afin de lui donner du plaisir. Surtout vous ferai entendre aux gentilshommes du diocèse de sa venue d'icelle dame, afin que chacun délibère de s'y trouver pour faire son devoir et lui porter honneur, etc. Et sur ce, je prierai Dieu , monsieur le senechal, vous donner ce que vous désirez. Des Essarts, le xv jour d'août » Henri IV fit une entrée bien différente de celle de ses prédécesseurs dans la capitale, dont le comte de Brienne venait de lui rendre les clefs. Il portait sa cuirasse de guerre sur son coursier caparaçonné romain en un jour de bataille; ses gardes brisaient la foule silencieuse à son passage. Le même jour, quand les Espagnols sortirent par la porte Saint -Denis , le roi se mit à une fenêtre sur leur passage, leur rendit leur salut avec une grande courtoisie, et ajouta ces mots : « Adieu, mes amis, recommandez-moi à votre maître; allez-vous-en , à la bonne heure, mais n'y revenez plus. • — En l'année 1303 . après la guerre contre les huguenots », visita les provinces du Midi, et partout on lui fit une magnifique réception. Les habitants d'Arles surtout voulurent se distinguer, et ils avaient fait élever sur le passage du roi un théâtre composé de palmiers, de lauriers et de lierre, sur lequel devait paraître un des plus anciens poètes du pays, qu'ils appelaient troubadour , et qui portait le costume le plus grotesque, il devait déclamer des vers en style provençal; 13V | KM HI MI TS mais l'arrivée inopinée du prince ne lui laissa pas le temps de jouer son rôle. » Sa pièce montrait ainsi : Crantès prêtre, il était muni d'un drapeau, Que l'on voit en haut d'un drapeau, Veut-il enlever le pain » .. Il ne revint s'en-fermer ni à la Prieuré Immanuel d'Arles ealéon El lotit rum « er » l'innit... . ele. Le cérémonial des entrées s'était dès lui si grandement simplifié.

Çepeida. I . le dais porté par les notable» de la ville , les présents el les
 clef» offertes par lai magistral , en étaient restés les principaux an essoires.
 Aujourd'hui l'antique formalité île la présentation des clefs, des harangues,
 un carrosse duré, un cortège plus ou moins nombreux, des réception-, un h
 .ni|url, forment a peu près toute la solennité dune etiltée royale. Parmi h-s
 entrées qui mit ru lieu dans ce» derniers temps, nous meulinmirniis celle
 du comte il' tr ois ;'i Pari», le ti avril 1814; celle de l ouis X> III. h' ô mai
 suivant ; la rentrée de Napoléon, le soir du '2» m i- ISIS, à la lueur des
 flambeaux ; le retour de Louis XVIII, le H juillet ISISi enfin rentrée
 solennelle dcClia.lcs X, le H juin 1815, après son sacre. Du conserve au
 ralutiet <in estampes de la bihliolucque royale, dans la collecliou de
 l'histoire dr Franc-, des gravures uùoi'l été reprèsenlées, par des artistes
 oiulrui|>oraiiis. toutes les entrées royales qui oui eu lieu depuis l'époque de
 l'invention delà gravure. Dans la Ribliulhèqm loyn/r lu P. I.elung le chapitre
 des entrées oerupe les n~ -. 'O.i fit ,i »i,5si i \ i ni i v i t t s , s. f. Il ne
 s'emploie guère qu'au pluriel el dans ces locutions adverbiales, Sur cm
 entrefaites. Dans eu entnfaiiei, pciidanl ce temps-là, pendant que lis choses
 étaient dans cet état. On dit cependant quelquefois au singulier. Dant
 ientrr(aiU, liant cette entrtfaitt. EJtTKK-FRAPPr-il (S' . v. récip. se frapper
 l'un l'autre. FATKM.t A T . s m manière adroite de se conduire dan» le
 monde, dans la société. i \ i n i lu m. i n S'),», récipr. s'égorger l'un l'autre.
 F.XTBEl-ArKMEX'r , s. m. étal de plusieurs choses entrelacées les unes
 dans les autres. KSTMM. M.r.B , v. a. enlacer l'un dans l'autre. Ou remploie
 aussi avec le pronom personnel. UIRSXAI3I , s m. (urcftit.) , ornement
 composé de mou• lure» diversement enlacées , quelquefois liées ensemble
 par un fleuron, eu usage particulièrement pour former les panneaux I a jour,
 rn pierre ou en fer , des balcons el des rampes d'escalier. i:\IRM vlilirB. v a.
 cuitine 1 , piquer de lard une | viande. Il se dit , par analogie, en parlant de i
 ertainr» i lmses a manger, lorsqu'on y entremêle de certains ingrèilients.
 Figurèmrnl et familièrement , Entrelarder un ditrauri un ouvrage, de veri, de
 jm*i i i grt ifreet et latint, v insérer des vers, des passages grecs ou latins. Il
 se dit toujours en mauvaise pari. EMTRELA1HR. SB. pari. Adjectivement,
 Vitnde entrelardée, viande mêlée de gras el de maigre. K.NTBK-i.KiJIK , s.
 m l'espace qui est entre deux lignes d'ècrilurc. - Il signifie aussi ce qu. est
 écrit dans cet espace. » MBr-t.l IBE, v. n loiri- à demi. KVTRK-» INSSBI
 (S"), v. récip. se manger l'un l aulre. Il est peu usité. KN TBKvtf.l t R, v. a.
 mêler, insérer plusieurs choses parmi d'autres dont elles diflèrent plu» ou

moins Il se dit aussi ligurément. Il s'emploie également avec le pronom personnel. Il est quelquefois réfléchi dans le langage familier, et signifie s'culremellre i n t n i m i i v s. m. (evùint i, ce qui se sert sur Uble après le roli, et avant le dessert. es I REMETS. Ou appelait ainsi des spectacles à ma lune» que le» princes et lesgranijsseigneursaimaientà fairereprésenler entre les différents mrli ou services de leurs festins. Dès le XII^e siècle, nos aïeux se récréaient, pendant les repas solennels, de* farces, mommeries, et aullres honnçsles joyeusetés.» Mai» ce fut surtout à partir du qnatornème que l'on perfectionna ces ilivrrliss' ment» Eu 1578, Charles V, traitant son oncle l'empereur Charles IV, dans la grande salle du palais, le régala d'un entremets eu deux actes, qui représentait la Digitize

The text on this page is estimated to be only 18.96% accurate

conquête de Jérusalem par Godefroy de décnl un spectacle semblable, donné dans I* même «lie en ir»K!>, aux nuces de Char Us VI avec Isabcau de Bavière : celui-ci représentait le siège de Troie. Quand le* ambassadeurs <li- lu'IH i* il'.\ulti>bi< vinrent demander pour ce prince a Charles V II la main <lc sa lillr. le rumte de Poix Unir donna un banquet accompvgiè de plusieurs entremets. D'abord parut un ehaic.iu carré, sur les tourelles duquel étaient placés des enfants qui chaulaient des vers; à toutes les fenêtres paraissaient de jeunes et jolies demoiselles dont tout le rùlc était de se faire vnir aux convives; six danseurs béarnais apportèrent une machine en forme de tigre et vomissant du feu: puis on vit arriver, apportée \ar vingt-quatre autres personnages, une grande monlagur, de laquelle découlaient des ruisseaux d'eau roseel d'eau musquée, et d'où sortirent des la|jins, îles oiseau»; des enfants sauvagescl une jeune femme sauvage dansèrent ensuite une danse moresque. I n cru ver, monté sur un cheval automate, exécuta diverses évolutions, et présenta au roi un jardin en rire qui produisit tout à coup (1rs fleurs Enfin, sur un navire était un paon vivant, qui portait au rou It-s armes de h reine; et tout autour du vaisseau flultaient des banderoles aux armes des dilT' rentes dames présentes au festin, ii houi lles, dit r"roi«sard. furent bien lièrrs de ce que le conite leur .1» oit f.iit tant il'lionneur. » Mais , de tous les entremets dont l'histoire nous a transmis les détails, il n'en est aucun qui égale eu bizarre magnificence celui que donna à Lille, en 1 151, l'hil 1 1 »[m- le lion, duc île Bourgogne. • Ce fut une fêtequi coûta autant qu'une guerre, dit M. Michclcl: une féle monstrueuse, immense, d une dépense telle que ceux qui en avaient fait I ordonnance en frémirent eux-mêmes. » - • Culistaiilinople venait il'êlre prise par Mahomet II, et l'Europe tremblait. * duc de Bourgogne, charlatan de chevalerie, se posa comme le champion de la chrétienté, et prépara ce gala prodigieux pour publier ses engagements. — Le» intervalles des services étaient remplis par d'étranges spectacles, chants, comédies, représentations fictives . mêlées de réalités. Parmi les acl' urs. il y en avait d'automates ; il y avait des animaux, par exemple, un ours chevauché pir un fuu . un sanglier par un lutin. A un poteau, l'on voyait bien tenu par une chaîne un lion vivant qui gardait une telle ligme de femme nue, vêtue de ses cheveux par derrière, par devant enveloppée « pour cacher où il apparleunit d'une serviette déliée... esrriplc de lettres grecques. » Cette figure de femme

jetait de l'hypocras par la mamelle droite. Trois tables étaient dressées dans la Salle. « Sur la moyenne, une Eglise croisée, verrée de gente façon, où il y avoit une cloche sonnante et quatre chantres. . Il y avoit un autre entremets d'un petit enfant tout nu qui rer«o<< (il y a un autre mot; eau rose continuellement, * Sur la seconde table, qui devait être prodigieusement longue, on voyait neuf entremets nu petits spectacles avec leurs acteurs; entre autres, « un pastè dedans lequel avoit vingt-huit personnages vifs jouant de divers instruments, rte • Le second entremet* fut une pailomiuc en trois actes, représentant la conquête de la Toison d'or par Jasou. Mais voici l'acte pieux de la fête : « l'entremets pitoyable, » comme l'appelle Olivier de la Marche., l'nclephnit entra dans la salle, conduit par un géant sarrasin ... Sur sou dos s'élevait une tour aux créneaux 3e laquelle on vus. ut une nonne éplorée. vêtue de salin blanc et noir : ce n'èloit p-is moinsqoe la sainte Eglise, u Xotreechroniqueur Olivier, alors jeune et joyeux compère, s'était chargé du personnage L'Eglise, dans une longue et peu poétique coinplait", implora les chevaliers, et les pria de Jurer sur te faisan qu'il viendraient a vin secours. Le duc jura, et tous après lui, etc. V Voeux t>t r'AiSAJO. — La fêle se termina enfin par un bal où dansèrent douze vertus en salin cramoisi, et | ar un brdl ml luurnoi. — Au XVI' siècle, le goùl s'épurant, ou proscrivit dans les entremets toutes les pompes disparates, confuses, puériles On donna a ces spectacles une harmonie plus galante, plus noble Il y a déjà loin des monstrueuses fêtes de Philippe le Bon, aux entremets ordonnés par Catherine de Médicis, pendant le fc-lin par lequel elle célébra a Itayonue, en I •'>»!.*>, sou entrevue et celle de son fils avec le duc d'Albc et Isabe lle de France, femme de Philippe 11 d'Espagne. Les détails en ont été conservés dans les Mémoires de la reine Marguerite, qui y assista. \A ce furent des tables dressées dans une salle de verdure, des musiciens vêtus en dieux marins, en satyres ; des bergères habillées île toile d'or et de salin, servant le repas; des nymphes assises sur un rocher artificiel, puis dansant un ballet, etc. — L'invention dī ce rocher plaisait sans doute beaucoup a la reine, car, neuf ans après, elle l'employa > qu'elle donna aux ambassadeurs |»oloFroissard nais. Cette fois le rocher était d'argent. « Il porto*, dit I tome, seiie sièges en forme de nuages, sur lesquels ' assises les seize plus belles daines de la cour, pour repn les scire provinces dont étoit alors composée la France, » MA par une mécanique cachée, il fit le tour delà salle pour exposer aux regards des convives les dames, qui finirent par danser un ballet. Au xvii' siècle, on s'ingéniait

encore à composera Versailles, à Chantilly, de brillants entremets. Pendant les fêtes fameuses données par Louis XIV, en 1664, et que l'on appela les flâneries de Villeroy, on vit entrer dans la salle du festin les Quatre Saisons, chevauchant un coursier espagnol, un éléphant, un rhinocéros et un ours; puis Diane et Pan, pour offrir leurs tributs, descendirent d'une grande machine représentant une montagne couverte d'arbres. On admira encore les ballets de cour de Louis XIV, douze Signes du zodiaque; les services pressés des Héros, «les Jeux et des Plaisirs, apportant les mets sous la conduite de la Propriété, de l'Industrie», de la Force et de la Joie... - Ainsi l'on voyait la Jalousie aux fêtes célébrées à la cour. Nous devons fort ou l'elfe assistai également du peuple qui faisait les frais de ces] extrême. kisse. s. celui, celle qui qui s'emploie dans une affaire entre deux ou sonnes. Il ne se dit guère au féminin qu'en mauvaise part et en parlant d'une femme qui se mêle d'une intrigue galante, d'un commerce illicite, pour le faciliter.

ENTREMETTRE, S';, v. pron. s'employer pour la réussite d'une chose qui intéresse une autre personne ou plusieurs autres. S'entremettre d'une affaire, se mêler d'une affaire, agir dans une affaire, et entrer pour cela en négociation avec ceux qu'elle regarde principalement. entremise, s. f. action d'une personne qui s'entremet, qui interpose ses offices, son crédit, son autorité, etc. Il se dit quelquefois lorsqu'on parle de celui par l'intermédiaire duquel une chose se fait. **KMTRF**.-viodii.i.oks, s. ni. anhu. \ espace entre **EVTHF**.-JerEt'D, fnirnwaïim (6ota«.). Toute tige noueuse et articulée présente des encre-niriitff ; on ne peut désigner autrement l'espace compris entre les points où les fibres du végétal s'entre-croisent et forment un nœud. On a aussi quelquefois donné par comparaison le nom A'encre-nauds à l'espace compris entre les couples de feuilles dans des plantes à feuilles opposées, qui d'ailleurs n'offrent pas de véritables articulations. **r.NTRF**.-xi'iRF. (S), v. réciproque, se nuire l'un à l'autre. **ESTUE**Pas, s. m. ierm, de wanêgt), allure d'un cheval, laquelle approche de l'amble. **KNTHE**.-**PER**r.ER ,S'), v. réciproque, se percer l'un l'autre. **extre**-pilastke, s. m. (arcftft.), intervalle entre les pilastres, qui suit les mêmes règles que celui entre les colonnes. **fntrk**-poxr, s. m. (ierm. dt marine), intervalle, étage qui sépare deux ponts dans un vaisseau. **entreposer**, y. a. déposer des marchandises dans un entrepôt. **FJvTRK**PtisF.CR. s. m. celui qui est commis à la garde d'un entrepôt, à la garde des marchandises entreposées. Il se dit aussi de celui qui est préposé à la garde et à la vente de certaines marchandises dont le gouvernement a le monopole. **ENTREPOT**. Les

marchandises introduites dans un pays pour la consommation de ses habitants sont ordinairement frappées, au profit du trésor public , de droits plus ou moins élevés perçus par la douane , droits qui n'ont pas seulement pour but de protéger l'industrie nationale, mais qui sont aussi établis dans la vue de créer des ressources* au trésor public. A l'origine des droits de douanes, le besoin de rendre la perception plus facile et d'éviter la fraude fit recouvrer ces droits au moment même où la marchandise était introduite. Il résulte de cette méthode deux inconvénients dommageables au service du pays : le premier est de forcer les négociants à faire l'avance de droits souvent d'une grande importance, longtemps avant l'époque où ils trouveront à revendre leurs marchandises aux consommateurs, de les gêner par conséquent dans leurs affaires en les privant d'un capital qu'ils auraient fait fructifier ; le second de ces inconvénients est de nuire à la revente que l'on pourrait faire de l'objet importé au moyen de relations avec d'autres peuples moins bien placés pour se le procurer.

The text on this page is estimated to be only 23.63% accurate

ENTREPOT. (< procurer directement, et qui cependant ne peuvent l'acquérir quand la valeur primitive se trouvera augmentée d'une Uxe au profil de l'étranger. Les gouvernements, dans la vue de favoriser le commerce, ont cherché à remédier à cet état de choses par divers moyens. On a consenti, comme cela s'est fait longtemps en Angleterre, & la restitution, sous le nom d'entrepôt. du droit payé à l'entrée, en eu gardant cependant une portion, qui devenait d'autant plus forte, si la marchandise était exportée sous un pavillon étranger; ou bien, comme aux Etats-Unis et ailleurs, on a accordé des termes de crédit, avec plus ou moins de garanties, en annulant la dette, lorsque l'on prouvait la réexportation dans un temps donné et avec de certaines formalités.— Ces considérations déterminèrent l'établissement de port francs, où les marchandises étrangères purent arriver et séjourner en exemption de droits. Mais l'expérience ne tarda pas à révéler combien cette institution était imparfaite. Le port déclaré franc devenait en quelque sorte un pays étranger, un Etat ennemi dans l'Etat; si l'industrie s'y développait, elle ne pouvait écouler ses produits dans l'intérieur, car ils en étaient repoussés par des droits et des prohibitions. En France, en 1763, Colbert, frappé de ces inconvénients, établit pour les provenances étrangères la faculté de les déposer dans des magasins pour les réexporter sans payer de droits, ou pour les écouler à l'intérieur en n'acquittant l'impôt qu'au moment de la consommation. Cette faculté d'entrepôt, bien que fort bornée, comme on le voit, portait encore ombrage aux fermiers, et ils en obtinrent la révocation au bout d'une année.— Depuis lors, plus d'un siècle s'est écoulé avant que le gouvernement revint à songer aux moyens de concilier les intérêts du fisc avec ceux d'un mouvement commercial qui ne saurait trop être encouragé. A diverses époques, et plus particulièrement de 1791 à 1806, on avait reconnu des entrepôts ou des dépôts pour de certaines marchandises et en de certaines circonstances, mais un système complet n'existait pas. Ce n'est que par la loi du 1^{er} floréal an xi qu'on a enfin rétabli et régularisé le droit d'entrepôt pour les marchandises étrangères apportées volontairement, et pouvant recevoir la double destination de la réexportation en franchise ou de la mise en consommation en France, au moyen de l'acquittement des droits, si aucune prohibition ne pesait sur elles.— A mesure que le commerce s'est agrandi et développé, et surtout depuis 1815, la grande utilité des entrepôts

s'est manifestée. On a vu que, sans préjudice pour le fisc, la richesse publique s'accroissait en raison de toutes les facilités que des garanties suffisantes pouvaient laisser au commerce, et que l'Etat tout entier en recueillait le bénéfice. La loi du 8 floréal an XI a créé deux espèces d'entrepôt dans les ports maritimes: l'entrepôt réel, c'est-à-dire le dépôt de la marchandise dans un magasin unique, placé sous la surveillance immédiate de la douane, fermant à deux clefs dont l'une est remise au commerce ; et l'entrepôt fictif, c'est-à-dire le dépôt dans les magasins mêmes du commerçant, et sous sa seule clef, des objets par lui importés, à charge de garantir le paiement des droits dont ils sont passibles s'ils entrent en consommation. Quelques villes ont ensuite obtenu l'entrepôt réel pour leurs marchandises appartenant à leur commerce local. Ces établissements sont appelés entrepôts spéciaux. D'après la loi du 7 février 1834, toute ville de l'intérieur peut, moyennant certaines conditions, obtenir un entrepôt réel. Plusieurs villes, avant d'être admises à ces conditions, le trouvent en possession de cet établissement. — On peut examiner dans l'ordre suivant ces quatre sortes d'entrepôts : entrepôts réels, entrepôts fictifs, entrepôts spéciaux, entrepôts intérieurs. — Les villes qui jouissent de l'entrepôt réel doivent y affecter des magasins surs, réunis en un seul corps de bâtiments, à proximité du port ou du bureau des douanes. Ces magasins sont entretenus par le commerce, et ferment à deux clefs, dont l'une reste au contrôleur de la douane, et la seconde au délégué des commerçants. La durée de l'entrepôt est de trois années. Les marchandises de grande dimension ou exhalant une mauvaise odeur doivent être séparées, et même au besoin mises dans un local extérieur, également fermé à deux clefs. Pour ces marchandises, la durée de l'entrepôt n'est que d'un an. Par la formalité du transfert on peut passer d'une personne à une autre la propriété d'une marchandise entreposée. Les marchandises non prohibées peuvent être retirées de l'entrepôt pour la consommation, cas auquel elles acquittent les droits du tarif ; pour la réexportation par mer et pour le transit par terre, qui sont autorisés sous de certaines précautions; enfin pour mutation d'entrepôt, c'est-à-dire pour l'envoi dans un autre entrepôt où la marchandise est admise.) ENTRER. est réintégrée aux mêmes conditions que si elle y avait été primitivement dirigée. — Les entrepôts intérieurs ont été créés par la loi du 7 février 1834 à laquelle les lois des 9 février et 36 juin 1845. ont ajouté de nouvelles facultés; elles ont établi des entrepôts pour les marchandises prohibées de toutes espèces dans les ports de Marseille, d'Alger, de

Bordeaux, Naules, le Havre, Dunkerque, Calais et Boulogne. — Les Marchandises prohibées ne peuvent arriver dans les ports autorisés à les recevoir que par des navires d'un tonnage déterminé. Il en est de même pour la réexpédition. La ville de Paris possède intra muros un vaste entrepôt pour les liquides, élevé à grands frais, mais dont les produits sont bien faibles eu égard aux dépenses de la construction. L'entrepôt particulier de Bercy lui fait une redoutable concurrence. entre-pousser (S'j , »). réciproque, se pousser l'un l'autre. entreprenant. ANTE, adj. hardi, qui se porte aisément à quelque entreprise. Il se prend quelquefois en mauvaise part, et signifie téméraire dans ses entreprises, ou disposé à entreprendre sur le droit d'autrui. entreprendre, v. a. prendre la résolution de faire quelque chose, quelque action, quelque ouvrage, et commencer à la mettre à exécution. Il signifie aussi s'engager à faire ou à fournir quelque chose à certaines conditions. On ne le dit guère qu'en parlant d'ouvrages ou de fournitures considérables. Figurément et familièrement, Entreprendre quelqu'un, se mettre à le poursuivre, à le tourmenter, à le persécuter, À le railler. — Entreprendre signifie encore, embarrasser, rendre perclus. Il s'emploie souvent avec la préposition sur, et alors il signifie empiéter. Il signifie aussi enlever à. Entrepris, isk, part. Il est aussi adjectif, et signifie, embarrassé, perclus. ENTREPRENANT, s. celui, celle qui entreprend à forfait quelque ouvrage considérable, rumine des fortifications, un petit, le pavé d'une ville, etc., ou quelque grande fourniture, comme la fourniture des vivres d'une armée, etc. Il se dit particulièrement d'un maître ouvrier qui entreprend un édifice. Il se dit aussi de celui qui forme par spéculation, seul ou avec d'autres, quelque grand établissement d'utilité publique. Il s'emploie quelquefois au féminin en parlant d'une femme qui entreprend quelque besogne, et qui emploie plusieurs ouvrières. entreprise, s. f. dessein formé, ce que l'on a entrepris. Il signifie particulièrement l'action de faire ou de fournir quelque chose à certaines conditions. Il se dit aussi de certains établissements d'utilité publique formés par des spéculateurs. — Entreprendre signifie quelquefois, violence, action injuste par laquelle on entreprend sur le bien, sur les droits d'autrui, etc. ENTRE-tenir, v. n. réciproque, se quereller l'un l'autre. ENTRER, v. n. passer du dehors au dedans. Entrer en scène, arriver, venir sur la scène pour y jouer un rôle. Entrer à table, se mettre à table pour commencer à dîner ou à souper. Le prédicateur ne [ait que d'entrer en chaire. Le prêtre vient d'entrer à l'autel, le sermon, la messe vient de commencer. Proverbialement et figurément,

17 ne pJMM pas vouloir entrer dans le sanctuaire , il est dangereux de vouloir pénétrer les secrets des gens puissants. Figurément, Entrer dans une affaire, prendre pari dans une affaire pour la conduire ou seulement pour en tirer profit. Entrer dans une affaire pour un intérêt de tant, y avoir un intérêt de tant. Figurément , Entrer dans le détail des choses , examiner les choses en détail. Absolument. Entrer dans le détail, dans les détails, expliquer une chose en détail. — Entrer signifie aussi, figurément , être admis quelque part ou être reçu dans une compagnie , dans un corps, etc., pour en faire partie. Entrer en prison, être mis en prison. Entrer en condition. Entrer au service de quelqu'un, devenir domestique de quelqu'un. Entrer au service. Entrer en religion, se faire religieux ou religieuse. Entrer dans le monde, à la cour, commencer à paraître dans le monde, à la cour. En termes de procédure , Entrer en ordre parmi d'autres créanciers, être mis dans l'ordre de ceux qui doivent être payés par rang d'hypothèque ou de privilège. On dit , dans un sens analogue , Entrer en partage. — Entrer en compte, en ligne de compte, en taxe, etc., être compris dans un compte, parmi les articles d'un compte, d'une taxation de frais. Entrer en comparaison, en parallèle, être mis en comparaison , en parallèle. — Entrer signifie encore, au figuré , 31 Digitized by do

The text on this page is estimated to be only 18.27% accurate

EXT! E-T AILLE. (ê«) ENTROUVIR. commencer à faire quelque chose, cire au commenrcmrnl de qoclqoc chose. Entrer m dame, se mettre du u. mluv de cru* qui dansent ; el. proverbiallement el figurément, * 'engager dan» une affaire, dans une nitrique, dans une guerre , donl on n a été d'abord (lue spectateur. (Via signifie encore, être a son tour d'agir, de parler, d'être mi» en jeu. Entrer enjeu se dit. h certains jeux de cartes, de celui qui . avant levé une main. est en étal de jouer comme il lui plail. Cela signifie aussi, ligu- | cheval qui s'cnlre-taille rémriil cl familièrement , entrer dan» une affaire , dans une discussion : avoir son tour, soit pour agir, soit pour parier, cic. Entrer en matière, commencer a traiter le sujet . la matière dont il s agit. Entrer en coniuuiiMner de cause, commencer a prendre connaissance de quelque chose. Enlrtr en payement, commencer à paver une partie de ce qu'on doit. Les deux phrases sont maintenant peu usitées. Entrer tn chaleur, en amour, se dit des femelles de certains animaux lorsqu elle* commencent à désirer le mâle. Entrer en rut se dit , dans le même sens, des licirs fauves, et particulier. 111. ni de la femelle du cerf. — E>TRER se ilit encore des chose* qu'on met . qu on place, qui se mettent , qui se placent, s'engagent ■ etc., dans quelque autre. Il signifie particulièrement pénétrer d.ms quelque chose. Par hypallugc. Ce chapeau ne peut entrer, n'entre pas Oien dans la télr, là télé ne peut entrer, n'entre pas bien dans ce chapeau. Familièrement, Ce bruit entre dans la lit*, entre dans tel oreille* , il importune, il étourdit. Familièrement, On ne peut rien lui faire entrer dant la léte, on ne peut rien lui faire comprendre. On ne peut lui [aire entrer rrla dam la te'te, on ne peut le lui persuader. Cela ne m'ttt jamais entré dans fetprit, dans la pensée, dans In télé, dans I imagination, se dit d'une chose qu'on n'a jamais crue ou a laquelle on n'a pas même songé. On donne souvent le tour impersonnel à celle façon de parler. Familièrement, Cela n'est jamais entré dans la télé dr personne, celte idée, ce projet est si absurde. Si extravagant . que personne ne l'a jamais eu. Entrer dans l'Ame, dans le cœur, etc., s'insinuer, pénétrer ou «aille dans l'àmc. etc. Entrer dant lc sens, dans la pensée d'un auteur, pèuélrcr dans le sens, dans la pensée d'un auteur. Vous n'entrez pas dans ma pensée, vous ne concevez pas bien ce que l'ai voulu dire. Entrer dans la pensée de quelqu'un, comprendre el approuver le» niolils qui le l'ont penser de telle manière. Entrer dans les sentiments, dans les idées, dans les vues de quelqu'un, se conformer à ses

sentiments, à ses idées, à ses vues. Cela entre, n'entre pas dans ses vues, se dit de ce qui s'accorde avec les vues de quelqu'un ou les contrarie. In|Mriclement , Jt entre, il n'entre pas dans tes rues de Cet soie , la moire, etc. Dan» la gravure sur bois, on entre-tailles des lattes plus nourrie* est certains en dans le reste >> leur longueur. entre 1 Ail.l l.K S"), v. pron. {art tVIrr.), Il se dit d'un cheval qui ne heurte les jambes l'une contre l'autre en marchant et qui s'entrecoupe. entretaii.i.ihe , s. f. blessure que se fait lui-même un sommeil auteur, cet orateur, ce peintre entre bien dans les passions il les exprime bien , il les représente bien. Ce comédien entre bien dans la passion, dans le caractère de son personnage, il paraît ressentir la passion qu'il exprime, il semble être véritablement le personnage qu'il représente. Entrer dans les secrets, dans les plaisirs, dans les intérêts, dont le» yeint, etc., de quelqu'un, avoir part aux secrets, aux plaisirs de quelqu'un, avoir ses intérêts à cœur, prendre part à ses peines, etc —ENTRER signifie quelquefois, tenir, être contenu dans quelque chose. Dans ce sens, et dans les deux suivants, on l'emploie quelquefois comme verbe impersonnel. Il signifie encore, être employé dans la composition ou à la confection d'une chose. Faire entrer quelque chose dans un traité, dans un livre, dans un discours, l'y insérer, l'y placer. — Entrer se dit figurément, au sens moral, de ce qui se mêle, contribue ou concourt à quelque chose. Il entre bien de l'homme en cela, se dit pour exprimer que c'est par des considérations humaines qu'une personne agit. f.xtre-rE'POXDRE (S'), v. réciproque, se répondre l'un à l'autre. entRE-SEOHRIR (S'), t. réciproque, se secourir mutuellement. EXT RE-SOL, s. m. ar[chi]tecture, logement pris dans la hauteur d'un étage, et le plus ordinairement dans la -hauteur d'un rez-de-chaussée. Lenre-sol est une distribution intérieure qui n'entre pas d'ordinaire dans l'ordonnance extérieure , ou qui n'y figure que comme hors-d'œuvre. Sa hauteur est généralement du tiers, et toujours moindre de plus de moitié de celle de l'étage dans lequel il est compris, et dont il occupe la partie supérieure. entre sriVRE S'), v. réciproque, aller ensuite l'un après l'autre. EXTRE-TAILLE, ». f. (or[ati]on, taille fine passée entre deux autres lattes plus nourries. Ce travail sert à exprimer les corps luisants, comme les eaux , les métaux , les étoffes de v.XTRE-TEMPS, s. m. intervalle de temps qui s'écoule entre deux actions. extretèxmext, s. m. subsistance, ce qu'on donne à quelqu'un pour vivre, s'habiller, etc.; on l'action d'entretenir une chose, de la tenir en bon état. U a vieilli. On dit presque toujours maintenant, Entretien. entretenir, v. a. arrêter et tenir ensemble les diverses

parties d'un tout. Il signifie aussi, avec le pronom personnel, se tenir, s'assujettir réciproquement. — Entretenir signifie plus ordinairement, tenir en bon état, il signifie encore . faire qu'une chose, une personne subsiste, conlue d'être dans un certain état. Il signifie aussi, avec le pronom personnel. se conserver. — Entretenir signifie particulièrement, fournir les choses nécessaires à la subsistance. U s'emploie dans le même sens avec le pronom personnel. Esttenir un grand train, un grand équipage, etc., avoir beaucoup de valets, de chevaux, etc. Entretenir une femme, pourvoir aux dépenses d'une femme avec laquelle on est en commerce de galanterie. S'entretenir du jeu, y gagner de quoi s'entretenir. Figurément, Entretenir quelqu'un d'espérance, l'entretenir de belles promesses, le tromper, l'amuser en lui donnant toujours des espérances, en lui faisant beaucoup de promesses. On dit aussi. S'entretenir de chimères, s'en repaître. — ErTREtMR >ignifie. en outre, parler à quelqu'un, tenir quelque discours à quelqu'un. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie converser, parler avec quelqu'un, parler ensemble. S'entretenir de Dieu, parler de Dieu. JT»i»lr«<*R<r avec Dieu, penser à Dieu, méditer la parole de Dieu. Entretenir ses pensées, Entretenir ses rêveries, penser souvent « quelque chose, méditer, rêver. Entretiens, ik, part. Femme entretenue, femme qui vit aux dépens de l'homme dont elle est la maîtresse, — Entretenu se dit adjectivement d'un homme au service de l'Etat, qui reçoit une («je sans faire un service actif. Il ne s'emploie plus guère que dans la marine royale. — Entretenu se dit, en termes de blason, des clefs et autres choses pareilles, liées ensemble par leurs anneaux. entretien, s. m. ce qui est nécessaire pour la subsistance et les autres besoins de la vie. Il signifie plus ordinairement, ce qui est nécessaire à l'habillement— EniRKTiKN signifie aussi le soin qu'on prend de maintenir une chose en état, et la dépense que ce soin exige. — Entretien signifie, en outre, conversation ; les discours que l'on tient, les paroles que l'on dit dans une conversation. Faire l'entretien du public, de toutes les sociétés, se dit d'une personne ou d'une chose dont tout le monde parle. Entre!*** spirituels, discours de piété que les ecclésiastiques font dans certaines assemblées. entretoile, s. f. espèce de réseau ou de dentelle qu'on met entre deux bandes de toile pour servir d'ornement. entretoise, s. f. ion-Art.], intervalle entre les solives d'un plancher ou les poteaux d'une cloison, qu'on remplit de maçonnerie, ou qu'on couvre seulement d'un enduit sur lattes à intervalles, v. a. voir imparfaitement ou en passant. Il se dit figurément des vues de l'esprit. Il

signifie particulièrement, uréuier confusément ce qui doit arriver. —
 Entrevoir, avec le pronom |Hrs«nnel, s'emploie comme verbe réciproque, et
 signifie avoir une entrevue. Il signifie également se rendre visiie. l'e sens
 vieillit. entrevoi s, s. m. rA<irpentrn> el miconnenei, intervalle d'une solive
 à une autre dans un plancher. Il se dit aussi des espaces garnis de plaire qui
 son! entre les poteaux d'une cloison. EXTRF.vfE, s. f. visite, rencontre
 concertée entre deux ou plusieurs personnes pour se voir, pour parler
 d'affaires. EXTR'oiTR, v. ,1. ouïr imparfaitement. 11 est peu usité. EMU
 ouverture, s. f. (or< vétér.), incommodité d'on cheval entrouvert.
 entii'otvkih, v. a. ouvrir a demi, ouvrir un peu. Il s'emploie aussi avec le
 pronom personnel. Entr ouvert, erte, part. En termes d'art vétérinaire Cheval
 entr ouvert, cheval qui a fait quelque effort, et qui

The text on this page is estimated to be only 18.00% accurate

e.n'% itas. (a*3 le derrière par uo mouvement si vio- I et t'est écart* les jambes lent, qu'il lai en raie une grande incommodité. RNTTRE, s. f. ngrie.). l'endroit où l'on place une ente, une greffe — EimiE, dans le langage ordinaire, se dit de petites pièces de bois qui en traversent une grosse pour former des échelons «les deux cotés, comme dans les roues des camèrrs. EMIMÉRATECR, s. m. celui qui fait une énumératinn. Il est peu usité. Êntmératie, IVK. adj qui éuumère, qui contient une énuméralion. Il est peu usité. ^NUMÉRATION, s. f. dénombrement de choses. éxt'MÉHKR, v. a. dénombrer. ENVAHIR, v. a. usurper, prendre par force, par violence, ou par fraude, injustement. Il se dit hgurmcrl. Uni au Sens physique qu'au sens inoral. envahissement, s. m. action d'envahir. ENVAHISSE'!!!, s. m. relui qui envahit. ENVELOPPE, s. f. ce qui sert à envelopper. Ecrire sous f encephpe de quelqu'un , mettre sous l'adresse de quelqu'un des lettres qui sont pour un autre. — Enveloppe, en termes de fortification, ouvrage qui en couvre, qui en défend un autre. — Emvklofpb siguilic aussi, figuréuu-nt , apparence, forme extérieure. ENVELOPPER, v. a. mettre autour de quelque chose uue étoffe, un linge, etc., qui couvre, qui environne de tous cotés. On l'emploie aussi avec le pronom personnel régime direct. Il te dit souvent de la chose dont une autre est enveloppée, qui en recouvre entièrement une autre. Il signifie par extension, environner, entourer. Figurémcnl, Envelopper qutlqu un dans un« accusation, dam une déposition, dans un crime, etc.. le ■ avec d'autres dans une accusation, d.ius une dcEnvrloppé, EE, part. Figurément, ilwi'r/'erorït enveloppé dam la matière, être fort grossier, sans esprit. Figurémeut, Mire, te trouver enveloppé dans une proscription, être au nombre de plusieurs personnes prosrites à la fois. On dit aussi , S* trouver enveloppé dans de mauvaises affaires, s'y trouver engagé, embarrasse. Ou dit encore, Elr«, se trouver enveloppé dans un désastre, en éprouver les effets, y être compris. Figurément , Discours enveloppé, discours où, par circonspection, oo donne plus a entendre qu'on ue dit. Itaisonnement enveloppé, raisonnement obscur, embarrassé. Figurémeut, Crit ■M esprit enveloppé , il a t'etprtl enveloppé. Se dit de quelqu'un dont les idées sont confuses et les et pressions obscures. enveloppes txool.\ membranes qui rrcouvrent et protègent certains organes: ainsi on dit, Enveloppes du cerveau, en parlant des méninges; Enveloppes du fatus. pour indiquer celles qui constituent l'extérieur de l 'cruf dans les

mammifères. enveloppes (bot an.), ce qui sert à revêtir une ou plusieurs parties du végétal : ainsi le volva est l'enveloppe des champignons, et la spathe celle des aroldées; la cuticule est l'enveloppe de l'écorce, comme celle-ci l'est pour le bois. Les écailles sont les enveloppes du bourgeon, comme le calice est celle de la fleur, etc. ENVENIMES, v. a. infecter de venin, communiquer une qualité venimeuse. Par analogie, Envenimer la bouche, y causer des éternuements. Figurément, Envenimer un* bûche, une plaie. l'enflammer, la rendre plus douloureuse, plus difficile à guérir. Figurément, Envenimer un <fi<roure», un fait, le recil d'un [ait, les rapporter d'une manière odieuse. Figurément, Envenimer l'esprit de quelqu'un, l'aigrir, l'irriter. RNVERUER, v. a. garnir de petites branches d'osier. RNVERRER, t. a. (marine), attacher les voiles aux vergues. EXVKRVL'RE, s. m. ((manne, la longueur des vergues d'un bâtiment. Ce bâtiment a beaucoup d'envergure, a peu d'envergure, c'est-à-dire ses vergues ont beaucoup de longueur, ont peu de longueur. On dit dans un sens analogue. L'envergure d'une voile, sa largeur dans le haut. — Ekvegbuk signifie par analogie, eu histoire naturelle, l'étendue qu'il y a entre les deux extrémités des ailes déployées d'un oiseau. envers, prép. à l'égard de. Servir, aider, défendre quelqu'un, ou soutenir quelque chose, etc., envers et contre tout contre oh tout Unir quelque tout le monde. envers, s. m. On appelle ainsi, dans une étoffe, le côté qui ne doit pas être exposé à la vue, et, dans un ouvrage de loi, le côté qui n'est pas vu, ' ENVIE. comme les chemises. le côté de la couture. Etoffe à envers, celle dont les deux côtés sont semblables, c'est-à-dire, proprement sans envers. - A L KNVKRS. locution adverbiale qui a différentes significations selon les différentes choses auxquelles on l'applique. Ainsi, Mettre un manteau à l'envers. signifie, mettre un manteau du mauvais côté de l'étoffe. Mettre une chemise à l'envers, la mettre de manière que le côté des coutures «>it en dehors, et Tomber à l'envers, tomber sur le dos : on dit mieux Tombera la renverse. Cette locution s'emploie aussi figurément dans le langage familier. Ses affaires vont à l'envers, ses affaires vont en l'air. Irai l'esprit à l'envers. Incliné à l'envers, avoir l'esprit faux, manquer de jugement. Cet accident lui est arrivé à l'envers, cet accident lui a troublé l'esprit. envi A l'envie), location tantôt adverbiale, tantôt prépositive; avec émulation. ENVIE, s. f. chagrin qu'on ressent du bonheur, des succès, des avantages d'autrui. Faire naître, donner de l'envie, exciter l'envie. Figurément, Le serpent, les serpents de l'envie, se dit quelquefois de l'envie et de tout ce qu'elle met en œuvre pour nuire au mérite, à la vertu. Porter envie à quelqu'un, souhaiter un

Uilnur, un avantage pareil au sien, sans être fâché qu'il en jouisse. —
 Envie signifie aussi simplement, désir, volonté. Il se dit quelquefois d'un
 besoin que l'on a le désir de satisfaire, ou d'une disposition à quelque chose.
 Envies de vomir, nausées, soulèvements de cœur. Passer son envie de
 quelque chose, satisfaire le désir que l'on a de quelque chose. On dit aussi.
 L'envie lui en est passée, lui en a passé, il ne désire plus telle chose. Faire
 passer l'envie de quelque chose à quelqu'un, l'en rassasier, ou l'en dégoûter.
 ENVIE {muthol. , déesse allégorique que l'on représente la léle hérissée de
 couleuvres, le regard louche et sombre et les lèvres muvertes d'une écume
 venimeuse. ENVIE 'théol \ jalousie aveugle et malicieuse. Il n'est point de
 vice plus opposé à l'esprit du christianisme, qui ne prêche que la charité,
 On règne l'envie et la dissension, dit saint Jacques, là se trouvent la vie
 malheureuse et toutes sortes de crimes. Saint Jean Chrysostome veut qu'un
 envieux soit Impie de l'Eglise avec autant d'horreur qu'un fornicateur
 public. Saint Cyprien a fait un traité particulier contre ce vice, et le peint
 comme la source des plus grands maux de l'Eglise. C'est de là, selon lui,
 que viennent l'ambition, les brigues. !; perdition, la calomnie, les schismes,
 l'hérésie [De l'office et du livre]. De tout temps la jalousie contre le clergé a
 suscité des crimes mis à la religion. ENVI F. ipathol] , On désigne ainsi des
 taches ou mandatures, de forme et d'apparence parfois si bizarres que
 quelques enfants portent en venant au monde. L'opinion vulgaire en attribue
 l'origine à l'impression que la vue ou le souvenir de certains objets ayant
 quelque ressemblance plus ou moins éloignée avec la forme, la couleur ou
 l'apparence de ces taches, auraient produite sur l'imagination même la mère
 pendant la grossesse, ou bien encore à des envies non satisfaites. De là le
 nom que l'on a donné à ces sortes de taches, et le préjugé populaire qui veut
 qu'on satisfasse toutes les envies des femmes grosses, sous peine de voir
 leurs enfants porter en naissant la peine de ce refus. Il ne faudrait pas
 beaucoup d'efforts pour prouver que cette opinion n'est qu'un préjugé, mais
 il en faudra beaucoup encore pour la détruire. Quelque* coïncidence*
 singulières ont suffi pour l'établir, la tradition l'a entretenue. Une
 observation attentive a cependant démontré depuis longtemps tout ce qu'il y
 a de vain et de puéril dans cette opinion, et les recherches exactes
 auxquelles quelques médecins se sont livrés à cet égard ont appris que ces
 taches n'ont d'autre origine que les maladies, des altérations locales des
 vaisseaux capillaires sanguins que les enfants ont éprouvées pendant le
 cours de la vie fœtale. Mais la croyance contraire est accréditée, et on peut

être assuré qu'elle subsistera longtemps encore, quelque cuivaineaile* que puissent être les raisons qu'on lui oppose ; car rien n'est plus difficile à détruire, dans les classes peu éclairées surtout, qu'une croyance traditionnelle. — On donne encore le nom d'BNViES à de petites pellicules charnues soulevées et détarhées à l'extrémité des doigts, autour des ongles, et qui résultent d'une déchirure ou d'une fente accidentelle de la peau. Ce petit accident est le plus souvent produit par le frottement réitéré des doigts contre des corps rudes, ou par le contact de corps irritants, de substances corrosives: l'impression d'un froid vif et continu suffit souvent pour leur donner naissance, et dans tous les cas il les entretient et les aggrave. Ces envies, toujours incommode», donnent quelquefois

The text on this page is estimated to be only 20.39% accurate

ENVOYER, vives. Il faut (*» } EOLE. lieu à des douleurs assez rives. Il faut se garder de les arracher ou de les déchirer avec les dents, ainsi que beaucoup de personnes ont souvent eue l'habitude de le faire ; car il en résulte une irritation et un gonflement qui ne font que les envenimer davantage. Il «iflll de les couper avec des ciseaux* bien affilés et de recouvrir la partie d'un petit emplâtre de diachylon, pour les voir guérir en peu de jours. KKVil.MR, v. ». faire paraître vieux. Il est peu usité: on dit maintenant, vieillir. Envikilli, ik, part. Il ne s'emploie guère que figurément et adjectivement. — Il se dit aussi d'une personne qui a un vice, un défaut invétéré. On dit plus ordinairement, Endurci. ENVIER, v. a. être attristé des avantages d'autrui. A l'actif. il se dit plus souvent des choses que des personnes. Il signifie aussi, souhaiter pour soi-même un avantage, un avantage pareil à celui qu'un autre possède, mais sans être fâché qu'il en jouisse. Il se prend quelquefois pour désirer. Envié, ée, part. Une charge, une place, une condition bien enviée, une charge, etc., fort recherchée, fort souhaitée de beaucoup de gens. ENVIEUX, EfSE, adj. qui a de l'envie, qui est sujet à l'envie. Il ne s'emploie qu'en mauvaise part. Il est aussi substantif. F.NVINÉ, ÉE, adj. Il se dit d'un vase qui a pris l'odeur du vin. ENVIRON, adv. à peu près, un peu plus, un peu moins. ENVIRONNER, v. a. mettre une chose autour d'une autre, entourer, enfermer. Il signifie aussi, circuler ou se mettre autour de quelqu'un, de quelque chose. Il se dit figurément, surtout dans la seconde acception. environs, s. m. pl. lieux d'alentour. envisager, v. a. regarder une personne au visage. On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel comme verbe réciproque. Il signifie figurément, considérer une chose en esprit, examiner. envoi. s. m. action par laquelle on envoie. Il se dit partiellement en parlant des marchandises. Il signifie quelquefois, la chose même qui est envoyée. — Envoi se dit, en littérature, de quelques vers mis à la suite d'une pièce de poésie, pour l'adresser, pour en faire hommage à quelqu'un. envoi en possession (F. Possession), voir voiler (S'), v. pron. (ar/*l. Il se dit du fer, de l'acier qui se courbe lorsqu'on le trempe. envoi. m. NÉ, ÉE, adj. qui a des voisins. Il est familier. envoler (S'i, v. pron. prendre son vol, s'enfuir en volant. Il se dit quelquefois, par analogie, des choses légères que le vent emporte. Proverbialement et figurément, Il n'y a plus que le nid, les oiseaux s'en sont enrôlés, se dit lorsqu'on cherche une personne ou une chose dans un endroit

où elle n'est plus. — Envoler (S'i s'emploie quelquefois figurément. Le temps s'envole. L'occasion s'envole, le temps, l'occasion passe rapidement. Avec l'âge, les plaisirs s'envoient, en vieillissant, on perd le goût des plaisirs. envoûter, v. a. faire un prétendu maléfice, qui consiste à piquer, déchirer, brûler une image de cire, en prononçant certaines paroles ou en faisant certaines cérémonies, dans la persuasion que la personne représentée par cette image souffrira les mêmes maux envoyés. Dans l'ancienne diplomatie on distinguait le simple envoyé, ambassadeur proprement dit, legatus. Cette distinction subsiste; car les diplomates de second ordre ou les ministres plénipotentiaires ajoutent à ce titre celui d'envoyés extraordinaires, alors même que leur mission n'est pas seulement temporaire et exceptionnelle. Les principaux agents diplomatiques des États de second ou au moins de troisième ordre sont des envoyés extraordinaires, ministres plénipotentiaires: la Prusse même, dont le gouvernement se pique d'une sage économie, n'a pas d'agents d'un rang plus élevé, si ce n'est dans des cas particuliers, tandis que Naples et la Sardaigne. États secondaires, accréditent des ambassadeurs près des principales cours et leur payent de gros traitements, à l'instar des grandes puissances. envoyer, v. a. donner ordre ou faire en sorte qu'une personne aille, ou qu'une chose soit portée en un certain lieu. Absolument, Enrober chez quelqu'un, envoyer savoir de ses nouvelles. Figurément cl familièrement, Envoyer quelqu'un au diable, à tous les diables, etc., le rebuter, le repousser, le renvoyer avec colère, avec indignation. Figurément cl familièrement, Enrôler dans l'autre monde, faire mourir. — Envoyer se dit aussi en parlant de toutes les choses qui nous viennent ou qui sont supposées nous venir du ciel, de la Divinité, du destin, etc. Il signifie . par analogie, pousser, jeter. lancer hors de soi. Dans ce sens, on ne l'applique guère qu'aux choses. Envoyé, ée, part. Il est quelquefois substantif; et alors il signifie, un ministre envoyé par un prince souverain ou par une république, auprès d'un autre prince ou d'une autre république. On appelle envoyée, la femme d'un envoyé. ENVOYEUSE, s. f. sœur de Mars, fille de Phorcis et de Céos. Elle était une des Gorgones. On la prend aussi pour Bellone. ENZINA (Jean de la), né vers l'an 1440, d'une famille illustre de la Vieille-Castille, lit ses études à Salamanque, et montra dès sa plus tendre jeunesse un goût décidé pour la poésie. On peut dire que la Entina fut le véritable fondateur du théâtre espagnol. La première comédie qu'il composa fut jouée lors du mariage de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle fille

Castille. Ses autres pièces furent représentées à la cour et devant les principaux seigneurs. Il augmenta ensuite sa réputation par un Art poétique {Art* de troear) qu'il dédia au prince don Jean. Miiiis il ne se distingua pas seulement dans la carrière littéraire, il fut chargé par Ferdinand de plusieurs missions auprès des cours de Rome et de Naples , et il » en acquitta avec distinction. La première édition de ses ouvrages parut à Salamanque en «M>'j , du vivant de l'auteur. Elle comprenait plusieurs volumes qui contiennent des Poèmes , des Odes , des Chanson* el douic Comédies, parmi lesquelles on regarda alors comme un chef-d'<œuvre de l'art dramatique celle qui a pour titre : Placida y Virtoiano. Ce poète mourut ver» lan i.VW. comblé d'honneurs et de richesses. Ses ouvrages sont remarquables par un style pur , des pensées brillantes el une élégance inconnue jusqu'à l'époque où il écrivit. enzinaz (François) , né à Burgos en Espagne vers l'an 1515 , est également connu sous les noms de Dryander ctdc Duchesne en français. Il fit ses études à Witlemberg sous Melanchlhon , qui lui inspira du goût pour le luthéranisme. Il embrassa ouvertement les nouvelles erreurs à Anvers. Il y entreprit , à la sollicitation de Mélanchlhon , une traduction _ du Nouveau Testament en espagnol, ir>43 , in-8°, qu'il eut l'audace de dédier à Charles-Quint . el de présenter à ce prince . en le priant de la prendre sous sa protection ; Charles le lui promit , pourvu qu'il n'y eût rien contre la foi antique. La version ayant été examinée , l'auteur fut mis en prison , où il fut détenu pendant quatre mois. Il s'évada l'an 154B, parcourut l'Angleterre, l'Allemagne, et se rendit à Genève, auprès de Calvin , en 155-2. On ne sait rien de lui au delà de cette époque. Il a laissé une mauvaise Histoire de l'état des Pays-Bas et de la religion d'Espagne, Genève, in-8°. eobanis Htssis i Elus) fut surnommé Hessus, parce qu'il naquit en 1488 , sur les confins de la Hesse, sous un arbre au milieu des champs. Il professa les belles-lettres à Krfurt, à Nuremberg el à Morpciig, où le landgrave de Besse l'avait appelé. Il mourut dans cette ville en 1640, à cinquantedeux ans. avec la réputation d'un bon poète , ennemi de la satire, quoique versificateur, du mensonge et de la duplicité, mais ami du vin et de la crapule. Le cabaret était son Parnasse. On raconte qu'il terrassa un des plus hardis buveurs de l'Allemagne, qui lui avait fait défi de boire un seau de bière. Ivobanus fut vainqueur, et le vaincu, ayant fait de vains otTorts pour épuiser le seau , tomba ivre mort. Nous avons de ce poète buveur un grand nombre de poésies; les vers tombaient de sa plume. Il avait la facilité d'Ovide, avec moins d'esprit et moins d'imagination. Éoi.E myOïol.) , dieu des vents, fils

des îles Lipari et de Melage, et selon d'autres de Jupiter, régnait sur les îles Volcaniques. appelées depuis Eolides. Sa résidence était à Lipara, une de ces îles. Lorsque les vents jetèrent Ulysse dans les États d'Eole, ce dieu l'accueillit favorablement et lui donna des outres qui renfermaient les vents contraires à sa navigation (l'Ulysse). Selon Virgile, Eole devait à Junon la faveur d'être admis dans son empire et son empire sur les vents. On lui donne douze enfants, six filles et six garçons, qui se marièrent les uns avec les autres; peut-être a-t-on voulu par là désigner les douze vents principaux. En réduisant toute cette fable à l'histoire, il paraît qu'Eole fut un prince qui se livra à l'étude de l'astronomie, et qui, par l'inspection du flux et du reflux, prédisait souvent avec justesse plusieurs jours d'avance le vent qui devait souffler, et donnait des conseils utiles à ceux qui entreprenaient des voyages maritimes. On le représente avec un sceptre, symbole de son autorité.

The text on this page is estimated to be only 22.25% accurate

EOI.IPYLE. (24 EOLE , fils d'Helicn el d'Orséide , petit-fils de Deucalion el t frere de Doras et de Xutbus, succéda a son père au royaume de Phlbiotide , ei donna le nom d'Eolieus i ses sujets qui s'appelaient auparavant Hellènes. Avant épousé Knarète, il en eut «eut fils, Crèthée. Sisyphe, Âthamas, Sslmonée, Deton, Magnés et Périérés. cl cinq filles, Caniche, Alcvonc , Pisidice, Calvcé et Pèricnède. On lui donne aussi pour fille Arné. EOLE , arrière-petit- fils de celui-ci , le même que le dieu fils du second Eole. Diodorc de Sicile dit qu'il se rendit maître de plusieurs Iles situées dans la mer Tvrrhénienne, qu'il appela de son nom Eolides, et qu'il y hâilil la rUIe de Ltpar». Il fut pire de Macaréc el de Canacé. éolide, contrée (F. Eone). bolide [géogr. ane.), ville de l'Ile de Ténédos. ÉOLIDE , eolù [zool.]. Ces animaux, donl Curicr a fait un genre à part , sont places par lui dans son ordre des gastéropodes nudibranches, et par Dlainville dans l'ordre des polybr anches télracères , à coté des glaucut des laniogèret et des tergipédet. Les eolides sont toutes marines; comme la généralité des espèces de leur ordre, elles vivent le plus souvent sur les rivages, au milieu des fucus sur lesquels elles rampent; elles ne nagent point. On peut leur donner pour caractères: animaux limacitormes , gélatineux, à tête distincte, munie de deux ou trois paires de tentacules; à pied entier, occupant presque tonte fa longueur de l'animal ; branchies formées de cirrhe» aplatis ou coniques, variant pour leur disposition ; organes génitaux réunis dans un même luliercule. a la partie antérieure du coté droit ; anus un peu plus en arrière. Les eolides se partagent en deux sections que plusieurs auteurs considèrent comme deux genres. Elles se distinguent des glaucut en ce qu'elles sont dépourvues de manteau , et qu'elles ont leurs branchies autrement disposées ; elles diffèrent des dorit par la conformation de ces branchies qui ne sont jamais en cercle ou bouquet autour de l'anús: I. Branchies en lames ou écailles diipaëtt rar iet dtux eàlét du dot et plut ou moimt terrées , genre éolide Cuvier ; eolet Cutierii Lam. ; eolit m'arma Cuv.; dorit pnpillota Dan.jdorù e«rulea Linn.; dorit fateiculata, etc. 11. Branchietenformedefiltlt,ditpotéenu U dot en rangées Irantvertaltt , genre eatolina Bfug ; eolit a/finit, eolit annulicornit, dorit longieornit,H eolida longieauda. eolides, eolides (ïoo/.). Denis de Montfort a donné ce nom è une coquille fossile que certains auteurs rangent parmi les foraminiferes et d autres parmi les céphalopodes polyihalames. Eolieou Éolide, Eolit (géogr.

ane.), contrée de l'Asie Mineure, située sur les côtes de la mer Egée, occupent la partie occidentale de la Carie. Elle était bornée au nord par la Troade, et au sud par la Lydie, l'Eolide comprenait les Iles de Lesbos, Ténédos et Hérannonèse. Elle contenait dix-neuf villes principales, dont douze étaient situées sur le continent et sept dans les Iles qui bordaient la côte. Mytilène et Cumes étaient les plus considérables. Eolide, ancien nom de la Thessalie, gouvernée par Eole. # EOLIEUX, l'une des quatre tribus des Hellènes, étaient issus d'Eole, descendant de Deucalion. Les Eoliens quittèrent la Grèce pour venir s'établir en Asie vers l'an 1124 avant J.-C., quatre-vingts ans avant l'émigration des Ioniens sous la conduite d'Orésios et de Penhélus (Y. Hellènes). _ EOLIEUX ou EOLIDES ; Iles (v.ogr. ane.) [Tavari], Iles situées sur les côtes occidentales de l'Italie et de la Sicile, dans la mer de Tyrrhénie. Elles étaient au nombre de sept : Lipara, Strongyle, Dydimé, Ericée, Phénice et Hiresia ou Evonymos. Virgile dit qu'elles étaient la demeure des autans et qu'Eole, dieu des vents et des tempêtes, y résidait ordinairement. On les appelle encore Vuleaniti et Hephétliadi fHsiitrt,; Vulcain}. parce que le terrain en est volcanique et qu'elles jettent des laves (lames). Éolien, EJSSE, adj. On l'emploie particulièrement dans les locutions suivantes : Le dialecte éolien, ou substantif enen L'éolien, celui des cinq dialectes grecs qui était parlé dans l'ancienne Eolie. Le mode Mien, un des modes principaux de l'ancienne musique grecque. Harpe éolienne, instrument à cordes, monté de manière qu'il rend des sons harmonieux lorsqu'on le suspend et que le vent vient à le frapper. Eolipyle. Ce joli petit instrument de physique sert à lancer un jet par la force élastique du fluide qui s'échappe d'un liquide en ébullition, ou à diriger le souffle d'une vapeur sur un point déterminé. En 1629, un Italien, nommé Oiovanni (&) EO.V. Bianca. s'en servit, mais à tort, pour faire tourner les ailes d'un moulin : c'est un mauvais emploi de la vapeur, parce qu'alors elle se refroidit et perd beaucoup de son élasticité en se mêlant à l'air et en s'éloignant du foyer où elle a pris naissance. On en a fait deux applications élégantes : l'une consiste à souffler la lampe d'ailleur et à augmenter sa puissance par un jet de vapeur ni fixe ni fixe, l'autre à déterminer l'ébullition d'un liquide par la projection de ce jet de flamme sur la paroi latérale de l'instrument où, par exemple, se filtre le café. L'éolipyle est ordinairement formée d'une petite sphère métallique creuse, à laquelle se visse un col de peu de longueur, habituellement arqué et terminé par un trou capillaire. Lorsqu'on l'a remplie aux deux tiers d'eau ou d'alcool, on la place sur une petite lampe, au-dessus

de laquelle on la maintient par une pince formée de deux segments sphériques, supportés par deux mutilants égaux, verticaux et parallèles, fixés de part et d'autre par leurs extrémités inférieures aux parois de la lampe. Le liquide de l'éolipyle entrant en ébullition, il en résulte un souffle impétueux, et si l'on renverse l'éolipyle, le liquide en remplit le col, et, fuyant sous la vapeur qui se presse, il forme un jet dont la portée est d'autant plus grande que l'élasticité de la vapeur est plus intense. On conçoit, d'après cette description, que l'instrument qui vient «l'élite* décrit est un appareil à réaction, ce qui veut dire qu'il est ordinairement Éolique, adj. des deux genres, qui se dit à dialecte et du mode éoliens. Éolodico.x, instrument de musique à vent et à clavier, inventé vers 1811! par un Allemand nommé Eschubach, construit et perfectionné par Voit, Fr. Slurm et autres. Dans cet instrument le son est produit par des lames métalliques fixées par un boulon et mises en vibration par un courant d'air au moyen d'un soufflet artificiel dont les mouvements sont réglés par un pied de luthier. Pouvant être augmenté et diminué à volonté, le son ressemble dans le haut à celui de la flûte et de la clarinette, dans le bas à un mélange de cor et de basson.]>c le clavier est de six octaves; il parle bien, mais on conçoit que la nature de l'instrument se prête moins aux morceaux brillants du piano qu'à des adagios et à des mouvements modérés. L'inventeur donna d'abord à son instrument le nom de Véoline. que l'on changea en celui d'Éolodion; enfin on réclama ce mot en écrivant éolodicon, nom qui lui est resté, et que quelques auteurs écrivent mal à propos élodion. Cette diversité de noms a donné lieu à des erreurs : on a pris pour trois instruments ce qui en réalité n'en était qu'un seul. Éol DE L'Étoile, gentilhomme breton, homme sans lettres, mais d'une extravagance et d'une opiniâtreté telle qu'on en voit rarement. Ce fou se disait le fils de Dieu, et le juge des vivants et des morts, sur l'allusion grossière de son nom avec le mot rum dans cette conclusion des exorcismes : Per eu m qui judicaturus es! titot et murluot. On ne doit pas s'étonner qu'un insensé ait pu trouver une telle absurdité dans son génie. Ou ne «luit pas l'être non plus qu'il ait fait un nombre de sectateurs, et que quelques-uns aient mieux"; se laisser brûler que de renoncer à leur délire. Il n'y a, comme dit Cicéron, aucun genre de folie ou d'excès dont l'esprit humain ne soit capable. Eon fut pris et conduit au concile de l'Éims, assemblée par le pape Eugène III en 1154 Le pontife demanda à l'écclésiastique : « Un es-tu? » Il lui répondit : « Celui qui doit venir juger les vivants et les morts. » Comme il se servait, pour s'appuyer, d'un bâton fait en forme de

fourche, le pape lui demanda ce que voulait dire ce bâton? a C'est ici un grand mystère, répondit le fanatique. Tant que ce bâton est dans la situation où vous le voyez, les deux pointes tournées vers le ciel. Dieu est en possession des deux tiers du monde, et me laisse maître de l'autre tiers; mais si je tourne les deux pointes vers la terre, alors j'entre en possession des deux tiers du monde, et je n'en laisse qu'un tiers à Dieu. » Ce maître de l'univers fut enfermé dans une étroite prison, où il mourut peu de temps après. Ceux d'entre les sectateurs d'On qui demandèrent à rentrer dans l'Eglise furent reçus avec bonté : mais comme il paraissait que de telles extravagances, soutenues avec tant de fureur, prouvaient quelque intervention de l'esprit séducteur, on les exorcisa comme des démoniaques.

DEBEAUMOUR (Chabmcte-Gexeviève-Timothee, OU CILALE.S-(iEKRVIËVE-LO'IS-Ai:GISTB-ANUR£-TIHOTHÉE 1)'}}, l'un des personnages qui ont le plus vivement excité la curiosité publique vers la fin du XVIII^e siècle, naquit à Tonnerre le 13 octobre 1728, d'un avocat conseiller du roi à Paris, fit ses études au collège Maïarin, fut reçu d'abord docteur en

The text on this page is estimated to be only 18.21% accurate

EO.HIKXS. (M) droit civil et droit canon, ensuite avocat au parlement. Malgré ses succès dans le barreau, il changea de carrière. Le prince de Conti, qui protégeait spécialement sa famille, lui fit obtenir une mission diplomatique et l'envoya à Saint-Petersbourg, où il prit les habits de gentilhomme, qu'il quitta à son retour en France pour reprendre les habits d'homme. Après avoir aplani dans ce voyage les voies de pacification, il fut renvoyé une seconde fois en Russie, mais avec un caractère public. La prudence et l'activité de ses démarches ne laissèrent point à désirer, lui valant l'établissement d'une alliance entre la France et la Russie. L'engagement de cette puissance à faire marcher, en faveur du cours de France et de Vienne, quatre-vingt mille Russes destinés à suivre les drapeaux prussiens, en furent les heureux résultats. Il parvint même à faire disgracier et arrêter le grand chancelier Bérulie, et à le faire remplacer par le comte Woronow qui était dans les intérêts de la France. A son retour, brûlant du désir de se distinguer dans la carrière des armes, il obtint la permission d'aller rejoindre l'armée française en Allemagne, et il prit le grade de capitaine de dragons et « comme aide de camp du maréchal de Broglie: il se distinguait à l'occasion. Utroph, Eimberk. et surtout à Oslerwick, où avec quatre-vingts dragons il força un bataillon prussien de huit cents hommes de mettre bas les armes. La paix de 1701, le fit rentrer dans la carrière politique. Il fut envoyé à Londres avec le duc de Nivernais en qualité de secrétaire d'ambassade, et nommé ensuite ministre plénipotentiaire. Louis XV lui accorda la croix de Saint-Louis, l'eut de temps après, de sourdes menées de la part de ses ennemis le firent rappeler; mais, pour le consoler de sa disgrâce, le roi, satisfait de ses services, lui accorda une pension de douze mille francs. Le chevalier d'Eon resta en Angleterre, et quoique sans caractère politique, il s'occupa continuellement de tout ce qui pouvait tourner à l'avantage de sa patrie. Pendant ce temps des paris énormes avaient lieu à Londres sur son sexe. Il veut même, à la demande d'un des joueurs, un jugement rendu, qui prononça, d'après la déposition de plusieurs témoins et du chevalier lui-même, qu'il était une véritable femme. Dans un voyage qu'il fit en France, Louis XV lui enjoignit de prendre "les habits de son sexe". et il [«fut dans le monde sous le titre de chevalier* d'Eon. Privé pendant la révolution de sa pension, il tira quelques ressources de son habileté dans l'escrime, en faisant publiquement assaut avec le fameux Saint-Georges;

mais l'âge et les infirmités ayant exercé sur lui leurs ravages, «les amis généreux vinrent à son secours, et rendirent ses derniers moments moins pénibles. Il mourut le 21 mai 1710. Son corps fut ouvert en présence du P. Elisée, premier chirurgien de Louis XVIII, et il fut déclaré qu'il appartenait au sexe masculin. Ses ouvrages ont été recueillis en 1775 en 15 vol. in-4", sous le titre de Œuvres du chevalier d'Épém. Ils ont pour la plupart pour objet des matières d'administration et de politique, et annoncent un observateur intelligent. Ses observations et ses recherches sur les lois, le commerce, le gouvernement de la Russie et de l'Angleterre sont d'autant plus curieuses qu'elles ont été faites sur les lieux, et qu'il ne s'en est jamais permis de trahir la vérité ÉPIQUE. Dans le 18^e siècle, un certain Kon de l'Etoile, gentilhomme breton, abusant de la manière dont on prononçait ces paroles : Per eum (on prononçait perneit qu'on tenturait être, etc., prétendit qu'il était le fils de Dieu, qui devait juger un jour les vivants et les morts. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'il eut des sectateurs, que l'on appela éonites et qu'ils causèrent des troubles. Quelques-uns se laissèrent brûler vifs, plutôt que de renoncer à cette folie : tant il est vrai que tout homme qui se mêle de dogmatiser et d'amener le peuple est un personnage dangereux et punissable. Au jugement de quelques ennemis de l'Eglise, cet événement prouva l'étonnante crédulité et l'ignorance stupide de la multitude durant ce siècle, et l'imbécillité des chefs qui gouvernaient alors l'Eglise, aussi bien que le peu de connaissance qu'ils avaient de la vraie religion. Dans la vérité, ce fait ne prouve ni l'une ni l'autre. I^{er} Pendant le xvi^e et le xvi^e siècle, qui n'étaient plus des temps d'ignorance, n'a-t-on pas vu des enthousiastes former les sectes des quakers, des anabaptistes, des anoméens, etc., qui n'étaient guère plus raisonnables que celle des éoniens? •-»" Eon de l'Etoile et ses -éclateurs pillaient les églises et les monastères, et trouvaient ainsi le moyen de vil vendre l'abondance; il n'était pas besoin d'un autre appât pour gagner des prosélytes. Il fallait, dit-on, mettre l'Eon de l'Étude entre les mains d'un médecin plutôt qu'au nombre des hérétiques, le faire traiter dans un hôpital plutôt que de le faire mourir dans une prison. Cela serait bon, si cet insensé et ÉPICTÈTE. ses adhérents s'étaient bornés à débiter des visions absurdes; mais nos adversaires sont-ils en état de réfuter les auteurs contemporains, tels qu'Oltoii de F. risingue, Guillaume de N. eubourg, etc., qui attestent qu'Eoii et les éoniens étaient des brigands.' Il est donc clair que l'on fit grâce à ce rêveur en ne le condamnant qu'à une prison perpétuelle, et que ceux de ses sectateurs qui furent suppliciés l'avaient mérité par leurs

crimes. KO.VS :»'. VALK>TIME.1S:. éoriks (anliq , fêtes athéniennes instituées en l'honneur d'Engonc. r.DS 'T.i.i., l'aurore', nom que les Grecs donnaient à l'aurore, (.est de là que dérive le mot Bous que les poètes donnaient à l'Orient. eois, un des chevaux du Soleil. Él» vi irir.s anliq.) ;tsJ, sur; *■/.»•.«, douleur), fêtes que les Athéniens célébraient en l'honneur de Ores. Elles furent instituées en mémoire de la douleur qu'occasionna à la déesse l'enlèvement de sa fille Proserpine ÉPACRIDK, epaerit .bolan.}, genre de plantes de la famille ili s rr\ cinées, île la pcnlandricmoungynic; renfermant des plantes élégantes, très-rameuses, propres à la Nnuvelle-lollaude. Les feuilles quelquefois éparses sont d'autres fois très-rapprochées et comme imbriquées; les fleurs blanches ou rougeâtres, disposées en long épi et oïrant les caractères suivants : calice à cinq divisions, très- profondes, colorées et accompagnées de nombreuses bractées; corolle en entonnoir doul le tube élargi à son sommet est divisé en cinq parties; ciin] élimine» courte-, incluses, couronnées par des anthères uniloculaires ; disque à cinq écailles glanduleuses, appliquée» cuulre lrs parois de l'ovaire, lequel est à cinq loges, a cinq dites, et donne naissance à une capsule également à cinq loges renfermant plusieurs graines attachées à l'axe central C'est une charmante acquisition pour l'horticulture. —

L'épacride rouCRatre , epaerit purpuraicent. Celle plante monte à un mètre un quart; ses rameaux grêles sont recouverts d'un duvet blanchâtre, et garnis dans toute leur longueur de feuilles nombreuses d'un >ert gai et luisant, terminées par une longue pointe piquaute. Les fleurs sont rougeâtres, solitaires, placées à l'aisselle des feuilles Supérieures. — L'ilPACRIDB ÉLKGA3TB, epaerit puiehella . originaire des environs du Port- Jackson; ses fleurs d'un blanc très-pur Unissent par se laver de rouge, elles répandent une odeur très-agréable. ÉP A<. RIDÉES bolan.). Robert Brovrn élève au rang de famille le genre épacride, i cause de quelques légères différences avec les éryciées, auxquelles les épacrides appartiennent. Celle famille nouvelle n'a pas été adoptée. KPACTK yaHron.), nombre de jours et de fractions de jour dont les révolutions lunaires diffèrent des solaires. Nous avons expliqué en détail au mot CALENDRIER l'usagedes épates pour trouver les nouvelles lunes ecclésiastique»; ainsi nous ne uoot occuperons ici nue de celle» qu'on nomme astronomiques, fiaroc que jadis les astronomes s'en servaient pour préparer es calculs des éclipses. Les èpactes astronomiques sont des nombres qui expriment l'âge de la lune au commencement de t année, ou le temps qui s'est écoulé depuis la dernière

conjonction moyenne de l'année précédente jusqu'au commencement de
 l'année actuelle, si elle est bissextile, ou à la veille, si c'est une année
 commune. Outre ces épactes, qu'on nomme épactes d'année», on considère
 encore les épactes des mois, qui sont pour chaque mois eu particulier l'âge
 qu'aurait la lune à son commencement, si la dernière conjonction de l'année
 écoulée avait eu lieu le 31 décembre à midi. Ainsi, en ajoutant à la
 l'année à celle d'un mois quelconque, on a l'âge de la lune au
 commencement de ce mois ; et conséquemment en retranchant ensuite cet
 âge de la durée d'une révolution entière de la lune, le reste exprime le temps
 de la conjonction moyenne qui doit avoir lieu dans le cours du mois. Par
 exemple; l'âge d'une année étant égal à 141. 20 h. 18', si l'on voulait
 connaître l'époque de la nouvelle lune du mois d'avril dont l'âge est de 1 j.
 » h. 47' 52", on retrancherait la somme de ces nombres, 16 j. 6 h. 33' 10", de
 la durée d'une révolution lunaire, savoir de 29 j. 14 h. 45' 10", et le reste l'âge.
 13 h. 12' 53" indiquerait que la nouvelle lune cherchée aurait lieu le 13 avril à
 (13 h. 12' ES". On trouve des tables des épactes astronomiques dans les
 ouvrages de Riccioli, de la Hire, de Cassini et dans l'astronomie de Lalande,
 mais l'usage actuel de la perle des tables solaires* a fait renoncer à l'emploi
 de ces épactes. Épacte (dipl.). L'épacte, dont la date sert si souvent dans les
 chartes du moyen âge, n'est autre chose que le nombre de

The text on this page is estimated to be only 19.30% accurate

i i'.mssi m; (347) F.PA.\CMF.\1F..\T. Il jour» dont l'année commune <lu soleil excède l'année comniuiiii' i!f la lunr, qui n'a que 354 jour». Ainsi l'éjiartc de la première année est 1 1 . Celle- ci, jointe à reparte de la deuxième année, donne ii départe. Si à ces 42 tous ajoutez encore 11 pour le parle de la troisième année, vous aurez le nombre de 33 jours qui valent un mois lunaire cl 3 jours; et alors tous omettez les 30 jours qui forment une lunaison entière, et il vous restera 3 jours pour réparte de la troisième année. Dans la quatrième, vous ajoutez 1 1 à 3, qui finit I • d'éiiacte ; dans la cinquième. Il et 14, qui finit départe; dans la sixième, Il et 25, qui font SU : et en omettant toujours le BOBlbfl île ôO, tous avez (t départe, et ainsi de suite. Lorsque réparte était H, deux ans après elle se trouvai! être 30, parce que JJ et 8 font SU: alors les anciens la notaient sou» eut par ces mots eparta •«fin. Les épacrls servent à trouver le jour de la lune; et pour ce faire, on additionne le nombre de T'épacte, celui des jours du mois courant et relui des mois écoulés , eu commençant à les compter au mois île mars. Si tous ces nombres assemblés sont au-dessous de 3», le nombre qui ru résullr est relui des jours de la lune; mais si ces nombres passent relui de 10, en étant ce meute nombre de 3n, le surplus est le jour de la lune Daus l'usage que la diplomatie fait des èpactes, \oiei ce qui mérite attention : t" les années bissextiles ayant un jour de plus, il faut, depuis le bissexté, ajouter S a réparte courante; 9" il faut observer qu'il y a eu beaucoup de variations, et que les coin pu listes et les tables chronologiques s'accordent assez rarement , les uns comprenant mars parmi les mois qu'il faut compter pour trouver | I an I l'année les jours de la lune, les autres l'excluant; les uns comptant du 'ii de mars le quantième de la lune pour servir d'é>artr, Irsautrrs ne commençant qu'au 31 décembre à supputer ce qui restait du quantième de 1 1 lune pour Servir d'èpoctc de l'année suivante. O n'est que depuis le calendrier grégorien qu'on a établi une parfaite unilonnilé daus les èpactes. Au si' siècle, il n'était pas rare de voir des rhartes datées de deux èpactes différentes, la majeure et la mineure. La première ne diffère pas de la solaire, ni la seconde de la lunaire. Ou vient de parler de celle-ci. La solaire se confond avec les concurrents, et ceux-ci avec les lettres dominicales , en les commençant par K, F. et les Unissant par le G (F. ConttaBEfTTS, DaTKS). KPAi.Tlt'S (tarjvr», conduire'!, surnom de Mercure, parce qu'il conduisait les morts aux enfers. F.pagathf.,

officier d'Alexandre Sévère. Il assassina le célèbre I Ipien, et fut luè en Crète |wr les gens de l'empereur. I l' >i. \ Il :o«f . i C'isl le nom d'une vat u-|é tu, <u e-muuc du chien domestique (V. ce mol). KPAUOURS (iiti, sur: *r»-rr, marché', magistrats institues à Athènes jjour juger lrs différends des marrhands. F.PAUOMF.KF.S, jours complémentaires du mois. Ce mol dérive du verbe «njej», j'ajoute, dont en grec il est le participe passif F.pauris géogr. anc). une des Cyclades; Aristote la nomme Bydrasn. F.Pvis, aissf., adj. Il se dit d'un corps solide considéré par rapport a son è|taisseur. Il se dit souvent par opposition i mince. Familièrement, Avoir la lailtr épaiitr, ou Etre épais, avoir la taille grosse, être peu dégagé dans sa taille. Figu renient et r.uniliér émeut. Avoir lit mâchoire épaisse, avoir l'esprit pesant. On dit daus le même sens, Ces! une mâchoire épaisse. Cheval épais, cheval qui n'est pas fui. — EPAIS se dit aussi de certaines choses Ouidcs, gazeuses, etc., considérées par rapport à leur consistance ou i leur densité. Airépaii, air grossier. Par analogie, Ténèbres épaisses, nuit épaisit, etc., grande obscurité, nuit noire. Figurèinrnl, Ignorance épaisse, ignorance profonde. Figurémcnl, Avoir l'esprit ép iis, l'intelligence épaistr, ou simplement et familièrement, fc'ire épais, avoir l'esprit grossier, lourd , pesant, être lent à comprendre — EPAIS se dit encore d'une réunion, d'un amas de certaines choses qui sont fort près les unes des autres. Il est quelquefois substantif au masculin, et signilie épaisseur. Il s'emploie égaI- in i l rumine adverbe. ÉPIIvsF.rH, s. f. En mathématiques, il désigne l'une des trois dimensions de la matière étendue, qui, avec la longueur et la largeur, en complète la définition. Dans l'usage ordinaire, on ne l'applique guère qu'aux corps solides compris entre deux surfaces a peu prri (sirallclrs d.ul I il. ndue i-st très-grande, Comparée I la troisième dimension, qui s appelle alors S|iécialeuicnl / épaisseur. L'épaisseur d'un bois , d'un* forêt, l'endroit où les arbres sont le plus près les uns des autres. — Epaishib signifie aussi, la qualité de ce qui est épais, dense; mais on l'emploie rarement dans ce sens. i.pals&ik, v. a. rendre épais, plus épais. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie alors, devenir épais, .lis. Sa lailtr s'efntissit, se dit de quelqu'un qui gross i l'angue s'épaissit, sa langue s i inliarras-c. Figuréiuent et familièrement, .Son esprit s'épaittit tous les jours, sou estent tous les jours plus pesant, plus obius. - Epaismu s'emploie nculraicmcnl, daus le même sens que s'épaissir. 1 1- wsm.nsfmf.NT. s. m. action d'épaissir, 'le s'épaissir, ou l'étal «le ce qui est épaissi. Il ne se dit guère qu'au propre. f.p w. Il set F.P.U l.ll s, roi de la Doride en (irèce.

Hercule ayant aidé ce prince à reconquérir son royaume. Ep. dius, I nui u
 connaître ce bienfait, légua son troue à Ilyllus, fils de ce héros. i P \
 MINIMUMS, célèbre généra] théwin , fils de Polymne , dei lait des
 anciens rois de Brotir II s'appliqua dans sa jeunesse les arts, aux lettres et à la
 philosophie, et fréquenta les écoles des rhéteurs et des philosophes- les plus
 renommés | de son Iruips. Ce fut presque malgré lui qu'il passa d'rs études
 |ilun, >>hiqurs au enuvcnrmcul del'Elat, Il porta d'abord les •rmes sxrec
 les LacédémonieiM, qui étaient alors alliés de rhébes Pendant celle guerre,
 il se lia d'une étroite amitié Pelopidas. général thèbiin, qu'il arrachai la mort
 dans un combat, au péril de sa propre vie. Les Lareilémouiiiieus sciant s de la
 ville de I hèbes par trahison, au mépris de tous les II niés, E|ianiinottilas se
 concerta avec son nuii |>uur rendre la liberté à leur patrie, et tous deux
 chassèrent de Tlièbes la garnison lacédémouiiicne. Cet événement fut le
 signal d'une uni rre terriblernre lesdeux |teuplcs. E| r.ininoudas,
 élugénéraldi < I hcliains, gagna, l'an 3~i avant J. -C., la célèbre victoire de
 L m lres en Beolie. Cleombrute, mi de S, arle, resta sur le durait de bataille
 ave l'élite de ses soldats. Kpaminondas entra dans la Laronie à la lête de
 cinquante mille combattants, e! soumit la plupart des villes du Pèloponèse,
 tout en : leur amitié |iar sa douceur et l'cipiilc de sou coimnanlirini ni.
 Parrrillesageronduite il les détacha toutes dc> intérêts S| irte pour leur faire
 embrasser rruux de Thèlies, sa pairie. Il e se concilier l'amitièdes Grecs en
 relevant les murs de M ••. que Sparteavaitfait détruire après les guerres de
 Messème Mais à son retour à Thebrs il fut arictè pour avoir violé les lois
 qui défendaient a tout citoyen de retenir plus d'un n i I commandement, et
 se vit au moment d'être condamné .i mort, pour prix de se* sers ires Loin de
 se plaindre de cette ingratitude, il demanda seulement à ses juge* la
 permission de taire graver ces parnlrs sur son lomlieu : « Ci-git
 Epamitiiimlas. qui fut puni de mort pour avoir sauvé sa pairie. » Ca
 reprocha lui sauva la vie; lrs Théliains, honteux de leur conduite, lui
 acrnnlèrrnt sa trace, et lui coudèrent de nouveau le gouvernement de la
 république. Il eut de grands succès dans la guerre de The«««alie, (mis il vola
 au leroon de* t attaques parles l-arèdemouicns Il joignit l'ennemi i Manliuee
 et lui livra bataille : mais il recut une blessure mortelle en continuant dans
 les rangs les plus serrés. Ayant appris peu d instants après que b s Béotien*
 étaient vainqueurs, il s'è• ! l e il- ni . . et Irldll le derniei soupir. Le* i us le
 pleurèrent d'autant plus amèrement , qu ils perdirenl avec Un la
 prépondérance qu'ils avaient ttcqil'SC dans la • qu'ils retombèrent dans la

nullité d'où son génie seul h v iv ni tiré*. Ou a loué avis:- raison la frugalité
 et le désintéressement il'Kpaminondas. Sa table fui lmi|nurs servie comme
 celle du plus pauvre moyen, et il refusa avec indignation de riches présents
 qu'on lui offrit de la part d'Arlaxeree, roi de Petit Hélaï si bon fils, qu'il ne
 se glorifiait de ses succès qu'? cause de la joie qu'ils causeraient à son père
 et à sa mère L'auteur de sa vie observe qu'il excellait dans la musique I la
 danse, laleuLs qui avaient beaucoup de prix aux jeux île* l'héliains. Il
 mourut à l'âge de quarante-huit ans. I .m rw;- , avant J.-C V. Tuèbes). i
 l'vvil'BF.MF.vr, s m. agi ir. , action d'épauiprer la vigne t\ PAMPHKR , v. *
 iagir.' . 61er de la visite les pampres, les feuilles inutiles qui empêchent le
 raisin de mûrir. iim m >ii ni, s. m. effusion. Il ne se dil guère, au propre,
 qu'en médecine. Il si- dil plus souvent au figuré. if v\ CHF.Mt-\T {pathol i,
 accumulation dans l'une des cavités naturelles ou dans l'intérieur des
 organes de matières soit physiologiques, soit morbides, échappées de leurs
 nielles, ou exhalées de* parties voisines. Tous les liquides normaux, ainsi
 que toutes les humeurs morbides et accidentelles, peuvent former la matière
 d'un épanchement : tous les viscères, toute- les |tarlics creuses du corps en
 peuvent Digitize

The text on this page is estimated to be only 21.79% accurate

EP APHRODITE. (2 être le siège. Lrs épauchemcnis, suivant U nature de ces deux t < irronstaiiivs principales , donnent lieu à des phénomènes morbides fort différents; ils dépendent le plus ordinairement • eux-mêmes de maladies fort diverses. On ne peut donc rien j dire qui soit commun et applicable à toutes les sortes d'épan- j l'heineil. On trouvera tout ce qui lrs concerne à chacun des 1 articles auxquels se rattache plus particulièrement leur hisloire | (V. Apoplexie , Empyème, Uémorriiaue, HvdbopiSIE, etc.). Épanc ni r, v. a. verser doucement, répandre en inclinant le vase- Figurément et familièrement, Epanrhtr ta bile, exhaler sa colère , s:i mauvaise humeur. — Epancher s'emploie aussi llgurèment , surlout dans cette phrase, Epancher ion cœur, l'ouvrir avec sincérité , avec tendresse , avec confiance. Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, et se dit, principalement en médecine, du sari*, d'une humeur qui s'exiravasc. Il se d'il, ligurémnt, en parlant des épanhcmens du creur, de l'âme. Épandre, jelerça et là en plusieurs endroits, éparpiller. Il se dit en partant des choses liquides, et de celles qui peuvent aisément s'amasser ensemble et aisément se séparer, comme de reau.de la paille, du foin, du fumier, du sable, des pièces d argent. Il s'emploie avec le pronom personnel , et signifie s'étendre. Il s<> prend aussi ligurément. Ce sens a vieilli. Un dit aujourd'hui répandre. ÉPA.MiRrilosE, s. f. figure de rhétorique par laquelle on feint de rélrarler ce qu'on avait dit, comme trop faible, et l'on ajoute quelque rlio>e de plus forl. EPANnriR iS i, v. pron. Il se dit des fleurs qui déploient leurs feuilles et qui sortent du boulon. Il s'emploie comme verbe actif dans relie phrase figurée et familière, Epanouir la raie, réjouir, faire rire. Figurément, Son vùage , ion front t épanouit. Set iraitt iépanouiitent , son visage se déride, devient serein. ÉPANOUISSEMENT, s. m. action de s'épanouir. Figurément, Epanoui tstmtnt de cvrur, l'effet qu'une vive joie cause à une personne dont le cwur était serré, affligé, L'épanouissement du ritaqe , dtt traits, l'ai serein et gai que prend le visage. Familièrement, Epanouissement de rate , action de rire, île se rèjuuir de quelque chose. Épanouissement ibotan.). époque à laquelle la fleur, parvenue a son parfait accroissement, déploie ses pétales, exhale ses parfums el laisse à découvert ses organes reproducteurs. épavtemk.vs (qêoqr. ane.\ peuples de l'Italie septentrionale, dans ta Ligurie, sur la cote, enlre Albium Ingaunum et Albium luleiiieliuiiii. epaphras, disciple i!e saint Paul et premier évêque de Colosses, où il souffrit le martyre.

ÉPAPHRONITE ; isidore Ati, gracieux I, surnom que se donna Sylla.
 ÉPAPIRONTE, affronta hi d'Auguste. Il fut chargé par ce prince de surveiller
 la reine Cléopâtre, après la prise d'Alexandrie. ÉPAPHRODITE, affranchi
 de Néron, qui fut puni, sous Domitian, du dernier supplice, pour avoir
 aidé son premier maître à se donner la mort. Épapirodite, maître d'Épiclète.
 On le croit le même que l'affranchi de Néron. epaphroditus. Grec à qui
 Josèphe dédia ses Antiquités/ judaïques. Épaphroditus, affranchi de Modestus,
 préfet d'Égypte sous l'empire de Néron. Il composa plusieurs ouvrages qui
 ne sont pas parvenus jusqu'à nous, et qui lui attirèrent de son vivant une
 brillante réputation. Épaphrodite (Sais) , apôtre, ou, comme il faut
 l'entendre dans cette circonstance, évêque de Philadelphie en Macédoine, fut
 l'envoyé, apôtre, de cette ville auprès de saint Paul, qui était alors arrivé à
 Borne. Il était chargé de lui témoigner la vive affliction des habitants de
 Philadelphie. et en même temps de lui offrir tout l'argent dont il pourrait avoir
 besoin. Le voyage fut long et pénible, aussi Epaphroditus restait-il longtemps
 à Rome pour se rétablir. Ses concitoyens en conçurent une vive
 inquiétude, et saint Paul, en ayant eu connaissance, le leur renvoya en
 diligence aussitôt qu'il fut guéri. Il lui donna une lettre pleine de
 témoignages d'affection et de (cudresse pour lui et pour ceux de Philadelphie; il
 lui fait l'honneur de l'appeler «son frère, le compagnon de ses travaux et de
 ses combats, le coopérateur de son ministère, leur 18) EPARGNE. apôtre. »
 Dans le chapitre x, verset 30, le même apôtre dit « qu'Epaphrodite s'est vu
 tout près de la mort, pour avoir voulu se dévouer à l'œuvre de Jésus-Christ,
 abandonnant sa vie, afin de suppléer par son assistance à celle que les
 fidèles de Philadelphie ne pouvaient rendre par eux-mêmes. » La mémoire de
 notre saint est honorée le 12 mars chez les Latins, et les 311 ou 50 du même
 mois et les 7 et 10 décembre chez les Grecs. A. B. epaphros, fils de Jupiter et
 de la nymphe Io. Epaphros. jaloux du jeune Phaéton, lui reprocha d'être
 pas d'une naissance aussi illustre que la sienne; Phaéton, piqué de ce
 discours, alla trouver sa mère Clymène, qui l'engagea à demander au Soleil
 la permission de conduire son char un seul jour (<V. Phaeton). Epaphros
 fonda en Égypte une ville qu'il appela Slempliis, du nom de son épouse,
 qui était Mlle du Nil. Il en eut une fille, appelée Libye, que Neptune rendit
 maître d'Égyptus et de Danaüs. Les Égyptiens lui rendirent après sa mort les
 honneurs divins. epapui s. Quelques mythologues donnent ce nom à
 Épopée, amant d'Autippe. ÉPARCHIS (Antoine), poète grec, était né dans
 l'île de Corrou vers le commencement du xvi^e siècle, il enseigna quelque

temps les lettres grecques à Venise , où il connut Lilio Giraldi . qui le cite d'une manière honorable dans le second de ses dialogues : De potin tui irmpori*. Il écrivit , en 1513. a Mèlanrhllhou el à quelques autres chefs de la réforme eu Allemagne, pour les inviter a faire cesser le schisme, en se réunissant à l'Eglise catholique. Dans un voyage qu'il fit i Paris, il offrit a François I" un manuicrit précieux contenant des pièces inédites d'anciens auteurs grec». On conserve ce manuscrit » la bibliothèque du roi , sous le n° 3302. Etienne Lcinoine eu a publié la table , avec une version latine, dans le tome i" de ses Varia laera , sur une copie qui lui avait été adressée par le savant Claude Sarran. Bandun l'a réimprimée sur une copie plus exacte, qu'il tenait de Boivin, dans les notes des Antiquilat. Coiutantinopol.. 875; et Fabrkius l'a reproduite, sur l'édition de Lcmoine , dans la Bibliolh. graca, t. X, p. 178. F.pan hus retourna bientôt a Corfou, el il y consacra le reste de sa vie à la culture drs lettres. Avant de quitter Venise, il y publia : Inecertionem Gracia deploratio, Epittola qumdam tpeclanlet ad concordwm reipublicœ enritlianœ, Epilaphium in cardinnlim CoMarinum, 151t. in-4». Tous ces opuscles Sont grecs. I* premier est une élégie sur la ruine de l'empire de Constanlinople; les lettres sont celles qu'il adressa, comme on l'a dit ci-dessus, aux principaux réformateurs. L'abrévialeur de la Bibliothèque de Gessner attribue à Eparcbus In traduction latine de quelques livres de Polube, encore inédits. Enfin, on trouve de lui quelques lettres grecques dans le tome ix des Deticia eruditorum de Lami. kparf.r S'), v. pron. [manège). Il se dit d'un cheval qui détache des ruades. éparktte agrie.). Dans quelques localités on donne ce nom au sainfoin cullivè, ktdusarum onobrychit, que l'on nomme aussi eipareette. ÉPARGNE , s. f. économie dans la dépense. Il se dit quelquefois de la chose même qu'on a épargnée, économisée. Poirt d'épargne, sorte de noire de moyenne grosseur, faiblement colorée rl île forme allongée. Caitte d'épargne el de prévoyance, établissement public où lrs particuliers peuvent déposer des sommes très-modiques pour leur faire porter intérêt. — Epargne se disait autrefois absolument de ce qu'on appelle aujourd'hui le Trêtar royal. — EPARGNBSe dit aussi en parlant du temps et de toute autre chose qu'on ménage. Épargne (Caisses d' V Lrs naisses d'épargne sont nées de la misère, de l'imprévoyance , de l'intempérance extrême des classes salariées el du désir charitable d'y remédier, d'abord en Angleterre et ensuite en France. Elles reçoivent el font fructifier les plus modiques économies du pauvre cl de l'artisan, «le manière à lui former un petit capital sur lequel il peut compter,

si quelque besoin extraordinaire lui survient, ou pour former un établissement . ou enfin pour assurer son existence aux jours de la vieillesse. Les caisses d'épargne sont utiles partout où il y a des sommes qui peuvent être prélevées sur les salaires actuels au profit de l'avenir, dans les utiles comme dans les campagnes, dans les grands comme dans les petits centres de population. La première caisse d'épargne, en France, date de juillet 1818 : une ordonnance du roi l'ordonna à Paris sur des bases qui n'ont guère été modifiée* depuis. Quelques bienfaiteurs l'avaient pourvue d'une dotation dont le capital servait de garantie au public, et le revenu

pourDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.34% accurate

EPARGNER (310) voyait à son tour aux frais indispensables ; elle était gérée gratuitement et constituée sous la forme de société anonyme; elle recevait toute épargne qu'on lui apportait, en payait l'intérêt à raison de 5 pour cent par an; elle capitalisait chaque mois. On pouvait retirer volonté l'argent déposé; mais, dès que le iléprtt d'un individu se montait à la somme nécessaire pour être converti en une inscription de 60 francs île rentes perpétuelles sur l'Etat, celle conversion irait lieu : l'inscription prise au nom du déposant devenait sa propriété; il eu avait la libre jouissance , ou la caisse en perrev.nl les arrérages pour les capitaliser à son profit et lui former un nouveau compte. On établit successivement des caisse* d'épargne, sur les mêmes bases, à Bordeaux en 181», à Bouen et à Meli en 1840, à Marseille, à Nantes, àTrnyes.à Brest en 1H2i.au Havre et à Lyon en 18'iï, etc. En 1830, treixe caisses seulement étaient fondées en France; mais, dès celte époque, elles prirent un lel accroissement, qu'en janvier 18-15 on comptait officiellement cent trente et une caisses autorisées en activité ou sur le point de l'è re. Le l'i juin 185s, une nouvelle lui spéciale a régularise celle inslilu'.ion populaire, et a lui donne un caractère d'uniformité rt une sanction dont elle eu! pu se passer, mais dont elle a cependant profilé. A proprement parler, les caisses d'épargne ne rentrent nullement dans la sphère administrative du gouvernement; il n'y intervient que par tl sollicitude; ainsi, la plupart sont fondées, comme celles de Paris, par des sociétés anonymes, d'aulrrs par les conseils générant et municipaux, et quelques-unes par des monts-dc— Voici les principaux statuts de la loi de 185ô. Les i d'épargne autorisées |wr ordonnances royales sont adlà verser leurs fonds en eompk murant tu iresur public, il est accordé par le trésor public aut caisses d'épargne un intérêt de 4 pour cent. Les statuts des caisses ne peuvent au- i toriser les déposants à verser à la caisse plus de 500 francs par scmiine, et la totalité des versements d'un même dénotant ne peut excéder 3,000 fran< s en principal. Si, pour éluder celle ; disposition , le même déposant verse des fonds dans plusieurs caisses d'épargne sans avertir préalablement chacune de ces i caisses, il perd l'intérêt de tous ses versements, l es sociétés de j secours mutuels, pour les cas île maladif, chômage, etc.. for- j niées entre ouvriers ou autres individus d'une même profession, et dûment autorisées, sont admises à déposer tout ou | partie de leurs fonds dans une caisse d'épargne , chacune jusqu'à la somme de 0,000

francs. Il est délivré à chaque déposant un livret en son nom, sur lequel sont enregistrés tous les versements et remboursements opérés en son nom. I/C déposant qui change de résidence peut faire transférer ses fonds ■ l'uni' caisse à une autre. Les registres et les livrets à l'usage des caisses d'épargne, ainsi que les quittances, sont exempts du timbre. Ces caisses peuvent recevoir des dons et legs. Enfin, les formalités relatives aux saisies et arrêts sont applicables aux fonds déposés dans les caisses d'épargne. — - En Angleterre, ces établissements sont devenus d'institution générale et coutumière; le parlement a dû tenir et modifier le régime des caisses avant d'en consolider les bases et l'administration. L'intérêt des fonds déposés y est de s fr. 80 c. pour l'Ont, mais l'Etat retient r.s centimes pour les frais d'administration. En Ecosse, les caisses sont plus riches qu'en Angleterre, mais cependant l'intérêt n'est que de i pour cent. — Nous ne voulons entrer en aucun détail sur l'utilité des caisses d'épargne, chacun doit la comprendre. Elles sont, en un mot, la liaison des classes manufacturières; c'est leur bureau de naissance, leur maison de refuge, l'asile de leur vieillesse. • La caisse d'épargne, a-t-on dit, est la mère de l'économie, le trésor des artisans, le pécule du pauvre, le remède de la non-tinence, le reproducteur des capitaux et le levier du crédit national. • Épargner, v. à user d'épargne dans la dépense; et, en général, ménager quelque chose que ce soit. ne l'employer qu'avec réserve. Figurément, Épargner quelque chose de quelqu'un, l'en dispenser ou l'en préserver; ne pas le lui laisser éprouver, ne pas le lui faire subir. Figurément, Épargner quelqu'un, ne pas le traiter aussi mal qu'on serait en droit de le faire. Il signifie aussi, faire grâce à quelqu'un. Dans ce dernier sens il a souvent un nom de chose pour sujet. Se ro'pnrgrneaux, employez-moi aussi souvent qu'il vous plaira. XV- , parjurer personne signifie quelquefois, médire de tout le monde Épargner la vieillesse, la faiblesse, l'enfance, etc., avoir j des égards, des ménagements pour la vieillesse, etc. Épargner la sensibilité, l'amour-propre de quelqu'un, ne pas dire ou ne pas faire ce qui pourrait exciter trop vivement la sensibilité de quelqu'un, ce qui pourrait offenser son amour-propre, etc. — ' EPACLÉK. I -tari, m r signifie particulièrement, en termes d'art, ménager quelque chose dans la matière que l'on travaille, et faire en sorte qu'on en tire quelque embellissement, quelque ornement qui n'en soit pas détaché, ou qui fasse même une pièce utile. Ce tailleur, cette couturière épargnent de l'étoffe, ils taillent l'étoile de manière qu'il en reste assez pour faire quelque autre chose que ce qu'ils ont entrepris — Epargnes signifie quelquefois, en termes de dessin et de

miniature, employer le blanc du papier et de l'ivoire pour produire, sans crayon ni peinture, les lumières des chairs. — Epargnée, avec le pronom personnel . signifie ordinairement, mèn ses soins, ses pas, son crédit. Il est quelquefois verbe i proque, et alors il signifie. user de ménagement l'un en l'autre. n AiiiMi.i i .xi km ', s. m. action d'éparpiller, ou l'état de ce qui est éparpillé. éparpiller , v. a. disperser ça et là. Il se dit en parlant des choses légères , minces, etc, et qui sont en petite quantité. On l'emploie aussi avec le pronom personnel. Par analogie , Eparpiller ici troupe*, ici force*, les distribuer en petits corps. — EPARPILLER se dit encore figurément, comme dans «telle phrase. Eparpiller ton argent, l'employer en dépenses frivoles et multipliées. épais, v ksi: , adj. épandu ça et là en divers endroits. Avoir les cheveux éparés, avoir les cheveux Ootauls et en désordre. kpvr botan On emploie ce mot pour exprimer que les feuilles et les fleurs d'une plante n'offrent point de régularité entre leurs distances réciproques , comme les feuilles de la vergerolle du Canada , erigeron canadense, les fleurs du bois gentil, dnphne metereum. Quand leurs distances sont à peu près égales, on les dit alternes (F. ce mot). ÉPARVl.v ou ÉPF.RVtx, s. m. (art vétér.), tumeur dure , bosse qui vient aux jarrets d'un cheval et qui lui fait lever la jambe plus haut qu'il ne le ferait sans cela. Épater, v. a Il se dit en parlant d'un verre dont on rompt le pied. Epaté, è, part. Adjectivement. Sex épalt, ne» gros, large et court. i.i'ii i mu. s. m. "•«(. n it , nom d'un grand mammifère marin qui a la forme d'un dauphin , mais qui est beaucoup plus gros. On le nomme aussi orque. kpai'LK, s. f. partie du corps qui est au-dessous du chignon du cou, et qui se joint au bras dans l'homme et à la jambe de devant dans les quadrupèdes. Hausser les épaules. Lever les épaules, témoigner en haussant les épaules qu'une chose déplaît , qu'elle choque . et plus souvent qu'elle n'inspire que du mépris. Familièrement , Manger par-dessus l'épaule , Jouer par-dessus l'épaule, manger derrière les autres, jouer sans avoir de place à la table de jeu. Figurément et familièrement, Mettre quelqu'un dehors par les deux épaules, le chasser honteusement. Figurément et familièrement, Regarder quelqu'un par-dessus l'épaule, le regarder avec mépris. Proverbialement et figurément, Faire quelque chose par -dessus l'épaule, ne pas le faire du tout. Figurément et familièrement , Je porte cet homme sur mes épaules, cet homme me pèse, il m'est à charge par les choses qu'il fait , par les choses qu'il dit. Figurément et familièrement , Plier les épaules*. Baisser les épaules, recevoir avec soumission une chose fâcheuse, désagréable. Figurément et familièrement,

/. ' n'a pas les épaules assez fortes, il a tes épaules trop faibles pour un tel emploi, pour soutenir une* telle charge, une telle dignité, pour faire cette entreprise, il n'a point assez de talent , assez de bien . assez de ressources. Figurément et familièrement, Soutenir l'épaule à quelqu'un, lui aider, lui fournir des ressources Figurément et familièrement, Donner un coup d'épaule, aider à quelque chose, venir au secours de quelqu'un. Proverbialement et figurément, Pousser le temps avec l'épaule, temporiser, lâcher de gagner du temps, ou se désennuyer comme on pousse en attendant le moment qu'on désire. Proverbialement , figurément et populairement, // ne jette pas les épaules de mouton par la fenêtre, se dit d'un homme avare. En termes de fortification , L'épaule d'un bastion, la partie saillante que forme la réunion des pans nommés flanc et face . On dit aussi, L'angle d'épaule ÉPAULÉE , s. f. effort qu'on fait de l'épaule pour (tousser quelque chose Figurément et familièrement. Faire une chose par épaulée*, la faire à diverses reprises et négligemment. — Epaulage, en termes de boucherie , le quartier de devant du mouton, dont on a retranché l'épaule

The text on this page is estimated to be only 13.60% accurate

KPAU1.KTTK. 2.H» £v vi'l.KK . * f. tarrhit.;, portion d'ouvrage de maçonnerie 3ui n'est |>as fiit île Mille, iii.us ;i diverse* reprise"* ou |iar Jeans { 1 . llKUAY. KIMll.KMKVI-, * m. {fortifie *. espèce île rempart fail de fascines el «le terre , etc.. qui sert principalement pour giranlir du feu de l'ennemi une Iroupe ou une batterie. KPMI.f.r, v. a, rompre l'épaule, i>u déimllre, disloquer I épaule. Il n'est usité qu'en p illant des quadrupèdes. Il s'emploie aussi avec le ptniiDin pcrsiinucl. — Ervl l.tn signilic . (igurcin.nl el (..mil èrenienl , assister, aider, En lermes de guerre. Epauler <Ut Iroupri, les meltrc à couvert du canon par un êj.auleim-nl. El'Alï R, Ī.V.. pari. Figurèmetil el populairement, ("est une MU épaulée, se dit d'une lille qui Scsi déshonorée. Il se dit aussi d'une personne qui e-l absolument sans esprit , Sans capacité. ÉlMI'l.»XrK.r.eti>rnein-nl, dont on fait remonter l'origine, suit à larniirroieqiii servait à attacher sur l'épaule les différentes pièces Je l'armure-, soit au p ' il sac rempli de smi sur lequel le soldai appuyait le lutird ration des. lousquet , lur-quclc mousquet Tut devenu l'arme ordinaire de l'infanterie , n'est détenu la marque thsliurlivc du grade que depuis le ministère du inareelial de flellc-l-|e l'nc nr.ltintmi'c de ITVa prescrivit le port de l'épaulelte connue une |tarlie essentielle île l'uniforme ; I7»i7 el en 177!», pour détrrS" la forme qu" l'un devait différents grades de l'armée. S de la dernière de ces ordonna cpauletlcsde tresse pleine, tépinrrd i l à rurdi à puitt. piv m lis il en fallut deux aulr miner d'une m inière hier donner à eet iiriienl [km Voici un résumé rics prescripti nances :

Brigadier du uriné4*, ornée de franges dites à arain avec une étoile brodée en or el en argent, suivant que le fond de l'épaulelte était en argent ou en or. Maire de camp eolntfl commandant, deux ejiaulelles semblables, niais sans étoile. — Mettre de camp rntoael en ttrond , deux épaueltes Semblables à relies du précédent, mais traversées dans la longueur de la palle par deux raies eu soie railleur de feu. — Lieuti naal-cotonel erbef de bataillon . sur l'épaule gauche une seule épauelle semblable à celles du meslre de camp colonel comitiaiidanl. — Major, deux épaueltes en or ou en argent, avec franges à graine d'épinard seulement. — Capitaine commanda il, une épauelle seuil. lable sur l'épaule gauche. — Capitaine en tecond, aussi sur l'épaule gauche une épauelle qui ne dilTerail de celle du procèdent que parecqt'elle était traversée dans sa longueur par deux cordons de soie Couleur de feu. — Lieutenant en premier, une épauelle dont Je fond était

une tresse d'or cm d'argent, lo*ingée de carreaux de soie couleur de feu,
 avec franges composées de (ils d'or ou d'argent, cl de soie couleur de feu.
 dans la même proportion. — {.«-tiirnaill en vcond. une épauelle sen.hlalile,
 mais traversée dans sa longueur par deux cordons de soie couleur de feu. —
 Souj /iVii.'en.inl ,. une épauelle à fond de soie, liseréc d'or ou d'argent ,
 avec frange assortie. -- Aijudnnl, une ép .ul. lie srnihlvhlc. Iravcisée dans sa
 longueur par deux cordons de tresse d'or ou d'argent. - Les o'li iers auxquels
 le règlement n'accordait qu'une seule épauelle, parlaient, <ur i épauelle
 droite, un corps d épauelte sans franges , cl qui prit, dans la Suite, le nom
 de toiitre-épntilrtte . (Joint aux Soldats, leurs épauelles n'étaient «.ruées que
 d'une simple bandelette d'environ deux eenliméires de largeur. — De
 nombreux changements ont été faits depuis dans la l'orme des épaueltes et
 dans la manière de les porter. Nous n'en donnerons point ici le détail, qui
 nous entraînerait beaucoup trop loin; nous nous ronteuternns «l'indiquer,
 comme i.-nus l'avons fait pour l'année tî'.t», les diflérentos formes d
 épaueltes qui servent aujourd'hui à distinguer le* grades. Marechit de
 France, deux épaueltes eu or, à grosses tilrsa les. avec sept étoiles en
 argent, sur lesquelles font Brodés deux ha km s en croix — l.iiuienani
 yrinrul, deux épaueltes semblables, mais avec Irois étoiles sculi menl, el
 tans triions. — Maréchal dt camp, deux épaueltes Semblables, avec deux
 étoiles seulement. — Colonel, deux éiiaub lies à pussés torsades, en or nu
 en argent, suivant la couleur des Doutons. — Ueutnant-culoncl, épaueltes
 Semblables, mais dont le corps est eu argent quand les boutons sont dorés,
 el en or quand les boulons sont en argent. — Chef de bataillon ou
 d'escadron, une épauelle semblable à celles du Colonel, à gauche. —
 Major, une énaulclte semblable, adroite. — Capilaine, deux épaueltes à
 franges simples, en or on en argenl, Suivant la couleur des boutons —
 Lieutenant, une épauelle semblable, sur l'épauelle gauche. — lati lieutenant,
 une épau- . let le semblable, à droite. — Adjudant-major, deux épaueltes !
 r.PAVKS semblables, mais de la couleur opposée à celle des boulons. —
 Adjudant ». «.-i f[ie-> r. une eljaulil(e seinh'able, à droite. — l.es ea-iiainci
 •n-du ,r, r. dans les troupes à rheval, les cnp-tantet m»j r> dans les
 li.ii.iiIih.s de chasseurs i pied et dans l. s ImI . illous d inraulerie le-ére d
 Afrique, ont le cnrpj île l épauelle de la couleur op|H.sée à celle du bmilon.
 — Les épaueltes di-s capitaine! de trciaufe chue dans différentes armes, el
 r» lli-s des capitaine! en ternnd dans la cavalerie ri d ois l'artillerie, s ni
 traversées dans leur longueur |»ar un filet en soie rouge. Ki'Al i.ii s -

Vistf^v-1 « (•rt,,s<'t'ils «juc l'on faisait à la nouvelle mariée le lendemain de
 ses nnces. On leur donnait le nom d'èpaulii-s, parée que la nouvelle mariée
 n'habitait ia maison (i j'j t de son êpunx que de ce jour. KPAVKs j«rif; r).
 (lu ap|N Ile ainsi les choses égarées dont le propnelaire est inconnu. Klles
 appartenaient, en dro t romain, au premier occupant ; sons l'empire di s
 <oiiliinn-s, au roi ou au seig r haut justicier du heu. Suivant le code civil,
 les biens nui n'ont pas de maître apliarlieniiennl A I Klal. Mais cette règle
 générale r.coit exceptions: ainsi un trésor trouvé appartient tout entier à
 l'inventeur s il l a trouve sur son propre loiuls; el s il ,, é|é trouvé sur le
 fonds d'auliui. moi.ie à l inventeur, inoiiiéau pmpriélaircilu fonds sur lequel
 il a été découvert, (lu appelait anciennement rpn-et maritime* les objets
 rejelés par la nier. Il faut recourir en celle matière, et à delaut d autres
 dépositions plus récentes, à l'ordonnance de ICHI . où il élail fait certaines
 distinctions, l.es choses do cru de la mer, comme ambre , corail, poissons à
 lard el autres oaupuius. esturgeons, saunions ci miii". «ppaiurnui-i entiers,
 lorsqu'ils ont été Irouvés ècliooés sur le rivage, maine de l'I.lal , qui n'a qu'à
 paver les salaires de reux i ont rencontres el mis en lieu de sûreté. Pèches en
 plein. mblal.les qui n'ont appartenu à personne, demeurent a eeu* qui les
 ont tirés du fond de la mer ou pèches sur les (lots, S'ils sonl peel.es sur h s
 grèves, les |MN'beurS n'en unique le tiers, l.es p. is-ons nu contraire
 declares poissons royaux, tels que daupliins. esturgeons, saumons el Iruiles.
 appartiennent lout au doqui les ne mer, ilsappariieniiient aux pêcheurs.
 Comme les poissons royaux, dit Valut dans sou coiium-nlaire, pnur
 appartenir au domaine, et les poissons à lard pour être considérés comme
 épaves, doivent cire venus à la cole naturellement el sans aide d'hommes , il
 ne s'-.st jamais présente île cas ofi l'on pilt faire l'application de l'article qui
 allribtie les poissons royaux au lise ; on a toujours sup|M)se qu ils avaient
 été pris eu pleine mer ou sur les Ilots, en un mol, à t'uidr d hommes. Les
 varechs ou herbes marines que la mer a deiacbès el jetés sur les grèves,
 appartiennent au premier iccupuil; ceux »|ui sont attachés aux roehers ou au
 rivage iM'Uienl être rouîtes par les communes. Quant aux effets lires du
 fond de la nur ou trouvés sur les flots, et par exemple aux ancres ainsi
 découvertes, ils appartiennent i relui qui les a poches, si inculte réclamation
 ne s élève dans les deux mois Mais si ces clTcls tirés du fond de la mer ou
 trouvés sur lis Ilot* provenaient de jet . bris ou naufrage , reux nui les Irouv
 iraient d> vraient les nul reçu lien de sûreté et en taire la déclaration au plus
 tard dans les vingt-quatre heures: le tiers de ci s ell'eis doit être dél.vré

immédiatement et sans frais, en espèces ou en déni, rs, à ceux qui h s ont
Irouvés ou péchés; el les deux aulrc* tiers doivent cire déposés pour être
rendus au propriétaire, s'il les réclame dans l'an et jour de la publication qui
doit en être fade: jtassé ce temps, faute de réclamation, les «bji is
appartiennent au domaine. Ile même l'argent , les bijoux el autres el oses de
prix, trouvés sur un cadavre noyé, s'ils ne sonl pas réclamés dans l'an cl
jour, appartiennent pour un tiers A ci lui qui a trouve le cadavre, et les deux
autres l l'Ivtal. les frais de justice préalable meut |»ayés. — On amiclle
épar-f tfrau les ell'eis qui Sont trouvésau milieu des fleuves ou rivières
navigables ou sur leurs rives. Suivant l'ordonnance des eaux el loréls de
lll««>. si dans un mois ils ne sont pas réclamés , ils sont vendes au profit du
domaine. Les objets qui, par suite des naufrages ou inondations, sonl
charries el tléjiosés |wr les fleuves sur les rives, appartiennent en règle
générale au riverain, du moment où ils sont déposés sur son fonds ; mais
cette rèfclle souille exception si les objets ainsi entraînés par le courant de
l'eau portent quelque signe de propriété particulière. En ce cas le prupri taire
ser»it admis a les revendiquer pvinlanl trois ans, a n.uiits qu'il n'ait été mis
en demeure par le riverain de le faire dans un plus court délai et qu'il n'ait
laissé écouler ce délai sans agir. Si le propriétaire de ces objets les
aKinilonne, il n'est pas Icnu de réparer le dnmn.age que leur transport sur le
fonds riverain a pu y causer: mais s'il veol les reprendre , il est icnu de
réparer ce dommage aitui que celui qui peut résulter de l'enlèvement.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.80% accurate

EPK.tCTRK. trilicumipclla bot. . L'épeautre mi épaulre est une espèce «le Né rouge qui n wl point, comme quelques auteurs l'uni annonce, un.- variété de fromul, m ai> Lien une espèce distincte, caractérisée par «lrs ll.urs Irouqucet obliquement, pourvues de Latins courtes, au nombre ili- quatre dans le hAm caHce, durit l'une, celle <lu mm i, .-mire et n'a j>a! de Iwrbc. Suivant les aul. urs • Ile était cultivée cher le* Scandinave*, les Gauloii ei le» rte m Germains , ou elle Mail nom-* mh- tpell Les Humains la reçurent de uns pères, qui la distinguaient en deux va r Kl es, I une appelée brare, l'autre ni rira I V. ces deux mois . — Ou ne cultive plus .mjnurd hui I épi autre que dans les pav s île montagnes, dans les Vosges, les (devenues, le Cil. (.il , e|e Les épis ■.oui aplatis, peu allonges, remplis de grains petit! ri logera dont l'économie domestique retire de nombreux, ivantagevS* Ion Ihenphr iste, les (i rres connaissaient l'épeau Ire sous le nom de tria, que l'on trouve souvent répele dans Homère el Hérodote. KPF.r. (too/.). On donne asset généralement ce nom vulgaire ao pic varié un grand epi iche. p/ru» major. #.Pt:K, roi d'Elide, lils d Kmlv miun el hère de I» régna Sur une partie des Etats de son père; ses sujets prirenl de lui le nom d Epeens. ÉPKE, lils de Pannpée, construisit le laineux cheval de hois quirausa h ruine de Troie. A son retour il ms la Créer , il fonda la ville de Métapontc, où il étaMil l'exercice du pugilat qu il avait inventé. EPEK , s. f. arme offensive et défensive que l'on porte à son colé - Kaud d'épée. nœud de rubans dont les homuieseu lu lui de parure garnissaient autrefois lu garde de leurépée. l'roverbialemciil el Ogurèment. Pout suivre, presser quelqu'un l'ipée dant les rtint, le presser vivement de conclure, il achever uncalTaire; ou le presser, dans la dispute, (tarde si loties raisons, qu'il ne sait que rèljoirdrc- — Fuurèin»i:t ci luit lierement. Emporter une choir a la f tinte de l'épée, l'eniporler avec de grands cITorls. — Proverbialement et ligurèiiiieul, .Y aroi'r que la cape tt l'épée, se dis lit autrefois d un gentilhomme, d'un cadet de lionne maison qui n'avait point de f ruine. On le dit meure d'une personne ou d'une chose qui n'a qu'un mérite apparent. — Proverbialement, A vaillent homme court* ipit, la valeur supplée aux armes. — Figurèiiicnt et familièrement, Il a fait un beau coup d'épée, se dit iroiiiicmenl d un homme qui a fait une sollise remarquable. Pnn erbialeiuenl et figurément, Oit un coup dépecé nu lent», M dit d'un effort inutile, d'une tentative qui n'a pas de suite, d'rflfet. — Ce*| une bonne, une rude tpit, il e>t brave commet

épée qu'il porte, 61 ans comme ion épée, c'est un homme qui manie bien l'épée, qui se bal vaillamment. — Figurément et familièrement. Son épée ne tient pas au fourreau, se dit d'un homme qui est toujours prêt à mettre l'épée à la main. — Figurément et familièrement. Son épée est trop courte, se dit d'un homme qui n'a pas assez de crédit ou assez de force pour réussir dans quelque entreprise. — Figurément et familièrement, L'épée de cet homme est vierge, il n'a jamais tiré l'épée pour se battre. Proverbialement, Ils en sont. Tant aux épées et aux couteaux, : eu grande inimitié, ou eu grand procès, en grande querelle. Familièrement et par mépris, Tramvair d'épée, lireur, batteur de pavé, qui porte une longue épée sans aller à la guerre. — Proverbialement et figurément, Se faire honneur de «ou épée, se prévaloir de son courage, de son crédit, ce, pour garantir le succès d'une affaire. — Proverbialement et figurément, L'épée au fourreau, se dit des personnes en qui une grande activité d'esprit nuit à la santé. - Proverbialement et familièrement. C'est ton épée de chevet, c'est la personne dont il se sert en toutes sortes d'affaires, soit pour le conseil, soit pour l'exécution. On se dit également des choses. Figurément et familièrement. Mettre, faire passer quelque chose du ténier à l'épée, mettre quelque profit, quelques fonds à couvert, en réserve. On le dit plus ordinairement en mauvaise part. Proverbialement, Mourir d'une belle épée, succomber sous un ennemi auquel il est glorieux d'avoir résisté ; et . (figurément, '■s dommages par une cause honorable. Qallusc, - S» laisser dire quelque chute d'injurieux l'épée au été, souffrir des propos injurieux sans rien répondre, sans épiloguer. Epée flamboyante, épée dont la lame est très-brillante, et semble jeter des flammes. — ErÈB signifie absolument, l'état des gens de guerre, l'état militaire, surtout par opposition à l'état des gens de robe ou d'Eglise. Il l'emploie de même absolument, dans certaines phrases ligorées, pour désigner le courage, la valeur ou la force désarmée. ÉPÉE Ordre de l'Église. (Gustave Wasa passe pour le ; 251) leur de cet ordre qu'il voulait faire servir la défense de l'Eglise catholique; mais le luthéranisme ayant envahi la Suède, cet ordre disparut. et fut rétabli en 1713 par Frédéric I^{er} : depuis lors il s'est maintenu avec distinction, et c'est aujourd'hui la récompense des actions d'éclat et des Services sous les drapeaux. Les statuts de l'ordre ont été successivement réformés en 1713, 1723, 1733, 1743, 1753, 1763, 1773, 1783, 1793, 1803, 1813, 1823, 1833, 1843, 1853, 1863, 1873, 1883, 1893, 1903, 1913, 1923, 1933, 1943, 1953, 1963, 1973, 1983, 1993, 2003, 2013, 2023. Il est composé aujourd'hui de cinq classes, depuis les commandeurs grands-croix jusqu'aux simples chevaliers. La croix de l'ordre est d'or, à huit branches (milites unies par dix épées, émaillée de blanc et chargée de couronnes d'or; au centre est un médaillon d'argent chargé d'un côté des armes

de Suède et de l'autre . d'une épée en pal , doul la pointe . si entourée d'une guirlande de laurier, avei! celle légende : l'ro paria Cri outre a quelque! npfwrtl avec noire ordre de l'j l.cgôn d honneur. »-•»• !: (tni>i;i;niM>ttx i i Éi s dk Jtsi vCmiisi , ou les llltV Ai.ii;ns M Cltmsl Ut> UH (l'tSi,. t>t ordre militaire de l.ivoiue el de Pologne avait été institué en l'If ", dans la vue deiiiplmcr les arme-, des chevaliers |iour défendre la i religion, tàs chevaliers |Miriaient dans leurs bannière! des é|iees en sautoir; ils s'o|i|Misèrent avec succès aux entreprises \ des idolâtres contre les chrétiens. i Pi::i: L'ABtB tiR L" est né à Versailles le *i:> novembre 1713 d'un père architecte, il l'en rendu eWbre par m s travaux en faveur des sourds et muets de naissance. Sou assiduité et M patience . autant que ses talents , ont donné a ses peines un succès mérité , dont la gloire eUl élè plus pure encore s'il avait dédaigné les liaisons avec un parti qui a toujours mis les lionnes œuvres en oslenlati u , quoique personnellement il fût simple et modiste l'ahlie de l'Epée (h une lui un lue mie idée juste, claire cl précis*' de sa méthode dans sou luttitution des tourdi et des maeit : ouvrage écrit avic Seilmii ni . ci qui n'a pas le ton «le sécheresse el de didaclkiune que le titre semble annoncer. Il v a à la lin DM belle petit" oraison latine prononcée par un de ses élèves. On mimait le différend quis'esl élevé entre l'abbé de l'Epée et l'ahtié l>i scliaiiqis qui dans son Court élément lire d'éducation , regarde l'inspection des niouTements de la langue comme le moven principal de l'uislructiou des sourds et muets , tandis que le premier et sou défenseur. M Uesloges, regardent l'usage de signes nalur* I s l l méthodiques rumine tenant la place la plus importante dans celle instruction. L'abbé de l'Kpeesl mort à Paris le J"> septembre 1789 (F. Sut KDS-allt.TS . i i i i HK \tr.n ;iio/.), nom vulgaire de l'<s|>ailou commun dans la Méditerranée. Il est cutiuu aussi sous le nom d'enqicreur, dénominalioii é|pilmelil attribuée à uneespèce de -t oui.icanlhe. Eiiliu la s'ie a qnelqui fois reçu, comme l'espadon, le nom d'è|iée de mer; celle déuomiii.ltion vient de la forme singulière île leur museau, qui est prolongé en une pointe trèsaiuguë. KPKICMK (moi*. . On donne ce nom i plusieurs espèces du genre pic ; F ce mol). KPKK.xs u)éogr. une.;, ancien nom des habitants de l'Elide, qui furent ain»i apjndés d'Epée, fils d'Eiulymion. ki'Kikk , rpe'ra (tnof.). genre établi par Walckenaér et rangé |iar Latreille dans t ordre des pulmonaire, famille des lileuses et section des orhilèh s. Ses caracières sonl : crochets des mandibules r plies le long de leur coté inlerne; filières evtérieures presque coniques, peu saillante», disposées en rosetle; la

première paire de pieds et ensuite la seconde les plus longues de toutes, la troisième la plus courte; huit yeux presque égaux entre eux, occupant le devant et les côtes du corselet; lèvre large, arrondie à son extrémité; mâchoires large», courtes, arrondies, très droites à leur insertion. — Les espèces qui composent ce genre sont toutes sédentaires, elles forment une toile à rés aux réguliers, composée de spirales ou de cercles concentriques, croisées par des rayons droits qui partent d'un centre où l'araignée se tient ordinairement immobile, le corps renversé ou la tête en bas. Dans les pays exotiques, on rencontre quelques espèces dont les toiles sont composées de fils si forts qu'elles arrêtent de petits oiseaux. Les épéïres se construisent ordinairement auprès de leur toile une demeure sous forme de cône ou un cocon globuleux, et qui contient un très grand nombre d'œufs agglutinés ensemble; la ponte a lieu vers le milieu de l'été. Ce genre est le plus nombreux en espèces. Latreille l'a rangé dans plusieurs séries, et Walckenaër, dans son Tableau de la nature, partage les épéïres en dix familles. Les plus remarquables sont : la première famille, ou celle des allongées cylindriques, qui renferme plusieurs grandes espèces : telles sont l'IVpe et l'unipède. L'epéïra ctat, q*i* Walck., de l'Inde

The text on this page is estimated to be only 22.24% accurate

(252) . — l'épirt plumipède, epeira plumipe\$ Lalr , de la Nouvelle-Calédonie, où les habitants la mangent après l'avoir fait griller. Ces espèces ont le céphalothorax bombé antérieurement, bituberculé dans le milieu, abdomen ordinairement allongé, cylindrique, à pattes longues, et formant le genre nepha du doryctes Lach. — Une seconde famille, celle des zunt, est remarquable en ce que les espèces qui la composent filent un cocon qui a la forme d'un ovoïde tronqué: telles sont Vriptire furire, rptira fitriaia Walker. qui file un cocon globuleux, de couleur grise, avec des soies longitudinales noires, dont une des extrémités est tronquée et formée par un opercule plat et soyeux. — La quatrième famille, celle des fWlonneei, dont le céphalothorax, couvert d'un duvet soyeux argenté, abdomen aplati, sans taches et festonné sur les bords. — Epeire soyeuse, epeira serieux Wnck — La sixième famille, à ovaires courtes et mâchoires arrondies. Eptire diadème, epeira diadema Linn. Cette espèce est très-commune. — Ces épeires dont l'abdomen est revêtu d'une peau solide, offrant un grand nombre d'impressions stigmates et des épines latérales, forment la neuvième famille, ou les épéïques (Y. GaSTÉKACAHTBE). Epeira militari, tanrtformu, telraeanha, hexaeanhi, etc. J.-P. i i l i Kit. >. a. unir les lettres qui composent un mot, et en former des syllabes en les assemblant l'une avec l'autre. ipELLATION, s. f. action d'épeler, l'art d'épeler. ÉPÉXÈTE, Athénien, disciple de saint Paul: il fut arrêté par Sléphanus comme coupable d'adultère. Éi'EXTMESK. s. f. addition, insertion d'une lettre, ou même d'une syllabe au milieu d'un mot. Épekdi. LE, adj. qui est fort agité, qui a l'esprit comme troublé par la crainte ou par quelque autre passion. ÉPERDUE. adv. violemment, d'une manière éperdue. Il ne se dit guère qu'en parlant de désirs violents, et particulièrement de l'amour. IPERIE, o#mrr«i sool., Les épérlans K-rapprochent des saumons par le plus grand nombre des points de leur conformation; mais ils en diffèrent par les caractères suivants: 1° ils ont deux rangées de dents écartées à chaque palatin; 2° la membrane des aines n'a que huit rayons; 3° la position des ventrales relative au bord antérieur de leur première dorsale; enfin leur corps est sans larve. On les prend dans la mer à l'embouchure des grands fleuves; leur chair est très-recherchée. Les épérlans, confondus pendant longtemps avec les clupes, en ont été séparés par Cuvier; ils en diffèrent en effet par leurs mâchoires (mâchoires qui présentent de

fortes dents, par leur première dorsale à rayons mous, suivie d'une seconde petite et adipeuse. Cette adipeuse ne se présente chez aucun des rlu|>es. — On ne connaît qu'un pclil éperlan, le salmo tperlanu* Linn. Ce poisson n'a guère qu'un décimètre de longueur; il brille de couleurs très-agréables; son dos et ses nageoires présentent un beau gris, ses côles cl sa partie inférieure sont argentés; ces deux nuances sont relevées de refiels verts, bleus et rouges du plus bel effet. Les écailles et autres téguments sont si diaphanes, qu'on peut distinguer à travers les vertèbres et les cotes; celle transparence, ces reflets irisés ont fait comparer sa parure rl son celai a celui des perles fines, et de là vient son nom d'énerlan, suivant Rondelet. Cette espèce se tient dans les lacs » fond sablonneux, et, vers le printemps. ' i rivières en troupes nombreuses. 3.-V. ÉPKRI.AS dk siiike, cyprin*» bipuncatut (tool.). On donne ce nom à un («oisson du genre able [Y. ce mol). Tout sou corps est argenté, brillant, avec deux points noirs sur chaque écaille de sa ligne latérale. Ce poisson habite nos eaux douces; mais il est peu estimé sur les tables. blINta (JEAN-I OUU DE NOGARET ET DE LA VALETTE, Dix D), pair et amiral de France, élail né en \M\ d'une famille assez distinguée des cm irons de Toulouse. Burbcc le fait pelil-lils d'un notaire; mais l'abbé Legendre dil qu'il descendait d'un rapioul de Toulouse. Il commença i porter les armes au siège de la Rochelle en 1573, et s'attacha à Henri IV, alors roi de Navarre, qu'il quitta peu de temps après. La guerre s'étant allumée entre les huguenots et les catholiques, il se distingua sous le duc d'Alençon aux prises de la Charité, dissoirc et de Brouage. Henri III, dont il Tut le favori, accumula sur sa lile une multitude de dignités. Après la mort de ce prince il se déclara contre, puis pour Henri IV, qui l'envoya eu Provence ai ce le litre de gouverneur. D'Epenion soumit bientôt loules les villes de sa province; mais la haine qu'il inspira aux Provençaux fut si forte, qu'on attenta à sa vie. Henri IV l'employa dans le Languedoc et dans le IVèam. Il soumit les villes de Saiiil-Jean-d'Augélv, de Lunel et de Montpellier. Pendant les querelles qui arrivèrent à la cour après la mort funeste de Henri IV. il favorisa le parti de la reine Marie de Médicis. à laquelle il avait fait donner la régence. Celle princesse ayant éle exilée, il alla la tirer du château de Blois, ou elle était reléguée, el la mena dans ses terres près d'Angoulènie, comme un souverain qui donnerait du secours à son alliée, Il fallut que Louis XIII traitai avec lui comme de couronne i couronne, sans oser faire éclaler son ressentiment. Le duc d'Epenion fut moins ménagé sur la lin de ses jours, l'n démêlé qu'il eut avec Sourdis,

archevêque de Bordeaux, remplit sa vieillesse d'amertume. Il eut ordre de se relirrr à Loches, où il mourut, en «042, à quatre-vingt-huit ans. Il élail gouverneur de la Guyenne, et retirait de celle province plus d'un midion de revenu. Tout chez lui è'.ail splendeur el faste. Sa vanité élail sans bornes ainsi que son ambition : mais ses talents étaient au-dessous de ses prétentions. Ses gardes étaient obligés de faire les mêmes preuves que les chevaliers de Malte. épkrxox (Bernard du Foi\ et de la Valette, dic d"), lils du précédent, avait obtenu, dès l'année 1654. la survivance de sou père; mais il ne prit possession de sa charge qu'rn KM t. Sa conduite, comme gouverneur de Guyenne, lut en tous points conforme au modèle que lui offrail en ce genre sa famille. Dévoué au cardinal Marann.il soutint chaudement, contre le parlement de Bordeaux, le paili de ce ministre, dont il partagea la disgrâce, s'étant vu contraint, lorsque son protecteur chercha un refuge dans la ville de Liège, de céder son gouvernement au prince de Condé, cl de se retirer a Loches. Il mourut insolvable, en «0«0, aussi peu regretté des Bordelais que l'avait élè son père. ÉPER.VO.N (LOUS DE NotiARET ET DE LA VALETTE, DIL D'), troisième fils de Jean-Louis, naquit avec une forte inclination pour les armes; mais ses parents le destinèrent a l'Eglise, el lui obtinrent l'abbaye de Saint-Victor de Marseille et I archevêché de Toulouse. Paul V l'honora de la pourpre en 1091, sans que celte dignité put lui faire perdre ses inclinations guerrières Il contribua à l'enlèvement de la reine Marie de Medicis du château de Blois: mais il abandonna ensuite son parti pour se livrer entièrement au cardinal de Richelieu *le ministre lui donna les premiers emplois de la guerre, le pourvut du gouvernement d'Anjou, de celui de Metz, et l'envoya commander en Allemagne avec le duc de Weimar contre la con féilérat ion catholique, puis en Fraiirhc-Comlè contre le général Galas, ensuite en Picardie cl en Italie, oùjl mourut à Itivoli , près de Turin , en 10511, à l'Age de quarante-sept ans. Ainsi ou vil un archevêque, un prince de l'Eglise romaine, mourir les armes à la main , cl cela pour faire triompher le luthéranisme en Allemagne. En vain le pape l'rbain VIII l'avait menacé de le dépouiller du cardinalat s'il ne quittait ce métier de sang; il fut insensible à tout Ses vices dominants étaient la lierlé, la cupidité, la prodigalité, la lubricité. Jacques Talon, sou srcrétaire. a écrit des Uemoiret sur la vie de ce cardinal, imprimés à Paris en 1772, 2 vol. in-12, sur le manuscrit original trouvé au château de Beaupuy , en Guyenne — Depuis longtemps la famille d'Epenion a cessé d'exister; elle s'éteignit dans la personne de M.,r

d'E|wrnoii , nièce du dernier gouverneur de Guyenne, oui se relira dans un couvent après la morl de son amant le chevalier de Firsque, lué au siège de Mardick. uigmz Q Dy VjUU

The text on this page is estimated to be only 18.06% accurate

EPF.ROX. (li ÉPERO.x , s m. petite branche de fer ou d'autre métal qui i s'adapte ao» talons, et A l'extrémité de laquelle joue uneespêcc d'étoile appelée molette, dont le» pointes servent i piquer le cfaeTal atiii qu'il aille plus vile, Gagner tet éperons, faire ses premières armes avec distinction. Cela se dit, au propre, de» anciens chevaliers; et on le dit, au figure, d'un homme qui a bien mérité, qui justifie d'une manière brillante les avantage», les récompense» qu'il obtient. Figurémcnl et familièrement, Chausser de pré» le* éperons à quelqu'un, poursuivre de près quelqu'un qui s'enfuit. Il est vieux. rfigurémcnl et familièrement, Donner un coup rf* éperon jusqu'à un certain endroit, y courir, y aller en diligence. Figurémcnl, Ce cheval n'a ni bouche ni éperon, il a la bouche forie, et il n'est point sensible à l'éperon. Figurément et familièrement. N'avoir ni bouchent éperon, tire stupide et insensible, ne s'émouvoir de rien. Figurément et familièrement. Cet homme a besoin d'éperon, il lui faut donner un coup ci 'éperon, il faut le presser, l'exciter. Figurément et familièrement , 17 a plut besoin de bride que d'éperon, se dit d'un homme ardent , impétueux , qui a plus besoin d'être retenu que d'être excité. — KfEROX se «lit. par analogie» de l'ergot que certains animaux, tels que les coqs, ont derrière la jambe vers le bas, et que leschiens ont derrière le* jambes de devant. Il signifie aussi. «Ile partie de la proue d'un bâtiment qui se termine en pointe et quia plus ou moins de saillie en avant. Il se dit encore d'une sorte de forlilication en angle saillant, qu'on élève, ou au milieu des courtines, ou au-devant des portes, pour les défendre. Il se dit également de tout ouvrage en pointe qui sert a rompre le cours de l'eau, devant les piles des ponts, ou sur les bords des rivières. Il Se dit pareillement de certains ouvrages de maçonnerie terminés en pointe, faits en dehors d'un bâtiment ou d'une muraille pour les soutenir. Il se dit , en botanique, d'une pointe, d'un prolongement en cornet, que l'on remarque à la base du calice, de la corolle ou des pétales de certaines fleurs. Il se dit aussi, en termes de jardinage, des branches qui sont courtes, droites, regardant I horizon, et qui sont placées en forme d'éperon. — F.peror se dit encore, figurément et familièrement , de certaines rides qui se forment au coin de l'œil des |>er»onucs qui vieillissent. ÉPKROX, pièce très-connue de l'équipement du cavalier, qui s'adapte aux talons et sert à pi juer le cheval. Le mot épe- I ton provient, suivant Cnscnruve, de l'allemand sporn, d'où est venu le bas latin «pour»,

spouronis, qu'on employa: au 1 temps de Louis le Débonnaire Tilliard, au ronlraire, 'le fait venir du grec -r:v<* : Ménage lui donne pour origine l'italien *perone, «proi»*, venu de l'allemand ipor», dont les Anglais ont lait jpur. \x mol éperon a sans doute uncoriginecommunc a\ citous ces termes étrangers; mais il n'est rien moins que démontré que nous ayons tiré de l'Italie l'usage des éperons, ni leur nom, puisqu'on s'en servait bien avant la création de la langue italienne. Les anciens connaissaient l'éperon ; Arislole, Lucrèce, Térence, Virgile, Silius Italicus en font mention. C'était simplement une courte broche fixée au talon de la chaussure et i peineapparrnte. L'éieion le plus anlique qu'un ail retrouvé, en I (152. à Auluii. fut tiré du tombeau de Brunehaut, morte ru 613 [Carré, dans sa VnnnpUe). Ou pourrait croire les éperons d'invention française, puisque de tout temps ils furent un des attributs, des prérogatives, des marques disliiicliives de la chevalerie d'affiliation dont la France est la patrie. Il n'était permis qu'aux chevaliers d'avoir des éperons dorés; ceux des éruyers ne pouvaient être qu'en arpent. En 810, sous Louis le Débonnaire, une assemblée de seigneurs et d'évêques défendit aux ecclésiastiques la mode profane de porter des éperons qui s'était introduite dans le haut clergé. Les éperons étaient alors regardés comme une telle mnrqued'indépciidanec, qu'un vassal prêtant foi et hommage à sou suzerain quittait m éperon». \jt cérémonie de la réception des chevaliers commençait par la prise de» éperon» ; de là vient le terme gagner te* éperons; la dégradation de noblesse des chevaliers commençait par I o|>érauon contraire, c'est -a-dire qu'on coupait avec un couperet au chevalier félon les éperons à ras le talon. Les inoleties d'éperon ne sont eu usage que depuis le xtv siècle. Dans le moyen âge ils étaient les uns à dard, les autres i étoiles, les autres à zone roulante. Éperon , roitrum , pièce de bois inunie d'une pointe de cuivre ou de fer, dont les Humains se servaient pour percer les vaisseaux ennemis et les couler à fond, ou pour les accrocher et forcer d'eu venir à l'abordage. On portail toujours en signe de triomphe naval des éperons de vaisseau (, V. Kostra . ÉPEROK.s. ni. 'archit.\ pilier de maçonnerie, qu'on construit S) EPERVIER dedislanceen distance, contre le mur d'une terrasse pour l'aider i soutenir la poussée des terres; ou bienenrorc le pilier que l'on adapte eu avant-corps, eu tête d'une pile de pont, pour rompre l'effort du courant. Autrefois ces piliers s'élevaient toujours sur un plan triangulaire. Depuis, on a reconnu que In (orme circulaire se prêtait aussi bien et même mieux â lec.i élément et A l'écoulement des eaux. Les éperons s appellent aussi arrière-becs et avant-

becs, selon qu'il» stuil eu aval ou en amont de la pile. Éperox. L'ordre des chevaliers de ce nom fut établi par le pspe Pic IV, en 1500. Les chevaliers portaient une croix d'or à huit pointes, émaillée de rouge, au ban de laquelle pend un éperon d'or. Les nonces et les auditeurs de rote et quelques autres personnes avaient le privilège de créer des chevaliers de l'Eperon ; mais cette faculté ayant dégénéré en abus. Sa Sainteté Grégoire XVI, en 1812, supprima tous ces privilèges, ordonna que tous les anciens brevets seraient soumis à un nouvel examen, et recusa-t-il ainsi l'ordre de l'Eperon d'ur. EPK.ro> izooi.), nom donné en zoologie à une épineuse et cornée, quelquefois double, que l'on remarque sur le tarse et au fouet de l'aile de quelques oiseaux, particulièrement chez les martinets. ÉPEROX, ealear (botan \ nom que l'on donne à une espèce de prolongement qu'on aperçoit à la base de la réunion des pétales de certaines fleurs. L'éperon est tantôt une sorte de corne lubuleuse dirigée du côté du limbe, comme dans la balsamine, la capucine ; d'autres fois c'est une forte bosselure presque toujours creusée dans l'un des téguments floraux, par exemple de la corolle dans la «noire, du pèrigrin dans les orchidées. ÉPERONXÉ, ÉE, ailj. qui a des éperons au talon. Il se dit aussi des coqs et des chiens. Il se dit, en botanique, d'une corolle, d'un calice, d'un pétale qui se termine en éperon. Figorément et familièrement, l'œil les yeux éperonnés, ou Être éperonné, avoir des rides au coin de l'œil. KPEROXMEK, s. m. artisan qui fait ou qui vend des éperons, des mors, des étriers. le éperonnier, pluriel { :oot. \ genre de gallinacés renfermant des oiseaux granivores de mœurs très-douce» et ornés d'un brillant plumage, la taille des éperonniers ne dépasse pas celle des faisans, mais leur plumage orné des plus vives couleurs rappelle les paons parmi lesquels on les a longtemps rangés. Les caractères qu'on leur assigne sont : bec médiocre, droit, couvert de plumes à sa base; mandibule supérieure lisse vers sa pointe; narines latérales placées au milieu du bec et à moitié ouvertes par une membrane nue ; pieds grêles, armés de plusieurs éperons dans les mâles, deux et même trois; pouce élevé sur terre; queue longue, arrondie ou élagée, à vingt deux rectrices recouvertes en partie par une seconde rangée de plumes; aile à cinquième et sixième rémiges plus longues, les autres étagées. On cite trois espèces différentes d'éperonniers L'Ki'e«o>MER i ittxoixs, polypteron eltingins Tcni., ;ni»"i bitalc«ralus Linné, il a toutes les parties supérieures jaunâtres, le dos varié de petites bandes brunes et parsemé de taches nées d'un vert irisé et brillant, entouré de noir; les parties inférieures, sont d'un brun terne,

traversées de bandes ondulées noirâtres; tectrices marquées vers leur extrémité <le miroirs arrondis d'un bleu éclatant à reflets pourprés et opalins. Les femelles ont des couleurs moins brillantes et pas d'ergots. Cette espèce se trouve dans la Chine, où elle vit en domesl Cite dans quelques localités — L'ÉPEROXNIER A Toipet, polypttctrtn Xapolconis Less., diffère du précédent par une huppe de plumes cflilècs, vertes et irisées . qui orne le dessus de la tête, et la couleur plus foncée de son corps. Cette espèce vient de l'Inde, L'Él'EROMIIKR CIIALC'I'RK de Sumatra a le corps d'un brun marron brillant, et la queue colorée cri vert pourpré sur les eolès. ÉPEROXMÈHE [botan. , nom vulgaire de l'ancolie des bois. uqnilegiit rnmiiiim, de la dauphiuelle des jardins, delphinium Ajarit, et de la liuairc champêtre, linana arvtnsis. ÉPEUVIER (zoot.). Cet oiseau; que quelques naturalistesonl pris pour lv|»e d'un petit genre qu'ils nomment nisutou spartint, est une espèce du genre faucon, (alto de Linné (V ■ ce mol'. ÉPEUVIER, s. m. Proverbialement et ligarèment, Cett u» mariage d'épertier, la femelle vaut mieux que It m&te, se dit d'un mariage où la femme est plus habile, plus agissante que le mari. Proverbialement et llgurément, On ne saurait faire d'une bute unépervier, on ne saurait faire d'un sot un habile

The text on this page is estimated to be only 13.43% accurate

KPHKMUtS. (964 \ homme. — Epehvi tu se dit aussi d une sorte de filet à prendre du poisson. y.t>t m VI Kit m, ifirpirium nWaii. , genre d«- plantes i!.' la famille «lis swiailliériivs, dp l,i irilm des clueorarè; s Les i ^i iw) 1res noiiil-icusrs a|i|i.u lirnueul pour U plupart à l'Kuiopc. pl habitent les moulines, les plantes h»isé< S fl Us lieux marécageux. < |.rmct|n,ix rancièrc.sdc r.< genre sont : r.ili.v p<<«lypbyllr. imbrique, iné.iiial ovale ; airelle spsmIp. I. ccKRv li u». 1 1» \Ni,i i , i.,f r.<< (ui;i ttur i' tt inim , est a.. mise dans nos j.n li s.i r.in<p dp sa Ih li'- llt-iir coui«ur ra,>uciui- lljltétale ses n<iil« n(> brillantes ver* la lin du priuti'iiins et pendant I pli-, pl r. Ileunl encur.- pu .Humilité, t a-Ile espère croit spontanément dans 1rs lorris dp la France orirol.de, de la Suisse, île | Mlrnia^tip p| dp l'Italie. L KPEltVIÈaE KX o»iBfcl I I.: 1 x i Drmmnmbt Uttum, produit aussi un furl Ih I cflrt par •a (aille élancée i-I ses rurunbis oinlicllilorn.es d'un jaunp l>r ilbut. I. tri KVUHT: dus Ml haii.i .► :<>, h-rrueinm tnnrmuni, «pti croil nu li s ruines, au uiiiltPti di s d luihres, jouissait aolr« lois d'uni- n iinlp rc|julali<m comme pl. iule uulu >ual.-, cl plus spécialement toniip Ips maladies du |h. union; mais aujoird Uni on l a dr, ouille.- «le s.,» »crius hèroï pu s , pl on dp la regarde plus «pu- comme piaule alnm-nlaire des ln-sliaux qui la mangent a» pc plaisir, pl connue fournissant à la teinture uiip nuaupp s.ihlp dr miirdnrp clair. t PKHVip.K.N zm,l.). L'eniuniologi>te t'.enlTroï avait donné rp nom a la secundo famille dp v s splinx. n cause île la forme quafic.lcnl la trompe, les antennes et les chenilles. KPIM, lils ,|p Madtan el |Ntit-iUs d'Abraham parCéthura, habita l'Arabie Heureuse, dont uiip conlrpe |x.rta son nom. M" H A iirchrul), mesure juivp dp capacité, valait trente et un litres cinquante-quatre centilitres. Épiia ■ytruir. rtiir. , contrée de l'Arabie tjui recul son nom d'F.phi, lils d Abr ih.im. ÉI'IHlilKN innliq. ,;- .T,îr;, jeune , fêle que les tirées célébraient loisipip l.-urs enfants armaient à l'âge de puberté. KPMt IHu:, lyhvHr* ib<t<in.\ genre de plantes de la famille des conif res, sp rapprochant beatiroup di s prèles, rquiietum, et des lit. u. s "uuuMiid, parle port el la dis|>osilioii de leurs rameaux. Le» caraclpre s principaux «ont : snus-arbrissraux dépourvus dp rpuilles, rameaux cvliudriques articulés; fleurs dinupips. I.ps organes mâles sont cnmpni-ps d'un petit clialon paurlorp, à ccailli-* uniflores, iinbiii|upps, petibs, lâches el arrondies; d'un calice monoplijlle , bilide; dp sept filets staniinifi-res réunis pu une culouric et iitralp porlaiit à sou soninirl quatre

.inlbert s latérales rt trois terminales loulps arrondies. I ps ursuiPS femelles
 présentent cinq cahers contenus lun dans l'autre; chariiii deux est
 monophylle, persistant, a drux divisions qui se croisent el se montrent l'une
 au-dessus de l'autre : deux ovaires situés dans le calice le plus élevé; deux
 Six lrs lilifnrriips et courts; deux sligmatrs simples; deux semeur, s «n aies,
 planes d'un coté cl convexes de l'autre, recouvertes par lis écailles
 cdicinales . épaisses, allongées el formant une csj>pr de baie divisée. — I.
 tl'HKOB l TRtS El FVÉE, tphrlr» iln\$mnit, croit sur nos eûtes maritimes :
 elle a lrs |j. ges noueuses. île la grosseur du doigt, et sYlève à cinq et six
 mètres de liaueur; lrs haies qu'elle porte sont ruugps rt succèdent à ibs
 fleurs jaunâtres: elles dcvi-niit-nl succulente» Ctimme une (telite mure - l.e
 Haisin nK MFJl, rphf'tra rfu <irfctfi. aux liges nombreuses, garnies à leurs
 arli. iil.ilions de rameaux opposés, glabres et de différentes longueurs; au-
 des- • sus d. s rameaux se trouvent des stipules subuleps Ou mange j ses
 baie* mugl-aires lorsqu'elles ont atteint leur maturité. ' ÉPIUi idks paihot. ,
 Mchcsslilaires. dérouleur et de di- | nieiisiois variables, disséminées ou
 réunies par groupes sur U j périphérie de la peau. Lars unes ressemblent
 assci bien à des lentilles. " chez les personnes du sexe, d'une constitution
 lymphatique, partit ulirreiiirnl rbi i relies qui ont les chevcui ruux Elles
 d'autres se monlrenl sous l'apparente île plaques irrégiltères d'une éleuduc
 plus ou moins considérable. Le» eptieli.les ne sont dans la majeure partie
 des cas qu'une altération idiopalhiq île la cwlonilion de la peau , de
 simples taches résultant d'une dégradation paniculière dp l'épiderme , el ne
 constituent pas a proprement parler de véritables maladies; quelquefois elles
 sont des svmptumes indicateurs de maladies intérieures, rt elles acquièrent
 dan» ce cas une valeur «éméiologique que les uiedc iiis ne doivent pas
 négliger. La couleur de ces ephelides varie beaucoup. Il eu est qui sont d
 une couleur fauve ' tle» feuilles desséchée»; plusieurs sont brunes, violettes
 ou noirâtres. Les plus communes sont s a. ru.iip i-ueiit dans ce cas «l'une
 odeur forlc et repoussante qui nul que un «-Lit maladif de la |w au el um-
 alliT.ilu.ii spèri.di- des produits tle l'exhalation cutané.-. Les éphélidi » n
 ont, du rt-sle, aieuu rarei. re conl a^ii ut . coi e be.iutuup de personnes lu
 inouile se rimagiiieul. Imlépemlauimeil de ee rl.iines lésions 01 _ u.upii'S
 dont les t-plie.iiles lu- sont qu'une dépeliilaue, lei(s «pie les allér«tious du
 fue par exunple, ou voit qiicli|ur'oi* de simples Irtiubbs fuuetiouni I»
 motiiienlaiifr «loiiiiier naissance à des taches cl des maculatures -le ce genre.
 Ainsi il csl assef eoniniui de voir survenir des épiliéidet ehi-i les jeunes

lilles mal lég'b'v» el dont les lli'ost. urs Solil arrêl'-es. On rmaripie, en
 général, que chez les l'emtoi s qui ont des p|-:...'i les l.i coloration de ces
 taches devient plus prononcer .m montent de l'éruption de leurs règles. La
 soppressiniitlu llux hemorioi I d pioduil un i llet analogue chez quelques
 nommes, t'uliu il e>i des pliclulcs qui se tléveloppenl c» disparaissent avec
 une extrême rapidité, du jour au lendemain, taudis que d'autres tinrent des
 .innées, et qui lqurs-iiieS même «lurent toule la vie ou ne dtS|>ar.«isseiil
 qu uicompléti meul et laissent après ellts tics traces iu«|p|ebi:« s A part Ips
 circonstances organiques que nous avons signalées et dont riillueuce sur la
 production des éphélidrs n'est pas douteuse, on sait peu dt: clms.' sur les
 causes ext envoies «m arcic|lrnlclii s qui (teuvent y donner lieu. Les
 pphplides affectent parlieulièremenl la face, le cou . les mains : on peut
 présumer, à défaut de preuves directes , que l'action de la lumière et
 l'impression de l'air, du inoitisdaiistvr'.nnes contrées, sont pour
 quelquerhoseilans leur proiludion. L'usage d'une mauvaise alimeulation
 |iarail aussi y contribuer (tour beaucoup. Le traitement des épbèlules est
 entièrement siilMirtlounè aux romlilioiis iuorbi>lesiili rues dont on
 suppose qu'elles dépendent , et n'a par conséquent rien d absolu el tle
 constant. Quand elles dépendent d un vice conslitolionnel el d'une altération
 native de ta peau , elles résistent à tout moyen de t-aitcrnent. Ki'llt' vitKP. ,
 adj. des deux genres, qui ne dure, qui ne vil qu'un jour. Il se dit , par
 extension , de tout ce qui n'a qu'une très-courte durée. KPHK'IÈIU: ,
 cpncwirra znol.], genre d insectes tle l'ordre dt-s névro|ilèrcs, famille des
 subulioornes, tlout les principaux caractères sont : antennes tle trois articles
 dont le dernier en forme de fi Ici ; bouclit- recouverte pur le rha|H-ron ,
 ayant dcJ organes buccaux presque rudimentaires. Les éphémères ont le
 corps allonge, la tête petite, presque entièrement occupée par les yeux ;
 entre eus sont placés trois gros yeux lisses, el les antennes de trois articles,
 dont lrs deux premiers courts rt le troisième eu forme d'alrne tle la
 longueur de la tête; le prothorax est grand , carré; les premières ailes aussi
 longues que l'insecte el triangulaires, à réseau carré obloug, les inférieures
 très-peliles; f insecte les tient élevées l'une contre l'autre dans le repos : les
 pattes antérieures beaucoup plus allongées que les autres: l'abdomen est
 allongé, terminé par des filets plus longs que lui, au nombre de deux dans
 les maies el de trois dans les remplies ; les premiers ont en outre une paire
 de pinces placée intérieurement. Les larves «les éphémères sont aquatiques,
 et munies de branchies situées sur les cotés ou sur le dos. i es éphémères,

ainsi que leur nom l'indique, n'ont qu'un moment à vivre; plusieurs naissent après le coucher du soleil et ne voient pas son lever, quelques-unes pourtant vivent trois et quatre jours. Ces insectes, qui n'ont pour ainsi dire reçu la tâche pour la transmettre, meurent peu d'instants après qu'ils se sont roulés.

L'espèce la plus répandue, l'éphémère commune, *rhyacophila communis*, se rencontre aux environs de Paris; elle est longue de dix-huit millimètres, avec les filets plus longs que le corps. Sa couleur est un brun mélangé de jaune, ses ailes sont jaunes avec quelques taches brunes. KPHÉMKH» Si (o/an.). On donne ce nom aux fleurs qui ne durent qu'un jour; telles sont celles des ristes, qui s'ouvrent au lever du soleil et s'effeuillent vers la fin du jour. ÉPHKMER idkh, s. f. pl. tables astronomiques par lesquelles on détermine, pour chaque jour, le lieu de chaque planète dans le zodiaque. Il se dit aussi de livres ou de simples notices qui indiquent les événements arrivés, le même jour de l'année, à différentes époques. ÉPHKMK.KIK.S (Ami. arct. l. classes dans lesquelles les prêtres juifs étaient distribués. On distinguait huit éphémères, quatre des descendants d'Abraham et quatre des descendants d'Isaac. . . , ... - r — v i. mm ,,,-9,a\^t ■■■■■■■ ■■■< «cm r\ «juntiriirs «i«-m.^-ii«i.iois «■ ■■■■Biuai . celles que l'on désigne vulgairement sous le nom de taches de L'éphémère étaient divisées en six familles qui faisaient tour* tour roussir ou Ucher leucubies; on les observe fréquemment le soir du temple pendant une semaine

The text on this page is estimated to be only 15.26% accurate

K.PHKVriO.V i » KPiltPlill, M des mois île l'année égyptienne 11 répondait au mois Itaami de» Juif», au panémus des Macédoniens, et aux mois du juin «M «le juillet ihrt 1rs Humains. i.PlîksE {qèogr. tt hitt. «nr ville célèbre île l'AsicMirirorc, dans l'Ionir, sur la cote de l,i mer Egée, à l'cmhourhurr iln Caystrr, hatie, selon Justin, par les Amateurs. selon Strahou. par Audrorlus, fils de Codrus. roi d' V hriies. cl si lun d'autres enfin, p.ir Ephèsus, lil< de Cayslre, qui lui donna sou nom. Celle » illiTi.nl suiiiont célèbre p.ir un temple de Diane, qui passait pour une des sept merveilles il u inonde Ce lcmpic avait quatre cent vingt-cinq pieds de long sur deut rents de large. Li nef était Soutenue par cent vingt-sept entonnes de Soixante pieds de h.iut. Toutes ces colonnes étaient ornées de bas- reliefs. La construction île ce temple, dont l'architecte (lté«iph<iii 3v.nl ilnin.e t.- plan dura deux « ciil \in-l ans. On y Ut usage pour la première fois de l'ordre ionique. Ou voyait à l'entrée une grande pierre que les ouvriers avaient en vain essavé d'y placer à différentes reprises, et ipn fut potée pendant ia nuit par Diane elle même Ce lempie reniერთნait des richesses immenses, et Inus les jours les princes et les peuples y annotaient de miuvelles ollramles. Ses prêtres étaient dotés magni'iquemeiit; aussi le culte de Diane s \ célébrait aTer une pompe cl une solennité extraordinaire Ce monument fut brûlé par Ernstratr. la uuil même de la naissance d'Alexandre le (iraiid , et les flatteurs du rui puMièrcut que la déesse, qui présidait aux ■ccueliciiients sous le nom ilr Luriuc, avait élé trop or eu pce aux couci es d'Olvmpias pour Teiller a la sûreté de sou temple. On le releva de ses ruines peu de Icmtis après, et la mairnifvnrre du nouveau temple Surpassa celle du premier. Alexandre avant offert de le relever è ses frais, a condition qu'il éterniserait la mémoire de ses hienfails par une inscription , 1rs Ephésiens refusèrent les offres de ce prince en répondant qu'il ne contenait pat à un diVti d'èleter un temple à un autre dieu. I.vsiuiaque voulut changer le nom d'Ephèse en celui d'Arsinné, qui était celui de sou épouse ; mais, après la mort de ce prince, Ephèse reprit ton ancienne dénomination. — Ephese donna le jour au phdosophc Iléraclite et au fameux peintre l'nrrhasius. Elle occupa longtemps le premier rang parmi les tilles grecques de l'Asic-Mincurr. et sut se maintenir dans le parti du plus fort pendant les guerres d'Athènes et de Laeédémouc. Tour è tour soumise aux l'erscs et aux Grecs de l' Europe, elle fut déclarée ville libre par Alexandre après la liataille du

tirantque. Dans la suite, les successeurs de ce prince se l'enlevèrent successivement. De la domination des rois de Syrie elle passa sous le joug des Romains. Dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, cette ville fut prise et pillée par les Perses. Déjà, dit-on, le temple de Diane avait été détruit en vertu d'un décret de Constantin qui ordonnait de faire disparaître tous les monuments du paganisme. Les ruines d'Ephèse portent le nom d'Aio-Tsoluc. BPHfcsE (Concile d*) (F. Coxii.ks). KPMÉsikss, habitants d'Ephèse. Ils étaient si superstitieux, que les anciens appelaient de leur nom les caractères magiques, liltera ephtsim. Éphkmkh (imita.), fêtes qu'on célébrait à Ephèse en l'honneur de Diane. Les hommes regardaient comme une action agréable à la déesse de s'enivrer et d'exciter du tumulte dans la ville. EPHKSTIR {mUq., flïxnrr;., Vulcain,. fêtes de Vulcain, pendant lesquelles trois jeunes garçons couraient de toutes leurs forces, portant des torches allumées. KPIllSTlhx.s (mylhol.) ,ini, sur; i>;ix, foyerj , dieux domestiques, les mêmes que les lares et les pénates. fci'MKSTio.x, favori et confident d'Alexandre, qui lui donna en mariage une des filles de Darius. Ephestion accompagna son maître dans toutes ses expéditions, et conquit une partie des Indes. Surpris peu de temps après son retour de l'Inde par une fièvre intermittente, il s'obstina, malgré l'avis des médecins, à vouloir la calmer avec du vin. Mais son imprudence lui devint («nette, et il en mourut à Et balaue. à peine âgé de vingt-huit ans. Sa perte affligea tellement Alexandre, que ce prince ordonna d'éteindre le feu sacré, cérémonie qui n'avait eu lieu jusqu'alors qu'après la mort des rois persans. On lui rendit à Bah) l'ouïe des funérailles magnifiques ; on lui rendit les honneurs divins, et l'on condamna inhumainement à mort le médecin qui l'avait soigné dans ses derniers moments. Son amitié pour Alexandre était si noble et si désintéressée, que ce prince dit un jour : « Cratère est l'ami du roi, mais > ; t.PHUI». Ephestion est l'ami d'Alexandre. » Ephestion ressemblait tellement au roi, qu'on le prenait souvent pour lui. t':ptosTii>\, grammairien grec d'Alexandrie, qui vivait sous le règne de l'empereur Vespasien. Il nous reste de lui un manuscrit ou E> chit i lmn de mrtis tt / •■ejHiiir gitret et la(/no, publié par l'a>», I Irichl, 1721». in-i". l'rii i m t: 1 1 s lalrf . fêtes qu'on célébrait à Thèbes en Mémoire du devin Tirésias. KCBCTEX aulff |, magistrats athéniens créés par Déinopboas fils de Thésée, pour juger les meurtres ; Dromochore ou le\$ avait institués ce qui leur fit croire qu'il réduisit leur nombre à cinquante. Ils eurent d'abord des prérogatives fort étendues et même MpersicUl • I à celles de l'aréopage mais Solon allaililit

leur nnttailfc. d Imrna leurs attril utiuns à l.i connais! u re il" I homicide et
 aux attentais diriges contre la vie il. s citoyens Pour l ire admis ilans ce
 tribunal, il fall.nl avoir Umfoun mené une vie irréprochable el être âgé d'au
 moins cinquante ans. ii'in vi u l.iniuiv géant, (rère d'Olus, fils de Neptune el
 dTpliidémie, fut élevé par Aioèc, d'où il prit le nom d'Atome ; d i roMtfilil
 de ni ni pnures cli ique mois. i.iuivi 11 . bt ithenien, lils de Simonide, fut un
 des plus /clés partisans du peuple; il ruina la puissam •• de I aréopage el lui
 lue par les défenseurs de l'aristocratie. fpnjlàLTS, I r.u Ionien qui indiqua
 aux Pertes Un sentier pour venir Surprendre lrs Spartiates au dèOlé -les
 Thermopyles. i PBI vi ri \ih' n'en i 'lèbrc par sa force et son courage
 extraordinaire, Il se mil au service de Darius Cndnman, el les Macédoniens,
 qui le tuèrent dam u combat auprès d'ttalicamassc. tr u i l'i'i: poexe comique
 d'Athènes, delà comédie moyenne. Il composa un assez grand nombre de
 pièces, dont plusieurs fragments l'un ni recueillis par Grotini dans Set
 Ereopta ex tragtrdiii el roetfldtVI gratis, Paris. ItiJtî, in-t". f Plili'i,i .
 d'Olynthe, lit un ouvrage sur les funérailles d'Epfc I m ! I il \ m ire, dans
 lequel il rapportait plusieurs particularités inconnues sur la vie de ce
 dernier. r.PIIIIIM't s [tooi petit sens-genre de la famille des squami|>eiiies.
 de l'ordre des aeanlhoplérvgiens, que C.uvier a formé aux dépens du genre
 rhtrtmlnn de l.inné F. re mot). KPiion. orne ut virerdolal en usage cliei les
 Juifs. Ce l'hébreu aphnd, habiller. Celui du grand prêtre étui une espèce d«
 tunique ou de ramail fort riche; niais il v est avait de plus simples pour Ici
 ministres inférieurs. — l.es commentateurs sont partagés >ur la forme du.
 qu'en dil Josèphc. ■ l.'ephixl était une espèce de tunique r iccoureie. et il
 avait de» inam hes: il était lissn, teint de divi rw-s enulenrs et mélangé d'or ;
 il laissait sur l'esli'iii u une nu vert lire de quatre doigts en carré, qui était
 couverte du ratiuoal, Deux sardoïues enchâssées dans l'or et attachées sur
 les deux épaules servaient conu l'agrafes pour feriner l'épHod . les n I des
 dôme lils de Jarob l iaient praen lettre* hébraïques ; savoir, sur celle de
 l'épaule droite le non des six plus Agés, et ceux des *.jx points sur relie de
 l'épaule gauche » IMiilou le compare h une eniraase, ei laint léroroe dit que
 c'était nue espèce rie li iliils appelés raraenlle ; d'autres prétendent qu il
 n'avMI point de inanCneS , et que par derrière il descendait jusqu mi talons,
 — \.rphitd commun a tous ceux qui servaient au temple était seulement de
 lin : il en est fui mention au preiiinr livre des Rnis u, ts, Ce'ui du grand
 prêtre i | i (ait d ur, d'hyacinthe, de |>ourpre, de cramoisi rt de lin lin n'tor'i ;
 le ivuilife ne pouvait faire aucune des loici lions all.n liées à M dignité sans

être revêtu de cet ornement II est dit que David marcha devant l'arche
révéla d'un rite codé, d'où qu'il en est auteurs ont couru quel Vp^{od} ■ l'ui
aussi un hali -ment de- rois dans les cérémonies sottes. On v. > n dans
le livre des Juges [X^{ill.} US), que Cèses dépouille[^] dm Madianites, lit faire
un f*i*Und muniliiiue. et le déposa à Ephraïm, lieu de sa résidence; que les
Israélites en abusèrent dans la suite, et le firent servir d'ort aux prêtres des
idoles ; que ce fut la cause de la ruine de la maison. Sur ce fait, les
uns pensent que l'Élieu lavait l'ait (aire pour être toujours en état de
consulter Dieu par l'organe du grand prêtre, qui n'était pas légué par la
loi ; d'autres prétendent que c'était seulement un haïu de t*U*ttinctiao, duquel
tiédeoi, juge et premier magistrat.

Digitized

The text on this page is estimated to be only 22.51% accurate

EPHREM. i M isralde U nation, voulait se servir dans les assemblées et ans les fonctions de sa charge, mais duquel ses descendants firent un mauvais usage. Les païens pouvaient aussi avoir des habits semblables ; il paraît, par ls.iie, que l'on revêtait les faux <lieu\ d'un > > /k«/, peut éirc lorsqu'on voulait en obtenir des oracles.— Il y a dans le premier livre des Itoit (xxx, 7) un passage qui a exerce les commentateurs. Il est dit que David, voulant consulter le Seigneur pour savoir s'il devait poursuivre les Anialéciles, dit au grand prêtre Abiatliar: Applique x-moi l'ephod, re qui fut fait; on demande si David se revêtit luimême de cet ornement pour interroger le Seigneur. Cela n'est pas probable , puisqu'il n'était permis qu'au grand prêtre de porter cet Habit, qui était la marque de sa dignité. Ce passage signifie dune seulement, ou que David demanda au grand prêtre un rphod de lin ordinaire, afin d'être en habit décent pour consulter le Seigneur, ou qu'il pria ce pontife, revêtu de iouipkoti, de s'approdier de lui, alin qu'il pût distinguer plus aisément la réponse de l'oracle. éphores (V. Sparte . ÉPiionr., orateur et historien grec , naquit à Cumcs dans l'Eulie. Il suivit longtemps les leçons du rhéteur Isocrate, cl composa, d'après les rmiseils île son maître, une histoire du Prlopnnèse en trente-drus livres qui fui fort estimée. Elle commençait au retour des llérarlidrs et Unissait à la vingtième année du règne de Philippe, père d'Alexandre le Grand. Plularque l'arrose d'avoir cherclié à Oalter Philippe et à déguiser sous des motifs louables la actes les plus tyranuiques. KPiiOKE, historien du ni' siècle, natif de Cumcs, écrivit vers l'an 2UI de J.-C. l'histoire de l'empereur Gallien. ÉPURA iifttygr. Mer.), ville de Palestine située dans la Iribu de Manassé. Elle (ut la pairie de Gédéon. épiiraim. second (ils de Joseph, fils de Jacob. Il fut le chef de l'une des douze tribus d'Israël. F.PHHAIM ou KPHHKN (gtogr. *atr.), l une des doute tribus d'Israël, s'étendait de l'est à l'ouest entre le Joutdain et la Médierranée, et avait au nord la demi-tribu de Manassé en deçà du Jourdain. kphbaim, ville de la tribu d'Ephraïm près du Jourdain. Éphraïsi , grande montagne qui s'étend en partie dans la Irihu d'KpliraïiH, en partie dans celle de Benjamin. EPHRAIvl, furét au delà du Jourdain, où Absalon fugi- I tif fut retenu p.ir les cheveux. ÉPHKATA grogr. laer), premier nom de Bethléem. kphre.h (Saint , diacre d'Edesse, Père de l'Eglise, originaire de celte partie de la Méso|»olainie que l'on comprenait souvent sous le nom de Syrie au delà

de l'Euphrate, et où se trouvaient les villes de Nisibis et d'Edesse, vint au monde dans le territoire de la première vers le commencement du IV^e siècle (310?). Ses ancêtres avaient vécu à la campagne comme agriculteurs; et ses parents, vivant du produit de leur travail, avaient confessé avec gloire le nom de Jésus-Christ pendant la persécution, et comprirent dans leur famille beaucoup de martyrs. Le désir de pouvoir perpétuer cet esprit de religion leur fit offrir à Dieu l'enfant qu'ils en avaient reçu. Ne le regardant plus après cette oblation que comme un ilépot dont ils lui étaient responsables, ils s'efforcèrent à l'élever dans sa crainte et dans son amour, et ils s'appliquèrent surtout à l'éclairer dans les maximes de l'Ecriture sainte dont ils lui firent faire sa principale étude. Ils voulurent qu'il portât le nom d'Ephrem, qui veut dire croissant dans le bien, pour conserver la mémoire de la vision mystérieuse qu'ils avaient eue peu de temps après sa naissance, d'une vigne chargée de fruit, qui, sortant de la langue de cet enfant prédestiné, parut croître et grandir «comme la vigne, que bientôt elle couvrit toute la terre et fournit de son fruit à tous les oiseaux qui en venaient manger sans qu'il diminuât jamais. Ils lui firent recevoir le baptême à l'âge de dix-huit ans. Il s'accusa d'avoir assisté aux jeux publics et aux spectacles de l'amphithéâtre, d'avoir eu quelques doutes sur la providence et surtout d'avoir causé la mort d'une vache d'un pauvre homme, en la poursuivant à coups de pierres dans un bois lorsqu'elle était prête à mettre bas. Peu de temps après, il fut jeté en prison pour un crime dont il était innocent; absous et délivré de la prison, il reconnut les grâces que Dieu lui avait faites, et sentit l'obligation de ne plus vivre que pour lui. Il se retira donc sur une montagne avec un vieillard à qui il raconta tout ce qui lui était arrivé. Uniquement donné à s'exercer dans les devoirs de la vie monastique, il ne donna point de bornes à ses jeûnes, à ses austérités, vivant 6) EPHREM dans un dépouillement entier de toutes choses, maxime qu'il enseigna depuis à ses disciples. leur disant lorsqu'il était près de mourir : Ephrem n'a jamais eu ni bourse, ni bâton, ni oserai, ni or, ni aucune autre chose de cette terre; car ayant appris que mon Dieu, dont la bonté est incomparable, dit à ses disciples dans l'Evangile : Ne possédez rien de ce monde, je n'ai jamais eu envie de choses semblables. Pour n'être à charge à personne, il travaillait de ses mains, faisant de petits navires, suivant l'usage du monastère de Saint-Julien, où il demeura pendant quelque temps. Jamais on ne le vit en colère. Un jour qu'il était sur le point de manger après avoir jeûné plusieurs jours, celui qui le servait laissa tomber le pot de terre où était ce qu'il lui

avait préparé et le cassa. Le saint, le voyant tout effrayé, lui dit d'un visage gai : Courage, mon frère', il n'y a rien de perdu ; mais puisque ce souper ne vient pas à nous, allons-nous-en à lui; et s'en alla assis auprès de son frère cassé, il soupa du mieux qu'il put sans se troubler. — Le bruit de ses vertus s'étant répandu au loin, dit D. Cellier, on l'élut évêque dans une ville que Sozoïnène ne nous a pas nommée. Comme on cherchait le moyen de se saisir de lui pour le consacrer, il en fut averti, et se sauva au milieu de la place publique, où, contrefaisant la démarche d'un fou, déchirant ses habits, et mangeant devant tout le monde, il persuada qu'il avait réellement perdu l'esprit, et alors on le laissa s'en aller cacher dans un endroit d'où il ne sortit que lorsqu'un autre évêque eut été nommé. — Saint Ephrem était à Nisibe pendant le siège que Sapor, roi de Perse, en fit en 363, et ce fut lui qui pria l'évêque saint Jacques de monter sur les murailles pour maudire les ennemis. De Nisibe il vint à Edesse dans le dessein d'y révéler les choses saintes*. Comme il avait une grande vénération pour l'Écriture sainte, il demanda à Dieu que la première personne qu'il y rencontrerait lui en parlât; sa prière fut exaucée, mais en une manière à laquelle il ne s'attendait pas. La première personne qu'il rencontra fut une courtisane. Cette femme, voyant que le saint la regardait, le regarda aussi fixement. Pourquoi vous arrêtez-vous, lui dit Ephrem, et me regardez-vous si attentivement? J'en ai sujet, répondit la courtisane, et je fais ce que je dois, puisque cette femme j'ai été tirée de vous qui êtes homme. Mais vous, au lieu de me regarder, regardez la terre dont vous avez été tiré. Etant entré dans la ville, sa chasteté fut mise à l'épreuve, mais ses réponses louchèrent si vivement la courtisane qui le tentait, que se jetant à ses pieds, elle lui demanda tout en larmes de la mettre dans la voie du salut. — Sa vertu le fit extrêmement honorer du peuple d'Edesse, et il y fut clerc au diaconat. Il y prêcha beaucoup, et les nombreux discours que nous avons de lui nous le font bien croire. Aussitôt qu'il avait prononcé un discours, il retournait à la prière, pour y trouver de quoi en prononcer d'autres. Il était fort instruit des erreurs des hérétiques, et il poursuivit avec énergie les hérésies de Sabellius, d'Arius, d'Apollinaire, les aémoniens et les novatiens. — Peu de temps après, en 375, étant dans une ville où il s'était rendu par esprit de charité, il entendit une voix qui lui dit : Lève-toi, Ephrem, et mange des pensées. Il répondit fort embarrassé : Où les prendrai-je, Seigneur? Voilà, lui dit la voix, dans ma maison un vase royal qui le fournira de la nourriture ; faisant allusion au nom de « asile qui signifie royal. Il regarda dans le saint des saints, et il vit saint Basile qui

priait pour le peuple. Plein d'admiration pour saint Basile, il loua Dieu d'honorer ainsi ceux qui l'honorent. Saint Basile, l'ayant bientôt reconnu lui-même, ne le loua pas moins de sa piété. En 579 mourut saint Basile, et saint Ephrem fut très-sensible à cette mort. Il composa plusieurs hymnes en son honneur. Il revint encore une fois à Edesse, où il montra bien de quelle inépuisable charité il était animé, car il secourut trois cents malades pendant toute une année après laquelle il mourut, vers 379. — Saint Ephrem avait composé beaucoup d'ouvrages, beaucoup sont perdus. Ses œuvres ont été publiées en 1675, à Cologne, par Gérard Vos>ius : elles contiennent deux cent dix-neuf opuscules, et on ne peut douter que la plus grande partie ne soit de lui. Sa fête se célèbre le 1^{er} février. A. B. f.phrki. patriarche arménien de Sis en Cilicie, fils d'un personnage distingué de la ville de Sis, nommé Jlfirte», né en 173*. Il se livra avec ardeur à l'étude de l'éloquence, de la théologie et de l'histoire, et il s'acquit par ses talents une si grande réputation parmi ses compatriotes unis à l'Eglise romaine, que le pape de Rome lui donna le titre d'évêque in partibus. En 1771, il fut élu patriarche de Sis, après la mort de son frère Gabriel. Il occupa ce siège pendant treize ans, et mourut en 1784. Son successeur fut Théodore IV, en arménien Thoros. 1^{er} patriarche Ephrem a composé un grand nom

The text on this page is estimated to be only 20.13% accurate

bre de pièce» de iëri fort estimées de» Arménien». Les sujets en sont presque tous religieux. Il a encore composé une Histoire chrooologique des patriarches arméniens de Cilicie jusqu'a son temps. Tous ces outrages sont manuscrits. ÉPHROX 'gtner. Mer), place forte, situé* dans la tribu de Manassé, vis-à-vis Srytbopolis; elle fut prise et détruite par Judas Machabée. K ' ÉPHTdryadks (mythol.) (>ï«ii, eau) , nymphes qui présidaient aux eaux. ephvre, lille de l'Océan et de Thétis, donna son nom a la ville de Corinthe. Éphybf. (gjtjr. ane.), ville d'Knire. dans la Thesprotide, a l'embouchure de l'Achéron, près du Ciehvrc, clic s'appelait primitivement Glycys. ! .^pim « ^ou«!»o*, villedc l'Elide septentrionale sur le SelÉPHYRE, ville d'Elolie.au nord-ouest clici les Agréens, «ir I Acliéloûs. épi, ipiea (botan.). sorte d'innorescenc* quicon*islcdans la (lis(k>5iii(n le long d'un pédoncule ou axe commun , d'un grand nombre de (leurs sessiles ou pourvues d'un nédiclle Ires-court, épirscs. en spir.de, ou sur plusieurs rangs horixonlaux. C'est à proprement parler la partie des graminées placée au sommet des chaumes, qui renferme les grains que l'on voit rangés de chaque coté et implantés ilans une espèce de calice appelé balle. ÉPI celtique botan). C'est le nom de la valciana celtica que Biuhin appelait nard. Épi D'EU', nom de diverses espèces de potamols, potamogelon. et plus particulièrement du polamogeion ypimineum. Îlue l'on trouve dans l'eau sur les bords des rivières et de a mer. EPI DE Bl.tt. Dans son Herbnrium diluvianum, Scheuehzcr donne sous ce nom l'empreinte d'un corps fossile qui a plus ou moins de rapports avec un épi de graminéc et la létc empennée d'une encrine. ÉPI de lait ou DE VIERGE, \ ornithooalum purimide Ifiotan.). Dans quelques localités et chez les horticulteurs, l'oruUhngaJuM niveum et VornUhognlum uniflorum portent ce nom. L'espèce d'agroslide que l'on renEPI Dr VE*T ibota». contre partout et que les agrottit tpirnrenii. ÉPI PLEi'ni [botan.). On donne ce nom vulgaire à l'épiairc d'Ailcmigne, tiaehgt germamea et au mélanine de Sibérie, mrtanlhium libirieum. ÉPI SAT'VAGE 'botan). l'aiaret d'Europe , «iarum europwum. Rien dans cette plante ne juslic ce nom. ÉPI trifolié botan). C'est le nom que Prosper Alpin donnait au trifolium uniflrum. EPI (Ordre de l'I, eqtittris ordo tpicm. François I", duc de Bretagne, institua cet ordre vers l'an 1VI7, pour montrer sa dévotion envers le saint sacrement que nous recevons sous les espèces du pin, représenté par l'épi. C'est au moins le

motif de l'institution de cet ordre, selon quelques-uns; car les sentiments sont partagés, et on ne sait rien que par conjectures. Cet ordre avait la même devise que celui de l'Hermine, savoir : À m i vie, potin* mur». Il paraît que le P. Iobineau se trompe, en disant que l'ordre de l'Epi est le même que celui de l'Hermine, auquel on ajouta un second collier composé d'épis de blé, pour être donné aux gentilshommes moins distingués, puisque le duc François II portait toujours le collier «le Tordre de l'Epi, au lieu de celui de l'Hermine i l'elyol, Hitt. det ord. «nouait., t. iv, p. 400., ÉPI, s. m. 'arehil.). On désigne sous ce nom diverses choses n'ayant d'ailleurs aucun rapport entre elles. Tels sont l'assemblage des chevrons autour du poinçon d'un comble pyramidal ; les pointes et crochets de fer qu'on met sur les balustrades, les murs d'appui, etc., pour servir de défense: une certaine disposition des briques d'un pavage, posées de champ et diagonalement en façon de point de Hongrie; l'espèce de digue de maçonnerie qu'on construit le long d'une rivière pour l'empêcher d'anticiper sur les terres riveraines. ÉPI de la vierge (l'IronO, brillante étoile de la première grandeur, située dans la constellation de la Vierge «Pi, s. m. En joaillerie, Epi est diminutif, ast II. diamants qui ont la forme d'un épi de blé. Epi est eketxux, mèche de cheveu qui s'écartent de la direction des autres. — Epi se dit. en chirurgie, d'une sorte de bandage dont les tours représentent en quelque manière un épi d'orge. On le nomme aussi «pieu. ÉPIALE, adj. (médecine.; nom donné par les anciens à une lièvre continue dans laquelle on sent, avec une chaleur répandue par tout le corps, des frissons vagues et irréguliers. Kpibatkhil'S rtm&Rvm, aborder j i mythol.), nom sous lequel on adorait Apollon à Trésène, parce qu'après avoir préservé Diotécide du naufrage, il le fit aborder heureusement. EPIBDA ou ÉPIBDE-S innliq.), le quatrième et dernier jour •les Apulries. On nommait encore ainsi chez les Grecs le lendemain d'une fête ou d'une noce. ÉPIBUMIK (ani.,0 devant: autel\ les Grecs chanUienl devant l'autel. EPICARPI'sfmyiAW.) («tri, sur; fruit), surnom que les habitants de l'île de Crète donnaient à Jupiter, parce qu'ils croyaient être redevables à ce dieu de la fertilité de leur île. ÉPH F., s. f. toute drogue aromatique, chaude et piquante, dont on se sert pour assaisonner des viandes, comme sont le clou de girofle, la muscade, le poivre, le gingembre, etc. Il s'emploie surtout au pluriel. Rnin d'épiet, sorte de pain qui se fait avec de la farine de seigle, de l'écume de sucre, du miel, des épices, etc. Proverbialement et figurément. Dont ie\$ pelilt W'i sont les fines, \$rml In bonnet épiceet, se dit des personnes petites, mais spirituelles

Proverbialement ri (iguréineit, C'ttt chère épiée, se dit d'une marchandise qui est plus chère qu'elle ne devrait être. — Épices, au pluriel, se disait anciennement des dragées et des conlitores. Épicexk («vrm. dt gramm), adj. des deux genres. Il se dit des noms qui désigneul indifféremment l'un ou l'autre sexe, le mâlc ou la femelle. épicer, v. a. assaisonner avec des épices. Figurément et familièrement, Ct jvgt épiée rudement, se dit d'un juge qui taxait trop haut les épices d'un procès. Épicerie, s. f. collectif, qui comprend non-seulement toutes sortes d'èpices, comme la cannelle, la muscade, le poivre, etc.; mais encore le sucre, le miel, le café, et toutes les Substances médicinales qui viennent des pays éloignés. EPICES. C'est ainsi qu'on nommait autrefois le salaire auquel avaient droit les juges dans la plupart d s procè*. Les épices, dans l'origine, consistaient, comme l'indique leur nom, en su. re , dragées, ron' turcs que la prtïc qui avait gagné son procès donnait au juge. Plus lard, on convertit en argent ces sortes de cadraux: cnUn on regarda comme obligatoire ce qui d'abord n'avait été qu'une libéralité ; et les jugements ne furent expédiés qu'autant qu'il y avait eu paiement préalable des épices. Les abus d'un tel usage étaient monstrueux. Les juges recevaient ainsi des sommes considérables qui influaient d'un manière fâcheuse sur leur irnprtialilé, el on les accusait amèrement de manaer trop d'épicitt C'est ainsi qu'à l'occasion du grand incendie qui dévora une partie du palais de justice au XV l' siècle, de mauvais plaisants avaient fait courir ce quatrain : («les ee fiil un Irite jru. Quand à Paris thjmr J usliee. Pour unir irungè trop d'èpvvr. Ht mit tout le palais eu feu. La révolution arriva, et détruisit ce vieil abus comme tant d'autres. I.a loi du 21 août 17110 sur l'organisation judiciaire abolit les épices en déclarant que tes juges rendraient gratuitement la justice et seraient salariés pr l'Etat. Épiuiabis, courtisane romaine, qui entra dans une consfiiralion contre Néron. Nommée avec quelques autres par Vousius Prorulus. tribun de U flolle, elle fui mise à la question pour découvrir ses complices; mais elle se montra si ferme dans les lonrinenlsqu'oii ne put lui faire déclarer leur nom. Comme on la conduisait une seconde fois à la torture, craignant de ne ps pouvoir supporter ses tourments et de donner quelques marques de faiblesse, cil.* s'étrangla avec sa ccinlure (la mort d'Epicharis a fourni à l^gouvè le sujet d'une tragédie qui est intitulée Epieharit ttSérm. ÉPM HARIS jr»oO. genre d'hyménoptères de la famille des mcllifères , établi pr Kiug. qui lui donne pour caractères : maxillaires d'un seul article Irès-petii, pipes labiaux 33

The text on this page is estimated to be only 17.84% accurate

EFICftEKK. { * peu distincts, paraglosses très-court»; insectes à corps épais, velu surtout en dessous, appui tenant promut" tous à l'Amérique. KPiR N ARME, poète et philosophe pythagoricien, natif de Sicile, introduisit la comédie sous le règne d'Iliernu I". Il fut le portinier qui établit une action dont toutes les parties fussent liées* et traitées dans une juste étendue. Ses pièces furent assujetties à des règles analogues à celles de la tragédie, et servirent sous ce rapport de modèle à celle des tirées; nuis, comme les Siciliens aimaient surtout à railler, à lancer des pointes et à faire des jeux de mois, Epicharme, pour leur complaire, s'éloigna de la pureté du goïl altimie. Outre ses comédies. Epicharme composa plusieurs traités de philosophie et de médecine, dont Platon prnlita, Aristote et l'hue lui attribuèrent encore l'invention des lellrcsgrecques'tcl /.. Il vivait vers l'an » matant J.-C, et mourut âgé de quatre-vingt-dix ans. l'ue maxime favorite d'Epicharme était que les dirux nous ten-Unl (ou» lrs birns au prix du travail. £P1<. HF.RKME, g. m. Ingiquf, syllogisme dans lequel chacune des prémisses est accompagnée de sa preuve. ÉPICIER, l'ÈRE, s celui ou celle qui vend des épiceries. Familièrement, Ce livre iru chr: icpkier,ett bon pour /VSieier, c'est un mauvais ouvrage, dont les feuilles se tendront la livre, pour faire les sacs, les cornets qui servent aux épiciers. ÉPHIKRS KT DRotiiiSTES ijuhpr.). Les epeiers et les droguistes ne peuvent vendre aucune cuni|M)si|iou ou préparation pharmaceutique, sous peine de cinquante francs d'amende. Ils peuvent faire le commerce en gros des drogues simples, sans puuvoir néanmoins en débiter aucune au poids médical. Ils ne pourraient point non plus rxprwr dans leurs boutiques et arriere-houliques des coinpositiuiis de la nature île celles qu'il leur est interdit de vendre; car, si cela leur était permis, la loi serait trop aisément violée. Peu importe, au surplus, que les préparations dont il s'agit aient été composées par eux-mêmes ou leur nient été données en dépôt par un pharm tcien. — Les substances vénéneuses, et notamment l'arsenic, le réalgar, le sublimé corrosif, doivent être tenus dans les boutiques rte» épiciers, comme dans les officines des pharmaciens, dans de» lieux sûrs et séparés dont les pharmaciens et épiciers seuls aient la clef et sans qu'aucun autre qu'eux puisse en disposer. Ce» substances ne peuvent être vendues qu'à des personnes connues et domiciliées, qui pourraient en avoir besoin pour leur profession ou pour cause connue, sous peine de trois mille francs d'amende

delà part des vendeurs contrevenants. — Les pharmaciens doivent tenir un registre coté et paraphé par le maire ou le commissaire de police, sur lequel ils inscrivent ceux qui sont dans le cas d'acheter des substances vénéneuses doivent inscrire de suite, et sans aucun blanc, leurs noms, qualités et demeures, la nature et la quantité des drogues qui leur ont été dévolues, l'emploi qu'ils se proposent d'en faire et la date exacte du jour de leur achat, le tout à peine de trois mille francs d'amende contre les contrevenants. Les pharmaciens et les épiciers sont tenus de faire eux-mêmes l'inscription lorsqu'ils vendent ces substances à des individus qui ne savent pas écrire, et qu'ils connaissent certainement avoir besoin de ces mêmes substances. - L'édit de juillet 1731-Jet l'arrêt du règlement rendu par le parlement de Paris le 15 décembre 1731 prescrivait encore aux épiciers et aux droguistes d'arrêter à la fin de chaque année sur leur registre ce qui leur resterait de substances vénéneuses, et à peine de mille livres d'amende pour la première fois et de plus grande peine au besoin. Cette sage disposition n'a point été reprochée dans nos lois actuelles, mais elle n'a pas non plus été abrogée expressément. Aussi décide-t-on généralement que l'autorité municipale est toujours en droit de lui en exiger l'exécution par son arrêté spécial.

ÉPICLIDE, prince lacédémonien de la maison des Eurysthénides, proclamé roi par son père Cléomène III à la place d'Agis. KPLI UDIKS (an/i'î !, félesque les Athéniens célébraient eu l'honneur de Cérès. ÉPLI N km i dik.vs (Locrien*;; c'est-à-dire au-dessus des monts Cnemiils, nom de ceux des habitants de la Locride qui •raient pour bornes au nord la Thessalie, à l'ouest les monts Phrygiens. à l'est la mer et au sud les monts Cœniides. ÉPIKrank, 5. m. anat.), ressemblait au crâne. t'l'K.RKVK ;«n(i'</.'; ;tv.;, sur ; fontaine], fête des fontaines célébrée à Sparte en l'honneur de Cérès. cniil) EPICIRE. épictète naquit à Hierapolis, en Phrygie, de parents inconnus, |>rogressivement vers le milieu du I^{er} siècle de l'ère chrétienne. Il fut un des plus illustres soutiens de cette philosophie désolante qui attaqua si violemment ni Plutarque, et qui, n'étant appropriée ni à la nature de l'homme, ni aux affections inhérentes à sa constitution, a fait plus de charlatans de vertu que de vrais amis de la sagesse, vouloir opposer une digue constamment insurmontable à l'impulsion des passions humaines sera dans tous les temps une entreprise téméraire. Le véritable, le difficile talent du pédagogue est de leur donner une direction, sinon toujours utile, au moins non nuisible à l'état social. L'histoire raconte que, dans la première partie de sa vie, il fut esclave d'Epaphrodite, affranchi de Néron. Cet homme brutal et grossier

s'amusait un jour à tordre la jambe de son esclave : n Vous me la c.tsserei, lui dit froidement Epictète; ■ et l'oeil nient justitia sa prédiction. « Je vous l'avais bien dit. ajouta le philosophe. ■ Crise, qui trouve dans cette disposition d'esprit quelque chose de sublime (quoiqu'elle ne soit qu'une grandeur il 'une fausse et apparente, un dépit secret et un ah ieux exprimé de façon à attiser la colère de celui qu'on voulait insulter par cette froideur factice), l'opposait aux chrétiens, et leur disait d'un air insultant : a Votre Christ B-l-il rien fait de plus grand? — Oui , il s'est tu , lui répondit Origène. a Les circonstances* de la vie d'Epictète sont peu connues; son »érilable nom ne l'est même pas, car Epictète 'r.TixTTi'.:) est un adjectif qui signifie rtrlavt, serviteur. (On ne peut pas non plus assigner une date et une cause à son affranchissement , ou nommer celui à qui il dut ce bienfait. Enveloppé dans la proscription dont Domitien frappa les philosophes, il se relira en Epire, où il ouvrit une école de stoïcisme, et eut les entretiens qu'Arrien nous a conservés en partie. Il mourut-il à Nicopolis ou revint-il à Rome , rappelé par Trajan ; et Adrien? (c'est une question que plusieurs savants se sont proposée à résoudre. Il nous paraît probable qu'il revint à Rome, puisqu'il est constant qu'il vécut dans une grande familiarité avec l'empereur Adrien. L'époque de la mort d'Epictète nous est inconnue, mais il est raisonnable de croire qu'il mourut avant le règne de Marc Aurèle; car ce prince a bien pu rendre de grands honneurs à sa mémoire sans avoir connu ce philosophe autrement que par les ouvrages d'Arrien. — 'Ad'/.j xii ir.r/yi {Abstint tñ susline), telle est la formule la plus générale de la philosophie d'Epictète, qui peut se résumer de la manière suivante : I" la philosophie est pratique ; en cette qualité, elle maintient l'énergie de la volonté, et, théorique, elle élève la connaissance au-dessus de toute contradiction ; *i" la vraie connaissance consiste en ce que chaque homme sait qu'il est partie nécessaire du tout éternel ; S* l'homme parfait est immédiatement convaincu que Dieu est : 4" il a avec lui une seule volonté. On voit qu'il est facile de faire sortir de ces principes un fatalisme et un panthéisme universel. Arrien, son disciple, publia I V Livres de diirau.r ; c'est ce que nous avons sous le nom d' Enechiridion ou Manuel. « Quelques auteurs, dit Pormey, par un raisonnement peu judicieux, ont voulu trouver dans ce livre la morale du christianisme. On est surpris de voir combien le savant Dacier s'est donné de peine pour cela, et qu'il n'ait pas senti la différence extrême qui se trouve entre ces deux philosophes, quoique la pratique en paraisse, au premier coup d'oeil, la même. Aveuglé à ce point, il n'a cherché

qu'à donner un sens chrétien à tout ce qu'il a traduit ... Ilacrier n'est pas le premier qui soit tombé dans cette erreur. Nous avons une vieille paraphrase d'Epictète, attribuée à un moine grec, dans laquelle on trouve l'écartement et Epictète également égarés. Le P. Mourgues, de la société de Jésus, homme de plus d'esprit, a mieux senti la différence des deux philosophies. Le rapport qui se trouve entre les montra extérieures du stoïcien et du chrétien a pu faire prendre le change à ceux qui n'ont pas considéré les choses avec assez d'attention ou avec la justesse nécessaire; mais, au fond, il n'y a rien qui admette si peu de conciliation, et la morale d'Epictète n'est pas plus contraire à la morale de l'Evangile que celle de Zénon. Ce n'a pas besoin d'autres preuves que l'exposition du système stoïcien. La sagesse du premier se réduit à ceci ; Il pense qu'à loi, ne sacrifie tout qu'à son repos. La morale du chrétien se réduit à ces deux préceptes : Aime Dieu de tout ton cœur, aime ton prochain comme toi-même. » Nous renvoyons à plus de détails sur la philosophie d'Epictète, à l'article Philosophie dans l'Histoire de la Philosophie, célèbre philosophe grec, né à Gargelle, dans l'Asie Mineure, l'an 55 avant J. -C. Quoique ses parents fussent dans l'indigence et dans l'obscurité, ils l'envoyèrent de bonne heure à l'école, où il se distingua bientôt par la subtilité de son raisonnement.

The text on this page is estimated to be only 18.72% accurate

EPICYCLOIDEa. («prit. Entendant un jour son maître répéter un vers d'Ilémmlr. dont voici le spii* : Le chai» Tut iw au commencement des choses, Epicure lui ilil aussitôt : « Kl qui a créé le chaos? — Jr I ignore, ilil le niallrr, mais le» philosophes lr savent.— Eh bien! repril E|iinirr . je n'aurai dorénavant d'autres mallm que les philosophes. ■ Il n'avait alors que douie ans. Il «•yajri'a loiiKlemp* pour s'instruire, et vint s'établir a Athènes, q«i était le centre de la philosophie et "les lentes , oii il fonda une nouvelle école. Sa douceur et la pureté île ses imrurs attirèrent bientôt autour de lui une foule de disciples. Adoptant la> morale d'Aristippe et la métaphysique de Lcurippc, il enseigna que le honneur consiste dans' les plni-ir* , et les plaisirs dans la culture de l'esprit, la pratique de la vertu, l'exemption du »iec et la mortification des sens. Il donnait lui-même l'ample de l'application de ses précepte», en menant la vie la plus sobre Il niait qu'il existât une Providence qui eût aée et qui gouvernât le momie, et pensait que l'univers était l'eflet de la rencontre fortuite de» atomes. Les dieux qu'il admettait n'étaient que des êtres d'une nature supérieure, qui •'avaient rien de commun avec l'homme. Celte doctrine fut vivement attaquée par les stoïciens Ils disaient que c'était détruire la Providence et avilir les ilieui qnr .le h s n-pn sindi plongés dans le* plaisir* et étrangers au gouvernement de l'univers. On accusa k.picure île rel.n hi ni. iil dans ses inteirs: il réfuta les raisonnements de ses adversaires par la pureté de sa vie et par sa piété. Lorsque l.éonliuin . qui suivait se* leçons, fut accusée de se prostituer a son maître et a ses disciples, il n'opposa a cette, accusât ion que le silence et l'exemple île sis mreurs. Ses travaux continuels ayant ruiné sa nnté, il vit d'un ait tranquille les approches de" sa lin, et muurut dans sa stviiantc-doutiètne année . l'an 270 avant J.-C Ses disciple* honorèrent sa mémoire par leur union ; ils vivaient entre eux ilaus une paix parfaite et dans le* liens d'une intime amitié, tandis que les philosophes de chaque série étaient tout divisé* île systèmes et de principes. L'anniversaire de sa naissance était pour eux on jour de fête , qu'il* passaient dans des plaisirs innocents. Epicure est , de tous les philosophes de l'antiquité, eelui qui a laissé le plus grand nombre d'ouvrages Au rapport de Diogène Laércc, il composa trois cents volumes; il ne nous en e»l pas parvenu un seul Chrysippe portail envie a cette prodigieuse fécondité ; dès qu'il apprenait qu'Epicurc avait publié quelque ouvrage, il se hâtait d'en composer un , pour ne point se

laisser vaincre l'ar l'avantage du nombre. Mais, s'il l'égalait par le nombre, il était pour le mérite bien au-dessous de lui. Les écrits d'Epicure étaient semés d'idées neuves et de vérités jusqu'alors inconnues; eux de Chrysippe n'étaient que la répétition de ce que nul autre* avaient dit avant lui. La doctrine d'Epicure lit des progrès rapides chez les peuples polis de l'antiquité; mais partout où elle pénétra, le mal prit bientôt la place du bien; aux plaisirs purs qu'avait recommandés Epicure, on substitua les plaisirs des sens, ensorte qu'on ne trouva plus ni sagesse ni vertu. Home elle-même, qui avait vécu longtemps dans une austère simplicité, céda à la corruption générale. Lorsque Cynésas déclara les maximes d'Epicure dans le sénat romain, Fabricius supplia les dieux d'inspirer de semblables principes aux ennemis de la république. Aussi le nom d'épicurien était-il devenu une injure; les partisans de cette secte étaient même exclus des mystères d'Eleusis. — Lucrèce rendit populaire la philosophie d'Epicure et contribua, par la beauté de ses vers, à amoindrir les conquérants du monde (P. Philosophie Histoire totale). L'epicure, s. m. Il signifie, au propre, un sectateur d'Epicure; «l', par extension, un voluptueux, un homme qui ne songe qu'à son plaisir. Il fait, au féminin, Epicurienne. Il se prend aussi, adjectivement, dans un sens analogue. L'epicureisme, s. m. doctrine, morale, manière de vivre d'Epicure et de ses disciples. L'epicureisme, l'epicureisme; Histoire de l'epicureisme. L'epicureisme; de in, sur: l'epicureisme. L'epicureisme, ilans l'ancienne astronomie, une orbite circulaire surabondante, dont le centre était supposé se mouvoir sur la circonférence d'un plus grand cercle appelé le déférent; on s'en servait pour régler les mouvements réguliers et les irrégularités des mouvements des planètes. La découverte du véritable système de l'univers rend inutile la considération des épicycles, dont l'invention toutefois est des plus ingénieuses. L'epicycle, s. m. (de l'epicycle, sur, et w) l'epicycle. L'epicycle, courbe décrite par un point d'une circonférence de cercle roulant sur une autre circonférence. Lorsque les deux cercles sont dans le même plan, l'epicycle est plane; lorsqu'ils sont dans des plans différents, l'epicycle est sphérique. — Occupons-nous d'abord des épicycles plans, et supposons que l'epicycle soit extérieur. c'est à dire que le cercle mobile soit tangent extérieurement au cercle fixe. Soit A le centre du cercle fixe et m. R son rayon. Le rayon du cercle mobile est Ba. C'est le point de contact des deux cercles dans leur première position. Lorsque le cercle mobile arrive en BPD. le point C de ce cercle s'est transporté en I', de manière que l'arc BP — tC. et cette condition suffit

pour illustrer tous les points de l'épicycloïde décrite (par le point C.
 Pendant que le cercle mobile roule sur le cercle fixe, son centre décrit une
 circonférence dont le centre est en A et dont le rayon égale AB (Bd. La
 première position de ce centre est en a'. Si on augmente ou si on diminue le
 rayon Ca du cercle mobile d'une quantité CO ou CO', les points O et V
 mobiles avec le rayon Gi, décriront des Courbes dont la première a reçu le
 nom d'épicycloïde prolongée, et la seconde d'épicycloïde raccourcie Soit
 AP l'une des positions du rayon du cercle mobile : en portant sur cette droite
 la longueur Pp — CO et Pp' — CO. le point p appartiendra à l'épicycloïde
 prolongée et le point p' à l'épicycloïde raccourcie. — On se propose de
 déterminer au point P la tangente à l'épicycloïde. Le point P tend à décrire
 un cercle dont le point de contact B du cercle fixe et du cercle mobile,
 correspondant au point P, est le centre ; par conséquent BP est normale à
 l'épicycloïde, et partant la droite PU est la tangente demandée. Les normales
 aux épicycloïdes prolongées et raccourcies aux points p et p' concourent
 aussi au point B, ce qui donne le moyen de déterminer leur tangente. Si le
 cercle mobile était tangent intérieurement au cercle fixe, l'épicycloïde
 décrite serait intérieure, et on en déterminerait les points d'après la
 condition que les arcs parcourus dans le même temps sont égaux dans l'un
 et l'autre cercle. Dans le cas où le cercle mobile a pour diamètre le rayon du
 cercle fixe, l'épicycloïde devient une ligne droite, qui est le rayon du cercle
 fixe, passant par le point où il est touché par le cercle mobile considéré dans
 sa première position. Soit en effet B le point où le cercle mobile ALBF
 touche le cercle fixe GIBH dans sa première position. Dans une autre
 position quelconque ACI, il touche le cercle fixe en U, et en prenant l'arc
 DC — BD, le point C sera le point de la courbe décrite. Or, ce point C est
 nécessairement sur le rayon AB. Supposons en effet qu'il puisse être en C
 hors du rayon AB. L'angle BAD a pour mesure l'arc BD ou la moitié de
 l'arc CD; or, cet arc CI est décrit d'un rayon moitié de celui avec lequel est
 décrit l'arc BD; donc ces deux arcs sont égaux. Mais nous avons supposé
 que l'arc DC' était égal à l'arc BD ; donc les deux arcs DC et DC' sont
 égaux, ce qui serait absurde si le point C ne se confondait pas avec le point
 C. Comme il en sera de même pour toute autre position du cercle mobile, il
 suit que la ligne décrite est la droite AB. Imaginons que deux cônes droits
 ayant même sommet et élanés par la même tangente sont coupés par une sphère ayant
 pour centre le sommet commun

The text on this page is estimated to be only 19.89% accurate

RP ICTIX O I D B Si. () mon. 11\$ auront pour base sur celle sphère deux cercles dont les plans feront entre eux le moindre angle que les axes des cônes; et si on conçoit que l'un de ces cimes* roule sur l'autre, tant* cesser de lui être tangent, un point quelconque de la base du cône mobile décrira dans l'espace une courbe qui porte le nom d'épicycloïde sphérique. Elle est en effet tracée sur une sphère ayant pour rayon la distance constante du point générateur au sommet commun des deux cônes. Le rapport connu de la circonférence à son rayon déterminera les longueurs absolues des circonférences du cercle fixe et du cercle dont l'un des points décrit l'épicycloïde. Divisant donc la longueur de la circonférence mobile en un certain nombre de parties égales, à chaque partie correspondra une partie égale sur le cercle fixe. Considérant le cercle mobile dans la première position, on abaissera de chacun de ses points deux perpendiculaires, l'une sur sa tangente commune au cercle fixe, l'autre sur son diamètre perpendiculaire à la tangente, lorsque le point de contact changera, la tangente commune et le diamètre qui lui est perpendiculaire changeront aussi de position et deviendront alors axes mobiles dont la position sera connue à chaque instant, Les projections des deux perpendiculaires abaissées d'un point du cercle mobile sur ces axes se couperont en un point qui appartiendra à la projection de l'épicycloïde. Au lieu de considérer chaque point du cercle mobile comme l'intersection de deux coordonnées rectangulaires, on pourrait les considérer comme l'intersection de l'une de ces coordonnées et d'un rayon du cercle mobile; alors ce serait la projection de ces deux droites qui déterminerait un point de l'épicycloïde. Soient A B le cercle fixe. « » l'arc de cercle égal en longueur à la demi-circonférence du cercle mobile, m M n l'angle du plan des deux cercles mesuré dans un plan M m perpendiculaire à leur intersection i M. Ayant divisé la circonférence du cercle mobile en parties égales, soit L un des points de division, duquel on abaisse la perpendiculaire Lu sur le diamètre a S qui correspond au point de contact des deux cercles; soit « L un arc du cercle fixe égal en longueur à l'arc « L. Lorsque les deux points L et L' se confondent, les coordonnées K P Y D E M I E S. le rayon est O B, et qu'elle rencontre la droite H V, elle passe par l'intersection de cette droite et du plan tangent. Tous les plans T c l e B W font le plan tangent en plans tangents à la sphère suivant le petit cercle B W font le même angle avec le plan de ce

cercle : mais le BJ étant perpendiculaire à la Unnée du point a, par rapport au rayon $x\backslash$. seront égales aux coordonnées Lu et tin du point L, par rapport au rayon nx. C'est à l'aide de ces considérations que nous allons construire le point I." de la projection de l'épicycloïde sphérique. Le centre x du cercle mobile et le point L' de ce cercle se projettent sur la droite Mn du plan mMn en des points ' et >' tels qu'on a $MJi' - nx$ et $M>.' = nu$. Sur le plan du cercle fixe ils se projettent en >. et en A. Si maintenant on prend a», et >."L" = A, le point L" sera le point cherché. On peut construire ce point de plusieurs manières, car les droites Aa et Al.' sont les rayons d'un même cercle, et le triangle rectangle a>.\ est égal au triangle rectangle L>. 'L . En même temps que le point a du cercle mobile décrit une épicycloïde sphérique, tous les plans de son point décrivent d'autres courbes, qui sont des épicycloïdes rallongés ou raccourcis, suivant qu'elles sont en dehors ou en dedans du cercle aRS. Cherchons maintenant comment nous pourrions mener une tangente en un point déterminé de l'épicycloïde sphérique, au point I par exemple. BI" est la position du cercle mobile lorsque le point I' de ce cercle généralcur de l'épicycloïde se projette en I. Le point de contact des deux cercles est en B, et si par ce point et par les centres «les deux cercles on conçoit un plan vertical ABV, l'angle ABV sera égal à celui des plans des deux cercles. La verticale AO' et la droite 00' perpendiculaire sur le milieu du diamètre Brf du cercle mobile se rencontrent en un point O', centre de la sphère de rayon OB sur laquelle est tracée l'épicycloïde sphérique; d'où, il suit que la tangente à cette courbe, en un point quelconque, est dans le plan tangent à la sphère O'B qui correspond au même point. Mais ce point I", générateur de l'épicycloïde, en passant de cette position à une position infiniment voisine, ne quitte pas la sphère dont le centre est en B. et le rayon BI'; par conséquent le plan tangent à cette sphère contient encore la tangente à l'épicycloïde au point I". Cette tangente est donc l'intersection de deux plans tangents à deux sphères dont les centres et les rayons sont connus. Le plan tangent à la dernière sphère est perpendiculaire au rayon BI", ou au rayon BD le cercle BDrf étant le cercle mobile rabattu autour de son diamètre'. Ce plan tangent a donc pour tracé la droite IV/ et la droite HrfV perpendiculaire à M . par conséquent la tangente à l'épicycloïde sphérique rencontre la droite 114V qui est la perpendiculaire au plan du cercle mobile mené par l'extrémité d de son diamètre Bd* passant par son point de contact B avec le cercle fixe. Puisque cette tangente est dans le plan tangent à la sphère dont le centre est O\ et dont il

fait avec le plan du cercle l'angle $\angle PJB$, culaire à $O'B$; de plus, la droite «l'E
 perpendiculaire HE au cercle mobile au point D est égale à Dr ou I < f : si donc
 on mène IG parallèle à BJ, le point G appartiendra à la tangente à
 l'épicycle sphérique au point V. Projetez le point G en G'. la droite G'I
 sera la tangente demandée. — L'invention des épicycloïdes est attribuée au
 célèbre astronome danois Boëtie, auquel on doit la découverte du
 mouvement de la lumière. Ces courbes, qui furent l'objet d'un tra-
 vail particulier publié par la Hire en 1654, occupèrent les plus grands
 géomètres; Newton, Jean Bernoulli. Ilullev, Manperlois, Nicole de Uairault
 ont successivement examiné leurs propriétés principales & Y. les Uémouires
 de l'Académie de Paris pour 1700, 1727 et 1731, celles de l'Académie
 philosophique», (M8). F. Epidaurum (géogr.), ville de l'Argolide.
 au nord, sur le golfe Saronique. Elle fut ainsi nommée d'Epidaure, fils
 d'Agès. On y voyait un temple célèbre d'Esculape, dans lequel les malades
 venaient de tous côtés chercher leur guérison. On voyait encore à Epidaure
 un théâtre magnifique, et deux temples dédiés, l'un à Diane, l'autre à
 Bacchus. Épidaurum [tagviti Ytchrio], ville d'Illyrie, située dans la Dalmatie
 chez les Enchélei. ÉPIURAI BK [Sapoti di Monti-Italia), petite ville de
 Laconie, sur le golfe Argolique. On la surmontait d'un fort, à cause de
 son port, soit à cause des belles prairies du voisinage. Épidémies {mot },
 pièces mobiles du squelette des insectes (Y. Thoirax). KPI DÉMIÉS,
 MALADIES ÉPIDÉMIQUES. NoUSavoUSdit.BU mol Endémie, sur
 lesquelles considérations repose la distinction que font les pathologistes cuire
 les maladies sporadiques, les endémies et les épidémies; on a pu voir par la
 définition que nous avons donnée des unes et des autres que les endémies et
 les épidémies se rapprochent par cette circonstance commune qu'elles
 appellent toutes deux à l'idée une affection produite par des causes
 générales dont l'influence se fait ressentir sur des populations entières; mais,
 tandis que les causes qui produisent les endémies sont toujours locales et
 permanentes, les épidémies doivent presque toujours leur origine à des
 causes passagères, transitoires, d'une durée, et quelquefois étrangères
 aux lieux où sévit la maladie. Mais à part ces trois circonstances qui sont
 communes à toutes les épidémies, de tenir à des causes générales, d'être
 passagères, et de frapper simultanément un grand nombre d'individus,
 circonstances qui les caractérisent et les distinguent des autres genres de
 manifestations morbides, les épidémies sont aussi différentes entre elles que
 le sont les maladies sporadiques. Il n'est presque pas de maladie qui ne se

soit montrée ou qui ne soit susceptible de se montrer sous forme épidémique; de sorte que, pour faire l'histoire particulière des épidémies, il faudrait faire l'histoire de la pathologie tout entière. Toutefois nous pouvons, en restant dans les termes généraux, rappeler encore quelques traits communs à un grand nombre d'épidémies, et qui peuvent servir à les caractériser. Ainsi, quelle que soit la maladie qui vient à se montrer inopinément sous forme épidémique, elle diffère toujours de la maladie sporadique dont elle offre les symptômes par quelques circonstances particulières qui lui impriment un cachet spécial. Telle maladie qui n'est jamais contagieuse à l'état sporadique le devient souvent par le seul fait de sa manifestation sous forme épidémique; en général, toutes choses égales d'ailleurs, une même maladie est toujours beaucoup plus grave à l'état épidémique qu'à l'état sporadique. Enfin le traitement qui convient à l'une convient rarement à l'autre. — Parmi les épidémies, il en est qui semblent être entièrement indépendantes des localités; parties d'un point du globe, elles s'étendent au loin et parcourent les régions les plus diverses sans rien perdre de leurs caractères, quels que soient d'ailleurs le climat, la saison, la latitude et les conditions diverses dans lesquelles se trouvent ces régions. D'autres au contraire, paraissant se lier davantage à la localité où elles se sont développées, parcourent toutes leurs parties sans sortir du cercle plus ou moins étroit de cette localité. On a donné aux premières le nom de grandes épidémies, et les secondes, par opposition, ont été appelées petites épidémies. Les dernières se rapprochent beaucoup plus des maladies endémiques par la nature des conditions spéciales sous l'influence desquelles les unes et les autres se développent, et qui ont souvent une

The text on this page is estimated to be only 21.34% accurate

F. PIGRAMMATIQUER. (J vent entre elles pin* d'un rapport, tandis que les grandes épidémies , presque toujours durs a des causes insolites le plus souvent complètement inconnues , n'uni à cet égard presque rien de commun avec les conditions de la localité. — Kien ne peut être prévu, ni prescrit d'avance en ce qui concerne le traitement et la prophylaxie des épidémies. Les traitements varient non-seulement en raison de la nature des principaux phénomènes morbides dont se compose l'épidémie, mais encore en raison de circonstances particulières qui échappent à l'analyse et qui constituent le caractère spécial de l'épidémie. Le caractère commun des épidémies est de se montrer réfractaires à la plupart des moyens thérapeutiques et à ceux-là même quelquefois qui réussissent le mieux dans les maladies sporadiques avec lesquelles elles ont le plus d'analogie. (Quant à la prophylaxie ou aux moyens préservatifs, ils se résument dans l'observation de règles générales de l'hygiène et la désinfection.)

Une membrane, transparente, de la nature de celle qu'on nomme albumineuse, dépourvue de nerfs et de vaisseaux et recouvrant chez l'homme toute la surface de la peau (Y. ce mot). EPIDERMIS (H. Müller). De Blainville nomme ainsi, dans son Traité d'anatomie des animaux, celles formées par l'épiderme, et qui existent chez la plupart des reptiles à peau endurcie, qu'elles caractérisent, et sont surtout évidentes chez les ophidiens, lorsque, par suite de la mue, elles se détachent toutes d'une seule pièce. F. P. D. (anal.), canal qui commence ici voies d'excrétion de la liqueur séminale, formant par ses replis, qu'unissent entre eux un tissu lamineux serré et «les vaisseaux, un corps oblong, vermiforme, appliqué le long de la partie supérieure du testicule dont il semble ainsi un appendice. F. P. (M. W.), substance minérale qui, dans la classification chimique de Beudant, forme un sous-genre divisé en deux espèces: la sotiite et la thénite. Toutes deux rayent le verre et sont rayées par le quartz; toutes deux sont composées à peu près des mêmes principes, mais dans de proportions différentes. La première est formée de trente-sept à quarante-cinq parties de silice, de vingt-six à trente-deux d'alumine, de vingt à vingt-deux de chaux et de trois à treize parties de protoxyde de fer; la seconde de trente-sept à quarante et une parties de silice, de vingt-sept à vingt-neuf d'alumine, de quatorze à seize de chaux et de dix à dix-sept de protoxyde de fer. — Le tofzilt est une substance grisâtre

ou blanchâtre qui cristallise ordinairement en prismes cylindriques ou en petites baguettes : ce qui lui a valu les dénominations de xolxile cylindrique et bacillaire. On a longtemps désigné cette substance sous le nom d'Épidote. La l'Épidote est ordinairement verte, quelquefois brunâtre ou rougeâtre, et cristallise dans le système rhomboédrique, et rarement en prismes ; mais elle se présente fréquemment à l'état bacillaire, fibreuse, granulaire ou compacte. — Ces deux espèces minérales se trouvent dans les terrains granitiques, au milieu des fissures ou des fentes du granité, du gneiss ou du mica-schiste. Épié, v. n. monter en épi. Épié, f. B. part. Adjectivement et figurément, L'Épié est un chien épié, dont les poils s'écartent comme les barbes d'un épi de blé. In chien épié, qui a au milieu du front du poil plus grand qu'ailleurs. ÉPIÉ, v. a. observer soigneusement et adroitement les actions, les discours de quelqu'un, ou ce qui se passe en quelque lieu. Figurément, / i tuer en un instant, le temps d'agir, Épié le moment, etc. tenir prêt à saisir l'occasion de faire quelque chose, à profiter du moment favorable etc. ÉPIÉ, v. a. Mer les pierres d'un jardin, d'un champ, etc. ÉPIÉ, s. m. sorte d'arme à fer plat et pointu, dont on se sert le plus ordinairement à la chasse du sanglier. ÉPIÉ (anal. r, l'une des régions de l'abdomen, les intestins divisent parties lignes ou des plans fictifs l'abdomen en neuf régions, dont chacune est, / ,. quelques-uns des principaux viscères contenus dans cette cavité. L'épigastre est celle qui correspond à l'estomac (V. les mots Abdomen et Ks i mm Épié; l'Épié, s. f. / , cartilage de forme ovale placé à la partie supérieure du larynx, derrière la base de la langue, et spécialement destiné à recouvrir exactement la glotte au moment de la déglutition. ÉPIÉ, adi. det deux genres, qui apparaît dans l'épigramme, qui tient de l'épigramme)

ÉPIGRAMME. ÉPIGRAMME, s. m. celui qui fait, qui compose des épigrammes. ÉPIGRAMME. L'épigramme. chez les Grecs, était ordinairement une inscription : c'était le nom que l'on donnait à toutes les petites pièces de vers que l'on inscrivait au bas des statues, sur les édifices publics, sur les tombeaux. L'épigramme n'était pas seulement toujours destinée à servir d'inscription, et quelquefois on l'écrivait dans des livres, au lieu de la graver sur les monuments. On peut voir dans l'Anthologie que l'épigramme se trouvait sur toute espèce de sujets, et que les seuls caractères invariables qu'elle affectait étaient la brièveté des dimensions, c'est-à-dire, à un très-petit nombre d'exceptions près, l'emploi des distiques. Chez les Latins, l'épigramme se modifia entre le temps de Martial ; elle s'aiguisa, et prit

l'habitude constante de finir par un trait enjoué, comique, spirituel ou satirique. C'est chez Martial que les modernes ont étudié l'épigramme ; c'est d'après lui qu'ils se sont exercés dans ce genre. L'essence même de l'épigramme, chez nous, consiste dans un trait habilement préparé, qui vient tout à coup frapper et divertir l'esprit avec les derniers mots. La plus grande art de nos épigrammes se terminent par une pointe satirique- Cependant il en est . mais c'est le plus petit nombre. Il y en a qui sont consacrées à l'expression enjouée et légèrement ironique d'une pensée amoureuse ou morale ou philosophique. L'épigramme était cultivée avec succès en France dès le seizième siècle. Ce genre convenait à la finesse et à la gaieté moqueuse qui appartiennent en propre à notre nation. Marot a fait un grand nombre de charmantes épigrammes, où la malice plane d'autant plus qu'elle se revêt souvent d'une forme naïve. Boileau mil dans l'épigramme plus de concision et de causticité, mais il n'eut jamais autant de grâce et d'aimable enjouement. Il est vrai que presque toutes les siennes sont dirigées contre les mauvais auteurs du temps, avec lesquels il était en guerre ouverte. Parmi celles de Marot, plusieurs sont adressées à des maîtresses qu'il veut railler agréablement, comme celle-ci, qui est intitulée le Oui et le Non : t'n doux Drtini avec un doux tonrire Est tant huiiélr ! il tout l'r faut apprendre. Quand r»l d'oui. »i venin à l'r dur. D'avoir trop dit je voudrai» vous reprendre. [Sun que j'r toi» intimé d'entreprendre D'avoir le fruit dont l'r detir me point : Mai» je voudrai» qu'r'n m'r le laissant prendre Vous méditez : Sou, vous ne l'aun-/ p> ni Parmi les meilleures épigrammes de Boileau, on remarque celle-ci, contre Colin : Foi tam. luir tnilr rl mille outrage* Mm ennemi» dans leur» nui rage* < hit cru m'r rendre allrux aux yeux de l'univers : Colin, pour drrrirr mon vide, A pris un rhniin plut fa' lie. Cet! de in'iillriliicr ne» vrn. On doit aussi à Racine quelques épigrammes, et, chose qui doit surprendre, elles sont supérieures à celles de Boileau. Contentons-nous de citer celle qu'il composa sur Vlphigénie de le Clerc : Entre, le CAerc et ton ami Coras, Deux grand» ailleurs, rimant de compagnie. N'a pas longtemps t'ourdirent grand» déliât. Sur le proiot de leur Iphigème. Coras lui dit : Ia piere eut de mon cru. Le Clerc répond : Elle t'ai mienne, et mm voire, Mait auttilùl tpie la pièce eut paru, Plut n'ont voulu l'avoir fait l'un ni l'autre. Et celle autre sur la Judith de Boyer : A u Judith. Bover, par avenlurr, Etoil otsit pre» d'un rit lie ramier Rien ni te étoit. car le hou financier S'alteudi ivtnil el jilrui<tiit tau» me ure. Bon gré vous sais, lui dit le tirux rimrur : Le I - .m vrais lourbe, el ne teriez d'humeur A vont taivr

pour nue Iwlvrrne. tort le richard, m larmieiant, lui dit : Je pleure, hélas !
pour ce pauvre llulofeme. M irn i lu m nu ni nu. a lient pat Judith Digitize

The text on this page is estimated to be only 18.90% accurate

(2 Au dix-huitième siècle. L'épigramme fut presque exclusivement satirique, les haines littéraires et philosophiques s'entre-armèrent souvent, et \ n'entra plus d'une fois trop «le fiel et d'acridité. Les meilleures* épigrammes de cette époque Sont reliées de Jean-Denis Rousseau. Celle que nous allons citer donnera une idée du mordant et de l'après-moque qui le» caractérisent presque toutes : il s'agit d'un mauvais poète qui se croit en droit de chanter les louanges de Calinaï : (> l'ilm.il. i(H lllr vn«\ enrliuiner De le rlianlrr me UMiriwr l'empli ij 1 Mlni\ le v.mJ(^il |irrdrr l.i ii'iuuuuict, IJiir L> riirillii île si i liélit «lui. Jloim wm>. aiiiMqur jenrvoi. Par <H écrit : il n\ v.i>, à tiai ilirr. Hitnic.tr .mi nu, »im>ii <(ue contre Un I* mente «nleur écrive «me %j(irr. Les événements qui ont tant de fois changé la scène politique depuis un demi-siècle ont donné lieu à une grande quantité d'épigrammes ; mais on n'en compte qu'un petit nombre île bonne*, ;l la plupart sont dues* à le Brun. Rien de plus ingénieux et de plus piquant que ces deux vers sur Kanny de Kçlé, IkHK- i l lio. tr. a <len\ iwli'» tiavi-i-. Klle rail mu M«.gr el lie lait p. i il «•» vers. Du reste . ne nous étonnons pas que le* chçfs-d'œuvre en ce genre soient très-rare. L'épigramme est un petit poème qui exige plus d'art qu'on le pense, et dont la forme, pour «être piquante, doit être réduite à la concision la plus excessive, cl Soumise à la plu» habile gradation. ÉJ>i«aAPHK, s. f. inscription qu'on met sur un bâtiment pour en marquer l'usage, pour indiquer le temps de sa construction, etc. Ce sens a vieilli; on dit iurription. Il se dit jilus Ordinairement d'une courte sentence, d'une courte citation , 3u'on met en tête d'un livre, d'un «hapitre, etc., pour en iniquer l'objet ou l'esprit. tfpiGYSE, rpiyynut {bâtait.}. Ce mot, d'après Jussieu, exprime l'insertion d'un organe quelconque de la fleur au-dessus de l'ovaire. Ainsi les élamims, dans la famille des ombellifères, sont épigynes, c'est-à-dire insérés sur l'ovaire. KPILATOIRiV., adj. des deux genres, qui sert à éfilcr. Épii.ip.mf. pnihnl. , maladie couvilsive, chronique, intermittente , d'une nature toute spéciale, consistant en des attaques brusques, violentes el de courte durée, priuci|alienient caractérisées par une perte subite et complète de connaissance, suivie de convulsions avec écume à la Umehc. L'épilepsie est une maladie tellement extraordinaire, si inconnue «Uns son essence el dans ses causes , si obscure dans son origine . si effrayante par la gravité «lès symptômes, que les anciens la faisaient venir du courrouxdesdieux. Aussi la

désignaient-ils sous les noms de maladif «terre, mal d'Hercule. De tout temps une fouie - de préjugés se sont attachés à cette maladie, ce qui lui a valu une multitude de noms plus ou moins bizarres, tels que ceux de mal de terre, mal de démon («ficmoniciiii, mal de Sainl-Jenn. On l'appelle encon', en raison de sa gravité ou «le quelques-uns de ses symptômes caractéristiques, mal de terre ou mal de mort (mortui majtr, mal radur, mal de terre, etc. Nous ne saurions mieux faire qu'en donner une idée complète des phénomènes extraordinaires dont se compose cette maladie, que d'en emprunter les principaux traits à la description aussi exacte que pittoresque qu'en a faite le savant Esquirol : ■ L'épilepsie éclate ordinairement par un cri; le malade tombe, les convulsions se manifestent, mais avec des nuances infinies entre le plus léger mouvement convulsif et les convulsions les plus violentes et les plus effrayantes. Les cheveux se hérissent, le front se crispe, les sourcils s'abaissent et se rapprochent, les yeux sont saillants et fixes; les paupières ordinairement fermées, et quelquefois dans un tremblement vif et continu, laissent apercevoir la partie inférieure du globe de l'œil qui exécute des mouvements très-rapides; dans d'autres cas les paupières restent ouvertes, l'œil injecté s'élance hors de l'orbite et se meut convulsivement. Le visage se gonfle, devient rouge, livide, noir, érythémateux. Les muscles de la face produisent des grimaces hideuses, les lèvres s'allongent, se portent en avant, ou s'élargissent jusqu'aux oreilles et se couvrent d'une salive écumeuse. La mâchoire inférieure est serrée contre la supérieure, ou s'en écarte jusqu'à se luxer. La langue s'allonge, se tuméfié, sort de la bouche, est saisie, meurtrie, écorchée, coupée entre les dents. Ce grincement des dents est si fort qu'elles se brisent en éclats. La voix n'est que des gémissements et des soupirs, semblable à la voix d'une personne qu'on étrangle : quelquefois les convulsions poussent des hurlements plus ou moins prolongés, plus ou moins effrayants. Les vaisseaux du cou et de la tête sont tellement gonflés qu'ils paraissent prêts à se rompre. La tête entière exécute des mouvements de rotation, ou se porte à droite, à gauche, d'avant en arrière, quelquefois elle est fixe dans l'une ou l'autre de ces attitudes; le cou est raide; cette rigidité, cette raideur ne saurait être surmontée par les plus grands efforts. Le tronc, renversé brusquement, se soulève pour retomber encore; il se tord en divers sens, se courbe, se roule sur le lit pavé, ou bien reste dans un véritable tétanos. Les bras, les mains, les doigts, les cuisses, les jambes, les pieds, les orteils participent à cet état. Ces malheureux exécutent avec la plus

grande vivacité tous les mouvements dont les muscles sont susceptibles, en les forçant, en les exagérant tous, ou Uteo ils restent immobiles « dans une position forcée ; dans ce dernier cas le pouce «-si ordinairement rrulermr dans la main et fortement pressé par les autres doigts. Il en est qui se ineurI risse ni de coups. Les muscles de la vie inorganique ne sont pas étrangers à cette scène d'horreur Le pouls, d'abord petit, se développe, devient fréquent, dur, inégal, quelquefois il s'efface. L'inspiration est convulsive; les éructations, les Itorborygmes, le vomissement, rémission de l'urine, du sperme, les déjections involontaires, la sueur qui inonde souvent le malade, le sang qui coule du nez, des yeux, des oreilles; tout prouve l'état violent de tous les organes. A lorsque tant de mouvements forcés, variés et hideux paraissent près de suffoquer le malade, la respiration devient plus facile, le pouls se ralentit ou se développe, les convulsions diminuent, l'accès cesse, la physionomie reprend son ton ordinaire, la tête est lourde, les yeux appesantis s'ouvrent, le regard est étonné; les membres fatigués, endoloris, sollicitent le repos; la plupart des épileptiques, après un sommeil plus ou moins prolongé, reprennent leurs forces; d'autres restent pâles, languissants pendant quelques heures et même pendant quelques jours. L'exercice de la pensée se rétablit aussitôt chez plusieurs; chez les autres elle ne redevient libre qu'après quelques heures et après quelques jours: chez un petit nombre elle ne se rétablit jamais. Aucun d'eux ne conserve le souvenir de son état, aucun n'en a eu sans doute le sentiment. Tous après l'accès sont tristes, houleux et très-susceptibles. » Tels sont les principaux traits d'un accès d'épilepsie, mais tous les accès n'ont pas cette violence; les convulsions ne sont pas toujours générales; quelques épileptiques n'éprouvent que les avant-coureurs de l'accès. Il se borne quelquefois à un simple vertige, un étourdissement, ou un frissonnement général suivi de roideur, ou bien un simple mouvement convulsif partiel, soit « Ton membre, de la (« Me, ou des muscles de la face, avec perte instantanée du sentiment. Chez les enfants l'accès est en général plus léger que chez les adultes; leurs jambes* vacillent tout à coup, des sueurs froides leur montent à la figure, les yeux se fixent vers la racine du nez, la face devient bleuâtre, les convulsions* sont générales ou partielles, les mâchoires se serrent ou les lèvres se couvrent d'écume. Lors même que l'accès a été léger, les enfants ont le regard hébété, ils ont « de la somnolence et se plaignent de la tête. Si l'accès a été fort, ils tombent dans un profond sommeil d'où ils ne sortent que dans un état de stupidité. Le plus ordinairement l'invasion « le l'accès est

. ainsi que nous l'avons «lit, instantanée et subite : le malade jette un cri et tombe sans connaissance, comme s'il était frappé de la foudre. Dans quelques cas il s'annonce par des symptômes précurseurs: quelques malades, plusieurs heures ou même plusieurs jours auparavant . deviennent , sans motif, tristes , moroses , susceptibles ; quelques autres éprouvent du malaise , des crampes , des douleurs ou des engourdissements dans les membres, des douleurs de tête, du dégoût pour les aliments, des envies de vomir; quelquefois, immédiatement avant l'attaque, ils ont des hallucinations bizarres; les uns entendent des bruits extraordinaires; d'autres sont tout à coup éblouis par d'éclatantes lumières; ceux-ci sentent des odeurs fétides, des saveurs particulières; ceux-là ressentent des secousses violentes dans diverses parties du corps ; on en voit qui tournoient sur eux-mêmes et courent avant de tomber, etc. Enfin dans quelques cas plus rares les malades accusent un sentiment particulier de froid ou de chaleur, de frissonnement, d'engourdissement OU de douleur dans une partie du

The text on this page is estimated to be only 17.63% accurate

M'tl M'su (9 du cerveau , »u sommet «le U lele , à la face , dans un membre. M pied , aux. mains , à I extrémité des doigte. Aussitôt il» senleul connue ma espère de vapeur qui part de ce point cl se dirige vers ie cerveau, et iU loinU-nl alors comme siilécès. C'est ce qu'ou désigne sous le nom d'aum épdeptique. La durée des accès est très-variable ; il eu est qui ne durent que quelque* seconde* , d'autres quelques minutes : d en est même qui durent plusieurs heures. Iji durée moyenne est de cinq a vingt minutes. Ixur fréquence n'est pas pliûs déterminée : ils re viennent quelquefois tous les au» seuh-mciil , tous les sis mois, loua le» mois, quelquefois tous les huit jours tous les jour , on u éme plusieurs fois par jour. Chci quelque sujets leur retour est Soumis à des périodes lixs et a îles époques déterminées L'un de* effets les plus constants de l'épilcpsie est de jeler les malheureux qui y (ont sujet» dan» In manie ou la démence. L'n seul accès Mal quelquefois, surtout chex les enl'auls. pour aliéner ciilicreucui leur raison. Le plus souvent l'intelligent e ne s'affaiblit et ne salièr que peu a peu. D'autres effets de l'opilcpsic, non moins a craindre, sont les effel» accidentel» produil» par la chute des malades L'épilepsiese maiiifeste beaucoup plus fréquemment avant qu'après la puberté. De même que loules le» maladies nerveuses . elle est plus commune cher, les femmes que chet les hommes Mlle est soumit héréditaire. Parmi les causes qui peuvent favoriser le développement île l'épilepsie, la frayeur est une de* plus manifestes. Desacnile colère, de profonds el violents chagrin», une contention d'esprit trop soutenue , surtout dans le jeune âge, l'abus des' liqueurs spintueuses , les e»cès vénériens, la masturbation . paraissent avoir souvent indue sur la manifestation de cette maladie. Celte maladie est du nombre de celles qui peuvent se transmettre par simple imitation Il existe des exemples authentiques de ce mode de transmission, particulièrcaicn! dans les établissements destinés aux jeune» filles. Quant a l'essence •Béasse de la maladie, à ses causes organiques, à son siège , rien ■ est plus obscur. Tout dans la nature même des phénomènes qptiptiques porte à leur assigner pour siège principal le cerveau . mais les nombreuses recherches cadavériques qui ont été faites pour éclairer ce point difficile île l'histoire de l'épiàepsie n'ont rien appris d> précis à cet égard. D'après l'analyse des symptômes caractéristique* de l'épilepsie. la connaissance oe tes causes occasionnelles , et celles des perturbations qui en résultent dans les

principaux organes de l'économie, les auteurs ont distingué l'épilepsie en
 essentielle ou idiopathique, en symptomatique et sympathique. L'épilepsie
 essentielle est celle dont les causes agissent exclusivement sur le cerveau, et
 qui paraît consister soit en une lésion organique, soit en une influence
 «ynl de cet organe. L'épilepsie symptomatique est celle dont l'existence
 semble n'être que temporairement liée à divers accidents morbides»
 entièrement étrangers au cerveau, tels que la répercussion d'une phlegmasie
 cutanée, d'une variole ou d'une rougeole, par exemple, le travail de la
 dentition, etc. L'épilepsie sympathique est celle qui paraît dépendre de
 desordres fonctionnels des divers viscéres qui entretiennent des sympathies
 étroites avec le cerveau. Ces distinctions sont très- importantes à établir
 pour le pronostic et le traitement qui reposent presque entièrement sur la
 considération de ces diverses circonstances écologiques, Voici sous le
 rapport du pronostic ce qu'une longue expérience avait appris à Ksiii.ri.1,
 L'épilepsie est une maladie longue, dangereuse, rarement funeste au premier
 accès. Quand elle est héréditaire et congénitale, elle ne guérit pas
 ordinairement. L'épilepsie sympathique guérit plus facilement que
 l'épilepsie essentielle. Quant à celle-ci elle ne soit pas toujours incurable.
 L'épilepsie n'atteint pas les enfants qui ont des gourmes à la léle.
 Quelquefois l'épilepsie disparaît pendant plusieurs années pour reparaître
 après sans cause connue Ceux qui sont atteints peu après la naissance
 guérissent rarement ; s'ils ne guérissent pas à la première fois, ils restent
 incurables. Ceux qui deviennent épileptiques vers l'âge de trois à quatre ans ,
 jusqu'à celui de dix , guérissent s'ils sont traités à temps. Ceux qui sont pris
 «l'épilepsie peu avant la puberté guérissent lorsque cette crise est unie.
 Ceux qui deviennent épileptiques après la puberté guérissent quelquefois.
 Lorsque les accès se rapprochent et acquièrent une intensité croissante, on
 doit craindre la mort. La mort a lieu pendant les convulsions , mais
 pendant la période d'affaissement qui les suit. L'épilepsie compliquée
 d'aliénation mentale ne guérit jamais. Il est lieu de maladies contre
 lesquelles on a proposé un plus grand nombre de moyens de traitement. Ri-
 eu n'indique tant la pauvreté des ressources de l'art contre cette maladie que
 la multiplicité des remèdes proposés pour la guérir. A défaut d'un agent
 réellement efficace, on s'est servi de l'ii irsn n'a pas craint d'user nul-
 stinelement et le plus souvent au hasard des moyens les plus divers, les plus
 disparates, et souvent les plus nuisibles. Une juste appréciation du mode d'action de la
 maladie a permis de limiter considérablement l'usage.

A vrai dire, il n'y a point de traitement spécial de l'épilepsie. point de moyen connu qui possède la propriété d'en rompre l'irruption ou il en neul ral.seï le» effets. Le traitement de l'épilepsie est un traitement loiil rationnel, c'est-à-dire essentiellement »ul>ordonné à la nature des circonstances» qui paraissent avoir une part plus ou moins grande dans la production et la répétition des accès et à l'origine. >'■ ■ ■ des phénomènes* morbides qui compliquent l'épilepsie et qui participent d'une inamure plus ou moins évidente à sa manifestation. Ce traitement de l'épilepsie doit avoir, en un mot, pour objet, lorsqu'on ne peut prétendre la guérir, de réduire la maladie à ses éléments les plus -ifs. pl -- en combattant toutes ses > .implication», à placer le malade dans les conditions hygiéniques les plus favorables, de manière à prévenir ou amoindrir l'action de toutes les circonstances prédisposantes. de surveiller la marche et les progrès de la maladie, afin d'empêcher autant que possible les effets accidentels auxquels elle peut donner lieu. etc. Par exemple a-t-on reconnu que les accès d'épilepsie (11-siil lié* tyui>aliquies ont à l'existence d'une maladie dont 1.1 nature et les* symptômes ont été bien appréciés? l'épilepsie 11 'est-elle qu'un symptôme accidentel d'une lésion organique OU fonctionnelle susceptible d'être avantageusement modifiée par les ressources de l'art ï dépend-elle d'une pléthore sanguine, <le la suppression d'un écoulement naturel. de la répercussion d'une maladie cutanée?> t-elle c.«u»ée par quelquesunes de ces crises de l'âge, tel .s que le travail de dentition, l'établissement de la puberté, la cessation des fonctions menstruelles? C'est dans la considération des diverses circonstances qu'on trouvera toutes les indications du traitement ■ suivre, traitement qui, en s'appliquant aux causes morbides d'où dépend l'épilepsie, détruira les effets en détruisant leurs causes. Mais lorsque l'épilepsie est essentielle, idiopathique comme on dit dans le langage médical, les ressources de l'art sont beaucoup plus bornées. C'est pour ces cas qu'on a épuisé toutes les formules* de l'empirisme. Parmi les substances médicamenteuses qui paraissent avoir eu quelques succès réels, on cite particulièrement U valériane, le quinquina, le fer, le gui de chêne, le musc, l'opium, le camphre, l'assa-fœtida, le mercure, etc. Mais aucun de ces moyens n'a eu des succès assez constants pour qu'on puisse fonder sur leur emploi l'espoir d'une guérison assurée. En général c'est surtout vers les secours d'une hygiène sagement appliquée et habilement dirigée qu'il faut tourner son attention. I/- changement des habitudes du malade, une vie active, laborieuse, de occupations variées, l'exercice du

corps . les voyage», mil souvent mieux réussi que les agents empruntés a la pharmacie. L'épileptique doit être surveillé, on doit s'attacher a éviter autant que possible toute* les circonstances qui peuvent rappeler le» accès, écarter toutes les secousses morales capables d'ébranler trop fortement l'organisme , entourer le malade de tout ce qui peut l'occuper et le distraire. Pendant l'accès , il n'y a rien à faire. Tous les médecins* sont unanimes 4 cet égard. Lorsque l'accès s'annonce par quelque phénomène précurseur, par celle sensation particulière de douleur et de chaleur que nous avons désignée sous le nom d'aura epileptique , on parvient quelquefois à prévenir l'accès, soit en comprimant fortement la partie du corps qui est le siège de cette douleur ou de celle sensation initiale , soit en faisant prendre au malade une potion tonique et astringente très -concentrée,- ou en lui faisant respirer des vapeurs ammoniacales, etc. Enfin, lorsque rien n'a pu prévenir ni atténuer l'accès*. quand la maladie est reconnue absolument incurable , il reste encore quelque chose à faire pour le malheureux qui est en proie à cette affreuse maladie , c'est de prévenir par une surveillance continuelle les accidents qui peuvent être causés par la chute, et de combattre par un régime réglé les effets de la débilité que des accès répétés ne manquent pas d'amener à la longue. Il nous reste à dire un dernier mot d'une circonstance relative à l'histoire de l'épilepsie qui intéresse particulièrement la médecine légale , nous voulons parler de l'épilepsie simulée*. On voit quelquefois des individus simuler des attaques d'épilepsie , soit pour se soustraire à des obligations et à des devoirs impérieux, comme la conscription par exemple, soit dans le but d'exciter la commisération publique. On peut donc avoir intérêt à discerner de véritables accès épileptiques d'avec les accès feints ou simulés. Voici à quel caractère on reconnaît en général la vérité. Le malade vraiment épileptique, lorsqu'il n'est point averti par des symptômes précurseurs , de Digitize

The text on this page is estimated to be only 20.80% accurate

l'invasion de l'attaque, tombe partout où lise trouve, n importe le lieu , qu'il y «il ou non des témoin». Le Taux épdcplimie , au contraire , a le soin de choisir le lieu et le temps de manière à se faire le moins de mal possible et a être vu des uerbounts au-rcs desquelles il a intérêt à passer pour épileplique Dans l'cpilcpsie il y a perle absolue et complète de toute sensibilité; les piquûres, les odeurs le* plus pénétrantes . les bruits les plu» violents trouvent le malade toujours impassible; rien ne |nul l'impressionner. Sa pupille reste immobile alors même qu'on l'expose à une vive lumière. On comprend assez, a la simple énuméroliti de ces phéiiioini-ncs, combien leur simulation devient difficile dès qu'on soumet le faux cpihpique aux épreuves propres à mettre en jeu sa sensibilité. Les faux épilrpliques imitent aswi bien la turgescence de la face. soU en se serrant fortement le cou . suit en faisant dis expirations prolongées; mais ce qu'ils ne peuvent point imiter, cVsl la rapidité avec laquelle celle turgescence se dissipe chez les vrais epilcpliques, et la pâleur qui la remplace, dès que les convulsions cessent. Ordinairement dans l'épilepsie les poignets sont Spasmodiquement fermés, et ou ne parvient qu'avec une peine extrême à les ouvrir; mais une fois ouverts ils restent tels jusqu'à la fin de l'accès, ou ne se referment qu'à la suite d'uae nouvelle exacerbalion convulsive. Le Caux épileplique , rarement prévenu de celle ci rconstance , n'a rien de plus empressé que de refermer les |>oigncts des qu'on cesse de les maintenir ouverts, Chez les épilrpliques l'urine qui est rendue après les accès est presque toujours claire, pile et aqueuse. On conçoit que le faux épilephque n'a aucun moyen de porler la simulation jusqu'à mobilier l'aspercl de ses sécrétions. Enfin le faut épileplique n'imiterait que difllcilemeiil l'expression d'hébétude, d rtoiincent et de stupeur du véritable épilcplique, ce rondement so poreux particulier qui suit presque toujours l'attaque, l'altération particulière des Irails. l'aspec! terne du blanc des yeux, l'usure des dents incisives inférieures résultant de la répétition fréquente des accès et des mouvements convulsifs réitérés des mâchoires et l'affaiblissement intellectuel qui complique et suit si fréquemment l'épilepsic. ÉPII.eptikuk. adj.des deux genres, qui appartient à l'épilepsic. Il signifie également, sujet à l'épilcpsie. attaqué d'èpilepsic. Il est quelquefois substantif, et alors il ne se dil que des personnes. Épii.f.r, v. a. arracher le poil, ou le faire tomber au moyen de quelque topique. — On l'emploie aussi avec le pronom personnel.

EPIL. ET. s. m. il. de botan.). chacun des petits assemblages de fleurs dont
 la réunion forme l'épi ou la panicule d'une graminée. F. P. l. o. B. E., *epilobium*
 (60 M.). genre de plantes de la famille des onagracées. Leur nom indique à la
 fois la position et la couleur de la corolle (épi, sur; lobot, cr>sc; ion, couleur
 violette). Leurs fleurs sont en corolles violâtres, et le fruit, qui est long, : à une
 cosse. — Les caractères du genre sont les suiv. calice long, cylindrique, dont
 le limbe a quatre divisions caduques; quatre pétales; huit étamines
 alternativement plus courtes, portant des anthères ovales, incombantes;
 stigmate divisé en quatre lobes quelquefois réunis; capsule faisant corps
 avec l'ovaire longue cylindrique, grêle quaiirangulaire ; quatre bises et
 quatre valves polyspermes; semences aigrellées, Irés-nonibrcuses, menues,
 attachées à un long réceptacle ceriIrai. Les v. ilvrs sont divisées dans leur
 longueur par unecloi(M4) EPHUL. de la pièce que l'on avait représentée,
 qu'un acteur venait débiter devant le public; parfois c'était aussi un appel fait
 à son indulgence et à ses grâces*, avec la formule ordinaire : l'audite, rites;
 Dans les théâtres modernes, il n'y a guère que les Anglais qui aient conservé
 ce genre d'épilogue; souvent même il est composé chez eux par un autre
 auteur que celui de la tragédie ou comédie qui le précède. Ce dernier est
 demandé à quelques-uns des poètes les plus en crédit, comme chez nous on
 demande à des auteurs bien connus du public des préfaces ou des notices,
 pour que leur nom serve d'appui à une nouvelle publication. Quand
 l'épilogue a de temps en temps paru sur notre scène, c'était comme
 complément de l'action. Il avait surtout son utilité pour transporter les
 spectateurs à quelques mois ou quelques années plus que ne les avait laissés
 l'ouvrage, à l'époque où l'on se serait fait scrupule de violer, dans une
 production théâtrale, la classique unité de temps : c'était alors une espèce de
 capitulation de conscience littéraire dont nos auteurs n'ont plus besoin
 aujourd'hui. C'est une bizarrerie de notre langue que le mot épilogue y soit
 exclusivement réservé à la littérature, tandis que ceux qui se rapportent à
 l'histoire ou à la géographie sont pris dans un sens tout différent, et appliqués surtout à ce
 genre de critique qui est devenu chez certains individus une seconde
 nature. F. P. l. o. B. E., v. n. Il n'est point d'usage au propre; et il signifie
 figurément, censurer, trouver à redire. Il est quelquefois actif. Ce mot est
 familier. ÉP. o. t. i. t. K. i. R., s. m. celui qui aime à épiloguer. Il est familier.
 ÉP. i. m. a. q. u. e (ool.), *epimnektos*, sous-genre de *promerovi* (V. ce mot). M.
 Lesson a décrit et représenté dans l'atlas du Voyage de la Commission sous le
 nom d'épimaque royal, *epimnektos* regiu*, le *ptilorii poraditeut* de

Swatnson. ÉPimÉmue, philosophe et poète crétois. natif de Cnoss ou de Pheslos, contemporain de Solon, fut mis au rang des sept sages de la Grèce par ceux qui refusaient ce titre à Periandre. On raconte qu'Epiménide étant un jour entré dans une caverne pour s'y reposer, y fut surpris par un sommeil qui dura quarante-sept ans selon les uns, soixante-quinze selon les autres. À son réveil, il fut regardé comme un être merveilleux. Les Athéniens, sur le bruit de son aventure, étant allés le consulter sur une peste qui ravageait leur ville, il leur conseilla d'apaiser les dieux en immolant des brebis noires et des brebis blanches devant le lieu où s'assemblait l'aréopage, et devint ainsi l'inventeur des expiations. La contagion cessa alors. Il essaya en même temps de mettre un terme aux discordes qui agitaient Athènes à cette époque. Les citoyens, charmés de sa sagesse, voulurent le combler de présents; mais il les refusa, et conseilla seulement d'accepter une branche d'olivier sacré. Depuis ce temps, les Athéniens le révèrent comme un dieu. Solon eut alors occasion de le connaître, et il lui demanda son amitié. Epiménide, de retour en Crète, composa plusieurs ouvrages en vers, et mourut à 281 ans, suivant la tradition fabuleuse des Crétois, vers l'an 538 avant J.-L. Epiménide laissa un grand nombre de poèmes, qui sont perdus pour nous, entre autres six mille vers sur l'expédition des Argonautes et deux mille sur Minos et Rhadamanthe. Platon loue sa sagacité, et assure qu'il prédit les guerres futures longtemps avant que personne y songeât; saint Paul la cite dans ses Épîtres. épimée (lin.), pièce faisant partie du thorax où se troussent. - On cultive dans l'Inde le spicalum, qui se décrit quand nous irait-on du squelette des insectes que l'on connaît vulgairement sous les noms d'oreiller fleuri et de (V. Thorax). le laurier de Saïal-Animne, qui croît dans les bois des montagnes. Elle produit des touffes d'un bel aspect qui rehaussent ses grandes fleurs d'un rouge purpurin. disposées en épi pyramidal. — l'épimée* re'u, E. Ainulunt, est aussi une Mue EPIvif.tiiÉR, fils de Japel et frère de Prométhée, épousa Pandore, dont il eut Pyrrha, femme de Deucalion. Epimée ayant eu l'imprudence d'ouvrir la boîte que Jupiter avait donnée. Ses fleurs purpurines sont plus grandes que celles de l'espèce précédente, et les larges buissons qu'elle forme servent d'ornement sur le bord des rivières et des étangs. épimée. C'est, comme l'annoncent les deux mots grecs •iri et ir>e; dont celui-ci se compose, une conclusion ou une récapitulation du sujet qui vient d'être traité. Toutefois ce terme est rarement employé chez nous au sujet des

ouvrages en prose, et c'est dans la poésie qu'il est principalement en usage, l-a Fontaine a terminé presque tous les livret qui serrent de division à ses fables par des épilogues, qui sont des modèles de grâce et de naturel. Chez les anriens, oui se servaient beaucoup du prohgut dans leurs œuvres (lc<théâtre, l'épilogue dramatique y fut aussi, quoique plus tard, Irèssouvenl admis Celait une sorte Je rcinmv'nUire ou de résumé née a Pandore, il en fit sortir cette foule «le maux qui depuis cessé d'affliger {e genre humain. Les dieux ce temps n ont dans la suite le l'île de Piihécuie hangèrent en singe, et ils le placèrent Épixai,. anciennement Etpinaux ou Spinal , iwsse pour air été fondée , vers '.HO. par l'évoque de Mets , Thierry I* d'Ilamelan. Cependant elle n'avait encore, dix ans après, que quelques maisons isolées sur les bords de la Moselle. Toutefois elle eut longtemps les privilèges des villes libres; la P1"0""**"» des évoques la garantissait des entreprises des seigneurs. Elle fut fortifiée, vers 1250. par l'évêque Jacques de Lorraine. Les successeurs de ce prélat ayant cherché S leur tour a l'asservir, les habitants portèrent leurs plaintes aux conciles de Baie et de Vienne, qui leur donnèrent raison, blâmèrent et condamnèrent les éiéque*. Epinal se donna * la France en 1444 , uiyuizitxj uy vj

The text on this page is estimated to be only 17.13% accurate

H'ISK. (! lorsque Charles VII fit alliance avec René contre la république messine. Louis XI la céda ensuite à Thiéhaul île Neufctotel, marc hai de Bourgogne; niais le* habitants refusèrent <|<- rrconnallrc l'autorité de ce soigneur, cl il» supplièrent le roi, « »'il roulait les IMtlM hors de sa sainte coiiMnne, de leur donner un aulre inaiirc. n Lu- XI les releva du serment. Alors ils choisirent pour protecteur le due Jean II de Lorraine. Mais ce prince ne paraissait jamais dans son duché qu'a de longs intervalles, et rélait toujours pour se préparer à quelque evpéililioo lointaine. Tendant qu'il guerroyait en Catalogue et en Aragon, le maréchal de Bourgogne entra eu Lorraine avec une armée, dans l'intention de soumettre Epinal ; mais il fut trois fois liatlu par les comtes de Fènestrauges et de Salin . auxquels le duc avait laissé la régence de ses Etals Charles le Téméraire fut plus h ureux dans la guerre qu'il lit au duc René II ; Epinal loiulia eu son pouvoir, ainsi que toutes les autres villes de la province Celle ville fol encore assiégée en tmo par les Français, qui la prirent et la démantelèrent . r.pinal . qui , ainsi que nous l'avons vu, faisait partie de la Lorraine, était autrefois chef lieu d'un bailliage, el possédait un célèbre chapitre de chanoinesses. C'est aujourd'hui le cheflieu du département des Vosges rl le siège d un tribunal de première instance. Elle possède une chambre consultative des manufactures, une société d'émulation, un collège communal, une bibliothèque de I7.00n volume* el un beau musée de tableau» el d'anliquiles. On y compte D.070 habitants. ÉPIN vni> Figuein.'iil, l'r t'ujr . tpinul.Ur , ,jl,ind à graine d épiH/trdt.c[c. dont les filets ressemblent a un assemblage de graines d'épiiiiards EPl.VIRD. ,pinaei butan } , genre de piaules annuelles de la familledcscheunpodces, originaire des lieux humides de l'Asie centrale. On en connaît deux espèces bien distinctes, confondues longtemps sous le nom de ipituteia oleiacen : — I" l'fcPINARD A pri IT ÉPinei x, tpinucia tpinoto, on épiuard commun, a les feuilles plus petites, plus arrondies que celles de l'autre; le Ciller adhérent à la Semence est toujours épineux; — 4" l'épinard I.I>skou Sans piqui a NTS , tpinociu inermi» ou grand (pinard, porte des feuilles beaucoup plus grandes, plus épaisses et anguleuses vers la base; ses semences sont lisses et » ont jamais d'épines. — On donne encore le nom d épi na rd s à diverses plantes : ÉPINtRD (grand) DU LA Gl'YANE : c'est, d après Aulilet , le phylolarcn oetmdra, el d'après \icolsou le phyl'daera detandrn. — Epinaiid nus Ji ifs, la

curète sili'jni-ise, eorehoi viiitiquitui , dont les Hébreux faisaient usage dans leurs cuisines. — Epinard ors Min au les, I.i |iarièiaire, parietiria nfflrinaUi. — Epinard Drnx, un des noms vulgaires du phytotaeci derindra. -- Epinvrii lu Malvbar, nom delà bairtln rubrn. comme ils appellent IVpèc blanche batelln nlba, épiuard de la Chine. Epinard FRAISE. On donne ce nom a deux espèces du genre blette, le bIHum cnpilalum , ei le blilum ttrgalum, et celui d'ÉPINARD sauvage à I «nsérine sagittée, ehenopodium htmuthenricut. épinay ;M "" Loi iSK-r i,orem e Pethomli.e de U Li vl l»')e*1 plus connue par ses liaisonsavicJ -J. Rousseau, Griinni, l'abbe Caliani. i tc, , que |iar se* propres écrits. On lui doit cependant un ouvrage < tiimable, qu elle coin, osj dans h sdernicre* année* de sa vie pour sa petite - Mlle M"" de bVIZunce depuis Al"" de Brcuil). Ce livre, intitulé le» Cnvi rtationt d'Emilie, 2 vol. io-U, a été irés-souvei.t réimprimé, et fut couronné par l'Académie française en 17 C>. comme le meilleur outrage qui ail jiaru dans celle année. M"" d Epiuay était née à Pans vers 1725; clic épouta vers 1750 le fermier général ilopl elle porte le nom. Ce fut quelques années après ce mariage qu'elle connut le philosup c de Genève el lil balir pour lui prés de Montmorency la petite maison connue sous le nom de I llrrmiUi jt, et qui est devenue depuis I.i propriété de Grclry Elle mourut an mois d'avril 178.'. Ou a publié, Iniiglemps après sa mort. Mémoire et torretpundanee de M"" d'Epinay, ;» vol. in-4". Ces mémoires, destinés à ilétruire les fâcheuses impressions données |»ar Rousseau . dans h seconde partie de ses Confissions, contre relledaiiie, ne l l justillent guère La correspondance adressée a Grimni, Duclos. J.-J. Rousseau, SainII. n li l l Diderot, ne donne lias une meilleure idée de ses principes. Maisl'ouvrage qui lui fait le plusile tort esl la Conetpundant de fnbbé (iuliini orre M"" d'Rpinty , 2 vol. iil-8. Celle correspondance esl non-seulemeni répréhensibla sous le rapport de la religion, mais c le révolte par le cynisme de l'auteur. Épise, » f. espèce d'arbre ou d'arbrisseau dont lrs branches JJjJ <le» piquants. — Proverbialement et figurèmeni , feu un fayot d'épine», on ne tait par où le prendre, se dit d'un homme XI. 6) EPIJIB. revêche et fâcheux. Kigui émeut et familièreioenl . Etre \$ur det épine», tur le» épine», être dans de grandes inquiétude» et i le grandes impatiences. - Figurèmrnt, Marcher tur de» épine», se trouver dans une conjoncture dilTicile. En lerne» d'aiialuniie. L'épine du dm, la suite de vertèbres qui règne le long du dos de l'homme el de plusieurs animaux. — Proverbralernenl et lligircuirnf , l.'etl unr épine an pitd, c'est un sujet de perplexité, d embarras: c'est un eni|>èch meil

fâcheux. — Tirer à quelqu'un une épine, une gronde épine du pied, le delur.
rd un grand embarras, d'une situation pénible, d'un em|iéchemenl .

Proverbialement el llguréuirnt, // n'ett point de raie» *nn» épine», il n'y a point de plaisir sans |<eine, point de joie sans quelque mélange de chagrin.
— EpishS, au pluriel, siguilie ligurèuieit. dillicullés, choses qui donnent beaucoup de |M-iiie, qui sont désagréables, fielleuses. KPISKS, tpinat butan). On confond souvent ce mol avec celui d aiguillon» ; ils diffèrent cependant essentiellement l'un de l'autre. Les épines sont des piquants durs . forls , terminés en pointe aiguë, simples ou multiples, qui tirent leur origine du rorps ligneux, et qui présentent dans leur consiilulioii du bois etuneécorce; les aiguillons an contraire ne proviennent que de l'écorce et s'enlèvent avec elle. Les épines sont souvent placées au point d'insertion des feuilles, éfiarses indifféremment sur toutes les parties du végétal, le plu» ordinairement sur les branches rt les rameaux. On les trouve réunies deux à deux sur le câprier, eappnrit tpinota ; elles bordent le contour de* feuilles dans le houx, ilex ; par groupes el en longues séries sur les ewlu», leseupliurlirs: molles dans le châtaignier, le hélrc, roides el feuillées dans le genêt féroce, geniita feiox, etc. — I.i présence des épines sur les planli* a un bul particulier que les études physiologiques n'ont pu d> couvrir. Elles ne servent pas. comme l'ont dit quelques auteurs, à écarter d'elles les animaux avides de leurs fruits; elles n'empêchent nullement en «llVI les insectes ni les oiseaux de dévorer leurs feuilles, leurs fleurs et leur» fruits. Aslier de Toulouse les regarde comme des organes chargés d'entretenir constamment dans la piaule la quantité de fluide électrique nécessaire à I harmonie générale de sou existence. I PISE . On désigne sous ce nom lous les appendices piquants , roides et de nature fort diverse que l'on remarque sur quelques poissons, sur les larves des lépidoptères diurues, etc. K.Pl.NK (sool,). On donne également le nom d'épine à plusieurs espèce» d'animaux; ainsi : — Epine croche, l'aliuga, dmiton aiingi. Epimf. uk Ji iiaS, la vive. t> ncliinai draro. — Epi se uk VKi.otns, la chenille de l'ortie. - Epise double, le syngnathe, tyugnwhut lyphle — F-PIUB VIERIiE, l'épinoclie comuiiin, i,a>(ercu<eN< oruleatut. Epine ;ào<>jn i. En botanique on donne ce nom à diverses piaules, accompagné d épithèles plus ou moins singulières; ainsi on nomme: - Epine aiiàbette, l'épine-vinelle ; V. ce mol). EPINE VIGIE, tantôt l'aubépine, eraia>gu» oxyarantht. tantôt le buisson ardent, mrtpylut ptjro< anlho . — Epine amène, le paliure épineux, patiui u» oeulealu». — ! pim au scorpion , le pamraiit des i h.iinps. ci yngium rompettre, cl I . i ./,;/ u m

firtidum, parce r|u'on h ur attribue la vertu de guérir la piquêre du scorpion.
— Epine ai x cerises, le jujubier, tiiiphu»vulyari», i cau-e de ses baies
rouges bonnes a manger. — Epine blanche, l'aubépine, I amélaiirhicr de
Viigmie, le pédatieaianlliin, onopoidumaenntliium, la h->ulctlc . ommune,
tehinop» «pAorocrpha/uit le chardon Marie, r trlhamut m'trutotm. EPINE
croisée , les févrieris à grossi s épines età trois épines, g lediuia maei itr
amhii» et glediltia II iaeanthul. — EPINE DE BOEUF, la bugraue r.imp
inlr. RMRub m retint. — EPIsEDE Boi'BfiOUffE, le blaria aux larges
feuilles, phylhrta tutti-lin. — En m de cerf, le nerprun purgatif. râwRMiatl
MIMri'EURj. - Epine D'ÉTÉ, la variété de poire due aussi fondante
musquée. — EPIVE D'HIVER . autre variété de poire tondante I PnliiK —
EPINE DiiiBLE, l'ubèpiM à Iburs doublis, et uuee*|iècc de groseiller . rilei
d'acantha. — Ou donne le nuiu d épine DU i n n r - r a une espèce de
jujubier, lixifhut ■•)<-eit. le palinre rie nos contrées méridiouah's, ptliuru»
aculmlu»; la variété de houx à longU' s épines dirigées en deuis de scie, htx
ferox nu hex tetrua — E.PINfc DI LEVANT, le néflier à feuilles de tauaisie
. n-etpylu» tanneiufolia. — Lpine mm il. U chausse-liape aux fleurs
purpurines, culcttritpa ealeitrapa. — Epine FEE! RIE, le pruelier . pranut
tpinont. Epink mRole, une espèce de champignon , férinacr slrièe. hydnum
ttriuum. — Epine jai ne, le srolyme tacheté, tco'ymu» nneutatu», ou le
icWymui hiffonicu». — Epine Li Isante, le DigitizeçJ

The text on this page is estimated to be only 19.44% accurate

(Mli) iièlicr lui>aul. metpylut lucid*. - Epise koble ou ko» lu Épi
n u, I aubépine. — Epink NoiBtv. le prunelirr, prunus tpiivk«, et l« nerprun
à feuilles linéaires, rfaïainiM lyeioidts. — EPINE FinvrB. le nerprun des
rochers, rhamnus mxaiilii et krfe'imuii iiiifeelorus. El'INE BOSB, nom que
(loniicut les jardiniers à l'aubépine à Ours colorées. — Epine veste, le
boux cucnmun, htx aquifolium, el le fragon ordinaire, ru*- M* aeulealus.
ÉPIJK-VIKKTTK, berberis (botan.), genre île plantes île la famille de»
lierberidées, renfermant «le* arbrisseaux jîour la plupart épineux. Les
feuilles qui décorent les liges sont alternes, fasciculées et munies à leur
base d'écaillcs imbriquées; les fleurs, disposées en grappes axillaires et
pendantes, sont petites et composées d'un calice à six folioles ouvertes,
ovales, concaves, colorées alternativement, plus courtes, caduques avec
trois bractées en dehors; d'une corolle à six pétales concaves, ■a peu
arrondis, ouverts, légèrement redressés; les étamines, au nombre de six.
sont comprimées, opposées aux pétales avec anthères adhérentes par leur
surface externe; ovaire simple, cylindrique, de U longueur des filaments
slaiiuiirécs; point de style. stigmatc sessile, large, orbiculaire; une baie
ovale, cylindrique, charnue, succulente, marquée au sommet d'un point
noir tranchant avec le rouge corail qui la décore à la maturité; cette baie a
une seule loge, contenant deux ou trois •menées oblongues, osseuse! .
insérées au fond de la loge. — L'KPINK-vineitb oommi'NB. btrbris
vulgnris, est un bel arbrisseau à écorce blanche et polie, au bois jaune et
gluant, aux épines disposées trois à trois; son feuillage est gai, luisant, ses
fleurs sont jaunes et fortement odorantes, ses fruits rouges, variant parfois
du violet au blanc sale: il y en a même d'absolument noirs au bord de
l'Euphrate, où Tournefort les a observés. L'épine-vierge croit le long des
bois. On la cultive dans les jardins. EPINES, s. f. pl. (métallurgie). cuivre
hérissé de pointes, qui reste après l'opération du ressuage et de la liquation.
ÉpiSETTB, s. f. instrument de musique à clavier et à cordes de fil d'archal,
plus petit qu'un clavecin (P. Clavecin >. Épine nette [ftolun). Dans le langage
de la marine on donne ce nom à diverses espèces de conifères que l'on tire
du Canada, et qu'on emploie à la mâture. L'épine blanche est un sapin,
abies Canadensis; la ronge est un mélèze, larix AméricainÉPIXEUX, kcsk. adj.
qui a des épines, des piquants >. Il se dit figurément des choses qui sont
pleines de difficultés, d'embarras, de contrariétés, etc., qui donnent

beaucoup de peine. Il se dit aussi des personnes, et signifie, qui fait des difficultés u sieurs cpiuoclic, ÉPINKI'X ,iool.). On donne ce nom spét:ilique à pl poissons très-diflérents les uns des autres; tel est l'cji gasltrosleui spinochia. ÉPIK Gaik. s. m. {artillerif, pièce de canon qui ne passe pu une livre de balle. Épingles, f.pint.i.if.r L'usage des épingles, mot dérivé do latin spieulum, petit dard, épine, ne comin.-nça pas en France avant 1510. Elles lurent introduites en Angleterre par Catherine Howard, femme de Henri VIII, en IM5 Antérieurement les deux sexes se servaient de cordons, de lacets, d'agrafes, de boulons, et les pauvres tic brochette» de Iwis, pour attacher leurs vêtements. — Il n'y a rien de plus simple et de moins façonné qu'une épingle, et de tous les produits de l'industrie c'est celui peut-être dont le travail est te pins compliqué. Sa confection exige quslonte opérations successives que nous allons décrire. — l" Drturmrnt du fil. En sortant delà libère, le fil étant enveloppé sur un? bobine, il faut lui faire perdre sa courbure: un ouvrier prend un paquet de fil, qu'il pise sur un dévidoir nu tourniquet, et dont il fait passer le bout entre les clous d'un inslrum ni qu'on nomme tngin ; tenant ce bout avec des tenailles ordinaires, il le tire en courant sur un espace d 'environ trente pieds de longueur ; quittant ce l»out, il revient a l'engin, où il coupe le lil ; après quoi il recommence la même opération, f l reli jusqu'à la lin de la hotte de lil. Cette opération, qui parait si simple, est pourtant la plus difficile de celles qui composent l'art de l'èpînglier. Lorsqu'il eu a dressé une boite d'environ vingt-cinq livres, ce qui s appelle une drrs'ée, il en prend le bout du Coté de l'engin, sur lequel il frappe de petits coups avec une Spalule, pour les mettre tous dans le même plan vertical : ensuite il lie tout avec du lîl de laiton, et il proeéde au découpage par longueur de (rois ou quatre épingles, qu'on (ronfofu. Pour cela il est pourvu d'une f bai lie ayant noe forme particulière, qu'il fait agir, étant assis par terre, au moyen de ses jambes et de ses bras. — i" Empoiutag*. Celle opération s'exécute sur des meules de fer ou d'acier, taillées en lime et trempées en paquelà louteleur force. Ise* épingliers eu ont de deux tailles diflérentes, l'une pour dégrossir, dont la taille est forte, et une d'un diamètre moins grand, dont la taille est plus fine, qui sert à terminer la pointe. I.c dégrossissage et le finissage sont exécutés par deux ouvriers différents- — ôr Dé'Oupnge dts I ronron» pur longueur d'épingle. Tant que les t ronrons conservent assez de longueur pour être saisis i la main, lé coupeur eu prend une poignée qu'il présente i une cisaille disposée à cet effet. Avant de la faire agir, il a soin que Unîtes les pointes se trouvent

dans un même plan vertical parallèle au tranchant de la branche fixe ; ce qui s'obtient au moyen d'une feuille de toile placée à la distance convenable, qui détermine la longueur des épingles. Il rend incinables les tronçons qui n'ont plus de pointes, et lorsque enfin ces tronçons ne contiennent plus que deux épingles, et qu'il faut les couper par le milieu, on les assujettit dans une espèce de liasse en l'enroulant avec un coin, ce qui permet de le présenter à la cisaille. Les tronçons ainsi empilés s'appellent hausses; ils portent une petite rebarte occasionnée par la bécasse, que l'on verra être favorable pour arrêter et fixer les têtes. — 4° Enroulement du fil pour faire les lés. Le fil de laiton qu'on destine à faire les têtes est plus mince que celui des épingles. On le tortille en hélice sur une broche, comme les élastiques de bretelles, sur une longueur de cinq à six pieds, à l'aide d'un petit loup construit à cet effet. — 5° Couper les lés. Un homme assis par terre, les jambes croisées comme un tailleur, prend dans une de ses mains une douzaine de ces petits torons, qu'il présente, par un de leurs bouts bien égalisés, à une cisaille dont il fait agir la branche supérieure, l'inférieure étant fixe, avec l'autre main, observant de ne jamais couper ni plus ni moins de deux révolutions de fil. La tête est manquée quand elle excède ou n'atteint pas cette limite. — 6° Recuire les lés. On fait recuire les lés, afin de les ramollir et d'en rendre le frappe plus facile. On se sert pour cela d'une grande cuiller de fer, qu'on emplie de têtes, qu'on fait rougir sur un brasier, et qu'on trempe immédiatement dans l'eau froide, la trempe produisant sur le cuivre un effet inverse de celui qu'elle produit sur l'acier. - 7- Frapper ou façonner les lés. Cette opération n'ayant rien de pénible, s'exécute par des femmes ou des enfants au moyen de petits moulons fixes sur les côtés d'une table. Chaque ouvrière, assise sur un banc en face du mouton, les deux avant-bras appuyés sur des petites planchettes prolongées en dehors et au niveau de la Libelle, fait jouer le mouton avec un de ses pieds, à l'aide d'une pédale et d'un levier correspondant placé dans le haut, sur les traverses supérieures. La masse du mouton, qui ne pèse que deux à trois livres, porte à droite et à gauche deux petites oreilles incurvées de l'ours verticaux, dans lesquels passent deux petites tringles de fer solidement fixées en haut et en bas, qui servent de guides au mouton, conjointement avec une tige qui, partant du milieu de ce mouton, va passer dans un trou correspondant, percé dans la traverse supérieure qui assemble les poteaux verticaux qui s'élèvent à chaque angle de la table. Sur le haut de cette lige est une masse de plomb de forme sphérique ou cylindrique, pesant dix à

onze livres. La tête du mouton contient un esquibat de fer. dans lequel «l enchâssée une petite matrice en acier percée d'une auchr ou (eWr, cavité hémisphérique qui enchâsse la moitié de la tête de l'épingle ; au-dessous est une petite enclume, surmontée d'un pareil outil [»crrc d'une auehe toute semblable, à laquelle conduit une petite rigole creusée dans l'outil, pour recevoir le corps de l'épingle qui, faute de relie précaution, serait aplatie. Ces deuxauches servent i élamper les têtes, re qui, en termes d'épingliers, s'appelle eaelore. Il faut que les auches se correS|K>ndent bien. Chaque ouvrière est pourvue de trois ccuelles de bois, ou poches de cuir, dont une est pleine de hanes empointres, une autre île léli-s, et la troisième sert à mettre les épingles enlêlées. D une main elle enfile, sans y regarder, les épingles dans les têtes, ce qui se nomme brocher ; de l'autre, elle les place dans les auches ; et du pied, comme nous l'avons déjà dit, elle fait jouer le moulnn, observant de faire tourner l'épingle en même temps pour bien frapper la tête de tous les cAlés. Il faut cinq ou MX coups de mouton pour chaque tête. — 6» Jaunir ou déramer 1rs épingles. Les épingles sortant des mains des léiièret sont noires, surtout la tête ; il faut avant de les blanchir que le cuivre soit mis à nu. Pour cela, ou le» fait de la lie de vin ou de uiginzea Dy vju

The text on this page is estimated to be only 20.33% accurate

EPISOCHE. (s bière, ou une dissolution de crème détartre; ensuite on les lave à deux ou trois eaux, jusqu'à ce qu'elle sorte bien limpide. W Blanrhir In rpinglrt On a des bassins il clam de leixe pouces de ilianW'Ire. a rebords Ires-peu élevés; on en couvre le fond d'une courue Ires- mince d'épingles de la même espèce: et posant ces bassin» l'un sur l'autre, au nombre de dix-huit ou vingt, el reltc pile sur une grille de fer où sont attachées quatre cordes, deux ouvrier» les portent dans une chaudière de cuivre , ayant dix-huit pouces de diamètre et vingt-cinq à Imite pnures île profondeur, établie sur un fourneau ; ils roililnurnt .i y ajouter autant de piles srinhl iblt s que la chaudière peut en contenir, ayant soin de faire sortir en dehors lrs bouts de corde» atlarhees aux grilles. Un remplit ensuite cette chaudière île l'eau la plus claire possible, dans laquelle on jette quatre livres île tartre de vin blanc de te meilleure qualité : on laisse bouillir le tout ensemble pendant quatre heures; après quoi on relire séparément chaque pile, qu'on plonge dans de l'eau fraîche el propre. Chaque Sorte d'épingles est ensuite étendue sur de grosses toiles, où on te» laisse jusqu'à ce qu'elles soient lnen desséchées. I.a crème de tartre, qu'on ajoute à re bain, décompose une très-pet ile partie de l'etain dont sont faits les luatsin» dans lesquels ou met les épingles. Celle dissolution, quelque faible qu'elle soit, suffit pour étamer ou blanchir les épingles». — 10" Eteindre '•» épinglet. Un donne re nom au lavage à l'eau Irait he qu'on fait subir aux épingles. — 11" Sérkngel el polittagr. Pour sécher le» épingles, on les met, avec du son bien sec. dans un sac de cuir que deux hointm-s agitent, en le tirant et léchant alternativement ; ensuite le polissage se fait dans un tonneau qu'on fait tourner sur sou axe à l'aide d'une manivelle. — lâ° Vannage. Le» épingles, à leur sortie du i tonneau, doivent être séparées du son avec lequel el'cs y ont < été mise». Cette opération te fait au moyen d'un tort ordi-] naire à blé, ou en les exposant à un courant d'air excilé par un ventilateur. — 13" /rV/uer Inpapieri. Les épingles se vendent l quelquefois à la livre; mais la plupart du temps elles sont bou**« par rangées de vingt-cinq , cinquante ou cent dans du papier. Ce papier est disposé de manière é présenter autant de foi» deux plis qu'on veut mettre de rangées d'épingles; el puis, au moyen d'un peigne à manche, dont les dents, au nombre de vingt-cinq, sont Irès-cffilées, on perce é l'endroit du pli, en frappant avec un marteau sur le manche du peigne. — !»• Boutagt , placement des épingles dans les trous du papier.

KPI.SétiLK, s. f. proverbialement et ligurément . Tirrr sort épingle du iVu.se dégager adroitement d'une mauvaise affaire, d'une partie périlleuse. Il signifie particulièrement, retirer é temps lrs avances qu'on avait faites dans une affaire qui devient mauvaise Familièrement el par exagération , Cela ne. vaut pat une épingle. Je n'en donnerait pat une épingle, se dit d'une chose de lres petite valeur. Un dit même, par indilTérenée ou par méprit. Je m'en enueie rornmr d'une épingle. Familièrement, Etre lire à gualie épingles, être ajusté avec un soin extrême, el de manière à paraître craindre de déranger sa parure. Il se dit lignrèrment il un discours dont le style est soigneusement recherrhé, ele — Krïii.l.K se dit également d'une esiiècc de bijou en forme d'épingle, qui porte souvent, au lieu de tête . quelque petite pierrerie ou quelque autre ornement, et qui sert principalement aux hommes pour tenir leur chemise fermée sur la poitrine. — ErMf.l.KS, au pluriel, se dit ligurément des dons ou gralilirations qu'on accorde h des femmes dont on a reçu quelque service. Ainsi, en payant une marchandise ou un ouvrage qu'on a fait faire, s'il y a quelque chose au delà du prix convenu, on dit quelquefois, ' C'en pour /et rpinglet det fillet. Il se dit aussi, et plus ordinairement, de ce qu'on donne à une femme quand on a fait quelque marché quelque arrangement avec son mari. sPIKLtTtl, ». f. (arlill \, espèce d'aiguille de fer dont on se sert jwur percer les gargousses avant de les amorcer, lorsqu'on le» a introduites dans lei pièces. Il se dit aussi d une épingle de fil i l'arc ha I dont on se serl d«n< l'infanterie pour déboucher la lumière du fusil. . BMMftJfta, li:HK,s. faiseur ou fai.- li mil ou mar■ bande d'épingle». Épimkrs, s. m. pl. ehatte . bois ou fourré» d'épines où les bèles noires se retirent . mmm i.iii:, gjj, f. Kanal.), qui appartient à l'épine du dos. M'ixiii.Hfc, gaslerotleut zool), genre de poissons de la famille des acanlhoptérygiens. C'est é ce genre qu'appartiennent le» plus petits poissons connus; il» pullulent souvent dans no» 7) EPIPHASK mares et nos petites rivières. Le nom de ces |>oissons en français el ceux qu'on leur donne dan» la plu|>ari des langue» en Europe s'expliquent assez par les épines dont leur do» est arme ainsi i]Uc celles qui leur tiennent lieu de nageoires ventrale». Celui de yitlei iisJeut qui leur a été donné par Arledi a pour objet d'exprimer la cuirasse osseuse qui garnit le dessous de leur ventre, et qui est formée par les os du bassin el une partie de l'épaule. Cuticr conserve le nom d'épinoebes aux espèces qui réunissent à ces caractères d'un ventre cuirassé, des rayons épineux et libres sur le dos, des ventrales à peu près réduites à une seule épine; mais il en retranche le oasisrojtua tpinarella de Linné, ou

le céphaloranlhé, dont les ventrales ont cinq rayons, et où la ligne latérale est armée comme dans les caranx, le corps allongé et les épines dorsales nombreuses. Le premier de ces sous-genres a pour type l'Épinoche à oï KI'K SUK, nautier leuurt, l'un des plus petits que l'on connaisse: à l'âge parvient il à un centimètre de longueur Il se nourrit de vers et d'insectes. — Une autre espèce, l'Épinoche à l'IMH III l'âge El mil-l-, g, itltro, leuurt pungiliui, est la plus petite, que l'espèce précédente. --

L'Épinoche DK. mk* A MI >KA1 ALLOM.É. ou «Pis voua, appartient au genre gastéropode de Cuvier \ F. ce mot). l'Épinoche w. lll»-. . tpiuelit \botnn ., genre de la famille des orchidées de Jussieu l'autre» le nomment tervupiat. Les caractères principaux sont : péristome à six divisions, dont trois intérieures ; Labre dépourvu d'éperon, concave surtout à sa moitié inférieure , séparée de la supérieure par un étranglement; stigmate large, placé à la partie supérieure et antérieure du gyrostome ; .mil ère terminale mobile, couchée sur la somme du gyrostome, s'ouvrant par un opercule à deux loges séparées chacune par une petite cloison longitudinale et renfermant une masse de pollen pulvérulent, non recourbée à la base. L'Épinoche à l'âge s'ia.ks ni ii.ies, rpartit latifo»'«», rroll aux environs de Paris Srsfeuilli-s sont alternes, embrassantes ; ses fleurs disposées en épi au sommet de la tige sont d'un vert mélangé de pourpre. Kpipastioi ks (xool.), famille d'insectes nommés aussi vésicants, établie par fluméril ; elle se compose de ceux qui, voisins des cautharides et jouissant de la même propriété, peuvent comme elles être employés à la confection des vésicatoires». i rtrii vm: , en arménien Ebip'han, savant évêque arménien, vivait au commencement du VII^e siècle. Après avoir étudié avec succès auprès du patriarche arménien, il se retira dans un désert, aux environs de la ville de leviu, et y mena la vie d'ermite Il devint plus tard abbé du monastère de KlagonSuurp K ara Inril, dans le pays de Parou. En l'année , il assista au concile de Karin. tenu par ordre de l'empereur Héraclius pour terminer les différends entre l'Eglise grecque et celle d'Arménie. Epiphane mourut après avoir été vingt ans évêque. Un a de lui et encore manuscrits, des Commentaires* sur les Psaumes de David et sur les prophètes de Salomon, une Histoire du monde et d'Épiphane, et quelques lioméltes épiphane (Saint', évêque de Pavie, l'un des plus grands saints, naquit dans cette ville l'an 458, de parents pieux et honnêtes». A l'âge de huit ans, il fut confié aux soins de l'évêque Crispin, qui, le voyant plus avancé par son heureux esprit que ne le com|Kirtait son âge, le fit lecteur, et à l'âge de dix huit ans» il lui donna le diaconat; dès ce temps le jeune Epiphane fit

paraître les symptômes de celle sainteté à laquelle il parvint dans la suite. Outre l'humilité, la modestie et la douceur, dont il donnait des marques en toute rencontre, il fut le seul qui s'opposa à la justice qu'on voulait rendre à un individu qui avait chargé son âme de coups et tout couvert de sang. A vingt ans il fut fait secrétaire de son évêque et notaire ecclésiastique. En lui continuant une charge aussi importante, Crispin donna bien à deviner qu'il avait jeté les yeux sur notre saint pour en faire son remplaçant; au contraire, à sa mort, Epiphane lui succéda-t-il, contraint qu'il fut par le peuple. Conduit de vive force à Milan, il y fut sacré en évêque. Notre saint s'était fait une haute idée de l'épiscopat; aussi, pour ne pas s'en éloigner, il s'imposa comme loi de ne manger qu'une fois le jour, de se contenter d'herbe et de légume en tout temps; de ne jamais manger à se rassasier, de ne passer de vin aillant que raisonnablement son estomac le lui permettrait; d'affliger son corps, d'humilier son esprit autant que le lui permettrait son amour de la pénitence; enfin de se trouver toujours le premier à l'office, soit de jour, soit de nuit. A ces pratiques de sa conduite particulière il joignit les exercices continuels du travail et de la prière, de sorte que son épiscopat fut un ministère tout de charité. Mais cette charité, aussi bien que ses autres qualités, était trop grande Digitized

The text on this page is estimated to be only 19.76% accurate

EPI PHASE. (M») pour »voir se renfermer dans (os liiuiics
«l'un seul diocèse. Im troubles qui agitèrent l'Italie durant «on épi«eo|Wil
lui donnèrent lieu d'en plover loul ce qu'il nv.til do lumières et de capacité
pour réconcilier les premières personnes dp l'empire, dont la division ne
pouvait cire qui* très- préjudiciable à l'Eglise ol funeste aux peuples,
llirimcr, Golh d'origine, vouait de dclrotirr Avilusel do faire périr les
empereurs .Majoricn et Sévère; il gouvernail pour ainsi iliro l'ompiro. Son
ambition était extrême. Cependant, après tous les cnuicsqu il vouait do
ooinniollro, il n'osa pas so revêtir lui-même do la pourpre; il EPIPHANE.
en décora son beau-père A iilhriinus II ne larda pas à s'en IM» repentir et à
chercher à fairo cesser ses norois. Amheinius pieu cependant eut vont dos
préparatifs do son gendre, et celui-ci de n avant été découvert, il se relira a
Milan avec ses troupes, et bien décide à se défendre. U s peuples furent
comme dans la consternation on considérant tous les malheurs qui allaient
fondre sur eux; ils liront prier Ririmrr de faire la paix ; celuici ne s') opposa
|«as, mais il y a bien do l'apparence qu'il ne condescendit .1 leurs prières
que parce qu'il no se crul pas asse» fort pour résister, ou tout au moins qu'il
ne jugea pas l'occasion favorable. Mais qui pourra être l'intermédiaire, le
médiateur d'une paix aussi difficile à contracter enlre deux ambitieux à qui
rien n'avait roulé pour assouvir leurs désirs, l a renommée porta le nom de
l'evcqne Epiphane aux oreilles de Kirimcr. qui l'agréa avec de vin s marques
de joie. Epiplianc se charge do ci lle importante mission. Convaincu des
bonnes dispositions dont lui avait témoigné Iticimor, il louche facilement
Anthemius, qui ne crut point cepe ndant à la sincérité de son gendre- D'un
autre eolé, l'empereur ne pouvait rejeier les proTout barbare qu'il était,
Odoacrc aiail le plus profond pour levéque de Pavie; il remuent encore
beaucoup.' dit Itiillrl, sur les empereurs ses prédécesseurs dans la
vénération et les égards qu'ils eurent pour lui el sur l'assis! a u rc d Epipi.
me. Icsliiirims el les peuples voisins, qui avaient été taxés au double à
cause- de Pelage qu'ils avaient soutenu, furent eulièrrmenl deVliarç <-s, de
sorte qu Epiphane, dit un biographe, fut reganlé tion-seulrment comme le pi
re desnu peuple en particulier, mais encore connue le lil orateur de l'Italie.
Au milieu d'un tel revirement, do pareils désordres, l'étal de Pavie en
positions d'un homme dont tout le monde connaissait la sain
lelè.SeseTainlesétaioiit fondées; car, un an après. il ton<ha sous les coups

d'assassins payé* par Kirimer, qui ne jouit pas longtemps de son crime ; d mourut lui-même quarante jours après. Oljhrius, successeur d'Aulhcmius, venait do mourir. Glyrerijs lui avait surcédé eu 472. Il avait la plus haute considération pour mdre saint ; sur sa recommandation, il pardonna une injure faiteàl'impérlricc-n^èrc.Glyccrius est dépossédé en 475. Juli-sNrpos monte sur le tronc. Epiphane est encore chargé par ce prince d'une mission délicate : il s'agissait d'obtenir une prolongation de paix avec Euric, roi dos Yisigolhs. Après tant de changeai. cnls. l'empire n'était iuèrc en étal de faire la guerre, cl Euric était tout-puissant. Epiphane se rendit donc à Toulouse Celte mission était importante pour l'Eglise catholique. En effet. Euric était arien, el il était à craindre qu'il ne cherchât i faire tout à la fois des conquêtes sur l'empire el sur la religion. I.o saint ambassadeur n'oublia aucune de ces considérations; ildép'ova nue si vive el si pénétrante éloquence, que le roi visigoth, de son propre aveu, s avoua vaincu. La paix fut décidée. Si Epiphane fut heureux dans son ambassade*, on peul dire que ce fut a juste litre. Ce saint prélat se lit remarquer par sa piété au milieu des hérétiques mémos; sa vertu était si grande, que Euric lui en témoigna plusieurs fois sou admiration . il l'engagea a sa table , mais son humilité l'en détourna; préI re;avec des hérétiques; lofait est qu'il s'en excusa toujours. Ses négociations heu ren sèment terminées , notre saint évoque revint dans son diocèse, d'où il fil sivoir a l'cmjriereurce qui s'était passé. Il ne voulait pas profiter de la gloire qu'on lui faisait. Il fallut cependant eioore nue fois donner un plus vaste champ k son incomparable charité. L'Italie allait être plongée dans de pins profonds malheurs. Jules Nepos est déposé et exilé par le patricien Oresle. Ce dernier place sur le tronc son lils Momyllus Auguste, qu'on appela par dérision Aogustule. Cependant Ni pos trouve dos partisans; il appelle Oloacrî, roi des Turcilingeset général en chef des troupes barbares; Milan est prise. Orosto est mis a mort , Augustulc est renfermé dans Icciiâlrao de Liicullano. el désormais l'empire ne se relèvera plus du roiip que vient de lui porter Odoacre ; en vain Pélage, préM du preloire, voulut soulever lrs liguriens el tenta de se faire reconnaître César; il ne lit qu'attirer de cruelles persécutions sur i-o malheureux peuple, et tout ce peuple de vaincus n'eut |»nur soutien que de saints évêques dont les éclatantes vertus loin lièrent les vainqueurs. Dans sa chère Pavie, il sauva un grand nombre de captifs; il la préserva pendant cinq ans do toute exemption el de toutes impositions ; et ce qui est non moins surprenant , il put sans argent faire reconstruire la plupart dos églises et même dos

maisons, et sans aucun doute il ne fallut rien moins que le secours efficace de la Providence pour lui permettre de faire d'aussi raou . n i engagea a sa taïue , mais son numuie i on unoo et s'il laiil en croire son biographe, il aurait eu un autre texte dom apparemment Euric n'eut pas connaissance; il fusa, dit on, narre qu'il ne voulut pas avoir de commerce était pour ainsi dire florissant; c'est qu' Epiphane était n de vigilance pour son troupeau. De nouveaux malheurs, nouvelles révolutions rxigeul de nouveaux sacrifices. Voici ce qui était arrivé. Ihrodorir, roi dos Oslogi.ihs, à la lêle d'une puissante armée, vouait d'entrer eu Italie, où il avait balluOdoacrc dans deux batailles consécutives. A près sa seconde victoire, il se retira Milan. Epiphane, plein de prévoyance, alla l'y trouver. Le rusé barbare ne larda pasi s'apercevoir de la haute intelligence do notre prélat ; il disait lou émerveillé qu'il n'avait jamais vu |H*rsonne dans tout l'Orient qu'on pût lui comparer, et que Pavie ne pouvait avoir un meilleur rempart que ce saint homme, Il était vrai aussi que Théodoric n'était pas maître de l'Italie sans contestai ion : les choses ne tardèrent pas à changer de face. Un des officiers de l béodoric venait de le trahir et de se joindre à Odoacrc Il fallut sur-lechamp se rendre à Pavie. Odoarre l'v vint assiéger. La position d Epiphane était au moins délicate. Mais jamais la prudence, la piele, la patience cl ta charité du saint évéquo ue se fil plus admirer qu'en celle occasion si difficile. L'estime que l avait de sa probité était si grande, que ces eleux rois èg« ennemis eurent la même lonlianoc en lui, sans prendre au cun ombrage dos services qu'il rendait aussi sincèrement à l'un qu'à l'autre; ils vivaient à son égard au milieu de la guerre comme s'ils avaient été en pleine paix, et il était lu seul dont la tranquillité n'était noiut altérée. A près trois ans de séjour à Pavie. les Ostrogot hs furent remplacés par les Huges, peuple d'une barbarie incroyable; eh bien, spectacle étrange , quand ils se retirèrent deux ans après, on vit avec ètonnementl dos larmes do tendresse sortir de leurs yeux en contemplant Kpiphaiic. Théodoric venait de vaiucrc Odoacrc, il le lit assassiner en secret en 403, et se rendit ainsi maître de toute l'Italie. Epi phano s'empressa de rétablir la pureté de la religion cl la discipline de l'Eglise De son coté. Théodoric chercha a consolider sa puissance; il rendit à cet effet un édil qui portail qu'il ne conservait les privilèges accordés au peuple romain qu'à ceux qui avairnt combattu |K»ur lui, tandis que le* autres n'auraient pas même le droit de tester et de disposer de leurs biens. Exécuté à la rigueur, cet édil eut ruiné un grand nombre de familles. Effrayées, elles se rendirent auprès d'Epiphane et

implorèrent son assistance près de Théodoric. Le saint prélat se rendit immédiatement au près du roi, accompagné de Laurent, évêque de Milan. Sa mission fut accomplie avec succès. Enchanté de l'évêque de Pavie, et appréciant parfaitement tout ce qu'il avait d'insinuant, il l'envoya près de Gondebaud, roi des Bourguignons, pour traiter de quelques captifs. Tous furent rendus à la liberté, et il ne fallut payer la rançon que d'un fort petit nombre. Godegisile, frère de Gondectaud, ne fut pas moins miséricordieux. A son retour, le voyage de saint Epiphane fut marqué, comme toute la durée de son épiscopat, de nombreux miracles. Il fit un voyage à travers la neige pour demander grâce à Théodoric pour les Liguriens qui avaient eu besoin de nouveau de sa protection ; mais ayant été atteint d'une fluxion, il mourut le 21 janvier 4015, et c'est le 21 janvier que l'Eglise célèbre sa fête. Euanode, son successeur, a écrit sa vie. ÉPIPHANE, patriarche de Constantinople en 530, prit avec zèle la défense du concile de Chalcédoine et de la condamnation d'Eutychès. Le pape Gélase* lui donna pouvoir de recevoir en son nom tous les évêques qui voudraient se réunir à l'Eglise romaine, à condition qu'ils souscriraient à la formule qu'il avait dressée. Il mourut en 535, avec la réputation d'un bon évêque. Epiphanius, ami du célèbre Cassiodore, traduisit, à sa prière, les Histoires ecclésiastiques de Sozomène, de Théodoret. C'est sur cette version, plus fidèle qu'élégante, que Cassiodore composa son histoire tripartite. On attribue à Epiphane plusieurs autres ouvrages de grec en latin. Il florissait dans le VI^e siècle. Epiphanius, moine et prêtre de Jérusalem, qu'Anselme Banduri croit être le même que Polyeucte, patriarche de Cons

The text on this page is estimated to be only 19.48% accurate

{ I tanlinopl en 96C. mort le m janvier 970, nous a laissé: 1" De Syria cl urbe utneta, en grec cl en latin, inséré dans Simmicla d Allalius, lib. l; a» Vitœ tt. Mari* Virai/lit et mneti Andrew apotloli. dont Airatiui fait mention dans sa diatribe De ShMOMM teriptit. p. «08. n i pin m Le Prrb), religieux capucin, né au commencement du ivil* siècle a Moirans. près de Saint-Claude, en Franche-Comté, fut envoyé par ses su|>éricurs aux Indes pour *) KPIPHfiDF. dont l'énergie absorbante a cessé d'être en rapport avec la quantité d'humeur sécrétée, soit enfin de toute autre lésion organique <iu physique de ces organes, telle qu'un engorge ment inflammatoire de h conjonctive qui les tapisse, un renversement ou une destruction partielle du bord libre de la paupière, une tumeur qui comprime et oblitère les conduits lacrymaux, etc. I. épiphora n'est, comme on le voit, dans tous les cas qu'un symptôme d une lésion dont il faut rechercher y travailler dan» les missions desservies |«ir les pères de cet or- la cause et la nature pour y apporter remède ' V. les mois OK il dre. Plein de icleel d'ardeur pour la propagation de la foi, il Faupiébr, Voirt lacbvmaLU). l'Evangile avec fruit. On sait nu 'il existait encore en j kpihr moll). On nomme ainsi une sort,- d'operpréch i«tt»5; n agile avec fruit. On sait qu'il existait encore en ais on ignore I époque de sa mort. Il a laissé divers écrits Sur la théologie et les controverses. Ceux qu'on connaît le plus sont : func Explication littérale tir l'Apocalypse, et la clef du même livre: -i" les Annota hitloriquet delà miwion dri f». capucin* dam tt Nouvelle- Andalouiic ; 3" Art mrmoria) admirabilis omnium neieitutum excède m tapi a m, etc. ÉPIPMami fête de I Eglise, dont le nom signifie apparition, parce que c'est le jour auquel Jésus-Christ a commencé de se faire connaître aux gentils: lesGrecs la nomment Théaphanie, pour la même raison. On l'appelle encore la fête det roi», à • " - " ' "w Y | v »' ■*»• i"if, n cause de la prévention dans laquelle on est. que les mages qui ont adoré Jesus-Christ étaient rois. Dans les premiers siècles de I Eglise, la fête de Noël et celle de VEpiyhunie se célébraient le même jour, savoir le li de janvier, surtout dans l'Orient; mais au commencement du vr siècle l'Eglise d Alexandrie sépara ces deux fêtes, el fixa celle de Noël au 23 de décembre. Dans le même temps, les Eglises de S) rie suivirent l'exemple île» Occidentaux, qui paraissent les avoir distinguées de tout temps. >ous ne pouvons pas approuver les conjectures que Beausolire a faites sur les raisons qui déterminèrent l'Eglise chrétienne

a célébrer la naissance du Seigneur le même jour que son baptême et son adoration par les mages. A la vérité, les ebionites disaient que Jésus-Christ était devenu Fils de Dieu par son baptême, qu'ainsi il était né ce jour là en qualité de Fils de Dieu et de Fils de l'homme: mais c'était une erreur que l'Eglise a toujours condamnée. Elle aurait pu l'autoriser en quelque manière en réunissant la fête de sa naissance à celle de son baptême. Autrefois l'Épiphanie ne se célébrait qu'après une veille et un jeûne rigoureux ; on y a substitué, très-mal à propos, des réjouissances fort opposées à l'abstinence et à la mortification. La conformité que l'on a trouvée entre la fête du Roi NM et les saturnales a fait penser à quelques auteurs que la première est une imitation de la seconde. Les saturnales, disent-ils, commençaient en décembre, et duraient pendant les premiers jours de janvier, dans lesquels tombe la fête des rois. Les frères de famille, à l'entrée des saturnales, envoyaient des gâteaux et des fruits à leurs amis, et mangeaient avec eux ; l'usage des gâteaux subsiste encore. Dans ces repas on élisait un roi de la fête par le sort des dés: chez nous on élit encore un roi dit « fêre ». Le plaisir des anciens consistait, selon Lucien, à boire, à s'enivrer, à crier; c'est encore à peu près de même. L'enseigne. Jean Deslions de Sentis, âgé de quatre-vingt-cinq ans, a fait au commencement de ce siècle un livre intitulé : Discours ecclésiastique contre le paganisme du froi PMI. Cependant toutes ces applications générales ne prouvent rien ; les hommes n'ont pas besoin de se copier les uns les autres pour faire des folies et pour inventer des amusements. Il est beaucoup plus probable que le souper de la veille des rois est une suite du jeûne que les chrétiens célébrèrent d'abord avec beaucoup de respect et de religion, mais qui dans la suite dégénéra en abus, que plusieurs conciles ont cru devoir reprimer par des lois. épiphora. h m exe {patknl, . Les pathologistes désignent ainsi des symptômes qui se manifestent pendant le cours d'une maladie, sans lui appartenir essentiellement: ce sont en quelque sorte des complications du phénomène morbide principal. EPIPHOROSE (iōo/). Lamarck a proposé de désigner sous ce nom l'épidémie ou pellicule cornée qui se trouve à la surface d'un grand nombre de coquilles et se détache par la desquamation, si ces produits des animaux mollusques sont exposés à une sécheresse trop aride. KPIRUA.VJÈMK.s. m. jhéturique), exclamation sentencieuse par laquelle on témoigne quelque récit intéressant. Épiphora ipalhot.), écoulement involontaire et continu des larmes. L'écoulement des larmes donc il s'agit ici n'a rien de commun avec les mouvements passionnels de l'âme. On entend

par li un écoulement morbide indépendant de l'ét'le de âme, et provenant
 soit d'un excès de sécrétion de l'hur cule momentané que certains
 mollusques terrestres produisent pendant la saison d'hivernal ion, ou
 lorsqu'ils sont dans une lo alite trop aride, pour obturer l'ouverture de leur
 coquille InnMMN! (tW«n . On donne ce nom à la membrane qui ferme
 l'orifice interne de l'urne de certaines mousses, comme dans le genre
 polytric. kpiphvsk anal.' Les analomistes désignent sous ce nom des petites
 éminciiecs osseuses, rontiguesau corps des us longs ou des os composes, et
 dont elles sont séparées par une couche cartilagineuse qui disparaît avec
 l'âge, de sorte qu'au boni d'un certain temps el es finit corps avec l'os dont
 elles n'étaient qu'une dépendance, cl prennent alors le nom dVivorthvsct
 XV. Os, OsiF.ol.OGIE). " EPIPl.on.v (anal. ∴ grand repli de la membrane
 séreuse qui tapisse tout l'intérieur de l'abdomen T. Péritoiiive . kPiPonE et
 SA1.VT ALEXAVOni. martyrs à Lyon, sortaient l'un el l'autre d'une famille
 noble. Le" premier èlail de Lyon el le second tirée de naissance; tous deux à
 la 11 cor de l'âge , ils avaient étudié sous les mêmes maîtres , et s'étaient
 liés dès l'enfance d'une étroite amitié qui croissait Inus les jours. Celle
 amitié était d'autant plus solide, que la religiun en était la base. Les deux
 saints s'exhortaient mutuellement à la perfection chrétienne. Us se
 pré|iaraiciit au martvre par une foi vive, par la pratique de la tempérance, de
 la chasteté el des rcuvres de miséricorde. Ils ne voulurent point s'engager
 dans le mariage, afin de pouvoir servir Dieu avec plus île liberté. Le feu do
 la persécution s'élant allumé, ils prirent le parti de se cacher pour suivre le
 conseil de l'Evangile. Ds sortirent doue secrètement de Lyon, et se retirèrent
 dans un bourg voisin, où une veuve chrétienne leur offrit sa maison. Ils y
 vécurent quelque temps inconnus par la fidélité que leur garda leur sainte
 hôtesse et par le peu d'apparence qu'avait leur asile; mais ils ne purent
 échapper aux perquisitions des païens, el on les dèi ouvnt à la fin Epipoile,
 voulant se sauver, perdit un île ses souliers que la veuve chrétienne trouva
 el garda comme un trésor. A peine furent-ils arréiés qu'on les mit eu prison,
 même avant de les avoir interrogés, quoique celte formalité fut prescrite par
 les lois. — Trois jours après, ils furent conduits devant le tribunal du
 gouverneur. Ils avaient les mains liées derrière le, dos. Ds n'eurent pas plus
 Ifft confessé qu'ils liaient chrétiens, que le peuple jeta un cri d'indignation
 contre eux. Le magistrat, transporté de rage, s'écria : « De quoi ont donc
 servi toutes les tortures que nous avons employées, el il est encore des
 hommes assex audacieux pour confesser la doctrine du Christ. » Ils

séparèrent les deux saints pour empêcher qu'ils s'encourageassent mutuellement, même par signes. Il prit à part Epiphane, qu'il croyait le plus faible, parce qu'il lui paraissait le plus jeune, il tâcha de le séduire par une bonté affectée, par de belles promesses et par l'appât du plaisir; mais le saint lui répondit généreusement : « Sachez que je ne me laisserai jamais surprendre par votre cruelle compassion... Vos plaisirs » n'ont rien qui me louche. Vous ignorez apparemment que l'homme est composé de deux substances, d'un corps et d'une âme. L'âme nous commande et le corps obéit. Les plaisirs honteux auxquels vous vous livrez à l'honneur de vos prétendus dieux flattent agréablement le corps, mais ils luent l'âme. Nous faisons donc la guerre au corps afin de le soumettre à l'âme. Pour vous, après vous être abaissés jusqu'à la valeur des brutes, vous trouverez à la fin une mort épouvantable. Il n'en est pas ainsi de nous ; lorsque nous prêchons par vos ordres, nous entrons en possession de la vie éternelle. • Le juge, irrité de la noble hardiesse de cette réponse, lui frappa rudement la bouche qui l'avait prononcée. Le martyr, dont les dents étaient tout en sang, continua de parler ainsi : « Je confesse que Jésus-Christ est un seul Dieu avec le Père et le Saint-Esprit; c'est juste que je lui remette une âme qu'il a créée et qu'il a rachetée. Je ne périrai point la vie, je ne ferai que la changer en une plus heureuse. » A ces mots, le juge le fit élever sur le chevalet, on lui déchira les côtes avec des ongles de fer. Le peuple

The text on this page is estimated to be only 17.44% accurate

(370) salie, el établit dans te pays dès tes premiers Ages de la Grèce. Des Pélasge» arcadiens y conduisirent une colonie sous la conduite de quelques-uns des lils île Lycaon. L.nr qoe Iteucalton et le» Hellènes se furent emparés dîme partie de la Thessalie, de nombreuses tribus de Pèlasgcs se réfugièrent en Kpire; et Îu'on lui coupe la télé, ce qui csl promptemrnl exécuté. — ; si plusieurs passèrent plus tard en Italie, il est probable que *cux jours aiiés, le juge se lit amener Alexandre; il essaya de ' d'autres demeurèrrut en £pire. Dans aucune aatro coulèc de la Grèce, autant qu'. n Kpire, on ne trouve de traces de la domination et de la civilisation des Pélasge»- Ses villes offrent des restes de construction pèlasgique : dans la plupart celle construction est saut mélange ; dans quelques-unes seulement elle se coi) fond avec la bâtisse hellénique, d une époque postérieure. Parmi ces villes un cite Dodonc. Èphyre, Aiubracie, Etalée, Pamlosia. Dans lrs lmp< anciens, les traditions historique* inclècs de mythologie nous inonlrnl l'Epire soumise au pouvoir monarchique et à des princes pelasses d'origine ou allies des Pèlasgcs. L'un d'eux, contemporain de Thésée, est nomme |>ar PluUrque Aidonée. Les .Molosses et les Thesprotiens, oui peut-être se confondent alors en un seul peuple sous deux denominations différente*, obéissent aux mêmes chefs et raisseul exercer la domination sur les autres peuplades de I Enire. Plus tard, après la guerre de Troie, Pyrrhus lils d'Achille, a la lèle des Mirmidous d'Hamonie, que son père avait commandés cl qui étaient étrangers à la race hellénique, s'empara de l'Epire et y fonda un second royaume des Molosses { V. ce mot). Il soumit a sa domination tous les peuples du pays; mais tous ses successeurs cet empire général péril. Ses successeurs, nom» mes /Eacides ou Pyrrmdes, doul on compte quatorae généralioos jusqu'à Tarritlas, contemporain de la guerre du Peloponèse, ue dominèrent plus que sur les Molosses et tes Cbaoniens. Onie autres petits peuples d'Epire, parmi lesquels les Thesprolieus et les Athamanes, etc., reprirent leur indépendance et furent gouvernés par des princes indigènes. C'est du moins de celle manière que nous entendons deux passages absolument contradictoires de Strabo/i. Aduiète ,*80-.i2«} régirait sur les Molosses quand Xcrxès envahit la Grèce; il donna un asile à Thémistocle bauni et persécuté. Après lui vint une suite de rois dont on ne connaît guère que les nom». L'un d'entre eus, Arymbas II. ayant donné sa nièce Olympias a Philippe de Macédoine, les /Esciilcs, liés désormais

d'intérêt avec les reis de Macédoine el secourus par eux, incorporèrent les The-sprotiens et les Oreslius aux Molosses et formèrent un seul ttal des diverses provinces de l'Epire. Celte augmentation de puissance leur permit de faire sentir leur influence au dehors. Alexandre le Molosse, appelé par les Tarenlius pour les secourir contre leurs voisins . conçut le projei de subjuguier l'Italie el tout l'Occident, pendant qu'Alexandre le Grand, sou neveu, faisait la conquête de I Orient II porta deux fois la guerre en Italie, vainquit dans plusieurs rencontres les Lueauiens el les Bruticns, délivra les villes grecques, Métapoute, Thurium, Ilèraclèc, Teriné, Siponte, lombéesen leur pouvoir, el conclut un traité d'alliance avec les Humains. Mais l'intrépidité de ses ennemis borna ses succès, el des circonstances malheureuses terminèrent ses vastes projet» par une mort prématurée. Sous .Kacide el Alertas il ~>5l-ôOô), (assamlre, un des successeurs d'Alexandre le Grand, prit prétexte des secours que le premier avait fournis à Olympias pour envahir l'Epire et lui donner un gouverneur macédonien ; mais Alcétas affranchi! ses compatriotes de la domination étrangère. Quaud ou considère l'état dans lequel Pyrrhus II trouva la Macédoine et la Grèce, ruinées toutes deux par leurs guerres intestines, les qualités douil il èlail doué, les ressources qu il sut créer, on demeure oonvaircii qu'il ne lui manqua qu uue volonté fixe, de la suite dans sa conduite el dans ses projets, pour demeurer maître de l'Epire, delà Thessalie, de la Macédoine, pour ajouter à celle domination étendue le commandement de la Grèce centrale el du Péloponèse, pour jouer le rôle de Philippe el d'Alexandre le Grand. Mais, emporté par ion inconstance el sa suie; le ton est trop rèlVé, trop figuré pour la nature'du sùieî 1 RV*'?n ""T ,c> ?H,,b»,f» *• «i'''?* c™ù"u? »« «»••«'« ' r*. PorsiisI. < i » k " " «u»ujei j Demcinus. |,ynniaque.le>

Romains, les Carthaginois, les Spartiates, les Argiens, il vécut el mourut en aventurier. Alrxandevieut furieux ni voyant avec quelle intrépidité et quelle tranquillité d'âme Epipode supporte toutes ces souffrances; il demande qu'on le lui abandonne pour le mettre en pièces, et è son gi é la cruauté des bourreaux est trop lente. Le juge, craignant une sédition ouverte, fait enlever le martyr, et ordonne lu'ou lui coupe la lête, ce qui «-si promptement exécuté. — Deux jours après, le juge se lit amener Alexandre; il essaya de l'effrayer par le mil des souffrances d'Kpipoile et des autres chrétiens; mais il fut tromiié dans son espérance- Le martyr lui répondit que tout ceci ue I épouvantait point, el qu'eu lui rappelant le souvenir de ce que les marlvrs avaient soufTcrl, on n'avait fait que l'encourager à marcher sur

ses traces, et surtout à suivre les traces de son ami Epipode. Le juge, transporté de fureur, ordonna qu'on lui tint les jambes écartées, et que trois lions le frappassent successivement. Cette torture dura tout-temps sans que le martyr soufflât un seul soupir; et comme on lui demandait s'il persistait toujours dans sa première confession, il répondit : « Eh! pourquoi n'y persisterais-je (tas? Les idoles des païens ne font que des démons, mais le Dieu que j'adore, et qui est le seul puissant et éternel, me donnera la force de le confesser jusqu'à la fin; il sera le gardien de ma foi et de mes résolutions. » Le juge, désespérant de le convaincre, et voulant lui ravir la gloire à une plus longue constance, le condamna à être crucifié.

L'instrument de son supplice n'eut pas plus tôt été préparé, que les bourreaux l'y attachèrent: un instant après, il expira en invoquant le saint nom de Jésus. Son corps avait été si horriblement déchiré, qu'on voyait à découvert ses entrailles — Les rhétoriens enlevèrent secrètement le corps « les deux marlrs, et les enterrèrent sur une colline qui était auprès de la ville. Ce lieu devint célèbre par la piété des fidèles et par un grand nombre de miracles. Un jeune homme de la ville ayant été attaqué d'une maladie contagieuse qui ravageait la ville de Lyon, fut guéri avec de l'eau bénite parla veuve chrétienne dont nous avons parlé: plusieurs autres personnes reçurent par de semblables moyens, la santé du corps, mais encore les lumières de l'Evangile. Les possédés étaient délivrés des démons devant les tombeaux de ses saints martyrs; il s'y passait, en un mot, de si grandes choses, que l'incrédulité était obligée de se rendre à l'évidence des faits. Ce tombeau, qui était hors de la ville, se trouva renfermé dans son enceinte, lorsque Eucher, archevêque de Lyon, écrivit, au V^e siècle, le panégyrique de ces saints martyrs. En l'an 10 un découvrit les reliques de saint Epipode et de saint Alexandre, et l'on en fit une translation solennelle.

FMPONK fiao/.i, genre d'insectes de l'ordre des hyménoptères, de la famille des diptères, de la tribu des guêpiers. que l'auteur a réuni à ses polistes, et dont il ne paraît différer que par la forme de l'abdomen plus court et conique; mais les caractères de ce genre sont mal limités. Ce qu'il offre de plus curieux, c'est le nid que construit une espèce de ce genre, l'effiphnaniduhnt. Pal) . pvlhtet ehortaria deljilr. Il est attaché à une branche d'arbre par un anneau de toute sa largeur, il est de forme conique, tronqué à la partie supérieure qui tient la branche; le bois ou la partie inférieure est un peu formée en angle obtus; au sommet de cet angle est l'ouverture du nid Le nid consiste d'abord en un rayon horizontal de cellules autour duquel règne

une rloison qui vient rejoindre la branche; lorsque le nombre des guêpes augmente, elles construisent un nouveau rayon autour du premier, et ces nids acquièrent souvent ainsi un volume énorme. — L'insecte est petit, d'un noir soyeux, avec le bord des anneaux de l'abdomen fauve. F. piquet, adj. des deux genres. Il se dit d'une grande ombre en vers, où le poète raconte quelque action héroïque qu'il embellit d'épisodes, de fictions et d'événements merveilleux. Il se dit également de ce qui est propre ou s'applique à l'épopée, au poème épique Il se dit aussi des ouvrages où le (r. roKSIK tWtsir: botan ;. mot tiré du grec et signifiant turait/. Le fruit du frêne est épiptère, c'est-à-dire que son extrémité supérieure est terminée par une aile. ÉPI BE oecjir. el hin). Ce nom, qui vient du mot grec r.Rif .;, continent, s'applique au pays qui borde la mer Adriatique, en face de l'Italie. Touchant à l'Illirie au nord, à l'est elle était bornée par la Thessalie. L'Épire fut d'abord appelée Pélasgique ; une province reçut la dénomination particulière de Thesprotie, une autre celle de Chaone. Les auteurs anciens désignent les habitants, comme frères des Pélasges de la Grèce, son fils, perdit un instant l'Épire, après avoir gagné la Macédoine, recouvra ensuite ses États héréditaires, et s'unifia aux Éoliens pour partager l'Acarnanie. Après lui, le tronc fut occupé par des enfants et par une femme, puis l'Épire, érigée en république, fut tour à tour ravagée par les Éoliens et les Macédoniens, jusqu'à ce que ces derniers y prissent un ascendant marqué. La communauté d'intérêts avec la Macédoine, à laquelle on voit des Épirotes astreints dès le comte régna Philippe 10, roi de Macédoine, n'était

The text on this page is estimated to be only 18.83% accurate

) Kl à la Miilr de la guerre contre Persée. les Romains anéantissent U puissance de la Macédoine et de l'Epire, qui cessent d'exister en corps de nation. L'Epirc des lors suivit toute* le» vicissitudes de l'empire romain auquel rlli- fut incorporée, et forma plus lard avec I ancienne tllyrie la proviuce que nous appelons Albanie (V ce mol). Épimeniim, s. m. (archil. , était, selon l'interprétation de Perrault, le second et le troisième onlre de la façade d'areniteclure appelée trmm dans les théâtres anciens. tvimnPAi., ai r, adj. qui appartient à I évoque. Épiscipat, s. m. dignité d'cvéqoc. — Il se dil aussi du corps des évéqurs. Il se dit encore «lu temps pen<)an(lequel un évêque a occupé son siège ;'»'. Eveqik). ÉPImjiipai x , s. m. pl. nom qu on donne en Angleterre a ceux qui tiennent pour l épiscopat. On le dit par opposition à prtsbyHritni. ÉPimopi x (Sinon), dont le nom de famille est Biirhop, évêque, né 4 Amsterdam en 1583. professeur en théologie à Le) de en 181 S, se lit beaucoup d'ennemis pour avoir pris le parti des arméniens contre les gomoristes. Ces deux sectes, toutes deux enthousiastes et factieuses, divisaient alors la Hollande. Episcopus plaيدا pour la première. Il fut insulté en public et en particulier, et insulta a son tour. Les états de Hollande l'ayant invité de se trouver au synode de Hordrecht, il ue pat y cire admis que comme homme départi cité à comparaître, et non pas comme juge appelé à donner des décisions. Le synode le chassa de ses assemblées, le déposa du ministère, et le banuil des terres de la république: décision injuste et absurde de la part de gens qui ne reconnaissaient point de juges en matière de doctrine, et qui s'arrogeaient en même temps une infaillibilité qu'ils refusent a l'Eglise universelle. Il se retira a Anvers, où. ne trouvant pas de gomonsles è combattre, il s'amusa à disputer avec les jésuites. Son exil dura quelque temps; mais enfin, l'an 1620. il revint en Hollande , pour être ministre des remontrants a Rotterdam. Huit ans après, il fut appelé a Amsterdam, poar veiller sur le collège que ceox de sa secte venaient d'y élever. Il y mourut en t«43. Ses ouvrages de théologie ont été publics à la Haye en l«78,3vol.in-rol. Épisode, du mot fsuoiJu*. avait chei les Grecs plusieurs acceptions qui se rapportent toutes à l'idée d'intermède. Suivant Pollux , Viclorius et Suidas, c'est uo fait qui s'ajoute a la suite ou au milieu d'un autre fait. Selon Arislolc [Poétique, ch XII), on appela épisodes des récits héroïques ou mythiques intercalés entre les diverses parties du chant à l'honneur de naerhut, chant

qui devint plus tard la tragédie. Tout poème d'assez longue haleine admet des épisodes : on en trouve dans les odes de Pindare, dans Hésiode, dans Homère, dans Lucrèce, dans Virgile, et un peu dans toutes les épopées de \ surtout en l'histoire de tous les Ages — Aujourd'hui nous appelons épisodes les petites histoires qu'une grande histoire entraîne dans son cours, les incidents jetés au milieu du sujet, pour coopérer à son développement, pour y répandre du charme et de la variété. — Un épisode doit embellir, enrichir le poème où il se trouve placé; dès qu'il n'ajoute pas au charme de l'ouvrage, il est défectueux. Etant un accessoire, il faut qu'il se renferme dans de justes limites, et pour le nombre et pour l'étendue; ils doivent parer le fond, et non le faire disparaître. Episode, s. m. {j>ei'n(.; On appelle épisode, dans la composition d'un tableau, toute scène indépendante de l'action principale, en cela, du moins, qu'elle n'est pas absolument nécessaire à la représentation de cette action, bien qu'elle se rapporte au sujet de la composition, soit pour lui servir de développement, soit pour renforcer les impressions qu'il doit produire: tels sont dans un tableau de bataille, ça et là, quelquefois, vice de conformation des parties génitales dans lequel le canal de l'urètre, au lieu de s'ouvrir à l'extrémité du gland, est ouvert à la partie supérieure du pénis ou divisé tout du long de la ligne médiane de cet organe. C'est un vice de conformation très-rare, qui entraîne de graves incommodités et contre lequel on est à peu près impuissant. Il existe un autre vice de conformation, mais en sens inverse, c'est-à-dire dans lequel l'urètre est ouvert à la partie inférieure de la verge, auquel on donne le nom d'hypospadias. C'est à des vices de conformation de ce genre que sont dus les quelques faits d'hermaphrodisme connus (l'ancien mot ' KPISPASTIKH [mal. merfiro]. On donne le nom d'épispastiques à des médicaments que l'on applique à l'extérieur du corps, et qui ont pour effet d'irriter et d'enflammer les parties avec lesquelles ils sont mis en contact. — Lorsque l'action des epispastiques est énergique et prolongée, ils produisent une sécrétion de sérosité qui s'accumule sous l'épiderme, le soulève, d'où la formation de ces vésicules ou ampoules connues sous le nom de phlyctènes. Cette action peut être comparée à celle d'une brûlure. — On lit un grand chapitre de médecine de l'action énergique des epispastiques, soit qu'on veuille produire simplement une dérivation momentanée, c'est-à-dire une «.ri- de dépl.irciueit d'une irritation fixée sur un organe impuissant [,n', si bien qu'on propose de faire suivre cette dérivation brusque d'une niturie libre value permanente en entretenant plus ni moins

longtemps l'écoulement purulent qui i en est la suite, <•! suit -util) ipi'.ui
 veuille nu-lire à prolit reflet I stimulant général des éjiispasti ;ucf pour
 provoquer une exci[talion favorable dans les cas de prostration -i
 d'affaissement des forces. — Les principales sul^ianccs épispastiques sont
 les cantliarides, le daphuë g.irou, la moutarde noire, l'euphorbe, la clématite
 des baies, l'ortie, U renoncule bulbeuse, l'anémone des bois, la joubarbe
 âcre, etc. Les cantliarides sont sans contredit le plus énergique de tous les
 épispastiques tl le plus usuellement employé. Épispkrmé , tegumen {botan.}
 , enveloppe ou tégument propre de la graine. Elle consiste ordinairement en
 une membrane mince et simple, bien visible dans le haricot qui a trempé,
 dans la lève où on l'appelle robe, etc. Elle se partage quelquefois en deux
 feuillets dont l'extérieur se nomme testa el l'autre itgmtn. — L epispermie est
 marqué d'une cicatrice plus ou moins distincte, qui est le bile ou ombilic :
 c'est par ce point que la graine a été attachée au péricarpe; les vaisseaux
 noorririers de l'embryon y passent par un point appelé vmphalod*.

Quelquefois ces vaisseaux , au lieu de percer directement l'épisperme, se
 glissent entre ses deux feuillets, et y forment une ligne saillante appelée
 rnpht ou vatiduelr. EPissP.H , v. a. réunir un bout de corde à un autre, en
 entrelaçant leurs torons. Ce mot cl ses deux dérivés s'emploient ques
 combils partiels entre gens séparés du fort de la mêlée, un convoi de
 blessés, des scènes champêtres qui retracent les misères «le b guerre, etc.
 Pour l'unité de l'action, il faut que l'intérêt de l'épisode soit subordonné à
 celui de l'action principale; pour l'unité de la composition, il faut que les
 groupes qui le composent soient moins éminents dans le tableau que celui
 où se passe l'action. — Il est de l'essence de l'épisode de n'être pas
 absolument nécessaire à l'action principale; mais l'épisode est défectueux s'il
 n'est pas lié à cette action . s'il est d'un caractère qui la contrarie, s'il est bas
 lorsqu'elle est noble, s'il est burlesque lorsqu'elle est grave, etc.

KPis«»i>i<ti:fc,adj. des deux genres, qui appartient à l'épisode et qui n'est
 mis en action au sujet. - Comédie tpUodique, comédie nécessaire.

EPissoir, s. m. instrument en forme de poinçon avec lequel on ouvre le bout
 des cordages que l'on veut épissier. ÉPISSURE, s. f. jonction, assemblage de
 deux bouts de corde par l'entrelacement de leurs torons. ÉPistasis 'jxithol.
 \ écoulement de sang par les narines (V HÈMOKRAGIA'1. EPISTER.MMI
 isool.) (F. inoRAX). ÉPistolaire (Style II y a un genre épique et un
 genre oratoire, mais nous ne croyons pas qu'il y ait un genre épistolaire. Eu
 effet l'épique a certaines règles convenues qui se définissent et s'enseignent

: il y a de même un code de préceptes à l'usage de l'orateur. Mais pour faire une lettre il n'est besoin d'aucune règle. Le meilleur moyen d'écrire des lettres fausses, maniérées, éloignées du véritable esprit et du véritable goût. ce serait de se faire une rhétorique épistolaire et de l'observer exactement. Ici l'instinct, le sentiment et les facultés spontanées de l'intelligence doivent être les seuls guides. A quelqu'un qui demanderait la recette pour écrire, des lettres avec succès il n'y aurait qu'une réponse à faire: ayez de l'esprit et du naturel. Une lettre perd une grande partie de son mérite et de son attrait dissimulés, si l'on peut s'apercevoir qu'elle a plutôt été écrite pour le public que pour celui auquel elle est adressée. C'est là le reproche que l'on peut faire en grande partie à deux recueils épistolaires que nous a légués l'antiquité, les lettres de Cicéron et celles de Plinius le Jeune. Le même reproche peut être également adressé à deux hommes dont la façon d'épistolaire usurpa pendant quelque temps une grande renommée, Balzac et Voltaire. L'emphase et la pédanterie du premier que le grand épistolier, le malin

The text on this page is estimated to be only 19.46% accurate

I S7» I vais goal et l'esprit prétentieux du second qui faisaient les délies de* prèrieum de l'hôtel de Kamliouillcl , furent bientôt autrement jugé» et mis a leur place par les auteurs épures du îvn* siècle. M''' de Sévigné devina le secret du style épistolairc en s'abandonnait! à son aine, à son esprit, à ses impressions (F. Ce mol >. Après elle, le il) lo épistolairc compte encore chex nous plusieurs femmes <jui l'ont possédé avec des nuances et à des degrés différents. Ainsi lrs lettres de M^o de Mainlenon se distinguent par une spirituelle raison et une correcte élégance , celles de M''' du Dc-ibiul par la finesse des observations et par des appréciations presque toujours remplies de tact et de goût. — l.e style épistolairc a été chex nous presque le domaine rxclusil des unîmes. Cela devait être, puisqu'il exige avant tout du naturel, de laban•lon , une gracieuse simplicité Combien sont froides, serbes et arides les lettres de Boileau , de J -B llousscau , de Racine même, à coté des lettre* non-seulement de M'''- de Sevigné, niais encore de M'''* du Défailli, de la Fayette, de Villa», de Tencin. Et combien peut-être au nx' siècle ii'avotts-imus pas de femmes de la société, sans «ucune prétention au tilre de fimmrg de leilret, dont les lettres écrites à l'improvijlc |>ourraient les faire nomincr, sans trop de galanterie, les Sèvigné de notre époque. ÉPISTOI.UCBAPHK, s. m. Il se dit des écrivains anciens dont on a des recueils de lettres. ■f.PisjfOMK [(Ht.). C'est la partie antérieure de la télé, celle qui se trouve immédiatement au-de-sus de la bouche, avant la lèvre supérieure ou hure; clic se confond le plus souvent avec la létc même (F. TltB). ÉPI.STYLK, S-m. (nrr/u't.). Les Grecs nommaient ainsi la pièce de charpente ou de pierre qui pose sur le chapiteau des colonnes, ce que nous appelons architrave : ou peut-être ta petite dalle que, dans quelques monuments, on voit interposée entre le tailloir du chapiteau et l'architrave. KPî.SVXTHÉTIQt'R [philos, méd.) . nom d'une ancienne secte de médecine qui a existé, suivant les historiens, dans le I" ou le il' siècle. Celte secte avait pour ohjrt de rassembler en un corps commun île doctrine toutes les maximes, tous les préceptes et principes jugés les meilleurs des diverses" autres sectes qui régnaient à celle époque. |,es médecins épisyuthéliques se proposaient en un mol d'opérer la fusion de toutes les écoles. Ce projet bizarre, dont la conception est attribuée à Lcoudas d'Alexandrie, n'a, comme ou le pense, jamais reçu d'exécution ; mais on peut te considérer tomme le point île

départ de l'éclectisme \ V. ce mot). Épn tPHE, s. f. du mot lutin rpiaphium, du grec intr». y.;. On donnait aneienuecnl le nom d 'ipitvphe aux vers que l'on chantait en l'honneur des morts le jour «le leu» obsèques, et que l'on répétait tous les ans à pareil jour. Il s'est pris depuis pour l'inscription qu'on met sur les tombeaux pour conserver la mémoire des défunts. Les Grecs mettaient simplement le nom de celui qui était mort, avec l'épithète de ἥτις, *(> •.;, '(m. i-jxir, (honus homn, hnna mulitr). Les Alhéuieus niellaient seulement celui du mort, celui de son père et celui de sa tribu. Les Romains ajoutaient au haut de leurs épilaphes, liis manil/Ut. A l'academone on lui accordait d'épilaphe qu'à ceux qui étaient morts à la guerre, l'nc épilaphe est cointnuiémenl parmi nous un trait «de louange ou de morale, ou de l'un et de l'autre. Les Anglais n'ont mis sur le tombeau de Dryden que ce mot pour tout éloge : Digne et cliex nuus, sur la tombe de Delille, il n'y a que ces deux mots: Jacques Delille. Il y a quelque chose de grand aussi dans ces mots qu'on a gravés sur le tombeau du Tasse : Les os du Tasse. Toutes ces épilaphes ne peuvent s'appliquer qu'aux hommes de génie. L'épithaphe dans nos cimetières est devenue banale, quelquefois même ridicule. Une simple promenade au cimetière suffit pour en être convaincu. KPITAPhe, s. f. Proverbialement et ligurément, // fmi tēpiapht du genre humain, se dit d'un homme robuste qui paraît destiné à vivre longtemps. Proverbialement, menteur se dit d'un homme exagéré dans ses éloges. • kpitask, s. f. la partie du poème dramatique qui vient immédiatement après la protase ou l'exposition, et qui contient les incidents qui font le nœud de la pièce. épithalamk, iuu grec ἑπιθῆλυμα, sorte de poème qui se fait à l'occasion d'un mariage et à la louange des nouveaux mariés. L'origine de cette espèce de poésie est de la plus ancienne antiquité, les Hébreux l'ont connue dès le temps de David. L'épithalame fut aussi en usage chez les Grecs dans les temps héroïques ; mais il consistait alors en une acclamation, Hymen, Hyménée. Dans la suite, cette acclamation ne fut que l'accessoire du poème, ou l'intervalle ni! l'on (il un refrain qui servait à exprimer les vœux des chœurs. L'épithalame latin a une origine peu différente de l'épithalame grec. Tous les deux commencèrent par des acclamations: le grec par l'arclamalion ἡμῶν, le latin par celle de Taïaut m (F. ce mol). A cette acclamation, dont l'usage durait encore du temps de Pompée, et n'était pas entièrement effacé du temps de Sidoine. se mêlaient des pièces de vers très-grossiers, appelés fescenniens. Tel fut l'épithalame des latins jusqu'à ce

que (alulle, marchant sur' les pas de Saplio. mit au jour des poèmes charmants en ce genre, et dans lesquels l'acclamation d H y menée fut substituée a celle dcTalassius Tel est I cpitlialimc de Julie et Manlius.Parmi nous c'est l'Amour, l'Hymen, l.ucincetlc Destin qui font leur partie dans les pièces de'vei s que les poètes composent à l'occasion d'un mariage, et dans lesquelles ils ne manquent jamais de nrecuiiiscr les bel 'es qualités des époux, la douceur et les agréments de leur union. Bérangcr, entre autres, nous a donné de fort gracieux épilhnlaraes. — L'èpilhalame n'a pas de forme bien lixée pour le choix et l'arrangement des vera, cl l'on peut employer les se» alexandrins, les vere de huit on de dix sy llabes, selon que l'on traite ce sujet eu style sérieux, gracieux ou ttadin. ÉPITHÈME, s. m. pharm', topique sec. ou liquide, ou de consistance molle, dilTérent de l'onguent et de l'emplâtre. KPITHèiK, s. f. adj. mol qui sert à qualifier, et qu'on joint a un nom substantif pour en préciser ou modifier le sens. tfPITOt;», s. f. espère de chaperon ou de capuce que les présidents à mortier et le gr. (lier en chef du parlement portaient jadis sur la lête, dans les grandes cérémonies, cl qu'ils ne portèrent plus ensuite que sur l'épaule. fcPlïosiR, s. m. abrégé d'un livre, et particulièrement d'une histoire. KI'ITRK, s. f lettre missive. On l'emploie quelquefois, dans le langage familier, en parlant d'une lettre ordinaire. Il se dit aussi de cei laines pièces de vers adressées à quelqu'un. Epilrt dèdie-iioire, lettre qui se met à la lèle d'un livre, et par laquelle on le dédie à quelqu'un. — El'irRK signifie encore, une leçon tirée de l'Ecriture sainte, et plus ordinairement des épîtresdoaiul Paul, ou des épitrts canoniques, qui se dit un peu avant l'Evangile, et que le sous .liai re chante dans les messes hautes. U côté de lépitre, le coté droit de l'autel, eu en Ira ni dans le chœur. ■XPIT'I'IKS. Il n'est pas rare du trouver des pièces portant en litre le nom de chartes cl dans le texte celui d epllrcs , ou appelées tour a tour épîtres et chartes. Dans les temps postérieurs, quoique l'acte ail conservé la forme d'épilrc, c'est-à-dire l'adresse et le salul. le nom d'épftre a cédé la place à celui de chartes. Voici le détail des pièces auxquelles les aiic.cns ont donné le nom d'èpilre. ÉPITRKS < A.NONIQI EN OU I.ATHOLlyUI S (I.BS) sont au nombre de sept : elles sont appelées canoniques, ou parce qu'elles contiennent un canon de l'Ecriture, ou inrce qu'elles contiennent des canons, c est-à-dire des règles et des instructions propre» aux chrétiens Elles sont aussi nommées catholiques cest-àdire universelles, parce que plusieurs soni adressée*, non aux lidèles d'uncccrlairie ville, ma ni tous les lidèles

dispersés dans loul le momie. — Entres ii'adoptio^v Les êplircs d'adoption , emportaient avec elles la donation des biens d'un roté, et de l'autre l'obligation de fournir aux besoins de celui qui s'en était dessaisi. Ces sortes de contentions furent quelquefois connues sous le nom de traditio resptctmtit, c'e-t-a-clirc respeeltta ou conreir^uMii'ti ' Baluze, l 11, col. 4SI. 520). — Entres DE ni IX si ion. On a déjà vu sur les chartes de donation, que les actes qui constataient les bienfaits du donateur portaient souvent le nom d'èpltre. Plusieurs autres, dont le tond était bien différent, portèrent le même titre. - Epitres de Rappel. Les épilr^s de rappel , tpiilnlm pimUatis , étaient quelquefois des actes par lesquels un grand-père ou un grendoncle rappelait ses pelils-fils ou ses pclils-neveut dans son testament, dans lequel ils n'avaient pas de droit direct. — r Pltres DE liberté Lorsque l'on accordait la liberté à un serf, on en dressait une épllrc, epittoln hberlttii, ingenuitilit, oianumi\$ nani\$, que l'on appelait quelquefois ehirt'ila, etc. [Atla SS. Benedici., t. 1. p. Ait), 5(0;]. Ces chartes étaient ordinairement exécutées après leur concession : mais quelquefois elles n'avaient leur effet qu'après la mort de celui qui les accordait; et encore le seigneur se réservait-il que

L/iyiu[^]c d by Google

The text on this page is estimated to be only 20.03% accurate

CPIIR t v-rvitudcs (Dtr* diplom., suppl., p. 81 . réserve qui n'avait jamais lieu pour lrs serfs destines à l'état ecclésiastique. M Lancelot dit (Hem. de l'acné det itueripl., I. xm, p. 4M] que le dernier de ces affranchissements qu'il ait vu en France est de 1525 : il y en a cependant de plus récents. Si le serf se rachetait lui-même , l'épître accordée par le maître s'appelait (harluli redempiionalii Baluze. Capital., | 11, cul. in-J I n serf qui avait épousé une femme libre, obtenait quelquefois de son seigneur une épître par laquelle celui-ci déclarait libres les enfants qui naîtraient de ce mariage illicite (Ippend. Mnremlf. [ormul., •»««). On appela ers sorte* de lettres rpitlolœ eoHCHlcaturia , imrhariul'i trheabina i Liudcnhrog, f'ormul , h8.-Epîtres de MOToitiETK. Ce qu'»n voulait faire savoir à •les personnes de toutes conditions leur ■ tait nuttlié par des lc.*lrw appelées ootaria ou nolariir epitiot* : mais lorsqu'un dignitaire de Borne écrivait à l'exarque pour lui Bi titier la mort du |M|M*,oiiap|irlait relie lettre tiuntiNt (Muni. Roman XwiUj/.. p. 9). — EPITRES DOULIGATIOK R DE QUITTA KCE. Un débiteur s'obligeait devant s m créancier à s'acquitter à tel terme, par une lellrc d'obligation, epùtotit eaulionit (Baluze, Lapilul., t. h, col. *ai i: au terme échu , si le débiteur avait satisfait, le créancier lui en donnait une qiiitlance. epiilota antitatotia; mais si dans l'intervalle de la délie à l'échéance l'obligation s'était perdue, de façon qu'on ne put la déchirer au terme, ou donnait au débiteur une lettre qui la rendait nulle et invalide, au cas qu'on h retrouvât , sous le nom de eputida tvacuatoria (ibid.. col. 4M, tOii, qu'il faut bien distinguer de MMMffo, racNariūm, qui était une charte par laquelle ou déclarait n'avoir aucun «Irait sur des biens en litige. Kpitrf.4 DB SÉciritÉ. Pour décharger une partie de l'instance intentée contre elle, la partie adverse lui taisait expédier une épître de sécurité, serurilalii: c 'était une espèce de transaction ou d'accommodement (De re diplom., suppl., F .78; A la lia d'une administration temporelle, on donnait » économe une quittance <w décharge générale sous le nom de sécurité, qui ne diffère en rien des épîtres de pleine sécurité Diurn. Roman poMif., p. lis;. - Kpitbm de RELEVÉ. Lorsque l'exposition d'un enfant était constatée, on le confiait à quelqu'un qui payait une certaine somme, à condition que lenfaiil serait reconnu pour son esclave, par une lettre dite epittoia eid'eriioni; qui ne différait guère de rkarta de \$angmnotenio Baluze. t. il. col. 474}. — Epi thés précaires et PRli.STtintS. Les épîtres précaires sont de loule antiquité, el

remontent au temps de la république romaine Muratori, Anttq. ital., (t. m, col. 150). On distinguait *epiUota prerarim* ■ le *epiiole pra-tiaria*. eu ce que celles-ci étaient données au preneur, parce qu'assez souvent il y avait une prestation attachée au don: el que celles-là étaient données au bailleur, Earcc que m donation était on effet «les prières du preneur, es première* étaient en supplique *rl.indenhrog*, Formul., fh 12 26 , et les secondes étaient une concession. Les unes el es autres tiraient leur origine des *emphyléoses* autorisées par les lois romaines dès le IV siècle. Dans l'a suite, ces actes devinrent purement ecclésiastiques, parce qu'ils ne regardèrent que les biens des églises. Ainsi un propriétaire faisait-il une donation à une église, l'église lui en laissait souvent l'usufruit pendant quelques années, ou pendant sa vie. ou pendant quelques générations, ou à l'*emphytéolique*, c'est-à-dire pendant quatre-vingt-dix-neuf ans. ou à *emphytéotique perpétuelle* Muralori, Antiq. Ual., t. ni, col. 1*0; la quelle dégénéra en Uef ; et on lui expédiait une charte précaire qui prit nombre de dénominations JUuralori, Antiq Ko/. I. III.rol T74, IU4, 215, 244 ; Baluze, t. II, col. 4*7,472, 4U0, 500,52»). L'église relenail-clle sur cette jouissance qu'elle abandonnait un cens *ipuelcoitaue*. le donateur faisait une charte de prestation Ces chartes devaient être renouvelées tous les cinq ans: mais on y introduisit une clause qui avait la même force et qui suppléait à ce renouvellement. Il n'était pas permis de rien contracter pendant la vacance des sièges (V. Chartes). -

Epituks prér ATOMES, ROfiATORKS ET DE SUGGESTION. Toutce qui peut devenir l'objet des demandes et des prières était du ressort des suppliques ou requêtes appelées *enut/iAr prrrnlria* ; mais l'objet des lettres dites *roga lor iat* était borné à solliciter le pape ou le métropolitain de sacrer un évêque nouvellement élu. On nomma quelquefois ces *épltres lugqetlionei*, el alors elles ont pour caractère invariable d'être toujours adressées par des inférieurs à des supérieurs (CoueiV., Labb., t. ix, col. 55»). On rend assez bien ce mot par une très-humble adresse (*ibid.*, I. in, col. 7»7, et t. iv, col. 1127). L'usage de ces sortes d'*épUrcs*. connues sous le nom de *iugge\$ionei* ou *tuggerenda*, parait ne convenir qu'aux dix premiers siècles , el depuis le XJ. (275) *EPIZOOTIE*. X* «Iles seraient légitimement suspectées: elles ont toujours r>ti I. ■ , i ., i ... i m il m* ■* .•• ta ' eu le même butque les suppliques, *suppliraliionei* *iibid.*, t. m col. 125, el t. xi. col. SOJ). qui reviennent à nos très-humbles remontrances: car notre plaret n'est rendu correctement que par les lettres *pétiloires*, *peliioria* *iibid.*, L III, col. 727) ou par les demandes juridiques, *petitionet* *ibid* , t. xil, col!

H54J. terme qui nous est venu du tirait romain. KPithope. s. f. figure de rhétorique qui rnuisle à accorder quelque chose qu'on peut nier, alin de faire recevoir plus facilement ce qu'on veut persuader ÉPi/.ooTlK [M, sur. el '(«■; .mimai , maladie qui attaque les animaux, particulièrement lrs animaux domestiques, el qui |N-ul élre parf lileuieut assimilée, sous lous les rapports, aux épidémies qui affligent l'espère humaine. Les epizooties sont un des fléaux de l'agriculture et de l'économie rurale; quelquefois, outre le lorl qu'elles causent par la perle du bétail, ou les voit se propager I l'homme et occasionner des maladies Miment funestes D'ailleurs les maladies epizootiques ne diffèrent pniul des autres d'une manière sensible. Les causes qui les produisent sont tantôt des influences atmosphériques, tantôt de mauvais aliments, des exercices forcés, des habitalions insalubres: car lesanimaux qui sont associés à l'homme participent aux inconvénients comme aux bienfaits de la civilisation. Tous les animaux domestiques peuvent être affectés dépizoolies, dont les unes sont contagieuses, cl les autres, sans se transmettre de l'individu malade a l'individu sain, se propagent avec rapidité. Les espèces ovine, bovine cl chevaline v sont plus exposées, ou plutôt on remarque davantage les epizooties qui les frappent. On en observe souvent aussi sur les oiseaux de basse-cour. Les epizooties étaient, chez les anriens, de même que les épidémies, attribuées au courroux céleste, et l'on cherchait souvent à les détourner par des prières ou des sacrifices, au lieu d'eu rechercher el d'en combattre les causes |>ar les moyens que nous fournissent les sciences naturelles. Ainsi les épizooiics sont devenues de moins en moins fréquentes el moins meurtrières, à mesure que l'on a apporté plus de soin dans la construction des locaux destinés à l'habitation du bétail, plus d'intelligence dans le choix de ses aliments, d'humanité dans la manière de le traiter. Mais a diverses époques ont régné des epizooties furieuses, dont ITiisloire nous a gardé le souvenir, et qui oui porté le nom effrayant de pesle. Gnome les épidémies encore, ces malheurs oui coïncide avec des c ireonstanecs où les hommes, trop occupés de leurs propres désastres, n'avaient pas le temps de sonRM cr au bien-être des animaux qui les entouraient l a surveillance la plus active et le progrès des connaissances utiles sont le nieilli-ur moyen de prévenir le développement des épizooties; c'est aussi le meilleur moyen de les combattre. Les médecins el les vétérinaires doivent concourir ensembli à re but. Hans l'èpiziMilie tout esi permis : séquestration et même sacrifice des individus les premiers atteints dans le ras où il y • crainte de la coulagon, et cela devrait peut-être

arrêter, plus souvent qu'un ne l'observe, la marche destructive de ces maladies: mais l'initiative particulière! la négligence s'oppose à l'exécution de ces mesures conservatrices. Les moyens hygiéniques directs, l'aération des étables, une propreté plus réelle, des aliments choisis, et enfin le traitement médical proprement dit, contribuent, chacun pour sa part, à ramener la santé parmi les animaux, heureux si un homme éclairé, venant à reconnaître la véritable cause, la fait cesser immédiatement; plus heureux encore lorsque, comme pour la rage, on vient à découvrir un moyen préservatif d'un effet certain. Pendant longtemps on a été dans l'usage d'enfouir, corps et poils, les animaux qui succombaient aux affections épidémiques; l'expérience a montré que cette pratique, qui augmente beaucoup les pertes, n'était pas toujours nécessaire. On ne peut qu'applaudir à l'usage où l'on est, après les épidémies, de faire nettoyer, réparer, et quelquefois même entièrement reconstruire les édifices consacrés au logement des animaux domestiques. Il serait à souhaiter que dans les constructions primitives on eût plus en vue les véritables principes d'après lesquels ils doivent être établis. Les personnes appelées par état à donner des soins aux animaux domestiques dans les épidémies, et celles qui se trouvent en contact avec, leurs dépouilles, sont exposées à contracter les mêmes maladies lorsqu'elles sont contagieuses. Ainsi le charbon et la morve ont été plus d'une fois contractés de cette manière, sans parler du ruée, dont l'inoculation accidentelle a produit la découverte de la vaccine : on ne saurait donc recommander trop de précautions, l'extrême propreté, un régime sévère, mais un peu tonique, la fermeté d'esprit, voilà, en général, les moyens de se garantir Digitize

The text on this page is estimated to be only 17.36% accurate

(«74) du danger. Quant au traitement individuel des affections épilooliques. il ne diffère pas sensiblement de celui des mo.iics maladies observées sporadiquement. Seulement il tant . comme toujours en médecine vétérinaire, elab ir d abonl jusqu a quel i.oitul la valeur réelle de l'animal ouvrira les frais de traitement «m il aura néecessites. Il faut ajouter que souvent niKMLér isotidera ulorit.-.àlexéutiondela.iiielleonnepcutse Soustraire, présent I abalage des animaux aneeles. d après le rapport des «ers de l art délègues |«r elle. r. H. ÉPI.OttF., ÉE, qui esi tout eei pleurs. EPI.OYÉ, F. F., adj. déplow. Il n'est guère usité que dans cette lofuliori. Aigl e/»'.j/eV, aigle que l'on représente dans des armoiries, avec les ailes étendues. F.pi itia gf. ou épih HFMfxt, s m. action d'éplucher. Ij- premier de rrs deux mois s'applique principalement a l action d'éplucher des étoffes, des lames, etc. F.PI.n HF.n. v. a r.ellover des herbes, des graines, etc.. en 6ler les ordures, et ce qu'il > a de mauvais . de gâté. Il se dit aussi en parlant des étoffes des laines, «les soies, çtc , et signifie en enlever les pailles, les bourres. les ordures, llsignilieene, ugurèmenl et familièrement rechercher aver soin, avec un scrupule critique, ce qu'il |>eul v avoir de faux, de itMUvais. de reprocliahle en quelque chose II s'emploie bussi avec le pronom personnel, et se dit de certains animaux qui se nelloieui de leur vermine, des ordures qu'ils ont sur leur /pi l « «KI R, KI SF, s. celui, celle qui épluche. Il se dit souvent au figuré, et alors il est familier. ÉPt.l < hoir , s. m sorte de pelil couteau d..nl se servent quelques artisans, tels que les fabricants d'étoffes ou de papiers, les vanniers, etc., pour éplucher, pour nettoyer lours ouflpli «l RF., s. f. ordure que l'on oie de quelque chose qu'on épluche. Il est plus usité au pluriel qu'au singulier. EPODF. , s. f. terme de la poésie lyrique des Grecs qui signitlr , la troisième partie d'un chant divisé en strophe, anlistropbc et épode. Le* tpodrt d'tforoer, le dernier livre de sel poésies lyriques. F. foi NT F., KE, adj. {martyr et rktint). Il se dit d'un cheval ui s'est démis les hanches par quelque effort , ou d'un chien i d'antroi, Il signifie aussi , tirer d'un pays mil « iou tout ce qu'il est possible d'y prendre. — hrOKfiR, i de vénerie, se dit de ce qui forme le talou des aniqui ! qui s'est cassé les os des cuisses. EPmvTKR, v. a. 6ter la pointe a quelque instrument. On l'emploie aussi avec le pronom personnel. F.POIS, s. m. pl. (vénerie\ cors qui sont au sommet de la télé du cerf. Éponge, tjumgin îoo/). Les éponges sont des «lres organises aquatiques, sur la

nature desquels tous les naturalistes ne sont pas d'accord. Cependant on les reconnaît généralement aujourd'hui pour des animaux vivants dans la mer. On connaît plusieurs espèces flumières (V. Spomilk). On trouve des éponges sous toutes les latitudes : mais elles sont beaucoup plus abondantes dans les pays chauds, où elles acquièrent jusqu'à quarante centimètres de hauteur et un mètre et demi de diamètre. — Les Grecs en faisaient également des animaux, et leur prêtaient même un degré d'animalité beaucoup plus élevé que ne le comporte leur organisation. Pline, Dioscoride et les Arabes les distinguaient en éponges mâles et en éponges femelles. Au contraire beaucoup de naturalistes des siècles derniers Rondelet, Ray, Tinninfort. Selia et même Linné, ont considéré les éponges comme des pieuvres. Aujourd'hui les Ira-Taux de quelques autres zoologistes modernes ne laissent plus aucun doute à cet égard. Les éponges peuvent être dérivées des polypiers très diversifiés, oscilles et perforés, offrant une substance intérieure plus ou moins élastique, spongieuse ou siccifiable de s'imbiber, et enduite dans l'état vivant d'une matière gélatineuse irritabile, ordinairement très fugace. Cuvier les place près des vers, dans la classe des polypes à polypiers, et de Blainville les réunit aux alcyons, sous le nom d'amorphes. Les caractères du genre éponge sont : corps mou, très-élastique, diversiforme, très-poreux, traversé par des canaux tortueux soutenus à l'extérieur par des oscules bien distincts. Kopp, s. f.

Figurément. Venter l'éponge sur quelque chose de peint ou d'écrit, l'effacer. Figurément. Venter l'éponge sur ouïe ou conscience, sur quelque (nuit, etc., en effacer le souvenir, l'oublier, n'en plus parler. Proverbialement, Boire comme une éponge. se dit d'une personne qui boit beaucoup. Figurément et familièrement, faire céder, contraindre à restitution ceux qui ont pris à l'avance la contribution en termes mauvais. Éponger, v. a. nettoyer avec une éponge. Il signifie aussi, éponger, enlever avec une éponge, avec du linge, etc. Éponger, femme de Sabinus (F. Sabius). épousser, adj. et s. m. antiq. areq. Il désignait à Athènes, celui «les neuf archontes qui dormaient son nom à l'année. Épopée, du grec ἔπος, parole, vers, c'est-à-dire l'épopée est l'histoire, la fable ou le sujet qu'on traite dans un poème épique. Il se prend aussi quelquefois pour la poésie héroïque, et en ce cas l'épopée est une imitation ou récit d'une action intéressante, mémorable (F. Poésie). Époque, terme usité en chronologie pour fixer un point de départ dans la succession des temps, d'où les années sont ensuite comptées. Les diverses nations font usage de différentes époques. Les chrétiens comptent

les années à partir de la naissance ou de l'incarnation de Jésus-Christ ; les mahumélans, de l'époque de l'hégire ou de la fuite de Mahomet ; les juifs , de* épiques hypothétiques de la création du monde et du déluge universel ; les anciens Grecs les comptaient de la première olympiade; les Romains de la fondation de Rome, et les Persans et les Assyriens de l'époque de Nabonassar , etc. — Trouver la concordance des années de deux époques différentes, ou quelle année d'une époque correspond à une année donnée d'une autre époque, forme l'un des problèmes les plus importants de la chronologie; on le résout facilement en rapportant toutes les époques connues à une période d'années dont le commencement leur est inférieur, et qu'on nomme période julienne (F. ce mot). Cette période, formée par la multiplication des trois cycles, solaire, lunaire et d'indiction , c'est-à-dire des nombres 4, 12 et 15, embrasse un espace de 60 années dans lequel il ne peut y avoir deux années qui aient les mêmes nombres pour les trois cycles, mais au bout duquel les trois cycles reviennent ensemble dans le même ordre. La première année de la période julienne étant celle qui a l'unité pour le nombre de chacun des trois cycles, elle se trouve avoir commencé avant l'époque prise de la création du monde, et devient très-propre à servir d'échelle de comparaison entre toutes les époques postérieures. Ayant donc déterminé les années de la période julienne auxquelles correspondent les diverses époques, il ne faut plus qu'un calcul très-simple pour établir la concordance des années comptées à partir de chacune de ces époques. — Les principales époques rapportées à la période julienne < les résultats résumés du Déluge. . . Première olympiade. . . 1938 Fondation de Rome. . . 561 avant J. C. 396" El* est tirée de 4718 Hégire Pour plus de détails F. E. Époque, s. f Faire époque , se dit d'un fait, d'un événement remarquable, qui ne peut de longtemps s'oublier. Époque (s. m.). On nomme époque des mouvements d'un astre, le lieu moyen de cet astre fixé pour un instant déterminé, afin de pouvoir ensuite, en partant de cet instant , trouver le lieu moyen de l'astre pour un autre instant quelconque. — Dans les anciennes tables astronomiques, les époques se rapportaient au 1^{er} décembre à midi , temps moyen , pour les années communes, et au 31 janvier à midi pour les années bissextiles : mais le bureau des longitudes, dans toutes les tables qu'il a publiées » pris pour origine le premier janvier de chaque année , à minuit moyen au méridien moyen de Paris » (F. Tables). Époque, s. f. 6^{ter} la poudre , la poussière qui est sur quelque chose. Il est vieux; on dit maintenant, Époque.

Épocffe, re, adj. Il se dit d'une personne qui s'empresse pour un sujet peu important, de manière à être toute haletante, a ne pouvoir plus respirer qu'avec peine. ÉPOt FFER ;S) , v. pron. s'enfuir secrète ment , se dérober, disparaître. Il est populaire. épuiiller, ». a. oter des pour.. OnTemploie aussi avec le onom personnel. Il «t bas

The text on this page is estimated to be only 17.84% accurate

époi.m.; CMAI7LT. ÉPOHM9KU , v. a. fatiguer les poumons. On aussi avec le pronom personnel. Il est familier. RPors.ui.i.ES, s. f. pl. célébration d'un mariage. , » f. f. Eroix . if-, ». f. ci lle qu'un homme vient >1 épouser, ou qu'il va épouser. Familièrement. .Un rrhercnmmr .ne épouaër, marcher lentement, avec un air .le réserve ProvrhiaU-mcul, Celle femme eti paré» comme une épouu.ée de c/l/.iyr, elle . si leuicnl ajustée et pa.èc axe alteclalhm. KPOISEH, v. a. prendre en mariage. Ou IVmpK avec le pronom personnel comme verbe réciproque temcnl et figurément . Tri Hnnrc qui nepoute f,a» . se dii des personne» qui, avant commencé cl avjmt une affaire, rte l'achèvent pas. — F.pousEit signifie tigtirerneut , s'attacher par choix à uoe chose, à une personne ipoVHKVK, s. m. eelui qui, « tant disposé à se marier, esl reconnu pour le) Il est familier. EPOISSKTKR, v. a. vergeler, nettoyer avec des è|WUSSctles ou vergeltcs On l'emploie aussi avec le pronom personnel. Epouueier un ekeval, le nettoyer a.rr I cpuussclie. après l avoir étrille. Pigurénicnllel familièrement. Ep<,u»eUr quelqu'un, le battre. Époisskte, s. f. espèce de brosse composée d'une grande quantité de brins de bruyère, de jonc, de crin, de poils joints ensemble, dont ou se sert pour iiclllo ver des halNts, des étoiles, etc. Eu ce sens il s'emploie presque toujours au pluriel , comme une sorte de nom collectif. Il a vieilli : ou dit plus ordinairement, Vergette* ou Veraette. — EroussElTE se dit aussi d'un morceau d'étoffe avec lequel on nettoie un cheval, après l avoir étrillé. EPoi)va.\tabi.E, adj. des deux genres, qui cause de l'éII se dit généralement, par exagération, de lout rc ""«" mwwM^rt*""08*' "Ce8*ir' tiU prend or* épouvantable, lent, avec excès. BPOIVAstaii., s. m. haillon que l'on met au bout d'une perche, d'un haton dans les chèneviercs. dans les champs, dans les jardins, pour épouvanter les oiseaux. Proverbialement rl figurément, Cctl un épouvantnil de ehènevrière, à ehènevrière, se dit d'one personne laide et mal bâtir, on d'une personne habillée ridiculement. Proverbialement et figurément , Ce n'tst qu'un épouvantait de ehènevrière. oo simplement. Ce n'eu qu'un épouvantait, se dit pour donner i entendre qu'une personne ou qu'une chose dont on veut nous faire peur n'est propre qu'à épouvanter des personnes timides. Epouvante, >. f. grande et soudaine peur, causée par quelque chose d'Imprévu. Epolvaxter, v. a. causer île l'épouvante. Il s'emploie aussi avec le proaom personnel , el il signifie, prendre l'épouvante. EPOUX, oise, s. celui, «vile que le mariage

unit à une personne de l'autre sexe. Dans le langage familier, ou dit plus ordinairement. Ma femme, que Mon épouse. Figurément, L'homme et la femme. Le mariage, Noire-Seigneur Jésus-Christ. Les époux, Noire-Seigneur Jésus-Christ. Les époux, Noire-Seigneur Jésus-Christ, les religieuses ou les filles qui ont fait vœu de virginité. Absolument, L'époux et la femme, se dit des deux personnages mystiques qui figurent dans le Cantique des cantiques. — Époux, au pluriel, s'emploie quelquefois pour désigner le mari et la femme. *T*) ÉPIEMRSit. ÉPRICISORE, v. a. serrer . presser tirer le suc, pour en exprimer le jus. ÉPREISTK, s. f. fausse envie d'aller à la selle, qui cause de la douleur dans le rectum. Il s'emploie surtout au pluriel. eprémém Jrvn-Jai.oi ks Ot'VAi. i)': était membre du conseil souverain de Pondichéry et fut depuis président de la Compagnie de Madère, pendant le peu de temps que cette place appartenait aux Français. Il était gendre de Dupleix, gouverneur de Pondichéry et connu comme général des comptoirs français dans l'Inde. Il se fit remarquer comme magistrat et comme militaire, et défendit Madras avec succès contre les Anglais d'Arcade. Voyageur intrépide, il pénétra sous l'habit de jacobin dans les pagodes hindoues. dont il a décrit et décrit les Cérémonies ; enfin, cherchant dans les lettres la consolation de sa surdité dont il fut affligé pendant ses dernières années, il a publié à son retour en France un traité sur le commerce du Nord, et mourut en 1755. ÉPRÉMÉIL ^EAVjACQrESIHv.W. I»':. fils du précédent, né à Pondichéry le 17 vrt. vin France en 1750. Il fit ses études, s'en donna à la jurisprudence, et devint d'abord avocat au roi : Chancelier Il commença sa réputation en défendant avec énergie ; et se présenta devant le parlement de Rouen, en 1781, contre M. de Lally-Tollendy la mémoire de son oncle, Duval de Lamoignon, l'homme de loi. Il fut accusé d'avoir dénoncé à l'Assemblée nationale l'homme de loi. Il fut accusé d'avoir été le principal auteur de son procès et de son procès mort. Il acheta bientôt après une charge de conseiller par le ministère de l'Intérieur. où il montra de grands talents, et une éloquence incommune, et fut même temps, mais ; sa tête ardente et un zèle extrême pour les changements politiques. Il fut cependant un défenseur enthousiaste des privilèges des parlements, et prétendait qu'ils pouvaient seuls être la sauvegarde et l'appui de l'indépendance de la Liberté publique. Il se montra un partisan comme les autres réformateurs. Ainsi, en 1781 il dénonça l'indignation publique l'homme de loi qui, dans ses lettres, avait attaqué les parlements : deux ans après, il se prononça contre le primat du pape, où le pouvoir renfermait souvent des êtres dangereux dont les procès eussent été

scandaleux : Mesmer commençait à se faire connaître, il devint son disciple et établit chez lui un baquet magnétique qui y attira un grand nombre de croyant* et de malade*. Son imagination vive et romanesque le porta à écrire en faveur de ce système ; aussi partagea-t-il le ridicule de ceux qui y avaient eu une confiance aveugle. On lui attribue la provocation de l'arrêté parlementaire qui demanda au roi la convocation des états généraux, l'opposition constante aux vues du ministère, sa dénonciation au parlement des édits bursaux proposés par le garde des sceaux Lamoignon et le ministre Bricque, le firent enlever du palais et envoyer en exil aux Mes' Sainl-Mirr. Il devint alors le coryphée de tous les ennemis du gouvernement et l'idole du peuple, qui le regarda comme son plus intrépide défenseur. Il s'était toujours montré un des frondeurs les plus déterminés de la cour, et sa critique était d'autant plus dangereuse, qu'elle paraissait dirigée par un grand fonds de probité et par l'amour du bien public. La ' (HEII! »), gentilhomme allemand, lié à Kpendorf, bourg de Misnie. au commencement du xvi^e siècle. fut un des hommes les plus éclairés de son siècle. Il eut des démêlés avec le célèbre Erasme au sujet d'une lettre qui contenait des injures contre lui. Eppendorf l'eut accusé «levait! le duc de Saxo , qui était son protecteur; et sous les auspices de ce souverain il publia un écrit : Ad D. Bratmi Roierwiami lifrasVuiM , c»j< Ulutui: Advenu» mndacium ttoortetationem uliii* admonitio. jutta qutrela, Haguenau, 1631, in-8°. Cet écrit fut réimprimé à Leipsig en 1746. On a aussi d'Eppendorf quelques traductions allemandes, Savoir : 1° tto* Apophtegme! de Huiarque, Strasbourg, t65», in -fol. ; 2° OEuvrtt dt Ptrntarque, 1651 ; 3° Abrégé deCnitloirt romaine, extrait des meilleurs auteurs, t63t).in-fol.: t" Chronique* tuédoitt et danoite de Krauli , 1648, fai-fol. Il mourut vers l'an 1663, dans un .tues"" ûuons delà Franc*™ n,,5,r*da mUM da"* <lael" reine en devint surtout l'objet. Il critiquait ses goûts, sa dépense, à un le) point, que celle princesse, instruite des propos qu'il tenait à son égard, dit un jour à sa marchande de modes, qui lui présentait une coiffure nouvelle : ■ Je la prendrai* voionlier*, mai* il faudrait auparavant obtenir de M.d'Epriménil la permission de la porter. Cependant la Ixjnlé inépuisable du roi lui permit de revenir à Paris : aussi sur sa route il reçut des fêtes et des couronnes, et il fut regardé partout comme un défenseur et un martyr de la cause populaire. Ce qui rendait son succès plus complet, c'était le décret qui venait d'ordonner la convocation des états généraux,, qui était devenu l'objet de* vœux de sa compagnie. Il y fut nommé député par la noblesse de Paris, et s'y montra

aussi ardent à défendre les principes de l'ancienne monarchie qu'il avait manifesté d'énergie dans ses attaques contre les ministres. Cette contradiction dans sa conduite, sans le réconcilier avec ceux dont il avait humilié l'orgueil, le rendit odieux à son parti. Reconnu dans un groupe aux Toileries, le 17 juillet 1793, il en fut arraché avec violence, et il aurait péri infailliblement, si une patrouille de garde nationale, commandée par l'acteur Micaud, ne l'eût enlevé à demi mort des mains de ses assassins, et ne l'eût conduit à la trésorerie, puis à l'abbaye Saint-Cermain, où le maire Pétion le fit porter, et où il reçut de lui ces paroles : « Comme tous, monsieur, je fus l'idole du peuple. » Après le 10 août, ses amis rengagèrent à sortir d'un pays où « ces jours étaient en danger », mais H s'y refusa en disant qu'il devait uigwz

The text on this page is estimated to be only 20.07% accurate

EPREUVE. partager les périls d'une révolution dont il avait été l'un des premiers moteurs. Il se retira cependant dans une terre qu'il avait à quelques lieues de Paris, aux environs du Havre, où il se donna un instant d'être oublié; mais la proscription l'atteignit bientôt. Il fut arrêté, traduit au tribunal révolutionnaire et condamné à mort avec Chapelier, qui pendant la session de rassemblée législative avait constamment été son antagoniste. Ils furent conduits à Vif hafaud sur la même charrette, et exécutés le 21 avril 1793. M. Kn allant au supplice. < h.-.pelier lui «lit : A qui de nous deux vont s'attribuer les injures du peuple? A tous deux, répondit d'Epréménil: et en effet la multitude accueillit des mêmes succès ses deux anciennes idoles. L'Epréménien était, dit-on, bon père, bon mari, excellent ami, mais trop prévenu contre les abus, qu'il s'exagérait et qu'il voulait réformer. Simple, crédule, coudant, il se livra avec facilité aux charlatans, aux impérius de toute espèce, et détint ensuite leur victime. On lui attribue les fautes de la Révolution de janvier 1789, qui produisirent un si grand effet dans toute la France. Ses autres ouvrages sont : 1° un Discours dans la cause des magistrats qui composent la chambre des vacations du portement de l'impôt (K/ne, 1789), in-8°; 2° Nullité et despotisme de l'assemblée prétendue, nationale. in-8°; 3° L'état actuel de la France. 1793), in-8°. eprf.meml; M"* Aici:sti^k-Fiam; «isk Sam:ttam d\ partagea le sort de son mari: elle l'avait accompagné en exil, elle le suivit sur l'échafaud. ÉPRENDRE (S'), v. pron. se laisser surprendre par une passion. Il n'est guère usité qu'au participe. ÉPRF.L'VE, s. f. action d'éprouver, essai, expérience qu'on fait de quelque chose. Il se dit, dans un sens analogue, en parlant des personnes, l'on se dit particulièrement des malheurs, des dangers, de . où il est nécessaire de montrer de la fermeté, du courage, de la constance. Cela est à l'épreuve du feu, etc., se dit (l'une chose que le feu, etc.. ne peut consumer, Calciner, altérer. Etre à l'épreuve de rratnt, être incapable de se laisser corrompre par de l'argent, «ire à l'épreuve de la médisance, de la calomnie, être au-dessus de la médisance, de la calomnie, ne s'inquiéter de craindre les attaques, les atteintes de la médisance, de la calomnie. Etre à l'épreuve de tout. Etre à toute épreuve, être d'une probité reconnue, d'une fidélité incorruptible. Courage à toute épreuve; trier, diriger à toute épreuve, etc., courage, icie, dévouement que rien n'ébranle, ne rebute, n'affaiblit. Un ami à toute épreuve, un ami sur lequel on

peut compter dans toutes les «casions. On dit aussi d'un domestique fidèle, dévoué, f'm serviteur à tout* éprftive. Etre à répreure de fa tentation, de la séduction, résister à la tentation, a la séduction. S'être point à l'épreuve d* la raillerie, dei injures, etc., sedil d'une personne qui ne peul souffrir h moindre raillerie, la moindre injure. Ejireur* judiciaire, épreuve que les personnes arrusées mais non convaincues d'un crime étaient jadis obligées de subir, pour prouver leur innocence, soit en marchant sur des fers chauds, sur des charbons ardents, soit en mettant la main dans l'eau bouillante, ou en se plongeant dans une cuve d'eau froide, etc. — Epbki vk se dit particulièrement, en termes d'imprimerie, d'une feuille d'impression sur laquelle l'auteur ou une autre personne indique les corrections, les changements que devra faire l'imprimeur. Il se dil également des premières feuilles qu'on lire sur une planche gravée pour juger de l'état du travail, el voir s'il n'y a point de fautes. Il se dil, par extension, de louie estampe liréc après que le travail est entièrement terminé. ÉPRF.rve, s. f. {orar.}, est, a proprement parler, l'estampe Urée sur la planche gravée, pendant qu'elle est encore entre les mains du rçra»eur. pour s'assurer de l'état du travail, en changer la direction ou en corriger les fautes, s'il y a lieu. Toutefois on appelle également épreuves, les estampes tirées •près que le travail est entièrement terminé et qu'il n'y a plus à y revenir. On dit dans ce sens, épreuve avant la lettre, épreuve avec la lettre, épreuve boueuse, etc. — Dans la première de ces deux acceptions, on appelle premières épreuves, celles que le graveur tire sur son travail au burin, quand ce travail esl avancé à un certain point sur toutes les parties de la planche, bien que déjà il en ail pu tirer sur le travail à l'eau-forle ; et pour désigner que l'ouvrage est arrivé a ce certain point on dit que l'inurc est aux premières épreuves. — Dans l'autre cas, quand il s'agit d'estampes terminées el déjà dans le commerce, on appelle premières épreuves celles qui ont été tirées sur la planche au sortir des mains du graveur, avant qu'elle ait été aucunement usée ou fatiguée par on tirage (57«) F.PEEI YF.S. multiplié. Les premières épreuves sont en général les plus belles el les plus recherchées. I*c là est venu l'usage de tirer un certain nombre d'estampes avant de graver au bas de la planche le litre du sujet de la gravure. Ces épreuves, qui ont été manifestement tirées les premières, sont ce qu'on appelle épreuves avant la lettre. .Mais, d'une part, il n'est pas absolument inijios*il>lc. «oil en interposant avec précaution une bande de [wipicr entre la feuille el la planche à l'endroit de la lettre, soit par quelque autre artifice, de tirer, après

la lettre grave, -, des épreuves qui ne portent pas de lettre. Il arrivait aussi quelquefois que l'inscription au bas de l'estampe devant contribuer à l'intérêt du sujet, les épreuves avant la lettre se trouvaient dénuées d'une chose agréable, pour obvier à ce double inconvénient, on a imaginé de nos jours la lettre blanche et la lettre grise. On grave donc d'abord la lettre au simple mil, et l'on tire un certain nombre de premières épreuves à lettres blanches, puis on grave l'intérieur du contour des lettres blanches, en tailles simples qui donnent au tirage le nombre voulu d'épreuves à lettres grises, et enfin on croise ces simples tailles, et l'on a la lettre noire, sur laquelle on tire un nombre indéfini d'estampes jusqu'à entière destruction de la planche. — Ce procédé semble, jusqu'à présent du moins, une garantie contre toute fraude. Mais a aussi l'avantage de former trois classes d'estampes au lieu de deux, et, bien que la différence doive en général être peu sensible cuire les épreuves à lettres blanches et les épreuves à lettres grises, le marchand fait son profit et l'amateur son amusement de cette distinction. Des graveurs renchérissent encore sur cette industrie, en tirant avant la lettre blanche; ils ont par là à vendre des épreuves de quatre classes différentes, c'est-à-dire toutes plus chères les unes que les autres. — On appelle épreuves avec la remarque celles où se trouvent certains accidents, comme un faux trait dans la marge, ou quelque taille omise dans le corps du sujet: ce qui témoigne que ces épreuves ont été tirées les premières, avant que l'artiste eût fait disparaître les accidents qu'on y remarque. — L'épreuve boueuse est celle qui, ayant été tirée sans que la planche fût convenablement essuée, est chargée de trop de noir. — On appelle épreuve grise, celle qui a été tirée sur une planche usée et épreuve neigeuse, celle dans laquelle, par l'effet aussi d'un commencement de fatigue de la planche, on distingue ça et là des taches blanchâtres.

f.p.kf.1 ves de la vie. Dans le langage religieux le mot épreuve signifie l'enlèvement, affliction, lutte, combat. La vie de l'homme sur la terre est en effet une milice, un combat perpétuel. Il trouve des sujets d'épreuve en lui-même et hors de lui. En lui-même ce sont des anxiétés, des troubles sans cesse renaissants dans son esprit, des tentations qui assiègent continuellement son cœur. Les épreuves hors de lui sont les maladies, les revers, les peines douloureuses, les outrages, les calomnies, les persécutions, quelquefois même les caresses des hommes, la vieillesse et le monde est une vie de doute, de souffrances, de ténèbres, dit Saint Augustin ; le monde combat les soldats de Jésus-Christ, il les caresse pour les tromper, les épouvante pour les vaincre. Les honneurs gonflent le corps, les douleurs l'exténuent, les

/livres te dessèchent, la tristesse nous consume, l'inquiétude nous oppresse. In sécurité nous engourdit, les richesses nous donnent de l'orgueil, la pauvreté nous abat, la jeunesse nous retire, la vieillesse nous courbe, les infirmités nous brisent, les chagrins nous écrasent. Personne n'est exempt de souffrances. Les trois croix exposées sur le calvaire ont toujours été considérées par les Pères de l'Eglise comme autant de figures de trois sortes de personnes qui souffrent. Celle à laquelle a été attaché notre divin maître nous représente les afflictions des justes. Ils les unissent à celles de Jésus-Christ. La croix du bon larron, qui reçut le pardon de ses péchés, est un symbole des souffrances des pécheurs qui expient les fautes qu'ils ont commises. La croix du mauvais larron, qui ne cessait de proférer des imprécations et des blasphèmes, est une figure des souffrances des méchants, qui au lieu de les faire tourner à leur avantage spirituel, au salut de leur âme, par le bon usage qu'ils en pourraient faire, ne s'en servent que pour se rendre plus coupables. Si l'homme n'avait point péché, il serait resté éternellement uni avec Dieu, et par conséquent il n'aurait jamais connu les afflictions. Mais le péché lui ayant fait perdre la grâce de Dieu, toutes les misères, toutes les souffrances sont devenues son apanage. — Mais les hommes sont nés, dit-on, pour être heureux. Ils portent dans leur âme le désir invincible de la félicité ; mais Dieu nous veut aussi tels que nous nous désirons, il s'est revêtu de notre humanité pour nous unir de nouveau à lui. Pouvait-il nous donner une marque plus

The text on this page is estimated to be only 20.84% accurate

EPBEVVBS. (S gnalce de son amour, de «on désir de nous rendre heureux, s'il nous soumet a des épreuves dans celle vie, c'est pour nous Taire éviter les peines de la vie éternelle, c'est pour éprouver notre fui, c'est pour augmenter nos mérites et notre rérompense: il veut que lrs travaux précèdent 1 1 récompense: quoi de plus jusir. Il «eut que nous sacrifiions ce qui est éphémère a ce qui doit toujours durer : quoi île plus raisonnable. Mais les hommes, injustes comme ils le sont, «nodraiml avoir pari nu récompenses sans passer par les souffrances. Dieu n'a pu se prêter leur orgueil , à leur» caprices ; il n'a pas cessé d'être |usle. d être Dieu pour conilcsrondrr à leurs fautâmes Si, fermant volontairement les yeux à la lumière, i s se Ironiieul sur l'objet du bonheur, ils ne peuvent accuser qu'eux seuls Mais on demande d'où vient que les hommes vertueux éprouvent aussi des afflictions, des revers, des' maladies. Mais où est I homme tellement juste qu'il n'ait pas de défauts à se reprocher. Où est l'homme sans péché cl eu qui la souveraine jus. lice n'ait rien à repre ndre. Oh ! ce ne sont |>as les justes qui murmurent contre le» afflictions. Kux bénissent la main qui le* frappe; le» épreuves sont pour eux un exercice salulaire, elles les fortifient et les rendent inviucibles. (le n'est que pour le» pécheurs qu'elles ne font pas rentrer en eux-mêmes, el qui y trouvent au contraire une occasion de murmure et de htll phême contre Dieu, que les afflictions sont une anlicipilion «le l'enfer. Pour les juste», ils y trouvent leurs délices. Jaroh errant et persécuté dort sur une pierre et voit le Seigneur appuyé sur une échelle. Job dit qu avant son afflirtiou il entendait le Seigneur, mais qu'il le voit depuis qu'il est couché sur on fumier el couvert d'ulcère*. I.r* justes affligé» sont uni-s à Dieu; il* sont avec lui, et d est avec eux. Jésus-Christ les appelle bienheureux dès ce montre . parce qu'ils sont faits à son image, qu'ils vivent de son esprit, el que, détaché» de toute aulre chose, ils n'espèrent qu'en lui. Saint Paul brûle d'amour pour Jè»u»-Christ au milieu de ses souffrances. Quanti je suis accablé d'intirmités, «lit - il. c'est alors que je me sens plus fort. Lorsque je souffre pour Jésus-Christ quelque persernlion el quelque outrage, je me plais a moi- même, l isez l'histoire tirs tnartvrs, des anachorètes. Comme tous ers héros chrétien* sont heureux au milieu île» tortures, de» privations de tout genre ! (ont bien d'hommes ont trouvé d'ineffables douceurs en faisant a Dieu, a l'exemple de Job, le sacrifice tir leurs dignités, de leurfortuue.de leurs ramilles. Kntendet

sainte Thérèse répétant sans cesse ou touffrir nu mourir, sainte Catherine de Sienne ou mourir ou touffrir, sainte Madeleine de Poili , ne pa\$ mourir rncorr mati touffrir. — A la vue de ce» grandes âmes qui courent avec tant d'ardeur après les souffrances, nou» comprenons qu'il n'y a que de lâche» sophistes qui déclament contre les afflictions et qui accusent la Providence d'injustice. Dieu est injuste parce qu'il envoie de* afflictions aux justes. Aveugles que vous êtes, ne voyez-vous pa* qu'indépendamment des expiation» duc* jurer» hommes, pour être si vertueux que vous les supposicjr, nous sommes tout solidaires les uns des autre»: l'innocent souffre pour le coupable. Mai* que (ont aux méchants le» maux qui arrivent aux justes? Ceux-ci le* ont-ils chargés de défendre leur cause- auprès de Dieui' .Non assurément, lis ne craignent pas de souffrir. Les homme» les méprisent, que leur font ce» déliais ? Ils les abandonnent . en sont-ils plus malheureux? On les dépouille de leur fortune, nuis c'est dans le ciel que sont leurs rirhrs»es. On les bannit de leur pas», mais leur véritable patrie est la Jérusalem céleste. I.ri rharge-t-on de chaîne*, leur conscience toujours libre n'en sent pas la pesanteur. Les fait-on mourir, mais leur mort n'est que le commencement de leur vie, d'une vie pleine de paix et de bonheur Aussi lrs jours d'ici-bas si tristes el si amers iior les justes leur «tonnent tic» fruits bien doux. L'écorcc est ordinairement «mère el rude liant les arbre», dit saint Jean Chrvsoslome, cl cepemlant les fruits en sont déhaeax. Le raisin foulé aux pied» e»(changé en vin. L'olive pressée perd son amertume el donne «le l'huile excellente. — Le» méchants tout heureux , été»- vous donc deieeinlu» dans leurs erpurs. Connaissez-vous les remords qui les poursuivent. Savez- vous si leurs nuits sont tranquilles, s il» n'entendent pas sans cesse a leurs oreilles la voix divine qui leur demande ce qu'ils oui fait de leurs frères? Les souffrances des justes vous révoltent, cl vou» demandez à Dieu si c'est là ta justice; et Dieu vous demande «i c'est là votre foi. si vous ne voyez rien nu delà du tombeau. Attendez l'époque de la moisson, chacun sera remis à sa place. Si l'ivraie était arraché»; dans ce moment, elle pourrait emporter le bon grain. A la moisson la séparation se fait facilement. Lisez et mé«litez ces parolesd'un savanlet illustre docteur de l'Eglise, d Arnobe: T7) F.PIF.UVKS. | • Un médecin , lorsqu'il trouve les malades dan* un étal dé] sespéré, ordonne qu'on leur serve tout ce qu'il» désirent ; mais i au contraire, lorsqu'il espère le» sauver, ils le* prive, il leur ' fait prendre de» potions amères. Il les taille avec le fer, lrs cautérise avec le feu Ainsi le salut de ceux qui auront été éprouvés, la mort de ceux qui auront

satisfait tous leurs désirs justifiera le divin médecin, et il lui sera «lit : (/est à l'orl que nous vous blâmions île lier et tir couper le» bons, tandis que vou» n'affligiez [mis les méchants, et que tous leur permettiez même de jouir de toute la plénitude île leurs souhaits. • — » murmurons doM pas contre tes épreuves auxquelles Dieu nous soumet. Pensons encore nue nous avons reçu «le lui avec l'existence tous les autres biens que nous possédons. Ce n'est pas à l'être erre à se révolter contre son créateur. Celui qui reçoit un birnfail ne peut sans ingratitude s'élt ver contre son bienfaiteur. Est-ce a nous à déterminer la distribution «lrs grâces île Dieu? Connaissons- nous ses secret» desseins, pour lui dire : | Nous u'aiTcptnus pas et mlice, nous ne voulons que «les là J veurs. Lorsque vous èt«f affligé d'une maladie . lorsque vou» éprouvez un malheureux événement . ne dite» pas : Sans i es m ilheurs. sans «es afflictions j'aurais servi Dii u avec plus de /clé, j'aurais travaillé plus utilement à u un salut. IrlsiguezI vous à la volonté dr Dieu, et vo«i» trouverez voire bonheur et i votre gloire dans celte exacte conformité de voire volonté à celle «le Dieu. Kemarkuez que rien ne donne de plus juste» ! inquièlu'les au chrétien que le doute s'il est ou s il n'est (i)s dans la voie où Dieu le veut Nous ignorons sa volonté en leaucnup de choses, l-orsque nous prions, quand nous faisons I aumône, lorsque nous accomplissons un devoir quelconque de la religion, liitut ne soinuTcs pas toujours surs il agir conformément ;i la volonté de Dieu, p .r suite île» mauvaises disposition» qui peuvent se trouver en nous ; mais si nous souffrons, ces doutes, ces inquiétudes cessent. Dieu nous «eut dans cet état de souffrances. Ce n'est pas Seméi, disait David , qui me donne des malédictions, c'est Dieu qui jiar ces outrages veut exercer ma patience. Ce n'esl pas une cause étrangère, disait lubie, qui m'aveugle, c'esl Dieu qui l'a voulu. Sai)lt Paul dit que le» infirmités et les persécutions le rassuraient, parce que Dieu le voulait dans cet état. Quand non» devrions souffrir la perle de tout notre bien, surmonter les plus cruelles maladies, nous voir privé» de tout ce que nous avons île plus I cher, nous devons faire de ces épreuve» des sujet» de joie et de bonheur, parce que nous sommes dans l'état ou Dieu nous veut. — L'expérience n'apprend-cllc pas aussi iliaque jour | que la prospérité égare les hommrs, mais que l'adversité les I ramène à la terlu ou le» y maintient. Comme saint Pierre, I nous sentons que la nacelle où nous voguons s'enfonce au miI lieu det (lots de ce monde, et que nous allons périr, Mais ren Iran! en iiours-ménirs, lorsque nous sommes malheureux, nous nous souvenons que nous existons entre les mains de

Dieu qui ne donne jamais, et dont les yeux sont toujours fixés sur nous, et la Providence ne châtie que parce qu'elle nous aime. Dieu a pour nous la loi d'un père pour son peuple. Il n'inflige des corrections que parce qu'il veut arrêter le bon progrès du mal dans son enfant. Dieu veut aussi, en nous corrigeant, faire taire en nous la voix des passions. Voyez le tendre père, elle gronde son enfant pour lui faire prendre le remède amer, mais elle ne le fait que parce qu'elle veut le guérir. Dieu ne permet aussi que nous soyons malheureux qu'autant que nous puissions nous en faire un mérite auprès de lui. Oui, les vues de Dieu sont impénétrables. Les afflictions sont la voie par où nous arrivons au bonheur. Les fondements de tous les États ont été cimentés dans le sang. Ces résignations aux afflictions que les offrandes d'Abraham deviennent agréables à Dieu. Joseph est vendu par ses frères, et il est jeté en prison ; il ignore que ces afflictions le conduisent sur les marches d'un trône, et qu'il deviendra le sauveur de sa famille et de l'Égypte. Esau s'afflige près du trône d'Assuérus. elle implore la grâce de Mardochée ; elle ne sait pas encore que l'impie Aman expirera sur le poteau qu'il a fait préparer pour le juste. Les souffrances et la mort du Sauveur le rendent victorieux du péché et de la mort. Les trois cents ans de persécution éprouvés de son origine par l'Église catholique lui assurent un triomphe complet sur le paganisme et sur la philosophie ancienne. Loin donc de murmurer comme les hommes sans foi et sans courage, routez les épreuves de la vie, disons avec saint Paul : Nous sommes puissants lorsque nous souffrons, nous nous plaisons dans les tribulations, nous nous en glorifions. — Les revers excitent aussi dans nos âmes de salutaires remords ; ne nous refusons donc pas à souffrir. Mais la douleur et les privations

The text on this page is estimated to be only 24.57% accurate

M'îmts (271 oos répugnent, hst ce pour lrs pt^isirs, pour les convoitises Je ce monde que nous sommes chrétiens. Vous vous plaignez Je volrc pauvreté, de vos souffrances : Jésus-Christ esl né pauvre dans une élablc. Il [tasse sa vie dans l'indigence. Il ne sait ou reposer sa (été. Les chagrins n- lui sont pas inconnus. Il verse .les larmes sur le tombeau de son ami. Il pleure sur le sort dr Jérusalem ingrate et inlidèle. Il est cuuronué l'épi* ucs, flagelle, crucilié entre deux voleurs. Devous-nous être des tuembres délicatemciil traités Sous un chef si affligé, si humilié , traité comme le dernier des hommes Quelle consolation pour nous dans la souffrance! Nous soutirons comme Jésus notre modèle. Nous sommes d'autres Christ. On cessons de nous dire chrétiens, ou embrassons la croit avec amour. Comptons d'ailleurs sur la lionlë de Dieu, il ne nous enverra jamais îles affliction» au-dessus de nos forces. Ne craignons pas que relui qui a compté tous les cheveu» de notre tête et qui prend soin de l'herbe des champs nous abandonue Quelque grands que soient nos malheurs, quelle nue suit l'èriormilé de nos crimes, ne nous livrons pas au îiéesespûir. Jésus n'est pas venu sur la terre pour briser le roseau déjà plié, pour éteindra la mèche qui fume rncorc. Nous recevons loujours des grâces pro|H>r(ionuées à notre repentir et aux infortunes quenos faute» nous ont méritées. Que ceux donrqui ne connaissent pas la résignation duciréticu et qui, (rousses par le vent des doctrines impies et des liassions, n'aperçoivent aucune voie de snlul pour eut, ne s'abandonnent pas à eux-mêmes, qu'ils D'égarant pas leurs regards sur celle mer qui ne prérente de toutes pris que l'aspect du désespoir, qu'ils les tournent vers le ecl, qu'ils invoquent le secours du Seigneur, qu'ils lui crient incessamment : %uvez-nnus. Seigneur, nous périssons. Leur espérance ne sera pas cou Tondue. Leurs prières seront écoutées. Le Seigneur commandera aux vents et è la nier, et il se fera un grand calme. Alors eux aussi, devenus chrétiens, partageant les joies et les croyances des chrétiens, remplis d'admiration et de reconnaissance, ne cesseront de bénir et d'aimer celui à qui les vents et la mer obéissent. Pailin »e Puvmikul kprf.i vks .11 m< i vmt.v C'est le nom que l'on a donné aux formalités léga'es employées , pendant le moyen Age, pour s'assurer de la fausseté nu de la vérité d'une accusation. Il y avait trois espèces d'épreuves : c'étaient le ttrmmt, le duel , et enlin l'nrrfufir, ou épreuve par les éléments. L'épreuve par serment , qu'on nommait aussi purçatinn canonique . se faisait de

plusieurs manières. L'accusé auquel elle était imposée, et qui recelait alors le nom de jurator ou tacntmenlatii, pre- ; liait une poignée d'épis et les jetait en l'air en attestant le ciel de son innocence. Quelquefois, une lance à la main, il déclarait qu'il était prêt à soutenir par le fer ce qu'il affirmait par serment. Mais l'usage le plus ordinaire était de jurer sur un tombeau, sur des reliques, sur les autels et surtout sur les Kvangiles. Si après le serment l'accusateur persistait dans son dire, ou ordonnait le combat judiciaire, l'urd'itie, du mot saxon ordal, en allemand urlheil, ne signifiait originairement qu'un jugement en général; mais les épreuves étant regardées comme les jugements par excellence, ou l'employa pour les désigner, quelle que fût leur nature, et ne fut que plus tard qu'il servit à désigner exclusivement les épreuves par les éléments et celles dont usait le peuple. Il y avait deux principales espèces d'ordalie : l'ordalie par le feu et l'ordalie par l'eau. L'épreuve par le feu se faisait de différentes manières : la première, qui était surtout réservée aux nobles, aux prêtres et aux personnes libres qu'on dispensait du combat, était l'épreuve du fer chaud. On la faisait au moyen d'une barre de fer bénie, pesant environ trois livres, et que l'on gardait précieusement dans une église privilégiée, à laquelle on payait, pour faire l'épreuve, un droit fixé par l'usage. Quand l'épreuve était ordonnée, l'accusé, après avoir jeûné trois jours au pain et à l'eau, entendait la messe, communiait, et jurait de nouveau qu'il était innocent. Il était ensuite conduit à l'endroit de l'église destiné à l'épreuve; là, on lui versait du grail d'eau bénite, quelquefois on lui en faisait boire; puis il prenait le fer, qu'on venait de chauffer plus ou moins selon la gravité du crime : il le soulevait deux ou trois fois, et le portait plus ou moins loin, suivant le prononcé de la sentence. Pendant tout le temps que durait l'épreuve, les prêtres récitaient des prières particulières. On mettait ensuite la main du patient dans un sac que l'on fermait exactement, et sur lequel le juge et la partie adverse apposèrent leurs sceaux pour les lever trois jours après. Au bout de ce délai, si l'on n'apercevait aucune trace de brûlure, l'accusé était absous. On faisait encore l'épreuve du feu, soit en mettant la main dans un gantelet de fer rouge, soit en marchant pieds nus sur des barres de fer quelquefois au nombre de douze, mais le plus souvent au nombre de neuf, soit en portant du feu dans ses habits ou en passant au travers d'un bûcher allumé. La plus célèbre épreuve de ce genre est celle que subit à Antioche, en tout, le prêtre Barthélémy, pour soutenir l'authenticité de la sainte lame, cette relique qui, disait-il, avait été découverte par une

vélotion miraculeuse. Il passa entre deux bûchers allumes, et mourut trois jours après, bien qu'il eût d'abord p. on n'avoir ressenti aucun mal. Les livres étaient quelquefois eux mêmes soumis à l'épreuve du feu. On les jetait au milieu des flammes. et l'on jugeait, d'après l'état dans lequel on les retirait, s'ils étaient orthodoxes ou non. — L'ordalie par l'eau se faisait de deux manières: par l'eau bouillante et par l'eau froide. L'épreuve par l'eau bouillante était accompagnée des mêmes cérémonies que l'épreuve du fer chaud; elle consistait à plonger la main dans une cuve pour y prendre un anneau qui y était suspendu à une profondeur plus ou moins grande. On trouve dans Grégoire de Tours le récit d'une épreuve semblable : • Deux prêtres, dit le chroniqueur, l'un anru et l'autre catholique, disputaient sur leurs croyances; le dernier dit enfin à l'autre : A quoi bon ces longs discours? prouvons la vérité de nos paroles* par des faits. Qu'on fasse chauffer un vase d'airain, qu'on y jette un anneau; celui de nous deux qui le retirera de l'eau bouillante aura gagné, et son adversaire se convertira à sa croyance, qui sera reconnue véritable. • On tombe d'accord, et rassemblée est remise au lendemain. Mais la nuit porte conseil : le catholique se lève avec l'aurore, se frotte le bras d'huile et le rouvre d'un onguent. « Vers la troisième heure, on se rassemble sur la place, le peuple accourt, le feu s'allume, on place dessus le vase d'airain, on jette un anneau dans l'eau bouillante. Le diacre invite l'hérétique à retirer l'anneau du liquide brûlant, mais celui-ci refuse : Tu as fait la proposition, dit-il. c'est à toi de l'exécuter. Le diacre tremblant découvre alors le bras; mais son adversaire voit les précautions qu'il a prises, et s'écrie: C'est user de supercherie, l'épreuve ne peut se faire. Par hasard il survient un prêtre de «venue, du nom de Jacinthe; il s'informe de la cause de tout ce bruit, et, sans hésiter, il découvre son bras et le plonge. Or l'anneau était petit et léger, et l'eau l'emportait comme fait le vent d'une aile. Longtemps et à diverses reprises il chercha, et ne trouva qu'au bout d'une heure. Cependant, la chaleur du foyer redoublant, il ne ressentit rien dans sa chair, et déclara, au contraire, que le vase était froid au fond, que seulement la surface était d'une chaleur tempérée. Voyant cela, l'hérétique, tout confus, plongea audacieusement la main dans le vase, et dit : Ma foi moi-même en fî-ll Cure .lut. Mil II pl. I .11 rllrt, III |s<leh.lir tout e||. lière fut brûlée jusqu'aux jointures des os. • Il a loi salique, en admettant l'épreuve par l'eau bouillante, permettait du moins à l'accusé de risquer sa main à la partie adverse et de se donner un remplaçant. C'est ce que fit la reine Teutberge, belle-fille de l'empereur Louis, laquelle était accusée d'avoir commis un

inceste avec son frère, moine et sous-diacre. Elle nomma un champion , qui se soumit pour elle à l'épreuve de l'eau bouillante , et prit l'anneau béni sans se brûler. Ou reste il n'est pas besoin de recourir aux miracles, comme l'ont fait quelques auteurs modernes, pour expliquer comment les patients sortaient victorieux de ces terribles épreuves. Sans parler des nombreuses supériorités auxquelles on avait recours, « qui ne voit, dit Montesquieu , que chez un peuple habitué à manier des armes, la peau rude et calleuse ne devait pas recevoir assez l'impression du fer chaud ou de l'eau bouillante, non qu'il y parût plusieurs jours après? Et s'il y paraissait, c'était une marque que celui qui faisait l'épreuve était un efféminé. Vos paysans, avec leurs mains calleuses, manient le fer chaud comme ils veulent ; et quant aux femmes , les mains de celles qui travaillaient [Mutaient résister au fer chaud. Les dames ne manquaient point de champions pour les défendre ; et dans une nation où il n'y avait pas de luxe, il n'y avait guère d'état moyen. ■ L'épreuve par l'eau froide, qui était spécialement destinée aux classes inférieures, consistait à jeter le patient dans l'eau froide , après lui avoir lié la main droite avec le pied gauche, et la main gauche avec le pied droit, et avoir prononcé sur lui quelques oraisons. S'il surnageait, il était déclaré criminel; s'il s'enfonçait, son innocence était reconnue. Cette épreuve était naturellement très-favorable à l'accusé, parce qu'un homme ainsi garotté devait nécessairement enfoncer. Cependant , suivant quelques auteurs, dans certaines localités, c'était au contraire la sentence de culpabilité qui était prononcée lorsque le patient allait au fond de l'eau. • Une femme, dit Grégoire de Tours. est accusée d'adultère par son mari ; Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.04% accurate

(179) elle nie longtemps le bit devant le juge , et comme on ne peut la convaincre par son aveu, l'ordre est donné de la plonger dans l'eau. Le peuple accourt ; on la mène sur le (tout de la Saône, on lui attache avec une corde une pierre au cou , on la précipite, et le mari l'accompagne de ses injures : Va le laver dans les eaux profondes des souillures et des déliaucis;cs duu! 1 tu as sali ma couche. Mais le Seigneur, il lui, d'nis sa lion'c. ne laisse pas souiller les innocents, permit qu'il se trouvât sous les eaux une pointe qui accrocha la corde, soutint la femme, et l'empêcha de descendre au fond du llruve. » L'ancien règlement du monastère d'Altiqne décrit ainsi les apprêts de cette épreuve: « L'c bassin aura douze pied- de profondeur , vingt pieds de largeur dans tous les Sens , et on le remplira d'eau jusqu'au bord. On placera sur le lier» de cette fusse de fort* bâtons et une forte charpente, pour recevoir le prêtre, les juges qui l'assisteront , l'illumine qui doit entrer dans l'eau, et les deux ou trois autres qui doivent l'y faire descendre. » Ainsi que nous l'avons dit, l'épreuve de l'eau froide n'était en usage que par le petit peuple, et si l'on tenait en général pour coupable celui qui se nageait, cela venait de la croyance où l'on était que l'âme que l'on avait eu la précaution de bénir auparavant, «levait être punie de recevoir un coupable. Cette épreuve, du temps de Louis le Débonnaire avait interdit l'usage de l'eau froide, reparut dans le moyen âge, et elle fut employée en France» et en Angleterre, quoique le parlement d'Angleterre l'eut défendue par un arrêt du 17 décembre 1601. Elle était , à cette époque , spécialement destinée à ceux qu'on faisait passer pour sorciers. Après les épreuves par l'eau bouillante et par l'eau froide, venaient celles de la croix, de l'eau harislie . du pain et du fromage. Dans l'épreuve de la croix , les accusés se tenaient devant une croix, les bras élevés, et In cause de la perdue de celle qui, de lassitude, laissait la première tomber ses bras. Il est plusieurs fois question de cette épreuve dans la chronique. « Si l'accusateur, y est-il dit, veut soutenir qu'il y a parjure, qu'ils se tiennent près de la croix ... Tu m'as enlevé, dira-t-il , ce que tu dois me rendre Je ne l'ai pas pris, répondra le prévenu . Si je n'ai rien à rendre- Ht si la dette est réclamée une Second,- fois : eh bien '. poursuivra-t-il , élevons nos mains pour le juste jugement de Dieu Et tous deux alors lèvent leurs mains droites au ciel. • L'abbé I" défendit cette épreuve par la 11^e v. de peur de favoriser la passion du Christ. L'épreuve de l'eucharistie se faisait en recevant la communion, après avoir juré que l'on était innocent

du crime dont ou était accusé Celle du pain et du (r ak'e consistait à donner à ceux qui étaient accusés de vol un morceau de pain d'orge et un morceau de fromage de brebis, sur lesquels on avait dil des inesses; lorsque les accusés ne pouvaient avaler ce morceau , ils étaient réputés CXMpables. C'est île cette dernière épreuve que dérive la façon de parler proverbiale : Que ceUr bouchée m'étrangle, ii Le jeune servait aussi d'épreuve judiciaire, et celle épreuve était assez rigoureuse. « Si quelqu'un a été pris pour vol, dil un règlement du u onaslcre déjà cile, el qu'il ■M li' lait , il se ren Ira le mardi soir à l'église, en habit tle laine el nu-pieds, el là il di rot -tirera jusqu'au samedi sous une garde légale. Il observera un jeûne tle trois jours, ne se nourrissant que de pain azyme, (ait d orge pur. d'eau, de sel cl de cresson d'eau. La mesure d orge . pour chaque juur, sera telle qu'on puisse la prendre en joignant les deux mains: du cresson il » en aura une poignée, il du sel autant qu'il en faudra pour ces aliments ■ Use épreuve d un genre assex singulier elait en usage dans le village tle Mandcure, près de .Monlbcliaril. Lorsqu'un vol avait été commis, tous les habitants étaient sommés de comparaître , le dimanche après vêpres , au lieu du jugi-iorui. In «les maires ordonnait au voleur tle restituer l'objet vole , el d'épour six mois . le contact tirs honnêtes gens. Si le courir se uiontr.nl ,us , on en venait à rr qu'on appelait la Mon du h.ilon. Les deux maires leoaieil un li mm asseï lut pour qu'un homme put passer dessous, et ordonnait à tous les habitants d'y passer l l n'y avait pas d'exemple que le coupable I eut osé : il restait seul , cl se trouvait découvert S'il eut eu l'audace de passer sous le bâton . el que plus lard il rûl été reconnu t oupable , loutc communication aurait clé rompue avec lui pour toujours , et il aurait élè banni à jamais de la société des hoimm-s Le» esprits éclairés pal de tout temps attaqué l'usage des épreuves, liés le commencement du IX' siècle, Agabard , archevêque de Lyon , écrivait avec force contre « la détestable opinion de ceux qui préluadiiiwl que Dieu fait connaître sa volonté cl son jugement par les épreuves de l'eau el du feu , et autres semblables. > Il se recrie vivement coute le nom de jt geme ni dr Dieu qu'on osait donnera ces épreuves; ' i , dit-il , les avait ordonnées , ou s il devait se soumettre a nos sentiments particuliers pour nous révéler tuut ce qu'il nous platl desavoir. » Quatre conciles provinciaux assi mlilés en tv3î» par Louis le Débonnaire , el le quatrième concile général de Lalran , les défendirent. Yves de Charle- les attaqua de nouveau dans leur siècle . et soutint quelle» étaient condamnables, el qu'on tentait Dieu toutes les fois qu'on y avait recours. U.

P. ftrooi VKK, v. a. essayer; faire l'épreuve, l'essai rie. Il se dit souvent ru parlant des jiersoin.es, ou lie leurs qualités, de leurs sentiments , etc. Emut ver signioc aussi, tant au s us pttysiqojC qu'au sens moral, ressentir, connaître par expérience. Il se dil, par analogie des changements, îles variations, des altérations, etc., qui arrivent aux choses. FPItoi Vfcl I > . . s. f. (ar(d , instrument à l'aide duquel oïl vérifie la qualité, l'étal de certaines matières. Il se dit aussi, ru chirurgie, dr certaines sondes i i'i t i u , v. a. 6(er, chasser les pures. Un l'emploie aussi avec le pronom personnel. Il est familier. ÉPt'lSABl.K, adj. des deux genres, qui peut être épuisé. Il est |h-u usité. KPl'ISKMF.XT.s.m. Mrckil.\ opération par laquelle ou épuise lrs eaux pour découvrir le sol rt jeter des fondai ions, suit au milieu d une rivière ou d un étang . soit en terre ferme au-dessous du niveau des eaux souterraines. Dans le premi-i cas, ou fait uu balarileau ; dans le Sivond il SuRil d ordinaire d'emplujer les pompes el les machines à élever l'eau en nombre suffisant pour enlever et jeter eu dehors, •'. os un temps donne, un volume d'eau égal à celui qui sourd dans la l cm. lus- an fond de laquelle il s'agit d'établir les Ira», uv .lais il peul ai river que celle aflucnrc, dans une iratichèc étendue el profonde, soit telle qu'elle ne puisse être compensée par l elTorl des pompes, et alors les ouvrages el les travailleurs sont bientôt gagnes parles eaux. Lcsbatardeauv cux-ioémesiiesonlpasuiiegira.iliccoiilre cet inconvénient, soit que les eaux viennent se faire jour à travers lésais de charpente el les terres dont ils sont formés, soit qu'elles sounleul eu grande abondance du sol même compris en dedans du balardeau, et toujours il est indispensable d entretenir un jeu de pompe plus ou moins actif pour détruire l'elTel des infiltrations , même lrs moins abondantes, et qu'il r si impossible d'éviter. On a donc cherché longtemps , et l'on est de nos jours parvenu à trouver des moyens de construire sous les eaux, suis le secours des halardeaux et des épuisements V. F<>MjF.Mr..>r E> CIISSONOÉ PAU 1MMF.KSIO.V. y vi i s i vi f % "i (nayai'n/j. Quand la nutrition se fait mal ou qu'il y a des sécrétions naturelles uu accidentelles très considérables, et è plus furie raison quand ces deux circonstances viennent se rendre , le sujet dépérit, s'épuise el semble se tondre, comme l'indique l'expression de colh quai ion. Les causes de l'épuisement sonl nombreuses, el peuvent souvent se réunir deux à deux, ou même plus, pour en accélérer les progrès. Les principales sont les lésions latentes qui succèdent « une maladie dont la convalescence est incomplète : les hémorragies ou les saignées irès-abondantes, l'allaitement lrs prolongé, unaccroisseinent trop rapide, les

diarrhées. leOux d'urine. li-ssiieurs.elc: les excès en tout genre, le défaut
 d'aliments suffisants, les Iravaux immodérés de l'esprit, enlin les chagrins
 profonds el prolongés, cl les progrès de l'âge. Les symptômes de
 l'épuisement sont trop connus pour qu'il ne suflse pas ici de rappeler
 seulement l'amaigrissement, la faiblesse et la dèruluratiimi qu'on oliservc
 dans tous les tissus, en même temps qu'ont lieu des déperditions qu'il est
 extrêmement difficile tir modérer. Autnt tle causes dilTérenles , autant de
 movrns tle remédier a l'épuisement quand il n'est pas irrémédiable. Lorsque
 les organes digestifs restent en bon élal, il y a généralement csp,ijr desaccès,
 et alors le rr|ios îles parties fatiguées, eu même temps qu'on remonte
 l'économie loul entière par une alimentation substantielle et Ionique, suffit
 pour rétablir la force M la s inlé; mais souvent aussi il arrive, surtout
 lorsqu'on a trop Micodu, que rien ne peut ranimer une lampe à laquelle
 l'huile vient a manquer, et que l'épuisement se termine par la mon Dans les
 cas favorables, ou voit bientôt cesser les évacuation* culliquales, puis se
 réparer peu à peu les perles qu'elles onl occasionnées. ÉPI isi u. v a. larir,
 mettre à sec:. Il Se dil aussi en par lant du sang et tle tout requi contribue*
 l'entretien des forces du Corp- . — Epuiter un toi, une terre, en absorber
 lous lrs sucs nourriciers. Par extension, Epuitr un» mine, en extraire tout
 ce qu'elle contient — Epi iskr signifie flgtirément, couDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.31% accurate

n'en plu* laisser du tout. Vigurmcnl. Epui \$tr une > ne rien
«millier de tout ce qui iraite. Fign renient, C'est un (Utile, ne" rien «millier
de tout ce qui peul rire dit sur la matière qu'on le. Fign renient, C ttun
homme qu'un ne saurait épuiser, i'eH un homme qui a un grand fonds «le
savoir, el < bien it ficilciicnt sur Joules sortes de matières. -] s'emploie
aussi avec le pronom personnel dans plusieurs de ses acceptions. I Epuisé,
ék, part. Kigurénienl. Un esprit épuisé, une imagination épuisée, un esprit,
une imagination uses, qui ne peuvent plus rien produire de nouveau.
EPI.I.KDE ou EPil.f.E. s. f. [ehirurg), excroissance de chair qui se forme
sur le* gencives. BPCI.ons. s. m pl. nom de certains prêtres de l'ancienne
Rome, institués pour présider aux festins qui se faisaient en l'honneur des
dieux , et pour veiller au bon or!rc dans les sacrifices. KPl i.otkji E, adj. des
deux genres {pharmacie). Il se dit des médicaments topiques que l'on croit
propres à favoriser la cicatrisation. Il se prend aussi substantivement , au
masculin. EPI.TiAïiox, s. f. action d'épurer. Il se dit aussi au sens inoral
Figurémeul, Epuration d une compagnie, d'un corps, exclusion donnée à
quelques-uns de ses membres jugés mdi- ; gnes d'en faire partie. EPtrnR, s.
f. [archit-, dessin géomérlal d une élévation ou ! d une coupe, de la même
grandeur qu'elle doit être dans l'exè- 1 culion. sur le<|uel r.qipareillcnr
prend les mesures pour faire tailler cliaeune des pierres de leditice. Les
épures se tracent d'or linaire sur un pan de muraille. Quelquefois les prulils
y : sont indiqués par des parties «le relter moulées en plâtre. On fait des
épures particulières pour les diverses parties d'un édifice, pour les voûtes,
les colonnes, les entablements, les fron- ' Ions, etc. On rencontre
communément de ces grands dessins d'architecture sur les murailles
voisines des lieux où sont en train de se construire «le grands édifices.
F.PI'KF.R, v. a. rendre pur, rendre plus pur. Il s'emploie figurémcrit, comme
dans les plirases suivantes : Epurer la ton- 1 gue, rendre la langue plus
correcte , la corriger des vices qui la gâtent. On dit aussi, Epurer \$nn style,
Epurer un auteur, j retrancher des ouvrages d'un auteur ce qu'il y a de trop
libre ; el de contraire à la décence. Epurer te théâtre, se dit «le» poêles qui
composent des pi«Vrs de thratre où il n'y a rien qui puisse blesser les
mwurs, et qui , par leur exemple, inspirent «-I propngrnt ce même sentiment
«Je bienséance. Epurer tegoiit, ■ le rendre plus sur el plus «lélicat Epurer le
ca>ur. l'âme, les sentiments, etc., de quelqu'un , chasser de l'esprit et du

cosur de quelqu'un les pensées, les sentiments contraires à la reli- ' gion, aux bonnes mœurs, à la droiture. Epurer les mœurs, l taire qu'elles soient plus pures, plus régulières. — Epurer s'emploie aussi avec le pronom personnel, cl signifie, tant au ' propre qu'au ligure, devenir plus pur. kPUBÉ, ÉE, part. Des sentiments épurés, de» intentions épurées, des senlimentls nobles el détachés «le tout intérêt personnel. EPltttiE, s. f. (6o<an. u herbe qui purge violemment par haut et par bas. EQUANT (astron.), cercle dont le centre était celui des mouvements réguliers dans l'ancienne astronomie. On n'en fait plus usage depuis que Kepler a démontre que h-s planètes se meuvent dans les orbes elliptiques dont le soleil occupe l'un des foyers. EQl «RRiR.v a. tailler à angles droits. Equarrir une glace, la rendre carrée en se servant du diamant et «les pinces. ÉQl* V.HRISSAGE. Ce m«»t a deux significations essentiellement «liiTerentes. \a première signification du verbe équarrir est celle «le tailler à angles droits ; ce qui fait voir que sa racine est le mot quart, carré. On équarrit aussi une poutre, une pierre. Equarrir une glace, c'est aussi la rendre carrée en se servant du diamant et des pinces. On dit qu'une pièce de bois a Ici nombre de pouces d'équirrissage, |H>ur indiquer ses dimensions en tous sens. Lorsqu'elle en a au moins six, elle est appelée boit d'équarrissage. Vèquarrissage, dans celle signification, est donc l'état d une roalicro équarrie, et l'action dèquarrir est ce qu'on nomme l efluarruiementl. Mais le mot èquarrissage, pris dans sa secoude acception , est l'action d ecorcher les bèles de somme ou de trait : c'est do cclle-d qu on doit s'occuper ici. Celle industrie , qui consiste dans l abaWge et le dépècement des chevaux, ânes, chiens, chais, etc., prend >) dans les grandes villes, cl particulièrement a Ptris, une importun- qui explique comment on en traite ici. C'est Parenl-Uucliaielet, auquel est emprunté ce qui va suivre, qui le premier a donné sur ce sujet des détails véritablement curieux. L'équarrissage s'exerce dans des locaux particuliers, ordinairement rluigués des habilalious, à raison des émanations iucommodrs et insalubres qui s'en exhalent. La sont conduits encore vivants, ou transportés après leur mort, le* chevaux ou autres animaux domestiques hors de service. Jadis les chantiers d'è» quarrissage. appelés estoreherie aux chevaux, étaient situés, I un sur le bord de la rivière, derrière le castel du Louvre (en I tou, l'autre près du gran l pont, acloellementl le Pont-auChangc ;eu Mltt). Les èquarrisseurs s appelaient alors escorcheurt cl tueurs de bites ; ils curent a quelques époques un privilège qui fut anéanti depuis, mais auquel succédèrent de» règlements de

Police fort sévères, tendant à réprimer «les abus de plus d'un genre. Plusieurs fois des individus cherchèrent à monopoliser une industrie dont le public ne soupçonnait pu les énormes produits, et dans ces derniers temps encore, à Paris, le principe de liberté qui nous régit a fait rejeter les offres irrégulières d'une compagnie qui proposait, moyennant un privilège, de fonder un établissement d'équarrissage qui aurait été certainement avantageux sous les rapports de la salubrité et de la bonne exploitation des produits, et qui aurait été analogue aux abattoirs. Dans l'état actuel des choses, l'équarrissage se pratique ainsi qu'il suit. Les chevaux amenés vivants à l'enclos y sont abattus, soit au moyen d'un coup de masse assené sur le sommet de la tête, soit par un coup de couteau qui, donné au haut de la poitrine, va ouvrir les gros vaisseaux à leur sortie du cou; l'animal est alors dépouillé de sa peau, puis les intestins sont extraits, ouverts et vidés, les chairs séparées des os, la graisse recueillie, et les parties cornées et cartilagineuses mises de côté avec une exactitude et une célérité inconcevables. Tout est utilisé : la peau pour la tannerie, le crin pour la fabrication des étoffes, des cordes ou des sièges et des bis ; la viande fraîche et saine pour la nourriture des chiens, et même, cela est à peu près certain, pour celle des hommes ; les intestins pour la fabrication des cordes à boyaux ; l'urine pour l'éclairage et les manufactures; les sabots pour la colle forte ; les os, dont l'emploi dans l'industrie est immense, pour la tabletterie, la fabrication du noir animal. On en recueille jusqu'aux moindres parcelles, tandis qu'autrefois on les brûlait, ne sachant comment s'en débarrasser. Qu'on ajoute à cela le sang, si usité dans les raffineries de sucre, les «eus clous, les vieux fer», et enfin les débris et rognures de tout genre au moyen desquels on se procure les asticots (vers blancs si nécessaires aux pêcheurs, et dont les volailles s'engraissent si bien), enfin les derniers résidus qui servent comme engrais, et l'on aura une idée encore imparfaite de la puissance créatrice de l'industrie, qui, comme la nature elle-même, sait faire tourner au profit de l'homme jusqu'aux choses les plus immondes. Le nombre de chevaux équarris chaque année à Paris dépasse seize mille, et chaque cheval, qui coûte à l'équarrisseur une somme de quinze à vingt francs au plus, lui représente, lorsqu'il est travaillé, une valeur de plus de soixante francs. C'est un triste spectacle de voir un pins la charrette de l'équarrisseur, un ou deux chevaux morts suivis de quelques autres, mais si faibles, si décharnés, qu'ils peuvent à peine la suivre. C'en est un plus triste encore que celui d'un enclos d'équarrissage, lieu d'infecte puanteur, où ces

malheureux* animaux, exténués par la faim et la souffrance, attendent la mort On y voit des hommes et des femmes occupés à dépouiller les chevaux morts, à en extraire la graisse et les autres produits, jusqu'à ce qu'il ne reste plus que le squelette, lequel est attaché à la queue de celui qu'on va abattre et traîné par lui à l'endroit où gisent toutes ces carcasses. On a peine à se faire une idée de l'adresse et de la célérité avec laquelle se font les nombreuses opérations nécessitées par l'équarrissage. De même on est étonné, malgré l'épouvantable fétidité que répandent tant de matières animales en décomposition, de la saine florissante de tous les habitants de ces établissements et des ouvriers qui y sont employés. Pour ces individus, ils semblent n'être incommodés en aucune façon de la mauvaise odeur, et contraire qu'elle leur est salutaire. Ils n'ont d'ailleurs aucun peut-être autorisé avec les précautions d'un moyen d'offrir aux pauvres un aliment sain, économique et substantiel, qu'un préjugé seul peut faire repousser, l'équarrissage «les chats et des chiens se font plus sur des animaux • cependant les chiffonniers de Paris » ; >. croient au contraire qu'elle leur est salutaire. » » » « -•• leurs aucune répugnance à manger de la chair de cheval , et peut-être y aurait-elle utilité à ce que la vente de cette chair soit autorisée avec les précautions convenables, puisque cela serait Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.51% accurate

(Ml) ceux «le ces animaux qu'ils peuvent saisir , cl qu'ils pendent pour les faire mourir. Les peaux sont Tendues aux fourreurs, •Je même que celles des innombrables rais qui habitent les enclos d'équarrissage, où ils trouvent abondamment 1 se nourrir. Les hovautiers achètent les intestins ; la chair, surtout celle des chats, ligure sonvenl sous le nom de lapin ; enfin les autres parties, os, graisse, etc., sont utilisées comme il a rte dit plus haut. L'état actuel des enclos d'èquarrissage appelle une organisation : die aurait pour résultai un assainissement complet des localités qu'occupent les équarrisseurs, en même temps qu'une augmentation dans la quantité de produits utiles, lesquels se sont accrus d'une manière surprenante, à mesure que la science est venue éclairer l'industrie et lui prouver que dans une civilisation réelle rien ne doit être rejeté ni perdu. F.qiarrisskmkxt, s, m. action d'équarrir, ou l'état d une ehoseéquarrie. ÉQI AHttlsset'R, s. m. celui qui fait métier de tuer et d éeorçlier les bête* de somme on de trait. KQL'A'l >'.ru. s. m. un des pliisgrauds cercles de la sphère, qui est également distant des deux pôles, et qu'un nppcllcaussi ligne ëfHinoxia/e,ousimplement/<ffie. — Equateur terrestre, équaleur céleste. Le plan de Yequateur terrestre prolongé indéfiniment dans l'espace constitue l'équateur céleste, que le soleil traverse deux fois dans l'année, au temps des équinoxes (V. SrniiK) KQUATKI R (KtrTBUQl E OF. I.'), en espagnol Ecuador. Cet Etal dans l'Amérique méridionale a été nommé ainsi à cause de sa situation sous In ligne cquiuoxiale, entre les républiques du Pérou et de la Nouvelle-Grenade. Au nord elle ne s'étend qu'a environ 5" de l'équaleur; mais au sud ses limites s'éloiJnent de «" de la ligne équinoxiale. Le Grand-Océan la borde l'ouest, mais il n'y a pas de ports commodes, et l'un est obligé de se servir de celui dcCuyaquil. comme étant le plus proche, Les Andes du Pérou hérissent ce pays de pics très-éle»és dont une partie a été vulcanisée ; il en descend de» rivières considérables qui se rendent, du coté de l'est, au fleuve des Amazones. Des vallées magnifique» existent au pied de ces montagnes proiligicus s : celle de Quito est renommée pour sa beauté rt sa grande fertilité; située à l'est du volcan de Pichinea . elle occupe elle-même une élévation considérable. Parmi les pics de la chaîne de l'Equateur, on signale encore le Cayambè. Vlinissa, I Antisana, le volcan de Lolopaxi. Toutes les productions équatorialrs viennent en abondance en ce beau p;iy, qui a aussi

les flancs de ses montagnes couverts de superbes forêts Le mais, la cochenille, le cacao, la soie, le coton, voilà quelques-unes de ses principales productions. En raison de son sol montagneux, le pays est mieux peuplé que son étendue ne le ferait supposer. Toute la république n'a pas cinq cents mille Ames. 7000 milles carrés géographiques; c'est une des plus petites républiques de l'Amérique. Dans les premiers temps de l'indépendance des anciennes colonies espagnoles. l'Equateur formait un département de la Colombie; mais étant séparés par les montagnes du reste de cette république, les habitants de l'Equateur montrèrent peu de sympathie pour leurs alliés, et finirent par s'en séparer pour former un Etat indépendant. Cependant, si l'un de ses deux voisins acquiert de la force, l'indépendance de l'Equateur pourra être facilement compromise. La république consiste en sept provinces, dont les principales sont celles de Pichinca, Chimborazo et Imbabura. Quito est la capitale du pays et le siège, du congrès législatif. Les autres villes importantes sont : Inca, Tarapaca, que les éruptions du Colopaxi menacent de détruire; Illimani et Otavalo, enfin Esmeraldas qui exporte l'excellent cacao de son territoire. Depuis la formation de la république, les villes font quelques efforts pour « se mettre au niveau d'autres peuples libres pour la culture des arts, des sciences et des lettres. EQUATION (du latin æquus, égal). En algèbre, on appelle ce nom l'expression d'une même quantité présentée sous deux aspects différents, sous deux dénominations différentes ; de sorte que l'on peut définir l'équation un rapport d'égalité entre deux quantités de dénominations différentes. Les deux expressions de cette quantité s'appellent les membres de l'équation; on les sépare au moyen de ce signe — qui signifie égal à... Les différentes parties qui composent chacun des membres de l'équation s'appellent termes d'une équation; ils sont joints par le signe + qui veut dire plus, ou par celui-ci — qui signifie moins. Ainsi, $a+b=c-d$ est une équation qui indique que la quantité a, plus la quantité b, moins une autre c, est égale à la quantité d. Ici le premier membre de l'équation a trois termes, le second n'en a que deux. L'objet d'une équation est de trouver les quantités inconnues au moyen des opérations que l'on fait subir aux quantités connues. Toutes ces opérations tendent à dégager l'inconnue ou les inconnues, c'est-à-dire à faire en sorte que les quantités connues finissent par se trouver réunies dans un des membres, et les quantités inconnues dans l'autre. On a contracté l'habitude de représenter les quantités connues par les premières lettres de l'alphabet, et les inconnues par les dernières. Supposons donc ce problème

fort simple : trouver un nombre dont le quadruple, ajouté à 5, ne soit que la même valeur que le triple ajouté à 13. En représentant ce nombre inconnu par x , on traduira la question par cette équation : $4x + 5 = 3x + 13$. On sait qu'en ajoutant on en retranchant des parties égales à des quantités égales, leur rapport ne change pas; or, en réfléchissant un peu, on remarquera facilement que si l'on retranche 3* dans chacun des membres, le résultat sera le même, c'est-à-dire on aura cette nouvelle équation : $4x - 3 = 3x + 8$; mais si l'on retranche encore 3 dans chaque membre, le rapport ne sera pas davantage rompu, et l'on aura $x = 11$ ou $x = 11$. et ce nombre doit satisfaire aux conditions proposées. Les opérations sont ordinairement plus multipliées et plus difficiles; elles se compliquent de multiplications, que l'on indique par le signe $\times$, et de divisions, que l'on marque par un trait entre les quantités à diviser $\div$. Ainsi : $a + b - c = 2z$ $\div$ 7 signifie qu'une certaine quantité, plus une autre, moins une troisième, égale une quantité inconnue répétée trois fois, multipliée par une quantité augmentée d'une Seconde, mais divisée par le résultat d'une soustraction. Pour arriver à dégager l'inconnue, il faut savoir les règles «certaines règles» établies par le raisonnement, et qui se rapportent à la transposition des termes d'une équation et au dégagement des quantités inconnues. On appelle racine d'une équation la valeur de la quantité inconnue de l'équation. Les équations se divisent en équations simples, carrées, cubiques, etc., selon le degré de puissance auquel l'inconnue se trouve portée. L'équation du premier degré est celle où l'inconnue est à la première puissance; on la nomme aussi linéaire. L'équation du second degré est celle où l'inconnue est élevée à la seconde puissance, ou, comme on dit encore, où l'inconnue est de deux dimensions. L'équation cubique ou du troisième degré est celle où l'inconnue est élevée à la troisième puissance, ou bien est de trois dimensions. On appelle quadratique l'équation du second degré, c'est-à-dire celle du cinquième degré. On distingue encore les équations différentielles elles-mêmes. On a inventé une machine qui sert à trouver les racines de toutes les équations quelles qu'elles soient : on l'appelle constructeur universel d'équations. — En astronomie, on distingue les équations empiriques et les équations théoriques. Enfin on appelle équation du temps la différence entre le temps calculé sur le cours du soleil et le temps calculé sur un chronomètre exact. Équatorial (astron.), instrument qui sert à mesurer l'ascension droite et la déclinaison des astres, et à suivre toutes les circonstances de leur mouvement diurne. L'usage de cet

instrument, dérivé de la machir.e parallacique { V. ce motj, fut introduit en Angleterre pnr Short ; depuis. Pialrnc , llamsdeu , Meigné et Dollond le perfectionnèrent successivement il'. Trait», phil., 1777t. F.Q i'errk (astron.), constellation méridionale introduite par Lacaille {)'. Constellât!»!»!» .

É<)t:KRRK ' géom.) , instrument de bois ou de métal composé de deux jambes lixes ajustée» perpendiculairement l'une à l'extrémité de l'autre, et qui sert a tracer de» angles droits ou à tirer des perpendiculaires sur une ligne donnée. On vérifie la justesse d'une équerre de la manière suivante : ayant décrit un demi-cercle sur nn diamètre pris à volonté, on lui applique l'équerre de manière que l'un de ses bras louche une extrémité du diamètre . tandis que son sommet touche un point quelconque de la circonférence, comme dans la figure Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.34% accurate

EQIEVII.LEV. (28-2) ci-jointe ; alors, si l'équerre est juste, il faut que l'autre bras soit au(ou)re extrémité du diamètre. En effet, dans cette situation, l'angle de deux bras de l'équerre a pour mesure la moitié de l'arc qu'ils comprennent, et conséquemment ne peut être un angle droit si cet arc n'est pas la demi-circonférence entière. c'est-à-dire si les deux bras ne touchent pas les deux extrémités du diamètre. L'ÉQUERRE D'ARPENTEUR, cercle épais de cuivre divisé en quatre parties égales par deux droites qui se coupent au centre à angles droits, et dont les extrémités sont garnies de pinnules. Cet instrument sert à tirer des perpendiculaires sur le terrain et à prendre désalignements. L'équerre d'arpenteur a récemment changé de forme; c'est aujourd'hui une espèce de prime octogonale, qui, au lieu de pinnules, a quatre fentes perpendiculaires, servant au même usage. On lui donne le nom d'équerre octogonale. On visse l'une et l'autre de ces équerres à l'extrémité arrondie d'un marteau dont l'autre bout est garni d'un fer pointu, de manière à pouvoir l'enfoncer dans la terre. Pour mener d'un point donné une perpendiculaire sur une droite, on opère de la manière suivante : Soit AC la droite tracée sur le terrain ou donnée par des alignements de jalons ; ayant planté verticalement le bâton d'arpenteur au point où l'on veut élever la perpendiculaire, on visse l'équerre et on la tourne de manière que l'œil, placé successivement à deux pinnules opposées, aperçoive les jalons A et C plantés sur la droite AC; ceci fait, et l'instrument restant fixe, on regarde par les deux autres pinnules si l'on aperçoit le jalon qu'on a envoyé présenter par l'aide arpenteur dans la direction de ces pinnules, faisant signe à l'aide d'avancer ou de reculer jusqu'à ce que le jalon soit exactement en E ou en B sur le rayon visuel ; alors, au signal convenu, l'aide plante son jalon, et il ne s'agit plus que de mener une droite par le pied de l'équerre et par le pied du jalon, pour avoir la perpendiculaire demandée. Tous les problèmes qu'on peut exécuter sur le terrain à l'aide de l'équerre d'arpenteur ne sont que des modifications de celui-ci, et ne présentent pas plus de difficultés. le iVouVMu Traité de l'arpentage, par A. Lefebvre). L'ES ou l'li.OI.KS, peuples du Latium, qui habitaient entre les Sabins, les Latins, les Marses, les Ilerniques et les Volsques. Fiers et justes, ils ne cessèrent de se révolter contre le joug que voulait leur imposer l'ambition des Romains, et ne se soumirent définitivement que l'an de Rome 453. Les Volups étaient renommés par leur équité, et c'est de là qu'on fait venir leur nom («equus,

juste, aquitattm colins, qui cultive l'équité). Bq.i:estre, adi. f. fseti^fure) ,
 statue équestre, figure équestre, c'est-à-dire composée du cheval et du
 cavalier: il ne se dit que des ouvrages de sculpture. En parlant d'un ouvrage
 de peinture , on ne dirait pas portrait équestre, mais portrait à cheval.
 Équestre Obdrki. On appelait ainsi chez les Romains l'ordre de chevaliers (
 V. HoatEj. (Pour l'ordre équestre en Pologne, V. Pologne;. ÊQt K VII.I.EY
 l;Jl I.ES-CiSAR-Sl1Z*IINE Lbmercibr, baboi» »'), maréchal de camp, né à
 Faverney, près de Vesoul . en novembre 1715, d'une famille de noblesse
 militaire, entra au service en qualité de cadet-gentilhomme dans un
 régiment d'infanterie de marine. Il était lieutenant à l'époque de la
 révolution, lorsqu'il se rendit à l'armée de Condé (I <IM }, entra dans les
 chasseurs nobles et passa ensuite dans les chevaliers de la couronne avec le
 grade d'officier. Licencié en 1791, d'Équevillev fut penitencier quatre ans dans
 un repos qui convenait peu à son caractère- En 1793 il prit du service dans
 l'armée française avec FQUILIBJIC. Tour d'Auvergne, en Calahre. Aide de
 camp du comte de Sainte-Croix , il dut à sa valeur le grade de chef
 d'escadron, qu'il avait encore en 1811. Alors Louis XVIII le fit colonel de la
 légion de la Vendée. En 1815 il fut nommé maréchal de camp et
 commandant de la ville de Perpignan ; en 1816 on le chargea du
 commandement de la 1^{re} subdivision de la 5^e division militaire, à
 Montpellier , où il est mort le 1^{er} novembre 1818. Dix blessures et de
 nombreux faits d'armes attestent «son courage- Vrai chrétien , il appela lui-
 même les secours de la religion, qu'il reçut avec les sentiments qu'inspirent
 souvent les approches de la mort dans une âme que n'a pas «atteinte la
 philosophie moderne Il eut une JV«lice insérée au Moniteur du 1^{er}
 novembre 1818. on lui a appliqué la belle devise de Bayard : Si tu n'as rien
 tant rejette. ÉQUILIBRIUM (fféom.i. On nomme figure équilatérale toute
 figure dont les angles sont égaux. Ainsi un rectangle est une figure
 équilatérale l'un triangle équilatéral est aussi équilatéral ; en général tous les
 polygones réguliers sont équilatéraux. On se sert encore de ce mot dans une
 autre acception : on dit, par exemple, que deux triangles sont équilatéraux*
 entre eux, lorsque les angles du premier sont égaux chacun à chacun aux
 angles du second. Il est donc important de ne pas confondre un polygone
 équilatéral à un autre, puisque le premier est une figure dont tous les angles
 sont égaux entre eux, tandis que le second a seulement ses angles égaux à
 ceux d'un autre polygone. D'Alembert avait proposé, pour éviter
 l'équivoque, de s'employer le mot équilatéral que dans la dernière acception

, et de le remplacer, dans la première, par le mol èquiangulaire; mais l'usage a prévalu. É<il'IDirFÉnEX<:E. égalité de deux rapports par différence. A.B.C.D étant quatre quantités quelconques, si la différence des deux premières est égale à la différence de» deux se ondes , la relation A— R— C-D sera une éqaidiffrence nul ..Ce mot a été introduit par Lacroix, nVur "remplacer celui de proportion arithmétique , par lequel on désigne généralement une telle relation (F. Rapport et Proport tojti. Éoi i distant, akte , adj. (gétm.) . qui dans toutes ses parties est également éloigné des parties d'un aulre corps. EQll LATERAL OU ÉQUiLATERR (9*»!.) (de «? uuf, égal, et de lalut , coté), nom que l'on donne à tout ce qui a les cotes égaux. L'n triangle équilutéraï est un triangle dont tons les cotés ont la même grandeur. Tous les polygones réguliers et tous les corps réguliers sonl cquilalèraux 1 r. TbiaivCLk, FoLYCORE RfaiiLitH). On dit aussi que deux polygones sonl équilattiaux mire rux, lorsqu'ils ont les cotés eg.iuv chacun a chacun , et placés dans le même ordre. Le mol équUatir* ne t sur un : leurs acs'applique g'énériilemenl qu'à I hyperbole. On nom boU r-quiMir*. celle dont les axes conjugués sont égaux (P. Hyperbole). KQI'I libre (><<>{/ . même corps matériel se détruisent . de lions simultanées ne communiquent aucun mouvement au corps, on dit que ces forces se font équilibre ou qu tUei rmt en rqnlibre. Les lois de l'équilibre des forces forment I objet de la statique, l'une des deux bran'hes fondamentale» de la mécanique (V. StatiqiH. ÉQVH.innE, s. m. Mtttre une cfcoie en équilibre, faire que sou poids se partage également des deux cotés d'un point d appui , en sorte qu elle reste immobile . et ne pt nclie ni de I un in de l'autre cote. — Figurémcnl, Fiire r>viiiifi6re, rendre les choses éjiales - Eoui.ibbe se dit figurémcnl «1 !'»"«>• d'Etats cl de pouvoirs po'iliques, elc 11 se dit aussi figuréineil en parlant .les humeurs, lorsqu'elles sont dans la proponion convenable, el que rien n'en dérange la circulation ; de l'âme, quand aucune passion n'y prédomine de manière a la troubler. EQUILIBRE, s. m. {peinture, tculplurt) se dit en parlant de la manière dont des figures sonl posées. Une figure manque d'équilibre quand elle est sur la toile ou sur le pièdesta dans une posiiion telle, qu'elle s'écarte du centre de gravité et semble porter à faux et près de trébucher. Queiqucfou on entend aussi par équilibre la répartition des ww d une condition, dans ce cas il a le même sens que balaucemcuL Éqit libre des ÉTATS. On appelle équilibre des EUIs ub système qu. balance l« pmssow respective des soovcramelès. Digitized by Go<

The text on this page is estimated to be only 18.85% accurate

Il m'impressionne (283) que les États ne sont pas de forces égales, et de cette situation résulteraient « les guerres, des conquêtes, des envahissements. Le but de la politique a donc été, depuis deux cents ans, de rétablir l'équilibre brisé par les accidents nombreux qui surgissent dans le cours des événements; ce qui constitue la science diplomatique, cette intelligence parfaite de l'équilibre des États entre eux. (Quand une souveraineté s'étend au-delà de ses bornes, quand elle menace de dominer les principautés qui l'avoisinent. quand l'Europe est ébranlée par le poids trop puissant d'un empire, la diplomatie cherche à rétablir l'harmonie par les alliances des souverainetés et par l'appui des États de second ordre. L'antiquité ne connaissait point cette science de l'équilibre des États; il y avait des empires vastes, des colonies à côté des empires, et ce vaste tout n'était pondéré par aucune de ces idées qui constituent la science diplomatique moderne; ou se heurtait par des guerres impitoyables. ou se heurtait dans les négociations; il y avait la tyrannie, les violences de la conquête, mais rien de tout cela ne constituait un système avec sa science, son but, son résultat. L'empire romain absorbait toutes les terres qui s'étendaient depuis la vieille Belgique jusqu'aux confins de l'Asie, depuis la Germanie jusqu'à la Chine; il venait se présenter devant le sénat, il en face d'immenses peuples barbares qui disputaient pied à pied à l'empire! Il n'y avait pas de l'autre, la France de Philippe II: de l'autre, la France et ses souverains agitant de toute manière, cherchant dans les alliances des petites souverainetés à balancer la prépondérance exclusive de l'Espagne. Sous Henri IV, l'équilibre se rétablit: la France, arrachée à la guerre civile, est en pleine possession d'une multitude d'alliances à l'extérieur qui la mettent à même de lutter avec avantage contre la prépondérance autrichienne. Le plan de Henri IV était d'aller droit et haut vers l'abolissement complet de la maison d'Autriche au profit de la dynastie des Bourbons; il existe même un projet écrit de la main du roi au moment où il se mettait à la tête de ses armées pour une expédition de Flandre; on voit dans cet acte curieux comment bien sont déjà avancées les idées de la diplomatie en ce qui touche la balance des souverainetés entre elles. Richelieu n'est en quelque sorte que l'exécuteur de la haute pensée de Henri IV. Ce ne fut point un plan neuf que celui du cardinal, il le trouvait tout fait, tout écrit, mais alors les forces respectives

se sont modifiées : ce n'est plus la maison d'Autriche qui pèse comme une puissance universelle: elle est elle-même abaissée ; le rôle dominant appartient à la France. Kichelieu prépare le règne de Louis XIV. C'est le grand roi qui peut être justement accusé de prétendre à son tour à la monarchie universelle; ses conquêtes le disent aussi haut. Aussi, pour rétablir l'équilibre des Etats, les ennemis de Louis XIV se réunissent par des alliances - les lents traités - h... n... nous légions de l'empire: mais il n'est pas; de là les coalitions de l'Austro-terre, des Louis de Habsbourg. Mande, laissez jamais entrer dans la mesure du sénat ou des rois d'établir une de l'Autriche contre la France : cette lutte, qui s'engage pour pondération entre les différentes forces du monde. Sous le Bas-empire empêcher la maison de Bourbon de réaliser la conquête que Euphrate, même ébauchée : c'est la lulleilésordonnée d'une civilisation Charles-Quint avait essayée, se termine dans les congrès de Vienne abâtardie et de ces grandes invasions de barbares qui de la Munster, de Ximéniac et de Hiswick Ces trois actes diplomatiques louloumie « clahliscul au vuire de l'Europe l'est-ce que les techniques commencent à jeter quelques idées exactes sur les principes «le Consolaitiuiiile so-les rois byzantins? l'ne souveraineté ripée de l'équilibre européen; ce ne sont plus seulement des crlala'ilc encore, mais qui se meurt; il n'y a point de rapports ré-instincts, des pensées vagues, sans concordance, sans suite; les giliers établis entre les Etats; les empereurs se disent les sons-les principes sont nettement posés; on cherche à grouper les verains du monde, quand l'invasion gronde autour d'eux, quand petits Etats contre les grands, à Hier les droits de chacun, à les chevaux des barbares bondissent aux rives du Danube. Quel reconstituer l'Europe sur des bases telles, qu'elle présente une équilibre aurait-on pu établir dans ce tumulte de peuples, dans réunion de forces sinon égales, au moins capables de se balancer grand choc qui poussait du nord au midi les barbares verser mutuel! -ment Telle est aussi la pensée de toutes les tentatives Au moyen âge, les souverainetés se morcellent et s'échangent sactions diplomatiques qui suivent le règne de Louis XIV : les parpillent mille pièces: c'eût été sans doute l'époque où les négociations ont pour but d'établir un juste balancement entre qui libre des liaisons aurait pu se constituer, car ces vassalités les Elals: quand une souveraineté est vaincue dans la lutte, il est sûr. ces Etats, qui consistaient dans un peu de terre et elle perd une province, quelques villes; des agglomérations le clocher d'une paroisse. auraient pu chercher par des alliances ont lieu, des séparations également. Mais à mesure qu'un Etat ces it

balancer la force des territoires plus étendus ; mais le i grandit trop, une inquiétude soudaine se répand ; ou surveillance système féodal avait créé des rapports <t obéissance , avait vous- i l'ambition du cabinet , on veut en arrêter le développement; lié les liens de respect et de foi de l'inférieur au supérieur, on craint toujours celle monarchie universelle que se disputent du vassal au suzerain. Il ailleurs, les comitairi al nuis u étaient I les souverainetés entre elles. La révolution française jeta l'Eurasie, »>señ actives de terres a terres, d'Elals à Elats , et les rela- i rnpé dans une voie toute nouvelle; elle partait d'un principe lions (roi. difficiles pour qu'il pot jamais entrer dans la pensée qui ne permettait plus aucun équilibre «l'Etais , a savoir: que de rattacher lrs uns aux autres les Etats indépendants ou les . les peuples, étant souverains eux-mêmes , devaient s'affranchir vassalités. Il y avait quelques alliances conçues sous l'empire J des vieux principes qui constituaient les rapports des princes des circonstances; quand ou allait en guerre i à la croisade, on aux sujets. De là résultait un bouleversement général dans les se groupait comme une multitude autour d'un commun éteu- ; souverainetés. Il y eut donc un nouveau droit public: la coutume : mais on eût vainement cherché une pensée dans celle j quête et la liberté furent les principes posés par la victoire ; il fusion instantanée îles rois, de vassaux et de peuples: il n'y avait qu'un instinct grossier de la conquête et de la force. La science diplomatique, qui constitue l'équilibre des Etats, n'a commence à être bien comprise qu'au xvi^e siècle, époque où s'introduit le droit public européen ; les grandes guerres religieuses, en modifiant li s rapports de souverainetés à souverainetés, im|M>señeñt l'obligatiMi de corriger les inégalités naturelles. Ce fut , l'lm. par exemple, qu'en Allemagne lrs petits Elals cherchèrent des alliances i l'extérieur «mire l'empire, et par ce moyen lâchèrent de halaiici l'Empereur l'immense couronne «le Charles-tiziñl C'est eegrañul empereur qui, en visant à la monarchie universelle, tenta de briser l'équilibre des Etats; non seulement il gouverna en Allemagne, mais encore son sceptre i l'or |iesail sur les l'ajs-Bas, l'Espagne, l'Italie, et en donnant à son fils Philippe II une princesse «l'Angleterre, al réunissait sous sa main des forces telles que la France devait toi ou tant «ire engloutie dans la monarchie universelle sous la couronne impériale. François I^{er}, à l'aide de la réforme, commença à lutter contre cette monarchie universelle, sous laquelle les électeur* de l'empire eux-mêmes auraient suerombé; c'est en s'attirant l'alliance de ces électeurs que le roi de France chercha à ramener l'équilibre «lrs Etats entre

eux. Celle politique fut adoptée par les successeurs de François I^{er}; c'est
 alors qu'on suit avec persévérance l'idée d'une grande alliance des Pays-Bas
 révoltés, de l'Angleterre, de la Suède, contre cette maison d'Autriche — • :'
 au ■ — ■ u:. La maison d'Autriche qui régnait au xvi^e siècle est toute
 remplie de Ligue, le principe catholique, lui-même de tout envahir. L'histoire de
 cette lutte : d'une part, la France et la couronne eurent plus de succès
 et de revers; la France s'empara de la Belgique, conquiert les limites du
 Rhin. envahit l'Italie, réunit la Savoie; aussi l'essai du congrès de Vienne. Il
 fut-il infructueux, il n'y avait pas moyen de traiter avec un Etat dont le
 principe était la force matérielle. Le congrès de Lunéville assura à la
 France une circonscription territoriale plus vaste encore; il n'y avait plus de
 limites à la conquête; on reconnaissait bien en fait l'indépendance de
 quelques Etats, tels que la Hollande, l'Italie, mais par le fait la France
 dominait ces gouvernements éphémères. et quand le premier consul se fit
 empereur, toutes ces barrières furent brisées: la couronne de fer du royaume
 d'Italie se réunit dans le blason impérial à la grande couronne de l'empire.
 Bientôt la confédération du Rhin, l'usurpation d'Espagne, la réunion de la
 Hollande au territoire français, la médiation de la Suisse, la souveraineté de
 Rome et de Naples, mettaient le sceau de cette pensée de monarchie
 universelle qui devenait le rêve de Napoléon. Le cabinet qui alors lutta
 avec persévérance pour rétablir l'équilibre violemment brisé en Europe fut
 l'Angleterre: c'est dans cette pensée qu'elle prépara et poursuivit les
 coalitions successives contre l'empire français. Le but de l'Angleterre se
 manifesta de tout point; elle sentit que la gigantesque puissance de Napoléon
 ne permettait plus des rapports d'égalité d'Etat à Etat en Europe; elle prépara la
 coalition de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie en 1806, la guerre
 d'Autriche en 1809; enfin, quand, dans la lutte de la Russie et de la France
 en 1812, la fortune se tourna contre Napoléon, l'Angleterre persuada aux
 peuples comme aux cabinets que, pour rétablir l'équilibre des Etats,

The text on this page is estimated to be only 21.51% accurate

KUtlIBRISTB. (884) d'en finir avec l'empire français et son souverain. De la gauche à la droite l'union de toutes les puissances de l'Europe, qui marchent contre l'empire français en 1813 : le résultat, c'est l'annexion du territoire, l'occupation de Paris, le traité de 1814 et le congrès de Vienne, qui en fut l'aboutissement. Ce congrès de Vienne eut pour but de rétablir l'équilibre des États, de restaurer entre les États les rapports stables de souverainetés à souverainetés : mais, dans ce grand bouleversement que l'invasion de la France avait amené, était-il possible d'être complètement juste, d'être équitable, de reconsidérer ces rapports respectifs reposant sur les bases de l'équilibre ? Quatre grandes puissances avaient fait des efforts extraordinaires pour se débarrasser de Napoléon : l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse ; toutes prétendaient à l'équilibre. C'est-à-dire à la possession effective de ce qu'elles occupaient par leurs troupes, savoir : la Pologne pour la Russie, la Saxe pour la Prusse, l'Italie pour l'Autriche. Dans cet arrangement, il est évident que la France n'entrait que comme puissance secondaire dans l'équilibre des États. L'Angleterre avait fait des conquêtes considérables en colonies pendant la guerre ; la Russie acquérait une population de quatre millions d'hommes ; l'Autriche, indépendamment de ses anciennes possessions en Italie et le royaume lombardo-Vénitien, avait encore l'Istrie, la Dalmatie, la Croatie ; la Prusse obtenait une partie de la Saxe et le grand-duché de Rhin au détriment de la France. L'équilibre était ainsi brisé. Pour rétablir quelque harmonie et balancer les forces de chaque État, le congrès de Vienne établit aussi des petites souverainetés intermédiaires, indépendantes, mais qui par la force des choses devaient être sous l'influence des grandes puissances qui les avoisinaient. Tel fut, au nord, le royaume des Pays-Bas ; au midi, le Piémont ; au centre, la confédération germanique et la Suisse ; puis, à l'extrême de l'Italie, Rome et Naples. L'Espagne restait dans son isolement, et la France dans son unité territoriale. L'équilibre devait ici se maintenir par l'accession de ces États à un système, chose toujours fort difficile lorsque l'indépendance n'est point la base des alliances politiques. Sous la restauration, cette situation respective des souverainetés se maintint. La Russie et l'Angleterre, en face l'une de l'autre, cherchèrent à maintenir l'équilibre par des alliances, des traités et des influences réciproques. La convention dite de la Sainte-Alliance établit un droit public

européen tout nouveau; les cabinets de l'Europe, en pleine possession de la plus étendue des souverainetés, se liguerent, non plus contre les envahissements d'un prince, mais contre un principe politique, contre ce qu'ils appelaient les idées désorganisatrices, la révolution en un mot. Il y eut moins alors d'équilibre territorial des Etats entre eux que l'équilibre des idées souveraines, absolues, et du principe libéral, qui grandissait. La sainte alliance domina l'Europe jusqu'en 1806, époque où, les intérêts particuliers d'Etats prenant le dessus, la sainte alliance fut complètement dominée. C'est ainsi, par exemple, que l'Autriche se rapprocha de l'Angleterre en 1827, en ce qui touchait la question d'Orient, pour maintenir l'équilibre prêt à être ébranlé par les envahissements successifs de la Russie. La révolution de juillet a posé les fondements d'un nouveau système européen, et la quadruple alliance est destinée à établir un autre équilibre dans les relations d'Etat à Etat. Il est évident que la conception d'une ligue méditerranéenne peut seule balancer la prépondérance russe; malheureusement les éléments en sont encore incertains et mal démêlés; la lutte est entre le nord et le midi. La Russie a une étendue de territoire telle, que le Vieil équilibre des Etats en est menacé. La Belgique, la Prusse et l'Autriche entreront tôt ou tard dans cette alliance, sinon comme parties contractantes, au moins puissances médiatrices, empêchant le choc entre l'Europe orientale et l'Europe septentrionale; et c'est ce qui pourra ramener la balance des Etats. C-B. K<O>Li>RisTK. Ou désigne sous ce nom les gens qui savent conserver l'équilibre dans quelque position que leur corps maintenant avec dextérité la verticale de son centre sur une base très-étroite. C'est encore ainsi qu'on voit, sur les places publiques, jouer avec des poignards, des épées, quelquefois des chaises, des roues, des échelles qu'ils tiennent en équilibre. Les acrobates sont aussi connus sous le même nom. Cette condition essentielle, pour que l'équilibre soit conservé sur la corde qui sert aux acrobates pour leurs exercices, est que la verticale de leur centre de gravité passe directement par celle de la corde, ils sont obligés d'user de certains artifices pour la maintenir toujours dans la même direction: car si, dans les divers mouvements qu'ils exécutent et où leur corps se trouve porté tantôt à droite, tantôt à gauche de la verticale, ils ne parviennent pas à la maintenir, ils manqueraient de moyens propres à rétablir l'équilibre lorsqu'il est près d'être détruit. La ligue qui passe par le centre de gravité ne passant plus alors par la corde, ils tomberaient infailliblement. Ils ont donc recours à l'usage d'un long balon appelé balancier, ou de leurs bras, qu'ils agitent sans cesse dans

l'air. Les danseurs peu expérimentés ne s'avancent jamais sans leur ha'ancier, donl les mouvements brusques it rapides attestent leur manque d'habitude dans ce genre d'exercice. Quand leur corps se porte a gauche, ils inclinent le balancier à droite. Il est certaine» positions où ils des- end. ni le balancier aulaul que leurs bras K pc r 1 1 1 cl le n l : c'rtf qu'alors ils ont besoin que leur centre de gravité soit le plus bas possible; dans d'autres positions, ils l'èlevenl de toute la hauteur de leurs bras pour avoir plus de légèreté, plus de souples.se. Dans tous ces différents mouvements, ils rherchei I a faire preuve Me grande habileté. — Si les danseurs ne se servent plus du balancier, c'est qu'une longue habitude, el peut-être l'élude des différentes positions qu'ils peuvent prendre sur la corde, leur a rendu leurs exercices tellement familiers, qu'ils connaissent immédiatement dans quelle position ils doivent se placer puur que l'équilibre soit conservé. Ils se servent de leurs bras. On en voil qui semblent encore négliger ce secours; ceux-lîi sont solides sur leur plancher étroit el mobile; ils y marchent, courent, sautent, dansent, avec autant d'assurance et cïalwindon qu'ils le reraient sur le sol même. i m m i i i ■ rnodUtë itool.), genre de poissons très-voisin des anguilles, donl les principaux caractères sont : tête comprimée, plus étroite que le corps, pointue en avant : corps allonge el pourvu d'une nageoire à rayons articulés, mais simple sur une grande partie du dos, d'une autre nageoire derrière l'anus el d'une troisième fourchue au bout de la queue. Mais ces trois nageoires sont séparées par des espaces libres ; la mâchoire inférieure esl plus longue que la supérieure. - L kQuillb APPAT, onmoditet tobianut , a l'habitude de s'enfoncer dans le sable des mers et dans la vase, pour y chercher d'abord les vers et les petits mollusques donl elle fait sa nourriture, et ensuite pour échapper elle-même à la dent des scombres cl des autres poissois qui sonl friands de sa chair. Ce goût marqué des grands poissons l'a fait employer comme appal, d'où lui vient son nom spéetique. KQUIMU.TIPI.K (orilA.). Les quantùei iquimulliplee sont celles qui proviennent du produit d'autres quantités par un même facteur. Ainsi A et B étant des quantiités quelconques. 4 A et 4 B sonl les equimuliiphti de A et de B. De même 5 A el 5 B sont d'aulres équimultiples de ces mêmes quantités. — Le rapport de deux quantités équimultiples est toujours le même que celui des deux quantités primitives dont elles proviennent, car en général w étant un facteur quelconque. ■A A mB= B Éoi'iNOXE (a«(ron.), moment où le soleil , passant par l'un des points équinoïiaux, se trouve sur l'équaleur. Les équinoxes ont lieu deux

fois chaque année, savoir : vers le vingtième jour de mars et le vingt-deuxième de septembre. A ces époques la révolution diurne du soleil lui faisant décrire l'équateur, les jours sont égaux aux nuits par toute la terre, sauf toutefois la petite différence qui résulte des réfractions, dont l'effet est de faire paraître le soleil au-dessus de l'horizon plus longtemps qu'il n'y est en réalité. Le mouvement propre du soleil étant inégal, il y a environ huit jours de plus que l'équinoxe de mars, ou du printemps, à celui de septembre, ou d'automne, que de l'équinoxe d'automne à celui du printemps, parce que le soleil se meut avec plus de vitesse dans la partie septentrionale de l'écliptique que dans la partie méridionale — On a reconnu que les points équinoxiaux ne sont pas fixes, mais qu'ils ont un mouvement rétrograde, ou en sens inverse de l'ordre des signes, de sorte que le soleil ne passe pas deux années de suite sur le même point de l'équateur. C'est ce mouvement qu'on nomme précession des équinoxes (V. ce mot | nu i \<>i v i, A.I.K, adj. qui appartient à l'équinoxe. Cadran équinoxial, cadran dont le plan est parallèle à l'équateur. En botanique, Fleur équinoxiale, fleurs qui s'ouvrent et se ferment chaque jour à des heures déterminées. EQVIP.vGE, s. m. Il se dit du train, de la suite, chevaux, mulets, carrosses, valets, bardes, etc. Proverbialement et figurément, L'équipage de Jean de Paris, se dit d'un équipage Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.72% accurate

EQUITATION. magnifique, ci V» équipa g* dt Bohême, d un équipage délabré. — Il se dit «oui de toutes les choses nécessaires pour certaines entreprises ou opérations, pour divers exercices. — Il signifie particulièrement, en termes de marine, la réunion de ceux qui montent un bâtiment pour en faire le service et la manœuvre. — Equipa6E se dit quelquefois, familièrement, de la manière dont une personne est «élue. On ne l'emploie guère en ce sens que par ironie. Équipage jopl.j. On don ne ce nom à l'assemblage des oculaires que l'on applique à un télescope, In équipage est d'autant plus fort qu il grossit davantage les ol^ets. Équipe, s. f. action, entrepris»- indiscreète, irréfléchie, lé- i " méraire, dont les suites ne peuvent cire que fâcheuses, dès- ■ ,c gréantes. EQliF-EMEST, s. m. action d'équiper. Il sedil aussi, surtout en termes militaires, de cequi sert à équiper. Il signifie particulièrement, en termes de marine, l'action de pourvoir un vaisseau^ une flotte, etc., de tout cequi est nécessaire à la manu-uvre, a la subsistance, à la défense et à l'attaque, etc. ÉQUIPEMENT jurispr . Tout militaire qui vend tout ou partie de ses effets de grand équipement, par exemple ses armes ou Son habillement, est punissable de deux i cinq années de travaux publics ; s'il a vendu ses effets de petit équipement, la peine est de deux mois a un an de prison. S'il a détourné les effets d'équipement qui lui étaient confiés pour son service, il encourt la peine de six mois a deux ans d'emprisonnement, et s'il a mis en gage ceux qui lui étaient fournis personnellement par l'Etat, il est passible de la prison pendant deux mois au moins à un an au plus. Quiconque achète des effets dépendant de l'équipement d'un soldat, doit èlre traduit en police correctionnelle pour être puni d'une amende qui tie peut excéder trois mille francs, outre une année d'emprisonnement, qu'il s'agisse au reste d'effets de grand ou de petit équipement. Si l'acheteur est lui-même militaire, il est puni de deux à cinq ans de travaux publics ou de deux mois a un an de prison, suivant que les effets achetés sont de grand ou de petit équipement. Les entremetteurs et complices sont punis de peines identiques, suivant qu'ils sont ou non militaires. Les équipements des militaires, suivant l'ordonnance et le grade, sont insaisivviil.lcs. Équipée, v. a. pourvoir quelqu'un des choses qui lui sont nécessaires, et surtout de vêtements. Il se dit aussi en parlant d'un vaisseau, d'une flotle, etc., qu'on pourvoit de tout ce qui est nécessaire a la manœuvre, a la subsistance, à la défense et a l'attaque, etc. Figurémrnl et

familièrement , Il a été bien équipé, il a été mairailè, raillé comme il faut.

— Equipe* KQl'ĪATIOM . méthodes ou procédés divers d'applicatieu» les mêmes, et de tion qui varient selon les pays. Les principes lixes ou fondamentaux consistent à mettre en usage un certain nombre de moyens à l'aide desquels l'homme c»t parvenu à faire connaître sa volonté au cheval et à la lui faire exécuter. (les moyens sont connus, en terme d'équilalion . sous la dénomination d'aidèi; ce sont : l'usage que le cavalier fait de ses jambes, l'emploi des rênes et de l'épcion. Voici pour l'exécution de» principaux mouvements les règles prescrites : l*oiir (aire pBSscr le cheval du reposa I action, le cavalier presse légèrement ta mouture avec les jambes en même temps qu'il reine progressivement la main qui tient les rênes. (. est ce que l'on appelle iat\$tmuu prrrrnirsoii cheval. Veut-il diriger son cheval en avant, avalicr baisse la main, taudis qu il continue de presser avec les genoux et les jambes. Le cheval étant eu mouvement, les mêmes manœuvres servent à lui faire accélérer son allure; ainsi veul-uu passer du pas au trot, ou du trot au galop, on diminue l'cITcl du mors en baissant la main, et on presse des jambes les flancs du cheval. S'il s'agit, au contraire, de ralentir l'allure ou d arrêter I animal dans sa course, le cavalier, après avoir prévenu son cheval, lire à soi les rênes et maintient ses jambes près du ventre, afin d empêcher que le cheval ne se . jette de coté ou ne se place de tra>crs Pour faire un à droite. , le cavalier, eu même temps qu il porte à droite la main qui , lient les rem s, (tresse le fluncuii cheval avec sa jambe droite. , Les même* momcuiiriiis faits en sens opposés dirigent le cheval , à gaurhe . ci muililiès de diverses manières, en mettant lou| jours un . irvi.nl p.irfail entre le mouvement îles j.imbes et ceux ; de la main , il* font exécuter au cheval les diverses marches nbtiquiti, les dcmi-touri, etc. Pour reculer, il suffit de tirer progressivement les rênes i soi rt d'opérer ainsi , par l'action I continue du mors, une pression soutenu sur la bouche du clic| val. Nous n'avons pas parle jusqu'à présent de l'usage de l'r; perou. C'est une omission presque volontaire, car l'éperon n'est et ne doit être que très-rarement mis en usage; les bons caval liers ne s'en servent que comme d'un moyen de correction , ; mais jamais ou presque jamais a litre d'aide. Cependant, si, j par défaut d'instruction nu par caprice, le cheval venait à i méconnaître le commandement de son cavalier, celui-ci serait rudoie i familièrement, s'accoutrer i avec le Equipé, ee, part, lia seau qui a ses voiles et s* ÉQUIPKT, personnel. Il signifie quelcuc, d'un vais :dit, eu termes de i cordages. m. (marine), petite planche placée dans les chambres ou les

cabinets des officiers et des maîtres, pour recevoir et contenir des objets d'usage journalier, appartenant à i qui occupe un de ces emplacements. OLLEKCC, s. f. (togiqui). Il ne s'emploie guère que i locution, L'équipvtlcnée d*\$ prupoMitioni, propriété i qui reviennent, qui équivalent l'une à l'autre. Éqi ipoLi.r.rrr, estk, adj égal en valeur a une autre chose. Il vieillit. Il est aussi substantif au masculin - A lequipoll.KNCB, locution adverbiale, a proportion, à l'avenant, selon la mesure et le rapport qu'une chose peut avoir avec une autre. F.Ql'IPOLLF.R , v. a. valoir autant que. lia vieilli. Il est aussi neutre. Ce verbe et ses dérivés sont plus usités dans le commerce et en jurisprudence que dans le langage ordinaire. EquipollÉ. ÉB. part. En termes de blason. Cinq point d'or équipollét à qualrt d'azur, neuf carrés mis en forme d'échiquier , dont il y en a cinq , savoir ceux des quatre coins et du milieu, d'un émail diflérenl île celui des quatre autres carrés. ÉquisétacÉKS, equitelacta \botan.), famille de la classe des végétaux acolyèdonés, pourvus de vaisseaux et de feuilles; elle est voisine des fougères et se compose du seul genre prêle (F. ce mol). équitable, adj. des deux genres, qui a de l'équité. Il se dit aussi des choses qui sont conformes aux règles de l'équité. Éqi'ITABI.ement , adv. d'une manière équitable, avec équité, avec justice. KQdTATioN. L'art de monter i cheval se compose de principes généraux, fixes, invariables, de tout temps et en lous bien obligé de faire usage de ses éperons ; mais, nous le répétons, ce moyen est rarement utile et ne doit être employé qu'avec une grande réserve. Il serait presque superflu d'entrer dans de longs détails pour expliquer le mécanisme et le mode l d'action de ces divers moyens. Ils s'expliquent d'eux-mêmes I et très-naturellement par les sensations qu'ils font éprouver au , cheval. Ainsi, le cheval étant supposé au repos, la pression que i le cavalier exerce avec ses jambes sur lrs lianes de l'animal, , met son corps en mouvement et l'avertit eu quelque sorte de I se tenir prête exécuter l'ordre qui va lui être transmis. Du moi ment où le» rênes, qui ont été relevées dans le même but d'aver| lissement. viennent à être lâchées, l'animal qui a été excité par I la douleur légère que lui a occasionnée l'action des mors tirés en arrière, cessant de sentir ces mors peser sur sa bouche, et ; n'étant plus retenu, tend naturellement à se porter en avant, i poussé qu'il est d'ailleurs |»r l'action des genoux du cavalier I qui le pressent et le chassent en quelque sorte devant lui. fur I (ois lamé, les mêmes mouvements, provoquant les mêmes senj salions, hâtent son allure; rt celle-ci devient d'autant plus rapide que le mors se fait moins sentir et que le cavalier presse davantage les flanc» de sou

cheval. Le ralentissement ou l'arrêt sont naturellement produits par la sensation douloureuse que le cheval éprouve au moment où le cavalier, tirant à lui les rênes, ramène en arrière les branches du mors et les presse contre la bouche. Enfin on conçoit aisément comment l'action combinée, du mors et de la pression latérale peut avertir l'animal qu'il ait à se diriger d'un côté ou de l'autre. Mais cette obéissance du cheval aux ordres du cavalier suppose une éducation préalable et du maître et de son serviteur. Le cheval doit avoir été dressé de bonne heure à se plier à la volonté du cavalier et il obéira ses moindres mouvements. Le cavalier, de son côté, indépendamment de la connaissance des diverses manœuvres que nous venons d'indiquer, doit avoir acquis des principes de station qui, en assurant sa solidité, laissent le plus d'aisance possible à ses mouvements et de grâce à son maintien. Ce sont ces principes relatifs au maintien du cavalier qui varient selon le pays. Nous n'essayerons pas de décrire ici et de comparer les diverses méthodes d'équitation en usage dans les différents pays; nous nous bornerons à indiquer les principes de la méthode la plus généralement adoptée en France, et qui est connue sous le nom d'après Y de méthode franco-italienne. Voici.

de l'EncycloDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.38% accurate

EQCIVAL.ETr. (*8«) EQUOREE. polie mooVnie.les prinei|>es que l'on montre dans no» manèges : « D'après les préceptes admis pour les adhérents de cette école, le corps du cavalier, placé en selle, se divise en trois | parties, dont deux mobiles et une immobile. Celle-ci comprend depuis les hanches jusqu'au-dessous d> s genou» ; les deux parties mobiles sont le bât et le corps et les jambes. Le cavalier doit avoir la tête droite, les épaules bien effacées et tombantes, les couilles près du corps, le bassin droit et pendant plutôt en arrière qu'en avant, les cuisses tournées en dedans et posées à plat sur la selle, les genoux aussi en dedans, les jambes immobiles, les fessiers longs et n'y chaussant le pied que jusqu'à la racine du pouce, la pointe des pieds» tournée en dedans dans la direction de l'épaule du cheval. A toutes les allures, même au grand trot et au galop, le cavalier doit conserver cette position.» (Quant à la manière de conduire les chevaux et de se servir des aides, l'école franco-italienne prescrit constamment l'emploi des moyens les plus doux; l'usage des éperons n'y est admis que comme châtiment et permis seulement après qu'on aura essayé de faire obéir le cheval par la pression des jambes et des genoux. La plupart des maîtres de cette école défendent l'usage du fouet et de la voix du cavalier, employée comme mesure*. Équitation (Aygtr). L'équitation exerce une influence ' incontestable sur le corps de l'homme, soit en santé, soit en ' état de maladie. On conçoit aisément cette influence pour peu qu'on se rende compte «des secousses et de» mouvements répétés que l'exercice du cheval imprime aux diverses parties du corps. Par suite de l'équitation, l'homme est placé sur une base mobile, qui change sans cesse de position. Chaque fois que le cheval se déplace, il porte son corps en avant avec une certaine somme d'impulsion qu'il imprime au corps de son cavalier. Le choc qui résulte (les efforts musculaires qu'exécutent les membres du cheval chaque fois qu'ils frappent le sol pour s'élancer en avant est également répercuté dans toutes les parties du corps de l'homme les mouvements et les chocs se répétant successivement et avec rapidité impriment une violente secousse à tous les organes, en même temps que les efforts que le cavalier est obligé de faire incessamment pour conserver l'équilibre sur cette base mobile mettent continuellement en jeu les grandes masses musculaires», Cette «diverse» influence» que l'équitation met jeu sont, comme on le conçoit aisément d'ailleurs, proportionnées à la force, à l'énergie et à la rapidité de l'allure du

cheval. Lorsque l'animal va au pas, le cavalier n'éprouve qu'un ébranlement modéré; les succussions, sans être plus violentes, sont plus fréquentes quand le cheval va l'amble. Elles sont à la fois violentes et pressées dans le trot. Enfin dans le galop les secousses ne sont un peu plus douces que dans le Irol. mais elles empruntent un autre caractère à la vitesse extrême de la course, ou plutôt il s'y joint d'autres effets qui dépendent principalement de celle-ci : ces effets sont ■ anhélation, la mécanique de la respiration, l'essoufflement. L'exercice du cheval ne se borne pas à imprimer des secousses en masse au corps du cavalier; ces secousses, retentissant sur les viscères intérieurs, influent encore sur leurs fonctions qu'elles activent souvent d'une manière remarquable. Cette influence se fait sentir par exemple avec une notable énergie sur l'appareil gastrique. Pris avant le repas, l'exercice du cheval stimule vivement l'appétit; après le repas il active et précipite la digestion. L'équilibration agit aussi sur la circulation en imprimant plus de force aux battements du cœur et des artères. L'une des principales conséquences de cette influence de l'exercice du cheval sur la circulation, lorsque cet exercice est fréquemment répété, est une grande amélioration de la puissance nutritive. Aussi les personnes qui font un grand usage du cheval offrent-elles en général les signes d'une grande vigueur et d'une santé robuste. Il est aisé de prévoir, d'après ce qui précède, le général d'influence de l'équilibration sur la santé et le parti qu'on peut tirer de son usage, soit comme moyen hygiénique, soit comme moyen thérapeutique. Si quelqu'un, disait l'illustre médecin anglais Sydenham, avait un remède aussi efficace que l'est l'équilibration, et qu'il en voulut faire un secret, il pourrait amasser de grandes richesses. En effet, l'équilibration agit à la manière des toniques, et c'est principalement dans les nombreuses maladies qui réclament l'emploi de cet ordre de moyens que l'équilibration peut produire les plus heureux effets. ÉQUITÉ, s. f. justice naturelle, droiture. Il signifie quelquefois, la justice exercée, non pas selon la rigueur de la loi, mais avec une modération et un adoucissement, raisonnable. ÉQUIVALENT, s. m. qui est de même valeur, qui équivaut. Il est aussi substantif au masculin. Équivalent. En chimie, le mot atome veut dire indivisible. Il exprime donc une hypothèse dans laquelle on considère les corps comme formés de particules dont la division ultérieure est impossible. Or, même en admettant qu'elle représente d'une manière vraie la constitution intime des corps, est-ce la nature à ne pas pouvoir être prouvée, et restera par conséquent toujours une simple

conjecture. Par cette raison, il y a des chimistes qui rejettent entièrement l'idée d'atomes et ils adoptent à sa place la dénomination d'équivalents chimiques. Cette dernière dénomination repose sur le fait qu'on ne les corps se combinent toujours sous des poids relatifs donnés, qui ont été déterminés et constatés par des expériences nombreuses. En appelant ces poids relatifs des équivalents chimiques, on n'a plus recours à une hypothèse, on s'en tient aux faits réels. Ce n'est qu'en cherchant à se faire une idée de la cause par laquelle les équivalents existent qu'on est conduit à l'hypothèse qui admet des atomes. Les équivalents chimiques et les poids atomiques, peuvent en général être considérés comme connus; il y a cependant des cas où l'un ne peut pas être employé, pour l'autre. L'équivalent chimique pour l'acide étant égal à 100, celui d'hydrogène est 12,5; mais, d'après les rapports qui existent entre leurs volumes sous forme de gaz, plusieurs chimistes considèrent l'équivalent d'hydrogène comme composé de 2 atomes. Un atome d'acide nitrique est composé de 1 atome d'azote et de 5 atomes d'oxygène, et donc un atome d'acide phosphorique est considéré comme composé de 1 atome de phosphore et de 6 atomes d'oxygène. Or, un atome du premier est neutralisé par un atome d'une base qu'on appelle ionique; mais il en faut 4 atomes pour neutraliser un atome du dernier acide. Le poids d'un atome d'acide nitrique est donc l'équivalent au poids de la moitié d'un atome d'acide phosphorique. Wollaston a inventé un instrument appelé *tablette logarithmique* chimiques, qui est fort commode pour l'usage des laboratoires. Cet instrument n'est en effet que l'échelle logarithmique dont se servent les ouvriers pour leurs calculs, et qui consiste en deux règles sur lesquelles les nombres de 10 à 100 sont placés à des distances proportionnelles aux logarithmes correspondant à chaque nombre. On fait le calcul en les glissant l'une contre l'autre. Sur l'une de ces règles Wollaston a substitué aux nombres les noms des substances dont le poids équivalent est exprimé par le chiffre remplacé. Cet instrument fournit un moyen facile de calculer, pour des opérations chimiques, la quantité qu'il faut employer d'une substance pour saturer ou décomposer un poids donné d'une autre substance; mais il a l'inconvénient de ne pouvoir contenir qu'un nombre limité de noms. On le remplace donc le plus souvent par une échelle logarithmique ordinaire, à laquelle on joint les tables des poids équivalents des corps simples et composés. Équivaloir, v. n. être de même prix, de même valeur. Il se dit quelquefois de choses autres que celles qui ont un prix intrinsèque, une valeur matérielle, et signifie, être à

peu près le même que Équivoque, adj. des deux genres, qui a un double sens. Qui peut recevoir plusieurs interprétations. et qui convient à différentes choses. Il se dit aussi de toutes les choses sur lesquelles on peut porter des jugements opposés*. Par extension, l'usage en est étendu, se dit d'un homme à qui l'on ne peut se lier. En médecine, le signe qui peut convenir à plusieurs maladies*. — Équivoque se prend quelquefois substantivement dans le premier sens, et il est féminin. Autrefois, il était indistinctement masculin ou féminin. Équivoque, - f. (p. int.), est le défaut de précision dans la pose, le mouvement, les formes ou l'expression d'une figure, d'où résulte que l'on demeure incertain, soit de l'action, soit de l'objet ou de la manière. soit les affections morales du personnage touché. Il y a de même équivoque des couleurs, lorsque la couleur d'un objet se confondant avec celle d'un autre objet, l'œil demeure incertain sur celle qui appartient à chacun ; c'est l'équivoque de la perspective. quand, par un défaut de perspective linéaire, et, plus souvent encore, de clair-obscur, on ne peut déterminer, de prime abord, sur quel plan l'œil entend placer un objet. On l'ivoque, v. u. user d'équivoque. On l'emploie quelquefois avec le pronom personnel, dans le langage familier ; et alors il signifie, dire involontairement un mot pour un autre. ÉQUOREE, aquorea xool.), genre de zoophytes de la section des méduses leucaculées, c'est-à-dire qu'elles ont la conférence du corps et quelquefois l'orifice buccal pourvus de cirrhes tentaculiformes. On leur donne pour caractère : corp* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.95% accurate

diversi forme, garni à s (m) d'un cercle de I lenlaculaires.
"filamenteux, souvent fort longs et plat ou moins nombreux ; iin fortement
wju en dessous, jut un orifice médian, souvent placé à l'extrémité d'une
sorte de lèvres circulaire plus nu moins saillanleou pourvue de frange»
teitiaculairrs ; appendices stomacaux, linéaires nombreux, ou bien sarcif
rnics. et alurs peu nombreux. Parmi lrs espère* le* plus remarquables nous
citerons : l'ioi'oHiK MtSONfcjiK, aquorea metnnema, l ombrelle discoïde,
déprimée et de couleur bleue; l'estomac est très-étroit, disposé nom me une
sorte de bandelette autour d'une tubérosiiè centrale; dix-huit tentacules très-
courU. ÈQrt'ss (irto/.). Un donne ce nom latin a tous lrs animaux du genre
cheval, eq uiu eabal/ut , le chenal ordinaire, equmt oajniu, Cane, equm
litmionut. le dzigtai. ERABI.F., mur ibolan.'. arbres et arbrisseaux d'une
haute Mature et d'un port élégant, les uns indigènes, ayant des feuille*
lobée* sans stipules, le* autres exotiques, ayant des feuilles palmées,
quelquefois ailées et lernées et même quairr ensemble. Le» Orurs verdit
re*,grou|>ées irrégulièrement a l'aisselle des feuilles eu tJiyrses, en
coryrnhc» ou en grappes, sont uniseiuècs et polygames H présentent un
calice profondément divisé en cinq a neuf découpure* oblongues, aiguës,
persistâmes. souvent colorées, une corolle composée de cinq pétales
obfongv, obtus en leur sommet, un peu plus grands que le calice auquel ils
ressemblent pour la disposition et la couleur, ruais alternant avec se*
divisions. Huit étamines aussi longues que les pétales et surmontées
d'anthères arrondies A la lIBor succèdent deux capsules comprimée-,
allongées, réunies à la base, amincies a leur sommet en une grande aile
membraneuse et divergente, au moyen de laquelle la semence est enlevée
par les vents et portée au loin. pagné Théodorir en Italie. Il fut nommé roi .
Il fut action de d'arracher la peau. Il dont KRADI CATION \didaet.)
quelque chose par la racine. ER.tlt.ER, T. a, est familier. Ébmpi.cre, s. f.
écorchure légère. It est familier. éb »r. uns ris (6ofan .>. genre de la famille
des graminées, principaux caractères sont : fleurs en pamrues plus oc
moins lâches; plume renfermant de quatre à dix fleurs imbriquées: glume
supérieure paillette' réfléchie, entière, ciliée, persistante et a bords replies;
ovaire échancré, style divisé en deux branches: stigmatte en-poupiNon ;
earvopse libre, non Sillonné. t> genre, établi pu l»alissot de Bea'uvais, n'est
admis pir la plupart des botanistes que romme une division du genre poa ' Y.

ce mot rt \ -i'«.nniii ÉR vii.I.fjif.nt, s. m. renversement des paupières en
 dehors, On l'appelle en médecine, eetrophon. EBAILLKB, v. a. Il se lit en
 parlant des toiles et des de soie dont le tissu est relâché, effile, ou comme
 écorche Ou peut l'« Brailé, êb. part. Avoir lait éraiJIë, Ut «eux éraité,,
 avoir naturellement des lilels rouges dans l'œil, on avoir les paupières plus
 ou moins renversées en dehors. KRAii.i.itRt!, j f marque qui reste a une
 étolTe de suie ou a une toile, quand elle est érailléc r.RAilD (Clacdf.1,
 avocat au parlement de Paris, morl en 1700. à cinquante-quatre ans , laissa
 des plaidoyers imprimés en I75Ô, in-K |.,. plu\$ célèbre est celui qu'il fil
 pour le iluc de Maiann rontre Hurleuse Mancini, sa femme, qui l avait quitté
 pour|>as*er en Angleterre. erari» [Sébastien), célèbre facteur d'instruments
 de musique, naquit à Strasbourg le 5 avril tñ.Vi. Il vint à Paris en «'Ut, et se
 lit bientôt remarquer par la pi que le premier il construisit en France, frèi
 perfection des pianos Il s'associa avec son irere Jean- Rapt nie et formèrent
 tous deux un grand établissernent qui devint l'un des plus beaux de
 l'F.uope. La révolution conlraignii Erard de se retirer en Angleterre, et il v
 forma uu autre établissement encore existant aujourd huî De retour en
 France en I7iNJ, il se remit à la fabnealion îles instruments, et l'invention (
 1808, de hharpt à double mouvement mit le sceau à sa réputation. Erard
 mourut le û avril 1851 au château de la Muette de Paisy. près Paris.
 Amateur passionné des arts, et d'un caractère noble et généreux, il employa
 i I eucoiiragemeul des artistes une grande partie de la fortune que ses
 travaux lui avaient lait acquérir. RftAMC, roidesOstrogotln.éUillechefdes
 Rugieus, t. H AS M F. (Dlliju; Dcsidtrius Erasmus, le 28 octobre Lit» 7.
 Gérard , sou père, oui qui i par eux en Ml. Il fut plus tard tué par les Goths
 et eut Totila pour successeur ! f. Goths . F.R ASISTR vif , médecin célèbre,
 petit-fils d'AriMote. Krastslrale vivait à la cour de Seleucus Mcanor.
 lorsque Antiochus Noter, le (ils du roi. tomba dam une maladie de langueur
 dont les médecins ne pouvaient ilècuuvrir la cause. Erasislrale s ciant
 aperçu qu'à la vue de Slratonire. sa belle-mère, le jeune prince avait le pouls
 plus agité que de coutume, s'insinua dans sa confiance, et réussit à connaître
 son mal et à le guérir. Sèleucus Nicanor accorda cent talents à F.rasistralc
 pour cette guérisou. Galieu nous a conservé le titre de plusieurs de ses
 ouvrages, dont il ne nous reste plus rien. Erasistrate mourut l'an Kl avant J.-
 C. naquit à Rotterdam habitait la ville de Goudu, pressé par ses parent»
 d'entrer dans les ordres, quitta le pays pour se soustraire à ces obsessions;
 mais il était forcé d'àtMudoiiiiter à son départ la ni e d'un médecin, sa

lianéc, Marguerite, qui se réfugia à Rutlerdam pour y devenir mère. L'enfant qu'elle mit au monde avait à peine un souffle de vie. C'était Erasme. Gérard s'était retiré à Itome ; mais, sur la fausse nouvelle de la mort de Marguerite, il prit les ordres et revint dans sa patrie ; obligé par les serments qui le liaient à Dieu d'accepter le titre de père sans avoir celui d'époux, il consacra le peu de vie que lui laissa le chagrin à l'éducation de ses fils. Erasme fut enfant de chœur jusqu'à l'âge de neuf ans dans la cathédrale d'Utrecht. A quatorze ans il perdit son père et sa mère ; il passa sous la tutelle de personnes qui, désireuses de s'approprier son patrimoine, le contraignirent d'entrer dans un monastère. Mais le régime du cloître lui inspira une telle aversion, qu'il accepta avec empressement les offres de l'évêque de Cambrai qui voulait le conduire à Rome. Le voyage n'eut pas lieu. Erasme fut placé à Paris dans le collège Montaigu : il fit connaissance dans cette ville avec quelques jeunes nobles anglais qui rengagèrent à les suivre dans leur patrie, et l'un d'entre eux lui assura une pension qui fut fidèlement payée jusqu'à la mort d'Erasme. Cependant celui-ci revint à Paris, d'où il partit de nouveau en 1500 pour se rendre en Italie. Il séjourna à Bologne, à Padoue, à Venise, puis les Aides qui imprimèrent ses Adages, à Rome eurent de puissantes protections lui auraient ouvert une brillante carrière, si, à l'avènement de Henri VIII, ses amis ne l'eussent vivement sollicité de revenir en Angleterre pour jouir de la faveur d'un prince qui avait pour lui une grande considération. Il se rendit à leur invitation, reçut un accueil distingué, et se lia avec des personnages d'un grand mérite et d'une haute position, tels que le chancelier Thomas More, Jean Colet, doyen de l'église de Saint-Paul. Thomas More, médecin de Henri VIII. L'université d'Oxford lui donna une chaire de professeur en langue grecque. Mais Erasme la refusa, soit que les offres qui lui furent faites ne lui parussent pas assez honorables, soit qu'il ne voulût pas perdre son indépendance ; il quitta l'Angleterre en 1515, et passa en Flandre, où Charles d'Autriche, depuis empereur, lui donna le titre de conseiller royal avec une pension. Ce prince ne réussit pas non plus à retenir Erasme, qui refusa de même les offres de Sigismond de Pologne et de François I^{er}. L'hérésarque Martin Luther lâcha de l'engager dans son parti, mais inutilement. Erasme, prévenu d'abord en faveur des réformateurs, se dégoûta d'eux quand il les eut mieux connus. Il les regardait comme une nouvelle espèce d'hommes obstinés, médisants, hypocrites, menteurs, trompeurs, séditeux, forcés, incommodes aux

autres, dteitét entre eux « On a beau vouloir, disait-il en plaisautaut, que le luthéranisme soit une chose tragique; pour moi, je suis persuadé que rien n'est (dus comique, car le dènoûmeiit de la nièce est toujours quelque mariage. » Il finit par se fixer à Bàlc auprès de sou ami I imprimeur Frnben, en 1 52 1 . Ce foi là qu'il mil au monde la plupart de ses ouvrages, en particulier ses éditions du Nouveau Testament et des l'ères de l'Eglise, rt qu'il publia ensuite la collection de ses oeuvres II y vécut tranquille jusqu'à l'époque où la réforme fut adoptée par les Bàlois ; il dut se soustraire aux persécutions qui l'allendaietil et quitta Baie pour aller vivre à Frifoïurg en Rrisgau. Après srplnnnèes de séjour flans celle ville, ilrevint à Raie, où il mourut au bout de quelques mois d'une dysenteriê, le 11 juillet 153« Il fut enseveli dans la cathédrale. Ses compatriotes lui ont lait élever une statue au milieu de la grande place, sur la base de laquelle on lit ces paroles :

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.63% accurate

Erasmus f. raste. i 2»! \ indk i rt i Erasme fui le plus bel esprit el le savani le plus universel de , son siècle. Cesla lui principalement qu'on doit la renaissance des bel les- ht lres, les premières éditions de plusieurs Pères de l'Eglise, la saine critique. Il ranima lrs illustres morts de l'antiquité el inspira le gout de leurs écrits a sou siècle. Il avait formé sou style sur eu*. Le sien est pur, élégant, aise ; cl quoiqu'un peu buarre, il ne le cède en rien à celui des meilleurs écrivains «le son siècle. On a reproché , non sans raison, a Erasme une trop grande liberté sur les matières qui concernent la religion. Il exerce souvent une critique mal fondée contre les saints Pères. Il se plall à grossir les vices de son en satires que temps, jamais sa plume n'est plus féconde e quand parle des religieux et des ecclésiastiques; i se rend justice i lui-même quand il dit (lib. I, cpisl. il) : I l ingénue, quod rerum e*t, faltar, <um nnlura proptnnor adjacot, qaam fortune ticeal, el linguat iiberiorii q uetm nonnunquam expédiât. Se liant trop sur ses propres lumières dans les matières de religion, il s'est quelquefois écarté du vrai chemin; c'est pour cela que plusieurs de ses ouvrages ont été censures par les facultés de théologie de Paris et de Louvain, et mis i l'index du concile de Trente. Damnalus in plerisque, dit un auteur. suspectut l» multiti, cautè Itgendut in omnibus. Il faut cependant avouer que quelques-uns ont poussé trop loin la critique contre Erasme. Il est certain qu'il a vécu et qu'il est mort dans le sein de la religion calholique, comme l'a montre Jacques Marsollier dans son Apologie d'Efitme, Paris, 1713 : ouvrage d'ailleurs trop favorable a Erasme el contre lequel le l». fourneroine s'éleva avec force. Peu de jours avant sa morl, Erasme écrivit à Conrad Guclenius. son intime ami, qu'il voudrait finir ses jours ailleurs qu'a Baie, a raison des divisions que les nouvelles sectes avaient produites dans cette ville: (>b dogmatum diuensionem malimalibi finire vitam. Cet homme célèbre essuya plusieurs orages qu'il ne supporta pas avec trop de patience. Naturellement sensible à l'éloge el à la critique, il traitait ses adversaires avec dédain el avec aigreur. Il eut toute sa vie une passion extrême pour l'étude, il préféra ses livres a tout, au* dignités et au* richesses. Il était ennemi du lute, sobre, sincère, ennemi de la (laiterie, bon ami el constant dans ses amitiés; en un mot, il n'èiait pas moins aimable homme qu'homme savant. Toutes ses OEuvres furent recueillies à Bâle par le célèbre Froben, son ami, en 0 vol. in fol Celle édition étant devenue très-rare, on en lit une nouvelle plus complète i

l'hyde, en 10 tomes in-fol ; le premier contient des ouvrages de grammaire et de rhétorique et ses Colloques, le deuxième comprend les Adages*, le troisième toutes ses lettres, le quatrième des ouvrages de philosophie, de rhétorique et de piété, et le cinquième de la folie. Le cinquième comprend les ouvrages de philosophie et de piété, le sixième le nouveau Testament grec avec la traduction latine, le septième la Paraphrase du Nouveau Testament, le huitième des traductions des Pères grecs et des discours, le tome neuvième les nombreuses Apologies de l'auteur, et le dixième d'autres ouvrages polémiques. Les poésies d'Erasme sont répandues dans les 10 vol. Plusieurs de ces traités ont été réimprimés à Paris. On doit aussi à Erasme l'édition du texte grec de Polydore, Baie, 1553, in-1°; la première édition de Præmii Syrus*. Erasme (Dos Bemto), général espagnol, né en 1789 à Barrenne en Navarre, lit d'abord avec des troupes de guérillas la guerre de l'indépendance depuis 1809 jusqu'en 1814. Plus tard il se rendit illustre dans la guerre qui suivit la mort de Ferdinand VII, et mourut en septembre 1855. Érasme (Thomas), médecin, né en 1521 à Bâle en Suisse, enseigna avec réputation à Heidelberg, puis à Bâle, où il mourut en 1585. On a de lui : 1° divers ouvrages de médecine, principalement contre Paracelse, ainsi qu'une Vie de ce philosophe, médecin et charlatan ; on y voit qu'il se mêlait de magie, et que le diable lui rendait des visites, Baie, 1572, in-8°. 2° Des Thèses* qui ont fait beaucoup de bruit dans le temps, Zurich, 1595, in-8°. 3° Opuscula, 1590, in-fol. 4° Concilia, Francfort, 1598, in-fol. 5° De auto potabili, in-8°. 6° De pulredine, in-8°. 7° De theriaca, Lyon, 1600, in-4°. 8° De lamiis et strigibus, Baie, 1577, in-8°. 9° Des Thèses* contre l'excommunication et l'autorité de l'Église*, Amsterdam, 1619, in-8°. Il paraît que l'auteur était dans le cas de l'Érasme. ERATONTHES. les craindre. Le médecin était préférable chez lui au controversiste ; mais ni l'un ni l'autre ne méritaient le premier rang. Erater, v. a. d'Erater. ERATHE (Aristote), savant théologien, naquit à Buchloa dans la Souabe le 23 janvier 1048. Il embrassa la vie régulière des chanoines de Saint-Augustin, prit ses grades en théologie à l'université de Dillingen, et pendant plusieurs années il professa la science dans les collèges. Le pape le nomma protopontifical apostolique, et l'empereur le décora du titre de comte palatin. Il obtint ensuite l'abbaye de Saint-André qu'il gouverna jusqu'à sa mort arrivée le 5 septembre 1711. Ses principaux ouvrages sont : 1° Commentarii historico-theologico-juridici in regulam S. Augustini, Vienne, 1689, in-fol. V Augustus velletus* aurei ordo, per

rmbemala , erthete* pmltiea* et kitturiam demonttratut, Passait, 1094, in-
 fol.; Ratisbonne, 1007, in-8"; S" lies Snntandreanar; recueil de pièces
 relatives i l'histoire de l'abbaye de Saint-André; 4* Le monde symbolique,
 traduit eu latin du P. Picinelli; des Méditations, traduit de Tincelli; la Manne
 de l ame , traduit de Segneri; le* Travaux apostoliques, traduit de Signeri.
 krath l Antoine-Ulrich d'}, laborieux écrivain el jurisconsulte allemand né
 en 1709, exerça plusieurs emplois judiciaires dans les cours de
 Quedlimbourg , de Wolfenhiittel , el de Nassau-Orange. Il se rendit célèbre
 par ses recherches importantes sur l'histoire d'Allemagne dans le moyen
 âge. Il mourut en 1773. Ona de lui : I" Conspectu* historiés
 UrunsvieoLuneburgica univertali* , in tabula* chronaJogiea* el
 genealogieat diriius , el hlstoritorum eu jus vis ceci perpetuit testimonii*
 munilus; pramittat sunt hibliotheca Brunsvieo-Luneburgensit, et Dissertlttio
 eritiea de habitu lotiu* operis, Brunswick, 1745, grand in-fol ; 2°
 Calendarium romano-germanieum medii ami ab anno DCCLl usque ad
 emendationem art' gorianam, Dillenburg, 1761 , in-fol.; 3° Codex
 diplomatie** quedlittburgensis , Francfort S. M., 1704, in-fol. — Esath
 (M''' d'}, sa fille, a traduit du latin en allemand la Vit de* illustre*
 capitaine*, Francfort, 1760, in-8". érato (P. Musesl. Ehatostuenes,QIs
 d'Aglalls, l'un des plus célèbres savants de l'antiquité , naquit à Oyrene ,
 colonie grecque située sur la cote septentrionale de l'Afrique , dans la
 première année de la cxxxvr olympiade 276 ans avant J.-C). Des maîtres
 habiles, tels que le philosophe Ariston de Chio , Lysonnias de Cyrène ,
 Callitnaque le grammairien el le poète, développèrent de bonne heure son
 intelligence et l'initierent i tontes les connaissances dont l'humanité était
 alors en possession, l-a réputation qu'Eratoslltèncs ne tarda pas a acquérir
 appela sur lui l'attention de Ploléméc Evergèles. Ce digne successeur de
 Lagus lui donna, en raison de son savoir encyclopédique, la direction de la
 bibliothèque d'Alexandrie, dont la célèbre école commençait i compter les
 plus grands hommes du temps parmi ses maîtres et ses disciples. Les
 écrivains de l'antiquité ont parlé d'Eralosthènes avec trop d'éloges et de
 respect pour qu'on puisse douter de l'influence que ses travaux durent
 exercer sur les progrès généraux de la science. Il fut a la fois orateur, poêle,
 antiquaire, philosophe, astronome et géomètre, mais c'est surtout à ces
 derniers titres qu'il s'éleva jusqu'au rang des Euclidc, des Apollonius , des
 Aristèc. Malheureusement les nombreux el importants ouvrages qui lui sont
 attribués sont perdus pour toujours, el il deviendrait diffic ile d'apprécier la

valeur des jugements dont ils furent l'objet, si les savants mathématiciens qui illustrèrent les derniers siècles de l'école d'Alexandrie ne nous avaient conservé quelques-unes des recherches qui occupèrent sa longue et laborieuse vie. Eulocius, dans ses commentaires sur Archimède, a reproduit la solution qu'Eratosthène donna du problème de la duplication du cube. Nicomaque el BocVefBufri Arrt*, I, 21 rapportent aussi de lui une méthode pour trouver les nombres premiers; il lui avait donné le nom de *llwuv* ou *dp* crible, parce qu'au lieu de déterminer directement les nombres au moyen de celle méthode, il le faisait indirectement et en quelque sorte par exclusion. On trouve dans les *Trantartion** jihilotnnhiquet de l'antre 1772 un mémoire du géomètre anglais Horsley, où celle méthode est exposée (P. Crible). L'astronomie a diverses obligations importantes à Eratosthène*. Sa tentative pour mesurer la grandeur de la terre a de la célébrité; ce fut la première solution que la science ait donnée de ce problème. On sait qu'il y parvint à l'aide de l'observation qu'il avait faite à Syène, où il existait un puits que le jour même du solstice d'été le soleil éclairait verticalement dans toute sa profondeur. Il supposa que Syène se trouvait précisément sous la ligne du

Digitized by Go<

The text on this page is estimated to be only 12.72% accurate

1ICTO, parle P. Pélaud, dans son ouvrage, Aralus donna à Oxford une nouvelle et remarquable édition de ce précieux reste de la science antique; il y ajouta plusieurs autres fragments d'Kratosthènes, empruntés aux auteurs anciens qui les avaient conservés. Kratoslhenes parvint, à un âge très avancé; quelques écrivains ont dit que, ne pouvant plus supporter les infirmités d'une vieille vieillesse, il se laissa mourir de faim. Quoi qu'il en soit, on place généralement l'époque de sa mort vers la septième ou la neuvième année du règne de Ploie niée Epiph. iuc. MIBACB SCHDKXbt. IIC ;f. ! 1AKLF.S ElkENE, COMTE D I. général autrichien, naquit dans le comté d'Erbach le 11 février 17.Y*. Il prit part à la guerre de sept ans et à la guerre contre la France, et se fit remarquer par ses talents et son courage; il quitta le service, de l'Autriche en 1806 après avoir été élevé au grade de grand maître d'artillerie, et trois ans plus tard il succéda à son frère, le comte Christian, dans le gouvernement du comté d'Erbach. Il mourut en juillet 1812. Son nom est quelquefois appelé KRfithN, AitBLAN1», IIKRBLAM OU EllULAM, HëKIIAM» et HI KRI «>n II naquit à Noyon vers de parents Irès-dislingués; il connut de bonne heure que la véritable noblesse ne consiste que dans la vertu. Durant le cours de ses études, il se préserva des vices si communs (surtout la jeunesse. Ses parents l'ayant envoyé à la cour de Clotaire I^{er}, il y obtint la « harpe de grand échanson. Il traversa le dessein qu'on avait de le marier, en renonçant pour toujours au mariage. Il quitta la cour avec l'agrément du roi et se retira vers le monastère de Foix ou de Saint Wandrille alors gouverné par saint Lambert. Son noviciat fini, il fut admis à la profession religieuse. Sa vertu extraordinaire déterminant ses supérieurs à le faire ordonner prêtre par saint Ouen, archevêque de Rouen. Il célébrait tous les jours la messe, et afin de s'acquitter plus dignement de cet auguste ministère, il se tendait tout le jour une fiole vivante par l'exercice du jeûne. Quelque temps après, étant à Uanles, voulant fonder un bon odor de Jésus -Christ dans le diocèse, pria saint Lambert de lui donner de ses disciples. Le saint abbé Ht 2*> ! EUCOLAM. le prélat les reçut avec de grandes démonstrations de joie, et les conduisit dans l'île d'AmfYrr qu'il leur avait destinée. Ils y firent deux églises, l'une sous l'invocation de saint Paul et l'autre sous l'invocation de saint Pierre l'apôtre. Il mourut solennellement le 26. Il ne, et eut beaucoup de privilèges aux religieux. Le roi Childebert III confirma ce nouvel établissement en 528. L'abbaye sous sa patronne L'abbaye d'Aindre devint bientôt célèbre par la

multitude et par la vertu de ceux qui l'habitaient ; ou en tira diverses colonies pour peupler plusieurs monastères que la piété des évêques lui fournissait de toutes parts. Le saint ne manquait point de la vigilance au grand nombre de ses occupations ; il quittait tous les ans son monastère pour aller prier son carême dans l'île d'Ainilriiclle, qui en était à quelque distance. Il en agissait ainsi pour se mieux disposer à célébrer la fête de Pâques, la vieille munielle ne lui fit rien relâcher de ses austérités : tout ce qu'il ajouta à son infirmité fut de se dévotiser « les soins du monastère » ; il ordonna donc à ses religieux de procéder à l'élection d'un abbé. Mallieureusemment le choix tomba sur Adalroi, qui n'avait aucune des qualités requises pour celle place. La mort l'avant enlevé quelque temps après, le saint établit abbé, un de ses disciples, nommé Douai, qui l'instruisit auparavant de ses devoirs d'un bon pasteur. Pour lui, il passa le reste de sa vie dans l'état de simple religieux et mourut vers l'an 1150. Il fut enterré dans l'église de Saint-Aul : quatre ou seize ans après, on transporta son corps dans l'église de Saint-Pierre. Il est nommé en son jour dans le martyrologe ; mais en Bretagne on l'honore le 22 novembre, qui est peut-être le jour de la translation de ses reliques.

Adalroi, Lombard, vivait dans le 11^e siècle. Il porta les armes dès sa première jeunesse, et fut prisonnier de guerre. Il se retira au monastère d'Oissin, où il embrassa la règle de saint Benoît. On lui donna le gouvernement d'un monastère voisin ; mais il fut exposé à tant de traverses, qu'il se vit encore contraint de se retirer. Ce fut dans le lieu de sa retraite qu'il écrivit un livre de prières depuis l'an 1150 jusqu'en 1170. à l'histoire de la ruine de l'abbaye de Landulph, évêque de Constance. en vers, et un abrégé de l'histoire des rois de France ; mais on doute qu'ils soient de lui. Il mourut l'an 1170. Il fut enterré dans l'église de Saint-Philippe. et comblé de gloire. Ses yeux à la bataille de Saint-Quentin, en 1557. Le guerrier, entraîné par le désir de reconnaître les pays et les hommes, parcourut la France, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre. Avant d'être à Londres quelques provinces du Pérou et du Chili s'étaient révoltées contre les Espagnols, il brûla d'aller signaler son courage sur ce nouveau théâtre. Il passa sur les frontières du Chili, dans une petite contrée montagneuse, où il soutint une guerre aussi longue que pénible contre les

rclielles, qu'il délit à la fin. C'est celle guerre qui a fait le sujet de son poëme
 de I Aciucuno, ainsi appelé du nom de la contrée. On y remanie des
 pensées neuves et hardies Le poète conquérant a nus beaucoup de chaleur
 dans ses batailles. Le feu de la plus belle poésie éclate en quelques endroits.
 Ce poëme, Composé de plus de trente six chants et trop long de la moitié,
 fut imprime pour la première fois en 15H7, in-12; mais ta meilleure édition
 est celle de Madrid, t*ï%i, •! vol. in-tî. Apres sou expédition contre les
 |wuples du Pérou el du Chili, il prit avec lui trente soldats et chercha de
 nouvelles aventures; il alla dans le pavs qui esl entre le détroit de Magellan
 et l'Ile de Chiloé, en prit possession, et parcourut beaucoup d'autres pays II
 rentra ensuite eu Espagne, où il mourut ver» l'an 15!»3. KRiKKRN
 (LATf.iKR), surintendant des mine* de Hongrie, d'Allemagne et du l'y roi,
 .suus trois empereurs, a écrit «ur la métallurgie avec Ih-aroup d'exactitude.
 Son livre esl en allemand ; mais on La traduit en latin avec des notes II
 parut pour la première fois en ttiul, h Francfort , iu-fol On y trouve presque
 tout ce qui regarde l'art d'essayer les métaux fcHCOI.AM JoSEPU-alAUIT
 1, lillèralcur. né en IIWO à Silrigagtia d'une famille patricienne. Il fit ses
 études à Kome , et embrassa l'état ecclésiastique. Il mourut à Rome vers
 1700. On de lui: 1- Maria, rime, Padoue, Comino, Wîo-'iK, a vol. 1-8". Cet
 oovrage a été plusieurs fois réimprimé: 2" /* Sttlamitidt, botrbertecia acœra,
 Rome, 1731, in-a°; 3" I trt ordini délia arehUeliurti darieo. ionieo c
 eorinhio, presi dalle fabbrirhepiù ttltbri dtWMLieU* f«ma t posti in uto ton
 nuoio Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.64% accurate

{*») uatutimo meiodo.MA., 17»». m-fol : »° h quallro paru del monrfo fngnfmtmlê deterUe. ibid., nrđi, m-8" avec une •rte. KBUT ^Paî 1.1*1. religieux franciscain allemand, prtrtesscur de théologie i l'uiiiversilé de Friliourg eu Ilri'gaw , ne a Werloch en 1757, s'est distingue par son zèle a combattre les miTédolcs , soi! dans les écrits dont il lui l'auteur . soit dans .- eu» m il traduisit de l'anglais et du français. Son principal ouvrage est une Hhloire Huèrairt de la tnMogxe en latin. » toi m-H: Il a fait paraître aussi quelques omis sur 11 hibliograP,,ÉBE skronol .). Il n'existe point delv urologie satisfaisante de ce mot employé depuis longtemps en i-hroimlogir pour dé* sùrnrr spériidcmnl une époque historique ou MlfMOOJBWOe précise d'où l'on compte les année». 11 ne faut point confondre Fère avec la période : les computist. s les plus estime «ont souvent lombes dans celle grave erreur, qui a produit une fâcheuse confusion dans les époques chronologiques et a rendu leur concordance fort difficile à établir. La période a expressément des éléments astronomiques: on l'entend d un- succession d'années comprises dans l'intervalle d'une révolution sidérale donnée à une révolution semblable, et dont par conséquent la durée peut être variable I. ère est au contraire un point lue et déterminé dans le temps. Ainsi la période et 1 ère juliennes n'ont rien de commun. La période julienne est un comput arbitraire établi par Joseph Scaliger pour faciliter les calcu s des concordances chronologiques ou servir d'échelle généra c i la chronologie de l'histoire : elle a pour élément le cycle lunaire de tu ans multiplié pir lervcle solaire de 28 ans, dont le produit est encore multiplié par le cycle des indictions de 15 «us. L'ère julienne indique seulement l'époque de la réformation du calendrier romain par Jules César (F . Calendrier, li, 13, tt et suivants, et Peiiiids). - Ces ères »" astronomiques sont ai«rtn««re» ou pottèrieuTtt a l'cre chrétienne, qui peut servir a la fois entre elles de ternie moyen et de terme de comparaison. Elle est a peu près la seule qu'on emploie généralement aujourd'hui sous la dénomination d'ère vulgaire; car, à part les ères nationales, comme celle de l'hégyre, par exemple, les autres peuvent être regardées comme des ères savantes ou d'un usage purement scientifique. Nous allons rapidement exposer les éléments des principales, et surtout de celles qui sont encore employées le plus souvent en astronomie et en chronologie. Pour éviter des répétitions sans objet, nous classerons sous les désignations générales d'are* aneiennei ou

d'ère» modernité celles qui sont antérieures ou postérieures à l'ère chrétienne. Eres ANXIEUSES.- t. Erei mnndaine.deiJwft.deta création dumande. Celle ère n'antiripe qued une année sur l'ère vulgaire; les Juifs en placent ainsi le rouimeu. ement 37» I ans avant J.-C; elle est réglée par le c>cle lunaire de IU ans, compose de douze années communes et de sept autres etnliolismiques. Les Juifs modernes prétendent que celle ère de la création du inonde a été connue de leur nation dès la plus haulc antiquité. Cette assertion est révoquée en doute par quelques critiques qui se fondent surtout sur l'imperfection des anciennes notions astronomiques du peuple hébreu . et ils ne pensent pas qu'on puisse faire remonter au delà du xi* siècle de l'ère vulgaire l'institution de l'ère mondaine. — 3. Ere d Abrah-xm. Elle ■ est qu'historiquement déterminée, nuis celte détermination parait du moins résulter de l'unanimité des traditions, qui ont en Orient une grande antiquité Cette ère commence à l'1 vocation des patriarches dont elle porte le nom, et qu'on fixe au 1" octobre de la '2015- année avant J.-C; mais il faut remarquer que la 10IG« année commence a ut ce même jour immédiatement antérieur au commencement de l'ère chrétienne. Les computistes el les anciens écrivains chrétiens ont eu général adopte l'cre d'Abraham. — 5. Ere de Satmnaunr. Le commencement de celle ère est fixé à midi d'un mercredi qui était le Mi février de l'an 7*7 avant J.-C; son élément astronomique est l'année vague de 3ti5 jours, sans intercalai ion, telle qu'c.'le était réglée eu Egypte. Sun nom est celui d'un prince qu'on lée eu Kgvplc. 800 nom esl celui U un prince qu on consioere comme lé fondaleiir du royaume de Babylonc. Cette ère esl très -célèbre et a été généralement usitée dans les diverses supputations du temps Elle a surtout élè utile à l'astronomie. Ploléméesen esl servi dans l'AlmageSle.el a ramené l celte ère, en employant les mois égyptiens, la date des obiervations anciennes qu'il a recueillies. L'astronome Théon a imité cet exemple, et, parmi les écrivains modernes. Boublian (Attr. philoi.) emploie également l'ère de Nabonassar, afin d'exprimer par des termes uniformes l'époque de* observations même récentes qui doivent être comparées arec les plus anciennes On doit remarquer que par la nature de; on année vague l'ère de Nabonassar rétrogradait d'un jonr loos les quatre ans sur l'année julienne, ce qui forme une année dans la période de \V*t années juliennes. Il esl encore un point essentiel à nliscrv r dans les tables de concordance qui ont été dressées d après ces variations, c esl qu'il peut arriver que ileux années de Nabonassar prennent lenr commencement (lans la même année julienne.

Cela est ainsi quand le premier jour de l'année de 1^{ère} I^{re} thol | tombe au 1^{er} janvier d'une année julienne bissextile; celle-ci ayant 360 jours, et l'année de Nabonassar n'en ayant que 305. il est évident qu'elle (mit avec le 1^{er} décembre julien, et que l'année suivante de 1^{ère} commence avec le lendemain 51 décembre de la même année l.^{re} de Nabonassar, qu'on trouve employée dans toutes les anciennes tables agronomiques, n'est plus en usage aujourd'hui que pour les années qui ont précédé l'ère chrétienne: il faut avoir soin d'observer les concordances de tenir compte de ces inégalités. que nous avons signalées. — ». Eredet Olimpindri La connaissance de celle ère est d'une utilité indispensable pour l'étude de l'histoire; elle est la plus célèbre de toutes celles qui ont été en usage dans l'antiquité, les Romains et tous les peuples qui se trouvaient en relation avec la Grèce furent obligés de l'adopter pour s'entendre avec elle et s'assurer de l'exactitude de leurs propres supputations. C'est une erreur historique donc l'élément astronomique est une révolution de quatre années. Quotum Timée, écrivain sicilien postérieur au règne d'Alexandre le Grand, paraît être le premier des historiens grecs qui aient introduit dans la chronologie l'emploi de cette ère, il est évident quelle était longtemps sans usage national en Grèce. Il y a même incertitude même sur l'époque de l'institution des jeux Olympiques dans la Grèce. Leur origine fut rattachée, lors de l'établissement de l'usage de l'époque où l'usage fut introduit d'ériger des statues aux vainqueurs des jeux. On remonta ainsi jusqu'à Choramus, qui reçut le premier cet honneur, et l'ère des olympiades a pour point initial cet événement qui est sans doute arrivé plusieurs siècles après l'institution même des jeux Olympiques; il est usé à l'an 778 avant J.-C; la 1^{re} olympiade comprenait ainsi les années 776, 775, 774 et 773 avant l'ère chrétienne. En additionnant le nombre, qui forme l'intervalle entre le point initial de l'ère des Olympiades et de l'ère chrétienne, la première année de la 1^{re} olympiade répond ainsi à la première année de l'ère chrétienne. Mais il est important de remarquer que la concordance des années olympiques et des années de l'ère vulgaire ne peut être complète. Les années olympiques commençaient vers la pleine lune après le solstice d'été, approximativement le 1^{er} juillet, tandis que les années vulgaires commencent au monde janvier: il en résulte qu'une année olympique répond à la seconde moitié d'une année julienne et à la première moitié de l'année suivante. — On cessa de se servir des olympiades vers la fin du IV^e siècle, époque où elles furent remplacées, dans toute la chrétienté du moins, par les mères

Néanmoins un grand nombre d'écrivains continuèrent à employer cet ancien rompu, et mêlèrent l'esprit de système à une méthode chronologique qui ne saurait pas devoir l'exciter jamais. Les auteurs des chronologies du moyen âge, tels qu'Eusèbe, saint Jérôme, l'historien Socrate, Jués Africain, Georges le Sincère et beaucoup d'autres moins célèbres, eurent leur manière de compter par olympiade. Mais l'erreur la plus grave qui lui fut commise par quelques-uns de ces écrivains, a été de confondre l'année olympique avec l'année civile des Grecs et de les faire commencer l'une et l'autre au 1^{er} septembre. Ces observations et les véritables éléments des olympiades que nous venons d'exposer suffiront pour trouver immédiatement l'ordonnance des années de cette ère avec celle de notre ère vulgaire - 5, Ère d'Alexandre le Grand, de l'Égypte, de l'Inde, de l'Éthiopie. La première année de cette ère commence avec la fin de l'ère de Nabonassar et le 1^{er} novembre de l'an 747 avant J. C. La mort d'Alexandre en est le point initial, quoique cet événement ne se rapporte pas précisément à cette date. C'est que le 1^{er} jour de l'an 125 de Nabonassar tomba le 1^{er} novembre, et que les Égyptiens continuaient toujours les années du règne de leurs princes, du commencement de leur année civile. Au surplus l'ère d'Alexandre, instituée en l'honneur de ce conquérant, n'est en réalité qu'une transformation sous divers noms de l'ère de Nabonassar. — «• Ère de l'Éthiopie Celle ère, qu'on a souvent confondue avec l'ère précédente qui porte aussi le nom d'Alexandre, a été longtemps et fréquemment employée dans l'Orient. Il est important d'en connaître les éléments. L'avènement de Séleucus Nicator au trône de Babylone, après la défaite de l'Égypte

The text on this page is estimated to be only 18.43% accurate

• L'ère la plus grande l'ère est le i^e siècle avant J.-C. (S et II mort d'Alexandre, roi de Macédoine, est communément regardée comme la cause de sa institution. Son époque initiale, sur laquelle on est également d'accord, est la première année de la c^{re} olympiade, ou le mois de juillet de l'an 763 avant J.-C. Les modifications auxquelles cette ère a été arbitrairement soumise, soit par les auteurs, soit par les diverses religions orientales qui l'adoptèrent, sont nombreuses et exigeraient des détails que nous ne pouvons point nous permettre. Nous ne pouvons cependant remarquer que la concordance des années séculaires avec les années julienne est remarquable.

— 7. Ère de l'ère. Son époque initiale : de l'an 125 avant J.-C. Elle fut alors fondée par les Juifs, en reconnaissance du droit d'autonomie qui leur fut accordé par Hérode, roi de Syrie. Elle est employée par quelques astronomes.

H. Ère c^{re} d'Antioche. Une basse l'ère d'un peuple dévoué envers un grand homme est la cause de l'ère d'Antioche. Elle se rapporte à la victoire que Jules César remporta dans les plaines de l'ère Tau >K avant J.-C. Elle est la son époque initiale. Elle fut introduite en Grèce.

— 0. Ère julienne. Son époque initiale est la réforme du calendrier romain de Jules César, c'est-à-dire l'an 45 avant J.-C. Les chronologistes l'appellent ère julienne lorsqu'ils emploient pour calculer les années antérieures à sa institution — m. Ère d'Espagne. Cette ère longtemps en usage en Espagne, en Afrique et dans le midi de la France. .. pour époque initiale le 1^{er} janvier an 58 avant J.-C. Elle fut instituée en mémoire de la conquête de toute l'Espagne par Auguste. L'année précédente (de Rome 715, avant J.-C. 88 l'année julienne réglait l'année de l'ère d'Espagne: l'adoption générale de l'ère chrétienne la fit successivement abolir dans la Catalogne en 1180, l'Aragon en 1350, Valence en 1558, dans la Castille en 1385, dans le Portugal en 1422 seulement. Comme cette ère précède de 158 ans pleins l'ère chrétienne, il est facile de la faire concorder avec elle.

— II. Ère d'Acte, ère d'Antioche (Antioch), On ne confond pas ces deux ères, qui ne paraissent pas d'ailleurs avoir été longtemps employées. La première fut instituée en Egypte à l'occasion de la bataille d'Acte, et le point initial "en fut placé au 1^{er} août, jour immédiatement antérieur à celui de cet événement. qui eut lieu le 9 septembre de l'an 31 avant J.-C. la 7^{ème} de Nabonassar. L'ère des Augustes est une époque antérieure, qu'on rattache généralement à l'établissement de

Tannée tixe en Egy pte par Auguste. Sou point initial est le 2^e août julien de l'an 25 avant J.-C. - Telles sont les ères anciennes ikmt l'usage se retrouve le plus roraiituièr.scnt dans les chronographies, les observations astronomiques, les médailles et les monuments de l'anliquitc. t>ti en compte en chronologie un grand nombre d'autres qui, n'ayant été employées que peu «le temps ou d'une manière tonte spéciale, ne nous oui pas |>aru ilcroir être demies dans oel ouvrage. Telles sont, par exemple, l'ère de Deux s. de Ptolénée Pluladrlphc. mondaine <!' AiiUoclie, etc. Eues modunw 12. Ere* vulgaire, chrétienne, de Jitut. Christ. tU r.nearnot.un. La naissance de Jésus-Christ est le point m liai de celle ère. qui fol reçue et approuvée par l'Eglise latine al lous les peuples occidentaux ; elle y restera probablement longtemps encore d'un usage universel. Durant le 1^{er} lié le d 1 Jesus-Christ, Dcnys le l'elit proposa cette ère en Italie: elle fui ■occcasiverneut adoptée depuis lors en France et eu Angleterre, Nous ne devons point entrer ici dans les 1 • ■ 1 1 — 1 • > - liicoaeioM snxqn liai a daaâi lien u date précise du grand événement sur lequel repose l'établissement de l'ère chreienne. L'époque où elle fut instituée permet de penser que le çoiuputiste a qui elle est due a commis une grande erreur, et que, suivant I s pins célèbres clironographes, c'est bien certainement » cinq ans plus toi qu'on ne l'a fait que devrait entière année de I incarnadémons! rat ions de la science, sommes dans l'année 183.5 de celte ère, au lieu de 18ln qu'on devrait compter. L'ère chrétienne se rompose d'années juliennes delà reformation grégorienne f. A>KKS!. — IS. Ere de C'nnstanlinople. On commença seulement dès le vu' siècle, dans les dates des conciles, à se setvir de celle ère, qui a pour origine la création du monde suivant l'Eglise grecque, qui < omple 5508 ans avant la première année de l'ère chrétienne. La concordance de ces deux ères serait facile à établir, mais il faut remarquer dans les calculs chronologiques, où elle entrerait comme élément, que l'ère de Constaniinople n'a pas toujours employé la même année. — 14. Ere* de Diocétien, de» Martyrs. Cette ère fut instituée en Egypte dans le but de céJetorer l'avépement de Dioclct.en i l'empire. Son ^ .uiiM.m. i,| m n:n| .ma |UU> lui S|U S être portée dans notre compul la pren lion L'usage l a emporté sur les demi M) point initial est le m août de l'an 284. Les chrétiens lui donnèrent le nom d'ère des martyrs, à cause des persécutions qu'ils eurent à subir sous le règne de ce prince. — 15. £rr des Arméniens. I. l'institution de celte ère fui motivée sur la séparation de l'Eglise arménienne de l'Eglise latine, ensuite de la cniulamnalion prononcée contre elle par le

concile de Chalcédoine. Elle a pour époque initiale le 1^{er} juillet 527 de J.-C. Le nouveau ou premier jour de cette année fut fixé au 1^{er} août julien. — 16. Ère de* l'ersans, d'Hiesdedger, Metskéenne, (Hécaléenne. L'avènement d'Hiesdedger au trône de Perse, que l'on rapporte au 10 juin de l'an 527 de J.-C., est généralement considéré comme le véritable motif de l'institution de cette ère. Elle se régla longtemps sur l'année vague de 365 jours; mais Mrliksrhah-lighrhcddin voulut, en l'an 167 de l'hégire 1075 de J.-C.), que l'ère soit lise à l'avoir. Ses astronomes déterminèrent l'ordre et le nombre des jours épagomènes que devait recevoir l'année, et (lièrent l'équinoxe du printemps au 14 mars julien. Cette réforme s'exécuta dès l'an 471 de l'hégire; 10711 de J.-C.) ; l'ère fut appelée Mèhkèenne ou Hécaleenne, du nom du réformateur, année de l'ère persane est de 365 jours \ heures 49' 0" 48" ". — 17. Ère de l'égire. On sait que l'époque initiale de cette ère et la cause de son institution en Arabie, est la fuite de Mahomet de la Mecque à Médine. Cet événement arriva le 12 juillet de l'an 622 de J.-C. Les années de l'égire sont lunaires et distribuées en cycles de 30 ans, ce qui rend très-variables les rapports avec les années grégoriennes. On ne doit pas oublier non plus que les années de l'égire commencent avec le soleil ou coucher du soleil. Mais les nombreuses variétés que présente cette ère et les difficultés qu'elles occasionnent pour la concordance, font qu'elle n'est d'un usage général que dans les pays où Ton suit la religion dont Mahomet fut le prophète ou le fondateur. — 18. Ère de la république française. Son point initial est le 22 septembre de l'an 1792. Nous avons exposé ailleurs les divisions du calendrier qui furent la conséquence de son adoption. La 14^e année de cette ère commença le 23 septembre 1805 et finit le 31 décembre suivant qui répondait au 10 nivôse au IV. Le calendrier grégorien fut rétabli avec l'ère chrétienne à compter du 1^{er} janvier 1806 suivant { V. A > m i .

Calendrier, Pbbiom, et pour les détails spéciaux la dissertation qui précède Y Art 4^e vérifier les dates). i-ni nr, s. m. (moito/-). Il se dit de la partie la plus ténébreuse de l'enfer des païens, et quelquefois il désigne l'enfer même. i k t m., ère but ion/. >, genre de lépidoptères de la Camille des nocturnes, tribu des noctuelles, dont l'antenne des noctuelles proprement dites par les derniers articles de leurs palpes longs et grêles et leurs ailes toujours étendues et horizontales. A l'exception d'une seule, toutes les espèces de ce genre sont exotiques. — Km stauuim Envergure, six pouces, brun: ailes supérieures offrant une bande étroite longitudinale, lie de vin claire, parlant «le la côte antérieure des supérieures, et s'étendant jusqu'à l'angle anal des

inférieures; une autre ligne noire siuueécxiste en le bord externe et la
 précédente: à l'angle anal il existe deux lâches arrondies, plus jaunâtres,
 enfermées dans une ligne noire. En fuit une autre tache oculée serait encore
 près de la cote antérieure des premières ailes, entre la base de l'aile et la
 bande lie de vin. > i: i i i i i n s. m (anal.; Il à redresser certaines parties.
 émeitile ai mi l (V. Tissus). i kh i iin, s. f. action d'ériger. Il se dit surtout
 de l'action d'élever une statue, ou monument en l'honneur de quelque
 personnage illustre, ou en mémoire de quelque événement important.
 EnECTiOMsigiitilecniorellgurémcl, institution, établissement. Khi-ctios
 fhytiol X étal spécial de lui gescence dans lequel entrent les organes
 génitaux de l'homme pendant l'accomplissement de l'acte de la général ion.
 L'érection est une condition indispensable pour que l'émission du sperme ail
 lieu. Lorsqu'elle s'élRblit, le pénis, qui était auparavant dans l'état naturel,
 devient tout à coup voürneux et rigide Cette rigidité du un m tirs- viril a
 lieu à ta faveur d'uu afflux de sang qui dilate cl distend le tissu spongieux de
 son parenchyme. Le mécanisme de l'érection, l'un des phénomènes les plus
 dignes d n. (en l et les plus obscurs, a de tout temps préoccupe beaucoup U
 sagacité des physiologistes ; on a imaginé beaucoup de théories pour s'en
 rendre compte; mais la plupart ont été cessivement abandonnées Voici
 celle qui paraît avoir l ! Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.44% accurate

«u tile puis»* Nre comprise, il est nécessaire que nous rnIrions dans quelques détails sur la constitution anatomique de l'organe copulateur, ci que nous anticipions on peu à cet égard snr ce qui devra en être dit au mol péais. L'organe de la copulation ou pénis est composé de deux parties principales, le corps caverneux et le anal de l'urèlrr. I.e premier esl formé par on tissu mon, spongieux . abreuvé de sang et doué tle la propriété de se dilater artivtmeai, contrairement » tous les aulres hssusde l'économirdonl le moile «le mouvement vital esl la conlrartilité; d'où le nom de tinu èreelile ou liV»« tpo»gituXf]U\ lui a été donné. I.e corps caverneux ronsliliiie à lui seul la presque t lité du pénis L'autre partie esl constituée par le canal l'urètre, canal excréteur de l'urine et du sperme, qui termine a l'extrémité du pénis par le gland. Ces deux parties sont contenues eitérieoremenl par la peau qui leur forme une gaine commune, l'n appareil musculaire spécial, auquel les phvsilogistes font jouer un rôle dans l'érection, est adapté a cet'organe. Ce sont les muscles isebio-ravcrnciiv bulbo-caverneux rt Iransverse du périnée qui. partant tous des parties voisines, v onl s'implanter ^il aux racines du corps caverneux, soit au pourtour du canal de l'urètre. Eulln des vaisseaux et des nerfs en très grand nombre concourent a la constitution •nalomique de cet organe. — I.e corps caverneux et le tissu èrectile analogue du gland et de la partie spongieuse de l'urètre sont le siège exclusif de l'érection. Celle-ci est le résultat d'un alîliix sanguin qui s'opère vers ces parties et qui remplit toutes les aréoles et les petites cellules du tissu spongieux èrertilc. Mais comment s'opère celle congestion sanguine? l>'où Tient-elle * Sous quelle influence fc produit-elle? C'est en vertu du mode de vitalité cl de sensibilité spéciales du tissu èrectilequi, ainsi que nous l'avons dit, au lieu de manifester son activité par la contraction «oyime le font lous les autres tissus de l'économie, la manifeste par la dilatation et en appelant ainsi, par le vide qui se fait dans ses aréoles, une quantité plus ou moins considérable de sang cl de fluides vitaux. Mais pour que cette dilatation ail lieu, pour qoe le tissu èrectile entre en action, il faut qu'il y soil sollicité par ses excitants naturels, que sa sensibilité siicciale ait été mise en jeu. Or la cause qui met en jeu la sensibilité du tissu èrertilr, c'est le désir sensuel, la pensée érotique, ou tout ce qui peal contribuer tères consistent dans rallongement de son corps et la disposition de sa mâchoire supérieure qui dépasse de beaucoup l inférieure , et qui supporte quatre barbillons,

outre deux autres» demi-lubuleux situés sur les narines. C'est un poisson très délicat, et fort recherché par les habitants de SanU-Fé de Bogota. f.rfmf, trentf [zool.\ genre de l'ordre des pulmonaire», famille des armirids, tribu des salligrades, établi par Walrke. naër, et présentant pour caractères : quatre yeux rapprochés en un petit trapèze près du milieu de l'extrémité antérieure du a- 1 corselet le a exciter soit directement, soit sympathiquement la sensualité. Quelle que soit celle de ces causes dont l'influence agisse sur les organes génitaux, lorsque le tissu érectile est excité, il en résulte d'abord une sensation agréable, toujours inséparable de son activité; puis il se dilate, un afflux considérable de sang a lieu dans ses vaisseaux, et il imprime enfin au pénis, par les modifications momentanées qu'il subit, ce nouvel état qui constitue l'érection. Tel est l'ordre dans lequel s'enchaînent les divers actes» dont se compose ce phénomène. Tous ces actes, ainsi que tous les changements secondaires qui surviennent dans les parties génitales pendant la durée de l'érection, tels que l'augmentation de volume du pénis, la forme qu'il affecte, l'accroissement de température dont il devient le siège, dérivent directement du fait essentiel et primordial, la tumescence du tissu érectile. — Pour que le tissu érectile entre en action, il faut, avons-nous dit, qu'il y ait été sollicité par ses excitants. Ces excitants sont nerveux ou physiques; ils agissent directement, indirectement ou par sympathie. Ainsi l'érection succède également à une stimulation appliquée directement sur le pénis, à une irritation d'un des organes compris dans l'ensemble de l'appareil génital, ou à l'excitation que fait naître les désirs et les vœux de plaisir. C'est par l'intermédiaire des parties postérieures de l'encéphale, où les physiologistes placent l'instinct de la génération, qu'a lieu l'irritation nerveuse qui * provoquer l'activité du corps caverneux.

ÉRF.ixtkr, v. a. fouler ou rompre les reins. On l'emploie aussi avec le pronom personnel. Ce mot est familier. KIIKMITIQIF, , adj. des deux genres. Il n'est guère usité que dans cette locution, Vit érénilique, vie que mènent les solitaires dans le désert, par opposition à vit clonilique, celle des religieux qui vivent en commun flrfmophilf., rrmopkilut 'tooi.), genre de la famille des cyprinofdes dont il se rapproche par la forme générale. et surtout de quelques-uns des loches, dont il s'écarte cependant par le manque de lages ventrales. Ce dernier caractère a servi pour séparer le genre éremophile de tous les autres genres de la famille. — L'iatMOi'HiLKDH Ml ris, eremophitut MuHiH, atteint jusqu'à environ dix centimètres de longueur. Ce poisson a d'assez grand rapport avec les cobitis: ses caract

quatre situés sur les cotés, formant aussi un quadrilatère, mais l'un plus grand. Les araignées diffèrent essentiellement des autres araignées par la position des yeux : leur bouche présente une lèvre allongée, triangulaire, terminée en pointe arrondie. Les mâles ont des mâchoires droites, les femelles des mâchoires courbées. Ces aranéides vivent sur les plantes, épient leur proie et sautent dessus. -
 L'espèce la plus remarquable est l'araignée *Eremiella bimaculata*. Son céphalothorax et ses pattes sont entièrement noirs, et son abdomen est d'un beau rouge cinabre avec quatre points noirs sur la partie supérieure, (cette jolie espèce se trouve en Italie et dans le midi de la France).
 F.R.F.M.P.K.I. A.T.K.I. X, Et sk, adj. \»édee.\ qui vient de l'érésipèle.
 K.K.K.S.I.P.K.L.K, s. m. (médecine.\ affection aiguë inflammatoire . rarement compliquée par une rougeur bien circonscrite, ainsi que par la dureté et le gonflement de la peau, qui est en même temps le siège d'une douleur plus ou moins forte, et d'une chaleur souvent acide. Mikthismk (palhol.). On désigne ainsi cet état d'irritation particulière qui se manifeste pendant la première période des maladies aiguës. Tant que l'érésipèle est dur, il n'y a ni crise ni solution prochaine à espérer. Lorsque cet état se prolonge au delà du terme ordinaire de sa durée, ou s'il disparaît après s'être une première fois dissipé, on en tire généralement un mauvais augure pour la terminaison de la maladie. C'est principalement pour combattre cet érésipèle qu'on prescrit, au début des maladies aiguës, les bains, les lavements et les boissons mucilagineuses.
 E.R.T.V.A.K.T.S.I. {M.K.M. Hist.DECH), célèbre docteur arménien né en 1550 à Vejan, bourg situé dans le territoire d'Arménie. Il embrassa l'état monastique, et étudia avec ardeur la métaphysique, la philosophie et l'éloquence sous le fameux Jersès Peghlou. Il vécut ainsi qu'un ermite, consacra exclusivement à l'étude dans un monastère de l'île de Lim ; puis, sortant de sa retraite, il parcourut l'Arménie et fonda partout des écoles, jusqu'à ce que le patriarche Moïse III l'appela à sa cour et le créa chancelier du collège établi à Kdchmiadsin. Eremi mourut à Erivan en 1815. Ses ouvrages sont les suivants : 1° Analyse de la philosophie d'Aristote ; 2° Analyse de quelques ouvrages de David le Premier ; 3° Commentaire sur Porphyre ; 4° Traité de la grammaire ; 5° Traité de la logique. F.R.F.I.R.T, régence de la province de Saxe, bornée au nord par le royaume de Hanovre et le duché de Brunswick, à l'est par la régence de Mersebourg, la principauté de Saxe-Wurtemberg-Sondershausen et le grand duché de Saxe-Weimar, au sud par la principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt, le duché de Saxe-Cobourg, celui de Saxe-Meiningen, à l'ouest par le électoral de Hesse, 700

habitants. Elle a 439 lieues de long sur une largeur qui varie de 7, à 11 lieues, et 439 lieues carrées de superficie. Ses rivières principales sont la Havel, la Spree, la Oder et la Neisse. Elle est sillonnée, dans presque toute son étendue, par les ruisseaux du Rhin et du Danube. F.R.F.R.T, ville forte des Prussiens, chef-lieu de la régence du même nom, à 11 lieues et demie sud-ouest de Berlin ; latitude nord, 52° 30' ; longitude est. 13° 30' M'. Elle est défendue par le fort de Cetribsbourg et par la citadelle de Potsdam. Elle possède une société royale des sciences utiles, un musée, un jardin botanique, un collège de chirurgie et de pharmacie, des établissements d'instruction publique et de bienfaisance. des fabriques de draps, de cotonnades, de soieries, de laines, de bleu, etc., des tanneries, des brasseries. Elle fait un grand commerce des produits de ses fabriques. Du XIV^e au XVIII^e siècle, elle a été l'entrepôt du commerce entre la Pologne et la basse Allemagne. En 1806, ses murs furent témoins d'une célèbre entrevue entre Napoléon, Alexandre et la plupart des souverains d'Allemagne, il y avait 110 000 habitants. F.R.G.O.-G.I.V, expression familière dont on se sert pour se moquer des grands raisonnements qui ne concluent rien. , s. m. espèce de petit ongle pointu qui vient » la : Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.75% accurate

(*») patte de quelque» animaux, ver* la partie postérieure. Proverbialement et figurément, Se Ittr iur tri ergoli. S» (MM> «ur j".< t ./., (., Monter tur \$e\$ trgoU, parler avec colère et d'un Ion lier et élevé. KiK.ii r, KRi.ii i is vi k ()n appelle trgot.bU cornu, tnlear, une proiluctioii végétale eu forme d'éperon ou de corne qui vient sur lrs épis de quelques graminées, principalement sur ceux de seigle, cl rrgalitme, la maladie à laquelle donne lieu chez l'homme l'usage alimentaire des grains ainsi altérés. La maladie produite par l'rrgol paraît avoir été ignorée îles anciens. Ce n'est guère que vers la lin du XVIe siècle qu'on paraît avoir soupçonné les pernicioeux efTels du seigle ergolé. Ll première épidémie de ce genre dont il est fait mention fut observée dans la liesse cl dans les contrées voisines en I5««». Depuis celte époque il ■ régné plusieurs épidémies meurtrières de même nature, et l'on eu observe encore île loin en loin dans quelques pays où celle altération particulière du seigle paraît être endémique, notamment en Sologne. L'ergolisme est un véritable empoisonnement. Mêlé dans une proportion plus ou moins grande aux aiment», le seigle ergoté produit en effet desaccidents variés d'une lres- grande gravite. L.c symptôme Ic plus commun qui' l'on observe dans ce cas est une sorte d'enivrement, une chrialion loul à fait analogue à celle que produisent le lin cl les autres liqueurs rcrménées. Les iwrsoiines qui, faisant habituellement usage du piin de seigle, oui éprouvé pendant longtemps telle espèce d'enivrement, line-seul par tomber dans un éi. il tout à luit analogue i Isbrutissemetil dei ivrognes. L'ergot produit ru outre deux autres ilTels Irèsremarquables, et beaucoup plus graves que celui dont il vienl «I être question, ce saut les convulsions et la gangièlie. Ce» accidents se présentent assez souvent isolément et cuustilueiil deux formes distinctes d'ergotisme que les auteurs onl décrites séparément. Voici, d'après des témoins oculaires d'épidémies de celte nature, les principaux phénomènes qui caractérisent ces deux l'orine». BrfOifiWU conru/nf. La maladie débute par une sensation incommode aux pieds; c'est une sorte de titillation ou île fourmillement. Bientôt il se déclare une vive douleur k la région de l'estomac; les mains el la tête ne lardent pas a être affectées; en »ulre les doigts sont contractés avec tant de force, que les articulations paraissent comme luxées, el qu'il faut employer une grande vigueur pour parvenir à le» redresser. Le» malades font entendre îles . ris ai^us, el sont dévoré» par un feu qui leur brûle le» pied» cl le» main».

Après le» douleurs, la tclloc-sl pesante, il survient de» vertiges, el (es yeux se voilent d'un nuage tellement épais, que certain» sujets deviennent aveugles ou voient le» objets doubles; le» facultés intellectuelles sont perversies; la manie, la mélancolie ou le coma se déclarent, les vertiges augmentent, et les malades paraissent ivre*. La bouche est remplie d'une écume presque sanguinolente . ou jaune, ou verdâtre; souvent la langue est déchirée par la violence îles convulsions; elle se tumélie quelquefois au point d intercepter la voix et île donner lieu à une abondante sécrétion de salive. Presque tous ceux qui oui éprouvé des accidents épileptiquessuicombeiiil ; ceux qui après la fourmillement des membres deviennent froids et roides, oui beaucoup moins de distension dans les mains el Us pieds. Ces s> mptomes sont suivis de faim canine, et il est rare que les malades aient de l'aversion pour lrs aliments. Ergnihnxt <j«ngrineux. Lorsque le seigle ergoté a été pris en grande quaiililè, no qu'on en a fait usage pendant longtemps, la maladie débute par une douleur très-vive avec chaleur intolérable aux orteils : la douleur monte, s'empare du pied el gagne la jambe. Le pied devient bientôt rroid, pâle, puis livide. Le froid s'empare de In jambe, qui est très-douloureuse, et le pied est devenu insensible. Les douleurs sont plus vives la nuit que le jour; il y a de la soif, mais l'appétit se soutient, el le malade fait régulièrement ses fonctions. Il ne pcul se mouvoir, ni se soutenir sur ses pieds. Bientôt il parait des larhe» violettes, de» ampoules ; la gangrène se montre avec loute son horreur el moule tusqu'au genou. La jambe se détache de ses articulations et laisse voir une plaie vermeille, qui se ferme avec facilité, i moins que le malade, mal nourri, habitant un lieu froid et humilie, couché dans un lil infecté de matières gangreneuses, ne pompe de nouveau des miasmes putrides. Quant au traitement, M Orfla, qui range l'ergot parmi les poisons narcoticoaercs, conseille le suivant : Si la maladie est légère, qu'il n'y ail que peu de lièvre, de l'embarras dans la léle el quelques mouvements ronvulsifs , on donnera quatre ou cinq cuillerées d'une potion antispasmodique, et on lera boire de l'eau vinaigrée ou de l'eau dan» laquelle on aura exprimé du jus de citron. Si les douleur». I engourdissement et le froid qui leur succèdent annoncent l'approche de la gangrène sèche , on cherchera a la prévenir. On placera le malade dan» un appartement »ecet eboud el dans un lit bien propre dont on renouvellera fréquemment les couvertures. Dans le ras où le malade se plaint d engourdissement el de froid aux membres, on lui fait prendre des bains de jambes aromatiques, et on couvre le membre de compresses

imprégnées d'une eau aromatique à laquelle on ajoute quelques gouttes
 d'alcali volatil, ou bien d'eau de quinquina. Quelques médecins disent avoir
 obtenu d'heureux résultats, dans des épidémies d'ergotisme, de
 l'administration de l'ammoniaque associée au quinquina, de frictions avec
 l'ammoniaque étendue d'eau sur les membres affectés, de fomentations et
 de bains avec une décoction de cendres, auxquels on ajoute quelques
 gouttes d'alcali volatil. L'ergot de seigle, à petites proportions,
 exerce une action spéciale très-remarquable sur la matrice. Cette action
 consiste à déterminer des contractions énergiques de cet organe. On met à
 profit cette singulière propriété de l'ergol, pour hâter le travail de
 l'accouchement lorsque ce travail est retardé par l'inertie de la matrice ou par
 l'insuffisance de ses contractions, soit pour arrêter les hémorragies qui
 surviennent quelquefois à la suite de l'accouchement, en déterminant des
 contractions qui font revenir la matrice sur elle-même. etc. etc. etc.
 etc. etc. etc. D'après le plus grand nombre des naturalistes, le seigle ergoté
 ou ergoté est une production végétale analogue aux champignons, que l'on
 trouve principalement sur les semences du seigle. Quelques auteurs l'ont
 regardé comme une sorte de galle due à la piqûre d'une mouche, d'autres
 comme un grain altéré. Quoiqu'il en soit, cette substance, qui se développe
 entre les valves de la glume de plusieurs céréales, se présente dans le
 commerce sous les caractères suivants : 1° plus ou moins long et gros,
 cylindrique ou triangulaire, obtus aux extrémités, renflé dans son milieu,
 assez analogue en forme à l'ergot de coq (de là son nom), marqué d'un sillon
 longitudinal d'une couleur brune ou violacée à l'extérieur, blanchâtre ou
 jaunâtre à l'intérieur, d'une odeur un peu rance, d'une saveur acre et
 désagréable. Vauquelin l'a soumis à l'analyse et y a trouvé : 1° une matière
 colorante jaune fauve, soluble dans l'alcool ; 2° une huile blanche douce
 très-abondante ; 3° une matière violette soluble dans l'eau ; 4° un acide fixe
 ; 5° une matière azotée, très-abondante, très-alléable : 6° de l'ammoniaque
 libre, qui se dégage à la température de 100°. Les propriétés de l'ergol
 sont connues depuis très-loin. Camerarius, qui vivait à cette époque, rapporte
 que de son temps les femmes s'en servaient pour accélérer et faciliter les
 accouchements. L'action du Seigle ergoté sur l'utérus est reconnue et admise
 par tous les praticiens. Cependant cette substance mal employée peut
 donner lieu à des accidents graves ; il est donc nécessaire de ne s'en servir
 qu'avec la plus grande réserve. On en fait un usage dans le Chien ergoté, dans
 le Chien qui a un ongle de surcroît au dedans et au-dessus du pied. Seigle ergoté,

seigle attaqué de la maladie appelée trgnl, KRbOTKit, v. a ni. ii i i .
 contester mal à propos et avec importuniè . chicaner dans la discussion. Il
 signifie figurément, trouver à redire. Ce verbe est familiier dans ses deux
 acceptions. ERl.nl l i ii. I l SK, s. pointilleux, pointilleuse, qui conteste mal
 à propos. kiii: I" à XIV (P. Sl'F.DE). khic I", -union le Bon, premier roi de
 ce nom de tout le Danemark. Il régna vers la fin du XI* siècle. Il eut à
 soutenir une guerre contre les Vandales et s'empara de leur capitale. A sa
 demande le pape donna un primat au Danemark. Il entreprit un pèlerinage
 pour se laver d'un meurtre qu'il avait commis, mais il mourut à Chypre l'an
 1155. Les chroniques disent qu'il vivait avec ses sujets comme un père avec
 ses enfants. - Eric II, surnommé Eniunrf. n i de Danemark, parvint au trône
 pendant l'année < 1155. Comme Eric I", il eut à soutenir une guerre contre
 les Vandales. Il eut avec les évêques de fréquentes querelles. Il ne régna que
 deux ans. --■ Eric III, surnommé l'Agneau, lui succéda; il se fit moine à
 Odeuse en 1177, après un règne peu remarquable. — Eric IV à VI, rois de
 Danemark pendant le XII^e siècle, régnèrent dans un temps fertile en
 révolutions et en catastrophes. — Eric IV, surnommé Plogpenning à
 cause d'un impôt qu'il avait mis sur le charroi, fut tué en 1250 par son
 frère Abel. — Eric V, surnommé Glipping (clignant des yeux), fut
 assassiné près Viborg dans le Jylland, en 1286. — Eric VI, son fils,
 surnommé l'Infernal, eut des démêlés avec le roi de Norwège. Il

The text on this page is estimated to be only 15.65% accurate

EH IC HTIMMI I KS ■ (* » * at en 13«0. — Eric VII, roi «le Danemark, fut eu même | Tenir» Eric xl" „c Sue(f! <F> s,jia>K Éric Pieriie). navigateur hardi mois rruH , obtint de la république vénitienne le commandement d'une Huile sur la mer Adriatique. 1 Crt I5HI il prit un vaisseau poussé par la tempête, «mêlait la veuve cle Kamadon, pacli» de Tripoli. Celte femme emportait pour huit cent mille rots de bien». I.ors«ro'Enc se lut rendu maître 'le re navire et de ceux qui riaient à sa suil<'. il fii lucr deux «•rut cinquante pommes qu'il y trouva, pères lui-même de son epre le fils «le h vcme entre les bras de s» mire, et après avoir fait violer quarante femmes qu'il lit rouer en mon eaux, d onlonita qu 'on hs jeliil dans la mer. Celle barbarie atriwe ne demeura pas impunie. Le sénat de Veni «• lui lit trancher la Me, et lit rendre à Amurat IV, empereur des Turcs, tout le butin qu'Eric avait fait tftl«-«il ai. ou erm D l i>sai., ducieur en ihéolngic el doyen du chapitre «ITpsal. vivait «lans le xv siècle el composa par ordre du roi Charles VIII une hismirc de Suède en Mm, sous le lilrede Ilùtorin Suttorum Gothorumque Celte histoire se termine à l'année niit. erici iiii :Fkr>and ub Menues, comte d'l. né à Lisbonne le '27 iK.vrm bre luit, consacra aux Mire» tous les loilirs d'une vie glorieusement occupée à servir l'Eiat el dans les armées et >!ans les conseils; d mourut m l<i«n. On a de lui : I" /<i Vie du roi Jean I" . Lisbonne, 1077. in-t"; 2" Hitloire de Tan,,er, listwnnc. 1732, in-fol ; 3 Hitloire le Portugal, depuis 1640 jusqu'en iuj7, Lisbonne, 173t. 2 vol grand in-t». Il a laissé en manuscrit des poésies latines, italiennes, portugaises, espagnole*, des traités de mathématiques el de philoSophie. ERK ElRA (Lotis DU Mkkezes, comte d"), frère du précédent, naquit à Lisbonne le 22 juillet IU52. Il fut grand homme de guerre, grand homme d Etat el litléraleur dislingue. Il établit dans le Portugal plusieurs manufactures importantes) EIKII. par ses tantes. Selon ta fable, il était difforme, et ses jambes avaient la forme «le serpeiits. Minerve l'enferma dans une corbeille, qu'elle donna à garder aux filles de Gécrops, avec défense de l'ouvrir. Aglaure ayant méprisé retordre, la déesse la punit en la rendant jalouse de sa sœur Hersé. Devenu graud, il s'empara «le l'.Mlique, dont il chassa Amphulyon. Son régna fui peu ferlileeu événements. I.cs marbres d'Arondel lui atlriv bueul l'institution des Pana héliérs el l'invention des chars. Il laissa deux enfants. Pandion qui lui succéda el Orilhye. Après sa mon , il fui placé dans le ciel, où il ferme une

constellation Mius le non. de Boolès. i rki (Jakib , savant suédois, né à Stockholm dans le xv^e siècle, fut longtemps professeur de grec à Stockholm et à Upsal, et fit imprimer en 1591 dans la première de ces villes le *Discours de la Démuniras*. — Il y a eu en Suède quelques autres savants «luminie nom, parmi lesquels nous remarquerons La icie (Isaac), auteur «l'un ouvrage intitulé : *Caientfar«t«ii» ece/e»ftftticum SuelicHm in quo vil* tinftorvm , quorum nomina in fattit Sutticii occurrunt, breviter enarrantur. ericinkks, tricinea> ,bol<in.], launie «le piaules dicotylédones.*

monopélals, aétamineshypogyies, à feuilles alternes, rarement opposées ou verticillées, persistantes, simples, dépourvues de stipules ; calice généralement monosépalc, à cinq divisions très- profondes ; corolle monopélale régulière, à quatre ou cinq lobes imbriqués, et dans certains cas pétales. mais alors les lobes sont soudés entre eux par leur extrémité Les étamines sont en général deux fois aussi que les divisions de la corolle, à anthères introrsées, libres. souvent terminées à la base ou au sommet par un appendice en forme de corne, l'ovaire est libre ou adhérent au calice; il est accompagné à la base d'un disque formé de plusieurs tubercules glanduleux, et il offre trois ou cinq loges contenant un grand nombre d'ovules attachés à un trophosperme axillaire; le style est simple, terminé par un stigmate qui offre autant de lobes qu'il y a de loges à l'ovaire. Le fruit groupé : 1^o vicinets ; 2^o irkinet ; 5^o évupétratéi. Les genres «les éricinées sont: *eyrilla, blotti, diapensia, erica, «t> Urtica et calluna, andromeda , bryonia.pyrola, etc.* (F. ces mots). *Éricaceae*, t. m. (fulcrum.), ancien nom du Pu. qui a été «donné à une constellation de l'hémisphère austral à F. Poj. *esucèke* (V. Scor). *kriver*, v. a. consacrer, dresser, élever. Il s'emploie fréquemment, comme dans les phrases suivantes : *Eriger un Insula, le CTéer, fœderer. Eriger une terre en comte, en marquisat, en duché, en faire un comté, un marquisat, un duché. Eriger «ne rommain, une (onction en titre d'office, faire d'une commission, d'une fonction amovible une charge inamovible. Eriger une église en évêché, en faire une «sa th«-<l raie. EriCER. avec le pronom personnel , signifie , s'attribuer droit, une qualité qu'on n'a pas, ou qui n'a autorité, un homme mourut le 20 mai 1700. Il a écrit en portugais une Vie de l'un(. ^mulc ou hait. On a partagé les éricinées en trois Scaidcrberg, Lisbonne, 1688, et une Histoire de la restauration du Portugal, Lisbonne, 1678 «el ini»8. — Un autre EriCER, Louis de Meneses. comte d' , vice-roi des Indes portugaises »e*i aussi distingué dans les lettres. On lui doit : i* un Supplément à*

dictionnaire portugais de Blulcau; 2* EUad» prêtent* de A n'a.
 principa'.menie dt ia China, del anno de I7IB, formant, avec plusieurs lettres
 et mémoires de la viccroyaulé de l'In«)e, 5 vol. in-fol., manuscrits, en
 portugais. ERI' KIBA (FraNÇXIIS-XaVIKR Dh MtKEZES, COSfl'B D'1.
 CSt plus connu eu France nue les trois Ericeira que nous venons de
 nomnvT, grâce à lloileau, dont il traduisit en portugais I'j4rt poétique. Il
 naquit à Lisbonne le i» janvier 1117S. Dès son enfance il moiiitia les plus
 merveill«*uses dispositions pour les lettres et pour les sciences, il tr. uva le
 temps, au milieu des fonctions publiques, de composer un grand nombre
 d'ouvrages el d'enlretnir une vaste correspondance avec les hommes les
 plus distingués de l'Europe savante. Il mourut le 31 décembre 17 13, à l'âge
 de soixante-dix ans. ERI4 EIRA JRAUNE-JoSKPHINK DI. MÈNEZES,
 COMTESSE D';, mère du précédent, naquit à Lisbonne le IS septembre
 1051. Son père lui apnril le français, l'italien et l'espagnol ; le jésuite Mallo
 le latin. Elle a laissé plusieurs ouvrages, entre autres un roman moral qui a
 pour litre : le Réveil du tonge d* la vie, el une I radin lion portugaise des
 Rèfletiant de la duchene de la Vnlt crt tur la miiéiicorde dt Diru; des poésies
 françaises, italiennes, portugaises et espagnoles; des lettres, des comédies,
 etc., rncore manuscrites. Elle mourut le HS auùl 1709, ERU HTE, erickius
 (joo/.|. genre de l'ordre des slutmnopodrs, établi par tatreilic, qui lui dowie
 pour caractères : lest se prolongeant eu arrière jusqu'à l'exticmilè
 postérieure du tronc et recouvrant les anneaux qui portent lrs dernières
 paires de nattes. Ce genre, dunt l'organisation est à peu près semblable à
 celle des squilles, a été nommé tmerdis par l.earb; M. Guérin a fait
 connaître ses espèces dans une belle monographie: il les range dans
 plusieurs divisions, suivant la forme du corps et du bouclier. - L'ÉRlOirE
 vitre, erichtu» eitrea de Fabr. , à corps court, à Iwuclier presque aussi large
 nue long; abdomen court , jamais plus long que le bouclier. Cette espèce est
 entièrement transparente comme du verre, avec les yeux d'un beau bleu.
 Daos les mers des pays chauds. BRIchtuokiusou ERECHTHEE, «quatrième
 roi d'Athènes (14B7-I4Â7), (ils de la Terre selon les uns, de Minerve et de
 Vulcain selon les autres, mais plus priJjaHemc-ot de Pandrose, ÉRtcàER, v.
 a. (orrait), ériger, élever, un mausolée, une statue, une colonne, <-n
 inénioire de quelque événement, en l'honneur de quelque personnage. Le
 mot ériger, ainsi appliqué aux monuments, ne signifie pas seulement
 dresser, construire; il comporte aussi l'idée de consécration Ou élève, on
 construit une porte «le ville, une tour, un palais; on érige un are de

triomphe, une colonne votive, un temple, etc. ÉRIUKRox tWai».;, genre «le
 la tribu «les «orymbifères dont les caractères sont : involucre à peu près
 oblong, formé d'écaillés imbriquées, linéaires et inégales; réceptacle plane,
 nu, marqué d'alvéoles : Oéurons du disque ri-guliers, hermaphrodites ;
 fleurons de la circonférence femelles à languette courte et linéaire, graines
 couronnées d'une aigrette à poils simples ou légèrement soyeux. Ces
 caractères remlent l'érigeron très-voisin des asteres et des \$nlidago ; la
 languette courte et linéaire des fleurs marginales fait le seul point de
 différence. Les érigerons existent dans toutes les contrées tempérées; on en
 compte un grand nombre d'espèces; nous citerons la vergerette, tri* geron
 eanadtme L. Celle piaule donne une idée parfaite de ce groupe; son port,
 Son ensemble la distinguent bien. Elle a une tige haute d'un mètre environ,
 hérissée «le poils, terminée par un grand nombre de petites Heurs jaunâtres,
 eu grappes axillaires présentant l'aspect d'un long épi feuille ERIGXE OU
 ÉftlKK, s. f. (cRéravii.), | en crochet, dont ma ae i qu 'on < Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 15.69% accurate

EBIM OU MAS(DltLINF.1^r,nw(6w«w.).j0|,Cp|lr,ledMAIpes.
hauledcxix-huilwnlimèlres, 4 feuilles spatulécscctoblongues.allerncs sur lu
tige.èlabliesa sa hase en rosette tournic Les fleurs sont |»ur|Miritie>, d'une
«leur agréable; elles présentent ror caractères ilisliiidifs : calice à cinq
divisions profondes, corolle subuleusc, partagée en cinq loba cchancrcs eu
ru-ur j quatre èt.iiniies dtdynamcs; un si > !<• et un stigmatc; une rapaule
ovoïde 4 deux valves, qui se rendent à la maturité du Irai. — L'érine
appartient aux scrophularcecs et à la didynarnic angiospennic de Linné; la
tnandeline, qic Tournefort a«ail iiomD\èi> oydatum, croit dans les Alpes
occidentales, en France et ui Espagne. Tbunberg a (route au cap de Bonne-
Ksper.mce quelques espèces de plantes qui doivent appartenir .. ce genre.
HrMiM t.ootaa.j, genre de cryptogames peu connus que l on voit par
groupes sur les feuilles des pbnles, où ils forment des lacbe* de couleur
variable. Palisot île Beauvai» les place dans les aigu. s. tandis que Link el
Isrie* les séparent des ntbtgo. KBIuCailees (bilan) De Martins a élevé le
genre èriocaulon en famille, en lui donnant pour caractères : feuilles réunies
en un groupe arrondi, pourvues de bradées dirlincs; calice triphylle,
quelquefois dipliylle; ovaire supère divisé en Iroil loges; capsule
meospcrnie s ouvrant longiludinalement; semences solitaires, pendantes.
Elle comprend les genres eriocaulon, phitodice et tonnina. > uiiM.tti.o.x
balan.), autrement janeinelU, ancien genre de la famille des resliacées , et
aujourd'hui type de la famille des ériocaulèt-s. Fleurs très-petites el
anisexuees, en capitules plus ou moins globuleux ; réceptacle convexe,
garni d'écaillés uniflores très-aerrées et dont les plas extérieures sont pritées
de lleurs ; Heurs mâles à calice double ; étamines au nombre de trois a six.
4 anthères bilocolaires et inlrorses Fleurs femelles à oaaire libre, globuleux,
a deux ou trois loges formant autour des cotes tres saillantes et renfermant
chacune nn ovule renTgrié -jLefniM se compose de deux ou trois petites
enques mo■oeperaaes, s' ouvrant longiludinalement par l'angle cxlétieur. —
Ce sont des plantes herbacées, a lige nue, s élevant do milieu d'un faisceau
de feuillet radicales, et terminée par un capitule de Oeors. Les espèces sont
propres 4 l'Amérique et 4 la Nouvelle-Hollande. L'Europe ne possède
qu'une espèce, iSSSê?" *e"l"'^*•r,' * P|0S ,on«™ lu* '« ÉMOCatnts (**
(«»). Ce nom, qui signifie ktrbt anx ««««dor, appartient 4 one élégante
graminée de Cavenne.de ta tribu des sacebarinées. Les poils dorés de ses

écailles florales lui ont fait donner son nom générique. Us fleurs sont
 disposées en pu meule resserré ; des épillets ternes el hermaphrodites celui
 du milieu seasile, les deux autres pédicellès; l epicnème 4 valves velue»,
 coriaces, plus longues que celles de la glume, qui sont membraneuse» el
 mulique»; ovaire globuleux ; style à deux branches ; stigmates
 pénieilliformes ; caryopse arrondie aagué, glabre et libre. — Palisot de
 Beaovais a donné 4 la seule espèce connue le nom de frtoeAryfw
 tayrnnttui». On la trouve * Y*y*nne dans quelques lieux rie l'Amérique
 méridionale. Elle croit en gazons épais; ses feuilles sont planes el linéaires
 JMuti,U.,triodt,ixool.). Les singes de l'ancien continent thller. nl, comme
 on le sait, de ceux du nouveau par la disposition de* narines, qui dans les
 premiers sont ouvertes inféneuremepl, tandis qu'elles le sont latéralement
 cher, ceux du nouveau continent Cependant ce dernier caractère n'est pas
 constant, et Isid. Geoffroy Saint Ililaire a donné le noind e'riooVi 4
 plusieurs singes confondus iusqu'4 présent dans lesalèles. et qui n'ont |<as
 les narines placées sur le roté; mais ils se rapportent toujours 4 leurs
 compatriotes par l'absence d'abijoues et derallosilé* el la forme de la queue
 longue et prenante. —Les èriodes ne se distinguent guère, 4 proprement
 dite, des atées que par ce caractère; leurs formes sont grêles et leurs
 membres longs; leur voix sonore. Les femelles ont le clitoris encore plus
 allongé que celles des atèles, ce qui ne permet aonveit de les distinguer des
 mâles qu'en les examinant de prfl «T M' ,su1 G,"0,Troy P'»te dans ce genre
 trois espèces qui i» diffèrent guère que par la présence ou l'absence du
 pouce - I L K»n»UEAiiAClll«oiDK,er»oa,«aracftnotVM.||nepresenleao- 1
 cone trace de pouce aux mains antérieures ; son pelage est généralement d
 on jaune clair passant au cendré roussâtre sur la télé, cl au roux doré sur
 l'extrémité des pattes cl de la queue — • L'ebiodb A TUBELicCLB, triodes
 tuberifer f. G., braekyUln m-teroi-triut Spix. Il existe aux mains antérieures
 un rudiment de pouce, mais toujours sans ongle. — L'ÉBIODB
 HâviiDACTVLK I. G. se distingue des deux précédents par un peiit pouce
 onguiculé. Tous trois viennent du Brésil Bbiuoon (toot.), genre de l'ordre
 des pulmonaires, d« ht (»*) ebivab .. iribo des lerrilèlei, établi par Mireille,
 qui lui donne pour caractères : palpes insérés 4 la hase latérale et extérieure
 des mâchoires; li vre s'avançait! entre elles en forme de languelle conique cl
 tronquée, et préicnlanl, un peu au-dessous <lu milieu de sa h luleur, une
 ligne lransverse ; m4clioires larges, grandes, rhomboïdalrs. dilatées à leur
 lwte. et se lermiuaiit en pointe 4 leur cxlremilé; y. ux au nombre de buil,

presque égal» entre eux, disséminés sur le p devant le corselet et placés ainsi : qu. 1. tre, deux, deux Ce genre « éloigne des mygales par l'insertion des palpi-s, et atoisine sous ce rapport le genre aly De (don! il diffère étacntiellement par la forme et la saillie de la languette C'est le genre minulrnt de « ilekeiaër, qui le range parmi les aranei<les thérapienscs. — l.a seule espèce connue. l'ÉBIODON iERSEUB, modnn nr aionum, est originaire de la Nouvelle-Hollande. Son corps, long d'environ un pouce, est tout noir. L. extrémité inf. rne de la première pièce des mandibules est munie de trois rangs de pointes qui forment une capte de herse; de là son nom. Cette espèce est très-bien figurée dans l'Iconographie du règne animal de M. bucrin. Arachnides, pi. i", fig. 1". KKIPIliE. eijtlua (irioV.l. genre de l'ordre des décapodes, famille des brachyures. tribu des quadrilatères, établi par Latreille, qui lui donne le nom de c. irarrières : len! presque en forme de caducée, tronqué à l'extrémité; yeux écartés; pieds-mâchoires extérieurs fermant la bouche sans vide entre eux; antennes extérieures assez longues, distantes de l'origine des pédicules oculaires et iris réels près du bord antérieur du thorax. Les éphies ressemblent aux potamodromes par la forme de leur cuirasse et de leurs pieds-mâchoires ■ vicières; mais ils en diffèrent essentiellement par le rapprochement de ces mêmes pieds-mâchoires et par l'insertion des antennes* Le type de ce genre est l'ébipie à roo. l.T bmkcx, eripara ,,,,,,. front. La carapace est lisse, sa partie antérieure et ses côtés sont hérissés de pointes qui sont inégales, grosses, avec les doigts noirs. Cette espèce se trouve sur les côtes de France. KBISTALK, tritlalt root. , genre de diptères de la famille des alberticères, tribu des syrphides, ayant pour caractère* : dernier article des antennes arrondi, presque plus large que long, suite plumeuse. ailes écartées dans le repos; cellule extérieure du limbe postérieur fermée: antennes rapprochées, située sur une éminence; corps entier couvert de poils. Les larves de ces insectes sont fort singulières; ces larves ont le corps arrondi et terminé par une queue beaucoup plus mince, plus longue que lui, et susceptible d'atteindre trois et quatre pouces de longueur, formée par les derniers anneaux de l'abdomen, qui rentrent les uns dans les autres comme les tubes* d'une lunette. Cette queue porte les stigmates de la respiration. Elles vivent dans les latrines, les égouts, etc. — L. i. i. isia. b ENTETE, eritalit imax L. Long de cinq à six lignes, ressemble au premier coup d'œil à une abeille; brun noirâtre. avec les deux côtés du thorax couverts de poils jaunâtres; l'écusson et deux taches sur le premier segment abdominal sont fauves, ainsi que les genoux. Son

nom spécifique lui vient de ce que, classée d'une place, elle y revient 4
plusieurs reprise*. EBLX yxnol.), genre de serpents voisins pour la forme
des homalosomes. Ils ont la tête courte, arrondie, d'une même venue avec
le cou et le corps; la queue courte, de grosseur égale à celle du tronc, qui est
4 peu près uniforme, et terminée par une extrémité obtuse: mais leur léle
n'est couverte de plaques qu'en avant: leurs mâchoires médiocrement
dilatables sont portées sur des mastoïdiens assez courts et garnis de dents
fixes, petites, égaux, simples; les yeux sont petits, entourés d'écaillés. I.>*s
écaillés du dessus du corps sont petites, serrées, lisses; le dessous de
la queue est garni de lamelles entières comme celui des Sois. — Les érix
sont des serpents innocents qui se nourrissent d'insectes et de très-petits
animaux. Ils vivent dans les lieux arides, où ils se creusent des terriers peu
profonds. — L'Ébil Tl'ac, boa imrtn, long d'environ soixante-cinq
centimètres, de la grosseur du ponce, est d'un gris jaunâtre, avec des taches
noires éparses sans symétrie. ÉBIVA.1, province de la Russie méridionale,
bornée au nord et 4 l'est par les monts Alaguessa qui la séparent de la
Géorgie, au sud et au sud-ouest par la province d'Azerbidjan et à l'ouest par
la Turquie asiatique. Elle a environ soixante-cinq lieues de longueur du
nord-ouest au sud-est, et treize-cinq lieues dans sa plus grande largeur du
nord-est au sud-ouest. Son territoire est couvert de montagnes, dont la
principale est, à l'ouest, l'Anr.u. L'Araxe se* affluents l'arrosent, et cette
rivière est jointe par le Zenglii au grand lac du Seouan. Le sol est fertile et
bien cultivé. On y recueille du Wé, du riz, de Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.67% accurate

KHI. ACM. l'orge, du raisin excellent, du Ubac, du coton, etc. L est très-rare. Dans les montagnes, couvertes d'excellents patu rages, on élève toutes sortes de bestiaux et d'excellents chevaux. — La population est assez mimbrusc: elle est com posée de Pers.it.* ou TatijiL*, il 'Arméniens et de nomades Kourdes et Turcoïnans. La province est partagée ni deux districts, l'Eriwan proprement dit et le Nakcliivan. Ijt Perse et la Tur quie se sont longtemps dispute la possession de cette province Aujourd'hui la Perse l'a ce.]é a la Russie, qui I avait envahie en mil. — l'.rivan, située sur la rive gauche ilu Zenghi, est la capitale et le centre du commerce, l'ne vaste citadelle, élevée Sur un rocher de si» cents pieds , domine la ville. File possède quelques fabriques d'étoffes de colon et tle |>olerie, des tanneries, etc. I.a population en est à peu près de 10,000 individus , presque tous Arméniens. Depuis 1035 jusqu'en 17 48, Eriwan a appartenu aux Turcs; puis a la Perse. Depuis 1827 elle appartient aux liusscs. KRIZatsy Sabgisou SEXiics!, savant évêque arménien, naquit «ers le milieu du lin' siècle a Erixa ou Artendjan. Il est r.imcui parmi les Arméniens par ses connaissances théologiques. En mo il fut choisi par Jacques I". patriarche de Sis, pour être sou secrétaire. En 1201 il fut sacré évêque d Eri?a, et quelque temps après il devint l'aumônier «le Hathoum II, roi des Arméniens de T.ilieie, et il assista en I ni Ml a un concile qui se tint à .Sis, capitale de la Cilirin. Il mourut quelque temps après. Ou a de lui plusieurs ouvrages qui sout restés manuscrits : I" un 7'rai'tV mr la hiétarrhie cirile tt rrfigieutr ; i" une Explicatii-tt du cunoit» de l'Eglitr; ."S" un Ditcourt tur la prtUinitivii de> apôtres tt tur h projiaalion du rh> (itittHi'imt. KRIZ.ZO ;Pail;. d'une des plus anciennes familles de Vc(lise, se signala eu I 100 |jar la défense d? Ncgrepout dont il était gouverneur Après avoir f.iit une vigoureuse résistance, il se rendit aux Turcs, sous promesse qu'on lui conserverait la vie. Mahomet 11. sans avoir aucun é#ard pour la capitulation, le lit scier rn deux, et trancha lui-même la tête à Anne, tille de cet illustre malheureux, parce qu'elle n'avait pas voulu condescendre a ses désirs. KKizzn, eu latin En'u» ou Echinut (SéiaStikh), noble vénitien, mort en I58r>, se lit un nom par plusieurs ouvrages de littérature. Il s'adonna aussi a la science numismatique, et a laissé un Traité eu italien tur Ut médaillet. On a encore île lui : l"des Sottvtltlt en six journées, Venise, 1M57, in-V; •J" Tratto délia riii inrtnlrict t dtW intrumenlo degli antiehi, Venise, I5ôl, in-f. Ce savant

avait exercé quelques emplois dans sa patrie: il fut du conseil des dits. KRK
 t MBoitK Sai.m j Ou ignore le lieu et l'époque précise de sa naissance; mais
 il est certain qu'il fut élevé dans le monastère de Silhieu par les soins de
 saint Berlin, et formé par lui à la vie religieuse. Parvenu au plus haut degré
 des vertus monastiques, il fut trouvé digne de succéder. en 710, à Erlefride,
 troisième abbé de ce lieu. Les rois Chilpéric et Théodoric, qui avaient conçu
 pour lui une estime particulière, accordèrent divers privilèges à son
 monastère. — L'an 710, Erkmunde fut élevé sur le siège épiscopal de
 Téroouanne. après la mort de Kaveigère. Imitateur des vertus de saint
 Omer et de saint Berlin, il gouverna l'évêché des Morins et le monastère de
 Sithieu jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 712. On l'inhuma dans l'église de
 Notre-Dame, fondée par saint Omer, sur le mont Sithieu. L'histoire fait
 remarquer qu'il se fit un si grand nombre de miracles à son tombeau, qu'on
 parvint, au moyen des offrandes qui y furent recueillies par le chapitre, à
 rebâtir l'église, monument qu'on admire aujourd'hui encore, comme le plu*
 grandiose que possède la ville de Saint-Omer. L'abbé Pabenty. ERLAt.H.
 C'est le nom de l'une des plus anciennes familles suisses, originaire de
 Bourgogne, et qui, surtout depuis le commencement du xix^e siècle, joue un
 rôle important dans les annales de Berne. Parmi les principaux membres de
 cette famille, nous devons mentionner Rodolphe, fils d'Iric, chef des
 Bernois dans la lutte glorieuse contre la noblesse et le parti d'Albert (1395;,
 le vainqueur de Laupen, bataille qui décida du sort de la république (1338/.
 Rodolphe d'Erlach se chargea généreusement des fils du comte de Nidau,
 qu'il avait vaincu, et leur rendit leur héritage. Il fut assassiné par son gendre
 en 1360. — Jbax-Louis, né en 1505 et mort en 1650, aussi bon et d'Etat
 habile, exerça une grande influence pendant la guerre de trente ans, et prit plus
 tard une part marquée aux guerres de Louis XIII et de Louis XIV. Il rendit
 des services importants à Gustave-Adolphe de Suède et au duc Bernard de
 Saxe-Weimar, qui l'honorèrent en le nommant capitaine général sur les événements (*»0 J
 KBI.KVBAt H. bois y firent leur amitié et de leur confiance. A la mort de
 Bernard, H entra au service de la France, à laquelle il amena toute l'armée
 du généralissime luthérien. — Jêbom, né en 1607 et mort en 1708, un des
 meilleurs généraux de son temps, porta d'abord avec succès les armes pour
 la France, et ensuite pour l'Autriche, et vécut surtout dans l'intimité du
 prince Eugène. — Chvblks-Louis naquit à Berne en 1720. Après avoir servi
 la France jusqu'au commencement de la révolution, il fut chargé par le
 gouvernement bernois, lors de l'invasion des Français en 1798, sous Bruno

et Schauenbourg, de pourvoir! l'armement du pays. Il décida, le 21 février, le sénat irrésolu à prendre des mesures énergiques, et à lui donner plein pouvoir d'agir contre les Français; mais ces pouvoirs lui furent bientôt retirés. Attaqué par le général Schauenbourg, il se défendit honorablement, et ne céda qu'à la supériorité numérique de l'ennemi. Cependant dans sa retraite, à la nouvelle de la prise de Berne, il fut tué par ses propres soldats. — Rodolphe Lotis, né à Berne en 1719, chercha en vain, pendant qu'il était bailli de Urexdorf, à sauver le canton de l'invasion française. En 1801 il s'était joint à Aloys Reding et à Sigmund pour rétablir l'ancienne constitution fédérale; mais en 1805, lorsque l'insurrection préparée de longue main vint à éclater, il fut nommé général en chef de l'armée des confédérés. Bonaparte, par son acte de médiation, ayant étouffé l'insurrection, Rodolphe Lotis rentra dans la vie privée, et se livra entièrement aux sciences. Parmi ses ouvrages, le *Codex du bonheur*, écrit en français, et qu'il avait dédié à Catherine II, mérite une mention particulière. — EN il Nivernais à t>" Erlangen, sur le Regnitz, dans le cercle de Ratisbonne, en Bavière, passe pour une des plus jolies villes et des plus régulières de l'Allemagne. Cela est vrai surtout de la ville neuve, appelée aussi *Christen-Ernest*, du nom de Chrétien-Ernest, margrave de Baireuth, sous lequel des émigrés français la fondèrent en 1687. Erlangen compte 10.000 habitants, la plupart attachés au culte réformé; elle possède plusieurs manufactures et brasseries qui jouissent d'une grande renommée. Ses fabriques de chapeaux, de gants et de (toiles peintes, jadis très-importantes, ont beaucoup souffert dans les derniers temps. La société Lépoldine des naturalistes, transférée depuis 1806 à Bonn, était autrefois établie en cette ville bavaroise, où se trouve actuellement une université, un gymnase, une société de physique et de médecine, et une société d'économie politique. L'université, dite de Frédéric-Alexandre, doit son origine au margrave Frédéric de Brandebourg-Baireuth, qui l'avait d'abord établie en 1714 à Baireuth, sa résidence, mais qui, dès l'année suivante, la transféra à Erlangen. Cette université, qui n'avait encore que sept professeurs et quatre-vingts étudiants sous la direction de son premier curateur Daniel de Superville, commença à fleurir lors de la guerre de sept ans, où elle comptait environ quatre cents étudiants. Le margrave Alexandre, après l'avoir régénérée, diminua, par des règlements trop sévères, le nombre des étudiants, qui ne s'accrut de nouveau que lorsque la ville eut passé sous la domination de la Prusse. Mais, vers la fin de l'année 1806, l'université

retomba dans une position précaire et fâcheuse qui dura encore quelque temps après qu'Erlangen fut devenue bavaroise. Pour que l'université se relevât, il était indispensable de la doter d'une manière plus conforme aux besoins du temps. La fondation de l'université de Munich lui porta un coup fatal ; cependant plusieurs professeurs distingués, tels que Heuke, Koeppen, Pfaff, Roeltiger, Rauroer, Dörlinger, Harl, Koeh et autres, continuèrent d'y attirer jusqu'à quatre cent cinquante étudiants. Un comité administratif du sénat académique est chargé, sous la surveillance du gouvernement, de la gestion des revenus de l'université, qui s'élèvent à environ soixante-seize mille Oorins. En 1818, le palais du margrave cédé à l'université fut incendié ; dans le nouvel édifice construit à sa place se trouve la bibliothèque, portée, par sa réunion à celle d'Altorf, à 100,000 volumes. L'université a aussi quelques autres collections scientifiques. Au vaste hôpital qui en dépend se joint une excellente clinique. En 1828, Erlangen obtint aussi une maison d'accouchement. — On peut consulter sur cette ville l'ouvrage allemand de Fick : Description géographique et statistique d'Erlangen et de ses environs (Erlangen, 1812). , .-

■.S'«g(rM»i4iÉ*rl -s-: ER IBM BACH (FbÉdbrIC). de Franconie, fit ses études à Leipzig, et fit de grands progrès dans les belles-lettres, dans toutes les parties de la philosophie et dans la théologie. Il fut reçu maître es arts * à Leipzig, et y enseigna la philosophie durant plusieurs années. S'étant ensuite dégoûté du siècle, et soupirant après un genre de vie plus saint , il se retira dans

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.08% accurate

KHMfcNGARDK. (* » 7 l'ordre des frères mineurs de l'éloile
observance, où ses supérieurs l'employèrent d'abord à enseigner « I à
prêcher En 1418 il mil déjà composé et publié 1rs ouvrages » suivants: 1" De
modo studendi - 1" De modo cersi/trandi . 3" Ité online rtrum univers! theot
rmaia . ! • ■ Erposilio Epulolarum l'auli. 5" Un Commentaire sur les quatre
livres de Seilrnces; des sermons sur divers sujets et pour quelques fêtes
des saints, et d'autres sermons sur le Salve Iteuina , de » conférences faites à
des clercs, fie. 0" De modo loquendi. "" De d'cem i-raceplis. V De septem
riliis. 0 » De arle tene morirndi, etc. i fit < n Jfc.is-B iptiste PSOOCTi
cosm: n' \ maréchal de France, naquit en i ' < > ' aux environs de Reims. Il
fut attaché comme aide de camp au général Ixfebvrr, détint chef de
l'armée en 1705, adjudant général en 170*, général de brigade en 1709 . et
enfin général de division en 1710. En 1710 il lit partie de la grande année ,
et se distingua à Auslerlit*. à leua. En 1807 chef d'état-major du neuvième
corps, puis du corps de réserve, il dispose les événements de Duitxig
et signe au nom du maréchal le traité de la capitulation qui nous rend maîtres
de cette place, Grièvement blessé à l'riedland , il fut nommé grand officier
de la Légion d'honneur et comte de l'empire. En 1806 il prit le
commandement du septième corps et marqua sur le Tyml. En 1806 il fut
envoyé en Portugal, et parvint à travers tous les obstacles à se réunir à
Massena , et il se distingua en Espagne pendant tout le temps que dura la
guerre. En 1815 il était à Fleurus, à Ligny , à Waterloo. Condamné à l'exil
avec trente-huit officiers supérieurs, il se réfugia en Bavière, ne rentra dans
sa patrie qu'en 1825, où il vécut à l'étranger dans un état voisin de l'indigence.
Il fut nommé pair de France en 1831 , commandant de la douzième division
militaire en 1832; il partit deux ans après pour l'Afrique, fut fait maréchal
de France en 1815 , et mourut le 25 janvier 1818. F.KM.ix (Jra.vPierrk),
pasteur de la colonie française de Berlin , né dans cette ville en 1753, y est
mort en 1818 . Il était principal du collège français, directeur du
séminaire, conseiller du consistoire supérieur, membre de l'académie de
sciences et belles-lettres; il se fit remarquer par son zèle à maintenir les
méthodes d'enseignement que les réfugiés avaient apportées en 1021 de
France. La reine, épouse de Frédéric II , l'admettait souvent à sa cour. Il a
rédigé, avec le pasteur Rccclam, le Mémoire pour « l'histoire des
réfugiés français dans les Etats du roi de Prusse , Berlin , 1782-Ot, 8 tomes

8*. Il a fait aussi l'Eloge historique de la reine dt Prune, Sophie-Charlotie , épouse dt Frédéric /' ' ; des Mémoires, de» Traductions, des Strmons, des Discours germaniques insérés dans la Bibliothèque académique et dans quelques autre» recueils. KRMEI.IMDK , Hermelindis , sainte vierge, naquit vers le milieu du VI" siècle ,i huiik, mII.iu'i' près de Limu.iili en lîr.iItanl. Elle n'avait que douz ans lorsqu'elle prit l.i résolution de consacrer Dieu sa virginité, vivant dès lors connue une personne morte au monde, cl uniquement occ-upée de son salut dans la retraite . la prière et la lecture. Sis parents, qui joignaient à de grands biens la noblesse du sang, voulant l'engager à se marier, elle leur déclara la promesse qu die avait l'aile de n'être qu'à Jésus-Christ , prit drs ciseaux . se coupa les cheveux en leur présence, et alla se cacher dans l'extrémité d'une bourgade appelée Bevec, où elle se livra tout entier.' à la morlifaften . ajia prière, au silence et à la retraite, ne sortant que pour se trouver à l'église , où elle allait uu-pieds la nuit comme le jour, en toute saison. Deux jeune» seigneurs, frères et maîtres du lieu, avant attenté à sa pudeur, die se retira en un lieu qu'on appefail Mclldriik, et qui fut depuis nommé Meldaert, près de Ilugard eu Brabant. Elle n'y vécut que d'herbes sauvages, et y pratiqua tous les exercices de la pénitence la plus austère jusqu'à sa mort , qui arriva le •-!'» oc tobre, sur la lin du Vf siècle. Sou corps, enterré dans le lieu de sa retraite, fat oublié pendant quarante-huit ans, jusqu'à reque Dieu ayant fait ronnalre sa sainteté par des signes extraordinaires, le bienheureux Pépin de Lauden , maire du plais d'Australie sous Oagobert I" et Sigebrrt III , lit bâtir à Meldaert un monastère de vierges en son honneur, où l'on plaça sou corps. (Quoique ce monastère ne subsiste plus , le culte de la sainte est toujours demeuré i Mrllieit, où l'on f.iit sa fête principale le ail d'octobre, et celle de sa translation le 21 d'avril. L'on y porte aussi sa châsse eu procession la troisième fête de la Pentecôte. Sa Vie , écrite par un auteur inconnu , mais assez grave , qui vivait deux cents ans environ après elle, se trouve dans Surius. On |jeui voir aussi Molanus, dans son Catalogue des saints dt* Pays-Bas (Raillct . t. III, 20 octobre'. niBISAIM ou ■EBJinG.ABDE, tille de Louis II «nxt.) ERVIITE. pereur et roi d'Italie. Louis 11 n'avait pas laissé de (ils; aussi sa lille hérita de lui de grande» richesses. Boson , beau-frère et favori de Charles le Chauve , enleva cette princesse eu 877 et l'épousa; il fut liés lurs c ceinte de Provence cl changea ce litre en celui de roi d'Arles Ermeugarde survécut à son mari , et gouverna le royaume jusqu'à la majorité de son lils Louis. Elle se relira alors dans le couvent de Sainl-Sitte

à Plaisance, où elle mourut au commencement du X^e siècle. BUKMABMt, fille d'Adalbert II, duc de Toscane et rem me en secondes noces d'Adalbert, marquis d'Ivrée au x^e siècle. Luitprand nous représente cette femme comme l'une des princesses les plus intrigantes et les plus corrompues de l'Italie. Elle excita presque toutes les guerres qui troublèrent la fin du règne de Uéreger I^{er}. Elle hâta la fin de Rodolphe de Bourgogne, à la place duquel en 1024 elle plaça sur le trône d'Italie Hugues comte de Provence, son frère utérin, qui, plus habile que les autres, sut la contraindre au mariage. I II il I \ I, \ I I > OU AKMEliANDI S. OU AltVt IM.ANDI S m A8IIS, médecin de Philippe le Bel, évêque de Montpellier. Il paraît avoir vécu vers la dernière moitié du XIII^e siècle. Uariel 'Séries prattul. magulons.) en (est un grand éloge. Il a traduit de l'arabe en latin les cantiques d'Avicenne avec les commentaires d'Averroès, ainsi que le Traité de la thériaque. Il a aussi traduit de l'hébreu en latin un traité de Moïse Maïmonides, intitulé : De régime de la vie ad suftanum Babulaniat. i.itviKNowii.i.K, village du département de l'Oise arrondissement de Senlis}, situé à 11 lieues de Paris, et devenu célèbre par le séjour et la mort de Jean-Jacques Rousseau. Ce fut de l'Ile des Peupliers, dépendant du beau parc de M. de Girardieu, que les restes du philosophe furent exhumés, le 12 octobre 1701, pour être déposés au Panthéon. Pendant les dernières années du XVIII^e siècle, Ermenonville était devenu un lieu de pèlerinage où ne manquaient pas de se rendre les illustres personnes qui visitaient la France. La seigneurie d'Ermenonville avait été érigée en vicomté, en 1603, par Henri IV, en faveur de Domiur de Vie, dit le capitaine Sarras, dont le frère, Mery de Vie, fut garde des sceaux de France depuis, s. m. Il se dit, dans les échelles du Lévant, du droit de douane qui se paye pour l'entrée et la sortie des marchandises. kr.vh.m-: {zool.}, espèce du genre martre (V. ce mot). On écrit quelquefois hermine, mais la première orthographe est préférable. er.vi ij(ette ou hermi.N'ETTK, s. f. espèce de hache recourbée qui sert à planer, à dorer le bois. ermitage ou III KMH u.h, s. m. habitation d'un ermite. Il se dit aussi d'un couvent d'ermite. Il se prend figuré pour un lieu écarté et solitaire, comme ceux que les ermites choisissent pour leur retraite. Il se dit aussi, figuré, d'une maison écartée et champêtre. ERMITE, solitaire. Nous pourrions faire l'apologie de la vie solitaire ou érémitique contre la folle censure des philosophes incrédules; nous pourrions faire voir que ce genre de vie n'est ni un effet de misanthropie, ni une violation des devoirs de société et d'humanité, ni un exemple nuisible au monde, et nous pourrions réfuter les

traits de satire lancés par les protestants contre le» ermites. .Nous nous contenterons de quelques traits. Ces censeurs téméraires n'ont pu se satisfaire eux-mêmes, en recherchant les causes qui ont donné naissance à la vie solitaire. Musheim , après avoir donné carrière à ses conjectures sur ce point , a imaginé que saint Paul , premier ermite , put en puiser le goût dans les principes de la (néologie mystique , qui apprenait aux hommes que . pour unir l'âme à Dieu, il faut l'éloigner de toute idée des choses sensibles et corporelles. Il nous paraît plus naturel de penser que ce saint solitaire avait contracté ce goût dans l'Evangile, dans l'exemple de Jésus-Christ , qui se retirait dans des lieux déserts pour prier, qui y passa les nuits entières, et qui y demeura quarante jours avant de rompre à prêcher l'Evangile. Ce divin Sauveur a fait l'éloge de la vie solitaire et mortifiée de saint Jean Baptiste, et saint Paul a loué celle des prophètes. En effet, nous voyons que Dieu retint pendant quarante jours Moïse sur le mont Sinaï, et qu'Elie passa une partie de sa vie dans les déserts. Voilà donc un des principes de la théologie mystique consacré dans l'Ecriture sainte. Mais la vie érémitique n'a jamais produit des effets plus salutaires que dans le temps des malheurs de l'Europe, et après les ravages faits par les barbares. Lorsque les habitants de cette partie du monde furent parla

34 Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 14.93% accurate

(»8) g's ci» d-ux classes, l'une de milit-nrcs oppresseurs el qui se xague, Dt llelvrtinrum. Hhatt faisaient honneur du brigandage , l'autre tin-serfs opprimes cl misérables, plusieurs des premiers, honteux et repentants de crimes, convaincus qu'il» ne pourraient pas y : qu'ils livraient parmi leurs semblables, se retirèrent dans des lieu* écarté pour y foire pénitence ri pour s'éloigner de toutes les occasions de désordre. Leur courage inspira du respect; malgré la férocité des mreurs, on admira leur verlu On •lia chercher auprès d'eux de la consolation dans les peines, leur demander de sages conseils, implorer le secours de leurs prières. Nosvicux historiens, même nos romanciers, parlent des ermites avec vénération: l'on comprenait que si leur pitié n'avait pas été sincère, ils n'auraient pas perse>érc longtemps d.ins le genre de »ic qu'ils avaient embrasse. Ouelimes uns pcu'-èlre l'ont choisi p ir amour de l'indépendance, d'autres pour cacher leur hbe rtinate sous le voile de la piété ; mais ces abus n'ont jamais été communs , et c'est très-mal A propos que les incrédules en accusent les solitaires en gênerai II n'a jamais clé fort difficile île distinguer ceux dont la vertu n'était pas sincère, leur cnnduitr ne s'est jamais soutenue longtemps; lrs veux du peuple, toujours ouverts, pnui ipalement sur ceux qu'il regarde comme des serviteurs de l'lieu, oui bientôt découvrit ce qu'il Seut y avoir de réprétiensible dans leurs tuteurs. On a encore it que la plupart étaient des fainéants qui a(Tectaieut un extérieur singulier (mur s'attirer des aumûiies. parce qu'ils savaient que le peuple imbécile ne manquerait pas de les leur prndiguer. C'est U'ic nouvelle injustice. Les vrais ermite- ont toujours été laborieux; et comme leur vie était Ires-frugale , leur travail leur a toujours fourni non-sculrmenl leur subsistance , mais encore de quoi soulager les misérables. Les protestants ont eu beau déclamer contre Te goût de la vie monastique et èrmitique, ils n'ont pis pu l'étouffer entièrement; il s'est formé pirmi eux des sociétés qui , à l'exception du célibat , ont beaucoup de ressemblance avec la vie des anciens cénobites. KRMITF.S DF. CAMALDOLI (V. CaMALIHILES.!. ERMITKS DE SAIÏT-JÉRÔME (F. HIEAOXIMITES'. F.RVtITF-S DKS.IIST-Jr.AN BAPTISTE DK I.A PÉNITF.SCH., ordre religieux èlabli dans la Navarre, donl le principal couvent ou ermitage était à sept lieues de Pampclunc. Jusqu'à Grégoire XIII , il* avaient vécu sous l'obéissance de l'éveque de celte ville; mais le pape approuva leurs constitutions , confirma leur ordre et leur permit de faire des

v<ruX solennels. Leur vie était très-ausrcrc : ils marchaient pieds nus sans sandales, ne portaient point de linge, couchaient sur des planches , n'avaient qu'une pierrepourchevet, et portaient jour cl nuit une grande croit de bois surla poitrine. Ilsh bitaient uueespérede laore qui ressemblait plus a uneèlable qu'à un couvent , el demeuraient seuls dans des cellules séparées au milieu d'une forêt. Ces austérités nous causent une espèce de frayeur; il v a cependant des ordres entiers de religieux qui ont ainsi persévéré penihnl longtemps; quand leur ferveur n'aurait été que pis sagère, c'a toujours été un grand spectacle pour ceux qui en ont été témoins, capable de confondre l'epicuréisme des philosophes et la mollesse des gens du monde. Il est bon que ce phénomène se renouvelle de temps eu temps. arvutes df.saist-pai l. , ordre religieux qui se forma dans le xiiil* siècle, par la réunion de deux congrégations d'ermites, savoir : de ceux de Saint-Jacques de Fauche, cl de ceux de Pisilie près de Zante. Après celle réunion, ils choisirent pour patron saint Paul, premier ermite, et en prirent le nom. <iet ordre s'étendit en Hongrie, en Allemagne , eu Pologne el ailleurs : il y en avait soixante-dix monastères dans le seul royaume de'Hongric. mais les résolutions dont ce pays fut affligé firrnrl tomlwr In plupart de ces couvents. Il y a encore e:i Portugal une congrégation d'ermites de Saint-Paul ; il v en avait autrefois une en Franre. Ces religieux s étaient principalement dévoués à secourir les malades el les mourants, et à donner la sépulture aux morts. Ou les a|>|wdai vulgairement lei [rèret de la mon ; ils portaient sur leur scapulaire la figure d'une lélc de mu t. Ils oiit èlé remplaces dans plusieurs tilles par les |>énileiils séculiers, ou conlrere» île la croix. B. It. krmitf. (Iamel en hlin Krrmiiit, né à Anvers vers 1581 de parents protestants Mai» les coisrils de Vie, ambassadeur de France en Suisse, le tirent changer de religion. Il voyagea en Italie et à Florence Il s attacha à < orne de Médicis. qui en lil son secrétaire et l'attacha à diverses légations, entre autres auprès de l'empereur Rodolphe II. I>e retour en Toscane, il mourut à Livourne en li>l5 à l'Age de vingt-neuf ans. Il cultivait la littérature latine. On a de lui : 1° lier arrminicutn, Lcydc, ll»37, in-16; 2-' une lettre au cardinal (ionun, Stdiitenthtwt «ilu, rrpUBUr,\, et mm, but. I.evile. III 17, in-'it ; 3" Autiect vittt ae CIPİln I bri I y, publié a l ireelit, mu, i«-8". EttNF.MU ht Barre d'i, plus connue sons le nom de madame de Saint-Balmont, est célèbre par la bravoure militaire qu'elle déploya dans les guerres du XX II' siècle. Elle était née au château de Neuville, cuire Barel Verdun, en 1608. et avait acquis de bonne heure une gracie habileté dans tous les exercices du corps

lorsque , à l'époque de la guerre de trente ans. peu de temps après son mariage avec M. de Saint-Balmoitl, la Lorraine fut désolée dans lotis les sens parles Français et par lrs Impériaux, cl e se tortilla dans sou château de Neuville, et se mil plusieurs fois à la tête île ses vassaux et des paysans du voisinage, soit pour se défendre, soit pour escorter des coiitois, soit pour reprendre le bétail el le butin que le* partisans ennemis lui avaient enlevés. Après la paix de West» phnlie, elle s'oi cupa de littérature, et publia en ItiôO une tragédie intitulée les Jumeaux martyri, ui-t \ File mourut en I6««i au couvent des religieuses de Sainte-Claire à Bar-le-thie. ER.VF.ST I".

surnommé le l'ieux, né en 1601 , mort en 1075. KRSEST II, né en »7tS, mort en 1804 (F. Saxe . FRSF.MT, archiduc d'Autriche, troisième (ils de l'empereur Maximilien II, frère de Rodolphe II, fut nommé par Philippe II gouverneur des Pays-Bas après la mort d'Alexandre de Parme en I ?»!)•>; il n'arriva à Bruxelles qu'au commencement île i.v)i, el essava d'abord les moyens de conciliation et de paix : mais les reluîtes ne lui répondirenl que par des injures, et prétendirent qu'il avait voulu faire assassiner le comte Maurice de Nassau par un prêtre. Ouand on considère la fausseté de loul ce qu'ils débitaient alors contre les Espagnols et les catholiques, et surtout la manière donl ils agissaient avec les prêtres, qu'ils faisaient mourir par des supplices inouïs, uniquement en hfine du sacerdoce catholique, on ne peut considérer celte inculpation que comme une calomnie donl ils ne produisirent aucune espèce de preuve, etqai essava les variations les plus propres à la réfuter. Ce prince, représenté généralement comme doué d'un caractère doux et paisible, mourut le 30 février 1595, ayant à peine gouverné lea Pays-Bas l'espace d'un an. f.rxf.st Simon-Pierre), chanoine régulier et professée r en théologie à l'abbaye de bol duc, devint curé d A bien, près d'Aix-la-Chapelle, vers 1797, el fui nommé en 1814 membre de l'institut rojal des Pays-Bas II est mort en 1818, et a laine plusieurs ouvrages historiqlnp» sur le Brab.mt, un Tabltan hiitorique et chronologique tlet luffragtnlt ou co-ériqvét dt Lirgt, avec des Nntirrt sur l'origine dés maisons religieuses, dans la ville et sa banlieue; une Hittotre dti tomIti it UmbouTtj, plusieurs Chronologies historiques dans le tome III de l'.lrt de rérifirrls dnlet; un grand nombre de brochures tur le Serment, el un écrit apolngéiiique du nouveau catéchisme publié par ordre de l'empereur Napoléon. F rsf.sti (Jv.r.QrKs-llARiF.O, théologien luthérien, naquit à Roehlii/ le 8 décembre Wt< , el mourut le Iftdécembre 1707 à Allemlouurg Ou a de lui : Apanlhitmnln, »ïr* telecliortê flores fihttoUiyyiro-hiitorie't-

lhtoliigieft-Mornlei in IV librot dlriti. Altenburg, W7İ. in-8. Elixesti
 ;Jea!»-1Ie>RI), frère du précédent, recteur de l'école de S.iinl Tlinmas à
 l.eipxig, mort en cette ville le Ifi octobre 1 t 2i> f àgèdesoixante-dis-
 seplans. On a de lui : f Dmertaî\$ So d>- |>ft(ift«rii.mii in libxit profnnorunx
 striptorum orrurrnUljttt. Leipzig, Itlim, in-l'i; 'i" Oe non indigna prineipibw
 drlerlnlionr ah atIH ui mr.-hnnicis petita, ibid , 1(591 , in-14; yi ompendium
 hernirneulitr profana, teu dtteqendù ttrlptorifcui prr.fanii frfrfrp'a
 nonnulla, ibid., IfiOn. in-12 ; 4" Commentnl'onet twviT >n l'orneltum
 Srpotem, Juitinum, Trrenlium, Pl'tulum, Curtium et poetin tiirftinVnm ,
 ibid., 1707, in-S -, etc. KR.M'.siT (Jkan-Ait.I'STF.!, le Ciefron de f
 Allemagne, l'un d- s plus illustres ciiliques qu'ail produits ce pay» de l'è
 ruililion né en l""7 h 'l'u-nustadi en I huringe. Il fui docteur cl professeur en
 théologie à l.eipxig. L'un des premiers, il sépara eu Allemagne la théologie
 de la religion : distinction que l'on regarde comme la source des innovations
 subséquentes qu'il n'aurait sans doute pas voulu approuver II mourut à
 Leipzig le 1 1 septembre I7SI, On a de lui : 1« Uputtula philnlogico-eritint,
 Amsterdam, nii'i, tri-»' ; 2" Ofuicu/n oratnria, otnlionrj. f,ro/m>oi»rj tf
 r'ogia. Lcydc. «702 cl 1767, in-8" ; 3» Oputru'a, nr ittonet. norn tutleetia,
 l^ipr.ig. I7!l, in-H»; 4» Arrl,roloVn htterarin, ili-H». I7U8 el I71MI; .V
 Initia doeirina tottdioru, Leipzig, t75«; 7« édition, 1785, in-8»; V In\$(UuU0
 Digitized by Go<

The text on this page is estimated to be only 12.87% accurate

(tt») inlerprttit iVow Tttlamenti, Lcipiig, 1701, in-8"; 4* édition, 1702;0^dcs&rRWJUcnallcmand, Leipzig, 17(18-82, t vol. in »», où le savant te montre plut que l'orateur chrétien, clc , etc. Eicvesti Jea.vChristu*). oé le t3 février 10H5 à OrossBrucl.ltn , où son père était alors pasteur, étudia à Witlctnberg et à Leiptig, « I fut pasteur dans différentes relise» 11 mourut dans la capitale de la Ifiunnge m 1 7 7<J On a de lui quelques dissertations académiques : lit inmmmodo rx Hueralit rphtmeridibuttapienda, Wittcinberg. 1710, in-t •; Derunetalion* trudilorumin compt>ner,dltlibTit, '\\i\\<\\. , I7IS, in-t». ERNtSTl .tiosTIER-l HÉor-HILE , né à Cubunrg le i.-» juillet 17*», (il ses études à l'éna, et fut placé rumine prédicateur à Hildbonrgtiausc. où il imitirut le 28 juin 17V7. >|. Rosenmuller a publié, après sa mort en 17îm, une colle lion de ses Strrwiw. I vol. in-S KRW:sTI (Anoi'STE-llft.l.Ai »ik), neveu de Jean - Auguste, savant professeur de philosophie et ensuite il cluquenre, né à Prohtnlorren Thuriugecn I7.>r>, i-t mort en 1801, » laisse des éditions estimées de TU* tire, r> vol. iu-8 : de Qaintilien, Ū'Ammien Murer fin et de r>oinp'.inu/ JUth. ERNEHTI ; JF.AN-IJIRISTIA'* I IIKoPIIIILK } , critique allemand, naquit eu I7.'iti à Arnsladl en I huringc . lut successivement professeur de philosophie à Leipzig, et profc-srur d'éloquence. Il mourut le ô juin i soi. Parmi se* nombreux ouvrages, on distingue : I" .Vu pi fabula-j/r., Leipzig, 1 7«1 , in-8"; 1" Hnychii gh-tta incrat tintuditinnibut tv tin/ue iUutlralm, ibiil., 1785, in-8' ; .">" Suida ri l'harmini qUna taera cum tpicilegio yhuirum tacrarum llityrlui congru, nsrnd. H nota il/uit., tliid.. 1784!, in V; l- ('. Silii UilUci Pvmcorum libri Xt If, ihid.. 17iM ; .V trxiron te< hno!i>g>at t'thnoI 9T9t« tht-torira, ibid.. 17f»5, in-K- ; »i" />.TiroR i'tmwl»gim Romawrum ih loriet , ibirl., t71»7, in-8" ; 7" les Synonyma latint de Cardin Immcsnil, Induits en allemand, Leipzig, I7B0; il),d., IHOft, i.,-8"; Cirer.» Geitt und A'eri», ibid., 179!), 18(10. tHO-i, 3 part . in-8", rte Ers.ht (Henri ; , savant jurisconsulte né à Ilclinslœdt le S février 1605. Après a^ir pris ses degrés en droit, il passa en l>aneinark où il fit I cdurUion des lil* d Ohm Rusen eranl'; il parcourut ensuite avec un de ses élèves la plus grande partie de l'Karopr ; en ltCt.*> il fut nommé professeur de Ir-IIci lettres â l'acadéiiiic de Sora, et en tfi.>5, par Frédéric III 5, con<l... Il 2rand EROTOMANIK. erules (Le baron d'), nédans la Catalogne en 1785, mort dans la province de la Manche en septembre 1825, Ut ses

premières armes dans la guerre de l'indépendance en Espagne. Il se montra digne de ses ancêtres par la bravoure dont il donna des preuves continuelles pendant l'invasion de son pays par les Français l'rolilant (Je la connaissance parfaite qui] avait des localités, il s'était mis à la tête «les paysans de sa pr*> seigneurie de la cour et de la chancellerie. Il mourut en 1611 et a publié plusieurs ouvrages, mais en a laissé un plus nombre manuscrits; voici les principaux : I° Catliotioi jurit, CUn fmrvdalionihut in opera pntlkuma Cujicii, Copenhague, 1631, in-1 2, rare: 2° Vaiiarvm obterrationum t'bri duo, Amsterdam. 1636, in-8"; ô° AJ Aniquitalrt elrnscat qwt Foll'icrra nuper dtdentnt obtrrvitionet, Amsterdam, 1636, in-13; i° Calningui librarum biblûdh. 31 edic<r yntr aj.er«olur Hnrrntia in carnbio 0. Lmrentii, Amsterdam, 1611, in-8"; i° id.. »«l«, in 16; 5° fagnm «liy»ol D tniœ gmiologia tt tertet Anonymi, tx titri codic mt. erclrtitt tsimluiicmii. \ fuorfr drsinit m annochr. 1218. cum iwiit, Sora, liitll, in 8"; : 6° Mrthodut jurit ririïii diirndi, Sora, Ifil7, in-t"; 1° M. I Valfrii l'robi de notit rimunis rum titurrulionibut, ilwd., ' . 1647, in-1"; k° Inlrndiictio nd teraw vilnm , iliid. , I Ctr>; tin Johanni (atelii libroruui in ccrila» daitet dittrilntlio. Il im- : bourg. 11.51 . in-t"; iu» irZZir-.i tire Cummenlatii, d' thtdiii \ diebut [t -lit ronvenirnlibut, Sora, 1636, in-1"; 1 1° Cntholiea | jurit irlcea. Gretfswald, t6^t,in-^; là° S/aier.i juritpiu- j éenliirrlurite.,n*uJii, Arnsladt, 1062, in-1"; 15° Dit trrtalio pixthuiHa d* <t tummn maximequr difrctllim* utmpf rtra philo oph>ca% MambourK, t(W.%, in-8». KR3S Tivtti , ArtHi r-Coxh ad , mé«lecin allemand nêaSachsenliagen dans le comté de ScliBuenboorn en 1709, pratiqua d'abord la médecine à Itrunswiek, puis revint d.ois sn patrie et s'y liir.i à l'élude de la botanique: il mourut en 1714, Ou a de lui : 1° Pktllan iruloçia phytito-mnlie t, tru esercit <tia de medienmenia narn p*rr tait , Bruuswiik, 1751!», in-i": 4° [rima principe bot, mira . ndrr nu[angtt)Ttitftr, etr , Wolfenbûllel, 1748,iii-8"; V Drr Wilknmmment und «Il zut f;U,tt apittrtk'r, rJelinsl,T4)l, 17 tl, in-1"; V H'f oriteht und phyic-i/itrhr brtthrçibungdti- {ftêrbltrhrtr dtr pfl'iHifn, l.emgo, 176-J, in-1». ERODIE, erudit <io>l. , genre de coléoptères île la section des héleruinères, famille des melasomes. tribu des piinéliaires. offrant pour caractères : menton reronvrant la base des mâchoires; antennes avant Irurs deux derniers articles réunis en un bouton ; j inibrs antérieures munies d'une épine près du milieu de leur coté extérieur. Les métamorphoses instcles sont peu connues. M. tiuénii a liguré I rrorfiii* •i66im d'au son Icon. du régn* animai, lus , pl. 28, li*. 3. lASfS. auteur «I un glossaire il Hippocraie. 11

vivait iiremier siècle sous l'empire de Néron. Son ouvrage se
laisl'Ilippocrale grec-lalinqu'Anuce Foés publia a fteJ57, in-folio. viuce qu'il
avait organisés en 11)11104, et qu'il levail en dans le moment où les
généraux français s'y allenoaieul le moins. Sa fidélité cl son patriotisme
furent récompensés dignement par Ferdinand VII A l'époque de la
révolution de 18* t, il su pronouçA pour le roi, se mit de nouveau R la lête
de ses campagnards mal équipés ri mal armés, et soutint pendant longtemps
les elTorlS des constitutionnels. <.c l'ut lut qui en IHJ2 organisa l'urmtr de
la foi; A était aussi l'un des trois membres de la rtyrnet d Vrgel 11 seconda
de tous ses elTorts, en 1825, les Français qui entrèrent en l"s|iagiic pour
délivrer le roi des mains des révolutionnaires. Il était capitaine général des
troupes de sa majesté catholique, officier de la Le^ion d'honneur,
commandeur de l'ordre de Saint-Louis EROPMVI.R, ftfrphgl'i botan.).
genre de plantes de la famille d> s crucifères de Jussieu, elahli par de
Candnlle, qui lai donne pour caractères : calice h divisions égales et un peu
étalées; pétales bipartis , èlamities lilires; silicule ovale tm oblongue, a
cloison membraneuse, A valves planiscules; grains [H'iilrs , formint deux
rangs dans rlwqiie loge; cotylédons planes et accointants. Ce genre aélé
formé aux deliensdes draht de Linné 1 V. ce mot . dont il ne diffère rjue
riar les pétales qui, au lieu d'être entiers, sont fendus jusqu ao-dcsouR de
leur milieu. Ce genre se compose de |H'tîles plaides annuelles, priutaiiiières.
a feuilles ovales ou oblongues et formant de* rose trs vers le collet; à Heurs
exigués, blanches, portées an sommet de damnes droites et sur îles
pédicellcs dé|Kiurvue» de bractées Nous ruerons Vrrrophgla vuli/arit
deCaml audrab* rerna de Linné , qui crull sur les murs et les lieux aride* de
toute l'Europe. ÉHOMOS. s. f.did'ici), action d'une substance qui en
corrode une autre, qui la ronge. EHOL lASfS. auteur d'un glossaire
d'Ilippocratr. Il vivait dans le prêt trouve dans I nève, !0.ï ÉROTIQrE, adj.
ilu gr. «j* :./.-.- [éràtik»), qui a rapport i l'amour, formé <!''•;<» ; '/rd»ï, gén.
("idiot , amour, Alrive d'i'^o traà\ aimer. On ap|H-lle chanson erotique, une
espèce d'oile ana< réonlique dont l'amour et la galanterie fournirent la
matière {V . PoËSIEi. ÉRoniM ANIE pallwl., mnladift mrnlalf «J.ancclion
inenUlo qui « oiisisle dans un délire érolique, un amour violent et sans
limites, pour un objet réel et souvent même pour un objet iuaat; maire C'est
une sorte de inonoinaiiie ou de mélaucolie dan* laquelle les idées
amoureuses sont devenues lixes et dominant à l'exclusion de toute autre
affection et de toute autre idée. Il lie faut pas confondre l'èroloinaiiir,

sentiment passionné, épuré, mais pur. honnête au fond, avec la nymphomanie H le fait voir, qui sont l'expression dernière des plus grossiers désirs. L'individu affecté d'erotomanie n'éprouve le (dus souvent aucun désir; il n'est nullement préoccupé des plaisirs sensuels; son amour, ou plutôt sa passion délirante est pure et dégagée de toute pensée charnelle. Souvent, d'ailleurs, les 5 objets de ces sortes d'accès de monomanie amoureuse sont des rêves purement imaginaires ; on a vu même des individus épris pour des tableaux, pour des images incapables d'exciter la moindre sensualité. Voici en quels termes Esquirol peint l'état des Sujets atteints de cette singulière monomanie : « Dans l'erotomanie, les yeux sont vils, animés, le regard passionné, les propos tendres, les actions expansives. mais ceux qui en sont affectés ne sortent jamais des bornes de la décence; ils s'oublient en quelque sorte eux mêmes; ils vouent à leur divinité un culte pur, souvent secret ; ils se rendent esclaves; ils exécutent les ordres de leur délire avec une fidélité souvent puérile; ils obéissent même aux caprices qu'ils lui prêtent; ils sont en extase, contemplant ses perfections souvent imaginaires; désespérés par l'absence, leur regard est alors abattu; ils sont froids, leurs traits s'affaissent; ils perdent le sommeil et l'appétit; \U sont inquiets, rêveurs, colères», etc. Le retour les rend ivres de joie, le bonheur dont ils jouissent se montre dans toute leur personne et se répand sur tout ce qui les entoure: leur activité musculaire augmente, mais elle est convulsive; ils parlent , et toujours de leur amour ; pendant le sommeil. Us Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.99% accurate

» F.H.P.F.N U s (V ont Je» rêves, ils sont snjrts à mille illusions diverse» des sensations. Comme tous les monomaiiiaqurs ou mélancoliques, les èrotomaniaques sont, nuit et jour, poursuivis |wr les mêmes idées, par lrs mêmes affections, qui sont d'autant plus cruelles quelles s'irritent <)e toutes les passions conjurée* : In crainle, l espoir, la jalousie, la joie, la fureur, elr., semblent conrourir toutes à l i fuis ou tour à lour pour faire le tourment <le res infortunés. » Ils négligent, ils abandonnent, puis ils fuient leurs parents, leurs amis; ils méprisent la fortune, le* «MIT enanecs sociales; ils sont capables îles choses les plus extraordinaires, les plus pénibles, les plus bizarre». — L 'érnlomauc se déguise quelquefois sous îles apparences trompeuses, et elle dev ienl alors il'aulant plus funeste qu'elle est plus cachée; les individus en proie à la mélancolie amoureuse cachent dans les plus profonds replis de leur anic le trait qui lrs a frappés, mais cette concentration ne larde pas à user les ressorts de leur existence; ils deviennent tristes, sombres, taciturnes, cl tombent dans une lièvre lento dont la terminaison est souvent fatale. Il faut dans des cas de ce genre une grande sagacité de la part du médecin pour déterminer la cause profondément cachée de pareils désordres organiques. L'histoire si connue et si souvent citée il Krasislr.ile reconnaissant à l'état du poulx et a la rougeur de la face . la cause de la mal.idie d'Antinrhus , qui se mourait d'amour pour sa belle- mère Slralonire, eu est un exemple remarquable; mais les exemples d'une ptrciHo sagacité sont rare». — L'èrotomaur peut, comme les autres monomanies, dégénérer en délire général et en démence; elle conduit assez souvent au suicide. — Les causes les plus communes de ce genre de mélancolie consistent dans une imagination vive stimulée par des lectures romanesques, ou par une éducation vicieuse. L'oisiveté contribue pour beaucoup a son développement. Le traitement de la monomauc érolique n'a riru de fixe; il ne repos - sur aucune base qui puisse fournir des préceptes applicat.lcs à tous les cas Tout est Cil quelque sorte subordonné au caractère et aux circonstances individuelles, et a la sagacité du médecin. KROTVI.s.; trotylnt ■ zoot. , genre de coléoptères de la section des lètramèrr», famille des clavipalpcs, établi par Fahririus. et offrant pour rararlères: antennes terminées en massue pi r foliée, oblongue, avant les articles intermédiaires cylindriques; mâchoires cornées ayant leur lobe iulrriic bideulé, le dernier

article des palpes est sernriforme ; pénultième article des tarses bilobé ; la l'orme du corps est généralement bomber et arrondie Les mreurs-deces insectes sont peu connues: on dit les trouver sur les fleurs, mais leurs mâchoires cornées porteraient a croire qu'ils doivent vivre autrement. Le nombre des espèces, toutes propres à l'Amérique, est très-considérable. On peut les étudier dans l'excellente monographie que M. Ruponchel en a donnée dans les Annales du muséum d'histoire naturelle. Mous nous contenterons de citer l'ÉltOTVtK BiGARaft, ervlylui tarif gniut Kab. Cette espèce est longue de seize i dishuit millimètres; corps ovalaire pointu a l'extrémité, Irèsélevé sur le dos ; corselet lisse avec quelques enfoncements; élytres finement ponctuées, noires, avec trois bandes rouges disposées en échiquier. I>e l'Amérique méridionale Elle est figurée par M. Ruponchel, pl. I, lig. 6\ Krolvlr bigarré. UMMIUi on i» khpk Thomas , né àGorrum en Hollande l'an 15*1, s'appliqua à l'étude des langues orientales à la persuasion de Scaliger. parcourut une grande partir de l'Europe, s'arrêta longtemps à Venise parce qu'il y trouva plusieurs juifs et quelques mahométans qui l'aidèrent dans l'étude qu'il Y lit des langues arabe, perse, turque et éthiopienne. De retour dans son pa)sen mi", il fut fait professeur (les langues orientales à Leyde, où il mourut en MM. Il laissa plusieurs ouvrages sur l'arabe, sur l'hébreu, etc., dans lesquels on remarque une profonde connaissance île ces langues. Les principaux sont : !• CrrtiHmn'rr(Tra6e, 1036, MM, 1748 et 1707, in-4», estimée. 1" Grammaire tyriaqueet ckaldaiquit , Les de. MM. 3 Grammaire grecque, Leyde, ttilii. > . lirammaire hébraïque. Leyde, M)) i H PI T. IV i ItlSB. S" t'iahrrium Uaridieum Syriacumcum vernone lalina U° Hiiloria Saracenira GtOtgii Klmacinitum ter\$ione latina , l.ryde, ItiSâ, in-fnl., édition cm h lin- de cartes géographiques, et généalogiques. 7* tonnant fabula ei trabum adagin rum interprétation, lalina 1 t nntit. Amsterdam, 1050, in-4*. C'é> 1 lait un homme laborieux, d'un esprit vif.d une mémoire étendue, attaché à ses livres et à sa patrie, qui refusa toutes les offres qu'on lui lit pour l'attirer en Espagne et en Angleterre. KltPKTOl.oi.iK nmt Geuot, formé du grercrpein, ramper, et fagot, discours, lepre-enlc la science qui s'occupe de l'élude di-s rtplHei i I ce mol . Les reptiles ont été de (oui temps l'objet de l'attention de I honnie, non pour les avantages qu il pouvait eu retirer, mais pour I horreur qu'ils lui ont toujours inspirée, (belles Grecs, Hérodote donna sur plusieurs reptiles d'kgytlc des notions assez exactes pour que les modernes aient trouvé pru de chose à corriger à son texte. Avec Arislotèles grandit la

science, qui jmqc-là s'était arrêtée aux formes extérieures: on Commença à connaître leur structure intérieure, la forme particulière de leurs organes, cl lcsivptilsfurent distingués par des caractères plus profonds Plinc cl Itioseorides fondèrent l'crpètorhié-ie. on du tnosu s laissèrent des oovnajw où l'on voit les premiers essaissurcctti [ariie d.- U tefenec Tous les auteurs des temps nie iens recherchèrent dans les serjients une utilité médicale; ceux qui les suivirent les copièrent servilement, en ajoutant aux vertus thérapeutiques de ces «nim.iu x. Le moyen âge , loin de se débarrasser de ces erreurs, en accrut le nombre, et ce ne fut qu'à l'époque de Crssnrr et d AIdrovande, que la science crpètologique COMmer» l à sortir de ses langes. Ces deux auteurs s'eflbri erent de réunir ce qui avait été ditavanl eux sur les reptiles , et d'en écarter par un examen critique tout ce qui n'était pas d'accord avec la saine raison Leurs travaux portèrent leurs fruits, et ouvrirent la N Perrault et Uuverney, par leurs travaux aualoiniqurs, découvrirent l'organisme de ces animaux et expliquèrent le mécanisme jusqu'alors incompiciensiblc de certaines fonctions. Catesbv et Lcba employèrent le prestige de la gravure et det couleurs pour rendre palpables les caractères distinct ifs. et les formes et lrs couleurs des reptiles si difficiles à cons après leur mort. Charlrton et li n tirent les premiers essais de classification : Linné vint ensuite, et donna a la nomenclature un heureux développement et une précision inconnue avant lui ; cependant la variabilité de l'organisation et des fuuiiMMfc lèrieures des reptiles lui opposa de grandes diflicultés. cl l'erpétologie fut une des parties faibles du Sytlrma nalura. Linné avait lionne l'élan aux classifications , elles se multiple bientôt sur tous les points du monde savant : Laurenli, Klein. Mcycr, Millier, Gmeliu. etc., en publièrent de plus ou moins spécieuses. De LtcépMc, Schneider, Daudin rendirent de grands services à lascu-nee par leurs observations. Home, Cuvier, Duméril, Gcoffrov rinrenl enfin . < t par leurs travaux précieux sur l'étude de l'organisme des reptiles donnèrent une nouvelle direction à l i science eraéfologiquc. On en vint à calculer la forme du squelette par l'étude d'un seul de ses éléments, l'erpétologie llevial oissi précise que les science-- un thématiques; dans les mains de G. Curier surtout , les inductions de la science acquièrent une telle solidité, que simple inspection d'un fragment OtlCfH ou put déterminer la forme cl lrs habitudes d'animaux enfouis depuis des mis les dans les profondeurs de la terre. Comme l'a dit un savant, le dix-huitieme siècle a plus (ail à lui seul pour la science que tous les siècles qui l'ont procédé, cl les trente premières

années du dix-neuvième ont plus fait ane lool le div-hintièmè siècle. MM. Ruméril el Bibmu. profitant des travaux de leurs devanciers et des observation», récentes de Mever, Millier, h a Reuss, Ruppel, Grave nhorat, Wiegmann, Kulh, N-hle^ 1.1 Gray, Ruscoui, etc., concurent l'idée de publier une Erpétologie générale, ou Hisb in- complète des reptili li-s premiers volumes sont venus réaliser les hautes espérances fondées sur ce beau travail, l'ourla classification, nous renverrons à l'article général HeptilB. el aux articles particuliers Bat» aCIE.1S. CLIKI OMKNn, 0|MIIUUt>9, SaIBIB»»». KR PETON (zool. , genrt tfC ser|>ents établi par Larépèdc. qui lui donne pour carartères : corps irrégulièrementl ejlindnque, revêtu d'écaillés rhomhuTdahs , égales , carénées, imbriquées, réticulée» eu dessus, garnien i : usuBei Bxrxiiiles, ha i rénées; à léle a Ilot imée en dessus, comprimée sur le* colés, assez semblable pour la forme i celle des boas, revêtue en dessus de grandes plaques |Hdygoncs entremêlées d'écai les cillés : queue longue, pointue, garnie en dessous de lamelles très-étroites, machoir s peu extensibles, garnies de lient» peliDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.61% accurate

ERRANTE. (301) tes égales : langue ré trac lile dans un fourreau, etc. Ce qui le» distingue surtout des lioas rt itr* érix, c'est ilpui petits prolongements revenus d écailles nui s'avancent horizontalement d« angles du museau pl semblent par leur mollesse rl leur flexibilité remplir les fondions tactiles, romine lis moustaches des mammifères, les tenlaculrs des mollusques et les nul. un. des insectes. — On ne commit qu une seule espèce de ce genre, que Lacé|>èdc a nommée erpelon tentacule. Sa longueur est de quatre-vingt-quatorze centimètres dont dixsept pour la queue; H grosseur est d'un centimètre, la longueur des tentacules de sept à huit millimètres. Il est d'un blanc jaunâtre avec deux bandes longitudinales blanches bordées de noir. On ne sait rien sur les nxpurs ni la patrie de ce curieux reptile ; il a été trouve sans renseignement» dans la collection du stathouder. lors do la conquête de la Hollande par lrs armées de la république française Kkha Charles -Antoine . • I . - h . m m édition des clercs religieux de la Mère de Dieu à Milan. Nous avons de lui EHREI'HS. Hiitaria ulriwque Triiamtnli, in-K-, 5 \. | , dont le premier » Paru à . Va pies en 17*7. Ces! un abrégé de l'IuMoire universelle: depuis le cominencemeiil .In monde jusqu'à la destruction de la république des Juifs. I.e dessein de l'auteur est de profiter de toutes les découvertes qu'on a faitts puur enrichir son ouvrage : il a mis à la V te quelques dissei latiins sur les «iinéoscl les mois de* Hébreux, mh leur inouiaie. leur» mesures et leur chronologie Journnl de* saranti, 17*7, ptatAM] . l.e père Erra a encore donne : Mrmorla de rr/i'oimi trrpirta rl doctrina intiani dtlln concret) :iune tlettn Maire di Dm. in Huma, 1750, in- 1". Le général de cet ordre avait donné au public, il y a déjà quelque temps, les ouvrages de plusieurs, religieux du même ordre qui s'étaient d ist i ligués dan» fat littérature, et qui avaient écrit sur celle matière; uuisdans celui-ci le P. Erra traite de la piété cl des bonnes impurs d un grand nombre de religieux de cet ordre On donne ici les noms de ceux doul l'auteur a écrit la vie, et dont le père général avait publié les ouvrages littéraires (17»\$o . ERR.xvr, A SITU, adj. qui erre de coté et d'antr. Ia Juif errant . personnage imaginaire nue I on sup|>osc condamné i errer jusqu'à la lin du monde. Etoiles rrrtinirr . nom que l'on donnait autrefois aux planètes, paromuiliM aux étoiles proprement dites, appelées Etoilts fixes. Figurément et familièrement, Ceit un cktvalitt errant, un Juif errant, se dit d'un homme qui change souvent de demeure . qui vovage sans cesse. Figurément ,

Imagination errante et vagabonde, imagination sans frein qui se porte rapidement sur un grand nombre d'ouvrages. ~J KRRvst est quelquefois substantif masculin. et alors il signifie, celui qui erre dans la foi. Cette acception est maintenant peu usitée. 1. «manu Joseph, le maître italien, né à Trapani, en Sicile, en 1701, étudia son art dans sa ville natale, puis à Païenne, à Naples, d'où il passa à Rome où il se perfectionna tant qu'il avait le talent d'imiter les plus grands maîtres au point que l'on confondait souvent ses copies avec les modèles. On doit à cet artiste une importante découverte, c'est-à-dire une manière sûre et facile de restaurer les vieux tableaux. Il avait gagné la confiance du duc de Monte-Léone dont il avait fait le portrait : la reconnaissance de ce seigneur alla jusqu'à lui faire une pension de soixante ducats par mois (environ deux cent quarante francs). La cour de Naples chargea cet artiste de décorer le château de Caserte. Lors de la révolution française, dont les principes subversifs avaient pénétré jusque dans le royaume de Naples et les États romains, Ferrante, qui les avait adoptés, fut contraint de se réfugier à Milan, avec son protecteur le duc de Monte-Leone. Dans cette ville, il lutta avec succès contre un habile adversaire, le peintre Appiani, qui, de son côté, était émule de Benvenuto de Florence. L'artiste sicilien peignait, en outre, le portrait avec un talent remarquable, et excellait à faire des armes, exercice auquel les Siciliens se livrent avec plus d'ardeur que tous les autres peuples de l'Europe. Ferrante croyait que cet art n'était pas moins utile aux peintres que l'avait été la gravure aux anciens, et proposait de publier une suite de gravures sur le même sujet des musées ; projet que d'autres occupations l'empêchèrent de réaliser. Après la chute de Napoléon et la nouvelle réorganisation de l'Europe, il retourna à Rome, centre de tous les arts ; il y mourut en juillet, âgé de soixante et un ans. On cite comme ses meilleurs tableaux : Arlequin pleurant sur les cendres de Mautole ; la Mort du comte de Golin au milieu de ses enfants ; le Lymion ; le Concours de la beauté ; différents tableaux de Psyché, et de nombreux portraits, il est auteur des ouvrages suivants : I. Traité sur les coutures employées par les plus célèbres artistes italiens et flamands ; II. Essai sur les couleurs. Il y a une Notice sur cet artiste, faite par le savant abbé Cancellieri, et on lui a élevé à Rome un monument, exécuté par Léonard Jennio, habile sculpteur sicilien. KRKARO Jean, le premier ingénieur qui ait écrit en France sur la fortification, naquit à Bar-le-Duc vers le milieu du XVI^e siècle. C'est lui qui construisit la citadelle d'Amiens et une partie du château de Sedan, la plupart des principes qu'il a exposés dans l'ouvrage intitulé : la fortification

démontrée et réduite en art , IB»f, m-*, 1004, in-fol., sont encore admis aujourd'hui, malgré les progrès de la science. hiirarii fCiiAHt ES . peintre et Rte hilecte né à Nantes en 1000, fut chargé sous Louis Mil de diriger les travaux de peinture que l'on exécutait au Louvre. Plus lard, il fui envoyé en Italie par le cardinal de Richelieu pour former une collection de statues, de b..s-reliefs,el de modèles des différents ordres d'architecture, moules sur les plus beaux antiques de Home. Il Tut chargé aussi de faire copier les tableaux des plus grands inailrrs. Errant remplit sa mission avec i< le ; mail on abandonna bientôt !• projet. A son retour Errant fut nomme directeur lie l'académie de Paris; il obtint la même place à Route, ou il mourut en 1009, âgé de quatre-vingt trois ans C'est à lui qu'on doit la construction de l'église de l'Assomption à Paris, F. R RATA , s. m. {leim. emprunté du latin) , liste des fautes survenues dans l'impression d'un ouvrage. Lorsqu'il nes'agit que d'une faute à relever, quelques-uns disent erratum. ehr ATloi'E , adj. des deux genres (médte.1, irrégulier , dérégulé. ERKATIQIE.s (Bi.OCS' . On appelle ainsi ces masses de pierre que les eaux du déluge uni roulées, et dont elles uni use les angles. Le comte Hasanimufske (1810), M. Al. Brongniart, MM. Uaiisman , Bruckmauii et autres, ru ont fait l'objet de leurs savantes recherches. KRMATi M, s. m. { F. Errât i), ERRE, s. f. train , allure. Il n'est usité que dans ces phrases qui même ont vieilli, Aller grand'erre , Aller belle erre , aller lwn train , aller vite. Figurément el familièrement . Aller grand'erre. Aller belle ère, faire trop grande dépense. — Erre, en termes de marine, signilie, la marche, le sillage, le plus ou moins de vitesse d'un bâtiment. Ce bâtiment n'a plus d'erré, il ne marche plus. — Erres , au pluriel, se dit des traces ou voies du cerf. Figurément et familièrement . Suivre lrs erres. Marcher sur lrs erres. Aller sur les erres de quelqu'un, tenir la même conduite que lui, suivre les même*, voies, être dans les mêmes sentiments. En |>arlaut d'affaires. Reprendre, suivre les premières erres, les dernières etrrs , recommencer à travailler sur une affaire, el la reprendre où elle avait été laissée. ERttEXiEXTS, s Rt. pl. erres , voies. Il n'est d'usagr qu'au figuré et en parlant d'affaires. On le dit plus ordinairement quVire». ERRER , v. n. vaguer de côlè el d'aulre. aller çà et là à l'avci'lure. Figuré met il . hiitter errer ses pensées, rêver en méditant, sans suite rl sans liaison dans ses idées. — Errer signifie figurément , se tromper , avoir une fausse opinion. eiirei r , s. f. action d'errer. Il n'est plus usité au propre que dans celte locution, ht* erreurs d'i'lgsse , le voyage très-long et rempli de Iravrrses, que ce prince lit eu

revenant de Troie. Il ne s'emploie ordinairement qu'au figuré, et signifie, fausse opinion, fausse doctrine. Il se dit quelquefois pour illusion. Il se prend quelquefois au pluriel, pour dérèglement dans le* ui'curs. Il signifie aussi, faute, méprise. F.n jurisprudence, Erreur de personne, ou dans la personne, erreur qui consiste à prendre une personne pour une autre. Erreur de rnlrul, inexactitude, manquement dans le calcul. Proverbialement, Erreur n'est pat compte. ERREt'K. C'est, eu arithmétique, la différence entre le résultat fautif du calcul et le résultat vrai de ce calcul. En a*trunomif, c'est la différence entre le lieu d'un corps céleste déterminé par le calcul et ce même lieu trouvé par l'observation. Par exemple, \ erreur des tables lunaires est la quantité dont la longitude calculée diffère de la longitude oliservée. On marque ordinairement cette quantité par les signes i ou —, selon qu'elle doit être ajoutée ou soustraite du résultat des tables. ERRKt KS; UUEI.QIES CAISKS I)H MUS ERREIRS, E!» MATIERE »K R El. In ION principalement. D'où vient que, malgré leur désir de connaître la vérité, les hommes tombent si facilement dans Ter reur.'N" csl-il |sispossibled'rn connaître les causes V Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.66% accurate

CRBKI'HS. (SX pour échapper ensuite à leur influence — Sans doute, l'homme esiinlcllig-iilcl forme à la ressemblance de Dieu, mais «on intelligence est bornée et se ressent de* misères et des imperfections de tout ce qui est créé. Aussi il ne peut |. ul voir et loul connaître. Il j a U.-s «-I nscsiu il ignore entièrement et qu'il ne connaîtra jamais Il ciu-sl il autres dont il entend parh r, clunl il parle lui-même, mais qu'il ne comprend pa-. cl une île» causes il une multitude de jugements ■ Troncs, en matière de religion Surtout, c'est qu'on vriil jugi r il. ee que l'un ne ronn.nl pas, de ce que l'on ne comprend pas. Ainsi l'on rejette la icvilalion, par; qu'elle a des iivslères niipém liai)!, s |Miiir notre intelligence. On ne veut pas dire que la raison ello-même démontre qu'il e»t nécessaire que tout ee qui vient de lln u . il un ode obscur et un eùle lumineux : qu'ainsi la foi trouve une épreuve et une couronne. — Ce n'est p is seulement en matière île religion t|uc U faiblesse de la raison nous enlriiie dans des erreurs, cela arrive même dans les sciences humaines. IIur de système» qui passaient autrefois pour la vérité, et qui aujourd'hui sont re- ! jctés comme de graves erreurs par les savants éclairés pnr l'cx-] perience et par de plus gran les recJterclies. l.a rience est rumine un champ que Dieu alianduuiie à nos soins, à nos tra- : vaux; dans quelque;, parties il donne des fruits sans culture, : dans les autres l homme ne le féconde qu'à force de labeurs et de sueurs. Jamais un seul homme ne parviendra à le défricher dans son ci. lier. Il v 3 même des hommes» qui ne comprendront] jamais certaines sciences. Il) a peu d hommes qui puissent les i approfondir t- ules ou même en partie, et s'ils ne lassent pas, : malgré leur capacité, de Se faire des idées fausses et erronées. ; et de porter de taux ju.cni'iils, il n'est |>as donnant que dans j les choses divines il v ait des obscurités pour la raison humaine. Qur ne dirait-on pas au poète qui voudrait juger les sciences mus hs connaître ? (Que ne dirait-on |ws au savant qui, ne comprenant pas les charmes et le» délices de !a poésie, la condamnerait comme une erreur, comme un prestige de l'imagination? Ne leur imposerait on pas silence à l'un et à l'autre au nom de la raison ? Pourquoi ne pas apporter la même discrétion en matière de religion*1 Pourquoi aussi ne dit-on pas à cet homme égare par la faiblesse de son intelligence, de suspendre son jugement et de ne pas rejeter ee qu'il ne connaît l pas? La raison voulant qu'on ne juge que de ce qu'un sait bien, il s'ensuit que celle foule d'homnii-s qui s'en va condamnant l la religion sans

l'avoir étudiée, viole les premières notions du bon sens. Le demi-savoir est aussi une cause féconde d'erreurs. On rencontre beaucoup d'hommes qui se contentent des aperçus les plus superficiels et les plus vagues. Ils effleurent tout et n'approfondissent rien; ils sont d'autant plus ignorants, qu'ils devraient être plus modestes, ("est une incurable manie des esprits si on ne lui interdit, de s'ériger en docteurs, et de parler sur tout, et même sur des matières où ils n'ont que des demi-connaissances : c'est aussi, ruons le dire, de celle manie du bel esprit que nous sommes venus, depuis près d'un siècle, ces milliers de systèmes ! téméraires en matière de religion. Assurément une ignorance sensée n'est prêter que l'humilité à la science. L'on croit à peine initier d'un homme, et l'on se croit un Douât, un d'Aguessi au. On parle avec légèreté sur la religion qui a été l'objet des méditations les plus profondes des Kossuet. des Fenelon Ou ne la connaît que par de vieux systèmes mille fois réfutes, et l'on se croit autorisé à prononcer contre elle en faveur de l'incrédulité, l'homme connaît bien la funeste influence du demi savoir sur l'homme, lorsqu'il disait que peu de science éloignait de la religion, nul n'est que la science grande et vraie y résiste. Disons donc que la science n'est pas toujours une garantie contre l'erreur, elle a aussi ses séductions et ses dangers. Si elle n'est accompagnée de la bonté, elle est toujours funeste; elle aveugle l'homme qui s'idolâtre lui-même et perd de vue ses véritables destinées. Pour être profitable à l'homme et à la société, la science doit être vivifiée par la religion. Elle doit tirer de la science sa sève et sa vie. Ainsi, le grand littérateur, ce fameux mathématicien n'obtiendront d'heureux résultats de leurs longues études, si leurs vastes connaissances, qu'autant qu'ils auront compris la nécessité d'abaisser leur esprit sous le joug de la foi. Il faut alors qu'ils aient senti que leurs travaux et leurs études doivent servir de barrières aux passions malfaisantes. Malheur à eux, malheur à la société, si, dans l'intérêt d'une vaine renommée, ils vont nommer des serviteurs infidèles dissipateurs au profit du mal les dons qu'ils ont reçus du ciel. — Les passions, les préjugés, l'intérêt multiplient nos erreurs. L'expérience de chaque jour nous le prouve. Si l'on veut savoir pourquoi nous sommes incrédules, on trouvera toujours une cause houleuse : ou c'est une passion qu'on n'a pas su vaincre et qui enchaîne aux pieds (12) ERS. d'une idole de boue, ou c'est un gain injuste que l'on ne veut pas restituer, ou c'est une ambition sans mesure qui étouffe les démarches flétries par la raison, par la justice. Ainsi subjugués par nos passions, nos préjugés et nos intérêts, et ne voulant pas

connaître la vérité, ni la suivre, nous prononçons que la religion est fautive. Les passions, les préjugés, les intérêts ont aussi leurs dangers dans les études et les emplois. Le littérateur méprisera les sciences exactes, parce que leur effet n'est pas aussi prompt sur le peuple que l'éloquence. Le légiste, ne s'élève pas au-dessus de la lettre de la loi, méprisera l'étude de la théologie, qui est pourtant le fondement du droit social. Combien de fois la politique, la justice ont-elles fléchi pour de criminelles passions, pour de vils intérêts. - Nos lecteurs concluront donc de ce que nous venons de dire, qu'ils doivent être toujours en méfiance - de eux-mêmes, qu'ils doivent étudier la religion dans un esprit de soumission et d'humilité à l'Eglise: que s'ils ne comprennent pas les mystères, cela ne doit pas les surprendre, puisqu'il y a des sciences qu'ils ignorent, et d'autres qu'ils méconnaissent, mais sans en pouvoir comprendre tous les secrets rapports; dès lors il n'est pas étonnant que leur intelligence bornée ne puisse pas s'élever jusqu'à Dieu. Nos paroles leur apprendront aussi à se tenir en garde contre ces esprits légers qui veulent juger la religion sans la connaître, ou contre ces hommes de génie, frappés d'aveuglement, parce qu'ils ont apporté dans son étude un esprit d'orgueil et de contention. Enfin nous leur disons : Méfiez-vous de ces vils sophistes qui ne déclament contre la religion que parce, qu'elle s'élève contre leurs mauvais penchants. Ah! les hommes simples, doux, humbles, simples, les véritables savants, on les rencontrera toujours au pied de la croix du Dieu qui ne s'est fait homme que pour nous apprendre à nous dépouiller de toutes les faiblesses de l'humanité et pour nous revêtir de toutes les vertus de Dieu.

Paulin DE PAVIA. Né à Modène en 1511, s'avance à la cour de Home autant par son mérite que par la protection du cardinal Corlesio II était savant dans les langues orientales, habile théologien et plein de zèle pour la pureté de la foi. Quelques littérateurs du Modène, entre lesquels on cite Caslelvetro et Philippe Verghino. ayant été accusés de répandre les principes de Calvin, Erri fut chargé d'instruire contre eux, et il le fit avec tant de zèle et d'activité, qu'à son retour à Rome il mérita les éloges des cardinaux et des bénéfices considérables. Il mourut en 1575 à soixante-quatorze ans. On a de lui; Salmi di Davide, tradotti dall'Inghua ebraica nella volgare, e alcuni rommenii, Venise, 1575, in-4». L'Haitien Setpion; littérateur, né à Messine en 1577, fut envoyé au séminaire, où ses dispositions pour la poésie se développèrent. A l'âge de dix-neuf ans il publia deux idylles (Endymion et Ariane). Après avoir voyagé successivement à Home et à

Venise , il revint à Messine ou on le chargea d'une chaire de philosophie qu'il remplit avec succès. Il était membre de l'académie des flumnrrhttt de Home, des Oiioti de Saples, des Ineognili et des Delphici de Venise; mais aucun litre ne lui plaisait autant que celui de poêle lauréat de Messine. Il mourut en 10'Oct lut inhumé dans l'église Sainte-Marie des Trompettes. On a de lui entre autres ouvrages : •" De tribus miptnributhittori&coneitii Tridentini, Amsterdam et Anvers, tttsè , in-8" ; 1" De ic'enlin mtdin el eju\$ origine nprmculum , Gênes. UH»*, in-12; 5" Dridnmiit. drnmm t m Urirate, représentée à Venise en UHI. et à Florence en tOôti; V Poëties, Messme, IImô, in-12; v le Rezotie di Parnat\$n, enmedia , Messine, ttia.H. in-12; ft" te Guerre di Parnano, Venise, 1045, in-fi. kmmxé. t*:e, adj. qui est contraire 4 la vérité, aux principe* , aux règles; qui contient de l'erreur. F.MROMÉ 'ftWo/.i. Lorsque l'Kglise cnndainne une proposition comme erronée, elle entend qui- celte proposition est contraire à une vérité enseignée par 1 1 révélation , qu'elle y est opposée, ou dircclrment , ou par voie de coti- èquence. Lorsquelle la condamne comme hérétique, elle déclare que cette proposition est contraire à un dogme que l'Eglise a lornieUemenl décidé. Avant la décision, l'erreur peut être involontaire el pardonnable; après la décision . elle ne l'est plus; c'est opiniâtreté , el coisésequeuiniiciil hérésie. B. K. tsis, rreum bolan.) , genre des légumineuses, dont les caractères sont : calice divisé en lanières èlmilrs pointues, profondes, corolle papilliniacéc dont 1 étendard dépasse les ailes qui sont courtes , el la carène plus courte encore. Elamines diaïklpbes au nombre de dix; style simple, stigmaté glabre, gousse ohlongue renfermant deux i quatre graiues. Les espèces

Digitized by Goo

The text on this page is estimated to be only 16.34% accurate

I*E > herbes i tiges Rifles , i feuille» pennées. i fleurs |wiitcs portée» sur des pédoncules axillaires. L'espèce la plat remarquable c»l l.i lentille, ervum lent, i lifro dressée rameuse, haute Je vingt centimètres, anguleuse, pubccenle, i feuilles ailées, à pédoncules presque égaux aux feuilles ; a Rousse plane , orbiculaire. glabre, ronlcunnt deux graines orbiculaires comprimées Tout le moufle connaît la lentille comme comestible. J. P. KRS<:h (Jean-Samiiki; , professeur à Halle, né le l'y juin 17lK>i Gross-GIngau en Silésie, habita d'abord lén, où il ron pérait a de» ouvrages périodiques sur la géographie et l.i statis tique, et où il travaillait à des traductions de relations de voyages publiées dai>« les pays ètrangci» Il lit paraître en I7HH un Catalogue detouvrtget awmymri rt j»e udonymet de V Allemagne pour servir de luup/rwieitf à r Allemagne t u ante de Mentet ; en lÎ90-UJ, un Répertoire des journaux et nuire» Ouvrage» prrmd'quet allemindt tur la géographie et l'hittoire, Lcmgo, 5 vol. Il mourut de fatigue et de chagrin le tu janvier 182». MISE, adj. des deux genres, qui appartient aux anciens Scandinaves. On ne l'emploie guère que dans ces locutions: Langue erst, Poétiet ertet KRse, s. r. {marine , cordage épissé les deux bouts ensemble, de différentes grandeurs et grosseurs , qui remplit les fonctions de IViingur pour les objets qui ont un grnd poids Sous un petit volume. Les cslropes de poulies et d'aviron reçoivent souvent le nom de erte. Il y a une trie particulière nommée erse de gouvernail, qui sert à lier cette pièce a I clambot, afin qu'elle ne puisse sortir de sa place dans les mouvements qui lui sont imprimés verticalement. F.rseai? , s. un. (marine), petite erse. KRSKiXF. (Ralph , théologien écossais, issu de la famille de Mnrr, naquit a Alloa en lHJ8. Ministre de Falkirk en 1054, il en fut dépouillé en l*54 par l'aile d'uniformité. Lors des îi«'sé«^tions contre les presbytériens, il se réfugia d'abord en ollandc. et forcé par la pauvreté de revenir dans sa patrie, il y resta trois années en prison; puis rendu à la liberté lors dn rétablissement du presbytérianisme . il fut nommé ministre dî Cfturnside au comté de Ikrvvirk. Il mourut en 1090, laissant quelques ouvrages de théologie écrits en latin et qui n'ont pas été imprimés. ;» ; f.R.ski3IE(Ebenezo , fils du précédent, naquit en 1680. Ministre de Porlmoak au comté de Fife et ensuite de StirItng. il accepta les principes des tecedert, cl devint un des chefs de cette secte. Il mourut en I7.-.5. On a de lui cinq volumes de sermons , dont quatre publiés à Glasgow en 1704 cl

le cinquième à Edimbourg en 1755. r.BSKiSK(RAi.pii),frén
dupr(Vcé<lcnt<néen 1688àRoxhurg, fut en 1711 ministre de Diiniferlinc ,
dan» le comté de Fife. Comme ton frère, il accepta les principes des
tecedert ci mourut en 1751. On a de lui deux cents sermons; une paraphrase
du Cantique de» cantique' ; un Irait" intitulé : La foi ne t'cni f i» à
l'imagination , et des Sonnet» tur l Evangile, où se trouvent des idées
étranges et bizarres. Ces ouvrages ont été imprimés ensemble a Glasgow ,
170:>, i vol. ici-fol. F.KSKIXE (Jea*), célèbre presbylérien écossais , né en
1741, fut imnisire a Edimbourg , et mourut le 1» janvier 180.". Il a laissé l
'des Sermrmi, 17«8, in-8 ■, estimés |>uier la liaison du discours et la pureté
du style; 4 • Etquittt de fhitloire del'E§H>e, 17UO-97, 2 vol. in-»*, outrage
rempli de documents intéressa nt«. sur l'état de la religion dans l'Europe
continentale , et où il dévoile la conjuration lormée par les incrédules contre
la religion. On dit qu'd était vertueux et tolérant pour les caf.rskisk (I.oed
David Dcn) (V. Ut'K [David Erskine. lord]». — - ■ _m y ebhkinr
(CnAULES^ . cardinal, originaire d'Irlande, ne le 15 février 1753 à Rome,
où sa famille suivit celle des Sluarls, lorsque celle dernière eut en*' de
régner. Destiné d'abord au barreau , il s'y distingua de lionne heure et lixa
l'attention de l'ie \ qui l'engagea à changer de carrière. I.e jeune Erskine,
devenu ecclésiastique , ne tarda pas à être évêque, puis chanoine de Saint-
l'ierre. Envoyé comme ministre plénipotentiaire a l.oiidres, au niouient où
se lormail la coalition contre la F ranre, il resta huit années en Angleterre.
Pendant son séjour dans cette Ile, on le vil à plusieurs reprises parler en
faveur de l'émancipation des catholiques. A son retour, qui eut lieu après la
paix d'Amiens, il reçut le chapeau de cardinal; Pie VII eut pour Erskine la
même bienveillance que son prédécesseur; W3) KBTHVIRK il l'envoya
auprès du gouvernement consulaire, et Bonaparte le reçut avec distinction.
I.e cardinal Erskine revint à Rome, où il mourut le ti> mars 1*1 1 . Il passait
pour un des ordinaux les plus instruits . parlait et écrivait cinq langues avi-c
autant de pureté que rie facilite , et lut pendant long rmeps un des plus ;
beaux ornements de l.i cour de Rome. ESKKIM (Iikmii , avne.il (élèlire ,
n.v',uil en Ecosse, suivit j la carrière di' la jurisprudence a >ec tnaui-oup de
distinction , l fut reçu au nombre des ;ivoc.il» de la faculté écossaise dan»
un , âge peu avance, fut retardé d si s suucs au barreau par , quelques écrits
de jeunesse, et répara btenlùl. les perles do S temps et de réputation qu il
avait fades Enfin il acquit une ; Célébrité lrès-graii!c dans •« pa'rie II
embrassa les opinions des wliips avec cb deiir, devint le premier orateur ib-

rassemblée qu'ils li'iaieit . fut rrcberi hé |ur les |k rsonnages les phjg
iiilluenls de reparti, notamment par Fox qui lui donna la place de lord
avocat qu'il n'exerça que jusqu'à la in-Tt de ce ministre. Il< nri Erskine est
devenu le dovciï rie la f.eullé des avocats d'Edunliourg. Il est im.rti-n ISI7
KKSKIVK TiiiimaS. i.iinr* .membre du parlem.nl il 'Angleterre, célèbre
jurisconsulte, né en Ecosse vers 17.V». perdit de bonne heure sou père , et
dut b-s soins rie son éducation à son frère olné, qui lui lit suivre la carrière
de la marine. Il n'y resta que peu de temps. Entré coinm • enseigne dans le
premier résilient d'infanterie II'*1', . cl n'y trouvant pas un avancement
asseï rapide, il quill.i le service militaire (1771, et se livra à l'élude du droit.
Aprè- avoir lerminé ses cours aux universilède Cambridge ci de I. neoln s
hin , il tut reçu avocat eu 177*. Ilienlùl S"it eloquenc" V: lit placer au rang
des jurisconsultes les plus ilisiu^in >; F.iskine prit méine dans ses
plaidoyers une route dilTèrenU' de c lie qu'avaient suivi* jusqu'alors les
avocats: abandonnant la vieille et pè.lanlesque routine, il étonna l'auditoire
par son pn inier discours. Parmi le grand nombre de causes qu'il défendit ,
on remarque le* plaidoyers qu'il prononça en faveur du capitaine Haillie, do
libraire Caruan , de l'amiral Keppi-I, île lord Gordon, de Thomas Paine, de
M. Ilasliiigs . du dojen de Saint Asaph , el surtout dans le procès des
criminels d'hlat en 1X1 1. Sa clientèle était si nombreuse, qu'il gagnait , dit-
on, plus cent mille francs par an. Nommé membre de la chambre des
coinuiuet en 17X5 par le bourg de Portsmouth, il fut constamment réélu
jusqu'en IHUd.où il fui appelé à la pairie. Il ne laissa échapper aucune
invasion de combattre le ministère , surtout dans la guerre contre ta
révolution française, et en IHiK), lorsqu'il pria avec tant de violence de la
nei essilc de faire la paix avec la France , et de rim|M>ssibilité de songer au
rétablissement de la famille des Bourbons. En général, on peut dire qu'il ne
soutint pas à la tribune la réputation qu'il avait au barreau el qu'il ruulinuail
toutefois à y juslilier. Us Anglais lui attribuent toutefois l'extension et le
développement des deux institutions fiiuilameutales île leur gouvernement ,
la liberté de la presse et le jugement par jury . Après la mort de l'ill jIHott),
il fui nommé membre du conseil privé, crée narnn avec le litre de lord ,
élevé à la dignité de grand chancelier el d'orateur de la chambre des pairs. Il
perdit o-tle dernière -place l'année suivante par la cbule du ministère de lard
GranviMe Pendant qu'il la remplit, il ne donna |>as la preuve de celte
grande connaissance des lois qu'elle suppose ; aicune de ses dérisions n'est
citée comnve autorité, l.ord Erskine avait une lielle éloculiou, mais peu de

profondeur dans les idées et peu de connaissances en droit. Sa carrière politique fut des lors terminée. Il mourut le 17 octobre 1797. il a publié : (omilation sur les causes et les conséquences de la guerre actuelle As France, 1797, pamphlet qui eut quarante trois éditions la même année, traduit en français sur la troisième édition, sous ce titre : C'est d'après les causes et les conséquences de la guerre actuelle As France, l'an 5, 1797". mis ; la préface de Fox, et plusieurs tirades récentes en faveur des Grecs. Ses meilleurs écrits ont été recueillis et publiés par ses amis en 5 vol. in-X. 2^e édition, Londres, 1810. EKTR<IR\ 011 lir. RTIMIRN (JOSEPH CHARLES-ELI VIAM BL, BAKO.X van lilléaleur dislingue, né à Anvers en 1775. remplit dans son pays plusieurs emplois administratifs à l'époque de la domination française; il était chargé de quelques fonctions financières assez importantes lors de la révolution opérée dans la Belgique en 1811. Lorsque le royaume des Pays-Bas fut définitivement organisé, il fut nommé directeur des contributions indirectes de la province de Liège. En outre, il fut partie du conseil général des monnaies à l'instigation de la chambre des comptes du royaume. Il s'occupait,

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.27% accurate

KRIPTION. (M loisirsqucluilaisaictit ses
fonctionsadministratives.de travaux j scientifiques cl littéraires; il s'était
adonné à l'élude des langues . cl possédait très-bien le grec, le latin , le
(Vantais , le hol- | landais, l'italien et l'allemand. Il a public un volume de
Rtehrtrhts lii luii^ nu i académie d' Ànrtrs , el »ur lrs peintres , sculpteur* ,
graveurs el arekiteetes qu'elle a produits (en français . IWtf. p.rtiiai. Fr
vniois l.oi 13, bâbord), né à Lohr , dans le pays de Majence, le Ml
septembre 1750 , fut élu le IN mars 1771) prince-évêque de Wurtxbourg, et
le l j avril de la même année prince-évêque de Bamberg. Il inmirut à
Wurlzbourg le 14 février I7!»5. Les maisons que ee prélat fonda pour les
pauvres malades à llamberg, à Hocklel, à WurUliourg, les promenades qu'il
Kl planter, cl les chemins publia qu'il lit exécuter, sont des monuments
irrécusables de sa bienfaisance et de l'amour qu'il portait à ses administrés.
On a de lui (en allemand : l» Sur l'esprit di temps rl sur les d<roirs des
chrétiens, Wurizbourg, 17»r., io-H . Cet ouvrage était destiné & réfuter lrs
doctrines révolutionnaires; 2" Sermons adressés nu peuple de l,t campagne,
llaiiiberg, in-8'. I.KNX.I.R FBvsroiSi, graveur, né à Olmar en UiiO, a gravé
différents morft-jux d'après le Poussin, Yandcr-Meulen cl Itubcu* , entre
attires l'Histoire d'Acбилle en huit pièces, d'après ce dernier maître. Ou a île
lui douze sujets des .Métamorphoses, d'après les miniatures de W'erner .
ainsi que l'histoire des comtes de Toulouse, en dix pièces, et un sujet des
Noces de Cana, d'après La rage. KRToviH'I. , chef dis Turcs, père
d'Oltrnan. le fondateur de l'empire ottoman rl de la dynastie ottomane, était
fils de Soliman-Shah , dont le* Turcs font remonter l'origine jusqu'à Japhrt ,
tils de Noé, et qui se nova dans l'L'uphraie, à la léle d'une troupe de
Curismicns qui fuyaient devant les fils de (iengis-Khan. F.rtogrul, devenu
leur chef, arriva dans l'Asie- Mincure.ou régnaît Aladin, sultan d
lconiuiii.de la race des Seldjouciiles, el se soumit à lui avec quatre'rents
familles fugitives qu'il amenait a sa suite; le territoire de Sogus, sur les
bords du lleuve Sangara, près de la mer Noire, lui fut donné pour refuge, et
il y gouverna sa tribu pendant cinquante-deux ans. Tour à tour brigand el
pasteur, il s'empara de tout le pays qui nvoisiuc Aiicyrc rt C.rsarcc, purgeant
celle contrée de ce qui y était resté dcsTalars de Gcngis-khan. Fanatique rt
conquérant par besoin et par enthousiasme, Ertogrul prêcha à main armée le
mahomelisme , el enleva aux Grecs la ville célèbre de Kulaia. Cet exploit,

qui distingua l'an de l'hégire 080 {ou l'année 1281 de J.-C. J, précéda de peu de temps la mort de ce chef, illustre dans les annales des Ottomans, qui le regardent comme leur patriarche. Il mourut âgé de plus de quatrevingt dix ans, et justilia toute sa vie le nom d'ErlogruI, qui veut dire II «mine juste. Mil < as.» ou rRVr.4r.1-K, s. f boian.'. plante qui est une espèce de roquette , el qui croit dans les bles de nos provinces méridionales. i:n 1 1 1 ation, s. f Imédte.), action de rendre par la bouche, el avec un bruit désagréable, les gai contenus dans l'estomac; ou la sortie même de ces gaz. KRtrniT. iTK.adj. qui a beaucoup d'érudition. Il s'emploie aussi substantivement. Kttt'ni 1 ln.v . s. f. grande étendue de savoir en littérature , en philologie. (F'. Savoir". Il se dil aussi des remarques , des recherches curieuses. krh;i.\m x. F.iSK, adj. {ntfdec), qui tient de la rouille deriivre, ou qui y ressemble. krvptip, 1VK. adj. médec.). Il se dit des maladies el surtout des fièvres accompagnées d'èrupleion , comme la variole, la se.irliline, etc. khiption (palhol.}. Ce mot a plusieurs acceptions en médecine ; on l'emploie , soit pour indiquer une évacuation subite d'un liquide, d'une humeur ou d'un fluide quelconque de l'économie; c'est dans ce sens qu'on dit : éruption des régies , éruption de vents; soit pour désigner l'apparition à la surface du corps de boutons, de pustules, de lâches ou végétations. Dans ce dernier sens le mol éruption comprend donc tout ce qui est commun aux maladies èmplivrs. L'éruption est tantôt un phénomène idiopathiq ne, c'est-à-dire qu'elle constitue une maladie spéciale, tui gêner il , qui a toujours une forme déterminée el caractéristique; on la désigne plus particulièrement dans ce cas sous le rioind'rxan(Aèmr. t'armicesaffectious cxanthémiilcuses, les unes sont chroniques el sans fièvre, telles sont les dartres, la gale, etc.; les autres sont toujours I) BRYS1PELK. accompagnées de fièvre et uni une marche aiguë el des périodes déterminées plus ou moins régulières; telles sont la petite vérole , la rougeole, la scarlatine, etc. D'autres fois l'éruption est S) diplomatique ; elle se manifeste alors dan» le cours de certaines maladies aiguës dont elle n'est qu'un épi phénomène nu un symptôme acddeutel. L'éruption c-t quelquefois un phénomène critique par lequel se termine une maladie antérieure. Dans ces deux derniers cas les éruptions n'ont qu'une valeur sémèioliqu plus ou moins importante à prendre en coasiralion. Mais dans le premier cas elles constituent |par ellesmêmes des affections spéciales, essentielles, dont la marche, la terminaison , le traitement soûl subordonnés aux c.iradèrei particuliers que chacune d'elles présente, el qui demandent par conséquent à être étudiées séparément. Nous renverrons,

pour les considérations qui sont particulières à chacune de ces affections éruptives, aux mois variole, rougeole, scarlatine, etc. (kkipion ; »', Volcan). krysipklk palhol.). L'érysipèle est une inflammation spéciale de la peau, caractérisée par une rougeur vive, avec aspect luisant et tuméfaction d'une étendue plus ou moins considérable, mais licitement circonscrite des téguments Cette inflammation est ordinairement accompagnée de fièvre, avec douleur, tension et vive chaleur des parties affectées. L'érysipèle peut se montrer sur tous les points de la surface du corps, mais les parties habituellement découvertes en sont le plus fréquemment le siège. Le plus commun des érysipèles plus grave en même temps, est celui qui affecte la face et les téguments du tronc. Dans l'érysipèle, la maladie est rarement bornée aux phénomènes apparents dont la partie enflammée est le siège; elle est presque toujours liée à un état morbide intérieur auquel les voies gastriques prennent ordinairement la plus grande part. Aussi n'est-elle jamais le résultat d'une cause externe, ou du moins si une cause irritante externe paraît avoir concouru à sa production. ce n'est jamais que comme cause déterminante, tout au plus, qu'elle a agi, et elle suppose dans ce cas une disposition déjà existante, une cause interne qu'elle n'a fait que mettre en jeu; en un mot les causes externes n'ont jamais qu'une part secondaire à la production de l'érysipèle. Chez la plupart des sujets, en effet, l'érysipèle se montre sans qu'aucune cause occasionnelle en ait provoqué l'apparition. La manifestation de cette maladie semble être le plus habituellement liée à un état particulier de l'atmosphère, à ce que les médecins appellent une constitution médicale spéciale. Effectivement l'érysipèle se montre fréquemment sous forme épidémique; il n'est presque pas d'année qu'on n'observe des érysipèles en grand nombre au commencement du printemps ou à l'automne, surtout lorsque cette saison succède à un été chaud et sec. pendant le cours de ces petites épidémies on voit, dans les hôpitaux particulièrement, presque toutes les plaies se «impliquer d'érysipèle. Tous les âges sont exposés à l'érysipèle; les femmes y paraissent plus disposées que les hommes. Il affecte indistinctement les individus de tous les tempéraments et de toutes les constitutions. Cette maladie, loin de s'épuiser dans une seule attaque, est la plupart des maladies récurrentes, telles que la variole, la rougeole, la scarlatine, etc., est au contraire très-sujette à récurrence. Il y a des personnes qui y sont tellement disposées, qu'elles en sont très-fréquemment atteintes; on en voit être affectées d'érysipèle une fois ou même plusieurs fois tous les ans, le plus souvent une partie

de leur vie, sans qu'on puisse savoir en quoi consiste cette prédisposition. L'apparition de l'érysipèle est presque toujours précédée d'un dérangement notable de la santé . ce qui confirme ce que nous disions tout à l'heure , que son existence dépend d'un état morbide général, de troubles fonctionnels intérieurs. Ce dérangement, qui dure plusieurs jours, est en général proportionné à l'intensité que devra avoir l'inflammation de la peau. Ces phénomènes précurseurs sont , du reste , à peu près les mêmes que ceux de toutes les maladies aiguës fébriles. La marche de cette maladie est toujours rapide; l'érysipèle met rarement plus de sept jours à parcourir ses périodes, et quelquefois il se termine beaucoup plus promptement encore; mais comme l'érysipèle a une grande tendance à se déplacer et à parcourir successivement plusieurs parties du corps avant de disparaître entièrement , la maladie se trouve être quelquefois prolongée bien au delà de ce terme. L'érysipèle se termine par résolution , par métastase ou déplacement intérieur, par suppuration , par gangrène ou ulcération ; mais ces derniers modes de terminaison sont heureusement de beaucoup les plus rares. Dans l'immense majorité des cas l'érysipèle se termine par résolution , c'est-à-dire

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.82% accurate

Il n'y a ni rougeur et le gonflement se dissipent peu à peu, l'épiderme se détache par petites écailles ou en poussière farineuse, et la peau reprend au bout d'un certain temps son aspect normal. C'est vers ce mode de terminaison que doivent tendre tous les efforts du médecin dans les cas graves où la nature semble vouloir s'en écarter. C'est moins par des moyens locaux que par un traitement approprié à la nature des phénomènes généraux qui compliquent l'érysipèle, qu'on arrive à ce but. En général le traitement de l'érysipèle est de ceux qui ne peuvent guère être déterminés d'avance, ni formulés d'une manière générale, la médication devant être ici principalement subordonnée aux phénomènes généraux, et ceux-ci variant souvent d'un malade à l'autre ou d'une épidémie à une autre. En général, cependant, la méthode la plus souvent applicable et qui réussit le plus habituellement, est la méthode évacuante, l'usage des vomitifs surtout; l'érysipèle étant le plus souvent lié à cet état morbide spécial des voies gastriques que l'on appelle état bilieux. Mais, nous le répétons, on ne saurait rien établir d'absolu à cet égard; les indications du traitement général peuvent varier à l'infini, et ce n'est qu'en tenant compte des conditions particulières de chaque malade, ou du caractère spécial de la constitution médicale, s'il s'agit d'une épidémie, qu'on peut saisir et remplir convenablement ces indications. Quant aux moyens locaux, ils ont beaucoup varié dans leur usage, depuis les moyens les plus énergiques et les plus violents, les vésicatoires appliqués au centre même de l'érysipèle ou sur toute la surface, les scarifications, la compression, etc., jusqu'aux moyens les plus doux ou les plus insignifiants, tels que les onctions avec du cérat ou de l'axonge fraîche. Nous répéterons encore ici ce que nous avons dit du traitement général; tout est subordonné aux cas particuliers, et l'on ne saurait juger ni apprécier à priori le degré d'efficacité dont chacun de ces moyens pourrait disposer. Tout ce que nous pouvons dire, à cet égard, d'une manière générale, c'est que dans la majorité des cas il n'est nullement nécessaire de recourir à des moyens topiques. Nous avons vu, dans quelques cas, obtenir de très-rapides guérisons par l'application d'un grand nombre de sangsues autour de l'érysipèle et à la racine du membre qui en était le siège; mais il s'agissait de ces érysipèles traumatiques, pour parler le langage des chirurgiens, c'est-à-dire de ces érysipèles qui compliquent les plaies, et dans lesquels l'inflammation des vaisseaux

lymphatiques de la peau ! et des tissus sous-jacents paraît jouer le principal rôle.]Soos ne pensons pas que ce moyen eut d'aussi bons résultats dans l'érysipèle spontané ou par cause interne, et nous ne conseillerions même pas de l'essayer en pareil cas. F.RVII.1.ERS, heri villa, maison du maf/rr, village de l'ancienne province d'Artois, à 17 kilomètres d'Arras, sur la route de Paris par Itapaumc. Ce lieu est remarquable par un souterrain refuge, creusé dans la craie à une profondeur d'environ 30 mètres. On y trouve îles traces indubitables d'habitation pour les hommes et les bestiaux, On pénétrait dans ce refuge par une ouverture maçonnée, aujourd'hui détruite et obstruée par des constructions : elle offrait une petite ouverture qui s'élargissait en goulot. Au bas règne un long corridor qui donne entrée à neuf chambres dont les parois sont usées et polies par le frottement des animaux; elles sont, en outre, noircies par la fumée des lampes. — Plusieurs villages d'Artois renferment des excavations de ce genre qui ont plus ou moins d'étendue ; quelques-unes communiquent du château au clocher. On y descend généralement par des puits qui servaient à les aérer. On attribue l'origine soit à l'invasion des Normands au IX^e siècle, soit aux guerres qui eurent lieu dans cette contrée au XVI^e entre la France et l'Espagne. — Erviller* renferme aussi des mines de cailloux qu'on exploite pour la construction et l'entretien des routes publiques. Au fond de ces mines, qui reposent sur une couche de craie, se trouvent fréquemment des ossements humains et des débris d'animaux dont les races n'existent plus en France, et qui paraissent appartenir à celle des éléphants. M. Pruyarl, propriétaire d'une de ces mines, conserve des dents et des défenses provenant de ces animaux qui sont incontestablement plus fortes que celles des éléphants de notre époque. Il paraît certain que ces ossements ont été amenés par le même cataclysme que les cailloux. Ccsdéhri-, que nous croyons être antédiluviens, se rencontrent à une profondeur de treize à quinze mètres, — Une station romaine fut établie à Ervillers. On trouve en effet, dans un champ qui a conservé le nom de Chapeau (copMfi, des pierres meulières, divers tessons, des briques de forte proportion, et des monnaies dont la plus curieuse représente l'omulus et Hémus allaités par une louve. L'arrêté (Parent)', xi. S) mvi à l'ekwix ou MUStIII df. st à mi m h, architecte de la tour de l'église cathédrale de Strasbourg, mourut en 1318. Son fils Jean prit la direction de ses travaux, qui furent achevés en 1329. FRMFRFN HmkuhiKI (IIIU.TIKVM: I hPOMS naquit à Quedlinbourg le 13 novembre 1715. Faible et valétudinaire, elle assistait avec plaisir aux leçons de

médecine données à son frère par leur père, le docteur Chrétien-Polycarpe Léporin. Cette assiduité déterminait en elle son goût pour la médecine, qu'elle étudia sous son père et dans les meilleurs auteurs, tels que Stahl, Hoffmann, Boerhaave, etc., et où elle fit de rapides progrès. Elle fut mariée en 1749 à Jean-Christophe Erxleben, ministre du saint Evangile à Quedlinbourg; et l'on doit dire à sa louange, que son goût pour une étude et un travail qui ne semblent pas être l'apanage de son sexe, ne Tempé, ne lui permit pas de remplir avec un soin scrupuleux ses devoirs d'épouse et de mère. Le 14 juin 1770, elle obtint solennellement le doctorat à l'université de Halle. Le candidat disputa avec beaucoup de sagacité dans sa dissertation une question importante : Quod est in curandis morbis, sarpus fieri minime curalionis. Parmi les nombreuses félicitations qu'elle reçut de tous côtés, on en remarque une en style lapidaire, du professeur Bochim, qui annonce que cette cérémonie, autorisée par le grand Frédéric, roi de Prusse, n'avait jamais eu lieu en Allemagne. Stupet, nova litteraria in Italia nonnunquam in Germania in. >.!••, •\$ im. visa. vel. audita. etc. Au moment de son mariage, elle publia un opuscule en allemand, intitulé : Examen des causes qui éloignent les femmes de l'étude, dans lequel on prouve qu'il leur est paisible et utile de cultiver les sciences, Berlin, 1772, in-8°. La préface appartient à son père. M^{me} Erxleben mourut le 13 juin 1792, laissant quatre enfants, dont plusieurs se montrèrent dignes d'elle. F.R.X.L.F.R.F. J» a > < tiu.m vl'oi.YIURPR, naturaliste, fils de la précédente, né à Quedlinbourg en Saxe le 22 juin 1714. fut reçu à vingt-trois ans docteur en philosophie à l'université de Göttingue, le 6 mai 1737. Sa mère avait, par une exception honorable et inouïe en Allemagne, obtenu le doctorat en médecine à l'université de Halle; lui-même étudia les diverses branches de l'art de guérir; mais il cultiva avec prédilection l'histoire naturelle et la physique. Il fut nommé professeur ordinaire de philosophie en 1775, et jouissait déjà d'une réputation étendue, lorsqu'il mourut à la fleur de l'âge, le 10 août 1777. Il a laissé plusieurs ouvrages en allemand, recherchés comme des modèles d'exactitude et de précision. frvif.tr v < Ferdinand de MEXESDES naquit à Lisbonne en 1751. Après avoir puisé dans les premières études le goût de la bonne littérature, il alla prendre les leçons de l'art militaire en Italie. Au retour dans sa patrie, il fut successivement gouverneur de Péniche, de Tanger, conseiller de guerre, gentilhomme de la chambre de l'infant don Pedro, et conseiller d'Etat. Au milieu des occupations de ces diverses places, le comte d'Eryceira trouvait

dis moments à donnera la lecture et a la composition. Ses principaux ouvrages sont : 1° \ Histoire de Tanger, imprimée in-folio en 1723; 2° l'Histoire d* Portugal, depuis tutu jusqu'en 1057, eu 2 vol. in-folio; 3* la Fie de Jean / ', roi de Portugal. Ces différents livres sont utiles pour la connaissance de l'histoire de son pay s. t iircnM (François-Xavier de Mxseses, comtb d*), arrièrc-pclil-llls du précédent, et héritier de la fécondité de son bisaieul. naquit à Lisbonne en 1072. Il porta lrs armes avec distinction, obtint eu 1735 le litre de mestre de camp général et de conseiller de guerre, et mourut en 1743, a soixante-dix ans. Il n'était |*as grand seigneur avec les savants: il n'était qu'homme, de lettres, aise, poli, commuiiratif. Le pape Benoit XIII l'honora d'un bref: le roi de France lui fit présent du Catalogue de sa bibliothèque; l'académie de Péleraiwurg lui adressait ses mémoires; une partie des écrivains de France, d'Angleterre, d'Italie, etc., lui faisaient hommage de leurs écrits. Ses ancêtres lui avaient laissé une bibliothèque choisie et nombreuse, qu'il augmenta de quinze mille volumes et de mille manuscrits. Sa carrière littéraire a été remplie par plus de cent ouvrages différents. fryi i.ve (soo/., genre établi par Lamarrk pour une coquille vivante qui se range naturellement a coté des amphisdesmes , famille des mastracées, et dunt lrs caractères sont : coquille transversale subinéquitatèrale, cquivalve, rarement baillante ; deux dents cardiales inégales, divergentes, ayant une fossette interposée; deux dénis latérales oblongues comprimées, courtes, quelquefois nulles; ligament intérieur fixé dans les fossettes: impression du manteau échancrèc en avant.

The text on this page is estimated to be only 16.81% accurate

L'*KRYCmK* cardioide , eryrr'na rardioïdn , coquille ovale, prlitr. orliirulare, dont la surface est rei ouverte de slries èlé- hci s-antes ol disposées en reseau, que l oti trouve sur le sable à la vel Nouvelle Hollande, el dont la largeur n'a pas plus de qualie à cinq lignes. *KRYOS* (z'tot), genre de l'ordre de» dèrapndcs. famille des macroures établi par Itcsmaresl, qui lui donne (tour rara< lèn 5: carapace plane, lar^ie, ovale, fortement découpée sur le bord ■meneur, droite sur les bords latéraux; aulriim-s mitoyennes très-courtes, bifides, mulliarticulées avec leur division înlénie à peu près égale à l'externe; antennes extérieures courtes, ayant leur pédoncule allongé el recouvert par une écaille assex large, ovnlde, fortement éeliaticréedu colé interne; nmeriurc buccale asset étroite et allongée; queue courte, terminée par cinq éi aille* natatoires; pieds delà première paire loiiks. grêle* et terminés |>ar une pince à doigts minces et peu arque. — L'espèce connue, l'iJiYO.M DE Ci ViER, eryonn Curtrri, se trouve dans le calcaire fossile de Pappcnheini. Celle espèce est longue de dix a treize centimètres. *KHVS1MI* M bolnn.)- Quelques auteurs ont cru recnnnalirc dans la plante que Théophrasle décrit sous ce nom, le sarrasin, p,jhj']<mum fagopyrum; d autres le vélar officinal, eryiimum Éhvsipiié (60(1».), genre des Jycopcrdacées établi par llcdwig. Ses caractères sont : réceptacle charnu d abord jaune, puis roux, enfin noir, renfermant plusieurs péricarpes ovoïdes, aigus, dont chacun contient deux séininules ; entouré d'une pulpe blanchâtre qui se prolonge en plusieurs rayons articulés simples ou rameux. Les érysiphés forment des taches grises ou blanchâtres sur les feuilles des végétaux sur lesquels elles vivent, et prennent les noms de ces derniers; elles sont Ircsnombreuses, el constituent la maladie appelée blanc par les jardiniers. Telles sont les érysiphés du chêne, du coudrier, du frêne, etc. *ERYTHRÉE*, erythraa, genre de la famille des gentianées, dont les principaux caractères sont : calice tuhuleux A cinq divisions, corolle: infuiidibuliforinc, à tube très-long resserré vers la gorge, i limbe téflèclii marqué de cinq lobes : cinq élimines insérées sur le tube de la corolle, anthères se roulant en Spirale après la fécondation; un style, un stigmatc biparti ; cinq mèires environ, à tronc jaunâtre, peu rameux, sonv hérissé de gros aiguillons. Au sommet de ces branches se l capsule très a' longée, uuiloculaire, plusieurs graines attachées a des placentas suturaux très développés. — l.a petite ce.v *TAL'BEE*, erylkraa rentauWum Rich . est une

élégante gerilannée à fleurs roses ou blanches, qui croit abondamment dans tous les bois de l'Europe. Elle s'élève à Irnio-doux et quarante centimètres; ses feuilles sont ovales, oblongues, entières, marquées de trois nervures, la tige, divisée vers son sommet, quelquefois dès sa base, se termine par un corvmhe de fleurs spssiics. Les propriétés amères et fébrifuges de la petite centaurée sont connues de tout le monde; mais on ne l'emploie plus guère aujourd'hui. — LVryAtwi putcbrlta est une variété de la précédente; sa lige est ordinairement très-rameuse; les fleurs paraissent un peu pédunculées, et les divisions de la corolle sont fort étroites. On la trouve dans les marais et les unpcul de inagiiliqur» épis de fleurs rouges avant même que les feuilles soient poussées. Les graines sont rouges, marquée* d'une tache noire.

ÉKVTimoxK, trylhronium {bolan.} genre de plantes de la famille des srolrhicacées, dont les caractères principaux sont: calice campanule à six divisions profondes, réfléchies, pétoldrs, disposées sur deux rangs; les (rois intérieures munies chacune de deux radio-otés à leur base interne; un style allongé, trois stigmates; six étamines à filetsrourts; une capsule globuleuse, renfermée à sa base, et formant trois loges. Ce genre a pour type une plante bulbeuse commune dans les montagnes des Alpes et des Pyrénées — lui vini'LTK ou 0F.NT DE cm KM, eryihronum dent canit, ainsi nommée de la forme de son bulbe radical, Sa sortie de terre est marquée par deux feuilles ovales panachées de vert et de pourpre. Sa hampe s'élève de treize à seize centimètres, et porte à son sommet une belle fleur purpurine assez semblable à la tulipe. ÉKVTHRophile (Rlpert), théologien du xvii^e siècle, et ministre à Hanovre, est auteur d'un Cummrnfiiirr mélhodiqtu jur fhiiloirt de la pation. On a encore de lui : Catenai aureæ in h'irmoniam eianyelieam, iu-V. ÉKVTHROXVI.K. erytfir«j»ioii [botan.).

Les èrylhroxyle* sont de grands arbrisseaux garnis de rameaux comprimés et chargés de stipules imbriquées dans leur jeune âge; les feuilles sont simples, alternes, parfois opposées: les fleurs latérales axillaires ou terminales, solitaires, géminales, et le plus souvent en faisceaux; calice turbiné persistant et à cinq dents; pétales au nombre de cinq, à «nglcl large et muni à la base d'une petite écaille; il y a des étamines dont les filets, renfermés à leur base par une membrane, figurent un godet; elles sont surmontées par des anthères ob rondes. L'ovaire est supérieur, chargé de trois styles et de trois stigmates; ils donnent naissance à un drupe sec, tiniluculaire, oblong, cylindrique, anguleux, contenant un noyau monosperme. — Les trois quarts des espèces appartiennent à l'Amérique du Sud. L'eryikraxylen

artolaUtm se trouve aux environs de Carthage, ses tiges hautes de quatre à cinq mètres sont ornées de (leurs branches exhales 1 ERYTHRA, erythrinut (tool.). Ce mot, tiré du grec, signifie rouge, et a été imposé aux poissons de genres divers. iits comme nom spécifique, et pour indiquer leur couleur. Les érythrins forment un genre de la famille des dupes dans l'ordre des malacoptérygiens abdominaux. Ses caractères consistent dans l'ouverture de la bouche qui est très-grande, les mâchoires garnies de dents nombreuses, les lèvres et pointues; le corps et la queue allongés et comprimés latéralement, les écailles dures, point de nageoire adipeuse. Les érythrins ont les plus anciens rapports avec les esocés; ils habitent les eaux douces des pays chauds, ou leur chair est recherchée. — L'ÉRYTHRA

H. i. Lik BARICI'S sert de type à ce genre. Cette espèce habite dans les rivières de la côte du Malabar. RHYTHRIX, erythrina (botan.), genre de légumineuses, dont les caractères sont : calice campanule, tronqué, à deux lobes inégaux peu marqués; corolle papilionacée; étendard très-long à bords rabattus; ailes courtes ainsi qu'il est. Les deux pétales de la carène; étamines en deux faisceaux; ovaire pédicellé; gousse allongée, à une seule loge s'ouvrant en deux valves; plusieurs graines. Les érythrins sont des arbustes originaires des deux Indes; leurs feuilles sont alternes et composées de trois folioles. Leurs fleurs, d'un parfum agréable, forment de petites grappes axillaires ou des épis terminaux. — L'ÉRYTHRA

CUMALI, erythrina corallodendron, est connue aux Antilles sous le nom de bois immortel. C'est un arbuste de prononcée de jonquille, et des fruits pleins d'un suc rouge qui fait pour malfaisant. Nous citerons encore la coea (V. ce mot), érythroxyle de la Havane qui en diffère par sa petite taille, etc. ~ On a fait de ce genre le type d'une nouvelle famille, celle des erythroxyles, qui diffèrent des malpighiées par leurs pétales munis à l'intérieur et à la base d'un petit appendice coralliforme, par la présence d'un endosperme et par leur fruit uniloculaire et à une seule semence. Quelque botaniste n'a adopté cette nouvelle famille, tandis que beaucoup d'autres ne regardent pas ces caractères comme suffisants pour démembrer la famille des malpighiées (V. ce mot). KR7. KROUM (Arm-Rum), parhalik d'environ 1,300 milles carrés géographiques, avec une population de 200,000 âmes, et qui appartient à l'Arménie turque. Il occupe un plateau élevé de 7,000 pieds au-dessus de la mer, au pied du mont Ararat. Il n'a été de tout temps le champ de bataille des conquérants qui aspirèrent à la domination de l'Asie, depuis les Assyriens jusqu'aux Russes. Errerom, de

^riepi-Erou» (vraisemblablement ars l'im.morum), ancienne capitale de la
tirande Arménie. en est le chef-lieu . et le siège d'un beglcrbeg ou pael ■» à
trois queues. C'est une ville mal bâtie, aux rues sales et étroites, située au
pied du Egarli-Pagh, dans une contrée parsemée d'environ quatre cents
villages. On lui donne une population, les uns «le lon. om, les autres
seulement de 70,000 âmes, composée en partie de Turcs et en partie
d'Arménien*, de Grecs et de Perses. Outre ses douze mosquées (quelques
voies en portent le nombre à quarante), ses deux églises arméniennes
grecques et son église arménienne latine, on peut citer encore parmi «es
édifices remarquables, de riches palais et le vaste bâtiment de la douane. L.
industrie et le commerce y sont très florissants. Ses habitants travaillent la
soie, le coton, le cuir et le cuivre. Les Arméniens fabriquent les
meilleures armes de l'empire ; ils tirent le fer qu'ils emploient de la Sibérie
et de l'Inde. : c'est ce dernier qui leur sert » faire les lames de Damas.
Kneroum est le centre du commerce entre les provinces* du Caucase , la
Perse et les Indes. Il ne se passe pas de semaine qu'il n'y arrive des caravanes
d'Ab-p. de Tebrit ou Tauris, de Tiflis, «le Bagdad, de Diarbekir et de
Constantinople. On estime qu'en l'an 1840 les Anglais y ont importé pour dix
millions de francs de marchandises. Les Russes n'y ont pas un commerce
La prospérité de cette ville s'est Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 17.37% accurate

I accroc dans ces derniers temps; elle a gagné tout ce qu'a perdu Dama» par suite des guerres qui ont désolé la S) rie. Krterouin appartient aux Turcs depuis lai". Dan* la dernière guerre entre la Russie et la Porte, le général Paskevitrli s'en cœ|iara le» juillet 1820, et cette conquête mil lin à la campagne d'Asie Klle fut rendue à la Porte par le trailé d' Andriuo pie signé le 1 1 septembre suivant ; mais les Russes restèrent en possession d'Akhallsikbè, sur la rive droite de la l'otzchonka, où, depuis 1831, un grand nombre de f.imilles arménienucs d'Erxcroum sont allées s'établir KRXGEBIRUK. On appelle ainsi la partie occidentale des Sudètes. Kilt donne sou nom à l'un des cinq cercles qui divisent le royaume de Saxe, et qui renferme les possessions des maisons de Srhaueuhourg rldcSchwaricnherg, princes médiats de b confédération germanique (F. Saxe . B8, mot formé, par contraction, de la préposition en, et de l'arti le pluriel Its, |M>ur signifier dan* les. (In ne l'emploie que dans certaines dénominations, et dans quelques phrases de pratique. ÉSAITKS, nom que l'on a forgé pour signifier les calniles qui honoraient Esaû, parce qu'ils faisaient profession d'honorer tous ceux que l'Ecriture sainte nous représente comme des impies et des réprouvés. esau (F. Ibaac ei Jacob). ■mcareau, s. m siècle de tsois sans bras ni dossier. ESCABEI.I.fc. s. f. Il a lu même signification <\u escabeau. Proverbialement et (igurément. Déranger Uieseabcltetà quelqu'un, rompre lootes ses mesures, mettre du désordre dans Ses affaires. Celte phrase et ta suivante oui vieilli. Proverbialement, Rrmiier «es escabelles, déménager, elianger de domirile. Il signifie aussi, figurément et familièrement, changer d'état, de fortune, de situation. Escachf., s. f. mors de cheval, différent du que le canon est rond et l'escache ovale. escadre, s. f. nombre de vaisseaux de guerre snus an même chef. - Cbt[d'escadre, titre que portait autrefois l'officier supérieur de marine auquel on donne aujourd'hui le titre de contre-août al. escadrille, ». f. escadre formée de peliu bâtiments de guerre. E&cadroh, subdivision d'un régiment de cavalerie, correspondant aux bataillons de l'infanterie. Le nw>t escadron ne fut d'abord employé que comme terme de lactique. On le donnait a une réunion, i un petit corps de cavaliers se mettant en bataille pour combattre; c'est dans ce sens que l'on disait eseadronntr, comme nous disons aujourd'hui manœuvrer. Cjs fut seulement en 1035 que le mol escadron fut employé pour désigner la subdivision réginiculaircd'uui corps

de cavalerie. Les régiments de cette arme furent composés, jusqu'en 1678, de un, deux, trois et quatre escadrons, ayant chacun trois compagnies; l'organisation de l'OSHI. or en donna quatre; mais ce Système rompant l'unité de l'escadron, on revint plus tard à l'escadron compagnie . que l'on quitta et que l'on reprit ensuite canon , en ce •lusieurs fins. — A l'organisation de 1716, chaque régi rutcoin|w»sé de six escadrons compagnies, dont un auxiliaire ou de <li |M.t. qui devait servir à alimenter les cinq premiers. Ce dernier fut supprimé en 1718, et les régiments furent réduits à quatre escadrons, t'n quatrième escadron fut encore supprimé en 1788, et tous les corps de cavalerie réduits* trois. Laissant de côté les diverses transformations qu'ont éprouvées les escadrons depuis cette époque, nous dirons que l'escadron l compagnie- est aujourd'hui cavalerie en cinq sur ... l effectif de ces escadrons, , u.. t, , «uni- ui, rs» régie par i les ordonnances constitutives de l'arme (F. Cavalfrie . KM'ADBO* sacre. Ces mois sont consacrés |>oir désigner l'escorte que tous les officiers ayant des chevaux formaient à Napoléon pendant la désastreuse campagne de Russie. L'escadron sacré se forma dans le bourg de Liadoui. Il a*. lit pour commandant Mural, pour capitaines les généraux IV France. SctMstMiii, Saul-Germain, etc., cl pour 801) lion d'un voleur qui se sert d'une échelle ou de moyen pour s'introduire quelque part en montant. KSCAI.ADI R, v. a. attaquer, emporter par escalade. Escalader tint maison, une muraille, etc., monter dans une maison, franchir un mur de clôture, etc., soit à l'aide d'une échelle, soit en grim pant, ou de quelque autre manière semblable. fcsc.vi.AvrK i'Jean i»)fut un des principaux aventuriers qui, en l'ôth, se joignirent à Cortez |>our entreprendre la conquête du Mexique. Il se distingua dans cette expédition par son courage et sa fidélité à Cortez, qui le nomma gouverneur de la Vera-Cruz. Il périt dans un combat contre les Mexicains. fc.si Al.AXTR Jkas-Avtoim: , né A Cordoue en 1030, étudia la peinture d'abord dans sa patrie et ensuite à Madrid, où François Ricci fut son maître Kscalanlc a orné de plusieurs belles peintures l'église de Noire-Dame de la Merci de cette capitale. Dans la paroisse de Saint-Michel il a une fort belle Sainte Catherine. Son plus bel ouvrage est une Rédemption de captifs, qui est dans le réfectoire du couvent des prêtres mineurs de Madrid. Escalanlc's'y est peint lui-même parmi les captifs. Ixs dix-huit tableaux qui sont dans ce réfectoire sont tous de sa main, excepté celui du Passage de la mer Rouge , qui est de Jean Montera de Rossas. Il mourut à Madrid en 1770. escai.axte (Ferdinand d';. Espagnol , de l'ordre des

trinilaires. dans le xvii^e siècle. On a de lui le Bouclier des prédicateurs d* la
 parole de Dieu sur l'Ancien Testament, imprimé à Séville en 1012. cl
 VHistoire de la Genèse jusqu'à la confusion des langues. escale, s. f.
 ;m;n'nci. Il ne s'emploie que phrase, J-'ofr» escale dans un port, y mouiller,
 y relâcher. fcsr.ALfc iMar ris de l'i , d'une famille qje Villani fait descendre
 du u faiseur d'échelles nommé Jacques Firo , fut élu en 12311 podestat île
 Vérone, où ses parents tenaient un rang distingué. On lui donna ensuite le
 titre de capitaine perpétuel, et il fut dès lors comme souverain. Mais,
 quoiqu'il gouvernât ce petit Etal avec beaucoup de prudence , son grand
 pouvoir souleva cuulre lui les plus riches habitants. Il fut assassiné en • 273.
 Ses descendants conservèrent cl aiuxu lèrenl même l'autorité qu'il avait
 acquise dans Vérone. Martin III de l'Escale, génie remuant et ambitieux,
 ajouta non-seulement Viccnre et Brcsce à son domaine de Vérone; il
 dépouilla encore les (jirrare de Padouc dont il Ht Albert son frère
 gouverneur. Celui-ci. livré.i la débauche, vexa ses sti|cts. el enleva la femme
 d'un des Carrare dépossédés, qui, sachant dissimulera propos, flânèrent
 l'orgueil des deux frères. Martin, le plus entreprenant îles deux, ne tarda pas
 de s'attirer la haine des Vénitiens en faisant faire du sel dans les lagunes.
 Ces républicains, jaloux de ce droit qu'ils voulaient rendre exclusif, tirent la
 guerre aux l'Escale, rendirent Padouc aux Carrare, s'cmparèreul de la
 Marche Trévisane, cl enfermèrent Martin eu 153» dans son petit Eiat de
 Vérone el de Vicence. Ce tyran subalterne avait commis dans le cours de la
 guerre des cruautés inouïes. JJartliclcmv de l'Escale, évêque de Vérone,
 ayant élé soupçonné de vouloir livrer cette ville aux Vénitiens. Martin sou
 cousin le tua sur la porte de son palais épiscopal le 28 août 1338. Le pape ,
 avant appris ce meurtre, soumit A une pénitence publique Martin, qui. après
 l'avoir subie, jouit paisiblement du Veronais. Mais en 1387 il fut enlevé à sa
 famille. Antoine de l'Escale, homme courageux, mais cruel, souillé du
 meurlrc de son frère Barthélémy, se ligua avec les Vénitiens pour Faire la
 guerre aux Carrare. Son bonheur cl ses succès alarmèrent fe 'lin t maintenu;
 que chaque régiment de ' "uf de -VIÎljm . qui s'empara en I3H7 de Vérone et
 de Vicence • pied de paix, et six sur pied de guerre ! Antoine, réduit à l'état
 de simiile particulier, obtint un asile ••■s, dans l'un cl l'autre cas, est réglé
 par i et le litrp (,e noMc * Y«"«e Martin III avait eu un fils appcU lulivesde
 l'arme ri' ("iviii.it, ! Can le Crand. et ce lils un bâtard nommé Guillaume .
 hëriliel KMADROXHER. v. n. «tri «««.!}. Taire les différentes évolutions
 qui sont particulières i la cavalerie. Ces deux troupes étalonnent ensemble,

se disait autrefois de deux troupes de cavalerie qui se oignaient pour former un asile pncé Can le Grand, et ce lils un bâtard nommé Guillaume , héritier de si valeur et de sou ambition. Celui-ci, secondé par François Orrare, seigneur de Pailnue, se remit en possession de Vérone et île Vicence en 1 ««'5. Son pouvoir commençait a être respecté, lorsque le même Carrare, qui l'avait aidé a reprendre l'autorité île ses ancêtres, l'empoisonna p-'iidanl le cours d'une visite qu'il lui avait faite, sous prétexte d'aller lai faire compliment Cette perfidie fut un crime inutile. Les Vtcentins cl les Véronais. ne voulant pas reeinnallre crsrélèrat, et las d'être disputés par de prti'S tyrans, se donnèrent a ta république de Venise! en 1 400. Brunora de l'Es aie, dernier rejeton de celte famille ambitieuse, tenta en vain en 1 110 de rentrer dans Vérone; il échoua contre les forces vénitiennes.

ESCALADR. ». f. iliaque d'une plaie avec des échelles, as- Les Scaliger. qui portèrent dans la république des lettres le «ut que I on donne avec des échelles. — Use dit aussi de lac- ton d'insolence cl de hauteur que les I

Escale avaieu la Vérone, Digitized by Go<

The text on this page is estimated to be only 21.75% accurate

ESCABHOT (, > prétendaient être descendus d'eux; mais un leur prouva que leur vanité se fondait sur îles chinu-n*. ESCALIER, s. m. (irrAii.), assemblage Je degrés ou de I 8i:.»RS. marché qui sert a monter cl à descendre. Les csralicrs afiectetit diverses formes, qui toutes cependant peuvent se réduire & deux principales, lesquelles donnent l'escalier droit et l'escalier tournant; le premier, dont la rampe s'élève entre deux lignes droites d'un étage on d'un palier à I autre, el dont toutes le» marches sont parallèles entre • Iles el à angle droit avec les murailles on les limons auxquels elles s'appuient: le second, dont la ram|>c se continue en tournant autour d'un noyau rond ou carré. Si le noyau est rond, les degrés, partant tous d'un centre commun , sont disposé* mire eux el forment des angles, comme les rayons d'un cercle ; s il est carré, les degrés sonluu parallèles entre eux. ou divergents, selon qu'ils s appuient sur les cotés du noyau, ou qu'ils parlent de ses angles. L'inconvénient des escaliers tournants est donc que toutes, ou du moins une partie des marches sont a l'une des extrémités excessivement étroites, cl trop larges à l'autre extrémité; mais ils occupent inoins d'espace : par cette raison, on n'en voit guère d'autres dans les maisons des particuliers. — Le plus ou moins île développement des rampes, el, parconséquenl, le plus ou moins de douceur de leur pente, rèsoltent du rapport entre la hauteur du point auquel il s'agit démonter et l'étendue du plan sur lequel la rampe s'élève. Selon Vitrine , les architectes anciens suivaient pour cela une règle invariable. La longueur du plan de l'escalier à rampe droite était a la hauteur de l'étage comme 4 est à 5, ce qui doonait S pour le développement de la rampe. Ainsi l'escalier de 12 pieds d'élévation avait son assiette sur un plan de it> pieds de long, ce qui donnait a sa rampe 20 pieds de développement. In tel alier pouvait se diviser en 16 degrés de » pouces de haut et d'un pied île large , ou bien en 18 degrés de H pouces de haut sur m pouces h lignes de large : cela nous semblerait encore trop roide- Lorsque l'espace ne nous manque pas , nous donnons au plan de nos escaliers le double de leur élévation , cl aux degrés n pouces seulement de haut sur I pied de large. On a observé qoe le mouvement nécessaire pour monter des degrés ainsi distribues est plus conforme qu'aucun autre à celui de la inarche ordinaire de I homme sur un terrain plat, ce qui doit en effet servir de règle pour la construction de (oui escalier. •-■ Fort rarement, mais quelquefois cependant , an lieu d'un escalier à degrés, on ne fait qu'une

rampe unie qui doit, pour n'être pas trop rapide, avoir un fort grand développement, par conséquent s'étendre sur un plan fort spacieux. De telles rampes conviendraient surtout aux palais des princes, qui vont accompagnés d'un nombreux cortège, et dont les allées et venues, même dans l'intérieur de leurs demeures, sont des marches d'apparat. Il va un escalier de cette espèce au palais épiscopal de Meaux; il y en avait un aussi au château d'Arbois. — On appelle cage d'escalier la partie du bâtiment vide de planchers dans laquelle est pratiqué l'escalier (F. aussi les mots Kcheli.e, Eccyer, Limon, etc.). KSCAI.IN. s. m. pièce de monnaie des Pays-Bas, qui vaut soixante-quatre centimes de France. escamotage, s. m. action <f escamoter. escamoter, v. a. ôler, changer, faire disparaître quelque chose par un tour de main, sans que les spectateurs s'en aperçoivent. Il signifie par extension, dérober sans qu'on s'en aperçoive. — Dans les exercices militaires, Escamoter Carme, supprimer, dans le maniement du fusil, certains mouvements voulus par l'ordonnance, afin d'exécuter les temps avec plus de promptitude. escamoteur, s. m. celui qui escamote. ëscampkr, v. n. se retirer, s'enfuir en grande hâte. Ce est populaire. ESCAMPETTE, s. f. Il n'est usité que dans le pulaire, Prendre ta poudre d'escampette, s'< escapauk. s. f. échappée, action de manquer à son devoir pour aller se divertir. ÈSCAPE. s. f. (arckit.), adoucissement, doucine que l'on pratique au fût d'une colonne à sa naissance, au-dessus de la base, et au-dessous du chapiteau. On l'appelle aussi cymaise dorique, cuvet, demi-croix, chanfrein. Cette moulure, qui forme congé entre le fût de la colonne et la base <hi le chapiteau, appartient au fût. KSCARBIT. s. m. (manne), petit vase de bois qui sert à mettre l'écloupe mouillée pour tremper les ferrements d'un calfat qui travaille. ♦S4 abbot «>/.) (F. Histbr).

ESCABBOT. Dans quelques localités, scolyte typographe, qui fait tant de tort dans d'autres cantons, c'est le k.,,,»i«,, ce nom aux forêts de sapins; ce r.s* arboh i.e, pierre précieuse fort estimée des anciens et particulièrement des Orientaux. Ils accordaient à cette pierre des propriétés surnaturelles. Suivant quelques auteurs, il existait de ces pierres qui étaient lumineuses pendant l'obscurité et qui brillaient d'un si vif éclat, qu'elles pouvaient éclairer un appartement, Quoi qu'il en soit, l'escarboucle a beaucoup perdu de sa valeur en perdant ses vertus magiques, et aujourd'hui elle est confondue au milieu des pierres précieuses, ou elle est loin d'occuper le premier rang. L'escarboucle, ou grenat almandin, est un silicate double d'alumine de couleur rouge; sa pesanteur spécifique varie entre trois et

quatre ; sa composition est représentée par trente-neuf parties de silicate d'alumine et soixante et une parties de silicate de fer. escarcelle, s. f. grande bourse à l'antique. Il ne se dit plus que familièrement et par plaisanterie.

Escargot (zoo/'). On donne vulgairement ce nom à tous les limaçons, et plus particulièrement à celui des vignes, hélix pomatia (F. HÉLICE). escarole (botan.). Les horticoles désignent sous ce nom et sous ceux de Veirariole et de scarole, une espèce de laitue cultivée indigène au midi de la France (V. Laitue). escarmocche, s. f. combat entre de petits détachements ou entre des tirailleurs lorsque deux armées sont proches l'une de l'autre.

escarmoie, v. n. combattre par escarmouches. Il a vieilli. — Ihs., dit aussi, figurément et familièrement, desdis-escarmoie, s. m. celui qui va à l'escarmouche. Il a vieilli. ESCABPE, s. f. (term. de fortification), muraille de terre ou de maçonnerie qui règne au-dessus du fossé du côté de la place. Par opposition, on dit rontreieurp*. ESCARPEMENT, s. m. (term. de fortification), pente roide. escarpes, v. a. couper droit, de haut en bas. Il ne se dit qu'en parlant d'un rocher, d'une montagne, d'un fossé, et autres choses semblables. Escarpé, ÉE, part. Il est aussi adjectif. Roc escarpé, pente, montagne escarpée, chemin escarpé, rocher, pente, montagne, chemin fort rude, que l'on ne gravit que difficilement. escarpin-, s. m. soulier à simple semelle. Figurément et populairement, Jouer de t'escarpin, s'enfuir. escarpolette, s. f. espèce de siège suspendu par des cordes, sur lequel on se place pour être balancé dans l'air. Figurément et familièrement, Une Ut* A Ceuarpolette, un étourdi. escarrie. Ou donne en médecine le nom d'escarrie à une portion des téguments ou des chairs frappée de gangrène. On ne l'emploie ordinairement que pour désigner une portion mortifiée de petite étendue; il ne s'applique pas à la totalité d'un membre (F. Gangrené). escars (Jean-François de Pérusse, dit d), naquit le 13 novembre 1717. Il avait un frère aîné qui écrivait l'espoir de ses parents, et qui mourut jeune encore. Avant cet événement si malheureux pour sa famille, Jean-François d'Escars était entré comme cadet dans l'ordre de Malte, où il servit d'abord sur mer et ensuite sur terre. En 1774, il devint colonel des dragons d'Artois. Après avoir épousé en 1773 la fille du fameux banquier Laborde, il devint en 1788 maître d'hôtel du roi en survivance, et maréchal de camp. En 1701 il quitta la France et se rendit auprès des princes qui étaient réunis sur les bords du Rhin, et qui le chargèrent d'une mission diplomatique auprès de Gustave III, roi de Suède. Il resta plusieurs années à la cour de Stockholm, où il paraissait jouir d'un grand crédit, et où il n'en eut cependant pas assez

pour empêcher que l'envoyé de la république française ne fût accueilli par le gouvernement suédois ,1793 . Le baron d'Escars était encore en Suède lorsque le roi Gustave tomba sous les coups d'un assassin. Après ce fatal événement, il reçut de nouvelles instructions des princes, et se rendit, d'après leur ordre, à Berlin, où le gracieux accueil qu'il reçut du roi l'engagea à reprendre du service dans l'armée prussienne. C'est à cette époque qu'il contracta un nouveau mariage avec M^{lle} de Nadaillac, femme d'esprit que quelques imprudences commises sous le gouvernement impérial firent exiler aux Iles Sainte-Marguerite, d'où Digitized by Go<

The text on this page is estimated to be only 22.56% accurate

(309) elle eut ensuite la permission de se rendre dans la Touraine. Le baron d'Escars Tôt nommé lieutenant général par Louis Wlli, qui lui donna la charge de premier maître d'hôtel. Il reçut aussi le titre de duc dans le mois de mars 1810, et mourut le 9 septembre 1818. C'était un de ces hommes de cour dont la fidélité à leur maître ne fut jamais couverte d'aucun nuage. HCAH (Ffascuis-Nicolas-Hekk, comte de l'érllse d*), cousin du précédent, pair de France, né le 11 mars 1751», fut élu député aux états généraux par la noblesse de Châtrllcraull. Dans cette assemblée, signalée par tant de trahisons, il resta fidèle aux principes de la monarchie ; il se prononça contre la révolution, et signa toutes les protestations que fit la minorité monarchique contre les dérèglements de la majorité constitutionnelle. Il quitta la France avec le comte d'Artois, dont il était le gentilhomme d'honneur et qui le fit son capitaine des gardes. Il prit part aux campagnes des émigrés; ce qui lui valut en 1791 le grade de maréchal de camp. Lorsque les Bourbons revinrent en France, le comte d'Escars fut nommé lieutenant général, reprit sa place de capitaine des gardes de Monsieur, fut élevé au rang de commandeur de Saint-Louis et de pair de France. Il fut aussi gouverneur de la quatrième division militaire, et mourut le 30 décembre 1822 Il appartient , comme le précédent, à une famille chez laquelle la fidélité est une habitude, je dirais presque une nécessité. L'Escaut. le ScnMii des anciens, d'où dérive sans doute son nom flamand et hollandais, Scheldt ; rivière qui prend sa source en France, à l'ancienne abbaye du mont Saint-Martin, près du bourg du Calelel, dans l'arrondissement de l'Aisne, arrose celui du Nord, en passant par Cambrai, Vuurhaaii, Valenciennes et Coudé, au delà duquel il entre en Belgique. Là, il traverse Tournai, Audenarde, reçoit la Lys à fiand. et la Décider à Dendermonde, passe devant Anvers, et se jette dans la mer du Nord, vis-à-vis de l'embouchure de la Tamise en Angleterre, par deux larges bouches (l'Escaut occidental . l'Escaut ou WesterSchelde, et l'Escaut oriental ou Ooster-Schelde ;., que séparent les fies de Beveland septentrional et méridional, et qui communiquent ensemble par plusieurs branches Le cours de l'Escaut est généralement au nord-nord-est Sa longueur est de 100 lieues, dont 78 de navigabilité depuis Cambrai. Sa largeur, qui est de 1000 pieds à Dendermonde et de 1.600 à Anvers, devient bientôt étroite, qu'à l'entrée de l'une et de l'autre de ses embouchures elle est de 2 lieues et demie et de 3 et demie. —

Les transports en marchandises de tout genre y sont immenses. Cependant la navigation y est assez dangereuse dans la partie inférieure, où se trouvent de nombreux bancs de sable. Les petits bâtiments marchands remontent jusqu'à Audenarde. Au delà, on se sert de bateaux de diverse grandeur. Dans la partie comprise entre Cambrai et Coudé, la navigation a été établie, de 1750 à 1788, au moyen de dix-huit écluses. — Les principaux affluents de l'Escaut sont, après la Lys et la Dender en Belgique, la Scarpe et la Sensée en France. Son extrémité supérieure est longée par le canal de Saint-Quentin ; à droite se détache celui de Comté à Nions. On voit à Anvers l'extrémité de celui de Bruxelles à cette ville.

ESCAUV. i adf., s. f. (manège, secousse du r. ivcr. n, pour presser le cheval d'obéir. ksi u are sool.), genre de l'ordre des escharées établi par Lamarck dans l'ordre des polypiers flexibles. Ses caractères : polypier presque pierreux, non flexible, à expansions comprimées ou aplaties, lamelliformes, fragiles, simples, rameuses, en réseau, couvertes sur toutes les faces de cellules à parois continues, disposées en quinconce et dont l'ouverture est en général plus petite que le corps. On trouve les escharées dans toutes les mers, mais surtout vers les lacs chaudes et tempérées. Leur grandeur est peu considérable. — L'escharée foliacée, de beaucoup plus grande que les autres espèces, atteint un mètre de grandeur en tous sens; formée de lames rigides, minces, fléchies et réunies dans toutes les directions. On le trouve sur toutes nos côtes.

E. V. HARRÉES (1760-1820), ordre de la division des polypiers non flexibles, entièrement pierreux, ayant pour caractères : polypiers laciniés, polymorphes, sans compacité intérieure, à cellules petites, courtes ou peu profondes; le genre escharée est le type de cet ordre, qui comprend les genres adéone, escharée, relépore, discopore, diastopore, obélio et cœléporin.

Adolphe, voyageur danois, né en 1730 à Niéblum dans le duché de Schleswig, passa dix-huit ans dans les Indes orientales, où il fut d'abord résident de la compagnie hollandaise, ensuite agent du Danemark; ensuite il se retira à Kiel, où il mourut le 18 octobre 1793. On a de lui en allemand : 1° Description de l'Ut de Sumatra, considérée principalement sous le rapport du commerce, 1782, in-8°, avec une bonne carte; 2° Relation authentique de l'état actuel des principales îles de l'Océan Indien, surtout de Bornéo; 3° Description de Banda, d'Amboine, de Ceylan, etc.

ESLHKXBALII (Anders-Chr. B. L., savant littérateur allemand, né à Nuremberg en 1803, fit ses études à l'université d'Altdorf, et remplit la place de professeur suppléant à l'école. Il fit en 1808 un voyage en Allemagne

et en Hollande, dont il rendit compte à (i.-M. König, l'un de ses professeurs, dans une lettre imprimée dans les *Annali letterarie*, de Schellhorn (t. v, p. 114-115). A son retour, il soulagea son père dans ses fonctions de ministre et devint économiste de l'université d'Altdorf; en 1095, il devint diacre de l'église Sainte-Marie, et professeur de grec au collège de Saint-Gilles, à Nuremberg; en 1105 il obtint la place de pasteur de l'église Sainte-Claire, et mourut en 1728. On a de lui : 1° des Dissertations en latin, sur différents sujets, Nuremberg, 1705; *ibid.* 1729, in-8°; 2° *Epigenes de poesi orphica in priscas orphicorum earminum memorias commentarius liber*. Nuremberg, 1702, in-4°; 3° une traduction allemande des *Réflexions de l'homme sur les livres de l'Écriture sainte*, pour établir la vérité de la religion chrétienne, Nuremberg, 1702, in-8°. Après sa mort, on a imprimé ses *Servants* en allemand, précédés de mémoires sur sa vie, écrits par lui-même. (i. m. m. v. n. ^Chretien-Ehrenfried), né à Itoslock en 1712, étudia la pharmacie à Leipzig, et de retour à Rostock, s'occupa exclusivement de médecine. Il fit un voyage en Russie en 1731, et pratiqua la médecine à Dorpat en 1736 et 1737. En 1740 il fit un voyage en France, et, revenu à Rostock, il occupa pendant dix ans la chaire de mathématiques. Nommé alors professeur de médecine et médecin physicien, il remplit ces fonctions jusqu'en 1788, époque de sa mort. Voici la liste de ses ouvrages principaux, imprimés à Rostock : 1° *Eléments de chirurgie* (en allemand), 1745, in-8°; 2° *Medicina tractata brevissimis comprehensa libris*, 1710, in-8°; *ibid.*, 1775; 3° *Dissertatio de suppuratione et remediis suppurantibus*, 1747, in-4°; 4° *Commentatio vulnere ut plurimum lethali sic dictorum nullitatem demonstrans*, 1718, in-8°; 5° *Description anatomique du corps humain* (en allemand), 1750, in-8°; 6° *Résultats des opérations faites par le chevalier Taylor, oculiste anglais, dans diverses villes de l'Allemagne, et spécialement à Rostock* (en allemand), 1751, in-8°; 7° *Observata quadam anatomico-chirurgico-medica rariora*, 1753, in-4°; 8° *Expositio pathologiae delineatio*, 1735, in-8°; 9° *Commentatio de algebra primordiis*, 1750, in-4°; 10° *Journal médical* (en allemand), 1701, in-8°; 11° *Instruction pour les sages-femmes*, 1705, in-8°; *ibid.*, 1707; 12° *Scripta medico-biblica*, 1779, in-8°. Eschenbach a fourni en outre un grand nombre d'articles aux feuilles économiques de Rostock, et a rédigé pendant plusieurs années la Gazette littéraire de cette ville. (i. s. u. i. m. v. n. Jérôme-Christophe Guillaume), ingénieur et mathématicien allemand, né à Leipzig en 1701, enseigna quelque temps dans sa patrie, et entra (1791) au service de la compagnie

hollandaise des Indes orientales. Il fut capitaine du génie au cap de Bonne-Espérance, à Batavia, à Malacca. Fait prisonnier dans cette ville par les Anglais, il mourut à Madras en 1797. On a de lui : 1° quelques dissertations latines sur des sujets de haute géométrie; 2° la description en allemand de quelques machines astronomiques, ou plutôt cosmographiques; 3° une traduction du suédois en latin de quelques opuscules de Bergmann. 4° Il a traduit en allemand du français, 1. 46 réjérftuioiioBii> de Boscovich, Leipzig, 1787. in-8°; du hollandais, plusieurs ouvrages relatifs à l'électricité: 0° l'Essai sur la manière de mesurer la capacité des tonneaux, *n y appliquant une ligne spirale, par Martin Muller, Leipzig appliquant! z.g, 1781. in-8°. (Jean-Joachim), littérateur allemand distingué, naquit à Hambourg le 1° décembre 1743. Il reçut sa première éducation à l'école de Hambourg dite Johanneum, étudia à Leipzig, et obtint, par l'intervention de l'abbé Jérusalem, une place d'instituteur à Brunswick. Plus tard il accepta une nomination de professeur à l'école Caroline, en remplacement du poète Zarncke. Enfin, le 29 février 1820, époque de sa mort, Eschenburg était conseiller privé de justice et doyen du collège Saint-Cyriaque à Brunswick. L'Allemagne doit à ce savant la connaissance de plusieurs auteurs anglais, tels que Brown, Webb, Burney, Fotherly et Hurd, dont il a

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.85% accurate

judirico»es. Il rontnl.ua beaucoup à éveiller parmi ses coin patriotes l'amour de la littérature anglaise, en recueillant et publiant dans plusieurs journaux et revues publiés par lui-même, les publications de quelque intérêt littéraire dans la littérature anglaise. Mais son inertie consiste principalement dans la traduction du théâtre anglais. La 1^{re} série, 11 vol. Zurich, 1771-87, et V série, 11 vol., 1788 à 1811. On ne peut lui reprocher qu'il fut le premier traducteur allemand du grand poète britannique, mais sa traduction fut la plus complète; aujourd'hui même qu'on en a beaucoup d'autres en notre langue, elle est encore très estimée, bien qu'elle soit privée du charme de la versification, ce qu'on ne lui reconnaît pas même pour la fidélité de la reproduction du texte anglais qui caractérise quelques-uns des dernières. Parmi les ouvrages originaux de Schopenhauer, on doit citer avec éloges son traité de la théorie de la connaissance des choses en elles-mêmes l'édition. 1811, ainsi que la collection d'exemples qu'il publia pour faire suite à cette théorie de la philosophie de la connaissance, etc. 8 vol., Berlin, 1795-1811. On lui doit ensuite de très-bons manuels, comme le Manuel encyclopédique (Jahrbuch der Hefen der Naturwissenschaften, 3^e édit., 1811); le Manuel de la littérature allemande (1^{re} édit. .. corrigée et continuée, Berlin, 1811); les Journaux de l'histoire naturelle de l'ancienne Allemagne, avec commentaire (Brévière, 1811), et enfin des éditions de poètes anciens et modernes. Malgré «un penchant à la satire, Schopenhauer avait beaucoup d'amis; il était d'un commerce facile et aimable. EM III. R DK I. * I. INTH 11tA \- CiiMl. Mj. géologue suisse, né à Zürich le 28 août 1767, mort dans la même ville le 9 mars 1848, était fils d'un conseiller d'Etat de ce canton. Il fit ses études à Genève, d'où il revint dans sa patrie pour s'occuper de ses intérêts politiques. Après avoir consacré quelque temps aux exercices militaires imposés à tous les habitants de la Suisse, il étudia les différents gouvernements des cantons et chercha à connaître ce qui pouvait contribuer le plus à leur prospérité réelle et présente. Il consacra son attention sur l'économie industrielle et rurale, le but fut dans le but d'étudier cette science qu'il fit un séjour de deux ans à l'université de Göttingue, où il s'occupa aussi de la minéralogie, de la géologie et de l'histoire naturelle. Il parcourut aussi l'Angleterre et l'Italie pour y visiter et connaître leurs principales manufactures. Malgré son goût qui semblent être l'apanage exclusif des âmes tranquilles, il

adopta les principes de la république française, fut élu membre du grand conseil helvétique, et coopéra à la rédaction du journal démocratique qui paraissait alors sous le titre de *Hépublicain suisse*. Lorsque Bonaparte eut imposé son joug sur la Vaud, Kessler entra dans la vie privée. Quelques années après il dut conseiller d'Etat; mais il ne s'occupa guère que du *Journal de la Vaud*, dont il fut chargé par la diète, concurremment avec une commission dont il fut nommé président. Abandonne pendant l'exécution de ce projet éminemment utile, il n'en discontinua pas ses travaux : il alla lui-même habiter ces maints pestilentiels, et de 1807 à 1815 il ne s'occupa que de rétablissement. Ses efforts furent couronnés par le plus heureux succès. La Vaud, qui se perdait autrefois dans des terres marécageuses, en fut délivrée par deux canaux dont l'un conduisit une partie de ses eaux dans le lac de Neuchâtel, et l'autre dans celui de Zurich, liés alors, le pays, qui avait été jusqu'à cette époque très-malsain, a vu disparaître les fièvres qui désolaient ses habitants. Pour prix d'un si grand bienfait, Kessler ne voulut recevoir que le surnom de la *Vaud* ajouté à son nom. Il se fit graver des médailles d'or, d'argent et de bronze sur lesquelles on a gravé pour perpétuer sa mémoire ; et le professeur Vauclaire a publié une notice étendue de sa vie, insérée dans le 1. xxv de la Bibliothèque de Genève. *ibid.* (François Louis), comte du saint-empire, chambellan du roi de Wurtemberg, naquit à Sion (Suisse) en 1731. et mourut à Paris en 1813. Il est auteur des ouvrages suivants : *1. Principes de la philosophie*, 1783, in-12; *2. Courrier d'un habitant de l'aristocratie avec son ami d'Angleterre*, sur les événements de 1700 jusqu'au 4 avril 1701. Paris. 1791, in-8; *3. De la légalité, ou Principes généraux sur les lois civiles, politiques et religieuses, précédés de l'éloge de J.-J. Rousseau*, 1790, a vol. in-8; *4. Mélanges de littérature, d'histoire, de morale et de philosophie*, 3 vol. in-13; *5. Fragment sur la musique*, etc., 1809, in-12, extrait du précédent. *6. P. F. Savant jésuite*, né en 1625 à Rome, embrassa jeune la règle de Saint-Ignace. Après avoir (MO) enseigné quelque temps la rhétorique et la philosophie, il professa les mathématiques à Florence, à Pérouse, puis au collège Romain. Il eut en 1721 l'honneur de prêcher le jour de Paquet en présence du pape Alexandre VII, et son Sermon (imprimé par ordre du maître du sacré palais. Admis à l'académie physico-mathématique, fondée en 1077 à Rome par Ciambini, il vivait encore en 1099, mais la date de sa mort est inconnue. Il nous a laissé : *1. "Appendix ad tractatum de tympano"*. Rome,

1018; *ibid.*, Hi.'»0, in-i"; 1" *Microcmmus phuiirn-tnalhemaJieus*, Pérouse, HK>8, in-fol.; 3" *Smulacruin <x Chisiis mnnlibus*, Kome. tOCI , in-fol ; V *Uialogus opltcus* , *ibid.*, UtGO, in-*"; 5" Dt «mo-pneumalico ; de' Giomt Canicotari ; Regnk di transmull're , if trii.po ordinarin degli uriuoli in pt n Julia , traités qui furent insérés dans le Srhiario de titterali. Kome. 1071; ti" .4roWfMiira civile ridolta a metodo facile t brève. Terni, I67.*>; *Arckitrtlura militare ridolta*, etc.. Rome, 1U84, in-fol.; 7u *Ltllera nelta quitte ctmlenguno akuni diicorti fi*ico-nuUmalici*, Kome, IOHI , in .4"; 8" *Discorso fulto, neWaccademia finco mulrmalica di Itoma* , lenuia H 6 de gennaj* 1081 ,sopra la cometr nuotamentt apparsa , *ibid.*. I68l,in-t<; 9° *De impetu lut» talidarum* , tnm fluidorum trart'ttus dupl'X, *ibid.*, 1681, iu-4"; 10" *Cursus phusiro-mathematicui* , *ibid.*. 1689, iti-4"; If *Ltllera familiare eopra mome 7'«j|<ieeio etia Otite nie.* *ibid* , 1697, in-4"; 11° *Dtscriiione deW agroromano*, dont Hidolf Venuli a donuè une édiliou augmentée , in-8". t.scyiNt, disciple de Sacrale, natif d'Arcadie. Il était ai pauvre que, ne sachant qu'offrir à Sucralc pour se faire admet Ire au nombre de ses disciples, il se donna Ini même. Il écrivit plusieurs dialogues intitules : *Aspasie*, *Phédon* . *Alcibiade* , *Uraeoii* , *Erjcie*, *Poliénus* et *Talamuès* , dont il ne reste que des fragments. On le croit aussi auleur d'un dialogue intitule *Axiochus*, que plusieurs critiques attribuent à Platon La meilleure édilion désœuvrés d'Escliine est celle de I Leipiig, 1786. ksciiim! , orateur athénien , rival de Démosthène , né l'an 587 avant J -C, ftorissail vers l'an 342 avant J.-C Il se vantait de descendre d'une illustre famille, quoique Démosthène lui reproche d'être lils d'une courtisane. La rivalité de ces deux orateurs éclata dans une ambassade a la cour dr Philippe, roi de Macédoine. Eschine, qui jusqu'alors avait déclamé contre le despotisme de ce prince, se laissa rorrompre par ses présents, tandis que Démosthène résista. Il fui à son retour poursuivi par llémsthène comme prévaricateur, et réussit avec peine i se faire absoudre. Les Athéniens ayant voulu quelque temps après offrir une couronne d'or à son rival pour le récompenser de ses services , Eschine s'y opposa , et accusa Qèsiphon , qui en avait fait la proposition. Les deux orateurs prononcèrent en celte occas'on les deux harangues connues «ou s le nom de la Couronne. Eschine succomba . et fut exilé i Khodes; son vain3ueur courut après lui. lorsqu'il sortit d'Athènes, et le força accepter une somme d'argent : ■ Comment, dit alors Eschine, ne pas regretter une pairie où je laisse des ennemis si généreux, que je désespère de rencontrer des amis qui leur resseinblen! • Arrivé à Khodes. il y ouvrit une école

d'éloquence, el commença ses leçons par lire à ses auditeurs les deux harangues qui avaient causé son bannissement. On donna de grands éloges à la sienne; mais quand il vint à celle de Démosthène, les applaudissements et les acclamations redoublèrent. «Eh que serait-ce donc, dit-il, si vous l'eussiez entendu lui-même? ■ Après avoir fondé dans cette ville une école dont la réputation se maintint longtemps avec un grand éclat, Eschine se dégoûta de la profession de rhéteur, et passa à Samos, où il mourut peu de temps après, à soixante-quinze ans. Les Grecs donnèrent après sa mort les noms des Muses à neuf de ses écrits, et les noms des Grâces à trois de ses harangues, les seules qui soient parvenues jusqu'à nous. Eschine, plus abondant, plus orné et plus fleuri que son rival, s'efforçait plutôt de plaire à ses auditeurs que de leur en profiter. Démosthène, au contraire, précis, simple et nerveux, plus occupé des choses que des mots, étonnait les Athéniens par sa grandeur; il les terrassait par un ton de force et de véhémence. Les harangues d'Eschine se trouvent ordinairement dans les collections d'orateurs grecs d'Isèbe. La meilleure édition est celle de Reiske, Leipzig, 1771. L'abbé Auger a donné une traduction d'Eschine avec celle de Démosthène. Paris, 1789 et 1801, in-8°. BSCHirtf (Nicolas) naquit en 1507 à Nordwik. près Boisle-Dur. Ayant été ordonné prêtre à Cologne, son savoir et sa piété lui valurent l'offre honorable de se charger de l'éducation du jeune duc de Julien, mais la vie de cour ne convenait

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.95% accurate

ESCHYLE. (31 »; il n'aurait pu être témoin des désordres qui y régnaient ordinairement. Il refusa cet emploi honorable, préférant consacrer ses talents à l'instruction d'une modeste école. Il y forma de* élèves aussi utiles à l'Etat qu'à l'Eglise. Un compte parmi ceux qui profitèrent le plus riches, moins. Pierre Canisius, jésuite, et Laurent Surius, chartreux. ! S'étant lié avec le dernier et plusieurs religieux du même 1 ordre, il résolut d'embrasser leur institut; mais la faiblesse de sa santé s'opposa à son pieux dessein. Il voulut du moins imiter leur «vie solitaire, et obtint une cellule dans la Chartreuse, ! où il mena une vie édifiante. Les supérieurs ecclésiastiques, pensant devoir employer ses talents et sa piété à procurer le salut d'autrui, le nommèrent archiprêtre de Diest. et le chargèrent en même temps de la direction du béguinage de cette ville. Eschius s'acquitta avec zèle de ces deux emplois et forma divers établissements pieux. Il termina en 1678 une carrière qu'il avait sanctifiée par la pénitence et les bonnes œuvres. On a de ce vénérable ecclésiastique : 1° Exercices de pitié en latin, Anvers, 1663, in-8"; 2° iMW, in-10. Ils ont été traduits en flamand et réimprimés en 1715 sous le titre d'Ad vilain intrinverin in capfurndnm, à la tête d'un livre intitulé : Trmplum animarum, publié par Eschius. Anvers, 1606, in-8"; Margarita evangelica, livre de spiritualité, traduit du flamand en latin. KSCMVLK, tragédie célèbre, frère de Cynégire et d'Aminias, naquit à Eleusis vers l'an 480 av. J.-C. Il signala ainsi que ses frères aux trois grandes batailles de Marathon, de Salamine et de Platée; mais c'est surtout par son génie qu'il se distingua. Jeune encore il s'ouvrit une nouvelle carrière, et créa en quelque sorte la tragédie, en la tirant de l'abaissement où l'avait laissée Thespis, son inventeur. Il tira de la fable la partie principale du poème, et la lia étroitement avec le chœur. Il introduisit un second acteur dans la tragédie, où l'on n'en avait fait paraître qu'un seul jusqu'à lui, et dans la suite, à l'exemple de Sophocle, qui venait d'entrer dans la carrière du théâtre, il en établit un troisième et quelquefois même un quatrième. Par cette multiplicité de personnages, un de ces personnages attirait insensiblement sur lui le principal intérêt, et le rôle purement lyrique du chœur fut abrégé. Passant de là aux réformes nécessaires dans la représentation, il donna à ces acteurs des masques avec un habillement et une chaussure magnifiques et analogue à la fable. Avant lui le théâtre n'était qu'une charpente, que l'on démontait après les fêtes de Bacchus.

Eschyle, de concert avec un architecte nommé Agatharqoe, fit élever un théâtre d'une magnificence extraordinaire. C'est encore à lui qu'on doit l'invention des machines et des décors ; enfin lui-même il monta sur la scène, et forma les acteurs à l'art du geste et de la déclamation. Eschyle était au comble de la gloire lorsque la superstition vint troubler son repos. On crut voir dans une de ses pièces qu'il faisait allusion aux mystères d'Eleusis. Aussitôt le Cyprien entra en fureur, et voulait le tuer sur le théâtre même, lorsqu'il réussit à s'échapper dans le temple de Bacchus. Cité devant l'aréopage, il allait être condamné à mort lorsque Aminias, son frere, parvint à attendrir les juges en découvrant son bras mutilé au service de la république, et en rappelant la bravoure de Cynégire et d'Eschyle lui-même pendant les guerres médiques. En même temps Eschyle prouva qu'il n'avait pas été initié aux mystères de Dérès. et que par conséquent il ne pouvait y faire aucune espèce d'allusion. D'autres événements contribuèrent à le dégoûter de sa patrie. Le jeune Sophocle emporta sur lui le prix de la tragédie, lors de la fête de la translation des restes de Thésée à Athènes. Humilié de cet échec, qu'il regardait sans doute comme une injustice, Eschyle quitta Athènes, et alla en Sicile, où le roi Héliéron le combla de bienfaits. Quelques-uns prétendent qu'il se retira d'Athènes pour avoir été vaincu par Simonide dans des chants épiques sur les guerriers morts à Marathon. Eschyle survécut peu d'années au roi Héliéron : il mourut à l'âge de 60 ans. Les habitants de sa ville lui élevèrent un tombeau magnifique, sur lequel ils gravèrent quatre vers qu'Eschyle avait composés pour lui servir d'épithèque. Plusieurs historiens racontent sur sa mort une aventure singulière. Ils disent que ce poète, craignant d'être écrasé par la chute d'une maison, quitta la ville, et fit son séjour à la campagne, où il trouva un genre de mort presque semblable à celui qu'il fuyait. Un jour qu'il dormait dans un champ, la tête nue, un aigle qui portait une tortue dans ses serres, prenant « en front chauve pour la cime d'un rocher, laissa tomber sur sa proie pour la briser, et lui donna la mort. Athénée et Lucien rapportent qu'Eschyle buvait avec excès, qu'il excitait son imagination par le vin, et ne travaillait jamais que dans l'ivresse, « ait ces réceptions doivent probablement être relégués parmi les fables. »

Malgré l'on se plait à déhiler sur les grands hommes. — De soixante-dix ou quatre-vingts tragédies que composa Eschyle, quarante furent couronnées, et les Athéniens en admirèrent même au concours plusieurs après sa mort, quoiqu'ils n'eussent jamais accordé cet honneur à aucun poète. Il eut de plus

admirable que l'ensemble et les détails. Ses pièces: la roni|Misilioiieiesl
 vaste et simple, les images sublimes, le ^1 y le éblouissant, l'ne idée
 duinuanle plane sur toutes ses tragédies ; c'est celle de l'inflexible fatalité
 su^peinlue sur la tête des mortels. Celle idée répand sur cliaqu - trait de ses
 tableaux quelque chose de terrible. Un l'a même biaiué d'avoir poussé trop
 Inio la (erreur danssa pièce des E-tmeuidr*, où l'apparition fie soixante-dix
 furies sur le Ihéâlre lil, dit-on, avorter îles femmes cl mourir des enfants. On
 l'a accuse de u avoir jimaïs offert de peintures plus riantes ou plus douces à
 l'imagination, l e repnN*he esl peu fondé : tons les grands mobiles de la
 tragédie, la lerreur, la I» lié et l'admiration, se trouvent chez lui réunis. \u>*i
 palhétiqu que terrible, aussi tendre que sombre, il fait à la fois pleurer et
 frémir. Ses chirurs sont, encore plus que le reste de ses compositions,
 admirables de poésie et de versiliration; ce sont I- s elii'fs d'oeuvre
 véritables de la (toèsii- lyrique Le seul reproche qu'on puisse lui faire avec
 justice est de négliger quelquel.» s l'uiiité de li-inpv et de lieu II ne nous
 reste d 'Eschyle que sept tragédies, qui sont : l'rcmrthre rfflm letfrt. Ité S' pi
 L'hrfi titrant Tkelitê. !•■> l'rr-a, Agamrmnon, let Chorphorrs , les
 f.'Kwiéri.rfc*. I, .< Surp/.ftnif, La meilleure è.litioti est celle de Seliut/
 Leipzig. I7KJ, m s La Porte Dut- eil en a donné une traduction qui est une
 des plus bellesde la langue française, Paris, an lit (17!> i . a vol. in-*".
 IS4.NYL>:. statuaire célèbre, '*ui écrivit un traité sur son art. Un a de lui
 une célèbre statue d'Apollon dans le temple d'Esculape à Epidaurc. Km
 :ie.\t,s. ni. il ne s'emploie guère que dans rrle locution adverbiale et
 familière, A boneieicnl, sciemment, sachant bien ce qu'ou fait, ou tout de
 bon. sans feinte. iVSCLWKK, s. m. yltrnde fautonn. i, oiseau de proie dont
 le corps est allongé, et qui vole bien fcSCLANitUK. s. m. malheur, accident
 qui fait du bruit, de Cédât, et qui est accompagné de quelque boute. Foire
 itciandrt. quereller quelqu'un en public, fauter de fesetandre, faire tapage,
 occasionner quelque scandale KSCt.AVAr.fc, s m. servitude; l'état, la
 condition d'un esclave, lise dit figurémeil de l'état d'une personne dominée
 par quelque passion. Il se dit encore, ligurrmeul , de tout ce qui tient
 dansue sorte d'assujettissement, de dépendance. L>«cMvage de ta rime, la
 gène, la contrainte qu'elle impose. — liSCLavagb se dit aussi d'une parure
 de diamants, ou d'autres pierres précieuses, qui descend sur la poitrine.
 ks<:i.av a4>K. Un appelle ainsi la condition civile de l'humanité résultant
 de v I établissement d'un droit qui rend un homme tellement propre a un
 autre homme qu'il est le mallre absolu de sa vie et de ses biens. Il n'est |ias

bon par sa nature ; il n'est utile ni au maître ni à l'esclave : à celui-ci . parce qu'il ne peut rien faire par vertu ; à celui-là , parce qu'il contracte avec ses esclaves toutes sortes de mauvaises habitudes ; qu'il s'accoutume insensiblement à manquer à toutes les vertus morales, qu'il devient fureux, prompt, dur, coercitif, voluptueux et cruel. O passage de Moolcsq uni suffit pour montrer combien est antisociale cette sorte d'institution consacrée par la loi les mœurs d'un si grand nombre de peuples qui ont vécu ou qui vivent encore à la surface du globe. Dans ses conséquences, en effet , elle est une cause réelle de mort pour la société. Là où existe l'esclavage il n'y a pas une nation, il y en a deux, celle qui possède et celle qui est possédée, celle qui peut tout et celle qui souffre tout, celle des hommes faits à l'image de Dieu et celle des hommes abaissés à la condition de la brute. Détruit de choses inique et violent, qui livre aux uns la vie et l'intelligence des autres, liait une guerre sourde et incessante, par laquelle périssent les peuples plus encore que par l'inégale répartition des richesses et du pouvoir : ainsi a disparu la civilisation antique, et ainsi disparaît graduellement la civilisation moderne devant la civilisation chrétienne, qui seule s'est élevée incompatible avec l'esclavage. - Des sophistes ont voulu justifier l'esclavage en le regardant comme une fâcheuse nécessité, en invoquant soit des différences de climat, soit des inégalités de races; mais les faits sont venus donner toujours et partout le démenti à ces théories de l'égoïsme et de la cupidité. Ils ont aussi prouvé et sans réplique qu'il n'est point un seul endroit sur la terre où le travail ne puisse être libre, et nulle variété de l'espèce humaine qui ne puisse être amenée à exploiter le sol en liberté. On a dit aussi, pour pallier l'esclavage, qu'il avait constitué dans

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.68% accurate

KM.I.AVAGE. () ESCLAVAGE. ĩ le principe une espèce d'innovation philanthropique, puisque les ennemis vaincus, les captifs épargnés qu'on pouvait égorger selon le usage des temps barbares, se trouvaient trop heureux d'accepter un maître pour échapper à un liourrcau. Mais ici encore il y aurait iniquité au point de vue ĩles principes immuable* ui règlent fondamentalement l'existence humaine- Il y a bien les raisons qui couda muent resclatage.il n'en est pas une seule qui le justifie. Dans le dernier siècle, la philosophie s'est élevée contre le maintien de ce funeste usage ; elle en a demandé hautement l'abolition. La religion avait depuis longtemps avancé l'œuvre. C'est à tort qu'on a voulu refuser au christianisme la gloire d'avoir amené l'affranchissement des classes laborieuses. Son divin fondateur n'a pas dit , il est vrai : Il n'y aura plut d'etrlaret. mais il a dit : Tous les hommes sont frères, et cette seule parole brisait tous les liens de la servitude. Le triomphe de l'Evangile devait nécessairement remplacer l'esclavage ancien par la domesticité moderne, et c'est eu effĩ-t ce qui a eu lieu. Pendant tout le moyen Age, une foule ĩle documents en font foi, affranchir des serfs fut considéré comme un mérite aux yeux de Dieu: et, de nos jours, n'est-ce pas surtout comme antipathique au principe chrétien que l'esclavage colonial a été combattu en Angleterre? N'est-ce pas l'esprit religieux qui en a triomphé. en amenant une réforme honorable pour l'époque, et qui doit insensiblement changer la face du monde colonial. KS< t.AVAGK ĩ m/ lis AIWIKNS. Les Grecs et surtout les Romains avaient un grand nombre d'esclaves. qui étaient traités ncc plus ou moins de dureté selon le caractère de leurs maîtres et les lois de la nation à laquelle ils appartenaient. Esclaves a Athènes. Les esclaves étaient partagés en deux . lasses : 1" ceux qui , nés libres, avaient été réduits par le dérangement de leurs affaires à cette condition ; 2" ceux qu'on avait faits prisonniers à la guerre, ou qu'on avait achetés aux marchands qui faisaient publiquement et trafic. L'esclavage était fort doux a Athènes. Les maîtres traitaient leurs esclaves avec douceur et humanité, surtout ceux qui avaient été libres dans leur pays . n'exigeaient d'eux qu'un travail supportable et leur laissaient la liberté d'avoir quelque chose en propriété, afin d'amasser de quoi se racheter «le la servitude: souvent même les esclaves étaient mieux vêtus et mieux nourris que les citoyens des dernières classes du peuple Lorsqu'un maître maltraitait ses esclaves , il leur était permis de. le citer

devant le magistrat et de demander à être vendu à un maître plus humain, ce qui leur était toujours accordé. La même chose avait lieu en cas d'atteinte à leur chasteté de la part de leur maître. De même encore, si un esclave était frappé par un citoyen quelconque, il avait le lion contre lui et pouvait l'appeler en justice. Cependant les Athéniens leur faisaient sentir l'esclavage par une foule de contraintes, les unes légères, les autres importantes. Ils leur défendaient de laisser croître leur chevelure, de faire Otage de parfums, de porter des chemises ou des tuniques à dent manches, de porter le nom d'une divinité ou d'un homme célèbre, enfin de rendre hommage à d'autres dieux étrangers. Jamais esclave ne pouvait plaider ni même rendre témoignage : il ne leur était pas permis de porter les armes, à moins qu'une catastrophe imprévue et une loi spéciale ne les y autorisât. Les punitions pouvaient être sévères et même cruelles. On pouvait brûler les jarrets aux fugitifs, la main au voleur, marquer les gourmands au ventre avec un fer chaud et fendre la langue aux babillards. Le fouet et la meule étaient aussi au nombre des supplices serviles. Il est vrai que ces châtiments étaient autorisés par les lois, mais on voyait peu d'exemples. Quoique l'on comptât dans la seule ville d'Athènes ou dans ses environs plus de quatre cent mille esclaves, on n'en vit aucun du moins un si grand nombre chercher à se révolter, comme il arriva dans toutes les autres républiques; ce que les Athéniens durent à la douceur et à l'humanité avec lesquels ils gouvernaient. Les esclaves athéniens étaient employés à la culture des terres, aux manufactures, aux mines, aux carrières et à tous les travaux domestiques. Ceux que la faiblesse de leur constitution rendait incapables d'un travail pénible s'adonnaient aux ouvrages d'industrie, aux talents agréables et aux arts. C'était le premier jour de chaque mois que se faisait la vente des esclaves. Le crieur se plaçait sur une estrade appelée *praler lilhot* (pierre de la cénie). Pour assembler le peuple. L'esclave était obligé de danser, afin de montrer sa force et son agilité. Esclaves à Rome. Les Romains avaient deux espèces de trois sortes : ceux qu'on prenait à la guerre, *mancipia*, pris ; manu, avec la main ; ceux qui étaient nés de parents esclaves, et ceux qu'on achetait aux marchands qui en faisaient trafic dans les marchés. Ils désignaient même une quatrième espèce d'esclaves; c'étaient ceux qui, étant libre*, se vendaient volontairement ou devenaient esclaves de leurs créanciers, car les lois romaines permettaient dans l'origine aux créanciers de se faire adjuger pour esclaves ceux qui n'étaient pas en état de les payer. Mais dans les derniers temps de la république cette loi fut abrogée. — Venu

det etclavtt. Le traic des esclaves était lorl considérable chez les Romains, et il y avait dans Rome un- marché qui se tenait continuellement ouvert a cet effet. La vente s'en faisait de trois manières : la première s'appelait tub katla {tub, sous; hatta, une lance), parce qu'on plantait une javeline ou uu court csponlon dans l'endroit où les crieurs vendaient les esclaves à l'enchère : c'est ainsi que se vendaient les prisonniers de guerre. La seconde, tub enroua {tub , sous; eorona, la couronne i, parce que quand les n archands exposaient des esclaves en vente sur les marchés, ils leur niellaient une couronne de fleurs sur la tête pour annoncer qu'ils étaient à vendre, ou parce que, comme le prétend Aulu-ticllc, les soldats les environnaient et faisaient un cercle pour les empêcher de s'échapper. La troisième consistait a leur mettre sur la tête une espèce de bonnet ou de chapeau, ce qu'un appelait tub pileo rentre \rraire, être vendu ; tub pileo, sous le bonnet) ; par cette marque le vendeur annonçait qu'il ne garantissait pas leur docilité. Il suspendait encore à leur cuu un écrileau sur lequel il spécifiait leurs bonnes eu mauvaises qualités, leur sauté ou leurs infirmités, leurs vertus ou leurs défauts Enfui il traçait avec de la craie des marques sur les pieds des esclaves qu'il ne voulait aucunement garantir. — Kmphu det etriaet. Les Romains employaient leurs esclaves selon leur conduite et leurs talents. Ceux qui étaient d'une sinlè robuste étaient réservés pour les OOVmJgea les plus bas et les plus pénibles, et les autres apprenaient des métiers, l u grand nombre d'entre eux liabilaient la campagne, où ils faisaient valoir les terres de leurs maîtres sous la surveillance d'un autre enclave, qui remplissait les fonctions d'économe el qu'on appelait mediatiinut à la ville et villicut ou Mftntl atrientit à la campagne. Quelquefois les esclaves devenaient fermiers des terres qu'ils cultivaient, el ils en rendaient par année une certaine somme à leur maître. Si par leur industrie ils en reliraient davantage, ils recueillaient seuls les fruits de leurs travaux. \je* Romains gardaient les mieux faits et le* plus intelligents pour leur service personnel et celui de leur maison de ville. Ils faisaient instruire avec soin ceux M qui ils reron naissaient des talents pour les sciences; ils leur confiaient l'éducation de leurs enfants, comme il arriva à Caton l'Ancien et à Cicéron, ou bien ils les vendaient a d'autres pour en faire cet usage. Ceux des esclaves en qui on ne reconnaissait point ces talents supérieurs exerçaient des métiers an profit de leurs mailres. I Hitre ces esclaves de particuliers, il y en avait aussi qui appartenaient à la république. On les employait à différents travaux , i construire «les édifices publics, a faire des grands chemins, a net lover les

rues et les égouts et à éteindre les incendies. — Droit de tester. Quand les esclaves avaient fini le travail qui leur était prescrit, on leur accordait quelque temps à employer à leur profit particulier, indépendamment de quatre mesures de blé que l'on était obligé de leur donner pour leur nourriture. Le résultat de ce travail nommait pécule, et le maître n'y avait aucun droit. Quoiqu'il fût permis aux esclaves d'avoir quelque chose en propre, ils ne pouvaient en disposer par testament quand ils mouraient, le droit de tester n'appartenant qu'aux seuls citoyens. Les esclaves ne pouvaient pas contracter de mariage régulier. Leur union, de quelque forme légales et les cérémonies religieuses, s'appelaient concubinage. Les esclaves nés dans la maison de leur maître étaient désignés par le nom de familia. Ainsi qu'en Grèce, les esclaves romains avaient la tête rasée, les oreilles percées: ils portaient un costume simple et sans aucun ornement. Ils n'avaient aucun des droits civils, et ne pouvaient ni se marier sans la permission de leur maître, ni plaider, ni tester. — Châtiment. Les maîtres avaient droit de vie et de mort sur leurs esclaves: cependant on usa rarement de ce privilège, surtout vers la fin de la république et sous l'empire, et enfin Adrien l'abolit par une loi humaine. Ils les faisaient châtier quand bon leur semblait par ceux qui étaient chargés de les surveiller. Le châtiment ordinaire était le fouet: quand on les y avait condamnés, on les suspendait par les pieds ou par les aisselles, et on leur attachait un poids énorme aux pieds, pour empêcher qu'ils ne donnassent des coups à ceux qui les châtaient. Les Romains, pour les contenir et les intimider par la crainte, attachaient des chaînes de cuir au-dessus de la porte de l'escalier de chaque maison, tant à la ville qu'à la campagne (Il y eut dans la suite des règlements pour modérer ces usages et mettre un frein à la cruauté et à l'emportement des maîtres ». Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.88% accurate

• B8T.LAVA6E. (5 dont quelques-uns, | ■ • r un excès d'avarie, ne voulaient pas même qu'un prit soin de leur» esclaves quand ils tombaient malades, et qui se contentaient de lrs envoyer dans une Ile du Tibre, qu'un appelait l'Ile d'Esrulape, parrè qu'un y avait élevé □n temple à ce dieu, où ou le* abandonnait sans .un Un secours, en le* laissant sou* la protection «lu dieu de la médecine. Lrs lois romaine* défendaient aux esclave» de faire îles assemblées ou des lestius entre eut, soit à la ville, soit à la campagne, de peur qu'ils n'eu prissent occasion d'exciter di s révoltes. Bien plus, pour les obliger de veiller a la sûreté de leurs maîtres, une loi portait que, si un citoyen avait été tué par un de ses esclave», ou ferait mourir non-seulement tous ceux qui se trouveraient dans la maison du maître, mais aussi ses affranchis s'il y en avait dans le temps de l'assassinat. Toutes ces lois Turent en vigueur tant que la république subsista. |j- grand nombre des esclaves fut quelquefois préjudiciable à la république par leurs fréquentes révoltes ; mais, eu plus d'une circonstance, ils lui rendirent aussi les services les iilus signalés, et ils furent pour Hle une grande ressource dan» les plus terribles extrémités, comme il arriva après la bataille de Cannes. K-M.I.AVAi.K 1 MKZ kl s ■•DESUFES NOUS M parlais point ici du temps des Gaulois et île la domination romaine, L'psc lavage chei les liauloi», sur lequel, au reste, nous n'avons aucun renseignement, était, suivant de légitimes inductions, l'esclavage hideux cl d.iu» toute sa rigueur, qui existe . a l urigine des nations, au sein de* sociétés barbare». I.luail à l'esclavage que l'on rencontre dan» la Gaule à l'époque romaine,' il n'est point particulier à celte province: il est régi pur lrs même* lois et lies mêmes coutume* que celui de» autres parties de l'empire; et il est connu . de reste, par de grands et Savants travaux liais, à partir des invasions barbares, le» circonstances, les temps, les hommes modifient dans chaque pav» ce qui, sous le régime de la centralisation romaine, avait" été uniforme; et l'esclavage change souvent de nature et d'aspect d'une province a l'autre, de localité à localité. Nous nous occuperons donc ici exclusivement, et seulement à pirlir du V' siècle . de l'esclavage ancien , tel qu'il a subsisté dans l'ancienne liaule. |.cs invasion» de» barbare* . loin il adoucir l'esclavage, ne firent , au moins momentanément, qu'aggraver tous les maux qui en découlaient. Elles semblèrent détruire d un coup toute* les améliorations que l'on devait au progrès des temps, et principalement au christianisme Cependant on I a

prétendu que l'arrivée des Germains sur les terres de l'empire avait été, en quelque sorte, un acheminement vers l'abolition complète de l'esclavage; qu'à cette servitude accablée, qui était surchargée, dans l'intérieur des maisons surtout, de tant d'emplois oppressifs et dégradants, ils avaient substitué, en vertu de leurs anciennes habitudes, de leurs mœurs, l'esclavage romain, ce qui était hâter la révolution qui devait anéantir tout l'esclavage existant, et ne plus laisser sur le sol que le servage de la glèbe (lu a fut gloire aux Germains, nous le répétons, de cette grande transformation, quatre siècles environ avant qu'elle ne se fût accomplie. Mais on ne s'est pas aperçu que l'esclavage romain existait chez les Germains* était celui qui existait chez tous les barbares: et qu'entre cet esclavage et le servage de la glèbe, tel qu'on le rencontre au moyen âge, il y a une grande différence, Montesquieu a parfaitement caractérisé l'esclavage de l'ancienne Germanie dans le passage suivant : ■ Il y a deux sortes de servitude ; La réelle et la personnelle. La réelle est celle qui attache l'esclave au fond de la terre. C'est ainsi qu'étaient les esclaves chez les Germains. Au rapport de Tacite, ils n'avaient point d'offices dans la maison ; ils rendaient à leurs maîtres une certaine quantité de blé, de bétail ou d'étoffe. Cette espèce de servitude est encore établie en Hongrie, en Irlande, et dans plusieurs endroits de la basse Allemagne. Les peuples simples n'ont qu'un esclavage réel, parce que leurs femmes et leurs enfants font les travaux domestiques. Les peuples voluptueux ont eu l'esclavage personnel, parce que le luxe demande le service des esclaves dans la maison. » Il n'arriva-t-il quand les barbares furent fixés sur le sol de l'empire? C'est que, loin d'anéantir l'esclavage personnel pour faire prévaloir partout le servage de la glèbe, ils l'adoptèrent. Le luxe de ceux qu'ils avaient vaincus les gagna ; ils se façonnèrent aux habitudes des Romains ; et eux, qui, de l'autre côté du Rhin, n'avaient jamais eu d'esclaves que pour la garde des troupeaux et la culture des champs, ils eurent de* esclaves de luxe, des échantons, des cuisiniers*, des surveillants nombreux pour leurs chevaux de luxe, de* serviteurs* pour toutes les fonctions domestiques, et des artistes nombreux pour fabriquer de* objets somptueux ou pour contribuer à leurs divertissements. Ainsi donc, les Germains, avant d'arriver, si l'on veut, à l'état de civilisation, nous pouvons nous exprimer ainsi, au servage de la glèbe, furent obligés d'adopter l'esclavage romain, et les Germains, dit l'abbé de Gourcy, mêlés dans la suite aux Romains dont ils empruntèrent les vices avec la politesse, connurent des

besoins ou ils avaient ignorés jusqu'alors, et firent servir une foule d'esclaves à leur mollesse ou à leur vanité. Ce changement dans les mœurs, joint aux grands domaines qu'ils acquirent dans le pays (ils les, dut multiplier considérablement chez eux le nombre de esclaves. » Au reste, que les invasions aient apporté dans la condition des esclaves de nouvelles rigueurs, qu'il y ait eu une espèce de retour vers le temps antique où l'homme traitait comme une chose, et non comme une personne, celui qu'il avait vaincu . cela n'est pas douteux. Il suffit, pour cela , d'ouvrir les lois barbares, et de parcourir quelques-unes des dispositions qui concernent les esclaves. On croirait que toute civilisation a disparu . que les immenses efforts du christianisme sont devenus impuissants . et que les progrès de l'humanité ont été arrêtés pour longtemps. Mais, après les invasions, le christianisme n'interrompit point son œuvre de charité et de civilisation. Il ne voulait ni ne pouvait obtenir immédiatement et d'un coup l'abolition de l'esclavage; il essaya donc d'adoucir au moins, en se coniant au temps, la grande réforme qu'il rêvait , le sort de l'esclave. Les évêques, les prêtres, et ceux que les contemporains, dans leur reconnaissance, ont rangés au nombre des saints, pénétraient dans les maisons des barbares pour adoucir leurs mœurs, pour arracher l'esclave à un travail trop dur ou aux tortures; pour les racheter souvent, et pour recommander aux maîtres, comme une récompense méritoire, la pratique de l'altruisme. Nous allons citer quelques exemples qui nous feront comprendre la nature et l'indue influence de l'action du christianisme dans les premiers âges qui suivirent les invasions. Parmi les hommes éminents du VIII^e siècle, il faut compter assurément saint Germain, évêque de Paris. Son biographe Fortunat nous a conservé, sur ses bonnes œuvres, des détails bien touchants: • J appelle en témoignage, s'écria-t-il , les nations qui nous environnent; tous les esclaves espagnols, scots, bretons, gascons, saxons, burgondes, accouraient au nom du bienheureux Germain, assurés qu'ils étaient d'obtenir de lui leur délivrance. Quand le saint n'avait point d'argent pour faire de bonnes œuvres, il était soucieux et triste; son visage était sévère, et sa parole était grave. S'il arrivait, au contraire, qu'il eût en main quelque somme , il avait coutume de dire : ■ Rendons grâce à la divine clémence , car nous pouvons racheter un esclave. ■ Alors les rides de son front disparaissaient, son visage s'épanouissait, sa démarche était plus légère, et ses paroles respiraient la gaieté. Vous remarquerez dit, à le voir, que ce n'était point un étranger qu'il avait racheté, mais que lui-même venait d'échapper aux liens de l'esclavage. »

Nous pourrions rapprocher de ce passage des traits analogues puisés dans les légendes de saint Eloi et de sainte Balhilde. Voici un autre exemple: saint Ilonnet, nommé gouverneur de la province de Marseille vers l'an 700, ne souffrait pas qu'on vendit les hommes .i l'encan, comme c'était l'usage dans ce pays, ni qu'on les retint en captivité. S'il en savait quelques-uns qui eussent été vendus malgré ses ordres, il les rachetait de ses propres deniers, et les renvoyait avec eux. Enfin, on lit dans une légende du *viii^e* siècle, consacrée à saint Bavou ou saint Bar, patron de la ville de Gand, le passage suivant : « Il vit, un jour, venir à lui un homme que jadis et pendant qu'il menait encore la vie du siècle, il avait lui-même vendu. A cette vue, il tomba dans un violent désespoir de ce qu'il avait commis envers cet homme un si grand crime; et, se tournant vers lui, il se jeta à ses genoux, disant : a C'est moi qui l'ai vendu lié de courir robes ; ne te souviens («s, ie t'en conjure, du mal que je t'ai » fait, et exauce ma prière. Frappe mon corps de verges, rasez-moi la tête comme on fait aux voleurs, et jette-moi en prison » le » pieds et le » mains liés comme je le mérite. Peut-être, si » lu fais cela, la clémence divine m'accordera-t-elle mon parti don. » L'homme dit qu'il n'oserait point taire une telle chose à son maître ; mais l'homme de Dieu, qui parlait éloquemment, s'efforça de l'engager à faire ce qu'il demandait. Contraint enfin, et malgré lui, l'autre, vaincu par les prières, fit ce qui lui était ordonné. Il lia les mains de l'homme de Dieu, lui rasa la tête, lui attacha les pieds à un bâton, le conduisit à la prison publique, et l'homme de Dieu y resta plusieurs jours-, déplorant jour et nuit les misères de sa vie mondaine, qu'il avait toujours devant les yeux de son esprit comme un lourd fardeau. » On conçoit. ! l'aide de pareils exemples, la nature de l'influence chrétienne sur la condition de l'esclave ancien. Les doctrines propagées par les prêtres faisaient sans cesse sur l'esprit des maîtres de nouvelles conquêtes; et de là résiliaient, 40 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.37% accurate

AVAGE. (514) PtUfaUge . des reformes importantes d
d'immenses emcnis Mai* l'Eglise ne se borna pas a défendre l'esclave
contre la barbarie du maître, cl à racheter les captifs. Elle ajouta au travail,
au zèle, à la cliarile iieroniHIc de chacun de ses membres, sa forc p comme
corps constitué, comme Eglise. * e que pratiquaient les individus qui lui
appartenaient, elle le proclama comme le résultat de sa doctrine, solennel
lemenl, dans les conciles ; el la question de l'esclavage tint une large place
dans sa législation. I.cs évêques, réunis à (Liions, flrent sanctionner, en 850.
par l'autorité roya'e , un décret qui défendait de vendre, à l'avenir, hors des
limites de la France. Il se faisait un grand commerce d esclaves en Asie, en
Afrique, M, plus tard, en Espagne, avec les Maures. En Allemagne, on en
livrait aux païens qui les sacriliaient à leurs idoles. Lorsque le christianisme
commença il se propager , à s'implanter avec vigueur dans ces contrées , des
palies , comme Grégoire III en TSt, el des conciles, celui de Se pli me en
715, prirent des mesures énergiques contre un trafic si atroce. Elles devaient
rester sans ellet . tant que la possession des esclaves ■limenlerait ce
commerce, exercé surtout par les Juifs sur une très-grande échelle. Ils
achetaient des adultes des deux sexes , descnfants, des garçonsqu'ils
émasculaient pour les transporter dans les sérails orientaux. Cette barbarie
ne frapi>ai(pas seulement les lils des esclaves: ceux même qui étaient nés
de parents libres n'y échappaient pas toujours; la liberté ne leur appartenait
quau moment de leur *mancipalion. Le père, jusqu'à celle époque, en vertu
de son droit absolu, pouvait les exposer, les tuer on les vendre légalement
l.cs rapt d'enfants par violence n'étaient pas rares; grand nombre d'entre
eux succombaient dans les traitements cruels que les Juifs leur faisaient
subir, surtout dans l'opération de la castration; ce qui persuada jadis au
peuple qu'ils les immolaient pour des lins occultes. Outre les juifs , les
Vénitiens trafiquaient de l'espèce humaine. L'esprit du christianisme lutta de
toute sa puissance. Antérieurement , une loi soustrayait à la possession des
juifs tout esclave baptisé. Elle tendait a prévenir les chrétiens des séductions
arilicieuses de leurs ennemis , qui les portaient à l'apostasie, nu les
souillaient par mille superstitions judaïques, attentais qui se renouvellent
fréquemment depuis le vr jusqu'au ix' siècle. L'Eglise voulait encore, par ses
prescriptions, nourrir el fortifier les sentiments que ses cnfants doivent avoir
de leur dignité. De nombreux conciles, tenus dans presque tous les pays

catholiques , se prononcèrent en ce sens. Les premières lois furent soutenues par d'autres lois de plus en plus explicatives; c'est ainsi qu'au concile île Maçon , en 181, on établit que tout chrétien pourrait racheter d'un juif un esclave chrétien, moyennant la somme de douze sous, soit pour le rendre à la liberté, soit pour l'employer a son propre service. Au cas où le juif était rétif, l'esclave rentrait dans l'usage de son libre arbitre. La propriété des esclaves une fois ravie aux juifs, le commerce leur en devenait impossible. Quant aux Vénitiens, aucune des lois portées- jusqu'alors n'avait pu mettre un frein à leur avarice '. Mais l'horreur qu'inspirait ce mercantilisme était déjà si répandue, que leur perversité fut bientôt menacée d'une fin prochaine. Sous le pape Z.V barie, ils avaient acquis a prix d'argent, dans les environs de Home, une multitude d'hommes, pour les conduire, comme des troupeaux, chez les mahométans ou les païens. Ce pieux pontife les racheta , les délivra tous, et lança l'excommunication contre les marchands qui se livraient a des spéculations si abominables. Cet esprit d'amour et de noblesse, émané du christianisme, modifia la législation civile, à tel point que, vers la fin du dixième siècle, il fut défendu, dans toute l'étendue de l'empire des Francs , de vendre aucun esclave hors de ces limites: par exemple, en Lombardie, sous Charlemagne : dans la Bavière, sous Tassillon; dans l'Allemagne, etc Charlemagne ordonna qu'un homme ne pourrait être vendu ou acheté sans la présence des comtes ou des seigneurs du pays. L'évêque Apobard, un des hommes les plus éminents du IX^e siècle, doit être assurément compté parmi ceux qui ont bien mérité de l'humanité Il s'éleva fortement contre les ventes d'esclaves, et principalement celles qui étaient faites entre juifs et chrétiens. Mais, au moment même où l'illustre chef de l'église de Lyon protestait noblement, par ses prédications publiques et ses rapports à l'empereur, contre la plus hideuse des plaies sociales de son époque, une grande révolution s'annonçait, qui devait bientôt faire cesser d'une manière générale la vente de l'homme par l'homme, et assurer la complète immobilisation de l'esclave sur la terre qu'il cultivait, et où il avait pris naissance. L'esprit chrétien ne se borna pas à insérer dans les canons des conciles , dans les œuvres* des évêques et des pères, des dispositions favorables à l'esclave ; il fit plus encore , il pénétra (et cela prouve «son activité et sa puissance dans les lois qui régissaient la société civile; et , dès le milieu du dixième siècle, on reconstruit des documents législatifs qui ont été écrits tout entiers et exclusivement sous l'inspiration d'une pensée chrétienne. On lit , dans de vieilles formules : «Celui qui

affranchit un esclave doit espérer de trouver un jour une récompense auprès de Dieu. C'est pourquoi ma femme et moi, en vue du salut de notre âme et d'une récompense éternelle, nous brisons, à partir de ce jour, tous les liens qui le rattachent comme esclave à notre maison, afin que désormais lui mène la vie d'un homme libre, comme si lui était né libre parmi les libres, et que, restant soumis à Dieu, le maître de toutes choses, lui n'appartiennent par aucune (onction ou redevance servile, à titre d'esclave ou d'affranchi, à nos héritiers... » Puis, après l'affranchissement, l'Eglise prenait l'affranchi sous sa protection et sa sauvegarde spéciale, et elle donnait ainsi à ceux que, dans ces temps de violence et de désordres, on pouvait facilement ramener à l'esclavage, parce qu'ils étaient privés de tous biens et de toute protection, une puissante garantie. « On pourrait attribuer au même esprit, à la même autorité du christianisme, dit M. Naudet, cette coutume des rois francs, qui, pour signaler la naissance d'un fils, donnaient la liberté à trois esclaves dans chacun de leurs domaines. Nous ne terminons point, si nous voulions énumérer tous les moyens que le christianisme a employés pour adoucir l'esclavage, car pour amener, d'une manière infaillible, son entier anéantissement il est encore deux points sur lesquels nous voulons insister. D'abord l'Eglise offrait de tout temps un sûr asile aux esclaves : primes et fugitifs. Dans les premiers temps, la loi romaine forçait bien les prêtres à une résilution à laquelle ils ne pouvaient se refuser, sans porter atteinte à la propriété; mais elle stipulait que les clercs pourraient s'employer auprès des maîtres pour obtenir le rachat de celui qui avait essayé de se soustraire, au moins momentanément, à l'esclavage. Dans le VIII^e siècle, le christianisme a fait de grands progrès, car il a obtenu des barbares convertis, relativement à l'esclave fugitif, d'immenses concessions. On lit dans un capitulaire : « Si un inconnu veut entrer dans un monastère, on ne doit lui donner l'habit des moines qu'après trois ans. Et si, pendant ces trois ans, l'esclave, l'affranchi ou le colon est réclamé par son maître, qu'il lui soit rendu avec tout ce qu'il a apporté, en exigeant toutefois du maître le serment de ne point punir le fugitif. S'il n'est point réclamé pendant les trois ans, il ne peut plus être recherché ; seulement on doit restituer au maître ce que l'esclave a apporté au monastère. » Malgré les défenses positives de la loi, l'Eglise cherchait à enlever à l'esclavage tous ceux qui se présentaient à elle. On put craindre un instant, à la fin du VIII^e siècle et au commencement du IX^e, de voir disparaître presque complètement de l'empire carlovingien la classe des esclaves. • Que

dorénavant, dit un capitulaire, on ne coupe plus les cheveux , qu'on ne donne plus le voile qu'au nombre d esclaves (hommes ou femmes) qui a été déterminé; et cela afin que les t ilitr ne soient plus dépeuplées et désertes. » Enfin l'Eglise (et c'est là un fait très-important à signaler) sembla n etlrc le sceau à tout ce qu'elle avait déjà fait pour adoucir l'esclavage cl pour l'anéantir, en constituant la famille de l'esclave II esl vrai que la loi romaine avait stipulé que , dans les partages, de biens entre héritiers . lorsqu'il s'agirait dcse-eUves. on ne séparerait |xas le frère du frère, le fils du père, la femme du mari; mais celte prescription de la loi, qui semble, au reste, déjà empreinte de l'esprit chrétien, avait moins jior but la moralité de l'esclave que les intérêts du maitre. Il n'en était pas de même de la pensée qui dirigeait l'Eglise. Elle voulait avant tout moraliser l'esclave, établir pour lui les liens de la famille, el l'élever ainsi autant a ses propres yeux qu'à ceux de la société libre qui l'environnait el le dominait. Le second concile de Chal»us disait : o Qu'on ne rompe point les mariages contractés entre esclaves, quoiqu'ils appartiennent à différents m oires, pourvu toutefois qu'ils aient obtenu , au préalable, l'assentiment de ce* maîtres, et que le mariage ail été fait selon les lois. » On lit aussi, dans un capitulaire qui fut certainement dicte par les évêques et les prêtres, le passage suivant : « Que les mariages des esclaves ne soient pas rompus, quand bien même ils appartiennent à des maîtres différents, parce qu'il a été dit dans l'Evangile : Ceux que Dieu a unis, l'homme ne doit point les séparer. » Nous l'l'msisleroiis pas davantage ; il suffit du peu que nous avons dit , et du nombre Irès-restreint d'exemples que nous avons cités, pour établir incontestablement el dans tout leur jour tes deux grands faits suivants ; à savoir, que faction du christianisme sur la condition des esclaves , depuis les invasions des barbares jusqu'au Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.44% accurate

ESCLAVAGE. (i) 1^e Siècle, a et* immense cl efficace ; rt qu'en élevant sans disinction tous les esclave» à la dignité (l'homme, en 1^{rs} assimilant sur tous les points aux hommes libres, l'esprit chrétien a tué, en théorie comme en fait, l'esclavage antique. Maintenant il nous reste à préciser l'époque où s'établit généralement sur le Mil de la France < e que nous appelons le trrvagt de ht glèbe, et à ilire, en deux mois, quelles furent les rauscs de cette grande révolution sociale. Mais, avant d'aborder cette importante question, nous croyons utde, pour compléter ces brèves considérations, de donner ici un tableau îles différentes classes d'hommes qui, du iv' siècle au x*, se trouvèrent engagés à divers degrés dans les liens de l'esclavage. Nous emprunt 'lis ce tableau à un ouvrage récent que l'académie des inscriptions a honoré de ses suffrages. Nous croyons que l.i rlassilicalioii qui va suivre pourrait être plus précise et plus rigoureuse ; mais notre intention n'étant point d'entrer dans des discussions de détail qui ne changent en rien les résultats que nous voulons signaler, nous adoptons ici sans examen les catégories tracées Sur l'auteur du livre rjool nous venons de parler. Au-dessui H esclaves se trouvent li s tili, dont la position était mitoyenne entre la servitude et la liberté, telle à peu près qu'était celle du colon romain, dont le lilui porte souvent le nom. Le litut est, comme l'e* lave, sous la proie I de son maître in msstÊhêtêk ; il est son justiciable, car il ne peut prendre part à l'assemblée du^canl n. nu flgoreol les seuls hommes libres, et cette servitude de la glclu- l'ciclut également du service militaire, glorieuse prérogative «le» Francs ; comme l'esclave, il doit certains terikci et certaines redevances iliiiiimonium) ; mais n (te redevance est ii\ e rumine celle du colon romain; ces services sont détermines, par a loi de la concession, cou tenue d'itrduiaire dans le ItvTi cadastra! {polypliehunx) du seigneur, et les lois défendent île changer ces conditions de leur lenure. Enliu. il) a entre le Mur et l'esclave cette distinction profonde, que le premier est immobilisé sur le sol, comme le colon romain, tandis que l'esclave peut être détaché de la terre qu'il cultive; le maître ne peut aliéner son manoir qu'à la charge de respecter la jouissant • du litut rasé sur le domaine. Dans l'origine, les serfs du roi [fiiealini\ étairnt dç simples esclave» de lise ; ainsi nous les représente la loi des Allemands. Le capitulaire de villii les considère comme des serfs de la flèhc, et veut qu'ils payent de leur personne l'amende que homme libre paye de sou argent ;

mais, de bonne heure, leur situation s'améliore et s'assimile à celle des libres. Ils ont, eux aussi, leur *wehrgeld* et leur possession, et, comme eux, il est permis aux *Uscals* d'un même domaine de s'entre-vendre leurs tenures, le seigneur n'ayant pas un intérêt direct à ce la terre soit cultivée par un sujet de son domaine plutôt que par un autre d'où ce principe féodal, qu'en échange il n'a dû de lods ni de ventes; ; mais cette faculté ne va pas jusqu'à rendre la terre à des étrangers, car la saisine et la propriété sont au seigneur. La faveur dont les capitulaires entouraient le mariage des personnes libres et des *Uscals* avait un but tout égoïste, l'augmentation des serfs royaux: car, en de telles *uui'ius*, l'enfant même ne suivait même pas (à condition de la ' ' DONUT le décidaient les lois romaines pour le concubinage. A moins de stipulations intervenues avant le mariage, le maître et la personne libre qui s'unissaient à l'esclave, la pire condition. Fils d'un *IUu\$* et d'une personne libre, , était un *Utu\$* ; fils d'un libre et d'une esclave, j'était *i>i rf*. La Condition du *cnlou* était infinie dans ses variétés, *CMimc Q Ile du hlut*, et tout baignait dans celle-ci par mille points jusqu'au *nii'li*, le seul nom de calao, au nord, le seul nom de libre, et les positions intermédiaires entre l'esclavage et la liberté. Sans parler de la prééminence que le Polypique •I Irminoa leur donne, en ne cessant pas de les considérer. Émis, ces colons me semblent différer des libres en deux points (très importants : ils ont, non point seulement un Pécule, mais en outre des biens qui leur sont propres ; leurs *rcner decoenl* plus douces. Il est aisé de reconnaître la plupart de ces* serfs volontaires, des gens qui ont accepté le servage, soit pour éviter le service militaire ou les *h'rjuds*. soit pour obtenir quelque chose par du *nM* surtout pour succéder au père paternel, héritage pour lequel la volonté du roi ■ il n'y a fait seule la loi. Quant aux biens propres des colons, le Polypique les mentionne continuellement, et il ne peut s'élever de doute à cet égard. Ces biens ne sont pas un simple pécule, comme en pouvaient avoir les serfs; pécule soumis à tous les caprices du patron, champs grevés de toutes les charges qu'il plaît au maître d'imposer; ce sont des biens libres de redevances, tels ' qu'en peut posséder un ingénu: là est en germe ce principe l ")

ESCLAVAGE. qui a dominé au moyen âge, que tous les engagements féodaux, nobles ou serviles, 'sont réels et, en quelque sorte, un fruit de la terre concédée ; principe qui a détruit la servitude en la confondant dans l'esclavage. Ici ces biens le Polypique distingue curieusement l'origine : tantôt ils sont acquis, tantôt ce sont des biens d'héritage. Ainsi, à mesure que l'état des hommes libres s'amointrissait, la rapacité des colons augmentait,

et on ne les excluait plus de la succession de leurs proches Nous devons faire remarquer que, dans le ras de succession, le colon héritier payait à son seigneur une redevance; c'était reconnaître sa suzeraineté, l'est ce droit payé par le Colon qui fut appelé au moyen âge droit de relief Niius allons parler main, tenant des redevances auxquelles étaient soumises les différentes classes d'individus engagés plus ou moins dans la servitude. Un voit dans le Polypique des redevances en argent ou en nature, et des services de corps les premières sont plus spécialement demandées aux colons, aux détenteurs des mansi ingenui; les seconds, plus durement exigés des serfs et des cultivateurs des manu tervile. Parmi ces redevances en argent je trouve : 1° le rievage | capota-uni ' C'est le signe du colonial. Cet impôt est ordinairement de quatre deniers, et se paye en argent 2° L'oit ou herlian est l'impôt que paye le colon quand ou ne l'emmène pas à l'armée. Cet impôt se paye quelquefois en nature, en moutons ou en bœufs, par exemple ; quand il se paye en argent, la somme est assez lourde, deux ou quatre sous. le fermage de la tenure, fermage qui se paye quelquefois en argent, mais le plus souvent en nature et en service de corps. 4° Le droit payé pour faire voyer le bétail dans les pâturages du seigneur, et pour prendre du bois dans ses forêts, droit payé tantôt en nature et tantôt en argent. Quant aux services «le corps, il y en a de deux espèces : 1° Services militaires, tels que la garde et le guet tade, tenrda}, et quelquefois même la chevauchée. Ces services rapprochent chaque jour la condition du flsralin ou du colon de celle du vassal libre. S, rvii es agricoles, charrois leaiopcrtr). maind'œuvre [manuopera- , corvées curra la , travail dans les bois caplim . Toutes ces charges sont indifféremment imposées aux esclaves, aux colons, et même aux hommes libres qui tiennent quelque précaire ou quelque bénéfice à charge de redevance, in beneficium et centum. Il y a seulement cette différence, qu'à l'égard de l'esclave ces charges sont arbitraires, tandis qu'à l'égard du colon et de l'homme libre ces corvées sont ordinairement plus légères et définies par la loi de la concession, sans que cependant on puisse affirmer rien de positif à cet égard. A ce qui précède nous croyons utile de joindre la nomenclature suivante. Elle nous servira à faire connaître d'une manière à peu près complète les nombreuses dénominations qui étaient appliquées aux différentes catégories d'esclaves. — .Vrrn« et ranni ripium sont deux mots généraux qui s'appliquent à tous les esclaves indistinctement. Nous nous diviser les esclaves en deux grandes classes : 1° esclaves attachés à la terre; coloni était le mot plus général (infuiVini

adscriptilU, aecolui, etc. • ; V les esclaves attachées aux offices domestiques; le mot dont on se sert ordinairement pour les désigner est minitertid. Les esclaves meubles disparurent de bonne heure, connue nous le verrons plus loin, |Kiur entrer dans la classe des coloni qui étaient immeubles. A. C"loni, — Les coloni étaient employés sur les terres à divers emplois. Chique villa, indépendamment de la culture des champs avait son industrie particulière pour Confectionner les objets qui étaient nécessaires aux individus qui l'habitaient. Voici les différentes sortes d'esclaves qui habitaient les villa.' et qui étaient rangés au nombre des immeubles : arulnr, vinilor, bubulcut, porratiut, ritprariut, fabtr ttrrarius, aurifex, argentariui, nier, lorntlor, c(irj)fn/riMNj, »eu(nior, anipitrarmt. Ceux qui faisaient la cervoise, le cidre, le poiré .. qui f'iriunl cet vitiam, p»mntieum , pi. rat'cam Piitor, relinlor qui rrtio fncrt brnetriat nj renandum , eensjfor, Dio/<n>riu«, forestnriut. B. Mmitteriatet. Parmi ces minitertialrt, nous trouvons : major-domut ou simplement miiyir, qui commandait aux autres esclaves ; inferlor, celui qui apporte les plats sur la table; irnnlio, l'échanson, plu» tard buticulai iu\$: marne ileut chargé de veiller sur les chevaux de luxe ; ttralor, l'écuyer; tenetrhleut, inspecteur de la suite du prince ou du comte. Les esclaves étaient encore appelés de différents, noms, selon qu'ils appartenaient au roi, aux bénéficiers ou A l'Eglise : t° regiui ou fitrnlinut; i" bnieficiariut; V ecclatiaticut. Enfin, maintenant nous devons nous demander comimml et par quelles causes ce qui subsistait encore de l'esclavage ancien a disparu du territoire de la France, et à quelle è|Hique il n'est plus resté sur ce territoire que le servage de la glèbe Nous répondrons à ces deux questions en Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.59% accurate

♦ ESCLAVAGE. (316) dru» mois. D'une jwirt, quand lrs populations barbares se furent fixées et assises d'une manière définitive sur le sot de la Gaule, et surtout, iluand, à partir du règne de Pépin, l.i monarchie franque ne forma plus qu'un seul empire, la p lix publique s'établit à rinlérieur dr cet empire, la guerre recula aux frontière», la traite des captifs, qui avait été si fréquente dans les luttes entre les princes mérovingiens, devint rhaque jour plus difficile, en même temps que l'Enlisé la combattait de tout sou pouvoir. D'autre part, au moment de la dissululion de l'empire carloviigicn , par suite des grands désordres du temps, et principalement des invasions des Romands, toutes les relations qui auraient pu faciliter le comuicrvc des esclaves cessèrent, et il faut ajouter aussi que personne ne songea à renouer ces relations, parer que les esclaves que l'on transportait et vendait étaient eu général des esclaves de luxe dont ou ne sentait pi» le besoin au IX' siècle, et qu'à celle époque \icrsonne ne songeait a se procurer. Il ne resta donc plus sur le sol que des esclaves immeubles, des serfs, romme ou a dit plus lard. À quelle époque s'accomplit donc celle révolution? Nous venons de l'indiquer; à la lin du t\ siècle et au commencement du dixième. Faisant allusion à un passage contenu dans lessivants prolégomènes qui précèdent l'édition récemment donnée du Cartulaire dt Satnl t'rre dt Chnrlrti, un écrivain distingué* déclaré que M Guérnrd était le premier qui eût lixé, avec raison, la disparition générale de l'esclavage ancien & la fin du li' siècle. Le critique s'est trompé; ce résultat historique avait été donné deux ans auparavant par M Yanosli, dans la deuxième |«rtie du mémoire qui a été ronronné en 1830 par l'académie des sciences morales et politiques. Au reste, voici un résumé des conclusions de la partie du mémoire qui appartient à M Yauoski. (> résumé, qui est extrait du Journal dt ('intruclioti publique, nuus a paru beaucoup plus complet que celui qui a été inséré par l'académie dans le t. III de ses Mémoires. • Quand les liarbares entrèrent dans l'empire, ils adoptèrent l'esclavage réel et personnel tel qu'ils le trouvèrent établi. Seulement, dans le premier désordre des invasions, ils ne saisirent point les distinctions que le progrès des temps, la législation modifiée par le christianisme avaient introduite» dans l'esclavage. Ils confondirent d'abord tous les esclaves. Ce fut surtout le colon qui eut à souffrir dans ces changements : le uuiile l'arrachait, suivant ses caprices, à ta terre qu'il cultivait, pour lui faire remplir auprès de sa

personne les fonctions domestiques. En général, au moment des invasions, l'esclave fut soumis à des souffrances intolérables. Les maux qui pesèrent alors sur les classes inférieures de la société étaient le résultat inévitable de la conquête brusque et violente qui avait été accomplie par les barbares. Oui donc pouvait apporter remède à ces maux? Les vainqueurs avaient fait des lois à leur usage; mais ces lois, empreintes de la dureté de l'époque, ne pouvaient opposer qu'un faible obstacle à des mœurs grossières et cruelles, à des passions désordonnées. Dans ces temps de crise et de misère, le christianisme n'abandonna point la cause de l'humanité. Il se leva, pour ainsi dire, contre les barbares; il les gagna d'abord; et quand il les eut gagnés, il les domina au profit de la partie souffrante de la société. Mais il eut encore à soutenir pendant longtemps une lutte terrible contre les instincts féroces de ces barbares néophytes. Nous l'avons vu poursuivre, avec une patience et une charité admirables, la glorieuse mission que déjà, sous l'empire romain, il s'était imposée à l'égard de l'esclave. Il travailla sans se lasser, sans se rebuter. D'abord, dans les temps de violence et de guerre, au moment des invasions, quand les conquérants se disputent entre eux, quand ils voient leurs querelles à main armée, les prêtres et les saints suivent le vainqueur, ils implorent miséricorde pour les vaincus, ils demandent la liberté pour les captifs, car ils savent que chaque prisonnier est destiné à subir un rigoureux esclavage. Puis, quand ils ont délivré les captifs, ils accourent sur le rivage de la mer, là où des vaisseaux venus de contrées les plus lointaines apportent au commerce des esclaves : ils les rachètent par centaines, et payent de leur argent. Mais les prêtres et les saints ne aient racheter les esclaves, et sur les terres mêmes des églises et des monastères vivaient de nombreux colons. Les abbés et les évêques essayèrent alors d'améliorer le sort de leurs propres esclaves ; ils les traitèrent avec douceur ; ils ne les soumettaient point à des travaux trop rigoureux, et n'exigèrent d'eux de trop fortes redevances. Le sort de l'esclave ecclésiastique fut dès lors pour lui un autre esclavage un sort digne d'envie. Des hommes qui ont échappé par la fuite aux propriétaires de biens allodiaux, au fisc, aux possesseurs de fief, accourent en foule et demandent, comme un clerc, une faveur, d'être compris dans la famille de l'Eglise. L'esclave savait bien tout ce que le prêtre et les saints avaient déjà fait pour lui. Dans des temps de calamité, l'Eglise lui avait ouvert ses portes et offert un refuge assuré; elle avait pénétré maintes fois, pour l'arracher aux tortures, dans la maison d'un maître cruel. Mais ce

n'était pas la le plus grand de se» bienfaits; de «-finie qu'il était, elle l'avait élevé à la dignité d'homme; elle lui avait reconnu de* droits; elle avait constitué pour lui la famille Elle alla plus loin encore: celui que la société du siècle a rejeté de son sein, l'Eglise l'adopte, le reçoit dans ses rangs; elle lui donne une place dans sa hiérarchie, et l'homme vil, l'esclave, est jugé digne de remplir les fonctions du plus sacré des ministères. Mais l'Eglise ne travaille pas isolément, son esprit s'est communiqué au siècle, et le siècle a suivi son exemple. Disons mieux: de* l'effacement des Carlovingiens, son esprit domina le siècle, et lui a imposé son autorité. Elle n'a plus à lutter tout à la fois, comme dans l'empire romain, contre les mœurs et les vieilles lois. Les décisions des conciles, sa loi à elle, sont devenue la règle de tous. Elle modifie l'ancien droit, car c'est elle qui, sous Charlemagne, dans les grandes assemblées du printemps et de l'automne, dicte et écrit les capitulaires. Si parfois, à cette époque, on voit intervenir l'ancien droit, ce qui a survécu de la législation romaine, les dispositions de ce droit font un durcissement de la loi chrétienne, l'homme, dit un vieux légendaire, rendit à la liberté ses esclaves; ceux qui l'environnaient lui demandèrent pourquoi il n'en affranchissait pas un plus grand nombre: Il est juste, dit-il, que nous observions la loi mondaine, et nous ne dépassions pas le nombre fixé par la loi: *Intantum, inquit, ni ut lrs mundualii in hoc obtristur. et idto numerum, in radrm leqj>r<rititulum, pnrferorrrfi non drbere.* L'évêque de Paris, saint Germain, saint Eloi et la reine Bathilde n'avaient jamais calculé, avec la loi humaine, le nombre des esclaves qu'il avait rachetés et affranchis. Nous pouvons donc affirmer que tout esclavage ancien a disparu au IX^e siècle; mais si l'esclave a reconquis pour toujours sa dignité d'homme, il lui reste encore à passer par une dernière transformation avant d'arriver à une émancipation complète. A quelle époque s'opéra cette transformation? Montesquieu a remarqué que, dans les sociétés non civilisées, le nombre des esclaves attachés à la terre est plus grand que celui des esclaves domestiques; que l'esclavage est presque tout entier dans la famille rustique. Ce que Montesquieu a dit s'applique aux peuples barbares qui ont envahi l'empire d'Occident. En jetant les yeux sur le droit de ces peuples et sur les autres documents contemporains du premier siècle de l'invasion, nous voyons, il est vrai, que les uns ont eu des esclaves domestiques; mais le nombre de ces esclaves, issu de la civilisation romaine a toujours été fort restreint. C'est principalement dans les cités riches et peuplées que les esclaves domestiques sont nombreux,

et nous savons que les conquérants germains, par une suite de leurs anciennes mœurs, vivaient de préférence dans leurs maisons de campagne, dans leurs villa. L'esclave tendit dès lors à se fixer de plus en plus à la glèbe; car nous ne constaté que, dans les biens allodiaux comme dans les bénéfices, le colon suivait la nature de la terre à laquelle il appartenait, qu'il était immeuble comme elle. Sur les terres allodiales comme sur les bénéfices, nous le répétons, le nombre des esclaves meubles était donc irrésistible. Plus tard, les causes qui amenèrent une grande diminution dans la classe des hommes libres eurent aussi pour effet de multiplier le nombre des esclaves immeubles, les petits propriétaires libres, pour échapper à une spoliation violente, avaient eu recours à un expédient. Ils s'étaient réservé, il est vrai, leur liberté pleine et entière; mais souvent, à la seconde ou troisième génération, la clause du contrat qui avait lié le fort au faible étaient oubliées, et le fils du petit propriétaire était déjà rangé, sur les terres d'un comte ou d'un abbé, dans la classe des esclaves immeubles. Quand l'anéantissement du pouvoir central et les invasions des Normands vinrent jeter la société dans de nouveaux désordres; quand chacun se rendit indépendant et s'isola; en un mot, quand la révolution féodale commença, la servitude de la glèbe était, dans l'ancien empire carolingien, tout ce qui avait survécu à l'abolition de l'esclavage ancien. Dans ces temps où il n'y avait ni commerce, ni industrie, où les besoins du luxe ne se faisaient point sentir, les esclaves meubles avaient complètement disparu. Au reste, les actes de partage entre les fils de Louis le Débonnaire sont à peu près les derniers actes qui aient fait mention de ces esclaves meubles. Nous avons essayé de préciser l'époque où s'était accomplie cette grande révolution, et nous sommes arrivé à la fin.

The text on this page is estimated to be only 20.66% accurate

(SI7) du ix^e siècle el tu commencement du i^e. • Toutefois ce n'était pu là une émancipation complète. La condition du serf »or «on sillon était bien dure encore. Soumis à de rades corvées, à des Utiles oppressives, il ne pouvait abandonner la terre de son seigneur, car il aurait abrège le fief, pour parler le langage des vieilles coutumes. Il naissait, se mariait et mourait i la même place. Plus d'une fois, les idées de liberté que le christianisme avait jetées dans le monde fermentèrent dans son âme, el il songea au moyen qui pouvait loi assurer une Condition meilleure. Ccrtrs, ce devait éire pour lui un moment plein d'une a mère tristesse . que celui où, dans la chapelle du chateau. il venait, comme son maître, la femme de son nu lire, le lils de son maître, s'agenouiller sur la même dalle, el recevoir la grande leçon de l'égalité humaine. Sous l'impression de ces doctrines d'égalité et de liber lé , les Serfs se soulevèrent au moyen âge. En se rappelant les paroles qu'ils prononcèrent alors : Xou\$ sommes keureux comme ili j«nl, on ne peut se défendre d'un sentiment de profonde tristesse. Si les tentatives des serfs ont échoué au moyen âge, c'est qu'elles étaient prématurées, et que le temps n'était pas eucore venu où tous les hommes indistinctement devaient jouir des bienfaits de l'égalité civile. Esclavage des négbe*. — Au commencement du w siècle, au moment où le trrvage de la gtèb\$ commençait luimême à disparaître, rien ne pouvait faire supposer qu'après tous leselTorts du christianisme el de la civilisation pour guérir la plus hideuse des plaies du monde antique, l'esclavage allait se montrer de nouveau dans le monde avec ses anciennes rigueurs, et peut-être plus cruel encore. C'est pourtant ce qui eut lieu ; el il est remarquable que ce honteux événement s'accomplit en quelque sorte sous les auspices de l'Europe chrétienne. Mais il n'y a aujourd'hui qu'une opinion sur le plus grand des crimes de la société moderne. Sans insister ici davantage sur ce point, nous allons faire brièvement l'histoire de l'esclavage des nègres. Les musulmans, chassés de l'Espagne après la bataille de Ccuia. en 1*15, allèrent chercher ou refuge dans différentes parties de l'Afrique. Les Portugais les y poursuivirent jusque sur les cotes d'Arguin, et, en i*0, ils en amenèrent quelques-uns à Lisbonne, et les réduisirent en servitude. D'autres enlèvements eurent liru ensuite successivement. Ennl44'2, les parents des prisonniers imaginèrent de les ger contre des esclaves nègres , et donnèrent ainsi naisa ce que depuis on appela la traite dei noir\$. Les Espagnols el les

Anglais prirent ensuite une part active à ce hideux commerce, et l'Afrique devint comme un grand marché d'esclaves pour les nations européennes. Il ne faut pas oublier cependant que le véritable esprit chrétien étendit, dès le principe, sur l'esclavage moderne, comme sur l'esclavage ancien, sa salutaire influence. Dès le milieu du IV^e siècle, le pape Pie II protesta contre l'esclavage des noirs; et, par une lettre qui sera toujours un des plus beaux titres de la chancellerie du Vatican, il s'efforça de détruire ce honteux abus de la force et de la civilisation au moment où les Portugais venaient de l'établir. La découverte du nouveau monde ouvrit bientôt un immense débouché à la traite. Dès 1501, on avait transporté des nègres à Saint-Domingue. La population indigène y était tellement diminuée, qu'on avait été obligé de recourir à l'Afrique. Le commerce des esclaves noirs continua, sans que l'autorité royale s'en occupât, jusqu'en 1517, époque où fut accordé à un seigneur flamand le privilège de faire importer quatre mille nègres dans les quatre grandes Antilles. Ce seigneur vendit cher ce privilège, et les nègres furent mis à un prix très-cher. Un Anglais nommé John Hawkins, qui était en 1561 au service de la reine Elisabeth, alléché par les immenses bénéfices que lui promettait ce commerce, équipa plusieurs navires, alla commettre sur les côtes africaines de terribles déprédations, et transporta ensuite des nègres à Saint-Domingue. Les conditions auxquelles il les échangea l'engagèrent à continuer cet infâme trafic, et longtemps les marchés d'esclaves dans les Antilles furent alimentés par lui. Du reste, il est une chose digne de remarque, c'est que de tous les peuples de l'Europe, les Français sont ceux qui semblent avoir pris la moindre part à ce commerce, et que leurs colonies furent presque toujours pourvues de travailleurs noirs par des négriers étrangers. Cependant l'extension toujours croissante que prenait la traite augmentait de jour en jour les difficultés que l'on éprouvait, même en Afrique, à se procurer des esclaves. Bientôt les négriers furent contraints, pour continuer à se procurer leurs affreux bénéfices, de recourir aux moyens les plus barbares, les guerres, les incendies, les massacres, les dévastations, furent tour à tour mis en des marchands de chair humaine. Le moindre prétexte, le plus simple délit était une cause d'esclavage, et tous les ans soixante à cent mille noirs allèrent combler le déficit que causaient l'influence du climat des colonies et les mauvais traitements des maîtres. L'esclavage n'eut point de code, tant que les colonies appartenirent à des compagnies; ce fut seulement lorsqu'elles entrèrent dans le domaine de

l'Etat, que des lois et des ordonnances essayèrent de le réglementer. Ce fut en 1085 que parut le fameux code noir. Celles des dispositions de cet édit qui étaient favorables aux esclaves tombèrent naturellement en désuétude, tandis qu'on ne fit que renchérir sur la sévérité de celles qui leur étaient contraires. Le « code noir » fut appliqué sans modifications à l'Ile Bourbon, par lettres patentes du mois de décembre 1715, et c'est encore la loi fondamentale en cette matière. Mais, malgré le code noir et les règlements concernant les esclaves, les maîtres revinrent sur eux un pouvoir illimité, et la traite continua à se faire avec une barbarie et une cruauté inouïes. La première société qui s'occupa activement de l'abolition de la traite fut fondée en 1788 en Angleterre. Une société semblable, appelée la Société des amis des noirs*, composée alors de l'élite des savants et des philanthropes, se forma aussitôt après à Paris, et entretenait une correspondance active avec la société anglaise. C'est à la Société des amis des noirs que nous devons tous les décrets de l'Assemblée nationale et de la convention en faveur des noirs et de leurs descendants. Condorcet, Brissot, Grégoire, Mirabeau, l'abbé Clavière en furent les membres les plus actifs. La prise des noirs ne leur fit pas à se repentir de l'influence de cette société sur l'opinion publique. Nous ne parlons pas des décrets et des lois promulgués en faveur des gens de couleur libres: mais, dès le 27 juillet 1793, le peuple français supprima la prime établie sur la traite, prime qui était évaluée à deux millions cinq cent mille francs par an. Mais bientôt le despotisme et la trahison des colons causèrent dans les colonies un tel bouleversement, que la convention nationale fut obligée d'y envoyer des commissaires civils. Ceux qui furent envoyés à Saint-Domingue furent Santhonax, Polverel et Ailhaud. Ces commissaires s'aperçurent bientôt que si la France possédait encore cette colonie, elle le devait aux noirs et aux hommes de couleur. Ils en conclurent que le meilleur moyen de conserver cette belle île était d'attacher par la reconnaissance, à la mère patrie, ceux qui l'avaient sauvée, et qui pouvaient le faire encore. Ils proclamèrent donc, par un acte du 16 août 1793, la mise en liberté de tous les esclaves, et cet acte fut ratifié par la convention le 10 pluviôse an II. Les colonies, bien que bouleversées, continuèrent cependant à jouir de la liberté jusqu'au 10 prairial an X, époque où le gouvernement consulaire y rétablit l'esclavage, et ce fut vers cette époque que le gouvernement anglais commença à manifester une éclatante hostilité pour la race nègre. Mais tous ces faux semblants n'abusèrent que ceux, qui ne connaissaient ni l'histoire de la

(l'Angleterre, ni le génie de ses habitants. Quand le parlement proclama, le 55 mars 1807, l'abolition de la traite, les hommes habiles et clairvoyants comprirent aisément qu'en essayant de faire accepter aux autres puissances la mesure qu'elle avait adoptée, l'Angleterre ne voulait que se faire investir légalement, et en vertu de traités authentiques, de la suprématie maritime miellée ne tenait que de la force. En effet, bien que la France d'alors, malgré toute sa puissance, ne pût lui enlever sa suprématie, ses politiques prévoyaient peut-être qu'un jour des flottilles rivales parcourraient les mers et pourraient leur disputer; aussi essayaient-ils à l'avance, par des stipulations empreintes, il est vrai, de l'amour du bien des hommes, de s'assurer des droits avantageux et d'utiles alliés. Les vues intéressées de l'Angleterre n'abusèrent niersonne jusqu'à la restauration. Ce fut seulement à partir de cette époque que les diverses puissances s'engagèrent par traités particuliers, avec des réserves plus ou moins grandes, dans celle qui abolissait le trafic des noirs. En 1811, Louis XVIII conclut avec l'Angleterre un traité répressif de la traite, avec réserve pour la France de la continuer encore pendant cinq ans, sous prétexte d'approvisionner ses colonies, qui n'avaient pu se pourvoir d'esclaves pendant la guerre. Bonaparte à son retour de l'île d'Elbe, supprima la traite sans restriction, le 5 mars 1815. et Louis XVIII renouvela l'abolition sans réserve et pour toujours, par un article supplémentaire au traité conclu avec l'Angleterre, le 30 mars 1817, et par une ordonnance du 11 janvier 1817, qu'une loi vint continuer le 15 avril 1818. Depuis ce temps, la traite ne se fait plus ouvertement, mais elle n'en continue pas moins d'exister, et en ce moment même, en dépit des croisières, des négriers entrent encore de temps en temps

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.01% accurate

IM [tVIISIF. dans 1rs colonie* r*|iagnoles. Nous n'enlrcprndrois point ici l'analyse de toutes les lob que la France a donnée* a ses colonie* pour la rgul irisation rt la meilleure ailininislratioi (1rs esclaves. Qu'i\ nous suffise <le dire que ces luis furent presque toujours considérées l " les maîtres comme non av. ■nues, et que, jusqu'en t8r>u, les colons ne suivirent jamais que leurs câpriers A partir île cette époque, 1rs lois de la métropole commencèrent à être rxrruters dan* l> s colonies Les affranchissements y riaient .iiitrefois Soumis à des droits excessifs, et environnés d entraves ; la loidu ii avril 1H3r> abolit les distinctions que la législation coloniale avait établie* entre les blancs et les gens de coulur. I ne ordouuaice du * août de la même année régi i le recensement des esclaves: une mire du -'■> août IKW prononça l affranchissement des esclaves amenés des colouirt M France; enfla, une Iroisièîn r ordonna nce, russi du 20 soûl ItCWi, régla les dilllcultés relatives aux noms rt urrnonis à donner aux esclave* aflranrhis D'autre lois et ordonnances ont depuis réglé des malien'* d'mlerét local Malgré Is loi Sur le recensent t îles esclaves, les maîtres se prêtent de mauvaise grâce a l'exécution de cette mesure. Voici pourtant l'étal de la population esclave des colonies, tri qu'il nous apparâit d'après 1rs doriimenls officiels de ItCvU : Martinique 76.nU < .iiudrloopc el <lè|irouanrr«. . . 95, '.91 l.uuue 16.140 f. h 68. 19.% UV9J8 Nous ne comprenons pas dans cet état 1rs colonies du Sénégal, qui n'ont qu'une population llottanle. De ces deux cent cinquante-cinq mille neuf cent treutc-huit esclaves, cent mille soixanlc-seixe sont employés, sur 1rs habitations rurales, au travail de la canne a sucre, et. réparti* aiusi : Martinique 3Î.0U CuadeJoupe 39,105 Cuiane 4,750 Bourbon S4.I78 100.176 La moyenne de la diminution par l'affranchissement et autres causes est de deux mille huileut qualre-vingt-devii par année. L'excédant des itérés sur 1rs naissances dans la |iopulalion esclave s'est élevé, en 1837, dan« ces différentes colonies, aux nombres suivants : Martinique 386 C.iudeloupe M Ouiane 331 Bourbon 1 ,358 MM Nous reviendrons, avant de Unir, sur un point qui nous semble as'ct important. Nous voulons parlrr de l'opinion qui attribue à l'Anglrlerre l'initiative et tout le mérite dans 1rs mesures qui ont été prises |>our amener, dans les colonies, l'abolition de l'esclavage des nègres. En effet, on a souvent dit, dans ces derniers temps, qu'aux Anglais revenait tout entière la gloire de l' émancipât ion qui se préparait. Cclte

opinion a été adoptée par quelques-uns de nos publicistes, et s'est reproduite aussi dans différents rapports qui ont été m. à la chambre des députés. Ne louons point, n'exaltons point l'Angleterre en rabaisant la France.

L'Angleterre, il est vrai, dès l'année 1807, a proclamé le principe de l'émancipation; mais, doute ans auparavant . la convention avait affrain hi le* noirs atix colonies Les mesures de la république française, dira-t-on, ont été désastreuses: c'est vrai; mais l'Angleterre a-t-elle adopté des mesures plus sages ? c'est ce que nr nous a point démontré son système de l'apprentissage. Mauvaise mesure pour mauvaise mesure, il faut dire, a la gloire de la France, qu'elle n'a Ht devancée par aucune autre nation dans la pensée d'affranchir les esclaves; les discussions sérieuses de l'Angleterre relativement a l'abolition de l'esclavage, le bill d'émancipation, sont bien postérieurs aux décrets de la convention. S'il était vrai d'ailleurs que, parmi lrs colonies anglaises, les plus aptes a recevoir la liberté, Sainte-Lucie par exemple, fussent les colonies d'ancienne domination française, ce serait encore un grand argument en faveur de notre nation, qui, maigre le rudr noir, a su bien mieux préparer les esclaves a la liberté que le lull d'èiuaicipalioii venu de l' Angleterre, que le système de l'apprentissage. Aujourd'hui, dans la question de l'esclavage des noirs, les nations européennes ne sauraient reculer sans honte. Files ont proclamé trop souvent que cet esclavage, au sein d'une société policée et chrétienne, était un fait monstrueux, el qu'il fallait se hâter de réparer celte grande injustice des temps modrrnrs. Toutefois, dans lrs mesures que l'on doit prendre, il ne doit v avoir rien de prématuré, rien d'imprévu. Il faut amener a distance l'abolition de l'esclavage, cl préparer avant tout, par des mesures prudentes, l'esclave à la libelle Il faut constituer l'homme moralement, avant de le constituer civilement La religion, l'inslru lion primaire, la vie de f. mille, tris sont les moyens qui doivent préparer l'émancipation des noirs. Ce n'est point tout encore : il faut reconnaître cl assurer à l'esclave une propriété, un prrvle; mais, afin que rien ne reste exposé au mauvais vouloir (lrs individus, à l nrhiltr.urr, il faut une intervenlion active et puissante, celle de l'Etat, qui survrillera l'exécution des plans adoptés, el contribuera «tr tout son pouvoir a amenrr l'accomplissement drfinilif dr la grande réforme : c'est ainsi que la loi du 34 avril 18.13, nui a proclamé l'égalité des noirs et des blancs , ne sera plus illusoire. F.si t.* VK, s. des deux genres qui s'emploie aussi adjectivement , eeiui, celle qui est en servitude el sous la puissance absolue d'un maître. Il se dit flgurément de ceux qui par flatterie par intérêt,

se mettent dans la dépendance de quelqu'un , et suivent aveuglément ses volontés. .4poi'r une dm» rtcUvt, avoir une aine vile et basse. Figurément, Elrr etrlave, être tellement attaché au service de quelqu'un, ou à quelque emploi, qu'on ne peut s'éloigner ni faire autre rliose. Figurément, Etre etrlare de la faveur. Etre esriate de te* intértti, 4* m* positon*, de *tt devoir*, faire tout pou r la faveur, pour ses intérêts, pour satisfaire ses passions, pour remplir ses devoir*, etc. Etre etcluvedeta parole, tenir religieusement ce qu'on promet. KKi I.AVK isoof. , nom donné par BufTbn au tant/ara dominiea de Linné, à cause de sa faiblesse. On nomme aussi >■>■ clam un troupiale de llaiti, le nvioiu* downirenii* (V. T*Mgara el Tbouimalk . r.s« i.avks oc LA VERTI', ordre de chevalerie pour les dames, institué eu liMfi par l'impératrice Eléoiore de (Vonugue. veuve de Ferdinand III. Cet ordre ne devait être compose, que de trente dames d'une noblesse distinguée, outre les princesses dont le nombre n'était point limité. L'impératrice leur donna pour inarque dr Irur nrdr une médaille d'or, représentant un soleil dans une couronne de laurier, avec cette légende tout autour : S>la Mbique triumpht : Seule partout elle triomphe. Cette médaille était attachée à une chaîne d'or en forme île bracelet qu'elles portaient au bras gauche au-dessus du coude lléliot, Itht. de* ordre* mimait , I Vltl. p . 437). KMi. vvomk. ou plutôt Si. a vomie, en allemand Slavonien et en hongrois Toik-Omaa, province dr l'empire d'Autriche avec le titre de royaume. Elle est située entre la Hongrie an non], la Croatie à l'ouest, la Bosnie et la - rrvie au sud, et le Baunat à l'est. Trois grandes rivières, la Save, b Brave et le Danube, forment, de trois cillés, ses limites naturelles. Sa plus grande longueur, de l'oursl a l'est, est de deux cent quarantehuit kilomètres; sa largeur, de quarante kilomètres a quatrevingt-huit kilomètres; on évalue sa superficie à trois mille deux cent quarante-huit kilomètres carrés. Sa surface est traverser , au centre el dans loulr sa longueur, par une chaîne de montagnes cou >rrle dr forêts vrrdovables, et qui se rattache aux Alpes Cantiques ; le reste, agréablement iliversiflé, se compose de collines couvertes de vignobles, el de vastes plines , arrosées par le* affluents des trois fleuves dont il a été question. Lr sol est en général d'une grande fertilité, et il est quelques parties surtout qui se font remarquer sous ce rapport : telle est la vallée de la l'oséga. où les terres, favorablement situées, donnent en blé de treille pour un, et en mais trou mille. Plusieurs des contrées situées sur les bords delà Brave et de b Save étant, en quelques parties, plus liasses que le* raux de ces deux rivières, il en résulte qu'elles y

forment de vastes marais qui engendrent une quantité incroyable de mouchérons et de cousins dont les émanations vicient l'air des districts environnants, très -pur partout ailleurs. Il est, an reste, si doux el si favorable a la végétation que tous les Traits de l'Italie y croissent parfaitement. Le mûrier et le prunier sont l'objet de beaucoup de soins; l'Eselavon élirait du fruit de ce dernier le r*k*, sa boisson chène. Ses autres productions végétales consistent en froment , mais . Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.61% accurate

Migle , èpcaulre, orge , avoine, millet, pois, fèves, Lles et autres legum. s, tels «pj'oignous, ail, chou», concombres cl citrouilles; melons, lin, ruant re, tabac et garance; le gréroil (herbe aux perles cl le uiltrl d'Inde y tiennent sans culture, ainsi que fa péiiislrolle, qui sert i lêiiilre en jiunc. Ou y recueille aussi une grande quantité tic réglisse, plus recherchée que celle «le Wurlzhurg en Bavière), et «lotit il se fait «le grandes exportations. Les buis abondent en rhimpiguuns et en truffes, dont les porcs «Mit les seuls amateurs; quant aux plaides médicinales, leur abondance est extraordinaire Cette région est sans contredit celle de tout l'empire la plus rirbe en bois: l.sscnce la plus abon laule est le chêne qui y tient d une beauté particulière ; les autrrs .rbres sont le pin, le bouleau, le saule, le tilleul, le peuplier . etc. Il y a «les pâturages excel lents où l'on élève beaucoup de ehrvaux. de bn ufset surtout drs |Nirrs. Les forêts servent e refuse a un grand nombre d'ours, de loups.de renard, de h nx. de blaireaux, de fouines, qui, réunis aux vautours, causent de grand dégâts parmi la volaille, ilonl le petit nombre est racheté par la multitude d'outardes, de faisans, gelinottes, dr roqs «le bruyère, de bécasses, de perdrix, de canards, de grives, etc., que l'on aperçoit de toute part. Les rivières sont très- poissonneuses, et ou p«>chc dam un petit étang, près de vèliksa, des perles plus petites, mais aussi Mlcs que les perles orientales. La minera ogie île I Ksel.n unie est encore peu connue et trèsnégligée. La pierre calcaire s t trouve en abondaiice, et il paraît que les montagnes .lu territoire de Wutsehin et Naschilz récrient de l'argent ; le fer tient delà Bosnie. Des dit erses sources minérales qui) existent, deux seulement possèdent chacune un établissement de bains. — l a division politique de l'Esclavonie se fait semir dans son industrie Dans la parlie civile, elle est a peu près nulle, en ce que les habitants ont l 'habitude d e confectionner, en fait de vêtements, d'ustensiles et de meubles, tout requi leur est nécessaire, et que l agriculture et l'éducation du bétail absorbent tous leurs moments. Qoant a la partie militaire, sou plus d'avancement provient du régime militaire auquel elle est soumise, et de la protection lui accorde le gouvernement, qui a fondé un assez grand nombre de petites fabriques; en lH04, leur nombre s'élevait a *»0. Il résulte nécessairement de l'état de l'industrie que la partie ta plus considérable du commerce du pavs est celle des matières premières. Les principaux articles d'exportation consistent en bétail, Hé, tabac, soie, peaux brutes, miel et cire

; on y importe de toutes les contrées voisines beaucoup «le bétail , de sel et d'huile : Semlin et Brod sont les entrepôts de ce commerce, — La population de l'Esclavonie M compose d'Esclavons établis dans le royaume depuis le vu' siècle, dillyriens, de colons allemands appelés par Marie-Thérèse et Joseph II, et de quelques Hongrois et Bohémiens vagabonds; d'après le recensement de ISA". , elle est de 371,968 individus. On divise les habitants en nobles, bourgeois, paysans et soldats des frontières. — l'Esclavon est, en général, d'une taille haute et élancée, brave, hospitalier et endurci dès l'enfance à supporter les fatigues et les privations ; mais on peut peut-être lui reprocher d'être paresseux, faux et rusé. Le costume «les hommes» ne diffère pas beaucoup du costume hongrois; mais, dans quelques endroits, il est encore à moitié turc. En été, l'habillement des deux sexes est de toile; leur nourriture, pendant celle saison, consiste en légumes et laitage, et pendant l'hiver en viandes, surtout en porc et en choucroute. — Les hommes d'un certain âge ont des lils de plume et des couvertures; quant aux enfants et aux jeunes gens, ils s'étendent sur le plancher avec un drap ou un habit. Les Esclavons ont aussi quelque talent pour la musique. A l'exception d'un petit nombre de juifs, tous les habitants de l'Esclavonie sont catholiques, ou grecs schismatiques : ces derniers forment la majorité. Une chose remarquable parmi eux , c'est que leurs couvents ne «ont pas, comme les couvents catholiques, dans les villes et les campagnes, mais dans les bois et les déserts , comme chez les chiliens primitifs. Malgré les efforts du gouvernement, l'ignorance est encore très-grande parmi les habitants de l'Esclavonie; la science militaire cependant est plus avancée que l'autre sous ce rapport. — Après la paix de Carlowitz, qui suivit la grande victoire de Zenta, remportée, le 10 août 1697, par le prince Eugène sur les Turcs, l'Esclavonie, qui formait un royaume particulier, fut réunie à la Hongrie, une partie soumise à la juridiction de la chambre royale, et l'autre à une juridiction militaire. Marie-Thérèse divisa, en 1777, la partie soumise au gouvernement civil en trois comtés, Virovitica, Possega et Sabinien. Le cordon militaire dépendant du conseil d'État de Vienne se compose de trois régiments : (319 | le KSCOIQVtTE Crode et Péter-Waradin; on y compte cinq villes, deux forteresses, vingt-six bourgs et huit cent soixante-dix-neuf villages. — La capitale de l'Esclavonie est Kissek, place forte située sur la Drave, qui se jette près de là dans le Danube. La ville proprement dite ne renferme que quatre-vingts maisons bourgeoises; le reste se forme de six faubourgs, qui ne sont pas fortifiés, et qui, ainsi que la place, sont environnés de marais. On y

compte 9,380 habitants; elle «-si à IOK lieues sud-sud-ouc»! «le Vienne. Esci.avomk Georges [>\, écrivain asc tique sur lequel on ii a presque aucun renseignement , était né vers le milieu du XV siècle de parei ls originaires du pays dont il porta le nom, et peut-être y est il né lui-même Ce que I ou sait, c'est qu'il acheta ses études à l'université de Paris, el qu'il s recul le titre de maître és arts. Elu théologien «lu chapitre de Tours, il fut créé pénitencier par l'archevêque, el charge «le la surtcillance des nuisons religieuses du diocèse Il est auteur d'un ouvrage curieux, ma s tort rare, intitulé : It Chàlnu de Virgixité, Paris, Verard, 1505, petit in-i". L'auteur le dédia à dame Isabelle de Villcliranrhe, religieuse du coûtent de Beau mon I, emprtt Tours, sa fiiiutt en li'Sus-Christ. ksi on M BarthélemyI. pieux el savant jésuite , né à Séville en I5.V8, «l'une famille noble et ancienne, atail de grands biens, qu'il rmpluva tmis en «vitvresde ehar té. Son zèle le conduisit aux Indes, où il prit I habit de religieux. Il mourut k Lima en Iffl-Jt. Ou a «le lui : I" Contient i <i<tn>trnViimnlr* et deadventu, in-fol.; 2- Dr ftdit Domint; -T* Sermoniti de M. Jlor»'* \$acr<r Scriplurrr, Ses ouvrages ne sont guère connus qu'en Espagne. fscohar ;Mari>k nf), née à VaHadoliil eu ISS4, morte saintement en 1*31 , est la l'ooidalrire de la rérolleetton de Sainte Brigitte en Esiiagrie. Le P Dupont , sou coiffrsreur, laissa des mémoirrs sur sa vie. qu'on lit imprimer iu-fol Ce livre est devenu très-rare. ESCOB AH Axtiirk: . de l'illustre maison de Mendoza, jésuite, né à Valladolid en I5«!i, mort rn l'iW, â quatre-vingts ans, est auteur de plusieurs ouvrages dont lrs plus connus sont ses Commentant* sur l'Ecriture tainte, Lyon, 16<l", Ovol. in-fol., et sa Théologie marale, Lyon, tocrï, " vol. in fol., dans laquelle il élargit un peu trop le chemin du salut Ses principes de morale ont été tournés rn ridicule par Pascal; ils sont commodes, mais l'Evangile proscrit ce qui est commode. Il ne faut cependant pas croire que ces sortes d'ouvrages , quoique certainement répréhensihles. aient fait autant de mal que quelques zélateurs l'ont prétendu. Ce ne sont que les savants rt les gens consciencieux qui les lisent ; les hommes dissipés ou liberlins ne s'en on-ueul point Escobar avait composé plus de vingt ouvrages formant quarante-deux volumes presque tous in-folio. KS4:ORARDS'.R, v. n. user de réticences, «le mots h double entente, dans le dessein de tromper. Il est familier. i si miuinnm s f. subterfuge, faux -fuyant, mensonge adroit- Il c-t familier. ■KOrriox, s m. ancienne coiffure a l'usage des femmes du peuple. Il ne s'employait guère que dans le style burlesque et par mépris. ksi <> <;niEPK. s. m. celui qui prend hardiment sans demander. Il se ilil encore,

par moquerie, d'un homme de grande taille et mal bâti. Dans l'un et l'autre sens, il est du langage familier. t m n mm h / ;D<in Jt an), ministre d'Etat espagnol, naquit en 11U dans la province de Navarre, el mourut en Andalousie le 18 novembre 1H20 II fut d'abord page de Charles III. puis chanoine île Saragosse, et, iar la faveur de Go loi, gouverneur du prince des Asturies. depuis Ferdinand VU. Il est difficile de dire si l'ambition ou l'intérêt qu'il imrlait I son jeune mailre le guida dans la conduite qu'il tint A l'égard «le Godoi, dont l'Europe mlierc a connu les intrigues; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se «léclara contre lui, et Godoï le fit exiler à Tolède où il l'ut nommé an hidiacre. Mais, lorsque le jeune Ferdinand fui moulé sur le trône «le son père, il fut rappelé et nomme conseiller privé; il exerça même la plus grande influence sur la destiné* de la famille royale d'Espagne, Ebloui par Bonaparte, il rattacha le sort de la monarchie espagnole aux promesses trompeuses de ce prince ambitieux ; Ce fut sous sa dictée que son élève écrivit cette fameuse lettre à l'empereur des Français dans laquelle il lui demanila il à s'allier à la famille du grand homme, et ce furent ses conseils qui décidèrent Ferdinand â faire le voyage de Bayonne. Eseoiquitx remais trop tard, il avait été imprudent : il Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.22% accurate

RTE. (K rha, mais en vain, à réparer sa Taule : ses talents, sa fermeté el même sa souplesse ne (Mirent parvenir à amener un changement heureux dans la fortune do. ses princes: il n'eut pas même le triste dédommagement de recevoir des récompenses de Bona|)srte, qui se contenta de lui adresser quoique» compliment et qui l'appelait le petit Ximèttit. Indigné des insulte* journalières que recevaient les princes espagnols, il S>n plaignit amèrement; et comme ses plaintes n'étaient suivies d'aucune rèjKinse favorable, il fil entendre 4M, de Champagny, alors ministre des relations extérieures, ces paroles vraiment prophétiques : L'Eip'iqne vengera ira injures; tilt rendra cent fois les outrages qu'on lui prodigue. Il suivit ses maîtres à Valençay. Dans un voyage qu'il lit a Paris, il eut plusieurs conférences avec les amkissadcurs d'Autriche, de Itussie, de Prusse el quelque autres Etats de la confédération du Hhin, dans le but .le déterminer une coalition européenne contre Bonaparte; ses démarches fixèrent l'atieniioii du gouvernement français, qui le contraignit de se fixer à Bourges; toutefois il prit la plus grande part aux négociations qui amenèrent le rétablissement des Bourbons sur le tronc d'Espagne. l>c retour à Madrid aiec Ferdinand VU, il ne tarda pas .i èlrc en bulle à des jalousies de cour; ,i lé|n>que «le la disgrâce de Marana/ cl de* changeineuis qui survinrent dans le ministère, il fui disgracie luimême. Iteliré à Saragu se , il fui enfermé ensuite au château de Murcic. Après avoir été rappelé pendant quelques inslauls, il Tut relégué à Honda, en Andalousie, où il mourut. KscoiquiU a laissé plusieurs Traductions d'ouvrages français cl anglais, et quelques OEuvrrs originales. ESi;omPE.NO [toril j, nom vulgaire delà scorpènr-puurccau sent pana porcus, dans plusieurs ports de la Méditerranée {¥. Scorpèsk). escompte. L'escompte est une négociation par laquelle le porteur d'un billet reçoit par anticipation son remboursement. Sous une déduction proportionnée au taux do la perte que les effets de commerce éprouvent contre l'argent comptant, ou s'ils soul au pair, au taux de I intérêt. Cette négociation a lieu, soit entre le porteur el le 'ouscripleur, soit entre le porteur et un tiers. Bans le premier cas, la dette se trouve éteinte et le billet anéanti; dans le second, la propriété en est transférée, au moyeu de l'endossement, n celui qui l'acquille. La retenue que fait' l'escompteur n'est pas déterminée seulement par le délai de l'échéance , mais aussi p ir le plus ou moins de solvabilité des obligés, l'elflignrment du lieu où l'effet csl

payable, les frais de correspondance et ceux du retour de l'argent, et encore par les chances et les embarras d'une poursuite si l'effet n'est pas payé volontairement. Ainsi l'escompte ne forme pas un intérêt réel qui soit soumis aux dispositions de la loi du 2 septembre 1807, sur le taux de l'intérêt. Par suite, celui qui habite, l'emprunte se livre ; à des opérations d'escompte et perçoit au total de cinq pour cent en matière civile, et de six en matière de commerce, ne deviendrait passible des peines portées contre les usuriers, qu'autant que les escomptes eussent été employés pour déguiser des perceptions usuraires faites en vertu de prix conventionnels < arrêt > de cassation des 14 avril et 22 août 1821., Journal du palais, t. 5 de 1825, p. 200). escompter, v. a. faire l'escompte, le calculer et le réduire. Il signifie aussi, payer à quelqu'un le montant d'un effet avant l'échéance, moyennant un escompte. escopie, s. f. fourche. pelle de bois très-étroite, creusée dans sa longueur et recourbée par le bout, qui sert à jeter de l'eau sur la carène d'un navire, soit pour le laver, soit pour amortir l'action du feu lorsqu'on le chauffe. escopette, s. f. arme à feu, espèce de fusil de guerre ou de carabine que l'on portait ordinairement en bandoulière. Estopette, s. f. salve, décharge de plusieurs escopettes, c. arabes, fusils ou mousquets. Il est vieux. Esprit-m: (Jean d), seigneur de Bayonne, né à Montauban. dans le xvi^e siècle, était neveu du trop célèbre du Barlas, qui lui inspira du goût pour la poésie. On a de lui la Chrétienne, contenant l'histoire sainte du prince de la vie, Paris, 1617, in-8°. Il remonte, dans le premier livre, à la création du monde et au péché originel, et, ce qui est très-plaisant, il comprend les mauvais vers dans l'énumération des maux qu'a causés la chute de l'homme. Il a à se reprocher d'avoir, pour sa part, aggravé ce fléau. Estoitte, s. f. troupe armée qui escorte une personne, ou un convoi, des bagages, qui accompagne pour protéger, défendre ou surveiller pendant la marche. Il se dit également de vaisseaux de guerre qui accompagnent, dans le même dessein, des navires marchands, etc. escorte, tenir lieu d'escorte. Cette phrase et les deux suivantes peuvent s'appliquer à des gens non armés, et même à une seule personne. Faire escorte, servir d'escorte. Sans l'escorte de, escorté par. escorte, s. f. (marine), bâtiment de guerre qui marche avec des navires de commerce pour les protéger. escorte (Droit d'), plusieurs princes d'Allemagne avaient le droit d'escorter, moyennant une somme d'argent, les marchands qui voyageaient avec leurs marchandises; quelquesuns de ces princes avaient le droit d'escorte même sur les terres des autres princes. Ce droit tirait son origine de ces temps

malheureux où l'Allemagne était couverte de petits tyrans et de nobles brigands qui rendaient les routes dangereuses et les hérissaient d'embûches tendues aux riches voyageurs. Celui qui avait le droit d'écarter sur le territoire d'autrui avait aussi le droit de punir les délits qui se commettaient sur la voie publique, et si, dans ce cas, il jouissait du droit de péage (vectigal; il était tenu d'indemniser des pertes qu'on avait souffertes), il avait à surveiller pendant la marche. estoim. t. ai' (François d'), cardinal de ! que de Bordeaux, mérita la pourpre par les services sa famille avait rendus à Henri IV, et surtout par ses vertus et sa piété. Léon XI, Paul V, Clément VIII. Grégoire XV, Urbain VIII lui donnèrent des marques distinguées de leur amitié et de leur estime, dans les différents voyages qu'il fit à Rome. Le cardinal de Sourdis convoqua, en 1624, un concile provincial. Les ordonnances et les actes de ce Synode sont un témoignage du zèle dont il était animé pour la discipline ecclésiastique. Il mourut en 1628, à cinquante-trois ans. Kéroul de B. LE a. i' i. l. ksri d'}, frère du précédent, son successeur dans l'archevêché de Bordeaux, avait moins de goût pour les vertus épiscopales que pour la vie de courtisan et de guerrier. Il suivit Louis XIII au siège de la Rochelle, et le comte d'Harcourt à celui des Îles de Lérins qu'il reprit sur les Espagnols. Ce prélat était d'un caractère hautain et impérieux. Le duc d'Épernon, gouverneur de la Guienne, homme aussi fier que l'archevêque de Bordeaux, eut un différend très-vif avec lui. Le duc s'emporta jusqu'à le frapper. Le cardinal de Bichelieu, ennemi d'Épernon, prit cette affaire fort à cœur ; mais Cospéan, évêque de Lisieux, ramena l'esprit du cardinal, en lui disant : « Monseigneur, si le diable était capable de faire à Dieu les satisfactions que le duc d'Épernon offre & l'archevêque de Bordeaux, Dieu lui ferait miséricorde. » Ce différend fut terminé bientôt après, mais d'une manière bien humiliante pour le duc d'Épernon, qui fut obligé d'écrire la lettre la plus soumise à l'archevêque, et de se mettre à genoux devant lui pour écouter avec respect la réprimande sévère qu'il lui fit avant de lever l'excommunication. Sourdis mourut en 1645, après avoir donné plusieurs scènes odieuses ou ridicules. Est. o. i. ad. s. f. fraction d'une compagnie de gens de guerre, sous les ordres d'un caporal ou d'un brigadier. ESCo. i. Rti. ÉE, s. f. fouet qui est fait de plusieurs courroies de cuir. Il se dit aussi des coups donnés avec (.elle espèce de fouet. Ce mot est vieux. Esroi. "K. «EO.\, s. m. espèce d'orge hâtive qu'on fait ordinairement manger en vert aux chevaux. ESf. o. issE, s. f. mouvement, élan, course qu'on prend de quelque distance pour mieux sauter, pour s'élancer avec plus de force,

aver plus de légèreté. Il est familier et peu usité. escrime, s. f. art de faire des armes ; exercice par lequel on apprend à se battre à l'épée ou au sabre. ESCRIMER, v. n. s'exercer à faire des armes, à se battre à l'épée ou au sabre. Il signifie, figurément et familièrement, disputer l'un contre l'autre sur quelque matière d'érudition, de science. Figurément, et avec le pronom personnel, S'escrimer à faire quelque chose, s'exercer, s'appliquer à la faire. S'escrimer de quelque chose, savoir s'en servir. Esr.RijiEi'R, s. m- celui qui entend l'art d'escrimer. ssaot:, s. m. fripon, fourbe, homme qui a coutume de tirer quelque chose des gens par fourberie, par artifice. Ksr.ROQTER, v. a. tirer quelque chose d'une personne par fourberie, par artifice. Il prend souvent pour régime le nom de la personne qui est trompée de cette manière. Il s'emploie quelquefois absolument. Proverbialement, Escroquer n* dîner, signifie d'un parasite qui prend part à un dîner auquel on ne l'a pas prié. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.11% accurate

KaunwiM*<juriiFr.). Oite expression vient .le teroeurt, verbe italien qui signifiait obtenir quelque chose pour rien; elle est usitée pour désigner toute l'outrage, tout mauvais artifice par lequel on attrape le bien d'autrui. — « Quiconque, porte l'article 405 du Code pénal, soit en faisant usage de faux noms ou de fausses qualités, soit en employant des manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence de fausses entreprises, d'un pouvoir ou d'un crédit imaginaire, ou pour faire naître l'espérance ou la crainte d'un succès, d'un accident ou de tout autre événement chimérique, se sera fait remettre ou délivrer des fonds, des meubles ou des obligations, dispositions, billets, promesses, quittances ou décharges. et aura, par un de ces moyens, escroqué ou tenté d'escroquer tout ou partie de la fortune d'autrui, sera puni d'un emprisonnement d'un an au moins et de cinq ans au plus et d'une amende de cinquante francs au moins et de trois mille francs au plus. Le coupable pourra être en outre, à compter du jour où il aura subi sa peine, interdit pendant cinq ans au moins et dix ans au plus de certains droits mentionnés dans l'article 42 du présent code; le tout, sauf les peines plus graves s'il y a crime de faux. » - I. l'escroquerie ainsi définie a plusieurs points de ressemblance avec les délits qui, comme elle, sont une atteinte frauduleuse à la propriété, tels que les vols, larcins, filouteries, banque, etc., mais elle a néanmoins des caractères qui lui sont propres; le principal de ces caractères distinctifs consiste dans la remise ou la délivrance de certains objets à l'aide de ses artifices — Il y a lieu de penser, quoique cela ne soit pas universellement admis, que cette remise ou délivrance est exigée, non pour caractériser la tentative punissable, le texte de l'article 105 paraît à cet égard n'établir aucune distinction entre le délit consommé et la simple tentative; et l'intention du législateur a été vraisemblablement d'éviter de frapper les individus qui ne seraient déjoués qu'en apparence, ce qui eût pu arriver si la remise n'avait pas été opérée - l'autre élément essentiel du délit, c'est l'usage de l'un des moyens frauduleux indiqués par l'article 405. Ainsi dans l'escroquerie par usage d'une fausse qualité de la part de l'agent révoqué d'une compagnie d'assurances qui, dissimulant sa révocation, perçoit des sommes qu'il s'approprie; de la part de l'individu qui, prenant la qualité de chirurgien, délivre des certificats de visite pour des exemptions; il a même été jugé qu'il y avait escroquerie de la part de l'individu qui avait obtenu de gens l'escroquerie

crédules une me somme en «e faisant passer pour le prophète Elie. Quant à l'escroquerie par maudîmes frauduleuses, elle peut exister qu'autant que le dol a été pratiqué intentionnellement, directement et très-urtificieuiement ; il faut qu'il y ail eu dol personnel, rl que le dol ail été la cause déterminant.- du conlr.it D'autre part, c'eût été pour ainsi dire entraver le commerce que d'incriminer tous les actes mensongers; aussi ost-il indispensable, |Kiur que l'escroquerie existe, que les fraudes soient telles qu'il ait été im|»nssihle de se garantir par uni' attention el une expérience ordinaires. Aussi la cour de cassation a-l-ellc jugé plusieurs fois que les manœuvres stiln. nl l'escroquerie sont celles seulement d'égarer ta prudence' ordinaire, de déconcerter le\$ mesures de /nVru./'inrf et de tUrelé qui accompagnent ou doivent accompagner tuuln let trantactiunt lon'-./ei, S|jécialctnnt des manœuvres pratiquées pour vendre des marchandises à un prix excessif ne constituent pas le délit d'escroquerie, lortqu'etlet n* tout pat de nature à irnmpttr ta prévoyance du commun dei hommes. — line entreprise n'est pas fausse dans le sens de l'article 405 si elle a une existence réelle, encore bien qu'on en ait exagéré l'importance. — Il y a escroquerie par persuasion d'un pouvoir ou d'un crédit imaginaire dans le fait d'obtenir de l'argent sous prétexte de faire des présents aux juge» pour avoir une dérision favorable ou avec promesse de faire réformer un conscrit. — L'action en escroquerie se prescrit par trois ans, à dater du jour de la remis* ou «limace des fonds, valeurs, etc. L'escroquerie peut être («oursuivic dolTirc par le ministère public, sans qu'il soit nécessaire nue la partie lésée ait porté plainte ou uni intervenue. — l,i juridiction correcticuielle peut et doit, comme la juridiction civile, ordonner la résolution de» choses escroquées et annuler la convention viciée de fraude. km HiiQuri», ri sk, s. celui, celle qui escroque. Un ne I emploie guère qu'avec un complément ■OIIIB (Jean-François:, né en I7tw près de Toulon, était avant 1781» marchand 'de draps dans celle ville. Il eu embrassa la cause avec ardeur, détint en l'iHO juge de paix, puis député du Var à la convention. Il siégea parmi les montagnards. Il vota ta mort de Louis XVI Il reçut ensuite unemis11. (Ml) les départements méridionaux avec Gasparin et Grand, et assista à la prise de Toulon , et prit beaucoup de part aux proscriptions qui la suivirent. Itrnlrè dans le sein de la convention nalionale. après le u thermidor, il dénonça Frerou et Barras pour des dilapidations dans leurs missions a Marseille el à Touion; mais il ne put fournir aucune preuve de celte accul la t ion. Accuse lui-même d'atoir fomenté la révolte que les lerI rorisles avait fait éclater a Toulon en 1795, il

fut emprisonné ; avec Salicelli et Grauct. et rendu à la liberté par l'amnistie d'octobre de la même année. Il retint à Toulon reprendre son ancien métier. En 1812 il fut forcé par la loi contre les régicides d'aller chercher un refuge à Tunis; mais ses amis vinrent de lui faire son retour, et il mourut en 1817. Esculape, dieu de la médecine, était fils d'Apollon et de Coronis ou selon d'autres de Larissa, fille de Phlégius. Sa mère Coronis, voulant cacher sa grossesse, l'exposa près de la ville d'Epidaure ; mais une chèvre du berger Arcas le nourrit de son lait, et le chien de ce même berger vint se coucher auprès de lui pour le défendre. Selon une autre tradition, Apollon, après avoir eu commerce avec Coronis, la confia à la garde d'une corneille ; mais, apprenant bientôt qu'elle était infidèle, il la tua dans un accès de colère, tira de son sein l'enfant dont elle était enceinte, et confia le jeune Esculape aux soins du centaure Chiron. Esculape fut à l'école de ce maître célèbre de progrès rapides dans la connaissance des simples, et joignit avec le plus grand succès la chirurgie à la médecine; ce qui l'en fit passer pour l'inventeur. Il accompagna les Argonautes dans leur expédition en Colchide, et il les guérit de toutes leurs maladies. A son retour, il rendit la vie à Hippolyte, qui venait de périr victime de la perfidie de Phèdre, sa belle-mère. Il vint en avant porté de plaintes à Jupiter, le dieu foudroya Kécyrops; mais Apollon, pour venger son fils, perça de ses flèches les Cyclopes qui forgeaient la foudre. Dans la suite, Jupiter, pour consoler Apollon, plaça Esculape dans le ciel, où il forme la constellation du Serpente. La plupart des villes de Grèce lui rendirent après sa mort les honneurs divins; mais son culte fut surtout en vigueur à Epidaure, à Athènes, à Argente et à Smyrne. Son culte passa dans la suite de la Grèce en Italie Home ayant été délivrée de la peste, l'année 5 de sa fondation { 3 »! ans av. J.C. j. lui éleva un temple, parce que ce dieu vint, dit-on, dans la ville sous la forme d'un serpent, et se cacha ensuite dans les roseaux d'une île du Tibre. On lui avait consacré le coq et le serpent, parce que ces deux animaux sont le symbole de la vigilance et de la prudence dans l'exercice de la médecine. On le représentait avec une longue barbe, ayant un coq à ses côtés, et tenant dans la main droite un ballon enroulé d'un serpent. Esculape avait épousé Epione, dont il eut deux fils. Machaon et Podalire, médecins fameux; et quatre filles, dont Hygie, déesse de la santé, est la plus célèbre. (Quelques ailleurs disent qu'il ne mourut qu'après la guerre de Troie. KM TRIAL., en espagnol Ercortat, village situé à sept lieues de Madrid, dans une contrée montagneuse. Ce village, assez isolé du reste, n'a de

remarquable que le vaste palais auquel on donne le nom d'Escorial . quoique son nom véritable soit San-Lorenzo et Real. Ce palais fut bâti par Philippe II , en mémoire de sa victoire de Saint-Quentin . en 1567. Malgré ses proportions colossales, il a un aspect fort peu imposant. Une partie de l'édifice constitue le palais du roi ; l'autre, plus somptueux, était réservé à une communauté de moines hiéronymites Dans l'intérieur, on remarque de vastes galeries ornées de tapisseries et de tableaux de lions maîtres; l'une, appelée la galerie des batailles , est peinte à fresque. On admire l'église, le réfectoire long de plus de cent pieds, le cloître muni d'un double rang de portiques, et la bibliothèque, riche surtout en manuscrits arabes. Au milieu du carré de l'Escorial s'élève sa superbe église surmontée d'une coupole et de deux tours. On y arrive , du côté de la tour intérieure, par un escalier et un portique au-dessus duquel sont placées six statues colossales L'intérieur de l'église, orné de marbres et de peintures à fresque, renferme des mausolées royales. Au-dessous de l'église s'étendent des caveaux qui servent de sépultures royales. SUR ces, auteur de deux livres de l'Ancien Testament , fut prêtre des Juifs quelque temps après leur captivité, et sous le règne d'Assur-Banin Longue-Main. Il est appelé docteur habile dans la loi de Moïse. Selon les conjectures communes, ce fut lui qui recueillit tous les livres canoniques, en rendit le texte plus correct, les distribua en vingt-deux livres, selon le nombre des lettres de l'alphabet hébreu ; mais ce fait n'est pas incontestable. On croit encore que , dans cette révision , il changea quelques noms de lieux, et suivit ceux qui étaient en usage de son temps à la place des anciens» Les deux livres de

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.24% accurate

S. { 3« 1 il titras sonl reconnus |iour canoniques par la synagogue et par l'Kglisc. Le second est attribué à N'èhemias. Le troisième, qui se trouve en latin dans 1rs Miles ordinaires, après la prière de MlnMlftj. es! rrçu comme canonique cher kl UrreSi mais il rsl regarde comme apocryphe par 1rs catholiques et pur 1rs anglican» t> troisième livre, dont on a le lexe grec. n'est qu'une répétition des deux premiers : il est cité par saint Alhnna5e, saint Augustin, saint Ambroise : saint Cyprien mén e srmlile lavoit cm nu l.c quatrième, qui ne subsiste qu'en latin, est rempli île visions, de songes, et contient des erreurs; ij est d'un autre auteur que lr troisième, et probablement d'un juif converti, m u» mal instruit : les tirées u en font aucun r.is, non plus que 1rs l-itins Nous ne doutons pas quTsdras n'ait beaucoup contribué à la roi 1er! ion ou au canon des Inns de l'Ancien Testament, aussi bien qu'au rétablissement de II république juive ; maison lui attribue tant de choses sur de simples présomptions, qu il <■>(diflieile de ne pas douter 'le plusieurs. Bien n'est plus ingénieux, M si l'on veut, rien n est plus probable que les conjectures que "rideaux a faites dans son Histoire drs Ju>fs, liv. v, sur les travaux d Ksdras: mais de simples probabilités ne sont pas des preuves, et il en faudrait de très -positives ilnns une question aussi importante qu'est l'authenticité, l'integrilc rl la divinité des litres de l' Ancien Testament. Suivant ces conjectures , c'est Ksdras qui réunit en un corps 1rs livres > acres, qui en donna une édition correcte , et qui les rangea à peu près dans le même ordre où ils sont aujourd'hui. Il en ratsrmhla le plus grand nombre d'exemplaires qu'il put : il les confronta, cl il corrigea les fautes qui s y étaient aucune inconséquence une assistance de lliru par I inattention des i opisles . il fut aidé dans ce travail par les docteurs de la grande synagogue, i'.e|M-nd.int il ne put pas RttttN dans ce canon ou catalogue , ni son propre livre . ni celui de Nehrmie. ni celui de .Malachie. qui paraissent avoir été écrits par lui. Il ajouta , dans plusieurs endroits des livres sacrrs, ce qui lui parut nécessaire pour les érlairrir, les lier et les achever, rl en cria il rut l'assistance du même Esprit qui 1rs avait dictés au commencement. Mais ces additions prétendues sont les passages que Spinnsa et d'autres incrédules soutiennent n'avoir pas pu erre écrits par Motsc, et l'on a solidement prouvé le contraire. Ksdras est encore l'auteur des deux livres des Paralipomènrs, et peut-être de celui dT sther ; cependant il y a dans le premier île ces livres, c r., une généalogie des descendants de

Zorobabel, qui s'étend plus bas que le temps d'Esdras : ce qui est donc vraisemblablement lui qui l'a faite en entier : conséquemment ces ouvrages n'ont été placés dans le canon que plus tard. Il changea les noms anciens de plusieurs lieux, et y substitua les noms modernes, afin de les faire mieux connaître. Enfin, il écrivit tout en lettres chaldaiques, plus nettes et plus agréables que les anciens caractères hébreux ou samaritains. Quelques savants ont même douté s'il n'est pas l'auteur des prophètes du texte hébreu. Tout cela n'est fondé que sur la tradition, qui, touchant la question sur laquelle nous parlons, est mêlée de plusieurs fables auxquelles on n'ajoute aucune foi. Il s'agit donc de savoir quelle règle nous devons suivre pour distinguer dans cette tradition le vrai d'avec le faux. Nous ne révoquons point en doute l'inspiration d'Esdras, puisque son livre fait partie des livres saints; mais nous ne savons que par la tradition juive qu'il a écrit les Paralipomènes, le livre d'Esther, et non celui de Tobie; qu'il a mis dans le canon l'ouvrage de Jérémie, et non celui de Baruch. et qu'il a fait tout ce que les Juifs lui attribuent. Or, cette tradition des Juifs n'a été couchée par écrit qu'après la naissance du christianisme, environ cinq cents ans après la mort d'Esdras. Il faut encore s'y fier, pour savoir que les livres d'Isaïe, de Jérémie, de Michée, de Jona, de Baruch, des Paralipomènes, ont été placés dans le canon par la grande synagogue. La première chose de laquelle il faudrait être certain est que cette synagogue a été inspirée par l'esprit de Dieu pour faire cette opération. On croit que la grande importance de l'ouvrage le demandait, et que cette preuve suffit. Sans doute, elle suffit aussi aux protestants en général, puisqu'ils n'en ont point d'autre. Il est fort singulier que les protestants attribuent si libéralement l'inspiration de Dieu à la synagogue juive, pendant qu'ils la refusent à l'Eglise chrétienne. Cependant cette inspiration n'était pas moins nécessaire à l'Eglise pour former le canon des livres du Nouveau Testament. C'est à la synagogue pour dresser le catalogue des ouvrages de l'Ancien Testament, qu'ils sont forcés de s'en tenir à la tradition orale des Juifs, qui a demeuré cinq cents ans sans être écrite, et ils refusent de s'en rapporter à la tradition vivante de l'Eglise catholique, à moins qu'on ne leur en fournisse des preuves par écrit dès le II^e ou III^e siècle, voilà une biénirée à laquelle nous ne concevons rien. Pour nous en donner une règle plus simple, et qui n'est sujette à aucun doute, nous nous en référons à la synagogue de Dieu pour discerner les livres sacrés; mais, quand elle ne l'aurait pas eue, notre foi n'en serait pas moins certaine. C'est Jésus-Christ et ses apôtres qui ont appris à l'Eglise chrétienne quels sont ces livres, soit pour l'Ancien Testament, « soit pour le Nouveau; et nous en sommes assurés, parce que

L'Eglise a toujours fait profession de ne croire et de n'enseigner que ce qu'elle a reçu de Jésus -Christ et des apôtres. Nous n'avons pas besoin de remonter plus haut, cette autorité seule nous suffit. Plus leurs incrédules ont assuré qu'Esdras est le véritable auteur du Pentateuque attribué à Moïse, et des autres livres de l'Ancien Testament ; un peu de réflexion suffit pour leur faire sentir l'absurdité de cette supposition, l'Esdras n'est venu de Babylonne ni en Judée que soixante-treize ans après le premier retour de la captivité sous Cyrus. et sous la conduite de Zorobabel : il n'était ni grand prêtre, ni juge souverain de la nation, mais simple sacrificateur. Les Juifs ont-ils été assez dociles pour recevoir de ce prêtre des livres, des dogmes, des institutions dont ils n'avaient encore aucune connaissance ? Si les Juifs n'avaient pas été imbus de la croyance, des traditions qu'ils utilisaient toujours attribuées aux livres de Moïse. on devrait les regarder comme des insensés, d'avoir quitté la Perse et l'Assyrie pour venir s'établir dans la Judée, Ce n'est pas Esdras qui leur avait inspiré cette démence soixante-treize ans auparavant, » Il atteste dans son livre que, quand il arriva à Jérusalem, il trouva le temple rebâti, le culte rétabli, la police remise en vigueur, se/ou la loi de Moïse ; que tous les règlements qu'il ajouta furent faits en vertu de celle même loi • donc elle était connue et révérée des Juifs avant qu'Esdras fut arrivé. Comment la connaissaient-ils, sinon par les livres de Moïse ? S'il est impossible qu'un seul homme puisse posséder toutes les connaissances historiques, physiques, géographiques et politiques nécessaires pour composer non-seulement les cinq livres de Moïse . mais tous les livres qui composent l'Ancien Testament. Il est impossible qu'il ait osé varier moi-même pour prouver le bon et la manière de douze ou quinze auteurs différents , et qui les distinguent. Il n'y a qui comparer le livre d'Esdras avec le livre d'Isaïe, et voir s'il sort du même auteur. Il n'a pas écrit en hébreu pur : il y a mêlé du chaldéen : le seul ouvrage qu'on puisse lui attribuer, outre celui qui porte son nom, sont les deux livres des Paralipomènes, et il n'aurait pas pu les faire, si les livres précédents n'avaient pas existé. Aurait-il réitéré ce qui est dit dans le livre des Rois. s'il avait été l'auteur des uns et des autres ? Il n'aurait fait qu'y reprendre l'histoire où les Rois des Hébreux étaient traités. V Il faut supposer qu'Esdras a été inspiré pour faire les prophéties qui n'étaient pas encore accomplies de son temps ; celles qui regardent le Messie et la conversion des nations, celles de Daniel, qui annoncent la succession des monarchies futures » Si les livres de Moïse avaient été forgés par Esdras, les prophètes, établis à

Samarie. ennemis mortels de ce prêtre et des Juifs qui le resperlaient ,
 n'auraient jamais reçus des livres comme divins, comme la règle de leur
 croyance et de leur police : aucun peuple n'a pris de son gré un ennemi pour
 législateur. La Constance de ces Samaritains à conserver les anciens
 caractères hébreux, pendant que les Juifs ont adopté les caractères chal-
 déens, prouve que l'un de ces peuples n'a jamais rien voulu avoir de
 commun avec l'autre. H» Si les Juifs n'avaient pas été bien convaincus qu'il
 y avait une loi de Moïse qui leur défendait d'épouser des étrangères,
 auraient-ils consenti à se séparer de celles qu'ils avaient prises pour épouses,
 de les envoyer avec les enfants qu'ils en avaient eus . comme ils le firent
 lorsque Ksdras T xigea ' e IS Quelques incrédules l'ont taxé d'erreur. à ce
 sujet ; il n'aurait pas osé le proposer de sa propre autorité Nous ne
 connaissons aucun de ces critiques qui se soient donnés la peine de ré-Kindre
 à aucune de ces raisons. Crus qui ont imaginé qu'une partie des livres de
 l'Ancien Testament s'étaient perdus pendant la captivité de Babylone et
 qu'Ksdras les rétablir, retombent à peu près dans les mêmes inconvénients
 Les livres de Tobie et d'Ksther nous attestent que pendant la captivité les
 Juifs observaient leur religion, leurs lois, leurs mœurs nationales, autant qu'
 il leur était possible : donc ils étaient attachés à leurs livres. Une législation
 aussi compliquée et aussi minutieuse que celle des Juifs n'a pu se conserver
 qu'à l'aide d'une simple tradition. Si tous les exemplaires de la chronique de
 Froissard ou de l'histoire de Joinville étaient perdus . nous voudrions savoir
 qui serait parmi nous l'homme assez habile pour les faire tels qu'ils sont.
 Encore une fois, il n'est pas prouvé qu'Ksdras ait eu autant de part qu'on le
 croit communément à la collection des livres sacrés, au changement de
 caractères, à la correction du texte, etc. V. les dissertations sur Digitized by
 Google

The text on this page is estimated to be only 14.71% accurate

ce sujet, Bible d'Avion la Hibi* expliqué, a h gnon, t. xvn, p. 5 et suiv. — I. auteur de fait quelques objections frivoles contre le son refutalcor y a solidement répondu : elle» lie valcnl pas la peine d'être répétée*. 11-K ,t'î>,B^ l"11'»*)' d'Arménie, succéda en IUS à Christophe III. Lest lui qui aida l'empereur Hcraclius a réunir I Ejilise il Armcuicàcclle des Grecs dont elle était separccdc puis leçonede «le Chaliédoiie Cet événement, qui ml lieu en Gill, souleva ronlre Esdras un grjnd nombre des docteurs d Arménie, el t roulda le reste de fa vie d' Esdras par di s discussions aver sou clergé II mourut de chagrin eu Hô'.l. Versés III lui succéda ^E.SDRAS AXKI.UHATST, écrivain arménien, >iv,iii dans le. V" siècle de notre ère II étu.lia I éloquent c sous le célèbre hislonen MoTse de Khuncn, et biciilot il devint un îles plus habiles rhéteurs île l'Arménie. Il mourut au commencement du vi' siè Clc. Sus ouvrages, qui sont tous restés manuscrits , sorti : I > un iratléde rft/or«u«e,diviséenciug livres; i un Tmiiriiegntmmaire, v un E'og, de ,aint Metiole ; ^ une Ihmël.e tur ,,,,,,< (rrlgoire , apôtre d* C ' sur des sujets religieux K-Hi-Ni , ancien terme de musique, par lequel nu désignait le ton de mi. EMiRIttKY <JKA*- F*Airçni9, ABDK D I, lils d un liamn du I -angucUoc, naquit au château de M.irjevnlis-lisGardois près d* Mines, vers 17.V». Destiné à l'étal ecclésiastique, il fut royc a Pans pour y achever ses études à la m tison de Sorbonne et il en fut nommé prieur |>ciidaul sa licence. Ver* celte époque il eol le prieuré île l'Aiguillon en bas Poitou. Attaché en qualité de vicaire général . en «77!*, à M. de Cicé, évêque d • Ktxlez . il le suivit à Bordeaux , Uirs de sa Irauslaion à iv siège en .80. Bientôt a,,rè,(M fut nomme à un canonical de la calf»«'rak-. hn 1788. il obtint une abbaye, et la promotion de I aube de la l-are au siège <le Nancv lui assura la iioiiiiiiialinn du cardinal de Bernis, pareul de ce prélat, pour l'agence du clergé en l-uo. Mai, |a révolution lui ferma bientôt celle brillante carrière Signalé bientôt pour son dévouement au roi, il s'enfuit a I étranger. En I71M d vint en Vendée et fil parti de 1 1 malheu"""" expédition île Quibcron, el traversa au milieu •!< s perds (323) EMMKSABD. H** II. ou l>i< MIL , célèbre archevêque de Luiideu, en Séante . el primai de Danemark , naquit au commencement du sans nombre loulc In Hr élague pour se rendre auprès de Cîia relie. S étant associe a ses fatigues et à ses dangers , il fui pris par Ici soldats républicains, mais il s'enfuit: puis après la chute deâloflict. il fut recueilli

par madame la Bougonière, sœur du régicide Laréveillère-I.*pauji, et resla
 caché plusieurs mois chei elle. Cependant . impatient d être plus mile à m
 cause d parui pour P»mCt offrit sa coopération à IJn.tter, la Vdleheuriioy et
 Dunan de Pr.sle, cominissaires du r.i, qui envoyèrent en Vendée. Bientôt les
 commissures furent arrêtés, et d Esgngny fat lui-même poursuivi Mais,
 malgré tous les jtenls qui I entouraient , sur un ordre du roi il se rendit à
 fans, ou il fui investi de l'agence rovale dont il remplit avec courage les
 périlleuses fonctions. Au bout d'un an, il fui remplace par le prince Louis de
 la Trémotiillc, et ne conserva plus ?Lr!,rri"s,?"l;""l' qu'avec l'èvcqut
 d'Arras. Ce ne fut qu'en ioO-2 que | espoir du retour des Bourbons sembl ml
 à jamais perdu, il obtint de Monsieur de se retirer dans sa lamille, qu il tar
 une bande de uorts victimes mit Induit» . reillenx et lie quitta plus, jusqu'à
 ce qu'il fui assassiné p. brigands en IHI5. - IvUx de ses frèn s étaient de leur
 dévouement à la cause de la monarchie : le premier, m echafatid a Mmes.
 en 1791; le second, dans les prisons d'A lais, on il fut massacré. Ksits on
 MESirs Jeav, prêtre d Ulrcrhl.vovagca dans le Lerant et dans l'Inde en
 i^Mî» selon Foppens. en I i8-i selon t.. Burmau dans son Trajeclum
 eruditum.el nous a hissé son tinerantiui »(W l'eregrinilio hiero*oly,nOa<\a
 prr Artbinm. &thii,pinm, ele Celte relation respire le goût du meret de la
 crédulité du temps. \a première édition est sans date; la deuxième parul à
 lleventer, en I \M. Il en parut une autre à Anvers, en I.MtO, in-K", HSII'S
 ou HKfcll.s ItM.UiBn . né à llrcchl, si- lit jésuite à Venise en ir.HH. el
 prolongea son séjour dans celle Mlle p >nuant quarante-quatre ans, occupé
 a enseigner les buiinmlesH mourut à Plaisance en IU3I On lui doit quelques
 livres élémeiHaires pour l'enseignement du grec, du latin el de la pro«Wie,
 et une traduction latine de la petite pièce de vers grecs HeSmimias, de
 Rhodes, qui a pour litre : I* H»rhe Bipennis) K»ll!j ou ueiirs (.i illaimk .
 jésuile d 'Anvers . proîes•ail la philosophie, et n'était pas sans talent pour la
 poésie el Inoquence. Il (tarissait vers le milieu du xvile sicele. Il nous
 î.,'8*? : Kmétewa'a «aern de fidi, \$pe et eharilalr. Anvers, 2" U9*iu* fdtlil
 od «r-ilmwi tirMha». Air,et*. 1»57, m- 12. XI.* siècle. On croit qu'il était
 lils .le Suènon. évêque de Wiliorg Knvoyé à Wildeshcin pour y faire ses
 études, il v fut allaqiie d une maladie dangereuse, pendant laquelle il' fil
 v<m d établir cinq monastères s'il recouvrait la sauté. Ilr retour en
 Danemark, il fut d abord nommé chanoine, ensuite archidiacre «le la
 cathédrale de l.unden. En 115», il obtint l éiêché de Itoscliils, el quatre ans
 après il fut élevé sur le siège épiscopal et primulial de l.unden. Parvenu a

«<le dignité, il se souvint de sou vrru, el saint Heruard lui envoya, à sa prière, un de ses religieux, l'iuillaume, qui présida à la f& idatiou du mnnaillère d'Esrole (>|»eiid ml les soins qu'il donnait à son église ne lui fusaient pus négliger les affaires temporelles, el, né avec un |K'ii(haut à l'ambition, il i lier, liait lissez souvent à le satisfaire. Il prit pirl à toutes les discussions politiques, et se décl.ira lailh>t pour el tant t contre son souverain, a qui il lit même une I guerre ouverte. Cependant , au milieu de ces agitations mon. et quantité d autres ouvrages ! dames, il ne pouvait voir, sans un sentiment d admiration, h* venns sublimes de saint Bernard.)our qui il eut une vénération toute partit ulière Il lit même plusieurs vovages en France jjour lui parler Uoltanl entre Dieu el le mondé, d était depuis lunglrmps presse de se consacrer cnlicreoienl a la retraite dans la st-lilude de Claii vaux ; mais de trop forts liens rattachaient enore au monde. Il lit un vovagi à îtome pour y visiter Adrien, qu'il avait connu lors de sa légation dans le Nord Ce pape étant mort, il en résulta un schisme; l'archevêque se déclara pour Alexandre 111, tandis que son roi, Yaldcmar, pril le parti de Victor III. De là une lulte vio'eni- entre le roi et Eskil. La) prélat ayant succombe, fut obligé de luir, rt fil un voyage à la terre sainte. A son relour, il resta quelque temps en France, et fui ensuite rétabli dans sa d guite. Apres quelques nouveaux tracas, il connut enfin le néant des grandeurs humaines, el, quoique saint Item ird ne fut déjà plus, il se relira dans ta sobtudeil.ClaivrMux.pour y terminer dans l'exercice des devoir» île la religion une carrière qui n'avait été que trop agitée. Il mourut le S septembre t IH7. dans un âge Ires-avance. En quittant son siège . il avait n-commandé Absalon pour son successeur Il se tint sous son pontifical un concile national à I. milieu , aucju. I assistèrent les évêques de Danemark , de Suède, de Norwege, el Théoilignus, légat du saint-siège. On connaît de ce prélat i Dn.ii frriédnaïgur <lr Sranie, Copenhague, IMS, av c le iode civil de la inemr province. I skil , sénéchal de Sui'rde au xnr siècle. Il rassembla les anciennes lois et coutumes de Veslrogolbie , el ce recueil fut longtemps le code d'une partie de la Suède D autres sénéchaux cl juges rédigèrent les sl iluts de ITpland. qui furent suivis dans ITpland cl- dans les provint es voisines. Ce sont ces deux recueils qui oui servi de base au code général, rédige dans les Siè les postérieurs el publiés au nuni du roi el des el.it.s i .HMrA.Miti J vsKPii Ai.PMii.NsK . membre de l liistitol. né à Pélissauc dans la Pro>ence en I7"0, fil ses études chez les itères de l'Oratoire, à Marseille , el p.rtil ensuite pour SaintDomiiiigiie. Il avait fait deux voyaues

en Amérique lorsque la révolution vint à éclater. Député à Paris* en 1790, il s'occupait de la rédaction de plusieurs journaux politiques consacrés à la défense du roi. Obligé de fuir après le 10 août 1792, il se retira en Angleterre où il s'embarqua pour la Hollande. Il passa de là en Allemagne, en Italie, et se rendit peu de temps après à Constantinople où il fut accueilli avec distinction par M. de Choiseul-Beaupré. En revenant à Venise, il offrit ses services à Monsieur (Louis XVIII). Il retourna en France en 1797, fut un moment attaché à l'ambassade de Hollande, et travailla quelques mois à la Quotidienne. Après la révolution du 13 fructidor, il fut enfermé au Temple et ne put en sortir que pour être de nouveau banni de la France. La censure du directoire lui permit de revenir à Paris en 1799 : il coopéra à la rédaction du Mercure de France, avec la Harpe et Fontanes, publia des fragments de son poème de la Saragatze, dont il s'occupait depuis longtemps, et quitta ses occupations littéraires pour suivre le général Leclerc à Saint-Domingue. De retour en France avec les malheureux restes de cette expédition, il fut nommé chef du bureau des théâtres au ministère de l'Intérieur, place à laquelle il renonça pour accompagner l'amiral Joyeuse à la Martinique. À son retour, en 1800, il fut nommé successivement censeur des théâtres, censeur de la librairie, chef de la troisième division de la police générale, et membre de l'Institut. Il écrivit contre l'envoyé russe, imprimée dans le Journal des Débats. Il fut obligé encore de quitter la France et de se retirer en Italie, il mourut à Naples. après trois mois d'exil. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.46% accurate

I. Sopl de m» exil. iwur revenir dan* sa pairie, lorsque, sur le chemin «le Foodi , ri disposa le |.cuple a rap|»elrr ce | il fui loul a coup entraîné par «le» chevaux fougueux von un l-.sope acquit par se» talents «I immenses richesses, et, maigre précipirc, el se brisa la tête contre «m rocher. Il expira le 25 j m m incroyable prodigalité, laissa un héritage de deux millions, juin 1 H 1 T. laissant une femme el lnùs lilcs sans forlune. Ses i ksopk . fils <lu procèdent , voulait enrichir sur la prodiga - I" la Savigalion , poème en huit | lj(0 ,le son iknv . el sr faisait un jeu de faire dissoudre des principaux uuvrags sont: I" la naviga chants, P»ri«. l*»r». -2 vol. in H"; seconde édition, en six chants seulement. I vol. in 2- Trtjan, opéra en trois «les, représenté en IH07 ; V Fernand Ct.rle: , njièra en mus ark-s. joue en IfMW : t" «le* pièce» de rers sur les circonstances, particulièrement en faveur de Bonaparte; V des mrfri luttai i<i>ei et littéraires qui accompagnent la première édition du p< émr de l'ImigiMiifio», par Ik-lille; 6' des articles fournis à la lltograpÂiV ûntvertelU de Mirliaud. KSIM'KS <zoni .i, famille des malac»pléryi;iciis abilominaux établie parCuvier, pour tous les poissons qui ont lrs mâchoires garnies de fortes «lents pointues et nombreuses, le museau aplati, l'orilice des opercules très-grand, le corps et la queue allongés latéralement : poinl «le nageoire adipeuse, une seule j dorsale placée au-dessus de l'anale ; ce sont lrs brochets, les galaxies, lrs orphies, le» scombresoces, les demi-becs, le» slomias, les nvcroslomes. le» alèpocéphalcs, les exocets, et eiilin les mnrmvre». KSOK, père «le Jason. était Élis «le I rêthée et frèrr de Pélias. Apre* la mort de son père, il monta sur le trône dïolrho«, d'où il fut chassé par «on frère. Ce prince épousa Aleunèile. «lont il eut Jason. Eswi étant accablé de vieillesse. Merléc le rajeunit à la prière de Jason. son mari. Celle pruiresv épuisa rar une .ibomlanlc saignée le sanc vieilli de son beau-père, et, ayant remplacé par une liqueur conqiusée «lu suc «l'herbe» aromatiques, réussit a loi rendre tonte la vrpueur «le la jeunesse. Quelques auteurs disent qu'Eson, dans la suite, se donna la mort en nuvant du sang de taureau, pour sr soustraire aux persécutions de Prlias. Esope, le plus ancien fabuliste gui'. Uim n'est plus incertain que loul ce que l'on en raconte : on a même mis eu doute son existence. On suppose qu'il fut contemporain des srpl sages. Suivant le récit le moins fabuleux. Esope naquit a Armorium , bourg de l'hrvgie , où il fut d'abord esclave «l'Idmoii cl «le Xaulhus, qui'

l'affranchit. Prêtant un langage aux animaux et même aux êtres inanimés. Esope enseigna, « vertu, réprima les vices » et corrigea les ridicules. Il composa de « poésies qui, sous le voile de l'allégorie. « Avec les agréments de la fable, « alliaient des moralités utiles et de » leçons importantes. Le bruit de sa sagesse s'étant répandu dans la Grèce et dans les pays circonvoisins, Crésus, roi de Lydie, l'appela à sa cour, et se l'attacha par « ses bienfaits pour le reste de sa vie. Esope rencontra Solon à la cour de ce prince; Solon, austère au milieu d'une cour corrompue, philosophe avec des courtisans », choqua un peu Crésus par une morale importune; aussi fut-il renvoyé dans sa patrie. Esope, qui connaissait à fond les grands, lui dit : « Solon, n'approchons point des rois, ou disons-leur des choses agréables — Point du tout », répondit le sévère philosophe : « Ne leur disons rien, ou ne leur disons que des choses utiles ». » Esope quitta la cour de Lydie pour voyager dans la Grèce, Péloponnèse venait de s'emparer du pouvoir souverain dans Athènes, et cette ville supportait le joug de ce prince avec impatience. Le fabuliste, témoin des murmures des Athéniens, leur raconta pour les apaiser la fable des Grenouilles qui demandèrent un roi à Jupiter. Esope parcourut la Perse, l'Égypte, semant partout sa morale ingénieuse. Les rois de Babylone et de Memphis se tirent un honneur de l'accueillir d'une manière distinguée; quand il fut de retour à la cour de Crésus, ce prince l'envoya à Delphes pour y consulter Apollon. Mais Esope déplut aux habitants de cette ville par ses reproches, et surtout en leur appliquant la fable des Bâtons flottants, qui de loin paraissaient quelque chose, et qui de près ne sont rien. Cette comédie ingénieuse les irrita tellement que, l'accusant d'avoir enlevé un des vases sacrés du temple d'Apollon, ils le précipitèrent du haut d'un rocher dans la mer. l'an 561 avant J.-C. Maximus Planude a écrit une Vie d'Esope, où il le représente petit, difforme, et où il raconte sur lui une foule d'aventures singulières; mais on regarde cette histoire connue entièrement fautive. Les fables qui portent aujourd'hui le nom d'Esope sont un recueil de tous les apologues composés avant et après lui. Esope, courtisan de Mithridate, auteur d'un Traité sur Hélène et d'un Périégétique sur son maître, vivait vers l'an 88 avant J.-C. Romyr (Clapdus), le plus célèbre acteur tragique qu'aient eu les Romains. Il donna de « s leçons de déclamation à Cicéron, et des pierres précieuses » - (K. S. Joshi) ou l'isopote de Perpignan, poète hébreu, est l'auteur du poème intitulé : l'assaut d'urgence, qu'il lit à l'occasion du mariage de son fils Samuel, et qu'il récita en présence de convives. C'est une espèce d'épithalame où il enjoint au nouvel époux

se» devoirs futurs envers sa femme et ses enfants. Il a été imprimé à Constanlinople en 1795. Peuchliu n'a pas donné une traduction. I. line sous ce titre: A. Jos. HyuortrHt, l'arabianisme, Jwtaoruîn poëla dulcissimus, ex hebr. Iliujnn in Intinam trvduclus, Tubingue, 1811-12, Mercier, professeur d'hébreu au collège de France, en a donné une nouvelle traduction accompagnée du texte. F. spon (bolan un des noms de la chicorée cités dans Dioscoride. $\alpha\pi\sigma\tau\epsilon\lambda\alpha\sigma$ et $\tau\epsilon\lambda\epsilon\sigma$ « $\alpha\pi\sigma\tau\epsilon\lambda\alpha\sigma$ K Esolérique. du grec «m., en dedans, est opposé, dans l'histoire de la philosophie ancienne, à $\epsilon\kappa\sigma\tau\epsilon\rho\omega\varsigma$. «lu mol ($\epsilon\kappa\sigma\tau\epsilon\rho\omega\varsigma$, au dehors. Ces deux termes servent à désigner deux sortes de doctrines, et deux manières d'enseigner différentes, particulières à certains philosophes grecs». KSPACE, perception pure et invariable qui accompagne toute» nos intuitions des objets extérieurs ou matériels, et sans laquelle ces intuitions seraient impossibles. Les propriétés de l'espace sont toujours les mêmes pour nous: nous ne concevons qu'un seul espace sans borne», s'étendrait en tous sens autour de nous: et quand nous parlons de plusieurs espaces, nous ne les concevons que comme des parties inséparables de l'espace «n'est indéfini qui embrasse tout, a trois dimensions, occupe toujours «Houl entier la même place, et qui, par conséquent, est impossible. Tous les corps nous apparaissent comme occupant un lieu dans l'espace; ce lieu, portion limitée de l'espace sans limites, est ce qu'on nomme l'étendue de» corps. Sans l'espace aucun corps ne pourrait exister; mais lors même que tous les corps seraient anéantis, l'espace n'en demeurerait pas moins, un, infini, immobile. En géométrie, le mot espace prend un sens particulier et restreint; il ne signifie plus que l'aire d'une figure renfermée ou bornée par les lignes droites ou courbes qui terminent la figure. Ainsi l'espace parabolique est celui qui est renfermé par la parabole; de même l'espace elliptique, l'espace hyperbolique, l'espace tonchoidal, etc., sont ceux qui sont renfermés par l'ellipse. L'hyperbole, la conchoïde, etc. (F. ces mots et $\alpha\pi\sigma\tau\epsilon\lambda\alpha\sigma$. En mécanique, l'espace est la ligne droite ou courbe que décrit un mobile en mouvement. ESPACE, s. m. Il se dit aussi de l'étendue du temps. Espace imaginaires, espaces créés par l'imagination, hors du monde réel, pour y placer des chimères, Figurément et familièrement, Etre. Voyager, Se perdre dans les espaces imaginaires, se former de» visions, se repaître d'idées chimériques. Estack, en termes d'imprimerie. m- dit de petites pièces de fonte, plus basses que la lettre, qui ne marquent point sur le papier, et qui servent à séparer les mots l'un de l'autre, dans ce sens, il est féminin. KSP.M K.JIKNT, s. m. distance entre un corps et un autre. On

l'emploie surtout en architecture. Il se dit aussi, en imprimerie, de l'intervalle qu'on laisse entre les mots ou entre les lignes. *bsPACKft*, v. a. ranger plusieurs choses de manière à laisser entre elles les espaces nécessaires. Il se dit particulièrement dans l'imprimerie, en parlant des mots, des lignes et quelquefois même des lettres. *kspado.k*, *xiphias* (:ool., , genre «le poissons de l'ordre des apodes, de la famille de» *pantoplères*, que Cuvier place dans la troisième tribu de la cinquième famille de ses poissons *acanthyoptérygiens* ou celle des *scombroïdes*, et auquel il donne pour caractères : mâchoire supérieure prolongée en forme de lame ou d'épée, et d'une longueur au moins égale au tiers de la longueur totale de l'animal; au-dessous de ce bec et sur la mâchoire inférieure, de fortes aspérités qui tiennent lieu de dents : corps allongé, arrondi, presque alépidote; une carène saillante de chaque côté de la base de la queue; une seule nageoire dorsale; pas de cales. C'est le bec des espadons qui leur a valu les noms par lesquels on les désigne en français, en latin, en grec: *istius* dans cette dernière langue signifiant

The text on this page is estimated to be only 21.24% accurate

kspausac. (r.i: ifiri cl ayant déjà élè appliqué par Arislole à l'animal qui nous occupe. Ce bec cil forme par les os maxillaires cl intermaxillaires soudés ensemble el avec Irtliiiiioide , et transformés en un amas de petits tubes longitudinaux. On compte huit rayons à la membrane des branchies. — I.'kspaOO» commis, xi■ÛH gUdiut Linné. Mu>rau Irè-lnug , aplati, tranchant sur les bords, sillonné en dessus et rn dessous, el revêtu d'une peau légèrement chagrinée ; mâchoire inférieure pointue, ne j formant que le tiers de la longueur de la lame supérieure, ouverture de la bouche très-grande . quelques os hérissés de t ••- d.ius le voisinage du gosier, langue forte et libre dans ses mouvements, jeux saillants, iris verdàlrc. Le corps el la queue sont très-allongés; l°oriflcc des branchies est grand et leur opercule formée de deux pièces ; les nageoires anale et dorsale sont faleifornirs; la caudili est en croissant, la peau mince , la ligne latérale pointillée de noir ; le dos unirai re , le , ventre blanchâtre; les pectorales sont jaunâtres, la dorsale brune , et toutes les autres sont d'un gris cendré. L'espadon est un des géants de la mer . ses muscles sont très- puissants, beaucoup d'individus atteignent une longueur de vingt pieds et plus; leur bec eu mesure alors sept ou huit : agile et bien aru é, ce poisson nage avec une vitesse qui ne le cède à celle d'aucun autre habitant de l'élément liquide ; il est Irès courageux el attaque souvent avec succès les prilis cétaçés ; el l'on prétend même que sur les rôles qui sont peuplées de crocodiles il sait se placer avec adresse au-dessous de ces terribles reptiles, cl leur perce le ventre à l'endroit où leur cuirasse offre le moins de résistance. L'espadon se contente pourtant, la plupart du temps, d'algues et d'autres plantes marines pour sa nourriture. Il voyage presque toujours avec m femelle. On le rencontre dans un grand nombre de mers. Sa chair est bonne a manger cl agréable au gout. Dans plusieurs contrées on le pêche avec soin. L'espadon était connu des anciens. Ans tole, Pline, Oppien en parlent ; le naturaliste romain raconte que ce poisson se jette souvent avec tant de force contre les ' > des embarcations que son arme s'y brise el y demeure e,kpadox , s. m. grande rt large éuee qu'on tenait à deux mains. Il se dit, en termes d escrime, du sabre dont on apprend à se servir. Il se dit en histoire naturelle d'une espère de grand poisson doul le museau est armé d'un os plat et allongé comme un glaive. KNPAitox iinvr i-' : , un des noms de la scie, priili'i aniiquorum. ESPADON (PBTIT) (V. D««ll-BcX). KsPADON.NKB,

v. n. se servir de l'espadon. tsp\«.NAt: (Jkan-Baptiste-Jo>i .111 d'Amaizit m. Sa m i.iii. baron »'i, naquit d'un apothicaire, i Brivc-la-Gaillarde, en 1714. A peine Agé de dix-neuf ans, il parut dans la carrière des armes el s'y ht remarquer. En 1 73* , il se distingua en Italie, et fut aide' de camp des lltl, dans les campagnes de Bavière. Ce fut alors qu'il connut le comte .Maurice de Saxe, qu'il suivit dans les campagnes de Flandre, y jouissant de son estime et de l'avantage de le seconder, soit en qualité d'aideniiijor général d'infanterie, soit comme colonel de l'un des régiments de grenadiers créés en 17 45. Bevélu en I7.it du gouvernement de Bresse et du Bugey , il reçut en 1757 l'expectative du gouvernement de l'hôtel royal des Invalides, qu'il n'eut en entier qu'en 1760. L'ordre qu'il n'a ressé d'y entretenir, les réformes utiles qu'il y a faites, démontrent que personne n'était plus digne que lui* de cette place importante. Eu 1780, il reçut le grade de lieutenant général , et mourut le 28 février 1783. Toujours occupe de l'art pour lequel il était ne, il publia successivement les ouvrages suivants : H Campagnes du roi en 1 7 15, 46, i7 et 4», 4 vol. in-8". 2" Essai sur la science dt la guerre, 1757 , 5 vol. in-B". 3" Ettai êur les grandes opérationt de la gutrre , 1755 , 4 vol. in-8". 4" Supplément aux R4reries ou Mémoires de la guerre du maréchal de Saxe , 1757. 5" Hutoirt du maréchal de Saxe, Paris, 1775, 2 vol. in-lâ ou 5 vul in-4". Tous ces ouvrages annoncent des connaissances multipliées, des vues saines el dirigées par I expérience. KSPAiiXAC (M. H. Sahugiet , abbk d), fils du précédent, lié à Paris en 1754, devint chanoine de la cathédrale de celte ville , el se lit d'abord distinguer par ses talents littéraires , ensuite par son goût pour les entreprises lucrative». Ayant fait cou naissance avec M. de Calonne , contrôleur général , il devint sou agent secret, et s'immisça dans plusieurs opération» de finances, qui lui valurent beaucoup d'argent. Exilé lors de la disgrâce de Mil protecteur, il reparut en 1789, »e fit recevoir au club de» révolutionnaire» , et obtint, lorsque la guerre fut t,,NI'A»î\K. déclarée, la fourniture de l'armée des Alpes , ensuite celle des charrois militaires de l'armée de Dumouricz. Ce général ayant été proscrit, il fut driioucé par t aniboii comme fournisseur infidèle: d'Espaguac trouva moyen de se juslilier tant qu'on eut besoin de lui; mais il succomba ensuite el fut tmidanmè à mort avec Bazin , Chabot , Danton , etc., le 5 avril 17»4. On a de lui : !" Elogr de Câlinât . in-8 . qui obtint un aevessit à l'Académie française en 1775. sr UéflrTiuns sut Mbé Suger tt sur «cm jier/r, 1780, in-8», ouvrage peu réfléchi, qui lui attira beaucoup de critiques. fcXPAtiK A.> 0»X (M Ai-ru IM! L ,i, sculpteur célèbre, Mûrissait à la fui

du XVII^e siècle (Quoique protestant, il embrassait diverses églises à Paris. On cite entre autres le retable de l'autel des Prémontrés, et celui de la chapelle de la grande salle du Palais, le parc de Versailles lui doit quelques murailles excellents; tels sont Tigranès, roi d'Arménie; un Flegmatique; deux termes représentant l'un Dionysos, l'autre Bacchus. FLEPAXT., Epana, en latin Ilitpania, et anciennement Iberris, Illespharia. On désigne sous ce nom la région de l'Europe méridionale qui comprend les quatre cinquièmes de la presque île hispanique. Elle a environ 178 lieues dans sa plus grande longueur et 110 lieues dans sa plus grande largeur de l'est à l'ouest. Sa population, en y comprenant relie des Iles Baléares, des des Ouarsenis et des présides d'Afrique, s'élevait en 1820 à environ 13,1 millions d'habitants, qui vivent sur une superficie d'environ 1 770 000 lieues carrées. Au nord la chaîne des Pyrénées sépare l'Espagne de la France, et le golfe de Gascogne baigne les côtes: à l'ouest, l'Océan Atlantique et le Portugal forment ses limites, au sud l'Océan Atlantique, le détroit de Gibraltar et la Méditerranée, et cette dernière mer qui baigne encore ses côtes orientales. L'Espagne est après la Suisse le pays le plus montagneux de l'Europe. La direction des chaînes de montagnes qui la couvrent est presque partout parallèle à l'équateur ou aux côtes septentrionales, la première et la plus remarquable de ces chaînes est la chaîne des Pyrénées qui s'élève comme un vaste boulevard jeté entre l'Espagne et la France, et dont les montagnes de la Biscaye, des Asturies et de la Galice ne sont évidemment qu'un prolongement. La seconde, mais la moins élevée, est celle qui prend ses sources du Duero jusqu'à Madrid, vers le sud-ouest, et suit ensuite la même direction que les autres chaînes pour entrer en Portugal. Nommée partiellement Sierra de Paros et d'Allos de Baraosa, puis Somosierra, elle devient plus loin la sierra de Guadarrama, à travers les provinces de Séville, Avila, Guadalajara et de Madrid, puis enfin sierras de Tordesillas et de Gata. En avançant vers le midi, on rencontre successivement les montagnes de Toledo et la sierra de Guadalupe, la sierra Morena, si pauvre et si déserte malgré l'heureuse disposition de son sol, et enfin ce massif de montagnes qu'on divise en trois parties le Genil et le Guadalquivir; la chaîne qui se prolonge de l'Aja à Jaén, la sierra de Baza, à l'ouest, et la sierra Nevada au sud, qui dans sa partie méridionale prend le nom d'Alpujarras. C'est ici que s'élèvent les plus hauts sommets de la Péninsule: car le Mulhacen, qui dresse au sud-est de Grenade sa tête couronnée de neiges à 3,551 mètres au-dessus du niveau de la mer, dépasse de près de 72 mètres le plus haut sommet de la Maladilla, la cime

la plus élevée des Pyrénées. Ces chaînes dont il vient d'être parlé se rattachent à une autre qu'Anillon, géographe espagnol, nomme sierra Iberica, et qui ici à peine sensible présente quelques pas plus loin des sommets très élevés. La sierra Iberica commence aux sources de l'Ebre. se dirige ensuite parallèlement aux côtes orientales jusqu'au cap de Gala. De son versant oriental se détachent d'innombrables ramifications qui couvrent les royaumes de Valence et de Murcie. — Le système montagneux de l'Espagne, tel que nous venons de l'esquisser, constitue cinq grands bassins. Parmi les cours d'eau qui se jettent dans l'Océan on trouve la Guadiana, qui a 110 lieues de développement; le Tage, dont les eaux encaissées dans leurs rives ont 120 lieues de cours en Espagne seulement; viennent ensuite le Guadalquivir, l'antique Hœlis, qui rappelle à l'imagination tous les rêves de l'Âge d'or. et qui ne traverse aujourd'hui durant 50 lieues que des plaines désolées; le Duero qui parcourt 450 lieues en Espagne; le Minho. 50; et le Xénel, affluent du Guadalquivir, 45. Parmi les fleuves tributaires de la Méditerranée, nous mentionnons l'Ebre qui a 130 lieues de développement; la Segura qui en a 100; le Xucar. 70, et la Júcar, affluent de l'Ebre, 40. Ces dix fleuves ou rivières forment ensemble un cours de 870 lieues. La plupart sont, ainsi que leurs autres affluents, profondément encaissés, très-rapides et rarement navigables dans leur partie supérieure. — L'Espagne n'offre pas de lac digne Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.96% accurate

I M> K.VT) d'être cité, mais seulrinriit quelques lagunes
semblables à celles la Provence, et situées Ir loup des eûtes sud-est La plu»
considérable est relie d'Aihufra. <|iii a m New* de lum rt nourrit hr.iu'oup
il • • » ux aqu dique* et > . > 1 1 _ - m i i t . - — 1rs projets (I:1 navigation
ilr rivière* n d'ouvrrlurrs de ran.nn parurent priwcinÉwtneprt en Kspagnr
sous CharUs-Quiut rt Phili|i|H' (I son lils t> fui alors qui* lit tant «!«• bruit
l'entreprise <lu ■ mi . iiniMTi.il , du canal <l Aruou , i|iii iart de I i I i i eu
Navarr rt vient ÉhWlHf à l'Kbre après 'iti lii nos cl demie de cours; If r.ma
. I«- Si-jjk» ii- , di slmc à unir h VI •■• 1 1 : • n n a i <>■-!■• . devait
.iNoir iv> HèHei île pratoMeamil, ci n'en compte qu'une » iugtair de
ifmillèft, rl qui «nul rr|H-nilant regardées mminr un chef-d'œuvre. I.rs
canaux de Madri I rt de Caslille, romuirnrss <lu temps 'li- Charles III. sont
resté* en suspens; il M est tir même ■••• relui I orra nu lliicsra , qui devait
ouvrira Carll>agèue la roule de l'Océan |ur Ir tiuulalquivir — LKspaguc le
dispute pour le rlimnt au» coiltvrs 1rs plus bittrWfi il<- I l ;>. • CepewlaM
il vanr sur différents point* ilr vi surface l,a température inoymnrett de IT',6
au DMtre, rt dJe lt",Ut . l'extrémité nord', 1 .1 Impèralure moyenne de
Cadix est avec cri r .le M ille la plus élevée île l'Euopr. A Ma.lriil la chaleur
MOfmnr ne dépasse nurse Ir IV degré centigrade; a Paris elle a |wur Irnrir Ir
tir. Au nord le long <lu tnlfr de ftiseayc, Ir rlimat rsl frniil: aussi la vigne,
l'oranger rl Ir tiguirr ne reussissent-ils qu'en très-peu d'endroits. Après avoir
traversé 1rs A si u rus ou 1rs montagnes de la Biscaye, on descend sur Ir
pl.ilr.iu de la Nouvelle-Castille , dont la Irinpralurr conserve quelque
rudrssr |«ar siilir ilr l'élévation général? du sol : elle ilrvirnt plus eliaulr a
mesure que l'on s'avance vers 1rs plagi s hnll inlrs dr l'Andalousie. Dans 1rs
provinces baignées par 1rs Ilots dr la Méditerranée on ressent souvent
d'insupportables r ha leurs qu'augmente encore \r iuiano. ce vrnl lirùlant
vrnu des cotes de l'Afrique. An nord dr Madrid rl de Sa ra gosse , la
physionomie du |vays es! tout européenne, tandis qu'au delà un'r végétalinn
toute différente indique que l'on s'approche des régions tropicales. — l.e sol
de I bs'Kignr est dans une partir assi x considérable de sa surface sec et
aride; mais la Cxtalognr, l'Andalousie, tes royaumes de Valence et dr Morne
présenlrit le spectnr'e d'une adinirahlr fécondité. Là croissent en pleine
terre, indèpenilaimnr.t .1rs rénales, la vignr, l'olivier, le mûrier, l'oranger .
le citronnier , le cotonnier , la canne • sucre . le nopal a cochenille, etc.;

mais l'ignorance apathique dans laquelle est encore plongée la population des régions l'empêche de tirer de la terre sur laquelle elle est placée tout le parti possible. Toutefois - pendant les trente dernières années, il y a eu quelques progrès : ainsi un document cadastral de 1808 établit que la surface des terres arables en rapport était à peu près de 3.000.000 d'hectares ou 1.512 lieues carrées, produisant en grains 12.000 hectolitres, quantité inférieure de 1/3 à celle qu'exigeait la consommation annuelle de 1.500.000 habitants que l'Espagne comptait alors; aujourd'hui le pays fournit et au-delà de sa consommation, quoique la population se soit élevée depuis ce temps à un peu plus de 10 millions. En 1850 l'Espagne put exporter 1.200.000 hectolitres de blé, valant 19 millions et demi: le produit moyen atteignait aujourd'hui 12.000 hectolitres; l'étendue des terres cultivées dépasse 1.500.000 d'hectares, et on prend 1/3 des deux septièmes du pays; environ 1.000 lieues carrées. C'est-à-dire les deux tiers de la superficie totale, sont en pâtures peu productive* parmi les causes nombreuses qui empêchent l'agriculture de faire plus de progrès. Il faut mettre le manque de bois, la défriche des forêts, la sécheresse et de l'aridité d'une grande partie de sa surface, et surtout l'usage funeste de la poudre à feu, le voyage des troupeaux d'un lieu à un autre. Dans la région tempérée on recueille du blé, de l'orge, du chanvre, de l'avoine, des fruits tels que poires, pommes, et des vins qui ne sont jamais liquoreux. Dans la région chaude, on recueille moins de grains, mais de l'huile en abondance, du riz, du sucre, du coton, du tabac, de la manne, du sparte, du safran, du sumac, du mastic, des fruits d'été et d'hiver délicieux, des vins, dont plusieurs crus, entre autres ceux de Valence, de Malvoisie, de Peralta, de Itancia, de Xérès, de Rota, de Malaga et de Tinto sont justement célèbres. C'est là que mûrissent la dalle et tous les cactus, qu'on trouve le palmier dattier, véritable roi d'une famille de géants, le caroubier et le myrte sauvage. Des arbustes et des herbes presque tous aromatiques parfument les landes incultes. Tandis qu'au nord on ne voit que de maigres herbes et le pin, l'Espagne est moins boisée que l'Angleterre, mais moins que la France. Il y a des plaines de plusieurs centaines de lieues carrées d'étendue, comme celle de la Manche par exemple, où ne s'élève pas même le plus maigre arbuste. Les principales essences de bois sont le hêtre, le pin, le chêne vert, l'olivier, le châtaignier, le liège, le noyer, le saule, le frêne, l'orme, auxquels se

mêlent, à mesure que l'on s'avance vers le midi, le peuplier blanc, le mûrier, le rarouhier, le palmier, l'arbousier, le chêne à keranès, le nsle glulineux, le câprier, l'olivier saovsge. La botanique y déploie tout le luxe des régions tropicales. Dans les deux Castilles et l'Andalousie, les glands du rhnr vrnl sont rii herchi-s sous le nom de brllolttt. L'existence du singe sur le rnrhrr de tiibraltar ronimr étant le seul nidroit dr rtXuriqueon il rxislr, rt crllrdn >-.n.- l'ont les seuls s |>articulaires qu'offre le règne animal en Kspagne. L'ours est ronimun dans les montagnes des Asturies et dans les Pyrénées; mais jamais il ne pénètre dans les régions chaudes, où le lynx le remplace. Le mouflon habite dans les sierras du roy mine île Murcie. (Juanl aux autres quadrupèdes rl aux oiseaux, cesonl ceux de la France méridionale. Des nuées de sauterelles ravagent qurlqurfois les districts du midi. rt c'esl aussi l l qu'on rencontre le* truxalrs rl les scorpions. Tout y indique au rrstr qu'autrfois l'Kspagnr était liée à l'Afrique. el qu'une antique roiivulsion l'en vpara. D'après le iiarlage du sol, tel que nous venons de le démontrer, on peut facilement juger de l'etrudr des - ijilurags. Les provinces de l'ouest rt du centre trouvent une source de richesse dans l'éducation du bétail, surtout des moutons mérinos. Ou compte environ 18 i i de ces derniers, dont les deux tiers sont slalionnaires dans les pays où on les élève; tandis qu'en hiver le resle quitte les herbages du nord pour allrr nailrr dans le midi dans la Manche. l'RsIramadure, Valence rl Murcie. qu'ils abandonnent de nouveau au retour des rhalrurs dans les provinces plus srplrnrionales. Ces troupeaux fournissent aminrllemenl r>u à M.iJfi.onn de livres pesant de laines; ce produit, dont la supériorité est reconnue, s'élève à «i.iwn.OOO de francs. Les lnm|>eaux de hceufs ne sont pas dans la même proportion que ceux des moulons; un ne complr qu'une bête à romrs environ pour cinq habitants, ce qui forme une proportion moindre de moieié de celle que présente la tirande- Bretagne; dans les Asturies. la (ialice el l'Kslramadurr sont élevés des porcs dont les jamlions ont une excellente renommée. La race chevaline de l'Andalousie n'a presque rien perdu dr son antique réputation. bien que la pureté n'en soit pas généralement conservée avri assrï, !.• soin; quant .mx mulets, il* ne s.xil p.>» en nombre sullisail pour les besoins du pays, l.e gibier de toutes sortes ationde dans les bois et dans les plainrs; les ciilrs sont Irès-poissoueurs; mais les produits de l'Océan sont préférés k ceux de la Méditerranée. — A ces produits nous devons ajouter ceux des mines si célèbres dans les temps, rt dont Cartilage sut tirer d'immenses ressources.

Les mines de métaux précieux que Carthage et Rome exploitèrent dans la Péninsule n'existent plus que dans l'histoire, et vainement depuis des siècles on a recherché le gisement ; l'inexpérience des explorateurs, l'intervention du fisc, les événements politiques, n'ont pas permis de donner suite à des opérations qui deviendront peut-être un jour pour l'Espagne, placée sous de plus favorables conditions, une source de richesses considérables. Parmi les mines d'argent reconnues et explorées dans les derniers temps, nous devons désigner spécialement celles de (Madagascar) en Analousie. A la fin du siècle dernier, les mines royales de mercure d'Almadén, dans la Manche, réputées les plus riches de l'Europe, produisaient 300.000 kilogrammes, valant 1,800,000 francs. On relirait de riches de plomb qui se trouvent sur presque tous les points de l'Espagne 120.000 kilogrammes; et de celles de fer, également riches et nombreuses, 120.000 kilogrammes. Ces quantités se sont beaucoup augmentées depuis. Dès 1803 la seule province de Biscaye produisait 170.000 kilogrammes de fer très-estimé ; cependant les dernières guerres civiles dont l'Espagne a été le théâtre ont dû nécessairement réduire cette industrie, mais on trouve encore en Espagne des mines de graphite, de cuivre blanc, de vitriol de plomb, de fer, d'aimant, d'acier, d'étain, d'antimoine, d'alun, de silice. La mine de Riopar est la plus riche du monde!, de houille dans les Asturies, mais l'exploitation en est peu avancée), de sel, etc. Tout le monde connaît la montagne de Cordogne en Catalogne, entièrement formée de ce dernier minéral. La plupart des montagnes de l'Espagne sont formées de marbres admirables et variés ; la Catalogne seule en possède 177 espèces différentes de marbre, sans y comprendre le jaspe de Tortosa. Le marbre vert de Sardaigne et celui couleur chair sont regardés comme les plus belles variétés de marbre.

The text on this page is estimated to be only 16.69% accurate

(517 | genre l'industrie espagnole a toujours excilé les idainles îles voyageurs; cependant il ne faudrait pas prendre res plaintes absolument à la lettre, car il y a tirs provinces qui , comme la Catalogne , le royaume de Valence, la (jalice et le* pays h..sque* présentent l'aspi-cl «les régions les |>lus industrielle* <lu reste de l'Europe. D'après un relevé lui eu IKOK , un comptait en Espagne 043 fabriques e(manufactures de draps et lainages, tuiles, tissus de colon et île soie, gla es , |iapiers, des tanneries , des forges , rte. Mais depuis celle époque elles ont éprouvé une augmentation notable, ri Irurétat actuel est tel |u il alimente une partie des bcWÎH immédiats de la population Les filles les plus renommer* sont pour les ilrnyt (bu et ordinaux. GuidaUjara, Burgos, Ségovie, Barcelone, Alroy. Tarraza . Olol ; pour le linge de Mit. la Con»Kiie, llayona et Soria; |M>ur les dentetlei , Almagro et Marlorryl; poi.r la lotir â voilei, la GofOfae, MaUro, Bilbao, Sautander, Samt-Sébastien cl < irllugcne; pour les étoffes de toit, Barcelone, Manresa . Heuss et Olol CD Catalogne, Valence, Séville. Madrid . lui., lu. Valladplid , Malaga et Grande; pour les roiVei de coton et la «Vinnelrrrr , Barrrlone, Malaro, Heuss el Olol, AJicanuj cl Avili ; fJMf Ici ehêteuui , Barcelone, Malaga, Séville, Madrid, Badajoz , la Corogne , Siiiilauder, Burgos et Beuss ; pour la M/frit cl la f litTtTf , lloaclM , Alldujar, Aleora , Caccrès, \ illaropedo, etc.; les meilleurs papier» à terne el à imprimer viennent des provinces de Catalogne, de Valence et dr Curnça ; lr utvnn , de ces mêmes provinces et de celle de I Kslramadure, M'rumi' et Tnledo. Les Guipuzcoains et les Bisrayens se livrait perlicalièrciDCi I aux travaux de forges; il y a diverses fabriques tant royales que particulières d'armes blanches el à feu . de poudre, de salpêtre, d'ancres, de I «milles et autres projectile* à Tolosa , Oviedo, Placencia , Bonda, Bipoll , Et bar, Yillafclix et Manresa. Aussi longtemps fine I Espagne ne pos'edera pas un nombre plus considérable de voies de rojnmumi itinn , que ses canaux ne seront pas terminés, qu il n'y aura pas. comme cher nous, une unité de poids < t mesures , qu i \isl i les pi et des monopoles, on ne peut espérer d*I voir prendre à l'industrie, au com'•■ ' • a * ■ i-neur . cl pal »u i au commerce extérieur , I essor qu'il atteint là où ces conditions de vitalité sont remplies entièrement ou ru partie. - Un se ferait diflrilemrnt une idée de l'état arriéré dans lequel se trouve l'instruction publique en Espagne ; elle est ru outre basée sur un plan aussi mauvais qu impaif.ul, Le rus de l Ki 7, nous apprend

qu'à cette époque les institutions destinées à l'éducation de 10,150.000 personnes étaient ainsi qu'il suit : 1C8 collèges, ou i pour tii.AOO; 583 maisons d'élu ttiMM t pour 17,000;ei 99,MOOa l mur 316. c'est-à-dire la moitié plus qu'en Bussie : sans elle, l'Espagne serait le pays le plus barbare de l'Europe. Les principaux établissements littéraires .lu royaume sont lrs académies royales de langue espagnole , d bistoirc.de beaux-aris, de médecine et di s si lences naturel li lrs collèges des nobles, celui de «saiiIsidoro, l observatoire , là riche cabinet d'histoire naturelle, e jardin lioiauique. etc., éUMii à Madrid. Il v a en outre dans les provinces il univenilèf, «l sociétés économiques pour les progrès de l'agriculture et des arts, t écoles de chirurgie, nn assez grand nombre de bibliothèques, et dans la plupart des villages , des écoles primaires dont lrs elTrts sont encore Iresbornés. A une époque où le reste de l'Europe sortait à peine des ténèbres de l'ignorance , la littérature espagnole brillait d'un certain éclat. D'abord pleine d'emphase et boursouflée, elle prit sous la plume de Cervantes un caractère tin t nouveau. A près l'admirable auteur de lion Quichotte, nous avons à citer encore les poètes Yillena , Juan de Mena , Juan de Ercina , vosca a , Emillan , Antonio de Guevara, auteur du Diable boiteux ; Quevedu , poète et écrivain satirique ; Calderon , Lopei de Vcgn , le premier prête dramatique de la nation , sous le rapport delà fécondité; les hislorieus Morales, Mariana , historien favori des Espagnols, Herrera , l lloa . Gomerra , Gon/ ii s. HrriMiidscl Solis ; les économistes Olavidc . lsandà, Aranda . C.ibarrus. Quant à la |>einture , elle eut aussi ses prodiges, et l'école de Séville M peu connue, et cependant si digne de l'être , produisit Yelasquei, Murillo, l Espagnolet et Claudio Coello. Quant à la musique, elle n'est pas empreinte d'une physionomie particulière : c'est de la musique italienne adaptée au goût et à la langue du pays. L'areJiilecture y a lait d'assez grands progrès , et la typographie y a brillé sous l barra d'an cd.il peu ordinaire. — (juelqin-s écrivains ont prétendu que Sous (es Humains l'Espagne dut avoir une population île 18,000,000; mais aucune preuve positive ne peut être doru/iéc d'une telle assertion. Il n'y a pas moyen non plus d'un déterre les plus - L étal miner le chiffre dans les temps postérieurs Ile la ts nombreux il conslaufs on peut seulement inférer que dans le cours du xvf siècle, sous l'influence du régime inirodu il par la mai son d Autriche, il s'est opère une lorlr n but ion dans la po pulaliou alors elistaiitc. Ccsl ce (,u< s< mble dêmniilrer Ce nombre Considérai. le de villes et dr villages à peu près déserts aujourd'hui que presrne l'Espagne. Beauioup

d'autres lieux habiles près, n'ont une quantité considérable de bâtiments en ruines; et presque partout les grandes villes ont vu diminuer la même proportion de leur nombre. Les registres de Ségovie, qui en 1685 contenait 8,010 familles, n'en comptent plus que 1,000 aujourd'hui : Tolède n'a guère augmenté son territoire depuis le déluge. Autrefois : Sh-w Ile. tire sa subsistance, elle ne s'occupe que des pertes de son commerce. Quoiqu'il en soit, ce n'est qu'à l'époque du xvi^e siècle qu'on a pu obtenir à ce sujet des renseignements exacts. En 17-13 un recensement par feux porta le nombre de la population à 7,000 habitants; c'était son dernier état de prospérité. On la voit se relever dans la suite d'une marche très-lente à la vérité, mais dont les résultats sont toujours sensibles : en 1790 au recensement elle était de 10,301,700 individus; en 1805 on la portait à 10,500,000 individus, à raison de 550 habitants par lieue carrée. A partir de celle-ci, l'accroissement est devenu plus rapide: ainsi, en 1815, la population fut officielle de 15,000,000 individus ou 738 par lieue carrée; en 1831, à 18,000,000 ; si elle a suivi, depuis cette époque et malgré les guerres civiles dont elle vient d'être le théâtre, une marche ascendante dans la même proportion, la population doit être aujourd'hui de 14,000,000 environ. Celle-ci est Irregularément distribuée entre les diverses provinces. Quelques-unes sont presque désertes; la population se presse au contraire dans d'autres. On compte 4,100 habitants par lieue carrée dans la province de Madrid et dans le Cinqueto : il n'y en a que 330 dans la Manche, et 300 dans l'Estramadure. Sous le rapport de la répartition de la population entre les villes et les campagnes, l'Espagne présente un résultat à peu près semblable à celui qu'elle offre en France, c'est-à-dire que le quart de ses habitants environ est groupé dans les villes. Mais on ne compte que 130 villes en Espagne à raison de 10,000 habitants, terme moyen pour chacune; tandis qu'il y a chez nous une de ces villes par 10 lieues carrées, il n'y en a qu'une en Espagne par 100 lieues carrées ; fait important qui explique la faible influence qu'exercent en général les cités dans les changements politiques de ce pays. On compte actuellement en Espagne 1,000 villes {cités} et 4,350 villages et bourgs. (Croissances). - D'après le recensement de 1801 le clergé comptait sur la population totale pour 203,000 individus, ou 1 sur 50; plus de la moitié de ce nombre étaient des moines ou des religieux. Depuis les événements qui ont singulièrement multiplié le nombre du clergé séculier. En 1801 le pays était divisé en 10 diocèses épiscopaux ; le clergé séculier se composait en

tout de 7,812 chanoines, curés, vicaires, etc., etc. En 1833, le *Directorio* de Madrid en a donné l'état suivant : 10,313 chanoines, 1,801 évêques, 16,481 curés, 11,411 vicaires, 17,757 tonsurés, 15,000 sarrisains, 5,000 frères lais, 61,000 moines et 11,000 religieuses. On estimait à 500 millions de francs le revenu annuel du clergé. Le décret (du 15 juillet 1835, qui ferma les couvents n'ayant plus de 12 moines, supprima 1,000 maisons de religieux. Le décret du 15 mars 1856 abolit entièrement les couverts, les congrégations et les ordres religieux militaires, et il est en ruine d'exécution. — La noblesse espagnole fut de tout temps la plus nombreuse de l'Europe; elle comptait dans le recensement de 1857, pour 1,440,000 individus sur 7. Elle est surtout concentrée dans la partie septentrionale ou «les provinces enlées de la Biscaye. L'Aragon, le Guipuzcoa et les Asturies voient leurs habitants jouir des privilèges de noblesse. Mais cette noblesse est simplement nominale; les gentilshommes qui la composent ne s'en font pas un titre pour obtenir quelques privilèges; ils exercent indifféremment toutes les professions; il y a longtemps qu'en Espagne la noblesse a cessé de peser sur la population, et voilà pourquoi la question aristocratique n'a été si meurtrière dans les révolutions qui viennent de l'agiter. Le nombre des familles réputées nobles a décru du reste rapidement au travers des guerres civiles. — Formée d'un mélange de races diverses, la nation espagnole en porte encore les traits distincts. La division du pays en plusieurs États indépendants a longtemps empêché une fusion véritable entre les portions principales de la population. L'Aragon, le Castillan, l'Andalous forment à bien des

The text on this page is estimated to be only 11.38% accurate

[illegible]

Sous le rafi pur» judiciaire rotin le pi)> est parlané eu l'J ressorts de cours
 ros.ilesuu triltuu iux supérieurs, e.iinprenaut l«"> sièges de curre^idurs. ou
 aeinimstr.ueurs tic distrnls — Le Koi jteriiieinenl i '-l.nl .mini li-IO
 uniuarchn|ue et alisolu, Tou! le pian * ni r résidait dans le roi. dont I anloi
 lté cUil heredilaire l.iiil dan* la li,, 'ue iiiisculitii' ipie leitiuiiiu' par ordre de
 primoiéliilure. Il était assiste de ditlereu'- conseils , el il cinum un ii | liait
 ses ordres par .. ministres «tu s. éclaires il Klat , la-s nriiine s étaient adu
 iiiistr- es par des niteiilanls ipli i^érail-nl lrs contriliiHiiiis puldi pi s l.c
 [xhimui alisolu des rois ceju tidaitt élaît milité par . 'es corle-s mi assi
 intlees d'Klals propres Jttiv deux j.i> .inin s de la péninsule iliéri'|ue, e'est-à
 dire l'Kspiiitiie et le I nrtiixal, rl ipn doivent fleurir au r.iriff des plus réléhr.
 s inslilutious p.irleinerilairi-s de l'Kurope moderne. Il fini reunniler justpt à
 la dituunaliou des \ isiKothsen KsfKtgne pour retrouver l'origine de cv.l
 anliipie élaltliss<oiienl La constitution iroe ce peuple ^iTiii.iuii'i ne apporta
 en Kspn^ne lut Iwsée sur les pritu ijies eons-iercs pirlanl vers la inéine
 époque piir les autres nalions de ci'tle race , qui s'approprièrent les derniers l
 itnlieiiu» de l'empire rniu iiu L.i mouarrltie fut élective Aussilnt après la
 imtrl tlu roi , les nobles, les évèiues , îles députés de tout le royaume,
 fônaient une assemblée d elals pèiérauv qui desiftji m son successeur, Il
 arriva que plusieurs monarques ap|telèrenl leurs (ils à partager avec rus
 f.iiitorité royale, mais ils prenaient soin de faire cotilirmer ix- chou psr l
 adliesion desèt*ls, et ce fui ainsi, comme dans la monarchie îles Francs, que
 se Ir.iuverenl Concilies les deux principes d'elecion el d hérédité. Du rôle la
 souveraineté résidait inroiilesUblnnenl dans ces assemblées, el le roi, dont
 elles limitaient le |Mtuvair. ii el.iil.hus le fail que I rxérnleur des volontés
 nationales librenn iil evpriuirs p.ir les mandataires du pays. Au dire des
 plus habiles historiens, ces assemblée* paraissent avoir éle de deux sorlej.
 Les unes générales, composées de tous les ordres île la nation, plus raremrnl
 convoquées et on Se décidaient les affaires de haute importance; les autres
 plus fréquentes, où étaient appelés simplement lesèvéques et les grands.
 Celles-ci représentent les pl icita ou pu/<«menM lie notre histoire : dans les
 annales gmhiques, ot» leur donne la dénomination de conritrt, en
 distinguant soigneusement ces assemblées i n'étaient cnclnsuemenl
 eomposces que d ecclésiastiques el où ne se discutaient ainsi i . Itères de foi
 ou de discipline. Les enneiltt poliliques dont il s'agit se perpétuèrent après
 lu conquête du territoire par les Sarrasins ; les princes ejui maintinrent
 lieroîqiienèiil la iititionalité espagnol- parmi les âpres soituieis des Aslurirs

avaient Irup lieso h du « otmiurs des principaux personnages de leur Etat naissant pour ne pas s'a[i]tuer de leurs conseils Ou voit en c IVel frequoemmeil la Iran: de ces sorles d'assemblées dans les premiers siècles des nouvelles monarchies d'Kspligne; elles sont presque permanentes. Il est difficile de déterminer au juste l'époque à laquelle b-s dépotés de la bourgeoisie furent admis. l _in Iques t\ riv iins en fonl remonter Irés-bail la date; mais en lellei liisS ml que b> pn iniers fwrot , ou chartes de ci.ciimines. sont du coinineiceitent du XI siècle, il est évident que I adiiii-sion des maiiilataires de h cite ne ilo I pas être aulérieure aux premières concessions tnliiK ipab-s. et il est couslanl que le picanibiile de plusieurs actes des XI" et X II' siècles m* t ut mention que de la présence des liiibles cl des évoques dans l'ass inl.lee qui les a consentis. Ouoiq il en soi!, en I ISS. a l ruc ii' ni 'iit •)"Alplitiusi> IX, on voit delilllllivelneilt en Castille bs lîcpulés du troisième ordre ligurcr dans les étals génét iux. appelés aussi dès lurs cortèt; ils ue ressent plus depuis cette époque d'eu l'aire partie essentielle Le corps représenta lif se irinisi ainsi complète La forme de I élection et le nomlire des élus varièrent suivant Irç temps; en principe, lorsqu'il s 'agissait de convoquer les cnrlès, chaque çonrejo ou commune recevait un ordre spécial émané de la cniimntie , et sans lequel les citovciis n- poiivau-nl procéder a l'élection; tous furent d'aburd, a ce qu il parait, investis ilu tlroil d'élire. Le nombre des èlsi-trur* fut réduit dans la suile par les rois |al >u\ d celiapper au ixtulrnl populaire, jusqu l Alphonse XI qui par un clianueinent subversif de I ancienne constitution restrrixm'. en lôu le dritit aux iiiuiiicipaux [rtcfidortu, qui n clan ni qu'au inMiil.ce île 21, même dans les villes les plus cnnsiiléi aides l es corps ayant , par leur institulion, le privilège de pourvoir eux-nié nesaux vacanc, s sm cesf ives dans leur sein, il en résulta que le droit électoral devint une sorle de monopole au prulit de quelques familles .Néanmoins ces député» eiix-iiiieiiies furéiit trouves encore parfois trop indépendants . quelques-uns des successeurs d'Alphonse XI prirent diverses mesures pour se rendre entièrement maîtres des élections ; Henri IV alla même jusqu à designer ceux dont il Voulait que b s électeurs lissent choix : mais ce despotisme odieux . qui tendait it faire de la représentation nationale une véritable dérision, révolta les esprits Los cituvens résistèrent, cl des mouvements insnrreclintiiiclsclaiitraigmreil le monarque à rewriualle la liberté des élections ; le principe recul une consécration solennelle dans les corlès de t tiil el de t Hiô, Comme le droit d'él. clicui avait éle primitive nient accordé ai. x bourgs alors existants, avec

le I c i ■ i , i s il en résulta un état de choses analogue a celui qui vient d'être renversé en Angleterre par le fameux bill de reforme: : une commune sans importance, mais dont l'origine était ancienne, nommait plusieurs députés, tandis qu'une ville considérable, qui datait d'une époque plus fceenlc, n'en elisaitpi'uu ou pasdulout. Ceci devint une nouvelle source d arbitraire; car la couronne restreignit on élenilil à son gré, daiisune foiledèi ircoiislances, ledroilélecioral. l'fus l'exemce en fut circonscril , el plus les cités privilégiées se niontrèrcnl jalouses de le pusséder exclusivement ; celles qui en furent privées, souvent appauvries (tar les guerres civiles, étaient indifférentes à la perte d'une franchise qui leur eût imposé des chargi-s; en eflici. les cnininnnes supportaient les frais d'entretien de leurs députés pendant la durée de la session. Aux cortès de Ilurgos, en 1511. 00 villes participèrent aux élections, et 50 seulement à celles rie Madrid, en 1.101; il n'y avait plusque 18 villes qui eussent conservé le droit d'élire en Mt*o. Leurs députes volaient quelquefois pour toute une province et nominativement pour telles niés qui ne se trouvaient plus représentées. Aux cories de tôle on comptait t»i députés élus : ce nombre fut toujours réduit à mesure que relui des villes admises au droit d'élire le fut. Quant aux députes des deux ordres supérieurs, il y eut plus d'irrégularité encore : ordinairement ceux des nobles et des évêques qui se trouvaient à la cour prenaient part aux travaux de rassemblée; ils étaient donc, suivant les circonstances el selon te bon plaisir des rois, plus ou moins nombreux. Leurs séances se tenaient dans urtf enceinte séparée de celle où siégeaient lrs députés des communes, cl il arriva souvent que leurs votes étaient en dissentiment complet avec ceux de ces derniers La principale attribution des oorlè» Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.66% accurate

nière incontestable; elle s'étendait même jusqu'à contrôler les dépenses particulières de la maison du roi. Le principe que le roi ne pouvait percevoir aucune somme sans avoir obtenu le consentement préalable des députés des trois ordres est celui que les cortès défendirent jusqu'à la fin avec le plus de constance et de fermeté. Un grand nombre de leurs actes interdisent dans les termes les plus brefs la perception de toute taxe illégale, en ajoutant que les lettres patentes des rois qui en ordonneraient de semblables seraient nulles et non exécutées, formule singulière par laquelle les Castillans du moyen âge voulaient sans doute marquer leur respect profond pour l'autorité royale, même lorsqu'ils croyaient devoir lui résister. Mais ce n'était pas là la seule attribution des cortès; ils concouraient aux autres lois importantes, et la couronne ne pouvait les abroger sans leur assentiment. Enfin on les convoquait dans toutes les circonstances difficiles où il s'agissait de prendre une résolution qui dût intéresser la nation tout entière. Ainsi chaque fois qu'il y avait à décerner la régence, à confirmer les droits de l'héritier du trône, à décider la guerre ou la paix, les cortès limitées étaient convoquées. Il existait du reste une ressemblance frappante entre les formes adoptées pour la convocation et celles qu'un Suédois pour réunir son parlement anglais au XVIII^e siècle; les lettres de convocation étaient conçues presque dans les mêmes termes; au jour fixé, le chancelier ou tel autre haut dignitaire ouvrait la Session par un discours dans lequel invitait l'assemblée à s'occuper spécialement de certaines affaires. Les députés en conféraient ensuite librement, puis dressaient, d'après les instructions reçues de leurs commettants, cahier de leurs demandes; le roi y répondait, soit en redressant les griefs, soit en statuant par des lois nouvelles. Telles furent les cortès de 1293, la constitution du royaume d'Aragon, quoique à beaucoup d'égards analogue à celle dont nous venons de faire connaître l'insignifiance la plus importante, présente toutefois des particularités qui méritent d'être signalées. Primitivement la couronne fut, comme dans l'Etat voisin, à la fois héréditaire et élective; vers le XIII^e siècle, le principe d'hérédité par ordre de primogéniture s'établit et fut mis hors de question; mais, par une exception unique dans la Péninsule, le principe saque s'introduisit dans ce royaume au XIV^e siècle, et les femmes se trouvèrent ainsi comme en France exclues de la couronne. On connaît la fameuse formule dont se servaient les rois de Castille, ou leurs vassaux, auxquels appartenait dans l'origine le droit d'élire le

monarque, pour l'investir de la dignité ; ils lui disaient, suivant le témoignage de quelques écrivains, révoqué toutefois en doute par d'autres :

- Nous qui sommes autant que vous, nous vous choisissons pour notre roi et seigneur, à condition que vous respectiez nos lois et nos privilèges, sinon, non :

• Quand le principe d'hérédité se fut établi, les princes rendirent encore hommage au droit d'élection primitivement consacré ; ils ne prenaient le titre de roi qu'après avoir prêté solennellement serment dans Saragosse de respecter les lois et les libertés de la nation. Ils semblaient ainsi reconnaître la force du contrat synallagmatique en vertu duquel ils exerçaient le pouvoir et dont la violation pouvait le leur faire perdre. Les cortès se composaient uniquement d'abord, en Aragon comme en Castille, des représentants «les deux ordres privilégiés ; mais, plus tard que dans ce royaume, les villes et la noblesse secondaire des campagnes revendiquèrent et conquièrent le droit d'envoyer des députés à l'assemblée. Les cortès dans leur organisation complète et régulière se trouvèrent ainsi composées de quatre ordres, le clergé, la haute noblesse, la noblesse secondaire ou ordre équestre, et les députés des villes royales. Le nombre des représentants pour chacun de ces ordres varia fréquemment. Aux cortès de 1412 on comptait quatorze prélats ou rommans, dix-sept militaires, un nombre égal de chevaliers ou hauts barons et trente-trois nobles du rang secondaire. Quant aux députés des villes, le nombre en était beaucoup plus considérable : les principales envoyaient seules des députés, aucune n'en envoyait moins de quatre ; Saragosse en envoyait huit, quelquefois même davantage. Les libertés de la nation aragonnaise se trouvèrent définitivement consacrées par une loi "Vile arracha en 1383 après des luttes répétées au roi Pierre III : c'est un monument curieux de l'époque, connu dans l'histoire sous le titre de privilège général, et qu'on peut considérer comme la grande charte de ce royaume ; elle renferme des dispositions expresses contre la perception des impôts non légalement consentis, contre la spoliation des propriétés, les procédures secrètes, etc. Peu d'années après, le privilège d'union accordé par Alphonse III donna plus de force dans l'acte précédent, en autorisant la résistance armée des sujets dans le cas où le roi aurait violé leurs privilèges en les déclarant déliés du serment de fidélité et fondés à élire un autre souverain à la place. Ce même acte statuait que les cortès devraient être assemblées au moins une fois chaque année. Ce corps politique prenait ainsi la forme du parlement régulier. Dans l'intervalle des sessions, le comité choisi parmi les députés des quatre ordres veillait à l'exécution des

lois, à la répartition des impôts, au maintien des ordres de tous. Dans le siècle suivant à la suite de sanglantes collisions entre la couronne et l'aristocratie loole-puissante par ces institutions, cet état de choses fut changé; Pèdre IV abolit en 1318 le privilège d'union ; il coupa lui-même en morceaux avec son épée l'acte original. Toutefois les libertés de la nation furent garanties par des lois nouvelles, et la garde en fut confiée à une magistrature qui prit alors beaucoup d'importance : c'est celle de *ctjuuiza* ou justicier, sorte de roi élu à côté du roi héréditaire, destiné à garantir l'un et l'autre la couronne contre le peuple et le peuple contre la couronne, magistrature singulière sans analogue dans les autres constitutions du moyen âge. — A mesure que s'affermait la puissance des rois en Aragon et en Castille, ces institutions s'affaiblirent dans leur action : et quand les deux royaumes furent réunis par le mariage fameux de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, en 1469, chaque jour plus altérées dans leur principe, elles s'effacèrent enfin devant le pouvoir royal ; comme elles profilaient surtout aux grands, le peuple s'inquiéta peu de les défendre. Les esprits prirent aussi une autre direction ; le concours de circonstances mémorables qui rendit le petit-fils de Ferdinand et d'Isabelle maître d'une partie de l'Europe plaça tout d'un coup l'Espagne au premier rang parmi les monarchies nouvelles. Dans la grande lutte que suscitèrent les innovations religieuses, la nation qui avait combattu avec elle l'islamisme avec un zèle si énergique et si soutenu se trouva comme appelée à défendre contre les réformateurs la foi qui l'avait fait vaincre. D'autre part, tout un monde nouveau était ouvert aux passions ardentes qui germent si facilement dans le cœur de l'homme ; les idées inclinèrent de la sorte vers les expéditions aventureuses, la soif de l'or et de la domination remplaça par degrés l'antique esprit d'indépendance, et c'est désormais la décadence et la chute des institutions libres de l'Espagne que nous avons à retracer. Elles n'expirèrent pas toutefois sans qu'une vive résistance fut opposée au despotisme. Les efforts tentés par les derniers défenseurs des libertés espagnoles se sont perdus dans le tumulte des événements extérieurs du règne de Charles-Quint. Ce fut pourtant une guerre civile qui prit un instant des caractères les plus sanglants. Elle commença en 1520, à la suite des cortès de Galice, qui, séduites ou intimidées par la couronne, lui avaient accordé sans imposer de conditions, sans réclamer le redressement des griefs, tout ce qu'elle exigeait. Alors une insurrection éclata : Tolède. Ségovie, Ilurgos. Zamora, vingt autres villes coururent aux armes et firent choix de nouveaux députés qui se montrèrent

plus résolu à les représenter selon leurs vœux. Ces députés formèrent une assemblée appelée *Junta*, qui organisa un gouvernement et mil des troupes en campagne SOUS les ordres* du célèbre chef don Juan Padilla. Cette assemblée publia un acte remarquable qui établit clairement l'esprit dont étaient animés les patriotes espagnols de ce temps et la forme constitutive à laquelle ils prétendaient parvenir. Après avoir justifié la rébellion des peuples, la junta demandait en substance que le roi fixât sa résidence en Espagne; qu'il ne pût se marier sans le consentement des cortès; que des troupes étrangères ne pussent sous aucun prétexte être introduites dans le royaume: que les nationaux fussent seuls mis en possession des emplois publics, civils ou ecclésiastiques; qu'on réduisît toutes les taxes au taux où elles étaient du temps d'Isabelle; qu'à l'avenir chaque ville envoyât à l'assemblée des cortès un député du clergé, un député de la noblesse et un député des communes, chacun choisi par son ordre; que les élections fussent parfaitement libres; qu'aucun membre des cortès ne pût recevoir une pension ou une place ni pour lui ni pour les siens, ni peine de mort et de confiscation de biens, - que les cortès fussent assemblées une fois au moins tous les trois ans: que tous les privilèges obtenus par les nobles, à quelque époque que ce fût, au détriment des communes fussent abolis; que leurs biens fussent soumis aux impôts publics que payaient les personnes du troisième ordre; qu'on ne leur confiât jamais le commandement des places fortes; enfin, que le roi jurât solennellement d'observer tous ces articles et de ne jamais chercher à les enfreindre en se faisant délier de serment par le pape. La fortune ne seconda pas cette tentative. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.17% accurate

hardie : le* confédérés furent banni sur le champ de bataille de Villalar et obliges cl.- se dissoudre ; leur* débris HMMI une association secrète qui s'est perpétuée, drt-^ . jusqu a no» jour* Charl- MJuim ml. pu un mélange habile .le clémence Cl «le sévérité, mimer le* esprits et Us plier graduellement » te* vokinles. l es i «rte» qu'il convoqua encore «le temps .l au- ; lres purent se montrer dociles sansrxcilcrconlreclU^l'animadversioo publique, el quand elle* voulurent opposer quelque resisl.inceau\«lèsirs>lu monarquc.clUsfurenlbriseesvioicromenl. Ceci eul lieu en 1530 ; l'cmpcreui -r«n demandait «Je» tutisisdes extraordinaires pour soutenir le fardeau «le se» guerre» é;ran- | gères: les députe» se mnnlraienl mal dis|K>scs; les nobles surtout invoquaient au refus les membres des ileux autre- ordres. Charles, après avoir emplovélour à Umt la prière et la menace, prononça la dissolulioti de i assemblée. Ik-piits celle époque, les nobl.-s et les ecitésiasliques. sou* prétexte qu'ils ne payaient pas d'impoli, furent exclus tk-s Portes, qui se coin|Kisèrenl uiih quemenldes député* de dix-liuit ftUrft, au nombre de trenleSix. deux pour chacune, ombre vaine de c«*lte ancienne représentation nxtiOMIC ou liguraicnl au delà «le deux cent» membn-» pour un seul des royaume* espagnols. Philippe II acheva ! l'œuvre paternelle; soos son règne l<>» eortès votèrent en si- [lence et renoncèrent même à adreS'rr d humbles remoiilrances à la couronne, il en fut cependant présenté encore sous le règne suivant; maisaprès Philippe III, ce fut fini. Le* dernières liaient de 16111 Ainsi furent anéanti h s vieilles et respectables institutions de Caslille et d'Aragon, el ainsi fui perdue pour l'Espagne la monarchie constitutionnelle dont elle avait été un moment plus rapprochée peut-être que l'Angleterre elle même, et à laquelle elle ne «levait plus revenir que Imis siècles après. L'avènement «le la maison «le Bourbon au Ironr. opéré par acte ti-stamentaire du «Uriii«-r prince «le la branche autrichienne, et sans le concours de rassemblée nationale, constata pour l'Europe l'entier renversement des anciennes lois conslilitini de l'Espagne. I n peuple fut ainsi légué sans conditions à une maison régnante étrangère. Le» princes «le cette maison se crurent dès lors affranchis de tous lien», et gouvernèrent eti roi» absolus. Dans le conrs «te pré* «l'un siècle on n'a plus à signaler qu'un petit nombre «le convocations de cor lès qui méritent a |xine ce nom, el dont l'office est «rhomologuer sans discussion quelques slatnls royaux. - Non* arrivons aux révolution» contemporaines qui ont

trois fois rendu le* cortès a l'Espagne Heu de mol» suffiront pour en
 exposer les faits le* plus importants Lors de l'invasion du territoire par les
 armées* françaises, à la suite du soulèvement général qu'excita un noble
 désir «de maintenir l'indépendance nationale, de» junte* provinciales, puis
 une junte centrale «te gou» émeuvent s'organisèrent ; celle ci convoqua,
 d'après le* vieilles formes*, de* co» lès qui se réunirent le 44 septembre
 1810 dans l'île de Léon et publièrent deux ans après la fameuse publication
 dite Hei coili'. imitation malheureuse de notre constitution «te 17⁹¹. et avec
 laquelle le principe monarchique «-si, selon toute apparence, également
 inconciliable. — L'assemblée unique instituée par celle d'Usititkm »e
 formait d'après un système d'élection associée compliquée : de* junte»
 électorales de par-. /»«/•. composées de citoyens le* domiciliés,
 élisaient de» délégués chargés «d'élire à leur tour les électeurs de paroisse,
 ceux-ci fermaient d.-s juries* de districts qui composaient un nouveau corps
 électoral appelé >«m» de province et auquel était déféré le choix d.-*
 mandataires du pays». Il y avait aussi cinq degrés d'He. on devait élire un
 représentant par soixante-dix mille âmes, ce qui élevait à environ deux
 cents le nombre total «des députés pour le territoire européen. Chaque
 province était tenue de faire ses frais d'entretien pour le député respectif
 pendant la session. Les cortès se réunissaient chaque année et le
 renouvelaient en totalité après deux ans*, le* ministres* du roi ne pouvaient
 assister aux débats qu'avec l'autorisation de l'assemblée. Elle avait
 l'initiative de* projets* de loi, et quand un de ses* décrets avait été
 repoussé par la couronne pendant «trois sessions de suite, reproduit une
 fois ne l'ayant pas, il devenait loi «le l'Etat. — L'empire ayant été renversé, le roi
 Ferdinand VII, encouragé par la réprobation publique, IC dont l'acte» politique*
 de» corlès* semblaient être frappés, signa le 4 mai 1808 à Valence, une
 résolution qui les» anéantissait: il se trouva ainsi réintégré dans* toute la
 plénitude de» pouvoirs exercés par ses prédécesseurs». Les corlès résistèrent
 en vain à ce décret : il fallut céder au torrent de la réaction qui entraînait
 alors les masses* vers un aveugle despotisme, peu en harmonie avec l'esprit
 du siècle et •lotit le» abus devaient nécessairement amener une réaction en
 sens — Le roi, en remontant sur le trône, avait promis par l'acte de Valence
 de convoquer d'autres cortès et de pourvoir, de concert avec les élus du
 pays, aux besoins nouveaux que la marche du temps avait fait naître. Cette
 promesse fut oubliée; à l'indignation qu'excita dans quelques provinces cet oubli
 déloyal vinrent se joindre les mécontentements* publics que provoqua un

gouvernement San* habileté. Le parti des amis de la liberté grossit peu à peu. et tout se prépara pour une révolution nouvelle. En janvier ««lu. Hiégo leva l'étendard de la révolte, la constitution de 1814 à la main, l'insurrection gagna bientôt l'Espagne entière, et le roi, impuissant à la surmonter, fut contraint de donner son adhésion à l'acte constitutif qu'il avait «légalement rejeté «x ans auparavant. Les cortès reparurent, et l'Espagne marcha hardiment dans la voie* révolutionnaires. En 1812, la Sainte-Alliance, alarmée de l'issue que les événements de la Péninsule exerçaient sur tout le monde. «le l'Europe, résolut de mettre un terme à l'ordre politique fondé à Madrid : à l'apogée des puissances», la France «envoya une armée sous les ordres du duc d'Angoulême. On demandait aux cortès une modification de la constitution de 1814 : les cortès repoussèrent ces propositions et coururent sans armes, mais la fortune trahit leurs efforts; de cause» diverses assurèrent un triomphe prompt et facile aux soldats français, et le régime politique rétabli en 1814 se trouva renversé. On sait les sanglantes exécutions qui signalèrent le nouveau triomphe du roi absolu. — La révolution française de 1789 trouva l'Espagne «disposée à imiter l'exemple donné par sa voisine. Les partis avaient eu quelques années de paix pour mûrir leurs vues et discipliner leurs rangs : on avait appris à des théories trop alpines, * ne vouloir que le possible, renfermant était à son «légal, et la jeune reine qu'il associa bien tôt après à son gouvernement annonçait des intentions* libérales et éclairées. Quelques actes conformes à la pensée qui semblait s'introduire par degrés dans les conseils de la couronne furent comme les signes précurseurs «de la résolution pacifique et glorieuse qui s'ouvrit à la mort du roi en 1833, et qui fut consommée l'année suivante par la promulgation du statut royal (f* < itv (o rml' qui donna une nouvelle existence aux chambres. Le corps représentatif «de la monarchie espagnole fut alors partagé en deux chambres, *loi ou chambre», l'une dite des procrées, (pairs), l'autre «le* procurador (député*. D'après cet acte fondamental, le premier se composait de prélats, «de grands d'Espagne, «les titres de Castille et d'un certain nombre de citoyens distingués par des services rendus* à l'Etat, mil «ans de hautes fonctions soit «l'industrie ou les lettres», et les possesseurs d'un revenu de quinze mille francs «de notre "O"» les grands d'Espagne jouissent *col* du privilège de l'hérédité, les autres sont nommés à vie par la couronne. — Quant à la chambre des procuradores, il faut, pour en faire partie, être Espagnol et Agé de trente ans accomplis, posséder un revenu de trois mille francs «de notre monnaie,

el resulcr depuu deux ans «lin» le lieu de l'élection ou y avoir une propneie
 U chambre est renmivrléeen masse après trot* ans : ses membres peuvent
 être réélus immédiatement. Le roi convoque et dissout les circlès. On connaît
 les crises successives qui ont amené la couronne à promettre la révision «te I
 acte constitutif . I.esrnrn-s convoquée- en 1830 avaient surtout pour miss on
 de faire la nouvelle loi électorale d'après laquelle devait élrceloe rassemblée
 chargée «le cette révision. La dissolulmn de ces corièsa été prononcée en
 mai 1836 avant «s«e le projet a.loplê par la seconde cltambre ait pu n fevoir
 la sanction «k I aulrc. Les cortès «tu 8 juin 1837 votèrent un acte qui remp
 ace Int,nmio val, et qui institue un roi qui sanctionne et" promulgue lrs lois,
 et deux chambres égale» en droits pour les délibérer , «avoir : un tiitat el
 une efc«"»*r# de* déi'iiè'. _l.es dé|nitéssont élus «lirertemeiit par les
 citoyens * raison d un député par cinquante mille habitant». Les sénateurs
 wni nommés par le roi sur une liste triple que lui présentent les èlc-leurs Le
 sénat ne doit former en non.lire que les trois cinquièmes de l'autre chambre.
 Le giwvernénieiiit esl «Jonc aujourd'hui l10 gouvernement cnsUlulionnel.
 Histoire l*c toutes le* contrées «sont parle I histoire de l'antiquité, aucune
 n'a élrc si souvent envahie par l'étranger que l'Espagne; mais aucune ne
 rrpnos«a avec plus d'énergie le» attaques faites à son indépendance. Elle fut
 pnrnilivern.nl h bitee par un ivruple appelé lliériens ou ll spaniens, et l1"
 selon toute apparence, du mélange d'ancieniw* cokmie» caines,
 phéniciennes et gauloises. Mille ans avant lère tienne, les Phei.icniis,
 traversant les rote-inn-s d'Hercule, shv rent |eter..lans une presqueîle «le
 l'Océan, te* londemeirt» ne »...<-..■ .,«..«.l^ l^rarihaiiinms. accourus à leur
 Gadis. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.51% accurate

KSPAttNE. (! dKisn naturelles de l.i Mlc llt>«péride ; el, lors de I* première guerre punique (4»Wav. J.-C , une année aux ordres 4'AmuYar soumit la Bétique (Andalousie), après une guerre de neuf années. A*drubal, frère d'Ainihar, «WCfftlh a son frère assassiné, et iul se concilier l'amour et le respect îles populations conduises. Aunibal,sou hls, lui succéda ; c'i-sl alors qu'eut lieu le magnifique dévouement dcSagonlr, qui fui le prélude de l'enlèvement asservissement de la péninsule ibérique et rte la méaaoralde expédition d'Italie. Pendant l'absence il' AmiiU.il , le téiat romain , qui d'abord n'avait eu eu vue qu'une diversion en Espagne, en projet» la conquête : quatre ans après . lie était déclarée province romaine. Cep ndaul , après le départ de Scipion l'Africain, la révolte Mala de loules paris. Lucullus et li.ilin étouffèrent dans le sang les cris île lilwrlé poussés par les {«publions. Viriale, le défenseur de celle liliertè. tomba victime de la lojfauU romaine, et Nunian.-c succomba après un siège de qualorxc années — lx>rsque éclatèrent les longues et sanglantes dissensions qui |>reparèrent la chute de la république romaine, la Péninsule en devint Souvent le théâtre. Serlorins. Mxppè aux proscriptions de Sylia, y défendil longtemps la ta lion de Marius ronlre les lieuteinnls de Sylla. Des mains de ce général, la province tomba à celles de l'ompee, qui se vil bieilUI •Mâjtt de la livrer à César aver le minute entier. A la umrt de I ésar, Auguste vint y résider, soumit les Caiitahrcs , divisa le pays en trois provinces : la Bétiqueau Sud , la l.tisiUuii- I I ouest , et la l'.irr.igonie à l'est; y fonda quelques villes, et l'orna de monuments dont il reste encore de nombreux delins l. hispagne reçut, comme la tiaule, les immolions M -i al s par lesquelles les domaines Surent, pendant plusieurs siècles , maintenir les peuples sous leur domination. L'Espagne parvint , dans celle longue période, à un haut degré il • |n > t ; les arts et la littérature y fleurirent. Elle donna le jour ni deux Senèque, au géographe Ponipouius Mêla, à Martial , à Trajui , à Adrien. — l-ors de ia dissolution de romain , au commencement du V* siècle, les \ andales, les .ueves et les Alaius, après quelque temps de séjour dans la tiaule, franchirent, en 40.». les Pyrénées el te répandirent dans la Péninsule, où nulle résistance ne pouvait leur él re opposée. Les Vandales s'établirent en Betique, les geieves en tialice el les Alains en l.usilanie. Ces derniers se soumirent |>eu après aux Vandales. Les Wisignlhs. après a>nir lulle quelque temps d.ms le midi de la Gaule où Ha rormaient un vasle Etal, prennent la

résolution de passer en Btpugna sous la conduite de leur roi Alaulph, qui en 413 s'eui>ir.i île Barcelone; Euric, un de ses successeurs, au pjel on doit le fameux recueil de lois gothiques appelé Fmera-Juzqo . achève la conquête |472) de loules les C rites de la contrée où dominaient encore les Itomains. Dans l'emnsule se trouvaient alors deux royaumes, celui des BeaYvea et celui des Gotlis; bientôt il n'y en eut plus qu'un aeul, le roi Léovigildc ayanl mis fin, en 58 1, à la puissance des Suèves en Espagne. Parmi ses successeurs, ou peut citer Wamba qui . le premier , eul à repousser les attaques des Maures. Quant à Kodcricl , le dernier des rois de cet Etat affaibli et désorganisé , ses rrinvs ne méritaient suis dnule pas la lin qu'ils eural. Il périt de la main des Maures, qu un • ' ■ • Julien, avait introduits sur le sot de l'Espagne. Cet événement eut lieu eu 711 , el mil lin à la monarchie des ti' lis. Peu il" temps après cette conquête, la première dynastie s Oinmeiades. ayant été renversée du Initie par les Vbassides, un rcjcion de la famille déchue , nomme Abil el K'iainan, parvint à se rendre en Espagne où, reconnu khalife | Gerdoae, il ojera de la sorte le démembrement du grand empire des Arabes. Le kh ilifit de I airduue fut lui-même démembré dans le XIe siècle pir l'extinction de la dynastie des llimuei.i les : ,] ,, les lieuleii mis ilu prince s'entèrent en mis dans les principales villes du midi el du centre de la Péninsule. Cependant une poignée detinlbs s cl.nl, lors du renversement de la Monarchie , réfugiée dans les montagnes des Asturies. Là. dans une retraite presque inaccessible, ces restes de la race gothique parvinrent a se maintenir, par une héroïque constamv. i nuire les efforts dis conquérant». C'est le berceau du l.e.in, ilnnl Vlplmn-j.' I ' le Catbnlique peul être regarde OMnmc le véritable fondateur: car l 'existence du prince Pélage . dont le nom se trouve inscrit dans les tables chrouolo|l pie», est tout aussi douteuse que celle de noire Pharamond. — Le» régnes les plus glnrieux dont fassent mention les historiens aralirs. sont ceux d'Abdhcraine I", d'Abdhèratne III el d'Almatvsoor . Celui d liischem vil commeucer lrs dissensions Ojui devinrent si fatals à l'empire des Arabes, qui, après un siècle de gloire, fui divisée (en 1027) en une foule de petits Etait indépendants. Les chrétiens surent profiter de ces divisions. Déjà le nord n'obéissait plus aux musulmans. La Catalogne, qui avait tubi le joug de la France , profilai! de la faiblesse de Louis le Débonnaire pour te reuiire iidepcuil.mte; la Navarre s'érigéait en royaume (Hôli), el l' Xraguii donnait a l'Europe le premier exemple d'un gnuvcrnieiit reprèsciilatif. Mais les Etals chrétiens n'étaient pas dans un élal plus Iranquille que ceux de

leurs voisins, et les rois de Léon, de Navarre, de Castille et d'Aragon, presque tous parents et souvent frères, ne s'en égorgeaient pas moins entre eux. Cependant, en 1055, Sanche le Grand se trouva en mesure de réunir une diverses principautés espagnoles, à l'exception du comté de Barcelone. Suivant l'usage funeste, «lors consacré, il fit entre ses trois fils le partage de ses Etats : don Garrie, l'Alavie, eut la Navarre; ilon Itamire, l'Aragon qui fut détaché de la Navarre pour former un royaume nouveau ; la Castille et le Léon échurent à Ferdinand I^{er}. De ces princes descendirent trois séries de rois qui gouvernèrent les royaumes chrétiens. L'histoire ne fait mention que de guerres continuelles entre les rois de Castille, d'Aragon et de Navarre, et les souverains arabes qui occupent le sud de Grenade. Parmi les premiers. L'histoire a surtout conservé les noms d'Alphonse IX, dit le Sié, d'Alfonse X et de Pierre le Cruel, le Néron espagnol. Enfin, au milieu du XIII^e siècle eut lieu, par le mariage de Ferdinand le Catholique, un d'Aragon, et d'Isabelle, reine de Castille, la réunion totale des différents royaumes espagnols, réunion fameuse qui constitua définitivement la monarchie espagnole, en 1469. Maître des royaumes chrétiens d'Espagne. et aide des conseils du fameux cardinal Ximénès de la Habla de Gonsalve de Cordoue. Ferdinand résolu! il met sa main à la domination mauresque en Espagne, qui, graduellement ruinée par ses prédécesseurs, ne se rompusait plus alors que du seul royaume de Grenade. Il consumma cette grande entreprise en 1492. C'est aussi à cette époque, que Christophe Colomb dota l'Espagne, pour ainsi dire malgré elle, d'un nouveau monde, de nombreux peuples. Ferdinand, par son opération à l'invitation de Charles VIII, roi de France, en Italie, scella l'alliance qu'il venait de former avec l'Autriche par le mariage de l'archiduc Philippe avec Jeanne, sa fille. Celui-ci se trouva forcé de porter les armes « outre son beau-père, qui se vit bientôt forcé de lui délier le trépas (l'histoire; , mais quelquefois pour fort peu de temps. Il eut pour successeur Charles-Quint. L'Espagne; son règne fut le plus brillant de ceux dont parle l'histoire de la Péninsule. En même temps empereur d'Allemagne et vainqueur des deux Amériques, il eut à gouverner l'un des plus grands empires qui eussent jamais existé. On connaît assez le résultat de ses débats avec son voisin et son rival François I^{er}, et ses malheureuses tentatives contre les Etats barbaresques. Dégoûté des grandeurs et du monde, il renonça au trépas pour vivre dans la retraite, laissa ses Etats d'Allemagne à son frère Ferdinand, et mit, en 1555, sous Philippe II en possession du royaume d'Espagne, auquel étaient alors réunis celui de Naples et de Sicile, la Sardaigne, le

duché de Milan, la Franche Comté et les dix-sept provinces des Pays-Bas. Despotisme sanguinaire. Philippe fut en même temps mauvais époux, mauvais père et mauvais ami. — Il ajouta à l'empire de son père le Portugal et diverses provinces de l'Amérique, et continua les guerres qu'il avait commencées tant avec l'Allemagne et l'Italie qu'avec la France. Mais-ci se terminèrent sur la fin de son règne par la paix qu'il conclut avec Henri IV. Ses Flottes remportèrent, dans la Méditerranée, la célèbre bataille de Lépante, et leurs triomphes se prolongèrent même sous son successeur; mais la fureur des éléments les empêcha d'être aussi heureuses sur l'Océan, dans l'expédition entreprise contre l'Angleterre par la flotte pompeusement nommée l'Invincible Armada. Philippe III, prince faible sous lequel la monarchie commença à décroître, traita avec les ennemis de l'Espagne, reconnut, en 1601, l'indépendance des Provinces-Unies et acheva d'expulser les Maures de la Péninsule. Plus de 100 000 individus quittèrent alors les côtes de l'Andalousie, vide immense dont l'Espagne éprouva les plus funestes résultats et dont elle se ressentira probablement encore longtemps. — Philippe IV (le Jeune) qui se laissa gouverner, ainsi que son père, par ses favoris, se trouva de nouveau en guerre avec toutes les puissances de l'Europe, et particulièrement avec la France: le traité des Pyrénées mit fin à ses démêlés avec celle-ci (1659). Il continua la guerre contre les Flamands, qui s'étaient soulevés sous Philippe II, et vit sans s'émouvoir le Portugal secouer le joug de l'Espagne (1640). — Charles II, son successeur, en 1686, eut pour antagoniste Louis XIV, dont les généraux firent éprouver de nombreux échecs aux puissances des Pays-Bas et

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.42% accurate

ESPAGNE. d'Italie La paix de Riswick mit fin aux hostilités; et ce prince, | qui n'av.ait pas d'enfants, nomma (1700) pour héritier <le ses Etats Philippe, duc d'Anjou. petit-Fils> de Louis XI> et de l'in- . famille Marie Thérèse, fille de Charles II. — I. avènement M ; U maison «le Bourbonnais au tronc d'Espagne n'eut pas lieu MM contestation , et donna lieu à la guerre m <<<• Surrmon. t Philippe eut pour compétiteur l'archiduc d'Autriche. qui plus d'une fois le mit à deux doigts de sa perte , et qui aurait occupé probablement le trône sans l'habileté du duc de Vendôme «1 le* secours de la France. En 1715, la paix d'Utrecht vint ratifier les pertes que l'Espagne avait éprouvées, tant en Italie que sur son sol même, pendant et depuis celle dernière époque. Le Lombardie, le Piémont , le Milanais et le royaume de Naples étaient occupés par les Impériaux, et Gibraltar appartenait aux Anglais. Toutefois les Espagnols résistèrent vainement aux défaites par la paix de Oudenarde. Le royaume de Naples où Philippe plaça son fils don Carlos ; par la soumission de la Catalogne, qui ne supportait qu'un joug, et par cinq ans de succès dans le nord de l'Italie (1711-1746).- Ferdinand IV. qui lui succéda. accéda à la paix d'Aix-la-Chapelle ■ s'efforça à fermer les plaies de l'Etat et à faire fleurir les arts et les sciences. — Charles III voulut suivre U même marche que son grand-père; mais il se vit cependant (forcé, par suite du fameux Edit de Famille, de prendre part à la guerre contre l'Angleterre, qui se termina en 1762, et en 1777 à la cause de l'indépendance américaine. La révolution française venait d'éclater. t Charles IV, qui crut devoir suivre la politique des Etats voisins contre la France, eut d'abord quelques succès, mais fut ensuite forcé de conclure la paix. Durant le consulat et les premières années de l'empire, la meilleure intelligence ne cessait de régner entre les deux Etats. L'embarquement de la famille royale de Portugal pour le Brésil et les dispositions peu bienveillantes du prince des Asturies pour la France, faisant craindre à Napoléon de voir tomber la péninsule hispanique sous l'influence anglaise, celui-ci crut devoir, (K>ur ») opposer, profiter des dissensions qui existaient à cette époque dans la famille royale, et faire occuper Madrid (1807). L'abdication de Charles IV en faveur de son fils Ferdinand VII fut le résultat de ces dissensions; les deux princes cédèrent leurs droits à Napoléon, qui, ne pouvant occuper cette nouvelle couronne, la donna à son frère Joseph , en l'appuyant de toutes les ressources de son

génie et de sa puissance colossale. Mais les Espagnols renouvelèrent ce qu'ils avaient déjà fait sous les Romains et décimèrent, dans des combats partiels, l'armée française: la lutte se prolongea jusqu'en 1813; les colonies (331) ESPAGNE. reprennent les droits de la fille, à l'exclusion des deux enfants don Sébastien et don Ferdinand mourut sur ces entrefaites, le 30 septembre 1833, laissant le trône à Isabelle II, sous la régence de sa mère. Don Carlos, qui n'a pas voulu reconnaître ces dispositions, se fit déclarer roi dans les provinces septentrionales. Une guerre civile s'ensuivit. Christine, jugeant qu'elle ne pouvait s'appuyer que sur la partie éclairée de la nation, appela à la tête de l'administration les hommes plus modérés que ceux qu'ils remplaçaient, mais qui n'avaient pas l'autorité de Louis. Tout le monde connaît, du reste, les événements qui se sont passés depuis et qui se passent encore en Espagne. Aussi pensons-nous qu'il n'est point nécessaire de les raconter ici, nous réservant d'y revenir plus tard. L'arabe et le berbère pendant les six siècles que l'Espagne resta sous la domination des vainqueurs; mais dans la subversion de l'Occident, sous le règne d'Alfonse le Grand, les Arabes et les Wisigoths passèrent les Pyrénées et se répandirent dans la presque île ibérique. Les Wisigoths finirent par être assimilés aux autres conquérants, et ce fut un bonheur pour l'Espagne, puisque de tous les peuples du Nord, les Goths, tant orientaux qu'occidentaux, furent de beaucoup les plus éclairés, les plus justes, ceux qui promulguèrent la législation la plus sage. Les anciens sujets romains, élevés par les lois des Wisigoths au niveau de leurs vainqueurs, formés par une éducation semblable, appelés aux mêmes emplois, professant la même religion, se confondirent bientôt avec eux; et lorsqu'en 710 l'Espagne fut envahie par les musulmans, les chrétiens qui l'habitaient ne formaient plus qu'un seul peuple. Les Espagnols ne doutent point que leur langue ne se soit formée pendant les trois cents ans que dura la domination des Wisigoths. Elle est évidemment le résultat du mélange de l'allemand avec le latin, et de la contraction du dernier. L'arabe l'a enrichie plus tard, il est vrai, d'un grand nombre de mots qui au milieu de la langue romane conservent un caractère tout étranger; sans doute aussi il a eu quelque influence sur la prononciation, mais il n'a pas changé le génie de la langue. L'espagnol est l'italien, quoique communs d'origine, différent cependant d'une manière très-marquée; les syllabes retranchées dans la contraction des mots, et celles

conservées ne sont |wiut les mèine» , en sorte que les mots provenauld'une même i rigiic latine ne se ressemblent plus. L'espagnol plus sonore, plus accentué, plu» aspiré, a quelque chose de plus digne , de plus ferme , de phH imposant : d'autre espajrnolescn profilèrent poursesdè'clar'er indépendantes. Ileulré j pari , celte langue . maniée inoins encore que l'italien par des en Espagne en IHM . après un asscx long séjour eu France , (philosophes cl des orateurs, a acquis moins de souplesse el^de. Ferdinand VII refusa de donner son assentiment à l'acte de constitution rédigé par les corlès. Des persécutions de loul genre vinrent prouver aux Espagnols que Ferdinand n'élaill que le digue descendant de Philippe II. Une conspiration éclata à Cadix parmi les troupes destinées pour l'Amérique; elles piarrhèrent sur Madrid et y proclamèrent la constitution des corlès, à laquelle Ferdinand adhéra. Cependant, ce nouvel état de chose» eut de nombreux opposants; la Catalogne el Madrid devinrent le théâtre de nombreuses insurrections. Enfin eul lieu le congrès de Vérone , qui se contenta de demander au gouvernement quelques modifications à la constitution; mais il n'v souscrivit pa», ce qui engagea Louis XVIII a prendre l'offensive dans une intervention dont il s'élail fait le champion, l'nc armée française | avril 182r), commandée par le duc d'Angoulème, lit sucessivement évacuer aux corlès Madrid rt Sèville, el les accula dans Cadix dont le siège fut la plus importante action de celle singulière campagne, et qui se rendit le i octobre. Ferdinand, rendu par h à la plénitude de son | .nu voir, renouvela les scènes de proscription» el déclara nul» lou» les actes du gouvernement faits avec la coopérai ion des corlès. Le mauvais étal de sa sanlè tHô-J le força de laisser a la reine Christine le soin des affaires. Les partisans de don Carlos, frère de Ferdinand VII, incitant à profil cet événement, Suscitèrent des troubles à la suite desquels furent désarmés les volontaires royalistes qui v figuraient naitirulièrément. Toutefois le rétablissement de l'a saule de Ferdinand ne paraissant pas devoir élrr de longue durée, il lit prêter aux cnrtès, alors réuni os à Madrid, le serment de fidélité a sa fille Isabelle, comme son héritière légitime. Celle mesure avait élé précédée d'une ordonnance changeant les dispositions de la loi faite par Philippe V en 1713, rt en vertu de laquelle les femmes n'étaient jppelées au troue qu'à défaut de tous les mâles de la lignée précision ; dans sa grandeur elle n'est pas toujours claire , el sa pompe n'est pas exemple d'enduré. Malgré ces différences, les deux langues peuvent encore se reconnaîtra pour soeurs , el le passage de l'une à l'attirée») farde. Il n'est resté aucun monument de la

langue espagnole sous la domination des Wisigoths : les lois qu'ils publièrent sont en latin, et c'est aussi en latin qu'elles sont écrites leur chronique*. On prétend déjà retrouver des traces du caractère espagnol dans les uns et les autres. Quand la corruption des derniers rois goths amena la chute de leur Irène, et que les Arabes eurent partout remplacé la CTOil par le croissant, cette population nouvelle, venue de l'Afrique, et la langue harmonieuse déjà et élégante. aux nœuds déjà polies, exerce une influence loule - puissante ; tous les chrétiens qui ont accepté le joug arabe oublient le latin corrompu qu'ils parlaient auparavant, à tel point qu'au IX^e siècle, l'évêque de Cordoue au IX^e siècle le seul auteur de l'Indirulo lumineux, sur mille chrétiens espagnols, il s'en trouvait à peine un seul capable de comprendre le latin de la messe, tandis qu'un grand nombre d'entre eux s'exprimaient élégamment en arabe. Cependant les chrétiens réfugiés dans les montagnes des Asluries, s'élançant de leur repaire pour reprendre pied à pied la terre dont on les a dépouillés. l'arabe romain. la langue vulgaire, prouve les mêmes vicissitudes que le dialecte qui la parle; méprisée et regardée comme un véritable patois, elle voilà qui peu à peu acquiert un développement considérable. Ce romani et la langue parlée en France le long des côtes de la Méditerranée, et aussi la langue qui a succédé en Italie à celle de Virgile, sont presque identiques. Seulement, tandis que du IX^e au XII^e siècle, le roman du midi de la France (celui de l'Italie) ont acquis un haut degré de perfection; que le premier, sous le nom de provençal, est devenu la langue des poètes et des princes, que l'autre va bientôt devenir. Ce sont donc des principes antérieurs, dits de la tucenion j sou la plume du Dante ruislruin ni d'une magnifique épopée italienne, que Ferdinand a voulu faire revivre, et sur lesquels le romain d'Espagne, plus lent dans sa marche, ne donne en

The text on this page is estimated to be only 19.44% accurate

(3SS, fore que de lointaines espérances. Il s'est divisé en Irois idiomes : le oslillan, le galicien M le catalan ; rVsl dans celui-ci surtout qu'un trouve le I analogie avec le limousin cl avec le provençal. Les deux autres conservent une physionomie plus distante, l e le premier rang dans les lettres. Même dans la décadence unlolc; les poètes Is de leHrs ricatalan , grâce à ses rapports presque identiques avec la langue des troubadours , fait déplus rapides progrès : mais, par une conséquence nécessaire aussi, il ne larde pas a drrhuir: l'éelal dont il a brillé un moment n'était qu'un reflet de l'éclat plus vif de cette poésie qui faisait alors les déliées des cours d'Aix et de Toulouse , et l'un et l'autre ont du pâlir et s'éteindre ensemble. Au contraire, le galicien cl le castillan Sont restes éminemment nationaux ; tous deux , en S élevant i la poésie, ont tiré leurs accents des émotions , des espérances , de la lia même des peuples au sein (lesquels ils se sont dévclnp- quoique pés; ils ont grandi au milieu île la lutte des chrétiens ronlre les nia-urs Maures, el tous les accidents de celle lutte, chants de triomphe, cris douloureux de la défaite, cliquetis des épées el des boucliers . hennissements des coursiers de guerre, tout y trouve un écho retentissant et fidèle. Quand le Léon s'est absorbé dans la Caslille, le castillan en est devenu la langue; le galicien (te g 'l ego, lui s'est répandu le long des cote* de l'Océan Atlantique et est détenu le portugais. — Pe ces Irois dialectes distî m is , le castillan > si celui qui a conservé le plus de traces de l'influence germanii[iie . laissée par les Wisigoths. Nul doute que plus lard le continuel contact avec les Arabes, que la réunion successive à la couronne de Caslille de tous ces royaumes maures pleins de chrétiens habitués au langage de leurs vainqueurs, n'aient mêlé .m castillan une foule de mots et de locutions arabes Celle langue a donc eu le latin pour base première, et comme éléments secondaires de sa formation le wisigoth cl l'arabe Quant à l'idiome antique parlé dans la Péninsule avant l'invasion romaine, il rie parait pas qu'il en subsiste des traces sensibles dans le castillan, non plus que dans aucun des autres dialectes qui ont succédé à la domination de la langue latine. Si cet idiome est le même que celui des peuples basques , ou peut assurer qu'il n'existe aucune analogie entre l'escualdtmii.il et l'espagnol. Il s'agirait maintenant de savoir auquel de l'arabe ou du wisigoth !'e<pagrinl a fait le plus d'emprunts ; mais ii i se place une question assez difficile à verselle . on reconnaît encan la grandeur

e-pggnole; les poètes du dernier âge |r sont laisfè ac. abler sous Icpoids de leurs richesses ; ils ont succombe par leurs propres efforts , moins pour surpasser tous les autres que iior se surjasser cux-ri La littérature espagnole d'abord s'est manifestée à nous pi quelques éclairs; on l'entrevoit un instant, cl aussitôt elle reIoiiiiIn' dans l'oliscurilé. \a' premier traguc de la scène française avait emprunté sa grandeur des Kspngnnls. el après le Cid qu'il avait imité de ('milieu de Castro, plusieurs Iragi-romédies , plusieurs pièces elu-vale resques nous transportèrent en Espagne l'n romancier célèbre, le Sage , nous a fait connaître la gaieté l Spaguole dont il s'était pénétré; el Cil Blas, m rage d'un Français, est tout a fait espagnol par les sprit et le n ouveinent. Don Qui) Iwtle est aux yeux de toutes les nations le modèle de la satire la plus enjouée, la plus spirituel e et la plus . xemple de fiel; quelques nouvelles Iradmles |>ar Klorian, quelques scènes où lleaumarehais a ramené l'Espagne sur nulle théâtre ont ranimé i ?ion udrc;d'où vient dans l'espagnol relie aspiration gullurale est l'un des caractères les plus frappants de sa pronnneiancore une fois la curiosité sur ce |>ays si différent de (nus les autres , sans la satisfaire. Enfin depuis que'ques années, surtout depuis les derniers événements dont l'Espagne vient d'être le théâtre, la littérature espagnole s'est un peu plus répandue |iarnii nous. — Les littérateurs espagnols ont mis beaucoup de zèle à recueillir les premiers nioiiuineilsde la poésie espiguole. D Thomas Antonio Sam liez, bibliothécaire du roi, a rassemblé, en 1771» rt fait imprimer en quatre vo'umes in-8", les plus anciens poèmes castillans dont il ail pu découvrir les manuscrits Celui auquel il donne la première place est le poème du Cid , qu'il croit composé vers le milieu du III* siècle , c'csl-à-dire , cinquante ans environ après la nmtl du héros qui en est l'objet. Quoique ce poème, et dans sa versification el dans sou langage, soit presque absolument barbarr, il nous parait si remarquable par la peinture naïve el fidèle des mreurs au XI" siècle, el plus encore par sa date, puisqu'il est le plus ancien de Ions Ira anciens poèmes épiques existants dans les langurs modernes, qua nous allons entrer dans quelques dévelo|iemeuls. On assura que la chronique originale du Cid fut écrite peu de temps après sa mort en aral* par deux de ses pages qui étaient musulmans : de celle chronique fut tiré d'abord le poème du Cid , ensuite dont nous allons dire quelques mots tout a i est i un des caractères les plus IrappaiHs ue sa pronoucia- aes romances tioiil nous allons mre quelques mois ioui a nP On I attribue le plus généralement a l'arabe dans lequel I heure, enfin plusieurs des

tragédies qu'on admire le plus sur retrouve celle aspiration Quelques auteurs récents ccpti- le théalre espagnol. Le poème, quoique très chrétien, porte encore quelques traces de son origine arabe. La manière dont il rlè «le la dant, se fondant sur ce que le wisigoth a dû se conserver "plus intact et plus pur dans les montagnes de la Caslille, croient devoir faire dériver celte aspiration du wisigoth , car l'aspiration Ktitlurale existe aussi bien dans les langues leulomques que dans l'arabe. I n point remarquable el qui semble militer en faveur de celle seconde opinion , c'est que les Portugais, qui ont eu avec les Arabes autant de points de contact que les Cistillaiis, n'uni point cette aspiration gutturale, mais l'ont changée contre Ifesou de \t ou du D'un autre cùlé, il paraît assez extraordinaire que la prononciation germanique répandue par les barbares dans toute l'Enroue centrale el méridional* n ail laissé de trai e que là pp risèmrrnl où une telle influence a dû avoir le moins d'action, tl puis, le séjour si long que les Arabes firent dans la Péninsule , enfin la part incontestable que leur littérature a dans la littérature castillane, tandis qu'on n'y retrouve aucun air de famille avec le génie des peu pies germaniques , porteraient petit -être à penser que l'opinion qui fait dériver de leur prononciation l'un des caractères les plus frappants de la prononciation castillane est toujours la plus remarquable Peut-être aussi ce caractère est-il le produit du sol même de l'Espagne Ciréron rn effet, dans sou ouvrage Dt dirinnntione, parle de la langue des Ibères comme d'un idiome dur à l'oreille el au gosier; et Martial . né dans la Péninsule, n'en donne pas une idée plus avantageuse. — l.a nation espaave, chevaleresque, donl la fierté el la d gnilé sont proverbe, s'est peinte dans sa littérature; cl on y ave des traits correspondants au rôle que les Espagnols ont joué en Europe. Le même peuple qui mit une barrière à l'invasion des Sarrasins, qui pendant cinq siècles maintint sa liberté civile cl religieuse, qui, lorsqu'il perd et l'une et l'autre sous Otaries-Quint el ses successeurs, parut vouloir accabler l'Europe et le nouveau inonde sous les ruines de sa propre constitution , a inoutré aussi dans sa littérature Si force rt sa richesse d'imagination , sa noblesse et sa grandeur. On retrouve l'héroïsme de ses anciens chevaliers dans ses première» poésies; on reconnaît la magnificence de la cour de Charles-Quint dans les poètes de son meilleur siècle ; alors les mêmes hommes qui conduisaient les armées de victoire en est parlé de la Divinité, et les épillièles qui lui sont données, y sont plutôt d'un musulman que d'un catholique : c'est le Père des esprits, le divin t.rèaleiir el d'autres noms encore qui s'accordent fort bien avec le christianisme , aussi le poète

les a-t-il conservés, mais qui sont cependant plutôt dans l'habitude de
l'islamisme. I) ailleurs ce poème, antérieur de cent cinquante ans à
l'épopée de Danle, porte en soi des marques de cette véritable antiquité; il
est sans prétention, sans art, mais tout plein d'une nature supérieure; il
caractérise pleinement les hommes de ce temps si différent du nôtre; il
nous fait vivre avec eux, et nous séduit d'autant plus que l'auteur ne se
propose nullement de les peindre. Ils sont faits ainsi. et le poète nous les
laisse voir tels; mais il ne nous les montre pas; il n'est point frappé des
différences qui nous frappent; il ne suppose point que les mœurs de ses
personnages soient différentes de celles des lecteurs, et la naïveté de la
représentation. en suppléant au talent lent, fait bien plus d'effet que lui. Sous
le rapport de la versification. il n'y a à notre avis aucun ouvrage plus
complètement barbare; beaucoup de vers sont alexandrins, c'est-à-dire de
quatorze syllabes avec une césure sur la sixième qui est assez luée; mais il
y a un si grand nombre de vers de dix, de quinze et même de dix-huit
syllabes. qu'on dirait que l'auteur s'est contenté de ranger les "phrases à la
suite l'une de l'autre, sans se soucier de les allonger ou de les raccourcir,
pour les adapter à la mesure. Plusieurs vers peut-être n'ont été altérés par les
copistes, mais plusieurs aussi n'ont jamais été bien lus par le poète. La
rime seule indiquait le vers à l'oreille des auditeurs; mais celle rime elle-
même est très-barbare, et l'on ne peut pas remarquer son
existence. Les Espagnols ont distingué les rimes en consonnances et
assonances; dans les premières, l'articulation rime comme le son; dans les
secondes, c'est le son seul, c'est-à-dire la voyelle, est conforme. Lorsque les
Espagnols eurent réfléchi sur leur poésie, et qu'ils l'eurent soumise à des
règles, l'assonance devint aussi régulière que la consonnance; si la rime
était moins complète et ne portait que sur les voyelles des deux dernières syllabes. elle était plus prolongée, car
tous les seconds vers d'une même romance

The text on this page is estimated to be only 16.10% accurate

(S34) AGSK. étaient sur la même assonance. Mais dans lo pocinc du Cid li s assonances u>' suil que des rimes incomplètes, qui satisfont i moi ho l'oreille; le pore suit les mêmes voyelles, quinze, vingt nu In nie rn <!<• suite , jusqu'à EC qu'il s<.»it fatigué i l qu'il ne murve plus de mois il'uu sun semblable ; il les quille ensuite pour en prendre d'autres qu'il abandonnera de mémo: c'est l'eilfaiKC de la versification . celle île la poésie . celle de la langue, mais c'est déjà l'Age viril île la mil ion et la plénitude de riiérnîsinc — Avant île faire eonuaître les romances du Cul, qui furent composées plus d'un siècle après cet antique poème, il faut nous écarter quelque temps de ee lieros de l'Espagne, et passer en rev ue quelques muuunieuts de la |>ocsie espagnole, qui se rapportent au Vin siècle. Sanelu i a publié les ouvrages de deux hommes de eei le époque reculée sur la vie desquels il nous tlonnc aussi quelques renseignements. I.e premier est Gonzalez de lien en, moine et ensuite prêtre attache au monastère de Saint-Millau , qui naquit en 1 198 Cl mourut vers 1308. Ou a conserve de lui neuf |>oëiucs l'aisanlcnscmble plus île treize mille vers. A eu juger par le langage cl par la iXTsiliralion Seulement . nn voit bien qu'ils sont poslcricuis à l'ancien poème du Cul; mais ils sont bleu loin de pouvoir lui être comparés pour la naïveté et pour l intérêt. C'est le même mètre, mais perlée! ion nè ; le vers est alexandrin cl tantôt de quatre dactyles, tantôt de quatre aniphibraques , mais assez grossièrement scandes. I.esurssonl unis ensemble en couplets quatre par qualre; le couplet esl toujours sur une seule rime. C'était la mesure appelée par les Espagnols veri->» de nrle mnyor , et qu'i s destinaient à leurs ouvrages plus sérieux . tandis qu'ils réservaient leurs [icilils vers ou re't.mltthat aux romances Cl aux chansons Les premiers ont été employés jusqu'à la lin du XV siècle, et Gonzalez de B- rcco fut le législateur de ce genre de poésie qu ou regardait comme le plus nob'c. mais oui dans le fait est le plus monotone de lous. Les neuf putl m es de Berreo roulent luus sur des sujets sacres , et ils traitent bien plus la mythologie que le christianisme proprement dil. lu autre ouvrage du Mil' siècle est le puëmo d'Alexandre, écrit par Juan Lureiizo Segura de Aslorga Ce poème est-d la traduction , comme l'assure Sanchez , de celui que Philippe Gaultier de Châllilluu avait écrit en latin en 11 KO, et que Lambert li Cors et Alexandre de Paris mirent plus lard en vers français? Nous ne pouvons rien déridcr; seulement nous pouvons dire qu'il lui

ressemble du moins beaucoup, et les deux ouvrages sont également médiocres. Il n'y a ni invention, ni dignité, ni harmonie. Cependant l'ignorance absolue de l'antiquité où l'on vivait alors le rend assez piquant à lire, parce que Tauleur, pour peindre ce qu'il ne voyait pas, a recours à ce qu'il connaît et donne au héros de la Grèce les sentiments, les préjugés d'un Espagnol du XIII^e siècle. — L'histoire littéraire du XII^e siècle se complète par celle d'Alfonse X de Castille. né en 1158 et mort en 1213. Alphonse X le Sage, qui ne fut point un bon roi, fut cependant un grand protecteur des lettres; il introduisit en Europe les sciences des Arabes, leur astronomie, leurs arts, leurs manufactures. Il imprima le premier à la littérature espagnole ce mouvement qu'on vit s'accélérer dans le siècle suivant. On conserve de lui à Tolède, en manuscrit, un livre de cantiques en galicien, écrits en l'honneur de la Vierge Marie, les autres ouvrages du roi sont en langue castillane : le livre des Complaintes (le plus beau de son règne). Ce poème, écrit en vers de dix syllabes et en octaves de deux quatrains, paraît digne des sentiments qui devaient soutenir un roi déposé par son fils et les grands de son royaume. L'autre intitulé. Livre du Irrigador de la Pierre (le plus intéressant), est une prétendue révélation de saint Pierre; le premier vers seulement de cet ouvrage est intelligible; la suite en est tout à fait inintelligible. - Le désir d'éterniser les hauts faits d'un héros avait le premier fait inventer quelque chose qui ressemblait à des vers en espagnol ; le même désir les fit perfectionner, et leur donna une forme plus propre à être chantée, pour les rendre plus populaires. Le mouvement de ces premiers vers de romance, de ces premières redondances fut inverse à celui de l'italien: il allait constamment de la longue à la brève, et le vers consistait de quatre trochées avec quelquefois un vers tronqué. Quant à la rime, tous les vers étaient en assonance, et tous les premiers libres. C'était sur cette mesure que des poètes anonymes chantaient les hauts faits des braves Espagnols, mais surtout du Cid. Leurs romances «étaient enseignées par les mères à leurs enfants; elles «étaient répétées dans toutes les écoles; elles étaient chantées par les soldats avant les batailles ; longtemps de bouche en bouche avant qu'elles fussent écrites, elles changeaient avec le langage, mais elles ont toujours le même esprit sous des vers qui s'allongeaient toujours de plus en plus. Les premières romances du Cid furent probablement composées peu de temps après sa mort ; d'autres furent ajoutées ensuite à différentes époques; mais il serait difficile d'en démêler la date. Elles sont remplies de détails; elles ont un air de mérite qui

montre que, lorsqu'elles furent composées, le héros de l'Espagne était encore pleinement connu; mais son histoire était tellement nationale, elle se conserva si longtemps dans un rapport intime avec les circonstances de la Castille, que tout soldat chrétien, en apprenant les hauts faits du Cid, apprenait les fastes de sa patrie. Les romances populaires furent recueillies au commencement du xvr siècle, par Fernando del Castillo, et réimprimées en Italie, par Pedro de Florr; 1 vol. in-4», bibl. roy.]. Ces* dans ces recueils que se trouvent toutes celles du Cid; mais elles n'y sont pas dans un ordre chronologique. Il y a un grand charme à retrouver dans ces premières romances et sous la rouille de leur respectable antiquité les scènes les plus brillantes du Cid de Corneille, souvent les mêmes sentiments, quelquefois les mêmes paroles. Les limites qui nous ont été tracées ne nous permettent pas d'entrer dans de plus grands détails sur ces romances. C'est avec regret que nous nous asservissons à cette nécessité. Car le Cid brille au commencement de la monarchie espagnole d'un si grand éclat qu'il éclipsé les temps qui l'ont précédé et ceux qui l'ont suivi. Aucune gloire n'est plus loin, l'impersonnelle nationale. Il est placé sur les contours du roman et de l'histoire; mais l'historien comme le poète se plaisent à le réclamer; aucun héros, en lui-même, n'a été plus universellement célébré par ses compatriotes. Et la gloire d'aucun n'est plus intimement liée à toute la portion comme à toute l'histoire de son pays. — Le premier auteur distingué du xive siècle est le prince don Juan Manuel, issu d'une branche cadette de la famille royale qui remontait à saint Ferdinand. Son principal ouvrage est intitulé le Comte Lucanor; c'est, en quelque sorte, avec cet ouvrage que commença la prose castillane; ce livre n'est qu'une espèce de recueil d'apologues racontés au comte Lucanor par un habile ministre qui lui sert de guide dans toutes ses affaires : on en compte qu'environ neuf dont la plupart se lisent avec intérêt. La morale, ordinairement exprimée en vers à la fin de chaque apologue, n'offre en général rien de neuf, pour nous qui vivons au sein d'une civilisation avancée; mais il faut se souvenir que don Manuel écrivait au xiv siècle, époque à laquelle bien des choses pouvaient paraître frappantes et utiles qui sont rebattues aujourd'hui. Le même prince Juan Manuel avait écrit une chronique d'Espagne (Cronica de España). un livre des Songes (Libro de los sueños), un livre sur les devoirs d'un chevalier (Libro de la cavallería), qui se sont perdus; mais l'on a conservé quelques-unes de ses romances, qui sont écrites avec une simplicité, une naïveté qui donnent tant de prix à un récit louchant par lui-même. Les Espagnols n'avaient point encore renoncé à

celle expression naturelle et vraie qui part du cuir et qui l'allein si bien; ils la conservaient fidèlement dans leurs romances priais déjà ils commençaient à s'en éloigner dans leurs poésies lyriques, et l'on conserve quelques vers d'amour du même prince Juan Manuel, ou l'un entrevoit trop de rrr.hreh". — Un peu plus tard que le prince don Juan, vécut l'édro I ope* ib- Avala, né en Munir en l'ô'i, mort en 1107 grand chambellan et grand clianri'ber de Castille. Il écrivit une chronique des quatre rois sous lesquels il a vécu (Pierre, Henri II, Juan I^{er} et Henri III; le premier aussi il traduisit l'île l'ive en castillan, et donna ainsi le premier exemple d'employer l'art de narrer des anciens, pour conserver la mémoire des événements modernes, l'armisticespuésies, la plus célèbre est son RVaxirM de l'tttitcfo, qu'il composa en prison où il avait fait enfermer Pierre le Cruel. Ce poème est composé de seize cent rlv-neuf copiât ou strophes, difflé en les pour le nombre et le mètre des vers. — C'est à un contemporain du prince don Juan que nous devons l'Amadis de Gaule, le meilleur et le plus célèbre des romans de chevalerie. Vasco Loheira, son auteur, était né en Portugal dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Ce roman fut presque aussitôt traduit, remanié et embelli par plusieurs écrivains français et espagnols, de sorte qu'il serait très-cliticib- aujourd'hui de dire ce qui appartient dans cette œuvre à chacun de ceux qui y ont mis la main. Ce qui est beaucoup plus facile à constater, c'est l'énorme influence qu'elle a eue sur le génie espagnol; elle répondait parfaitement aux idées chevaleresques déjà si puissantes sur la nation, au goût du merveilleux déjà inspiré par les Maures. Un peu guindée dans la forme, quoiqu'elle soit si sensuelle et voluptueuse, pleine de sentiments de piété et de maximes morales qui n'empêchaient pas l'amour de se ma

The text on this page is estimated to be only 19.90% accurate

(556) espagnol , qui justement alors commençaient à se prononcer fortement ; elle l'rs t'l.ul.nt en l'rs exultant outre mesure . cl elle Mit ce mauvais effet de pousser les hommes sur lesquels elle ■gît dans dit «oies trop exagère. v pour que le faux ne s'y rencontrât pas beaucoup plus souvent que le vrai — Le règne de Jean 11 [M0T-I457) pendant lequel la l.aslille avait perdu toute puissance et presque toute considération au dehors , est une des époques les plus brillantes de la poésie Affiliant] et M faible monarque, sans cesse menacé de voir son troue renversé, ne conservait qurlquecTèrid au milieu de révolutions continuelles, que par sou goût pour la poésie , et par l'attachement de plu ■leurs grands de son royaume, qui, poètes distingués riixmèmes, se rassemblaient' de préférence dans sa cour poétique — l/un îles premiers dans ce nombre lut le marquis Henri de Villeiia, descendant des rois d'Aragon par sou père, et des rois de Caslille par sa mère. Porte lui-même il protecteur des poC.es, il s'efforça de donner à l Aragon pour cultiver la langue provençale une académie de troubadours comme celle des jeut Dora u» de Toulouse II fonda eu même temps en Casti k une académie semblable destinée à la poésie castillane . et il lui dédia une csp.v r .le p. h 'ln|ue, qu'il intitula la fiat/n rimeia , dans laquelle il s'efforça de montrer comment il fallait unir l'érudition à l'imagination portique, et profiter des progrès qu'un avait faits dans les lettres latiurs pour cultiver avec plus de Iruil les letlr.-s modem.-». Il mourut en 1 lôs. - Uon Inigo Lopei .le Mendoza marquis de Saiitillane , élève du marquis de \ Ulena et un ries nremiers seigneurs et des premiers poètes delà cour de Jean II, naquit en lôrtSel mourut en I ».•« On a i uis.-rve ilr lui u:< • |. i adressé»l à un prince de Portugal , sur l'rs anciens poètes de l'K.spagne. petit ouvrage trèsremarquable par l'érudition cl la bonne critique. Au milieu des révolutions de la cour et de» victoires qu'il remportait sur les Maures. Sautillane écrivit de p. m- poèmes, tous pleins de l ardeur guerrier, cl «le la galanterie qui distinguaient alors sa nation. l.-s ouvrages du marquis de Santillaue durent en grand:- partie leur réputation à ee qui , à nos jeux , eu aujourd'hui leur défaut principal, leur érudition ou plutôt leur pédanterie Son CeMilaqutn . ou recueil de Cent maximes de morale et de politique, renfermée chacune en huit petits vers, et qu'il composa |Hiur l'instruction du prince royal, depuis Henri IV de Casli le, a joui d une grande réputation. On a encre de lui plusieurs autres petits poèmes; tels sont la l'itère dei no'let, l'rs

l'autre de la reine « il ; . . . et surtout, la Comédie de Poncia. L'autre ouvrage curieux, le dialogue de Ibas et de la Fortune, qu'il composa et mit en l'écrit d'une Vie de ce philosophe *rec. On a aussi de lui quelques poésies légères pleines de naïveté et de charme. — Jean de Mena , né dans la classe moyenne en 1413 et mort en 1456 , n'en fut pas moins admis dans l'intimité de Sautilla et même du roi Jean. Son plus grand ouvrage est intitulé *El laberinto de fortuna*, au lieu de *Tittcimlo copia**, c'est un tableau allégorique, en octaves léradiques , de la vie humaine. Il veut comprendre tous les honorer les plus grandes vertus, punir les plus grands crimes et représenter la force de la destinée; mais, imitant *Virgile*, il se laisse égarer dans un désert.; il y est pourchassé par des bêtes féroces; une belle femme le prend sous sa conduite, c'est la Providence; elle lui fait voir les trois roues de la destinée, qui distribuent les hommes dans le passé, le présent , l'avenir, d'après l'influence des sept planètes; et de nombreux portraits gâtés par la pédanterie , et encadrés dans une ennuyeuse allégorie, forment le corps de l'ouvrage. Il a conservé des admirateurs en Espagne , à cause de l'enthousiasme patriotique avec lequel Jean de Mena parle des grands hommes nés dans son pays. Le *Calamiciem* que Juan de Mena dédia au marquis de Salicrú . et que l'on désigna depuis sous le nom plus simple de la *Formentor* est une suite de questions ou d'énigmes en vers distiques que les deux poètes s'adressent l'un à l'autre. Juan ... Mena entreprit dans sa vieillesse un autre iméme intitulé *Traité de l'art de vivre* et d'virée, où il chantait sur le ton de l'épopée la guerre de la raison contre les passions Il n'eut pas le temps d'achever cet ouvrage. — Autour de ces trois poètes principaux se groupent une foule d'auteurs secondaires dont nous croyons inutile de rappeler les mœurs et les ouvrages: il suffira, pour donner une idée de la fécondité du 15^e siècle, « dire qu'il a produit cent trente-six poètes lyriques dont les œuvres sont réunies avec d'autres plus anciennes et d'autres au même temps restées anonymes dans le *Gnecionro* <7ener.11. En ajoutant aux ouvrages que nous venons de nommer le *libro de la vida*, attribué par les uns à Rodrigue de Cota . par . ■ » *Met* , le roman dialogue de Calixte et de la Mort - I H bée, commencé par le même Rodrigue de Cota , terminé par Fernando de Roxas , quelques biographies bien écrites , entre autres celle du comte Alvar de Luna , on aura un *labl.* au 15^e peu près complet il - l'état de la littérature espagnole au XV^e siècle. — Au 16^e siècle réunissant toutes les forces de leur Péninsule , ils prétendirent tout

a coup à la monarchie universelle. Charles-Ouint arerut sa puissance par la réunion successive à son sceptre ambitieux d'Espagne et de provinces entières, et ce pendant le règne de Charles-Ouint, malgré toute sa gloire, fut une époque funeste pour l'Espagne. Les Espagnols perdirent en même temps leur liberté politique, leurs vertus privées et publiques, l'humanité et la loyauté, leur commerce, leur population, leur agriculture. En perdant tous ces avantages politiques, cependant, on ne vit pas en Espagne s'arrêter l'essor de l'esprit, et sa littérature décliner. Ce résultat était pour le siècle suivant. Charles-Ouint en effet préparait le faux esprit, la préciosité, l'enflure, tandis que les contemporains il eut un effet tout contraire; il éleva leur enthousiasme par le spectacle de la gloire nationale, et il développa leur génie en formant leur goût par le mélange des Castillans avec les étrangers.

— Juan Roseau Almogauer [IMKMM43] transporta le premier les formes italiennes dans la poésie castillane, et il fut aidé par son ami Garcilaso de la Vega l'un des deux premiers dans leurs poésies une douceur, une suavité et une délicatesse jusqu'alors inconnues; ils tempérèrent sans le détruire entièrement ce penchant à l'exagération, à l'hyperbole et aux métaphores outrées, qui de tout temps fut un des traits principaux de la poésie espagnole. Les premiers, ils méritèrent dans leur patrie le titre de classiques.

— Mais un homme bien autrement remarquable fut don Diego Hurtado de Mendoza qui, tout en méritant le titre de classique, est resté cependant tout à fait original. Il est vrai que, dans ses mémoires, il s'est comme Boscan et Garcilaso, attaché à l'imitation italienne et surtout à celle de Pétrarque, et encore se montre-t-il plus énergique, plus hardi, plus plein de pensées fortes et unies. Mais c'est dans sa prose surtout qu'il est original; il s'est placé lui-même assez haut pour être proposé comme modèle. Son Histoire de la révolte des Maures dans l'Aragon Philippe II est le chef-d'œuvre historique des Espagnols; et son roman de Don Quichotte de la Manche où l'on voit peinte sous de piquantes couleurs la morgue castillane unie à la pauvreté et à l'horreur du travail, est le premier type du roman picaresque (le genre de la picaresque), si aimé des Espagnols. Et quand on songe à la vie si remplie par les fonctions politiques dont de Mendoza fut chargé, on est saisi d'un vif étonnement et d'une juste admiration.

— A cette époque encore François de Sáa-Miranda (1475 à 1658) et Georges d'Almeida (1520-1562), tous deux Portugais, écrivaient en castillan, l'un de gracieuses églogues, tandis que l'autre faisait paraître le roman pastoral de Diane. ~ Pendant le règne de Charles-Ouint, l'inspiration épique avait fini pour les Castillans; l'inspiration

guerrière avait cessé depuis que les guerres n'étaient plus nationales, la poésie de celle époque est toute lyrique et bucolique en même temps. — Ilcnaurio de Ilerrera (1581, surnomme le Pindare espagnol el aussi le Divin , s'efforça de donner plus d'élévation el de hardiesse à la diction poétique , et écrivit sur la bataille de Lepaute, des canzoïi tout pleins de la plus noble inspiration On a aussi de lui une ode au sommeil rlinclaiite de gracie et de poésie. — Luis Ponce de Léon (t. 1571), au contraire, déploya mystique, surtout dans son nous avons entretenu nos lecteurs de poètes et de littérateurs célèbres. il est vrai, dans leur patrie, mais dont les noms mêmes leur étaient inconnus, nous arrivons maintenant à un de ces hommes dont la célébrité n'est bornée par aucune langue , par aucun pays, de ces hommes dont le nom vivra autant que le monde, puisque ce n'est pas seulement aux savants, aux gens de goût . à un ordre quelconque de la société . mais à la masse entière de ceux qui peuvent lire, que sa réputation est confiée. Sans doute on comprend qu'on* nous tontons parler de l'admirable auteur de Mon Quichotte. de Miguel Cervantes; c'est par lui qu'il convient d'ouvrir la liste des classiques qui illustrèrent les règnes des trois Philippe, la seconde moitié du xvi^e el la première moitié du xvii^e siècle. — Miguel de t'en anles Saaveilra lit paraître la première partie de son l'on Quichotte en 1605. Ce roman est très connu pour en faire ici l'analyse; nous nous contenterons de quelques considérations sérieuses. Il y a quelque chose de profondément triste dans le Don Quichotte. car le ridicule porte ici sur l'enthousiasme el la vertu} Cervantes cependant nous fure à partager sa moquerie, parce qu'il sait qu'il est lui-même un des culcusiasles dont laus ses poésies un caractère tout le iure la v<e <fu riel. — Jusqu'ici Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.64% accurate

KSPAFINE. ("r) ESPAGNE. il se moque. Cervantes dut avoir un autre but; c'était Mi» doute de dégoûter des mauvais livre» de chevalerie, où l'imagination et l'esprit étaient tombés dans l'abus, et dont le style était ridicule pour la plupart, et de ramener chez les Castellans le goût de la vérité dépravé par celui des fables; témoin ces morceaux piquants de critique littéraire enchaînés au roman. — Cervantes a laissé un petit roman intitulé Voyage au larron, dans lequel, malgré l'originalité et le manque d'intérêt, se trouvent quelques morceaux brillants. On a aussi de lui une foule de romans, parmi lesquels le Don Quichotte, écrite avec un profond sentiment de patriotisme espagnol, révèle parfois des traits d'une grande force tragique. Contemporain de Cervantes, Lope Félix de Vega Carpio, répandait les trésors d'une imagination et d'une verve inépuisables, dans ses drames dont le nombre prodigieux étonne la pensée; tandis que don Pedro Calderon de la Barra, venu quelque temps après, avec des ressources non munies menées illégalement dans son imagination, mit plus d'art dans la conduite de ses drames, répandit sur son style un coloris plus vif, plus éblouissant il plus magique, eut le bonheur enfin, en succédant à celui que ses contemporains appelaient le Prodige de la nature, de se placer à un rang plus élevé encore. C'est dans Calderon que l'on voit l'art dramatique en Espagne arrivé à sa forme la plus complète; forme qui, malgré ses défauts, est cependant si riche, si éclatante, si animée, qu'au premier coup d'oeil elle semble jeter dans l'ombre toutes celles qu'un veut lui comparer. — Avant Cervantes déjà, sous le règne de Philippe II, Bermudez, dominicain, s'était déjà essayé dans le genre du tragique sombre et terrible, qui jamais ne recut la sanction du goût national. Les deux pièces qu'il composa et qu'il publia sous les noms d'Antonio de Solva, sont toutes deux des histoires de Castro; on y remarque un penchant prononcé pour les formes classiques et l'imitation des anciens. L'un des frères d'Argensola, contemporain de Cervantes et de Lope de Vega, a écrit aussi des tragédies, Isabelle et V. Vexant*.

auxquelles Cervantes prodigua dans son Don Quichotte les mêmes louanges. Dans ces pièces, le goût classique se voit surtout dans le style. Ces deux frères se sont également distingués par des poésies lyriques, des romances et des satires, où la manière d'Horace est saisie et imitée avec un rare bonheur. Barthélémy, le second, a laissé de plus une Histoire de la conquête des Iles Moluques et une continuation des Annales d'Aragon par Zurila, qui

le placent honorablement parmi les meilleurs historiens sans en faire l'égal du célèbre Mariana, qui, avait commencé à écrire sous le règne de Charles Quint, et n'étant mort qu'en 1583, à l'âge de quarante-dix ans. appartient à la fois à deux siècles et à trois règnes. >on Histoire générale d'Espagne est trop universellement connue pour que nous avons besoin d'insister sur son mérite et d'en relever les défauts. Nous devons encore compter au nombre des historiens estimables Antonio de Solís, auteur de l'Histoire de la conquête du Mexique et qui en même temps se montrait dans les comédies de cape et d'épée l'un des plus heureux émules de Caldéron. Au reste l'élan donné par celui-ci et par Lope de Véga était tel que l'espace nous manque pour donner ici la liste complète de ceux qui composèrent des drames : nous nous contenterons de citer Augustin Munreto, bon imitateur de Térence ; Juan de Iloz, qui a laissé une excellente comédie. V Avarie* punie; Triso de Molma, qui le premier a traité le sujet de don Juan; Francisco de Hoxas. celui de tous qui a su imaginer les imbroglios les plus compliqués ; culin Guithcu de Castro qui traita le sujet du Cid que Corneille immortalisa plus tard. — Cette même époque vit naître beau coup de poèmes épiques , entre autres l'Intrigue d'Illidj, de don Alonzo de Erctlla y Zuiuga , et qui doit à Voltaire d'être connu en France — A la fin du xvr siècle se forma l'école des gongoristes dont le faux goût, les expressions recherchées, l'affectation de la bizarrerie sont extraordinaires. Don Luis de Gongora (mort en 1627 j, chef de cette école, n'eut parfois cependant beaucoup de sel et d'esprit aux extravagances qu'il débita dans ses poésies et au style tout particulier qu'il y voulut introduire; mais chez ceux qui le suivirent . l'extravagance paraît avoir totalement étouffé l'esprit. — Si Lope de Vega et Caldéron eurent des imitateurs. Cervantes n'en eut pas moins: au milieu de cette foule de romanciers, qui l'ont imité, nous citerons Mathéo Alaman, auteur de Gusman d'Alfarache, qui a lui aussi été traduit dans toutes les langues. Celle époque si riche des rois de la maison d'Autriche a encore donné Quevedo, aussi surnommé y Vitalegai, qui fut l'un des adversaires les plus ardents du gongorisme. Ses ouvrages sont nombreux et tous écrits en vers, sauf quelques-uns qui traitent de théologie. Il a excellé surtout dans le genre satirique , où il nous semble que personne dans sa patrie ne l'a surpassé, ni même égalé. Sous le règne de Philippe IV, la littérature espagnole commence à pâlir. C'est à ce moment il est vrai est celui où Capricorn brillait de tout son éclat; mais, après lui, sous le faible Charles II, il reste à peine un nom qui mérite d'être cité. Le gongorisme, ne trouvant plus d'adversaires

parmi les esprits sages et élevés qui deviennent chaque jour plus rares, se répand dans tous les genres, infecte la prose autant que la poésie, détruit toute vérité dans les sentiments, toute justesse, toute précision, toute clarté dans les idées. Enfin, au commencement du XVIII^e siècle, ou homme d'une instruction étendue et d'un esprit délicat, choqué des péchés continuels contre le bon goût et la raison qui déshonorent les lettres en Espagne, cherche à leur ouvrir d'autres voies. L'instinct de réaction contre ce qu'il entreprend de combattre le conduit à adopter les principes sévères de la littérature française. Dans une célèbre Poétique, Ignace de Luzan cherche à naturaliser chez ses compatriotes ces nouveaux principes, si différents de ceux d'après lesquels même, à ses époques de gloire, avait travaillé le génie espagnol; aussi, dans l'examen des poètes de sa patrie, est-il conduit à critiquée avec une inflexibilité et une âpreté choquante des défauts auxquels le public enthousiaste n'avait jamais songé, ravi qu'il était par l'éclat des beautés. Ces beautés, il manquait à Luzan assez d'invagination et de sentiment poétique pour les bien apprécier: aussi ne tarda-t-il pas à trouver un contradicteur. La Huerla mort en 1707 se s'élève contre lui. Il abandonnant les gongoristes, comme indignes d'être défendus, il entreprend de venger Caldéron et Lope de Véga des attaques trop vives de Luzan. On doit convenir qu'il se mollira dans la [mélancolie] inférieure à son adversaire, ce qui ne l'empêche pas d'avoir un véritable zèle, qui prit le nom de patriote, par opposition au nom de gallicisme donné aux partisans de Luzan. Si nous joignons un nom de la Huerla et de Lu/au ceux du fabuliste Yriarte (mort en 1794) et du poète anarcho-socialiste Mariano Valdez (mort en 1817), qui tous deux ont excellé dans leur genre, nous aurons cité à peu près tout ce que le XVIII^e siècle a fait éclore en Espagne d'écrivains remarquables. Encore dernièrement appartient-il pour le moins autant au XIX^e siècle: il a formé trois des meilleurs poètes espagnols contemporains, Moratin, auteur dramatique, Quijano et Cervantes. qui ont su trouver de belles inspirations au milieu des troubles de leur pays. On peut nommer encore après eux Angel de Saavedra, duc de Rivas, qui paraît avoir adopté les nouvelles formes romantiques; Ariza, Juan Nicasio Gil y Guzmán, le duc de Frias. Martinez de la Rosa, Villanueva, don J. B. Alonzo; Hernando, qui traduisit Milton; Cornejo Rocaforte, les Saisons de Thompson, etc. La prose aussi s'est relevée; l'historien de l'Inquisition, Llorente; Capmany, auteur de la Philosophie de l'Inquisition; (O'Donnell, auteur de l'Histoire des Arabes; les écrivains politiques Arguella, J. I. de la Noe, le romancier Telesforo de Trueba Cosío et

d'autres encore , prouvent que l'Espagne aussi éprouve le mouvement des esprits, si puissant aujourd'hui dans l'Europe centrale, et qu'elle est elle aussi sur le chemin des innovations. Ecole espagnole de peinture. si importante, etc. Durant les huit siècles de lutte que les Espagnols soutinrent contre les Maures, ils cultivèrent peu les arts. Vers le milieu du dixième siècle, saint Ferdinand institua à Séville une confrérie d'artistes, à peine s'il en sortit un sujet digne d'être cité. C'est sous Ferdinand V que la peinture commença de secouer le joug du gothique et du moresque, Les premiers monuments esthétiques authentiques de la peinture à l'huile en Espagne datent du XV siècle; ce sont les portraits de Ferdinand et d'Isabelle, réalisés par le Castillan Boccaccio, et qui se voient à Tolède; c'est encore une Vierge tenant entre ses bras l'enfant Jésus en présence de saint André et de saint Christophe, peinte par Ferdinand Gallegos, qui, né en 1475, mourut vers 1545. Cette peinture se trouve à Salamanque. C'est vers cette époque que la réputation des grands peintres d'Italie engagea quelques artistes espagnols à faire le voyage d'Italie pour aller étudier sous d'aussi habiles maîtres. Beaucoup d'entre eux s'y tirent un nom et y acquirent de la célébrité. Parmi eux on cite particulièrement le Castillan Alonso Berruguete, mort en 1561, qui partagea avec Michel-Ange, son guide, les travaux du Vatican, et qui fut comme lui à la fois peintre, sculpteur et architecte; l'Andalous Berruguete, mort en 1570, élève et émule de Daniel Volterra, avec lequel il travailla à Saint-Pierre de Rome et à la villa du pape Jules II; l'architecte et sculpteur J. B. Moncorgio de Tolède, qui éleva la huitième merveille du monde, au dire des Espagnols, c'est-à-dire la basilique de l'Escorial ; Juan de Joanes, mort en 1679, fondateur de l'école de Valence, qui passa treize ans à

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.81% accurate

KM' AUNE I »7) ESPAGNE. les peintures de Raphaël au Vatican ; le sculpteur Torrigiatii de Séville, rival .1 • Michel -Ange; Campant», Flamand d'urigne, mort en 1570, qui fut élève de Raphaël, puis imilaleur de Michel-Ange et maître de Morales el Divin»; Alesio de Séville, qui a dote la chapelle Sixline de deux chefs-d'œuvre: Luis de Vargas, né à Seville, mort en 1568, élève de Perrin del Vaga, lui laissa à Rome des ouvrages dignes de remarque ; Fernandez soud-mi riuel. mort en 157", élève du Titien ; le ch'.noine Paul de Cespede», de Cordour, mort en 1608, imitateur heureux du Corrège, aussi habile peintre, sculpteur, architecte même qu'il était habile littérateur, et qui fut nommé à Rome le Raphaël espagnol; le sculpteur Juan Martinci Montauès de Séville, dont les figures de Christ sont si admirables; François Ribalta, mort en 1629, et son fils Jean, qui fut le maître de J. Ribera; enfin ee même Ribera surnommé l'Espagnutet, et Vrlasquez de Silva , mort en 1660, regardé comme le coryphée de l'école nationale. — Les peintres espagnols, tout en prenant pour modèles les maîtres italiens, tout en conservant quelque chose de la manière italienne, n'abdiquèrent cependant pas leur sentiment inné De là, cette force d'expression, «...lie énergie - m....-- qui caractérisent leurs crarm BltUMtion plus ou moins directe, plus ou moins srnlie del écoles ullramontaines, la peinture espagnole, en un mot, conserve partout ce même caractète, ee même type, qu'elle peigne des scenes tragiques, des martyres de saints, ou de simples portraits de la Vierge. Sans doute les critiques ont raison de regarder l'école espagnole comme une dégénérescence des écoles italienne et flamande; mais ils l'uni forets d'avouer que si les tuiles espagnoles réclament peut être plus d'élévation el de sévérité de Style, un meilleur goul de composition el «le dessin, elles possèdent à un de^rc emiltentl le sentiment précieux de la nature. Ce sen'iment, nu le retrouve partout dans le rendu des formes comme dans le choix et la nature de» effets , dans le dessin et dans la couleur, dans le caractère des têtes et dans l'expression. En un mot. les peintre» espagnols oui su donner à leurs toiles les qualités de l'art qui parlent le plus éloquentmmcul aux sens et les satisfont. Aussi, devant leurs ouvrages, le spectateur jouit tl île ce qu'il voit sans désirer de plus, sans même être tenté de leur reprocher les défauts qui le» déparent. Tels sont parmi les tableaux, el parmi ceux surtout qui ornent aujourd'hui le musée espagnol du Louvre, le Je. m pol inl »n eroi x el la

Destente de croix, peints par Campagna, tableaux merveilleux par la finesse de l'exécution, la vigueur et la largeur de l'effet, et surtout par l'énergie avec laquelle sont rendues les deux scènes de douleur et de résignation qu'ils représentera ; puis la Descente de croix, conservée dans l'hôpital de San Ildefonso à Séville. Le Saint Michel terrasse tant le diable en présence de la sainte Vierge et de plusieurs saints en adoration, que nous possédons au Louvre et qu'a peints Luis de Vargas. Tels sont ensuite les six tableaux de l'Histoire de saint Étienne, au palais de Madrid, celui de la Cène, qui, peints par Vincent dit Juan de Joanes, chef de l'école de Valence, ont la finesse de la correction du dessin, et la science des raccourcis et des larges draperies, qualités rares alors chez les peintres espagnols. Tel est encore le Jésus parlant sa croix, le Jésus couronné d'épines, une Voie de douleur, le Christ soutenu par les saintes femmes, peints par Morales, et qui sont des chefs-d'œuvre de sentiment, d'expression, de finesse d'exécution, et dont l'intérêt affaiblit cependant par une maigreur, par une sécheresse de nature qui sent dans toutes les finesses de Morales. Nous du Saint Jacques de la cathédrale de Séville, de la Conception de la Vierge du musée du Louvre, par le Goya de Séville, le Triptyque de l'Ascension ; de la Célébration de la messe, œuvre de Juan de Ribera, et dont la vérité d'exécution est bien près de la trivialité ; les Vierge de Llanes, de Jésus au jardin des Oliviers*, au Louvre, par Pedro Orrente, imitateur heureux de Hassan le Vénitien ; du célèbre Jugement dernier, peint pour l'église de Saint-Bernard de Séville par le fougueux Herrera le Vieux, premier maître de Velasquez ; on voit de lui au Louvre, entre autres ouvrages remarquables, une Voie de douleur, et le Miracle du discipule au désert, et un magnifique paysage enrichi de fabriques. N'oublions pas cette Assomption, si simple de composition, si gracieuse, si brillante de coloris ; ces Images d'adoration des bergers, ce Martyre de saint Harthélmy, cet Hercule atterrissant un centaure, que possède le Louvre, qui donnent la mesure du talent original et de l'énergie titanesque de J. Ribera ; enfin cette Mort de saint Joseph, à Saint-Petersbourg ; cette Mère priant Dieu pour son fils mort prématurément, galerie de Darmstadt ; l'Adoration des Rois au Louvre ; le Porteur d'eau de Séville, charmant de naïveté ; une Adoration des rois ; un Saint Paul ermite (au Louvre est l'esquisse de ce dernier) ; Apollon enlevant Yulcain des anneaux de Vénus et de Mars, tous de Velasquez de Silva, et conservés à l'Escorial ou au Prado. — Les arts en Espagne, qui déjà avaient décliné à la fin du xvi^e siècle et au commencement du xvi^e, reçurent une nouvelle impulsion lorsque Philippe V, petit-fils de

Louis XIV, moula sur le tronc d'Espagne. Imitateur de son aïeul, il fit venir des artistes de France et d'Italie pour orner son palais de Saint-Louis, élevé à l'imitation de celui de Versailles. Avec lui les arts se réveillèrent ; et trois génies leur tendirent leur splendeur passée. Alonzo Cano, de Séville, mort en 1667, qu'on a comparé à Michel-Ange. comme peintre, sculpteur et architecte, et dont le musée royal du Prado près Madrid possède deux chefs-d'œuvre : Noli me tangere de Rotonde et le Jugement dernier, le Christ mort, soutenu par un ange, et le musée du Louvre, une Descente de croix, et onze autres toiles parmi lesquelles est le portrait du célèbre Calderon de la Barca ; François Zurbaran, mort en 1602, le peintre des expressions sombres et réfléchies, des exaltations mystiques ; nous possédons de lui au Louvre, Vierge à l'Enfant, saint Thomas d'Aquin, le Saint François en extase, et près de quatre-vingts autres tableaux ; enfin Murillo, mort en 1682, l'élève et l'ami de Velázquez, cher de Séville. Son Adoration des bergers. Sainte Elisabeth de Hongrie soulageant les pauvres, son Mystère de la conception de la Vierge, son Jésus-Christ au jardin des Oliviers, son Dieu le Père contemplant l'enfant Jésus, son Jeune mendiant, enfin les quarante tableaux que nous possédons de lui au Louvre, et qui entourent son portrait peint par lui-même, tableaux parmi lesquels il faut citer Yngel prodigieux, la Reine des anges, la Vierge à sa ceinture, etc., sont de véritables chefs-d'œuvre. — Les élèves immédiats de ces grands maîtres soutinrent faiblement l'école qu'ils avaient régénérée. Claude Coello, mort en 1668, fut plus savant que séduisant peintre ; quelques-unes de ses toiles cependant sont admirables : son Eucharistie, dans la sacristie de l'Escorial, son Apparition de l'enfant Jésus à saint François, au Louvre, sont de belles pages ; le dernier surtout qui est le dernier fleuron artistique de l'Espagne. Depuis, la peinture a toujours été en décadence. En vain Ferdinand VI créait-il à Madrid cette académie de peinture, sculpture et architecture, projetée par son père Philippe V, sur le modèle de celle de Paris ; en vain Charles III, son successeur érigea-t-il en académie royale celle qui avait été fondée à Valence en 1752 par des particuliers, et confia-t-il au savant Preziado la direction des études des élèves qu'il envoyait à Rome ' en vain appela-t-il à sa cour Raphaël Mengs dans l'espoir que la vue des nombreux ouvrages qu'il lui présentait exciterait une salutaire influence sur le goût des Espagnols ». Tout fut inutile ; il n'y eut pas un seul peintre capable qui signalât cette époque. Néanmoins quelques sujets dignes d'estime se rencontrent dans l'école moderne de la Péninsule ; F. Goya, peintre de

Charles III en 1780, dont le Louvre contient plusieurs ouvrages ; Mariano S. Barltolomro Montalvo, Jus Madrazo, enfin Jos. Aparicio, élève de David, qui a peint (1800) une toile représentant un épisode de l'épidémie d'Espagne en 1804 et 1805, qui est reproduit avec sentiment et une énergie pittoresque. Quant à des artistes plus modernes encore, nous n'en connaissons aucun assez important pour en parler. Sans doute les guerres, et les troubles dont l'Espagne a été le théâtre pendant l'empire et depuis la restauration ont dû entraver les arts dans leur marche et dans leur essor. P. S. Kspag. nk (Charles 1^{er}), un des favoris du roi Jean, eut l'épée de connétable en 1600. Ce n'était pas pour récompenser ses services; il n'en avait rendu aucun. Son mérite pour celle charge fut sa naissance et la faveur. Il était si lié de l'une et de l'autre, qu'il s'attira la haine de Charles le Mauvais, comte d'Evreux et roi de Navarre. Ce monarque, indigné de ce que d'Espagne empêchait qu'on ne lui fît justice au sujet de quelques terres qu'il réclamait, résolut de le faire tuer. Il mena cent gendarmes l'investir dans son château de l'Aigle, petite ville de Normandie. Les assassins escaladèrent le château, et massacrèrent le connétable dans son lit, entre onze heures et minuit, le 10 janvier 1551. ESP. t. fi. XK (Lot is d'). son frère aîné, servit sous Philippe V L dans la guerre contre les Anglais, et sous Charles de Blois, à la conquête de la Bretagne. Il prit dans cette province sur Jean de Monfort, concurrent de Charles de Blois. Guérande d'assaut, et Dinan par composition. Il fut amiral de France en 1381. fspagne (Le cardinal d) < V. Me*doza |Picrre-Goncalezlj

The text on this page is estimated to be only 15.00% accurate

(3») ESPAGSE (Jean D'), natif du Dauphiné, ministre de l'Eglise française de Londres au xvii^e siècle, a composé divers ouvrages, publiés en 1774, la Haye, 2 vol. in-12. On y voit une relation de la Bible de Cène et de la version anglaise. On cite principalement celui qui a pour titre : *Le vainqueur de la mort*. *-*»>s'»» |" ■■■■ 'f— » • popii/mmi «ur /m poi'nlr génitaux qui concernent l'intelligence de la religion. Ce ministre n'y a pas épargné le Catéchisme de Calvin. Espagne N ... D' , général français, fil pendant la révolution ses premières campagnes d'une manière brillante. Dans plusieurs occasions, il développa ses talents pour l'art militaire, et obtint en 1801 le commandement d'une division militaire qui était à Poitiers. Employé sous Masséna en Italie (1805), il rouvrit la division des chasseurs à cheval, et se distingua dans plusieurs combats, et, l'on peut ajouter, dans toute la campagne de 1806. Il passa à Naples, où il obtint des succès contre les insurgés calabrais, fut pourvu du commandement de la province de Labour et des districts qui en dépendent. Appelé à la grande armée avec une division de cuirassiers pour faire la campagne de Prusse, il arriva à Berlin vers le milieu de décembre 1806, et se signala en beaucoup d'occasions, notamment au combat de Jena, où il lui, blessé le 14 juin 1806. Enfin il donna de nouvelles preuves de valeur dans la campagne d'Autriche, et fut tué à la bataille de Wagram le 5 juillet 1809 et fut officier de la Légion d'honneur : sa statue devait être élevée sur le pont Louis XVI. ESPAGSKT Juxrt d), président au parlement de Bordeaux, distingué par ses lumières et ses vertus, est auteur d'un *Enchiridion physique* réimprimé, imprimé à Paris en 1521, in-8°, et traduit en français sous ce titre : *la Philosophie des antiques*, réimprimée en 1651, in-8°. Le nom de l'auteur est désigné par ses mots : Spet «n*<» e«' »» Anna. On y trouve un traité de la pierre philosophale intitulé : *Arcanum hermétique philosophique*. Ce savant publia encore en 1610 un vieux manuscrit in-8° intitulé *Rosier des vertus*, qu'il accompagna d'un *Traité sur l'imitation d'un jeune prince*. Il croyait que ce manuscrit n'avait pas encore vu le jour; mais il y en avait une édition dès 1515, in-fol. Le public eut un accueil favorable à ces différents ouvrages. espagnol id est l'connu comme auteur sous les noms de G. tuleric et l'upm. Il naquit à Lens, petite ville d'Artois, fut reçu docteur en théologie à l'université de Douai le 18 juillet 1617, devint curé de la paroisse de Sainte-Croix à Arras, et entra depuis dans la congrégation des

pères de. l'Oratoire à Douai. L'Espagnol a laissé les ouvrages suivons : 1° le Médecin dt tame, ou Cure ipiritwlle det malades. Douai, lUtt ; 2° la Somme de Ctjtlan en abrégé, enrichie de notet ; 5° Préservatif contre (et tcrlet, Lille, 1051 ; t° C Institution d* la mette avec tes cérémonie», Lille, luit.

ESPAGNOi.ET iJosei'B Ribrra, dit t.). peintre, naquît en 1580 à Xiliva. dans le royaume de Valence en Espagne. Il étudia la minière de Michel Ange d« Ciravage. qu'il surpassa à*n* la correction du dessin ; mais vm pinceau était moins moelleux. Les »ujots terrible» et pleins d horreur» étaient ceux qu'il rendait avec le plus de vérité , m lis pcut-êlre avec trop de férocité. Son «oui n'était ni noble, ni gracieux. Il menait beaucoup d'expression dans se» lèles. I. Espagnolcl , né dans la pauvreté, y vécut longtemps; un cardinal l'en tira el le logea dans son palais. Ce changement de fortune l'ayant rendu paresseux, il rentra dans sa misère pour reprendre le goût du travail. Naples». où il se fixa, le regardait comme son premier peintre. Il obtint un appartement dans le pilais du vieux roi, et mourut dans celte ville en Ifi.Mi, laissant de grands biens et de t«caux tableaux. La pape l'avait fait chevalier du Christ. Ses ■principaux ouvrages sont a X aptes el a l'Eseurial en Espagne. Ce sont le Martyre de siiat Janvier, Saint Jérôme, ta Trinité, Démnerite, Heraclite, Irinn «ur la rout. Mater Ditonisa, TAdorition det bergrrt. Ce dernier tableau est au m^isée royal de Paris. Ce peintre a gravé à l'cau-rorSe, et on a gravé d après lui. KSPAG*oi,KTrK, s. f. sorte de ralinc line. — Espagnolette signilie encore . une espèce de ferrure à poignée servant à fermer les châssis d'une fenêtre. ESP.W.E, s. f. (m-jrfneï. C'est dwisune embarcation i rames la dislance de la poupe au dernier banc de nage de l'arrière. espalier,», m. rangée d'arbres fruitiers dont les branches sont étendues, couchées, dressées contre un mur, cl assujetties, soil avec des clous, *o:t par un treillage. a, v. a. (ttrm. d* marine), nettoyer, laver la carène d'un bâtiment, d'une embarcation, avant de l'enduire de suif ou autre matière. espaxat (Jean ie Sadlx, mbtb d'i , poêle très-obscur, vivant au commencement du xvnc sied', fil imprimer* Rouen en 1608, in-i'i, une tragédie intitulée : Adamantine ou le Détrrpvir. Tout dan» celte pièce annonce l'enfance de l'art. Le style en est bas cl trivial. Espabay isool), nom que l'on donne a Iviça au «paru* annularis de Liuné (F. SahcUE . F.SPAK4 F.II. (6oi<?n.), nom provençal du sainfoin. Aux environs de Montpellier, on le nomme eiparcel; on le dit encore csparcelle J'. MainfoIM nEDYSABlH). ESPAncETTE. onoéryrfcni (oolan.'i, genre de plantes dycotvlédones de la famille des légumineuse», dont les principaux caractères sont : calice

monoplylle persistant à cinq divisions; corolle papilionacée à ailes très-courtes; dix étamines diadelphes; un ovaire supérieur; un légume court, comprimé, uniloculaire, indéhiscent, souvent hérissé de pointes extérieurement. Les espérilles sont des plantes herbacées, très-rarement des arbrisseaux, à feuilles alternes, stipulées, ternées ou imparipaires et à fleurs axillaires ou terminales, ordinairement disposées en épi ou en grappe. — 1, espèce cultivée, onobrychis saliva Cette espèce, plus particulièrement connue sous le nom de sainfoin, pousse de sa racine plusieurs liges rameuses hautes d'un pied ou un peu plus, garnies de feuilles pétiolées composées de huit à douze paires de folioles ovales ou oblongues, pubescentes en dessous. Les fleurs sont d'une couleur purpurine, quelquefois blanches, nombreuses, disposées en épis portés sur de longs pédoncules axillaires. Cette espèce croît naturellement en France, en Angleterre, en Allemagne, etc., dans les sols arides crayeux, et principalement sur les collines. — On cultive cette plante pour former des prairies artificielles; sa faculté qu'elle a de venir dans des terrains où aucune autre ne pourrait réussir, la rend précieuse comme fourrage. Tous les bestiaux l'aiment beaucoup; cette nourriture donne beaucoup de lait aux vaches. — A l'exemple de Tournefort, nous avons séparé l'onobrychis des hédysarum; Y. Sainfoin). espargos (botan.). Aux environs de Montpellier, on donne ce nom à l'asperge cultivée. FSPABGOi i e (botan.). Les Provençaux nomment ainsi la pariétaire. espar bon «Charles d'Abbeville, vicomte de...», s'occupa de la fauconnerie vers le milieu du XVI^e siècle. Il fit part au public de ses amusements, dans un traité assez estimé, en 1614. espars, s. f. pl. (ferm. oV «sarfiu»), qui servent à faire des «nâts de chaloupe et de canot, < dehors de vergues, etc. espatille (àotan), nom vulgaire de l'iris fétide. ESPATTLE (Oof.) (V. SPATULB). espèce, s. f. Dans la marine, on classe chaque sorte de bois par espèce; le bois de chêne est classé en cinq espèces, suivant ses dimensions et sa configuration. espèce, s. f. division du genre; réunion de plusieurs êtres, de plusieurs choses sous un caractère commun qui les distingue des autres êtres, des autres choses appartenant au même genre. Il signifie aussi, sorte, qualité. L'espèce humaine, l'universalité des hommes, le genre humain. Familièrement, l'espèce d'homme, une pauvre espèce d'homme, une pauvre espèce, c'est un homme sans considération, un homme dont on fait peu de cas. On dit quelquefois absolument, dans le même sens, C'est une espèce, mais cette locution commence à vieillir. Ironiquement et

familièrement, Cet! un t'ige dt nouvelle espèce, un phiimophe de nouvelle
etpiet. se dit d'un homme qui a ou qui affecte des opiiiionsbixarre»,
extraordinaires. C ett un homme d'etpète tingulier»; et dans un sens
analogue, C>»l un fnu de nouvelle espèce, d etpèetinqulièrt. etc., c'est un
original d'un caractère asset plaisant. Det ynt de toute etpère, des gens de
tout état, de loule condition. Familièrement, Une etpiet de valet de ck'ivibre.
Une etpète d'intendant, etc., on homme qui, sans être proprement un valet,
un intendant, etc., en fait les fonction». Une etpèce d arocal, d . tuteur, etc.
se dit, par dénigrement, d un mauvais avocat, d'un mauvais auteur, etc En
arilhmclique. Grondeun de to même etpère, crlles qui sont de la même
nature, comme rtousc heures et douio minutes ; et Grandeur* diférenu*
ttpectt, celles qui sont de salure «liffércnlc, comme Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.36% accurate

es et doute toises. - EspÉri, en termes de jurisprudence, signifie, le cas particulier sur lequel il s'agit de prononcer. - Espèces, su pluriel, se dit des pièces de monnaie d'or ou d'argent. Payer en espèces sonnantes, payer en espèces d'or ou d'argent, et non pas en billets, en papier. — Espèces, dans le sacrement de l'eucharistie. signifie, les apparences du pain et du «in après la transsubstantiation — Espèces, en termes de philosophie scolastique, signifient les images, les représentations des objets sensibles, mues par les sens, et de là portées dans l'imagination. — Espèces, en termes de pharmacie, se dit des poudres médicamenteuses qui forment la base des électuaires. Il se dit aussi de diverses substances végétales divisées en fragments plus ou moins menus, qui ont entre elles quelque analogie de propriétés. espèce (mfrt.), détermination de l'espèce en minéralogie (P. ce mol). ESPÈCES {CM*.] (F. COBPS). ESPÈCES SOXfAXTKS { V. NIMÉBAIBE). espcj» Antoine), voyageur qui découvrit le Nouveau Mexique, né à Cordoue vers 1550. Augustin Ruix , religieux franciscain qui demeurait au Vieux-Mexique, avant appris de quelques Indiens, appelé* Cachos, qu'il y avait au nord de grands et riches pays, résolut de vérifier ce fait. Deux de ses confrères s'étant réunis à lui , ils enrôlèrent ce voyage, accompagnés d'un certain nombre de soldats. Ils avaient parcouru deux cent cinquante lieues vers le nord, lorsque, attaqués par les Indiens Tignas , les deux religieux, compagnons de Kuu, périrent dans la mêlée. La troupe revint aux mines de Sainte-Barbe , dans la Nouvelle Biscaye, à cent soixante limes de la ville de Mexico , d'où elle était partie, bien décidée à ne plus s'exposer à une, entreprise aussi périlleuse. Il se trouvait ces mines, comme intéressé dans leur exploitation, un Juif de Cordoue, nommé Espéjo , jeune encore , et qu'aucun danger ne pouvait effrayer. Il se proposa de pénétrer plus avant que ne l'avait fait le P. Ruix, se rendit au val de San-Barthélémy pour en obtenir la permission de l'alcade-major ou gouverneur de la province, qui lui accorda des soldats et des provisions. Il partit le 10 novembre 1581. Arrivé dans le pays des Chichos, et puis dans celui des Potosí/nates , il y reçut un bon des provisions abondantes, et un accueil et Ces peuplades étaient d'un caractère doux, cultivaient la terre, et demeuraient dans des cabanes aussi propres que commodes. Espéjo avec sa troupe, poursuivant sa marche , rencontra de riches mines d'argent , auprès desquelles se trouvaient les Indiens Toboies,

qui s'enfuirent en voyant des soldats, parce que [ieu d'années auparavant des militaires égarés les avaient maltraités et pillés. I>es présents et des paroles de paix les firent revenir auprès des Espagnols; ils les guidèrent pendant plusieurs lieues jusqu'au pays des Inmanes. Ce peuple était civilisé et trèsbcJliqueux : i l'approche des Espagnols, ils se formèrent en bataille, et lancèrent leurs flèches qui tuèrent six à huit chevaux. Les soldats, en suivant le conseil d Espéjo, n'en tirèrent pas vengeance; ils se comportèrent de manière que la concorde fût bientôt établie entre eux et les Indiens, l'armi les nombreuses rivières qui coulent dans ce pays, il y en a une aussi grande que le Guadalquivir ; en la côtoyant , les Espagnols trouvèrent près de ses bords plusieurs peuplades dont ils ignoraient la langue et le nom. Parvenus jusqu'aux Tignas , ceux qui avaient tué les deux religieux s'enfuirent , ainsi que tous les autres Indiens . de crainte d'être punis pour ce meurtre. Espéjo, qui commençait à manquer de provisions, et prévoyait qu'il pourrait encore trouver des ennemis, fut sur le point de retourner aux mines de Sainte-Barbe; mais s'élaill avancé encore de plusieurs lieues, quelque Indiens moins prévenus contre les Espagnols lui assurèrent qu'il existait à l'orient un grand et riche pays. Quelques unsdes soldais avaient déjà abandonné Espéjo: il ne lui en restait que douze, avec lesquels il continua son voyage. A mesure qu il pénétrait dans le pays, de belles plaines s'offraient à ses yeux, et il voyait souvent des indices certains que ce pays était fertile en mines. Les Indiens qui l'habitaient paraissaient être plus civilisés que les autres. Leurs habitations étaient plus élégantes, plus soignées; et pour se garantir de l'ardeur du soleil, ils portaient des parasols assex semblables à ceux des Chinois. Espéjo se trouvait alors à la hauteur de S7« 58 de latitude boréale. Vers l'ouest comme vers le nord, il rencontrait des peup'ades plus civilisées; dans le pays de Civola , il remarqua des croix qu'y > avait plantées, en I5H , le voyageur Coroiado. D'autres ren- [sH«nemenli vinrent le raffermir dans son projet. Il apprit qu'à >■ disUnoe de soixante journées (ou quatre cent . se trouvait un lac spacieux , autour duquel s'élevaient de grandes villes, où l'argent et l'or abondaient. Ces nouvelles ranimèrent le courage d'Especjo, mais il n'en fut pas de même à IVgard de s.-s commuons, ilout la plupart se séparèrent de lui. Enfin , après différentes courses il arriva aa pays des ruinas , d où il vît se développer un immense continent , celui auquel ou donna ensuite le nom de A'oureaawMexiquit. Espéjo aurait voulu pénétrer dans In |iays. mais les 1 Tamas lui ayant refusé des provisions, n'avant pas même voulu le recevoir,

il fut contrant de retourner à la Nouvelle-Biscaye. Il eut pour hôte un Indien qui lui fit côtoyer la rivière des Hurons, et il arriva au val Saint-Barthélémy, au commencement de juillet 1680, après un voyage d'environ huit mois. Ayant écrit nue lettre à l'empereur, il la fit parvenir au comte de la Coruña, vice-roi du Mexique, qui l'envoya en Espagne au conseil des Indes. Les Ruyter, P. Cartes et F. de la Harpe visitèrent, de 1682 à 1770, les pays du nord du Mexique; et dans la suite ils écrivirent de leur voyage, ils sont parfaitement d'accord avec Espéjo sur la civilisation des Indiens de ces contrées. ESPÉJO, A. DE MONTAÑA et AZARAK (bolan.), noms péruviens de Veteabdia, genre de la famille des rhinocéros qui croit dans les montagnes de ces contrées, et est recherchée pour sa teinture de couleur safranée. espérans (bolan.), nom portugais du pied-d'alouette des champs, dit vulgairement ronsolida, selon Grifley et Vandelli. ESPES, Z. K. - tit. NAKI Van, né à Louvain en 1041, docteur en droit en 1085, remplit avec beaucoup de succès une chaire du collège du pape Adrien I. Son association aux ennemis de l'Eglise, ses sentiments sur le formulaire et sur la bulle Unigenitus, l'apologie qu'il fit du sacre de Sleenoven, archevêque schismatique de L'Anvers, remplirent ses derniers jours de chagrins qu'il eut pu aisément s'épargner. Il se retira à Maestricht, puis à Amersfort, où il mourut en 1728. Van-Espen est sans contredit un des plus savants canonistes de son temps. Le meilleur et le plus recherché de ses ouvrages est *Synodus ecclesiarum universalium*. Les points les plus importants de la discipline ecclésiastique y sont quelquefois discutés avec autant d'étendue que de sagacité; mais on reconnaît sans peine qu'il ne tire pas, à beaucoup près, tout ce qu'il dit de son érudition personnelle. On a donné à Paris, sous le nom de Bouvaie, en 1765, un recueil de tous les ouvrages de Van-Espen, en 4 vol. in-fol. Cette édition, enrichie des observations de Gibert sur le *Synodus ecclesiarum*, offre ce que la morale, le droit canonique et même le civil ont de plus important. ESPEYRE (Claude d', né à Châlons-sur-Marne en 1511, de parents nobles, prit le bonnet de docteur à Sorbonne, et fut recteur de l'université de Paris. 1^{er} cardinal de Lorraine, qui connaissait son mérite, se servit de lui dans plusieurs affaires importantes. D'Espence le suivit en Flandre. En 1514, dans son voyage que celle éminente y fit pour la ratification de la paix entre Charles-Quint et François 1^{er}. Le cardinal de Lorraine le mena à Rome en 1505; d'Espence s'y distingua tellement, que Paul IV voulut l'honorer de la pourpre, au lieu de le retenir auprès de lui. Le docteur français aimait mieux le séjour de Paris. Il revint dans cette ville, et

parut avec éclat aux états d'Orléans en 1691, et au colloque de Poissy en 1691. Il mourut de la pierre en 1707. C'était un des docteurs les plus judicieux et les plus modérés de son temps. Les ouvrages que nous avons de lui sont presque tous écrits, en latin avec une dignité et une noblesse que les théologiens de son temps ne connaissaient presque pas. On a de lui : 1° un Traité des variations clandestines ; 2° des Commentaires sur les Epîtres de saint Paul à Timothée et à Tite ; 3° plusieurs Traités de controverses, les uns en latin, les autres en français. Tous ces ouvrages ont été recueillis à Paris, sous le titre de Œuvres de Jean-Frédéric Emme, né le 10 octobre 1731, à Drossenfeld, dans le margraviat de Raireulh, commença ses études à Wünnich. Il continua à Frauenaurach, et les acheva à l'université d'Erlang. Malgré ses parents, qui voulaient en faire un médecin, il étudia la théologie avec ardeur. En 1751 il fut reçu docteur par la faculté théologique d'Erlang ; en 1763 il devint pasteur à Tellenreuth, et en 1768 surintendant à Wunsiedel, où il mourut en 1781. Les devoirs de son ministère ne l'avaient point empêché de s'occuper d'histoire naturelle. La science des fossiles doit beaucoup à son zèle et à sa persévérance. Il nous a laissé en allemand : 1° des véritables et merveilleuses arrivées à des voyageurs, Erlangen. 2° en quatre parties, de 1760 à 1762 ; 3° Instruction pour suivre le cours du comète et d'autres phénomènes célestes (1760) 4° € Célérité de la lumière et de la chaleur (1761) 5° (1761) 6° 1714 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.27% accurate

(540) dt calculs mathématique 3" Du passage de Vénus à travers
ncl le soleil; 4 ' De la manière dr te procurer de grosse» citrouilles; 6*
Description de la pierre nvmmée pierre de bois verte que ton rencontre dans
la contrée dAdehdorf; li» Description des toolilhes nouvellement
découvertes d'animaux quadrupèdes intonnus et des cavernes qui les
renferment, de même que de plusieurs autres grottes remarquants qui se
trouvent dans le marqrnviat de Hairculh , au ddà des monts. Ir.id. en
fiançais par l-i i ;] h:!! , Nurcmhcrgr, 1*71, in-fol. ; 7" Dissertation sur la
cause des corps ronds qui se rencontre ni dans les srhisles vilrioliques ((tans
le Naturaliste , (ir rallier . p UKi-UOt : : 8° Voyage aux cavernes à
ossements de GaiUnriUth dans les écrits de li sociélé des naturalistes ami»,
Berlin, 178», 5* vol.. p. 50,; 0» Courte Description des découvirlcs
merveilleuses faites récemment dans les cavernes à ossements piés de
Gailenreuth, clc. Espcr a encore publié des poésies cl de petites
dissertations , mais sans v inetlre son nom. i l'Mt (E|.'UENE-JEa!*-
C|IKISTOI>IIE) . frère du précédent , professeur à Erlang, et l'un des
naturalistes les plus laborieux et les plus reronimandablrs du siècle dernier,
naquit à Wunsiedet le i juin 171-2. Ru 17(!l il fréquenta l'université d'Erlang
, où il suivit, à l'exemple de son frère , les r urs de In faculté de théologie et
de philosophie- Dans l'année 1770 il alla à Cadolzhurg comme précepteur
des deux enfants du baron de Falken-ilausen ; quelques années après il
devint membre de la société des naturalistes amis, de Merlin. En l"81 , il fut
nommé docteur de philosophie à l'université d Erlang , et professeur adjoint
de celle même faculté. Il mourut à Erlang, au commencement de ce siècle.
Il a laissé une foule de mémoires dont voici les principaux : I" Description
des papillons dessinés et coloriés d'après nature, Erlar.g, Si cahiers, iu-i",
1776-1805; i- Observation sur un pha lère androgyne nouvellement
découvert , ibid., 1778, in-4°; Conl/nuntion des Papillons d'Europe, 1780-8
1, 4" Dissert, inaug. philosophé» de varielatibus specierum in naturm
productis, Erlang, 1781-1782, in-4* ; ô° Pr. d* animatibus oviparis et sanie
frigida prarditis l'a ealacrysmo , quem subiit orbis terrarum, plerisque suivis
, ibid., 1783, in-4» ; «" Uuloir naturelle du système linnétn, Nuiemberc
17K1, in-8» ; 7" les Papillons exotiques, Erlang. 1785-1802, in-8": 8" les
Zoophytes décrits, figurés et coloriés d après nature, Nuremberg, 1788-
1800, 3 vol. in-4"; 9« Magasin de nouveaux insectes étrangers , ibid., 1794 ;

10- les Papillons européens, 17J4; 11" Icônes fucorum rum charactribut
sgsttmaticis, synonymis auctorum, etc. , etc. , l*0-i-180" ; tir Manuel de
minéralogie, etc., Erlang, 1810, in-8"; 15" De la coquille porcelaine couleur
aurore, 1780; 14« Orydographia ertangensis specimina quædam, imprimis
sponyarum jHlr>firalnruw , 1701 , etc. i m i h i v ! , s. f. attente d'un bien
qu'on désire et qu'on croit qui arrivera. Il se prend quelquefois pour la
peisonne ou la chose sur laquelle ou fonde son espérance - Espérance
désigne aussi l une des trois vertus théologiques . celle par laquelle nous
es|>érutis posséder Dieu , et obtenir les moyens nécessaires a celle fin, par
les mérilcs de Notre-Scigticur Jésus Christ. EM>H»\CK, vertu théologique et
infuse, par laquelle nous attendons de Dieu , avec confiance, le secours de
sa grâce en celle vie et le bonheur éternel en l'autre. Les motifs de celle
confiance sont la bonté de Dieu, sa fidélité a tenir ses promesses , et les
mérites de Jésus-Christ. Ou peut avoir la foi sans l'espérance , mais on ne
peut avoir l'espérance sans la foi; comment espérerait-on ce qu'on ne croit
pas? Aussi saint Paul dit que la foi est le fondement de l'espérance. Les
théologiens appellent espérance informe celle qui n'est pas accom;ut se
trouver dans les pé. pagiice de la charile , et qui peut se trouver flans les"
pêcheurs; tspémncc formée , celie qui est perfectionnée dans les justes par
la charité. L'eflVI de l'espérance chrétienne n'est pas de nous donner une
certitude absolue de notre sanctification , de notre persévérance dans le bien
el de noire glorification dans le ciel, comme le veulent les calvinistes, selon
la décision de leur synode de Dordrechl , mais de nous inspirer une ferme
confiance en la bonté de Dieu , aux mérites de Jésus-Christ , au secours de
la grâce; confiance qui ne déroge ni i l'humilité que Dieu nous commande,
ni à la crainte de notre propre faiblesse. Deux nos sont opposés à
l'espérance, savoir : la présomption et le désespoir. Celui ci a lieu lorsque
nous nous persuadons que nos péchés sont trop grands pour que Dieu les
pardonne, el que nous sommes trop faibles pour que la grice nous
soutienne. Nous tombons dans la présomption lorsque nous comptons
tellement sur nos verlus el sur nos forces, que nous ne craignons plus de
perdre la grâce ni le bonheur éterSv lon les philosophes, l'espérance et la
crainte sont incompatibles; mais les théologiens soutiennent que cela n'est
vrai qu'à l'égard de la crainte excessive et absolument servile ; que l
espérance même la plus forte l'exclut point la crainte filiale qui uuus éloigne
du péché, parce qu'il déplaît à Dieu, qui nous fait éviter les occasions de le
coinnelirc, et nous fait prendre des précautions contre notre faiblesse

Puisque Dieu nous commande d'espérer en lui : que la confiance aux mérites de Jésus-Christ est la base du christianisme, que ce sentiment fait toute notre consolation dans cette vie, on ne peut pas s'empêcher de savoir mauvais ^ré à ceux d'entre les théologiens qui affectent de suivre toujours les opinions les plus rigides et les plus propres à nous faire désespérer de notre salut. Pour un pécheur qui se perdra par présomption, il y en a vingt qui tomberont dans l'impénitence par désespoir. Pour ébranler notre confiance, ils répètent sans cesse que Dieu ne nous doit rien. Nous, nous soutenons qu'il nous doit tout ce qu'il nous a promis. « Dieu, dit saint Augustin, est devenu notre débiteur, nous ne recevant quelque chose de nous, mais en nous promettant ce qu'il lui a plu. » « Dieu, dit saint Paul, est fidèle à ses promesses, il ne permettra pas que vous soyez tentés au-dessus de vos forces, mais il vous fera tirer avantage de la tentation même, afin que vous puissiez persévérer. » Quand on se rappelle la conduite de Dieu à l'égard des pécheurs dans tous les siècles, la patience avec laquelle il les attend, les menaces qu'il leur fait, la répugnance qu'il a de les punir, les tendres invitations qu'il leur adresse, la facilité avec laquelle il pardonne au premier signe de repentir, la joie qu'il témoigne de leur retour, peut-on se persuader qu'il en délaissera un seul, qu'il lui refusera des grâces, qu'il l'endurcira pour avoir la triste satisfaction de le punir, qu'il abandonnera même les justes? Est-ce ainsi qu'il a traité les hommes antérieurs au déluge, les Sodomites, les Egyptiens, les Chananéens, les Ninivites, David, Achab, Nabuchodonosor, Manassés, la nation juive tout entière? Jésus-Christ, parfaite image de son Père, en a représenté tous les traits : il a mis sous nos yeux, non le tableau de sa justice, mais celui de sa miséricorde. Ses maximes, ses exemples, sa vie tout entière, ne respirent que la douceur, l'indulgence, la compassion pour les pécheurs. Les paraboles de la brebis égarée, des fermiers de la vigne, de l'enfant prodigue, du pharisaïque dans le temple; sa conduite à l'égard de Zachée, de la pécheresse de Naïm, de la femme adultère, de saint Pierre, des Juifs qui l'ont crucifié; quelles leçons! quels motifs de confiance! Les pharisiens en ont murmuré, les incrédules s'en scandalisent. Convient-il de n'en pas parler pour ramener le pécheur? Pour savoir lequel de ces deux motifs, l'espérance ou la crainte, est le plus efficace pour convertir les pécheurs et pour affermir les justes, il ne faut pas interroger les théologiens spéculateurs qui ne connaissent que leur cabinet; il faut consulter les ouvriers évangéliques, les hommes blanchis dans les travaux de l'apostolat, instruits, par une longue expérience, des penchants

du cœur humain : tous ces derniers répondront que la crainte abait le courage, et que l'espérance le ranime. B-B. ESPERDIT, troubadour, vivait dans le xiii^e siècle; il a laissé quelques chansons et une sirvente contre les lâches et mauvais seigneurs. S-pkbcii-i x Jean-Joseph!, sculpteur, naquit à Marseille en 1759, et ne tarda pas à se distinguer dans la carrière des arts. Lié d'amitié avec toutes les notabilités artistiques et littéraires de la révolution, il fut l'ami de David, de David d'Angers, de Le Brun, de Mirabeau, dont il nous a laissé les bustes. Il n'eut pas de maître, et il disait lui-même qu'il était « élève de ceux qui lui avaient donné de bons conseils. » Sans qu'on puisse le placer au premier rang, il fut cependant l'un des bons sculpteurs de ce siècle; son dessin est correct, ses compositions sont sages, trop sages peut-être, car il y manque le génie. Voici la liste exacte de celles qu'il a exposées au Louvre : 1799, la Foi conjugale, terre cuite, et deux bustes. 1800, bustes de Lavoisier et de Médard Storff. 1797, la Liberté, plâtre. Cette figure eut un prix partagé avec M. Dumont dans un concours national. 1802, la Paix, statue commandée, et le buste de Redouté, en plâtre. 1803, Femme grecque entrant au bain; Molière et Racine, statues en pied; Le Brun, buste. 1808, bas-relief de vingt-six figures : les Clefs de Vienne, pour le corps législatif; quatre bas-reliefs: la fontaine Saint-Sulpice; la Victoire d'Austerlitz, pour l'arc de triomphe du Carrousel; Pierre Corneille, petit modèle. 1810, statue de l'Empereur, pour le sénat, et les bustes de Madame de Staël, de Guillon de Minville, de MM. Urmier et Arnaud. 1812, Vierge reconnue par un chien; buste de madame Urmier. 1814, statue de Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.57% accurate

FaNrtV; f Envie rxpir<M ,ur le tombeau de Racine. 1817, l'Enne marbre; Silly. 1818. Philoclileet Diomède. plâtres. 18« , Philoctète , marbre. 1824 , homme entrant au batn, nlaire. I8r,l, le même en marbre. 1H33, Marseille, plâtre ; buste de mad imc Lrmrrcin . marbre IK.->fl. Femme enIronl nu fiaï», marbre. Après avoir rempli une laborieuse carrière dequalrc-vingt -deux ans, Espcrceux est mort à Paris le 18 mars i8in. KSPI-hur, v. a. attendre un bien qu'on désire et qu'un croit qui arrivera. Il se prend aussi absolument. Il s'emploie également comme nruire. Il se construit quelquefois avec la préposition rf* . particulièrement quand il est à l'infinitif, et que le verbe qui le suit immédiatement est aussi a ce mode. EsPF.Rit.vr*: Philippe Callim »que>, né à San-Gcminianocn Toscane, de I illustre famille de Buonacnrti , alla à Rome sous le pontifical de Pie II . et y forma avec Pompon ius Uelus une académie . dont tous les membres prirent des noms latins ou grecs. Le savant dont nous parlons changea son nom de VWMMNI en celui de Ca/timacn ; mai, W1, «énie pour les affaires lui Ht donner le surnom ti'Esprriente. Paul II crovanl que la nouvelle académie cachait quelque mystère pernicieux . persuasion que le secret des associes justifiait , eu poursuivit les membres avec rigueur. Esperirule !^ vil obligé de se retirer en Pologne: le roi Casimir III lui confia l'éducation de ses cillants , cl le fil quelque temps après -on secrétaire. Ce prince l'envoya successivement en ambassade à Constaniinople , à V lenne , à Venise et a Home. IH> retour en Pologne , le feu prit à sa maison, et consuma ses meubles , sa bibliothèque el plusieurs rte ses écrits. Il mourut peu de temps après à Cracovie, *" UJ>8' O" » de lui : l» Commentant rerum persiearum, Francfort, 1601 , m-fol ; 2" Hittoria de Ht quai a fendis tenlata sunt , Persis et Tartaris contra Turtas movendis, rte. ; ,t' ou l>w»uire de ce roi des Huns; 4» Hittoria de rtge Uladiilao, ira clade varnensi, in-4 ("1) ESPIÎIAT. Angleterre le sire de la Trémouille, dans la descente qu'y firent les Français II est la lige «tes hrauches de la Clayette, de Sam -André, de Sully, rte la Fayc et autres, qui toutes ont porté ton nom, espixas.sk (M* j, i.ib-Jeasne-Elbonorf. de L'i.célèbre par les relations qu'elle eut avec d'Alembert . nanuil à l yon en 1 ...2 d'une femme d'un rang élevé, qui vivait depuis longtemps séparée de son mari Celle dame, pour lui assurer une , existence indépendante, lui avait laissé en mourant une cassette précieuse; un abus de confiance lui enleva celte ressource Connaissant alors sa triste destinée, elle

se relira d'abord dans un couvent, ensuite elle cultiva dans la famille du mari sa mère, comme étrangère et en qualité de gouvernante d'enfants, et elle y resta jusqu'à sa mort. Lorsque M^{me} de D'efflan l'y trouvant en 1752, désira se l'attacher, elle deux ans après l'emmena avec elle à Paris pour rendre sa maison plus agréable. Les deux liâmes allèrent habiter la rue Saint-Dominique. M^{me} de l'Espinasse, qui avait un esprit cultivé, réussit facilement, elle se fit d'illustres amis qui obtinrent pour elle une pension du roi. Après dix ans d'une amitié qui paraissait sincère, elle quitta brusquement sa protectrice qui, devenue aveugle, avait, plus que jamais, besoin des secours de l'amitié et de la reconnaissance. Elle prit une maison, où elle rassembla, dit la Harpe, depuis cinq heures jusqu'à dix, la société la plus choisie et la plus agréable en tout genre, dont elle faisait le principal agrément par sa conversation et le charme de son esprit. Avec un grand usage du monde, elle avait l'espèce de politesse la plus aimable, celle qui a le ton de l'intérêt. Aussi personne n'a jamais eu autant d'amis, et chacun d'eux était aimé comme s'il eut été seul à l'être. M^{me} de l'Espinasse n'était pas jolie; car elle était défigurée par la petite vérole. De tous ses admirateurs, les plus dévoués furent, sans contredit, le philosophe d'Alembert et le vieux président Usinant. Cependant avec tous les avantages dont elle était environnée, M^{me} de l'Espinasse fut malheureuse, parce qu'elle nourrissait dans son cœur des passions désordonnées, et qu'elle perdit les objets de ses affections. On a cru longtemps que la mort prématurée du comte de Mora, jeune Espagnol qui lui avait promis sa main, et qui mourut à Bruxelles en venant la rejoindre, fut la cause du chagrin qui la précipita au tombeau; mais deux volumes d'une correspondance inconnue (Lettres de M^{me} de l'Espinasse, écrites depuis l'année 1773 jusqu'à sa mort en 1771, Paris, 1800, et réimprimées en 1815) ont dévoilé à tous les yeux le secret d'un autre amour (pour M. Guibray, qui y répondait faiblement), amour qu'elle était parvenue à cacher, même à ceux de ses amis qui usèrent des artifices ecclésiastiques de Guibray; avaient le plus sa confiance; il paraît qu'elle est morte victime des matières de droit, dans les affaires de l'État de celle passion. Ces lettres ont pu ajouter à l'idée qu'on avait d'elle, sur la couronne de France de son esprit; mais elles ont nuï à l'intérêt qu'avaient inspiré son caractère et ses malheurs connus. Elle passa les derniers jours de sa vie dans un affaiblissement total: on la faisait revenir avec des cordiaux. Peu de temps avant sa mort on la souleva: « Est-ce que je vis encore? » dit-elle. Ce furent ses dernières

paroles ; elle expira le 25 mai 177C, Avec moins de réputation et une tic plus simple, elle eût pu être beaucoup plus heureuse. D'Alembert, qui fut un de ses plus chauds partisans, et qui s'était fixé dans la même maison, fut nommé son exécuteur testamentaire. Quoiqu'il eût beaucoup A se plaindre de M" de l'Espinasse, et qu'il lui donnât le nom de son injuste et cruelle ft IT1 tf l'I \ft ■ I , 1 r .111 II mn*il*r* nn mIIa ntwmmlnn Itm'.l ml .u _

Espiard (François- Berjurdi, seigneur de Saux. jurisconsulte né a Dijon en IH5», fui pourvu en 1003 d'une charge de président a mortier au parlement de Besançon ; il la remplit d'une manière distinguée, et fut député plusieurs fois à la cour par sa compagnie dans des circonstances importantes. Il se démit de sa charge en 1725, el mourut a Besancon en 1743. •I nous a laissé: I" Remarques sur te traité des successions de «rn. Lebrun, imprimées en 1750 à la suite de cel ouvrage; J° Eptstola circa librum eui tituius : Corpus juris cinonieî ?al.?rt.,l - ù,beTt0 • imprimée dans les éditions de ce traite, 1730 et 17*7 ; 3- Observations sur des matières canoniques, insérées dans les Institutions ecclésiastiques de (iibert; 4" Ouservatiuns sur f*" — ->- j — -•• j — • Brctoiinir; 6« ()b, Lomle.par Boquet, manuscrit conservé à Besançon.— Espiard ;Jeaii-Françoisj . fils du précédent, né à Besançon en IG!)5 chanoine à la caihédralc de celle ville, abbé de Sainl-Rigaud, conseiller clerc audit parlement el prédicateur de l'épouse de •À • "e recuc" de* Sermons de l'abbé de Saiiil-Higaiid a été imprimé à Besançon, 1770, in-8". Il mourut en cette ville cn ' J?8- — Espiard (François-Ignace) de la Borde, frère du précédent, ne à Besançon en 1707, embrassa l'état ecclésiastique, et fut d'abord grand vicaire de M. Poucet , évêque de Troyes; il vint ensuite à Dijon, où il obtint une place de conseiller clerc au parlement , el mourut en celte ville en 1777. Il esl auteur d un ouvrage intitulé : Essai sur le génie el le taraclete des nations. Bruxelles, 1713, 3 vol. pelil in-12. r-SPic [bol), nom provcnç.il de la lavande, qu'on nomme encore «pie et aspic. C'est Yespidel des Languedociens suivant M. tioucin. Espiègle, adj. et s. des deux genres , fin , subtil , éveillé. Il esl familier. x_ *Î!?,Ê.KM;*;E' *■ r P1'1"6 m*,ice luc fail enfant vif et éveille. Il esl familier. Espixasse(Philirertrdr L'J.sire de la Clayel le, chevalier, surnommé le grand conseiller du roi Charles V, servit sous Eudes, duc de Bourgogne, en qualité de bachelier, avec deux ecuyers. En 1510, le roi le chargea d'aller foire rompre les chaussées des étants de Bue, pour la < oriservation du Ponthieu. Il fut un des plénipotentiaires envnv es à Bruges en 1375, pour la trêve que l'on conclut avec le roi d'Angleterre. Philibert assista, comme

conseiller du roi, aux procédures qu'on instruisit au parlement et i la lour du Temple, contre les domestiques du roi de Navarre, accusés d'avoir èié les agents de ce méchant prince pour empoisonner le roi Charles V. Il fut encore attaché . » • éducation du dauphin , en 1380. Enfin, il accompagna en T 1 m ai '»»• uuiuiiai iisMia ni 3**11 inywirtt ■n le te, la douleur qu'il montra en cette occasion élail si conî qu'elle excita une sorte d'intérêt public. La Harpe a prétendu que le président Hainaut épousa M^m de l'Espinasse, quoiqu'il eut soixante-dix ans; mais ce fail est contesté: il parait au moins que, pour rauver certaines convenances, cette union ne fui pas rendue publique. Mlu de l'Espinasse ajouta deux chapitres au Voyige sentimental de Sterne. kspis ay (TimolÉo* d"], seigneur de Saist-Lic, servit sur terre et sur mer. Il commandait la première escadre avec rang de vice-amiral, a la défaite des Bochellois en !02'2. Ses services le firent estimer du cardinal de Richelieu; cependant comme ilsn'étaient point assez grands pour élever Saint-Luc jusqu'au comble des honneurs, il n'y fût parvenu qu'avec peine, s il ne Se fût démis du gouvernement du Brouage, que ce ministre voulait avoir. Saint-Luc cul pour récompense le bâton de maréchal de France, et la lieuleuancede roi en Guyenne, l'an 1028. Il ne songea depuis qu'à vivre dans le luxe et les plaisirs. Il mourut à Boideaux le 12 septembre 1044, kspixay (Charles d). d'une ancienne famille de Bretagne, né vers 1550. embrassa l'elat ecclésiastique, et fut pourra des abbayes de Saint-Gildas des Bois el de Noire-Dame du Tronchel. Il parut avec éclat au concile de Trente, el fut même Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.44% accurate

BSPI30SA. chargé de plusieurs ornements sur des objets qui se traitaient dans cette assemblée. Il obtint l'évêché de Dax en 1517. Il se retira dans son diocèse, et mourut en 1540. On de lui «le» Sonnets amoureux, Paris, 1551, in-8°. Il est l'auteur de l'Orphée, poète presque inconnu, né à Paris vers la fin du 16^e siècle, est l'auteur de la Descendance d'Orphée aux enfers, tragédie en cinq actes et en vers, sans distinction de scène, Louvain, 1610. Il a dédié cette pièce à la reine d'Angleterre. On ne sait si elle fut représentée; mais elle eut une seconde édition sous ce titre : le Mariage d'Orphée. Paris, 1623. in-f°. On y a réuni des chansons, des stances, des épîtres sorties de sa plume, dont quelques-unes sont remarquables. Il fut auditeur à Séville, puis régent au conseil royal de Castille; enfin Philippe II, ayant apprécié son mérite, le fit président de ce conseil, inquisiteur général de toute l'Espagne, surintendant des négociations et affaires d'Italie, chef du conseil privé ou du Conseil d'État, évêque de Sigüenza, etc. Dans ces dernières fonctions, Espinosa se montra fort ami de la justice et punit sévèrement les juges qui en faisaient un trafic sordide; mais sa sévérité dégénéra trop souvent en dureté: jamais sujet en Espagne n'avait joui d'une plus grande autorité; mais son administration fut infortunée par les révoltes, le soulèvement des Morisques, la révolte des Pays-Bas, et la mort précipitée de don Carlos. Antonio Pérez, dans ses Lettres espagnoles, dit de l'habit religieux. Cependant, après la mort de son protecteur, retombé dans l'indigence, il se consacra exclusivement à l'histoire. On le regarde comme l'inventeur des dictionnaires ou dictionnaires. Il met en vers l'Art poétique et les Odes d'Horace. On a encore de lui la Chanson de Membrin, poème où il met en scène les poètes les plus illustres de son temps, et un roman (la Vie de féruyer Obregon). où règne une saine critique, assaisonnée de la plus fine plaisanterie. Espinosa était aussi musicien: c'est lui qui ajouta une cinquième corde à la guitare qui n'en avait alors que quatre. Il mourut pauvre à Madrid en 1608. Ses ouvrages furent imprimés dans la même ville, en 1610, in-8°. F-npuxccie, s. f. gros fusil court, dont le canon est fort évasé, et que l'on charge de plusieurs balles. Espinosa (Jean), poète espagnol, né à Madrid vers 1540, suivit la carrière des armes, et fut secrétaire de don Pedro Gonzalès de Mendoza, vice-roi de Sicile. Il a écrit plusieurs ouvrages en vers, qui eurent beaucoup de succès; et on cite entre autres son Traité de la

louange des femmes. Milan, 1580, in-4". Il mourut vers 1590. espinoza
 (Antoine, poète espagnol, né à Anlequera en Andalousie, vers l'an i.\K2, fut
 aunuinir du duc de MédinaSidonia, directeur du collège de Saint-Alphonse
 , à S.in-I.ucar de Itarrameda, où il mourut en !(f>0, après avoir publié, !•
 une bonne traduction en vers des Ptaumes pénitenciaux-, Malaga, 1625, in-
 4"; 2" le Panégyrique du duc de MédinaStdonta, I6i9 ; 5" el Ttsoro
 eseondito, Madrid. 1614 ; 4« Art de bien mourir, 1051; 5* Tftoro de
 poésies, 1653. (> recueil est fait avre beaucoup de discernement et de goût.
 L'auteur y inséra quelques-unes de ses poésies, qui ne sont pas inférieures à
 celles des auteurs les plus renommés. Espinosa (Ilyaunthe-Jfbovie'. peintre
 espagnol, naquit en 1000 à Cocenlena, village du royaume de Valence, se
 distingua de bonne heure dans ses compositions par le talent avec lequel il
 faisait le clair-obscur, parla correction du dessin. la grâce et l'expression des
 figures. On a un grand nombre de ses tableaux, tous sur des sujets sacrés;
 les plus remarquables sont, un Christ, une Madeleine, l'Apothéose de saint
 Imuis, Bertrand, Saint Jonehim, Saint Pierre martyr, une Naissance du
 Siurcur, la Nativité de saint Jean Uaptiste, une C«n«. Il mourut à Valence en
 l'Osi». espinoza i Nicolas), poète espagnol, était né dans le XVI^e siècle à
 Valence, d'une famille considérable. Il partagea sa vie entre l'étude «le l
 histoire et la culture des lettres. Il chercha, dans un poème qui est comme la
 continuation de celui d'Arioste, à venger ses compatriotes du soupçon que
 l'auteur de la Chronique de l'urnin a fait planer sur la loyante espagnole, en
 attribuant la défaite de Roland à la rose et à la trahison. Ce poème intitulé :
 èi Sfgunda Porte del Orhndo, con el rerdo/irfero suceso de la famosa batalla
 de Hunrevnles, ruina y muerte de los dorpnres de Vancia, fut imprimé
 pour la première fois à Saragusse en 1555, in-*. On doit encore à Espinosa
 la traduction en espagnol de l'Abrégé de l'histoire de Naples,
 par Colenucio, Valence, 1563, in-8". Espinosa (Dow DlfCO r>F), cardinal,
 ministre de Philippe II, naquit en 1502 dans le bourg de Martin. nos de las
 Posadas (Vieille- Pastille!, d'une famille noble, mais pauvre. Après avoir
 fait ses études en droit civil et canon, il enseigna l'un et l'autre avec
 distinction au collège de Cuença, en l'université de Salamanque, et acquit
 bientôt la réputation d'un des plus sages de l'Espagne, ce qui lui fraya un chemin pour
 Espinosa, qui mourut en 1572, le 6 septembre. Dans une syncope qui lui prit,
 on se pressa tant de l'ouvrir pour l'embaumer, qu'il porta la main au scalpel
 du chirurgien, et que son cœur palpitait encore après l'ouverture de la
 poitrine. Cabrera atteste ce fait, et ajoute que la crainte qu'on avait que le

cardinal ne revint à la santé, et hâter sa mort pour contenter le roi. ksgraudset les conseillers d'Etat, qui la désiraient, dans l'espoir que son successeur userait plus modérément du pouvoir. espinoy (Philippe d'), né en Flandre en 1552, d'une bonne famille, s'attacha à rechercher les antiquités et les généalogies des nobles de son pays. Le titre de son ouvrage est: Recherches des antiquités et noblesses de Flandre, etc., Douai, 1632, in-fol. avec lig. Il mourut vers l'an 1633. ESPION, s. m. celui qui se mêle parmi les ennemis pour épier; et, en général, quiconque est chargé d'observer les actions, les discours d'autrui. pour en faire son rapport. On emploie quelquefois son féminin Espionne. Figurément et familièrement. Tromper l'espion, tenir un langage, une conduite propre à abuser sur nos desseins ceux qui surveillent nos démarches. Figurément et familièrement, Cet homme ne te ruinera pas en espion, il n'est pas bien averti de ce qu'il lui importe de savoir. ESPIONNAGE, s. m. action d'espionner, métier d'espion. espionner, v. a. épier les actions, les discours d'autrui, pour en faire son rapport. Il s'emploie aussi absolument. esplanade, s. f. (arab. asplan), espace uni et découvert au-devant d'un édifice. Il est le plus généralement en usage pour désigner l'espace ainsi uni et découvert qu'on a soin de ménager entre le glacis d'une place forte et les faubourgs. Mais on l'emploie aussi pour exprimer l'espace entre les façades d'une maison et les massifs d'arbres d'un parc, les parterres, les potagers, ou celui qu'on ménage en avant de la porte d'entrée, au dehors de la principale cour, pour le mouvement des voitures et le dégagement de la vue. Espoir, s. m. espérance. Ce mot n'a pas de pluriel. ESPOVW, s. m. arme d'hast, sorte de demi-pique que portaient autrefois les officiers d'infanterie, et dont on se sert sur les vaisseaux, quand on en vient à l'abordage. Esphinière, s. f. espèce de fronde dont on se servait anciennement dans les années. Esprit, s. m. substance incorporelle. Il se dit de Dieu. Le Saint-Esprit, f. Esprit consolateur, l'Esprit vivifiant; noms que l'on donne à la troisième personne de la Trinité. L'ordre du Saint-Esprit, ordre de chevalerie institué par Henri III. On appelle Croix du Saint-Esprit, la croix d'or tioulonnée que les chevaliers de l'ordre portaient attachée au cordon bleu: et absolument Saint-Esprit, la croix en broderie d'argent qu'ils portaient sur leur habit et sur leur manteau. — Esprit se dit aussi des anges. Esprits bienheureux. Cette dernière locution sert également à qualifier les anges qui sont en paradis. M

se dit pareillement des mauvais anges ou diables. Il se dit également des prétendus revenants. Esprit follet, sorcier lulin familial qui , selon le préjugé populaire , est plus malin que roalf a is> ni. Esprit familial, sorte de génie que l'on croit m Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.39% accurate

IHPKIT. 1. 5» Esprit signifie aussi , vertu , puissance surnaturelle qui remue l'Ame , qui opère dans l'Aine II se dit également «les dons et de* gr Aces de Dieu. — ESPRIT se dit encore de l'Ame, Rendre ; (Vjpril, mourir. En esprit , par la pensée, en imagination. — , ESPRIT, en termes de l'Ecriture sainte . et pris absolument , se dit par opposition à la chair. — Esprit se dit aussi de l'eusemlile des facultés intellectuelles. N'rnijxirrr de l'esprit de quelqu'un, lui inspirer une confiance extrême qui permet de le diriger comme on «eut. Etre bien dans l'esprit de quelqu'un, avoir son estime , sa bienveillance — Esprit se dit quelquefois simplement, de l'attention . de la présence d'esprit, Proverbialement et ligurément, lia l'esprit huj lu/ans. se dit d'un homme qui, par élourderie ou par préoccupation, ne pense pointa ce qu'il dit. — Esprit signifie souvent, la fa- ! rililè de la conception et la vivacile de l'imagination Figurcmcnlel familièrement , Avoir Ht l'esprit au haut des doiyt* , être adroit aux ouvrages de la main. Atoir de l'etprit jusqu'au bout des doigts , avoir beaucoup d'esprit, faire paraître de l'esprit jusque dans les plus petites choses. — Esprit signifie quelquefois, l'iiiiiiyimtHiri seule. Il signifie quelquefois, au Contraire, la conienue.ir, suie. Il signifie également quelquefois, le jugement seul. - I m-uit se dit encore des pensées fines , uigéuu-nse», piquante., hui t de l'esprit. Courir après l'esprit, chercher a montrer I. I c.pril. — ESPRIT se prend aussi pour humeur, earaelére. II s.' 1 1 ■ i également de la disposiliun, de l'apiilndt mi'im » ;i i[D< lijno chose, ou du principe, du motif, de J 'i 1 1 1 ,■ i .• i< ,i i , îles m.', par lesquelles ouest dirigé dans sa conduite E-,nii <t< i i ifi</#, état d'égarement , d erreur, de fasi'inaiinii. Fiyrit </u morde, humeur égale, manières af- ! fables , li.iLiiliiiie^ de souprière et de ménagement. Es/irit na- 1 lional, les opinions . les dispositions qui dominant dans une 1 nation. On «lit ilars un sens analogue. L'esprit du siècle. ! Esprit publie , opinion ijui se forme dans une nation sur les objet* qui iuur. .m ni siKlmrcet sa prospérité. Esprit de corps , attachement di s tin-miin-* d'une corporation aux opinions, aux droits, nu miiTéts de la compagnie. Esprit de retour, le désir qu'une p. i s -une éloignée de son pays conserve d'y retourner un jour. Celle locution s'emploie surtout en terinés de droit, et on l'applique souvent , par extension , à certains ani- , maux (hiuu-sLiiiuues , tels que lrs pigeons, etc. Avoir l'esprit de ton état , t'rifiril de jv.-i âgt, etc.. connaître ce qui convient à , la

situation , k l'a^e on. ion est, et s'v conformer. — Esprit signilir en outre . le sens d'un auteur, d'un texte. Il signifie Aussi Je r.araeJere d'an auteur. L'esprit d'un auteur, se dit encore d'un recueil de pensées choisies , extraites des ouvrages d'un auteur- — Kmt.it se dit quelquefois de ce qui tend à donner une idée sommaire de [l'intention dans laquelle une lettre a été écrite , dan. laquelle un livre a été composé, etc. — Espiit si dit quelquefois d'une personne considérée par rapport ;,u caractère de son esprit. Un bel esprit, se disait autrefois d'un homme dont l'esprit était orné de connaissances agréables. Il ne s'emploie guère aujourd'hui que par ironie. Une femme tel esprit, une femme qui a des prétentions i l'esprit. Un esprit fort, une personne qui se pique de ne pas I croire les dogmes de la religion: et en sénéral quiconque veut se mettre au-dessus des opinions et des maximes reçues. — Esprits , au pluriel , se dit souvent d'une réunion de personnes , considérées par rapport aux passions, aux disoositions Sui leur sont communes. — Esprit, dans l'ancienne nomenlalure chimique , se dit d'un fluide très-subtil , ou d'une vapeur très-volatile. — Esprits, an pluriel, se dit de petits Corps légers , subtils et invisibles, qu on supposait doués de la faculté de porter la vie el le sentiment dans les diverses parties de hinirti.-il. (in dit encore maintenant, dans le langage ordinaire , par alU;. ii.ii à celle erreur des anciens physiologistes, Isi yur g'acr d s esprits. Figurémcnl. Reprendre ses esprits, se remettre du troiitie.de l' émoi ion , de l'embarras , de la surprise, fie .qui l'on éprouvait En termes de grammairegrecque. Esprit rude, signequi marque aspiration, el Esprit doux, signe qui se fait en sens contraire de l'esprit rude, et qui marque absence d'aspiration. — Esprit se dit en outre d'une aigrette de plumes que les femmes mettent quelquefois dans leur coiffure. — Esprit signifie quelquefois, l'imagination seule. Esprit brillant lia l'esprit inventif, fécond , l'esprit stérile , l'esprit sec. lia un tour iZftpril agréable. Il signifie quelquefois, au contraire, la conception seule, Avoir l'esprit ouvert , bouzhè. Il n'a pas eu l'esprit de m entendre. Il signifie également quelquefois , le jugement seul. Un lui a proposé plusieurs expédients , mais il n'a pas eu l'esprit de choisir le bon. faire de l'esprit. Courir après f esprit, chercher A montrer de l'esprit. — Esprit, en termes de l'Ecriture sainte, et pris abï) KKPItIT. solument, se dit par opposition à la chair. Marthe t selon l'esprit , et non selon la chatr. L'esprit est itrompt et la chair est faillie. Les fruits de la chair sont l'adultère , l'impureté , etc., et Us fruits de l'esprit sont la chnri>é, ta tempérance , la jnie , la paix, elr. - Esprit se dit encore de lame. L'esprit e»t plus nobiique le corps. Seif/neur.dit saint

Etienne en mourant , rert reimuit esprit. - Renlre l'esprit, mourir. En esprit, par la pensée, en imagination. Je suis en esprit au milieu de vous. Siinl Paul (ut ravi en esprit ESPRIT. C'est la substance immatérielle et isolée des corps. flT* en hébreu, iw. en grec, comme spiritus en latin, délité de spirure , souffler, signifient à l.i fois rrnl et esprit. Le mut allemand qeiit vient du vieux mot gtisten , souffler. Le mol russe doukh a également les deux sens de souffle, haleine, et d'esprit, génie; dnurlia. Ame, est un mut de la même famille. On le voit par ces exemples , il n'y a dans aucune langue un terme propre pour signifier un èlre immatériel. L'imagination n'a point de prise ici, clic est impuissante à exprimer sou idée, il a fallu reeuurir h une métaphore pour la désigner ; aussi la plu|tart des noms qu'on lui a donnés signifient le souffle, la respiration, qui est le signe de la vie. — Les hommes ont dû de tout temps et naturellement distinguer la substance vivante, active, principe de mouvement, d'avec la substance morte, passive, incapable de se mouvoir ; la première ils l'ont appelée esprit, la seconde rorp< ou matière.

L'intelligence humaine est amenée à cette distinction, d abord par les sens , et ensuite par la conscience de nos propres opérations. Ainsi , l'être actif, l'être qui agit par lui-même , qui veut librement . qui pense, n'a jamais pu être confondu avec ! être passif, qui ne sent rien, qui ne pense |»as, qui n'a pas île volonté. Je suis une substance, a dit tout homme qui se sent, cl l'analogie lui a fait supposer une sub.lance dans le corps ou dans la matière, sans pouvoir comprendre ce que c'est, sans avoir aucune idée claire et précise d une substance matérielle. L'idée de l'esprit est donc claire, naturelle, saisie par le sentiment intérieur; l'idée de la matière est une idée factice, une espèce île reflet de la première. — Ce que nous entendons par Yesprit opposé à la matière comprend tout ce qui esl du domaine de l'intelligence, de l imagina lion, de la morale. Le mol es/irit, c'est donc toute la psvchnlogie ; encore n'est-ce que la psychologie allai liée i l'homme. Tout ce qui esl dans l'univers, n'y existe qu'à la condition de lois produites par Y esprit, exécntéi-s par Yesprit. La puissance créatrice est la puissance de Yesprit: la puissance conservatrice el transformatrice esl la puissance de Yesprit, Nous voici arrivés à llieu ; mais laissons Dieu dans son sanctuaire impénétrable, et ne nous occupons que de l'homme.

L'homme est un composé d'un corps et d'une Ame. Le corps a des organes, et ces organes mettent l'homme en communication avec le monde extérieur, avec ses semblables ; c'est par ces organes qu'il sa manifeste lui-même : l'homme est dune esprit et matière. La matière dont son corps esl composé ,

est organisée . c'est-à-dire douée de certaines facultés, se modifiant incessamment et subissant de perpétuelles transformations. L'esprit lui, gouverne cette matière organisée, il la dirige, il la comprend, il la manie, pour ainsi dire, à sa volonté. Ici peut-être nous faudrait-il recueillir les fonctions de l'homme dans le domaine où il est établi : nous enquerir de sa destination ; et alors l'homme nous apparaîtrait se mesurant avec l'univers , Cl en présence de Dieu ; et alors nous essayerions de suivre cette brillante asymptote composée de deux lignes toujours près de se toucher et séparées dans l'infini, à savoir la matière inerte, pour nos sens . Pour notre pensée , s'élevant à des facultés chimiques, à la végétabilité, à la vitalité; et l'esprit commençant par l'immatériel, s'élevant à l'instinct . à l'intelligence qui comprend la création, à l'intelligence qui la produit laissons l'incrédule dire dans son orgueil qu'il n'y a rien de corporel est un mot vide de sens, un terme négatif qui signifie seulement ce qui n'est pas corps; laissons aussi l'idéaliste soutenir qu'il n'y a que des esprits , que les corps ne sont qu'une apparence et une illusion faite à nos sens; quant à nous, courons-nous à la raison qui nous prouve à chaque pas l'existence de la matière et l'absence de l'esprit qui l'a créée. — Si l'on nous demande comment nous prouvons l'existence de l'esprit , ou des substances distinguées de la matière, nous répondrons : Je sens que je suis moi et non un autre. J'agis avec réflexion, l'être en est capable d'après ma volonté. Une matière en est-elle capable? Expliquera-t-on par un mécanisme corporel les sensations de l'âme, la pensée, la réflexion , le vouloir, les sens, le mouvement commencé et non communiqué? Nous défions* le plus intrépide matérialiste de prouver le contraire. L'univers, les lois qui le régissent, l'admirable machine qui préside à son

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.51% accurate

ESPRIT. (M4) ESPRITS. vasleensemble, son:-ils IVruvredu
hasard aveugle, ou celle d'une ■ intelligence ou d'un ttyrii ? Nous indiquons
sommairement Ci-8 preuves, laissant aux philo ophes le soin de les
développer. ■ — Nous mulon» seulement faire un examen sérieux de
l'opinion des incrédule» qui affirment que le* l'ère» de l'Eglise n'ont point
eu la noliori de la parfaite spiritualité; que 1rs Juifs . i.i „,...■...« «r.mr»
puisqu'elle ne se trouve ' ont du l'avoir moins qu'eux encore pas dans la
Bihle. Le mol iivor. cure, par exemple. Si, avant d'être chrétiens, ils ont eu
Platon pour maître , depuis leur conversion n'ont -ils pas pris uo meilleur
maître? La foi uc leur a-l-elle pas fait comprendre un Dieu créateur, que
n'admettait pas Platon; vérité essentielle dont It-s ronsequenc s sont infinies
, et voilà pourquoi les l'ères ont mieux senti, mieux compris, mieux raisonné
que le philosophe. Puis si, dans leurs disputes avec les hél'Ecriture sainte,
disent nos adversaires, il ne pourrait rien prouver, puisque ce mol aiguillait
riiez les anciens seulement un être qui n'est point un corps grossier et
tombant sous les sens, mais un corps subtil . tel que l'air ou le feu. Que nous
importe le terme; voyons et suivons l'idée. A chaque page, les livres saints
nous enseignent que Dieu est immense, infini, qu'il remplit le ciel et la terre,
qu'il est présent à toutes les pensées des hommes. Cela, nous le demandons
a nos adversaires, peut-il s'entendre d'un corps? X.'trprit, dans l'Ecriture,
signifie la pensée, l'intelligence, etc.. Ce ne peut donc être ni le souffle, ni
un corps subtil. Tacite , l'historien , rend plus de justice aux Juifs lorsqu'il
dit : • Les Juifs conçoivent par la pensée seule un Dieu , suprême, éternel ,
immuable et qui ne doit pas avoir de lin. » Où donc les Juifs auraient-ils pu
puiser celte notion admirable et sublime, sinon dans la Bible? — rpanl se
trouverait-il dans | reliques, il leur est échappé quelque'une de ces
expression» in Quant aux Pères de l'Kglise. partout et toujours leurs paroles
sont asset précises pour laire voir qu'ils comprenaient fort bien la
spiritualité. N'est-ce point saint (ïrrgoirc de Xaxianze qui combat les
manichéens, et leur prouve que Dieu ne peut pas être un corps? N'est-ce pas
lui qui appelle les anges des intelligences simples que l'on ne saisit que par
la pensée. — Dans aucune langue , nous en sommes dcji convenu, il n'y a
de terme propre pour désigner un etpril, qu'il faut désigner par une
métaphore empruntée des corps : prend ra-t-ou les melaphurcs dont les
Pères étaient forcés de se servir pour mieux faire comprendre leur pensée,

pour s'en faire une arme contre eux. Les mots corp» et ptaliir* sont tout aussi métaphoriques que le mot fiprit. 'X>r.t la matière, dans l'origine signifie du loii; en latin , quelques auteurs l'ont traduit par tylva : ne serait-il pas ridicule de soutenir, en disant que Dieu est immilériltl , qu'il n'est pas du boit. Nous croyons, nous, que la plus vicieuse de tuulcs les philosuuhiies est celle Îjui bàlil des hypothèses sur des termes équivoques. C'est aire le procès aux mots et non plus aux idées. Puis , il est faux encore, comme le soutiennent quelques-uns de nos adversaires, que l'hypothèse d'un Dieu corporel soit indiflèreiile à la foi. Est-ce ainsi que les Pères de l'Eglise l'ont compris? Non. Avec celle erreur que deviennent le dogme de la création et celui de la sainte Trinité. Si Dieu n'était pas créateur, il faudrait admettre le système des émanations cl toutes ses absurdités; il faut concevoir Dieu comme l'aine du monde; supposer la fatalilé a l'âme humaine avec les épicuriens. Que deviendraient alors la inorale et la religion? Un a dit encore que les Pères oui conservé, dan» le clirisliauisme , l'opinion des philosophes de l'antiquité qui distinguaient dans l'homme deux aines , l'âme ttuUiivt (ou IVifiri'i; et l'amc intelligente, incorporelle, indissoluble, immortelle. S'il en est ainsi, il s'ensuit que «s Pères ont eu une idée irès-claire de la parfaite spiritualité, puisqu'ils l'ont attribuée a l'amc intelligente que Ion appelait >•>■; ment, en tant qu'elle était distinguée de l'âme sensilive , y^r , anim i , que l'on envisageait comme un corps lres subtil. Il s'ensuit encore que si les Pères ont cru que les anges étaient toujours revêtus d'un corps subtil , ils ne les ont pas |>our cela confondus avec le corps, et qu'ils les ont regardés comme des substances spirituelle» par excellence. Il s'ensuit enfin que in-agnc» uoni les leies neigeuse» se cacueni au sein ucs lages sont un grain de sable, ces temps historiques sur lescls régne sa pensée ne soul qu'un instant. Ce» globes céitics dont il mesure la marche, dont il calcule le poids et la complète» de l'ancienne philosophie, c'est que le langage humain, toujours très-im|>arfait dans les matières philosophiques, n'avait point alors l'exactitude qu'il peut avoir aujourd'hui. Et n'est-ce point une injustice affectée de la part des hétérodoxes de s'appliquer à donner à ce» expressions le plus mauvais sens, au lieu du sens orthodoxe dont elles sont évidemment susceptibles. — Au surplus, l'existence de l'esprit est on fait de conscience d'où résulte pour l'homme la moralité de ses actes, l'attribution rt la responsabilité. Ainsi, l'homme, dans le monde actuel, outre l'empire qu'il exerce sur toutes choses, dans de certaines limites, selon la nature de ses facultés, existe par lui-même et iudè|ieiidainmenl de toutes choses. Ainsi,

l'esprit tend à se dégager de ses liens. Voyons l'homme qui n'a qu'un pâle reflet du grand esprit - il franchit et perce les montagnes; il traverse et soude les mers; il lutte et maîtrise les éléments ; le présent , le passé et l'avenir lui appartiennent au même titre; tous les climats lui sont bons; il se sert de la vie comme d'un instrument. Mais voyez donc : ces grandes mers qu'il est si fier de traverser sont une goutte d'eau , ces montagnes dont les télés neigeuses se cachent au sein des nuages que les vents , se perdent eux-mêmes dans l'immensité'. Et cette terre, théâtre de son activité, peut s'éteindre comme un météore sans valeur réelle, et ces cicux avec leurs mondes infinis être roulés comme un manteau vieilli. Qu'importe? Cttprit subsiste. Il n'y a pour lui de limites, ni dans les temps, ni dans l'espace, ni dans les mondes qui brillent et s'éteignent. » ESPRITS fBoNâ, MAUVAIS), BÉMoRS , DÉStOXOLOCIE, DI ABLE. S'il y a une croyance qui, plus que toute autre , puisse faire supposer une tradition primitive , c'est celle qui admet un monde d'êtres invisibles, par lequel Dieu, cause première et unique de tout ce qui est, communique avec le monde matériel. Partout en effet , chez tous les peuples, on trouve établie la croyance * des êtres intermédiaires, remplissant l'immense espace que l'imagination met en communication entre la Divinité et les mortels. Ces êtres subalternes à l'homme, et participant de la nature divine, tantôt nous apportent les bienfaits du ciel , : tantôt ses châtiments. Communément nous appliquons à ces êtres la matérialité de ceux de ces êtres qui se montrent hostiles aux hommes, et nous les opposons aux anges et aux bons esprits. Tel est le sens qu'a le mot Jinn dans le Nouveau Testament , quoique d'abord il désignât un être supérieur, un génie bon ou mauvais : aussi distinguait-on les bons démons des mauvais esprits; et les mauvais esprits. - - Jettèrent un coup d'œil rapide sur l'ensemble de ces traditions chez les peuples de l'antiquité. Pour trouver le berceau de ces traditions, nous nous tournerons vers l'Orient ; dans l'Inde, nous trouverons les miras ou génies (bons génies) à côté de la race impie des démons, mauvais génies). Les uns et les autres sont les fils de Caïyopoi', qui paraît être l'Anus des Indous. De même que dans la mythologie grecque, les dieux sont en guerre avec les Titans, de même les dévas ont à se défendre des attaques des asouras, envieux de leur vie bienheureuse; mais la classe des démons est pure, à plus forte raison, suivant la croyance que les Indous représentent comme la plus odieuse est celle des Pères qui est celle des auteurs sacrés; qu'ainsi les accablés des démons, espèce d'ogres et de vampires qui aiment à se saisir des

Pères ont tort à tous égards. — On a soutenu que les philosophes anciens n'ont eu aucune notion de la spiritualité, qu'il n'y a rien dans leurs écrits qui puisse non» en convaincre: nous ne pourrions jamais avouer cela; car il y a fausseté manifeste. Sans doute, les anciens philosophes n'ont pas su exprimer aussi clairement, aussi constamment que nous la parfaite spiritualité, ils n'en ont pas toujours aperçu toutes les conséquences, souvent même ils les ont méconnues; certes nous n'en disconvierons pas. Mais leur refuser toute notion de spiritualité, c'est une erreur profonde, A l'égard surtout de Platon et de ses disciples. Nous demanderons alors si les Pères de l'Eglise, qui tous ou presque tous ont été platoniciens, de l'aveu même de nos adversaires, ont pu abandonner les doctrines du philosophe d'Athènes, touchant la prière, pour embrasser la théorie des «tomes d'Épiphrases qui se repaissent de sang et de chair humaine. Ils aiment les ténèbres, et, pendant la nuit, ils remplissent les forêts et jouent mille mauvais tours aux voyageurs égarés: le premier rayon du soleil les fait disparaître. — Dans la doctrine de Zoroastre, dans le panthéon, la démonologie se trouve sous une forme plus systématique. D'après la doctrine de Zoroastre. Ormuzd, principe du bien, et Ahriman, principe du mal, ont produit chacun certaines classes de génies qui leur sont semblables. A la tête des bons génies, qui s'appellent iigeds, nous voyons les amshaspentas (archangesTM dont Ormuzd lui-même Les amshaspentas et les iigeds protègent les sept amshas est le premier monde créé par Ormuzd d'Ahriman et de ses légions dont Ormuzd lui-même il le ;il le défendent contre les attaques des démons, auteurs de tout le mal • sept princes de démons opposés aux sept amshaspentas, et le doul Ahruua.ii «si le chef. — Les Egyptiens II Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.89% accurate

ESPRIT. (: aussi croyaient a des esprits céleste» qui tenaient le milieu entre le» dieux et Ira hommes; ils présidaient aus élément» et exerçaient leur influence sur le» règne» de la nature. Quoique la tradition égyptienne connût de bon» et de mauvais génie», rien ne nous autorise a lui donner une origine pars* ou chaidatquc. Le dualisme, dan» celle tradition, n'est ni assez sévère ni assez systématique, et, comme dan» la religion égyptienne eu général , nous y rconnaissuns plutôt l'influence île l'Inde que celle de la t'.haldée ou de la Perse. — De l'Egypte, la démonologi: a passé en Grèce , où il existait peut-être depuis longtemps drs tradition» analogues venues de l'Inde. Nous trouvons de» traces de démonologie dans les poésies d'Homère et surtout dans celles d'Hésiode; les philosophes lui ont donné de grands développements en puisant dan» les sources orientales. — Les Romains mêlèrent la démonologie grerque aux idées religieuses des Etrusques — Les Juifs eurent cetteopinion fondée sur les livres saints ; l'on y voit la distinction d'esprits des deux espèces ; les uns, bons et fidèles à Dieu, sont nommé» ses anges ou ses messagers i-^ù-.t); les autre», méchants et infidèles i Dieu, sont représentas comme ennemis des hommes. Moïse, il est vrai, n'en parle pas dans la création ; mais il nous apprend que la première femme fut engagée à désobéir a Dieu par un ennemi perlide, caché sous la forme du serpent. Quelque» incrédule» ont assuré que les Juifs n'avaient aucune idée des démons avant d'avoir fréquenté les Chaldècns; mai» les *) (de Ju6fa«, je traverse) , ou de Satban. sui e, celui de Job, ceux des Rois ont été écrits long ternes .avant que les Juifs pussent eonsullrr IcsChaldéens. Mais cette idée est commune à tous les peuples , elle ne leur est pas venue par emprunt, mais par l'inspection des phénomènes de la nature et par la révélation primitive Dans le Nouveau Testament , le mot démons eît toujours pris en mauvaise part; il signifie partout un ennemi méchant , ennemi de Dieu et des hommes. Jésus-Christ et ses apôtres lui attribuent les grands crimes, l'incrédulité des Juifs, la trahison de Judas, l'aveuglement des païens, les maladies cruellrs, les possessions et les obsessions Ils le nomment le père du mensonge, le prince de ce monde, le prince de l'air, l'ancien serpent, Satan ou le diable. Saint Pierre, saint Jude et saint Jean nous apprennent que les démon* sont des anges prévaricateurs que Dieu a rrujsés du ciel . qu'il a précipités dan» l'enfer où ils sont tourmentés, et qu'il les réserve pour le jour du jugement.

— I. opinion des Juifs, qui attribuaient au démon les maladies extraordinaires et terribles, n'était donc pas absolument mal fondée ; loin de la combattre, Jésus-Christ l'a plutôt confirmée en commandant aux exorcistes de sortir des corps, en leur permettant d'employer tout un troupeau de pourceaux, en donnant à ses disciples le pouvoir de les chasser, en attribuant à ces esprits impurs des discours et des actions qui ne pouvaient pas convenir à des hommes. Si cette persuasion des Juifs avait été une erreur, Jésus-Christ, sagesse éternelle, envoyé pour instruire les hommes, n'aurait pas voulu les y entretenir ; il aurait cherché plutôt à les détromper. Les Pères de l'Eglise ont fait remarquer qu'à la venue du Sauveur, Dieu avait permis au démon d'exercer son empire et sa malignité d'une manière plus sensible qu'auparavant, parce que la victoire éclatante que Jésus-Christ et ses apôtres devaient remporter sur lui était le moyen le plus capable de confondre les sadducéens, de dissiper l'aveuglement des païens, de leur apprendre que le démon était l'ennemi de leur salut, et non une divinité digne de leur culte ; c'est en effet ce qui est arrivé - On a objecté que Dieu ne peut pas permettre aux démons de nuire à des créatures qu'il destine au bonheur. Dieu ne peut pas sans doute leur laisser une liberté absolue et sans bornes, telle que les païens l'attribuaient à leurs prétendus dieux ou démons ; il restreint cette liberté et ce pouvoir comme il lui plaît ; il donne à l'homme, par sa grâce, les forces nécessaires pour combattre et pour vaincre. Il n'est pas plus indigne de Dieu de punir les méchants, ou d'éprouver les justes par les opérations du démon, que de le faire par les fléaux de la nature. En général, les lumières de la philosophie sont trop faibles pour savoir ce que Dieu peut ou ne peut pas permettre ; c'est à lui de nous apprendre ce qu'il fait et ce que nous devons croire. — Depuis que Jésus-Christ a détruit, par sa mort, l'empire du démon, il ne convient plus d'exagérer le pouvoir de cet esprit impur, surtout à l'égard d'un chrétien consacré à Dieu par le baptême, et soustrait ainsi à la puissance des ténèbres ; cette imprudence est capable de produire deux effets pernicieux, l'un de persuader aux imaginations faibles que le démon les obsède ; l'autre de leur faire conclure que leurs péchés ne sont pas libres. — Comme on peut le voir par ce qui précède, les païens, qui n'avaient aucune connaissance de la chute des anges, ne pouvaient avoir du doute sur ce qu'ils disaient, ou de Sathan, suivant le mot hébreu qui signifie aussi celui qui s'élève contre Dieu, la même idée que les chrétiens. Les Chaldéens, les Perses, et après eux les manichéens, qui ont admis deux principes de toutes choses, l'un bon, l'autre

mauvais, ne regardaient point le second comme' un ange dégradé, mais comme un être éternel et indépendant dont le pouvoir ne pouvait être détruit par le bon principe Les Carad»e» et les autres peuplades de l'Amérique, qui adorent de même un être malfaisant qu'ils tachent d'apaiser, en ont à peu près la même idée que les manichéens; l'on ne parlo pu exactement quand on dit qu'ils adorent le diable. — Une absurdité de la |>arl des incrédules, c'est de nous accuser de tomber dans la même erreur, quind nous supposons un être méchant qui s oppose aux desseins de Dieu. Nous ne le regardons que comme une créature de laquelle Dieu borne a son rçre le pouvoir et les opérations. Nous voyons dans le livre de Job que Satan ne put nuire à ce saint homme que par une |>ermission divine . et Dieu le permit pour éprouver la vertu de Job et lui faire mériter une plus grande récompense. — Tel doit être compris le diable ou Satan selon la religion. Nous n'avons point voulu entrer dans des détails trop compliqués, de peur if embrouiller la question : re court exposé suffira, nous le pensons, a bien poser et à bien faire saisir la question. — Quant i le croyance des païens à un nombre incalculable d'esprit», il en e>t resté quelque chose dans les croyances superstitieuses des peuples de quelques contrées. Dans les campagnes mêmes de quelques-unes de nos provinces, on «Toit encore aux erpritt follets ou fumiliert; on s'imagine que ces esprits pansent les chevaux, les entretiennent et les nourrissent ; on n oserait pas loucher à la crinière d'un cheval dont tes crin» seraient mêlés: c'est l'office de V esprit follet ou du lutin. Du reste, ces croyances s'en vont par degrés et finiront par disparaître entièrement. — Par espriti on entend aussi les imw des morts qui reviennent sur terre, et les spectres que. dit-on, autrefois lrs sorciers faisaient sortir des tomleaux, croyances encore bien antiques. — Si opposés que soient ces préjugés à notre éducation actuelle, qui de nous cependant a vécu seul et ne s'est pas surpris à peupler sa solitude d'êtres mystérieux? Les brises parfumées, les murmures lointains, le souffle harmonieux des vents, les plaintes des arbres agités, les bruits étranges des nuits, n'onlils pas cent fois éveillé dans nos Ames l'idée de quelques esprits voguant autour de nous? Ursque la science doit parler seule, qu'on soit de l avis d'Horace : fjcoi. minmiU, »agu» NocluriM* leinurw, Mais il faut se rappeler cette pensée de Proelus dans le Traité de l'Âme et des Démons : Au-dessus delà science esl l'intelligence, et l'intelligence tient com[rle des sensations de l'âme. B->. ESPRIT a aussi . eu français, un sens particulier assez difficile a caractériser; c'est dans ce sens qu'on dit qu'une personne a de l'esprit Cette

tournure intellectuelle, qui paraît être portée chez le Français à un plus haut degré que partout ailleurs, a quelque chose d'essentiellement léger, scintillant et surtout piquant. Sans lui pas de causeries possibles. L'esprit n'est pas l'intelligence Il n'est pas compatible avec le sérieux, la gravité et la sévère raison de l'intelligence, justement parcequ'il les dédaigne et sait se mettre au-dessus. Pour lui pas de méthode à la manière compassée et logique; il la fuit, il en a une espèce d'horreur : pour lui pas de marche directe; il veut seulement sauter, se reposer quand il lui plaît, prendre le côté de la pensée qu'il préfère sans s'obliger à la suivre. Il va, vient, revient, et, dans» marche scintillante, il n'a qu'un but, s'amuser et amuser surtout ; car l'esprit n'est pas égoïste, ce n'est pas pour lui qu'il s'amuse L'esprit est un tour de caractère éminemment social ; l'homme d'esprit recherche le monde pour y faire briller sa pensée, et le monde le recherche avec autant d'ardeur pressentent pour jouir des étincelles; de ce feu d'artillerie intellectuel, qui amuse, qui distrait, qui plaît, et qui plaît d'autant plus que la verve de l'homme d'esprit est comme une maladie qui se gagne, et donne à notre vanité l'avantage d'apprécier l'esprit que nous voyons briller, ce qui n'est possible qu'à la condition d'en avoir un peu soi-même. Imagination vive et féconde, rapprochements soudains et inattendus, contrastes heureux et piquants . voilà l'esprit ; et pour être ainsi , il lui faut une certaine étendue, et celle pénétration fine, délicate, qui est la sagacité. Pas de recherche, pas de travail pour l'esprit ; il faut qu'il soit naturel, qu'il découle de source, qu'il soit effort, sans recherche. Il lui faut une saillie en sa faveur. tt Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.65% accurate

8SPR1T. ité et l'éblouissant la spontanéité, la rapidité et l'éblouissant de l'éclair. Les saillies lui «Mitent le travail n'ont plus (le sel. n'ont plus de prix, d'agrément : elles lassent et finissent par déplaire. Il faudrait infiniment d'an pour faire de l'esprit avec la réflexion ; il en faudrait presque autant que pour faire l'esprit sans en avoir. Aussi, derrière de nous Vttrpuit qu'on fait; fuyons le faiseur d'esprit avec autant d'ardeur que nous recherchons l'homme d'esprit. Le calembour est ennuyeux , stupide et fade , ce n'est pas de l'esprit. En un mot , les gens d'esprit même n'en ont jamais moins que lorsqu'ils touchent d'en avoir : Quand on court après l'esprit , a dit Montesquieu . on attrape la sottise. esprit (Saint-) {V. Trinité), esprit {Ordre du Saint-) (V. Saint-Esprit). ESPRIT DF. PARTI. Je ne connais rien de plus funeste que l'esprit de parti; il obscurcit les vues les plus utiles, il dénature les meilleures intentions. Suivant son intérêt et ses caprices, il appelle bien ce qui est mal , et mal ce qui est bien. Exagérant la vertu . il la rend odieuse ou ridicule ; abusant des dons magnifiques que l'homme a reçus du Créateur, il met l'intelligence et la parole au service «les passions Il fait tour à tour de la liberté un instrument de licence et de despotisme. Ayant pris d'avance ses déterminations, il ne répond aux raisons les plus solides que par des dédains et des railleries. En matière de religion, il vous traitera de superstitieux et de fanatique. Il a toujours un sophisme pour échapper à la raison qui le presse, qui le pourrait convaincre. Il dit, ou que Dieu est trop grand pour s'occuper «les hommes , ou que la religion n'est bonne que pour les esprits faibles. Si vous lui montrez qu'elle convient aux plus grands génies, il vous répondra qu'elle exige trop de soins, trop d'études pour qu'il ait le loisir de s'y livrer. En matière politique, il ne tient nul compte de l'expérience, des traditions, des enseignements paternels. Il faut innover toujours, et toujours innover. Scion que le demandent son orgueil et son ambition. Si vous lui dites qu'il y a sûreté à marcher sur un terrain déjà connu, déjà exploré, si vous lui parlez, de votre attachement aux coutumes antiques, et des garanties qu'elles présentent pour l'ordre social, il vous accuse d'ignorance, vous reproche d'être l'ennemi des lumières et le partisan de l'obscurantisme. Sachant prendre tous les tons, se revêtir de toutes les couleurs, il sera, suivant ses besoins, sous la bannière légitime, libéral ou légitimiste ; il fera rappeler à l'ordre celui qui l'accusera d'être l'ennemi de la royauté. Sous la monarchie élective il sera un jour dynastique, un autre jour

républicain. Il a une langue à lui pour exprimer ses passions , pour faire connaître ses intérêts , et il se compose un dictionnaire particulier, où il puise le* épilhctrs les plus outrageantes; changeant le sens des mots, il fait d'un nom un signe de proscription. Catholicisme, est pour lui synonyme de barbarie, d'ignorance; jésuite, répond a celui de fanatique. Vous attribuant ses propres sei.limenls. ayant soif du sang des rois , des grands , soupirant après les bouleversements des peuples pour s'élever sur les ruines qu'il aura faites , mais simulant en même temps un sincère attachement pour la royauté, il vous traitera de régicide, si vous défendez les libertés publiques, lorsque la monarchie présente encore quelques chances de durée ; mais si elle est abattne, il vous vouera aux poignards, en vous donnant le» litres d'aristocrates, de royalistes) — Les corps judiciaires et politiques sont aussi dominés par l'esprit de parti. Comme il foui être philanthrope, les juges et les jures admettent avec une déplorable facilité tes circonstances atténuantes en matière criminelle. Ainsi ils désarment la justice rt laissent une libre carrière au crime. On parle de philanthropie. Eh bien 1 soyrx charitables envers vos ennemis personnels. Pardonner les torts faits à votre fortune et à votre réputation ; mais il ne vous est pas permis d'excuser le mal fait à la sorlélé. Vous ne pourri être philanthropes au détriment des autres. — l.cs avocats ont aussi un mot pour excuser , pour justifier tous les crimes. La fatalité explique loot, rend raison de tout. L'homme placé sous le joug de la fatalité, victime de son organisation, n'est responsable d'aucun crime. En vain le ministère public prend-il la dèlens.' de la verla . demande-t-il la punition du crime , il s'oppose aux doctrines fatalistes; on ne voit dés lors dans sa bouche qu'un langage de position. Ses paroles ne trouvent plus de sympathie dans le public, elles sont presque toujours accueillies" avec des secrets murmures. Les populations ne lympathisent plus pour l'ordre; toutes leurs affections, tous par vos connaissances , en vain vous êtes plein d'amour et de dévouement pour vos concitoyens ; on ne veut pas de vous, parce que vuus êtes religieux, parce que vous professer, votre religion. Si malgré les olistacles que vous opposent ces haines, ces préjugés antireligieux , vous êtes cependant arrivés dans quelques assemblées délibérâmes, on vous tient poursuspctrt.oii rejette votre opinion, parce qu'elle sort d'une bouche habituée à ne jamais cacher la vérité, à dévoiler les plaies sociales. Lisez les délibérations des corps constitués. Comme l'esprit de parti y domine. Les véritables intérêts de la société, y sont négligés ; l'or est prodigué aux théâtres, aux établissements profanes, à tout ce qui peut

corrompre les hommes. Mais on se montre parcimonieux pour les maisons religieuses, on refuse des allocations aux séminaires et même aux évêchés. Entendez ces légistes, qui se croient habiles en faisant les esprits forts, en disant sur la religion comme sur un article du Code, qui frondent l'autorité religieuse, comme ils frondaient l'autorité civile avant qu'ils ne prissent part à ses décisions. Entendez encore tous ces médecins, qui se font honneur de leur matérialisme. qui croient se grandir beaucoup en se disant mécréants. Tous ces hommes, parce qu'ils ont des honneurs ou des richesses à perdre, s'accommoderaient pourtant de la religion et du clergé, s'ils les trouvaient complaisants, si la religion était susceptible des interprétations qu'ils voudraient lui donner, si les prêtres se laissaient dominer. Mais le clergé étant inébranlable dans les devoirs que lui impose sa mission divine, il n'est pas de tentatives qu'on ne lui fasse éprouver. Tantôt on menace les prêtres d'un refus de traitement, tantôt on les appelle à rendre compte d'abus, d'autres fois on leur cherche querelle au sujet de leurs quêtes. Que de chicane les évêques sur les impositions élevées dans les séminaires. Souvent l'on refuse des allocations des communes pour les réparations et les besoins de l'église. Que de prétextes l'esprit de parti a-t-il pas pour dépouiller les évêques de leurs droits sur l'enseignement, pour fermer les écoles chrétiennes, pour empêcher les parents d'y envoyer leurs enfants. Oh quand les hommes reviendront-ils à la raison, au bon sens? Ce ne sera que lorsqu'ils reviendront à la religion, dont les lumières dissipent les ténèbres qui couvrent leur intelligence, ne leur permettant pas de distinguer la vérité de l'erreur et le bien du mal. • Paulin de Poitiers (KSPHtt i'Obuii: nu Saint-). Cet ordre, qui a fait des chevaliers jusqu'à Charles X, qui en créa peut-être encore, fut établi en France le 1^{er} septembre 1244, par le roi Henri III, en souvenir de ce que le jour de la Pentecôte il avait reçu deux couronnes, celle de Pologne et puis celle de France. Le roi est chef de l'ordre, et le nombre des chevaliers était limité à cent, parmi lesquels étaient compris neuf prélats, qui devaient faire preuve de noblesse, à l'exception du grand aumônier, qui était commandeur de droit. — La croix de l'ordre est d'or, à huit rais, émaillée, chaque rayon pommelée d'or, une fleur de lis d'or dans chacun des angles de la croix, et dans le milieu une colombe d'argent. Les chevaliers et officiers ont, de l'autre côté de cette colombe, un saint Michel, au lieu que les prélats portent la colombe des deux côtés de la croix, n'étant associés qu'à l'ordre du Saint-Esprit et non à celui de Saint-Michel. Le collier de l'ordre est à présent orné de (leurs de lis, d'où naissent des flammes et des bouillons

de feu ; d'il couronnés avec des festons et des trophées d'armes. C'est ainsi que le roi Henri IV le régla avec le chapiire, l'an 15.17. en changeant quelque petite chose de celui que Henri 111 avait ordonné — Voici leserment qui était prêté â la réception dans l'ordre par le chevalierà genoux devant le roi, et levant la main sur le livre des Evangiles ; • Je jure et voue à Dieu, en la face de son Eglise, et vous jiromels, Sire, sur ma foi et honneur, que je mourrai en foi et religion calholiquae, sans jamais m'en départir, ni de l'union de notre mère sainte Eglise apostolique et romaine : que je vous porterai parfaite et entière obéissance, sans jamais v manquer, comme on lion et loyal sujet doit faire ; je garderai , cl défendrai, et soutiendrai de tout mon pouvoir l'honneur, le* querelles cl droits de Votre Majesté roy ale, envers et contre tous ; qu'en temps de guerre je me rendrai à votre suite en l'équipage tel qu'il appartient 1 personne de ma qualité; et en paix, quand il se présentera quelque occasion d'importance, toutes et quantes fois qu'il «y n Jeu sont pour la ruine. — Pénètre» dans les collèges ' cnienl vous êtes distingué par ros lumières, vons plaira me mander pour vous servir contre quelque personne qui puisse vivre et mourir, sans nul excepter, et ce jusqu'à la mort; qu'en telles occasions je n'abandonnerai jamais votre personne, ou le lieu où vous m'aurei ordonné de servir sans votre exprès congé et <

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.21% accurate

figne rte quoi nous vous ordonnons «If porter .< 1 1 nui* cousue
* »os babils extérieurs la croix, et la croix d'or au cou, avrr un ruban de
couleur hleu céleste; et Uieu vous fasse la grâce de ne contrevenir jamais
aux vinux et serment* que vous Tenet de taire , lesquels ayei
perpétuellement en voire Cœur ; étant certain que si tous y contrevenez en
aucune sorte, tous serei privé de cette compagnie , et encourn/ les peines
portées par les statuts de l'ordre : au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.
» — A quoi le chevalier répond : ■ Sire, Dieu m'en donne la grâce, et plutôt
la mnrt que jamais y faillir, remerciant très-humblement Votre Majesté do
l'honneur et bien qu'il vous a plu me faire... a Kl en achevant, il baise la
main dn roi. Esprit (Ordre 00 Saiwt-K Cet ordre fut établi en I3.V», par le
roi de Sicile, Louis d'Anjou. Il était placé sous la protection de saint Nicolas
de Bari . dont l image pendait au bas du collier de l'ordre. Les membres
s'appelaient aussi chevaliers du droit désir. Les troubles qui suivirent la
mort du roi Louis furent cause que cet ordre ne lui survécut pas. ESPRIT
(f.HAMWNKS RKGCLIER* av Saint-). Dans le XII* siècle, frère Guy.
qualrièiuc lils de Guillaume, fils de Sibille , seigneur de Montpellier, fonda
dans cette ville un hôpital auquel il donna le nom du Saint-Esprit. I.e bon
ordre qu il y établit lui attira en peu de temps beaucoup de frères ou
associés, qui se dévouèrent, comme lui. au service des pauvre», cl qui
allèrent dans plusieurs villes du royaume Faire de pareils établissements. Le
pa|»c Innocent III confirma leur institut, déclara la maison de Montpellier
chef-lieu de l'ordre, et décida que toutes les maisons déjà établies, ou i
établir, reconnaîtraient à perpétuité frèreGuy et ses successeurs pour
supérieurs généraux. En 120-2, frèreGuy allaà Home pour y prendre soin de
I hôpital de Sainte-Marie in Saxia , que le pape unit i celui de Montpellier
par un bref de l'année IWI. i>l ordre s'est conservé en Pologne et fleurit
encore en Italie. Ses principales maisons en France étaient .i Ilij.ui.
Besancon, Polignr, Bar-sur-Aulie , Sainle-Pbanfel en Alsace. Les religieux
étaient habillés comme les ecclésiastiques ; ils portaient ieulemeijl une
croix de toile blanche à douxe pointes , sur le coté gauche de leur soutane et
de leur manteau. Ils avaient , dans l'église , une aumusse de drap noir
doublée et bordée d'une fourrure noire. esprit cMmA Les anciens chimistes
donnaient le nom d'rjprit à toutes l« liqueurs que l'on obtenait des corps
soumis * la distillation. ESPRIT (roof.). Les* habitants de Terre-N'eove

donnent ce nom à la sarcelle blanche et noire, ou la religieuse de Buflbn,
 mai albrola (.inné. esprit »i nu: Wii'ra.l. Tout produit vohtil acide obtenu par
 la distillation des corps était appelé ainsi par les ancieus chimistes. esprit vu
 m in volatil (c&im.), nom que les anciens chimistes donnaient à
 l'ammoniaque liquule. ESPaUT. 3*7) propre main, ou de celui auprès de
 qui vous m'aurez ordonné d'être, sinon quand Je lui aurai failapparoir d'une
 juste et légitime occasion ; qui- je ne sortirai jamais de votre royaume
 spécialement pour aller au service d'aucun prime étranger, sans votredil
 commandement : et je ne prendrai pension , gages ou état d'autre roi , prince
 , potentat cl seigneur que ce soit ; ni m'obligerai au service d'autre personne
 vivante que de Votre Majesté seule : que je vous révélerai fidèlement tout ce
 que je saurai ci-après importer à wilre service, à létal cl conservation du
 présent ordre du Saint Esprit . duquel il vous plait m honorer; et ne
 consentirai ni permettrai jamais, en tant qu'à moi sera , qu'il soit rien innove
 ou attenté contre le service de Dieu ni contre votre autorité royale, et an
 préjudice dudit ordre, lequel je mettrai ruine d'entretenir et augmenter de
 tout mon pouvoir. Je garderai et observerai très-religieusement tous les
 statuts et ordonnance d iceluy ; je porterai à jamais la croix cousue, et celle
 d'or au cou! comme il m'est ordonné par levhts statuts; et me trouverai à
 toutes les assemblées des chapitres généraux , toutes les fois qu'il vous
 plaira me le commander . ou dira vous ferai prétenter mes exruses,
 lesquelles je ne tiendrai pour bonnes, si elles ne sont approuvées et
 autorisées de Votre Majesté, avec lavis de la pins grande partie des
 commandeurs qui seront près d'elle, signé de votre main, et scellé du sceau
 de l'ordre, dont je serai tenu de retirer arte. ■ — En lui menant le collier, le
 roi dit : « Becevert de notre main le collier de notre ordre du brnoist Ssinl-
 Espril, auquel nous, comme souverain grand maître, vous recevons, el ayei
 en perpetiellcsouvnancc la mort et passion de Notre-Seigneur et
 rédempteur Jésus-Christ. En esprit ardent ,eAim. . C'est l'alcool ou l'esprit-
 de- vin Ircs-rcetiliè. ESPRIT l>i: « uUM. lil. Cl.ME ,c)um. , sou^-ci Iwldle
 d amm OO laque huileux obtenu en distillant la corne de cerf. 1 ni-iii r ni.
 MTRE icAi'm.i, acide nitrique faible des anciens chimistes KSPHIT de
 mtre Et'MA.vr {rAi'm.), acide nitrique concentré obtenu en distillant le
 uilialv de poUs»e sec avec i avide sulfurique concentré. isi-ilm m mtrk
 Dl'M iPic cAi'm). On donnait autrefois ce nom a un mélange d'alcool el
 d'acide nitrique. 1 si'RiT i»e m:l (cAi'm.), ancien nom de l'acide
 hydrochlorique dissous dans l'eau. EM'iii r de sel ammoniac eAim.).

expression correspond 1 1 !!• d'tavt il alcalin volatil. i srii 1 1 m SKI nri.i ifi e
 (chim.), mélange d'acide hydrochlorique et d'ali ool. 1 Bru 1 m soi fre
 \c\im.), acide sulfureux. MMI 1 m i 1 nés ichim.}, ancien nom de l'acide
 acétique obtenu de 1.1 distillation de l'acétate de cuivre. E.spRi i-iiE vi v
 Mm.)(V. Alcool). 1 IFUT 11 h un dk I.IBAVII s (cAi'm.i. C'est le
 perchlore d'élain. espiii 1 111 1 1 1.1 R chim.), nom donné par Boerbaave
 aux corps qu'il considérait comme le principe de l'odeur de luus les corps
 odorants. im'mi. (m peint. ,, ne s'entend, dans le langage de i art, que de
 l'aptituir du crayon, du pinceau , ou de la pointe du graveur, 1 exprimer par
 de simples louches l'effet et l'aspect produit tout à la fois de l'adresse de la
 main Et il on sentiment vif et juste des formes, du caractère et du
 mouvement propres à chaque objet. Toutefois il ne s'applique .aux ouvrages
 de petite dimension. \jt peintre en grand a une tourhr m.ile et ferme; il
 n'appartient qu'au peintre 00 l . de petit! 1 . Ueaux, au dessinateur et au
 graveur d'avoir une louent spirituelle. Tel est Cal lot; tels auront été de nos
 jours l'aunay, Itoehn , dans leurs petits tableaux; tels sont tous les peintres
 habiles cl gens d'esprit dans leurs esquisses. esprit lAOQMktr, né à Béliers
 eu Itlll, entra en 1039 dans rOntoire, m il quitta cinq ans après pour rentrer
 dans le. Il avait les qualités propres pour y plaire, de l'esprit , de la tin un-
 Le duc de la Hocheffiucauld , le chancelier Séguier el li pritsn) de Conti lui
 donnèrent des témoignages de leur estime el de leur amitié. Le premier le
 produisit dans le non > il lui obtint une pension de deux mille livres rt un
 brevet île conseiller d'Etat; le troisième le combla de bienfaits, ci le consulta
 dans loulcs ses affaires Esprit mourut en 1078, à soixante-sept ans, dans sa
 patrie. Il était membre de l'Académie française, et fut un de ceux nui
 brillèrent dans l'aurore de celte compagnie. Les ouvrages d'Esprit sont : I"
 des l'iiTiiphrmtt de qutlqt\$ piaumei, qu'on ne peut guère lire ■TOI plaisir,
 quand on connaît celles de Massillon; '1* la t'nusit tr det wertm» humain»,
 Paris, 1 vol. ift-11, 1070, et Amsterdam , in-x°, livre médiocre, qui n'est, a
 quelques égards, qu'un commentaire des Pensées do duc de la Hoche
 foucauld, mais qui ne prèle pu i la critique, l'auteur ayant moins généralisé
 son objet F.spnor :oo(.), nom que donnent les pêcheurs delà Manche a de
 petites espèces de dupées E.soi m u 1 iu»l.). On donne quelquefois oc nom
 a la squalé .1 I S.i sTINK KSQ'l'lHER, v. a. (term. du jeu de reveni). Il
 signifie que, dans le ras on I on a la carte supérieure et la carte inférieure île
 lu 1 i.uleiir dont on joue, on préfère donner la dernière, afin de ne pas
 prendre la main. Il s'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel.

Il se dit quelquefois figurémeil et rainliereiiicnt , el signifie , éviter de dire son avis, de prendre pari à une querelle. EsoriKRi I iBBÊi, littérateur sur lequel ou ■'•«jMtlÊi renseignement* incomplets, était né vers la lin du XV^{ir} sie1 li BooMM d'esprit et de goot, il fréquenta dans sa jeunesse les I les plus brillantes de Paris. Plus lard il devint un des fervents disciples du diacre Paris, et tomba dans tous les excès des convulsionnaires. Il mourut vers 1740 dans la paM de Saint-Germain le Vieil, dont il était un des prêtres habitués. Outre une Critique d* la Iragédi» de Pyrrhu», I adressée a CrébiMon, Parts, 17J8, in-W°, on a de lui une irnDigitized by Go

The text on this page is estimated to be only 23.01% accurate

(«*) duction de V Âpohquintott , ou de VApolhtotr de Vemptreur Claude par Sèuèque. esqiif, s. m. pclilc barque, petit canot. ESQUILLE, s. f. i,chir.), pelil fragment détache du corps d'un os dans ces as de fractures appelées rommiiiulives, dans lesquelles l us se brise en plusieurs éclats (F. Fbacti RE). ESQI'IMAU, peuples de l'Amérique septentrionale, qui habitent le voisinage du p'Mc arctique, Ils se divisent en grands Esquimaux, qui sont répandus au nord-ouest de la nier d'IludSOii. sur les bords des rivières de Coppcr-Miiiect de .Markcusie: et en petits Esquimaux qui errent dans le Labrador et dans les Iles circonvoisiies. F-SQri wM ik, s f maladie qui fail enfler la gorge, el qui empêche d'avalcr, quelquefois mémo de respirer (F. Angixk). ESQlIJtK, s. f. (manège). Il se dit des reins du cheval. Un ne l'emploie guère que (fans ces locutions, (n ektcalfort d'etquine. Un cheval (aiblt a" et quint. ESQfis»:;, ». f. plante (F. Squike). Ksquipot, s. m. espèce de tirelire, de petit tronc où l'on dépose de l'argent. Il est familier. KSQI'IRR (ttcuitr, dans la langue anglo- normande!, répond en anglais au mot français écuyer. Dans une signification secondaire, ttquire est un titre honorifique, porté par les gentilshommes anglais qui ne sont ni pairs, ni baronnets, ni chevaliers, mais qui pourtant ont le droit de porter des armoiries. Anciennement on faisait grand cas des armoiries el du titre A' ttquirt, et le roturier qui s'avisait de prendre l'un ou l'autre sans une permission octroyée par le roi s'exposait a une punition sévère. Aujnurd hui tout le monde prend des armoiTies el s'appelle ttquirt avec ou sans droit. Personne ne veut t'en passer. KsQiriROL (Jean-Etiejwe-Domimique) naquit a Toulouse en 1772. Il se trouvait en 170* , eu qualité d'élève, dans Ici hôpitaux militaires de Narhouue, lorsqu'il eut le bonheur d'arracher au tribunal révolutionnaire , par un éloquent plaidoyer, un officier accusé d'avoir abandonné ses drapeaux. Ce succès oratoire ne le détourna pas de la carrière médicale. Reçu docteur en 1805 à la faculté de Paris, il visita en 18Q8 tous les hôpitaux d aliénés de la France , et fut nommé en 18M médecin de la Salpêlrière. Car, dès son début . il s'était livré i la spécialité dont il peul, à juste litre, élre regardé comme le créateur. En I7UO, il avait déjà fondé, (tour la guérison des maladies mentales, cet établissement devenu le but de tous ses soins , le modèle de tout ce qui depuis a été fait dans ce genre. Il commença en 1 Hl V son cours de clinique des maladies mentales , .signala , avec un xclc louable , les abus qu'il avait observés dans

ses fréquents voyages, et détermina le gouvernement à nommer, pour opérer les améliorations qu'il réclamait, une commission >-ù sa place était marquée d'avance. I. 'heureux émule de Howard rendit ainsi les plus éminents Services à la science et à l'humanité. Par ses constants efforts, il parvint sinon à détruire entièrement, du moins à adoucir l'un des plus funestes fléaux qui affligent l'humanité. Sa vie active l'avait empêché longtemps d'écrire un ouvrage étendu et complet, mais résumait les vastes et précieux résultats de son expérience, les découvertes de son esprit droit, clair et pénétrant. Jusqu'en 1838, on n'avait de lui que des mémoires publiés dans les journaux scientifiques, et des articles insérés dans le grand Dictionnaire des sciences médicales. C'est alors qu'il lui paraît l'important ouvrage qui a pour titre : De* maladies mentales, considéré tout le» rapport» médical, hygiénique et médico-legal, 3 vol. in-8", Paris, 1840. Il est mort en 1840, médecin en chef de l'hospice de Charenton-le-Pont. F~SQ VISSE, s. f. (peint, et sculpt., signifie, quand il s'agit d'un dessin au crayon, le premier trait dénué encore de clair-obscur, et n'indiquant rien que la place et les principaux contours de la figure, pour guider le crayon dans ses opérations subséquentes. L'esquisse est donc pour le dessinateur ce que la première ébauche est pour le peintre. Quand il s'agit de peinture, on appelle esquisse, un premier essai en petit d'un tableau qu'on se propose d'exécuter en grand. C'est dans l'esquisse, que souvent il refait plusieurs fois, qu'un peintre établit la composition et le système de clair-obscur de son tableau, par les moyens négligés qui conviennent également à l'essor d'une première pensée et aux tâtonnements multipliés d'une invention pénible. En cela l'esquisse est fort semblable à ce que l'on appelle ébauche; elle n'en diffère guère qu'en ce que celle-ci est le commencement du tableau lui-même, le premier trait »ur lequel le peintre repassera pour terminer si ce que l'esquisse n'est que le modèle en petit et plus ou moins informé du tableau plus grand. Quelques peintres font ■ment soignées qu'elles peuvent passer pour . Les sculpteurs appellent aussi esquisse, le petit modèle de leurs bas-reliefs ; mais quand il au lieu de moins in h des esquisses de petits tableaux, le petit modèle informe "de leurs bas-reliefs ; mais" quand s'agit d'ouvrages de ronde bosse, ces modèles prennent le nom de maquette. ksqi isskr, v. a. (peint., faire l'esquisse d'un dessin, et par extension, indiquer par quelques traits de crayon une pensée, un projet d'ornement, de tableau, d'architecture, etc. Toutefois on ne dû point esquisser, quand il s'agit d'exécuter ce que les peintres appellent l'esquisse d'un tableau. On dit, dans ce cas, faire une

esquisse ; ainsi le veut l'usage. KSQl'IVKL Hyacisthk), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, naquit en Biscaye, en ISH1, d'une famille noble. Il professa d'abord la philosophie dans les couvents de son ordre. Ayant ensuite conçu le dessein de se consacrer aux missions étrangères, et se proposant surtout d'exercer son xrlé dans le Japon, il partit pour Manille en IttSS. A son arrivée dans cette île, il y fut nommé professeur de théologie, et il s'appliqua en même temps à l'étude de la langue japonaise. Il passa ensuite à file de Sormola, où il lit de nombreuses conversions. Mais, loueurs occupé de l'idée de pénétrer au Japon, il s'embarqua avec un frère mineur sur un vaisseau de celle nation. Le capitaine avait promis de les conduire en sûreté à leur destination ; mais il les fit périr pendant la traversée. Cet événement arriva en 1036. Ou connaît de ce religieux : 1° Vocabulaire japonais el etpnngnol, Manille, 1050; 'i° Vocabulaire de la langue de l'Indien» de Tanchuy, en file de Formate, el traduction en relie langue de toute la doctrine chrétienne, ibid., en 1691 . F-Sqcivcl de ai.ava I Diego de/, prêtre espagnol et théologien distingué, florissait au xv* siècle, vers l'an lv9î. Il était né à Yiltoria , et y avait fait ses études ; il entra dans l'état ecclésiastique. Verse dans les langues latine el grecque, il s'appliqua à l'étude des Pères et des conciles, remarquant dans ses nombreuses lectures, avec un soin tout particulier, ce qui concernait la discipline ecclésiastique et les changements qui s'y étaient introduits. De ce travail et de ses propres réflexions résilia un ouvrage auquel il donna pour titre : De eoniliit univertalibu» ac de in quet ad religioni* et rtipvb'ica rnrftliano) rrform'iiiontm intituendam api* videntur, Grenade, 1583, in- fol. Esquiel mourut à Vitloria en 1503, el n'eut pas la satisfaction de voir son livre imprimé. On y trouve des vues utiles sur la réformation, el il fut bien accueilli du public. KSQl'IVER, v. a. éviter adroitement quelque coup, quelque choc. Il s'emploie aussi neutralement. Il se dit souvent en parlant des personnes, des rencontres, des difficultés, etc. — Esquiver avec le pronom personnel signifie, se retirer, sans rien dire, d'une compagnie, d'un lieu où l'on ne veut pas demeurer. essai, s. m. é narlirulièremenl la pureté d'un m dans une mine. preuve qu'on fail de quelque chose. Il se dit d'une opération par laquelle on s'assure de "tal, ou ne la nature de celui qui est contenu Il se dit plus particulièrement encore, de l'épreuve qu'on f..it de la pureté de l'or et de l'argent, à l'aide de la pierre de louche. — Essai signifie quelquefois, une petite portion de quelque chose qui serl à juger du reste. — Il se dit également des ndites bouteilles où il ne tienl du vin qu'autant qu'il

en faut a peu près pour l'essayer, tl des petites lasses où l'on met du vin pour le goûter. — Essai , se dit aussi des premières productions de l'esprit ou de l'art qui se font sur quelque sujet, sur quelque matière, pour voir si l'on y réussira. Il se dit encore de certains ouvrages qu'on intitule ainsi, soit par modestie, soit parce qu'en tel l'auteur ne se propose pas d'approfondir la matière qu'il traite. Coup d'essai, la première action, le premier ouvrage par lequel on donne des marques de ce qu'on est capable de faire. FJtSAI.ii (zoo/. . Lorsqu'une ruche est trop nombreuse, et qu'il y a une jeune femelle, il se fait une émigration d'abeilles qui s'en séparent pour aller former une nouvelle colonie; c'est ce qu'on appelle un essaim (F. Abeille \ — Essaim se dit, par extension, d'une grande multitude d'autres insectes. Il se dit quelquefois figurément, d'une foule, d'une grande multitude de personnes qui marchent, qui s'agitent. essayer, v. n. Il se dit des ruches* d'où il sort un essaim. ESSaigch. v. a. laver du linge sale avant que de le mettre dans le cuvier i U lessive. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.55% accurate

ESSARTBME.VT, s. m. action d'essarter. ESSARTER, v. a. défricher en arrachant les bois, les épines. E**,rttr det boii, les cclaircir en arrachant les sous-bois et les épines. essarts (Pierre des), seigneur de Willerval en Artois, était lils de Philippe des Etsarts, sieur de Pilien. G îte famille, qui compte encore des représentants, porte pour armes de gueules à troit eruittuntt dur. — Pierre des fcssarts fut l'un de* gentilshommes français qui se remlireol en Ero»sc pour cornlialtre les Anglais; il y Tut fait prisonnier en UtW. De retour en France, il obtint la protection de Jean sans Peur, duc de Bourgogne, qui avait alors tout pouvoir dans le royaume, et devint successivement prévôt de Paris, grand houleiller, grand fauconnier, premier président de la chambre des comptes et surintendant des finances, la part qu'il eut en 140» à l'arrestation de Jean de Monlagu fut la cause de sa perle. Il cuit alors prévôt de Paris, et, par ordre du duc de Bourgogne, il imposa les habitants de cette capitale pour la subsistance de huit mille hommes introduits par ce prince, ce qui le lit accuser de concussion. Il perdit donc en mit sa charge de prévôt. Rétabli l'année suivante, d fut assez vigilant pour procurer l entrée dans Paris de denrées fréquemment interceptées par des troupes de malfaiteurs, ce qui lui valut le titre de Hère du ptu^lt. Mais, bientôt après, l'université le signala au roi comme dilapidalcur des finances de l'Etal Des Essarts quitta Paris, s'attacha au duc de Guyenne, et perdit sans retour l'affection du duc de Bourgogne. Au moment où on le croyait loin de la capitale, on apprit qu'il venait de s'emparer à main armée du château de la Bastille. Près de trois mille hommes de la faction des bouchers s'y portèrent aussitôt. Investi par celle populace ir la victime, des Essarts se rendit. On mit dont il allait dcven i la poursuite de son procès la plus cruelle activité. Il fut accusé eulre autres crimes d'atoir voulu enlever le roi, la reine et le dauphin. Sur les aveux que lui arracha la question, on le condamna a perdre la télé, et il fut exécuté aux halles, le 1" juillet 1415. L'abbb Pabesty. essarts (Charlotte des), comtesse de Romorantin, fille de François des Essarts, lieutenant général eu Champagne, fut maîtresse de Henri IV, dont elle eut deui enfants qui furent légitimes par la suite. Elle vécut ensuite dans une intimité suspecte avec le cardinal de Lorraine. Enlin elle épousa M. du llallier. plus connu sous le nom de maréchal de 1 116pilal, et se mêla d'une foule d'intrigues de cour et de noliliquc. Elle mourut en 1651. ESSAYER, v. n. éprouver quelque chose,

en faire l'essai. Ettayer de C or, de l'argent, examiner a quel litre ils sont.
 NeuIraleincnl, Estaytr d'une choit, Eunytr d'une ptnonne, faire une
 expérience, une épreuve, pour voir si une chose ou une personne esl propre
 a ce qu'on en veut faire. — Essayer signifie aussi, lâcher, faire ses efforts, el
 alors il est neutre. — Essayer, avec le pronom personnel, signifie,
 s'éprouver, voir si l'on est capable d'une chose. essayei'r, s. m. offiricr
 préposé pour faire l'essai de la monnaie, des matières d'or el d'argent
 destinées à la fabrication, et vérifier si elles sont au lire auquel elles
 doivent être. ESSE, s. f. cheville de fer tortue, faite a peu près en forme d'S,
 qu'on inel au bout de l'es>icu d'une voiture, pour empêcher que la roue n'en
 sorte. Il se dit aussi d'un morceau de fer en forme d'S, dont on se sert pour
 arcroehrr les pierres qu'on veut élever dans un bâtiment. Il se dit également
 de chacun des crochets qui sont au bout du fléau d'une balance, et auxquels
 s'attachent les cordons, les chaînes qui tiennent les bassins suspendus. Il se
 dit encore de divers autres objets tortus et en forme d'S, qu'on emploie dans
 les arts. Essé (André de Mostalkmbebt, plus connu sous le nom D' , un des
 plus braves capitaines du son siècle, né dans le Poitou en MSô, tué sur la
 brèche de Tcrouaiic en 1558. s'était signalé dans les guerres de Louis XII.
 de François I" el de Henri II. François I" disait, eu parlant des phis braves
 de son armée : • Nous sommes quatre gentilshommes de la Guyenne qui
 courons la bague contre tous allants et venants de la France : moi. Sansac,
 d'Essé et Chaslaigneraye. o esseck, ESZEI K ou «sziktk, ville forte de
 l'Eschvonie, ou mieux Slavonie (VcroPt), sur la Drave, a 50 lieues sud de
 Bude, avec 9,930 habitants. Lat. nord, 15" 3V ; long, est, 16» 9f. Elle esl
 ceinte et protégée par de nombreuses fortifications. Il n'y a que quelques
 maisons bourgeoises; le reste de la ville se compose de l'arsenal, des
 casernes, des magasins de subsistance». Les faubourgs sont à une certaine
 distance des glacis. (340) KSSR.VCfiS. el sont, ainsi que la ville, entourés
 de marais qui en rendent le séjour très-insalubre. Elle fait un commerce
 considérable en grains el bestiaux, el possède des fabriques de savon.
 ESSEX (JkavIIexbi. comte I»), fcU-maréchal suédois, issu d'une famille
 livonienne, naquit en 1753 à Kasioês dans la WrsIroColhic. Après avoir fail
 ses études aux universités dTps.il el de Gœllinguc. il entra de bonne heure
 au service mih'aire el fut officier de dragons. En 1777, il fut appelé il
 Stockholm p. ur prendre part à un tournois que Gustave lit donnai! alors :
 l'adresse et la grâce que le jeune d Essen y déploya, l'intérêt qu'inspiraient m
 l*|le figure et les agréments d'un esprit cultivé lui valurent à la cour l'accueil

le plus flatteur et hienlol après les faveurs les plus grandes. Nommé officier supérieur <t éruver de la cour, il fut décoré de plusieurs ordres, et conserva, dès celle époque jusqu'à la fin de ce règne, les bonnes grâces «lu roi, sans jamais en abus<r, et sans eii f.iire, comme les autres courtisans, un trafic honteux. D'Esscn accompagna le roi dans ses nombreux voyages en Italie, en France et en Allemagne ^ 1 785). Eu 1 768 il le suivit dans la campagne de Finlande qui fut si fatale à la Suède, campagne au milieu de laquelle les années suédoises échouèrent devant les villes les plus faibles, el où les généraux refusèrent de continuer «les hostilités qu'ils disaient intempestives; premier signe du intVimlenleieueildoul les effets devaient être si déplorables. Dans sa retraite, le roi, toujours accompagné de son fidèle d'Esscu, se rendit à Golhembourg : celte ville riait menacée par une invasion de. troupes norvégiennes entrées dans les provinces du rcilre du royaume pour agir comme auxiliaires de la Russie; le roi eût été infailliblement fait prisonnier sans le dévouement el l'activité d'F.ssen, qui parcourut les provinces voisines, lit des levées de paysans et en forma une armée qui contribua A la délivrance du roi. D'Esscn fut instruit par des ' roi de se rendre au haï il fit d'inutiles efforts pur empêcher où on lui avait dit qu'il recevrait la mon, el ce fut a sa prudence qu'on dut l'ai voies indirectes du complot qui menaçait les jours de Gustave ; écher le i itl: qu'on dut l'arrestation de l'assassin. Il ne quitta point son maître dont le sang rejaillit sur lui [16 mars I7!i-J;. Dans l'année qui avait précédé la guerre de Finlande, le roi lui avait donné en mariage l'une des plus riches el des plus belles héritières de la Suède ; cette union, qui avait été contrariée par l'opposition d'un jeune homme, lut la cause d'un duel dans lequel d'Esscn reçut un coup d'épée; celte affaire n'eut pas d'autre suite. Sous le règne des princes qui succédèrent à Gustave III, le comte d'F.ssen jouit d'un grand crédit à la cour. En I7!»5, il accompagna le dur de Sudennanie (Charles XIII) et le jeune roi Gustave-Adolphe à Sainl-Péterslionrg, A son retour il fut nommé gouverneur de Stockholm En 1800, GustaveAdolphe lui confia le gouvernement de la l'oméranie suédoise. En 1807, d'Ksscn commanda en chef l'armée réunie dans celle province, et pendant deux mois et demi il soutint alors le siège de Stralsund, et dut à sa valeur un honorable armistice. Lorsque Gustave-Adolphe, mécontent de ses généraux, prit l'héroïque mais inutile résolution décommander lui-même ses armée*, le comte d'Esscn se retira dans ses terres d'ftplandè. Mais, après la révolution de Ittoo et l'abdication du roi, les états généraux de Suède le rappelèrent au conseil

d'Etat. Le roi Charles XIII lui confia la même année l'ambassade de Paris, et le cl arjtea. avec le conseiller d'Etat Ijigerbie kc, des négociations relatives à la paix qui fut en effet accordée le t7 septemhrc 1801) et qui rendit momentanément la Potnèranie a la Suède. En iki », d'Essen commanda les troupes deslinées a occuper la Norvrège ; après s'être emparé de Berby el de Prestbacka, il établit son quartier général a llafs'und, et reçut par capitulation la ville de Fmlrichsladl. Nommé gouverneur général de la Norvège pendant la minorité du prince Oscar, il ne conserva celle place que jusqu'en I8t«, époque où il donna sa démission et où il reçut le titre de grand maréchal du royaume de Suède. Le comlc d' Essen a peu joui de sa prospérité; sa prrmière épouse, qu'il affectionnait lendremnt, est morte jeune encore, lui laissant un fils unique qui donnait lrs plus belles espérances et qui est mort en peu d'heures d'une maladie aiguë: il avait épousé en se ondes noces une de ses nièces. Il a terminé son honorable carrière dans le mois de juillet 18-Ji al'ddev. lla.oùilélaiiallé prendre les bains de mer. FSSEXCK, s. f. ce qui fait qu'une chose esl ce qu'elle est, ce qui constitue la nature d'une chose. — Essemce, en termes d'eaux et forêts, s'emploie pour espèce. Un boit d' tut née de ehtnt, un bois qui est principalement formé d'arbres de celte espèce. -- B\$SB>CESedil encore d'une huile aromatique trèssubtile qu'on obtient de certains végétatif par la distillation. [CRM 'chimie) [Y. HiriUM VOLATILES) Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.32% accurate

■ MBfCB DF, Dier. Dèa que Dieu est infini, il est incompréhensible à un esprit borné; il |v.ir;il donc d'abord que c'est une lèinérilé de la pari de* théologiens de parler de l'essence de Dieu. Mais il ne faut pas s'effaroucher d'un terme, avant de savoir ce qu'il signifie Parmi le» divers attributs que nous apercevons en Dieu, s il y en a un duquel mi |»eul déduire tous les autres, par des conséquences évidentes, rien n'empêche de faire consister l'essence «le Dieu dans cet attribut. Or, tel est celui que les théologien; nomment Otiili, c'est-à-dire existence de toi-même . existence nécessaire , ou mi essite d'être. En efiet , (lés que Dieu est existant de soi-même et nécessairement , il existe de toute éternité , il n'a point de cause distinguée île lui ; il n'a donc pu être borné par aucune cause : coiiisèqucmml il est infini dans tous les *ens, immense, indépendant, tout-puissant , immuable, etc. Toutes ces conséquences sont d'une évidence palpable , et aussi certaines que des axiomes de mathématique. Il est démontré d'ailleurs qu'il y a un être existant de Soi-même , et qui n'a jamais commencé; jarre que si tout ce qui existe avait commencé , il faudrait que tout fut sorti du néant sans cause , ce qui est absurde. Ou il faut soutenir, contre l'évidence, que toutes! nécessaire, éternel , icnmualde; ou il faut avouer qu'il) a au moins un Etre nécessaire qui a donné l'existence à tous les autres V. lui i es.nes«:e d'ouest (semt.'i. On donne ce nom ii la matière brillante et nacrée qui entoure la base des écailles de l'ablette, eyyrinus alburnut , et dont l'industrie se sert pour fabriquer les fausse» perles. Cette substance existe encore dans un grand nombre d'autres poissons, mais en moins grandi' quantité. Elle recouvre non- seulement la base des écailles, mais se retrouve encore dans restante et dans les intestins de ce poisson. Comme elle passe très-rapidement à la fermentation putride, surtout pendant les grands rhajeurs, sou extraction demande a être laite aussitôt après la prise du poisson, ou peu de temps après. Le savant Heaumur a publié sur l'essence d'Orient un mémoire très-curieux qui se trouve inséré dans les Acte t de faeadémie du teiencctt , année 1710 [Y. également les articles Ablk et l'mi.fs ESSEMESS, si-cte célèbre parmi les Juifs vers le temps de Jésus-Christ. L'historien Josèphe, parlant des différentes sectes du judaïsme, en compte trois principales , les pharisiens , les sadduc écrits et les essèniens, et il ajoute que ces derniers étaient originairement Juifs; ainsi saint Epiphane s'est trompé lorsqu'il les a mis au nombre des sectes

samaritaines. Leur manière de vivre approchait beaucoup de celle de» philosophes pythagoriciens Srrarius , après Philon , distingue deux sortes 1 essèniens : les uus qui vivaient en commun, et qu'on nommail pmeiiei , ouvriers ; les autres que l'on appelait theortUd, ou contemplateurs, vivaient dans la solitude. Ces derniers ont encore élè nommés IhéiuptuUi , cl ils étaient en grand nombre en Egypte. (Quelques auteurs ont pensé que les anachorètes et les cénobites clin-tiens avaient réglé leur vie sur le modèle de celle <U s essèniens: ce n'est qu'une conjecture, il n'y avait plus d essèniens lorsque les anachorètes ont commencé è paraître. Grotius prétend que les essèniens sont les mêmes que les auidéeni ; cela n'est pas certain. Leur nom a pu venir du syriaque hnuan , continent ou patient. De tous les Juils, les essèniens passaient pour être les plus verluetix: les païens en onl parlé avec éloge, en particulier Porphyre, dans son Traite de labstîntnce. Ds fuy aient les grandes villes et habitaient les bourgades; ils s'occupaient à l'agriculture et aux métiers innocents, jamais au trafic ni à la navigation; ils n'avaient point d'esclaves, mais se servaient les uns les autres. Ils méprisaient les richesses, n'amassaient ni trésors, ni de grandes possessions , se contentaient du nécessaire, et s'étudiaient à vivre de peu. Ils habitaient et mangeaient ensemble, prenaient a un même vestiaire leurs habits , qui étaient blancs, mettaient tuut en commun , exerçaient l'hospitalité, surtout envers ceux de leur série , avaient' grand soin des malades. La plupart renonçaient au mariage, craignaient l'infidélité et les dissensions des femmes , élevaient les enfants desautres, cl les accoutumaient a leurs mœurs dès le bas Age. On éprouvait les postulants pendant trois années; et s'ils étaient admis, ils mettaient leurs biens en commun. Ils avaient un grand respect pour les vieillards , observaient la modestie dans leurs discours et dans leurs actions, évitaient la colère, le mensonge «l les serments. Ils n'en faisaient qu'un seul en entrant dans tordre, qui était d'obéir aux supérieurs, de ne se distinguer en nrji , » ils |p devenaient , de ne rien enseigner que ce qu'ils auraient appris , de ne rien cacher à ceux de leur secte , et de (300) étude était la morale, qu'ils apprenaient dans la lui; ilss'assemblsient les jours de sabbat pour la lire , cl les anriens l'expliquaient. Avant le lever du soleil , ils évitaient de parler de choses profanes , il» employaient ce temps a la prière. Ils allaient ensuite au travail jusque vers ouïe heures; ils se baiguaient avec beauroup de décence, sans se frotter d'huile , comme faisaient les Grecs et les Romains. Us prenaient leurs repas assis , en silence , ne mangeaient que du pain et un seul mets, priaient avant de se mettre à

table et en sortant . retournaient au travail jusqu'au soir. Leur sobriété en faisait vivre plusieurs jusqu'à cent ans. On chassait rigoureusement de l'ordre celui qui était convaincu de quelque grande faute, et on lui refusait même la nourriture ; plusieurs iiérissaieni de misère, mais souvent on les reprenait par pitié. Tel est le tableau que Philon et Josèphe ont tracé de la vie des essèniens. Il y en avait dans la Palestine un nombre de quatre mille tout au plus: ils disparurent à la prise de Jérusalem et de la Judée par les Romains: il n'en est plus question depuis «l'ère épique. Au reste, c'étaient des Juifs trc»-su|«rstitieux : peu contents des purifications ordinaires , ils en avaient de particulières; ils n'a'laient point sacrifier au temple, mais ils y envoyaient leurs offrandes. Il y avait parmi eux des devins, qui prétendaient découvrir l'avenir par l'étude de! livres saints faits avec ces laines préparations; ils voulaient même y trouver la médecine , les propriétés des pierres et des métaux. Il» attribuaient tout au destin , rien au libre arbitre, méprisaient les tourments et la mort , ne voulant obéir à aucun homme qu'à leurs anciens. Ce mélange d'opinions sensées, de superstitions et d'erreurs, fait voir que , malgré l'autorité de la loi morale des juifs , ils étaient fort au-dessous des premiers chrétiens. Cependant Eusèbe de Césarée et quelques autres ont prétendu que les essèniens d'Egypte, appelés ihérnptuia , étaient des chrétiens convertis par "saint Marc. Bcaligei et d'autres soutiennent , avec plus de probabilité, que les thérapeutes étaient juifs et non chrétiens. M. de Valois, dans ses» Notes sur Eusèw, juge que les thérapeutes étaient iliiTernils de* essèniens: ceux-ci n'existaient que dans la Palestine; les thérapeutes étaient répandus dans l'Egypte et ailleurs. Il n'est pas aisé de savoir quelle est l'origine de cette secte juive , et en quel temps elle a commencé: sur ce sujet les savants ont hasardé di llerc ti les conjectures; mais elles ne sont pas plus solides les unes que les autres. Il paraît seulement probable q OC, pendant les différentes) calamités que les Juifs essuyèrent de la part des rois de S>rie, plusieurs, pour s'y soustraire, se retirèrent dans des lieux écartés , s'accoutumèrent à y vivre , et embrassèrent un régime particulier. Nous» en voyons un exemple dans ceux qui suivirent Mathathias et ses» enfants dans le désert . pendant la persécution d'Antiochus. Ils se portèrent à l'extremé que , pour servir Dieu , il n'y avait pas nécessaire de lui rendre leur culte dans le temple de Jérusalem ; que l'éloignement du tumulte, la méditation de la loi, une vie mortifiée , le détachement de toutes choses , étaient plus agréables à Dieu que des sacrifices et des cérémonies. En cela ils se trompaient déjà , puisque la loi

de Moïse était encore dans toute sa force , et obligeai! tous les Juifs sans distinction; la nécessité 'ente puacail eu dispenser. Ils auraient eu besoin de la même loi que Jésus-Christ fit aux pharisiens, en parlant des n-uvres' de Justice, de miséricorde . de fidélité , et du paiement des moindre» dîmes ; il dit qu'il fallait faire les unes et ne pas omettre les autres. Parmi les opinions que les esséniens adoptèrent , il en est encore d'autres que l'on ne peut pas excuser, puisqu'elles sont formellement contraires au texte des livres saints. On comprend que la vie austère et monastique des esséniens a dû déplaire aux protestants; aussi en ont-ils parlé avec beaucoup d'humeur. Ces Juifs, disent-ils, étaient une série fanatique, qui mêlait à la croyance juive la doctrine et les mœurs des pythagoriciens, qui avait emprunté des Egyptiens le goût des mortifications, qui se flattait de parvenir, par de vaines observances, à une plus haute perfection que le reste des hommes. Mais si l'on fait attention à ce que dit saint Paul de la vie de* prophètes , qui se couvraient d'un vil manteau ou de la peau d'un animal , qui vivaient dans la pauvreté , dans les angoisses et dans les afflictions . nui étaient errants dans les déserts et sur les» montagnes , qui habitaient dans des cavernes et dans le creux des rochers, on comprendra que les esséniens n'avaient pas besoin de consulter l'ylhagore ni les Egyptiens», pour faire cas des mortifications: l'exemple des prophètes devait leur être aussi connu qu'à saint Paul. Il en était de même des thérapeutes» d'Egypte. Ces critiques ont ajouté que la secte des esséniens eMmn^d^tde80™ rtU^a^u'vert ^qae ^ ta I ^j1 ora,e "j1** ^"j^"* 'lr* f*ar's")* . Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.49% accurate

tikStX. Mi» puisque la doctrine et les moeurs «le cette secte leur paraissent si absurde* , c'est une preuve nue l°;itlaelieriienl exclusifs l'Erritrire u'esl pas on prèserialilfort assuré contre les erreurs. Quelques incrédules de noire siècle ont avancé Tort sérieusement que Jésus-tihrisl était «le h sifte de» cssênieiis , qu'il avail été élevé parmi eux, et qu'il n'a f.iit, dans l'Evangile, que rectifier quelques articles de leur doctrine; l'un d'entre eux a fait uu «rus livre pour le prouver; ou comprend bien comment il a réussi. Mais le mépris que Ici «avants ont fait de cet ouvrage n'a pas empêche d'autres imprudents de répèleHe mémo paradoxe; .i peine méritait-il une réfutation. Jésus-Christ a enseigné aux hommes des vérités et de* pratiques dont les esséniens n'avaient aucune connaissance, la Irinilé des personnes en Dieu , l'iucarnation , la rédemption générale de tout le genre humain , la vocation des gentils à la grâce ci au salut éternel , la résurrection future des corps, que les esaéniens n'admettaient pas : il n'y a dans l'Evangile aucun (rail du destin on delà prédestination rigide qu'ils soutenaient. Jamais ils n'ont eu la moindre idée des saeremenls que Jésus. Chri&l a institués, ni de la charité générale pour tous les bouillies qu'il a commandée; il a blamr l'otvscrvatioii superstitieuse du sabbat , par laquelle les esséniens se distinguaient. I.e »eul cinlroit où l'on peut supposer qu'il lait allusion a celte aeclle est lorsqu'il dit qu'il y a des eunuques qui se sont privés do mariage pour le royaume des cicux. B-b. f.ssekus (Asdréi, né à Boinuiel. dans la Oueldre hollandaise, en février IRIS, fut appelé à l'treclit pour être pasteur de l'Eglise réformée, en llwl.etprofcsseurdelhéologiern 1H53; il y mourut le t8mai 1077, hissantdenomhrenx récit» polémiques sur h Satisfaction de Jésus-Christ, sur \r Sabbat des Juifs, etc. Nous avons encore de lui un Sytèmt de théologie en â vul. in-A", l'trerhl. i«r>0, et un Abrégé de ce système, in-8°, tHi'J. Tous ces écrits sont en latin II a publié en hollandais de* Rimarqurs sur l<i Parabole du semeur, où il combat le fameux Jean Labadic et ses sectaires. ESSENTIEL, El.I.E, adj. qui .ipp.irlient à l'essence, qui est de l'essence. Il se dit soin ont on matière d'affaires, et signifie, absolument nécessaire, indispensable. Avoir à quelqu'un des obligations essentielles, en avoir reçu des services très-importants. Un homme essentiel. Un ami essentiel , uu homme, un •n<t solide, et sur qui l'on peut compter. En uiéderiic, Maladie tsêtnlielle, maladie qui ne dépend d'aucune autre. — Essentiel, en chimie et en

pharmacie, se dit des sols qu'on extrait des végétaux*. des huiles* volatiles et aromatiques qu'on obtient des plantes par la distillation. Dans ce sens il vieillit, et .On ne l'applique plus guère qu'aux huiles volatiles. —

EiSKxT1EL s'emploie aussi comme substantif masculin, et signifie, le point essentiel, la chose principale. *Fs.hentiki.i.hhem*, adverb. par essence. *Essrsitielement* signifie quelquefois, beaucoup, extrêmement, à un très-haut degré. *KSSETTF*, s. f. marleat» qui d'un côté a une tête ronde, et de l'autre un large tranchant. *EXSEit.É. kk*, adj. qui est seul, délaissé de tout le monde. Il est familier et peu usité. *KSsex Robert DtVEREi x COMTE d')* les Dévereux tiraient leur nom et leur origine de la ville d'Evreux en Normandie. *Walter ;Gaulhier*) Dévereux, premier comte d'Essex, avait offert à Elisabeth de soumettre et de coloniser en partie à ses frais la province d'Irlande. Il mourut en peine, laissant une «cuve, l'artillerie, que le comte de Leicester, son ennemi, éprouva serrée en un lit à peine. Agé de dix ans, auquel, dit-on, il fit recommander avant de mourir de prendre garde à sa trentième année, que ni lui ni son père n'avaient pas dépassée et que celui-ci ne devait pas atteindre. Né le 10 octobre 1501 : 351) I SS EX f par sa souveraine. A. *ine, dans l'Age des passions, Leicester avait-il reçu des faveurs aussi éclatantes que celles dont une reine aux cheveux gris comblait le jeune comte. Mais la société de « la vieille feiinie s'avait peu il «lirait pour lui ; et l'amour de la gloire, peut-être relui l'argent (il avait déjà 22,000 livres sterling de délies*, le jetèrent dans diverses expéditions aventureuses : celle sur les côtes de Portugal l'«iX'» ; ou il alla prendre Lisbonne à la fin d'une poignée de braves ; celle de Cadix, qu'il ramena à la pointe de l'épée l'«iX'», un admirable coup de main qui lui fit perdre à l'Espagne d'immenses approvisionnements et une flotte de vaisseaux de guerre, sans compter l'active coopération qu'il prêta aux armes de Henri IV en Normandie et sous les murs de Rouen. Chacune de ses apparitions à la cour était signalée par quelque imprudence qui amenait. Une fois il se fâcha avec la reine et eut pour une nouvelle faveur, l'«iX'» duel avec sir William un sujet d'une distinction dont le comte était jaloux, et plus encore son mariage avec la fille de Walsingham, irritèrent Elisabeth, qui pardonnait plus aisément une prétention publique à ses honnêtes grâces qu'un engagement avec une autre feiinie, ce qui ne l'empêcha pas de le nommer successivement membre du conseil privé (1555). et grand maître de l'artillerie, puis grand chambellan. Vi7. — Dès ce moment la fortune de Ksex ne fut plus que déchoir. Doué de toutes les qualités qui procurent une

élévation rapide, il n'avait aucune des vertus ni même aii<-un des vices lui font conserver le pouvoir Des querelles avec Ifalcigh. avec les ministres, avec sa souveraine elle-même, compromirent son repos et sa dignité. Dans une de ces dernières occasions, il s'oublia jusqu'à tourner le dos A la reine ; Eh-obclh lui donna un soufflet : le comte mit la main sur son épée. et, malgré la différence de sexe et de rang, on ne sait où se serait arrêtée cette étrange querelle si le grand amiral ne s'était trouvé là. Après une réconciliation où les avances ne paraissent pas être venues de la part du sujet, d'Essex fut nommé vice-roi d'Irlande. Mais cette province, fatale à son père, fut aussi la cause de sa ruine. Il semblait le prévoir dans une lettre curieuse conservée au musée britannique, et où l'on remarque cette phrase: • Quel service Votre Majesté peut-elle attendre de moi, puisque mes services passés ne me valent qu'un bannissement dans la plus maudite des Iles? » Bientôt, après quelques actions insignifiantes, une trêve avec le comte de Tyrone, chef des rebelles, parut une trahison à la cour, qui ne tenait compte ni de l'état des esprits ni de la nature des lieux. Aussitôt, bravant la dénonciation d'Elisabeth, il accourt à Tander*, et, tout poudreux encore, pénètre, malgré l'opposition des femmes de service, jusque dans la chambre à coucher de la reine. « Mais, dit un naïf contemporain, il lui en prit comme d'Arléon et Diane. Il vit la royne en sa nudité de teste et en son alopécie Ces dames ont dit depuis que, s'il n'eût attendu encore un peu, il «voit gagné sa cause. » et qu'il y a de certain, c'est que d'Essex, sommé de rendre compte de sa conduite, ne profita de la liberté qui lui fut accordée au bout de quelque temps, qu'en essayant d'exciter dans Londres un soulèvement dirigé, disait-il, contre ses ennemis, mais qu'Elisabeth fut en droit de regarder comme un attentat contre son gouvernement. Bacon, qui lui avait comblé de bienfaits, se chargea de la tâche facile de démontrer son crime. Condamné à mort, le comte, après s'être défendu avec noblesse, mourut avec courage le 21. février l'an 1601, et la reine ne se consola pas d'avoir fait tomber la tête du plus brillant et du plus aimé de ses favoris Sa jeunesse, ses brillantes qualités et sa fin tragique ont entouré sa mémoire d'un intérêt qu'après l'histoire le drame et la poésie ont perpétué jusqu'à nous. ESSEX (ROBERT DÉVEEIS, COMTE H*1, fils du précédent, tire 1501 à Northwood, sa première jeunesse n'offrit rien de remarquable ; mais présente A la cour sous les auspices de lord Burleigh, son tuteur, et du mari de sa mère, le comte de Leicester, il ne tarda pas à inquiéter de sa faveur naissante et le vieux marquis et le rourlisan jusque-là préféré. Au lieu de

chevalier hauncret qu'il obtint après la bataille de Zulpheo fliH.ij en Hollande, Elisabeth ajouta l'ordre de la Jarretière et les grades de maître, puis de général de la cavalerie. Ces honneurs accumulés sur un jeune homme de vingt et un ans firent prévoir, à la mort de Leicester (I) que la place de favori ne resterait pas longtemps vacante. Brave, généreux, ambitieux, plein de talent et d'éloquence, ornement de la cour, idole de la jeunesse, patron des hommes de lettres et d'épée, appui des catholiques persécutés, d'Essex fut traité, qu'on le dit, en véritable enfant gâté par la fortune et naquit en 1592. L'année après la mort de son père, le jeune comte d'Essex fut rétabli par Jacques I^{er} dans les honneurs héréditaires dont sa maison avait été dépouillée. A l'âge de quatorze ans il fut marié à l'admirante Françoise Howard qui, séduite par le comte de Sommerset, intenta contre son mari un procès qui se termina par un divorce. Essex se retira dans ses terres. Mais en fin, fatigué de cette vie oisive, il passa en Hollande et y fit la guerre dans les années de l'électeur palatin, gendre de Jacques I^{er}, sous le prince Maurice. De retour en Angleterre, il figura au parlement dans le parti de l'opposition, ce qui lui aliéna la cour. Alors il s'attacha davantage au service de l'armée. Il commanda en 1602 un régiment levé en Angleterre pour les Provinces-Libres, et il se fit distinguer. A l'avènement de Charles I^{er}, Essex lit contre les Espagnols une expédition infructueuse. En 1625 il fit une autre campagne dans le Pays-Bas, et quelque temps après il contracta un second mariage, mais au bout de quelque temps il fut encore une fois forcé de

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.53% accurate

ESSIEU. (S recourir au divorce. Des Ion il chercha et saisit ardemment l'occasion de jouer un rôle politique et de se rendre populaire. Il chercha à capter l'attachement de» officier» de l'année et des ministres puritains. Cela n'cui|érha pourtant pas Charles 1" de l'employer dans l'armement naval qui eut lieu en IU35, et quatre ans après dans la campagne contre les Ecossais. Il soutint avec honneur et bravoure la dignité des armes du roi, mais lorsque celui-ci n'eut plus besoin de ses services il le remercia avec une froideur qui dut blesser une âme aussi fière. Esses signa en Kilo, avec onie autres pairs, une polilion pour prier ce pritice de terminer les différends qui s'élevaient et de convoquer un |w>lcincnt. Quelque temps après, il fut un des commissaires chargés de traiter avec les Ecossais, el Charles I" pour se renilrc populaire eu lit son chambellan ; mais il ne voulut pas. malgré le conseil de ses amis, en fjirc le général de son armée : cependant, avant de partir pour l'Ecosse, il lui donna le commandement des troupes au sud de la Trent. Les pairs de leur coté le nommèrent président du comité permanent diir.iiit tout le temps qu'ils seraient ajournés. Lorsque Charles I' , de retour d Ecosse, eut refusé, selon le vopu du peuple de Londres et des communes, de créer une garde permanente et d'en donner le commandement à Esses, celui-ci refusa d'obtempérer à l'ordre de le suivre que lui donna le roi. En Ifiti il se rharjtra du commandement de l'armée destinée soi-disant a la sûreté du roi, mais bientôt à la protection des deux chambres Le roi offensé rassembla de son coté une armée el ne voulut entendre aucune proposition de la part d'Essei. Il combattit le roi en personne à Edgehill en \6ii, et chaque parti s'attribua la victoire. Esses n'en recul pas moins les renicrejnienls du parlement et cinq mille livres sterling de gratification. L'année suivante il prit Readiug. L'ne maladie qui se mit dans son armée l'ayant empêché de rien entreprendre d'important, les meneurs du parlement parlèrent de le destituer ; mais ees démêlés n'eurent aucun résultat fâcheux pour Es.*» qui. renforcé par de nouvelles troupes, fit lever le siège de (iloecster, s'empara de Circensler où étaient les magasins de l'armée royale, el livra au roi une seconde bataille à Nevrberv, (sept. IUtr») : l'avantage fut encore balancé, mais d'Esses réussit à rouvrir Londres. S étant dirigé vers la Cornouaille. il v fat serré de si près par le roi, que les vivres commencèrent a lui manquer. Charles lui lit alors proposer un traité, mais il répondit qu'il n'était pas le maître d'accepter. Cependant il

parvint à gagner Londres par mer. Il fut reçu avec beaucoup de marques de respect et d'estime ; mais il en éprouva peu de satisfaction, et l'intention qu'il manifesta d'attaquer en plein parlement Cromwell comme incendiaire ne fit qu'augmenter la haine de ce dernier. Par l'ordonnance de lord Denying, il se vit privé du commandement de l'armée dont il se démit avec plaisir. Le parlement cependant, qui ne voulait pas être privé d'un homme comme lui, vota qu'il serait élevé au rang de duc, et qu'une pension de dix mille livres lui serait accordée. Mais il mourut subitement le 11 septembre 1658, peut-être empoisonné.

essex J a toi es , architecte anglais, membre de la société des antiquaires de Londres, né à Cambridge vers 1712, était fils d'un charpentier, et s'est distingué par ses succès dans l'imitation de l'architecture gothique. C'est lui qui traça et dirigea les réparations et les embellissements de ce genre, de la chapelle du collège du roi à Cambridge, des églises d'Ely et de Lincoln, de plusieurs collèges de Cambridge, de la tour du collège de Winchester . etc. On a de lui quelques écrits: 1° Histoire sur l'antiquité des différents méthodes de bâtir en briquet et en pierre, en Angleterre (Archæologia . I. IV, p. 73; ; 2° Sur l'origine et l'antiquité des églises circulaires et en particulier de l'église ronde de Cambridge (I. vi, p. 108). Esses y combat l'opinion que ces églises avaient été bâties par des juifs pour leurs synagogues, et pense que c'est l'ouvrage des chevaliers du Temple, qui les firent construire à l'imitation du saint sépulchre de Jérusalem ; 3° Sur l'abbaye et le pont de Croiland (Bibliotheca topographica Britannica, n° 15).

Il a aussi laissé des dessins, dont quelques-uns ont été gravés. Il est mort en septembre 1781.

Kessier. L'essieu. dérivé du latin <axis>. ou, suivant Ménage, axicitui, d'où l'on a fait successivement aittil, eueui, puis enfin essieu. C'est une pièce de bois de fer ou même d'acier, arrondie aux deux extrémités, qu'on fait passer au travers du moyeu des roues. Les essieux de bois sont ordinairement en charme ou en orme; ils se débitent en grume de six pieds de long, sur environ sept à huit pouces de diamètre, par le même bout. Ils ne sont guère employés aujourd'hui que dans les voitures communes, telles que «-Iles < qui servent aux exploitations rurales, et encore dans le pelage des voitures de fût) EXSOLFFIER. ai télé d'un seul cheval. — On distingue dans un essieu deux parties principales : 1° la fûtée et les torques et lieux. Les fusées sont des espèces de conques, ordinairement tournées, qui servent d'axe à chacune des roues ; elles sont traversées verticalement, aux extrémités, par des chevilles en fer auxquelles on donne le nom d'axes. et qu'on ne rencontre ordinairement que dans les grosses

voilures, comme celles des rouliers Dans les équipages légers, on les remplace par des écrou taraudés, l'un a droite, l'autre a gauche, pour empêcher les roues de s'échapper. Les écrous sont couverts d'une espèce de boîte, portée par le petit houl du moyeu, et dont la fonction est de les garantir de la boue. Le corps d'essieu est une pièce d'une forme rectangulaire, sur laquelle passent les brancards. Dans les essieux de bois, on garnit le dessous des fusées d'une bande de fer qu'on encastre dans le bois, en lui donnant une direction analogue à celle du corps d'essieu, et dont l'extrémité, façonnée en virole, lie le bout de l'essieu, en même temps qu'elle présente le trou de l'axe. C'est ce qu'on appelle un équignon. Sa longueur varie de quinze à dix-huit pouces, ce qui suffit pour maintenir le devers de la roue ; pour déterminer ce devers en dehors, on prend sur le dessus de la fusée tout le cercle qu'elle doit avoir. Les essieux de fer, dont l'usage est à peu près universel aujourd'hui, se composent de plusieurs barres de fer méplat de la plus haute qualité; ces barres sont corroyées ensemble, et leurs champs sont dirigés dans le sens de l'effort, c'est à-dire de bas en haut. La section au corps de l'essieu est un rectangle dont la force verticale est à la force horizontale à peu près comme 3 est à 2.

KSSMNfi (géogr.). Essling ou Esslingen, ainsi qu'Aspern. situé dans son voisinage, est un petit village de l'archiduché d'Autriche qu'il ne faut pas confondre avec la ville d'Esslingen du royaume de Wurtemberg. Les Français en ont attaché le nom à une bataille que les Autrichiens appellent bataille d'Aspern, parce qu'ils sont restés maîtres de cet endroit, tandis qu'Essling est tombé au pouvoir des Français.

Essonne, Exona, Azona, bourg de l'ancien Hurepoix, aujourd'hui du département de Seine-et-Oise, avec une population de 9,717 habitants. Il en est fait mention dans la Vie de saint Germain, évêque de Paris, par Fulbert, contemporain de Grégoire de Tours; c'était alors un domaine du roi, et l'on combattait moi-même. avec cette légende : Exona ou Axona fut ici. Le titre, daté de la quinzième année du règne de Pépin, confirme la donation que Clotaire III en avait fait à l'abbaye de Saint-Denis.

Essor [minée.], espèce minérale connue aussi sous le nom de granulaire, et qui appartient au sous-genre grenat (F. ce mot). Essor, s. m. l'action d'un oiseau qui part librement pour s'élever dans les airs. Il se dit figurément de l'action de débiter en quelque chose avec énergie, avec hardiesse et liberté. Il se dit aussi figurément d'une personne qui, après avoir été quelque temps dans la sujétion et dans la contrainte, s'en libère tout d'un coup et se remet en liberté. Figurément, Donner Veue à ton esprit, à ta

plume, parler, écrire avec quelque élévation ou quelque lilierté. essorer, v. a. exposer a l'air pour faire sécher. Il est peu usité. ESSOrii.i.emevt. Ce genre de supplice, qui consistait a couper les oreilles au patient, était surtout ru usage contre les serfs. Plusieurs coutumes y condamnaient les larrons ; telle étaient celle d'Anjou (art. 1 48) ; celle de Louduuoi* (chap. ô!>, art. 42'. etc. I,a coutume de la Marche (art. 357; ordonnait d'essoriller ceux qui, bannis à perpétuité, osaient enfreindre leur ban el reparaître dans le pays. Jean de Ooyac (F. ce mol), ancien favori de Louis XI, fui cssorillé et fustigé en 148t. — I.'cisorillemrnt est encore mentionné dans deux ordonnances, l'une du mois de mars 149H, l'autre du mois de juillet 45^4. Enfin une législation cruelle laissa subsister cette peine dans nos colonies jusqu'au dix-huitième siècle. Elle était ordonnée contre les esclaves fugitifs par les édils du mois de mars 1885 (arl. 38) el de mars 1724 (art. 32). a A Pari», so carrefour Goillori (aujourd'hui Guilleri), rsloit, dit Haoul de Presles, le pilori où l'on coupoit les oreilles, el pour ce, à proprement parler, il est appelé Guignoreille. essoriller, v. a. couper les oreilles. Il signifie, figurément et familièrement, couper les cheveux fort courts. Essoif FLEJiEjfT, s. m. éut de celui qui est cssoufTié. essouffler, v. a. mettre presque hors d'haleine par un Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 19.14% accurate

ESTAFILADE. (35S) sonnd.— Essoiffié , in, part, qai est bon d'haleine pour avoir couru ou fait quelque autre effort. kssci, f. m. lieu où l'on étend quelque chose pour le faire sécher. ESSIE-MAIN. s. m. linge qui sert à essuyer les mains Il se dit particulièrement du linge que l'on met pour cet usage sur un rouleau de buis, dans les sacristies, les séminaires les collèges, etc. ksscye, ». a. ôter l'eau, la sueur, l'humidité, la poussière, etc., en frottant. Figuraient et familièrement, Etruer les plétrts, habiter une maison nouvellement bâtie; et plus figurément, s'exposer au premier inconvénient d'un établissement ou d'une affaire. Figurément, Essuyer les larmes de quelqu'un. calmer son affliction, le consoler ; et Essuyer ses larmes, se consoler. — Essi vbb signifie aussi, sécher, et se dit principalement du vent et du soleil. — F.SSi vkb signifie figurément, souffrir, éprouver, subir, et se dit tant au sens physique qu'au sens moral. M est, s. m la partie du monde qui est à notre soleil levant. Il signifie aussi, le vent qui vient de l'est. ESTAcade, s. f. sorte de digue faite avec de gr.inds pieux plantés dans une rivière, dans un canal, pour en fermer l'entrée, ou pour en détourner le cours. estaço Achille;. C est le nom d'un savant portugais que l'on a appelé par erreur Slatio, et qui est connu plus généralement sous le nom d'Achilles Statius. Il naquit à Vi.igueira le 10 juin 1524. Malgré son père qui voulait en faire un soldat, estaço se livra à la littérature. D'ailleurs sa santé délicata le «>ra de quitter les Indes et de revenir en Portugal. Il étudia à Evora sous le savant Resende; il partit pour Louvain, afin d'augmenter ses connaissances, puis il alla à Paris. Ce fut dans cette ville qu'il publia un recueil de vers latins ESTAMTACE. — qui est son premier ouvrage. Il a pour titre : Silvanus, una euro duobus, Hymnis Callimoechi eodem carmine » genre redditi Pans. '—> ■- «" • ris, Uni Pans, lots», m-t . Après un séjour de quelques années à Paris, estaço revint à Louvain. U« là il se rendit à Rome, où il obtint une chaire au collège de la Sapience. Le cardinal Sforza en fit bientôt son bibliothécaire ; et le pape Pie V lui donna la place de secrétaire du concile de Trente après la mort même de Pie IV dont il était secrétaire. Il mourut à Rome en septembre 1581. Voici quelques-uns de ses principaux ouvrages : 1° Commentaire latin, sur l'œuvre de Virgile, Louvain, 1551 et 1655; *• sur les loquues de Ciceron, ibid.. 1651 et 1556; 3° Commentaire, latins sur l'art poétique d'Horace, Anvers, 1553; 4° Observations sur l'œuvre d'Uranus, Louvain, 1551 ; 5°

Commentaire latin sur le traité de Suétone, De riant» grammaticis * la suite
 du Suclonc de Puliiiaii, Anvers. 157 -t: «• A'oim latines sut Catulle,
 Venise, Paul .Manuce, 156«; 7» .Soles latine, sur Tibulie, Paul Manuce, eu
 15117; 8- Traduction, latnt, d^diflrciils ouvrages de saint Cbrysostome, de
 saint Grégoire de Ny&se de saint All.anase, etc., a Rome sous différentes
 dates; «• lUuttrium virorum ut txiant in Vtbe expreui tultu,, Rome. 1509,
 i,,r0|. Il loi,», en maniant beaucoup "le poésies portugaises, entre autres une
 Irarfucnoi» de, P,auwçj;«Jcs Remarques latines sur la Poétique d'Ariuote,
 sur Virgile, sur les odes d'Horace, et plusieurs petits traités. ESTAÇ»
 (Balthaza») était delà même famille que le présent. Il naquit à Evora eu
 1570 et fut chanoine pénitencier «le la cathédrale de Viseu. Un recueil de
 tonneU, chônons, eglaaue, et autres vers iCol'nbr, loon, lui a valu une
 place quelque wu médiocre parmi les portes portugais. ~ Estaijo ^•asparrt),
 son frère, étudia particulièrement la science Itérai■ iqueet les antiquités du
 Portugal. Il a publié ses recherches flans un livre intitulé : Varias
 antiquidade, de Portuqal, Lisbonne. 1625, in-ful.— Estaco Manucll. frère
 des précédents, se fit august.n et fut un célèbre prédicateur. Il mourut <<38,
 laissant des ma Lisbonne Ce sont des de l ordre dans les Indes en r les
 augustins de et nnc Histoire des couvents estafette, s. f. courrier qui ne porte
 son paquet que " u."c P°»,e * l'autre, pour le remettre à un autre courrier,
 qui le porte a la poste suivante. Estafikb, s. m. En Italie, on appelle ainsi des
 domestiques armes qui portent la livrée, et qui ont un manteau. Il se dit par
 extension, en France, d'un laquais de grande taille. Daus celle acception, il
 est aujo'urd hoi peu usité, et se prend en mauvaise part. Il signifie enoore,
 un souteneur de mauvais lieux. «8TAFH.ADE, s. f. coupure f»"c avec une
 é|»ée, un rasoir •>u quelque autre iistrumei, » tranchant, principalement sur
 le XI. visage. Il se dit encore d'une coupure, d'une déchirure laite à un
 manteau, i une robe, etc. Il est familier dans les de, u acceptions.
 KiTAFiLADEB, v. a. faire unei filade. Il est populaire. ESTAIXG ou
 RSTEISG, nom d'une ancienne famille du Rouergue nommée de Stagno
 dans les actes du V siècle — Ectaing (Charles-Hector, comte d), né au
 château' de Ruvel en Auvergne en 172», commença a servir dans l'Inde sous
 les ordres de Lilly Fait prisonnier par les Anglais au siège, de Madras, il fut
 relâché sur parole. Mais ayant eïé repris les armes a la main, avant son
 échange, il fut traité avec sévérité et jeté dans un cachot a Portsmouth.
 Rentré en France il voua une haine éternelle aux Anglais. Eu 1763 il obtint
 le grade de liculeoau! général des armées de France, et en 1778 il fut

envoyé en Amérique en qualité de vice-amiral avec douze vaisseaux de ligne, pour favoriser l'indépendance américaine. Les vents contraires retardèrent tellement la traversée, qu'il ne put arriver à l'embouchure de la Ware que huit jours après le départ de l'amiral How : celui-ci, renforcé par l'escadre «le lord Byron, crut vaincre facilement l'amiral français: il l'attaqua avec vigueur. D'Esclaing eut son vaisseau dématé et rasé comme un ponton : dans cet état il fut environné par plusieurs vaisseaux ennemis et ne dut son salut qu'à son courage et à sa présence d'esprit. Après avoir rallié sa flotte à Boston et s'être renforcé par le comte de Grasse et Lamothe, il entreprit de secourir les colonies françaises menacées par les Anglais : Sainte-Lucie était déjà tombée entre leurs mains; il fit de vains efforts pour la reprendre. Alors il se vengea d'un autre côté du mauvais succès de cette entreprise. Il remporta une victoire navale devant l'Ile de la Grenade, dont il s'empara avec intrépidité, et fit de grandes prises considérables. Il ramena ensuite sa flotte dans la Nouvelle-Angleterre et assiégea Savannah : il échoua par sa faute et fut découragé par deux blessures qu'il recula dans cette affaire. De retour en France en 1780, il eut l'année suivante le commandement d'une flotte qu'il ramena de Cadix à Brest. Au commencement de la révolution, quoique comblé des bienfaits de la cour, il se jeta dans le parti populaire, et ne fut cependant pas nommé aux états généraux. Il commandait la garde nationale de Versailles les 5 et 6 octobre, et il ne donna aucun ordre à la garde nationale; il laissa commettre toutes les horreurs dont ces deux journées présentèrent le douloureux spectacle. Il se rendit ensuite à Paris, où il servit comme simple grenadier dans la garde nationale; et lors du voyage du roi à Varennes, il protesta de son dévouement à l'Assemblée nationale qui ne lui demandait rien. Sa conduite toute patriotique ne put le sauver de la proscription- Il fut traduit au tribunal révolutionnaire, et condamné à mort le 28 avril 1793».]. Il figura dans le procès de la reine parmi les témoins à charge: il avait écrit à cette princesse en 1788 pour l'engager à user de l'influence qu'elle avait sur l'esprit du roi pour le détourner du projet qu'il avait formé de quitter la France. I ST AIN8 marine', s. m. pl pièces de bois faisant partie de Carcasse d'un gros bâtiment à arrière carré: elles sont au nombre de deux . portent sur l'élambot , s'élèvent vers les extrémités de la lisse d'hourdis, et sont terminées par les allonges de cornière qui prennent de la barre d'hourdis jusqu'au commencement. Ces pièces disparaissent dans les nouvelles constructions. est a. M F. . s. f. ouvrage de fils de laine passés , enlacés par mailles les uns dans les autres. E.STAMET, s. m. petite étoffe

de laine. estaminet, s. m. lieu public on s'assemblent des buveur» et des fumeurs, et qu'on nomme aussi tabagie. estampage ou étampage. C'est l'opération qui consiste à faire prendre à une matière quelconque l'empreinte en creux ou en relief d'une matière plus dure. On y a recours dans un grand nombre de métiers ; les maréchaux, les serruriers , les chaudronniers, les rloutiers , les couteliers, les orfèvres se servent de Véiampe. Mais quoique le nom de l'outil soit le principe, suivant les sa forme et varie. dans ses résultats. I.'ètâmpe est tantôt un moule, tantôt an Servent ue I etampe. indo i|uwiiujui- iv iiuiii même, quoiqu'il agisse d'après le même pri professions où on l'emploie , il diffère par dans ses résultats I.'ètâmpe est tantôt un poinçon. Dans le premier cas , on force la matière que l'on veut estamper à se modeler sur l'èlampe; dans le second , on force l'estaml'èlampe n entrer dans la matière qui lui est sou m page se fait à chaud ou à froid . selon le degré de dureté de la matière, la nature de l'objet , et l'usage auquel il est destiné. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.09% accurate

ESTAMPILLE. C * L'outil avec lequel le cloutier (arme U UMe d» clou d'épingle, celui que le serrurier emploie pour river le» boulons , s appelle étampc. C'est arec une èlampe que le coutelier grave a chaud »ur ses lames sa marque etsonuoin. L'horloger, le maréchal , se servent d'une èlampe pour perwr carrément une pièce ou on 1er. Entre les mains du chaudronnier et de I orlevrc, I etampe est une forte plaque d acier trempé, ou de bronze , où «ont gravées diverses figures, et sur laquelle on place une mince feuille de métal, pour lui en faire prendre I empreinte ■vec le triple secours du poinçon , du marteau ou du balancier. C'est aussi de celle manière qu'on estampe les boulons, les ornements militaires, et une foule d'articles de quincaillerie. L'ouvrier dont la principale occupation est d estamper s appelle estampeur. On compte dans Paris un assez grand nombre de maisons qui se livrent exclusivement à l'opération de l'estampage; il supplée dans les art» industriels a la gravure en creux et en relief; il a le double avantage d'être plus économique cl plus expédilif. estampe, s. f. (srocur«, *cu/plure;, empreinlcde la planche gravée. C'est le root propre pour désigner l'image , l'espèce de tableau que l'on obtient par le moyen de la gravure en tailedouce. Il est plus correct et plus exact , en re sens . de dire estampe que gravure ; c'est à tort que l'usage de < elle dernière locution a prévalu depuis quelques années. — Estampe est aussi le nom de l'outil, ordiuairement en acier, sur lequel on façonne les ouvrages de statuaire et d'orfèvrerie qui se font au marteau , c'est-à-dire en cteridaut dans le creux dun moule, ou sur les points saillants d'une enclume , une planche d'un métal malléable, i laquelle on fait prendre ainsi la forme d'un ornement ou même d'une figure. On dit de tels ouvrages qu'ilj sont estampés . ou faits a l'estampe. L'avantage de ce procédé est , pour les outrages en cuivre, la légèreté, et pour les ouvrages en argent, une épargne de matière considérable. L'opération de l'estampage est aussi moins dispendieuse que ne le serait la ciselure. On l'ail ainsi au marteau, sur l'enclume , des statues de loulc grandeur, même colossales, et avec l'estampe en une multitude de petits ornements d'orfèvrerie, dont) lieu de signature, ou avec U signature même , ! des commissions , des lettres, etc., pour mi l'exécution ne saurait être aussi parfaite que celle des ouvrages jelés en bronze ou travaillés au cisclel. On fait aussi l'estampe de beaux ornements de serrurerie. ESTAMPER , v. a. faire une empreinte «le quelque matière dure cl gravée,

sur une matière plus molle. Eitamptr le cuir, y former, y empreindre des figures pour en faire des tapisseries , des ornements , etc. ESTAMPES (LÉOKUR D'), d'une illustre maison de Berri , fut placé sur le siège de Chartres en 1610, et transféré à l'archevêché de Reims en 1041. Il signala son zèle pour la France dans l'assemblée du clergé de 1670 . contre deux ouvrages où l'on soutenait des opinions alors très-communes , mais qui n'en étaient pas moins fausses, touchant l'autorité des rois. ESTAHPESTALENAT [ACHILLE D'), connu SOUS le nom de cardinal de Valençuy, naquit à Tour en 1613. Il se signala aux sièges de Montauban et de la Rochelle. Après la réduction de celle ville, il fut fait maréchal de camp. Il passa ensuite à Malle , où il avait été reçu chevalier de minorité dès l'âge de dix-huit ans. La religion lui confia la place de général des galères. Son courage éclata dans toutes les occasions, et surtout à la prise de l'Ile de Sainte-Mauredans l'Arcipel. Le pape Urbain VIII l'ayant appelé à Rome pour se servir de son bras contre le duc de Parme , il mérita par ses services d'être créé cardinal en 1645. Ce fut vers le même temps qu'il soutint les intérêts de la France contre l'ambassadeur d'Espagne avec tant de vigueur, qu'il l'obligea de rendre visite au cardinal protecteur de la France. Le cardinal de Valencay mourut en 1646, avec la réputation d'un homme brave, fier, hardi, entreprenant. Les choses les plus difficiles ne lui coûtaient guère plus à faire qu'à proposer. estampes il acquiesce d'I. de la famille du précédent , plus connu sous le nom de maréchal de la Ferlé-Imbault, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de l'Orléanais, etc., porta les armes dès sa jeunesse , et se signala en divers sièges et combats. Il fut envoyé ambassadeur en Angleterre, l'an 1641 , et rappelé quelque temps après , pour avoir révélé le secret du roi son maître. La reine Anne d'Autriche lui procura le titre de maréchal de France en 1651, C'était une récompense due à son exactitude, à sa vigilance et à sa bravoure. Il mourut dans son château de Mauny, près de Rouen , le 30 mai 1668 , à soixante-dix-huit ans. ESTAMPES (LA DICRKS4E D') (F. PISSELKU). 1. S. f des commissions , des lettres , etc., pour mieux l'authenticité. Il se dit plus ordinairement d'une marque qui vaut à faire connaître d'où provient une marchandise , de quelle manufacture elle sort , etc, ou à constater l'acquittement de certains droits. Il se dit aussi d'une marque apposée à un livre pour faire connaître la bibliothèque à laquelle il appartient. Il se dit encore de l'instrument qui sert à faire ces sortes de marques. estampiller, I. a. marquer avec une estampille. ESTAT à Le baron d), auteur dramatique , fils joué fort jeune en 1780 (a

Somnambule , comédie en un acte cl en ver» , au Théâtre Italien. Eu 1781 il fil jouer le* Aveu* <hfrule§ au même théâtre. U passa peu de temps après en Russie, et fut attaché comme secrétaire au cabinet de l'impératrice Catherine. Il a «imposé pour le théâtre de l'Ermitage U Jaloux de Valence et te Quiproquo. Cet deux pièces soûl imprimées dan» le Théâtre de l'Ermitage. La Somnambule el lit Aveux difficile* sont encore inédits estcoi'rt (Richard), acteur et auteur anglais . né ver» 1088 à Teverksbury, dan» le comté de Uloesler, suivit la carrière dramatique malgré l'op|>osition de son père , cl se fit une réputation surtout dans le genre mimtery, comme appellent les Anglais ce que nous appelons la charge. Il mourut en 1713, On a de lui une comédie intitulée le Bon Exemple, 1706, in-4« . cl Prurulta , intermède satirique »ur les opéras italiens de son temps. este, célèbre famille d'Italie (F. Fer RARE el Modbne). ESTB (Charles), voyageor anglais, mort en 1859, publia en 1 795 daus sa langue , un Voyage (ail dan* \t année 1 7*3 pur la Flandre, le Brabanl el (Allemagne en Sui**e, Londres. 1705, iu-8", ouvrage plein de sens et d'inlerêt. Il est lermiue par un supplément contenant une correspondance enlre. lord Baltimore et le célèbre Linné . el par un extrait du Voyage «le SpalUnzani au Vésuve. BSTELa (Uiéuo), religieux de l'ordre de Saini-Françei» , était Portugais selon quelques-uns , et selon d'autres il étaU Espagnol, du royaume de Navarre. Il vivait dans le xti" siècle, vers l'an 1330. Il se distingua dans la province de Compostelle, en qualité de théologien , de peédicaletir et d'auteur. On a de lui : 1° un Commentaire en 'J vol. ia-fol. , *ur (évangile de saint Luc, i Lyon , 1680, et à Anvers, 1484; *» trois livre» du Méprit de* vanité* du monde , écrits en espagnol: 3° des Méditation* sur l'amour de Dieu ; V De modo concionandi. tivt Hhttorica tctUtiattita; 5« Comment, i» peal. 136; 6° une Table des choses contenues dans le livre de la vanité du monde, distribuées pour tous les évangiles de l'année; 7« la F« et f Eloge de taint ester . v. n. terme de palais, qui n'est usité que *ians les phrases suivantes : Jîrter en jugement , poursuivre une action en justice . soit en demandant , soit en défendant; ce qne ne peuvent faire les mineurs non émancipé», le» personnes frappées d'interdiction , elc. fc'rter à droit . comparaître se présenter devant le juge sur l'assignation qu'on a reçue. Celle locution vieillit. ester ou esterre, mot usité en Amérique pour désigner une crique , un petit port ou havre caché enlre des mornes. estère , s. f. nalte de jonc qui vient de Provence , d'Italie , du Levant. ESTERMAZV DE GALANT u s , une des plus auciennes et des plus puissantes familles

hongroises , que les généalogiste* cherchent à faire remonter jusqu'à ce prétendudcsceudanl d Attila , roi des lluos , Paul Esteraz. qui fut baptisé l'an 009, famille qui rendit à la maison de Habsbourg , sous Ferdinand U e4 Léouold I", d'importants services relalivemciit à la soumission et à la conservation de la Hongrie. Celte famille compte parmi ses aieux une longue suite d'hommes d'Etat illustres . de guerriers el déminent* prélats. Elle se sépara l an 1238 en deux branches: celle iVE'lerhazy et celle d IUyeihazy actuellement éteinte. Elle ajouta à son nom celui de Çalantha c|i, liai, en même temps qu'elle acquit la principauté ainsi nommée , dont le chef-lieu, bourg hongrois du connut Presbourg, renferme, comme Eslerhaz fl), un beau i en . on plnlot Eulcrbai (de même que ta vcritabl* oetho™ de famille «I Eutcrliax»), e*1 un grand vill.g. r-upl* et ..lue dam la bat se «ongirie, coulai d'Oldanbunj. pr« Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.67% accurate

KSTKRM'M) I) ESTHEB. nrsj'icniY de cette famille. Depuis 1504, elle se sépara de nouveau en trois branches encore existantes : celle «Je Cttnneck, celle de Zokjom et celle de Frakno ou rie Fin chlenau 1 : la dernière fut élevée dès 1536 à la dignité de comte rie l'empire , les deux premières le furent en 1573. La branche de Frakno se subdivisa encore en celle de l'apa et celle de Frakno ; et le empereur Paol IV, chef de celle-ci , obtint en 1687, avec le titre de prince de l'empire , la regale de la monnaie , le droit de conférer la noblesse , etc. I <• décret impérial qui confère ne taitre dit , entre autres : « parce que des documents valables (bat remonter leur race sa delà du iléioge. a La branche pnnnière s'augmenta de tant de possessions et de domaines , par des donations . des mariages et des héritages successifs, qu'on ne garde le y sm-wiit île son majorât comme l'un des plus riches propriétaires fonciers, non-seulement de la monarchie autrichienne, mais peut-être aussi de l'Europe tout entière. On évalue son revenu annuel à un million huit cent mille florins ; mais les biens sont tellement grevé* d'hypothèques, qu'ils sont ■oas séquestre et qu'il n'est alloué au chef de cette maison que la somme annuelle de quatre-vingt mille florins (3). Le prince Sioolas IV. né le 13 décembre 176» , mérite une attention toute particulière. Il parcourut dans sa jeunesse presque toute l'Europe, et séjourna longtemps surtout en France, en Angleterre et en Italie. Comme son père Nicolas III et son frère Antoine, qui , tué devant Hrlgradc , fut vivement regretté de Liudon , il prit du service dans l'armée ; mais il eut bientôt à remplir des missions diplomatiques dans des circonstances importantes. Les arts et les sciences lui ont d'immenses obligations. Il est le premier fondateur de la magnifique galerie de tableaux qu'on admire à Vienne faul>ourg Mariahili , dans le palais Kslerhazy, entouré de vastes jardins, qui avait appartenu auparavant au pnnrc kauniti : > est là qu'il a réuni ses immenses collections de gravures et de dessins , ainsi qu'une bibliothèque <1 environ vingt mille volumes*. La résidence d'été des Esterhazy. dans la vilh ri'Eisenstadt (comitat d'Oldenbourg), où il fit ensevelir avec pompe les restes du célèbre Havdn, est devenue par ses soins un temple de la musique et de l'otaniq h Qê I NajN ■ a:, i » i •• eu I *«.■». il fut entendu au prince Nicolas qu'il pourrait disposer en sa faveur de la couronne de Hongrie, pour affaiblir l'Autriche par cette séparation; mais il se était mépris sur les dispositions du prince , aussi bien que sur celles

du peuple hongrois; d'une part Ksterhaxy ne se prêta pas à un pareil arrangement, et de l'autre il n'aurait nullement été accepté «lu peuple. Nicolas IV mourut le 95 novembre MM, à Corne . en Italie, où il avait trouvé une douce et paisible retraite. Le chef actuel de la famille est son fils, PatTL-AirroinB , prince EateftatT, né le it mars 1786, et qui a épousé en 1813 Marie-Thérèse , princesse de la maison souveraine de la Tour et Taxi*. Il est depuis plusieurs années ambassadeur d'Autriche à Londres, chevalier de la Toison d'or; ton frère Nicolas-Cmablbs . prince Esterhaiv. est grand •Scier de la maison de l'empereur, el leur suwr Mabie-LeoPoldime, princesse douairière de Lichlensteiii (F. ce mot), est grande dame du palais. Les autres branche* de la maison d'Eaterhazv ne portent que le titre de comte ; mais tous le* membres île celle de Frakno sont nés prince*, en vertu d'une patente impériale accordée à la famille en 178J. KKTP.ni.Ais roo/ Haiis son Histoire naturelle de l'Amérique septentrionale , Bvtrjl fail mention ri'etfrtafc, oiseau de ta taille du pigeon , qui , comme les goélands, volent sans cesse et se précipitent sur les petits poissons dont ils font leur proie. Ce sont vraisemblablement des sterne* ou hirondelles de mer. • M Mil I.N demi. s. m. i wfttrt rir , poids de vingt-huit grain» et K»TE*Ufoo (. lai ut ii j u est pas, comme un l'a cru longiu lac de Mwaiedel. Le château , «utreioia célèbre, mènlcrait une descnplien : mais le manque d'espace nous oblige de naivover le lecteur a celle qu'on Iroava dans VEiKiiloocJic aulihirnnr, qui donne »uu d'ani|>lei détails On la puisantc famille d'KsIrrliazy , d'Hit le chef a ce singulier privilège d'avoir une garde d'honneur avec laquelle il peut entrer jiuque dan» les faulumrgs de Vienne, el garder seul i'«nipseur si ce monarque vient à séjouitier dan> l'uue de mm terres, etc. * (1) Nous lisons Forrbtenslein , sans autre itnfn hongrois, dans YEni yclnptdir aulrithitnn*. (t) Ir prinrr Paul, chef de la famille d'f.tierhan . eoularla. pour liquider les dette» laissées par son pèrr. un empruut de vingt-eioq millions qui se cote avec avantage à U bourse de Tienne. temps, un personnage imaginaire sous le nom duquel s'est caché François Pavie de Kourquevaux. Il naquit à Salins en IMKi; il embrassa l'état militaire, H après quelques campagnes fat nommé gouverneur du château d'Urnans dans le comté de Bourgogne. Il lit un voyage à Paris, où il se lia avec Dertbelot el d'autre* écrivains du même genre. Il mourut de la peste à Salins vers It>50. On a de lui : I" Le Franc Bourguignon pour «•'entretien de» alliance i de France el d'Espagne , Paris, Itil5, in-n°; 3* i'Etpadon lalirique, composé en rimes françaises , Lyon, 161», in-18.

EttràvE Jka\ , troubadour provençal, était attaché à Guillaume, seigneur de
 Lodève, qui commandait en 1385 la flotte française envoyée par Philippe le
 II. mli contre l'Espagne, et fut fait prisonnier. On a de lui quelques poésies
 remarquable par la naïveté et la grâce du style EfsTÈVE l'n Hun J u ni ks ,
 médecin espagnol, naquit à Tort ose en 1513, s'établit à Valence où il exerça
 el enseigna la médecine avec la plus grande distinction. Il a publié plusieurs
 ouvrages parmi lesquels on cite une Traduction latine des Epidemi quel d'
 Hippocrate avec des commentaire* lu >■< i /m Valence, 15*3, 1 vol. in- fol.
 Ou a supposé que cet ouvrage était de liai lien, tant on y trouant de science ;
 mai* oelte supposition est hors de toute vraisemblance. EfsTEVE l'iKHiu .
 membre de l'académie de Montpellier, naquit dans cette ville vertl'an 1735,
 a publié eu I75uun opusculé intitulé : Problème : Si t'exprenion que donne
 l'harmonie 4*1 préférable à celle mue fournit ta mélodie. Presque tous sa*
 ouvrages, qui sont en assez grand nombre, sont au-dessous de la médiocrité
 et ont été condamnés à l'oubli. ESTE v KN \ X T8 , nom d'une monnaie qui
 avait, au moyeu âge, un cours asscx étendu, el dont il est fait mention dans
 un grand nombre de chartes On s'est donné beaucoup de mal pour trouver
 ce qu'était celle monnaie, dont la valeur était d'ailleurs la même que celle de
 la monnaie lournoise. Les uns ont pensé qu'elle prenait son nom de Saint-
 Etieiiiiie de Dijon, las autres qu'elle le devait ans comtes du nom d'Etienne
 qui oat possédé la Franche-Comté. Nous pensons que les mots monnaie
 Eslevenanl, monela tlephanentium, que l'on rencontre si souvent dans les
 chartes et dans les anciens titres, ne désignait pas autre chose que la
 monnaie de l'archevêque de Besançon, monnaie sur laquelle nous
 donnerons d'ailleurs plus de détails i l'article Fb anche-Comté (Monnaie dei
 KSTHKB, fille juive, captive daus la l'erse, que sa U-autc éleva à la qualité
 d'épouse du roi Assuèrus. et qui délivra les Juifs d'une proscription générale
 à laquelle ils étaient condamnés par Aman, ministre et favori de ce roi.
 L'histoire de cet événement est le sujet du livre d'Esther. Assuèrus son
 épueus est nommé Àrtaxtrcàs par le* Créé*. On ne sait jias, avec une entière
 certitude, qui est l'auteur de ce livre. Saint Augustin, saint Epipbane, saint
 Isidore, l'allriliut'il à Entras: Eusébe ucroit d'un écrivain plus récent.
 Quelques-uns le donnent à Joachim, grand prêtre et petii-fils de Josèdccii;
 d'autres à la synagogue, qui le composa sur les lettres de Mordecbai ou
 Mardochee; mais la plupart des interprètes l'attribuent à Mardochée lui-
 même. Ils se fondent sur le chapitre ix, ver>et 30 de ce livre, où il est dit
 que Mardncbée écrit ces choses et envoie des lettres à tous les Juifs

dispersés dans les provinces, etc. Les Juifs l'ont mis dans leur ancien canon ; cependant il ne se trouve pas dans les premiers catalogues* des chrétiens, mais il est dans celui « du concile de Laodicée de l'an 367. Il est cité comme Ecriture sainte par saint Clément de Rome et par saint Clément d'Alexandrie, qui ont vécu longtemps avant le concile de Laodicée. Saint Jérôme a rejeté comme faux les six « derniers » chapitres, parce qu'ils ne sont plus dans le texte hébreu, et il a été suivi par plusieurs auteurs catholiques jusqu'à Sixte de Sienne; mais le concile de Trente a reconnu le livre tout entier pour canonique. Les protestants n'admettent, comme saint Jérôme, que les neuf premiers chapitres, et le dixième jusqu'au verset 3. L'éditeur de la version de Daniel, par les Scalaires, publiée à Rome en 1773, a rapporté, p. « t. un fragment considérable du livre d'Esther en chaldéen, tiré d'un manuscrit du Vatican, qui prouve que ce livre a été originairement écrit en chaldéen. La vérité de l'histoire d'Esther est attestée par un monument non suspect, par une fête que les Juifs établirent en mémoire « de leur délivrance, et qu'ils nommèrent purim. les sorts ou le jour des sorts, parce qu'Aman, leur ennemi, avait fait tirer au sort, par ses devins, le jour où les Juifs devaient être massacrés. Cette fête était dès* célébrée par les Juifs du temps de Judas Maccabée. Josèphe en parle, et l'empereur Théodose dans le code de ses lois »; elle est encore marquée dans le calendrier des Juifs au quatrième jour du mois adar. En réfutant Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.59% accurate

(ESTHOME. l'auteur de la Bible enfin expliquée. II. l'abbé Clémence a solidement répondu à toutes M objections : il a fait voir qu'elles ne portent que sur des altérations du texte faites malicieusement, et sur une ignorance affectée des mœurs et des usages qui régnaient dans les cours de l'Orient. Il en est une qui a fait l'impression sur Pridcaux. il est étonné de ce que le Juif MarJocJiéé refusait de fléchir le genou devant Aman, premier ministre d'Assuérus ou d'Ariarès. ('était, dit-il, une injure de respect purement civil, que rendaient aux rois de Perse tous ceux qui étaient admis en sa présence Mais un habile critique nous fait remarquer que, dans le texte hébreu, l'inclination profonde que l'on faisait aux rois et aux grands est appelée mirlaekm'im. au lieu que celle qui était ordonnée à l'égard d'Aman est nommée constamment arakim, terme consacré à désigner le respect rendu à la Divinité; c'est la raison qu'allègue de son refus Mardochée lui-même (Esther, c. III). On peut encore trouver étrange que dans le chapitre XVI, qui n'est pas dans l'hébreu, il soit dit qu'Aman était Macédonien d'origine et d'inclination, et qu'il avait résolu de faire passer l'empire des Perses aux Macédoniens, au lieu que dans le chapitre I, verset I, nous lisons qu'il était de la race d'Agag, par conséquent Amalécite. M. Clémence pense, avec beaucoup de probabilité, que le traducteur grec, au lieu de lire dans le texte Cuthim, les Cuthéens, a lu Celhim, les Macédoniens, par le changement d'une voyelle : or, il est constant que quand les Amalécites furent détruits par Saül, les restes de ce peuple se retirèrent chez les Cuthéens et les Philistins, qu'ils s'unirent d'intérêt avec eux, que les uns et les autres supportaient très-impatiemment la domination des Perses. Il est donc naturel qu'Aman, ennemi des Juifs, en qualité d'Amalécite, ait formé le projet de faire repasser l'empire aux Cuthéens ou aux Babyloniens qui l'avaient possédé autrefois. Il est encore très-probable que ce fut par le crédit de la reine Esther, Juive d'origine, qu'Esdras et Néhémie obtinrent d'Artaxercès la permission de rétablir la religion, les lois et la patrie des Juifs, et de rebâtir les murs de Jérusalem. Ainsi tout concourt, à confirmer la vérité de cette histoire. ksthétiq'K, s. f. la science du sentiment. De nos jours, on a fait une application spéciale de ce mot pour signifier la philosophie des beaux-arts, ou l'étude et la science des causes de l'impression que font sur nos sens et sur notre esprit les productions des arts, d'où l'on déduit la théorie générale et les règles fondamentales de ces arts.

KSl home , e.sthik.ns. Ou a dérivé ces noms de celui du peuple des jEttii ou h/ji , connu de différents anciens par cette particularité qu'il était seul en possession du succin ou ambre jaune, appelé dans sa langue gleium, ainsi qu'écrivait Tacite (fieri., 45), plus exactement que Pline Hist. nat., xxxv 11, 5), qui écrit gbimn, et ajoute que le sumn est ainsi appelé par les Germains. Ces derniers mots (a (iŕrmam'»; répondent parfaitement au passage cité de Tacite , suivant lequel Iti Âittii eux-mêmes igund h»m gleium votant) donnaient au succin cette dénomination. Gleium est le mot allemand ttaï, propre à désigner toute substance vitreuse. Les Esthoniens étaient donc un peuple germanique, probablement gothique, et sans doute les dernières tribus de ce peuple vers le nord-est. De là peut-être le nom allemand, dit Etlten, les Orientaux. Tacite, lui (Mirait avoir recueilli sur eux de bons renseignements et dont en général les assertions méritent confiance , en parle comme d'un peuple subdivisé en peuplades diverses; . fc/z^omn» gtntet}; ils ressemblent, dit-il, aux Suèves pour les mœurs et les usages, et comme eux) il- adorent la déesse mère (Iltrtha); mais il «ajoute que par la langue ils se rapprochent davantage des Bretons, ce qui fait supposer qu'ils avaient déjà mêlé à leur langue beaucoup d'éléments étrangers, peut-être vénédes ou finnois, etc. Jornandès, au VI^e siècle, les nomme l:nii 'ou tri, et leur donne pour voisins Ips Vidivaricus, à l'est de la Visluh-; il dit aussi Gel., 23) qu'établis sur la rive la plus lointaine i/on<j'i'j«iïu«i ripa) de l'Océan germanique Imer Baltique , ils ont subi le joug d'Ermanaric, roi des C-olhs. Plus tard, ils envoyèrent au roi Théodoric des présents consistant en ambre jaune, et la lettre par laquelle ce roi gothique les remercia, et que Cassiodore [Varia., v, -2) nous a conservé, porte la suscription suivante : Hmitit Thiodoriei rex. Enfin, au IX^e siècle, Eginhard : Vit C»r. M., ch. II! , place les Aisli sur la côte méridionale de la Baltique, près des Slaves, et le navigateur Wulfstan, dans son rapport au roi Alfred le Grand , décrit le pays d'Etium {Eattland comme voisin des Vénédes et baigné par la Vislulc. Si nous insistons sur ces détails ethnographiques, c'est qu'en dépit de tous les témoignages, les Esthoniens ou Esthoniens actuels i.e sont pas plus des Germains qu'ils n'habitent (Ôi'à) tS Ilf \NF sur les bords de la Vistule; aussi ne se donnent-ils pas ce par lesquels nous les désignons; ils s'appellent eux-mêmes ma meei, hommes du pays, et apprennent lentement à se servir du nom de Etli-ma, Esthoniens. C'est un peuple finnois (f, ce mot}, comme les anciens Lives, dont il reste encore quelques débris. Ce peuple, adonné à l'agriculture, mais peu avancé en civilisation, parle un dialecte finnois,

doux, sonore, riche d'images, et qui n'est pastourelle à fait sans littérature. On possède aussi des grammaires et des dictionnaires estoniens. Parrot a longuement disserté sur cette langue. qu'il rapproche du celtique, mais ces écrivains n'apprennent rien à personne. Les Estoniens n'habitent pas seulement l'Estonie actuelle, avec l'île de Dago qui en dépend, et celle d'Osels, faisant partie du gouvernement de Livonie. mais aussi toute celle qui forme la partie septentrionale de la Livonie dont Dorpat est le chef-lieu. Subjugués par les Russes et ensuite par les Danois, ils reçurent le christianisme de ces derniers; puis ils firent partie de la domination de l'ordre Teutonique, puis, sécularisé au xvi^e siècle, leur apporta la réforme que les Suédois consolidèrent au milieu d'eux. Ces nouveaux maîtres, appelés dans le pays en 1501 par la noblesse et par les villes, ne furent pas les derniers. En 1710, Pierre le Grand soumit à son sceptre l'Estonie, qui est depuis restée un gouvernement russe, et fait partie des provinces dites Baltiques de l'empire. Henri le Letton, auteur des Origines, écrites au commencement du xvi^e siècle, se sert déjà en latin des noms Estonia et Estoni : c'était vraisemblablement une traduction du danois Eyttland, pays oriental ; l'Estonie avait en effet cette situation par rapport au Danemark, et c'est sans acception des Jettus qu'on lui a donné ce nom. — Le gouvernement même d'Esithouie est un pays plat, borné au nord et à l'ouest par le golfe de Fioulane et par un autre bras de la mer Baltique ; au sud par la Livonie, et dans la partie septentrionale par le lac Peipous; à l'est par le gouvernement de Saint-Petersbourg, dont il est séparé par la Narova, écoulement du même lac. Il a une étendue de 50 milles carrés géogr., avec une population de 250,000 âmes, et non 315,000 un- ou lit dans avril le ilu Coi n r<(i(ion-L<-xnV'>n. Sans avoir de rivières notables, le pays est bien arrosé, mais généralement peu fertile. Les forêts en couvrent une partie considérable. Les terres sont la propriété des Allemands, nom qui comprend aussi les familles danoises et suédoises. Les paysans estoniens, dont on ne saurait faire un portrait flatteur, restèrent serfs jusqu'en 1810; ils jouissent, depuis l'ukase du 16 mai de cette année, d'une liberté personnelle, il est vrai, jusqu'ici plus nominale que réelle. Quoique les pasteurs luthériens soient généralement fort éclairés, ils n'ont pas beaucoup fait pour l'instruction de leurs ouailles dans les campagnes. Oulre son chef-lieu, Revel, port situé sur le golfe de Finlande, l'Estonie renferme encore quelques petites villes d'une médiocre importance : Hapial, Baltelipori et Wetemberg. — Le lecteur curieux de plus de détails les trouvera dans cet ouvrage: la Hume . la

Pologne et la Finlande, p. 508-506. M. Willigerod a donné une Histoire de
 l'Eschonie (Revel, 1850). I-Miinn; François d'), seigneur de Saint- Jean de
 la Salle et de Mennelfaunon , fut conseiller au parlement d'Aix sa patrie
 président aux enquêtes au parlement de Paris, et enfin président à mortier
 au parlement de Provence. Ce magistrat, l'un des plus savants jurisconsultes
 du xvi^e siècle, a écrit un livre estimé, sous le titre de De iure Stephani. i
 si il RJ VI Kvvut. it des . Le chef de cette illustre maison, qui pendant tout le
 xvr siècle a régné avec éclat par la science et par l'industrie, est Henri I", né
 à Paris vers 1170. Lui-même était issu d'une maison très-ancienne ,
 originaire de Provence; mais, admirateur de l'art typographique , récemment
 inventé , il ne craignit pas, pour l'exercer, de déroger à la noblesse de sa
 race . et, vers 1503, bravant l'excubération paternelle, il fonda son
 établissement à Paris, rue du ClosBrunrau, à côté des écoles de droit. Il
 avait adopté pour sa marque les anciennes armoiries de l'université : l'n écu
 chargé de l'ait fleuri de lys , avec une main tenant d'un nuage et tenant un
 livre fermé. Sa devise : Plut olei quam nui, exprime bien cette activité
 vigilante qui devint , chez les Eschenues, une vertu héréditaire. Le premier des
 ses vingt-huit ouvrages catalogués comme étant sorti de ses presses, fut V
 Abrégé de l'Arithmétique de Boèce, imprimé en 1503; on recherche, parmi
 ses publications . le Vtatrium quintuplez de Jacques I .mn ou Lefebvre d
 Elaples. 150!) et 1513; I J*tfnemniim d'Anlonin . 1512; Guillaume Marat,
 De tribus fugiendit , etc. Henri I" mourut vers 1520, à Paris, laissant une
 veuve et trois fils , François , Boberl et Charles. — François I" Estimerc
 continua la profession paternelle, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.04% accurate

F ST I F \ \ F (357 ; EST1HINE. co société avec Simon de Coliucs, graveur*en caractères et imprimeur, qui avait été associé à Henri, et qui épousa sa Teuvc. François mourut en I55H, s.ms avoir été jaunisé marié. Sa marque particulière est un vase d'or posé sur un livre , et surmonte d'un cep de vigne chargé de fruits. \.' Andrin de Térncce, 1517, est le dernier ouvrage auquel on trouve son nom. — Kubeiit I", second fils de tlenn, naquit à Paris eu 1505. Dès l'âge de dix-sept ans, également instruit dans les ' langues latine, grecque et hébraïque, il secondait activement son beau-père. Il publia, deux ans après, une édition latine, en petit format , du Nouveau Testament. Les attaques des ' théologiens de la Sorbonne , mécontents de voir se multiplier les exemplaires du livre où les partisans des nouvelles doctrines puisaient leurs arguments . n'elTrayèreiit pas le jeune typographe. Bientôt il conçut le projet d'une édition complète de ta Bible ; mais des affaires (l'intérêt et de famille lui en) firent diflérer l'exécution Ce fut en effet vers cette é|»oqiic |n il épousa la fille du savant imprimeur Josse Badius. Celle rmme, douée elle-même d'un rare talent , enseigna le latin à ses enfants , a ses domestiques, de sorte que la langue de Térncce et de Cicéron devint le langage commun dans celte maison, où se réunissait l'élite des savants. — Peu après son mariage. Ter* 1526, Robert rompit son association avec Colines, et fonda une imprimerie, rue Saint-Jean de Beauvaij, à l'emtiqn* de l'Ulirier. Depuis lors il ne se passa point d'année qu'il ne donnai quelque édition de classiques originale, ou du moins supérieure, soit par la pureté des textes, soit nar l'importance des commentaires, a celles qui avaient précédée. La correction typographique était pour lui l'objet d'un soin si minutieux, qu'il affichait, dit-on, ses épreuves, avec promesse d'une prime a ceux qui y découvriraient des fautes. Quelquefois , dans la rue étroite, obscure et montante où se trouvaient ses ateliers, on voyait venir un cavalier île noble ligure , ou bien une belle et élégaule dame, avec une suite brillante. Ces cavalcades s'arrêtaient à l'enseigne de l'Olivier. Le cavalier, c'était François I" ; la daine, Marguerite d'Angoulême, sa sœur. — En 1534. le grand artiste imprima, • par l'avis et mûre délibération, et expérience de gens de grand savoir, .• et avec de nouveaux caractères, sa belle édition de la Bible en latin, chcf.d'iœuvre de correction et de science. Mais, cette fois, l'acharnement des théologiens fut tel que , sans la haute faveur dont il jouissait auprès du roi, il eut été obligé

de quitter la France Au milieu de ces agitations périlleuses où Estienne semblait se complaire, il publia, au bout de deux ans d'un travail de nuit et de jour, son *Treſor de la langue latine*, 1534, en I vol. in-fol. Ce lexique, d'une vaste érudition, et sans lequel peut-être n'existeraient pas les dictionnaires de Gesner et de Forellini, qui seuls l'ont surpassé, fut amélioré dans les éditions successives de 1536, et surtout de 1513, 3 vol. in-fol. — Eu récompense de ses travaux et de ses sacrifices, le roi l'avait nommé, en 1531, son imprimeur pour le latin et l'hébreu. Ce titre et l'affection du prince le protégèrent encore en France contre le ressentiment des théologiens, lorsqu'il eut publié sa nouvelle édition de la Bible, avec une double version latine et des notes de Valart. Mais aussitôt après la mort de François Ier, Estienne put s'apercevoir qu'il ne devait plus compter sur la faveur royale Il avait imprimé l'oraison funèbre de son auguste protecteur, par Pierre du Faur de Maçon. Le prélat y disait que le feu roi, «selon que ce jugement humain peut conjecturer, est très-heureux-, ou aux riens, ou tout le moins en la voie du salut, n La Sorbonne l'ont à cette conjecture contraire à la doctrine de l'Eglise sur le purgatoire. Bientôt elle étendit sa censure à la Bible de 1534, et cette édition fut condamnée, au mois de novembre 1617, dans une conférence solennelle, tenue à Fontainebleau. Malgré l'autorité de Henri II, qui le soutenait mollement, Hubert allait être mis en jugement ; il comprit qu'il était prudent de quitter Paris et la France, et en 1542 il se retira à Genève avec sa famille. Depuis longtemps affilié au parti protestant, indigné d'ailleurs des incessantes persécutions qu'il avait essuyées, il embrassa alors la religion réformée. Ses presses continuèrent à produire d'excellents ouvrages, et surtout des textes protestants, qu'il réimprima avec un zèle facile à concevoir. — Il ne tarda pas à être reçu bourgeois de Genève, et mourut dans sa nouvelle patrie, le 7 septembre 1564. Par son testament il enjoignit à ses enfants de suivre la religion réformée, et déshérita Koliert II, l'un d'entre eux, qui avait refusé d'abjurer le catholicisme et de quitter la France. L'ainé, Henri II, égala, s'il ne surpassa point, le mérite et le savoir de son père. — KoMHR EsTIKrvst, auquel, suivant le jugement de de TbOtt, le monde chrétien et la France doivent plus de reconnaissance qu'à aucune autre nation à ses plus grands capitaines, a donné en hébreu, en grec ou en latin, onze éditions complètes de la Bible, et autant du Nouveau Testament ; trois cent quatre-vingt-deux ouvrages, pour la plupart d'une importance capitale, sont marqués, soit de son olivier émondé, avec la devise : *Noli alium sequi* (quelquefois

augmentée des mots : sed lime', ; soit de sa marque d'imprimeur ou roi : une lance autour de laquelle s'entrelacent un serpent et une branche d'olivier , et nu lias ce vers d'Homère : BxmXii (Au lion roi et au vaillant w>IJl . soit enfin du simple olivier qu'il adopta à Genève , avec la légende : Otiva Hoberti Su pliant. — ('nsat.ES Estibvve , troisième fils de Henri I". ne commença à exercer la profession de typographe , où il déploya aussi une activité et une habileté merveilleuse, qu'en 1 -M, après plusieurs voyages en Allemagne et en Italie. Parmi les qu.lirc-viugt-douze ouvrages sortis de ses presses, et composés par lui, nous en tirerons : sou Vradiutn rutlicum, 1515, in-8", et sa traduction de cet écrit , intitulée : Agriculture et Manon ruitique; son Dietionanum hitlorieo-geographico-poetieum, Pans, 1550, in-4", espèce d'encyclopédie plusieurs fois réimprimée après la mort de l'auteur, t.harles n'avait de rivaux, comme savant, que dans sa propre famille; mais son caractère emporté et jaloux lui aliéna ses confrères , ses neveux mêmes. Quelques-unes de ses publications, surtout son Theuturus Citeront*, 1556, in-Col., l'obligèrent à des emprunts onéreux ; il fut mis au Chatlet K>ur dettes en 1561, et y mourut rn 1561. — HENRI II, (ils de oberl I" , né à Paris en 1 548, fit de bonne heure voir è son père qu'il deviendrait le digne héritier de ses travaux. On rapporte que les langues latine cl grecque lui étaient parfaitement familières, lorsqtv, à l âge de quinze ans, il eut pour précepteur le célèbre Pierre Danès. Avidé de tous les genres d'instrurliou, il voyagea en Italie, exerçant l'art rfu ehaueur dans lrs bibliothèques, et recevant auprès des princes, des prélats, des èrudits, un accueil justement favorable. Il visita encore l'Angleterre, les Pays-Bas et Genève, et revint enfin à Paris en 1544, pour faire' part au inonde savant de ses dépouilles opimes. — Le premier ouvrage qu'il imprima apr< s son retour (ut VAnaeréon. conquête inappréciable faite dans une vieille lotir d'un monastère d'Italie, et dont il avait , suivant sou habitude , composé au Irol de sou cheval , le long de la route, une excellente Induction en vers lalins. Vers la (in de la même année, on le retrouve encore l Borne, d'où il passe à Naples cl à Venise. En 1557 il se remit à puhlier quelques-uns des ouvrages qu'il s'étail procurés avec tant de peine et desoins. Mais les sacrifices nécessités par ses voyages avaient épuisé ses ressources, et son imprimerie élan ruinée, si Ulrich Fuger. qui s'élaill empressé de lui communiquer ses précieux manuscrits, ne loi eûl aussi généreusement avancé les sommes dont il avait besoin. — Ces contrariétés , jointes à la mort de sou père (1559), lui inspirèrent, pendant quelque temps, une mélancolie profonde,

une langueur secrète. Sa santé se rétablit néanmoins, et il reprit ses travaux avec une nouvelle activité. Mais l'entretien de ses nombreux ateliers, un procès assez long, des avances de fonds considérables, le soin de sa maison, enfin sa profession publique des principes de la réforme, furent encore pour lui des sources d'inquiétudes et de tourments. — En 1566, il publia ses *Poetae graeci principes*, 4 vol. in-fol., preuve admirable de sa science typographique, et une nouvelle édition de la traduction latine d'Hérodote, par Valart, précédée d'une apologie de l'histoire grecque; il mit ensuite sous français, celle dernière partie de son travail, en y ajoutant toutefois une foule de traits satiriques contre les moines et les prêtres, qui, s'ils eussent connu l'auteur de l'*Induction*, ne lui auraient pas épargné un surcroît de tribulations. — En 1567, il donna ses *Dei verba*, 4 vol. in-fol. En 1578 parut la 1^{re} édition du *Platon*, ex nova J. Serrani interpretatione, 3 vol. in-fol. — Mais au-dessus de tous ces importants travaux typographiques ou littéraires, il faut placer son *Theatrum linguarum graecarum*, 5 vol. in-fol., publié en 1574, suivant l'expresse recommandation de Henri Estienne mourant. Cette vaste entreprise, qui place son auteur au rang des hommes les plus savants de son siècle et de tous les âges, ce monument glorieux, national, élevé en même temps comme un témoignage d'amour filial, acheva de ruiner sa fortune et la santé de Henri Estienne. La vente de l'ouvrage fut entravée

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.31% accurate

(5»8) vee par le prix auquel devait être porté le fruit de douse an* de km ru cl dr recherches, et par la guerre civile qui désolait la France. Effraye, Henri Al un voyage en Allemagne pour y chercher un débouché pour son commerce, au* foires de Francfort, et des ressources nouvelles auprès de Fuggcr, dont il se disait l'imprimeur. Sa posilion s'améliora momentanément, et ce fut alors qu'il put éditer sou Platon (1578), ton dernier chef-d'œuvre. — Mais a partir de l'année 1570, la fatalité sembla s'acharner l le poursuivre. Scapula , en donnant un abrégé du Thésaurus, en paralysa complètement la vente. En vain Henri III accorda-l-il à l auteur sa protection; en vain le graliUa-t-i! d'un don de trois mille livres pour sa précélnce du tangage français . et d'une pension de trois cents livres, à laquelle il ajouta des ordonnances pour des sommes assez considérables; le désor.lre des finances du royaume était tel, que cet argent ne lui était pas payé du tout, ou lui était mal payé. — Eslienne sentit bientôt le besoin de ouilter la coor de France pour s'occuper plus activement de sa famille et de son commerce; il se mit en roule pour l'Allemagne. On le voit tour à tour à Francfort, à Lyon, à Orléans, à Genève, regrettant partout sa pairie, et achevant par ses incertitudes d'épuiser le peu de ressources qui lui restaient. Pour comble de malheur, sa maison, iiver tous ses livres et ses manuscrits, fut détruite par un tremblement de (erre. A la nouvelle de ce désastre, qui lui Tut annoncé à Lyon, Henri tomba malade, sa tête s'égara, rt il rnniirui j Ihopit.d au mois de mars 1598, sans avoir eu le dernier bonheur de se consoler par la vue de sa famille, par le souvenir de ses admirables travaux, et par l'espérance de leur immortalité. — Le nombre des ouvrages de Henri Eslienne est considérable. Ce sont, outre ceux que nous avons déjà nommés, des traductions latines d'auteurs grecs, de petits traites de grammaire, des glossaires, de mordantes satires contre les courtisans, contre les moines, contre Catherine de Mcdicis. etc. On en trouvera la liste dans Nieeron, t. xxsvi. — Henri Eslienne cul deux filles, dont l'une éjiousa Isaac Casaubon. et un Ois, Paul , qui fut imprimeur i Genève. Kobert 11, né i Paris vers 1550, était oc second (ils de Robert I", qui avait été déshérité pour son attachement à la parvint " religion catholique. Il parvint à se créer à Paris des ressources honorables par son intelligence et son travail. Dès 1450, i) imprimerie, d où sortirent cent quarante-huit ouvrages, tous dignes de porter l'olivier des Eslienne. En 1861, d eut le litre d'imprimeur du roi, cl

mourut en 1671, laissant deux fils, Robert III et Henri III. — François II , troisième fils de Robert I^{er}, exerça l'imprimerie à Genève, de 1562 à 1582. Aucun de ses enfants ne s'est fait connaître. — Robert III , fils aîné de Robert II, eut en 1574 le brevet d'imprimeur du roi, et resta établi dans la rue Saint-Jean de Beauvais. Il mourut sans postérité en 1649, laissant la réputation d'un homme de beaucoup d'esprit. Henri III , son frère, fut trésorier des bâtiments du roi, et imprimeur. Ses deux fils, Henri IV et Robert IV, se firent connaître, l'un comme poète, l'autre comme avocat au parlement. — Paul, fils de Henri II, né en 1550, mort en 1637, établit* Genève, en 1509, une imprimerie d'où sont sorties vingt-six éditions d'auteurs classiques, assez estimées. — Antoine I son fils aîné, naquit à Genève en 1591, revint à Paris, rentra dans l'Eglise catholique, et obtint en 1601 le titre d'imprimeur du roi et du clergé; du Perron, son protecteur, lui fit en outre accorder une pension de cinq cents livres. Mais cette somme cessa de lui être payée après la mort du cardinal. Malgré son activité et ses magnifiques travaux, Antoine éprouva des revers semblables à ceux qui semblèrent son illustre aïeul. Devenu infirme et aveugle, il fut, à la fin, réduit à solliciter une place à l'Hôtel-Dieu, où il mourut en 1674, à l'âge de quatre-vingts ans, sans avoir eu d'enfants. Son frère cadet, Joseph , était mort en 1630, imprimeur du roi à la Rochelle. — On estime qu'il est sorti des presses de cette illustre dynastie près de douze mille Ouvrages , qui ont exercé une influence prodigieuse sur les progrès de la littérature, de l'érudition et des sciences.

estimer, v. a. valuer, j. m. celui qui a la charge, la mission de priser quelque chose, d'en déterminer la valeur, il se dit quelquefois en parlant de choses morales. **estimatif**, adj. m. Il se dit des procès-verbaux et devis des experts nommés pour estimer des réparations, des travaux. **estimation***, s. f. action d'estimer, prisée, évaluation. **Estime**, s. f. opinion favorable que l'on a de quelqu'un, fondée sur la connaissance de son mérite, de ses bonnes qualités, de ses vertus. Il l'aime ces choses. — "Estime . en termes de marine, mirai que le pilote (ait tous les jours du sillage du navire, afin de juger à peu près du lieu où l'on est, et du chemin qu'on a fait. **ESTIMER**.B, v. a. priser quelque chose, en apprécier, en déterminer la valeur. — **Estimes** signifie aussi , avoir une opinion avantageuse de quelqu'un, de quelque chose, en faire cas. Il s'emploie avec le pronom personnel dans un sens analogue — **ESTIMER** signifie encore, croire, conjecturer, présumer. est ins (Goussier) ou William Flessels van Est, né l'an 1517, à Gorinchem en Hollande, de l'ancienne famille

d'Est, prit le bonnet de docteur à Louvain en 1580. Ses talents le tirent appeler à Douai, où il fut à la fois professeur en théologie, supérieur du séminaire, prévôt de l'église de Saint-Pierre, et chancelier de l'université. Eslius mourut dans cette ville * en 1615, à 71 ans, avec la réputation d'un savant laborieux et modeste, et d'un prêtre vertueux. Benoit XIV le qualifie de Poetor [ondalisttmus. On doit à ses veilles: 1° un exallegat Commentaire sur le Maître des sentences, en 2 vol. in-fol., Paris. 1690, Naples, 1720, avec des notes de l'éditeur: 2° un Commentaire sur l'Épître de Paul, 2 vol. in-fol. Boucn, 1709, rempli d'une vaste et solide érudition; 3° des Notes sur les endroits difficiles de l'Écriture sainte. Douai. 1628, in-fol.; 4° Anvers, 1099, avec des augmentations; 4° Orales sur l'Écriture sainte, Douai, 1603, in-8; 6° Bistoria Marturum Goreomtenii ust. Douai, 1603, in-8; 6° Jhfariyrium Rdmundi Campions S. J. e gallica termone in latinum translatum. Tous les écrits d'Eslius sont en latin.

ESTIVATIO!», 6oton.}, arrangement des diverses parties de la (leur avant son épanouissement [F. PsÉplkueaisoa). estival, A LE {boiau.), qui naît et qui produit en été. — En médecine, Maladies estivales, maladies qui régissent en été. ESTIVAL Jean d'.. poète français, est auteur d'une pastorale en cinq actes et en vers, intitulée : le Bocage d'amour, où les Reueurs d'une bergère sont feniah/es. Paris, 1608, in-8. Il est difficile d'imaginer rien de plus tendre que cette pièce, dont on trouvera l'analyse dans la BM, <Hheque du Théâtre** Français. L'auteur ne même d'être tiré de l'oubli que parce qu'il écrivait à une époque où le désir seul d'obtenir quelque célébrité par les lettres poursuivait des études et des connaissances peu communes aujourd'hui. estive (marine), s. f. Charger un bâtiment en évitée, c'est réduire à l'aide de machines des marchandises élastiques, telles que laines, cotons, etc., à occuper dans la cale le moins d'espace possible. On dit aussi qu'on donne une estive à des cordages neufs, lorsqu'on les allonge avant de les mettre en œuvre (F- Allonges). ESTIVER (marine), v. a. Étirer des marchandises, c'est les comprimer, les presser, pour qu'elles tiennent moins de place dans la cale d'un bâtiment. ESTLIX I John-Pbior), ecclésiastique anglais, né à Hindley (Leicester) le 9 avril 1747, reçut les ordres en 1770, et occupa pendant vingt-six ans la place de copasteur à Bristol; après la mort du titulaire, il l'occupa encore vingt années, et mourut en 181*; On a de lui : 1° Preuves évidentes de la religion chrétienne, et particulièrement du christianisme, 1796, in-8; 2° De la nature et des causes de l'athéisme, avec des remarques sur l'Origine de tous les asiles par Dupuis. 1707. in-8; 3°

Apologie du Sabbat, 1801 , in-8; 4° Sermons, 1802, 1 vol. in-8"; 5*
 fEurologr universel ; 0° une édition des Sermons de David Jardine de Bath,
 1798, 2 vol. in-8. estoc, s. m. Il se disait autrefois d'une épée longue et
 étroite qui ne servait qu'à percer. Il se dit encore de la pointe d'une épée,
 d'un sabre, dans cette phrase familière, Frapper d'estoc et de taille, frapper
 de la pointe et du tranchant. — E-TOC, en termes d'eaux claires, signifie
 tronc d'arbre. Figurément et familièrement , Etre réduit à blanc état, être
 entièrement ruiné. Familièrement, Brim d'estoc, long bâton ferré par les
 deux bouts. Cette locution a vieilli. Figurément et familièrement, Dites-
 vous cela de votre estoc? Cela ne vient pas de ton estoc. Dites-vous cela de
 vous-même? Cela ne vient pas de lui. Ces locutions vieillissent. — Estoc se
 prend quelquefois figurément pour ligne d'extraction. Dans ce sens il est
 vieux. En termes de pratique ancienne, Bien* de côté estoc et ligne, se
 disait des biens propres de ligne. estocade, s. f. grand coup allongé d'épée ou
 de fleuret, que dans la salle d'armes on appelle batte. — Estocade signifie,
 figurément et 'nde imprévue, allasens il vieillit. Digitized by Go<

The text on this page is estimated to be only 21.28% accurate

(«» I i porter de» estocade*. Il signifie, liguré l el
uHnilièrenrieoA, se presser l'un l'autre par de mes , par des argumeads. Ce
sens a vieil». KSVttCAHT (Claude n i, sculpteur, né à Arras dans le IWII
siècle, s'acquit de la réputation par plusieurs bons ouvrages, entre autres la
Chaire de Saint-Etienne du Mont, a , dont I aurent de la Hire, peintre habile,
avait fourni les i. Les connaisseurs louèrent la belle exécution des hat, des
figures représentant les vertus, et surtout de l'ange r termine le
couronnement de cette chaire, et qui, au son la trompette, semble appeler les
fidèles; mais ils critiquèrent, dans la composition du monument , le Satnson
qui en soutient la masse, et qui n'oflre avec les aulres Ogures aucun rapport
allégorique. Estoile ^ Pierre de l'), grand audienier de la chancellerie de
Paris, mort en 101 1, s est fait un nom par son Journal d* Henri II I, dont
l'abbé Lcnglet du Fracsnoi a donné une édition en 1744, en B vol. in-8». Ce
journal commence au mois de mai 1571. cl nuit au mois d'août 1589. On a
aussi de lui le Journal iturnjne de Henri IV, aveedrs remarques historiques el
politiques du chevalier C. B. A. (l'abbé Lenglet du Krcsnuij, la Haye, nu, S
vol. in-8". Il faut observer que les années 15118 et les trois années suivantes
manquent dans le journal de l'Es, toile. On a placé dans celte édition le
supplément concernant ces .muées, par un auteur anonyme, qui avait paru
pour la pre' ■■<-» L fcstoUe parait djM M deux journaux un homme
véridique, qui dit également le bien et le mal. i»ile (Clalds uki
.filsdupréoédrit.mourolcn 1662 âgé d'environ cinquante huit ans, suivant
les uns. cl suivant d autres en ttiij , a , im-uaiitoqualrc ans. Peu accommodé
des biens de la foraine , il aima mieux quitter la capitale, que, d'y mendier à
la table d'un financier, ou d'être incommode i tes amis, l'elissou dit do lui ,
qu'il avait plus de géuie que d'étude et de savoir. On a de lui deux piècesdt
thtdire très-médiocres, et des odes qui le sont un peu moins, F.sroMAi anai
et phyiiol L'estomae. organe principalde la digestion, est une sorte de poche
membraneuse, continue avec les aulres parties du canal alimentaire, ou tube
digestif, dont il n'est en réalité qu'une sorte de renflement Situé dans la
partie sopériPiire moyenne gauche de l'abdomen, au-desis du diaphragme,
entre le foie el la rate, il occupe une ! de l hypocomJre gauche, l'épigastrc
et une partie de -coudre ilruit. Sa forme représente assez bien une cornue,
dont la grosse extrémité est tourne a gauche, et la petite extrémité ou le
goulcau regarde à droite. Il est pourvu de deux orihecs, l un supérieur,

désigné sous le nom de cardia, par lequel il s'abouche avec l'oesophage, portion supérieure du tube alimentaire: l'autre, appelé pylore, s'ouvrant dans duodénum, première portion des intestins. On distingue en outre les deux extrémités dont nous avons parlé, et qu'on distingue sous les noms de grand et de petit cul-de-sac. Le grand cul-de-sac ou grosse extrémité de l'estomac, situé en dehors des deux orifices, constitue la véritable poche dans laquelle séjournent les aliments pour y être soumis au premier travail de la digestion. L'estomac est constitué par la juxtaposition de trois membranes, l'une externe, de nature séreuse, commune à tout le tube digestif; la seconde, moyenne, inusculée, formée par plusieurs couches de fibres musculaires entrecroisées en différents sens; celle-ci constitue la partie solide ou la charpente de l'estomac; la troisième, interne, de nature muqueuse. Cette membrane, dans laquelle siègent principalement les phénomènes de l'élaboration digestive, représente un grand nombre de petits orifices appartenant, les uns aux vaisseaux absorbants, les autres aux follicules muqueux situés dans son épaisseur; on y remarque en outre de petits renflements, des corps filamenteux, déliés, désignés sous le nom de villosités, qui sont l'aboutissement de leurs artères, de leurs veines, des vaisseaux lymphatiques et des nerfs qui rampent dans l'épaisseur de l'estomac. — L'estomac est d'une capacité très-variable; cette capacité ne diffère pas seulement suivant les individus, mais elle varie chez le même individu, d'un instant à l'autre, en l'extrême dilatabilité, suivant qu'il est actuellement rempli de aliments, ou dans l'état de vacuité. L'estomac présente enfin de très-grandes variétés dans ses dimensions, en raison de la quantité d'aliments dont les divers individus font habituellement usage. Ainsi, les personnes sobres ont généralement l'estomac très-petit, tandis que cet organe acquiert une ampleur souvent prodigieuse chez les gros mangeurs. D'autres circonstances, telles qu'une longue maladie, une abstinence prolongée, la fermeté contractile de sa membrane musculeuse. Enfin, cette capacité dépend aussi du degré d'énergie avec lequel se contractent les fibres musculaires de l'estomac. — Nous avons supposé jusqu'à présent qu'il ne s'agissait que de l'estomac de l'homme; cet organe offre des différences bien plus grandes encore, si on l'examine dans les différentes classes d'animaux. Ces différences de forme, de disposition et d'organisation, sont surtout relatives au genre d'alimentation dont les animaux font usage. On conçoit aisément, en effet, que ce viscère ne pouvait être le même chez l'animal qui se nourrit exclusivement de chair, et chez celui qui ne fait usage que d'aliments

végétaux. Enfin, dans tous les êtres de la série animale, la forme et la texture de l'estomac est modifiée de manière à être en rapport, dans chaque individu, avec les autres parties de l'appareil digestif. Nous nous bornerons ici à rappeler les principales modifications qu'offre cet organe dans la grande famille des mammifères. Ces modifications portent principalement sur l'amplitude de l'estomac, sur la force et l'épaisseur de ses tuniques, et sur la disposition de ses orifices par rapport au grand cul-de-sac. Ainsi on peut établir d'une manière générale, que plus un animal est Carnivore, plus les deux orifices sont distants l'un de l'autre, ce qui réduit d'autant la dimension du grand cul-de-sac. Chez les animaux herbivores, au contraire, l'estomac est en général beaucoup plus volumineux, les deux orifices sont plus rapprochés, ce qui donne une étendue considérable au grand cul-de-sac. La cause de cette différence s'explique par la différence d'alimentation. Les substances animales dont se nourrissent les carnivores étant facilement assimilables, n'ont besoin que de faire un très-court séjour dans l'estomac, tandis que les substances végétales dont se nourrissent les herbivores, outre qu'elles doivent être prises en beaucoup plus grande quantité pour suffire à l'alimentation, ont besoin, au contraire, de séjourner beaucoup plus longtemps dans l'estomac. L'estomac est quelquefois divisé en plusieurs poches par autant de rétrécissements, comme dans le porc-épic; c'est ce que les zoologistes appellent un estomac compliqué. Chez les animaux dits ruminants, l'estomac est multiple ou composé de quatre cavités successives, que l'on désigne sous les noms de panse, bonnet, fœtus et caillette; c'est l'estomac composé. — L'estomac diffère en outre de structure chez les divers mammifères. Ses parois sont d'autant plus épaisses, et sa texture d'autant plus musculeuse, qu'il doit exercer son action sur une masse plus considérable d'aliments, et sur des aliments plus éloignés, par leur nature et leur composition, de la matière animale à laquelle ils doivent être assimilés après la digestion. Telle est effectivement la disposition que présente l'estomac des animaux herbivores. Chez les carnivores, au contraire, dont l'aliment est d'avance tout animalisé, et qui sont pourvus d'ailleurs d'un appareil masticateur très-puissant, l'estomac offre une texture plus simple; il a à la fois moins d'étendue, moins d'épaisseur et moins de puissance contractile. L'estomac de l'homme est, par ses dimensions, par sa texture et sa composition, intermédiaire à celui des carnivores et celui des herbivores. — Fonctions de l'estomac. Digestion. On comprend déjà, d'après la courte description que nous avons donnée de l'estomac, l'ordre de fonctions

il est affecté; l'estomac est l'organe principal de la digestion. Mais la digestion ne s'effectue pas tout entière et uniquement dans l'estomac. Elle se compose d'actes divers auxquels concourt un appareil d'organes très-compiqué; elle implique la préhension des aliments, la mastication, la déglutition, tous actes qui précèdent l'acte de la digestion proprement dite; celle-ci nécessite en outre, indépendamment du jeu physiologique de l'estomac, le concours de plusieurs organes accessoires, tels que les glandes qui versent dans l'estomac les fluides destinés à se combiner avec les aliments. Enfin, d'autres actes complémentaires importants se passent dans les portions du tube digestif situées au-dessous de l'estomac. Nous serons donc obligé de rappeler sommairement la disposition des nombreuses parties qui entrent dans l'appareil digestif, afin de faciliter l'intelligence du mécanisme de la digestion. — Avant que les aliments arrivent dans l'estomac, ils ont à traverser la bouche, le pharynx et l'œsophage. Ils subissent déjà dans ces parties des modifications importantes. La bouche agit sur eux d'abord comme simple organe de préhension, puis et surtout comme organe de miction et de broiement. Il se fait dans la bouche une élaboration préalable des aliments, ou une sorte de première digestion ; elle consiste dans la trituration des aliments entre les dents et dans leur mélange avec les sucs qui affluent de toutes parts dans la bouche. Cette opération préalable mérite que nous nous y arrêtions un instant. La mâchoire inférieure est pourvue d'un i Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.54% accurate

ESTOMAC. (! laire énergique qui la meut en tous Mm, rt principalement de tas en haut. Les dents qui arment les deux mâchoires sont disposées de manière à ce que les unes incisent, les autres déchirent ou broient lrs aliments. Le* incisives, taillées en tranchant et disposées de manière à se croiser comme les deux branches d'une paire de ciseaux, coupent, incisent les aliments, les canines les déchirent , les molaires les brocul et les écrasent. Les deux rangées dentaires se correspondent de telle manière, que r*inférieures'engage en avant, dessous la supérieure, tandis qu'elles s'appliquentexactement l'une contre l'autre en arrière et sur les Côtés. Pendant que. s'exécutent ces mouvements alternatifs «les mâchoires, les aliments sont incessamment ramenés dans le champ d'action des dents par les contraction» des muscles des joues, et surtout par les mouvements de la langue qui agit a la manière d'une palette, ramassant dans toutes les ■ i 1 1 1 1 1 1 lu. ■ vues île la bouche les parcelles éparse* d'aliments pour les ramener sous les arcades dentaires, En même temps que les dents triturent l'aliment, les glandes salivaires, situées audessous de la langue et des mâchoires, versent en abondance dans la bouche l'humour salivaire oui l'humecte, le ramollit et le réduit en une sorte de bol ou de paie homogène. Pendant que s'effectue cette première digestion, la bouche est close en arrière par le voile du palais qui s'applique contre la base de la langue. - Après que les aliments ont été suffisamment broyés et ramollis, ils sont rassemblés de tous Irscoinsde la bouche par l'action îles lèvres, des joues et de la langue, ramassés en boule, et poussés par celle ci vers l'arrière-bouche. L> ils ne rencontrent plus l'obstacle qui s'opposait tout a l'heure à leur passage. Le voile du palais s'est relevé, la langue s'est aliaissée à sa Lise, tandis que si pointe s'est relevée, de manière à former un plan incliné sur lequel les aliments tendent à glisser et à se diriger naturellement vers le fond du pharynx et l'ouv. Mure de l'oesophage. Ce mouvement est secondé par l'action de toute* les puissances musculaires des joues et du pharynx qui se contractent simultanément sur le bol alimentaire. Ce glissement est secondé par l'abondance des fluides visqueux qui humectent toutes les parties que ce bol doit traverser. Ainsi s'effectue la déglutition. — Dès ce moment, tous les actes qui vont l'it tOW plir échappent désormais à l'influence de la vulouté cl se passent même presque entièrement à notre insu.— Le bol alimentaire, une fois qu'il a franchi l'isthme du gosier, glisse le long de l'ipsophage. Les

libres musculaires longitudinales dont est composée conduit se contractent sur lui, le poussent graduellement et l'entraînent jusque dans l'estomac, où il pénètre par l'orifice cardiaque. -- Ici commence une nouvelle série d'actes d'une grande importance, inaperçus pour nous-mêmes, et entièrement soumis à l'influence des forces et des agents de la vie végétative. — Les aliments parvenus dans l'estomac font un séjour de plusieurs heures. La très-grande extensibilité de ce viscère permettant d'admettre une masse assez considérable, les liquides que la déglutition y fait successivement arriver s'y logent facilement. L'estomac, à mesure qu'il les reçoit, se distend proportionnellement à leur volume, de manière à ce qu'il ne reste jamais de vide et que ses parois s'appliquent sur toute la masse alimentaire qu'il contient actuellement. C'est surtout dans le grand cul-de-sac de l'estomac que s'accumulent les aliments, et c'est là qu'ils séjournent le plus longtemps. D'après ce que nous avons dit sur le degré d'extensibilité et l'amplitude variable de l'estomac, il est impossible de préciser la quantité d'aliments qu'il peut contenir, et les limites auxquelles peut s'arrêter leur expansion, ces limites variant autant que les individus. Pendant que l'estomac est ainsi distendu, il se opère des changements non-seulement dans son volume, mais dans sa situation et dans ses rapports avec les organes voisins. Sa grosse tubérosité s'étend davantage dans l'hypocôtre gauche, et tout l'organe en masse se développe en avant et en bas aux dépens des autres viscères qu'il refoule dans les parties inférieures et latérales de l'abdomen. Bien que les parois abdominales soient assez élastiques pour se prêter jusqu'à un certain point à l'augmentation de l'estomac, lorsque cette ampliation commence à devenir un peu considérable, les viscères inférieurs sont réellement comprimés. De là ces besoins d'évacuer qui se manifestent fréquemment à la suite d'un repas copieux. Enfin, quand cette ampliation est très-grande, l'estomac refoule en tous sens tous les organes avec lesquels il a des rapports soit médiats, soit immédiats ; les poumons eux-mêmes et le cœur sont comprimés par le refoulement en haut du diaphragme ; de là cet état d'essoufflement qu'on observe souvent chez les personnes qui ont beaucoup mangé. — Les aliments étant accumulés dans l'estomac, voyons maintenant ce qui s'y passe. Ici commence ce merveilleux travail de transformation qui va modifier les matières ingérées en une substance nouvelle susceptible de participer à la vie et de concourir à son entretien en s'assimilant à nos tissus. Cette première opération de la grande digestion qui se passe dans l'estomac est la chymification ou

transformation de l'aliment en chyme. — Sitôt que l'aliment est rassemblé et ramassé en bloc dans l'estomac, la membrane muqueuse de ce viscère devient le siège de modifications qui indiquent un surcroît d'activité. Cette membrane devient plus rouge, ses vaisseaux se remplissent de sang, des sucs abondants suintent de tous les points de sa surface. — A près une heure environ de séjour des aliments, la portion pylorique de l'estomac commence à se resserrer et à se dilater alternativement, les contractions d'abord bornées à la petite extrémité s'étendent bientôt par degrés au corps de l'organe et à sa grosse extrémité; l'estomac tout entier entre en contraction. Ces contractions d'abord modérées augmentent graduellement en étendue et en énergie. Elles ont pour effet de malaxer, de pétrir la masse alimentaire, et de favoriser par les oscillations qu'elles lui impriment son imprégnation par les sucs gastriques. — Disons un mot maintenant de ces sucs qui jouent un très-grand rôle, si ce n'est même le rôle principal dans la fonction digestive, particulièrement à leur mélange avec le bol alimentaire qu'est due la conversion des aliments en chyme. Ces sucs proviennent de sources différentes. Indépendamment du liquide salivaire dont les aliments se sont déjà imprégnés dans la bouche et pendant leur passage à travers l'isthme du gosier, et qu'ils entraînent avec eux jusque dans l'estomac, ce viscère sécrète lui-même un suc particulier désigné sous le nom de suc intrinseque, et qui possède à un haut degré la puissance dissolvante. Sous l'influence combinée de l'action de ces sucs, des contractions répétées que les contractions de l'estomac impriment au bol alimentaire, et de la température de l'estomac, qui n'est jamais moindre de 32° R., et qui s'élève même au-dessus de ce chiffre pendant le travail de la digestion, les aliments sont complètement altérés et se changent en une substance homogène, grisâtre, d'une fluidité visqueuse, d'une saveur légèrement acide, désignée sous le nom de chyme. — Le chyme n'a pas besoin pour sortir de l'estomac, que la masse alimentaire tout entière soit chymifiée; à mesure qu'une portion des aliments a subi la transformation chymique, elle franchit le pylore et passe dans la première portion des intestins. L'estomac revient alors peu à peu sur lui-même, et reprend ses dimensions normales à la situation première. Au moment où l'opération est achevée. — Ici se termine tout ce qui a rapport aux fonctions de l'estomac. Mais la digestion étant une fonction complexe dont l'estomac est le principal, mais non l'unique agent, nous ne pourrions borner là cet article sans scinder l'histoire de cette importante fonction, à laquelle concourent d'autres organes dont il nous reste à rappeler

sommairement les dispositions et les usages. — Au point où finit l'estomac, commence un vaste appareil continu d'une part l'estomac, se terminant d'autre part à l'anus, et constituant, avec l'estomac, l'œsophage, le pharynx et la bouche, et avec les glandes qui y sont annexées, l'ensemble de l'appareil digestif; c'est l'intestin. L'intestin est un canal musculo-membraneux, dont la longueur, variable chez les divers animaux, égale chez l'homme six ou huit fois la longueur du corps. Il est contenu en entier dans la cavité abdominale, où il forme un grand nombre de contours ! on lui a sous le nom de circonvolution. Sa structure, à peu près (la même dans toute son étendue, est très-analogue à celle de l'estomac. Il est formé, comme ce viscère, par la juxtaposition de trois membranes disposées dans le même ordre: une membrane séreuse extérieurement, une membrane muqueuse qui en constitue la paroi intérieure, et une membrane musculieuse intermédiaire. Les différences de calibre que présente cet intestin dans les divers points de son étendue l'ont fait diviser en deux grandes portions principales: l'une, appelée petit intestin : ou intestin grêle, à cause de l'étroitesse de son calibre, comprend environ les trois quarts supérieurs de toute la masse intestinale ; l'autre, comprenant tout le reste de l'intestin jusqu'à l'anus, est appelée gros intestin, à cause de son diamètre beaucoup plus considérable. Cette division, du reste, n'est pas uniquement fondée sur les dimensions que présentent ces deux portions de l'intestin ; elle est aussi sur la considération beaucoup plus naturelle de leurs attributions physiologiques. ! ainsi qu'on le verra plus bas. Enfin chacune de ces deux parties a encore été subdivisée, d'après la forme, la situation, en trois parties secondaires; ainsi on distingue dans l'intestin j grêle, le duodénum, le jéjunum et l'iléon, et dans le gros intestin le cæcum, le colon et le rectum. De plus amples détails sur les dispositions respectives de ces différentes parties trouvent

The text on this page is estimated to be only 17.45% accurate

KSTOHAC. veront plus naturellement leur place à l'article inUilin. Il doit nous suffire ici, pour l'intelligence de ce qui nous reste à dire de la digestion, de les avoir mentionnées. Reprenons donc le chyme au point où nous l'avons laissé, pour suivre les transformations nouvelles qu'il lui reste à subir dans cette immense filière. — Le chyme exprime par ses contractions péristaltiques que l'estomac arrive successivement ci par flots dans le duodénum, au fur et à mesure que son élaboration est terminée, COBme les aliments étaient arrivés par bouchées dans l'estomac. Une petite valvule formée par un repli de la membrane muqueuse du pylore n'est pas un obstacle au reflux du liquide dans l'estomac. Les ondées de chyme, arrivant ainsi successivement à de petits intervalles, remplissent bientôt tout l'intestin grêle, qu'ils ne font que traverser lentement, sans y séjourner. La progression du chyme dans le petit intestin ne se fait pas d'une manière continue, mais par saccades ; il est poussé par les contractions de l'intestin qui n'ont lieu que par intervalles. Pendant que le chyme traverse cet intestin, il y est soumis à deux actions nouvelles !, D'une part, il subit une nouvelle modification, il devient apte à être absorbé ; mêlé au suc intestinal qu'il est destiné à renouveler après avoir subi l'opération de l'hématose ; d'autre part, il est préparé des portions d'aliments non nutritives pour être en suite soumis à la digestion. La première de ces opérations se nomme chylification. et son produit est le chyle ; la seconde est l'absorption du chyle. — Du moment où le petit intestin est rempli par le chyme, il s'y passe des phénomènes analogues à ceux dont l'estomac vient d'être le siège. Pendant que l'intestin contractile se contracte pour faire lentement cheminer le chyme, la membrane muqueuse de l'intestin est vivante ; les petites glandes ou villosités dont cette membrane est parsemée exhalent une humeur visqueuse qui, se mêlant au chyme, facilite la progression et contribue en même temps à le rendre plus fluide. La première portion de cet intestin, le duodénum, reçoit en outre six glandes vésiculaires, situées à proximité, le foie lui-même l'aide de sa bile ; s'opère la transformation de la bile en chyle. La première de ces glandes, le pancréas, située derrière l'estomac, verse par un canal partiellement ouvert, qui s'ouvre dans le duodénum, vers sa partie moyenne environ, un suc désigné sous le nom de suc pancréatique et qui offre une grande analogie avec le suc salivaire*, ce qui a fait au pancréas le nom de glande salivaire majeure. la plus volumineuse de toutes les glandes, occupant et

remplissant l'hypnotrondr droit, envoie de sa face inférieure un canal excréteur qui va s'aboucher au duodénum conjointement au canal pancréatique, pour y verser le produit de sa sécrétion, la Muc. la) chyme im-
Mamment arrose par ces deux liquides, sa masse bientôt pénètre dans toute sa
cavité, et dès ce moment l'acte de la digestion et de l'assimilation. Il se liquéfie
entièrement, change de couleur et de saveur, et devient d'un blanc jaunâtre; en
un mot, le chyme. SOUS l'influence de l'action péristaltique du premier intestin
et des sucs qui y sont versés, se transforme en une nouvelle substance
liquide à laquelle on donne le nom de (M) ESTOMAC. portion du gros
intestin, le caecum, le résidu du chyme entièrement dépouillé de chyle, mais
conservant encore une consistance demi-liquide, se débarrasse peu à peu de
ses parties les plus fluides à mesure qu'il progresse dans le gros intestin, et
prend graduellement la consistance, la couleur et la fétidité qui caractérisent
le résidu de la digestion au moment de son expulsion par les selles. Les fonc-
tions du gros intestin ne sont autres, effectivement, que des fonctions
d'élimination.— Une dernière opération termine celle longue et
laborieuse fonction de la digestion, c'est la défécation. Le résidu de la
digestion transformé en matière fécale pendant son parcours dans toute
l'étendue du gros intestin, une fois parvenu dans la dernière portion de cet
intestin, le rectum sollicite et provoque des efforts d'expulsion qui rentrent
dans le domaine des perceptions. A partir du moment de la déglutition, tout
jusqu'ici s'était passé à peu près inaperçu et sans qu'on en eût à peine la
conscience, du moins dans l'état normal ; mais dès l'instant où les matières
sont accumulées en certaine quantité dans le rectum, elles n'y peuvent
séjourner longtemps sans réveiller une sensation, un besoin, le besoin
d'expulsion. Cette sensation est en harmonie avec la participation que doit
prendre la volonté dans l'acte de la défécation. Lui-même, bien que cet acte
soit en partie instinctif, et que les contractions et pulls du rectum soient,
comme les contractions de toutes les autres portions de l'intestin.
soustraites à l'influence de la volonté, la défécation ne peut s'effectuer, dans
l'état normal, qu'à l'aide et avec le concours de la contraction de quelques-
uns des muscles du bassin et des parois abdominales qui sont placés sous la
dépendance du système nerveux de la vie animale, et parlant de la volonté.
Celle participation des contractions volontaires était d'autant plus
nécessaire, qu'il y avait à lutter contre les efforts permanents d'un appareil
musculaire placé à l'extrémité du rectum, dans le but de l'opposer à la
sortie des matières hors des moments fixés par la volonté - Telle est

l'histoire «le la digestion. Nous avons pris pour type de ce phénomène ce qui se passe chez l'homme. Il y a lieu chez les mammifères n'en diffère, en général, qui* par quelques modifications relatives au genre spécial de nourriture dont ils font usage. G' que quelques-uns de ces animaux offrent, d'ailleurs, de plus particulier à cet égard, trouvera plus naturellement sa place lorsqu'il sera question de la rumination à l'occasion de l'histoire des animaux qui présentent ce phénomène, — Avant de passer à l'histoire des maladies de l'estomac, nous terminerons ce qui a trait à la digestion par quelques considérations sur l'influence générale qu'exerce cette fonction sur l'économie. — Nous n'avons considéré jusqu'à présent l'estomac que comme organe spécial de la digestion, abstraction faite de ses rapports nombreux de sympathie avec les autres systèmes d'organes et avec l'économie tout entière. L'estomac est en effet lié par de si étroites sympathies avec tous les autres organes, qu'il en détermine l'activité ou la languueur, savoir qu'il est lui-même en activité ou en repos, et que ses fonctions s'exécutent ou non avec régularité. Lorsqu'à près que la sensation du besoin, la faim, s'est faite assez vive Vu de la du lit à Où l'écoulement du suc biliaire et périodiquement j meurt sentir, l'estomac reçoit en quantité modérée des aliments sont versés dans le duodénum, et par conséquent après que les sucs après que les sucs épuisés leur action sur le chyle, celui-ci commence à être pompe et absorbé par de petites hanches béantes, qui •OBI le- l retiennent chyloferre. vaisseaux qui commencent vers la fin du duodénum et qui existent en grand nombre dans tout le reste de l'étendue de l'intestin grêle. Ajoutons que la masse chylouse n'est pas entièrement transformée en chyle. Cette masse se composant en parties variables, suivant la nature des aliments, de substances assimilables, assimilables, et de substances non assimilables et non nutritives, il se fait dans le trajet du petit intestin une sorte de départ entre ces substances, les premières seules subissent la transformation chylole, et elles sont absorbées sous cette nouvelle forme, tandis que la seconde continue, leur progression et passent de l'intestin grêle dans le gros intestin. — Après que le chyle a été absorbé et lisse* absorbé dans le courant circulatoire pour y subir la transformation sanguine, le résidu de la chyme va dans le gros intestin, Ce passage se fait par un mécanisme analogue à celui qui a fait parcourir au chyme toute l'étendue de l'intestin grêle C'est toujours par une série de contractions péristaltiques effectuées par la couche musculaire des intestins que se fait leur progression. Au point où commence le gros intestin, une épaisse

valve, désignée par les anatomistes sous le nom de valve de Isthme,
 s'oppose au reflux vers l'intestin grêle, comme la valve
 pylorique s'oppose au passage rétrograde du chyme du duodénum
 dans l'estomac. Une fois accumulé dans la première portion, de bonne
 qualité, et suffisamment doués des propriétés nutritives, il se manifeste
 aussitôt, indépendamment de ce sentiment intime de bien-être qui suit l'im-
 pression d'un besoin, une légère excitation générale dans tous les
 organes, un sentiment particulier de vigueur qui se répand dans toute
 l'économie, et ajoute à la somme de bien-être. Mais si ces aliments ont été
 pris sans que le besoin s'en soit fait sentir, sans appétit et sans goût si l'estomac
 a été surchargé outre mesure et dans des proportions qui dépassent
 le besoin de réparation, un état tout inverse se manifeste. Toutes les forces
 semblent se concentrer alors sur le viscéral qui a besoin d'un surcroît
 d'énergie pour se livrer à son travail. Ici, au contraire, cette concentration ne
 pouvait avoir lieu qu'à la faveur d'une sorte de dérivation de la somme
 d'activité répartie dans les autres organes, ceux-ci tombent donc en faiblesse
 dans une sorte d'affaiblissement; leurs fonctions deviennent languissantes, un
 léger frisson parcourt la peau; les sens sont moins actifs, moins aptes à
 percevoir nettement les objets, ils sont comme alourdis: la conscience même
 perd de son énergie, les facultés intellectuelles elles-mêmes
 s'engourdissent: les travaux de l'esprit deviennent plus difficiles, il se
 manifeste une inertie générale. Il y a toujours des dangers, dans ce cas
 à succomber à l'attrait du repos contre le besoin d'activité: de là les accidents plus
 ou moins graves qui résultent souvent d'un exercice violent, d'une forte
 émotion d'esprit, d'un accès de colère ou de toute autre passion vive
 après un repas copieux; de là aussi la coutume de ne jamais
 prendre de bain, ni d'admettre

The text on this page is estimated to be only 16.39% accurate

■NWMC Irer aucun mèdiramenl pendant It travail de la digrslion. Mo » dr l'tilnwiae. L nlnnc prut élrr le siège d'un trèsgrand nombre de maladies, lrs um » qui lui snul »|iè.ïalcs. en raison ÛV la nature particulière <lc srs foin lions; lrs autres, communes à <uus lesorgaintde rëcinioinie. mais, qui en raison de ce- mêmes fonctions, revêtent un ensemble de symptômes cl ele carailcrs particuliers. Nous esquisserons lrs principaux traits de» première», MMU bornant |Hiur (rl autres a signaler lrs troubles |> n'ieulirrs qui ni résultent. — Un désigne sous lrs noms tiemOatritt gmlrigue, étal iab»mtl, hrrffffMM ti/ch.. rte , une des nuls. lies les plus communes de Irstomar, Cl qui, inlunement lier à srs fonctions, lui rst luul à l ui ipécialr Il y a aussi un tmbarrai inteêtinnl, maladie tout a fait •nalogur de» intestins, qui n>ui|iliquir Ir plus souvent I embarras gastrique: aussi confond-on souti nt crsdrux maladies sous le nom d'rmAnrrni gatlrn-tnir ■limil. I.'rmbarras gastrique csl rarartrrise |>ir des symptômes dont la plupart r>|> triii-n— nenl au trouble îles fondions digestives ; re sont : une sensation de rliarur rt ilr pesanteur iricoimode dans la région épigastriquedrvenur in- scmblahlcà Il pilB Wfcmnl>| tllNiItlTI IWJlk'l busses eolrsl dans le Irnjrt de l'ipsophagc; des nausées, des vomilurations, des érurlalions plus ou moins arides rt qurl-iurfois fétides; la perte de l'appétit; le lieront pour lrs aliments qui paraissent amers ou insipides. Ku même tem; s les malades éprouvent de la pesanteur de léle. une douleur sus-orhilaire, et des douleurs rousivrs dans les membres S leurs forces sont abattues, ils oui la face pale, leur respiration est souvent pénible, leur sommeil agité ; cet étal s'accompagne rarement de fièvre. — (iailritt. L'iiiU.iinmalion de l'estomac qu» l'on considèrait naguère romme une de* maladies les plus communes et le* plus fréquentes, est au contraire une des plus rares, du moins a l'étal aigu, ainsi qu on a pu s'en convaincre depuis qu'on a substitué» l'esprit de système, qui a dominé un instant la médecine, l'obsrrvalion exacte et rigoureuse des faits. La gastrique aigué ne se manifeste guère, en effet, que sous l'influence de l'action des substances toniques irritantes, des alcoolique» pris ru quantité excessive, de rous nu violences ouvres sur la région épigastriqiie. Ou l'a vue, mais dans de rares occasions, se développer spontanément à la suite d'émotions in arales vives, d'un violent accès de colère, par exemple. Elle resulle eiitin quelquefois de la ré|tercussio:i d'une affection goutteuse ancienne; c'rst ce que l'on appelle

gnullr rtmonlt't Le tiansporl metastaliqu d'un exanthème a pu aussi dans quelque* cas produire le moine effet. — Quoi qu'il eu soit, voici quels sont les Symptômes auxquels on reconnaît la gastrique arguë : dans les cas où la gastrite est le rétul'al d'un empoisonnement, ou de l'action d'une sub-tanee irritante ingérée il ms festonne, les phénomène» infl imm.itoircs locaux débutent d'emblée ; mais il n'en est pas de même lorsque la gastrite nail spontanément, lorsqu'elle est idtopnlli'gue, ainsi que s'expriment les pilliologistc*. Dans ce dernier cas, ce font les symplomcs généraux qui ouvrent h scène. Après pu sieurs jours d'abattement el de malaise, il survient de la fièvre, des douleurs épigastriques. drs vomissements, puis la douleur épigasliuic augmente graduellement ; e.le devient très-vive, et s'étend dans les byporon lres; elle remonte souvent aussi le long de l'ipsophage. jusqu'à la gorge. 06 les malades éprouvent une sensation de sécheresse et de chaleur ardente. La soif est vive el presque continue, l.cs substances ingérées dans l'estomac vint presque toujours r"jolées aussitôt ; des vomissements bilieux ou muqueux ont lieu fréquemment, les efforts auxquels ils donnent lieu de la pari de l'rstumae sont extrêmement pénibles et douloureux. \a langue est ordinairement pale a sou limbe, el rouge sur srs bords rt i son extrémité; elle devient complètement rouge dans toute son étendue, et sèche vers la fin de la maladie. Cet étal rst toujours accompagné d'une lièvre vive. Li peau est chiude el sèche ; la face est rarement animée, elle esl même le plus ordinairement d'une grande pâleur. La respiration esl gênée, douloureuse, pir suite des vuiiusso.iienis du diaphragme, qui, chaque fois qu'il s'abais-e, comprime l'estomac. Il survient quelquefois une petite toux sèche, très-pénible et très fatigante. l-c ventre est déprimé, les selles sont ordinairement supprimées; enfin la tête ellc-mcnie est e'iaude et douloureuse. La gastrite est assit rarement mortelle Quand elle cause II mort, c'est ordinairement par la perforation des membranes de l'estointr; elle survient alors tres-rapilciiicnl. plus vinrent la terminaison est heureuse, et a heu par résolution. Quelquefois l'étal aigu se dissipe, mais incomplètement, el l'iulliiiniitioii passe a l etil chronique. — l,c traitement dr la gis! rite aigu1 est des p us simples. I*e premier préceptc est «le douuer a l'inOainnulon le temps (M2) EMT0HAC — de se ralmer d'ellr-même par Ir repos complrl de l'organe, c'est-à-dire par l abslinrrrr. Ici la diète rst do la plus grande rigueur La srrnnlr indication consiste à favoriser la trudanec qu'a rinflaniinatini à se terminer par résolution. Un remplit Mte indication par les saigm es générales el loralrs application de S.111--11. v ,,, ,1,.

ventouses scarifiées sur la région épigastrique). et les laissons guérir (et non pas
 murilagiueurs. — L'indigestion chronique de l'estomac (gastrite
 chronique) succède quelquefois, comme nous l'avons dit, à la gastrite aiguë
 ; mais le plus souvent elle survient spontanément et se manifeste sous la
 forme chronique dès le début, Kilo ne s'accuse pas, à beaucoup près, par des
 signes aussi évidents que la gastrite aiguë; ses symptômes se bornent à
 plus souvent à des troubles fonctionnels de la digestion. Dans beaucoup de
 cas les malades commencent par ressentir la pesanteur et de la douleur
 dans l'estomac après l'ingestion des aliments; la digestion est pénible, l'appétit
 presque nul ou très variable; les malades éprouvent une sensation vague de
 faim, mais cette sensation n'est réellement pas celle qu'ex prime l'estomac
 dans l'état de santé. Aussitôt que les malades ont satisfait ce besoin factice,
 ils éprouvent ni de la pesanteur, ni de la gêne dans l'estomac, des éructations, des
 vomissements. En un mot tous les signes d'une digestion laborieuse et
 imparfaite; ils sont habituellement tourmentés par une soif vive. Ils souffrent
 souvent de vomissements et des douleurs épigastriques. Ces douleurs sont
 variables: ce sont tantôt de légers tiraillements, des crampes, tantôt une sensation
 de constriction à la base de la poitrine: quelquefois la douleur s'étend à toute
 la région épigastrique, et jusque dans les hypochondres; d'autres fois, elle se
 borne et reste au niveau de l'ombilic pylorique de l'estomac ou à son
 grand cul de-sac ; quelques malades enfin ressentent en même temps des
 douleurs dans la région scapulaire. «Entre les épaules. La langue
 n'offre souvent aucune modification ; le plus ordinairement cependant elle
 est d'un rouge vif à sa surface La bouche est souvent chargée
 d'aphtes. Les malades sont presque toujours constipés. Cet état
 s'accompagne rarement de fièvre ; souvent il se manifeste parfois une
 légère surexcitation fébrile pendant la digestion, et surtout après le repas du
 Soir. Souvent les malades sont incessamment tourmentés par une petite toux
 sèche, à laquelle on a donné à cause de cela le nom de toux gastrique. —
 L'indigestion chronique de l'estomac réagit à la longue sur toute
 l'économie par la continuité des souffrances qu'elle occasionne, et surtout
 par la difficulté des digestions et le défaut d'une suffisante réparation. Aussi
 les sujets qui en sont atteints ne tardent-ils pas à s'affaiblir, à maigrir et
 tomber dans un état de marasme et de mélancolie profonde. Lorsqu'on ne
 parvient point, par un régime et des moyens appropriés, à arrêter les progrès
 de la gastrite chronique, la mort finit, au bout d'un terme plus ou moins
 éloigné, par en être l'issue inévitable. soit par le fait de la désorganisation

profonde qui détruit l'organe, soit par l'épuisement graduel des forces. — Toutefois elle n'a pas toujours lieu, alors même que la maladie est abandonnée à la nature; il arrive quelquefois qu'elle se termine spontanément par résolution : mais plus souvent elle persiste, et les malades sont pendant tout le reste de leur existence en proie aux souffrances et à une dyspepsie inséparables de cet état. — Le traitement de la gastrite chronique est à peu près le même que celui de la gastrite aiguë, sauf que les émissions sanguines locales seules conviennent, et que la diète ne saurait être aussi rigoureuse. — Douleurs de l'estomac, caractérisé par une lésion spéciale de la sensibilité de cet organe. Bien que la douleur soit le symptôme dominant et le plus constant de la gastralgie, et qu'il en constitue même le caractère essentiel, elle est excessivement variable. Une dans son intensité que dans ses caractères. Aussi serait-il extrêmement difficile d'en faire une description générale. Il y a beaucoup de malades éprouvent de» besoins qui simulent parfois le sentiment de la faim ; ils se plaignent de tiraillement» d'estomac, de faiblesse générale; seulement ils n'ont pas l'appétit qui accompagne ordinairement la faim réelle. Cette espèce de gastralgie est presque toujours calmée, momentanément du moins, par l'ingestion d'une certaine quantité d'aliments ou par des boissons rafraîchissantes ; mais aussitôt que la digestion en est faite, au bout de quelques heures la douleur revient, et c'est encore à l'aide du même moyen qu'on la fait cesser ; d'ailleurs cette douleur est vive, brûlante ou déchirante; elle rappelle, en un mot, l'état inexprimable de souffrance et d'anxiété que produit instantanément une chute violente sur le ventre, ou un coup reçu à l'épistome; elle est alors accompagnée, soit de simples rapports morbides

Digitized by .Google

The text on this page is estimated to be only 14.30% accurate

ESTOMAC. (363 ; acide», soit de sécrétions et tir vomissement* de fluides rasl rique* et bilieux. Dans lotis les « ai, elle se développe |r plus souvent te malin, 50 Iroutc reproduite nu exaspérée par h moindrecausc. niais surtout par quelque secousse munir un pen vive connue par une fraveur.un axes de jtue, un excès vénérien, un trawii un peu (rop eoilinu du cabinet ; c. qui fait que le malade talion.- toutes ses sens lions à I estomac : mai. «bus aucun as elle .. a un caranère franchement inflammatoire, et h pression, loin r|.. I augimmler. la diminue I rès-souvcul la langue conserve sou elal naturel, ou est seulement hluiehc: le plus Jouicnt, il y a constipation opiniâtre; le pouls est ordinairement lent, déprime, et souvent iulcrmiilcnl : les idées sont presque toujours Irisles. et le carartère ir..seili!e.— La gastralgie a, comme on le voit, plus d'un point de roulait avec la gastrite, avec laquelle on pourrait qui Iquefois II confondre: mais, en aii.il) saut aie.- soin les symptômes de ei-s deux aff-cttons, on trouve néanmoins de» différences assez tranchées pour éviter évite confusion. Ainsi d une part, pour la douleur on remarquera q,, e!le est aiguë, derlnranle, inlernutlente' moins vive après le rcpnns, et qu elle diminue par la pression, dans la gastralgie; tandis que dans la g.»!rilc, elle est plus sourde, plus ot.l use dans I- principe, elle est nmtmiie , plus vive après le repas, et augmente par la pression, l'.mr re qui Ml des fonctions de I estomac , il.ms la premier.' il v a désir des aliments de haut soûl et des boisson» alcooliques", saveur aride, bâillements fréquents vomissements rtiukurux soif nulle ou ordinaire, constipation Iriquenlc. battement, exagères de lepigastrc; dans la se.uwle clnigucmciil pour I. « Mimeiilsrl les boissons Spint lieuses, saveur amère. vomissements damnent,, soif augmentée, dhrree habituelle, glaireuse et même sanguinolente, bjltcmciilsepiiraslriques naturels Folio pour symptômes généraux, dans l une il n'y a ordinairement pas de lièvre, et. quand « Ile existe, elle es' iulerinillcutc; l'urine estrlaire, lâcha' aaleur.lcla pen,, naturelle, la phyiii , peu altérer, et I BmaigriSScinenl peu sensible; dans (autre la , bevre est fréquente et r nue, I urine colorée et peu .ihon- | dante, la chaleur de la peau augmenta, le teint décoloré et | M lace Knppee, I amaigrissement prononcé d rapide _ Qoan| I aux causes de la gastralgie, elles sont encore plu< dirTérentes de celles de la gasinl ,e ne le sont les svinplomes de ces deux affections Ces causes sont do reste irc-s-nomhrcuscs et ires-varices. Lest la I qui n'est point satisfaite, ou qui ne I est

m assez | romplemenl, ni assez souv. m ; c'est l'action de certains corps
 étrangers sur la membrane muqueuse de l'estomac, tels que des vers, des
 substances toxiques, mais de peu d'énergie ; c'est un brusque
 refroidissement pendant le travail a . • V*'''''''''' ceu'''1 'le brusques variations
 atmosphériques dont l'influence se fait sentir principalement sur les rentres
 nerveux épigastriques : c'est en lieu loin I • cortège des affections morales, ou
 affectives, les excès des travaux intellectuels : quelquefois une affection de
 l'encéphale qui retentit symmétriquement sur l'estomac. C'est surtout, chez
 les femmes, toute la période de la vie qui est malade. et particulièrement les
 leucorrhées. les fluxus blanches, qui produisent presque toujours une
 persistance une foule de symptômes nerveux en l'un desquels figure
 par sa plus grande fréquence la gastralgie — fions besoin à entreprendre
 de parler du traitement de cette maladie, non qu'elle soit en réalité au-
 dessus des ressources de l'art, mais à cause de la difficulté il émettre
 aucun précepte qui soit susceptible de s'appliquer, nous ne dirons pas à
 tous les cas, mais même à un certain nombre de cas analogues. En effet, ,
 il est quelque chose de plus, variable que le symptôme de la gastralgie et
 son caractère, de la douleur qui en constitue le principal phénomène, c'est le
 choix des moyens et des thérapeutiques, qu'il convient d'opposer à
 la maladie, et en est, à cet égard, de la gastralgie comme de toutes les ma-
 ladies nerveuses. Chaque année, chaque phase de la période de la maladie,
 chaque saison, chaque âge, chaque tempérament, requièrent en quelque
 sorte autant de moyens différents Il est donc impossible de rien préciser sur
 ce sujet, C'est au tact du médecin seul qu'il appartient de saisir les mille
 indications diverses et souvent fugitive, qui doivent régler l'emploi des
 moyens thérapeutiques. — Telles sont les maladies voisines de la gastralgie
 • C- '•* IW SI"rio,,s "bligé, m organe. de jMrlerteTd^ver^d^^ Jesl lésions
 physique, ou traumatiques dont il peut également devenir le siège, telles
 que le cancer, le ramollissement, les plaies, les hémorragies, les
 déplacements, hernies etc • mais •ud, „dammrut de ce que les détails que
 nécessiteraient ces dosxipous nous entraîneraient beaucoup trop loin, ils
 offriraient nous raient trop peu d'intérêt pour que nous croyions devoir le
 mentionner ici. On trouvera d'ailleurs les données principales qu'il peut être
 utile de connaître sur ces lésions à l'occasion des différents termes qui les
 concernent. j tSTOMAC Proverbialement on dit ligurément, lia un estomac d'
 aulrurAe, H di9ért,ait h frr, se dit d'un homme qui mange beaucoup
 souvent. — Estomac se prend aussi pour la partie extérieure du corps qui

répond a la poitrine et à l'estomac, Il Signifie également, dans les volailles et dans les autres oiseaux; seau que l'on mange, la partie antérieure de l'animal, après laquelle les cuisses et les ailes ont été levées. Il ne se dit que de viandes cuites. H. F. STOSI. i. Qi KB (S'i, v. pron. se tenir offensé de ce qu'une personne a dit ou fait, le trouver mauvais. Ce mot est familier. K. STOSIPE, s. f. peint.), petit instrument fait de papier ou de peau roulé, et taillé en pointe à ses extrémités, dont on se sert pour étendre le crayon ou le pastel. Il signifie aussi quelquefois l'ouvrage exécuté par ce moyen; ou dit une estompe, une belle estompe, [M]ettre un dessin, un beau dessin fait à l'estompe. Evrard Pt. R, y. ». peint, i, étendre le crayon ou le pastel, au moyen d'un petit loup en gros papier, en peau, en colon, que l'on appelle estompe. L'estompe prend la forme d'un rouleau terminé en pointe, et plus ou moins gros Selon le plus ou moins de délicatesse de l'ouvrage. Ce procédé, plus prompt que celui des hachures» (pour produire les ombres et les demi-teintes), fournit aussi le moyen de varier le travail et de lui prêter une agréable apparence de facilité. f. stor. i. Kan- Kmibi; ks), jurisconsulte et publiciste hrfwii, né à Schweibitz en IGim, fut fait professeur de droit à Cuius en IT2C, et à Marbourg en 1720, après avoir exercé diverses fonctions à Léna et à Ransfort-sur-l'Oder. Il mourut chancelier de l'université de Marbourg en 1775. Voici ses ouvrages principaux : I° *Leçons de perfectionnement des principes de lime*, de II nvm, dr, M-ii/- i° *rr /< de II m lui* ■ *bourg An* imch, liessrn, 1728, in-8°*; *2° Pelit Erritf ehoiit, ibid., 17. VJ. ÔH, T° vol m 8°*; *3° Liberté de fKijlite allemande d'entreprendre l'empire ijrmiinique et ôl enur de Hume Francfort -sur-Mayu, 17i.n, in-8°*; *4° plusiirs .Voi/cn sur rélabbsseuieil el l'histoire de l'université de Marbourg. sur la valeur de* monnaies du Itlun au 17° siècle qui ont eu cours de 1782 à 1811*», etc., dans les Mémoires littéraires, dr Marbourg; *5° L'estigiu jurii Orriminiri tn jure canonico. Marbourg. 1711*»; *ibid.. 17.°. 0, in-8°*; *6° S* Af juribm epitenp, rotholin in (iermnnin, Léna . 1772, in- 1°*; *7° De D.vorfo præsertim prersonurum divrsset nligiunis il/uslrium in litimnia, Marbourg, 1747, in-1°*, etc. FJTTOT: rr ADE, s. f. (tuitine; . façon d'accommoder les viandes en les faisant cuire dans un vase bien Uriné. — On dit aussi quelquefois, ttouff-tde . Fvni BMM. i. Jean d';. mort en 1777, est célèbre par l'insurrection avec laquelle il défendit l'église contre les Flamands. François I° le nomma sous-gouverneur de l'Alsace, et général des linaniers aux provinces de Picardie, Champagne et Brie. Kn 1789, il succéda au cardinal de Fleury comme amluss-vleur en Angleterre, et Henri II lui

donna une pension de deux mille livres. F.HTOI RVIFI. Int 13 MARIE, MANUI's d'i, lieutenant général, naquit le 7 mars 1707, en Picardie, d'une noble et riche famille. Ayant embrassé la carrière des armes, il entra dans les mousquetaires, devint ensuite et successivement officier supérieur dans la gendarmerie, (colonel en Second au régiment de Conti, brigadier, et colonel du régiment de Pologne, cavalerie. Nommé membre des notables en 1787 il fut député par la noblesse du Calvados aux états généraux en 1789), et vu, non dans le sens d'une licence aveugle et anarchique, mais pour une sage liberté qui, sous une monarchie modérée, put corriger quelques abus inévitables sous toute espèce de gouvernement. Dans la mémorable séance du 4 août, il renonça, pour lui et pour sa famille, aux privilèges nobiliaires, et à tous les droits féodaux, et se rallia à celui de l'âge de la province d'Artois: mais il défendit le, privé; l'abolition du Calvados dont il pouvait croire que la France était entée. Le 14 août de sa province ayant été s'opposer secrètement à l'exécution des ordres de Fils les défendit énergiquement. et, le 18 mai 1790, il demanda fût rappelé à l'ordre pour avoir insulté la loi. Les couvents venaient d'être supprimés, et l'on aux états et l'usage de l'ancien régime, lui personnel roi. Les couvents venaient d'être supprimés avait accordé aux différents religieux une modique

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.11% accurate

pond: IIH'I qui Cill session. d'Eslour réitérai des arme
ESTRADIOTS. (»»»» qu'on ne payait |mis: d Kslourmcl s éleva contre
c.luuhli impardonnable, et sollicita, quoique m tain, l'exécution des dcocts.
Il demanda el obtint, en mars «191. la mise en liberté de MM d'Haulifcuille,
arrêtés illégalement à Saini-Germain Peu de jour» après, il combattit le
projet de loi qui fixait lu rèsidenée du roi. el dénonça la corrcs|iondane
qu'entretenaient le» soc'ielés populaires avec le» divers corps d'armé":
rorrestil une inliiiilè de désordres A la lin de la el fui rmployè [uir le roi
comme inspr leur générai désarmées, el servit ensuite dans relie du Nord,
sous les ordres du général l.uslinc. Bientôt la nicsurcdigcnn- s'élablil enlre
lui el re rîirf, qui l'arrosa des revers de l'année. D'Eslournirl se juslifia, rl un
décret du «îf. niai déclara son innocence Pendant le résin e de la ttTTtui , il
put échapper aux persécutions; il demeura ignoré sous ir consulat, el ne
paru! sur la scène politique qu'au monieid où Na|Kileon devint empereur II
oMint alors la iroix d'honneur, el Tut nommé par îe dèparlrmrnl de la
Somme icn iscii. député au cx>r|>s législatif, où il fut réélu en IHI I ; il en
faisait partie en 181 1. Il fut un îles premiers à adhérer a la déchéance de
Bona|iar[e el au retour de ses princes légiliim s A l'époque où Na|>oléou
reparut île tn mars !»!".>; sur le sol de France, accablé de chagrins cl
d'iulirmilés. il se relira des affaires; el, heureux par le souvenir des services
nombreux qu'il avait rendus à sa pairie, il mourut le 13 décembre I8iô, âgé
de plus île soixantedix-neuf ans. Il avait alors le grade île lieutenant général.
D'Eslourmrl a publié : Recueil dis opinions émises à rassemblée
constituante, et compta rendus à met commettants, Paris. <8II, in -8".
ESTOîTKVii.i t: fit n i ai vie r>' , cardinal, archevêque de Rouen, était fils
de Jean d'Cstoutcvillc, d'une ancienne et illustre famille de Normandie. Il
fui chargé de commissions importantes sous lrs régnes de Charles VII ride
louis XI, réfurma l'université de Pari» . fut grand partisan de la pragmatique
sanction , et protégea les savants. Il mourut à Home, étant doyen des
cardinaux, le Si décembre l (85. à quatre-vingts ans. Outre l'archevêché de
Itouc. il possédait six évéchés, lant en Fr-iiec qu'en Italie, quatre ahbnves
et trois grands prieurés; mais il eu employait la meilleure partie k la
décoration dis églises dont il élail chargé, et au soulagement des pauvres. Cr
lut lui qui commença le bi-au château de tiailluu. Il a paru en 17HK un
prétendu Mage de ce cardinal, barbouillage philosophique, sur lequel ou

aurait l'orgueil de le juger. La suffisance du siècle croit honorer les grands hommes des temps passés en leur donnant les traits qu'ils n'eurent jamais et qu'ils auraient rougi d'avoir. estrade, s. f. chemin. Il n'entre que dans ces locutions, usitées autrefois parmi les gens de guerre: Battre le siar, parcourir la "atnpagne, aller à la découverte pour connaître la situation, les mouvements de l'ennemi; el. Hatturi d'estrade, gens détachés d'une troupe pour aller à la découverte. Ualtrun d'estrade se dit encore, familière ment, de ceux qui perdent leur temps à courir les grands chemins. - Kstiiah. se dit aussi, d'une élévation sur le plancher d'une chambre, d'une salie, etc. EXTRADE, s. f. {arrk.it.). surélévation du plancher dans quelque partie d'une chambre, ordinairement pour placer un lit. un trou, ou une suite de sièges. L'estrade a pour but de mettre en évidence les objets de pair les objets, et surtout les personnes qu'elle est destinée à recevoir. Par extension on appelle estrade, l'enceinte formée d'un balustrade dans laquelle est placé un M d'apparat, sans même qu'il y ait surélévation du plancher.

iGodefroi, COMTE de France et vice roi de l'Amérique, servit longtemps en Hollande sous le prince Maurice, auprès duquel il faisait les fonctions d'agent de France. Il se montra à la fois bon capitaine et grand négociateur. À son retour à Paris, il fut envoyé à Londres en MCI, avec la qualité d'ambassadeur extraordinaire. Il soutint avec une vigoureuse fermeté les prérogatives de la couronne de France, contre l'ambassadeur de Walieville. l'ambassadeur d'Espagne, qui avait voulu priver le pas sur lui. La route d'Espagne passa l'année d'après en Hollande avec la même qualité, et y conclut le traité de Utrecht. Il ne se distingua pas moins en 1073, lorsqu'il fut envoyé ambassadeur extraordinaire aux conférences de Nimègue pour la paix générale. Il mourut en 1680, à «soixante-dix-neuf ans, car il venait d'être nommé gouverneur du duché de Chartres.

ERTK adios («rf »ti«t», en italien stradiotti). C'était le nom qu'on donnait généralement à la cavalerie albanaise (f. Alba à la Cavalerie;; qui servit en France au 18^e siècle. L'escadron) EST BEES. diots étaient armés comme les chevaux-légers (F. ce mot, si ce n'est qu'au lieu des avant-bras et gantelets, ils avaient des manches de gants de mailles. le pice large au côté, la masse à l'arçon, et la lanière au poing. Celle espèce de dard était longue de dix à douze pieds, et ferrée par les deux bouts. La colle ou soubresole d'armes des estradiots était courte et sans manches. Au lieu d'ornement, ils portaient comme enseigne une longue banderole au bout d'une lance. On pouvait leur faire du pied à terre, et avec les tigeaux ils faisaient la fonction de

piquiers contre la cavalerie Un de leurs principaux exercices était de se servir aillroicntenl de celle arme cl à toute main , en donnant tantôt une pointe . tanlol de l autre. Armes à la légère, rompus aux fatigues, el moulés sur des chevaux turcs, ils étaient re que sont aujourd'hui nos hussards Ksi II \«tt\ Autan.', nom français cl vulgaire de l arïrmiUa dracunc«las Linné. ksi IUMArux, s. m. sorte d'épée à deux Irai» liants qu'on portait anlrefois. Il n'est plu» usité que dans celle locution, l'tt covp f/Vjfrfinuf'.n, un coup du traiirbanl de l'epée. tsTHAtlAriiNXF.il. v. n et a. donner drs coups d'estramaeon. Il rsl peu usité, el ne s'emploie plus guère que par plaisanterie. ESTRAX, s. f. (marine), plage, cote plate el sablonneuse. estrapade, s. f. supplice qu'on faisait souffrir a un rriminel, en l'élevant au haut d'une longue pièce de bois, les mains liées derrière le dos avec une corde qui soutenait loul le poids du corps, et en le faisant tomber avec roideur jusqu'à deux ou trois pieds de terre. Il s'est dit aussi de l'espèce de potence ao tiaul de laquelle on élevait un criminel pour lui donner l'estrapade — Double, triple estrapade , tour que font les danseurs de corde, en passant deux ou trois fois tout le corps entre leurs liras el la corde qu'ils tiennent. Esthapader, v. n. faire souffrir l'estrapade. KSIRapanser, v. a. {manège), fatiguer, excéder un cheval, en lui faisant faire un Hop long manège. entrées (Jeax »'. , grand maître de l'artillerie de France, né en 1180, d'une famille distinguée rl ancienne, mort en I5B7, à quatre-vingt-un ans, fut d'abord page de la reine Aune de Bretagne. Il rendit de grands services aux rois François I" et Henri II. C'est lui qui commença à mettre l'artillerie de France sur un meilleur pied. Il se signala a la prise de Calais en l&.'.8, et donna dans plusieurs autres occasions des preuves d'intelligence cl de courage. On dit qiiec'esl le premier gentilhomme de la Picardie qui ail embrassé la religion prétendue réformée (il existe bu Distours des v>ltei el châteaux, forteresses battues, assaillies, prises sou* Jean d'Eslrèes, grand mnitre de f artillerie, par Fr. drla Treille, Paris, IM13). estrf.es ;Fka>ç/iis-Anmrai. d), duc, pair et maréchal de France, né en 1575, en brassa d'abord l'élal ecclésiastique, et le roi Henri IV le nomma à levèchè de Laon; mais il quitta cet évérhé pour suivre le parti des armes. 11 se signala en diverse» oo asions. secourut le duc de Mantooe en I6'16, prit Trêve», et se distingua par son esprit autant que par sa valeur Nommé en 10MI ambassadeur extraordinaire à Home, il soutint avec honneur les intérêts de la couronne, n pas avrr prudence. Ses brusqueries et son humeur violente le brouillèrent avec Urbain VIII et avec ses neveux. On fut contraint de le rappeler. Il en

eut un si grand dépit, qu'il refusa de venir à la cour rendre compte de sa conduite. Il mourut à Paris en 1070, à quatre-vingt-deux ans. Le maréchal d'Estrées était plus propre à servir le roi dans la tête des armées que dans une négociation épineuse. Non content de faire respecter son caractère, il voulait faire craindre sa personne. Il était frère de la belle Gabrielle d'Estrees, que Henri II aurait épousée si la mort ne l'eût enlevée. Nous avons de lui : 1° des Mémoires de la régence de Marie de Médicis ; 2° une Relation du siège de Mantoue, en 1050 ; et une autre du Conclave dans lequel le pape Grégoire XI fut élu en 1268. Il règne dans ses divers ouvrages un air de vérité qui fait favorablement au jugement de la franchise de l'auteur ; mais son style est si incorrect qu'il prouve que le maréchal ne savait pas aussi bien écrire qu'il combattait. ESTIÈRE-S 'CÉSAR' , cardinal, abbé de Saint-Liermain des Prés, né en 1628, fils du précédent, fut élevé sur le siège de taon ou l'Ur. après avoir reçu le bonnet de docteur en Sorbonne. Le roi le choisit peu de temps après pour médiateur entre le nonce du pape et les amis des quatre évêques d'Aleth, de Beauvais, de Pamiers et d'Angers. O'Ksires avait l'art de ramener les esprits les plus opposés, de les persuader et de leur plaire. Ses soins procurèrent un accommodement, qui donna à l'Eglise de France une paix passagère, parce que les esprits qui la recevaient avaient maieiii la guerre. Le cardinal d'Estrees passa ensuite Digitized by Goo

The text on this page is estimated to be only 20.36% accurate

(360) dans la Bavière, où Louis XIV l'envoya pour traiter le mariage du dauphin avec la princesse électorale, et pour) ménager d'autres affaires importantes. Il se rendit quelque temps après à Rome, y soutint les droits de la France pendant les disputes de la régale, et fut chargé de toutes les affaires après la mort du duc son frère en 1650. || accommoda celles du clergé avec Rome, et eut beaucoup de part aux élections d'Alexandre VIII, d'Innocent XII et de Clément XI Lorsque Philippe V partit pour le trône d'Espagne, le cardinal d'Esstrées eut ordre de le suivre pour travailler avec les premiers ministres de ce prince. Il revint en France l'an 1703, et mourut à son abbaye en 1711, à quatre-vingt-sept ans. Le cardinal d'Esstrées était très-versé dans les affaires de l'Eglise et dans celles de l'Etat. A un génie vaste il joignait des manières polies, une conversation aimable, un caractère égal, l'amour des lettres et la charité envers les pauvres. K. V. R. f. c. l. : s. G. i. B. U. I. E. l. L. t. h. ;, 'ceur de François- A. il. n. i. l. * 1 d'Estrees, reçut d' la nature tous les dons qui peuvent enchaîner les mœurs Henri IV, qui la vit la première fois en 1501 au château de Fontenay-le-Comte, où elle demeurait avec son père, fut si touché de sa liaison séduisante et des agréments de son esprit, qu'il résolut d'en faire sa maîtresse favorite. Il se déguisa un jour en paysan pour aller la trouver, passa à travers les gardes ennemies et courut risque de sa vie. Pour la voir plus librement, il lui fit épouser Nicolas d'Amenai, seigneur de Liancourt, avec lequel elle n'habita point; expédient qui ne put lui faire oublier la mort funeste de son père, en l'absence de cette liaison scandaleuse. On prétend qu'elle fut empoisonnée par le riche (inconnu) Zamel. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle mourut dans des convulsions épouvantables. La fille de cette femme, une des plus belles de son siècle, était toute tournée le lendemain de sa mort, et le visage si défiguré, qu'elle n'était plus reconnaissable. De toutes les maîtresses d' Henri IV, c'est celle qu'il aima le plus. Il la fit duchesse de Nemours. Il eut d'elle trois enfants : César, duc de Vendôme; Alexandre, duc de Beaufort; et Henriette qui épousa le duc d'Elbeuf. K. S. T. R. K. K. N. \ h. i. ' u. t. \ l. A. N. i. h. d.), ne succéda à Jean, comte d'Estrees, son père, dans la charge de vice-amiral de France, qu'il exerça avec beaucoup de gloire dans les mers du Levant. Il bombarda Barcelonne et Alicante en 1697, et commanda en 1697 la flotte au siège de Barcelonne. Nommé en 1701 lieutenant général des armées navales d'Espagne par Philippe V. qualité qu'il joignit à celle de

vice amiral de France, il réunit les flottes espagnole et française. Deux ans après il fut fait maréchal de France et prit le nom de maréchal de Cirurrei. Cette dignité fut suivie de celle de grand d'Espagne et de chevalier de la Toison d'or. Il les méritait par une valeur héroïque, mais prudente, et par les qualités d'homme préférables à tous les talents militaires. Au milieu des occupations bruyantes de la guerre il avait cultivé les lettres. Il mourut à Paris en 1757, à soixante-dix ans. Il ne laissa point d'enfants de sa femme Fucrc-Felicitè de Noailles. Sa fille éteignit le titre de duché-pairie attaché à la terre de Cosvres, dans le Maine, depuis 1015. Ses biens passèrent dans la maison de Louvois par sa sœur qui avait épousé le marquis de Courlanvaux. Louis XVIII, duc de France et de Normandie, naquit à Paris en 1715, de François-Michel de Tellier de Courlanvaux, capitaine-colonel des Cent Suisses, et de Marie-Anne-Cathérine d'Esclapart, fille de Jean, comte d'Esclapart, vice-amiral et maréchal de France. Il fit ses premières armes dans la guerre passagère que le duc d'Orléans, régent, eut en Espagne, et servit sous les ordres du maréchal de Berwick. Parvenu par ses services aux grades de maréchal de camp et d'inspecteur général de cavalerie, il se signala dans la guerre de 1741. On se souviendra longtemps du blocus de Fribourg, du passage du Mein à Selz, de la journée de Fontenoy, du Siège de Maastricht de celui de Charleroi, etc. Il eut la plus grande part à la victoire de Lawfeldt; et le maréchal de Saxe diverses occasions, les manœuvres les plus nouvelles. La guerre ayant été allumée en 1756, V, qui l'avait honoré du bâton de maréchal le 31 IV 1757, lui donna le commandement de l'armée d'Allemagne, forte de plus de cent mille hommes. Le général montra au monarque le plan des opérations, et ne craignit point de lui dire : « Aux premiers jours de juillet, j'aurai conduit l'ennemi au-delà du Weser. et je serai prêt à pénétrer dans le pays d'Hanovre. » Non content de tenir parole, il livra bataille au duc de Cumberland, et remporta la victoire le 30 juillet à Haslembeck. La perte fut cependant presque égale de part et d'autre ; mais les Hanovriens, découragés, hésitèrent à prendre Hameln, et se disposaient à abandonner l'électorat, lorsque M. de Kichlieu vint relever M. d'Esclapart. avant qu'on sût à la cour des nouvelles de sa victoire. Les courtisans l'accusaient de lenteur. Après la bataille de Fiesbach que les Français perdirent, ils ne firent qu'essayer successivement de nouveaux malheurs. On avait les yeux tournés sur M. de Siles, comme seul capable de rendre aux armées françaises la gloire qu'elles avaient perdue. Mais son grand âge, ses

inlirnulés, ne lui permirent pas de reprendre le commandement Cependant, après la défaite à Miiideii en 176V, il se rendit de nouveau à l'armée, pour y conCCrIcf avec M. de ConladeS le reste des opérations de la l ampagne; el les Français le virent partir avec regret au mois de novembre, sans prendre le cuniinaiidement de l'armée. Il obtint h brevet de duc en 1701, el l'Etal le perdu le 2 janvier 1771. KHTB 11 VI a lit' H A , une des six div isions géographiques du Portugal . bornée au nord par celle de Beira , a l'est cl au sud parcelle d'.Wriilè.o, à l'ouest par l'Océan. Elle a 00 lieues de long du nord au sud , 30 dans sa plus grande largeur, el environ I.3UO lieues carrées. Ellr est iravcrsée.du nord-est au sudouest, par li s dernières ramifications de la Sierra-d'Estrella , et arrosée par plusieurs rivières assez runsidérables, lellesque le Tage, la Z.eière, l' A lin inior , ele Le climat en est fort doux et le sol très-fertile : il est ficl.eux que l'agriculture soil négligée. On y récolte des vins excellents : les plus renommés sont les Uucellas cl le Carravcllos. Ce pays est trop deliciu 'ux pour que tous les habitants se livrent au commerce ou à quelque Industrie un peu étendue; ils n'exploitent guère que le sel qu'on relire du Salado. Celle portion rlu royaume comprend tt romarras, el compte environ 8S7,000 habitants j chef-lieu, Lisbonne s KSTHK.vi ai>i HA , capitainerie générale d'Espagne, bornée au nmrđ par celle de la ViriUc-Caslille; à l'est, parrellede la.Nouvelle-Caslille : au suil, par celle de l'Andalousie, rl a l'ouest par le Portugal. Elle a environ t'O lieues de longueur du nord au sud , ||0 lieues dans sa plus grande largeur de l'est à l'ouest, et 2,518 lieues carrées de superficie. Elle est traversée par deux grandes chaînes de montagnes : la Sicrra-Moréna el la Sierra de Uuadalupc. Ses rivières principales sont le Tage et la l'uiadiaua. La fertilité du sol est Irèsgrande; mais malheureusement l'agriculture est complètement négligée. Le froid en hiver s'y fait rarement sentir. Les chaleurs en été y sont si fortes, qu'elles occasionnent des fièvres lrès-dai:gcurs. La sécheresse ordinaire dans celte «aison est balancée par d'abondantes rosées L'industrie di s habitants se borne à la fiibrii atim de draps communs, de cliapeaux, de ruban* de soie, de savon, etc. Le chef-lieu est fladaïux. » vi Kl vio/. , ville furie du Portugal (Alenléjo] , a 10 lieues un quart uord-rst d'E\ora. Ou y remarque la grande place où s'élèvent de superbes bâtiments de faïenceries, où l'on fait ces vases en terre poreuse dont ou fait usage en Espagne cl en Portugal pour entretenir la fraîcheur de l'eau. On truuedans les environs des carrières de marbre. 0.270 habitants. KSTHOPE, s. f. (twrrift*). L'est rope cous sic en

un lien dont on développe une poulie, dans une direction perpendiculaire à sa gorge; c'est une sorte de ceinture qui la serre, et qui est bridée ou amarrée nu-dessus ou au-dessous de la caisse. L'esI rope est généralement fourrée, et près de la bridure elle porte un croc ou un anneau en fer, nommé rosse, qui sert à l'accrocher ou à la fixer en un lieu désigné pour son alion. Certaines poulies sont rstopées avec un cordage épissé; d'autres ont une rstroke en fer, et portent le nom de poulies ferrées. Au lieu d'une cosse simple, il y a quelquefois deux cosses l'une dans l'autre, ou bien un Iwul de cordage, nommé fouet, qui sert à remplacer le croc, à l'effet d'attacher la poulie sur une manivelle [F. Pol l.IKs;]. On nomme aussi des tréteaux ou des seaux, les petits bouts de cordage épissés par leurs deux extrémités, qui servent à retenir les avirons sur les toiles, et des estropes de marchepieds, les élriers qui les soutiennent. *imltoPKH*, v. a. {marine, une poulie, c'est la ceinture de son eslupe. *BITSttMtt*, v. a. Mer l'usage d'un membre, soit par une bl Ktire, soit par SUC lotie coup. Il se dit, par extension, des maladies qui nient l'usage de quelque partie du corps. *Figurément*, en termes de peinture, de sculpture. *Ettropier* une figure, n'y pas observer les proportions. *Figurer*, en littérature, *Ettropier* un puni, si UM pensée, etc., en retrancher une partie dont la suppression altère le sens. *Figurer* et *familierment*, *Ettropier* un MM propre, le défigurer en le prononçant ou en l'écrivant. On dit dans le même sens, *Ettropier* les mots d'une langue. *imH»t'ii.s* [tvol.). Geoffroy avait ainsi Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.34% accurate

ilM.lt- (3*) pillons de jour dont lis ailes inférieures rc*tcnt horizontalenu ni s il liées cfalMt I é!al di« repos, lorsque le* supérieure* se rcti'%1 ni. I inné en aviil fait une m «lion «MM ta nom de piVW'CM» urtViWr*. Fabricius Us a compris pour I» plupart dans son genre ktfférU ;F. ce mol). rsTi nuKO.N. nripemer (:oo> 1. Les cslurgeons peuvent être ranges parmi le- plus grands poisson*; il* atteignent souvent en effet vingt cinq pieds de longueur ; ils ont beaucoup de r.i|tport* >tir les squalés, sans avoir en partage cependant ni leur puis inre ni leur férocité. Leur i hait plus délicate cl leurs muscles moins forts , leur (touche petite, munie seulement de cartilages plus DU moins durcis au lieu d'être année de dénis furies cl aiguë*, ne les rendent reiio i tables que pour le* poissons de petite I Aille ou sans moyens de défense. Les esturgeons Sont répandus ilans presque loûtes les mers, cl dans plusieurs grands fleuve*. L'espère la plus anciennement cl la mieux connue est l'rSTI lit.Mi* ordinaire . iteipenier siurio Linné, qui trouve dans presque toutes les contrées de l'ancien continent. Il ressemble aux squalés par rallongement de son cori*, la forme de la nageoire caudale , divisée en deux lobes inégaux , celle du museau dont I extrémité plus ou moins prolongée en avant « si aussi plus ou moins arrondie. Comme dans la piii|«irt des squalé*, l'ouverture de la bouche est placée audessous île ce museau avancé, des cartilage* assez durs garnissent ci s deux mâchoires, et tiennent lieu de dents; la lèvre Supérieure est ainsi que l inférieure divisée au moins en deux lobes inégaux. Entre cette ouverture de la bouche el du muSeau , ou voit quatre barbillons délié* ranges sur une ligne transversale, aussi éloignés de celle ouverture que de l'cvtréinilé de la léle. Os blâment*, irès-menus, trc*>mobilrs et un pM semblables à de* ver* . attirent souvent jusque près île la gueule do l'rsलग्रण de pçtil* possoiis imprudents, lorsque reliii-ei se cache parmi les algues marines. L'ouverture des branchies est fermée de chaque côte par un opercule, dont la surface >upérieure montra un grand nombre de slries plus ou moins droites, et reunies presque toutes dans un point commun et presque rentra) Des plaque» dures, également striée», forment plusieurs rangées SUC le corps de ce poisson. Ces plaques ravonuées elo*»eti*e*, qui l'on a nommées des pelils l oucher», sont un peu arrondie* dans leur contour, relevées dan* leur centre, el terminées dans la partie exhaussée, par une pointe ri courbée dirigée vers la quétte. La nageoire dors île, qui

commence par un rayon très-gros et très fort, est placée plus loin de la tête que les nageoires* ventrales et le lobe supérieur unie la caudale est en forme de faux . plus long et surtout plus large que le lobe intérieur. La couleur de l'esturgeon est blanchâtre, avec de petites taches brunes sur le dos et noires sur la partie inférieure du corps Ce grand poisson habite non-seulement l'Océan, mais encore la Méditerranée. la mer Noire et la mer Caspienne; et lorsqu'au printemps le besoin de poudre et de féconder se* cents l'aiguillon, il remonte les grands fleuves. On le rencontre particulièrement dans le Wolga, le Danube, le Rhin, l'Elbe et d'autres fleuves, où ils grandissent et s'engraissent considérablement; on en a vu dont le poids excédait mille livres.

E. n. titulus; m. > xs; : « « « / .). M. de Wainville a donné ce nom à un ordre de ses poissons dermoiloutis, lequel correspond à celui de l'union de l'uvr -, V. ce mot. IMI. v (finin, nom ancien de plusieurs lithymas, et particulièrement de l'« upkiirtia rtula. grande escuelle, et l'ituphufbiit cypnt i'nat, qui est la petite. On donnait encore le nom d'eau froide Hid'ra à l'apocyn, à la hurelle, a. < c! epiai lyriwa. ET. conjonction qui lie entre elles les parties* du discours, telles que les noms, les pronoms, les verbes, les adjectifs. Elle joint aussi les membres d'une période. Elle est quelquefois emphatique ou exclamative au commencement des phrases. Elle de b « i ire et de n'. e. se dit quelquefois, à la fin d'un récit, d'on conte, pour signifier que l'événement se termina par la Loire et par la rive. ET cetera, expression qui a passé du latin dans* le français, et qui signifie, Et d'autres personnes, d'autres choses* semblables; ou, et le n'est que qu'il est facile de suppléer, qu'il est inutile d'énoncer. Elle est quelquefois employée substantivement pour désigner cette expression même. Étable, s. m. ce qu'on paye pour l'attache, pour la redaction d'un cheval, d'un bœuf, etc., dans une écurie, dans une Étable. Les Ingénieurs* de* bœufs et des vaches sont consÉTABLI. de simples hangars établis dans les pâturages et qui servent d'abri aux animaux qui restent dehors la plus grande partie de l'année; tantôt, et ordinairement, ce sont des écuries permanentes faisant partie des bâtiments de la ferme. Les» établis ont grand besoin d'être aérées et sèches, et la plupart du temps elles peuvent lier contre ces* deux conditions. Le sol doit en être plus* élevé que celui de la cour, autrement les urines ne s'écouleront pas et le fond en est toujours fangeux. On n'est pas dans l'usage de paver les établis; en finisse et dans quelques localités, le sol est formé d'une certaine épaisseur de terre végétale battue qui s'imprègne journellement de* urine*, et que l'on enlève tous les

trois ans pour répandre sur le* champs comme engrais. En plusieurs endroits le fond est formé d'une rouclie de terre argileuse de huit à dix pouce* d'è|taissrur, battue avec soin, et sur laquelle on jette un lit de sable ou de cailloulis que l'on bat également. I» toutes le* manières le sol des étable* doit présenter une certaine solidité et être en état de résister au piétinement des animaux; il doit également offrir une petite régularité, sullisanle pour l'écoiilcinriil de l'eau, mais pa* trup considérable pour ne pas exposer le* vaches pleines a des avorlemcnls. L'élévation des étables doit être de dix à onze pieds, suivant la quantité de bétail qu'elles doivent renfermer; l'espace en largeur nécessaire pour chaque tête est de trois pieds et demi, ce qui fait treize pieds environ de longueur pour quinze vaches; la profondeur de l'étable peut être calculée . pour un seul rang d'animaux , à douze pieds, et pour deux rangs* à vingt. Les murs doivent être entretenus en bon état et blanchis au lait de chaux aussi souvent qu'il est nécessaire; le plafond sera fermé en plan comme il a été indiqué pour les écuries et par les mêmes motifs Il est toujours avantageux que la porte soit située entre le nord et le vent ; elle doit être large, pour que les vaches pleines puissent) passer sans être froissées; la température des étables étant toujours très élevée, l'entrée peut être fermée par une porte pleine qui ne se ferme que pendant le jour dans les grandes chaleurs , et par une simple barrière qui suffit pour empêcher de sortir les animaux qui se seraient détachés , et pour défendre l'entrée aux chiens, cochons, etc Les étable* seront munies d'autant de fenêtres qu'il sera possible , dans des directions opposées, si les localités le permettent : chacune se sera garnie d'un contrevent au nord du côté du midi, et l'on aura soin de les laisser fermés tout le jour [pour rendre l'étable moins claire et en écarter les insectes et les mouches; on devra en même temps ouvrir les croisées du nord. Outre ces ouvertures on peut pratiquer dans le plafond quelques ventouses qui laissent échapper les émanations des animaux et évacuer par le courant d'air qui s'y produit une partie de la chaleur, La nourriture des vaches est placée dans* de-s râteliers et dans* des auges basses que l'on nomme crèches. Ces dernières sont en pierre ou en bois* : elles reposent sur un contre mur. Elles doivent être entretenues dans une grande propreté La manière de distribuer le fourrage varie, et l'on a imaginé différents moyens pour éviter les pertes qu'il s'en fait presque toujours en le jetant dans les râteliers. Tantôt dans le mur même contre lequel sont appuyés les râteliers* on pratique des ouvertures par lesquelles on introduit

le fourrage; tantôt les râteliers* et les mangeoires ne sont pas appuyés contre les murs; on ménage derrière une galerie de trois, pieds environ par laquelle on fait le service très facilement ; si l'étable est double . la galerie est réservée dans le milieu, entre les râteliers. se trouvant placés* à droite et à gauche. En général l'inspection des localités laitières des moyens* économiques dont un propriétaire éclairé ne doit pas manquer de profiter. Les étables* occupées par des vaches doivent avoir une dimension plus grande que celle que nous avons indiquée ci-dessus , et l'on doit avoir le soin de leur donner toujours plus de largeur qu'il n'est strictement nécessaire, afin de pouvoir réserver plus d'espace aux vaches pleines et à celles qui allaitent. Il convient de ménager, à chacune des extrémités des grandes étables , une petite étable séparée où l'on met part les animaux malades ou les veaux qui ont besoin d'être séparés». L'entretien des logements des bêtes bovines* ne diffère pas de celui des écuries; nous avons déjà eu occasion de nous en occuper aux articles» Cuvier. et Baser. ETABLI.F.B, v. a. mettre dans une étable, dans» une écurie. ETABLI. . C'est le nom que certains artisans donnent à la table sur laquelle ils travaillent et posent leurs outils ou l'objet de leur fabrication. - L'établi des menuisiers, qui sert aussi aux autres et généralement à tous ceux qui travaillent le bois se compose ordinairement d'une table assez épaisse. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.04% accurate

(S67) ÉTAIXEVILLB : elle est percée d'un trou destiné à recevoir un instrum. nommé *rtwhl*, qui, fortement engagé dans ce trou par une de ses branches, tient en respect le morceau de bois sur lequel on l'appuie. Cet établi est aussi garni d'une espèce de lanière en bois, qui, par le moyen d'une vis se mouvant dans un des trous, sert à serrer les bords élevés ou trop minces pour être tenus |«r le crochet : telle est une planche meuble qu'on veut travailler en champ, c'est-à-dire sur les côtes étroites. (On peut remplacer cet élan vertical par un rain horizontal qui se rapproche de la table aussi par une vis engagée dans la dernière — L'établi des serruriers, mécaniciens, taillandiers, arquebusiers, ciseleurs, ajusteurs, et en général de tous les ouvriers travaillant les métaux, se fait d'une planche plus ou moins longue et plus ou moins épaisse, sur laquelle s'attachent les élanes nécessaires à chaque ouvrier. — Utélablis des horlogers, d'«» bijoutiers, etc.. ne diffèrent de ceux dont on vient de parler que parce qu'ils sont moins élevés, les ouvriers devant s'asseoir dans une encoûture pratiquée à chaque place. On est dans l'habitude de garnir ces établis* d'un rebord, afin d'empêcher de tomber à terre les petites pièces susceptibles de rouler; ces établis ont aussi des trous qui permettent de faire tomber la limaille précieuse dans des tuiles ou peaux tendues au-dessous, — La table sur laquelle montent et s'assoient les tailleurs porte aussi le nom d'établi. Celle table leur sert encore à couper les étoffes et à repasser les coutures, etc. — Les relieurs donnent le même nom à la table sur laquelle ils dorment leurs livres, qui porte aussi les réchauds à l'eau, terrine et autres outils; la table ou CCS livres s'assemblent et se cousent est au-si un établi; enfin l'établi est en quelque sorte la table à travail de l'atelier. ÉTABLIR, v. a. asseoir et fixer une chose en quelque endroit, l'y rendre stable. Il signifie quelquefois simplement . installer, placer, mettre. Établir une machine, la construire, et la mettre dans l'endroit où elle doit être pour qu'on puisse l'appliquer à l'usage auquel elle est destinée — Établir s'emploie aussi figurém. Être bien établi à la mur, dans une «»""••", y avoir beaucoup de crédit. Rien établir sa fortune, son crédit, etc., faire qu'ils ne puissent être facilement ébranlés. Établir sa réputation, la fonder, lui donner de la consistance. — Établir signifie particulièrement, au figuré, meure dans un état, dans un emploi avantageux, dans une condition stable. Kl.6/ir une fille, la marier. — ÉTABLIR signifie aussi fonder. Établir une manufacture, un* imprimerie, etc.

un collège , etc. , créer une manufacture, une imprimerie, etc. , en réunissant toute* le» choses qui sont néessaires pour les former — EratiLta signifie également instituer, et s'applique alors tant aux personnes qu'aux choses». Etre établi juge de certaines affaires, en être constitué juge. S'établir une espèce de juridiction , d'empire, etc , se faire une espèce de juridiction, d'empire, etc. — Etablir se dit encore figurément, au sens moral, en parlant des lois, de» opinions de» doctrines, et autres choses semblables dont on est l'auteur, ou que l'on fait adopter, auxquelles on commence à donner cours». On a établi que. . . il est établi que... c'est une coutume reçue que... — Etablir signifie en outre, figurer, prouver, 'démontrer Et il y a des principes/ , poser des principes». Etablir un fait , déduire , exposer un fait avec ses preuves. — ETABLIR s'emploie avec le pronom personnel dans plusieurs de ses acceptions Il signifie particulièrement, fixer sa demeure, sa résidence en quelque lieu. Il signifie encore particulièrement, se marier, prendre un état. ETABLISSES! EST, » m action d'établir, d'installer, d'assurer, de fonder, d'instituer, etc. 17 dit à travers nuire l'établissement de sa réputation , sa réputation fut établie par cet ouvrage, l'établissement d'un (droit , d'un droit. l'exercice d'un droit, etc , accompagnée de preuves. L' établissement d'une question, l'exposé net et développé de ce qui est en question. En termes de guerre, l'établissement des quartiers, la distribution des troupes dans les lieux qu'elles doivent occuper durant quelque temps. En termes de marine. L'établissement d'un port, d'une baie, l'heure de la haute mer, le jour de la nouvelle ou de la pleine lune. Etablissement des mers, tableau qui indique l'établissement des principes aux ports de mer. — Etablissement se dit aussi de ce qui est établi pour l'utilité publique, pour l'exercice ou l'exploitation d'une industrie, etc. - Etablissement signifie en outre figurément, état, poste avantageux, condition avantageuse. Il se dit également de l'action de procurer un état, une condition avantageuse. ETABLISSEMENT DE SAUT LOUIS (Y. SAINT LOUIS • t Fraxcej. Etage, s. m. l'architecture). espace compris entre deux planchers : entre le sol; au-dessus de la chaussée, celui qui est entre le sol et le premier plancher : entre le premier étage, second étage, ceux qui sont au-dessus de l'étage de la chaussée ; étage en mansarde, celui qui est pratiqué dans la hauteur d'un comble brisé . et étage en galetas, celui qui, pratiqué aussi dans un comble, n'est éclairé que par des lucarnes, et où l'on voit aussi des arbalétriers et autres pièces de charpente sont à découvert . ne seulement revêtus en plâtre. — Etage se dit , par analogie, en parlant de choses

disposées [kir rangs les uns au-dessus des autres. Kiguremeiit et familièrement . C'est un s>l à triple étage , c'est un homme extrêmement sol. Avoir un menton à double étage , à triple étage . se dit d'une personne replète, qui a le dessous du menton très gras. Etage signifie figurément, degré d'élévation ou d'infériorité. Il signifie particulièrement, condition, rang dans la société. ÉTAGER. v. a. disposer, tailler par étages. Il ne se dit guère qu'en parlant de la coupe des cheveux. El ai , s. m. pièce de bois dont on se sert pour appuyer, pour soutenir quelque construction ou partie de ■ construction qui menace ruine, ou que l'un reprend sous reuvre Quelques uns disent étaie , et alors le mot est féminin. — El Al , en termes de marine , se dit de gros cordages dormants qui vont de la tête des mats se fixer sur l'avant . pour les soutenir contre les efforts qui tendraient à les renverser vers l'arrière. ÉTAIR, s. m. la partie la plus fine de la laine cardée. ÉTAIS «n'ner.J. L'étaie est un mélange d'un blanc d'argent, dont chacun connaît les usages. Cette substance ne se trouve jamais pure dans la nature; il est toujours combiné, soit avec le soufre, soit avec l'oxygène Lorsqu'il est combiné avec le soufre, les minéralogistes lui donnent le nom de sulfure de manganèse pyritique. et le classent sous celui de Stanné dans le genre Sulfure. C'est une substance métalloïde, d'un gris jaunâtre, et que l'on ne connaît encore qu'à l'état massif, et quelquefois à l'état de cristaux un peu lamelleux. Combiné avec l'oxygène, l'étaie est beaucoup plus commun que lorsqu'il est uni avec le soufre. On lui donnait anciennement le nom d'etair* on/dé, M. Kuchant , dans sa Minéralogie chimique , lui donne celui de cassitérite, d'un mot grec qui signifie étaie. Cette substance est ordinairement brune, rarement blanche, presque toujours opaque et quelquefois translucide, Sa cristallinité affecte le plus souvent la forme prismatique : ses prismes sont à base carrée ou octogone , plus ou moins mobiles sur les angles, et terminés par des pyramides. On la trouve aussi en cristaux groupés deux à deux, et quelquefois ce minéral se présente en petits stalactites mélangés, qui dans leur intérieur ont une texture fibreuse; d'autres fois enfin on la trouve en petites masses compactes et rondes : c'est alors qu'on lui donne le nom d'étaie, de bois. L'étaie uni au soufre se trouve dans des terrains de transition et quelquefois dans des dépôts de transport ÉTAL, s. m. sorte de table sur laquelle on expose en vente la viande de boucherie. Il se dit aussi de la boutique même où l'on vend de la viande. étaler, s. m. exposition de marchandises qu'on veut vendre, ou ces marchandises mêmes. Il se dit particulièrement, des marchandises de choix, et quelquefois de rebut, qu'on

étale, qu'on déploie pour servir de montre. Il signifie encore, crier droit qu'on prélève pour permettre aux marchands d'étaler. Il se dit Hgurèmcii et par plaisanterie, de la toilette, des ajustements, surtout en parlant de femmes. Il se dit encore ligurément de tout ce dont on fait parade par vanité, par ostentation. Étalagiste, adj et ». m. Il se dit d'un marchand qui expose sa marchandise en vente dans les rues, sur les places, dans les marchés. étalé, Ée, patent ou palulut {botan.}. Cet adjectif exprime la disposition des organes qui forment un angle très ouvert avec les autres parties auxquelles ils sont associés. Ain*.i. les pétales peuvent être étalés relativement aux étamines d'une fleur. les rameaux relativement au tronc de l'arbre. ETALIEVI LIE (IjCVOT. COMTE D'). né en 1754. les environs de Rouen, entra fort jeune encore dans un régiment de cavalerie, et servit dans les régiments de l'émigration. Pendant six ans il vécut à Nuremberg du modeste étal de maître de langues. Rentré en France, il s'occupa de la culture des lettres. Il est mort au Breteuil (Eure) en 1811. On a de lui : I° la Diligence, ou les Amours de trente-six heures, poème badin en quatre chants; 2° édition revue et corrigée, augmentée du Cifinement de garnison, poème en trois chants, in-10; 3° les Eaux de Breteuil, ornées d'un remède à fennel, historiette rimée, 1811, in-10; 4° la Chtelle du régiment Rouai- Lnrri ne cavalerie, poème en trois Chants, 1820, in-19; ** la VU de Copier, poème en trois

The text on this page is estimated to be only 18.67% accurate

etama«b. &° Quelque» chotet et (308 de Mon chants. Ift'II . in-
lfi; riens, ou ttei Ventée», en prose, idti, in- H»; 0«" Pnrit , èpllrc à mon
gendre, 18-27, in-8» ÉTALER, v. ii. exposer en vente dans une boni iq ne
ou dans quelque autre lieu , tics marchandises , des dcnrè> 9 , etc. Il s
emplo c quelquefois absolument. Eigurèincnl et familièrement, ti'iltr ta
warrhtintiite, faire milité de ce qu'on fait, de ce qu'on a de rare, de singulier,
en faire parade. - E l'A LER signifie aussi, èlendic, déployer, montrer en
détail. Etaler ton jeu, montrer toute» ses cartes, les étendre sur la taille. —
Etale* signilie cncoïc ligun-menl, Montrer m et vtlentntion. Il s'emploie
quelquefois avec le pronom personnel . et alors il signifie . s'étendre de son
long; dans celle acceplion . il est familier. ETALER marine) , v. a. le vent ,
le murant ou la marée, e'est opposer une résistance égale a celle de leur
elTort contre l'action du bâtiment. El'tler un bâtiment en suivant la même
route que lui, c'est l'égalier en vili-sse, qu'on ail plus ou moins de voiles
»■■■■">—■"-«» ■'■■ -ai.i- ai-u i'..it...i .i.. i i y résiste ET II. 1ER, ail)
maître boucher. ÉT.tMMiiL'KN, v. a. {marine', lin , etc., à l'organcau de
l'ancre. rVr.tLISUt RE, s. f. résolut de l'action d éfaliagurr; mrud d'un câble,
aussière ou grelin qu'on forme en les etnlinguniit (V.f M AN'll.R). ktai.o.v .
s. m. cheval entier qu'on emplnic à couvrir des cavales - Etalon , s m.
mndèle de poids, de mesures, qui est réglé, autorisé et conservé par le
magistral, et auquel les mesures, lrs poids des marchands doivent être
conformes. Étalonnage ou ÊTaI.osnf.mknt, s. m. action d'étaonner des
poids ou des mesures. et w.onneu, v. a. imprimer cerlaine marque sur un
poids, sur une mesure, pour attester qu'ils sont conformes à l'étaon, ou
qu'on lésa rectifiés sur l'étaon. — Etalonner se dit aussi, dans les haras, du
cheval qui rouvre une juin -ni KTALONXETR, s m. olli vérifier li s poids et
mesures ÉTAM U.K. Presque tous lrs métaux ont la propriété de s'oxyder
;se rouiller ., c'rsi-.i-dire de se cniubinrr plus ou moins lentement avec
l'oxygène de l'air. Ainsi cette roiicnc rniigrâlr, blanchâtre, verdatre. etc.,
qui couvre le fer, le plomb, le cuivre , ete , est un compose de fer , de plomb
et d'oxtgèuc. Avec le temps, celle combinaison peut convertir entièrement
une lame de métal en oxyde. On prévient cet effet eu rouvrant le métal
d'une cou lie de matière qui a la propriété de se combiner diltirilrmrul. ou
du moins très-lentement , avre l oxygène. L'argent, l'or, et le plaliiie surtout
, joui-sent à un très haut îpareillé. LU câble étale l'effort du vent lorsqu'il et

s. m. celui qui vend la viande pour le ■ un câble, un grere. de l'action < grelin , pour facile de le tenir en état de propreté en le nettoyant de te , en temps. — Quand on veut èumer une pièce de cuivre, par exemple , on commence par la bit» décrasser , puis on la met sur le feu, et on la cliaulfc Jusqu'à ce que sa température, soit égale et même «upérieure à celle de l'étain fondu. On jette de la poix résine dans l'intérieur» du vase, dans le but de mettra la surface qui doit èlre rtanice à l'abri du contact de l'air; après quoi ou étale l'étnin fondu avec un tampon de filasse, comme un peintre en bitiiner.ls étend les couleurs avec la brosse. — I, 'opération de rétamage ordinaire est si facile, que le premier marmiton venu pourrait l'exécuter. Il serait à souhuier que les cuisiniers et les cuisinières se rendissent familier l'art d'riamer . a lin de réparer à tout instant les défauts auxquels rétamage est sujet : quelques heurts d'exercice suffiraient pour apprendre celle opération. — Quelquefois on reinplace la poix-résine par du sel ammoniac. KTamauk Imu.yi hrone qui dure longtemps). Un chandronnier de Paris, M. ILberel, est inventeur d'un nouvel étamage qui dure sept a huit fois plus longtemps que l'étamage ordinaire. Il est compose de six à sept parties d'etain sur une de fer On fa>l foudre des rognures de fer-blanc dans un creuset, puis on ajoute l'élaïii; on brasse lo bain, et l'on coule le tout dans des lingotières. Cet alliage, cassé à froid, présente on grain semblable 4 relui de l'acier. •- Pour appliquer l'étamage pulychnine, omst obligé de chauffer la pièce presque au rouge; on la saupoudre avec du sel ammoniac, et en même temps on la frntlc avec le bout d'un lingot ; Celui-ci fond , il ne rcsle plus qu'à l'étendre uniformément avec une poignée d'éloupes. L'étamage polichrouc prend bien sur le cuivre, le laiton , et même le 1er; mais pour qu'il ail autant d'éclat que l'étamage ordinaire, on le rerouvre d'une couche detain lin. Étamkot , s. m. (marine), forte pièce de bois qui ^ élevée i l'exlrèinilê de la quille du bâtiment , termine l'arrière de la en rêne. ÉTamiïhai , s. m. ..mirfnej. Les élambrais sont des ouvertures ovales, octogones ou carrées, que l'on pratique dans l'épaisseur des ponts pour le passage des mats, des cabestans et des pompes. El avier, v. a. enduire la surface d'un métal dune couche d'éïain fondu . pour empêcher la rouille ou le vcrl-slc-gris de s'y former. Etnmer u>e glace , un miroir, y mettre le tain ■ f. Tain i. ÉTAMKt'R, s. m ouvrier qui ètame. Étaminf. , s. f. petite élofir mince qui n'est pas croisée. Il se dit également d'un tissu peu serré , fait de crin , de soie ou de lil , qui sert à passer le plus délié de la farine , quelque poudre ou quelque liqueur Figurémeut et familièrement , l'atser f>ar

t'ëtamine , se dit d'une personne dont on examine sévèrement la conduite ,
 les mœurs , la doctrine, ou à laquelle on e, les mœurs, la doctrine, ou à la. lu
 degré de cette propriété. Ainsi ilonr, un vase fait de res mé- fait subir
 quelque épreuve fâcheuse. Il se dit aussi des choses taux ne se ternit (ne
 s'oxvdr) que faiblement après un laps de qui sont examinées eu détail et à la
 rigueur. t et a. xi NEs, tlnminu botan), organes sexuels mâles des vélenips
 considérable ; m lis ces métaux ne sont pas assex altou danls pour que l'on
 puisse faire en or, argent . . les ustensiles qui servent communément à la
 préparation des aliments Or, plusieurs oxyde» , ceux du cuivre (le \rrt-de-
 gris 1 , par exempte , sont des poisons très-dangereux ; ceux du fer .: la
 rouille J Sont innocents , et même quelquefois bienfaisants. Ou a donc, a
 diverses époques, exeile le public a sulsi'uer des vases de fer à ceux rn
 cuivre, dont on fait usage ordinairement dans les cuisines; le cuivre a
 toujours été préféré nu fer p>ur îles raiSons assez puissantes, au nombre
 desquelles il faut rompl'r la destruction plus r.ipidc des vases île 1er qui
 vont sur le feu, relativement aux vases en cuivre. Il ailleurs, disent 1rs
 cuisiniers , des mels préparés dans des vases de fer sentent souvent le
 gntitton. — Pour obvier à os divers inconvénients, ou inventa . quand? on
 ne saurait le dire, \êi<imtige, ou l'art de couvrir d'une pellicule detain
 l'intérieur des vases culinaires en cuivre. Cette 0|ier.iliuiii. qui est des plus
 simples, est basée sur le principe que les inc.nn eu général oui , étant
 rhaufiles à divers degrés, la propriété de se cou. biner plus ou moins
 ijitimeinenl les uns avi-c les aulrcs. Ainsi , du cuivre et de l'élain fondus
 ensemble produisent un alliage qu'on |Miurrait prendre pour un mëlai
 nouveau. — Dins l'upèr.ilioii de rétamage, il n'y a que l'élain qui soil mis eu
 fusion : aussi ne s'allie-t-il avec le cuivre que très- superficiellement : c'est,
 < hiuiiquemenl parlant . une sorte d'amalgame. Néanmoins on a remarqué
 qu'une feuille île tûle clamée ' fer-blanc) est plus souple qu'une lame
 semblable et de même matière non clamée , d'où l'on conclut que l'élain a
 pénétré dans I inlèrè ur de la plaque de fer. On réouvre les ustensiles île fer,
 de cuivre.... en étain . parce queco dernier métal ne s'oicydc que lentement, cl
 qu'il est gètaux phanérogames, ayant pour siège l'intérieur des cuvelop|>es
 florales, soit au-dessus soit au-dessous ou autour du pistil , quand la fleur
 est hermaphrodite ; soit isolés cl séparés de l'organe femelle, lorsque la fleur
 est uuisexuée. L'élaminc ronsislc essentiellement en un Irès-pclil sac
 membraneux appelé anthère, ilivisc ordinairement eu deux compartiments
 ou loges; c'est là que se forme il s'élabore la inaltéré fécondante (V, An i

HÈiiE). Celle anthère est srssile . c'est-à-dire appliquée sur le di re ou la corolle , ou portée cl élevée sur un filet. Isc but de l'etamiiiie est la fécondation des ovules contenus ilans l'organe femelle. I. anthère contient le pollen; elle s'ouvre â une époque déterminée et le répand Quelquefois les rtamines demeurent slérilcs: la fleur reste alors inféconde D'autres fois encore l'èlaïuiuc dégénère, ou plutôt, par une exubérance de vie, elle revient a son origine primitive; l'anthère disparaît, le filet s'élargit et devient pétale ou feuille ; c'esl ce que l'on voit dans les Heurs doubles , où le grand nombre des pétales est dû a la transformation des élamines. lx nombre des élimines varie depuis l'unité jusqu'à quarante et au delà -, toutelois il est des nombres constants dan* cerlaines classes de végétaux. C'est sur le nombre des ètainincs que Linné a fondé les premières classes de son système: les tnonandrtr ou â uneélainine, les dtttndret qui en ont deux , triitndrtt, litrnndret , penlaidi et , hexanrfret, heylandrrt, etc. É'amintrr , s. „„. ceiui qui fait de rélamine. Ét vmper. v. a. , trrm. de m iréchalerie }. Il m s'emploio que dans cette phrase, Etamper un fer de cbeval , y faire les huit Irous. KTAMCK», ville de Digitized by Goc

The text on this page is estimated to be only 19.78% accurate

ETAPE. V MO) chef-lieu d'arrondissement «la département de Seine-et-Oise. . roule qui leur euit bile ETAPLES. Quoique Etampes, où l'on compte aujourd'hui 8,100 habitants, n'ait jamais eu qu'un rôle secondaire dans lrs afTairrs du royaume, on trouve cependant miles dans sou histoire des noms célèbres et des événements importants, Grégoire de Tours est le premier historien qui mentionne le pagui Slamptiuts. Comprise longtemps dans le domaine royal, Etampes dut à la libéralité des rois Hobcrl, Philippe I", Louis VI, Louis VII , Philippe Auguste, saint Louis, qui j séjournèrent plus ou moins longtemps, la plupart des monuments civils et religieux qu'elle pos-ède encore, ou dont elle n'a plus que les ruines. C'est dans cette tille , en 1 150, que se réunit le concile national où saint Ilcruid lit reconnaître par la France le pape Innocent II , auquel Pierre de Léon disputait la tiare. Ce lut encore à Etampes que Louis VII réunit eu li t' la grande assemblée des prélats et des lurons, dans laquelle il confia aux mains de Sugcr les rênes du gouvernement lorsqu'il partit pour la croisade. Enfin en lltMj le château d' Etampes s'ouvrit à la belle cl vertueuse lugcburgc, qui y passa doute ans dan» une triste captivité. La série des seigneurs d'Etampc» fut bien mélangée, souvent interrompue; mais elle offre aussi des noms devenus célèbres . parfois il e?l vrai d'une triste façon. Le dernier possesseur du du> hè lut le duc d'Orléans, père de LouisPhilippe. Etampes, avec son territoire, a eu sa bonne part des désastres du royaume Assiégée pendant la guerre des Armagnacs et des Bourguignons, et pendant l.i Fronde, elle a élécncore ravagée parles Anglais, désolée par les guerres île la Ligue, et au xvn* siècle décimée par la famine et la peste. — M. Maxime de Mont rond, archiviste paléographe, a publié sur cette ville des Ettaii hinoriqui (Paris , lJvin, in s" où l'on trouve des recherches < uricuscs. ETASCRE, s. f. la matière qu'on emploie pour rétamage. ETAXCE , s. f. (marine), èlançon. pièce de bois droite qui sert a appuyer des bigues , des aiguille). ETAXCHEMEX 1 , s. m. action d'étancher kTaxcier, v. a. arrêter l'écoulement d'un liquide qui s'enfuit par quelque ouverture. Eutnchtr la tuif. apaiser la soif. Figur. ment, ttancher la toif du honneun, des i tinettes, etc., la satisfaire. ETAXr.HER fjr. voie D'EAl' Mnrinei, c'est l'arrêter, la boucher, l'n navire est él.«nche lorsqu'il ne fait pas d'eau, il est èlanché lorsqu'il n'en fait plus. KTv.vr.ox , s. m. grosse pièce de liois qu'on mi l sous un ou sous des terres minées, pour les soutenir. KTANÇOMNKK, v. a. soutenir par îles

élançons hauteur de plusieurs KrA.VKHiHK. s. f. [tirm. de tartirre lits de
 pierre qui font masse ensemble. ETaxg , s. m. grand amas d eau retenu par
 une chaussée, et dans lequel on nourrit du poisson. Étape , s. f. provision de
 vivres et de fourrages que l'on distribue aux troupes lorsqu'elles sont en
 roule. Il se dit aussi du lieu où l'on distribue l'étape aux soldats. Figorément
 . Brûler l'étape , ne pas s'arrêter dans un lieu d'étape , et passer plus loin. —
 Etape se dit aussi d'une ville de commerce où l'on décharge les
 marchandises, les denrées qu'on y apporte de dehors. Ce sens a vieilli.
 BTAPE. Ce mot, uniquement militaire depuis Louis XIII . a eu fort
 anciennement une acception bien plus générale; on en retrouve la racine
 dans la loi ripuaire et dans le saxon *slaptil*, signifiant lieu où sont déposées
 des marchandises et où la vente s'en fait. Du latin barbare *stapli*, U s
 Anglais ont fait «*staple*», les Allemands *Stapel*/*/ *Stapel-platz*, etc., et les
 Français *estape* Le quai de la Grève de Paris était l'estape de la ville, la rue
 du foarre ou du Fourrage était un estape. Les villes des Pays-Bas où les
 Anglais s'approvisionnaient de laines étaient leurs étapes, comme le
 témoignent quantité de traités anglais concernant le commerce. En France,
 étape était synonyme de ville où se tient foire ou marché ; or , comme avant
 le règne de Louis XIV, avant les ordonnances de 1710, le trésor public
 n'entraînait pour rien dans les précautions à prendre pour faire vivre en route,
 dans l'intérieur, les troupes; comme c'était le cas des provinces qui , sous le
 nom de *généralité* ou *généralité de guerre* , était chargé de pourvoir à cette dépense ;
 comme c'était directement les militaires qui , au moyen de la solde de 11. à
 raison de huit sous par jour , devaient se pourvoir des denrées nécessaires à
 leur subsistance, il en résultait l'indispensable nécessité de n'assigner pour
 lieu de gîte aux régiments faisant roule que des communes où fussent
 établis des *magasins* reliés qui , sur les avis ou les ordres de l'intendant de la
 province, pussent être approvisionnés de ravitaillement *propre* au
 nombre des militaires. Ces communes étaient appelées *étapes*, et l'on
 nomma plus tard *étape* les fournisseurs qui soumissionnaient les
 approvisionnements militaires C'est sous le ministère de Louvois. et par
 conséquent sous le règne de Louis XIV, que ta pensée déjà conçue d'une
itinéraire d'étape fut pour la première fois réalisée. Elle fut faite par journées de
 route l'itinéraire des gens de guerre qui circulaient dans le royaume, et
 indiquait les lieux de couchée ou *étape*, les changements de direction
 des routes et les déplacements de population ont successivement modifié ce
 travail. Il a été la carte actuelle dressée au ministère de la guerre, le nombre

des gîtes d'étape est d'environ douze cents. Avant l'établissement des étapes, la troupe devait, au moyen de sa solde, pourvoir à sa subsistance. Le pillage, ou au moins la maraude, suppléait à son insuffisance, au grand dommage des malheureux habitants, déjà obligés, comme ils le sont encore, de fournir aux soldats de passage le logement, le sel, le feu et la lumière, la distribution des vivres en nature fin cessant tous ces désordres; ils réapparurent quand on la supprima en 1711, en lui substituant un supplément de paye. Aussi dès 1727 en revint-on au système de fourniture, qui fut suivi jusqu'à la révolution. Aujourd'hui le service des subsistances militaires s'effectue différemment. Il n'y a plus de fournisseurs d'étapes par abonnement; mais la troupe qui fait route n'en est pas moins nourrie, en partie, par les soins de l'administration; le perfectionnement de son mécanisme, joint à l'excellence de sa discipline et à la facilité toujours croissante des transports et des approvisionnements, assurent à la fois le bien-être du soldat en voyage et la sécurité des habitants, dont l'hospitalité, généralement bienveillante, n'est plus troublée par le souvenir des vexations du bon vieux temps. Les militaires font route en corps, ou en détachement, ou isolément. Dans tous les cas, une feuille de route, soit collective, soit individuelle, et délivrée par un sous-intendant militaire, trace l'itinéraire, indique les gîtes d'étape et fixe le nombre de jours dans lequel le trajet doit s'accomplir, en y comprenant les jours ou journées de repos accordées. Lorsque c'est un régiment qui voyage, les vivres-pain et les fourrages sortis des magasins des lieux les plus voisins sont transportés à chaque étape, au nombre prescrit, par l'entremise des agents comptables des subsistances. Quant à la viande, aux tenues des règlements, elle devrait être achetée en chaque lieu par un officier comptable, chargé de précéder le corps; mais l'usage de laisser aux soldats le soin de se la procurer eux-mêmes a prévalu depuis longtemps; la paye leur en est allouée sans retenue pendant leur marche, leur en fournissant les moyens. Le maire, averti d'avance, a dû faire préparer les billets de logement. On en a armé, apposé par lui sur la feuille de route, constate que les prescriptions de cette feuille ont été accomplies, le corps ne devant ni doubler l'étape, ni dépasser le lieu à moins d'un ordre spécial. Les détachements sont assimilés aux régiments pour le régime de route, mais il en est autrement des militaires isolés, qui reçoivent une indemnité de route moyennant laquelle ils doivent pourvoir à leur subsistance, sans demander ni à leur hôte ni à l'Etat aucune prestation d'aliments. Les sous-officiers et soldats voyageant ainsi isolément ne peuvent

s'écarter de la ligne tracée par leurs feuilles de route; mais ils peuvent parcourir plusieurs distances d'étape en un jour, pourvu qu'ils couchent dans un gîte et qu'ils arrivent à l'époque prescrite. L'indemnité, autrefois fixée par lieue, l'est maintenant par journée de route. Elle est d'un franc pour le simple soldat, et s'accroît progressivement pour chaque grade jusqu'à celui de colonel, pour lequel elle s'élève à cinq francs. Quant aux officiers généraux, ils ne reçoivent point de feuilles de route, et on leur alloue des frais de poste. La distance d'un gîte d'étape à un autre varie de trois à quatre myriamètres, c'est-à-dire de sept lieues et demie à dix lieues de poste.

ÉTARQUER «R voile {marine), c'est la hisser le plus possible. ÉTAPELH {Slapvle), petite ville et port de mer du Pas de Calais, arrondissement de Montreuil-sur-Mer. Elle est située à l'embouchure de la rivière de Canche.

Ce n'est plus la seule*7 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.02% accurate

PT AT. (»70) FTAT. meut qu'un bourg, chef-lien de canton civil et rclèsinstique , renfermant quelques Ml s maisons, m, us un |>lus grand nombre d'h ibitatiois dr pêcheurs. Etaples était ru H»7I l'un «lrs lui i t l> ii) 1 1 > _:< s du comté (le Houloguc. An Ml siècle, 1 comte Matthirud Alsace y lit hàir i;nr forteresse. Eu septembre cuti, l'armée d'Edouard 111, rni d'Angleterre, brûla celle ville. Dur.nil le siège «le Rnulognc par Henri VII, roi (l'Angleterre, des conférences se linreul à Etaples , elles eurent pour rrsuli.il une suspension d'armes l.e Kl août 1588, les ligueur* s'y réunirent pour emmerdes députes du comté de llnulogne aux élats delà Ligue-Bertrand de rWasricCllil|>aig!i(t,quirii était alors gouverneur, ruintiiiaudail aune garnison de cinq cents hommes l.e château . qu'on démolit eu 1803, était silué sur une èmiueiire formée tir pierre calcaire aujourd'hui excavée. l.e commerce d Klaple» est actuellement Ixirné à relui du poisSon frais. C'est (l ins la bue de relie petite ville, qu'à I ('("que de l'r ipêdiion projeter «Je Napoléon contre l'Angleterre, on avait rassemblé 1 1 gauche de la iloltille de l'année, sous le rom Iliaudeiueut du maréchal Ney, Sur la rive gauche de la rivière de Candie, presque eu tact d'ElapIrs, rsl une plnge déserte qui ranpeJie I emplacement de l'ancienne ville rie Ooantavic (Tïciii Ounntitr. détruite par les Normand* et dont il n'csl plus parle après le règne de Cinrles le Chauve S •< ruines soûl recouvertes par lesalluviois l a suci. lé des antiquaire! de la Morinie a réeeminenl fait pratiquer des fouilles en cet endroit. Elles ont amené la découverte de plusieurs ligues d habitations (V. IOOM VI des Mémoires de cette so.ïélé 1. I. l'abbé Park.Ntv ETAT, s. m riisposi'ion dans laquelle se trouve une personne, une chose, une affaire. L'état de nature, par opposition à l'état dr société, se dit d' S mrrurs. de la vie habituelle des peuples sauvages, et de quelques hommes isolés. L'étal ele la question, l'exposition et le développement ih s raptiorls à considérer dans la question. Elut da ciel, disposition où se trouvent les astres les uns à l'égard des autres dans un certain moment En termes de jurisprudence. ririr de prévention, élal de Vimtulpé contre lequel la chambre du Conseil du tribunal de première instance a déclaré qu'il v a lieu à suivre. Eintd'nreiixiilroi, élal du prévenu contre lequel la chambre d'accusation a prononce le renvoi à ta cour d'as-ivs. Mettre que/qu'un rn état, ou hors d'état «V faire quelque chose, lui en donner ou lui en ûler les moyens. M' tire (es choses, tes lieux en état, mettra le* Choses, les lieux dans la disposition

convenable à leur destination. Eu terni s de procédure. Mettre Un prneèt, une affaitc en état, faire les p^oc ilun s et les proriueliuns nércssiies pour qu'elle puisse être jugé/; el La mettre horsd'état, faire quelque nouvelle procédure qui Cil recule le jugement. Tenir une chose en é(nt, la tenir ferme, de manière qu'elle ncsedératlgr pis. Tenir une chose en étal, signilieaiissi, la tenir prête. Tenir les chose/ en état, les tenir en suspens, les laisser Comme elles (ont. Toute* ehnes demeurant en élu, sans qu'il suit fait de changement à l'é:at des choses, les rho>cS demeurant dans leur situation et dans leur force el valeur actuelles. En jurisprudence criminelle, Se mettre en état, se (lisait autrefois de celui qui avait été décrété de pris" de corps ou condamné par contumace, ou qui avait obtenu des lettres de grâce, el qui se constituait prisonnier, afin de se juslilier ou de faire entériner sa grâce dans les formes. Faire état, estimer, faire cas. Il signifie aussi, présumer, penser. Il signifie encore, se proposer de. Il signifie en outre, être assure de... Cette façon de parler n'est guère usitée. Etat signiie aussi, lisie, registre. Il signifie également, mémoire, inventaire. El if de la Et me, , ,le /'Angleterre, etc., litre de certains livres qui contiennent le dénombrement des charges. <!<•> dignités, des forces, cl autres renseignements relatifs a la France, a l'Angleterre, etc. Etat-major se dit, en général, ih s ollicierscl sous officiers sans troupes. Il se dit aussi des officiers ■nperirurs d'un corps de troupes Etahmtjar ornerai, lr (orps des ofliriers généraux de l'armée. Chef ifettl-major, officier charge de remplir auprès d'un officier général ayant un commandement supérieur, mi auprès d'un chef de service à l'armer, îles fonctions analogues à relies que remplit le major général auprès du généralissime, c'est-à-dire d'expédier louS les ordres, de rendre compte des opérations, ele, Etalmnjor de Tariilleeie, du gt'ine, ofliriers d'artillerie, du génie, qui ne sont point attaches aux régi nls de l'arme. Etat-myor du pptr.es, corps des officiers, Su us-officier*, et caiwraux ou brigadiers emplovésaq commandmenl ci au service dis plan s de guerre. Corps de t eint-major, corps ri ofileiers de>tinés à remplir les fondions de chefs d'clal-inajur. d'aides-majors généraux el d'aides de camp, ou i seconder les ollieè'rs dr ci s divers grades Etat-major signifie aussi, le lieu nh >ont h-s bureaux de l'état-major. — Eï'vT Se rapporte aussi, en général, à la manière de vivre; ninsi on dit : Tenir un grand état, vivre spleudideinent ; .tco«r un grand état de maison, avoir une maison considérable, un grand nombre de domestiques, et. Tenir un état, représenter. -- Etat signiie aussi, profession condition. L'état civil d'une {wriemne, L étal d une p,, sonne, la condition d une

personne, en tant qu'elle est d'origine naturelle ou adoptive, de tel père ou de telle mère, légitime ou bâtarde, mariée ou non mariée, vivante ou morte naitre d'origine ou Civilement» noble ou roturière. (Héritage d'état, contestation dans laquelle on révoque en doute la filiation de quelqu'un, ou sous état et ses relations personnelles Actes de (état civil H, Heuristique de l'état civil, h* s'actes, registres qui concernent l'état civil des personnes Officier de l'état civil, fonctionnaire chargé de tenir les registres de l'état civil, c'est-à-dire de constater les naissances, les mariages et les décès. 1) > technique, se dit à l'autrefois de la partie de la nation française • lui n'était comprise ni dans le clergé ni dans la milice. Était universel, ou absolu, /y« rm<«, s'est dit autrefois, en France, de l'assemblée des trois ordres du royaume, qui étaient le clergé, la noblesse et le tiers état. />« état» de l'histoire, l'histoire d'Orléans, etc. les états généraux tenus à Blois, à Orléans, etc. Et <ts provinciaux, s'est dit autrefois, en France, des états particuliers qui coopéraient à l'administration dans quelques provinces, après l'union par celle raison Pays d'états. — BTAT se dit encore de la forme du gouvernement d'un peuple, d'une nation. Il signifie aussi, le gouvernement, l'administration d'un pays, d'une société politique, liaison d'Etat, se dit des considérations d'intérêt public liées par lesquelles on se conduit dans le gouvernement d'un Etat. Coup d'Etat, mesure extraordinaire, et toujours violente, à laquelle un gouvernement a recours, lorsque la sûreté de l'Etat est à ses yeux évidemment compromise. Coup d'Etat signifie aussi, une action qui décide de quelque chose d'important pour le bien de l'Etat. Coup d'Etat se dit encore, figurativement, de tout ce qui est décisif dans quelque affaire importante. Figurativement et familièrement. Affaire d'Etat, affaire importante. JMtrtt d'Etat, lettres que le roi accordait pour suspendre le jugement et les poursuites contre une personne qui, étant au service de l'Etat, ne pouvait vaquer à ses affaires propres. — ErAT se dit également d'un peuple, ni tant qu'il est constitué en corps de nation, qu'il forme une société politique distincte. Il se dit pareillement des pays qui sont sous une même domination. L'Etat ecclésiastique, les Etats du pape. État (Cossttt li"; (V. Conseil). État au VII. Lorsque les idées de patrie, de famille, de propriété, de transmission de biens, eurent pris place dans le monde; quand il y eut des droits et des devoirs attachés à la qualité de citoyen, de fils, de père, d'époux, il devint nécessaire de constater, par des actes authentiques, les trois instants que tout homme, sur cette terre, doit traverser nécessairement: nous voulons parler ici «de la naissance, du mariage, et de la mort. — Toutes les

nations de l'antiquité ont songé au moyen de fixer l'état des individus. Ainsi, nous savons que les Juifs avaient grand soin de faire inscrire leurs enfants nouveau-nés sur des registres publics, dont le but était de servir au dénombrement des tribus, et surtout d'établir à quelle famille appartiendrait le Messie. Il en était de même à Athènes, où le nom de l'enfant qui venait de naître était immédiatement inscrit sur un registre public. Il y avait même des magistrats spéciaux (c'est-à-dire des *proctores*) chargés de veiller à ce que cette inscription eut lieu sur les registres de leur tribu. A Rome, dès le règne de Servius Tullius, un édit ordonna aux parents de payer une certaine somme, en l'honneur de la déesse Junon, à ceux qui passaient de l'adolescence à la jeunesse, et pareille offrande devait être faite à Libitine, au nom des mourants. De cette manière on pouvait, suivant Itenys d'Alaliraroasse, connaître chaque année le nombre de ceux qui étaient nés, des vivants et des morts. On peut induire de ces vers de Juvenal. *Tollis enim ex libris ac lona spargi* * 1 * qu'il y avait de l'état civil, à Rome Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.14% accurate

RTAT. l'édil connu d Antnnin. — Rien ne nous fail supposer nu'tl y ait existé île semblables registres dans les Cailles après l'invasion des barbares. L,r souvenir de la naissance, du in.iri.iRp, de la mort, se conservait sans doute précieusement dans chaque famille. Ces événements donnaient lieu souvent à des Têtes, a des commémorations pieuses, mais ils n'étaient point consignés dans des actes authentiques. t)n ne peut considérer comme reifitlres rte l'état e/rif lcs06>fva/rrf des coûtent*, spécialement et exclusivement consacres à indiquer les noms îles aliliés qui mouraient. <c|iendant on doit constater ce fait important , que la naissance, le mariage et la mort étant accompagnés de cérémonies religieuses, on s'adressait très-souvent aux églises dans les discussions qui s'élevaient entre les familles. En résumé, il n'y eut point d'actes de l'étal civil pendant le moyen âge Nous devons passer bramment aux temps modernes. — En I.VM, une dérision prise par le sy node du diocèse de Sérrenjoignit aux curés et aux vicaires, sous peine de cinquante sous tournois d'amende, de tenir des registres de baptême et d'y inscrire lrs noms et surnoms de l'enfant, ainsi mie ceux du père et de la mère. Quinze ans après . au mois d'août toôî», intervint une ordonnance de François I", la plus importante de son règne, qui donna, entre autres choses, certaines prescriptions sur la matière que nous traitons. C'est le premier acte du pouvoir législatif que nous connaissons sur Ce sujet, et il convient d'en rapporter ici la sulstance. - S'ocCupant d'abord de l'époque île la naissance l'ordonnance statue que : « Sera fait registre en forme de preuve des Iraptéincs. qui contiendra le temps et l'heure de la nativité, et par l'extrait dudit registre, se pourri prouver le temps de la n.ajorilè ou minorité, et s-ra pleine foi a reste fin. n — Puis elle ajout.' : « que des sépultures ries personnes tenants tiènèlire sera faicl registre en Tonne de preuve, par les chapitres , collège* , monastères et cures, qui fera preuve du temps de la mort, duquel sera faict exprss- mention ti dit registre pour servirait jugement des procès où il icroîl question de prouver ledit temps de la mort. » — « El a celle lin qu'il n'y aye faute nus, lits registres, il est ordonné qu'ils seront signés d'un notaire avec tel a y desdits chapitres et couvents, cl avec le cure ou son vicaire respectivement , et chacun en (son regard, qui seront tenus de ce faire, sur peine des dommages et intérêts «les parties et de grosses amendes. » Mais il ne suffisait pas île dresser des registres, il fallait encore en assurer la conservation. Aussi est-il dit dans un

article suivant, que « les chapitres, convents et cures seront tenus mettre lesdits registres, par chacun an, par devant le greffe du prochain siège bailliif ou sénéchal royal, pour yestre fidèlement gardé, et y avoir recours quand ténstier et l'jêsoing sera. • — Comme on le voit par ce qui précède, l'ordonnance de 1539 ne concerne que les baptêmes et les décès, encore ne l'ordonnance t-elle que des décès et les lieux ecclésiastiques. C'est surtout avaient en effet besoin d'être authentiquement constatés, parce que la transmission des bénéfices était alors la source de nombreux procès. Ainsi, il était important de connaître l'époque précise de la mort des titulaires pour savoir si la nomination de leurs successeurs était valable : si, par exemple, elle n'avait pas été faite par l'ordinaire dans un mois réservé au pape plus, les manœuvres fraudieuses. Intenses fréquemment employées par ceux qui aspiraient à l'investiture des bénéfices ; comme de cacher le décès des bénéficiaires pour avoir le temps de se faire pourvoir, soit en cour de Rome, soit par le collateur compétent), nécessitèrent les mesures rigoureuses que prescrit encore l'ordonnance. Telle est la loi qui prononce contre les laïques coupables d'avoir gardé secrètement les cadavres des bénéficiaires, (privation de tout droit prise ssoire qu'ils auraient pu prétendre aux bénéfices vacants. Cependant, bien que François I^{er}, dans son édit, ne parle que des registres destinés à fournir la preuve des baptêmes et de la sépulture des ecclésiastiques, il est certain que, même sous son règne, l'usage s'était introduit de constater la naissance, le mariage et la mort de tous les individus sans distinction ; car un contemporain, le commentateur Kibuffe, affirme, dans les gloses qu'il nous a laissées sur cet édit, que les curés étaient obligés de tenir quatre espèces de registres, au nombre desquels il met ceux de baptême, de mariage et de décès. Si, d'ailleurs, il se trouvait une lacune dans l'ordonnance de 1539, elle ne tarda pas à être remplie, ainsi que nous l'atteste l'article 101 de l'ordonnance de Blois mai 1579 (: « Pour éviter les preuves par témoins, que l'on est souvent contraint de faire en justice, touchant les naissances, mariages, morts et enterrements de personnes : enjoignons à nos greffiers en chef de poursuivre, par chacun an, tous curés, ou leurs vicaires du ressort de leurs sièges, d'apporter dedans deux mois après la fin de chacune année, les registres des baptêmes, mariages et sépultures de leurs paroisses, faits en icelle année. Lesquels registres lesdits curés en personne, ou par procureur spécialement fondé, allirmeront judiciairement contenir vérité ; autrement, et à faute de ce faire par lesdits

cure/ ou leurs vicaires, ils seront condamnés à dépens de la poursuite l'aile contre eux, et néanmoins contraints, par saisie de leur temporel, d'y satisfaire et obéir, et de tout temps lesdits greffiers de garder soigneusement lesdits registres pour y avoir recours, et en délivrer extraits aux parties qui le requerront. » — A ces deux ordonnances succédèrent plusieurs autres, dont il serait inutile de reproduire ici les dispositions; mais, qui, du reste, ne font guère que renouveler en termes différents les mêmes prescriptions, « sans rien indiquer encore relativement à la forme des actes. Nous citerons notamment, et pour mémoire, celles de 1612, et de janvier 1613, c'est l'article 1^{er} de la déclaration du 20 novembre 1612, — || n'en est pas de même de l'ordonnance de 1613 art. 7 et suit., lit. -i», des faits qui gisent en preuve vocale 00 littérale. La première, établit des règles assez étendues sur la matière. Elle disposa qu'il serait fait, chaque année, deux registres pour écrire les baptêmes, mariages et sépultures de chaque paroisse. Ces registres devaient être tenus sans aucun blanc, leurs feuillets cotés et paraphés par le juge royal du lieu où l'église était située; l'un des doubles dénaturait entre les mains du curé ou vicaire pour servir de minute, et l'autre serait porté au greffe du juge royal pour servir de grosse. Quant à la forme des actes, elle voulut que dans ceux de baptême on mentionnât les noms de l'enfant, du père et de la mère, du parrain et de la marraine: de même, dans ceux de mariage, les noms, demeures, professions des futurs, en indiquant le soin d'exprimer s'ils étaient enfants de famille, en tutelle ou en curatelle: dans ceux de sépulture, il fallait consigner exactement le jour du décès. Tous ces actes devaient être signés, savoir: les premiers, par le père, s'il était présent, et par les parrains et les marraines; les seconds, par les époux et par quatre témoins, parents ou autres; les derniers, par deux des plus proches parents ou amis, qui « assistent au convoi. Six semaines après l'expiration de chaque année, lesdits registres sont apportés au greffe du juge royal de la grosse du registre; le tout à peine, pour les ecclésiastiques, de la saisie de leur temporel, et de vingt livres d'amende contre les marguilliers ou autres personnes laïques en leur nom. Après l'ordonnance de 1613, nous trouvons bien encore, parmi nos anciennes lois, quelques-unes d'entre elles qui se rapportent plus ou moins directement à notre sujet; les plus importantes sont différentes ordonnances de 1613, de décembre 1613, 1614, et surtout la déclaration du « 17 avril 1614, qui renferme des dispositions plus amples et plus circonstanciées encore que l'ordonnance de Louis XIV. Mais notre intention n'est pas de nous arrêter à des détails d'ailleurs peu intéressants, et nous avons préféré d'arriver à une époque plus récente; époque

do changements importants dans notre législation tout entière, et principalement dans la partie de cette législation dont nous essayons de retracer l'analyse historique. Depuis le moment où l'on commença, en France, à garantir l'état des individus par le témoignage solennel d'actes publics, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, la confection de ces actes avait appartenu d'abord aux membres du clergé, soit régulier, soit séculier, et ensuite à ces derniers exclusivement. Cela fut, et cela devait être ainsi, parce que, comme on l'a déjà dit, il était assez naturel que les mêmes hommes dont on allait demander les bénédictions et les prières, aux époques de la naissance, du mariage et de la mort, fussent chargés d'en constater les dates et d'en rédiger les procès-verbaux. Et sans même tenir compte du ministère sacerdotal ils étaient retenus, le seul ascendant des lumières aurait suffi, en dix siècles d'ignorance presque générale, pour les faire investir de fonctions que, par-dessus tous les autres, ils étaient capables d'exercer. Pendant longtemps aucune réclamation ne s'éleva contre une telle attribution, et il est vraisemblable que le corps ecclésiastique se serait maintenu en possession des actes de l'état civil, si la religion catholique avait continué d'être celle de tous les Français. Ce fut seulement quand une partie assez considérable de la nation l'eut abandonnée, quand la réforme, née en Allemagne, compta parmi nous de nombreux adhérents, que ces usages furent attaqués. Comme les protestants ne voulaient pas recourir aux ministres du culte catholique, il s'ensuivit que l'état d'une foule de citoyens demeura incertain, et que les enfants des dissidents furent frappés d'une déchéance innée de l'exis-

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.50% accurate

ÉTAT. < 37 ») tenue mile, portait ainsi la peine des fautes de leur* parts. Après la résolution de 80 on s'occupa d'y apporter remède : Idée constituante proclama le principe qu'il serait pour tous les Français sans distinction, un mode ille constater les naissances, les mariages et les décès, principe qui triompha par l'adoption de la loi du 2< > septembre 1792. — Par la loi de 1792. article premier, les registres de l'état civil furent remis entre les mains des municipalités, et la nomination des personnes qui en seraient spécialement chargées, dévolue aux conseils généraux des communes. Le grave changement qu'elle apporta, ce fut de prescrire la tenue de trois registres doubles, un pour devaient être coté* et paraphés par le président de l'administration du district, et leurs doubles envoyés, six semaines après l'expiration de chaque année, au directoire de ce même district. — Nous ne signalons ici que les points capitaux, et nous omettons à dessein les dispositions de détail que renferme cette loi. et dont plusieurs même sont étrangères aux actes de l'état civil en eux-mêmes, celles, par exemple, qui déterminent les qualités et conditions requises pour le mariage. Contentons-nous d'observer que, même avant la promulgation du Code, plusieurs lois successives modifièrent l'ordre de choses établi par celle du 20 septembre 1792, notamment la loi du 2X pluviôse an VIII, qui transporta aux maires et adjoints la tenue des registres. Continuellement nous touchons au but, et nous arrivons à la législation qui régit aujourd'hui la matière. Ce livre second du premier livre du Code, concernant les actes de l'état civil, fut décrété le 11 mars 1804., et promulgué le 21 du même mois. On y a conservé tout ce que la loi de 1792 contenait d'essentiel sur la forme des actes, sauf quelques changements ou additions indiqués par l'expérience de plusieurs années. Ainsi, on y retrouve bien ce principe fondamental, que les actes de l'état civil appartiennent à la seule autorité civile; mais le Code s'est borné à prononcer que ces actes* seront reçus par des officiers civils* qu'il n'a pas spécialement désignés il a été statué sur cet objet purement réglementaire par une circulaire du ministre de la justice, du 20 mars 1807, qui laisse la rédaction des registres aux maires et adjoints). Ainsi, encore de nouvelles dispositions dérogent au droit dit intermédiaire : telles sont celles qui remplacent les six registres de la loi de 1792 par un seul registre tenu double pour l'inscription des actes de toute espèce à la suite les uns des autres; qui transmettent aux greffes des tribunaux civils la garde des

registres précédemment déposés aux archives de l'administration des directoires de département, etc. Il serait superflu d'entrer ici dans le détail des nombreux articles du Code, pour l'intelligence desquels une simple lecture suffit ; nous devons seulement faire une mention toute spéciale du chapitre I^{er} de notre titre qui consacre une remarquable innovation. — Après avoir réglé ce qui concerne la naissance, le mariage et la mort dans les cas ordinaires, la session du législateur s'est tournée avec sollicitude vers le militaire absent. Ces soins vigilants qui assurent l'état, les précautions minutieuses qui conservent les droits du citoyen paisiblement assis dans ses foyers, manqueront-ils au jeune soldat qui, sur la terre étrangère, verse son sang pour la patrie ? Non, la France est romaine partout où une armée victorieuse porte ses pas : c'est le premier consul qui l'a dit, lui qui songea, en cette occasion, au sort de tant de milliers d'hommes entraînés par lui sur tant de champs de bataille ; et puisque la France marche toujours avec son drapeau, elle ne doit pas oublier ceux de ses enfants qui le défendent. Il y aura donc un registre de l'état civil dans chaque corps de troupes, et le capitaine qui les mène au combat en remplira en même temps près d'eux les fonctions pacifiques d'officier civil ; il constatera les naissances, il célébrera les mariages, il enregistrera le glorieux bulletin des morts. Ainsi l'ont prescrit les dispositions du chapitre I^{er} inséré dans notre Code, sur la proposition de Bonaparte — Et à ce propos, qu'il nous soit permis de présenter, en terminant, une courte observation : de même que l'ordonnance de 1790, en s'occupant spécialement des intérêts ecclésiastiques, témoigne de l'influence alors toute-puissante du clergé, et nous reporte au concordat passé entre François I^{er} et le pape Léon X ; de même le code Napoléon, dans sa prévoyance pour les militaires hors du territoire du royaume, nous rappelle et rappellera aux siècles futurs cette mémorable époque de victoires et de conquêtes où il fut publié. C'est qu'en effet les lois portent toujours l'empreinte des temps où elles ont été faites ; c'est que l'histoire des peuples est en 5^{ème}, 6^{ème} 6^{ème} U^{ne} dBn* mo., u, nfn, s ■'K'slntifs de chacun ÉTAT-MAJOR On comprend sous celle dont l'usage n'est pas antérieur au règne de Louis XIV. tout ce qui constitue le personnel dirigeant d'une armée ou corps d'armée, d'une division active ou territoriale, d'une brigade, d'une place de guerre, d'un régiment, etc., etc. — I. l'état-major général d'une armée comprend la réunion de plusieurs officiers généraux, supérieurs et subalternes, d'administrateurs militaires, d'officiers de santé et d'employés chargés de concourir à l'exécution des ordres du

général en chef Ainsi, les opérations , lrs mouvements de troupes, la stratégie, la tactique, l'assietp des camps ou des logements, la transmission des i,cc lut de pr. s rire la tenue .le trois que, i assieiipdes camps ou nos logements, la transmission des chaque rspo e d'actes Ces registres ordres, etc., constituent les fonctions des uns ; le bien-être et S * _ - I A..! .1 * > I I * _ 1 .. 1- a — I * J t mjt In >...! » I» , - I . I .v .-.t I s* m mJ a ullu la santé des troupes, la poire, la solde cl les revues, etc., celles des autres. — Le service des étals-majors généraux se fit avec lieaucoup de lenteur, el f ins méthode, depuis l'institution des armées permanente* jusqu'au règne de I.oui* XIV. Ce prince l'organisa sur de nouvelles bases eu IflttcJ tf>72, sans cependant le dégager d'une foule de grades, la plupart inutiles, et saris cesse en désaccord sur l.i nature de leurs fonctions et de leur autorité, mal définies. -- En 1785, on institua un corps permanent d'officiers d'état-major, destinés i aider les officiers généraux dans le service de campagne. Ce corps fut supprimé en 1790. Pendant toutes les guerres de la révolution, du consulat el de I empire, le service do* étals-majors se fit par des officiers pris dans tous les corps de l'armée, sans distinction de rapacité ou de service. Plus on harmonie aujourd'hui avec les besoins des armées, un èlat-major se compose du général en chef, de son chef d'êlat-major, d'un nombre déterminé d'officiers de tous grades, remplissant les fonctions d'aides de camp, d'officiers d ota'. -m ijor proprement dits el d'officiers d'ordonnance; d'intendants el «le sous-iulendauls militaires, de pay eurs généraux, d'officiers de sanlè cl de pharmaciens de tous grades, d'agents et d'employés subalternes. Il y a aussi, au grand quartier général, un bureau de |>osle militaire. — l.e corps royal d'état-major, tel qu'il existe actuellement, a été institué par ordonnance du t) mai IKIK. Sa composition est de trente colonels, trente lieutenants-colonels , cent chefs d'escadron, trois cents capitaines, dont moitié de première classe, de cent lieutenants, el île cinquante élèves sous-liculcnanis Une école d'application, créée parla même ordonnance , est chargée de maintenir le corps au complet de l'effectif déterminé. Les élèves ont le rang de sous-lieutenants, cl liassent, en celte qualité, aides-majors dans lrs régiments de l'armée pour y compléter leur instruction — La composition d'un étal-major de corps d'armée cl de division JilTère peu de celle d'un étal-major d'armée; ce sont les mêmes emplois, confiés à des officiers d'un grade inférieur. L'élal-majnr d'une brigade active est composé des mémos éléments ; il varie selon les circonstances et les localités. — L'infanterie et la cavalerie commencèrent h

avoir un état-major régulier en 1515 ; cet état-major se modifia à mesure
 que se succédèrent de nouvelles créations dans ces deux armes. L'état-major
 d'un régiment se divise de nos jours, en grand et en petit état-major, i.e.
 grand état-major comprend le colonel, le lieutenant-colonel, les chefs de
 bataillon ou d'escadron, le major, le capitaine instructeur dans la cavalerie,
 les adjudants-majors, le trésorier, le capitaine d'habillement, le porte-
 drapeau ou étendard, le chirurgien-major et ses aides. L'état-major se
 compose des adjudants sous-officiers et des artistes vétérinaires dans la
 cavalerie; du tambour-major ou trompette-major, des caporaux tambours,
 caporaux-clairons ou brigadiers-trompettes, du caporal-sapeur, des sapeurs,
 du chef de musique et des soldats musiciens, — L'origine des états-majors
 des places paraît être la même que celle des gouverneurs, des lieutenants de
 roi et des majors de place ; elle remonte à 1515, dans elle l'année 1515 ; mais, depuis cette date, les états-majors des places subirent des
 modifications importantes, successivement introduites selon les besoins et
 les nécessités des époques où elles furent admises. Aujourd'hui, le
 commandant d'une place de guerre a sous ses ordres, selon l'importance du
 poste qui lui est confié, un major, un ou plusieurs adjudants de place, un
 secrétaire archiviste, et autant de portiers-consignes qu'il y a de portes de
 communication avec l'extérieur -- Ces écoles et les grands établissements
 militaires ont aussi, pour les diriger, leur état-major particulier. ÉTATS
 GÉNÉRAUX (F. FILASCE). ÉTATS PROVINCIAUX (F. FSA SCB. états
 m: l'église (F. Komains [Riais)). ÉTAT LIBRE NATIONAL, C'est l'opposé de
 l'état de société F. Née et Société. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.27% accurate

BTATK-USIN. ÉTAT BF. &IKSE (F. SIËfiB . ÉTAT DE GIERRB
(F. GI'HiK . ÉTAT DE PAIX (F. PAIX . ÉTATS B «RH AHF.SQCKS (P.
MABlIREII, Tktl'OLI. BaRCAH, Tuni», Alger, Maroc, Ftz, Cvrh.hu.qi t,
de). ÉTATS-IKIS DE I.AMÉRIQM: DI" JSORD IftTROItCTION. —
L'Amérique du Nord se partage nmlurclluiiiont en dru» vastes rêvions
presque égales : la première s'etend depuis le pôle arctique au septentrion,
jusqu'aux grands Inrs du Canada vers le sud, et U seconde, commençant où
Istiil la première, s'étend sur tout le reste du continent. ~ La région
lupérieure présente l'aspect d'un immense plateau, légèrement incliné vers
le pôle, et partagé entre des marécages et des prairies naturelles, que
parcourent en tous sens et comme au hasard lrs courants d'eau qui vont se
jeter dans les mers polaires après d'innombrables cirrnils. La seconde
région, plus accidenter que la première, est parcourue dans toute sa
longueur |>ar dru» longues chaînes de montagnes qui la divisent en trois
parties inégales. L'une, SousIcnomd'AllcghauysouApalachos, suit les cotes
de l'Océan Atlantique, l'autre court dans une direction parallèle à l'Océan
Pacifique, ce sont lrs montagnes Hocheuses f ffK-ky muuntaini . Entre ces
deux chainrs de montagnes s'étend une immense vallée qui descend du
sommet des Alleglianys.ct remonte sans rencontrer d'obstacles jusqu'au»
cimes glacées des monts Hocheux. Au fond de cette vallée roule le roi des
fleuves de l'Amérique du Nord , le Mississipi. que les Indiens, dans leur
pompent tangage, oui nommé Èletebtt Chtbh. le l'ère des «aux. Il sort du lac
du Cèdrr rouge ; retf Trrf ir , situé vers le sommet du platrau qui sépare lrs
deux vasles régions du continent, et descend vers le sud pour sr jeter dans le
golfe du Mexique, et séparant en deux le vasle territoire de l i mon, il arrose
plus de 800 lieues dans son cours fi). Ce firme ma jestucux reçoit de toutes
parts les eaux qui descendent des montagnes, et répand sur son passage
l'abondance cl la fertilité. Les Etats-Unis de l Amérique septentrionale
occupent toute la largeur du continent, depuis l'Océan Atlantique, qui
hni^ue leurs cotes dans on espace de ■>78 lieues, jusqu'au Grand-Océan ' k
l'ouest. Ils sont compris entre les 70' et 117' degrés de longitude ouest, et
entre les 25' et î»2' degrés de lailude boréale. Ils sont bornés au nord par
l'Amérique anglaise, et au sud par la Confédération mexicaine et le golfe du
Mexique. Dans ces limites, le territoire des Etats-Unis a de largeur moyenne
. des rotes de l'Atlantique à relies du grand Océan Pacifique, 8-17 lieues: sa

plus grande longueur du sud au nord, en suivant les cotes depuis la pointe de la Floride jusqu'à l'embouchure de la Saint-John dans le golfe de Kundy, est de 578 lieues. On évalue sa superficie 4 iXH.onfi lieues carrées, près des 3 cinquièmes de celle de l'Europe. Un grand nombre de lacs sont répandus dans la partie septentrionale du territoire de l'Union : ceux de l'est forment une chaîne qui le séparent du Canada; ce sont les lacs Supérieur, Huron, Érié et Ontario, que la confédération partage avec l'Amérique anglaise, tandis que le Michigan est tout entier renfermé dans le territoire auquel il donne son nom. Le lac Supérieur, qui présente la masse d'eaux non salées la plus considérable que l'on connaisse; on évalue sa longueur à 400 lieues et sa largeur* d'environ 100; il verse ses eaux par le saut de Sainte-Marie dans le lac Huron, le plus considérable après le lac Supérieur. Le lac Huron, qui reçoit les eaux du lac Michigan, débouche par la rivière Saint-Clair et le lac de ce nom dans le lac Érié, et celui-ci franchissant la fameuse cascade de Niagara entre dans le lac Ontario, le dernier des grands lacs qui forment la partie supérieure du cours du fleuve Saint-Laurent. Les autres lacs principaux à l'est des monts Rocheux sont : le Champlain, dont la rivière de Chaudière ou de Sorelle porte les eaux dans le lac Ontario; le lac des Rois et de la Mute, qui communiquent ensemble par la rivière de la Pluie; les lacs Oneida, Cayuga, Seneca et George, dans le New-York, et le lac Winnipicouagee, dans le New Hampshire, remarquable par sa grande profondeur. À l'ouest des monts Rocheux, sont les lacs Ojibwa, Huron, Michigan, Erie, et le lac des Deux Montagnes. Le lac des Deux Montagnes a 100 lieues de longueur et 10 de largeur. Le lac Michigan a 400 lieues de longueur et 100 de largeur. Le lac Huron a 400 lieues de longueur et 100 de largeur. Le lac Érié a 300 lieues de longueur et 100 de largeur. Le lac Ontario a 200 lieues de longueur et 100 de largeur. Les États-Unis ont un grand nombre d'îles le long de leurs côtes, sur l'Atlantique; elles forment cette immense série de lagunes qui constituent un des principaux traits physiques de cette vaste contrée. Les principales sont: Mount-Desert dans le Maine; les îles de Long-Island, et Long-Island, la plus grande île des États-Unis, dans le New-York; Smith, dans la Virginie; l'île de Saint-John, dans le Maryland; l'île de Saint-Paul, dans la Caroline du Sud; l'île de Saint-Pierre, dans la Géorgie; Amelia, dans la Floride, qui servit de refuge aux pirates : devant la péninsule de la Floride s'étend une chaîne d'îlots, et d'écueils appelés récifs de la Floride. Le littoral des États-Unis est, comme nous l'avons déjà dit, partagé en trois parties ou bassins inégaux : celui du Grand-Océan à l'ouest, celui de l'Atlantique à l'est, et celui du golfe du

Mexique qui s'étend des monts Ho heu» aux Alleghanys. et qui présente une
 superficie île lôft,!)12 lieues carrées ' 1). 1 a chitine des moutaytirt /Mjhwi
 Lltocky niounlains,, que quelques géographes iioniuiieil V<irdilltère-
 Mim>uri~Colombimne. du nom des deux grands fleuves, le Missouri cl le
 Colombia, qui y prennent h ors sources, forme la ligm- dr partage entre les
 J<'ux bassins du Grand Oi è-.u et du golfe du Mexique. |^i ligue suit une
 direction sud su I- est rntre les *>>r et Y2* degrés de latitude. Le versant
 occidental, qui vient Se trrniinersur leGrainl-Océan, est resserré, mais
 rapide Les parlies les plus élevées de ci» plateau sont le* pics Jamet et
 Bigvrn sur la grande chaîne, cl les mont* Kainier, llvod eljefftrutn, sur la
 petite ch ilne occidentale l.rs pics de la grande rhalne ont 1.801» et Hini
 toises d'élévation, et la hauteur générale du plateau peut être évaluée de
 2!>o à ft.M» toises, Les Alleghanys, qui séparent le bassin de l'Atlantique
 dr celui du golfe du Mexique, se Ci>ui|M>Scent de plusieurs chainrs
 parallèles, s'élendaiit du nord-est au sud ouest culte l'rniboui hure du Sain!-
 Laurent et les sources de l'Alabama et du Yaïou. Nous nous contenterons de
 tracer la direction des deux rhaincs les plus remarquables. La chaîne
 orientale, connue sous le nom de montarjnn Bleuet \ Bitte Itidtjr), s'étend
 depuis la Cèorgir dans une ilirrrt on nord-est jusqu'à la pointe sud-est de
 l'Elat de Nrw-Yotk. Plus au nord s'élève le petit groupe de Calls llill, à la
 droite de I llmsun; au delà de ce fleuve s'èlèvenl les montaynrt Yertrt
 {lireen mountains; , qui conlinnent la chaîne; elli-s «• dirigent au nord et sr
 portent vers la baie des < iialcurs, dan! le Nomeau-I'.runswirk; le groupe
 des monlaqnet llanrHrt iWhilc mouill ons , très- remarquable par son
 élévation, doit être rattaché a celle chaîne. La chaîne occidentale, connue au
 sud sous le nom de Montagne» du Cumbtrlanii . rl plus bu nord sous celui
 d'.Mfegheny, travers»' le linncs-ee, la Virginie et une partie de la
 Peiinsylvanie. Au-dessus de la Susquehannah, elle prend une direction plus
 orientale et se rattache à la chaîne orientale dans l'Etat de Verniont.
 L'intervalle qui s'étend entre I (Veau et la chaîne des Alleghanys présente
 une structure bien remarquable C'est une suile île gradins qui. du niveau de
 l'tlcé-in, remonte » la rrèle de la ligne dominante. Cet ensemble de (errasses
 à travers lesquelles les rivières nombreuses qui sillonnent les Etats
 maritimes se sont frayé de profondes vallées, présente une série de
 bailleurs, parmi lesquelles on remarque le «nml (hier, t n Virginie, haut
 détint toises, le moni Tonnerre (Thunder-Ilill . également eu Virginie, de r.i^
 luisis: le mont H'nihiHttton, dans le groupe des montagnes Blanches

(Newllarnpshirel, présente une élévation de 1,010 toises. I.ejilateau Alleghanien, nui comprend les hautes plaines riez Etats de Géorgie, des deux Caroline*, du Tennessee, de Virginie, etc.. présente une élévation moyenne de 1 80 à 500 loise*. Fleuret. Trois bassins, comme nous l'avons déjà vu. divisent la surface du territoire dr l Union: celui du Grand-Océan, celui de l'Atlantique et celui du golfe du Mexique. Celui du Grand Océan est occupé par l'immense district de l'Orégon. l-e Colombia, qui avait d'abord iluuiié son nom à ce vaste terriloirr, sert d'écoulement, à peu d'exceptions près, à toulrs les eau» de ce bassin. Ccgruul fleuve prend naissance au pied des monls Hoetieux; il csl formé par la réunion dr deux branches nommées Ftat-Hend et Flal-Uow , dont le cours est op|wsé et Irès-lorlueux. Après leur réunion, le Coi \) 1.111.6*8 milln. Voi« Dart/, fit» aj ihe UmleJ-Siittei. p. 4t>9- Non» asoni rêtluil m ivoJl-s en Itruei dr S kilonu- lret Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.06% accurate

ETATS-VMS. (J lomhia f.ul un grand coude, cl court presque i!u nord au sud jusqu'à ! endroit «ni il i «t r. joint par le Ijetris, ,- là il (orme tin autre grand ronde ri> pr en oit «a direction \rr< 1 <<-r:ili nl , *I î rccliou qu'il continue jusqu'à «-on eci.tioiictiui r dans l'Océan Pacifique. <|in a lieu dans les rnvixi* d'Asturia Ses plus grands auluenls «nul Ions à la gauche: <">' *"nl le r>«7«. le plut grand de t.>iis ; In .l/uHnn»irih . qui -airt du giand lac Tiinp.anagiis , cl joint ses eaux à relies du Colomliii dans le pays îles \ appâtons. Le plus grand alfhifiil à ilroili- du Colonihia . si l'Orfr i «trimic, qui décharge les i aux du grand lac auquel il donne son imm À '.«) lieues de son embouchure, le Co omlua a déjà molles dp largeur; m s eaux sont ti llcuienl transparente?, qu'on aperçoit le pois-un à > mi-Ires de profondeur. Des bâtiments de ôoo tonneaux le remontent jusqu'au conlliiciil du Multuomah: le seul obslai le à une navigation plus étendue rst le grand nombre de rhutes et de rapides dont son lit est obstrué. I.e bassin du yolfr u'u Mtxi/fr renferme : l' Apixill'himla; c'est le plus grand lieuse de la Géorgie, il sépare «'et F.tal de relui d'Alahama. et traverse la Floride. Il est formé par la réunion île deux branches, le ('hniuhoirbi -t el le t'Iint, dont la jonction se l'ait un peu au-rli ssou; du fort Scott, et qui sous le nom d' ippnlnthimla iras erse la Floride, où par plusieurs embouchures il confond ses eaux user celles du golfe du .Mexique. Le Mobile, formé par II réunion de VAtabama cl du lombit/ber. dont chacun cl formé à sou tour par la réunion dedetix branches, le tomhitjee prend ce nom après la jonction du Tusra/oosi av. e le Tombit/'oe piopreient dit L".l/""iriï/r esl formé par la jonction du Tiiliymna avec la On»*. L'Alabtima passe ensuite par .Montgouioory cl Cahawba. et reçoit dans cette détoure ville, â sa droite, fe C/ouc'jd. L'union 'des deux grandes tranche* I" At'btm -i et le Tnmbiqbee, a lieu un peu audessus de Floiida, après quoi le Mobile se partageant en deux autres branches principale» dites Mobile a l'occident et 7Vn\$atc à l'orient , ce lieuse Uiigne Mobile à l'oii' Sl et Hlnkely à l'est, et entre dans la baie à laquelle il donne sou nom. Presque (nul le cours de ce grand fleuve appartient i l'Elat d Alain ma, la moiïulre partie à celui du Mississipi. Le Venrl prend sa source ilans l'Etal de Mississipi, dont il arrose la partie sud-ouest, el le séparant à l'extrémité de son cours de celui de la Louisiane, le l'rarl passe par Jackson , capitale du Mi>sis>ipi, cl, aiircs un cours tisse* long, se jette dans la lagune nommée lac 11. irgne. Le Mituuipi. l'un des

plus grands fleuves du monde, appartient au bassin du golfe du Mexique. Qu'un -e ligure un fleuve dont le cours a plus de 1.000 lieues de longueur I'<, et dont les innombrables affluents arrosent une étendue de pays égale en surface au tiers de l'Europe. Les géographes ne sont pas encore d'accord sur les sources du Mississippi ; quelques auteurs lisent la source de ce fleuve au lac Itasca, et d'autres la font remonter au lac du Cèdre rouge; peut-être ont-ils été trompés par la saison des pluies, qui fait communiquer ensemble, par le débordement, presque tous les lacs de cette région, et établit ainsi une communication temporaire entre les eaux qui se rendent dans la mer du Hudson, et celles qui par le Mississippi appartiennent au golfe du Mexique, le cours de ce fleuve majestueux appartient entièrement aux États-Unis; sa direction principale est du nord au sud. Dans son cours il passe par le fort Saint-Antoine près duquel il forme les célèbres cataractes de ce nom: ses principaux affluents. à la droite sont : la rivière Saint-Pierre, le Jour et l'Allegheny, Myiety, etc. à gauche sont : les rivières de Sainte-Croix, du Wabash, du Huron et du Michigan ; puis il se réunit au Missouri qui le surpasse de beaucoup par la longueur de son cours et le volume de ses eaux. Les premiers explorateurs de cette contrée, ignorant l'existence du Missouri, qui vient du nord-ouest, conservèrent le nom de Mississippi à la partie inférieure du fleuve qui n'en est qu'un affluent. Puisqu'il est beaucoup moins étendu que le Missouri. — Celui-ci descend du versant oriental des montagnes Rocheuses entre le 41° et le 45° latitude nord. Formé de trois cours d'eau principaux, le Gallatin, le Madison et le Yellowstone, il coule d'abord au nord, franchissant avec fracas les obstacles que lui opposent les roches qui barrent son cours, puis il tourne vers l'est et se replie tout à coup au sud. Ses principaux affluents sont : 4 à droite, la Pierre-Jaune Yellow Stone. grossie de ses eaux par 4.100 milles (1,300 lieues). le John River. etc. ; 3 à gauche, le Missouri, le Grand Horn; le Petit Missouri; la Rapide ou rivière qui enroule le mont Water ; la Yellowstone et le Kansas formés par plusieurs branches ; ceux de gauche sont les plus nombreux. Ici le Mariage, le Yellowstone, le Snake, le Shoshone, le Vagabond. Dans son cours, il traverse le district des Mandan. celui des Sioux. et un grand nombre de villages de tribus indiennes; il partage en deux le Kansas auquel il donne son nom, et réunit ses eaux à celles du Missouri au-dessus de Saint Louis, après (un cours de 1.000 lieues. Au confluent des deux grands bras de ce fleuve, le Minnisi et le Minitari coulent avec une lenteur (majestueuse dans un double lit dont l'œil a peine à réunir les rives) De ce confluent au

coite du Mexique. Le fleuve porte le nom de Mississippi. et sépare les États de
 Missouri, d'Arkansas et de Louisiane, de ceux d'Illinois, de Tennessee- et
 de l'île Mississippi. Il reçoit par sa droite la rivière Tennessee (Wabash River),
 l'Irkantat et la rivière Rouge { l'ed-liver Les deux derniers contribuent,
 dans différentes parties de leur cours, à séparer les États du Mexique
 À gauche, nous ne citerons que le Mississippi, formé de deux rivières, le Tennessee
 et le Monongahela, qui se réunissent à Pittsburgh dans la Pennsylvanie; à
 l'issue de cet État, le Ohio se dirige vers le sud-ouest, forme la limite
 méridionale de l'État auquel il donne son nom, de celui d'Indiana et de celui
 d'Illinois, et sépare ces États de ceux de Virginie et du Kentucky. Ses
 principaux affluents sont : à droite, le Mississippi et le Scioto,
 particuliers à l'État de l'Ohio; le Tennessee commun à ceux d'Illinois et
 d'Indiana : à gauche, le Potomac, qui appartient à la Virginie; le Delaware
 , le Susquehanna et la rivière Potomac (Trent-Kiver), dans l'État de New York ;
 le Connecticut commun à ce dernier État et à celui du Tennessee, enfin le
 Tennessee qui arrose dans toute sa longueur l'État auquel il a donné son
 nom. Les affluents méridionaux sortent du versant occidental de
 l'Appalachien. À l'ouest du Mississippi, la Sabine se jette dans le golfe
 du Mexique; celle-ci dont le cours est presque parallèle, et peu éloigné des côtes
 maritimes de l'Amérique. Elles sont en très grand nombre; nous nommerons
 les plus remarquables : le Saint-John, dont la partie supérieure du cours
 seulement appartient à l'État du Maine. Le Sagadahoc, le Kennebec (et le
 Kennebec, parcourent également l'État du Maine Le Penobscot, petite
 rivière qui forme la limite entre le Maine et le New-Hampshire. Le
 Merrimack, commun au New-Hampshire et au Massachusetts. Le
 Connecticut sépare, le New-Hampshire du Vermont, et traverse le
 Massachusetts et l'État auquel il donne son nom, pour se jeter dans la baie
 de Long-Island. Le Hudson, qui débouche à l'extrémité occidentale de la même
 baie, traverse du nord au sud la partie orientale de l'État de New-York où il
 reçoit le Mohawk. Le Delaware sépare le New-York de la Pensylvanie, et ce
 dernier État du New-Jersey, puis se jette dans la magnifique baie à laquelle
 il donne le nom. Le Susquehanna, formé de deux branches qui naissent dans
 le New-York, traverse la Pennsylvanie, et va se jeter par le Maryland, dans
 la grande baie de Chesapeake. La même baie reçoit le Potomac, qui

sépare le Maryland de la Virginie , ri traverse le district de Columbia ; ce fleuve est navigable pour les plus grands vaisseaux jusqu'à Washington. Le Rappahannock , le York et le James appartiennent à la Virginie, et se perdent, comme les deux précédents, dans la baie Chesapeake. Le Roanoke, formé par les deux branches du Staunton et du Dan , où les sources se trouvent dans la Virginie , parcourt la partie nord-est de la Caroline septentrionale, et aboutit à la belle lagune d'Albemarle-Sound. , à 3.900 milles». Joba Mit, Mi'. Voir « Gevyn/fby. Au point de réunion de ces deux Univ.», il me faut en dire un peu de l'usage de l'ur. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 11.98% accurate

KTATS-CHIS. (375) Ce Pamlico ou rivièrte de Tir prend sa source dans U Caroline septentrionale , il se jHie dans la vaste lagune connue tous Je nom île Pa 11 dico- Sound. La AVnif Inverse la Caroline septentrionale du nord au Sud-est, (tasse j quelques milles île Italcigh sa capitale, cl sa 6c irter dans le Pautlico Sound. Le Cape-Ftar arrive la partie centrale du même 1-U.it , el se rend dans l'Atlantique en baignant F.netlcville el Elisabeth l.e Pedee, forme de deux br;n chrs qt.i naissent dans la Caroline septentrionale, U-grantt Vtdrt ou îi Ikin, el h p. (<i l'i tlrr. traverse |j partie orientale île la (aniline du Sud, el entre dans l'Atlantique au-dessous de Georgetown, lui Smt-r , pirlicu licre au même l-Ilal . est formée par 1 1 réunion du H'iilmeel do Com6arff. ft entre dans I Atlantique par deux embouchures. l.e Saraniiah sépare la Géorgie de la Caroline du Sud ; la partie supérieure de son cours r. mit le nom de Tm/ulno. L'AI ila mali , formée par l'O.Wret rOrinuA./r , s • 1 (te dans VALu iha-Souud. Ca SainteMtrit, rem arquable par la profondeur de sou lit, sépare la Géorgie de la Floride. I.e Saint-John coule du sud au nord s ir la partie nor l-est de la péninsule de Floride, où elle traverse le I ai- Georges Golfe, et baïtt, — L'Atlantique sur lequel le* Fiais l ins ont ta plus grande étendue de i ules, nous olîre un grand nombre de haies ou dr lagunes Nous nommerons la hue do Fun ly. commune a uv. primm-çsaiigl liscsdu Ncw.lirunswiikcl a l'Eut du Maine, dans l'étendue duquel elle forme la baie du P.mn vtaquoddy Celles de l'rnobsrut el de l'attn se font remarquer tor les cous du même Klat. Plus au sud. le havre de linuon , «Ht fond duquel s'élève la «illc de ce nom, précède la baie de ttartuiuble iju 'enveloppe au sud el à 1 est une longue près au lie recourliée. Ci haie de Ijony-Wnnd , formée par la cote du Connection, du .New-York cl l'Ile Longue. La baie Dttnttrtte, entre l'Etat de ce nom et le New-Jersey. «I celle de Chetapeuke qui se prolonge dans I intérieur du Marjlanil, circonscrivent une grande péninsule tlnul l'Eut de Uclaware occupe la partie orientale. Plus au sud, sur les cotes HT ATS UMIS. «Je la Caroline du Nord, sont située* le* lagunes AlbtrnnU et lam tro (AlhemaHc et Pamlico-Sound) qu'une chaîne d'îles enveloppe au levant et sépare presque de l'Atlantique, E* baie Vhatim, celle* du Spirtiu Sanlo el d Attache «oui Mir la côte occidentale de la péninsule de Floride , que baigne le golfe du Mexique. Ces baies moins remarquables de ,S"«iiifJotepk, Sin<a H ft. l'tnifiruh et l'erdid» , sont «ur In cote (le la

Floride occidentale la baie de Mobile cSI a l'extrémité occidentale. le ce li
 rrioloire, et préède la haie de la Chand leur et la haie .Voire Jilark hav i sur
 les rôles de la l'ui<iane. Sur le Grand-Océan, la baie de l<t Htinc Charlotte
 el le golfe at Géorgie sont les seuls remarquables. Ce rap Flattery, sur la
 cote du territoire de l'Orégnn, a l'entrée du détroit de Claasel , et le cap
 Mendnrino. non loin de la frontière du Mexique , sont les seuls sur le
 GrandOr eau. On remarque sur l'Atlantique le cap Cod , dans le
 MassaCbusclls; les caps (harlrt et Henry. .l l'entrée de la Iwii-
 CheSapcack; le cap Hatrrat. dans la Caruline du Nord : le cap iW, au sud
 du même Etal : le- caps Cannaivral el F'oridn. sur la cote orientale de la
 Floride; à l'cxlrémilé méridionale Ue la |» oiiisiile esl situé le cap 7W*a qui
 manpie ainsi |>xIrcuiiie orientale du golfe du Mexique. Sur ce dernier golfe
 , U Horide un iilenlale projette le r<t> S ut- tilag. la (.onfédéralioii auglo
 amérieaine. ou Etals-Cnis de l'Anierique du Nord, se compose de viiigl six
 Elals, six territoires « un disirirl fédéral. Nous les disiserons. pour plus
 d'ordre, en Elats de l'Est , feljls du eei.lr,«. Etats du Sud, Elats de l'Ouest et
 territoires l es Elats de l'Est ou de la Nouvelle. Angleterre compienetil
 ceux qui fWll ,ilurs | Esl),, | |ju,|SOri. Ce sont : k- yrw n,,m,,hi,f> ytrmnot,
 Mitidiutetlt, ISli >,le-ls(ii,il el Coniirrlreu/. I. Etat Dt Maixh. Cet Ei.u
 comprend environ la moitié au territoire de h Nouvelle-Aii^lelerre ; .nanl
 IHiO, il formait une partie du Massachusetts sous le nom de d'ttrirt du M
 iine, — I. un de si-s produits les plus important* est le bois de cousIrucUon
 «lu pm blanc (tPMrpim?;, dont reX|K>rlatioii monte ainnuellruiei.t à in
 millions de dollar*, la cote présente 1111 grand uonibn- de baies el de
 baire* qui offrent aux vaisseaux il txcelleils abris l.e commerce de Cri Elit
 consiste principalement ni Bro-* meubles, en poisson . en bœuf salé el porc
 et d" Sud'l' ^ v'li5''aux ''Hurlent également dans les Etals AuyMtta ,
 capilale de cet Etal . située «ur le Kenneber, est une jolie petite ville qui
 contient r>,.vm l abilanls environ. l'orlhud <st la ville la plus in. portante du
 .Maine : Hle est Sllitée sur une presque île de la haie Casi o qui v forme un
 des meillii.rs ports de V Amérique, (j ltr ville est bien bi'ilie el llorissanle
 par son commerce el s l nombreuse marine marchande; elle compte plus de
 li>i>iKi habitants, Ces antres villes importantes sont : /vi<t/>oit. B,ith,
 À'nnrbunrk. Il «micri. r< 111 irquahle par son collège, ses collélions
 scieiitiliques.elc , IVat-n il'i , llng-r, Tl.-m-niown, Uni///«. //, Siien l!
)',jiA, toutes >ilh s iuportailles par leur coin (IITIV. ■J. Etat nu New
 Iiami'-iire — On a souteut donné à Ci l Etal le O'.ni île Su r>r américaine ,

à cause de ta beauté et de la variété de ses sites, se» uient isin s, si-s I o s. ses rivières et ses cascades. Il.ins cet Fin se Imuseuf ■◊ iimhi laines le> plus ele>i.i-s de la N'oivi Ile- Angleterre : on les a nommé s Wathinç(o'i, Franklin, li/ohi.v, J,f[, runi, Mtid s on. .l/ontw, <•!■• ; ellrt sont |M odant du mois eomerus ileiui^e.il s'a|ien;onenl de loin eu mer. — Cmi ord, sur le Merrim est l capitale de cet Etat. C'est nue p-lile ville bien h.Jie, qui lonlieut ;>.i.-:h) habil.iuts. — l'nrt'm'mtk, sur le l'isiataqu i, est la ville In plus importante de cri Elal el I un des plus beaux poris de I CnionElle possède une nombreuse manue marchainle el fait un C0111merce Ires . ien.lii. |.a cuntedetatnm v a un arsenal maritime. Son église épiscopale est un fort bel edifice. Ces autres » il es remarquables sont Hucrr. F.xrler, remarquable par son collège ; t'htltipi, //nitirer, 01'. se trouve le collège de Dartmontk; Fi nromu, connue (Hiursi - iclies mines de fer ; N .mme ritcrtfc. (iittuanlun et \\cil,>o!c soin ,ius-i >les villes florissantes. S. C'Er tT DE Ykbmont lire son nom des montagnes Yertes iGrren momit'iiii'i' <pii le traversent du nord au sud. Ces habitants s'adonnent à I agriculture el à l'ednratiuii des bestiaux : la laine v est une des plus importantes branches de coinmercc. Mtmprltii r, sur l'Onion, ni est la capitale; c'esl une jolie ville, qui contient environ I.diki hahitariLs Les autres villes prinripalrs sont : ili.ldeburg, la plus importante de (nul l'Etat par son collège, son ommerre el ses carrières de inarbre. B 11 rli ng ton. sur lelacCInmplain. qui possède i'unii ctiité de l ermortf,- Wtndtor, WoadH<vk, H tndolph et Hutlitnd se distinguent par leur industrie. i. Etat de Massaciii SErTS. C'esi le plus nneien et le plus it»! iorl.li 1 1 de tous les Etals île la Nouvelle-Angleterre. Ces nianuf iclures 1 1 les pei heries sont les piricipalcs sources de sa rie-bisse. I eur in inné rorme le tiers cmirou de lonle celle des Fatals l ins. Cet Elal renferme un grand nombre de villes et de bourgs, dont plusieurs se fout remarquer par lélégance ife leurs édifices. Ihst-m en «si la capitale: c'est la plus grande ville il • la Nouvelle.Angleterre Elle est située au foinl de la baie de Massachusetts, sur une langue de lerre. Son port, défendu par dent forts, est un des plus grands el des plus loris de l'Union. Boston communique avec ses faubourgs par sept poulis d'une longueur extraordinaire, ainsi qu'avec Cbarlestown et Cambridge. Celte belle ville comple parmi ses plus beaux édifices le fialais de l Elal, le théâtre, l'hôtel de ville, li salle des avocats, le nnuicmi mari né, ele Y.Wc (K>ssède en outre un grand nombre d'eliiblissemements scienlili |uesi I littéraires : l'école de médecine l'académie des sciences el des arts, le grand athénée, de. Sa

position avantageuse, sa nombreuse manne, ses canaux et ses chemins de fer en font une des villes les plus commerçantes de l'Amérique du Nord. qui compte aujourd'hui plus de 100,000 habitants. C'est le siège d'un évêché catholique. Après Boston «imitent l'histoire», jolie petite ville importante par son commerce et surtout par son arsenal maritime (navy yard) établi en 1630. Cet établissement est des plus importants. Parmi ses monuments les plus remarquables, nous citerons la prison d'Etat, l'arsenal, le magasin à poudre et la pyramide de Bunker's Hill, élevée pour perpétuer le Souvenir du combat qui s'y donna lors de la guerre de l'indépendance. Cette jolie petite ville, possède le Harvard College, qui est l'université la plus ancienne et la plus célèbre de l'Union. C'est dans celle-ci qu'a été établie la première imprimerie des Etats-Unis. Sa bibliothèque et son jardin botanique sont renommés, ainsi que ses collections scientifiques. C'est la troisième ville du Massachusetts, pour son commerce, sa richesse et sa population qui s'élève à plus de 100,000 Ames. — Springfield. Marlborough l'Indépendance fondée par les puritains en 1636, (Marlborough et Andover) sont les villes les plus remarquables. Nous citerons encore Amherst.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.36% accurate

E-r.tTS-D.HI8. t 3 Williamitown el I adorer, dont les collèges sont renommés; le dernier, surtout, passe pour la plus célèbre était tkéotoquik ■le l'irñion entière. Lmttl, Tannion, HuifirUl et Worreiter sont île 40jies villes lres florissantes. Birn>t<iblitt[Btv*rtru sont également renommés pour leurs salines. Santutktt, située sur un ilol. avec pré* de W.ooo âmes, est le centre principal des navins >pji sont employés à la (teche de la lialeine. Y Etat de Hiioiii-; Isi.snii C'est le plus pilil Etal de IXnion, mais son excellente position favorise sou eoininerre. Le sol y «si peu fertile, si l'on eu cxreple toutefois lrs île* qui Iwrden l i baie de Narragaïuctt, qui sont renommées pour leur proiluetiim. Pruridtrrt, située au fond de la baie de Narragausrll, csl, conjointement avec AWporl, le chef-lieu île l'fc*1 t. Cette ville est remarquable |iar son industrie et son eoinmer' e. fclle possède plusieurs beaux édiliecs, mitanitiient l'église des rongréKalionalistes , l'église épiscopale, l'université ■ Bioicii mivrrlity . Sa |iopulaliun s'élève à jt,000ainc«. .Vnr^oii. sur l'Ile de Hhodc [Uhtute- Itlaïul), est une jolie petite ville; elle partage avec Providence la prérogative d'être la capitale de l'Etat, l.a beauté de sa situation et la salubrité du climat ont fiit de JVr trjiorl un lieu de plaisance, où les riches habitants des Klats du Sud ri >lu centre tiennent chercher un abri contre les chaleurs de l'été. Sa rade est une des plus importantes des Elats-l'nis. Xete-Providtnet. Smithfitld, Cov>t»lry, Wnrwitk, XorthKingit<,n, South- h'ingttton et Brûlot sont les villes les plut importantes. 1 Etat DE Cosnlcthtxt. Ot Etat est renommé pour l'inleljigcrier et l'activité de ses babilauts; ils s'adonnent également a l'agriculture dans la vall e fertile qu'arrose le Conneelicut, et à la vie manufacturière. \tic-llavtn el ll'rttforJ sont alternativement la capitale de l'Etal. Ij première ville, la plus commciçaiile el la plus peuplée du Connecticut. passe pour une des plus jolies villes de la Nouvelle- Angleterre. Elle a un |»>rl el un collège célèbre, connu sous le nom de Yalt rollrgt; des écoles de droit, de médecine et de théologie, sont annexées a cet établissement. Sun cabincl de minéralogie el sa bibliothèque passent pour très-riches. Ha ri fur d, sur la rive droite du Connecticut, est une jolie petite ville, remarquable par sou industrie el son beau port. L'hospice des sourds et muets, le collège de Washington el l'arsenal méritent d'être mentionnés. Les autres villes principales sont: SetcLomfon. Bridgrport, Fairfittil et jY«. rwith. toutes remarquables par leurs ports cl leur commerce. Slaffortl est renommé pour ses eaux minérale

s , Brilla iourses fabriques d'horlogerie, Hiddltioirn, Utrlin el E 'it Windsor par leurs nombreuses manufactures. Sjbbrt>ok, à l'embouchure du Connctii ul, fut dans cet Etal la première place occupée par des Anglais. I<es Etals du centre sont : Seir-York, Sfie-Jerity. Pennlyivame el Drhwart. Cri provinces occupent une des plus lielles parties de ITnion, et renferment des forets immenses el de vastes solitudes où l'homme ne pénètre que rarement. La plus grande partie du sol est très-fertile, el les minéraux les plus en usage y abondent. Les nombreux canaux el chemins de fer qui étendent leur vaste réseau sur la contrée, donnent une grande extension au commerce L'instruction est moins suignee dans les Elals du centre que dans ceux de la .Nouvelle-Angleterre, si l'on en excepte toutefois l'Etat de New York, on l'instruction de toutes le* classes y esl l'objet de la sollicitude particulière des magistrats. Bien que la masse du peuple, dans les Etats du centre, soit d'origine anglaise, on rencontre dans quelques parties de la Pennsylvanie un grand nombre d'Allemands qui parlent leur langue, et ignorent même souvent complètement la langue anglaise On trouve également dans le New - York et dans le New-Jersey de nombreux descendants des premiers fondateurs hollandais de New- York. Après la guerre de l'indépendance, des milliers d'émigrants de la Nouvelle-Angleterre vinrent s'établir dans les Elals du centre, et les habitudes actives el industrielles des habitants de l'Est contribuèrent grandement a l'accroissement el à la proscrire île celle partie de ITriion. T. Etat deNrwy-York. Ot Etat esl le plus riche, le plus peuplé el le plu? florissant de lin ion La parlie orientale de cette province est fortement accidentée et peu peuplée, mais la région occidentale esl plate el remarquable par sa fertilité, l a c ulture du froment y prend une grande exlensionct forme l'une des principales branches de commerce de cet Elal. " Les manufactures y sont très- nombreuses el uccupent un nom- (P) ETATIS-WHIS. bre immense d'ouvriers. Son commerce seul fait près de* Sein quièmrs des importations et plus du quart des exportations. Le New York partage avec le haut Canada les chutes du Niagara, l'une des merveilles «lu nouveau continent. Dans cet Klal l'instruction esl très- répandue, et aucune autre partie de l'Amérique, ou peut-être du inonde entier, n'offre au peuple plus de moyens de s'instruire. PI os de 500,000 enfants y soiitrcçuschaque année dans les nombreuses écoles communales, et l'on y compte plus de deux ccnls académies ou collèges. La ville lYAtl-nny. sur la rive droite de l'Hudson, esl la capitale de l'Etat et la seconde ville pour le commerce el la

pojiulaliou : celle dernière s'élève actuellement au-dessus de 35,0**0 âme*. Cette vi le est bien balie et possède plusieurs édiflces remarquables, tels que le Capitule ou palais de l'Etat, qui est d'une grande magnificence, la banque, le musée, l'hôpital, la prison, etc. Celte ville possède en outre plusieurs établissements scientifiques et littéraires assez importants, parmi lesquels nous citerons la société des arts, celle d'agriculture, et I Albnyy inttUutt. lia 1 l s sers environs, on distingue 7'rny, ville remarquable par sa belle fabrique d'armes el sou commerce : sa population s'élève à plus de 20,000 âmes. AW-Lré<*non,"au sud-est, renommée pour ses bains chauds; et au nord, Saratogael BalHon, dont les eaux minérales attirent de tous cotés un grand nombre de voyageurs. Art*-» or*, bâtie à l'extrémité méridionale de l'île Manhattan, sur une magnifique baie, el i l'embouchure de I Hudson. C'est la ville la plus commerçante el la plus peuplée de toute l'Amérique, et le plus grand entrepôt de l'industrie angloaméricaine. Elle est le siège d'un èvcchè catholique, el sa population monte aujourd'hui a r.50,000 Ames environ. NewYork esl très-bien Italie, ses rues sont larges ci droites, el plusieurs d'entre elles ne le ci-dent en rien aux plus belles rues ■le Paris el de Londres. Celte ville offre un grand nombre d'édifices remarquables, parmi lesquels nous citerons : le AVteYork Exchangt, l'hôtel de ville (tily Hall), la prison, le pénitencier, la cathédrale catholique, les églises de Saint-Jean, de Saint-Paul, de la Trinité; l'hôpital, la douane, le musée, le Columbia colltgt, les théâtre» et les hospices. New- York possède aussi un grand nombre d'établissements scientifiques et littéraires: la société littéraire et philosophique, la société linnéenne, celle d'agriculture, d'histoire, de médecine; l'académie des beaux-arts, l'école de médecine et le jardin botanique; le séminaire ihcologique, l'institut des sourds et muets, VAméricm Muteum avec ses belles collections d'hMoire naturelle, d'instruments et d'armes en usage chez les Indiens, et un grand nombre dévoies élémentaires el de second ordre — La marine marchande de celle ville ne jauge pas moins de 3**3,500 tonneaux, cl des bateaux à vapeur font en outre le service dans presque toutes les directions. Celle ville souffrit des dommages immenses |>ar suite du terrible incendie qui, en 1855, consuma plus de cinq cents maisons, et occasionna une perte évaluée i plus de 17 millions de dollars. - B'Ooklgn, qui peut être regardé comme un faubourg de New-York, esl siluc vis-à-vis de celte ville, a l'extrémité occidentale de Long-liland (l'Ile Longue) ; sa situation agréable cl ses jolies maisons de campagne, en font un délicieux endroit de plaisance, d'où l'on découvre la

ville et ses environs. Parmi les villes les plus florissantes, nous citerons :
Poughkeepsie qui se distingue par son industrie et son commerce, Rochester
situé sur le Hudson qui compte plus de 50.000 habitants ; Uudton, Utica,
Ruffalo, sont également remarquables par leur activité commerciale. Nous
nommerons encore Auburn avec son célèbre séminaire théologique: H 'est-
Point à 50 milles au nord environ de New- York, importante par son école
militaire, organisée sur le plan de l'école polytechnique de Paris, et qui a
déjà fourni à l'Etat des officiers et des ingénieurs de mérite. Syracuse,
Clinton, Genesee, remarquables par leurs collèges. Solina et Syracuse. dont
les sources salées fournissent une grande quantité de sel et une infinité
d'autres lieux remarquables, tels que Pompey, Britton, Baiton, Gun,
Stieburg, Brookham, etc. 8. Etat du New-Jersey. — L'ensemble de cet
Etat est très-varié; montagneux dans les parties septentrionales, s'a-
pennant dans celles du milieu, le terrain devient bas et sablonneux dans le
sud. La plus grande partie du sol est fertile et bien cultivée ; les grains et les
fruits propres à cette partie de l'Amérique y croissent en abondance . et
approvisionnent les marchés des Etats voisins. — Trenton sur la Delaware,
est la capitale de cet état ; c'est une jolie petite ville, bien bâtie et florissante
par ses manufactures ; ce lieu est mémorable par la victoire qu'y
remportèrent, en 1776, les milices républicaines Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.72% accurate

ETATS-USIB. (377 J sur le» troupes hestoises. - Ntvtrk, *or le Passait, esl la ville U plus considérable el la plu» importante de cet Etal; son talit* presbytérienne est une des plu» belles de l'Dnion. — Pu Ut non. remarquable par la jolie cascade qu'y firme le l»assaik, possède de nombreuses manufacture». Le» autres villes principale» sont : X'ic Hrutuxcick, im|iorlaii(c par son commerce, et le Rutgtrt-VuUtge ; VrinctUm, avrr un collège rcuoniiné; Penh Amboy, remarquable par «on |wrl , l'un des §lus beaux de l'Union. Elitahetkt'.uv*, Burlington, Cimdtnn tltm, huit aussi «les villes florissantes. !» L'Etat i>K PexisSYLVaNik est, après celui de Ncw-Vork, le plus peuplé de toute l'Union. L'intérieur île son territoire est traversé par diffère nies chaîne» îles monts Allrghaiys, tandis que ses parti»-» orientales et occidentales sont plates «m |>eu accidentées. I.c sol est généralement bien cultivé, et produit en abondance toule sorte >le grain* et de fru>». La Pennsylvanie est un des Etals le* plus riches de l'Cuion par ses productions minérales ; le fer el le ebarbou s'y trouvent eu grande quantité. Le système d'éducation générale ne Tut adopté dans cet Etat qu'en 1851 ; depuis celle époque, le nombre des écoles el des écoliers s'est considérablement accru. On y compte aujourd'hui plus de cinq mille écoles communales, el un grand nombre d'universités, de collèges el d'académie». La Pennsylvanie fut fondée eu yttli, par une colonie de quakers, sous la conduite du terlucu* Guillaume Penn, dont les vues lil>érali-s, en politique et en religion , ont si longtemps iuflué sur la prospérité de ecl Klat La capitale do l'Etal est Harrnburg, sur la riveganclie du .•wqu.liai.iaa. petite ville l.ieu Uitie ri florissante ; elle possède plusieurs beaux édiliecs, dont le plus remarquable est le Capitale Philadelphie, située sur la rive occidentale de la Dclawarr, passe pour l une des villes le» plus régulières et les mieux lutih-s du nouveau monde; elle est la seconde sous le rapport •le la population . qui, avec le* l'aulMinrgs, s'élève à iôo.imo aines. Ses manufacture* la |ilacent au premier rang de l'inilusIrie américaine, el sa manne est csiiméi- au-dessus de UKi.nOO tonneaux. Ou peut regarder Philadelphie comme le foyer de la science et des arts dans l'Amérique. L'université de l'nrnrisylvanie et l'école fie médecine de Jcfferon jouissent d'une liaule répulatioii. Son port est un des plus beaux de l'ï'nion; ses rues large», bien pavées et Irès-regulières. ses maisons bâties généralement eu l riimes, el à trois étages; se* nombreuses et belles place», en funl une ville

[illegible]

remoulé» par des chevaux. Eaton, florissante par son commerce, etc. Pittsburgh, située dans une plaine entre l'Alleghany et le Monongahela, à l'endroit où ces rivières se réunissent pour former l'Ohio. est une des villes les plus florissantes de l'Amérique. Ses nombreuses manufactures lui ont fait donner le nom de Birmingham américain Sa population moule à plus de 100,000; elle possède la Western University; Pittsburgh et les faubourgs de Pittsburgh, en y sont réunis par des ponts. Les autres villes principales de la Pennsylvanie sont : Lancaster, Harrisburg, remarquables par leurs manufactures, Washington et Gettysburg possèdent chacune un Collège; Reading, importante par son commerce, est la capitale, par ses richesses en mines de fer et ses manufactures (orge). Nous nommons encore Scranton. York, Lancaster, Utica. Wilkes-Barre et Pottsville; celle dernière est importante par son havre sur le lac dont elle porte le nom. ■ 0. L'Etat de New York présente l'aspect d'une vaste plaine; le sol est fertile par l'abondance du maïs et du blé — Sa capitale est Albany, sur le Rensselaer, affluent du Delaware. C'est une petite ville dont la situation insalubre s'oppose à sa prospérité: elle comble environ 1/3 de la population. Albany est la ville la plus importante de l'Etat; elle est bien bâtie et renferme pris de 100,000 Années C'est l'enlèvement de la population des îles nombreuses et florissantes fabriques établies sur le Hudson. La City de New York forme un bon port. Les autres villes principales sont : Saratoga, Albany, Oswego et Rochester. La dernière, fondée par les Suédois, est la plus ancienne ville de l'Etat. II. Les Etats du Sud comprennent le Maryland, le district fédéral de Colombie, la Virginie, les Carolines du Nord et du Sud, la Géorgie, l'Alabama, le Mississippi et la Louisiane; le territoire indien est aussi compris dans cette division des Etats — Celle région s'étend de la Susquehanna à la rivière Sabine, et les états sont balancés par les esclaves de l'Alabama et du golfe du Mexique En descendant vers la mer, le climat est bas et marécageux, quelquefois sablonneux; dans l'intérieur le sol est stérile. Les montagnes les plus élevées des Etats atlantiques se trouvent dans cette région. Les habitants de l'Etat du Sud s'adonnent principalement à l'agriculture, et emploient un grand nombre d'esclaves. Les classes riches sont généralement instruites et bien élevées, mais parmi les classes pauvres l'ignorance est beaucoup moins répandue que dans les Etats du Nord de l'Est. Le coton, le sucre et le riz se recueillent dans la région du Sud; on y trouve du fer, du plomb, du cuivre

el de l'or; le dernier métal y est même assez abondant, La population des
Etats méridionaux est en général d'origine anglaise; on y rencontre
cependant de nombreux indiens Français et des Espagnols,
particulièrement dans la Louisiane et la Floride. Les Indiens forment environ
les deux cinquièmes de la population et forment une classe à part, retenue
en grande partie par l'esclavage. Les Indiens ont presque tous émigré à l'ouest
du Mississippi; quelques Séminoles habitent encore les parties méridionales
de la Floride II. L'Etat du Wisconsin est de tous les Etats de l'Union celui
dont la forme est la plus irrégulière : il est partagé en une ouverture
de 310 pieds anglais l'O. V. GO.; c'est le plus bel ouvrage en ce genre que l'on
connaisse. — En les travaux hydrauliques (les canaux de l'Etat de l'Ohio)
sur le Schuylkill, fournissent de l'eau à toute la ville par des
conduits qui ont près de 100 milles de longueur ; on y déverse quatre
millions de gallons d'eau par jour (1,877,381 gallons) John Uitchell
Modern Geographr, p. 134. Le tabac a ses principales productions
à l'ouest du fleuve (N-lle ville située à l'embouchure de la Rivière, sur la baie de
l'Etat. Elle possède un théâtre et une banque.
L'Etat, située sur la rive gauche du Palatka qui y forme un port spacieux
et défendu par le fort McIntosh, est la troisième ville de l'Union par sa
population . c'est la première pour l'élégance, la régularité et la beauté de ses
Milices et de Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 12.84% accurate

KTATO-ITXIS. ses rues. Baltimore est le siège d'un archevêché dont relèvent tous les* cieux catholiques île I I limn. Parmi les nombreux édifices qui ornent cette ville on doit citer : la cathédrale catholique, ilou la cookie ressemble à celle du Panthéon , à Home; l'église îles uniUires, élégant morceau d'architecture ; {ErrhiHije, dont la douane et la bourse font partie; l'école de médecine et l'Athénée. On y admire aussi le monument de Washington ; c'est une colonne de marbre blanc de huit mètres de hauteur, avec des bas-reliefs en haut-relief représentant plusieurs scènes de la vie de ce grand homme; elle est surmontée par la statue d'un héros. Le commerce de Baltimore est très-important, et il est encore active par plusieurs lignes de chemins de fer. C'est un des premiers marchés de farine du monde Elle possède encore de nombreux établissements scientifiques et littéraires et de riches collections d'histoire naturelle et de curiosités. Sa population monte à plus de 100 000 âmes. Baltimore tient le second rang dans cet État, par son industrie et sa population après «l'élève à plus de 200 000 âmes; c'est une jolie petite ville, agréable et bien bâtie. Les autres villes principales du Maryland sont : Annapolis, Baltimore et Orford ; Frederick, Cumhrhine, Elton. Soltinyham et William» -l'art sont aussi des villes florissantes. Le district fédéral ou de Columbiad est un territoire de 10 milles d'étendue, sous le gouvernement fédéral. Il est divisé en deux comtés: celui de Washington et celui d'Alexandria ; il est traversé par le Potomac, et fut cédé en 1790 à l'Union par les États de Virginie et du Maryland, dont il faisait partie. Le nom de la ville, dans le comté de ce nom, et située sur le Potomac, au confluent de sa branche orientale, est, comme nous l'avons vu. la ville capitale de toute la colonie. La petite rivière du Tibre la traverse; elle est réunie avec la branche orientale du Potomac par un canal Washington est très-régulièrement bâtie, et possède plusieurs beaux édifices; nous citerons le Capitole, bâti en pierres de taille sur une éminence; ce bel édifice est surmonté de trois coupes, dont celle du milieu, qui correspond à la vaste salle nommée la Chambre, de 100 mètres de diamètre; les sénateurs et les députés des différents États de la confédération s'y rassemblent dans deux salles séparées, et la cour suprême y siège aussi pendant deux mois; cet édifice renferme aussi la bibliothèque du congrès, composée en grande partie des livres qui formaient celle du président Jefferson. Le président Jefferson, lui aussi en

pierres de taille, est également remarquable par son architecture et sa richesse. Il est entouré d'un grand corps de bâtiments en briques, qui servent à loger les administrateurs des diverses tribus, de la municipalité {affluant} de la rivière ; de l'intérieur et des affaires étrangères etc.

L'industrie et l'arsenal de la marine (notamment les batteries). On peut citer encore l'hôtel de ville, le théâtre, le cirque, etc. Cette métropole possède aussi plusieurs établissements scientifiques et littéraires, dont les plus remarquables sont l'institut de Colombie, les sociétés de médecine, de botanique, d'agriculture et de commerce. On évalue sa population actuelle à 170 000 habitants. Ce district compte deux autres villes importantes : Georgetown et la première est remarquable par son université catholique et ses missions religieuses tenues par les jésuites.

Sur la rive droite du Potomac, est importante par son commerce et sa population, qui monte à près de 100 000 âmes.

2. L'Etat DE VIRGINIE. Le plus vaste de la confédération, est traversé par les montagnes Bleues (appelées ainsi parce qu'à l'est de ces dernières est en général plate, un sol qui à l'ouest est très accidenté). Le sol y est fertile ; on y cultive le blé, le coton et le tabac. On trouve aussi abondamment de l'or, du cuivre, du plomb, du fer et du charbon : le sel s'y recueille aussi en grande quantité. Cet Etat possède plusieurs sources minérales, renommées pour leurs vertus même banales : plusieurs canaux et chemins de fer importants donnent une grande activité au commerce.

Alexandrie, sur la rive gauche du James-River, est la capitale de cet Etat. Elle possède plusieurs édifices remarquables, entre autres : le palais de la législature, sur le plan de la ville carrée - de New-York. Les nombreuses églises occupent une grande partie de sa population, qui s'élève à plus de 1 000 000 âmes. Non seulement elle est une ville active et belle comme que l'un des Etats-Unis (378) construit pour éviter les chutes du James-River. Elle est, depuis longtemps, le siège d'une évêché catholique.

New-York, par sa situation géographique de l'Elisabeth, est, après Richmond, la plus peuplée et la plus commerçante de Virginie ; sa population dépasse 1 000 000 âmes. Son port est un des meilleurs de l'Union américaine ; on trouve ici le port, village très important par le grand arsenal maritime que le congrès y a établi. Ce bel établissement est le dépôt maritime des Etats du Sud, comme Charleston est celui des Etats du Nord ; et la rade de

«umpfem est destinée à être le point principal de rassemblement des forces*
navales de l'Union. Cette position importait. Elle domine toute la baie de
Chesapeake, qu'un grand canal fait communiquer avec la baie Delaware. Le
fort Calhoun, Fort Mifflin, Fort Mifflin. Fort Mifflin et Cramp-hland Flats sont de
positions stratégiques qui contribuent à la défense de la rade. Les
autres villes principales sont ; Williamsburg, ancienne capitale de la Virginie,
avec le collège de William et Mary et une assez belle bibliothèque.
Peirce, Norfolk, Winchester et Whittling, toutes importantes par leur
industrie et leur commerce. Le grand chemin de fer de Baltimore qui doit
aboutir aux environs de cette ville en fera l'un des principaux entrepôts de
l'intérieur. — Charleston, remarquable par l'université de Virginie;
Richmond, Norfolk sont des villes également florissantes. Nous citerons
encore : Norfolk Ferry, importante par sa manufacture d'armes qui
appartient à l'Union, et son arsenal où l'on conserve environ 100.000
fusils; Fort Mifflin-Spartanburg, B'arney. Sur le Potomac, et Flah, par
leurs bains et leurs eaux minérales. Dans le Westmoreland, sur le Potomac,
est le lieu de la naissance de Washington. La maison qu'il habita est
aujourd'hui en ruines, une simple pierre avec une inscription : Ici naquit, le
11 février 1732, (il est mort le 11 juillet 1799), consacre cette place : plus loin, à
Alexandria, se trouve Mont Vernon, résidence ordinaire
de Washington. On ne doit pas oublier non plus Manassas près de
Charlottesville, résidence favorite de Thomas Jefferson. 15. Le Maryland
du Nord est un Etat étendu, mais peu peuplé La contrée est basse et
sablonneuse à plus de 60 milles de la côte, séparée de la mer par des
marécages et un ruisseau de fond. A l'intérieur le sol est accidenté. La
partie orientale a des montagnes dont les sommets sont les plus élevés de
tous ceux des Etats Atlantiques Le Blue Mountain ou Montagne Noire a
74 mètres d'élévation (11. Les forêts de pins qui occupent la partie basse
de la contrée fournissent à cet Etat ses plus importants articles de commerce
: la térébenthine, le goudron, la poix, la résine et le bois de menuiserie. On
y cultive le riz, le coton et le tabac; l'or, le fer, le plomb et le cuivre sont les
principaux minéraux que l'on trouve dans le Maryland. Annapolis,
dans le comté de Prince Georges, sur la Neuse, petite ville bien bâtie, sur une
éminence et dans un climat sain, est la capitale de l'Etat. Elle possédait
autrefois quelques beaux édifices. Parmi lesquels on remarquait ; le palais
de l'Etat, avec une statue en marbre de Washington, le théâtre et
le palais du gouverneur. En 1862 un incendie détruisit une partie de la

ville cl le palais de l'Eut. Un nouvel édifice a été éle»e depuis. JVr wbern.
au confluent du Trent et de la Neose. est une jolie ville; elle possède une
académie, une bibliothèque el un théâtre. Sou commerce est important. l es
nom s villes principales sont : Wihntnglon , avec on beau port, F'iurlterllt,
Edenlnn, EUtabelh . f/ymmiln el Beauf-irt, timt.'s importantes par leur
commerce. Chapet ll'll est remarquable par l'université de la Cnrolinc du
Nord; thnloite, petite ville, voit s'aecroilre par suite des mines d or qu'on
exploite dans se On range ces mines parmi les plus riches que I ou i ri l'un
estime |a valeur de leur produit a plus de «KI.OOO dollars par an. , , 1 1. I.
Ervr dr la Cvroune du Sroa la forme d un Irwnglc; elle est située entre la
Caroline dn Nord el la (iéorgre. Son elmaat el ses productions sont les
méin-s que ceux de la Caroline du Nord ; la culture du coton y a cependant
une plus grande importance. Cotombin. dans le district de Kichland, sur la
me gauche de la Congarcc, est une petite ville bien bâtie, cl r*~ [t] 8.476
Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 16.15% accurate

KTATS-1 SIS. (579) près de 5.000 habitants. Elle est la capitale de l'Etat. Ses édifices les plus remarquables sont le palais et le collège de l'Etat, ainsi que l'église des presbytériens. Charleston, bâtie sur la péninsule formée par le Cooper et l' Ashley, est réunie au-dessous de cette ville, forme un port excellent dont l'entrée est défendue par trois forts. Charleston est, après la Nouvelle-Orléans, la ville la plus peuplée des Etats méridionaux. Elle est la résidence d'un évêque protestant et d'un évêque catholique. On lui accorde 5.000 km². On remarque parmi ses nombreux édifices; le palais de l'Etat, l'hôtel de ville, le théâtre, la douane, le marché. L'église Saint-Michel; les écoles de droit et de médecine, le collège de Charleston; elle possède encore un grand nombre d'établissements scientifiques et littéraires, telles sont les sociétés de médecine, d'agriculture et de botanique, et la bibliothèque de la ville. Quoique l'on regarde Charleston comme une des plus importantes de l'Union pour la valeur des exportations. Malheureusement la lièvre jaune y exerce souvent ses ravages pendant plusieurs mois de l'année, et force une partie de ses habitants à se retirer au nord. — Les autres villes principales sont : Otharebit, ancienne capitale de l'Etat; Savannah, Tilles les plus saines de toutes celles situées dans la région inférieure des Etats méridionaux, la lièvre jaune y a souvent exercé ses ravages. Un chemin de fer de 118 milles de longueur joint cette ville à Charleston. — Les autres villes principales sont; Georgtown. Hamburg, Camden. IV L'Etat ou Géorgie est, après la Virginie, l'Etat le plus vaste de la région du Sud. La principale branche de son commerce est le coton, dont le produit annuel excède 500.000 balles. Le riz, la poix-résine et la térébenthine sont aussi l'objet d'un commerce très-étendu. L'or, le fer et le cuivre s'y trouvent en abondance. C'est surtout dans la partie septentrionale de cet Etat, près des sources du Talapoosa et du Coosa, qu'on a découvert les mines d'or. La capitale de la Géorgie est Milledgeville, dans le comté Baldwin, sur la rive droite de l'Ocmulgee; c'est une jolie petite ville bien bâtie. — Savannah, près de l'embouchure de la rivière de ce nom, est le principal comptoir commercial de l'Etat. Parmi ses édifices on remarque: la bourse, l'église presbytérienne, le théâtre et l'académie. Les principaux établissements scientifiques sont: l'observatoire, la société de médecine et la bibliothèque. Elle compte plus de 10.000 habitants. — Les autres villes principales sont:

Atuiattu , sur le Savannah. importante par son commerce; Ilirien et Hruntsptcà. par leurs ports: Athent, remarquable par l'université de l'» Géorgie. — Colambvt, Clinton, Matlitton, Wathington, i d<-s villes florissantes. sont aussi d<»s villes florissantes. Le territoire de la Floride fut pendant deux siècles < une province espagnole, et ne fut cède par l'Espagne au Unis qu'en tSIî). Le sol est général nie.it plat cl fei i environ • aux Etals; quen ISIî). Le sol est général nie.it plat cl fertile: le coton , le rit , le labar , le sucre rl le blé v croissent en abondance, et ses fruits, parmi lesquels on remarque les oranges, les figues , les dattes et les grenades, sont d'excellente qualité. Ou ne cultive dans la Floride q.i'uue petite portion du terrun ; le reste esl couvert par d'immenses palunges, ou et rent d'innombrables troupeaux de chèvres, de chevaux cl dérochons. I^s Indiens Seminote* habitcnl la partie méridionale de la Floride, au milieu des forcis cl des m irceages, et font souvent des incursions dans les autres |tarlies <lu territoire. TiHaknt\$re est la capitale du territoire; elle est bâtie entre l'Ansilicct l'OcUo koiie. - Les autres villes principales sont : Saint-Augutlin, .nicienne capitale de la Floride orientale , défendue par un beau fort en pierre: sa population a beaucoup diminué; on ne lui accorde pas ô.ixm âmes aujourd'hui. Son climat est pourtant délicieux rl rc-hrrebé par les malades. Pentaeoia, petite ville peu populeuse, esl un des poû's militaires les plus importants de I I mon. à cause de son port nui est regardé comme le plus beau el le plus sûr de tout le gulich du Mexique. Des fortification* imiMirtaiiles cl l'arsenal que le congres y a fait construire en font une des principales places fortes de l'Union. Un beau phare de 80 pie ls de hauteur indique pendant la nuit l'entrée de son port. Saint-Hure , Apalaekieoia et SitinlJoitph sont les principales villes de la Floride du centre. «6. L'Etat d' Ai.aiiama esl remarquable par les rapides progrès de sa richesse et de sa population. Le colon forme la principale branche de son commerce; on évalue son exportation annuelle à 15 millions de dollars. * blé et le tabac y sont également cultivés. Tutratooti . petite ville siliieç sur la rivière de ce nom, est la capi aie de l'Etat ; elle renferme l'université de l'Eut. — Mnbite, sur la baie de ce nom, est une jolie tille, bien bâtie et très-llorissanlc ; c'est le débouché naturel des riches produits du sol de cet Etal; Mobile a un théâtre, une banque, dcsègiscsct de lrès-br,iux magasins. Elle esl le siège d'un évèché catholique. Ou portes» population » ploa de 13,000 ames , et son port est regardé comme uo «tes près de la source du llcuve Alatuma ; GaintenlU, sur le Tamliigltec ; llunlsvttlc, Florence, Ihcatur, sont des villes

importantes. 17. L'Etat du Mississippi est remarquable comme le précédent par le grand accroissement de sa population. Le nombre de ses habitants, qui en 1790 était de 150,000, est aujourd'hui quadruplé. Le coton est aussi la principale branche de son commerce; on évalue l'exportation de ce produit à plus de 50 millions de balles par an. On y cultive également le froment et le tabac, mais ce dernier en petite quantité. Jackson, sur le Pearl River, est la capitale de l'Etat; c'est une petite ville assez bien bâtie, et qui renferme l'hôtel de ville, un jeu de billard et quelques édifices publics. — Natchez, sur la rive gauche du Mississippi, est la ville la plus importante et la plus peuplée de l'Etat; elle contient à peu près 10,000 âmes. Elle possède une académie ou collège, une bibliothèque, et l'on y publie plusieurs journaux politiques et littéraires. Son commerce est très-florissant. Les autres villes les plus remarquables sont : Vicksburg, importante par son commerce; Natchitoches, l'ancienne capitale de l'Etat; Washington, remarquable par son université; et Baton Rouge, capitale de l'Etat. 18. L'Etat de Louisiane, qui s'étend à l'ouest du Mississippi, fut acquis par le gouvernement de l'Union en 1803. Les Français y avaient fondé leurs premiers établissements en 1763. Les principales branches du commerce de cet Etat sont le sucre et le coton, mais on y cultive également le riz, le tabac et le froment. La Nouvelle-Orléans, sur la rive gauche du Mississippi, est la ville la plus grande, la plus peuplée et la plus commerçante de tous les Etats méridionaux. Elle est la capitale de l'Etat. Sa population, qui en 1800 n'était que de 10,510 âmes, est estimée aujourd'hui à plus de 108,000. Cette ville est bien bâtie et renferme plusieurs édifices remarquables, parmi lesquels nous citerons : le palais de l'Etat, celui du gouverneur, celui de la justice; l'arsenal, la douane, le nouveau marché construit sur le modèle des propylées d'Athènes; la cathédrale catholique et l'église des protestants. Elle possède également plusieurs établissements scientifiques et littéraires, une bibliothèque publique et un collège. La Nouvelle-Orléans est le débouché principal du Mississippi et l'un des plus grands marchés du nouveau monde; pour l'exportation des produits du sol, elle ne le cède qu'à New-York. Un chemin de fer relie cette ville en communication avec le lac du Mississippi, et sa population. Les lions qui en dévorent les approches par milliers, en font la plus fertile plate des Etats-Unis. Cette ville est si malsaine pour les mœurs, mais les miasmes qui l'environnent en rendent l'air très-malsain; la lièvre jaune y fait souvent de grands ravages. — Toutes les autres villes de la Louisiane sont généralement petites, mais la

plupart importantes par leur commerce, Donnldionnlle, Wnqurmine , Hâton
 Hougr , sont situées sur le Mississipi ; Xatehitorhes elJetup, sur la rivière
 Itats du i. Oukst. Les Etals de I Ouest sonl : VOhio, le Kentntku. le
 Trnnetter , \ tn -iunn, V Minait, le Mirhiann. le MhiomiH YArknnmt. Ils
 comprennent aussi les territoires organisés du Wiseonsin cl de Jowa . et
 ceux non orgnuist-s du Missouri el de l'Orrgou. l>s Iralls les plus r
 iraclèrisliques de celle vaste région sont ses nombreuse* rivières , ses
 épaisses forets et ses immenses prairies, qui s'étendent a pêne de vue.
 Aucune contrée du monde ne réunit à la richesse et i la fertilité du sol une
 aussi rare facilité de trausiMrl. Le colon, le Ulkac cl looU s sortes «le
 céréalc-s y sonl cullives. et le sol renferme en aliondaiM-e du plomb, du fer,
 du charbon. île la chaux, etc. Les nombreux troupeaux «le chèvres, île porcs
 el de chevaux qui errent dans ses gras pâtiiraiie*. constituent l'une des
 richesses «les Etals de IOue>t. Ions ce* Elats.de formai ion récente, se sont
 peuples avec une rapidité sans cxcniplr; c'est dai»9 celle parue de l'Union
 que l'on a refoulé loos <•* Indiens qui habitaient autrefois 4 l'est du
 Mississipi. Onelqursuns d'entre eux font de rapides progrès dans la
 civilisation, mais la plupart oui préféré l'eiat sauvage, et «Minscrveiil leur
 car." cl ère el leurs mirurs primitives au milieu des arts el de la civilisation
 des blancs. tu. L'Etat de l'Ohiocsi l'un îles plus populeux de I Union, '
 17HU. Lai Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.60% accurate

ETATS C!)» 18. { » Baie de cet Etat MI très-accidentée, mai* le reste de la contrée est généralement plat et ouvert de prairies immense*. Le produit du froment, le maïs, l'orge, l'avoine, le seigle, le blé, les fruits y sont nombreux et d'une excellente qualité. On y élève de nombreux troupeaux de chèvres, de chevaux et de porcs, dont on exporte des milliers chaque année dans les Etats de l'Est. Columbus, sur la rive gauche du Scioto, est la capitale de l'Etat; c'est une petite ville assez agréablement située; on y remarque le palais du gouvernement et l'hôtel des bureaux de l'Etat. On évalue sa population à 7,000,000. Cincinnati, sur la rive droite de l'Ohio, est la plus grande et la plus importante ville des Etats de l'Ouest : son rapide accroissement est un des plus étonnants qu'on présente dans les villes de l'Union. En 1790 cette ville ne comptait que 2,500 habitants : en 1810 elle en comptait déjà près de 10,000, en 1840 elle en avait 21,311, et sa population est évaluée aujourd'hui à plus de 50,000. Les manufactures de coton, les draps de différentes qualités et les fabriques de savon, de chandelles, de briques, etc., sont les objets principaux de son industrie. Cincinnati est le siège d'un évêché catholique, et peut être regardée comme le principal entrepôt du commerce de l'Ohio. Elle possède plusieurs lieux édifiés, parmi lesquels nous citerons le palais de justice, le marché principal, le collège de médecine, la maison des fous, deux ou trois églises et un moulin à vapeur de neuf étages. Du côté des produits intellectuels, Cincinnati semble l'emporter également sur toutes les autres villes occidentales de l'Union ; elle publie un grand nombre de journaux et de feuilles périodiques. C'est près de cette ville que commence le canal de Miami, qui joint la rivière de ce nom à l'Ohio. — Les autres villes principales sont : Zanesville, place importante par ses moulins et ses manufactures; Steubenville, New-Market, Cincinnati, bon port sur le lac Erie, et Piquette (A sur l'Ohio, aux deux extrémités du grand canal de l'Ohio, sont d'importants entrepôts du commerce intérieur. Dayton, sur le Miami, à l'extrémité ou aboutit le canal qui part de Cincinnati; Canton, remarquable par son collège, Oxford et Gambier qui possèdent également des universités; Poland, petite ville importante par ses forges ; Sandusky, par son port sur le lac Erie; Toledo et Jackson par leurs sources salées, et Ypsilanti par ses eaux minérales. On cite Marietta pour les anciennes et curieuses fortifications des indiens, qui se trouvent dans ses environs,

ainsi que dans ceux de Cirtritte, de Sewnrket -tutres lieux de cri Etal, el qui ont exercé la sagacité el l'èrudilion des savants. Nous riions faire connaître d'une manière suc, inetc l'étal actuel de ce grand problème historique, en puisant principalement dans les curieux mémoire* de M. Warderi bans l'immense vallée du Mississipi, depuis le boni méridional du lac K rie jusqu'au golfe du Mexique ri le long du Missouri jusqu'aux monts Rocheux •Bock y mounlains , on rencontre des vestiges d'ouvrages considérables el réguliers, portant l'empreinte d'une antiquité qui remonte à plusieurs siècles, ?l qui lous semblent annoiieer une origine commune Ces monument», qui affi l ient des formes el des dimensions différ nies , et dans lesquels on a découvert divers objets d'antiquité, ronsisteiil : i" en fortifications: 2" en tuvxuli un tertres élevés; 5» en murailles de terre parallèles: t" en murailrs souterraines de terre el de briques , el en oitjets enfouis & une grande profondeur; r>» en ouvertures prati_ quées en terre , ou puitt ; »>" en rochers avec des inscriptions ; ' ""en idoles: S" en nui ui lles d'autres pa.s: cl"- en momies. En comparut! tous ces objets qui auioncenl un rertiiu degré de Civilisation avec i état social où se trouvaient les peuples de l'Amérique lors de sa découverte par Colomb, on reste convaincu que ce n'est pas aux ancclres de ses habitants actuels qu'il faut attribuer ces ouvrages, mais à un peuple inconnu et présentant un étal social hc.<ueoiip plus avance, et que l'on conjecture avoir élé les AWgkrtei. - Les restes de plusieurs fortification* sont d une grande étendue; celles qui se trouvent prés de Chilhco hr occupent plus de Crut acres de su|ierBcie : c'esl une muraille en terre «le 2» pieds d'épaisseur à sa base, ta de hauteur, et entourée de lous côlè», exceple de celui de la rivière, d'un fossé large d'environ "in pieds Les plus considérables de ers fortilicationsout plus de 7ito pieds de long sur <HHt de large. On en trouve égalemenl. à quelque distance des courants d eau, qui uni une forme circulaire rt jusqu'à IV» pieds de diamètre Ou voit encore dans le district de Pompey (Etat (1) Mrmoiret Je la ilr geofir. Je Paru, 18Î7. Voyez < V Allai r'h»Of(r«fJ,i^r J» glotr. |wi M. Pall.i. I) ETATS- 1 SIS. de New-Yorkj les restes d'une grande ville, cfoit le superficie parait avoir été de MiO acres-, ou reconnaît encore ses deux cimetières et trois vieux forts circulaires qui s'élèvent à 8 milles de distance l'un de l'autre, formant un triangle qui embrasse l'emplacement de celle ville ancienne. On a également découvert eu plusieurs autres endroits des ruines de villes fortifiées, des débris de citadelles construites eu briques et en ciment , et des constructions en pierres. Les fortiliralions les plus

remarquables en ce genre se trouvent dans l'Etat de l'Ohio, près de Newark, de Manti et de Piqua; celles de Cincinnati ont disparu sous les constructions modernes. Les ouvrages de ce genre qui se trouvent au nord-ouest de l'Ohio, offrent de* parapets plus élevés, des fossés plus profonds et d'autres caractères qui indiquent quelque connaissance de l'art militaire. Des personnes versées dans cet art les considèrent comme de véritables places de guerre. Toutefois, parmi ces ouvrages il en est qui paraissent n'avoir été élevés ni pour l'attaque ni pour la défense. La plateforme élevée que l'on remarque dans plusieurs de ces ouvrages, du Guillaume Tell, était probablement destinée aux mêmes usages qu'aujourd'hui chez les Indiens modernes, c'est-à-dire pour y briller et y torturer les malheureux captifs condamnés à mort. Cette plate-forme est toujours entourée de deux bancs placés l'un au-dessus de l'autre, pour les spectateurs de ces horribles scènes. Selon le savant M. de Humboldt, on ne trouve rien qui ressemble à ces fortifications, ni dans l'Amérique méridionale, ni dans l'ancien continent. La régularité des formes polygonales et circulaires, les petits ouvrages destinés à couvrir les portes d'entrée, sont surtout très remarquables. Les monticules ou monticules de terre de forme conique se trouvent en nombre considérable, et diffèrent entre eux par les dimensions. On a cependant remarqué qu'elles étaient plus considérables dans les parties méridionales des Etats-Unis. Plusieurs ressemblent à ceux que l'on rencontre en France, en Allemagne, et surtout dans la Scandinavie et l'empire russe. Dans le nord, ils ont généralement de 10 à 12 pieds de diamètre à leur base, et de 4 à 5 pieds de hauteur; au sud, ils ont une élévation de 8 à 100 pieds, et ouvrent une surface de plusieurs arpents. Aux environs de Saint-Louis, dans l'Etat du Missouri, on en voit un qui a 2.400 pieds de circonférence à sa base, et 100 pieds d'élévation; ce sont les mêmes dimensions de la pyramide en briques d'Assyrie, roi d'Egypte. Dans plusieurs de ces tertres on a trouvé une grande quantité de squelettes qui ne ressemblent pas à ceux des Indiens de nos jours; ceux-ci sont en général grands et bien faits: les autres au contraire paraissent avoir été petits et trapus. On a invariablement rencontré dans tous ces lieux et aux environs des débris de poterie. Ceux qu'on a recueillis vers le nord sont en général grossiers et mal faits: mais les fragments extraits des tertres situés sur les bords de l'Ohio sont bien travaillés et bien polis. Ces monuments, que l'on s'arrête à regarder comme des lieux de sépulture de grandes communes, sont le plus souvent placés au bord des rivières. La base des monticules est ronde ou déformée ovale; ils

sont généralement coniques , quelquefois ! aplatis au sommet comme pour servir aux cérémonies qui doivent être vues par une grande masse ! de peuple à la lois. On en trouve près de Pointe-à-la-Croix et de I Stuni- Lint, qui ont deux et trois étages, et qui rappellent I par leur forme les pyramides mexicaines et les pyramides égyptiennes ; d'ailleurs de l'Égypte et de l'Asie occidentale. Les pyramides sont bâties par lits en terre et parties en pierres jointes les unes sur les autres, Outre différentes espèces de poteries, on y a trouvé des haches, des vases et des onguets de cuivre, un peu de fer. des plaques d'argent et d'or près de Cahoon. — Les grands mounds de «oà ton mounds de haut, dit M. de Humboldt, doivent être regardés tout à fait à pari. Ils sont le plus souvent isolés, et d'ailleurs aussi ils semblent du même Age que les fortifications auxquelles on les trouve liés. En général, ce sont des conifères si lions mounds à l'ouest des fortifications, car ils peuvent être dus à des tribus qui n'ont eu aucune communication entre eux ; aussi, les deux Amériques le nord de l'Asie et toute l'Europe orientale en sont couverts Les mounds de la rivière Plateau construits encore. Ils existent dans plusieurs endroits et surtout à Moundville et à Cahoon, particulièrement le long de l'Ohio. du Scioto. de la Keweenaw et du Illig-Sandy Ces ouvrages sont toujours de forme oblongue ou circulaire et placés à une certaine distance des rivières. Le monument de Cahoon, appelé Winding rock, est Un bloc de granit secondaire, situé à l'est de l'embouchure

The text on this page is estimated to be only 16.15% accurate

KTATS-VNIS (MI HTAIS-UMI*. - ehure de la rivière Taanlon, dans l'Eut de Massachusetts. A la marée basse, sa largeur a la surface du sol est de 10 à 12 pied» enfiron ; mais a la marée haute, son sommet se trouve recouvert par 2 ou 3 pieds d'eau Sa surface esl polie, les caractères ne sont que des traits, MM. Yales et Moullon. qui oui esamiiié ces caractères, ont cru y voir des caractères phéniciens. Au lus de l'inscription est un oiseau, ancien symbole de la navigation, ayant la icte tournée en haut. M. ke/idall ■ île plusieurs aulres rochers également couverts de caractères, ilaus le Hbodc-lsland, le Connctu-ut, la Géorgie, etc. Au confluent des rivières d'Eiket et de kanhawa, on trouve un rocher de grès ires-dur, sur lequel sont gravées plusieurs ligures, reprèseilant une tortue, on aigle avec les ailes déployécs, un eufaul . etc . dont les traits (ont Irès-bien tracés ; d'un iulrc coté de ce même rucher, on soit un houinve avec les bras étendus, dans I altitude d'une personne qui prie, et une autre ligure semblable sus|jendue a*ec une corde par les talons. — On a découvert, tarmi les objets les plus remarquables trouvés dans les fouilles, une esptre de vase composé de trois têtes jointes par derrière, auprès de leur sommet, au moyen d'un col qui s'elcve au-dessus de ces lètes d'environ 5 pouces. Les trait» de ces trois têtes qui ont 4 pouces du sommet au meulun, ressemblent à ceux des Talarcs; l'une représente une personne Agée, et les deux autres des figures très jeunes (les têtes sont creuses, et le vase peut contenir une pinte. On a trouvé plusieurs momies dans les cavernes calcaires du Kcnlueky. et particulièrement dans la jrotte du Mammouth; elles gisaient ides profondeurs différentes dan» des couches de terre saturée de mire, dont celte vaste caverne contient une Quantité prodigieuse. I.e savant docteur Milchill a décrit l'une de ces momies qui esl aujourd'hui conservée dans le cabinet des antiquaires de Boston. Elle était placée entre de larges pierres et recouverte d'une pierre plate. On l'a trouvée accroupie, tes genoux repliés sur la pu-lrinc . les bras cioises et les mains passées l'une sur l'autre à la hauteur du menton. Ces dernières, ainsi que les doigls , les ongles , les oreilles, les dénis, les cheveux, et généralement tous les ■ rails, étaient par-I fai terne ni conserves, fjt peau esl d'une couleur un peu jaunâtre. Elle a près de II pieds anglais de hauteur, mais elle est ' tellement desséchée qu'elle ne pèse guère plus de ISàls livres. | Ou n'y remarque ni suture ni incision qui indique que les viscères en nient été retirés. Elle n'a sur le corps

aucun bandage ni substance bitumineuse ou aromatique quelconques, j
 L'enveloppe intérieure se compose d'une sorte d'étoffe faite de j ficelle
 double et tordue d'une manière toute particulière . et de grandes plumes
 brunes enlacées avec beaucoup d'art, la j seconde enveloppe est de la même
 étoffe, mais sans plumes; la troisième d'une peau de daim avec le poil. La
 grande ressemblance des deux premières enveloppes avec les étoffes
 fabriquées par les insulaires des Iles Sandwich et de l'Inde, et d'autres
 rapprochement que M. Milhill découvre entre le peuple inconnu auquel
 appartiennent ces momies et les naturels de la Polynésie, lui paraissent des
 preuves décisives qui démontrent l'origine malaisienne de celle nationale.
 Cependant de nouvelles preuves nous semblent nécessaires pour résoudre
 ce problème important. 20. L'Etat de Kentucky faisait autrefois partie de la
 Virginie ; il en fut séparé en 1792. et deux ans après le Kentucky elle est
 bien bâtie et possède plusieurs beaux édifices, dont les plus remarquables
 sont le musée, le théâtre, la bibliothèque publique et plusieurs établisse-
 ments littéraires Lexington est le siège de l'université de Transylvanie, l'une
 des plus célèbres des Etats-Unis; des écoles de droit et de médecine en font
 partie. Ses manufactures nombreuses de clous, d'acier, de cuivre, de laine,
 de coton, etc , occupent la plus grande partie de ses habitants qui moule à
 plus de 100,000. Cincinnati, sur la rive gauche de l'Ohio, est la ville la plus
 industrielle et la plus commerçante de l'Etat. Elle possède une grande
 fabrique de machines à vapeur et des manufactures de savon, de chandelle ,
 une importante raffinerie de sucre et la plus grande distillerie de whiskey de
 l'Etat. On évalue sa population à 25,000 habitants. Le canal
 nommé Miami - l'Ohio joint cette ville à l'Ohio. Il a que 2 miles de
 longueur, mais les difficultés qu'il a fallu surmonter le font regarder comme
 un des beaux travaux de ce genre; il a été ouvert pour éviter les chutes de
 l'Ohio. Les autres villes principales sont : Mayville, importante par son
 commerce, Danville, Augusta. Vinton et Hardin*, avec un collège
 chacune l'un, Newport et Carington sont aussi des villes importantes. 21.
 L'Etat de Tennessee, qui faisait originairement partie de la Caroline du
 Nord, devint un Etat indépendant en 1796. Son climat est doux et salubre, et
 son sol fertile et productif. Les habitants du Tennessee s'adonnent
 principalement à la culture du coton et du tabac , mais le blé, le maïs,
 l'avoine et le chanvre y sont également cultivés. Comme dans le Kentucky,
 on y rencontre des cavernes dans lesquelles on retire une grande quantité de nitre. et
 son territoire renferme également des mines d'or, de fer, de charbon et du

sel — La capitale .VrtiAtv.fr esl la place la plus importante de l'Elal; elle est
 située sur la rive gauche du Cuml* claud. el doit » sa position favorable au
 commerce, sa prospérité el sa population qui monte à plus de k.WW aines.
 Elle possède une université. — Knaxvillt vient après, elle est remarquable
 par sou beau collège Franklin et Coiim6ia.au sud de Nashville, lioi'V-ir, sur
 le llalchcc, el Memphii, sur le Mississipi. sonl citées comme les villes les
 plus florissantes du Tennessee. 22. L'Etat DU Michtga* comprend deux
 larges péninsules : la première, située entre les lacs Duron el Michigan,
 contient la population blanchi- de cet Etat ; l'autre, enlre le lac Michigan el
 le lac Siijtérieur, n'est habitée que par des nations indigènes iidiè|>eiid:<nlcs
 <ln a propose d'en faire une division séparée sous le mm de district huroli.
 La première de ce» péninsule», on le Michigan proprement dit, esl Iwis cl
 fertile; on y recolle en abondance toutes sortes de grain» el de furl beaux
 fruits. — La capitale de cet Etat CSI Ihitoit, sur la rive droite de la rivière de
 ce nom. C'est une ville régulièrement bâtie, mais dont presque toutes les
 maisons sont eu bo:». Elle contient un arsenal , un entrepôt d'artillerie et de
 belles raserues. ainsi qu'un collège. Min commerce avec le Canada est assex
 étendu, cl l'un évalue sa fiopulation à lu.olio Ames Mei'riu.itc. sur l'Ile de
 .M irkillimatki «<ic . dans le détroit de ce nom. esl une |>elile ville
 défendue par deux forts bâtis sur des rochers csraritès , el que sa position et
 ses rortilications ont fait nommer le C'bmlar ameWaïn Elle commande la
 navigation des lacs I luron cl Michigan. fat admis dans Union La partie
 orientale de cet Liai est ac- Mouro. Aun- irbourt . Ritti et Sainl-Jotqih, sont
 le* v illes rtHj.t.l/u. ..i i i. . : - I ..l.i- _ ■ ■■lue ;....u,ri^..i..c ,l,, il;...!;»... : et
 monlueuse, mais la partie occidentale est plaie el couverte de prairies
 immenses. Le sol y esl fertile, el produit le blé, le mais, le tabac cl le
 chanvre ; on y élève également de nombreux troupeaux de chevaux, de
 chèvres el de porcs, dont l'expor ation lormeunc des princi|ialcs branches du
 enmmercc de cet Elal. On y trouve des salines en grande qu&nlilé qui
 recèlent de nombreux ossements fossiles de mammoth. Celle contrée
 possède, entre autres curiosités, de grandes cavernes '. calcaires, dont la plus
 remarquable esl celle que l'on nomme "" ■ rfu JfiinNmu'/i, située dans le
 romléde Warren. L'in• en a été exploré a une grande dislaure; elle est
 divisée les plus iinpnr.mns du Michigan. 23. L'Etat i> I»dian.\ est le plus
 pelii des Et.ilsde l'Ouest : Sou sol est fertile, on y récolte en abondance le
 froment, le mais, le seigle el l'orge, qui. avec le hrruf cl le pore, forment les
 principaux articles d'exportation de cet Etal — Sa capitale / niirjN'riwj/it,

sur la branche occidentale de la rivière Blanche (White river), est une jolie
 petite ville bien bâtie. Elle contient environ 2,500 âmes, —
 t'innrri, sur la rive gauche du Wabash, est la résidence d'un évêque
 catholique, et possède un collège. Vienne-Alkany, importante par la
 construction de ses bateaux à vapeur, est la ville la plus peuplée un grand
 nombre de compartiments, et la surface d'un de l'Etat; elle contient
 environ 2,500 habitants. M. de 8 ans anglais; il offre un arc de Union
 et Jeffersonville, sur l'Ohio. Indianapolis, l'Etat, n'aurait pas une
 gnique de fio à l'ouest de haut. On y a découvert, en faisant des fouilles,
 de» momies et d'autres curiosités qui doivent avoir appartenu à ce peuple
 inconnu auquel on attribue les tumuli et les fortifications de l'Ohio. On
 recueille dans cette grotte une immense quantité de nitre. La capitale du
 Kentucky est Francfort, sur la rive droite du Kentucky; c'est une petite* ville
 bien bâtie, avec un beau jardin /cm et Vevy, sont lutes des villes petites,
 mais importantes par leur commerce; la dernière, fondée par des Suisses,
 est remarquable par ses vignobles, où l'on recueille le meilleur vin de l'Etat.
 L'Etat d'Indiana possède le principal établissement
 littéraire de l'Etat. 21. L'Etat d'Illinois est un des plus fertiles de l'Union. ■
 Des prairies immenses le couvrent en entier, arrosées par de l'Etat! —
 Uxington, sur le Tawafork, une des branches de ' nombreux cours d'eau dont
 plusieurs sont navigables pour l'Albion. est, après Uaisville, la principale
 ville de l'Etat; ' des bateaux à vapeur. La population de cet Etat s'occupe

The text on this page is estimated to be only 13.25% accurate

ETATS-L'XIS. (» «païement d'agriculture el «k I éducaiiqn des bestiaux. Se» mine» de plomb, qui s'étendent sur une longueur de plus eurs centaines >lr milles sont filée» t aimi le* plu* riches du moiide. — Sa «.pilai.' Vandntin, sur la Kaskaskia, est \M<- sur un plan Irès-régulier. el possède plusieurs beaux édifices el quelque» établissimcnls »> icnliliques. parmi lesquels on remarque la eoeiètè himirique de l'IMmut. Si>ri*ytieI>t, nouvelle capitale de l'Elal depuis UKH», compte a peine 3.00t» habitants Ckietgo e»l la principale ville de l'Haï, el «oit Ion* lrs ;»urs accroître ton importance par le ranal qui joint l Illinois au Lie Mirhigan. — \$hi<tcanect<.\cii, importante par se» salines, titlena par se» mines de plomb, el Jarkton v>lle par llUmùl'oUeg*, sont le» villes le» plusimporlaotcsde l Etal. L'Etat de Missouni esl, après la Virginie, l'Elal le plu» étendu de l'Inlon; il esl en partie couvert de vaste» daines herbeuse». Sou Sol esl fertile, el produit en abondance le fromer.l, le mai», le rha livre, le labae rl le coton. Les habitants donnent également leurs soins à l éducation des bestiaux, qui forment une des principale» souries delà riebesse de cet Etat. On y trouve en Abondance du fer et du plomb, ainsi que du cuivre, du xinc et du charbon. — Jefrrrton, sur la rive droite du Missouri, est la capitale de l'Etal; c'est une petite ville peu importante, dont la population peut s élever à 1,5«)0 Ame» environ. — Snint- Louis, sur In rive droiie du Mississipi, est la ville la plus importante de l'Etat sous tous les rapports Son excellente position, non loin de» affluent» du | Mississipi, le Missouri et l Illinois . en font une des ville» le» plus llois ,1:1 le» de ITnion. Sa popiilaliou s'élève deji à plus de n.iMN» âmes. Elle est le siège d'un <vé; hé catholique, el possède deux banques, un tbéalre, un musée, un collège, une bibliothèque el plusieurs imprimeries. I n grand nombre de bateaux à vapeur parlriil eonlinuellement de celle place, et y arrivent de loules les parties de la vallée du Mississipi. On peut dire que Saint Louis est l'entrepôt des affaires imporlanles qui se foui entre la Nouvelle-Orléans , Cincinnati el Pillshurg, Celle ville lait aussi un commerce très-eteudu avec Sanla-Fé, dans le Nouveau-Mexique: lou» les ans des caravane» nombreuses parlei t de Saint- Ixmîs pour ci lle destination, et y èchangrnt des étoffes de coton, de» draps et de la quincaillerie, contre des piastre» el des mulets Ces caravane» »onl souvent forcées de repousser par la force les attaque» des hordes indienne». - Les autres tilles principale» •ont :

&imiCttarlet. h'iaxklin, Isxingto* et ĪÀhn /y, sur le Missouri; Polmi,
 importante par ses mines de plomb: Jrffenoï's Barrnrlr», poste militaire, où
 esl une èixil • pratique d'infanterie, et Uavtnwwih, présilu confluent de I il
 Ho- Plat le 2«i. I.'l iat l> Abka>Sa\$ n'a été admis à faire partie de l'Union
 qu'en 18.VÎ. l a partie orientale .le ô,-, Etat, qui longe le Mississipi, esl basse
 et marécageuse, ma s l'intérieur e»t élevé et te climat y est irès-sam l.e sol
 est généralement fertile, et produit d abondante* recolte» de colon et de blé.
 I.rs source» Iheroi-iles. à «l niillrs environ de I.illle-Bork, sont eilées parmi
 le» euriOMlé» de la contrée; leur rhalcur est telle, qu'on peut y faire cuire
 un cruf en n;oins de quinze .iininule» Ell<s tonl renommées pour leur
 rillicacite dans les maladies chroniques et le» all'ectioiis de paralysie /
 iltlfHo' k. sur la rive droite de la riwère de ce nom, est la capitale de l'Etat.
 C'est une très- petite ville, p.'ii imiwrrtaiile et peuplée. — Le» autres lieux
 le» plus im|N.rlanls de ce territoire sont : Arkanxit ou Pml, Bitetvillr.
 iïapolron. prtile colonie foniléc en 181!> par de» émigrés français, «ur les
 Imrds du Rig -Black. afflucnldu While-Kîver, llelena, rullonet Paytttrvi'le.
 Jj ttrrioirr du U iimniin'l forma jusqu'en 1835 la division occidentale du
 Mi'higan; une grande partie de ce territoire est encore bru connue rl occupée
 par des Indien», l e» richesses minérales y oui attire un grand nombre
 d'cmigrants des Etals de l'Ouest l.e plomb, le cuivre cl le fer s'y trouvent en
 abondance et forment la principale branche du commerce de celle région.
 — Madnon est la capitale du Wiscousin : elle K 1) Les territoire» de»
 Etats-Uni» sont <lr deux e«|nW». le» orgsuises et le» non orgauw'». Ir»
 p.ritiiri* *<:i.t liAtuirs |«ir de* Manc», , niai* coutironnl line popl.ti.noti
 <).• moins rlr fco.HHl *n.r». Unique li- peuple d'un trriiloire * «ilriut re
 «LuTir, il pml. avu la san.lioii .lo rougit», élire 1.0 gniivrrrtiir >t "lrs
 irpr.'riilaail'» emnnir lrs iilirs Fut*. Ijt Florulr, le H 'j'wiwMn. Ir /o.tv., m:
 ut Ur* irtriiiûrf, organises: le .%/i>»ouri, • 'rrgoit rl Ir Irnllni.r InSrn vint dm
 trrritoir,* non orgnahrl, liaIjité» par de* ' ») est située » mi-rhemn entre le
 Mississipi et le lac Mieliipin. Oooique peu ancienne, elle possède déjà un
 as*cn grand nombre de maisons. Mi/wtanJtef.Kaciiic, Sttnrina. Mmeral-
 Point, i'r.nne du Chten el Camille sont les principaux établissements de ce
 lerriloirr. l e» princi|iales tribus indienne» qui habitent le Wiscnnsin sont les
 Chiitprtrny* et les Mennomnni'ej. l.e» premiers vivent en grande partie de
 ri* sauvage qui croll en abondance aux environs des lacs. Ils fonl des huiles
 et de* canots en écorce de boni.-,™, mai» n'ont pas beaucoup d'industrie;
 ils sont inférieurs sous ce rapport aux iMenaomoute». Ce» dernier* font del

ouvraxe» en pe;iu, l.ds que ceinturons, mocassins, ele , avec beaucoup d'art el d'adresse, et les orment de dessins avec des graines et de» piqtnnts de porc-épic. L' ttrrioirr d>- ïnxta fui organisé par le congres en lf»M; il formait prérêileinmeil la division oc. identité du Wisconsin. Le sol y est d'une grande fertilité; le blé, le mai» et l'avoine y croissent en abondance. Le» mines de plomhy sunl fort riches, et l'on v trouve également du fer, du charbon et delà pierre î choix. 'Les villes sont toute» déformation récente et par conséqtienl peu considérables : cependant quelques-unes d'entre elle» semblent prospérer Nous citerons Irrringro», sur le Mississipi; c'est le siège du gouvernement- Dubuq** esl la principale ville du territoire; elle fait un commerce très étendu. Après elle viennent l'ern, Fort-MIadium et .Wonroe". — Le» Sioux, les Winnebagoes, les loways, les Sacs el les Foxes habitent ce territoire. I* tarifaire Indien est la contrée assignée par le goiivernemrnl de l'Union pour la résidence des tribus indiennes, qui de temps en temps émigrent des Etals orientaux. La population monte à 70,000 âme» environ, dont les deux tiers ont émigré des conlréc* à l'est du Missis-ipi ; le reste est composé de tribus indépendantes , qui depuis longtemps habitent celle région Les tltiort.iw». les Crecks. les Cherokces et les Shavrnces sont lin plus avancés dans la civilisation. Ils ont en gênerai de lionnes demeures, des champs bien cultivés, el même quelques manufactures. l»e* missionnaires se sont établis pirmi eux. ont fondé des écoles et s'appliquent a cultiver leur moral. Il» y ont même établi une imprimerie el un journal mensuel. — I es Pa wnees, les Osigrs. les Kon/as. IcsOinnhas, etc., onl conservé leur caractère primitif el leurs m/rurs sauvages. Ils vivent de chasse, et se font souvent la guerre entre eux. le Irrrioloire du Miauuri est un vaste désert, couvert de prairies immenses, où errent qu"lques tribus sauv.igçs el de grands Iroopeaiix de buffles, de daims et de chevaux. Celle rè: gion inculte esl bornée à l'ouest par les innutagtie* Rocheuses l (Bock y mouinains), dont les sommils. élernelleincnl couverts de neige, s'élèvent à une grande hiutcur. Les Européens pénètrent quelquefois dan» ces contrées, pour échanger avec les iii.liKènes quelques marchandises conLrc le» praux de bulKes. d'ours el de c-stors. produits île leur rhasse. Quelque» trappeurs blancs onl quille la vie civilisée pour vivre au milieu des sauvages, dont ils ont contracté les habitudes errantes C-s tribus sont des Sioux, des l'a «mes, des Biccareei et des l'ifds-Noirs lllackfetl,. Le territoire de COtêytm est la partie la plus occidentale dea Etat» Luis; il s'étend depuis les montagne» Bocbeuses iusqu'au tirantl-Océan. Le sol v est fertile el produit ni

alwintaiice divers grain» et loute» sortes de fruit». U énorme» pins
 croissent sur li^ bords du Coloudua. et plusieurs d'eutre eux atteignent une
 hauteur de deux cent cinquante pieds. Le seul établissement a cil»r est
 Ailoria;'\ forme un porté l'einliooihore du I olonibia. et est défendu |»r un
 f..rl. M. Koss I Coi. dan* la relation de son voyage dans celte contrée, décrit
 ' plusieurs pin» gigantesques , dônl un connu par les cb isseuri ! canadien*
 sous le nom «le roi de* pins Son tronc , à dix pieds du sol , a une
 circonférence de quarante-six pieds anglais, et il estime son élévation totale
 à plus de Irois cents pieds. Oo pcnl regarder ce» arbre» comme les plus
 hauts du globe. Climat. I.i configuration d • cette vaste contrée, la
 disposition de »cs chaîne» de montagnes, qui, en l»eaueoup d endroits,
 s'élèvent â plu» de t.ooo pied» au-dessus du niveau de la mers la position de
 ses plateaux élevé» et de se» plaine» immenses; se» lacs et ses dru »es, les
 plu* grand» du globe, doivent naturellement influer d une manière
 remarquable sur s» température, et proiluire une grande variété «le rlimals.
 Non* y distinguerons cependant trois grande» division», susceptible* rltea1
 même» de se diviser en plusieurs «mes particulières. - La 4 région qui
 s'étend entre les moals A.h*bany* el I All.iiHMf«e Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.61% accurate

BTITS- ITMS prêtent*! une grande variété de température ; dans les parties septentrionales, l'air du nord-est se fait rigoureusement sculir; l'hiver y est Irès-rude pendant trois ou quatre mois; la neige y est assez abondante pour qu'on puisse faire usage de l'radicaux, et la plan- des rivières assrz épaisse pour fournir un passage au* dieux et aux chariots La chaleur y est Souvent Irès-forte en été, pendant cinq ou six semaines. Dans les parties méridionales de la Pennsylvanie, du New-Jersey, du Maryland, l'hiver est moins long, quoique aussi rigoureux ; il ne dure guère plus d'une vingtaine de jours, et commence vers la fin d'octobre. Dans les Luis du Midi, dans la Virginie, les Caroline*, la Géorgie, etc., où, * On ne voit jamais il ne gèle, le froid diminue graduellement selon les degrés de latitude En été. la température s'élève souvent au même degré que celle de l'Egypte; le vent du sud-est produit des effets contraires à ceux du nord-est. Le climat y devient malsain : c'est là que la lièvre jaune étend ses plus grands ravages. — Au delà des Alleghenys. entre les chaînes des montagnes Kocheux. l'immense vallée du Mississippi offre un aspect et un climat très différents. A l'embouchure du grand fleuve, on trouve encore d'impénétrables forêts dont les infatigables défricheurs américains reculent chaque jour les bornes; à l'ouest. entre le Mississippi et les montagnes Uocheux, le sol, généralement dénué d'arbres de haute futaie, ne présente que de vastes prairies ou savanes couvertes d'une herbe élevée, où errent en liberté les chevaux sauvages, les daims et d'innombrables troupeaux de bisons. La température de cette région offre des excès de froid et de chaleur les plus grands que ceux qu'éprouvent les contrées maritimes sous des latitudes correspondantes. Les vents glacés de la mer glaciale balayent cette région du nord au sud. à cause de l'absence d'une chaîne capable d'en interrompre le cours, tandis que les vents du sud-ouest y produisent une chaleur étouffante; les saisons y changent avec une rapidité étonnante : c'est une lutte continuelle entre l'hiver et l'été, - Le pays compris entre les montagnes Ko(»3) des Anglais. Les Américains font des bougies. Parmi les plantes herbacées, nous en voyons un grand nombre remarquables par leur élégance et leur singularité ; ce sont les liliacées, les orchidées, les gentianées, les dionées (dionaea muscipula), dont la corolle, peinte des plus vives couleurs, se referme sur l'insecte imprudent qui s'y pose. Le coucou, le roucou, aux Heures étoilées, et mille

autres espèces, il en est la plupart, acclimatées dans nos pays, font aujourd'hui le plus bel ornement de nos jardins. — Si nous examinons la flore des contrées méridionales de l'Amérique, nous y voyons une toute autre végétation : c'est là le climat équatorial, modifiée par la chaleur absolue du soleil. Les principales plantes s'élèvent le palmier, le dattier. L'agave, le canonnier, le cotonnier, le cocotier, le vanillier, etc. Les Européens y ont introduit l'orange, le citronnier, le caféier, la canne à sucre, l'indigotier. On y cultive aussi l'agave, le piment, le bananier, l'igname, la patate, le cactus, etc. La zone tempérée s'est enrichie en légumes et des arbres fruitiers de l'ancien continent. Le maïs, le tabac, la pomme de terre sont des présents que nous a faits l'Amérique.

L'Amérique septentrionale, quoique inférieure au continent méridional sous le rapport de la richesse et de la variété de ses animaux, présente une biodiversité aussi caractérisée que n'importe quelle autre partie du globe. L'Amérique du Nord possède les chauvats-souris sous toutes les latitudes, dans les plaines comme sur les montagnes. Les mammifères carnassiers ont aussi de nombreux représentants dans cette contrée ; plusieurs espèces de loups et de renards, carnassiers erratiques, habitent aussi bien les prairies herbeuses du Missouri que les bois, les plaines et les montagnes, où ils rodent sans cesse à la recherche d'une proie. Le chien de Terre-Neuve et le chien du Missouri, animaux courageux et dévoués, sont des races qui lui appartiennent en propre. — La famille sanguinaire des dieux et le Grand-Océan, ou le territoire de l'Orégon est aussi représentée : c'est le cougouar, l'once à la robe grise, abrité des vents glaces du nord par la chaîne maritime et l'estuarienne, le lynx à l'épaisse fourrure, le margay, le chamois, le caracaras, jouit de la température propre à sa latitude, et l'hiver devient par degrés plus doux lorsqu'on descend du penchant occidental des monts Rocheux, rouverts d'immenses forêts de pins, vers la région maritime, où s'étendent de vastes prairies. Les États-Unis sont riches en métaux de toute espèce ; l'or est assez abondant dans les États du Sud, et l'on exploite sur une grande échelle les mines d'argent de la Caroline, de la Virginie et de la Géorgie. Le sol de New-York et de l'Indiana recèle du cuivre. Les mines de plomb de l'Alabama sont regardées comme les plus riches que l'on connaisse ; on les exploite dans le New-York, l'Illinois et le Missouri. Le fer se trouve en abondance dans les États du New-Jersey, de la Pennsylvanie, du Massachusetts, du Connecticut, de la Virginie et du Maryland. Les mines de houille de la Pennsylvanie sont citées parmi les

plus importantes. Le sel est commun et se change aux formes élégantes. Les martres, les lièvres, qui dévastent les basses cours; les musquies, célèbres par l'horrible puanteur qu'elles répandent, les visons et la zibeline, se rencontrent dans le Nord. Les volverennes s'y plaisent également. Les loutres sont fixées sur les rives des fleuves et sur les bords de la mer, et surtout cette loutre de mer dont la magnifique fourrure noire était si recherchée par les trappeurs du Nord. — Plusieurs espèces d'ours habitent les forêts, et les sommets glacés des montagnes : c'est l'ours brun, l'ours féroce (ours des neiges), redouté des voyageurs, et l'ours gris des montagnes; le raton et le crabier, qui errent sur les rivages; les blaireaux au poil doux, qui se creusent de profonds terriers; le carcajou de l'Est. Plusieurs espèces de phoques apparaissent aussi sur les côtes, qu'elles couvraient autrefois de leurs troupeaux innombrables. Parmi les insectivores, les condylures au nez étoilé et les scalopes de la Virginie y préféraient à la surface du sol, dans les mines et dans les sources la famille des taupes; quelques musaraignes (requena A., v. l. m. t. j. l. /, e. l. l. : _ . i :. i., \ l . - . : i -a, « i »..i..a du New-York, du Massachusetts, du Kentucky, de l'Illinois et du Missouri. On trouve également, dans diverses parties de cette vaste contrée, du soufre et plusieurs sortes de marbres. Les végétaux de l'Amérique septentrionale offrent plus de diversité que dans les autres régions correspondantes par leurs dilués, et la Flore américaine est en général plus riche que celle des autres parties du monde. La région septentrionale nous offre, surtout sous le rapport de la végétation, une bien plus grande richesse que celle de l'ancien monde sous les mêmes latitudes. Ce sont ces magnoliers aux fleurs gigantesques et à feuilles longues de trois à six décimètres (magnolia yltura, triplaitn.); ce sont encore le trielirmiron, le tiliifera, le cornu, le flnri^lix, le rkoilinitdroii maximum, magnifiques plantes dont nos forêts n'ont pas d'équivalents. — Parmi les plantes de genres européens, on admire le nombre et la variété des espèces : ce sont des chênes, des hêtres, le noyer, le bouleau, le charme, l'orme, le mélèze, le pin, le cèdre, les immenses forêts, et dont la plupart des espèces diffèrent des nôtres. Une foule de conifères, les seuls que nous ayons pu véritablement acclimater en Europe, croissent naturellement aux latitudes du Nord. On y observe le mélange des formes septentrionales et des formes équinoxiales. On y remarque les lauriers (lauriers d'Amérique, érioltniit); des palmiers; des cissidées (ptilt tla, incnrrnla); des Cissidées (cissidées rhawmcris tu.); des cactus, des

bigiieuses, desnrchiilci-s. Les pins, les sipins.les g -névriers, le plalane. le
 cèilrc majesiucux , la bois de fer (otiru* Virginia**), ou iron wuoii lent les
 ii»es du Missouri et les pr.nnes humides q j'arrose ce neuve Parmi les
 rongeurs, l'Amérique du Nord possède une nombreuse série d espèce*,
 répandues dans les marais, les prairies humides et les déserts sablonneux,
 les arbres des foret* cl les maisons, etc. I>e porc-épic el l'oursou habitent les
 parties boréale* de ITninii, ainsi que le couû, le corn Ion el . i'orieo. si bien
 arnesd 'épines I.es lièvres et les lapins pullulent < sur tous les point- du
 continent, et les lagjinys habitent exelu! sivement les plaines herlieuscs du
 Missouri. Les écureuils, si | pétulants dans leurs allures, nu pelage si
 agréablement |H'int, j préseilcril de nombreuses espèces répandues dans les
 foréls, I les plniuu-s et les montagnes C'est l'écureuil noir, l'écureuil rayé, le
 petit-gris de la Floride, recherché pir Sa four ru rr ; les polatanchcs, qui
 I traverseul les airs à l aide de leur parachute, el le snbi iuus du Missouri. I.es
 marmottes sont également répandues dans les régions froide* de l l'nion ; le
 mariaï „u sif fli-ur, la marmotte panthère à la fourrure élégante; les s|»rnn.
 pluies, les rvuaticys. leslipures, les saccnmys et les géomys, aux joués
 boursoullées. Puis viennent les castors du Missouri, célèbres par leur
 industrie at leur intelligence; les ondatras musqués, dont l'odeur est, dit -on,
 si lorle qu'elle imprègne les ri itères qu ils traversent. L'échimys, qui habite
 les régions chaudes, el les nicricues du Nord. I>esrals corn filent plusieurs
 espives : les néotomes, qui se nourrissent de branches de sapins et de
 racines, habitent les rives du Mississipi el ii s monts Itocheux. Le rat noir et
 le surmulot balaient les villes, aiusi que la sourb cosoaopolile. Les
 signwilons et Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.31% accurate

F.TATs-rjris 384) ■TATS-rins. 1rs mynomes. qui habitent les champ» el ravagent les moisson s. Le sol des Etals-Unis rrrèle 1rs ossements fossiles (1rs megathercs, gigantesques édentés dont la rare est éteinte depuis longtemps, ainsi que Il> mcgalonjx. grande espèce de fourmilier de la Virginie. - l-*s giganles pies mastodontes, aujourd'hui disparus de la face «lu glodc. remplaçaient, dans le nouveau cdiineui, 1rs éléphants «le l'ancien. Ou y compte aussi plusieurs espèces de la famille des sangliers. I.e cheval cosmopolile erre en troupes nombreuses dans les contrées de l'Ouest. — La section di-s ruminants nous offre également une grande variété d'espèces; c'est le wapiti aux formes svelles. le cerf de la Virginie, les daims de l'Ouost, 1rs ramifères au* cornes à empaumures, qui errent sur les bords du .Missouri ; l'ar^ali , Sus|M'inlu au boni des précipices, les cariacotis. l'élan et l'origii.il des contrées lwrab s de l'Union : les runicapres bondissent sur les rnrlers avec une effrayante rapidité. I.e bison ou buflalo et l'ovihos ou brruf musqué sont les plus grands iiummifèri'S des Etats-Unis. Le premier, aux formes hideuses, parcourt les vr.stes prairies du Missouri en troupes innombrables. — Parmi la classe intéressante des marsupiaux, un genre se rencontre exclusivement dans l'Amérique ou Nord ; c>sl celui des diih lplus ou sarigurs ; 1rs phil uidrrs habitent les forêts de la Floride, sautant d arbre eu arbre ; les mirourés se rencontrent dans h s savanes de la même région ; la marmosc pé< lieuse et l'opossum des Anglo-Américains , qui recherche lcsolifs. vi commet souvent des ravages ilans les fermes cl les plaualions, est une espèce propre b cette contrée. Ouant aux cétaï és qui pariourent en liberté les mers qui baignent les rivages, beaucoup d'espèr, s sont, au nord, communes à l'Amérique et à l'Asie, el 1. 5 dauphins, les haleines, les cachalots y sont l'objet de péclics intéressantes pour le commerce. L'Amérique du Nord oflre la même variété dans les oiseaux. Les va u lours el les aigles v comptent plusieurs espères: les pygargues, 1rs harpies puissantes el cruelles: 1rs uutnhrcusrs espères d'éperviers. de buzzards, île buses cl de chouclles qui se creusent des clapiers. 1*1 famille des perroquets y a de nombreux représentants : les pies, 1rs martins- pêcheurs, les rupicoles à crête étoile ■ . |«-s oiseaux mouches étalant nu soleil leurs couleurs métalliques. On y remontre gaiement des pies magnifiques, ih-s geais cl des corbeaux ; plusieurs espeo- s de pies-griécbrs et de merles. Les fringillc- y oui rie nombreux

représentants, et les gallinacés prédominent une longue suite d'espèces précieuses : les sont les hérons et les dindons. Des lagopèdes et des gelinottes pullulent dans les parties septentrionale*. Les rivages sont couverts de «anneaux, de pluviers, de courlis, de phalaropes et de hérons, tandis que les mers qui limitent ce vaste territoire sont peuplées de pélicans au large gosier, les cormorans, de frégates au vol puissant, d'énormes albatros, de harlequins, de goélands et de goilous. etc. Les canards de diverses espèces, les sarcelles, les cygnes, les cailles, les faisans et les perdrix ne doivent pas être oubliés non plus. Dans les fleuves de la Louisiane, de la Floride et des Etats méridionaux anglo-américains. le caïman et le brochet dressent aux animaux de perfides embûches, Plusieurs espèces de crocodiles ou serpents à sonnettes infestent toutes les basses terres, soit littorales, soit intérieures. Des couleuvres, des orvets aux brillantes couleurs, des batraciens et des sauriens de toutes sortes, font de l'Amérique Septentrionale une des contrées les plus abondantes en reptiles. Les poissons y présentent ces nombreuses nuances qui régissent dans les mers de l'Asie : les poissons pelagiques et chasseurs des hautes mers, les poissons benthiques des rochers, ceux qui se tiennent dans le sable ou dans le limon, à l'embouchure des fleuves ou qui remouillent ces derniers, fourniraient un dialogue trop volumineux, les grands squales. Les grandes raies, la morue et les gadues. sont pour les Anglo-Américains l'objet de pêches qui font la richesse de plusieurs Etats. Les mollusques terrestres, fluviatiles, les insectes. offrent le même luxe de formes et de couleurs brillantes. Ces êtres sont distribués par parallèles, et les espèces du nord ont rien de commun avec celles du midi, et ceux qui vivent dans les eaux de l'Atlantique diffèrent complètement de ceux des côtes baignées par l'Océan Pacifique. On estime la population des Etats-Unis, que l'on évalue à millions d'âmes, peut se diviser en trois classes principales : les Européens, les Américains et les Indiens. Les Américains, qui forment la classe la plus nombreuse, forment à peu près le huitième de la population totale, dans lesquels les Indiens six huitièmes environ. Ils occupent presque exclusivement les six Etats de la Nouvelle-Angleterre, et sont très-nombreux dans les autres Etats. Les Irlandais et les Ecossais sont assez nombreux dans les Etats du centre et dans ceux de la Pennsylvanie, New-York, New-Jersey et Kentucky. Les Allemands et les Hollandais sont surtout établis dans le New-York, le New-Jersey, et en plus petit nombre dans la Pennsylvanie. On rencontre

également dans ces Etats, mais en petit nombre, des Suédois. Les Suisses forment un établissement séparé à Indiantown, et sont mêlés aux Allemands dans les Etats habités par ceux-ci. Les descendants (qui forment la plus grande partie de la population des Etats de Louisiane, de l'Illinois, du Missouri et du Mississippi). Les Indiens et les Espagnols sont en très-petit nombre. Enfin les juifs «l'Europe qui se sont établis dans les Etats-Unis d'Amérique vivent presque tous à New-York, Philadelphie, New-Port, Charleston et Savannah. •i" la» Africain» et leurs descendants forment une classe nombreuse de la population des Etats-Unis; elle se divise en deux parties. les esclaves et les gens libres. Les premiers montaient en 1857 à 1.111.000, et les derniers étaient au nombre de 2.570.000. En 1857 le nombre des esclaves montait à 2,011,320 et les gens libres à 550,300. A cette époque les esclaves se trouvaient en plus grand nombre dans les Etats de Virginie, de la Caroline du Sud, de la Caroline du Nord, de la Géorgie, du Kentucky, du Tennessee, de l'Alabama, du Maryland. — Rhode-Island et le Connecticut n'en avaient qu'un fort petit nombre, et les Etats du Maine, du New-Hampshire, de Vermont, de Massachusetts, de l'Ohio et de l'Indiana n'en possédaient aucun. 5 Les Indiens, propriétaires primitifs du territoire, ne forment guère aujourd'hui que la cinquante-cinquième partie de la population totale des Etats-Unis; on évalue leur nombre à 500,000 environ. - Ils présentent des caractères qui les distinguent de toute autre race humaine, bien qu'on ait voulu quelquefois les confondre avec la race tartare. Leur charpente osseuse est bien proportionnée, leur teint bronzé ou d'un rouge cuivré et terreux assez semblable à la cannelle; leur chevelure est noire, longue, grossière, luisante et peu fournie. leur barbe rare et semée par bouquets; ils ont le front court, les yeux allongés, les sourcils épaissies, les pommettes avancées, le nez un peu camus, mais prononcé, les lèvres étendues; leur tête est carrée.", la face large, sans être plate, et s'amincissant vers le menton; les cuisses grosses, les jambes arquées, le pied grand, tout le corps trapu. Leur crâne présente une ligne faciale plus inclinée que chez la race tartare; la forme du front et du vertex dépend le plus souvent d'efforts artificiels: mais, indépendamment de l'usage de défigurer la tête des enfants, l'os frontal est plus déprimé en arrière que dans aucune autre race «du globe. Lors de l'arrivée «les Européens, l'indigène de l'Amérique du Nord ignorait le prix des richesses et le bien-être qu'elles procurent à l'homme civilisé. Il vivait de chasse ou de pêche, livrait quelquefois mais en très-petite quantité, n'élevait au contraire aucun troupeau, et ne se nourrissait d'aucune

espèce de laitage. quoy les pâturages aussi vastes qu'abondants et
 d'innombrables troupeaux de buffle eussent pu changer ces sauvages
 chasseurs en pasteurs paisibles. Doux et hospitalier dans la paix,
 impitoyable dans la guerre, l'Indien regardait le courage comme la première
 vertu. et mollissait un orgueil intraitable et un amour sans bornes de l'
 indépendance. « Il n'y a point d'exemple, dit-il Jellerscm ; l'Indien
 accablé au pouvoir de ses ennemis qui abandonne la vie. Ou voit au
 contraire le prisonnier rechercher pour ainsi dire la mort des mains des
 vainqueurs en les insultant et les provoquant de toutes les manières »
 et il ne se trouve chez eux aucun vestige de civilisation, et cependant les langues
 que parlaient les peuplades sauvages de l'Amérique du Nord différaient
 guère des leurs par les lois, mais toutes étaient soumises aux mêmes règles
 grammaticales, et semblaient le produit de tribus qui annonçaient
 de la part de ses membres un degré d'intelligence que l'on ne trouve pas
 du tout chez les Indiens de nos jours (2). Des vestiges d'ouvrages considérables et
 réguliers, portant l'empreinte d'une civilisation assez avancée. Comparée à
 l'état social des indigènes lors de sa découverte le Colomb, ne
 permettait pas de les attribuer aux ancêtres de ses habitants actuels Des
 traditions répandues chez la plupart des tribus indiennes des Indes
 occidentales, p. Un. (i) Vojeile» ouvrage* de M Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.57% accurate

KTATS-1 N1S. bords de l'Atlantique, s'acronlnicnt à dire que la demeure do [ces mêmes peuplades était autrefois placée à l'ouest du Mississipi, et attribuaient à un peuple inconnu ces nombreux tamuli, ces fort» carres et ces immenses retranchements découverts, sur le territoire de l'Union, entre les Alleghaiiys et 1rs mollis llochcux. Des fouilles rérenles ont fait découvrir au centre de ces monuments, de nombreux squelettes qui. pour la plupart, ne ressemblent pas à ceux des Indiens de nos jours, i et l'un y a également trouvé des iistrumeiils et des ustensiles rappelant des usages ignores des rares actuelles. D'où venait : celte nation , qu'csl-cllc devenue, quand cl comment est-elle disparue? c'est là un problème qu'un n'a pu résoudre jusqu'à ce j jour (I). L'arrivée des Kuropéetts dans le nouveau monde a produit | une véritable révolution dans la manière de vivre de plusieurs nations américaines, l a propagation des chevaux, que 1rs Indiens ont su dompter, a rendu quelques-unes de leurs tribus semblables aux Tartars. LesTrtaus, les Siiopunnish. IcsShos- ! hoiecs, les Escheloots, etc.. montés sur ces animaux, font de fréquentes excursions à de grandes distances, et répandent I chez leurs voUins civilises le pillage et la désolation. I.cs vastes > plaines du Missouri et le fertile bassin de l'Orégon se couvrent iuutileineiil chaque année d'une florissante végétation, j et sont parcourus par d'immenses troupes de bisons. I,curs I insoucieux habitants végètent au milieu de ces richesses sans ' songer à en tirer parti. Les produits de la chasse el de la pêche : forment la subsistance précaire de tous ces peuples. Le voisinage el le commerce des Européens n'ont rien pu faire sur cette nature sauvage, si ce n'est d'ajouter le vice de l'ivrognerie à ceux qu'elle avait déjà. — Il est juste cependant de faire une exception en faveur de quelques unes de ces nations qui offrent les commencements d'un étal social qui se développe de jour en iour, et remplacera bientôt par les avantages de la civilisation leur vie errante el misérable. — Nous allons donner le tableau des principales nations indigènes qui habitent le territoire de l'Union. — La famille des l'nwntri comprend plusieurs nations, dont les principales sont : les Patentes proprement dits, nation belliqueuse, qui vil sur les bords du Loup, affluent occidental de la Platte. Ils sont très-souvent eu guerre avec les Sioux, les Osages, 1rs Knnzas, etc. La cruelle coutume '■ du sacrifice humain existait autrefois parmi eux ; chaque année | ils choisissaient une victime parmi leurs prisonniers de guerre, i cl après l'avoir

richement parée, les prêtres la menaient dans ! le lieu consacré, cl
 l'immolaient à Vénus, oui la grande étoile, avant de commencer leurs
 travaux champêtres, alin d'obtenir ; une abondante moisson. — Les
 ,4rrrcpiifca>i ou .irre^tahi, na- i lion nombreuse, qui erre le long de la
 Platte, entre la rivière t Black cl les montagnes, de ce nom. (les peuples
 belliqueux el excellents cavaliers se sont rendus redoutables , non-
 seulement aux autres tribus indiennes, mais encore aux Espagnols établis je
 long des frontières orientale et septentrionale îles Etats mexicains. — Les
 Tétant ou Padutat forment une nation puissante el nomade, qui erre dans les
 vastes contrées comprises entre les sources du Missouri cl l'Arkansas
 supérieur. Comme les Arrrpahrr-s, ces Indiens sont excellents cavaliers, et
 portent souvent la désolation sur les frontières du Mexique, doue ils forcené
 les habitants à ne voyager qu'en troupes cl armé* jusqu'aux dents. La
 famille colombienne comprend un grand nombre de peuple* indépendants,
 répandus dans le grand bassin du Co'otnbia et daus l'extrémité supérieure du
 bassin du Missouri. Près des sources du Colombia et du Missouri, on
 rencontre les Tushepawi; au confluent du Multuomah et du Colombia sont
 établis les Multnomahs. — Les .ÇliiAnto résident à la droite du Colombia,
 au-dessous du confluent du Cauof . — Les Shothonttt ou Snaket serpccls)
 errent le long du l^wts , l'on des affluents méridionaux du Colombia. Os
 peuples ont, en général, des mrr-urs douces et hospitalières ; ils se
 construisent avec assez d'habileté de vastes rabane*, el vivent de leur chasse
 et de leur pêche. Les Anglo-Américains leur donnent le nom de Ftnlheadt
 ilêtes plates), parce qu'ils ont la singulière habitude d'aplatir la lëlc de leurs
 entants lorsqu'ils viennent au monde. Les Skiltuïet, les Spokaint, les
 Eteheloolt appartiennent également à celle famille. On trouve parmi eux
 d'habiles cavaliers. La famille des Sioux-Otaget comprend un grand nombre
 de peuples indépendants, dont les principaux sont : lesSiou-r Voyei les
 ouvrage* de MM. de |i>ii>ri>>kll . Haïtien , Milehrtl. Joinsrd, Balbi. elr.
 XI. • KTXTVIMS. proprement dits ou Ikuotntt, l'une des plus puissantes
 nations qui résident aujourd'hui dans les limites des Etals-Unis. Ils vivent
 principalement dans les prairies, où ils se construisent des huttes couvertes
 de peaux de buffles ; ils emploient des chiens pour traîner les fardeaux et
 estiment leur chair comme un mets délicieux : un plat de dieu est un régal
 qu'ils offrent toujours comme marque d'attention aux étrangers. I.cs
 Darotats occupent le vaste territoire qui s'étend le long du Missouri moyen,
 île la partie haute du Mississipi et de Hcd-ltiver (rivière rouge); du lac W

innipeg, ainsi que le long de leurs affluents, depuis le 42° jusqu'au 49° degré de latitude. Ils sont subdivisés en plusieurs tribus et forment une puissante confédération. Les Assinibouine, qui habitent à l'ouest du lac Winnipeg au nord des Dakotas, formaient autrefois avec ces derniers une seule et même nation ; ils se font depuis deux siècles environ une guerre acharnée. Voici ce que racontent leurs traditions, Ohalampa ayant enlevé Ojalapaha, femme de Wabiao.ippa ; celui-ci vint accompagné de ses deux frères réclamer son épouse à son ravisseur. Ohalampa, loin de rendre sa captive, tua ses deux frères. Ce crime amena, de la part des amis de la victime, des représailles qui mirent la discorde entre les deux familles les plus puissantes de la nation. Chacun prit fait et cause pour l'un d'eux, et la nation, entraînée dans une guerre civile et cruelle, fut ainsi divisée en deux factions : celle qui prit le parti de l'offenseur fut nommée Arisnibouine, celle qui embrassa la cause de la famille offensée prit le nom de Sioira. Ainsi se formèrent les deux nations des Sioux ou Dakotas et des Assinibouines. Ces derniers sont alliés des Cheyennes, et sont continuellement en guerre avec les Black Feet (pieds noirs) qui habitent vers les Rocky Mountain (montagnes Rocheuses). — Les Sioux forment une vaste confédération, mais chaque tribu est indépendante, et se gouverne à sa guise. Ce n'est que lorsqu'il faut statuer sur quelque affaire qui intéresse la nation entière qu'elles se réunissent en conseil général. Chaque tribu envoie alors un député pour la représenter, et la résolution du conseil est représentée sur l'écorce d'un arbre par des hiéroglyphes, au-dessous desquels chaque député grave le blason ou le tatouage de sa tribu. — Les Sioux commencent leur année à l'équinoxe du printemps, et les Cheyennes au solstice d'été, et ils ne comptent les jours que par les semaines ou nuits. Les Arisnibouine forment une nation subdivisée en plusieurs tribus, dont la plus puissante, celle des Omahas proprement dits, habite un gros village situé sur l'Elk-Morn, affluent droit de la Platte. Les Mandan, qui formaient autrefois une petite nation de gens doux et paisibles, habitaient deux villages situés sur les bords du haut Mississippi. La petite vérole, qui a sévi d'une manière terrible dans cette région, a fait disparaître cette nation du sol de l'Amérique. Les Arisnibouine connus généralement sous le nom d'Omahas, forment une nation brave et belliqueuse, qui fait une guerre acharnée aux tribus indiennes de l'Ouest. Ils s'adonnent à l'agriculture, et plusieurs d'entre eux ont embrassé le christianisme. Les Osages font tous les jours des progrès dans la civilisation, et semblent appelés à jouir de tous ses bienfaits.

La famille floridienne comprend six nations principales et indépendantes, subdivisées chacune en plusieurs tribus. La nation des Salchet, presque éteinte aujourd'hui, a joui autrefois d'une grande puissance. Ses restes vivent dispersés parmi les Creeks et les Chiikasaws. Cette nation se faisait remarquer par son degré de civilisation et le culte qu'elle rendait au soleil dans un temple où, comme chez les Domains, on culte retenait un feu continu. Les Creek, qui offrent l'union de peuples indigènes la plus nombreuse, établie actuellement sur le territoire des États-Unis, habitaient des villages dans les États de l'Alabama et de la Géorgie ; par suite de leurs traités avec le gouvernement de l'Union, ils sont aujourd'hui retirés dans le territoire qui leur a été désigné (Indian Territory) . ainsi que les Chickasaw, les Cherokee, etc. Cette nation se divise en deux branches distinctes, les Creek, qui marchent à grands pas vers la civilisation, et forment la partie la plus nombreuse et la plus puissante, et les petits Creek ou Séminoles. qui vivent au milieu des marais de la Floride méridionale, d'où ils font des excursions sanglantes contre les habitants des régions plus septentrionales. Les Choctaw ou Chickasaw, que les Anglais nomment aussi Flat-heads (les plates), vivent de leur agriculture, et possèdent des lois écrites. Ce peuple a été célébré par M. de Château briand dans son beau roman d'Atala. 19 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.77% accurate

KTATS IKIS. (S8< Les < hcrokts forment une nation nombreuse, dont le territoire conijirenail autrefois le riord-ouesl (le la Géorgi*. le nord-est de l'Alaliamas, et le sud est du I cuiessce : clic habile aujourd'hui des tilles el des villages a l'ouest du Missj*s-pi, et peut cire regardée comme la nation indigène indépendante la plus civilisée de l'Amérique Grâce au zèle des missionnaires nioravrs, la plus grande partie des Ghcrokcs a embrassé la religion chrétienne, et l'ait des progrès immenses dans la civilisation : ils s'adoiiucul à l'agi iculture et à l'éducation des bestiaux. Ils possèdent des fabriques d'étoffes, des scierie* mécaniques et des moulins. Ils ont plusieurs écoles tresfréquenlées. el savent pour la plupart lire, écrire et compter, l e qui paraîtra plus extraordinaire , c'est qu'ils ont une imprimerie el un journal hebdomadaire, intitulé le l'hénix Chrnkff. avec la traduction anglaise eu regard. Ils forment une petite république , dont le gouvernement est calqué sur celui des EtatsUnis, cl qui , d'après une constitution rédigée et promulguée par eux eu 18-27, se compose des trois pouvoirs législatif, exécutif el judiciaire. La famille des Mohawkt. plus généralement connus tous le nom & Iroquoit , comprend un grand nombre de peuples, autrefois nombreux et puissants, aujourd'hui réduits a quelques tribus errantes el misérables. Les Mohau>iln proprement dits vivent encore en petit nombre près de Niagara et de la baie de Kenly. Leur bravoure cl leur puissance leur avait mérité de donner leur nom à la puissante confédération des cinq nations, qui prit si souvent part aux contestations élevées entre les colonies anglaises el françaises contre ces dernières. Celle confédération f, composait des Mohawakt, des Srintcas, des Onondagat, des Ontidtu el des Cnyttqat. Les ĪWaiurw entrèrent dans l'alliance au commencement du xvur siècle, et plus lard, 1rs Mohicaus cl 1rs Nauticukes se joignirent a eux. — Les Seuecas vivaient autrefois dans les Etals de New-York cl de l'Ohio; ils imitent les blancs dans leurs tuteurs et leurs habillements. Les //uron«, nation jadis puissante el nombreuse, vivait à l'est du lac lloron, dans un grand nombre de villages. Ils furent considérablement diminués lors des guerresqui éclatèrent entre les Algonquins et les Iroquois, ci auxquelles ils prirent part en faveur des premiers Leurs débris habitent la rive occidentale du lac Saint-Clair et les en» irons de Québec, où ils s'occupent d'agriculture. La famille des f.ennnprt comprenait de nombreuses nations dont plusieurs sont fondues

avec d'autres, ou ont même totalement disparu. Ces peuples habitaient à l'est des monts Alleghany, depuis le cap Dalleras jusqu'au cap Breton, avant l'arrivée des Européens dans le nouveau monde. Ceux qui existent encore habitent à l'ouest du Mississippi: ce sont: les Shnawwect ou Sliatennèia, les Suck et les Foxes (renards), nation autrefois très puissante, alliée des Sioux et mortelle ennemie des Uiiourit et des Illinois, qui possédait autrefois les vastes contrées comprises entre le Wisconsin et l'Illinois, à l'est du Mississippi. — Les Miami, les Illinois, les Ojibwa- I (amis et les Inianebayoti ont cédé aux États-Unis le territoire qu'ils occupaient dans l'Indiana, l'Illinois et le Michigan, et se sont retirés à l'ouest et au sud du territoire de Iowa. Les Delaware, les Shawan, les Delaware ou même formaient une des plus nombreuses et des plus puissantes nations de l'Amérique du Nord, et occupaient une partie de la côte orientale des États-Unis. — Les Powhatan ou Powhatan Sont aujourd'hui disparus ou fondus avec les Appalachees, réunis à la confédération Mohnwack. Les Micmacs ou Souriquit, autrefois très-nombreux et répandus sur toute la côte orientale du Canada et de l'Acadie. Sont aujourd'hui réduits à un très-petit nombre d'individus, qui habitent la côte sud-ouest de la Nouvelle-Ecosse. L'une de leurs tribus habitait la contrée montréalaise située à la droite du Saint-Laurent et connue sous le nom de Gaspésie: elle était remarquable par ses mœurs policées et ses connaissances astronomiques. — Les Montagnais formaient une nation nombreuse avec les Chippewas répandus dans le Canada, les districts du Labrador et du Maine. Ces peuples, ennemis déclarés des Sioux, oui, selon l'usage des hiéroglyphes sculptés en bois de pin ou de cèdre, qui remplacent, comme chez les Hurons et les Sioux, le langage écrit. Quelques Iroquois éparses de Kahnawake errent encore aux bords des grands lacs; leurs femmes passent pour les plus belles de tous les peuples indigènes de l'Amérique du Nord. Aujourd'hui, la plupart de ces tribus ne vivent plus que dans le souvenir des hommes; les Narragansetts, les Pequots. (8) ETATS-UNIS. les Mohicans, les Lenapes, etc., ont disparu pour faire place aux Européens. Les sauvages reculent sans cesse devant la civilisation. L'introduction des armes à feu et des liqueurs spiritueuses a promptement décimé leurs populations, et la guerre, qui leur offrait autrefois tout ce qui est nécessaire au soutien de la vie, ne leur fournit plus aujourd'hui les mêmes ressources. La cupidité des commerçants de fourrures a dépeuplé les bois et refoulé le gibier vers les déserts de l'Ouest. C'est principalement au nord-ouest, dit M. Claret (1), que les Indiens sont obligés de se livrer à

des travaux excessifs pour nourrir leur famille. Souvent le chasseur consacre plusieurs jours de suite à poursuivre le gibier sans succès : pendant ce temps il faut que sa famille se nourrisse de racines et de légumes, ou qu'elle Périssent; aussi, chaque hiver en voit-il mourir un grand nombre de faim. — Les immenses troupeaux de bisons qui, au dire de tous les voyageurs . parcouraient les vallées fertiles du Mississipi se retirent sans cesse. Autrefois, dit Volney, l'on ne traversait point de prairies sans voir des troupeaux de 100 et 500 buffles ; aujourd'hui il n'en reste plus, ils ont passé le Mississipi à la nage, importunés par les chasseurs, et surtout par les sonnettes des vaches américaines. Les Indiens, qui avaient vécu jusqu'alors dans l'abondance, trouvent difficilement à subsister. Ils ont eu à combattre leurs ennemis et la faim, et un fléau plus terrible encore, la petite vérole. Tous ces maux réunis les déciment chaque jour, mais ne les dompteront jamais. Plus la civilisation s'acharne à les poursuivre, plus ils s'obstinent à la fuir; et quand elle louchera aux bords du GrandOcéan, les tribus indigènes auront entièrement disparu. Religion. — Il n'y a pas de religion dominante aux Etats-Unis: la plus grande liberté de conscience règne dans ce pays, et l'on peut dire même que toutes les croyances religieuses de l'Europe y ont des représentants. Les baptistes* (calvanistic baptists), les presbytériens , les catholiques , et les méthodistes se partagent entre eux seuls plus des 8 dixièmes de la population des Etats-Unis. Les Presbytériens sont prépondérants dans le Maine, le Rhode-Island , la Virginie, les deux Carolines, la Géorgie, l'Alabama, le Mississipi, le Tennessee, le Kentucky, l'Indiana, l'Illinois, le Missouri, le district de Colombie et le territoire du Michigan. Les méthodistes sont prépondérants dans le Delaware, et on les trouve en très-grand nombre dans tous les autres Etats et territoires. On a remarqué que les méthodistes ont fait plus de progrès que toute autre secte ; en effet . il y a quarante ans environ , ils ne formaient qu'un treizième-cinquième à peine de la population totale de l'Union, tandis qu'à présent on croit qu'ils en forment le dixième. Les catholiques sont prépondérants dans le New-York, le New-Jersey, la Pennsylvanie et l'Ohio; ils sont aussi très-nombreux dans le Delaware, le Maryland, la Virginie, les deux Carolines, le Tennessee , le Kentucky, etc. Les anglicans ont la prépondérance numérique dans le New-Hampshire, le Vermont, le Massachusetts, le Connecticut, et sont aussi très-nombreux dans le Maine, le Rhode-island et la Pennsylvanie (2). Les autres religions qui comptent le plus de croyants sont : le judaïsme qui, après les méthodistes, est celle qui fait le

fus de progrès,. Ses membres sont prépondérants dans la Louisiane , et sont
 très- nombreux dans le Maryland, la Pennsylvanie, l'Ohio. le Missouri, le
 Kentucky, le district de Columbia et le territoire de la Floride, etc. L'église
 méthodiste a (les disciples nombreux dans le New-York . la
 Pennsylvanie, le Connecticut . le Maryland, la Virginie, la Caroline du Sud,
 le Massachusetts, le New Jersey . etc. \ viennent ensuite les luthériens* ,
 répandus dans les Etats du centre et l'Ohio; les Américains* réformés; les
 quakers, qui habitent surtout les Etats du centre et le Maryland; les
 unitariens; les méthodistes proprement dits; les baptistes libéraux et les
 baptistes*! : les arminiens*; les indépendants: les frères méthodistes* en
 Pennsylvanie, dans la Caroline du Sud, etc. - On n'a point de culte
 favorisé par les constitutions des Etats, les protestants* exercent une grande
 influence dans le plus grand nombre des Etats. Dans le Massachusetts, le
 Connecticut , le New- York, la Pennsylvanie, etc , le dimanche est observé
 avec la même rigueur qu'en Angleterre et en Ecosse. A Philadelphie et dans
 plusieurs autres villes, on tend des chaînes dans les rues pour empêcher les
 voitures de circuler pendant le service divin. Depuis l'établissement des
 Européens en Amérique, quel (O'Connell. Huppert a longuement, 4 février 1819.
 (8) Voir, le Talmud, phylar, moral « /w'ryfie «'*, ?> du monde, par A.
 Ralbi. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.59% accurate

KT.tT.S-l'MK qoes tribus indigènes ont été converties au christianisme; mais le pins grand nombre vil encore en proie aux [dus absurdes superstitions. Chez presque toutesccpcodanl l'un a trouve l'idée plus ou moins claire d'un Etre suprême qui gouverne le ciel et la terre, et l'idée de l'immorUlile de la me. Les uns se représentent la Divinité sous ta forme d'une étoile on d'un animal. Les Sioux, les Chippeways. les lleuards [Foin), les Winnetwtîocs et autres sauvages de l'Amérique du Nord croient à un grand esprit ; mais il n'y a pas un sauvage qui n'ait son ■MRI'foii favori, de >on choix, ou dans un anim il, ou dans une plante, ou dans une pierre, et, dans la même tribu, le manitou d'un sauvage n'est presque jamais celui d'un autre. Chaque individu a sa collection d herbes et de racines médicinales ; c'est leur tac ét médecine, regardé par eux comme le sanctuaire d'une quantité de divinités. Ce sac ne les quitte jamais, dans la paix comme dans la guerre. La religion des jSalchex et des Chaklahs est une espèce de mbéimtf. Ijes Knisléniaux regardent comme des esprits les brouillard* qui couvrent les marais de leur pays Les Chippeways prétendent descendre d'un chien , et regardent cet animal comme sacré ; ils se figurent le créateur du irtoudc sous la figure d'un oiseau, dont les yeux lancent les éclairs et dont la voix produit le tonnerre. Le* idées d'un déluge et de la longue vie d.s premiers hommes leur sont héréditaires. Cliei plusieurs tribus, le f matisme donne lieu à des scènes cruelles assez semblables à celles des Hindous. Lorsque les Minelarees Célèbrent la grande danse de pJnittnct . les croyants se mutilent d'une façon horrible; hs uns se font enlever îles bandes de peau ou uVs morceaux de chair, d'autres se percent de flèches les parties musruleuses des bras et des jambes, d'autres encore se font percer l'épaule et y passent une courroie qui traîne par terre, et à laquelle est attachée une tête de bison. Il faudrait des volumes entiers pour mnniionuer les croyances bilarres et les pratiques superstitieuses des peuples indigènes de celle vaste contrée. Irulustrit H eamtnrrtt. L'agriculture forme la principale occupation des habitants des Elals-l'nis ; encourager par I ■ grande fertilité du sol, ses progrès mil marché de pair avec ceux de la population. Le sol produit presque ton les les malien s irriincrcsqui alimentent les manufactures; on estime aujourd'hui le nombre des lilalurrs de colon de I Union » près d un million. Les filaturesdr laine, beaucoup inoins nombreuses, rivaliseront bientôt pour leurs produits avec les manufactures de l'Europe. Les Biais de

Kliodc-Nand, du Massachusetts , du Coniicclicut, de Pennsylvanie, de Delaware. de New- York, du New-Jersey et de l'Ohio ((ont les Etats où l'industrie a acquis le plus grand développement : on y rencontre en grand nombre les moulins à foutou, les machines à carder, des fourneaux, des forges, des fonderies, des moulins à poudre, des raffineries de sel et de sucre; des manufactures de Ubac, de chandelles et d'huile de baleine; des distilleries, des brasseries, des clouteries, des landes verreries, des plomberies, des marbreries, des cor, des papeteries, etc., etc. Les fonderies de caractères cl l de canons ; la fabrication des maehiues a vapeur, la con». tructioii des vaisseaux, l'exploitation des mines de fer, de plomb, et de houille, occupent un nombre considérable d'individus. Les tanneries ont pris depuis quelques années un grand (lève- . loppemenl ; on rencontre en quantité dans la l'cnns; Uanie, le : Delaware et la Virginie, et principalement dans les environs de f Biliimorc (Maryland) , des moulins à eau pour usines cl pour j naondre le blé. Dans plusieurs villes de l'Union, la culture du ! mûrier et la propagation du ver a soie font d'immenses pro- j grès. La librairie a pris un essor extraordinaire, et les produits de la presse périodique se sont accrus dans des proportions qui | n ont p,i« encore été atteintes dans les Etals les plus policés du glotte. Pour lout ce qui regarde le commerce maritime, les EtalsUnis forment la seconde puissance commerçante du globe; I leur marine marchande ne le cède qu'à celle de l'Angleterre, j Aucun Elat du globe n'offre des ligues aussi longues et aussi j faciles pour le commerce intérieur que celles que présente le ! territoire de l'Union. De inagiiilltiues canaux niellent eu communication enlrc eux les principaux fleuves, el un immense réseau de chemins de fer fait disparaître les distances et facilite les rapports entre les points les plus élo gués de cet immense territoire. — Les négociants américains soul devenus les facteurs de presque tout le monde commerçant; leurs e.rporfaUwk\$ consistent en produits indigènes, tels que coton, blé, riz, mais, tabac, graine «le lin, bois de charpente, potasse, |h>issoii et viande salée, peaux et diverses antres productions animales; et en produits étraugers. tels que thé, sucre, café, 387) ETATS-CXIS. indigo, poivre, etc. I.cs Etads-Uuis exportent également des produits de leurs manufactures pour des valeurs considérables; tels sont la |iouilre à tirer, des meubles, des étoffes de colon, des outrages en cuir, des livres, des armes, etc. — Leurs t'mporfdiioiM consistent en eaux-de-vie, sel, vin, el en une (oulc d'objets provenant des fabriques et manufactures d'Europe, de I Inde et de la Chine, et de* iui|>orl»iilcs pct-lirs que les A

nglo- Américains font dans l'Atlantique et les mers australes. Ils Tout aussi un commerce d'échange assez important avec les indigènes, qui leur donnent de» peaux de bison, d'élans, de daims et de castors, du suif et des nattes, et reçoivent en échange, de» étoffes grossières, des ornements d'argent et de cuivre, des fusils, des tomahawks, des mutinions, des pièges pour prendre les animaux à fourrure et divers objets de quincaillerie. Les canaux et les chemins de fer de l'Union surpassent, pour le nombre et pour la longueur, toutes les constructions semblables exécutées dans d'autres contrées. Le seul Etat de New-York offre une ligne de plus de 100 milles de canaux entièrement achevés, et le système de canalisation de l'Etat, conçu sur une échelle encore plus vaste, présente une ligne de près de 1,3*10 milles de long. — M. Mitthell, savant géographe de l'Union, dans son ouvrage sur les canaux et les chemins de fer publié en 1855, estimait déjà à 2,018 milles anglais la ligne des canaux navigables déjà achevés et livrés à la navigation; il y avait à la même époque, selon ce savant, 9*8 milles de chemins en fer déjà achevés, 753 milles devaient l'être dans l'année, et 752 milles l'auraient été dans un temps plus long. On peut dire qu'aucun pays du globe n'a eu entrepris en si peu de temps de plus grands travaux en ce genre. HISTOIRE DES ETATS-UNIS. La découverte de l'Amérique a été revendiquée par plusieurs nations d'Europe, mais ce n'est réellement qu'à la fin du XVI^e siècle, que l'existence du nouveau continent fut révélée aux peuples de l'ancien monde. Les prétendus voyages des Phéniciens et des Carthaginois sur les côtes de cette contrée éloignée, doivent être rangés parmi les laides, aussi bien que ceux des navigateurs chinois dont parle Vossius dans ses Cosmographies sur Méla. Les établissements des Norvégiens et des Islandais fondés au X^e siècle ne s'étendaient pas plus loin que le Groenland, dont ils habitaient la partie la plus méridionale, nommée par eux Vitland, et le souvenir même en était à peu près perdu. A Christophe Colomb revient donc la gloire d'avoir le premier fait la découverte du monde occidental. A cette époque où la science géographique sommeillait encore en Europe, les nobles encouragements des souverains du Portugal avaient attiré dans ce royaume tout ce que l'Europe possédait de marins habiles. Au premier rang se distinguait Colomb; Génois de naissance, il avait embrasé la lueur d'un capitaine éclairé, auquel on avait déjà confié le commandement de plusieurs expéditions destinées à explorer les côtes d'Afrique, et résidait à Lisbonne avec son beau-père. Colomb s'était de bonne heure livré à l'étude de la géographie, de l'

astronomie et du dessin, et c'était à l'âge de quatorze ans qu'il avait fait ses premiers voyages dans la Méditerranée. Il avait ensuite visité les côtes de l'Islande, et s'était avancé jusqu'en l'Océan glacial arctique. A cette époque, le but de toutes les recherches était un passage par mer aux Indes orientales: et ce passage, on espérait le trouver en doublant la côte orientale de l'Afrique et en se dirigeant à l'est dans le Grand-Océan. Les Portugais, par leur position avantageuse et l'activité de leur commerce, avaient jusqu'alors accaparé les précieuses productions de cette contrée ; mais leurs communications avec les Grandes-Indes se faisaient par terre, et l'on conçoit de quel avantage aurait été un passage par mer. Au commencement du xv^e siècle, les Portugais avaient étendu leurs découvertes le long des côtes occidentales de l'Afrique, et Barthélémy Diaz venait de doubler le cap de Bonne-Espérance ; mais ce passage était long et dangereux. Christophe Colomb crut entrevoir la possibilité de pénétrer aux Indes par une route plus courte, et pensa qu'en naviguant constamment à l'ouest de l'Europe, on rencontrerait infailliblement des terres. Il s'attacha à cette idée, et calculant la forme sphérique de la terre et l'étendue de sa circonférence, il vit que l'Europe, l'Asie et l'Afrique ne pouvaient occuper qu'une petite portion de la surface, et pensa que ce continent, placé sur un des côtés du globe, devait se trouver balancé par un autre.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.82% accurate

ETATS-UNI». ETATS-IXIS. à peu près égale de terres dans l'hémisphère opposé, et qu'il n'était pas possible que tout le reste lui couvrit par un immense Océan. Des voyageurs dans l'Est avaient rapporté que l'Asie s'étendait très-loin dans cette direction, et Colomb conclut de là, qu'en dirigeant sa course à l'ouest de l'Europe, on rencontrerait les Indes orientales. Plusieurs faits semblaient tenir à l'appui de ces raisonnements. Des pièces de bois sculptées d'une façon bizarre avaient été trouvées sur les côtes occidentales de Madère; un vaisseau s'étant avancé dans l'Océan Atlantique, plus à l'ouest qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, avait également rencontré une pièce de bois travaillée par la main des hommes, ainsi que des roseaux gigantesques que les vents amenaient de l'Ouest; ils poussaient aussi sur les côtes des Açores des arbres déracinés, et y jetèrent même les cadavres de deux hommes, dont la couleur étrange et les traits n'avaient aucun rapport avec ceux des habitants de l'Europe et de l'Afrique. Tout confirmait à Colomb l'existence des contrées qu'il découvrit par la suite. Mais il fallait trouver une protection et des secours puissants, pour mettre le projet à exécution. Colomb, en proposant un voyage de découverte, présenta comme résultat le commerce lucratif des riches productions des Indes. Il s'adressa d'abord au gouvernement de Gênes sa patrie; mais ses offres furent rejetées, le conseil des marchands génois le traita de visionnaire. Il eut alors recours à Jean II, roi de Portugal, monarque qui avait jusqu'alors généreusement encouragé les voyages de découvertes, mais Colomb n'eut pas plus de succès de ce côté. Le roi, s'en étant rapporté à ses conseillers, fut détourné par eux d'encourager un projet aussi extravagant. Malgré cette opinion, le gouvernement portugais lui secrètement permit une expédition dans le but de frustrer Colomb de la gloire de sa découverte. Cette expédition revint peu de temps après, ayant manqué par le peu d'énergie du commandant, qui rejeta sa faute sur l'absurdité d'un tel projet. Colomb, indigné de la trahison employée contre lui, quitta la contrée avec un dégoût. Mais, reprenant bientôt courage, il s'attacha plus fortement que jamais à son idée, dépêcha son frère Bartholoméo Colomb vers Henri VII, roi d'Angleterre, pour lui demander son patronage, tandis que lui-même vint chercher des protecteurs à la cour de Ferdinand et d'Isabelle, souverains de Castille et d'Aragon. Après avoir pendant plusieurs années sollicité inutilement une audience, il allait quitter la contrée, lorsque, par ordi-

d'Isabelle, il fut invité à se présenter à la cour. Il déclara hardiment les conditions auxquelles il entreprendrait lui-même l'expédition. Isabelle trouva ces conditions exorbitantes, et fut sur le point de les refuser. Mais Juan Perex, supérieur du couvent de la Iubida près de P,ilos, à qui Colomb était déjà redevable de l'audience que lui avait accordée la reine, convaincu de la probabilité du succès, usa de son influence sur Isabelle, dont il était le confesseur, et joignit ses représentations à celles de plusieurs officiers distingués de la couronne d'Espagne. Ils vantèrent à la reine les grands [aïeuls et la haute intégrité de Colomb; ils lui parlèrent de la gloire qui devait résulter d'une telle entreprise, et qui serait pour toujours attachée à son règne; ils intéressèrent sa piété, en lui représentant l'extension de la religion chrétienne dans les contrées que l'on allait découvrir, et déterminèrent enfin leur souveraine à engager Christophe à son service à ses propres conditions- Il lui fut donc accordé le titre d'amiral de toutes les mer? qu'il pourrait explorer, et le gouvernement de toutes les Iles et continents qu'il découvrirait, avec l'héritié de ers « barges. En outre, le dixième des profits de ses découvertes lui apItartiendrait de droit, et retournerait à ses héritiers après sa mort. Il offrit comme preuve de la conli ince qu'il mettait dans son entreprise, d'avancer nn huitième de la depensr nécessitée par l'expédition, à la condition qu'il aurait une part égale dans les nrolils qui en résulteraient. Suivant le désir de Colomb, Isabelle fit équiper une flottille dans le port de Palos, montée par des marins d'élite et bien approvisionnée. Colomb mit à la voile, et sortit du port le S août 1492, accompagné par plusieurs nobles aventuriers, parmi lesquels étaient les trois frères Piuzon. Ils furent retenus pendant près d'un mois près des Iles («maries, par suite des avaries qu'avait éprouvées l'un des vaisseaux. Colomb reprit la mer le 6 septmbre, et commença à explorer des mers inconnues. I.e iS, l'escadre était à une distance d'environ deux cents lieues de la plus occidentale des Canaries, l à, un phénomène inconnu jeta U-s équipages dans l'épouvante ; on remarqua que l'aiguille aimantée variait de sa direction vers le pôle, cl les marins craignirent d'être ainsi privés de leur seul guide sur l'Océan. Colomb, non moins découragé, et ne pouvant expliquer ce phénomène, inventa une raison plau«ible pour tranquilliser ses équipages. U mutinerie était à bord et prête à éclater, l'autorité de* commandants était méconnue, lorsque la vigie cria ferre. C'était l'une des Ile* de Uahaina. Colomb en prit possession au nom des souverains castillans, avec loul le cérémonial en usage. Il loucha | Iles du groupe des Lucayes, cl ajouta aux possessions

espagnoles Cuba el Hispaniola. Sept mois après son départ de Palos, il rentrait dans ce port au milieu des acclamations, chargé des rares productions du nouveau monde. Colomb entreprit par la suite plusieurs voyages aux Indes occidentales, nom qu'il avait donné à ces terres, d'après l'opinion qu'elles n'étaient pas très-cloignées de l'Inde. Mais ce ne fut qu'à son troisième voyage, qu'il aborda sur le continent. Quelques années après, un gentilhomme florentin, nommé Améric Vespucci, visita le continent, et à son retour publia une relation de son voyage. On avait reconnu que le nouveau monde était séparé de l'Inde par un vaste Océan, et on changea en conséquence son nom en celui d'Amérique. C'était le sort de Colomb de recevoir de ses contemporains l'injustice et l'ingratitude en récompense de ses nobles services. Il fut privé des revenus et des honneurs que lui avaient promis Ferdinand et Isabelle, et cet homme supérieur, qui avait attiré l'admiration du monde entier, mourut exilé dans la pauvreté et l'oubli. Quoique Christophe Colomb ait découvert le nouveau monde, il ne fut pas le premier navigateur qui aborda sur le continent américain. Cet honneur était réservé à John Cabot et à son fils Sébastien, qui furent chargés par Henri VII d'Angleterre d'une expédition ayant pour but la découverte et la prise de possession de contrées inconnues. Les Cabot atteignirent l'Amérique vers les 46 degrés de latitude nord, sur les côtes du Labrador, en juin 1497, c'est-à-dire quatorze mois environ avant que Colomb y abordât dans son troisième voyage. Ces navigateurs firent l'année suivante un nouveau voyage dans lequel ils explorèrent la côte au sud jusqu'au Maryland. En 1497, Sébastien Cabot explora la baie et le détroit qui par la suite portèrent le nom d'Hudson, et s'avancèrent jusqu'au 47° degré et demi de latitude, dans l'espoir de trouver un passage au nord-ouest vers l'Inde; mais les murmures de son équipage le forcèrent à revenir sur ses pas. Les navigateurs français firent aussi de nombreux voyages à l'Amérique du Nord. Ils établirent des pêcheries sur les bancs de Terre-Neuve, vers l'an 1504, et en 1535 Jean Verrazzani fut envoyé à la découverte par le roi François Ier; ce navigateur explora les côtes depuis la Caroline du Nord jusqu'à la Nouvelle-Ecosse. Une autre expédition partit en 1534 sous l'ordre de Jacques Cartier, visita le golfe et la rivière de Saint-Laurent, et la contrée fut déclarée territoire français. L'année suivante, Cartier visita de nouveau Saint-Laurent, découvrit et nomma l'île de Montréal. Il passa l'hiver dans le Canada, et au printemps suivant il érigea une croix portant un écusson aux armes de France, avec une inscription qui déclarait François

l' souverain de la contrée a laquelle il donna le nom de Nouvelle-France. En 1540, François de la Hoque, seigneur de Roberval, obtint de François I^{er} une commission pour fonder une colonie en Amérique, avec le titre de vice-roi près du Saint-Laurent. Cartier fut nommé commandant en chef de l'expédition. Il se dirigea vers le Saint-Laurent, et bâtit un fort près du lieu où fut par la suite fondé Québec. Les guerres civiles qui désolèrent la France vers la fin du xvi^e siècle portèrent atteinte à la colonisation de l'Amérique. En 1608, une compagnie de négociants de Rouen entreprit une expédition à ses frais, et en confia le commandement à Samuel Champlain, officier d'un grand mérite, qui doit être regardé comme le véritable fondateur des établissements français dans le Canada. Il fit de grandes recherches géographiques, et observa avec soin la nature du climat et du sol ; il eut des relations amicales avec les indigènes, et choisit l'emplacement de la capitale de la future province. À son retour, Champlain obtint une charte pour coloniser l'Acadie, nom sous lequel fut désignée toute la contrée qui s'étend du 44^e au 46^e degré de latitude nord. Cette expédition aborda à la Nouvelle-Ecosse, et Champlain, l'un des chefs qui accompagnaient Champlain, s'arrêta pour fonder un établissement dans l'endroit même où se trouve aujourd'hui Antigonish. et lui donna le nom de PortRoyal. Champlain s'établit dans l'île de Sainte-Croix à l'embouchure de la rivière du même nom, mais il quitta bientôt cette position, pour revenir à PortRoyal, qui fut le premier établissement permanent des Français dans l'Amérique du Nord (1608). Trois ans après, Champlain vint occuper l'emplacement de la ville de Québec; il explora la rivière Sorel et le lac qui aujourd'hui son nom. Les Espagnols, à qui l'on devait la découverte du

The text on this page is estimated to be only 22.53% accurate

ETATS-UNIS. (monde, déploierent aussi la plus grande activité pour conquérir et coloniser ces contrées étendues* et fertiles, (/histoire de leurs expéditions belliqueuses dans le Mexique et le Pérou > présente des exemples de bravoure et de persévérance héroïques, souvent assombris par des traits de cruauté et de rapacité. Avant les expéditions de Cortés et de Pizarro, Joan Ponce de León avait découvert la Floride. Cet aventurier avait accompagné Colomb dans son second voyage; devenu conquérant et gouverneur de Porto-Rico, il entreprit une expédition dans la chimérique espérance de découvrir une fontaine miraculeuse, dont la propriété, au dire des indigènes des îles Caraïbes, était de donner une éternelle jeunesse à ceux qui pouvaient boire de ses eaux. Il se dirigea donc vers l'archipel des Bahamas, en partit ! courut les îles sans y trouver la fameuse fontaine, et arriva enfin en vue du continent le 37 mars 1512. Comme cette découverte eut lieu le jour des Rameaux ou de Pâques fleuries | (l'aïeule florissante, Ponce de León donna à cette contrée le nom : de Floride. Peut-être aussi ses vertes forêts et la beauté de ses aloës en Océane lui ont-elles fait donner ce nom. Il prit possession du territoire au nom du roi d'Espagne, et explora la côte depuis la pointe sud de la Péninsule jusqu'à vers le 34^e degré nord, après quoi il revint à Porto-Rico, laissant une partie de son équipage dans sa nouvelle découverte. Il obtint du roi d'Espagne la vice-royauté de la Floride, à la condition de conquérir et de coloniser cette contrée. Ponce de León tenta cette conquête en 1521. Il eut plusieurs engagements avec les indigènes, fut repoussé vers ses vaisseaux, et forcé d'abandonner son entreprise après avoir perdu un grand nombre de ses gens; ; lui-même, blessé d'une flèche, mourut quelque temps après : son retour à Cuba. Grijalva explora la côte méridionale des États-Unis* en 1520, et en 1520 Vasco* de Alvarado, ayant équipé deux vaisseaux à Saint-Domingue, visita la côte de la Caroline du Sud alors appelée Chicora, et y enleva un grand nombre d'Indiens qu'il vendit comme esclaves», laissant derrière lui un terrible désir de vengeance. Il fit un second voyage, et aborda sur un autre point de la côte; les Indiens lui firent un accueil simulé, l'attirèrent dans l'intérieur du pays où ils le massacrèrent avec une partie de son équipage. En 1565, Pánfilo de Narváez tenta la conquête de la Floride. Cette expédition fut une des plus désastreuses. Il aborda près de la baie des Apalaches, et s'avança dans l'intérieur à la tête d'un corps de trois cents hommes, mais eurent

a surmonter | tous les obstacles d'une contrée sauvage et les attaques continuelles des Indiens; enfin, après trois mois de fatigues ils parvinrent à regagner les bords de la mer. Narvaez fit construire à la hâte des embarcations, qui, trop frêles pour résister aux ; ouragans, furent bientôt dispersées. Narvaez lui-même, emporté vers la haute mer, ne reparut plus, et quatre ou cinq hommes seulement purent gagner Mexico pour y porter la nouvelle de ce désastre. Les récits pompeux qu'ils firent sur cette contrée poussèrent de nouveaux aventuriers à en tenter la conquête. Ferdinand de Solo, capitaine distingué qui avait partagé la gloire et les richesses de Pizarro dans la conquête du Pérou, partit d'Espagne en 1558, avec un corps de douze cents hommes, pour former un établissement dans la Floride. Après avoir relâché à Cuba, Solo se dirigea vers le continent, et débarqua dans la baie de Spiritu-Sanlo; il s'avança alors dans l'intérieur, et commença une marche qui n'a pas de parallèle dans l'histoire des aventures. Enflammés par l'exemple de leurs compatriotes dans les régions du Sud, les Espagnols crurent qu'ils n'avaient qu'à s'avancer pour conquérir le pays et les richesses immenses qu'il devait contenir. Les Indiens, ne pouvant attaquer ouvertement un corps aussi nombreux, eurent recours à la ruse. Ils poussaient continuellement les Espagnols à poursuivre leur marche dans l'intérieur, en leur représentant qu'ils atteindraient bientôt une contrée très-abondante en or. Solo, toujours déçu dans ses espérances, s'avancait toujours de tribu en tribu, de rivière en rivière, jusqu'à ce qu'enfin sa puissante armée fût réduite à une poignée d'hommes épuisés de fatigue et dépourvus de moyens de subsistance et de défense. Solo ne se découragea cependant pas, et continua sa marche, à la poursuite de l'or qui fuyait toujours devant lui. Il traversa les pays arrosés par le Coosa, l'Alabama, et fut attaqué près d'une ville indienne située au-dessus de la jonction de l'Alabama et du Tombigbee: Solo eut l'avantage, et ayant reçu des secours de Cuba, il atteignit le Mississippi où il hiverna dans une ville déserte des Chickasaws. Les Indiens l'attaquèrent en ce lieu, et mirent le feu à la ville. Les Espagnols perdirent peu d'hommes, mais ils eurent beaucoup à souffrir de l'incendie de leurs équipages. Solo traversa le Mississippi) F.TATS-IXIS. après avoir de son mieux réparé ses pertes, et gagna le Missouri. De là il tourna au sud, et traversa l'Arkansas. Les attaques continuelles des Indiens, les fatigues et la famine avaient emporté la plus grande partie de ses soldats, et Ferdinand de Solo prit le parti de ramener vers le Mississippi le faible* reste* de son armée. Il arriva sur les bords de la grande rivière,

mais accablé de chagrin et de fatigue, l'infortuné rendit le dernier soupir ; ses compagnons l'ensevelirent sur les rives mêmes du fleuve qu'il avait découvert, et ne songèrent plus qu'à regagner Sains et saufs leur patrie. Ils s'embarquèrent sur le Mississippi, et s'avancèrent jusqu'à l'Ymtiourhiire du fleuve, d'où ils regagnèrent les grandes Antilles ou les côtes du Mexique. Ainsi ces expéditions restèrent sans fruit pour les Espagnols, qui n'effectuèrent pas un seul établissement sur le sol. On sembla pendant quelques années avoir abandonné tout projet de conquête sur cette contrée, jusqu'à ce qu'une tentative de colonisation de la France, éveillant la jalousie des Espagnols, les porta à faire revivre leurs prétentions sur cette terre qui leur avait coûté tant de sang et de trésors. L'amiral de Coligny conçut le projet d'établir en Amérique une colonie qui pût offrir un refuge assuré aux calvinistes persécutés en France. Il obtint du roi Charles IX une commission et deux navires, dont il confia le commandement à Jean Itihaut de Dieppe, marin expérimenté. L'expédition quitta ce port le 15 février 1564, et atteignit les côtes de la Floride vers le 31^e degré de latitude ; il remonta vers le nord et débarqua sur les bords d'un fleuve qu'il nomma rivière de Mai, et qui plus tard fut nommé par les Espagnols "an-Malheo. Il explora la rive, reconnut l'embouchure de toutes les rivières de ce littoral depuis l'Allaniaha jusqu'au-delà du Savannah, et atteignit l'entrée d'une baie profonde qu'il nomma l'ort-Royal. Il bâtit une forteresse sur une île de la baie, et y laissa une garnison de vingt-six hommes avec des vivres et des munitions, sous les ordres du capitaine Albert. Le fort qu'il avait construit fut nommé Chartes, et la contrée reçut le nom de Caroline, qui subsiste encore aujourd'hui. Il partit alors pour rendre compte des découvertes qu'il avait faites, et cinq mois après son départ il était de retour à Dieppe. Cet établissement fut abandonné à lui-même; les guerres civiles qui désolaient la France empêchèrent de porter des secours à cette colonie éloignée, et ce ne fut qu'au retour de la paix (1564) que Coligny put envoyer une nouvelle expédition sous les ordres de Laudonnière, gentilhomme français qui avait accompagné Ribault dans sa première expédition. Il atteignit les côtes de la Floride, reconnut la rivière des Dauphins, et entra dans la rivière de Mai. Sur les bords de laquelle il fit bâtir un fort, à deux lieues de son embouchure et non loin de celui qu'y avait bâti Ribault. Il lui donna également le nom de Caroline, en l'honneur du roi, et de là remonta vers le nord pour gagner la baie de Port-Royal, où il apprit que ce poste était abandonné depuis plusieurs mois; il regagna ensuite le fort Caroline, qu'il entourait de fossés et de palissades. Les

Français eurent bienlot à souffrir du manque de provisions et d'habillements, et quelques actes d'insubordination d'abord réprimés éclatèrent enfin. Les séditeux forcèrent Laudonnières à leur accorder deux vaisseaux, sous le prétexte d'aller chercher des vivres dans les colonies espagnoles ; mais ils parcoururent les Iles Lucayes et les parages de l'île de Cuba, et y commirent de nombreuses déprédations. L'un des deux vaisseaux fut pris, et les gens de l'équipage furent punis comme pirates; le second, n'osant retourner dans la colonie, voulut seulement y aborder pour prendre des vivres et retourner ensuite en France ; mais on parvint à s'emparer du bâtiment, et l'on punit de mort quatre des principaux coupables. Cependant la position des colons empirait de jour en jour; ils avaient jusqu'alors compté sur les indigènes pour assurer leur subsistance, et avaient eu recours à des échanges; mais du moment qu'ils eurent épuisé ces moyens d'échange, les vivres cessèrent d'arriver au fort. On voulut alors exiger par la force ce que l'on ne pouvait obtenir par la douceur, et l'on s'attira l'inimitié des Indiens, qui se préparèrent à la guerre et tuèrent plusieurs hommes isolés. Laudonnières se décida enfin à retourner en France. Au moment où il se préparait à quitter le fort, une esradre parut en mer et aborda sur la rade; c'était une expédition anglaise commandée par John Hawkins: ce capitaine, voyant le dénuement où se trouvait la colonie, se conduisit avec la plus grande humanité; il leur offrit des provisions et des vêtements, fit des présents aux officiers, et céda l'un de ses vaisseaux pour transporter en France la colonie. Sur ces entrefaites le capitaine Ribaut arriva avec un renfort et d'amples provisions. Laudonnières regagna la France . et Ribaut Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 8.49% accurate

ETATS-UNIS. | l resta Kouvoornrur de h colonie , qui semblait
devoir prospérer. \la;< li- territoire M!r leqm I elle cl.nl fondée clait
revendiqué par lrs Fspajnluls ; I. s acte* c)i- pint.-ric inmi'H par les
cmnpar'i s do I .ri i n l l m [j ht. ■* av au ni - M ite do profonds ressenti
monts, qui. i l l l l l s :i la li. uni' ri'lijrioii*e , trient résoudre la ruine do
rétablissement pr^te-tallt l'uc OSr.nl l e -le --IX grands iia>ire* fui en » <>j
i si i [n< ■ l l l • • l'inmir suis lis unir» do don l'edru Mi ni'M'li i , dans |.
drs-oui ilr fonder un rialilissoineul dans la Floride cl dm flnwr l.-s Français.
l,'expc lilinu arri» a ru vu.- des i mli s <lo la I J. >r i ■ I < • ru .uml la..'.
Mi-iiien-lez drl'u.IV f il et riililm II.' I.i Me • l • San il - A II :il s l : l l , il
ajqirUI.'l tioSHiim j l l i Frai oais . qu'il ri's .lnl il ill njnir M/r-li.' ciuiinp.
Ceux-ri, l l l l - l r u i ' > île soi» prnjri , r[l,i m iinTii h ' '* "H nombre,
aKindoniicrenl I rl.ililnsrini'ii! r'..rc!é -nr li rivière de .Mai , rl se rcnibarqui
n ul préi'ipil iminriil ; niais iU furril jrtes sur In (Cil,-, el |,-s Ivsji.jfjm.'s
ma-s.ni rrrnit s pitié Inus ivm qui tombèrent entre leurs in uns. tîti.mt lin tin
mr rl un iml nombre .le ses rnniin^iini.s furent .Hl.ii h. s ,i cdeis avre. Celle
ili-rriplin'l fanatique : .Vnri iummt puitiflix, rfwn ru l,l mo hct-rlui/un.
Oiiirlquos i.itlv.hqui s seulement fnrriil i-|i.«r^ii(s. I.a nouvelle do l'Otte .i l
r. >i ite souleva ou Friiico I iiiiil./n.iMufi générale, cl comme |r r.aiy.
memont in' prenait aiicoio mesure pour punir rrtle n^f i".s|nii , le capitaine
llutiuique •!(• tlorj;iu'S résolut d'en tirer vcni' i' inrr i.r brave "tlioir
vendit «s lions, lil des emprunts, et équipa ;i ses liai* fois vaisseaux
munies par ecnl < implante suidai* el qu alre-vniL'l* marin*.] alleijruit
liienlnl lrs eûtes: île la l'urnlr , passa •!< vaut la rivière ilr Mai, mi Ks
Dspiiinuls Je -alunvnl .le .l ux o.mni.nii-s . et continua sa tni>|eali.ili le
lourdes ...tes. jus (n'a ," tpj il dit luirs île leur sue- Il débarqua rdors a quin/e
licuo emiruu nu »M>r<| ifu fort , i l , avant omcrl il. s relation» amicales
avec les Indiens irrites • '.* inainais Ir.iiMiinits r)ii>' leur fusaient subir les
Fsp.ij;nul*. il surprit li s frits cl til un nombre considérable de prisonnier*,
qu'il pondu |i>r un droit cruel <le réciprocité, aioc relie iusrripiuii : Sun
n,mmr £</nnyii'i/j , mail coinmt l'-uitrtt et n«4'iy.<i'fu. Après relie
cupcilihnri , il se reuilianpi.i mus fireiilre pn-ssi -ssion île s.i rnm|ui te, et
revint sain rl Sauf en Franco, le ■juin or m me n I ilosaiona «<•* ae.les, et
les fcsj>a;ïiinls ilemeurèt eut m. litres <l<- la eiiutr<"o. I. un nul par «•qui
proiuiie, nuejusipi'à l'a unir I M>* I Fspa^uo fui la seule nation qui oui dés

posso'siniiS sur le lonihiire tpn apparlirnl aujounl In n aux I Ut s- luis. < .e
 ne fut qu ViiviriMi ipi a ranto ans ajirês que fui fjmlo par les Anglais I
 établissement île la Virginio. Les |nrlier.;es de i err e-.Vtise [iaraisseiit avoir
 «-lo ■isilers frqieinnejii (e.r K-s Au'il ii« au'Si lucn .pie par les
 na»iîileurs rruioais pniilaîil la preniiore partie .lu xvr siècle Los deux
 natniin noarrissaient île* pruj'ls <le lolunisali n .lins l'Amérique ilu Nurl. I
 Ciiiuie on I i lié ji vu, fes Français aiaient lunilo m |»i<r, le- cl.ililisseuieuls
 île la Nuuvell-Fa'oss. el lrvi< an* après i.MWw; roux «lu fana la l'en'l^nl
 <◇• temps les Anglais n'avaient f> i s rte iuiclif»; Henri VII, rc^rett inl quo
 le nouveau nnunle eut oté iléouuverl sous un autre fkavi I Ion que le sien, i
 tiruuragivil tes naivalours >elia*lien (ialail a»ail explore une pramle portinu
 îles i n(e« septeilniualcs d la luic (l'Hinlsoii, el plusieurs na» iiraleur»
 avaient après lui explor? les méiies p,ir.^cs. Maiseo ne fut que snusla rnno
 F.lisitioh que les A nel.iis foniiéront sérieusement .les plans l
 olalilissements il.in- I Ainri.pio du \.nl Parmi les aulrurs <le ces prnjel* on
 rloil .listin^uei- sir llumpliri (iillnrl ruiuuie le chef 'le l i pr> nuère iMluuie
 aiifilaise |n>rlr-e. n \ni.'-tnpie. Son cmlit el Si-S talents lui lirent u-euient
 ulilemr do h reine F.lisatrth (les lellre.s patentes qui lui iloiaiciit tous les
 pouvoirs nCCrt■wirt'S pour le sucrés île san i nreprisn telle r.harle. la
 première <l une iilunir émtuée de la muroiine il'A n(çlolerre , monte une
 allention particulière. Flisnbelli nutorisr sir Hunipliry à iliTouvrircl a
 preintro possession de (ouïes les terres situéos il.ms des pays «'liuÿcii<"s pt
 barbarrs, non eiiooro oinipospar aucun pruoieou jK'iiple ehrptip. Kl le
 l'investil. lui. ses héritiers et .liants causa", à perppluilp., delà propriété du
 sol de ees iiay^ lors;|u'il en aura pris pussession . Elle les ai.lorKp
 égaleuient à disposer de Imil- s les terres Pt portions de terres qu'il ju^en i
 onvriialile il aiaoriler à rrm 3ui Ip suivront, en les donnant rn fiefs simples
 selon k-s loi» AnjtleUrre Elle déclare que toule* les tern s du nouvel
 rt.lhlissenn-nt «rront lenui-s de la couronne d'Ai'pMrn- 1 foi el hommage,
 el à la cnnlittinn dp lui payer le rinquième (le tout l'or el de tout l'argent des
 mines qu'on y dri ouvrira. Eli» m> corde ;i Gilbert, a ses héritiers cl avants
 rausp, la inriiliclio u au rriiiiiiel, tuule» 9) ETATS-UJflS aussi à C.illwrl
 le droit ,lr ju^er, do punir, do .l ailinistrorit sjoim-riior, tant M civil qu les
 pi rsiuies .pu à l'avenir iront s'eUlilir pavi, se .>n les lu. S et or.lonnarurs
 qui soront projete s et faillies par lui. par ses héritiers et avants r.inse pour
 un bon (fouv l 'moment l'Ile accorde a Ion* Ls rolins. on Angleterre iuu'tnp,
 Inils les iruits , pnvile^i"i et rr indiises îles naturel* anglais, n mu .l m n t

Iniito lui. oiiutnuio mi usages contraires, lutin elle fait .lili'use a tnuir
 personnelle former durant l'ospaee <|p six ans aucun elatillssmu'iil a li
 distance île deux cents lo-ues de luul n id nul que >ir lluinphry nu ses
 associes auront occupe l l ;. Muni de ces pouvoirs, qui nous parai*. ont
 aujourd'hui extraordinaires, mais qui n 'étaient pas ju^'es ainsi au xvr siècle,
 •1 après les idées il autorité el de pléro^oive royale établies alors en *.
 iu;lrlei're . sir lluinphry trouva bientôt un nombre MiOisanl île
 compa-. 'ii.ms do Sou entreprise; une première expédition préparée a grands
 frais fut sans succès , «iilbert tir se d, i iuiraiçea ceprinlant pas ; il engagea
 ses bi iis, fit des emprunt-, cl ('équipa de nouveau une petite flot le qui partit
 de l*s iti'hi l ri [wur l erro-N'euve (itllierî aborda au port SaiutJntin el prit
 pijs'essi.ui du Ici riliore avir un * nui nreinoiial, mais lii se buina cette
 expédition qui eut l'issue la plus malin ureiise. A son retour l'embarcation
 qu'il montait lut sut) uirr^F c, et sou frère ulérin Wallor Haleifh, nui
 raccompagnait dans n lle expédition, pot seul regagner l'Auglelerre eu
 Sûreté CHU'-. Sir Itiln-li, «via- un carsclerc IrPS-enirppriiaail , avait do l
 ilontssupeî leurs et d'immenses connaissances: le sort malheureux de GiltK-
 rt ne le découragea pas Il ailopla toutes les idées do son frère ; el. avant
 obtenu de lu renie, dans les bonnes Kr.'n os de laquelle il était alors fort
 avant, une intention qui lui doimait dos prorogatives aussi ampli-s que celles
 qui avaient blé aconlées a Ijdlicit. il expédia sur-le-champ deux |Mtlils
 vaisseaux sou* le commandement do sir Ainidas rl de Ifarluw luus lieux
 officiers d'un grand mérite. Pour éviter de se porter Irop au nord, comme la»
 ait fait (iilberl . ils prirent leur route parles Ibuartos et les dos des I mies
 oeeidciiales. el abordèrent aueontineiiit |»ir lu j><,lfe de la Floride ;i,".SS .
 Ils explorèrent la eûte dan* nue longueur de cent milles, el après avoir
 xriiilc Albemarle. l'ainlie o et l'île de KoauoLe, ils liront voile]w»ur l'
 Angleterre, emnirnaiit avec eux deux des naturels, qu'ils avaient et.yagés à
 les suivre. I.e recil qu ils liront de la beauté et (le la fertilité de la contré.-!
 de la douceur du climat furent si séduisants. qu'Elisaheih la considéra dès
 lors coratne «tic addiliott importante a se> Ktals : elle donna au pays le nom
 de Virginie, cuiume pour rappeler a la pu>lérilc que celle heureuse
 (Jcnmverlo avait été laite sous le regiicrl les auspices d'une reine qui avait
 gardé sa virgiuilé ii;. Halei^li prépara aussitôt une nouvelle expédition pour
 prendre' possession .l'une propriété aussi agréable. Il équipa une escadre de
 sept navires, qui partirent de l'Umoulh le lJ ami loXo, sous le
 commandement de sir Richard Greenville. Il lit quelque» excursions aux

environs des détroits de l'ainKco et il' A Ibemarle, el établit sa colonie sur File de HoanoLe, station incommode et sans un port où l'on pût être en sûreté Greenville n partit bien «il pour l'Anplelerre , laissant derrière lui cent qu dre vingts personnes suus les ordres r Lane, assisté de quelques hommes reeomnian quels se trouvait Hanoi, lion mathématicien, el surtout grand observateur di' la nature. Les premiers mois furent employés à acquérir uuc connaissance plus étendue du |«ys el de ses habitants. Les «dons consiilèrèrciil d'abord les Indiens comme des ennemis peu redoutables ; leurs seules armes élaient l'arc, la flèche et une sorte de sabre de bois. Ils étaient divisés en an grand nombre de (letiles tribus indépendantes les unes des autres, el même souvent en guerre, dont la pins pu «santé pouvait i peinf im-itre cent gnerne.rs sur pied. I.e* ludieiis avaient une frayenr eitraorslinairc des armes à feu, et leur veuèratwn était sans bornes pour reux qui leur élaieul si supérieurs dans les sciences et U-s arls. Ils se croyaient donc en touu» sûrelède et futé, et vivaient en bonne intelligence aver les ttalureis qui leur fournissaient des vivres en abondance Mais lorsqu arriva la mauiT les moissons manquèrent, k poisson devint plus rare, el l'on ne vit pins ces nombreuses troupe* d'oiseaux qui venaient naguère se livrer saut défiance aux coup* des char seur*. Les Indiens vinrent alors plus rartroenl avec des pro« Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.31% accurate

fi 11 S 1 SIS. (! •ions, et cessèrent même tout à fail d'en apporter. Victime de leur aveugle imprévoyance, 1rs colons voulurent obtenir par la force ce qui leur était refusé, et s'aliénèrent ainsi 1rs esprits des indigènes. Ceux-ci n'éprouvaient déjà plus une frayeur aussi grande à la vue des armes à feu, cl leur vénération pour les hommes blancs était considérablement diminuée. Dès qu'ils soupçonnèrent que leur intention était de Icssnpplaulrr dans la possession du territoire, ils formèrent des projets hostiles, et une vaste conspiration s'établit, ayant pour but le massacre général des Anglais. Sur ces entrefaites, sir Francis Drakr, de retour d'une expédition dans les Indes occidentales, avec une flotte de vingl-lrnis vais-eau», vint visiter les colons et leur porter des provisions ; mais tons, découragés, voulurent quitter le sol américain et retourner dans la mère patrie ;i58ti). Aussitôt après leur départ, sir Richard lireenville arriva avec trois vaisseaux et apprit le départ des colons. Il déposa sur l'île de Itoaiioke quinze hommes et repartit pour l'Angleterre. Ces malheureux furent massacrés par les indiens. L'année suivante (1.187), sir Raleigh envoya une colonie d'émigrants avec leurs femmes et leurs familles, dans l'espérance que ces liens les attacheraient au territoire. Le gouverneur White aborda à Roanokc, où la nouvelle colonie eut a souffrir des incessantes vexations des indigènes. Durant leur séjour, Virginia Dare, petite-fille du gouverneur, vint au monde ; ce fut le premier-ne de parents anglais dans celle contrée. L'enfant resta avec ses parents dans U colonie, après le départ du guuvrrneur, et y mourut avec eux. La menaçante invasion de l'Angleterre par la flotte espagnole empêcha Raleigh d'envoyer des secoure à l'établissement : et, lorsqu'en 1590 le gouverneur White fil de nouveau le voyage à la recherche de sa fille et de son petit enfant, Roanokc, le lieu de leur établissement était désert. Le sorl de la colonie ne fut jamais connu ; mais, selon toute probabilité, ses malheureux habitants devinrent les victimes de la cruauté des Indiens. Lorsque le gouvernement britannique eut éloigné les dangers qui le menaçaient, il reprit avec activité la grande entreprise de la colonisation. Sir Raleigh qui avait fait d'immenses sacrifices pour soutenir les premiers établissements, usant des droits que lui conféraient ses lettres patentes, forma une compagnie de marchands cl d'aventuriers pour la colonisation de la Virginie. Pendant ce temps. BarlholoméGosnold entreprit, en 1602, un voyage à la Virginie. Au lieu de suivre la roule tracée par les navigateurs qui

l'avaient précédé, il traversa directement l'Atlantique, et aborda le 1^{er} mai vers le 43^e degré de latitude. Il suivit la côte en descendant vers le sud, et entra dans une baie qu'il nomma baie du cap Cod, à cause de la grande quantité de morue qu'il y rencontra. Il découvrit et nomma les Iles Elisabeth, et la plus grande, qui était couverte de vignes, recut le nom de Martna's-Wincyard. Il eut quelques relations amicales avec les naturels et revint en Angleterre. En 1005, Georges Weymoulh fit aussi un voyage à l'Amérique du Nord; il découvrit et remonta la rivière Penobscot, et revint en Angleterre après avoir enlevé cinq Indiens. Comme on le voit, toutes les tentatives des Anglais pour former des établissements sur les rivages de l'Amérique avaient été jusqu'alors infructueuses; seulement, ces expéditions servirent à tenir éveillées les prétentions fondées sur la découverte de Cabot, et l'étendue des explorations des navigateurs anglais fut regardée plus tard comme un motif suffisant pour chasser ou incorporer dans leurs propres établissements les colonies fondées par les autres nations sur le territoire des Etats-Unis. Jacques I^{er}, à son avènement sur le trône, avait terminé par un traité d'amitié avec l'Espagne la longue guerre des deux nations entre elles. Les esprits entreprenants, à qui la guerre avec l'Espagne fournissait les moyens d'acquérir de la gloire et des richesses, se voyant réduits à l'oisiveté, tournèrent de nouveau leurs vues vers la colonisation de l'Amérique. Richard Hakluyt, chanoine de Westminster, fut le promoteur le plus actif de ces projets. C'était un homme d'un esprit supérieur, et possédant des connaissances étendues en géographie et en navigation. Il cherchait à exciter chez ses compatriotes le goût des entreprises maritimes, et avait publié, en 1580, sa précieuse collection des voyages et des découvertes des Anglais. Il parvint à réunir, pour l'établissement des colonies en Amérique, une association de gentilshommes et de navigateurs, qui demanda au roi la sanction de son autorité pour assurer l'exécution de ses plans. Le roi Jacques, qui avait déjà porté son attention sur les avantages que l'on pouvait retirer des colonies, accueillit favorablement cette demande; en conséquence, il accorda aux pétitionnaires la concession des terres s'étendant entre les 37^e et 45^e degrés de latitude du nord. La concession s'étendait à toutes les Iles situées à cent milles du rivage et à cent milles dans l'intérieur des terres. D'après le désir même des pétitionnaires, on forma deux compagnies : l'une appelée la première colonie de Virginie, ou la colonie du Sud ; l'autre, la seconde, ou colonie du Nord. La première société fut formée de sir Thomas Wentworth, sir Thomas Smith, et sir Thomas Summers,

Richard Hakluyt et leurs associés, la plupart résidant à Londres, fut autorisée à former des établissements dans la partie de la première colonie qui leur conviendrait le mieux, et fut investie de la propriété des terres le long de la rive, sur une étendue de cinquante milles de chaque côté du point où ils placeraient leur première habitation: et dans l'intérieur du pays, sur cent milles de profondeur. Le second district fut concédé à divers gentilshommes et marchands de Bristol, de Plymouth et d'autres contrées de l'ouest de l'Angleterre. L'acte de concession n'était qu'une simple charte qui les incorporait pour former une compagnie de commerce, avec un sceau royal, et pouvant agir comme un corps politique; mais, au lieu du droit, d'abord accordé aux corporations, d'élire leurs officiers et de faire des statuts particuliers pour la conduite de leurs opérations, le gouvernement suprême des colonies fut attribué à un conseil résidant en Angleterre, dont les membres étaient nommés par le roi. Une juridiction subordonnée fut confiée à un conseil résidant en Amérique, pareillement nommé par le roi, et devant se conduire d'après les instructions qu'il en recevrait. Jacques accorda du reste aux colons les mêmes avantages que leur avait accordés Elisabeth, et leur en fit même de plus grands. Il permit d'exporter d'Angleterre, durant sept ans, sans payer aucun droit, tous les objets nécessaires au soutien ou au commerce des nouvelles colonies; et, pour encourager encore davantage leur industrie, il leur accorda toute liberté de commercer avec les nations étrangères, et consacra le droit sur les marchandises du dehors, durant vingt et un ans, à former un fonds pour le soutien des colonies (1). Celle charte, que l'on regarderait aujourd'hui comme une violation des droits sacrés et inaliénables de tout citoyen, fut acceptée avec reconnaissance. De cette époque datent les progrès de la Virginie et de la Nouvelle-Angleterre, que l'on doit considérer comme les colonies mères, car c'est pour ainsi dire à leur abri que les autres se sont élevées successivement. Munis de leur charte, les patentes équipèrent trois petits vaisseaux, qui furent mis sous le commandement du capitaine Newport, qui quitta l'Angleterre le 11 décembre 1606. Le capitaine Newport suivit l'ancienne route par les Îles, et n'atteignit la côte de l'Amérique du Nord que quatre mois après son départ. Il fut jeté par une tempête violente au nord de Roanoke, et découvrit le cap Henry et le cap James. Les Anglais pénétrèrent dans la magnifique baie de Chesapeake, et entrèrent dans une rivière nommée par les naturels Potomac, et qui, en l'honneur du roi, reçut le nom de James-River. Après avoir visité ses bords en

la' remontant jusqu'à quarante milles environ de son rmbourhurr. ils se déterminèrent .à aborder, el jelèrenl en ce lieu lrs fondements d'une ville qui reçut le nom de James town, nom qu'elle porte encore aojouril hui. et peut se j glorifier d être la plus ancienne habitation des Anglais dans le ■ nouveau monde. Les rmigr.uils étaient au nombre de cent cinq, el qurlquesj uns appartenaient à de grandes familles. Il s'y trouvait entre autn-s sir Percy, frère du comte de NorlhumliérUnd. rl plu[sieurs ofliciers distingués. Durant le voyage, il s'était élevé (quelques dissensions, el comme les nom* de ceux qui devaient composer le conseil el leurs instructions étaient renfermés dans i une boîte qui ne devait étrr ouverte qu'à leur arrivée, personne n'avait pu prrndre sur lui i 'autorité nécessaire pour terminer les désordres. Le capitaine Smith, par son haliilelè el Son mérite supérieur, s'élaill particulièrement alliré la jalousie des autres colons; aussi, lor que la boîte qui renfermait lrs ordres du gouvernement fut ouverte, et qu'on y lui le nom de Smith parmi « lui des membres du conseil de la colonie, ce corps ne ; voulut pas l'admettre dans son sein. Celui-ci, avec le capitaine i New|»ort, remonta la rivière et ouvrit des rapports d'amitié avec le roi Powli.Han , chef des tribus, voisines. Au bout d'un ; mois, Newport lit voile pour l'Angleterre, et les colons ne tar(!) Slith. liulon o/y.rgima. p. 3S

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.45% accurate

ETATS » MIS. (591 ») ■ TATK-t'MIL. lièrent pas à éprouver la difficulté de leur situation. Les provisions s'avarièrent, et le climat produisit des maladies qui réduisirent beaucoup le nombre des ruions. Le conseil perdit quelque membres, entre autres, (îosnold. L'on fut alors forcé d'avoir recours à l'influence et à l'habileté de Smith, dont le courage et la résolution surmontaient toutes les difficultés. Son premier soin fut de s'assurer des provisions au moyen d'un commerce d'échanges avec les Indiens; et, aux approches de l'hiver, les bois offrirent en abondance du gibier et des oiseaux. Le conseil colonial avait reçu de la compagnie de Londres des ordres pour faire explorer les courants venant du nord-ouest, dans l'espoir de découvrir un passage vers l'Océan Pacifique. En conséquence, Smith, tant pour obéir aux injonctions de la compagnie que pour satisfaire son propre goût pour les expéditions aventureuses, s'embarqua avec une petite troupe d'hommes sur le Chickohominy, l'un des affluents septentrionaux du James-Hiver, et remonta cette rivière aussi loin qu'il le put dans de légers bateaux. Il aborda, s'avança dans les terres et fut surpris par un parti d'Indiens. Après une défense désespérée, sa petite troupe fut enveloppée et massacrée; lui seul eut la vie sauve, et, comme chef, fut emmené prisonnier, pour mourir dans les tortures. Sa fermeté et sa présence d'esprit le firent regarder par ses ennemis comme un homme supérieur, et il lui fut accordé d'écrire et de faire porter une lettre à James-own pour instruire ses amis de «on sort, et de demander quelques objets qui lui étaient nécessaires. Lorsque le messenger revint, porteur des objets qu'avait demandés Smith, les sauvages ne purent revenir de leur étourdissement, pensant que le papier avait parlé, et regardèrent dès lors leur prisonnier comme un être privilégié du grand esprit. Ce fut pour lui l'occasion d'un plus long voyage; il fut conduit de village en village jusqu'à la résidence du roi indien l'Onha-tau. Celui-ci le retint pendant quelque temps en son pouvoir, puis l'eut en vue jusqu'à la mort sans les prières et les supplications de sa jeune fille. - Pucahontas, enfant de douze ans, qui s'attacha aux vêtements de Smith et ne voulut pas le quitter. Il dut son salut à cette intercession. Les Indiens tentèrent alors de se l'attacher et de gagner son assistance pour détruire la colonie; mais il parvint à les détourner de leur projet, et obtint enfin de retourner parmi ses compatriotes. A son retour à James-own, il ne retrouva plus que quarante colons, dont le plus grand nombre voulait se rembarquer pour regagner l'Angleterre. Smith

s'opposa de toutes ses forces à ce dessein ; et peu après, le capitaine Newport entra dans le James-Hiver, amenant des provisions abondantes, des instruments de ménage et aratoires, et un renfort de cent colons, parmi lesquels se trouvaient quelques agriculteurs. Son arrivée ranima l'espoir des colons, et l'on lit de nombreux projets. Malheureusement pour la prospérité de la colonie, on découvrit dans un petit courant d'eau, aux environs de Jamestown, un peu de terre brillante, que l'un prit pour de la poussière d'or. Ce fut alors à qui abandonnerait les travaux de la colonie pour se livrer entièrement à la recherche du précieux métal. On ne parlait plus que d'or; on ne travaillait que pour déterrer et charger la poussière dorée sur les vaisseaux, et le capitaine Smith employa vainement les représentations et les prières pour leur faire reprendre leurs travaux accoutumés. Ne pouvant les arracher à leur terre dorée, il prit le parti d'explorer la Rivière Chesapeake et les rivières tributaires; son voyage dura trois mois, pendant lesquels il parcourut 5,000 milles. Il dressa une carte de la contrée et l'envoya à la compagnie de Londres. Cette carte, assez correcte, existe encore. Smith fut de retour le 1^{er} septembre 1608; il fut nommé président du conseil, et remplit les devoirs de sa charge avec son énergie et son jugement accoutumés. Newport revint bientôt avec soixante-dix émigrants, parmi lesquels se trouvaient deux femmes ; mais aucun n'avait de profession propre à l'établissement d'une colonie. Smith pria la compagnie d'envoyer des charpentiers, des maçons, des forgerons, des jardiniers, des agriculteurs, des pêcheurs, etc.. et surtout des hommes mariés avec leurs familles. Il fit des efforts pour encourager les colons au travail, et obtint d'eux qu'ils travaillassent six heures par jour : mais ils étaient encore si inhabiles dans l'agriculture, qu'ils dépendaient toujours en grande partie, pour leur subsistance, des naturels du pays. Après tous les efforts de leur industrie, ils avaient à peine défriché et mis en état de culture trente acres de terrain (1).

(1) Smith, Histoire de Virginie, p. 97. A cette époque, fut fait dans la constitution de la Virginie un changement qui semblait promettre un accroissement de prospérité. La direction suprême de toutes les opérations de la compagnie, que le roi, par sa charte, s'était réservée pour lui seul, détournait les personnes d'un certain rang de devenir membres d'une société qui dépendait d'une manière aussi absolue des volontés arbitraires du monarque. Des représentations furent faites à ce sujet au roi Jacques, qui accorda aux entrepreneurs une nouvelle charte avec des privilèges plus amples (2). Il étendit les limites de la colonie, et rendit les pouvoirs de

la cuiiagnie plus explicites d plia) complets. Il abolit la juridiction du conseil résidant en Virginie, el investit complètement du gouvernement un conseil résidant à Londres. Les propriétaires curent le droit il élire, à la majorité des suffrages, les personnes qui devaient composer ce conseil, dont em nieraient les lois, ordonnances, formes île gouvernement et magistratures, qui seraient jugées par lui les meilleures pour le bien de la colonie, et le pouvoir de nommer un gouverneur chargé sur lrs lieux de l'administration de la colonie, cl da mettre leurs ordres à exécution (I), Ces concessions nouvelles firent accroître le nombre des actionnaires, parmi lesquels se placèrent les noms les plus respectables do la nation. Par celle nouvelle charte, le territoire île la colonie s 'étendit depuis le cap Coinfort, Icloug des cotes, àdeux cents milles au nord, et autant au sud; cl dans l'intérieur, d'une mer à l'autre. Elle comprenait aussi toutes les Iles situées à cent milles de la cote dans les deux mers. En plaçant sur la carte des Etals-l'nis un compas, dont une des pointe* a 20u milles au sud du cap Coinfort cl l'autre pointe a HW milles au nord du même point, et en conduisant l'instrument à travers le continent depuis l'Atlantique jusqu'à l'Océan P.n ilique, on pourra juger de l'étendue de l'ancien Elal de Virginie. Le premier acle du nouveau conseil fui de nommer lord Delawarc gouverneur et capitaine grnrr.il de la colonie de Virginie. Comme ce seigneur ne pouvait quitter immédiatement l'Angleterre, le conseil envoya sir Thomas dates et sir Georges Summrrs, le premier en qualité de lieutenant général, et le second comme amiral, avec neuf vaisseaux ri cinq cents planteurs Ces grands dignitaires partirent munis de commissions par lesquelles ils furent autorisés a suspendre la juridiction du conseil établi, à proclamer gouverneur lord Delawarc cl a prendre en main la conduite de toutes les affaires jusqu'à son arrivée. Les deux gentilshommes s'embarquèrent ensemble sur le plus grand vaisseau, qui, pendant la traversée, fui séparé par la tempête du reste de la flotte et pousse vers les Bermudes. Les autres navires abordèrent en sûreté sur les cotes de la Virginie. Non-seulement les ohefs de j'expédition étaient absents, mais la nouvelle commission cl les instructions du conseil étaient entre leurs mains. — Suivant un ancien écrivain, celte expédition était composée en partie de jeunes gens turbulents, (musses par leurs amis à fuir le mauvais sort qui les attendait dans leur patrie, et le reste des émigranls était quelques pauvres gentilshommes ruinés, des marchands banqueroutiers, drs domestiques, etc., en un mol, tous gens Idus propres à bouleverser cl dépouiller une

république qu'à a faire prospérer et la soutenir. Ils furent entraînés par les plus mulins dans une série de méfaits et d'extravagances. Ils prirent sur eux de disposer du gouvernement tantôt en laveur de l'un, tantôt en faveur de l'autre; aujourd'hui l'ancienne commission avait l'autorité, le lendemain c'était la nouvelle, et le jour suivant ni l'une ni l'autre : Smith par son énergie et sa fermeté réprima promptement ces désordres. Il déclara que sa propre autorité ne finirait qu'à l'arrivée de la nouvelle commission, et fit emprisonner les plus mulins. Pour débarrasser James-town de la turbulente populace qui le troublait, il envoya, sous le commandement de West, une centaine d'hommes vers les chutes de James-River, et en démena autant à Nausemond, sous la conduite de Martin. Ces établissements provoquèrent bientôt les hostilités des Indiens, et furent obligés d'invoquer l'assistance du capitaine Smith ; celui-ci se rendit sur les lieux pour apaiser la querelle. Mais, à son retour, il fut grièvement blessé par l'explosion d'une arme à feu, et le mal venant à s'aggraver, il se détermina à revenir en Angleterre chercher l'aide d'un chirurgien. — A son départ, la colonie montait à cinq cents personnes; il laissait des provisions de vivres pour plus de deux mois, trois vaisseaux et sept barques, des animaux domestiques en abondance, des ustensiles (i) Slilb. App. 8. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.44% accurate

de ferme, des filets de pêche, vingt-quatre pièces d'artillerie et trois cent» mousquets. Ces approvisionnements étaient suffisants pour le soutien et la défense de l'établissement, sous la sage administration du capitaine; mais avec lui partit la prospérité de la colonie. Le capitaine Percy qui lui succéda était trop faible pour pouvoir contenir l'esprit turbulent des Indiens, et l'anarchie désola de nouveau la contrée. D'un autre côté, les Indiens, qui n'étaient retenus que par la présence de Smith, recommencèrent les hostilités. Les nouveaux établissements furent attaqués, et «pri s avoir perdu leurs embarcations et la moitié de leurs hommes, ils furent contraints à se réfugier à Jamestown. La colonie se trouva bientôt réduite à la plus affreuse détresse, toutes les provisions étaient épuisées, et la misère augmentait de jour en jour. Jamestown était en proie à l'anarchie, et les hostilités des Indiens se renouvelaient fréquemment. Cette période fut longtemps inarquée dans les annales de la colonie sous le terrible nom de l'année de famine. Enfin, des cinq cents hommes que Smith avait laissés à son départ, il n'en restait plus que soixante. Ces infortunés résolurent d'abandonner l'établissement, et ils s'étaient déjà embarqués pour retourner en Angleterre, lorsque lord Delaware arriva dans la colonie avec de nouveaux secours. Le capitaine Smith avait fait plus par son génie supérieur, dans l'intérêt de la colonie, que n'avaient pu faire les violences et les exactions de tous ses prédécesseurs, et il était à juste titre d'être regardé comme le père de rétablissement qu'il avait relevé de ses ruines. Cependant il ne retira de ceux qui lui devaient tout que la plus noire ingratitude. Il ne reçut, pour prix de ses sacrifices et de ses périlleuses expéditions, pas même un pied de terre, pas même la maison qu'il avait bâtie, ou le champ qu'il avait ensemencé de ses propres mains. Son jugement avait toujours été ferme au milieu du découragement général. Fier de ses expédients, il était prompt dans l'exécution, et son courage et son sang-froid accomplissaient ce que d'autres regardaient comme impossible. En proie à la persécution et à la maligne envie de ses ennemis, il ne se servit jamais de sa supériorité pour les écraser. Courageux et vaillant, on puisse l'être, il était accoutumé à conduire et ne craignait pas d'envoyer ses hommes au danger. Il était le bienfaiteur de ceux qu'il gouvernait, et les sauvages eux-mêmes révéraient sa justice et s'étaient attachés à lui pour ses rares qualités; ils le regrettèrent lorsqu'il partit, et longtemps encore gardèrent son souvenir.

L'ord L Mawarc, en arrivant dans la colonie, arrêta l'émigration; ses premiers soins furent de renouer des relations amicales avec les Indiens et de se procurer auprès d'eux des vivres. Sa dignité, sa douceur et ses soins curent bientôt rétabli le bon ordre et inspiré la continuité; les mœurs des colons devinrent réglées et laborieuses. Malheureusement cette sage administration ne fut pas de longue durée; sa mauvaise santé le força à revenir en Europe, après avoir laissé l'autorité entre les mains de Percy. Sous la faible direction de ce gentilhomme, la colonie fut bientôt plongée de nouveau dans la paresse et le désordre, et lorsque sir Thomas Dale, le nouveau gouverneur, arriva dans la colonie, il lui trouva en proie à de tels désordres, qu'il fut obligé pour réprimer les séditieux de publier une loi martiale. Ce fut au mois d'août 1610 que ce gentilhomme arriva à Jamestown avec six vaisseaux, trois cents émigrants et d'abondantes provisions. Ce nouveau renfort fit monter à sept cents le nombre des colons, et le gouverneur envoya de nouveau des détachements vers les chutes du James-Hiver pour y former des établissements. Un changement important s'opéra à la même époque dans le droit de la propriété. La terre avait été jusque-là cultivée en commun; les produits en étaient déposés en magasin, et également partagés entre les colons. On reconnut l'abus d'un pareil état de choses; tout le poids du travail pesait sur un petit nombre d'hommes laborieux, tandis que les autres profitaient de leur labeur sans y prendre part, et ne voulut essayer de la propriété individuelle. On accorda à chaque colon cent acres de terre, et l'on promit d'égales concessions à tous ceux qui voudraient venir s'établir dans la Virginie. On fournit à chaque cultivateur les instruments nécessaires, et des provisions pour attendre la première récolte. Ce nouvel état de choses, en assignant à chaque individu les fruits de son propre travail, donna une impulsion toute nouvelle à l'industrie, et produisit les meilleurs résultats. Dès lors la colonie, ne se trouva plus à la merci des Indiens pour ses approvisionnements, et n'eut plus à craindre de manquer de la forme régulière que commençait à prendre la colonie et le roi à lui donner une nouvelle charte le 12 mars 1611. ») ETATS-UNIS. mil (I), par laquelle non-seulement il confirma tous leurs anciens privilèges, et prolongea le terme d'exemption des droits sur les marchandises qu'ils exporteraient, mais il étendit leur propriété et leur juridiction. Toutes les îles situées dans le rayon de trois cents lieues de la côte furent annexées à la Virginie, et la compagnie prit ainsi possession des Bermudes. Richard More en fut nommé gouverneur, et partit pour s'y établir avec soixante hommes.

Pour subvenir aux frais qu'entraînèrent ces nouveaux efforts, le roi autorisa rétablissement d'une loterie, dont les profits moulerent à trente mille livres sterling. La compagnie était autorisée à employer cet expédient par sa nouvelle charte. C'était la première fois que le gouvernement encourageait cette manière immorale de lever de l'argent; mais la chambre des communes, qui vers la fin de ce règne commençait à porter un regard jaloux sur toutes les mesures du gouvernement, ayant fait au roi des remontrances contre cette institution qu'elle regardait comme impolitique et inconstitutionnelle. Le roi révoqua la patente par laquelle il l'avait sanctionnée. Ce fut vers cette époque (1633) qu'eut lieu le mariage de la fille de Powhatan, Pocahontas, avec un Anglais de la Virginie; voici les circonstances qui le déterminèrent. Le capitaine Argall, ayant fait un voyage sur le Potomac, traita avec les Indiens qui habitaient ses rives, pour une cargaison de blé. Il parvint à attirer à son bord la couplante Pocahontas, qui vivait dans cette tribu, et la conduisit à Jamestown, où elle fut traitée avec tous les égards qui lui étaient dus. Les Anglais espéraient, en la tenant comme otage l'enfant chéri de Powhatan, imposer à ce chef les conditions d'alliance ou de soumission qu'il leur plairait. Mais il en fut autrement. Le chef indien offrit du blé et des pelleteries pour la rançon de sa fille, mais il refusa avec la plus grande fermeté tout autre moyen de conciliation jusqu'à ce qu'un eut réparé à son égard cette injure. Pocahontas s'était bien vite accoutumée à sa nouvelle situation, et ne pensait pas à retourner chez les sauvages. Un jeune Anglais, nommé John Rolfe, parvint à captiver ses bonnes grâces; il demanda sa main à son père et l'obtint. Le vieux roi donna son cœur avec sa fille, et » compter de ce moment il fut jusqu'à sa dernière heure l'ami sincère et le défenseur de la colonie. Le mariage de Pocahontas a été regardé comme un des événements heureux auxquels la colonie dut sa prospérité. On ne fut cependa la uivi : les Anglais et les Indiens ne se mélangèrent point, et les races «ont toujours restées distinctes. Vers la fin de la même année. Argall fit une expédition dans le but d'assurer à l'Angleterre ses droits prétendus sur toute la cote de l'Amérique du Nord, lorsque la paix la plus profonde régnait entre la France et l'Angleterre, il partit de Jamestown et vint à l'Aradie (Source - Eeoue). Il surprit la petite colonie de Port-Hoy, dans la baie de Fuddy ; c'était le plus ancien établissement chrétien dans l'Amérique du Nord, ayant été fondé, comme nous l'avons déjà dit, en 1605. Argall trouva les colons occupés à leurs travaux accoutumés, et vivant avec les Indiens dans la meilleure

intelligence. Il s'empara de leurs vaisseaux sans éprouver de résistance, et saccagea rétablissement. Cette agression fut le prélude d'une série de disputes entre la France et l'Angleterre pour la possession du territoire américain. L'expédition d'Argall n'eut qu'un effet passager, car après son départ les Français rentrèrent dans leurs établissements. La colonie commençait à prospérer, et l'industrie des colons se portait vers l'agriculture. La culture du tabac devint principalement l'objet des soins des Virginiciens; comme l'usage de cette plante se répandait en Angleterre, malgré les déclamations violentes du roi Jacques, les colons y voyant une marchandise d'un débit assuré et donnant un grand profit, négligèrent bientôt tous les autres genres d'industrie. * terre qu'il eût fallu réserver pour s'assurer des vivres et les rues mêmes de Jamestown furent plantées en tabac (3). Ils furent sourds aux remontrances de quelques hommes sages, et les subsistances commencèrent à leur manquer tellement, qu'ils furent forcés de recourir de nouveau aux Indiens. Ceux-ci, voyant se renouveler les exactions des Anglais, retrouvèrent leur première aversion, et commencèrent à former des projets de vengeance. Pendant que l'orage grondait, la colonie continuait de prospérer. Sir Georges Yrardley, qui avait succédé à sir Thomas faaledans le gouvernement ;i6i" , régira J (1) JeOcrton, .Vu/m on the Siale uft irgima, p. 999. (3) Chalmer't Aimait, «, 32. (») Smilk't Trtn tlt.f. 140. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.85% accurate

ETATS 1*1?. (SM) ETATS ITVtS. nie ivec sagesse et douceur pendant un an. Il fui remplacé par le capitaine Argall, homme capable, mai» d'un caractère tyrannique H rapaee. Il appliqua la loi martiale ni lemps de paix, el condamna à mort, pour une injure personnelle, un rnlon nommé Brewster. Celui-ci en ap|>cla p<mr la première loi» au conseil de Londres, qui prit connaissance de l'affaire el cassa l'arrêt d'Argall. L'extrait suivant de l'histoire de Marshall donne une idée des moyens arbitraires et violents qu'employait ce gouverneur dans l'administration de la colonie « Pendant que la loi martiale était en vigueur, le gouverneur semblait être le -cul législateur Les édils marquent asseï la dureté et li sévérité de sot» caractère. Il ordonna que les marchandises fussent pavées sur une avance de vingt-cinq pour cent, et que le tabac fût pris en payement à raison de trois schellings par livre, sous peine d'un service forcé au bénéfice de la compagnie pendant trois ans. Il défendit tout traite particulier awt les Indiens, el défendit également de leur montrer l'usage des arme» h feu s >us peine de mort. La chasse du daim et du sanglier fut défendue à ceux qui n'auraient pas une permission particulière du gouverneur, sous peina d'un service d'un an Il ordonna que tout colon assistai au service divin le dimanche et les jours de l'été , sous |>eine d'esclavage Jurant la semaine suivante, pour la première fois : pendant un mois a la première récidive , et pendant un an et un jour à la seconde, ete La rigueur el l'arbitraire de celle administration excitèrent le mécontentement des Viruinicns. qui portèrent leurs plaintes devant le conseil de Londres. l,ord IVlaware était mort, et la compagnie nomma (tour lui succéder Georges Y'eanlley Le nouveau capitaine général rartil aussitôt avec des instructions pour ex miner les grief» de (a colonie el faire droit a leurs réclamations — Il arriva a Jamestown au moh d'avril I6M, et commença son administration en accordant de grands privilèges aux colons. Il confirma la pleine possession des terre» aux planteurs, abolit la loi martiale et les taxes imposées jiarle tvrannique Argall. — La compagnie de Londres prit ensuite des arrangements avec quelques marchands pour subvenir aux besoins de la colonie. On envoya descargaismis d'instruments aratoires, d'ustensiles de toutes sortes, et de meubles. On organisa au-si & la même époque un commerce de fourrures avec les Indiens, lorsqu'on apprit que les Français et les Hollandais reliraient de grands bénéfices île leurs relations avec les

chasseurs indiens. On chercha aussi à perfectionner par de nouveaux règlements l'administration de la colonie, et sir Georges Ycardley convoqua, le 1^{er} juin 1677, une assemblée générale, à Jamestown. où tous les bourgeois envoyèrent des représentants. Cette portion populaire de la législature fut appelée chambre des bourgeois, et garda ce nom tant que la Virginie fut une colonie anglaise. Jusqu'alors on n'avait compté parmi les émigrants qu'un très-petit nombre de femmes. Les liens de la famille, qui attachent solidement l'homme au sol qu'il habite, n'existaient pas, et presque tous ceux qui venaient s'établir dans la colonie jetaient un regard vers la mère patrie comme une retraite pour leurs vieux jours. Beaucoup avaient laissé en Angleterre une mère, ou une sœur: quelques-uns même une femme et des enfants, et l'espoir de faire fortune les avait seul poussés à quitter leur pays. Il était nécessaire, pour la prospérité de la colonie, que les plaideurs pussent se dire chez eux, et jouir des douceurs de la famille. Dans ce but, quatre-vingt-dix femmes furent embarquées en Angleterre pour la colonie, et l'année suivante il en arriva encore soixante. Ces femmes étaient de jeunes personnes de bonnes mœurs, prises dans les familles du Maryland, et qui furent épousées par les colons: rétablissement acquis par ce moyen la meilleure de toutes les garanties pour ses institutions et le patriotisme de ses citoyens. Vers la même époque, on déporta en Virginie, par ordre du gouvernement, cent convicts; cela fit les premiers individus de cette classe que l'on envoyait en Amérique. Éloignés des tentations auxquelles n'avait pu résister leur vertu dans leur patrie, et placés sur une nouvelle scène d'action, la plupart d'entre eux devinrent d'honnêtes gens et d'utiles citoyens. - L'assemblée coloniale, convoquée par sir Georges Ycardley, n'avait pas encore reçu la sanction expresse de la compagnie de Londres. Elle fut accordée le 21 juillet 1677. par une ordonnance que l'on peut justement regarder comme la constitution écrite de la colonie. Par la suite, les systèmes politiques des autres colonies furent établis sur ce modèle, avec quelques modifications. Cette ordonnance établit la nomination du gouverneur et d'un conseil des lois, soumises au veto du gouverneur et à la sanction de la compagnie. Les ordonnances de la cour de Londres ne purent avoir force de loi sans être ratifiés par une assemblée générale, concession très-importante. L'épreuve du jury et tous les droits judiciaires dont jouissaient les sujets anglais furent accordés aux colons. Ce fut sous l'administration de sir Francis Wyall, successeur de sir Yeardley, que les Virginien obtinrent ces droits civils qui suffisaient pour former une base

d'une liberté politique entière. On a toujours, en effet, regardé le gouvernement représentatif et le jury comme les éléments de la liberté civile. L'année 1610, si fertile en événements, fin marquée dans la Virginie par l'introduction de l'esclavage des noirs; la traite exerça longtemps une grande influence sur les destinées de l'Amérique. Le commerce de la Virginie, jusqu'alors sous le monopole de la compagnie de Londres, était maintenant livré à la concurrence, et au mois d'août un vaisseau de guerre hollandais remonta le James-River, et débarqua vingt nègres pour les vendre comme esclaves. La traite ne fut pas encouragée et prit peu d'extension; on imposa même ce trafic, qui fut abandonné aux Hollandais. La colonie se trouvait alors dans l'état le plus prospère; ses habitants jouissaient des droits civils, du commerce libre et du bonheur domestique au sein de la paix. Les relations avec les Indiens étaient amicales, et les tribus les plus puissantes avaient demandé l'alliance des Anglais. Ils étaient dans une sécurité profonde, lorsqu'ils faillirent devenir victimes de la perfidie des indiens. Le vieux roi Powhatan était mort en 1618. et son fils Opechanranough devint chef de la confédération indienne. mais il n'héritait pas de la franchise et des dispositions amicales de son père. Quoiqu'il vint de renouveler solennellement son alliance avec les Anglais, il forma le projet d'anéantir d'un seul coup les colonies, et en prépara l'exécution avec une profonde dissimulation. La perte d'un de ses guerriers, tué par des colons dans un cas de légitime défense, devint la cause ou le prétexte de cet infernal projet. Il choisit pour l'exécuter la journée du 1^{er} mars 1622, vers l'heure du midi, au moment où tous les planteurs éloignés de leurs habitations venaient à leurs travaux journaliers. Les Indiens étaient devenus très-familiers avec les Anglais et entraient librement dans leurs habitations; ils leur empruntaient même leurs embarcations pour traverser le fleuve et se rendre dans les tribus voisines. Ils vinrent comme à l'ordinaire, au jour désigné, se mêler parmi les colons, leur apportèrent des vivres et mangèrent avec eux, jusqu'au moment où, signé pour l'exécution du complot. Alors ils envahirent toutes les plantations à la fois, se précipitèrent sur les colons désarmés et sans défiance, et les massacrèrent sans pitié, les uns avec leurs tomahawks, les autres avec les haches et les instruments de travail des Anglais eux-mêmes. Ce fut une affreuse boucherie! Ils poursuivaient ceux qui leur échappaient, n'épargnant ni âge ni sexe, s'efforçant, selon leur cruelle coutume, de ne laisser la vie à aucun être qui put, par la suite, ressentir et venger cette perfidie. En moins d'une heure, trois cent quarante-

sept victimes tombèrent sous leurs coups Le massacre aurait été beaucoup plus général s'il n'avait été providentiellement découvert aux Anglais quelques heures avant son exécution, les Indiens étaient employés par des colons à chasser pour eux ; ils se lièrent ensemble, et la nuit qui précéda le massacre, l'un des deux découvrit le complot à l'autre, l'exhortant à tuer « le maure, et lui disant qu'il en ferait autant de son côté. Mais celui-ci, au lieu d'entrer dans cet horrible projet, vint trouver son maître et lui révéla tout ce qui venait de lui être dit. Le colon effrayé se leva aussitôt, pourvut à la sûreté de sa propre maison, et avant le jour se rendit à Jamestown, où il sema l'alarme. La ville se mit aussitôt en état de défense, et fut avertie à temps les habitations les plus voisines*. — Le guerrier dont la mort avait causé un si furieux ressentiment à Opechaicanough, était renommé parmi les Indiens pour son adresse et son intrépidité. Il avait assisté à plusieurs combats sanglants sans être jamais blessé, et se faisait passer aux yeux de ses trop crédules compatriotes pour invulnérable et immortel. Il prenait un soin particulier d'entretenir leur superstition à son égard, et affectait toujours de faire des choses surnaturelles Il avait mérité parmi les Anglais le surnom de Jack l'Emplumé, parce qu'il avait le corps couvert de plumes arrangées d'une façon bizarre. Son nom indien était Nematunow. Il s'introduisit auprès d'un nommé Morgan, qui possédait quelques bijoux, et lui persuada d'aller à Pamunkey pour les échanger, lui assurant qu'il en tirerait un très-bon parti, et lui offrant de l'accompagner Morgan accepta l'offre sans défiance, et l'on n'entendit plus parler de lui. " Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.81% accurate

ETATS-UNIS. d'ow l'avait tué en route, pour «'emparer de
Quelques jours après, il fui en rff. l rencontré au* environs de la plantation,
par deui vigoureux garçons, serviteurs de Morgan, qui reconnurent sur sa
tête le tunnel de leur infortuné maître. Ils l arrêterent, et voulurent le mener
devant la justice de paix: mais l'Indien s'y refusa, et frappa même lrs
Anglais, qui, dans la lutte, lui rirent plusieurs blessures, dont l'une était
mortelle. Avant de mourir, il demanda en grâce à ses adversaires, qu'ils
radiassent sa mort aux Indiens , et qu'ils l'enterrassent parmi leurs morts,
ilin de or laisser après lui aucune trace de sa lin Tel était l'orgueil île ce
sauvage, qu'il n'avait en mourant «l'autre ambition que «le passer toujours
pour im ulnéralde et immortel au \ scinde sa nation. La nouvelle «Je sa mort
transpira bientôt parmi les Indiens, qui portèrent son deuil, et jurèrent de le
venger. On a vu quelle fut la suite de «l événement. Quoique ce coup n'eût
pas tout l effet que s'étaient proposé les sauvages, il fut cependant terrible
Dans plusieurs plantations pas un seul Anglais n'était cctiappé. et beaucoup
île personnes de marque et de mcmhres du conseil avaient péri Le plus
grand découragement s'empara des colons, qui. frappés de terreur, se
rassemblèrent a Jamestown. abandonnant lrs établissements éloignés;
plusieurs même retournèrent en Angleterre, où ils portèrent la nouvelle de
cet affreux désastre. — Cependant, lorsque les Virginiens furent un peu
retenus de leur consternation, ils ne pensèrent plus qu'à tirer une vengeance
éclatante de leurs ennemis; ils prirent tous les armes, et commencèrent
contre les Indiens une guerre d'extermination. La conduite des Espagnols
dans le sud de l'Amérique fut ouvertement proposée cominc le modèle qu'il
fallait imiter, dit Kobertson, et oubliant comme eux les principes de la
butine foi, de l'honneur et de l'humanité, qui adoucissent du moins les
horreurs de la guerre entre les nations civilisées., les Anglais regardèrent
comme légitime tout ce qui contribuait a assouvir leur vengeance. Ils se
mirent a In poursuite des Indiens comme on chasse les animaux des foréls,
et lorsqu'ils se furent réfugiés dans les bois inaccessibles dont le pays était
Couvert, ils s'efforcèrent de les tirer de leurs retraites' par de feintes offres.
île paix, et des assurances d'oubli et de pardon, faites avec une telle
apparence de sincérité, qu'ils trompèrent jusqu'à leur chef, l'artificieux
Operhancaiioug, et les engagèrent à revenir dans leurs premières
habitations et à reprendre leurs occii|<atiosis accoutumées. Les deux nations

semblèrent alors avoir l'air de se calmer. Les Indiens, comme des hommes familiarisés avec les principes de droiture et de bonne foi, sur lesquels le commerce des nations est fondé, se lièrent à la réconciliation qu'on leur annonçait, et revinrent auprès d'eux sans soupçonner de danger, tandis que les Anglais avec une adresse perfide se préparaient à imiter les sauvages dans leur vengeance et dans leur cruauté. Ils attendirent les approches de la moisson, temps où une attaque était plus à craindre et plus fatale aux sauvages: ils tombèrent alors tout à coup sur les villages indiens, massacrèrent tout ce qu'ils purent atteindre, et poussèrent le reste dans les bois, où un si grand nombre périt de faim, que quelques-unes des tribus les plus voisines des Anglais furent entièrement détruites. Cette vengeance à franc, que les exécuteurs se sont efforcés de justifier comme un acte nécessaire de représailles, fut suivie de quelques heureux effets. Elle délivra la colonie si entièrement de toute crainte d'attaque de la part des sauvages, que ses établissements commencèrent à se relever, et son industrie à se ranimer. Pendant que ces événements se passaient en Virginie, la compagnie de Londres marchait à sa dissolution. Ce corps était devenu très-nombreux, et ses réunions donnaient lieu à des discussions sur le gouvernement et la législation, qui ne pouvaient plaire à un souverain aussi arbitraire que Jacques I^{er}. Il tenta d'abord de faire dominer dans les assemblées le parti de la cour; mais, n'ayant pu y réussir, il commença à rejeter sur la mauvaise administration de la colonie les désastres de la colonie et son peu de succès dans le commerce. Les commissaires furent nommés pour établir une enquête sur les affaires de la Virginie; ils s'emparèrent des chartes, des livres et des papiers de la compagnie, interceptèrent les lettres, et après examen, rendirent un rapport peu favorable à la corporation. On les somma alors de rendre leur charte, et l'affaire (l'affaire amenée devant la cour du banc du roi fut décidée contre eux. La compagnie fut en conséquence dissoute, et ses pouvoirs retournèrent entre les mains du roi. — Plus de cent cinq mille livres Sterling avaient été dépensées dans la colonie, et on y avait transporté neuf mille émigrants. Les importations annuelles de 135 000 £ ETATS-UNIS. n'excédaient cependant pas vingt mille livres, et le nombre des habitants n'était que de mille huit cents. Pendant les discussions qui s'étaient élevées entre le roi et la compagnie, les colons continuaient à se gouverner par eux-mêmes. (Une assemblée générale eut lieu en février 1705, et décida, entre autres actes importants, que le gouverneur ne pourrait imposer aucune taxe sur la colonie, qu'elle ne fût <

ousentie par l'assemblée générale. On prit diverses mesures propres à défendre les colons contre le pouvoir arbitraire; et les lois produites dans cette session offrent généralement ce cachet de bon sens et de patriotisme que l'un doit attendre de citoyens qui, comprenant parfaitement leur position, font des lois pour eux-mêmes. Ils repoussèrent les tentatives que firent les commissaires royaux (pour leur extorquer une déclaration de soumission illimitée au pouvoir du roi, et adressèrent au souverain une pétition pour obtenir de lui qu'il confirmât les droits civils qu'ils avaient acquis. Ils demandèrent aussi qu'on mit à leur disposition quelques forces militaires pour stationner dans la contrée. — Le roi Jacques, qui venait d'arracher les pouvoirs des mains de la compagnie de Londres, n'était pas disposé à accorder une seconde fois le contrôle illimité de la colonie. Il établit une commission spéciale, et nomma un gouverneur et douze conseillers entre les mains de quels il confia l'entière direction des affaires de la colonie. Il ne voulut point reconnaître l'assemblée pour participer au gouvernement, et, lui imputant les derniers malheurs de la colonie, il prononça sa dissolution. Il refusa aussi de confirmer les droits civils réclamés par les colons, mais leur accorda le droit exclusif d'importer le tabac en Angleterre et en Irlande. Il s'occupait d'un code de lois pour les colonies, dans lequel il se proposait de faire entrer ses plans favoris de gouvernement, lorsque la mort vint interrompre dans ce travail. — Le roi Charles II hérita des dispositions et des principes despotiques de son père. Il attacha cependant, à ce qu'il semble, très-peu d'importance à la forme du gouvernement de la Virginie, et son unique but fut de tirer de leur industrie le plus de profit possible. Il n'accorda ni ne restreignit aucune franchise: son premier acte fut de continuer le commerce exclusif du tabac à la Virginie et aux îles du Sud, des Bermudes, et son dernier fut de se proclamer lui-même facteur des planteurs au moyen de ses agents. En 1674, sir William Berkeley fut nommé pour succéder à sir John Manners dans le gouvernement. Les assemblées reprirent naturellement leur pouvoir sous un homme qui le premier les avait établies. Le roi ne troubla pas les Virginien dans la jouissance de ce droit civil si important pour eux, et la colonie prit une extension qu'elle n'avait jamais eue. — Sir George Berkeley mourut en novembre 1677, et emporta dans la tombe les vœux de tous les citoyens de la Virginie. Le conseil désigna Francis West pour lui succéder; ce fut sous son administration que le roi fit à l'assemblée la proposition de passer un acte pour l'acquisition de toute la récolte du tabac. Cette proposition, faite dans le but d'accaparer le

monopole de ce commerce, fut rejetée par l'assemblée. John Harvey, qui avait été nommé par le roi à la mort de sir Yeardley, comme gouverneur de la Virginie, arriva à Jamestown. Ce gentilhomme avait autrefois résidé dans la colonie, où il s'était rendu impopulaire par son caractère avide et hautain. Les Virginiens supportèrent pendant quelque temps son oppression, mais leur patience s'épuisa enfin, et dans un mouvement d'effervescence populaire, ils saisirent le gouverneur et l'envoyèrent prisonnier en Angleterre, accompagné de deux d'entre eux. députés pour lui présenter au roi leurs accusations contre lui. Mais cette manière de demander justice par un procédé si violent était contraire à toutes les idées dont Charles était imbu sur l'obéissance due par des sujets à leur souverain. La conduite des colons lui parut un acte de révolte ouverte contre son autorité; il refusa d'écouter ni même d'admettre en sa présence les deux députés virginiens. et renvoya le gouverneur Harvey à son (sujet) en renouvelant tous ses pouvoirs (à vie). Cependant, après avoir pris cette mesure rigoureuse pour manifester son autorité à ses sujets, il reconnut la légitimité des plaintes des colons, et destitua le gouverneur quelque temps après, lui donnant pour successeur sir William Berkeley, dont les talents et les vertus étaient bien faits pour lui concilier l'estime et l'affection du peuple. Sous sa sage et prudente administration, la puissance et la prospérité commerciale de la Virginie s'accrurent considérablement. Ce gouverneur reçut du roi des instructions pour la réforme de sa constitution civile de la police ; il fut autorisé à déclarer que dans toutes leurs affaires, tant civiles qu'ecclésiastiques, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.14% accurate

ETATS-IWIS. (S wnés selon les lois d'Angleterre, et à émettre des ordre* pour la convocation d Assemblées du peuple, qui se choisirait des représentants, lesquels, conjointement avec le gouverneur et le conseil, formeraient une assemblée générale, revêtue de la suprême autorité législative dans la colonie. Il fut également chargé par le roi d établir des cours de justice dans lesquelles toutes les questions soit civiles soit criminelles seraient décidées selon les formes de la procédure judiciaire établies dans la métropole (I . Quels étaient les motifs qui portaient un monarque qui s'était jusqu'alors montré contraire à toute extension des privilèges réclamés par son peuple, à accorder de tels avantages aux colonies, c est ce qu'il n'est pas aisé de reconnaître; il est cependant probable que Charles ne lit ces concessions favorables à la Virginie que dans la crainte de l'esprit d'indépendance et de liberté qui commençait à se montrer. Toutefois, en établissant le gouvernement intérieur de la Virginie sur le modèle de celui d'Angleterre, Charles prit soin de conserver la liaison de la colonie avec la métropole. Il donna ses instructions au gouverneur pour empêcher tout commerce direct de la colonie avec les nations étrangères; et pour assurer exclusivement à l'Angleterre les avantages de la vente des produits américains, il fut exigé de chaque patron de navire faisant voile de Virginie l'engagement par écrit de ne débarquer sa cargaison que dans l'étendue des domaines de la Grande-Bretagne en Europe (2). L'épiscopat fut établi dans la colonie comme religion d'Etat, et le bannissement de tous les ministres non-conformistes fut résolu. Des missionnaires puritains, venus de la colonie voisine, de la Nouvelle-Angleterre, furent réduits au silence, et reçurent l'ordre de quitter la colonie. Cette intolérance était d'accord avec l'esprit du temps, et l'histoire du Massachusetts nous en offrira de nombreux exemples — En 1630*, les Indiens, que l'on croyait éloignés pour toujours par la terrible expédition de 1621, firent une soudaine attaque contre les établissements éloignés, et tuèrent trois cents qu'on put les repousser. Une nouvelle guerre d'extermination fut alors entreprise contre eux, et leur roi, le vieux Opechancanough, tomba entre les mains de ses ennemis qui le firent mourir en captivité. La perte de leur chef fit cesser les hostilités des Indiens, et la colonie rentra de nouveau dans une parfaite sécurité, l'n traité de paix fut conclu en 1634 entre les Virginiens et Necontowance successeur

d'Opechancanough. La colonie, sous l'indulgence de son gouvernement libre et de la paix, augmenta en industrie et en population ; elle avait en 1650 trente vaisseaux faisant le commerce dans les différents ports de l'Europe, et comptait plus de vingt mille habitants. Les Virginieens*, par reconnaissance pour le monarque auquel ils devaient tous les avantages dont ils jouissaient, gardèrent toujours une inviolable fidélité à Charles I^{er}. et même lorsque l'infortuné roi d'Angleterre, après avoir succombé dans la lutte contre le parlement, eut porté sa tête sur l'échafaud, les colons reconnurent l'autorité de la couronne dans son fils banni. Le parlement, irrité de cette résistance, déclara les Virginieens traîtres et rebelles, et envoya une escadre pour les soumettre à son autorité. Les colons reconnurent alors la république, et furent admis à la participation de tous les droits de citoyens. Berkeley, résolu de garder sa fidélité à la royauté, rentra dans la vie privée, aimé et respecté de tous ceux qui avaient été soumis à son autorité. La république résolut alors d'assurer l'indépendance des colonies à la métropole, et de faire jouir exclusivement celle-ci des bénéfices d'un commerce qui prenait tous les jours une telle extension. Le parlement fit deux lois, dont la première interdisait expressément tout commerce entre les colonies et les pays étrangers; la seconde ordonna qu'aucune production de l'Asie, «de l'Afrique ou de l'Amérique ne serait importée dans les domaines de la république que sur des vaisseaux appartenant à des Anglais ou à des sujets de l'Angleterre établis dans les colonies, et dont le capitaine serait Anglais ainsi que la plus grande partie de l'équipage ». La Virginie passa pendant neuf ans sous l'autorité des gouverneurs nommés par la république : durant cette période, plusieurs partisans du roi, pour se soustraire aux dangers et à l'oppression qui les menaçaient en Angleterre, s'établirent dans la colonie et encouragèrent les colons dans leurs principes de (1) *Robtson's History of America*. (2) *Clialmm's Annales*, p. 219. (3) *Scobtr's Atti*, p. UJ. e l'expression de sa reconnaissance, et les promesses citèrent les plus grandes espérances dans la colonie : les ne lurent pas de longue durée. I) F.TATS-CSIS. fidélité envers leurs anciens souverains; et lorsque Mathews, le dernier gouverneur nommé par Cromwell, mourut, le peuple fit éclater avec violence son mécontentement. L'assemblée élut de nouveau sir William Berkeley, et comme ce gentilhomme refusait d'occuper cette place et d'en remplir les fonctions sous une autorité usurpée, les colons levèrent hardiment l'étendard royal, reconnurent Charles II pour leur légitime souverain, et ils le proclamèrent avec tous ses titres. C'était un acte d'une

grande témérité, car il semblait défier la puissance de la Grande-Bretagne : mais l'agitation qui régnait dans cet Etat sauva les Virginians de ses conséquences, jusqu'au moment où Charles II fut enfin rétabli sur le trône de ses pères. La joie fut universelle dans la colonie à cette nouvelle. Elle pouvait en effet se croire des droits à la gratitude d'un monarque dont elle avait été la détruiere à abandonner la cause, et la première à déclarer la restauration. Charles II fit en effet parvenir à l'assemblée qui excitèrent 1 mais elles ne lurent pas si longuement La chambre des communes, pour relever le commerce de la métropole qui avait beaucoup souffert par les convulsions de la guerre civile, loin d'accorder aux colonies les secours qu'elles attendaient comme un adoucissement à la gêne imposée 4 son commerce par la république, non-seulement adopta toutes les idées de ce gouvernement sur cet objet, mais les poussa beaucoup plus loin. Le commerce des colonies se trouva absolument dépendant du commerce et de la navigation des Anglais. Un impôt de cinq pour cent fut établi sur les exportations et les importations dans toutes les possessions de la couronne. Cette mesure fut bientôt suivie par le fameux acte de navigation, qui changeait tous les rapports du commerce maritime, et restreignait toutes les relations des colonies avec l'étranger. Cet acte portait en substance que les produits des colonies britanniques ne pourraient être importés en Angleterre que sur des navires anglais; qu'il en serait de même des produits de toutes les autres contrées d'Asie, d'Afrique et d'Amérique; que les vaisseaux des autres nations européennes ne pourraient importer en Angleterre que leurs propres produits; qu'aucun vaisseau étranger ne pourrait charger des marchandises en Angleterre pour les transporter dans d'autres ports, à moins que les trois quarts de son équipage ne fussent des sujets anglais, sous peine de la confiscation du navire: qu'aucun autre que des sujets anglais ne pourrait exercer l'état de marchand ou de facteur dans aucun établissement britannique, sous peine de la confiscation de ses biens, meubles et immeubles. L'acte de navigation fut souvent renforcé par d'autres lois, qui toutes concouraient à rendre exclusif le commerce des colons avec la métropole. Comme compensation à ces restrictions du commerce des colonies, il leur fut accordé le privilège exclusif de fournir le tabac, dont la culture était prohibée en Angleterre, en Irlande, à Jersey et à Guernesey. Non content de cela, le parlement établit une taxe sur le commerce des colonies entre elles. Ce système commercial était en effet très-favorable aux intérêts de l'Angleterre, et devint par conséquent très-populaire dans ce

royaume ; mais il n'en fut pas de même dans les colonies; il fut trouvé injuste et excita le mécontentement. oui «rirent la résolution de l'éluder autant ment des colons, qui prirent la qu'il serait en leur pouvoir. Les Virginiens, trompés dans leur attente, furent indignés d'être soumis a une loi qui attaquait directement leurs droits commerciaux. Ils adressèrent nu roi une pétition dans laquelle ils exposaient leurs griefs et demandaient réparation : mais Charles, loin de faire droit à leur requête, prit des mesures rigoureuses pour l'exécution de la loi, fit élever des forts sur les rives des principaux fleuves et établit de nombreuses croisières. Le mécontentement du peuple, déjà excité par ces mesures, s'augmenta encore par les dons inconsidérés de terre que fit le roi à ses favoris, en violation du droit des Virginiens. Quelques troubles éclatèrent au commencement de l'année 1675, et quoique promptement réprimés par le gouverneur, ils dénouèrent l'état d'irritation des esprits dans la colonie. Pour détourner l'orage et obtenir quelques adoucissements, une députation fut envoyée en Angleterre. Après une négociation longue et ennuyeuse avec le roi et les ministres, les délégués étaient près d'atteindre leur but, lorsqu'on recut la nouvelle qu'une rébellion sérieuse venait d'éclater dans la colonie. Une taxe imposée par l'assemblée pour défrayer la députation avait trouvé quelque opposition, et le délai qu'apportait le gouvernement à lui rendre justice avait exaspéré tous les esprits. Là i avait pendant longtemps porté U Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.63% accurate

ETAT8-UMS. velle violence, et «joutait aux dépenses et * la détresse de la colonie. Le gouverneur, sir William Bcikelcv , dont la popularité avait jusque-là égalé riulègrité et le courage , fut déclaré trop Âgé el trop infirme pour supporter le | oidsdu gouvernement. Il fut ingratement accuse d'avoir manqué d'énergie pour résister aux oppressions de la métropole, cl de courage pour repousser les attaques des sauvages. Ces insinuations perfides furent faites avec beaucoup d'éloquence et d'adresse par un aventurier du nom de Nalhaniet Bacon, arrivé dans la colonie depuis trois ans environ, Bicon avail été dans sa jeunesse destine au barreau, et par ses talents el ses manières insinuanes, il avait su obtenir un siège au conseil cl le grade de colonel dans la milice. Ces distinctions ne satisfaisaient pas son ambition, qui aspirait aux plus hautes dignités. Il avait déjà pris part à des troubles qui avaient agité la colonie l'année précédente, el, arrêté par ordre du gouverneur, il avait aussitôt été remis en liberté : cette circonstance lui olait l'espoir de s'élever dans le gouvernement régulier, et son esprit ambitieux prit alors une tout autre direction. Il se déchaîna avec violence contre ce qu'il nommait l'inertie et la négligence du gouverneur dans la conduite de la guerre frontière; il prétendit que la race indienne pouvait être facilement détruite tout entière , appela le peuple aux armes pour la défense de la contrée, et les exhorta à terminer la guerre par une vigoureuse campagne. Son éloquence entraîna une parie du peuple, qui s'arma aussitôt et se réunit en corps pour marcher contre les Indiens. Bacon fut élu général à l'unanimité. Il voulut alors que son autorité fat sanctionnée par l'assemblée et le gouverneur, et attendit que ce dernier, par un refus, indisposai contre le gouvernement les esprits déjà aigris. Berkeley temporisa ; et, pressé enfin de prendre une décision, il fit publier une ordonnance déclarant coupables de rébellion tous ceux qui ne déposeraient pas les arinesTl instaut. Bacon n'attendait que ce moment. 11 s'avança sur Jameslown à la tête de six cents de ses partisans, et vint assiéger la maison où l'assemblée et le gouverneur étaient réunis. Il demanda alors la commission sur un lou auquel on ne pouvait se méprendre. Berkeley refusa avec fermeté, el se présentant luimême aux conspirateurs qui l'avaient accusé de lâcheté, il offrit sa poitrine nue à leurs coups. Le conseil, moins courageux que son chef, rédigea a la haie une commission, nommant Bacon capitaine général de toutes les forces de la Virginie, el obtint en tin. à force

de supplications, la signature du gouverneur. Les insurgés se retirèrent alors en poussant des acclamations. L'assemblée, sentant son courage renaître à mesure que le danger s'éloignait, publia une déclaration qui annulait la commission urne arrachée par la force, et le dénonçait comme rebelle et traître à la patrie. Bacon, sans s'efforcer dans laquelle il accusait de bassesse et de fausseté les membres du conseil, et parvint à donner à sa propre cause une couleur de justice et de loyauté. Il marcha de nouveau sur Jamestown à la tête de son armée ; mais à son approche le gouverneur se retira à Accomac, sur la rive orientale de la Chesapeake, où plusieurs des membres du conseil l'accompagnèrent; le reste de l'assemblée retourna dans ses plantations, et le pouvoir fut ainsi abandonné entre les mains du chef des révoltés. Bacon avait atteint son but. Il songea dès lors à lui donner une forme légitime. Il convoqua en assemblée les gentilshommes de la contrée, et détermina le plus grand nombre à reconnaître et à soutenir son autorité. Il publia une proclamation au nom de la convention, dans laquelle il rejetait sur sir Berkeley l'origine de la guerre civile. Il accusait de l'avoir représenté au gouvernement anglais, ainsi que ses partisans, comme des rebelles, et finissait en appelant le peuple aux armes pour défendre ses droits, l'exhortant à soutenir leur général contre toutes les forces quelconques envoyées contre lui, jusqu'à ce que le roi pût être informé du véritable état des choses pour leur rendre justice. Cette proclamation excita l'enthousiasme du peuple pour la cause commune, et trouva même des avocats en Angleterre. Pendant ce temps, sir Berkeley, qui avait conservé des intelligences parmi les planteurs, les poussa à prendre les armes, tandis que lui-même, recrutant des troupes à bord des vaisseaux établis en croisière sur les côtes, dirigea contre les rebelles une série d'attaques qui eurent des résultats divers. La Virginie fut alors plongée dans toutes les horreurs de la guerre civile. Le parti de Bacon incendia Jamestown, et les établissements restés fidèles au gouvernement furent détruits; les fermes et leurs plantations représentées, mit (397) «TATS-VRIS. en vigueur la loi martiale, et fit exécuter quelques rebelles qui tombèrent entre ses mains. Lorsque la nouvelle de cette rébellion parvint en Angleterre, le roi fit publier une proclamation déclarant Bacon coupable de haute trahison, et le seul auteur de la guerre civile. Il accorda un plein pardon à ceux de ses partisans qui l'abandonneraient, et promit la liberté aux esclaves qui aideraient à réprimer la révolte. Sir John Berkeley partit en même temps avec quelques troupes pour prêter assistance au gouverneur. Bacon apprit ces nouvelles

sans s'effrayer; il comptait sur le dévouement de ses adhérents, et résolut de résister jusqu'à la dernière extrémité. Il fit de nouveaux préparatifs, et allait ouvrir la campagne, lorsqu'il fut soudainement attaqué d'une grave maladie, qui en quelques jours le mit au tombeau. Si la mort ne l'eût arrêté en chemin, Bacon aurait peut-être donné de sérieuses inquiétudes à l'Angleterre; mais il était tellement l'âme de son parti, que sa mort fut le signal de sa dissolution. Sans faire aucune tentative de réorganisation, sans se choisir un nouveau chef, les révoltés entrèrent en pourparlers avec sir Berkeley, et consentirent à mettre bas les armes à la condition d'une amnistie générale (Itiîfi). La colonie avait été plongée pendant sept mois dans une profonde anarchie; sa prospérité en souffrit grandement. La perle des propriétés était dans une très-grande proportion, et un grand nombre de colons avaient péri dans la lutte. Cet événement aurait dû servir d'enseignement au gouvernement anglais, et lui faire sentir le danger et l'impolitesse des restrictions commerciales dans les colonies. Peut-être, s'il eût senti la gravité de ces signes précurseurs, aurait-il retardé la révolution de 1770. Jusqu'en 1778, époque à laquelle s'opéra une révolution dans le gouvernement de la Grande-Bretagne, l'histoire de la Virginie ne nous offre aucun événement remarquable. La fin du règne de Charles II et celui de Jacques II ne sont marqués que par la succession des gouverneurs de la colonie, et par la continuation du système restrictif de son commerce. — L'avènement de Guillaume et de Marie au trône d'Angleterre fut très-favorable à l'accroissement et à la prospérité de la colonie. Les nouveaux souverains donnèrent leur patronage et leur nom à un collège qui avait été projeté sous le règne précédent, et qui est encore aujourd'hui l'un des plus riches de la contrée. La liberté politique que les sujets anglais avaient acquise par la révolution étendit une partie de ses bienfaits jusque sur les colonies. La nomination du gouverneur appartenait toujours au roi, mais l'autorité et l'influence de l'assemblée coloniale étaient devenues suffisantes pour maintenir le pouvoir de ces fonctionnaires dans de certaines limites nécessaires au bien-être de la colonie. Le favoritisme et l'intolérance religieuse disparurent peu à peu. — La Virginie comptait à cette époque une population de 150,000 âmes (I); elle possédait quarante huit paroisses embrassant une étendue de 100,000 (UM) acres de terre, dont chacune contenait une église avec son presbytère et du terrain. La loi accordait à chaque ecclésiastique pour salaire 10,000 livres de l'année. L'épiscopat continua à être la religion établie, mais le nombre des non-conformistes

s'accrut avec une telle rapidité, qu'avant la révolution américaine ils composaient environ les deux tiers de la population entière. Colonisation du Maryland. Le territoire qui, de nos jours, forme l'Etat de Maryland, fut exploré vers 1607 par les colons de la Virginie, qui y fondèrent un petit établissement pour le commerce des pelleteries. William Clayborne explora en 1629 la baie de Chesapeake, et à son retour en Angleterre tenta de former une compagnie pour faire le commerce avec les Indiens. Il obtint en 1632 une permission royale, et forma sur l'Ile de Kent un petit établissement. Vers la même époque, lord Baltimore obtint du roi Charles 1er la concession de tout le territoire s'étendant entre le cours du Potomac et le 39° degré de latitude nord. Léonard Calvert, frère de lord Baltimore, y conduisit, l'année suivante (1633), une expédition d'environ deux cents hommes, et aborda à l'embouchure du Potomac. La nouvelle colonie reçut le nom de Maryland (terre de Marie), en l'honneur de l'impératrice Marie, épouse de Charles 1er et fille de Henri IV. Calvert, gentilhomme instruit et très-libéral, professait la religion catholique, alors persécutée en Angleterre; les premiers colons étaient catholiques comme lui. Bientôt, grâce aux sages principes de tolérance de ce gentilhomme, des gens de toutes religions vinrent s'établir sous sa protection, et la population (1) croît.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.66% accurate

ETATS-UNIS. (Le nouveau établissement s'accrut rapidement. Cet Etat fut le premier du monde qui jouit d'une entière liberté religieuse. La charte accordée par le roi Charles II à lord Baltimore reconnaissait à ses héritiers comme seigneurs et propriétaires du territoire, et de plus ce qu'il produirait, un cinquième de tout l'or et l'argent qu'on y découvrirait, et qui était réservé à la couronne, lord Baltimore, en faveur du peuple de sa colonie, l'exemption de toute taxe et la jouissance des droits accordés à tout sujet anglais. — Calvert, dit Balguy, mérite d'être placé (« parmi les plus sages et les plus illustres législateurs de tous les âges. Il fut le premier, dans l'histoire du monde chrétien, qui chercha à assurer la sécurité et la paix religieuse par la justice, sans avoir recours au pouvoir. Il maintint la liberté de conscience et l'égalité de toutes les séries chrétiennes. — En six mois la nouvelle colonie avait atteint un degré de prospérité que n'avait pu acquérir la Virginie en plusieurs années. La première assemblée coloniale fut convoquée en 1638, et fit quelques lois pour protéger ses droits contre les empiètements de Clayborne. Celui-ci avait attaqué les colons dans le voisinage de l'île de Kent où il s'était établi; sa troupe avait été défaite, et lui-même s'enfuit dans la Virginie. Il fut réclamé par le gouverneur du Maryland; mais Harcourt, qui gouvernait la Virginie à cette époque, le fit partir pour l'Angleterre. L'assemblée le déclara traître, et prononça la confiscation de ses biens. Clayborne à son arrivée en Europe remontra rétablissement de lord Baltimore comme portant atteinte aux droits de la Virginie, et lui opposa ses efforts pour ruiner la colonie, mais toutes ses tentatives furent infructueuses, et le gouvernement britannique confirma les droits de lord Baltimore et de ses descendants à la juridiction du Maryland. Les Indiens, qui jusqu'alors avaient vécu dans la meilleure intelligence avec les colons, commencèrent quelques hostilités à l'instigation de Clayborne : mais ils furent promptement réduits à l'obéissance, et l'assemblée prit des mesures pour assurer à l'avenir la sécurité et la tranquillité de la colonie. En 1644, Clayborne, qui employait toute son activité à susciter des embarras à la colonie, parvint à soulever quelques mécontents et mil le trouble dans la province pendant trois ans. Le gouverneur fut même obligé de prendre la fuite, et les registres publics furent perdus et détruits. Force resta cependant au pouvoir, qui célébra sagement sa victoire en accordant une amnistie générale. Les guerres civiles qui agitérent l'Angleterre eurent

de l'influence sur la colonie du Maryland, aussi bien que sur les autres établissements de l'Amérique. Lorsque des commissaires furent envoyés à la Virginie, pour y faire reconnaître l'autorité méconnue de Cromwell et la réduire à l'obéissance. Clayborne, qui son inimitié contre les Marylandais tenait toujours ruée, saisit cette occasion pour représenter cette colonie comme rebelle, et parvint à étendre sur elle son autorité. Les mesures rigoureuses et injustes qu'il employa contre les colons plongèrent l'établissement dans une série de troubles et de désordres. Les catholiques, qui avaient les premiers usé de tolérance à l'égard des autres classes de religionnaires, furent alors violemment persécutés, et la colonie l'eut jusqu'en 1675 livrée au plus grand désordre. A cette époque, l'autorité du propriétaire reprit enfin le dessus, et finit par cette malheureuse province. En 1689, les représentants déclarèrent leur droit de législation indépendante, et proclamèrent traîtres tous ceux qui tenteraient de renverser l'ordre établi. A cette époque, la parfaite tranquillité qui régna sur la contrée favorisa l'accroissement de la population et du commerce. Volontiers, la Souveraineté-Antiquité. Nous avons déjà vu qu'en 1606 le roi Jacques I^{er} avait fait à deux compagnies de ses sujets la concession de la vaste région de l'Amérique septentrionale, comprise entre les 37 et 45 degrés de latitude. La première compagnie, dont la résidence était à Londres, avait été autorisée à faire ses établissements dans la partie sud; et la seconde, résidant à l'Ynnulh, devait s'établir dans la partie nord de cet immense territoire. Mais la première compagnie avait vu sa situation de l'île à l'ouest sur la seconde, que la plus grande partie des capitaux et la plus grande activité du commerce y furent toujours concentrées. La compagnie de Plymouth, bien qu'elle eût reçu du roi les mêmes privilèges et les mêmes pouvoirs que celle de Londres, demeura toujours bien au-dessous de celle dernière, et vit ses premières tentatives échouer, malgré le zèle de sir John Popham, lord chef de la justice, et de sir Ferdinand Gorges. Ses premières expéditions n'eurent d'abord d'autre résultat qu'un misérable trafic avec les naturels de la côte et la pêche au cap Cod. Lue expédition commandée par le capitaine Smith, dont l'importance n'est pas à décrire (98) ETATS-UNIS. dans l'histoire de la Virginie, fut plus heureuse; il explora la côte (thlvi), dessina ses baies et ses havres, et à son retour en 1607 mit la carte sous les yeux du prince Charles, en faisant du pays une description si séduisante, que le jeune prince lui donna le nom de Nouvelle-Angleterre. Le compte favorable que le capitaine rendit du pays encouragea quelques aventuriers

à suivre le commerce sur la cote de la Nouvelle-Angleterre; mais la compagnie de Plymouth ne fit aucune nouvelle tentative pour y établir une colonie permanente. Une secte de puritains, les brownistes, ainsi nommés du nom de leur fondateur, Koberl Brown, s'était réfugiée en Hollande, pour échapper aux persécutions auxquelles ils se trouvaient en butte en Angleterre. Ils s'étaient retirés à Leyde, où, sous la conduite de leur pasteur John Honmsoii, ils formaient une société distincte. Ils y résidèrent plusieurs années paisibles et obscurs; mais les plus âgés d'entre eux étant morts, quelquesuns des jeunes s'étant mariés dans des familles hollandaises, et leur Eglise ne recevant aucune recrue d'Angleterre et ne faisant pas de prosélytes dans le pays, ils commencèrent à craindre que leurs grandes découvertes en matière spirituelle ne fussent perdues pour le genre humain, et que ce système parfait de gouvernement ecclésiastique qu'ils avaient organisé ne fût dissous et oublié s'ils demeuraient plus longtemps dans une terre étrangère (1).- Ils résolurent alors de se rendre en Amérique, où plusieurs de leurs compatriotes étaient en ce temps-là occupés de fonder des colonies. Ils députèrent en conséquence deux de leurs membres, Hubert Cushmau et John Carver, pour obtenir du roi la permission de se retirer en Amérique, et de suivre dans ces régions éloignées leurs propres idées en matière de religion. Les dangers et les travaux auxquels les premiers émigrants avaient été exposés dans ce pays ne les effrayaient pas. « Ils étaient, disaient-ils eux-mêmes, depuis longtemps sevrés du lait de leur mère patrie, et endurcis aux peines attachées au séjour dans une terre étrangère; unis ensemble par un lien puissant et sacré, ils se tenaient obligés de prendre soin les uns des autres, et de se dévouer chacun au bien de tous. Il n'en était pas d'eux comme des autres hommes à qui rien pouvait décourager, et à qui le plus léger inconvénient ferait souhaiter de revenir dans leur patrie -, i). » i ; 101

sj Jacques I^{er} refusa d'abord de leur donner aucune assurance formelle qu'ils seraient tolérés; mais enfin ils obtinrent de lui qu'il leur fit une promesse que le gouvernement fermerait les yeux, et les laisserait tranquilles tant qu'eux-mêmes continueraient de se tenir en repos. Les puritains se contentèrent de cette promesse précaire ; ils commencèrent à traiter avec la compagnie de Plymouth pour une étendue de terre dans les limites de sa concession, dans le but d'y établir une colonie. Mais, quand il fallut mettre le projet à exécution, ils obtinrent à grand-peine dans Londres, et à des conditions très-onéreuses, les fonds nécessaires pour subvenir aux frais de l'expédition, mais ces obstacles ne purent détourner de leur projet

ces hommes entreprenants. Deux vaisseaux furent équipés, et une partie des
 sectaires s'embarqua sous la conduite de Hrewsler, tandis que Hobinson et
 le restant des brownistes furent obligés d'attendre à Leyde le moment où ils
 pourraient aller rejoindre leurs frères. Le 2 juillet 1691, les deux vaisseaux
 levèrent voile pour l'Angleterre, touchèrent à Southampton, et de là partirent
 pour l'Afrique. La traversée ne s'annonça pas sous de brillants auspices;
 deux fois ils furent obligés de revenir sur leurs pas pour réparer le plus petit
 de leurs vaisseaux, et l'abandonnèrent enfin avec quelques-uns des leurs
 qui, découragés par ces tristes événements, n'eurent pas la force de
 continuer le voyage. Ce ne fut que le 6 septembre 1691 qu'ils s'éloignèrent
 définitivement des côtes de l'Angleterre. Ils arrivèrent enfin vers le cap Cod,
 prolongèrent leur navigation vers l'ouest, et arrivèrent au fond d'une baie
 qu'ils nommèrent l'Yiououh. Leur dévouement était extrême; mal armés.
 (Malheureusement approvisionnés, | n'ayant pour élever leur soif que l'eau du
 rivage, sans abri : et sans aucun moyen de défense contre les nombreuses
 tribus ; indiennes qui les entouraient, accablés d'ennui et de fatigue, ils se
 trouvaient abandonnés à leurs propres forces, sur une côte rocheuse et
 glacée. La destination de leur voyage était l'embouchure de l'Uudson, mais
 le capitaine qui commandait l'expédition les trompa, corrompu par les
 Hollandais qui étaient intéressés à éloigner. ,1) Uutremvni Hitiory o/
 .4mrrri«i, hooln. j 12} UuKhuuoH j UiUort oj Manachuitu., p. 4. Digitized
 by Google

The text on this page is estimated to be only 19.05% accurate

autant que possible, tout établissement anglais de leur colonie de la Nouvelle-Amsterdam. Les pères pèlerins abordèrent donc sur les côtes du Massachusetts le 11 novembre. Leur premier soin fut de passer un acte en ces termes : « Nous dont les noms suivent, qui, pour la gloire de Dieu et le développement de la Foi chrétienne et l'honneur de notre patrie, avons entrepris d'établir la première colonie sur ces rivages reculés, nous convenons dans ces présentes, par consentement mutuel et solennel, et devant Dieu, de nous former en corps de société civile, dans le but de nous gouverner, et de travailler à l'accomplissement de nos devoirs envers les ETATS UNIS. leur déclara la guerre. Suivant la coutume indienne, il au gouverneur une peau de serpent à sonnettes, un faisceau de flèches, en signe de défi. Le gouverneur Bradford, sans s'émouvoir, renvoya aux Indiens une même boîte remplie de poudre et de balles. A ce symbole non équivoque de l'intention des colons, le chef demanda la paix, et la colonie sembla devoir jouir à l'avenir d'une tranquillité entière. Plusieurs tentatives avaient été faites depuis l'origine pour former d'autres établissements au nord de la Virginie. Weston, dans le but de fonder un établissement commercial dans cette contrée, avait demandé et obtenu une patente pour s'établir près de Chesapeake; et, en vertu de ce contrat, nous convenons de procéder à Weymouth, dans la baie du Massachusetts. Il envoyait promulguer des lois, ordonnances, et d'instituer, selon les besoins, des magistrats auxquels nous promettons soumission et obéissance (I).» Le contrat fut signé par tous les hommes, au nombre de quarante et un; avec leurs familles les colons montaient à cent une personnes. M. John Carter fut unanimement choisi pour gouverner la colonie pendant un an. Il employa alors quelques jours à chercher un endroit convenable pour y former son établissement; après avoir exploré les environs de la baie de Plymouth, on choisit pour s'y fixer une colline faisant face à la mer, et l'on s'occupa aussitôt à y élever des huttes pour se garantir des rigueurs de la saison. La petite colonie eut bientôt souffrir les maux les plus cruels. Les froids, les fièvres et les fatigues emportèrent la moitié des colons, et leurs provisions commencèrent à s'épuiser. Les colons puisaient cependant de grandes consolations dans leur liberté religieuse et politique. La constitution de leur Eglise était la même que celle qu'ils avaient établie en Hollande, leur système de gouvernement civil fut fondé sur ces idées d'égalité naturelle entre les hommes auxquelles leur régime

ecclésiastique les avait accoutumés; tout homme libre, membre de l'Eglise, faisait partie du corps législatif suprême. Ils adoptèrent les lois d'Angleterre comme la base de leur jurisprudence, quoique avec quelque différence dans la punition des crimes, empruntée des lois de Moïse (i). Le pouvoir exécutif fut remis aux mains d'un gouverneur et de quelques conseillers choisis annuellement parmi les membres de l'assemblée législative. En imitation des premiers chrétiens, les colons de New-Plimouth avaient établi entre eux la communauté de biens, et, comme membres d'une même famille, exécutaient tous les travaux en commun pour le bénéfice de tous. Nous avons vu les effets funestes de ce système dans la colonie de la Nouvelle-Angleterre (i). Ce projet, et au premier Virginie; ils se firent également sentir, et l'on fut bientôt obligé de renoncer à temps de terre à chaque famille reçut et reçut une portion de terrain pour le cultiver de ses mains. On s'attacha surtout à conserver relations amicales avec les tribus indiennes, et bientôt un commerce lucratif s'organisa entre ces dernières et les colons, i Les Indiens n'étaient pas nombreux dans le voisinage de New-Plimouth; quelque temps avant l'arrivée des pèlerins, une peste terrible avait dépeuplé la contrée et fait disparaître des tribus entières; mais le nombre de ceux qui restaient était encore suffisant pour rendre nécessaires, de la part des colons, quelques mesures de sûreté. En conséquence, des milices furent organisées, et mises sous le commandement de Miles Standish, homme d'un grand courage. Les colons reçurent la loi qui excluait du commerce et des pêcheries l'île la contrée ceux de la Nouvelle-Angleterre qui, à leur arrivée, eurent recours à l'hospitalité des colons de Plymouth. La plupart d'entre eux étaient (les gens dissolus et paresseux, dont les violences et les exactions exaspérèrent bientôt les Indiens, et leur firent prendre la terrible résolution de se débarrasser de tous les Anglais par un massacre général (1657). Ce complot fut révélé par Massasoit au gouverneur de New-Plimouth, qui prit aussitôt des mesures pour en empêcher l'exécution. Standish reçut l'ordre de se mettre à la tête d'une partie des colons de Plymouth et de surveiller les Indiens. Standish prit avec lui quelques hommes, et s'avança vers une tribu, où il fut insulté et menacé par les naturels. Saisissant alors un moment favorable, il tomba sur eux avec impétuosité, leur tua plusieurs hommes et mit le reste en fuite. Cette action décisive mit fin à la conspiration, en faisant voir aux sauvages que les Anglais étaient sur leurs gardes. Peu de temps après, les colons de Weymouth quittèrent l'établissement pour retourner en Angleterre, et la paix fut alors de nouveau rétablie dans la

contrée. Les marchands de Londres, qui avaient avancé de l'argent aux pèlerins bretons lors de leur départ, avaient été admis à une part de participation au gouvernement et au commerce de la colonie. Ils abusaient de leur pouvoir pour commettre une foule d'injustices et d'exactions; ils refusèrent le passage au R. pasteur J. Liohinsol, qui désirait aller rejoindre ses frères de New-Plymouth; ils tentèrent d'imposer à la colonie un prêtre dont les opinions religieuses étaient en désaccord avec celles des colons; ils accaparaient aussi le commerce, et prélevaient des profits exorbitants pour les secours et les provisions qu'ils envoyaient à la colonie, et pour l'intérêt usuraire de l'argent avancé. Les émigrés souffrirent avec patience toutes les vexations, jusqu'à ce qu'ils pussent racheter entièrement les droits de la société de Londres, et se débarrasser eux-mêmes de la lourde dette qui les opprimait. La colonie de New-Plymouth prenait lentement de l'extension; dix ans après sa fondation, elle ne comptait encore que trois cents habitants. Le gouvernement de la colonie était strictement républicain. La communauté avait le droit de choisir son gouverneur, et son pouvoir était restreint par un conseil de cinq membres, et plus tard de sept. La puissance législative était entre les mains du peuple; mais lorsque la population s'accrut, on adopta le système représentatif. La vieille compagnie de Plymouth, dont nous avons déjà vu l'existence, ne faisait d'autre usage de ses privilèges que de visiter Samoset, chef des Wampanoags, qui leur souhaita la bienvenue, les autorisa à occuper le sol au nom de sa tribu, et fit avec eux un traité d'alliance. Peu de temps après, Massasoit, le plus puissant roi des Indiens de la contrée, vint aussi leur rendre visite, reçut quelques présents, et fit avec eux un traité d'amitié qu'il observa toujours religieusement. L'alliance de ce chef puissant entraîna celle de plusieurs sachems. Le chef des Narragansetts, tribu belliqueuse, au lieu d'entrer en alliance avec les Anglais, (I) \a'hau!rl Marions Vil' En/ftimif s Mtmorial, p. 37. (4; Les législateurs du Massachusetts composèrent leurs lois pénales en puisant (but les leste werés. Il* eiimmeitraient par dire : .. Qiiiruu «|uc adorer» un autre Dieu que le Seigneur sera mis à mort, - Puis suivaient dix ou douze dispositions de même nature, empruntées levitiellement au Ocutcrvttomt* à Vkr.ort/e et au i^ci-ifijrtr. — la? blasphème, la sorcellerie, l'adultère, le viol étaient punis de mort : l'outrage fait par un fils à ses parents était puni de la même peine, la simple commerce entre gens non mariés* était puni d'une forte amende, du foet ou du mariage : il arriva cpie l'icfoi* par la voie aux juges* de prononcer en niilalivemcDl ces

diverse* peine» ; voie» HutruiuoH* Huiorr of ttir <Wo«. cf MnuathuMlli
t«t\ , i, qui refusaient de payer patente. Ce mono|iolc était devenu odieux à
la nation, et ces privilèges furent attaqués à la chambre des communes , qui
força les sociétaire* à abandonner leurs prétentions Ils n'en continuèrent pas
moins à accorder des patentes pour des portions de leur immense territoire,
à différentes compagnies. Kobcrl Gorges . III» de Ferdinand , obtint une de
ces concessions pour une étendue de terrain de dix milles sur la baie de
Massachusetts, et une étendue égale dans l'intérieur; il fut nommé par la
compagnie lieutenant général de la Nouvelle-, vngleterre, avec de grands
pouvoirs. Mais cette concession ne produisit aucun établissement
permanent, et les pouvoirs du lieiilcuaiit gi lierai ne furent jamais exercés
En Itiii, sir Ferdinand Gorges et Masou prirent une patente leur accordant la
propriété d'un territoire nommé Laconia , qui s'étendait depuis l'Océan
Atlantique jusqu'au Saint- tjiurent, et du Merrimac au Keiincbcc. Ils
fondèrent les deux établissements de Portsmouth et de Dover en 10'iS. Les
colonies de la Nouvelle-Angleterre durent leur rapide accroissement à la
même cause qui déterminait l'établissement des brownisles. La violente
persécution à laquelle les puritains de toutes les nuances étaient en butte en
Angleterre, porta un grand nombre d'entre eux à établir une colonie dans
l'Amérique du Nord " ragés par l'exemple de la tranquillité dont Digitized
by Google

The text on this page is estimated to be only 21.61% accurate

F. TATS-rxis. () FTATVIKIS. frères de New-Plvmoulh, ils formèrent une association sous la direction de M. While. ministre ion-conlormisie a DorchoMcr. i l achetèrent ilu conseil de Plyinnulh tout le territoire qui s'étend de l,i rivière Merriinac au Charles-Hiver et d'un Océan à l'autre ru profondeur, lit obtinrent du roi one charte qui leur confirmait la propriété du territoire qu'ils avaient acheté de la compagnie de Plymouih, et qui les autorisait à disposer des terres et à gouverner les colons qui voudraient s'y établir, et qui leur conférait, en un mot, tous les droits accordés a la compagnie ou conseil de Plymuulb, de qui ils avaient acquis ce territoire Munis «le la charte royale, ils équipèrent cinq vaisseaux, et partirculau nombre dcloiscents environ (US'Jflj. A leur armée dans la Nouvelle-Angleterre, ils trouvèrent un polit nombre d'èinigranis , qui les avaient précédés fous la conduite d'Ëndicolt et s'étaient établis <lans un lieu notuiné par les Indiens N'aniic- Kcag , auquel ils avaient donné le nom de Sait m. ("étaient connu' eux des puritains rigoureux, et ils s'unirent ensemble pour former une société religieuse par un acte solennel avec Dieu cl les uns avec les autres. Ils élurent un pasteur, un citw-hislc ou instituteur qui fut chargé de rédiger une profession de foi à laquelle ilssiguilièrent leur assentiment, exposant lis fondements de leur croyance ; il fut décidé que désorni lis personne ne serait admis dans leur communion qu'il n'eut ainsi s.itisf iil l'Eglise sur sa foi el sa sainteté. La forme de leur eu Ile puluic fui dépouillée de toutes les cérémonies qu'ils regardaient comme superflues, et fut une imitation exagérée de celle de Calvin (l). Mais, chose incroyable el malheureusement tropeonimunc parmi les chrétiens de toutes les sectes, ces hommes qui sciaient expatriés pour fuir la persécution devinrent eux-mêmes persécuteurs, lis voulurent faire rerevoir Irurs opinions par lamulrainli-, et bannirent de leur société ceux qui ne (Mrtagr.iir nt pas toutes leurs idées religieuse». A l'nppro. lie de l'hiver, les colons souffrirent beaucoup du froid et des maladies qui en ein|ortèrent un grand nombre. Mais l'année suivante un renfurl consiilèrahlc arriva à Salem: une partie des emigraults, mécontente de l'emplacement de celte ville, cherchèrent une situation plus avantageuse, cl s'è(ahlissaul en divers endroits autour de !.• baie, ils jetèrent les fojideui 'nU de Charleslown , Boston , Dorrheslcr cl d'autres ville* <pii , par la suite , devinrent considérables. Dans chacun • le ces clahlisseinenls fut établie une église sur le modèle de celle de Salem, l'n

même gouvernement réunissait ces colonies; il était assisté dans ses principaux actes par un conseil dont la sanction était nécessaire. L'assemblée générale, qui représentait les intérêts des habitants, se composait du gouverneur, du conseil, et d'un certain nombre de députés élus par le peuple. Elle nommait aux places vacantes dans le conseil, et faisait les lois, qui ne déniaient pas être contraires à celles établies dans la métropole. L'imposition des taxes était encore dans ses attributions. Le gouverneur avait le droit de veto sur les actes de l'assemblée générale, qui devaient aussi être soumis à la sanction de la couronne. Il avait aussi le pouvoir de rassembler et d'armer les milices, et de les faire marcher contre l'ennemi. Les colons demandèrent bientôt et obtinrent que les pouvoirs politiques qu'exerçait la compagnie fussent transférés d'Angleterre en Amérique, et que le gouvernement de la colonie fût confié en entier à ceux qui, s'établissant dans ces régions, y deviendraient membres de la société. Dans un conseil général, John Winthrop fut, en conséquence, nommé gouverneur, et dix-huit conseillers furent choisis pour exercer tous les droits politiques, conjointement avec le corps des bourgeois ou *freemen* qui seraient établis dans la Nouvelle-Angleterre (1629). Une nouvelle loi fut en même temps rendue qui, déclara que personne ne serait désormais regardé comme bourgeois (*freeman*), et ne jouirait des droits politiques, s'il n'avait été admis dans l'Eglise comme membre de la communion. Cette résolution excluait ainsi de la société et dépouillait de ses droits de citoyen toute personne qui n'adoptait pas les dogmes et les formes de l'Eglise établie. A cette époque où les croyances religieuses avaient une si grande influence sur les empires, on chercha à classer les hommes suivant leurs opinions religieuses. Tout colon dut alors se rattacher à une Eglise, et n'acquiescer qu'à ce prix les droits de citoyen. Cette décision nuisait en présence différents partis, qui bientôt se séparèrent pour former des corps à part. Ces dissensions donnèrent naissance à une foule (0 AW< Uulcry cfS****gU*d, i, itt. d'établissements particuliers, qui tous cependant étaient sous un même gouvernement politique. et concouraient par leurs représentants à la formation des lois. Nous croyons nécessaire d'esquisser les caractères distinctifs de ces diverses sectes religieuses, dont quelques unes influèrent si puissamment sur les destinées de l'Amérique. Dès le temps de la réformation, deux partis religieux s'étaient formés en Angleterre. Le premier, quoique séparé de l'Eglise romaine, avait conservé la pompe extérieure du culte et la hiérarchie du clergé, tandis que l'autre s'était élevé

contre l'épiscopat et les cérémonies religieuses. Ce dernier parti s'était rendu populaire, tant par la patience avec laquelle il avait supporté toutes les persécutions dont on l'avait accablé sous la reine Marie, que par la simplicité et la gravité de ses mœurs. Ses membres professaient le plus grand attachement pour le texte et l'écriture, et voulaient en faire passer les maximes dans la législation comme dans la conduite de la vie. Les puritains s'élevaient avec force contre l'Eglise anglicane, dont ils condamnaient les pratiques comme superstitieuses. Ils voulaient une religion dépouillée de toutes vaines cérémonies, et s'attachaient à la parole divine du Testament. Tous les ministres chargés de la conservation et de la propagation de la doctrine étaient égaux ; leurs assemblées, en presbytères, étaient la seule autorité ecclésiastique dont ils eussent à relever. La secte des brownistes, établie par Thomas Brown, qui avait pris le titre de patriarche de la religion réformée, affectait une rigidité plus grande encore que celle des puritains ; ils retranchaient toute formule de prière, sans excepter l'oraison dominicale, et pensaient que Dieu ne devait être honoré qu'en esprit. Us se réunissaient en corps, et chacun avait dans l'assemblée le droit de prédication. En ces persécutions qu'ils avaient essuyées en Angleterre les avaient forcés à se réfugier en Hollande, d'où, comme nous l'avons vu, la plus grande partie se relia en Amérique pour y former un établissement libre. En 1609, Gollon établit le culte des congréganistes comme un moyen terme entre les méthodistes et les presbytériens. Ils dépouillèrent de leurs livres de saints les apôtres et les livres de l'Eglise, ne reconnaissant pas aux papes le droit de canonisation ; et ils nièrent l'intercession des saints auprès de Dieu. Ils abolirent comme superstitieux la vénération pour les images et les reliques, et déclarèrent le célibat de l'Eglise romaine nuisible à l'ordre et aux intérêts de la société. Ils formaient des assemblées religieuses où l'on soumettait différents articles de croyance, qui étaient admis ou condamnés par les synodes. Chacun était réformateur, et de cette diversité d'opinions naquirent plusieurs sectes nouvelles. L'une d'elles, celle des anabaptistes, fondée par Agricola, disciple de Luther, avait pour principe que la foi suffit aux hommes pour se diriger, et que les préceptes de la loi leur sont inutiles. Ces principes furent condamnés en 1557 par un synode composé des ministres de toutes les Eglises, comme contraires à la parole de Dieu. On remarquait aussi les anabaptistes, qui vers le temps de la réformation avaient paru en Allemagne. Us tiraient leur nom de ce qu'ils donnaient le baptême comme saint Jean Baptiste, par immersion et non par aspersion. Ils conféraient ce

sacrement aux adultes seuls, et le refusaient aux enfants, parce que, disaient-ils, leur âge ne leur permettait pas de former des actes de foi sur ce qu'il faut croire. Ils niaient la divinité du Christ et sa présence dans l'eucharistie. Ils le regardaient seulement comme prophète ; ils rejetaient aussi le péché originel, l'invocation des saints, la messe et le purgatoire. Ils ne reconnaissaient comme magistrats que leurs chefs religieux, professaient la communauté des biens, et reconnaissaient à chacun le droit de prêcher et d'annoncer la parole de Dieu. La seule cérémonie qu'ils conservèrent fut la cène, qu'ils faisaient en commémoration du dernier repas du Christ avec ses apôtres, l'ne scission eut lieu dans cette secte, par suite de l'opinion de ceux qui admettaient le chant dans leurs cérémonies religieuses, tandis que d'autres le regardaient comme profane et contraire au recueillement de la prière. Les quakers, qui parurent dans les colonies anglaises en 1851, ne faisaient usage ni du baptême ni de la cène. Ils se réunissaient dans leurs lieux d'adoration, attendant en silence que l'esprit de Dieu se manifestât en eux. Ils avaient au fond du cœur une voix divine qui les guidait. Mais leurs propres paroles leur servaient de loi. « La conscience, disent-ils, est un être qui n'appartient qu'à Dieu et ne peut être gouverné que par lui. Il n'est permis à aucune autorité du monde de prétendre y pénétrer. Vouloir forcer la conscience d'autrui, c'est agir contre Dieu, qui peut seul l'éclairer. On ne peut persécuter »

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.92% accurate

CTATS-CNIS. { 1 religieuse : el les délils contre la société doivent seuls être pains Tout simulacre d'humilité envers uu autre homme n est propre qu'a l'entretenir dans un vain orgueil. Les jeux, les récréations ne font que distraire notre aine (les pensées qui tendent a l'élever «ers le Créateur. Il faut bannir toute suprrfluité dans les vêtements- C'est profaner le nom de Dieu que de le prendre à témoin de la sinrèritèdcs paroles de l'homme, e! il n'est pas permis île prêter serment. Le chrétien doit se résigner aux souffrances ; il ne peut ni se venger, ni verser le sang : ses armes sont spirituelles. < l'est en sucs de charrues qu'il faut façonner le fer des épées. La morale du Christ «luit seule nous conduire : il a voulu substituer un culte spirituel nui cérémonies extérieures; il exige le sacrifice de nos passions: tout aulrc doit être aboli. La liturgie, la pompe du culte, les grades du clergé ne constituent p:is la religion ; il ne lui faut nue la pureté du coeur et la pratique des bonnes o-uvres: c'est la ce qui la constitue, et ce qui faille véritable chrétien.» Les unitaires, qui comptaient de nombreux partisans, n'admettaient qu'un seul Dieu. Le Christ était un homme inspire par lui, et envoyé sur la terre pour apprendre aux nulrcs nommes ce qu'il fallait croire pour honorer la Divinité. Il avait donne l exemple de vertus qui devaient mériter la récompense dans une autre vie. L'homme avait reçu la liberté et la raison, il était en conséquence maître de Ses actions, guidé par les inspirations que Dieu lui envoyait. Ils pensaient que le Nouveau Testament renfermant la doctrine entière de Jésus-Christ, c'était à la raison à déduire (ouïes les conséquences des principes qui y étaient exposés. I.élie et Kausle Nicin avaient réduit en corps de doctrine cette religion dont les principes remontaient à l'arianismcA cette époque les puritains entre les mains desquels se trouvait le pouvoir , après avoir fui l'Angleterre pour échapper aux persécution* , devenus intolérants eux-mêmes, persécutèrent les non-ronformistes, rt lirenl des lois rigoureuses contre eux, La première loi lrs priva du droit de concourir à l'élection des magistrats : la seconde condamna nu bannissement tous ceux qui refusaient de reconnaître l'autorité des magistrats. Ces lois prononcèrent aussi le bannissement des quakers, des juifs et des prêtres catholiques romains, et il leur fut interdit de rentrer sous peine de n nrl. Lu grand nombre d'exilés se retirèrent dans lrs bois, où ils trouvèrent au milieu des sauvagrs l'abri que leur refusaient leurs compatriotes. Ils obtinrent des sachons indiens la concession d'uticile qui

fut nommée Rhode-Island, et fondèrent les villes de Providence, et de Warwick. Wheelwright, de la secte des Unitariens, et quelques-uns de ses amis se dirigèrent vers le Piscataqua et fondèrent la ville d'Exeter.

L'intolérance des colonies du Massachusetts fut une des principales causes de la formation de nombreux établissements, il n'y eut pas de ministre du culte à Cambridge, vint à la tête de cent aventuriers fonder la ville de Hartford sur l'Hudson. Une autre émigration partit de Dorchester pour fonder Windsor; et d'autres dissidents, suivant leur exemple, gagnèrent les rivages et les vallées du Connecticut. — La vallée du Connecticut avait déjà attiré l'attention des aventuriers par sa fertilité et sa position avantageuse. Les Hollandais y avaient fondé un établissement, et avaient élevé vers l'embouchure de l'Hudson le fort d'Amsterdam. Lord Say et lord Brook avaient obtenu des patentes pour y établir des colonies; et en 1636 on envoya John Winthrop qui éleva un fort à l'embouchure du Connecticut et fonda Saybrook. Parmi les tribus voisines des nouveaux établissements, celle des Pequots se faisait remarquer par de fréquentes violations de territoire dans lesquelles ils commettaient de grandes dévastations. Ces sauvages se firent craindre par leur audace et leur nombre. Ils proposèrent aux Narragansets et aux Mohawks de former une alliance contre les blancs, et d'exterminer leur race. Ce projet fut heureusement découvert par Roger Williams, pasteur exilé du Massachusetts, qui avait fondé Providence et qui lit aussitôt parvenir connaissance au gouverneur du Massachusetts, qui l'exhorta à faire tous ses efforts pour conjurer ce danger. Rogers se rendit en personne au wigwam du chef des Narragansets, et là, malgré la présence des chefs pequots, il parvint au risque de sa vie à rompre la ligue et à éloigner de ses ennemis les Mohawks et les Narragansets, qui firent avec lui un traité d'alliance. - Les Pequots n'en suivirent pas moins leur première intention, et résolurent de faire seuls la guerre. Ils commencèrent les hostilités en massacrant les Anglais sur leurs frontières. Les colons du Connecticut s'armèrent promptement, et marchèrent en 1637 contre les sauvages pour en tirer vengeance. Ils rencontrèrent les Indiens et les taillèrent en pièces, détruisirent leurs habitations et dispersèrent les femmes dans plusieurs établissements. Les enfants furent pris et transportés aux Bermudes pour être vendus comme esclaves. Le petit nombre de ceux qui échappèrent à ces terribles représailles se retirèrent dans d'autres tribus, et la nation des Pequots disparut complètement — de son territoire. Les milices du Massachusetts de Plymouth s'étaient aussi mis en marche pour

soutenir les colons du Connecticut ; mais à leur arrivée ils trouvèrent ces derniers maîtres du champ de bataille. Leur marche avait été retardée par une cause des plus étranges. Comme ils étaient rassemblés et prêts à partir, on reconnut que quelques-uns des officiers aussi bien que «les simples soldats étaient anathématisés, croyant à la foi sans les œuvres, et que Dieu ne bénirait pas leurs armes et ne couronnerait pas leur expédition du succès, que l'armée ne fût épurée de ces hommes profanes. L'alarme fut générale, et on prit toutes les mesures nécessaires pour distinguer et chasser les impurs, et rendre cette petite troupe aussi sainte pour combattre dans la cause d'un peuple qui avait de si hautes idées de sa propre sainteté (II). Il est à remarquer que les Indiens ne furent jamais à craindre pour les colons tant qu'ils ignorèrent l'usage des armes à feu ; une poignée d'Européens suffisait pour conquérir et soumettre des tribus entières. La fin heureuse de la guerre avec les Pequods augmenta la confiance des émigrants, et donna un nouvel essor au commerce et à la prospérité de la colonie. Le gouvernement, qui continuait à exercer en Angleterre une féroce oppression contre les non-conformistes, obligeait un nombre considérable de citoyens respectables de rompre eux-mêmes les doux liens qui attachent les hommes au pays qui les avait vu naître pour chercher un refuge dans une contrée du nouveau monde qui jusqu'à ce moment ne pouvait les attirer que par la seule espérance d'y trouver un asile contre la tyrannie. Le nombre de ces émigrants croissant toujours attirait l'attention du gouvernement, qui en fut si enrayé que le roi, par une proclamation, défendit à tout maître de navire d'embarquer des passagers pour la Nouvelle-Angleterre sans une permission spéciale. En beaucoup d'occasions cette défense fut éludée ou violée sans scrupule : malheureusement pour le roi, elle ne fut que trop bien exécutée en une circonstance. Sir Arthur Haslegrave, John Hampden, Olivier Cromwell et quelques autres personnes qui partageaient leurs principes et leurs sentiments, impatientes de jouir de la liberté civile et religieuse qu'ils travaillaient en vain à obtenir dans leur patrie, avaient frété quelques navires pour se porter à la Nouvelle-Angleterre. Un ordre du conseil mit un embargo sur ces bâtiments comme ils étaient prêts de mettre à la voile ; et Charles, bien éloigné de soupçonner que la révolution prochaine dans ses royaumes serait exécutée et conduite par des personnes d'un état si peu marquant dans la société, retint sans le savoir par la force des hommes destinés à renverser son trône et à lui faire terminer sa vie sur un échafaud (?). En 1638, John Davenport fonda la colonie puritaine de New Haven, qui

cul une juridiction différente de celle de l'intérieur, de sorte qu'à cette époque il n'y avait pas moins de trois communautés politiques sur le territoire qui forme aujourd'hui l'Etat du Connecticut. C'étaient Saybrook sous la juridiction des propriétaires, la colonie du Connecticut sous celle du Massachusetts, et l'établissement de New-Haven . qui avait acquis son territoire des Indiens, et se gouvernait en vertu d'un contrat social. - La colonie du Massachusetts était la plus florissante : elle fut divisée en quatre comtés, ceux d'Essex, de Middlesex, de Suffolk et de Norfolk. Les colons avaient fondé des villes, ils avaient bâti des temples pour différentes communions, ils avaient élevé des forteresses, des hôpitaux , des collèges et des prisons Ils avaient de bons ports, des navires et de vastes magasins. Lorsque la guerre civile éclata en Angleterre, vers la fin du règne de Charles I^{er}, les différentes colonies de Nouvelle-Angleterre, craignant d'être exposées ; à fléau des dissensions qui agitaient la mère patrie, résolurent de former entre elles une confédération, sous le nom de Colonies unies de la Nouvelle-Angleterre . Ces colonies étaient le Massachusetts, le Conn., le W., «tare «/.». %• t'. uflaml, i, Ififl. (4) HofrrUon s Ilil'Of of .Imcrh n, l<ook a.

M Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.66% accurate

FT.U'S IMS. (4M) rr*TS trjfts. , le NYw-nainpshire, el New-Haven ; Ithodc-Island el l'établissement de Providence ne furent pas admis dans l'ai lia no-, en raison de la non-conformité (1rs opinions religieuses de leurs habitants avec celles des meuthrv» de h confédération. Les prinripr* de relie a'liancr étaient une ligue d'amitié offensive el défensive enlre le* parties contractantes, dont les durons seraient sul|portées proportionnellement nu nombre des habitants maie* Lorsqu'une colonie serait menacée d'une invasion, les autre* devraient lui porter immédiatement secours, le* affaires de la paix et de la guerre seraient examinées par des commissaires qui s'assembleraient tour à lour a Boston, Hartford, Ncw-Haven et l'IyiuiMith. Celle confédération, dont le but principal était la défense el l'agrandissement des colonies, fut autorisée et reconnue par le gouvernement britannique l,es membres du long parlement, étant eux-mêmes puritains, étaient très-disposés a favoriser les colonies puritaine». Ils donnèrent li-ur approbation A la conduite des colons, et les exemptèrent de toute taxe sur l'importation et l'exportation (t"»l). Les commissaires des colonies unie» étaient aussi chargés de régler les différends des tribus indiennes; et il se présenta bientôt une occasion où leur intervention fut requise. Mianlonomah, sachein des Narragansctts , ranimant une ancienne rancune contre l'nras, chef de* Mohègans, rassembla soudainement ses guerriers au nombre de mille, et fondit sur ses ennemis avec lurie. Mais sa haine et sa valeur ne purent empêcher sa défaite, et lui-même tomba prisonnier entre les mains d U nras Celui-ci en appela aux commissaires pour savoir comment il devait disposer de son ennemi. Les commissaires S'immisceront dans crue anairc, el trouvant que Mianlonomah avait tué un serviteur d'Uncas en temps de paix, ils le déclarèrent coupable de meurtre, et. suivant les coutumes indiennes qui autorisaient sa mort, il fut exécuté par Duras lui- même. Lcilroit que s'arrogeaient les comnissaircs de juger un chef indépendant est au moins douteux. — Rhode-Island, ayant été exclu de l'union des rolonies, réclama la protection immédiate de la métropole. Dans ce but. la légi-lalurr dépêcha nogers Williams, le fondateur <le In colonie lui-même, en Angleterre Il y fut chaudement accueilli par les républicains , qui alors étaient a la tête des affaires, obtint sans difficulté du parlement une ebart • libre de gouvernement civil : el après avoir pris des lettres île sauf-cotiduil,il quitta l'Angleterre et atiorda à Boston, ou il fol

parfaitement accueilli par ceux-là même qui l'avaient honteusement banni quelques années auparavant. Puis il retourna dans sa propre colonie. Là il fut reçu au milieu des acclamations du peuple. La colonie du Maine n'avait fait que peu de progrès, malgré les soins et les dépenses de sir Ferdinand Gorgis, son propriétaire, qui mourut dans un âge avancé sans en avoir retiré aucun profit. À sa mort les colons qui s'étaient établis sous sa charte eurent des contestations avec ceux qui, sous la patente de Itighy, s'étaient établis dans la Lygonie, relativement à quelques parties de territoire. La cause fut portée devant les magistrats du Massachusetts, qui prononcèrent que les droits n'étaient bien clairs ni d'un côté ni de l'autre, et qu'ainsi ils eussent à vivre en paix. — Les héritiers de sir Gorgis semblèrent abandonner complètement la colonie, et les habitants de l'Isis-atiqua, York et Wells, acceptèrent la protection que leur offrait le Massachusetts. Ces établissements furent formellement annexés à l'État de la Virginie, et ceux qui étaient plus éloignés à l'est envoyèrent bientôt aussi leur adhésion à la Virginie, qui regardait les progrès des colonies comme nécessaires à la puissance maritime de l'Angleterre, leur accorda de grands privilèges et envoya une flotte qui envahit la Jamaïque, et comme il attachait une grande importance à sa possession, voulant y assurer la domination anglaise, il en offrit la concession aux puritains du Massachusetts. Ceux-ci préférèrent aux incertains d'un nouvel établissement les avantages positifs dont ils jouissaient dans la contrée de leur adoption, et refusèrent respectueusement l'offre du protecteur des colonies de la Nouvelle-Angleterre voyant leur population s'accroître de jour en jour, et l'on ressentit bientôt la nécessité de pourvoir à l'instruction publique. En 1783, une loi ordonna l'établissement d'une école publique dans chaque bourg contenant cinquante familles.

- Attendu, dit la loi, que Satan, l'ennemi du genre humain, trouve dans l'ignorance des hommes ses plus puissantes armes, et qu'il importe que les lumières qu'ont apportées nos pères ne restent point ensevelies dans leur tombe; attendu que l'éducation des enfants est un des premiers intérêts de la République avec l'assistance du Seigneur (I)... » Suivent des lois qui créent des écoles dans toutes les communes, et obligent les habitants, sous peine de fortes amendes, à s'imposer pour les soutenir. Des écoles supérieures sont fondées de la même manière dans les districts les plus peuplés. Les magistrats municipaux doivent veiller à ce que les parents envoient leurs enfants dans les écoles; ils ont le droit de prononcer des amendes contre ceux qui s'y refusent; et si la résistance continue, la société, se mettant alors à la place de

la famille, s'empare de l'enfant et enlève aux pères les droits que la nature leur avait donnés, mais dont ils savaient si mal user. John Harvard laissa en mourant toute sa fortune et sa bibliothèque au collège que l'on devait fonder et qui porta son nom. L'exemple donné par le Massachusetts fut bientôt suivi par les autres colonies de l'Union, et la Nouvelle-Angleterre recueillit par la suite les fruits de sa sollicitude, par l'influence qu'elle acquit sur les autres membres de la confédération. La restauration de Charles II donna aux colonies de la Nouvelle-Angleterre de grandes appréhensions. Ils craignirent que leurs privilèges civils et religieux ne fussent attaqués, et ne se hâtèrent pas en conséquence de reconnaître l'autorité royale. En juillet 1680, deux des juges de Charles I^{er} arrivèrent à Boston, et y apportèrent la première nouvelle du rétablissement de Charles II, représentant toutefois la mère contrée comme étant en proie aux plus violents désordres. Les deux régicides Whaley et Tioffe purent traverser librement la Nouvelle-Angleterre, et furent même l'objet de pitié. On apprit enfin que l'autorité royale était rétablie en Angleterre, et que des plaintes nombreuses avaient été portées au pied du trône contre le Massachusetts par les quakers, les royalistes et d'autres ennemis de la prospérité de cette province. L'assemblée générale fut aussitôt convoquée, et une adresse votée au roi. La colonie repoussa les accusations élevées contre elle, et protesta de son dévouement au trône, sollicitant la protection du souverain pour ses institutions civiles et religieuses. Une semblable adresse fut envoyée au parlement : et l'assemblée dépêcha des commissaires à Londres, avec des instructions pour obtenir la continuation des immunités commerciales accordées par le long parlement. Mais avant qu'ils pussent remplir leurs instructions, l'exportation et l'importation des colonies furent frappées d'un impôt de cinq pour cent et avant la clôture de la session le fameux acte de navigation fut renouvelé. Comme nous l'avons déjà dit, les principes de cet acte tendaient à rendre exclusif le commerce des colons avec la métropole. — Le roi fit une gracieuse réponse à l'adresse coloniale, donnant en même temps les ordres pour l'arrestation de Tioffe et de Whaley. Une réquisition en forme fut faite à New-Haven pour s'emparer des juges régicides qui y étaient, et ils finirent leurs jours en Angleterre. Rhode-Island n'était pas resté en arrière pour reconnaître le roi; un agent fut envoyé en Angleterre, et revint bientôt porteur d'une charte qui lui accordait les plus grands privilèges et confirmait le gouvernement représentatif dont il avait joui jusqu'alors. Le Connecticut envoya aussi des commissaires, qui obtinrent

une charte accordant aux colons les mêmes droits qu'à ceux il" Rhode-
Island, et ordonnant l'annexion de NewHaven à cette province. John
Winthrop, fils du gouverneur du Massachusetts, était l'un des commissaires
qui avaient obtenu cette charte, et les colons le choisirent pour gouverneur.
La Grande-Bretagne avait toujours mis en question le droit qu'avaient les
Hollandais de s'établir dans la contrée qui forme aujourd'hui les Etats du
centre, et dont nous parlerons plus loin. Charles II résolut de les en
déposséder, et fit en conséquence don de ce territoire à son frère le duc
d'York. Celui-ci envoya le colonel Nichols avec quatre vaisseaux et trois
cents hommes pour en prendre possession. Sur ces vaisseaux étaient aussi
quatre commissaires, chargés d'entendre les plaintes et les causes des
colonies au nom du roi. et d'assurer la paix et la sécurité de la contrée ; mais
le vrai caractère de leur voyage était de s'emparer des chartes trop libérales des
colonies de la Nouvelle-Angleterre (et de la Nouvelle-France). Leur projet transpira, et éveilla
les craintes du peuple du Massachusetts. Les commissaires arrivèrent à
Boston, et là ils montrèrent leurs pouvoirs aux membres du conseil, et leur
remirent une lettre du roi qui leur permettait de séjourner
quelque temps; mais on leur donna le temps de s'échapper, et ils finirent
leurs jours en paix dans la Nouvelle-Angleterre.

The text on this page is estimated to be only 16.00% accurate

KI ATS-1 SIS. («us) mWMS. rail leur assistance dan*
l'expédition méditée contre les éla- il si le* colons avaient fait essuyer des pertes considérables aux blissementU li' lland i- L'mnblia fui convoquée , et après Indiens, ils eurent aussi à déplorer de grands dommages; louavoir proteste de sa fideilé cl de son dévouement à la cou- te* les plantations des frontières avaient été dévastées. La paix rame, elle vola un subside de deux cents hommes. Les coin- fut d'abord conclue avec les Penobsrots, cl ensuite avec les missaires royaux appelèrent alors l'attention de la cour gêné- autres peuplades. raie sur un ordre du roi qui étendait le droit d'élection aux La paix venait delre rétablie dans la Nouvelle- Anglepersonne* qui n'étaient pas membres d'une église, et une loi terre, lorsque Charles II lit de nouvelles tentatives pour arra(ul volée suivant leur désir. L'assemblée envoya alors une lettre cher le No\ Ilainpshire et le Maine au coilrole du Massachuau roi, dans laquelle elle exprimait des craintes sur les jmiii- sctls. — Il tildes propositions aux héritiers de sir Gorges, pour voir» extraordinaires accordés aux commissaires. l'achat de ces établissements, comptail en faire dmi à son lils Celle lettre se terminait (tarées paroles remarquables: ■ Lais- le duc de Monlniouth. Mais, comme l 'atTaire tramait en longueur, sex vivre notre gouvernement, laissex-nous notre patente, nos le Massachusetts se hâta de traiter île sou ci té, el lit l'acquisimagistrats, nus droits ci» ils cl religieux, atin que nous puissions lion île la province du Maine pour une somme de 1 ,21X1 livres, dire du fond de nos cœurs : Vive à jamais le roi i ,i ! « Les et refusa avec : fermeté de s'en dessaisir. I^cs magistrats du New» cuiuiuiissaires se rendirent alors à Plymoulhel à Hhode-Island, Ilainpshire, qui devint alors une culonie distincte, exprimèrent où ils n'éprouvèrent aucune oposition. Le New-Ilampshirc cl dans une adresse au roi le regret qu'ils auraient de rompre le Maine Ilrcut également la cession de leurs privilèges, et les leur union avec le Massachusetts. Cet Liai lut eiilin obligé en commissaires revinrent alors à Boslou et renouvelèrent leurs , 16*4, après une longue résistance, de remettre au roi la carie disputes avec la cour générale qui déploya la plus grande fer- qui contenait ses privilèges. Charles mourut avant l'entière nicle, jusqu'au moment du rappel des commissaires royaux, exécution île sou plan d'administration coloniale; et le duc Le Massachusetts fui sommé d envoyer des agents pour repoli- i d'York, qui lui su céda sous le nom de Jacques II, imursuivit dre aux plaintes portées

contre la colonie par les commissaires.] les projets de son prédécesseur. Il nomma un président et le Cet ordre fut éludé, elle Ni-w-llaiipsbire et le Maine rentré- i conseil pour gouverner temporairement le Massachusetts, le renl aussitôt sous l'autorité du Massachusetts. Les désordres j New-llampshîre et le Maine. Cette ailminislration fut bientôt ui agitaient alors la Grande-Bretagne empêchèrent Charles II remplacée par celle de sir Edward Andros, qui fut nommé par e faire de nouvelles tentatives contre les libertés de la contrée: i le roi capitaine général vice amiral de la Nouvelle-Angleterre; et la paix fut de nouveau rétablie jusqu'en liiîi, époque à il devait être assisté d'un conseil nommé par la couronne, pour laquelle les colouies furent de nouveau menacées par les In- i faire les lois el percevoir les taxes — Andros arriva en 1704.) à diens. Boslou ; son premier acte fut d'extorquer la charte de IthodeAprès la mort de Massasoit, qui avait toujours fidèlement Islaud, accordée par Charles I l lui-même. Le I tiiiiiectieul, craiobservé tes traités de paix avec la Nouvelle-Angleterre, ses ' gnant avec raison pour la sienne, la cacha soigneusement dans -deux lils Wamsullaet Mclacomel formèrent le dessein de chas- j chêne creux, qui fut p.r la suite nommé le chtnt ehnlrier, ser les Anglaisdu territoire. Ils affectèrent d'abord d'avoir pour " devint l'objet de la vénération du peuple. Les exactions les colons h -s mêmes dispositions pacifiquesel amicales que leur I et la tyrannie d'Andros le rendirent bientôt odieux aux colo«vait toujours montrées leur père; ils voulurent même se rap- ' nies, qui adressèrent inutilement leurs plaintes au roi. Cegouprocher d'eux plus étroitement, el les prièrent de leur donner venu ur déclara nuls tous les anciens tilrres de propriété, H de des noms européens. Ils reçurent ceux d'Alexandre et de Phi- j nouvelle* pain. tes furent offertes à des prix cioibilauls. Le lip|>c, sous lesquels ils furent habituellement désignés. Mais capitaine «encrai semble, dans lous sis actes, n'avoir eu d'ausous ces dehors d'amitié ils cachaient leur dessein, el couti- ' Ire but que d'amasser une grande fortune, détruire lis chartes nuaient à exciter toutes les tribus v< isiurs de la Nouvelle-An- j des colonies, el les réunir eu un seul corps sous sa domination, gleterre. Ces projets furent découverts, et l'on s'empara d'A- i pour pouvoir opposer une barrière plus forte aux empiétements lexaudre, qui mourut eu captivité. Philippe, plus habile que de la France dans le Canada. Le Massachusetts envoya alors son frère, nia toute partici|>aliou à la conspiration, et, devenu en Angleterre le théologien Mather |M>ur obtenir justice ; mais héritier de la puissance de son frère, il protesta, avec

la plus h" roi fut inflexible dans son projet d'unir les colonies sous la
profonde dissimulation de son amitié pour les Anglais, et se même autorité.
Le Jersey et New-York, qui appartenaient à la reconstruit même sujet du roi
d'Angleterre. Pendant ce temps, couronné depuis l'avènement de Jacques II.
lurent annexes au ses émissaires continuaient à parcourir les tribus
indiennes, gouvernement d'Andros. pour les pousser à la vengeance.
Philippe, à la veille de mourir - Les colonies plus méridionales éprouvèrent
aussi des chances d'exécuter ses sinistres projets, fut Iras par l'un des siens,
général : la dissolution de la compagnie de Londres en 1702 et force de
déclarer ses intentions avant d'avoir pu rallier ceux qui avaient une la Virginie.-
sous la dépendance du roi, et les propriétés guerriers. Le Massachusetts,
Plymouth et le Connecticut, tins du New Jersey, du Maryland et du
Maryland renoncèrent à leur loi opposer leurs armes, et forcèrent les
Narragansett successivement à des droits qu'ils n'étaient plus en état de
résister à tourner leurs armes contre le sachet. Philippe se défendit avec
vaillance. se retira vers les marais de Taunton, et se retrancha dans les dunes. Enfin,
la nouvelle de la révolution de 1776 changea complètement au milieu de
ces marécages. Il sortait de ces retraites pour aller à la tête des affaires. Lorsque
qu'elle fut répandue dans les colonies pour dévaster les établissements les plus
éloignés, et lorsqu'on, le peuple proclama joyeusement les nouveaux
souverains ensuite chargé de Lutin et de chevelures. Ses émissaires étaient
Guillaume et Marie. Andros et cinquante de ses partisans furent parvenus à
soulever toutes les tribus depuis les rives du Merrimack jusqu'aux
incarcères, et l'on rétablit le gouvernement des Indiens jusqu'à celles du
Connecticut, et toutes les colonies se soulevèrent contre les Anglais. Cet exemple fut
presque aussitôt suivi par toutes les colonies ainsi menacées à la fois. La guerre se
continua ainsi le Connecticut et Rhode-Island, et le New-Hampshire fut de
avec l'entraide de part et d'autre, jusqu'à ce qu'enfin les nouvelles annexes
au Massachusetts jusqu'à ce qu'il eût été forcé de réunir des colonies
forcèrent le rétranchement* de sorte qu'il ne séparât le désir du roi
Guillaume. Les événements de 1776, incendièrent ses villages, et
massacrèrent la plus grande partie de ses guerriers. Un grand nombre de femmes moururent
leur charte; les enfants furent dans ce but envoyés en Angleterre et périrent
dans les Ombres. et Philippe ne parvint pas en Angleterre, mais mourut en 1776
sans succès. Le roi était qu'avec grand plaisir à se réfugier avec quelques-uns
de ses résolu de garder le droit de nommer le gouverneur. Il accorda

guerriers dans un marais voisin.- Les Indiens, de leur côté, pendant une nouvelle charte, qui, mus avoir un caractère renforcé beaucoup de l'original aux colonies; ils brûlèrent des maisons à aussi libéral que la première, leur donnait encore de grands privilèges. Elle laissait au roi la nomination du gouverneur, et quelques partis détachés qu'ils surprirent. Enfin, après cela avait le pouvoir d'ajourner, de proroger et de dissoudre une série de défaites dans lesquelles ses principaux chefs et plusieurs de l'assemblée législative à son gré. et nommait avec l'assentiment de ses membres de sa famille furent faits prisonniers, il fut du conseil, tous les officiers civils et militaires». La charte lui-même lui-même assassiné par un Indien, séduit par l'appât de Plymouth et la Nouvelle Ecosse au Massachusetts, mais pas de la récompense promise à celui qui le livrerait. La même elle en détachait le New-Hampshire. En mai 1763, le nouveau de ce chef puissant, dont le courage et l'esprit fécond en ressources- gouverneur sir Williams Phillips arriva à Boston, et la cour des Indes eussent fait un homme de génie sur une autre scène, ne s'assembla et accepta la charte. fut le signal de la paix. Cette guerre avait duré dix-huit ans, Lorsque la guerre éclata entre la France et l'Angleterre, le gouvernement britannique conçut le projet de faire en faveur des colonies un traité de neutralité. La France y était également intéressée, et le traité lui fut signé à Londres, le 16 novembre 1763. Par cet arrangement, les colonies pouvaient continuer Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.85% accurate

ETATS-UNIS. (1) La culture de la terre* sans interruption; mais il ne fut pas observé. Plusieurs griefs «le pari de l'autre, et notamment l'appui que les Anglais prêtaient aux Iroquois, alors en guerre avec le Canada, firent abandonner tout projet de neutralité coloniale. Le gouverneur du territoire voulut tenter une invasion dans la Nouvelle-Angleterre, mais une irruption des Iroquois fit manquer l'entreprise, l'ennemi français et indien* attaqua et détruisit Schenectady, et dévasta les plantations des frontières. Le conseil général du Massachusetts résolut alors de porter la guerre au sein même du Canada. William Phips se dirigea vers l'Acadie, et s'empara de Port-Royal, de la baie de la Nouvelle-France et de l'île d'Anticosti. Les forces réunies de New-York, du Connecticut et d'autres établissements, entreprirent, sous la conduite de Wallis, une expédition contre Québec; mais elle manqua complètement, et on reporta cet échec sur le manque d'énergie du commandant de l'Acadie qui continua d'être le théâtre des hostilités, et en 1691 la France reprit Port-Royal et toute la contrée. Nous passerons sous silence plusieurs expéditions entreprises dans les îles du golfe qui n'eurent aucun résultat sérieux; mais nous citerons quelques faits d'armes par lesquels le capitaine français de la ville de Québec signala: après avoir repris en 1695 quelques-uns des forts de la baie de Fundy, il concourut à la prise du fort Saint-John et de plusieurs autres postes de l'île «le Terre-Neuve». Occupés par les Anglais, puis il se rendit à la baie d'Halifax, où, séparé par la tempête de l'escadre dont il faisait partie, il eut à soutenir seul un combat contre trois vaisseaux ennemis: il coula le premier, s'empara du second, et poursuivit longtemps le troisième; mais son navire avarié fit naufrage le lendemain; il gagna la terre avec son équipage, fut rejoint par ses autres navires», et s'empara du fort Nelson, qui était le premier établissement de ces parages. La paix de Ryswick, en 1713, rendit enfin aux colons de chaque contrée un moment de tranquillité. Pendant ce temps, Callières, devenu gouverneur du Canada, s'attacha à établir des relations amicales avec les nations indigènes; il chercha aussi à les pacifier, et fut en quelque sorte le conciliateur de leurs démêlés; malheureusement le Canada perdit bientôt ce sage gouverneur, dont l'administration n'avait duré que quatre ans; et après sa mort de nouvelles querelles éclatèrent avec violence entre les tribus indiennes, et lorsque en 1702 les hostilités recommencèrent, les tribus auxiliaires de chaque parti se livrèrent de

nouveau à des excès de férocité, pillant, dévastant et brûlant les établissements. En 1705, Vaudreuil, gouverneur du Canada, fit avec les Iroquois un traité de neutralité, et avec les Abénaquis un traité d'alliance offensive et défensive. Ces derniers firent des incursions dans les colonies anglaises, et y commirent des cruautés et des dévastations qui furent attribuées aux Français. Les colons de la Nouvelle-Angleterre résolurent de nouveau de tenter la conquête de l'Acadie. En conséquence, des préparatifs furent faits pour cette expédition, et une escadre de dix vaisseaux partit de Boston et se rendit dans la baie du Fundy; Port-Royal fut attaquée sans succès, et après plusieurs engagements où les Français eurent l'avantage, la flotte anglaise se retira. En 1707, le gouverneur Dudley tenta de nouveau de s'emparer de Port-Royal avec des forces imposantes; mais le courage et l'activité de Subercase, gouverneur de l'Acadie, le forcèrent de nouveau à lever le siège et à se rembarquer après avoir essuyé de grandes pertes. En 1700, un détachement parti du port de Plaisance, chef-lieu des établissements français dans l'Ile de Terre-Neuve, s'empara du fort Saint-John, dernier poste des Anglais dans cette lie. Mais, comme il y avait très-peu de troupes françaises à Terre-Neuve, le gouverneur craignit d'affaiblir les autres postes en faisant occuper sa nouvelle conquête, et se contenta de détruire le fort. Cependant le gouvernement de la Nouvelle-Angleterre se faisait un point d'honneur de réparer ses échecs devant Port-Royal, et en 1710 une nouvelle expédition fut tentée contre l'Acadie. Quatre bâtiments, sous les ordres de Nicholson, entrèrent dans le bassin de Port-Royal au mois d'octobre, et débarquèrent trois mille hommes. Subercase n'en avait que trois cents; il se défendit en désespéré; mais enfin, accablé par le nombre, il capitula et rendit le fort, qui en l'honneur de la reine Anne, fut nommé Annapolis. Plusieurs expéditions infructueuses furent tentées contre le Canada; une flotte envoyée pour venir assiéger Québec en remontant le Saint-Laurent, fit naufrage, et la plupart des vaisseaux périrent avec leurs équipages. Le traité d'Utrecht vint à l'ETATS-UNIS. Ils avaient perdu beaucoup d'hommes, et avaient fondé dans cette guerre onéreuse, où la métropole les avait que faiblement secondées. Quoique nous n'ayons à nous occuper des deux colonies françaises de l'Acadie et du Canada que dans leurs rapports avec les établissements voisins, quelques développements sur leur origine et leur Situation nous semblent nécessaires à l'intelligence de cette histoire. On se rappelle qu'en l'été 1492 fut chargé par François I^{er} d'un voyage de découvertes sur les côtes de l'Amérique, et ce fut à dater de cette époque

que la France éleva des prétentions sur la partie de la contrée qu'il avait visitée le premier. En 1554, Jacques Cartier, armateur de Saint-Malo, explora les côtes septentrionales de l'Île de Terre-Neuve, et se rendit dans le golfe de Saint Laurent; il prit possession du territoire «au nom de la» France, remonta ensuite le fleuve Saint-Laurent jusqu'à l'Île d'Anticosti, et eut des relations amicales avec les naturels. En 1562, Roberval obtint du roi une commission qui l'autorisait à s'établir, avec le titre de vice-roi, dans toutes les côtes qui environnaient le golfe Saint-Laurent. Il fit plusieurs voyages dans lesquels il explora les côtes orientales du Labrador. Sous les règnes de Henri II et de François II, aucune nouvelle expédition ne fut entreprise; et nous avons déjà raconté les tentatives malheureuses de colonisation dans la Nouvelle-France sous le roi Charles IX. La France, déchirée par les guerres civiles, sembla abandonner pendant quelque temps tout projet de colonisation; c'est à peine si quelques aventuriers visitèrent ces parages, moins encore pour y faire des découvertes, que pour se livrer à la pêche des phoques qui couvraient alors les côtes. Enfin, lorsque la France jouit des douceurs de la paix sous Henri IV, les projets de colonisation furent repris; le roi accorda au marquis de la Roche une patente, le nommant lieutenant général dans les pays de Canada, Nouvelle-France, Norimbègue et Terre-Neuve. Cette expédition n'eut aucun heureux résultat; le marquis de la Roche aborda à l'Île de Sable, où il laissa quarante hommes pour y fonder un établissement; mais, lorsqu'un jour on leur envoya des secours quelque temps après, les colons revinrent en France, diminués de moitié par les fatigues et la faim. Enfin, après plusieurs expéditions infructueuses, Pierre de Monts reconnut en 1604 toutes les côtes de l'Acadie, depuis le cap Caouecau jusqu'à la baie de Fundy où fut établi Port-Royal. Champlain, qui faisait partie de cette expédition, obtint en 1608 une concession dans le Canada, et jeta les fondements de Québec; il fit défricher les terres voisines, et prolongea ses établissements sur la rive septentrionale du fleuve et des grands lacs. Champlain fit alliance avec deux grandes nations indiennes, les Algonquins et les Hurons; les premiers occupaient, divisés en différentes tribus, les parties inférieures du Canada, et les Hurons s'étendaient vers l'ouest jusqu'au lac qui porte leur nom. Ces deux nations n'étaient séparées de la confédération des Iroquois que par le fleuve Saint-Laurent, qui n'opposait qu'une faible barrière aux invasions des tribus des rives opposées. Dans une expédition des Algonquins contre les Iroquois, Champlain leur prêta le secours de ses armes; les Iroquois furent défaits, et devinrent les irréconciliables ennemis

des Français; celle animosité assura toujours aux colonies anglaises des auxiliaires fidèles, dans la lutte qui se préparait. On se rappelle qu'en 1609, Samuel de Champlain, parti de Virginie avec une escadre pour explorer les contrées au nord de cette colonie, avait ouvert les hostilités lorsque la paix régnait entre la France et l'Angleterre, en envahissant l'Acadie et en détruisant les établissements français de Saint-Sauveur et de Port-Royal. Mais lorsque les colonies de la Nouvelle-Angleterre s'avancèrent vers le nord, touchant presque les établissements français, la rivalité qui existait entre les deux nations donna lieu à une série d'invasions, d'attaques continuelles. L'Acadie, faiblement soutenue par la France, abandonnée à ses propres forces, fut prise et reprise plusieurs fois. Dans cette lutte d'intérêts, la victoire devait nécessairement résulter au parti dont les forces et les ressources étaient supérieures. En 1699, le capitaine David Kirke, après avoir échoué une première fois, vint mettre le siège devant Québec: cette place, commandée par Champlain, était la plus forte de la colonie du Canada, et sa garnison n'était cependant que de cent hommes. Le gouverneur avait demandé des secours avec instance, mais la négligence que l'on mit à lui faire parvenir permit au capitaine Kirke d'intercepter le convoi. Champlain résista quelque temps, mais il fut enfin forcé de capituler, et la prise de cette place entraîna la soumission du Canada et de l'Acadie. En 1763, le traité de Saint-Germain-en-Laye rendit ces

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.72% accurate

() colonie* à la France Bientôt la jalousie < la l'Angleterre fut
escilée de nouveau par les progrès de la colonie française qui tendait à
Avancer vers le midi. Montréal avait été fondé sur une île du fleuve Saint-
Laurent , et de nouveaux forts s'élevèrent l'un sur la rive méridionale du
fleuve, vers l'embouchure de la rivière des Iroquois, pour rejoindre celle
nation, et l'autre près du lac Champlain. Les établissements pour le
commerce des pelleteries s'étendaient assez loin dans l'Ouest, et en 1703 le
P. Marquette, missionnaire, et un négociant nommé Joliet, s'avancèrent
dans l'intérieur, arrivèrent au Wisconsin dont ils suivirent le cours, et
atteignirent le Mississippi le 17 juin Les voyageurs s'avancèrent vers le midi
en descendant le fleuve, et rejoignirent l'entrée du Missouri , de l'Ohio et de
l'Arkansas. Joliet regagna alors l'embouchure de l'Illinois. remonta le cours
de la rivière jusqu'au pied des hauteurs qui la séparent du lac Michigan ,
et vint rendre compte au gouverneur du Canada de son voyage. La Salle,
général actif et entreprenant, qui avait formé un établissement à Montréal ,
voulut alors entreprendre la découverte des bouches du Mississippi. Il se
rendit en France pour préparer l'exécution de ce projet et associa le
chevalier de Tonin, brave officier d'un mérite reconnu. Ils partirent de la
Rochelle le 11 juillet 1783, et après une traversée favorable arrivèrent à
Québec, et remontèrent jusqu'au lac Huron où La Salle éleva un fort pour
ouvrir ses opérations et servir d'entrepôt pour le commerce à établir avec
les nouvelles contrées qu'il allait explorer. Il s'embarqua sur le lac- F.rie ,
gagna le détroit qui le séparait du lac Huron, et pénétra dans le lac
Michigan. Il poursuivit ensuite sa navigation au fort à l'entrée de la
rivière de Saint-Joseph , et fonda sur les rives duquel il érigea le fort Crève-
Coeur après avoir établi des communications amicales avec les naturels. La
Salle resta pendant une année entière dans cette contrée , et fit ériger le fort
Saint-Louis sur un rocher de deux cents pieds de hauteur, qui dominait le
cours de l'Illinois, pour se défendre contre les incursions des Iroquois qui
avaient de nouveau commencé les hostilités. Il arriva enfin sur le Mississippi
en février 1781, descendit le fleuve jusqu'à l'embouchure de l'Arkansas où
il prit solennellement possession du territoire au nom du roi de France, et
poursuivit ensuite sa navigation jusqu'au golfe du Mexique. Les vastes
contrées arrosées par le Mississippi reçurent le nom de Louisiane. La Salle
revint alors au Canada en remontant le Mississippi et l'Illinois , et fit un

voyage en France pour rendre compte de son expédition et faire voir les avantages qui résulteraient de l'occupation d'une contrée aussi fertile et aussi féconde en ressources que toute nature. On lui accorda quatre vaisseaux sur lesquels furent embarquées deux cent quatre-vingts personnes pour fonder un premier établissement à l'embouchure du Mississippi. L'expédition était commandée par Rcaujcu . et la Salle devait gouverner la colonie. Trompé par les courants du golfe, il vint à l'embouchure du Mississippi; il continua sa navigation jusqu'à la baie de Saint-Bernard , et y débarqua les hommes de l'expédition et les provisions. La Salle reconnut alors l'erreur , mais le seul vaisseau que lui avait laissé en partant le commandant de la flotte fut brisé sur la rade par une tempête. La Salle résolut alors de former un établissement dans la baie et fit construire deux forts; mais, au bout de quelques mois, les maladies et la désertion avaient diminué de plus de moitié le nombre de ses hommes. Les fatigues, la misère et les agressions des Indiens excitèrent bientôt le mécontentement général , et après deux ans d'efforts inutiles pour fonder un établissement durable dans cette contrée, la Salle résolut de chercher le cours du Mississippi ; il partit avec soixante hommes, laissant dans l'un des forts le reste des colons qui se réduisait à trente-sept personnes. Pendant son voyage , les fatigues et les privations se firent sentir plus que jamais, et, devenus cruels par le malheur, ceux qui l'accompagnaient le tuèrent inhumainement. Ce funeste événement arriva le 20 mars 1763 , et avec lui finit tout espoir de rétablissement. Le fort érigé par la Salle au nord de la baie de Saint-Bernard fut attaqué par les sauvages après son départ, et les Français qui s'y trouvaient y furent massacrés sans pitié. L'autre expédition avait été combinée avec celle de la Salle: tandis que celui-ci devait pénétrer dans la Louisiane par le golfe du Mexique, le chevalier de Tonli partait du fort Crève-Cœur et descendait le Mississippi pour se réunir à lui. Il arriva à l'embouchure du fleuve , et après avoir vainement attendu plusieurs mois son associé, il remonta le courant jusqu'à l'embouchure de l'Arkansas où il laissa quelques hommes, et regagna le fort d'où il était parti. Le gouvernement français oublia pendant plusieurs années ses projets d'établissement dans la Louisiane ; ses guerres en Europe nécessitaient de grandes forces , et les colonies françaises furent réduites à leurs seules ressources. Le commerce des pelleteries était la seule occupation des établissements formés par la Salle, et la culture était généralement négligée: d'un autre côté , ils étaient trop éloignés les uns des autres pour s'être re-

scruurir en cas d'attaque. lin IUÎ»7, après la paix de Itiswi k. Ili-t villt-
proposa au gouvernement français du poursuivre le» découvertes
romnieicées dans la Louisiane par la Salle . elde reconnaître l'Ynibuurhure
du Mississippi. Ses offres furent arceplivs. et Hrrville partit de Itochcfurl au
mois d'octobre ni'.is, avec deux vaisseaux. Il arriva en vue de la baie de
l'ei.sneol i , où était établie une lolonie espagnole, reconnut la baie de
Mobile, l'Ile Itauphinc . ta baie de liiloxi . i l arriva à l'i mlHiuchurc du
Mississippi dont il remonta le cours; il gagna les Incs de Maurepas el de
l'uiirharlrain, et. après les avoir visites, revint dans la liaie de Biloxi, où il
érigea un fort . el forma le premier établissement ; mais on reconiul bientôt
que les rives de la baie, basses el sablonneuses . n'étaient propres ni à la
culture ni au commeice, les colons se relirèreiil à ta Mobile ou fut roustiuit
un fort , el celui de Itiloxi fut abandonné ,1 : llerville érigea près de
lembouchure du Mississippi le fort de ta lia lise, et eunsacra lous ses soins à
ta colonie qu'il avait fondée Tonti s'était toujours allacbé à conserver
l'amitié îles Illinoisqui, se trouvant placés entre le Canada el ta Louisiane,
étaient des alliés nécessaires pour établir la communication entre les deux
colonies, ud , (il élever j et les nouveaux établissements semblaient devoir
prosperer, I gagna l'IHi- j lorsque les hostilités éclatèrent de nouveau eindre
les colonies de la France el de ta Grande-Bretagne , en 1711*2, et se
terminèrent eu 1712 par le liaiil d'I'tn clit , qui cédait à (Angleterre l'Acadie
et les possessions françaises dr l'Ile de TerreNeuve. La France se réservait I
de du Cap- Breton et les autres Iles situées dans le golfe el à l'rmMiucIture
du Sainl-I.auretil En 171-2, Crotal avait obtenu la concession de ta
Louisiane avec le privilège exclusif de sou commen-e ; mais le nombre des
émigranls était fort restreint, et rétablissement se réduisait à quelques
comptoirs de commerce. La colonie ne fleurit point sous son administration,
et C.roxal lit, eu 1717, l'abandon de son privdègc, qui Tut transporte à une
compagnie à laquelle le roi accorda le commerce cirlusif des pelleteries. Le
roi se réservait la souveraineté et s'engageait à protéger la colonie. Ou créa,
pour former les londs de la compagnie, des actions de cinq cents livres
chacune, dont la valeur élail fournie eu billets d'Etat payables au porteur. I J
foiiddition de cette compagnie était ducaux plans financiers de 1.3»-; la
vilcur de ces actions était hypothéquée sur les terres de ta Louisiane, et
plusieurs personnes acquirent dans celle contrée des domaines immenses
qui, par ta culture, devaient eu ellcl centupler leur valeur primilive. Mais
ceux qui négligèrent de prendre |>o»ssession n'Arqueraient qu'un titre

illusoire sur des déserts incultes, qui subit bientôt une telle déprédation, nue la propriété même ne resta qu'à ceux qui y avaient formé des plantations. Plusieurs établissements avaient été formés par les premiers acquéreurs. Le fort Hosalie fut élevé dans la contrée des Natchez, et l'on fonda sur les rives du Mississippi la Nouvelle-Orléans, qui devint par la suite l'un des plus florissants entrepôts du Commerce. Les relations avec les tribus indiennes devinrent d'abord des plus amicales ; mais le commandant du fort l'os-die attira bientôt par sa dureté l'inimitié des sauvages sur sa colonie. Au lieu de suivre la sage politique des premiers gouverneurs, il dépoussa une tribu de Natchez de leur territoire, sans égard pour l'accueil bienveillant qu'il avait reçu d'eux. Le chef de la tribu médita dès lors une sanglante vengeance ; et faisant un appel aux autres chefs des tribus voisines, résolut de punir les Français. Le jour de l'exécution fut fixé ; et le 17 novembre 1728 les Indiens vinrent de toutes parts, sous prétexte d'apporter des provisions ; ils se répandirent dans les habitations*, et, au signal donné, égorgèrent le commandant et la plus grande partie des colons. Cinq cents personnes environ restèrent sur sa place. Après le massacre, on pillait les habitations, le fort fut détruit et les munitions enlevées. Les dévastations s'étendirent dans tous les établissements voisins, et la colonie souffrit des pertes énormes. Périer, gouverneur général de la Louisiane, résolut de tirer une vengeance éclatante des Indiens ; mais les Natchez craignirent de l'insulte. Voyez l'Histoire de la Louisiane, par l'abbé Le Page du Roule.

IsikUwhc. par l'Institut de France. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.70% accurate

ETATS-ISIS. { 406) gnant de terribles représailles, abandonnèrent la contrée et se retirèrent sur l.i rite or-orientale .lu Mississipi. An mois de janvier 17r>i, les Français surprirent le nom eau poste qu'ils avaient lorlitié; les Natelui se défendirent quelque temps, espérant prolonger l'attaque jusqu'à la nuit, alin de s'évader au milieu des ténèbres; mais, ne pouvant pins se défendre, ils se rendirent à discrétion et furent emmenés comme esrl.nes à la Nouvelle-Orléans; on dispersa le* femmes dans les divers établissements de la colonie, et le petit nombre île ceux qui « happèrent, se réfugia chei les C.hick.isaws. I<a nnlion des Natrhcz disparut ainsi après une longue série de malheurs, H la colonie penlit une grande partie de ses habitants par suite de l'imprudente tyrannie d'un seul homme Malheureusement ces exemples de l'abus du pouvoir n'étaient que trop fréquents, et entraînaient toujours à leur suite les calamités le* plus terribles. En 17 H, la guerre éclata de nom cm entre la France et l'Angleterre, et le gouverneur du Cap-Breton envahit l'Acndic, qui avait été cédée à la Gnniric-Brelagiic par le traité d'IUrccht. Il s'empara de ('ansean et attaqua ensuite Annapolis; mais il fut obligé de se retirer devant un corps supérieur de troupes du Massachusetts. Les colons de la Nouvelle-A nglelerrc résolurent de s'emparer du Cap-Breton, l'un des puristes plus importants des possessions françaises, qui protégeait leurs pêcherie* et les avenues du Canada. In corps de quatre mille hommes fui levé dans les colonies et mi* sous le commandement ilu colonel Pcpperel ; il s'avança à C nseau où il fut rejoint par l'amiral Warren, avec une Molle , et l'cx|»ériiion arriva en vue de Louisbourg, principale forterrsscd du Cap-Breton. La place fut att.-ii|uée par terre et par mer, et soutint un long siège \je commandant Duchambon attendait un renfort de cinq cenls hommes avec des munitions, niais le vaisseau qui les lui amenait fut capturé par la flotte anglaise, et la garnison, réduite à l'extrémité, se détermina à capituler après une défense de cinquante jours. La nouvelle de celte victoire remplit de joie les colonies, cl le gouvernement britannique récompensa Pepperel en le faisant chevalier, et ordonna le remboursement de mutes les dépenses occasionnées par l'expédition. Le gouverneur Shirley demanda alors au gouvernement britannique île nouveaux renforts d'hommes et de munitions |>our tenter la conquête du Canada ; mais le traité d'Aix la-< haprlle mit lin aux hostilités, et chaque puissance restitua ce qu'elle avait pris pendant la guerre. \a-s

colons eurent alors la mortification de voir le Cap-Breton, dont la conquête leur avait causé tant de joie, retourner entre les mains des Français. Mais le traité d'Aix-la-Chapelle n'avait point fixé les limites des colonies entre la France et l'Angleterre, et les discussions à ce sujet prirent un aspect plus sérieux en proportion de la richesse et de l'importance croissantes de ce territoire contesté. On alléguait d'un côté le droit de découverte de l'autre celui de première occupation : la colonie de la Louisiane prospérait, et ses établissements s'étendaient sur le Mississippi jusque vers les grands lacs. La France conçut alors le projet de joindre cette colonie à celle du Canada, par une ligne de forts s'étendant le long de la frontière occidentale et septentrionale des colonies anglaises, mais un tel projet était trop important pour ne pas éveiller toute l'attention de l'Angleterre, et son exécution devint l'objet des desirs de l'une et l'autre. A l'époque où nous avons amené les colonies de la Nouvelle-Angleterre, elles avaient acquis une importance immense, non-seulement aux yeux des autres communautés de l'Amérique, mais encore de l'Europe entière. Ses habitants avaient déployé au plus haut degré la persévérance dans leurs établissements, et la fermeté dans la défense de leurs colonies. (Comme à leur activité, le commerce et l'agriculture avaient pris une grande extension, et la population croissait à plus d'un million d'habitants. Cette partie du territoire occupé par les colonies du centre de l'Amérique, fut originalement colonisée par les Hollandais et les Suédois. En 1609, Henri Hudson, navigateur anglais qui s'était déjà signalé (par un voyage dans la mer boréale, se rendit en Hollande et entra au service de la compagnie des Indes orientales. Il partit du Texel pour chercher un passage nord-ouest aux Grandes-Indes, il gagna les côtes du Groenland et de la Terre-Neuve ; puis, continuant sa navigation au sud-ouest, il atteignit l'entrée de la Chesapeake, visita l'entrée de la Delaware, et prit possession, au nom de la Hollande, du territoire voisin du cap Mather. Il continua son voyage le long du littoral, atteignit les parages de Sandy Hook, d'où il pénétra dans la baie de Manhattan et découvrit le grand Heuvelqui. Par la suite, porta son nom. En vertu du droit de découverte, il forma ses premiers établissements sur le territoire qu'il explorait, depuis l'entrée de la baie de la Delaware jusque vers l'embouchure du Mohawk. Les Etats-Généraux encouragèrent cette entreprise en accordant à la compagnie une patente pour le commerce exclusif de la rivière d'Hudson, à l'embouchure de laquelle fut érigé le fort d'Amsterdam; on construisit aussi le fort Orange plus haut sur la même

rivière: le fort de Bonne-Espérance sur le Coutiectieul, et celui de Nassau sur la Delaware. Une maison ; de commerce fut élevée sur l'Île de Manhattan, aujourd'hui île de New-York. Les Hollandais regardaient leurs droits de possession comme incontestables, et donnèrent à la colonie le nom de Nouvelle-Belgique. En 1614, les Anglais élevèrent leurs prétentions sur le territoire occupé par les Hollandais, fondant leurs droits sur la découverte de l'Amérique du Nord par Cabot. Le capitaine Argall partit de la Virginie avec une escadre pour déposséder tous les étrangers établis sur la côte. Après avoir ravagé Port-Royal, Saint-Sauveur et d'autres possessions françaises, il visita la Nouvelle-Belgique, et somma le gouverneur hollandais de reconnaître l'autorité des Anglais ; il lui permit toutefois d'occuper le territoire en payant un tribut. Le gouverneur, privé de tous moyens de défense, souscrivit à toutes les conditions ; mais l'année suivante, un nouveau gouverneur arriva dans la colonie avec un renfort d'hommes et de munitions, et refusa de reconnaître la souveraineté anglaise et de payer le tribut. La colonie, protégée par le gouvernement hollandais, prit l'extension et de l'importance, et ne fut plus troublée par les Anglais. En 1621, une autre nation était venue s'établir au midi de la Nouvelle-Belgique; une expédition de Suédois et de Finlandais se rendit dans la baie de la Delaware, où ils fondèrent la ville de Christina. en l'honneur de la fille du roi Gustave-Adolphe. Les deux colonies vécurent d'abord en bonne intelligence; mais, lorsqu'elles s'accrurent en richesses et en population, les rivalités commencèrent à éclater entre elles. En 1638, les Hollandais prétendirent à la pleine possession du territoire arrosé par la Delaware, près de laquelle étaient établis les Suédois. Le gouverneur Stuyvesant y fit élever le fort Casimir. Les Suédois protestèrent contre cet empiètement, et leur gouverneur, Bisiugh, s'empara du fort par surprise, forçant la garnison à prêter serment d'obéissance à la reine Christine. À cet outrage, les Hollandais armèrent une flottille montée de sept cents hommes et entrèrent à l'improvise dans la baie occupée par les Suédois : ceux-ci, incapables de résister à l'ennemi, se rendirent par capitulation, et Stuyvesant s'empara de leurs forts, leur laissant la faculté de résider dans la colonie en prêtant serment de fidélité aux États-Généraux. Durant les dix années qui suivirent ces événements. Stuyvesant s'attacha à étendre ses établissements, mais ses efforts ne devaient profiter qu'à ses puissants voisins. En 1642, le tronc d'Angleterre était occupé par Charles 1^{er}, et ce monarque, oubliant les amis qui lui avaient donné un refuge pendant son

long exil, chercha des prétextes pour rompre ; avec la Hollande. Il fit valoir ses prétentions au territoire que les établissements hollandais occupaient en Amérique; et, sans égard pour leurs représentations, il accorda à son frère le duc d'York, une charte, lui concédant tout le territoire de la Nouvelle-Belgique s'étendant entre le Comiectirut et la Delaware. Pour rendre ce don effectif, le colonel Nicholls fut envoyé en Amérique avec une flotte: il toucha à Boston et se dirigea vers l'entrée de la rivière d'Hudson : la place de la Nouvelle-Amsterdam fut attaquée et sommée de se rendre. Stuyvesant se prépara à la défendre : mais les habitants, craignant qu'une défense inutile n'empirât leur situation, refusèrent de le seconder, et il fut réduit à capituler. En l'honneur du nouveau propriétaire, la place fut nommée New- York, et le nom s'étendit bientôt à toute la province. Le détachement remonta ensuite le fleuve et s'empara du fort Orange (lui reçut le nom d'Albany: la région située à l'orient de la Delaware reçut celui de New-Jersey . Le colonel Nichols fut nommé gouverneur de la colonie, et son administration fut sévère mais paternelle, il ajouta plusieurs lois aux institutions des Hollandais, et les réunit en un code qu'il envoya en Angleterre à la sanction du duc d'York. En 1709, la guerre ayant de nouveau éclaté entre l'Angleterre et la Hollande, cette dernière puissance fit quelques tentatives contre la colonie, mais le traité de Bréda vint terminer les hostilités l'année suivante, et les Anglais conservèrent leurs (t; nidiem *«<» IliMvn vJStvYerk, ., Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.11% accurate

ETATS TNIS. (w) ET ATS-TX IS. colonies en rendant aux Hollandais le Surinam. Pendant la guerre, le colonel Nicholas avait naturellement fait sacrifier «ci propres biens pour le service du pays; mais il se trouva bientôt, par cela même, forcé de retourner en Angleterre il de résigner son emploi. Le colonel Lovelace lui succéda, et sous sa sage administration la colonie prospéra de nouveau, lue nouvelle rupture entre la Hollande et la Grande-Bretagne éclata vers la fin de son gouvernement, lue flotte hollandaise reprit New-York en 1675, et les autres établissements de Long-Island et de New-Jersey se rendirent également : mais les Etats-néerlandais ne gardèrent pas longtemps leurs anciens établissements^ la paix, signée en 1674, confirma les clauses du traité de Bréda, et le territoire fut rendu à la Grande-Bretagne. Le duc d'York obtint alors une nouvelle charte qui lui donnait le droit de gouverner les habitants par telles ordonnances qui lui paraîtraient convenables, pourvu toutefois qu'elles ne fussent [pas] contraires aux lois de la métropole. A son avènement au trône d'Angleterre, le duc d'York, devenu Jacques II, envoya Andros pour gouverner la colonie. Ce gentilhomme (qui par la suite devint l'opresseur de la Nouvelle-Angleterre) déploya pendant son administration cette rigueur et cette rapacité qui le rendirent si odieux aux colonies. En 1681. Jacques II. sur les plaintes que lui adressèrent le conseil et la corporation du gouvernement arbitraire d'Andros, envoya pour lui succéder Thomas Dongan, et accorda à New-York la même forme de gouvernement représentatif dont jouissaient les autres colonies. Il créa un conseil composé de dix membres, et une chambre des représentants qui, au nombre de dix-huit, devaient être élus par le peuple. Les lois faites par l'assemblée devaient être soumises à la sanction royale avant leur promulgation. Voici un extrait de l'histoire de Graham qui donne un aperçu de l'état de la province » cette époque. On peut faire un rapprochement curieux entre ses faibles commencements et la puissance et les ressources qu'offre de nos jours cet Etat florissant. « En 1672, New-York n'avait que 3,450 habitants; trois vaisseaux, huit sloops et sept bateaux formaient toute sa marine. On avait donné une plus grande extension à l'agriculture qu'au commerce : un commerçant riche de mille ou même de cinq cents livres était regardé comme un gras négociant ; et un planteur qui possédait la moitié de cette valeur en biensfonds était réputé riche. Les richesses de la colonie entière

étaient évaluées à cent cinquante mille livres. Les habitants appartenaient à diverses sectes religieuses. Il y avait dans la colonie environ vingt églises ou lieux de réunion, dont la moitié n'avaient pas de paroissiens. Les ministres sont rares et les églises nombreuses, disait Andros.» Tous les districts étaient obligés par la loi de bâtir des églises et à se pourvoir de ministres dont les émoluments variaient de quarante à soixante-six livres par an, avec une maison et un jardin. Les presbytériens et les indépendants formaient la portion la plus nombreuse et la plus riche des habitants, et étaient à peu près les seuls qui montrassent de la bonne volonté pour soutenir leurs ministres. La milice ne montait pas à deux mille hommes en comptant une compagnie régulière qui occupait les forts de New-York et d'Albany. En 1684, c'est à dire huit ans après, la marine de la colonie se composait de treize vaisseaux armés, vingt sloops, et un grand nombre de canots de grandeurs diverses. La milice montait à plus de quatre mille hommes, trois cents cavaliers et une compagnie de dragons. Cet accroissement de force militaire indique assez l'augmentation de la population. Pendant l'administration du colonel Ligonier, un traité d'alliance fut conclu entre la colonie et la confédération des cinq nations. Avant l'arrivée de Frontenac dans le Canada, elles avaient chassé les Adirondacks jusque vers la contrée où fut fondé Québec : mais le secours que prêta à ces derniers l'aventurier français fit tourner la victoire de leur côté, et les cinq nations furent repoussées jusque sur leur propre territoire. Elles eurent la haine que porta toujours la confédération française les forcèrent à retourner sur leurs pas. Son successeur, de Nouville, leva de nouveau de grandes forces, et ravagea leur territoire. Jacques II conclut avec la France un traité par lequel les deux puissances s'engageaient à rester neutres dans les démêlés des nations indiennes entre elles; ce traité était nuisible aux colonies anglaises, qui venaient par leur traité de s'assurer l'appui de tribus nombreuses et puissantes. Lorsqu'en 1685 Andros fut nommé gouverneur général de la Nouvelle-Angleterre, il poussa les cinq nations à attaquer les colonies françaises. Une invasion soudaine eut lieu dans le Canada, et Montréal fut brûlé et saccagé; près de mille habitants furent massacrés, et un grand nombre de prisonniers qu'ils tirent en se retirant furent livrés à la torture et brûlés vifs. Les Français avaient instantanément obtenu l'alliance des Onondagas, l'une des nations de la confédération iroquoise; mais les autres tribus parvinrent à les en détacher, et les excitèrent même à détruire les établissements français. Les incursions des Indiens furent alors plus

fréquentes, au nord du fleuve Saint-Laurent, et les environs menas de Québec détinrent le théâtre de leurs dévastations. A l'avènement du roi Guillaume, le peuple de New-York, mécontent de (administration de .Nicholsuu . suivit l'exemple des Bostoniens el se déclara en faveur du nouveau souverain. Ce gouverneur, i>uur échapper «u sort d'Andros , s'enfuit alors eu Angleterre, (lu nommé Jacob l.eisler, boni me d'un caractère violent et ambitieux , s'èlait mis à la tête de l'insurrection. Après la fuite de Mcholsou , il s'empara du pouvoir, nomma lui-même le conseil exécutif, el commit plusieurs violences contre ceux qui ne voulurent point reconnaître son autorité. Il s'attira bientôt, par l'arbitraire de ses actes, le mécontentement du peuple , el un parti puissant s étant fermé contre lui . il se relira, avec son gendre Milbourne et ses adhérents dans la forteresse , et déclara son intention de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. A son arrivée, le cnlouel Slaughhr, gouverneur nomme par le rot . somma l.eisler de rendre le fort; celui-ci répondit qu'il ne le livrerait que sur un ordre signé de la main du roi ; niai» il se rendit enfin . ne pouvant plus résister aux furi es supérieures envoyées contre lui. Il fut aussitôt arrêté et jeté en prison avec Milbourne et ses partisans. Le gouverneur convoqua l'assemblée pour les juger, el Leisler et son gendre furent declares traîtres et rebelles, et comme tels condamnés à mort. Slaughter hésitait encore a faire mourir les deux personnes qui les premières entre toutes s'étaient déclarées eu faveui de son souverain , lorsque les ennemis de ces infortunes assurèrent leur perle, eu employant un stratagème honteux. Connaissant les penchants du gouverneur à la débauche, ils préparèrent une fête somptueuse à Laquelle il fui invité, et lorsque les fumées du vin eurent obscurci sa raison, ils obtinrent facilement de lui qu'il signal l'arrêt de mort des prisonniers, qui furent aussitôt exécutés [I;]. Le colooet ïvlaughter èlail un homme débauché el de peu de moyens; le seul acte utile dont la colonie lui fut redevable fut une nouvelle alliance offensive el défensive avec les cinq nations. A son retour d'une entrevue avec leurs envoyés , il mourut subitement , el le roi nomma . pour lui succéder le colonel Fleteher, officier expèrimeulé, mais d'un caractère violent et avaricieux. Pendant son administration , il fut souvent en désaccord avec l'assemblée , el la colonie ne dut qu'aux prudents conseils de Schuyler de conserver l'amitié des Indiens. La piraterie avait pris une extension alarmante sur les.cotes de l'Amérique, et l'on soupçonna même Fleteher de l'avoir encouragée. Lord Bellmnoil lut nommé pour lui sueeèdr, el reçut désordres pour tncltre un terme a ce fléau. Le nouveau

gouverneur confia ce soin à un nommé Kidd, qui lui fut représenté comme un homme d'honneur dont l'intégrité et l'habileté étaient reconnues généralement. Il recut en conséquence¹ une commission royale comme armateur, avec des instructions pour réprimer les désordres des pirates. Mais, au lieu de remplir ces instructions, il devint lui-même l'un des plus formidables écumeurs de mer, et il alla en France, et son attachement à leurs adversaires. Lorsque commença sa déprédation pendant trois ans. Enfin on le saisit les Hollandais vinrent s'établir sur l'Hudson, leur apportant le secours de leurs armes à feu auxquelles leurs ennemis devaient leur succès. Ils recommencèrent la guerre avec un tel acharnement, que la nation des Adirondacks disparut complètement de la contrée. En 1701, un traité de paix fut cependant signé entre le Canada et les cinq nations, et fut observé de part et d'autre jusqu'en 1711. A cette époque, la confédération avait fait avec les colonies anglaises une alliance offensive et défensive, le gouverneur du Canada, James Barry, envahit le territoire des cinq nations; mais les milices et la ville de Boston où il eut l'audace de se montrer publiquement, et fut envoyé en Angleterre pour y être mis en jugement. Son exécution délivra les colonies de l'un de leurs plus terribles ennemis. En 1701 lord Bellamont fut remplacé par lord Cornbury, petit-fils du grand chancelier lord Clarendon, et descendant (Il William Smith's Hilton of York-ireland). Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.59% accurate

ETATS-IMS. (4 Irés-dègéiiéré de cet homme illustre. Il se lit le champion île l'Eglise anglicane el persécuta cruellement les membres de» mires communautés. Il fut continuellement en désaccord avec I assemblée et dilapida les fonds publics; sa conduite indigna tellement la rolonie entière, que les partis, oubliant leur auimosilé, s'unirent pour pétitionner sen rappel. La reine Aune lui relira sa commission , et donna le gouvernement à lortl Love lace. Lord Cornbury, qui s'était réfugié derrière l'inviolabilité de son emploi , fut alors rigoureusement poursuivi par ses nombreux créanciers et mis eu prison , où il resta jusqu'à ce que la mort de son père, l'élevant a la pairie, son rang lui donna droit à son élargissement. Plusieurs gouverneurs se succédèrent les uns aux autres dans l'administration de la colonie, et n'offrirent de remarquable que leurs éternelles discussions avec l'assemblée législative. Le seul Georges Clinton , qui cil 1743 succéda à Clark, semble avoir joui d'une popularité méritée par les concessions qu'il lit aux colons. A cette époque, vers le milieu du xvm* siècle, la population de toute la province de New-York montait a peine à cent mille imes, le quart de ce que renferme aujourd'hui la métropole de cet Etat. Colonie de Pennsylvanie. Ce fut en IGHl que le célèbre Guillaume Penn fonda la colonie de la Pennsylvanie. Guillaume Penn, (ils de l'amiral anglais de ce nom , naquit à Londres eu 161 V Elevé au collège d Oxford , il embrassa de bonne heure les opinions des quakers, et se lia avec Georges Fox . leur principal apôtre. Il voyagea en Hollande et en Allemagne, pou r prêcher cette doci nue, et, de retour en Angleterre, d lit de nombreux prosélytes. Son lèlc lui attira bientôt des persécutions qui ne purent refroidir sa persévérance ; el lorsque la mort de sou perc le laissa maître d'une grande fortune . il l'enntloya à soutenir ses frères, el continua à prêcher et à souffrir lrs persécutions de ses ennemis. Apprenant qu'une partie du New-Jersey était encore sans occupants , il forma le dessein d'en faire l'acquisition , pour offrir un asile aux quakers persécutés. Il adressa dans ce but une pétition à < harlrs II , et obtint île ce monarque une charte qui lui accordait la pleine el altsolue propriété de tous les territoires qui s'étendaient entre les colonies «lu Marvlaod, de New-York el du New -Jersey t). Charles II désirait reconnaître par ce don les services de l'amiral Penn, qui avait toujours été le lidèlc serviteur des Sluarts. Trois navires furent expédiés avec des passagers dont la plupart étaient de la serti* des quakers, et toutes

les provisions nécessaires à un premier établissement. L'expédition, conduite par Markham . parent de Guillaume Penn, entra dans la Delaware, et l'on jeta sur la rive on l'on débarqua les fanilemeuts de la ville de Chcsler 1081,. Au mois d'avril de l'année suivante. Penn s'embarqua pour ses nouveaux établissements, et a son arrivée assura aux habitants la liberté de conscience et la liberté civile , el publia un code de lois que l'on s'accorde à regarder comme un modèle de sagesse politique et morale. Pour éviter toute discussion, il obtint du duc d'York la cession de tous ses droits ri intérêts, non -seulement sur les terres du New-Jersey, mais encore sur les arrondissements de Newrastle. de Kent cl de Sussex . connus sous le nom des trois comtés de la Delaware qui constituent aujonril hui l'Etat de ce nom. Il se rendit à Chisler el convoqua une assemblée, où furent proclamées les franchises el les institutions des habitants, cl l'annexion des trois comtés à U province. Penn chercha alors le lieu le plus favorable au premier établissement qu'il voulait former en Pennsylvanie, el donna le plan d'une ville qu'il nomma Philadelphie. Sou premier soin fut d'ouvrir des relations amicales avec les naturels; les regaroani comme les seuls légitimes propriétaires du sol, il voulut acheter d'eux les terres où il désirait s'établir, el conclut avec les Indiens un traité de paix qui fut iiiviolableinent respecté pendant nue période de soixante-dix années. Selon Penn , faire respecter le |Kiuvoir par le peuple, et rassurer celui-ci contre les abus du pouvoir. Ici était le luit que •levait se proposer (oui gouvernement; et ce fut dans «et esprit que fut tracée la première constitution de la Pennsylvanie. fiic assemblée générale, composée ries députe* choisis par les citoyens, devait concourir a la formation des lois avec le gouverneur < t le conseil. Avant la lin de l'année. Philadelphie vit s'élever quatreI) H; <<>t) v/ iV.,i«vA-««.,.-. |,y RnUrl l'riiu.l. 08) ETATS- 1' .VIS. , vingu maisons , et lrs rives de la Delaware se rouvrirent rapi•IciimmiI d'établissements, depuis les chutes de Trenton jusqu'à I Chesler ;l ;. Les émigranls étaient principalement des quakers d'Angleterre , du pays de Galles cl d'Irlande, qui venaient sur celle terre hospitalière chercher un abri contre les ■► erséeu. lions de la mère contrée. Une émigration d'Allemands fonda en I(i82 la cité de Germauloum , et , grâce au courage et à la ■ persévérance de ses habitants , tel établissement devint bientôt ■ très-Oorissanl. En 1083 l'assemblée se réunit à Philadelphie pour la seconde (ois, et Penn apporta quelques modilkations à la forme du | gouvernement ; on fit aussi divers règlements dans les intérêts 1 de la colonie, el Penn quitta l'Amérique en iU8l. laissant ses

établissements en pleine voie de prospérité. Son attachement à la malheureuse famille des Stuarts ne se démentit pas lorsque la révolution la renversa en faveur de Guillaume, et longtemps encore après la chute de Jacques II, Penn lui conserva la fidélité de sa province. Cette conduite ne manqua point de lui attirer le mécontentement du nouveau souverain, et il fut en butte à de nombreuses persécutions. Il fut emprisonné et perdit son gouvernement, qui fut confié par le roi au colonel Fletcher, gouverneur de New-York. Lorsque enfin Guillaume III reconnut que le rattachement de Penn à la famille des Stuarts n'était tout personnel, il lui rendit sa faveur et ses droits sur la colonie. L'illustre fondateur visita de nouveau ses établissements (en 1701), mais il eut le chagrin de voir que l'état de choses existant avait soulevé le mécontentement des colons. Le traitement des Noirs et le commerce, avec les naturels, sources inépuisables de troubles dans les colonies, furent le sujet de quelques contestations entre le propriétaire et les colons. Penn parvint cependant à faire accepter par l'assemblée une loi pour l'abolition de l'esclavage. En 1701, il apporta de nouveau quelques modifications à la forme du gouvernement; l'assemblée eut seule le droit de faire les lois; et au gouverneur resta celui de refuser sa sanction à ces lois et d'exercer le pouvoir exécutif. Après avoir fait accepter cette nouvelle charte, Penn retourna en Angleterre, laissant pour administrer la colonie le gouverneur Evans, qu'il fut bientôt obligé de remplacer à la suite des plaintes des colons. Ces plaintes ne cessèrent pas; sous l'administration de Charles Gookin, et Penn se disposait à faire un nouveau voyage à la colonie, lorsqu'une maladie cruelle termina son utile et active carrière. Du consentement de tous les écrivains, Guillaume Penn doit être placé au premier rang des bienfaiteurs et des réformateurs moraux de l'humanité. L'influence de son caractère ne cessa jamais de se faire sentir dans les institutions de l'Etat qu'il avait fondé; les principes de justice et de modération qu'il avait fait prévaloir dans la contrée lui assurèrent constamment l'amitié et l'alliance des Indiens et portèrent leurs fruits. La Pennsylvanie, qui fut l'un des derniers établissements des Anglais en Amérique, eut un accroissement beaucoup plus rapide qu'aucune des colonies rivales. En 1775, c'est-à-dire moins d'un siècle après sa fondation, elle possédait une population de 573,308 âmes. Vers la même époque, le peuple adopta une nouvelle constitution qui excluait le propriétaire de toute participation au gouvernement de la colonie, et ses droits lui furent rachetés pour une somme de 570,000 dollars. Colonie de la Caroline du

Surd. Tandis que les colonies du Nord prenaient un tel accroissement, des établissements commençaient à se former au midi de la Virginie, sur les cotes de la Caroline, dans des lieux mêmes où les Français avaient tenté de s'établir sous les auspices de l'amiral Coligny. Lors des terribles incursions des sauvages dans les établissements de la Virginie, plusieurs colons se réfugièrent dans cette contrée, et fondèrent, en 1607, un petit établissement sur les bords de la rivière «Je Mai. Ma» ce ne fut qu'en 1620 que sir John Rolfe, procureur général de Charles I^{er}, obtint une patente lui accordant la concession du territoire au sud de la Virginie. Cette concession ne fut cependant suivie d'aucun établissement. Vers 1630, plusieurs colons de la Virginie quittèrent cette province pour échapper à l'intolérance religieuse qui y régnait. Ils fondèrent, au nord du détroit d'Albany, une petite colonie où ils vécurent en paix, ne reconnaissant pas de souverain, ni de lois autres que celles que leur suscitaient leur raison et leurs besoins. Enfin, en 1633, le projet de colonisation chancelier d'Angleterre fut repris par lord Clarendon, grand i d; Hi, (v r > o (Pt i in > furuin, hv Kolieet fei'id. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.21% accurate

ETATS ISIS. (»oo ; ETATS-l'JUS. terre. Charles 11, pour récompenser ses loyaux services et ceux de plusieurs autres seigneur» qui l'avaient aide à remonter sur le troue de ses pères, leur accorda la propriété de tout le territoire situé entre les 31* et 50« degrés de latitude nord, et s'étendant d'un Océan à l'autre. Les seigneurs propriétaires étaient au nombre de huit. Une charte leur fut accordée, et le roi ne se réserva que le droit de souverain domaine (1). Le comte de Shaflesbury , chargé de préparer les constitution t fonJamtntaUi 4* I* Caroline, confia ce travail au célèbre John Locke. Mais le système de ce philosophe Tut jugé inapplicable au gouvernement de la colonie. .Vous allons en donner une analyse. Le plus âgé des lords propriétaires avait l'autorité suprême et le titre de palatin ; sept grandes dignités furent créées pour les autres seigneurs, celles d'amiral , de chambellan, de connétable, de chef de justice , de contrôleur général et de trésorier. Toute ta province devait être divisée en comtés, et chaque comté comprenait huit seigneuries , huit baroniies et quatre arrondissements, dont chacun se partageait en six colonies. Les huit seigneuries de chaque comté appartenaient aux lords propriétaires , les huit baronuiies à la noblesse , et les vingt-quatre colonies aux simples habitants, l-a noblesse était héréditaire et se composait de landgraves et de caciques; il y avait un landgravo et deux caciques par comté; chaque landgrave y possédait quatre baronmes, et chaque cacique en avait deux. Les uns et les autres étaient nommes par les lords propriétaires; leur titre passait à l'aine de leurs entants, et, a défaut de lignée, on nommait un nouveau titulaire. Le gouvernement pouvait constituer en manoir une propriété territoriale de trois mille acres au inoins et de doute mille acres an plus. Dans chaque seigneurie, baronnie et manoir, le titulaire avait le droit de tenir un lit de justice , où se jugeaient toutes les causes civiles et criminelles qui concernaient ses habitants, vassaux ou hommes liges. Tous les hummes liges d'une seigneurie, baronnie ou manoir étaient sous la juridiction exclusive de leur seigneur, et ils ne pouvaient pas quitter sa terre sans en avoir reçu l'autorisai ion. Chaque homme lige recevait du seigneur, en se mariant , dix acres de terre en viager, et devait lui payer annuellement un huitième du produit. La constitution établissait huit cours suprêmes, præiidècs chacune par l'un des grands dignitaires. La cour |talalinc, composée des lords propriétaires , avait le droit de convoquer les parlements, de nommera une partie des emplois, et d opposer son veto

aux actes du grand conseil et du parlement. La cour du chancelier et celles des autres grands dignitaires se composaient de six conseillers chacune. Le grand conseil se composait du palatin, des sept grands dignitaires, et des quarante-deux conseillers attachés aux cours suprêmes : il devait préparer toutes les propositions à soumettre au parlement. Dans chaque comté était une cour de justice, composée d'un shérif et de quatre juges; et deux fois par an, un ou plusieurs membres du grand conseil se rendaient dans les divers comtes pour y tenir des cours d'assises avec le shérif et les quatre juges. Il y avait aussi dans chaque circuit une cour composée d'un contrôleur et de quatre juges, et dans les causes majeures on pouvait en appeler de la cour du circuit à celle du comté. Un jury de douze membres était établi près des cours de circuit, de comté, d'assises, et des lords propriétaires. Il était défendu de plaider pour de l'argent ou d'autres récompenses. Le parlement se composait des lords propriétaires ou de leurs députés, des landgraves, des évêques et d'un franc tenancier pour chaque arrondissement. Ils siégeaient tous ensemble dans une même chambre, et chaque membre était nommé pour deux ans. Les actes de cette assemblée n'avaient force de loi qu'après la ratification du palatin assisté des membres de sa cour. Pour éviter la multiplicité des lois, il était convenu qu'au bout d'un siècle, toutes celles d'un parlement seraient abolies, à l'exception de celles qu'on aurait remises formellement en vigueur; et pour ne pas obscurcir les lois et les constitutions, on en prohibait les commentaires. Il devait y avoir dans chaque seigneurie, baronnie et colonie des registres pour les actes de naissance, les mariages et les décès. Chaque ville devait être gouvernée par un maire, douze aides et par vingt-quatre membres du conseil. Le parlement veillait à la construction des églises et à l'entretien des ministres de la religion anglicane; mais toute autre religion pouvait être également pratiquée. Aucun homme ne pouvait cependant jouir du droit de cité dans la Caroline, ni y avoir des biens s'il ne reconnaissait qu'il y a un Dieu, et que ce Dieu doit être publiquement et solennellement honoré; il ne pouvait non plus jouir du bienfait et de la protection des lois qu'en devenant membre d'une communion. Tout homme libre avait une autorité absolue sur les esclaves noirs. Le citoyen ne pouvait être jugé soit au civil soit au criminel, que par un jury composé de ses pairs. Nul ne pouvait réclamer la possession d'une terre, comme l'ayant acquise des indigènes par achat ou autrement; il fallait qu'il tint ses droits des lords propriétaires, et celui qui violait cette loi encourait la confiscation de ses

biens et le bannissement perpétuel. Chaque franc tenancier devait payer annuellement aux lords propriétaires une redevance d'un penny par acre de terre. Tous les habitants au-dessus de dix-sept ans étaient tenus de prendre les armes lorsque le grand conseil le jugeait nécessaire à la sûreté de la colonie. Comme on le voit, ces plans de gouvernement se rapprochaient beaucoup de la féodalité, et ne pouvaient convenir à des hommes qui venaient en Amérique chercher la liberté civile et religieuse. La prééminence des seigneurs était trop absolue, et les droits du peuple trop restreints. Le législateur, en craignant de donner trop de puissance à la démocratie, avait fait à l'aristocratie une trop large part. On fut obligé d'apporter de nombreuses modifications à ce système, qui présentait cependant de grands avantages. L'un des plus précieux, était sans contredit la liberté de conscience. Il ne fallait pas croire à la Divinité, et de l'honorer, n'importe quelle manière. Locke disait que, lorsqu'il paraîtrait devant le tribunal suprême, on ne lui demanderait pas s'il avait suivi Luther ou Calvin, mais s'il avait aimé et cherché la vérité. Il avait aussi établi l'administration municipale, et l'institution du jury était une protection pour les accusés. Ces principes de tolérance envers les différents cultes attirèrent dans la Caroline un grand nombre d'hommes de toutes les opinions religieuses; et des concessions de terre, dans la nouvelle colonie, furent faites à d'anciens serviteurs du roi, pour récompenser leur dévouement. En vertu de leur charte, les lords propriétaires réclamèrent tout le territoire de la Caroline, et déclarèrent leur juridiction sur tous les établissements qui s'y trouvaient. Les colons d'Albemarle se réclamèrent alors du gouvernement de la Virginie, et pétitionnèrent pour obtenir la propriété de leurs terres, aux mêmes conditions que les habitants de cette province. Le gouverneur Berkeley visita la petite colonie, confirma leurs titres de propriété, nomma des magistrats civils et autorisa la convocation d'une assemblée générale. Vers la même époque, quelques colons formèrent un établissement sous le nom de Clarendon, près du cap Fear. et sir John Vaumans en fut nommé gouverneur. Ces établissements formaient, dans la Caroline du Nord, deux colonies distinctes. En 1770. les lords propriétaires envoyèrent dans la Caroline le capitaine William Sayer. Il s'établit d'abord à Port-Hoyal; mais l'année suivante, peu satisfait de cette position, il forma un autre établissement sur les rives du Cooper et de l'Asheleyriver, auquel il donna le nom de Charleston en l'honneur du roi. Ces établissements devinrent une colonie séparée, sous le nom de Caroline du Sud, et sir John Vaumans en

fut nommé gouverneur. Clarendon et Albemarle furent réunis et formèrent la colonie de la Caroline du Nord. Cette dernière province fit des progrès très-lents, en 1702 la population ne dépassait pas 10,000 âmes; leurs dissensions civiles en furent la principale cause. En 1677, les colons, mécontents du gouvernement, se mirent en révolte ouverte. Un certain Culpepper, qui avait été un des fauteurs de ce désordre, emprisonna les membres des propriétaires, s'empara du revenu, et exerça pendant longtemps les fonctions de gouverneur. Les colons, craignant enfin une invasion de la part de la Virginie, envoyèrent en Angleterre Culpepper et Ulden pour offrir leur soumission et demander la confirmation de leurs anciens privilèges. Culpepper fut saisi et déclaré coupable de haute trahison; il ne put échapper à la condamnation qu'à l'influence de lord Shaftesbury, l'un des lords propriétaires. Sir Seth Sutherland fut envoyé pour rétablir l'ordre dans la colonie; son administration fut vénale et tyrannique, et, après avoir supporté son oppression pendant six ans, les habitants s'emparèrent de sa personne, et l'envoyèrent en Angleterre pour y être jugé. Sir Philippe Ludwell lui succéda dans le gouvernement de la colonie. Jusqu'en 1713, la province n'offre aucun événement remarquable. A cette époque, les Indiens Tuscaroras et Corée, alarmés de l'accroissement

The text on this page is estimated to be only 18.05% accurate

ETATS-UNIS. Les colons de la région de la baie de la Chesapeake, résolurent un massacre général. Douze mille guerriers s'assemblèrent dans ce dessein, et lorsque le moment fut venu, ils s'introduisirent sous divers prétextes dans les habitations des colons qu'ils égorgèrent sans distinction d'âge ni de sexe. L'alarme ne fut donnée que lorsque déjà tous les établissements offraient des scènes de ramage; à Kunokc, 157 colons furent massacrés. Les habitants se mirent aussitôt en état de défense, et le capitaine Caroline du Sud envoya à leur secours le colonel Barnwell avec 100 hommes de milices et 40 Indiens alliés. Après une marche de deux cents milles à travers un pays désert, cet officier atteignit les Indiens qui s'étaient retirés chargés de butin. Il les attaqua avec furie, leur tua 50 hommes et prit 100 prisonniers. Quelque temps après, le colonel James More leur fit de nouveau éprouver une terrible défaite, et découragés par ces échecs répétés, les Tuscaroras abandonnèrent le territoire, et se dirigèrent vers le nord où ils firent alliance avec les cinq nations, et constituèrent ainsi la sixième nation de cette grande Confédération. En 1721, sept des lords propriétaires tendirent leurs droits, et le gouvernement de la colonie resta entre les mains du dernier lord, sir Richard Everhard. Vers la fin du XVIII^e siècle, quelques expéditions dans l'intérieur firent connaître que le territoire y était beaucoup plus fertile que sur le littoral. Un grand nombre d'émigrants, principalement de la Pennsylvanie, vinrent s'établir dans cette région, et les colons donnèrent tout leur soin à l'agriculture. Colonie de la Caroline du Sud. L'histoire de cette colonie se lie intimement à celle de la Caroline du Nord. Elles restèrent pendant longtemps sous le même propriétaire; mais elles furent toujours administrées par un gouvernement distinct. Jamey fonda le premier établissement en 1670 à Port Royal, et comme nous l'avons déjà vu, quitta bientôt ce lieu pour se transporter sur les rives du Cooper et de l'Ashley river, où il jeta les fondements de la ville de Charles Town, qui fut pendant longtemps la capitale de cette province. Ces établissements attirèrent bientôt l'attention des Espagnols, qui firent leurs efforts pour les repousser. Ils envoyèrent des émissaires à Charles Town pour exciter les habitants à la révolte, et poussèrent les Indiens à détruire la colonie. Ils réussirent en partie dans leurs projets; les attaques répétées des Indiens, et les fatigues qu'éprouvèrent les colons, les poussèrent bientôt à la révolte. Le gouverneur Venmans essaya cependant d'apaiser les mécontents en leur

repousser les Indiens. Les Espagnols voulurent profiter des désordres qui agitaient la colonie, [tour la soumettre; mais arrivés à Sainte-Hélène, ils apprirent que des forces supérieures s'avançaient contre eux, et ils retournèrent sur leurs pas. Les Indiens furent en même temps détournés de leurs projets hostiles* contre la colonie par les querelles qui survinrent entre eux. Les propriétaires, attribuant à la mauvaise administration du gouverneur Veamans l'énormité des dépenses de la colonie, et la faiblesse des rentrées, lui citèrent le gouvernement pour le donner. 1 Joseph West

En 1775, par ordonnance des lords propriétaires, le siège du gouvernement fut transféré de Charlestown à Oyster-Point, situé au confluent du Cooper et de l'Ashley-river, où fut fondée la nouvelle cité de Charles Town, qui, par les avantages de sa situation, devint bientôt la place la plus importante de la province. Le nouveau gouverneur eut à repousser de nouveau les attaques des Indiens, et leur fit éprouver de grandes pertes. West fut en 1783, remplacé par Morton; sous son administration, les Espagnols de Saint-Augustin firent de nouvelles tentatives pour envahir la Caroline du Sud, et dévastèrent l'établissement de Port-Hoyale. Ce gouverneur prépara aussitôt une expédition contre Saint-Augustin, mais l'intervention des lords propriétaires mit fin aux hostilités. Vers la même époque, un grand nombre de Français protestants, forcés de s'expatrier par suite de la révocation de l'édit de Nantes, vinrent s'établir dans la contrée. Morton céda le gouvernement à sir James Colleton, dont les intrigues avec rassemblée excitèrent le mécontentement général. Sur ces entrefaites, Selkirk, qui avait été banni à Albany, se présenta à Charles Town, où il parvint à se faire un parti, et s'empara du gouvernement. Il bannit Colleton, et emprisonna ceux qui refusaient de reconnaître son autorité; mais sa tyrannie et sa rapacité le forcèrent bientôt à abandonner les rênes du gouvernement. Les lords propriétaires envoyèrent alors sir Philip Ludwell pour rétablir l'ordre dans la colonie, et la sage administration de ce gouverneur parvint à apaiser les troubles. Il protégea particulièrement les Français réfugiés, fit ses efforts pour les naturaliser et les faire jouir des droits des citoyens. Les préjugés et l'intolérance du peuple repoussèrent d'abord cette mesure, et ce ne fut que quelques années après que ses nobles efforts furent couronnés de succès. Ce sage gouverneur fut remplacé en 1791 par Thomas Smith, à qui la colonie fut redevable de plusieurs bonnes institutions. C'est de cette époque que date la culture du riz dans la Caroline, l'un des vaisseaux anglais, à son retour de

Madagascar, relâcha à Charles Town et le capitaine, pour reconnaître les civilités du gouverneur, lui fit présent d'un sac de riz, en lui indiquant le mode de culture en usage dans les contrées orientales. Le gouverneur résolut d'en faire l'essai, et le partage* entre ses amis qui le semèrent dans des terrains de nature différente, et bientôt les récoltes dépassèrent leurs espérances. L'on sait que le riz est aujourd'hui l'une des principales branches du commerce de la Caroline du Sud. John Arcndole et John Blake succédèrent au gouverneur Smith, et tous les deux s'efforcèrent de concilier les sectes religieuses, dont les dissensions troublaient la paix de la Caroline. La province fut encore longtemps agitée par les controverses religieuses, et les hostilités continuelles des Indiens, qui en 1715 attaquèrent soudainement les établissements du Sud, et massacrèrent quatre-vingt-dix personnes à Pocotaligo. Ce n'était là que le prologue du drame qui se préparait. Toutes les tribus indiennes du Sud, depuis le cap Fear jusqu'à la Floride, se levèrent en masse, et sept mille guerriers envahirent les Géorgiennes. Le gouverneur rassembla promptement douze cents hommes, et parvint à arrêter leurs dévastations. Il s'avança même dans leur contrée, les défait dans plusieurs rencontres, et les repoussa jusqu'aux frontières de la Floride. Environ un siècle après son premier établissement, la Caroline du Sud, comme la Caroline du Nord, avait toute sa population confinée sur le littoral. Par la suite, un grand nombre d'émigrants s'avancèrent vers l'ouest, et avant la guerre de la révolution la colonie comptait 54 000 âmes.

Colonie de la Géorgie. Cette colonie fut le dernier établissement des Anglais en Amérique avant la guerre de l'indépendance. Le vaste territoire qui s'étend depuis le Savannah jusqu'à l'Altamaha était encore inoccupé, quoique revendiqué par les possesseurs de la Floride et ceux de la Caroline. Aucun établissement européen n'y fut formé jusqu'en 1733, époque à laquelle une compagnie se forma à Londres pour la colonisation de cette contrée. Elle obtint du roi Georges II une charte qui leur concédait tout le territoire situé entre le cours du Savannah et celui de l'Altamaha. Au mois de novembre, cent soixante colons s'embarquèrent à Gravesend, sous la conduite du général James Oglethorpe, et arrivèrent l'année suivante à Charles Town où ils furent reçus avec cordialité par les habitants, qui voyaient avec plaisir dans ce nouvel établissement, une barrière entre eux et les Espagnols de la Floride. Après avoir exploré la contrée, le général Oglethorpe fonda la cité de Savannah près de la rivière de ce nom, et y érigea un fort. Son premier soin fut d'entrer en relations avec les Indiens, de

qui il voulut obtenir la concession du territoire. Il rassembla en conséquence les chefs des tribus des Creeks et des Yamacraws, et après leur avoir représenté la puissance, la richesse et l'influence des Anglais, il leur proposa l'acquisition de leur territoire. leur fit des présents et conclut la paix avec eux. A son retour en Angleterre, un député de Creek accompagna à Londres, et reçut le meilleur accueil de la part du roi. A leur retour, ils racontèrent aux naturels émerveillés ce qu'ils avaient vu, et leur influence sur les tribus indiennes contribua beaucoup à maintenir de bonnes relations entre eux et les colons. En 1763. une colonie de cent soixante-dix Suisses partit de Neuchâtel, et vint s'établir à l'Élisabeth, au nord du Savannah. Les Écossais et des Irlandais vinrent aussi s'établir dans la contrée, et fondèrent Inverness et Marien. Oglethorpe se proposa alors de fortifier la colonie ; il fit construire les forts Augusta et Frédéric près de l'embouchure de l'Altamaha. et éleva sur l'Île de Cumberland une batterie qui commandait l'entrée du détroit de Jacksonville. Les Espagnols en prirent ombrage, et le gouverneur de la Floride demanda que les Anglais évacuassent tout le territoire situé au midi de la baie de Saint-Ellène. comme appartenant au roi d'Espagne. Oglethorpe combattit ces prétentions, et retourna en Angleterre. et revint bientôt avec un régiment de six cents hommes, pour protéger la frontière méridionale. Il fut nommé commandant en chef de toutes les forces militaires de la Caroline du Nord

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.18% accurate

ETATS-rSIS. (« el de la Géorgie. Les Espagnols, voyant que leurs réclamalions élaient méprisées, firent des efforts pour détacher les Crerks de leur alliance avec les Anglais. Ils corrompirent un soldat anglais pour exciter une mutinerie dans le royaume, et l'on attenta même à ses jours. Le complot fut heureusement déjoué, et les coupables fusillés sur-le-champ. Le général entreprit en 1740 la conquête de la Géorgie, il s'avança à la tête de quatre mille hommes de troupes anglaises, et un corps nombreux d'auxiliaires indiens. Il s'empara de deux forts espagnols, et mit le siège devant la place de Saint-Augustin, mais il ne put la réduire, et fut obligé de se retirer. Deux ans après, les Espagnols résolurent de nouveau de chasser Oglethorpe des frontières, puis de soumettre les établissements de la Géorgie et de la Caroline. L'armée espagnole montait à trois mille hommes, et la Caroline n'envoyant aucun secours, le fondateur de la Géorgie se trouva réduit à ses propres ressources. Nous empruntons au docteur Ramsay le récit de cette expédition : Lorsque les forces espagnoles s'approchèrent de l'Altamaha, a dit cet écrivain. Oglethorpe fut obligé de se retirer vers le fort de Frederica II n'avait que sept cents hommes environ et quelques Indiens, Il prit alors le parti de s'avancer avec ces forces sur le camp ennemi, et de l'attaquer par surprise. Mais lorsqu'il en fut à quelque distance, un de ses soldats tira un coup de mousquet pour donner l'alarme, et s'enfuit dans les rangs ennemis. Oglethorpe trouva alors dans une situation très délicate. CHIMIMI, le déserteur britannique, sa faiblesse, et ne manquerait pas d'en avertir l'ennemi. Il se relira cependant à Frédéric » et eut recours; à l'expédient suivant : il adressa une lettre au déserteur, dans laquelle il lui recommandait de persuader aux Espagnols que Oglethorpe n'était pas en état de défense, et de les pousser à l'attaquer. Il ajoutait qu'il fit tous ses efforts pour retenir les Espagnols pendant trois jours au fort Simon, et qu'à la fin de ce temps il devait recevoir un renfort de deux mille hommes avec six vaisseaux de guerre. Il lui recommandait surtout de ne pas laisser transpirer le projet d'attaque que méditait l'amiral Vernon contre Saint-Augustin. Lorsqu'il eut terminé cette lettre, le général en chargea un prisonnier espagnol auquel il promit sa liberté s'il voulait la remettre en main propre au déserteur lui-même. Le prisonnier le promit, mais comme il n'y atteignit pas, il la donna au commandant. Celui-ci, l'ayant eu de la remettre à son adresse. Celui-ci, indigné, donna aussitôt les ordres pour qu'on arrêtât le déserteur et le renvoya de

1er*, sans vouloir l'entendre. Comme il délibérai! avec ses officiers sur les mesures à prendre, trois gros vaisseaux, citvoxès par la Oroline an secours d'Oglelhorpe, paruren! en vue îles e<tc», et confirmèrent le général espagnol dans son opinion, que cette lettre, loin d'être un stratagème, renfermait des instructions sérieuses a un espion. Il se remarqua alors précipitamment, après avoir mis le feu au fort qu'il quittait, laissant derrière loi plusieurs nièces d'artillerie et une partie de ses biqjages. Le général Ogiethorpe sauva ainsi par son génie la colonie de la Géorgie d'une ruine certaine, et s'attira par là une réputation d'habileté qu'il justifia par la suite. Dans la première charte de la Géorgie, l'emploi des nègrex et l'importation des liqueurs fortes avaient été prohibés; mais on reconnut bientôt que ers restrictions èlaien! nuisibles à la prospérité de la colonie. Le manque d'esclaves ne permettait pas de donner assex d'extension à la culture des terres, el la prohibilion des liqueurs forles empêchai! tout commerce avec les Indiens. Leurs terres èlaien! aussi grevées de fortes redevances, et dix ans après le premier établissement de la colonie, le peuple pouvait à peine subvenir à ses besoins par sou travail ; les émigranls ne désiraient passe fixer dans un établis sèment où le travail rapportait de si minces avantages. Les administrateurs ne tirent aucun cas des réclamations des habitants, et la colonie languit jusqu'en l'»54, époque à laquelle la charte fut rendue an roi. la- p.- unie obtint jlors la jouissai.ee des mêmes droits el libertés acconfés aux colonies voisines, et de celle période date racrrotsscmerit el la prospérité de la Géorgie. Nous avons jusqu'à présent considéré les minutes anglaises de l'Amérique du Nord, comme des communautés distinctes : et nous avons, en conséquence, (racé leur histoire séparément, depuis l'époque de leur fondation jusqu'au milieu du xvm* siècle. Quoique les divers établissements eussent eu entre eux des relations générales, et eussent même en quelques circonstances formé des unions politiques ; rependant, leur èloignemcn! l'on de l'autre, les difficultés de leur première colonisation el les luttes qu'ils avaient a soutenir continuellement avec •) ittiMm, les aborigènes dans leur voisinage respectif, les avairn! empêchés de former une alliance durable, dans un but commun Mais bientôt, l'envahissement de leur frontière par un ennemi redoutable leur démontra la nécessité d'une union générale, Ile cette èpoque date leur force, formant un seul |ieuple dans la guerre minute daus la paix, mus par des inléièts communs, el guidés par le même esprit Evrnemrnit de la vieille guerre \rançane. .Nous avons déjà vu que les Français, en fondant leurs premiers établissements dani la

Louisiane, avaient formé le projet de les unir à ceux du Canada par une chaîne de postes intermédiaires le long des rives du Mississippi. Ils repartaient comme leur appartenant les vallées fertiles qu'arrosent les eaux de ce fleuve, et revendiquaient leur droit de possession jusqu'à la chaîne des Apalaches. Leur plan de fortifications s'étendait de la Nouvelle-Orléans jusqu'aux grands lacs, entourait les colonies anglaises d'un arc dont elles constituaient en quelque sorte la corde, et les rendait maîtres des communications avec l'intérieur. — Les Anglais établis sur le littoral de l'Atlantique prolongeaient aussi leurs prétentions vers l'ouest d'une manière illimitée. Le projet des Français excita en conséquence les plus vives appréhensions en Angleterre et dans les colonies. Et la rivalité des deux nations amena bientôt le fléau de la guerre dans les vastes régions dont elles se disputaient la possession. — Les colonies anglaises renfermaient à cette époque plus d'un million d'habitants, tandis que la population des établissements français n'excédait pas cinquante-deux mille âmes. Cette disproportion, énorme au premier coup d'oeil, était cependant compensée par quelques avantages. Tous les établissements de la Nouvelle-France étaient réunis sous la direction d'un seul gouverneur, et leur rapprochement leur permettait de se porter de prompts secours. D'un autre côté, leur alliance avec la plupart des tribus indiennes qui bordaient les grands lacs et le Mississippi leur assurait de nombreux auxiliaires. Les colonies anglaises, au contraire, étaient en quelque sorte dispersées sur une grande étendue de territoire, et sous l'administration de gouverneurs particuliers, dont les intérêts ne se rattachaient qu'à ceux des autres établissements. Leurs seuls alliés étaient les cinq nations confédérées. Les Français avaient construit le fort de Niagara, entre les lacs Érié et Ontario, et celui de la Couronne, au sud-ouest du lac Champlain, en 1731. En 1754, une société se forma à Londres, sous le nom de compagnie de l'Ohio, et obtint du gouvernement une charte lui accordant cinquante millions d'arpents de terre pour établir des relations de commerce avec les Indiens. Les planteurs de la Virginie avaient aussi étendu leurs défrichements jusqu'aux Apalaches. La culture du tabac épuisait promptement le terrain, et ils voulurent étendre leurs plantations sur le versant occidental de la chaîne. En 1751, la compagnie de l'Ohio envoya un intendant, pour explorer le territoire nouvellement concédé. Le gouverneur du Canada regarda ces tentatives d'établissement comme une invasion des possessions françaises. Et il écrivit sur-le-champ aux gouverneurs de New-

York et de la Pennsylvanie, pour les en informer, déclarant qu'il arrêterait les marchands partout où il les trouverait établis sur son territoire. Il pressa en même temps la construction des forts sur le cours de l'Ohio, afin de prévenir de nouvelles tentatives de la part des Anglais. Les avertissements du gouverneur français furent cependant méprisés, et il arrêta alors quelques marchands* qu'il envoya prisonniers dans la presqu'île du lac Érié, où il avait fait ériger un fort. A cette nouvelle, le gouverneur de la Virginie, envoya un message au commandant français des forts de l'Ohio, pour se plaindre de ces arrestations, "le sommant en même temps d'évacuer sur-le champ le territoire, comme appartenant à sa majesté britannique. L'officier français répondit : qu'il n'avait d'ordres à recevoir que de son général, et l'on éleva le fort Duquesne au confluent de l'Alleghany et du Monongahela, dont les eaux réunies forment le cours de l'Ohio. La guerre semblait imminente, et l'on fit des deux côtés d'actifs préparatifs, l'expédition fut tentée contre le fort Duquesne, et au printemps de l'année 1734, le jeune Washington (le même nuit, par la suite, joua un si grand rôle dans les événements de cette contrée* fut envoyé à la tête d'un détachement pour reconnaître le pays, tandis que le colonel Frye levait en Virginie un régiment. Arrivé à quelques lieues de la forteresse, il voulut établir un camp retranché, mais le commandant français vint avec des forces supérieures le sommer de se retirer. Le détachement se replia sur les troupes qui s'avançaient, et lorsqu'ils eurent opéré leur jonction, Washington s'avança

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.07% accurate

BTAT8-CKI5. ETATS-FHIS. vers in rives tlo Monongabcla. Dam la soirée, comme il s'était porte vers le fort pour reconnaître la place, il rencontra un détachement français sur lequel les Anglais tirent aussitôt une décharge de mnusqueterie. L'officier français chercha, mais inutilement, à faire comprendre qu'il était chargé d'une sommation pour le commandant anglais, et reçut une blessure mortelle. Sa troupe fut enveloppée et faite prisonnière de guerre; un seul homme parvint à s'échapper et porta au fort Diiquesnc la nouvelle de ce qui venait de se passer. Cet événement excita dans les possessions françaises la plus vive indignation. On le regarda comme une Oagrante violation du droit des gens; l'officier français était chargé d'une mission parlementaire, et son caractère devait être respecté. Les Anglais, au contraire, ne le regardaient que comme le résultat d'une collision fortuite entre deux forces ennemies, pensant que la mission d'un officier cosse d'être pacifique lorsqu'il s'avance à la tête d'une troupe armée. — Washington dirigea ses prisonniers vers la Virginie, et continua les travaux d'un camp retranché où il attendait des renforts. La garnison du fort l)uquesne vint bientôt l'y attaquer, et après une vigoureuse résistance, il rendit la place [nr capitulation. 11 obtint de se retirer avec la garnison et les honneurs de la guerre, et s'engagea à renvoyer au fort Duquesne les prisonniers qu'il avait faits. Aussitôt après ces hostilités, les colonies s'adressèrent au gouvernement britannique, qui se prépara à les soutenir dans la lutte. Le ministre comte de Uolderncss écrivit aux gouverneurs respectifs, pour les engager a se concerter entre eux cl à envoyer des députés pour former un congrès qui eût à discoter les plans d'opérations de la campagne. Une convention de délégués de chaque colonie s'assembla à Alhany. pour traiter de nouveau avec les cinq nations, et élut un comité pour faire un rapport sur le plan de l'union. Ce plan fut présenté an congrès ri soumis au gouvernement britannique qui ne l'approuva pas. Il consistait dans la formation d'un grand conseil, compose des délégués de chaque colonie, et d un président nomme par le mi >_t investi d'un pouvoir négatif. La métropole craignit, en .ircuriiaint trop de pouvoir aux colonies, qu'elles ne s en servissent un jour contre elle; et l'avenir prouva qu'elle avait bien compris h tmibnce d'une telle union. Le projet fut donc laissé de côté, et il fut décidé que l'on répartirait entre les colonies, proportionnellement à leurs ressources, les charges de la défense commune. Le I" février 1755, le

général Braddock arriva en Virginie avec plusieurs régiments de troupes anglaises; il établit ses quartiers généraux à Alexandrie, et convoqua les chefs de chaque colonie, pour concerter le plan de la campagne. Il fut convenu de former trois expéditions : la première, sous les ordres du général Braddock, devait attaquer le fort Duquesne. Ses forces, composées des troupes régulières et des milices du Maryland et de la Virginie, montaient à trois mille hommes. La seconde, devait être dirigée contre Niagara et le fort Frontenac par le gouverneur Shirley, à la tête de deux régiments; et la troisième, composée des milices de la Nouvelle-Angleterre et de NewYork, sous les ordres du colonel William Johnson, devait marcher contre la pointe de la Couronne. A la même époque, le gouverneur du Massachusetts projeta une invasion dans l'Acadie; trois mille hommes s'embarquèrent à Boston, sous la conduite du colonel Winslow, et soulevèrent toute la contrée dans le courant du mois de juin. On confisqua les terres et les biens des habitants français, qui furent dispersés dans les colonies anglaises, afin qu'ils ne pussent prendre aucune part à la guerre. Le général Braddock s'avança d'abord jusqu'aux grandes prairies, avec un corps d'élite de douze cents hommes, et y établit un camp retranché, puis il se porta vers le fort Duquesne, et gagna le Monongahela le 8 juillet; Washington et les autres officiers des colonies l'avertirent de se mettre en garde contre les surprises, et lui conseillèrent de faire marcher en éclaireurs les troupes provinciales, pour battre les bois et surveiller les embuscades; mais Braddock, confiant en sa propre habileté, et ne connaissant pas la guerre des Indiens, méprisa ces avis et persista à marcher en avant. L'avant-garde était composée des troupes anglaises, et le gros de l'armée suivait à quelque distance avec l'artillerie. Lorsqu'il fut à environ sept milles du fort Duquesne, entouré par des bois épais, le cri de guerre retentit tout à coup dans les airs, et il fut assailli par un feu de mousqueterie bien nourri, sans pouvoir découvrir l'ennemi; en même temps, un corps de troupes françaises se présenta devant eux, et culbuta l'avant-garde. — Le commandant du fort Duquesne, apprenant que l'ennemi s'approchait de la place, avait fait sortir une grande partie de la garnison. sous les ordres du capitaine Beaujeu, et celui-ci attaquait l'ennemi de front, pendant que ses auxiliaires indiens embusqués dans les bois, cherchaient à l'envelopper. Dans l'attaque vigoureuse des Français, le capitaine Beaujeu reçut une blessure mortelle, et la chute de leur chef suspendit un moment le feu; le corps d'armée de Braddock eut le temps de s'avancer pour soutenir l'avant-garde enfoncée;

mais le capitaine Dumas se mit à la tête des troupes françaises, et chargea de nouveau avec impétuosité l'armée anglaise. Les Indiens cachés dans les bois faisaient un feu continu sur les flancs de l'ennemi, et les Anglais furent bientôt en pleine déroule. Les officiers à cheval, plus apparents que les autres, servaient de but aux tirailleurs indiens, et la plupart d'entre eux furent tués ou blessés. Washington fut bientôt le seul aide-de-camp en état de faire le service ; il eut deux chevaux tués sous lui, et son chapeau percé de balles, mais il échappa sans blessures (t}. La Providence le réservait & rendre de meilleurs et de plus importants services à sa patrie. Il déploya (la os celle affaire le plu; grand courage et le plus parfait sang-froid, mais ses efforts ni ceux de Braddock ne purent parvenir à rallier les troupes anglaises. Le général combattit en désespéré, et reçut en fin une blessure mortelle. Les troupes coloniales, commandées par Washington, résistèrent seules, et parvinrent à couvrir la retraite de leurs alliés, (in emporta Itraililink «lu champ de bataille, on il laissait son artillerie, ses bagages et une partie de ses soldats, les Indiens, attirés par le bruit, abandonnèrent la poursuite: le reste de l'armée rejoignit le corps de réserve, commandé par le colonel Dunbar, qui, gagné par la déroute du corps en déroule, battit précipitamment en retraite, et se retira à Philadelphie, laissant toute la frontière occidentale de la Pennsylvanie, de la Maryland à la Virginie, exposée aux incursions des Indiens. Les établissements éloignés furent pillés et détruits; les habitants repoussés vers les côtes. Tels furent les résultats de cette expédition. La présomption du général Braddock causa sa ruine et celle de son armée. Les deux expéditions au nord, quoique moins désastreuses, n'eurent aucun résultat : le corps du général Shirley ne put gagner Oswego qu'au mois d'août, et il ne put s'embarquer par suite des pluies abondantes qui survinrent. Il se retira alors à Albany, laissant à Oswego un détachement de sept cents hommes, sous les ordres du colonel Mercer. — La troisième expédition contre le fort de la Couronne, commandée par le colonel William Johnson, fut plus heureuse que les deux autres, mais elle n'amena cependant aucun résultat. Le baron Dieskau, qui commandait la place, s'avança contre Johnson et le repoussa, mais les troupes anglaises se rallièrent, et attaquèrent à leur tour les Français qui perdirent leur brave commandant. Ils ne purent cependant pas s'emparer du fort, et furent obligés de se retirer, la saison étant trop avancée pour continuer les opérations. Cette campagne désastreuse n'amena aucun résultat important pour les colonies anglaises, si ce n'est la conquête de la

Nouvelle-Ecosse. L'Acadie se bornait à la presqu'île de ce nom, et les Français avaient élevé sur l'isthme qui la sépare du continent, les deux forts de Gasparaux et de Beauséjour. La Grande-Bretagne désirait s'emparer de la région qui s'étendait entre l'Acadie et la Nouvelle-Angleterre, et le colonel Monckton attaqua le fort Beauséjour à la tête de trois mille hommes. Après un siège de quatorze jours la garnison capitula, et la reddition de cette place entraîna celle de Gasparaux. La colonie des Français neutres était restée dans la péninsule, confiante dans la foi des traités ; les habitants descendaient des premières familles que de Monts) avait conduites en IWM; ils vivaient dans une paix profonde, et avaient conservé depuis la paix de 1763 leurs églises, leurs prêtres, et le libre exercice de leur religion. Lors de la cession de leur territoire à la Grande-Bretagne, ils avaient prêté serment de fidélité et de soumission au gouvernement, après avoir obtenu le privilège de ne pas porter les armes contre leurs compatriotes. Lorsque les hostilités éclatèrent en Amérique, les Anglais étendirent leur haine et leur défiance jusque sur les Français neutres. Quelques-uns d'entre eux avaient cherché à soulever les Micinacks, et les Anglais conçurent le projet de déporter la peuplade entière, qui montait alors à douze mille amis, dans la crainte de trouver en eux des ennemis à combattre. Cette mesure cruelle et injuste fut adoptée, et on les dispersa dans les colonies. Quinze cents d'entre eux furent dirigés sur le " -• , l'it - 'JMJ(

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.16% accurate

prisonniers de guerre. Le plus grand nombre fut transféré en Angleterre, et jeté dans les prisons de Bristol et d'Exeter, d'où on les renvoya en France au bout de quelques années de captivité. Maryland en reçut douze cents : ceux qui travaillaient, gagnèrent leur subsistance, ; furent abandonnés à la charité publique au bout de quelques années de captivité. Le Maryland en reçut douze cents : ceux qui furent en état de travailler, gagnèrent leur subsistance, les vieillards et les infirmes furent abandonnés à la charité publique. Un grand nombre d'entre eux gagnèrent les établissements français, et se trouvant entièrement affranchis de leurs serments de neutralité, joignirent leurs efforts contre les Anglais à ceux de leurs compatriotes; ils armèrent en course quelques bâtiments, et les Anglais, qui avaient regardé leur expulsion comme nécessaire à leur sûreté, s'en firent des ennemis dont les actes de piraterie causèrent longtemps de nombreux dommages aux colonies. Malgré toutes les opérations hostiles qui s'étaient succédé en Amérique, la guerre n'avait pas encore été formellement déclarée entre la France et l'Angleterre. La Grande-Bretagne déclara la guerre le 17 mai 1756 ; le comte de Loudoun fut chargé du commandement des troupes en Amérique. Il établit son quartier général à Albany, et borna ses opérations à couvrir les frontières. Le général Shirley, commandant des forces américaines, leva dans la Nouvelle-Angleterre un corps de trois mille hommes, et New-York fit un armement semblable, pour tenter de nouveau la soumission de la pointe de la Couronne, de Niagara, et du fort Duquesne. Au moment de concerter les plans de la nouvelle campagne, il s'éleva des difficultés entre les officiers anglais et ceux des troupes coloniales. Les premiers prétendaient à la prééminence sur les officiers américains lorsqu'ils agiraient de concert. Pendant qu'ils délibéraient sur l'attaque du Niagara ou du fort Duquesne, les Français s'avancèrent sous les ordres du marquis de Montcalm, et attaquèrent le fort Oswego sur la rive méridionale du lac Ontario. Cette place, qui servait aux Anglais d'entrepôt militaire, était défendue par quinze cents hommes ; Montcalm investit la forteresse qui se rendit le 8 août 1756, après quelques jours de siège. Les retranchements furent détruits, et la garnison faite prisonnière de guerre. La réussite de cette courageuse entreprise déconcerta les plans de campagne des Anglais, qui, craignant qu'elle ne fût suivie d'une invasion, se bornèrent à la défensive et envoyèrent des forces en avant pour

protéger les frontières. Pour comble de détresse, la petite vérole fit de grands ravages à Albany, et les colons alarmés abandonnèrent tous les postes environnants. Ainsi cette seconde campagne se termina avec aussi peu de succès que la précédente. L'on fit néanmoins de grands préparatifs pour la campagne suivante, et les Anglais se disposèrent en 1757, à faire une invasion dans le Canada. De nouveaux renforts furent envoyés de la métropole, et les colonies de la Nouvelle-Angleterre levèrent un corps de quatre mille hommes. On résolut d'abord de concentrer toutes les forces sur le même point et d'attaquer Louisbourg, place forte du Cap-Breton ; mais la nouvelle que des forces considérables étaient arrivées de France pour défendre cet établissement fit abandonner ce projet. Les Anglais avaient rassemblé au fort Georges, près du lac de ce nom, des approvisionnements de vivres et de munitions -, le général Montcalm résolut de s'en emparer; il rassembla un corps de huit mille hommes composé de troupes régulières, de milices et d'Indiens, et prit position à Longue-Pointe ; après avoir reconnu la place, il fit ouvrir la tranchée, et força les Anglais à capituler le 0 août 1757. Les termes de la capitulation étaient que la garnison ne pourrait porter les armes contre les Français et leurs alliés pendant dix-huit mois. Un renfort envoyé de New-York au secours de la garnison arriva trop tard, et son retour dans la colonie termina les opérations militaires de la saison.

Conquête du Canada. A la fin de 1757, les Anglais n'avaient encore obtenu aucun avantage important ; trois campagnes, entreprises à grands frais, avaient épuisé les colonies. Les grands lacs et les frontières du nord et de l'ouest étaient au pouvoir des Français, qui avec des forces beaucoup inférieures avaient encore étendu leurs possessions. Les Anglais craignaient sérieusement que les Français ne se maintinssent dans les vallées de l'Ohio, et ne missent à exécution leur projet de communication joignant les grands lacs à la Louisiane. Les colonies regardaient l'avenir avec appréhension et découragement. Mais une nouvelle ère commençait. L'un de ces esprits puissants qui laissent toujours une grande impression sur leur siècle arriva à la direction des affaires de la Grande-Bretagne. William Pitt comte de Chatham unissait à une habileté consommée dans le maniement des affaires une éloquence mille et entraînante. Il appela à son aide les premiers talents de la contrée, et (413) ETATS- UNIS. et jouit de l'entière confiance de la nation. Supérieur à l'esprit de parti, il accueillit et protégea toujours le mérite là où il le trouva. Pitt jouissait en Amérique d'une grande popularité, il fit tous ses efforts pour relever le courage abattu des colonies,

et renvoya une circulaire à chaque Gouverneur, dans laquelle il leur donnait l'assurance du soutien du gouvernement, leur promettant de grands secours en hommes et en munitions, et les exhortant à lever de leur côté le plus de forces possibles. Le Massachusetts s'engagea à fournir sept mille hommes, le Connecticut cinq mille, le New-Hampshire trois mille, et les autres colonies suivant leurs ressources ; les Anglais espérèrent alors reprendre avec plus de succès le cours de leurs opérations militaires. Au mois de mai toutes les troupes furent sur pied, et les forces navales bloquèrent les ports français, pour intercepter les secours que pourrait envoyer la France dans le Canada. L'Île du Cap-Breton devint le point où tendirent tous les efforts, et une flotte commandée par l'amiral Boscawen cingla vers cette Île, et arriva le 2 juin 1758 dans la baie de Gabon. Les troupes de terre, commandées par le général Amherst, débarquèrent dans la nuit du 8 juin ; les forces anglaises montaient à seize mille hommes, et la garnison de Louisbourg n'était composée que de deux mille huit cents hommes, qui résolurent, malgré la disproportion des forces, de tenir jusqu'à la dernière extrémité. Les Anglais établirent deux camps retranchés, et commencèrent les travaux du siège. Cinq bâtiments de guerre français qui amenaient des renforts pour le Cap-Breton, tombèrent au pouvoir des Anglais, et la garnison affaiblie, n'ayant aucun moyen de réparer ses pertes, signa le 31 juillet une capitulation par laquelle il fut convenu que la garnison sortirait avec les honneurs de la guerre, que l'Île du Cap-Breton serait rendue, et que l'Île Saint-Jean serait également abandonnée. Cette conquête privait la France des avenues du golfe Saint-Laurent et par conséquent de ses communications avec le Canada. Une seconde expédition fut dirigée contre Ticonderoga par le général Abercrombie, qui était arrivé à New-York avec un corps considérable de troupes anglaises. Il traversa le lac Georges à la tête de seize mille hommes, et aborda sur la côte occidentale où il attaqua le général Montcalm campé près de Ticonderoga avec trois mille hommes de troupes réglées et douze cents Indiens. L'engagement eut lieu le 8 juillet ; les Français, retranchés derrière un long alignement d'arbres, repoussèrent plusieurs fois les troupes anglaises, et sortant tout à coup de leur camp tombèrent avec furie sur le corps d'armée, tournèrent ses positions et le mirent en déroute. Les Anglais perdirent dans le combat quatre mille hommes, tant tués que faits prisonniers. Abercrombie avait détaché le colonel Bradstreet à la tête de trois mille hommes et huit pièces de canon vers le fort Frontenac, place importante sur la côte nord du lac Ontario, mais qui n'avait qu'une

garnison de cent dix hommes. Bradstreet s'empara de la forteresse, et après l'avoir détruite, regagna le corps d'armée. Une nouvelle expédition fut alors entreprise contre le fort Duquesne, et le général Forbes fut envoyé pour réduire cette place à la tête de huit mille hommes. Les Anglais étaient parvenus à détacher de la France les Delaware, qui firent un traité de paix avec les Pennsylvania. La défection de cette tribu entraîna bientôt celle des autres nations indiennes alliées à la France. Le caractère versatile des Indiens rendait leur alliance illusoire. Les Mingos et les Shawanèses acceptèrent la paix conclue par les Delaware, et refusèrent leur secours au commandant du fort Duquesne. Celui-ci perdant alors tout espoir de défendre la place, la quitta après en avoir détruit les retranchements, et descendit l'Ohio pour attendre des renforts sur un autre point. À son arrivée le général Forbes, trouvant la place abandonnée, y laissa une garnison chargée de la remettre en état de défense, et en l'honneur de Pitt le fort fut nommé Pittsburg. La perte du fort Duquesne entraîna celle des autres établissements français sur les rives de l'Ohio et de ses affluents. La campagne de 1758 avait donc eu de grands résultats, et les Anglais poursuivirent sans relâche les préparatifs de l'invasion du Canada. Le plan de la campagne suivante fut discuté, et l'on décida que trois années entreraient à la fois dans le Canada par des routes différentes. Le général Wolfe avec la première division devait remonter le Saint-Laurent pour assiéger Québec, sur la rive septentrionale de ce fleuve. La seconde division était chargée de réduire Ticonderoga et la pointe de la Couronne, d'opérer sa jonction avec le général Wolfe, devant Québec. La troisième enfin, sous les ordres du général Prideaux, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.02% accurate

ETATS-UNIS. (il devait aussi s'avancer sur Québec, après avoir réduit les places de Niagara et de Montréal. Le général Montcalm, apprenant que tous les efforts devaient se concentrer sur Québec, quitta les retranchements de Ticondéroga pour secourir la capitale ; il fit évaluer le fort de la Couronne , et laissa un détachement dans l'île aux Hoirs, au midi du lac Chambly, pour intercepter la ligne de navigation entre le lac Champlain et le Saint-Laurent. Le général Amherst s'avança vers Ticondéroga et la pointe de la Couronne, et trouvant ces places aléatoires lit une tentative infructueuse pour prendre possession du lac; le mauvais temps et la saison avancée le forcèrent de retourner à la pointe de la Couronne pour y établir ses quartiers d'hiver. Niagara fut attaqué par le général Prideaux, qui périt devant celle-ci, et sir William Johnson, qui lui succéda au commandement, réussit à s'en emparer, le 23 juillet. après un siège de vingt jours. Cette perte livrait aux Anglais, déjà maîtres du fort Frontenac, la navigation du lac Ontario. La division du général Prideaux ne put, non plus que celle du général Amherst, effectuer sa réunion au corps d'armée du général Wolfe devant Québec. Mais ce dernier eut le bonheur de mettre à fin son entreprise sans leur coopération. Le général anglais partit de Louisbourg avec dix mille hommes, et un train d'artillerie formidable ; il s'avança sur le Saint-Laurent , et le 8 juin une partie de l'armée débarqua à l'extrémité occidentale de l'Île d'Orléans , près de Québec; le reste des troupes attendait vers la pointe de Lévis. et près du Fort de Montmorency. Ce fut d'abord de ce côté que Wolfe dirigea l'attaque, mais sans succès. Pendant la nuit, il fit retirer ses troupes sur les hauteurs de Lausou , d'où l'artillerie anglaise avait déjà commencé un feu meurtrier. La ville basse fut bientôt en partie ruinée ; et dans la nuit du 12 au 13 septembre les Anglais tentèrent une descente sur la rive gauche " Mivc. Les abords de la cote y étaient si escarpés, que Montcalm, ne craignant pas une agression de ce côté, l'avait fait défendre. Les troupes débarquèrent, surprirent un premier poste , et tournant les positions voisines, vinrent se ■ , et tournant les positions voisines, vinrent se ranger sur les hauteurs d'Abraham qui dominaient la ville. Le général Montcalm résolut alors de faire une sortie pour attaquer l'armée anglaise. Le 13 septembre, l'engagement eut lieu; les Anglais, de beaucoup supérieurs en nombre, s'étaient formés sur deux lignes, et les Français, pour opposer un front égal aux troupes ennemies avaient été forcés de se ranger sur une

seule. Les troupes françaises s'avancèrent au pas de charge, avec la plus grande intrépidité; mais l'ennemi les reçut avec un feu terrible. Montcalm fut blessé à mort, et Seunezergue, commandant en second, fut tué sur la place. Les Français privés de leurs chefs battirent en retraite, harcelés par les troupes ennemies. Wolfe, voulant profiter de ce premier avantage, s'avança à la tête des grenadiers anglais et chargea à la baïonnette, et reçut un coup mortel, mais prit aussitôt le commandement, et tomba lui-même atteint d'un coup de feu au travers du corps: la conduite de l'armée fut alors dévolue au général Townshend, qui s'apprêtait à pousser vivement le siège de la place, lorsqu'elle capitula le 18 septembre. La garnison était réduite à trois cents hommes de troupes régulières et à cinq cents matelots, les vivres manquaient, et la plupart des habitations étaient en ruine. Kamsay, commandant de Québec, obtint les honneurs de la guerre; il sortit à la tête de la garnison, tambour battant et mèche allumée. Le général Townshend prit possession de la ville. Cette conquête importante n'entraînait cependant pas la soumission du haut Canada; les Français y possédaient encore Montréal et quelques autres positions fortifiées. Le chevalier de Lévis, qui avait succédé au général Montcalm dans le commandement des troupes françaises, s'était retiré à Montréal. À l'ouverture de la campagne de 1708, il forma le projet de reprendre Québec; il avait demandé au gouvernement des renforts et des munitions, se proposant de les attendre sous les murs mêmes de la place dont il allait entreprendre le siège. Il quitta en effet sa position au mois d'avril, et marcha sur Québec; il n'en était plus qu'à trois lieues, lorsque le général Murray qui commandait l'armée anglaise, averti de son approche, fit sortir ses troupes et prit position sur les hauteurs d'Abraham où s'était livré le combat de l'année précédente. De Lévis s'avança vers le même point, et le 31 août les deux armées furent en présence, l'aile gauche des troupes françaises, commandée par le capitaine Oarquier, commença l'attaque; il se précipita sur les Anglais avec une telle impétuosité, qu'il les culbuta sans leur donner le temps de se rallier. L'aile droite attaqua l'ennemi avec la même vivacité et s'empara de ses positions; tandis que le centre commandé par Lévis en personne, profitant de cet avantage, acheva la déroule. L'armée anglaise se retira en désordre vers les remparts de la place. mais le général I. *Vris ne put profiter de son avantage pour s'emparer de Québec, dont il commença alors le siège, attendant avec impatience les renforts qu'il avait demandés au gouvernement français. Il fut enfin obligé de lever le siège, par l'arrivée de

trois' vaisseaux de guerre anglais, qui amenaient des troupes et des munitions au secours de la place, et il se dirigea vers le haut Canada. Murray put alors se concerter avec le général Amherst pour attaquer Montréal ; cette place fut investie le 7 septembre, et n'étant pas en état de résister aux forces si supérieures, capitula aussitôt. La garnison sortit avec les honneurs de la guerre, et dut être ramenée dans le plus proche port de France. La reddition fut comprise celle des forts de Jacques-Cartier et des Trois-Couronnes. Le pouvoir des Français dans le Canada était détruit sans retour ; et cette époque fut la plus désastreuse pour la France et ses armes anglaises furent également heureuses dans les parties du monde ; elles conquièrent successivement la Martinique, la Dominique, les Barbades et les îles de Saint-Vincent et de Tobago, tandis qu'elle enlevait aux Espagnols l'importante place de la Havane. Le traité de paix du 10 février 1763 confirma à la Grande-Bretagne la possession de toutes ses conquêtes dans l'Amérique du Nord. Parce que le traité la France cédait encore à l'Angleterre ses possessions sur la rive orientale du Mississippi, se réservant seulement l'île de la Nouvelle-Orléans. Elle conservait en outre la région bornée par le Mississippi jusqu'à la rivière d'Herbert, et de là par une ligne menée par le milieu de cette rivière et des lacs Maurepas et Pontchartrain. La Havane fut rendue aux Espagnols en échange de la Floride, et les possessions de la Grande-Bretagne, dans l'Amérique, se trouvèrent ainsi non seulement considérablement étendues, mais clairement définies par les limites naturelles. Cent soixante années s'étaient écoulées, entre la fondation du premier établissement permanent des Anglais en Amérique, et la conquête du Canada. Cet espace de temps avait été en partie rempli par les éternelles disputes de la France, de l'Espagne et de l'Angleterre, relativement aux limites respectives de leurs possessions. Les guerres auxquelles ces contestations avaient donné lieu offrirent toujours le caractère le plus déplorable. Dans ces démêlés sanglants chacun des pouvoirs s'efforçait d'exciter contre ses adversaires le tomahawk et le couteau des tribus indiennes, et livrait les colons sans défense aux horreurs de la guerre des sauvages. Les naturels si versatiles dans leurs alliances ne recherchaient l'amitié d'une nation européenne que pour s'affranchir de la tutelle d'une autre, ou de la sienne propre, et tous leurs vœux tendaient vers un seul but, qui était de conserver leur indépendance et d'empêcher qu'aucun établissement étranger ne vint se fixer au milieu d'eux. Enfin les colonies voyaient déjà s'ouvrir devant elles un avenir de paix et de prospérité, et

espéraient recueillir le fruit de leurs longs efforts. Mais ce moment n'était pas encore arrivé. Les dépenses occasionnées par la guerre précédente avaient rendu nécessaire l'établissement de nouveaux impôts. Le gouvernement britannique, craignant de se rendre impopulaire en surchargeant le peuple de taxes nouvelles, jeta les yeux sur les colonies de l'Amérique du Nord, et déterminait de nouveaux droits sur l'importation et l'exportation de leurs produits. Les colons attachaient une grande importance à leurs libertés civiles, et pensaient avoir, comme sujets anglais, des droits égaux à ceux de leurs frères de l'autre côte de l'Atlantique. La liberté d'opinion dont ils avaient joui leur avait fait contracter l'habitude de discuter et d'analyser les principes de la liberté politique et de veiller activement au maintien de leurs privilèges. Les restrictions mises au commerce des colonies furent d'abord regardées comme une compensation des dépenses faites par la métropole pour les protéger. Mais les colons cherchèrent bientôt à se soustraire par de justes réclamations à des règlements rigoureux dont l'application devenait plus fréquente de jour en jour. Quoiqu'ils ne se fussent pas refusés au paiement de ces impôts, ils n'en reconnaissaient pas la légalité. Quelques cours générales soutinrent même en principe, que les colonies ne pouvaient être soumises qu'aux impôts votés par elles-mêmes. Ce droit d'impôt réclamé par la métropole, et contesté par les assemblées coloniales, devint la première cause f-

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.08% accurate

(416) le gouvernement britannique, lorsqu'il avait modifié les premières chartes accordées aux colonies, n'avait jamais louché aux droits des citoyens: il avait peu à peu fait prévaloir l'autorité royale sur celle des propriétaires; mais le système représentatif avait toujours été la base des constitutions coloniales, qui accordaient aux habitants le droit de voter les lois et les règlements d'administration intérieure. En 1793, la cour du Massachusetts avait solennellement invoqué ce droit, et son exemple avait été suivi par celle de New-York, En 1773, le parlement britannique avait voulu s'arroger le pouvoir d'imposer aux colonies, et ce ne fut qu'à l'opposition du premier ministre Robert Walpole, qui regardait cette mesure comme dangereuse, que l'on dut son abandon. Ce projet avait été repris en 1754; mais la guerre qui allait éclater de nouveau en avait fait ajourner l'exécution. Maintenant que la paix était assurée, le gouvernement britannique faisait revivre ses prétentions; il présenta au parlement la proposition d'établir un droit de timbre dans les colonies. Ce droit devait s'appliquer à tous les actes soit civils soit ecclésiastiques, à ceux de commerce, et même à toutes les publications quotidiennes. De nouveaux actes furent aussi présentés pour l'imposition d'autres taxes sur le commerce des colonies, et des mesures sévères furent prises pour empêcher les contraventions. Tous les officiers de marine de la station américaine, furent convertis en officiers de terre. Ces nouvelles furent accueillies dans les colonies par l'indignation générale. Traités jusqu'alors avec douceur, les Américains regardèrent ces mesures comme injustes et violentes. Cela leur enlevait le plus précieux de ses privilèges, que de transférer au parlement le droit de voter leurs impôts. et ce droit fut hautement et généralement récusé. On ne pouvait, en effet, attendre que des communautés qui avaient grandi dans une atmosphère d'indépendance se soumissent à un système de contrainte inflexible, lorsqu'elles se sentaient les forces et le courage de la virilité. Ce n'était plus ces quelques proscrits, venant chercher dans ces contrées sauvages un refuge contre l'intolérance de la mère-patrie; c'était un peuple qui comptait jusqu'à trois millions d'âmes, et qui aspirait à se dégager de la tutelle qui gênaient sa marche. Si les Américains avaient appris de leurs pères les leçons de la liberté, ils avaient aussi appris des Français et des Indiens l'art de la guerre. Tant que les colonies n'avaient pas été en état de pourvoir par leur propre industrie à tous leurs besoins, elles avaient été forcées d'avoir

re, -ours à un système d'échanges entre leurs productions territoriales et les articles manufacturés de la métropole. Mais lorsque le gouvernement britannique voulut restreindre leur commerce par des lois oppressives, les colonies résolurent de repousser les produits des manufactures anglaises, pour ne plus faire usage que des siens propres. Le fameux acte du timbre, présenté par le ministre Grenville, reçut force de loi au printemps de 1765. Cette loi aliéna tous les esprits, et la fermentation fit de rapides progrès dans les colonies. L'assemblée de Virginie déclara son droit exclusif d'imposer des taxes dans la colonie, et les autres assemblées coloniales firent de semblables déclarations. Les habitants mirent à exécution leur projet de ne plus faire usage des produits manufacturés de la métropole; Boston donna l'exemple et défendit l'exportation des laines. Cet exemple fut bientôt suivi par les autres colonies, et les habitants se vêtirent des tissus grossiers fabriqués dans leurs propres manufactures, encore peu perfectionnées. La chambre des représentants du Massachusetts convoqua un congrès composé des députés de toutes les colonies, pour s'assembler à New-York le 1^{er} octobre, afin de prendre des mesures nécessaires au bien public. A l'époque fixée, le congrès se réunit, et Timothy Kuggles du Massachusetts fut élu président. Son premier acte fut une déclaration des droits et des griefs des colonies. Le pouvoir qu'elles avaient de ne pas être imposées que par elles-mêmes fut hardiment proclamé, et la tendance des actes du gouvernement à les priver de leurs droits et de leurs libertés fut clairement démontrée. On résolut d'adresser des pétitions au roi et aux deux chambres du parlement pour obtenir justice, et chaque colonie dut envoyer des agents en Angleterre, pour veiller à ses intérêts. Pendant que ces événements se passaient en Amérique, il s'opéra une révolution dans le ministère de la Grande-Bretagne. William Pitt, qui protégeait les colonies, condamna en plein parlement l'abolition du droit de timbre, et obtint l'abrogation de cette loi. Mais le parlement déclara avoir toute autorité législative sur les colonies, et user de son droit en établissant des tarifs commerciaux. Une nouvelle du rappel de la loi du timbre excita la joie la plus vive dans les colonies, et des actions de grâces furent rendues publiquement dans les églises. La déclaration de la suprématie du parlement fut considérée comme un acte de vanité blessée, et ne fut pas mise en discussion. Mais bientôt un nouveau bill fut présenté à la chambre, pour établir une taxe sur le thé, le verre, le papier et les couleurs importés d'Angleterre dans les colonies; et pour en assurer l'exécution, le gouvernement britannique créa

une administration particulière, dont le siège fut fixé à Boston , et dont les agents devaient se répandre dans les autres ports*. Aussitôt que les colonies eurent connaissance de ces nouvelles atteintes à leurs* privilèges . elles montrèrent la plus vive opposition ; et la cour du Massachusetts fit un appel aux autres colonies pour se joindre à elle et demander justice au roi et aux chambres. Le gouverneur Bernard prononça la dissolution de l'assemblée , mais tous ses membres furent réélus de nouveau. Les colons, voyant leurs réclamations méprisées, eurent de nouveau recours à des associations* contre le commerce anglais. Boston prit l'initiative , et l'assemblée par une de ces déterminations hardies qui lui firent donner le surnom glorieux de berceau de la liberté » se défendit l'usage des produits* des manufactures anglaises New-York et Philadelphie suivirent cet exemple, et les négociants américains s'engagèrent entre eux à n'importer que les objets de la dernière nécessité. Les agents de la métropole exerçaient avec rigueur les devoirs de leur charge, et tous les commerçants s'indignaient de voir la marine royale s'établir en croisière à l'entrée de leurs ports , visiter leurs navires et faire de nombreuses saisies*. L'exaspération était à son comble , et le peuple se porta à quelques actes de violence contre les collecteurs, qui furent obligés de quitter Boston , et de se réfugier au fort William. Le gouvernement britannique, ne regardant les mouvements des colonies* que comme une insubordination sans conséquence, voulut y mettre fin en envoyant quelques troupes à Boston , et le général Gage, alors à New-York , envoya dans* cette ville quelques régiments qui arrivèrent au commencement d'octobre 1768. Cette mesure impolitique aigrit davantage les* esprits. L'assemblée du Massachusetts* protesta hautement contre l'occupation militaire , et se refusa* aux subsides qui lui étaient demandés pour l'entretien de ces troupes. Les assemblées de New-York , du Maryland et de la Virginie s'y refusèrent également. Le parlement britannique persista dans son système de coercition, et adressa au roi un discours dans lequel il approuvait les mesures* prises nouvellement. Il déclara que les intractables pourraient être arrêtés par le gouverneur et envoyés en Angleterre pour y être jugés*. Cette nouvelle mesure enlevait aux colonies leur droit de procédure par jury , qu'elles regardaient comme un de leurs plus précieux privilèges. Le gouverneur du Massachusetts avait prononcé la dissolution de l'assemblée générale, et avait refusé de la reconstituer sans un ordre du roi. Mais la cour législative de Virginie s'assembla , et adressa au gouvernement britannique des remontrances contre ces empiétements; et

aucune colonie ne voulut reconnaître les lois nouvellement rendues en Angleterre. La fermentation était plus vive à Boston qu'ailleurs; les rixes qui avaient éclaté déjà entre le peuple et les collecteurs se renouvelèrent avec la garnison. Dans la soirée du 5 mars 1770, un détachement commandé par le capitaine Preslon, assailli par des balles de neige et d'autres projectiles, riposta en faisant feu sur la multitude, quelques hommes furent tués et plusieurs autres blessés, le peuple exaspié, courut soudain aux armes, et la garnison fut obligée de se retirer au fort William. Les événements de 1771 ne furent pas importants; le lieutenant gouverneur Hutchinson fut nommé gouverneur en remplacement de Bernard, qui avait été rappelé. Le peuple manifesta hautement la joie que lui causait son départ en allumant des feux de joie, en sonnant toutes les cloches, et en couvrant de rubans leurs arbres de liberté. Le premier acte du nouveau gouverneur fut de transférer le siège de l'assemblée générale de Boston à Cambridge, et de là à Salem, malgré les représentations des membres. L'année suivante, le peuple de Rhode-Island se porta à des actes de violence contre un officier du revenu, le lieutenant Dodington, qui commandait la goélette en station à Newport, s'était rendu odieux au peuple par la rigueur avec laquelle il faisait exécuter les lois de l'impôt. Le 6 juin, le paquebot américain le Providence entra dans le port, et fut sommé par Dodington de baisser son pavillon; le commandant américain s'y refusa et la goélette tira alors feu sur la Providence, qui gagna la haute mer. La nuit venue, le peuple aborda la goélette dans des embarcations, et après un court engagement, dans lequel Dodington fut blessé; on le fit transporter à terre avec son équipage, et le

The text on this page is estimated to be only 25.01% accurate

ÉTATS-UNIS. (416) ÉTATS-Unis. L'Union britannique
recherches navire fut livré aux flammes. Le roi ordonna l'arrestation des
coupables» T Turent inutiles. Un comité central fut établi à Boston , pour
correspondre avec les différents comités organisés dans les villes du
Massachusetts afin de pouvoir concerter les mesures d'opposition
nécessaires, et propager leurs résolutions. Sur la proposition de la cour de
Virginie , des comités semblables furent établis par les assemblées dans
chaque colonie , afin qu'elles pussent rapidement se communiquer leurs
opinions et leurs desseins. Le commerce de la métropole avec les colonies
se trouvait anéanti par leur refus d'importer ses produits; et le gouvernement
britannique consentit enfin à retirer les droits imposés sur le verre . le papier
et les couleurs , mais en laissant subsister ceux établis sur le thé. Les colons
firent alors l'importation de ces produits, à l'exception du thé qui restait seul
imposé. Les magasins de la compagnie des Indes orientales étaient remplis
de cette marchandise, et comme les colonies persistaient à n'en point
demander , on résolut d'en établir des dépôts en Amérique, et la compagnie
obtint de l'exporter d'Angleterre affranchi de tout droit, de sorte que, bien
que la taxe sur «on importation dans les colonies subsistât toujours, il fut
offert sur les marchés à un prix moindre que par le roi, et de grandes
cargaisons furent envoyées à New-York , Philadelphie, Charlestown et
Boston. Les habitants des deux premières villes renvoyèrent les vaisseaux
en Angleterre , en déclarant que. tant que la taxe existerait , ils refuseraient
cette marchandise. Le peuple de Charlestown fit déposer les caisses de thé
dans des caves où il s'avaritia et fut perdu. A Boston , les citoyens ne
voulurent point en permettre le débarquement . et demandèrent au
gouverneur le prompt éloignement des navires chargés de cette importation
; mais les dépositaires refusèrent de les renvoyer , et le gouverneur leur
ordonna de débarquer. Ou vint alors une troupe d'hommes déguisés en
Indiens Mohawks s'avancer vers les vaisseaux , y monter, s'emparer des
caisses de thé, et les vider dans la mer après en avoir brisé les couvercles.
Malgré les recherches qui furent faites par la suite, on ne put jamais
découvrir les auteurs de cet attentat. Lorsque la nouvelle des événements
qui venaient de se passer en Amérique parvint en Angleterre, elle excita le
ressentiment du gouvernement , qui résolut de irriter avec rigueur la ville de
Boston . afin d'intimider les autres colonies. Lord North, alors premier

ministre, présenta aux chambres plusieurs projets de lois. Le premier fermait au commerce le port de Boston, et en transportait les privilèges au port de Salem. Ce bill fut immédiatement suivi par un autre qui donnait à la colonie du Massachusetts le droit de nommer ses juges et ses magistrats et en investissait la couronne. Le troisième bill ordonnait que toute personne accusée de rébellion, ou d'outrages envers un officier public, serait jugée dans une autre colonie ou en Angleterre. Toutes ces lois devaient être mises à exécution le 1^{er} juin 1774. Le gouvernement britannique étendit la province du Canada, qui renferma l'Ohio, l'Illinois, l'Indiana et le Michigan ; et, pour se concilier l'affection de ses habitants, il leur accorda de nouveaux privilèges et respecta leurs opinions religieuses. Lorsqu'on apprit dans les colonies les lois qui frappaient le commerce de Boston et enlevaient au Massachusetts une partie de ses libertés, toutes protestèrent d'un commun accord et résolurent de ne pas abandonner ces victimes de l'arbitraire. Ces actes qui avaient pour but de détruire l'union des colonies et de détacher les autres provinces de celle du Massachusetts, eurent un effet tout contraire à celui qu'on en attendait, et ne firent que cimenter les liens qui les unissaient entre elles. Les Bostoniens en appelèrent à Dieu et au monde entier de l'injustice et de l'inhumanité de ces actes, et refusèrent formellement de s'y soumettre. L'assemblée du Massachusetts demanda la formation d'un congrès général ; toutes les colonies é mirent le même vœu et nommèrent des députés pour s'assembler à Philadelphie et ouvrir la session le 1^{er} septembre. Vers la fin du mois de mai, le général Gage, nommé gouverneur, arriva à Boston avec plusieurs régiments pour exécuter les lois rigoureuses qui ordonnaient la fermeture de son port. À compter du 1^{er} juin, nul vaisseau ne put y entrer, et il s'opposa même à la sortie de ceux qui s'y trouvaient. Ces mesures, qui rompaient toutes les relations de commerce, réduisirent bientôt le peuple de Boston à l'indigence. Ce fut alors que l'on put voir combien les colonies agissaient dans un même esprit : de toutes parts des adresses furent envoyées à ces malheureux habitants, leur exprimant la sympathie et l'affection de leurs compatriotes, et les assurant de leur soutien. Philadelphie, Charlestown et New York ouvrirent des souscriptions en leur faveur. On voulait transporter le commerce de Boston, fit aux habitants de cette ville l'offre désintéressée de son port et de ses richesses. Le zèle du peuple était si ardemment retenu par les comités établis dans chaque colonie pour la défense commune. La presse ne restait pas muette ; il paraissait de

nombreux pamphlets ou l'on examinait les droits respectifs des colonies et de la métropole; les empiétements continuels de celle-ci y étaient elai remeunt démontrés, el l'on encourageait le peuple a défendre ses libertés et à repousser toute atteinte de ses oppresseurs. Les Bostoniens, surs de l'appui des autres colonies, persistèrent dans leur opposition ; ils refusèrent de reconnaître les nouveaux magistrats qu'on voulait leur imposer, et la cour générale du Massachusetts s'assembla pour protester contre ces mesures iniques, el engagea les colonies a suspendre tout commerce avec la métropole jusqu'à ce qu'elle eût retiré ses lois arbitraires. Le général Gage prononça la dissolution de l'assemblée, et, voulant priver Boston des secours qu'elle pourrait recevoir du dehors, il fit fortifier l'isthme qui la sépare du continent et y plaça des troupes. Le 1^{er} septembre 1774 s'ouvrit le premier conseil continental à Philadelphie. Les membres, au nombre de cinquante-cinq, élurent pour président Seyton Bandolph de la Virginie, et Charles Thompson pour secrétaire. Il fut décidé que les délibérations de l'assemblée resteraient secrètes, à l'exception des actes dont on jugerait la publication nécessaire. Le congrès approuva la sagesse el la fermeté avec lesquelles le peuple du Massachusetts s'opposait aux mesures iniques de l'Angleterre, et l'exhorta a persévérer dans ta ménic conduite. Il développa ses résolutions dans plusieurs actes, et proclama solennellement les droits des habitants. Les colons devaient jouir des mêmes franchises et immunitésdonljouissaicnl les Anglais eux-mêmes. Ils avaient le droit de concourir a la formation des lois el i l'établissement des impôts; ils ne devaient être jugés que par leurs pairs cl avec l'institution du jury, cl pouvaient adresser leurs plaintes au roi cl s'opposer parues proclamations à toute mesure illégitime. Le congrès protesta aussi contre le maintien de corps de troupes dans une colonie en temps de paix, sans le consentement de son assemblée. Plusieurs adresses furent volées, l'une au roi, une autre au peuple de la Grande-Bretagne, et une troisième aux colonies. Des proclamations furent aussi adressées aux habitants du Canada, de l'Acadie el des Florides, pour les inviter à s'unir à la confédération américaine. Tous ces actes du congrès furent toujours regardés comme des chefsd'eruvre de sagesse politique, de dignité et de fermeté, et attirèrent l'admiration cl l'approbation de tous les amis de la liberté en Europe. Les membres du congrès avaient été choisis parmi les hommes les plus éclairés rl les plus dévoués 4 leur pays; les uns, el c'était le plus grand nombre, tendaient vers l'indépendance; les autres, craignant uuc rupture, essayaient encore de

renouer les liens qui unissaient les colonies avec la métropole; mais tous, quelle que fût la diversité de leurs opinions, n'avaient en vue que le bien public, loin d'exprimer le dessein de se séparer de la métropole, on réclamait les privilèges des citoyens anglais, et, au milieu des représentations les plus énergiques, étaient renouvelées les protestations d'attachement et de dévouement envers la mère patrie. Toutes les voies restaient ouvertes à une réconciliation ; les colonies craignaient de se plonger dans les horreurs de la guerre civile, mais elles se sentaient assez de courage et de force pour engager la lutte et résister à l'usurpation de pouvoir qui détruisait leur commerce et anéantissait leurs franchises et leurs constitutions. Le congrès fit une nouvelle déclaration qui suspendait toutes relations de commerce entre les Américains et l'Angleterre, jusqu'à ce qu'on eût retiré les actes attentatoires à leurs libertés, menaçant de regarder comme ennemies du bien de leur pays toutes les provinces qui n'accéderaient pas à cet engagement ou le violeraient. Les représentants du Massachusetts adressèrent au congrès un nouveau message pour se plaindre de la conduite du général Gage, qui faisait fortifier Boston et occuper par ses troupes les hauteurs voisines et toutes les avenues de la ville. Ils demandaient des conseils au congrès et déclaraient qu'ils préféreraient quitter la ville que d'endurer une situation si pénible. Le congrès adressa au général une «lettre des représentations contre l'illégalité de ces mesures, et fit en même temps parvenir ses plaintes en Angleterre, au roi et à la nation. Il adressa une proclamation au peuple pour l'encourager à résister aux infractions faites à ses privilèges, et à se prémunir contre les démarches insidieuses qui pourraient être faites dans le but de le séduire, les colonies» levaient des milices, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.99% accurate

ETATS-UNIS. (I . et se montraient toutes disposées à résister au gouvernement britannique. Les Bostoniens coururent aux armes, et tous les nouveaux agents publics, nommés par la couronne, furent obligés de résigner leurs fonctions pour éviter les violences du peuple. A ces démonstrations, le général Gage prit des mesures rigoureuses, et s'empara des munitions et des approvisionnements renfermés dans les magasins de Cambridge et de Charlestown, qu'il fit transporter à Boston. Par représailles, le peuple s'empara dans le Rhode-Island et le New-Hampshire des armes et des munitions déposées dans les arsenaux. Lorsque le gouvernement britannique recula devant ce qui se passait dans les colonies, il résolut de se venger avec rigueur contre le Massachusetts, qui, par ses résolutions égoïstes, donnait l'impulsion aux autres provinces : il pensait ainsi isoler sa cause de celle des autres colonies et leur faire abandonner sa défense. Lord Chatam fit tous ses efforts pour prévenir cette funeste résolution, mais il n'y put parvenir, et tous les moyens de pacification qu'il présenta furent repoussés. Le parlement déclara le Massachusetts rebelle, et étendit ses mesures répressives aux autres colonies de la Nouvelle-Angleterre. Il ne fut plus permis au Rhode-Island, au Connecticut et au New-Hampshire d'avoir d'autres relations de commerce qu'avec les possessions britanniques en Europe et dans les Antilles, ni de transporter leurs pêcheries sur l'Île de Terre-Neuve. Ces mesures furent bientôt étendues aux colonies du centre et du sud, lorsqu'on apprit qu'elles soutenaient celles du nord dans leur opposition. Le New-Jersey, la Pennsylvanie, le Maryland, la Virginie, la Caroline du Sud et le Delaware virent leur commerce frappé des mêmes restrictions. New-York et la Caroline du Nord furent seuls exceptés, parce qu'ils s'étaient moins ouvertement prononcés contre la juridiction du gouvernement britannique. Lord North proposa comme mesure conciliatrice de laisser aux assemblées coloniales le droit de lever elles-mêmes les impôts pour l'entretien des autorités civiles et militaires, et pour tous les frais de l'administration et de la défense, mais vu que le roi approuvât les propositions d'impôts et la répartition des recettes. Ce projet, qui avait pour but de ramener une paix avec les colonies, n'excita que le mépris et fut généralement regardé comme un leurre pour les détacher de la confédération. Elles déclarèrent ne vouloir admettre l'intervention du gouvernement britannique ni dans la levée de

leurs taxes, ni dans la distribution de leurs revenus. Les colonies avaient envoyé comme agents en Angleterre, Benjamin Franklin, Lee et Bol la n. Ces trois hommes illustres la chambre des communes pour faire prendre les réclamations des provinces américaines, urs représentations furent repoussées, et le parlemei t persista dans ses mesures impoliliques. Il décida, malgré l'opposition de qoelques membres éclairés, qu'un corps de dix mille hommes serait envoyé dans les colonies, regardant celte mesure comme su disante pour comprimer la sédition. Pendant ce temps, les Américains, perdant tout espoir d'obtenir justice de la métropole, prédiraient avec ardeur leurs moyens de résistance. Des fabriques d'armes et des magasins furent établis dans le Massachusetts, la Pennsylvanie cl le Maryland; de toutes parts on leva et l'on organisa des milices, et la contrée entière retentit des pré|iaralifs de guerre. La crise était proche. L'exaltation était grande des deux cotes; une étincelle suffisait pour déterminer l'explosion : le 18 avril 1175, une nouvelle entreprise du général Gage amena entre le peuple et les troupes anglaises un grave conflit qui lit perdre tout espoir de conciliation, et devint le signal de la guerre. Averti par ses émissaires qu'un magasin d'armes et de munitions avait été établi à Concord, situé à dix-huit milles environ de Boston, le général Gage résolut d'enlever ces approvisionnements, cl détacha le lieutenant-colonel Smith et le major Pitcairn à la lélc de huit cents grenadiers. La milice dos environs, avertie à lemps, se porta en armes vers le lieu menacé. Lorsque les troupes anglaises arrivèrent a Lcxingtoii, elles trouvèrent un petit cor|»s de milice sous les armes. Le major Pitcairn, qui commandait l'avant-garde, les somma de mettre bas les armes, et, sur leur refus, ordonna de faire feu sur les rebelles. La milice, après avoir essuyé plusieurs décharges, se retira laissant sur la place huit hommes tués cl emportant un grand nombre de blessés. Les troupes s'avancèrent alors jusqu'à Concord et détruisirent les approvisionnements, malgré la résistance des habitants qui. bien inférieurs en force, furent obligés de se retirer. Le bruit de leur marche s'était promplcmenl répandu dans les environs, et le peuple accourait en armes de lous cotés. Le colonel Smith reprit le chemin de Lexington, harcelé dans sa retraite par les XI. ") ETATS-VXIS. Américains; et, lorsqu'il col gagné ce dernier endroit, il y fut attaqué par un corps de milite nombreux. Le roinbal fut acharné, et les Anglais, mis en déroute, se sauvèrent de toutes parts, poursuivis par les miliciens qui, pour nous servir de l'expression d'un écrivain anglais, les chassaient devant eux comme un vil troupeau. 1*

nombre des assaillants s'augmentait d'heure en heure, et les Anglais étaient menacés d'une destruction complète, lorsque lord Percy fut envoyé par le général Gage avec deux mille hommes d'infanterie, et arriva à temps pour sauver les débris de ce corps et protéger sa retraite. Le général Percy, pour faire diversion, incendia les maisons de Lexington dont plusieurs furent brûlées malgré les prompts secours que l'on y porta. Les troupes anglaises commencèrent alors à battre en retraite, harcelées sans cesse par les Américains qui, profitant de la connaissance des lieux, allaient les attendre dans les défilés et engageaient des luttes acharnées et sanglantes. Le grand nombre des blessés entravait la marche des troupes, et ce ne fut que vingt-quatre heures après le départ du premier détachement qu'elles purent atteindre les hauteurs de Charlestown, harassées de fatigue et ayant perdu un grand nombre de leurs. Ce premier combat de la révolution devint le signal de la guerre, et fut d'une grande importance pour les destinées américaines, en cela que non-seulement ses résultats inspirèrent une nouvelle confiance aux colons, mais encore les partis se trouvèrent placés dans une attitude d'hostilités ouvertes, sans que le rôle des Américains fût changé; ils n'avaient agi que pour défendre leurs droits, et avaient laissé aux Anglais le rôle d'agresseurs. Le congrès provincial eut soin d'envoyer des lettres à leurs agents de Londres, pour établir ce point qu'ils n'avaient agi que selon la loi et le droit. Il ordonna la levée de treize mille bouillies de milices dans la Nouvelle-Angleterre, et une partie de ces forces se joignit à celles qui assiégeaient Boston. Les Américains s'étaient postés sur les deux presqu'îles de Charlestown et de Dorchester, dont les hauteurs dominaient la ville de Boston, de sorte qu'ils pouvaient la battre aisément en y plaçant des pièces d'artillerie; mais ils ne s'attachèrent pendant longtemps qu'à resserrer le blocus de la place. Le général Gage désespérait de se maintenir dans la ville, lorsque les généraux Howe, Clinton et Burgoyne lui amenèrent des renforts d'Angleterre. Pendant que la garnison anglaise était bloquée dans Boston, le Connecticut leva quelques troupes dans le dessein audacieux de s'emparer des forts de l'Academy et de la Couronne. Ces troupes, commandées par les colonels Ethan et Allen, furent jointes à Oisletown par le colonel Arnold, avec quelques renforts, et s'avancèrent vers le lac Champlain, qu'elles atteignirent dans la nuit du 9 mai; Allen et Arnold traversèrent alors le lac avec un détachement de quatre-vingt-trois hommes, et surprirent le fort de Ticonderoga qui fut rendu sans résistance. Le colonel Warren s'avança ensuite vers la pointe de la Couronne avec une partie des

troupes, et s'empara aisément de la forteresse dont la garnison n'était composée que d'un sergent et de douze hommes. Ces deux forts contenaient plus de deux cents pièces d'artillerie et une grande quantité de munitions de guerre, qui furent aussitôt dirigées vers Boston, où l'armée américaine assiégeait l'armée anglaise. Le général Gage, par suite des renforts qu'il avait reçus d'Angleterre, se trouvait à la tête de douze mille hommes de troupes réglées; il se disposa à reprendre l'offensive et à forcer la ligne des retranchements américains. Il déclara une loi martiale, et offrit, au nom du roi, le pardon à tous ceux qui voudraient se soumettre, exceptant toutefois Samuel Adams et John Hancock. Toutes les colonies suivirent bientôt l'exemple de la Nouvelle-Angleterre, et levèrent des troupes pour soutenir leurs compatriotes. Dans la Virginie, le gouverneur royal lord Dunmore, ayant fait une tentative pour s'emparer d'un approvisionnement de munitions, fut forcé par le soulèvement du peuple, à se réfugier à bord d'un vaisseau de guerre en rade à Williamsburg, et le gouvernement du roi fut ainsi suspendu à jamais dans cette colonie. Le gouverneur de la Caroline du Sud fut aussi obligé de se retirer, et celui de la Caroline du Nord, rassuré par les habitants, se relira à bord d'un vaisseau anglais qui stationnait près du cap Fear. Le 10 mai, le congrès s'assembla à Philadelphie, et prit plusieurs dispositions énergiques; il ordonna la levée et l'équipement d'un corps de vingt mille hommes, et procéda à l'organisation de l'armée. Georges Washington, membre du congrès et délégué de la Virginie, réunissant tous les suffrages et obtint le commandement en chef de l'armée américaine; les majors généraux furent choisis parmi les hommes les plus distingués

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.90% accurate

RATO-VXU, par leur mérite militaire L'assemblée pour uni' somme il»1 trois millions île dollar* aliu uV subvenir aux dépenses de l.i guerre, et publia un manifeste (tour prnclamer que h-s atteintes |njrtc**s à leurs privilèges le* avaient seuli-* poussés i'i prendre les armes, et qu'ils ne les déposeraient que lorsque les dangers qui menaçaient la pairie auraient cessé. L'armée cam|icc devant I! n u'élail furie que de quatre mille cinq renls humilies; le congrès la lit renforcer d'un curps de cinq mille hommes, rt pressa la levée des milices. Les mouvements des troupes anglais». * dans Boston doiiiiérenl à penser que le général Gag" voulait pénétrer dans la contrée; pour Supposer à sis desseins, ou fortifia Dorehesler Neck cl les hauteurs de Hunier s-Hill, qui commandaient rentrée de la presqu'île de Charleslowu Le colonel Prcsrolt fut cb irgè d'occuper ce |mj le avec un détachement de mille humilies ; mais, par suite de quelque méprise, il prit position sur les hauteurs de Brecil's-lli'l, beaucoup plus rapprochées de Boston que celles de Bunler, et) éleva des retranchements dans la nuit du 16 tu in Au point du jour, l'ennemi découvrit les opérations de 'rescoll, et le général liage jugea nécessaire de déloger les Américains de cette position formidable. Les hauteurs de Brccds llilt dominaï' ut, en effet, la ville et l'on pouvait aisément l'écraser en y plaçant de l'artillerie. Li cuiiiniaiidanl anglais détacha le "major général llmwe avec un corps de deux mille boa mu, qui abord mal a la pointe Morlon. Les troupes anglaises s'avancèrent sur deux lignes, et i-oiiiiih ncèrent l'attaque par une décharge de leur artillerie; l'aile gauebe força les troupes américaines à évacuer C.harlcstown, qui fut livrée aux flammes ; l'incendie ajoutait à Ul.orrur et à la sublimité du spectacle, et les h diitanls de Boston , montés sur les émincucs environnantes et le toit des maisons, attendaient avec auxici? l'issue du combat L'aile droite et le rentre des troupes britanniques se portèrent sur les retranchements élevés sur les hauteurs dcBrccdsUill Lorsque l'ennemi fut à environ soixante pas. les Américains tirent un feu des plus terribles, qui porta la destruction et le désordre dans les lignes anglaises Le général Clinton amena des renforts de i'oston, et les généraux Warren et Poineroy arrivèrent également pour soutenir les Américains avec quelqueslriupcsduCoiïue<'tiailcliluMassacliosetls.I>»Anglais revinrent alors à la charge, et turent de nouveau repousses en désordre ; mais les rclram hcmculsallaquês sur plusieurs points à la fois, et battus par le feu des

vaisseaux, furent eutiii emportés à la baïonnette. Les Américains, après une défense acharnée, se replièrent en lion ordre vers l'isthme de Charleslowti, ! défendant le terrain pied à pied. Les Anglais restaient mailres du champ de bâta Ile, mais la victoire leur coûtait cher, leurs ' forces montaient à trois mille hommes, et leur perte était de (418) ETATS-UNIS. vota des bills de crédit . renforts, lit presser les o|>éralions du >ie:e de Buslon, et Washington résolut d'attaquer la plaie de vive force, et de s'emparer de la presqu'île de Horchesler. dont les hauteurs commandent la ville. Pour l'aire diversion, ou ouvrit un feu très-vif sur (oui le littoral, et. dans la soirée du 4 mars , un détachement de huit cents hinuuies, suivi de douze cents travailleurs, traversa l'isthme de Dorchesler, et se porta rapidement sur les hauteurs de la presqu'île, sans éveiller l'attention de l'ennemi. Les travaux furent poussés avec ardeur pendant la nuit, et à la pointe du jour les Anglais purent voir les retranchements presque termines Le général Ilowc. qui avait remplace Gage dans le commandement de l arme» britannique, vil la nécessité de déloger sur-le-champ les Américains de leur position ou d'évacuer la place. Il chargea lord Percv.avec un fort détachement, d'attaquer les travailleurs; mais une tempête terrible cmpécba les troupes de s'embarquer, et les Américains purent tranquillement terminer les fortifications qui rendaient leurs positions inexpugnables llowe vil alors qu'il n'avait plus qu'à évacuer Boston: il envoya une députation au général américain, lui déclarant qu'il quitterait la viilcsanslui causer .meun dommage, s'il ii était pas inquiète dans sa retraite, mais qu'au cas contraire il l livrerait aux flammes .Washington accorda sur-lechamp ce que lui demanda il le commandant anglais; il voulait recouvrer la ville et la sauver, et était trop touché de sa position déplorable, \xmr la liv rer à de nouvelles calamités. Les Anglais purent s'embarquer à leur loisir, emmenant avec eux environ quinze cents habitants, qui craignaient d'être persécutés pour leur attachement à la cause royale. Le 17 mars, la flotte sortit du port et se dirigea vers Halifax. Le même juur.W asliington. a la tt-le de l'armée américaine, lit son entrée dans la ville, où il lut reçu comme un libérateur. La nouvelle de la prise de Boston fut partout accueillie avec des transports de ioie, et inspira aux Américains une nouvelle confiance et la ferme résolution de soutenir la lutte jusqu'au bout. Le M eus avait duré treize mois, et pendant ce temps les habitants s'étaient vus souvent en bulle aux insultes de la soldatesque, qui, eu quittant la ville, avait, malgré les prumesses de son chef, commis plusieurs excès. Les vexations qu'avaient

endurées les Bostoniens n'avaient fait qu'augmenter leur ardeur pour la cause nationale, et ils s'armèrent aussitôt pour la défense de leur patrie, brûlant de se venger des maux que leur avaient fait endurer leurs oppresseurs. Pendant que ces événements se passaient dans la Nouvelle-Angleterre, des faits importants s'accomplissaient dans le Canada. Le congrès avait fait des tentatives pour s'assurer l'alliance de ses habitants, mais il ne put obtenir que leur neutralité. Ils ne voulaient pas, disaient-ils, s'associer aux colonies insurgées, et attirer sur eux les maux de la guerre, mais ils rejetaient de nulles hommes tant tués que blessés. Les Américains, à l'instigation de leur gouverneur Carleton, avec des forces bien inférieures, n'avaient perdu que quatre cent cinquante-trois hommes. La perte la plus douloureuse fut celle du général Warren, qui tomba au plus fort de l'engagement. Ardent patriote et officier de mérite, sa mort fut un sujet de deuil pour tous ses compatriotes; son éloge fut prononcé à la tribune, et ses enfants furent adoptés par l'État. Le général Lincoln occupa par ses troupes les hauteurs de Breed's Hill et de Bunker, mais il n'osa poursuivre l'engagement au-delà de l'isthme, où fumaient les débris de Charlestown, et le blocus de Boston fut aussi rigoureux qu'avant. Au mois de juillet, le général Washington prit le commandement de l'armée américaine, et établit son quartier général à Cambridge. Il s'appliqua à discipliner les troupes, et organisa l'armée qui était remplie du plus grand enthousiasme pour la sainte cause de la liberté. La ville de Boston continuait à être étroitement bloquée; toutes les communications du côté de la terre étaient fermées, et les croisières américaines interceptaient toutes celles qu'on aurait pu tenter par la mer. La disette commençait à se faire sentir, et plusieurs habitants demandèrent au gouverneur anglais la permission d'aller sortir de la place; mais cette faveur leur fut accordée aux plus dures conditions. Le gouvernement anglais donna l'ordre de détruire tous les ports américains qui refuseraient de se soumettre, et quatre vaisseaux de guerre se dirigèrent, au mois d'octobre, vers Falmouth aujourd'hui Portland dans le Maine. Le capitaine Mowat, qui commandait l'expédition, dicta des termes de soumission qui furent repoussés, et il commença à bombarder la ville, qui fut bientôt réduite en cendres. Cet acte de cruauté inutile exaspéra les esprits et les aigrit davantage contre la mère patrie. Au mois de mars de l'année 1776, le congrès, le gouvernement britannique se préparait à envoyer des troupes de prendre part aux opérations hostiles contre les colonies. Carleton, ne pouvant ébranler leur résolution,

lenta de lever un enrps de volontaires enollrant des conditions très-avantageuses, et envoya des émissaires cbei les Indiens pour les exciter à prendre pari aux hostilités. L'un d'eux, le colonel lohusou, décida les Iroquois à prendre les armes, et les chefs indiens l'accompagnèrent à Montréal pour y confirmer leurs promesses, el s'engagèrent à entrer en campagne, lorsque les Anglais auraient terminé leurs préparatifs de guerre. Le congrès, informé des projets de Ciirleloii. résolut de les prévenir eu portant la giierredaus le Canada. Il ordonna la levée d'un corps de trois mille boiiimcs, qu'il mil sous le commandement du gèuéral Schuvler cl de Moutgoinery, général en second. Ce corps se porla'vers les forts de Ticonib roga et de la Couronne, dont les colonels Allen cl Arnold s'étaient emparés quelques mois auparavant. Les Américains descendirent par le lac Champlain dans la rivière Sorel, et, après s'être emparés de l'Ile aux Xoix et du fort Cbambly, ils attaquèrent le fori Saint-Jean qui commandait la navigation du Sorel. t arlcion envoya au secours de celle place un corjisme de troupes de .Montréal ; mais elles furent repoussées |iar les Américains, el Saint-Jean fut forcé de cajaluler le 3 novembre . Le général Schuvler étant tombé gravement malade, Monlgomery prit le commandement en chef des troupes, cl se porta rapidement sur Montréal avec un fort détachement. Carletou. incapable de lui résister, quitta la ville, j el Montgomery y fit son entrée le jour suivant. Il accorda généreusement aux habitants toutes les sauvegardes iiéccssaires à leur sûreté personnelle et à celle de leurs propriétés, cl s'attira par là l'estime et la bienveillance de ses ennemis, l'n corps informé que le de provinciaux avail été envoyé sous le commandement «la vernemenl britannique se préparait à envoyer de nooveaux 1 cokniel Easlon pour prendre position à l>~' Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.99% accurate

un vaisseau et des batteries flottantes commandèrent la navigation. Dans le fleuve Saint-Laurent, Moulgomcry laissa une garnison à Montréal et se remit en marche pour descendre les bords du fleuve et opérer sa jonction avec les troupes du colonel Easton. Carleton, qui avait effectué sa retraite vers Montréal, avec sa garnison et les équipages, retenu dans la partie supérieure du fleuve entre Montréal et la flottille arrivée à l'embouchure du Saguenay, parvint pendant la nuit à traverser l'escadre américaine sur une légère embarcation, et gagna en sûreté Québec où il se hâta d'organiser la défense. Le détachement anglais, voyant l'impossibilité de forcer le passage, se rendit aux Américains. On était au milieu de novembre, époque peu favorable aux opérations militaires, et le général Moulgomcry, jeune et courageux officier, désirant terminer la campagne par quelque brillante expédition, résolut de marcher sur Québec. Il eut à surmonter de grandes difficultés: ses troupes étaient composées de volontaires qui s'enrôlaient pour une campagne et se reliraient dans leurs foyers aux approches de l'hiver. La plupart d'entre eux regardaient comme un projet téméraire d'aller mettre le siège devant une place bien fortifiée avec de faibles moyens et dans une saison rigoureuse: mais Montgomery ne se rebuta pas, il parvint à faire valoir son audace et son courage dans l'esprit d'une partie de «sa troupe», et marcha sur Québec. Pendant ce temps, Washington, occupé du siège de Boston, surveillait néanmoins les opérations militaires au Canada, et vers le milieu du mois de septembre il détacha le colonel Arnold à la tête d'un détachement de quatre cents hommes pour se diriger sur Québec. Arnold reçut l'ordre de s'avancer vers le Canada par une route inconnue jusqu'alors et regardée comme impraticable, dans le but de surprendre l'ennemi et l'attaquer à l'improviste. Il avait à traverser des contrées désertes, couvertes de forêts et de rochers escarpés; mais les périls, loin d'abattre son courage, ne faisaient que l'animer. Ce corps s'embarqua à Newbury vers l'embouchure du Merrimack, gagna le Kennebec et le remonta jusqu'à sa source afin de pénétrer dans le Canada en traversant les forêts de l'intérieur du Maine. Arnold divisa sa petite armée en plusieurs corps et continua sa marche à travers tous les obstacles. L'une de ces divisions, commandée par le colonel Elliott, ne pouvant plus avancer et manquant de provisions, retourna sur ses pas. Arnold et les autres détachements après une marche pénible atteignirent les sources de la

Ctutudièrr, dont les eaux se jettent dans le Saint-Lanrent à quelques milles de Québec . et suivant le cours de celle rivière ils gagnèrent la pointe de Lévis a l'opposé de la ville. C'était le 9 novembre, et deux mois t'étaieul écoulé* depuis leur départ. Cependant, par son imprudence, Arnold perdit l'occasion de surprendre la place; pendant sa marche il avait chargé un Indien de porter une lettre au général Schuylersous le couvert d'uo ami de Québec. Le sauvage au lieu de 'remettre la lettre a son adresse, suivant ses instructions, l'avait portée au gouverneur, qui averti à temps avait aussitôt dit retirer toutes les embarcations du Oeove, el mi* la ville en état de défense. En dépit de la vigilance des Anglais, Arnold parvint a traverser la rivière dans la nuit du 14 aveccimi cents hommes ; il aborda au indue endroit que le général Welfe seite ans auparavant, el gravit les hauteurs d'Abralum. Mais, après avoir inutilement sommé la ville de se rendre, il remonta la rive gauche du fleuve, et gagna la pointe aux Trembles, située à environ viogt milles de fa capitale pour y attendre des renforts. Le général Monlgomery le rejoignit en cet endroit le I" décembre, avec un corps de trois cents hommes, et ces forces réunies se portèrent sur Québec pour en faire le siège. Le gouverneur Carlclo» était arrivé dans rvllc place , pendant qu'Arnold était a la pointe aux Trembles, cl il s'était activement occupé d'en organiser la défense. Les forces de l.i garnison étaient supérieures a celles des a\$siégeaus qui ne moulaient qu'à mille hommes environ. .Montgotnery avail amené ses échelles de siège, <l un drapeau blauc fut d'abord envoyé pur sommer la place de se rendre. Plusieurs coups de fusil répondirent a la sommation, et le général américain se prépara à l'attaque. Il dressa ses baUcres contre les murailles; mais la faiblesse de son artillerie ne lui permit pas d'ouvrir des brèches praticables, el il résolut alors d'emporter la ville de vive force. Monlgomery et Arnold devaient attaquer la ville liasse de deux ailés opposés, tandis que, pour Taire diversion, les majors Brovrn et Livingslon dirigeraient deux fausses attaques contre la ville haute. L'assaut fut donné le 31 décembre au i ; le temps semblait favoriser une surprise, les («») rrATs-rsis. Ions de neige qui obscurcissaient l'air rendaient la vigilance de l'ennemi moins active. Montgoincy à la lête de deux renls liommess'avanra le long du fleuve, el s'empara faeileineut d ur» forl qui défendait les approches delà ville nasse; mai», comme il s'èl.inrait à la télédeses soldais pour s'emparer d'une batterie dressée au delà de* premiers retranchements, il fol tué d'un coup de canon chargé à mitraille, et plusieurs de ses offlciers tombèrent à ses entés: les troupes se retirèrent alors en

désordre, malgré les efforts du colonel Cvinplicll. Arnold avait attaqué la place en cfttovant les bords de la rivière Sainl-C.harles ; ce passage était défendu par une batterie qui, après une longue résislanrr, fut enlevée par les Américains. Arnold blessé fut obligé de se retirer, et le roloin l Morgan se mit à la lété des miliciens ; il poursuivit ses avantages et pénétra dans la ville avec l avant-garde, m.iis l'ennemi, renforcé pnr les troupes qui avaient repoussé le détachement de Monlgomcry, tourna leur position , el le brave Morgan el son avant-garde affaiblie par un long combat furent réduiis à se rendre prisonniers. Les Américains furent repousses, et Arnold, devenu chef par la mort de Moutgomery.-se retranrha à quelques milles de Québec, pour attendre les renforts qu'il avait demandés an congres. Le général Orlcton acquit beaucoup d'honneur en eclte circonstance, nou-seulemeiit par ta courageuse défense île la place , mais encore par l'humanité avec laquelle il traita ses prisonniers. Les troupes coloniales se trouvaient rèrlluirsà quatre cents hommes, et la rigueur de la saison fit suspendre les hostilités de part el d'autre. Arnold se contenta d 'intercepter les communications de Québec avec le dehors, espérant forcer les habitants à demander une capitulation. Il reçut un petit renfort de miliresdu Massachusetts, et Kl venir une partie de la garnison de Montréal Au printemps, son corps d'armée se montait à dix-sept cents hommes ; il reprit l'offensive et se rapprocha delà place contre laquelle il dirigea plusieurs attaques infructueuses. Arnold dispersa un ctirps de troupes canadiennes qui s'avançait pour secourir la ville, et la garnison fut réduite à une exirême détresse ; mais le gouverneur de Québec, attendant de jour en jour lrs nombreux secours (lue lui avait promis le gouvernement britannique, résolut de défendre la place jusqn'à la dernière extrémité. Lcslroupesamcrirainrs, par suite îles privations auxquelles elles étaient çx prisées, commirent plusieurs actes de violence qui lenr attirèrent l'inimitié des Canadiens; ils ne pouvaient plus en obtenir au~un secours, el leur situation devenait de plus en plus difficile , Arnold, par suite de ses blessures, fut obligé d'abandonner le commandement ries troupes, el le général Thomas arriva le 1" mai pour lui succéder Cet officier s'était distingué au siège de Boston, et jouissait d'une uraude réputation d'habileté et décourage. Ayant appris l'arrivée d'une escadre anglaise, il fil une nouvelle tentative pour s'emparer de la plaee, mais ses efforts ne furent pas rouronuesrlu sucrés, et les Américains se relirèrent dans lenr camp. L'armée, mal approvisionnée et manquant de munitions, était affaiblie par la maladie , el ta flotte britannique s'avançait; Thomas reconnut que, dès que les

vaisseaux anglais pourraient se frayer un chemin à travers la glace, ils jetteraient des troupes dans la ville et se rendraient maîtres de la navigation du Saint-Laurent, dont ils remontaient déjà le cours; ses forces ne lui permettaient pas de prolonger le siège d'une ville dont les défenseurs allaient recevoir de grands secours, et il résolut d'évacuer sa position, se préparait à se retirer lorsque le gouverneur Carleton fit une sortie avec l'élite de la garnison. Les Américains surpris précipitèrent leur retraite, laissant derrière eux leurs munitions, leurs bagages, et environ cent prisonniers; ils s'avancèrent vers Lac-Sorel, accablés par les fatigues d'une marche forcée et par les maladies; la petite vérole fit de grands ravages parmi eux, et le général Thomas fut une des premières victimes. Le général Sullivan arriva dans ce moment avec un renfort de quatre mille hommes et prit le commandement de l'armée; mais il était trop tard pour tenter de nouveau de reconquérir Québec qui venait de recevoir des forces supérieures. Les Anglais, entièrement maîtres du bas Canada, avaient aussi plusieurs postes militaires dans la région haute, et entretenaient des relations avec les tribus indiennes de la contrée, qu'ils excitaient contre les Américains. Le capitaine Foster entreprit, avec l'aide et la coopération, de s'emparer du poste de la Pointe-aux-Cèdres, situé à quarante milles environ au-dessus de Montréal sur le Saint-Laurent; la garnison américaine, commandée par le colonel Bédell, était forte de 100 hommes, et le capitaine Foster vint investir la place avec deux cents hommes. Il somma le commandant américain de rendre le poste, lui déclarant que si un seul Indien était tué. la

The text on this page is estimated to be only 25.68% accurate

El ATS-I XIS. (410) ETvTS-UMS. serait massacrée. Bedell livra la place après une courte résistance , cl la garnison fut faite prisonnière, l'n petit détachement américain , parti de Montréal sous le commandement (lu major Shcrburrie pour secourir la Poinle-aux-Cèdres, donna dans une embuscade dressée par les Indiens; plusieurs d'entre eux tombèrent sous le tomahawk des sauvages, et le reste fut fait prisonnier. Arnold quitta Montréal dans le dessein de recouvrer la Puinlc-aux-Cèdres et de délivrer les prisonniers qui v étaient détenus ; mais, a son apprrche , le capitaine Foster lui signifia que, s'il faisait aucune tentative contre la place, tous les prisonniers de guerre qu'il avait faits seraient immédiatement mis à mort. Arnold, craignant de livrer ses compatriotes à la fureur des sauvages, se relira sans les attaquer. Les troupes anglaises dispersées dans le Canada montaient a lô.000 hommes, et le posle des Trois-Rivières, situé à moitié chemio entre Montréal et Québec, avait été assigné comme lieu de rendez vous pour réunir toutes ces forces. Le général Fraser y était déjà arrivé avec un fort détachement , et les Américains espérèrent l'allaquer avec avantage. Le commandant en chef Sullivan , campe vers l'embouchure du Sorcl , détacha le général Thompson avec un corps de troupes, pour surprendre le détachement anglais; mais, après un combat meurtrier, les Américains furent obligés de se retirer après avoir éprouvé de grandes pertes. Bientôt toutes les forces britanniques, concentrées sur le même point, s'avancèrent sur le Sorel, et le général Sullivan, qui n'avait pas alors 5,000 hommes en état de porter les armes, remonta précipitamment celle rivière, poursuivi par le général Burgovnc. Sullivan gagna le fort Saint-Jean où il fut rejoint par Arnold qui avait quitté Montréal , et tous deux se replièrent sur la powlc de la Couronne , après avoir détruit les retranchements du fort qu'ils quittaient. Ainsi se termina l'expédition du Canada ; les troupes américaines furent complètement chassées de cette contrée et se trouvèrent revenues au même poiul d'où elles étaient parties huit mois auparavant. Cette entreprise avait beaucoup coulé , et ne rapportait aucun avantage à la cause de l'I'nion. L'année 1170 n'amena aucune chance de réconciliation entre la Grande-Bretagne et les colonies, l'adresse du congrès au roi était restée sans réponse; et le gouvernement britannique poursuivait ses enrôlements pour la guerre d'Amérique. Il avait fait avec le landgrave de liesse un traité par lequel ce prince s'engageait a lui fournir un corps de 13,000 hommes, et la

maison de Brunswick lui en avait promis 10,000. A ces troupes mercenaires devint se joindre une année anglaise de 25,000 hommes, et une flotte considérable chargée de munitions et d'approvisionnements de toute sorte devait transporter ces forces sur le continent américain. La flotte se rendit à New-York, où le général Howe, commandant en chef de l'armée anglaise, la rejoignit avec le corps d'armée sous ses ordres à Halifax, l'endant que les principales opérations de la guerre allaient avoir leur théâtre vers l'embouchure de l'Iludson, une expédition conduite par le général Clinton et l'amiral Peter Parker était tentée dans la Caroline du Sud ; les Anglais croyaient avoir de nombreux partisans dans cette province, et espéraient réduire promptement toute la contrée à l'obéissance, en s'emparant de Charleston. Mais l'assemblée coloniale, à la nouvelle de ce projet, prit les mesures nécessaires pour sa défense: la place fut fortifiée, ainsi que l'île Longue et celle de Sullivan ; des ordres furent donnés pour la levée de milices, et quelques régiments furent envoyés des provinces voisines pour les soutenir. Le commandement en chef de toutes les forces des Etats du Sud fut confié au général Lee, et les majors généraux Armstrong et Howe commandèrent sous ses ordres. Les troupes américaines montant à 15,000 hommes environ furent postées dans les positions les plus avantageuses; les colonels Moultrie et Thompson se retranchèrent dans l'île Sullivan, avec deux régiments de la Caroline, et le colonel Gadsden prit position dans le fort de Johnson situé sur la pointe la plus septentrionale de l'île James, à trois milles environ au-dessous de Charlestown. Les approvisionnements de boulets étaient fort peu considérables, et l'on dégarnit toutes les fenêtres de leurs contre-poids pour les foudre. Une escadre anglaise parut enfin le 26 juin devant Charlestown, et dirigea tous ses moyens d'attaque contre l'île Sullivan; tant que les vaisseaux bombardaient le fort, sir Henri Clinton détailla l'attaquer à la tête des troupes: la terre, en traversant l'étroit canal qui sépare l'île Longue de l'île Sullivan; mais ce passage, guéahé d'habitude, se trouva avoir trop de profondeur par suite de la violence des vents d'est qui soufflaient à cette époque ; et le projet ne put être mis à exécution. La forteresse, commandée par le colonel Moultrie, se défendit avec opiniâtreté, et causa par son feu de grands dommages à l'escadre anglaise, qui se retira quelques jours après et retourna vers New-York, abandonnant son entreprise. L'assemblée vota des remerciements à ses courageux défenseurs, et en l'honneur de leur commandant, le fort de l'île Sullivan fut nommé fort Moultrie. L'échec que venait d'éprouver la flotte britannique devant

Charlestown 11 eut une grande importance pour la cause américaine; cet événement augmenta l'enthousiasme et la confiance des colonies du Sud, et en éloigna pendant plusieurs années les horreurs de la guerre. Pendant que sir Peter Parker menaçait Charles Town, les Indiens Cherokees avaient envahi la frontière occidentale de la province, et y avaient commis de grandes dévastations; son départ livra les sauvages à la vengeance des Américains qui pénétrèrent sur leur territoire par divisions séparées, défirent leurs guerriers, incendièrent leurs villages, détruisirent leurs moissons et les rendirent incapables de leur nuire de longtemps. Les armées américaines étaient victorieuses des Anglais et des Indiens, et ces succès augmentant le nombre de leurs partisans préparaient leur émancipation, et enflammaient tous les esprits pour la cause de l'indépendance. Plusieurs écrits favorisaient ce noble élan, et parmi eux se fit remarquer un pamphlet intitulé le Bon Sens; son auteur, Thomas Payne l'examinait le gouvernement monarchique et le pouvoir royal, qui, disait-il, était trop prédominant dans la constitution anglaise. L'hérédité de la couronne entraînait à de grands dangers; les minorités, les régence, les incapacités morales ou intellectuelles, etc., plongeaient trop souvent l'Etat dans les horreurs de la guerre civile. Ce pouvoir tenait les colonies dans la dépendance, et n'avait d'autre but, en les exploitant, que de s'enrichir à leurs dépens. Les colonies, abandonnées à elles-mêmes, auraient beaucoup plus prospéré. L'Angleterre n'était pas leur mère patrie, car elles avaient reçu leurs lois de tout le parti de l'Europe, et lors même qu'elles auraient des liens de plus avec la Grande-Bretagne, elles s'en trouvaient dégagées du moment où cette puissance se déclarait leur ennemie. C'était à elle que les colonies devaient les maux qui les accablaient, et la réconciliation était de l'Amérique ne devait appartenir qu'à elle-même. et s'affranchir de toute tutelle. Thomas Payne examinait ensuite les moyens de défense que possédaient les colonies, et voyait dans la force et l'enthousiasme des habitants un gage assuré du succès. Tant que nous nous regarderons comme sujets de l'Angleterre, disait-il, les autres puissances nous traiteront de rebelles; mais il n'en sera pas ainsi lorsque nous aurons pris rang parmi les nations. Jamais le soleil n'éclaira une plus belle cause. Ce n'est pas la destinée d'une ville, d'une province, d'un royaume, c'est celle d'un continent. Ce n'est pas l'intérêt d'un jour, c'est celui de la postérité dont le sort va dépendre de nos résolutions présentes. Cet esprit eut une influence immense, et rendit le sentiment de l'indépendance universel. Le congrès discuta le sujet, et adressa le 6 juin à toutes les colonies l'invitation d'établir

la forme du gouvernement la plus en rapport avec ses intérêts particuliers et ceux de la confédération. La plupart des colonies avaient déjà remplacé l'autorité royale par celle du peuple; le Connecticut, Rhode-Island, la Virginie, la Caroline du Sud avaient un gouvernement représentatif; et le Maryland, la Pennsylvanie, le New-York suivirent leur exemple. Le congrès prit de nouvelles mesures, et Henri Lee fit la proposition de proclamer d'une manière solennelle l'indépendance des colonies américaines. Cette mesure importante demandait un mûr examen, et la discussion fut renvoyée aux premiers jours du mois suivant. Pendant ce temps les colonies purent donner des instructions à leurs députés, et presque toutes liaient en faveur du projet. Une commission fut nommée pour examiner la question et présenter un rapport; elle était composée d'hommes les plus éminents de l'époque par leurs talents et leur patriotisme. C'étaient Franklin, John Adams, Jefferson, Philippe Livingston et Sherman. John Adams soutint la proposition, dans un discours plein d'éloquence et de chaleur, et la déclaration d'indépendance fut unanimement résolue le 4 juillet 1776 après un court délai. Cet acte fut signé par tous les membres du congrès, et lu publiquement devant le peuple assemblé sur le seuil de l'hôtel de ville de Philadelphie. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.52% accurate

fcTATS-CSIS. («t) ET ATS-USIS. Cet acte mémorable nous semble mériter d'être reproduit en entier ; en voici la traduction textuelle : * Lorsque, dans le cours des événements humains, il devient nécessaire à un peuple de rompre les liens politiques qui l'attachaient à un autre peuple , et de prendre parmi les puissances de la terre le rang égal et distinct auquel les lois de la nature et le Dieu de l'univers lui donnent des droits: les égards qu'il doit avoir pour l'opinion des hommes exigent qu'il déclare les causes qui le forcent à cette séparation. ■ Nous tenons ces vérités pour évidentes : que tous les hommes sont créés égaux ; qu'ils sont doués par leur créateur de certains droits inaliénables, au nombre desquels sont la vie . la propriété, la recherche du bonheur; que pour assurer ces droits, des gouvernements sont institués parmi les hommes, et qu'ils tirent leur légitime pouvoir du consentement des gouvernés; que partout où une forme de gouvernement est contraire à ce but, le droit des peuples est de la changer ou de l'abolir, et d'instituer un nouveau gouvernement dont les principes soient fondés , et les pouvoirs organisés de la manière qui leur paraît la plus propre à garantir leur sûreté et leur bonheur. » La prudence nous dit en effet que des gouvernements établis depuis longtemps ne devaient pas être changés pour des causes frivoles et passagères ; et l'expérience nous a montré que les hommes sont plus disposés à souffrir quand les maux ■ont tolérables, qu'à se faire eux-mêmes justice, en abolissant les formes auxquelles ils sont accoutumés; mais quand une longue suite d'abus et d'usurpations qui tendent invariablement au même but. prouve le dessein de les soumettre à un despotisme absolu, leur droit et leur devoir sont de rejeter un tel gouvernement, et de pourvoir à de nouvelles garanties pour leur sécurité à venir. » Telle a été la patiente tolérance de ces colonies, et telle est à présent la nécessité qui les oblige à changer leur ancien système «le gouvernement. L'histoire du roi actuel de la Grande-Bretagne est une suite d'injures et d'usurpations répétées, ayant toutes pour objet direct d'établir sur ces États une tyrannie absolue. Pour le premier, il suffit que les faits soient soumis au jugement impartial du monde. ■ a refusé son assentiment aux lois les plus salutaires et les plus nécessaires au bien public. Il a défendu à ses gouverneurs de passer des lois importantes dont la nécessité était urgente et immédiate, à moins qu'on n'en suspendît l'effet jusqu'à ce qu'on eût obtenu son assentiment, et quand elles étaient ainsi suspendues, il a entièrement

négligé de s'en occuper. Il a refusé de sanctionner d'autres lois avantageuses à plusieurs grandes provinces, à moins que les habitants ne renonçassent au droit de représentation dans la législature, droit inestimable pour eux et formidable aux tyrans seuls. Il a convoqué des corps législatifs dans des lieux inusités, incommodes, éloignés des dépôts de leurs archives publiques, dans l'unique dessein de les fatiguer et de les plier à ses mesures. Il a dissous plusieurs fois les chambres représentatives, parce qu'elles s'opposaient avec une mâle fermeté à ses invasions sur les droits du peuple, et après les avoir dissoutes, il a refusé pendant longtemps d'en laisser nommer d'autres. Par là les pouvoirs législatifs qui ne peuvent s'anéantir sont revenus aux mains du peuple pour être exercés dans toute leur plénitude, et l'Etat est resté, pendant leur suspension, exposé à tous les périls de l'invasion étrangère et des convulsions intérieures. » Il a cherché à entraver la population de ces Etats, en s'opposant dans cette vue aux lois sur la naturalisation des étrangers, en refusant de sanctionner d'autres lois pour encourager leur migration dans ce pays, en rendant conditions mises à l'acquisition des terres « onéreuses les a nuis à l'administration de la justice en refusant son assentiment aux lois qui établissaient des pouvoirs judiciaires. Il a rendu les juges dépendants de sa volonté seule, pour la jouissance de leurs offices, et pour la quotité et le paiement de leurs honoraires. Il a érigé un grand nombre de nouveaux emplois, et il a envoyé une foule d'officiers pour harasser notre peuple et en dévorer la substance. Il a maintenu parmi nous, en temps de paix, des armées permanentes, sans le consentement de nos législatures. Il a affecté de rendre le pouvoir militaire indépendant du pouvoir civil, et supérieur à lui. ■ Il a combiné avec d'autres autorités les moyens de nous assujettir à une juridiction qui est étrangère à notre constitution, et que nos lois ne reconnaissent point, en donnant son adhésion à des actes de prétendue législative en quartiers, de les mettre, punition pour les meurtres qu'ils auraient commis sur les habitants de ces Etats; d'interrompre notre commerce avec toutes les parties du monde; d'imposer des taxes sur nous, sans notre consentement; de nous priver en plusieurs cas des bénéfices du jugement par jury, de nous transporter au-delà des mers pour y être jugés sur de prétendues offenses; d'abolir le libre système des lois anglaises dans une province voisine, en y établissant un gouvernement arbitraire, et en prolongeant ses limites, de manière à s'en servir à la fois d'instrument et d'exemple, pour établir les mêmes règles absolues dans nos colonies : de supprimer nos chartes, d'abolir nos plus

précieuses lois, et d'altérer dans ses bases le système de nos gouvernements; de suspendre nos propres législatures, et il se déclarer lui-même investi du droit de nous donner des lois dans tous les cas. ■ Il a abdiqué ici le gouvernement en nous déclarant privés de sa protection, et en commençant la guerre contre nous. Il a pillé nos mers, ravagé nos côtes, brûlé nos villes, massacré nos habitants. En ce moment il transporte de grandes armées d'étrangers mercenaires pour compléter l'œuvre de mort, de désolation et de tyrannie, déjà commencée avec des circonstances de cruauté et de perfidie à peine égales dans les siècles, et entièrement indignes du chef d'une nation. Il a fait des actes de prétendue législation; afin de tenir parmi nous de grands corps de troupes armées; •, par une procédure dérisoire, à couvert de toutes les plus barbares, même civilisées. Il a contraint nos concitoyens faits prisonniers en haute mer, à porter les armes contre leur pays, à devenir les bourreaux de leurs amis et de leurs frères, ou à tomber eux-mêmes sous leurs coups. Il a excité parmi nous des insurrections domestiques, et a cherché à déchaîner contre les habitants de nos frontières d'impitoyables sauvages indiens, dont on sait que le principe de guerre est de tout détruire sans distinction d'âge, de sexe ni de condition. • A chaque redoublement d'oppression, nous avons fait des remontrances dans les plus humbles termes, afin de n'en être plus accablés : nos pétitions répétées n'ont eu pour réponses que de nouvelles injures, l'un prince dont le caractère est ainsi marqué par tous les actes qui n'appartiennent qu'à un tyran est incapable de gouverner un peuple libre. » Nous n'avons pas manqué d'égards envers les Anglais nos frères ; nous les avons avertis plusieurs fois des tentatives faites par leur législature pour étendre sur nous un pouvoir que rien ne justifie: nous leur avons représenté les circonstances de notre émigration et de notre établissement dans ce pays ; nous en avons appelé à leur justice et à leur magnanimité naturelle, et nous les avons conjurés, par les noeuds de parenté formés entre nous, de désavouer ces usurpations, qui interrompraient inévitablement nos liaisons et notre correspondance avec eux. Ils ont été sourds à la voix de la justice et du sang. Nous devons donc céder à la nécessité qui ordonne notre séparation, et les tenir, comme nous tenons les autres hommes, pour ennemis dans la guerre et amis dans la paix. » En conséquence, nous, les représentants des États-Unis d'Amérique, assemblés en congrès général, protestant au juge suprême du monde de la rectitude de nos intentions, au nom et par l'autorité du bon peuple de ces colonies, publions et déclarons solennellement : que ces colonies unies sont et doivent être de droit des

Etats libres et indépendants; qu'elles sont affranchies de toute allégeance envers la couronne britannique; que tout lien politique entre elles et la Grande-Bretagne, est, et doit être totalement dissous, et que, comme Etats libres et indépendants, elles ont plein pouvoir de déclarer la guerre, de conclure la paix, de contracter de* alliances, de régler leur commerce, et d'accomplir tous les autres actes que des Etats indépendants ont le droit d'exercer. » A l'appui de cette déclaration et avec une ferme confiance dans la protection de la Providence divine, nous engageons mutuellement les uns envers les autres notre vie, notre fortune et notre honneur sacré, et quelques écrivains ont reproché aux membres du congrès d'avoir, dans cet acte, accumulé sur le roi toutes les charges et toutes les injures que les colonies avaient souffertes de la part de la mère patrie. Le nom de tyran, dont Georges III était flétri dans l'acte d'indépendance, convient à ce prince quant à la manière dont il se conduisit envers les colonies d'Amérique. Des lettres du roi, publiées à une époque postérieure à ces événements, prouvent qu'il fut lui-même l'instigateur et le soutien des mesures tyranniques dirigées contre elles, et il déclara lui-même à John Adams, lors de son ambassade en Angleterre, qu'il serait le dernier homme du royaume qui consentirait à reconnaître leur indépendance. La déclaration fut proclamée dans toutes les provinces, aux acclamations du peuple et au bruit des salves d'artillerie. Tous Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.12% accurate

tTvTN-IKIS. (1 les ainfu.s lu i.s .l.s loloni'S avec U iiMHropolc étaient ainsi roiiij.us. On se rappellera sans doute qu'après avoir évacué Boston le général Howe s'en était rendu avec ses troupes à Halifax pour y attendre l'arrivée de l'escadre anglaise, et se diriger «de là vers New-York. Wjslimglim a» avait prévu Ce mouvement, et après avoir pourvu à la sûreté de Boston, il s'avança en toute hâte vers New-York avec ses troupes d'armée. Il y arriva le 14 avril, et s'appliqua à organiser la défense de cette place dont il fortifia les environs*. Les liens qui existaient entre cette capitale et la métropole, n'avaient pas été entièrement rompus, les partisans du gouvernement loyal y étaient plus nombreux que dans toute autre province, et la haine qui s'était élevée entre eux et les amis de la liberté avait été longtemps douteuse. L'escadre britannique était mouillée dans le port, et interceptait toutes les communications avec la mer. Elle s'apprêtait pour attaquer la place, l'arrivée des renforts de troupes de la métropole, et essayait d'entretenir des intelligences avec les habitants. Le 3 juillet le général Howe aborda sans opposition à Staten Island sur la côte du New-Jersey, séparé de Long-Island par un détroit appelé Sarmat; son corps d'armée comptait à neuf mille hommes, et la flotte anglaise, commandée par son frère lord Howe, débarqua sur le même point un renfort de vingt mille hommes, dont les troupes de ligne et de Brunswick fermaient environ la moitié. Le vainqueur anglais se trouvait ainsi à la tête d'une armée de vingt-neuf mille hommes, et il pensa qu'un appareil de forces aussi formidable intimiderait les habitants et les porterait à faire leur soumission. Dans cette conviction, il promit au nom du roi le pardon aux provinces et aux villes qui abandonneraient la cause des rebelles. Il envoya en même temps une lettre au commandant en chef des troupes américaines, pour s'entendre avec lui sur les moyens à employer pour opérer un rapprochement entre la métropole et les colonies. La missive était adressée à Georges Washington, mais celui-ci refusa de la recevoir; il n'avait, disait-il, aucune affaire particulière à traiter avec le général anglais, et dans ses relations officielles il avait droit d'exiger le titre dont le congrès l'avait investi, Howe dépêcha alors vers Washington un de ses aides de camp, pour lui déclarer que le gouvernement britannique lui avait donné de pleins pouvoirs pour conclure un arrangement et recevoir la soumission des colons. Le général américain répondit alors que ces pouvoirs semblaient se borner à accorder

le pardon, et que les colons n'étant pas coupables en défendant leurs droits n'en avaient nul besoin. Le général Howe, ayant échoué dans ses démarches, résolut d'avoir recours à la voie des armes, et se prépara à commencer l'attaque. Washington fit de son côté des préparatifs de défense; mais ses forces étaient bien inférieures à celles de l'ennemi, elles étaient mal équipées et mal disciplinées; il espérait cependant résister aux troupes britanniques, en prenant des positions avantageuses, et comptait surtout sur le courage et l'enthousiasme de ses soldats. Il fit occuper le bourg de Brooklyn par le général Putnam avec un fort détachement, et fit couvrir cette position par une ligne de retranchements s'étendant depuis la baie de Watlabond jusqu'aux marais qui avoisinent l'anse de Gowanus. Brooklyn n'était séparé de New-York que par l'embouchure de la rivière de l'Est, qui est de peu de largeur, et formait ainsi un poste avancé utile à la défense de la place. L'armée britannique débarqua le 22 août sur la côte occidentale de Long-Island, et s'avança vers les hauteurs de Grant qui séparaient les deux armées. Le général Putnam avait donné les ordres pour que tous les passages de la chaîne fussent gardés par de forts détachements : malheureusement ces ordres ne furent pas exécutés ponctuellement, et un passage important fut négligé. Les Anglais profitèrent aussitôt de cette faute, et tandis que les troupes des Boisés, qui formaient le centre sous les ordres du général Heister, et l'aile gauche commandée par Grant attaquaient de front les troupes américaines, les généraux Clinton, Percy et Cornwallis, à la tête d'un corps d'élite, poursuivirent leur marche le long des hauteurs, franchirent le passage abandonné, et fondirent sur les derrières des provinciaux. Cette attaque imprévue ébranla les lignes américaines, qui tentèrent de se replier sur Brooklyn; mais « les nouvelles troupes anglaises leur coupèrent la retraite, et elles furent enveloppées de tous côtés : elles, se (1) tu, U H « hi*gb*, p*r Mai*lu.H. ») ETATS-DS ». défendirent quelque temps avec acharnement, mais enfin, accablées par le nombre, elles se débandèrent et se réfugièrent dans les bois. L'aile droite des Américains conservait encore ses positions contre le général Grant, lorsque les troupes britanniques qui avaient tourné le centre, attaquèrent leurs derrières, et les jetèrent dans le désordre. Les provinciaux, ne pouvant plus se défendre, lâchèrent pied et tentèrent d'échapper à travers les marais, où il en périt un grand nombre. Le général Howe, poursuivant ses avantages, se porta rapidement vers le camp retranché de Brooklyn ; mais ce poste était gardé par des troupes américaines qui n'avaient pris aucune part à l'action, et le

général anglais, pensant qu'il ne pourrait lrs forcer à abandonner le camp sans éprouver lui-même de grands dommages, allenilu que lrs provinciaux évacuassent l-ong-lsl.ind . deux jours après le tombal; ht retraite fut en effet effectuée eu bon ordre. Dans celle affaire désastreuse, les Américains perdirent près de trois mille hommes, tant lues et blessés que prisonniers. Parmi ces derniers se trouvaient les généraux Sullivan, Woodhull eiStirling. La perte des Anglais ne fut que de quatre cents boni mes. De nouvelles propositions d'accommodement furent faites par sir llowe, qui invita ceux des membres du congrès qui désiraient la paix à se rendre auprès de lui : l'assemblée répondit qu'étant formée des représentants des Etats libres de Amérique, aucun de ses membres ne pouvait conférer individiiellemeil avec le chef d'une armée ennemie, mais qu'elle nommerait une commission pnur examiner les conditions de paix qu'il offrirait. Le docteur Franklin, John Adams et Rutledje furent envoyés au camp du général llowe; mais leur conférence n'eut aucun succès. Le lord ne voulut pas reconnaître les députés comme représentants d'un peuple libre, et les députes ne voulurent pas traiter avec loi sous un autre caractère. Le gouvernement anglais ne promettait la révocation de ses actes que lorsque les colonies rentreraient dans la soumission , el le congTes déclara que les Elats-l'nis ne retourneraient plus sous la domination de la Grande-Bretagne. Les conférences furent alors rompues, et l'on résolut des deux cotés <)e poursuivre la guerre avec vigueur. Quoique sans résultats dans son mit principal, cette conférence Tul très-utile aux Américains. Elle arrêta le général llowe au milieu de sa carrière victorieuse, et suspendit pendant quelque temps les opérations de la campagne. Les troupes américaines, découragées par leur iléfaile, arment eu le temps de se reposer et de ranimer leurs esprits abattus. Le congrès, après avoir juré l'indépendance, prit de nouvelles mesures pour soutenir une si noble cause. Les milices ne suffisaient pas à la défense d'un pays attaqué par des troupes nombreuses et bien disciplinées ; on n avait jusqu'alors levé que des corps de volontaires qui s'engageaient pour on certain temps, cl qui, à l'expiration de leur enrôlement, abandonnaient leur service pour retourner dans leurs foyers. Lorsque la campagne traînait en longueur, ces défections affaiblissaient l'armée, et la menaçaient souvent d'une entière dissolution. La guerre do Canada avait fourni de nombreux exemples de cet inconvénient , et le congrès résolut d'y remédier en ordonnant la formation de corps de troupes de ligne auxquels chaque province fournirait son contingent. Il Tut décidé

que les enrôlements dureraient jusqu'à la fin de la guerre ; que chaque homme aurait une solde fixe, et une concession de terre proportionnée à son grade, au retour de la paix. Lorsque les lois oppressives de la Grande Bretagne étaient venues interrompre le commerce des colonies . les armateurs américains avaient cherché à remplacer les bénéfices du commerce qui leur étaient enlevés, en attaquant les navires anglais dans les parages de l'Acadie et des Antilles. Les premiers, les habitants du Massachusetts en avaient donné l'exemple, et leurs succès encouragèrent bientôt les autres colonies à multiplier ces armements en course. Ces expéditions , d'abord entreprises pour tenter les faveurs de la fortune, eurent bientôt un plus noble but, celui de servir la patrie, et l'on vit les corsaires américains s'attacher à intercepter les convois d'armes et de munitions destinés à l'ennemi. Au mois de février 1776 , une escadre américaine de cinq vaisseaux était partie de la Belaire, sous les ordres de Hopkins , pour tenter une expédition dans l'archipel des Lucayes : elle s'était emparée d'un dépôt considérable de munitions de guerre dans l'île de la Providence qui appartenait aux Anglais, et, après avoir eu plusieurs engagements en mer avec l'ennemi , avait ramené sa

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.68% accurate

KTATS-l'SU». (Ai prise à New-Londoo, (Uns le Conneclirul . Le congrès prit des mesures pour régulariser le servie- maritime, et donna <iulo- | riaalion à tous les capitaine* de vaisseaux armés eu course, de i capturer les vaisseaux anglais, et les transports de munitions de guerre cl de soldais destines aux armées anglaises , sons quelque pavillon qu'ils fussent expédiés. Après la biilaillc de Brooklyn et la rupture des conférences, , le général Howe résolut de 's'emparer de New-York dont il . n'était plus séparé que par la rivière ilr l'Est. Les troupes coloniales, sous le rommaudemant de Washington, étaient campée» dans le voisinage de la ville où elles avaient élevé plusieurs batteries, qui foudroyaient sans cesçe les bâtiments anglais. Les troupes britanniques cITertuèrenl leur débarquement le là septembre, à la baie de kipp , située sur la cote orientale de l'île tic New-York, à environ trois milles de In ville, et s 'avançant rapidement sur les retranchements, forcèrent les Américains à battre en retraite, Quelques vaisseaux avaient remonté l'Iludsou , d'autres la rivière de l'Est , et Washington, n'ayant pas des forces su (lisantes pour prévenir cette invasion qui disait enlriijii r lr blocus de fa ville, assembla un conseil (le guerre qui résolut d'évacuer New-York. Les troupes se replièrent .il.iis m is la partie septentrionale (Je l'Ile, pour y at- [ternir.: I a(n n,«ïi. de l'armée royale. Cendant au mois, de nombreuses esc;i r l l ■ ou i hn eurent lieu entre les deux armées, mais W .ishin-l. i. évita tout engagement général qui eût pu lui être ilesavantageiiv , tbivse au contraire, redoutant ces engagements partiels uo t, ■* Américains, exercés au maniement des aniRsà feu et habiles à |in iiii;r des accidents du terrain avaient Coiiv[.nii,i , m l'aviinlane. désirait les forcer à accepter le combat et teriiiiit r mm. si lu guerre d'un Seul euup s'il était possible. Mais le général américain sut toujours, par ses marches savantes, déconcerter les plans de son ennemi, il occupa différents portes n iram bi-v ri quoique le général Howe le suivit de près, il ne juij jarnai.» le forcer à une bataille décisive , dans laquelle Us Anglais auraient eu l'avantage du nombre et de la discipline, l e cnmm.mvlaui des forces britanniques, fatigué d'une poursuite inutile , après avoir eu plusieurs engagements partiels a Wbm- lMains et près des hauteurs de Norlh-Caslle, » empara du fort Washington , la seule pla e que les Américains occupassent encore dans l'Ile de New York , et , devenu maure .le tonte la rive orientale de I lludson , suivit l'armée aiuéric.iine sur la rrrir occidentale. Ce fut alors que Washington à la tétir de

son armée réduite à 3 («m» hommes, mal armée, mal équipée, sans tentes ni ustensiles pour préparer leurs aliments, commença une retraite désastreuse à travers le Jersey, chassé de place en place par l'ennemi qui le suivait. Il se dirigea vers le» bords de la Delaware et s'arrêta à Trenton sur la rive gauche de ce Ocuve, où il fut rejoint par un corps de 2,000 hommes de la Pennsylvanie. Il traversa alors la rivière. Suivi de près par l'armée anglaise, et en relira toute» les états. bsrca lions, Sun «arrière-aarde pas&ail le fleuve, lorsque parut l'avant-garde de l'armée anglaise, qui occupa les postes qu'il venait de quitter, Pendant sa retraite à travers le Jersey. Washington avait fini par parvenir au général Lee, qui revenait des rives (le l'indusoi. l'ordre de précipiter sa marche vers la Delaware, pour joindre ses troupes au corps d'armée; Lee, soit qu'il eut des raisons particulières*, soit par imprudence, négligea les avis qu'il avait reçus, et s'écarta, à la suite d'un petit détachement, (le corps principal fut attaqué par le colonel Hareourt. qui [commandait un corps de troupes anglaises, et fait prisonnier. Le général Sullivan prit alors le commandement et se dirigea vers la Delaware. où il fut bientôt rejoint par le général Gates, ' qui ramenait de Tirondéroga un autre corps de l'ouest Avec ces secours, l'armée américaine montait à 7 .Otto hommes, ' ombre peu connue-Hcrable comparativement à celui des Anglais ! dont les forces s'élevaient à plus de 20,000 hommes. Le général Howe distribua ses troupes en plusieurs cantonnements sur la rive gauche de la Delaware, et les étendit de New-Brunswick jusqu'à Philadelphie le voisinage de Philadelphie, attendant pour passer le 11. mais qu'il fut gelé. Cette période. peut être regardée comme la plus malheureuse pour la cause américaine, et l'état désespéré de leurs affaires amena de nombreuses défections. Quelques hommes soutenaient seuls alors, avec une fermeté inébranlable, la fortification chancelante de l'Amérique, préférant la gloire de succomber en défendant leur patrie, à la honte de l'abandonner aux mains de ses oppresseurs. Pour comble de désastres, le général Clinton et sir Peter Parker débarquèrent le 8 décembre sur les côtes de Rhode Island, et s'emparèrent de New-Port où les Américains avaient de* dépôts de munitions. La présence de l'escadre britannique 5) ETATS UNIS. forçait aussi les deux provinces de Connecticut et du Massachusetts à gâcher pour leur propre défense les troupes qu'elles auraient pu envoyer au secours de Washington. \â» Creeks et les Cherokees, évités par les Anglais, avaient envahi les colonies du Sud, et leurs habitants étaient ainsi trop occupés à repousser leurs agressions |»our pouvoir porter aucun secours aux Etats du Nord, le 1-er décembre, le

congrès ne pouvant plus résider en sûreté à Philadelphie, par suite du voisinage de l'ennemi, se relira à Baltimore où il ouvrit sa session le 26. Entre autres mesures, il conféra au général Washington de pleins pouvoirs pour la levée des troupes, leur emploi, l'organisation de l'armée et tout ce qui regardait l'ordre et la sûreté du pays. Cette espèce de dictature lui fut cédée pour six mois; la puissance que l'on donnait au commandant des forces américaines prouve assez et l'état désespéré des affaires publiques à ce moment et l'extrême confiance qu'avaient en lui ses compatriotes. Le général Howe, connaissant la position des colonies, fit une nouvelle proclamation, promettant le pardon à tous ceux qui rentreraient sous l'obéissance de la Grande-Bretagne; ces offres furent acceptées par quelques riches propriétaires qui craignaient la confiscation de leurs biens, et leur exemple fut suivi par quelques esprits timides parmi lesquels sont cités, à leur honte éternelle, deux anciens membres du congrès, Gallop et Allen. Pendant que Howe, confiant en ses forces supérieures, attendait que la Delaware fut gelée pour la traverser et attaquer les Américains, Washington forma le projet de profiter de l'avantage que lui donnait l'ennemi par la dispersion de ses campements, et de l'attaquer à l'improviste. Dans la nuit du 25 décembre, il traversa la Delaware et s'avança sur Trenton où étaient campés les régiments hessois, qu'il attaqua et mit en déroute. Le colonel Mifflin fit de vains efforts pour rallier ses troupes. L'attaque soudaine et imprévue des Américains avait jeté l'épouvante dans le camp, et leur artillerie tomba entre les mains des coloniaux qui firent près de mille prisonniers. Le bruit de cette victoire releva le courage et l'ardeur des Américains, et de nombreux corps de miliciens vinrent de toutes parts se joindre à l'armée. Washington avait aussitôt repassé la Delaware. Dans la crainte d'être attaqué par les forces supérieures de l'ennemi, et pendant qu'elles se dirigeaient en effet comme il l'avait prévu sur Trenton, il traversa de nuit la Delaware, et se porta en toute hâte sur Princeton pour attaquer un corps de troupes anglaises, qui s'y trouvait isolé. Arrivé sur ce point, il engagea le combat, et mit bientôt les Anglais en déroute, leur faisant trois cents prisonniers. Les Américains eurent à regretter, dans cette affaire, la perte du général Mercer, l'un des plus braves et des plus habiles généraux des troupes provinciales. Lord Cornwallis, qui commandait alors l'armée britannique, ramena en toute hâte ses troupes vers Princeton. et gagna Brunswick où il prit ses quartiers d'hiver, après avoir inutilement tenté d'engager la bataille en rase

campagne. Washington regagna le New-Jersey, observant les mouvements de l'ennemi, interceptant ses convois, et attaquant les détachements isolés. Il se retira à Morristown pour y établir ses quartiers d'hiver, et après avoir furlifié son camp, il fit inoculer son armée pour la préserver des ravages de la petite vérole. Il avait repris possession de tous les points du New-Jersey jusqu'au détroit de Staten-Island, et à la fin de cette campagne les Anglais se trouvèrent n'avoir plus que leurs positions de New-Brunswick et d'Amboy. Cette campagne releva la cause chancelante des colonies, et mérita au général Washington le surnom de Fabius américain. C'est en 1777. Pendant la campagne précédente, le congrès avait déployé la plus grande fermeté; il avait déclaré, malgré la position critique où se trouvaient alors les colonies, qu'il se refuserait à toute transaction envers le gouvernement britannique; et il avait notifié cette résolution aux puissances étrangères, les engageant à faire des traités d'alliance avec la république. Les dispositions bien connues de la France firent espérer au congrès l'alliance de cette puissance, et la mission d'ouvrir une négociation fut confiée au vénérable Franklin, à Henry Lee et Silas Deane. La cause américaine était devenue populaire en France, et bien que le gouvernement ne se fût pas ouvertement déclaré en sa faveur, le ministère français se montrait fort disposé à la favoriser; il admit les navires américains dans tous les ports du royaume, et laissa un libre cours à toutes les exportations d'armes et de munitions destinées à leur défense. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.39% accurate

Ces mesures* du gouvernement français faisaient espérer aux patriotes américains une assistance plus positive. Les derniers succès de Washington avaient relevé le courage des colons, et l'on se prépara activement à ouvrir une nouvelle campagne. Chaque jour les Anglais voyaient diminuer le nombre de leurs partisans, détachés de leur cause par les violences qu'ils exerçaient indistinctement sur les loyalistes et les partisans du congrès. Un grand nombre de prisonniers américains avaient été envoyés à New-York où ils furent traités avec barbarie, jetés dans des cachots malsains, ou entassés à bord des vaisseaux où il en périt un grand nombre. Les troupes mercenaires se livraient au pillage, et les soldats anglais, voulant avoir part au butin, rivalisèrent bientôt de cruauté avec les Uessois. Ces exactions exaspérèrent les Américains, et les habitants du New-York et du Jersey s'armèrent spontanément pour résister à ces violences. Le gouvernement anglais avait renoncé à négocier avec les Américains, et résolut de pousser avec activité les opérations d'une guerre aussi onéreuse; il voulut faire ressentir aux colonies révoltées toutes les horreurs de la guerre, et lui faire de nouveaux sacrifices pour augmenter la flotte et l'armée d'invasion. Le général Burgoyne, qui avait déjà fait la guerre en Amérique, proposa un plan de campagne qui fut adopté, et dont l'exécution lui fut confiée. Il devait, avec un corps de dix mille hommes, ouvrir la campagne dans le Canada, en s'emparant de Ticondéroga qui était le boulevard des colonies unies, et de là continuer sa marche vers l'Illudson et opérer sa jonction avec l'armée du général Howe. Les préparatifs de l'expédition se firent avec activité, et de son côté le général Carleton se prépara à la seconder avec lui. Pendant ce temps, le congrès, qui était rentré à Philadelphie le 27 février 1777, prit de nouvelles mesures pour la levée des troupes et leur équipement. Dans le moment le plus opportun, il y eut plusieurs vaisseaux arrivés de France chargés de vingt-quatre mille fusils* : et plusieurs gentilshommes étrangers vinrent offrir leurs bras pour soutenir la noble cause de l'indépendance américaine. Parmi eux se faisaient surtout remarquer, le brave Kosciuszko et l'illustre comte de Pulawski, qui, seul de sa famille, avait échappé aux revers de la Pologne; mais au premier rang l'on doit citer le marquis de Lafayette, qui, à l'âge de vingt ans, s'arrachait aux jouissances de son rang et de sa fortune, pour porter ses premières armes en faveur de la liberté américaine. Il équipa à ses propres frais un

bâtiment, le chargea d'armes et de munitions, et s'embarqua dans un port d'Espagne malgré les ordres de la cour. Il arriva à Charlestown au mois d'avril, où il fut reçu avec des acclamations ; le congrès lui conféra immédiatement le rang de major général, mais Lafayette refusa tout traitement, déclarant qu'il ne voulait servir qu'en qualité de volontaire. La campagne de 1777, allait s'ouvrir sous de meilleurs auspices, mais cependant avec une grande supériorité du côté des Anglais; le général Howe avait toujours sous ses ordres environ trente mille soldats, et Washington avait à peine sept mille hommes à lui opposer; toute sa cavalerie consistait en cent trente chevaux. Il se résolut d'attendre les renforts et les équipages de campagne qu'on devait lui envoyer d'Angleterre, et tenir les opérations importantes de la campagne ; il fit d'envoyer quelque* détachements pour enlever divers le munitions. Le 25 mars, le colonel Bridgman partit de New York avec un corps de cinq cents hommes, pour s'emparer du poste de Red Bank, où les Américains avaient rassemblé des approvisionnements. Mifflin, qui commandait ce poste avec un détachement de deux cents hommes, averti de l'approche des Anglais, mit le feu aux travaux et battit en retraite; les Anglais, après avoir détruit le reste, retournèrent à New York. Le général Grant tenta de surprendre avec un corps de deux mille hommes le poste de Danbury dans le Connecticut ; il brûla en effet ce lieu où les Américains avaient un dépôt de munitions de guerre ; mais à son retour il fut attaqué par Sullivan, Arnold et Wooster qui avaient rassemblé à la hâte un corps de sept cent* hommes, et il ne put effectuer sa retraite sans éprouver de grande* pertes. Les Américains eurent à déplorer la perte du brave général Wooster, qui tomba pendant l'action. De leur côté, les provinciaux usèrent bien de représailles et tentèrent plusieurs expéditions. Les succès furent couronnés d'un plein succès. Le général l'arsou se embarqua à Guilford, aborda à Sagadahoc dans le Long-Island, où il parvint à s'emparer d'une grande quantité de vivres et de munitions et à brûler plusieurs vaisseaux appartenant aux Anglais; puis il regagna les côtes du Connecticut sans avoir perdu un (« ») seul homme. Le 26 juin suivant, un coup de main des plus audacieux fut tenté par le colonel Barton ; il résolut d'enlever de ses quartiers le général anglais Prescott, qui commandait dans le Rhode-Island. A cet effet, Barton s'embarqua avec quarante hommes déterminés, et parvint pendant la nuit, après avoir surpris la sentinelle, à enlever le général Prescott, sans même lui laisser le temps de se vêtir. Cet acte intrépide mortifia beaucoup l'armée anglaise, et particulièrement le

général captif, dont Howe racheta la liberté par celle du général américain Lee. Washington s'était fortifié sur les hauteurs de Middle-Brook, et attendait dans cette position que l'armée anglaise fît quelque mouvement, Howe ouvrit enfin la campagne et tenta de forcer les positions retranchées des Américains* ; mais, n'ayant pu y parvenir, il revint à Amboy harcelé par le général Oreene. Le commandant anglais feignit alors de vouloir abandonner le New-Jersey, et envoya ses bagages et une partie de ses troupes à Staten-Island. Washington, trompé par ce mouvement, abandonna ses positions de Middle-Brook, dans l'intention de se rapprocher de l'armée anglaise; espérant l'attaquer avec avantage pendant sa retraite, il prit position à Mumblesdown. Cornwallis fut alors envoyé avec un fort détachement pour s'emparer des positions que les Américains venaient de quitter, tandis que la division du général Howe, qui semblait retraiter devant eux, devait tout à coup faire volteface et attaquer les troupes provinciales. Mais la division de Cornwallis rencontra dans sa marche un fort détachement américain sous les ordres du général Maxwell, et le bruit de la mousqueterie avertit à temps Washington du piège qu'on lui tendait ; il rétrograda en toute hâte vers les hauteurs de MiddleBrook, et s'assura des défilés dont les Anglais avaient eu l'intention de s'emparer. Le général Maxwell après un combat opiniâtre, fut forcé de se retirer, mais sa défaite même fut au bonheur pour le corps d'armée américain qui dut son salut à sa rencontre avec Cornwallis. Howe, ainsi déçu dans son espérance, et ne pouvant forcer une position qu'il reconnaissait inexpugnable, résolut de porter sur d'autres rivages le théâtre de la guerre. En conséquence il se retira donc avec ses troupes à Staten-Island, où il s'embarqua le 3 juillet pour se diriger vers les contrées du Sud, laissant à New-York le général Clinton à la tête de cinq mille hommes. Washington observait tous les mouvements de l'armée anglaise, tout prêt à se rendre sur le point menacé; mais un profond secret enveloppait les desseins de Howe, et l'on ignorait s'il tenterait de remonter l'Hudson pour opérer sa jonction avec Burgoyne, ou s'il pénétrerait dans la Pennsylvanie. La destination de l'armée anglaise, ne tarda cependant pas à être connue; après avoir été retenue en mer pendant un mois entier par suite de la contrariété des vents, la flotte doubla le cap May à l'entrée de la Delaware, continua sa navigation vers le Sud, et entra dans la baie de la Chesapeake au fond de laquelle le général Howe débarqua le 35 août. À la première nouvelle de la direction qu'avait suivie l'escadre anglaise, Washington avait en toute hâte quitté les hauteurs du New-Jersey où il

s'était maintenu jusqu'alors, pour marcher au-devant de l'armée anglaise ; il pénétra dans la Pennsylvanie, et s'avança jusqu'aux bords du Brandywine au delà duquel l'armée anglaise était déjà campée. La rivière était guéable sur plusieurs points, et le combat semblait inévitable ; les troupes britanniques étaient partagées en deux colonnes, l'une sous le commandement du général Knyphausen traversa le Brandywine le 11 septembre et attaqua les troupes américaines, tandis que Cornwallis, à la tête de la seconde colonne, remonta par un long détour vers les affluents supérieurs de cette rivière, les traversa et vint tomber sur l'aile droite des Américains. Ceux-ci soutinrent d'abord le choc avec intrépidité ; mais enfin, accablés par le nombre, ils lâchèrent pied sans que leurs chefs pussent parvenir à les rallier. Washington se retira alors précipitamment avec le reste de l'armée sur Chester, d'où il gagna Philadelphie. L'armée américaine perdit treize cents hommes, tués, blessés ou faits prisonniers. Le général Mifflin et La Fayette se distinguèrent dans ce coin-là ; le dernier reçut une blessure à la cuisse, et lui en continua néanmoins à encourager les troupes et à combattre au premier rang jusqu'à la fin. Washington resta deux jours à Philadelphie, et après avoir rassemblé ses troupes il se rendit à Lancaster, d'où il continua à surveiller le mouvement de l'armée anglaise. Le général Howe se dirigea alors vers Philadelphie, où il fit son entrée le 26 septembre. Quelques jours auparavant, le congrès avait quitté cette ville pour se transporter à Lancaster, où il continua à prendre des mesures pour la levée de nouveaux renforts. - Uii • «TT t. ■ f vit

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.97% accurate

ETATS-1'.MS [42 Le général Howe établit son quartier général à Onu mlow n a douze milles au nord de Philadelphie, laissant dans celle capitale quatre bataillons sous le conimaiideinrnt de Cornwallis; plusieurs forteresses interceptaient les communications entre «lie place et la partie inférieure de la IMawarc , et empêchaient la ilollc anglaise de porter des secours et des approvisionnements à l'armée de terre: Howe résolut de s'en emparer, et détacha dans ce but plusieurs Maillons. Pendant ce temps Washington avait reçu de nombreux renions: son corps a armée se com|Kisait de K.iiihi hommes de troupes régulières, et de 3,000 hommes de milire. Voyant l'armée du général anglaisaffaiblie par ces divers détachements , il crut le moment favorable pour tenter une nouvelle entreprise, et espéra prendre une revanche brillante. Il vint prendre position sur les rives du Shippack à dix-huit milles de f iermantown , et , marchant pendant la nuit, il attaqua avec vigueur l'armée royale à la pointe du jour. Dès les premières charges, les troupes américaines pénétrèrent dans Germaitlown , mais les ordres du général ne turent pas suivis, el pendant qu'au lieu d'attaquer W» ailrs de l'armée britannique les Américains concentraient toutes leurs forces pour déloger le colonel Musgrave qui s'était retranché dans une maison en pierre, les troupes anglaises se rallièrent au centre, attaquèrent les Américains el mirent à leur tour le désordre dans leurs rangs, mus qu'il fut possible de les rallier. Washington eut alors la douleur de se voir forcé de battre en retraite lorsqu'il pouvait compter sur une victoire complète. I.a perle de son armée dans cet engagement fut do «on hommes environ , tant tués et blessés que prisonniers; celle des Anglais fut bcaueonp moindre. Le général Howe quitta Germanlown quelques jours après ce combat, et vint prendre ses quartiers d'hiver à Philadelphie. Il détacha trois bataillons de grenadiers hessois snus le commandement du comte IVonnp, pour réduire lied- Bank; niais ces troupes furent repoussées , et leur ru minaudant mourut de ses blessures, l'ne attaque fut aussi dirigée contre le fort Miflin , dont la faible garnison fut obligée d'abandonner la place après une défense opiniâtre. Le général Grcene, qui avait défendu le fort Merrer a Ked-Bai.k , évacua ce poste quelques jours après, en apprenant l'approche de lord Gtrnwallis avec des forces supérieures. La reddition «le ces deux places assurait ainsi la libre navigation du cours inférieur de la Dclawarea la flotte anglaise . et ces

expéditions terminèrent les hostilités dans la Pennsylvanie. Washington , qui était toujours campé sur les rives du Shippack , fut rejoint par le général Liâtes qui lui amenait un renfort de 4,000 hommes. Lorsqu'il reçut ce renfort , la saison était trop avancée pour tenter une nouvelle expédition , et, voyant que le général anglais avait pris ses quartiers d'hiver à Philadelphie, il établit lui-même ses cannniucmcnls à Valley Forge sur la rive droite du Shuylkill. Pendant que ces événements se passaient dans les Etats du centre, des faits importants se passaient sur les frontières du nord: le général Burgoyne, qui, comme nous l'avons vu, avait fait agréer au gouvernement britannique un plan de campagne qui avait pour but de s'emparer de Tirondëroga, puis de s'assurer du cours de l'Hudson, et opérer par ce fleuve sa jonction avec l'armée du général Howe. était arrivé à Québec M 6 mai 1777. Il avait sous ses ordres plus de 7,000 hommes de troupes réglées, et un corps considérable d'Indiens le rejoignit sur la rive occidentale du lac Champlain. Quand il eut rassemblé ses troupes, Burgoyne s'avança vers Ticoudëroga , et arriva devant cette place le 1^{er} juillet; l'armée anglaise campa sur les deux rives de l'étroit canal qui joint les lacs Champlain et Georges , et s'apprêta à investir la place. La faible garnison commandée par le général Saint-Clair fut obligée d'abandonner les postes avancés pour concentrer ses forces , et les Anglais s'emparèrent sans difficulté du mont Mollope et de Sugar-Hill , d'où ils pouvaient foudroyer la ville en y établissant des batteries. Burgoyne poussa avec vigueur les préparatifs du siège, et le 5 tout était prêt pour l'attaque. Saint-Clair se voyant alors investi , et incapable de défendre la place, évacua la forteresse pendant la nuit, et se replia en remontant le South-River jusqu'aux chutes de Skeensborough. Burgoyne, après s'être emparé de son artillerie et de ses bagages, le poursuivit vivement; les Américains furent forcés d'abandonner le fort Anne où ils s'étaient retirés , et gagnèrent le fort Edouard , situé vers la rive d'Hudson où ils se réunirent aux forces du général Schoylcr le 11 juillet. Saint-Clair avait eu soin , en se retirant , d'élever de nombreux obstacles pour arrêter l'ennemi. Il avait coupé les routes et les ponts , et , XI. b) ET ATS- IMS. barré toutes les communications; Burgoyne avait donc à traverser une contrée sauvage , sans route tracée, hérissée d'obstacles , et forcé de traîner avec lui de nombreux équipages. Il n'arriva au fort Edouard que le 50 juillet , un mois environ après son départ. Pendant ce temps, le général Schuyler avait informé le congrès de ce qui se passait dans le Nord et avait demandé des renforts A l'approche des troupes anglaises , il

abandonna le fort et alla prendre position près de Still-Water, à quelques milles au sud de Saratoga. où il fut rejoint par Arnold et le colonel Morgan. Les troupes de Burgoyne étaient épuisées par la fatigue, et le manque de provisions commençait à se faire sentir, le général anglais résolut de tenter quelques incursions pour s'emparer des dépôts de vivres et de munitions que les Américains avaient rassemblés. Le colonel Baum fut chargé de conduire l'une de ces expéditions contre Beutlingfort, où était un dépôt considérable de blé. Il s'avança à la tête d'un corps de 600 hommes de troupes réglées, et de cent guerriers indiens, espérant cacher sa marche à l'ennemi. mais il fut découvert par le colonel Sturges, qui, à la tête de 400 hommes de la milice du New-Hampshire, était en marche pour rejoindre le général Schuyler. Il se replia aussitôt sur Manchester, où il se joignit au colonel Warner, et le 11 août s'avança contre l'ennemi. Les Américains attaquèrent les troupes anglaises avec une telle ardeur, qu'ils les culbutèrent aussitôt; le colonel Baum parvint à rallier ses soldats, et le combat recommença avec une violence qui ne pouvait que leur être funeste; la plupart de ses hommes furent tués ou pris, et lui-même fut fait prisonnier. Le colonel Brejman envoyé trop tard par Burgoyne au secours de Baum, fut lui-même complètement battu, et s'échappa à la faveur de la nuit, laissant son artillerie et ses bagages entre les mains des Américains. Cette victoire eut les plus heureux résultats; elle privait Burgoyne des approvisionnements qu'il espérait, et donnait un nouveau courage aux Américains. La défaite de Bennington fut le seul revers que Burgoyne eut à essuyer. Il avait envoyé le colonel Saint-Léger avec un fort détachement de troupes régulières et d'auxiliaires Indiens, pour réduire le fort Mifflin sur le Mohawk. Saint-Léger était arrivé le 1 août devant la place, dont la garnison paraissait trop faible pour prolonger sa résistance; un premier avantage remporté sur le général Herkimer, qui s'avancait au secours de la place, lui faisait espérer sa prompte reddition. lorsque la nouvelle de l'approche d'Arnold avec des forces supérieures, le força à lever le siège et à se replier sur Oswego. La position de Burgoyne devenait cependant plus difficile à mesure qu'il s'avancait dans la contrée; ces défaites partielles l'avaient affaibli, et les provisions lui manquaient. Ses auxiliaires sauvages, par leurs cruautés et leurs rapines, détachaient de la cause royale tous ses partisans, exaspéraient les esprits et les enflammaient du désir de la vengeance, la scène tragique dont les Indiens furent les acteurs acheva de soulever contre ceux qui employaient ces alliés

sanguinaires l'indignation générale. Miss Mae-Hca, jeune personne douée de toutes les grâces de son Age, était fille d'un gentilhomme allié à la cause royale; elle était aimée d'un jeune officier anglais qui avait connu ses parents à New-York, et devait l'épouser à la fin des hostilités. Le père de Mac-Boa s'était retiré aux environs du fort Edouard pour s'éloigner du théâtre de la guerre, et, lorsque l'expédition de Burgoyne vint menacer cette contrée, l'officier anglais, avant des inquiétudes sur le sort de sa fiancée, engagea quelques Indiens à la lui amener, leur promettant pour récompense un baril d'eau de rhum. La jeune fille se mit sans hésiter sous leur protection, et les suivit vers le camp où l'attendait son amant : mais, pendant la route, les deux chefs des Indiens, désireux d'obtenir la récompense promise sans partage, se la disputèrent. Un combat acharné s'ensuivit, et le vaincu, voyant avec rage que son adversaire allait emmener la jeune fille et gagner ainsi le prix de sa délivrance, voulut l'en priver, et, rassemblant le peu de forces qui lui restaient, il étendit l'infortunée jeune fille à ses pieds d'un coup de tomahawk. Cette déplorable histoire, racontée avec de vives couleurs dans tous les papiers publics, souleva l'indignation du peuple contre ses ennemis. Les colons se levèrent en masse et allèrent se joindre à l'armée du général Schuyler toujours campé à Stillwater. Burgoyne résolut alors de continuer sa marche pour opérer sa jonction avec l'armée britannique, et ayant construit sur l'Hudson un pont de bateaux, il le traversa le 13 septembre, 51

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.62% accurate

ETATS-IXIS. (4SI cl vint camper î quelques milles ilu carup américain , sur les ; hauteur* cl <1.im» In plaine de Saratoga. Le général Gates avait été envoyé pour commander l'armée I américaine, en rem|)laccmeiit de Srhuyler, et il se prépara à soutenir l'attaque. Le l!) en eflirt , Burgovnc s'avança vers les lignes de StillWaler et lrs attaquâ avec vigueur; les Américains soutinrent le ' combat jusqu'au soir, et Burgoyne, désrspéranl île les forcer j dans cette position , regagna stui camp et s'y fortifia , résolu à ' y attendre l'arrivée ili-s secours que sir Henri Clinton devait : fui amener. Ce général n'avait pu entrer en campagne uue dans les premiers jours d'octobre, et pour opérer une diversion il avail attaqué le Tort Monlgomcry. mais ce secours arrivait trop tard, le général Gaie* recevait chaque jour de nouveaux renforts, et Burgoyrir n'eut bientôt plus d'autre alternative que d'écraser l'armée ennemie ou de capituler. En effet, il | essaya le 7 octobre de forcer l'aile gauche américaine: mais [«près un engagement sérieux Us Américains restèrent maîtres i du champ de bataille , et llurgoynr se retira avec une perte de 2iXi hommes, parmi lesquels étaient plusieurs officiers, entre aulres le général Fraser et le colonel llreyman ; ses bagages et son artillerie restèrent également entre les mains des ennemis. Les Américains attaquèrent alors les retranchements anglais dont ils emportèrent une partie après un comhnl opiniâtre. L'intrépide Arnold commandait l'attaque, et la nuit vint mettre un ternie h ses succès Burgovnc, vovanl qu'il allait être enveloppé, quitta son camp à ta faveur des ténèbres, et se repjia sur les bailleurs voisines: le lendemain il se dirigea vers Saratoga , où il arriva après une marche fatigante el difficile. Il voulut alors tenter de se retirer au fort Edouard, mai* il trouva tous les passages soigneusement gardés. Sa Position devenait critique, il ne pouvait plus compter sur arrivée d'aucun secours, ses munitions et ses vivres étaient éjtuisés, et, les boulets américains exerçaient un ravage continuel. D.ius celte extrémité, le général anglais assembla un consril de guerre, el sur l'avis de lons les officiers ouvrit des négociations avec le général Gates. Enfin, le 10, Burgoyne signa une capitulation par laquelle l'armée anglaise mettait bas les armes, et devait être conduite à lloslon afin d'y être embarquée pour l'Angleterre, à la condition de ne pas s<T\ir contre l'Amérique pendant la durée de la guerre. Ce succès, l'un des plus beaux qu'eut encore obtenus le parti américain, remplit de joie le cceur de tous les

patriotes. L'armée de Burgoyne, qui A son départ de Ticonderoga était forlc de div mille hommes, était alors réduite» six mille soldats qui allaient quitter la contrée ; de plus une artillerie nombreuse et des équipages rl des armes de luule espèce tombaient entre leurs mains, Sir Henri Clinton, au lieu de s'avancer directement au secours de Burgoyne, avait altiiquéel réduit le fort Mmilgomrry; il espérai! déiourner ainsi le général Gales, mais ce slrnla^ème n'eut aucun succès, Clinton continua à dévaster la contrée, el brûla la ville d'Esopus. mais ces cruautés ne servirent qu'à augmenter la haine des hahilanls contre leurs oppresseurs. Après la reddition de Saratoga, Gales marcha contre les Anglais qui s'approchaient d'Albany et les força à baiirc en retraite sur \cw-York. La campagne de 1777 était terminée ; la victoire balançait SCS faveurs entre les druv partis, et malgré les revers du général en chef américain les événements favorisaient la cause îles Elals-l'nis. La manière heureuse dont le général Gales avait terminé la guerre dans le Nord assurait à I année du centre les renforts île la Nouvelle-Angleterre qui n'avait plus d'ennemis à combattre. D'un autre • été, le courage et la fermeté des Américains dans la défense île leur liU-rtè molliraient ce dont ils étaient capables, el donnaient à penser que la république des KluU-l'nis pourrait bien devenir un jour une puissante alliée contre les Anglais. Les négociations entamées avec la France prirent une nouvelle activité, el le gouvernement déclara le 10 décembre 177 7 aux envoyés américains, que la France conclurait avec eux un traité d'alliance, cl soutiendrait de toutes Ses forci s la cause des Elats de ITnion. Le campement de Valley-Forge, o.'i Washington avait établi ses quartiers «l'hiver, était une espèce de désert, où on avait élevé des baraques el des huttes pour fc g.iraniir des rigueurs àe la saison. Le général avait choisi celle position en raison de sa proximité de' Philadelphie, et l'armée y fui ex|Misée à de nombreuses privations. Les trou [tes étaient mal vêtues, el souffraient beaucoup du froid dans les huttes mal jointes; les vivres furent bientôt épuisés, sans qu'on put eu tirer des contrées •) ETATS-UNIS. voisines. L'armée était menacée d'une disette absolue, et pour se procurer des approvisionnements on fut obligé d'avoir recours aux réquisitions; mais soit que les babilanls fussent dans le même denûinenl, soit qu'ils cachasse ni leurs dernières ressources pour eux-mêmes, on ne put s'en procurer. Dans celte extrémité, le congrès, pour subvenir aux liesoins de l'armée, multiplia les émissions des bills de crédit, niais celle augmentation en Ut décroître la valeur, el ta dépréciation fui immense, l e rongés crut remédier au mal en taxant le prix de toutes les choses

nécessaires à la vie, mais cette mesure, loin d'apporter aucun changement, éloigna les vendeurs. Ceux qui avaient des denrées les conduisaient à Philadelphie, où ils étaient sûrs d'être bien payés, tandis qu'ils ne recevaient au camp américain que des promesses de paiement. Ces mécontents qui accablaient l'armée y firent enfin éclater des murmures ; quelques mutins accusèrent Washington d'être l'auteur de tous les maux qu'ils souffraient, et le formèrent un complot pour lui retirer le commandement en chef, et le donner au général Gates qui revenait vainqueur. Plusieurs officiers et quelques membres du congrès trempèrent dans le complot, mais Gates repoussa toute participation à ce projet. Pendant que Washington était ainsi en butte à l'ingratitude de ses concitoyens, ce grand homme s'occupait activement du soulagement de ses soldats, et concertait tous les moyens de reprendre au printemps suivant ses opérations militaires. Ses détracteurs lui reprochaient de manquer d'habileté, parce qu'il n'avait pas toujours pu remporter l'avantage sur des forces de beaucoup supérieures aux siennes, bien équipée* et bien armées; et on lui attribuait les souffrances qu'endurait l'armée par suite de la rigueur de la saison et de son dénuement.

Heureusement pour la cause de l'Amérique, le congrès n'accueillit pas les plaintes de ses ennemis, et rendit au contraire hommage à son courage et à sa vertu. Campagne de 1778. Pendant que ces événements se passaient en Amérique, les négociations entamées avec le gouvernement français par Franklin, Loe et Silas Deane, faisaient tous les jours des progrès, et le 6 février 1778 un traité d'alliance fut signé entre la France et les États-Unis. Ce traité consacrait l'indépendance des colonies, et les deux nations s'accordaient toutes les faveurs dont jouissait dans les États l'un de l'autre la nation la plus favorisée. Le gouvernement français fit notifier à la cour de Londres, par son ambassadeur, qu'un traité d'amitié avait été signé entre sa majesté britannique et les États-Unis, et que les Américains avaient le droit de traiter avec toutes les nations sur le même pied d'égalité et de réciprocité. Cette notification de l'ambassadeur français fut regardée comme une déclaration de guerre, et le roi d'Angleterre rappela de Paris son ambassadeur, et demanda au parlement les moyens de soutenir avec vigueur la nouvelle guerre qui allait s'engager. Le ministère se montrait disposé à reconnaître l'indépendance des États-Unis, et à conclure avec eux un traité d'alliance. La question fut mise en délibération dans la chambre des communes et dans celle des lords, et cette proposition fut unanimement rejetée ; ceux mêmes qui avaient blâmé les mesures du gouvernement, et

étaient regardés comme les partisans des Américains, la repoussèrent par orgueil national. Dans cette grave circonstance, lord Châtain parut à la chambre pour la dernière fois. Il se fit porter à sa place presque mourant, et là, dans un discours énergique, s'indigna qu'on voulût faire renoncer son pays à la souveraineté de l'Amérique, et proposa de déclarer immédiatement la guerre à la maison des Bourbons; puis, épuisé par cet effort, il s'évanouit au milieu de la chambre, et transporté chez lui il mourut le 11 mai, à l'âge de soixante-dix ans. L'Angleterre porta le deuil de ce grand homme, qui était son plus illustre orateur et son premier homme d'Etat. La guerre fut donc décidée, et l'on fit de part et d'autre des préparatifs menaçants. Pendant ce temps, les traités avaient été reçus et ratifiés par le congrès le 20 mai, avec de vives démonstrations de reconnaissance pour le monarque français, qui le premier reconnaissait leur indépendance et leur prêtait appui. L'enthousiasme fut général, et l'alliance fut célébrée dans les camps par de grandes réjouissances, l'union des deux puissances était dès lors assurée, et promettait de grands résultats. Le gouvernement britannique voulut tenter un dernier effort pour mettre fin aux hostilités. Il envoya des commissaires chargés de négocier une réconciliation entre l'Angleterre et les Américains. Ils arrivèrent le 6 juin à Philadelphie; ils proposèrent une

The text on this page is estimated to be only 19.78% accurate

ETATS- IMS. mstic générale, la reprise du commerce, le droit de s'imposer eux-mêmes. Les colonies auraient des députés dans le parlement britannique, elles établiraient elles-mêmes tes bases de leur législation et jouiraient enlin de tous les privilèges arcordés aux sujets anglais. Mais ces concessions ne sullisaiciit plus, lo congrès voulait une reconnaissance formelle de l'indépendance des Etats- L uis, et déclara que celte reconnaissance seule pouvait devenir la base d'une négociation. Les commissaires, voyant qu'ils ne pouvaient atteindre leur but de ce coté, curent recours a des intrigues secrètes. Le gouverneur Johnslonc, par suite de son long séjour en Amérique, connaissait particulièrement quelques membres du congrès; il chercha a les corrompre, en leur offrant de grandes récompenses et des honneurs, s ils voulaient seconder ses vue». Celle correspondance fut dénoncée au congrès, et les commissaires furent obligés <le cesser leurs démarches honteuses. Les commissaires ne gardèrent plus alors aucune mesure, et menacèrent les Etats-Unis d une guerre conduite avec la dernière rigueur. Le congrès répondit i ces menaces par une proclamation on ■I recommandait aux citoyens de repousser la force par la force. « Si vos cité* sont menacées, disait-il, envoyez au loin vos femmes, vos enfants, vos effets les plus précieux, et ne gardes que vos armes pour vous défendre. Si on incendie vos maisons, Si on dévaste vos champs, use* de représailles envers vos ennemis, et que tous le» maux de la guerre retombent sur la tête de ceux qui l'ont provoquée. » Ces menaces mutuelles mirent fin a toute négociation, les commissaires retournèrent en Angleterre, et la décision de cette querelle fut donc de nouveau abandonnée à la fortune des armes. La situation de l'armée américaine campée à Vallev-Forge «ait toujours des plus pénibles, la disette faisait tous les jours des progrès; les vêtements manquaient au plus grand nombre. La désertion devint aussi une calamité. _ L année, qui, i la lin île la campagne précédente, montait a quatorze mille hommes, n'était plus que de cinq mille i peine au mois de lévrier 1778. L armée anglaise était au contraire campée dans une riche contrée, au milieu de l'abondance, attendant pour ouvrir la campagne, que la saison fut moins rigoureuse, et se bornant a quelques incursions dans le pays. Au mois de mai, Lafayette, «vec deux mille hommes rl quelques pièces d'arlillcrie, ont position sur tes hauteurs de Barren, i huit milles de Valleyrorge. Le général Howe conçut le projet de le surprendre. Le générai

Granl quitta le camp à tête d'un corps de cinq mille hommes, pour lui couper la retraite, mais Lafayette, averti à temps, le trompa par une manœuvre habile, et rejoignit heureusement le camp de Valley-Forge. La campagne allait cependant s'ouvrir, et Washington pressa le congrès de prendre des mesures pour la levée des troupes et leur entretien. Le congrès reconnaissant l'impolitesse de la loi qui fixait le prix des denrées, la révoqua aussitôt, et comme le papier-monnaie, multiplié à l'infini, et falsifié par les Anglais, avait perdu toute valeur, le congrès ouvrit des négociations avec le cabinet de Versailles et des banquiers hollandais pour obtenir des emprunts. Une escadre française, composée de douze vaisseaux de ligne et de quatre frégates, sous les ordres (le comte d'Estaing, avait 50 canons) le 1^{er} avril, et se dirigeait vers l'Amérique. Le général Howe fut rappelé par le gouvernement britannique, « sir Henri Clinton, qui lui succéda au commandement, reçut l'ordre d'évacuer Philadelphie sans délai, dans la crainte que l'escadre française ne vint le bloquer sur la Delaware, tandis que Washington le presserait sur terre. Le général Clinton prit en conséquence des préparatifs pour son départ; il résolut de se rendre à New-York en traversant le New-Jersey. Washington se mit aussitôt à sa poursuite, ayant soin d'éviter un engagement général, mais harcelant sans cesse l'arrière-garde, et cherchant à s'emparer des bagages ennemis. Il avait envoyé en avant les généraux Dickinson et Maxwell pour couper les routes et les ponts, et embarrasser la marche de l'ennemi. Le 15 juin, Washington, ayant vivement pressé l'arrière-garde de l'armée anglaise à Monmouth dans le New-Jersey, engagea le combat. Le général Lee fut chargé d'attaquer l'ennemi en flanc, mais ses lignes furent bientôt rompues et mises en déroute; Washington lui fit quelques remontrances sévères, et lui ordonna de retourner en avant, et lui-même s'en vint avec son corps d'armée, et attaqua les Anglais avec impétuosité; il les força à battre en retraite, et la nuit vint mettre un terme à sa poursuite. Après l'action, le général Lee, se regardant comme insulté par Washington sur le champ de Maille, lui adressa une lettre cotée en ces termes peu convenables. Il fut tenu devant (*) KTATS-MS. un conseil de guerre, et suspendu de ses fonctions pendant l'espace d'un an; mais il ne rejoignit jamais l'armée, et passa le reste de sa vie dans l'éloignement des affaires. L'armée américaine fut ainsi privée d'un officier expérimenté et plein de bravoure, mais cette sévérité était nécessaire au maintien de la discipline. La guerre entre la France et l'Angleterre n'était point encore déclarée; les hostilités commencèrent le 1^{er} juin 1778, par

l'attaque de deux frégates françaises. {<■ Licorne et la belle l'ouJt, par l'escadre de l'amiral keppel. La première se rendit prisonnière, mais la seconde soutint un glorieux combat, et parvint à gagner les côtes de France. Le 27 juillet suivant, un grand combat naval eut lieu livré dans les parages d'Ouessant, entre la flotte française commandée par le comte d'Orvilliers. et celle de Keppel. Ce combat n'eut d'autre résultat que de forcer les deux escadres à regagner leurs ports respectifs pour réparer leurs avaries. La Huile du comte d'Estaing, partie de Toulon le 13 avril, fut contrariée par le mauvais temps, et n'arriva à l'entrée de la Delaware que le 1er juillet. L'amiral Howe en était parti avec l'escadre anglaise, vingt jours auparavant, pour se rendre dans la baie de New- York. Il se rendit alors à Sandy Hook, mais il ne put pénétrer dans la baie à cause de son peu de profondeur qui ne permettait pas à ses grands vaisseaux de franchir la passe; il resta à l'ancre en cet endroit pendant environ onze jours, et après avoir capturé plusieurs vaisseaux anglais il gagna les [parages de Rhode-Island, où il combina ses forces avec celles du général Sullivan qui devait avec un fort détachement attaquer New -Port par terre, tandis que lui-même l'investirait par la mer. tard Howe vint alors offrir le combat à l'amiral français qui l'accepta avec empressement. Les deux escadres se disputèrent le vent pendant deux jours, et le troisième, au moment où l'engagement allait avoir lieu, une effroyable tempête dispersa les vaisseaux, et leur causa de grands dommages. Cette circonstance engagea le comte d'Estaing à abandonner le siège de New- York malgré les remontrances des généraux américains, qui furent alors forcés de renoncer à cette expédition, et l'escadre française gagna Boston pour y réparer ses avaries. Durant l'été de 1778, la guerre entre les Indiens et les établissements de la frontière occidentale des Klans du centre , avait éclaté avec une grande fureur. La colonie de Wyoming, fondée sur la rive orientale de la Susquehanna, devint particulièrement le théâtre des cruautés des sauvages. Cette ville florissante fut entièrement détruite, un grand nombre de royalistes, s'étant retirés chez les Indiens, excitèrent par des promesses leur avidité et leur cruauté. Ils se joignirent à eux, et dans cette circonstance montrèrent une plus grande férocité que leurs alliés sauvages. Ils parvinrent à s'emparer des forts et de la ville qui contenait plus de douze cents habitants ; alors commença un affreux massacre, où les femmes et les enfants ne furent pas plus épargnés que les vieillards. Ces malheureux : étaient entassés dans les maisons auxquelles les cannibales mettaient ensuite le feu. De semblables incursions

Turent faites dans les environs, et la contrée n'offrit bientôt plus que le triste tableau de la ruine et de la désolation. Les colons des Etats-L'nis jurèrent de venger leurs infortunes compatriotes, et usèrent de terribles représailles. Le colonel Clarke pénétra dans les contrées de l'Ouest à la tête d'un fort détachement, et détruisa les villages indiens, incendia leurs forêts et détruisit leurs récoltes. Tous ceux qui tombèrent entre les mains des Américains furent massacrés sans pitié, et les colons luttèrent de cruauté avec les sauvages. Dans le Nord et dans le centre, les armées avaient pris leurs quartiers d'hiver et sir Henri Clinton résolut de faire une tentative «contre les Etats du Sud. Les royalistes de* doit Orolinrsetde la Géorgie s'étaient réfugiés dans la Floride, d'où ils avaient fait plusieurs incursions dans la dernière province, mais ils en avaient été repoussé* par le général Iloherth Howe, commandant des forces militaires de la Caroline du Sud et de la Géorgie. Ces Etats étaient menacés d'une invasion bien plus formidable. Le général Clinton fit embarquer à New-York un corps de deux mille cinq cents hommes, sous les ordres du colonel Qimpbell. L'escadre de l'amiral Parker les détacha le 23 décembre, à l'embouchure de la Savannah. Il remonta la rivière, et attaqua les Américains campés à deux milles environ de la place. Robert Howe avait choisi son campement au milieu des marais», de manière à ne pouvoir être attaqué que par devant; sa troupe s'en montait à huit cent vingt hommes seulement ; mais il comptait pouvoir se défendre avec avantage dans cette position. Malheureusement un nègre qui tomba entre les mains des Anglais leur découvrit un passage à travers» Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.53% accurate

ETATS-USIS. (4*8) rTATS-l'.11*. le* marais qui conduisait sur les derrières du camp américain. Ceux-ci, attaques îles deux cotés à l'improviste, furent enfin mis en déroute après une résistance vigoureuse, et l'Oiiri|>lx-ll, poursuivant ses avantages, se rendit maître de la ville de Savaiin.il). La réduction de cette place entraîna celle de tout le nord de la Géorgie, dont un grand nombre d'habitants se soumirent à l'autorité royale; les républicains les plus déterminés se retirèrent dans la Caroline. Dans le courant de cette année, la petite marine des Américains essuya plusieurs pertes. Les Anglais détruisirent quelques vaisseaux dans les havres sur la côte, et plusieurs se périrent. La frégate le Rantolph entre autres, de trente-six canons, et portant trois cent cinquante hommes, sous le commandement du capitaine Biddle, parti de Charleston en croisière, rencontra pendant la nuit la frégate anglaise le Yarinouth de soixante-quatre canons. Le choc fut tellement violent, que le Randolph s'enfonça en quelques minutes, et tout l'équipage périt, à l'exception de quatre hommes seulement qui furent recueillis à bord du Varmoult. Le capitaine Biddle, l'un des plus habiles et des plus braves officiers de la marine des Etats-Unis, fut universellement regretté de ses concitoyens. Aucun des deux partis n'était satisfait des résultats de la campagne. Les Américains, qui s'étaient attendus par suite de leur alliance avec les Français à terminer la guerre d'un seul coup, furent mortifiés de ce que leur coopération n'eût amené que la reddition de Philadelphie. D'un autre côté, le ministère anglais avait beaucoup trop compté sur les nombreux partisans qu'il croyait «voir dans le Sud, mais il n'en continua pas moins à diriger de ce côté tous ses efforts. Campagne de 1770. Les opérations de la guerre étaient transportées des Etats du Nord et du centre dans ceux du Sud de l'Union, et les Anglais semblèrent s'attacher plutôt à ruiner qu'à soumettre cette malheureuse contrée. Pendant que le colonel Campbell s'emparait de Savannah, le général Prevost parti de la Floride orientale attaquait le midi de la Géorgie. Il s'empara du fort de Sunbury où il opéra sa jonction avec Campbell. Après s'être assurés de la Géorgie, ces deux officiers entreprirent la conquête de la Caroline méridionale. Le général américain Lincoln, qui avait été investi du commandement des milices de la Caroline du Sud, vint camper à BlackSwain, près des rives de la Savannah, dans le dessein de resserrer vers le littoral les troupes anglaises. Il envoya en avant général Ashe. avec un

détachement de deux mille hommes. Un combat fut livré sur les frontières des deux provinces, près d'un endroit appelé Briar-Creek ; mais ce corps composé de nouvelles recrues fut complètement défait le 5 mars 1779, et quatre cents hommes à peine purent rejoindre le corps du général Lincoln. Celui-ci, ayant reçu des renforts, s'avança vers Augusta et reprit l'offensive en entrant en Géorgie à la tête de cinq mille hommes. Le général Prevost, espérant forcer les Américains à la retraite en faisant une diversion, traversa la Savannah, et se porta sur Charlestown en dévastant tout sur son passage. Dans cette œuvre de destruction se tirent surtout remarquer les loyalistes qui détruisirent les troupeaux, dévastèrent les champs, et massacrèrent sans pitié les familles des républicains. Les Anglais se campèrent entre l'Ashley et le Cooper, au confluent desquels Charlestown est située; mais la garnison s'était mise en défense, et le général Prevost, après une tentative infructueuse pour surprendre la ville, se retira à l'approche du général Lincoln qui s'avancait avec des forces supérieures. Il se dirigea vers le littoral, et alla se dans l'Ile de Port-Royal, pour être plus à portée de recevoir des secours et des approvisionnements. Les généraux anglais avaient reçu l'ordre du ministère, de mener la guerre contre les Etats-Unis avec toute l'activité et la rigueur possibles, l'unique autre incursion fut en conséquence tentée sur les côtes de la Virginie pour détruire les magasins de vivres et de munitions, et les récoltes du pays. Le général Mifflin partit de New-York le 10 mai 1779, avec un corps de deux mille hommes ; il aborda à Portsmouth, ravagea les bords du James-River, et après avoir réduit en cendres Suffolk et les plantations des environs il se rembarqua chargé de butin pour regagner New-York. Les Américains éprouvèrent des pertes considérables; un grand nombre de vaisseaux furent brûlés sur les côtes, et des agents furent envoyés aux Indiens pour les exciter contre les Américains; l'un d'eux, le colonel Hamilton tomba avec un petit détachement entre les mains des Américains: il était porteur de papiers parmi lesquels se trouvaient des promesses de récompense pour les chevelures enlevées aux Américains. Le conseil exécutif de la Virginie déclara le colonel Hamilton hors du droit des gens pour cette razzia, le colonel mourut, mais le premier enira âgés ennemis et en arracha l'étendard royal ; ce qui lui avait donné Washington, Wayne des distinctions de Stony-Point, après en avoir enlevé l'atrocité et le fit mettre aux fers avec quelques-uns de ses complices. Environ cinq semaines après l'expédition glorieuse du général Mifflin, le gouverneur Tryon, brûlant de suivre un si noble

exemple, partit également de New-York à la tête d'un corps de deux mille cinq cents hommes, et fit une descente sur les côtes du Connecticut; il s'empara de New-Haven qu'il livra au pillage, réduisit en cendres Fairfield, Norwalk. Greenfield après les avoir pillées, et regagna alors New-York chargé d'un immense butin. Sir Henri Clinton concentra toutes ses troupes sur les rives de l'Hudson, pour attaquer les forts de Verplank et de Stony-Point que les Américains avaient élevés pour assurer la communication entre les Etats de l'Est et ceux du Sud. Il remonta le fleuve et parvint à surprendre Stony-Point, tandis que le général Vaughan forçait sur l'autre rive le fort de Verplank à se rendre. A cette nouvelle, Washington se rapprocha avec son armée et prit position à West-Point : il résolut de reprendre Stony-Point, et chargea le général Wayne de cette expédition. Celui-ci prit avec son détachement des chemins à travers les montagnes, regardées jusqu'alors comme impénétrables, et au moment où les Anglais s'y attendaient le moins, il attaqua et prit d'assaut la place. Dans cette affaire qui fut regardée comme l'un des plus brillants hauts faits de la campagne, les soldats animés par leurs officiers rivalisèrent de bravoure et d'audace : ce fut un Français, le colonel Fleury, qui le premier entra dans les ouvrages à 1 km des ordres que truisit les fortifications de Stony-Point l'artillerie et les munitions. Les tentatives pour recouvrer Verplank ne furent pas aussi heureuses ; et les Américains ne purent en déloger l'ennemi. Le 10 juillet, une autre entreprise hardie, dirigée par le major Lee, fut couronnée d'un plein succès ; il attaqua et enleva le poste de Paulus-Hook, sans perdre un seul homme, et fit cent soixante prisonniers. Le souvenir des cruautés commises par les Indiens à West Point, et de leurs dévastations sur toute la frontière, fit tenter contre eux une expédition générale. Sullivan, chargé de cette entreprise, pénétra par la Susquehanna, dans le territoire des six nations, qui avaient embrassé le parti des Anglais, et détruisit leurs habitations, leurs bœufs et leurs récoltes. Les principales tribus se réunirent alors en armes, au nombre de dix-huit cents hommes, parmi lesquels se trouvaient plusieurs Européens, et se retranchèrent près de New-Town sur la Susquehanna. Sullivan vint les y attaquer le 28 août : il commandait cinq mille hommes environ, et chercha à les enlever. Les Indiens attaqués des deux côtés lâchèrent pied, et s'enfuirent précipitamment dans les forêts, laissant leur pays sans défense contre les ravages des Américains. Les armes républicaines n'avaient pas été aussi heureuses partout ; les habitants du Massachusetts avaient entrepris une

expédition pour déposséder les Anglais du poste qu'ils avaient établi à l'embouchure du Penobscot dans le district du Maine, mais leur flottille fut détruite ou capturée par le commodore Collyer, et les troupes de terre se retirèrent en désordre à travers les bois. Cependant, les Américains espéraient que l'Angleterre ne pourrait bientôt plus soutenir la guerre contre eux ; l'Espagne, après avoir longtemps cherché à se porter pour médiateur entre l'Angleterre, la France et les États-Unis, venait enfin de déclarer la guerre à la Grande-Bretagne, pour obtenir de cette puissance la réparation des nombreux griefs qu'elle avait contre elle, et sa flotte se réunit à celle du comte d'Orvilliers. Le comte d'Orvilliers s'était emparé des Îles de Saint-Vincent et de Grenade, et, dans une rencontre avec la flotte de l'amiral Byron, maltraita fort les vaisseaux anglais. De là il se dirigea vers les côtes de la Géorgie, pour tenter de reconquérir cette province entièrement soumise aux Anglais. À son arrivée, il s'empara de quatre frégates ennemies, et combina ses forces avec celles du général Lincoln, pour assiéger Savannah. La flotte française comptait près de quarante voiles, et la place n'aurait pu se défendre longtemps contre des forces aussi supérieures. Mais d'Esparbès, voyant approcher la mauvaise saison et craignant pour sa flotte les vents « inégaux. résolut de donner l'assaut, bien qu'il n'y eût pas encore de brèche. Les troupes françaises et américaines » s'approchèrent des remparts dans la nuit du 9 octobre, et donnèrent l'assaut à la pointe du jour ; elles firent des prodiges de valeur, mais repoussées plusieurs fois, elles furent enfin obligées de se retirer avec une perte de plus de mille hommes et le comte d'Esparbès et plu» Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.89% accurate

ETATS-UNIS. (4») ETATS-1.MS. sieurs autres officiers furent blessés, et le brave Pulawski. en cherchant à couper la retraite aux troupes anglaises qui avaient fait une sortie, recula un coup mortel. L'arrivée de la flotte française sur les côtes de la Géorgie, quoique sans résultat heureux dans son but principal, eut une grande influence sur la suite des opérations militaires. Le général Clinton, pensant que la flotte française agirait de concert avec le général en chef américain, fit évacuer l'île d'Orléans, et concentra ses troupes à New -York afin de pouvoir se porter en masse sur les points qui seraient menacés. Cependant le gouvernement britannique, malgré les embarras que lui causaient ses démêlés avec la France, l'Espagne et les Etats-Unis, rassemblait toutes ses forces, et prenait de nouvelles mesures pour soutenir la guerre et pousser avec une nouvelle vigueur ses opérations militaires contre les Américains. Durant la campagne de 1770, plusieurs expéditions maritimes s'accomplirent avec éclat. Des armements nombreux, levés dans les différents ports de l'Union, inquiétèrent la navigation de l'ennemi , et interceptèrent souvent des convois d'armes et de munitions. Parmi les plus intrépides marins au service de l'Amérique se fit remarquer Paul Jones, Ecossais d'origine, dont le courage et l'audace rendit son nom la terreur des Anglais. Au mois d'avril 1775, il s'était emparé d'une frégate anglaise envoyée contre lui pour le capturer, et au mois de septembre suivant il attaqua en vue des côtes d'Angleterre la flotte marchande de la Baltique escortée par le capitaine anglais Pearson avec deux vaisseaux de ligne, dont il s'empara après un combat opiniâtre. En combat, également mémorable, eut lieu au mois d'octobre suivant entre la frégate française la Surveillante et la frégate anglaise le Québec ; combat également funeste aux deux braves capitaines Ducouëdic et Fariner; le premier, couvert de blessures, se fit attacher à un tronçon de mat pour pouvoir continuer à donner des ordres, et lorsque la frégate anglaise privée de tous ses agrès prit enfin feu, le capitaine Fariner attendit à bord l'explosion de son navire, pour ne pas survivre à sa défaite. Ducouëdic victorieux retourna à Brest, où il mourut bientôt de ses blessures. Campagne de 1780. Lorsque le général Clinton apprit le départ de la flotte française, il résolut, en conséquence de ses instructions, de porter la guerre dans les contrées du Sud ; il s'embarqua à New- York, avec la plus grande partie de son armée, laissant dans cette ville le général Kuipiausen, et arriva le 31 janvier 1780 à l'embouchure de

la Savannah ; il s'avança sur l'Ashley, et vint camper sous les murs de Charlestown. Rulledge, gouverneur de la Caroline du Sud, prit aussitôt des mesures pour la levée des troupes et pour la défense de Charlestown et des postes voisins. Sir Henri Clinton jugea nécessaire de faire venir de nouveaux renforts de New-York avant d'attaquer la place, et lorsqu'il les eut reçus, il se prépara à ouvrir le siège en forme. Lincoln, qui commandait la place, avait un corps de quatre mille hommes, et il se prépara à défendre vigoureusement la place. L'amiral Arbuthnot occupait le port, et lorsque les assiégeants eurent achevé leur première parallèle, Clinton somma le général américain de se rendre. Les Anglais attaquèrent et enlevèrent le poste de Monk's-Corner, occupé par les républicains, et se fortifièrent au nord du Cooper; par ce moyen ils interceptèrent les secours que Rulledge envoyait à Charlestown en rations du siège; ils s'emparèrent des derrières de la place située dans l'île de Sullivan. Le feu des assiégeants avait détruit une partie des remparts, et Lincoln, après avoir épuisé tous les moyens de défense, consentit à capituler à des conditions honorables. La capitulation fut signée le 13 mai, après quarante-deux jours de siège; il fut convenu que les milices pourraient retourner chez elles, sous promesse de ne pas reprendre les armes tant que durerait la guerre. Les mêmes conditions furent imposées aux habitants de Charlestown. Clinton laissa le commandement de la place au général Leslie, et pénétra avec ses forces dans l'intérieur de la contrée. Il partagea ses troupes en trois colonnes, dont la première sous le commandement du colonel Tarleton s'avança vers la Caroline du Nord ; la seconde expédition, commandée par sir Clinton en personne, pénétra dans la Caroline du Sud pour soumettre la contrée, et la troisième reprit le cours du Savannah. Tarleton se fit remarquer par la détermination de sa conduite; il rencontra près de Yaxhaw un détachement de quatre cents Américains qui s'avançaient au secours de Charlestown. et se fit sabrer sans pitié ces malheureux soldats. Les deux autres expéditions ne tardèrent pas à rejoindre Charlestown. Clinton pressait tous les jours les opérations à ouvrir la troisième parallèle, et les Anglais s'emparèrent des postes, du mont Pleasant et du fort Moultrie; ils prouvèrent aucune résistance, et Clinton, croyant pouvoir compter sur la soumission entière des habitants, revint à Charlestown où il s'embarqua pour retourner à New-York, laissant pour terminer la soumission de la Caroline un corps de quatre mille hommes sous les ordres de lord Cornwallis. Ce général mit tous ses soins à rétablir le gouvernement royal dans la province, et, non content de la neutralité des habitants, il voulut les forcer à reprendre les armes contre

leurs compatriotes. Il fit une proclamation dans laquelle il déclarait que c'était le devoir de tout citoyen, de rétablir et de soutenir le gouvernement du roi, et que tous ceux qui refuseraient d'agir ainsi seraient regardés comme rebelles. Les habitants furent indignés d'une telle violation des conventions de leur soumission, ils se crurent eux-mêmes libérés de leurs serments, et la résistance contre l'oppression se réorganisa dans la Caroline septentrionale. Plusieurs d'entre eux quittèrent la province et rejoignirent les troupes que levait le congrès dans le dessein de recouvrer la Caroline du Sud et la Géorgie ; tandis que les plus déterminés républicains, se formèrent en petites bandes et commencèrent une guerre de partisans qui pendant longtemps désola la contrée. Le colonel Sumpter, l'un des plus courageux et des plus infatigables chefs de partisans, s'occupait sans relâche à rallier les mécontents ; il se trouva bientôt à la tête de six cents hommes avec lesquels il se jeta dans la Caroline du Sud, et défit un corps de troupes anglaises près de Williamsburg. L'armée levée par les soins du congrès fut mise sous le commandement du général Gates dont le nom se rattachait à de glorieux souvenirs. Pendant qu'il s'avancait vers les frontières de la Caroline du Sud, il fut rejoint par le baron de Kalb, les colonels Sumpter et Woodford ; il arriva le 10 août entre Camden et Clermont, où Cornwallis vint lui offrir le combat. La position qu'avait choisie Gates était flanquée de deux marais qui les couvraient sur les côtés, mais ne leur permettaient pas de s'étendre. Lord Cornwallis l'attaqua avec impétuosité, et, malgré la valeur du général Gates et de ses officiers, défit complètement les troupes américaines. Neuf cents hommes furent tués ou faits prisonniers ; parmi les premiers fut retrouvé le baron de Koonig, officier habile et courageux, qui fut universellement regretté. Le lendemain, Tarleton attaqua avec des forces supérieures le colonel Sumpter campé près de la Calawba, lui tua cent cinquante hommes, et fit trois cents prisonniers. Lord Cornwallis, n'éprouvant plus alors aucune opposition, s'avança dans la Caroline septentrionale ; mais la mauvaise saison le força à revenir sur ses pas il tourna sa vengeance contre ceux des habitants de la Caroline du Sud qui s'étaient rangés de nouveau sous l'étendard du vainqueur de Saratoga. Tous ceux qui, ayant juré fidélité au roi, s'étaient crus délivrés de leur serment par la conduite de leurs ennemis, et avaient porté les armes contre eux, furent livrés au gibet comme parjures. Un grand nombre d'officiers et des citoyens les plus recommandables, qui résidaient à Charles Town sur la foi des traités, furent arrêtés et envoyés dans les fers à Saint-Augustin. Cette conduite cruelle et impolitique suscita de

nouveaux ennemis aux Anglais. Un grand nombre d'habitants qui depuis la capitulation de Charlcstown avaient religieusement gardé leur serment, se crurent libres du moment où leurs ennemis manquaient eux-mêmes à la foi jurée, et préférèrent s'expatrier que de rester en butte aux cruautés et aux vexations des Anglais. Ils se formèrent en bandes sous le commandement de chefs entreprenants, et recommencèrent la guerre de partisans, attaquant et détruisant tous les petits détachements de troupes anglaises ainsi que de royalistes qu'ils rencontraient. Plusieurs de ces corps se réunirent sous le commandement des colonels Lacy, Campbell et Cléveland, et attaquèrent le colonel Ferguson campé avec un fort détachement sur le King's-Mountain; après une résistance opiniâtre, Ferguson fut tué, et son corps de troupes forcé de se rendre prisonnier, après avoir perdu deux cent vingt-cinq hommes. À cette nouvelle, lord Cornwallis, qui s'avancait vers Salisbury, se replia sur Winshorough, harcelé par Compter qui dans plusieurs escarmouches lui fit perdre un grand nombre d'hommes. Gates, après avoir rassemblé un nouveau corps de troupes, s'avancait vers Charlotte, lorsqu'il reçut du congrès l'ordre de remettre le commandement entre les mains du général Greene, et de venir rendre compte de sa conduite. On lui imputait le mauvais succès de la campagne du Sud, et surtout la défaite de Camden, mais pendant qu'il se rendait aux injonctions du congrès, il recut plusieurs adresses qui l'encourageaient à ne rien craindre, et l'assuraient que nul ne relâcherait la gloire de ses armes.

The text on this page is estimated to be only 24.06% accurate

KTATN-IXIS. (430) L'armée de Washington avait reçu de la Virginie et du New Jersey des renforts considérables, et le 1^{er} juillet une escadre française de dix vaisseaux entra à New-Port, dans le Ilhodc-Island, et débarqua le comte de Ruchainbeau avec un corps de six mille hommes. L'amiral Arbalhno! n'avait à New-York que quatre vaisseaux de ligne, mais le gouvernement britannique, à la nouvelle du départ de l'escadre française, avait envoyé l'amiral Graves, avec six vaisseaux de ligne, qui rejoignirent bientôt les forces anglaises à New-York. Une attaque contre Khodc-Island, où était campé Kochambeau, fut alors combinée entre sir Henri Clinton et Arlmlhno!, et ce dernier se dirigea vers Ithodc-Island pour y rencontrer l'escadre française, tandis que le général Clinton attaquerait Kochambeau. Ce projet ne réussit pourtant point. L'amiral anglais trouva l'escadre française si bien couverte par les batteries de la côte, qu'il dut se contenter de la bloquer dans le port. Clinton avait à peine commencé son mouvement, qu'il revint en toute hâte sur ses pas; un courrier envoyé par le général Kniphausen lui apprenait que Washington allait profiter du moment où son départ affaiblirait la garnison de New-York pour brusquer une attaque et tâcher de reprendre cette place. Washington se rendit alors à West Point, position imprenable, qui commandait le cours de l'Hudson. Cette place, située à 60 milles environ au nord de New-York, assurait les communications entre les Etats de l'Est et du Sud. Le généralissime devait de là se rendre à Hartford, dans le Connecticut, pour y avoir une entrevue avec Koetiambeau et s'entendre avec lui sur les opérations de la campagne. En son absence, il laissa le commandement de ce poste important au général Arnold, ignorant qu'en agissant ainsi il livrait entre les mains d'un traître la fortune de la république naissante. Arnold était brave et entreprenant, mais dissipé et prodigue. Extravagant dans ses dépenses, il s'était couvert de dettes, et, ayant souvent l'administration de sommes considérables, il avait dilapidé les deniers publics et souvent fait preuve d'un caractère peu délié. Washington, tout en blâmant ses vices, appréciait ses talents militaires, et lui avait confié le commandement de Philadelphie; mais sa conduite arbitraire avait bientôt fait porter contre lui des plaintes graves, et le congrès avait ordonné qu'il serait traduit devant une cour martiale. En faveur de sa gloire militaire, ses juges se contentèrent d'une réprimande sévère, l'engageant à regagner par sa conduite future l'estime de

ses concitoyens; mais il en devait être tout autrement. Arnold se retira humilié, et son ame vindicative tambourina sur son cœur pour lui faire embrasser la coupable résolution de trahir le pays qu'il avait si vaillamment défendu. En conséquence, il ouvrit des relations avec sir Henri Clinton, lui montrant le désir de se rattacher à la cause royale. Arnold témoigna en même temps à Washington la résolution de racheter ses fautes par ses services, et lui demanda de l'employer sous ses ordres directs; mais, comme ses blessures l'empêchaient encore de soutenir les fatigues d'une guerre active, Il obtint le commandement de West-Point pendant l'absence du général en chef. Il résolut alors de livrer ce poste important, et entretenait des relations plus régulières avec l'ennemi. Washington partit dans la journée du 17 septembre, et lorsque Arnold se fut assuré de son éloignement, il demanda que le général anglais lui envoyât un agent pour s'entendre avec lui. Sir Henri Clinton lui envoya l'un de ses aides de camp, le major André, avec lequel il eut une entrevue dans la nuit du 31. Arnold lui remit les plans de West-Point et des instructions sur la défense qui serait employée et les endroits qui seraient à découvrir. Un sloop de guerre anglais stationnait sur l'Hudson, à quelques milles de la place, sous la protection d'un pavillon parlementaire pour mieux cacher son véritable but sous un voile de neutralité. Tout fut convenu pour la reddition de la place, et l'on promit à Arnold 30,000 livres sterling et la conservation de son grade dans l'armée anglaise. Le lendemain matin, le major André revint sur le rivage pour regagner le navire; mais celui-ci, inspirant quelque défiance, avait été forcé de s'éloigner, et André fut en conséquence forcé de faire son voyage par terre. Il changea son uniforme d'officier anglais contre un habit bourgeois, et parvint sans encombre jusqu'aux dernières lignes américaines; mais, arrivé près de Larv-Town, dernier poste des provinciaux, il fut arrêté par trois miliciens; son trouble et l'embarras de ses réponses leur inspirèrent des soupçons, et ils le fouillèrent de la tête aux pieds. Ils trouvèrent dans ses bottes les plans et les instructions que lui avait donnés Arnold et le menèrent devant le capitaine Jameson, qui commandait la ligne des avant-postes. Jameson, ne soupçonnant pas que le général Arnold put être un traître, lui envoya aussitôt un message pour le prévenir de la capture importante qu'il venait de faire. Le traître Arnold, ainsi averti de la découverte de son projet, se réfugia aussitôt à bord du l'autour, qui appareilla aussitôt pour New-York. Washington revenait le même jour de Hartford; la trahison d'Arnold le remplit de douleur : il pourvut à la sûreté du camp et fit traduire

le prisonnier devant une cour martiale. André confessa tout avec la plus grande fermeté, et demanda pour toute grâce que sa peine n'eût rien d'infamant : mais son déguisement le faisait considérer comme espion; le tribunal ne crut pas devoir suspendre le cours des lois, et le coupable fut condamné à subir une mort ignominieuse. Sir Clinton envoya le général Robertson au camp américain pour demander la grâce du major André, et offrir en échange les prisonniers que désignerait Washington. Mais la cour fut inflexible; plusieurs officiers américains avaient éprouvé le même sort de la part des Anglais, et l'infortuné André périt au gibet. Le traître Arnold avait adressé une lettre à Washington, dans laquelle il le menaçait de venger la mort d'André par de terribles représailles; mais il était devenu également méprisable aux yeux des deux partis, et les officiers anglais témoignèrent plusieurs fois leur répugnance à servir sous ses ordres. Les trois miliciens qui avaient arrêté le major André reçurent les louanges du congrès pour leur vertu, et des médailles furent frappées, sur lesquelles, à la suite de leurs noms, étaient gravés ces mots : *Vincit qui moritur pro patria*. Le général Kochambeau, avant de commencer ses opérations contre les Anglais, attendait des renforts que le comte de Guiche devait lui amener de France; mais ce dernier, ayant rencontré dans les parages des Antilles l'amiral anglais sir Georges Rodney, lui livra plusieurs combats qui l'obligèrent d'aller réparer ses avaries dans le port de la Guadeloupe. Cet événement empêcha en conséquence Kochambeau de rien entreprendre dans les Etats du centre. Washington envoya des renforts dans le Sud, pour soutenir le général Greene, contre lequel Cornwallis s'avancait à la tête d'un corps de près de douze mille hommes. Le gouvernement britannique montra cependant la plus grande énergie, partout ses flottes résistaient aux forces réunies des Français et des Espagnols, et la guerre se poursuivait avec vigueur dans les Etats-Unis. Les corsaires de cette dernière puissance avaient souvent trouvé dans les ports de la Hollande un refuge assuré ; et ce premier grief vinrent s'en joindre d'autres : le commerce des Provinces-Unies fournissait à la France des munitions navales, et les Anglais s'arrogeaient le droit de fouiller les vaisseaux hollandais et de s'emparer de ceux qui transportaient des objets interdits par eux. Les Sept-Provinces s'opposèrent à des mesures aussi arbitraires, et entrèrent alors dans la ligue des puissances neutres, dont le but était de maintenir ce principe, qu'un vaisseau neutre transporte toujours une cargaison libre. Le cabinet de Londres déclara alors la guerre à la Hollande, qui, ayant négligé tous les

moyens de défense, eot son commerce ruiné el ses colonies pillées par les Anglais, dont cette nouvelle guerre n'augmenta en rien les embarras. Le ministère britannique, soutenu par la nation entière, faisait face sur tous les points à ses nombreux ennemis, et faisait Campagne de «781. La campagne de 1781 s'ouvrit pour les Américains sous des auspices peu favorables. L'armée provinciale avait eu à supporter pendant l'hiver de grandes privations, et les soldats, privés de paye, refusaient de rester sons les drapeaux. Les régiments de la Pennsylvanie réclamèrent l'arriéré de leur paye cl leur congé. Les termes de leur enrôlement étaient qu'ils serviraient pendant trois ans, ou pendant la durée de la guerre. Les trois années étaient expirées, et ils réclamaient leur décharge du service. Les officiers refusaient, prétendant qu'ils avaient le droit de choisir entre les deux conditions; que la guerre n'étant pas terminée, ils devaient demeurer sous les drapeaux. Les soldats se soulevèrent alors, déposèrent leurs officiers , cl quittèrent Morristown sous la conduite de leurs nouveaux chefs. Sir Henri Clinton , croyant pouvoir profiter de ce mouvement , envoya aux mutins des agents pour les engager à passer de son côté; mais ils livrèrent eux-mêmes les espions aux commissaires du congrès , et rentrèrent dans le devoir dès qu'on eut fait droit a leur demande en leur pavant l'arriéré de leur solde. Quelques troupes du New-Jersey voulurent imiter l'exemple des l'etinsv Ivamens et »e mutinèrent, mais Washington réprima aussilùt le désordre en Hunissant de la peine capitale les deux principaux chefs de ta retw*! lion . Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.21% accurate

ET.VTfi-IXIS. (* Les colonies du Sud continuèrent à être le théâtre de la guerre entre l'Angleterre et les Etats-lois. Cornwallis venait de recevoir de sir Clinton un renfort de trois mille hommes, et son armée se montait alors à près de douze mille soldats. La Géorgie était entièrement soumise, et les troupes anglaises répandues dans les principaux ports de la province; Savannah, Augusta. Camden, Ninety-Six et Charlestown avaient de fortes garnisons. Lord Cornwallis tenait la campagne avec cinq mille hommes, et se proposait de soumettre la Caroline du Sud. Le général Mifflin, qui avait succédé au général Gates dans le commandement des troupes républicaines*, n'avait pu réunir que deux mille quatre cents hommes; il appelait à lui toutes les nouvelles levées de la Caroline pour pouvoir repousser l'invasion des troupes anglaises. Mais, sentant qu'il ne pouvait résister à des forces aussi supérieures aux siennes, il résolut de partager sa petite armée en plusieurs corps, et d'engager une guerre de partisans. Le général Morgan fut chargé, avec un corps d'infanterie et de cheval-légers commandé par le colonel Washington, d'inquiéter les postes de Camden et de Ninety-Six. Cornwallis, qui s'avancait vers la Caroline du Nord, envoya aussitôt le colonel Tarleton avec un corps de onze cents hommes pour repousser Morgan. Ce corps comptait trois cents dragons, et était supérieur à celui que commandait le général américain. Les deux troupes se trouvèrent en présence près de Cowpens. entre le Pamlico et le Broad-River. On en vint aux mains le 18 janvier; les Anglais commencèrent l'attaque et culbutèrent la première ligne des Américains, mais la seconde se défendit avec une belle bravoure; cependant une division ennemie se préparait à l'attaquer en flanc, et Tarleton comptait déjà sur une victoire assurée, lorsque Washington, fondant tout à coup sur les Anglais à la tête de ses cheval-légers, les mit en pleine déroute. Dans cette affaire, les Anglais perdirent huit cents hommes; trois cents tués ou blessés, et cinq cents prisonniers, l'artillerie et les bagages tombèrent entre les mains des Américains, et Tarleton regagna à grand-peine avec les débris de son armée le camp de Cornwallis. Le général anglais résolut alors de marcher contre Morgan en toute hâte; mais, quelque diligence qu'il fit, il ne put gagner l'ennemi que deux heures après que Morgan l'eut traversé. Cet officier, pénétrant les desseins de Cornwallis, gagna Salisbury, traversa le Vaupese, et arriva le

T février a Guilfort où I attend ait le général Greene avec son corps d'armée-. Pendant ce temps, le général anglais, relardé par des ploie» subites, perdait un lemjis pn-cieuv; Greene, rconiiiais■aiU la supériorité de l'ennemi, se repliait sur la Virginie et gagnai! le Dan. Coriiwallis forçait sa marche, espérant le gagner de vitesse cl s'opposer à sou passage, mais il arriva encore trop lard, les Américains étaient déjà rangés sur I autre rive, pour contenir l'ennemi. Cependant les deux Caroliues Se trouvaient ainsi au pouvoir des Anglais par la retraite des troupes américaines. Lord Cornwallis voulut y organiser de nouveau le gouvernement royal . et fit un appel aux loulitltM. Les amis du gouvernement royal étaient en général timides et n'avaient pas one entière confiance dans le pouvoir du général anglais pour les protéger; ils apprirent bientôt en effet que te général Greene avait repassé le Dan et taillé eu pièces un corps de royalistes qui allait se joindre aux troupes anglaises. Il avait reçu des renforts de la Virginie et désirait I ivrer bataille à Cornwallis; celui-ci, à la nouvelle de sou approche, s'était porté à sa rencontre à la téle d on corps de trois mille hommes, et après quelques escarmouches entre les troupes légères, l'engagement eut lieu près de Guilfort le I i mars. L'armée américaine était forte de quatre mille quatre ceuts hommes, mais la moitié était des milices peu aguerries , ou même voyant le feu pour la première fois. Les Camliniens crurent voir dans une rvoluliou de l'ennemi l'intention de les entourer, et prirent la fuite; lis milices de la Virgiuie et les troupes régulières soutinrent alors seules l'attaque, el l'avantage fut longtemps dispute; mais enfin la discipline l'emporta, et les Américains se retirèrent en desordre a travers les forêts, poursuivis parla cavalerie de Tarleton. Quoique lord Cornwallis fût resté maître du champ de bataille, tous les avantages étaient du cote des Américains. L'armée anglaise avait perdu plus de sept cents hommes, celle des républicains quatre cents seulement. Greene Se replia à cinq milles de distance, sur la rive du Hccdy-Fork, et Cornwallis, qui avait perdu le quart de sestroupes, au lieu de poursuivre ses avantages, se vit forcé de lélrogradcr jusqu'à Wîl31) ÏÏ.TXTS CMS. mington , harcelé dans sa marche par le général américain , qui se porta ensuite vers Camdcn pour en déloger les Anglais. Lord Ha» don, qui occupait la place, fut forcé de l'évacuer après un combat opiniâtre. L'armée américaine se grossissait tous les jours, par l'arrivée de nombreux volontaires qui venaient se ranger sous les drapeaux, el Greene eut bientôt réduit une partir de la province; il reconquit les forts d'Augusta el plusieurs autres places dans la Géorgie cl la

Caroline. Il vint me'tre le siège devant N'incty-Six, mais il fut obligé de se retirer à l'approche de lord Itawdon avec des forces supérieures. Greene, l'un des généraux les plus distingués des États-Unis, était une de ces natures courageuses et indomptables, qui ne se laissent aller à aucun revers; ses ennemis ne le retrouvaient jamais plus dangereux qu'après une défaite. Il fit le serment de recouvrer la Caroline du Nord, ou de mourir dans son entreprise. Il profita, pour réparer ses pertes, du temps où les chaleurs insupportables, et l'insalubrité de la saison, ralentissaient les opérations militaires; il fit de nouvelles levées*, encouragea ses troupes, et dès le 1^{er} septembre reprit l'offensive. Les Anglais occupaient encore les régions intérieures de la Caroline, entre la Sautée et la Savannah; à l'approche des troupes américaines, ils se replièrent sur les bords de l'Henric Springs, où Greene, à la tête de deux mille hommes, vint les attaquer le 8 septembre, et remporta la victoire après un combat opiniâtre. Les Anglais battirent en retraite et se replièrent de poste en poste jusqu'à Charlestown. La campagne du général (qui) reçut fut une des plus brillantes de la guerre de l'indépendance; il eut à résister non-seulement aux troupes britanniques, mais encore aux royalistes du Sud et aux Indiens. Les Cherokee, excités* par les agents anglais à prendre les armes contre les Américains, étaient descendus des Appalaches. et avaient fondu comme une avalanche sur les frontières, ravageant toutes les habitations placées sur leur passage. Il envoya contre eux le général Pickens. qui, à la tête de quatre cents hommes de cavalerie, les repoussa, pénétra dans leur pays, brûla treize villages, et sabra tout ce qui opposa quelque résistance. Par son courage et sa persévérance, Greene avec des forces toujours inférieures, mal disciplinées et mal équipées, souvent battu, mais jamais découragé, était parvenu à chasser l'ennemi de poste en poste et l'avait forcé à se renfermer dans la capitale. Les Anglais se virent alors réduits à la possession de la Savannah, de Charlestown et de quelques autres postes importants dispersés sur le littoral. Lord Cornwallis, après la bataille de Guilford, avait pénétré : dans la Virginie où il avançait vers Petersburg; il pensait que les forces qui laissaient dans la Caroline sous le commandement de lord Itawdon étaient bien suffisantes pour tenir les Américains en échec; les premiers avantages remportés par ce général le raffermirent dans cette persuasion, et il marcha en avant dans l'espoir (d'aller) soumettre la Virginie, mais Dès le commencement de la campagne, le traître Arnold avait débarqué en Virginie à la tête d'un corps de quinze cents hommes. Il

s'empara d'un grand nombre de villes qui furent livrées aux flammes, et parcourut la province en dévastant tout sur son passage. Le général l'Égalité y fut envoyé avec deux mille soldats, et il s'était déjà rendu maître d'une partie de la Virginie, lorsque Lafayette reçut la mission de défendre cette province, importante ; il y entra avec un corps de deux cents hommes, et fut bientôt rejoint par le baron de Mullen et le général Wayne ; les Américains, quoique bien inférieurs en nombre, parvinrent à contenir les mouvements de Cornwallis. Les Anglais étaient campés près du James-Hiver, et Lafayette, se sentant trop faible pour les attaquer, se contentait de les suivre à distance, pour surveiller leurs mouvements. Le général anglais manœuvrait sur les rives du fleuve sans laisser paraître de dessein arrêté. Enfin il marcha sur Yorktown, où il établit son quartier général. Son but était d'établir un point assuré de communication entre lui et sir Henry Clinton qui devait lui envoyer des renforts de New-York. Le comte de Grasse, de retour des Antilles où il s'était emparé de Santiago, se dirigea avec l'escadre française vers la baie de Chesapeake, pour contribuer au succès de la campagne. À cette nouvelle, Washington, qui de concert avec le comte de Grasse avait résolu d'assiéger New-York, fit des préparatifs apparents pour tromper sir Clinton, et tandis que ce général, dans l'attente d'une attaque, réunissait toutes ses forces, il leva le camp, et se dirigea à marches forcées vers la Virginie. Dès que Clinton vit que Washington se dirigeait

The text on this page is estimated to be only 19.97% accurate

KT ATS- CMS. KTATS-UMS. réellement il vint* les Etats du Sud, il envoya Arnold avec un corps de troupes contre la Connexion, pour le détourner de son expédition : mais Washington continua sa marche, malgré les cruautés et les dévastations d'Arnold. La délivrance entière des Etats du Sud était un coup trop décisif pour le négliger, et les Américains gagnèrent Williamsburg. Le comte de Grasse, après avoir livré un combat opiniâtre à l'amiral Graves, était entré dans la baie de la Chesapeake et avait débarqué un corps de trois mille hommes qui, sous les ordres du marquis de Saint-Simon, se joignirent aux troupes de Lafayette. Cornwallis se trouvait à la tête de sept mille hommes. Ses troupes d'élite, il s'appliqua immédiatement à construire des ouvrages très étendus, et à se préparer à soutenir le siège qu'il prévoyait. Les troupes américaines et françaises, réunies à Williamsburg, quittèrent leur camp le 28 septembre, et s'avancèrent vers Yorktown. pour investir la place, tandis que la flotte française qui bloquait l'entrée du York-River empêchait toute communication des assiégés avec la mer. Cornwallis se prépara à la défense en attendant les secours que lui avait promis sir Clinton. Les Anglais abandonnèrent les ouvrages extérieurs de Yorktown qui n'étaient pas complètement achevés, et les assiégeants « en emparèrent, et ouvrirent la tranchée. En octobre. La première et la seconde parallèle furent tracées en peu de jours; deux redoutes élevées en dehors de la place, et qui gênaient les travaux des assiégeants, furent enlevées à la pointe de Cépée, l'une par Lafayette à la tête d'une colonne américaine, l'autre par le baron de Mifflin avec un détachement français. Dans cette circonstance, les Américains montrèrent l'humanité la plus honorable, bien qu'exaspérés par les cruautés qu'avait commises le misérable Arnold, tout récemment, et malgré la résistance vigoureuse de la garnison ils reçurent à merci tous ceux qui voulurent se rendre. Les retranchements de Yorktown furent bientôt détruits par le feu des assiégeants, et Cornwallis voulut alors tenter de traverser le fleuve; il rassembla toutes les embarcations qu'il put se procurer, et dans la nuit du 10 octobre il embarqua une partie de ses troupes sur le York-River pour les conduire au promontoire opposé; mais les éléments lui furent contraires; un ouragan survint, et les embarcations allèrent à la dérive. Alors ne pouvant prolonger sa résistance, le général anglais négocia les termes d'une capitulation qui fut signée le 10 octobre. Les troupes anglaises sortirent l'arme au bras, enseignes déployées, et

allèrent déposer leurs armes devant les rangs de l'armée victorieuse. La garnison fut prisonnière. Les Espagnols, et suivant les conventions les vaisseaux anglais devinrent le partage de la flotte française. Les Anglais avaient perdu sept cents hommes environ, et le nombre des prisonniers de guerre était de six mille et cinq cents. Cet événement, le plus remarquable de la guerre de l'Indépendance, après la reddition de Burgoyne, remplit les Américains d'une joie. Si lord Cornwallis avait pu tenir quelques jours de plus, il en eût peut-être été tout autrement, car le 2^e octobre une flotte anglaise de vingt-huit vaisseaux, avec quatre mille hommes de troupes, parut à l'entrée de la Chesapeake, mais en apprenant la reddition de Yorktown elle reprit le chemin de New-York. Cet événement eut tous les résultats qu'on pouvait en attendre ; le peuple et le gouvernement anglais furent convaincus qu'il devenait impossible désormais de réduire les États-Unis sous la domination de la Grande-Bretagne, et les troupes anglaises restèrent renfermées dans New-York, Charleston et Savannah, sans tenter aucune expédition. Le congrès vota des remerciements aux généraux français qui avaient pris une part si glorieuse à la campagne; il offrit au comte de Rochambeau deux pièces de canon et au comte de Grasse quatre autres pièces prises sur l'ennemi, et où furent gravés leurs noms et le souvenir de leurs services. Les affaires des États-Unis avaient pris une tournure très-satisfaisante ; les finances épuisées du congrès furent relevées par les emprunts que fournirent les banquiers d'Amsterdam et par les sommes considérables qu'avança la France. On put faire disparaître peu à peu le papier-monnaie, qui avait causé tant de désordres, et les troupes obtinrent une paye régulière. Le congrès confia l'intendance générale des finances à Robert Morris, riche citoyen américain, connu pour son habileté et sa probité. Cependant la guerre maritime se continuait en Europe et dans les Indes orientales et occidentales avec des succès variés, les Français s'emparèrent des Îles de Saint-Eustache et de Saint-Christophe. Mais les Espagnols reprirent l'île de Minorque; mais, le 12 avril, le comte de Grasse, forcé par l'amiral Rodney à accepter le combat, fut entièrement défait; sur trente-trois vaisseaux dont se composait la flotte française, quinze seulement échappèrent à ce désastre et gagnèrent Saint-Domingue. L'Angleterre témoignait cependant des dispositions plus pacifiques à l'égard des États-Unis; aucun des postes qu'occupaient encore les Anglais n'avait été renforcé, et ils annoncèrent même bientôt l'intention de les abandonner. Le congrès désirait ardemment le retour de la paix. mais il voulait soutenir dignement ses droits, tant que

les conditions d'un accommodement seraient incertaines. Il se déliait d'ailleurs de sa politique ; il savait que l'Angleterre avait fait séparément des propositions de paix aux différentes puissances avec lesquelles elle était en guerre; et il était probable que si elle parvenait à rompre l'alliance formée contre elle, elle se montrerait moins conciliante envers ses ennemis. Le congrès fut donc en sorte de ses rapports d'amitié avec ses alliés et principalement avec la France. Il reconnut, par une convention du 2⁸ juillet 1782, les engagements pécuniaires qu'il avait contractés envers elle. John Adams fut envoyé en Hollande pour préparer les relations politiques entre les deux peuples, et il obtint le 4 avril 1782 (des Etats-Généraux, qu'ils reconnussent l'indépendance des Etats-Unis ; et un traité d'amitié et de commerce fut signé le 8 octobre suivant entre la Hollande et les Etats-Unis. Les négociations entamées entre les belligérants faisaient tous les jours des progrès. et tout semblait tendre vers le rétablissement d'une paix générale. Les troupes britanniques avaient évacué Charleston et Savannah, et n'occupaient plus que New-York. Le comte de Hochambau retourna en France avec ses troupes, et le congrès s'apprêta à licencier une partie de l'armée. Enfin une convention préliminaire qui mettait un terme aux hostilités entre l'Angleterre et l'Amérique fut signée le 30 novembre, par les plénipotentiaires* des deux puissances. Dans cette convention, l'Angleterre reconnaissait formellement la liberté, la souveraineté et l'indépendance des Etats-Unis. Le traité définitif fut signé le 5 février 1783. La république de l'Amérique du Nord conserva tout le territoire compris entre les Florides, la Nouvelle-Ecosse, les lacs et le Mississipi. Toutes les îles situées à vingt lieues de distance des côtes devaient lui appartenir, à l'exception de celles comprises jusqu'alors dans les limites de la Nouvelle-Ecosse. Le droit de pêche lui fut reconnu sur tous les bancs de Terre-Neuve et dans le golfe de Saint Laurent. La paix serait perpétuelle, les hostilités devaient cesser immédiatement sur terre et sur mer, et les Anglais retireraient leurs troupes, en laissant dans les forteresses l'artillerie qui s'y trouverait. Des traités de paix furent également signés vers la même époque, entre l'Angleterre, la France, l'Espagne et la Hollande. L'Espagne obtint les deux Florides et l'île de Minorque; et entre l'Angleterre, la France et la Hollande, tout fut rétabli à peu près comme avant la rupture. La guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis avait duré plus de sept ans; d'après les rapports officiels, l'Angleterre avait perdu 22,000 soldats en Amérique, et la dette publique s'était augmentée de deux milliards. Les Etats-Unis avaient perdu près de 70,000

citoyens, et les ravages de la guerre, l'incendie des villes, etc., avaient occasionné une perte incalculable. L'indépendance des États-Unis était reconnue, et la paix conclue, mais tous les dangers de l'Amérique ne disparaissaient pas avec elle; l'esprit de mutinerie qui avait quelquefois agité l'armée avait été comprimé facilement pendant la guerre, par le sentiment des dangers de la patrie et des devoirs de citoyen ; mais, maintenant que la paix était assurée, le congrès se trouvait obligé de dissoudre l'armée, et il n'avait aucun moyen pour satisfaire à ses justes demandes : pendant les sept années qu'avait duré la guerre, les soldats n'avaient presque jamais touché de solde. Le congrès avait promis au mois d'octobre 1780 la demi-payée aux officiers, à la conclusion de la paix ; mais cette mesure n'avait pas été ratifiée par tous les États. La plupart des officiers qui avaient consacré à l'État leurs plus belles années s'étaient mis « sous l'impossibilité de suivre toute autre carrière, leur fortune et leur avenir étaient sacrifiés, et c'était au pays de pourvoir aux besoins de ceux qui avaient versé leur sang pour assurer son indépendance. Le mécontentement des troupes était à son comble, et menaçait de causer de graves désordres; les officiers furent invités par des lettres anonymes à se réunir pour forcer le congrès à leur rendre justice. Dans

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.15% accurate

ETATS-IXIS. Mlle circonstance , ce fut encore Washington qui sauva In république tics plus grands désordres; il réunit les députations des divers régiments, et par un discours aussi sage qu'éloquent il les retint dans les bornes du devoir, et leur conseilla de s'en rapporter à la sagesse du congrès. L'ordre fut aussitôt rétabli, et rassemblée se contenta d'envoyer une adresse au congrès pour demander le règlement des comptes de l'armée, et obtenir qu'au lieu de la demi-payé leur vie durant, le congrès leur allouât cinq années de paye entière, lors du licenciement de l'armée. Le congrès eut égard à cette demande , et ordonna de payer une partie de l'arriéré. Mais la pénurie des finances publiques était encore un obstacle à la réalisation de ces promesses, et ce ne fut qu'au dévouement de l'intendant général Morris , qui recourut à ses biens et à son propre crédit, qu'on dut de pouvoir remplir ces engagements. Après que les traités définitifs eurent été signés entre l'Angleterre et les Etats-Unis, le général Clinton évacua les postes qu'il avait encore en sa possession , et les troupes américaines rentrèrent A New- York le IV> novembre. Washington quitta New- York . dès que la flotte anglaise eut levé l'ancre, pour se rendre à Annapolis afin de résigner en présence du congrès le commandement de l'année. Ses frères d'armes, à qui il venait de faire ses adieux , le suivirent jusqu'au rivage avec une profonde émotion, elle généralissime poursuivit sa route à travers le New-Jersey et la Pennsylvanie. Le congrès s'assembla le 25 décembre, et Washington rendit compte des deniers publics qu'il avait eus dans les mains pendant la durée de la guerre. Ce grand citoyen , qui avait sacrifié au service de l'Etat une partie de sa propre fortune, refusa d'accepter aucun traitement ni dédommagement ; et après avoir déposé le commandement dans un discours empreint de la plus grande modestie et d'un profond patriotisme , il entra dans la vie privée , et se retira dans son domaine de Mont- Vernon , situé près du Potomac en Virginie , suivi dans sa retraite par les témoignages d'amour et de vénération de tout son peuple qui lui devait sa liberté. Comme monument de la reconnaissance nationale , le congrès ordonna qu'une statue de bronze lui serait élevée dans la future capitale des Etats-Unis, et la Virginie fit placer son buste en marbre dans la salle des séances de ses représentants. Différents changements avaient eu lieu dans les divers Etats de l'Union , pendant la durée de la guerre. Le Massachusetts, ayant eu sa charte confisquée par le gouvernement anglais ,

s'était donné une nouvelle constitution dans laquelle il ne se trouva heureusement pas de trace de l'esprit intolérant qui avait autrefois distingué cette province. Toutes les sectes du christianisme furent admises à une égalité parfaite, et tout individu professant la religion chrétienne fut admis à tous les emplois. Dans d'autres États, la condition du protestantisme était exigée pour les fonctionnaires publics; mais, à cette injuste exception près, la tolérance la plus grande respirait dans les diverses constitutions. Le peuple américain, qui avait obtenu sa liberté, voulut mettre en pratique les principes qu'il avait soutenus en théorie; il comprit que l'esclavage des noirs était contraire à la morale et à l'humanité. Les États du Nord prirent des mesures pour mettre un terme au trafic des noirs; les quakers de la Pennsylvanie allèrent plus loin, ils mirent tous leurs esclaves en liberté et défendirent à ceux de leur secte d'en avoir. Vers la fin de 1783, les officiers de l'armée américaine, pour perpétuer le souvenir de leurs services communs, se constituèrent en société d'amis*, sous le nom de Cincinnati. Ils se proposaient pour exemple ce Romain célèbre dont ils donnaient le nom à leur institution, qui après avoir manié l'épée retournait à la charrue. Ils publièrent un programme par lequel ils firent connaître que leur but était de conserver intacts les droits sacrés et les libertés pour lesquels ils avaient combattu, et étendre leur bienfaisance sur les officiers et les familles qui auraient besoin d'assistance. Chaque membre de la société devait verser un mois de ses appointements pour former les fonds d'une caisse de secours. Tous les officiers qui avaient porté les armes pendant trois ans avec honneur, ou jusqu'à la paix, avaient le droit de faire partie de cette association. ainsi que les fils aînés de ceux morts au service. La qualité de membre des Cincinnati avait cependant un caractère apparent d'aristocratie; celle qualité était héréditaire par ordre de primogéniture, et même par branche collatérale. Ce projet d'association, conçu par le général Kny, et adopté par les États, trouva dans les différents États un grand nombre de partisans. Il eut aussi de nombreux opposants. Les Américains combattirent la création de cet ordre, et s'efforcèrent d'y faire voir des dangers futurs pour la république des États-Unis. Edmund Burke, chef de justice dans la Caroline du Sud, se montra l'un des plus actifs opposants; sous le titre de lettre* de Catiut, il publia un écrit contre cette association: l'association héréditaire ne pouvait, disait-il, convenir à une république; les vertus des fondateurs ne pouvaient garantir celles de leurs descendants; ce n'était point par des insignes que devait se transmettre le souvenir de la révolution

américaine. Aucune distinction n'existait parmi nous , [K>ursuil-il , lorsque nous levâmes la l te contre nos oppresseurs, quand nos laboureurs r sist rent   leurs forces et   celles de leurs ripayes europ ens. Veut-on donc que les Cf r Nitai< se regardent comme d'une race plus  lev e , comme les I liras de notre Am rique? Celui dont ils empruntent le nom et l'autorit  ne songea pas   cr er un ordre privil gi , il ne garda pas ses faisceaux consulaires lorsqu'il revint labourer son champ. C'est au gouvernement lui-m me et non pas   un ordre s par  qu'il appartient de secourir les d fenseurs de la pairie rt de perp tuer dans l'Etal les seritimeuls de l'honneur et de l'union. Nous devons donner au monde l'exemple de la libert  politique civile et religieuse; mais elle ne peut na tre que de l' galit  des droits. Ne permettons point qu'au nom des services rendus a la pairie on accorde des r compenses h r ditaires . et craignons que les plans qui vous ont s duits ne soient une combinai n p rilleuse pour la chose publique, etc. Le congr s, appr ciant les services el le d vouement de l'arm e, d sirait assurer   sa valeur d'honorables distinction*. Il ne chercha pus   supprimer la soci t  de Ciiicinnalus, mais   la modifier. Washington fut charg  de ramener cette association aux principes indiqu s par l'opinion publique et par les constitutions m mes des diff rents Etats de l'L'nion. Dans une assembl e g n rale convoqu e   Philadelphie au mois de mai 1781, sous la pr sidence de Washington , il d termina les membres   renoncer au principe de l'h r dit , cl a toute esp ce d'empi tement sur les droils et les attributions l gales des autorit s publiques. L'institution redevint ainsi populaire , et l'on ne vit plus dans ses membres que des citoyens qui , longtemps r unis par les devoirs communs envers fa patrie . cherchaient encore   si* rapprocher par sentiment de fraternit . La m daille dislinctive ne fut port e que dans les r unions annuelles des membres; elle fut envos c aux comtes de Kochamheau , de Crasse , de Guirhen el   tous les officiers fran ais qui avaient pris pari   la guerre de l'ind pendance. Lorsque la paix des Etats-Unis avec l'Angleterre eut ol  tout espoir d assislanre aux tribus indiennes , celles qui  taient encore en guerre avec les colonies d pos rent successivement les armes, et demand rent la paix. Les Shawan ses, les Dclavrarcs, les Mingocs avaient cess  leurs hostilit s, el les peuplades du Wabash suivirent bient t leur exemple, el envoy rent leurs chefs de guerre pour conclure avec les EtalsUnis Que paix durable Les Am ricains avaient acquis par leurs derniers Irait s d'immenses territoires vers l'ouest jusqu'aux bords du Mississipi. Diff rentes tribus se disputaient entre elles ces

territoires, qui, par suite îles nombreux combats auxquels ils avaient donné lieu, avaient reçu le nom de (erre \$anglunle. l.'Ktat de Virginie avait acquis des six nations les terres situées sur la rive droite du Kentueky, et celles situées sur la rive gauche du même fleuve le furent quelque temps après par la Caroline du Nord. Mais les Virginie»* prétendirent avoir seuls le droit d'acquérir ces terres et d'en disposer, parce qu'elles se trouvaient comprises dans ses limites. Le prix de l'acquisition fut remboursé par eux à la Caroline, el le gouvernement de la Virginie, pour encourager la colonisation de celte contrée, y fit ériger plusieurs forts pour en assurer la défense. D'autres' régions furent acquises des Indiens ; el ces formalités devenaient même souvent inutiles, car les tribus s'éloignaient volontairement à mesure que les Européens s'avançaient, et se rejetaient vers l'ouest. Le congrès prit alors la résolnliond'organiserenplusieursarrnndissements les t*rres acquises des indigènes el celles que les divers Etats céderaient a la confédéral imi entière. La Virginie cl d'autres Etats lui tirent la cession des vastes territoires qu'ils avaient acquis à l'ouest. Le congrès obtint des gouvernements particuliers que toutes les terres volontairement cédées par les Indiens seraient regardées comme domaine de la confédération . et que l'argent provenant de la vente de ces terres serait appliqué à l'extinction de la .letle majors généraux el les députés des différents corps d'année, inbre de partisans , publique. Le territoire fut partagé en iotcmkips ou districts plusieurs écrivains de six milles carrés d'étendue, que l'on sulnlivisa en lots d'un XI. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.20% accurate

■ Mis-can. (• mille carré ; les nns Alitai mi» en vente, et lrs autres furent don nos soit comme récompenses militaires, soit en paiement des arrières de solde dus aux soldais de l'armée américaine, l'n nombre considérable d'émigranls se portèrent dans les vallées du keutucky . et l'on y comptait déjà vers la Tin de 1781 plus île ^t,(NHi habitants. Les territoires nu nord-ouest | de l'Ohio, ceux qu'arrose le Tennessee, virent s'élever dr nombreux établissements. Ces colonies placées sous le patronage du congrès reçurent un gouvernement provisoire, et un acte du 13 juillet 1787 traça les bases de ces colonies novrllcs. Les treize Etats qui venaient de secouer le joug de l'Angleterre avaient toujours eu une existence et un gouvernement a part ; chacun d'eux avait des intérêts particuliers qui leur faisaient re|H)iisser une union complète, qui eut dans une importance commune absorbé son importance individuelle. Le besoin lit seul prévaloir le principe de l'union, et tant que dura la guerre avec la métropole, le lien commun subsista Mais dès que la paix fut ronclue, le besoin d'une nouvelle législation se lit sentir. Il fallait un revenu public, il fallait paver les dettes contractées a l'étranger pendant la gueirc de I indépendance. Chaque colonie était d evenue une république indépendante, et le congrès, condamné à la faiblesse par sa constitution elle-même, n'était plus obéi. Pendant quinze mois les rentrées du trésor public ne s'élevèrent qu'à quatre cent quatre-vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-dix- huit dollars, somme insuffisante pour payer l'intérêt de la delte contractée eu Europe, et sans un emprunt obtenu de la Hollande le gouvernement de ITniori se trouvait déjà, en t78t, forcé de se déclarer insolvable. Les nouveaux impôts votés par le congrès ne furent pas plus remplis que les précédents . et, la situation des Etals l'nis devint bientôt telle, que tous les rsErits condamnèrent la république. Deux parlis se dessinèrent ientùl dans la nation ; le premier, celui des fédêmlùtet, se composait de tous les esprits sages qui voulaient la révision de la constitution fédérale, afin île donner au gouvernement ceniral un imuvoir qui lui permit de faire respecter le pays au dehors, de faire exécuter les lois au dedans et de garantir tous les intérêts en payant la delte publique. L'autre parti, celui des démocrates , soutenait que chaque Etat devait I rester souverain dans les limiPs de son territoire, et voulait ! en quelque sorte une banqueroute générale , afin d'éviter la i nécessité d'établir des impôts. Pour mettre un terme à cette situation pénible, les assemblées

législatives de la Virginie et du Maryland convoquèrent à Annapolis une convention de divers Etats, afin de s'entendre sur les mesures nécessaires au bien public. Trois Etats seulement se rendirent à cette convocation : ceux de New York, du New-Jersey et de la Pennsylvanie. Cette convention ne put en conséquence prendre aucune mesure importante, mais elle eut cela de remarquable, qu'elle fut le prélude de celle qui suivit. Une nouvelle convocation fut faite à Philadelphie pour le 4 mai 1787. Les Etats du Sud et ceux du centre procédèrent immédiatement à l'élection des membres de la convention. Washington, Franklin, Madison, Hamilton, les deux Morris, et en général les hommes les plus remarquables de l'Amérique, reçurent de leurs concitoyens la mission de fonder un gouvernement sur les véritables principes de liberté et d'ordre public. Quelques esprits turbulents, du parti démocratique, essayèrent de s'opposer à ces mesures, et parvinrent à soulever le peuple dans quelques villes du Massachusetts; mais ces troubles furent promptement étouffés, et le congrès déclara lui-même son impuissance et en appela au pouvoir constituant le 21 février 1787, convoquant pour le 4 mai la convention déjà indiquée pour cette époque par l'assemblée d'Annapolis. A l'époque indiquée, tous les Etats envoyèrent leurs députés, à l'exception du Rhode-Island. L'assemblée chargée de rédiger la seconde constitution n'était composée que de cinquante-cinq membres, mais elle renfermait les plus beaux esprits et les plus nobles caractères qui eussent jamais paru en Amérique. Elle fut présidée par Washington. Cette commission nationale offrit enfin au peuple des Etats-Unis, après de longues délibérations, le corps de lois organiques qui régit encore de nos jours les Etats de l'Union. La nouvelle constitution, acceptée par le congrès et par tous les Etats, fut proclamée définitivement en 1788. L'opposition se manifesta pourtant par des débats violents et prolongés dans les diverses assemblées législatives, et par de nombreux écrits auxquels répondit toujours victorieusement le *Federalist*. (I) Ce journal fut fondé par trois «*Federalists*», John Jay, James Madison, et Alexander Hamilton. Ces dissensions, loin d'être nuisibles à la Constitution, furent utiles à son existence. Les discussions éclairèrent le peuple, et prévenaient souvent l'adoption de mesures dangereuses pour sa liberté. Il y avait dans le parti démocratique quelques esprits exagérés, mais dont les intentions étaient pures, leur opposition fut utile comme contraire aux opinions des hommes exagérés du parti opposé, dont les idées de centralisation auraient pu n'être pas sans danger. La nouvelle constitution n'enlevait aucun droit au peuple; les pouvoirs conférés au

gouvernement central ne limitaient que l'autorité des gouvernements particuliers. Tous les pouvoirs législatifs résident dans un congrès qui se partage en deux chambres; celle des représentants, dont les membres élus par l'universalité des citoyens actifs doivent avoir atteint l'âge de vingt-quatre ans; et celle du sénat, composée de deux sénateurs par Etat, et élus par sa législature. Chaque sénateur a un vote comme chaque représentant : le nombre des derniers est fixé, d'après la population, à raison d'un député par 100 000 habitants (t), la chambre des représentants est renouvelée intégralement tous les deux ans, celle du sénat par tiers tous les deux ans; aucun fonctionnaire public ne peut faire partie d'une des deux chambres. Le président ou le pouvoir exécutif est nommé pour quatre ans par des électeurs choisis dans chaque Etat par la législature, au nombre des représentants et des sénateurs envoyés par l'Etat au congrès; aucun citoyen remplissant une place de confiance ou de profit dans les Etats-Unis ne peut être nommé électeur. Le vote des électeurs est transmis cacheté au président du sénat, et ce n'est qu'au jour fixé et en présence de» deux chambres qu'on en fait le dépouillement. Le candidat qui réunit le plus grand nombre de voix est élu président, si ce nombre forme la majorité des électeurs. Si plusieurs candidats ont obtenu cette majorité, et que deux ou plusieurs réunissent la même quantité de suffrages, la chambre des représentants en choisit un pour président, par voie de ballottage, mais si nul n'a obtenu cette majorité, la chambre choisit parmi les candidats celui qui en ont approché de plus près; mais alors elle vote par Etat, la représentation de chaque Etat ayant un vote. Après le choix du président, le candidat qui a réuni le plus grand nombre de voix est proclamé vice-président. Pour être élu président, il faut avoir atteint l'âge de trente-cinq ans, être né dans les Etats-Unis, ou en avoir été citoyen lors de l'adoption de la constitution actuelle. Le président, vice-président et tous les employés civils peuvent être déposés, si, à la suite d'une accusation faite par la chambre des représentants et jugée par le sénat, ils sont convaincus de trahison, de dilapidation des deniers publics, ou d'autres crimes». Le sénat prononce leur destitution et les renvoie ensuite devant les tribunaux ordinaires. Le congrès est investi de la puissance suprême législative en matière d'intérêt général; tout projet de loi adopté par les deux chambres est adressé au président, qui peut exercer son veto suspensif; dans ce cas, il renvoie le projet avec ses observations: mais si les chambres l'adoptent de nouveau à une majorité de deux tiers de leurs membres, l'approbation du président n'est plus nécessaire. Le droit de

déclarer la guerre appartient au congrès; le président est commandant en chef des forces de terre et de mer ; mais il ne peut de sa propre I sa propre autorité augmenter le nombre des soldats réguliers, ni appeler les milices sous les armes , ni déplacer des troupes. Pour conclure des traités , il faut l'approbation du sénat , sans lequel il ne peut nommer les agents diplomatiques, ni les juges de la cour suprême, ni les secrétaires d'Etat. Le président reçoit les ambassadeurs des puissances étrangères , et il traite avec eux par l'intermédiaire du ministre des relations extérieures: il veille à ce que les lois soient exécutées fidèlement; il donne leur commission à tous les employés publics ; dans l'intervalle du congrès il fait des nominations provisoires; il peut convoquer extraordinairement les deux chambres ou l'une d'elles. Le vice-président des Etats-Unis préside le sénat, excepté dans le cas où cette assemblée remplit les fonctions judiciaires; alors elle est présidée par le grand juge. En cas de mort du président ; l'éventuel (In article» forme un traité complet de législation. I) La loi de 1831 a fixé le nombre à un million par 48.000 (S) Ce nombre a été plus tard réduit à trois. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.21% accurate

(de mort, de de»lilulion ou d'incapacité du président, il est remplacé par le vice-président. Telles sont les bases de U nouvelle constitution présentée au peuple américain le 17 septembre 1787 (t;. Des dpputés furent nommes par le peuple pour eiaminrr et approfondir avec soin chacun de ses articles; et tous les Etas l'adoptèrent successivement. — l e nouveau gouvernement n'entra en fondions qu'en I78K, après deux ans d'interrègne; la révolution d'Amérique se termina précisément au moment où commençait la notre. Les membres du séual et de la chambre des représentants, élus en vertu de la nouvelle constitution, se réunirent à Philadelphie vers les premiers jours d'avril , et procédèrent à l'élection du président. Georges Washington fut proclamé a l'unanimité, et John Adams, qui après lui avait réuni le plus de suffrages, fut élu vice-président. Lorsque ce grand citoyen reçut la nouvelle de son élection au premier rang de la république, il était retiré à sa ferme de Uoiit-Vernon, où il goûtait le» douceurs de la vie privée. Il accepta avec reconnaissance celte uouvolle preuve de l'estime et de rattachement de ses concitoyen», et se rendit a Philadelphie, sur sa roule,' par lrs milices et les habitants des Etats qu'il traversait. Le nouveau congrès jugea utile d'introduire plusieurs amendements dans la constitution , et le ministère fut formé. Jelferson fut nommé secrétaire d'Etat pour les relations extérieures; le colonel ilamillon pour les finance»; I :gi m r . < l Knox pour la guerre (2, ; J.n pour la justice. Toutes les fonctions lurent données à des hommes d'un mérite et d'un patriotisme reconnus, et la nouvelle administration acquit une grande popularité. Le premier soin du congrès fui de fonder un revenu national. Il établit des droits d'importation, ainsi que des droits sur le tonnage et la navigation; il organisa les corps préposes à la perception des droits de douane et autres , qui avaient pour objet d accroître les revenus de l'Eut. Des tours de justice furent également organisées, soit dans le siège du gouvernement où In cour suprême devait avoir annuellement une session , soit dans les Etals particuliers où les cours de district allaient tenir leurs assises. Entre ces deux juridictions furent établies des cours de circuit, aliu d'y taire juger une partie des alTaires en seconde iuslance. Ces tribunaux formaient une hiérarchie judiciaire indépendante des tribunaux établis par chaque Elal pour l'administration habituelle de la justice. Les nus étaient destinés â défendre les intérêts de l'association, les autres à protéger la vie et

la propriété des citoyens. — A la fin de la session, Washington lit une tournée, il alla le Nord, et fut reçu dans chaque Etat avec enthousiasme. Mais ces hommages s'adressaient à Washington sauveur de la patrie, et non au président des Etats-Unis. (niti) La seconde session du congrès s'ouvrit au mois de janvier de l'année suivante, et la matière importante de la dette fut mise en discussion. Le secrétaire de la trésorerie présenta un rapport sur la dette des Etats-Unis et sur les moyens de l'acquitter et de relever le crédit public; cette dette s'élevait à millions de francs. Les dettes des Etats particuliers, contractées pour soutenir la guerre, devaient être mises sous la garantie du gouvernement, et le trésor public serait également chargé de leur paiement. Seulement, pour diminuer les embarras du trésor public, ces créances de l'intérieur seraient remboursées graduellement et par annuités. La dette étrangère résultant des emprunts faits en différents temps devait être acquittée selon les termes des contrats. Ces propositions furent discutées dans le congrès, qui pourvut au mode de remboursement de la dette publique par une loi du 1^{er} août 1790. Le président des Etats-Unis fut autorisé, à emprunter une somme de quatre millions de dollars pour payer les arrérages, les intérêts et une partie du capital de la dette étrangère. Un second emprunt fut ouvert pour le remboursement de la dette intérieure, et un troisième emprunt de vingt et un millions de dollars pour acquitter le capital et les intérêts des dettes contractées par les Etats particuliers, pour le soutien de la cause commune. Les vastes territoires non occupés qui s'étendaient à l'ouest, furent érigés en dotation d'une caisse d'amortissement, à laquelle fut encore appliqué l'excédant des recettes sur les dépenses. (>) Voyez à l'appendice l'article 1^{er}, la résolution de l'Assemblée. (Si l'administration de l'Union se trouvait « l'objet » jointe à elle de la et ce ne fut pas sans motif. (c) Xth S) ET Al Washington fit tenter des négociations avec plusieurs puissances qui avaient jusque-là repoussé les offres de la république. Mais le gouvernement britannique se refusa à conclure un traité de Commerce et même, à envoyer un agent diplomatique à Philadelphie. La cour de Madrid refusa également de céder les Florides et la Louisiane, quoiqu'elle se trouvât en danger d'être dépossédée de ces possessions en cas d'attaque. Le congrès conclut un traité de paix avec les Creeks qui avaient montré des dispositions hostiles, en leur abandonnant un territoire qu'ils réclamaient. Cette cession fut vivement blâmée par l'opposition. Unis la seconde session du congrès, en 1790, le ministre Hamilton proposa l'établissement d'une banque nationale, dont le capital devait être de dix

millions de dollars divisés en vingt-cinq mille actions de Kmi dollr.rs chacune. La création de cet et lotissement éprouva une vive opposition de la iart du parti démocratique : il prétendit que cette mesure dépassait les limites de l'autorité du gouvernement rentra La loi fut cependant adoptée à la majorité, et un grand nombre d'actionnaires se présentèrent immédiatement Ils eurent à payer en espèces le quart de leurs inscriptions, les trois autres quarts pouvaient être pavés en papier <le la dette publique. La plupart des créanciers s'enipre ssèr ni de placer leurs fonds dans ce nouvel établissement qui leur offrait encore des chances de bœuélises. La banque eut bientôt un crédit immense , et ses billets acquirent loulc la valeur des espèces métalliques Le congrès, pour assurer le progrès de cet établissement, prit lui-même le quart des actions qui devaient former le capital île la banque. Le congrès ordonna le dénombrement de In population, et il résulta de ce recensement que le nombre des habitants, sans y compter toutefois les Indiens, s'élevait à 5,9:21,329 habitants, dont »!J7,7iki esclaves; le plus grand nombre des individus de cette dernière classe se trouvait dans les Etats du Sud L'ancienne législation qui concernait les esclaves avait déjà été mudiliée; le Massachusetts et le Maine n'en possédaient plus, le New-llainpshire et le Vermoul n'en comptaient qu'un très-petit nombre. La iraité était interdite, et quel. pies gouvernciiu'iils avaient même pris des mesures pour l'aholiiiou de l'esclavage. Franklin fut un de ceux qui s'ecce upèrenl le plus vivement de cette question. Il présenta un mémoire au congrès pour la suppression de la traite des noirs, et, dans des pages remarquables. Ilèlrit ce cruel despotisme. Ce fut un des derniers actes de cet homme remarquable; Franklin mourut le 18 avril 1700, dans sa qualre-vingt-ciuquième année. Tout le |H-uple de Philadelphie assista à ses funérailles, et sa pcrlesful profondément ressentie dans Unis les Etats de l'Union. la France lui rendît un hommage public, et l'assemblée constituante arrêta que tous ses membres porteraient le deuil pendant tro s jours Pour soustraire les délibérations du rougrès à loulc influence locale, il fut résolu de lui a signer un chef-lieu dont la juridiction n'appartint qu'à lui. Le Maryl.nnl et la Virginie cédèrent, dans ce but, un territoire de dix milles carrés, situé sur les rives du Potomac. et Washington y commença l'établissement d'une ville qui recul sou nom, et fut destinée à devenir le siège des principales autorités fédérales. Le congrès fut lixé à Plrl.iflelphie, jusqu'à ce qu'il put se transférer dans sa nouvelle résidence lie puis deux ans. la guerre continuait contre les Indiens de l'Ouest ; on liait obtenu la

paix des Creeks. eu leur abandonnant les terres qu'ils prétendaient leur appartenir; mais les Iowas, les Miami*, les Winnebago et les Shawannees, qui se voyaient peu à peu repoussés vers les grands lacs, réunirent leurs efforts contre les incessants empiétements. Plusieurs expéditions infructueuses avaient été dirigées dans les pays situés entre l'Ohio et le lac Érié, lorsque le général Sauter-Clair, alors gouverneur du territoire de l'Ohio, prit avec un corps de 1,200 hommes, s'avança vers le cours du Miami, et prit position à quelques lieues du fleuve, sur un terrain élevé. Les Indiens vinrent l'attaquer à l'improviste. et Sauter-Clair se vit enlouré sans pouvoir ni les déloger, ni soutenir leur feu. Les Américains furent mis en déroute, et poursuivis par les Indiens l'espace de 50 milles en quatre heures. Ils perdirent leur artillerie et 800 hommes environ, dont soixante officiers, parmi lesquels se trouva le général Huiler. Après ce désastre, le congrès conseilla à porter l'armée à 6,000 hommes, qu'elle mit sous les ordres du général Warne. Pour éviter une nouvelle effusion de sang, deux officiers furent envoyés auprès des Indiens pour négocier un arrangement, mais ils furent massacrés malgré leur caractère de paix. Près Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.18% accurate

(< de deux mille habitants avaient déjà clé massacres par les Indiens dans lis vallées du Kculucky et de l'Oliio, en moins de trois ronêes. I.e général Waync. voyant la saison trop avancée pour une expédition , se fortifia dans la position même où Saint-Clair avait été défait, et attendit le printemps suivant. Dans les Etats, l'opposition se renforçait de jour en jour; elle répandait des rratutes sur les projets du pouvoir executif, et prétendait qu'il aspirait à faire une monarchie des Ivtaisl'nis. L'administration avait proposé une taxe sur les liqueurs distillées, et le parti démocratique combattit vivement celte mesure. Il y cul même quelques désordres à ce sujet dans la Pennsylvanie, où existaient la plupart des alambics à distillation ; mais ces troubles furent promplemeiit étouffes. (1703.) Lorsque la révolution française eut renversé le tronc des Bourbons, les Américains reconnurent le gouvernement républicain qui venait d'élre proclamé. Les deux parti* s'animereut davantage, et prirent une altitude plus hostile. Les démocrates applaudissaient avec joie les actes de la convention, et voyaient dans les nouvelles institutions de l.i France un nouveau lien qui devait resserrer l'union des deux pays. Les fédéralistes, au contraire, ne voyaient point uue véritable liberté dans un ordre de choses aussi violent; ils donnaient toute leur approbation <i la conduite de Ijifayette, et ne pouvaient s'empêcher de regarder comme ennemis de la prospérité de leur pays, ceux qui proscrivaient un des soutiens les plus purs de la liberté des deux mondes, et qui couvraient la France d'échafauds. Washington , dont la durée de la prè! expirer, fut de nouveau réélu à l'unanimité, el t également nommé a la vice-présidence. Wasnc pensait pas qu'il fût juste ni utile de prendre part aux événements qui se passaient en France. Il voulut conserver avec la république des rapports de paix et de commerce, el publia en conséquence, le M avril, une proclamation de neutralité dans la guerre engagée entre la France et la coalition. Tous les modérés applaudirent à celte sage mesure , qui devait assurer aux Américains un commerce libre et paisible avec les autres nations; mais elle devint l'objet de violentes attaques de la part du parti démocratique, qui alla jusqu'à dénoncer le président comme un des membres de fa coalition des rois contre les peuples. L'opposition soutint que cette proclamation était illégale, ayant été faite dans l'intervalle des sessions du congres. La marine commerçante des Etats-Unis commençait à porter ombrage au

gouvernement britannique, qui, sous le prétexte que les vaisseaux américains s'étaient faits les facteurs du commerce de leurs ennemis, ordonna des armements contre eux. L'envoyé de la convention, Genet, espéra profiler de ces événements pour entraîner les Etats-Unis dans une guerre contre l'Angleterre ; il voulut renverser le gouvernement établi, qui lui sembla ne pas être favorable à ses vues, et au lieu de se rendre à Philadelphie et d'entrer immédiatement en rapport avec le président et les ministres, il aborda à Charleston, dans la Caroline du Sud, et y resta six semaines. Pendant ce temps, il s'occupa activement d'établir des clubs populaires, et d'équiper des corsaires contre les Anglais, autorisant la vente de leurs prises dans les ports des Etats-Unis. Washington fit des observations à l'envoyé français sur sa conduite; mais celui-ci, se sentant fort de l'appui du peuple, répondit en ritant le gouvernement devant le tribunal de l'opinion publique, disant qu'il en appelait du président à la nation. En même temps il essaya de lever des troupes dans l'Ouest contre les colonies espagnoles, prétendant que le traité d'alliance qui existait entre la France et les Etats-Unis autorisait de telles mesures. Washington exigea alors du gouvernement français le rappel de Genet. Cet acte, nécessaire à la tranquillité du pays, exaspéra le parti démocratique, qui était d'avis qu'il fallait entièrement embrasser la cause de la France contre l'Angleterre. Le gouvernement britannique avait autorisé l'arrestation de tous les vaisseaux américains dont les cargaisons seraient destinées à approvisionner la France. L'Espagne de son côté excitait les tribus indiennes du Sud à recommencer leurs hostilités, et l'opinion publique accusait le gouverneur du Canada d'en faire autant dans le Nord. Washington, qui désirait conserver la paix avec l'Angleterre et les autres puissances belligérantes, déclara que l'on ne recevrait plus dans les Etats-Unis les armements qui en étaient sortis pour croiser contre le pavillon anglais ; il adressa en outre aux gouvernements français et britannique des représentations sur ces atteintes portées à la liberté du commerce américain, et ») proclama qu'aucune des puissances belligérantes n'avait le droit de faire armer ni d'équiper, dans les ports américains, des vaisseaux destinés soit à l'attaque, soit à la défense, et que toute expédition de cette nature était illégale. Les Anglais, ayant formé le projet de conquérir l'île de Saint-Domingue, s'emparèrent des postes de Jérémie et de Saint-Nicolas situés vers ses deux pointes les plus occidentales. Cette situation de ces deux postes permettait aux Anglais de communiquer aisément avec la Jamaïque, et d'en recevoir des renforts et des

approvisionnement; ils ne purent cependant jamais s'affermir dans leur possession, mais ils contribuèrent du moins à la faire perdre à la France. Les projets d'agrandissement de l'Angleterre dans les Antilles leur rendait nécessaire de conserver la paix avec les Etats-Unis. En conséquence, le gouvernement britannique déclara le 2^e mars 1793, qu'il ouvrirait tous les ports de l'Angleterre aux vaisseaux américains, et révoqua en même temps les ordres qui autorisaient l'arrestation des cargaisons destinées aux ports français. Le parti démocratique, dont la haine contre l'Angleterre s'augmentait de jour en jour, fit ses efforts pour faire adopter l'alliance avec la France, mais la question fut mise en délibération. Il fut avéré que la Grande-Bretagne fournissait les quatre cinquièmes des importations, et consommait plus de la moitié des exportations. Les Etats-Unis devaient naturellement chercher à rester en paix avec un pays dont leur commerce avait un besoin aussi réel; en conséquence, toutes propositions hostiles contre l'Angleterre furent écartées, et le président envoya M. Jay comme ambassadeur extraordinaire auprès du gouvernement britannique. Le négociateur discuta avec lord Grenville toutes les questions qui étaient en litige, et le 19 octobre un traité d'amitié, de commerce et de navigation fut signé par les deux plénipotentiaires. Genet fut rappelé en France, et eut pour successeur M. Fauchet. Le général Wayne, qui avait pris ses quartiers d'hiver sur les hauteurs voisines du Miami, où Saint-Clair avait été défait, s'était remis en marche au printemps, et avait pénétré dans le territoire indien. Il joignit les sauvages près du cours de la Maumee, et leur offrit de nouvelles propositions de paix qui ne furent point acceptées. L'engagement eut lieu le 20 août: les Américains attaquèrent les Indiens avec une telle impétuosité, qu'ils les mirent en déroute, et les poursuivirent jusque sous le canon de la forteresse que les Anglais occupaient près des rives du lac. Ils revinrent alors, détruisirent au loin les établissements indiens, et érigèrent quelques forts sur la frontière, pour opposer une barrière à de nouvelles incursions. Quelques désordres éclatèrent de nouveau à la même époque en Pennsylvanie, à cause de l'impôt sur les liqueurs distillées: la population se souleva dans plusieurs districts, arrêta l'action de la justice, et se refusa à payer les droits fixés. Les mutins se réunirent au nombre de sept mille, et parcoururent en armes les districts voisins. Washington usa en cette circonstance d'une grande fermeté; il fit lever une armée de quinze mille miliciens, et fit occuper les districts soulevés, qui n'osèrent opposer aucune résistance à des forces aussi supérieures; deux des principaux auteurs de

ces désordres furent arrêtés et condamnés à mort ; mais ils reçurent leur grâce, et il n'y eut pas une goutte de sang répandue dans cette circonstance. M. Morris, l'ambassadeur américain à Paris, avait été rappelé, et Monroe lui succéda. A son arrivée au Havre, il apprit la journée mémorable du 9 thermidor an m (37 juillet 1794). Ce ministre fut reçu par la convention le 10 août avec beaucoup de solennité, et le président exprima les vœux fraternels que faisait le peuple français en faveur du peuple américain. (1795.1 Le congrès approuva toutes les mesures du gouvernement, et discuta le traité de commerce conclu par Jay avec le cabinet britannique. Ce traité fut l'objet de la plus forte opposition de la part du parti démocratique; il prétendait que les intérêts de l'Amérique étaient scandaleusement sacrifiés, et que ce serait une trahison manifeste contre la France, que de faire une alliance avec la Grande-Bretagne. Cependant le sénat le ratifia par une petite majorité, et Washington, persuadé que le traité était avantageux pour sa patrie, le sanctionna malgré les clameurs du parti démocratique. Quelques évergumènes tentèrent en cette occasion de lui faire perdre sa popularité en accréditant contre lui les calomnies les plus infâmes; mais le peuple rendit bientôt toute sa confiance au président, convaincu de la bassesse des moyens qu'on avait employés pour le perdre. Les différends avec l'Espagne furent également réglés, et un traité conclu avec les régences barbaresques fut signé.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.98% accurate

ETATS- L'JTIS. .im ricains à l'abri des attaques des pirates al. Washington fut moins heureux dans se* démarches pour améliorer le tort de ton ancien ami et compagnon d'armes Lafayette. Ce vertueux citoyen avait éprouvé l'inconstance du peuple, qui élève ou brise se* caprices. D'abord l'objet de la faveur populaire, il avait ensuite été proscrit, rl eu voulant se réfugier en Belgique pour gagner la Hollande, et de là se retirer aux Etats-Unis, il était tombé entre les mains de l'ennemi qui le retenait dans les prisons d'Olmuli. Washington s'adressa directement a l'empereur d'Autriche l'éopold ; il lui demanda en son nom propre, que Lafavrtlc put se rendre aux Etals-Unis sous les conditions que l'empereur fixerai! luimême. Mais Lafaycille était trop pénétré de ses devoirs de citoyen français pour accepter les conditions de l'Autrichien, et lorsque plus tard on lui offrit sa liberté a la condition de quitter l'Europe, il refusa, et ne dut sa délivrance qu'aux victoires remportées par Bonaparte sous le gouvernement directorial. La nouvelle du Iraile d'amitié et de commerce que les Etaisl'ois signaient avec l'Angleterre transpira bientôt en France; le comité de salut public se plaignit de ce traité à l'ambassadeur américain , et lorsque le directoire exécutif eut remplacé la convention nationale, il lit déclarer à Mouroe, le 15 février 1790, qu'il regardait l'alliance des deux pays comme terminée, et que le traité de Londres tendait à placer les EtatsUnis dans la classe des puissances coalisées contre la France. Il déclara en outre qu'il ne croyait plus devoir accorder aux Américains les privilèges dunl il ne pouvait plus espérer la réciprocité; et l'on pensa généralement qu'il allait prendre des mesures rigoureuses. Monroc fut alors rappelé |iar le gouvernement fédéral, et lorsqu'il remit au directoire ses lettres de rappel le 30 décembre, il lui fut notifié que la France ne reconnaîtrait ni ne recevrait aucun ministre des Etats-Unis, jusqu'à ce qu'elle rot obtenu du gouvernement américain le redressement de ses griefs. Les relations diplomatiques se trouvèrent ainsi suspendues entre les deux gouvernements. Les pouvoirs de Washington devaient expirer a la fin de 171*6, et la majorité des citoyens paraissait dis|K>sée à le porter de nouveau à la présidence ; mais ce grand homme, affaibli par l'âge et les fatigues, craignit que ses forces ne répondissent plus à son xèle, et il fit connaître la résolution qu'il avait prise de se retirer des affaires publiques. Il adressa à ses concitoyens des conseils qui furent toujours regardés comme de hautes leçons de sagesse et de politique. Il leur

recommanda l'union des divers Etats, la neutralité dans les guerres européennes, et l'établissement d'une force maritime capable de faire respecter cette neutralité. Il espérait que la bonne harmonie entre les Etats-Unis et la France, quoique momentanément troublée, se rétablirait bientôt. Les principaux candidats pour la présidence qui allait devenir vacante, étaient John Adams et Thomas Jefferson ; la majorité décida en faveur du premier, et John Adams entra en fonctions le 4 mars 1797, comme président; Jefferson obtint la vice-présidence. Après avoir rempli les dernières formalités attachées à ses fonctions, Washington se retira à Mount Vernon pour y passer dans le repos de la vie privée le reste de ses jours. Son voyage fut un véritable triomphe, et le peuple se pressa sur sa route, lui rendant tous les hommages qu'une nation reconnaissante peut offrir à un grand citoyen. Si l'on compare les temps orageux où l'administration avait pris naissance avec l'état prospère où les Etats-Unis étaient déjà parvenus, on ne pourra s'empêcher de reconnaître combien Washington avait fait dans les intérêts de sa nation ; il avait souvent risqué sa popularité pour assurer la prospérité du pays, et ne recula jamais devant son devoir. Il fut toujours le citoyen le plus désintéressé et le plus dévoué à sa patrie, et sa mémoire, que nulle tache n'a jamais souillée, sera bénie à jamais par les générations américaines dont il a fondé la liberté et la prospérité. Présidence de John Adams. Le nouveau président appartenait encore au parti fédéraliste; pour contenter le parti démocratique, il envoya à Paris une ambassade extraordinaire pour ouvrir d'autres négociations; mais leurs démarches n'eurent aucun bon résultat, et ils reçurent bientôt l'ordre de quitter la France. Les Américains voyaient avec peine s'affaiblir de jour en jour (ancienne amitié des deux nations; mais ils regardaient les griefs de la France comme non fondés. Pouvait-on, en effet, leur contester le droit de terminer avec l'Angleterre les violents débats qui mettaient en péril leur commerce, leur navigation et leurs frontières. Le traité de Londres n'avait pas été fait par (437) ETATS-UNIS. Mais, et il ■ avaient été obligés de faire certaines concessions pour en obtenir eux-mêmes. Le directoire n'avait cependant pris jusqu'alors que des mesures législatives; il avait déclaré qu'il suivait les mêmes règles que l'Angleterre vis-à-vis des Américains; que tout vaisseau chargé de marchandises ennemies, ou d'articles regardés par l'Angleterre comme contrebande de guerre, serait regardé comme ennemi par la France, et saisi comme tel. Ces mesures étaient justes ; mais le gouvernement français ne s'en tint pas là ; il déclara, par une loi du 18

janvier 1793, que l'état d'un navire serait déterminé par la cargaison qu'il porterait, et que tout bâtiment chargé en tout ou en partie de marchandises anglaises serait regardé comme de pleine prise. Le commerce des neutres (mutait ainsi détruit, et la navigation américaine avait plus que toute autre à souffrir de ces mesures rigoureuses et injustes. Aussi, le congrès voyant que tous ses efforts pour négocier à l'amiable avaient été repoussés par le gouvernement français, qui poursuivait encore le même système d'hostilité «mire les droits d'une nation libre et indépendante, déclara le 7 juillet 1793 que les Etats-Unis étaient exonérés des stipulations de leurs traités avec la France. Pour appuyer sa déclaration de quelques préparatifs militaires, le congrès ordonna une levée extraordinaire de quinze mille hommes; les côtes furent fortifiées, et l'opinion publique désignant Washington au commandement de l'armée, John Adams le pria d'accepter cet emploi pour le service de la patrie. Lorsqu'il s'agissait de son pays, ce grand citoyen ne connaissait plus la fatigue, et, malgré son âge avancé et le mauvais état de sa santé, il accepta sur-le-champ. Il espérait d'ailleurs une réconciliation entre deux puissances qui avaient un intérêt réel à vivre en bonne intelligence, et conseilla l'envoi d'une nouvelle ambassade. Mais Washington ne devait pas voir le rétablissement de la paix : les fatigues qu'il supporta pour organiser l'année terminèrent sa fin, et le 15 décembre 1799 ce grand homme fut enlevé à sa patrie. Le congrès, en apprenant la nouvelle de sa mort, suspendit ses délibérations, et résolut de porter le deuil jusqu'à la fin de la session. Il fut également résolu de décerner les honneurs publics à la mémoire de l'homme qui fut le premier dans la guerre et dans la paix, et qui eut la première place dans le cœur de ses concitoyens.» Un lui vota un monument en marbre, élevé aux frais de la nation, dans la ville fédérale, et son cercueil fut momentanément déposé sous les ombrages de Mont-Vernon, dans le tombeau de sa famille. Les débats entre les Etats-Unis et la France : durèrent jusqu'à la chute du directoire. Le consul Bonaparte, qui n'avait point de sentiments hostiles envers les Etats-Unis, reconnut le droit des neutres, et remit en principe que le pavillon devait couvrir la marchandise. Le dénombrement de la population, fixé par la constitution de dix ans en dix ans, eut lieu pour la seconde fois en 1800 ; le nombre des habitants était monté à près de six millions, et avait reçu en dix années un accroissement de deux millions d'individus. Trois nouveaux Etats avaient été admis dans l'Union ; ceux du Kentucky, du Vermont et de Tennessee, et plusieurs autres districts s'étaient formés dans l'Ouest. Le commerce

américain jouissait de nouveau d'une grande prospérité : les villes s'agrandissaient et s'embellissaient. Cependant la dette publique, au lieu de diminuer comme dans les années précédentes, s'était augmentée de près de huit millions de dollars, tant par suite des dépenses occasionnées par les préparatifs de guerre que par les déprédations continuelles que les puissances belligérantes avaient fait souffrir au commerce américain. Ces circonstances contribuèrent à rendre la fin de l'administration d'Adams très-impopulaire; les journaux démocratiques l'attaquèrent vivement, et lui reprochèrent une vanité démesurée et un amour excessif du pouvoir. Aussi Adams ne fut point réélu en 1801, quoiqu'il eût tous les votes des Etats de l'Est; ceux de l'Ouest donnèrent la majorité à Jefferson et à Burr, tous deux du parti démocratique. Chacun d'eux eut 72 voix, et le congrès, exerçant son droit de ballottage, nomma le premier président, et le second vice-président. Le gouvernement fédéral ne résidait plus à Philadelphie, il avait été transféré à Washington; on avait commencé la fondation de cette ville par celle des principaux édifices destinés au président, au congrès, et à toutes les grandes administrations, et le Capitole devint le point central de la nouvelle cité, et les eaux qui coulent à ses pieds reçurent le nom du Tibre. Jefferson commença son administration dans cette ville avec des vues bien différentes de celles de ses deux prédécesseurs. Président de la République.

Digitzed by Google

The text on this page is estimated to be only 18.06% accurate

FTVIS.-r.N18 (4M) ETATS-US IS. lions le 1 mars 1801 ; l'un des actes les [il us importants île sa présidence fut l'acquisition «Ida l-ouisianc. l'.ir un traité conclu lr i" octobre 1800, le consul Bonaparte .ivait obtenu de l'Espagne la rétrocession de la Louisiane, nuis ce Iriilè était reste secret, et Bonaparte avait voulu en différer la prise de possession, jusqu'au moment où il pourrait l'effectuer en toute Sécurité. Crue fol qu'en ttSOSque l-sussat fut nommé préfet delà Louisiane et partit pouren prendre possession. L'Espagne avait fait roieessinn aux Elals-l ois d'un droit d'entrepôt A la Nou♦ elle-Orl ans. et ce droit fut supprimé par l'intendant espagnol Morales, le 1(3 octobre IHOi. Cette prohibition inattendue entravait le loinmcric des Etals nrciilcntaux. qui ne pouvaient se dispenser de la libre navigation du Mississipi, tri des farilités commerciales que leur donnait le droit d'entrepôt Toute la population de l'Ouest se souleva alors et menaça d'envahir le territoire. Il prétendit qu'on ne pouvait entraver le commerce du MissUsipi sans violer tous les droits, et qu'il fallait obtenir par la force ce que les Espagnols refuseraient contre la foi des traités. JefTerson chercha à calmer l'irritation des habilanlsde l'Ouest, et pour leur assurer la jouissance de leurs droits sans rupture, il négocia avec la France la cession de la Nouvelle-Orloan» ei d'une partielle In rive gauche du Mississipi. Bonaparte craignait d'un colé que les Anglais cherchassent à s'établir dans la Louisianr; de I autre, il voulait aussi préveuir les projets d'invasion formés par les Américains de l'Ouest. La guerre qui allait se rallumer le forçait à réunir toutes ses forces autour de lui. et il ne pourrait envoyer des troupes en Amérique. Dès lors il résolut de céder aux Etats-Unis non-seulement la NouvelleOrléans et le territoire situe à l'est du Mississipi. rmis la l.ouisian» entière. Il espérait, en augmentant ainsi la puissance maritime des Américains, opposer un contre-poids à celle des Anglais. Mon roc (ut envoyé à Paris comme négociateur, et la France céda la Louisiane aux Etats-Unis pour une somme de quatre-vingts millions. L'Union acquit ainsi an territoire iin rriense, riche en productions naturelles, traversé par des fleuves dont la navigation était essentielle aux Etats de l'Ouest; elle eut aussi un littoral étendu et plusieurs bous ports sur le golfe du Mexique. La populition, d'origine française, fut d'abord Irès-affligre à la nouvelle de ce traité; mais bientôt la perspective ouverte à cette colonie changea ses dispositions. La Louisiane se trouvait émancipée, elle devenait

membre de la confédération des Etats-Unis et devait participer au développement de sa prospérité. Les habitants adoptèrent franchement leur nouvelle patrie et se dévouèrent à son indépendance. L'Espagne ne vit pas avec plaisir la cession de la Louisiane aux Américains : lorsqu'elle en avait fait la rétrocession à la France, elle avait stipulé que, dans le cas où cette puissance voudrait de nouveau y renoncer, elle pourrait en recouvrer la possession. En effet, les Florides ainsi isolées de ses autres possessions d'Amérique étaient trop faibles pour se défendre seules contre une invasion, si la guerre venait à menacer leurs frontières ; et, ainsi entourées par le territoire des Etats-Unis, elles devaient nécessairement en faire partie un jour. Malgré les traités conclus entre les Etats-Unis et les régences barbaresques, les navires américains qui naviguaient dans la Méditerranée se trouvaient souvent en butte à des agressions ; plusieurs vaisseaux avaient été pris par des corsaires, et le gouvernement fédéral envoya une escadre dans la Méditerranée pour contenir les croisières de la régence, sous les ordres du Commodore Vreble. L'un de ses vaisseaux, le *Philadelphia*, en avançant pour reconnaître le port de Tripoli, s'engagea sur | Ce fut à cette époque que le génie inventif de Fulton chercha à appliquer à la navigation la force expansive de la vapeur ; après une suite d'expériences, il adopta le système des roues à palettes. Il fit construire à Paris le bateau à vapeur avec lequel il essaya son nouveau mode de navigation, et le fit lancer sur la Seine en 1803. Cette expérience eut un plein succès, et Fulton résolut de faire jouir sa patrie de cette nouvelle découverte. Il se rendit en Angleterre pour y faire construire une machine à vapeur, et lorsqu'elle fut terminée, la fit transporter à New York ; et ce fut en 1806 que le vaisseau auquel on avait adapté cet ingénieux mécanisme, ouvrit sa marche rapide sur l'Hudson, aux acclamations d'un peuple immense. En 1807, Evans, de Philadelphie, avait fait exécuter un train avec des roues auxquelles la force de la vapeur imprimait le mouvement, pour transporter et lancer un grand bâtiment dragueur. Evans n'ayant fait aucun essai de sa machine locomotive pour effectuer des transports par terre, l'Angleterre s'empara de ce système et en fit diverses applications. On imagina enfin les chemins de fer, dont la première épreuve fut faite en 1825 dans le pays de Galles. La situation des Etats-Unis devenait de jour en jour plus prospère ; la navigation des Américains s'augmentait rapidement, et l'on estimait déjà le transport des vaisseaux de commerce à plus d'un million de tonneaux. Les finances, administrées par M. Gallatin, homme d'une grande habileté, étaient dans

l'ordre le plus parfait. Jefferson, qui avait acquis une grande popularité avant d'être investi de la présidence, la conserva par la manière dont il remplit ce haut emploi et par la prospérité croissante qu'on attribuait à la sagesse de son administration. Le colonel Burr, dont l'ambition n'était pas satisfaite par la vice-présidence, fit tous ses efforts pour s'assurer la supériorité des votes; il se mit sur les rangs dans l'Etat de New-York, pour obtenir le titre de gouverneur; cette nomination pouvait lui assurer un plus grand nombre de voix; mais Hamilton, qui jouissait d'une grande influence, le fit écarter, et Burr exaspéré lui opposa un cartel, en se prétendant offensé par quelques observations personnelles qu'Hamilton ne voulut point rétracter. Ce dernier fut tué dans ce combat singulier et emporta les regrets de tous. Il avait rendu des services signalés à sa patrie, comme militaire et comme homme d'Etat. Sa plume n'a sans contredit l'une des plus habiles qui aient illustré l'Amérique. Son adversaire devint l'objet de la haine publique, et perdit les partisans qu'il avait su se concilier. Jefferson, chéri de son parti et respecté de ses adversaires, fut de nouveau élu président à la presque unanimité des voix, et George Clinton fut promu à la vice-présidence. Le colonel Burr, dont l'esprit turbulent et ambitieux ne pouvait rester en repos, voyant ses espérances déçues du côté de la présidence, tourna ses vues vers d'autres combinaisons politiques. Les Etats de l'Ouest, où les esprits étaient encore agités, lui firent espérer d'attirer autour de lui de nouveaux partisans, mais la méintelligence existait toujours entre l'Espagne et les Etats par suite de prises illégales et de quelques violations de territoire commises sur les limites occidentales de la Louisiane. Les habitants de ces provinces voulaient envahir les Florides et les enlever à l'Espagne. Mais quoique le gouvernement fédéral désirât l'acquisition de ce territoire, il ne voulait se porter à aucun acte d'hostilité. Cette retenue mécontentait les esprits, et le colonel Burr sut habilement tirer parti de cette situation, il parvint à se faire de nombreux partisans, mais il ne dévoilait qu'une partie de ses projets, et se tenait hors de leur atteinte des lois. Célébré plusieurs fois devant les tribunaux, il ne put se remettre à flot. Il fut entouré et forcé ! fut toujours acquitté par le défaut de preuves judiciaires. Mais de se rendre. Alors le lieutenant Uccatur forma le hardi projet (si les tribunaux le déclaraient non coupable, il n'en était pas question de reprendre le navire capturé au milieu même du port de , même dans l'opinion publique. Les uns, connaissant bien Tripoli Avec un petit schooner et soixante-six hommes seulement, il pénétra dans le port, s'avance vers le vaisseau

américain, sauta sur le pont l'épée à la main, et suivi de son équipage renversa l'ennemi et s'empara de la frégate : mais le feu des batteries, des forts et des vaisseaux du port avaient incendié le navire, et les Américains furent forcés de se retirer. Plusieurs rencontres eurent encore lieu entre les vaisseaux américains et ceux de la régence. Une expédition dirigée par le général Eaton, au mois d'avril 1803, s'empara de Berné, et le pacha fit enfin négocier à Tripoli un traité de paix avec Tohias Lear, envoyé du gouvernement fédéral. On stipula que tous les prisonniers américains seraient mis en liberté, et leur rançon fut fixée à soixante mille livres sterling. Ainsi fut terminée la guerre de Tripoli, et les États-Unis retrouvèrent alors en paix avec toutes les — dont il était capable, lui supposaient le projet de démembrer les États-Unis, et de former de ceux de l'Ouest un gouvernement séparé; les autres croyaient que ses intentions se bornaient à engager son pays dans une nouvelle guerre en préparant une expédition contre les colonies espagnoles, Enfin l'arrestation de quelques-uns de ses affidés le détermina à s'éloigner précipitamment; mais on parvint à l'arrêter, et il fut traduit devant la cour fédérale en Virginie. L'accusation de trahison portée contre lui fut abandonnée, mais il fut convaincu d'avoir organisé sur le territoire fédéral une expédition militaire contre une nation avec laquelle on était alors en paix. Trois mois se passèrent à recueillir en différents lieux les nombreux témoignages, et au bout de ce temps le jury déclara que, n'ayant pas acquis la preuve des accusations portées contre le prévenu, il le i

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.61% accurate

(43») ETATS-IXIS. •on acquittement, il renonça à U ne politique, el partit pour l'Europe. (I80U.) |.a France et l'Angleterre se disputaient l'empire do ide, et voulaient entraîner dan» leur querelle les autres s. Le pavillon de la Grande-Hretagm- régnait alors sur toutes les mers, faisant sentir sa puissance |«r son arrogance el ses abus de pouvoir. Le gouvernement britannique délendait toujours le transport de certaines marchandises vers la Franre; il s'arrogea le droit de visiter les vaisseaux américains et d'en enlever les marins d'origine anglaise. Bientôt, sous le prétexte de reprendre les marins d'origine anglaise, les vaisseaux anglais enlevèrent souvent tout l'équipage, et maltraitèrent les officiers américains qui voulurent s'opposer à cette violation. De telles injures ne pouvaient être supportées, et la nation entière demanda justice. On calcula que déjà plus de sept mille citoyens îles Etats-Unis avaient été enlevés de cette manière et forcés de combattre pour une cause qui leur ilumenl étrangère. Le gouvernement fédéral interdit jx vaisseaux anglais armés l'entrée de ses ports et l'apde ses cotes, et demanda que tous les matelots américains fussent rendus sur-le-champ à leur patrie. Ces mesures énergiques produisirent quelque effet; le ministère britannique désavoua les actes dont se plaignaient les Américains, «(ordonna que tout matelot des Etals- L'uis qui n'aurait pas rail d'engagement volontaire serait libre de retourner dans son pays. Mais en même temps il publia des ordonnances de la dernière rigueur, et le 10 mai 180H déclara en étal de blocus une partie des cotes occidentales d'Europe depuis l'Elbe ius3u'à Brest, et le commerce avec la r'rauee et les pays qui en étendaient fut interdit aux Etats-Unis. Napoléon répondit aux proclamations «lu gouvernement anglais en déclarant lui-même en état de blocus les Iles Britanniques, et en interdisant toute communication avec elles. L'Angleterre alla plus loin, et défendit aux neutres de commercer avec les ports qui lui étaient fermés, el par une loi du 7 novembre l«m déilara tout bâtiment neutre soumis au ilroit de visite été l'imposition. Los lois anglaises furent suivies par le décret impérial de Milan du 17 décembre, qui déclarait dénationalisé tout navire qui se Beraii soumis à la visite d'un bâtiment anglais, ou qui aurait fwiyé une taxe quelconque au gouvernement britannique. Tout uatirc rangé il.ins relie classe était déclaré de bonne prise ; el la même mesure serait appliquée aux bâtiments de toute nation qui viendraient des ports d'Angleterre ou rie ses

colonies, ou qui Duraient celle destination. Cet échange d'actes et de règlements rigoureux entre la France et l'Angleterre détruisait le commerce des neutres, et les exposait à rencontrer les croisières anglaises qui capturaient alors les navires, leurs cargaisons, et souvent même leurs équipages. Dans cet état de choses, le président était pressé de prendre part à la guerre; les démocrates, dont la haine pour l'Angleterre s'était accrue de jour en jour, voulaient l'alliance avec Napoléon, qu'ils regardaient comme destiné à humilier l'orgueil britannique. Les fédéralistes, au contraire, regardaient l'Angleterre comme le champion de la liberté universelle et proposaient de s'unir avec elle. Mr Terjon redoutait d'engager les Etats-Unis dans une guerre pour laquelle ils n'étaient pas préparés; il devenait cependant urgent de faire cesser un état de choses qui ruinait leur commerce et leur navigation. Il insista auprès de la France et de l'Angleterre sur la révocation de ces mesures arbitraires, et ne pouvant obtenir aucun adoucissement, il fit publier, le 1^{er} mars 1809, un acte qui interdisait l'entrée des ports américains à tous les vaisseaux anglais ou français, sous peine de saisie et de confiscation: il défendait également toute importation aux Etats-Unis de marchandises anglaises ou françaises, pendant tout le temps que dureraient les mesures prises à leur égard. Cet acte fut le dernier de l'administration de Jefferson. Sa réélection était assurée, mais il déclara que son intention était de se retirer des affaires, et il emporta dans sa retraite l'estime de ses concitoyens. Le temps de son administration avait été marqué par de grands événements: l'acquisition de la Louisiane, l'application de la vapeur à la navigation et au transport par terre, et de grands projets de canalisation pour faire communiquer les contrées de l'Est avec celles de l'Ouest. Washington et John Adams s'étaient attachés à fortifier le lien fédéral, et à attribuer au congrès le pouvoir de faire des lois dans un intérêt national. Ainsi rétablissement de l'armée régulière, de milliers, d'une flotte, des universités, d'une police; des routes, rentraient dans ce système. Leur successeur, au contraire, s'était appliqué à affaiblir le pouvoir central des Etats-Unis; il voulait que chaque Etat restât souverain dans ses limites, et que l'activité du gouvernement fédéral fût limitée autant que possible. Nous ne jugerons pas les deux systèmes: mais si celui de Jefferson était mauvais, la pureté de ses intentions et son dévouement à la chose publique le lui fera pardonner, et son nom brillera toujours parmi ceux des citoyens illustres de sa patrie. Cependant les vexations que l'Angleterre faisait subir au commerce américain ne cessaient point; plus de cinquante cents

navires américains avaient été saisis par les croisières anglaises, et plus des deux tiers de ce nombre avaient été déclarés de bonne prise. Ces actes augmentaient de jour en jour la haine des Américains contre la Grande-Bretagne, et ce fut sous cette impression que se firent les élections du premier magistrat et des représentants. Comme l'on devait s'y attendre, elles furent toutes démocratiques ; Madison, qui professait les mêmes principes politiques que Jefferson, fut élu président, et entra en fonction au mois de mars 1809. Le gouvernement fédéral envoya en France le général Armstrong comme ministre plénipotentiaire pour réclamer de nouveau la révocation des édits contraires à la neutralité de la navigation et du commerce américain. Cette négociation eut un heureux succès, et le ministre des Etats-Unis, le 5 août 1811, la déclaration que les décrets de Berlin et de Milan cesseraient d'avoir leur exécution à l'égard des Américains. Dès lors la bonne intelligence fut de nouveau rétablie entre les deux puissances. Mais le gouvernement fédéral persista à exclure de ses ports les bâtiments britanniques et à suspendre toute relation de commerce entre les Etats-Unis et l'Angleterre. Dans cet état d'aigreur des deux côtés, un événement peu important déterminait tout d'un coup la rupture entre les deux peuples, la frégate américaine le USS *Reindeer*, commandée par le capitaine Rogers, rencontra pendant la nuit près des côtes des Etats-Unis le sloop de guerre anglais le *Little Belton*. Le capitaine Rogers héla dans l'obscurité le vaisseau anglais, qui, au lieu de répondre, lui lâcha une bordée. Le Président riposta alors en tirant toute sa «colère. et avec un tel succès, qu'il cribla le sloop américain et lui tua trente-deux hommes. Tous les habitants des Etats-Unis firent éclater la joie (dus vive eu apprenant le châtement qu'avait reçu cette nouvelle insolence de la marine anglaise. Le gouvernement fédéral envoya à Londres un ministre plénipotentiaire, pour obtenir du cabinet britannique qu'il révoquât les lois contraires à la navigation et au commerce américain; mais cette négociation fut sans résultat, et le président vint annoncer en novembre, au congrès rassemblé, que non seulement les Anglais se refusaient à révoquer les ordonnances, mais encore commettaient sur les côtes des Etats-Unis des outrages sans nombre et continuaient à exercer la presse des matelots à bord des vaisseaux américains. La majeure partie de la nation demandait la guerre, et le congrès ayant discuté la question, la guerre fut déclarée le 18 juin 1812. Le président fut autorisé à porter l'armée régulière à trente-cinq mille hommes, à lever les milices, à rétablir les impôts et à faire des emprunts. Dans les Etats de l'Ouest, la nouvelle de la

déclaration de guerre fut reçue avec enthousiasme; des corps nombreux de volontaires se formèrent dans l'Ohio, le Kentucky et le Tennessee, et les milices de ces États se montrèrent toutes prêtes à marcher. Cette partie de l'Union, où les démocrates étaient en majorité, espérait la conquête du Canada et rentière expulsion des Anglais de l'Amérique du Nord, les grandes villes commerçantes et tous les États de l'Est en général redoutaient au contraire la guerre. Leur principale industrie était la navigation et les pêcheries, et devait conséquemment souffrir des hostilités. Les empiétements continuels des blancs, qui repoussaient les indigènes toujours à l'ouest, excitaient chez ceux-ci une vive indignation. Nous avons vu que, dans l'enfance des colonies, des chefs de tribus avaient souvent tenté de former une ligue contre les blancs, pour les chasser du territoire de leurs pères; ce projet, qui n'avait jamais été couronné de succès, fut repris en 1800 par un guerrier fumeux parmi la nation indienne. Tecumseh, chef d'une intelligence supérieure, nourrissait depuis longtemps une grande inimitié contre les blancs; il se proposa de mettre un terme à leurs envahissements continus en unissant pour un but commun toutes les tribus qui bordaient le territoire des États-Unis depuis la Géorgie jusqu'au Canada. Les agents de l'Angleterre n'avaient pas eu de peine à les exciter contre la république; et comptant sur l'appui des Anglais du Canada, Tecumseh, à la tête d'un grand nombre de

Digifized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.28% accurate

ETATSIKIS. (440) KTATS-I MS. les hostilités peuplades qui l'avaient élu pour chef, contre les Lut* du Nord-Ouest, en 1763. Le général Harrison fut alors envoyé contre lui à la tête d'un régiment d'infanterie régulière et d'un corps de milices. Il pénétra sur leur territoire, il arriva le 6 novembre à Tippecanoe, leur principal établissement. Là il reçut une députation des chefs, qui lui demandaient de suspendre les hostilités jusqu'au lendemain, afin qu'ils pussent entrer en arrangement avec lui. Harrison y consentit, mais pendant la nuit les Italiens attaquèrent soudainement le camp américain. Ceux-ci, redoutant quelque trahison, étaient heureusement sur leurs gardes. Ils parvinrent à repousser les sauvages, après un combat acharné, dans lequel ils perdirent près de deux cents des leurs et brûlèrent la ville indienne en se retirant. Campagne de 1812. Le gouvernement fédéral avait porté le nombre des troupes régulières à trente-cinq mille hommes, et chaque Etat devait fournir son contingent de milices, jusqu'à concurrence de cent mille hommes. Henry Dearborn du Massachusetts fut nommé major général et commandant en chef des forces américaines. Il avait déjà porté les armes lors de la guerre révolutionnaire, et rendu des services au pays comme ministre de la guerre. La flotte n'était composée que d'un petit nombre de frégates et de bricks. Les hostilités commencèrent dans le Nord : le général Hull. Gouverneur du Michigan, prit le commandement de l'armée destinée à l'invasion du Canada, et qui consistait en deux mille hommes; il s'avança jusqu'au fort Malden sur le lac Erié, et en forma le siège. Il avait fait une proclamation, dans laquelle il promettait aide et protection à tous les Canadiens qui resteraient dans leurs foyers, et menaçait de tirer vengeance de tous ceux qui se joindraient aux troupes anglaises. Quelques centaines de miliciens du Canada se joignirent aux troupes américaines, et un grand nombre d'autres rentrèrent dans leurs foyers et déposèrent les armes sur l'assurance de la protection du général Hull. Les Américains ne purent s'emparer du fort Malden, et Hull ordonna à ses troupes de se retirer vers Détroit, capitale du Michigan, abandonnant ainsi les Canadiens qui avaient compté sur sa protection à la vengeance de leur gouvernement, et décourageant ses propres hommes par son inertie et sa pusillanimité. Le général américain, qui s'était retiré à Détroit, y fut bientôt attaqué par les Anglais et par les tribus indiennes qui avaient reconnu Tecumseh pour chef. Malgré la bonne volonté de ses

troupes et la for- de sa position, Hull capitula sans chercher à défendre la place. La forteresse, les minutions et la garnison furent rendues aux Anglais; les malheureux Canadiens qui s'étaient joints aux Américains, et qui tombèrent entre les mains de l'ennemi, furent jetés dans les fers, et un grand nombre d'entre eux exécutés comme traîtres. Cette telle conduite excita l'indignation des Américains; le général Hull, accusé de lâcheté et d'avoir manqué à ses devoirs, fut jugé par une cour martiale et condamné à mort. Le président lui accorda cependant sa grâce, et l'on se contenta de rayer son nom des listes de l'armée. Pendant ce temps les Anglais s'étaient emparés du fort de Michillimackinac, construit sur le lac Michigan, et nommé le Gibraltar américain, parce qu'il était réputé imprenable. Ce poste important, où se trouvaient des magasins considérables d'armes et de munitions, n'était défendu que par une garnison de cinquante hommes, qui capitulèrent sans chercher à se défendre. Ces événements laissaient toute la frontière du nord-ouest exposée aux incursions des Anglais et de leurs alliés indiens, et occasionnèrent une alarme générale dans les États voisins. Le général William Harrison s'avança alors vers le territoire du Michigan, à la tête d'un fort détachement de volontaires, mais l'approche de l'hiver l'empêcha de tenter aucune expédition. Il y eut de part et d'autre plusieurs engagements sans importance, et la rigueur de la saison mit fin aux opérations. Les succès de la marine américaine vinrent consoler le gouvernement fédéral des revers de l'Ouest. Toute la marine républicaine ne montait qu'à sept frégates, dix bricks ou corvettes et cent soixante barques canonnières. La Grande-Bretagne, dont les innombrables vaisseaux sillonnaient toutes les mers, en avait envoyé cent dans les eaux de l'Amérique; et les Américains ne pouvaient songer, avec une telle disproportion de forces, à des engagements d'escadre. L'habileté et la bravoure bien connues des marins des États-Unis leur faisaient espérer le succès en se bornant à des combats de vaisseaux à vaisseaux. L'un des combats les plus remarquables en ce genre eut lieu le 19 septembre, entre la frégate américaine la Comstock et la frégate anglaise la Guerrière. La Comstock manœuvra d'abord sans répondre aux bordées de l'Anglais; mais prenant tout à coup position, elle lui lâcha sa volée avec une habileté, qu'elle balaya son pont et la força d'amener son pavillon. Dans cette rencontre, la Guerrière perdit quatre-vingts hommes, tandis que les Américains n'en eurent que quatorze tués ou blessés. Ce fait d'armes, qui avait excité l'enthousiasme le plus vif dans les États-Unis, fut suivi de plusieurs autres succès brillants. Le

capitaine Jones, sur le *Albatross*, de 18 canons, captura un sloop anglais de 21 canons, après un combat acharné, dans lequel il fit essuyer à l'ennemi une perte de soixante-sept hommes, tandis que lui-même n'en perdit que huit. La frégate *Albatross*, commandée par le brave Decatur, le même qui tenta de reprendre au milieu du port de Tripoli un vaisseau américain capturé par les corsaires de la régence, soutint au mois d'octobre un combat contre la frégate anglaise *l'Albatross*. de quarante-neuf canons. L'engagement dura pendant deux heures, et l'Anglais, forcé enfin de baisser son pavillon, fut amené par l'intrépide Decatur dans le port de New-York. Il fut du reste prouvé que les marins américains, inférieurs aux marins anglais dans les manœuvres maritimes, servaient infiniment mieux leur artillerie, ce qui leur donnait presque toujours un immense avantage. Les corsaires américains firent également un tort incalculable au commerce britannique; ils parcoururent les mers avec une audace incroyable, attaquant souvent des vaisseaux d'une force très-supérieure, et capturèrent dans les sept premiers mois de la guerre plus de cinq cents de leurs vaisseaux marchands. Les succès de la marine américaine excitèrent l'émulation des troupes de terre, qui demandèrent à marcher de nouveau contre le Canada. Mais les Etats de l'Est se refusèrent à laisser marcher leurs milices dans cette expédition, et d'après le système introduit par Jefferson et suivi par son successeur Madison, il n'y avait aucun moyen de contraindre les membres de l'Union qui se refusaient à remplir leurs devoirs de fédérés. Les miliciens et les volontaires de l'Ohio et du Kentucky, sous les ordres du général Harrison, pénétrèrent dans le pays des indiens, où ils brûlèrent les villages et ravagèrent les moissons; mais l'indiscipline de ce corps et la désunion de ses chefs empêchèrent d'accomplir aucune entreprise importante. Pendant ce temps, l'armée du centre, commandée par le général Rensselaer, traversait le Niagara pour attaquer le fort anglais de Queen's-Town. situé sur l'autre rive. Les Américains attaquèrent les avant-postes avec fureur, et la victoire semblait assurée de leur côté, lorsqu'un détachement de six cents hommes de troupes anglaises fondit à l'improvise sur les vainqueurs, et les repoussa après leur avoir fait essuyer une perte considérable. Dans ce moment critique, le général Rensselaer, qui avait repassé le fleuve, voulut faire marcher les milices de la réserve au secours de leurs compatriotes, mais ceux-ci refusèrent d'obéir; et les Américains, pressés entre le feu des ennemis et le fleuve, furent tous tués ou faits prisonniers, à l'exception d'un très-petit nombre qui parvinrent à traverser le Niagara. Dans ce combat

funeste, les Américains perdirent plus de mille hommes, et l'armée du centre se trouva tellement affaiblie par cette défaite, qu'elle ne fit plus rien pendant le reste de la campagne. L'armée du Nord, qui était sous les ordres du commandant en chef Dca r boni , devait tenter la conquête du haut Canada; mais son expédition se borna à s'emparer d'un petit corps de troupes anglaises et de quelques approvisionnements. Le mauvais succès des autres expéditions le fit renoncer à toute entreprise sérieuse sur le territoire britannique. Au milieu de ces opérations militaires, les élections générales avaient eu lieu, Madison avait été de nouveau porté à la présidence, et M. (ierry remplaça M. Clinton à la vice-présidence. Les partis fédéraliste et démocratique se montrèrent avec une nouvelle force dans le congrès qui se réunit en novembre. Le premier voulait la paix avec l'Angleterre , qui avait offert de retirer ses lois contre le commerce des neutres, mais elle refusait toujours de renoncer à la presse des matelots, et la guerre continua. Le congrès vota diverses lois pour augmenter l'armée de terre et la Marine. L'esprit hostile des tribus indiennes du Nord et de l'Ouest avait gagné celles du Sud. On s'attendait d'autant moins à une attaque de ce côté, qu'un grand nombre de ces tribus commençaient à jouir des bénéfices de la civilisation. Washington avait cherché à tirer les Indiens de leur état de sauvage barbarie en les attirant vers l'agriculture; il leur avait donné des instruits, du labourage, quelques animaux domestiques, et avait Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.92% accurate

(441) ETsTS-INIS. envoyé des agents pour résider parmi eux. Ce système avait parfaitement réussi, et plusieurs Iribus se livraient déjà à l'agriculture et à des travaux industriels. Mais le chef indien Tecumseh était venu visiter les peuplades du Sud , et avait par son éloquence entraîné plusieurs d'entre elles à se réunir avec lui contre les blancs. Les Iribus qui, par leur contact avec les Etats de l'Union, étaient même d'apprécier les avantages de la civilisation et commençaient à en jouir, furent alors menacées par celles qui étaient restées fidèles à leurs habitudes sauvages, et cherchèrent un refuge auprès des Américains. Les hostilités commencèrent sur les frontières de la Géorgie et des Caroline*, et le général Pickens fut envoyé avec un corps de troupes pour pourvoir à leur sûreté. Campagne de 1816. Les habitants des Etats-Unis de l'Ouest désiraient naturellement recouvrer les postes qu'ils avaient rendus le général Hull, et se garantir des incursions des Anglais et des Indiens. Pendant l'automne de 1812, le général Harrison, qui commandait dans ce quartier, s'était occupé à rassembler ses forces pour tenter une expédition pendant l'hiver. Le général Winchester fut envoyé en avant avec un corps de huit cents hommes de milice du Kentucky, pour secourir Frenchtown contre les attaques des Amérindiens des sauvages réunis à Malden. Le général Proctor voulut attirer les Américains à Frenchtown , avec un corps de six cents hommes de troupes réglées, et une troupe de mille Indiens. Le 22 janvier à la pointe du jour, les Anglais attaquèrent les miliciens avec fureur; l'aile gauche du général Winchester, montant à six cents hommes, était protégée par des piquets; mais l'aile droite, composée de deux cents hommes , était découverte; elle fut attaquée par les Indiens , et après une résistance énergique entièrement massacrée, un renfort de cent hommes envoyé à leur secours éprouva le même sort. L'aile gauche, entourée de toutes parts , soutint pendant plusieurs heures un combat acharné ; mais enfin, accablé par le nombre, le général Winchester capitula pour «échapper la fureur des Indiens. Mais la capitulation fut violée, et les malheureux prisonniers furent livrés aux Indiens qui, suivant leur horrible coutume, scalpèrent d'abord les blessés, et firent ensuite éprouver un pareil sort à presque tous les prisonniers sous les yeux mêmes des Anglais qui , à leur honte éternelle, ne cherchèrent pas à s'y opposer. Cet acte de barbarie souleva l'indignation publique, et de nombreux volontaires, enflammés du désir de venger leurs

infortunés compatriotes, vinrent se ranger sous les drapeaux du général Uarrisoii. Après avoir reçu ces renforts, le général américain s'avança vers les rapides du Miami et se fortifia, dans le fort Meigs; cette position lui était favorable pour recevoir les secours de l'Ohio et du Kentucky et protéger les bords du lac Eriè. Le 1^{er} avril, le général Procter partit de Malden et vint mettre le siège devant le Fort M^orgs. Il ouvrit la tranchée et commença un feu bien nourri contre le fort. Le 5 mai, le général Cla'y arriva au secours de la place avec un corps de douze cents Kentuckiens; il attaqua l'ennemi avec une telle ardeur, qu'il le culbuta et le chassa de ses ouvrages. Mais huit cents hommes environ de sa division se laissant entraîner trop loin à la poursuite des Indiens, tombèrent dans une embuscade et furent obligés de se rendre après avoir perdu plus de la moitié des leurs, tombés sous le tomahawk des Indiens. En cette circonstance, l'Indien Tecumseh se montra plus humain que le général anglais, et sauva ses prisonniers du massacre. Le général Procter, abandonné par ses alliés indiens qui avaient éprouvé de grandes pertes à ce siège, quitta sa position le 10 mai, et retourna à Malden. Le principal but de la campagne de 1815 était la conquête du haut Canada. Le général Dearborn qui commandait l'armée du Nord avait levé de nouvelles troupes, et se trouvait alors à la tête de six mille hommes. Le général Pike, officier américain remarquable par ses talents et sa bravoure, fut chargé, avec un corps de six cents hommes, de traverser le lac Ontario et de s'emparer de la ville d'York, capitale du haut Canada, où se trouvaient d'immenses magasins appartenant aux Anglais. Il débarqua le 27 avril, battit les troupes ennemies et s'empara d'une partie de la ville: mais au moment où, poursuivant ses succès, il s'avancait à la tête de ses troupes, un magasin de poudre sauta, soit par accident, soit par une maladresse des Anglais. L'explosion fut terrible; Pike et deux cents de ses soldats furent tués ou blessés. Les Américains prirent néanmoins possession de la ville, et tirent un butin considérable. Avec le concours de la flottille du lac, ils s'emparèrent le 37 mai du fort Georges, et les Anglais se retirèrent vers les hauteurs de Burlington, à quarante milles environ à l'ouest du fort. XI. Les généraux Chandler et Winler furent envoyés pour les attaquer: mais ils essuyèrent une défaite complète, et furent faits tous deux prisonniers. Jusqu'alors l'avantage avait été du côté des Américains; mais cependant ces opérations n'étaient pas d'une nature décisive. Une tentative d'invasion contre Montréal échoua, et le général Wilkinson, qui commandait l'expédition, se relira à French Mill's, où il prit ses quartiers d'hiver. Le gouvernement

britannique dirigea contre les Etats-Unis plusieurs attaques peu glorieuses; il envoya deux escadres commandées par les amiraux Warren et Cockburn pour ravager les côtes de l'Amérique. Les Anglais pénétrèrent dans la Pennsylvanie et la Delaware, et y commirent plusieurs actes de cruauté, incendiant les bourgades et les vaisseaux américains. De là ils se portèrent sur les côtes de la Virginie, et livrèrent au pillage et aux violences de la soldatesque l'Annapolis et le Havre de Grace. Les villages de Prenchtown, Fredricktown et Georgetown furent également brûlés et pillés; et Norfolk ne dut qu'à la courageuse résistance de ses habitants d'échapper à un pareil sort. Les côtes de la Géorgie furent ravagées ensuite, et celles du Nord furent garanties des attaques des Anglais par les miliciens et quelques vaisseaux armés. La marine américaine continuait à se signaler par de brillants hauts faits, et le cabinet britannique fit équiper des frégates de choix dont il confia le commandement à ses officiers les plus distingués, afin de rétablir la supériorité du pavillon anglais. La frégate la Chesapeake, commandée par le capitaine Laurens, fut obligée de baisser pavillon devant la frégate anglaise le Shannon, après un combat acharné dans lequel elle perdit son capitaine et une grande partie de son équipage. Le brick Vandal ayant également perdu son capitaine dans un combat contre un brick anglais, fut capturé par celui-ci. Mais ces deux échecs furent compensés par de nombreuses victoires; et dans plusieurs rencontres, des vaisseaux des Etats-Unis et même des corsaires s'emparèrent de navires anglais d'une force supérieure à la leur. Le congrès reconnut alors que la mer était l'élément sur lequel il devait combattre son ennemi, et sur lequel il pourrait lui porter les coups les plus sensibles. Il ordonna en conséquence la construction immédiate de quatre vaisseaux de ligne, de six frégates et de six corvettes. La flottille sur les lacs fut renforcée, et des chantiers furent établis en divers lieux pour la réparation des vaisseaux de l'Etat. Au mois de septembre, le brick américain le Foulke rencontra en vue des côtes du Maine le brick anglais le Boxer, et, après un combat de quarante minutes, le brick américain fut obligé de baisser pavillon. Dans ce combat les deux capitaines périrent, et furent tous deux enterrés avec les honneurs militaires à Portland. Le Boxer était supérieur à son antagoniste en hommes et en canons. Il y eut vingt-cinq hommes tués et quatorze blessés, tandis que l'Essex n'eut que quatre morts et onze blessés. Les événements militaires dans le Nord-Ouest avaient été suspendus pendant quelque temps; on attendait de part et d'autre des renforts pour commencer les hostilités. Mais le général l'roctor avant été

rejoint par les Indiens de Tecumseh , lit vers la fin du mois de juillet une trntativeconlre les forts Mcphenson et Meigs; le premier était défendu par le major américain Croghau, jeune officier rempli de mérite, qui , malgré la disproportion des forces , défendit la place avec héroïsme et força les Anglais a se retirer. ta to septembre, le capitaine Perry ayant réussi à rassembler une petite escadre de neut vaisseaux portant cinquante-quatre canons, vint offrir le combat à la flottille anglaise commandée par le commotion- Barclay et composée de six gros vaisseaux de soixanle-neuf canons; il maniruvra aver tant d'habileté, qu'il força l'escadre anglaise à se rendre . après on combat terrible qui dura trois heures. Cette victoire rendit les Américains maîtres de la navigation du lac. et ils résolurent de profiter de cet avantage pour repousser l'ennemi de leur territoire el le poursuivre sur le sol canadien. IX- générnl'Iarrison, renforcé par un corps de quatre mille miliciens et volontaires du Kentucky. s'embarqua sur le lae et arriva à Malden. Ce poste avait été abandonné par les Anglais qui avaient remonté le Thames. Ilarrison se mil à leur poursuite, el le* atteignit le 5 octobre. Les Anglais renforcés par les Indiens soutinrent lecomtal. jusqu'au moment on le grand chef Tecumseh fut tué par le colonel Johnson. Les Indiens se débandèrent alors, cl entraînèrent les Anglais dans leur fuite. Cette victoire lit rentrer les Américains eu possession de tous les postes qu'avait rendus le général Hull; Tecumseh par sou caractère el son courage s'était rendu redoutable aux AmériDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.95% accurate

etats-inis. (+* cains; doué d une éloquence entraînante, d une intelligence supérieure, .l'une beauté cl d'une force mnarquable»,il eût , peut-être, à <>ne autre époque, sauvé les peuplade» indienne» de . leur ruine, et chassé les étranger» qui envahissaient le territoire j de leurs pore», la manière généreuse dunl il s'était toujours > conduit enter» ses prisonniers lui avait attiré l'estime de ses ennemis qui l'enterrèrent avec tons les honneurs militaires. . Quelque temps après, les tribus indien nés déposèrent lesnrmes, et implorèrent la paix qui leur fut arrordée. Harrisou. après avoir laissé une garnison à Détroit, rejoignit ! avec ses troupe» l'armée du centre- l.e général Dearborn avait été rappelé, el Wilkinson, sur l'habdété duquel on fondait de grande» espérance» , avait pris le commandement en chef de toutes les forces réunies sur les frontières du Canada. Quelques expéditions sans importance furent tentée» de part et d autre, et la campagne de 1*13 se termina comme la précédente, sans avantage marqué des deux entés. Campagne de 181 ». Au congrès, les deux partis étaient toujours en présence; les fédéralistes, oppo*cs au gouvernement actuel, lui attribuaient le peu de Miccès des armes américaines ; il» reprochaient au président d'avoir dérl trèln guerre dans un moment où les Etats-l'nis n'avaient ni armée ni finances. Ils prétendaient que, par leurs passions violente» et sans mesure, leurs adversaires enlevaient à la république toute force extérieure el tout crédit à l'intérieur. Le gouvernement n'avait pu. en effet, remplir un emprunt de soixante millions de dollar», bien qu'il offrit en boni et en intérêt pré» de vingt pour cent, et que la dette fût hypothéquée sur une valeur réelle. D'un autre coté, le» milices et les volontaire» n'offraient pas assez de Sûreté: ils quittaient souvent l'année au moment où leur présence était le plus nécessaire, et l'on sentit le besoin d'avoir des troupes régulières suffisantes: mai* il fallait créer de nouveaux impôts on avait même proposé d'établir la conscription. Les discussions devenaient déplus en plus vives, el n'aboutissaient a aucun résultat utile. Heureusement pour le pars, les cruautés impolitiques de l'Angleterre produisirent l'effet qu'elles avaient déjà produit lors de la guerre de l'Indépendance ; les habitants se levèrent en masse, et la guerre défini vraiment populaire. l-orsque la guerre avait éclalé entre les Etals-Unis et la Grande-Bretagne , celte puissance, dont les armées, les flottes et les trésors étaient employés en Europe, n'avait pu envoyer > contre l'Am'Tiquequc des forces peu redoutables. Mais la chute -

de Napoléon allait lui permettre maintenant de réunir tous ses efforts contre le» Etats-Unis On devait craindre que l'ancienne rancune qu'elle avait conservée contre ses colonies émancipées, ne lui fît tenter de ruiner le pays qu'elle n'avait pu réduire sous sa domination. Toutefois, la république se trouva elle-même, par l'énergie et le patriotisme de ses enfants, en état d'opposer une forte résistance, l.e» Houilles sur les lacs avaient été augmentée», et un grand nombre de citoyens armèrent en course, et allèrent à la recherche du pavillon anglais sur l'Océan. De nombreux corps de milice» et de volontaires se rendirent aux frontières, tous prêts à repousser l'ennemi. La campagne de i«M s'ouvrit dans le Sud. Le» Creeks tenaient depuis longtemps les miliciens en haleine; au mois d'août de l'année précédente, ils s'étaient emparés du fort 1 Mimms sur le Mobile, et avaient massacré toute la garnison. I Une année de trois mille cinq cents hommes» de milice, priori- | paiement du Tennessee, fut rassemblée à la hâte et marcha sous les ordres du général Jackson pour venger cet outrage. Les Américain* pénétrèrent sur le territoire indien, et, après ' plusieurs engagements sanglants, attaquèrent les Creeks le 2 j •ovembre à Tallussh.Mches, un de leurs plus beaux villages; ils | tuèrent deux cents guerriers, brûlèrent leur établissement, et I firent quatre- vingt-six prisonniers. Le 8 du même mois, le général Jackson atteignit un autre camp d'Indiens à Taladega. et leur fit éprouver une sanglante défaite. I. cs indigènes» se réfugièrent dans le» montagnes, laissant près de trois cents de leurs plus braves guerriers sur le champ de bataille. Enfin Jackson, par ses manœuvres habiles , parvint à surprendre h-» Indiens dans leurs principaux quartiers , situés dans un lieu nommé Horit-Skoe-ttnd par les Américains, et Tohopcka par le» Indiens. Il les y attaqua le 27 mars 1814, et, après une résistance opiniâtre, les mit en fuite. Plus de six cents Indiens restèrent sur la place, et le nombre de ceux qui purent échapper ne fut que de trois cents. Cette défaite sanglante mit fin à la guerre contre les Creeks. Ils firent avec les f-tals-l'nis un traité par lequel ils leur concédaient une partie de leur territoire, et s'engagèrent à ne pas violer la paix jurée. I) ETATS-UNIS. L'armée du général Wilkinson, dans l'Oues». se montait à quatre mille hommes: elle quitta ses quartiers de KrenchMills au mois de mars, et reçut l'ordre d'attaquer le» Anglais retranchés dans une forte position, protégée par des ouvrages en pierre, connue sous le nom de Moulin de la toile. Les Américains furent défaits, et le général Wilkinson honteusement destitué sur la demande du peuple. Wilkinson en appela de l'ingratitude de»

Américains, et prouva, devant un conseil de guerre, qu'il avait fait tout ce qu'il était possible de faire ; mais ce fut en vain, et le commandement fut donné au général Isard. Vers le mois de juillet, le général Brown traversa le Niagara et s'empara du fort Érié. Il s'avança alors à Chippewa, où un fort détachement anglais était posté, et après un combat sérieux il mit l'ennemi en déroute, les Anglais se retirèrent alors au fort Tiorcons. et le général Brown prit position à Queensville. Les Anglais ayant reçu des renforts s'avancèrent aussitôt sous les ordres du général Drummond, et l'artillerie anglaise prit une position avantageuse sur une éminence nommée la Pointe de Liudy's-Lane, d'où elle fit un grand dommage dans les lignes anglaises. Il devenait nécessaire de les déloger ou de les forcer en retraite, et le colonel Miller voulut tenter le premier moyen. Il s'élança à la tête de son régiment, avec une telle impétuosité, que, sans brûler une amorce, il arriva sur les canons et les enleva à la talonnette. Il fit aussitôt tourner les pièces anglaises contre l'ennemi et mit le désordre dans ses rangs. Les troupes américaines s'avancèrent alors au pas de charge, et après un combat de plusieurs heures les Anglais se retirèrent. La perte fut évaluée des deux côtés à huit cents hommes environ. Les généraux américains Brown et Scott avaient été blessés gravement, et le général Ripley avant pris le commandement des troupes, se retira au fort Érié. Toutefois, le commandant Drummond ayant reçu des renforts vint assiéger les Américains; il avait cinq mille hommes sous ses ordres, et il investit la place le 4 août. Lorsqu'il eut achevé de dresser ses batteries, il donna un premier assaut dans lequel les Anglais perdirent neuf cents hommes. Dans la nuit du 17 septembre, les Américains firent une sortie générale, détruisirent les travaux des assiégeants, et leur tuèrent près de six cents hommes, sans avoir eux-mêmes plus de soixante-quinze morts et quatre cents blessés. Le général Drummond leva le siège le 21 : il avait duré quarante-neuf jours, et la perte des Anglais était considérable. L'approche de l'hiver mit un terme aux opérations militaires dans le Nord. Aucun événement important n'eut lieu sur les lacs : le Commodore Chauncey était parvenu à rassembler sur le lac Ontario une force assez respectable pour que les Anglais n'osassent pas l'y attaquer. La supériorité acquise sur l'Océan par les vaisseaux américains se soutint pendant cette campagne. Le gouvernement anglais avait donné l'ordre aux capitaines anglais de ne pas accepter le combat à forces égales, mais de réunir des escadres pour écraser les Américains. La frégate l'Essex fut prise par une flottille anglaise, après

avoir lenu la campagne pendant quinze mois dans l'Océan du Sud, el la ContUtution attaqua seule deux navires anglais portant soixante-quatre canons, el les captura l'un et l'autre. Mais, malgré l'habileté el le courage «le ses marins, la flotte de» EtatsUnis ne pouvait remplir le principal but de toute marine militaire, celui de défendre les cotes des incursions de l'ennemi. La flot le de l'amiral Cockburn avait recommencé ses déprédations sur les cotes île la Virginie; et, lorsqu'au mois d'août l'amiral l'oehrane amena de nouveaux renforts, il résolut d'attaquer Washington et Baltimore. Le général Winder était chargé de la déiense de ces villes avec un corps de mille hommes de troupes régulières et deux mille miliciens. Une partie de la flotte anglaise entra dans la baie de Chesapeake, et remonta le l'olnmnc sous les ordres de l'amiral Cocliranc . tandis que le rommodore Gordon entrait dans le Patinent. I,e général Ross débarqua à Benedicl avec un corps de cinq mille homme» et s'avança vers la capitale; et le général Winder ayant reçu quelques renforts de milices, se retira sur les hauteur- de Bladensburg. Le 21 août les Anglais commencèrent l'attaque, el en quelques instants culbutèrent les miliciens. Un corps de marins el de troupes régulières soutint seul le combat, et lit payer cher la victoire aux Anglais. Ceux-ci restèrent enfin maftres du champ de bataille, el le général Winder n'atant pu rassembler des forces suffisantes pour défendre Washington, la capitale des Etats- Unis tomba au pouvoir de l'ennemi. Celte ville, qui servait de résidence au gouvernement fédéral, ne comptait encore qu'un millier de maisons, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.74% accurate

ETATS-UNIS. («•.' mais au milieu de celle citée minante s
fieraient Ici plu» beaux édifice» de l'A mérique du Nord. I* Capitule, où
siégeaient le» •Içux chambres, l'hôtel de la présidence et cens des
secrétaire* d'Etat étaient renommés pour la beauté de leur architecture. A
leur honte éternelle, lès Anglais livrèrent ces édifices aux flammes, et firent
subir le même sort à plusieurs maisons particulières ; ils détruisirent un
vliolier de l'Etat et les ponts élevés sur le Putumac. U perte fut évaluée à
plus de dix millions de francs Pendant ce temps, l'escadre du Commodore
Gordon était arrivée à Alrxandru , et la ville capitula; mais, dès que les
Anglais furent maîtres de la place, ils la livrèrent aux flammes. De là
l'armée et la Uoltc anglaise» se dirigèrent vers liai timoré ; la ville était
défendue par le général Smith, et tous les habitants des environ* s'étaient
empressés d'accourir pour coopérer à sa défense. Pendant que les Anglais
attaquaient Washington et prenaient plaisir à brûler ses édifices, 1rs
habitants de Baltimore avaient enlouré leur tille d'un large fossé et d'un
retranchement. Le 11 septembre, l'escadre anglaise entra dans le Palapsco
et dèlM rp.ua les troupes i la pointe du Nord, à quatorze mille» environ de
Baltimore. Le général Ross s'étant avancé pour reconnaître l'état de la
place, fut tué d'une balle dans la poitrine par un tirailleur, et le
commandement des troupes anglaises revint au colonel Kroke. I.e nouveau
commandant attaqua la ville de concert avec l'amiral Cochrane; le 13
septembre, un combat furieux s'engagea et dura jusqu'au lendemain matin
sans se ralentir un instant. Les Anglais furent alors obligés de renoncer à
leurs projets et se retirèrent avec une perte considérable. Pendant que les
habitants de Baltimore chassaient victorieusement les Anglais de devant
leurs murs, les Américains remportaient dans le Nord unciicloire plus
décisive. la» général anglais sir G. Prevost avait réuni dans le Canada une
armée I de quatorze mille hommes, dans l'intention de s'emparer du cours
de l'Hudson et de la ville de New-York. Après s'être rendu ma i ! rede la cité
de Champlain , il ma rcha su r Ma tlshu rg, sit oé sur le Saranac, et s'empara
de la ville après un court engagement. I Les Américains se retranchèrent
sur le bord opposé du Saranac, ! près de son embouchure dans le
lacl'hamplaiti. En même temps ! les flottilles américaine et anglaise vinrent
prendre part à Car- j lion : les deux escadres se rencontrèrent le H au matin,
et le combat fut immédiatement engagé. On se battit de part et d'autre avec

un acharnement terrible : le combat dura deux heures et vingt minutes. Enfin le Commodore, M. Donough, força la frégate qui portait le commandant anglais à baisser son pavillon, et peu de temps après les autres navires se rendirent également. Dans ce combat, les forces anglaises étaient supérieures à celles des Américains; ils avaient quatre-vingt-quinze canons et mille hommes d'équipage, tandis que les vaisseaux des Etats-Unis ne portaient que quatre-vingt-huit canons et six cents hommes d'équipage. Les Anglais eurent deux cents hommes tués ou blessés, et huit cents prisonniers environ tombèrent au pouvoir des vainqueurs, qui ne comptaient que cent cinquante hommes hors de service. Pendant que le combat était engagé entre les deux flottes, le général Prevost avait tenté plusieurs fois de traverser le fleuve pour attaquer les lignes américaines; mais, toujours repoussé, il battit en retraite après avoir perdu beaucoup de monde, et abandonnant ses blessés et une partie de ses bagages. Ces deux victoires chassèrent les Anglais du nord et du centre des Etats-Unis. Depuis plusieurs mois des négociations avaient été entamées à Londres; les deux causes premières de la guerre, le blocus continental et la presse des matelots, avaient cessé d'exister depuis la chute de Napoléon. Lord Castlereagh, qui dirigeait à cette époque le cabinet britannique, demandait la cession d'une grande étendue de territoire et l'abandon total des rives des lacs qui servaient de frontières aux Etats-Unis. De pareilles conditions n'étaient pas acceptables; elles furent rejetées à l'unanimité par le congrès, et la guerre continua. Tous les efforts des Anglais semblèrent dès lors se concentrer vers le Sud. Après son départ de la Chesapeake, l'amiral Cochrane s'était rendu aux Bermudes, où il avait trouvé des renforts, et il se dirigeait vers les Etats méridionaux avec des forces imposantes. Les Espagnols de Pensacola, qui avaient encouragé les Indiens dans leurs hostilités contre les Américains, encouragèrent également les Anglais: ils reçurent leurs vaisseaux et acceptèrent des garnisons de troupes britanniques. Le 15 septembre, le colonel Nicholls partit de cette place pour tenter une expédition contre le fort Mower, à l'embouchure du Mobile; mais il regagna la Floride après avoir perdu un vaisseau.) ETATS UNIS. seau de guerre et un grand nombre d'hommes. Le fort de Pensacola. occupé par les Anglais, était très-nuisible aux Américains, et le général résolut de les en chasser. En conséquence, il se présenta le 20 novembre devant la place avec trois régiments de troupes régulières et un fort détachement de milices: après avoir inutilement sommé la garnison de se rendre, il attaqua le fort et força les Anglais à regagner leurs vaisseaux. On apprit bientôt que l'amiral

Cochrane, qui avait reçu de nouveaux renforts d'Angleterre, se dirigea sur la Nouvelle-Orléans. Jackson y accourut aussitôt, et appela autour de lui les milices du Tennessee et les habitants de la Louisiane. En peu de temps il eut rassemblé une armée respectable, et il s'occupa dès lors à fortifier les rives du Mississippi. Le gouvernement britannique comptait sur un succès complet, et, se voyant déjà maître de la Louisiane, il voulait exécuter le plan formé autrefois par les gouverneurs français du Canada, d'entourer les États-Unis par une ligne de fortifications s'étendant du sud au nord, afin de les contenir sur les bords de l'Atlantique. Après s'être rendus maîtres de la navigation des lacs Michigan et Puulchartrain, les Anglais parvinrent à débarquer le 22 décembre, sans être observés, et s'avancèrent vers la ville. Le général Jackson, averti de leur approche, se porta à leur rencontre et les attaqua dans la nuit du 25 : le combat fut meurtrier, et les Anglais se retirèrent enfin après avoir perdu environ cinq cents hommes des leurs. Ils se retranchèrent » Bienvenue, à quatre milles environ du camp américain. Le général Packenham s'avança bientôt avec des renforts considérables, et marcha de nouveau sur la Nouvelle-Orléans. De son côté, le général Jackson avait reçu quelques renforts de milice du Kentucky, et son armée se trouva ainsi portée à six mille hommes; il se posta derrière des retranchements élevés à la hâte, et attendit l'attaque des Anglais, le général Packenham, comptant sur la supériorité numérique de ses troupes, qui montaient à près de quinze mille hommes, et sur l'inexpérience des Américains, résolut d'enlever leurs positions par un assaut général. Mais ces miliciens qu'il méprisait combattaient pour l'indépendance de leur pays, et dans cette circonstance ils surpassèrent les troupes les mieux disciplinées de l'Europe. Les Anglais s'avancèrent le 8 janvier, et les Américains, réservant leur feu jusqu'à ce que l'ennemi fût près des fossés, firent alors une décharge terrible qui mit le désordre dans les lignes britanniques. Le général Packenham parvint à rallier ses troupes, et les retranchements américains furent de nouveau attaqués; mais les Anglais furent obligés de se retirer par le feu destructif de l'artillerie et de la mousqueterie des miliciens. La perte des Anglais, en cette circonstance, fut de plus de deux mille hommes tant tués que blessés. Parmi les premiers, se trouvèrent les généraux Packenham, Cihhs et Keane. Les Anglais firent mine de renouveler l'attaque, et commencèrent le 10 le bombardement du fort St-Philippe, qui fut soutenu sans grande perte par le major Averton et sa garnison. Ce n'était pourtant qu'une fausse attaque pour couvrir la retraite de l'armée anglaise, qui eut

lieu définitivement le 16 janvier, sous la direction du général Lambert.
 Pendant que la contrée entière, électrisée par cette importante victoire, se
 disposait à repousser toute nouvelle entreprise de l'ennemi, on reçut
 d'Europe la nouvelle du traité de paix qui avait été signé le 24 décembre 1814
 par les plénipotentiaires des deux puissances réunies à Garni. Par ce traité
 les Etats-Unis conservaient la limite du lac Uudson et du lac Supérieur. On
 s'engageait des deux côtés à désarmer les Indiens et à réunir ses colonies
 pour mettre un terme à l'infâme et barbare trafic des noirs. Il fut ratifié le 17
 février par le président et le sénat, et reçu avec une joie générale. Un traité
 de commerce entre les deux puissances fut également signé à Londres le 5
 juillet, et ratifié le 11 décembre par le président des Etats-Unis*. Les
 corsaires de la régence d'Alger ayant profité de la guerre que les Etats-Unis
 avaient à soutenir contre la Grande-Bretagne, pour inquiéter leur commerce
 et capturer quelques vaisseaux marchands, la guerre fut déclarée au dey au
 mois de mars 1815. Le commodore Dévalue fut envoyé avec une escadre
 dans la Méditerranée, où il s'empara de deux frégates algériennes, et vint
 menacer la ville d'Alger même. Le dey s'empressa de faire la paix en
 s'engageant à ne plus inquiéter le commerce américain, et en renonçant à
 tout tribut de la part des Etats-Unis. La charte de l'ancienne loi des Etats
 Unis était expirée en 1812 ; et sur la demande du commerce, une nouvelle
 loi nationale fut établie par le congrès en 1815, avec une clause

The text on this page is estimated to be only 23.05% accurate

ETATS-OHM. (**' de vingt ans. — Los Indiens du Nord et dp I Ouest firent «les traites de paix avec I L' mon, cl lesChocta»s, le* Chickasivvs rl les Clicrokees, ayant vendu au congres une grande étendue <le territoire, se retirèrent plus à l'ouest. Quelques tribus diminuèrent à vivre au milieu de* établissements américains et quittèrent en partie la vie de rhasseurs pour s'adonner à l'agriculture. Malgré l'heureuse issue de la guerre entreprise par le parti démocratique, le parti fédéraliste recouvrait un |»cu de son ancienne influence. Ses craintes et ses prédictions s'étaient réalisées sous certains rapports; et plusieurs mesures furent prises, qui de tout temps avaient été conseillées par les fédèialistes. L'expérience avait appris que les banques des Klals que l'on avait voulu substituer à la banque nationale ne jouissaient pas d'un crédit suffisant, et cette dernière fut rétablie. Les fonds affectés a la marine furent augmentés d'un million par an pour l'accroissement perpétuel des forces navales, et le congrès vota également de fortes sommes d'argent pour récompenser lrs marins et les soldats qui s'étaient distingués pendant la guerre, cl soutenir les familles de ceux qui étaient morts sur le champ de bataille. Le terme de la magistrature du président était nroebe, et dans les élections de l'automne de IM10 la majorité des suffrages se réunit en faveur de M. Monroe, ancien ambassadeur tic France, et depuis secrétaire d'Etat. M. M on roc appartenait, par ses opinions, au parti démocratique, mais >a modération et ses lumières le rapprochaient souvent du parti contraire; aussi s'efforça-t-il d'opérer une fusion des deux partis, et de faire disparaître ces deux dénominations de partis opposés L'attention du gouvernement fut appelée vers le Sud. La Floride manquait seule a la république, et l'Union semblait incomplète sans elle. L'Espagne ayant alors à combattre le soulèvement de toutes Ses possessions transatlantiques, ne pouvait soutenir ses établissements dans l'Amérique du Nord, et les Etats- l'nis espérèrent les obtenir en échange d'une somme d'argent. L'Espagne ne se nioiitM cependant pas disjiosée à céder tes Floride*; mais l'année suivante, en 1818, une occasion se présenta d'en prendre possession. Les Creeks, dans le Sud, sévèrement châtiés en 18U, observaient religieusement la paix faite avec le général Jackson ; mais la Géorgie était depuis quelque temps exposée aux incursions des Sémuioles, auxquels s'étaient joints les nègres fugitifs. Cette peuplade habitait les bords de la rivière Saint-Marc dans la Floride, et l'on

savait que les Espagnols et des agents anglais leur fournissaient des armes, et les excitaient à attaquer les Américains. Le général Jackson, qui commandait les forces du Sud, reçut l'ordre de marcher contre eux, mais de ne pénétrer sur le territoire de la Floride qu'à la poursuite de l'ennemi. Il battit les Indiens, et s'avança en effet dans la Floride, en les chassant devant lui. Il s'empara du fort Saint-Marc, où s'étaient réfugiés quelques Indiens, et fit juger par une cour martiale et condamner à la potence deux agents anglais convaincus d'avoir excité les Séminoles à massacrer les Américains; ayant en même temps acquis la conviction que le gouvernement espagnol de la province prêtait son appui et encourageait les Indiens dans leurs hostilités contre les Etats du sud de l'Union, Jackson marcha sur Pensacola et s'en empara sans grande résistance. La conduite du général Jackson, en cette circonstance, fut vivement blâmée par les modérés, et il fut appelé à en rendre compte devant le congrès. Il fut alors accusé d'avoir outre-passé ses instructions, et d'avoir attiré sur son pays les dangers (l'une guerre étrangère en entrant sur un territoire neutre et en s'en emparant de sa capitale. Il fut défendu par le parti démocratique tout entier, et sa popularité ne fit que s'accroître. La déloyauté du gouvernement espagnol, disait-on, justifiait pleinement sa conduite, et la conquête des Florides était un nouveau service dont on devait plutôt récompenser le général Jackson que le blâmer. Toutefois le congrès décida d'évacuer cette province par les miliciens des Etats-Unis, et en demanda de nouveau la cession à l'Espagne, cession qui eut lieu en 1821, mais qui ne fut exécutée qu'en 1821. L'acquisition de la Floride était d'un avantage immense pour la république; en complétant le système défensif de la fédération au sud, elle lui donnait un grand développement de côtes sur le golfe du Mexique, et de nouvelles terres d'une grande fertilité. Les Etats-Unis continuaient à s'étendre au delà du Mississippi. L'Illinois venait d'être admis dans l'Union, et le Missouri demandait également à être érigé en Etat. L'augmentation la plus rapide avait lieu dans les nouvelles provinces de l'Ouest, leur population s'accroissait sans cesse par des émigrations des anciens Etats, et particulièrement de ceux de la Nouvelle-Angleterre (New England) vers le Nord-Est, situés sous un climat peu favorable et qui n'offrait pas aux hommes entreprenants autant de chances d'une fortune rapide que les contrées inhabitées de l'Ouest. L'admission de James Monroe fut tellement populaire, qu'il fut réélu à l'unanimité en 1820. Dans cette année eut lieu le dénombrement de la population des Etats-Unis; elle montait déjà à 9,630,000 habitants dont 1,558,118 esclaves*.

Les nouveaux Etats de l'Ouest, qui ne dataient que de quelques années, comptaient déjà un quart de la population totale des Etats-Unis ; leur territoire comprenait les trois quarts du pays renfermé dans les limites de la république, et leur influence devait naturellement s'accroître avec leurs habitants. Pendant l'intervalle qui s'était écoulé entre la conclusion de la paix de 1783 jusqu'à la guerre de 1812, les Etats-Unis étaient trop occupés de leurs affaires intérieures pour asseoir leur politique extérieure sur des principes fixes et dignes du caractère d'une république. De grands progrès avaient été faits sous ce rapport depuis la paix de 1815. Dans ses relations commerciales avec les puissances de l'Europe, le système de la réciprocité avait été adopté, et servait de base à tous les traités de commerce. Quant aux intrigues diplomatiques, aux guerres et au congrès de la sainte alliance, la République y était toujours restée étrangère; elle ne jugeait pas convenable de contracter une alliance offensive et défensive avec aucune nation, par laquelle elle se priverait d'agir librement dans une crise, selon que son propre honneur et sa politique pourraient alors le commander. Elle suivait en cela les conseils du plus illustre citoyen qui eut jamais combattu pour sa liberté et cherché à la maintenir par ses sages institutions. Washington lui avait recommandé l'union au dedans et la circonspection au dehors. Les Etats-Unis ne pouvaient secourir les peuples qui cherchaient à secouer le joug du despotisme, et dans cette lutte ils se bornaient à professer ouvertement leur opposition à la doctrine de l'intervention étrangère; et lorsque la sainte alliance voulut appliquer ce système aux colonies révoltées de l'Amérique espagnole, le gouvernement fédéral agit avec toute la franchise et la fermeté que la situation commandait: il reconnut aussitôt les républiques du Mexique, de Colombie, du Chili et de Buenos-Ayres, comme des Etats libres et indépendants; et déclara que si des puissances européennes prétendaient envoyer leurs armées au delà de l'Atlantique, il serait de son devoir de repousser par la force de pareilles tentatives. Cette déclaration, d'accord avec la politique suivie par la Grande-Bretagne vis-à-vis des colonies affranchies, arrêta les projets guerriers de la sainte alliance contre l'Amérique du Sud. L'Union regarda aussi comme un acte d'humanité et de saine politique de proscrire la traite des noirs. Les premiers nègres avaient été importés en Virginie vers l'année 1619, et la législature de cet Etat en avait déjà prohibé l'importation en 1778. Depuis longtemps les Américains avaient appris par expérience le danger d'augmenter la population noire ; aussi la constitution fédérale avait-elle

défendu l'introduction des nègres aux Etats-Unis sous les peines les plus sévères. La servitude née au Sud avait gagné de proche en proche les Etats du Nord et de l'Est . jusqu'à ce que l'opinion publique et ensuite la loi dans ces Etats eussent fait justice de ce trafic honteux et repoussé l'esclavage. Un fait extraordinaire se présentait aux regards: les provinces qui n'avaient pas d'esclaves ou qui les possédaient en très-petit nombre croissaient en population et en richesses plus rapidement que celles qui en possédaient un grand nombre. D'un côté cependant les colons étaient obligés de cultiver eux-mêmes leurs terres, ou de payer les services des étrangers . tandis que les propriétaires d'esclaves avaient à leur disposition de* travailleurs dont ils ne rétribuaient pas le labeur; et cependant l'avantage restait aux premiers. <> fait remarquable pouvait s'observer surtout dans les nouveaux Etats de l'Ouest, où des terrains et des climats nouveaux présentaient de* obstacles que le courage et le travail seuls pouvaient vaincre. Les deux Etats du Kentucky et de l'Ohio, séparés seulement par le fleuve de ce nom, en offraient un exemple frappant: le Kentucky avait admis les esclaves dans son sein ; l'Etat de l'Ohio au contraire avait non-seulement proscrit l'esclavage, mais encore défendu l'entrée de son territoire aux nègres libres, et cependant la rive droite du fleuve en descendant vers (l) Hi,,:ht ./e/rt fitglnt, pur rtevrtrv. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.16% accurate

F.TATS.VKI8(445 «TATS-tfïUS. te Mississipt se cou» rail de riches moissons , d'élégantes demeures et d'un peuple actif et nombreux , tandis que la me gauche ne présentait aux jeux étonnés du conlrasle qu'une population clairsemée et oisive, et des champs a moitié culL'F-Ut de JOhio. fondé plusieurs années après le Kentucky, comptait un bien plus grand nombre débitants . et M richesse était bien supérieure. Les colons du Kentucky employaient lrs nègres pour exploiter lrs richesses du sol', mus ils miraient peu de fruit de l'apathie et dî l'incapacité de ces ouvriers , auxquels ne voulaient pas s'associer les ouvriers blancs, qui se seraient crus déshonorés en partageant lrs travaux des esclaves. Ils étaient donc obligés de s'en rapporter aux soins des nègres seuls. Les services des ouvriers libres sont payés , mais cet argent se retrouve avec usure dans le prix de leurs travaux ; leurs secours ne sont payés que lursqu'ils sont utiles. Le nè^re au contraire travaille peu et avec moins d'intelligence , il coûte toujours à son maître pour son entretien et sa nourriture, et en réalité l'esclave a plus coûté que l'ouvrier libre . et ses tra*au« ont été moins productifs I Comme le dit JefTerson dans ses mémoires : <> Rien n'est plus clairement écrit dans le livre des destinées que l'affranchissement des noirs, et il rsl tout aussi certain que les deux races également libres ne pourront vivre sous le même gouvernement, l a nature, l'opinion et l'habitude ont établi entre elles des barrières insurmontables. » Cette o|>inion est partagée par plusieurs écrivains respectables; et il est à craindre que les noirs affranchis dont le nombre augmente tous les jours , privés des droit* de citoyens, s'indignent de ne pouvoir devenir les égaux des blancs et deviennent alors leurs ennemis. En I8*f , Lafayclte visita les Etals-Unis qu'il avait quittés en 178t. Il arriva à New-York au mois d'août et fut reçu avec de vives démonstrations d'amour et de respect ; il parcourut les divers Etats de l'Inion , et visita ce pays , pour lui si riche en nobles souvenirs. Partout une population nombreuse se pressait au-devant de celui à qui elle devait en partie son bonheur présent. Le gouvernement fédéral se rendit l'interprète du vœu universel , en recevant l'hote de la nation dans une séance solennelle du congrès. Avant son retour en France, les chambres votèrent par acclamation à l'ancien ami et frère darmrs de Washington une somme de deux cent mille dollars et une portion de terrain de l'étendue d une commune (township), comme un témoignage de la gratitude du peuple

américain. Au mois de septembre 1895, Lafayette quitta l'Union sur une •régale américaine, équipée expressément pour le ramener en France. La seconde présidence de James Monroe était près d'expirer, et rien d'important n'avait marqué cette époque, si ce n'est la question du tarif des douanes qui avait soulevé dans le congrès de vives discussions. Son successeur à la présidence ne fut pas élu par le peuple, à cause du grand nombre des candidats; le choix fut dévolu aux chambres, dont la majorité porta M. John Quincy Adams à la première place de la magistrature, et M. Calhoun fut nommé vice-président par les votes du peuple. Durant l'année 1845, des traités avaient été conclus entre les Etats-Unis et les Creeks, les Kansas et les Osages. par lesquels ces nations cédaient au gouvernement fédéral une partie du vaste territoire qu'elles occupaient. En 1826, un traité d'amitié et de commerce fut conclu entre les Etats-Unis et le Danemark, et un traité semblable fut également ratifié entre le gouvernement de l'Union et la fédération de l'Amérique centrale. Dans la même année l'Union eut à déplorer la perte de deux de ses citoyens les plus recommandables; John Adams mourut à Quincy (Massachusetts), le 4 juillet, dans sa quatre-vingt-troisième année, et le même jour Thomas Jefferson rendit le dernier soupir à Monticello en Virginie, âgé de quatre-vingt-trois ans. Tous deux anciens amis de Washington, présidents de la république et signataires de la célèbre déclaration de l'indépendance, ils avaient emporté dans leur retraite la reconnaissance et la vénération de leurs compatriotes. Les difficultés survenues entre les Etats-Unis et l'Angleterre relativement aux colonies de cette dernière dans les Antilles occupèrent le congrès durant le cours de la session ouverte en décembre; quoique ces colonies dépendissent exclusivement de l'ouvrage de M. J. Miriquet, p. 304, univers. de Tocqueville. De la motivation des Etats-Unis pour l'approvisionnement des articles de première nécessité, la Grande-Bretagne avait maintenu le droit de monopole absolu dans ses colonies tant pour l'importation que pour l'exportation; elle ouvrait en cas d'urgence nécessaire ses ports aux produits américains, mais jamais à ses navires; elle se réservait ainsi les bénéfices d'un commerce qui employait environ cent mille tonneaux, cinq à six mille marins, et se montait à plus de quatre millions de dollars. Les produits américains ne pouvaient donc arriver aux Antilles que sur des navires anglais, et surchargés de droits considérables, tandis que les vaisseaux des nations européennes possédant des colonies étaient admis dans les ports coloniaux de la Grande-Bretagne. Cette exclusion avait excité de vives

réclamations de la part des négociants américains, et le Congrès avait déjà adopté un bill qui fermait les ports de l'Union aux navires anglais venant des colonies britanniques fermées aux navires américains. Ces dispositions avaient amené entre les deux pays une interruption dans les relations commerciales : seulement, comme les colonies anglaises dépendaient toujours pour leur approvisionnement des États de l'Union, le commerce de ces derniers s'ouvrit de lui-même de nouveaux canaux par des ports intermédiaires au moyen desquels les articles arrivaient indirectement dans les colonies anglaises, mais à des prix beaucoup plus élevés qu'auparavant. Les colonies anglaises adressèrent alors leurs plaintes à la métropole : et celle-ci se vit forcée de se relâcher de son système de prohibition. Le commerce s'était ainsi soutenu tant bien que mal ; mais en 1828 le conseil britannique rendit, au mois de juillet, un ordre par lequel, à compter du 1^{er} décembre suivant, l'entrée des ports et des colonies de la Grande-Bretagne serait interdite aux navires de l'Union, à l'exception des ports immédiatement sur les frontières des deux puissances. Après avoir réclamé en vain contre de telles mesures, le gouvernement fédéral rendit un bill de représailles par lequel il fermait à tout navire anglais venant directement d'une colonie anglaise les ports de l'Union, et défendait l'exportation des produits américains à bord d'un bâtiment anglais, pour quelque colonie anglaise que ce fût, sous peine de confiscation du navire et de sa cargaison. Le tarif des douanes, qui avait déjà été sous la présidence de M. Monroe le sujet de grands débats, fut de nouveau mis en avant dans le congrès dont la session s'ouvrit le 4 décembre 1827. Cet acte, qui restreignait l'introduction des produits de l'industrie étrangère par une augmentation de droits exorbitante, et qui frappait principalement sur les étoffes et les quincailleries, éprouva une grande opposition et souleva le mécontentement de la population dans plusieurs provinces du Midi. Ce bill, qui semblait sacrifier les intérêts agricoles, véritable richesse du pays, à la prospérité des manufactures, fut déclaré inconstitutionnel, et les législatures de plusieurs États du Sud prirent des résolutions pour suspendre le commerce avec les États qui l'auraient adopté. Les partis politiques se montrèrent plus animés que jamais, et l'approche des élections leur donna une nouvelle activité. Le général André Jackson, qui avait de nombreux partisans, fut élu au rang suprême de la république, en remplacement de M. Adams, et M. Calhoun fut réélu vice-président. Comme le parti du général Jackson était directement opposé à celui de son prédécesseur, le cabinet fut

changé , et un grand nombre d'officiers du pouvoir exécutif furent remplacés par des partisans du nouveau président. Cette mesure excita d'abord les clameurs publiques; mais lorsque le peuple vit que ce changement de fonctionnaires n'amenait aucune différence notable dans le gouvernement , il cessa de s'en occuper. En 1830, un traité conclu entre les Etats-Unis et la Grande-Bretagne termina les différends qui existaient depuis plusieurs années entre ces deux puissances, relativement au commerce des colonies. Un bill rapporta les précédents qui avaient mis des restrictions au commerce des colonies anglaises, et ouvrit les ports des Etats-Unis aux navires de celle nation aux mêmes droits et conditions que les autres vaisseaux étrangers, et l'ordre du conseil britannique qui avait fermé aux bâtiments de l'Union les ports coloniaux fut également rapporté, à la satisfaction des deux nations. La même année un traité fut conclu entre les Etats-Unis et la Turquie, par lequel les vaisseaux américains acquéraient le droit de libre navigation sur la mer Noire et le commerce de l'empire ottoman. Cependant les Etats agricoles du Sud ne cessaient de se plaindre du tarif des douanes, qu'ils regardaient comme un sacrifice injuste de leur prospérité à celle des Etats manufacturiers du Nord. Ils obtinrent enfin que la question fût ren-

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.57% accurate

ETATS-CSIS. (4* voyée a l'examen d'an comité »|tncinl : nuis le rapport de ce comité ne fut pas favorable » leur* prétentions, et le tarif fut maintenu. L'opposition formula alors une proposition d'un droit uniforme de trente pour cent sur l'importation de tons les produits étrangers, sans distinction de denrées ou de pats ; mais ee bill fut encore rejeté. I j nouvelle de la révolution de juillet excita dans les Etats de l'Union une sympathie générale Les habitants de Philadelphie , de New-York et de plusieurs autres grandes villes envoyèrent a Paris des adresses de félicilalion et des secours pour les blessés et les victimes des trois journées. Vers la même époque, le gouvernement fédéral obtint des Cbarklahs et des Chikasaws, pour quelques sommes d'argent, la cession du territoire qu'ils possédaient dans l'Alabama et le Mississipi. et leur éloignement au delà du Mississipi. Les progrès de la république vers toutes les améliorations sociales étaient constants ; respectée au d' hors, et neutre dans toutes les guerres qui étaient survenues entre les au'rcs puissances a diverses époques, elle n'avait eu de dilTérends avec elles que pour des indemnités dues à ses vaisseaux ou à ses nèiants, en réparation de la violation de leur neutralité. Grande-Bretagne avait fait droit aux réclamations do gou- I vernemenl fédéral ; il ne restait plus à vider entre eux que I la question des limites. La France, dont la république avait | aussi réclamé depuis longtemps des indemnités pour les spo- j hâtions commises sur son commerce sous les décrets de Berliu et de MiUn. avait mis fin à celte diflieiillé, en signant on traité par lequel elle s'engageait a payer ans Etals-Unis une ! indemiiiié de vingt-cinq millions (IV Dans les trois dernières années, une somme de 40 millions | de dollars avait été appliquée à la dette publique, et le généré- | rai Jackson espérait la voir s'éteindre complètement dans les i an.itre années de son administration. « Nous montrerons alors, | isait-il. une grande nation riche de tous les moyens de bon- | beur et de sécurité, et complètement affranchie de toute dette. » Dans la session du congrès qgi s'ouvrit à la fin de 1831. deux questions financières d'une haute importance donnèrent lieu à de grives discussions; la première était relative à la charte de la banque des Etats-Unis qui devait expirer en 1830. Quoique celte charte eût encore quatre années environ a courir, le bill tendant n son renouvellement avait été introduit dans le congre* ; ce bill éprouva une vive opposition , et ne passa dans lrs deux chambres qu'a une très-petite majorité: mais le président, exerçant son droit

de veto refusa de lui donner sa sanction. Les partisans du général Jackson applaudirent sa fermeté; ils voyaient dans la banque une source d'influence incompatible avec la constitution, et prétendaient qu'ayant des succursales dans chaque Etat de l'Union, elle établissait une concurrence défavorable aux banques locales. Les adversaires du président au contraire, attribuèrent son veto des vues électorales; les directeurs de la banque comptaient parmi ses plus rudes adversaires, et en frappant cet établissement le général Jackson s'assurait le suffrage des banques particulières qui étaient hostiles à rétablissement central. Une question encore plus grave était celle du tarif des douanes, sujet éternel de débat* parlementaires et démocratiques populaires entre les Etats du Nord et ceux du Sud. Depuis son adoption en 1828, il n'avait cessé d'exciter des troubles qui partageaient l'Union en deux camps ennemis. Les Etats agricoles du Sud ne cessaient de se plaindre des droits excessifs mis par le congrès sur l'importation des marchandises étrangères. Produisant surtout des articles d'exportation et ayant besoin de «en fournir de beaucoup d'objets du dehors, ils avaient fait tous leurs efforts pour en obtenir l'abrogation ; mais la supériorité numérique des représentants des esclaves du Nord avait jusqu'alors assuré la victoire aux intérêts des manufacturiers. Le général Jackson, reconnaissant la nécessité d'une diminution de droits, fit présenter aux chambres un bill en conséquence; mais les nombreux amendements qu'il reçut conservèrent la plus grande partie des droits onéreux qui nuisaient à l'agriculture. Intacte, loin de calmer les esprits, ne fit qu'augmenter l'irritation, et fit craindre un moment la rupture du lien fédéral et la guerre civile. A ces maux vint bientôt s'en joindre un plus terrible: le choléra. Pour que le Kilt irlandais» loi . sans l'approbation du président, il faut qu'il réunisse une majorité de» deux tiers» dans chacune de» deux chambres. , ...or. le 4 juillet. (1) Pour que le Kilt irlandais» loi . sans l'approbation du président, il faut qu'il réunisse une majorité de» deux tiers» dans chacune de» deux chambres. , ...or. le 4 juillet. (1) Pour que le Kilt irlandais» loi . sans l'approbation du président, il faut qu'il réunisse une majorité de» deux tiers» dans chacune de» deux chambres. }) ETATS-UNIS. choléra, qui avait franchi l'Atlantique et avait étendu ses ravages sur le Canada, se déclara à New-York au mois de juillet. Pendant quelque temps le nombre des décès s'éleva dans cette ville de cent à cent vingt par jour, et le fléau, continuant sa route malgré toutes les mesures sanitaires , sévissait au mois de novembre à la Nouvelle-Orléans, où il enlevait plus de cent cinquante personnes par jour. Le commerce se trouva entravé de tous côtés par les mesures que la terreur générale inspirait, et toutes ces circonstances réunies [portèrent au plus haut point le mécontentement des habitants du Sud. Ils manifestaient de plus en plus leurs sentiments hostiles contre la loi

des douanes, et, dans beaucoup d'endroits, ils refusèrent même d'acquitter les droits dont ils se plaignaient. La Caroline «du Sud alla plus loin; une convention des délégués de toutes les parties de cet Etat se réunit à Columbia au commencement du mois de novembre, et déclara les actes du tir if nuls et non obligatoires pour les citoyens de la Caroline, comme étant inconstitutionnels, et le peuple se prépara à résister aux officiers chargés de faire exécuter les lois. Le président publia alors une proclamation dans laquelle il s'efforçait de démontrer que l'acte du congrès n'était pas inconstitutionnel, ni tellement oppressif qu'il fût impossible de le supporter. Un admettant même que cet acte fût contraire à la constitution, c'était un fait qu'un Etat isolé ne pouvait décider tout seul ; la doctrine qu'un Etat séparé est en droit de mettre son veto sur les lois reconnues par l'Union, lui paraissait incompatible avec tout gouvernement régulier. Il exhortait le peuple de la Caroline du Sud à se désister «de toute opposition ; déclarant qu'il emploierait s'il le fallait la force, pour soutenir les droits de l'Union et assurer l'exécution des lois, faisant en même temps un appel aux citoyens des Etats-Unis pour le seconder dans ses justes mesures. L'effet immédiat de cette proclamation fut «le rallier autour du président tous les amis de l'Union, et plusieurs de ses plus ardents adversaires politiques lui déclarèrent qu'il pouvait compter sur leur aide, pour assurer le maintien de l'Union et la suprématie des lois. Le gouvernement jugea cependant prudent de mêler la conciliation à la menace, et un nouveau bill fut proposé qui substituait, à compter du 3 mars prochain, des droits de douanes moins élevés à ceux qu'établissait le tarif qui faisait l'objet de la querelle. Cette démarche pacifique ne satisfait cependant pas les nullificateurs de la Caroline, qui persistèrent dans la violence de leur opposition, et la législature de cet Etat déclara que la volonté immuable des Caroliniens était de s'opposer à toute mesure qu'ils jugeraient injuste et oppressive, et de repousser la force par la force, si les troupes de l'Union tentaient d'envahir leur territoire. Dans cet état de choses, la Virginie jugea devoir intervenir; plusieurs Etats de l'Union formaient un parti intermédiaire entre les nullificateurs et le gouvernement, et repoussaient également les doctrines du président et celles de la législature de la Caroline. C'est à cette classe d'Etats qu'appartenait la Virginie. Son assemblée se réunit et adopta le 18 janvier des résolutions requérant avec instance les autorités «de la Caroline du Sud de révoquer ou de suspendre l'ordonnance de la nullification, et le congrès de modifier le tarif des droits. Les Caroliniens ajournèrent alors la mise à

exécution de l'ordonnance de nullification du 1^{er} février au 3 mars. En même temps M. Clay présenta par une sorte de compromis un nouveau bill au sénat, qui fut soutenu par M. Calhoun et d'autres membres des Etats du Sud. Un bill de finance ne pouvait prendre naissance dans le sénat, mais comme il avait été reçu favorablement comme un moyen de conciliation, il fut introduit en guise d'amendement dans le bill du tarif précédent, et envoyé ainsi dans l'autre chambre, qui l'agréa et le renvoya au sénat, où il fut finalement passé. Ce bill fixait à vingt pour cent de la valeur tous les droits à compter de 1817 : jusque-là ils subiraient tous les deux ans une réduction de dix pour cent pendant huit ans. Enfin, la moitié de ce qui excéderait vingt pour cent disparaîtrait en 1822, et l'autre moitié en 1824. Après avoir ainsi terminé cette longue et dangereuse querelle, la session du congrès fut close le 1^{er} mars. Satisfaite des modifications introduites dans le tarif des douanes, la législature de la Caroline du Sud adopta une ordonnance qui révoquait les lois de nullification passées l'année précédente. Le général Jackson avait été réélu vers la fin de 1822 à l'office de président, et les vœux du peuple avaient porté M. Van Buren à la vice-présidence. La question de la souveraineté souleva de nouvelles et graves discussions : le président, qui avait l'année précédente mis son veto sur le bill de renouvellement de la

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.96% accurate

KTATS-iraiS. I * la charte de U banque, manifesta son antipathie contre cet établissement d'une manière éclatante. Il fit retirer brusquement I 1» dépôts des fonds du gouvernement à la banque des Etats- ! Un» et à ses succursales, pour les remettre aux banques locales. Pour justifier cette mesure, il adressa au cabinet un long ! mémoire dans lequel il reprochait à la banque, entre autre» méfaits, d'avoir retardé le rachat d'une partie de la dette publique en disposant de l'argent qui aurait dû être employé à ce rachat ; d'avoir, à l'aide de ses fonds, exercé une influence •or la presse mercenaire du pays et cherché à influencer sa I réélection comme président. Il l'accusait de divers actes ten- { dant à inspirer d'injustes soupçons sur sa bonne foi. à ternir ; l'honneur du gouvernement, où il s'enrichit elle-même au dé- j triment de l'intérêt puMir. Elle avait, disait-il, violé sa charte | dans plusieurs de ses dispositions, et était devenue une vaste machine électorale possédant les moyens de jeter le pays dans des querelles terribles, et d'infiltrer la corruption dans les veines du corps social. Les défenseurs de la banque repoussaient ces accusations, et soutenaient que, fussent-elles fondées, le président n'avait pas le droit de lui retirer les fonds publics pour les confier aux banques locales. I>c violentes attaques furent dirigées contre lui par ses adversaires : il fut l censé d'agir au mépris des lois et de vouloir s'ériger en dictateur. Quoi qu'il en soit, les mesures violentes prises par le président eurent, sous le rapport Commercial, des suites fâcheuses. La banque, privée des dépôts du gouvernement, réduisit ses émissions», restreignit ses comptes, et le commerce éprouva des lors une stagnation générale, le fort parti se forma bientôt en opposition au général JackMu. dans lequel se rangèrent la plupart des sénateurs, tandis que le président était soutenu dans sa marche par la chambre des représentants. Dans son message au congrès du 5 décembre 183', il dépeignit la situation financière du pays comme étant des plus favorables; la dette des Etats-Unis devait, disait-il. se trouver réduite à la fin de l'année, de 4,760,08-2 dollars, et le président] annonçait que les revenus de 1834, joints à l'excédant de 1 853, Suffiraient pour la racheter entièrement. (1834.) La question la plus importante du jour était sans contredit celle de la banque: elle se partageait I I mon entière entre deux camps ennemis, et soulevait dans les journaux de violentes controverses. Loin de ménager une minorité puissante et d'apporter dans cette affaire délicate la modération nécessaire, le général

Jackson, selon son habitude, poursuivit avec la même rigueur inflexible sa pensée immuable, la destruction complète de la banque. Le président avait la majorité dans la chambre des représentants, qui décida «qu'un comité d'enquête serait chargé de soumettre à un examen rigoureux les livres et les opérations de la banque, et de constater, s'il y avait lieu, l'influence inconstitutionnelle qu'on l'accusait d'avoir exercée sur la presse et les élections. Mais si le président eut gain de cause de ce côté, il en fut autrement dans le sénat. Celui-ci décida le 38 mars, à une forte majorité, que les raisons exprimées par le secrétaire du trésor, pour le retrait de l'argent des États-Unis, déposés à la banque de l'Union et dans ses diverses succursales, n'étaient ni satisfaisantes ni suffisantes. » Le général Jackson fut piqué au vif par cette mesure; mais son ressentiment fut encore augmenté par le refus du sénat de ratifier la nomination de divers fonctionnaires qui étaient tout dévoués à sa cause. Les mesures prises contre la banque jetèrent bientôt un tel discrédit sur ses billets, qu'on les regarda comme des chiffons de papier sans valeur : le peuple leur donna le nom de *rag-money*, tandis qu'il nommait le métallique *hard money*. Ce fut vers cette époque que la nouvelle de la mort du général Lafayette parvint aux États-Unis: le peuple la reçut avec les marques d'une vive affliction, et on rendit à cet homme célèbre les plus grands honneurs. La session fut close le 30 juin, laissant en suspens la question de la banque. Les partis continuèrent à être dans un état flagrant d'hostilité, et quelques troubles éclatèrent même dans la ville de New-York. Ces troubles furent aisément apaisés, mais, quelque temps après, une manifestation de la société pour l'abolition de l'esclavage amena de nouveau un soulèvement parmi le peuple. La populace assaillit les maisons des abolitionnistes. On mit plusieurs au pillage, et on brûla même quelques-unes. Les noirs libres furent obligés de chercher leur salut dans une prompte fuite. A Philadelphie eurent lieu également quelques troubles pour le même sujet. A l'ouverture de la session du congrès, le 1^{er} décembre, le président fit part du rejet du traité des vingt-cinq millions par les chambres françaises, et proposa de saisir les biens des sujets français, jusqu'à concurrence de pareille somme. « La France, disait-il, ne doit pas considérer cette mesure comme une menace ; sa liberté et sa puissance sont bien connues pour qu'on espère l'intimider.... Si, cependant, elle continuait à se refuser à un acte dont la justice était reconnue, et si elle voyait dans ces représailles l'occasion d'hostilités contre les États-Unis, elle ne ferait qu'ajouter la violence à

l'injustice, et s'exposerait à la juste censure des nations civilisées et au jugement de Dieu. » Le message du général Jackson donnait à résoudre une des plus graves questions qui fussent encore venues compliquer les relations extérieures de la république : il ne s'agissait de rien moins que d'une rupture avec la France. Le comité diplomatique du sénat décida que le temps n'était pas encore arrivé pour le congrès d'examiner cette grave question, et qu'il fallait éviter tout recours à la guerre ou des mesures tendant à l'amener; qu'il fallait plutôt attendre le résultat des efforts que ferait sans aucun doute le roi des Français pour assurer l'entière exécution du traité. La chambre des représentants suit-il en cette occasion l'exemple du sénat, et laissa tomber l'affaire sans manifester publiquement son opinion. Pendant ce temps des événements graves se passaient dans les États du Sud : la population noire, dont l'accroissement rapide effrayait les blancs, fut en butte aux plus grandes cruautés de la part de ces derniers. Le bruit courut bientôt que des complots avaient été formés par les noirs et leurs partisans, pour massacrer les colons et tous ceux qui possédaient des esclaves, la fureur des habitants lut à son comble-, et, sans plus approfondir ces bruits venus on ne sait d'où, les ruions se livrèrent à des violences inouïes « mire les esclaves et contre les blancs qui, par des motifs d'humanité, prêchaient l'abolition de l'esclavage. On vit alors éclater des scènes hideuses: on pendit, sans aucune forme de procès, un grand nombre de noirs, et plusieurs colons eux, désignés comme rebelles ou rebelles. furent fouettés, chassés et même exécutés. A Livingston, à Saint-Louis, plusieurs maisons furent brûlées, et un grand nombre de noirs et d'abolitionnistes furent massacrés : l'on afficha même à tous les coins de ces villes que pareil sort était réservé à tous les membres des sociétés d'abolitionnistes.

Cependant le message du général Jackson était arrivé en France, et le gouvernement le jugeant offensant, les chambres ne votèrent la loi relative à l'exécution du traité du 4 juillet 1831 qu'avec cette condition que l'argent ne serait pas payé jusqu'à ce que le gouvernement français eût reçu des explications satisfaisantes sur ce message. Le président s'empressa de donner les explications demandées : « la supposition qu'il avait l'intention de menacer ou d'insulter le gouvernement français, disait-il, était aussi peu fondée qu'une tentative pour extorquer des craintes de cette nation eût été vaine. Du reste, le ministre américain à Paris avait, dans plusieurs notes, donné des explications de nature à effacer les impressions qu'avait pu produire une injuste susceptibilité, et ces notes avaient reçu publiquement

l'approbation du président, u Au mois de décembre 1836, un sinistre affreux plongea l'Etat de New-York dans la consternation; le 16 au soir, la ville de New-York devint en partie la proie des flammes, l'incendie, se propageant avec une effrayante rapidité, dévora en moins de vingt heures plus de six cents édifices, parmi lesquels se trouvaient d'immenses magasins. La perte causée par cet incendie fut évaluée à 17,115,430* dollars, dont quatre millions pour les habitants, et 13,113,69* dollars pour les marchandises. Un autre fléau désolait vers la même époque les Etats du Sud Les Sémiuoles ayant tout à coup pris les armes. dans la Floride, avaient attaqué et égorgé un détachement de troupes américaines, pillé l'incendie un grand nombre de plantations et massacré tous les blancs qu'ils avaient pu saisir. Cette prise d'armes avait du reste été provoquée par les colons de la Floride qui, voyant avec peine les terres fertiles de cette région en la possession de cette tribu, après avoir inutilement essayé d'engager ses propriétaires à émigrer pour de l'argent, avaient eu recours aux vexations et à la violence. Les Sémiuoles s'étaient alors levés en armes, et s'étaient vengés en sauvages de l'injustice et de la rapacité des hommes civilisés. Cependant la lutte devint bientôt sérieuse, et appela l'attention du gouvernement fédéral; les nègres et les mulâtres révoltés s'étaient joints aux tribus indiennes. et continuaient à dévaster les plantations et à massacrer les blancs. Des forces imposantes furent

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.60% accurate

RTAT3-IXIS. (4 envoyées uns succès contre lesSéminoles, cl U puissante nation des Creeks , poussant son cri de guerre, porta de son coté la mort et la dévastation dans les Etals de î'Alabama et du Mississipi. Ucui bateaux à vapeur Turent capturés, et les passagers mis A mort; lrs voitures publiques et les nulles- postes éprouvèrent le même sort. On força cependant les Creeks à mettre bas les armes , cl les Séminoles, contre qui l'on envoya des forces considérables, se retirèrent au milieu des marecages cl des forêts impénétrables qui couvrent toute la |>artie méridionale de la Floride. La même année (t&îtl), la question de l'esclavage fut l'objet de longues et » intentes discussions , après lesquelles la chambre décida à une forte majorité , l" que le congrès n'avait aucun pouvoir pour intervenir, quant a cette question , dans les affaires di s Etats particuliers ; a* qu'il n'avait pas le droit de toucher a l'esclavage dans le district fédéral ; 3° que l'abolition de l'esclavage serait un acte imprudent, impolitique et dangereux pour le maintien de l'Uiiiou. Dans la même sessiou, deux nouveaux Etals furent admis dans l'l'uion, le Michigan et l'Arkansas, et le nombre s'en trouva ronséqueinement porté à vingtsix, i.c premier de ces Etals comptait plus de cent mille aines, et le second dépassait soixante mille. La question du Texas fut également portée (levant les chambres; mais elle ne reçut pas de solution. Le président Jackson envoya le général (laines sur le territoire mexicain, sous le prétexte d'empêcher que le territoire de l'Union ne fut viole par l'une des deux |>arllrs belligérantes au Texas. L'envoyé mexicain, aprèsavoir inutilement protesté contre celle violation du lerriluirc, prit le parti de quitter les Etats-Unis avec toute la légation. Cependant le général Jackson n'avait pu atteindre son but et amener la ruine complète de la banque, à laquelle il n'avait cessé de faire une guerre implacable. Eu effet , celle-ci, au lieu de fermer ses bureaux à l'expiration de sa charte et de procéder à .sa liquidation, était euiréeen négociation avec l'Etat de Pennsylvanie, et avait demandé à sa législature une charte d'incorporation , comme banque de l'Etat; offrant en retour de lui verser immédiatement une somme de deux millions et demi de dollars; eu oultre. de donner annuellement pendant vingt ans, au profit des écoles publiques de l'Etat, une somme de too.000 dollars , et enfin de s'intéresser pour une somme de 075.000 dollars dans des entreprises de chemins de fer, canaux , roules, etc. La législature de la Pennsylvanie était en partie composée de partisans du

général Jackson, mais elle n'hésita cependant pas à accepter des offres aussi avantageuses, et accorda sur-le-champ la charte pour une durée de trente années. Le parti démocratique fut violemment contrarié de cet événement, et fit tous ses efforts pour soulever contre la banque les divers Etats, et faire interdire par leurs législatures la circulation de ses billets dans toute l'étendue de leur ressort; mais tous ces efforts furent inutiles, et la charte fut maintenue. La même année, des désordres violents éclatèrent de nouveau dans plusieurs villes au sujet de l'esclavage et de ses défenseurs. Les villes de Saint-Louis et de Cincinnati furent le théâtre de nouvelles atrocités; des maisons furent brûlées, et des noirs et des abolitionnistes pendus. La présidence du général Jackson était près d'expirer, et son successeur devait être nommé au mois de décembre. Quatre candidats étaient présentés: M. Martin Van Buren de New York, le grand partisan de Jackson, et MM. Webster, le général Harrison et le juge White (du Tennessee), adversaires du général Jackson. Ce dernier parcourut en personne les Etats de l'Ouest dans le but d'assurer la candidature de M. Van Buren, qui, pour gagner les votes du Sud, proclama de toutes façons que, s'il était porté à la présidence, il se montrerait toujours l'inflexible et constant adversaire de toutes les mesures tendant à l'abolition de l'esclavage. M. Van Buren l'emporta, grâce à l'activité du parti démocratique et à la maladresse de ses adversaires, qui, au lieu de concentrer leurs votes sur un seul candidat, cherchèrent à lui enlever le plus de voix possible en multipliant les candidatures. Le 6 décembre, le général Jackson adressa un dernier message annuel au congrès. Pendant son administration, disait-il, les rapports des Etats-Unis avec les puissances de l'Europe avaient été des plus pacifiques. La conduite du gouvernement dans la lutte entre le Mexique et le Texas n'avait pas à redouter l'examen le plus sévère. L'état des ressources financières était des plus florissantes; la dette publique des Etats-Unis avait été entièrement éteinte, et le congrès avait passé un bill pour que le surplus des revenus fût partagé entre les divers Etats. »8) Au mois de février de l'année suivante, le sénat reconnut l'indépendance du Texas, et déclara que, comme le Texas avait un gouvernement capable de remplir les devoirs qui sont de la compétence des gouvernements indépendants, et qu'il n'y avait pas d'espoir de voir terminer heureusement pour le Mexique la guerre contre cet Etat, il était juste et convenable que l'indépendance dudit Etat fût reconnue. Après cette décision, des relations officielles furent établies avec les Mexicains. Le nouveau président, M. Van Buren, entra en fonctions le 4 mars 1837, et M.

Johnson du Krnluekj fut nommé à la viceprésidence. La situation commerciale était des plus embarrassées, lorsque M. Van Buren vint occuper le fauteuil de la présidence des Etats-Unis. On assignait diverses causes à cet embarras : la lutte du gouvernement contre la banque, les arrangements pris a près ta retraite des fonds publics de la banque, l'arrêté ordonnant de ne plus recevoir qu'en numéraire le prix, des terres vendues au profit du trésor, la fureur des spéculations sur tes terrains, les canaux, les chemins de fer. etc., et surtout les perles occasionnées par l'incendie de New- York. La banque d'Angleterre n'était pas non plus étrangère à cette gêne momentanée ; elle tendait à provoquer le retour des espèces exportées eu Amérique, et dès lors l'escompte s'était élevé jusqu'à vingt-quatre cl trente-six pour cent; les comptoirs des banques Mifflisaient à peine aux demandes des porteurs de billets qui venaient échanger le papier contre de l'or. Cette crise se compliquait par l'élévation excessive de toutes les denrées cl par la disette des grains. Le peuple de New-York était depuis quelque temps en proie à la plus profonde misère; il s 'agitait cl demandait à grands cris que le prix du pdn, de la viande, et des choses nécessaires à la vie fût baissé. Des gens mal intentionnés, comme il s'en glisse partout dans les moments de crise, dénoncèrent comme cause de la détresse générale l'accaparement, et désignèrent comme accapareurs quelques négociants de la ville. Dans la journée du 13 février, un rassemblement se forma, et grossissant de moment en moment devint bientôt considérable; il se porta alors successivement vers deux magasins qu'il mil au pillage. Les portes et les fenêtres furent brisées, la farine et les grains enlevés, les comptoirs et les meubles mis en pièces, et les livres déchirés et ietés au vent. Le maire et les aldermen essayèrent vainement de rétablir l'ordre, et la nuit seule vint mettre lin à ces scènes de désordre. L'hiver se passa dans cette situation difficile, el l'on espérait qu'au printemps les affaires du pays et les mesures du gouvernement amélioreraient la situation du commerce ; mais ces espérances furent déçues, les faillites se succédaient avec une effrayante rapidité, el au 5 avril le chiffre de ces faillites dépassait pour la seule ville de New- York soixante millions de dollars. Les nouvelles qui arrivaient des autres villes commerciales étaient presque aussi déplorables. Bientôt les banques ellesmêmes manquèrent à leurs engagements, les personnes nanties de billets se présentant eu foule pour les échanger contre des espèces. Les présidents des banques se réunirent alors, el déclarèrent que les banques étaient parfaitement suivantes , que leur actif dépassait le passif, mais

qu'elles n'avaient pas en caisse une quantité suffisante de numéraire pour faire face à des demandes inattendues. À leur demande la législature de l'État rendit une loi qui les autorisait à suspendre leurs paiements pendant un an. La conduite de la banque de New-York fut bientôt imitée par les banques des autres États, qui suspendirent leurs paiements pour un certain temps. Les négociants de New-York envoyèrent une députation au nouveau président, pour demander le rétablissement de la banque des États-Unis; M. Van Buren, qui avait toujours aimé le général Jackson dans la guerre qu'il avait déclarée aux banques en général, et à celle des États-Unis en particulier, dans le but difficile de substituer une circulation métallique à la circulation en papier, repoussa hautement l'idée de rétablir la banque des États-Unis, et prétendit qu'il ne fallait attribuer le malaise général du commerce américain qu'aux extravagantes émissions de papier des banques qui avaient ainsi favorisé les spéculations ruineuses. La question fut portée devant les chambres, qui décidèrent à une assez forte majorité qu'il était inopportun d'établir une banque nationale. Dans les rapports annuels des divers membres du cabinet, celui du secrétaire du trésor, M. Woodbury, attira l'attention. En 1830 le revenu public s'était élevé à quarante-huit millions de dollars, et ce revenu n'était en 1837 que de 18 millions. Le produit des douanes avait baissé de plus de moitié, et celui - des trois quarts.

Digit

The text on this page is estimated to be only 17.74% accurate

KTATS-IXIS. (1858.) A la session suivante, un bill fut de nouveau présenté, ayant pour objet de mettre un terme aux relations fiscales des banques d'Etat avec la trésorerie ; de ne plus confier les ressources de la république aux hasards des simulations particulières et d'en confier la garde à des agents légalement responsables et dont les actes lus l'administration. soumis au contrôle de Cette nouvelle mesure qui, en retirant des coffres des banquiers les fonds de l'Etat, devait porter aux Uniques un coup terrible, rencontra la plus vive opposition et fut repoussé par le congrès. Cependant, malgré les dangers qui les menaçaient, les banques reprirent peu à peu leurs paiements en espèces; les effets de la dernière crise commerciale s'affaiblissaient rapidement et le crédit renaquit bientôt. La guerre entre les Etats-Unis et les Indiens Séminoles de la Floride continuait sans amener aucun résultat important ; ces derniers se retirant au milieu des marécages et des forêts inaccessibles de cette contrée, pour foudroyer de nouveau sur les plantations où ils répandaient la mort et la désolation. La nouvelle république du Texas relança la demande qu'elle avait faite d'être admise au nombre des Etats de l'Union ; mais le 15 octobre, une notification du président des Etats-Unis reconnut officiellement le consul que le gouvernement mexicain avait nommé à la Nouvelle-Orléans il auquel le cabinet de Washington attribua tous les privilèges accordés aux consuls des nations les plus favorisées. Une nouvelle insurrection venait d'éclater dans le Canada, et le président publia une proclamation qui défendait à tout citoyen d'intervenir dans la guerre qui s'était allumée entre l'Angleterre et ses colonies. Il enjoignit au gouverneur de New York de lever des forces militaires suffisantes pour former sur la frontière un corps d'observation dont le commandement serait confié au général Scott. La question de l'esclavage souleva de nouveaux désordres dans plusieurs villes de l'Union; à Philadelphie la populace se livra à des excès de tous genres et brûla l'hôtel de ville. Le 4th congrès ouvrit sa session par une décision sur l'abolition de l'esclavage. Il fut déclaré que les pouvoirs du gouvernement étaient limités, et que le congrès n'avait aucune juridiction sur l'esclavage dans les divers Etats de la confédération. Pendant que le congrès adoptait ces conclusions, les succès de l'expédition française devant Saint-Jean d'Ulloa et à VeraCruz retentirent dans toute l'Union. A l'époque où le Mexique vaincu par la France, mais non soumis, cherchait à affaiblir

escadre de blocus, en fermant lui-même ses ports au commerce étranger, les négociants de la Nouvelle-Orléans rappelèrent leurs sujets de plainte au congrès relativement aux indemnités pécuniaires que le cabinet de Washington avait plusieurs fois réclamées en vain au gouvernement mexicain. Le gouvernement, ayant égard à ces réclamations, remua des relations diplomatiques avec le Mexique qui «levaient amener un résultat satisfaisant pour les citovens intéressés dans ce long ■Icinélc. Des difflcultés graves surgirent à la même époque, qui menaçaient d'une rupture avec l'Angleterre. L'ancienne question de la délimitation des frontières a tracer entre le Maine et le New -Brunswick avait été de nouveau soulevée. Pendant que les deux gouvernements s'efforçaient d'amener par la voie des négociations une solution à l'amiable, les habitants intervinrent violemment dans le débat, le* armes à la main. Quelques aventuriers anglais s'ciaient établis non loin de I Arosluok pour y couper des bois de construction. L'Etat du Maine, regardant ce fait comme une violation du territoire, protesta par une agression subite. De pari cl d'autre ou lit des prisonniers, el les autorités du Maine jugèrent nécessaire de rcnlorccr la petite troupe qui avait attaqué lrs Anglais et posta uuc force militaire suffisante sur la rivière d'Aroostook ainsi que sur la rivière Saint-Jean, pour piévenir toute dévastation sur les terres en litige, et réclama assistance auprès du gouvernement fédéral. Les deux gouvernements entrèrent de nouveau dans les voies de la conciliation, cl après quelques discussions, il fut convenu qu'il serait nommé une commission d'exploration cl desurv de limitation serait propoé peuple. Cependant les affaires intérieures de la république n'étaient u*) BTATS-PNIS. pèces; et la situation devint bientôt telle, que l'on ne pouvait trouver de l'argent à quarante et cinquante pour cent sur les billets el même sur les postnotes de la banque de» EtatsUnis. On attribuait toujours ces effets aux mêmes causes: le gout des grandes spéculations; la lutte continuelle du gouvernement avec les banques; cl l'arrêté ordonnant le pavement en espèces des terres vendues au profil du trésor. Le président Van Buren poursuivait ce qu'avait commencé le gênera) Jackson; en combattant l'existence des banques, ils combattaient les tendances aristocratiques clles-inéini s; leur but hautement proclamé et poursuivi par eux h travers tous les obstacles était de faire la guerre aux privilèges. Mais ce mouvement s'accomplissait aux dépens même du bien-être matériel des Etals. Au commencement de l'année isto, l'état du pays sous le rapport financier était déplorable, le commerce était paralvsé, et (c crédit gravement compromis;

dans l'Ouest, les grands travaux publics étaient abandonnés, et la Pennsylvanie et le Mississippi étaient en pleine banqueroute. Le gouvernement fédéral était lui-même réduit à vivre d'expédients, et ralentissait l'exécution des grandes entreprises décrétées par le congrès. Cependant la législature avait ouvert sa session ordinaire, et l'on espérait que la crise attirerait son attention. Dans son message aux deux chambres, M. Van Buren exprima son opinion tout entière sur la situation. Il fallait, disait-il, diminuer l'exploration et la surveillance, et qu'un nouveau projet de loi serait proposé à l'examen de l'un et de l'autre. Pendant les affaires intérieures de la république n'étaient pas des plus satisfaisantes. La crise financière après une année septentrionale cinq. Je ne puis se montrer plus menaçante. Les banques avaient trois, presque toutes suspendu de nouveau leurs paiements en espèces. Quand des plans des dépenses publiques et privées, à payer la dette et réformer le système de la banque, qui était funeste à l'union. L'intérêt général demandait que les revenus fédéraux fussent confiés à des receveurs comme en France. Le président ajoutait que le trésor ne devait recevoir que des espèces métalliques et jamais de billets des banques. Le bill qui établissait ce système fut mis en discussion et finalement adopté; le président atteignait ainsi son but : ce dernier coup ruinait les banques ! On leur refusait désormais les fonds qui leur permettaient de faire des avances au commerce, et la caisse des receveurs était fermée à leurs billets.

CHAPITRE III. LE DUS ÉTATS-UNIS. Nous, le peuple des États-Unis, afin de former une union plus parfaite, d'établir la justice, d'assurer la tranquillité intérieure, de pourvoir à la défense commune, d'accroître le bien-être général, et de rendre durable pour nous comme pour notre postérité les bienfaits de la liberté, nous faisons, nous créons et nous établissons cette constitution pour les États-Unis d'Amérique.

Article premier. Un congrès des États-Unis, composé d'un sénat et d'une chambre de représentants, sera investi de tous les pouvoirs législatifs déterminés [par la présente constitution.

Section II. La chambre des représentants sera composée de membres élus tous les deux ans par le peuple des divers États; les électeurs chargés dans chaque État de choisir les représentants devront avoir les qualifications exigées de la majorité la plus nombreuse de la législature de leur État.

2. Personne ne pourra être représentant à moins d'avoir atteint l'âge de vingt-cinq ans, d'avoir été pendant sept ans citoyen des États-Unis, et d'être au moment de son élection habitant de l'État qui l'aura élu.

3. Les représentants

et les taxes directes seront répartis entre les divers Etats qui pourront faire partie de l'Union, selon le nombre respectif de leurs habitants, nombre qui sera déterminé en ajoutant au nombre total des personnes libres, y compris ceux servant pour un terme limité, et non compris les Indiens non taxés, trois cinquièmes de toutes autres personnes. Le recensement pour l'époque actuelle sera fait trois ans après la première réunion du congrès des Etats-Unis, et ensuite de dix ans en dix ans, d'après le mode qui sera réglé par une loi. Le nombre des représentants n'excédera pas celui d'un par trente mille habitants; mais chaque Etat aura au moins un représentant. Jusqu'à ce que l'émancipation ait été faite, l'Etat de New-Hampshire en aura trois. Massachusetts huit, Rhode-Island et les plantations de Providence un, Connecticut cinq, New-York six. New-Jersey quatre, la Pennsylvanie huit, le Delaware un, Maryland six, la Virginie dix, la Caroline la Caroline méridionale cinq, et la Géorgie XI. places viendront à vaquer dans la

The text on this page is estimated to be only 17.31% accurate

ET VTS-rXIS. (4 lion d'un Elal au congrès, l'autorité cxémptive de l"Elal convoquera le corps électoral pour les remplir. 5. U chambre des représentants élira ses orateurs et antres officiers, elle exercera souê le |»ouvoir de mise en accusation pour cause politique. Section Iroitièmr. I. Le sénat des Etats-Unis sera composé de lieux sénalrurs élus «Uns chaque Klal \ar la législature provinciale; chaque sénateur aura un vo'e. 3. Immèilialenicnl après leur réunion, en conséquence de leur première election , ils seront divises aussi également que possible en trois classes. Les sièges «les sénateurs de la première classe seront vacants nu bout île la seconde année; ceux de la seconde classe au bout île la quatrième année, et ceux de la troisième à l'expiration de la sixième année, de manière à ce que tous les deux ans un tiers .lu sénat soit réélu. Si des places détiennent vacantes par démission ou par toute autre cause, pendant l'intervalle entre les sessions de la législature de eh.iquc Etat , le pouvoir exécutif de cet Et.it fera une nomination provisoire , jusqu'à rc que la législature puisse remplir le siège vacant. 5. Personne ne pourra éire sénateur à moins d'avoir atteint l'âge de trente ans. d'avoir été pendant neuf ans ciloven des Etats-Unis, et d'élre, au moment de son élection, habitant de l'Etat qui l'aura choisi. 4. Le vice-président des Etals-Unis sera président du sénat, mais il n'aura point le droit de voter, à moins que les voix ne soient partagées également. 5. Le sénat nommera ses autres ofliciers, ainsi qu'un président j»ro trmpore, qui présidera dans l'absence du vice- président, ou quand celui-ci exercera les Ion lions île président des Etats-Unis 6. Le sénat aura seul le pouvoir de juger les accusations intentées par Ij chambre di-s représentants. Quand il agira dans cette fonction, ses membres prêteront serinent ou affirmation. Si c'est le président des Etals-Unis qui est mis en jugement, le président de la cuur suprême ichief juuitr) présidera, Aucun accusé ne peut être déclaré coupable qu'à la majorité des deux tiers di s membres présents, 7. Ixs jugements rendus en cas de mise en accusation n'auront d'autre effet que de priver l'accusé de la place qu'il o cupe, de le déclarer incapable de posséder quelque office d'honneur, de cou lia nre ou de profit que ce soit, ((ans les Etals- Unis: mais la partie convaincue pourra être mise en jugement , jugée et punie, selon les lois, par les tribunaux ordinaires Srfdon ii>mtnème. I. Le temps, le lieu et le mode de procéder aux élections des «énalcurs et des représentants seront réglés dans chaque Etat par la législature; mais le

congrès peut, par une loi. changer ces règlements ou en faire de nouveaux, excepté pourtant en ce qui concerne le lieu où les sénateurs doivent être élus. 2. Le congrès s'assemblera au moins une fois l'année, et cette réunion sera fixée pour le premier lundi de décembre, à moins qu'une loi ne la fixe à un autre jour. Article cinquième. 1. Chaque chambre sera juge des élections et des droits et titres de ses membres. Une majorité de chacune suffira pour traiter les affaires; mais un nombre moindre que la majorité peut s'ajourner de jour à jour, et est autorisé à forcer les membres absents à se rendre aux séances, par telle pénalité que chaque chambre pourra établir. 3. La chambre fera son règlement, punira ses membres pour conduite inconvenante, et pourra, à la majorité des deux tiers, exclure un membre. 4. Chaque chambre tiendra un journal de ses délibérations et le publiera d'époque en époque, à l'exception de ce qui lui paraîtra devoir rester secret: et les votes négatifs ou approbatifs des membres de chaque chambre sur une question quelconque seront, sur la demande d'un cinquième des membres présents, consignés sur le journal. 4. Aucune des deux chambres ne pourra, pendant la session du congrès et sans le consentement de l'autre chambre, s'ajourner plus de trois jours, ni transférer ses séances dans un autre lieu que celui où siègent les deux chambres.

Section sixième. 1. Les sénateurs et les représentants reçoivent pour leurs services une indemnité qui sera fixée par loi et payée par le trésor des Etats-Unis, dans tous les cas, excepté ceux de trahison, de félonie et de trouble à la paix publique, ils ne pourront être arrêtés, soit pendant leur présence au congrès, soit en s'y rendant ou en retournant dans leurs foyers; «dans aucun autre lieu ils ne pourront être inquiétés ni interrogés, en raison de discours ou opinions prononcés dans leurs chambres respectives. »

Article septième. 3. Aucun sénateur ou représentant n'est éligible pour lequel il a été élu, être nommé à l'ordre civil sous l'autorité des Etats-Unis, lorsque celle aura été créée ou que les émoluments en auront été augmentés pendant cette époque. Aucun individu occupant une place sous l'autorité des Etats-Unis ne pourra être membre d'une des deux chambres tant qu'il conservera cette place.

Article huitième. 1. Tous les bills établissant des impôts doivent prendre naissance dans la chambre des représentants; mais le sénat peut y concourir par des amendements comme aux autres bills. 2. Tout bill qui aura reçu l'approbation du sénat et de la chambre des représentants sera, avant de devenir loi, présenté au président des Etats-Unis; s'il l'approuve, il y apposera sa signature, sinon il le renverra avec ses objections à la chambre dans laquelle il aura été proposé;

elle consignera les objections intégralement dans son journal et discutera de nouveau le bill. Si après cette seconde discussion, deux tiers de la chambre se prononcent en faveur du bill, il sera envoyé avec les objections du président à l'autre chambre, qui le discutera également ; et si la même majorité l'approuve, il deviendra loi : mais en pareil cas les votes des chambres doivent être donnés par oui et non, et les noms des personnes votant pour ou contre seront inscrits sur le journal de leurs chambres respectives. Si dans les dix jours (les dimanches non compris) le président ne renvoie point un bill qui lui aura été présenté, ce bill aura force de loi comme s'il l'avait signé, à moins que le Congrès en s'ajournant ne prévienne le renvoi ; alors le bill ne fera point loi. ->. Tout ordre, toute résolution ou vote, pour lequel le concours de deux chambres est nécessaire (excepté pourtant pour la question d'ajournement), doit être présenté au président des Etats-Unis, et approuvé par lui avant de recevoir son exécution; s'il le rejette, il doit être de nouveau adopté par les deux tiers des deux chambres, suivant les règles prescrites pour les bills.

Section II. Le Congrès aura le pouvoir : 1° D'établir et de faire percevoir des taxes, des droits, impôts et excises; de payer les dettes publiques, et de pourvoir à la cause commune et au bien général des Etats-Unis ; mais les droits, impôts et excises doivent être les mêmes dans tous les Etats-Unis; * 2° D'emprunter de l'argent sur le crédit des Etats-Unis; 3° De régler le commerce avec les nations étrangères, entre les divers Etats et avec les tribus indiennes; 4° D'établir une règle générale pour la naturalisation, et des lois générales sur les banqueroutes dans les Etats-Unis ; 5° De valider la monnaie, d'en régler la valeur, ainsi que celle des monnaies étrangères, et de régler la base des poids et mesures; 6° D'assurer la punition de la contrefaçon de la monnaie courante et du papier public des Etats-Unis; 7° D'établir des bureaux de poste et des routes de poste; 8° D'encourager les progrès des sciences et des arts utiles, en assurant pour des périodes limitées, aux auteurs et inventeurs, le droit exclusif de leurs écrits et de leurs découvertes ; 9° De constituer des tribunaux subordonnés à la Cour Suprême; 10° De définir et punir les pirateries, et les crimes commis en haute mer, et les offenses contre la loi; 11° De déclarer la guerre, d'accorder des lettres de marque et de représailles, et de faire des règlements concernant les captures sur terre et sur mer; 12° De lever et d'entretenir des armées: mais aucun argent pour cet objet ne pourra être volé pour plus de deux ans. 13° De créer et d'entretenir une force maritime. 14° D'établir des règles pour

l'administration et l'organisation des forces de terre et de mer; 15 De pour
voir ce que la milice soit convoquée pour exécuter les lois de l'Union,
pour réprimer les insurrections et repousser les invasions. H!" I>e pouvoir
à ce que la milice soit organisée, armée et disciplinée, et de disposer de
celle partie de la milice qui peut se trouver employée au service des Etats-
Unis en laissant aux Etats respectifs la nomination des officiers et le soin d
établir dans la milice la discipline prescrite par le congrès. 17" Le congrès
aura seul le droit de faire des lois et règlements applicables au district ne
dépassant pas dix milles carrés; qui, par la cession des Etats particuliers et
l'acceptation des Etats-Unis, deviendra le siège du gouvernement fédéral , -
les lieux acquis par achat , d'après le cooDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.08% accurate

ETATS-CX18. senternent de la législation de l'Etat («1) ils seront situés, cl ut servirai il à l'établissement de forteresses , de magasins, arsenaux, de chantiers, et autre» établissements d'utilité publique. 18» Enfin le congrès aura le pouvoir de faire tomes les lois nèxessaircsou convenables pour mettre à exécution les pouvoirs qoi lui ont été accordés, et tous les pt tulion a investi le gouvernement des gouvernement des Etals-Unis, ou une de Seetian neuvième. I. La migration ou l'importation de telles personnes dont l'admission peut paraître convenable aux Etats actuellement existants, ne sera point prohibée par l<> congrès avant l'année 1808; nuis une taxe ou droit n'excédant point dix dollars par personnes peut être imposée sur celte importation. S. Le privilège de Vhabeat corpus ut sera suspendu qu'en cas de rébellion ou d'invasion, et lorsque la sûreté publique l'exigera. S. Aucun biit d'attuinder ni loi rétroactive \ex poil facto laïc) ne pourront être décrétés. a. Aucune rapitation ou autre taxe directe ne sera établie, si ce n'est en proportion du recensement prescritdans une section |irc< eoieitte, 5. Aucune taxe ou droit ne sera établie sur des articles exportés d'un Etat quelconque ; aucune préférence ne sera donnée par des règlements commerriaux ou liscaux . aux ports d'un^ Etal sur ceux d'un autre; les «aisseaux destinés pour un Etat ou sortant de ses ports ne pourront être furces d'entrer dans ceux d'un autre ou d'y payer des droits. H. Aucun argent ne sera tiré de la trésorerie quVn conséquence de dispositions prises par la loi, et de temps en temps on publiera un tableau régulier des recettes et des dépenses publiques. 7. Aucun titre de noblesse ne sera accorde par les EtatsUnis, et aucune personne tenant une place de prolil ou de confia nce sous leur autorité ne pourra sans le consentement du congrès accepter quelque présent, émolument , ,Ja«c ou titre quelconque, d'un roi, prince ou Etal étranger Section dixième, i. Aucun Etat ne pourra contracter ni traité ni alliance ni confédération ; nul ne pourra donner des lettres de marque on de représailles, battre monnaie , émettre des bills de crédit, déclarer qu'autre chose que la monnaie d 'or cl d'argent doive être acceptée en paiement de dettes, passer quelque MI d'attainder, ou loi rétroactive '.ex poil facto laur<, changer de droits acquis en vertu d'un contrat, ni accorder aucun titre de noblesse. S. Aucun Etat ne pourra sans le consentement du congrès établir quelque impôt ou droit sur les importations ou exportations, a l'exception de ce qui lui sera absolument nécessaire pour l'exécution de ses lois d

inspection; et le produit net de tous droits et impôts établis par quelque Etat sur les importations et exportations sera à la disposition de la trésorerie des Etats-Unis; et toute loi pareille sera sujette à la révision et au contrôle du congrès. Aucun Etat ne pourra, sans le consentement du congrès, établir aucun droit sur le tonnage, entretenir des troupes ou «les vaisseaux de guerre en temps de paix, contracter quelque traité ou union avec un autre Etat ou avec une puissance étrangère, ou s'engager dans une guerre, si ce n'est dans le cas d'invasion ou d'un danger assez imminent pour n'admettre aucun délai.

Article II. Section première, t. 1- Le président des Etats-Unis sera investi du pouvoir exécutif; il occupera sa place pendant le terme de quatre ans; son élection et celle du vice-président, nommé * le même jour, auront lieu ainsi qu'il suit des 2. Chaque Etat nommera, de la manière qui sera prescrite par sa législature, un nombre d'électeurs égal au nombre total de sénateurs et de représentants que l'Etat envoie mais aucun sénateur ou représentant, ni aucune personne occupant une place de profit ou de confiance sous l'autorité des Etats-Unis, ne peut être nommé électeur. S. Les électeurs s'assembleront dans leurs Etats respectifs, et ils voteront au scrutin pour deux individus, dont un au moins ne sera point habitant du même Etat qu'eux. Ils feront une liste de toutes les personnes qui ont obtenu des suffrages, et du nombre de suffrages que chacune d'elles aura obtenu; ils signeront et certifieront cette liste, et la transmettront scellée au siège du gouvernement des Etats-Unis, sous l'adresse du président du sénat qui, en présence du sénat et de la chambre des représentants, ouvrira les certificats et comptera les votes. Celui qui aura obtenu le plus grand nombre de votes sera président, si ce nombre forme la majorité des électeurs. Si plusieurs ont obtenu cette majorité, et que deux ou un plus grand nombre réunissent la même quantité de suffrages, alors la chambre des représentants choisira l'un d'entre eux pour président, par voie de scrutin. Si elle n'a réuni cette majorité, elle choisira parmi elles le président de la majorité. Mais en choisissant ainsi le président, les votes seront pris par Etat, la représentation de chaque Etat ayant un vote; un membre ou des membres des deux tiers des Etats devront être présents, et la majorité de tous ces Etats sera indispensable pour que le choix soit valide, dans tous les cas, après le choix du président, celui qui réunira le plus de voix sera vice-président. Si deux ou plusieurs candidats ont obtenu un nombre égal de voix, le sénat choisira parmi ces candidats le vice-président par voie de

scrutin. t. Le congrès peut déterminer l'époque de la réunion des électeurs et le jour auquel ils donneront leurs suffrages, lequel jour sera le même pour tous les Etats-Unis. ». Aucun individu autre qu'un citoyen né dans les Etats-Unis, ou étant citoyen lors de l'adoption de cette constitution, ne peut être éligible à la place de président : aucune personne ne sera éligible à cette place à moins d'avoir atteint l'âge de trente-cinq ans, et d'avoir résidé quatorze ans aux Etats-Unis. (t. En cas que le président soit privé de sa place, ou en cas de mort, de démission ou d'incapacité à remplir les fonctions et les devoirs de «vite place, elle sera confiée au vice-président, et le congrès peut par une loi pourvoir au cas du renvoi, de la mort, ou de la démission, ou de l'incapacité, tant du président que du vice-président, et indiquer quel fonctionnaire public remplira en pareil cas la présidence, jusqu'à ce que la cause de l'incapacité n'existe plus ou qu'un nouveau président ait été élu. ". Le président recevra pour ses services, à des époques fixées, une indemnité qui ne pourra être augmentée ni diminuée pendant la période pour laquelle il aura été élu, et pendant le même temps il ne pourra recevoir aucun autre émolument des Etats-Unis ou de l'un (les Etats. 8. Avant son entrée en fonctions, il prêtera le serment ou affirmation qui suit : ". Je jure ou j'affirme solennellement que je remplirai fidèlement la place de président des Etats-Unis, et que j'emploierai tous mes soins à conserver, protéger et défendre la constitution des Etats-Unis. Section deuxième. I. Le président sera commandant en chef de l'armée et des flottes des Etats-Unis et de la milice des divers Etats. quand elle sera appelée au service actif des Etats-Unis: il peut requérir l'opinion écrite du principal fonctionnaire dans chacun des départements exécutifs sur tout objet relatif aux devoirs de leurs offices respectifs ; et il aura le pouvoir d'accorder diminution de peine et pardon pour délits envers les Etats-Unis, excepté en cas de mise en accusation par la chambre des représentants. 2. Il aura le pouvoir de faire des traités de l'avis et du consentement du sénat, pourvu que les deux tiers des sénateurs présents y donnent leur approbation ; il nommera, avec le consentement et de l'avis du sénat, et désignera les ambassadeurs, les autres ministres publics et les consuls, les juges des cours suprêmes et tous autres fonctionnaires des Etats-Unis aux nominations desquels il n'aura point été pourvu d'une autre manière dans cette constitution, et qui seront institués par une loi. Mais le congrès peut, par une loi, attribuer les nominations de ces employés subalternes au président seul, aux cours de justice ou aux chefs des départements. 3. Le président aura le pouvoir de remplir toutes les

places vacantes (pendant l'intervalle des sessions* du sénat, en attendant des commissions qui expireront à la fin de la session prochaine. Section troisième. 1. De temps en temps le président donnera au congrès des informations sur l'état de l'Union, et il recommandera à sa considération les mesures qu'il jugera nécessaires et convenables ; il peut, dans des occasions extraordinaires, convoquer les deux chambres ou l'une d'elles, et, en cas de dissentiments entre elles sur le temps de leur ajournement, il peut les ajourner à telle époque qui lui paraîtra convenable. Il recevra les ambassadeurs et les autres ministres publics ; il veillera à ce que les lois soient fidèlement exécutées, et il commissionnera tous les fonctionnaires des Etats Unis Section quatrième. 2. Le président, vice-président et tous

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.30% accurate

KTATS-IMS. (»;* > KT ATS- f X IS . les fmirlioniare» civils pourront être renvoyés de leur* places, si. ,i h suite d'une accusation, ils sont convaincus de trahison, de dilapidation .lu trésor public ou d'autres crimes, cl d'inpouiSection première. I. Le pouvoir judiciaire des Elals- Inis sera confié a une cour suprême et aux autres cours inférieures que le congrès peut de temps à autre former et établir. Les juge», tant des cours suprêmes que des cours inférieure*, conserveront leurs places Mut que leur conduite serj bonne, et ils recevront pour leur- services, à des époques fixées, une indemnité qui ne pourra être diminuée tant qu'ils conserveront leur place. Section deuxième. \ . Le pouvoir judiciaire s'étendra ù tous les procès eu matière de loi et d'équité qui auront leur suurcc dans l'interprétation de cette constitution, des lois des EtatsL'niset des traités faits ou qui Seront faits sous leur autorité; à toutes les causes concerna ni des ambassadeur*, d'autres ministres publics ou des consuls : à toutes les causes de l'amirauté ou de la juridiction maritime ; aux contestations dans lesquelles les Etats- l uis seront partie; aux contestations entre deux ou plusieurs Etals, entre un Etal et des citoyens d'un autre Elal; entre des citoyens d'Etats différents ; entre des citoyens du ; Etal réclamant des terres en vertu de concessions cina nées de différents Etais, cl entre un Etat ou les cilovens de cet Etat et des Etats, citoyens ou sujets étrangers. 1. Dans tous les cas concernant les ambassadeurs, d'autres ministres publics ou desconsuls, et dans lesquelles un Etat sera partie, la cour suprême jugera en première el derrière instance (sball have original jurisdicihou'i. Dans tous les autres cas susmentionnés, la cour suprême prononcera eu appel seulement, tant sous le rapport de la loi que du fait, avec telles exceptions et tels règlements que le congrès pourra faire. 5, Le jugement de lous crimes, excepté en cas de mise en accusation |iar la chambre des représentants, sera fait par jury : ce jugement aura lieu dans l'Etat où le crime aura élè commis; mais si le crime n'a point été commis dans un des Etats, le jugement sera rendu dans lel ou lel lieu que le congrès aura désigné à cet effet par une loi. Section troisième, t. La trahison conlre les Etats-Unis consistera uniquement à prendre les armes contre eux ou à se réunir a leurs ennemis en leur donnant aide el secours. Aucune personne ne sera ton vaincue de trahison si ce n'est sur le témoignage de deux témoins déposant sur le même acte patent, ou lorsqu'elle sera reconnue coupable devant U cour. 2. Le

congrès aura le pouvoir de fixer la peine de la trahison ; mais ce crime n'entraînera point la dégradation ni la confiscation, si ce n'est pendant la vie de la personne convaincue.

Section première. Pleine confiance et crédits seront donnés en chaque Etat aux actes publiés et aux procédures judiciaires de tout autre Etat, et le congrès peut, par des lois générales, déterminer quelle sera la forme probante de ces actes et procédures, et les effets qui y seront attachés.

Section deuxième. 1. Les citoyens «le chaque Etat auront droit à tous les privilèges et immunités attachés au titre de citoyen dans les autres Etats. ->. l'individu accusé dans un Etat de trahison, félonie ou autre crime, qui se dérobera aux poursuites de la justice et qui sera trouvé dans un autre Etat, sera, sur la demande exécutive de l'Etat dont il s'est enfui, livré et conduit vers l'Etat ayant juridiction sur ce crime.

5. Aucune personne tenue au service ou au travail dans un Etat, sous les lois de cet Etat, et qui se sauverait dans un autre, ne pourra, en conséquence d'une loi ou d'un règlement de l'Etat où elle s'est réfugiée, être dispensée de ce service ou travail, mais sera livrée sur la réclamation de l'Etat à laquelle ce service et ce travail sont dus (I).

Section troisième. 1. Le congrès pourra admettre de nouveaux Etats dans cette union, mais aucun nouvel Etat ne sera érigé ou formé dans la juridiction d'un autre Etat ; aucun Etat ne sera formé non plus de la réunion de deux ou de plusieurs Etats, ni de quelques parties d'Etat, sans le consentement de la législature des Etats intéressés, et sans celui du congrès.

2. Le congrès aura le pouvoir de disposer du territoire et des autres propriétés appartenant aux Etats-Unis, et d'adopter à ce sujet tous les règlements et mesures convenables : et rien, dans cette constitution, ne sera interprété dans un sens préjudiciable aux droits que peuvent faire valoir les Etats-Unis ou quelques Etats particuliers.

Section quatrième. Les Etats-Unis garantissent à tous les Etats de l'Union une forme de gouvernement républicain ; ils s'engagent à protéger chacun d'eux contre toute invasion, et aussi contre toute violence intérieure, si la législature de l'Etat est en péril, ou le pouvoir exécutif, dans le cas où la législature ne pourra être convoquée, le demandait.

Le congrès, toutes les fois que les deux tiers des deux chambres le jugeront nécessaire, proposera des amendements à «la constitution ; ou sur la demande de deux tiers de» législatures des divers Etats, il convoquera une convention pour proposer des amendements, lesquels, dans les deux cas, seront valables à toutes fins, comme partie de cette constitution, quand ils

auront été ratifiés par les législatures des trois quarts des divers Etats , ou par les trois quarts des conventions formées dans le sein de chacun d'eux, selon que l'un ou l'autre mode de ratification aura été prescrit par le congrès , pourvu qu'aucun amendement fait avant l'année 1808 n affecte d'une manière quelconque la première et la quatrième clause de la neuvième section du premier article, et qu'aucun Etat ne soit privé, sans son consentement, de son suffrage dans le sénat. ARTICLE II. 1 . Toutes les dettes contractées et les engagements pris avant la présente constitution , seront aussi valides à l'égard des Etats-Unis. sous la présente constitution , que sous la confédération. 3. Celle constitution et les lois des Etats-Unis qui seront faites en conséquence, et tous les traités faits ou qui seront faits sous l'autorité desdits Etats-Unis . composeront la loi suprême du pays ; les juges de chaque Etat seront tenus de s'y conformer, nonobstant toute disposition qui , dans les lois où la constitution d'un Etat quelconque, serait en opposition avec cette loi suprême. 3. Les sénateurs et les représentants susmentionnés , et les membres des législatures des Etats et tous les officiers du pouvoir exécutif et judiciaire, Unis des Etats ainsi que des divers Etats , seront tenus , par serment , ou par affirmation , de soutenir celle constitution; mais aucun serment religieux ne sera jamais requis comme condition pour remplir une fonction ou charge publique sous l'autorité des Etats-Unis. ARTICLE III. 1. La ratification donnée par les conventions de neuf Etats sera suffisante pour l'établissement de cette constitution entre les Etats qui l'auront ainsi ratifiée. 2. Fait en conséquence par le consentement unanime des Etats présents le 11^{er} jour du mois de septembre, l'an du Seigneur 1787, et de l'indépendance des Etats-Unis le 17^{er}, en témoignage de quoi nous avons apposé ci-dessous nos noms. Signé Georges Washington, Président, et d'après d'ordre de Virgile. William JACKSON . secrétaire. Article dernier. Le congrès ne pourra faire aucune loi relative à l'établissement d'une religion, ou pour en prohiber une: il ne pourra point non plus restreindre la liberté de la parole ou de la presse, ni attaquer le droit qu'a le peuple de s'assembler paisiblement et d'adresser des pétitions* au gouvernement pour obtenir le redressement de ses griefs. Article deuxième. Le droit de milice bien réglée étant nécessaire à la sécurité d'un Etat libre . on ne pourra restreindre le droit qu'a le peuple de garder et de porter les armes. Article troisième. Aucun soldat ne sera en temps de paix logé dans une maison sans le consentement du propriétaire; mais en temps de guerre , si ce n'est de la manière qui sera

prescrite par une loi. Article quatrième. Le droit qu'ont les citoyens de jouir
de Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.50% accurate

ETATS-UNIS. (45: la sûreté de leur» personnes, de leur domicile, de leurs papier) 1 et effets, à l'abri de recherches et saisies déraisonnables 11e ' pourra être violé; aucun mandai ne sera cinis, si ce n'est dans j des présomptions fondées, corroborées par le serment ou l'affirmation ; et ces mandais devront contenir la désignation spéciale du lieu où les perquisitions devront être faites et des personnes ou objets à saisir. Article cinquième. Aucune personne ne sera tenue de répondre à une accusation capitale ou infamante , à moins d'une mise en accusation émanant d'un grand jury , à l'exception des délits commis par des individus appartenant aux troupes* de terre ou de mer, ou à la milice quand elle est en service actif en temps de guerre ou de danger public : la même personne ne pourra être soumise deux fois pour le même délit à une Jure qui compromettrait sa vie ou un de ses membres. f. t. < j. m. i. a. d. z. i. m. :. Dans aucune cause criminelle , l'accusé ne pourra être forcé à rendre témoignage contre lui-même . et il ne pourra être privé de la vie, de la liberté ou de sa propriété que par suite d'une procédure légale. Aucune propriété privée ne pourra être appliquée à un usage public sans juste compensation. Article sixième. Dans toute procédure criminelle l'accusé jouira du droit d'être jugé promptement et publiquement par un jury impartial de l'Etat et du district dans lequel le crime aura été commis , district dont les limites auront été tracées par une loi préalable; il sera informé de la nature et du motif de l'accusation ; il sera confronté avec les témoins à charge; il aura la faculté de faire comparaître des témoins en sa faveur, et il aura l'assistance d'un conseil pour sa défense. Article septième. Dans les causes qui devront être décidées selon la loi commune, le jugement par jury sera conservé dès que la valeur des objets en litige excédera vingt dollars: et aucun fait jugé par un jury ne pourra être soumis à l'examen d'une autre cour dans les Etats-Unis, que conformément à la loi commune. Article huitième. On ne pourra exiger des cautionnements exagérés , ni imposer des amendes excessives , ni infliger des punitions cruelles et inaccoutumées. Article neuvième, L'énumération faite, dans cette constitution de certains droits, ne pourra être interprétée de manière à exclure ou affaiblir d'autres droits conservés par le peuple. Article dixième. Les pouvoirs non délégués aux Etats-Unis par la constitution , ou ceux qu'elle ne défend pas aux Etats d'exercer, sont réservés aux Etats respectifs ou au peuple. Article onzième. Le pouvoir judiciaire des Etats-Unis ne sera

point organisé de manière à pouvoir s'étendre par interprétation à une procédure quelconque, commencée contre un des Etats par les citoyens d'un autre Etat, ou par les citoyens ou sujets d'un Etat étranger. Article douzième. I. Les électeurs se rassembleront dans leurs Etats respectifs, et ils voteront au scrutin pour la nomination du président et du vice-président, dont un au moins ne sera pas habitant du même Etat qu'eux; dans leurs bulletins, ils nommeront la personne pour laquelle ils votent comme président, et dans les bulletins distincts celle qu'ils portent à la vice-présidence : ils feront des listes distinctes de toutes les personnes portées à la présidence, et de toutes celles désignées, pour la vice-présidence, et du nombre des voix pour chacune d'elles; ces listes seront par eux signées et certifiées, et transmises scellées, au siège du gouvernement des Etats-Unis, à l'adresse du président du sénat. Le président du sénat, en présence des deux chambres, ouvrira tous les procès-verbaux, et les votes seront comptés. La personne réunissant le plus grand nombre de suffrages pour la présidence sera président si ce nombre forme la majorité de tous les électeurs réunis; et si aucune personne n'avait cette majorité, alors parmi les trois candidats ayant réuni le plus de voix pour la présidence, la chambre des représentants choisira immédiatement le président par la voie du scrutin. Mais dans ce choix du président, les voix seront comptées par l'Etat, la représentation de chaque Etat n'ayant qu'une voix; un membre ou des membres des deux tiers des Etats devront être présents pour cet objet, et la majorité de tous les Etats sera nécessaire pour le choix. Et si la chambre des représentants ne choisit point le président, quand ce choix lui sera dévolu, avant le quatrième jour du mois de mars suivant, le vice-président sera président comme dans le cas de mort ou d'autre inhabileté constitutionnelle du président. II. La personne réunissant le plus de suffrages pour la vice-présidence sera vice-président, si ce nombre forme la majorité du nombre total des électeurs réunis; et si personne n'a obtenu cette majorité, alors le sénat choisira le vice-président parmi les deux candidats ayant le plus de voix : la présence des deux tiers des sénateurs et la majorité du nombre total sont nécessaires pour ce choix. S. Aucune personne constitutionnellement inéligible à la place de président ne sera éligible à celle de vice-président des Etats-Unis. J. L'usage. Lorsqu'il s'agit de travailler une pièce dont le poids ne fait pas équilibre de résistance à la secousse qu'elle doit recevoir, il faut recourir, pour le maintenir au repos, à quelque moyen mécanique, comme les pinces ou tenailles; et si l'ouvrier a besoin de ses deux mains, pour limer ou ciseler

par exemple, alors il prendra un instrument qui pince d'abord, et que rien ensuite ne puisse faire dévier; tels sont les étaux. On en distingue de trois sortes : les étaux à main ou lenille à vit ; les étaux à griffes ou à attache, et les étaux à pied. La vis est en effet l'agent principal de l'étau : dès que la branche d'une pince ou tenaille se serrera contre l'autre au moyen d'une vis qui se moulera dans cette seconde branche ou dans une tige taraudée (ayant des pas de vis internes) en dehors de la branche antérieure, cette pince sera un étau. Maintenant, arrondissons ces branches en les écartant, de sorte qu'elles se joignent par des espèces de mâchoires ; mettons un ressort entre les deux branches rivées en lias comme la tête d'un compas; ce ressort contre-balancera le pouvoir de la vis, fera écarter les branches de l'étau à mesure que l'on fera sortir la vis de son écrou ou limite, et nous aurons l'étau à main, s'il est d'une dimension qui permette de s'en servir à la main sans fatigue. Si les proportions de l'étau sont sur une grande échelle, on en attachera une branche à l'établi (V. ce mot); alors on mettra une barre dans la tête de la vis, et on fermera et ouvrira l'étau à volonté : ce sera l'étau à griffe. Si cette branche s'allachant à l'établi est prolongée jusqu'à terre, l'étau sera à pied. On peut rendre ces derniers tournants, c'est-à-dire pivotant sur eux-mêmes : plusieurs moyens ont été tentés; le meilleur est encore de faire culrer le prolongement de la branche allongée, que l'on arrondit par l'aileron, dans une griffe fixée à l'établi et gonflée en rond vers le milieu. Cette griffe élan) en fer, on fera bien de sonder du cuivre après le pied, afin d'éviter une usure trop prompte dans le frottement.

ÉTAYEMENT, s. m. action délayer, ou état de ce qui est étayé. **ETAYER**, v. a appuyer, soutenir avec des étais. Il s'emploie aussi figurément. **ETCHEVERRY**, KKI OU ÉT HEVEDRI (Jfc.-vN DR. célèbre poète basque, né vers 1050, à Trafulla dans la Navarre, entra dans l'état ecclésiastique, et devint docteur en théologie. Il se livra particulièrement à l'étude de sa langue maternelle, inintelligible pour tous les autres Espagnols, et pour ceux-là mêmes qui avoisinent les provinces de Navarre, de la Biscaye, ou de l'ancienne Cantabre. Plusieurs philologues prétendent que le basque fut la langue primitive des Espagnols; d'autres pensent qu'elle dérive du phénicien; d'autres lui assignent une origine carthaginoise, et d'autres encore croient que ce n'est qu'un mélange de ces deux langues. On a publié plusieurs traités sur ce sujet, et différentes grammaires qui n'ont pas encore [déterminé ces doutes, (quoiqu'il en soit, Etcheverry la choisit pour ses vers, auxquels sa souplesse et sa douceur la rendent très-propre. La première production

d'Elcheverri fut une ode où il célébrait la vertu et la beauté, réunies ensemble. Ses autres poésies, dans la même langue, sont : I° Vie de Jétueckriet; 2° le* Mystères de la foi; 3° plusieurs Vies de sainte. Le tout, réuni dans un volume, fut publié, pour la première fois, à Bayonne, en 1810. in-8°. Le style de l'auteur est pur, énergique, élégant, et peut passer pour classique dans la langue basque. ETCHMIADZIKE, célèbre monastère arménien, situé dans la province russe d'Arménie, dans la vallée de l'Araxe, à douze lieues et demie nord-ouest du grand Ararat. Le nom d'Etchmiadine ou Edchmiadtine est dérivé de tchmmd'ghi, descente du Fils unique, car les Arméniens assurent que le Sauveur, après son ascension, descendit dans cet endroit, et prescrivit à saint Grégoire d'y bâtir un temple. Le riche couvent, siège du katholicos (mot qui se traduit par patriarche) du saint synode arménien, de tout le haut clergé de cette confession, dont il est véritablement la métropole, est habité, dit-on, par trois cents moines et ecclésiastiques. Tavernier, Chardin, Tournefort en ont donné la description, et pour en connaître l'état actuel on consultera l'ouvrage des missionnaires américains Smith et Dwight. Recherche in Armenia Boston, 1833. 2 vol. in-8°, et celui de M. Parrot, Reise zum Ararat { BerDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.40% accurate

(4M) u trouve eut encore ETKMAKR. lin, l«3l, 2 vol. in-»*. Ainsi que dans Chardin dans ce dernier voyage (t. I. p »<l) une planche figurative d'Klchmindiiuc M" Uubois.de Neichatel , qui a récemment visité le» mêmes contrées et qui a rapporté de son voyage de nombreux et curieux dessins, vient de pulilier. dans ses première» livraison» de planches, une belle vue lilbographiéc du même ninnastèrc. kt c.kteba, lorution latine qui est passée dans noire langue, et qui est d'une utilité reconnue dans la couw-rsation et dans ce qu'on écrit : car elle évite des longueurs, drs répétitions , dis ènumèratinns trop étendues ou trop diffuses Les notaires l'employ aient autrefois dans tous les actes |M)ur se dispenser de répéter les clauses purement de style. Aujourd'hui Il est expressément défendu d'introduire dans les actes aucune abréviation , et IX cœtrra est passe dans la langue vulgaire. Abrégé lui-même à l'impression (rte.), il devient un terme •ous-entendu qui en dit plus qu'il n'est gros. — l.'el cœtrra a joué un grand rôle dans le langage de l'étiquette. Ajouter trois elc. à la kyrielle quelquefois fort longue et toujours eom{dcle des titres ou des qualités seigneuriales était de la plus laute pohtes-e. N'en mettre que deux était considéré comme une injure. Un etc., oublié par Jean- asimir, roi de Pologne, dans I énuméralion des qualités de la reine de Suède, fut cause en 10ô5 d'une guerre ruineuse entre les deux nations. Houx peuples ne pouvaient guère s'égorger pour un motif plus plausible. Aujourd'hui le charlatanisme littéraire s'en est emparé; et sur plus d'un titre d'ouvrage, on peut lire : par M.***, membre des académies de Lvon . de Bordeaux, de Nantes, de liouen , et la liste épuisée, les elc. arrivent à la file, au secours de la vanité littéraire de l'auteur. Par un habile rie., plus d'un écrivain peut aussi se tirer de l'embarras où il serait dans le fait d'exprimer une pensée, qu'il veut faire croire profonde et admirable. été \jrogr. et attran >, seconde saison de l'année, qui commence, dans les pays septentrionaux , le 22 juin, lorsque le Soleil entre dans le signe du Cancer, et finit le 23 septembre lorsqu'il entre dans celui de la Balance. Le premier jour de l'été, ou le jour du solstice, est le plus long de l'année. I«a durée de celte saison, qui est la plus longue des quatre, esl de quatre-vingt-treize jours vingt et une heures six dixièmes (F. Saison). ÉTÉ. Semettre d'été, les six mois qui s'écoulent d'avril A Septembre inclusivement. Fiifurènrnl, Etre dan» son été, avoir passé l ige de la jeunesse , être dans la force de l'âge. ÉTKIGXOIH, s. m. petit ustensile

creux eu furine de cône qui sert à éteindre la candellette, la bougie. Éteindre, v. a. Il se dit en parlant du feu qu'on étouffe dont on fait cesser l'action. — brKiNDRB aiguille par exleu sinn, amortir, tempérer, détruire la chaleur sensible ou ca chéequi est en quelque chose. Il se dit ligurement en parlant de quelques passions vives et de certaines facultés Irès-acLivcg Il signifie encore, faire cesser, en parlant de guerres, de séditions, etc. Il signifie également, abolir, faire que lesouvcnird'uue chose se perde entièrement. Eteindre une rate, l'exterminer entièrement. Eteindre une rente, la faire cesser parle rem bourseui.nl du capital. — Etbisdbe, en termes de peinture signifie, adoucir, affaiblir. Il prend quelquefois une acception analogue dans le langage ordinaire. — Eteinurb se joint souvent au pronom personnel, dans plusieurs de ses acceptions H se dit, dans un sens particulier, d'une personne qui s'affaiblit très-sensiblement, et qui touche à sa fin. ou d'une personne qui meurt lentement et presque sans s'en apercevoir. Il se dit encore particulièrement des nuisons, des dignités qui finissent faute d'héritiers. F.TKINT, fcINI'K, part. Dr* yeux éteints, des yeux qui sont sans feu et sans vivacité Une voix éteinte, une voix tellement affaiblie, qu'on peut à peine l'entendre. ÉTELIM (zoo/., genre de la famille des perches établi par Cuvier, et qui offre tous les caractères des perches proprement dites. Étblon, s. m. (arckitX Esl pour les ouvrages de charpenlerie ce que sont les épures pour les ouvrages d'architecture. c'est-à-dire un dessin sur même échelle que l'ouvrage lui-même, d'après lequel le charpentier fait tailler ses bois. ÉTKMARF. | JEAN-BaPTISTK LB SESHE DE M KN IL LES O'} . prêtre appelant, né au château de Ménilles en Normandie, en 1C82, entra au séminaire de Sainl-Magloirc, où était alors l'abbé Duguet, et fut ordonné prêtre en 1709. C'était l'année de la destruction de Port-Royal; mais on assure que d'Etemare pèlerinage j et qu'il promit île se consacrer à la défense des le temps d'y aller faire u catastrophe, et qu'il pre jansénistes. On ne lui reproche pas d'avoir manqué* sa parole. Son premier écrit fut des Lettres Idéologiques contre une instruction pastorale du cardinal de Bissy. On y entrevoyait déjà ses idées sur l'état de l'Eglise, et ce système de figures qn H avait puisé dans les leçons de Duguet, qn'il outa depuis d'une manière bizarre et ridicule. La bulle t'ngenitus vint donner de l'aliment à son lèlc. Il publia contre elle un grand nombre de mémoires, et fut dè* lors de tous les conseils des appelants, et eut part à toutes leurs démarches. Il alla à Homo en 17î6, dans l'espérance d'y obtenir une bulle doctrinale qui lui fût favorable, cl il n'y

réussit point. Il en conçut de nouvelles préventions contre la cour de Rome, et suivit de plus en plus son système favori, en publiant l'Essai de parallèle des temps du Christ avec les mitres, l'explication de quelques prophéties, la tradition de l'Eglise sur la future conversion des Juifs . etc. Il voyait partout des figures de la défection de l'Eglise et de la conversion des Juifs. Il les annonçait dans ses écrits, dans ses conférences, dans ses conversations, et devint le chef d'un parti qui s'abandonna aux plus folles illusions qui préparèrent et fomentèrent les scènes déplorables des convulsions. Les plus modérés se dégoûtèrent de ses rêveries et de ses turpitudes, et d'Etienne essaya inutilement de les ramener par son autorité et ses conseils. On se moqua de ses décisions. Il chercha alors à épurer le parti des convulsions, et il lui parut s'apercevoir lui-même que cette œuvre n'était pas aussi divine qu'il l'avait imaginé , sans pourtant qu'il parût avoir reconnu sincèrement le principe et l'étendue de son illusion. Son crédit souffrit en cette occasion de rudes atteintes. La Tâche d'un cécile, et de l'autre l'abbé Débonnaire et M^{re} Mol, dévoilèrent des traits peu honorables pour d'Etienne, qui, un peu honteux , parut en 1735 se condamner à la retraite, et il y resta presque constamment pendant dix ans. Il avait fait un voyage en Angleterre en 1721 . avec le Gros, pour tâcher d'y former un parti; mais il ne fut pas plus heureux qu'à Rome. Il alla souvent depuis en Hollande, où il avait connu Ouesnel dès l'enfance, et il prit part à l'établissement d'un évêché dans ce pays. Sur la fin de sa vie il s'y fixa . assista à l'espèce de concile qu'on tint à Utrecht en 1725. et mena quelque sorte la main de toutes les démarches de ce parti. Il mourut à Khym* près d'Utrecht, dans un âge fort avancé. Il avait joui parmi les siens d'une haute réputation ; il est à peine connu aujourd'hui. Étendage. s. m. assemblage de cordes tendues horizontalement , sur lesquelles on étend les choses qu'on veut faire sécher, comme du linge mouillé, les feuilles qui sortent de la cuve du fabricant de papier, celles qui sortent de la presse de l'imprimeur, etc. Il se dit aussi, dans les imprimeries, du lieu où est l'étendage. Il se dit encore, dans les manufactures en laine, d'une opération qui se fait sur les laines avant de les employer. ÉTENDAGE, s. m. enseigne de la cavalerie (F. Happeau). Il se dit, par extension . de toutes sortes d'enseignes de guerre. Figurément, Suivent les étendards de quelqu'un , Se ranger sous les étendards , Combattre sous les étendards de quelqu'un, embrasser son parti, t'en revêtir . se déclarer chef d'un parti, d'une faction lever , Arborer retendant de la révolte, se révolter. /-i-«r téandard contre quelqu'un, se déclarer

ouvertement contre lui. — Etejwabd désignait autrefois, sur les galères, ce qu'on appelle pavillon sur les autres bâtiments. — Etendarii, en termes de botanique, se dit du pétale. ÉTENDARD, vexillum (botan.). On donne ce nom dans on* corolle papilionacée au pétale supérieur qui, en général plus grand que les autres, les embrasse et les recouvre avant l'épanouissement de la fleur. Étendre, v. a. allonger, faire qu'une chose acquière ou plus de surface, ou plus de volume, soit en la rendant plus mince, soit en la tirant on en la dilatant. Etendre ses troupes, une armée, leur faire occuper plus de terrain, leur donner plus de front. Figurément et familièrement, Etendre le parrainement, faire de longues écritures dans une affaire, pour en tirer plus de profit; tirer un procès en longueur par des formalités et des chicanes. Figurément et familièrement, Etendre la courroie, étendre les prolis, les droits d'un emploi au delà de ce qui est promis. Figurément, Etendre la clause d'un contrat. Us termes d'un arrêt, d'une loi, etc. Porter le sens d'un contrat, d'un arrêt, d'une loi au delà de ce que les termes signifient précisément. On dit aussi, Etendre le sens. sa signification d'un mot, appliquer un mot à une chose, à une idée qu'il n'était pas originairement destiné à signifier, à exprimer. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.74% accurate

ETERNITE. (4. — ETEKDtK signifie aussi, déployer en long el en large. Etendre te brat, Itebrat, la jambe, 'les déployer de leur long. On dil de uMimc, Etendre ir» ailti , eu parlant d'uu oiwau qui déploie ses ailes pour voler. Figurèmenl , Etendre la vue, ù porter sur un point éloigné. Figurèmenl, Etendre un homme >ur le carreau, le luer, le renverser morl par terre. — Etendre signifie encore , tant au propre qu'au ligure , augmenter, agrandir, Fn ternir» de peinture. Etendre la lunxiért , grouper ensemble plusieurs parties qui naturellement reçoivent la lumière, el où les objets ne sont séparésque par îles demi teinte* adoucus. — Etendre s'enipluic aussi avec le pronom personnel. Il signifie quelquefois simplement , tenir un certain espace, se prolonger jusqu'à un certain endroit. Il se dit liguréinent des personne* . en parlant île leur propriété. Il se dit aussi liguréinent de plusieurs chose*. Il se dit particulièrement de la vue. Il se du également de la voix. Fiçurèmenl, S'étendit tur quelque tujrl , en parler au long lamiUèremcnl , Tant que la tomme peul s'étendre, se dit pour eipritner qu'un ne dépasse p-is uuc certaine somme déterminée. - Ki enure avec le pronom personnel signifie encore, durer. Etendu , ub, pari. Il s'emploie aussi adjectivement , et se dil , lant au propre qu'au figuré, de certaines choses qui, daus leur genre, sont grandes, larges, vastes, etc. ETENDUE, s. f. dimension d'une rhine en longueur, largeur Cl profondeur. En ce sens , il n'est guère usité que dans le langage didactique. Il se dit aussi pour indiquer une nu deux des trois dimensions. — F.tendi e . dans le discours ordinaire , ne te dit que par ntppnrl à la superficie d'une eliose. — Eté* DU K se dit aussi en parlant dn temps. Il se dit encore ligure meut de divers choses ÉT ÉfMT.E (mythol.'} , filsd'OFdipc el de Jocasle, convint •près la mort de son père de régner alternativement une année «ver son frère Polynirc.ct monta le premier sur le Initie par droit d'aînesse. Ma», lorsqu'il eut gotilè |M-mlanl un an la douceur de la ru- aillr, il ne voulut plus céder la couronne à son frère. Polynicc, pour soutenir ses droits, implora le scrouers d'Adraste, roi d'Argos, dont il épousa h tille, et marrha contre Thèbes à la tête d'une armée commandée par six antres braves Capitaines. Flèoclc confia la défense de si ville à un pareil nombre de guerriers, et se chargea lui-même de combattre son frère. .Après une guerre longue cl sanglante, les deux frère* convinrent île mettre fin aux hostilités par un nimbât singulier. Quand ils furent en présence, ils se («attirent avec tant d'acharnement qu'il* se portèrent l'un à

l'autre un coup mortel. Telle était la haine de ces deux frères qu'elle dura même après leur mort, et leurs cendres, dit-on, se séparèrent sur leur bûcher, pour former jusqu'à la fin une espèce de combat. El ÉouLE, fils d'Andrée et d'une fille de I.eueon ou du fleuve Céphise selon les hcoliens, s'établit à Orchomène en Béotie; il fut appelé le père des Grâces parce qu'il éleva le premier un temple et des autels en leur honneur. ÉTÉOU.E, fils d'Iphis et frère d'Evadnè. fut un des sept Chefs de l'armée argienne dans la première guerre de Thèbes. Il se rendit célèbre dans cette guerre par sa valeur. sa magnanimité et son désintéressement. Il fut tué par Magarée, fils de Créon, sous les murs de Thèbes. ÉTÉocle [hitt. j, épilore de Sparte, refusa à Antipalcr de lui livrer comme otage cinquante enfants des premières maisons de la ville. ÉTERNEL, F.l.l.E, adj. qui n'a point de commencement, et qui n'aura jamais de fin. Il est quelquefois substantif, au masculin, et se dit seulement de Dieu. Une proposition d'éternelle vérité, une vérité immuable et nécessaire. — ETERNEL signifie aussi, qui n'aura jamais de fin, quoiqu'il ait eu un commencement Il signifie aussi, |wr exagération, (qui doit durer si longtemps qu'on n'en sait point la fin. Il s'applique également aux choses qui sont dites, qui sont! répétées trop souvent. Familièrement, L n caurur. i n haranijurur été met, un homme qui parle trop, qui harangue trop longtemps. éternellement, adv. sans commencement et sans fin. H signifie aussi, sans fin, quoiqu'il y ait eu un commencement. Il se prend quelquefois |»niir continuellement, toujours. Dans cette acception, il est familier. Éterniser, v. a. rendre éternel, faire qu'une chose ne finisse point, qu'elle dure très-longtemps. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. Éternité, s. f. durée qui n'a ni commencement ni fin. Il *) E l ÉTEMEKT. se dit aRSSi d'une, durée qui a un commencement, mais qui n'aura point de fin; et alors on l'emploie surtout en parlant de la vie à venir. Il signifie qm lquefois, par exagération, un temps fort long. De toute éternité. de temps immémorial. ÉTERNITÉ [théol), attribut de Dieu par lequel nous exprimons que son existence n'a point eu de commencement et n'aura jamais de fin. C'est une conséquence immédiate de la perfection de Dieu, de l'atélè. ou de la perfection par laquelle Dieu est de soi-même; il n'a point de cause, il est lui-même la cause de l'existence de tous les êtres. Comme l'éternité est l'infini, notre esprit borné n'y conçoit rien; cependant cet attribut de Dieu est démontré. Par une précision subtile on distingue l'éternité antérieure au moment où nous sommes, et l'éternité postérieure: celle-ci convient aux créatures que Dieu veut conserver pour

toujours; la première appartient à Dieu seul. Les athées ne s'enlevent pas eux-mêmes lorsqu'ils admettent une succession de générations d'une éternité antérieure; ils la supposent infinie, et elle se trouve finie ou terminée au moment où nous sommes ; c'est une contradiction , rien de nécessaire ne peut être actuellement infini. B. H. ET EN L'ÉBOTAN.).

Quelques espèces d'*Antitriti* genre de Ciste graminée, ont reçu ce nom , ainsi que la plasmique connue à éternuer, *achilleaptnrmica*. ÉRNIER, v. u. faire le mouvement involontaire qu'on appelle éternuer, et qui est excité par quelque picotement au fond des narines. ÉRNIEMENT, expulsion brusque, accompagnée de bruit et souvent violente, de l'air contenu dans la trachée par l'ouverture de la cavité nasale. On rencontre dans le commerce de la vie des usages dont il serait difficile de «limiter une raison satisfaisante, et qui, par leur ancienneté et leur généralité, semblent jouer un rôle important dans l'histoire de l'espèce humaine. On peut ranger dans cette catégorie la coutume presque universelle de faire des souhaits à ceux qui s'en vont. L'usage qu'on donne le plus communément de cet usage, c'est d'en faire remonter l'origine à une maladie pestilentielle qui ravageait l'Italie au temps de saint Grégoire le Grand , et dont les accès étaient toujours annoncés, dit-on , par l'éternuement. Mais il est difficile de se débarrasser de cette version , si j'en veux bien reconnaître que cet usage était déjà observé en Grèce et à Rome; bien que les écrivains de ces deux pays nous aient conservé les formules de compliments dont on se servait en pareille circonstance, «le salut» taluttimur : c'est Pline qui nous l'assure , et il ajoute que Tibère exigeait strictement cette politesse, même lorsqu'il était en voyage et à la campagne , quoique dans ces circonstances il se relâchât beaucoup sur l'étiquette de la cour. Pétrone, Apulée, Cicéron. Sénèque et les anciens comiques font mention de cet usage; Aristote en a tiré le sujet d'un de ses problèmes Les rabbins qui ont commenté la Bible n'ont pas manqué de traiter la même question, mais toujours en y mêlant beaucoup de fables et d'absurdité. Il est certain que l'éternuement était anciennement regardé comme un présage heureux, nous en avons beaucoup de preuves, et notamment dans un beau passage de Xénophon (Anab , m, 2). Cette croyance remonte au moins jusqu'à l'âge d'Hermès, puisqu'il dit que les éternuements de Télémaque étaient accueillis comme de bons augures par Pénélope (CWj/m., 17). Mais ce n'est pas seulement dans l'ancien monde que nous trouvons les traces de l'importance qu'on attache à l'éternuement; cette idée était également adoptée par «les nations qui n'ont été découvertes

que dans les temps modernes. Il résulte des relations des voyageurs, que les peuples de l'Afrique centrale font beaucoup de compliments à leurs chefs lorsqu'ils éternuent. Les Espagnols trouvèrent ce même usage établi aux Florides* lorsqu'ils y abordèrent. Au contraire, aux Iles de Tonga, perdues dans l'immensité de l'Océan Pacifique, et qui n'ont été découvertes que de nos jours, l'Xerium est regardé comme un présage sinistre auquel on fait grande attention lorsqu'il s'agit de prendre quelque délibération d'importance. Comment se fait-il que tous les hommes, en tout lieu, se soient pour ainsi dire donné le mot pour faire tant de cas d'un événement aussi ordinaire, tandis qu'on ne fait pas la même attention à beaucoup d'autres symptômes qui peuvent avoir des suites bien plus graves, tels que la toux, le hoquet, le bâillement, etc. ETÉS EN, adj. m. Il se dit des vents réguliers qui soufflent chaque année pendant un certain nombre de jours dans les mers du Levant, dans la Méditerranée. ÉTÊTE IKF.NT, s. m. action d'élérer un arbre. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.12% accurate

fcréTEB, v. a. couper , tailler la tête d'an arbre. JsVtrr un e/ou .
une épingle , en olcr la lélc. ÉTF.i'r, ». m. petite bulle dont on se sert pour
jouer h la longue paume. Proverbialement el figuréaient , Renvoyer
l'él*11/', repousser avec vigueur , soit par de* paroles, so.l par des effets,
une injure, une raillerie. ÉTtXLE do RSTKi'BLE, s. f. (1er m. d'agrie.),
chaume; ce qui reste sur la terre du tuyau des grain*, quand on a Tait la
moisson. ETFIJ! , roi d'Ecosse, fils d'Eugène VI, succéda Mnrdac eu 730;
il régna trente ans cri paix , cl fut un prince juste el magnanime, le
bienfaiteur des bons cl le fléau des méchants. L'âge l'avant rendu incapable
de supporter les faligin-s du gouvernement , il nomma pour administrer le
royaume quatre régents qui répondirent mal à sa confiance, et opprimèrent
le peuple. Ses plaintes ne pouvai'iil parw'iiir jusqu au roi, accablé par les
années el les infirmités ; mais il lut vengé par le successeur il El lin qui
mourut en *«l El II. roi d'Ecosse, succéda en 871 à son frère Constantin
Misa grande agilité lui lit donner le surnom A'Aliptt. Un l'élut rui parce qu'il
avait rallié l'armée de sou frère dispersée par les Danois; mais il avait
d'ailleurs forl peu de capacité. Sa liratuurc fut souillée des vices les plus
houleux; il se livra a une débauche effrénée : sou exemple eut
malheureusement des imitateurs; el les Hanoi*, profitant de l'indolence du
gouvernement. envahirent et pillèrent plusieurs provinces. Les nobles,
mécontents d'Elh, se liguèrent contre lui et le déposèrent après deux ans de
règne en 875. KTHvl. lehimie , graisse solide, translucide, et cristalline sans
saveur ni odeur qui se fige entre 4 H" el 51°, qui brûle comme de la cire ,
qui est insoluble dans l'eau, Sululilc dans l'alcool , etc., qui lie le milieu
par sa composition chimique entre l'élher el l'alcool , et que Chcvreul a
extraite du savon de céline <léconi[iosé par un acide. tmiEl.Bvl.D , rui de
Mercie, fui un des princes les plus célèbres qui aient gouverné cette
province de l'Hcplarrhic. En 7IU il succéda à Ccolrcd, mort sans enfants.
Les anciennes chroniques ne le désignent que parle» noms de fier el
d'orgueil(eux , probablement parce «|u'il sut tenir dans le respect les grand*
de l'Etat et porta lrs ilroitsde la royauté au plus haut degré, Cependant S' S
mœurs forent dépravées. Il déploya une grande valeur dans ses deux guerres
contre le .N'orlbuiiiberland; il se lia avec Cutlircd, roi de Wessex. et ils
fondirent sur les Bretons du pays de dalles. Au bout de dix ans cependant
Camille qui unissait les deux rois fut rompue par Ethclliald qui fut ban ii

deux fois, élu par Beornred, un de ses officiers (7&8. Ethelwald, troisième roi d'Angleterre de la dynastie saxonne, était fils d'Ethelwulf, et avait formé avec d'autres rebelles le projet d'enlever la couronne à son père, pendant que celui-ci était en voyage à Rome. Ethelwolf, pour éviter la guerre civile, céda à son fils le gouvernement des provinces occidentales. Ethelwulf, parvenu à la couronne après la mort de son père, épousa Judith la veuve de son père, mariage incestueux qui souleva le peuple. Il finit par la répudier. Il mourut en 858 sans héritier. Eadgar (Eadgar Saisi), roi de Kent en Angleterre, était le descendant de la lignée, chef des Saxons, qui en 879 aborda en Angleterre avec ses Jolies et les Anglais, pour porter secours aux Pietés et aux Scots ou Ecossais qui les avaient fait appeler. Mardi guerrier, il eut bientôt conquis toutes les provinces méridionales, sauf le pays de Hales et le Cornouailles. Il ne se maintint point toutefois paisible possesseur de toutes ces contrées; il ruina quelques-unes; mais, pour affermir davantage sa puissance, il rechercha l'alliance de Canute, roi de la Norvège; et, pour être plus sûr de réussir, il lui fit demander en mariage sa fille Merthe. Il ne l'obtint qu'avec beaucoup de peine, et il accorda volontiers que cette princesse professât sa religion, quoique lui-même fut païen, l'un saint homme, appelé Létard, accomplissait la loi. Eadgar ne l'empêchait pas de prêcher, mais on peut dire que sans Canute le roi n'eût pas embrassé le christianisme. En effet, il était fort indifférent à tout cela; mais les vertus de Canute, ses douces qualités, qu'une chrétienne possède seule, le frappèrent vivement. Il en apprécia dignement l'influence, et jamais homme ne fut plus aimant envers sa femme. Ce n'était pas pour un barbare: avec du zèle, on pouvait espérer de le faire entrer dans le sein du catholicisme. Le B Létard ne cessait d'espérer. Il portait sur tous les points de l'Angleterre la divine parole de Dieu; mais, crainte de ne pas suffire seul dans ce champ à défricher, il lui fit demander d'autres prêtres* aux évêques des Hautes. Ceux-ci étaient fort en peine de répondre à ses prières. Ils étaient au milieu de guerres civiles incessantes, et peut-être aussi ne déployèrent-ils pas tout le zèle que le pape saint Grégoire eut désiré d'eux. À leur défaut donc, ce grand pontife choisit des hommes pleins de dévouement et les envoya au B. Létard. Saint Augustin, prieur de Saint André de Kilmory, était comme le chef de la mission; saint Laurent de Caistorbury était son principal adjoint. Arrivés dans l'île de Tenet, Augustin manda au roi qu'il lui rendait un grand service en apprenant le moyen de régner après sa mort beaucoup plus heureusement qu'il n'avait régné pendant sa vie. » Ethelbert comprit ce langage: Canute et

l'étard lui avaient souvent parlé de ce royaume à venir; mais leur succès, pour n'être pas complet, n'était pas non plus tout à fait désespéré. Comblés de joie à la nouvelle de l'arrivée de ces nouveaux soldats, ils redoublèrent d'effort, et le roi, qui d'abord avait ordonné aux missionnaires de rester dans l'île où il leur envoyait toutefois tout ce dont ils avaient besoin, vint lui-même les trouver et consentit à avoir avec eux un entretien. Peu confiant encore, il voulut ne s'entretenir avec eux qu'en plein air, croyant qu'on ne risquait rien de la sorte des mauvais génies. Il les écouta attentivement : « Voilà, leur dit-il ensuite, de belles paroles et de grandes espérances que vous me donnez ; mais, pareilles sont les fausses nouvelles, incertaines, je ne puis m'y rendre au préjudice de la religion que je professe depuis longtemps avec toute la nation des Angles. Cependant, comme vous êtes venus de loin, et, selon ce que j'en puis juger, dans le dessein de nous rendre service en nous faisant part de ce que tous nous croyez avantageux, nous ne voulons pas vous causer de déplaisir, mais plutôt vous recevoir favorablement dans nos États et vous procurer un établissement par votre pouvoir ; nous vous laissons même toute la liberté d'y annoncer votre religion, et à nos sujets celle de l'embrasser, s'ils le jugent à propos. C'était là, comme on voit, un langage fait pour donner de l'espoir, mais ce n'était pas toutefois une conquête encore faite. Ce que ne purent seules les prédications, de bons exemples, de saintes pratiques, d'éclatantes vertus leur faire bien. En 507, le roi des Angles, Ethelbert, abjura ses erreurs païennes, et bientôt toute la nation suivit son exemple. Ses bienfaits s'étendirent sur les missionnaires et sur l'Eglise; il les combla de biens et fut plein de zèle pour la foi. Il fit bâtir plusieurs temples et fonda divers monastères. Saint Grégoire, fut vivement touché de sa piété; il lui en donna des marques de contentement non équivoques, et le roi, comme pour les mériter davantage, sollicita Serpelle, roi d'Essex, d'embrasser le christianisme. Sa démarche fut couronnée d'un plein succès ; et c'est ainsi que, plein de gloire devant Dieu, il rendit son âme le 24 février 440. Son corps fut enseveli avec vénération dans la chapelle de Saint-Martin de l'abbaye de Saint-Pierre et Saint-Paul de Canterbury, près de sa femme Berthe et du B. Létard. Sa fête est célébrée le 24 février. A. B. Éthelbert ou E. l. f. l. t. D. F., fille d'Alfred le Grand et sœur d'Edouard l'Ancien, roi d'Angleterre, se montra digne de ces deux grands hommes. Elle épousa le comte de Mercie, et aida son mari dans la guerre contre les Danois. Après la mort de celui-ci, elle le remplaça entièrement sur les champs de

bataille , apaisa le pays de G.dics révolté, enleva Derby d'assaut aux
 Danois, el forci les Danois d'York cl du nurd de Mercie de se soumettre.
 Elle mourut en 1032, et fui enterrée à Gloucester, dans le monastère de Saint-
 Pierre, qu'elle avail fondé. KrHFXiiKUuu k.thki.bf.ht u, roi d'Angleterre,
 fils d'Edgard, succéda eu 97K à son frère Edouard II. C'était un prince
 barbare : il fil tuer tous les Danois qui s'étaient établis eu Angleterre ; on
 ajoute qu'il enterrer leurs femmes jusqu'à la moitié du cur|»s, afin d'avoir le
 plaisir de voir dévorer lout le resle par des dogues affamés. L'avarice cl la
 débauche le rendirent l'horreur de tous ses sujets. Ils se révollèrent ; et
 Suènon, roi des Danois, s' étant rendu maître de ses Etals, l'obligea de se
 retirer chef Itichard II, duc de Normandie, dont il avait épousé la sœur.
 Après la mort de Suènon, Canut son fils lui succéda; mais, étant mort en
 101 r., Elbelred fut rappelé en Angleterre, où il mourut bientôt après, l'an
 1016. Il laissa Alfred et saint Edouard. F.thf.lwf.bdi'S ou F.i.swabdi s , de la
 famille d'Ethelred I", roi d'Angleterre, (tarissait vers l'an 980. On a de lai
 une Hitloirt depuis le commencement du monde jusqu'à la mort du roi
 Edgard en !»7t. insérée dans le Rerum anqlicarum Scriptorcs, de Savill,
 Londres, t.VJll, in-fol. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.97% accurate

ETHKK.S. (467 BTHKLWODE (Saint), «lève île saint Dunstan. abbé d'Abemion en 1)50 , et évêque de Winchester on 901 , mourut cri «Ht, après avoir travaillé avec beaucoup «Je xcleà la restauraI ion de la discipline monastique. Un concerte en manuscrit, dans quelques bibliothèques d'Angleterre, la Traduction de la régie de Saint-Ilenolt, en langue saxonne, et quelques autres ouvrages dans la même langue, touchant nette règle, par saint Ethelwode. Vincent de Hciuvais et saint Anlouin font mention d'un ouvrage coairr te mariage dei prêtre, par le même saint. fc l'HKK. s. ni. nom que les anciens donnaient à l'air pur et léger des hautes régions de l'atmosphère. Il se dit également de la matière fluide cl subtile qu'on supposait remplir l'espace dans lequel se meuvent les corps célestes. KrHKRE, ÉK.adj. qui est de la nature de l'éthcr. Poèliq., La voûte éthtrét, le ciel ; Matière èlhérèr, la matière fluide et subtile qu'on a longlenips supposé remplir l'espace où se meuvent les corps célestes. Étpnee éthère, l'espace que l'on supposait rempli de. la matière élhérée. HT il krkkk GtOKutu» , d'une bonne famille ducomtèd'Oxford, naquit pies de Londres vers l'année Irtôii, Il |tassa quelques années a l'uuiversité de Cambridge , cl perfectionna son éducation par Ses voyages en France. Il se fil connallre en 10 il |ur une comédie intitulée :</i<- mmical Rtreng,or Love in a iub (la Vengeance comique, ou l'Amour dans un tonneau i Malgré lrs dissipations auxquelles il se livra , il do'ina en une secoude comédie, She would i[tlir eould { l'Aie le voudrait bien si elle le pouvait', romédie graveleuse que le litre fait assez deviner. Ên Itîli, il donna sa dernière comédie sous ce litre : tlit M in of mode l 'Homme il I > modei, ou .Sir Fopiïng Flulltr. Ethcrege mena toute sa vie une conduite déréglée ; la protection de la duchesse d'VorL, femme de Jacques II, le fit nommer ambas-a leur eu Turquie. Il mourut ministre à Halishonnc dans les deux dernières années du régi c de Jacques II. Uutre ses comédies, ou a de lui quelques pièces légères et quelques lettre* insérées dans diverses culleelions. ÊTHKRS chimie;. On donne le nom déliter* à des produits résultant de l'action d'un ou deux acides sur l'aie» I. La découverte de ces produits date de 1750. et, dans le principe, on ne connut que l'èther sulfurique. éllier qui provient de l'action ■le l'acide suiruride sur I alcool. Mais aujourd'hui le mot élher n'emporte plus avec lui l'idée absolue d'une grande volatilité. Considérés sous le rapport de leur composition, les élliers ont été divisés en trois genres. Ou» qui

appartiennent au premier sont formés d'hydrogène, de carbone et d'oxygène, dans des proportions telles qu'on peut les considérer comme le résultat de l'union de deux volumes de gaz hydrogène purifié, et d'un volume de vapeur d'eau. Tels sont les éthers sulfurique, phosphorique et arsénique, éthers qui sont identiques, que l'on désigne ordinairement sous le nom de l'acide qui a servi à leur préparation, mais que l'on confond sous le nom générique d'éther hydratique. — Les éthers du deuxième genre, qui proviennent de la réaction des hydrides sur l'alcool, et qui sont composés de volumes égaux de gaz hydrogène carboné (d'hydrocarbure dihydrique de quelques chimistes) et de l'acide employé, sont les éthers hydrochlorique, hydriodique et hydriobromique. — Dans le troisième genre sont les éthers nitreux, acétique, oxalique, benzoïque, et tous ceux qui, comme ces derniers, sont composés d'un acide oxygéné et des éléments de l'alcool, moins une certaine quantité d'eau. — L'éther sulfurique est celui que l'on emploie le plus souvent en médecine. C'est un liquide transparent, incolore, d'une odeur particulière, d'une saveur chaude et piquante, extrêmement léger et volatil, sans action sur la teinture de tournesol, décomposable à une chaleur rouge, susceptible d'être congelé sous la machine pneumatique. Abandonné à lui-même dans un flacon contenant de l'air, l'éther se décompose à la longue, perdant sa volatilité et sa suavité, il se transforme en acide acétique: mis en contact avec le chlore, il perd son hydrogène: avec les bases, excepté la potasse et l'ammoniaque, il n'éprouve rien, non plus qu'avec les sels, excepté le deutoclure de mercure qu'il dissout parfaitement. Mêlé à parties égales avec l'alcool, il donne la liqueur minérale anodyne d'Hoffmann, liqueur très employée en médecine, et à peu près dans les mêmes circonstances que l'éther. L'éther hydratique jouit de propriétés calmantes et antispasmodiques dans une foule d'affections nerveuses; ou l'emploie encore à l'intérieur comme spécifique du ver solitaire, comme fébrifuge, etc. A l'extérieur, on l'applique comme topique réfrigérant sur le front, dans les cas de migraine, et sur les brûlures au premier degré. — Comme nous l'avons dit, l'éther sulfurique résulte de l'action de l'acide XI. ETHIOPIE. voici comment on l'obtient. On introduit l'éther sulfurique sur l'alcool distillé dans une cornue tubulée une quantité donnée d'alcool; on y verse ensuite par portions une quantité égale d'acide sulfurique, en ayant soin d'agiter la cornue à chaque fois, afin d'opérer le mélange et de répartir également la chaleur dégagée. On place la cornue sur un bain de sable préalablement chauffé: à la cornue

on adapte une allonge qui se rend dans un large lubc de porcelaine entouré d'eau froide, et à l'extrémité inférieure du tube on place un flacon tubulé qui sert de récipient. Enfin, on termine l'appareil par un tube rie Weller qui plonge dans l'eau. Les choses étant ainsi disposées, et tout les [«oints de jonclion des diverses pièces de l'appareil étant parfaitement lûtes, on continue de' cliaulTer le bam de sable jusqu'à ce que le liquide soit entré en ébullilion, et on entretient celle etiulliliou jusqu'à la lin de l'opération. Pendant ce temps, on adapte à la tubulure de la cornue un entonnoir dont la douille descend jusqu'au fond de la cornac, et qui sert à introduire de nouvelles quantités d alcool à mesure que celle addition devient nécessaire. — L'èther qui provient de l'un ou de l'aulredcs appareils que nous venons de faire connaître n'est pas pur; il contient toujours en plus ou moins grande quantité de l'acide sulfureux et de l'eau qu'on enlève, le premier, en le distillant au bain-marie, avec de la polasse liquide à la chaux; la seconde, avec du chlorure de cJiaux Ainsi rectilié, l'èther marque de On à 03 degré* a l'aréomètre de Baume. — On le donne à la dose de quelques gouttes dans une potion ou sur un morceau de sucre. Ou préfère aujourd'hui le sirop d'rtker comme plus agréable. J. I*. t.Til li t s. Sous le nom vague de Cotmographie d'F.lhieu*. on possède trois extraits informes sur la géographie, écrits en latin barbare. Le premicrdcivscvtr.iils est, dausquelqiic* manuscrits, attribué à Jutim I{:>norieu». l'orateur. Il ne contient que des listes de noms de mers, de provinces et de villes; le second, intitulé Cosmographie d' Flhicut, est absolument de la même n«lure; le troisième, avant pour titre : Aulrr Deirriplion du monde, comprend en elTel une description de l'Europe, de l'Asie cl de l'Afrique, resserrée en quelques pages, cl faile avecasset d'in. tclligence. Celle description se r. trouve mot pour i Orose, et forme le deuxième chapitre de son Histoire. La Cosmographie d'Elhirus a été imprimée pour la première fois à Venise, eu 1515. Jean Siinlcr eu a donné une autre édition avec l'Itinéraire d'Anlnnin.à Baie, en 1535, in 1-2. Glarcauus l a réimprimée à la suite de l'omponius Meln, Paris, in-10. 102... On cite une autre édition de Leyde, tCHi, La moins mauvaise est celle de (ironovius, à la suite de Pompouius Mêla, in-S", 1721. KTHIOPIK. flans la géographie la plus ancienne des tirées, l Ethiopie comprenait les pays voisins de la mer Bouge, lanl en Asie qu'en Afrique; Hérodote parle d'F.lhiopicns orientaux et d Ethiopiens occidentaux. Tous ces peuples paraissent avoir été du moins de la même race, c'est-à-dire Arabes. Les limites de leurs demeures étaient vaguement

désignées. Ainsi, il paraît qu'en Asie on avait compris d'abord dans l'Ethiopie non-seulement l'Arabie, mais aussi le sud de la Phénicie. en sorte que Joppé (depuis Jaffa) était la capitale des Ethiopiens, qui s'étendaient à l'est jusqu'à la Kabylouie et à la Perse. 1, l'île l'Ypre avait été colonisée, selon Hérodote, par les Ethiopiens ; celle de Leshos aussi s'appelait Ethiopie. Plus tard , la géographie restreignit l'étendue de l'Ethiopie aux pays à l'ouest de la mer Rouge, depuis les cataractes du Nil jusqu'aux déserts de l'intérieur de l'Afrique; et si Pline divise, comme Hérodote, les Ethiopiens en orientaux et en occidentaux, c'est pour distinguer les habitants de la rive orientale du Nil d'avec ceux de la rive occidentale. Le nom d'Ethiopie demeura définitivement aux pays aujourd'hui appelés Nubie, Abyssinie, Adal. Mogadoxo, Brava, Méliude, enfin à toutes les contrées à l'est de l'Afrique, depuis les cataractes du Nil jusqu'au cap d'Elgondo. — Les Grecs donnaient aux tribus qui les habitaient des noms tirés pour la plupart des habitudes de ces Iwrbares, noms qui, vraisemblablement, sont toujours restés inconnus aux indigènes. En réservant le nom d'Ethiopiens, principalement aux habitants du royaume de Meroé, sur le Nil, on plaça.iii au nord-est de cet Etat les Blemmyes, et à l'ouest les Nubiens; au sud habitaient les Scythiens, (dans le Ténésis , et après ceux-ci venaient, encore plus au sud et près de l'Océan, les Macrobiens. Voilà pour l'intérieur. Sur la côte, on plaçait, en commençant au nord, les Troglodytes», puis les Ichthyophages et les Créophages, habitants de la rive des épices et des aromates. Nous dirons quelques mots de chacune de ces différentes parties de l'ancienne Ethiopie Le royaume de Meroé, traversé par les eaux du Nil et de l'Aslahoras, avait pour capitale une ville

The text on this page is estimated to be only 19.53% accurate

KTHIOPIE. («M) ETHIOPIE. fondée ou fortifiée par Cambyse : il produisait de l'or, de» piern-s fines cl du sel ; ses forêts riaient infestées d'éléphants, de rhinocéros, do lions, île panthères et de serpent». Les habitants étaient belliqueux et avaient à peu pics le même culte que les égyptiens; leurs prêtres exerçaient un grand ascendant, même sur les rois. .Méroé, aujourd'hui .tlbar, fait partie du pays de S •iiuiar : ccpcmlaiil les géographes lie sont pas d accord sur sa véritohlc position; tandis ipie M. Ituppcil en trouve lrs débris à Jebel-cl-Birkel, le voyageur anglais Hoskins transporte Méroé sur remplacement d'Assour. Les anciennes villes étaient ruinées déjà du temps des empereurs romain». Les Nubiens, ou plutôt Nulles, étaient les ancêtres des Bèrébcscd aujourd'hui; ilshabitaieil les déserts à l ouest de Méroè. Les Blemmyes. qui habitaient à l'est, n'ont pas dû •Toir beaucoup de relations avec les autres peuples, puisqu'on croyait, et Pline le répète, que c'étaient «les hommes sans lête, ayant les yeux et la bouche au milieu de la poitrine. Au sud de Méroé, dans l'Abyssinie actuelle, demeuraient lrs Senibrites, descendants des émigrés de la casle guerrière d'Egypte, qui avaient occupé le pays sous le règne de Psammétique. Ils furent subjugués par tvergète. Ils eurent plusieurs reines du nom de Caudace. Leur capitale, Scmhailis, était à vingt journées au sud de Méroè. Un trouvait treize autres villes sur le Nil entre les deux résidences royales. Anime, une de leurs grandes villes, était ornée d'obélisques et île sculptures dans le gout égyptien. On ne savait rien de diverses tribus pauvres et sauvages du voisinage de ces contrées, telles que les Eléphantophages. lesStrutlnophages. les Ophiopha^cs, etc., si ce n'est qu'elle» mangeaient, comme leur nom l indique, des éléphants, des autruches, des serpents ou des productions végétales, dans quelques-unes de ces tribus on dévorait même des hommes. Les Troglodytes, qui s'étendaient depuis la frontière d'Egypte sur la mer Hougc, jusqu'à Bibrl-Mandcd, habitaient des grottes dans la saison pluvieuse. Ils étaient du reste nomades, domptaient des éléphants et obéissaient à divers petits rois. Sur leur «Vie était situé le port d'Adulé, fondé par des Egyptiens émigrés, et d'où les Ethiopiens ex portaient pour l'Egypte de l'ivoire, de la corne de rhinocéros, de l'écaillé de tortue, de la myrrhe, des enclaves et des singes. l-e long de la cote de l'Encens et des Aromates, où se trouvaient les Ichthyophages, les Créophages et les Chclauophages, ou mangeurs de poissons, de viande et de

tortue. il y avait les ports d'Abulitès et de Massylon, où Ton lusqu les n
■(.arquait les animâtes. Enfin, on plaçait vaguement au sud, squ'.i
l'extrémité de l'Afrique, les Macrobiens, sur lesquels s marins faisaient
beaucoup de contes qui ont été recueillis par les auteurs anciens, notamment
par Diodore et par Pline. On di-ait que c'étaient des hommes qui vivaient
cent vingt à cent cinquante ans, qn'ils avaient de l'or en abondance, qu'ils
adoraient le soleil, el qu'ils habitaient de belles prairies arrosées par des
sources chaudes et froidrs. Nous ne devons pas omettre qu'Eusèbe et
Philostrale assurent que les Ethiopiens primitifs avaient émigré des contrées
de l'Indus : rppendant la langue éthiopien ne ne semble pas confirmer une
telle hypothèse. Quelques savants croient que les arts de la civilisation ont
été trèsanciennement portés à un haut degré eu Ethiopie, et que de là ils ont
été répandus, par le moyen du Nil, dans l'Egypte. Diodore de Sicile assure,
en effet, que les hiéroglyphes ont été transmis par les Ethiopiens au prêtres
de ce pivs ; mais ce qui reste des monuments éthiopiens ne donne pas une
haute idée de l'étal des arts a une épn.juc très-rerulée, et les temples
d'architecture vraiment éthiopienne ne datent que du vif ou du VIIIe siècle
avant notre ère, époque à laquelle l'art, cbex les Egyptiens était déjà en
décadence. Les six temples éthiopiens dont on voit les ruines a Jebel-cl-
Birkel ont été élevés sur des débris d'anciens temples égyptiens. Les
constructions qu'on voit h Ouadv-rl-Oxralalb, à Hrilnaya , a Jcllk.1 Kalafaat,
ne sont que de l'époque de* Ptoléinècs. Auprès d'Assour s'élèvent des
groupes de pyramides avec des avenues de colonnes couvertes de sculptons
et d hiéroglyphes; maison n'y peut reconnaître que des imitations faibles et
mesquines des majestueuses pyramides d'Egypte. Heeren fait valoir les
roules commerciales que parcouraient les caravanes éthiopiennes; mais ces
roules n'ont clé pratiquées qui peu de temps avant l'époque des holémées. Il
ne parait pas, du resic. que Mèroé ail fait un grand commerce régulier avec
la mer Rouge. Au XIV siècle, lechristianisme fut introduit dans les
conlreesallrihuécs aux anciens Ethiopiens; aussi continua-t on. pendant tout
le moyeu Age, île désigner sous le nom d'Eglise éthiopienne les chrétiens el
le cierge de l'Abyssinie. La langue de l'ancienne Ethiopie qui, depuis le XIV
siècle, n existe plus guère que appartient aux dialectes sémiti et présente la
pins grande affinité avec la langue de* Arabes, peuple dont les Ethiopiens
sembleraient lirer leur origine. Les Hébreux confondaient déjà sous le nom
générique de Kotuek, ordinairement traduit par Ethiopie, les tribus de
l'Arabie et de l'Afrique établies aujourd'hui dans l'Abjssinie ; el dans la

célèbre généalogie des peuples, on fait descendre de Kovuch, comme d'une source commune, des peuplades disséminées sur différents points de l'Afrique et de l'Arabie méridionale. L'origine asiatique des Abyssiniens paraît d'ailleurs démontrée par l'analogie de leur constitution physique avec celle des Arabes, et par les vestiges d'un même culte. Le nom de Habash (réunion d'hommes de plusieurs tribus) que les Arabes donnent aux Abyssiniens, et les dénominations de gert (émigration ou de migration) et Agnsgnn ('pays des émigrés ou pays des hommes libres', par lesquelles le peuple désigne son empire, viennent à l'appui de l'opinion généralement accréditée, qu'à une époque incertaine et reculée une colonie arabe, composée de divers éléments, a dû s'établir de l'autre côté du golfe Arabique. — • Quoique privés de documents sur les premières destinées de ce dialecte arabe, nous pouvons cependant présumer que, même avant l'introduction du christianisme en Arabie, il avait pris un certain développement littéraire, s'il nous est permis d'en juger par le rôle important que l'Éthiopie joua du temps d'Isaïe, où un conquérant célèbre, nommé par lui Tirhaka, osa se mesurer avec la puissante Assyrie. Au XIV^e siècle, la langue amharique remplaça en grande partie la langue éthiopienne. Aujourd'hui, la première est généralement parlée, tandis que l'autre, comprise seulement par les lettrés du pays, par le roi, les conseillers, les ecclésiastiques et les moines, n'est employée que dans le culte divin, dans les lettres et dans les actes publics. — L'alphabet de cette ancienne langue éthiopienne se compose de vingt-six caractères : s'il s'écarte de l'ordre adopté dans les alphabets sémitiques, pour s'attacher jusqu'à un certain point à la ressemblance des ligures, il reste cependant toujours fidèle à son origine. Ainsi que dans l'écriture samaritaine et phénicienne, les caractères sont espacés et les mots sont séparés par des points. La langue éthiopienne a sept voyelles : a ou < r, n, i, à, ê, ô, t, et quelques diphthongues formées par l'addition de l'u à certaines lettres palatales et gutturales, telles que gui, gui, gui, kuà, kui, *ui. Comme les écritures cunéiformes et hiéroglyphiques, celle des Éthiopiens, en opposition avec le système sémitique, se trace de gauche à droite. — Quant aux racines et aux formes grammaticales, la langue éthiopienne se rattache plus particulièrement à l'arabe ; mais moins riche et moins cultivée, elle est différente sous plusieurs rapports et se rapproche davantage des autres dialectes sémitiques. Les conjugaisons éthiopiennes, admises au nombre de dix par Ludolf, répondent le plus à celles des Araméens pour la forme et la signification. On les nomme

1° qabara, 2° gabbarn, 3° gôbira, 4° agbara, 5° agabarn, 6° tagbarn, 7° laqnbarn, 8° Ugnbira, 9° la préfixe an el 10° la préfixe etl. Outre le futur, le verbe éthiopien offre un mode particulier qu'on peut regarder comme une modification du futur figuré des Arabes et des Hébreux. Les participes des autres langues sémitiques ne sont pour l'éthiopien que des adjectifs verbaux. Le duel n'a pas de forme particulière ni pour les noms, ni pour les verbes. Le pluriel se forme de deux manières, nu pour les allixes telles que dn, àt, et par diverses flexions de la racine 'vlumlîi frnetut). Relativement au genre des noms, l'usage varie d'une manière fort arbitraire. Les cas sont exprimés ou par un changement de voyelle ou par des prépositions. Les noms de nombre ont les deux genres, mais c'est ordinairement le féminin qui prédomine. — La littérature éthiopienne, telle qu'elle est venue jusqu'à nous, ne renferme guère que des ouvrages religieux et liturgiques. A leur tête, il faut placer une version complète de l'Ancien et du Nouveau Testament, puisée, à ce qu'il paraît, presque en entier dans celle d'Alexandrie, et apportée vraisemblablement par les premiers missionnaires chrétiens. Les Juifs éthiopiens, qui ne savent rien du Talmud, ne connaissent l'Ancien Testament que dans cette version. L'Ancien Testament est divisé en quatre parties : 1° la Loi ou l'Oratoire, 2° les Rois. 3° Salomon, 4° les Prophètes. Le Nouveau Testament se divise également en quatre parties : 1° l'Evangile ; 2° les Actes ; 3° saint Paul ; 4° l'Apôtre. Indépendamment des livres dits apocryphes de nos Bibles, le canon de l'Eglise éthiopienne n'en adopte encore plusieurs autres écrits de l'Eglise primitive. C'est ainsi que Bruce trouva dans leur canon de l'Ancien Testament le livre d'Enoch, placé immédiatement après celui de Job. Les Ethiopiens rangent souvent encore, dans le Nouveau Testament, un livre qu'ils appellent Senodai ou Synode (*j«s;), composé de canons et des

The text on this page is estimated to be only 18.47% accurate

eudodémeilinesou Apostoliques. Méconnaissant à ces écrits la même autorité qu'aux autres livres apostoliques, ils se défendent et adoptent, au gré des jésuites, une règle contraire à ces canons. Le Vatican possède un manuscrit de Vynode, qui a été donné par l'empereur éthiopien /en Jakoub, en 1440, aux moines de Jérusalem, et apporté à Rome en 1606. Les Ethiopiens possèdent en outre une liturgie d'Ananie, ration de la sainte Mère., imprimée dans l'édition romaine du Nouveau Testament, plusieurs martyrologes, et un ouvrage encore inédit, à la fois symbolique et dogmatique. intitulé : Haim-inoia Abact ^ croyance des Pères de l'Eglise. Un renouveau surtout dans nos bibliothèques d'Europe un manuscrit ayant trait à la magie, et intitulé Zuta-I {ikl precatio magica, qui contient de prétendus discours de la sainte Vierge adressés à Jésus-Christ. — fyielqieuns de leurs ouvrages ont une certaine rime irrégulière : ils n'observent pas de mesure, mais ordinairement trois ou cinq lignes rimées forment, comme dans le Coran, une strophe La rime ne porte souvent que sur la dernière consonne, telle que tit, lot, ai, oui. La littérature profane des Ethiopiens a peu d'importance. Leurs lois ne se conservent que par la tradition : nous n'avons qu'une connaissance très-imparfaite de leurs ouvrages historiques. Bruce cite, pour leur histoire la plus ancienne. In Chronique d'Elrum, qu'ils regardent eux-mêmes, après la Bible, comme leur livre le plus précieux. Le même voyageur s'élève avec éloge les Annales d'Abythinie. Les Ethiopiens, à l'imitation des Hébreux, des Arabes et de la reine de Saba. qu'ils appellent l'aïeule de leurs rois, aiment beaucoup les proverbes et les énigmes; Théodore Péllicus et Ludolf nous en font connaître plusieurs. Il y a dans toutes leurs lettres missives une croix qui renferme dans les quatre coins les quatre lettres du mot Jetu, pour indiquer qu'elles ont été écrites par des chrétiens. La grammaire éthiopienne n'a point été étudiée dans le pays ; cependant ils ont un dictionnaire arabe-éthiopien, en latin Wn ; mais on n'y trouve que les mots difficiles, et encore les étiquette-t-on souvent d'une manière fautive et inexacte Les bibliothèques du Vatican, de Paris, d'Oxford et de Berlin possèdent des manuscrits éthiopiens. KTHiopir.NSi-: ixnol ;, espèce du genre homme, que l'on appelle aussi n+gre (F. ces deux mots . Ethiopiens P. min.'.. C'est aussi le nom vulgaire d'une espèce de rocher, murex mono. ETHIQUE d'V.Scc, mœurs, coutume', science des mœurs, et par suite, science des principes qui

duivent servir de règle à nos actions. Autrefois, le mot éthique s'employait dans les écoles de philosophie plus fréquemment que celui de moral», qui ne présentait pas un sens complet ; car sous *moralis* il fallait sous-entendre *disciplina*, et l'on disait dans la même acception, *disciplina morum*. Mais, dans les langues modernes, *moralis* est devenu un substantif comme le mot éthique, si familier à Aristote et à Cicéron, et presque tombé en désuétude aujourd'hui, si ce n'est dans quelques écoles allemandes contemporaines qui lui assignent la signification spéciale de théorie des lois qui reposent sur la conscience de l'homme. par opposition à celles qui se fondent sur la volonté du législateur et qui constituent le droit. *Moralis philosophia* (anal.), l'un des huit os qui composent le crâne. Il est situé à la base du crâne, sur la ligne médiane, et est, par conséquent, impair et symétrique. Il est de forme à peu près cubique et criblé d'une grande quantité de petits trous et de petites anfractuosités. Ses usages sont de concourir avec les diverses autres pièces osseuses du crâne, avec lesquelles il s'articule, à former les cavités du crâne, des orbites et des narines. Les physiologistes pensent qu'il concourt aussi, par les nombreuses excavations dont il est percé, au timbre de la voix. *Ethnarchia*, s. f. (hisl. anc.), province qui était sous le commandement d'un ethnarque. Il signifie aussi, la dignité d'ethnarque. *Ethnarchus*. Ce mot est formé du grec *ethnos* -, nation, et *arche* commandement: il signifiait donc, dans son acception étymologique, chef d'une nation, et exprimerait de la manière la plus complète l'autorité donnée au chef d'une nation indépendante; mais dans les rares occasions où il se trouve historiquement employé, il n'a point ce sens étendu. En effet, il désigne le pouvoir donné à quelques princes juifs par les empereurs* romains, sous l'entière dépendance de l'empire, lorsque le Grand eut cette dignité avant d'être reconnu comme roi; elle était inférieure à ce dernier titre. Les termes *ethnarchus* et pour quiconque connaît. Celui-ci dépasse héritier du royaume de son père. de tétrarque ne sont pas synonymes pour quiconque le partage du royaume de l'empire" fait par Auguste. Clara Archélaüs, non pas héritier du royaume de la Judée) mais seulement ethnarque ou prince de la nation des Juifs ; et il lui donna, sous cette dénomination, la Judée, la Idumée et la Samarie, ce qui formait la moitié du royaume de l'empire le Grand. Il attribua à Ananias la Galilée et la Pérée, ou les pays au delà du Jourdain; et à Philippe l'Idumée. la Trachonite et la Balance, et les deux princes, n'ayant chacun que le quart des États* de leur père, furent nommés tétrarques de leur portion /l'archie. ET II Mut e, ad), des deux genres, mot qui est employé seulement dans les

auteurs ecclésiastiques , et qui signifie la même chose que païen , idolâtre, gentil. En grammaire, *Moi ethnique*, mot qui désigne l'habitant d'un certain pays ou d'une certaine ville. Cette locution est maintenant peu usitée.

ETHMHiKAPHiE. Ce nom de la science des peuples considérés en eux-mêmes, et en faisant abstraction des formes politiques qu'ils ont adoptées, est dérivé de deux mots grecs *Ont*, peuple, *el7f*Tt*». j'écris, je décris *Env isa-ée* comme science géographique, *I elbuugraphic* examine spécialement la nature des habitants d'un pays, leur *couforni.ilioii* physique, leurs caractères extérieurs particuliers, leur genre de vie, et notamment leur manière de se nourrir, de se vêtir , de se loger ; puis* leurs mœurs et usages, leur culture intellectuelle et morale, leur langue et leur *icligiun*. Dans plusieurs grandes villes de l'Europe, des *iiiuM-csrl/iNograp'UHMo* favorisent singulièrement cette étude. Mais l'ethnographie joue aussi un grand rôle dans l'histoire : c'est par elle qu'on distingue les «ces ci les familles de peuples, leurs rapports et leurs libations; c'est elle qui, après les migrations les plus lointaines les mélanges les plus multiples, cherche encore à en déterminer l'origine ou le dernier point de départ. Ainsi l'ethnographie européenne envisagera successivement les peuples ibères ou basques qui . avec les Pelasges, les Ioniens, les Hellènes, paraissent être les plus anciens des habitants actuels de notre partie du monde; puis les peuples celtiques, gallo-romains, kimriques, ceux d'origine romaine, les peuples germaniques, slaves, finnois, turcs, etc., etc. Celle partie de l'histoire encore peu avancée a dû cependant des progrès marqués aux recherches érudites des *ihunmann*, des *Seldæzcr*, des *Buhle*, des *Klauroh* , des *Silvestre* de Sacy , des *Saint-Martin* . des *Ritier*, et de quelques autres dont nous ferons mention à l'occasion des peuples dont ces savants se sont occupés. *ÉriiODF.* , premier de ce nom, roi d'Ecosse dans le 11^e siècle, monta sur le trône après *Coiiar*. Il eut tant de reconnaissance pour *Argard* , qui avait gouverné l'Ecosse sous le règne de son prédécesseur, et que les grands du royaume avaient mis en prison , qu'il le fit grand administrateur de la justice. *Argard* fut tué dans l'administration de son remplaçant. *Ethode* irrité vit mourir idus de trois cents de ceux qui avaient eu part à ce meurtre. Il fut malheureusement assassiné lui-même par un Hibernois, joueur de flûte, qui couchait dans sa chambre. On prétend que ce fut vers l'an 1100. Tous ces faits sont assez mal appuyés, et les commencements de l'histoire d'Ecosse sont un chaos , ainsi que ceux de toutes les autres histoires. *É Tiioi.iHiiE*, s, f. (*dirtnet.*), discours ou traité sur les mœurs. **ETHOPEK**, du grec *r.V.* ; 1

êlhos), les muurs, cl de «cm» (poiéo), faire, écrire; peinture des mœurs.
 Figure de rhétorique, qui consiste à peindre le caractère el les mopurs d'une
 personne. Il faut observer , dans les portraits, qu'ils ne duivenl pas être
 comme des taheaux faits d'imagination , niais rumine des tableaux faits
 d'après iiaturc; que les traits qu'on y fait entrer, quelque naturels qu'ils
 soient , paraissent néanm ins extraordinaires el opiMisès les uns aux autres ,
 sans cesser pour cela d'être compatibles. kthrvii (Georges , né à Thames
 dans le comté d'Oxford, était savant dans les mathématiques, la médecine et
 les langues hébraïque et grecque. Ferme dans ses principes, malgré la
 perversion presque générale , il demeura attaché a la religion de ses pères,
 et gagna la couliaure de plusieurs gentilshommes catholiques , qui lui
 confièrent l'éducation de leurs enfants. Il mourut en 15811. On a de lui des
 Piiètiei lalinrt, el Hypomiumafn in aliqttot lihrt Pavti jEi/inrtm, I.1H8 , iii-
 8". ETUI ,I.piik ou Ei HEi.woi.PH lut le second roi de la troisième dynastie
 d'Angleterre, et succéda l'an 850 à son père Egbert. C'élail un prince
 pacifique. Il ne se réserva d'abord que le royaume de Wcslsex , ri céda à
 Aldeslan , sou lits naturel . les royaumes de Kent . d'Essex et de Susses , qu.
 son père avait conquis. Il les réunit depuis en sa po-.vssion, par la mort de
 ce lils, Il y avait peu d'années qu'il régnait , quand les Danois firent des
 courses en Angleterre, et uiiren l même Londres, mais ils les défit
 entièrement. Eihulphe, se v. yant sans ennemis , offrit i Dieu la dixième
 partie de ses Elat» , el alla à Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.21% accurate

etienne iv. (Rome sous le pouliUcat de Léon IV. Il rendit lous ses royautr. Lunaires envers le saint-siège d'un sterling on il un sou i, dit-on, des l'an 726, mais pour chaque famille. Ce tribut. — . pour ceui de Weslsex cl de Sossx seulement, par Ina, rw des Saxons, s es! payé jusqu'au temps de Henri VIII : ; et c est proprement ce qu'on appelle le romeieol ou le dtnur de Min» Pierre. Quoi qu •< en soit, Elhulphc, de retour de son pelennage, épousa l'an 856, en seconde noces, Judith de France, fille du roi Charles le Chauve. Sou dis ElhelUald proliln de son absence pour se révolter contre loi; mais il dissipa les factions par son retour, et mourut en 857, après avoir partagé le royaume entre les quatre ûls qu'il avait eus d Osburgc, sa première femme. ÉTiACK , s. m. le plus grand abaissement des eaux d une rivière. ETIENNE (Saint;, premier martyr do christianisme, I un des sept diacres, fut lapide l'an 35 par les Juifs, qui l'accusaient d'avoir blasphémé contre Moïse et contre Dieu. La sagesse et la constance avec laquelle il confondit ses barharrs ennemis, pour lesquels il pria llicu en mourant, toutes les circonstances de son martyre, tel qu'il est rapporte dans les Actes des apôtres, ont quelque chose de louchant et de persuasif, qui pénètre le chrétien d'un sentiment profond de piélè, en même temps sa foi reçoit un accroissement de lumière cl de force. Etienne I" (S.viwt) monta sur la chaire pontificale de Borne en 253, après le martyre du pape Lucius. Son pontifical est célèbre par la question sur la validité du bapt/me donne par le* hérétiques. Etienne dècidi , « qu'il ne fallait rien innover. » La tradition de la plupart des Eglises prescrivait de recevoir lous les hérétiques par la seule imposition des mains, sans les rebaptiser, pourvu qu'ils eussent reçu le baptême avec de l'eau et au nom des trois personnes de la l'Huilé. Saint Cyprien et Firmilicn assemblèrent des conciles , pour s'opposer à cette dècision , contraire à la pratique de leurs Eglises. Le pape ■ réfuta le sentiment du Cyprien ; il usa de commandement el de menaces pour lui faire quitter sou sentiment, et refusa de communiquer avec les évêques d'Afrique députés à Rome, ce qui était une marque publique d'improbatiou el non pas un effet certain de l'excommunication. La question fol solennellement dècidée au concile de Nicée en faveur d'Etienne. Ce saint mourut martyr, le 2 août 257 , durant la persécution de aps que pape mou Valérie... ETIENNE il. Komain , succéda en 75* à un aulre Etienne, que plusieurs écrivains n'ont pas compté parmi les papes , parce que son

ponliUeal ne fut que de trois ou quatre jours. Astolphe, roi des Lombards, menaçait la ville d? Rome , après s'être emparé de l'exarchat de Ravennec. Etienne implora le secours de Constantin Copronymc, empereur d'Orient, prince faible, indolent, subjugué par le fanatisme des iconomaques, qui renvoya Icîponlife au roi Pépin. Etienne se détermina a aller en Lombardie trouver Astolphe, malgré les pleurs el les efforts des Romains pour le retenir. N'ayant rien pu gagner sur l'esprit de ce roi . il passa en France pour demander du secours. Pépin , par le conseil du pape , envoya jusqu'à trois fois des ambassadeurs à Astolphe. Le prince ayant persislè dans son refus, l'epin marcha contre lui , l'assiégea dans Pavie, et lui fit promettre de restituer Kaveone; mais a peine Pépin eut repassé les monts, qu' Astolphe parut devant Rome. Pépin, à la demande d'Etienne, passa île nouveau en Italie, dépouilla In roi des Lombards de son exarchat et luieiilevavingt-deux villes, dont il lit présent au pape. Celle donation est le premier fondement de la seigneurie temporelle de l'Eglise romaine. Flienue mourut en 757, après cinq ans de pontificat. Il nous reste de ce pape cinq Lettrtt et un recueil de quelques Constitutions canoniques. ETIENNE III, Romain, originairedeSicile, élu pape en 708. I n seigneur, nommé Constantin , s'était emparé du pontificat (c'est le premier exemple d'une pareille usurpation du saintsiège) ; on lui arracha les yeux , ainsi qu'à quelques-uns de ses partisans, el on intronisa Etienne, qui assembla un concile l'année d'après, pour condamner l'usurpateur. Dans la troisième session ou statua que les évêques ordonnés par Constantin retourneraient chex eux pour y être élus de nouveau, el reviendraient ensuile à Home pour être consacrés par le pape. Etioiue, paisible |>o*se*s<ur du sa'ml-siégc, en jouit pendant trois ans et demi . cl mournl m 774. Rome fui dans l'anarchie avant et après sou pontifical ; mais ou ne valait pas mieux ailles arrachés, sonl les événements)) ETIENNE. après le pape Léon III, le 22 juin 810. Aussitôt qu'il fui ordonné, il vint en France et y sacra de nouveau l'empereur Louis le Débonnaire. Il mourut le 25 janvier 817, à Rome, trois mots après son retour. Étienne v, Romain, pape après Adrien III, fut intronisé a la fin de septembre , en 885. Il écrivit avec force à Basile le Macédonien . empereur d'Orient , pour défendre les papes ses prédécesseurs contre Photius. Il mourut en 80t. ETIENNE vi . mis sur le siège pontifical en 896, après l'antipape Bohifacc VIII. Ce pontife fit déterrer l'année d'après, en 897 , le corps de Formosc , son prédécesseur et son ennemi , parce qu il avait quille l'èvêchè de Porto pour celui de Rome : translation inouïe alors, mais qui ne

méritait pourtant pas qu'Etienne donnai à la chrétienté la farce . aussi horrible que ridicule, de violer la sépulture d'un souverain pontife, et de faire jeter son cadavre mutilé dans le Tibre. Le pape Etienne se rendit si odieux par celle vengeance, que les amis de Formose, ayant soulevé les citoyens , le chargèrent de fers et l'etranglèrent en prison quelques mois après. ETIENNE vu, successeur de Léon VI, mourut en 851 . après deux ans de pontificat. KTIF.KNF.yiu, Allemand, parent de l'empereur Olhon , fut élevé sur le saint-siège après Léon VII, en 93». Les Romains, alors aussi sèdilieus que barbares, conçurent contre lui tant d'aversion , qu'ils eurent . dit-on , la cruauté Uc lui découper le visage. Il en fut si défiguré, qu'il n'osait plus paraître en public. H mourut en 9*2. ETIENNE ix, était frère de Godefrui le Barbu , duc de la basse Lorraine. Il se fit religieux au mont Cassin , en devint abbé, cl fut élu pape le 2 août 1057, après la mort de \ iclor 11, Il commença son pontifical par tetir plusieurs conciles, pour remédier principalement a la vie dérégulée des clercs. Il rechercha lous ceux qui avaient transgressé les lois de la continence. Ceux mêmes qui renvoyèrent leurs concubines el embrassèrent la pénitence furent exclus du sanctuaire pour un temps, el privés pour loujoors du pouvoir de célébrer les saints mystères. Ce pontife mourut à Florence , en odeur de sainteté, le 2» mars 1058. Etienne f Saint), fondateur de l'ordre de Grandmont, surnommé Jtf«reli4« ou de Muret , vint au inonde en 1046 dans le château de Thiers. en Auvergne , qui appartenait à sa famille ainsi que la ville, qui était une vicomté. hes parents, gens pieux cl honnêtes, l'aimèrent aillant qu'on le peut faire quand un enfant donne de bonne heure des symptômes d'un bon naturel; ils ne pouvaient jamais s'en séparer, et son père surtout quc les uns appellent Guy el d'autres Etienne; el c'est ce qui est cause qu il l'emmeua avec lui en Italie où il fil un voyage en 1058; mais Etienne étant tombé malade à Haveniie, son père le conl.a -nix soins du B. Milon, évêque de la ville, el le pria même de lui faire faire son éducation. Loin de sa famille, il l'oublia |>our ainsi dire; il se dévoua loul entier au service de Dieu, el IcB. Milon l'éleva promptemcul jusqu'au rang de diacre. A la mort de son bienfaiteur (1070İ, Etienne alla à Rome où il fui secrétaire d'un cardinal , cl peu de temps après il se relira dans un monastère dout la réputation élail universelle. Cependant il cul le désir de revenir en France. Ses parents voulurent le garder près d'eux; ils croyaient le posséder pour toujours, et ce fut dans Ce niomc.it même qu'il se relira a Aureil, près de Sauvial en Limousin, sous la conduite de saint Gaucher, dont la vertu élail ronnucau

loin. Il n'y demeura pas longteiii|«; il continua sa route jusqu'à la montagne de Muret, où il se fit une petite cabane avec des branches d'arbres qu'il entrelaça, et sur d'énormes rochers dont l'abord était comme impénétrable à cause des bois qui les recouvraient de partout. Jamais lieu ne lui parut si beau que ce désert. Seul et loin des hommes, il s'adonna tout entier à la vertu, et pour nous donner une haute idée de sa personne, son biographe nous dit que sa vie fut remarquable même parmi celles des saints. Il demeura vingt ans dans ce désert sans compagnie; sa vie était pleine d'austérités : il comptait sur la Providence pour sa nourriture ; mais de pauvres bergers l'ayant un peu secouru, il cessa de vivre tout à fait d'herbes et de racines. À sa suite on prit un peu de vin. Comme si on n'eût pas eu de ses austérités, il portait une tunique de mailles de fer qui était recouverte par un habit grossier qui lui servait l'hiver et l'été; il couchait comme dans un sépulcre; et souvent cependant il lui arrivait de tomber en extase devant Dieu et restait trois à quatre jours sans manger. Saint Elienne n'était dur de cœur. Des yeux et le plus ordinaires de ces siècles malheureux. Mais pour lui; il était plein de compassion envers ceux qui venaient à lui. IV. Romain. monta sur la chaire de Saint-Pierre et se mit à valent se mettre sous sa conduite. Il a ' Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.39% accurate

ETIENNE. Ses disciples les exemples qu'il donnait par de compatissantes instructions; et lorsque plus tard ses disciples eurent augmenté et qu'il eut bâti un monastère, on le vit toujours assis à terre pendant le dîner, tandis que ses {disciples étaient à table. Jamais il ne consentit à être plus que leur égal dans certaines circonstances ; envers les riches et les puissants il était plein de déférence; mais jamais aussi un serviteur de Dieu ne fut plus aimant, plus dévoué envers les pauvres; il les embrassait, il les servait à table et leur lavait les pieds Aussi n'est-il point étonnant que Dieu ait donné à son serviteur le don des miracles. Etienne le pauvre homme , comme ses disciples furent appelés plus tard, boni homines, renonça à tous les biens de la terre; mais il voulut aussi que ses religieux en fissent autant; il alla plus loin, il voulut leur ôter le désir de posséder quoi que ce fut. C'est avec plaisir qu'il recevait des aumônes; mais c'était toujours pour distribuer intégralement, et quoiqu'il fût vrai qu'il fût le pauvre qu'on voulait secourir il distribuait tout ce qu'il recevait. Quelqu'un de sa paroisse lui donnait-il quelque chose, il le partageait entre tous les pauvres de la même paroisse ; parce que, disait-il , si nous sommes ""S nous établir dans la demeure des pauvres de cette paroisse, il est bien juste que nous leur rendions les aumônes que nous avons reçues pour eux et qui en effet leur appartiennent. Cet homme de bien se cachait à tout le monde, et cependant il fut visité par deux cardinaux, Grégoire depuis Innocent II, pape, et Pierre de Léon, plus tard malheureusement Anaclet II , antipape. En le voyant ils lui demandèrent quel genre de vie il menait : « Est-ce toi moine, de chanoine ou seulement d'ermite, lui dirent-ils. — Un mouvement de grâce, leur répondit-il, m'a fait chercher dans les déserts un asile contre les pièges et les périls du monde; et la profession de pauvreté et d'abaissement que nous avons embrassée nous a été imposée par le pontife romain en pénitence de nos péchés, selon la prière que nous lui en avons faite. Notre faiblesse ne nous permet pas d'atteindre à la perfection de ces saints ermites qui passaient autrefois des semaines sans manger ; mais en imitant de suivre l'exemple de nos frères qui servent Dieu si purement, nous attendons la miséricorde au jour de son dernier jugement. Mais vous ne pouvez voir que nous n'avons ni l'habit de chanoines ni celui de moines; et nous sommes bien éloignés de prendre des noms pour lesquels nous avons un profond respect- Certes nous n'avons pas la témérité, la puissance des

chanoines, qui par leurs institutions ont le pouvoir de lier et délier . a l'exemple des apôtres , et ni non plus la sainteté des moines dont la profession fait bien voir l'excellence de leur état. » Huit jours après, le 8 février 1121. il expira, recommandant encore à ses disciples d'aimer la pauvreté au-dessus de tout , et c'est ce jour que l'Eglise célèbre sa fête ' V. GmariiMONT [OBDRB DE). A. B. ETIENNE (Saint) , né en Angleterre , troisième abbé de Cîteaux, travailla beaucoup pour l'accroissement de son ordre, fondé depuis peu par Robert, abbé de Molcsme*. Un grand nombre de disciples se mil sous sa conduite, entre autres saint Bernard, l'homme le plus illustre que Cîteaux ait produit. Parmi le grand nombre de monastères qu'Etienne fonda , on compte ceux de la Ferlé . de Pnntigny , de Clairvaux et de Monmornl, qui sont les quatre filles de l'iteaux dont dépendent toutes les autres maisons. Etienne leur donna des statuts apfc'Tmar" MM P" " ^ Min' **** m°Un" ' ' * ETIENNE i" (Saint,, roi de Hongrie , succéda en »H7 à son perc Gcisa. premier roi chrétien de Hongrie, et mourut à lltide en lur,8. Il Tut comme l'a poire de ses Etals, publia dis lois très-sages, vécut cl mourut en saint. Lorsqu'il si-nlil qu'il approchait de sa lin , il (il assembler la noblesse pour lui recommander le choix de son successeur, l'obéissance au saint-siège, cl la pratique îles vertu* chrétiennes. Quarante-cinq ans après sa mort , son corps fut levé de terre , renfermé dans une chasse, et déposé dans une chapelle de l'église Notre Dame à Rude. Bertolt IX le canonisa. Sa valeur égalnit sa piété; il fut l'effroi des hirbares. et s allira le respect cl l'admiration des nations chrétiennes. On se sert encore en Hongrie de sa couronne [huit te sacre des rois. Joseph 11 l'avait fait enlever et transporter a Menue; mais en 17!ii> elle fol rendue aux Hongrois, qui la reçurent avec une pompe et des réjouissances extraordinaires. Lest du roi saint Etienne que vient le tilre dapoitoliqu , donne longtemps par les papes aux rois de Hongrie, et renouvelé en faveur de Marie I herèsc, héritière île Ourles VI. ETIENNE H, dit la Foudre ou l'Eclair, fut élevé sur le Ironc de Hongrie en Ml*. Pendant tout le cours de son règne. (161 / ETIENNE. qui dura dix-huil ans , il fut continuellement en guerre contre les Vénitiens, les Polonais, les Russes et tes Bohèmes. Il avait épousé en premières noces la fille de Robert , duc de la Pouille. et en secondes noces Judith , fille de tloclslas, roi de Pologne. Il abdiqua la couronne en 1115, et prit l'habit religieux. ETIENNE m, remplaça sur le trône île Hongrie Geisa III son père. Ladislas 11 et Etienne IV , ses oncles, s'étaient emparés de sa couronne. Mais le premier ne la conserva que six mois, et le second que cinq. Ce dernier

mourut dans le château de Zimlim , où il avait été renfermé. Etienne III lit avec succès la guerre aux Vénitiens et à l'empereur Emmanuel, et mourut dans la douzième année de son règne, et sans postérité, en 1173. ETIENNE iv, fils de Bela, monta sur le trône de Hongrie en 1200. Il fut vaincu en bataille rangée par Olocaze, roi de Bohême. ; mais il fut plus heureux dans les autres guerres!! qu'il soutint contre les rois de Bulgarie, il mourut , après un règne de treize ans, en 1271. ETIENNE D'UTÉAKS . d'abord abbé de Sainte-Geneviève en 1177. ensuite évêque de Tournai en 1181, eut part aux affaires les plus considérables de son temps. Il mourut en 1205. On a de lui des Sermons, des Epîtres curieuses, etc., in-8°, et d'autres ouvrages. ETIENNE BATTON (V. BATTON). ETIENNE DE MOIS . quatrième roi d'Angleterre depuis la conquête normande, né en 1133, était le cinquième fils d'Etienne de Blois et d'Adèle, fille de Guillaume le Conquérant. Henri I^{er}, roi d'Angleterre, invita le jeune Etienne et son frère Henri, ses neveux, à venir à la cour, et les combla d'honneurs, de richesses et de faveurs. Henri obtint l'abbaye de Glastonbury et l'évêché de Winchester. Etienne, lui-même, épousa Matilda, fille unique et héritière d'Euclach, comte de Boulogne, qui pour dot lui apporta d'immenses fiefs en Normandie et en Angleterre, et le comté de Boulogne. Henri I^{er} mourut le 1^{er} décembre 1135, en laissant pour unique héritière de ses Etats d'Angleterre et de France une fille, Mathilde, veuve de l'empereur Henri V, qui avait épousé en secondes noces Geoffroi Plantagenet, comte d'Anjou. Etienne se hâta de passer en Angleterre, où l'évêque de Winchester favorisa son usurpation. Il sut se mettre en possession des trésors de son oncle, et fut reconnu roi par les bourgeois de Londres, par le clergé et par les grands. Il donna une charte par laquelle il confirma l'indépendance de l'Eglise, promit de réduire les forêts royales que Henri I^{er} avait étendues outre mesure, accorda aux prélats et aux barons le droit de se fortifier dans leurs châteaux. enfin abolit le danegeld, ou argent levé jadis à l'occasion des invasions danoises, et que le peuple payait toujours. L'usurpation d'Etienne affaiblit la puissante monarchie que Guillaume le Bâtard et Henri I^{er} avaient fondée tant en Angleterre qu'en France. Aussi Louis le Gros, sentant les avantages qu'il pouvait recueillir de cette lutte, ménagea à Etienne la protection du pape Innocent II. D'un autre côté David, roi d'Ecosse, embrassa le parti de Mathilde sa nièce, et ravagea l'Angleterre, tandis que celle-ci occupait la Normandie. Etienne, pour contenir Geoffroi I^{er} l'Angevin, souleva contre lui les seigneurs anglais; celui-ci, pendant

qu'il les réduisait, perdit son trône, et les ravages qu'il y commit en Normandie soulevèrent contre lui les populations. Etienne cependant avec les Brabançons et Guillaume d'Ypres, leur chef, remporta sur les Ecossais une grande victoire nommée la Journée de l'Éclat, et David signa la paix. Etienne semblait affermi sur son trône ; mais ses injustices soulevèrent contre lui le clergé. Alors Mathilde reparut (telle qu'elle) ramenée par son frère Robert. Etienne fait un instant tête à l'orage : vainqueur dans une première bataille, il est vaincu par le comte de Gloucester près de Lincoln, fait prisonnier, et enfermé dans une tour à Bristol. Il fut déposé en 1141, et Mathilde fut proclamée reine d'Angleterre. Le triomphe de celle-ci fut court : sa hauteur et sa cruauté souleva tout le monde : la guerre recommença, quoique Etienne n'était encore prisonnier. Guillaume d'Ypres se lia avec (il était prisonnier de Gloucester). Etienne, pièce à pièce reconquit son royaume d'Angleterre et son comté de Boulogne, et la mort du comte de Gloucester força Mathilde à quitter la Grande-Bretagne. L'Angleterre cependant était loin d'être tranquille. Un nouveau compétiteur en était descendu dans la lice ; c'était Henri, fils de Mathilde et de Geoffroi Plantagenêt, qui par son mariage avec Eléonore de France, répudiée par Louis VII, venait d'acquiescer le Poitou et la France. Un grand nombre de seigneurs se déclarèrent pour lui ; mais les Anglais, fatigués de la guerre civile, pressèrent les deux compétiteurs de traiter ensemble. Etienne devait

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.84% accurate

porter la couronne; mais à la condition de l'assurer à Henri après sa mort. Euslarhe, le (ils aine d'Etienne , était le plus grand obstacle de cette transaction , lorsqu'il mourut. Sa mort fut comme le signal de la paix ; et les barons forcèrent llniri et Guillaume, le plus jeune fils d'Etienne, de «'accorder (1 158;. Etienne mourut l'année suivante, laissant sou troue à Henri, et ii Guillaume les comtés de Boulogne et de Morlaix , et les fiefs qu'il possédait en Angleterre. ÉTie.yxe de rot' RX.tr , né à Orléans en 1 135 , commença par Cire simple e|en: ilans l'église de sa ville natale : puis se ictira dans I abbaye de Saiiile-Euvcrle , dont il fut élu abbe en Ilim. Appelé ensuite à l'église de Sainte -Geneviève de l'aris, il fut chargé de plusieurs missions importantes par Philippe Auguste, qui If choisit pour un des parrains de Louis VIII, son lils ainè. Eu 1192, il fut nommé é»éque de Tourna v, et mourut en I JOô II a laissé trente et un Sermon* et deux cent quatre vingt sept lettres, publiées en 1682. Ses sermons ne sont guère remarquables que par leur mauvais goOl; il y donne au S erlie de Dieu des modet et des temps, et le conjugue comme les verbes de la grammaire. Plusieurs de ses lettres sont intéressantes pour l'histoire de son temps. ETIE.nxe, archevêque de Siounik'h , est un des personnages les plus distingués de I Eglise arménienne, au commencement du vtir siècle. Elevé à l.onslantinople, il traduisit eu arménien les ouvrages de Saint lieu y s l'Aréopagile, les leuvrc» de saint Grégoire de NjsSe. cl celles de plusieurs Pères de l'Eglise. De CnnsI.inlinople il se rendit a Rome, cl, de retour dans sa patrie, il s'clITorçj d'y répandre les principes orthodoxes. Il devint archevêque île Siounik'h en 729. et employa le rote de sa v;e a combattre les hérétiques de l'Arménie, qui le lirent assassiner vers le milieu du vur siècle. — On a de lui, outre ses trailiicûutis, une longue Littre adressée au pairia relie Germain, qui contient l'exposition de la doctrine et des rites de I Eglise d'Arménie ; elle est tout h fait dans l'esprit orthodoxe : elle est restée manuscrite. Étik.we, prince de Moldavie, contemporain de Mathias Gorvin et de Ilajazcl I", était parvenu à régner sur le vaste pavs qui s'étend depuis les Krapacks jusqu'à la mer Noire. La ville de l.èopol (aujourd'hui Lcmberg) était la frontière occidentale; Rucliaicsl lui obèissail; et maître de la Bessarabie, Belgrade, Akermait et kilia formaient ses barrières méridionales contre les Ottomans. Bajazel l'attaqua vers 1390; d'abord vainqueur, il fut vaincu cl abandonna à Etienne son camp cl ses richesses. Etienne mourut en

1450, sous le règne d'Amouric II. ETIENNE asoi; il ik ou ASOGH.nik, historien arménien, naquit dans la province de Danin en l'an 958, se livra avec beaucoup d'ardeur à l'étude, et devint l'un des plus célèbres vartabèts de son temps. Pendant quatorze ans il fut abbé du célèbre monastère de .tfricAa.5r.nr/.-lfara6iVd. En f*HJ, il devint secrétaire particulier du patriarche Sargis 1^{er}, Il mourut vers l'an 1017. Il a laissé: 1^o une Histoire d'Arménie, restée manuscrite; 2^o un Commentaire sur Jérémie, manuscrit; 3^o une Explication du Cantique des Cantiques, manuscrite. F.tienxe orpei.iax. archevêque de Siounik'h. naquit vers le milieu du XI^e siècle. Il était le deuxième fils de Ôarsaïlj, prince de la famille (irpéliane, qui, dans les XI^e, XII^e et XIII^e siècles, posséda la province de .Siounik'h dans l'Arménie septentrionale Il fut élevé vers 1280 à la dignité d'archevêque de Siounik'h. En 1281. il partit pour la Cilicie, où il fut reçu avec distinction par le roi Léon III. qui lui offrit la dignité patriarcale que la mort de Jacques l'ancien venait de laisser vacante. Etienne la refusa; et l'évêque de Césarée de Cappadoce fut élu pour le remplacer, sacra Etienne archevêque de Siounik h, et lui donna la suprématie sur tous les évêques de l'Arménie orientale, faveur qui souleva le mécontentement du clergé arménien, qui l'accusa auprès de l'empereur Arsoun-Khan de les intéresser des Mogols et de tyranniser la province de ik b. Mais Etienne se disculpa et revint, comblé de marques de bienveillance par Arsoun-Khan, dans son diocèse, où il convoqua, en 1204, un concile provincial pour combattre les opinions des Latins et des Grecs, et pour défendre les opinions des monophysites. Il composa à cette occasion un ouvrage nommé Dikhrn<i*\manurl . par les Arméniens, pour défendre les principes de sa secte. Il mourut au commencement du XIV^e siècle. On a de lui, outre l'écrit que nous venons de citer, une Histoire des princes orpélians, depuis 101^{er} jusqu'à l'an 1300, ouvrage imprimé en arménien à Madras, en 1775. M. Saint-Martin en a donné une traduction française. Etienne 1^{er} (SDEPIÛiNOa; , patriarche d'Arménie, naquit (4M) à Tevin, capitale de l'Arménie, d'où lui vint le nom de Tomnetti. Il se fit remarquer par son savoir, et en 788 il fut nommé patriarche. Il mourut en 790. On a de lui : 1^o un Traité étendu sur la grammaire; 2^o un Traité de philosophie et de mathématiques; 3^o l'Histoire des patriarches ses prédécesseurs. — Etienne III , patriarche d'Arménie, était, avant d'être élevé au patriarcat , abbé de Sevan. Il remplaça le patriarche Vahan, qui, par son acquiescement au concile de Chalcédoine et sa réunion aux Grecs, avait soulevé contre lui l'Arménie, et lança l'excommunication contre lui et son protecteur, le roi

Abousahl ; mais il fut pris par ce deruii-r et enfermé dans la forleressedede Kodorotsperd. où il mourut en 973. — EtiknneIV, patriarched'Arinèiie. remplaça en lltK) Constantin II, qui avait été exilé. En 1392. conjointement avec la roi lletboum II. il assembla un concile à Sis pour fixer l'époque de la fêle île Piques, qui fut lixée au 6 d'avril, comme cellt des Grecs; ce qui souleva les évêques de la Grande-Arménie, qui ne voulaient point de cet arrangement. Vers la fin de celte même année, l'Arménie fut attaquée par Mrlik Asrhraf, sultan des Mameluks d'Egypte, et, après une défense héroïque, llrhomkla, résidence du patriarche, fut prise. Les habitants furent emmenés esclaves en Egypte; Etienne partagea leur sort, et y mourut en iVM. — Etienne V naquit à Saltnisd. villa de la province de Kordjaek'h, vers le lac d'Ourmi. Il occupa la tronc patriarcal en 1511. De son temps, les ravages des Per!<ansel des Ottomans le forcèrent de quitter sou siège. Il alla [15171 àConslantîtioplcoù Asdovad-Zadour, patriarche, le reçut avec amitié; à Kome, où le pape le traita avec le plus grand honneur. Il passa de là en Allemagne, en Pologne, en Itussie, etrevirilenrinen Arménieoù il mourut en 1556 - ETIEWftK VI, né à Ahrinrth, succéda en 1573 à Grégoire XII, occupa le siège patriarcal pendant deux ans, el mourut en 1575. Étiexnr de Byzance, grammairien du V siècle, auteur d'un Dictionnaire géographique dont nous n'avons qu'un mauvais abrégé, fait par Herimilaûs, sous l'empereur Justinien, et publié à Leydc en Ui'Jl, in-fol., en grec el en lalin, par Gronovius, avec les savants commentaires dcBerkdius. Il y en a une autre édition, de 1H78, qu'on joint à celle de 1091, i cause des changements ; on y joint encore les notes d'IInlstenius, Lcyde, I68i, in-fol. L'Abrégé d'Hermolaûs nous a sani [doute fait perdre l'original, qui eût été d'un prix incstimabla pour la connaissance des dérivés et des noms des villes et des provinces. ÉTIEMJIE, vayvodc de Moldavie, dans le xvr siècle, se mil ' sur le trône par'les armes des Turcs, après en avoir chassé la légitime possesseur, qu'il fil mourir. Il régna en lyran. Les boyards, ne pouvant plus sup|wrlcr le joug, le massacrerent j dans sa tente, avec deux mille hommes, partie Turcs, partit Tartares, qui composaient sa garde. ET I EX ne ou estuînxe (Henri), premier du nom, imprimeur de Paris, mort à Lyon en 1530, est la souche de tous le* autres savants de ce nom, qui oui tant illustré ta presse et la littérature. Il est connu par l'édition de quelques livres, et surlout par un Psautier à cinq colonnes, public en 1509. Étiexxe {Robejtt}, second fils du précédent, el Parisien comiive lui, surpassa son père par la beauté et l'exactitude de ses éditions. Il travailla d'abord sous

Simon de Coliues. qui avait épousé sa mère; mais depuis il travailla seul. Robert ennoblit son art par une connaissance parfaite des langues eldes bellev-lcltres, Il est le premier qui ail imprimé les Bibles distinguées par versets. Robert mourut à Genève, en 1559, à cinquante-six ans. Etienne Cuablfs . troisième fils de Henri, imprimeur, joignit à l'art de son père In science médirlne. Il mourut en 1561, à soixante ans. On a de ce

lv|>ogr.iphr-médecin : 1" Ds re rtij(ir<i. in 8", 2' Dr ra'Cutt, iii-8°; 5" une Maison rustique, in- 1"; 4" un IHcl ion n >irr hi'lori'/ue, géographique et poétique*, Londres, 1«86, in-fol.; 6° la traduction de la comédie italienne intitulée le Sacrifice, par les académiciens de Sienne IntronaU, 1513, in-10, cl sous le litre des Abusés, 1550, in-10, etc. ETIENNE iIIexbi), lils de Robert, né à Paris en 1528, ouvrit les trésors de la langue grecque, comme son père avait fouillé cern de la latine. Son ouvrage en ce genre est en 4 vol. in-fol. , 1572. On doit joindre à ce livre deux qloisaires. imprimés en 1575, el un «pprndix par Daniel Scholt, Londres, 1715. 3 vol. in-fol. On doit encore à Henri Etienne plusieurs auteurs qu'il mit en lumière et qu'il corrigea avec beaucoup de soin. Ces éditions lui ont fait un grand nom parmi les savants. Mais ce qui l'a fait te plus connaître à ceux qui ne se piquent I que d'une littérature légère, c'esl sa version d'Atuuréon, en

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.11% accurate

(463) vert latins. Henri Hait calviniste cl osait en faire profession à Pari*, dans un temps où ceux île celle secte étaient vivement poursuivis, l'ue satire atroce, qu'il publia contre le clergé régulier, sous le f ilrc de : Préparation a t'apo'oyie pour Hérodote, l'obligea de s'enfuir de sa patrie. Il passa a Genève, cl de là a Lyon, où il mourut à l'hôpital, en 1508, à soixante-dix ans, presque imbécile. On loi doit plusieurs autres ouvrages, outre ceux que nous avons nommes. La famille des Etienne a fourni plusieurs autres imprimeurs célèbres : le dernier de tous fut Antoine, (ils du précédent. Il mourut aveugle à l'Uûlcl- Ihcu de Paris, en ItiH, a quatre-vingts ans. Les Etienne sont placés à la tête des premier? imprimeurs du monde par la beauté et la correction de leurs éditions. Les hommes k-s plus savants, et même les plus illustres de leur temps, ne dédaignaient pas de corriger leur* épreuves. Étienne ou HSTiENse (Roiebt). libraire de Paris, né en 1723, prétendait descendre des précédents. Il mourut en 17»4. On lui doit les ouvrages suivants, qui ont paru, la plupart, sous le voile de l'anonyme : 1" un JS/»y* de l'abbé Pluehe, mis en tête d'un ouvrage intitulé : Concorde de la géographie dt* différent! âget; 2" Cau*e\$ amusantes et peu connue», Paris, «76». '2 vol. in-!2; 3" Sermon» pour le» jeune» damtt et let jeunes demoittle», traduit de l'anglais de Fordyce, Paris, 1778; 4* E (renne t de lu rertu, contenant des tictioni de bienfaianre, de courage el d'humanité, Paris, I7H2-9», 3 vol. in 8. Il a été {éditeur des Oputculct de RnHin, Paris, 1771, 1 vol. in-1-2, el il a ajouté des note» à l'éloge de cet écrivain, p-ir de Ilote. étienne (François d") [F. Estiennk]. Étier , s. m. canal qui sert#à conduire l'eau de la mer dans les marais salants. ÉTItt.W [ANTOINE MÉGRET D), né à Paris en 1730. fils d'un receveur général des linances, reçut une brillante éducation, fut conseiller au parlement, puis maître des requêtes par dispense d'âge, el cnliiii, eu 1751 , intendant d'Auch et de Pau, où l'avait précédé sou frère ainè. Tout était à créer et à organiser dans celte intendance. Il n'y avait que deux grandes roubles; celle de Toulouse à Auch, Tarbes cl Pau, et celle de Bordeaux k Bayou ne cl Pau. b'Eligny perfectionna les anciennes et en ouvrit de nouvelles, et créa par là des débouchés pour un pays fertile qui imii avait pas. Il employa même a ces travaux ailles une grande partie dr sa fortune. Il lit construire à Auch les bâtiments de l'intendance, l'holel de ville, des casernes, une place, des iionls, une salle de spectacle, des halles, des marchés; il y fonda une

société d'agriculture. C'est à lui que ses administrés durent la culture du mûrier b anc et un établissement pour les farines de miiiol. Il lit venir d'Espagne un troupeau de mérinos , dont la race s'est propagée en France avec succès, et il contribua ainsi à l'amélioration des laines. Chargé par Louis XV de ramener le parlement de Pau à l'obéissance, il montra le plus grand caractère, mais il échoua cl il fut exilé dans ses terres pendant quinze mois. Heudu à sis amis et à ses Ira \ aux en 1 700, il ne survécut pas longtemps au chagrin que loi avait causé un tel traitement; il mourut en août 1767. Sa mémoire est restée en vénération dans ces contrées qu'il avait administrées comme un père, el une statue lui fut érigée en 1818 sur un cours qui porte son nom. Étincelant, ante, adj. qui étincelle. ÉTINCELER, v. n. briller, jeter des éclats de lumière. Fig., Cet ouvrage étincelle d'etprit, il est plein de choses spirituelles. ÉtincelÉ, adj. En termes de blason, on appelle écu él incelé, celui qui est semé d'étincelles. ÉTINCELLE, s. f. petite parcelle dr feu, blucite. Il se dit figurémenl, surtout en parlant de l'esprit, de l'âme. En physique, Etincelle électrique. Irait de feu qui jaillit des corps éicctrisés, lorsque l'excès de charge électrique qu'ils ont reçu s'échappe avec explosion en crevant la couche d'air qui les environne. Én SCALLEMENT, s. m. éclat de ce qui étincelle. ÉTIOLÈRENT (vtédee.). Le mol éliolrmrnl. emprunté à la physiologie végétale, s'emploie par extension en médecine pour exprimer un état de l'organisme analogue à l'élinlemenl des plantes, I.a privation de la lumière, surtout par une atmosphère chaude ri humide, produit à la longue, chez l'homme, une décoloration de la peau et on état de bouffissure et de relâchement général des tissus. C'est ce que l'on observe quelquefois, par exemple, sur les prisonniers enfermés depuis longtemps dans des cachots obscurs, ches les mineurs ou autres ouvriers travaillant habituellement dans des lieux bas > terrains où ne pénètre point la lumière. Or, cet étal offre effeelivemeiil une assez grande ressemblance avec le phénomène de l'éliolemeiit des piaules qui rrconnait du reste la même cause. Ia-s ressources de l'art seraient très-peu puissants contre l'éliolcmenl, tant que l'influence qui le produit continuerait à exercer sou action. Mais, que la viviliante influence de la lumière soit rendue au sujet étiolé, et, un bon régime aidant, on verra bientôt son teint se ranimer, ses chairs se raffermir, el toutes ses fonctions reprendre leur ton normal. Étioler, v. a. faire éprouver à une piaule l'espère d'altération, de décoloration que l'on nomme étiollement. Ou l'emploie plus ordinairement avec le pronom personnel. ETIOLOCIE {médee.). L'étiologie est relie partie de la médecine

qui a pour objet l'étude et la recherche des causes des maladies. Bien que le mot semble («trier avec lui une signification suffisante, il est nécessaire, en médecine, de déterminer les principales circonstances auxquelles on peut assigner le rôle de causes dans la production des maladies et d'établir une distinction entre les divers ordres de causes ou d'influences qui peuvent amener ce résultat. Les pathologistes distinguent les causes morbifiques en suffisantes et insuffisantes ; en prédisposantes, efficientes ou occasionnelles ; en éloignées et en prochaines; en continues et non continues ; en matérielles et en formelles; enfin, en internes et externes. On appelle causes suffisantes celles dont l'action suffit à elle seule, et sans le concours d'aucune autre circonstance adjacente, à produire une maladie; insuffisantes, celles qui n'ont pas par elles-mêmes assez d'énergie pour porter le trouble dans l'économie, et qui ont besoin, pour donner lieu à une maladie, du concours soit d'une autre cause adjuvante, soit d'une prédisposition. Ces causes insuffisantes constituent souvent elles-mêmes cette prédisposition, qui n'attend, pour être mise en jeu et devenir efficiente, que l'advenue d'une cause occasionnelle. Nous venons de prononcer les mots de prédispositions, de causes efficientes ou occasionnelles, et le sens dans lequel nous les avons employés indique déjà assez de lui-même ce qu'on entend par chacune de ces dénominations. La distinction des causes en éloignées et prochaines a un sens un peu moins précis. Ce que l'on entend par cause prochaine d'une maladie, cause inhérente à l'organisme, ne saurait, à vraiment parler, être distingué de la maladie elle-même. Quant à la cause éloignée, on l'appelle ainsi par opposition à la cause prochaine, parce qu'elle n'est qu'une circonstance étrangère à l'organisme, qui intervient dans la maladie que par l'intermédiaire d'une série d'artefacts, parmi lesquels il faut chercher ce que l'on appelle la cause prochaine. Il en est de même des dénominations de causes continues et non continues, qui n'ont pas de sens beaucoup mieux arrêté que les précédentes, avec lesquelles du reste, on les confond très-souvent. Les causes matérielles et les causes formelles doivent être prises dans le même sens que les causes prochaines correspondant aux premières, et les causes prédisposantes ou jenwi correspondant aux secondes. On peut enfin admettre encore des causes endémiques et des causes épidémiques; quant à la distinction des causes morbides en causes internes et en causes externes, elle renferme implicitement presque toutes les causes que nous venons d'énumérer ; aussi, est-ce la plus naturelle et la plus généralement admise

ÉTIQL-E. adj. des deux genres, qui est dans l'rtisir: fièvre étique, fièvre lente, longue et habituelle, qui dessèche tout le corps. — EtiQl'E signifie aussi maigre, atténué. Il se dit de même, en ce sens, rie quelques animaux . étiqueter, v. a. mettre une étiquette, distinguer par une étiquette. etiqi'RTTE, s. f. petit écriteau qu'on met, qu'on attache sur un sac de procès et qui contient les noms du demandeur et du défendeur, celui de l'avoué, etc. Prov. et fig., Jut/tr, Condamner tur l'étiquette du tae ou absolument, sur l'étiquette, porter son jugement sur quelque affaire, sur quelque personne, sans avoir examiné les pièces, les raisons. — Etiqi'Ette se dit aussi de ces pelils centraux qu'on met a des sacs d'argent, a des liasses de papier, à des lavettes, à des paquets de liardes. etc., pour indiquer ce qu'ils contiennent. ÉTIQl'ETTE. On a cru pendant longtemps en France que l'observance de l'étiquette, de cette espèce de loi qui, dans les cours, ou parmi les membres des castes privilégiées, prescrit certaines formes et commande a presque toutes les actions, contribuait au maintien de l'aristocratie et du tronc. Dès que la hiérarchie féodale fut établie, l'étiquette devint de plus en plus impérieuse : cependant elle ne prescrivit pas d'abord ces us de soumission exagérés et ridicules. A la cour même de

The text on this page is estimated to be only 20.14% accurate

KTJt A. () ETOILE. Charles V, dont Christine de Pisan nous a dépeint l'organisation, s toutes manières de gens » avaient un libre accès. Mais on voit déjà, en 1410, l'étiquette prendre une grande importance. A cette époque, le dauphin . depuis Charles VII, habile à observer les belle» manières, regardées corn me innées cher le* gens de cour, avant ru une entrevue avec le duc de Bourgogne entre Melun et Corbeil, s'empessa de relever le duc qui pliait le genou devant lui; et quand on se sépara, ce dernier tint l'étrier du dauphin , qui se refusait à recevoir de lui une si grande marque de respect. Ce fui surtout à partir de François Irl que les courtisans s'astreignirent à celte sorte de loi des cours, dont les prescriptions furent encore plus généralement reconnue* et (dus rigoureusement suivies sous le règne de Henri III. Les détails que nous avons donnés ailleurs sur le régime des cours i Y. Entrées) nous dispensent de revenir sur celte science rie convention, à laquelle les Honneur* de /i cour, par la viioulissc de Fumes, cl plus lard certains écrits du XV ti" siècle, Dangcau, Saint-Simon, nous ont si bien initiés. Tout le monde a pu lire, dans les Mémoire* du temps passé, les divertissants recils des graves préoccupations qui, à l'occasion de l'étiquette, troublèrent si souvent la cour, la magistrature et la ville; de ces querelles que soutenaient maîtres et valets pour le rang d un carrosse; dcsridicule> procès de préséance entames, en mut, devant le parU-mcul par tes ducs et pairs, au inonienl où la France se trouvait dans la situation la plus dépj i rable; desorigcs qui éclataient de toutes parts si les furmes n'étaient pas observées relativement à la ttrvielte, au tabouret, à la prétenlation. rte. Nous-mêmes, nous avons pu voir le plus grand génie des temps modernes ressusciter très -sérieusement, et de propos délibère, li s us el coutumes de l'ancien régime, que les Bourbons trouvèrent lout rétablis à leur restauration. ■ Opemlanl. al il l'auteur du Mémorial de Sainte- Hélène, l'empereur eut le soin constant d'ajuster les tonnes anciennes arec nos nouvelles iiiicurs. Ainsi, il rétablit les levers et les couchers; mais mais au lieu que. sous les rois, ils étaient réels, ils ne forent plus que nominaux; au lieu de présenter les plus petits détails d une vraie toilette et les saletés qui pouvaient en être la suite, ces instants n'étaient réellement consacrés, sous l'empereur, qu'à recevoir le matin ou congédier le soir ceux de sa maison qui avaient des ordres directs à prendre de lui, el dont la prérogative était de pouvoir lui faire la cour à ces heures privilégiées...» Tous les détails de I

cliquette de cour avaient été arrêtés « railleurs par « Napoléon lui-même, et sur les procès-verbaux des temps (nasses, où il n'avait fait qu'élaguer le ridicule et conserver ce qui pouvait en être bon, tout ce qu'il en soit, l'étiquette est presque toujours une chose puérile et frivole. Il est quelques circonstances seulement où nous serions lente de reconnaître un principe utile » sous ces vaines formalités : c'est lorsque la rigueur de l'étiquette n'est que l'expression légitime de l'amour propre national. Ainsi, nous n'aimons pas voir Louis XI, dans le cours des négociations du traité de Picquigny, faire tout marché de sa dignité, en se laissant donner par Édouard IV, le simple titre de prince Louis de France, tandis que l'Anglais prenait celui de roi de France, lui prodiguer les épithètes de mon (rire, mon nemi, quand l'autre ne l'appelait que mon i-oujime. Au contraire, nous approuvons sans réserve la noble susceptibilité avec laquelle nos ambassadeurs ont toujours soutenu à l'étranger leurs droits de préséance; seulement, nous croyons que cette espèce de rapports diplomatiques était propre pour l'ancien régime, et que l'étiquette doit perdre aujourd'hui son importance dans la politique, comme elle l'a perdue dans la société. Ce n'est plus pour des infractions à de vaines formalités que la mésintelligence doit naître entre des États qui comprennent bien en quoi consiste la dignité d'un grand peuple.

ÉTIRAGE.

Ce mot, en technologie, a plusieurs acceptions. Dans l'art du filature, l'opération de Vétirage est nécessaire. Pour cela, on commence à « tirer en gros; ensuite on diminue, en l'allongeant, le fil pour lui donner la grosseur qu'on désire, et c'est cette opération qu'on appelle étirage. On étire aussi le fer. quand il est chaud, pour lui donner le plus de pureté possible.

Étirer, v. a. étendre, allonger. étisie, s. f. phthisie, maladie qui dessèche et consume le corps ! Y. Phthisie pulmonaire '. ET. ? A, en latin .Etna, en italien Gibellio, de l'arabe (Shekel, montagne de Sicile, sur la côte orientale (Catane), qui offre une réunion de volcans, dont les cratères sont en partie éteints, et en partie encore fumants. Une multiplicité des éruptions vole » une multiplicité qui s'élève, d'après l'abbé Terra ra, à 10,191 pieds au-dessus du niveau de la mer, et dont la base, de forme presque circulaire, a environ 57 lieues de circonférence. Il existe « un volcan, dont l'un, le cratère oriental, a, suivant Gourbillon, 3,800 pieds de diamètre et 650 pieds de profondeur. On a compté soixante-dix-sept éruptions de l'Etna : la plus désastreuse est celle qui arriva en 1183, et qui fit quinze mille victimes, L'Etna se divise en trois régions : la région Piedimonte, la région Normoro et la région* De tirata. La première compte soixante-dix-sept villages et hameaux, et 100.000 habitants ; le sol

en est très-fertile et bien cultivé, mais il n'est pas assez arrosé; la deuxième est toute hérissée de forêts, et la troisième n'offre, au regard attristé du voyageur, qu'un sol aride, où croissent ci et là quelques chétifs arbustes et quelques mauvaises plantes brûlées par les ardeurs d'un soleil de feu. *etoa* (zool.), nom que donnent les habitants des Iles de la Société au coq : ils donnent à la poule celui de *moa*. *ÉTOIS* on estocs, s. m. pl. (marine; , situés près ou le long de certaines côtes. *ÉTOFFE* , s. f. tissu de soie , de laine, de coton, de poil, de fil d'or ou d'argent, dont on fait des habits, des meubles, etc. Il s'applique aussi à la matière de quelques autres ouvrages de manufacture. Fig., par extension, On n'a pas épargné. On n'a pu plaindre l'étoffe , on a employé une grande quantité de matière, on a employé plus de matière qu'il ne fallait. Fig. et fani , On peut (dire de ce jeune homme quelque chose de bon, il y a de l'étoffe, il a des dispositions heureuses et qui n'ont besoin que d'être cultivées. *Etoffe* signifie aussi , familièrement, qualité . condition, naissance, mérite, etc.; il ne s'emploie guère alors que* par dénigrement. — *ETOFFES*, au pluriel, en termes d'imprimerie, se dit de ce que l'imprimeur fait payer, à raison de tant pour cent au delà des frais d'impression. afin de se couvrir des dépenses que nécessitent le matériel, la correction, l'éclairage, etc. *Étoffe* , s. T. i/Wnt.), s'emploie en parlant des vêtements d'un portrait ou de figures d'un tableau de genre. On dit de tels ouvrages, que les étoffe* y sont belles, bien rendues, bien ajustées, et l'on réserve, pour le tableau d'histoire, l'usage des mots draperie et draper. *Étoffer*, v. a. mettre de l'étoffe, de la matière en quantité suffisante et de qualité convenable, à quelque ouvrage de ' manufacture. Il signifie aussi , garnir de tout ce qui est nécessaire , soit pour la commodité, soit pour l'ornement , et se dit principalement en parlant d'un carrosse, d'un lit, et de quelques autres meubles. *Etoffé*, *:k. part. *Figurément et familièrement* , Un homme bien étoffé, un homme bien vêtu, bien meublé, un homme qui a toutes ses aises et toutes ses commodités. *étoile*, s. f. astre qui brille de sa lumière propre, et qui paraît toujours au même point du ciel. Autrefois on donnait également le nom d'étoile aux planètes; mais on les distinguait des étoiles* proprement dites, ou étoiles* fixe*, par la dénomination d'étoile* errante*. *Etoiles* double** , multiplet , étoiles placées dans des directions visuelles si voisines, qu'elles paraissent ne former qu'un seul astre, quand on les observe avec de faibles instruments; tandis qu'elles se résolvent en un groupe de deux ou plusieurs astres quand on les observe avec de bons télescopes. L'étoile du berger, la

planète de Vénus. On l'appelle aussi étoile du matin, lorsqu'elle précède le lever du soleil ; el étoile du toir, lorsqu'elle paraît après le coucher de cet astre. Proverbialement, Loger, Coucher à la belltétotf, coucher dehors . en plein air. Figuréménl et familièrement , Faire coïrà quelqu'un de* étoile* en plein midi, lui donner sur la tétc ou dans le visage un coup qui lui cause un gi cblouisseinent Cela signifie aussi, en imposer, en faire i nient accroire a quelqu'un. — Etoile se dit encore abusivement de ces météores, appelés aussi étoile* tombante*, que l'on voit courir dans l'air la nuit, el s'éteindre incontinent. — Etoile signifie ligurémert , destinée , influence prétendue des astres sur le tempérament rt sur la fortune îles hommes. — Etoile se dit, en pyrotechnie, d'un petit artifice qui imite, dans les airs , l'éclat d'une étoile. Il se dit aussi de certains ornements auxquels on suppose quelque ressemblance avec une étoile, et qui ont ordinairement cinq rayons. Il se dit, en termes d'imprimerie , dans le même sens t\ a'a*tirita ut. On l'emploie surtout pour désigner l'astérisque destiné à remplacer chacune drs syllabes ou des lettres d'un mot qu'on ne veut pas écrire en entier. En histoire naturelle, étoile de mer (F. Astérie). — Etoile se dit, en termes de manège, d'une marque blanche sur le front d'un cheval dont le corps est Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.23% accurate

<4<K) d'une plusieurs allées d'un parc fortifié ETOILE. lussent ,
mière d'une étoile de deuxième grandeur, 25; «le troisième, « i; . ou
plusieurs ruelles d'une forêt. Il ■ de quatrième, 0; de cinquième, 2; et «le
sixième. I. " se dit, en terme* de six angle* saillant*. Étoile. ». f. ;«wrôw),
petit anneau en fer-blanc orné de trois rayons garnis de morceaux de bège,
qui supporte la mèche de la verrine. ÉTOII.E^o/an.). Plusieurs champignon*
ont été réunis sous ce nom par le docteur Paulcl, qui les distingue ainsi : I
feroile GRISE, agaric appartenant à la famille des feuillets faucilleux ;
son chapeau a deux ou trois pouces* de diamètre , il est gris de perle obscur,
avec des éraillures rayonnantes, produites par une surpeau ligne qui s'écaille;
les feuillets sont de même couleur, mais le stipe est blanc , et s'élève à deux
ou trois pouces* : on le trouve en automne au bois de Moulogne : il n'est pas
nuisible. — L'étoile polaire, Paulrt Celte espèce .que Paulct range parmi ses
mousserons godaillies des bois, est Vagaricus tquearii de Linné; il se fait
remarquer par son disque étoile semblable en quelque sorte à la marque de
l'ordre suédois de l'Etoile polaire : il a trois pouces de hauteur , est d'un roux
doré en dessus, à feuillets jaunes et à stipe blanc sale. L'étoile est également
due à une peau fine qui, ne pouvant s'étendre jusqu'au bord du chapeau , se
découpe en étoile. Cette espèce de champignons n'est pas dangereuse. —
L'Etoile déterre, de Paulet , est la vittr-lup étoilé, type du genre
grastrum. — La petite Étoile à Bombe, ou vitur-hup à bombe, est le
lytoperiinn carpobotui de Linné, lyjie du genre tpaïrobofus. Étoile LE
BLAXCHE à buta h.). L'omithogale ou ombelle porte ce nom dans
quelques localités. Étoile l> EAf (éoiin.), nom vulgaire des callitricis. Étoile
de BETHLÉEM (botan.) , l'un des noms de l'ornithogale pyramidal. étoile
DK MEB à l'oo/. i, nom vulgaire des attiitt. ÉTOILE DES BOIS [bolan), la
slellaire holostée. Étoile Df BF.nOER (botan.), nom vulgaire du damasouier
étoilé. Étoile DI NATiM [bot m). On nomme ainsi quelques espèces de
liserons dont les fleurs s'épanouissent le matin , particulièrement au
cunvnlrulu, nit. L. «TOILE JALXE toolaii.), l'ornithogale jaune. ÉTOILE
POLAIRE (oiiron.j, l'étoile marquée * dans la constellation de la petite
Ourse , et qui ne se trouvant éloignée du pôle céleste correspond à Hindanl au pôle
boréal de la terre que d'environ deux degrés, indique à peu près ce pôle.
Étoiles («uiroR.). Tout le monde connaît ces points lumineux qui par une
belle nuit d'été ornent le firmament. L'un de leurs caractères* 1rs

plus distinctifs, et qui donne surtout le* moyens de ne pas le* confondre avec les planètes, c'est que pour nous elle* paraissent avoir un haut degré de permanence : c'est aussi à cause de cette permanence qu'elles ont reçu le nom d'étoiles fixes. Cette fixité est telle, qu'il faut plusieurs années d'une observation patiente et délicate pour parvenir à leur trouver un mouvement quelconque. Les étoiles ont été soumises à une classification connue sous les corps de la nature; ou les a rangées en grandeurs, selon qu'elles rendaient plus ou moins d'éclat : ainsi les étoiles les plus brillantes sont regardées comme les étoiles de première grandeur; les étoiles moindres en éclat, comme celles de deuxième grandeur; ainsi de suite jusqu'à l'infini. Toutes les étoiles rangées dans les six ou sept premières classes sont visibles à l'œil nu; les meilleurs télescopes ne nous ont amenés qu'à voir des étoiles de seizième grandeur. Cependant cette classification est tout à fait arbitraire : l'étoile que nous regardons comme de première grandeur est peut-être fort inférieure à une que nous classons dans la seizième. En effet, l'on concevra que les étoiles n'étant pas toutes sur le même plan, et placées à des distances infinies les unes des autres, l'éclat et le volume d'une étoile fort éloignée nous paraîtraient moindres que ceux d'une étoile plus rapprochée qui sera plus petite et moins brillante. C'est donc une classification de pure convention. Les étoiles de la première classe sont au nombre de quinze à vingt; celles de seconde grandeur, du cinquante à soixante; celles de troisième s'élèvent jusqu'à deux cents. Le nombre augmente dans chaque classe à mesure que les étoiles diminuent en éclat. Enfin la totalité des étoiles observées et classées, jusqu'à la septième grandeur inclusivement, s'élève de quinze à vingt mille. On est parvenu à calculer dans quel rapport était l'éclat des étoiles des différentes classes entre elles. La lumière d'une étoile de première grandeur étant prise, celle qui suit sera dans les proportions ci-dessous : la première à quatre, la deuxième ou la troisième étoile de première classe jette pour nous une lumière cent fois plus grande qu'une étoile de sixième classe ou sixième grandeur, et seulement quatre fois plus brillante qu'une étoile de deuxième classe. Ce n'est pourtant pas là une règle générale : ainsi la lumière de Sirius, la plus brillante des étoiles de première classe, possède un éclat 524 fois plus grand que celui d'une étoile de sixième grandeur. Les Grecs, qui avaient l'habitude de tout poétiser, prétendaient que la constellation du Cancer avait pour origine une goutte de lait tombée du sein de Junon, lorsque cette déesse nourrissait Hercule. Cette goutte de lait avait, en se répandant sur la voûte céleste,

formé la traînée blanche que l'on tonnait sous ce nom Aujourd'hui que nous n'admettons plus les fables ingénieuses et poétiques des anciens, nous trouvons que celle immense joule lumineuse qui sillonne le ciel d'un horizon à l'autre, dans l'un et l'autre hémisphère, formant un grand cercle, est formée par un amas innombrable d'étoiles de dixième et de onzième grandeur entassées par millions et jetées sur la voûte céleste comme des grains de poudre d'or. Les agronomes, qui connaissent l'exacte grandeur de la planète que nous habitons et qui sont parvenus à établir d'une manière à peu près juste les rapports qui existent entre elle et les autres planètes, n'ont pu jusqu'à présent déterminer, même approximativement, la distance de l'étoile la plus rapprochée : ils n'ont pu qu'indiquer la limite au delà de laquelle les étoiles peuvent être placées, et en deçà de laquelle aucune ne peut se trouver. D'après les calculs des astronomes, aucune étoile ne peut être à une distance moindre de $2,6 \times 10^{13}$ de rayons Urresfr.s, ce qui donne en mètres $2,6 \times 10^{13} \times 30000000000000$ mètres. Une pareille distance étonne à notre imagination. Pour arriver à donner une idée de la distance effrayante à laquelle doivent se trouver certaines étoiles, servons-nous de la lumière comme de jalon, La lumière parcourt en une seconde une distance de 300.000.000 mètres. Il lui faudra donc 100.000.000 secondes ou trois années pour franchir l'espace indiqué comme devant être la station de l'étoile la plus rapprochée. En suivant le principe posé par Williams Herschel, que la lumière d'une étoile de première grandeur est le double de celle d'une étoile de deuxième classe, et ainsi de suite, il faudra donc qu'une étoile de seizième grandeur soit 2^{15} fois plus éloignée qu'une de première grandeur, et par conséquent sa lumière nous arrivera à mille ans de date, c'est à dire que les changements que nous observons aujourd'hui dans ces étoiles sont arrivés il y a mille ans environ. Les dimensions de ces étoiles sont donc immenses, et Wollaston a calculé que Sirius, d'après la lumière qu'il projette, doit être au moins deux fois aussi gros que le soleil. À l'aide d'un puissant télescope, on peut voir que certaines étoiles sont doubles, quelquefois même triples. Williams Herschel, savant astronome anglais, en a vu lui-même cinq cents environ, qu'il a portées sur un catalogue. Ces étoiles se trouvent à quelques secondes l'une de l'autre seulement. Ainsi, par exemple, l'étoile brillante de Cassiopee consiste en deux étoiles de troisième ou quatrième grandeur et distante l'une de l'autre de 5". Atlas des Pléiades, 7 et 8 de la Couronne, et le Z d'Hercule, et le α d'Ophiucus, sont aussi des étoiles doubles, qui ne sont distantes l'une de

l'autre que d'un intervalle moindre qu'une seconde. Leur nombre connu s'élève aujourd'hui à trois mille. Quelques-unes de ces étoiles doubles forment des systèmes stellaires de l'une tournant autour de l'autre, dans des orbites régulières ; ou les a nommées étoiles binaires , pour les distinguer des étoiles simplement doubles. On est même parvenu à calculer la période de leur révolution ; ainsi Castor et Pollux du Lion mettent, le premier trois cent trente-quatre années , et le second douze cents ans à faire leur révolution. Il y a dans le ciel des exemples nombreux d'étoiles réunies ensemble qui paraissent avoir entre elles divers rapports qui les lient liées en faisceau. C'est ce qu'on appelle une agglomération d'étoiles. Chacun connaît le groupe des Pléiades, formé de sept étoiles à l'œil nu , mais qui en réalité est formé d'un bien plus grand nombre. Il y a d'autres* agglomérations dont les étoiles sont tellement éloignées de nous, que plusieurs d'entre elles échappent presque à notre vue. C'est là ce qu'on est convenu d'appeler nébuleuses. Les nébuleuses présentent ce caractère, qu'on dirait une étoile brillante entourée d'une atmosphère vaporeuse qui se termine brusquement ou se fond graduellement dans la teinte du firmament. Leurs dimensions doivent être prodigieuses .; V. Astronomie}. J. V. Étoile, ÉE, adj. semée d'étoiles. Le ciel paraît (comme) un toit, fort serein. La toile étoilée , le ciel. .VI ,

The text on this page is estimated to be only 14.15% accurate

KTOXKÉ. (460) étmii.f. , kk hotim.). Vue corolle est dit étant ni
roue comme celle «le l i bourrache Ktrit petites et ses divisions très-aiguës.
qu étoilèc lorsque ses dimensions c fruit est étoile lorscomme relui du
</ami>jiu°Kin tlrtiaium, il cil divisé en lobes aigus, divergeant comme de»
rayons. ÉTuil.É tout.:. Quchiucs ouïssons portent ce nom : le lenlillal ,
mutlrлу* ntlrri'it; cest aussi celui d'un lialisle. KTOII.il [i'i'il, . Buflon a
donné ce nom à la troisième variété de l'arJ-rt virrtrent de Linné, nu Imlor
tacheté d'Amérique , de Brisson. Lcvaillanl donne également rc nom à un
gobe mouches qui porte une étoile blanche bux !eux entés du front. ÉToileE
>oJ.) Geoffroy a nommé ainsi une espèce de lépidoptère qui est le hombyee
antique , bombyx anliqva. ÉTuiLÉE x-ol., nom d'une variété delà raie
miralel , el celui de la raja asteria'. ÉTOILES de mek ptkief.s (zaoi.). On
a donné ce nom à certains alcyons, «un astrées, au» astéries et aux cocrines
ÉTOII.F.R (S i, v. pron. se fêler en Tonne d'étoile. Etoiléf. . *:k, part, qui a
une fêlure en forme d'étoile. irroi.».. do (afin n*, fait du grec n-.-.u. <*toif, ,
lial.it , ornement; longue hande d'étoffe, large de iroi* pouces, sur laquelle il
y a des crois de galons ou de pruderies . que les prélats el les prêtres
catholiques niellent enrore quand ils font certaines fondions ecclésiastiques,
cl qui prnd «li s deux cotes par devant jusqu'à mi-jambe. L'élole des anciens
ne ressemblait pas à celle il/aujourd'hui. Les Orées et les Humains
donnaient ce nom à un manteau que priaient n eme les femmes. C'était aussi
quelquefois un habit de cérémonie dont les souverains faisaient présent a
ceux qu'ils voulaient traiter avec distinct ion. ÉTfti.E H'ob , marque
d'honneur que lesénal de Venise accordait aux nobles de la ville appelés
alors chevaliers de l'Eloled'or On ne sait quand a commencé cette
distinction. Les chevaliers portaient à l'ordinaire sur l'épaule une élole noire
bordée d'un galon d'or, à laquelle ils joignaient en hiver une ceinture de
velours noir avec des franges d'or: mais dans les jours de cérémonie, s'ils
étaient du sénat, il portaient nue robe ducale tle drap rouge en damas . qui
en hiver était fourrée d'hermine, svec une etole d'or en broderie de la largeur
d'un pied, descendant par devant el par derrière, jusqu'aux genoux. Le grand
chancelier de la république, quoique citadin , jouissait de la dignité rie
chevalier de l'Elole (l'or. F.rni.ii:, .Kt"lic, contrée de la Grèce propre, bornée
au nord par l'Epire et la Thcssalie, au sud par la mer Ionienne, à Fcst par la
Phocidr. et à l'ouest par l'Acarnanic. On y distinguait deux sous-divisions

principales, les Ophiotiens à l'est, les Eurylani au nord. et l'Éolide au sud. Elle fut habitée primitivement par les Curiens et les Lélèges, et elle recula son nom d'Elolus qui vint ensuite s'y établir. Les habitants étaient les plus grossiers et les plus féroces de la Grèce. Intrépides et guerriers, ils s'emparèrent de presque toute l'Acarnanie. Cependant ils n'acquirent quelque importance dans la Grèce qu'après la chute de Sparte et d'Athènes. Ils formèrent alors une ligue redoutable qui avait chaque année une assemblée (funffo/innii à Thermes. et combattaient tantôt contre les Macédoniens, tantôt contre les Achéens. tantôt contre les Romains. Ceux-ci finirent pourtant par les subjugués par les armes du consul Fulvius Nobilior, 189 ans avant Jésus-Christ. ETix. bourg du comté de Buckingham. - situé sur la rive septentrionale de la Tamise, vis-à-vis de Windsor, est célèbre par l'école que Henri VI y fonda en l'année 1464. Cet établissement, qui primitivement n'était destiné qu'à soixante-dix élèves, en comptait aujourd'hui plus de quatre cents, tous jeunes gens appartenant à de riches familles. Le prix annuel de la pension y est très élevé. Cette école possède une riche bibliothèque, et offre les moyens d'instruction plus variés que dans les autres écoles d'Angleterre. ÉTONNA* M K\T, adv. d'une manière étonnante. ÉTOSN»\T, ANTE, adi. qui étonne. qui surprend. C'est un homme étonnant, se dit d'un homme extraordinaire, soit en bien, soit en mal. Étonne, participe d'étonner ; i»rc*rt.), se dit d'un édifice, particulièrement d'une voûte, qui a reçu un grand ébranlement, «comme serait la commotion produite par l'explosion de la Vierge» s. m. surprise causée par quelque chose d'extraordinaire, d'inattendu. Il se «dit quelquefois pour admiration. Il signifie au figuré, ébranlement. ÉTONNKR. v. a. surprendre par quelque chose d'inopiné, d'extraordinaire. — Il signifie figurément, ébranler, faire trembler par quelque grande, quelque violente commotion. - ÉTONNERIEft ^'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie, être étonné, troublé, effrayé, dans ce sens il s'emploie proverbialement, Il signifie plus ordinairement, trouver étrange, singulier, extraordinaire, ÉTOTFFANT, ANTE, adj. qui fait qu'on étouffe, qu'on respire difficilement. ÉTOTFFC.vjfcvr.s. m. difficulté de respirer. KIol'FrF.R, v. a. suffoquer, faire perdre la respiration, faire mourir en privant d'air. — Il est quelquefois neutre, et signifie, avoir la respiration empêchée, ou mourir faute d'air, s'égoutter et familièrement. Etouffer de rire, rire avec excès, jusqu'à perdre la respiration. — Etouffe» se dit également de ce qui dérobe aux plantes l'air nécessaire à leur végétation. - Il signifie aussi, éteindre, en

interceptant l'air. — Etoipfp.m signifie ligurément, supprimer, cacher, surmonter Elouffeï Hti *◁*«, les rendre moins éclatants, les amortir. -- Etouffa» signifie aussi, détruire, dissiper, faire cesser. Elonfftr une affaire, étouffrr une querelle, empêcher qu'elle n'éclate, qu'elle n'ait des suites. Etoi fpf., fe. part. Crie ètovffft, les cris sourds d'une personne dont la respiration est sériee. Rire émuffè: celui qui échappe à une personne malgré les efforts qu'elle fait pour ne pas rire. Dans l'Ancien Testament. Vinnttet éloufféet.K dit de la chair des animaux qu'on avait lui s sans verser leur sang, ÉTOi'FFKt'H \t»ot.}, nom vulgaire des grands boas, comme le devins F. Boai. KTOl triiis, s. m. espèce de lioile faite de métal, dont on se sert pour étouffer et éteindre des charbons. — Etouffoie se dit aussi de petites pièces de drap qui servent, dans un piano, à étoufler les sons, et qui s'abaissent au moyen d'une pédale. ÉTOt PE. mot formé du latin ttupa, lui-même dérivé du grec «fvsr. ou o-rs-rrr. C'est la partie la plus grossière du chanvre, du lin. de la filasse, île l'ortie, etc. Quelques-uns font remonter l'ètvmologie de ce mol à tloup, mot celtique ou bas breton qui a le même sens. Déchet de l'affinage de la partie corticale des plantes filamenteuses, les étoujies. comme on le voit, en -ont le rebut, el cependant elles ne sont pas a comparer, pour la grossièreté, à ce que, dans certains pays, les gens de la campagne appellent des rrbou'llet. En effel, on peut filer et tisser l'. tmipe jusqu'à un certain degré de finesse , tandis que les rebouilles sont tout au plus propres à la confection des cordes les plus communes l l est encore possible rie filer l'èloupe au rouet , mais les rehouilles ne peuvent l'être au fuseau qu'avec la plus grande peine: et puis il arrive asset souvent qu'après avoir tissé séparément l'rrue.e. on marie dans le lissage le plain, c'est-à-dire la seconde qualité, avec l'èloupe. — Le pei'irwage à l'aide du «Cmn produit ries éloupes de trois qualités différentes, suivant le degré de division ou île finesse que les peigneurs ou etraneeuTt veulent donner aux brins. Sous la première qualité on range ce qu'on appelle les drmi-brini; les 6ri< ifM*e# appartiennent à la sironde, et les riperanlt forment la troisième, — Les éloupes trouvent leur place dans le» procédés de plusieurs industries : le tapissier les substitue au crin dans la matelasserie commune : ainsi, par exemple, il en rembourre les chaises, fauteuils, etc. : mais comme cette matière n'esl pas élastique, elle forme de très mauvais coussins, l^rhaifronnier appelle et««j»e fi éwmer une s««rle de goupillon dunl un boni est garni défilasse, el qui lui sert en effel à étendre l elain fondu sur les pièces qu'il répare Itlanchie par l'actiondu chlore, l'èloupe s'allie, au moven

du cardage . avec le co'on, et on file ensemble ces deux' substances.
 L'artillerie fait de l'éloupe des uiérhes à canon, mais alor» elle est plus fine
 el plus douce que celle dont on enveloppe la garponss.' : elle ne peut même
 servir à cet usage qu'après avoir e è pilée au maillet, passée aux baguettes,
 peignée, filée, puis tissée en corde composée de trois lils bien retors Ij
 marine f ut servir encore au enlfatayr «les vaisseaux l'étope de l ««péce la
 plus commune , mais seulement à de'aut <le vieux cordages qui. une fois
 détordus, servent plus util. menl à cet usige. parce que le goudron rlonl ils
 sont enduits préserve I- vaisscm ries tnfiltoïiirc" efft, to^æ dc^ïe; un .
 étions de l'eau - En « y. e figuré. MrUre V fru iCn'nt' ,né" .e «lui -lu
 rotenlissemen. de quelque grand I * P«««*|uer a la vnrgeat.ce, surexciter une
 seul bruit passion violenle. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.65% accurate

KTOtMRUT. (v ETorPER, ». a. boocher avec de l'étoupe on avec quelque • «olrc chose semblable. EToi pii.i.e, s. f. trrm. d'ariill.), petite mèche inflam mable qu'on introduit dans la lumière d nue pièce, el qui sert d'amorce. ÉTttrPII.LUX , s. m. (trrm. d'artill.), petite mèche d'étoupe suivre ou «m introduiil dans la lumière d'une pièce, pour préserver la charge de l'humidité. ÉTOirriemiK. s f. aclioi) d'étourdi , ou h::biiodc de faire de* ^ actions d'étourdi. Étoi'riiik, iK,,iilj qui agit «ans réflexion, sans considérer f* qu'il f.iit. Il se prend aussi siibslantiemcul. Proverbialement, fi»tre hnmrne fut nifiiumemurdi, il sut prendre son parti sur le-cbamp. — A t.'tTOLnoit locul. adv.', a la manière d'an rlimr.il. inconsiderément. Éroi hdiment, adv. à l'étourdir. ÉTiil'RDlK, v. a. rausrr dans le cerveau un ébranlement fui trouble, qui suspend eu quelque sorte la fonrtiun de» sens, ainilièrcmrnl, Etourdi i tttorrulri. importuner, fatiguer |iar trop de paroli-s. - Etoithdir s'emploie aussi ligurèrnrl , et signifie, causer de l'étonniement, de l'embarras, figurémnl et familièrement. Etourdir la grvtf faim, la calmer en mangeant quelque peu. Pigurément, Etourdir la douleur, en partant d'une douleur physique, l'endormir, empêcher qu'elle ne soit aussi sensible. En parlant d'une douleur murale, faire que l'esprit en soit nioinsoccupé, en soildisrail S'éinurdirturquel' queehote, se distraire dcquelqur chose, s'empêcher d'v penser. On dit dans le même sens. Cfterr*rrd t'eiourdir. chercher A étourdir sa douleur, à dissiper son chagrin, son inquiétude. Etoirdi, IE, part. Il se dit quelquefois des parties du corps où il ne reste plus qu'un léger ressentiment de la douleur qu'on y a éprouvée. t> sens est peu usité. Proverbialement el figurémnl. // til encore étourdi du bateau, se dit d'un homme qui n'est pjs encore bien remis de quelque fâcheuse affaire, d'une maladie dont il vient de sortir. ÉroiRIMSSAJST, A.NTE, adj qui étourdit. Étoi rdi.vsrnxt. s. m. impression, ébranlement causé par quelque chose qui étourdit Il se dit . ugrément, du trouble que cause un malheur, une mauvaise nouvelle. KTOiTRXE.lt', ttumui soul.), genre de la famille des roui rostres, nui se dislingue par son bec droit, un peu déprimé, ses narines* moitié fermées par une membrane et lesdeuiième et troisième rémiges plus longues que les autres. — Les èlourneaux sont des oiseaux voyageurs, à plumage noir lustré ou varié de différentes couleurs; ils sont répandus dans toutes les partiesdu monde; partout ils vivent en troupes, et se tiennent dans les prairies humides, recherchant principalement pour nourriture les petits

vers elles mollusques. — L'étourneau VULGAIRE, *Humu vulgaris* ou «m*unn*1, est sans contredit l'espèce la mieux connue et la plus répandue. Son plumage est d'un noir métallique, avec des reflets de cuivre de Rosette; l'extrémité de la plupart de ses plumes est marquée d'un point blanc, ce qui le fait paraître très-gracieusement émaillé. Les pieds sont bruns et le bec jaune; la longueur totale est de huit pouces et demi : les points blancs sont moins abondants chez les femelles que chez les mâles. Les sansonnets éprouvent de grandes variations de plumage, suivant l'âge ou le sexe; mais outre ces dilatactions naturelles, il en est d'accidentelles, qui constituent autant de variétés: ainsi l'on voit des étourneaux blancs, gris jaunâtres, etc., qui ont donné lieu aux différentes dénominations *sturnus albus*, *leucomelas*, *leucorhynchus*, *riterrus*, etc. Ces oiseaux sont répandus dans une grande partie de l'ancien continent, et émigrent, à peu d'exceptions près, vers les contrées qui leur offrent une nourriture plus abondante. Ils tiennent de préférence aux bords des marais, où ils vivent en troupes nombreuses. Ils se séparent vers le mois de mars pour s'accoupler; les mâles se disputent les femelles, s'éloignent avec la compagne qu'ils se sont choisie, et s'occupent alors de la construction d'un nid. Le nid est le plus souvent placé dans le creux d'un arbre, d'un mur, etc. ou bien encore sous les toits, dans les clochers, et quelquefois dans les colombiers. La paille, les feuilles sèches, les herbes, les mousses, etc., sont employées tour à tour, suivant le lieu où le nid doit être placé. La ponte est de cinq ou six œufs d'un beau vert sans taches. — L'étourneau unicolore, *turdus unicolor*, propre au midi de l'Europe, a les mêmes mœurs que le sansonnet; il habite les rochers, dans les fentes desquels il place son nid, et se rapproche souvent des habitations. Le mâle a pendant la belle saison toutes les parties du corps d'un noir luisant.) ETRANGERS. tré, dont l'uniformité est relevée par de légers reflets pourpres; le bec brun a sa base, est fauve à sa pointe; les pieds sont d'un brun jaunâtre; la longueur totale est de huit pouces. Les jeunes avant la première mue ont d'un iris brun; après la première mue, et seulement pendant l'hiver, leurs plumes ont de très-petites taches blanchâtres qui disparaissent au printemps. F. TORNEAU. Figuré ment familièrement, C'est un tuteur, se dit d'un jeune homme léger et inconsidéré — t TORNEAU se dit encore d'un cheval qui a le poil gris jaunâtre. En ce sens il se prend aussi adjectivement. Etrange, adj. des deux genres, qui n'est pas dans l'ordre, dans l'usage commun; qui est singulier, extraordinaire, inconcevable. ÉTRANGE. V. it. NT, ail. d'une manière étrange, contre Tordra

et l'usage communs; extrêmement, exci-ssivrinent. ÉTRAXGKU, F.III'.. adj. qui esl d une autre nation, qui appartient, qui a rapport A une autre on lion. Minitire dit affaire* étriugèret, ministre qui entretient le- relations île l'État avec les gouvernements étrangers, et qu'on appelle aussi miniitr detTelaliontxtêriturt. Figurémentl, Efeélrangerdant ton paye, ne point en ronnailre les usages, ou ignore ri e qui s'y pass«', n'y prendre aucun iilértr. S'être étranger nulle ;>arl, avoir ce qu'il faut pour ne se trouver embarrassé nulle pari, ou pour êlrc bien vu, bien accueilli p-irtmil. LTHANGtn signifie, par extension, qui m se mêle point d'une chose, d'une affaire, qui n'y a point de pari. Etre étranger à une triture, à un art, ele , n'eu avoir aucune notion, aucune roiin.ii-s.uice. Etre étrungtr à une eoinp igme, à une famille, etc., n'en pas faire partie. - El RANGER se dit également de ee qui ne concerne point une personne, ou de l'art, de la science, etc., qu'elle ignore. Il se dit encore de ce qui n'a aucun rapport ou aucune conformité avec la chose dont il s'agit. Il sedil aussi de ce qui n'est pas naturel ou propre à une personne, à une chose. Il se dil pareillement des choses qui ne sont pas île même nature que le corps auquel elles sont unies, alliées. Eu chirurgie et en médecine, Corpi étranger, loule chose qui Se trouve contre nature dans le corps de l'homme ou de l'animal, soit qu'elle vienne de dehors, comme des morceaux de bois, de plomb, de linge, de drap, soit qu'elle y ait été engendrée ou formée. — Eiranglr. ÈltB, s'emploie souvent comme substantif, el Se dil d'une personne qui n'est pas du pays où elle se trouve. Il signifie aussi, celui, celle qui n'est pas d'une compagnie, d'une famille, ■ le. Il se prend quelquefois absolument, et désigne alors le pays étranger. ÉTRANGER, v. a chasser d'un lieu, faire éloigner d'un lieu, désaccoutumer «l'y venir. Il ne se dit.rn parlant de* personnes, que dans le langage familier. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. Ce verbe a vieilli. Étrangers es VH anf.K Etat DES -On distinguait anciennement en France deux sortes d'étrangers: lésons, qu'on nommait épaves ou tiuoarm, étaient ceux qui avaient quillé le diocèse où ils étaient nés, pour aller s'établir dans un autre; les autres, qu'on appelait meteri ou meitotiei, étaient feux dont on ignorait la véritable patrie. — Les peuples de l'antiquité traitaient cruellement les étrangers. Ceux qui, en France, veimienl se perdre au milieu de l'anarchie féodale, n'étaient pas accueillis avec plus de douceur. Quand les Francs s'établirent dans les Gaules, l'ancienne administration romaine venait de subir de grandes modiliealions. Depuis plus d'un siècle, les invasions successive* des barbares avaient troublé l ordre public; les principales institutions

subsistaient cependant, et la loi salique ne changea rien à ce qu'avait régi la loi romaine. — Il n'y avait à cette époque que deux classes d'hommes, les Francs et les Gaulois. Les barbares* ou étrangers étaient lotis égaux.

L'étranger qui déclarait devant le comte vouloir vivre sous la loi salique, était eslimé à l'égal d'un Franc, et son origine se perdait dans la loi qui le protégeait. « Le meurtrier d'un Franc ou d'un autre étranger (*fthriurtiro*, vivant sous la loi salique sera, dit cette loi, condamné à payer deux cents sous.

• la loi pénale ne faisait donc aucune distinction entre les indigènes et les étrangers. La loi civile n'était pas plus sévère : tous, quelle que fût leur origine, les esclaves eux-mêmes après leur affranchissement, étaient également admissibles à tous les emplois publics. — Mais bientôt à l'espérance d'organisation créée par la conquête succéda une effroyable anarchie. Il n'y eut plus alors, dans les campagnes du moins, que deux classes d'hommes, les serfs, et les grands tout-puissants dans leurs domaines. La législation romaine, la législation franque elle-même étaient tombées en désuétude : il n'y avait plus d'autres lois que la volonté des grands*. Malheur alors à l'étranger; il

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.27% accurate

(m) courait a chaque instant k risque d'être dépouillé de Ions ses biens, et Irnilé avec la dernière rigueur. Le» juif» surtout, le» seuls marchand» qui existassent alors, étaient traqués comme des bêtes sauvages ; il n'y avait point de supplices que l'on n 'inventât pour leur arracher le peu d"or qu'ils pouvaient posséder. Ce fut rn vain que Dagoherl el ses successeurs essayèrent de protéger lrs étrangers, tes ordonnances par lesquelles ils condamnèrent à cent soixante sous celui nui tuerait, blesserait, frapperait ou vernirait uo étranger, ne furent point observées, el le sort de ces malheureux alla toujours en empirant jusqu'au règne de Charlemagne. Ils se ressentirent alors de la réorganisation de l'empire : ce prince les protégea, lrs secourut, et réprima les vexations des seigneurs envers eux. « Il fut, disent les Chroniques de Saint-Denis, plains de grand charité vers étrangers gens, el vers pèlerins meisrr.cnienl, si grand cure avoildculz recevoir, tant en inenoit et si souvent, que la multitude nesembloit pas être à charre el palais tant sculmcnl, mes par tout le royaume de France.» » Nous voulons, dit il dans une lettre adressée à Ossa, que les pèlerins et les commerçants étrangers trouvent dans notre royaume une protection toute paternelle. Si quelques-uns d'entre eux sont injustement opprimés, qu'ilss'adressentà nous, et nous leur rendrons justice.» Il consulte, dans une autre lettre, le pape Léon sur les châtiments qu'il doit infliger au clergé, dont les vexations pèlent sur les étrangers. Il enjoint aux évêques de tes punir, Ml cruel mur mur populi. Mats cette protection ne fut que passagère ; elle finit avec Charlemagne. Sous ses successeurs, les étrangers se retrouvèrent, comme par le passé, la proie des grands. Continuellement torturés, dépouillés, ils ne surrnt bientôt plus à qui s'adresser pour obtenir justice, l'n seul parti leur restait, celui de se mettre sous la protection des corporations religieuses ou des grands seigneurs. Ceux-ci lrs réduisirent, pour ainsi dire, i l'étal de serfs, les obligèrent a leur payer des redevances plosou moins fortes, suivant la coutume du lieu. S'ils épousaient des personnes d'une autre condition que la leur, sans le consentement du seigneur, ils étaient condamnés à payer une amende considérable ; cl ils devaient, pour obtenir ce consentement, acquitter le droit de (or-mariage, droit qui équivalait à la moitié ou au tiers des biens. Ils ne pouvaient lester que jusqu'à cinq soos, n'avoir d'autres héritiers que leurs enfants légitimes, an défaut desquels leur succession appartenait au seigneur. Cependant les rois finirent par prendre

les étrangers sous leur protection , et ils publièrent à cet effet plusieurs ordonnances: saint Louis alla même jusqu'à déclarer que le roi était le protecteur spécial des étrangers. « Si aucuns aubains, dit-il dans les Etabliraient t, mûert sans hoir ou sans lignage, le roi est hoir ou li sires, sous qui il mûert. cl ruer del chastel. Mes aubains ne puel faire autre seigneur que le roy .• Cependant, les seigneurs gardèrent longtemps encore le droit d hériter drs étrangers qui décédaient dans leur rhâtcllenic ; il ne leur fut enlevé que par l'ordonnance de Charles VI, en date du 5 septembre 138t\$, qui déclara que lrs étrangers étaient au roi, et que les seigneurs ne lurrainrl plus prétendre à leur succession. Descelle époque, a condition îles étrangers s'améliora, et ils forent admis à ouïr de certains privilèges dont ils étaient privés sous le régime éoilal. Les droits qui pesaient sur eux ne furent romplétrment abolis qu'eu 1780. — Aujourd'hui on distingue deux sortes d'étrangers : 1° celui dont le domicile est autorise; •>» celui qui n'est que passager sur le territoire français Tous deux jouissent drs mêmes droits, à quelques exceptions près. Ils peuvent spéculer, acquérir, posséder, transmettre, protégés qu'ils sont parle droit des gens, qui veille à Icursnrllé personne le, à la conservation de leurs biens, el à l'exécution des engagements qu'ils contractent envers les nationaux, ou que les nationaux contractent envers eox. étraïigetÉ, s. f. cararJère de ce qui est étrange. Etraxgi.E-ciiiEX boom), nom vulgaire d'une cspèccd'aspèrue, atperuta cynanchica Linné, el du cvuanque de Montpellier. ÉTRAXGI.E-Loi:p ootan.). nom vulgairededeux plan les fort différentes : l'une est la parisette, pari* quadrifolia Linn., el l'autre, l'aconit lue-loup, aconitum lyroetouum Linn. Étraxulemext [midee.). Le mot étranglement, qui exprime d'une manière généra le louli*constrirliond'un tissu, d'un organe, ou d'un membre, s'emploie plus particulièrement en chirurgie. , iu sujet des hernies, pour désigner cri état dans le- i quel les viscères hennés s? trouvent serrés par l'orifice du canal qui leur a livré passade, comme par un lieu. Les accidents auxquels ce genre d'étranglement donne lieu i: plus graves, et réclament quelquefois une opération qui est u des plus délicates et des plus difficiles de la chirurgie (F. Ht m sa). ETRANGLER, v. a. faire perdre la respiration ou la vie, en pressant le gosier ou en le bouchant. On l'emploie avec le pronom personnel. Il signifie aussi figurémenl, trop resserrer, ne pas donner la largeur, l'étendue nécessaire. Il se dit également en parlant des endroits d'un discours où l'on ne s'est pas assez étendu. Figurémenl, Etrangler une affaire, li juger a la hâte, sans l'avoir examinée. — Etrangler est quelquefois

neutre. Etrangler de rage. Etranglé, éb. part. Il se dit adjectivement de ce qui est accidentellement ou naturellement resserré, rétréci dans quelque partie de sa longueur. Il se dit aussi de certaines choses qui n'ont pas la largeur qu'elles doivent avoir. Uabit étranglé, habit trop étroit, qui n'a pas assez de tour. Étrangler (manne), v. a. ou étouffer une voile, c'est la presser vivement sur sa vergue lorsqu'elle vient d'être carguée, afin de la soustraire le plus promptement possible à Faction d'un vent violent. ÉTBASGLOIR (marine), s. m. petit col de cygne placé dans l'entrepont, sous le bar rot, en avant du puits du câble-chaine, pour servir à l'arrêter. Cordage qui sert de principale cargue à une voile enverguée sur une corne. Dans les grands bâtiments, les basses voiles sont munies d'étrangleurs établis en patte d'oie sur le milieu de ces vergues pour presser et ramener la toile sur leur avant. ÉTRAKGILUH, s. m. sorte de maladie qui est pour les chevaux ce que l'esquinancie est pour les hommes. Pot'r* d'étranguillon, espèce de poire fort âpre. ETRAPE, s. r. (offrir.), petite faucille qui sert à couper le chaume. ETRAPER, v. a. (ajrfe.% couper avec l'etrape. ÊTUAVE, s. f. {marine), pièce courbe, ou suite de pièces courbes, dans laquelle « meut; — trave, cl, comme rêtambol, elle porte des points de division qui forment une échelle pour mesurer le tirant d'eau de l'avant. ÊTRE. Ce terme général exprime ce qui est opposé à ce qui n'est pas, c'est-à-dire au néant (F. Ontologie'. ETRE, verbe que les grammairiens appellent le verbe substantif. Ce verbe signifie absolument, exister. Il s'emploie aussi lorsqu'on attribue à quelqu'un ou à quelque chose une qualité, un état, une manière d'exister absolue ou relative. Proverbialement, // faut tirer tout un ou tout autre, il faut avoir une rondue, une manière de penser décidée. Proverbialement, On ne peut pas être* et avoir été, on ne peut pas être toujours jeune. Cela est, cela n'est pas. Cela est vrai, cela n'est pas vrai. Cela sera, cela ne sera pas, cela arrivera, cela n'arrivera pas. Ainti toit-il, espèce «le vœu par lequel on termine plusieurs prières religieuses. On K- dit quelquefois, dans le langage ordinaire, par manière de souhait. Soit, troisième personne du singulier du subjonctif, s'emploie souvent pour marquer adhésion . consentement. Bien-être (F celle expression à sa place alphabétique, dans la lettre B) - Etre . dans l'acception qui précède, s'emploie d'une façon particulière avec l'adjectif démonstratif et, pris pour cela, et se rapportant à une personne, à une chose, à une action déjà déterminée. Il s'emploie aussi avec le même mot se rapportant à une personne, à une chose, à une action indiquée seulement dans la suite de la phrase. Il s'emploie d'une manière analogue avec

le pronom *l*, c'est-à-dire impersonnellement. Familièrement, *Voilà r*» que c'*etl*, voilà *m* quoi consiste la chose, voilà ce qu'on se propose, ce dont il s'agit. Cette phrase signifie quelquefois, la chose est faite maintenant comme il convient *Il etl*. s'emploie souvent, dans le slyle soutenu ou portique, pour *Il y **■ *Il ttt* midi, une heure, diuTheure\$,cle., l'heureai'l licite est midi, uneheure, rte. *Il ett jnur*. il eit nuO. il fait jour.il fait nuil. Avec ellipse du pronom, *S'était* . *S'eût été* que je tui» de ko* amis, si je n'étais de vos amis. Celle façon de parler esl familière. — *Etre* s'emploie très-souvent, avec les prépositions *d*, *dan** et *en*, lorsqu'on vent indiquer ta relation au lieu, au temps, ou l'étal, la disposition, le genre d'occupation, etc. *Etre a jeun*, se dit d'une personne qui n'a pris aucun aliment dans la journée. *Etr** à quelque rhnte, s'en occuper ou *v* prêter attention. Ou dit encore familièrement. *Ilett toujoir** à te plaindre, *ilitontttmjour** à *e quereller, d »'r*6rawrr. etc., il ne cesse de se plainDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.64% accurate

(408) ETRIER. dre, ilt ne cessent de se quereller, etc.

Familièrement, Vous n'y êtes pat, m dit a une personne qui se méprend sur le mol d'une énigme, ou sur la vcrilublc interprétation d'un discours, d'une action, etc., qu'on peut entendre diversement. OU se d'il également a une personne qui ne saisit pas, qui ne louche pas le point d'une a /faire, ou qui ne s'y prend |'»s bien pour faire quelque rbose. Etre longtemps A un out rage, mettre beaucoup oo temps à le faire. Familièrement , Je suis , je terai à vous dans un moment, ie irais me rendre auprès de vous , ou je vais faire ce que vous désire*. Etre A plaindre, à Mimer, etc., être digne de compassion , île blâme. Impersonnellement, // ttt A croire, à présumer, à espérer que, on doit croire, présumer, espérer que. CeU eit A (aire, est A revoir, à recommencer, etc. , on devra faire, on devra revoir, recommencer cela, elc. Cela en à tendre, à huer, etc., on veut vendre, on veut louer cela. — Ctkl à dire (V. le verbe Dire). Etre dam une affaire pour un quart, pour vn dixième, etc., y avoir un intérêt d'un quart, d'un dixième. // n'est pus en moi de faire telle clive, il n'est pas en, mon pouvoir, ou il n'est pas dans mon caractère de la faire. — Etre, suivi de la préposition A, signifie souvent, appartenir. C'ettAvous de pat 1er, c'est au juge à prononcer, ctr , c'est à vous qu'il appartient de parler, c'est an juge qu'appartient le droit de prononcer. C'est A tout A parler, a jouer, elc, voici votre tour de parler, de jouer. Je suis to>il à vous, entièrement A tour, je suis dans la disposition de vous servir. Cette phrase s'emploie quelquefois en forme de compliment, à la Un d une lettre familière. Il n'en point A lui, il nest plus A lui, se dit d'un homme agité d'une violente passion. — Etre s'emploie également avec la plupart des autres prépositions de lieu, surtout pour indiquer, au propre, la silualion relative, et au figuré, l étal, la condition, la disposition. Il s'emploie d'une manière analogue avec les adverbes de lieu. Etre avec quelqu'un, se trouver quelque part avec lui, nu vivre habituellement avec lui. Etre bien avec quelqu'un, cire dans ses bonnes grâces ; et, dans le cas contraire, Etre mal avec quelqu'un. Etre sans fortune, sans amis, sans ressource, elc, n'avoir point de fortune, d'ami», manquer de ressources, elc. Cela n'est pas Ion la raison, selon la lai, selon les convenanees, etr.. cela n'est pas conforme à la raison. * la loi, etc. On dit quelquefois elliptiquement et familièrement , C'est selon, cela dépend des circonstances. — Etre, avec la préposition de , précède les mots qui indiquent : le lieu d'origine; l'auteur d'une chose, d'un

ouvrage; la profession, la condition; la qualité propre à un sujet; la matière; l'occupation (V. Dk\ Je suis d'avis que — , mon opinion, mon avis est que.... On dit aussi, Etre de l'avis, de l'opinion de quelqu'un, partager son avis, son opinion. Cela est bien de son caractère, cela est bien de lui, cela est conforme à son caractère, à sa manière d'agir, de penser. // rit du devoir d'un homme, il est d'un honnête homme de (aire cela, un honnête homme doit finir cela. Il est de ta justice de (aire telle chose, la justice oblige à faire telle chose. On dit de même, Cela est de toute justice, cela est de droit. Cela est d'usage, cela est de bon usage, cela est conforme à l'usage, au bon droit, à l'usage, au bon goût, etc. — Ktrb. suivi de la préposition de, signifie aussi , être compris dans , faire partie de. Cela n'est pas du jeu, cela n'est pas selon les règles du jeu, ne se pratique point à tel jeu. On dit de même, ligurément et familièrement. Cela n'en est pas, celui-là n'en est pas, quand une personne fait ou dit quelque chose qui ne doit pas se faire ou se dire, et à quoi ou ne s'attend pas. — Etre, avec la préposition de , signifie encore, entrer en part, en société, s'intéresser. — Etre, précède de la particule en , se dit en parlant du point où l'on est parvenu dans un travail, dans une étude, de l'état où est une affaire. En êtes-vous là? croyez-vous cela? ou bien . êtes-vous donc dans cette résolution, dans cette erreur? Où en sommes-nous quand se voit d'un homme l'air qui ne sait par où sortir d'affaire. — Etre, précédé de la particule en , «lit encore, impersonnellement, du résultat, des conséquences d'une chose. J'ai vu cette nouvelle, il n'en est rien, elle est fautive. En être pour son argent, pour sa peine, se dit d'une personne qui a dépensé de l'argent, qui a pris de la peine inutilement , sans aucun avantage. — Etre. précédé de la particule en, sert quelquefois à comparer, à marquer similitude, conformité. — Etre, suivi de la préposition pour, sert à marquer préférence ou prédilection- Il sert aussi à marquer la destination, l'objet. — Etre, dans les temps où ce verbe prend l'auxiliaire avoir, se dit quelquefois pour aller, mais avec cette différence que, dans J'ai été à Rome, l'exemple, j'ai été fait entendre qu'on y est allé et qu'on en est revenu à cette résolution, dans cette erreur/ vu en sommes-nous ? se dit quelquefois par indignation, par forme de plainte, mais on voit quelque grand désordre. Il ne s'agit où il en est, lit d'un homme troublé, embarrassé, qui ne sait ce qu'il fait, venu ; c'est que, dans Il est allé à Rome, le verbe il est allé marque que celui dont on parle n'est pas encore de retour. — Etre s'emploie aussi comme auxiliaire pour former les verbes passifs. Il sert également à former les temps composés de quelques verbes neutres et ceux de tous les verbes qui

s'emploient avec le pronom personnel. Il sert encore à conjuguer, dans quelques-uns de leurs temps, les verbes actifs qu'on emploie impersonnellement avec le pronom réfléchi. Étrécir, v. a. rendre étroit, rendre plus étroit. En termes de manège, Etrêtir un cheval, le ramener graduellement sur un terrain moins étendu que celui qu'il parcourait. — Etrecir, avec le pronom personnel, signifie, devenir plus étroit. ÉTHERISSEMENT, s. m. action par laquelle on étrécit, ou étal de ce qui est étréci. ETREINDKK, v. a. serrer fortement en liant. Il signifie aussi, embrasser, presser entre ses bras. Proverbialement et figurément. Qui trop imbratse m-il étreint. qui entreprend trop de choses à la fois, ne réussit à aucune. ETRKINTE, s. f. serrement, action par laquelle on étreint. Il se dit particulièrement de l'action de presser quelqu'un entre ses bras. ÉTREXNKR. v. a. donner des étreintes. Il signifie aussi, être le premier qui achète à un marchand, qui donne à un pauvre. — Il signifie encore, faire usage d'une chose pour la première fois. KTIENNEN. On peut assigner une certaine origine à l'usage si répandu en France de distribuer des cadeaux le 1^{er} janvier; on peut le faire remonter au 1^{er} jour de l'an des Romains, soit à la distribution des fragments du gui, cérémonie qui, ce jour-là, terminait toujours, chez les Gaulois, la fête où «e recollait la plante sacrée. Aussi ces présents obligés ne portent-ils point partout leur nom d'étymologie latine. Dans le pays chartrain, qui fut si long temps le siège du druidisme, ou l'on appelle encore les gui-l'an. Les vestiges des coutumes religieuses par lesquelles nos ancêtres inauguraient l'année nouvelle se sont ainsi conservés dans plusieurs provinces. Aujourd'hui, comme au temps des druides, on peut encore entendre retentir dans les campagnes de la Picardie, de la Cuienne, de la Bretagne, le tri : Au gui l'an neuf! Dans quelques localités voisines de Bordeaux, des jeunes gens, bizarrement velus, vont en troupes, au jour de l'an, couper des branches de chêne dont ils se tressent des couronnes, et ils reviennent en entonnant des chansons qu'ils appellent guilames. Sous la première race on était dans l'usage de se travestir le premier jour de l'an. On se couvrait alors de peaux d'animaux, surtout de peaux de cerfs et de vaches. On n'avait garde de prêter quoi que ce fût à son voisin, pas même du feu. Chacun dressait à sa porte des tables abondamment chargées de viandes et d'autres aliments destinés aux passants; on y mêlait aussi des présents sur lesquels on avait fait des conjurations, pour détourner sur ceux qui s'en empareraient les malheurs dont on pouvait être soi-même menacé. Ces dons perfides s'appelaient

itrennes diaboliques. L'Eglise essaya d'extirper les usages bizarres ou
 superstitieux du 1^{er} janvier par tous les moyens qui étaient en son pouvoir;
 mais elle employa vainement les canons de ses conciles et les foudres du
 saint-siège (F. CoxctLKS, année 380}. Exilées un moment de la France par
 le zèle fanatique de quelques hommes, les élerennes se réV tugièrent en
 Espagne; poursuivies encore par le concile de Tolède, elles se réfugièrent
 en Orient ; et de là, chassées une troisième fois, elles revinrent dans
 l'Occident pour ne plus le quitter. Avant la révolution, les fêtes du 1^{er} janvier
 étaient pour la cour une grande affaire : on se ruinait par de somptueux cadeaux.
 Quant aux élerennes domestiques . on cite la singulière recette du cardinal
 Dubois, qui disait régulièrement chaque année à son intendant : Monsieur,
 je vous donne ce que tout m'a été volé. Les dépenses nécessitées par une
 pareille loi sociale avaient du reste et ont encore leur bon côté.
 L'économiste politique voit une impulsion puissante donnée
 à l'industrie par ces fêtes. Il se dit de pièces de bois qu'on place en travers dans les
 tranchées d'une fondation, dans les galeries d'une mine, etc., pour empêcher
 les terres de s'ébouler: ou dans un bâtiment, pour soutenir, pour étayer les
 murs qui déversent ou qu'on reprend sous «ruvre. ÉTRKSII.I.ox.nf.h, v. a.
 soulcuir, étayé avec un très grand nombre de trèsillons. ÉTRiER, s. m. espèce
 d'anneau de fer ou d'autre métal , qui pend à droite et à gauche ' Digitized by
 Google

The text on this page is estimated to be only 18.08% accurate

(«0) i do cavalier. Perdre les liesse . ehcTal, el qui sert à appuyer
lrs pieils iiriert, retirer involontairement les pieds de* èlricr.. U vm de
l'élier , le vin que l'on hnil au momciii du départ, On dit dans le même sens
, Le coup de lélrtr. Le pied de CêlrUr, le pied gauche de devant du cheval,
qu'on appelle aussi Le pitddu montoir. Car extension, Avotrle pstd à lélrtr,
être au inoiuu'nl de partir. Figurcuicnl et familièrement. Avoir le piid à
t'étrier. commencer une carrière, une profession: ou être à iiorlèc d'avancer,
de Caire fortune. Courir à franc étrier, courir la poste a cheval Figiircinciil
el familièrement, Jitr* I ferme »>ir ses etriers, défendre ses sentiments ,
persister dans i iao(MIV). ses résolutions avec fermeté, sans se laisser
ébranler. Figuré- , i^,,!,^ ment, Tmir l'ehier à quelqu'un, l'aider dans
quelque entreprise foire perdre les éiriert à quelqu'un , le déconcerter. Bas à
éuier, bas qui, au lieu de pied, ont seulement uneespece roseaux, embenta
schœnielus Linné. On l'écrit élreppe. ETKix, abbaye de fdles de l'ordre île
Saint-Benoit. On tient par tradition qu'au ix' siècle une princesse «lu sang
royal, nommée Ité.itrii , réunit en ce lien doute nobles filles pour s'y
consacrer au service de Dieu , et qu'elle fut leur preimère ab- I.e monastère
ayant été détruit par suite de l'invasiou de bande qui passe sous le pied en
forme d'clricr. — Etrier sedil par similitude, eu chirurgie, d'un bandage dont
on se sert pour la saignée ilu pied. — Il se dit également , en architecture,
d'une pièce de fer en forme d etrier, qu'on emploie pour soutenir une poutre.
t rnii.i » ,s f. instrument de fer aveclequel on Me la crasse, l'ordure qui s'est
attachée à la peau et au poil des chevaux, des mulets, etr. — Etrille se dit.
Ogurètnenl et populairement, d'un « alwret où I on fait payer trop cher. Ce
sens est maintenant peu usité. KTRtl I I (butin. , non» vulgaire de Vagaricm
queninus I. < V. D kdalBaï. KIRU.i.f.;î<W.:, nom vulgaire des crabes
nommés purluncs. KTHII.I.IR, v.a. frotter, nettoyer avec ; l'étrille.
Figiirémcnl cl familièrement. Etriller quelqu'un, le liallre. le maltraiter. Il a
eiè bien étrillé, se dit aussi d'un homme qui a eu une maladie violente, ou
qui a perdu lieaucoup au jeu, ou à qui on a fait payer son glle trop cher.
ktripeb, v. a. oter les tripes d'un animal. KTitHjl'É, ÉE, adj. qui n'a pas
l'ampleur suffisante. Il se dit. ftgurèmrnt. des ouvrages d'art el des ouvrages
d'esprit. Ce mot est familier. ÉTRIVE, s. f. marine) Uncordage tcodu et qui
ne forme pas une lijtue droite, cl fait un angle par la rencontre d'un objet qui
le détourne, esl dit en étrive. Une inan.i uvre est amarrée en é t> irr

lorsqu'elle se croise et qu'on fait un amarrage sur la croisure, pour ensuite ramener les deux bouts l'un sur l'autre pour faire d'autres amarrages.

ÉTRIVER, V. a. marine) DKCX CORDAGES KSI VS SV.VL, c'est les faire croiser et exécuter sur la croisure l'amarrage en élrive. p. r rivière, s. f. courroie qui sert à porter les étriers. — Il se dit souvent, au pluriel, des coups d'élrive; et alors on l'emploie presque toujours absolument. Il se dit de même, figuré et familièrement, de tout mauvais traitement qui humilie, ou même qui déshonore. Étroit, oite, adj. qui a peu de largeur. Figuré et familièrement, C'est un cerveau étroit, se dit d'un homme qui manque de jugement, figuré et familièrement, C'est un génie étroit, un esprit étroit, c'est un homme qui a peu de capacité, dont les idées ont peu d'étendue. Figuré et familièrement, Étroite alliance étroite amitié, étroite union, étroite familiarité, étroite correspondance, Union fort étroite, alliance, union, amitié intime, etc. — Étroite signifie aussi figuré et familièrement, qui est selon la rigueur de la loi, de l'ordre, etc., par opposition à relâché. Prendre quelque chose dans le sens étroit, l'entendre, l'interpréter dans toute la rigueur de la lettre. — F. n termes de l'Écriture. La voie étroite. Le chemin étroit, la voie, le chemin du salut, par opposition à la voie large, c'est-à-dire le chemin de la perdition. — A l'étroit, locution adverbiale, dans un espace étroit. Figuré et familièrement, Être à l'étroit. Vivre à l'étroit, n'avoir pas les commodités de la vie. Être à l'étroit, *dv. à l'étroit. — Étroitement, avec certains verbes, signifie, fortement, intimement. Il signifie aussi, à la rigueur. Il signifie encore, expressément, sur toutes choses. Étrier, s. m. matière fécale qui a quelque consistance. Il se dit des excréments de l'homme et de quelques animaux. Terme bas. Étréper, v. a. (étréper), couper entièrement la tête à un arbre. Étréper, l'un des noms vulgaires de l'ortolan de maître à va. les Normands, Gérard, évêque de Cambrai et d'Arras, le rétablit en l'Église institua l'abbesse Fulgense, qui, comme Béatrix, s'associa plusieurs nobles demoiselles. Celles-ci dotèrent ou du moins augmentèrent sa première fondation, et Guine*, qui Mirenda à Gérard sur le siège d'Arras, obtint du pape Pascal II la confirmation des règles et des constitutions monastiques «les dames d'Elrun II fallait faire preuve de quatre quartiers de noblesse pour être admis à la profession religieuse dans cette abbaye, laquelle portait pour armes : mi-partie d'argent, un meuble de sable ou bout duquel était une main naturelle de chair, tenant sur la parité d'azur une crosse d'or. Le village d'Etrun est à cinq kilomètres d'Arras. sur la route royale de Saint-Pol. au milieu d'un ancien retranchement romain dont on remarque encore

les vestiges. Il avait la forme d'un triangle. L'abbaye fut construite à l'extrémité orientale de ce camp . près d'une fontaine qui est l'une des plus remarquables de l'Artois, à cause du volume extraordinaire de ses eaux et de leur limpidité. Il ne reste plus du monastère que l'enclos et quelques pans de murs destinés à soutenir les terrasses des jardins. Son eminence monseigneur le cardinal de la Tour d'Auvergne, évêque d'Arras, a acquis la propriété pour son séminaire, et y a fait construire une maison de campagne.

ÉTRUSQUES. KTBVSIIIKS. Igi province d'Italie que nous nommons aujourd'hui Toscane, elle est appelée Etruria ou Tuscia ; les peuples qui l'habitaient, Etrusci et Tyrrhènes. Ce pays est appelé Tyrrhenia par les Grecs , et les mêmes peuples Tyrrhéniens. Ces différents noms étaient du reste étrangers à la nation à laquelle on les avait donnés; elle se donnait quant à elle le nom de Etruria. — Rome n'existait pas encore que des peuples puissants se allaient sur le sol fécond de l'Italie. Parmi eux le plus riche peut-être et le plus civilisé fut sans contredit le peuple étrusque. Il fut une des nations les plus remarquables de l'antiquité; mais les premiers temps de la république romaine le trouvèrent déjà dans sa décadence et aussi son histoire a-t-elle attiré l'attention des savants modernes. Quelquefois inspirées par l'amour-propre national, d'autres fois égarées dans leur but par les fables des Grecs, leurs recherches n'ont pas toujours été heureuses. La domination tyranique et jalouse des Romains , qui détruisaient chez les peuples conquis tout ce qui pouvait rappeler une puissance antérieure, ont agi sur les Etrusques comme sur toutes les autres nations. Rome s'enrichit de leurs trésors et de leurs connaissances , puisa chez elle ses lois, sa religion et sa civilisation, et détruisit leurs monuments et jusqu'à leur langue.

Quelques inscriptions seules ont conservé de ces canelures dont le sens ne sera peut-être jamais deviné; véritable trésor, mais trésor sans valeur, qui n'a plus de cours dans l'intelligence humaine. Cependant quelques savants, tels que Inghirami. Niebuhr, le chevalier Micali et M. Olfried Müller, en glanant dans le vaste champ de l'antiquité, ont pu , à force de recherches, de sagacité et d'éludes, en écartant toutes les hypothèses qui ont si longtemps servi de base à l'histoire des Etrusques, en examinant et en comparant avec une attention éclairée tous les documents épars, ont pu , dis-je. reconstituer admirablement l'image d'une grande nation , de son culte , de ses arts. - Origine et établissement des Etrusques*. Hérodote, appliquant comme tous les Grecs le nom de Tyrrhéniens au peuple étrusque tout entier , rapporte à son sujet une tradition manifestement controuvée. Selon lui , ils viennent de

Lydie sous la conduite de Tyrrhenus. Un historien grecinfirm
d'Hérodote. Uellauicus", prétend que les Tyrrhéniens sont des Pélasges
Thessaliens qui abordèrent à Spina par l'Adriatique, et pénétrèrent de là
dans l'intérieur de l'Etrurie : puis, recommençant de ce point leurs
vagabondes, ils seraient venus dans l'Attique. à Lemnos et à Imbros.
Plutarque, recueillant une autre tradition, fait venir les Pélasges de
Thessalie en Lydie, de Lydie en Tyrrhénie, d'où ils repartaient pour Athènes
et Lemnos. Toutes ces traditions sont également insoutenables. Quelques-
uns des écrivains grecs, comme Lycophron et Dénys d'Halicarnasse.
n'ignoraient pas que les Pélasges avaient précédé les Etrusques dans
l'Etrurie. Parmi les Romains ce fait est attesté par Calpurnius, par Servius, le
commeoDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.63% accurate

nmir.. () KTKIHIK tateur de Virgile, el même par Plinel'Anrien. goi dit que les Ombriens en chassèrent lrs Pèlasgcs , et furent chassés .i leur tour par les Etrusques ; il est vrai qu il donne à ces derniers le nom de Lydiens : mais le» Lydiens étaient des l'éla*g«-s , cl en Compilant If* ouvrages pour son histoire naturelle, Pline ne fait |ms attention qu'il (au un double emploi «le In même u.itiou. Deuvs d ll.ilirarii.isse combat directement l'opinion acrrédilw par Hérodote sur l'origine lydienne des Etrusques, i l fait observer que Nanlhus qui a écrit une histoire détaillée île la Lydie, ne fait aucune mention de celte émigration , assez importante cependant pour ne pas être oubliée, et que , même quand il en aurait parlé, son rè' il ne saurait être admissible, i cause de la différence totale existant entre ces deux peuples, sous le rapport de la tangué, «les mouri et de la religion. Quand l>euys s'exprimait ainsi , celte langue existait encore , les impurs ne s'étaient point effacées, et l'on pouvait savoir les origiors de la nation en consultant les auteurs indigènes. Malheureusement lrs livres où lien y s s'occupa il des Etrusques sont perdus pour nous, comme ceux de l'histoire qu'a écrite l'empereur Garnie. Denys pensait donc que les Etrusques étaient un peuple italique ahongèue , et ce qui appuie cette opinion, e'esique lrsrsvil|«>slcsplusanricnncsètairnt dans l'iutern urdes •*eees sur les montagnes, Populania seule exceptée, et encore n'rlail-ellr elle-même qu'une colonie de Vollerre. Tile Live. Strabofi, Justine! Pline reconnaissent que les Ithclicnsrt quelSues autres peuples habitant le revendes Alpes du cote -te I lla<*, au nombre desquels, selon Stralion, étaient lrs l'éponliens ellw Camuni, étaient «les Etrusques, et ils fondent leur idée sur la similitude «lu langage, qui «le leur temps pouvait encore se reconnaître. Suivant les explications qu'ils en donnent , celle communauté d'origine vient «ler que lrs Etrusque- , «ddigès d'abandonner la vallée du V oaiix Gaulois, cl erchéreni un asile dans les montagnes. Pour admettre celte version , il faudrait iup|H>«rr que lrs vallées di>s Alpes, en y comprenant le grand bassin de l'Adige et de ses affluents, et qui furniiiient la Rlirlie. eussent été alors inhabitées; car il n'est iuullemeul proh.il. le q°e la nation vaincue cl dispersée ail conservé assez de puissance pour subjuguier les m..ntagnar«ls , «lont l'énergie et la valeur remportent toujours sur les habitants de la plaine, cl que la disposition de leur pays favorisait encore. Il faudrait supposer de plus que. chasses «le la rive du Po, les Elrusquis aient

préféré se réfugier dans un désert que de se rallier aux restes de leur nation, au delà de l'Apennin. Quelques relli-xious nous feront voir que la migration des Etrusques eut lieu en sens contraire, c'est à-dire qu'ils sont venus de la Ithélie au lieu d'y avoir envoyé une colonie. Tite Live. en effet, avait dit que les Etrusques sont d'origine tuscane : mais, en retournant le sens et l'historien romain, il est plus probable de croire que la Toscane fut conquise par les Rhélics, nation qui, n'ayant pu tenir contre les Gaulois dans les plaines du Pô, n'aurait pas été capable davantage d'expulser des Alpes des montagnards belliqueux. ou de s'établir jusqu'au Brenner. Il faut donc supposer que les Khéliens se sont répandus d'abord sur l'Italie supérieure, puis au delà de l'Apennin, chassant devant eux Ombriens et Tyrrhéniens, ou les soumettant. Les Ombriens avouaient en effet que les Etrusques avaient pris à leur nation trois cents villes; il s'agit sans doute principalement ici de leurs possessions entre les Apennins et le Pô; mais il n'en est moins question de la Toscane, où les Ombriens s'étendit jusqu'aux rives de l'Anio. Or les Ithétiens, ainsi que les peuples habitant les Alpes au nord de l'Italie, étaient les Taurisques «vu Gaulois cisalpins: c'est ce que Calpurnius, cité par Pline, dit positivement des Lépontins et des Séliens*. Il en résulte que les Etrusques appartenaient également à la grande nation gauloise. Mais les Gaulois n'étaient point indigènes de l'Italie, qu'ils n'ont occupée que par des invasions successives ; ils y sont arrivés par le nord et en passant les Alpes, ainsi que l'histoire le rapporte des derniers qui vinrent s'y établir. Les Etrusques, nation taurisque, sortirent de l'Ithélie, ou une partie d'entre eux, et cependant, et occupèrent successivement les plaines de l'Adige et la contrée appelée Toscane jusqu'à l'Arno. Titius. chassant devant eux les Ombriens* qui habitaient ce pays et qui ne voulurent pas se soumettre à eux. A leur entrée en Italie, les Etrusques trouvèrent dans le grand lac de la Po trois peuples: au nord, les Liguriens, jusqu'au Tésin et au Tanaro. TM! 'bientôt les Venètes qui ne se sont guère étendus au delà du Po ; au centre, les Ombriens qui alors occupaient la partie centrale de la vallée de la Po. et au delà du Po les contrées appelées depuis l'Étrurie et l'Ombrie. Les Etrusques, ou plutôt les Rhélics, Ratent, ainsi qu'ils s'appelaient eux-mêmes, laissèrent les Liguriens et les Venètes libres possesseurs de leur pays. pas même d'eux. Toute leur invasion tomba sur les Ombriens. qui cependant ne disparurent pas entièrement, puisqu'ils conservèrent. ni Ravenne, et que l'occupation des Etrusques ne fut complète qu'au bout d'un certain nombre d'années. Il paraît même qu'ils s'organisèrent d'abord au nord de l'Apennin, où existait leur capitale. • Isina,

qui plus tard s'appela Bologne; leurs autres villes principales («le ce c») étaient Adria, Mantoue et Melipon, vers le Tésin. \ une époque postérieure, ils traversèrent l'Apennin, chassèrent les Ombriens «le la rive à la gauche du Tibre, et l'occupèrent entièrement jusqu'à l'embouchure du fleuve. - Quant à l'époque de l'invasion «les Etrusques et de leur établissement en Italie, on pourrait la lier avec assez d'exactitude à l'an 118? avant l'ère chrétienne, date qui correspond, à vingt-deux ans près, à celle de la ville de Troie. Cependant, d'après l'époque que le texte d'Hérodote semble indiquer, «un État étrusque se serait fondé environ cent soixante ans avant la prise de Troie. L'ère politique de cette nation aurait dû en effet commencer du moment où, après avoir expulsé les Ombriens des plaines du IV^e, elle a établi ses limites entre le Tésin et l'Adige d'une part, les Alpes et l'Apennin de l'autre. Lorsque l'Étrurie aborda avec ses Troyens fugitifs sur les côtes du Latium, l'Étrurie s'étendait déjà jusqu'au Tibre, et paraissait être à l'apogée de sa puissance. Or, entre ces deux époques il devait s'être écoulé un temps considérablement plus long que celui du voyage d'Énée. — Quoiqu'il en soit, l'État étrusque ou tyrrhéniens se forma longtemps avant la fondation de Rome, auprès «de Tarquinies et d'Agryla. Il était entouré d'Ombriens au nord et à l'est, au sud étaient les «les Al. nigris. et le- H. ischni, forçant le passage chez les Ombriens, se lia aux Tyrrhéniens. Tels ont été les événements, d'après les plus habiles critiques. — Langue, gouvernement, religion, mœurs, institutions — Dénys d'Halicanusse dit que les Etrusques avaient une langue particulière, et il ne paraît pas qu'elle eût la moindre affinité avec le grec. Elle se parlait depuis longtemps, lorsque des relations maritimes et commerciales s'ouvrirent entre l'Étrurie, la Grèce et les colonies: au reste l'inspection d'un assez grand nombre d'inscriptions en langue étrusque, «l'éclaircit à différentes époques, suffit pour démontrer la différence qui existe entre «elle la langue et celle des autres peuples «de l'Europe occidentale connus à la même époque, c'est-à-dire relie des Grecs et «les Latins, et Elle s'écrivait d'ailleurs dans un sens opposé, ou de droite à gauche, comme l'indique Lucrèce par l'épigramme «le «/ro «■/i tout ce qu'il lui donne On a aussi cherché l'origine de la langue étrusque dans l'hébreu, l'égyptien, le sanscrit, le celtique même, à mesure que chacune «de «vs langues venait à la mode; ; mais dans aucun «des systèmes proposés à ce sujet on n'a pu arriver à un résultat logique et par conséquent satisfaisant. — Puisque toutes les probabilités se réunissent pour prouver que les Etrusques sont venus de la

Uhéiic , et sont par conséquent d'origine gauloise, leur tangué a «lu être un idiome gaulois. Toutefois cet idiome n'a pris pu se conserver dans toute sa pureté après leur établissement en Italie. Il en a «lu arriver là, comme après tout mélange suite de toute invasion, comme postérieurement il arriva après les invasions des Francs . des Goths, des Anglo-Saxons, dans la Gaule, l'Esikignr rl la Bretagne. Les Etrusques laissèrent sans doute subsister au milieu d'eux les Pélasges déjà réduits en servitude par les Ombriens qu'ils expulsaient de leur territoire Il résulta de là que l'idiome gaulois des Etrusques dut se mélanger de pélasge, comme en France nous avons vu le kvtnri et le gaulois former par leur mélange le breton de l'Annoripie. De là suis doute vient l'affinité, bien légère au reste, de l'étrusque avec le latin et avec le grec ; la cause en est dans le pélasge , qui est un «les éléments* «lu latin, et dont le rapprochement avec le grec a déjà été remarqué. Nous croyons donc que c'est dans le gaulois, ou dans le gallique qui en est un dérivé direct, qu'il faudrait chercher les étymologies de la langue étrusque. — Le système politique de l'Etrurie était à la fin fédéral et féodal. La nation était divisée en douze grandes cités , représentant sans doute les douze tribus ou clans des Rasena qui firent la conquête du pays. Mais quelles étaient ces douze villes? Elles ne sont énumérées nulle part , quoique l'histoire romaine fasse souvent mention de leur nombre. Ce ne furent pas sans doute les mêmes; la destruction des unes et les dissolutions de l'autre territoire apportaient des changements dans la constitution générale de l'Etat. En parlant de préparatifs qui précédèrent l'expédition de Syphon . Tite Live dit que les peuples de l'Etrurie promirent des secours chacun selon ses moyens; cependant il ne cite que huit villes, Fiesole, Tarquinii , Veii, Cerveteri, Arretium, Perusia, Clusium et Rusellae.

• Nous ne pouvons. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.54% accurate

KTM RIE. (*7 vous «lire avec certitude, dil H. Micali , quelles étaient les douze villes que Tite Live y, 53) qualifie de capitales de la nation : mais on ne peut guère douter que cet avantage n'appartint à Clusium, à Corinthe, à Arretium ou à Perusia, Cusistrates dans un même canton ; puis à Volsinii, à Vulturnum, à Rusellae?, à Tarquinia, à Caere, à Veii. a L'embarras résulte évidemment de l'existence d'un trop grand nombre de villes importantes, sans qu'il y ait aucune raison de préférer l'une plutôt que l'autre. Les douze villes étaient fédérées entre elles, mais indépendantes l'une de l'autre; chacune avait son chef politique et militaire auquel les historiens latins ont donné le titre de roi. Cependant il arrivait des cas où le commandement des douze nations était conféré à un seul de ces chefs, auquel les autres obéissaient, et à qui chacune des douze cités présentait un lieutenant eu signe de soumission et d'obéissance à son autorité. L'unité ne se rencontrait que dans la charge du souverain pontife qu'élevaient les suffrages des douze peuples. La constitution elle-même variait de l'une à l'autre; mais sur le pays il régnait en général une aristocratie nobiliaire et sacerdotale : il y avait beaucoup de sujets et peu d'hommes libres. Tout rappelle en Etrurie la sujétion d'un peuple primitif. Les premiers, ou primitifs, la plupart descendants des vainqueurs, rassemblaient leurs vassaux ou clients, formés des indigènes vaincus, c'est-à-dire des Pélasges, qui n'avaient aucun droit civil. et qui étaient serfs à la glèbe, comme les Pélasges Thessaliens, auxquels Denys d'Halicarnasse les compare. Les affaires de l'Etrurie n'étaient point décidées par des réunions nombreuses de citoyens, comme à Rome les Tribus ou les curies, mais simplement par un conseil ou sénat composé des principaux citoyens (principes Ururini. — Les idées religieuses avaient jeté de profondes racines dans l'esprit des Etrusques, ils s'appliquaient surtout à connaître la volonté des dieux. Aussi la divination fut elle une branche principale de leurs connaissances C'est d'Etrurie que Rome faisait venir ses aruspices ; quand les douze cités célébraient une fête nationale, ou choisissait un noble pour grand prêtre. Du reste le sacerdoce était héréditaire. Les lucumons, ou nobles, entendaient ni la voix du mystérieux Tagès, auteur des livres sibylliques, et furent les conservateurs de la discipline. On doit penser qu'en Etrurie la théologie s'était conformée aux doctrines de l'Orient, à raison des fréquentes relations avec l'Egypte. l'Asie et la Samothrace; et on fonde cette idée sur un grand nombre de monuments

découverts depuis quelques années, où l'on retrouve les symboles de ces nations, surtout en ce qui concerne le dualisme et l'état des âmes après la mort. On ne sait d'ailleurs que peu de chose des doctrines indigènes; seulement il n'y a point de doute que toute la cosmogonie ne reposait sur l'existence d'un Être suprême, Âme du monde, cause des causes, Providence ou destin. Ce Dieu renfermait tout en lui-même; tous les autres êtres, le monde, les hommes, la végétation, n'étaient que des modifications d'une même substance, et ce panthéisme ne permet pas de contester son origine. La première émanation était Tcra, souverain seigneur des régions supérieures: c'était Jupiter doué des plus nobles attributs. La hiérarchie céleste se composait de douze divinités, moitié mâles, moitié femelles : ces dieux étaient comme les ministres de Jupiter, raison par laquelle on les appelle tontntti ou comphcei 1- le dualisme apparaît donc ici dans les sexes comme principe suprême de la mythologie. C'est de Tcra que les «consentants» tenaient le pouvoir de lancer les éclairs. — Les prêtres étrusques étaient les dépositaires de la science. La philosophie paraît avoir été une sorte de panthéisme. L'introduction du mal physique et moral dans le monde s'expliquait au I^{er} moyen du dualisme. Suidas cite, sans le nommer, un auteur étrusque qui disait que le grand démiurge avait employé six mille ans à la création. Le terme assigné aux êtres serait de douze mille ans. Leur histoire enseignait que huit jours du monde étaient accordés à la race humaine; chacun à un peuple d'une autre race, avec des destinées diverses que la prédiction attachait à la durée de ces jours. La semaine des Etrusques avait huit jours, et probablement chaque jour du monde pareil à celui des Etrusques avait onze cents ans. La semaine du monde était donc huit mille huit cents ans. La vie des plus grandes divinités avait elle-même un terme et une fin comme dans la théogonie du Nord. Nous savons que dans la croyance des Etrusques la fin de chaque jour du monde était annoncée par des prodiges. L'an 616 de Rome, les aruspices annoncèrent que le grand jour de l'Etrurie approchait de sa fin ; s'ils firent la prédiction conformément à leurs livres, la chronologie étrusque aurait commencé 13 ans avant Rome, et leur 7^{ème} siècle en l'an 617. Huit ans après, en 609 », la nation fut 2) 11 III RU exterminée par Sylla. — Les Etrusques ont été célèbres dans l'antiquité par la culture des arts, par leur navigation, leur commerce et leurs richesses. Prétendre qu'ils étaient sauvages en descendant de leurs montagnes ne saurait être que l'effet d'un préjugé trop répandu par l'amour-propre des Grecs, d'après lesquels l'Occident aurait tout emprunté à l'Orient,

quoiqu'il y ait beaucoup de preuves contraires. Prétendre aussi que les Pélasges restés en Etrurie ont tout appris des Etrusques, c'est tomber dans l'erreur contraire. Par exemple, c'est des Pélasges que les Etrusques ont dû apprendre la navigation, dont ils n'avaient pu acquérir aucune notion dans leur pays natal. Mais ils la cultivèrent avec l'énergie et la vigueur d'un peuple aelirel industriel . et leur marine devint puissante et formidable. Par elle ils établirent des colonies en Corse et en Sardaigne et se rendirent maîtres de l'île d'Elbe. Leurs flottes dominèrent la Méditerranée; leurs corsaires ravagèrent les côtes de la Sicile et de la Grande-Grèce et parvinrent jusque dans la mer Egée. On ne saurait douter que l'Etrurie ait été pendant longtemps le centre d'un grand commerce entre les nations de la Gaule et de l'Ibérie d'une part, l'Italie et la Grèce de l'autre. L'auteur du livre des Phéniciens . [Mirab. Antiquit.) parle d'une route de commerce respectée par les peuples qu'elle traversait, et qui s'étendait à travers les Alpes aux extrémités du septentrion. Les produits du sol et les objets fabriqués fournissaient une ample matière à l'exportation; les mines donnaient le grain en abondance et surtout le froment. Les chênes parvenaient dans les forêts de l'Etrurie à une hauteur et à une grosseur prodigieuses . et fournissaient le bois le plus recherché pour les constructions navales. Le fer de l'île d'Elbe, ainsi que les autres métaux tirés du sol étrusque, servaient à la fabrication d'armes et d'objets d'art ou usage domestique. La cire, le miel, la poix, l'ambre qu'ils allaient chercher sur les côtes de la Baltique , étaient de riches matières d'échange pour lesquelles on obtenait l'ivoire, soit directement de Nigritie , soit par l'intermédiaire des Carthaginois. — Le sol de l'Etrurie semblait destiné par la nature même à exercer l'industriel l'homme. Celle riche et fertile contrée était exposée aux ravages de la mer ; les lacs débordaient souvent et changeaient en marais les terres usinantes. Dans les bas-fonds, ou Maremmes, l'air était pestilentiel. Les mofetti accablaient les habitants de leurs exhalaisons sulfuriques. Selon Calon , le nom de Gravettæ n'avait d'autre cause que la pesanteur et la mauvaise qualité de l'air; et, sans les usines émissaires, la plaine du Po eût été sans cesse inondée. Ici même de l'homme a tout rendu fertile, et de grands travaux ont été exécutés. A l'égard de la plupart de ces ouvrages, tout se réduit, il est vrai, à des conjectures, nuis à des conjectures dont la conclusion est infaillible. Il y a quelques-uns de ces travaux qui nous sont connus d'une manière plus positive : ce sont ceux de la vallée du Po et de l'embouchure de ce fleuve qui sans cesse charrie de la vase et du limon. L'habileté des Etrusques à contenir et diriger

les eaux, se manifesta avec non moins d'évidence à l'embouchure de l'Arno. En général, chez eux l'agriculture eut beaucoup de difficultés à vaincre : tout le sol entre Clusium et Salurnia est volcanique; il constate, par sa nature, de grandes révolutions terrestres. Vers l'embouchure du Tibre, la culture paraît avoir été très-active : les villes y étaient voisines les unes des autres. Capène et Cruslumerium avaient des champs très-riches : Varron dit que les terres de l'Etrurie rendaient quinze pour un. Il n'y avait (pas de) branche d'industrie agricole qui fût négligée et les abeilles y prospéraient, grâce au thym des vallées voisines de la mer. Martial fait l'éloge des vallées voisines de la mer. Les Etrusques cultivèrent la musique dans laquelle ils excellaient, dit-on. Le goût de l'harmonie leur naquit la poésie. Les premiers essais s'appliquèrent au genre pastoral, héroïque, sacré. On se rappelle les « hauts des faunes et des devins, les poésies osques, le vers saturnin, espèce de iambique irrégulier, sans autre loi qu'un nombre sonore propre au chant. Varron fait mention de tragédies étrusques d'un poète Volumnius. Les Etrusques cultivèrent aussi la sculpture et la peinture. Les premiers essais de la sculpture sont roides et sans grâce. Il y avait cependant de la dignité et de la gravité. On n'y trouve que fort tard les formes gracieuses de la Grèce. L'art du statuaire était familier aux Etrusques; les plus anciennes statues que Rome possédait au temps de Pline étaient l'ouvrage des Etrusques. Les ouvrages en terre cuite, que l'on découvre tous les jours, prouvent combien l'art était cultivé: on fondait le bronze, on travaillait l'albâtre, le péperin, le tuf. Parmi les ouvrages en métaux, le premier rang est dû à la Louve du Capitole, admirable par les proportions et l'expression. Les Etrusques furent les arts de la sculpture 5 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.07% accurate

ETRI RIE. (i «les plus beaux édifices de Home antique. Nom n'avons, en (bit d'architecture, que lrs admirables murailles ilrs villes, fl. a Rome, le grand cloaque el les mur» qui soutenaient le Capilolo. Des lélcs colossales sont riicaslrèis dans le |>or(ail de Vollerre. Nul vestige de leiti)>lc d'architecture ili' l'ordre toscan, le plus Solide cl le plu* simple de tous; Vitrine nous apprend que celaient de* carres loups, fort peu étendus, en trois compartiments, dont lesgranus occupaient le milieu. Les colonnes étaient sur le devant, el le frontispice riait orne de sculptures en tuf et en bronze doré. Pline fait un grand éloge de ces édifices. Comme les Egyptiens, les Etrusques coloriaient leurs cdillers en y appliquait) parfois îles courbes de M ne, Quant aux vases étrusques, dont I importance archéologique rt la beauté sont généralement appréciés, et qu'on retire des lombes d'Italie, ils appartiennent à divcr>«* époques. Les uns viennent s<ns aucun (foule de la Grèce . el il est facile de les reconnaître de ceux fabriqués dans le pays, Les vases étrusques proprement dits se distinguent en effet par les peintures qui y Sont tracées, et qui toutes rappellent des objets de croyance populaire en Ktrune. Il est évident que les Etrusques ont connu les malhémaliques dans leur application a la mécanique et à I hydraulique; suis elles, en effet . il leur eût été imiiossible d'arriver à leurs travaux de conduite des eaux el dVrlulclrlure. C'est s eux i|ue l'on doit les rh-ffres romains. Us cultivaient aussi l'astronomie, non-seulement sous le rapport des phénomènes célestes, nuis encore pour la mesure du temps; et. à cet é«ard, ils étaient arrivés à une précision inconnue aux tirées et aux Humains. Ils divisaient le temps eu jour, en semaine, en année. Il y avait chez eux deux sortes d'années : l'année civile. • le trente-huit semaines, la semaine .le huit jours; l'année solaire de. trois cent soixante cinq jous cinq heures quarante inimités vingt -deux secuinlrs. Ils firent uvige d'une période séculaire de cent dix années solaires, qui contenaient cent trente-deux années civiles, plus qu-uautc-huit jours ou six semaines. Ces quarante-huit jours formaient assurément deux mois intercalaires qui. placés au milieu et à la lin île la période, ramenaient deux fois la correspond me • des deux calendriers. Au-ilcsumlu ejele séculaire, lrsE;rusqm s avaient trois autres grandes p riodi s qui s.- ratla- liaient à leur système cosliioguinque, le grand jour, ou jour du monde «îoiil i.ous avons parlé plus haut. Hnloirt. — L'histoire des Etrusques avant leurs guerres avec. Home est fort obscure :

elle se réduit à un petit nombre de laits épars dans les écrits des anciens, et à quelques inductions qu'on en peut tirer. Leur invasion, nous l'avons vu, et l'expulsion des Ombriens de la plaine du IV^e, eut lieu d'environ l'an 1177. La lutte entre eux et les Ombriens dura cependant jusqu'à ce qu'ils léssaient dépouillés et la contrée placée entre les Apennins, le Tibre et la mer, contrée où eux-mêmes furent resserrés plus tard. Dès ce moment, la première mention que l'histoire fait des Etrusques remonte à l'arrivée d'Enée et des Troyens en Italie. Le roi des Rutules Turnus, vaincu par Enée, appela à son aide Mézentès, un étrusque de Caccin. La bataille de Cornus vit périr à la fois Evander et son fils, et la ville de Lavinius eut à subir un siège long et désastreux, auquel mit fin cependant la mort de Mézentès. L'histoire de l'Etrurie se trouve mêlée aux premiers temps de Rome. Si l'on examine avec attention des fragments d'annales et des débris de traditions que les historiens romains ont eu grand soin de passer sous silence, on reconnaît, et n'en pas douter, que Rome a été sous la domination des Etrusques. C'est ainsi que l'empereur Claude, dans son Histoire de l'Etrurie, malheureusement perdue pour nous, comme nous l'avons dit plus haut, prétendait que le roi auquel les Romains donnaient le nom de Servius Tullius n'était autre chose qu'un étrusque nommé Maslarna, qui succédait au reste lui-même à un autre étrusque, appelé Culus Vilnius. Quant aux Tarquins, qu'on a longtemps et à tort regardés comme d'origine étrusque, tout ce qu'on raconte de leur règne se rapporte évidemment à la domination des Etrusques à Rome. Après l'expulsion des Tarquins, la famille bannie fit une tentative inutile sur Rome, et s'adressa au roi étrusque de Veies, à Lars Porsenna, qui paraît avoir été alors le chef de toute la nation. Rome, serrée de près et réduite aux plus dures extrémités, se vit obligée, pour prix de la paix qu'elle demandait, de reconnaître la suzeraineté de Lars Porsenna et de lui faire hommage des insignes de sa royauté (I^{er} av. J.-C.). Déjà, avant cette époque, la puissance du peuple étrusque avait éprouvé un grand éclat. Des Gaulois, sous la conduite de Bellovèse, descendirent des Alpes Liguriennes et inondèrent les plaines du Pô au VI^e av. J.-C. Les Etrusques furent écrasés sur les rives du Tésin, et, chassés successivement (XI^e 73) ETRUSQUES. des pays qu'ils possédaient au-delà de l'Apennin, ils n'y conservèrent plus que Mautua, dont ils restèrent maîtres jusqu'à la conquête des Romains, et M. L. P. qui, après deux cents ans ! encore d'existence, subit, le jour même de la ruine de Veies, le même sort que celle dernière. On trouvera sans doute dans ces guerres longues et

sanglantes que l'Etrurie eut à soutenir contre les invasions gauloises, la raison qui les empêcha d'appuyer de toute leur puissance l'entreprise de l'orsinnia sur Home, et qui les engagea à laisser celle dernière tranquille douinaillie du Luvium. Il paraît aussi que, refoulés par les Gaulois, les Etrusques durent s'étendre au midi du Tibre, et qu'ils occupèrent la Campanie jusqu'au Silaris. Deux fois cependant ils échouèrent devant la ville de Cumae, et ils y essuyèrent une défaite navale qui ruina entièrement leur marine 475. La colonie qu'ils établirent à Capoue, quelques années après, fut le dernier terme de leur puissance au midi du Tivoli. Dès -312, repoussés par les peuples sabins, qui étaient alors dans leur puissance, et fortés de recevoir dans Capoue une colonie samnite, les Etrusques se virent contraints d'abandonner la Campanie. Ce fut 100 ans après que commencèrent les guerres entre Rome et les Etrusques de Veies. Cette lutte sanglante dura plus de quatre-vingts ans. Les Fabii furent défaits aux bords du Liris, désastre qui amena les Veiens aux portes de Home : mais, repoussés et vaincus à leur tour, Serrés de près, les Veiens s'adressèrent en vain à la diète fédérale qui se réunissait au temple de Vulturnum, près de Terracina. L'Etrurie, alors en décadence et en proie à tous les vices du système fédéral qui la légissait, chaque Etat étant occupé plus de son intérêt propre que de l'intérêt général, ne put rien faire pour secourir Veies, qui succomba et fut entièrement détruite. (1011). L'année suivante, les Gaulois, appelés par un lucumon banni dans une guerre intestine, passèrent l'Apennin, inondèrent l'Etrurie et mirent le siège devant Clusium, abandonnée comme Veies par les autres villes de l'Etrurie, appelée ainsi à son secours. La faute des habitants de Clusium envers les Gaulois détourna le péril qui menaçait l'Etrurie, et il leur échappa de donner le nom romain, et que Camille répara au pied même du Capitole. Si cet événement seul-clerc le Gaulois* eussent occupé entièrement l'Etrurie. Cependant les invasions gauloises tinrent sur un pied d'observation défensive tous les peuples d'Italie, et quarante ans environ se passèrent dans une paix tacite entre Rome et l'Etrurie. La guerre des habitants de Tarquinia et de Volsinies contre Home la troubla seule. Ces deux villes, comme Veies et Clusium, supportèrent seules le poids et les désastres de la guerre, sans aucun secours de la confédération. Lorsque la guerre recommença entre les Romains et les Samnites, pendant trente ans les Etrusques continuèrent dans une imprévoyante inaction les progrès incessants des armes romaines, sans chercher à secourir leurs voisins, sans

même penser au danger qui, une fois les Samnites allés, les viendra;!
 menacer à leur tour. Ce n'est que lorsque les Samnites étaient presque
 réduits à la dernière extrémité que les nations étrusques prirent les armes et
 recommencèrent leurs hostilités contre Rome par le siège de Sutrium. Mais,
 battus par le consul Fabius sous les murs mêmes de cette ville, ils se
 retirèrent derrière la fameuse forêt Cæmilia. Ils la croyaient un rempart
 infranchissable; mais le consul osa la traverser, et une seconde défaite
 éprouvée à l'Étrurie romaine la ligue. Les Arrétiens, les Pérousiens et les
 Coronnais demandèrent la paix et obtinrent une trêve de trente ans (508
 J.-C.). L'année suivante, la confédération étrusque tenta un nouvel effort.
 En vertu de la tradition, les peuples restant dans la ligue levèrent une
 puissante armée; mais elle fut défaite sur les bords du lac Vadimon. Malgré
 le courage le plus héroïque, et pour ainsi dire l'énergie du désespoir. Obligés
 de demander la paix, les Étrusques n'obtinrent qu'une trêve d'un an. La
 guerre recommença. La respiration de l'Irène et la paix en longueur pendant
 cinq ans, elle fut encore terminée par une Trêve de deux années. Les hostilités
 étaient sur le point de recommencer; l'Etrurie avait réuni toutes ses forces
 dont elle pouvait disposer, lorsqu'une nouvelle invasion des Gaulois
 menaça encore les plaines du Pic. Cette fois l'or écarta le danger, et les
 Étrusques, croyant que les Samnites avaient posé les armes, se disposèrent
 eux-mêmes à faire la paix avec les Romains; mais quoique les Samnites irrités
 de l'appui que Rome accordait aux Lucaniens recommençaient bientôt la
 guerre, les Étrusques semblaient vouloir rester immobiles; mais les
 Samnites parvinrent à rompre ces dispositions. Une ligue formidable se
 forma entre les Étrusques, les Samnites, les Ombriens et les Gaulois
 Sémonais. Une puissante armée des quatre peuples se réunit en Ombrie.
 Menacée d'un des plus grands dangers qu'elle eût encore connus. » Digitized
 by Google

The text on this page is estimated to be only 14.92% accurate

ETRITSQI'E. frgic. I IIP h. (41*) rus, Rome redoubla d'énergie. Vue habile diversion obligea les Etrusques cl lrs Ombriens h se sé|>arr de leurs confédérés pour défendre leurs lerrc- ravagée* el leurs villes menacées d'itircndie. Les Gaulois cl les Samniles forent entièrement <léfails dans la sanglante et mémorable bataille où Ihvius se dévoua pour le Salut il» se* légion* 5i»7 av. J .-C ! L'année suivante, les Vnlsiniens, Ir-s Pèrousins et le* Arrêt ins se sèpaèrent encore île la ligne étrusque, et le funeste et inévitable elTet >lu système fédéral conduisit rapidement la nation étrusque à sa mort politique l-a guerre contre les Itomains Tut convertie en liilles partielles des ilifTérinls peuples de l'Ktnirie; un seul et dernier effort futeiieure tenté par la nation. L'armée étrusque fut une seconde fois détruite aux bonis du lar Vadimon, et les Etrusques furent contraints de se soumettre au\ i-ou<lilions qu'il plut a Rome de leur imposer V'2HS at. }.-(".:>. La nationalité étrusque fut perdue, il est vrai; niais celle perle ne frappait que les nobles à qui seuls appartenaient le [louvoir el les droits civils : pour le peuple, il n'y avait point de changement réel, il restait serf sous le gouvernement romain comme, il l'avait été sous le gouvernement étrusque. Il n'y gagnait prnl-élrr qu'une seule chose, t'était de ne plus être victime des querelles presque continuelles des lucumons, auxquelles il était forcé de prendre part. Ausm parall-il que l'époque de pais el de soumission qui suivit la conquête des Romains fut relie où les Etrusque*, cultivant les beaux-arts avec plus île tranquillité, y excellèrent le plus. La seconde guerre punique, dont le lliéâlre ne fui qu'un instant dans leur pays, les troubla à tieitic. el ils ne prirent aucune jïart aux événements qui suivirent relie guerre pendant I l'espace d'un siècle environ. Pans la guerre sociale seule le peu- ' pie étrusque se réveilla un instant avec tous les peuples d'Italie, i il s'agissait pour lui comme pour tous les autres de sortir de l'état d'esclaves où ils étaient plongé* vis-à-vis de Home; en un mol. de conquérir l'égalité les armes A la main Les Etrusques prirent fiart à celle guerre avec énergie el persévérance : aussi succom»èrrnl-ils les derniers , et supportèrent-ils tout le poids des vengeance de Svlla. Les principaux citoyens furent égorgés : une grande partie de la population fui dépouillée, hannie, ou réduite en es' lavage : les villes furent ravagé,-* cl détruites; l'Elrtrie, eu un mot, fut anéantie, sans espoir de jamais pouvoir se rellover 'HT av. J -11.). Son histoire dès lors ne fut plus que celle- d une province

d'Italie et suivit celle de l'empire romain. Pour les temps plus modernes. V. TuSCANK. Kim sqi i. (Kr.RiTnt i Comme nous n'avons pas fait en- j trer celle écriture dans les différents alphabets que nous avons ; publiés, et que d'ailleurs elle est de jour en jour d'une importance ; tence plus grande, nous n'avons pas cru pouvoir la laisser ' ignorer à nos lecteurs, et nous nous sommes décidés à la publier ici à pari. On sait que les Etrusques ou Etruriens, appelés aussi Tyrrhènes par les Grecs et les Latins dans leur propre langue, sont cet ancien peuple de l'Italie auquel les Romains ont emprunté presque toutes leurs croyances et tous leurs rites religieux. Ils ont mis leur langue dans celle des Grecs Pélagiques. Tous les jours on découvre des monuments portant des inscriptions en cette langue. Plusieurs érudits se sont occupés de cet alphabet. Tour la découverte de l'Etrurie in l'Hôtel, London, 1790. p. 10. Dans les fouilles ouvertes à Cornet, dans les possessions du prince M. -A. Hordvick, on vient de découvrir une petite lasse qui, toute vile qu'elle est par la matière et le travail, est unique jusqu'à ce jour, et n'a pas d'égale dans les monuments historiques ou philologiques de la langue étrusque. En l'examinant avec soin, l'académicien a découvert sur la longue inscription étrusque, écrite toute autour sur la face externe près du pied de la lasse, contient des lettres et non des paroles. En l'examinant plus attentivement il s'assura que c'était purement et clairement la suite toute entière de l'alphabet étrusque. Voici, d'après ce savant académicien, comment doivent se classer les différents alphabets trouvés en Italie. Sur le petit vase de Cérès, un des ornements les plus curieux du musée étrusque-grégorien, l'alphabet qui s'y trouve n'est pas l'alphabet étrusque, mais l'alphabet grec ancien ou l'Alphabet grec ; grec aussi est celui qui fut trouvé à Colle, près de Sienne, sur le mur d'une chambre sépulcrale; grec pareillement est l'alphabet qui fut lu sur le couvercle du pot de terre trouvé sur le territoire de l'Adria véniétienne. Le modèle authentique de l'alphabet étrusque trouvé à Cornet est donc unique. - Tous les érudits, à commencer par Bourguet jusqu'à Lanzi, se sont efforcés de reconnaître l'alphabet étrusque par des comparaisons répétées avec les tables eugubiennes et les autres monuments; mais ils ont confondu l'alphabet ombrien avec l'étrusque. On sait que maintenant Muller et Lepsius, qui se sont occupés des derniers de l'alphabet étrusque, malgré tous les doctes travaux de leurs prédécesseurs, discutent encore sur l'ordre ou sur la valeur des trois premières lettres de cet alphabet. On comprend donc de quelle importance est la découverte actuelle; déjà on peut distinguer avec certitude six divers

alphabets, pour le moins, usités dans l'antique Italie: 1° l'alphabète des Aborigènes, ou le latin, répandu par les Romains, et particulièrement par l'Eglise catholique, dans toute l'Europe; 2° l'alphabète grec, archaïque ou pelagien, lu sur la série des lettres ou des inscriptions* trouvées en Italie, et en particulier à Cocré; 3° l'alphabète étrusque sur un grand nombre de monuments de l'antique Etrurie, et particulièrement sur la série de lettres trouvées sur la petite lasse de Rormazo; 4° l'alphabète ombrien, le plus abondant en inscriptions, restitué d'après les tables eugubines; 5° l'alphabète osque, reconnu et déterminé sur toutes les inscriptions osques: «culiii l'alphabète eugaiien, reconnu sur les différentes inscriptions des Euganiens ou Vénitiens antiques, lequel attend encore quelque docte explicateur. — Tels sont les six alphabets sur lesquels on ne peut émettre de doute; mais le digne académicien insinue ensuite qu'on pourrait bien distinguer l'alphabète euganieu du vénitien, et l'alphabète messapique de l'osque et du grec, ce qui en porterait le nombre à huit. Nous ne savons, faute de comparaison, auquel de ces alphabets il faut spécialement rapporter celui que nous publions ici. Si le P. Secchi publie un jour celui qu'il vient de découvrir et les autres* dont il parle, nous les ferons connaître à nos lecteurs.

ktkhi.i.v (PeteimvS) fut capitaine des Lucernois dans les guerres de Bourgogne et greffier à Lnerne dès HUO. Il a donné une Chronique de la Suisse; elle fut publiée par ordre du gouvernement en 1508 à Baie. Il mêle beaucoup de fables à son histoire; mais il donne des détails intéressants sur les guerres de Bourgogne et de Souabe. On a de lui une)te du frère Nicolas de Fine, en manuscrit. kttmi i.i.KR (Michel, né à Leipiig en 1040, mort dans cette ville en 10KT., v. professa longtemps et avec un succès distingué la botanique, la chimie et l'anatomie. Dans ses nombreux voyages il parcourut presque toute l'Europe. Il est auteur de plusieurs ouvrages de médecine, recueillis à Naples en 5 vol. in fol., 172K. Sa Chirurgie médicale a été traduite en français à Lvon en 16H8. in-1-J. On a aussi des traductions de presque tous ses autres ouvrages, in-* et in-lî. Eltmuller, savant dans la théorie et heureux dans la pratique, offrît dans ses cents des recherches curieuses et des observations utiles. kttmi'i.i.kr (Miciiei.-Ehnf.st., fils du prévôt, aussi célèbre que lui, donna au public la Vit et les outrages de son père. Il professa et exerça la médecine avec réputation, et mourut à Leiptig en 173-2. laissant plusieurs Diutlatitum sur différents objets de son art. kttox iSaist: . né en Ecosse à la fin du vi^e ou au commencement du vu^e siècle, vint en France avec saint Fursy, son frère, ou

du moins son proche parent, et s'associa d'autres hommes apostoliques* avec
 lesquels il se rendit à Rome pour visiter les tombeaux de saint Pierre et de
 saint Paul. Favorisés d'un avertissement du ciel, ces missionnaires se
 rendirent de Rome dans divers cantons des Gaules. Ellon vint en Handre et
 recula sa mission de saint Anserl, qui dirigeait alors les évêchés de Cambrai
 et d'Arras. Il se mit à travailler à la «>»«>» des missions sur les frontières du
 Hainaut. Dieu répandit tant de bénédictions sur ses travaux en les favorisant
 d'un grand nombre de miracles, que des hommes pleins de ferveur, touchés de la
 sainteté de sa vie, lui donnèrent des biens qui servirent à rétablissement d'un
 monastère. Ami de la solitude, saint Ellon en jeta les fondements au sein
 d'une forêt près d'Vequemont: et telle fut l'origine de l'abbaye de Dom pierre
 qui subsista jusqu'au XI^e siècle, époque où elle devint un prieuré du
 monastère de Liessies. Etton mourut à Donipierre le 10 juillet 1141. d'après
 Sigebert. Il avait enduré beaucoup de chagrins et de persécutions de la part
 de Jouin, seigneur du lieu. Au XII^e siècle, l'abbé Blosius fit transporter de
 Itompierre à Liessies le corps de saint Etton. On le plaça dans une nouvelle
 châsse, et la cérémonie se fit à Mous en 1141. Dans l'hôtel de Liessies,
 en présence de Martin de Liège, évêque de Calcedoine et suffragant de
 Cambrai - Saint Ellon a été revêtu de la dignité épiscopale, quoiqu'il n'ait
 jamais occupé de siège particulier. Il en fut de même, en Belgique, de saint
 Amand, son contemporain et son ami. On a plusieurs exemples de
 semblables consécutions d'évêques au vu de l'histoire, en faveur des
 missionnaires. Saint Ellon est honoré dans le diocèse d'Arras,
 particulièrement au village de Bienvilliers-au-Bois, où l'on croit par
 tradition qu'il a prêché l'Evangile. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.00% accurate

E U D1XXTS. (M) Étude, 1. f. travail, application d'esprit |wur apprendre ou approfondir les sciences, les Irtrcs. les beaux-arts. - Dans les collèges. Salle d'éludé, ou simplement Elude, lieu où l'on réunit les élèves pour leur faire étudie- les leçons et composer les devoirs donnés par le professeur. Ou appelle Miitrt d'étude. celui qui surveille les élèves pendant les heures dr travail et île récréation faire sei émdr m, passer par les dînèrent* degrés «l'instruction qui doivent former l'esprit de la jeunesse.— Itoir dt fétude, avoir de l'instruction, des connaissances acquises. On dit dans le sens contraire, S'avoir pW»< d'étude, nulle élude. Etre mnt étude , surtout en parlant de ceux qui n'ont point fait les études qu'on a coutume de faire dans la jeunesse. — Etuue se dit. par extension , du soin particulier qu'ou apporte pour parvenir a quelque chose que ce soit. Il se dit aussi, eu mauvaise pirt, pour dissimulation , affectation, recherche. — Etudh signifie encore, le lieu où un notaire, un avoué travaille ordinairement, et ou il fait travailler ses clercs. — Il se dit également du dép«U «les minutes et de» |iapiers que les notaires el les avoués conservent chez eus , et île la clientèle qu'ils oui. KTI'DK, s, f. (peint., teufpt.). Indépendamment de sou usage, dans l'acception générale, pour signifier le travail cl l'app'ication d'esprit nécessaire pour apprendre quoi que ce soit, le mot Mode désigne particulièrement, dans le langage dr l'art, un dessin ou un morceau, soil de peinture, soil de sculpture, exécuté sans autre motif que de luen connaître ou de s'exercer 4 bien rendre Irl ou tel objet, ou seulement quelque partie d'un objet: !e paysagiste fait des études d'arbres, d'animaux, de rochers, de ciels, de fabriques; et le |ninlre d'histoire des études de figures, de têtes, de mains, de draperies, etc. Le sculpteur cri use de même Assez ordinairement le peintre d'histoire fait des études des principales figures, et quelquefois des groupes, qu'il se propose d'introduire dans un tableau. Ces études s'exécutent au crayon, au pastel, ou même à l'huile, d'après le modèle. I.rs paysagistes vont également faire, d'après nature, à la campagne, des études d'arbres, d'animaux, d'effets d'eau ou de lumière pour des paysages qu'il leur faut venir exécuter sous les lambris de l'atelier, le plus souvent au milieu des villes. I. étude est pour chaque icirtie du tableau ce que l'esquisse est pour la disposition générale cl l'ensemble de la composition. ÉTi: DiAjfTS. Le nom d'écolier servait autrefois a désigner tous ceux qui fréquentaient les établissements d'instruction publique, quel que fût le degré ou la nature de

l'enseignement qu'ils recevaient. Aujourd'hui, on se sert, pour désigner les jeunes gens qui suivent les cours d'enseignement supérieur, et particulièrement les élèves des écoles de droit et de médecine, du terme étudiant. — Le jeune homme, quand on lui donne ce nom, n'appartient plus au collège, mais n'est pas encore membre de la société politique. Il a terminé ses études classiques, mais il lui reste à faire son éducation professionnelle. Un intervalle immense sépare la condition dans laquelle il sort de celle d'où il sort. Il est libéré, singulièrement avec la discipline. Le passage, malheureusement, se fait d'une manière brusque et sans préparation. Le règlement l'oblige à assister quelques heures par jour à des cours publics, et laisse à sa raison le soin de régler l'emploi du reste de son temps. Mais, loin de sa famille, sans guide, à l'âge où les passions livrent leurs plus rudes assauts, l'étudiant a bien de la peine à se soustraire aux séductions qui l'entourent et le pressent de toutes parts. Aussi, sur les quatre ou cinq mille élèves des écoles de droit et de médecine de Paris, combien n'y en a-t-il pas qui consomment dans de folles ou coupables dissipations les années destinées à l'étude, et souvent les économies laborieusement acquises par l'élève pendant son séjour des étudiants à Paris, cesse alors de retentir du bruit des orgies; quelques nuits d'étude ne valent plus ou moins imparfaitement les journées de plaisir données au plaisir. Les degrés sont obtenus; puis, quittant la capitale, l'étudiant, devenu licencié en droit ou docteur en médecine, s'en va exploiter dans sa province. Ici plaideurs ou les naïades. — Il existe peu de rapports entre l'étudiant français et celui d'au-delà du Rhin. On ne trouve pas, parmi la population de nos facultés, cette gothique organisation, ces mœurs rudes et pédantes à la fois des universités d'Allemagne. L'étudiant français ne cherche point à faire son corps à part dans l'état. Il s'efforce, au contraire, de se fondre dans la société, et, quand l'ambition s'éveille chez lui, pour l'arracher à l'entraînement de passions moins nobles, il se montre plus jaloux de paraître comme citoyen, sur la scène du monde, que d'y faire, comme étudiant, jouer un rôle à l'université. Étudier, verbe actif, signifie, appliquer son esprit, travailler pour apprendre les sciences, les lettres. Étudier, être élevé dans la même maison d'éducation, dans le même collège. — En français, est aussi verbe actif, et alors il signifie, s'appliquer à apprendre une science, un art, à entendre un auteur, à connaître toutes les circonstances d'une affaire, les causes d'un phénomène, etc. Il signifie particulièrement, tâcher de fixer dans sa mémoire, d'apprendre par cœur. — Étudier un

discourt, un compliment, signifie qu'il le médite le préparer, le composer avec soin. — Etudier signifie, par extension, observer avec soin l'humeur, le génie, les façons de faire, les intentions d'une personne. — Etudier, avec le pronom personnel, et suivi de la préposition *à*, signifie, s'appliquer, s'exercer à faire quelque chose, méditer de quelle manière on peut s'y prendre. *F. Tl l>IE, ÈE, part, Il* signifie adjectivement, feint, recherche, affecté. Il signifie aussi, fait avec soin et application, bien travaillé, bien fini. *El l'niKR, v. a. architecte . peint., Sculpt 1.* Ce mot a, comme le mot élude, son application particulière dans le langage de l'art, qui se rapporte à l'architecture. Etudier un projet, c'est, pour l'architecte, se rendre raison des rapports, de l'exactitude des proportions, et de l'effet à venir, s'assurer qu'il conviendra à tous les liens; vérifier la possibilité, et le plus ou moins de facilité d'exécution de toutes les parties du projet, souvent très vaste, qu'il a conçu avec vivacité, d'imagination. On dit d'un plan où l'on remarque que toutes choses sont ainsi mises en bon ordre et combinées avec justesse, qu'il est bien étudié; à cela se reconnaissent la science et la suffisance de l'architecte. Tout le monde fait des projets, tant bien (ou mal); il n'appartient qu'à l'architecte habile de faire un projet, quel qu'il soit, bien étudié. Si on le considère, indispensable à l'édification d'architecture, ne suppose pas nécessairement le génie de l'art, elle en exige du moins la science et l'expérience. — Les peintres et les sculpteurs disent, dans le même sens, qu'ils ont étudié une pose, une draperie, l'agencement d'un groupe. *Étui*, s. m. sorte de boîte qui sert à mettre, à porter, à conserver quelque chose, et dont la forme et la grandeur varient selon les objets qu'elle est destinée à contenir. *Étui de mathématique.* Imite contenant des instruments de mathématique. — *Étui* se dit, par extension, de l'enveloppe coriace et dure qui recouvre et protège les ailes de certains insectes, tels que le hanneton, l'escargot, etc. C'est ce que les entomologistes appellent la *cuticule*, s. f. *inutile*), pièce de l'appartement de bain, chauffée par des poêles. L'usage de l'éluve est de provoquer la transpiration, l'était, chez les anciens de petites chambres voûtées, bien closes, avec la précaution cependant de ménager, dans le plafond supérieur, une ouverture qui s'ouvrait et se fermait à volonté pour prévenir l'excès de la chaleur et de la raréfaction de la condition dans laquelle il entre, de l'air; il paraît qu'il y en avait de deux sortes: les unes liberté dont jouit l'étudiant contraste qu'on chauffait au moyen de fourneaux pratiqués sous le plancher à laquelle était soumis l'écolier inférieur, ou par ce que

nous appelons des tuyaux derh*leur, et les anlres où l'on introduisait de la vapeur d'eau bouillante. Palladio parle de la coutume qu'avaient les anciens d'échauffer leurs maisons par des luyaux non apparents, qui. partant d'un même foyer, |>assaieul >' travers les murs, el portaient ta chaleur dans les diverses pièces d'un appartement. Ce procédé, <t jamais en effet il a été connu des .m- iens, s'était perdu. La coutume des ètuvrs, comme nercsfoire du bain, commune encore dans le moyeu Age, avait été aussi peu a peu abandonnée. Depuis quelques années nous avons repris l'usage drs bains de vapeur et des ètuvrs sèches, el inventé de nouveau le l'haillage par le moyen des tuyaux de clialcur. Le foyer commun d'où partent ces luyaux a, ce semble, beaucoup de rapport avec les èluves des bains desanciens : c'esl une espèce de construction qui appelle aujourd'hui l'attention des architectes, ÉTI'VKK, s f. i, «rt rufin ccrl ime manière de cuire, d'assaisoimer des viandes, du poisson Il se dit aussi des viandes mêmes assaisonnées et cuites de la sorte. ÉTUVKMK.vr, s. m action d'eluver. KTI'VI-.B, v. a. laver en appuyant doucement. Il ne se dit guère qu'en parlant d'une plaie, d' une partie malade. ÉTUVISTB, s. m. celui qui tient des bains cl des èluves On dit maintenant baigneur.

ÉTYMOLCItilK.dtlgreC irju.'.*.--ia iéumnlugid), formé d'iVjunc yétumosi, vrai, véritable, cl de >iy.x logo* , discours: véritable origine d'un mot, explication de son véritable sens; dérivation d'un mut formé d'un seul ou de plusieurs autres. Le résultat Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.07% accurate

KCBÉK. (île ta science étvtiologique, dit Diderot. Ml une partie essentielle de l'analyse <l'une langue, c'est-à-dire ta connaissance complète du système de celle langue, de ses éléments radicaux, de la combinaison dont ils sont susrcpliblr. le fruit de cette analyse est la facilité de compter les langues entre elles, sous toutes sortes de rapports, grammatical, philosophique, hisforiqoe, etc. Les et sinologies ont incontestablement trois sources, qui sont la dérivation, l'onomatopée et la réunion de deux mois, pour n'en former qu'un. On juge ordinairement de la dérivation d'un mol par le rapport qu'il a avec son primitif, sml dans la manière dont il s'écrit, soit dans la manière dont il se prononce, et |wr le sens qui doit être le même, ou à peu près le même dans les deux mots; ainsi ir-m-n-ji*. qui se prononce de même en grec et en latin. est le primitif dV/ymo/o3ie; mais tous les mots modernes sont bien loin d'avoir une pareille idcntiléavec lesmotsanciens dont on les fait dériver; et c est qui a fait donner plusieurs ét) mologisles dans l'arbitraire. Lcsclvmologies par onomatopée (V. ce mol) sont d'autant plus aisées à saisir, qu'elles se trouvent dans h plupart des langues, l.e mol Iririr.ie exprime suffisamment son origine, on rendant le bruit que les dés et les dames que l'on remue font à re jeu. l'éty motn.jir est encore plus sensible dans la réunion de deux ou plusieurs mois. Théophile, anthropophage, fontasset sentir leur double H'jmotngie. ÉTVïini.fMîUil K, adj. des deux genres, qui concerne les étyrnologies. KTVMOi.iMiiSTK, s. in. celui qui s'occupe d ctymologie, qui sait les èlymologies. K1" (CoMTfe d'), dans le pays de Caux. Eu, anciennement Atga et Âutjn, ville de trois mille cinq cents âmes, de l'arrondissement de Dieppe fdépartemenl de la Seine-Inférieure), à une demi-lieue de la nier, on le Trèporl en dépendait, fut érigée en comléavec Brionnc dès l'an »08, en faveur d'un lils naturel de Richard I", fluc de Normandie. Au xnT siècle, ce comte passa dans la maison de Brienncc ; puis, conlisqué par le roi sur le dernier comte de celte maison, il îul donné en 1332 % Jean d'Artois. Kctiu au comte de Nevers a ta mort de Charles d Artois l «7* i, il rut apporté plus tard en mariage & la hmille de Guise, dont le chef, Henri le Balafré, épousa Catherine de Clètes, veuve d'Antoine de Crol, cl qui appartenait à la maison de Bourgogne Nevers. La famille de Lorraine vendit le comte d'Eu a Marie- Louise d'Orléans, qui le donna au duc du Maine, fils légitimé de Louis N IV et de M"» de Monlespau. Il devint ensuite la propriété de la famillede Penihièvre

et de celle d'Orléans. Orléans fut dépouillée par la révolution; mais après la restauration le domaine lui fut restitué, et elle a fait restaurer l'antique château, où l'on trouve réunie une collection très nombreuse de portraits de tous les membres des différentes maisons qui se sont succédé dans cette possession. — Derrière le château d'Eu, qui mérite d'être visité, s'étend un vaste parc, remarquable par de beaux arbres séculaires. Dans l'église collégiale de la ville, monument d'une belle architecture et dont le portail va s'enrichir d'une grande verrière, on visite la manufacture de Sèvres, on visite les caveaux où reposent les anciens comtes d'Eu, sous des pierres sépulcrales récemment restaurées.

KCBAUts, s. m. pl. nom d'une classe de druides ou d'anciens prêtres gaulois, dont la principale occupation était l'étude de la physique, de l'astronomie et de la divination (I^{re}. France/.

M'BKE. Île de la mer Egée, située à l'est de l'Asie et de la Béotie, dont elle n'est séparée que par le détroit des Dardanelles de l'Europe. Elle porta successivement les noms de Macris, Oclie, Euboea, Chalcis, Abanlis et Asopirte. soit à cause des peuples qui l'habitèrent. L'Eubée était célèbre par sa fertilité, ses eaux chaudes, et par les carrières de marbre de Carystus. On prétend que cette ville était autrefois réunie au continent, les Athéniens y fondèrent les villes de Chalcis et d'Eretrie. Après avoir eu des rois, chacune des villes de l'Eubée se donna une constitution particulière, qui fut de préférence aristocratique. Le gouvernement y était entre les mains des chevaliers (Hoplites), quoique l'histoire fasse aussi mention de tyrans qui ont régné à Chalcis. Après la guerre des Perses, l'Eubée, qui avait eu à souffrir de ces harpies, tomba dans la dépendance d'Athènes, et fournit en partie à cette république ses vivres et ses approvisionnements. L'oppression rendit les eubéens enfin enclins à la révolte, et, dans la suite, ils étaient toujours prêts à s'affranchir du joug d'Athènes, lorsqu'ils croyaient l'occasion favorable, comme cela arriva en 447 av. J.-C., époque à laquelle Périclès les soumit de nouveau, et durant la guerre du Péloponnèse. Plus tard, l'île d'Eubée suivit le sort de la Grèce, et fut soumise aux Romains.

Aujourd'hui elle porte le nom de Négroposte (Négroposte botan). Dans quelques cantons on nomme ainsi le sureau yble. Hucius, poète comique d'Athènes, vivait vers 340 avant J.-C. On trouve des fragments de lui dans les collections de Grotius et d'Etienne.

Ki'i: » t. vi. T. f. s. (60 tr.)
 ^genre de plantes dicotylédones. à fleurs incomplètes, de la famille des myrlées, rapproché des eupyranthei, et dont les caractères sont : calice turbiné, tronqué, persistant, ouvert avant la floraison d'un opercule caduc:

point de corolle; des étamines nombreuses, insérée sur le calice: un ovaire adhérent surmonté d'un style subulé et d'un stigmate simple: le fruit est une capsule dont le calice forme le péricarpe, à quatre loges. s'ouvrant au sommet, contenant des semences petites, anguleuses. — Ce genre est composé d'arbres ou d'arbrisseaux originaires pour la plupart de la Nouvelle-Hollande, à feuilles simples alternes, rarement opposées: à fleurs réunies en tête ou en ombelles axillaires; elles produisent un effet très-agréable, lorsqu'après la chute de l'opercule, les nombreuses étamines s'élancent hors du calice en forme d'aigrette, telle que celles des mélésidéros. — Parmi les espèces les plus remarquables, nous citerons *IKTCALriTiiS* géant, éveafyplnt robviln Smith. C'est & la fois l'un des plus grands et des plus vigoureux arbres de la Nouvelle-Hollande, et l'un des plus communs. Il croît depuis les rives de l'Océan jusqu'au sommet des plus hautes montagnes de l'intérieur. Il s'élève & une hauteur décent soixante à cent quatre-vingts pieds, sur une circonférence de vingt-cinq à trente-cinq pieds. Les rameaux glabres et anguleux sont garnis de feuilles coriaces. alterne', pétiolées, ovales lancéolées, très-aiguës, vertes en-dessus, plus pâles en dessous et un peu jaunâtres, longues d'environ six pouces. Les fleurs sont disposées en ombelles latérales et terminales; l'opercule du calice est conique, étranglé dans son milieu plus large que le calice. Le fruit est globuleux, l'opercule conique, de la longueur du calice. — C'est cette espèce que les Anglais nomment mahogoni de la Nouvelle-Hollande, parce que son bois est dur, pesant, d'une couleur rouge, et peut remplacer à certains égards le mahogoni des Indes. — Nous citerons encore *l'KITALYMTS RÉSIIfeI'x*, tucalyplai retiniftrii Smilh. melrotidtrot grmmifra G.xrtn. : les rameaux sont lisses, un peu rougeâtres, cylindriques, les feuilles glabres, étroites, lancéolées, aiguës à leurs deux extrémités; la nervure médiane blanchâtre en dessous; les fleurs disposées en ombelles latérales et solitaires; l'opercule conique, une fois plus long que le calice. — Cette espèce se cultive dans les jardins; c'est un grand arbre d'un beau port, mais son bois n'est bon qu'à brûler: il contient une grande abondance de résine. Selon M. White, on en peut retirer, en incisant l'écorce d'un seul individu, plus de soixante galons d'une gomme-résine qui devient rouge en se desséchant. Cette substance est astringente, et M. White dit en avoir fait prendre avec beaucoup de succès à des malades atteints de dysenterie et de diarrhée. *M'CM.K. eurwrVitm (z'U'i.)*, genre de malaroïaires de la famille des hétérobranchés ascidiens, qui rentre dans la classe des luniciers

de l'airarrk. Ce sont des animaux fort voisins des distomes de fia'rtner. Ils forment, dit M. de Lamarek, à la surface des corps marins une sorte de croule dont la surface blanche présente de petits mamelons, soit épars, soit disposés en quinconce, dont le sommet est perré par une ouverture de six rayons plus ou moins apparente. Le petit animal a le corps divisé en deux renflements inégaux, formant deux cavités distinctes, et le canal alimentaire, après sa sortie du renflement intérieur, remonte et va se terminer à l'anus, soit à côté du renflement sans paraître au dehors, soit en al'cignant la surface du corps commun. Tout cela se rapporte parfaitement aux dislonies; mais pendant M. de Lamarek a cru devoir conserver ce genre, dans lequel il range les deux genres *aire* et *wm* de Savigny. Voici les caractères qu'il assigne aux eueles : animaux biforés, agrégés, vivant dans une masse commune étendue en croule, fouguese ou Sllbcèlalinense. parsemée de mamelons à la surface, et n'offrant point par leur disposition plusieurs systèmes particuliers; une seule ouverture appareille au dehors: vessie gemmifère unique et latérale. — L'EliritLE St'B(.iil.ATINKI'X , twtrtium tubgrl-ilinnnum l.am. {G. tur&Hum Savigny), dont les animalcules horizontaux sont pourvus d'un cou allongé, et dont l'ouverture des mamelons n'est pas étoilée. — I.'KICF.LK t'OMil'BTX. ructrlivm fonçnmm Lan). (G. didergium Savigny), dont les animalcules verticaux et l'ouverture des mamelons à six dents. El cerf., curera (joofV. genre d'insectes hyménoptères, de Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.47% accurate

ErCHARISTIE. (47 U faniillc îles nullités ou apiaires, établi par Scopolî, cl remar- j qnable surtout par la longueur (1rs antennes, qji s'étendent au delà du corselet et qui ne sont pas brisées. Ce nom d'eucère est liré du grec et signifie quelle corne! il xio»; . Chett les mâles, les antennes sont dressées et atteignent souvent au delà de la longueur du corps; mais dans 1rs femelles elles n'ont guère que le tiers de celle étendue. — Les eucères ont le plus grand rapport avec 1rs abeilles et les andrines; ce- sont des insecte* de moyenne taille, qui paraissent au romuicnceineil du printemps, où on les voit voler avec rapidité de Qeur en fleur. Les femelles creusent en terre un Irou en forme de de à coudre, qu'elles polissent avec soin et où elles font leur nid qu'elles rebouchent avec de la terre. Si un seul ne suffit pas pour la ponte, elli's en rceoiuntni cnl un autre » côté du premier. — l. Ki'CKBE LONG)COR>E. tuetra lonyieornis L., est longue de six à sept lignes; son corps est noir, avec des bandes grisâtres sur l» parlic antérieure ; la loir est également noire, avec le labre et l'rpislomc jaunes. Le mâlc a les antennes noires et de la longueur du corps. tx't iiaire (Saint,. Eucliarius fui en 3U2, au moment où Julien tenait d'être proclamé empereur à Paris, avec Elophc son frère. Libère sa Sfrur, et quelques autres, le premier qui arrosa de sou sang la terre des Leuques. qui produisit bientôt un si grand nombre de saints. Depuis longteni|>s les sentiments de Julien n'étaient un mystère pour personne. Aussi, bien qu'il eût défendu de verser le sang pour la cause des dieux, J peine eut-il ordonne do rechercher les destructeurs des temples et drs statues, pour les faire réparera leurs dépens, que •es sielliies, bien assurés de plaire a leur maître par cette cunduilr, se purlèrenl contre 1rs chrétiens à un assez grand nombre d'actes de barbarie et de vengeance, surtout dans les eanipignrs et les cités de second ordre. Salluslr, préfet des Gaules, fut dans la province de Trêves l'exécuteur des ordonnances de l'empereur, et la mort des trois martyrs Elophc, Eucliaire et Libère, nous apprend de quelle manière il avait compris les volontés de son maître Tous Irois avaient pour père Barcius, homme d'une naissance distinguée, que la légende qualilic du litre de roi. Il habitait la ville de Sohmariaça. dont il est fait mention dans Hlinrrairr d'Auloniri. et qui fui détruite au commencement du V siècle par les incursions des Vandales. Un petit village appelé Saulonc en occu(>c l'emplacement près de Nrufchaleau (\osges). Uacciu* eut de son épouse Lientrude, outre ces trois martyrs,

sainte Manne, vierge, et sainte Suzanne, martyre. Saint. Euchaire, coupable d'outrages sacrilèges contre les dieux de Julien, en la tête tranchée par l'ordre du préfet Salluste, près de l'ompey, cité qui fut détruite avec Soimariaca, celle de laquelle il ne reste plus qu'un petit village appelé Pompée entre Tout et Nancy. Les compagnons de son martyre, dont la tradition a exagéré le nombre jusqu'à deux mille furent inhumés au lieu même appelé les Tombes. Le corps de saint Eurhaire fut emporté à Liverdun, qui en est très-pru distant. Dagobert I^{er}, dans un charter accordées l'église de Toul, nous apprend que la protection de cet illustre martyr, en 679, sauva miraculeusement la ville de la fureur des Vandales qui ravageaient toute la province, laquelle qui était resté de ses reliques à Liverdun fut brûlé par les calvinistes en 1557. A la fin du XVI^e siècle, plusieurs auteurs ayant supposé un siège épiscopal à Landréthun, antérieur à celui que saint Mansuet Tonda à Toul à la fin du IV^e siècle, ont fait de saint Euchaire un évêque de cette cité Icaquoise, aujourd'hui détruite; mais cette assertion presque gratuite, tant elle manque de preuves solides, est aujourd'hui abandonnée. Consultez là-dessus le révérend (« l'abbé de Calmar). Saint Euchaire, ayant eu la tête tranchée, est représenté tenant son clipeo et ses mains, ce qui a donné lieu à la légende populaire qu'après sa mort il l'avait relevé et [transporté jusqu'à Liverdun. Huperle, abbé de l'abbaye de Colmar au XI^e siècle, est le plus ancien auteur qui ait écrit la légende de saint Euchaire et des autres victimes du préfet Salluste; mais son récit, basé sur des traditions vagues, ne doit être accepté qu'avec grande réserve, surtout pour les détails.

Le plus adorable et le plus grand des sacrements, l'absolu de toute la religion chrétienne. Dans les bons temps les fidèles ont eu la plus sainte vénération pour ce prodige de la charité. Les incrédules, les bibliotécaires mûres et les rationalistes s'acharnent de nos jours contre lui, et s'efforcent de nous arracher la sublime consolation qu'il nous apporte dans le fléau de cette vie, en attaquant les mystères de l'incarnation et de la rédemption; ils cherchent à détruire en même temps l'eucharistie, qui en est comme la continuation et l'extension. Vains efforts! Dieu veille sur son Eglise. Quant à nous, défendons avec l'énergie, avec le courage que donne 7) l'ECHARISTIQUE. la vérité, ce mystère ineffable, par lequel Dieu a répandu sur nous les trésors de son amour infini. - l'eucharistie vient du grec *eu* (bon) et *charis* (grâce ou action de grâces). Ce sacrement peut être défini le sacrifice du corps et du sang de Jésus-Christ sous les espèces du pain et du vin, institué par Jésus-Christ

Noire -Seigneur (pour dire la nourriture spirituelle des fidèles. - Il y a ce sacrement deux éléments ou symboles, mais néanmoins le sacrement < si un, et signifie la nourriture de notre âme. La vraie nature de ce sacrement consiste dans les espèces du pain et du vin, consacrés comme l'enseigne le catéchisme romain, c'est-à-dire dans l'union de ces choses qui s'opère après la consécration ; aussi ne consiste-t-il pas dans la seule consécration et la réception qui n'ont point la nature de sacrement. L'eucharistie en est différente des autres. -a) vient*, I) en ce que les autres sacrements reçoivent leur raison d'être dans l'usage, tandis que l'eucharistie la reçoit dans la consécration de la matière, c'est pourquoi elle dure aussi longtemps que les espèces du pain et du vin ne sont pas corrompues; 1° parce que dans les autres sacrements la substance de la matière n'est prouvée aucunement, tandis qu'elle en éprouve dans l'eucharistie; 2° parce qu'elle a pour caractère particulier de n'être pas seulement un sacrement, mais encore un sacrifice : or, comme sacrement elle tend en premier lieu à la sanctification de l'homme, et comme sacrifice elle se rapporte d'abord à Dieu pour reconnaître son domaine souverain sur toutes les choses créées. L'une des dernières différences, qui distingue particulièrement l'eucharistie des autres sacrements, nous amène à l'étudier sous un double aspect, comme sacrement d'abord, comme sacrifice ensuite (pour cette deuxième partie de notre sujet, V. Messr). I) PARTIS. — DK L'EUCCHARISTIE COMME SACREMENT. Nous allons établir d'abord la vérité rationnelle de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, nous parlerons ensuite de la manière dont Jésus-Christ devient réellement présent par la (1) Mufo ('i/ifiioH; puis de ces deux principales vérités, nous déduirons, comme autant de corollaires, les autres points de doctrine par lesquels les novateurs nous ont attaqués, tels que l'adoration du sacrement, la communion sous une seule espèce, et enfin la nécessité et les dispositions pour le recevoir. De la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie. — Jean Scot. surnommé Urit/ène, paraît avoir attaqué le premier dans le IX^e siècle la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie ; cependant ce n'est pas un fait avéré. Bérenger, archidiacre de l'église d'Angers au XI^e siècle, est regardé communément comme le père des sacramentaires (i; , Des hommes remarquables autant par leur science que par leur sainteté s'élevèrent contre lui, et plusieurs conciles condamnèrent cette hérésie naissante. Il se rétracta deux fois, retomba encore, et finit enfin par vivre repentant dans la communion de l'Eglise. Voir en 13^e adopta

l'erreur de Bèrenger; son article 5 ainsi conçu : • Le Christ n'est pas dans l'eucharistie identiquement et icellement sa propre substance corporelle, » fut condamné par le concile de Constance Enfin au XVI^e siècle Zwingli. Carlo* (adl, Calvin, tous les suiciuins et les rationalistes, se tirent sectateurs de cette impiété. Nous opposerons à leurs attaques contre le dogme catholique la dérision du concile de Trente dans sa treizième session (1562), et nous prouverons dans les propositions suivantes que cette vérité de foi repose sur l'autorité des Ecritures et sur la tradition constante et perpétuelle de l'Eglise primitive. I. Jésus-Christ, comme renseigne d'abord l'Ecriture, est contenu réellement et substantiellement dans le sacrement de la très sainte eucharistie, et non pas seulement en signe, en figure ou en vertu. — Il y a un lien si intime entre les paroles par lesquelles Jésus-Christ promet de donner sa chair en nourriture (•), et celles par lesquelles il accomplit (1) l'acte du sacrement, que le Seigneur ne peut donner sa chair en nourriture sans donner son sang, et son sang sans donner sa chair. (1) L'acte du sacrement est : «le Seigneur et son sang » rejetaient le dogme de la transsubstantiation réelle, et qu'il, ne voyaient dans !■ l'acte du sacrement qu'un signe, c'est-à-dire un signe du sang du Seigneur. et si qu'il n'y a rien de réel, mais seulement un signe. ■. l'acte du sacrement est : «le Seigneur et son sang » rejetaient le dogme de la transsubstantiation réelle, et qu'il, ne voyaient dans !■ l'acte du sacrement qu'un signe, c'est-à-dire un signe du sang du Seigneur. et si qu'il n'y a rien de réel, mais seulement un signe. S. J.C. m proude l'acte (Im-ltini ; yni ilixi l'il loi '»'<> i'»>e iu en, ut in sigillo. vel figma. aul «titule. aialhenu «il (3 JetjH, «i. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.34% accurate

KIX.HARIS l IE. Je ses paroles obscures , quoiqu'elles soient motus importantes, dans celle grave occasion non-seu lement ne tempère pas, ou n'explique pas ce qu'il avait dit de la roaiducalioii de sa finir, mais au contraire au verset M, pour coilirmcr sa parole, il distingue entre sa chair et son sang, ce qu'il n'avait pas fait auparavant , et dans les versets qui suivent immedialeinent il le répète et l'inculque formellement par trois fois. Puis, si ce n'est pas par serment, il confirme du moins par une affirmation forte et véhémence i I oc qu'il vient d enseigner, et cela dans le sens de ses auditeurs qui avaient compris ses paroles de la uiaiiducation charnelle. Le second se tire des épilhèles doul JesusChrisUc servit, après le murmure des Juifs, pour confirmer sa doctrine et la conduite de ses disciples. A peine eu effet les Juifs se sont-ils scandalisés des paroles de Jésus Christ prises dans le sens littéral , que le Sauveur, méprisant leurs murmures et leur scandale, insiste : « Ma chair est vraiment une nourriture , et mon sang est vraiment un breuvage il;. ■ Bien plus , prenant un autre tour de phrase pour présenter à la fois l'idée du manger et du boire, il ajoute : Celui qui mt mange, vivra à ratue de moi (5;. Par (es paroles Jésus-Christ exclut évidemment louie allusion a sa mort violente, comme le veulent la plupart dis interprètes protestants modernes (V>. Quelques-uns des disciples de JesusChr'isi, comprenant ses paroles dans leur vrai sens, en sont , i ,pî scandalises, et s'écrient : Que ce discours est dur ? c'est-a-sJire ,ui mange ...» chair cl boit fw/ w;rtfci t., ^ £-At ,, ajoutent pas : Qui peut croira de telles choses l mais ; qui peut tntndre de telles choses (r»)? I«e troisième se tire de la promesse que fait Jésus-Christ de confirmer par un miracle sa doctrine, prise au sens de ses disciples. En effet il ajoute : « Cela vous scandalise? Eh bien, vousverrei le Fils de l'homme monter là où il était d'abord (ti;. » Telle est l'explication que Kuiaucl et Bloomlleld donnent de ces paroles 'J : ■ Si je monte au ciel, vous cesserez de vous scandaliser. » El en effet, suivant sa coutume, Jésus-Christ en appelle à son ascension cumme au sigue de son autorité divine en enseignant , et de la nécessité de le croire, quelles que soient d'ailleurs les difficultés qui puissent se rencontrer. Le quatrième, du caractère de Jésus-Christ, de ses habitudes, des circonstances; Jésus, eu effet, qui est la voie, la ve•; - ; rilè la vie. aurait alors, par des locutions métaphoriques, exlonl se. sert JesusCnsl en par-™> » £ < »u d , ^ ^ M ^ajt , ^ laut de celte nourriture. Lu effet si Jesus-l.hrisl avait voulu \ « » . £ ^ j,

„ait avec Unl de bonté sous l'emblème de b chair cl du sang ne
 recommander que. .^^abord de sa doctrine à us le désert, et auxquels onla
 f.n en lui même, il eu renverse loules les lois du langue, j d j te ;| mil rocurc
 u llourriure corci . aura.l sans motif adresse aux Juifs des paroles .capables
 |™ £ Au c80,Ilraire, ;| ill8j4ie et confirme ses paroles comme de les
 repousser plutôt que de les attirer a lui. — C est donc | ^, on,e,,daicnl. par
 une assurance solennelle; en augmenune absurdité de.lire que Jésus-Christ,
 s .l n avait voulu re.om- ,iVla dinVallé. if rentl imposiible I interprétation
 des pro mander aulre chose que la foi, se serai! servi dune image, d une m"
 18 KKHABISTIE. («» sa promesse (I , qu'elles ne peuvent en aucune façon
 être séparées. Aussi, partant de ce point de vue, nous allons, pour répandre
 plus de clarté, développer en paragraphes distincts celle vérité qui est la
 pierre angulaire des divers*» confessions et la principale controverse qui esl
 agitée entre le* catholiques et les pruleslants de toute secte et de toute
 dénomination. 8 »». Erpliration de> parotrt par letgnellet JftatChrirt promet
 rie donner m chair à manger et ton Mng à bnire (Joan . vil. Ces paroles
 soulèvent deux questions: Jésus parlet-il premièrement de l'eucharistie au
 chapitre M de saint Jean ; parlc-i il en second lieu de la niau'lucalion réelle ,
 ou plutôt de h. manducalioii spirituel <• par la foi? Avant de répondre à ces
 deux questions, nous voulons, pour mieux faire comprendre notre
 raisonnement, rappeler ici le texte de ce chapitre. ■ Je suis, dit Jésus-Christ,
 le pain vivant , descendu du ciel; celui qui mangera d. ce pain vivra élorne
 llenieit ; le pain que je donnerai est ma chair pour la vie du monde. • l.es
 Juifs contestaient, et «e disaient les uns aux aulres : Comment celui-là nous
 peul-il donner sa chair A manger ? Jésus leur dit alors : • En vérité, eu
 vérité, je vous le dis, si vous ne mangez pas la cliair du Fils del'houime et si
 vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez pas la vie eu vous. Celui qui
 mange ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et je le ressusciterai au
 dernier jour. Car m:, chair esl vraiment une nourriture, et mon sang esl
 vraiment un breuvage. Celui qui mange ... mon sang, demeure eu moi. et
 moi en lui. !>e même que le Père vivant m'a envoyé, et que je vis à caose
 du l'ère, celui qui me mange vivra aussi a cause de moi. C'est le pain qui <sl
 desrendu du ciel, non [vas comme la uianue qu'oui mangée vos ancêtres qui
 sont morts. Celui qui mange ce pain vivra éternellement » D'après les
 expressions si énergiques de ce passade . nous prouvons contre les
 protestants que Jésus-Christ a parlé de l eucharistie et non pas seulement de
 la foi scuIp , t"par l'analogie qui existe entre la manne que Mo.se donna aux

Hébreux dans le désert, il relie même, bien supérieure, que la tradition leur promenait à la venue du Messie; c'est en elle à ce miracle et à celle tradition que les Juifs et Jésus-Christ lui-même font allusion. Donc, puisque la première manne était une véritable nourriture, il en est de même de la seconde. "2" l'archange d'Illiri iuv i.livsc ijui m lui, >i i... 3ii ,« «..v figure que les Juifs auraient eu en horreur, vu par la constante antithèse entre le mangier et le manger, entre la r./ui'el le tang, dont Jésus-Christ se sert, à h lit lu' se qui ne pourrait être employée s'il s'agissait de la seule foi, puisque l'objet du manger* est celui où la manducation sont entièrement distincts, t • P.ir le temps futur dont le Christ se sert en promettant ce pain. Or la foi au Christ, c'est à-dire au Messie et même en sa passion, existait chez les Juifs; par cet acte même Jésus-Christ la leur recommandait; donc Jésus-Christ leur parlait d'une autre nourriture qu'il devait leur donner dans l'avenir. Quelle est cette nourriture? N'est-ce pas le pain de l'eucharistie? S' Par l'opinion de plusieurs de mes adversaires qui avouent que Jésus-Christ parle ici de l'eucharistie. quoiqu'ils prétendent qu'il n'en parle que sous le rapport spirituel; avec qu'il nous suffit pour [e moment de constater. — Quant à ce qui concerne la seconde 3^e gestion, savoir si Jésus-Christ parle de la incarnation réelle de sa chair et de son sang, ou seulement de la incarnation spirituelle par la foi, il est facile de démontrer par les arguments suivants qu'il a parlé dans le premier sens. Ce premier se tire de l'intelligence des auditeurs, et de la méthode employée par Jésus-Christ. En effet. L'objection des Juifs et le murmure soulevé parmi eux (2) ne peut être fondé que sur le sens littéral de la incarnation proprement dite 3!, ce qu'avouent même un grand nombre d'interprètes protestants, et ce que continue le reproche que les protestants font aux catholiques de prendre ces paroles, comme les Juifs, dans un sens charnel ; or Jésus-Christ, qui dans d'autres endroits a soin d'expliquer quelques-unes de ses paroles; il souffre que ses disciples eux-mêmes se scandalisent; il appuie sa promesse sur un miracle à venir, bien plus il les laisse d'eux-mêmes se priver de la vie éternelle, et il accorde la liberté de se retirer, même à ses apôtres, à qui la connaissance des mystères du royaume de Dieu avait été donnée (H), plutôt que de leur fournir une explication ou de détruire leur interprétation erronée. Quiconque réfléchit sur ces circonstances ne saurait admettre des faits aussi absurdes, aussi étrangers au caractère de douceur qui distingue Jésus-Christ. Il serait plus difficile d'y croire qu'au mystère même de l'Incarnation : c'est cinquième, de la conduite de l'évangélisateur qui

loules les rois qu'il rapporte une parole obscure de Jesus-Chnst, que Jésus-Christ loi-même n'explique pas, a soin de l'exposer toujours dans le sens que le Sauveur y attache 9). Or ici il ne (I) Mnlh., »i ! Î3. (t) V. 53 (3) i*ti, Î6; Mari, xjv. Si; I.m , nu, 19; /. Cor. r, , *<*«/., m A. T., t. a, in h. i. { I ï Les moiteur» philologues «bwrvcQl que la |>Ura» amen, omea, dira i.k/.ij, rie., n'est |«« un lermtm, mai* une «JJirmaiïou •onchiaule rt formelle. I .'esl er qu« les Juif» a|»p«lleul ta sorroburaUOH . ta .onfirniiftun if une parole. ;î'. tVii ,. me« verr en ciAim; languit meM »rrv ejf /«Hat. lia» p>-e, vtr.bif. |,m Jei venions, et le» saints IW» . nous dounenl I ...Iji rlif ■ 3'1 Qai manJucat me, rivot propter me, (C Tels sont Kovenmuller. tuiiwel. iilln.aiiu, llsolurk , lampe . SrhiilU. nlwiiiiifird, Kiflev. elc. (y Ausm Miiul Jean Uir; soslome , daiu sa nv» homélie , laii-il le mot *^»tt* < l eipiiivalcnl de ,5o-/«iO«< 'F v-raCOo t» «i «»">i9*< rt or fiîvjs7«!« rrii». ., ... j («J H<h , o< unndntitat' Si ergo vdenUs fil<»<* hom.m, «>. endfHlem, lil'i erat priul. (") Kuinart, p. 874; Bloomfield, |>. i (S) lu., vin. tn. I (9)I /.«e, »im, i". Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.52% accurate

Ki;rn*Ri!>rte. ("0) EUCHARISTIE parle en aucune façon de l'interprétation fausse ou erronée des Suifs et (les disciples, quoique dans l'hypothèse de» protestants celle manière de pa rler de Jésus- Christ fut lr« obscure el put induire eu erreur. Le sixième, de l'interprétation unanime des Pères des six premiers siècles et aussi «la* sens qu'y a attaché l'Eglise; car on ne peut assigner aucune autre origine à la pratique qui exista dans les six premiers siècles d'adniinistri r l'eucharistie aux enfants qui venaient de recevoir le bappour les gentils que pour les Juifs , pour la rémission des péchés, c'est-à-dire du péché, soit originel, soit actuel, etc. (I). » Or, dans quel but Jésus-Christ aumit-il employé des termes aussi posilil's nsn.elc, s'il avait voulu, d'après nos adversaires, nous faire entendre seulement que le vin, à cause de sa couleur rouge, était le sy inbole de sou sang, que le pain était le symbole de son corps, c'est-à-dire de son cadavre vide de sang, comme est celui d'un homme mort sur la croix ; cadavre qui terne, pratique inspirée |>ar ces paroles de Jésus-Christ : Nui | est alors aussi sec que le pain! Tel est l'exposé de Welslcin et tua né%e nttritit , etc. Trinoiu le pape saint Innocent I" et taïul Augustin, qui en tirent plusieurs arguments pour renverser la diiliuclion établie par les pélagiens entre le royaume de Dieu et la vie éternelle. Cette mterpréalioii a été continuée par trois conciles tpruméniques, par le concile d'Ephèsc, par le second concile de Nicée , et par le concile de Trente. — Soit donc que nous suivions les règles d'une saine exégèse et les lois de la philologie et de l 'herméneutique, soit que nous portions noire attention sur le sens suivi constamment par l'Eglise, et sur la pratique traditionnel lemciil adoptée par elle, nous arrivons à la preuve de notre proposition , à savoir que Jésus-Christ dans le passage cité du vr fhapilre de saint Jean a parlé de l'eucharistie et de la mandiication réelle , et non pas seulement de la Toi seule et de la ma luelle par la foi. § i. Explication dti parole» de l'institution d» l'eucharit lie. — Jésns-Christ accomplit sa promesse, lorsque dans la dernière cène il nous donna réellement m chair à manger et son sang à boire, j'entends cette chair qu'il devait donner peu de temps après sur lu croix pour la vie du monde, et ce sang qu'il allait répandre pour la rémission des péchés. Saint Matthieu ;kh. «*), saint Marc (xi*, il., saint l.uc xxii, 19), saint Paul \ l. Cor.. XI, 13 racontent cette institution presque dans les mêmes termes. Voici le récit île saïul .Matthieu : c Pendant la cèuc, Jésus prit du |tain, le bénit, le rompit cl

le donna à ses disciples en leur disant : Prenez et mangez. Ceci est mon
 corps. Puis, prenant le calice, il rendit grâces > et le leur donna en disant :
 Buvez-en tous, car ceci est mon sang. - le «sang de la nouvelle alliance, qui
 sera répandu pour la rémission des péchés. » La controverse agitée entre les
 catholiques et les sacramentaires, ou plutôt entre les protestants modernes et
 les rationalistes sur le sens de ces paroles, a pour objet de savoir si on doit
 les prendre suivant leur signification primitive et propre, comme avec toute
 l'antiquité l'Eglise catholique les a toujours reçues et comprises: ou bien si il
 faut les prendre dans le sens figuré et allégorique. comme le prétendent
 les protestants et les rationalistes, qui réunissent leurs efforts pour en
 dépouiller l'Eglise. Cum les protestants ont attaqué la doctrine acceptée
 jusqu'alors, nous nous sommes à bon droit fait retomber sur eux tout le poids
 de nos preuves; mais pour qu'on ne nous accuse pas d'être dépourvus
 d'arguments intrinsèques et solides, nous exposerons d'abord
 l'interprétation de l'Eglise catholique. 1° Si il y avait une raison d'admettre
 ici une métaphore, cela viendrait de ce que la matière entendue ne peut pas
 être prise dans le sens littéral, ou de ce que les mots eux-mêmes
 insinueraient le sens figuré, ou enfin de ce que la métaphore surgirait de l'usage
 commun du langage. Telle est, sans contredit, la règle principale de
 l'Herméneutique. Or, rien de semblable ne se présente dans ces paroles de
 Jésus-Christ. d'abord parce qu'il est impossible à nos adversaires, malgré
 tous leurs efforts, d'établir qu'il y a répugnance dans la présence réelle de
 Jésus-Christ; ensuite parce qu'il n'y a pas le plus léger indice «la locution
 figurée dans ces paroles : /car est rompu ce pain; car en minuit nuit; parce
 qu'enfin nulle part il n'a été ou ne sera revêtu que le pain signifie le corps
 humain. — 2° Ce n'est pas seulement l'herméneutique. mais encore la
 philologie qui écarte le sens figuré des paroles de Jésus-Christ : car les
 mots dont il se sert dans la bénédiction du calice ont un tour et une
 insistance directe qui ne supportent pas la plus simple apparence de figure.
 On peut s'en convaincre en leur rendant l'énergie qu'ils ont dans le lexique
 grec. Ceci est le sang, le mien, celui de la nouvelle alliance, celui qui est
 répandu pour un grand nombre pour la rémission des péchés. » Nos
 adversaires eux-mêmes ne le dissimulent pas, entre autres Harnack, qui n'a pas
 craint de faire l'aveu suivant : « Chaque syllabe dans le lexique grec (surtout
 les articles) est remarquablement positive. » C'est pourquoi il paraphrase
 ainsi les paroles de Jésus-Christ : • (« Ceci est mon sang, tel qu'il a été libéré par
 nos premiers sacrifices et la loi juive, surtout par l'effusion du sang de l'agneau

pascal; c'est le sang du sacrifice offert pour confirmer la nouvelle alliance; et ce sang sera véritablement répandu pour le de beaucoup d'autres protestants Y a-t-il là ombre de bon sens? — 3- Par le parallélisme des expressions dont se servi! Moïse en établissant l'ancienne alliance, avec celles dont se servit Jésus-Christ lorsqu'il sanctionna la nouvelle alliance Or les paroles «le Moïse J) : F. cee, anguisitliut f< e< iet it qumipepigii Jehova vubiteum, sont répétées, évidemment oliservet il ass 3 . par saint l'aul dans le chapitre ix «le son Epître aux Hébreux : Hic tangit Testament! «quod mandant ad rot Itrut. Il faut remarquer qu'il advient n; n, ecce, implique clairement la chose elle-même, savoir : le sang, et qu'il ne laisse supposer ni image, ni figure, ni métonymie. Et nous soutenons «que cette particularité démonstrative implique la présence «du sang même: c'est comme s'il y avait eu effet : Voici le sang «les vœux qui, versé et répandu sur vous, a cimenté l'alliance entre vous et Dieu. Donc ce pronom démonstratif il, employé pour nous, possède la même force «la démonstration en «Jésus-Christ une chose présente. Puisque les mêmes paroles ont été répétées par Jésus-Christ dans l'institution de l'eucharistie, de sorte qu'en confirmant la nouvelle alliance l'Écriture (ail allusion à l'ancienne, et lui emprunte les mêmes expressions fédérales, ajoutant seulement pour toute différence «deux vœux. m. r. w. i. et non : Hier est tout ce que nous fâchons, on ne saurait douter que le sang de Jésus-Christ ne soit présent dans la coupe eucharistique, et que par la même raison le corps de Jésus-Christ ne soit aussi démontré réellement présent par ces paroles : Hoc est corpus meum. — 4° Par les circonstances*. Jésus-Christ, en effet, instituait à la fois un sacrement et un testament; or, avec l'un comme avec l'autre toute locution métaphorique était incompatible; ils doivent être exprimés en termes simples et en rapport avec le langage ordinaire, de peur de donner, dans une chose aussi grave, matière à l'erreur. Ainsi on déclarerait nul un testament par lequel une personne lègue sa maison à une autre personne, si par le mot maison il n'entendait que l'image ou la figure de cette maison [t). — 5° Par la «littéralité «l'expliquer le sens métaphorique et figuré que défendent nos adversaires en abaisissant le sens littéral. Nous trouvons inutile, tant elles sont ennues, d'ennuyer toutes les tortures que les sacramentaires ont imposées à leur esprit pour trouver, mais en vain, dans le moindre mot une ombre de figure. Les protestants néanmoins ne se sont pas donné moins de mal, mais sans atteindre «à vaincre leur but. Les uns, comme nous l'avons vu, pensent que le [corps] signifie le corps de Jésus-Christ, part de qu'il est sec et vide de sang

comme un cadavre: ils pensent aussi que le vin représente le sang, parce qu'il est comme lui d'une « couleur rouge; c'est la l'avis de Welslein cl de Kninael Les autres ont la inéiiiie idée, mais ils s'appuient sur re nue le corps de Jésus-Christ, attaché à la croix, est l'aliment «les Ames, el donnent ce sens aux Iiaroles de l'insliiulinn : •> Ceci est le pain de mon corp* , n ou lieu : «On est le pain de l'alliance qui doit être accomplie par ma mort » Telle esl l'opinion d'Eirrhom <• O'UX ci veulent nue le Christ ait appelé pain son eor|ts. dans l'iiilenlion surtout de nous faire comprendre |«ar là que sa (Mission el sa morl était imtre en réalité, el comme ni c'était nous-mêmes qui eussions souffert pour nos péchés, ou qui eussions salislait â Dieu. Ainsi prnse V. hier 7). Ctuv là prétendent que Jreus-Christ tire le mot corps du corps de la paque, de l'agneau pascal, servi en signe d'alliance; tels soult Paulusius (H., Kaistr 9), (I) .In imio.lwù.m •<> thr rrin.al sludy and tna*infy* »J tbe sa. rrrJS.rriptars, .Y edil..e«irm led. LouJ., IBI«, t. «. p. 514. (i' l:.v.!r, vviv, H. \i\ Pln;,: 'fg" a sa.-rn a 4»g. Dmlv.i i utgulf. I.ip». 177»!. I. i. p. 3* > *i. (♦) («mi|i. Miildnual. Inilaiih.. xivi. 26. 2S. (S) tV>inp. IWIUniin, i>r sacrum, enrhar., I. i, c. 8. '61 Vrlrr ,l,r F.uarlzungs-H'urte. .les II. Alorn.tmakts, daa» «on Aiiigentinn lliitiotrk, »|, p. 771. ;7) Comparutuf Uaril, /), feru-h Car.. LerUgr. I.i|v,... p. 78. Ciwiuntl., in, 5S7. It'hliutl'. Il>tol.,i\ 38 rt suis. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.38% accurate

KILHAKISTIK. (480) Etienne ;lt. Quelques-uns soutiennent que le Christ a désigné, par lrs (Viroles 'l<mt il se sert , connue <>■■ résumé de toute sa doctrine, confirmée par son exemple el par ta mort ; c'est encore l'avis île P.m'usius "il cl celui île Wrghschridcr •!>). l)'noircs enfui ment ijti'il y ail une signification dans les S)mboles eucharistiques : ainsi pense Baumgurten • Crusias [*]. Et cumule si tout cela ne suffisait pas, les protestants cherchent un secours tantôt dans \ orientalisme ou dans le tyriatme 51 , tantôt dans les gloses nui ont pu se glisser dans les testes de s^inl l.ucel île saint Paul ,le, ou dans le prétendu Protrvanatlium araimcn, dont ils croient ijic les évangélisies et saint Paul ont tiré I histoire de I institution de l'eucharistie, sans l'avoir bien comprise, ou du moins sans l'avoir traduite avec assez de soin. Tel est l'avis d'Eichliom 7: et de Kuuiuel {H), Paley rul'ui avoue qu'il v a dans l'explication des protestants qu'il trouve lionne quant à lui cependant: « une irllr dt/firu/lé, que pour la résoudre tllr rjiye une sévère investigation et une rare érudition [M). » C'est ainsi que les plus savants docteurs protestants réunissent leurs etTorls , amoncellent les ab surdités . se déchirent cl se réfutent les uns les autres pour lâcher «le re|musscr le sens littéral des paroles de Jésus-Christ. C'est là certes un des plus beaux triomphes de la vérité catholique Eidin la doctrine catholique Iruuvr sa confirmation .l ins l'absurdité même qui résulterait de l'hypothèse <le ses adversiires En el/el, si Jésus-Christ n'avait pas pris>cs paroles dans le sens propre et littéral , il aurait indiili en erreur ses apnires. et par tux CE» lise qui les a toujours prises dans le sens littéral, et l'aurait jetée invinciblement dans lrs bras d'une honteuse idolâtrie; ce ipii est absurde et loul à fait contraire à la bonté divine: donc, sous quelques rap|iorsque nuus examinions les paroles p.ir lesquelles Jésus a promis l'eucharistie, cl celles par lesquelles il l'a instituée, il demeure eiiilei I que Jésus Ctirisl n'est pas seulement dans le racremeiit del'eucharislie en signe, en ligure, eu apparence, mais qu'il y est contenu vraiment, réellement et - uUlanlullcinent. Pni)P. II. Cette même vérité te prouve encore par la tradition eonslanlt et umvtnrtle de l'KglUt. - L'opposition des protestants contre nous devient ici plus timide. Quoique du Pli ssis-.Mornav, Chainu-r, Auberlin rl Claude, s appuyant sur linéiques passage obscurs des saints Pères, aient saisi l'occasion •le nous eu op|«oscr I autorité, ils nul été si victorieusement iéfutés, que les prnleslanls iniNlernes, abandonnant ce

nouveau cli.iinpdebalaille.se sont, comme ils le disent, retranchés derrière le
texte des Ecritures. Quelques- uns même ont tout simplement avoué que
leur cause serait perdue si on en appelait à l'autorité des saints Pères. Pour
eux. en effet, les Pères de l'Eglise vivaient dans un temps sur lequel on sait
la barbarie, et voilà pourquoi ils crurent à la présence réelle >!e Jésus Christ
dans l'eucharistie. Certes, la tradition universelle de l'Eglise,
touchant la vérité de ce dogme, a tout au moins qu'il a de saints
Pères, est même autant presque qu'il y a eu de sectes séparées de l'Eglise
avant le IV^e siècle, qu'il y a eu en latin de calomnies soulevées par le
paganisme contre les chrétiens. C'est au point qu'il n'y a pu être pas de
dogme, de foi qui s'appuie sur un consentement aussi unanime. Cependant,
pour ne pas dépasser les limites qui nous ont été assignées, nous ne citerons
que les principaux témoignages tirés ■ des Pères qui vivaient dans les
premiers siècles, nous réservant pour les siècles suivants de les indiquer
sommairement, en les citant par analogie. Parmi les Pères apostoliques du
I^{er} siècle, nous distinguons saint Ignace qui, dans son Epître aux Tralles, a KUCH
ARISTIK. souffert pour nos péchés, et que le Père a ressuscité dans sa
toute bonté. Au II^e siècle, saint Justin (I) dit en termes positifs : « Pour
nous autres chrétiens, l'eucharistie n'est pas un fait ordinaire ni un breuvage
ordinaire, mais nous sommes convaincus que c'est la chair et le sang de
Jésus incarné (S). » Saint Irénée (S), réfutant avec énergie les hérétiques qui
ne voulaient pas que Jésus-Christ fût le Ois du Créateur, et que le Verbe eut
pris un corps vraiment matériel, s'appuie contre eux sur l'eucharistie et
s'écrie : « Comment donc pouvez- vous croire que ce pain, sur lequel on a
rendu grâces, n'est pas le corps de Notre-Seigneur, que ce calice n'est pas
son sang (•) » ? Et, prenant encore pour arme l'eucharistie, il réfute ainsi les
hérétiques qui niaient la résurrection future des corps : « Dites-vous encore
que la chair, nourrie du corps et du sang de Notre-Seigneur, n'est faite que
pour la corruption et ne peut plus revenir à la vie ? Changez d'avis ou bien
abstenez-vous d'offrir le saint sacrifice, (6). » Ainsi donc, on le voit, l'Eglise
toute entière, et même les hérétiques, croyaient si fermement, pendant les
trois premiers siècles, à la présence réelle du corps et du sang de Jésus-
Christ dans l'eucharistie, que cette vérité devient, dans la bouche de saint
Irénée, un puissant argument pour prouver la vérité de l'incarnation et de la
résurrection future ; <,. Au III^e siècle. Tertullien, réfutant Marcion { "\
s'exprime ainsi : « Jésus prit le pain, le distribua à ses disciples, et en fit son
propre corps en disant : Ceci est mon corps. » Et ailleurs il ajoute : * La

chair se nourrit du corps et du sang de Jésus-Christ, afin que l'aine soit rassasiée de Dieu ;8).» Origène, parlant de la sollicitude de ses auditeurs à recueillir la parole de Dieu, établit à son tour la croyance universelle de l'Eglise à la présence réelle. Saint Cyprien, parlant des chrétiens déchus qui s'approchent de l'eucharistie avant d'avoir accompli leur première pénitence, écrit : « C'est une violence faite au corps et au sang de Jésus-Christ ; et leurs mains et leur bouche les rendent plus coupables aux yeux du Seigneur que lorsqu'ils l'ont renié (1). » Il serait beaucoup trop long d'exposer ici, l'un après l'autre, tous les témoignages des autres saints Pères, de saint Athanasius, de saint Cyrille de Jérusalem, des deux saints Grégoire, de saint Basile, de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Jean Chrysostome, de saint Augustin, etc. Nous croyons cependant qu'il ne sera pas inutile de résumer, dans une espèce de tableau synoptique, la doctrine des Pères, non seulement une simple assertion, mais encore des faits de la vie chrétienne. Ils s'expriment ainsi à propos des hérétiques d'Éphèse ou d'Éphésiens : « Ils rejettent l'eucharistie et la prière (2), parce qu'ils ne veulent pas avouer que l'eucharistie est la chair de Jésus-Christ, le Sauveur, la chair qui a été mangée par lui, et qui est devenue sa vie et sa vie éternelle. » (3) » ; n'ont pas. »] Il est évident que l'eucharistie est la chair de Jésus-Christ, le Sauveur, la chair qui a été mangée par lui, et qui est devenue sa vie et sa vie éternelle. (4) » Dans l'Épître de saint Ignace à Polycarpe, évêque de Smyrne, on trouve : « Je ne puis manger la chair et boire le sang de Jésus-Christ, le Seigneur, sans être sanctifié. » (5) » In Migne, édité. t. I. p. 71. Il est évident que l'eucharistie est la chair de Jésus-Christ, le Sauveur, la chair qui a été mangée par lui, et qui est devenue sa vie et sa vie éternelle. (6) » W. Paley, D. D., part. II. c. 10. Edimbourg. 1817, t. II, p. III. - Omnipotens. Wix-oian. qui révoque en doute la divinité de Jésus-Christ. (7) » in (Mivrie) Hor. v. S. riaro-, t. I, Home. 1818. Ç. I. r. l. Miiv. (10) Ch. T. ; II) \U:./t. arguments pour la défense de la vérité catholique, et sapent à la base l'idée de figure ou d'efficacité rêvée par les sacramentaires. Ces arguments peuvent être présentés sous dix chefs principaux : 1° Ceux des Pères qui expriment toute idée de simple figure : tels sont saint Ambroise, saint Epiphane, Eulhymius, saint Jean Damascène, Théophylacte, etc. 2° Ceux des Pères qui enseignent que dans le sacrement de l'eucharistie Jésus-Christ s'unit et se mêle à nous non-seulement par la foi, mais encore en réalité, et s'unit à nous, non-seulement par l'accord des volontés, mais encore par le contact de son corps ; tels sont saint Jean Chrysostome, saint Iliaire, saint Cyrille de Jérusalem, saint Cyrille d'Alexandrie, etc. 3° Ceux qui exaltent la charité de Jésus-Christ, qui nous nourrit de sa chair et de son sang, et que ne font ni les pasteurs pour leurs brebis, ni les mères pour leurs enfants ; tels sont saint Jean (Chrysostome et

saint Augustin. »" Ceux qui donnent la raison pourquoi Jésus-Christ voolut rester avec nous sous les espèces du pain el du vin, et non sous sa propre espèce, cl nous donner son corps à manger el son sang a boire, alin de reconnaître et d'exercer la foi, et alin que l'on pùl prendre sans horreur ta chair et sou sang: tels sont saint Ambroise, saint Augustin, saint Cyrille, saint Jean Dainascène, etc. 5" Ceux qui affirment que dans ce sacrement il s'opère un grand miracle, oeuvre de la divine loute-puissance; tels son l saint Justin, sainl Ambroise, saint Chrvsoslome. (>~ Ceux qui déclarent que ce sacrement s'accomplit par le Wi<injrm*nl réel du pain en corps, ou que (1) //W. /, u. 6d. (2) l./it'.», tîJ Tïvi.T.i'.Oi'Tif \<.'-:~. /«• tà.y.% x» ai,»* {•<•**•/'}r,*ii* ti/yt(S) fj>rc //" , eimirt frt herrsitr, (4) TJi. 17. o. ». ed. M.vss. IJ,\ //■(«/., n. 5. (G) Cump. Diu. l/l, de Massue! contre f.r»l4j. (7Î I.. iv. r. 411. (8) Sur la re'mrrecitoti de la thaïe, e. 8. (9) llom. Mil. (III) ljl>. De lnyit, «lit. M»ur., p. 186. Digitized by Googl

The text on this page is estimated to be only 17.82% accurate

El < H AHISTIE. (481) KKHAH1STIR. le pain dtvienl cmrps, ou bien que du [tain est fait ou est crie le cl en fa«c le corps cl le sang de Jésus-Christ , ne lui permet corps de Jésus-Christ ; et pour faire comprendre re changement, j pis de douter que leur origine ne remonte a l'institution primi' tive des apôtres.- Toutes l«s sectes , même lrs plus anciennes, séparées de l'Eglise catholique dès ils se setrent des exemples de la cre ali»u et de la rnnvcision de l'eau en vin, etc. 7" Ceux qui font lous leurs elTorts pour persuader que, dans ce mystère, il ne faut pas s'en rapporter aux sens, mais aux paroles de Jésus-Christ, qui projioseiii cet article comme Irès-dilllcile à croire, et qui, par conséquent, exaltent l'autorité el la toute-puissance du Sauveur; tels sont saint Jean Chrysostome et les deux saints Cyrille, rte. H" Ceux qui eonlirment, d'après la vérité de ces mystères les noires mystères de notre sainte religion ; tels sont saînl Iréiiée, saint Chrysostome, sniul l.éou martyr, saint llilaire. <J" Oux qui, parlant du sacrifice non sanglant île la nouvelle loi, dans lequel non-seulement sont offerts le pain et le vin, comme représentant la passion de Jésus, mais encore le corps et le sang même de Jésusfhris , enseignent qu'il est immole sans effusion île sang, et affirment que le* lidèles participent nu même corps que le Verbe a pris dans le sein de la Vierge, est né d'elle, a été couché dans une crèche, est mort sur la croix, et est monté au c iel après la résurrection : tels suul saint Ignace martyr, saint Cyrille de Jérusalem, saint Cyrille d'Alexandrie et <ainl Chrysostome. 10*" Enfin, ceux qui se servent d'épilhètes qui seraient ridicules et ineptes si elles étaient employées pour exprimer la seule figure du corps de Jésus-Christ, qui appellent ce mystère terrible, adorable, nain vivant, nourriture inconsumptihle, faillit et incorruptible, qui fait entrer Dieu dnns l'homme qui la prend ; tels sont saint Ambroise, saint Cyrille, saint Augustin, etc. (I;. .Nous demanderons maintenant à nos adversaires si ces expressions des saints Pères peuvent être adaptées à l'idée de signe ou de figure. Il faut donc rejeter pour toujours les sains Pères, comme le font si prudemment les protestants modernes pour défendre leur mauvaise nuise . nu bien il faut que tous accèdent franchement à la vérité catholique. Tentes les liturgies qui ont été adoptées avant le xvr siècle, comme l'écrit Lebrun, s'accordent toutes à reconnaître la présence réelle de Jésus-Christ {•!). Outre Lebrun, ces liturgies ont encore été citées et commentées par le cardinal Itnna (S;, par l'auteur de la

Perpétuité de l'» foi {i}, parle cardinal l'honi<isusf*>;, par Renaudol (IV, par AssemaniiT), par Mabilluii («; par Muralori (9) et par bien d'autrre cneorc. Dans toutes ces liturgies, sans exception, on prie Dieu trammulet, tram/nul. ronnertat in corpus panem per Spirilum Sanelum, nu f-iriat corpus Jtsu Christi proprium quod pro nobis crwifixum est; et aussi transmulet pariltr vinum, etc., in sanguinem qui pro nobis effusus ttt ; ou d'une manière plus simple encore, comme dans une liturgie romaine de la plus haute antiquité (10) :ut nobis confis rr sanguis hat l». N .J.C. Or, rargomenl tiré de cet accord unanime des liturgies est inattaquable, parce qu'elles sont, du moins quant a la substance, de tradition apostolique {t\ de plus, elles sont l'expression du culte public, et présentent non la croyance particulière de tel docteur prive, mais la croyance générale de l'Eglise. Ajoutons encore, A l'appui de cet argument, l'usage antique et universel qui pendant plusieurs siècles a été en vigueur dans l'Eglise , que le prêtre, au moment d'administrer l'eucharistie, disait en montrant l'Ivjstie: Corpui Chrisli , et chaque assistant répondait : Amen: c'est -à-i lire, c'est rrm', nous le croyons. Aussi Crotius, dans sou ouvrage contre Rivet (12). dit avec raison: « que l'accord des liturgies de tous les temps, de tous les lieux, dans ces prières où elles demandent à Dieu que, par le Saint-Esprit, d sanctifie ses dons il) tVllarniiii, dans le livre n de son Ti aite dr femliarluie, développe lions J* grands drlail< le* nin a|itv» lr< auln.» lim» le» lémnignagr* ■les «tint* Pères, el les détend contre les jllai|ies de leurs ndversaiiv*. ' . ausvi le cardinal du l'rrrao, Traité du iui)t sacrement de f eurbattitê. (S) Explication dr la tueur. Pari», 1741, t. ut, di»»». tî, art. 5. i 3; Hrrum litnrgiianm, I. i, e. 8ei »uii. (4) T. ni. |, vin. fVi *r*|>|1-, l. part, i, De liturgin rt pralmoibn tintupta. Home , 1711. 16) Jjtutginrum oreululuini ratlrciio. Pari*. 17 IG. Codex titutgietts Kcilor.i.r tiaocrs.r. Home, 1749. *; I*e liiurgia galluana. Pari*. 1GS",. !)) hturgia lomnna relut, Veui«'. I7+.S. ;lo; Comp. Miiniloi, dam |'««it rage cité, Dissert. de origine litur. ^•>e. e. S. (11) /bld.. t. t. (12) T. iv, p. G70. Th. Monte ajoute à (Irnliiu une liste Je protestant» moderne* qui sont de cet avis; tels «ont t.larke, Wnke, Bull, etc. I. imir.il. XI. celles même qui se sont les premiers siècles, comme les marcosiens. un grand nombre de gnosliques 1), plus tard les Historiens, les eutychiens, les arméniens, les jacobiles syriens. Us tirées schématiques, etc., s'accordent sur cet article ite foi avec l'Eglise romaine, comme le prouvent îles actes aulhentiqus , les confessions publiques et les liturgies qui existent encure aujourd'hui (21 Kulin, les calomnies elles-mêmes, les reproches faits par les

païens aux chrétiens, prouvent la même vérité. Toutes ces idées de repas de Thjcsle, d'infanticides, d'anthropophagie, répandue» parmi les païens ne venaient-elles pas de la connaissance confuse qu'ils avaient de nos mystères? Jedis confuse, parce que les chrétiens cachaient aux païens le mystère de l'eucharistie avec tant de soin , qu'ils préféraient mourir plutôt que de le trahir. Or. peut-on concevoir que les chrétiens eussent caché avec un tel soin, au péril même de la vie, ce mystère aux yeux des gentils, s'ils n'y avaient reconnu en lui, comme les protestants, qu'un symbole, un type, une figure? Quelle serait la conduite des protestants et des rationalistes si, pour la même cause, ils étaient regardés comme criminels et que leur vie se trouvât en péril ? Aussi, lorsque jadis ces bruits, ces accusations soulevaient si souvent la fureur populaire contre les chrétiens, excitaient les plus cruelles persécutions contre eux comme impies, infanticides, anthropophages, eux qu'on accusait de tuer dans leurs assemblées secrètes un jeune enfant, d'en manger la chair et d'en faire boire le sang aux assistants, comment gardaient-ils, au milieu des supplices les plus cruels, un silence qui semblait en quelque sorte justifier ces fureurs inusitées? Si on compare, d'une part, les calomnies des païens , de l'autre le prnfunil et éloquent silence des chrétiens qui redisaient de dévoiler ce mystère, ne surgit-il pas de là un puissant argument qui confirme d'une manière invincible l'ancienne foi de l'Eglise sur la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie t Ajoutons enfin à toutes ces preuves l'argument de prescription. De l'aveu même des protestants, lorsqu'au xvrsicce parurent Zvringlcet Calvin, ces prétendus réformateurs drs choses saintes, l'Eglise tout entière croyait à la présence réelle. Or, celte foi unanime des chrétiens de tous les pays, de lous les points du globe, ne peut avoir d'autre origine que la doctrine des apùlrès. Assigner toute autre causes ce commun accord, c'est tomber dans l'absurdité. Imaginer, comme nos adversaires, qu'un certain P«schase Hadltert a pu altérer en ce point la foi de l'Eglise, ou bien qu'un semblable changement s'est glissé peu à peu sans que iieronne s'en soit aperçu, et ail enfin envahi tout l'Orient et l'Occident , c'est vouloir abuser du bon sens Si chacun de ces arguments prouve avec tant de force la vérité de la présence réelle dans l'eucharistie, que la conscience n'y peut résister, que ne fera pas leur réunion? Pour nous, nous déploron» comme preuves de la malheureuse faiblesse de l'homme l'exemple que nous donnent nos adversaires ; car enfin, pour nous servir des paroles de Muralori, nous voyons des hommes, faisant deslelires sacrées une élude

approfondie, se former sur les choses de la plus haute importance et dont dépend pour l'éternité le salut ou la damnation, se former, dis-je, dès l'enfance et sur les bancs de l'école, des opinions fausses et absurdes, et les défendre rusé avec opiniâtreté et entêtement, se débattre de toutes façons pour ne point paraître vaincus, même lorsque la lumière éblouit leurs yeux. Prions Dieu, a-t-il tout, qu'il accorde un cœur sincère, un esprit conciliant, avide de la vérité et de la paix, à ceux de nos frères qui se sont séparés de l'unité catholique (5). Pnop. III. Il est impossible de prouver que l'ancien dogme de la présence réelle dans l'eucharistie soit contraire à la raison. Pour plus grande clarté, avant de démontrer la vérité de cette proposition, il est nécessaire de la faire précéder de certaines observations. La première, c'est que les difficultés inhérentes au dogme de la présence réelle dans le sacrement de l'eucharistie «ont communes aux autres mystères de la foi, puisque tous sont au-dessus de la portée de notre intelligence. La deuxième, c'est que, si nous n'adoptons exclusivement aucun des nombreux systèmes philosophiques qui traitent de l'essence. § 1. et il est, m, art. 7, n. 7* et iiiiv. (3) (Viii) >|. les «tueurs ci-h'm >|m liant, qui «ml écrit mr \a l'iluipic. (J) fhs. sur In titurgiri, r. », ii dévoile In ni.nn.nsc fini ni Digitzed by Google

The text on this page is estimated to be only 18.08% accurate

EIXH AIISTIE. (««"i) ErfHABISTIK des corps, nous n'en repousserons aucun ilr ceux que les consciencieux |>Iiïl oso|>Im s cl le» théologiens oui adoptés et considérés comme propres a résoudre les objections par lesquelles les incrédules el les hérétiques prelciuleiil démontrer I iinpossitiilié et l'absurdité du culte catholique

Lcspéripaièliricns, on elle t. raisonnant dans leurs expositions d'après la théorie de la substance el des accidents qu'ils appellent ahsolus. nieiil que dans l'eucharistie le corps de Jèsu«-Clirisl soit dans le lieu par rapport à lui-même, ils veulent qu'il y soitculenieul par rapport aux accideiils ilu pain, qu'il y existe [>ar mode de substance alislrailc. de tuule quantité, de Itiule qualité, de tout mouvement, de toute situation, etc Les anciens holistiques présentent sur cette question de longs détails: Lcihnitz parait être de leur opinion i l <. Les disciples de Ilescartes, et ceux qui plat eut l'esseie e du curpsilans I étendue actuelle, dans la disposition à occuper un lieu, prétendent que toutes les difficultés peut eut être résolues en reconnais vint la compression des particules du corps, c'est -a-dire |iar le rapprochement mutuel des |»arlics . I es disciples de Boschowileli pensent se tirer de la difficulté par la eompènèlraUon, comme ils disent, des parties, el par les rapports que les corps oui avec les corps coexistants Quant à nous, laissant à chacun la liberté de suivre sou opinion, nous préférons éialdir notre proposition négativement, cest à-dire, par voie indirecte. D'après l'aveu de tous nos adversaires, le mystère de I Vue! arislle, comme tous les autres mystères de notre région, rsl au-dessus de là pottée de l'intelligence bumaiiie. Or. il implique qu'on puisse démontrer que ce qui est au-dessus de la raison soit contraire à la raison : en effet, |>our qu'on put démontrer qu'une chose est contraire à la r.iison, on devrait montrer la répugnance intrinsèque de deux idées ou de deux termes dont on aurait une connaissance claire, afin qu'on put, en les comparant entre eux, eu faire ressortir leur répuK'iance intrinsèque; tels sont, par exemple, un cercle et un carre qui s'excluent simultanément dans le même sujet ; mais ou ne peut comparer entre elles les choses qui échappent a l'intelligence > t qui sont au-dessus d'elle; or, appliquant ce princi[H' à notre sujet, nous procédons ainsi. Pour que nos adversaires pussent démontrer l'impossibilité de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'eucharistie, ils devraient counaitre parfaitement l'essence intime du corps, el I état ou le meule, que nous

appelons sacramental, dont le corps de Jésus-Christ existe dans l'eucharistie, afin d'établir par leur comparaison leur répugnance. Or, en leur accordant même qu'ils connaissent la nature du corps, ils n'ont certainement aucune idée adéquate ou aucune connaissance de l'étal ou du mode Je sacrameutai dont le corps de Jésus-Christ est présent dans l'eucharistie; il leur est donc impossible de comparer entre eux ces deux termes, et, à plus forte raison, d'en montrer la répugnance intrinsèque. De là vient le peu d'importance des objections qu'ils soulèvent contre ce mystère et la preuve qu'il n'y en a pas une qui ne puisse se résoudre par cette raison indirecte.

Cuap. II. De la manière dont Jétut-Chritt d'rient prètent dans l'fuchnrittf, e'etl-à-dire de It tranuuffittantiation — Les luthériens et les catholiques sont d'accord pour reconnaître dans l'eut harislic la présence réelle du corps el du sang de Jésus-Christ : mais ils diffèrent sur la m inière dont le corps el le sang de Jésus-Christ deviennent piésentt dans le sacrement Si tous les luthériens repoussent unanimement la doctrine catholique de la transsubstantiation , ils sont divisés d'opinion sur In mamère dont Jésus-Christ devient présent et demeure dans l'eucharistie. Quelques-uns d'entre eux ont inventé l'union hypostatique du Verbe incarné avec le pain , ils ap|M-ltent celte union Vimpanntiim; d'autres oui soutenu que le corps de Jésus-Christ était dnnt le pain . <ierr le pain, tout le |iaïn; el par celle eontubituntimion. comme ils disent, oucommixlion, ou concomitance, ces deux substances sont tellement unies dans l'eucharistie , qu'aucune des deux n'est renfermée dans l'autre (5 . C'est contre ces hérétiques que le concile de Trenlp a lancé l'.Huthème suivant » , : « Si quelqu'un dit que dans le très saint sa renient de l'eucharistie la substance du pain el du vin demeure avec le corps et le sang de Noire-Seigneur JésusClinsl , el nie la conversion admirable et singulière de toute la 'du vin en winsi , el nie la conversion admirable et smguliei substance du pain en corps , et de toule la substan I Si ... tl.eol.. p. »Î8. .ti l'rn|h>, r.enttl. (Uns ihlnv de Sun nuvragr qui a pour litre : 'mm ' ;...(' , ./ , ' «*, ,irr M. Locke. :ij r.-mn, IVIUriDiii, Dr t ruchnruiie. |. tn, c. S. ,; Si-,» vu, ran. i. sang, demeurant seulement les esp"c* du pain cl du vin.

changement que l'Kglisc catholique appi-île très convenait! ment

<r<in«uij/<in(m<ro i, qu'il soit anathème. » \> , il après ce canon il s'ensuit I • que l'article de la transsubstantiation est un dogme particulier et distingué du dogme de la présence réelle de Jésus-Christ el de la cessation dr toute substance du pain et du vin Aussi, est ce avec raison que le pape Pie VI (I) a condamné, comme « pernicieuse, dérogeant à l'exposition de la vérité

catholique fournil» t le dogme dt la Irantrubttanliatitm , et favorisant les hérétiques , » la proposition XXIX' du synode de Pistoic , qui affirme que dans ces deux derniers articles on possède la pleine doctrine de la foi sur l'eucharistie. •i" Que dans le dogme de la transsubstantiation gll , comme dit Ui'llarmin la raison de l'existence de Jésus-Christ (I de la cessation du pain - et du vin dans l'eucharistie; et c'est donc encore avec raison que la censure apostolique de la doctrine du synovie de l'isloie a frappé sur l'omission « qui laivse de coté et la connaissance de cet article qui appartient à la foi , et celle du mot ronsicré pjvr l'Eglise pour en désigner l'acception orthodoxe et la défendre contre les hérésies. » D'où il suit une profonde erreur de croire que le mode par lequel Jésus-Christ devient présent et existe dans l'eucharistie , n appartient pas i la foi. 3- Que la transsubstantiation esl seule un article de foi, et non les divers systèmes inventés par la srolastiquepour l'expliquer; et que les conditions plus ou moins nombreuses qu'ils exigent pour établir un changement vrai et proprement dit n'apjurtiennent pas plus à la foi. V Que le dogme delà transsubstantiation étant comme la suite du dogme de la présence réelle, on s'efforceraient en vain d'établir le premier avant que second le fût ; nous avons donc à luller ici directement avec les luthériens, mais seulement d'une manière indirecte contre les calvinistes et les autres sacramentaires. Ces préliminaires établis, nous animions la proposition suivante. Du n i Crueharittie, toule lu tubilance du pain et du vin h change par la eontectation en la tubtlaner du corp\$ et du sang de boire-Seigneur Jétut-Chritt. — C'e»t un article de foi, comme le prouve le canon du concile de Trente cité plus baul. La vérité île celte proposition est d'abord établie par les saintes Ecritures. De l'aveu des luthériens, les paroles de Jésus-Christ doivent être prises dans le sens litléral propre. Or ces paroles : Wor «i corpui meam , dans le sens' littéral propre, signifient ou désignent le seul corps de Jéso- Christ, el non le pain, dont il n'est fait aucune mention. Donc, si elles ne signifient que le corps de Jésus Christ, a l'exclusion du pain, pour que la proposition de Jésus-Christ litléraleinenl comprise soit vraie , le pain a du nécessairement être changé , c'est-àdire être converti au corps de Jésus-Christ. En effet, ces paroles : Hoc ett meum corpui, sont prises par nos adversaires ou pour le pain changé au corps de Jésus-Christ , ou pour le pain comme pain , c'est à-dire pour le pain non changé ; dans le premier cas ils sont de notre avis, dans le second cas, leur interprétation serait fausse; car du pain de froment n'est pas le corps de Jésus-Christ (3). Au reste la tradition détruit tout doute possible , quant au

double sens des paroles de Jésus-Christ Et en effet, « la pieuse antiquité a déclaré assex formellement que le pain se rbaugj au corps de Jésus-Christ el le vin en son sang Les anciens reconnaissent ici la<u7*vnr/,i:.*m, mot que les Lalins ont traduit parfaitement par transsubstantiation. . et comme partout ailleurs ici l Ecrilure doit être expliquée par la tradition dont l Eglise sa gardienne nous a transmis le dé|n>t. » Ti lles sont les proies du luthérien Leibnilz (•»). Ou peul dire avec cerlilude qu'aucun dogme n'a été dans toute l'antiquité plus exploré que celui-ci , comme ou peul le voir par tous les saints Pères et par toutes les liturgies. Nous rappelons ici quelques-uns des documents qui déjà nous ont servi à prouver |>ar la tradition la présence réelle de Jrsus t hrisl , el nous en avons ajouté quelques autres lu Parmi les Pères les uns enseignent que le pain cl le vin est changé par les paroles au corps rl au sang de Jésus-Christ. C'est ainsi que saint Cyrille d'Alexandrie , dans son épllre a Calosyrius , écrit : « Ceinvrrtrni ea >oblatai m vtrilatem prnprite e'arnit ; ■ qu'Eusèbe d'Emèse, saint Grégoire rl d'autres ajoutent à l'appui l'exemple de la création 5). T Les autres affirment que le pain nu lalur, traiumulatur , immutatur ; tels sont saint Cyprien, (1) Dant m ronstil. rummenrant J«ar ces root» : Juttozem fiJrt. (î cit.. t. U, n. t. ;3) fiimii. IWIhirmin. loo. cil., c. 19; Retari, Manuel Je contruirrsr, lilrcII, C. 3, II. 9 r| Mliv. (4) Sittrmn thml., p. (i) /. Bellanniu, I. m, c. 80. Digitized by Googl

The text on this page is estimated to be only 17.32% accurate

KCCUAIUSTIK. (4 saint Cyrille de Jérusalem . saint Ambroise, saint Grégoire de Nyssse , saint Jean Chrysostome . saint Jean Damascène. 5" D'autres disent que le pain transformé, fil , irontelemonal en corps de Jésus-Christ ; tels sont saint Krme de Reims . saint Jean hainasène , saint Tlièophylarle , Mini Augosliti , etc. (|... Pour convaincre de ce changement, ils se servent, coe.me nous l'avons vu. d'exemples lires de la création. de la conversion de l'eau en vin , et ment en ternies positifs qu'après la consécration il reste le moindre atome de vin et de . pain. Telles sont entre autres les (Mrolesde saint Cyrille de Je- , rusaient : « Jadis à Cana en Galilée il changea l'eau en vin , qui est analogue au sang, et nous nous imaginerons qu'il est l'cu digne d'être cru quand d change le vin en sang Voici comment s'exprime saint Ambrroise: « Quels que soient les exemples dont nous nous servons, nous prouvons qu'il n'y a plus la ce quu la nature a formé , mais ce que la bénédiction a consacré : que la hénédiction a plus de puissance que la nature, parce que par la bénédiction la nature elle-même est changer (3 . > Quant aux liturgies, re que nous en avons extrait suffit pour prouver d'une manière évidente que jamais aucune autre foi n'a été en vigueur dans l'Eglise Aussi, pour ne point tomber dans les rrdits, nous nous contenterons d'extraire le passage suivant du canon éthiopien : « Montre ta face sur ce pain et sur ce calice que nous avons déposé* sur tou autel spirituel, bénis-les, sanctifie lrs , purifir-irs, et change (innimuia) ce pain, alin qu'il »o < fait ton corps pur; change ce que contient ce calice, alin qu'il devienne t>>n sang précieux. » , Voici les remarques de Krnaudol sur ce passage : • Le mot éthiopien signifie un vrai changement d'une chose m une autre , comme Ludolf le reconnaît lui-même dans son lexique ; d'ailleurs beaucoup de |iassage» de l'Ecriture, dans" lesquels il est employé, le démontrent clairement. Or, si le plus léger iloul • s'élevait sur la signification de ce mot. le mol copte auquel il répond et les traductions arabes le feraient entièrement disparaître t . « CHAP 111. De ce qui est extnlrnu toxu chaque etprec du fièrement, et det corollitret de ta doctrine catholique. Après avoir exposé et éclairci la présence réelle de Jésus-Christ et la transsubstantiation, qui sont les vérité, principales et pour ainsi dire fondamentales de la toi catholique touchant le sacrement de l'eucharistie, et qui sont le principal sijj»! de la controverse , avec les sectaires , nous pourrons nous renfermer dans de plus i étroites limites, parce que tout ce

qui suit dépend de ces deux , vérités. Les sacrauculaires. qui prétendent que Jésus-Christ | n'est présent dans le sacrement qu'en signe, en figure, et vir- j tocllement, repoussent la doctrine catholique qui établit que i Jésus-Christ est contenu, vraiment , réellement et substantiellement sous l'une et l'autre espèce, soit du pain , soit du vin. Il» se rient de ce que les catholiques enseignent qu'en vertu des paroles le corps seul devient présent sous l'espèce du pain, tandis que le sang , l'Ame et lu divinité le deviennent par concomitance. C'est de même eu vertu des paroles que le sang seul devient préseul sous l'espèce du vin, tandis que le corps, l'âme et la divinité le sont par concomitance. I,es luthériens ont parlé de cet article avec obscurité, hésitation et de diverses manières, afin de s'ouvrir une voie plus facile pour prouver la nécessité de prendre l'eucharistie sous l'une et l'autre espèce s. Ils ajoutent qui- Jésus-Christ n'est présent dans l'eucharistie que dans l'usage, c'est-à-dire dans le moment où ou la prend (5), alin d'inférer de là que l'eucharistie ne doit pas être adorée. Xous allons détruire ces erreurs l'une après l'autre. Phop. I. Diiits le vénérable taeiement de t'euchiritlie , Jétut-Christ tout entier est mit tenu tout ehteune det deux etpicet, et tout chaque fraction de choque espèce , après tèparalinn [>iitt. -- Cet c vérité est de foi, le concile rie Trente la définit ainsi C ; « Si quelqu'un nie que dans le véritable sacrement de l'eucharistie Jcsus-Christ est contenu tout entier sous chacune des espèces, et sous chaque fraction de chaque espèce, après que la séparation a été faite, qu'il soit anathème. . Or , celle vérité est le corollaire du dogme de la Iranssiibstantia ^) KtCBAKUiTlB. lion. Le pain el le vin, en elTet, sont changés, par la consécration, en ce corps el en ce sang de Jésus-Christ qui est au ciel et dans le même état glorieux : or i e corps e&l inséparable du sang, de l aine et de la divinité; de même ce sang est inséparable du corps, de l ame et la divinité: donc Jésus Cliri-I devient nécessairement présent tout entier sous chaque espère. C'est ce que du reste beaucoup de protestants ont reconnu il). Jè-us-t hrisla lui-même énonce celle vérité lorsqu'il a dit: «Celui qui lue mange, celui-là vivra à cause de moi ,2). » Or, JèsusChri-l u est mangé que sous l'espèce du pain ; et en lui il y a deux natures sulisislantes dans une seule personne divine. — La tradition tout entière vient aussi à l'appui de celte vérité. Parmi les Pères, eu cITei, les iinsafirment que dans l'eucharistie nous mangeons la chair qwm l'ater tuteitavit •"> : lis autres que nous mangeons agnum ipsum intègre <;; d'autres, que nous recevons Jesiis-I.ITrisl ifii; saint Cyrille de Jérusalem [6, dit que parla communion nous devenons ehri't'feri; saint Augustin 7 > en

eigne nue dans l'institution de l'eucharistie Jésus-Christ s'est porté lui-même de ses propres mains. De là est venue dans l'Eglise universelle la pratique d'adorer l'eucharistie du culte de latrie, comme nous le démontrons tout à l'heure. Or, ni dans le corps seul, ni dans le sang seul pris séparément, n'existe ni la chair vitifiée de Jésus-Christ, ni l'agneau tout entier, ni Jésus-Christ, ni un objet digne du culte de latrie; car ce serait un simple cadavre privé de sang et de vie. Dans l'énoncé de notre proposition nous avons vu, d'après la définition du concile de Trente, que Jésus-Christ était contenu tout entier dans chaque fraction de chaque espèce après leur séparation faite. Quelques théologiens cependant prétendent que, même avant séparation faite, Jésus-Christ est contenu tout entier dans chaque partie de chaque espèce, par ce qu'ils ne peuvent comprendre comment les paroles de la consécration étant dites et évanouies auraient la vertu de reproduire le corps de Jésus-Christ au moment de la séparation des espèces. Quelques autres repoussent cette opinion parce que, suivant eux, il n'est besoin d'aucune reproduction. Mais, par ce que le corps du Christ existe dans les fragments de l'hostie [H]. P. 11. La consécration terminée, le corps et le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ existent distinctement et admirablement dans l'eucharistie, et non seulement dans l'un ou l'autre lorsqu'on le prend, mais avant et après, de sorte que le vrai corps du Seigneur demeure dans l'hostie, c'est-à-dire dans cette particule! consacrée» qui sont réservée ou qui restent après la communion. — C'est un article de foi que le concile de Trente a défini dans les mêmes termes (*). Cette définition a été faite surtout contre les luthériens, qui prétendent que l'eucharistie, comme les autres sacrements, ne consiste que dans l'usage; d'où ils inféraient encore qu'elle ne peut ni être conservée, ni être portée aux malades. Le concile de Trente a opposé à cette autre erreur ou autre canon (10) ainsi conçu : « Si quelqu'un dit qu'il n'est pas permis de conserver la sainte eucharistie dans un lieu sacré, mais qu'aussitôt après la consécration il faut la distribuer nécessairement aux assistants, ou bien qu'il n'est pas permis de la porter avec de grands honneurs aux malades, qu'il s'anathématise. Or, cette vérité catholique se trouve dans les paroles mêmes de l'institution; avant que les autres mangent et boivent, les paroles de Jésus-Christ, /ioe est, etc, hte esi, Hc, à peine proférées» furent vraies et efficaces, et opérèrent le changement qu'elles signifient. Donc l'eucharistie ne consiste ni dans l'usage seul, ni dans la seule consommation : bien plus, elles auraient eu la même efficacité dans l'hypothèse où les apôtres auraient refusé de manger ou de boire.—

D'ailleurs la tradition universelle détruit tous les doutes à cet égard. Elle prouve en effet, l'que l'eucharistie était I esl LrilmiU. dans tou Xrti. ifitnl,, p. i30. I ■Ipologtc île in religion chrétienne por ,le» anttur, /noiri(I) Bellaimiu. 1. m, e. «0. (î) T« Un? Tvri ctf '.h.;, mltt^r tv cuti:. *f«««Ti r. Karvi tt,< l a• tut ei/ ifrss.rr-,, èrr», .«««r»6*i-i» «i< su>« Cal. mu/., », n. ï. /r'A. Or m,!/, e. 9. i., 3f». (4) Dons U Coileel. ilei liturgies orientale i, pari» , 1716, I. I , p. | M4ft.%t7. | (5; Oxnp. Bellarmiu, Or CeuJmrnie, iv. e. 41, n. 1-6. [6) Ses». *(K, can. 3. (I] Tel. dans mwi 4nojogie de tu i rligiL.. ranif, ait. Du mu emeni Je l'autel. Kij Jean, vi, o". (3) Sahil Iguae. Ep. mit Stnvrnietit. (4) Sailli Kplirrm, dans le irnimn /V i'f< fin Fil" Oei nalurnm ierttlantur, d>n> l'édiliiHi de Jo». Aisemi.inn, Konvr. ÎÎ4U. I. Ul. p. 41». (5) Saint Jérôme. Epiit. A7.IV//, ad Pammoih., cd. V.ll., I. i , col. SiS. (6) CoteJi. mytl., îv. (7) Jcmirr. m Ps. W.Xf. PWir l« airtrvs tcnwàjnages «Us IVm, rnnip. Ktllanuiii. Ioe. cit., u. 13 el siiiv. (81 ' . sur celle dieussmu srnki>lique . Vasquri , 1. m , Sur la Cl. V Wlfilnp. ilr S. Thcmai, c. 1 rl Mliv. (9) Sess. uni, caii. 4. ^10) Can. 7. Dîgitizecf by Google

The text on this page is estimated to be only 20.81% accurate

KI CHAKISTIE (4 portée aux absents par les diacres, témoin saint Justin (1) et saint Irenée (-2): *i" qu'elle fut conservée pour les malade», coiniR'le fait voir l'histoire de Serapiou, lequel étant à l'article de la mort, un prêtre infirme lui fit porter l'eucharistie par un enfant [3]; 3" que quelquefois elle était portée par les biques dans leurs propres maisons pour pouvoir s'en servir en temps opportun, témoin Eusèbe (4) et saint Ambroise 5;; et l'on trouve encore des traces de cette coutume au xi^e siècle de l'Eglise « ; 4' qu'elle était conservée dans les temples, dans des pastophores, dans des ciboires, dans des colombes, dans de petites tours, etc. Cette coutume existait aussi dans l'Eglise grecque, comme le témoigne la messe antique et célèbre des Prétrinitifs, qui se célèbre avec l'eucharistie consacrée les jours précédents ; Ti. Calvin l'avoue lui-même lorsqu'il écrit : « Ceux qui agissent ainsi ont l'exemple de l'ancienne Eglise, je l'avoue; mais dans un fait aussi important, dans lequel l'erreur est dangereuse, il n'est rien de plus sûr que de suivre la vérité (8), ■ et cette vérité lui et Luther la trouvent enfin quelquefois. — Beaucoup de protestants, frappés de la lumière de la vérité, se sont avoués vaincus ; il nous suffit de citer Leibnitz: « Il est certain, dit-il, que l'antiquité nous a transmis que le changement se fait par la consécration elle-même, comme le prouvent les paroles de saint Ambroise, déjà citées; et jamais les anciens n'ont osé parler du dogme nouveau de quelques hommes, qu'à un moment seul de la perception le corps de Jésus-Christ soit présent. Il est certain, en effet, que plus d'un fidèle n'a pas pris à l'instant même cette nourriture sacrée, mais qu'il l'a envoyée à d'autres fidèles, qu'il l'a emportée avec lui dans sa maison, dans les voyages, dans les deserts. Cette coutume a été jadis recommandée, quoique plus tard on l'en ait abrogée pour cause de plus grand respect. Certes, ou les paroles de l'institution que prononce le prêtre sont fausses, ce qui est absurde, ou il faut nécessairement que l'espèce qu'il bénit soit le corps de Jésus-Christ avant même qu'il soit consommé. Dirai-je les difficultés inextricables qui résultent d'une telle doctrine; est-ce entre les lèvres, dans la bouche, dans le gosier, dans l'estomac qu'il commence à être présent ; mais comment cela aurait-il lieu, si par sa maladie il ne consomme pas les espèces (Où ?) » Que pourrions-nous dire de mieux pour le triomphe de notre cause? Puisse, III. Jésus-Christ dans l'eucharistie doit être adoré du culte de latrie. — C'est un article de foi. Car le concile de Trente a

promulgué contre les détracteurs de ce culte le canon suivant (IOJ : « Si quelqu'un dit que dans le saint sacrement de l'eucharistie Jésus-Christ, Fils unique, de Dieu, ne doit pas être adoré du culte de latrie, même extérieur, ni être vénéré par une fête particulière, ni être porté solennellement dans les processions », selon le rite louable et la coutume universelle de la sainte Eglise, ni être publiquement exposé au peuple pour être adoré, et que ses adorateurs sont des idolâtres, qu'il soit anathème. » — Et c'est avec raison : le dogme, en effet, de la permanence de Jésus-Christ dans ce sacrement est tellement lié à l'adoration, de l'aveu même des calvinistes, que l'une ne peut pas être séparée de l'autre sans impiété. « Car, disent les pères du concile de Trente, nous croyons à la présence dans ce Sacrement du même Dieu que le Père éternel a introduit dans l'univers en disant que tous les anges de Dieu l'adorent, le même Dieu que les mages adorèrent prosternés, le même Dieu enfin que dans la Galilée les apôtres adorèrent, suivant l'Ecriture (11). » — Ici nous trouvons encore l'appui de la tradition universelle : saint Jean Chrysostome dit que, dans le sacrifice de la messe, non-seulement les hommes, mais encore les anges, (1) Apol. I, n. 67. (*) y. Kuwhe, llist. eccl., I. v, e. 4. (») Comp. Etuete, itid., I. tu, c 44. (4) !.. vi>. e S. (5) Dan» l'Omit, fan. de l'alal Sait rus. (6) Ce fait résulte <Ih ternkon synodal de aaiol t dalric, dans Crtiser, ou de celui de Aatlheriu», évripie de V ruine, dans Viileriu* ; ce dernier est du V siècle, on y lit : •> Inlirnm visilate, et eos reeouciolate, et juta ApnsluJiun oleo nncio imiuplr el prnpria manu eamunieate, et millus prttsunuit tradere tommimiutem louo oui fernin.t ad drfr rendant infirme. » (7) Sur ce» me*» de* Pre»uclifié», comp. <k»r, dan» sou Euiho. logium, p. 405. (8) Ur.ll.lnsl., e. 17, S «0. {%) Dan» le Syst. theolog.. p. «18 el suiv. (10) Seu. un, rnn. C. (IT Ses», xin, ran. ». 4) EIXBAMSTIE. adurenl le Dieu présent ;t) ; saint Cyrille de Jérusalem recommande à celui qui va communier de s'approcher courbé (promul, en manière d'adoration {%. « Les symboles mystiques, dit Théodore!, sont crus et adorés (3). » Saint Ambroise explique ainsi le psaume xcvin (4) : Par marchepied, entendez la terre; par la terre, la chair de Jésus-Christ, que nous adorons aujourd'hui dans nos mystères et que les apôtres adorèrent dans Jésus Notre-Seigneur (5). Tout ce qui vient d'être dit regarde l'adoration que Clausen, docteur protestant, appelle avec raison la fonjeouence logique du dogme de la présence réelle (C) : quant au mooV du culte extérieur, il appartient à l'Eglise de le déterminer et de le régler selon les temps, les lieux et les circonstances, suivant, en un mot, qu'elle le jugera convenable

d'après l'utilité commune. Écoutons à ce sujet les sages paroles de Lribnilz :

- L'adoration, dit-il, du très-saint sacrement de l'eucharistie, quoiqu'elle n'ait pas été toujours également pratiquée, a été reçue cependant avec une piété louable. Les premiers chrétiens, dans tout ce qui louche à la démonstration extérieure du culte, déployaient une simplicité toute chrétienne qui ne peut être blâmée, car leurs cœurs étaient brûlants d'une véritable piété; mais, lorsque le zèle vint peu à peu à se refroidir, il devint nécessaire d'employer des signes extérieurs, d'instituer des cérémonies solennelles qui indiquassent le deuil, qui réveillassent l'ardeur de la dévotion, surtout dans les moments où une raison majeure ou l'occasion le demandait : or quelle occasion peut paraître plus grande à des chrétiens que celle qui s'offre dans ce divin sacrement, dans lequel Dieu lui-même rend présent ce qu'il a pris! Aussi c'est là le cas où jamais d'instituer l'adoration. Car le sacrement de l'eucharistie, que le Sauveur nous a institué pour être le culte suprême intérieur des chrétiens, c'est-à-dire pour les enflammer de l'amour divin, pour attester sa charité et pour réchauffer, a été choisi avec raison comme l'objet le plus élevé, comme le comble du culte extérieur des chrétiens (7). » Prop. IV.

Aucun précepte divin, ni la nécessité du salut n'exigent que tout et chacun des fidèles de Jésus-Christ reçoivent le sacrement de l'eucharistie sous les deux espèces. — Cette proposition, qui découle nécessairement des dispositions précédentes, est aussi un article de foi défini par le concile de Trente dans le canon premier de sa vingt-deuxième session : 81. Pierre de Dresde, maître de l'école, et Jacobel, orateur de Misnie, enseignèrent les premiers que, tant d'après le précepte divin que d'après la nécessité du salut, tout fidèle doit participer à l'eucharistie sous l'une et l'autre espèce. Jean Urs embrassa leur doctrine: ils furent condamnés tous par le concile de Constance. Luther restaura plus tard cette erreur ; enfin Calvin, qui, tout en ne laissant subsister pour ses disciples dans le sacrement que les symboles entièrement nus, adressa à l'Eglise catholique ces paroles amères : ■ C'est de la même officine de Satan que sortit cette autre constitution qui déroba ou arracha à la majeure partie du peuple de Dieu la moitié de la cène; car le symbole du sang, qui (d'après la hiérarchie des titres introduits dans l'héritage de Dieu) est interdit aux laïques et aux profanes, est devenu le droit spécial des tonsurés et des oints. L'ordre du Dieu éternel est vu tout le monde boire ;!)).» Or, qu'il n'existe aucun ordre du Dieu éternel qui commande aux fidèles de prendre l'eucharistie sous les deux espèces, et que la nécessité du salut ne l'exige pas davantage, nous le prouvons contre tous

les sectaires par cet argument inattaquable: Si Jésus-Christ eût ordonné que tous et chacun des fidèles reçussent l'eucharistie sous les deux espèces, ou bien si la nécessité du salut l'exigeait, l'Eglise assurément en aurait eu connaissance, je parle de celle Eglise qui a reçu immédiatement ce sacrement de Jésus-Christ et des apôtres. Or jamais l'Eglise, ni dans les paroles de l'institution, ni dans les paroles de la promesse de l'eucharistie, n'a reconnu un précepte semblable, une nécessité semblable. — Quant à (t) Hom. \ \ III. 4u peuple JAntiocke. (î) Cntr.ti., anjlag., v, u. 33. (:! Dial. II, \. i», |, HJ. (4) Atloralr lealirlliini pcdiint cju*. (5) IA. III, Dr SpirilH tauctu, c. 1 1. u. 78 el 79. Comp. Traite du sacrement Je C euehnr., j>or le tard, ou rVmxn, I. m, c. 1 et Miiv. (6) Kulinger, Apologie Je In religion iäfholifjiu par des «leuri protestants, art. Dei incréments de l'autel. (7) .Vu/, thevi., p. }, \8 rt iwiv. (») Si qui» dixerit, c\ Dei prccrplo. »«l nrcwitalr aalulis, omnr» et smguli ClirUti Tidelrs ulramque speciem taiKtM»ù»i rucharitti» sacrameiiti tiinirrr debere, atuthema ail. (9? Ut: II . lustil., e. 17. % 47. ■

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.98% accurate

Y EI'UHABISTIE. la mineure de l'argument de Calvin , on peut la détruire par quatre séries de documents publics et graves. La première est prise de la communion des malades. Certes, s'il y avait un moment où le divin précepte de recevoir l'eucharistie sous les deux espèces dût être dans toute sa force, où rien ne dut être négligé pour arriver au salut, ce serait l'instant de la mort; or, dans tous les lieux, dans tous les temps, l'Eglise n'a jamais conservé l'eucharistie pour les malades et les mourants que sous la seule espèce du pain. J'en appelle à celle histoire de Sérapion dont nous avons parlé, à qui le prêtre malade, par l'ordre de l'évêque d'Alexandrie , envoya le saint viatique sous la seule espèce du pain ; j'en appelle à saint Ambroise, auquel dans ses derniers moments saint Honorai, évêque de Carthage, dit : Domini cor put, quod ubi accepit aeglum, comedit tritulum. — La deuxième se tire, de la communion des petits enfants ; témoins saint Cyprien, entre tous, qui rapporte qu'une jeune (il le n'avait pu conserver dans l'estomac l'eucharistie qu'elle avait reçue après avoir goûté des viandes sacrificielles aux idoles, et qui ne parle que du calice seul (1). Cette coutume au reste existe encore dans l'Eglise grecque et dans les Eglises d'Orient, comme l'attestent Arcadius 2; , Allatius(3) et Goar (4), Ce rite existait dans l'Eglise latine tant que subsistait l'habitude d'administrer l'eucharistie aussitôt après le baptême (ô; : en effet, les enfants, à « l'âge de leur âge, ne pouvant avaler le pain, on leur donnait à sucer le doigt du prêtre trempé dans le calice. — La troisième, de la communion des fidèles dans l'intérieur de leurs maisons. En effet, au sein des hérétiques ils emportaient chez eux les dons sacrés, sous l'espèce du pain , que le plus souvent ils renfermaient dans des reliquaires de bois. -Nous avons pour témoins de cette coutume, Tertullien (Cf saint Cyprien (7) et saint Zenon de Vérone qui écrit : Omentibus pettque unum punit eu ligna datur H). Par ces paroles , disent les frères Ballerini , saint Xénon a entendu qu'il (allait transporter chez toi l'eucharistie dans* un reliquaire de bois. Nous trouvons encore des exemples de cette coutume dans les Actes de sainte Indis et de sainte Domne dans Sunus ;!», et dans les Actes de sainte Eudoxie dans les Ikdlaudisles [toi, et bien d'autres encore dans Sandelli (M) et dans Berlandis (ti). Ajoutons-y encore ceux des moines qui vivaient dans de vastes solitudes. Ces moines emportaient avec eux l'eucharistie sous une seule espèce, pour s'en nourrir à mesure que le temps s'émulait; témoin saint

Basile (13), saint Théodore Studite (11) et le biographe de saint Lue ermite, dans Combetis (15) et dans Bollaudent (11)). — La quatrième, de la communion publique, qui bien souvent avait lieu dans l'Eglise. En effet, saint Léon martyr (17) observe que les manichéens purent se cacher longtemps dans l'Eglise romaine, parce qu'ils recevaient avec les autres le pain eucharistique; mais ils s'abstenaient de prendre le vin; or évidemment ils n'auraient pu longtemps se cacher, si la communion sous une seule espèce n'eût été facultative; autrement la singularité seule de leur conduite les aurait trahis. Ce n'est pas à Rome seule, mais encore à Constantinople qu'exista la même liberté; nous en trouvons la preuve dans le fait frauduleux d'une femme macédonienne rapporté par Sozomène (18).

Nous rappellerons ici encore la messe des Préanctifiés, dans laquelle on ne donne la communion qu'avec des particules consacrées d'avance. Depuis un temps immémorial les Grecs fréquentent cette messe tous les jours de carême, le dimanche excepté. Les Latins célèbrent (t) l'histoire. Leptin, édité. Mûr., p. 189. (S) De concord. Ecclesiarum orient., I. m, e. «t. (8) De Eucharistia etc. tit. al fut orient, perpétua continuatione, 16*8. (4) Ibid., Attentato Jac. Coarim, Oïd. pi*d., et dans les notes de VEtulio/fiit, 178 et suivantes. „, Hir U nu-Mr dr uiiul Jean Cbryostome. (5) Cump. Haidcu, De imilitudo Ecclesiarum infantibus, etc. (6) Oh. II. M usoe., c. 5. (7) Ut. De lapid., p. 189. (8) L. i. mut. xiv. du. Halleui., Veronius, 1719 (9) SU septem Uie. (10) A<!« SS. membris Marlii, t. i, p. 19. (11) D* tncrit tynaiibnt, e. t9. (1i) De oldatimibot nd aliare. De oilal onibitt .ontmumbitt, \$ B. (13) Ep. 16'/// ad Cteariam patriciom <lt touimuniont, cd. Maur. (14) L. i, eput. i.vii. (15) T. u, Xari auclarii billioth. Petrum. (16) Aeta SS. mau.feir. ad dtem fil, p. 9i, 0. 4i. (17) Serm. iv. De «uadrag. UU. ttelei., I. vu, c. 5. iVt) ElCHtHISTIF.. : celte même messe le vendredi saint fin die Parastevet) { 1. Enlin les protestants eux-mêmes ne forcent pas les absents de recevoir la communion, de même que l'Eglise ne les a jamais contrainc à la réception du calice Or. ceux à qui, d après le principe de nos adversaires, la communion sous une seule espèce aurait dû être refusée ont été toujours nombreux. — De ces arguments il résulte évidemment que jamais l'Eglise n'a cru la communion sous les deux espèces nécessaire à tous et à chacun pour être sauvés, et n'a jamais pensé qu'il existât précepte de Jésus-Christ qui obligeait tous les fidèles à nier de la sorte. PltOP. V. L'Eglise n'est pas dans l'erreur quant, par de justes raisonnements, elle ordonne que non-seulement les laïques, mais encore les clercs qui ne communient pas, ne reçoivent la communion que

tous une teule etpèee. — Cello proposition tient par un étroit lien à la pièrèdcnle. S'il n'existe en effet aucun précepte divin qui oblige tous les fidèles indistinctement à communier sous les deux espèces, si aucune nécessité du salut ne le demande, il est évident dès lorsque l'usage du calice est une chose de discipline qui n'affecte en rien la substance du sacrement. Or, comme le déclare le concile de Trente (2), l'Eglise a toujours eu le pouvoir « dans la dispeusation des sacrements d'établir nu même dr changer . sans loucher à leur substance, ce qu'elle a jugé le pluscxpédient pour le respect dû aux sacrements mêmes ou pour l'utilité de ceux qui les reçoivent, selon les temps, les lieux et les circonslu.ices : et c'est ce que l'Apotre a clairement justifié , lorsqu'il a dit : Que l'homme nout regarde comme let minitlret de Je*us-Chritt . et comme let ditpentatturt dtt mggtires de Dieu ; il est constant qu'il s'est servi lui-même de celle puissance en plusieurs occasions, cl particulièrement à l'égard de ce sacrement même, lorsqu'ayanl ordonné certaines choses sur la manière d'en user, il ajoute : Je réglerai le reste quand je terni arrirë. Donc I I Eglise , munie par Jésus-Christ d'un semblable pouvoir, peut. ' après de longues et mures discussions , cmjiéclicr l'usage du ca, lice, comme elle l'a fait du reste dans les conciles de Constance : et de Trente; ou plutôt elle a confirmé par une loi la coutume. ' depuis longtemps introduite , de communier sous une seule l espèce. Aussi le même concile de Trente a-t-il rédigé ce ca; non ;5) : « Si quelqu'un dit que la sainte Eglise catholique n'a ; pas eu des causes justes cl raisonnables pour donner la communion sous la seule espèce du pain aux laïques, cl même aux , clerics qui ne consacrent pas. ou qu'en cela elle a erré, qu'il , soilauathème. » | Chap. IV. De la nèettité, du dispositions et det effets de l'eucharistie. — Il n'existe plus peut-être personne qui attaque la nécessité absolue de I eucharistie. On » laissé également dans l'oubli la doctrine impie des novateurs qui mj feraient du principe justifiant de la Toi soûle, que la meilleure disposition pour s'approrhrrdc l'eucharistie clait une conscience chargée de pèches. Aussi Luther écrivait-il : « l.a meilleure disposition que tu puisses avoir est d'être Iris-mal ilisjmsé [\].» Calvin allrmail que ce pain sacré était inutile aux justes ii). Partant encore du même principe, les novateurs soutenaient que le premier effet de ce sacrement était la rémission des péchés. Mais comme les novateurs rougissent eux-mêmes d'une semblable doctrine, nous esquisserons rapidement la question. l'imp. I. La réception actuelle de l'eucharistie n'est vécetsûire à personne de nèettité de moyen; elle est nccctstirc aux adultes

teuls de nèceettité du précepte. — Les deux parties de cette proposition sont de foi, et chacune a clé définie ainsi par le concile de Trente ;0, : «Si quelqu'un dit que la communion de l'eucharistie est nécessaire aux petits enfants, avant qu'ils aient atteint l'âge de discrétion, qu'il soit anathème Kl ailleurs *. « Si quelqu'un nie, que tous, et un chacun des fidèles chrétiens, de l'un et de l'autre sexe, ayant atteint l'âge de discrétion, soient obligés de communier tous les ans, au moins à Pâques, selon le commandement de la sainte mère Eglise, qu'il soit anathème.» Pour ce qui regarde la première partir, si la réception actuelle de la communion eucharistique èlail absolument nécessaire à tous, personne ne pourrait obtenir le salut (I) Camp, diwrt. d'AlUlilu sur la Veste ilei présnml., à lu lin d> l'ouvrage Dt Ecclej. occid. et orient, loniensioue. (i) Se»v. m, ean. I. (J)' //*(/., CHU. i. (4) f. IWIIarmin, Sur Cemkar., I. iv, e. 17, ri. 1 et Min. (5) Imlil.. I. u.c. 17. S 4*. (6) S«u. xxi, ean. 4; R«xui, ean. 9. Digitized by Google'

The text on this page is estimated to be only 17.57% accurate

EUCHARISTIE. (41 éternel San* la réception actuelle. Or. la doctrine constante de l'Eglise est que les enfants* qui meurent après avoir reçu le baptême jouissent de la béatitude éternelle, puisque, par ce sacrement, ils ont été lavés de la tâche originelle et ils ont acquis la sainteté. C'est pourquoi, lorsque l'usage de la communion de* petits enfants tomba en désuétude, persécutée ne s'éleva contre la doctrine nouvellement introduite et elle la regarda comme pernicieuse aux enfants. Elle plus, lorsque autrefois, dans certaines Eglises particulières, on observait la loi ou la coutume de refuser aux infirmes* de Vhus la sainte communion. même à l'article de la mort, personne n'a jamais douté du salut de ceux qui étaient morts après avoir reçu convenablement l'absolution toute seule, ou de ceux qui reçurent le baptême à l'article de la mort sans avoir pu recevoir l'eucharistie. Quant à la seconde partie de la proposition, ou à la nécessité du précepte qui oblige tous les adultes de recevoir l'eucharistie. les paroles de Jésus-Christ prouvent clairement ce précepte divin ;t) : «Si vous ne mangez pas la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez pas son sang, vous n'aurez pas la vie en vous: quant au précepte ecclésiastique, il est prouvé par les sanctions du IV concile de Lutrin <1\ et du concile de Trente ô . Phop II. Imposition des mains n'en a ni l'unique effet de la trinité sainte eucharistie ; et la foi seule n'est pas une préparation suffisante pour recevoir le sacrement de la très-sainte eucharistie, qu'il soit anathème » Les preuves de notre proposition peuvent être établies de la manière suivante : l'Apôtre a dit : « Que chacun s'éprouve lui-même; et qu'ainsi il mange de ce pain et boive de ce calice: car celui qui le boit et qui le mange indignement, boie et mange son jugement, ne distinguant pas le corps du Seigneur là. » Or, cette épreuve ne consiste pas dans la foi seule, mais dans la pureté de la conscience et dans la charité habituelle, préfigurée par la robe nuptiale 7) et le lavement de» pieds (H), nous ne la tradition universelle et le sens que l'Eglise y a constamment attaché le prouvent. Dans les premiers

siècles de l'Eglise, en effet, les pénitents non encore réconciliés étaient, c'est-à-dire les catéchumènes*, éloignés de la vue du sacrifice même de l'eucharistie. Tous les conciles, entre autres celui d'Arles (453), celui d'Ancône (1048), celui de Nicée (I) (325), défendent de donner l'eucharistie aux pécheurs et aux pénitents non encore réconciliés*. Parmi les saints Pères, saint Justin disait : « Semini alii licet eue participant, nui., qui itn rival ut Christut trodidit lîi » Saint Cyprien improuve fortement ceux qui, contre la loi de l'Evangile.... avant l'accomplissement de la pénitence, avant toute confession de fautes graves, commises avant l'imposition des mains de l'évêque et du prêtre, osent offrir et donner aux fidèles déchus l'eucharistie ; puisqu'il est écrit : Qui edrrit pnnem, etc. 1 15) « Saint Jean Chrysostome, dans quelques passages des sermons d'homélies LXXXIII entre autres sur Matthieu, s'écriait : « Qu'aucun Judas, aucun avare ne s'approche. Si quelqu'un n'est pas un vrai disciple, qu'il se retire, cette table ne reçoit pas ceux qui ne sont pas tels : car Jésus dit : Je fais la Pique avec nus disciples. « Et plus loin il ajoute : « Quelle devrait être la posture de celui qui prend part à ce sacrifice ? Il faudrait qu'elle fût plus pure que les rayons du soleil, la main qui divise cette chair, la bouche (i; /<•>», « i m. (4) Dans le rûin . f>««ri /r/nron« terus. rte. '3J Dan* lerauoo rilé |i|m haut. (♦) Sc*« xrn. can. V (5) l'-id.. eau. 11. • 61 /. Cor., m. »« (I) .WohA., xxn. (8) Jenn, xin. (9) Cil». 77 el 79. J>c Aptirrc, Collet I. motimn eonr. Hiip,, 1. 1. les commentaires sur ces canon*. (101 Can. 4, S et 7. V. Hard. (II) Can. II; (M., col. 434 (14) O^-riiM «CT<XiZfi> t'i. UrbiTt96i"WT' AlMil, i. (13) Efût. A". Toute la Icclrc Irailr ainsi la les argumenta des protntlanl». , Aeln conc. I. i. ml. 875 et miv. i i KtrtiiBtt. qui est remplie du feu spirituel, la langue qui est teinte de ce sang redoutable?» Enfin, pour ne point parler de» autres, saint Augustin dit dans son traité XXIV sur saint Jean : « Apporte* l'innocence » l'autel ; avant de vous approcher de l'autel, confessez vos péchés quotidiens, même quand ils ne seraient pas mortels.» La raison elle-même, oui a présidé à l'institution de ce sacrement, crie assez par elle-même que celui qui se nourrit de ce pain doit être vivant, l'alimenter en effet ne nourrit pas ne vivifie pas les morts, les protestants eux-mêmes semblent enfin savoir cette vérité ; car, rejetant l'absurde doctrine de leurs ancêtres, ils ont pris l'habitude de faire précéder la réception de ce sacrement d'une épreuve qui consiste dans l'examen de conscience et dans la confession des péchés (T. Voilà pour la réfutation des hérétiques. Voici maintenant quelques mots sur une autre question. Les maîtres de la

théologie morale font rémunération des dispositions du corps et de l'âme exigée* pour recevoir la sainte communion avec plus de fruit. Quelques théologiens sont tombés sur la fréquente communion dans des opinions totalement opposées entre elles. Les uns, oubliant le respect dû à Jésus-Christ dans le sacrement de l'eucharistie, et préoccupés seulement des biens que la communion fréquente et même quotidienne peut produire, ne se proposent que de rendre sa participation plus facile, sans avoir soin d'inculquer convenablement la préparation qu'exige un mystère aussi auguste. Les pontifes romains ont censuré cette trop grande licence d'opinions : Innocent XI proscrivit la proposition suivante : Fréquentez la communion, et vous serez plus saints. Les évêques, uniquement occupés de relever la grandeur et la dignité du sacrement, en exposant l'intervalle infini qui sépare la divine majesté de la faiblesse humaine, demandent des dispositions tellement sublimes, que non-seulement les justes, mais encore les hommes de la plus exquise sainteté, s'ils n'égalent pas cette charité à celle force héroïque de la primitive Eglise, ne pourraient, même au temps de Pâques, se nourrir du pain céleste. Au reste, il était impossible de décider d'une manière générale, s'il vaut mieux pour les fidèles de recevoir souvent la communion ou de s'en abstenir. Cette question a cela de commun, comme Pascal le fait remarquer avec raison (à), avec toutes les autres questions qu'on a de pratiques, celles qui dépendent des circonstances extrêmement variées de temps, de lieux, de personnes, de conditions, de positions, de dignités, etc., qui ne peuvent être résolues en thèse générale, mais celles-ci doivent être divisées de façon qu'on satisfasse pleinement à chaque partie. Deux choses cependant sont certaines. D'abord l'Eglise a toujours désiré que les fidèles s'approchassent souvent d'un sacrement salutaire à leurs faiblesses quotidiennes; ensuite, elle ne l'a jamais refusé à celui qui apporte une âme purgée de la contagion du péché, autant que le permet la faiblesse humaine. Aussi, comme l'a déclaré Innocent XI, il faut s'en rapporter entièrement à la prudence des pasteurs du Seigneur. *Fructus*, adj. des deux genres, qui appartient à l'eucharistie. *Chama* (évoque), un des noms hébreux du coucou, qui s'appelle aussi dans cette langue *banthem*. *Melchior* (Saint), premier évêque de Trèves, fonda ce siège au III^e siècle. Quelques légendes le font mal à propos disciple de saint Pierre. Son corps repose dans l'église de Saint-Malieu près de Trèves. *Eusebe* (Saint), archevêque de Lyon, d'une naissance illustre et d'une piété éminente, se retira avec ses fils, Salon et

Veran. dans la solitude de Lerins , après avoir distribué une partie de ses biens aux pauvres, et l'autre partie à ses filles, qui ne le suivirent pas dans sa retraite. Il quitta l'Ile de Lerins, où ses vertus lui attiraient trop d'applaudissements, et passa dans celle de Lérins . aujourd'hui Sainte-Marguerite. Ce ne fut qu'à force d'instances qu'on le tira de ce désert pour le placer sur le siège de l'évêque, vers 434. Il assista en cette qualité au premier concile d'Orange en 441, et y signala sa science autant que sa sagesse. Il mourut vers l'an 454. L'Eglise lui est redevable d'un assez grand nombre d'ouvrages, (1) Témoignage de sa pratique de la prière, l'écrit de la règle de sainte Marguerite. V. 176. 180. i (i) C'est-à-dire. Prière. *e« huit livre» .Vie de la première, écrite en réponse à l'ouvrage pernicieux d'Arnaud qui n'est pour lui : De la prière. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.73% accurate

I.U< I.IDK. (4: entre autres d'un Trailé du méprît du monde et d'un Traité de\$ formula tuiriluelUt. Ses deux lils, Saloricet Vcran, furent évéqm s du vivant même de leur père. kiciifr (Saint), évêque d'Orléans, naquit dans celte ville ver* U87. Un jour, dans le malin , alors qu'il était rncurc nuit, sa mère revenant de matines, et sciant remise au lit, eut une révélation qui la fit tressaillir de juie. Elle vil un ange qui l'assura que son Plisserait évêque. On courait bien qu'à la naissance de cet enfant celte mère eu eut smn ; elle le fil baptiser par l'évéqiic d'Autun, qui était bien «ligne d'être le modèle d'un collègue dans l'épiscojiat. (> fut lui qui le conlirma ; car on le lui laissa enenre quelque temps. Arrivé à Orléans, quoique âgé de sept ans seulement, en 604, ou lui fit commencer les hellcs-lcllres, où il lit autant de progrès que dans la piété. Plus tant il (tarait qu'il occupa dans l'Eglise quelques emplois intérieurs ; mais son amour pour la retraite ayant augmenté encore . il s'enfuit d;ms l'abbaye de Jumiégc près de Rouen. - Il y avait six ou srpl ansqu'Eucher rivait ainsi dans la pénitence; son oncle Swavarie, successeur de Léodcbert, laissait vacant par sa mort l'èvéché d'Orléans. I-*' sénat et le neuple pensèrent aussitôt à Euclier; ils prièrent Charles Martel, qui sous le nom de maire du palais gouvernait le royaume, de leur permettre île le nommer évêque, il ('empressa de leur accorder tout ce qu'ils demandaient. Eucher à celte nouvelle supplia ses frères de ne pas le laisser enlever, leur disant qu'il était incapable ; ses raisons n'étaient pas valables; personne ne le savait mieux que ses collègues; et s'ils le laissèrent partir, ce n'est pas qu'il leur fut indifférent, au contraire, mais ils ne virent que le bien que leur frère pouvait faire, et ils firent taire leur propre affection. La suite prou va bien qu'ils avaient été lions juges; jamais évêque ne fut plus aimé ; il fit fleurir partout la religion ; les monastères < redoublèrent de piété, et ou eût dit qu'un nouveau règne de i Dieu sur terre avait commencé. Cependant son zèle dut froisser les hommes adonnés an mal, et c'est ce qui arriva ; mais , ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est qu'ils furent plus puissants que lui, et quoiqu'il soit vrai qu'il les eût comblés de bienfaits, ils curent assez ri'nahilrlè et île méchanceté pour le décrier auprès de Charles Martel. A la vérité le crime dont , ils l'accusaient , et dont nous le louons fort, qui était qu'il s'opposait avec trop de force contre ces laïques qui usurpaient le l bien de l'Eglise, n'était pas fait pour trouver grâce auprès de Charles Martel, qui plus que tout autre avait ce reproche à

se faire. Cependant Chartes va au-devant des Sarrasins ; il le taille en pièces près de Narbonne ; triomphant, il passa par Orléans, où il ne déposa pas son ancienne colère, car il ordonna au saint évêque de le suivre d'abord à Paris, ensuite à son château de Yerucuil-sur-Oise, près Béarnais, et arrivés là il le força d'aller en exil à Cologne, ainsi que tous ses parents. Eucher ne murmura point ; il se résigna, pensant qu'il pourrait y vivre ignorer le monde, et c'était tout ce qu'il lui fallait pour se consoler. Il en arriva autrement qu'il n'avait pensé. Tout le peuple de Cologne le reçut avec effusion, et ses démonstrations ; furent si bruyantes. que Charb-sen eut de l'ombrage, et exigea de Chrodcbert ou Hoberl, duc de Haspiniigaw, que saint Euclier serait relégué à Hasbain, place forte du pays. Charles fut obéi ; mais rien n'aurait pu rendre cruels envers Eucher tous ceux qui l'approchaient ; Rolfrt lui prodigua toute sorte d'amitiés : il lui donna tout l'argent qu'il présuma pouvoir lui être utile, lequel était aussitôt distribué aux pauvres par notre saint. Robert poussa la bonté plus loin ; il permit à Rucher de se retirer dans l'abbaye de Saint-Tron, autrefois appelée Sarcmg, située dans le diocèse de Maastricht, et c'est là qu'il mourut en 743. Il eut le don des miracles, et la révélation qu'on lui prêta, et dans laquelle il est dit qu'il vit Charles Martel au milieu des flammes. esl apparemment entrouvert. A. B. F. l'v HRÉP., euchrtut (mol). Latreille » donné ce nom à une division du genre clivsis de Fabricius. A laquelle il rapporte la ehrytide pourprée et à tix drnti [V. CLIEV-IDK M'i i. ask .m/nér), substance incolore. toujours transparente, et d'une grande fragilité, ainsi que l'indique son nom tiré du grec, cl qui signifie : qui se brise facilement. La forme primitive de sa cristallisation esl le prisme rectangulaire à base oblique. Elle se compose, d'après Berzélius. de »."> de silice, 30 à 40 d'alumine, il a 23 de glucine, 2 d'oxyde de fer et quelques traces d'oxyde d'étain. C'est au Brésil, ordinairement dans les byalomites schisteuses, roches composées de .nr rit cl de mica, que l'on rencontre l'euclase. EI-cluik. On ne sait point quelle fut la (« trie de cel il*7) SU « UDF lustre géomètre, cl l'histoire a également gardé le silence sur les événements de sa vie. Lorsque les Arabes traduisirent le livre célèbre, qui a acquis à son nom une popularité que le cours de vingt siècles n'a point encore altérée, ils voulurent suppléer à ce bizarre oubli de la renommée. Ils firent Kuclide natif de Tyr, et fils d'un habitant de Damas nommé Naucrales. Mais ces deux noms sont grecs, et d'autre part l'assertion des écrivains arabes ne reposait sur aucun document historique digne d'attention. Il esl certain seulement qu Kuclide habita

(irée, dont il a du fréquenter les ivoli-s; mais, comme ces lieu m) dont on cherche vainement la source, ou ne peut savoir sous quel maître il puisa les premières notions de la science dont il était destiné à poser les principes d'une manière presque absolue. Il avait déjà une grande réputation, lorsque l'accueil bienveillant que l'Inlemec. lils de l.agus, faisait en Egypte aux savants de toutes les nations l'attira, dil-on, à Alexandrie, où il ne Uni., pas à prendre une place distinguée parmi les chefs de sa brillante école. Le savant l'appus L'vl/ert. muk ,l. Ml, l'rwmi nous a laissé de lui un portrait qui nous fait regretter plus vivement l'absence de tout renseignement biographique sur un tel homme, laborieux, doux et modeste, suivant cet écrivain, il porta toujours une afleclion particulière à ceux qui pouvaient contribuer aux progrès des mathématiques. Bien différent d'Apollonius, qui, ajoute Pappus, était un huiuinc d'une insup|ortalde vanité, et Se faisait un plaisir de déprécier ses contemporains, on ne vit jamais Kuclide, jaloux du succès de ses émules, eu s'emparant de leurs travaux, leur ravir une paiiie de la gloire qu'ils pouvaient mériter. A ces traits généraux il faut ajouter une noble réponse qui dessine avec vigueur le caractère de ce géomètre. Pluléime Phdadelphc , fatigue de l'attention que réclamai! de sa part l'étude des mathématiques, demanda un our à Kuclide s'il ne |>ouvail pas aplanir la route en sa faveur; celui-ci r- pondit : • Non, prince, il n'y a point de chemin particulier jjour les rois. » — Dans les premiers temps de l'école d'Alexandrie Us progrès de la science n'étaient conslaes que par des ouvrages spéciaux, qu'aucune méthode ne reliait entre eux L'étude des mathématiques offrait ainsi des difficultés insurmontables, et il devenait nécessaire, pour en aplanir l'intelligence aux disciples, de classer toutes les connaissances reçues dans un ordre méthodique, où elles fussent successivement exposées de leur point de départ au degré qu'elles avaient pu atteindre Tel parait avoir clé l'objet que se proposa Kuclide eu écrivant son livre des Elmr«lt. Cet ouvrage, tel que l'auteur l'a laisse, esl divisé eu Irrize liv ces. dont les six premiers, ainsi que le onzième, le douzième et le treizième, appartiennent à la géométrie; les quatre autres traitent des pro|M>rtious en général et des principaux caractères des nombres comuiensurables et des nombres incommensurables. Un quatorzième et un quinzième livre suivent ordinairement ceux-ci. Ils sont l'ouvrage d'Ilypsicles, géomètre de l'école d'Alexandrie, et furent ajoutés -i l'ouvrage d'Kuclide, suivant toute apparence, par Thcon, l'un des mailrrs de la même école, et qui le premier con. menu les Elément' , y ajouta des noies et y lit

même quelques changements. Aucun livre de science n'a eu un succès comparable à celui des *Éléments* d'Euclide. Ils ont été enseignés exclusivement, pendant plusieurs siècles, dans toutes les voies de mathématiques, et sont encore suivis en Angleterre comme un livre classique dans (unies les universités de ce pays. On a adressé divers reproches à cet ouvrage dont on ne peut néanmoins nier l'excellence. On a trouvé que les démonstrations d'Euclide étaient quelquefois longues, indirectes, compliquées, et que les commençants avaient de la peine à les suivre (est-ce là une conséquence forcée de la méthode rigoureuse consacrée par l'assentiment unanime des anciens géomètres, et à laquelle Euclide s'est conformé. Sans limite on a eu raison dans les traités élémentaires modernes de rendre la science plus accessible; mais les géomètres n'hésitent point à accorder une grande supériorité sur tous ces ouvrages aux *Éléments* d'Euclide - l'œuvre complète des commentaires et des éditions de cet immortel écrit si-rail sans doute un des monuments les plus curieux et les plus intéressants de la bibliographie mathématique, mais elle dépasserait de beaucoup trop les bornes qui nous sont imposées. Théon et Proclus, dans l'antiquité, commencèrent à accompagner d'un commentaire le livre des *Éléments*; ils furent depuis imités par les Arabes, les Juifs maures et les savants du moyen âge; si on ajoute à ces travaux ceux des géomètres d'une époque plus rapprochée de nous, on sera convaincu de l'importance des *Éléments*, par l'immense quantité d'écrits dont ils ont été l'objet. Ce livre a en effet été

The text on this page is estimated to be only 20.34% accurate

duit dans toutes les larigots des peuples civilisés. Dans l'avandernier siècle les jésuites missionnaires de la Chine en ont fait une traduction tari arc pour l'empereur Kang-hy, qui, ilit-ou, ne pouvait Irop admirer l'exactitude de* démonstrations qu'il renferme. — La célébrité d'Euclidc a sans doute pour principe le I» rc des Etëmtnii ; mais ce grand géomètre ne s'est point borné h frayer aux commençants la roule de la science, et à établir sur des luisse» indestructibles des vérités fondamentale* ; il avait su également en reculer les bornes. Il a con|ioséuui Traité des données (data), qui est parvenu jusqu'à nous, et dont il existe un grand nombre d'éditions. Pappus parle de quatre livres d'Euclidc sur les sériions coniques, de deux autres sur les lieux ri la surface, et d'un traité divisé en truij livres , intitulé : De porsimatibus. Os écrits sont sans doute à jamais |kti|us pour la science, sons que quelques fragments conservés nieiilalcurs, (ragmenls qui rendent leur perle plus regretta ble encore. On attribue à Euclidc beaucoup d'autres ouvrages importants qui n'ont pas mieux résiste aux ravages des temps ; il faut consulter, pour en prendre une idée, les Collections mathématiques de Pappus cl de Proclus, et surtout l'ouvrage du sa«anl Uore de Wirtemhcrgr : De variit Euclidis ediiionibus , etc., Lipsia?. I7r>*. in- V\ I. époque de la mort d'Kuclidc n'est pas mieux connue que celle de sa naissance. kk oi.ogk, livre de prières. Les Grecs nomment ainsi le livre qui renferme les prières, les bénédictions, les cérémonies dont ils se servent dans l'administration des sacrements et dans la liturgie; c'est proprement leur rituel cl leur pontifical. Sous Urbain VIII , cet tucoluge fut examiné à Home par une congrégation de tbèoloçiens. Plusieurs, Irop attachés aux opinions seolasliques , voulaient le condamner ; ils y trouvaient des erreurs cl des choses qui leur semblaient rendre nuls les sacrements. Luc llolslèuius, Léon Allalins, le père Marin, mieux instruits . représentèrent que ces rites étaient plus anciens dans l'Eglise grecque que le schisme de Photius; qu'on ne |MMivait hs condamner sans envelopper dans la censure l'anriennc Eglisr orientale. Leur avis prévalut. Gel eucologe a été imprimé p'usietirs fois à Venise, eu grec, et il y en a des exemplaires manuscrits dans les bibliothèques. La meilleure édition est celle qu'eu a donnée le père Goar, en grec et en latin, à Paris, avec des augmentations et d'excellentes notes. KI'ciiatkr (jo«<.), genre de la famille des polypes cellules, dont le principal caractère est de n'avoir» chaque articulation

qu'une seule cellule a ouverture oblique. Un en connaît plusieurs es [h ces: I e ueratée cornue , leucralée cornet et Veacralée uppendiculée. El i:«ATll>AS, roi de Bartrianc l'an 170 avant J.-C, fil d'abord avec désavantage la guerre contre Dëinclrius, roi des Indes , qui vint l'assiéger dans la capitale de ses Etals ; mais cinq mois après il mit en fuite, avec une poignée de soldats, toute Lirmee de sou ennemi. Il étendit ses conquêtes dans l'Inde plus loin qu'Alexandre. Kucratidas revenait victorieux dans ses Etals quand il fut assassiné par son (ils, qu'il avait associé à l'empire. r.t < ka mim.s , fils du précédent, monta sur le trône par le ' Il en fui bientôt chassé et tué par les Scy thes et les KK.TUlon , célèbre astronome athénien qui vivait environ 152 ans avant J.-C. Il était contemporain et ami de Melon, inventeur de rciniéara-'dëcaclèride, ou période de 13 ans, connue aussi sous le nom de nombre d'or, et fit concurremment avec lui plusieurs Ir.-vaux importants. MD.emox- jkax (A>DRK) , né dans l'Ile de Candie, jésuite à lliniic, mort dans cette ville en 1605, composa divers ouvrages. I,c plus connu a pour litre Admonitio ad rcijem f.udovi:nm XIII, Mis», iu-t», et en français, 1027, in-V, plein d'excellents avis, mais contenant quelques propositions contraires aux maximes de l'Etat , que bien d'autres avaient enseignées avant lui , el qui ne sont rien eu comparaison de celles qu'on a enseignées depuis. Ki'DRjiitMsME, dVi, bien, cl de îxia«y, génie, système •lu Imnhcur, ou de cet état heureux dû, pour ainsi dire, à un lion génie. Ou appelle eudëmoiiiisme, en morale, le système qui consiste à reconnaître le bien-être comme le mobile suprême de toutes les actions. Pris dans celle généralité, ce système n'a besoin que d'être exposé pour être Jugé. Son vice radical est de substituer la sensibilité à la raison, l'intérêt au devoir, el par conséquent de troubler l'harmonie qui doit régner entre les facultés de l'homme, en soumettant celle qui doit (488 } ECDES. commander à celle qui doit obéir, ou plulot en méconnaissant complètement la première. C'esl en effet la méconnaître que de la dégrader en la rabaissant au rôle unique de la prudence, qui se met aveuglement au service de l'appétit sensible et loi suggère des moyens sans examiner la légitimité de ses lins ; il n'y a même plus de légitimité possible , parce qu'il n'y a plus de devoir, plus de verlu. plus de morale. La science, qu'on pourrait encore apielcr de ce dernier nom, ne serait qu'une théorie île la prudence. Kl" des , duc d'Aquitaine, régnait en souverain sur toute celle partie de la France qui est entre la Loire, l'Océan , les Pyrénées, la Sepliinanie et le Rhône. Le roi Chil périr II l'ayant appelé à son secours contre Glu ries Martel en 717, le reconnut pour souverain de

toute l'Aquitaine. Eudes marcha avec lui et nous n'en connais- I conlrc
 Charles , qui ayant eu tout l'avantage . lui demanda de par d'anciens coin- |
 lui livrer Chilpénc avec ses trésors. Le duc d'Aquitaine . soit par crainte,
 soit par faiblesse, abandonna le vaincu au vainqueur, el fil un traité
 d'alliance avec lui. C'était en 711!». Deux ans après, en 721 . il délit Zama,
 général des Sarrasins, qui avait mis le siège devant Toulouosc. Les infidèles,
 malgré celle défaite, se rendirent de jour en jour plus formidables. Eudes,
 pour arrêter leurs progrès, fit la paix avec Manuw, leur général, el lui donna
 sa tille en mariage. La guerre recommença en 752. Eudes ayant favorisé le
 soulèvement d'une des provinces d'Abdérainc. roi des Sarrasins, ce prince
 passa la Garonne pour le combattre, ta duc d'Aquitaine pressé de tous coté*
 . après avoir perdu beaucoup de soldats et de places , implora le secours de
 Charles Martel. Les deux princes réunis remportèrent une victoire signalée
 entre Tours et Poitiers. Les Sarrasins y perdirent, à requ'onl raconté
 quelques historiens exagérateurs, plus de trois cent mille hommes. Eudes ,
 débarrassé des Sarrasins, se battit avec le princce_ qui l'avait aidé à les
 chasser. La guerre se ralluma entre lui el Charles Martel , cl ne finit que par
 la mort d'Eudes en 755. eides, comte de Paris, duc de France, el l'un des
 plus vaillants princes de son siècle, était fils de Hobert le Fort. En 887 il
 contraignit les Normands de lever le siège de Paris. L'année suivante il fut
 proclamé roi de la France occidentale , cl délit peu de Icmps après l'armée
 des Normands . qu'il poursuivit jusque sur la frontière. Il obligea Charles le
 Simple de se retirer dans la Neuslric , prit Laon , et mourut à la Ferc en
 Picardie le 5 janvier K'JS. Ki'Dl.s DE MOXTHKl'iL, architerle du xilT
 siècle. Thcvet en parle comme d'un homme très- illustre. Il dit qu'il
 iiccompagna saint Louis dans le voyage de la terre sainte , qu'il fortifia le
 port et la ville de Saint-Jean d'Acre, el qu'après son retour à Paris ce fut lui
 qui eut la conduite des travaux de plusieurs des églises que ce prince y fil
 faire, entre autres , de Sainte-Catherine du Val -des- Ecoliers , de FlInttl-
 Dieu , de S'iintt'Crotx de ta Itretonnerie , det lltanes- Manteaux , de*
 Quinze- Vingt, det Unthurins , det Chartreux el det Cordeliert. Cel
 architecte survécut de vingt années à sainl Louis, cl ne mou roi qu'en i'J8fl.
 o ainsi qu'il estoil marqué sur son épitaphe, qui se vovoil dans la nef des
 Cordeliers avant l'année I5K0, époque où celte église a esté presque
 entièrement brûlée. » Kl des rr. duc de Bourgogne, surnommé Borel, frère
 de Hugues I", lui succéda en 1(178. Il donna des secours au roi de France
 contre ses vassaux les plus turbulents , et se mil en roule pour l'Espagne à la

tête d'une armée grossie d'une multitude de seigneurs. t'nc nouvelle invasion des populations africaines dans la Péninsule avait déterminé celle expédition. Eudes ne trouva pas l'occasion de rendre de grands services à la iMiise de la chrétienté, el revint dans ses Etals après avoir passé quelque temps n la cour de I èon , près de sa tante , la reine (^instance. Il se rendit ensuite en Palestine, et y mourut en 1102. Les chroniqueurs lui donnent un caractère violent cl brutal , el des habitudes de rapacité cl de pillage qui s'exerçaient sur tous ceux qui passaient dans ses Etals. Il laissa deux (Ils et di ux Ailes. f.i'dks il , due de Bourgogne, fils de Hugues II. I n historien moderne fail honneur a ce prince d'une expédition en Portugal , qui parait extrêmement contestable. Les auteurs de l'vlrt de vérifier les dates Tonl remarquer que la prise de I.isIwnnc, qui lui e<t attribuée l'an Mis, enl lieu en 1147, el que le prédicateur Arnanld, témoin oculaire de l'expédition, ne fait aucune mention du duc de Bourgogne. Il avait refusé de se reconnaître le vassal de Louis VIII ; mais un jugement sanctionné par Adrien IV l'obligea à rendre hommage à ce prince. Il mourut en luttu, laissant de Marie, fille de Thibaut le Grand , comte de Champagne , Hugues . qui lui succéda. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.93% accurate

ElTDIONàTRB. { 4 Kt'DES m, duc de Bourgogne, fils de Hugues III , servit avec lèle Philippe Auguste dans la plupart de ses expéditions, et (Ut l'un des instruments les plus dévoués de la politique suivie par ce prince, dans le but de dépouiller Jean sans Terre de ses Etats de France. Il se croisa contre les Albigeois; et comme pour prouver que le zèle religieux lui avait seul mis les armes à la main . il montra un grand désintéressement dans celte lutte, cl refusa la part qui lui était offerte dans les dépouilles des excommuniés. Il commandait l'aile droite a la bataille de Bouvins, et faillit y périr. Il avait ru ton cheval lue sous lui , et ne s'était relevé qu'à grand'peinc sous sa lourde armure-. Il mourut en 1198 , au moment où il se préparait à passer en Egypte à la tête d'un corps de croises. El'Dès iv. duc de Bourgogne . frère de Hugues V, lui succéda. Il prit en main, contre Philippe le Long, les intérêts de sa nièce, Jeanne, fille et unique héritière du Louis le Ilutin. Mais quand Philippe eut été proclamé roi par rassemblée des grands, il fit sa paix avec lui , rt épousa sa lille ainée. Il vendit a Philippe, prince de Tarante, son litre de roi deThessalonique, et de prince d'Achaïe et de Morée. et hërila des comtes d'Artois et de Bourgogne, à la mort de la reine Jeanne, «a belle-mère. Eudes sertit loyalement Philippe de Valois, lit la. guerre de Flandre, cl se signala à Cassel où il fut blessé. En 1310 il conduisit en Flandre un renfort au roi Philippe, attaqué par les Anglais el les Flamands. Il défendit avec courage Saint-Omer contre Robert d'Artois , lit une vigoureuse sortie , et chassa l'ennemi qu'il contraignit de s'enfermer dans Cassel. Il mourut a Sens en 1350, après un règne long et brillant. I.'alné de ses fils, Philippe , mourut d'une chute de cheval au siège d'Aiguillon , laissant un (ils au berceau , qui succéda à son aïeul. Kl* DEM ;Jea>°), frère de l'historien Mélerai , né à Rysdans le diocèse de Séc, en 1001, forma son esprit el régla ses nururs dans la congrégation de l'Oratoire, sous les veux du cardinal de Bérulle. Après y avoir demeuré dix-huit ans , il en sortit en IU-J5, pour fonder la congrégation des eudiitei. Ses anciens confrères s'élant opposés à rétablissement de celle société. Eudes cacha une partie de son projet. Il se borna à demander une maison à Cacn pour y former des prêtres à l'esprit ecclésiastique , • mais sans aurun dessein , dit-il , de former un nouvel institut. » Le sien se répandit néanmoins arec beaucoup de fruits. Eudes prêchait assez bien pour son temps, où l'éloquence de la chaire n'avait pas été portée si loin que dans le nôtre; ce

talent le lit rechercher, et sa congrégation y gagna. Eudes mourut à Cacn, en 1080, à soixante-dix-neuf ans. laissant des ouvrages qui ont fait plus d'honneur à sa dévotion qu'à son esprit. Et DIAMANT («mer»), substance minérale d'un violet rougeâtre. cristallisant dans le système rhomboédrique, mais se présentant ordinairement en lamelles. C'est un composé de silice, de soude, de zircon, de chaux et de fer. Elle se trouve réunie à l'amphibole dans le gneiss du Groenland. KENDRITE (chimie et physique). L'eudiomètre est un instrument destiné à préciser la quantité d'oxygène contenue dans l'air, et dont on se sert aujourd'hui pour analyser tous les autres gaz capables d'être brûlés avec le gaz oxygène. On connaît plusieurs espèces d'eudiomètres, mais celui auquel on donne la préférence est l'eudiomètre de Mitscherlich, tant à cause de sa simplicité que de la certitude qu'il donne dans les résultats. Il consiste en un tube de verre de dix-huit à vingt-quatre pouces de longueur, de quatre lignes environ de diamètre, fermé à une de ses extrémités et ouvert à l'autre; le verre doit être très-épais, et lors de sa fabrication on a dû le laisser refroidir lentement. Sa capacité est exactement divisée en parties égales, et chaque division est marquée sur le verre. Deux trous ont été percés en face l'un de l'autre, vers son extrémité supérieure; dans ces trous passent deux fils de platine qui ne sont pas trop minces, dont l'un des bouts est arrondi, dont l'autre, celui qui est hors du tube, est tourné en crochet, et qui se trouvent hermétiquement et solidement lutés à une distance telle l'un de l'autre, qu'une étincelle électrique peut aisément sauter entre eux. Près de son orifice le tube est percé d'un trou assez grand que l'on ferme exactement avec un bouchon de verre usé à l'émeri; ce bouchon a pour effet d'empêcher toute perte de gaz pendant la détonation; mais il faut l'enlever aussitôt que celle-ci a été produite, afin que le liquide puisse remplir le vide qui s'est formé. On distingue les autres eudiomètres par le nom du corps dont on se sert pour faire l'analyse projetée; tels sont: l'eudiomètre à gaz hydrogène de Voila, l'eudiomètre à gaz deutoxyde d'azote (gaz intermédiaire) de Fontana. ») KIDOXE. l'air, perfectionné par Gay-Lussac, l'eudiomètre à polonium l'eudiomètre à mesure de potasse, l'eudiomètre à mercure, etc. L'Ordre des, congrégation des prêtres séculiers établie en France sous le titre de Jésus et Marie, par le P. Eudes Mézerai, frère de l'historien. Les associés s'occupaient spécialement à élever les jeunes clercs dans l'esprit ecclésiastique, à recevoir ceux qui voulaient faire des retraites spirituelles pour avancer dans la perfection ou pour s'occuper de leurs désordres, et à faire des missions, principalement dans

les campagnes, pour éclairer les personnes pauvres et oubliées- Cette congrégation était d'abord formée à Cacn. en Normandie, le 26 mars 1043, cl c'est de là qu'elle s'était répandue dans tes autres endroits de la France, où elle dirigeait un grand nombre de séminaires. Elle était gouvernée par un supérieur auquel elle donnait trois assistants. Elle s'assemblait tous les cinq ans. Les cudisles ne faisaient aucun >onj, et leur babil n'était pas distingué de Celui des autres prêtres ; ils étaient seulement obligés d obéir au supérieur tant qu'ils demeuraient dans la congrégation. KI'DOXE, fils de saint Césaire martyr, né à Arabisse, ville d'Arménie, embrassa l'arianismc, et fut un des principaux défenseurs de celle hérésie. Il fut failévêque de Germanicic. dans la Syrie , par ceux de sa communion ; il assista su concile de Sardique cl à plusieurs autres En 358, Eudoxe usurpa le siège d'Antioche. Deux ans après, l'empereur Constance l'eleva au patriarcal de Constanlinoplç. Il persécuta les catholiques avec fureur, et mourut l'an 570 à N'icèc, eu sacrant Eugène, arien comme lui , et évêque de cette ville. El'noxK, astronome el géomètre célèbre de l'antiquité, naquit à Cnide vers la fin du V siècle avant J.-C. Il fut l'un des disciples les plus distingués de l'école de Platon, cl prit une part active aux travaux géométriques qui l'ont illustré. Son nom se trouve cité plusieurs fois, a l'oi-casion du fameux problème des moyennes proportionnelle! , par les commentateurs et les mathématiciens d'Alexandrie. Eralosthènes , dans l'un des fragments d'écrits qui sont venus jusqu'à nous , parle avec éloge (te la solution de ce problème proposée par budoxe. Il est vrai que celle opinion est contredite par Eutocius , qui n'a pas cru devoir exposer l'opération qu'il critiquait , rie façon que les éléments principaux nous manquent aujourd'hui pour nous prononcer entre ces deux géomètres. Il paraît néanmoins certain qu'Eudoxe doit être compté parmi les contemporains et les disciples de Platon qui contribuèrent le plus aux progrès de la géométrie. Il cultiva ta théorie des sections coniques avec | assez de succès el d'éclat pour qu'on ait pu lui attribuer plus . tard l'invention même de ces courbes, dont il se servit pour J résoudre le problème de la duplication du cube. Enfin l'imposant témoignage d'Archiinèdc ne laisse aucun doute sur l'importance et la valeur des travaux géométriques d'Eudoxc. Dans son traité Ut sphetrn el eylindro, l'illustre mathématicien de Syracuse désigne Eudoxe comme l'auteur de la mesure de la pyramide et du cône, et le présente comme s'élant S|técialement occupé de la contemplation des solides. Quelques écrivains, el entre autres Théon de Smyrnc, lui font l'honneur de la théorie des

proportions exposée dans le cinquième livre d'Euclide. Mais c'est surtout comme astronome et comme géographe qu'Eudoxe acquit une grande célébrité. Sénèque attribue à un long séjour que fit en Egypte le philosophe de Cnide les connaissances élevées qu'il montre dans cette science. Il suppose même qu'il en rapporta la théorie du mouvement des cinq planètes que les Grecs n'avaient point encore considérées à cette époque. Mais cette opinion de Sénèque {Quasi, nal.. I. vu) paraîtra au moins erronée si l'on considère que, plusieurs siècles après, il n'y eut que de rares observations pour établir cette théorie qui n'avait point encore été même entrevue par les Grecs. Eudoxe calcula pendant plusieurs années des éphémérides célestes, qui eurent de fait renommée dans la Grèce et qu'on affichait dans les lieux de réunion les plus fréquentés, tels que le Prytanée d'Athènes. On lui attribue également une hypothèse physico-astronomique que les astronomes modernes se sont donné la peine de critiquer avec une minutieuse sévérité. Eudoxe rendit un grand service à la science en appliquant à l'astronomie les démonstrations physiques. Deux ouvrages d'Eudoxe, dont l'un était la description des constellations, et l'autre un traité de leurs levers et de leurs couchers, connus et cités par les anciens astronomes, sont entièrement perdus; il en est de même de ses travaux géographiques, que Strabon rappelle souvent avec éloge, et sur lesquels il s'appuie pour donner de l'autorité à ses propres opinions. Longtemps après Eudoxe, on montrait aux étrangers qui visitaient Cnide une tour qu'il avait fait construire pour y observer la marche des astres. Il mourut vers l'an 550

The text on this page is estimated to be only 19.19% accurate

F-IDOXie. 490) fi«;î:nk. liant J.-C, chargé de gloire cl d'années, après* avoir été le | législateur de sa patrie. F.rnnxiF. Flia Eudoviv. fille «lu Franc Baiilon. qui, p.ir ses talents militaire', était parvenu, au IV siècle de l'ère rhréticiini-, ;'i un rang honorable à h mur des empereurs romains et avait rte décoré du titrp de comte Par le conseil de l'eunuque Eulmpe, Arc.idius épousa, l'an Eudoxie. qui était «l'une beauté reinari]u.ible et ne manquait pas d'énergie. Kllepritun ' grand ascendant sur l'esprit faible et timide il'Arrailius On ; sait qu'après la mort de Ruflin (l'.i Eudoxie et l'eunuque fu- | l les maîtres absolus de l'empire d'Orient, et ils se servirent tonl.s, genre établi par Is Geoffroy dans l'ordre et qui ne comprend qu'une espèce de l'Amei KmnowiK ÉLfcGAfTTK, rudromia ettgant Is. zoot ., non. I l u, pl. tj. mrrnoifiK des gallinacés, riche du Sud , Geof\Mig. de F.l FflvISE, s. f. bol. m,', petite plante annuelle qu'on ployait beaucoup autrefois contre les maladies «les yeux. KFGF.nf i" (Saint), Komain, fut vicaire général de l'Eglise durant la captivité «lu [tape saint Marlin, et son successeur dans la chaire [Htiitilii^tt- en 654. Il mourut le t" juin (158. troKM: il, Romain, pape après Pasclial I", l'an 8-21, mort eu 81", (ut rcommandable par son humilité. Ou ne dnil pas i, comme pluiu il établit i épreuve «le l'eau froide. Il est vrai que, dans ces sie«'les, les moyens de connaître la vèmiueux et si peu sûrs, qu'on est presque recours aux preuves surnaturelles; et auipprouver \ jourd'hui même que notre jurisprudence est si lière de ses la! crut que le temps de la vengeance i Italie lictisèric, roi des Vandales , v.Vn, ; uiièrcs, le résultat <le beaucoup de procès civils et « présente rien de plus a>èrè que l'épreuve de l'eau froide. >ocl Alexandre soutient qu'ouà a attribué sans rondement à ce pape rétablissement «le ce genre d'épreuve. Les épreuves de ce genre fumit proscrites par le concile de Worms en 82î». Ftt.ÈNF m, religieux de Cllcaox sous saint Bernard, ensuite abbé de Sainl-Anastase, fut élevésur la chaire pontificale de Jtotne eu 11*5. Il était de Pisc cl s'appelait Bernard. Les Romains étaient animés de l'esprit «le révolte lorsqu'il monta sur le saint-siège. Ils avaient rétabli le sénat et élu un patrico ; ils voulaient qu'Eugène III approuvât tous ces changements. Le pape aima mieux sortir «le Rome. Il y rentra i la lin de l'année, après avoir soumis les rebelles par les armes des Tiburlins, ancien; ennemis des Romains. Le feu de la rébellion n'était pas éteint : les séditieux le soufflaient de tous côtés. Eugène, fatigué du séjour orageux de Rome, se

retira 1 Pisc, et de la i Pans en M 17. Il assembla un concile à Reims l'année d'après, et un autre i Trêves, où il permit i sainte Hildcgarde, religieuse, d'écrire ses visions. l)e retour en Franc*, il vint à Clairvaux. Il y avait été simple moine; il y parut en pape, mais en pape qui n'avait pas oublié son ancien état : il portait Sous les Sur la (in de cet le de leur pouvoir pour se délit rrr de tous ceux qui leur portaient J ~£ uVeVand7id'^ sîl'c'si' vr; ombrai- Mais ils ne lardèrent pas à se diviser et devinrent sicurs aulcurs |aiMimil. qu'il établit l'épreuve enneitits irréconciliables. Ou< Iqm s larmes il Eudoxie décide- (| rSl vrai |j)(S rent la perte d'Eutro|ic: Arcadms le sacrifia, malgré les gênè- riu> étaient si lieu lu reux efforts de saint Jean Ctirjsoslnme, pour sauver ou ministre ,C||,^ d'aoïirouver le qui avait été son plus cruel ennemi. Eudoxie domina exrlusive- ' ment son mari : elle se fil détester pour ses concussions et ses injustices, mais surtout pour les odieuses |HTseculions qu'elle , fil subir à s.iinl Jean Chryso'tome, qui avait eu le courage de (lui reprocher si conduite. Elle donna à Ariadius un fils, qui plus tard devint empereur sous le nom de Tbéudose II ; mais la légitimité de cet enfant fut contestée, et l'on attribua sa naissance à la liaison trop intime de l'impératrice avec le comte 1 Jean, sou favori Quelques années après r 101 , Eudoxie mourut. M'DOXIK (Lie»! a], fille de Théudosc 11 et de cette belle cl malheureuse Alhénais, qui porta aussi le nom d Eudoxie, épousa l'empereur d'Occident, Valcntiuïen III, dont elle sut gagner la ' tendresse, tout déréglé qu'il était dans ses mu-urs, par des ver- | lus qui la liront en même temps chérir des peuples. Après que | Valeiilinien fut mort sous les coups des émissaires du sénateur i Maxime ; I' , Eudoxie fut contrainte de donner sa main à ce dernier, qui prit le litre d'empereur : elle unit même une de ses «lles, nommée comme elle Eudoxie, à l'un des lilsde son nouveau mari. Elle ignorai! la pari que Maxime av. it prise au ! meurtre de Valeiilinien III; mais Maxime, dans un moment ! de tendresse, eut l'imprudence de lui révéler sa complicité dans ce crime. Eudoxie dissimula l'horreur que lui inspira cette cou lidence ; mais lorsqu'elle était venu elle appela eu à l'approche duquel Maxime fui massacré. Geuséric fit voir qu'il n'avait pas entrepris c«tle expédition pour plaire à l'impératrice : il livra Rouie à un affreux pillage, emmena en Afrique l'impératrice et ses deux filles, Eudoxie et Placidie, et ne les renvoya que sept ans après. Dans l'intervalle, la jeune Eudoxie avait épousé llunéric, bis du roi barbare. Elle lui donna un fls : mais, après seize ans de tourments et de persécutions, elle parvint à se réfugier à Jérusalem. Quant â I impératrice, elle mourut dans la

retraite. M bOxiF. (M aCBEHBOLli issa, devint impératrice d'Orient, lorsqu'en 1050 Constantin Ducas, son mari, monta sur le trône. Avant sa mort (l«t»7j, Constantin exigea de sa femme le serment par écrit de ne pas contracter de nouveaux liens, et lui donna la tutelle de ses trois fils, Constantin, Michel et Andronic, auxquels il laissa l'empire sans le partager. Eudoxie songeait pourtant à se remarier, et son choix tomba sur Romain Diogène, dont la noble figure l'avait frappée au moment même où on allait le conduire au supplice comme rebelle. Une ruse adroite enleva au patriarche de Constantinople, Xiphilin, la promesse écrite que Constantin Ducas avait exigée d'Eudoxie, et celle-ci épousa Romain, qui devint ainsi empereur. Elle sut par ses larmes et ses protestations calmer la colère de ses jeunes fils et de leurs partisans. Romain, devenu prisonnier d'AlpArslan, et généreusement rendu à la liberté, trouva à son retour sa femme enfermée dans un cloître. On ne sait pas l'époque de sa mort. Elle avait écrit plusieurs ouvrages, dont le plus remarquable, intitulé *Ionia*, publié par d'Ausse de Vilfoison (Ven., 17*1, in fol. et in-4«), est une espèce de lexique ; tout ce que l'on a écrit de plus curieux sur les cultes LirOl'ccix, impératrice de Russie, première femme de Pierre le Grand et mère de l'infortuné Alexis, fut répudiée et reléguée dans un couvent, près du lac Ladoga. On l'avait accusée injustement, et ce qu'il paraît, d'avoir eu un commerce illicite avec un seigneur, nommé Klébon, qui expira dans «les tourments horribles. Au milieu de l'exécution, le jaloux et cruel Pierre le sollicita d'avouer son crime, mais Klébon lui répondit d'une manière bien propre à justifier l'impératrice. Eudoxie fut rappelée par Pierre II, et mourut quelque temps après. ornements pontificaux une tunique de laine, année il reprit le chemin d'Italie, et mourut à Tivoli en 1155, après un pontificat de plus de huit ans, aussi agité qu'il méritait peu de l'être. On a d'Eugène des dierttt, des épUres, des roiMiitulioiM. F.ir«iENP. iv (Gabriel Co.idoluebo;, Vénitien, d'une famille roturière, est une preuve de ce que peut le talent, et surtout celui des affaires. Il fut d'abord chanoine régulier de la congrégation de Saint-Grégoire in alba, ensuite évêque de Sienna, cardinal, enfin pape en 1451, après Martin V, l'année même de l'ouverture du concile de Bâle. Il y eut beaucoup de mésintelligence entre le pontife et les pères de cette assemblée. Eugène lança une bulle pour la dissoudre. Le concile n'y répondit qu'en donnant un décret pour établir son autorité et en confirmant les deux décrets de la quatrième et de la cinquième session du concile de Constance, qui soumettent le pape au concile ; décret donné en temps de schisme, où il

existait des doutes sur le pape légitime, et où l'unité n'a pu se rétablir que par la déposition de tous les conciles. Le pontife romain, après ' Baie. L'empereur Sigismond, sans délai, se rendit et son monde avait été le lien de l'union d'Eugène avec' les pères de Baie ; cette union finit à la mort de ce prince. Le pape assembla un nouveau concile à Ferrare, après avoir dissous une seconde fois celui de Baie, qui ne laissa pas de se maintenir. La première session se tint le 10 février 1438. L'objet de cette assemblée était l'union de l'Eglise grecque avec la latine. La peste s'étant déclarée à Ferrare, on transféra le concile à Florence. Eugène se prêta, avec autant de sagesse que de sèr, à rétablir l'intelligence entre l'Eglise d'Orient et celle d'Occident ; mais, malgré tous ses soins, cette union ne fut pas durable, Eugène fut mal récompensé à Baie des services qu'il avait rendus à l'Eglise latine. Le concile, qui était fort diminué, et où il ne se relia. Les rois de France et d'Angleterre, l'empereur et les princes d'Allemagne, qui jusque-là avaient gardé une espèce de neutralité, en furent indignes et s'en plainquirent au concile. Le pape cassa ce décret, dans lequel il annule tous les actes du concile de Bâle. Le concile, ou plu tôt rassemblée qui continuait à s'»p|>eler ainsi, après avoir déposé Eugène, lui opposa Amédée tfl, duc de Savoie, qui fut élu par* tous le Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.48% accurate

Felu \ [. Eglise fut encore une Toit déchirée par le schisme. Eugène eUU (ou jours i Florence, renvoyant le» foudres que le concile de Bâïo, devenu un conciliabule, lança il contre lui. En 1441 il transféra le concile à Koiue , et mourut cinq ans après, en 1447, lassé et détrompé de tout. Ce pape passe pour un des plus grands qui aient occupé la chaire de saint Pierre. BttiKXE (Saint), évêque de Carlhage, fui élevé sur ce siège Un 481. Il gouvernait cette Eglise en p-iix, lorsque le roi Hunneric ordonna que tous les évêques catholiques se trouvassent à C.irinage pour y disputer avec les prélats anens. La conférence se tint en *K* ; mais les ariens la rompirent sous de mauvais prétextes. Hunneric, leur partisan, persécuta leurs adversaires sous des prétextes encore plus mauvais. Il ordonna aux évoques de jurer «que leur désir était qu'après s* mort son lils eût le irôoe.» La plupart des évêques crurent qu'ils pouvaient faire ce serment; les autres le refusèrent. Hunneric les condamna tous également. Il donna, peu de temps après, des ordres pour que la persécution fût générale, tñ fil souffrir les plus cruels tourments aux vierges, aux ecclésiastiques et aux évêques surtout. Eugène fui exilé. Il fut rappelé sous le règne deOombaud, el exile encore parThrasamond, son successeur. Un I envoya dans les Gaules. Eugène, retiré a Albi. couronna P»r une mort sainte, en 604, une vie aussi glorieuse que Inversée. On a de lui une Lettre dans Grégoire de Tours. Eree.KF, èvêque de Tolède, gouverna cette église pendant onze ans, et mourut en 010. Il possédait assez bien pour son temps cette partie des mathématiques qui sert aux cilculs ,15. tronomiques. Il passait pour un savant astronome. Il assista aux cinquième, sixième et septième conciles de Tolède. KCttfiNE. évêque de Tolède, successeur du précède ni, est auteur de quelques Traitéi de théologie, et de quelques Oputruits en vers et en prose, publiés par le père Sirmond. eu 1619, ".avec les poésies de Draconce. Le style d'Eugène manque CSA ■ ... "in I - L . t - — — ..^ uc aijic ii iju^cuc manque de politesse ; mais les pensées sont justes et les sentiments sont pieux. Il avait voulu fuir l'épiscopat ; mais sa retraite fut dè?"i^rlC{.e' ,c roi Kécè»"»"e le força d'occuper le siège de Tolède. Il présida les huitième, neuvième et dixième conciles de Tolède, 035-050. KugÈxe, homme obscur, qui avait commencé par enseigner la grammaire et la rhétorique, fut salué empereurà Vienne en Uauphine. par le comte Arbogasle, Gaulois de naissance, après la mort du jeune VaJenlinien, l'an 502. U se déclara pour le

paganisme, conduisit son armée sur le Hfain, Cl la paix avec les petit» rois
 des Francs et des Allemands, et, ayam passé les Alpes, s empara de Milan.
 EnÛn, ce ridicule usurpateur (ut yaïocu et tué le 6 septembre 5»l, par ordre
 de l empereur l tacodosc, qui le lit décapiter sur le champ de bataille.
 Eugène avait repé phi lot en esclave qu'en prince. Arbogasle ne l'avait tire
 oc la place de maître du palais qu'il occupait, pour le placer sur le tryne, que
 dans l'espérance de régner sous son nom. En enct, Eugène lui abandonna
 entièrement le soin du .'gouvernement et le commandement des troupes, el
 ne fut qu'un fantôme d empereur. o 'V'***" ,"" ro! «"Ecosse, (accéda à son
 père Fergus I" en 11 9. Comme il était encore mineur, Grabam, son grand-
 père maternel, prit les rênes du gouvernement , et ne pouvant tenir Icile aux
 Komaïos, il les laissa tranquillement ravager les terres au sud du mur de
 Sévère. Lorsqu'ils eurent repassé sur le continent, a cause des dissensions
 intestines de l'empire. les Ecossais sortirent de l'inaction et renversèrent les
 fortifications qu avaient construites les Roraaius. et Grabam, su lieu de
 poursuivre les Bretons i outrance, conclut la paix avec eux, 4 cond it ion
 que les limites de l'Ecosse s'étendraient jusqu'au mur il Adrien, et garnit
 cette ligne de frontière de bonnes fortifications. Parvenu i l'âge d'homme.
 Eugène réclama de ce peupie le pays au delà du mur d'Adrien. Sur leur
 refus, la guerre t ensuivit, et les Bretons vaincus cédèrent tout le pays au
 nord du Uumber. pavèrent une forte somme, et firent avec les Ecossais une I
 igue offensive et défensive contre les Romain». CepenOant la paix fut
 bientôt rompue ; Vorliger, qui avait une grande influence cliex les Bretons,
 appela a leur secours les Danois, k-s Saxons et les Angles. Eugène fut tué
 dans une grande bataille qu il leur livra en 449. — Eugène II succéda i
 Goran, son onde 11 régna avec gloire, marcha au secours d'Arthur, roi des
 Bretons, conlre les Saxons, el tint ceux«i dans des alarmes continuelles. Il
 mourut en 558, après vingt-trois aos de _ règne -- EiiGK>B lit, roi d'Ecosse,
 fils d'Aïdan, succéda i Keuiirlh l" en 005. Il fut élevé dans ta piété par saint
 Gnlomban d Irlande Eugèoeffi une guerre continuelle aux Pietés el • Il
 accueillit avec la plus graode distinction lesenI) fants d'Etliefred, roi de
 Northumberland, qui s'étaient réfugiés auprès de lui, et les fit instruire dans
 la religion chrétienne. Il mourut après scixe ans de règne. ~ Et GÉ>E IV, li s
 de Dungard, succéda i Malduin son oucle en CiO. Il battit Egfricd, roi ' de
 Norlhumberlaiid, qui avait pénétré jusqu'à Galloway. Il mourut eu Hl. —
 ElGÉ>E V succéda au précédent, Il était lils de Ferquard Foda Savant eu
 théologie, il vécut dans I intimité d'Alfred, roi de Nurlhuuibcrlaud. Fatigué

des attaques continuelles des Pietés, il songeait à les châtier, lorsqu'il mourut en 1751. — Ku.fevR VI succéda à son frère Amlicrkelecht. Il lit la paix avec les Pietés et épousa la fille de leur chef. C'est à lui qu'on doit l'ordonnance qui portait que les monastères tiendraient un registre des faits des rois. Il mourut en 1715. — ELGÉXE VII, fils de Mordac. succéda à Etlin en 715. Il battit plusieurs Toi* Donald, prince des Mes, et finit par le faire prisonnier et par le punir, par la mort, de toutes ses rapines. À peine Eugène eut-il goûté les douceurs de la paix qu'il jeta à tous les vices : les représentations du clergé et des nobles n'ayant pu le faire changer, ou trama contre lui une complotation qui lui fit perdre la vie. ainsi qu'à tous les compagnons de ses excès, en 704. EiiiÈ.MK ^François de Savoie- Carignan, appelé le PRINCE), naquit à Paris le 18 octobre 1713. Il était fils cadet d'Eugène-Maurice I^{er}, comte de Soissons, et d'Olympe M. de Cini. nièce de Maiarin. Destiné par ses parents à l'état ecclésiastique, Eugène montra peu de goût pour l'étude de la théologie. Il préférait lire l'Huysse et les recueils des exploits des grands hommes. Un jour, un jeune homme faible et délicat, (Mortant collet et petit manteau, vint demander un régiment à Louis XIV. Le grand roi se rit des velléités belliqueuses du petit abbé; Louvois l'humilia amèrement. Eugène, irrité, conçut contre la France une haine qui ne se démentit jamais. Il se rendit auprès de l'empereur Léopold, allié de sa famille, qui le reçut avec beaucoup d'égards; et, deux ans après, le prince de Baden présenta à l'empereur le jeune Eugène fait colonel de dragons sur le champ de bataille de Vienne (1798.). Après quelques autres campagnes faites avec autant de distinction, à la tête du même régiment, il devint général-major, et ce fut en cette qualité qu'il se trouva au siège de Belgrade en 1798. Louvois fit alors prononcer l'exil des Français qui continueraient à servir dans les armées étrangères. Je rentrerai en France en dépit de lui, s'écria Eugène quand on lui apprit cette nouvelle, mais il ne sera pas à ta main. Et, en effet, plus tard il faillit rentrer à Paris comme il rentra à Lille. Léopold, ayant pensé qu'il serait aussi propre à la diplomatie qu'à la guerre, l'envoya comme négociateur auprès du duc de Savoie, et Eugène réussit à l'entraîner dans la coalition formée alors contre la France. À la bataille de Slaffarde (1799), où ce prince fut vaincu par le maréchal de Câlinaï, Eugène combattit à côté de lui. Il commanda un corps de cavalerie à l'affaire de la Marsaille (2 octobre 1803), et suivit le duc d'Angoulême dans son expédition en Dauphiné. Malgré les mauvais succès du duc de Savoie, Eugène, qui avait fait preuve de valeur et de talents supérieurs, fut élevé au

grade de feld-maréchal ! . Après une autre campagne peu importante, le duc de Savoie s'élançait de nouveau réuni aux Français, et la partie devenant tout à fait inégale pour les Autrichiens, Eugène retourna à Vienne, où il reçut le commandement de l'armée de Hongrie. On dit qu'à cette époque Louis XIV lui fit offrir le balon de maréchal de France, le gouvernement de Champagne et vingt mille pistoles de pension. On ne peut s'empêcher de regretter qu'Eugène n'ait pas alors abjuré son aversion pour Louis XIV, et rapporté à sa patrie son génie et son épée. Eugène rejette avec indignation ces propositions houleuses, et sur le champ de bataille de Zenta, où il venait de vaincre le vizir Kara-Muustapha, et où, feld-maréchal et général en chef de l'armée de Hongrie, il a le courage de sauver l'Allemagne et d'exterminer l'armée infidèle (1791), il rêve la journée d'Horsbtedt. Léopold osa lui ordonner les arrêts pour avoir vaincu et lui demander son épée fumante du sang des musulmans. Vienne faillit se révolter pour le grand homme. Eugène ne voulut reprendre son épée qu'à condition d'avoir carte blanche pour déjouer ses ennemis. Il fallut que Léopold lui accordât ce pouvoir par un billet signé de sa main. ~ Lorsque éclata la guerre de la succession à la couronne d'Espagne (1701), Eugène détermina l'empereur à se déclarer contre Louis XIV, fut envoyé en Italie avec trente mille hommes, libre de s'en servir à son gré. En Italie il eut encore une fois à combattre le sage et habile Catinat. Toute la prudence du vieux général ne put le défendre des entreprises hardies et ! cesse renouveau ! tain, passe l'italien ne put le défendre des entreprises hardies et sans limites de son jeune rival. Il pénétra dans le Trente l'Adige, et l'occupa le poste de Carpi, sur le canal Blanc, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.79% accurate

(4M) après cinq heures d'un combat opiniâtre. Son adversaire, dont la première idée avait été d'aller au-devant de lui, et qui n'avait pu faire prévaloir son avis dans le conseil, recula jusque vers l'Oglio. Cette retraite était sage ; aussi Eugène s'arrêta dans le Bressan. La cour de Versailles, au lieu de mettre Calcinat à même de réparer un échec dont elle seule était cause, s'empressa de lui envoyer un successeur, le présomptueux maréchal de Villeroi. Battu à Chiari, honteusement surpris à Crémone, il est fait prisonnier. Vendôme seul put arrêter le prince Eugène. Néanmoins Eugène, rappelé à Vienne, fut nommé président du conseil aulique de la guerre et administrateur de la caisse militaire (1705). Il quitta momentanément ce poste élevé, auquel il dut de pouvoir agir désormais avec plus de liberté, pour passer en Bavière (1704), où était déjà Marlborough. Alors se forma un triumvirat fatal à la France, entre Marlborough, grand pensionnaire de Hollande, Marlborough, qui représentait l'Angleterre, et le prince Eugène, au nom de l'empire. Alors s'ouvrirent ces campagnes d'Allemagne et de Flandre, un instant interrompues par la victoire de Turin (1706). L'armée française, taillée en pièces à Höchstädt (1705) à Oudenarde (1708), il entra dans Lille après avoir écrit à l'héroïque Boufflers en l'invitant à dresser lui-même les articles de la capitulation : « Je souscris d'avance à tout, persuadez que vous n'y mettez rien d'indigne de vous ni de moi * Vainqueur à la sanglante bataille de Malplaquet (1709). il se rendit maître de Mons, de Douai, de Béthune, d'Aire ; lorsque tout à coup la reine Anne donna à Marlborough l'ordre de poser les armes, et, malgré les efforts du prince Eugène, ne voulut point rentrer dans la coalition. La campagne de 1713 s'ouvrit avec le seul secours des Hollandais ; mais, battu par Villars à la journée de Denain, qui sauva la France, il signa avec regret la paix de Rastadt ; 6 mars 1714 }. I.* prince Eugène alla alors à Vienne pour jouir de quelques instants de repos. L'empereur continua à lui donner des marques de la plus entière confiance, et il ne prit dès lors aucune résolution sur l'administration de l'armée, comme sur celle de l'intérieur, sans le consulter. Mais ce genre d'occupation ne pouvait suffire à l'activité d'Eugène ; et, quoiqu'il fût dans un âge avancé, son humeur guerrière n'avait rien perdu de sa vivacité. Sentant l'impossibilité où l'Autriche se trouvait de résister à la France, il avait conseillé de tout son pouvoir la paix avec cette puissance : par un raisonnement contraire, il profila d'une petite querelle que la Porte

ottomane eut avec les Vénitiens pour déterminer son maître à épouser leur cause. Placé alors à la tête de l'armée de Hongrie, il remporta à IVterwaradin une victoire signalée sur les Turcs. Cette victoire lit grand bruit en Europe ; le pape Clément XI lui envoya l'estoc béni : la messe fut dite à haulc voix dans la superbe tente du grand vizir ;r> août Utft . Le même jour, Belgrade capitula. Eugène, lier de ce grand succès, songeait à menacer Constantinople, but de ses désirs de gloire, lorsque la paix de Passarowilx vint arrêter son génie dans sa course rapide (ÎO juillet 5718; Depuis lors, ce fut comme politique seulement qu'il présida aux destinées de l'Allemagne. L'empereur Charles VI n'eut jamais de meilleur conseiller que lui. Finances, administratiou, politique présente et à venir. Eugène s'occupait de tout, cl ses conseils, bien qu'écartés, sont encore une preuve de sa pénétration, de la profonde connaissance qu'il avait des divers Etals de l'Europe et de la sage prévoyance de ses vues pour la prospéritéde l'empire. Le prince Eugène, parvenu à sa soixante et onzième année, n'avait plus la force et l'activité nécessaire au commandement désarmées; il s'aperçut lui-même de ce changement funeste, et, ne voulant néanmoins se reposer qu'au sein «te la paix, il fil tant qu'elle fut conclue le S mars 1755. et qu'il put retourner a Vienne. Sa sauté s'altéra de plus en plus, et il mourut dans celte capitale le 21 avril 1730. laissant une succession immense à sa nièce, la princesse Victoire de Savoie. Il semlil i nu it eût emporté avec lui la gloire de l'Autriche.. La fortune de l'Eiat. s'ecriail sans e sse Charles VI dans ses revers, a-t-ellc donc péri avec ce héros?. Engèncétait de taille moyenne, mais fortement constitué. Le feu de ses yeux révélait l'énergie de sou àmc. Il fut presque toujours exempt des faiblesses qui ont gâté tant r| de si beaux caractères; I amour des femmes n'exerça pas d'influence sur lui. On sait avec quelle p.vssion il aimait la guerre; toujours en marche, dans les camps ou snr le champ de bataille, pendant plus de cinquante ans, sous le règne de trois empereurs, il resta a peine une seule fois deux ans sans combattre. On dît qu'il aimait lrs lettres et les arts Ce qu'il y a de sur. c'est qu'il avait rassemblé dans ses nombreuses expéditions une immense odlrciion d'objets de sciences, d'arts, de livres cl île manuscrits prë ieux ; nuis il est évident qu'il ne prit jamais le temps de les examiner, et rien rie prouve qu'il fut à mêmede les bien apprécier. La guerre l'avait prodigieusement enrichi sous tous les rapports, et s'il doit être placé pour la valeur i côté de Turenne. de Vendôme et de Catinal, il ne peut leur être comparé pour le désintéressement et la générosité On chercherait vainement une bonne

histoire du prince Eugène ; car celle de Dumont, continuée par Roussel (Uuloir militaire du prinre Engine, la Haye, 1725-30,3 vol. in-fol.), ne peut être appelée ainsi ; et celle de Ferrari (De raina getlu Kugenii, Rome, 1747, in- 4°), si remarquable par la pureté da style latin, laisse aussi beaucoup à désirer relativement a la discussion des faits. Le seul document qu'on aime a consulter sur le prince Eugène, est sa VU, par le spirituel et original prince de Ligne, qui la publia en 1809. Ei'cÈxr. de bkaubakmais, duc de Leuchlenberg, prince d'Eiehstedt, naquît à Paris le 5 sept. 1781, du vicomte Alexandre de Beauharnais et de Joséphine Tascber de laPagerie. Eugène avait treize ans lorsque la hache révolutionnaire trancha les jours de son père. Tous les biens de la famille Beaoharnais se trouvèrent frappés de confiscation ; et Eugène, du pensionnat de Saint-Germain en Layc, devint apprenti chez un maître menuisier de Paris. Mais bientôt, quittant la menuiserie pour la carrière militaire, il partit pour la Bretagne et fut accueilli par le général Hoche, qui avait été l'ami de son père. De retour a Paris quelque temps après , il se fit connaître avantageusement du général Bonaparte, qui venait d'être chargé du cocamandement militaire de la capitale. Un décret de ta convention avait ordonné un désarmement général : madame de Beaoharnais avait dû euvoyer dans les magasins du gouvernement les armes de son mari. Eugène éprouvait un vif regret d'avoir été obligé de se dessaisir du sabre de son père : il se rendit chez le commandant de place et employa tout ce que la piété filiale peut donner d'éloquence pour en obtenir qu'on lui restituât ce précieux héritage. Le général, ému de la sensibilité du jeune homme, lui accorda ce qu'il demandait. Joséphine, saisissant celte occasion de donner un protecteur à son fils, se hâta d'aller le remercier, et celte première entrevue décida de son sort et de celui de sa famille. Bonaparte regarda les enfants de sa femme comme les siens, et s'occupa de perfectionner l'éducation d'Eugène, que les orages de la révolution avaient laissée inromplètc. Vers la fin de 1707, ayant atteint sa seizième année, il fut nommé sous-liculenant et placé dans la compagnie des guides du général Bonaparte. Aptes le traité de CampoFormio, il fut envoyé en mission à Corfou; et, a son retour, il faillit périr a Home dans l'émeute populaire où périt le général Duphot. De retour en France en 1798, Eugène Beauharnais se disposa a suivre son beau-père en Egypte, et il s'embarqua sur l'escadre qui lit voile de Toulon le 'tu mai delà même année. Eugène prit une part glorieuse aux immortels exploits de la campagne, en qualilèd'aidc de ramp du général en chef. Tonjours ardent,

toujours le premier au feu, il fut grièvement blessé sous les murs de Saint-Jean d'Acre : c'est la seule blessure qu'il ait reçue dans les nombreuses occasions où il a noblement payé de sa personne. Eugène revint d'Egypte capitaine de cavalerie, et recut le grade de chef d'escadron sur le champ de bataille de Marcngo. Deux ans après, il fut nommé colonel commandant de ce fameux régiment des chasseurs de la garde, qui, sous le nom de guides du général en chef, avaient été formés dans les premiers temps de la campagne d'Italie sous les ordres du colonel Ressières. Lors du rétablissement de l'empire, il obtint le rang de prince et de colonel général des chasseurs. En 1805, il fut nommé archevêque d'Etat, grand officier de la Légion d'honneur et vice-roi du royaume d'Italie. C'est ici que commence, à proprement parler, la carrière politique du prince Eugène, carrière qu'il parcourut avec éclat. Les provinces dont se composait ce nouveau royaume avaient appartenu à la maison d'Autriche, au pape, au Piémont, à la république de Venise, au duc de Modène, à la Suisse et à d'autres petites souverainetés. Ainsi formé de lambeaux réunis par la conquête, ce pays n'avait encore ni direction politique, ni unité nationale, ni importance militaire : tout à peu près y était à créer. Les éléments ne manquaient pas; mais il fallait une main habile et une forte volonté pour en tirer parti. Il avait à peine vingt-quatre ans ; mais il avait vu de si près Napoléon, il avait été formé à une telle école, que, malgré sa jeunesse, il ne tarda pas à justifier le choix de Napoléon. Toutefois il ne s'agissait plus (pour lui) de l'art de la guerre, mais de l'art de régner, science dont les lieutenants de l'empereur se croyaient suffisamment instruits par leurs exploits, parce qu'ils n'avaient connu du génie de Napoléon que le côté militaire. Mais Eugène, qui l'avait vu plus souvent, et que Napoléon appelait souvent aux confidences de son cabinet et à la connaissance des éléments

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.66% accurate

(<M) politique» de son gouvernement, se livra avec une ardeur infaisable à l'administration du royaume d'Italie. L'administration fut organisée en neuf départements, régis par des préfets qui dorent correspondre directement avec le vice-roi. Pendant ce temps, des travaux de toute espèce se préparaient dans Ses bureaux. En 1805, les fortifications de Matitoue forent augmentées. D'autres travaux augmenterait Rocca d'Anfo, clef de la vallée de la Chiusa, par où l'on peut pénétrer du Tyrol en Italie, cl achevèrent de fermer ce passage. Palmanova vit aussi ses fortifications complétées par un système d'inondation. DiTerses routes, parmi lesquelles celle de Ferrarc à Padoue et à Fusen, celle de Bcllune a Cadorc, furent ou construites ou réparées. Venise vit creuser le canal cl le port de Malamocco ; un autre canal unit l'Adigc et le canal d'Esté; enfin, les marais entre Vérone et Konco furent desséchés. Pour l'accomplissement de ces travaux, le vice-roi avait organise une administration des ponts et chaussées, i l'instar de celle qui dirigeait en France les travaux d'utililé publique. Le code Napoléon était eu vigueur dans le royaume d'Italie, et une organisation judiciaire analogue a la noire fut achevée par l'érection de quatre tribunaux d'appel, à Milan, Venise. Bologne et Brescia. Les codes de procédure et de commerce ne tardèrent pas à être promulgués. I -a Italmalie, régie par des coutumes et par le caprice des provediteurs, recut un règlement d'administration judiciaire. Venise fut déclarée port franc, me me pour les nations en guerre, les Anglais seuls exceptes. L'instruction publique fut assise sur des bases convenables : on vil bienlût refleurir les universités de Padoue, de Bologne et de Parie. De nombreux collèges furent établis dans les grandes villes ; un conservatoire de musique fut créé à Milan. L'arsenal fut restauré, et une Oollillc fui équipée pour la défense des lagunes. Les établissements de bienfaisance furent augmentés ; le régime des prisons reçut des changements dictés par l'humanité; les vols el les assassinats furent réprimés avec rigueur. Les beaux-arts furent l'objet d'une protection spéciale ; le prince jes encouragea de toute manière, fonda le beau muséum de Bréia, et Ri revivre l'art de la mosaïque en grand. Ces améliorations doivent supposer de fortes dépenses; et cependant les peuples ne furent jamais trop surcharges d'impôts ; en effet, une sévère économie présidait à ladminislration; et non-seulement les revenus ordinaires suffisaient aux dépenses, mais tous les ans on mettait douse à quatorze millions en réserve

: en 1813, les économies s'élevaient à quatre-vingt-douze millions. — Couvert des lauriers d'Austerlitz, Napoléon avait élevé à la royauté l'électeur de Bavière, et obtint de lui sa fille, Auguste-Amélie, son fils adoptif. Pendant la guerre de 1806 et 1807 contre la Prusse, le royaume d'Italie fut représenté dans cette glorieuse campagne par une partie de son armée, qui mérita par sa discipline et par ses succès l'affection et l'estime de celle de l'empire. Après le traité de Presbourg l'Italie jouit de trois ans de tranquillité; mais, en 1809, un terrible orage s'apprêtait à fondre sur le pays. L'Autriche, alarmée de l'ambition toujours envahissante de Napoléon, fit de nouveaux efforts. Une armée de 100,000 hommes, commandée par l'archiduc Jean, se réunit sur le revers des Alpes Carniques et Juliennes, et se prépara à entrer en Italie. Le vice-roi pouvait à peine leur en opposer 60,000. Il les concentra derrière le Tagliamento. Le début de la campagne ne fut point heureux pour lui : il perdit la bataille de Sacile, et, comme il le disait lui-même avec une noble franchise : Jamais butai-je (ut pût) complètement perdue ; mais aussi, dès lors, son génie militaire lut triompher pour toujours. Le revers de Sacile fut bientôt effacé par les brillants combats de la Litta, de Saint-Daniel, de Tarvis et de Saint-Michel, qui ouvrirent au prince les routes de l'Autriche. Il s'avança rapidement sur Vienne, détruisant tous les corps ennemis qui lui étaient opposés. Cette marche glorieuse fut couronnée par la bataille de Wagram, où il battit complètement l'armée autrichienne, et que Napoléon appelait une petite fille de Marengo. Après cette victoire, le prince remonta le Danube, vint opérer jonction avec l'armée française, et prit une part glorieuse à la bataille de Wagram. Malheureusement, tant de services et de succès éveillèrent la jalousie de quelques membres de la famille impériale : ils craignirent de voir s'élever dans le jeune héros un compétiteur oui, admiré en France, pourrait un jour réunir les suffrages de la nation. • Ces craintes étaient d'autant plus vives, dit le général Armand dans sa Notice sur la vie du prince Eugène, que l'empereur n'avait pas d'enfant et qu'aucun de ses frères ne paraissait encore en état de le remplacer à la tête des armées. Dès lors ils se mirent à l'œuvre pour exciter la méfiance dans l'âme de Napoléon. Ces manœuvres insidieuses, secondées par un ministre habile à nuire, aboutirent à la dissolution du mariage de Joséphine, dans le but d'éloigner de plus en plus Eugène des marches du trône. Ce n'est pas le seul tribut que l'empereur ait payé aux exigences de sa famille, mais c'est à coup sûr le plus funeste. Telle fut la récompense de la loyauté et des services signalés du prince; mais il ne

songea pas à lui dans cette circonstance : ce qui le navra, ce fut le coup porté à sa mère.» Il montra dans cette circonstance une sensibilité, une dignité et une abnégation extrêmes. Il voulut d'abord renoncer aux affaires publiques; mais, vaincu par les sollicitations de sa mère, de l'empereur lui-même, et par des considérations de famille, il sacrifia ses sentiments personnels à ce qu'il regardait comme un devoir ; mais dès lors il refusa toute faveur nouvelle, disant qu'on les regarderait comme le prix du divorce de sa mère. — Dans l'expédition de Russie, Eugène commanda le quatrième corps, et se couvrit de gloire pendant cette terrible campagne, et plus particulièrement aux combats d'Oslirowno et de Wilepsk, à la bataille de la Miskowa, mais surtout à la bataille de Malojaroslawetz. où, seul, il soutint avec une intrépidité héroïque le choc de toute l'armée ennemie. Il prit encore une part glorieuse aux combats de Wiaïma et de Krasnoi; mais lorsque l'on arriva à la Bérésina, le quatrième corps était entièrement détruit. Le 17 janvier 1813, le roi de Naples quitta l'armée à Poznan, si pourtant on peut donner le nom d'armée à quelques milliers de fuyards manquant de tout. Le vice-roi eut le courage de se mettre à la tête de ces nobles débris, dont le total n'arrivait pas à douze mille hommes, et parvint à Leipzig le 19 mars. Le prince contribua ensuite au succès de la bataille de Lützen, et, chargé du commandement de l'avant-garde, il poussa vivement l'ennemi jusqu'à Dresde, et se distingua encore aux combats de Colditz et de Wilsdruff, ainsi qu'au passage de l'Elbe. De là le vice-roi partit pour l'Italie, où il était urgent d'arrêter les dispositions que la politique de Vienne devait inspirer pour la défense commune, et notamment pour celle de l'Italie. En revoyant sa vice-royauté, Eugène fut frappé douloureusement de l'épuisement de tous les moyens de conservation militaire, il ne trouva ni officiers, ni soldats, ni magasins, ni ressources disponibles. Son génie et son infatigable activité le portèrent au-dessus du péril. En moins de deux mois, 140.000 conscrits étaient rassemblés et prêts à entrer en campagne. Eugène avait déjà résolu de porter la guerre sur le pays ennemi. Il franchit les Alpes et menaçait l'Italie, quand il apprit que le général Hiller l'occupait déjà avec 100.000 Autrichiens. Il ne songea donc plus qu'à faire une guerre défensive, qui put tout à la fois contenir sur la haute Save, si la défection de la Bavière n'eut ouvert à l'ennemi les routes du Tyrol. Il se vit alors contraint de se retirer sur l'Inn et sur l'Adige, d'où la trahison de Murat, qui, lui aussi, était passé du côté de l'ennemi, le força à se retirer derrière le Mincio. Il parvint à s'y maintenir jusqu'à la fin de la campagne. Ses deux adversaires

avaient à lui opposer des forces plutôt que triples; cependant il battit les Autrichiens à la bataille du Mincio, les Napolitains sous les murs de Parme, ce qui paralysa leurs efforts pour le reste de cette campagne, l'une des plus remarquables que nous offre l'histoire des guerres modernes. A une époque signalée, par tant de périodes, Eugène proclama à la face du monde la noble devise honneur et fidélité, et en fit la règle constante de sa conduite, et soutint jusqu'au bout le trône chancelant de Napoléon contre les efforts de l'Europe coalisée. La dernière heure de l'empire ne larda pas à sonner, et avec elle s'évanouit le royaume d'Italie. Ici finit la vie politique du prince Eugène. Il tira en Bavière, auprès du roi son beau-père, il y obtint la principauté d'Éichstedt, le titre de duc et le rang de premier pair du royaume. Livré uniquement à l'éducation de ses enfants, répandant généreusement ses bienfaits sur tous ceux qui avaient le bonheur de l'apprendre, il ne jouit qu'un petit nombre d'années de cet honorable repos qu'il avait si bien mérité. Un coup de sang l'enleva à la tendresse de sa famille et à l'admiration publique, le 22 février 1821, à l'âge de quarante-trois ans.

IGHOU KCGKNIOS BICAIIS. savaient prêtre, né à Cirtive en 1711, professa la philosophie dans les «collèges les plus célèbres de sa nation, et visita les universités d'Italie. En 1741, ayant éprouvé quelques désagréments à Constantinople, il passa en Allemagne, et il employa son séjour à Leipzig à se perfectionner dans les mathématiques sous Segner. dont il traduisit les *Éléments de mathématique* en grec ancien. Il donna aussi une édition des *Oéures* de Joaph de Sirène, et fit imprimer plusieurs de ses ouvrages, particulièrement sa *Logique*, dont il s'était répandus plusieurs copies tronquées ou inexacts. Sa réputation étant parvenue jusqu'en Russie, l'impératrice Catherine II l'appela auprès d'elle, et le nomma

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.45% accurate

ECLALIE. (4M) EILE.tSPIEOF.L. <n 1775 è l'archevêché de Slaviiiic et de Cherson , qui venait d'être créé. Il résigna cette dignité en 177», en faveur île Nieéptiore Thèoloki , et mourut a Saint- Pélersbourg en l*ott. Il possédait le latin , le grec, l'liébreu et presque (ou les les langues de l'Europe. Un a de lui plusieurs ouvrage* uutre i*eux que nous avons nies, entre autres une traduction en vers grecs héroïques de l'Enttdc et des (itorgiquet de Virgile, Saint- l'etersbourg, 4 vol. in-fol, m El'GtPE ou M'«IPPE, en latin Eugipius ou Eugijipiut, abbé de Lurullauo ou de Î>aiiit-Sc\rriii, près de Nantes, vers l'an 51 1 . écrivit la vie de saint Sc\ crin , et la dédia à Paschnsc , diacre de l'Eglise de Rome. Saint Isidore de Sévillc lui attribue aussi une règle qu'il composa pour les religieux de son monastère ; mais il ne dit rien du recueil tiic des œuvres de saint Augustin, dans lequel Eugippe (.lit des extraits des sentiments el des pensées de ce l'ère, dont il a composé un ouvrage divisé eu trois cent trente-huit chapitres. Ce recueil a été imprimé en deux tomes a Baie en 1512, cl à Venise en 1513. Il est adressé à la vierge Proba. Sigi-berl dit qu'Eugippe vivait du terni* de Pelage II el de l'empereur Tibère Cunslantin , c'està-dire vers l'an 580; ce qui a donné lieu de distinguer l'Euirippe dont il parle de celui qui écrivit en 5 M la vie de saint Severin, el qu'Isidore met sous l'empire d'Anaslase. Mais il est visible que Sigvberl s'est trompé, puisque CasModore, qui avait vu l'Eugippe auleur du recueil des sentences de saint Augustin, le même dont parle Sigeberl, était mort avant l'an 507, âgé de plus de quatre-vingt-treize ans. Il est donc inutile de distinguer deux abbés du nom d'Eugippios. El'biPPH's, originaire de la Norique , suivit si nation lorsqu'Odoacre la transféra en Italie l'an 488; il y fut abbé de Lucullano, près de Naples. Il est auteur l" du Thésaurus tx sancto Auguslino , iu-fol.. Baie, 151 2; 2" d'une Fie de saint Augustin de Facianrs, insérée dans Bollandus; S" d'une Vie de saint Severin , apôtre de la -Norique, insérée dans les œuvres de Marc Y'clser. La règle qu'il avait donnée à ses moitiés est perdue. EL'tiLO&SE [hisl. liai), genre d'hyménoptères de la famille des mellilères. dont les caractères consistent à avoir les jambes terminées par deux épines , la fausse trompe de la longueur du corps, et les deux derniers articles des palmes labiaux formant une pointe. Leurs moeurs sont peu connues. Ce sont des insectes revêtus de couleurs métalliques cl vivant en société. El'tiL'IMKES Tables On appelle ainsi des tables trouvées en 1*44, a

Eugubio, dans une petite chambre des voûtes intérieures de l'ancien théâtre ; elles sont de bronze et au nombre de sept. On prétend qu'elles ont été écrites deux générations avant la guerre de Troie, lorsque les Pélasges, habitués en Italie, commencèrent à éprouver la colère des dieux, et leur adressèrent des prières pour faire cesser la sécheresse qui avait brûlé leurs blés, leurs fruits et leurs pâturages. Les deux plus grandes de ces tables sont écrites en langue pélasge, et les cinq autres en caractères étrusques. Ces fameuses tables concernent un événement qui intéressait les Tursinales, les Tusques, les Naharques et les Sabusauens, quatre des peuples principaux de l'ancienne Italie, et dont on voit les détails dans Denys d'Ublkarnasse. Ervi BINI (Jérôme), médecin italien, a été ainsi appelé parce qu'il naquit à Eugubio ou Gubio, ville d'Italie, au duché d'Urbino ; mais son véritable nom est Aceoramboni. Il vivait dans la première moitié du XVI^e siècle et pratiqua la médecine à Home sous le pontifical de Léon X. Il enseigna ensuite cette science à Padoue, où il remplit vers 1554 la chaire de médecine pratique. On a de lui : I- IV putredine, Venise, 1634, in-8^e ; V De calarrico, Venise, 1536, in-8^e ; Baie, 1638, in-8^e ; 8^e De lacte, Venise, 1536, in-8^e ; Nuremberg, 1538, in-8^e. — Eicubims (Félix), fils du précédent, fut aussi un habile médecin, et aussi un habile helléniste. Il nous a laissé : 1^e In librum Galeni de temperamentis annotationes, Rome, 1590, in-fol. ; 2^e Sententiarum Theophrasti in libro de plantis eifilatio. (El'LAI itool.). Aristote nomme ainsi les larves de diptères qui se développent dans les chairs corrompues, et entre autres dans les plaies et les ulcères. Eu la lia (botm.), nom espagnol de l'ajonc ou jonc marin, ECLALIE (Saihtb) naquit à Mérida, capitale de la Lusitanie en Espagne, fut élevée dans la religion chrétienne, et eut paraître dès son enfance une admirable douceur de caractère, et une piété et un grand l'état de virginité. Elle n'avait que douze ans lorsque parurent les édits de l'empereur, par lesquels il était ordonné à tous les chrétiens de sacrifier aux dieux. Malgré sa jeunesse, elle regarda la publication de ces édits comme le signal du combat, et se présenta d'abord au juge pour lui reprocher l'impiété dont il se rendait coupable, en voulant faire abjurer la seule vraie religion. Le juge, nommé Dacien, la fit arrêter, et après avoir employé tous les moyens de séduction, il en vint aux mains, fit exposer à ses yeux les instruments destinés à la tourmenter, et lui dit qu'elle ne subirait aucune torture, si elle voulait prendre seulement du bout du doigt un peu de sel et d'encens. Eulalie, pour montrer qu'elle ne se laisserait pas séduire, renversa l'idole et foula aux pieds le gâteau destiné

pour le sacrifice Ce fut alors que deux bourreaux .par ordre du juge , lui déchirèrent les cotés avec des crocs de fer, et lui découvrirent tous les os. Elle appelait trophées de Jésus-Christ les plaies qu'on lui faisait. On lui appliqua ensuite des torches ardentes sur la poitrine et sur les côtés. Elle souffrit cette torture sans se plaindre , et elle n'ouvrit la bouche que pour louer le Seigneur. Le feu ayant pris à ses cheveux , elle fui étouffé* par la fumée et par la Gamme Les chrétiens l'enterrèrent pré» du lieu de son martyre, el on y bâtit depuis une magnifique église. Prudence a célébré le triomphe de cette sainte. — Il M faut |«is la confondre avec une autre sainte Eu la lie, vierge cl martyre de Barcelone, sous l'empire de Diodétien, dont la nom est plus connu que le détail de ses actions et de ses souffrancesKl'i.Ai.il's . archidiacre de Rome, antipape élu par une faction populaire en 418, en concurrence avec Boniface V* i l'.i. mourut évêqnc de Nepi, où il s'était retiré après le rétablissement de la tranquillité a Rome. ei'i.ard (Pierre) naquit à Aire sur la Lys en 1564 , entra en 1580 dans la compagnie de Jésus, et devint coadjuteur spirituel en 1G<>'>. Le père Eulard,qui dans sa jeunesse avait manifesté quelque inclination pour I état militaire, employa vingtquatre années de sa vie à prêter les secours de son ministère aux troupes espagnoles cantonnées dans les Pays-Bas. Il mourut au mois d'octobre 1636, a l'âge de soixante-douze ans. Il a publié: 1 ■ Eiffr»tiumcArM<ia™»piftaiù,»fu libellus sodalitatiê B. M. firginis, Louvain, 1019 et 1620, in-tC; Cologne, 1650; 2" Bibliorum sacrorum Concordante morales el hitlorica. concionatoribus impruinis atque unirersis S. Scriptural studiosit utilitsimœ, Anvers, 1625, in-4°. Eilekspiecel (Tyll). personnage . dont les aventures et les malices sont raconléei i devenu populaire surtout en Allemagne et en Suisse. Ou suppose qu'Eulcuspiegel naquit i la lin du XlIf siècle, ou au commencement du xiv' siècle, au village de Kneiilingen dans le pays de WulfenbuUcl , et qu'après maintes aventures , voyages el tribulations, il mourut vers 1360 dans la petite ville de Ma-ller, dans le nord de l'Allemagne . où l'on a vu longtemps une pierre sépulcrale sur laquelle était sculpté un miroir et un hibou , allusion aux deux mots allemands dont se compose le nom d'Eulcuspiegel. Il y a «les savants qui ont supposé que ce nom d'Eulcuspiegel n'est que celui de i Espiègle germanisé. Lucas de Leyde a représente re personnage Sous le uom français dans une gravure dont il ne parait plus exister que cinq exemplaires , tous conservés en France el dont trois sont i Paris. On nesail dans quelle langue onlétéècrilespriiniuvemcol ses aventures. On cite une édition de 1483 en

plat allemand . mais on n'en connaît pas d'exemplaires : si elle existait , elle servirait à prouver que Thomas Murner, à qui l'on a attribué ce roman, n'en est pas l'auteur; peut-être Murner n'en était que le traducteur. La plus ancienne édition dont l'existence soit certaine est celle de Strasbourg, 1519. in-4» : Von DUs Eulenspiegel; elle est en allemand, il en parut d'autres à Augsbourg en 1540, in-t°, et à Strasbourg en 1543. Quand la réforme religieuse eut divisé l'Allemagne en deux sectes, chacune d'elles eut son Eulenspiegel particulier. On traduisit bientôt les aventures d'Eulenspiegel en vers latins, sous le titre de CrWe> rum speculum, alias triumphus humani stultitiae. re/ Tglus Saxo, Lutrecht, 1558 et 1563, in-8D; puis en prose: Soetus speculum, completum in nemine rebus memorabilibus variisque et admirabilibus Tyli Saxoni.... ab Egib. t'eriandro, Francfort. 1567, in-8u. Des inductions françaises furent imprimées à Lyon, 1559, in-10; à Orléans, 1671. in-13; à Anvers, 1579, in-*°. On n'en connaît pas du xvii^e siècle ; mais au commencement du xviii^e parut l'histoire de sa vie, de ses faits et merveilles, et des grandes fortunes qu'il a eues, lequel par les folies ne s' laisse tromper, traduit Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.35% accurate

do Damant) . Rouen , 1701 . in-8*. Depuis, on a souvent réimprimé, parmi les livre» de la bibliothèque bleue, la Vie de Tirl rletpiegl , Troyes et Paris . in 8-, sans date. Sous cette forme On le réimprima fréquemment en Allemagne, par exemple Dtr wûder trtlindtn Euirntpitytl , « ulo^iie cl S'unmhfrg, uns date. Dans ce pays on lui a fait ainsi honneur de plus belles éditions: Leben uttd Mrinumjen du Till E'lrntpirjel , Breslau, 1779, i vol avec lig.; I.tbe* und tondrrbare Thatrn TiU EulentpiegtU , Prague et Vienne. 17U5, in-K". Enfin on en a fait des imitation»: en ««71 on publia à Dordrrcht un Rtrmirh L'Ictupitarl , satire contre les catholiques, et en i73*t on Allemand lit paraître l Eulentyiegel franruii M. t'nrrres, tuteur d'un ouvrage sur les romans populaires , présume que les aventures du prétendu Eulenspicgci furent inventée» successivement et passèrent ainsi de bouche en bouche . jusqu'à ce qu'enfin quelqu'un s'avisât de les mettre par écrit, Les plaisanteries sont grossières ; cependant quelquefois le comique des aventures est d'assi-z bon aloi. l'n pareil livre, sur un héros sorti de* rangs du peuple , et agissant comme le peuple , devait plaire à la multitude , qui en était j>cul-élrc l'auteur sans s'en douter. Eulenspieeel , ajoute M. Gtrre* . demeura le bouffon du peuple quand les prim es curent aboli les fous de la cour. Et LU i Lkoxard}. Le nom de cet illustre géomètre doit briller à jamais dans les fastes de la science auprès de» noms glorieux de Descaries, de Leibnitz, de Newton Euler fut, en effet , un de ces hommes de génie que leur spontanéité appelle i mener l'humanité dans de grandes et nouvelles voies, et qui sancti lient l'autorité du savoir par une philosophie élevée et la pratique des plus nobles vertus. Ses ouvrages embrassent pour ainsi dire dans tout leur ensemble les diverses branches des mathématiques, el ils marquent pour la plupart d'entre elles la production d'importantes découvertes ou tic quelque progrès (495) ErLF.H. 1711 , lorsqu'Euler se rendit a Berlin , la reine de Prusse, qui l'accueillit avec une noble bonté, ne put obtenir de lui que des monosyllabes, cl comme elfe s'étonnait de la timidité el de, l'embarras d'un savant aussi distingué, Euler lui répondit naïvemeil : « Madame, cesl que je viens d'un pays où quand on parle on est pendu. » Il retourna néanmoins en I7»i« dans ce pays , auquel il était d ailleurs attaché par des liens diflfeiles a briser, m us il ne lit à celle époque que déferer aux vieux de l'impératrice Catherine II , dont le règne brillant excitait alors l'admiration de l'Europe. — Dos humée I7.v> Euler avait été

atteint d'une ophthalmie à la suite d'un travail forcé auquel il s'était assujéti ; il perdit alors un œil et fut bientôt menacé d'une cécité complète. Les craintes de ses amis et de sa famille ne furent que trop justifiées par l'événement; il devint aveugle, mais il conserva cependant la faculté de distinguer les grands caractères tracés sur une ardoise avec de la craie. Cette douloureuse circonstance ne fit rien perdre à Euler son amour pour la science et de son ardeur pour l'étude, et il continua de se livrer aux travaux multipliés qui ont illustré sa vie. Ses fils ou ses élèves copiaient ses calculs et écrivaient sous sa dictée le reste de ses mémoires; et si, dit Condorcet, on en juge par leur nombre et souvent par le génie qu'on y retrouve, on pourrait croire que l'absence encore plus absolue de toute distraction, et la nouvelle énergie que ce recueil inné ni forcé donnait à toutes ses facultés, lui ont fait plus gagner que l'affaiblissement de sa vue n'a pu lui faire perdre de facilité et de moyens pour le travail. — On dit avec raison qu'Euler, en succédant à Nicolas Bernoulli, avait continué l'école de Leibniz; cette expression caractérise en effet, d'une manière générale, les productions de cet illustre géomètre, qui a exercé une si grande influence sur les progrès de la science. Nous n'entreprendrons point ici d'exposer même l'énoncé des immenses! remarquables ; nous en indiquerons les caractères généraux. Ses travaux d'Euler; il faudrait, pour en présenter dignement le mérite, sans avoir été agitée par les passions, sans avoir été troublée par un résumé, former un tableau méthodique des différentes branches de grandes fortunes, ne fut cependant pas toujours paisible; nous en rapporterons les principales circonstances - ■ Ce fut à Bâle, le 15 avril 1707, qu'il naquit Léonard Euler; son père, Paul Euler, ministre du saint Evangile, et qui était détenu en 1708 pasteur de Riehen, fut son premier maître. Il avait étudié lui-même les mathématiques sous Jacques Bernoulli, c'est-à-dire qu'il s'attacha à développer dans son jeune élève les hauts principes de morale qui épurent la raison en même temps qu'il exerça son intelligence par l'étude des sciences sans laquelle il est impossible de s'élever à la connaissance d'aucune vérité. Le jeune Euler était destiné par son père à l'école de Newton affectée au père au ministère évangélique, mais il renonça à ce projet lorsqu'à l'université de Bâle son fils se distingua par son application et ses heureuses dispositions, qui lui acquirent de bonne heure l'amitié de Daniel et de Nicolas Bernoulli, disciples et déjà rivaux de Jean Bernoulli, leur illustre père. On sait qu'en

1737 , à l'âge de dix-neuf ans, Euler obtint un accessit pour un mémoire sur la mâture de* vaùteaux, sujet d'un prix proposé à l'académie des sciences. Ce prix fui obtenu par Rouguer, géomètre distingué de ce temps, et qui exerçait depuis dix ans les fonctions die professeur d'hydrographie dans une ville maritime. Celte première illustration de la vie scientilique d Kuler mérite d'être remarquée , car elle donne une idée de la direction el de la force de son génie. Le jeune citoyen de Baie, dépourvu de loule Connaissance pratique dans la matière qu'il traitait, ne put lutter, en effet, qu'à l'aide de la science, contre son redoutable concurrent. — Vers celte époque . Euler fui appelé à Saint-Pétersbourg par ses amis Daniel et Nicolas Bernouilli , dont il s était séparé avec peine deux ans auparavant. A peine arrivait-il en Russie, qu'il apprit l'accident funeste arrivé à Nicolas Bernouilli et la mort de l'impératrice Catherine I", circonstance fach cuse el qui mettait en question l'existence de l'académie récemment fondée par celte princesse. Fuler obtint le Ulre de professeur, el succéda en 1753 à Daniel Bernouilli. qui revint alors dans leur commune patrie. Le sombre despotisme du gouvernement russe, sous le ministère de Biren , dut influencer sur le caractère d'un jeune homme naturellement grave el élevé dans une république Euler venait d'épouser M"* Gsell, Glle d'un peintre, son compatriote , amené en Russie par Pierre I". Il se livra tout entier a l'eiede , et cacha sa vie dans le sanctuaire de la science et des affections privées. Si c'est i cette circonstance qu'il dut l'opiDiatrciè pour le travail dont il donna depuis tant de preuves, c'est aussi à elle qu'il faut attribuer cette trisleste profonde et cette vague inquiétude de l'avenir qu 'on remarque toujours dans cet homme de mœurs si douces et si pures, et doué de tant de bienveillance. Celte impression fut si forte sur son esprit, qu'en les progrès, les changements heureux qu'elle doit au génie d Euler: cette méthode, qui a èlèscivie ou du moins indiquée par Condorcel dans l'éloge académique de l'homme célèbre qui fait le sujet de cette notice, nous entraînerait à d'inutiles répétitions, puisque la théorie. des diverses branches de la science qui ont fait l'objet de ses travaux, doit être exposée tour à tour dans d'autres articles de ce dictionnaire. Euler paraît s'être attaché surtout à perfectionner la science des calculs, en pure géométrie ait. Génie profond , inventif, doue d'une èminente sagacité , il étendit considérablement la théorie des suites, el créa le calcul algébrique des fonctions circulaires. L'analyse indéterminée el la théorie des nombres, qui depuis Diophanle ii 'avaient été cultivées avec quelque succès que par Bachet de Mexiriac et Fermi, doivent à Enfer de

nombreux accroissements, et le premier il démontra les théorèmes dont l'illustre Fermât u 'avait donné que l'énoncé. Il traita entièrement la mécanique par l'algèbre, et, en augmentant ainsi l'étendue de celle science, il perfectionna beaucoup le calcul intégral el le calcul différentiel. Il s'empara avec tout son génie du calcul intégral aux différentielles partielles , dont la pensée paraît appartenir à d'Aleuibert , mais dont le premier il a donné la notation. Il embrassa tour à tour, dans.des traités qui sont devenus célèbre*, la science navale el la dioplrique. On lui doit des essais importants sur la théorie générale de la lumière , sur celle du son , de l'aimant , sur la cohésion des corps, des frottement», sur le calcul des probabilités, el sur l'arithmétique politique. — Euler n'éprouva point ces douloureuses injustices, ces poignantes déceptions qui troublent trop souvent la vie des hommes supérieurs ; au contraire ses talents furent noblement appréciés, el son génie a reçu des hommages dignes de lui. En I7lf0les Russes ayant pénétré dans la Marche de Brandebourg, pillèrent une métairie qu'Enfer possédait près de Charlollembourg. Mais le général Tullleben. qui les commandait , s'empressa de réparer la perle que l'illustre géomètre avait pu essayer , et l'impératrice Elisabeth, sa souveraine, ajouta un don considérable à l'indemnité généreuse qui lui avait été accordée. En t77i , les flammes qui dévoraient Péterstourg atteignirent la maison d'Euler aveugle el souffrant; Pierre Geimon, de Baie, se dévoua pour le salul de son célèbre compatriote; il pénétra jusqu'à lui , le chargea sur ses épaules et le sauva au péril de sa vie. Sa bibliothèque et ses meubles furent consumés , mais les soins empressés du comte Ortoff sauvèrent ses manuscrits. Cette maison, qui était un des bienfaits de l'impératrice, fut rétablie à ses frais; et cette attention , au milieu du trouble et des horreurs d'an grand déDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.15% accurate

(490) ajoute Condorcet . l'éloquent paoégyrisle d'Euler, est un des hommages les plus vrais et les plus flatteurs que jamais l'autorité ait rendus au génie des sciences. Voici comment cet écrivain raconte les derniers moments de l'illustre associé de l'académie des sciences. « Il avait conserve, dit-il, toute sa facilité et en apparence toute sa force. Aucun changement n'annonçait que les sciences fussent menacées de le perdre. Le 7 septembre 1783 , après s'être amusé à calculer sur une arduise les lois du mouvement ascensionnel des machines aérostatique*, dont la découverte récente occupait alors toute l'Europe, il dina avec M. Lexell et sa famille, parla de la planète d'Herschell et des calculs qui en déterminent l'orbite; peu de temps après il fit venir son petit-fils, avec lequel il badinait en prenant quelques tasses de thé, lorsque tout à coup la pipe qu'il tenait à la main lui échappa , et il cessa de calculer et de vivre. Telle fut la fin d'un des hommes les plus grands et les plus extraordinaires que la nature ait jamais produits, dont le génie fut également capable des plus grands effets et du travail le plus continu.... Euler avait alors soixante-seize ans; il avait eu treize enfants et trente-huit petits enfants. » — La multiplicité des écrits d Euler ne nous permet pas d'en donner ici la liste, qui formerait à elle seule une bibliographie considérable. Fagnon, son élève, et le gendre d'un de ses (ils, en a dressé une table générale à la fin de l'éloge qu'il a prononcé le 28 octobre 1783 à l'académie de Pétersbourg. On la trouvera à la fin du deuxième volume de l'édition des Institutions du calcul différentiel d'Euler 1er, donnée à Paris , en 1787, par Grégoire Fontana. Elle existe aussi dans le dictionnaire de Mencl. Kell.Mt (Jean-Albert) , fils aîné du précédent , né à SaintPetersbourg en 1752 et mort dans la même ville en 1800, a été un géomètre distingué. Kell.F.R COARLEJ) et Kell.LKR {CHRISTOPHE), second et troisième fils de Léonard, avaient également des connaissances étendues en mathématiques, mais leurs talents ne peuvent soutenir le rapprochement de la gloire de leur père. Kell.i.wExfc [sont.), nom d'un genre de crustacés branbiopodes, de la section des phyllopes de Cuvier. C'est Varlémus tulimène (Je l'cach. Kell'i.obK, pieux et savant patriarche d'Alexandrie en 581, mort en 607. laissa divers ouvrages contre les novatiens et contre d'autres hérétiques de son temps. Il fut uni d'une étroite amitié avec saint Grégoire le Grand. Kell.oGE {SAi!rT\pretre de Cordoue, martyr, était issu d'une des premières familles de Cordoue, alors capitale

des pays soumis aux Arabes. Os barbares, en minant l'empire desGoths, n'avaient pas entièrement aboli le christianisme; ils en avaient même toléré l'exercice public jusqu'à la naissance de notre saint, se contentant d'exiger un tribut de chaque chrétien à toutes les nouvelles lunes. — Euloge passa les premières années de sa vie parmi les clercs île l'église de Saint-Zolle, qui souffrit a Cordoue durant la persécution de Dioclétien, et qui y est honoré le 17 de juin. Il s'y distingua bientôt par sa vertu et par sa science. Ayant été ensuite ordonné prêtre, il fut mis à la tête de l'école ecclésiastique de Cordoue , qui était alors très-célèbre. Il sanctifiait ses études par la prière, le jeûne el les veilles , et il s'attirait l'amitié et la vénération de tous reut qui le connaissaient par son humilité, sa douceur et sa charité; il visitait souvent les monastères, afin de se former à la perfection sur les modèles accomplis qui y vivaient. Son xèle pour le salut des imrs l'engageait a tracer des règles de conduite pour les personnes qui voulaient se donner a Dira d'une manière spéciale. Quelques chrétiens, par un zèle indiscret, ayant déclamé publiquement contre Mahomet et la religion qu'il avait établie, l'Eglise d'Espagne se vil exposée à une cruelle persécution. Elle s'alluma l'an 860 de Jésus-Christ, el le 29» du règne d'Abdarama III, a l'instigation d'un nommé Receafrède , l'évêque de Cordoue fut emprisonné avec plusieurs prêtres el d'autres chrétiens. Du nombre des prêtres fut Euloge , dont tout le crime était d'encourager les martyrs par ses instructions. Ce saint homme employa le temps qu'il passa en prison i composer son Exhortation au martyr*. Elle est adressée a deux vierges, nommées Flore et Marie, qui furent décapitées le 24 novembre de l'année suivante. Euloge et ses compagnons ayant été élargis six jours après le martyre des deux vierges, ils attribuèrent leur liberté aux prières que Marie el Flore avaient promis de faire pour eux au ciel. — Un grand nombre de chrétiens reçurent aussi la couronne du martyr en 852. Les principaux d'entre eux furent Gumifond, Aurclius et Félix avec leurs femmes ; Christophe, Lévigildc, Rogrl, etc. ; mais l'Eglise d'Espagne craignait pour la faiblesse de ses enfants, et qu'elle connaissait les i ordinairement la présomption, il se tint la même" année un concile à Cordoue, par lequel il fut défendu i tout chrétien dt se livrer lui même au persécuteur. La persécution continua sous Mahomad, fils et successeur d'Abdarama. Le moine Foudile, Anastase, Félix, et trois religieuses nommées Digne, Colombe et Pompose, moururent pour la foi en 853. Saint Euloge les anima tous i combattre généreusement Il eût bien voulu avoir part a leur triomphe, comme on le voit par sc-s

écrits, qui annoncent un homme brûlant d'amour pour Jésus-Christ, et prêt à lui faire le sacrifice de sa vie. Il écrivit l'histoire de leurs martyres en trois livres, sous le titre de Mémorial diti Mi'nd, et lit aussi une apologie contre ceux qui leur refusaient le titre de martyrs, sous prétexte qu'ils n'opéraient pas de miracles, comme ceux qui avaient souffert le martyre pour Jésus-Christ dans la primitive Eglise. Le saint avait un frère qui éprouva aussi les effets de la haine des mahométans pour le christianisme; on le priva de sa place, qui était l'une des plus considérables du royaume. Euloge, depuis son élargissement, ne pouvait se séparer de Raccra-Trède. cet évêque apostat dont nous avons parlé, ce loup vêtu en berger, qui prêtait son ministère aux persécuteurs. Dans une extrémité aussi affligeante il s'abstint de dire la messe, afin de ne pas communiquer avec cet ennemi domestique. — L'archevêque de Tolède étant mort en 858, Euloge fut élu tout d'une voix pour lui succéder. Mais il se rencontra quelque obstacle qui empêcha son sacre ; au reste il ne survécut que deux mois à son élection, Il souffrit le martyre auquel il avait exhorté tant d'autres chrétiens. Voici quelle en fut l'occasion : Une vierge nommée Léocrilie, d'une famille distinguée parmi les musulmans, avait été instruite dès l'enfance dans le christianisme par une de ses parentes qui la fit même baptiser. Son père et sa mère, qui s'en aperçurent, la maltraitèrent nuit et jour pour la faire renoncer à sa foi. Elle informa de son état le prêtre Euloge et sa sœur Anulone, et leur dit qu'elle aurait envie de se retirer en quelque lieu où elle pût exercer sa religion en liberté. Euloge lui indiqua secrètement les moyens de sortir de la maison paternelle, et la mit quelque temps dans une maison d'amis fidèles. Le père et la mère, au désespoir d'avoir laissé échapper leur fille, mirent tout en œuvre pour la retrouver, et ils y réussirent enfin après de nombreuses recherches. On conduisit Euloge et Léocrilie devant le juge. Celui-ci ayant demandé au saint pourquoi il avait dénié l'obéissance qu'elle devait à ses parents, il lui prouva des cas où la désobéissance aux parents devenait un devoir. Il s'offrit à lui enseigner, comme à elle, la voie du ciel, et lui démontra que Mahomet était un imposteur. Le juge, irrité de ce discours, le menaça de le faire fouetter jusqu'à la mort. Euloge lui répondit que les tourments seraient inutiles, et qu'il ne changerait jamais de religion. Là dessus le juge ordonna qu'on le conduisit au palais, afin qu'il comparût devant le conseil du roi. Un des conseillers, l'ayant pris à part, lui dit : Je comprends que des ignorants courent aveuglément à la mort; tuais un homme sage et éclairé ne doit pas

imiter leur folie. Croycx-inoi. je vous prie, rendex-vous à la nécessité qui oblige un mol de vous. Vous pourrez ensuite reprendre votre religion, el nous vous promettons de ne plus vous inquiéter désormais. — « Ah t répondit Euloge, si vous avieix la moindre connaissance des récompenses promises aux chrétiens qui persévèrent jusqu'à la fin, vous renonceriez it tous les avantages temporels pour vous les procurer.* Use mit aussitôt à prouver au conseil la véritédu christianisme; maison ne voulut pas l'écouter, et ou le condamna sur-le-champ à perdre la tête. Pendant qu'on le conduisait au lieu du supplice, un eunuque lui donna un soufflet pour avoir parlé contre Mahomet. \jt saint tendit l'autre joue, et en reçut un second, il consumma son glorieux martyre le 11 mars 85». Léocrilie fut décapitée quatre jours après ; les chrétiens enlevèrent leur» corp et les enterrèrent honorablement. L'Eglise fait mémoire de l'un et de l'autre en ce jour. A. BKULOGins, du grec tùwri« {tulootô), bénir, formé d'»i, bien, et de Wfu, dire : bien aire. — Cnoscs bénites. Dans l'Eglise grecque, les «utopie* étaient des mets, des viandes qu'on envoyait pour être bénites. L'Eglise latine a eu quelque chose de semblable, dès les premiers temps. Tous ceux qui assistaient a ta célébration du saint sacrifice participaient a la communion; mais, lorsque la pureté des mœurs el la pitié eurent diminué parmi les chrétiens, on restreignit la communion sacramentale a ceux qui s'y étaient préparaes; et pour conserver ta manière de l'ancienne communion qui était pour tous, on se contenta de distribuer i tous les assistants on pain ordinaire, béni par une prière. — Quelques savants fixent l'institution du

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.28% accurate

El ME!*E. jwi» binit, an vu* siècle, (Uns le concile de Nantes (V. Pais Bt'MT). EliEOPHE (100/.), genre d'hyménoptères de la famille «les pupivores, (nbu des chalcidilrs. qui diffère des autres genres de la même tribu par le nombre des articles des antennes, qui esl de cmqà huit et qui sont rameux dans les mâles. Ce genre renferme de très-pcllis insectes, dont les larves vivent aux dépens de certaines chenilles. El'mathe esl l'auteur d'un roman grec, qui a pour litre: Aventura de Ilyttiniais et de Hyminé. On ignore l'époque où il vivait : son style cl son mauvais goût cl lrs titres protonobilinime el de grand echartophylax , que lui donne un manuscrit, font penser qu'il appartient aux derniers siècles de l'empire. Eumathc n'a manqué ni d'éditeurs, ni de traducteurs. Oaulniin en fit parailre le texte pour la première fois a Paris, en 1618. Beauchamps en a donne une traduction, Amsterdam, 17J9. LesAllemaidsenontunedeM""Rciske. Kuhèlk, historien et poète cyclique, de Corinlhc, filsd'Ampniljcus, de la race des llaccbiades, naquit vers l'an 750 avant Jesus-Christ. Ses principaux ouvrages éuient le Retour des Arg.mautcsçn Grèce, la Titanomachie, l'hvmnedcs Suppliants au temple de Delphes, et une Histoire de Corinthe , dont il l reste quelques fragments. t. m è.ve, lieutenant et ami d'Alexandre, fut de tous les Y ru*U* ^' ? ?."nc<, ,e P,u* di8nB 1,0 ,ui succéder. Né dans laChcrsoncscde Thrace.à Cardic, dans un pays regardé comme Sauvage, l s éleva par son courage aux premières dignités de l'armée; il exerça longtemps auprès -le Philippe, el ensuite d'Alexandre les fonctions de secrétaire intime. Alexandre lui fit épouser la soeur de Barsine, une de se* femmes, el lui confia en mourant, ainsi qu'à Perdicas, le soin de défendre sa veuve et ses enfants. Après la mort de ce prince, il acheva la conquête de la Pardilagonie et de la Cappadocc, dont il eut le gouvernement. MusAnligone, qui était déjà maître d'une grande partie de l'Asie, prit ombrage de son pouvoir, cl le força d'alan0011 ner ces deux provinces. Ramène se réunit alors à Perdicas qui le chargea de porter la guerre sur les bords de l'Hcllespont aux généraux ligués contre lui. Il vainquit Cratère, qui périt dans le combat, et lua .Néoptolcme de sa propre main. Eumène pleura Cralere. son ancien ami, cl lui rendit avec pompe les derniers devoirs. Il marcha ensuite contre Anlipater, le défît, et rçu«it à se maintenir dans plusieurs provinces. Après la mort de Perdicas, Eumene, resté seul défenseur des enfants d'Alexandre, eut à se défendre contre l'ambitieux Anligonc. guanrj les deux armées

Turent en présence, ce dernier s'en llorra «Je corrompre les principaux officiers d'Eumène, en leur faisant les propositions les plus brillantes; mais la plupart refusèrent ses offres avec indignation. Les deux généraux s'étant livrés à une bataille à Orcvniun en Cappadocce, l'an 320 avant Jésus-Christ, Eumene y fut vaincu par la trahison d'Apollonide commandant de la cavalerie. Eumène, ne pouvant plus tenir la campagne devant son ennemi, fut forcé de songer à sa sûreté. Il licencia son armée, et se réfugia avec sept cents hommes à Nora, sur les confins de la Cappadocce et de la Lycaonie. Il y soutint un siège un an contre Antigone. Celui-ci lui proposa, mais en vain, de se rendre indépendant, et d'abandonner les intérêts du royaume de Macédoine. Enfin, Eumene trouva moyen «de sortir de sa retraite et de rassembler encore une armée, et il marcha contre son ennemi. Après différents succès mêlés de revers, il résolut d'en venir aux mains d'une manière décisive. Lors du premier choc, une partie de l'armée d'Eumène avait mis les ennemis en fuite, lorsque Antigone, à la faveur d'un épais brouillard enleva les bagages des argyraspides, avec leurs femmes et leurs enfants. Ces soldats victorieux, irrités de leur perte, cessèrent aussitôt le combat, se révoltèrent contre leur général et le livrèrent à son ennemi après s'en être emparés par trahison. Soit honte, soit remords, Antigone n'eut pas le courage de voir son prisonnier. Ses officiers lui demandant de quelle manière il fallait le traiter : Comme un lion, répondit-il. Cependant plusieurs jours après il lui fit ôter ses chaînes» et il adoucit les rigueurs de sa captivité en lui permettant de voir ses amis. Le souvenir de son ancienne amitié pour Eumene, son compagnon d'armes sous Alexandre, et les sollicitations de son fils IVéménius lui firent souper un instant à lui rendre la liberté; mais, l'ambition l'emportant dans son cœur il ordonna qu'on le laissât mourir de faim dans sa prison; ce qui fut exécuté l'an 315 avant Jésus-Christ. Quelques auteurs croient cependant qu'il fut assassiné à l'insu d'Antigone. Eumene fut universellement regretté, même de ses ennemis. A tous ses talents de grand capitaine, à un génie toujours fécond en (A97) stratagèmes, il joignait la délicatesse et le plus rare désintéressement. Antigone lui fit faire des funérailles magnifiques, et fit mettre à mort ceux qui l'avaient livré. EVMKXB, historien, suivit Alexandre en Asie, et rédigea avec Diodore d'Erythrée, les éphémérides de ce prince. Il est le frère de Philèlère, fondateur du royaume de Périmé, laissa un fils qui porta le premier le titre de roi de cette contrée. ECMfexE i», fils d'Eumène. frère de Philèlère, fut le second roi de Pergame. Son oncle lui laissa le trône en mourant. Il mourut au 264

avant Jésus Christ Eumène étendit les limites de ses Etats par les guerres qu'il fit à Antiochus Soler et à Antiochus. Il prit le titre de roi. dont Philèlène n'avait osé se revêtir. Ce prince fit fleurir les lettres dans son royaume ; sa cour fut remplie de savants de son siècle. Il mourut d'un excès de vin, après vingt-deux ans de règne, l'an 200 avant Jésus -Christ Son successeur fut un prince de sa famille nommé Attale (V. Attale). EUMÈNE II neveu du précédent, fils d'Attale, monta sur le trône l'an 193 avant Jésus-Christ. Ce prince est célèbre par son attachement aux Romains et par les services éminents qu'il leur rendit dans la guerre d'Antiochus et dans celle de Persée ; ceux-ci reconnurent sa fidélité, en lui cédant une partie des dépouilles d'Antiochus. Peu de temps après il tourna ses armes contre Antigone, puis contre Prusias, eut pour rival Cotys, roi de Thrace, et fut partout vainqueur. Eumène II mourut l'an 108 avant Jésus-Christ, après un règne de trente ans, ou selon d'autres, l'an 150. après trente-huit ans, laissant à Attale II, son successeur, un empire trois fois plus vaste que celui qu'il avait reçu de ses ancêtres. Ce prince avait beaucoup de douceur et de goût pour les lettres. Il augmenta considérablement la fameuse bibliothèque «le Pergame, fondée par ses prédécesseurs. Ses frères Attale. Philèlène et Athénée l'aimaient si tendrement qu'ils voulurent être du nombre de ses gardes. Eumène ayant fait une longue absence, sans faire connaître le lieu de sa retraite, Attale le trouva mort, monta sur le trône, et épousa Stratonice, femme du roi. Celui-ci, de retour, remonta sans difficulté sur le trône, et ne fit aucun reproche à son frère. Eumène II, fils d'Eumène II, était en bas âge quand son frère mourut. Il eut pour tuteur Attale, son oncle, qui lui remit le trône, l'an 158 avant Jésus-Christ. Il ne régna qu'un an. EUMÈNE, genre d'hyménoptères «le la section des porte-aiguillon, famille des diploptères, tribu des guépières, ayant pour caractères : premier segment de l'abdomen allongé . le second en forme «le poire ; chaperon longitudinal , terminé en pointe ; mandibules allongées, formant un bec long et étroit ; lèvre glanduleuse, triangulaire. avec le labre intermédiaire plus grand, en forme de nœud. La forme des eumènes, leurs mandibules droites et allongées, leur premier segment abdominal en forme de pédicule, ne permettent pas de les méconnaître et de les confondre avec aucun autre genre de la famille des diploptères. Ces insectes ont le corps très allongé, et la tête, à cause des mandibules, forme un triangle aigu; le tronc est globiforme; le premier segment abdominal forme un pédicule relevé un peu en massue tronquée, droit à son extrémité, presque aussi long que le tronc; le second segment est

en forme de cloche aussi long que le premier; le reste de l'abdomen en pointe conique. Les pattes sont de grandeur moyenne; la couleur de ces insectes est celle de la tribu en général, le noir et le jaune y dominant; dans les espèces étrangères, le brun rouge y tient une place remarquable; ces insectes vivent solitaires et n'ont que des mâles et des femelles; l'espèce la plus commune chez nous est l'eumène étranglée. — Eumène étramilète, *tumenei coarctata* Fab., longue de cinq à six lignes, noire, avec des tacites et le bord des segments abdominaux jaunes; le premier et le second anneau ont en outre une tache de chaque côté; le chaperon et la base des antennes sont jaunes. L'EUMÉNIDE-S («l'euLirr.-, propice), c'est-à-dire bienveillant*, nom que les anciens donnaient aux Furies, soit par antiphrase, soit pour implorer leur bonté. Selon quelques auteurs, les Grecs les nommèrent ainsi quand elles cessèrent de tourmenter Oreste (F. Flaubert). Les Euménides, fêtes annuelles célébrées à Athènes, en l'honneur des Euménides. Dans ces fêtes on immolait des brebis oléines, on faisait des libations de miel et de vin, et l'on y jetait des gâteaux faits par les jeunes gens les plus distingués. On n'y admettait que des hommes libres et vertueux, les Euménides punissaient sévèrement le contraire. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.82% accurate

Ki'MtiLPK, roi de Thrarc, né de* amours de Neptune et de Chioné. fut jeté dans l'Océan par sa mère . qui voulait cacher sa honte à son père, et fut sauvé par Neptune, qui le transporta en Ethiopie, où il eut les soins d'Amphiante, puis d'une femme du pays, dont il épousa une fille. Obligé, pour un acte de violence envers sa belle sœur, de quitter le pays, il alla dans la Thrace, où il épousa la fille de Tégryrius, fils de la contrée. Rendu ambitieux par son union avec la famille royale, il conspira contre son beau-père; mais, la trame ayant été découverte, il s'enfuit en Asie, où il institua les mystères de Cérès Eleusine, dont il se fit notaire le premier hiérophante ou grand prêtre. D'autres prétendent que ces mystères ne furent institués que par ses descendants, et qu'Eumolpe n'eut d'autre titre que celui de roi d'Eleusis. Quoi qu'il en soit, il se mit à la tête des Eleusiens. jaloux de la grandeur d'Athènes, et marcha contre Erechthe, fils de «vite ville. La guerre fut longue et opiniâtre, et ce ne fut qu'après plusieurs combats et la mort d'Erichonide ou Ismirus, un des fils d'Eumolpe, qu'on fit la paix. Dans la suite Eumolpe se réconcilia avec Tégryrius, qui lui laissa son royaume après sa mort. Eumolpe alors recommença la guerre contre Erechthe, mais il périt dans un combat. Les Athéniens, pour terminer les différends de* familles de ces deux princes, donnèrent la couronne à la famille d'Eréclée et le sacerdoce aux descendants d'Eumolpe, qui en jouirent pendant douze cents ans, sous le titre des Eumolpides. eumolpe, genre de coléoptères, section des tétramères, famille des curculionides, tribu des chrysomélides, ayant pour caractères : antennes longues, terminées par cinq à six articles comprimés, et ayant le second article plus court que le troisième, écartées à leur naissance; mandibules de grosseur moyenne, bidentées à leur extrémité, dernier article des palpes maxillaires terminé presque en massue. Les eumolpes ont la tête verticale, entièrement enfoncée dans le corselet; celui-ci est court, globuleux, plus étroit que les élytres, qui se joignent à leur naissance. Les (488) KTJXVTQUES. il conseilla de cacher les erreurs qu'il avait sucées auprès d'Aélins. Eunome ayant négligé cet avis, et s'étant fait chef de parti, il fut déposé par Eudoxe. son ami, et exilé en divers endroits; il mourut dans sa patrie en 305. C'était un arien outré. Il soutenait que Jésus-Christ n'était Dieu que de nom ; qu'il ne s'était pas uni substantiellement à l'humanité, mais seulement par sa vertu et par ses «quérations. Il rebaptisait ceux qui

l'avaient été dans la foi de la Trinité, el croyait que la foi pouvait 3 notre pays, eumnlput di'Im, fut de la larve attaque les jeunes elles-mêmes sont plus élevées que lui pè.-e la plu* répandue dans notre grands degats dans les vignes : bourgeons, lis jeunes feuilles et quelquefois le raisin menu; mai* ce qui cause le plus grand mal, c'est que souvent elle t'attacha au pédicule de la grappe, au moment où elle vient de piraltre, el qu'elle est pleine de suc, el détruit ainsi tout espoir de la récolte. Celle larve est ovalairc el de couleur obscure, et n'offre rien de remarquable. — L'bomolpb db la TKîmr, enmolpui vitu , est long de 3 lignes, noir, avec les élylres d'un brun fauve; il est couvert de duvet. — L'euMOLPK PHÉCIKUX. f umnlpai prelioit, long de i à lignes, est entièrement >l'un b\iu violet brillant. Il est commun à Paris, et plu* encore dan» le midi de la France. - L'kuuolpk DE Si ai MM, euwilput lurinnmfHtii , l'une il"S plus belles «spires, est Ion? île '. ,i o ligues, d'un beau bleu très-lirillaiit. Il est commun A Cayenne. Kl MOHPIIF, rnm<-ir[>ttui {sont.), genre de coléoptères, section îles trimères, famille «les fungicoles, qui se distingue rlu petit nombre de ceux qu'elle renferme par I* troisième article de ses antennes, plus long que les autres, cl la massue brusqucmi-nl terminée eu forme de triangle renversé; les pilpcs maxillaires sont liliformes. el les labiaux terminé* en hache. Les espèc e connues de ce genre sont jusqu'à présent propres à l'Amérique et aux Indes orientales; elles sont remarquable* par la manière dont leurs couleurs sont tranchées. — L'biimorphk miRnè, tumnrphut mnrginatm Pab, Celle espè'-c, qui vient des terres australes, est longue de six à sept lignes ; les élylres sont relevée* dans le milieu et irès-ililalées sur les côtes; sa couleur est un noir luisant, avec les élylres noir vio Ici, portant cha une deux taches rondes et jaunes. Ef>»PK, natif de Sardes en Lydie, sophiste, m"le:-in el hislort-ii du iv siècle de l'ère chrétienne, Sons les règnes de Valentiueii, de Valnis el de (iralicii, écrivit l' llittoirr rtW CV\$ait, ilunt Suidas nous a conservé quelques fragments. Nous n'avons de lui que les Viet de* philotnphet dttnn temps, écrites avec précision, ei a\re is<"; de netteté el d'élégance. Kl'VOUK, eéléhre musicien de Lucres en Italie. Comme il disputait le prix de sou art à un autre musicien, une cigale vint, Minant la fable, se poser sur sou luth, pour suppléer a une cord • qui s'était rompue. kimuik, Runomim, hérésiarque, natif de Cappadoce, «l'a bord nuit re d'école à Coustauiiiiople, ensuite discijile d'.Vclius, parvint à levehc de Cyzique itar la protection d'budoxe, patriarche arkn de Coisuutiiople. Ce prélat, en l'ordoiinant, lui sauver sans les œuvres. Si-s impiétés étaient d autant plus dangereuses, qu'il

réunissait à quelque talent beaucoup d'artifice. Saint Grégoire de Nysse et saint Basile signalèrent leur éloquence et leur zèle i-onire ce sectaire factieux. Ses partisans s'appelaient ennemiens: ils furent proscrits par Gralien. Kl'KicE, emirr {zanl.), genre établi par Cuvier dans l'ordre des anriclides, que Milne Edwards partage en euniciens branchifères et a branches, et auxquels il donne pour caractères généraux : trompe armée de sept à neuf mâchoires solides, articulées les unes au-dessus des autres, et garnie en dessous d'une espèce de lèvre inférieure de même consistance; pieds similaires, uuirames, et pourvus d'acicule»; branchies nulles, ou avant la forme d'une branche plus ou moins perlée, droite et enroulée en spirale, et fixée à la partie supérieure de la base de tous les pieds dans une étendue plus ou moins grande du corps. — Les fincsb proprement dites, ou Cuvier, qui doivent seules nous occuper, formant un genre fort remarquable par la longueur considérable que peuvent acquérir ses espèces. Parmi ses espèces exotiques, on en trouve qui ont jusqu'à quatre pieds de longueur; celles que l'on trouve sur nos côtes sont de longueur moyenne ou petites. Leur corps est linéaire, presque cylindrique, légèrement atténué en arrière et renflé à l'extrémité réihalique; les anneaux qui le composent sont courts, mais très-nombreux; on en compte dans certaines espèces plus de quatre cents. Les antennes sont au nombre de cinq : les pieds sont similaires, et les branchies, pectinées d'un seul côté, sont fixées au-dessus du cirrhe dorsal des pieds, dans une étendue plus ou moins considérable du corps. Les espèces les mieux connues sont : *Ikihich* de Harasse, ou *nie* Uar tii*, figurée dans l'Icon du règne animal, pl. V, fig. 3, sous le nom *tanguinta*; l'*EtJMCB PRANÇAISB*, *eurtice galtita* ; *ei.mck r»K Bbll*, «M» *BtUii*; l'*eonier geantk*, *eunic» gigantea* de la mer des Indes, et le «Rennais de la mer Rouge. El'NK ek (xoo(. genre de l'ordre des gorgon Lamouroux. Il fait partie des polypiers flexibles eorticiferes. et présente les caractères suivants : polypier dendroïde. rameux ; axe presque toujours comprimé, principalement à l'aisselle des rameaux recouvert d'une écorce cylindrique, parsemée de mamelons épars, saillants et polypaux. Cette écorce semble organisée comme celle des plexaurej, et a la même épaisseur, la même consistance et la même couleur; on y remarque aussi une membrane intermédiaire très-apparente entre l'axe et l'enveloppe charnue. Les (Milvpes paraissent plus rétractiles, ou avoir des tentacules plus allongés que ceux des gorgones. Les parties inférieures semblent devoir remplir la cavité que l'on a toujours regardée comme une cellule. Aucune gorgoniée n'en offre

d'aussi étendue les eunucées varient peu dans leurs formes : elles sont en général branebues, avec des rameaux épars et cylindriques; (>nr couleur est fauve brun rougealre. Ils habitent la partie de l'Océan située entre les deux tropiques, et soni assez communs. Les plus remarquables sont ; l'eckiCKK .l.vrtPvrE. qui habile la mer des Indes Poiret dit l'avoir trouvée dans l.i y, .Hrrranèò. cl dit que les polypes, très-visiMes, approchent beaucoup de ceux que l'on a nommés ortie* df mer. Ils ressent! lent tellement à de la cire, qu'on serait tenté de le« prendre pour cette subslinee. - L'Et NICÈK A «EOS Maml'J.oms. que l'on trouve fréquemment dans la mer des Antilles, est couverte de gros mamelons cylindriques, longs d'une à trois li-ies, rapproches en massue. ' KfM gt KS Ce mot et l'origine de l'élal qu'il désigne ont été expliqués a l'article Castii \Tio?t, et à l'article Castrat il a élé dit i ici purti on a cherché à tirer pour la musique d'une opération ntonsirut use et infâme. Ici c'est seulement sous le rapport liMorii|oe que nous voulons parler des eunuques, dont le nom grec, cimiinisè de i j .V., couche, et de f^w. j'ai, j'occupe, signifie gtiritifti t'u 'il. et rappelle le service des eunuques près des femmes rn.ii-écs des Orientaux riches ou puissants. Béji dans le livre de Job il est question des eunuques. Ammien Marci'llin cl Justin assurent que Sémiramis, la première, songea à priver des domines des organes de la virilité pour les mieux asservir dans sa cour. Des aberrations religieuses avaient Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.06% accurate

> 490) I l l'liOXR. anssi introduit la castration parmi les g.illes, prêtres de Cybèle. De lem|» immémorial, lrs eunuques ont servi à garder les femmes dans lof séraills de l'Orient . et à remplir près des souverains ou des riches seigneurs des contrées asiatiques les fondions les plus intimes de h domesticité Quelquefois ils acquirent, par des moyens honteux et pur des complaisances odieuses, un grand ascendant sur leurs maîtres, comme Baguas sur Alexandre, Sporus sur Néron, Ptmtin sur le Ploléiiièc qui fit périr Pompée, Phîlélèrc sur l.yshnaquc, Ménophile sur Mithndate, etc. Lorsque les empereurs romains imitèrent le luxe et la molle ri superbe étiquette des despotes orientaux, ils eurent aussi des eunuques dans leur palais. Pour n'en citer qu'un exemple, nous rappellerons cet Eulrope qui. après de ridicules et imaginaires exploits, souilla de sou nom les fastes consulaires sous le faiMe Arcadius, fds de Théodore, cl finit par une inort miséralile. Pco d'eunuques montrèrent du génie ou de la vigueur dame; on cite cependant Favorius le philosophe; Aristonirus. général de l'un de* Ptolrmées; Narsès, qui livra l'Italie aux Lombards; Haly, grand vinrde Soliman. — En général, on a remarqué que les eunuques ont tous les caractères de la faiblesse ; ils sout souples, menteurs, lâches et méchants. A Rome, ils ne pouvaient pas servir de témoins; l'Eglise les repousse du ministère des autels, Origène, en interprétant d'une manière trop littérale un passage de saint Matthieu, où il est parlé de ceux qui se (ont eunuques pour le royaume des cieux, avait armé ses propres mains contre luimême. Il eut des imitateurs excités par un faux xèle de perfection. A l'exemple du concile de Niréc, les empereurs ont souvent publié des défenses très-rigoureuses de taire des eunuques, ou d'accomplir sur soi-même celte cruelle mutilation. — Tavernier dit qu'au royaume de Boulan on fuit tous les ans »ingt mille eunuques, qu'on envoie vendre en divers pays; mais on sait que les récits de ce voyageur ne sout pas toujours dignes de foi. On en fait encore aujourd'hui, soit en Syrie, Mit eu Perse, soit en Afrique, et leur prix varie selon que l'opération a été plus ou moins complète. Il y eut, dans le ur siècle, une secte d'hérétiques nommée ennui/H'*, parce qu'ils avaient la cruauté de faire eunuques non-seiilemenl ceux de leur secte, mais tuus ceux qu'ils rencontraient. On les nommait aussi vaaUtiini , à cause de l'Arabe Valésius, leur chef. Même aujourd hui, il existe encore en II tissu- une secte d'origéiisls pratiquant cet indigne usage. Eltpatoi hk, eupaloriutn {bulan.\\

genre de plantes de la famille des composées, tribu des mryinhifères , dont les caractères sont : involucre allonge , composé d'écaillés imbriquées; réceptacle nu, plane; fleurons en petit nombre, tous réguliers, hermaphrodites et fertiles; anthères incluses dans la corolle; style simple, très-long; stigmat saillant, à deux divisions grêles et divariquées ; fruit olilong, à cinq angles, couronné par une aigrette sessile et poilue inon plumeuse). Les eupaloires sont onliiiiaircmenl des arbustes ou arbrisseaux, quelquefois des herbes, ils portent des feuilles en général opposées, des capitules, disposées en corymbes ou en paocules, rarement solitaires. Leurs fleurs sont blanches on purpurçscenles. Le plus grand nombre d'espèces appartient a l'Amérique méridionale. La seule cs|ième connue en Europe est l'ei fATUiBB D AvicKNNK, euputnrium ranmtbinum Linné. Cette piaule se multiplie le long des fosses et des grandes routes ; c'est une herbe haute de deux ou trois pieds de haut, à tige cylindrique rougcàlrr . couverte de poils courts; elle porte des feuilles sessilcs semblables à celles du chamrc ; les I fleurs de couleur violette pale forment un corvmbe au sommet de la tige. Avicenne a fait meution de celle plante, qui est aujourd'hui bien loin de jouir de son ancienne réputation médicinale. On ne peut ci'pendant lui refuser «les propriétés émétiques et purgatives. -- L'espèce du llrcsil nommée ayaparut, jouissait cgalcmeil autrefois d'une réputation colossale dans l'art de guérir. EirPAToKlt.Ks , eupatoriit [bnian) , tribu formée par Kunth et Cassini dans la famille des synanlhèrècs, el qui a pour type le genre eupaloire ; il présente pour caractères généraux : fleurons peu nombreux, tous réguliers rt hermaphrodites; récepLacleordmaireuientnu ; style allonge, bi-parti -.deux Stigmates cylindriques; akènes oblongs, glanduleux, couronnés d'une aigrette poilue ou plumeuse , ou de petites écaillés mêlées de poils, ou enfin d'une membrane mince. — Les principaux genres de cette tribu sonl les suivants : ntjeratum Linné, Hevia Lagasca : eœlrrtin-i Cass.; urnnottemma Forsler; fupaiurium Tournçfort : kuhnia Linné; tiatrii Cass., etc. eipiiémie (SAisrBj, vierge et martyre de Clialcèdoine, au IV siècle , sous Diocétien , vers l'an 307 de J. C Ses aetet sont sans authenticité ; mais l'Eglise grecque l'honorr île la même manière que les plus célèbres martyrs , et sa fête se célèbre dans presque tout l'Orient. Il y avait anciennement a Constant inople quatre églises sous son invocation. Celle qui portail son nom a Chalcèdoine était fort célèbre, et ce fut là que se tint le quatrième concile général, qui proscrivit les errcursd'Eutvrhès en tôt. On transporta depuis ses reliques dans l'église Je

Sainte-Sophie à Constantinople, où elles restèrent jusqu'au temps de l'impie Constantin Copronyme, qui voulut les jeter à la mer. On trouva le moyen de les conserver, comme on l'apprend de Quinsian, évêque de Trébizonde, dans la Paphlagonie, qui a fait un discours sur ce sujet. Elles sont présentement à Syllétrie, entre Constantinople et Andrinople. On en conserve une portion dans la maison de Sorbonne à Paris. On voyait à Home, du temps de saint Crégoire le Grand, une église qui portait le nom de sainte Euphémie. Il paraît que c'est la même que celle qui a été réparée par le pape Grégoire V et qui subsiste encore aujourd'hui. Une ville de Calabre portait son nom fut engloutie par un tremblement de terre le 27 mars 1058.

F-CPIIKMI.SMK, du grec *ῥήσιον*, formé de *ῥήσις*, bien, heureuse, et de *ῥήσις*, dire : discours de l'augure. — L'uphémisme est une figure par laquelle on déguise des idées désagréables, odieuses ou tristes, sous des expressions qui ne sont que les noms propres de ces idées. in;is qui présentent des idées plus honnêtes, plus agréables, ou moins offensives, et qui laissent deviner les premières. — Les anciens n'osaient jamais : il t'est mort; mais : il a vécu, il a fini sa carrière; le mal de mourir leur paraissait funeste. — Cicéron n'a garde de dire aux juges que les esclaves de Milon ont tué (dodius. fut /fient, dit l'habile orateur, ce j'imite chacun dit vaut, m'aurait, eût voulu ifut m'aurait fait en pareille occasion.

KIPHKMirs, patriarche de Constantinople l'an -1!*o, illustre par sa science et par ses vertus, effaça des dyptiques le nom de l'hérétique Monge, ouvertement déclaré contre le concile de Chalcédoine. Il y rétablit celui du pape Félix IH. qui en avait été évêque. Ce pontife lui refusa néanmoins sa communion, parce qu'il conservait les noms de quelques prélats hérétiques ou soupçonnés de l'être. Euphémios s'obstina à y laisser celui d'Acace. donl il ne voulait pas outrager la mémoire. Le pape Grégoire, successeur de Félix, refusa aussi de communiquer avec lui. L'empereur Anastase l'envoya en exil en 535. Ce patriarche mourut à Ancône en 542, victime de son opiniâtreté.

ETPHoxe, instrument de musique à frottement, inventé en l'an 1711 par Chladni. qui n'en acheva la construction qu'en 1715, requi explique la différence de date qu'on assigne à cette invention. Perfectionné successivement par l'auteur, l'euphone, dont la forme primitive était celle d'un petit bureau ou secrétaire, consistait en une caisse carrée d'environ trois pieds de longueur et haute d'un pied huit pouces. Quant au mécanisme, Chladni en a fait longtemps un mystère; ce n'est qu'en 1789 qu'il se décida d'en publier la description, dont voici le résumé. — L'intérieur de l'instrument se

compose d'une rangée de tiges de verre de différentes longueurs posées verticalement dans le fond. Ces liges, au nombre de quarante-deux, sont de différentes longueurs et vont en diminuant, de manière à donner l'échelle chromatique de trois octaves et demie. Ce nombre peut varier selon l'étendue que l'on veut donner à l'instrument, et Chladni lui-même en a construit un à quarante-neuf liges, c'est-à-dire de quatre-vingt-huit laves. À chacune de ces tiges de verre correspond une tige de verre de la grosseur d'un crayon de kilomètre, qui y est attachée par un bout dans le milieu, de manière à former avec elle un angle droit. Cette rangée horizontale de tiges de verre, toutes de même grandeur, sert pour ainsi dire le clavier de l'instrument dont on joue en les frottant longitudinalement avec des doigts mouillés. Ce frottement réagit sur les tiges métalliques, dont par suite ses vibrations produisent le son. Quelquefois auteurs, qui ont voulu expliquer le mécanisme de l'euphone sans l'avoir vu, ont cru que les liges de verre étaient le corps sonore. C'est une erreur relevée par Chladni lui-même, et qui néanmoins a été reproduite encore récemment. - Le son de cet instrument, semblable à celui de l'harmonica, est soutenu tant que dure le frottement. Lorsque le doigt est arrivé au bout de la tige de verre, il y a une interruption qu'une main habile parvient à rendre cependant presque imperceptible. Au reste le jeu de cet instrument exige beaucoup de délicatesse. — En Chladni a construit un

The text on this page is estimated to be only 28.17% accurate

(600) eapbone dans an système loul différent. La table d'harmonie, avec ses tiges métalliques, était disposée horizontalement et se trouvait en dessous des tiges de verre. Cette disposition avait permis de diminuer le volume de l'instrument sans nuire à la qualité du son. Il en a donné la description dans la Gazette musicale de Fjeiptig, t. xiiiv, p. 824 et suivantes. eitphoxie, du grec tteswn* (euphània), formé dYj, bien, et de fwni, voit : son agréable. Son d'une seule voix ou d'un seul instrument bien touché. Il est opposé à symphonie, qui se dit du mélange de plusieurs voix. — Euphonie signifie aussi, en termes de grammaire, ce qui rend la prononciation plus douce et plus coulante. Il faudrait dire régulièrement : ma amitié; l'euphonie (ait dire : mon amitié. Ile la on appelle lettres tuphonigutt, les consonnes que l'on insère entre deux voyelles, dont l'une Unit un mot, et l'autre commence le mot suivant, et dont la rencontre produirait un hiatus. Dans cette phrase : Que dira-t-on de voue, ti l'on tout entend? le t et / sont des lettres euphoniques. ECPHOKIQI'B, adj. des deux genres (gramm.), qui produit l'euphonie. euphorbe, géomètre phrygien , trouva la description du triangle et plusieurs autres démonstrations de géométrie. El'PHOSiBE, euphorbia {botan.), genre de la classe des diclines de Jassieu , de la famille des euphorbiacées, dont les caractères sont : fleurs monoïques, groupées par douze eu quinte miles et une seule femelle dans un involucre commun ; celui-ci, ordinairement régulier, campanule ou turbiné, terminé par quatre ou cinq divisions, entre chacune desquelles se trouve un appendice glanduleux entier ou échancré; chaque fleur mile consistant en une seule èlamine, anthère fréquemment didyme; filet pédicellé, souvent accompagné à sa base d'une bractée ou écaille. Fleur femelle péduiculée , un peu élevée au-dessus des fleurs mâles, nue ou munie d'un calice; trois styles parfois soudés en un seul; six stigmates distincts, ou quelquefois réunis par deux; capsule lisse ou verroqueusc , glabre ou velue, formée de trois coques, s'ouvrant èlasliquement en deux valves. — L'eupkoria antiquorum , qui avait reçu dans l'antiquité le nom d'euphorbe en l'honneur d'un médecin célèbre, est un arbuste de trois à quatre mètres assez semblables aux cierges par sa tige nue sans feuilles. chargée d'épines. Comme toutes les espèces tropicales, elle contient un suc laiteux, acre, caustique, qui se condense à l'air en petits morceaux friables, d'un jaune pâle demi-transparent. C'est la gomme-résine d'euphorbe,

employée autrefois en médecine, mais reléguée aujourd'hui parmi les remèdes hippocratiques, à cause de leur trop grande énergie; quelques grains suffisent pour exciter le vomissement et une irritation effrayante des membranes muqueuses. Les espèces d'Europe sont beaucoup moins énergiques, leur suc s'emploie comme émétique et comme purgatif. Telles sont Yépurge, *euphorbia lalherit*; le réveille-matin, *eliotopia euphorbia*. Plusieurs auteurs désignent ce genre sous le nom île tilhymale. El" PBORBIACF.es botan). famille naturelle de plantes diclines, classe des dieol y léi louées apétales assez voisines des urticées. Elle comprend un grand nombre de genres à feuilles alternes, à fleurs axillaires ou terminales, très-variées dans leur disposition, presque toujours petites et peu apparentes. La présence d'un suc laiteux et souvent vénéneux distingue la plupart des euphorbiacées. Elles ont pour caractères généraux : fleurs unisexuées, monoïques et dioïques. Un calice monosépale, à trois, quatre, cinq ou six divisions profondes avec lesquelles alternent des appendices glanduleux ou écailleux de forme très-variable. Un assez grand nombre d'étamines, quelquefois une seule constituent la fleur mâle ; la fleur femelle se compose d'un ovaire libre, sessile ou pédoncule, à deux, trois ou plusieurs loges. Au sommet sont autant de styles ou de stigmates sessiles qu'il y a de loges à l'ovaire. Le fruit est une capsule à plusieurs coques, s'ouvrant par une suture longitudinale; deux ou une seule graine dans chaque loge. Adrien de Jussieu les répartit en six sections : — I". Loges de l'ovaire à deux ovules ; étamines en nombre déterminé insérées sous le rudiment du pistil. *G. buxifolia* L. - II". Examines en nombre déterminé insérées au centre de la fleur, fleurs solitaires en tête ou en faisceau. *U. phyllanthus* L. — III*. Loges à un seul ovule ; fleurs à corolle. *G. ricinifolia* L. — IV». Loges à un seul ovule; fleurs apétales, en épis ou en grappes. *G. mercurialis* L. — V*. Loges id. ; fleurs apétales, accompagnées de bractées très-grandes, disposées en épis ou en chatons. *G. "* L. — VI*. Loges à un seul ovule ; fleurs apétales, réunies dans un même involucre. *G. euphorbia* L.

EUPHORION, de Chalcis, fils de Polymnetus, fut bibliothécaire d'Antiochus le Grand, qui encouragea ses talents pour la poésie et pour l'histoire; ses ouvrages ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Les anciens citent sa Mopsopie, poème le quel il recueilli d'oracles rendus dans un espace de mille ans, et que dans le poème avait décrit l'origine de l'Asie; sa Chiliade, quel d'ora l'événement avait confirmé; son Hésiode, composition épique ; ses Elégies ; ses écrits sur l'agriculture, sur les poètes, sur les jeux isthmiques,

etc. Ce poète était savant; mais il étalait trop son érudition, et affectait, ainsi que Nicandre, Callimaque et Lycophron, d'employer des mots rares et difficiles. Cependant ses écrits étaient très-recherchés vers la fin de la république romaine, et Tibère, qui l'avait pris pour l'un de ses poésies grecques, les bibliothèques lui ont servi à la composition de ses poésies grecques, il les a placés dans les bibliothèques publiques, et six ans, ou ans avant J.-C. son portrait et ses ouvrages ont été gravés sur la pierre (géol.). Haüy a donné ce nom à une roche que les Italiens nomment granito, gabbro, abverde di Corsica. Elle est composée de jade de pélosilex ou de feldspath compacte. et forme des masses qui n'offrent point de stratification distincte, et paraît appartenir aux mêmes que la ophiolite (F. de Roettig. eiphraisk, euphrasia (botan., genre de la scrofulariées de Brongniart, tribu des rhipidolobées; dont les caractères sont : calice cylindrique à quatre lobes; corolle à deux lèvres, dont l'inférieure à trois divisions égales, anthères portant à leur base un petit appendice acéré, simple ou pileux, ovaire surmonté d'un style aussi long que les étamines, et terminé par un stigmate globuleux; capsule ovale comprimée à deux loges polyspermes. Les euphrasies sont en général des plantes herbacées, à tiges rameuses, couvertes de tomentum, les fleurs tantôt larges et dentées, tantôt linéaires et entières; les fleurs nombreuses blanches, légèrement roses ou d'un jaune intense, le plus souvent disposées en épis terminaux. Plus de la moitié des espèces de ce genre appartiennent à l'Europe. — L'euphrasia officinale, euphrasia officinalis, croît aux environs de Paris; ses fleurs sont blanches, souvent variées de blanc et de violet. — L'euphrasia mine, euphrasia lutea. à fleurs en épis foliacés, terminales jaunes. — L'euphrasia alba, euphrasia alba. à fleurs rouges. On regardait autrefois la première espèce comme ophthalmique, d'où on lui avait donné le nom trivial de aise-lunettes, mais elle est plus nuisible que bienfaisante. On les a séparées en deux sections, les euphrasies proprement dites et les odontites, qui sont formées de toutes les espèces à anthères saillantes, dont les loges sont garnies d'arêtes à la base, et dont le type est l'odontite tardive (F. Oenothera). EUPHRASIA, artiste célèbre de Corinthe, ce qui le fit nommer l'héthieris, florissait vers l'an 570 avant J.-C. Il excellait à la fois dans tous les genres de sculpture et de peinture, et Ulysse semble le mettre au-dessus d'Apelle lui-même. Parmi ses œuvres, on citait principalement, le fait de tableaux, Septime et un épisode de la bataille de Manlius; en fait de statues, Platon, Vulcain et l'aris. Euphrasius avait écrit deux traités, l'un sur la composition des couleurs,

l'autre sur les proportions du corps humain. Il laissa plusieurs élèves habiles, entre autres Antidote. Cormanide et Léonidas d'Anthédonie
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.13% accurate

ECPBRASIE. (501) BIPHBakob, amiral de la flotte des Rhodieos. Il aida César à défaire la flotte des Egyptiens dans la guerre d'Alexandrie. Il fut tué quelque temps après dans un combat naval. Ei'PHR.vsiOR, officier de l'ersée, roi de Macédoine, secourut la ville de Dcmêtriade, assiégée par le» Romains, après les avoir repousses des murs de Mélibéc. Il fut tué dans une sédition par 1rs Dolopes, dont il gouvernait le pajs. ki i'iihasik (Sainte), et sa tille du même nom, solitaires dans la Thébalde. Euphrasie, ou comme I écrivent les Grecs Eupbrazie, était femme d'Autigone, gouverneur de la Lycie, allie de l'empereur Théodose, et peut-être plus recomraandaWc encore par sa piété que par sa naissance. Sa femme était bien digne de lui. Son temps n'était employé qu'à faire de bonnes oeuvres : bientôt elle eut une fille ; mais bientôt aussi elle perdit son mari, dont la perle ne fut pas moins sensible a Thcodose et à l'impératrice Placide qu'à elle-même, et on peut dire qu'ils en donnèrent des marques certaines, puisqu'ils voulurent garder sous leur protection Euphrasie et sa tille. Sur leur recommandation la femme d'Anligone promit en mariage sa Mlle, qui u'ctail âgée que de cinq ans , a un sénateur qui la destinait à son fils ; mais ils l'applaudirent fortement en apprenant qu'elle avait refusé de convoler en sceumles noces, quelque chose qu'on eût pu lui dire. Cependant celte proposition l'effraya ; elle vil bien qu'elle ne sérail ras délivrée pour toujours de (elles demandes, et «lin de les éviter pour l'avenir elle se retira en Egypte avec sa Dllc. A peine fut-elle arrivée dans ces lieux si célèbres par la piété qu elle chercha à se défaire de ses biens; un jour qu'elle voyageait .bu» la basse Tbébaîdc, elle rencontra un monastère de tilles bien fait pour la ravir. Jamais ces ferventes religieuses ne sortaient de leur couvent ; jamais elles ne mangeaient de Tiandc; mais ce qui est bien plus extraordinaire, elles ne voulaient point manger de fruit sec. cl se contentaient de légumes cuits sans aucun assaisonnement ; et encore y en avait-il qui ne mangeaient que tous les deux ou trois jours. On devine pieu que notre sainte dut désirer donner quelque chose de sa fortune à des religieuses qui avaient une vie si pénitente; mais, comme elles n'agissaient que par l'esprit de Dieu, elles remercièrent Euphrasie par la bouche de leur abbesse, et celle-ci fut obligée de distribuer son bien aux pauvres. — Ce spectacle était bien fait pour accroître la ferveur d'une sainte ",m« .> *ussi ne s'en éloignât elle plus. Elle visitait souvent les rieuse arri ou religieuses,

et elle y conduisait parfois sa fille, re aimait à s'entretenir avec celle enfant, cl u l.a supeour il n"i"i?u C"c ,ui ue,,,a"(,a oui tllc aimait mieux do son' fiancé i d elle : « Je ne le connais point et n'en suis point connue, et pour vous je vous aime et je vous connais. — Et vous, ajouta- l-elle, qui aimez-vous le plus de mon liancé ou de moi !' — >ous vous aimons, répondit la soeur supérieure, et JésusLhrisl Notre-Scigncur aussi. — Et moi . repartit l'enfant , je tous aime et Jesus-Clirist votre Seigneur V — Si vous nous aimez, dil la supérieure en riant, demeurez donc avec nous? — Irès-volontiers, répondit l'enfant , pourvu que ma mère le feuille. » Or In mère avait entendu tout ce dialogue, el elle en fut si touchée qu'elle fondit en larmes. I.e soir, quand il fallut partir, l'enfant dit à sa mère qu'elle voulait rester avec les religieuses. La supérieure lui dit alors que cela n'était point possible ; que personne ne pouvait y habiter si on n'était consacre a Jésus-Christ. « Eh bien , où est Jésus-Christ . reprit I curant. » On lui montra un crucilix.clle courut aussitôt l'embrasser, disant que c'était son Seigneur, qu'elle se consacrait à ui et qu'elle ne retournerait point avec sa mère. Eu vain on lui observa qu'il n'y avait pas de place pour la loger Voyant donc qu'on n'en pouvait venir à bout, la supérieure lui dil que si elle continuait à vouloir demeurer, il faudrait qu'elle apprit e psautier, et qu'elle jeûnât tous les jours comme le faisaient les religieuses. L'enfant promit tout ce qu'on voudrait d'elle, pourvu qu'il lui fût permis de rester avec la su|>érieure Euphrasie n'osa plus résistera sa lille; elle la conduisit [très d'un crucifix, l oilrit â Dieu, el le pria de vouloir la garder .ncr lui pour toujours, et peu de lemps après sa lille reçut l'habit. l»our elle . elle continua à prodiguer son bien aux pauvres, en même temps qu'elle vivait au milieu d'austérités, qui lui obtinrent l applaudissement de loul l'empire et surtout de l'empereur, el ce fut dans de tels sentiments qu'elle mourut cl justilla Ira prédictions de sa fiile. qui avait eu connaissance de sa morl. Celle perte fui bien douloureuse pour les pauvres, cl comme si sa lille avait voulu la réparer, elle ordonna nue toute sa fortune fùl immédiatement distribuée aux nécessiteux, lille s'adonna plus que jamais aux mortifications, aux pratiques de la vertu, el elle les (toussa si loin, qu'elle put rester une semaine sans manger plus d'une fois. Elle oublia complètement qu'elle était de sang royal. Un jour, une religieuse du nom de Germana la rudoya en lui disant que depuis qu'elle était dans le monastère on menait une vie à laquelle on ne pouvait tenir ; qu'elle était dadleurs une hypocrite avec ses morulirations, el qu'on savait bien qu'elle avait l'intention de se faire nommer abbesse. A ces mots

Euphrasie tomba à genoux devant Germana . et lui demanda pardon d'avoir pu lui faire présumer une si défavorable opinion d'elle. Cependant la supérieure ayant su ce qui s'était passé , < Ile ordonna à Germana de s'éloigner pendant quelque temps de la communauté. C'était une punition bien violente, el Euphrasie lit tant qu elle lui obtint sa grâce. Ce fut dans de tels sentiments qu'elle expira, à peine âgée de trente ans. mais à une époque ignorée. Sa fête n'a pas toujours été marquée au 13 mars, mais aujourd'hui ce jour lui est consacré. A. 11. KIPHBAtf. , natif d'Orée en Eubée. disciple de Platon, quitta Athènes pour la cour de l'erdiccas, roi de Macédoine , donl il devint le favori. Après la mort de l'erdiccas , il retourna dans sa patrie , où il se mit à la tête d'un parti oppi*é à Philippe , son successeur ; mais, pressé dans les murs d'Orée . il se donna la mort de peur de tomber au pouvoir de ses ennemis. Quelques autres disent qu'il fut mis a mort par les ordres de Parménion. El'PHBATt!, philosophe stoïcien . qui fui lié quelque temps cl se brouilla ensuite avec Apollonius de Tyarus. Adrien en faisait le plus grand cas, el I appelait souvent près de lui. Attaqué dans sa vieillesse d'une maladie incurable , il s'empoisonna , l'an 1 18 avant J.-C. El'PIIBATK 'géogr. anc), grand fleuve d'Asie, prend sa Source dans la Caraulide, province de l'A rménie orientale , traverse le Moxoènc, la Chorzane, tourne au sud , el côtoie la Sopbéne (qu'il sépare de la Cappadoce), la Mésopotamie, dont il forme la borne à l'ouest, la Babylonie et la Clialdée. Il reçoit sur sa route un grand nombre de fleuves, entre autres le Chabaras , le Tigre et le Choaspc , et arrose plusieurs villes célèbres , entre autres Samosale , le ugma , Nicéphorie , Circésium , Ctésiphon el Bibylone, el se jette dans le golfe Persique. Ce fleuve, en se débordant tous les ans dans la même saison , déposait sur les terres un limon qui les rendait fertiles. Comme l'Euphrate coulait au milieu de Bahylone, lorsque Cyrus voulut se rendre maître de celte ville, il détourna son | cours, el lit entrer ses soldats par le lit desséché. r.tfPHBOKK (Saint), évêque de Tours , petit-fils du 8. Grégoire, et éve de l-angres, ne dut son élévation qu'A ses vertus inée et à sa capacité. Sacré en 556 , il assista Tannée suivante au concile de Paris, où l'on arrêta de sages règlements touchant lrs biens ecclésiastiques, les ordinations des évêques , et les mariages illégitimes. La ville de Tours ayant été presque toute réduite en cendres par une suite de la guerre civile qui s'était allumée en France, ce saint évêque donna des marques éclatantes de sa charité. Il pourvut à la subsistance des pauvres, trouva les moyens de procurer des ressources aux habitants de la ville, il s'opposa à

l'établissement d'une taxe, à laquelle le comte Gaison voulait assujettir le peuple. En 510, liuphrone assembla dans sa ville épiscopale un concile qui est appelé le second de Tours, el dans lequel on lit vingt-sept canons de discipline. Ce prélat jouit de la plus haute considération auprès des rois < lolaire i" el Charibert. On rapporte qu'étant en route pour aller à la cour du dernier, il revint sur ses pas, en disant que son voyage serait inutile parce que le roi était mort : ce qui se trouva vrai. Il fut également estimé de Sigebert, roi d'Austrasie. Ce fut lui que ce prince choisit pour faire la translation de la vraie croix dans le monastère de Sainte-Evade à Poitiers. Ce saint évêque mourut le 11 novembre 173, et eut pour successeur saint Grégoire, son parent, qui est regardé comme le père de l'histoire de France. — Il ne faut pas le confondre avec saint El Théodone, évêque d'Autun, qui eut beaucoup de part à la lettre adressée à Thalasse d'Angers, contenant divers règlements sur les fêtes et le service divin, sur les ecclésiastiques bigames, etc., et souscrivit au concile qui fut assemblé à Arles, en 475, à l'occasion du prêtre Lucide. On ignore en quelle année il mourut. On sait seulement qu'une sainteté éminente, une prudence consommée et un savoir profond le firent généralement respecter. K. r Pli rosi ne t une des Grâces, sœur d'Xglée et de Thalie (V. Cracks). tt Plinosivr. (Saintk), vierge. On ne sait rien de bien précis sur celle sainte. Il paraît certain toutefois qu'elle a existé dans le IV^e siècle. Il ne l'est pas moins qu'elle a vécu sainte⁹

The text on this page is estimated to be only 16.43% accurate

Sa population est de arrondissements (509) m Mil dan* un monastère; mai» de prétendre quelle a habité lieue» de l'est à i'< trente- huil ans une cellule au milieu d uo couvent d'hommes, c'est certainement avancer un fait qu'on ne peut prouver. Sa fête a lieu le H février. Fl PltHOsv vi,, imi>éralrice d'Orient , surnommée Dueint , était leinine d'Alexis III . cl fut un des principaux mobiles de la conjuration qui en lifta lu monter ce prince sur le trône à la place «le son fièrc Isaac l'Ange, Les mœurs décriées ei l'ambition d'Euphrosyuc la faisaient mépriser; mais son courage . son éloquence et sa beauté lui donnaient de grands avantages dont elle se servit pour mouler au rang suprême. En 1 198 une conjuration se forma contre Euphrosyne \ atace. son prétendu favori, fut massacré par ordre de l'empereur . et Euphrosyuc enfermée dans un couvent, dont elle sorlil au bout de six mois. En 12''' elle maintint Coiistnnliuoplc dans le devoir pendant l'absence d'Alexis, occupé à repousser des irruptions sans cesse renouvelées. Les croisés attaquèrent l'nnstanluioplc en 1203, Alexis se sauva laissant Euphrosyne à la merci d 'Isaac l'Ange, qu'on remplaça sur le tronc Elle pussa bientôt sous la puissance de l'usurpai ur Alexis V Murzuphlc qui, forcé a son tour en l'J<M de fuir de Consl.intinoplc . emmena la princesse et sa fille qii il avait épousée. Enphrosync rejoignit son époux à Mosynnple en Thraee ; et tous deux furent bientôt envoyés par le marquis de Monlferrat dans ses Elats f-iin . Elle mourut quelques années après à l-irta en Epire. F t PHROMM i. Ce genre, établi par Savigny , n'est connu que par la description qu'en a donnée ce savant. Il est voisin des cl lues et des amphinoïnes. Les deux espèces : l'EiPBRO-Y.IE MYBTIKi BK et l'UPIIBOSV M: 1 vtRUKBK sont décrites dans l'ouvrage d'Egypte cl l'atlas de cet ouvrage. F.t'PIJH AMPK. fHp/ocn»-i/mj(:oo/. \ genre de l'ordre des lépidoptères, famille des nocturnes, tribu des linéïles, dont les caractères sont : trompe très-courte, dernier article des palpe* relevé, nu, le second garni il un faisceau d'égaillés, les antennes doublement turhucs dans les mâles. Kt PoDts, euporid xool.), famille de coléoptères de la section îles lélramèrcs , remarquable par les pattes d'une partie des insectes qui la composent , lesquelles sont très développées. Leurs principaux caractères sont : corps oblong, corselet plus étroit que l'afidomeu , tête renlrant dans le corselet ; antennes insérées au-devant des yeux ; articles des tarses garnis de pelotes a l'exceptiun du dernier; fémurs postérieurs très-renflés Cette

famille se divise en deux tribus, les tagridtt et les CTïocériitct. M polis,
 poète comique de l'ancienne comédie , naquit à AU eues m rs I au 4 On
 avant J.-C, et florissait vers I V> || corn" posa sa première pièce à dix- sept
 an», et fut couronné neuf fois. Quelques auteurs rapportent qu'Alcibiade le
 Ht mourir parce qu'il avait fait des vers contre lui ; d'autres prétendent avec
 plus de vraisemblance qu'il périt dans un combat naval contre les
 Lacédémoniens , dans l'expédition de Sicile. En effet le* Athéniens, touchés
 de sa mort, lirent uu décret pour défendre aux poètes de porter les armes
 Son chien se laissa . diton , mourir de f.iirn pour ne pas lui survivre. Il nous
 reste de ce poète un outrage intitulé Vn/enlr» , Bile. l.'iOo , iu-H".
 hl'POMPK , célèbre peintre de Sicyone , vivait vers l'an 304 I avant J.-C, Il
 fut le fondateur d'ui-c école de peinture qu'on ' appela iin/anirnnr. (tunique
 EoponqM- fut l'élève d'EuxénidnS, I lorsqu'on lui d< mandait quel maître
 ancien il suivait, il répon- | dail : La nature. Il eut entre autres disciples
 Pamiihile, qui ; fut maître d A pelles. | Ftn»:. rivière de France, prend sa
 source dans la forêt de > l.oiguy dans le dé-iartcinct de l'Orne . arrose celui
 de l'Eure I el-l.oir, entre dans celui de l'Eure, coule pendant plusieurs |
 lieues parallèlement a la Seine et se jette dans ce fleuve près j de l'onl-de-
 l'Arche. Son cours est de r.ô lieues. Les principaux ! affluents de celte
 rivière sont llon. l'Eure et la liloife. En l 1808 il a éle établi à. travers les
 prairies de la Villette un petit j canal de dérivation pour obvier aux
 difficultés que présentait la : navigation de l'Eure à Louviers. Kt RI :I»h
 abtfmkm l)K l'; , esi l'un des cinq compris dans l'ancienne province de
 Normandie , et a été formé du Vexin normand, de la eauqkagnc de Saint-
 André cl île Xeuourg . d'une partie du l'en lie , des pays d'Ange, ri'Ougc ,
 de l.ieuvain et du {tournois. Il est borné à l'ouest par le département du
 Calvados, au sud-ouest par celui de l'Orne, au sud par celui d'Eure-et-Loir, à
 l'est par ceux de Seine-et-Oise et de l'Oise, el an nord par celui île la Seine-
 Inférieure. Il appartient à la région nord-ouest de la France. Il a une étendue
 de 24 . et de *t dans sa plus grande largeur. v2»,702 habitants. Il est divisé
 en cinq Evreux, chef-lieu du déparlement, les Andelys, Bernay, Louviers el
 l'ont Audemrr. Ces 5 arrondissements sont subdivisés eu 5(t cantons et 7118
 communes. — De nombreux cours d'eau Tamisent el le fertilisent ; les plus
 importants sont : la Seine, nui lui sert de limite septentrionale; l'Eure, la
 Italie , l'Ilon . l'Andelle el l'Epte. Le département ne contient pas d'étang
 important. Le marais de Veruier, entre (Juiltchruf et la Rille, sur les bords
 de ta Seine, occupe uno superficie de 2,000 déclares. Excepté daus les

arrondissement* de Pont-Audemcr el îles Andelys, qui présentent des
 mouvemcnis de terrain assez prononce* , le reste du pays est en général
 plat. Le point le plus élevé du département est le mont Roli dont le sommet
 aride se voit au nord-ouest de Brionne. Le sol du déparlcment présentun
 aspect très-varié; il est en gém rai formé d'une terre végétale argileuse qui
 repose sur des masses calcaires , où l'on trouve en abondance la pierre à
 bilir, la pierre meulière, le grès et diverses terres à faïence. Ce département
 et surtout l'arrondissement d'Evreux possède de riches mines de fer , et des
 source* d'eaux minérales ferrugineuses. Les lignes de coteaux partagent le
 territoire en un certain nombre de vallées où le sol prend de* qualité*
 précieuses pour la végétation ; des sables stériles s'étendent le long du cours
 de la Seine. Sur 58*2,127 hectares, contenance totale du département, il n'y
 et) avait en 1847 que 18,800 en landes et bruyères non tout à fait perdues
 pour le» nombreux bétail que possède le département et dont le* races
 sont assez belle*. Le climat est ordinairement doux , mais humide et
 variable. Les vents les plus fréquents sont ceux du sud-ouest , du nord ,
 d'ouest et de nord-ouest. — Le* plaines de ce département donnent de
 belles moissons dues plutôt à la nature du sol qu'à la culture ; en 1835 la
 récolte en céréales s'est élevée à 3.520,112 hectolitres. Les arrondissements
 de l'onl-Audemcr et de Bernay donnent de beau lin. Le cidre étant la
 principale boisson des habitants, la culture des pommes à cidre y est
 généralement pratiquée avec beaucoup de soin. Le poirier et le prunier sont
 aussi très-communs. La vigne ne croît qu'au bas de quelques coteaux et
 n'occupe qu'un espace assez limité dont on évalue le produit annuel à 10,
 (MK) hectolitres. Les forêts occupent une superficie de 82,000 hectares
 dont 15,315 appartiennent à l'Etat , 1010 aux communes et le reste aux
 particuliers- L'agriculture du département pourrait recevoir d'importante*
 améliorations, quoiqu'il soit loin d'être au dernier rang sous ce rapport.
 L'usage des jachères n'y est point encore entièrement abandonné. Ce
 département offre , comme celui de la Seine-Inférieure de riches et beaux
 pâturages où l'on nourrit des chevaux . des breufs et beaucoup de moutons
 d'une haute taille, mais dont la laine est assez commune ; ceux connus sous
 le nom de moulons île offrent une chair délicate et recherchée : on
 élève aussi beaucoup de porcs et de volaille Le gibier n'y est pas rare. Les
 rivières sont assez poissonneuses; dans le voisinage de Louviers on pêche
 des ablettes dont le* écailles sont l'objet de quelque commerce. L'industrie
 manufacturière présente des établissements d'un haut intérêt. En 1847 on y

comptait 2.» forges et 717 fabriques diverses ; environ 100,000 individus sont occupés dans ces établissements; la fonderie de cuivre avec laminoir de l'Insmilly est une des plus importantes Le lissage de la laine et du coton occupe un grand nombre de bras; les draps de Louviers jouissent d'un juste renom en France et au dehors. Le département compte aussi plusieurs tanneries , verreries , papeteries , etc. Ces divers articles, ainsi que l'excédant des produits agricoles, forment le fond d'un commerce étendu. La Seine, l'Eure, l'Ille-et-Vilaine. routes royales et routes départementales sont les débouchés offerts au commerce de ce département. — Il y a des bibliothèques à Evreux et à Vernon ; des collèges communaux à Evreux, (il y en a aussi à Vernon et Bernas- ; une société centrale d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres ; un beau jardin botanique à Evreux ; et à Vernon (Vaillon, une maison centrale de détention, où l'on peut admettre 1,000 individus Ce département fait partie de la 1^{re} division militaire, dont le chef-lieu est à Paris ; il est du ressort de la cour royale et de l'académie de la même ville ; d'ailleurs il forme le diocèse d'un évêché dont le siège est à Evreux Les villes principales du département sont Evreux, Vernon, Bernas- ; In Andelys. situés près de la Seine et formés de deux parties séparées par une chaussée d'un quart de lieue d'étendue avec 10,000 habitants environ ; Gisors , ville ancienne sur l'Epte; Bernay, sur la Clieronne . renommée par sa foire aux chevaux: Evreux , sur l'Eure, fameuse par ses fabriques de draps { 10,000 habitants;; Pontoise-Audemert , sur Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.33% accurate

ETRE- ET-I.OIR. 503) la Rille ,5,300 habitants; Quilltbcemf ,
porl itnporlaiil sur la Seine ; Vrrnon et son puut de "13 arches sur la Seine ;
l'ont-dtl'Arche, fondé par Charles le Chauve, et qui fut la première place qui
se rendit à Henri IV. F.VRIPinE. fit construire pour Diane Kl he-et-loik
^Département d' . Il est situé dans la réion nord-ouest de la France; il a été
formé d'une partie du erche et de la Beauce presque enlière. Son nom lui
vient de l'Eure et du Loir qui l'arrosent. Ce département est borné au nord
par le département de l'Eure , à l'est par celui de Seincel-Oise , au sud-est
par celui du Loiret , au sud-ouest en lin par ceux de la Sarttie et de l'Urne.
L'Eure arrose In partie centrale «l orientale, ainsi que la Vcsgre et la Voisc.
Au nord coulent la Illaise et la Meurellc, affluent* de l'Aure qui détermine
sa frontière septentrionale. Le Loir, la Vcrc, la Connie, l'Omiiiic, l'Huisnc
arrosent encore ce département. Il y a "13 étangs; celui île Bois-Batlu est
alimenté par une source qui à certaines époques de l'année vomit de gros
poissons qu'on voit subitement disparaître; quelquefois aussi cette source
cesse de couler pendant des années et l'étang reste a sec. Le climat de ce
département est doux et tempéré et presque partout «il et pur; les vents
soufflent le plus fréquemment <ie l ouest cl du nordoucl. - La vieille
réputation de fertilité du sol de la Beauce nous dispense d'entrer dans aucun
détail à cet égard. Il se compote de terres grasses et fertiles qui se reposent
sur un fond calcaire ou siliceux où se trouvent de fort lielles pétrifications.
In rmg distingué doit être assigné h ce département sous le rapport agricole
Ses vastes plaines légèrement onduleuses se couvrent chique année de
riches moissons qui en font un des greniers de la France. On j recueille
aussi du seigle , de l'orge, de l'avoine, et partout des légumes, les pommes
de terre exceptées qui sont peu cultivées Sur 548,304 hectares qui forment
la superficie totale du département . les terres labourables comptent pour
135,377 ou pi un les quatre cinquième!. En 1835 la récolte s'est élevée à
1,515,461 hectolitres de froment excellent, et 1,958,804 hectolitres
d'avoine. Le département produit aussi année moyenne 300,000 hectolitres
de vin médiocre et une quantité a peu près égale de cidre provenant des
plantation- considérables de poinnii rs qui existent dans le département. Les
prés occupent 33,381 hectares , et les bois dont le cheue et le bouleau sont
les espèces dominantes, 4lt,4'3t>. Dans toute l'étendue du territoire 5,035
hectares seulement sont en landes et bruyères. Quoique les pâturages n'y

soient pas en proportion des terres labourables, on y élève cependant beaucoup de gros bétail, des muulons et des chevaux, mais pas assez pour les besoins de la culture. Les porcs et la volaille y aout aussi l'ohiel de beaucoup île soins. Le petit gibier est asset abundant ; et les rivières sont poissonneuses — Il existe dans ce dè|»arleineit quelques mines de fer qui alimentent un haut fourneau et quatre forges; des carrières de belles pierres de taille, de grès à paver cl de la terre à potier et à faïence , employée à la manufacture royale de Sèvres connue terre a galettes. Tout ce département est célèbre dans l'histoire politique de la Gaule comme l'un des principaux siège* de la religion des druides (V. FRANCBi. Le département possède divers établissements industriels; une fonderie en fer et en cuivre, avec fabrication de poterie en fonte, une fabrique de papier mécanique , plusieurs filatures de coton et fabriques de lis*us de laine, une fabrique de sucre de betterave et îles laniicrns importantes. Os produits, ainsi que ceux du sot. donnent lieu à un commerce asseï étendu dont les grains et les bestiaux forment la hase- Us volailles qu'engraissent les habitants et les pâtes de Chartres forment aussi un article de commerce intéressait. La population est 285,058 habitants. Cette population Ml répartie en quatre arrondissements: Chartres, chef-lieu du département , Châteaudun , Dreux et .Vogent Ic-Kotmu. lesquels sont di» ises en 31 cantons et 451 communes. Il fait partie île la t" division militaire. Ses tribunaux sont du ressort de la cuir rovvlede l'aris, ses écoles dépendent de l'académie île la même ville; enfin il forme le dioo se d'un évéeliè sufTragaiit aussi di l'aris et dont le siège est à Chartres : il y a des bibliothèques à Chartres, à Châteauduu , à \ogeui-le-ltotrou S des collèges communaux dans ces mêmes villes ; un séminaire diocésain , une société d'agriculture , un jury |>asloral et un jardin botanique à Chartres. — Ix-s ville* principales sont Charire» , .\<»jent-lf-Rotrou, ville ancienne située sur I lluisne; ChdItaudun, petite ville en amphithéâtre près du Loir; Dreux, sur la Biaise au pied d'un coteau fertile: Htier\$, lionne val , Soucnl-lc Roi, Maintenons dans une belle vallée , avec son château bâti pour la célèbre veuve Searron que Louis XIV y épousa , dil-oii ; Ane I , joli bourg célèbre aussi par le ~> que Henri II y fit construire pour Diane de Poitiers, et dont il ne reste plus que quelques débris. Et'RENirs (Jean;, archidiacre dans la province d'Angerinauie en Suède, né en 10K8, mort en 1751. Outre la théologie , il cultiva la poésie latine , l'histoire et la philologie. On a de lui : Grammalica tt Suntnxit, 1733, et un ouvrage irèssavaiit qui a pour titre : Atlnttiret orientnlit qui parut en 1751 a Streugnès avec une préface de P.

Fr. Liunberg. El'RH: ou ÉVARIC, septième roi des Visigoths, lit poignarder son frère Théodorir à foulousect fui priM'Iamè roi à sa place en 405. Il ravagea la Lusitanie, la h;uite Kspagne et la Navarre , prit Arles et Marseille, mil le siège devant l'.lcrmonl, délit l'empereur A nthemius secouru par les Bretons; pilla l'Auvergne, le Berrv , la Touraine et la Provence, et mourut à Arles en 485 Il fil un recueil des anciennes luis, et en ajouta de nouvelles: on lui reproche la iiersèculinii contre les catholiques; il était arien. Kl RM Ère, eutirerot :oof.i, genre établi par Lésion pour un oiseau remarquable par ses caractères, qui sont : bec épais, renflé, cellulcu», plus long que la léle et comprimé ; mandibule supérieure haute, à crête convexe eu demi-cercle et terminé par une pointe fortement dentée; ailes à quatrième . cinquième et sixième rémiges la plus longues et presque égales entre elles. Ces oiseaux ont des rapports avec les eurylaimet et les • . • • . (m». L El Rick re de Prévost , la seule espèce connue, Kurirere de Prévost. El Kl pi DE, célèbre poète tragique . né à Salami IM l'an 480 avant J.-C., douie ans après Sophocle, le jour où la flotte de Xerxès fut vaincue par les Créés , suivit d'abord la carrière athlétique; mais, s'en étant dégoûté, il étudia l'éloquence sous Prodicus, la morale sous Socrate, et la philosophie sous Anaxagore. Enfin il se livra n la |>oésie . et lit des tragédies dé* dixhuit ans. Euripide se renfermait ifius une grotte de Saturnine, pour se livrer aver plus de loisir à son goul pour la poésie. Ccsldans cette solitude qu'il com|wsa ses plus belles tragédies. Il devint bientôt le rival de Sophocle; leur rivalité alla jusqu'à l'inimitié , et fournit à la muse comique d'Aristophane un fonds inépuisable de plaisanteries. Plusieurs fois Euripide souleva contre lui le* spectateurs par des maximes impies et immorales». Un jour le peuple d'Athènes vouf.il qu'il retranchât quelques vers; l'auteur indigné s'avança sur le Ihèaire , et dit aux assistants que c'était à lui de de er des leçons, et à eux de les recevoir, l ne autre de ses pièces , oi'i il faisait dès le début un élog>- démesuré des richesses , ayant également déplu , il pria les Athéniens d'attendre avec patience le dènoûiiièul , où ils verraient l'avarice et l'avidité punies Enfui Euripide, fatigué du ridicule et de l'envie qui le poursuivaient dans 5.l patrie, se relir.» dans sa vieillesse à la cour d Wrchélaus, roi de .Macédoine, qui l'accueillit avec les égards dus h ses talents. Il y trouva une mort affreuse On dit que, se promenant un jour dans un lieu solitaire, des rhiertfl se jetèrent sur lui, et le mirent en pièces (l'an l«7 avant J.-C, à soix.inte-dix-huit ans j. De soiiiai.le-quinte ou selon d'autres cent trente) pièces qu'il avait composées, il n'en n'existe que

dixneuf, les Phénicienne», Oreste , Médéc , Aletute, les Suppliante!,
Andromaque , Electre, Iphigénie en Autide, Iphigénie en
Tauride, Hercule, les Troyennes, Hécube, les Ioniens ou Troiens. les
Unogènes, le Cyclope . les Uraéides, Hélène, Hécube. Cette dernière passe
pour être son chef-d'œuvre. Outre ces tragédies il avait écrit aussi. dit-on, un
Eloge en vers d'Alcibiade, cité par Plutarque ; des EpiDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.78% accurate

Ei nore. («0 grammei (dont une teule nous a été conservée par Athénée f et 3u'on trouve dans l'Anthologie); un Eloge funèbre de Nicias, u général Démoslhène cl des Athéniens qui périrent dans l'expédition de Sicile. — Euripide excelle dans la peinture de l'amour. Pathétique, sublime, il tait ennoblir les expressions les plus simples. Telle était l'admiration qu'on avait pour ses ouvrages que les soldats de Nicias, prisonniers en Sicile, recouvrèrent leur liberté en récitant quelques-uns de ses vers en présence des Syracusains. Il avait une figure majestueuse, un caractère grave et sérieux. Il composait avec lenteur. Un mauvais poète dit à cette occasion qu'il avait composé cent vers en trois jours, tandis qu'Euripide n'en avait composé que trois. «J'en conviens, répondit l'illustre tragique; mais il y a cette différence entre lui et moi que ses vers sont morts en trois jours, et que les miens vivront dans la postérité, » Euripide n'aimait pas les femmes; c'est peut-être pour cela qu'il leur a donné dans ses pièces un caractère odieux; il disait qu'il les avait peintes* d'après nature. Cependant il se maria deux fois, mais il fut si malheureux dans son choix qu'il fut obligé de répudier ses deux femmes. Les meilleures éditions de ce poète sont celles de Barness, Leipzig, 1778; de Zimmermann, Francfort, 1808, et Schœfer, Leipzig, 18H. ECRITE {gèol.). Sous ce nom M. d'Aubuisson des Voisins désigne une roche appelée par les Allemands wtiitein ktingttein et haufflt. C'est une pile de peirosilex renfermant des grains de feldspath et des grenats, du mica, de l'amphibole, etc. La texture est tantôt compacte et tantôt grenue, et sa structure souvent fissile. Europe (mythol), fille d'Agénor, roi de Phénicie, et de Théléphassa. Jupiter, épris des charmes d'Europe, se transforma en taureau pour la séduire, et se mêla parmi les troupeaux d'Agénor au moment où elle cueillait des fleurs avec ses compagnes. Europe, frappée de la douceur et de la beauté de cet animal, qui venait se jouer sous ses pieds, eut l'imprudence de s'assoir sur son dos. Le dieu se précipita aussitôt dans la mer, et gagna l'île de Crète à la nage. Quand il fut arrivé sur le rivage, il reprit sa première forme, pour lui déclarer son amour. Quoique Europe eût fait vœu de se consacrer au culte de Diane, elle céda aux instances du dieu, et devint mère de Minos, d'Eaque et de Rhadamanthe. Dans la suite elle épousa Aslérius, roi de Crète, dont elle eut encore un fils. Selon la fable, c'est en l'honneur de cette princesse que Jupiter donna le nom d'Europe à celle partie du monde dans laquelle il se réfugia avec elle. On fait vivre

Europe vers 165*. avant J.-C. EUROPE, la plus petite des cinq parties du globe. La nature lui a refusé les imposantes proportions de l'Asie ou de l'Amérique et la masse homogène de l'Afrique. Ses montagnes les plus élevées disparaissent devant les Cordillères ou l'Himalaya. Ses Iles, ses archipels n'ajouteraient presque rien à la beauté pittoresque des grandes Iles de l'Océanie occidentale. Sa zoologie est peu variée; sa flore ne s'est agrandie qu'à force d'emprunts; l'ur est rare dans ses mines, et le diamant ne lance pas ses brillants rayons parmi ses cailloux. Mais cette terre âpre, triste et si peu favorisée par la nature, s'est changée en une terre nouvelle, sous la main de peuples persévérants, industrieux, braves, qui possèdent le blé, la houille et le fer. Ses déserts sont devenus fertiles: les végétaux de toutes les zones ont multiplié dans cette contrée où l'art et l'industrie semblent avoir métamorphosé jusqu'au climat. Et cette Europe, jadis si étroite, si pauvre, si sauvage, a étendu sa puissance sur tout notre globe, s'est enrichie de tous ses trésors; elle a peuplé l'Amérique et l'Océanie de ses colonies, et s'est constituée la métropole du genre humain, auquel elle donne ses lois et distribue les bienfaits d'une civilisation qui pourrait cependant être établie selon un système social plus convenable aux intérêts de ses peuples, à la dignité et à la moralité des hommes, et qui ferait mieux comprendre et glorifier Dieu. — L'Europe, y compris l'Islande, la Nouvelle-Zemble, l'archipel du Spitzberg et les Açores, qui en dépendent géographiquement et historiquement, est située entre les 35° et 81° de latitude nord, et les 27° de longitude ouest, et 77° de longitude est. Elle est bornée au nord, au delà du cercle polaire, par l'Océan Glacial arctique; à l'est, par le fleuve Kara, la chaîne principale de l'Oural et le fleuve Oural, jusqu'à la mer Caspienne; par celle mer, jusqu'à l'extrémité orientale du Caucase; par le détroit d'Enikale, la mer Noire, le détroit de Constantinople, la mer de Marmara, le détroit des Dardanelles et l'Archipel; au sud, par la mer Noire la Méditerranée et ses diverses branches, le détroit de Gibraltar et l'Océan Atlantique; à l'ouest et au nord-ouest, par l'Océan Atlantique et l')

EUROPE. l'Océan Glacial arctique. En ne comprenant que son continent, l'Europe a près de 1,400 lieues dans sa plus grande longueur, du nord-est au sud-ouest; 1,000 lieues dans sa plus grande largeur, du nord au sud, environ 300,000 lieues* carrées de superficie, et 81,000,000 d'habitants. Aspects. La surface de l'Europe offre ce qui diversifie les autres parties du globe, mais seulement en petit et tel que le comporte son étendue. Le trait qui caractérise son aspect physique est ce grand nombre de mers intérieures,

de fleuves et de rivières qui l'arrosent, et qui ont si puissamment contribué à étendre son commerce, ses relations et son influence. Iles. En outre de sa partie continentale, l'Europe comprend un grand nombre d'îles, dont les principales sont : dans l'Océan Glacial arctique, la Nouvelle-Zemble ; et dans l'Océan Atlantique, l'Islande, les Hébrides, les Orcades, l'Irlande , l'Angleterre , les Açores , etc. ; dans la mer du Nord , celles de Svalbard (Seeland), Fyn (Fionie) , Laaland , Falster , Moen de Langeland , Fehmarn et plusieurs autres; dans le golfe de Buthnie, celle d'Aland ; dans la Baltique , celles de Dago, Oesel, Gotland , Uornholm , Rügen , etc.; dans la Méditerranée, les Iles Baléares, la Corse, la Sicile , la Sardaigne, Candie; dans la mer Ionienne, les Iles Ioniennes, et dans l'Archipel grec, Naxos, Tasso, Arnorgo, Cerigo, Skiros, Chios, Samotraki, Andros , Milo , Zéa , Paros , Santorin , Cos , Ténos , etc. Presqu'îles, détroits, caps et promontoires. L'Europe offre dans sa circonférence six presqu'îles remarquables : le Jutland, la péninsule scandinave , renfermant la Suède, la Norvège et la Laponie; la péninsule hispanique , qui contient l'Espagne et le Portugal : la péninsule italique où sont la Toscane , les Etats romains et le royaume de Naples ; et enfin la Morée et la Crimée. — Les principaux détroits et les plus fréquentés sont : les détroits du Sund, du Grand et du Petit* Belt . le Skagerrack, le pas de Calais, le canal Saint-Georges, le détroit de Gibraltar , ceux de Bonifacio, des Dardanelles et de Kafa, le phare de Messine, les détroits d'Enikale. de Péninsule, etc. — Parmi les promontoires , on distingue les caps Nord , Noxé , appelé encore le Nord-Kyn , la Hogue, le cap Skagerrak , le Finistère, la Roca , le cap Wralh , Saint-Vincent , Crécui, Gala et le Matapan , le cap l'haro , le cap Takli. Climat. Le nord de l'Europe est exposé à de grands froids; la belle saison ne dure pas plus de trois mois dans la Suède et dans la Russie septentrionale. Elle dure environ cinq mois dans les pays situés dans une latitude plus haute jusqu'à Londres. Elle ne souffre presque pas d'interruption vers le midi. C'est , à quelques semaines près, un printemps continu , surtout sur les rivages, où les chaleurs naturelles sont tempérées par des brises de mer. Végétaux. Le sol ne présente nulle part la végétation vigoureuse et brillante des contrées équinoxiales ; mais, dit un de nos géographes, cultivé avec soin et intelligence, ce sol produit tout ce qui est nécessaire à la subsistance et au bien-être de l'homme , en plus grande abondance que dans une autre partie du globe; des céréales, du blé, du maïs, des pommes de terre, du riz, toutes les espèces de légumes et de fruits de la zone tempérée, du lin, du houblon,

du vin, du tabac, du safran, de la garance , des liguës, des olives, des oranges, des citrons, des grenades, de la soie, du colon, etc. Zoologie. La zoologie de l'Europe, continue le même auteur, comprend le bœuf, le cheval, l'âne. le mouton, la chèvre, le chien, le chat et quelques autres animaux domestiques, qui sont à peu près communs à toutes les contrées qu'elle renferme ; le renne, qui est particulier aux régions septentrionales ; le chameau, que l'on ne trouve que dans la partie sud-est ; le sanglier, l'ours, le loup, le lynx, le renard, le cerf, le chevreuil, le daim, le lièvre, le lapin, le blaireau, le pulois, l'écureuil, la loutre, le castor, le chat sauvage, le buffle, le bouquetin, le porc-épie, etc. ; un grand nombre d'espèces d'oiseaux, dont les plus remarquables sont : l'aigle, le faucon, le vautour, le cygne, la cigogne, le pion, le pélican, le faisan, l'outarde, la pintade, etc.; les reptiles n'y sont ni aussi gros, ni aussi redoutables que dans les autres parties du globe. Il en est de même des insectes. Géologie. La géologie de l'Europe est assez variée. Les roches des Alpes et des monts Karpath sont en grande partie formées de granit, de marbre et de porphyre; des couches de craie s'étendent depuis l'Italie jusqu'au Danemark et la France; on les distingue encore des bords du Don à ceux du Dniester. Des roches argileuses, schisteuses, magnésiennes et siliceuses, des couches de calcaire marin, de grès et de marnes irisées se montrent çà et là dans les diverses contrées. On a découvert, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.38% accurate

trnopK. (506) EUROPE. sur quelques points des ossements
fossile» nombreux, variés et très-intéressants pour U science. Nous
enlrerou» dans de plus amples détails dans la description de chaque Etat.
Minéralogie. Les mines de fer, de cuivre, de plomb, d'élaiu , de mercure et
de sel gemme abondent en Europe ; le» houillères y sont très multipliées et
très -productive». Il y a même quelques mines d'or et d'argent. Dp» rivières
y roulent l'or en paillettes, précieux tribut qui a fort augmenté depuis
quelque temps, et même dépassé celui que nous recevons de I Amérique.
Nos contrée» sont les seules où l'on ail découvert des mines de platine.
Orographie. Les montagnes européennes forment six systèmes distincts que
nous allons déterminer. — 1" Syttme sarmalique. Il comprend lr plateau de
Valdaf , vaste plaine en I recoupée de collines de tï à 1 ,500 pieds
d'élévation audessus du niveau de la mer. Vers la Pologne il s'abaisse
tellement, que le Niémen et la Bérésina ne trouvent qu'une pente à peine
sensible. L'escarpement granitique qui dépend des monts Karpaths est aussi
jtcu élevé, et se perd tout à fait vers la mer Caspienne. — 9- Système
scandinavique . Il est représenté par les Alpes de Scandinavie, montagnes
loul à fait isolées qui vont du cap Lindesnœs au cap Nord, présentant un
spectacle des plds imposants, des rochers sourcilleux, des abîmes à pic,
d'immenses cascades, des glaciers sur des sommets qui atteignent de 6 à
7,000 pieds. Quelques hauteurs traversent la Laponie, puis vont disparaître
entre les lacs de la Finlande. — 3" Système britannique. C'est encore un
système isolé, comprenant les monts Caleèdouirns , qui ne dépassent guère
4,000 pieds el se lient sans doute aux rochers des Iles Orcades et des Iles
Shétland, les montagnes Cninbriqncs, dans la principauté de Galles, et relies
d'Irlande, moin» importantes. — V Système alpine. I>u mont Ventouse
[Vaucluse) jusqu'au mont Kalenberg Autriche}, il s'étend dans un espace
d'environ 400 lieues. Sans parler de l'influence qu'd a exercée sur les
mouvement» des nations . les glaces perpétuelles , les lacs immenses, les
vastes glaciers don! il se couvre , en font le plus célèbre et le plus
important. Ses sommets atteignent de 10 a près de 15,000 pieds i le mont
Blanc) ; les rois mêmes ou passages s'élèvent généralement de !> â 0,000
pieds. Les plaines qui le bordent au nord sont à 1,000 et même 2,000 (lieds
, tandis que celles de la Lombardie et de la Hongrie s'èèvent peu au-dessus
du niveau de la mer. Ce système peut se diviser en cinq groupes : le groupe

central ou helvétique, qui a pour point culminant le mont Blanc, et comprend la chaîne du Jura, dont les sommets ne dépassent pas 5,200 pieds; le groupe occidental ou franco-celtique (parfois 5,800 pieds), qui comprend la chaîne des Vosges, les Ardennes, l'Eifel, et est séparé des groupes précédents par l'étroite vallée du Rhin; le groupe méridional ou italique, formé par la chaîne des Apennins (4 à 9,000 pieds), dont les montagnes de Sicile sont un appendice; le groupe oriental ou slavo-helvétique, dont les diverses ramifications courent dans la même direction que le Danube, rattachent les Alpes à l'Illyrie, vont se terminer à la mer Noire, ou, se détournant vers le sud, se répandent dans la Grèce et le Péloponèse; le groupe septentrional ou germanique, qui se compose des monts Karpathes (4 à 5,000 pieds et quelquefois 6,000), qu'on peut considérer comme l'avant-scène des Alpes, des monts Sudètes ou des Géants, des monts Métalliques ou de l'Erzgebirge, et des petites chaînes lues de l'Allemagne centrale, jadis comprises dans la forêt Hercynienne. — 2° Système hispanique. On comprend dans ce système le vaste plateau dont les Pyrénées et les Alpujarras peuvent être considérées comme les boulevards. Les premières s'élèvent de 9 à 10,000 pieds; les secondes de 10 à 11,000 pieds. Les chaînes intermédiaires, la Cordillère de la Soria-Moréna, la Cordillère de la Castille, n'ont guère que la moitié de cette élévation — 3° Système sardo-corse. Il se compose de la Sardaigne et de la Corse, que leur analogie ne permet pas de séparer. Les sommets de la Sardaigne ne dépassent guère 5,200 pieds; ceux de la Corse atteignent 6,000 pieds. — Dans ces divers systèmes existent plusieurs vallées fort importantes, moins étendues toutefois que celles des autres parties du monde. Celles du bas Danube, comprenant les plaines de la Valachie et de la Bulgarie, celles du Danube moyen, formant la Hongrie, sont les plus remarquables; la vallée du Pô est la plus riche; le bassin circulaire de la Bohême peut être comparé à la fameuse vallée de Kachmyr; celui du Rhin, entre Biele et Mayence, présente un aspect des plus beaux; la vallée du haut Rhin est la plus grande du système alpin, etc. — En résumé, l'Europe se présente face à face : au nord de Paris, à Astrakan, ce sont des plaines arides, au lieu de terres, couvertes de marécages vers les mers; au sud, de Lisbonne à Constantinople, de longues chaînes qui offrent mille obstacles aux relations. Si l'Océan s'élevait de 1,600 à 1,800 pieds, il faudrait joindre la mer Noire et la Méditerranée.

Tableau des fleuves et principales rivières de l'Europe, présentant les versants d'où ils découlent et les bassins où ils débouchent, d'après

Liechtenstein. 1. M i.'oc»ji« iHciK-ri. 1. Venant N.-O. dos Partit
 européenne. OuVersant ! leau dr. du pla3. Venant N.-E. de la Laponie. Util!)
 DI I , Venant E. de la Scandinavie et O. dr la Finlande, llawin du golfe
 Botlmique 9. Versant S. de la Finlande, O. de l'IiUjrir. Bassin du golfe de
 Finlande 3. Versant O. du plateau rentrai de la " 4. Venant N. .de» Karpaths
 et de» 5. Côté mérid. de la Suède, etc. | Petchon 380 / Dvina ISO { Mrarn
 160 \ Oiiès» 90 i Vonmi* 45 I Tan» 55 .A H» lUIÎlQU. Tornéa 140 IV!
 MOU tO* 60 I.inMia 90 Dol ItO Kenii 100 Du à doue* outres de 50 à 60 l
 le Bosphore dr I.adnga. J ki mené , écoulement des lacs (de la Finlande. t
 Dwina on Duua. 180 t Niémen lâO Vi«t.ile «60 Bug ou Bog .1 80
 Naiew 70 Oder 9Î0 Wartb» 150 Nelne 50 I iimo n« i.* 1. Bassin du Codon.
 Versant S. d la Norwègr, O. dr la Suède N.-F.. du Dam-mari, etc. . 9.
 Versant X. de» Sndètes el d.-» , i:'r»t-adire <le I Glommeo ('.u-lha-Elf , y
 comprit le fJaret lt^ lac Wener. . F-Ilte 3. Yer«anl O. de l'Allemagne. N. de
 la Soi»»», K. .1 N^E. de U Fronce el de la Hollande. 4. Versant E. de la
 (iramle-Bre'»»»»<■ 5. Versant O. de la Norwégr. . . 190 110 970 70 90 190
 50 80 330 50 60 70 70 M<»*lle 140 Li|.pe 40 Meuse 100 Fwail 86
 TamiM* 80 l'rrut ou Humlieig. ... 89 Tay 50 Dr» loritnU. S|>réa»»ee Itavel.
 . Wrwr Aller Ems. Rhin Keuss Aor Neckar , Mein. 4. aasux ne l'oiias
 \ri »»Tigcii. Partie européenne. 1. Vitmul O. de la Or.-Rretagne. 9. Venant
 U. dr l'Irlande. . . . 3. Bassin de la Manche. Versant (^ N.-O. d* la France i
 Mani Sjviuk' 93 ShaoïwMi. 83 Somme 40 170 97 Digitized by
 Google

The text on this page is estimated to be only 20.34% accurate

EUROPE. (506) Co«ri <'«•». Orne Vilaine Luire AllieUni 4.
 Versaul O. dr la France. 30 *J «0 S*1 78 Viruui' 75 t>eu>e. . . Charente.
 . (.aiouue. . Dordogne, , 1*1. . . T»ni.. . 3. Versant N. de V 6. Versant O.
 de l'Espagne.. Duero ou Dooro. K.U Tage. r.u.iilintia (iiudakpjivir. . . 60
 sr, 130 1(16 60 75 70 65 16". 50 395 200 1S0 50 5. assix i» ti européenne.
 1. E. de ÎAnw. Vollu Srgura 70 Jucar 90 Eure 150 Se^ra 60 Rlwne 190 110
 90 l>ere 68 Diirance 80 Anw 60 4. Versant S. de U France. . . 5. Tenant O.
 de» «vr* leur, t 6. aAMtn m la an» ADuiTiqoa. 1. Versant E.dev monU
 Apennins. \ Ofiol» 30 Po 170 S.-E.des Alpes.. \ Taiiaro. . ■; Trsin, avec le
 lac. . . | Addo. \ Ogliu / Adige.] ISnrcnla V Mnraea 3. Versant S. de la
 Dalmalie 4. Versant O. du mo 7. ntt'Xtiir avait* w t.» «imu.uu. 40 iO 40 80
 60 *3 < Diti M-pleulrioual 70 (Voiousia 40 1. Basais immédiat de la
 Méditerranée. Versant S. de la Sicile , de la felabre , Je la Morve, etc . 2.
 Bauiu de l'Archipel, cille européen. Versant E. et S. delà «;«**», de la 8.
 BAMIS Dt I, ptl'NHt. Aspropotamos. 50 Alphre, environ. . . . 30
 F.utolas ou Vasili. . . Polara», environ. . . . '. 30 Vandaruu Axiui. . . . 110
 Marilxa ou llrlirus. . . 90 Sir \ mon . . 40 Pénée ou SalerufuSa. . . 80 «tr«
 notât. Partir européenne. . Illimité. , Ijrrh. . . 1 Isar. . . 680 SO 70 1 luei 1P0
 i Morava (de Moravie). . . 60 1 VVae . . 60 1. Venant F., de, Alpes et S. des /
 ?.rn,vr *TM Sudctcs et do Karpalh. . . -Mulir 80 Save HO Morava (de
 Servie). ... 70 Tneiss 165 Maras 1.10 Aluta 90 100 800 Versant mi ridMin.il
 de la Russie et de la Polngu* mille la mer Versa m S. de U RnsBawin
 portieulier d'Awf. V C«an d'<n. Lave. •> Dniester tOO Dnieper 4M)
 HoeouBoag 146 Dcna. âOO Pripet ou Pnpecx 140 Don 4*0 Khoper.. 160
 Midvieditza 1*0 Main Ira ISO DoucU 1K> 10 9. sa>*im rat t.* auta
 Casmava. Partie européenne. Venant S. de la Ruine centrale et S. ou E. des
 monts Volga. . . Muloga. . . Ola. . . Koharma. . Vf Hhiga. . 100 S80 «0 HO
 MO 130 Wiatka. ..." 150 Sanora . . 100 Oural ou Jais. , froolHrrde l'Europe
 a l'est. • • 700 TaOkau de la eurfnee de quelque» btusieu en litmtt
 géographique t. tteim mrrèm. Bassin du Volga 83,6*8 — du Danube
 40.O7S — du Ik m 16,9*4 — de la Dwina 16.374 — du Kliiu 10.00» — de
 la Vintule 9.946 — de l'Kllie 7.7K4 de la Loire 6,640 — de l'Oder 5,760 —
 du Douro 4,553 — de la tiaixwuie 4.011 — du Pô 3 919 — du Tage «.77*
 — de la Seine 3.436 On «eu! indiquer comme termes rte comparaison q ne!
 que* •uves de» autres parties do monde, par exempte : de l'Obi 177.S97 —

du Saghalien 148.894 — du Saint Laurent 171,*77 de l'Aniaïoue S45.487 —
 delaPlota «t>9.'J48 Industrie et commerce. Depuis ; première nécessité
 jusqu'à celle de la fabrication des objets i objets du luxe le plus raffiné,
 l'industrie européenne exploite tout sur une grande échelle, et avec activité;
 elle fournit des produits chimiques, du savon d'une qualité supérieure, des
 liqueurs de toute espèce ; elle alimente des raffineries de sucre, des
 fabriques de poterie , de toiles , des dentelles , de tissus de laine , de poil , de
 soie, tel* que draps, tapisseries, châles, cachemires. Elle a inventé les glaces
 , découvert les cristaux , perfectionné l'horlogerie , la bijouterie , l'orfèvrerie
 , l'ébénisterie , et tous les* ouvrages en fer, acier, bronze . etc. — L'Europe
 est le foyer du mouvement commercial du globe. Elle transporte et verse
 chez tous les peuples les produits de son industrie et de ses manufactures ,
 et reçoit en échange des matières premières et des productions agricoles que
 la nature a refusées! son sol. Sciences, lettres et arts, L'Europe est le centre
 des lumières, la vraie patrie des sciences et des arts. Ses études
 consciencieuses y ont amené de prodigieuses découvertes. Ses grands
 hommes sont aujourd'hui les premiers hommes du globe>'. L'Orient, malgré
 son ciel pur et son beau soleil, n'a pas encore eu son Newton et son
 Lavoisier. S'il est vrai qu'il nous a transmis l'imprimerie, la poudre et le canon,
 nous lui donnerons en échange la vapeur et les chemins de fer. Il a pu
 dominer dans les temps anciens; aujourd'hui son rôle est accompli; il languit
 dans les vieilles idées. Le progrès n'y prendra pas ses apôtres : c'est aux
 Européens qu'il appartient de répandre partout ses bienfaits. Digitized by
 Google

The text on this page is estimated to be only 20.17% accurate

KLKOPK. : Religions. La presque totalité des peuples européens professe le christianisme dans ses divers formes. — L'Eglise catholique romaine règne sur toute l'Espagne, l'Italie et le Portugal; près des neuf dixièmes de la France, presque toute la Belgique, plus des trois quarts de l'Irlande, de la Hongrie et de l'ancienne Pologne, presque la moitié de la monarchie prussienne, de la Suisse et des Etats secondaires de l'Allemagne, et la plus grande partie de l'empire autrichien, obéissent aux dogmes de cette Eglise, qui compte encore des sectateurs assez nombreux en Angleterre, en Hollande, en Turquie. — Les Grecs, les Albanais et les Bulgares, les Serviens, les Slavons, les Ka* lies, les Croates, les Italiens, les Valaques, les Moldaves, les Russes, suivent en grande partie la religion grecque orientale. — Il y a quelques grecs-unis en Italie et dans le mont Liban, dans l'île de Chypre et surtout sur l'Archipel. — L'Eglise protestante est très répandue dans, 1° par une grande partie des habitants de la Russie et une portion de l'empire d'Autriche. 2° par le Nord. Elle se divise en deux grandes fractions, le luthéranisme et le calvinisme, qui comprennent une multitude de sectes. Dans les deux Saxons, le Wurtemberg, le Hanovre, la Hesse, la Prusse et autres parties de l'Allemagne, et dans la Scandinavie, c'est le luthéranisme qui domine: il est professé par les danois. Environ la moitié de la Suisse, l'Allemagne occidentale, la Hollande et l'Ecosse, professent le calvinisme. On trouve un grand nombre de calvinistes en France et un petit nombre en Hongrie, en Transylvanie et dans les vallées du Piémont. Quant aux autres sectes, il y a des sociniens en Transylvanie, des quakers et des méthodistes en Angleterre, des indépendants et des presbytériens en Ecosse, des anabaptistes dans les monarchies anglaise, prussienne, hollandaise, en Russie et dans la confédération germanique; des arméniens en Turquie. La religion anglicane est la religion générale des Anglais. Il existe, en outre, dans les divers Etats, des sociétés religieuses séparées de la masse romaine. — Les populations non chrétiennes se partagent entre les quatre religions suivantes; l'islamisme, que professent les Turcs, les Tatars et les Bosniaques; le judaïsme, répandu surtout en Cologne, en Turquie. 3° en Allemagne, en Hollande et dans l'Alsace; le bouddhisme, qui est la religion des Kalmouks de la Russie d'Europe; le nanisme, qui est suivi par les Milsdjeghi, les Ossètes, les Tchouvaches, les Samoyèdes et les Mordouais. Population. On compte en Europe : Catholiques 230 millions, Protestants 110 millions, Juifs 6 millions, Musulmans 10 millions.

S. i' iOO.OOO ClirélM-o» grecs-onriiUm» 53.500,000 , CliélR*» réformé,
 et de U | confettion d'Augdxmrg. . 3i.500,n00 Anglican» 13 800,000 | \
 Presbvtéiicm 1,900,000 50.700,000 / riirélH-iH an autre* eulle» \
 proteiUwU t.500.000) «ranls 1,800.000 \ Mabométan* S.IOn.uOO f Joif»
 8.300,000 i il 9,450,000 8.850,000 Total Pkcples. Je diviserai les peuples
 qui habitent aujourd'hui l'Europe en »ix grandes familles bien distinctes, et
 en six petites. Les plus anciennes sont les pins laihles : c'est une loi de
 l'humanité. I* Famille gréco-étrusque, tje* Grte\$, qui descendent des
 anciens Urées, mêlés de Romains, de Slaves, d'Asiatiques, etc. : ils
 n'existent plus que dans quelques provinces de Turquie, dans le Pèloponèse.
 et dans les Iles de l'Archipel : leur langue est la fille de celle de Périclès et
 de Déinosthène. l-es Albanais, mélange d'anciens Illyriens , Grecs et Celtes,
 parlant le schype ou albanais. Les Valaqtscs, mélange de Ihices, de Romains
 et de Slaves. Les Romains et peuples de la Catalogne, de la province de
 Valence en Espagne, du l-angnedoc. de la Provence, du Dauphiné, du
 Lyonnais, de l'Auvergne, du Limousin , en France ; de la Savoie, en Italie ,
 et Les Italiens , les Espagnols la plu» grande partie de l'Espagne, dont la
 langue dérive du latin et du roman provençal. *' Famille slave. Cette famille
 a une origine fort reculée ; elle était déjà sur les bords du Dnieper et de la
 Visiule quand le* Sarmates y parurent. Ce sont les Scythes des anciens,
 auxquels se mêlèrent depuis les IMroguths. Lw Slave* se divisent 507)
 EIROPE. en trois branches : 1° Slaves de l'est, qui comprennent les Russes
 peuple mixte de Rotolans. de Slaves, de Golhs, etc. ; les Srrt'irmt, les
 Slarons, les h' ruâtes et lityriens ; 2° Slaves de l'ouest, auxquels
 appartirunt lrs Polonais, le* Tchekesoa Bohèmes, lcsSluviaqurt de la
 Hongrie Septentrionale; 3° Slaves du nord , qui comprennent les n'endes de
 Mcklrnhourg , de Brandebourg, de Saxe, de F rançon ic, de Lusace, les
 l'vméraniens , les anciens l'remtxi, que les chevaliers teutons réduisirent en
 esclavage, et les Lithuaniens. 5° Famille schnude. Elle a occupé la plaine
 orientale de l'Europe de temps immémorial : les Slaves l'ont peu à peu
 repoussée vers le nord. Cette famille est un débris des virus Scythes
 d'Europe, des Jazyns. des Huns d'Europe , cl de races inconnues soumises
 aux Muni. Elle comprend les Finnois fttrs ou Finlandais, qui occupent la
 Kinlaiidc: les F.tthes. les Litres ou Lcuonirns, les Biarmitsns, mêlés de
 Scandinaves, les Hongrois ou Madggars. mêlés de Finnois et de Turcs; les
 Lapons, branche liunoise mêlée de Huns. 4° tamilte ttutonique. Cette
 famille est peut-être la plus importante. Elle comprend tous les peuples qui

ont fait quelque séjour sur le sol de la Germanie. Aucune contrée n'a été foulée par tant de guerriers aventuriers : le Nord nous en envoyait par essaims. Cette famille se divise en quatre branches : 1^{re} branche germanique, qui comprend les Suisses de Berne, d'Argovie, de Pribourg. les Grisons, les Rikénians, ou peuples de la Souabe, du Wurtemberg, de la Bavière les Danubiens ou Bavares, Tyroliens, Autrichiens, Silesiens. les Franco-Saxons ou moyen* Allemands; 2^e branche cimbrirosaxonne, où sont compris les Saxons ou bas Allemands, c'est-à-dire les habitants de la Westphalie, de Clèves, de Cologne, du Hanovre, du Holstein, de la Prusse, les Frisons, qui se subdivisent en Néerlandais, Hollandais et Flamands; 3^e branche Scandinave, dans laquelle rentrent les Suédois. les Islandais, les Suédois, les Oïstes, les Danois, les Jutlandais; 4^e branche anglo-britannique, où sont compris les Anglais, les bas Ecossais, mêlés de Belges et de Saxons, d'Angles, de Jutlandais, de Scandinaves. 5^e Famille celtique. Elle s'est répandue par le monde entier : elle s'est mêlée à presque tous les peuples. Il reste d'eux, en Europe, trois branches fort anciennes: les Irlandais, dont descendent, selon quelques opinions, les hauts Bretons, ou Calédoniens; les Belges, qui, dans leurs invasions, ont fondé des colonies dans le pays de « ornnaillies et dans la basse Bretagne; les Français, peuple d'origine gauloise, oui, par suite des émigrations si fréquentes chez les Celtes, s'étaient fixés sur la rive droite du Rhin, et qui ne rentrèrent dans la Gaule que pour chasser les oppresseurs de leurs frères. 6^e Famille turque. Elle est originaire d'Asie, et comprend les Osmanlis ou Ottomans appelés Turcs en Occident; les Tatares, qui habitent les gouvernements de Prusse et d'Ormhurg; les Tatars, répandus dans les gouvernements de Kazan, de Viatka, de Simbirsk et d'Orenbourg; les Turcomans, qui occupent la Macédoine et quelques parties des provinces russes du Caucase; d'autres peuplades turques disséminées dans divers gouvernements de la Russie. — Telles sont les six familles qui se partagent l'Europe. J'y joindrai six petites familles bien moins importantes : 1^{re} la famille ibérienne, dans laquelle rentrent les Géorgiens, les Arméniens et quelques peuples de l'Espagne septentrionale et du Portugal; d'autres, venus de l'Asie, et dont le nom disparaît au sein des peuples qui les dominent : telles sont la famille samoyède; Samoyèdes), dans le gouvernement d'Archangelsk; persane [Ossètes et Boukhares), dans les régions du Caucase et dans quelques villes marchandes de Russie; 5^e semitique < Juifs, Maltais et Arabes); 6^e hindoue (Bohémiens, peuple vagabond); 7^e talare h'almouks, dans les

gouvernements d'Astrakhan , Simbirsk, Orembourg et autres, uni habitent les montagnes du Caucase. Nous donnerons le tableau suivant des langues européennes, extrait de l'atlas ethnographique, qui se rapproche le plus de notre division des peuples d'Europe en six grandes et six petites familles. 1. VAMIMJI OU LASOTS Oivise'e en trois tranches. Linguae éteintes* Jrmii longtemps : Mianm de* Tuidclali. Carnrlani, Lutilani, etc. Uirucs ancienne* «Meure vivantes : Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.40% accurate

(508) Dirige en deux branches. a. Langues anciennes* éteintes depuis longtemps : Idiome des Beliques, Etrusque, Scythiques, Galates, «If. 4. Langues anciennes encore vivantes : Gallique, gauloise ou celtique propre. Cynseg, kumbric ou celliwallig. S. rSJILUt UCS I.S1.CH Diviit en quatre branches. a. Thraco-Ulyricenne : Idiomes de* Phrygiens. Troyens, Lydians, Thraciens, Macédoniens, Illsriens anciens, etc. A la nais, slip ou schype. b. Etrusque : El nuque? e. Pélasgo-lielléDtque Idiomes des Pélasges, Crétois, ««nôtres, Arcadiens, etc. Hellénique ou Roumélie, api d. Italique : Idiomes des AW Latin. Rum«ri. Italien. S. rutiLU Diritt* en quatre branches. a. Tculonique: > des Quadi. Marcomani, Hermouduri, Clsatli, etc. Haut allemand ancien ou Allemand 6. b. Saxonne ou Idiomes dmCimbri.Angli, saxon. Bas allemand moderne. Frison ou hrrsi*ch. Néerlandais ou balave moderne (hollandais cl flamand}. c. Scandinave ou normano-golliique : Idiomes des loles, liols, Ostro-Coths, Vandales* ? Il truies? Bourguignons, etc. Mésogotbique. Normanique ou altnordisrli du docteur Crimm. ÎCornégien. Surdois (swensk). Daucci. d. Anglo-britannique : Anglo-saxon. Auglai*. 4. PXStlfXI DU USI.KU SLAVES. Dittie en trois branches*. a. Russo-illyrtvune ; Slavons, slnveoski. serbien, serLe, illirien ou RitiK rouski <it Kroale. .Vende. b. Bobemo*jx>louaiMt : Bohême ou d Polonais. Serbe ou souabc. << vVendo-litbuaieune ou germano-slave. «Vende. Pincze ou ancien prussien. LeUe, lestwa ou lettitch. (Pit hre en cinq branches a. Finnoise germnniée : Finnois proprement dit ou suooi E>lhoDien. Lapon. Livc. b. Volgaïque. Tchermeisse. Mordouan. r. Ptrmirne : F\rmieu ou si VYotieque. d. Hongroise ou hongroienne Hongrois ou madjar. YVogoul. Osliane ou obi-osl t. Incertaine : Ilunuique? Avare? Bulgare? K;uwr«? <T. La monarchie absolue, limitée ou ronsliluforme de gouvernement la plus générale Gou lionnelle, est la Europe. G f:oc n a pu ik progressive. « Les géographes grecs cl Phéniciens, «lit Mac-Carthy, paraissent n avoir connu «le Europe que les régions occidentales et méridionales; car les cartes de Plolémcc, qui, pendant plusieurs siècles, quoique fautive, ont été le principal fondement de la géographie européenne, prouvent sulfisammctil à quel point les idées de leur auteur cUiicnl erronées au sujet des autres parties. Les Humains avaient acquis l'Espagne, la Gaule, une partie de la GrandeBretagne, et celle de la Germanie située au sud du Danube ; leurs vaisseaux avaient aussi

exploré les côtes occidentales, pénétré dans la Baltique jusqu'à l'embouchure de la Dvina ; mais ils ne connaissaient pas les contrées* situées entre la Baltique et le Danube, les montagnes du Caucase, l'Océan Arctique et la longue péninsule Scandinave. Charlemagne, Alfred le Grand et quelques autres souverains, cherchèrent à jeter quelque lumière sur la géographie de l'Europe, et même à l'étendre. L'invention de l'imprimerie procura plus tard de grandes facilités à cet égard ; et cependant l'immense empire de Russie était encore inconnu au XVIII^e siècle ! C'est à l'ambition, aux spéculations commerciales et aux efforts des voyageurs modernes que la géographie de l'Europe doit l'avancement qu'elle a atteint de nos jours. »

Etats divers. L'Europe entière se compose actuellement de trois grands empires : ceux de Russie, d'Autriche et de Turquie ; de quinze royaumes : ceux de France, d'Angleterre, de Sardaigne, de Crusse, des Deux-Siciles, de Sardaigne, de Portugal, de Bavière, de Belgique, de Hollande, de Suède, de Danemark, de Wurtemberg, de Hanovre et de Saxe ; d'un Etat théocratico-moïarchique et électif, celui des Etats romains : d'un électurat, celui de Bavière ; de sept grands-duchés : ceux de Toscane, de Bade, de Hesse-Darmstadt, de Weimar, de Mecklembourg-Schwerin, de Mecklembourg-Strelitz et d'Oldenbourg ; de onze duchés, ceux de Modène, Parme, Lucques, Saxe-Meiningen, Cobourg, Brunswick et Altenbourg, Nassau, Württemberg et Bavière ; de huit principautés : celles de Hohenollern, de Sigmaringen, de Liechtenstein, de Schwarzbourg-Rudolstadt et de Saxe-Altenbourg, de Saxe-Cobourg-Gotha, de Lippe-Delebourg et de Schaumbourg ; d'un landgrave, celui de Hesse-Hombourg ; de cinq républiques : celles de Suisse, des Iles Ioniennes, de Saint-Marin, de Venise, d'Andorre, et quatre villes libres : celle de Francfort-sur-le-Main, de Hambourg, de Brême et de Hambourg. Les cinq grandes puissances de l'Europe sont la France, l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Prusse (F. ces différents Etats et leur article].

Sommaire historique. L'ancienne Europe a croulé longtemps dans l'ignorance, elle n'est que grâce à ses relations avec l'Egypte et avec l'Asie que la Grèce est sortie de cet état sauvage où étaient tous les peuples européens. Les beaux-arts, les lettres, les sciences, les formes du gouvernement, les vertus sociales, tout fut porté à un haut degré de

The text on this page is estimated to be only 19.69% accurate

F. IROTAS. (509) perfection par les Grecs, peuple heureusement organisé el à , royaf ou Iti) : seconde main tout ce qu'elle apprit. — qui l'Europe doit di «Les Phéniciens, dit l-anglois, apportèrent «le l'Asie dans le midi de l'Europe le goût du commerce cl de la navigation ; ils y élalilirent de* entrepôts do marchandises et des colonies mercantiles. Les Carthaginois leur succédèrent. De leur coté, les Grecs s'établirent en foule dans l'Italie, où naquit bientôt une nouvelle puissance, celle des Romains, qui s'étendit non-seulement sur toute l'Italie, mais encore sur la Gaule, l;i GrandeBretagne, une partie de la Germanie, la Pannotiic, l'Illyric, la Grec*, etc. — L'empire romain, après un grand nombre de révolutions, tomba et devint la proie des peuples barbares qui envahirent l'est de (Europe. La religion chrétienne avait pénétré de l'Asie dans les Etals de l'Europe : elle commençait à y ĩiropager la doctrine de l'Evangile. Conslantinoplc était devenue esiege d'un nouvel empire, qui prit le titrcd'empircgrec et subsista pendant plusieurs siècles. Cependant les peuples barbares fondaient de nouveaux Etals et des dynasties nouvelles dans les autres parties de l'Europe : les Frams cl les Bourguignons se filèrent dans les Gaules: les Visigoths et les Suèves occupèrent l'Espagne; les Saxons et les Angles établirent de petits royaumes dans la Grande-Bretagne; les Variques, que l'on croit originaires de la Scandinavie, donnèrent desmaitresa la Russie; des pirates normands, venus du Danemark et de la Norwège. se firent céder une province de la France; les Maures d'Afrique traversèrent le détruit de Gibraltar, envahirent une grande çartic de l'Espagne, et débordèrent jusqu'en France et en Sicile. » Borne appartenait aux papes. I n jour elle crut être la capitale d'un nouvel empire, parce qu'elle vit couronner Charlemagnc qui l'avait formé Ce prince, après un règne glorieux, le partagea entre ses fils. C'est au moyen âge que se formèrent ou se consolidèrent les diverses monarchies qui composent aujourd'hui l'Europe : les villes maritimes de l'Italie devinrent des Etals puissants; les Maures furent enfin cipulsésd'Espagn;c; mais les Turcs envahirent l'empire grec, et les Tartars conquirent l'Orde-d'Or en Russie. Pendant qu'on gémissait d'un coté, on allait de l'autre a la découverte d'un inonde nouveau, l'Amérique ; on y fonda d'immenses colonies, el on en apporta d'ini EURYI.AIME. fleuve do Péloponèse. dans la Laconie. Il i nait sa source près de Belinina , arrosait Lacédémone, el se rendait dans le golfe Laconique. Ce fleuve fut adoré

comme un dieu par les Spartiates, qui l'appelaient Batilipotamnt (0<asuiv«, roi; *-i«u;<, fleuve}, c'est-à-dire roi dei fleuret. On cultivait eu abondance sur ses rives le laurier, le myrte et l'olivier, plantes qui lui étaient consacrées. EIKYAI.F. (zoot.). (K. ASTKBIK). EURYBIADK, prince Spartiate qui fut nommé commandant de la flotte des Grecs contre les Perses, du temps de l'invasion de Xerxes. A la vue du nombre prodigieux des vaisseaux ennemis, il fut lcllcmnt-ut effrayé, qu'il voulut regagner l'isthme de Corinlhe, afin que la llolle put être secourue par l'armée. Comme celle retraite eût entraîné la perle des Grecs, Thémistoclc prit la parole pour empêcher d'exécuter celle résolution. Eurybiade. irrité de ce qu'il eût parle avant son tour, lui dit : On châtie reux qui te lèvent tant ordre dont ltt combat* publie», li eti vrai, répondit Théntislocle , mau un ne couronne jamais (eux qui attendent trop tard , tt qui demeurent derrière. Eurybiade ayant menacé de le frapper, Tbémistoclc ne répondit que pâr ce mol célèbre: Frappe, mai* ëenutt. Le général l.icédémouicn . admirant une telle grandeur d ame, le laissa alors expliquer sou avis. Après la bataille de Salamine, les Sparliales donnèrent le prix de la valeur à Eurybiade et celui de la prudence à ihènuMoele. EURYDICE {mythot.}, épouse d'Orphée. Eurydice fuyait les vives poursuites d'Aristée lorsqu'elle fui piquée par un serpent, de la morsure duquel elle mourut le pur même de ses noccs. Orphée, inconsolable de sa mort , pénétra dans Ici enfers, et tira de sa Ivre des sons si louchants, que Plulon et Proserpine consentirent à lui rendre son épouse, pourvu qu'il ne la regardât |wiiit avant d'être remonté sur la terre. Mais le désir de voir un instant sa chère Eurydice lui lit oublier celle loi cruelle; il jeta un regard sur elle, et à l'instant Eurydice disparut (tour jamais. EL'BYDlt.R (Ar*!.), reine de Macédoine, épousa Amvntas, ! dont elle eut Alexandre , Pcrdiccas, Philippe et une fille' noinmenscs trésors et une foule de productions inconnues. — La ' m^ Euryone. Ayant conçu une passion criminelle pour Son 1 gendre, elle cherchait les moyens de faire périr sou époux pour donner le troue a son amant, lorsque son projet fut découvert par Euryone , sa fille ; Amynlas lui pardonna. Eurydice, après sa mort, sacrifia à son ambition el » son amour Alexandre l'aluè de ses enfants : Pcrdiccas , le second , devait lui succéder; mais un usurpateur nommé Pausanias s'empara du tronc. Alors Eurydice implora le secours du général athénien Iphicrale. qui battit Pausanias , et rendit la couronne au prince légitime; mais il ne fui pas plutôt paisible possesseur de l'empire que sa mère le lit périr. Philippe, le troisième des fils «l' A auyril.is . craignant d'éprouver le même S'irt que

ses frères, réussit à éloigner Mur 5 duc de la Macédoine ; celle-ci eut encore recours à Iphicrale; mais ses menées furent sans succès , et elle mourut en exil. Kl'HYDicF., fille d'Amyntas II, épousa son neveu Aridée. Après la mort d'Alexandre elle gouverna seule la Macédoine. Elle s'unit avec (lassandre contre Polysperchonn, qui réclama de l'Épire Olympias, Uoxane et le jeune Alexandre. Mais la défection des troupes macédoniennes, qui regardaient ce dernier comme leur prince légitime, arrêta ses projets ambitieux. Olympias, après avoir fait percer de flèches Aridée, contraignit Eurydice à se donner la mort, lui laissant choisir entre le poison, le poignard ou le cordon. Cette princesse s'étrangla l'an 323 avant J. C.

F. ITBYLAIME, eurylaimut { :00t. \, genre de l'ordre des passereaux et renfermant des oiseaux qui se rapprochent des enrycères et des innakius par la disposition de leurs doigts, mais ils ont le bec semblable à celui des podarges. Voici quels sont leurs caractères : bec plus court que la tête , robuste, déprimé, élargi à sa base, à bords tranchants en dedans ; bouche très-ouverte ; mandibule supérieure carénée, tronquée brusquement au sommet . échancrée; mandibule inférieure droite à sa base, recourbée à sa pointe; narines basales* , presque arrondies, ouvertes, entièrement nues; pieds forts, à doigts comprimés, celui du milieu presque de la longueur du tarse, ongle robuste; ailes plus courtes que la queue; douze rectrices. Toutes les espèces connues appartiennent aux grandes îles indiennes. — L'eurylaius. uE Java , eurylaimut javanicus Horsf. Cette espèce est la plus anciennement connue. Le mâle a le sommet de la tête noir ainsi qu'une partie du dos et des ailes ; les couvertures caudales inférieures sont de cette couleur.

L'Europe se perfectionna, les relations commerciales s' étendirent, et devinrent pour plusieurs États, pour l'Angleterre surtout, une source de richesses et un moyen d'agrandissement. — Alors paraît Luther, dont les doctrines bouleversèrent l'Europe; partout on se battit pour la religion, et cette époque fut l'époque des plus grands crimes. Les chefs -d'œuvre ! du xvi^e siècle naquirent au milieu de ces convulsions. Puis vint le règne glorieux et brillant de Louis XIV. qui fut le roi d'un grand siècle. L'empire de Russie, accru de toute l'Asie septentrionale et de «es établissements de ' Kosaks, commença d'influer sur le sort de l'Europe; il devint le [héritier de tous les États de cette partie du globe. L'Angleterre, de son côté, s'agrandit avec rapidité de riches colonies et qu'elle multiplia depuis jusque dans la cinquième partie du ' monde. — En 1789, la grande révolution qui éclata en France ' changea en grande partie la face de l'Europe ; d'anciennes i

dynasties furent renversées, et plusieurs Etats incorporés dans la republique française, qui au commencement du xiv siècle, fut ériïév en empire.

Napoléon, empereur des Français, conquît ou envahit une grande partie de l'Europe, et propagea une partie des idées françaises; mais la trahison, la lassitude des peuples et d'affreux revers, le précipitèrent du premier tronc du monde, et l'ancien ordre de choses fut en partie rétabli; seulement les constitutions nouvelles, créées par suite de la révolution française, et fondées sur les besoins des peuples et sur les lumières du siècle, furent maintenues pour la plupart. Pendant la lutte générale de l'Europe, une partie considérable des colonies américaines de l'Espagne s'affranchit de son ancien joug, l'industrie de notre Occident fit des progrès rapides, et la population moins exposée aux ravages de la petite vérole, grâce à la propagation de la vaccine, et jouissant d'ailleurs d'une longue paix, s'accrut infiniment, malgré de nombreuses émigrations dans le nouveau monde. Les destinées de l'Europe nous sont inconnues ; mais on peut présumer qu'un nouveau système social se prépare. EUROT. (kht.) , roi de Sparte vers 1510 avant J.-C, fils de Lelex et père de Sparla , femme de Lacédémon , fut un des premiers rois de la Laconie. Ayant livré bataille contre le vœu de ses soldats, il fut vaincu, et se jeta de désespoir dans le fleuve qui traverse Sparte, auquel il donna son nom. Kl «otas igéogr.) (.VatiU-Potomo , c'est-à-dire fleuve Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.27% accurate

I 6«0) nière couleur ; le rentre offre une teinte rosée. La femelle et le jeune mâle différent assez. La longueur totale est de onze pouces». — I/EIIRYI.A1MK KAITI«l B. turlyatMU na\$ultu Temni. C'est le Iwtut natutut de Lalhain, et le plalyrhyné hus ormiu» de Desmarest. Il a le sommet de l'» tête, le du», 1^{re} aile* et la queue d'un noir purfail, avec une large ceinture bronzée entre la gorge et la poitrine, qui sont ainsi que le croupion d'un pourpre brillant. Le nasique habite les Îles de la Sonde. Sa taille est celle d'un merle. Et HYPODE, eurypodium (xot'i >. genre de l'ordre des décapodes, famille des hrarhivres, tribu de* triangulaire», dont les caractères sont: antennes externes longues, insérées au-dessus des yeux, ayant leur pédoncule formé de trois articles égaux; yeux jédonruls. non rétrécies; épistome transversal; troisième article des pieds extérieurs plus long que large et profondément échancré sur son bord interne et supérieur. Test triangulaire, rétréci en avant et terminé par un rostre bifide; serres égales, plus grandes dans les mâles; pattes longues, défilant de longueur depuis la première paire ; queue de sept tablettes dans les deux sexes. Ce genre a quelque analogie avec les inarctes et les slénorhynques; les eurypodies se distinguent cependant de ces deux genres par plusieurs caractères, et notamment par le filet interne, dont les articles sont au nombre de sept chez ces animaux. tandis qu'il n'en est que de quatre dans les deux genres précités. L'espèce qui sert de type au genre est l'El RVPODE DE I.atkeili E, e eurypodium Latreille Guer. Ce crustacé est long de plus de trois pouces ; sa carapace est triangulaire, tuberculeuse et velue; ayant deux épines de chaque côté et sous les yeux; le rostre est bifide. Les pattes sont allongées, un peu comprimées: les premières sont allongées, avec le cinquième article dilaté et cilié. Cette espèce vient des Îles Malouines. Deux eurypodies, rapportés par M. d'Orbigny de l'Amérique méridionale, ont été décrits par M. Audouin; ce sont les BltkYFODE DK HIMBOLUT et Ht RVPOIMS DK t.UVIBBf t'HVS'l HKE, roi d'Argus et de Mycènes vers 1270. fils de Sthénocle de Nécippe, l'un de l'élaps. Jupiter ayant déclaré que celui qui naîtrait le premier du fils d'Alcméon ou de celui de Sthénocle aurait la supériorité sur l'autre, Juvon, jaloux» d'Airmène, arrangea la naissance d'Eurysthée, auquel Hercule resta toujours soumis. Selon d'autres mythologues, le père d'Eurysthée ayant usurpé la couronne, qui appartenait à Hercule, ce héros en fut si irrité, que dans un accès de fureur il tua le fils

que ce prince avait eu de Mégare. L'oracle lui ordonna, pour expier ce crime, de se soumettre à Eurysthée, et de faire tout ce qu'il lui ordonnerait. Celui-ci, secondant la haine de Junon contre Hercule, manda ce héros à sa cour, et dans l'espérance de le faire périr il le contraignit à tenter ces dangereux exploits. Non-nus sous le nom des douze travaux d'Hercule Hercule étant sorti vainqueur de toutes ces épreuves, Eurysthée si héc eur fut si alarmé, qu'il lit préparer un tonneau d'airain pour s'y cacher si ses jours étaient menacés. Après la mort d'Hercule, il persécuta les enfants de ce héros, déclara la guerre à Ceyx, roi de Trarhynie, qui leur avait donné l'hospitalité, et fut tué dans un combat par Hyllus, un des fils d'Hercule. D'autres rapportent que Tnésée, dont les enfants d'Hercule avaient imploré le secours, déclara la guerre à Eurysthée, et le tua dans un combat, la tête de ce prince fut envoyée à Alcmon, qui lui arriva. Il a les yeux pour venger les maux qu'il avait fait souffrir à son fils Eurysthée avait donné aux Dryopes, chassés d'Hercule de la Thessalie, la permission de s'établir dans ses Etats, et céda la ville de Mécère à ses neveux Atrée et Thyeste. Le premier fut son successeur au trône d'Argos. Eurysthée, du grec εὖ, bien, et de νόμος; «l'ordre, cadence, justesse, accord. C'est dans les beaux-arts, et particulièrement en architecture, un bel ordre, une belle proportion, et comme l'harmonie de toutes les parties d'un tout. Il se dit aussi, en termes de médecine, d'une disposition du pouls proportionnée à l'âge, au tempérament et au naturel des personnes». C'est encore la dextérité avec laquelle un chirurgien manie les instruments de son art. El' SDKJi t Lvi'Rejits, ecclésiastique et poète anglais du XVIII^e siècle, élevé à Cambridge, était assez peu connu en littérature, lorsque son épithalame adressé au duc de Newcastle sur son mariage avec lady Henriette Godolphin lui valut en 1718 la place de poète lauréat. Malheureusement il succédait à Pope, dont le génie supérieur ne fut que trop ressortir la faiblesse du nouveau poète. Aussi une pluie de grains de plomb et de satires tomba sur le protecteur et le protégé. Après avoir eu longtemps une conduite régulière, il se livra à un goût immodéré du vin et des liqueurs fortes. Il mourut en 1730. Il a laissé en manuscrit une traduction des œuvres de Tasse avec une vie de ce poète. Eusèbe (Saint; Grec de naissance, succéda au pape saint Marcel, le 20 mai 310. Il sut maintenir la pieuse rigueur de la pénitence canonique, surtout par rapport à ceux qui étaient tombés sous la persécution. Son zèle lui attira plusieurs ennemis, entre autres Julrien, homme turbulent, qui lui suscita toutes sortes de contradictions, dont Eusèbe triompha par sa patience. Ce saint

pape fut exilé en Sicile par le tyran Maxence, et mourut le 21 septembre de l'année de son élévation au pontifical. Eusèbe (Pamphile), évêque de Césarée en Palestine, naquit vers la fin de l'empire de Gallien. On ne sait rien de sa famille ; on ignore même le lieu de sa naissance. Il s'unifia de la plus étroite manière avec Pamphile, prêtre de Césarée. Son ami ayant été martyrisé en 304, il prit son nom pour éterniser sa mémoire dans son cœur. Eusèbe s'était adonné de bonne heure aux lettres sacrées et profanes. On disait de lui, « qu'il savait tout ce qui avait été écrit avant lui. » Il établit une école à Césarée, qui fut une pépinière d'hommes savants. Son mérite le fit élire sur le siège de cette ville en 315. L'arianisme infectait alors l'Eglise et l'empire. Eusèbe fut une des colonnes secrètes de celle hérésie. Au concile de Nicée, en 325, il avait été placé à la droite de Constantin. Il combattit les erreurs d'Arius, et proposa une formule de foi orthodoxe, mais il eut quelque peine à souscrire au mot de consubstantialité que les pères ajoutèrent à sa formule. Il assista en 335 avec les évêques ariens au concile d'Antioche, où saint Eusèbe fut déposé. Les ariens le firent nommer à ce siège ; mais il refusa, soit parce qu'il condamnait ces sortes de changements, soit qu'il voulût augmenter son crédit par cette preuve de désintéressement. Ce qui dans un évêque courtisan n'est point sans vraisemblance. (Quatre ans après, il condamna saint Athanase, de concert avec les évêques des conciles de Césarée et de Tyr. Le saint évêque refusa de se trouver dans ces assemblées, parce qu'il détestait les artifices d'Eusèbe et qu'il redoutait son crédit, - les prélats assemblés à Jérusalem pour la dédicace de l'église du Saint-Sépulcre le députèrent à l'empereur Constantin, pour défendre le jugement inique qu'ils avaient rendu contre l'illustre défenseur de la divinité de Jésus-Christ. Cet évêque courtisan surprit la religion du prince et abusa de sa confiance. Il noircit les innocents et blanchit les coupables, il obtint le rappel de l'hérésiarque Arius et l'exil d'Athanase. Il connut le faible de Constantin, et lui fit quelquefois de ce fondateur du christianisme dans l'empire le persécuteur des vrais chrétiens* Il prononça le panégyrique de ce prince, à l'occasion de la réjouissance qu'il lui fit (à la fin du commencement de la trentième année de son empire, qui fut la dernière de sa vie. On croit qu'il survécut peu à ce prince; il mourut vers 358. Eusèbe laissa beaucoup d'ouvrages dignes de passer à la postérité, qui en ont une partie. Les principaux sont ; l'« Histoire ecclésiastique », en dix livres, depuis l'avènement du Messie jusqu'à la défaite de Vespasien. C'est le plus considérable de tous ses écrits ; il lui a mérité le titre de Père de l'histoire

ecrtéiittique ; 2° la Lis de t'i/nttatin, en quatre livres ; 3" une Chronique, qui renfermait les événements depuis le commencement du monde jusqu'à la vingtième année du règne de Constantin ; 4" les livres de la l't éparoitim et de la Démoniiralion evmyèhqtu ; 5" Comountaim turlei Ptammee et sur ItnU; «"des Op*i(Ule\$. eusèbe (Saiut), évêque de Verceil au i V siècle, mérita ce siège par sa science, des mœurs douces et une piété tendre. Il signala son lèle pour la foi au concile de Milan en 356. Il proposa d'abord de faire Souscrire tous les évêques à celui de S'icée. avant que de traiter aucune affaire; mais l'empereur Cous lance se rendit maître de l'assemblée. Il lit souscrire la plupart des évêques» k la condamnation d'Alhanase, par menaces ou par surprise. Ceux qui eurent la force de résister furent bannis»; Eusèbe fut de ce nombre. Après la mort île l'empereur, ce saint homme retourna à son église. Il parcourut la Grèce, l'Illyrie, l'Italie, et partout il opposa une digue aux ravages de l'arianisme. Il finit saintement ses jours en 373. Saint Ambroise [om l'auteur d'un sermou qui lui est attribué) en Occident, joignit la vie ixhmuisDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.08% accurate

tique à I» rie cléricale, par le fcUSfcBK (S.hrt), évoque de Samosatc, illustré p;ir sa foi el I par ton amour pour l'Eglise. Il fui d'abord lié avec les ariens. ' Le siège d'Anttoehc étant venu a vaquer, ils convinrent avec 1 les orthodoxes de choisir Mèlèce pour le remplir. Ils confièrent i Eusèbe le décret de celle élection ; mais Mini Mèlèce l'étant aussitôt déclaré pour la foi catholique, les ariens, appuyés par l'empereur Valons, résolurent de le déposer. Eusèbe, averti de leur pernecieux dessein, se retira dans son diocèse avec l'acte qu'on lui avait confié. On lit courir après lui, cL l'envoyé de I empereur le menaça de lui faire couper la main droite, s'il ne , rendait l'acte d élection; niais Eu sel*, prèsculaul ses deux 1 mains, dit avec fermeté: a qu'il se les laisserait couper plutôt que de se dessaisir de cet acte, a moins que ce ne fut en présence de tous ceux qui le lui avaient mis en dépôt. • Ce digue évoque souscrivit a la foi de Nicée dans le concile d'Aiitioche en 55 J, et s* trouva à César ce eu Cappadocc l'an 371, pour élire saint Basile, évêque de celte ville, à la prière de saint Grégoire de Nazianxe le père. La fermeté avec laquelle il s'opposa aux ariens lui attira une foule de traverses, \alens l'exila en SIS. Dorant cet exil, il se détruisait eu soldat pour aller consoler les orthodoxes persécutés, fortifiant les faibles et animant les forts. Après la mort de son persécuteur. Eusèbe se trouva au concile d'Antioche eu 378, cl y parla eu digne défenseur de la divinité de Jésus-Christ. Il parcourut ensuite diverses Eglises d'Orient. Ayant voulu mettre Maris en possession de l'èvêchéde Italique en Syrie, une femme arienne lui jeta sur la (été une tuile qui le blessa à mort. Le digne prélat, avant d'expirer, lit promettre à ceux qui étaient présents, de ne point poursuivre celle femme en justice: on la poursuivit néanmoins; mais les catholiques, pour remplir la dernière volonté de ce saint évêque, demandèrent cl obtinrent sa grâce. FISCRK ÉMissrxt:, ainsi nommé parce qu'il était évêque d'Emèse. Hit disciple d'Eusèbe de Césarée, el mourut vers 55». Hélaît ni.lifd Kdes.eeiï Mésopotamie Saint Jérôtnelui attribue plusieurs ouvrages contre les Juirs. les gentils, les novatiens cl des liômHiet sur ta Eranyiltt; mais il ne nous en reste rien. On convient aujourd'hui que la plupart des homélies publiées sous son nom ont été composées par des évêques gaulois dans les premiers temps de l'Eglise gallicane. On en attribue plusieurs a saint Patient, évêque de Lyon. Eusèbe était du parti d'Arius. te NICOMCDIK, évêqne arien, a vécu sous les règnes de

Constantin el de Constance, el fut un des plus fougurnx défenseurs de l'arianisme Dans sa jeunesse il avait apostasié pour éviter la persécution de Maximien ; il élail rentré dans l'Eglise chrétienne , et était évêque de Béryte, lorsque Constantin, veuve de Licinius el sœur de Constantin, se déclara sa protectrice, et trouva en lui un partisan fougueux et déclaré. Il fut d'abord obligé do restreindre son caractère hardi et entreprenant ; il adressa nu concile de Nicée des lettres ou il annonçait hantement ses erreurs. Elles y furent déchirées avec indignation, et leur auteur prit le parti île se rétracter; mais il refusa de signer la condamnation d'Arius, et exi m me il continuait ses menées eu faveur de l'arianisme, Constantin l'envoya en exil. De nouvelles intrigues rendirent aux ariens leur crédit ; Eusèbe reparut a la cour, et se vit bientôt en état de faire trembler ses ennemis et d'attaquer ouvertement les évêques orthodoxes. Eust.ilhe d'Anlioche fut sa première victime: il le fit déposer dans on concile rassemblé furtivement a Anlioche. Aselepas de Gaza. Eutrope d'Andrinople furent bientôt chassés de leurs sièges. Saint Alhanase lui-même, l'illustre évêque d'Alexandrie, fut, grâce à ses suggestions calomnieuses auprès de (kmslantiii , ertvové en exil, sons prétexte qu'il avait mis un tribut sur les Euvpliens , et qu'il avait favorisé la rébellion d'un certain Philomène. Eusebe obtint aussi de recevoir Arius a la communion des évêques. Après la mort de celui-ci . Eusèbe devint le chef de son parti, et il domina Constantin et ensuite Constance et sa famille. En 339 j| parvint & se faire élire évêque de Consanlinople, après avoir fait exiler Paul, évêque orthodoxe. — En 5*1 Eusèbe fit tenir à Antioche un conçue où l'arianisme reçat une sanction publique, et qui devint le prélude des violences les plus odieuses : mais heureusement Eusebe mourut en 5 12. Eusèbe de Césarée a voulu le faire passer pour un saint : il loue jusqu'à ses défauts , mais ce sont les éloges d'un ' de parti, qui veut canoniser son chef. I ; KCSfcBE. KrsKM, avocat a Constanlinople, s'éleva, n'étant que simple laïque, contre l'hérésie de Nesiorius, el lit une protestation au uom des catholiques, en lia. Devenu évêque de Dorylée, il Se signala avec le même lèlc contre les erreurs d'Eulychès. Cet hérétique élail son ami : il lachi de le ramener par la douceur; mais, le trouvant plus obstiné, il se rendit son accusateur dans un concile de Constanlinople de l'an 4\n. Ces sectaires s'en vengèrent en le faisant déposer dans cette assemblée, qui fut si bien nommée le bri<janda<)t d'Kphète. Eusèbe se lrou»n encore au concile général dcChalcèdoine en 4M, nù il poursuivit la condamnation de ce qui avait été fait à Ephèse; il y reçut une pleine justification, cl mourut peu de

temps après. Et SKBK DE strigosjif., riche seigneur hongrois, qui, après avoir distribué ses biens aux pauvres, se retira dans les forêts. Plusieurs personnes s'élaul jointes à lui, il fonda le monastère de Pisilie sous le litre de saint Paul , prenver ermite, mais sous la règle des chanoines réguliers de Saint- Augustin. Les ermites de Saint- Paul, qui ont subsisté en Hongrie jusqu'au règne de Joseph II, lui devaient leur fonda' ion Eusèbe mourut dans le monastère de Pisilie le ai) janvier rj'll. Sa pièlè et ses autres vertus lui oui acquis le litre de ftienAeureujr. EfHF.BK DE I HKMOXE (Saint), prélrè en Palestine, disciple et compagnon de saint Jérôme, naquit a Crémone en Italie du iv au V siècle, de famille honnête el blc. Etant venu à Rome, il v remontra saint Jérôme auquel il se fut bientôt attaché par îles liens d'amitié. Ce «mit docteur ayant remarqué en lui un naturel heuc ux pour la vertu et de bonnes dispositions pour les sciences divines, ne se contenta pas de l'admettre chez lui comme simple disciple, il s'en fit encore un compagnon de ses travaux et un ami à qui il découvrit tous Ses desseins. En effet , Eusèl>e, ayant passé quelque temps auprès de lui dans Rome a étudier l'Ecriture sainte et a s'exercera la pénitence, l'arrompagnadaris son voyageen Orient, lorsque ce sainl, après In tnortilii pape Damase, a qui il avait servi de secrétaire et d'interprète , quitta entièrement le sclour île Rome pour se retirer en Palestine Us visitèrent ensemble nonsculeineut les lieux saints de celte province , mais encore les solitaires et quelques antres personnes de piété en Syrie et dans lesdésertsde l'Egypte, jusqu'à ce que saint Jérôme, ayant hali, par le moyen de saint Paul, un monastère d'hommes i Bethléem, Eusèbe s'y renf. rma pour s'y sanctilier dans la retraite, la pénitence, l'élude el la prière. Quelques années après, saint Jérôme l'envoya en Italie et en Dalmalie avec son frère Paulinien, tant pour lui vendre ce qui lui restait de bien au profit des pauvres que pour sauver la vie à des personnes à qui leur léiioignagne et leurs services leur étaient nécessaires, l.e fui dans ce votage qu 'Eusèbe se trouvant à Rome pour aller saluer le pape Anaslasc qui avait succédé à Sirice, fut maltraité par le fameux Rulin d'Aqniléc. qui crut pouvoir impunément décharger sur le disciple le fiel el la bile qu'il avait contre le maître au sujet dOrigène, donl il semblait avoir adopte les erreurs en traduisant les livres qui eu étaient remplis. En cfTcl, Eusèbe, qui avait appris de Jésus-Christ la manière de souffrir les outrages, pnl le parti de se luire et de rendre des bénédictions a Kuliu pour les injures qu'il en avait reçues. Mais saint Jérôme, qui trouvait dans ecl injuste prôcéilé la vérité el li charité trop scandaleusement

offensées, et qui était d'ailleurs indigné de l'insolence avec laquelle Rulin avait osé traiter de Jésabel sainte Marcelle , dame romaine , dont la vie élail si chrétienne , prit la défense d'Eusèbe , en faisant une apologie pour lui-même, et mit les calomnies de leur commun adversaire ilans toute leur évidence. — D'après le jugement de quelques savants. Eusèbe serait l'auteur d'un Traité des myitèrci de Ut croix, dont parie Gennade de Marseille ; mais il est certain que c'est à lui que saint Jérôme adressa ses commentaires sur saint Matthieu et sur Jérémie, el que ce fui lui qu'il joignit à son frère Paultnien , chargé de sonder l'esprit de l'hérésiarque Vigilance, el de tâcher de le ramener doucement dans les voies de la vérilé . avant que de se voir réduit à le combattre par la force de ses «crus. — Après la mort de saint Jérôme, les uns disent que saint Eusèbe le remplaça comme abbé des religieux de Bethléem ; d'autres croient que ce fat Paulinien ; mais tout ce qu'ou dit du reste de sa vie est fort douteux, et rien au moins ne parait être fondé. L'Eglise permet que sa fête soit célébrée partout. Il est vrai , toutefois, qu'on ne la célèbre que dans certaines localités, à Crémone , par exemple , et qu'il n'est pas nommé dans le martyrologe Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.21% accurate

EVSEBIB. (613) n, quoiqu'il le Mil dans 1rs autres qui lui sont postérieurs. Le jour de h féle est marqué pour le 5 mars. EisKBK (Saikt; , aliW en Syrie, paraît avoir en une haute influence sur l'Eglise de Syrie de son temps. Le hasard le lit connaître d'Ammicn, ahbe de Corvphée ; c'est en traversant le pays où demeurait Eusèbe qu'il entra dans sa rase. Il eut bientôt deviné Eusèbe, et revint souvent lui rendre visite. Toujours plus en admiration devant cet homme pieux , et ayant une mauvaise opinion de lui-même, il cherchait tous les moyens de mettre Eusebe à la tête du couvent qui était sous sa conduite ; il ne réussit point d'abord. Il était en effet assez difficile de faire consentir un homme qui avait vécu des sou parler a personne : il ne se découragea pas ; il en appela A la conscience de saint Eusèbe, ci il luulit qu'il serait bien plus chrétien de porter secours à des religieux qu'il pourrait conduire dans la voie de l.i sagesse, que de rester stérile cl inutile • tout le monde dans un endroit ignoré. Ëusèbe ne résista plus, il se promit d'obéir à tout ce qu'un voudrait de lui. Il ne diminua en rien ses mortifications, il vécut toujours sans voir le ciel. Extrêmement sévère envers lui, il ne voulut jamais que ses religieux suivissent son exemple, craignant qu'ils n'en eussent pas la force. Il mourut dans le IV siècle. A. B. El'sicBE D'AXTIBES, ainsi nommé parce qu'il était évêque de cette ville, autrefois siège é|iiscupal, surcéda à Eathériu* ou Elheriut dans celte dignité, ou ne sut au juste à quelle époque; mais c'est au plus lot en l'année 541 : car celte année même fcutbériiis, son prédécesseur, assistait au quatrième concile d'Orléans, en qualité d évêque d'Anlibcs. D un aulre coté , il est certain ou Ëusèbe gouvernail celle Eglise déjà depuis plusieurs années en 51», lorsqu'on tint a Orléans un cinquième concile où il fut invité. Ne pouvant s'y rendre , il y envoya pour le représenter un de ses diacres, nommé Septeraber. l' assista eu personne au concile d'Arles, tenu en 55*, prit part aux affaires qui y furent traitées et aux règlements qu'on y fit. On iguure combien de temps il passa dans l'épiscopat ; mais on sait qu'en 575 Optât (qu'il ne faut (tas confondre avec saint Optai, évêque de Milève) se trouva , comme évêque d'Antibes, au quatrième concile de Paris, tenu cette année. (I est donc à présumer qu'Euscbe mourut de 570 à »7i. Dont Mabillon croit que cet Etisèhc d'Antibes est l'auteur de VHhtoire de U tramtation de» eorpe dt saint Vincent, »<i»m O ronce et saint Victor, martyrisés à Girone, en Espagne, laquelle eut lieu à Embrun, du temps de

saint Marcellin, premier évêque de cette ville. KISÉBK, marchand syrien, qui, se trouvant à Paris pour son négoce en MM, acheta l'èvêché de cette ville, mis à l'encan par Frédégonde, après la mort de Ragnemode. Il chassa tous les jeunes gens que son prédécesseur avait réunis dans l'école épiscopale; il fit subir le même sort aux maîtres préposés à leur enseignement. Il les remplaça par des gens de sot pays, et remplit ainsi de Syriens l'Eglise parisienne. Mais il ne jouit pas longtemps du fruit de son marché, et fut remplacé par le frère de Kagiinnodc. — L'autre El Sébb, évêque de Paris, ordonna prêtre en 551 Clodoald, le seul des fils de Clodomir qui eut échappé au massacre de ses frères, et que l'on appelle aujourd'hui saint Cloud. trsKRiA (Alrfi.ia, femme de l'empereur Constance dans le IV^e siècle, était née à Thessalonique d'un homme consulaire. Elle avait de la beauté, des grâces, des vertus, de l'esprit et du goût pour les arts. Ses qualités furent ternies par son attachement à l'arianisme. Le dépit qu'elle eut de n'avoir point d'enfants, la porta à faire donner une potion à Hélène, sœur de Constance et femme de Julien, afin de la rendre stérile. On dit même qu'elle corrompit la sage-femme de cette princesse, et que, dès qu'elle fut accouchée, celle malheureuse fit périr le fruit. Euschie mourut vers 361. Ce fut elle qui engagea Constance* donner à Julien le titre de César. O prince fit son panégyrique, et nous l'avons remis ses outrages. EfSÉBIP. (SaISTEI, parfois VSOIE et KliSOYE, abbesse de Hamay ou Hamaige, fille d'Adalhand et de Riérude, plus tard abbesse de Marchiennes, entre la Flandre et le Hainaut, naquit l'an «37, vers la fin du règne de Dagobert, et elle fut portée au baptême par la reine Nanthiue. A huit ans, elle perdit son père qu'on avait assassiné en voyage; et peu de temps après elle entra au monastère de Hamay. sur la demande de la bienheureuse Gertrude sa grand-mère, qui en était alors abbesse. Celle-ci mourut peu de temps après, l'an «M», et, par une singularité qui ne fut pourtant qu'une prévision, Euschie fut nommée abbesse, quoique n'étant âgée que de doute ans. Kierude sa mère fut vivement affligée de cette nouvelle, et elle ne vit pas sans effroi sa fille maîtresse d'elle-même, pouvant commander aux autres, alors qu'elle était si peu à même d'obéir elle-même. Pour obvier à un si périlleux antécédent, elle voulait faire entrer sa fille dans l'abbaye de Marchiennes, afin d'être plus faite au commandement; mais sa fille, enivrée de sa dignité, refusa nettement; et, comme elle fut aidée de ses religieuses, il ne fallut rien moins qu'un ordre exprès de Clovis II, et encore son obéissance ne fut-elle que nominale.

Elle se rendit à Marchieones, enfance dans une cellule sans fenêtre, sans voir le jour et sans • bM"n ««««'«««««ni «o«J «wir était à Hamay ; car elle s'y rendait aussi souvent quelle pouvait, et parfois de nuit; et toutes les remontrances qu'elle put recevoir d'hommes pieux ne l'empêchèrent pas de persévérer. On résolut de la laisser livrée à elle-même. Sa mère pria Dieu avec plus de ferveur, afin de vouloir bien veiller sur une enfant dont la dangereuse position pouvait être une cause certaine de perdition. Dieu ne fut pas sourd à ses prières , et il fit bien voir que les moyens des hommes ne sont pas ceux dont il se sert toujours. Eusébie reçut le commandement de l'abbaye: mais voici qu'elle devint une supérieure parfaitement apleaux affaires, digne, d'une conduite irréprochable , et dont la piété et la vertu furent un exemple consolant. Elle se livra aux mortifications, si bien que jamais nulle abbesse ne fut plus exemplaire. Dieu donna donc, non un exemple à suivre , mais un prodige de sa puissance ; et ce fut en 1641, à l'âge de vingt-trois ans, qu'il l'appela à lui. Sa fête est célébrée au 16 mars.

A. B. El STAC e (John Chetode) , prêtre catholique romain, issu d'une ancienne famille du comté de Lancashire, présida à l'éducation de plusieurs jeunes Anglais qu'il accompagna dans leurs voyages; il parcourut avec eux l'Italie, la Suisse et la France. Il a publié quelques ouvrages, parmi lesquels on remarque : Voyage étatique en Italie, 1813, 2 vol. in-8", plusieurs fois réimprimé. EUSTACHE DE SAINT-PIERRE (V. SAINT-PIERRE).

FrsTACME ^Saist), martyr, qu'on croit avoir souffert la mort avec sa femme et ses enfants, sous l'empire de Trajan. Les Actes de son martyre, tels que nous les avons, sont supposés ou considérablement altérés. Le père Kircher a fait de vains efforts pour en établir l'authenticité; ce qui ne prouve rien du tout contre le culte qu'on lui rend. EUSTACHE (Barthélémy), professeur d'anatomie et de médecine à Rome vers l'an 1550, laissa des Planches anatomiques, publiées à Rome en 1728, in-fol. Elles sont très-propres à faire connaître la structure du corps humain. Nous avons encore d'Eustache : 1° Oportula, Delphi, 1726, in-8"; V. Erotiani collection de Eustache, Rome, 1566, in-V. F. l'ESTAMIE, né en 1775, de parents africains, à Saint-Domingue, sur l'habitation de M. Belin de Villeneuve , l'un des plus riches propriétaires de la colonie, se distingua de bonne heure de ses compagnons par ses vertus et par son intelligence. Il refusa de prendre part à la première révolte des esclaves en 1791, et sauva de la vengeance des révoltés plus de 400 colons, par les moyens les plus ingénieux, quelquefois aussi au péril de sa vie. — M. de Villeneuve était en

Europe. Il en revint peu après; mais le calme n'était pas rétabli dans la colonie. Il fut obligé de se réfugier dans les mornes, où Eustache lui trouva un asile. Ses domestiques étaient alors mis en réquisition ; Eustache, appelé à conduire la voiture du général Lasalle, sauva en chemin la vie à la famille Delfaux . qui fuyait du Cap. Eustache quitta ensuite la colonie avec son maître, sur un navire, américain ; il était parvenu à sauver et à faire embarquer une quantité considérable de sucre. À peine furent-ils à quelque distance, que des corsaires anglais les capturèrent et mirent à bord dix-huit de leurs hommes. Eustache conçut le projet de sauver l'équipage, et proposa au capitaine de faire usage de quelques armes qui étaient à bord, et de se saisir des dix-huit Anglais. Celui-ci accepta , et , grâce au courage et à la présence d'esprit de ce brave nègre, le navire américain fut repris, et continua sa route jusqu'à Baltimore. M. de Villeneuve et son fidèle nègre revinrent en 1718 à Saint-Domingue; mais, poursuivis encore par les insurgés, ils se réfugièrent dans la partie espagnole, d'où Eustache fit venir, à l'aide même des révoltés, les débris de la fortune de son maître. Il les lui rapporta ensuite au moule Saint-Nicolas, où il fut reçu Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.17% accurate

El'STACUF, (513) en triomphe par les blancs aussi bien que par In homme* de couleur. — Le calme succéda enfin à l'orage: mais M. de Villeneuve avait presque perdu la vue et ne pouvait plus lire. Eustache, voyant combien cette privation lui était pénible , prit en secret des leçons d'un maître d'école habitant dans le voisinage. Un jour il entre . un livre à la main , dans la chambre de son naitre, et veut lui donner une nouvelle marque de dévouement. Tant d'attachement devait avoir sa récompense : Eustacbc Tut affranchi; mais la mort de M. de Villeneuve suivit de près cet acte de justice. — Des legs considérables furent remis au bon nègre ; mais ils furent aussitôt employés en actes de charité, et Eustacbc, a peine sorti de l'esclavage, se vit forcé d'entrer dans la domesticité. Il devint le mailre d hûtrl du général Roclamheau, qu'il suivit en Europe, et dont il partagea la captivité en Angleterre. Là, il trouva un des amis de M. de Villeneuve; il entra à son service, et resta avec lui Pendant vingt-huit ans, en le soutenant du produit de Sun travail, car le nouveau maître d'Eustaclie perdit bientôt sa fortune. Des milliers de voix , dans les deux mondes , attestent l'inépuisable charité de ce bon nègre. Aussi modesie que génèrent , quand la louange venait le chercher, il la repoussait avec simplicité : « Ce n'est pas pour les hommes, disait-il, que j'ai fait tout cela; c'est poor le maître qui est là-haut. » L'Académie française lui décerna, eu itKW, le premier prix de vertu fondé par Monlhyon. SCSTAcne Lit moine, fameux avenlurier boulonnais du xnr siècle. Ainsi que l'indique son surnom, il fut d'abord moine, puis jeta le troc aux orties, cl devint sénéchal et favori de son maître, le comte de Boulogne; plus tard, il lui fit la guerre, et ■ tant le guerroya , que il alla fuir au service de roi d'Engleticrre, parce que le comte estoil devers le roi de France. Si le servit tant, que le roi li donna les ylles de («uernésée. » Cependant il ne tarda pas à se brouiller avec Jean , et passa dans l'armée que rassembla Louis, fils de Philippe Auguste, appelé par les barons anglais : c'était lui que le jeune prince consultait pour les opérations navales. Le '!*■ amii 1217, on lui confia la flotte française, levée par le roi de France , afin qu'il la conduisit sans malencontre à Londres, et qu'il la remit en bon état au prince Louis. Nous avons raconté, dans notre article Douvres (Ralailc navale de) comment les corsaires anglais attaquèrent et défirent nos vaisseaux. Après la bataille, on trouva à fond de cale et dans la tontine d'un navire Eustacbc le Moine , que l'on désirait fort trouver. Se voyant pris, il offrit une somme

énorme pour racheter sa vie et ses membres, et promet une fidélité inviolable au roi d'Angleterre; mais Richard, bâtard de Jean sans Terre, le saisit et lui dit : «i Traître pervers, tu ne décevras plus désormais qui que ce soit par tes promesses menteuses. » Il tira son glaive et lui coupa la tête. « Et la tieste WisUssc le Moine lu fichée en une lance; si fu >ortée à Canlorbire et par le pals por monstrier. » Tous les détails connus jusqu'à présent sur cet homme extraordinaire, qui sut se faire craindre tour à tour de deux rois , ont été rassemblés par M. Francisque Michel, dans sa Notice sur le roman d'Eustache le Moine, Paris, Sylvestre, 183t; et dans ses Rapports au ministre de C instruction publique , sur les anciens monuments de l'histoire de la littérature de la France, qui se trouvent dans les bibliothèques de l'Angleterre et de l'Ecosse, Paris, imprimerie royale, 1858, in-4».

El STA<:MK (nom sans doute d'un fabricant) , couteau grossier à manche en bois, d'une seule pièce, dont la lame n'est («oint retenue par un ressort. Ces sortes de couteaux , de la plus grande simplicité, n'ont rien de remarquable; mais leur fabrication offre des particularités assez intéressantes à cause de la multiplicité des opérations et du bas prix auquel on les livre. De nos jours, un eustache perfectionné coule Iroïr en timci deux tiers. Le manche, en bon buis, est finit à Saint-Clam le (Jura); il est payé à Saint-Etienne sept centime* les dix. La lame, fabriquée en acier de basse qualité , tiré de Rives en Dauphinè, coûte, toute terminée, un centime neuf dixièmes ; le montage d'une dizaine, y compris le clou et les deux rosettes, se paye quatre centime», etc., etc. Maintenant, on creuse un sifflet dans le manche des eustaches. Malgré l'exiguïté du prix de ces couteaux, ceux qui les fabriquent en grand jouissent d'une aisance plus qu'ordinaire ; il y en a qui roulent voilure et ont maison de campagne. ErsrA« HE (Trompe d*). La trompe d'Eustache ou d'Eustachi, tuba Eustachiana , ou conduit guttural de l'oreille . est un conduit partie osseux , partie fibro-cartilagineux et membraneux , qui va de la caisse du tympan à la partie supérieure du pharynx, et fait communiquer celle caisse avec l'air extérieur. Elle est oblique en avant , en dedans et en bas, a environ deux pouces de longueur, et est par conséquent plus étendue que le conduit auriculaire. La [«nie osseuse, de 8 à » lignes, est située au-dessus du canal carotidien , en dedans de la scissure glénoïdale et de l'épine du sphénoïde; commençant dans le tympan par un orifice assez large , elle est elle-même étroite et arrondie par la partie moyenne. La portion fibro-cartilagineuse augmente progressivement de diamètre, et se trouve ensuite comprimée de manière à

offrir une coupe elliptique; puis elle finit , près de l'aile interne de l'apophyse plérygofde, par une sorte de pavillon évasé , libre , renfle , dont les bords, appliqués l'un contre l'autre, ne forment qu'une fente peu large. La muqueuse pharyngée tapisse toute la surface intérieure de la trompe. Les nerfs de cette partie sont fournis par les rameaux palatins du ganglion de Meckel; les uns viennent de ceux du voile Et stase iSaivt!> abbé vais p du palais et du pharynx, ic de Luxeuil en r ranrhe-Comlé, était neveu de saint Miel ou Migrr, évêque de Langrres, el naquit sous le règne de Clotaire Pr. A l'arrivée de saint Colomban en France, et peu de temps après qu'il rut hâli le monastère de Luxruil, Eusla'e se présenta à lui, se mit sous sa règle et devint bientôt son cotilident. Il partagea sa mauvaise fortune, le suivit dans son exil, el il resta avec lui près de Théodebert, frère de Thierry, roi île Rnurgogr, qui le persécutait avec Uni d'aniiiiiosilé! Thè.rflrbert. les voyant frustrés pour toujours de l'abhaye de Luxeuil, leur permit de fonder un monastère dans le lieu de t> s Etals qui pourrait leur convenir; el ceux-ci, suivis de saint OaM el autres dis iplrs, pour profiler d'une offre si généreuse descendirent le long du Rhin, prêchèrent les peuples avoisnians le lac de Constance et s 'établirent définitivement a RrrrgenU. Cependant Columhan, ayant appris que quelques séculiers avaient usurpé son abbaye de Luxeuil, envoya Eusiasc pour la gouverner el la préserver de toute usurpation. Celui-ci s'y rrndil aussitôt, mais il n obtint le désistement de ses séculiers qu'en allant lui-même les Irouver avec saint Valéry, alors moine à Luxeuil. Tranquille dans la possession de son monastère, il y fit fleurir toutes les vertus, et sa charité, sa vertu, sa piété furent si grandes et si universellement révérees, qu'il eut bientôt dans son monastère jusqu'à six cents religieux. Cependant les prophéties de saint Colomban se réalisèrent ; des troubles surgirent «Uns la France. TLéodrherl el Thierry en étaient venus aux mains. Drunchaul avait soufflé le feu de la discorde. Théodcherl avait été limité à Tolbiac; il fut fait prisonnier, et son barbare vainqueur après l'avoir fait lonsorer le lit tuer avec ses deux enfants. Enflé d'une telle victoire, le féroce Thierry marche contre Clotaire II, roi de Noustrie. ■mais il est frappé de mort eu entrant à Metz. Son fils Srgeticr II lui succéda, mais son règne fut de peu de durée, car il périt bientôt, lui, ses enfans el son aïeule Rruuehaul, par ordre de Clotaire qui occupa ainsi toutes les Gaules. Clolaircse rappela les prédictions de saint Colomban, il voulut avoir près de lui cet homme de Dieu; Emiasc fut i harge de lui fa re connaître la volonté du roi ; mais relire à Bobio dans le Milanais, où il avait bâti un

monastère avec les libéralités d'Agilulfe, roi des Lombards, Colomban ne pensa point que Dieu désirât qu'il revint en France; il se contenta de donner à Eustase des lettres pour Clotaire où il lui recommandait son salut, et Clotaire, comme pour se consoler de l'absence de saint Colomban, ou, pour mieux dire, pour lui donner une preuve de son amitié, reçut Eustase avec de grandes démonstrations de joie, et il prit encore sous sa protection son abbaye de Luxeuil. — Eustase, en dehors des occupations de sa charge, alla évangéliser les Varasques dans les Vosges, les Rararois jusqu'au delà du Rhin. Cependant Dieu voulut éprouver d'une autre façon sa constance. Lui qui allait porter au loin la parole de vie, trouva jusque dans son monastère un hérétique, un certain Agreste ou Agreslio, ancien secrétaire de Thierry, roi de Bourgogne, âme enthousiaste, mais peu sincère, pendant quelque temps missionnaire, mais sans nul succès, qui se laissa tomber dans l'hérésie d'Aquilée et voulut y entraîner Eustase. On devine s'il avait là entrepris une chose dillirile; cependant, furieux d'une résistance qui le condamnait, il déclama contre lui et la règle de saint Colomban, et voulut la faire condamner dans un concile tenu à Mâcon par plusieurs évêques de la Bourgogne. Il disait entre autres choses que cette règle était plutôt faite pour des Uibernois que pour des Français, en ayant l'air de rendre ridicules les gens de la nation irlandaise. Mais les évêques ne lui donnèrent pas gain de cause; ils l'obligèrent de se réconcilier avec son abbé, qui oublia bientôt tout ce qui s'était passé, et qui l'embrassa même avec effusion, heureux de le voir

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.11% accurate

ECTHAR1C. revenir de son erreur. Ce (ut par pure bonté d'âme que saint Eustasc le crul revenu de son erreur ; il y persista jusqu a la mort «lu sainl, arrivée en «35. Il fui enterre dans son monastère, et ou dit que Dieu fil connaître sa sainteté par des miracles. Sa (e'.c est célébrée le 'i'J mars. A. B. KCSTATHE (Saint), né à Side en Pamphylic, d'abord évêquede Bérée, ensuite d'Anliocl.e en 3«. Il se distingua aa concile de Nicéepar son zèle et par son éloquence. I-cs anens. excités par Eusèbe de Nicumèdic, prélat intrigant et vindtcalil, conspirèrent sa perte. On suborna une femme publique, nui soutint avec serment au sainl homme qu elle avait eu des relations avec lui. Sur cotte fausse accusation, il fut dépose et exile par Constance, et selon quelques-uns par Constantin. Il mourut dans son exil à Philippe* en Macédoine, vers 557, et fut enterré à Traianopolis. Eustalhç fut un des premiers q«n combattirent l'an.tnisme; il le fil avec autant de danè que de force. Les anciens vantent beaucoup se* ouvrages; nous ne les possédons plus. EVSTvYUE, évciHicdc Sébaste. joua un rôle singulier dans l'Eglise au IV siècle. C'était un fourbe qui savait prendre toutes Sortes de formes selon ses intérêts. Tantôt arien pur, tantôt semi-arien , orthodoxe un jour, le lendemain macédonien, il faisait toutes les professions de foi que les circonstances exigeaient. Au conciled'Ancyri', il condamne la doctrine d'Aclius son disciple, il est dépose au concile de Melilène, se trouve avec les semi-ariens à Scleueie. Député par ceux-ci en Uccident l'an 50r>, il en imposa au pape Libère, oui l'admit à sa communion. Il trompa de même les pères du concile de Thyane qui le rétablirent sur son siège; mais il n'y fut pas plutôt remonté qu'il lâcha de communiquer avec les ariens qui ne voulurent point le recevoir; il finit par se rendre avec Eunomius, chef des ennemis de la divinité du Saint Esprit, et mourut vers l'an 510. Quelques auteurs ont cru qu'il était cet Et statue qui condamnait le mariage et la possession desbiens temporels, el dont les erreurs furent prosrites au concile de Gangres ; mais Barunius el presque tous les critiques modernes sont d'un avis contraire, el croient avec plus de vraisemblance que cet hérésiarque était un moine d'Arménie. El'STATHE, évoque de ihessalonique dans le XII' siècle, était un habile grammairien. Il laissa des Commentaires «ur Homère tt tur Dtnys le Géographe. Sou travail sur le poète grec est fort étendu el très-estimable; il a saisi la force et l 'énergie de son original, cl la fait sentir a ses lecteurs. Outre les notes, on trouve dans ses ouvrages de*

dissertations historiques et philosophiques écrites avec beaucoup de sagacité. II HKK HII N ou EISTOtME (Sainte* , de la famille des Scipion et des Emile, illustre par sa piété el par la connaissance des langues, fut disciple de saint Jeroino. Elle suivit son maître en Orient, el se renferma ensuile avec sainte Paule, sa mère, dans un monastère de Bethléem, dont elle fut supérieure. Elle savait l'hébreu, le grec, et employait la plus grande partie de son Icmpià méditer les saintes Ecritures. Elle mourut en 41».

Vainement les novateurs ont voulu se servir de Son exemple, pour mettre la Bible entre les mains de tout le monde, pour en fairo la lecture habituelle des femmes el des idiots. « Il ne faut donner l'Ecriture, dit Fcnelon, qu'à ceux qui, ne la recevant quedes mains de l'Eglise, nevculent y chercher que le sens de l'Eglise même. » El'STYLE, s. m. (arebil), ordonnance arrhiteclonique selon laquelle l'enlre-colonneinl est de deux diamètres et demi. F.rTRCII.NII'S, médecin el sophiste grec, qui vivait a la fin du tir siècle, est auteur des ouvrages suivants : 1° l'araphrntit pmsaïca in Ofipiani Ixeutiea , gr.-la! , Copenhague, 170'2 (quelquefois 171"»}. in-8". très-rare ; Strasbourg. I"77, à la suitede l'édition d'Oppien de J. Goltl Schneider; V Theriant tt Atrxii>h<irmatœ Kirahdri metnphrasis, gr., publié par Handini, Florence, 1704. in-H", el par Schneider, Halle, 17!>2, in->>-, à la suite des oeuvres de Méandre EI TERPE. mj/ifto/.) (iC bien; n'i-m, charmer), une des neur Muses. Elle présidait à la musique, parce qu'elle passait pour avoir inventé la finie et tous les instruments à vent. On la représente couronnée de fleurs, et tenant une flûte à 11 main. A ses pieds on voit des papiers de musique, des h iull»nis et plusieurs autres instruments de son art Quelques mythologues lui attribuent a tort l'invention de la Ir .gédie, qui appartient a MelpoKièue. Et'TIIAittt: r.ll.lCAS, gendre de Thcoilorie et père d'Athalaric, roi des Ostrogolhs. Thcodoric, fondateur de la monarchie (514)

BirrHĪMK. des G.-ths en Italie, n'ayant point de fils, choisit pour époux de sa fille Amalasonthc Eulhariciïlicas, qui. commelui. eUil de la noble famille des Ama.es. Ce mariage fui célèbre on 515 avec beaucoup de pompe. Eulharic déploya plus de magnificence encore lorsqu'en 51» il fui nommé consul pour l'empire d'Occident et qu'il se trouva collègue de l'empereur Justin. Kome el Itavenne furent étonnées de voir renouveler les fêtes triomphale* des premiers empereurs. Mais Euliiartc, après avoir eu un fils d'Amalasonthe, mourut vers l'an 624, avant l'héodoric auquel il devait succéder. EtTiiYc R ate, un de* OU de Lysippe, sculpteur ainsi que Son père, excellait dans l'art des proportions. Son Hercule, sa Médce el Sun

Alexandre passaient pour des chefs-d'œuvre. Kl'THYDKME , philosophe qui s'entrelie avec Socrate dans le quatrième livre des Choses mémorables de Xénophon. Ei'TH Y df.me, tyran de Sicyone en même temps que Trimoclidas, fut chassé par Clinias, père d'Aralus. Ei THYDÈME. roi de la Bactriane, soutint avantageusement la guerre contre Antiochus le Grand. Ei ruYME (Saint), surnommé le Grand, l'un des plus grands saints dont s'honore l'Eglise, naquit à Mytilène. au mois d'août, l'an T.77, de parents considérables par leur influence et par leurs richesses, et ayant donné de grandes marques de piété Son père s'appelait Paul et sa mère Denise. Sa naissance fut comme un présent du ciel dont ils crurent savoir gré à saint Polveutte marlvr. Il perdit son père à trois ans; sa mère fut faite diaconesse "par le bienheureux Otree, qui se chargea aussi de l'éducation du jeune Euthyme. Il ne négligea rien pour son instruction ; il lui donna pour maîtres dans les sciences profanes Acicius et Synodus, deux habiles hommes dont les vertus le firent monter, l'un après l'autre, sur le siège épiscopal, le Mytilène. Sous de tels maîtres, on peut juger quels progrès fit un si fervent disciple. Il ne cultiva pas moins la vertu , et on peut dire que ses progrès ne furent ni moins grands, ni moins extraordinaires. - Il reçut la prêtrise peu de temps après , et fut chargé, pour ainsi dire, de l'inspection de tous les monastères du diocèse. Ces dignités ne le «d-W'Jfn» point • loin de là, il ne soupirait plus à se retirer dans âueles solitudes du désert. Il mit à exécution son projet vers 406. et à peine âgé de vingt-neuf ans. il se retira dans un endroit éloigné «le deux lieues de Jérusalem. Près du même endroit vivait un solitaire nommé Theoclyst ; une droite amitié les unit bientôt, et ils allaient ensemble passer quarante jours dans un désert où ils s'étaient purifiés . et tenaient ensuite recevoir le corps de J.-C. - Cinq ans après , lorsqu'ils allaient ensemble, selon leur coutume, dans les déserts. Ils trouvèrent sur le bord d'un torrent rapide et profond une caverne qu'ils crurent leur avoir été destinée par la Providence. Ils y demeurèrent longtemps inconnus; ils ne subsistaient que d'herbes que la terre produisait à l'entour d'eux, jusqu'à ce qu'ayant été découverts par des bergers, ils ne purent plus se défendre de recevoir des visites de ceux qui voulaient apprendre d'eux la manière d'avancer dans la vertu. De là vint la nécessité de bâtir des monastères autour de leur caverne et près des bourgades voisines, et de prendre la conduite d'un infini d'âmes qui cherchaient à se sanctifier dans la solitude. On avait une si grande opinion de la sagesse et de l'expérience d'Euthyme , et tant de confiance en sa charité, qu'on venait

en loulc lu! découvrir «s pensées les plus secrètes et lui dévoiler les plaies
 les plus cachées; et il donnait à chacun deux des remède:!^{*} propres à ton*
 leurs besoins, avec »», d'5«r,,enJ?n,."dmirahlc II leur parlait avec une
 affection toute paternelle, I. ur donnait pour maximes fondamentales d'une
 vie vraiment chrétienne la pratique de l'honnêteté, le dépouillement de sa
 ^propre volonté, la préparation continuelle à la mort, le travail continuel
 de? mains, surtout dans la jeunesse el I Age d'ho'^TM-, afin de dompter le
 corps et le rendre soumis à l'esprit. Denombreux malades vinrent trouver le
 saint pour ob P« sa puissante intercession, leur «M^^H^aSV^Ju tinrent
 avec une miraculeuse efficacité. M«» »^0*,è^u ^TMnf' Eulhvme s'enfuit de
 nouveau à Buban, près de la ! ^TM£ -^TM £ Il „e Vy tint pas longtemps cache;
 un miracle le ht détouvr r, et se, disciples étint venus le rejoindre, il fallu b*
 r au monastère pour eux. Euthyme s'employa avec beaucoup de lele à faire
 rentrer dans les voies de f. vérité diverses sortes ^d hérétiques; il y réussit
 envers les mintchéens. Il attaqua vigoureusement l'hérésie nrstorienne, et il
 s'opposa avec eutyehiens, qui conrondaieul les deux natures. Il soutinl avec
 une Générosité héroïque les déosums du concile de Uiatced^ine contre le
 faux patriarche de Jérusalem Thwdose. et il Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.68% accurate

KITHYMEKE. ramena une grande quantité d'anachorètes qui ,
clan* leur simplicité, sciaient lamé surprendre aux arliiiees il -s hérétiques.
Dieu récompensa sou servileur, car il est «vrlaîn i|u il eut le don des
prophétie* el le don dos miracles. — Age de quatrevingt-deux ans, alors
qu'il «'tait regardé comme l'un des plus grands hommes de ce temps-là el
comme l'oracle infaillible de l'Eglise de l'Orient, il arriva qu'Euducie étant
venue confesser son erreur entre les mains de saint Siineon Mjlilc et adjurer
sa croyance en Eulycluus, celui-ci lui dit : que son malheur venait de son
hérésie; mais qu'il élail étonné qu'elle vint le consulter quand elle avait
proche d'elle une source si pure , faisant allusion à saint Eulhvmc. Car,
ajouta-l-il aussitôt, n'avej-vous pas le divin Euthyme; sa doctrine est si
catholique, que vous tic sauriez vous égarer en le suivant. Eudocic vil
bientôt qu'Eulbyme méritait tous ces éloges; elle le visita souvent; mais un
jour qu'elle se disposait à proposer au saint de recevoir des dons qu'elle
voulait lui faire , il répondit : Votre mort étant si proche, pourquoi vous
occupe» vous de tant de soins? Songez seulement a bien vous préparer pour
Sortir de cette vie; et au lieu de nous donner du bien et des revenus, pensez
plutôt, je vous prie, à nous recommander à Dieu. — Cependant, en 473, huit
jours après l'Epiphanie, plusieurs personnes vinrent lui demander si ,
comme il avait coutume de le faire tous les ans, il voulait partir pour son
désert; il leur répondit: Je passerai toute cette semaine avec fous dans le
monastère; mais samedi, à minuit, nous nous Séparerons. Trois jours après ,
qui était la fête de saint Antoine, il leur ordonna de passer toute la nuit à
prier Pieu dans l'église; et à In fin de matines, il dit aux anciens qui
l'entouraient que c'était la dernière journée qu'il passerait avec eux. Vers le
soir, il demanda quel était le successeur qu'ils elv isiraient , et eux ayant fait
choix de Domilien , il garda ce dernier trois jours avec lui, et mourut
samedi, comme il l'avait prédit, le vingtième jour d<; janvier, agi de quatre-
vingtquinze an«. Anaslase, patrbrc.be de Jérusalem, lui rendit les derniers
devoirs, accompagné de tout son clergé et d'une loule inouïe de peuple,
d'anachorètes et de prêtres. A. B. KI THYMK (Saist), évêque de Sardes et
martyr, avait passé ses premières années dans un monastère , fut élevé sur le
siège épiscopal de Sardrs, en Lydie, sous le règne de Constantin et d Irène
sa mère ; il parut avec éclat au concile général assemblé i Nicée, en "■87,
contre les iconoclastes. Il fut clnssé de sou siège par l'empereur Nicéphure

pour avoir* admis à la profession religieuse une fille qui avait fui le monde, afin d'éviter des pièges tendus à sa chasteté. Léon l'Arménien ayant replongé l'Eglise dans les malheurs où elle s'était vue sous Constantin Copronyme et son fils Léon, Eulhyme, qui avait clé rendu à son église, prit hautement la défense de la vérité; il osa même en soutenir les droits en présence de l'empereur. Sa généreuse liberté le fit condamner à un exil qui dura jusqu'à l'année 813. Son zèle à affermir ceux que la persécution avait ébranlés et à combattre les erreurs des iconoclastes lui mérita l'honneur d'être chassé de nouveau de son siège. Il fut relégué au cap d'Acrida en Bithynie. Il y fut enfermé dans une prison, où, par l'ordre de l'empereur, il fut frappé si cruellement à coups de nerf de bœuf, qu'il en mourut huit jours après, vers l'an 840. Il est nommé en ce jour dans le martyrologe romain, avec la qualité de martyr. Mais son nom est marqué au 2^e décembre, dans les martyrologes des Grecs. Eulhyme ou EUTHYME, surnommé U Syneelle, patriarche de Constantinople, natif d'Isaurie, fut mis, l'an 1046, à la place de Nicolas le Mystique, que l'empereur Léon VI avait chassé de son siège. Il avait été moine. Ses vertus et son mérite lui acquirent l'estime de ce prince, qui le choisit pour son confesseur; mais Alexandre II, successeur de Léon, bannit Eulhyme et rétablit Nicolas. Il mourut en évêque l'an 1140.

Eulhyme / Kallistos, moine basilien du XII^e siècle, composa, par ordre de l'empereur d'Orient, un traité contre toutes les hérésies. Cet ouvrage, intitulé l'Anagoré, est une exposition et une réfutation de toutes les erreurs, même de celles des nestoriens. On a encore de ce savant moine des Commentaires sur le Psaume, sur le Psautier, sur le Psautier, sur le Psautier, littéraires, moraux et allégoriques; mais ses allégories sont moins déraisonnables que celles des commentateurs de son temps. Eulhyme, navigateur marseillais, qui ne nous est connu que dans trois passages fort courts; l'un de Sénèque le Rhodien. Pline le Jeune, t. II (515) EPIQUE. il a été Eudoxe de Cnide, qui s'appuyait du témoignage d'Eulhyme. pour ajouter plus de poids à son opinion sur la cause, des inondations périodiques du Nil, qui, suivant Eulhyme, avaient pour cause les vents étésiens. Eulhyme, d'après toutes les probabilités, dut vivre 400 ans avant J C, et deux siècles seulement après la fondation de Marseille sa patrie. Il fit des voyages au sud. comme l'Éthiopie, son concitoyen, en a fait au nord. Mais on a perdu la relation qu'il en avait donnée. Eulhyme, de la ville de Fostat, en Egypte, joignit aux études ecclésiastiques celle de la médecine, fut fait médecin d'Alexandrie le 8 février 1051, et mourut le 14

mai ! 10. Il a laissé des Annales en arabe, depuis le commencement du monde jusqu'en Vin, peu exactes pour l'histoire et la chronologie, ainsi que la plupart des autres histoires arabes. On a encore en manuscrit de ce patriarche : 1° l'utnir dtt uturpatiunt de* San anns en Sicile ; 2° Dispute entre le* hétérodoxe* et le catholique* contre le jnrohitet ; 3° Troi* duenur* tur It ji U/tf ri ht pilque. tur la fêle de* chrétien* et tur le patriarche*, etc. ; 4° quelques ouvra it de médecine. El Tl*, ville du duché d'Oldeuburg, cher lieu de U principauté d'Euliu ou lubeek, sur «c lac poissonneux d'Eulin. à trois lieues de la mer du Nord, et à huit lieues nord de Luboili. Elle possède une école d'industrie; le château gramlducal y est beau. Cette ville a été le séjour de Voss. Slnll>erg, Uredovv, Wcberet autres grands hoinines. 4,700 bahitauls. El toi ii:s d'Ascalon, coiiiiiinenlateur A' Apolluniut et iVArchimède, sous l'empire de Jiistiuien, est un des mathématiciens les plus intelligents qui aient fleuri dans la décadence des sciences chez les Créés. Ses deux commentaires sont très- lions, et on leur doit bien des traits sur l'histoire des mathématiques. Ei'TROl'E (Saist), martyr, naquit à Constantinople vers la fin du IV siècle. Sa délicatesse était extrême, el on croyait que c'était à force de soins que ses parents avaient pu le sauver. Cependant on va voir de quelle énergie était doué ce corps si frêle, mais si imbu de la crovance en Dieu. Vers l'an 40t, quelQuatf., lib. iv, cap. 11, l'autre de Plularque de losopk., lib. IV), le troisième d'Aristide [Orat. , p. 3:>s, édit. Zebb.). Ces trois auteurs semblent que temps après que saint Chrysostome fut exilé de son diocèse, le feu prit à l'église patriarcale de Constantinople et à la salle du conseil ; on an usa les amis du patriarche d'avoir été la cause de ce coupable attentai. Oplat, gouverneur de la ville, ne tenait pas du reste a savoir la vérité; il avait bien autre chose à penser ; il se souciait peu de faire souffrir un innocent; païen, et par suite ennemi des chrétiens, il ne demandait qu'un prétexte de pouvoir les attaquer, et cette occasion pouvait lui permettre d'assouvir sa haine. Pour essayer île donner le rhang an peuple, il lit arrêter Eutrope, le mit a la question comme s'il eut tenu véritablement à savoir la vérité. Il le fit fouetter, et puis le lit frapper de coups de bâton el de nerf de Lhcol. |e courage du martyr ne se démentit point. On n'obtint rien, même en multipliant les souffrances que des onibilos auraient pu à peine inventer. On lui enleva la peau: et sur ces chairs sanguinolentes ou versa une liqueur formée avec du vinaigre et .lu sel; on le jeta ensuite dans un cachot où il périt trois jours après, l'anni ses bourreaux on comptait des prêtres; mais ils en furent si repentants, qu'ils cherchèrent à

cacher au peuple un genre de mort si horrible. On fête saint Eutrope le 14
 janvier. A. B. El' 1 KILPE (FI-Avus Et TRONES' , historien latin. On ignore
 d'où il était, et qui il était. On conjecture qu'il avait vu le jour dans
 l'Aquitaine, et l'on sait qu'il exerça de grandes cliargos. Il dit lui-même qu'il
 porta les armes sous Julien, dans sa malheureuse expédition contre les
 Perses ; mais le rang qu'il obtint dans les armées nous est inconnu. Plusieurs
 croient qu'il l'ut sénateur, parce qu'ils trouvent à la tête de son ouvrage le
 titre de clarissime, qui ne se donnait qu'aux sénateurs. Nous avons de lui un
 Abrégé de l'histoire romaine, Ilreviarium cum romani irim. en dix livres,
 depuis la fondation de Rome jusqu'à l'empire de Valens auquel il le dédia.
 Eutrope avait composé divers écrits sur la médecine sans être médecin. Son
 histoire est le seul de ses ouvrages qui nous reste. EUTROPE, fameux
 eunuque sous l'empire d'Arcadius, et son plus cher favori, parvint aux
 premières charges, et fut même élevé au consulat et à la plus haute dignité, autrefois si
 éminente, avait à la vérité été donnée à un cheval sous Caligula : mais elle
 n'avait pas encore été avilie au point d'être occupée par un eunuque tel qu'
 Eutrope. Son insolence, sa cruauté et sa lubricité soulevèrent tout le monde
 contre lui. Caillas, Goth, général romain, fit révolter les troupes, et ne
 promit de les apaiser qu'à condition qu'on lui livrerait la tête d'Eutrope
 Arcadius. pressé d'un côté par la crainte, de l'autre par les prières avoir
 puisé dans sa femme Eudoxie, que l'eunuque avait menacé de faire
 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.99% accurate

EUTYCHIUS. (S') répudier, le dépouilla de toutes ses dignités et le chassa du palais. Eutrope, livré à la vengeance du public, se sauva dans une église; on voulut l'en arracher; in.ms.milJe.iii Chrysostome apaisa la populace par son sermon, qui passe pour un chef d'œuvre d'éloquence. Au bout de quelques jours il en sortit ; on lui lit son procès, et il perdit la tête sur un échafaud en 309. EUTYCHÈS, hérésiarque, se relira dès sa première jeunesse dans un monastère près de Constantinople. Ses vertus et ses lumières charmèrent tous ses confrères, qui le choisirent d'une voix unanime pour leur abbé. Il passa toute sa vie dans les exercices de la pénitence la plus austère. Il ne sortit de sa cellule que pour aller combattre les erreurs de Nestorius; mais il tomba lui-même dans une hérésie contraire, et non moins funeste. Il soutenait que la divinité de Jésus-Christ et son humanité n'étaient qu'une nature, depuis l'incarnation ; qu'après l'union du Verbe avec l'humanité, il n'était resté en Jésus-Christ que sa nature divine, sous l'apparence du corps humain- Eusèbe, évêque de Dorylée, son ami et son admirateur, ayant tenté vainement de le ramener à la vérité, se rendit son accusateur auprès du concile de Constantinople, convoqué en 448 par Flavien, évêque de cette ville. L'hérésiarque ayant persisté dans ses sentiments, y fut condamné, déposé du sacerdoce et du gouvernement de son monastère, et excommunié. L'austérité de ses mœurs lui avait fait des disciples; l'eunuque Chrysophe, favori de l'empereur Théodose le Jeune, était son ami; il obtint de ce prince qu'on assemblerait un autre concile pour revoir les actes de celui de Constantinople, et que Dioscore, évêque d'Alexandrie, autre partisan d'Eutychès. en aurait la présidence. C'est cette assemblée qu'on a nommée le brigandage d'Ephèse. Eutychès y fut absous sans autre explication qu'une requête équivoque, dans laquelle il déclarait en général qu'il anathématisait toutes les hérésies*. Flavien et Eusèbe ses adversaires furent non-seulement déposés, mais cruellement maltraités. Marcien, successeur de Théodose, fut plus favorable à la doctrine catholique. Il fit assembler en 451 le concile de Chalcédoine, le quatrième général. L'empereur-Aristote y fut proscrit, Dioscore déposé, et la paix rendue à l'Eglise. Mais la Secte ne laissa pas de subsister et d'intriguer par différentes chicanes ; elle se divisa en différentes branches, dont une des principales était celle des acéphales, ainsi nommés parce qu'ils étaient d'abord sans chef, également séparés de l'Eglise catholique, et de Pierre Mong, Taux

patriarche d'Alexandrie, le boute-feu de l'eulychiaiiisnie. Ee mal se perpétua de génération en génération ; et cette secte, connue aujourd'hui sous le nom de inroiüie». domine encore en Ethiopie et est répandue en Egypte et en Syrie. KVTVCUIKN, pape et martyr, succéda à Félix en janvier 265. Il ordonna que l'on ensevelirait les corps des martyrs dans des tuniques de pourpre; il fut martyrisé le 8 décembre 285. FITTQl'E (Saixt], sous-diacre d'Alexandrie, et ses compagnons souffrirent le martyre sous l'empereur Constance. Saint Alhanasc venait de fuir d'Alexandrie. Georges, faux évêque, y entra et porta le ravage dans le troupeau d'Alexandrie en 536. Arien lui-même, il persécuta les catholiques; il ne se contenta pas d'allrner à leur fui; il s'empara de leurs biens, et on dit que de pauvres veuves il de petits enfants restèrent sans pain. On fit des persécutions minutieuses, on mit sans le scellé le bien d'une foule de personnes; on cherchait surtout les ecclésiastiques, et la persécution alla si loin, qu'on fit un crime aux particuliers d'avoir des prêtres pour parents. Les églises furent fermées; et l'hérétique Georges avant appris que les catholiques, malgré toutes ses pratiques, se réunissaient les dimanches dans un lieu écarté près d'une cimetière, il appela à son aide Sébastien, gouverneur de l'Egypte, manichéen, et avec lui ses soldats. Celui-ci, pour mériter davantage les honneurs qu'il venait de recevoir de son maître, se rendit facilement aux prières de Georges, et le dimanche après la Pentecôte, ayant su qu'il y avait une réunion, il se rendit avec trois cents soldats qui frappèrent indignement des femmes et des enfants tout absorbés dans la prière. De pauvres jeunes filles furent conduites devant un bûcher qu'on avait allumé à dessein, mais voyant qu'elles ne voulaient pas confesser la foi arienne, on les frappa si violemment qu'elles restèrent longtemps méconnaissables. Cette cruauté ne les salissa pas; ils attaquèrent les hommes qu'ils crurent les plus considérables, et les coups qu'ils leur donnèrent en firent mourir plusieurs, ou refusa aux parents de ces morts leurs corps, et ils les donnèrent aux chiens. Eutyque était au nombre des persécutés. Envoyé aux mines de Phatno quoique tout ensanglanté, il mourut en chemin. Ses concitoyens ne montrèrent pas moins de courage; ils moururent tous pour leur foi. Baronius et le martyrologe romain nomment ce saint le 26 mars. A. B. KirrvQtK, Eutyckiui, patriarche de Constantinople, présida au concile oecuménique de cette ville en 553. Il avait été d'abord moine d'Amasie dans le Pont ; il fut élevé sur le siège de Constantinople par Justinien, à qui il avait plu. Cet empereur étant tombé dans l'erreur, on craignait que le corps de Jésus ne

altération, et n'avait jamais « aucun autre besoin naturel), corn «lit. Eulyque refusa de le signer, et fut disgracié et exilé l'an 515, après avoir été déposé dans un synode. A la mort de Justinien, il fut rétabli sur son siège. Ce fut alors qu'il composa un Traicté de la Hérésie, dans lequel il soutenait que le corps des ressuscités serait si délié, qu'il ne pourrait plus être palpable. Saint Grégoire, député du pape Pelage II, détrompa Eulyque de son erreur. Ce patriarche mourut peu de temps après, en 582, à l'Age de soixante-dix ans, après avoir fait sa profession de foi en présence de l'empereur, et dit en prenant sa peau avec sa main : Je confesse que nous résusciteront tout en cette même peau. Isaac, diacre d'Alexandrie, fut déposé en même temps qu'Anus par saint Alexandre, évêque de cette ville, et condamné au concile de Nicée ; mais ayant présenté en 335 à l'empereur Constantin une confession de foi, orthodoxe en apparence, il fut nommé évêque d'Antioche l'an 351 ; ce qui fut cause que les catholiques commencèrent à tenir leurs assemblées à part; c'est lui qui baptisa l'empereur Constance; il mourut en 370. Le Pont-Euxin (Pontus Euxine (mer Noire)), mer située entre l'Europe et l'Asie, baigne les côtes de la Scythie au nord, de l'Asie Mineure au sud, de la Colchide à l'est, de la Mésie et de la Thrace à l'ouest. Elle s'enfonce dans les terres au nord, par une espèce de golfe qu'on appelle Palus-Méotide, et s'unit au sud à la mer Egée par le Bosphore de Thrace et la Propontide. Les mœurs sauvages des habitants de ses bords lui firent anciennement donner le nom de Pontus Axenus (savage, tuer, inhospitalière). Dans la suite, lorsque le commerce et rétablissement de quelques colonies grecques eurent adouci la férocité de ces barbares, on substitua à ce nom d'Pontus celui d'Pontus Euxinus (hospitalière) L'expédition des Argonautes rendit cette mer célèbre, même dans les temps héroïques. Quoique plus de quarante fleuves, entre autres le Danube, le Danapris, le Borysthène et le Dniepr, viennent s'y décharger, elle n'est pas d'une grande profondeur, si ce n'est vers l'ouest, où les anciens croyaient qu'elle communiquait sous terre avec la mer Caspienne (V. Mer Noire). Le kermès (matière médicale). On donne en matière médicale le nom d'évacuants à tout un ordre de médicaments qui ont pour objet de produire l'expulsion de quelques-unes des humeurs du corps. On les divise en plusieurs classes, suivant la nature des liquides dont ils provoquent la sortie; ce sont : les émétiques, qui provoquent l'expulsion des matières contenues dans l'estomac ; les purgatifs, qui expulsent les matières contenues dans les intestins ; les diaphorétiques, qui déterminent la sueur; les diurétiques, qui passent aux urines; les

sial.ngogues, qui augmentent la sécrétion de la salive ; les errhins qui produisent le même effet à l'égard du mucus nasales, etc. — On trouvera à chacun de ces mots les détails qui les concernent particulièrement.

ÉVACCTiox , s. f. décharge, sortie d'humeurs, d'excréments, ou de matières viciées. Il se dit enfin des matières évacuées. - Evacuatio* signifie encore l'action d'évacuer un pays, une place de guerre, la conséquence d'un traité?, d'une capitulation, etc. Évict'KH, v. a. vider, faire sortir. Il se dit de l'effet que font les remèdes en purgeant les mauvaises humeurs On l'emploie neutralement dans le même sens. Il se mêle quelquefois avec le pronom personnel. — Evacuer se dit aussi en parlant d'un lieu d'où sortent, d'où l'on fait sortir un nombre plus ou moins grand de personnes qui y étaient réunies. — Il se dit également d'une place, d'un pays d'où l'on fait sortir des troupes par un traité, par une capitulation , etc. Evacuer de\$ troupe*, de {artillerie, etc., d'une place sur une autre, leur faire quitter la place, la ville où elles étaient, et les diriger sur une autre. Cela se dit surtout lorsqu'il s'agit d'une retraite, ou d'un mouvement rétrograde quel

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.03% accurate

évADER (S'j, t. pron. s'échapper furtivement. é VACATION. ». f. disposition de l'esprit qui l'empêche de se tuer à un objet. Il ne s'emploie guère que dans le langage ascétique. Evagoras, roi de Salamine dans l'île de Chypre, descendait de Teucer, fils de Télamon, qui avait fondé cette ville après le siège de Troie. À sa naissance, le trône était occupé par un usurpateur; mais quand il fut en âge de régner vers 410 avant Jésus-Christ), il tua le tyran, et recouvra la couronne de ses ancêtres. Après la bataille de Cynos-Potamos. Evagoras accueillit Conon avec les débris de la flotte athénienne, et lui fit bientôt donner le commandement des forces navales de Perse, — Evagoras conquiert une grande partie des villes de l'île de Chypre; mais les habitants ayant eu recours au roi de Perse Artaxerxès Mnémon, celui-ci lui déclara la guerre. Aidé par Acoris, roi d'Égypte, et par les Athéniens, Evagoras eut d'abord de grands succès. Mais bientôt le sort des armes changea; Uaas, général persan, fit périr une partie de sa flotte, mil le reste en fuite, pénétra dans l'île de Chypre, et assiégea Salamine, Evagoras demanda alors la paix, qui lui fut accordée à condition qu'il se contenterait de la seule ville de Salamine. et qu'il lui payerait un tribut annuel. Peu de temps après. Evagoras fut assassiné par un de ses esclaves, l'an 375 avant Jésus-Christ. Il eut pour successeur son fils Nicoclès, qui lui fit des funérailles magnifiques. Evagoras était actif, modeste, magnanime, et se montra constamment digne du trône. Isocrate le cite comme le modèle des princes. Les Athéniens lui donnèrent le droit de cité dans leur ville. Évagoras, petit-fils du précédent, succéda à son père Nicoclès sur le trône de Salamine. Les injustices et les vexations dont il accabla ses sujets ayant soulevé tous les esprits contre lui, Protée, son oncle, le dépouilla de son royaume. Evagoras se réfugia à la cour d'Artaxerxès Ochus, qui lui donna en Asie des domaines plus étendus que le royaume qu'il avait perdu; mais il ne s'y conduisit pas plus sagement qu'à Salamine. Artaxerxès l'ayant disgracié, il s'enfuit dans l'île de Chypre, où il fut mis à mort par l'ordre du roi. Evagre (Saint), patriarche de Constantinople. Voici tout ce que nous savons de certain de ce saint. — L'empereur Valens. protecteur des ariens, ayant terminé la guerre avec les Goths par un traité de paix, revint à Constantinople sur la fin de l'année 369. et en partit dès le commencement de la suivante, pour aller à Antioche soutenir la guerre des Perses, commencée trois ans auparavant. À peine était-il arrivé à Antioche en

Buthvnic, qu'il apprit la mort du fameux Eudoxe, évêque arien de
 Constantinople, qui avait été le fléau de l'Eglise. Les ariens mirent à sa
 place Hémophile, né à Thessalonique, auparavant évêque de Béroë en Thrace, qui
 avait la haine du pape Libère, du temps de l'empereur. L'élection fut
 approuvée de Valens, et l'évêque autrefois métropolitain de Byzance, arien
 comme lui conféra l'ordination, pendant laquelle le peuple, au lieu de crier,
 suivant l'usage. 17 est digne ! s'écria : Il est indigne ! Les catholiques, de
 leur côté, tâchant de profiter de la circonstance présente pour se donner un
 pasteur légitime, choisirent Evagre pour être leur évêque. Ils le firent
 consacrer aussitôt par Eusèbe. qu'il ne faut pas confondre avec Eustache
 d'Antioche. Les ariens, honteux de cette défaite, circonvinrent Valens, et lui
 firent entrevoir qu'il y allait de sa dignité de punir Evagre et Eusèbe.
 Celui-ci les écouta ; il fit bannir les deux prélats- Eusèbe fut conduit à
 Iconium en Bithynie, ville de Thrace; quant à Evagre, on ignore en quel endroit
 il fut exilé. On ignore aussi l'époque de sa mort. Sa fête est portée au 11
 mars; mais elle n'est pas d'une institution fort ancienne. ÉVAGRE,
 patriarche d'Antioche, fut mis à la place de Paulin en 389. Elavien avait
 succédé, dès 381, à Mélèce catholique syrien, occasionné Constance
 d'Antioche son maître pape ; de façon qu'Evagre ne fut reconnu évêque que
 par ceux qui étaient restés du parti de Paulin. Cette scission continua le
 schisme dans l'Eglise d'Antioche. Le pape Sirice fit confirmer l'élection
 d'Evagre dans le concile de Capoue, en 390. Ce patriarche mourut deux
 ans après. Saint Jérôme, son ami, assure que c'était un esprit vif. Il
 composa quelques ouvrages. On ne lui donna point de successeur, et ceux
 de son parti se réunirent, après quelques difficultés, à ceux du parti de
 Evagre du Pont, dans l'Asie-Mineure, vivait vers la fin du IV^e siècle.
 On lui attribue le deuxième livre de la Vie de Père*, et plusieurs autres
 ouvrages infectés des erreurs d'Origène, qui furent traduits en latin par
 Iulien. Evagre, né à Epiphane, en Syrie, vers l'an 316, fut appelé (517)
 EVAGRIUS. /* Syrien; c'est le nom qu'on donnait alors aux avocats
 plaidants. Evagre exerça cette profession. Après avoir brillé quelque temps
 dans le barreau d'Antioche, il fut fait questeur et garde des dépêches du
 préfet. L'Eglise lui doit une Histoire ecclésiastique en seize livres. qui
 commence où Sozomène et Théodoret finissent la leur, c'est à-dire vers l'an
 431 ; Evagre a poussé la sienne jusqu'en 491. Évaluation, s. T. appréciation,
 estimation. ÉVALUER, v. a. apprécier, fixer le prix de quelque chose, en
 estimer la valeur. Evandre, roi d'Arcadie. fils de la prophétesse Carmentis,

passait pour le fils de Mercure, à cause de son éloquence. Ce prince, ayant
 lue involontairement son père, quitta sa patrie et vint en Italie, environ
 soixante ans avant la prise de Troie. Faune, qui régnait sur les Aborigènes,
 lui ayant doté une grande étendue de pays, il bâtit auprès du Tibre, sur le
 mont Aventin, une ville qu'il nomma Pallantide, et qui, dans la suite, fit
 partie de Rome. Evandre donna l'hospitalité à Ulysse, quand il passa en
 Italie, après la défaite de Priam, et ensuite à Enée; il secourut ce dernier
 contre les Rutules. et envoya dans son camp l'élite de ses guerriers,
 commandés par son fils Pallas. C'est Evandre qui introduisit chez les Latins
 l'usage de l'alphabet des Grecs, et qui leur enseigna l'art du labourage. C'est
 aussi à lui qu'on attribue l'institution des prêtres saliens, des Lupercales et
 du culte d'Hercule, ainsi que celui de Saturne. Son règne fut celui de l'âge
 d'or pour le Latium. Après sa mort, on lui érigea un temple et des autels sur
 le mont Aventin. EVANDRE, général de Persée, dernier roi de Macédoine,
 essaya, mais en vain, d'après les ordres de ce prince, de faire périr par
 trahison Nicomède, roi de Pergame, dans les défilés qui conduisent au temple
 de Delphes. Évariste (Antoine; poète et littérateur italien, né à Cividale,
 dans le Frioul, en 1747, entra chez les religieux des Minimes, à Venise, où il
 avait fait ses premières études, et où il fut employé au enseignement. Il
 occupa la chaire des belles-lettres à l'université pendant plus de trente ans, et se
 retira à Venise, dans la maison profane de son ordre, où il mourut le 38
 janvier 1801. On a de lui : 1° *Ambrasio musico, poemetto* l'universale rima,
 Padoue, 1776. 2° *Poésie lyrique dédicatoire en vers italiens*, Padoue
 1785. On y admire la vigueur et la fidélité avec laquelle il a rendu les
 beautés de l'écriture Scellada d'ornamenti Utili de migliori trillori,
 Venise, 1781, 2 vol in-8. Ce choix, fait avec beaucoup de soin, est bon
 pour former le goût de la jeunesse. On lui doit encore la publication des
 leçons latines de Felicina de Stellini, dont il mit en ordre les manuscrits, et
 des Opusculs variés du même Stellini, qu'il a enrichis de notes savantes. Stellini
 avait été son guide dans ses études littéraires. ÉVANGÉLIQUE, adj. des
 deux genres, qui est de l'Evangile, qui est selon l'Evangile. — Il signifie
 quelquefois particulièrement, qui est de la religion réformée. ÉVANGÉLIQUE
 ELIQUÉ KM EXT. adv. d'une manière évangélique. Évangéliste, v. a.
 prêcher l'Evangile. Il s'emploie aussi absolument. ÉVANGÉLISTES. m. nom
 qu'on donne à chacun des quatre écrivains qui ont rédigé par écrit la vie et
 la doctrine de Jésus-Christ, et que l'Eglise a reconnus pour sacrés; V.
 Evangile). — Evangéliste se disait autrefois, au palais, du conseiller qui

tenait l'inventaire d'un procès, pendant que le rapporteur lisait les pièces. —
 Evangeliste s'est du aussi de celui qui, dans une compagnie, était nommé
 pour être témoin et inspecteur d'un scrutin. Éva! » GÉMSTES (Les Oï
 ATRE-), Iles du Grand-Océan, arides et désertes, au nombre de quatre, qui.
 réunies avec huit autres Iles plus à l'ouest, forment le groupe des Douze- A
 poires. Elles sont situées à l'entrée du détroit de Magellan, par 5- » 51 de
 latitude sud , et 77" 2.V de longitude ouest. FVIXGILES, ÉV ANGE
 LISTES. - ACTES DES APOTRES: LIVRES APOCRYPHES DU
 NOUVEAU TESTAMENT. — I. DES AUTEURS DU Not' VEAU
 TESTAMENT, DI* QUATRE EVANGILES EN général — Il ne parai! ,
 |>ar aucun endroit de l'Ecriture . que j'Notre-Seigneur Jésus-Christ ait rien
 écrit, ni qu'il ait ordonné à ses apôtres de laisser par écrit l'histoire de sa vie
 et «es maximes. Saint Lue ne se détermina à écrire son Evangile que pour
 l'opposer à divers faux disciples , qui . d'eux-mêmes, s'étaient érigés en
 évanaélistes , et qui avaient travaillé sur de mauvais mémoires à l'histoire de
 Jésus-Christ. Saint Jean Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.19% accurate

EVANGILES. (SI») EVAXGII.ES composa k- sien à lit prière ilp ses disciples , îles évêques d'Asie, cl îles fidèles des provinces voisines, qui vinrent le trouver pour le prier «le rendre par èrril un témoignage authentique à la vérité attaquée par les hérè-ies de Cériiilheel d'Ebion. Enfin saint Matthieu et saint Marc n 'écrivirent leur Evangile que par des rencontres particulières qui leur en imposèrent en quelque sorte la nécessité: le premier afin de laisser par écrit aux Hébreux les instructions qu'il n'avait pu leur donner de vive voix ; le second , pour satisfaire au zèle et à la pieté îles fidèles de Home, qui l'avaient supplié, avec d'instantes prières , de leur laisser par écrit la doctrine qu'ils avaient ouïe de la bouche de saint Pierre. Mais quelques raisons qu'aient eues les apôtres de mettre par écrit les actions et les maximes du Sauveur, on ne peut douter qu'ils ne l'aient fait par le mouvement de I Esprit-Saint qui les inspirait. - Ces quatre Evangiles ont toujours été reçus dans l'Eglise d'un commun consentement , et tenu le premier rang parmi nos liv res divins. I.e nom d'Kc<infiU, qu'on leur a donné dès les premiers siècles de l'Eglise, signifie, à la lettre, une heureuse nouvelle. — (Juelqae temps avant que saint l.uc écrivit son Evangile , il v en avait déjà plusieurs, et on en composa encore beaucoup d'autres depuis. Mais jamais I Eglise n'en a reconnu d'autres pour canoniques el divinement inspirés que les Evangiles de saint Matthieu , de saint Marc , de saint l.uc el de saint Jean. C'est un fait attesté par les plus anciens auteurs chrétiens, et confirmé par une tradition constante el non interrompue de tous les siècles. La raison pour laquelle l'Eglise n'a pas reçu un plus grand nombre d'Evangiles, c'est qu'il n'y a eu que ces quatre qui aient été reçus dans toutes les Eglises comme des ouvrages divins et canoniques, écrits par l'inspiration du Saint-Esprit. Tous les autres , dit saint Augustin , qui ont entrepris ou osé écrire quelque chose des al lions de Jèsus-Christ ou des i/potrrs n'ont pas été tels, de leur temps, que l'Eglise pût ajouter foi à leurs écrits, el les recevoir au nombre des livres canoniques, soit parce qu'ils n'étaient pas dignes de foi dans ce qu'ils rapportaient . suit parce qu'ils ont ajouté dans leurs écrits des erreurs contraires à la foi catholique et apostolique. — La plupart des anciens l'ères ont cru trouver une ligure des quatre évangélistes dans le commencement de la prophétie J'Ezéchiel, et dans le neuvième chapitre de l'Apocalypse, où il est parlé de quatre animaux, dont le premier est semblable à un lion, le second à un veau , le troisième à un homme, le

quatrième à un aigle volant. Mais ils ne sont pas d'accord entre eux dans l'application qu'ils ont faite de ces symboles. Saint Augustin estime que ceux qui attribuent le lion à saint Matthieu, l'homme à saint Marc, le veau à saint Luc, et l'aigle à saint Jean, ont mieux rencontré que ceux qui donnent l'homme à saint Matthieu et le lion à saint Jean, parce qu'il ne faut pas s'arrêter au commencement de leurs Évangiles, mais à ce qu'ils contiennent et que • saint Matthieu s'attache à ce qui regarde la royauté de Jésus-Christ. saint Luc à son sacerdoce, saint Marc à son humanité, et saint Jean à sa divinité. Ils ne se sont pas plus accordés sur l'ordre suivant lequel les quatre Évangiles ont été composés. Saint Irénée. saint Jérôme et saint Augustin ont cru qu'ils avaient été écrits suivant l'ordre dans lequel ils sont encore placés dans nos Bibles. Mais saint Clément d'Alexandrie dit avoir appris des anciens, que les Évangiles qui contiennent la généalogie du Sauveur ont été écrits les premiers. Sur ce pied-là, il faudrait placer l'Évangile de saint Luc immédiatement après celui de saint Matthieu. — Les quatre Évangiles, deux ont été composés par des témoins oculaires de la vie et des actions de Jésus-Christ; l'un par saint Matthieu, et l'autre par saint Jean, tous deux apôtres du Sauveur. Saint Marc et saint Luc ont écrit les deux autres suivant le rapport que leur en avaient fait ceux qui, dès le commencement, ont vu le Verbe divin de leurs propres yeux, et qui en ont été les ministres. La divine Providence l'a ainsi permis, afin que l'on connût qu'il n'y avait point de différence entre ce que les apôtres ont écrit et ce qu'ils ont prêché de vive voix. C'est par une semblable raison que Dieu a voulu qu'il y eût quatre évangélistes, quoiqu'un seul eût été plus que suffisant pour établir la vérité de cet Évangile: afin d'attester cette même vérité par un plus grand nombre de témoins. Or, lorsque quatre hommes écrivent sur un semblable sujet, en des temps et en des lieux différents, et sans conférer ensemble de ce qu'ils écrivent, et qu'ils semblent cependant parler tous quatre comme une même bouche, c'est une preuve évidente de la vérité qu'ils avancent. Que si néanmoins il se trouve entre eux quelques différences apparentes, soit pour le temps ou pour les lieux, bien loin d'en diminuer leur autorité, elles servent à l'établir, et font voir qu'ils ont écrit de bonne foi. C'est la remarque de saint Chrysostôme. Si les évangélistes, dit le Père, s'accordaient en tout avec une trop grande exactitude jusqu'aux moindres circonstances, nul de nos ennemis de notre foi n'aurait pu se persuader qu'ils ne se fussent pas assemblés pour écrire d'un commun accord les mêmes choses; au lieu que la contradiction apparente qui se

trouve entre eux sur de petites choses les met à couvert de tout soupçon , et est une preuve de leur bonne foi. Mais il faut remarquer, ajoute ce saint docteur, que, dans les principaux points de notre croyance, et qui regardent la vérité de la religion , nul des évangélistes ne se trouve en aucune manière différent des autres. Ainsi , ils s'accordent parfaitement à rapporter qu'un Dieu s'est fait homme; qu'il a été crucifié et enseveli; qu'il est ressuscité et monté au ciel; qu'il viendra juger les hommes; qu'il est le Fils unique de Dieu, de sa même substance, et les autres points de cette nature. On doit même dire que quant aux petites différences qu'on peut remarquer entre eux dans les autres choses, elles sont moins dans les choses mêmes que dans la manière de les raconter. — Il est incontestable que les quatre Evangiles sont de ceux dont ils portent les noms. On ne les a jamais attribués à d'autres auteurs, et dans toutes les Eglises chrétiennes ils ont toujours été cités sous ces noms. SAINT MATTHIEU , APOSTRE ET EVANGELISTE. — Saint Matthieu, à qui l'Evangile donne aussi le nom de Lévi et le surnom d'Alphée, était galiléen de naissance, Juif de religion, et publicain de profession. On croit qu'il demeurait à Capharnaüm. Mais il avait son bureau hors de la ville, sur le bord de la mer de Tibériade. Jésus-Christ passant donc par là, et le voyant assis à son bureau , lui dit de le suivre. Aussitôt Matthieu se leva, quitta tout, et le suivit. — Il n'y avait pas longtemps que saint Matthieu s'était mis à la suite de Jésus-Christ lorsque se fit l'élection des douze apôtres Il eut l'honneur d'être de ce nombre; il est quelquefois nommé le septième, et quelquefois le huitième. Depuis ce temps-là il ne retourna plus à son emploi, quoique saint Pierre et les autres apôtres, qui avaient abandonné aussi leur métier, leurs filets et leurs barques pour suivre Jésus-Christ, aient repris encore quelquefois l'exercice de la pêche, même après la résurrection. — Le temps et le genre de sa mort sont incertains. Saint Paulin dit qu'il mourut chez les Parthes ; en quoi il s'accorde avec saint Ambroise, qui dit que Dieu lui ouvrit le pays des Perses pour y annoncer l'Evangile. Rufin et Socrate écrivent qu'il a aussi prêché dans l'Ethiopie. Mais cela ne paraît pas bien certain. — Eusèbe nous apprend que saint Matthieu, après avoir prêché quelque temps dans la Judée, et étant prêt de quitter ce pays pour aller prêcher à d'autres nations, composa son Evangile pour accomplir son ministère envers ceux des Juifs qu'il avait convertis, et pour leur laisser par écrit les instructions qu'il n'avait pu leur donner de vive voix. Il l'écrivit donc lorsqu'il était encore dans la Judée, environ la huitième année après la résurrection du Sauveur, c'est-à-dire l'an

41 de l'ère vulgaire, ainsi qu'on le trouve marqué à la fin de son Evangile dans presque tous les anciens manuscrits grecs. Il donna à son ouvrage le nom d'εὐαγγέλιον, c'est-à-dire de bonne nouvelle ; parce qu'il y annonce à tous les hommes, même aux plus criminels, la délivrance des peines qu'ils ont méritées, et le salut éternel. — C'est lui qui le premier écrivit l'Evangile, comme nous l'apprenons des anciens; et le rang qu'il tient entre les évangélistes suffit pour nous en assurer. Il le composa particulièrement pour les Juifs convertis qui l'en avaient prié. C'est pourquoi il l'écrivit en leur langue, c'est-à-dire en une langue mêlée du syriaque et du chaldaïque, dont les Juifs se servaient alors dans la Palestine. - Ce fut donc pour suppléer à ce qui aurait pu manquer aux Hébreux que saint Matthieu prit soin d'écrire ce qu'il savait du Sauveur, et qu'il écrivit dans la même langue dans laquelle il leur avait prêché. Autrement il n'aurait suppléé qu'imparfaitement aux instructions qu'il leur avait données étant présent. Car de quelle utilité leur aurait été un livre écrit en une langue qu'ils n'auraient pu entendre? Or il est incontestable que la langue vulgaire de la Palestine du temps des apôtres était l'hébreu, ou plutôt un mélange du syriaque et du chaldéen. Papias, disciple de saint Jean, et saint Irénée qui avait eu saint Polycarpe pour maître, assurent, comme une chose constante, que saint Matthieu avait écrit en hébreu. Eusèbe nous apprend aussi que saint Panlène, avant d'être prêcher dans les Indes au III^e siècle, y trouva l'Evangile de saint Matthieu écrit en hébreu, que saint Barthélémy, à son tour, y avait laissé; et saint Jérôme ajoute que saint Panlène l'apporta à Alexandrie. Origène témoigne avoir appris de la tradition des anciens, que saint Matthieu avait écrit en hébreu; et saint Epiphane en était tellement persuadé, qu'il * Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.65% accurate

EV.IXGILES. (M9) IVtM,II.K.S. ne doutait pas que l'Evangile hébreu dont se serraient encore de son temps les Nazaréens ne fût l'original de saint Matthieu. Enfin saint Jérôme , qui avait eu en main cet Evangile des Kazaièeus, et qui, aussi bien que saint Fpiphaue. était du Sentiment qu'il était le même que celui de saint Matthieu , dit que cet Evangile était écrit en langue syro-cJialdèenoe, qui, comme nous l'avons déjà remarque , était la langue vulgaire des Juifs du temps des apôtres. — On ne sait point par qui l'Evangile de saint Matthieu a été traduit en grec. L'auteur de la Synopsc attribuée h saint Athanasc assure que l'Evangile écrit en hébreu par saint Matthieu a été expliqué ou traduit par saint Jacques, évêque de Jérusalem. Anaslase Si n aile en 4 attrilHié la traduction a saint Paul et à saint Luc. l'apias dit que chacun l'avait traduit comme il avait pu. Ce qui parait certain, c'est que cette traduction est très-ancienne, et qu'elle a été faite des les temps apostoliques. C'est ce qu 'insinue assez clairement Théodore Lecteur, de qui nous apprenons que, lorsque l'on trouva le corps de saint Uarnabé. vers l'an il avait sur la poitrine l'Evangile de saint Matthieu, que saint Bariiabé avait écrit de sa propre main ; qu'il (lait écrit sur du bob de Thyc; que l'empereur Zenon le voulut avoir, et le til garder dans son palais; et que tous les ans, le jeudi saint , ou Usait l'Evangile dans ce livre en la chapelle ilu palais. Car, quoique cet auteur ne dise pas que celle copie faite par saint Barnabe fût écrite en grec, il le marque assez en disaul qu'on le lisait tous les ans dans un pays où l'on ne parlait et où on n'entendait que le grec. D'ailleurs , si cet exemplaire de l'Evangile de saint Matthieu eut été écrit en hébreu ou en toute autre langue que celle du pays, Théodore n'eût pas manqué d'en avenir le lecteur. Il y a aussi toute apparence que le texte de cet exemplaire était le même que l'on avait alors flans l'Eglise; car. s'il en eut été di lièrent , quelqu'un en eût marqué les variations. - La grande conformité que l on trouve dans la manière dont les Pères grecs citent l'Evangile de saint Matthieu nous donne encore lieu de croire qu'ils se sont tous servis de la même version, qui , apparemment , fut d'abord si autorisée par le consentement de l'Eglise, que toutes les autres dont parle Papias n'eurent point de cours. Elle sert aujourd'hui d'original en la place de l'hébreu, qui est perdu depuis longtemps. Car, pour ce qui est des textes hébreux , que quelques savants nous ont donnés dans les derirers siècles, les plus habiles les tiennent pour susjicets , aussi bien que le texte syriaque, qui

est plutôt une traduction faite sur le grec que l'original de cet apôtre. — La traduction latine de l'Evangile de saint Matthieu, usitée dans l'Eglise dès les premiers siècles, avait aussi été faite sur le texte grec; et saint Jérôme ayant entrepris de corriger cette ancienne version latine, où il s'était glissé plusieurs fautes, il le fit, non sur l'hébreu, mais, comme il le dit lui-même, sur les plus anciens manuscrits grecs, quoiqu'il sût parfaitement que l'Evangile de saint Matthieu avait été écrit en hébreu. Ce qui empêcha saint Jérôme d'avoir recours au texte hébreu, fut apparemment parce qu'il avait déjà été altéré par diverses additions que les Nazaréens y avaient faites, ou parce qu'il n'avait pas encore retrouvé le texte original; ou enfin parce que le pape Damase ne lui avait pas demandé de corriger le texte latin sur l'hébreu, mais sur le grec. — Saint Matthieu s'est arrêté à décrire la génération temporelle et humaine de Jésus-Christ, et à faire voir qu'il était descendu d'Abraham et de David, selon les promesses que Dieu leur en avait faites. Il décrit la généalogie de Jésus-Christ par Salomon, au lieu que saint Luc la fait par Nathan, qui était aussi fils de David. Comme les Hébreux convertis, pour qui saint Matthieu écrivait principalement, ne doutaient pas de la divinité de Jésus-Christ, il n'a pas jugé nécessaire de faire connaître sa naissance éternelle, laissant à saint Jean le soin de la découvrir aux plus avancés. Au jugement de saint Ambroise, nul autre évangéliste n'est entré dans de plus grands détails que saint Matthieu, et aucun ne nous a donné des conseils de vie et des instructions morales plus proportionnées à la faiblesse de l'homme. Saint Pierre dit qu'il tient le même rang parmi les autres évangélistes que Moïse parmi les auteurs de l'Ancien Testament, étant le premier écrivain de la loi nouvelle, comme Moïse l'est de l'ancienne. Il y a entre saint Matthieu et les trois autres évangélistes une assez grande diversité dans l'arrangement des faits et des événements de la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ; ce qui vient apparemment du dérangement casuel, mais très-ancien, des cahiers de ce saint évangéliste. — Après le verset 14 du chapitre de saint Matthieu, on lit, dans plusieurs anciens manuscrits et dans l'ancienne version italique donnée par le père Marlianay, une assez longue addition. Saint Hilaire, saint Léon et le prêtre Juvenius la lisaient aussi dans leurs Bibles. Mais on ne la trouve ni dans Origène, ni dans aucun des auteurs des quatre premiers siècles. Elle est tirée, quant au sens, de l'endroit de l'Evangile selon saint Luc où le Sauveur enseigne que, lorsqu'on est invité à un festin, on doit toujours choisir la dernière place. S. I. ST MATTH. C. IV. M. LII. T. L. APÔTRE DE L'ÉGYPT ET

MABTVH. Le style de saint Marc fait assez voir qu'il était Juif de naissance, et que la langue hébraïque lui était plus familière que la grecque. On croit avec beaucoup de raison qu'il ne fut converti qu'après la résurrection de Jésus-Christ, par la prédication des apôtres; qu'il fut disciple et interprète de saint Pierre, et que c'est le même Marc que cet apostre appelle son fils dans sa première Epître, parce qu'il l'avait engendré en Jésus-Christ. Ainsi il ne faut pas le confondre avec Jean Marc, dont il est parlé dans les Actes* et dans les Epîtres de saint Paul, et qui est appelé cousin de saint Barnabe — Lorsque saint Pierre alla à Rome, saint Marc l'y accompagna; ce fut là, selon le témoignage des anciens, qu'il écrivit son Evangile à la prière des fidèles, qui voulaient conserver par écrit ce que saint Pierre leur avait enseigné de vive voix. — De Rome saint Pierre envoya de ses disciples pour fonder des Eglises en diverses provinces. Saint Marc fut destiné à prêcher l'Evangile à Alexandrie ou plutôt dans les pays qui en dépendaient alors, et qui comprenaient toute l'Egypte, la Thébaïde, et la Libye Pentapolitaine ou Cyrénaïque. Il y prêcha l'Evangile qu'il avait écrit lui-même, et qu'il avait apporté avec lui. Saint Marc, ayant fondé et gouverné l'Eglise d'Alexandrie et plusieurs autres en Egypte et dans les pays voisins, mourut par le martyre en l'an 68 de Jésus-Christ, la quatorzième année de Néron, trois ans après la mort de saint Pierre et de saint Paul. — Nous avons déjà remarqué en passant, que saint Marc écrivit son Evangile à l'instance des chrétiens de Rome. La lumière de la piété avait fait une si vive impression dans leur esprit, que non content d'avoir reçu la doctrine de l'Evangile de la bouche de saint Pierre, ils supplièrent encore Marc son disciple de leur en laisser par écrit. Comme saint Marc n'avait pas vu le Seigneur, il n'écrivit pas les choses dans l'ordre que le Seigneur les avait dites ou faites, mais selon qu'il les avait apprises de saint Pierre, qui suivait dans ses instructions l'utilité de ses auditeurs, sans mettre par ordre les discours et les actions du Seigneur. Saint Marc écrivit donc exactement les choses comme il les avait entendu prêcher à saint Pierre, prenant bien garde de ne rien omettre de ce qu'il avait ouï dire à cet apôtre, et de ne rien écrire qui ne fût vrai. Il le commença, dit saint Epiphane, et l'écrivit selon que le Saint-Esprit le lui inspira. Saint Pierre ayant appris par révélation ce qui s'était passé, et le zèle pour la parole de la vérité, et autorisa l'Evangile de saint Marc pour être lu dans les églises. On voit dans Irenée et dans saint Jérôme, que quelques-uns attribuaient cet Evangile à saint Pierre, apparemment parce qu'il ne contenait que ce que cet apôtre

avail annonce de vive voix, ou bien, selon que le dit Tertullien, parce que ce qui est mis au jour par les disciples s'attribue aisément au maître. Ou lit même dans la Syuopse de l'Ecriture qui porte le nom de saint Athanasc, que ce fut saint Pierre qui le dicta. — Tous les anciens conviennent que saint Marc écrivit son Evangile en grec, qui était la langue de commerce par tout l'Orient, et si commune à Rouie, que les femmes mêmes la parlaient, et qu'il y avail des sénateurs qui n'en parlaient point d'autre. La chronique orientale dit que saint Marc, après avoir prêché quelque temps dans la lY-nlapole.vinl à Alexandrie la septième année de Néron, qui commence en l'an Wi de Jèsus-l.hrisl au mois d'octobre ; or. puisqu'il parait certain, selon le témoignage des anciens, que ce saint évangéliste écrivit son Evangile quelque temps avant sa mission en Egypte, nous croyons qu'il le composa vers l'an 57. trois ans après son arrivée à Home avec l'autre saint Pierre. — Quelques critiques des derniers siècles se sont imaginé que saint Marc n'avait fait qu'abrégé l'Evangile de saint Matthieu, et qu'il en avait emprunté non-seulement tous les faits qu'il raconte, mais encore la plupart des termes; mais ils se sont visiblement trompés. Si l'Evangile de saint Marc n'était que l'abrégé de celui de saint Matthieu, ces deux évangiles indifféreraient qu'en ce que l'un raconterait les choses plus au long que l'autre: du reste ils garderaient le même ordre dans le récit des événements, et ils raconteraient tous deux les mêmes faits, et les revêtiraient des mêmes circonstances Or, on trouve tout le contraire; car quoique saint Marc rapporte un grand nombre de faits qui se trouvent aussi dans saint

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.77% accurate

KVAXGIt.ES. (SiO) Matthieu, il vajoute ricin moins de nouvelles particularités, qui donnent un grand jour au texte de saint Matthieu. Par excniple. lorsque saint Marc parle de la retraite de Jésus-Christ dans le dèscrl, il dit a qu'il n'y avait pour rnnipagnie que les bèles; » circonstance que nous ne lisons pas dans saint Matthieu. Il y a même deux ou (rois miracles dans saint Marc, 3u i ne sont pas dans saint Matthieu , relui, entre autres, que ésus-Christ Gl dans la synagogue de Ca|iliarnaim, où il délivra un homme de l'esprit impur. Saint Marc raconte aussi plus au long que saint Matthieu l'histoire de la décollation de Saint Jean, de la guérison du parai) tique et de la fi I le du prince de la synagogue; du renicmciu de saint Pierre; de la dispute qu'il y eut entre les apolres au sujet de la primauté. On trouve aussi dans saint Marc deux faits singuliers dont saint Matthieu n'a point parlé. Le premier est l'histoire de celte pauvre U'uvc qui ne mil dans le tronc que deux petites pièces de monnaie. Le second est l'apparition de Jésus-Christ aux deux disciples qui allaient à Enimaûs. Il omet au contraire plusieurs choses importantes , que saint Matthieu a détaillée* fort au long; il ne dit rien par exemple de la génération temporelle de Jésus-Christ, ni de son enfance; il passe sous silence quantité de paraboles, et quelques discours de Jésus Christ à ses disciples et aux pharisiens. Enfin il s'éloigne en beaucoup d'endroits de l'ordre que saint Matthieu a gardé ilnnssa narration, et il fixe le temps des événements selon que l'ont marqué saint Luc et saint Jean. Cependant, comme cet évangeliste dit presque les mêmes choses que saint Matthieu, et qu'il les dit ordinairement en termes plus courts et plus concis, saint Augustin a pu, par celte raison, l'appeler abtévialeur de taint Mallhitu. — L'Evangile de saint Marc est écrit avec une grande simplicité et avec beaucoup de netteté. Il commence à la trentième année de Jésus-Christ suivant l'ère vulgaire, et continue son histoire jusqu'au jour de son ascension glorieuse dans le ciel. Le dernier verset nous apprend que les apolres, après avoir reçu la pl. iiiiide du Saint-Esprit au jour de la Pentecute.allcrrit prêcher l'EvangileindifTéremmcnl à loutcs les nations.Cet Evangile est fort courte! fort coucisdans ses narrations. Saint Luc. bvaxc.klistk. Saint Luc était originaire d'Anliohe. capitale de Syrie, gentil et païen d'origine. Il était médecin et très-habile dans celte profession. On croit qu'il passa toute sa vie dans la continence , n'ayant jamais eu ni femme, ni enfants. Il paraît

qu'il fut instruit en sa jeunesse dans l'étude des sciences humaines, et la politesse de son style fait juger qu'il avait une grande connaissance de la langue grecque. — Plusieurs croient que saint Luc est le même que saint Paul, dans l'épître aux Romains, appelé, un peu plus latin ; et cela est d'autant plus vraisemblable, que saint Luc était avec saint Paul lorsque cet apôtre écrivit cette épître. Ainsi il était parent de saint Paul, comme cet apôtre le dit lui-même dans l'endroit que nous venons de citer. — Il y a assez d'apparence qu'il passa du paganisme à la religion chrétienne sans avoir reçu la circoncision ; et ainsi il est difficile qu'il ait été disciple de Jésus-Christ, et l'un des septante-deux, selon que l'ont cru saint Epiphane et beaucoup d'autres après lui. Il le fut seulement des apôtres, particulièrement de saint Paul, dont saint Jérôme l'appelle le fils spirituel. — Cet apôtre l'appelle lui-même son bien-aimé, et nous apprend qu'il fut choisi par les Églises pour l'accompagner dans ses voyages, pour prendre part à ses travaux, pour recueillir avec lui les aumônes des fidèles, pour prêcher et pour annoncer l'Évangile avec lui. Nous ne pouvons dire précisément en quel temps saint Luc fut destiné à ce saint ministère ; mais il est certain qu'il était avec saint Paul vers l'an 51, et qu'il accompagna cet apôtre dans le voyage qu'il fit en Grèce après sa séparation d'avec saint Barnabe. Il y a même tout lieu de croire que depuis ce temps-là il fut le compagnon inséparable de saint Paul dans tous ses voyages, et qu'il ne le quitta point. Jusqu'à sa dernière prison de Rome. Au moins est-il certain qu'il était avec lui, et qu'il lui tint une fidèle compagnie, lorsqu'il écrivit la seconde lettre à Timothée, un peu avant son martyre. — On ne sait point ce qu'il devint depuis. Saint Epiphane dit qu'il reçut la commission de prêcher l'Évangile dans la Dalmatie, dans les Gaules, dans l'Italie et dans la Macédoine. Vicéphore le fait venir de Rome en Grèce, où il dit qu'il conduisit beaucoup de personnes à la lumière de la vérité. On dit que saint Luc mourut dans une grande vieillesse, à l'âge d'environ quatre-vingts ou quatre-vingt-quatre ans. Saint Grégoire de Naziance et saint Paulin ont cru qu'il était mort par le martyre. — Saint Luc est le seul des évangélistes qui ait mis une préface à la tête de son Évangile. Il l'a faite en forme d'épître dédicatoire, qu'il adresse à Théophile, qui était apparemment quelque chrétien de considération. puis qu'il lui le livre de très-excellent. Le dessein de saint Luc, en écrivant son Évangile, fut d'affermir la vérité contre les histoires suspectes ou fabuleuses de plusieurs faux apôtres, qui avaient entrepris de raconter ce qui s'était passé entre les fidèles. Ce fut l'esprit de Dieu qui lui

inspira ce dessein, selon l'expression de saint Epiphane , qui le poussa , ou même qui le contraignit d écrire ce qu'il voulait faire ajouter à ce que saint Matthieu et saint Marc avaient déjà publié sur ce sujet. On remarque en effet que cet évangéliste s'est beaucoup plus appliqué que les autres à bien décrire l'histoire du Sauveur, et qu'il en rapporte un grand nombre de choses dont saint Matthieu et saint Marc n'ont point parlé. C'est de lui seul que nous savons ce qui se passa à la naissance du saint précurseur du Fils de Dieu ; ce qui regarde le mystère de l'incarnation du Verbe dans le sein de la Vierge; l'apparition des anges aux pasteurs lors de la naissance du Sauveur ; les discours que ces pasteurs tinrent ensemble dans cette occasion ; la circoncision de Jésus-Christ ; son oblation dans le temple ; le témoignage que Siméon et Anne la prophétesse rendirent à sa divinité; la sagesse qu'il fit paraître dans le temple, étant seulement âgé de douze ans; son baptême par les mains de saint Jean; la pêche miraculeuse qu'il fit faire à saint Pierre; la guérison d'une femme qui était malade d'une perle de sang depuis douze ans, et plusieurs autres faits qu'il était important de savoir. — Saint Luc composa son Evangile sur ce qu'il avait appris, non-seulement de saint Paul, mais aussi des autres apôtres qui avaient suivi Jésus-Christ depuis le commencement de sa prédication, et qui avaient eu le bonheur de le voir sur la terre , et d'être les ministres de sa parole. Car pour lui il n'avait pas vu le Sauveur, et il ne savait de ses actions que ce qu'il en avait appris sur le rapport de ceux qui avaient vu les choses de leurs propres yeux. On ne doute point qu'il n'ait composé son ouvrage en grec; et saint Jérôme nous en assure, sans marquer que Von forme le moindre doute sur ce sujet. — On convient que saint Luc n'a écrit son Evangile qu'après que saint Matthieu et saint Marc eurent publié le leur, et dans un temps où les apôtres, qui pouvaient juger de son ouvrage, vivaient encore. Mais on n'en sait pas précisément l'année. Saint Jérôme dit qu'il l'écrivit dans le pays de l'Achaïe et de la Béotie ; et saint Grégoire de Nazianze dit aussi qu'il l'a écrit pour ceux de l'Achaïe. Ce fut apparemment dans le second voyage que cet évangéliste y fut avec saint Paul, l'an 58, et pendant le cours de trois mois qu'ils restèrent dans la Grèce, en attendant les aumônes qu'ils devaient porter à Jérusalem. — Quelques anciens ont cru que saint Paul, se servant de ces termes : ■ Selon mon Evangile, » parle de l'Evangile de saint Luc. D'autres l'ont attribué entièrement à saint Paul. On lit ailleurs, que saint Paul avait dicté l'Evangile à saint Luc, et que celui-ci l'avait seulement publié. Mais on peut concilier toutes ces façons de parler, en disant avec saint

Iréuéc, que saint Luc a mis par écrit l'Evangile que saint Paul prêchait. — L'Evangile de saint Luc est plus précieux sous le rapport historique que pour son importance doctrinale; il rapporte beaucoup plus de faits que de préceptes. On y voit d'abord les circonstances qui précédèrent la naissance du saint précurseur de Jésus Christ, dont il continue l'histoire jusqu'au jour de son ascension glorieuse dans le ciel. Il s'est arrêté, ainsi que saint Matthieu, à décrire la génération temporelle et humaine de Jésus-Christ, et à faire voir qu'il est véritablement fils de David et d'Abraham, selon la chair. Ce en quoi ces deux évangélistes sont différents l'un de l'autre, c'est que saint Matthieu fait descendre Jésus-Christ de David par Salomon, au lieu que saint Luc l'en fait descendre par Nathan, qui était aussi fils de David, de même que Salomon. Mais ils s'accordent parfaitement dans le dénombrement des ancêtres du Messie qui ont précédé David, et ils font voir également bien que Jésus est bien le rejeton de Jessé. Ils de David et d'Abraham, et héritier des promesses faites à l'un et l'autre. Saut Jean, apôtre et évangéliste. — Saint Jean, le disciple bien-aimé de Jésus-Christ, était de Betsaïde en Galilée, fils de Zébédée et de Salomon, et frère puîné de saint Jacques le Majeur. Son emploi était de gagner sa vie à la pêche. L'éloignement où il fut en voyant la pêche miraculeuse que Jésus-Christ avait fait faire à saint Pierre dans le lac de Génésareth, lui fit tout quitter pour ne plus s'attacher qu'à ce divin maître, et le suivre partout en qualité de disciple. Il assista, quelque temps après, à la guérison de la belle-mère de saint Pierre, et à la résurrection de la fille de Jaïre. — Jésus-Christ, en l'appelant à l'apostolat, lui donna le nom de Boanerges, nom dont on ne sait pas la signification littérale; mais qui, au jugement de saint Epiphane, signifiait que saint Jean était destiné

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.48% accurate

KVANfIILEA. (511) a faire connaître aux hommes la divinité de Jésus-Christ par des paroles si sublimes, et à faire sortir les érl.iirs de la vérité de ces serrels divins, qui, comme des nuée», nous en dérobent la Splendeur. — On croit que saint Jean était le plus jeune de tous les apôtre* , et le long temps qu'il » vécu après la mort de Jésus- (hnst (ait assez voir qu'il ne pouvait être que fori jeune lorsqu'il commença à le suivre. Les Pères enseignent qu'il vécut toujours vierge . et saint Jérôme rapporte a sa virginité la tendresse particulière que Jésus-Christ eut pour lui. (ici «poire assista à la transfiguration; et lorsque Jésus-Christ voulu! faire sa dernière paque , il envoya saint Pierre et saint Jean pour tenir prêt tout ce qui était nécessaire. Dans ce dernier souper, le Sauveur donna a saint Jean une marque particulière de son amour, en souffrant qu'il se reposât sur son sein. Ce fut la , selon les Pères, qu'il se remplit des vérités les plus sublimes, et qu'il découvrit les mystères cachés dms le secret de la sagesse éternelle, qu'il répandît depuis sur lrs hommes, par ses écrits et par ses prédications II était dans cette posture lorsqu'à la prière de saint Pierre il demanda a Jésus-Christ qui était relui qui le devait trahir, et il ne refusa pas de le lui découvrir, lorsqu'il le cachait encore aux autres. — Saint Jean fut choisi de Jésus-Christ pour être témoin de son agonie, et il fut lr seul des apôtres qui ne le quitta point dans sa |iassion, et qui le suivit jusqu'à la croix. Aussi y reçut-il un témoignage singulier de son artectioa , par la part qu'il eut a son lettrine ni. Car Jésus-Christ, le voyant qui se tenait del<oul au pied de la croix, il lui donna la sainte Vierge pour mère, remettant. Selon la pensée des saints Pères , une mère vierge entre lrs mains d'un disciple vierge. Cet apôtre nous assure, d une manière toute particulière, qu'il vit sortir le sang et l'eau du coté de Jésus-Christ pereé d'une lance; ce qui marque qu'il fut auprès de lui jusqu'après sa mort. Avant su de sainte Madeleine que le corps de JésuB-Christ n'était plus dans le tombeau le jour de sa résurrection, il y courut avec saint Pierre, cl il L arriva le premier. — Quelque temps après la descente du linl-Kspril sur lrs apôtres, sniut Pierre et saint Jean, s'en allant au temple, guérirent à la porte un boiteux qui était perclus de ses jambes. L'éclat de ce miracle fut cause qu'on les mit en prison. Ils y furent mis encore une autre fois, et fouettés, p»r ordre des pontifes, pour la cause de Jésus Christ. Après la mort de saint Etienne, les apotres qui étaient restés a Jérusalem ayant appris que la ville de S «marie avait reçu la parole de Dieu

par le ministère du diacre saint Philippe, qui y avait baptisé beaucoup de personnes. Ils envoyèrent saint Pierre et saint Jean pour leur donner le Saint-Esprit. Saint Jean se trouva depuis au concile de Jérusalem, et y parut connue une des colonnes de l'Eglise. On remarque qu'il prenait particulièrement soin des Juifs, et saint Irénée le compte parmi ceux qui en observaient les lois le plus religieusement. Il célébrait la pâque le quatrième jour de la lune; et son autorité fit que cette coutume dura assez longtemps dans les Eglises de l'Asie. — On assure qu'il prêcha l'Evangile aux Parthes, et qu'il fonda ou gouverna la plupart des Eglises de l'Asie-Mineure. Depuis l'an 100 jusqu'à sa mort, il fit sa résidence ordinaire à Ephèse; ce qui n'empêcha pas que saint Timothée, qui avait été établi évêque de cette ville avant que saint Jean y vint, n'en demeurât toujours évêque. D'Ephèse, saint Jean allait de temps en temps dans les provinces d'Asie pour y établir des évêques, et quelquefois même pour mettre dans le clergé une seule personne que le Saint-Esprit lui avait marquée. C'est apparemment ce qui a fait dire à Tertullien que Contre-épiscopat a eu saint Jean pour auteur dans l'Asie. — Dans la seconde persécution de l'Eglise, qui commença en la quinzième année du règne de Domitien, cet apôtre fut attaqué par diverses calomnies, qui furent cause que l'empereur le bannit d'Ephèse. Etant à Rome, il fut mis dans une cuve d'huile bouillante, près la porte Mincie, selon la tradition qui s'en est conservée dans cette ville. Mais il n'en reçut aucune incommodité, et il en sortit plus net et plus vigoureux qu'il n'y était entré. Ensuite il fut relégué dans l'île de Patmos, qui est une des Sporades dans l'Archipel, d'environ dix lieues le tour. Il n'y resta que peu de temps; car l'empereur Domitien ayant été tué l'année suivante, Nerva rappela les exilés, particulièrement ceux qui l'étaient sous prétexte de religion. L'apôtre saint Jean sortit donc de Patmos et retourna à Ephèse, l'an 130. Il était alors âgé de quatre-vingt-dix ans, et néanmoins une si grande vieillesse ne l'empêcha pas de se charger du soin de l'Eglise d'Ephèse en la place de saint Timothée, qui depuis peu avait souffert le martyre, ni d'aller dans les provinces d'Asie, soit pour y établir des évêques, soit pour quelques autres besoins des Eglises qu'il y avait fondées. L'un de ces évêques qu'il ordonna dans ses dernières années fut saint Polycarpe, qu'il fit évêque de Smyrne. — Dans les derniers temps de sa vie, il se rendait à l'assemblée des fidèles porté sur les bras de ses disciples. Comme il n'avait plus la force de faire de longs discours, il ne faisait à chaque assemblée que de répéter ces paroles: « Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres, vous Les disciples, étonnés de cette

répétition, lui dirent : « Maître, pourquoi nous dites-vous toujours la même chose ? » Il leur lit cette réponse . véritablement digne du disciple bien-aimé : • C est là ce que le Seigneur nous commande , et pourvu qu'un l'exécute, il ne faut rien davantage. > Il mourut l'an 68 après la passion de Jésus -i hrisl , D9 de l'ère vulgaire, âgé d'environ quatre-vingt-quatorze ans. Il fut enterré auprès de la ville d'Ephèse, et plusieurs Pères ont remarqué que son sépulcre y était. — Ce fut en Asie et dans la ville d Ephèse que saint Jean écrivit son Evangile, quelque temps après qu'il fut revenu de Patmos. Il avait alors près de quatre-vingt» dix ans; et toutefois jusque-là il s'était contenté d'enseigner de vive voix ; car les premiers chrétiens aimaient mieux pratiquer les maximes de l'Evangile que de les écrire. Il l'écrivit à la prière de ses disciples , de presque tous les évêques* d'Asie, et de tous les fidèles des provinces voisines, qui vinrent le trouver pour le prier d' rendre un témoignage authentique à la vérité. Il en fut encore supplié par les députations de beaucoup d'Eglises, et y fut enfin contraint par le Saint-Esprit, quelque répugnance qu'il y eût , à cause de son humilité. Mais il ne le commença qu'après avoir ordonné un jeune public cl mis les frères en prières. — Son dessein fut de réfuter les hérésies naissantes de Céronthe, d'Ebion , des nicolaïtes, et des autres disciples de Satan qui étaient répandus dans le monde, et dont la plupart niaient la divinité de Jésus-Christ. Il l'écrivit en grec pour suppléer à ce que les autres évangélistes avaient omis, principalement en ce qui regardait les premiers temps de la prédication de Jésus-Christ , dont ils ont dit fort peu de choses, s'étant bornés tous trois à nous donner le détail de ce que le Sauveur a fait depuis que saint Jean eut été mis en prison. Il s'est dispensé , cl avec raison , d'en rapporter la généalogie du Sauveur selon la chair, parce qu'elle avait été faite par saint Matthieu cl par saint Luc; il s'est uniquement appliqué à nous découvrir sa naissance divine et éternelle, dont le mystère semblait lui avoir été plus particulièrement révélé qu'aux autres. — Il écrivit son Evangile en grec, qui était la langue du pays; et on dit qu'il se conservait encore l'original à Ephèse au vu* siècle. Un exemplaire était apparemment différent de celui que l'on conserve à Toulouse, écrit en lettres d'or, et que l'on assure, mais sans aucune vraisemblance, avoir été écrit de la main même de saint Jean. — L'Evangile de saint Jean a toujours été reçu par un consentement unanime de toutes les Eglises, et ceux qui ne l'ont pas reçu ont été regardés comme des hérétiques, et nommés* les ennemis du Verbe, parce qu'ils niaient que Jésus-Christ fût le Verbe éternel. Les siècles ont considéré cet

Evangile comme la principale partie de l'Ecriture , comme le sceau qui confirme ce qu'ouï dit les autres évangélistes , et comme la colonne par laquelle Dieu » achevé d'aff-rmir l'Eglise. Tout y est mystérieux ; et c'est avec raison que celui qui l'a écrit est comparé à l'aigle, parce qu'il s'élève au-dessus de toutes les choses créées pour arriver jusqu'à Dieu même. On a surtout admiré le commencement de son Evangile. Saint Paulin montre comment on y trouve la réfutation de plusieurs hérésies, entre autres de celles d'Arius. de Sabellius, de Pliolin, et de Marcion; et un philosophe platonicien disait , au rapport de saint Simplicien , évêque de Milan : « qu'il fallait écrire en lettres d'or dans les lieux les plus éminents des églises ce commencement de l'Evangile de saint Jean. • — Saint IVnys d'Alexandrie trouvait dans l'Evangile et dans la première Epître de saint Jean non-seulement la pureté de la langue grecque , mais encore de l'élégance dans la disposition des termes et des pensées. D n'y voyait rien de barbare ni d'impropre , rien de bas ni de vulgaire. De sorte qu'il paraît, ajoute ce saint évêque, « qu'il avait reçu de Dieu le don de l'éloquence, aussi bien que celui de la science. » Mais il faut avouer que cette éloquence est jointe, dans saint Jean, avec une grande simplicité de style, et qu'il y a même des endroits dont le style n'est pas tout à fait pur, et qui tiennent beaucoup de la langue syriaque. On y voit aussi de fréquentes répétitions dont la plupart sont toutefois assez agréables. — L'Evangile de saint Jean comprend l'histoire des quatre dernières années de la vie de Jesus-Christ. Il commence à la prédication de saint Jean le Baptiste dans le désert , et finit à la troisième apparition du Sauveur à ses apôtres, sur la mer de Tibériade.

U marque les a Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.93% accurate

BTAWOILB8. (8 ministre do Jèsus-CliriM par les Oies de Pâques , cl il en compte quatre. Dit LIVRE DES ACTES DES APOTIES ET DE Ot'KI.Ql'ES Al thes oiivrages ati'birl'KS a swsT Lit.. — Apres que saint Luc put décrit dans son Evangile le» actions de JésusChrist, il voulut aussi hisser à l'Eglisc le récit de la vie et des ■citons des autres, c'est à-dire l'histoire de leurs voyages rl de leur prédication. Il composa ce livre ensuite de son Evangile, non sur ce qu'il avait appris des mitres, niais sur ce qu'il avait vu lui-même pour la plus grande partie, et il l'adressa à son ami Théophile comme il avait Tait son Evangile. Cet ouvrage «SI intitulé In Arlei drt ajiAtrtt, ou les a lions dos apôtres, paire qu'il contient l'iirsluire de ee que firent les apôtn-s à Jérusalem, dans U Judée, et dans les divers autres parties de l'univers, après l'ascension de Jésus-Christ. - Un croit que Siinl Luc l'écrivit pour l'opposer aux faux Ac'cs «Ici apôtres que l'on répandait dans le monde. Il y a mis tout ce qu'il a cru nécessaire pour édilier la foi des lecteurs, et l'a écrit avec tant de sincérité, qu'entre un grand nombre <lc livres ipi'on a faits sur l'histoire des apclres, le sien seul a été reçu del Eglise comme .ligne de foi, et on rejetn. tous les autres. Aussi, quoiqu'il Semble ne faire autre eiiose que nous r icotiter une histoire, cependant, si nous faisons rèùVxion sur celui qui en est auteur, nou* vcrmsque toutes U s paroles de ce sacré médecin sont autant de remèdes contre les langueurs de nos Ames. C'est 8e qui a fait dire à saint Chrysostomo que ce livre peut ne nous étrr rw< moins utile que I Evangile mémo, soit pour le règlement de nos moeurs, soit pour l'établissement de la doctrine. Car nous y vo ion* l'accninplisseinenl dediverses choses que Jèsnv Christ avait prédites, la descente du Saint-Esprit, et le chingeiiienl protligieui qu'il a opéré dan» l'esprit et dans le erpur des apôtres. Nous y voyous le modèle de la perfection chrétienne , soit pour les simples fidèles, dans les premiers chrétiens de Jérusalem, suit pour ceux qui gouvernent l'Eglise, dans la vertu incomparable des apôtres, et surtout dans leur union et dans leur charité parfaite. Nous y apprenons aussi des dogmes que nous ne trouvons dans aucun autre livre de l'Ecriture avec la même clarté On peut dire surtout que rc livre est particulièrement la preuve de la résurrection de JésusClirist, de laquelle toutes les autres vérités de la religion suivent sans peine. Personne ne doute que le texte original de ce livre ne soit le grec, et ou remarque que saint Luc y suit plus le si) le ordinaire des histoires, et que son expression

est meilleure et plus grecque que celle des autres écrivains canoniques. Il cite ordinairement l'Ecriture selon les Septante, apparemment parce qu'il ne savait pas l'hébreu, ou qu'il savait mieux la langue grecque que l'hébraïque. Dès le temps de saint Epiphane, le livre des Actes avait été traduit du grec en hébreu. On l'avait aussi mis en latin longtemps auparavant. Mais saint Augustin remarque qu'il y a des termes dans l'original grec que la version latine n'a pu bien exprimer. - Le livre des Actes renferme l'histoire de l'Eglise depuis le jour de l'ascension de Notre-Seigneur Jésus Christ dans le ciel, jusqu'à la seconde année que saint Paul demeura à Rome, c'est-à-dire jusqu'en l'an 54 ; d'où nous pouvons juger que ce fut à Rome qu'il l'écrivit, et dans ce temps-là même. On peut diviser cet ouvrage en deux parties. Dans la première, qui s'étend depuis le premier chapitre jusqu'au sixième, on voit les commencements et la naissance de l'Eglise dans la Judée et son développement dans Samarie et dans les nations, par le ministère des apôtres, et surtout de saint Pierre, dont on y décrit principalement les actions. Depuis le chapitre treizième jusqu'à la fin, saint Luc est presque tout occupé à décrire les voyages, les prédications et les travaux de saint Paul, dont il avait été le compagnon inséparable; ce qu'il fait avec autant d'exactitude que de précision, et avec une noble simplicité, sans se donner, à lui ni à saint Paul, aucune louange, pour tant de fatigues et de dangers qu'ils avaient essuyés l'un et l'autre pour l'établissement de l'Eglise chez les nations infidèles. Il est à remarquer néanmoins que saint Luc a passé sous silence plusieurs circonstances de la vie de saint Paul que cet apôtre nous apprend lui-même dans ses Epîtres. Par exemple, dans celle qu'il a écrite aux Galates, il raconte qu'étant à Antioche, et voyant que Cephais et Barnabe ne marchaient pas droit selon la vérité de l'Evangile, il reprit Cephais devant tout le monde, de ce que par son exemple il portait les gentils nouvellement convertis à la loi, à s'abstenir des viandes défendues par la loi et à croire ce discernement nécessaire au salut. Or, saint Luc n'a pas écrit un mot de toute cette dispute. Il ne paraît pas même par aucun endroit de ses écrits que saint Pierre soit jamais venu à Antioche, et nous ne saurions pas que ce prince des apôtres ait été à Antioche.) EVANGILES. le premier évêque de cette Eglise, si nous ne l'avions appris par la tradition. — Le livre «les Actes» toujours passé pour canonique dans l'Eglise. Nous ne connaissons que les hérétiques manichéens qui l'aient rejeté et qui en aient contesté la vérité ; «incommodes», dit saint Augustin, de ce qu'on y voyait que le Saint-Esprit promis dans l'Evangile par Jésus-Christ fut envoyé sur ses disciples après

son ascension Car leur aveuglement , ajoute ce Père . va jusqu'à soutenir que cette promesse de Jésus-Christ n'a été accomplie que dans leur patrie Manichéenne, qu'ils font passer pour ce divin Esprit, abusant d'un si saint nom pour séduire les simples et les ignorants, par où. quand il n'y aurait que cela seul, ils sont exclus de ce don céleste. » Nous apprenons du même saint Augustin que l'Eglise faisait tant de cas du livre des Actes, qu'on le lisait tous les ans solennellement dans les assemblées des fidèles, et qu'on en commençait la lecture le jour de Pâques. — Outre l'Evangile et les Actes des apôtres, saint Clément d'Alexandrie dit que saint Luc a traduit en grec l'Épître de saint Paul aux Hébreux, et il allègue pour le prouver la conformité de style qu'il y a entre le grec de cette Épître, et celui des Actes des apôtres. Quelques-uns même, au rapport de saint Jérôme, ont cru que l'Épître aux Hébreux n'était pas de saint Paul , mais de saint Luc. D'autres se sont imaginé que saint Luc pouvait l'avoir composée des pensées et des paroles qu'il avait retenues de saint Paul. Nous ferons voir ailleurs que saint Paul seul en est l'auteur. On a encore attribué à saint Luc un autre ouvrage qui est la dispute de Jason et de Pappus ; mais la manière dont Origène et saint Jérôme parlent de cette pièce suffit pour nous convaincre qu'ils ne croyaient pas que ce saint év.ingélisme en fût l'auteur. Le premier dit que cet ouvrage était un des moins considérables de ceux qui ont été écrits pour la défense de notre religion; et le second y reprend une opinion qu'il dit être celle de quelques anciens, ce qu'il prouve par ce qu'il dit être il n'aurait pas fait s'il eût cru que cette dispute fût de saint Luc. Il vaut mieux dire avec Maxime qu'elle a été composée par Ariston de Pella, qui peut avoir vécu du temps de Titus Aëtius, vers l'an 140. Saut Paul ' F. Paul [Saint]), En tu es aux Romains* wt ' avx Corinthiens — Il nous reste de saint Paul quarante Épt• lres, dont neuf sont adressées à sept Eglises, une aux Romains, deux aux Corinthiens, une aux Galates, une aux Ephésiens, [une aux Phlippiens, une aux Colossiens. deux aux Thessaloniens ; quatre autres sont écrites à ses disciples, deux à Timothée. une à Titus, une à Philémon ; la quatrième est aux Hébreux. Ces Éptres ont toujours été plus célèbres dans l'Eglise que celles des autres apôtres, et elles ont fait non-seulement le sujet de la consolation et de l'édification des chrétiens, mais encore de l'admiration des Juifs et des païens. Ceux : mémos qui étaient ses plus grands ennemis et les plus jaloux de sa gloire, et qui méprisaient ses discours quand il était présent, se sont crus obligés d'avouer que ses lettres étaient remplies de force et d'autorité. Les raisonnements en sont justes, les pensées nobles, le

style vif et animé. Il y a des endroits où lisi tirs et un peu embarrassés, soit à cause de l.» subtilité de la malice? qu'il y traite, soit à cause des fréquentes parenthèses dont elles sont entrecoupées, et d'un assez grand nombre de transpositions. Les critiques remarquent que le grec n'en est pas pur, et que souvent le tour de la phrase est hébraïque. Saint Paul met ordinairement son nom et ses qualités à la tête de ses Epîtres. Quelquefois il y ajoute celui de quelques-uns de ses disciples, soit parce qu'ils lui avaient servi «de secrétaires, soit pour leur faire honneur, ou pour concilier plus de crédit à ses lettres, ou enfin parce qu'ils étaient fort connus des Eglises auxquelles il écrivait. Nous en voyons un exemple dans la première Epître aux Corinthiens, qu'il commence ainsi : « Paul, apôtre de Jésus-Christ, par la vocation et la volonté de Dieu, et Sosthène, son frère; » et dans l'Epître aux Thessaloniens : « Paul, Silvain et Timothée, à l'Eglise de Thessalonique. » Mais on n'a jamais douté dans l'Eglise que saint Paul n'en fût seul auteur. Tertius, qui dit avoir écrit la lettre aux Romains, n'en fut que le secrétaire ou le copiste; et il y a apparence que l'Apôtre "l'écrit" aussi à quelqu'un de ses disciples la première aux Corinthiens, celle aux Colossiens, et la seconde aux Thessaloniens. Cependant, de peur qu'on s'y méprenne, et qu'on ne fit passer de fausses lettres sous son nom, il avait coutume de mettre son seing dans toutes ses lettres et de les souscrire d'une façon qui lui était particulière. C'est ce qu'il nous apprend lui-même dans sa seconde aux Thessaloniens, où il dit : • Je vous salue ici de ma propre main, moi, Paul ; c'est là mon seing dans toutes mes lettres ; j'écris ainsi : La grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ soit

The text on this page is estimated to be only 19.40% accurate

K \ A N G 1 1 - K S . (5*5) BVAXiill.fcti. avec vous tous. Amen.
» Ceux qui ont arrangé les Epîtres de saint l'atut dans iKfcS Bibles, ont eu moins d'égard au temps au* quel elles ont été écrites qu'à la dignité îles Eglises , ou au mérite îles Iblêcs qui les composaient, ou à la grandeur des mystères qui s'y sont expliqués, ou à l'excellence des matières qui y sont traitées. La première de toutes, selon l'ordre des temps, est celle que saint Paul écrivit aux Thessaloniens; la seconde, adressée aux mêmes peuples, fut écrite peu de temps après; ensuite celle aux Galates; ; après quoi il écrivit les deux aux Corinthiens; puis la première à l'Imoïhè, à l'ite. aux Romains, aux Phidippiens, à Philémon, aux Ephésiens, aux Colossiens et aux Hébreux. La dernière de toutes est la Scionde à Timothée. L'Apôtre l'écrivait à la fin de sa vie, et proche de son martyre, comme il nous en assure lui-même. — L'Épître aux Romains a été mise à la tête des autres, soit à cause de la dignité de la ville de Rome, soit à cause des instructions importantes que nous y trouvons pour les mœurs, et de la doctrine exacte et parfaite qu'elle contient pour les dogmes. Car c'est particulièrement dans cette lettre que saint Paul explique le mystère de la grâce qui justifie les impies. Il l'écrivit à Oïriiilhe. Saint Paul écrivit après avoir recueilli les aumônes de la Macédoine et de l'Acadie. et lorsqu'il était prêt de les porter à Jérusalem. Ainsi ce fut au commencement de l'an r. ts de Jésus Christ. ien: ou t'ertius en fut le secrétaire.— L'Épître aux Romains passe pour la plus sublime et la plus obscure de toutes les Épîtres de saint Paul, car c'est d'elle principalement qu'on entend ces paroles de l'apôtre Pierre : « Paul, notre frère, nous a écrit selon la sagesse qui lui a été donnée, ainsi qu'il le fait dans toutes ses lettres, dans lesquelles il y a certaines choses difficiles à entendre, auxquelles des personnes peu instruites donnent un faux sens, de même qu'aux autres Écritures, pour leur propre ruine. • Saint Augustin, n'étant encore que prêtre, entreprit de l'expliquer, et lit un livre entier sur le seul titre. Mais rebuté par la longueur et la difficulté de l'ouvrage, il se désista de l'entreprise. On peut dire, néanmoins qu'il l'explique dans tous ses ouvrages sur la grâce, et que c'en est un excellent commentaire. Saint Jérôme n'en jugeait pas autrement. Frappé des grandes obscurités qu'il y remarquait, il dit qu'il lui eût fallu non un livre, mais plusieurs volumes pour l'expliquer. Quoique adressée aux Romains, elle a néanmoins été originairement écrite en grec, et ensuite en latin, qui était la langue vulgaire de

ces peuples. Mais la langue grecque était alors commune dans le monde . et familière dans Rome. D adlcurs il est à remarquer que sous le nom de Romain l'A poire n'entend pas seulement ceux qui étaient nés dans Rime, ni les naturels de cet empire, mais tous les fidèles, de quelque nation que ce pût être, que le commerce et la nécessité des affaires y avaient attirés. C'est pourquoi dans l'adresse de sa lettre il ne dit pas : « A votu Um\$ Romains; » mais : « A loua ceux qui mohI à Rome chérit dt Dieu, •I minI« par fa vocation. » Paroles qui regardent également tous les fidèles, soit juifs, soit gentils, qui pouvaient être alors répandus dans l'empire romain. Il était donc convenable qu'il leur écrivit en grec, qui était alors la langue la plus répandue dans l'empire. — L'Eglise de Home comptait dans son sein beaucoup de juifs; il y avait de fréquentes disputes entre eux et les Grecs, c'est-à-dire les gentils. Pour arrêter le cours de ces disputes qui pouvaient causer quelque schisme , saint Paul crut qu'il était nécessaire de leur écrire , et de travailler à ôter aux uns et aux autres tout sujet de vanité et de discorde. — L'Eglise de Home ne fut pas la seule qui fut troublée par la division. Celle de Corinthe l'avait été quelque temps auparavant par les partialités et les jalousies que l'esprit de discorde avait inspirées aux fidèles de cette ville. Accoutumés aux disputes des philosophes divisés en plusieurs sectes dont chacune prenait le nom de son auteur, et l'élevait au-dessus de tous les autres, les uns disaient : Je suis disciple de Paul; d'autres : Je suis disciple d'Appollo ; d'autres de Pierre ; d'autres de Jésus-Christ ; et chacun d'eux affectait de relever le mérite de son parti au préjudice des autres. Ils souffraient même dans leur assemblée un des fidèles de Corinthe qui avait commis un inceste avec sa belle-mère ; et quelques-uns d'entre eux plaidaient devant les juges païens , au lieu de prendre des arbitres chrétiens pour terminer leurs affaires. Un autre désordre, c'est que dans les repas de charité qui accompagnaient la célébration de l'eucharistie, les riches mangeaient séparément ce qu'ils avaient apporté, et méprisaient les pauvres. Enfin il y en avait qui lraient vanité des dons surnaturels, et qui affectaient de parler des langues inconnues dans les assemblées. Saint Paul ayant été informé de tous ces désordres par ceux de la maison de Cloe, qui le lui mandèrent apparat par le moyen de Stéphane*, de Fortunat et d'Arhaïque; étant d'ailleurs consulté par l'Eglise de Corinthe sur plusieurs articles, en particulier sur la coïlilienne et le mariage, et sur les viandes immolées aux idoles , il se crut obligé de leur écrire pour apaiser leurs disputes, régler leurs mœurs et décider leurs doutes. Cette Epître, quoique fort longue, ne

renferme pas tous les règlements que l'AP'Hre avait dessein de faire pour l'Eglise de Coriulhe; ce oui parait par ce qu'il dit a la liu du chapitre onzième : « Je l'cglerai les autres choses lorsque je serai venu. » — Elle fut écrite, autant que l'on en peut juger, vers la lin de l'an 5<i de l'ère vulgaire, un peu avant U lèle de Pâques, à laquelle l'A poire fait visiblement allusion lorsqu'il «lit : « Purifiez-vous du vieux levain, aliu que vous soyez une pâte toute nouvelle, comme ioul dles vraiment les pains puis et sans levain. Car Jésus Christ a clé immolé, lui qui est notre agneau pascal C'est pourquoi célébrons celle fête, non avec te levain de la malice el île la corruption, mais avec les pains sans levain de la sincérité > I de la venté. » Saint Paul était a'ors en Asie, el apparemment à Eplièsr, d'où l'on croit que cette le lire lut écrite, el imii ;i Philippes, comme le marquent les iisrriptions qui se lisent à la lin de quelques exemplaires grecs Elle fui envoyée par Stéphane*, r'ortunat et Achnque, de qui l'A (Mitre avait appris les troubles de l'Eglise île Coriulhe. Sont Cléménl Humain rend témoignage à cette Epltrc dans celle qu'il écrivit lui même aux Corinthiens : u Prenez, leur dit-il, les écrits du bienheureux Paul lap<tre : quelle est la principale chose qu'il vous recommande au commencement de l'EpItrc qu'il vous «dri sse? Certes, le Saint-Esprit lui dictait ce qu'il y dit de lui-même, de Cc|ih.is «t d'Appolln. Vos im liiations étaient des lors divisées; mais vous étiez bieu moins criminels, parce qu'elles ue venaient que de l'attachement sincère que vous aviez pour les apolrrs. » Paroles qui prouvent tout ensemble et l'authenticité de la première Lpltrc de saint Paul aux Corinthiens, et l'autorité qu'elle a eue dans l'Eglise, où elle a été regardée de tous lemiis comme l'ouvrage du Saint-Esprit. — Û'Ephcsc saint Paul passa en Macédoine, où lile le vint trouver, el le consola par les bonnes nouvelles qu'il lui apporta de Coriulhe, lui racontant combien ils avaient été touches de sa lettre précédentes, le regret qu'ils avaient de son absence, leur soumission entière a ses avis , leurs larmes et leur zèle pour soulager par leurs aumônes les pauvres de Jérusalem. L'A parc, assuré par ce récit du succès de sa première lettre, crut qu'il était à propos de leur en écrire une seconde , oju'.l adressa en son nom rt au nom dcTimolhée à l'Eglise de Corinthc. et aux lidèles de toute l'Aehaie. Il s'y excusa* de n'être, pas encore allé U s voir; il s'èleud sur les travaux el les persécutions qu'il a eus à souffrir en Asie , el mit la crainte qu'il avait que sa présence l. attristât quelques-uns d'eutte eux par les réprimandes qu'il aurait été obligé de leur faire, parée qu'ils ne s'étaient pas encore corrigés. Il ajoute qu'à leur prière il

pardonne à celui qu'il avait excommunié dans sa première lettre, de crainte de le jeter dans le désespoir et dans l'apostasie. Il s'applique surtout à relever ses souffrances, et il n'oublie pas les révélations dont Dieu l'avait gratifié. Après s'être ainsi justifié, il avertit les Corinthiens qu'il n'a parlé de lui-même que pour les édifier, et il les exhorte à se comporter de telle manière, que lorsqu'il les ira voir, il ne soit pas obligé d'user envers eux de sévérité. — Telle fut la lettre, l'Apôtre l'écrivit de Macédoine, et s'il faut ajouter foi à la notice que les Grecs incitent à la fin de cette Épître, ce fut de la ville de Philippes, la première où il avait annoncé l'Évangile dans cette province. Quelques exemplaires latins portent qu'il l'écrivit de Troas dans l'Asie-Mineure. Mais c'est une erreur visible ; il est évident, par plusieurs endroits de cette Épître même, qu'elle a été écrite en Macédoine. Ce fut vers la fin de l'année J⁷ de Jésus-Christ, près d'un an après sa première lettre. — Outre ces deux Épîtres de saint Paul aux Corinthiens, on lui en a attribué une troisième, qu'on dit être perdue et avoir été écrite avant les deux autres. Ce sentiment est fondé sur ce qui est dit au chapitre cinquième : • Je vous ai écrit dans ma lettre que vous n'eussiez point de commerce avec les fornicateurs ; ce que je n'entends pas des fornicateurs de ce monde... autrement il faudrait en sortir; mais ce que je vous ai écrit, c'est que si quelqu'un qui passe pour être de nos frères est impudique, ou avare... vous ne mangiez pas même avec lui. > Mais ces paroles peuvent aisément se rapporter à ce que saint Paul avait dit peu auparavant dans la même Épître : a Retranchez du milieu de vous celui qui a commis l'inceste. ■ Et encore : « Ne savez-vous pas qu'un peu de levain corrompt la pâte ? » Ainsi, sans supposer à l'Apôtre une troisième lettre que l'antiquité n'a jamais connue, il faut dire que par ces paroles : « Je vous ai écrit » dans Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.56% accurate

EVANGILES. (544) » il entend celle-là même où il parle ainsi .
et non lire précédente. Théodoret les a prises en ce sens, et ma lettre une
autre après lui Théophylacte, aussi bien que l'auteur des Commentaires sur
les Epîtres de saint Paul, lausamment attribués à saint Jérôme; en quoi ils se
sont conformés au texte original , que l'on peut traduire ainsi : « Je vous ai
écrit dans cette lettre, que vous n'eussiez point de commerce avec les
fornicateurs. ■ Des Epîtres de saint Paul aux Galates, aux Ephésiens ET
Aux Philippiens. — Peu de temps après le voyage que saint Paul avait fait
en Galatie, et où il avait été reçu comme s'il eût été un ange du ciel ou Jé^s
lui-même, il apprit que ces peuples s'étaient laissés aller à la séduction, à
l'instigation de quelques Juifs convertis. Ces faux docteurs leur avaient
persuadé qu'il ne suffisait pas de croire en Jésus-Christ pour être sauvé,
mais qu'il fallait encore recevoir la circoncision , et observer les autres
cérémonies de la loi judaïque. Ils alléguaient pour cela l'exemple de saint
Pierre, de saint Jacques et de saint Jean, qui , par condescendance pour la
faiblesse des Juifs nouvellement convertis à la foi, souffrirent qu'ils
observassent encore plusieurs pratiques de la loi de Moïse Mais, saint Paul
avait enseigné le contraire, ils s'efforçaient son autorité en (lisant qu'il
n'était qu'un apôtre rang , et qu'il était obligé de se conformer aux premiers
apôtres qui avaient été appelés et instruits par Jésus-Christ même. Pour
dissiper ces calomnies et réfuter ces erreurs, saint Paul se sentit obligé
d'écrire aux Galates une lettre véhémement, où , après les avoir repris avec
force d'avoir abandonné la saine doctrine, il déclare qu'il est apôtre, non par
la vocation des hommes , mais par celle de Jésus-Christ , non plus passible
et mortel sur la terre , mais ressuscité et glorieux dans le ciel; qu'il n'a reçu
sa doctrine d'aucun homme, mais de Dieu seul ; qu'il est néanmoins
parfaitement d'accord avec les autres apôtres. Il rapporte ensuite comment il
résista en face à saint Pierre, qui, se séparant des gentils convertis, semblait
vouloir les obliger à judaïser ; puis venant à l'erreur dont on avait imbu
l'esprit des Galates, il les réfute en montrant que la loi de Moïse ne justifie
point par elle-même ; qu'elle n'était qu'une préparation à la grâce , qui
devait venir par la Foi ; que celui qui a reçu le baptême de Jésus-Christ est
mort à la loi; que si la loi justifiait, Jésus-Christ serait mort en vain ; j
qu'Abraham n'a point obtenu la justice par la circoncision , | mais par la foi
qu'il a eue aux promesses de Dieu, avant même que (l'avoir été circoncis et

avant la loi ; que le temps de la foi et de la grâce étant venu, il n'y a plus de distinction de Juif ou de gentil , de libre ou d'esclave , d'homme ou de femme , étant tous un en Jésus-Christ , tous enfants d'Abraham et héritiers des promesses; que la circoncision ne sert plus à rien , mais la foi qui opère par la charité, car l'amour du prochain renferme toute la loi. Dans les deux derniers chapitres , il leur donne d'excellents avis pour la conduite de leur vie, et il les exhorte à vivre selon l'esprit, et non selon la chair, à conserver l'union, à se supporter les uns les autres, à se garder du levain des faux docteurs, et à contribuer libéralement à la subsistance de ceux qui les conduisent et qui les enseignent. — Saint Paul écrivit cette lettre de sa main , ce qui, selon saint Chrysostome , était une preuve de sa grande tendresse envers les Galates; car il n'avait pas accoutumé d'écrire ses lettres , mais de les dicter, se contentant de les souscrire de sa main. Celle-ci, suivant le même saint, a précédé celle aux Romains. Ce qui revient à ce que plusieurs habiles interprètes disent, après saint Grégoire, quelle fut envoyée d'Éphèse, où l'Apôtre demeura deux ans, au retour de son voyage en Galatie et de Phrygie. Saint Jérôme croit que saint Paul l'écrivit dans ces lieux , apparemment parce que saint Paul s'y glorifie de porter sur son corps les stigmates de Jésus-Christ: mais cette raison n'est pas assez forte, l'Apôtre ayant porté toute sa vie la mortification de Jésus-Christ sur lui-même ; d'ailleurs , elle fut écrite peu de temps après qu'il eut travaillé à la conversion de ces peuples; ce qui paraît par le commencement de cette lettre: • Je m'étonne qu'abandonnant celui qui vous a appelés à la grâce de Jésus-Christ , vous passiez si tôt à un autre Évangile. » Puis donc que saint Paul prêcha en Galatie, l'an 54 de Jésus-Christ , selon l'ère vulgaire, quelque temps après son retour de Jérusalem , on doit donc fixer l'époque de l'Épître aux Galates en l'an 55. Marcion, dans l'ordre qu'il donne aux Épîtres de saint Paul , place celle-ci la première de toutes; Tertullien dit qu'il l'écrivit étant encore peu affermi dans la grâce de la foi, et la met, comme Marcion , la première de toutes. Mais ils se sont trompés, étant certain, comme nous le montrerons en son lieu, que l'Épître aux Thessaloniens est la première que saint Paul ait écrite. — Celle que cet Apôtre envoya aux Éphésiens est une des dernières. Il l'écrivit lorsqu'il se trouvait dans les prisons de Rome, comme il le dit dans l'Épître, où il fait mention de ses liens. Mais (il a été deux fois dans les chaînes , la première après qu'il fut pris par les Juifs à Jérusalem, la septième année de Néron ; la seconde, lorsqu'étant venu à Rome il y fut arrêté par les ordres du même empereur, la dixième année de

son règne ; on ne sait pas au juste si l'on doit appliquer ce qu'il dit de ses liens à sa première ou à sa seconde captivité. L'opinion la plus suivie l'attribue à la première. Il paraît, en effet, que lorsque l'Apôtre l'écrivit, il avait encore l'espérance d'être délivré de ses liens et de prêcher l'Evangile avec la même liberté qu'auparavant : « Prenex, dit-il aux Ephésiens, le casque du salut et l'épée spirituelle qui est la parole de Dieu, invoquant Dieu en esprit et en tout temps, par toutes sortes de supplications et de prières, et vous employant avec une vigilance et une persévérance continuelle à prier pour tous les saints et pour moi aussi, afin que Dieu, m'ouvrant la bouche, me donne des paroles pour annoncer librement le mystère de l'Evangile. » De plus, il n'y dit rien de sa mort prochaine, dont apparemment il n'aurait pas manqué de les avertir, comme il en avertit son disciple Timothée lorsqu'il se vit sur le point d'être sacrifié par le martyre. Enfin saint Jérôme dit expressément que cette Epître fut écrite de Rome en même temps que celles à Philémon, aux Colossiens et aux Philippiens, lesquelles sont indubitablement du premier voyage de saint Paul à Rome. Le porteur de cette lettre fut le diacre Tyrhique. Marcion la traitait sous le nom de l'Epître aux Laodécéens; mais Tertullien et saint Epiphane l'accusent de lui avoir donné ce faux titre. Il y a néanmoins toute apparence que Marcion ne l'avait intitulée ainsi que sur la foi de quelques exemplaires; car on ne voit pas quel intérêt il avait de dénaturer la suscription. D'ailleurs, si celle-ci était véritablement parvenue à toutes les Eglises d'Asie, ainsi que divers modernes l'ont cru, et comme il y a quelque lieu de le croire, il était naturel d'y ajouter le nom des Eglises auxquelles elle fut envoyée. Mais parce qu'Ephèse était la tête de l'Asie-Mineure, l'Epître demeura sous son nom dans la plupart des exemplaires. A l'égard des autres à qui elle ne fut point adressée en particulier, on se contenta d'y mettre simplement cette inscription générale : A ceux qui tant... qu'aux fidèles en Jésus-Christ, ainsi que le portaient quelques exemplaires grecs du temps de saint Basile — Dans cette Epître, qui est une des plus difficiles et des plus embarrassées, saint Paul relève la bonté de Dieu d'avoir rétabli toutes choses par Jésus-Christ. Il insiste sur la vocation purement gratuite de tous les hommes, mais principalement des gentils, à la foi. Saint Ignace, martyr, fait mention de cette lettre dans celle qu'il écrivit aux Ephésiens : • Ephèse votre ville, leur dit-il, est le passage ordinaire de ceux qui vont perdre leur vie pour Dieu : disciple de Paul, qui a été sanctifié, martyrisé, glorifié, et qui, dans toute la lettre qu'il vous écrit, parle de vous comme de dignes serviteurs de Jésus-Christ ; puisse-je un

jour me trouver sous les pieds de ce grand apôtre . lorsque je jouirai de mon Dieu dans le séjour de sa gloire ! » Quelques anciens ont cru que saint Paul avait écrit auparavant une autre lettre aux Ephésiens , fondée sur ce qu'il dit. au chapitre troisième : s Dieu m'a découvert par révélation ce secret et ce mystère, dont je vous ai déjà écrit en peu de paroles. » Mais il est visible que l'Apôtre fait attention en cet endroit à ce qu'il avait dit aux Ephésiens dans les deux chapitres précédents du mystère de leur vocation gratuite à la foi , et de leur justification sans le secours désœuvrés de la loi. — L'Épître aux Philippiens traite des matières moins élevées que la précédente , et elle est d'un style beaucoup plus aisé. Voici quelle en fut l'occasion. Saint Paul ayant reçu à Rome, pendant sa captivité, des secours et de l'argent de la part des chrétiens de Philippien en Macédoine, par les mains d Epaphrodite qui en était l'apôtre ou l'évêque. et ayant appris par le même disciple que quelques faux docteurs avaient prêché à Philippien la nécessité d'observer les lois cérémoniales et de recevoir la circoncision, il leur écrivit pour les remercier de leur libéralité, et de la part qu'ils prenaient à ses souffrances. Puis venant aux faux apôtres, il s'élève contre eux avec beaucoup de véhémence, et ne craint point de les appeler de faux circoncis, de mauvais ouvriers, ennemis de la croix de Jésus-Christ , dont la fin est la perdition, qui font leur Dieu de leur ventre, qui font leur gloire de leur confusion , et qui n'ont de pensées et d'affections que pour la terre. Cette lettre est pleine de témoignages de la tendresse paternelle que saint Paul avait pour les Philippiens. Il ne leur reproche aucun défaut; ce qui marque, selon saint

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.77% accurate

KYAS6ILKS 5 Chrysoslomc, qu'ils étaient d'une vertu consommé*. Cependant il leur recommande la paix el l'union, particulièrement a Evodie el i Synlyquc , deux veuves illustres de la ville de Philippes ; ce qui donne lieu de croire qu'il pouvait y avoir eu entre elles quelque différend au sujet de» disputes touchant les cérémonies légales, qui partageaient les sentiments des fidèles. — Celle lettre est adressé» aux évêques et aux diacres de Philippes, et intitulée du nom de saint Paul el de celui de saint Timolhée, qui était alors i Kome avec l'Apôtre, et qui était fort connu el fort chéri des Philippiens, comme ayant été ches eut plus d'une fois. Epapbrodile, le nsème qui était venu a Rome de la part des Philippiens apporter à saint Paul 1rs effets de leurs libéralités et de leur charité, fut porteur de cette lettre. Comme saint Paul y prédit sa délivrance et qu'il fait espérer aux Philippiens de les aller voir dans peu de temps, on ne peut douter qu'il ne l'ail écrite pendant sa première captivité dans la ville de Rome , vers l'an 62 de Jésus-Christ. Saint Polycarpe fait l'éloge de cette lettre el de son auteur en ces termes : • Ce n'est point de rooi-inème , mes chers frères, que je vous écris ces choses louchant la véritable justice, mais parce que vous m'y avex engagé; el d'ailleurs, ni moi ni aucun autre homme ne peut atteindre à la sublime sagesse du bienheureux Paul, ce glorieux apôtre, qui, pendant qu'il était dans notre ville, au milieu de ceux qui vivaient alors, y a prêché avec an soin généreux el infatigable la parole de vérité, el qui depuis, éloigné de vous, a écrit des lettres où vous pouvez puiser tout ce qui vous est nécessaire pour vous avancer dans la foi que vous avex. ■ Des Epitbes de saint Paix aux Colossieks et abx Thrs.ialoï»icik!«s. Saint Paul était encore à Home , dans les fers, lorsqu'il écrivit aux Colossiens; il nous en assure luimême en plus d'un endroit de celle Epltre, et, comme elle est écrite tant en son nom qu'en celui de Timolhée , on doit la rapporter au temps de la première captivité de cet apôtre, vers la lin de l'an fl-2 de l'ère vulgaire. On croit que Tychique porta celle lettre aux Colossiens; au moins est-il certain que saint Paul envoya ce disciple a Colosses, aûn qu'il s'informât de l'étal où était cette Eglise, qu'il y consolât les fidèles, qu'il les fortiTi.il dans la foi , et qu'il leur apprit la situation des fidèles de Rome et la sienne en particulier. Saint Paul n'avait pas prêché l'Evangile aux Colossiens; ils avaient été instruits par Epaphras, que l'on compte pour leur premier évêque, et qui avait aussi pris soin de

l'Eglise de Laodicéc et de celle de Iliérapi en Phrygie ; ce fut de lui que saint Paul apprit que Dieu avait éclairé ces peuples de la lumière de l'Evangile , et qu'ils avaient embrassé la foi avec une charité toute spirituelle. Mais Epaphras lui ayant fait connaître eu même temps le danger qu'il y avait que les Colossiens ne se laissassent corrompre par les discours captieux de quelques faux docteurs convertis du judaïsme, qui prêchaient partout la nécessité de la circoncision et des autres observances légales, et tâchaient de détourner les fidèles de la foi en Jésus-Christ pour les attacher à un culte superstitieux envers les anges, il leur écrivit une lettre des plus belles et des plus touchantes, et remplie de maximes d'une morale toute divine. L'Apôtre leur recommande de faire lire celle lettre aux fidèles de Laodicéc, et de lire dans l'assemblée publique celle que ceux de Laodicéc lui avaient écrite. — La Vulgate, en cet endroit, porte : « Et lorsque cette lettre aura été lue parmi vous, ayez soin qu'elle soit lue aussi dans l'Eglise de Laodice, et qu'on vous lise de même celle des Laodicéens. » Ce qui a fait croire à saint Grégoire le Grand, à saint Philastre de Bresse et à plusieurs écrivains, que saint Paul avait écrit une lettre aux Laodécéens. Mais le texte grec lève l'équivoque que les termes latins de la Vulgate ont laissée : il porte simplement celle qui a été écrite de Laodicéc, ce qui fait que c'était une lettre écrite de Laodice , non par saint Paul , qui n'y avait jamais été . mais à saint Paul par ceux de Laodicéc. Et certes, si l'Apôtre eût écrit dans le même temps à ces deux Eglises, il n'eût pas chargé les Colossiens, dans la lettre qu'il leur écrit , de saluer de sa part les Laodicéens. Cependant on montrait, dès le temps de Théodoret, une lettre sous le nom de saint Paul aux Laodicéens; saint Jérôme en parle aussi. Mais tous conviennent de la supposition de cette lettre, et ce dernier dit en termes exprès qu'elle était universellement reietée, ce qui est encore attesté par les pères du second concile de Nicée. Saint Philastre dit aussi que, de son temps, l'on voyait une lettre de saint Paul à ceux de Laodicéc , et qu'on ne la lisait point dans l'Eglise, parce que les hérétiques y avaient ajouté quelque chose. On en connaît une aujourd'hui qui se trouve dans quelques anciens manuscrits, et qui est imprimée dans le Commentaire sur saint Paul sous 15) EVAÏTILBS. et le nom de saint Anselme; elle se trouve aussi dans plusieurs Bibles d'Allemagne; cependant on doute si elle est la même que celle dont les anciens ont parlé, parce qu'on n'y voit rien qui paraisse y avoir été inséré par les hérétiques, et qu'il n'y a rien qui ne soit éditant. Mais on n'y voit ni le beau feu . ni l'élévation , ni la force que l'on remarque dans

toutes celles de saint Paul ; le style en est dit Téreal : ce n'est qu'une compilation assez mal digérée des Épîtres de ce saint apôtre aux Philippiens et aux Colossiens, dont quelque catholique animé d'un faux zèle a affecté de copier, non-seulement les termes et les expressions, mais encore les circonstances, et le nom même et les qualités de l'Apôtre, pour donner plus de cours à sa pièce. Nous ne croyons point devoir nous arrêter ici à contredire l'opinion de ceux qui se sont imaginé que l'Épître de saint Paul aux Colossiens avait été écrite aux Rhodiens, nommés aussi Colossiens à cause du fameux colosse du Soleil qui était dans cette Île. Ce sentiment n'a pas besoin d'être réfuté, étant visible, par toute la suite de cette Épître, qu'elle est adressée aux Colossiens de Phrygie, voisins de la ville de Laodicée et de Hiéraple. — Ce fut de Corinthe que saint Paul écrivit sa première lettre aux Thessaloniciens, qui est la première de toutes celles de cet apôtre. Il l'écrivit peu de temps après que saint Timothée, qu'il avait envoyé d'Athènes à Thessa Ionique, en fut de retour, l'an Sî de l'ère vulgaire. Car, ayant su de lui l'état des fidèles de Thessalonique, leur fidélité à observer les lois de l'Évangile et leur parfaite union, malgré les persécutions qu'ils souffraient de la part des gentils et des Juifs, leurs concitoyens, il en fut fort consolé, et jugea qu'il était à propos de leur écrire pour les exhorter à demeurer fermes dans la pratique des préceptes qu'il leur avait donnés lorsqu'il était au milieu d'eux. Il leur donne, dans cette lettre, des marques d'une extrême tendresse et d'une estime toute particulière. L'Apôtre ne se donne aucune qualité dans le titre de cette lettre, parce que son ministère était assez connu des Thessaloniciens; mais il joint avec lui Timothée et Silvain, deux disciples fort connus des Thessaloniciens. — On trouve aussi leurs noms à la tête de la seconde lettre que saint Paul écrivit la même année aux Thessaloniciens. Il avait eu un grand désir de les aller voir, et il le leur avait témoigné dans sa première lettre; mais n'ayant pu exécuter ce dessein, et ayant appris qu'à l'occasion de ce qu'il leur avait écrit dans cette même lettre touchant le jugement dernier, quelques faux docteurs qui voulaient tirer d'eux de l'argent leur avaient persuadé que le monde allait finir, il leur en écrivit une seconde, dans laquelle il les rassure contre les frayeurs qu'on leur avait inspirées, et les exhorte à ne croire du dernier jugement que ce qu'il leur en avait appris, soit de vive voix, soit par écrit. Il a Mes frères, leur dit-il, demeurez fermes, et conservez les traditions que vous avez apprises, soit par nos paroles, soit par notre lettre. » Ensuite il parle contre les esprits inquiets qui s'opposaient au progrès de l'Évangile, et contre ceux qui

aimaient mieux vivre du travail des autres que du leur. DES I.LTTHRS DE
 SAIST PaUI. A TIMUTBÉB. A TITE ET A PbilÈhok. Saint Paul avant été
 délivré de ses liens, dans le premier voyage qu'il fit à (tome, sous l'empire
 de Néron, revint en Asie. Il passa à Colosses et vint de là à Ephèse, où il
 resta quelque temps. Il y avait déjà été dix ans auparavant et y avait fondé
 une Eglise nombreuse; mais, pendant son absence, il s'y était glissé
 quelques abus. Comme dans ce second voyage il n'eut pas assez de loisir
 pour les réformer, il en donna le soin à saint Timothée, qu'il laissa pour ce
 sujet à Ephèse. Pour lui, il passa en Macédoine pour accomplir la promesse
 qu'il avait faite aux Philippiens de les aller voir. Ce fut de là qu'il écrivit sa
 première lettre à Timothée, vers l'an 63 de J.-C. Il avait appris pendant son
 absence que quelques faux apôtres, entre lesquels il cite Alexandre le
 jeune, troublaient les fidèles d'Ephèse, en condamnant le mariage et l'usage
 indifférent des viandes, et en voulant qu'on allât ensemble les observances
 de la loi avec l'Evangile. Craignant donc que Timothée, à cause de sa
 jeunesse, n'eût pas assez d'expérience pour réprimer ces faux docteurs, il
 crut qu'il était de son devoir de lui donner quelques avis et de l'instruire sur
 la manière dont il devait se conduire dans la maison de Dieu. — Les
 inscriptions qui se lisent aujourd'hui à la fin de cette Epître, selon le texte
 grec, portent qu'elle fut écrite de Laodirée, métropole de la Phrygie
 Paralicenne ; mais il faut que cela y ait été mis par quelques écrivains du
 moyen âge. Au moins est-il certain que le nom de cette Phrygie Paralicenne
 n'a été connu que depuis l'empire de Constantin, et que cette inscription a
 été inconnue à Théodoret et à l'auteur de la Synopse qui porte le nom de
 saint Allianase. Ce dernier dit qu'elle fut écrite en Macédoine, sans

The text on this page is estimated to be only 17.99% accurate

KVAM.ILfcv (Ml» , ri fier on quel endroit ; cl son sentiment, qui est aussi «lui <lc Théodore! cl de nos meilleurs critiques, est fondé sur les paroles même* «If in in- Epître : « Je vuij* prie, rumine je l'ai lait en partant |>uur la .Maccdoir, » y dit saint Paul à Timollièc, a île demeurer » Ephè>e et d'avertir quelques-uns (le ne [toiiiil enseigner une doctrine différente de la nuire » Or, quoique ces puroles ne prouvent pas absolument que l'Apôtre fût alors en Mai èdoinc. elles ne laissent (us de l'insinuer JU z clairement. — Le lieu et l'époque de la seconde Epître à liniolhèc sont moins difficiles à tuer; ear il cil certain qu'elle Tut écrite de Kutnr lorsque saint Paul > elail en caplmté, et sur le punit de 6uu(Trir le martyre, fournir il non» en assure tin inclue, et roinuie lerlullieii, EiiM'br, saint Alhan-ise et plusieurs dis ancien* l ui t reconnu Aussi saint Chrysoslome <lil que évite lettre est comme le testament de rel apôtre. Ainsi il laul le mettre ci» l'an «M. environ un au avant le ni.rlyre de saint Paul. — A la lin de «a lettre il marque sa mort prochaine, et il presse Timothée de venir le trouver avant l'hiver et d'amener avec lui Jean Marc. On croit que celle IcUre fut portée par Twnniur ; mais cela n'est pas bien certain. — Outre limolhèc. saint Paul avait eu plusieurs disciples, un, entre autres, nommé Tile, gentil de naissance, qu'il avjit apparemment converti à la foi, puisqu'il l'appelle son lils. Il avait grande confiance en ce cher disciple qui lui servait d'interprète et qui l'accompagnait fréquemment dans m-s voyages, (.cl a poire ayant fait un voyage en Orient, après qu'il rut été délit ré de Ses liens (tour la première fois, prêcha dans l'île de Crète ou de Candie, et y jeta les fondements de la fui : niais, n'ayant pas eu le loisir d'v demeurer aussi longtemps qu'il aurait'été nécessaire pour donner aux Eglise* le* instructions convenables, ni pour ordunuer des évêques et des piêtres où il en cuît liesoin, il y laissa Tile, l'ordonna évêque, cl lui donna commission de suppléer à ce qu'il n'avait pu exécuter par lui-même. Il lui écrivit quelque temps après, lorsqu'il était dans la Macédoine, emirou l'an «3 ou 64 de l'ère vulgaire, pour l'inviter à le venir trouver à Nicople, où il comptait passer l'hiver. A la (in de sa lettre il l'avertit de ne point partir de Crète qu'il ne lui ail envoyé Artrmas el Tjcliigue pour remplir sa place ; mais, en attendant, il le prie de faire partir incessamment Zenas, le docteur de la loi, cl A polios, ri de pourvoir a leur voyage, en sorte que riego ne leur manque. Ijs inarcioniles el les biisilidictts ne recevaient pas celle Epître, ni les deux à Timothée, ni celle aux Hébreux;

mais Talion, clief des eucratiles, la recevait, et elle a toujours été reconnue pour canonique dans l'Eglise, aussi bien que toutes les autres de cet apôtre. — Celle qui est adressée à Philémon est, au jugement des plus habiles, un chef-d'œuvre d'éloquence. Tout y est pressant et persuasif : on y voit partout le feu de la rhétorique dont saint Paul était embrasé, et la sagesse intime de l'esprit divin qui l'a dictée s'y fait sentir de toutes parts. Elle est la seule des Épîtres de saint Paul que Marcion n'ait point altérée, apparemment à cause de sa brièveté, comme le dit saint Jérôme après Tertullien. Voici quelle en fut l'occasion. Tandis que saint Paul était à Borne dans les liens, un nommé Onésime le vint trouver. Il était esclave de l'hilémon, citoyen de la ville de Colosses ; mais l'ayant vu, il s'était enfui. Saint Paul, à qui il déclara sa faute, l'en fit non-seulement repentir, mais il le convertit encore à la foi. Il le retint même quelque temps auprès de lui à son service pendant sa captivité ; ensuite il le renvoya à son maître, à qui il écrivit en même temps pour le conjurer de pardonner à Onésime. Il joint avec lui Timothée dans le titre de sa lettre, qu'il adresse non-seulement à Philémon, mais aussi à Appie sa femme, et à Archippe, que l'on croit avoir été évêque de la ville de Colosses, et à l'Eglise, c'est-à-dire à toute la famille de Philémon ; l'ami le plus intéressant le plus de monde qu'il pouvait dans l'affaire d'Onésime. pour lui obtenir plus aisément sa grâce. L'Apôtre s'obligea même de payer à l'hilémon ce qu'Onésime lui pouvait devoir, et voulut écrire cette lettre de sa propre main, pour donner à Philémon une plus grande assurance du paiement auquel il s'engageait. Sur la fin, il prie Philémon de lui préparer un logement : car j'espère, ajoute-t-il, que Dieu m'accordera de vous aller voir. Ce qui prouve que cette lettre fut écrite pendant la première captivité de saint Paul à Rome, vers l'an 62 de l'ère vulgaire. L'Épître est en grec et en hébreu. Le nom de l'Apôtre ne paraît point à la tête de cette lettre, et c'est là, selon saint Jérôme, une des raisons qu'on a eues de la lui disputer. Ce Père dit encore qu'on ne la croyait point de cet apôtre, à cause de la différence du style, mais de saint Barnabé selon Tertullien. et de saint Luc selon d'autres, ou même de saint Clément qui fut depuis évêque de Rome, et qu'on dit avoir recueilli et mis en ordre les pensées de saint Paul. Il y en a qui l'ont attribuée à un Paul différent de l'Apôtre ; d'autres à Apollon, dont il est fait mention dans les Actes et dans la première Épître aux Corinthiens, quelques-uns à saint Marc et même à Tertullien. Par une suite nécessaire, on a douté même pendant quelque temps de la canonicité de cette Épître et de l'inspiration de son auteur. Saint Jérôme dit que la coutume des Latins ne la

recevait pas entre les Ecritures canoniques, et Eusebe rapporte que
 quelques-uns le rejetaient, disant que l'Eglise romaine ne la recevait pas
 comme de saint Paul. Le prêtre Catus, disputant Home sous le pape
 Zéphirien. au commencement du sixième siècle, et voulant reprendre la hardiesse
 des monothélites qui supposaient de nouveaux livres de l'Ecriture, ne
 reconnaît que treize Epîtres de saint Paul, et dit que la quatrième, qui est
 celle aux Hébreux, n'est point de lui. L'auteur du Commentaire sur
 l'Apocalypse, qui porte le nom de saint Victorin, dans le dénombrement des
 Epîtres de saint Paul, ne parle point de celle aux Hébreux. Enfin, du temps
 de saint Augustin et de saint Philastre de Brescia. plusieurs doutaient encore
 que saint Paul fut auteur de cette Epître, et qu'elle fut du nombre des
 Ecritures canoniques. — Mais on peut opposer à toutes ces autorités : 1-
 celle des Eglises d'Orient et des Pères grecs, qui, selon saint Jérôme, ont
 reçu tous l'Epître aux Hébreux comme canonique, quoique la plupart la
 crussent de saint Barnabe ou de saint Clément ; 2° le témoignage de saint
 Clément d'Alexandrie, d'Origène, de saint Cyrille d'Alexandrie, des pères du
 concile d'Antioche contre Paul de Samosate, de saint Alexandre
 d'Alexandrie, de saint Allix, d'Eusèbe de Césarée, de saint Cyrille de
 Jérusalem, des pères du concile de Nicée, de saint Epiphane, de saint
 Basile, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Grégoire de Nysse, de saint
 Amphilochius et de Théodoret, qui nous apprennent que cette Epître est de
 saint Paul, et que l'Eglise l'a reçue de tout temps comme étant de cet apôtre ;
 3- l'autorité d'un grand nombre de Pères latins qui l'ont citée sous le nom de
 saint Paul, et la lui ont expressément attribuée et reconnue pour canonique,
 ainsi qu'il paraît par les témoignages de saint Cyprien, de Lucifer de Cagliari,
 de saint Ambroise, de saint Jérôme, de saint Augustin, des
 évêques du troisième concile de Carthage, du pape Innocent I^{er}, de Cassien,
 des pères du concile, de Rome sous Gélase, et de plusieurs autres anciens
 auteurs, dont le témoignage sur ce point est une preuve que cette Epître
 a été reçue comme de saint Paul dès le commencement du sixième siècle par
 l'Occident aussi bien que par l'Orient ; 4° on peut dire de même que, dès le
 temps des apôtres, l'Eglise romaine aussi bien que celles d'Orient la
 recevaient comme de saint Paul, ou au moins comme canonique, puisque
 saint Clément, pape, en a transcrit ou imité plusieurs endroits dans la
 première lettre aux Corinthiens Car, quoiqu'il le fasse sans la citer,
 néanmoins Eusèbe conclut de là non-seulement l'antiquité de cette Epître,
 mais même qu'on a eu raison de l'attribuer à saint Paul ; et Etienne Gobai,

cité dans Phutius. met le même saint Clément entre ceux qui convaicrit l'Apo-
 poire auteur de l'Épître aux Hébreux». Or, l'autorité de saint Clément est
 sans doute préférable à celle de Calas et de quelques écrivains postérieurs
 qui, ne faisant pas assez attention à la tradition de l'Eglise sur l'auteur et sur
 l'authenticité de cette lettre, ont révoqué en doute si elle était de saint Paul
 &• Il paraît incontestable par le témoignage de saint Pierre que l'Apo-
 poire a écrit aux Hébreux. «C'est aussi, dit Ce prince des apôtres en parlant aux
 Juifs, ce que Paul, notre cher frère, vous a écrit selon la sagesse qui lui a
 été donnée. • Or, on n'a jamais connu d'autre lettre de saint Paul aux
 Hébreux que celle qui est la quatorzième des Épîtres de cet apôtre. Car on
 ne peut pas dire que la lettre dont saint Pierre fait ici mention soit celle que
 saint Paul écrivit aux Galates. puisque celle-ci ne s'adresse pas aux Hébreux
 convertis de cette province, mais seulement aux fidèles de la Galatie qui
 avaient quitté le paganisme pour embrasser la foi de Jésus-Christ. Or on
 remarque dans l'Épître aux Hébreux certains caractères qui conviennent si
 parfaitement à saint Paul qu'on ne peut raisonnablement douter qu'il n'en
 soit l'auteur. On y voit que celui qui l'a écrite était alors à Rome dans les
 liens, qu'il avait lié avec Timothée une amitié très-étroite. et qu'ils devaient
 en semble aller voir les Juifs; qu'il était apôtre, mais qu'il n'était pas un de
 ceux qui avaient été instruits immédiatement par Jésus-Christ vivant encore
 sur terre. On y remarque la profonde sagesse qui éclat dans toutes les
 Épîtres de saint Paul, la même élévation des pensées, le même génie, les
 mêmes expressions, la même force et le même feu. Elle finit par la même
 prière, qui sert de conclusion à toutes les autres Épîtres de cet apôtre. Enfin
 l'auteur Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.67% accurate

BVA1GII.E*. (g j donne à Jésus-Christ le nom de médiateur entre Dieu et le» nommes; ce qu'aucun des écrivains du Nouveau Testament n'a fait, hors saint Paul dans sa première Epître à Timothée. 7^e Si cette lettre est d'un style un peu différent des autres, s'il y a plus d'ornement et plus d'élévation, cela vient de la différence de la matière, de* circonstances et des personnes pour qui elle a été composée; et il faut bien que cette différence ne soit pas si notable que quelques critiques se le sont imaginé, puisque Origène, Eusèbe, saint Jérôme, et plusieurs autres des plus habiles de l'antiquité, y ont reconnu le style de l'Apôtre, et que l'Eglise l'a reçue comme de lui, — La manière dont saint Paul y parle des sacrifices de la loi fait voir que cette lettre a été écrite avant la destruction de la ville et du temple de Jérusalem. Nous croyons qu'il l'écrivit pendant sa première captivité à Rome, l'an «3deJ.-C , selon l'ère vulgaire. Quelques anciens ont cru qu'il l'avait composée en hébreu, et qu'elle avait ensuite été traduite en grec par saint Luc, ou par saint Clément, pape. Mais il est plus croyable qu'elle a été écrite originairement en grec : car l'auteur cite non-seulement l'Ecriture selon la version des Septante, mais il en allègue encore des passages qui ne se lisent pas dans le texte hébreu Par exemple, pour établir l'excellence de Jésus-Christ au-dessus des anges, l'Apôtre emploie ces paroles du psaume quarante-deuxième : • Que tous les anges de Dieu l'adorent » Or elles ne se trouvent pas dans l'hébreu, mais seulement dans les Septante. C'est aussi cette version que saint Paul a suivie dans l'endroit où il fait dire à Jésus-Christ : « Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation, mais vous m'avez formé un cœur. » et au lieu de ces paroles on lit dans l'hébreu : «Vous m'avez donné des oreilles.» Saint Paul n'a pas mis son nom ni sa qualité d'apôtre au commencement de cette Epître, tant à cause que les Juifs, ceux mêmes qui avaient embrassé la foi, conservaient pour lui quelque éloignement, que parce qu'il n'était pas à proprement parler leur apôtre, ayant été destiné principalement pour annoncer l'Evangile aux gentils. Il n'y a mis non plus aucune adresse. Mais il est aisé de voir qu'il y parle aux Juifs de la Judée et de Jérusalem nouvellement convertis à la foi. On croit qu'il fait allusion à la mort de saint Jacques, leur évêque, lorsqu'il leur dit : « Souvenez-vous de vos conducteurs, qui vous ont prêché la parole de Dieu, et considérant quelle a été la fin de leur vie, imitez leur foi. • Ce qui engagea saint Paul à écrire aux Hébreux, fut le danger qu'il y avait qu'ils

ne se liisMsscnl séduire par quelques faux apôtres, qui leur prêchaient non-seulement qu'on pouvait allier les observations judaïques avec le christianisme, mais qui élevaient encore la loi ancienne beaucoup au-dessus de la loi nouvelle. DES ÉCRITS FAISSEME3T ATTRIBIFFS A SAINT PAUL. Sailli Clément d'Alexandrie rite un discours de saint Paul dans lequel cet apôtre conseillait de lire les livres des païens, el entre autres ceux de la Sil>ylle et d'Hystaspc. Ce Père est le seul des anciens qui parle de ce discours, et on est persuadé qu'il a tire ce qu'il en dit de quelques ouvrages apocryphes : d'autant que le passage qu'il cite comme de saint Paul a un rapport entier avec les huit livres îles Sibylles tels que nous les avons aujourd'hui, et que l'on sait n'avoir été composés que depuis la mort de cet apôtre. Nous apprenons d'Ongène. des-imt Chrysoslome, que l'on avait aussi supposé à saint Paul une troisième letlreauxThessalooif-ieiis, dans laquelle quelques faux do' leurs leur persuadaient que le momie allait rinir. Il parait même que l'Apôtre avait eu connaissance de celle lettre, puisque, pour faire connallIreauxThcssdoiiu-iens ses véritables Knltrrs, il leur marque, dans la seconde qu'il leur écrivit, le sigoedonl il se serrait toujours, qui était d'écrire de sa main le salut et le souhait de la grtre. Cependant Théolorel a cru que I Xpôlre n'avait pris relie précaution que pour l'avenir, et qu'au ras que quelques séducteurs voulussent dans la suite faire passer leurs lettres sons son nom. Telles que l'on montre aujourd'hui sous le nom de saint Paul à Sènèque,eldeSènèqneàsaiiit Paul, snntrejetées de tout le monde comme indignes de leur élrealtribuées. Sainl Jérôme el saint Augustin les citent; et il parait, par ce qu'en rapporte le premier, que celles que nous avons aujourd'hui sont les mêmes que ce Père avait entre les mains Elles n'ont ni la douceur do style de Sënèque , ni le beau feu des Epltres de saint Paul. On y trouve même plusieurs faits contre la vérité de l'histoire, et on croit avec assez de fondement que les unes et les autres sont d'une même main. — Dans le concile de Rome tenu sous Gétase on condamna un Evangile qui avait en tête le nom de saint Paul. Cette pièce était apparemment de même nature que celle que les disciples île Simon le Magicien composèrent pour autoriser leurs folies, et qu'ils intitulèrent : Prédication de taint Paut. - Les ealnistscs , au 37) F.VAXf.ll.rS rapport de saint Epiphme. avaient composé un livre infâme ' qu'ils ap|Kdairnt : f Elévation de « ii>l f'au>. Cette pitre I était apparemment différente de celle dont parle saint Augusl tin, qui avait pour litre : Apora/y/ite de mini Paul Car, quoique celle-ci ne valût guère mieux que la première . puisqu'elle était

pleine de fable*, au moins était-elle exemple des infamies dont l'autre était remplie. C'est ce qui paraît par le témoignage de Sozomène, qui raconte que de son temps plusieurs moines¹ faisaient grand cas de cette Apocalypse prétendue de saint Paul. Mais il ajoute qu'ayant voulu s'informer auprès d'un ancien prêtre de l'Eglise de Tarse de l'origine de ce livre, ce prêtre lui dit qu'il n'avait point ouï parler qu'on eût trouvé ce livre comme on le disait, et qu'il était fort trompé si ce n'était une invention des hérétiques. On montre dans la bibliothèque d'Oxford une Apocalypse qui porte le nom de saint Paul, dans laquelle on lui fait raconter des révélations qu'on suppose qu'il eut à Damas pendant les trois jours qu'il y demeura privé de la vue. Mais on croit que ce livre est l'ouvrage de quelques écrivains du quatrième siècle, et qu'il n'a rien de commun avec les autres Apocalypses que l'on a supposées à saint Paul dès les premiers siècles de l'Eglise. — Il faut encore remarquer au milieu des écrits faussement attribués à saint Paul les voyages² de cet apôtre et de sainte Thècle, conquises sous son nom par un certain prêtre d'Asie, qui, en ayant été convaincu et l'ayant avoué à saint Jean, fut déposé du sacerdoce. Quelques femmes du temps de Tertullien s'autorisaient de cet écrit pour montrer qu'il leur était permis de baptiser. Mais cet auteur leur fit voir qu'elles ne pouvaient se prévaloir de l'autorité de ces prétendus voyages de saint Paul et de sainte Thècle, puisque c'était un ouvrage apocryphe.

Eusèbe parle d'un livre qui avoit pour titre : les Actes de saint Paul, et il le met au nombre de ceux dont l'autorité est douteuse. C'est apparemment le même qui est cité par Origène, et dont il allègue un passage. Si ces actes sont ceux dont il est parlé dans une ancienne stichométrie donnée par M. Cuddebert, il faut qu'ils aient été beaucoup plus diffus que les Actes des Apôtres composés par saint Luc, puisque dans celle-ci on n'en compte que deux mille six cents versets, et que les autres en ont quatre mille cinq cent soixante. On voit aussi par saint Philastophe de Bresse que les manichéens avaient un livre intitulé : le Testament de saint Pierre. Il y était dit que les âmes des hommes étaient semblables à celles des chiens et des autres animaux. (> qui insinue que cette pièce était l'ouvrage de quelque manichéen. SAINT JACQUES, APOC. APPELÉ FRÈRE DE JESUS-CHRIST (P. Jacques [Saint]). L'Épître de saint Jacques se trouve dans nos Bibles à la tête de celle que nous appelons catholique. Les pères du concile de Laodicée lui donnent la même place, et en quoi ils sont suivis par saint Athanasius, par saint Grégoire de Nazianze, par saint Jérôme, et par plusieurs autres anciens auteurs, tant grecs que latins. Mais saint Augustin la met la

dernière de toutes, el Cassiodore lui donne rang après les trois I de saint Jean , et avant celle rie sainl Jude Le nom de caiho! lique qu'on lui donne, aussi bien qu'à celles de sainl Pierre, de saint Jean el île sainl Jude, est, selon Théodore! , la même chose que si on les appelait rireu/nre*. parce que n'étant envoyées a aucune Eglise en pirliculier, elles sont communes a toutes celles qui professent la toi de Jésus-Christ, ou du moin» 1 à celles qui étaient composées des Juifs convertis au chrislia1 nisme, et répandus dans toules les parties du monde, Elles ! sont aussi nommées quelquefois ainoniquiti, soit parer qu'elle» I font

paniedi'sF.erituresc.iminiqu^s.soîlàl'ausequ'ellescjjiiitieii: nent des règles importantes pour la conduite des micurs. et des ' iislruetinos sur les matières de la foi. ' ar le mot grec mnon, I d'où dérive celui de r>tm>niifnrt , signi'ie proprement une règle. I — On a douté pendant quelque temps s> l'Epilrequoi imrle le ! nom de saint Jacques était vèri'ablemccii' le lui. Saint Jérôme 1 dit qu'on assurait qu'elle avait été écrite oar un autre sous le 1 nom de cet apôtre, et Eusèbc dil que qn"!qurs-uis la regarI daienl comme apocryphe , el i|Ue peu d'anciens en ont parlé ; ' mais il reconnaît en même temps qu'elle était reçue dans la ■ plupart des Eglises. Sainl Jérôme dit aussi qu'avec le temps elle avait acquis l'autorité que le doute où I on était de son auteur avait empêché qu'on ne lui donnât d'alKird, el il se déclare ouvertement pour le sentiment de ceux qui l'attribuaient* l'apôtre sainl Jacques II la cite même assez suuveul sans marquer qu'elle fût contestée ; et ce qui est de plus, il s'en ! sert dans ses livres contre Jovinien et contre les pelagiens; ce ' qu'il n'aurait pas fait sans doute, si elle n'eût eu dès lors une 1 grande autorité. Elle est aussi citée sous le nom de l'apôtre saint Jacques par Origène , en différents endroits de ses écrits. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.23% accurate

t VAX VI LES. (Tertullien cl sainl Cyprin) en «il inséré plusieurs passages «Uns leur* ouvrages, Je même que Mini Epnrcm. Saint Alitanasc l'attribue à l'apôtre sainl Jacques; ce «no font aussi «int Hilairc, saint «grille de Jérusalem, saint Basile et saint Epiphane. Elle se trouve dans tout les catalogues des divines Ecritures du Nouveau Testament, que les anciens nous oui laissés; dans celui de saint Alhanasc, de saint Cyrille de Jérusalem , du concile de Laoïlicèc , du troisième >lc Cari liage , de saint Grégoire de Nattante, de saint Aronhiloque, de Rullu , de sainl Augustin , du pape Innocent I" et de Cassiudorc. En sorte qu'il n'y a aucun lieu de douter qu'elle n'ait élé reçue universellement de loule l'Eglise dès le iv' siècle, ou au inoins dès le coionieiceinciil du V. — Nous ne nous étendrons pas ici I prouver que l'EpItre dont nous parlons est de saint Jacques, lils d Alphée , et non de saint Jacques , lils de Zebébée; c'est un Tait attesté par Origène et par saint Jérôme , et nous ne connaissons aucun des anciens qui l'aient révoque en doule. Il est vrai que dans l'ancienne version italique publiée par dont Jean Xiarlianay , dans la version arabique citée par Corneille de la Pierre, daus quelques exemplaires du catalogue des écrivains ecclésiastiques de saint Jérôme, daus la chronique du Taux Lucius De nier, dans le Traité de la vie et de la mort des saints, et dans la Liturgie moïarabique» cette lettre esl attribué" à saint Jacques, fils de Zébédèc ; mais Ces autorités sont trop faibles pour nous fair e embrasser une opinion qui , comme nous Talions montrer, est détruite par l'EpItre même dont il est ici question. Les inscriptions et les souscriptions de» Epi lres des apôtres, que l'on trouve dans les manuscrits, sont ordinairement très-incertaines cl de fraiebe date. Cela parait par la v ersion arabique ciïèc par Corneille de la Pierre; puisque dans la même version imprimée dans les polyglottes de Paris et d'Angleterre, il n'y a rien de semblable à ce que cel interprète trouvait dans son exemplaire. Ce qu'on cite du catalogue des écrivains eccléMasliques de sainl Jérôme esl une addition faite au lcxle de ce Père, laquelle ne mérite aucune croyance. On ne doit pas ajouter plus de foi a l'imposteur qui s'est radié sous le nom de Flavius Dextcr, ni à la fausse decréalc de Sixte III , non plus qu'à Isidore, ni aux autres écrivains espagnols, qui pour faire honneur à saint Jacques le Majeur, qu'ils regardent , sans aucun fondement , comme leur apulre, n'ont pas feint de lui attribuer une lettre écrite plusieurs années après sa mort, comme il esl aisé de le montrer. — On croit que celle

Epître fut écrite en grec, et c'est ce qui peut autoriser ce sentiment, c'est que l'Écriture y est citée suivant la version des Septante. Au reste, il n'est pas surprenant que saint Jacques ait écrit en cette langue aux Juifs dispersés: car, quoiqu'ils conservassent, dans tous les lieux où ils étaient, l'usage de la langue hébraïque ou syriaque, ils parlaient néanmoins communément grec, qui était la langue la plus universellement usée dans l'Orient, depuis l'empire d'Alexandre le Grand. et qui était aussi en un très-grand usage dans l'empire romain. Le but que saint Jacques se propose dans cette lettre est de réfuter de faux docteurs, qui abusant de quelques expressions de saint Paul, dans son Epître aux Romains, enseignaient que l'on était pleinement justifié par la seule foi dans les œuvres. — On a mis autrefois le nom de saint Jacques à la tête de plusieurs écrits qui ne sont pas de lui, et qui n'ont jamais été reçus au nombre des livres canoniques. La plupart ne sont point venus jusqu'à nous. Mais il en reste encore un en grec et en latin, qui a pour titre: Évangile de la naissance de Marie. Le pape Innocent I^{er} le rejette comme apocryphe, et en fait auteur un nommé Leucius ou Séleucus, de la secte des manichéens. Origène parle d'un livre de saint Jacques qu'il joint avec l'Évangile de saint Pierre: je ne sais si c'est la même que cite Tertullien, mais ce qu'ils en rapportent fait voir que c'était un écrit plein de fable et de fictions touchant la naissance, l'éducation et le mariage de la sainte Vierge avec saint Joseph. Les hérétiques avaient aussi composé des écrits sous le nom de saint Jacques, pour donner par une autorité si respectable plus de cours à leurs erreurs. L'Évangile de Jacques Alphée, condamné comme apocryphe par le pape Gélase, est apparemment le même que celui qu'Innocent I^{er} avait rejeté longtemps auparavant. On lit dans la Synopse attribuée à saint Athanasius, que saint Jacques traduisit en grec l'Évangile de saint Matthieu; c'est le seul endroit où cette traduction lui soit attribuée. Nous ne dirons rien ici de la liturgie qui porte le nom de saint apôtre: nous nous contenterons de remarquer en passant que, dans le IV^e siècle de l'Église, on ne connaissait aucune liturgie écrite par les apôtres, puisque saint Basile met la forme de consécration qui n'est point écrite. Saint Basile, prince des docteurs [V. Basile [Saint]]. — Dans l'Épître de saint Pierre et les quelques écrits qu'on s'est supposés. Nous avons deux Épîtres sous le nom de saint Pierre, qui sont du nombre de celles que nous appelons catholiques ou canoniques. La première est écrite à Babylone, c'est-à-dire de Rome, selon l'explication d'Eusèbe, de saint Jérôme, de Bède, d'Oecumenius. et d'un très-grand nombre d'interprètes.

Où croit que cel «poire t'es! servi de ce terme figuré, pour ne pas faire connaître le lieu où il était, ou plutôt pour marquer l'idolâtrie et les désordres dans lesquels la ville de Rome était plongée. Au reste, il n'est pas le seul des écrivains sacrés qui l'ait ainsi nommée; car saint Jean, dans l'Apocalypse, donne aussi à Rome le nom de Babylone. Saint Pierre écrit celle Epître pour ceux du Pont, de la Bithynie, de la Galatie, de l'Asie et de la Cappadoce. Comme il était l'apôtre de la circoncision, il l'adresse particulièrement aux Juifs convertis répandus dans toutes ces provinces; ce qui n'empêche pas, selon saint Augustin, qu'il n'y parle aussi aux gentils qui avaient embrassé la foi de Jésus-Christ. Il paraît que, dans le temps qu'il l'écrivit, le nom de chrétien se donnait communément aux fidèles*, et que l'Eglise était menacée d'une persécution prochaine, de celle apparemment que Néron excita contre les chrétiens, sous le prétexte qu'ils étaient auteurs de l'incendie de Rome. Ainsi, il faut mettre celle Epître en l'an 54 de J.-C., selon l'ère vulgaire. — Le but principal de l'apôtre saint Pierre est de consoler et de fortifier dans la foi les fidèles auxquels il écrit, et de les soutenir au milieu des afflictions et des persécutions qu'ils souffraient. C'est pourquoi il leur met souvent sous les yeux la grandeur de leur vocation, la grâce que Dieu leur a faite de les choisir, lorsque actuellement ils étaient ennemis, et les avantages qu'il y a à supporter patiemment le mal de la vie présente. Il leur prescrit aussi des règles pour se conduire avec sagesse dans les différents états de cette vie. Il leur ordonne à tous d'obéir aux princes et à tous supérieurs; aux serviteurs, de servir fidèlement leurs maîtres, non-seulement à ceux qui sont bons et doux, mais même à ceux qui sont rudes et fâcheux; aux femmes, d'être soumises à leurs maris et modestes dans leurs habits; à tous généralement de s'entraimer les uns les autres; de s'occuper à la prière et aux œuvres de charité; aux pasteurs, de se conduire avec un entier désintéressement, et de gouverner leur troupeau avec charité et avec douceur, non en nommant sur l'héritage du Seigneur, mais en se rendant les modèles du troupeau par une vertu qui naisse du fond du cœur. Cette lettre fut écrite en grec et envoyée par Silas ou Silvan. Saint Pierre y salue les Juifs de la part de saint Marc, qu'il appelle son fils, comme ayant été converti et instruit par lui, et comme un de ses principaux disciples. Tertullien et saint Cyprien la citent sous le nom d'Epître à ceux du Pont, apparemment parce qu'ils sont nommés les premiers dans l'inscription. Elle a toujours été reconnue, sans contradiction, pour canonique, ainsi que nous apprenons d'Eusèbe. Cette Epître, au jugement

des plus habiles interprètes, est pleine d'une force et d'une vigueur digne du prince des apôtres, et renferme de grands sens en peu de paroles. — La seconde Épître de saint Pierre fut écrite de Rome comme la première, mais quelques années après. Cet apôtre y témoigne qu'il est prêt de quitter son corps mortel, ce qui nous donne lieu de juger qu'il l'écrivit vers la fin de l'an 64, ou au commencement de l'année suivante, qui fut celle de sa mort. Il l'adressa à ceux du Pont et des provinces voisines, à qui il avait déjà adressé la première; ce qui paraît, en ce qu'il dit, que c'était pour la seconde fois qu'il leur écrivait. L'auteur du livre des Actes la nomme l'Épître aux gentils, et, dans un sermon attribué à saint Augustin, mais qu'on ne croit pas de lui, elle est appelée la seconde de saint Pierre aux gentils. Mais cette citation n'est point exacte; car, quoique ce que dit saint Pierre dans cette lettre, puisse s'appliquer aux gentils, il paraît certain, néanmoins, qu'il y parle principalement aux Juifs, dont Dieu lui avait confié l'apostolat. — Origène dit que, de son temps, on doutait que cette Épître fût de saint Pierre, et ce doute durait encore au siècle d'Eusèbe et de saint Jérôme. La raison en était qu'on n'y remarquait pas le même style que dans la première. Il y a en réalité quelque différence de style entre l'une et l'autre; mais elle n'est pas telle que l'on n'y remarque le même génie et le même caractère. La diversité ne consiste que dans quelques termes et dans quelques tours de phrases; ce qui peut venir de la diversité des interprètes dont saint Pierre se servait, n'ayant plus alors saint Marc auprès de lui comme il l'avait lorsqu'il écrivit sa première lettre. D'ailleurs, on

The text on this page is estimated to be only 19.23% accurate

EVANCILKS. (540) EVAHGII.ES. trouve dans cette lettre des caractères qui ne conviennent qu'à saint Pierre. L'auteur dit en termes exprès qu'il fut présent à la transfiguration de Notre-Seigneur sur la montagne; circonstance qui, au jugement de saint Grégoire le Grand, doit nous convaincre que l'auteur de cette Epître n'est autre que l'apôtre saint Pierre. Mais ce qui le prouve encore, c'est qu'elle porte le nom de saint Pierre dans Vinsription, et que celui qui l'a écrite appelle saint Paul ton très-cher frère. — Il n'y a donc aucun lieu de douter que cette lettre ne doive «Te mise au rang des Ecritures canoniques. Aussi voyons-nous que les anciens qui ont dressé des catalogues des diverses Ecritures, l'y ont insérée comme indubitable, ainsi qu'il paraît par saint Alhanase, qui l'emploie même contre les ariens, par saint Cyrille de Jérusalem, par les pères des conciles de l'indicée et de Cirrhage, par saint Grégoire de Nazianze, par le pape Innocent 1er et par saint Augustin. Origène l'attribue aussi à saint Pierre, et elle est citée par saint Hilaire, par saint Mathieu. par saint Ambroise, par saint Ephrem, par saint Jérôme et par l'auteur du livre de la vocation des gentils- L'apôtre saint Jude y fait visiblement allusion, et en imite même quelquefois les expressions. — Le dessein de saint Pierre, dans cette lettre, est de réveiller les âmes et de leur laisser par écrit un abrégé des vérités qu'il leur avait enseignées, afin qu'ils pussent plus aisément se les remettre devant les yeux après sa mort. Il les exhorte à s'appliquer aux bonnes œuvres, à persévérer dans la saine doctrine des apôtres, et à prendre garde de se laisser corrompre par les illusions des faux docteurs qui répandaient dès lors plusieurs erreurs dans l'Eglise et la scandalisaient par leurs innovés exemples; par où l'on croit qu'il marque les disciples de Simon le Magicien, et les nicolaïtes dont il fait un portrait affreux. Il réfute les erreurs de ceux qui soutenaient qu'il n'y aurait ni résurrection des corps, ni jugement dernier, ni venue de Jésus-Christ, ni embrasement du monde. Il ajoute : Le jour du Seigneur viendra comme un voleur; et alors, dans le bruit d'une effroyable tempête, les cieux passeront, les éléments embrasés se dissoudront, et la terre sera bridée avec tout ce qu'elle contient. Sur la fin de cette Epître il parle avec éloge de celles de saint Paul; mais il remarque en même temps qu'il y a quelques endroits difficiles dont les ignorants abusaient dès ce temps-là. — Les hérétiques des premiers siècles ont attribué à saint Pierre plusieurs écrits dont ils étaient eux-mêmes auteurs, et

qui sont rejetés de tout le monde comme apocryphes. Théodoret fait mention d'un Evangile de saint Pierre, et il croit que c'est le même dont se servaient les Nazaréens, et qui avait pour titre : Evangile selon saint Pierre en Hébreu. Origène en parle aussi. Saint Sérapion, qui était évêque d'Antioche sous l'empire de Commode, vers l'an 180, permit, pour le bien de la paix, de le lire dans l'église de Rhossus en Cilicie; mais, avant qu'il l'eût lue, l'on s'en servait pour appuyer l'hérésie des docètes, ■ Il le lut, et reconnut que, quoique les préceptes de ce livre fussent bons, il y en avait néanmoins de faux et de mauvais. Il en lit donc un extrait et une réfutation qu'il envoya à l'église de Rhossus en attendant qu'il y put aller lui-même. Il dit, entre autres choses, que ce livre est apocryphe et faux, parce que nous ne l'avons pas reçu de la tradition de l'Eglise. On a aussi attribué à saint Pierre 'un livre de ses Actes, une Apocalypse, un ouvrage qui avait pour titre : la Prédestination ou de la Doctrine de saint Pierre, et un autre (iWujfiwctK.!) Mais tous ces ouvrages sont apocryphes, ainsi que l'ont reconnu ceux des anciens qui nous en ont conservé la mémoire: il faut dire une chose de la liturgie qui porte son nom. Ce que nous avons dit de celle de saint Jacques prouve également la supposition de l'une et de l'autre. Saint Grégoire de Nazianze cite de saint Pierre cette parole : Qu'un âme qui est dans l'affliction est proche de Dieu ; ce qu'Eusebe de Crète dit être tiré du livre de la Doctrine de saint Pierre. Nicétas remarque aussi que c'est du livre des Constitutions qu'est tirée cette parole que le même Père attribue à saint Pierre : Rougissez de honte, vous qui retenez ce qui appartient aux autres : imitez la bonté de Dieu qui se répand également sur tous les hommes, et il n'y aura plus de pauvres. Saint Clément d'Alexandrie et Origène citent encore d'autres paroles de saint Pierre; mais, comme elles sont sans autorité et toutes tirées des livres supposés à cet apôtre, nous ne croyons pas nécessaire de les rapporter ici. Nous ne dirons rien d'une prétendue lettre de saint Pierre à saint Clément, traduite en éthiopien. C'est une pièce inconnue de toute l'antiquité; mais il est bon de remarquer que les Actes de saint Pierre, cités par Origène, par Eusèbe et saint Jérôme, paraissent différents de ceux que saint Isidore de Péluse allègue comme véritablement écrits par le prince des apôtres; car dans ceux-ci il était parlé non-seulement des actions de saint Pierre, mais encore de celles des autres apôtres ; au lieu que les premiers étaient uniquement destinés à raconter ce que saint Pierre avait fait, et étaient renfermés dans un seul livre. Il faut encore remarquer que l'Apocalypse qui portait le nom de saint Pierre avait acquis une telle

autorité dans quelques églises de la Palestine, qu'on l'y lisait tous les ans le jour du vendredi saint. Des EPISTRES de saint Jean. — Nous avons trois Epîtres de saint Jean, écrites à peu près dans le même temps que son Evangile, c'est-à-dire sur la fin de sa vie. La première est générale et portait autrefois le nom des Parthènes, comme leur étant adressée; soit que cet apôtre leur eût annoncé l'Evangile, soit qu'il l'eût écrite aux Juifs convertis qui demeuraient dans l'empire des Parthes; comme saint Pierre écrivit à ceux qui étaient dispersés dans les provinces du Pont et de Galatie. Cette Epître a toujours été reçue sans difficulté dans toute l'Eglise, et lue avec beaucoup d'édification de tous ceux qui goûtent le pain de Dieu, à cause qu'elle est presque toute sur sa charité. C'est d'elle qu'il faut entendre ce que dit saint Grégoire le Grand: que si nous voulons que notre cœur soit embrasé du feu de la charité, il faut écouter et peser les paroles de l'apôtre saint Jean, puisque tout ce qu'il nous dit, étincelle, pour parler ainsi, des manifestations de l'amour divin. Le dessein de saint Jean dans cette Epître est de réfuter les hérétiques qui divisaient Jésus, qui soutenaient qu'il n'était pas le Christ, et qu'il n'était venu qu'en apparence. Pour ce qui est des deux autres Epîtres de saint Jean, on les lui a souvent contestées. Eusèbe témoigne que de son temps on doutait qu'elles fussent de cet apôtre, et saint Jérôme dit qu'on les croyait d'un autre Jean, prêtre, dont le tombeau était à Ephèse; néanmoins il les cite tous deux sous le nom de saint Jean l'Evangéliste. « L'apôtre (l'évangélique, dit-il), le tonnerre, que le Seigneur aime particulièrement, et qui puisa dans le sein du Sauveur les sources de la doctrine, se fait entendre avec éclat, en disant: Le prêtre à la dame Elzévir, et à ses fils que j'aime en vérité.» Et dans une autre Epître: « Le prêtre à mon cher Caius. » Saint Athanasius les cite de même connues étant de l'apôtre saint Jean. En quoi il est suivi par saint Grégoire de Nazianze, par saint Cyrille de Jérusalem, par les saints pères du concile de Laodicée et de Carthage, par Rufin. par saint Augustin, et par le pape Innocent I^{er}; et il faut bien que saint Clément d'Alexandrie ait aussi reconnu l'apôtre saint Jean pour auteur des trois Epîtres qui portent son nom. puisqu'on parlant de la première, il l'appelle la plus grande, comme s'il eût voulu la distinguer des deux petites. Saint Ambroise attribue aussi à saint Jean l'Evangéliste les Epîtres où il a mieux aimé prendre le titre de vieillard que celui d'apôtre. Ce qui ne peut s'entendre que des deux dernières Epîtres, puisque la première est sans titre et sans nom d'auteur. Saint Irénée, qui avait eu pour maître saint Polycarpe disciple de saint Jean, cite la seconde de ces Epîtres sous le nom de saint

Jean disciple de Jésus-Christ ; et elle est citée de même par un évêque du grand concile de Carthage sous saint Cyprien, et par Lucifer de Cagliari. Saint Alexandre évêque d'Alexandrie, et saint Athanasius sont auteurs ; le bienheureux saint Jean et le concile d'Aquilée l'attribuent à un homme saint qui le Saint-Esprit parlait. Il est inutile de rapporter sur ce point un plus grand nombre d'autorités : il suffit de remarquer que depuis la fin du IV^e siècle, les Pères et les conciles s'accordent à recevoir ces deux Epîtres comme de l'apôtre saint Jean aussi bien que la première. Elles sont en effet toutes les trois d'un même style. Elles portent également le caractère de la charité et de la douceur du disciple bien-aimé. Il y a même dans la seconde de ces épîtres plusieurs façons de parler semblables à celles que l'on trouve dans l'Evangile de ce saint apôtre ; et la manière dont l'auteur de la troisième de ces Epîtres traitait Diotréphès, un des évêques d'Asie, fait voir clairement qu'il avait sur ce Diotréphès une grande autorité, ce qui convient parfaitement à l'apôtre saint Jean, qui, en qualité d'apôtre et de fondateur des Eglises d'Asie, avait droit de corriger ceux des pasteurs qui s'écartaient de leurs devoirs. La première de ces deux Epîtres est adressée à une dame nommée Electe et à ses enfants. Il les loue de leur piété et les congratule de ce qu'ils sont demeurés dans la vérité et dans la doctrine qu'ils ont reçue dès le commencement. Il fait espérer à Electe de l'aller bientôt visiter pour l'instruire plus amplement et de vive voix. Ce qui insinue qu'il n'était pas alors dans son exil de Patmos, comme quelques-uns l'ont cru. La troisième est adressée à un nommé Calus, qu'il loue de sa fermeté dans la foi, et de sa charité envers les frères et surtout envers les étrangers. Saint Jean commence la première de ses trois Epîtres sans y mettre son nom et sa qualité

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.36% accurate

KVAXGILES. { d'ap<Mre, ni mus marquer à i|ui il l'adresse.
Dans tes deux dernières il ne sr nomme pas autrement itno le ritiUnnt ou le priire , car le mol grec prrtbij'eroi signifie l'un et l'autre. Eusche croil que c'est (>ar humilité qu'il en a usé ainsi; mais quelque motif qu'il ail en en cela, on peut «lire qu'il n'rlait pas besoin qu'il n.il son nom dans ses Epltr. s, ni qu'il s'y qu.ilili.it apOITt ou évangélUtr. C ir. oultre qu'elles étaient asseï rccunuaissables par le style i!oul elles soil écrites, et par le feu Je la charité qui y brille île toutes parts, ses disciples qui eu étaient les porteurs, ne manquèrent pus d'informer ceux à 3 ni ils les donnèrent, qu'elles étaient «lu disciple bien-aimé u Sauveur. Sai.yi' JI'DK, ai'otre V. Jihe jSainl]). Nous avons une Epilre «le saint Juilc qui est une îles sept à qui on donne le nom de catholiques. Ou tie sait |ias précisément en quelle année elle fut écrite; mais la manière dont cet apotre parle de Saint Pierre et de la seconde Epilre donne lieu de juger qu'il ne l'écrivit qu'après la mort de ee prince des a poires , c'est-àdire après l'an <◇i m» m I ère vulgaire. Celte lettre n'est adressée à auruiie Eglise p.irliculière. mais en général « à reu\ que Dieu le Père i sa lui i lies el que Jèvis Christ a conserves en les • ppelant. » On croil néanmoins qu'elle a été écrite prinripalemnit pour les Juifs convertis répandus dans le* différentes provinces de l'Orient, les mêmes à qui saint Pierre avait déjà écrit ileux fois. Dans l'inscription de celle lettre , saint Jude se nomme serviteur de Jesus-Christ el frère de Jacques, peulélre pour se distinguer du traître Judas, surnommé Iscarioth. Il Ic.iniigtie d'al.ord aux Juifs qu'il avait toujours souliailede leur écrire sur le salul que Jesus-Christ esl venu apporter à tous les hommes, mais qu'il s'v trouvait préseiilemeul obligé par nécessité pour les exhorter à combattre pour la foi qui leur avait été enseignée, et à rejeter les faux docteurs qui s'efforçaient de la corrompre. On émit que c'étaient les simonienS et les nicolaïtes, les guosliquit-s et les autres ennemis de la religion chrétienne qui corrompaient la doctrine des apotres, enseignant que la foi seule sans les oeuvres suffisait pour le salul. C'est pourquoi saint Juib- traite dans cette Epilre le même Sujet que saint Pierre avait déjà traité dans sa seconde lettre; mais il le fait avec lieaucoup plus de Inrce, parce que les excès do ces hérétiques se répandaient el s'augmentaient de jour en jour. Quant aux lidèles. il les exhorte à demeurer fermes dans la foi qu'ils ont reçue, et à conserver précieusement dans leurs cirurs la charité envers Dieu , dans l'attente de sa

misèri irde el d'une récompense éternelle. — Plusieurs ont douté autrefois de l'autorité de celle Epître, parce qu'il n'y a pas le livre d'Enoch s'y trouve cité. Saint Jérôme y parle aussi d'une dispute que l'archange saint Michel eut avec le diable touchant le corps de Moïse, circonstance que nous ne lisons dans aucun endroit des livres canoniques, mais qui se trouve dans un livre apocryphe intitulé : l'Attempement «V Jf» etc. Cela n'a pas néanmoins empêché que celle Epître, étant autorisée par son antiquité, n'ait été reçue au catalogue des divines Ecritures dès le IV^e siècle de l'Eglise, ainsi que nous l'apprenons de saint Jérôme. Elle s'y trouve aussi insérée par les pères du concile de Laodicée du troisième de Carthage, par saint Allix, par saint Cyrille de Jérusalem . par saint Ildephonse de Narbonne. par l'Épître, par saint Augustin et par le pape Innocent P. Saint Clément d'Alexandrie en a fait une espèce d'explication dans ses livres des Hypotyposes, et Tertullien la croyait si authentique qu'il s'en sert pour autoriser le livre d'Enoch. Origène la cite en plusieurs endroits de ses écrits, et dit que d'un peu de lignes qui la composent elle (initie beaucoup de parole) plait de force et de la grâce du ciel, I. autour d'un traité contre Novatien allègue aussi l'autorité de l'Épître de saint Jude, aussi bien que Lucifer de Cagliari, saint Ambrôse. saint Jérôme, saint Epiphane et saint Augustin. C'est donc mal à propos que quelques novateurs des derniers siècles l'ont rejeté, sous le prétexte que saint Jude y cite un livre d'Enoch, et qu'il y rapporte un fait qui ne se trouve aujourd'hui que dans un livre apocryphe. Car, quoique le livre d'Enoch et celui de l'Assomption de Moïse fussent, dès le temps des apôtres, regardés comme apocryphes, il pouvait néanmoins y avoir des choses qui venaient de Dieu, et la lumière du Saint-Esprit a pu faire discerner à saint Jude ce qui en venait effectivement de ce que d'autres y avaient ajouté. Se distinguait-on pas dans les faux Évangiles à l'usage des gnostiques ce qu'ils avaient conservé des Évangiles de saint Matthieu et de saint Luc. de ce qu'ils y avaient ajouté eux-mêmes pour autoriser leurs rêveries? D'ailleurs, saint Jude pouvait avoir appris par tradition ce qu'il dit d'Enoch et de la dispute de saint Michel avec le 550 KVAXCILEK diable, comme on croit que saint Paul avait su par tradition les noms de Jaius et de Mambres. Or.

i. l'Apocalypse calvins. etc. — L'apôtre saint Jean, étant en exil dans l'île de Patmos, sur la fin du règne de Domitien, y eut plusieurs révélations un jour de dimanche, et reçut ordre de les écrire aux sept principales Eglises d'Asie. L'apôtre adresse la parole aux anges de ces Eglises, c'est-à-dire aux évêques Mais on croit que les avis qu'il leur donne et les défauts

qu'il leur reproche regardent pluri l'état entier de chaque Eglise que la personne de l'évêque qui y présidait alors. La première est l'Eglise d'Ephèse, ou l'apôtre faisait sa résidence ordinaire, et dont on croit que saint l'imothée était encore évêque. Saint Jean loue cette Eglise de ses bonnes œuvres, de son travail, de sa patience, de sa persévérance, de sa fermeté contre les faux apôtres, et de la haine qu'elle portait aux actions des idolâtres, hérétiques impurs, qui condamnaient le mariage et lâchaient la bride à l'intempérance. Mais il la blâme d'être relâchée de sa première charité, et l'exhorte à la pénitence. La seconde Eglise est celle de Smyrne, qui, selon toutes apparences, avait dès lors saint Polycarpe pour évêque. Il loue cette Eglise de ce qu'elle était dénuée des biens de la fortune, elle était riche en bonnes œuvres, et de ce qu'elle savait trouver son bonheur dans les persécutions. Il l'encourage et l'avertit que quelques uns d'entre eux seront persécutés dans dix jours. Ce qui arriva sans doute dans la persécution de Domitien. La troisième Eglise est celle de Pergame, qu'il accuse de ne pas assez combattre les erreurs, et d'autoriser, par son silence, ceux qui favorisaient la doctrine impure des idolâtres. Il la loue cependant d'avoir conservé la foi de Jésus-Christ. La quatrième est celle de Thyatire. L'apôtre donne de grandes louanges à la foi, à sa charité envers les pauvres, à sa patience et à ses bonnes œuvres; mais il la blâme de ce qu'elle soutirait qu'une fausse prophétesse, une antre Jézabel, séduisit les fidèles en les excitant à s'abandonner à l'impureté, et à manger de ce qui était sacrifié aux idoles. La cinquième est l'Eglise de Sardis. Sa réputation était grande, mais mal fondée. Elle était morte devant Dieu, quoiqu'on la crût vivante. Saint Jean l'exhorte à faire pénitence et à conserver la doctrine qu'elle avait reçue. La sixième est Philadelphie. Quoique sa puissance de Dieu ne fut pas grande, elle était néanmoins aimée de Dieu pour sa fidélité, leur la part pour sa fidélité et sa patience. L'apôtre lui promet que le Seigneur la protégera dans la tentation qui allait attaquer toute la terre, c'est-à-dire dans les persécutions qui devaient bien lui suivre, et qui furent plus grandes et plus étendues que les précédentes sous Néron et sous Domitien. La septième Eglise est celle de Laodicée. Saint Jean lui reproche sa pauvreté et sa tiédeur, qu'elle ne connaissait pas, s'imaginant être riche et n'avoir besoin de rien, parce qu'elle était exempte de vices grossiers; il lui prescrit des remèdes contre sa tiédeur et l'exhorte fortement à la pénitence. Voilà les instructions que saint Jean envoya aux sept Eglises d'Asie, par l'ordre du Fils de Dieu. — Ensuite il eut plusieurs visions qui regardent l'état général de l'Eglise répandue dans

l'empereur romain. Il représente ce qui y devait arriver dans les siècles suivants. On y voit les persécuteurs qu'elle devait souffrir, soit de la part des Juifs et des hérétiques, soit de la part de sept empereurs romains, Dioclétien, Maximien Hercule, Licinius, Maximin, Sévère Maxence et Julien : de l'autre, la victoire qu'elle devait remporter sur ces deux sortes d'ennemis et la vengeance que Jésus Christ exercera un jour contre ceux qui l'avaient persécutée. Après cela, saint Jean décrit ce qui doit arriver à la fin du monde, et la souveraine félicité des bienheureux dans le ciel, après la résurrection générale. Tout ce livre lui fut représenté sous des figures pompeuses et sous des images magnifiques, également propres à inspirer du respect et de la frayeur. Le recueil de toutes ces visions prophétiques est intitulé : Apocalypsie, nom qui en grec signifie : Révélation. Saint Jean dit à la fin : « Je déclare à tous ceux qui entendent les paroles de cette prophétie, que si quelqu'un y ajoute quelque chose, Dieu le frappera des plaies qui sont écrites dans ce livre; et que, si quelqu'un retranche quelque chose des paroles du livre de cette prophétie, Dieu l'effacera du livre de vie, l'exclura de la ville sainte, et ne lui donnera rien de ce qui est écrit dans ce livre. » Précaution qui n'était pas inutile, dans ces premiers temps, où les hérétiques ne se faisaient aucun scrupule d'altérer les divines Ecritures, en y ajoutant ou en retranchant ce qu'ils jugeaient à propos pour appuyer leurs erreurs, ou pour affaiblir les vérités qui leur étaient contraires. Les menaces de ce saint apôtre pouvaient aussi regarder les copistes pour les obliger à transcrire soigneusement et religieusement ce livre, soit à cause de l'importance des prédictions qu'il ren-

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.91% accurate

tV A.VG1LF.S. < 631) EVA\0II.E8. ferme, *oil parce qu'il était
Ires-facile d'en ôter ou d'y ajouter quelque chose sans que l'on s'en aperçût.
— On convient communément que l'Alphabet grec, et lui-même en est une preuve. Il y a « lit eu plus d'un ctidruil : a Je suis l'alpha
et l'oméga. » Ce qui ne pourrait s'entendre en hébreu . l'oméga n'étant pas la
dernière lettre, (et ouvrage a mérité les éloges des plus grands hommes de
l'Eglise. Saint Denys d'Alexandrie disait qu'il n'était pas moins admirable qu'
obscur : ■ Car encore , ajoutait-il , que je n'eu entende pas les paroles, je
crois néanmoins qu'il n'y en a aucune qui ne renferme de grands sens sous
leur obscurité et leur profondeur, «t que, si je ne les entends pas, c'est que je
ne suis pas capable de les entendre. Je ne me rends point juge de ces
verbaux, car je ne les mesure point par la petitesse de mon esprit ; mais ,
donnant plus à la foi qu'à la raison , je les crois si élevées au-dessus de moi .
qu'il ne m'est pas possible d'y atteindre. Ainsi je ne les estime pas moins,
lors même que je ne les puis comprendre; mais, au contraire, je les révère
encore autant plus que je ne les comprends bien. • Saint Jérôme n'eu parle pas
avec moins d'estime : « L'Apocalypse de saint Jean, dit ce Père, renferme
plus de mystères que d'opuscules, et c'est encore, dit-il , parler trop
faiblement d'un livre qui est au-dessus de toutes louanges, et dont chaque
mot contient des sens et des merveilles sans nombre , si nous sommes
capables de les y trouver. » Les plus judicieux d'entre les critiques des
derniers siècles en ont porté à peu près le même jugement. Selon eux ,
malgré les profondeurs de ce divin livre, on y ressent, en le lisant, une
impression si douce et tout ensemble si magnifique de la majesté de Dieu ;
il y paraît des idées si hautes du mystère de Jésus-Christ; une si vive
reconnaissance du peuple qu'il a racheté par son sang; de si nobles images
de ses victoires et de son règne , avec des chants si merveilleux , qu'il y
avait de quoi ravir le ciel et la terre. Toutes les beautés de l'Ecriture sont
renfermées dans ce livre. Tout ce qu'il y a de plus touchant et de plus vif, de
plus majestueux dans la loi et dans les prophètes, y reçoit un nouvel éclat, et
reparaît devant nos yeux pour nous remplir de consolations et des grâces de
tous les siècles. Il n'y eut jamais d'ouvrage écrit avec plus d'art et de beauté;
tout y est pesé et mis en sa place dans la dernière justesse. Toutes les
descriptions en sont grandes, sublimes, et exprimées en termes pathétiques.
La narration en est simple et naturelle, mais en même temps grande et

élevée ; les expressions en sont nobles et magnifiques: les faits noblement enveloppés sous des figures naïves et expressives; le récit y est soutenu, vif et bien varié. Si ce livre a quelque obscurité, elle n'est point dans les termes, mais dans les choses. Et quand on » une fois saisi le fil de l'histoire à laquelle il fut allusion , il vous semble lire une histoire écrite en figures, ou embellie par les ornements de la poésie. — Mais quelque grandes que soient les beautés de cet ouvrage, il s'est rencontré des auteurs, même catholiques, et dans les premiers siècles de l'Eglise, qui l'ont absolument rejeté comme un livre où il n'y avait « ni sens ni raisonnement, et ils ont dit, de plus, que l'inscription en était fautive, que saint Jean n'en était point l'auteur, ni aucun des apôtres, ni des saints écrivains ecclésiastiques; mais qu'il était de Cérinthe, qui, s'étant fait chef d'une secte, avait pris le nom de Jean pour autoriser ses rêveries. Saint Irénée d'Alexandrie, de qui nous apprenons toutes ces circonstances , ne doutait pas à la vérité que l'Apocalypse ne fût l'ouvrage d'un homme saint et inspiré de Dieu , qui lui avait fait le nom de Jean ; il le cite même quelquefois comme un livre de l'Ecriture: mais il avait peine à croire qu'il fût de saint Jean , fils de Zébédée, et auteur de l'Evangile selon saint Jean, et d'une des Ecritures canoniques. Ses raisons étaient, 1° que saint Jean l'Evangéliste ne met point son nom dans ses ouvrages, et qu'il parle toujours de soi en troisième personne; au lieu que l'auteur de l'Apocalypse y a mis son nom jusqu'à deux ou trois fois, et y parle de soi en première personne ; 2° que l'Evangile et la première des lettres de l'Apocalypse de saint Jean commencent de la même manière; que l'on y trouve les mêmes pensées . énoncées presque en mêmes termes ; que l'on y remarque le même style, le même caractère d'esprit; au lieu que l'Apocalypse commence d'une manière toute différente; que son style n'a rien de commun avec celui de l'Evangile et de l'Epître de saint Jean , qu'il n'a pas la même pureté, qu'il est moins grec, qu'il y a quelquefois des expressions barbares, et d'autres qui sont même contraires aux règles de la grammaire. C'est pour cela que ce grand évêque croyait que l'Apocalypse pouvait plutôt être d'un autre saint Jean , dont le sépulcre était à Ephèse, aussi bien que celui de saint Jean l'Evangéliste. Cette difficulté n'était pas encore terminée au IV^e siècle de l'Eglise. Non-seulement les hérétiques, sorte d'ariens dont parle saint Epiphane, mais encore plusieurs Grecs orthodoxes, ne recevaient point l'Apocalypse au nombre « des divines Ecritures; et qu'ils n'eussent pas manqué de le faire, s'ils eussent cru que l'Apocalypse de saint Jean en fût l'auteur. Aussi saint Epiphane, qui vivait dans ce siècle-là, n'ose pas

condamner ceux qui rejetaient ce livre, quoiqu'il le reçût lui-même pour canonique; et il ne se trouve point dans les catalogues des divines Ecritures, qui furent dressés dans le 4^e siècle, par les soins des pères du concile de Laodicée, puis saint Cyrille de Jérusalem, et par saint Grégoire de Nazianze. Mais peu de temps après, les Grecs ayant consulté la tradition des autres Eglises sur ce point, l'Apocalypse fut reçue pour canonique du consentement unanime de toute l'Eglise. — Il y a même sujet de s'étonner que les Grecs aient formé quelques doutes sur ce sujet, et qu'ils en soient venus jusqu'à nier, non-seulement la canonicité de ce livre, mais encore à le rejeter absolument, connue n'étant d'aucun auteur orthodoxe, puisque nous voyons que les plus anciens de leurs écrivains en avaient marqué clairement l'auteur. Saint Justin dit licitement que l'Apocalypse est de saint Jean, un des douze apôtres de Jésus-Christ. Saint Irénée l'attribue à saint Jean, disciple du Sauveur, lequel avait reposé sur sa poitrine dans la cène. Saint Hippolyte, Origène, Eusèbe, saint Epiphane, saint Basile et saint Grégoire de Nysse témoignent qu'elle est de l'apôtre saint Jean, en sorte qu'on ne peut douter qu'ils ne l'aient reçue au nombre des divines Ecritures. Or, le témoignage de ces anciens, dont quelques-uns avaient été les disciples des apôtres, est sans doute préférable en ce point au jugement qu'ont porté de ce livre quelques écrivains postérieurs, qui ne paraissent avoir eu d'autres raisons de le rejeter que parce qu'ils ne l'entendaient pas. Les contradictions que l'Apocalypse a souffertes dans les 4^e et 5^e siècles sont des espèces de nuages qui ne l'ont obscurcie que pour un temps, et seulement dans quelques Eglises particulières, mais qui n'ont point empêché qu'en l'univers toutes les Eglises (la monde ne se soient réunies à révéler ce livre comme l'ouvrage du Saint-Esprit. Il est inutile d'ajouter aux témoignages des Pères grecs ceux des écrivains de l'Eglise latine. On convient que, quoique quelques-uns d'entre eux aient reçu l'Apocalypse sans en nommer l'auteur, le plus grand nombre l'a attribuée nommément à l'apôtre saint Jean, et que tous l'ont reçue unanimement pour canonique. Cyprien, évêque de Carthage, est le seul que l'on accuse d'avoir fait naître quelque doute sur ce sujet; encore n'est-il pas bien certain si c'est l'Apocalypse de saint Jean qu'il rejetait; il paraît, au contraire, que c'était celle de Cérinthe, qui, comme nous l'avons remarqué, en avait composé une à l'imitation de celle de saint Jean. Mais il ne faut pas oublier de remarquer ici que, quand nous n'aurions pas dans les écrits des siècles une preuve invincible que saint Jean est l'auteur de l'Apocalypse, ce livre seul suffirait

pour nous en convaincre. Eu effet , cet apolre s'y désigne en plus d'un endroit par des Irait» si ressemblants, qu'ils ne conviennent qu'a lui seul : ■ Moi, Jean , ai été dans l'Ile de Palnios pour la parulcde Dieu, et («ourle témoignage de Jésus. » Quel aulre Jean que l'Evangélisle a été relégué dans l'ile de l'almos pour la parole de Dieu? Il dit aussi • qu'il a reuda témoignage à la parole de Dieu et à Jésus-Christ de tout ce qu'il a vu. » N'est-ce pas là l'ordinaire de cel apnlre. d'avertir qu'il écrit de Jésus Christ ce qu'il en a vu? ■ Nous avons vu , dit-il encore, sa gloire. » El encore : « < elui qui l'a vu en a rendu témoignage. » El ailleurs : « tic que nous avons vu de nos yeux , ce que nous avons ronsidéré attentivement , el que nous avons louché de nos mains, touchant la parole de vie, c'est ce que nous vous annonçons » On remarque encore qu'il y di signe souvent Jésus-Christ sous nom d' Içjnrau el de Vrrbt, termes sous lesquels il est aussi représenté dans l'Evangile de saiul Jean. Eulln, l'auteur de ce livre y parle comme chef et apôtre des Eglises d'Asie; qualités qui ne se sont rericnuirées dans aucun aulre que dans saim Jean l'Evangélisle. Quant aux raisons que siiut Deuys d'Alexandrie uvail de douter que l'Apocalypse fût de l'a|iolre saint Jean , elles ne sont pas sans réplique. Car I" quoique saint Jean n'ait -mis mis son nom i sou Evangile ni à ses lettres, il ne s'ensuit pas qu'il ne l'ait pas mis à l'Apocalypse. Il avait une raison particulière de le mettre à U léle de cel ouvrage prophétique, pour imiter en cela . comme dans tout le reste de son livre, les prophètes qui ont mis leur nom au commencement et dans le corps de leurs prophéties. 2 - S'il y a quelque différence de sly le entre l'Apocalypse et les autres écrits de sainl Jean, elle vient de la diversité de U matière; car autre esl la manière d'écrire une lettre, aulre est le Style d'une vision prophétique. D'ailleurs la

chaleur de Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.17% accurate

EVANGILES. { 55i) le pressait d'écrire promptement ce qu'il
vangile qui portait le nom de cet apôtre. Il est cependant Irèsuger à une
pureté ancien, et saint Epiphanc en rapporte un fragment en parl'Espril de
Dieu . avait vu. ne lui permettait peut-être pas de songer à u de langage que
l'on trouve dans les ouvrages qu'il a composés avec plus de loisir. Des
Evangiles apocbtpbes. Outre les quatre Evangiles reconnus pour canoniques
dans toutes les Eglises du monde, à savoir : celui de saint Mattheu , de
saint Marc, de saint Luc et de saint Jean, il y en a plusieurs autres sans
Autorité, dont les uns sont venus jusqu'à nous, et les autres sont entièrement
perdus, l'un des plus anciens était l'Evangile selon les Hébreux, cité
quelquefois sous le nom d'Evangile des douze apôtres, d'Evangile des
Nazaréens, d'Evangile de saint Pierre. Car nous croyons que ces quatre
Evangiles étaient le même sous différents titres, et qu'ils ne différaient que
par quelques additions ou quelques retranchements que les hérétiques y
avaient faits. Le fond de tous ces Evangiles était celui de saint Matthieu écrit
en hébreu ou en syriaque, qui était la langue vulgaire de la Palestine. —
L'Evangile selon les Egyptiens était rempli de mauvaises subtilités, qui,
selon saint Epiphanc, ont donné naissance à l'hérésie de Sabellius. Saint
Clément pape, saint Clément d'Alexandrie, saint Jérôme et quelques autres
anciens font mention de cet Evangile, et en rapportent quelques fragments.
Nous avons tout entier en latin celui de la naissance de la sainte Vierge , et
un autre en grec et en latin sous le nom de Protévangile de saint Jacques.
Saint Epiphanc cite un troisième Evangile de la naissance de la Vierge.
Mais cet Ouvrage ne se trouve plus . et il paraît par ce que ce Père en
rapporte qu'il n'était pas moins fabuleux que les deux autres. — L'Evangile
de l'enfance du Sauveur est souvent cité par les anciens. Nous l'avons tout
entier en arabe avec la version latine de Henri Sikius. C'est un ouvrage
rempli de miracles qu'on suppose avoir été faits par Jésus-Christ dans son
enfance. Saint Irénée l'attribue aux marcosiens. sorte de gnostiques très-
capables d'inventer toutes les puérilités dont il est plein. — Nous en avons
un autre sous le nom de Nicodème. Les anciens ne l'ont point connu . et la
barbarie du style dont il est composé fait assez voir que c'est une pièce
fabriquée dans les siècles de la plus basse latinité. Le fond est tiré des faux
actes de Pilate à Tibère. L'auteur, après avoir raconté plusieurs histoires
fabuleuses touchant la passion et la résurrection de Jésus-Christ . (luit son

récit par ces termes : a Au nom de la très-sainte Trinité , fin du récit des
 clioses qui ont été faites par notre Sauveur Jésus-Christ , et qui a été trouvé
 par le grand Théodose empereur , dans le prétoire de Pilale et dans les émis
 publics, rail l'an dix-neuvième de Tibère, et le dix-septième d'Ilérodc roi de
 Galilée, le huitième des calendes d'avril, le vingt -troisième mars l'an de la
 ccir olympiade, sous les princes des Juifs Aune et Caïphe. Tout cela a été
 écrit eh hébreu par Nicndcme. a — L'Evangile selon les Syriens était à, ce
 que l'on croit, le même que celui dont se servaient les Hébreux , qui , selon
 le témoignage d'Eusèbe et de -' Jérôme, était écrit en langue rhaldeenne et
 syriaque Mais il y a toute apparence que ceux-là se sont trompés , qui ont
 confondu l'Evangile selon les Syriens avec celui de Tatien. Car ce dernier
 n'était qu'un extrait ou plutôt une concorde des quatre Evangiles, et il était
 écrit en grec, au lieu que celui des Syriens l'était en leur langue. Ce qui a
 donné lieu de confondre ces deux Evangiles, c'est que dans les provinces de
 Syrie cl de Cilicie les catholiques se servaient de l'Evangile ou de la
 concorde de Tatien, ainsi que le témoigne Théodore. Saint Jérôme et le
 vénérable Bède font mention d'un Evangile de saint Barthélémy. On donna
 peut-être ce nom à l'Evangile qu'Euscbe et *,iiiit Jérôme ont dit avoir été
 porté dans les Indes par saint Rarthélemy. Le faux Denys l'Aréopagilecite
 ces paroles comme de cet apotre : » La théologie est abondante et tout a la
 fois resserrée ; cl l'Evangile est aussi en même temps ample et concis. »
 Nous avons parlé ailleurs de l'Evangile .le saint Paul et de celui de saint
 Pierre. Celui de saint André n'est guère connu que par le décret de Célase où
 il est mis au rang des apocryphes , de même que celui de saint Rarthélemy
 et de saint Matthias. Ce dernier est cité par Origène, par saint Ambroisc et
 par saint Jérôme. Le pape Gélasc condamne aussi dans son décret un
 Evangile sous le nom de saint Barnabe, et un autre attribué a Thndéc ou à
 Juda. Les Espagnols en ont un dont ils fout honneur à saint Jacques le
 Majeur. Ils ajoutent qu'il fut trouvé l'an 1505, sur une montagne du royaume
 tic Grenade, avec les reliques de ce saint apôtre, et dix-huit livres écrits
 pour la plupart de sa main sur des plaques de plomb; mais le pape Innocent
 XI, eu 1683, condamna tous ces prétendus écrits. — Gélasc met au nombre
 des apocryphes les Actes de saint Philippe; mab il ne dit rien de fourni de
 l'hérésie des gnosliques chez qui il était en usage. L'Evangile de Marcion
 n'était autre que celui de saint Luc, que cet hérésiarque avait mutilé en
 plusieurs endroits. M a mon attribuait cet Evangile non à saint Luc, mais à
 saint Paul; et c'était le seul des écrivains sacrés du Nouveau Testament dont

il recevait les écrits , encore ne les recevait-il pas tout entiers ; il y ajoutait et retranchait ce qu'il jugeait à propos. Les anciens citent aussi un Evangile sous le nom d'Appellès son disciple ; mais ils ne disent point si cet Evangile était nouveau. Peut-être Appelles s'était il contenté de corrompre les vrais Evangiles. C'est ce qu'Origène lui reproche fort vivement. Voici le précepte que cet hérétique donnait à ses disciples : « Soyez comme de bons changeurs, usez des Ecritures et choisissez-en ce qu'il y a de meilleur. • Origène et saint Jérôme parlent d'un Evangile de Basilides. Je ne sais si sous ce nom ils n'ont pas entendu les vingt-quatre livres de commentaires que cet hérésiarque composa sur l'Evangile , et qui furent réfutés par Agrippa Castor. On a encore quelques fragments de ces livres. Basilides introduisit de nouveaux prophètes, un entre autre nommé Barcobas , et un autre nommé Barcoph, pour surprendre par de faux noms ceux qui aiment ces sortes de nouveautés. — L'Evangile de Cérinthe était, selon saint Epiphane, un de ceux qui avaient été écrits avant que saint Luc entreprit le sien , et dont cet évangéliste a parlé en disant que plusieurs avant lui avaient essayé d'en composer. Cependant le même Père dit en un autre endroit que les cérinthiens se servaient de l'Evangile selon saint Matthieu, dont ils retranchaient le premier chapitre qui condamne ouvertement leurs erreurs. Saint Epiphane dit ailleurs que les alégiens attribuaient à Cérinthe l'Evangile de saint Jean. Les sébionites n'avaient point d'autre Evangile que celui de saint Matthieu; mais ils l'avaient tronqué et altéré en bien des endroits. Ils le commençaient par ces paroles : Au temps d'Hérode roi de Judée, Jean vint baptiser du baptême de la pénitence dans le Jourdain , et tout le monde venait à lui pour être baptisé. » Les encratites avaient pour Evangile celui de Tatien , qui , comme nous l'avons déjà remarqué, n'était pas différent des quatre Evangiles canoniques, à quelques erreurs près qu'il y avait insérées. L'ouvrage de Tatien, ou la Chaîne des quatre évangélistes, comme l'appelle Eusèbe, subsistait encore au I^{er} siècle de l'Eglise, mais elle n'est pas venue jusqu'à nous, et Zacharie de Chrysaple, qui écrivait en 1110, témoigne que de son temps on la croyait perdue.— Les gnostiques avaient plusieurs Evangiles, tous remplis d'énigmes sous lesquelles ils enveloppaient les turpitudes de leur secte : un qu'ils nommaient l'Evangile d'Eve, un autre intitulé de l'Enfante ou de la Naissance de Marie ; les Révélations d'Adam; et deux livres, l'un qui avait pour titre: les Grandes Interrogations de Marie; l'autre, les Petites Interrogations de Marie. Ils se servaient aussi des Evangiles de Basilides, d'Appellès. de Valentin, et de

celui qu'ils avaient forgé sous le titre d'*Évangile de la perfection*, ouvrage détestable, qui au rapport de saint Epiphane était plus digne d'être appelé *la consommation de la douleur et du deuil*, qu'*Ancien Évangile de perfection*, c'est-à-dire *bonne nouvelle de perfection*. Dans les Constitutions apostoliques il est parlé d'un Évangile des simoniens ou des disciples de Simon le Magicien. Us l'avaient partagé en quatre tomes ou en quatre livres, à qui ils donnaient le nom des quatre angles du monde, ou des quatre gonds sur lesquels roulait, selon eux, toute la machine du monde. On lit dans les mêmes Constitutions que Simon et Cléodorus avaient composé plusieurs livres dangereux sous le nom des anciens patriarches et des apôtres, dans lesquels ils comptaient la création, la providence, le mariage, la génération, la loi et les prophètes. — Dans le XII^e siècle on vit paraître un nouvel Évangile, sous le titre d'*Évangile éternel*. L'auteur, qui était un religieux mendiant, prétendait que l'Évangile de Jésus-Christ que nous avons entre les mains, serait abrogé de même que la loi de Moïse a été abrogée par l'Évangile. Cet ouvrage pernicieux fut flétri par Alexandre IV, et condamné au feu. On trouve dans le décret du pape Gélase plusieurs autres Évangiles condamnés comme apocryphes, mais qui étaient moins de nouveaux Évangiles que des altérations ou des corruptions des vrais Évangiles. Tels sont les Évangiles corrompus par Lucianus, par Hésychius et autres hérétiques. Ce pape y condamne encore un livre de la naissance du Sauveur, un de la sainte Vierge et de la sage-femme qui lui aida à accoucher, et l'*Évangile du trépas de la sainte Vierge*, que l'on nomme aussi quelquefois *l'Évangile de saint Jean*. Du Symbole des APOSTOLÉES. Nous joignons aux écrits des

The text on this page is estimated to be only 22.63% accurate

EVANGILES. (5 apôtres le symbole qui porte leur nom. L'opinion générale où l'on est dans l'Eglise qu'ils l'ont eux-mêmes composée, est si bien fondée, qu'il est surprenant que quelques critiques aient osé la combattre. Il n'en est pas de ce symbole comme de plusieurs autres pièces que l'on a fait passer sous le nom des apôtres; les unes ont été réfutées aussitôt qu'elles ont vu le jour, comme les Evangiles de saint Paul, de saint André, de saint Barthélemy et beaucoup d'autres histoires apocryphes, faussement attribuées aux apôtres ; d'autres, avec des caractères de supposition moins sensibles, comme les canons et les Constitutions apostoliques, en ont imposé plus longtemps à la crédulité des siècles où la critique était fort peu en usage: mais aujourd'hui il est prouvé que ces deux recueils ont été composés plus d'un siècle après celui où les apôtres ont vécu, et que c'est faussement qu'on les a intitulés de leur nom. — Personne au contraire ne conteste au symbole des apôtres la vérité de son texte, et il reste prouvé avec évidence qu'il est en possession et en vigueur dans toutes les Eglises dès les temps apostoliques. C'est la glorieuse règle de foi que les apôtres nous ont léguée eux-mêmes et qui fut la base de leur enseignement. — Tertullien parle en tant d'endroits d'une règle de foi donnée à Rome par les apôtres et par Jésus-Christ même, distinguée de la foi même qu'elle contenait, et il la décrit dans des termes et dans un ordre si semblables à ceux dont est composée celle que nous avons sous leur nom, qu'il est impossible de ne pas s'apercevoir que le symbole qu'il avait en main et le nôtre ne sont qu'une même chose. Il commence comme le nôtre par la croyance en un seul Dieu créateur du monde et son Fils Jésus-Christ, conçu par l'opération du Saint-Esprit, et né de la Vierge Marie, qui a souffert sous Ponce Pilate, qui a été crucifié, est mort, a été enseveli, est ressuscité le troisième jour d'entre les morts, est assis à la droite de Dieu le Père, d'où il doit venir juger les vivants et les morts. Et ce qui est à remarquer, il finit par l'article de la résurrection de la chair, le même qui, selon le témoignage de Tertullien et «le saint Jérôme, terminait le symbole des apôtres et toute l'économie de la doctrine chrétienne. — Sicut inueniuntur, qui touchait encore de plus près que Tertullien au siècle des apôtres, et qui avait été instruit par saint Polycarpe, disciple de saint Jean l'Evangéliste, est encore un témoin authentique de la vérité que nous défendons ici. Il oppose aux hérétiques de son temps la foi de toutes les Eglises du monde, comme l'ayant apprise et

reçue des apôtres par l'entremise de leurs disciples; et il comprend celle foi dans une espèce de symbole raisonné qui commence par les mêmes paroles que celui que nous appelons des apôtres, et en renferme les principaux articles, dans le même ordre, et presque dans les mêmes termes; ce qui ne laisse aucun lieu de douter, que Sous le nom générique de la foi, que ce saint martyr dit être venue des apôtres mêmes, et reçue île tons lrs chrétiens d'Orient, d'Egypte, d'Afrique et d'Allemagne, il n'ait entendu le symbole que nous soutenons avoir été composé par les apôtres. Car par quel hasard tous ceux qui dans les premiers siècles de l'Eglise ont eu occasion de défendre la foi contre les hérétiques, ou de l'enseigner aux fidèles, en auraient-ils distribué et arrangé les articles d'une manière uniforme, s'il n'y avait pas eu une formule dressée dès le commencement du christianisme et répandue par les apôtres dans les provinces où ils avaient prêché l'Evangile. — Nous sommes d'ail lru rs en droit de demander à nos adversaires de nous désigner en quels temps le symbole que nous appelons des apôtres a été composé On sait l'époque du symbole de Nicée, on connaît l'époque de celui de Constantinople. Mais pour celui des apôtres on l'ignore; et on ne peut rien dire de plus raisonnable que ce que Kulin avait appris de la tradition des anciens, à savoir que les apôtres le composèrent avant que de se séparer et se disperser dans les parties du monde pour y annoncer les vérités dont ce symbole est un abrégé. Comment en effet ce symbole se serait-il trouvé uniforme dans toutes les Eglises du monde, conçu à peu près dans les mêmes termes, distribué en un même nombre d'articles, arrangé dans le même ordre, et cela dès le second siècle, s'il n'avait été composé par les apôtres mêmes? et ne peut-on pas faire ici l'application de celle maxime de saint Augustin, ce que l'Eglise universelle a toujours cru, et ce qui n'a pu être établi par un concile, nous vient des apôtres? Des faux Actes des apôtres. Le père du mensonge, qui se transforme quelquefois en ange de lumière pour mieux nous séduire, ne s'est pas contenté d'inspirer à ses ministres de composer de faux Evangiles; il leur a encore fait écrire de faux Actes, de fausses Lettres et de fausses Apocalypses, qu'ils ont attribués aux apôtres, ou à des hommes apostoliques. Le premier qui s'avisa de cet artifice fut un certain prêtre d'Asie, (3) évêque disciple de saint Paul, qui, par un faux zèle pour l'honneur de son maître, ajouta aux vrais Actes composés par saint Luc, les Voyages de saint Paul, de sainte Thècle. Mais ce prêtre ayant été convaincu par saint Jean d'avoir altéré la vérité dans ce récit, il fut dégradé pour ce seul sujet. Nous avons une Histoire de sainte

Thècle que quelques critiques croient être celle dont parlent Tertullien et saint Jérôme. Eusèbe cite encore d'autres Actes publiés sous le nom de saint Paul, et il nous avertit en même temps qu'ils ne passaient pas pour véritables. Les manichéens avaient des Actes de saint Pierre et de saint Paul dont ils autorisaient leurs rêveries. Les gnostiques avaient aussi composé sous le nom de l'Apôtre un livre intitulé : le Rapt ou l'Enlèvement de saint Paul, et saint Epiphane témoigne que les gnostiques s'en servaient. Nous avons parlé ailleurs de l'Apocalypse de saint Paul, que Sozomène dit qu'on lisait tous les ans dans les Eglises de la Palestine. — Les Actes des apôtres attribués à Abdias sont rejétés d'un commun consentement, comme des pièces supposées et pleines de fables. L'imposteur qui a composé ces Actes se donne pour un évêque ordonné à Babylone par les apôtres mêmes lorsqu'ils allaient en Perse. — Les Actes de saint André, de saint Thomas, de saint Philippe et de saint Jean l'Evangéliste. les Actes des apôtres en général, et l'écrit intitulé : la Mémoire des apôtres, n'ont jamais eu d'autorité dans l'Eglise, et ils ont toujours été regardés comme l'ouvrage des hérétiques chez qui ils étaient en usage; mais il n'en est pas de même des Actes de saint André que nous avons aujourd'hui sous le nom des prêtres et des diacres d'Achale; ils sont tout différents des Actes du même apôtre, dont nous venons de parler, et ils ne contiennent rien que de beau et d'édifiant. Il y a même assez longtemps qu'ils sont en considération dans l'Eglise. Eusèbe, évêque de Césarée en Espagne dans le quatrième siècle, les cite comme authentiques. En quoi il est suivi par Bède d'Auxerre, par Lanfranc, par Walfrid, par Pierre Damien, par Yves de Chartres, saint Bernard et par l'auteur de la Vie et de la Fausse Pénitence, qui est parmi les œuvres de saint Augustin. Dès le sixième siècle de l'Eglise ils faisaient partie de l'office public, ainsi qu'il paraît par l'ancien missel des Gaules, donné par Mabillon, et encore aujourd'hui on les lit publiquement dans les Eglises qui suivent le rite romain. — Les deux livres que nous avons sous le nom de saint Lin touchant la passion de saint Pierre et de saint Paul; la Vie de saint Jean attribuée à Prochore, l'un des sept premiers diacres; une autre histoire de cet apôtre qu'on suppose avoir été composée par Melite, évêque de Laodicée, et dans laquelle l'auteur avertit toute l'Eglise de rejeter les faux Actes que Leucius avait écrits de saint Jean, de saint André et de saint Thomas; l'Histoire des combats de saint Pierre et de saint Paul contre Simon le Magicien, et de la mort tant de Simon que des apôtres, qui porte le nom d'un Marcelle, disciple de saint Pierre, sont des pièces pleines de fables.

ridicules, et qui ne méritent pas d'être lues — Nous avons dans Bollandus les Actes du martyre de saint Matthias, tirés, selon la préface, d'un livre hébreu intitulé: le Livre du condamné». Ces Actes furent traduits en latin dans le XII^e siècle par un religieux de l'abbaye de Saint-Matthias à Trêves. La manière dont le traducteur a traité ces Actes, les miracles qui se tirent pour prouver l'authenticité de sa traduction, les termes de consubstantiel et de coéternel qu'on y emploie pour marquer la divinité du Fils de Dieu, ce qu'on y dit de l'éducation du saint par le grand prêtre Siméon et de plusieurs milliers de Juifs qu'on prétend avoir été tués par les armées romaines avant le commencement de la guerre, suffisent pour montrer que ces Actes ne sont point originaux. Aussi Bollandus les tient pour suspects, et Florentinus dit nettement qu'ils sont du même génie que les fables qui portent le nom d'Abdias. Saint Clément d'Alexandrie cite quelques paroles d'un livre qu'il appelle les traditions de saint Matthias. Eusèbe en rapporte d'autres du même apôtre; mais il ne dit point d'où il les a tirées; si c'est de la tradition des anciens, ou de quelque écrit sous le nom de saint Matthias. Quoi qu'il en soit, l'Eglise n'a jamais reçu aucun ouvrage qui portât le nom de ce saint; au contraire le pape Innocent I^{er} condamne généralement tout ce qu'on attribuait à cet apôtre. — Bollandus a encore inséré dans son recueil des Actes latins de saint Philippe dont il parle avec estime, comme s'ils étaient plus purs que ceux qui portent le faux nom d'Abdias. Cependant ils sont rejétés comme fabuleux par nos meilleurs critiques, et il ne faut que les lire pour être convaincu de leur fausseté. Ceux qu'il nous a donnés tirés de Mélaphrasse ne valent pas mieux. On trouve dans Anastase Sinaitique un assez long fragment d'un livre intitulé \ Itinéraire ou Voyage de saint Philippe. Les fables dont ce

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.20% accurate

EVA.VS. (534) EVANS Clⁱ. fragment est rempli ne nous donnent pas lieu de regretter la perte du reste de l'ouvrage. — Les Actes* de saint Iliam* sont un tissu de fables et de faussetés. L'imposteur s'y est caché sous le nom de Jean Mare, cousin de saint Barnabé. Je pense que ces Actes* ne sont point illicites de la passion de saint Barnabé, que Siⁱ b[«] r^l de Gindours attribue à saint Marc l'Evangéliste — IlciiiSchcuibS nous a donné en grec et en latin les Ailes de la vie et du martyre de saint Marc. Bède les a suivis dans ce qu'il a dit de cet évêque; et il ne trouve presque rien à mot dans la Chronique orientale illicite. Ainsi on ne peut douter de leur antiquité. Il y a même lieu de croire qu'ils contiennent plusieurs faits véritables de la vie de saint Marc que l'auteur avait apparemment appris de la tradition qui s'en était conservée dans l'Eglise d'Alexandrie. Ils ne méritent pas toutefois une entière croyance ; et il y a bien des choses qui se ressentent de la fable. — On conserve dans la bibliothèque du roi un manuscrit d'environ quatre cents ans. qui contient quelques homélies des Pères, avec un livre qui a pour titre: l'Itinéraire de saint Thomas. C'est une pièce assez mal digérée qui ne fait point d'honneur à ce saint apôtre qu'on y fait passer plus d'une fois pour rebelle aux ordres du Seigneur. Les auteurs ont pairie de l'Itinéraire ou des Voyages de saint Thomas, et (à l'usage les a mis au rang des apocryphes — Le livre de la Prédication de saint Pierre est célèbre chez les anciens. Saint Clément d'Alexandrie en rapporte plusieurs passages très-orthodoxes. Origène le cite à leur tour. Le premier rejette ce livre comme apocryphe dans son traité des Principes; il partit aussi le désapprouver dans ses Commentaires sur saint Jean ; mais il remet à une autre fois à examiner s'il est légitime ou suppose, ou mixte, c'est-à-dire corrompu. Cet ouvrage fut composé peu de temps après la mort des apôtres , puisqu'il est cité par Héracléon , hérétique fameux qui vivait vers l'an 1-25 de J.-C. Ce fut aussi vers ce temps-là que parurent quelques autres écrits sous le nom du même apôtre, un sur le Jugement , un autre intitulé de la Doctrine de saint Pierre, et un livre de ses Actes. Nous avons encore une grande Histoire de saint Pierre attribuée à saint Clément sous le titre de Réconnaissances. kvamai.ks tool.) , tribu d'hyménoptères de la famille des pupivores. — On rapporte à cette tribu les genres finie, évêque, pellicie et anlaque. Leurs tentures sont celles de la famille. F.VANIK, finie (zool.), genre d'hyménoptères de la famille des pupivores, tribu des événales ,

offrant les caractères suivants : antennes de douze à treize articles , avant le premier beaucoup plus long que les autres; palpes de six articles; palpes labiaux tic quatre; labre trilide; ailes courtes; tronc comprimé sur les cotés, tronqué obliquement a son extrémité. Ces insectes offrent une anomalie singulière: l'abdomen paraît jouer un rôle très-peu important , car il est presque entièrement oblitéré; il est porté sur un pédicule distinct , mais son insertion est placée si haut , qu'il paraît sortir du milieu du dos. —

L'EvAXIR APPEADICASTRE, trama nppendigatter, est long de quatre lignes, entièrement noir, un peu cendré, chagriné; abdomen lisse. Par toute l'Europe, tVANol'in (S'), t. pron. tomber en faiblesse, perdre connaissance. Il signifie aussi, disparaître, et se dit des choses qui se dissipent en telle sorte, qu'il n'en reste aucun vertige aucune trace. — Faire évanouir, faire iierdre connaissance ou faire disparaître. — En lerinrs d'algèbre, Faire évanouir une inconnue, la foire disparaître d'une équation. EVASorissKMKVT, perle momentanée de connaissance, accompagnée de pâleur de la face et de sueur froide (V, SvsCOPB). EVAXS (Cormeille), imposteur, natif de Marseille, voulut jooer an nile pendant les guerres civiles d'Angleterre. Il était fils d'un Anglais de la principauté de Galles et d'une Provençale. Sur quelque air de ressemblance qu'il avait avec le lils aîné de t harles I", il fut asser hardi pour se dire le prince de Galles. Ce fourbe fil accroire au peuple qu'il s'était sauvé de France , parce que la n ine sa mère avait eu dessein de l'empoisonner. Il arriva vers le 15 mai 1f.»8 dan« une hôtellerie de Sandwick. d'où le maire le fil conduire dans une des maisons les plus distinguées de la ville, pour y être servi et nourri en prince. Sa fourberie fut dévoilée. Le chevalier Thom Dichinglon, nue la reine et le véritable prince de Galles avaient envoyé en Angleterre, voulut voir le prétendu roi. Il l'interrogea, rt ses réponses découvrirent sou imposture. Cel impudent ne laissa pas de soutenir effrontément son personnage ; ! les royalistes allaient le faire saisir, il prit la fuile. Oa l'atteignit, et il fut conduit à Canlorbéry, cl enfin dans la prison de Ncwgalt à Londres, d'où il trouva encore le moyen de s'évader, et ne parut plus. On ne sait pas ce qu'il devint. KV vas (Jiurv) . théologien gallois non-conformiste, naquit en tu'SO à W rexham, dans le comté de Denbigh, où son père était pasteur d'une congrégation d'indépendants. Il fut élevé dans différentes acad<-mies particulières, soit à Londres, soit dans le comté d'York, se livra ensuite à la prédication, fat ministre d'une congrégation à W rexham , puis d'une autre à Londres, où il mourut hydropique en 1750. On a cle lui deox Isllrtt sur l ' importance des

conséquence» de l'Ecriture, 1719, in-H"; un vol. de Sermon» pour tet jeunet gens, 1725, in-1f; deux vol. de Discourt pratique» sur le caractère du chrétien, 17 J(», jn-8". EVA\s (Olivier), un des plus habiles mécaniciens des Elals-Inis. et l'inventeur des machines a vapeur à haute pression, naquit en 17.Vi aux environs de Philadelphie. Il montra dès l'enfance les preuves d'une intelligence supérieure. En 1777, lors des démêlés entre l' Angleterre et les colonies de l'Amérique du Nord, E>aris suppléa par son génie inventif à la foule d'objets de première nécessité qui vinrent à manquer aux fabriques. C'est ainsi qu'il alimenta deux machines, l'une qui faisait par minute trois mille dents de cardes, l'autre qui perçait le* cuirs de deux cenls paires de cardes en doute heure* de travail. Il apporta ensuite divers perfectionnements aux moulins de meunier (1782) , et lit accepter ces perfectionnements malgré toutes sortes d'opposition. Deux pas immense» signalent sa présence dans l'histoire des machines à vapeur: l'une c'est la maiimisation de la force de la vapeur, I autre c'est l'application de cette force quelle qu'elle soit aux machines locomotives. Malgré lous les obstacles opposés à son génie, il eut enlin la joie de voir accepter ses idées. En 1814, le congrès général des Etats- 1 < nis le nomma comme un des hommes bienlaiteurs de leur patrie. L'incendie de son établissement de Pittsburg, qui lui enleva pour plus de 100,000 francs de machines, |K>rta à Evans le coup mortel (t! mars 1811). Ou a de lui : Guide ou Manuel de» constructeurs de moulin» et du meunier», I vol. in-8", 28 planches, 1795; Guide d* l'ingénieur mécanicien , constructeur de machine» à vapeur, 1805, traduit en français par Doolittlc, 1822. EVANS F.vax), ecclésiastique anglais, èlait, vers l'an 17(14, curé de l.ianvair-ïalytwn, dans le comté de Denbigh II publia à celle époque un' ouvrage intitulé : Quelque» Echantillon» de la poé'ic de» ancien» barde» galloi», traduit» en proie anglaise, uijcc de» note» explicative» tur let paitagr» historique», et de courte» notices sur let homme» et tet lieux mentionné* par lrs bardet; dant la vue de donner aux cuti eux une idée du godt et des sentiments de no» ancêtres et de leur minière d'écrire, un vol. in- 4". Les traductions données par Evans sont suivies d'une Durrllali'on latine »ur le caractère et le» privilègei det anciens barde» galloi». Le recueil comprend dix morceaux de poésie galloise de différents auteurs, dont le plus célèbre est Taliessin, qui vivait vers 500. Evans déclarait avoir tiré ces fragments d'un ancien manuscrit en vélin , écrit en partie sous les règnes d'Edouard II et d'Edouard III , et qui contenait lrs ouvrages de tous les bardes gallois depuis la

conquête jusqu'à la mort de Llewellyn , le dernier prince de la race anglaise. Ces traductions supposent une profonde connaissance d'une langue presque oubliée aujourd'hui Evans mourut en 17K8 à Cwnihwydret, dans le comté de Cardigan. Kvan"s (Joiin'i, littérateur anglais, élève de l'université d'Oxford . exerça Us fonclinnns de l'enseignement à Bristol, où il est mort en 1852, Il a laissé : 1° Voyage dan» le nord dm pays de G»IU», en I7<>H et à d'autre» époque», 1800, in-8° ; 2° Lettre» écrites durant un voyage dan» le tud du pays d* Galles, en l'année 1805, ci en d'autre» iemp», 1801, in-* ; 5" La guerre n'ett pu en conlrcidi' lion avec le chriitianisme , discours, 180» . in-8"; Considération» tur la doctrine dt la nécetsité philosophique , relativement à la tendance, 1807, in-81'; J" Prérù hiitorique tur Hritlol. EV ansiisj (F.DOOUAKli), Ihéolninen anglais, né à Warrington en 1751, obtint plusieurs bènélices. entre autres la cure de Tewkesbury , qu'il fut obligé de résigner en 1778 , pour avoir prêché un sermon en faveur d'une reforme a faire dans la doctrine de l'Eglise anglicane, relativement à la Iriuilé et a l'incarnation, il publia à ce sujet un ouvrage en 1772. On a encore de lui : 1° une lettre tur le» prophétie» du Xouveau Testament, 1777, in-8"; 2" Arguments pour et contre f observation tabt-atique du dimanche par ta ceuahon de tout travail, 17U2, iii-8°; 3» Diuona.net dt» quatre Evangile*. U exclut du Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.21% accurate

F.VAP4»KATIOK, (535) canon de l'Ecriture les Evangiles de saint Matthieu, saint Marc et saint Jean , et n'admire point l'authenticité de celui de saint Luc, ilu moins dans sa plus grande partie. Ce théologien était du nombre des méprisés, et secondait Pricssley dans ses recherches sur ce que ces demi-incrédulés appelaient les corruptions du christianisme. Evaisn est mort à Colford, au comté de Gloucester, le 25 septembre 1800. kvapor atiox. Si l'on place un liquide sous une cloche remplie d'un gaz petitement Ser. il se réduira en partie en vapeur, c'est-à-dire qu'il prendra la forme gazeuse. La quantité de liquide ainsi convertie dépendra de la température et de la grandeur de l'encluse. Le liquide «l'écrit-elle tout à fait à un gaz; il a la forme élastique, mais ce qu'il y a de remarquable , c'est qu'elle ne change pas quand on fait varier la grandeur du réservoir ; car si on comprime le gaz , une portion de la vapeur se précipite à l'état liquide : si au contraire on dilate le gaz, il se forme une nouvelle quantité de vapeur aux dépens du liquide, de sorte qu'en dilatant suffisamment le gaz on pourrait faire disparaître tout le liquide, qui serait alors réduit complètement en vapeur. Dans ce nouvel état , la vapeur aurait une certaine force élastique , et si l'on venait encore à augmenter l'espace occupé par la vapeur , alors sa force élastique irait en diminuant, suivant la loi de Mariotte pour les gaz. Ainsi l'on voit que dans certains cas la vapeur peut être assimilée à un gaz, et que dans d'autres elle, ne le peut pas. — La plupart des liquides se réduisent en vapeur , très-peu font exception ; le mercure lui-même à la température ordinaire donne des vapeurs; c'est ce que l'on peut constater au moyen de feuilles d'or suspendues dans un Darnn , au-dessus de quelques gouttes de mercure; car au bout de quelques semaines elles blanchissent en s'amalgamant. Cependant à la température de 350 au-dessus de 0, ce phénomène n'a plus lieu : en conservant du mercure à cette température pendant plusieurs mois , on n'a pas aperçu de traces d'amalgame. L'acide Sulfurique du commerce ne se réduit pas en vapeur à la température ordinaire, comme l'on s'en est convaincu au moyen de l'eau de baryte. D'autres corps au contraire se réduisent même quand ils sont à l'état solide : l'eau, par exemple, quand elle est gelée, se réduit encore en vapeur, et l'on peut facilement en reconnaître la présence et en mesurer la force élastique . en opérant avec un tube barométrique courbe et refroidi à sa partie fermée (1-1. Vapour). - On évapore toutes les dissolutions dont on veut obtenir sous

Tonne solide les substances qu'elles contiennent; on évapore aussi les dissolutions Irèsélcudues d'où l'on doit précipiter quelques substances, parce que le précipité se rassemble plus difficilement dans une masse Considérable de liquide que dans une petite. L'évaporation se fait soit à l'air libre , avec ou sans le concours de la chaleur appliquée au liquide qu'on veut évaporer , soit dans un espace clos avec ou sans l'accès de l'air. — 1, l'évapornlion à l'air libre s'exécute dans des vases ouverts et plats appelés eapiulet, qui peuvent être en métal , en verre ou en porcelaine, en plomb et en cuivre. Les capsules en platine sont les meilleures: elles sont surtout nécessaires quand on évapore îles dissolutions contenant un acide libre ; cependant il faut se rappeler à cet égard qu'on ne doit pas s'en servir pour évaporer de l'eau régale , ni en général dans les cas où il y a possibilité d'un dégagement de chlore, ou de brome, parce que la capsule se trouverait attaquée pendant l'o|>èr;ilioii , et que le résidu serait mêle avec un Sel de platine. Dans les analyses de minéraux, il est presque indispensable d'exécuter dans une capsule de platine la première opération, ou ce qu'on appelle la réduction en geler ; car dans le verre on risque de manquer l'opération , parce que les capsules de cette nature se brisent presque toujours des que l'on dessèche la substance, et dans (•* capsules en porcelaine il est difficile d'enlever la silice qui peut rester adhérente aux parois de la capsule , à cause de sa couleur blanche qui l'empêche d'être distinguée. — Les capsules en arpent sont employées avec le plus grand avantage dans tontes les évaporatiours où la liqueur ne contient aucun acide libre. On s'en sert pour évaporer des dissolutions alcalines , surtout caustiques, qui pourraient facilement attaquer le verre ou la porcelaine. — Les capsules d'élain servent rarement ; celles de plomb, au contraire , sont d'un grand usage , surtout pour évaliorer les dissolutions acides. Les capsules de cuivre prennent le nom de b ittinn et eftnurfiérei, à cause de leurs grandes dimensions. On peut se servir de capsules de verre ou de porcelaine pour évaporer des acides ou alcalines, pourvu qu'elles ne renferment pasd- combinaisons où entre le fluor. — L'évapotaliou dans un espace clos s'exécute avec les capsules que nous venons d'indiquer, de trois manières : 1° Daos le ride ; on place la substance EVÊCHK sous une cloche de machine pneumatique , on met du chlorure de calcium fondu à coté de l,i capsule , et l'on fait le vide lentement, 2° Dans l'air sec: on renferme la capsule dans un endroit fermé et où se trouve une substance Ires-avide d'eau. •>" Enfin ou fait intervenir la i l alrur ; dans une enceinte fermée dans

laquelle se trouve la substance, on dirige un courant de gaz très-sec qui s'échappe, après s'être chargé d'humidité, par une ouverture qui est disposée uniquement pour cet usage. ÉVAM<»H ATK»i. I) signifie quelquefois, figurément et familièrement, légèreté d'esprit. HVvl'iiHfcK, v. a. vaporiser, résoudre en vapeur. On ne l'emploie au propre qu'avec le pronom personnel . exprimé ou sous-entendu. Figurciii 'iil, Evaporer su bile. Eraporrr ton cAnyrin, soulager sa colère, son chagrin, sa douleur, par des dïM-ours, par des plaintes . etc. - Evapurfi, avec le pronom personnel, signifie aussi ligiircmcnl, s'exhaler, ou se dissiper, se perdre. Figuri-menl cl familièrement, Ce jeune homme t'é«•ijwif.il montre une grande légèreté d'esprit par ses discours et par sa conduite, ' omtneneer à «Vciferer. commencer à se déranger, après avoir eu d'abord une vie rcn'ee. I VAI'i.BÉ, FR. part 11 signifie adjectivement, qui est fort étourdi, fort inconsideré. On l'emploie aussi comme substantif dans la même acception. KVAitic i F. Eiatc). vrx, Evnkomum, petite ville très-ancienne du département de la Creuse, chef-lieu du pays de Comlirailc en Auvergne Italie sur un plateau élevé de trois cent mètres, elle a un établi s nient d'eaux thermales alimenté par des sources dont la découverte semble remonter à une haute antiquité. C'est ce que prouvent la forme de quelques bains, les matériaux qui les composent, un reste de voie romaine qui conduisait d'Evaux à l elleliii, enfin plusieurs monuments romains découverts a diversesépoquesdans les environs. Non loin d'Evaux sont les ruines du lamciix château delà Roche-Aymon La population actuelle de cette petite ville est de 2,ib-» habitants. Évabistk, pape et successeur de saint Clément, l'an 100 de J.-C, marcha sur les traces de son prédécesseur . et mourut saintement le 20 ou 27 octobre 10!t. Sous son pontificat il, l'Eglise fut attaquée au dehors par la persécution de Tnjnn, et ! déchirée au dedans par divers hérétiques Quelques auteurs ec, elésiasliques attribuent à ce pa|« I établissement des paroisses i de Koine. Saint Alexandre lui succéda. kvaskmkmt, s. m. étal de ce qui est évasé. ÉVAsr.R, v. a élargir, rendre une chose plus large a son ouverture En termes de jardinage. Editer un arbre, lui faire prendre plus de circonférence. Evask, Lv, part. Familièrement, Nez tvaté, nez donl les narines sont trop ouvertes. kvasif, tvf, adj. qui sert à éluder. Évasio.v, s. f. action de s'évader. ÉVF.cilK, tfvfsvi K, F.PISIIIIPAT. Au plus haut degré de l'échelle hiérarchi'iue se trouve placé l'r'vrque, en qui réside, disent les théologiens, la plénitude du sacerdoce, c'est-à-dire des pouvoirs mnliés par Jésus-Christ à ses apôtres. Le caractère dont il est revêtu, c'est l'épîtupal ;

l'étendue de sa juridiction, c'est IVrVcW. Episcopal tient à la dignité; on aspire, on touche, on parvient à l'episcopal ; il désigne encore la durée de l'administration d'un évêque. et dans ce sens il a pour synonyme pontifical; il s'applique aussi au corps des évêques: on dit IVpi ttopl français. Evêché a quelque chose de plus matériel ; c'est le siège d'un évêque. le territoire soumis à son autorité; c'est son palais, ses bureaux son conseil, ses revenus . etc. -- Dans les premiers siècles , les évêques étaient appelés arxUret. ange» deCEgtitt, pape ou |ières. pontifes, etc Le nom d'è<r'que [rpittopos, surveillant , <«iriul<"iidViMI! désignait moins le rang ou le caractère que la charge pastorale, le soin de veiller au salut du troupeau : nous voyons, au temps des apôtres, ce nom donné à de simples prêtres auxquels était confiée une partie de la juridiction. Dans le même temps aussi, les évêques sont quelquefois désignés sous le nom de prêtre prêtre, vieillard} ; c'est le nom que se donne saint Jean dans ses deux dernières Epîtres; saint Paul parlant de l'ordination épiscopale de Timothée. l'appelle impositionem manuum pr*byterii. Ce nom venait de l'âge avancé dans lequel on choisissait ordinairement les évêques et les prêtres; c'était d'ailleurs une qualification honorifique donnée à toute personne de distinction, quel que fût son âge, comme chez nous le nom de

The text on this page is estimated to be only 21.37% accurate

L'ÉVÊCHÉ. <5M) KVFILLF.R. rur, qui vicnl <lc senior (ancien, vieillard). Pc ce que Ici > de prélres et d'évêques ont été alors appliques indistinctement, on aurait l'air de conclure avec les protestants et les presbytériens qu'il n'y avait aucune différence entre l'épiscopat et la prêtrise. Il pouvait y avoir confusion dans lrs noms, ait saint Ignace, mais non dans le caractère. De tout temps, l'Eglise a vu dans les évêques les héritiers des apôtres, et dans les prêtres les continuateurs des soixante-douze disciples; et personne, lisant l'Evangile, ne sera tenté de dire qu'il y ait eu égalité de pouvoirs entre les uns et les autres. Saint Paul, établissant Titus évêque dans l'Ile de Crète, le chargea d'instituer dans chaque ville des prêtres sur lesquels il aurait pleine juridiction : car c'était à lui, comme au juge naturel, que devaient être adressées les plaintes qui pouvaient être faites contre ces prêtres, plaintes qu'il n'était tenu de recevoir que sur la déposition de deux ou trois témoins. Mon saint Ignace, l'évêque principal dans l'Eglise comme le représentant de Dieu, et les prêtres y tiennent la place du sénat apostolique. Tertullien. d'accord avec les canons des apôtres et les décisions de plusieurs conciles, veut que les prêtres, aussi bien que les diacres, ne fassent rien sans le consentement de l'évêque. Saint Cécilien, partant du principe que le disciple n'est pas au-dessus du maître. veut que lrs prêtres soient soumis aux évêques. C'est le sentiment unanime des Pères; et tout ce qu'on peut objecter contre cette doctrine vient uniquement de ce que les noms d'anciens presbytères et d'intendants (episcopos) ont été d'abord communs aux évêques et aux prêtres. Mais, à partir du second siècle, toute ambiguïté cesse, et chaque ordre prend exclusivement le nom qu'il a conservé jusqu'à ce jour. — Par l'institution de Jésus-Christ, lrs évêques ont été établis pasteurs des églises. « Ils ont été, dit l'Ecriture, constitués intendants par l'Esprit-Saint, pour gouverner l'Eglise de Dieu. » L'autorité qu'ils exercent est attachée à leur caractère, et leur vient de Dieu même, tandis que la juridiction des prêtres émane de l'évêque comme de sa source, et ne peut être exercée que sous sa direction. Les évêques sont donc nécessaires dans l'Eglise, non-seulement pour y assurer la continuité du ministère et transmettre par l'ordination la mission qu'ils ont reçue de Jésus-Christ; mais encore pour présider, gouverner, juger et surveiller. — « L'épiscopat est un, dit saint Cyprien; il est possédé solidairement par chaque évêque en particulier. » Tous ont reçu la plénitude du sacerdoce; mais l'unité de

l'episcopal n'empêche pas qu'il y ait parmi les évêques des prééminences, des degrés de juridiction et d'honneur, suivant l'importance des sièges qu'ils occupent. A la tête de tous se présente le pontife romain, dont l'autorité s'étend sur tout l'univers, et auquel se rallient tous les autres évêques comme autant de rayons à un centre commun. Les autres distinctions ont été introduites par l'usage. Quatre prélats, sous le titre de patriarches, se partageaient autrefois l'Orient ; c'étaient les évêques d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem et de Constantinople ; l'Occident n'avait d'autre patriarche que le souverain pontife. Venaient ensuite les primats ou exarques, puis les métropolitains ou archevêques, et enfin les simples évêques. Les titres de patriarche et de primate, qui emportaient autrefois une juridiction réelle, ne sont plus aujourd'hui que des distinctions honorifiques. Dans les premiers temps, tout le peuple était appelé à élire les évêques et les principaux pasteurs de l'Eglise ; mais, à cause des troubles inséparables de ces réunions populaires, différents conciles, depuis celui de Laodicée au IV^e siècle, jusqu'à celui de Nicée en 325, restreignirent et supprimèrent les droits électoraux des laïques : le clergé même ne vit peu à peu dépossédé ; déjà au temps de la pragmatique sanction, sous Charles VII, les seuls chapitres des métropoles et des cathédrales élisaient leurs évêques ; enfin, les rois, qui, comme chefs du peuple, s'étaient toujours réservés une large part dans les élections épiscopales, finirent en France par se les attribuer exclusivement : le concordat passé entre Léon X et François I^{er} donne au roi seul le droit de nommer aux évêchés et archevêchés. Aux termes du concordat de 1516, « le prêtre nommé par le pape doit faire ses diligences pour rapporter l'institution du pape. » Jusque-là il ne peut exercer aucun acte de juridiction ; la nomination royale ne pourrait lui donner ce droit : elle ne tient lieu que de l'élection, qui doit être confirmée par le supérieur ecclésiastique. L'évêque qui a reçu ses bulles doit se faire sacrer dans le temps prescrit par les canons. Le sacre d'un évêque, pour être légitime, non pas pourtant sous peine de nullité, doit être fait par trois autres évêques, dont un coadjuteur et deux assistants. La partie essentielle de ce sacre, ou, pour parler théologiquement, la matière de l'ordination, c'est l'imposition des mains qui confère au nouveau prélat le caractère et les pouvoirs épiscopaux. Les ornements distinctifs que l'évêque reçoit à son sacre sont : 1^o la crosse, houlette pastorale avec laquelle il doit conduire le troupeau de Jésus-Christ ; 2^o l'anneau, signe de l'alliance qu'il contracte avec l'Eglise qui lui est confiée ; 3^o la croix pectorale, nouveau rational, qui montre en lui le

représentant d'un Dieu crucifié; 4* la mitre, sorte de couronne, symbole de sa souveraineté spirituelle. — Les théologiens distinguent dans l'évêque deux sortes de pouvoirs: l'un attaché à son caractère, et qu'ils appellent pouvoir d'ordre; l'autre attaché à son siège, et qu'ils nomment pouvoir de juridiction. Les fonctions que remplit l'évêque en vertu de son double pouvoir embrassent tout l'exercice de la religion chrétienne. Aux cinq sacrements qu'il administrait comme prêtre, se joignent les deux autres, dont il est devenu le ministre ordinaire, la confirmation et l'ordre. Juge naturel en matière de religion, il décide les questions de foi, il interprète l'Écriture, il prononce dans les conciles, il examine, approuve, ou condamne, dans son diocèse, les ouvrages qui se publient sur la religion. Gardien de la discipline, il fait les statuts, mandements, ordonnances, qu'il croit propres à en assurer le maintien; il dispense des canons selon les canons mêmes, et quand l'intérêt de l'Église le demande, il juge les fautes des ecclésiastiques, et punit les coupables par des peines spirituelles; il peut interdire, suspendre, excommunier, absoudre, etc. Chef du troupeau, il choisit les coopérateurs qui doivent travailler sous sa direction au salut des âmes, il les ordonne, et leur assigne le poste qu'il veut qu'ils occupent. En France, cette partie de la juridiction épiscopale est ainsi limitée par les lois :

- Les évêques nomment aux cures; leur choix ne peut tomber que sur des personnes agréées par le chef de l'État» {Concordat 1801, art. i}. — Le devoir d'un pasteur, dit le concile de Trente, est de connaître ses brebis, d'offrir pour elles le sacrifice, de les nourrir par la prédication de la parole divine, l'administration des sacrements et l'exemple des bonnes œuvres; de prendre un soin paternel des pauvres et des malheureux : de s'acquitter enfin de toutes les fonctions de sa charge pastorale; choses que ne peuvent faire ceux qui, au lieu de veiller sur leur troupeau, l'abandonnent comme des mercenaires. Le concile déclare donc que tous les prélats, quels que soient leurs titres ou leurs dignités, sont tenus de résider en personne dans leur diocèse. Puis, il est dit « que les évêques auront soin de visiter leur diocèse par eux-mêmes, ou, s'ils en sont empêchés, par un vicaire général. Le but de ces visites doit être d'établir la saine doctrine, de maintenir les bonnes mœurs, de corriger les vices et les abus, de ramener le peuple, par ces exhortations et des avis, à la religion et à l'innocence. » D'accord en cela avec le concile de Trente, les articles organiques disent que ■ les évêques sont tenus de résider dans leur diocèse, et ne peuvent en sortir qu'avec la permission du roi. » Puis (art. 21) : « Ils visiteront annuellement en

personne une partie de leur diocèse, et dans l'espace «le cinq ans le diocèse
 entier. En cas d'empêchement légitime, la visite sera faite par un vicaire
 général. » L'évêque qui ne peut remplir tous les devoirs de l'épiscopal
 obtient un coadjuteur ou un auxiliaire ; ce sont des évêques qui exercent en
 son nom les fonctions épiscopales*, mais qui n'ont de juridiction que celle
 qu'il leur donne en qualité de vicaires généraux. Comme on ne peut nommer
 deux évêques pour le même siège, ni ordonner un évêque sans Église, ces
 prélats reçoivent le titre d'une des Églises qui sont sous la puissance des
 infidèles, ce qui leur fait donner le nom d'évêques in partibus infidelium». Le
 coadjuteur succède de droit à l'évêque qu'il seconde; il n'en est pas de même
 des simples auxiliaires.

KVÈt mis (Les Trois-), ancien pays de Lorraine,
 dont les villes principales étaient Metz [Moselle], Toul (Meurthe), Verdun
 (Meuse), conquises en l'été par Henri II. kvkctios (ou <ron.), inégalité dans
 le mouvement de la lune produit par l'attraction du soleil sur ce corps, et
 dont l'effet est de rapprocher ou d'éloigner la forme de son orbite de celle du
 cercle. Cette inégalité, découverte par Ptolémée, influe particulièrement sur
 [l'oscillation du centre V. ce mot), qu'elle diminue dans les syzygies et
 augmente dans les quadratures (P. LUKE et PCRTtf HBATIOM). KVf.li.. s.
 m. avis qu'on donne à quelqu'un d'une chose, qui l'intéresse et à laquelle il
 ne pensait pas. kvkii.i.kr, v. a. faire cesser le sommeil. Proverbialement et
 figurément, Il ne faut pas éveiller le chat qui dort, il ne faut pas réveiller
 une fâcheuse affaire qui est assoupie ; il ne faut pas fournir à celui qui n'y
 pense pas, des occasions de

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.16% accurate

KVEÏÏT. (68 montrer do mécontentement, de nuire, etc. — Eveille» signitie figu rément, donner de la gaieté, ou rendre plus actif. Il signifie encore tigurément, slimulcr, exciter, provoquer. — Eveiller, avec le pronom personnel, signifie, fesser de dor) EVENTTAI.ITE. Eveillé, Èe, part. Il s'emploie souvent comme adjectif, et Ggurémcnl, pour dire gai, vif. Dans ce sens il est familier. — Eveillé signifie aussi, a use, soigneux. — Eveillé se prend quelquefois substantivement. ÉVEll.l.ON (Jacques , savant el pieux chanoine et grand vicaire d'Angers sa patrie, sous qu.iire évêques différents, né en 158*2, mourut en 1651, amèrement pleure des pauvres dont il était le père. Il légua sa bibliothèque aux jèsuile* de la Flèche : t'était toute sa richesse. Comme on lui reprochait un jour qu'il n'avait point de tapisseries : «Quand, en hiver, j'entre dans ma maison, répondit-il, les murs ne me disent point qu'ils ont froid ; mais les pauvres qui se trouvent à ma porte, tout tremblants, me disent qu'ils ont besoin de vêlements.» Malgré la multitude des affaires et une rigoureuse exactitude au rhrr-ur. il donnait beaucoup de moments a son cahiucl. Les principaux fruits de ses travaux sont : 1 De proeessionibut eeelesiastieis, iti-8, Paris, IUL>. L'auteur remonte, dans ce savant traité, * l'origine des processions il en examine ensuite le but, l'ordre et les cérémonies. •-! • De rrcla ptallendi ratione, in-*, la Flèche, 1016. Ce devrait être le manuel des chanoines. 3" Traité des excommunications el des monitoiret, iie \", Angers, 1751, et réimprimé A Paris en 1072, dans le même furmat. Le docte écrivain y réfute l'opininn asse* communément ' "e, que l'excommunication ne s'encourt qu'après la fuliou de l'aggrave. Son sujet y est traite à fond ; mais il » trop négligé ce qui regarde l'ancien droit et l'usage do l'Eglise des premiers siècles. Il a» ail été fort jeune profes-eur de rhétorique à Nantes, curé à Suulaine pendant treize ans, puis curé de Saint-Michel à Angers . ehanoine en H>20. ÉVEll.l.N ou Evelix Jean), né à AVolton, dans le comlè de Siirrcy, l'an 10-20, partagea son temps entre les voyages et l'étude. Il obtint pour l'université d'Oxford les marbres d'Arundel. el ensuite, pour la société royale, la bibliothèque même de ce seigneur. Evelin avail plus d'une connaissance. : la peinture, la gravure, les antiquités, le commerce, etc., lui étaient familiers. Les livres que nous avons de lui eu sont une preuve: 1° Sceiptura, I(W>2, in-K. Cet ouvrage concernant la gravure en cuivre contient les procédés et l'•historique de cet art; il mériterait d'être traduit. 2" Sylva, 11171), iu-fol. Il

y traite de la culture des arbres. 3° L'Oficine elle» Progrès de la navigation et du commerce, en anglais, in-8, 1777. 4° Sumismata, in-fol., 1778. C'est un discours sur les médailles des îles anciens et îles modernes. Sa nation lui doit la traduction de quelques bons ouvrages français, tels que le Parfait Jardinier de la Quintinie, et des Traités de l'architecture de Cambray. Il mourut le 17 mars 1705. KÉMÈN, philosophe et historien grec, natif de Sicile selon les uns, et de Messénie selon les autres, fut ami de Cassandre, roi de Macédoine. C'est lui qui le premier essaya de prouver que les dieux étaient des hommes divinisés, (les épicuriens donnèrent une grande célébrité à ses ouvrages. Ennius le traduisit en latin. On trouve quelques extraits d'Ennius dans le cinquième livre de Diodore de Sicile, et dans les Pères de l'Eglise qui ont écrit contre les païens. Les fragments de la traduction d'Ennius sont rassemblés dans le recueil de Columna.

ÉVÉNEMENT, s. m. fait. Il se dit en général de tout ce qui arrive dans le monde. Il se dit particulièrement de tout incident remarquable, dans un ouvrage dramatique, dans un roman, etc. Il signifie aussi l'issue, le succès bon ou mauvais de quelque chose. A tout événement, à tout hasard, quoi qu'il arrive. Faire événement, causer un sentiment de surprise, un trouble soudain qui contrarie ou qui satisfait ceux qui l'éprouvent.

EVENSÖX David, savant théologien suédois, né l'an 1119. fut pasteur à Kirking dans la Westmanie, et chapelain du roi de Suède. Il mourut en 1750, laissant plusieurs dissertations estimées par ceux de sa communion, entre autres : 1° De porlione pauperibus relinquenda ; 2° Ik aquis supra tellurebus ; 3° De praedestinatione, etc.

KVBMT, s. m. altération causée par l'impression de l'air, dans les aliments ou dans les liqueurs, et qui en détruit, en affaiblit et en corrompt le goût. — Event se prend dans quel, quel phrases pour l'air agile. Ainsi on dit, Mettre des marchandises, des marchandises à l'évent, les mettre à l'air ; ce qui se pratique ordinairement pour les hautes et les marchandises venues d'un lieu suspect de contagion. Donner de l'évent à «ne pièce de fin, v donner de l'air en faisant une petite ouverture par en haut. Figurément et familièrement, Avoir la tête à l'évent, avoir l'esprit léger, être évaporé. On dit de même, C'est une tête à fêter, c'est une personne étourdie et d'un esprit léger. — Event se dit encore de l'ouverture par laquelle certains cétales rejettent l'eau qu'ils ont aspirée. Il se dit également des conduits que l'on ménage dans la fondation des fourneaux des fonderies, pour que l'air y circule et en chasse l'humidité. Il signifie aussi, défaut de fabrication d'un canon de fusil, défectuosité, d'une mine, qui consiste en une petite ouverture

ou fente par laquelle l'air [unit passer. — Evekt. en termes d'artillerie, signifie la différence en moins du diamètre d'un boulet a celui du calibre de la pièce. Ce boulet a trop d'évent, il a trop |ieu de diamètre. ÉVENT (zoo/.}. On désigne sous ce nom les ouvertures que les cétacés portent en général sur la parlic la plus élevée de la tête, et qui donnent a l'animal la facilité d'aspirer sans élever le museau hors de l'eau. Ces ouvertures servent encore à rejeter l'eau qui s'introduit dans la Itouchc avec les aliments (P. Cétacés;. Éventail, s. m. petit meuble composé de lames légères d'ivoire, de bais, etc., qui se replient les unes sur les autres, dont la partie supérieure est ordinairement recouverte de papier ou de taffetas, el dont on se sert pour s'éveiller. En termes di> jardinage. Tailler un arbre en éventail, lui donner la forme d'un éventail ouvert. — Eventail se dit aussi d'une espèce de cadre couvert de toile ou de papier, qu'on suspend au plafond, el 'huit on se sert dans quelques pays pour donner du vent et de la fraîcheur eu l'agitant. Éventail des menn'oxiteh (son/.). La coquille de la venus pennala est ainsi nommée dans le commerce. Éventail ;ôolan.), nom vulgaire d'une variété de l'agaricu* edulit. EVENTAIL (znol.). On donne également ce nom a plusieurs animaux, el particulièrement à deux espèces de poissons du genre toryphène et du sous genre oligopole. Éventail l»E MKB, nom vulgaire de quelques gorgoniées, isidées, et de quelques clavaicllcs. Ou l'applique particulièrement a la gorgonia flabtilum et à Vantipathes flibellum. ÉVENT wlliste, s. m. ouvrier qui fait, qui monte des éventails. éventaihe, s. m. plateau d'osier que portent devant elles les marchandes de fruits, d'herbages, de poissons, etc. EVENTEn, v. a. faire du vent en agitant l'air avec un éventail. On l'emploie souvent dans celte acception avec le pronom personnel. Il signifie aussi , mellrc au vent , exposer au veut, exposer à l'air. — Eventer le grain , le remuer avec la pelle, pour lui donner de l'air et empêcher qu'il ne s'échauffe. — Eventer une liqueur, une substance, en affaiblir la vertu en la bissant trop exposée a l'air. — Evkntkr signifie encore , déboucher, ouvrir de manière à laisser pénélrer l'air- C'est dans ce sens qu'oit dil , Eventer une mine , découvrir le lieu où elle est pratiquée, et en empêcher l'effet. Figurémrnt, Eventer un secret, un complot, le découvrir. Figurémenl el familièrement, Eventer la mine. Eventer la miche, pénétrer un dessein secret, el empêcher par là qu'il ne réussisse. — En termes de vénerie , Eventer la voie, se dil d'un chien qui rencontre une voie si fraîche, qu'il la sent sans mellrc le nez à terre. Cela se dil aussi quand , après un long défaut , les chiens ont le vent du cerf qui esl sur le ventre dans

une enceinte. — En termes de marine, Eventer une voile, disposer, brasser une voile de manière à mettre le vent dedans. — Eventes, avec le pronom personnel, signifie aussi. Se gâter, se corrompre, s'altérer par le contact de l'air. EvKirrÉ, EK, part II esl aussi adjectif, et se dil familièrement d'une personne qui a l'esprit léger, évaporé. Il est quelquefois substantif, dans le même sens. évenhmr, s. m. sorte d'éventail fait grossièrement de plumes étendues, ou d'osier, etc. , servant principalement aux rôisseurs et aux cuisiniers pour allumer ks charbons. ÉVENTHER , v. a. ouvrir le ventre d'un animal , pour en tirer les intestins. Il signifie quelquefois, blesser en déchirant ou en fendant le ventre. On l'emploie aussi avec le pronom personnel. Figurémeil el familièrement, Eventrer un pâté, l'ouvrir. Eventrer un portefeuille , un portemanteau, l'ouvrir de force et sans se servir de la clef. éventualité, s. f. caractère de ce qui esl éventuel. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.47% accurate

(« RVKNTi'RL, elle, adj. qui a rapport, qui est subordonné a quelque événement incertain. Piufitt éventuel» , profils accidentels, proQls qui ne sont pas fixes et réguliers. ÉVENTTEI.LR.viF..vr, adv. d'une manière éventuelle. ÉVÈQfE, s. in. prëlal «lu premier ordre île l'Eglise, et charge île la conduite 'l'un diocèse. Eréqu* in j> irtihus tnfidelium. ou plusordinairemciril Eréqurin partibm, évêque pourvu par le pape d'un évécliédonl le territoire est acluctkmcnl au pouvoir des infidèles. ÉVÉQrt: (Antoine L'). né à Ba|>aumc, vivait a la fin du XVI" siècle. Il entra dans l'état ecclésiastique, devint prêtre, cl fui autrur d'un ouvrage intitulé : Enehindian rathoticum. Où il enseigne la manière, la nécessité et l'avantage de prier Dieu; Douai. toM.in ri. ÉVERAEHTS, ÉVKHABn.our.FR VRD((,tLt.KS|. lièa BcrgOp-Znom . exerça la médecine à Anvers, où il publia en I.VT, deux petits volumes in-lli intitulés, l'un : De herba ;»mnaii quamnlîi mbncim, aUipelum oui nicolfinnm vanmt, brevis Commrntariotut, qun admirandas aeprorsusdivintr hujusprrwiniir ttirpis [aeullatrt et usus explicantur ; l'autre : Cumpendioit natrtlio de utuet praxi rudicit mrehn ienn. Ces ouTrage* ont été imprimés à l'irecht en huit, in ii , avec la Tabaco/oqie de Jran Neaudcr; les Lettres de Guillaume Van der Meer. de Just Ranhelen, d'Adrien Falkcnhurg , sur le tabac; le Misoctpnu* de Jarques I", roi d'Angleterre. ÉVERAERTS MaRTIN , médecin et mathématicien, né a Bruges, publia en IA8£} Anvers des Ephcmérides météorologiques en latin, qui furent continuées à tleidclhcrgr. évr AERTS (Antoine; , médecin et conseiller de Middlebourg en Zélande, sa patrie, cultiva toutes les branches de l'art de guérir , et suri oui lanatumie avec beaucoup de zèle et de succès. Il mourut à Anvers en 1071) On a de lui : I" A'orui et genuinus hominis brutique unxtn ilit esortu , Middelhourg, IWil, in-t'2; *2" Lux e tenebris affulsa ex viscerum monttmsi parius enutleationt , Middelhourg, tout, in- 1 '2 : 3" Antiqui morbi rrrrudescrntis ptr suetrietm indnrli mm gaJlieo vel indien eallatio, atque utriutqut oriqo , indoles, ae perfeeta, pracipue luta eljucunda euratio, Middelliourg, IWfil , in- 12. isverard (An6R), peintre dit It Flamand , parce que son père était de la Flandre , naquit à Brescia en 1017. Il fut d'abord élève de Jean de lletrt , peintre d'Anvers: puis il patsa à l'école de François .Monli. dit le Brettan , dont il s'appropriâ le faire et le coloris Jaloux de perfectionner son talent . il se rendit à Rome pour y étudier les ouvrages des grands maîtres, particulièrement les batailles du B-

urguignon . Après deux ans de trava-ix assidus, il revint dans sa patrie et y mourut dans sa trente et unième année. Évervrdi {Nicolas , en hollandais Klaat Evrrts , né a Gryptkerke en Zélande, a été un des meilleurs jurisconsultes et des magistrats les plus distingués de son temps. Il étudia à Louvain. Créé docteur en droit en l'OS, il y professa cette science pendant quelque temps. Ku l V.IK il passa comme ju;; pour le» affaires ecclésiastiques à Bruxelles, fut nommé cusuib: rlianoine de la collégiale de Sainl-Guià Anderlerht, dojeu de S-iiule-Giidule de Bruxelles, conseiller de la mur suprême de justice des Pays-B.isà Malines. et enfin en t!>0!> président delà lnutecour dejustii ede Hollande et de Zélande a la Haye. Il remp'il pendant dix huit ans c • dernier ministère avec la jdus honorable réputation de laleut et de probité. (I mourut à Malines en to.ii On a de lui : Tapie* juris, lire loti argumentant!» légales, l.ouvain, l!>I0, in-fol. : Caniiltti sire responsa juris, id , 15.11. EVERDINGEN Van!, nom d'une famille célèbre de peintres flamands, dans laquelle on dislingue César van Everdingen , uè à Alkmaer en ItitW, el morlcric 167!» Il fut célèbre comme peintre de portraits et ati«si comme peintre d'histoire et d'arcbileclure. Son frère cadet, ALBERT van Everdingen, se fit une grande réputation d.ins la |ieinlure du paysage, el surtout par ses marines : il représentait avec une grande terité la mer irritée ; il réussit égalemi-nl à peindre les vues de furets. Il s'exerça aussi dans la gravure sur cuivre , el ses planches liguralives d'u poème Btinerkr dtr Jurht sont forl estimées. Albert mourut en 107 '». l.c plus jeune des frères, appelé Jean, né en HÎ25, einbra».i la carrière du birreaui , el ne rulliva l.i peinture que comme arl d'agrément, bien qu'avec un talent remarquable. Évkrugti: i {,.;,;iVf;, bienfaiteur}, surnom ciunmun à Pliilipiie. roi de Macédoine, a Antigone Doson el à deux roisd'Egrv"" EV»'.rs OriiON-JtST , né leîHaoùl l7-J8 à Iber, dansle diocèse d'Eiinbeck, se rendit en 1750 à Berlin, où il éludU la chit) EVIM MALXAISOX. rurgic. ApK-s avoir exercé q ur loues années dans les hôpitaux , il fut nommé chirurgien-major d'un régiment hanxniien. et par la suite chirurgien aulique. Il mourut en tmio. H a laissé : l" Souvltlrs Obterrallion\$ rt txi#r>enct\$ propres à rnnehir la méJeetne et la chirurgie ;cu allemand .Cwtliiigue, 1787, in-8»; ■1° Instruction pratique sur la conduite que dnU tenir It tkiru rgien appelé devant les tribunaux pour des blessures quisonl dure ttort de h médeine légale (eu allem.), Slendal . 1794, in-H"; 3' .Sur les obttruclions tiueralet , ib., 1701, in-h». Evers a en outre rempli de ses mémoires les recueils périodiques de l'Allemagne. ÉVEitsioN, s. f. ruine,

renversement d'une Tille, d'un Etal. Il rsl peu usité. EVKRTSES. Celte famille a fourni à ta marine hollandaise durant la serondr moîliédn \vi|\" siècle des marins rivai de» Ruyler, îles Tromp et des Wassenaer. — Corkeh.I.E EvertSen. Ii> ulcnaiit amiral, fut tué dans la sanglante bataille du II au I.S juillet iW'iO, contre la flotte anglaise. — Jean EvERTSEIf, lieutenant amiral, comme son frère, fui lué i son Iwrđ an mois d'août de la même année. Les étals de Zélande leur firent élever un monument. évertver (S';, v. pron. s'exciter soi-même el faire effort pour se porter à quelque chose de bon, de louable, de convenable. KVKXrs m. roi d'Ecosse après Eder, son père, était si vicieux, que pour autoriser «on liber liuage il ordonna, par une loi expresse, qu'un homme aurait aillant de femmes qu'il en pourrait nourrir; que les rois auraient droit sur les femmes des nobles, et que les gentilshommes seraient maîtres des femmes du peuple. Ci- prince cruel, avare el sanguinaire, aliéna tous les cu-urs- l^s grands du royaume, s'élanl soulevés contre lui, le mirent dans une prison, ou il fut étranglé quelque temps après. Son règne ne fut que de sept ans. ÉviAS, Aquianum, ville de la province de Chablais (Etats sardes;, avec un |>orl en face de Lausanne, sur la rive opposée et orientale du lac de Genève, à 4« kilomèlresde celte dernière ville, sur la route du Simplon. Elle a des eaux thermales renommées- Dans ses environs, on recherche les eaux ferrugineuses d'Amphion, el les eaux gazeuses alcalines de CachaL Sa population est de 2,000 habitants. ÉVM.Tiox, s. f. jurijpr.}, action d'évincer. ÉVIDEMNKMT, adv. d'une manière évidente. ÉVIDENCE, s. f. caractère de ce qui est évident, manifeste. Mettre en évidence, faire rnnnalre clairement, manifestement. Mettre en évidente , signifie quelquefois , faire qu'un objet frappe les yeux, qu'il puisse être vu de tout le monde. On dit aussi, Se mettre en évidence, se montrer avec l'intention de se laire remarquer ;F. Certitude et Vérité). évident, ente, adj. clair, manifeste, qui se connaît d'abord et sans peine. KVIDER, v. a. (terme de (nurbisieur, de serrurier, de tourneur, elc.;., faire une espèce de cannelure ou de découpure a un ouvrage pour le rendre ou plus léger, on plus agréable. Il sigiulie aussi, surtout en termes de tailleur et de couturière, echancer. - Evider est aussi un terme de blanchissage, qoi signifie, Taire sortir I empois qu'on a mis dans le linge. ÉVHMMh, s. m. outil dont le facteur d'instruments à vent se sert |Hiur les travailler en dedans. ÉVIKH, s. m. pierre en forme de table, cl légèrement creusée, sur laquelle on lave la vaisselle, el qui a un trou pour l'écoulement .les eaux. Évu-MÉiiniMi H, roi de Babylone, monta sur le

Irone après la mort de Nahurhudonosor, son père, vers l'an 54JI avant J.-C. (e prince lira Jnachim, roi de Judée, de la prison où l'avait enfermé Nabnrhodonosor, le traita avec bonté, et le combla d'honneur. Evilmèrudarh se rendit odieux à ses sujets par ses dévotions. Nèrigtissor, son beau-frère, le tua de sa propre main, après un règne d'un an, selon quelques-uns. et de dix-huit ou de vingt-trois ans selon les autres. Évin-MAi viAisov, village d'Artois, situé dans le canton deCarvin, sur le ruisseau de Rulenrieii (Dehullieus rivust II y avait à Evin un prieuré fondé au moyen Age. par Marie Dame du Forel, en l'honneur de la Visitation de la sainte Vierge, pour des religieux de l'abbaye de Si-Nicolas au Bois, diocèse de Kion : ils l'habituèrent jusqu'en l'an 1140, époque où un accord fut réglé à Anchin, par lequel l'abbé de ce lieu consentit à payer chaque année à celui de Saint-Nicolas une rente de son florins. En vertu de ce traité, deux bénédictins de

la Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.62% accurate

maison d'Anchin des or-Ires EVOCATION virent le prieuré jusqu'à la en I7SU. ÉVIXCER, v. a. (juri,pr.'; déposséder, dépouiller juridiquement que qu'un d'une chose dont il est en possession. Il s'emploie quelquefois dans le langage fw.lin.iire, et signifie alors, enlèvera quelqu'un par intrigue une plaec, une affaire lucrative, pour s'en emparer ou pour la faire passer à un autre. KVITABLE, adj. des deux gcurcs, qui peut être évite. Il est peu usité. Évite»; s. f. (marine), espace suffisant pour qu'un navire I ancre puisse éviter, puisse tourner librement, lorsque le vent ou la marée change. Il signifie également, l'action d'un navire j'i se meut pour éviter. Dans ce sens on dit plus souvent étiMITER, a. fuir, esquiver quelque chose de nuisible, de désagréable. On I emploie aussi avec le pronom personnel. — Eviter se dit neulraiment, en termes de marine, d'nn navire à I ancre qui tourne sur lui-même, au changement de vent ou de uiaree. Évocari.e. adj. des deux genres (juritpr. , qui peut «Ire évoque. Il est peu usité. évocatio*. C'est, de la part d'un tribunal, l'action déjuger une affaire qui dans l'ordre des juridictions devait êtrejugée par un autre. On connaissait autrefois IVvncilion de grrJce, par laquelle le roi accordait à certaines personnes ou à certains corps, i htre de faveur, le droit dr soumettre leurs affaires à des tribunaux choisis. Aujourd'hui l'évocation ne peut pli» ■voir lieu que dans quelques cas formellement dècritiinés : en matière criminelle, correctionnelle et de police, la cour de cassation, pour cause de sûreté ou de suspicion légitime, a la uculte de renvoyer la connaissance d'une affaire, d'une cour royale, ou d'assises à un autre tribunal de même qualité, d'un juge (l'instruction à un antre (Code d instruction criniinelle, art. 5*2). Dans toutes les affaires de ;i.ilure à être soumises au! jury, les cours royales peuvent d'office ordonner des poursuites informer et statuer ensuite [ibid.. art. 235; . Les juges saisis par appel d'une affaire correctionnel!.; et qui annulent le jugement de première instance pour vice déforme, la retiennent et statuent sur le fond (ihid., art. 215). De même, au civil, les J« apfKl <,ul ,n,lrme"« un jugement interlocutoire ou déhmur. peuvent en même temps statuer sur le fond par un seul et même jugement (Code de procédure, art. 175). Évocatoire juritpr. «ne... qui donne lieu à une évocation. Udutt évocatoire, acte qu'on fais.il signifier à sa partie adverse, pour lui déclarer qu'on entendait se pourvoir au conseil, afin d'être renvoyé 4 un autre parlement. Évom tion, substantif

dérivé du verbe evoivre. dérouler déployer, développer. L'évolution d'une courbe c'est la manière dont elle se décrit ou se développe — Plus de cinquante écrivains français ont traité S|>éci.ilement des évolutions militaires; une soixantaine d'auteurs didactiques ont écrit sur les manœuvres : les uns et les autres oui a peu près embrassé le même sujet, et presque tous ont confondu ce» deux expressions. Car ce qui a le moins occupé lestbèoricicus, c'était I interprétation logique des termes aflereuis au sujet dont ils prétendaient tracer les règles : c'est la mode, ce sont d.-s caprices de rédacteurs d'ordonnances qui ont d.cidé de l'emploi de ces expressions, dont il n'esi pas inutile de rechercher, et point : impossible de déterminer les analogies ou les dissemblances i Il n'existe de traité de tactique que depuis Louis XIII; car ce qui s est publié sous les règnes de Lou.s XI et de François I" est devenu inintelligible depuis l'ail, .ption du syslèine'de l'or- ' dre mince Qui sait, en effet, qu'alors le mol rrrroufi voulait à peu près dire évolution et maniruvre? Nous ne pouvons donc appeler a I aide de nos déductions que les écrits dis xvü' et xvnr siècles. Les plus anciennes de ces publications ne connaissent ni évolutions, ni manœuvres: c'est If terme m««oudoiu elles font emploi. Les motions de Gustave-Adolphe ont été l'essai du système qui substituait l'ordonnance nouvelle a l'ancienne. Des puristes se sont aperçus que ce ternie mou»* n'était pas reconnu par l'Académie : ils y ont substitué le mol mou renient, qui laissait dans le vague s'il s'agissait des dix-huit mouvements de la charge, ou des locomotions de corps, ou de fractions de corps, l-cs historiens, les sectateurs de Frédéric 1 1 . ont mis en vogue le mot manœuvra , que ce prince et la langue allemande avaient emprunté de notre armé* de mer. L'ordonnance du 7 mai 1750 ne parlait pas enrore d'évolu lions; celle du t" janvier 1 7 BO mentionnait ce terme qu'elle définissait: P«r rany* et par fil**. C'étaient des emboîtements &) EVEARO. et des déboîtements maintenant inusités, disons mémo maintenant inconnu*. Maiteroi ci l'uiibert, qu'on peut considérer comme les créateurs d'une distinction entre tactique cl «Iroté <jie, ont donné crédit au mot évolution; l'ordonnance de UUt le légalisait en tactique, alors que les écrivains de haute portée et de nouvelle école eousicr.iiieiü surtout le mot manœuvre à la slrMe^ie. H ludran . qui écrivait eu 1777. avait avec raison posé en principe que les évolution* prennent le nom de wui.ffffurei quand elles liassent tin simple au composé, et au contraire, le règlement de I7!»l appelait évolution de ligne en qu'il regardait comme l'exécution en grand des manœuvres. C'était le ren versement de* principes de I7iii»; c'é. lait un

démenti donné à nos écrivains les plu* recommandables. La faute n'était pas dans le fond . e le n'était que d.ius la nomenclature. Quoique depuis ces époques dr* écrivains distingués, tels que MM. l-cfrrii et Xvlaudir, aient admis et démontré ces principes, l'ordonnance du i mai ihôï, calipice sur le règlement de I7flI, a reproduit les mêmes inexactitudes. Le* évolutions appartiermenl à la tactique élémentaire ; elles sont le secret de la mobilisation régulière et uniforme des bataillons ou des régiments. Les mouvements accomplis par grande» masses constituent les manœuvres, l'ne voix qui commande, un tambour qui bruit, une trompette qui «mue, décident instantanément des évolutions ; un ordre, soil de bouche, soit écrit, soit direct, soil transmis, détermine la nature ou l'instant dis manœuvres. Napoléon, disant au duc de Fi ltre : • Tel jour vous serez gouverneur de Berlin, • réalisait l'idéal de» manœuvres Certes , il ne s'agissait pas là d évolutions en bataille ou en colonne, par la lélé ou par inversion. On se livre aux évolutions aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre : c'est pendant la guerre qu'on manœuvre, soil en face de l'ennemi, soit loin de sa présence; mais, dans ce dernier cas, c'est pour arriver à lui ou sur lui: quelquefois aussi c'est pour l'éviter, pour le tromper. Si l'on manœuvre en temps de paix, ce n'est que comme image, apprentissage ou répétition de ce qu'il convient de faire au temps des hostilités. — Du mot évolution est né, il y a peu d'années, le verlj lie évoluer, qui est au verbe manœuvrer ce qu'est i une action mécanique une opération de l'esprit, une improvisation. — Il est ouest ion d évolution* de ligne depuis l'ordonnance de 17"<i. I, expression, à défaut d'autres, s est reproduite dans le règlement de 1701 . A I époque où paraissait ce règlement , le système qui a divisé l'infanterie en brigades et en divisions n'existait pis encore. Jusqu'en 171)5, le mol ligne donnait l'idée de ce qu'on appelle maintenant divisions et brigades Ainsi toute la guerre de la révolution s'est faite sans que les armées françaises aient exécuté, soit par brigades, soit par divisions, d'autres évolutions que ci-Iles que l'intelligence du brigadier et des divisionnaires savait déduire, par analogie, des principes mal débrouillés de celte école qu'on appelait les évolutions de ligne. L'ordonnance de 1851 a aboli le règlement de 179! , et elle a recopié ce qui y était prescrit, quoique depuis trente-huit ans l'élude des évolutions de ligne demandât une nouvelle forme. F.voli Titws .navales. La distinction qu'on vient de faire pour les armées de lerre est applicable, jusqu'à un certain point, aux armées navales. Cependant il peut en être fait une autre, d'après laquelle le mol évolution s'appliquerait aux escadres, ou armées

navales, et le mot mmuvre aux bâtiments pris isnlément Nous renvoyons cette distinction aux mots MaWOEUVBE NAVALE. Évoqi'KB , v, a. appeler, faire venir, faire apparaître. Dans ce sens, il ne se dit guère qu'en parlant des Ames , des esprits, etc. Il se dit quelquefois, figurément. en parlant d'une simple apostrophe oratoire, d'une prosopopée. — EvoyctK, en termes «le jurisprudence, signifie enlever a un tribunal, à des juges, la connaissance d'une allaire, pour l'attribuera un autre tribunal , a d'autres Juges. Il signifie également, attirer à soi la connaissance d'une affaire. ÉVORA, Eora ou Liberaiiitat Julio, , ville forte du Portugal (Aicm-Téjo) avec une citadelle, archevêché; à 32 lieues E. de Lisbonne. On y voit quelques fabriques de quincaillerie , des tanneries, plusieurs monuments antiques, parmi lesquels on remarque un aqueduc encore bien conserve et les ruines d'un temple de Diane. Sous les Romains, elle était le chef-lieu du gouvernement de Serlorius. 12,uoO habitants. EVRARD, Evtrharitut , célèbre ermite du pays de Trêves , pas>.a sa jeunesse à garder les troupeaux, et sanctifia celle paisible et innocente occupation par la prière et les vertus chrétiennes. Il se retira ensuite dans la solitude d'une montagne voisine, pour ne plus songer qu'A Dieu. Sa cellule est de venu Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.34% accurate

(«M l'origine d'une grande abbaye rie chanoines réguliers «le SaintAugustin , fameuse par le concours des pèlerins qui viennent y invoquer la Vierge. C'est près de celte abbaye, nommée Everkardiu clautt [cellule d'Evrard), que les Français furent défaits par de SukendorIT, général des Impériaux, le tu oc lobre 1735. BVBE tS/iiST) oo APEK, septième évêque de Tout, naquit au diocèse de Troyes en Champagne. Ses parents, dont le nom est resté inronnu , riaient rcommandables par leur noblesse et par leur piété Ils curent le bonheur de donner deux saints a l'Eglise : sainte Aprone, qui prda sa virginité et mourut à Troyes, où elle se relira après la mort de son frère; et saint Evrc , qui montra de bonne heure d'heureuses dispositions a la vertu. Il avait le ctrur si compatissant, que la seule vue de la douleur lui arrachait des larmes; aussi lui arrivait-il souvent de se dépouiller de ses habits pour en revêtir des malheureux. La religion, s'emparant de celle disposition naturelle, lui lit produire dans toute sa vie îles fruits admirables de bonté el de charité. A la mort de saint Lruns , en l'an MX» , il fut choisi pr le clergé et le peuple de Tool pour lui succéder. Placé sur le chandelier, il fut une lumière ardente et luisante. Sa charilè surtout y brilla d'un nouvel éclat : il était infatigable pour travailler à la conversion des infidèles et des pécheurs . el c'était plus encore par sa bonté , sa miséricorde et son aménité , qu'il prétendait gagner les cœurs , que par l'ardeur de ses paroles et de ses démarches. Sa charilè aimable est le caractère de sa vertu , que les trop succincts chroniqueurs de l'Eglise de Toul ont fait ressortir par-dessus tous ((s autres. Il avait aussi a un haut degré le don des miracles ; mais deux seulrinenl de ceux qu'il opéra pendant sa vie sont parvenus jusqu'à nous; c'csl Frotai rc qui nous en a transmis le récit. A Chalon-sur-Saône, il Sauva deux prisonniers, en obtenant par ses prières que les portes de la prison s'ouvrissent d'elles-mêmes, el en présence de tout le peuple, non encore revenu de l'admiration que lui avait causé le premier prodige, il délivra un possédé en faisant sur lui le signe de la croix. Pendant son episcopal , il commença en l'honneur de saint Maurice el de ses compagnons la construction d'une église, où il reçut la sépulture. Après avoir occupé sept ans le siège de Toul, son successeur lui dédia l'église qu'il avait commencée. Elle devint bientôt célèbre par les nombreux miracles qui s'opérèrent au tombeau du saint pontife, et donna naissance à la fameuse abbaye de Saint -Evrc de Toul, et non pas Saint-Apurc | V. APER). Le culte

de saint Evre commença aussitôt après sa mort, par l'élan spontané des peuples témoins de ses vertus et de ses œuvres. Tous les martyrologes placent sa fête au 15 septembre. Kvremo.nd (F. Saixt-Evbemosd).

ÉVEKirx, Ebroica , Aferfiotatum Aultrtorum Cette ville doit son origine aux Aulrrei Ebumvien. Amrnién Marccllin , qui écrivait vers 500, la cite , après Rooen el Tours, comme une des villes les plus remarquables de la seconde Lyonnaise. Suivant quelques auteurs, elle fut détruite au V si-de, el les habitants allèrent fonder sur les bords de l'El la ville actuelle d'Evreux. Celle-ci fut une des dernières qui se soumirent aux Francs; Kollon la prit el la saccagea en 812. Les Anglais la brûlèrent en 1018. Jean sans Terre la céda en 1205 à Philippe Auguste, avec la ville de Verneuil , moyennant mille marcs d'argent ; mais Jean ayant massacré la garnison française, Philippe Auguste brûla la ville en 1217. _ Aujourd'hui celle ville est le chef-lieu du département de l'Eure, résidence d'un évêque suffragan de l'archevêché de Rouen , d'une cour d'assises, d'un tribunal de première instance; elle est assez bien bâtie. ornée de promenades, et offre, entre autres édifices remarquables : la cathédrale, dont la nef, de style gothique , est surmontée d'un beau clocher; le palais épiscopal; l'hôtel de la préfecture et les prisons. A une demi-lieue au sud de la ville s'élève le beau château de Navarre, avec ses superbes dépendances, bâti en 1634 par Maurice, duc de Bourbon, sur les dessins de Mansard. Le commerce d'Evreux , favorisé par sa position sur trois grandes routes, est très-actif ; il consiste particulièrement en grains et produits de son industrie. Il s'y tient sept foires, dont la plus importante, celle de Saint-Taurin , dure huit jours. La population en est d'environ 7,000 habitants. évêq. i \ i Comtes d')■ En 1171. Robert, fils du duc de Normandie Richard I", et de Gomior, concubine de ce prince, fut le premier comte d'Evreux ; la même année , il fut placé sur le siège archiepiscopal de Rouen. Il eut quelques querelles avec le duc Robert, son neveu, et mourut en 1037, laissant >) EWALD. pour lui succéder dans le comté d'Evreux son fils aîné . RIUMRO, qui suivit le duc Guillaume à la conquête de l'Angleterre, en 1066, et mourut l'an 1067. Son fils Gt'ILLAUMR reçut du nouveau roi d'Angleterre de vastes domaines en récompense des services qu'il lui avait rendus, ainsi que Richard. Revenu dans son comté en 1075, il fut l'un des arbitres de la paix conclue entre le roi Guillaume et le duc d'Anjou, Foulques le Réchin. Peu après, des discussions s'élevèrent entre lui et le roi d'Angleterre , qui lui ôta le château d'Evreux et le fit prisonnier. Après la mort du Conquérant, il fut rendu à la

liberté et remis en possession de son château. En 1080, il aida Robert, duc de Normandie, dans la guerre que celui-ci livra aux Manceaux, et maria sa nièce Bertrada à Foulques, comte d'Anjou, à condition que celui-ci lui rendrait les terres de Itinoul Tilt d'Ane, son oncle paternel. Il passa (en 1104) sous la suzeraineté du roi d'Angleterre Henri, avec lequel il combattit à Tinchebray. Longtemps il fut auprès de Henri dans la plus grande faveur; mais, excité par sa femme, il blessa l'orgueil de ce prince, qui le bannit et confisqua ses biens à deux reprises différentes. Il était rentré en grâce lorsqu'il mourut sans enfants en 1118. Son neveu, Amauri IV le Monfort, eut à lutter, pour entrer en possession de son héritage, contre Henri d'Angleterre, qui incendia en partie Evreux, força Amauri à se rendre après une vigoureuse défense, et (m'accorda bientôt la paix. En 1134, Amauri combattit de nouveau contre Henri, fut fait prisonnier, se sauva sur les terres de France, et finit par se réconcilier avec le roi d'Angleterre en 1128. Il mourut en 1137. Ses fils, Amauri II et Simon, lui succédèrent. Ce dernier (1140), qui se fit aimer de ses sujets, laissa une nombreuse postérité. Amauri III devint après lui comte d'Evreux, mais ne posséda pas cette ville, qui avait été remise au roi d'Angleterre; Philippe Auguste, en 1190, s'en rendit maître et la céda à Jean sans Terre, en s'en réservant le château. Jean, lorsque Richard revint de la croisade où l'avait tenu l'empereur d'Allemagne Henri IV, le fit massacrer par une infâme trahison les officiers qui commandaient à Evreux, et offrit celle ville à son frère. Philippe Auguste la reprit et la brûla. En 1300, Amauri, du consentement de Jean, devenu roi d'Angleterre, céda le comté d'Evreux à Philippe Auguste, et reçut en échange le comté de Gloucester; mais il mourut avant d'avoir pu en prendre possession. Ici commence la série des comtes d'Evreux de la maison de France. En effet, après être resté quelque temps réuni au domaine de la couronne, le comté fut donné, en 1507, à Louis, (fils de Philippe le Hardy, par Philippe le Bel, ainsi que les seigneuries de Flandres, de Meulan, de Gien, d'Aubigny, etc. Louis avait fait remarquer sa valeur à la bataille de Mons-en-Puelle, en 1304; il aida Louis le Hutin dans sa guerre contre la Flandre en 1310, et mourut après avoir vu le comté érigé en pairie par Philippe le Long. Son fils aîné, Philippe le Sage ou le Bon, le remplaça. Ce prince avait épousé Jeanne, fille unique de Louis le Hutin, et cette alliance lui procura plus tard le royaume de Navarre. Il mourut à Xérès en 1313, après s'être signalé en Flandre contre les Anglais. Nous avons consacré un article spécial à son fils aîné. C'est «le Mauvais, qui lui succéda et

mourut en 1387. Son fils, Charles le Noble, céda au roi de France, par un
 traité conclu le 0 juin 1101, les comtés de Champagne, de Brie, d'Evreux,
 les seigneuries d'Avrauches, de Pont-Audemer, de Pacy, etc., en échange de
 douze mille livres de revenu établies sur diverses terres, à tenir en duché-
 pairie, sous le titre de Nemours. A partir de ce traité, le comté d'Evreux resta
 réuni à la couronne de France jusqu'en 1500, époque où Charles IX le
 donna au duc d'Alençon, son frère. La mort de celui-ci le fit de nouveau
 revenir à la couronne en 1581. Louis XIII, en 1643, le donna au duc de
 Bouillon Frédéric-Maurice, en échange de la principauté de Sedan, par une
 convention ratifiée sous Louis XVI. Jusqu'au temps de la révolution, le
 comté d'Evreux resta dans la maison de Bouillon.

(Bknjauim), né à Danzig le 28 octobre 1774, étudia la médecine à
 Ka>nigsherg, à Erfurt et à Halle. (> fut à l'université de cette dernière ville
 qu'il reçut le doctorat en 1807. En 1801 il revint à Kamigsberg, et exerça l'art
 de guérir jusqu'à ce qu'il fût nommé professeur extraordinaire. En 1818, il
 obtint à l'université de M^e chaire de professeur ordinaire. Il mourut l'année
 suivante. On a de lui: *Le lit médical praticable débitante au tubercule en Hoia*»
Al praxi «jeun haicant, 1801 ; 3° *Problematum medicorum rprimina*
publiai, 1824 et suiv.; 5° *De usu Aitae rpadonibut*, 1807, 4° *De*
«onim Mte hominis morboia, 1801 ; 5° *De usu UaU ptr met tto/ewrn*
eotnervanda, 1811. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.35% accurate

EXACTION. (5»!) EWALD (Jean), perte danois, né en 1743 dans le duché de Slervrick, mort en 1781, a laissé : 1° des tragédies, parmi lesquelles on cite la Mort de B aider, dont le sujet est lire de la mythologie Scandinave, et qui est un des chefs-d'œuvre de la littérature danoise; Roi fou Roilon, tirée de l'histoire ancienne du Danemarck ; Adam tt Eve ou la Chut* de I homme, drame où l'on trouve de beaux passages ; 2° deux pastorales , les Pécheurs et Philémon et Baueis; S" des Odes ou Chants lyriques; V des Elégies Irès-estimées : celle intitulée t Espérance et le Souvenir peut être comparée à ce que les modernes ont de plus beau en ce genre. _ EWALD (Le général), frère du précédent, né en 17Î5, fut lieutenant général des années danoises et officier de la Légion d'honneur. Apres avoir fait ses premières armes en Amérique, au service du landgrave de Hesse , et perdu un œil dans cette campagne, d entra au service du gouvernement danois. A la tête d un corps de troupes danoises cl hollandaises, il poursuivit le fameux major Schill , qui faisait la guerre contre la France en son propre nom , et qui avait déjà remporté plusieurs avantages sur les troupes envoyées contre lui ; il le força de se renfermer dans Slralsond. Ewald emporta la place d'assaut, et le brave Schill , avec la plupart de ses officiers, tous nobles prussiens, périrent dans ce combat. Le général Ewald mourut à Kiell le 38 mai 1813. On a de lui un ouvrage Irès-eslimé Sur ta guerre des troupes légères. Bwai.des, deux frères, prêtres anglais et martyrs, passèrent dans la Weslphalie vers l'an G»5. Us se logèrent rbe* un fermier, qu'ils pricrrnt de les conduire au seigneur du pays, disant qu'ils étaient chargés d'une négociation importante qui lui serait très-utile et a son peuple. Mais les habitants du lieu ayant observé que ces deux étrangers avaient une religion différente de celle du pays, et craignant qu'ils ne détournassent leur prince du culte de leurs dieux , allèrent les enlever de la maison de leur hôte . les firent mourir cruellement et jetèrent leurs corps dans le Rhin. On vit paraître toutes les nuits un grand rayon de lumière sur la rivière, à l'endroit où ils étaient, et un gentilhomme du lieu nommé Tilmon , qui s'était fait religieux, Tut averti en songe qu'on les trouverait à la faveur «le ce phénomène ; ce qui arriva. Les saints corps furent retirés de la rivière, et Pépin de Heristal. maire du palais en France, les fil placer dans l'église de Cologne , qui a porté le nom de Saint-Lunibert. On transporta dans la suite leurs deux chefs a Munster, où l'on fait la fêle de celle translation le 8»

d'octobre. Pour ce qui est de la fête principale, on la fait le 5 du même mois. On place le martyre de ces deux saints entre l'an 600 et 695. EWERS (Joseph-LiprE-GISTAVK), savant allemand, né le 4 juillet 1781 dans l'évêché de Corvey, alla finir ses études à l'université de Gœttingue en 1799, et y passa quatre ans, livré d'abord à la théologie, ensuite à l'histoire, puis aux sciences administratives. Il se rendit en Russie comme précepteur des enfants de M. de Richler, conseiller provincial à Derpt. En 1809, il fut reçu membre correspondant de l'académie impériale des Sciences de Saint-Petersbourg; en 1810, il devint professeur de géographie, de statistique et d'histoire de Russie; et en 1826, il fut nommé professeur de législation, de droit des gens et de politique. De 1810 à 1830, il fut constamment recteur de l'université. Il est mort le 8 novembre 1830. Ses principaux ouvrages sont : 1° une traduction en allemand du Manuel de l'histoire des dogmes dans l'Eglise primitive, par Müllcr. 1 vol., Gœttingue, 1801, 1fMMJ; 2° De l'état des paysans en Livonie et en Esthonie, Derpt, 1806; Exposition abrégée de l'état des paysans en Esthonie, Saint-Petersbourg. 1816; 4° De l'origine de l'empire russe, Riga et Leipzig 1808; 5° Etudes critiques préparatoires pour une histoire de Russie, liv. I et II, Derpt, 1811. EX : , préposition empruntée du latin. Elle entre dans la composition de plusieurs mots français qui servent à marquer ce qu'une personne a clé, le poste qu'elle a cessé d'occuper. EXACERBATION {médec.}. Les pathologistes désignent par ce mot un accroissement périodique ou irrégulier des symptômes d'une fièvre (V. les mots Fièvre et Accès). EXACT, ACTE, adj. ponctuel, régulier. exactement, adv. d'une manière exacte. Exacteur, s. m. celui* qui commet une exaction, des EXACTIOX, s. f. action par laquelle une personne chargée de percevoir certains droits, de lever cet ' exige ce qui n'est pas dû ou plus qu'il n'y a EXACTITUDE, s. f. attention ponctuelle. régulière, à faire ce qu'on doit, ce dont on est chargé. Il se dit au pour signifier, r= exagération, s. f. action d'exagérer; discours, expression qui exagère (F. Hypربولbj. EXAGÉRATION, s. f. (peinture et sculpture). L'exagération, en peinture et en sculpture, consiste à prêter aux figures une expression et des formes beaucoup plus prononcées que ne le comporte la nature. On peut aussi exagérer les effets du clair-obscur. — L'exagération, lorsqu'elle ne doit pas échapper à l'œil du spectateur par l'éloignement ou par la disposition du lieu dans lequel le tableau ou la statue doit être placée, produit ce qu'on appelle une charge. — La peinture et la sculpture exagèrent avec raison les lignes et les objets qui doivent être vus

à de grandes distances , dans des espaces très-vastes. Cette exagération est un heureux artifice de l'art pour se soustraire à l'inconvénient du trop grand éloignement et du vague d'un trop vaste espace , en faisant arriver à nos yeux l'image des objets telle qu'elle s'y présenterait d'elle-même, s'ils étaient à la distance et dans le lieu les plus favorables pour qu'on les vit bien.

EXAGERER , v. a. outrer, louer ou décrier à l'excès les choses dont on parle. Il s'emploie aussi absolument. — Exagérer signifie, en peinture et en sculpture, faire plus grand, plus prononcé que nature ; outrer. Exagéré, Éb, part. Il signifie, adjectivement, où il y a de l'exagération. EXALTATION , s. f. action d'élever. Il n'est guère usité que pour signifier l'élévation du pape au pontificat. — Exaltation se disait , dans l'ancienne chimie , de l'action de purifier certaines substances pour en augmenter l'énergie. Il se dit encore , au figuré , d'un enthousiasme véhément . d'une sorte de transport, de délire auquel on s'abandonne. exalter , v. a. louer, vanter beaucoup. Il signifiait aussi , dans l'ancienne chimie, augmenter, redoubler la vertu d'une substance , en la purifiant. — Il signifie encore , figurément , échauffer, élever jusqu'à l'enthousiasme. Il signifie également, animer à l'excès, jeter dans une sorte de transport, de délire. — Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel , au figuré. Cela se dit pour l'ordinaire en mauvaise examen de conscience, revue que fait un pécheur de sa vie passée . afin d'en connaître les fautes et de s'en confesser. Les Pères de l'Eglise, les théologiens, les auteurs ascétiques qui traitent du sacrement de pénitence, montrent la nécessité et prescrivent la manière de faire cet examen comme un moyen d'inspirer au pécheur le repentir de ses fautes et la volonté de s'en corriger. Ils le réduisent à cinq points : 1° à se mettre en présence de Dieu et à le remercier de ses bienfaits ; 2° à lui demander les lumières et les grâces nécessaires pour connaître et distinguer nos fautes; 3° à nous rappeler en mémoire nos pensées, nos paroles, nos actions, nos occupations, nos devoirs, pour voir en quoi nous avons offensé Dieu ; 4° à lui demander pardon et à concevoir un regret sincère d'avoir péché; 5° à former une résolution sincère de ne plus l'offenser à l'avenir, de prendre toutes les précautions nécessaires pour nous en préserver, et d'en fuir les occasions. Outre cet examen général , nécessaire pour nous préparer au sacrement de pénitence . ils conseillent encore à ceux qui veulent avancer dans la vertu, de faire tous les jours un examen particulier sur chacun des devoirs du christianisme et de l'état de vie dans lequel on est engagé, sur une vertu ou sur un vice, sur une pratique de piété, etc ... pour voir en quoi l'on peut avoir

besoin de se corriger. EXAMEN, s. m. observation . recherche , disrusion
exacte , soigneuse, réfléchie. Il signifie particulièrement, l'action
d'interroger quelqu'un pour savoir s'il est capable du «rade, de la place qu'il
veut obtenir, pour connaître son degré d'instruction. EXAMINATEUR, s. m.
celui qui est commis pour examiner. EXAMINER, v. a. faire l'examen de
quelque chose, de quelque personne. On l'emploie aussi avec le pronom
personnel. Il signifie enfin, regarder attentivement. EXANTHÈME (palhol.)
, terme générique par lequel on désigne toutes les éruptions et maladies
spéciales de la peau (V. Eruption). exarchat, du grec » et i/r..
commandement, était une charge militaire chez les anciens Grecs . dignité
ecclésiastique dans l'Eglise primitive, et vice-royauté dans les premiers
temps Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.86% accurate

EXCENTRICITE. (5 de l'empire d'Orient. Ce mot signifie tout à la fois la charge , la dignité d'exarque, et la durée d'administration du gouvernement d'un exarque : l'. KavksmCi. ex ABQl'E, s. m On appelle ainsi celui qui commandait en Italie pour les rois de Constantinople, et qui résidait ordinairement à Kaveiinc. — Kxari.uk est aussi , d.tus l'Eglise grecque, le titre d'une dignité ecclésiastique inlinidialeuieit au dessous de celle de patriarche. EXASPERAT!*», g. f. action d'exaspérer, ou état de ce qui est exaspéré. EXASPERER, v. a. aigrir, irriter à l'excès. EXACIER, v. a. écouler favorablement une prière, et accorder ce qu'on demande. Il se dit aussi en parlant des perEXC.avatiox , s. f. action de creuser un terrain. Il se dit aussi d'un creux fait dans un terrain, soit de main d'homme, soit par quelque accident naturel. KXRÉDAXT, A.VTK, adj. qui excède. Il se figuremciil , de oc qui fatigue ou importune à l'excès. — Excédant se prend aussi suhMantivemenl, et signifie, le nombre, la quantité qui excède. EXCEDER, v. a. outrepasser, aller au delà de certaines bornes. Il signifie aussi, surpasser en valeur, en nombre, en longueur, etc . dépasser. Il signifie aussi, causer une grande lassitude. Familièrement, excéder quelqu'un de bonne chère, l'exciter à quelque excès de table, par une grande abondance de mets — Excéder signifie encore, importuner, tourmenter excessivement. — Excéder s'emploie souvent avec le pronom personnel. F.Xi ELl.t jiiikxt, adv. d'une manière excellente. exckice, s. f. degré éminent de perfection. Kignrémenl. miroir une grande idée de «<i propre excellence.de l'excellente de ton esprit, être toujours content de soi, de soi-même. - Par excellence, loc. adv., excellemment, à merveille. Il se dit aussi pour marquer l'excellence d'une certaine qualité dans celui dont on parle, pour exprimer qu'il la possède au plus haut degré. Il se dit encore, dans une acception analogue à la précédente, en parlant de ceux qui se sont distingués dans un genre, que le nom appellatif commun à toutes les personnes célèbres dans le même genre est devenu pour eux une espèce de nom propre et particulier. On l'emploie quelquefois en parlant des choses. EXCELLENCE, titre d'honneur donné particulièrement aux ambassadeurs, aux ministres d'Etat, aux maréchaux de France et à d'autres personnes qu'on ne peut traiter d'altesse parce qu'ils ne sont pas princes, et qu'on veut pourtant élever au-dessus des autres grandeurs. Ce titre est beaucoup plus commun en Russie, dans la monarchie autrichienne et en

Aile- I magne qu'en France, où on ne le donne plus qu'aux ministres I cl en traitant d'affaires seulement, ou par forme de politesse I obséquieuse; la qualification de monseigneur leur a été retirée en 1790 par une ordonnance royale qui suivit de près la révolution de juillet; celle d'excellence, qu'ils ont voulu conserver, avait «l'altération été affectée aux princes des maisons souveraines; ceux-ci la quittèrent à une époque qu'il n'est pas généralement facile de déterminer, pour celle d'altération. Auaslase le Bibliothécaire "(Mina ce titre à Gliarlemague- On l'accordait aussi au sénat de Venise, ainsi que plus anciennement aux pn triées cl aux exarques. Autrrlois les ambassadeurs de France à Rome le donnaient aux parents du pape régnant et à quelques personnages privilégiés. Les durs et pairs de France le recevaient également à Rome. Les ambassadeurs ne l'ont eu que depuis 1305; on le donne aussi aux envoyés extraordinaires, ministres plénipotentiaires, c'est-à-dire aux diplomates du second degré, sans distinction de p>>s; car on assure que ceux mêmes I de la démocratie des Elals-L'iiis le reçoivent sans se ficher. EXCELLEXT. F.XTB. adj. qui excelle; qui a le pli degré ou un très-haut degré de bonté, de perfection. EXCRL.l EXTissime, adj des deux genres, très-excellent. C'est principalement un litre de dignité qni se donnait aux sénateurs de \ enisr assemblés en collège en présence du doge. Il est encore usité quelquefois dans le langage particulier. ex< ki.i.er, t n cire fort supérirur, par son mérite ou sa perfeclinn, à la plupart des personnes d'une mime profession, ou à la plupart des choses d'un même genre. excentric ité (sréom.), distance entre le centre et le foyer d'une ellipse { F. Elluhs).) EXCENTRICITÉ eu/rym). Dans l'antienne désignait sous le nom d'exceulnri/é la distance de la terre «a rentre de l'orbite d'une planète; mais depuis Kepler, ce mot n'est plus employé que pour exprimer la distance entre le centre de l'orbe elliptique d'une planète ou d'un satellite et son foyer, occupé par le soleil ou par la planète principale. — Les observations fournissent plu-ieurs moyens pour déterminer I cxceulricilé d'une planète. Celle de la terre, par exemple, on, ce qui est la même chose, celle de l'orbite apparent du soleil, pourrait se conclure de la différence des diamètres apparents de cet astre. En effet, le diamètre du Soleil devant paraître d'autant plus petit que la distance réelle est plus grande, et d'autant plus grande que celle dislance est plus petite, le diamètre apparent du soleil fera connaître le rapport entre la plut grande cl la plus petite distance, puisque ce rapport est l'inverse de celui des diamètres apparents. Or, on sait que ce» diamètres sont : Plus grand diamètre apparent S* 55 tt = 1056"— ,8 Plus

petit diamètre apparent $31' 5'' = 1891$ et par conséquent que leur rapport est celui des nombres 1955,0 : 1891. Ainsi, désignant par l la distance moyenne de la terre au soleil, ou le demi-grand axe de l'orbite solaire, et par e l'excentricité de cet orbite, $D+e$ représentera le plus grand rayon vecteur, ou la plus grande distance, et $D-e$ le plus petit rayon vecteur, ou la plus petite donc $D-E-e:D+e::1955,0:1891$ et, par suite. $e = \frac{1}{1955} \cdot \frac{1891}{2} = 0,016794$. Ainsi, en prenant, comme c'est l'usage, unité, l'excentricité de l'orbite solaire = 0,016794 lorsqu'on connaît l'équation du centre, on peut calculer approximativement l'excentricité par la proportion : $670'' 17' 44,8$ (l'arc = rayon) est la moitié de la plus grande équation, comme le rayon — l , est à l'excentricité. La valeur résultante différant d'autant moins de la véritable, que l'excentricité sera plus petite. Par exemple, sachant que la plus grande équation du Centre est pour le soleil de $1^\circ 65' 20''$, on tirera de cette $| 67' 43'' \frac{1}{2} = 206264,8 = 0,016794$. L'excentricité et la plus grande équation du centre sont deux quantités tellement liées en réelles, qu'on peut toujours calculer l'une au moyen de l'autre. Euler, qui s'est occupé de ce problème IV. les Mémoires de l'Académie de Berlin, t. II), a donné les deux séries suivantes, dans lesquelles a désigne la plus grande équation et e l'excentricité. Il, 599 § 3 à 3.5.7 »-f etc. I II 587 $1 - e^2$ »-f etc. e^2 doit être exprimée en parties du rayon dans la seconde série, ce qui se fait en réduisant l'angle a en secondes, et en divisant ensuite par $206264''$, 8, ou par le nombre de secondes que contient l'arc égal au rayon. Dans la première série, a est donnée en parties du rayon, et par une opération inverse de la précédente on peut la convertir en degrés. — On voit que lorsque e est très-petit, on peut négliger sans erreur sensible les termes qui suivent le premier, et qu'on a alors

The text on this page is estimated to be only 15.92% accurate

égalité identique avec la proportion ci -dessus. — Le oies de* pionne» sont constamment variables, enlr exeenlricerlains connue tous les autres éléments de ce* corps (V. O»Pumbtu;. Voici le résultat des calculs les plus Knffu ExrrnTr tcitÉ» rn parti* 4a ftuaHm. 4,, d«ii>-<rranil >i>. Mercure 0,41)551 19 Vénus 0.0008007 La Terre o,oiC7B"iO Mars o,Oi>33070 v«la 0,ow»300 Junon 0.2.V78180 Orès. Pillas. . Ju piler. l'ranus. . La Lune. 0.07 R». 300 o,'iu<nxn 0.IH81U21 0.05IH50S 0, (Uf,B7fM 0.0548412 orient Les données pour VcsU, Junon, Cérès cl Pall.is, se rapp. an I" janvier 18*), ei p,,,r |« auires planètes au V* janvier Variations ticvlatrei de r excentricité. Mercure. . Vénus. . . La Terre. Jupiter. Saturne. Uranus. . -t- 0,000003867 — O.OOOII027I1 -f- 0,0000 tt «32 -f- 0.000000170 -+ 0,000150350 — 0,000312403 — 0.00002.-.072 et le signe — une KXCEXTRiQi'K («Vom). On donne le nom d'excentriques à deux cerclesou deux sphères qui, quoique renfermés l'un dans autre, n ont pas le même centre, par opposition aux eenernintpui qui ont un seul et même centre Coscesthock). excepté, sorte de préposition, hors, à la réserve de. excepter , v. a. désigner une personne ou une chose S?.!in!!»n,<îUn, Pn,f?nlp^isp ',an' un "«"■e. dans une règle ou il semble qu elle devrait être appelée. exception (F. Lois d'exception). EXCEPTION (TkIIIVKAUX d) .y. Tribunal). Exception, s. f. action par laquelle on excepte, ou ce qui n est pas soumis à la règle. - ExcEPrioiv, en termes de jurisprudence, se dit en général de tout moyen île défense, et particulièrement de ceux A l'aide desquels on soutient qu'une demande doit être déclarée non-reeevaplc, soit parce qu elle n'est pas formée régulièrement, soit parce qu'elle n'est pas portée oevant le juge compétent pour en connaître, soit enfin parce qu elle est intentée contre une personne qui a droit de réclamer on délai avant d'être forcée de répondre. — A l'kxckptio* I»K, locul. prép., exrepté, hormis. exceptionnel, F.I.I.K, adj. qui est relatif à une exception. EXCES, s m. ce qui excède les homes de la raison, de la justice, de la bienséance; ce qui passe la mesure accoutumée, le degré ordinaire. Exrh dt prmroir, action d excéder le pouvoir que l'on a rrçu, l'autorité dont on est invcsli — EXCES Slnilie souvent absolument, débauche, dérèglement. Il signilie aussi, surtout en termes de pilais, outrage, violence. — ExCESJ*»,dlt «"«'qu^"», <■•) arithmétique, pour excédant, reste ou différence. - A l'excès, jusqu'à l excès, loc. adv., outre mesure, a l extrême. excès DR pot voir (F. PofvoiH

[Excès de]). EXCÈS sphérique (geom.). Les triangles que l'on forme sur la terre, dans les opérations qui ont pour objet la mesure d'un arc de méridien, ou le levé géométrique d'une contrée, ne peuvent, à cause de la longueur de leurs côtés, être considérés comme rectilignes ; car ces côtés, en tant que la terre est sphérique, sont des arcs de grands cercles compris entre leurs extrémités. Ainsi, dans ce cas, la somme des trois angles horizontaux de chaque triangle surpasse deux angles droits de plusieurs secondes, abstraction faite toutefois des erreurs d'observation. Cette petite différence est due à la courbure du globe, qu'on nomme excès sphérique. On verra à l'article Titulos MATHEMATIQUES un exemple du calcul de cet excès, et son usage pour évaluer l'erreur commise dans la mesure des trois angles d'un grand triangle. EXCESSIF, ive, adj. qui excède la règle. In mesure, le degré ordinaire ou convenable. Il s'applique à des choses physiques et des choses morales. Il se dit quelquefois des personnes. EXCESSIVEMENT, adv. à l'excès. avec excès. EXCHEQUER, en français échiquier, désigne en Angleterre la trésorerie ou le département des finances. EXCHEQUER [Cour de l'] ; EXCHEQUER de Bleus. Ces billets sont en Angleterre l'équivalent de nos billets de banque ou de la monnaie du pays. Ils sont les titres que l'échiquier remet en échange de ses fonds à quiconque lui en verse, et ils contiennent l'engagement de restituer le capital à une époque déterminée d'après les ordres du trésor et celles du prêteur, et de payer en même temps à ce dernier un intérêt qui varie depuis longtemps entre 2 et 3 pour cent. EXCEPTE, v. n. terme du palais, alléguer une exception en justice. Il n'est usité qu'avec la préposition de, suivie d'un complément qui indique sur quoi est fondée l'exception. Il signifie aussi, employer une pièce pour la défense. EXCISE, f. administration financière chargée, dans les îles Britanniques, du recouvrement des impôts indirects perçus par la voie de l'exercice, l'est aussi de celui des droits dont sont frappées les ventes publiques de biens meubles et immeubles. C'est encore elle qui restitue, sous le nom de drawback, au moment de l'exportation des produits manufacturiers, les droits qu'elle a levés sur ces mêmes produits à l'époque de leur fabrication. Le nom d'excise ne s'appliquait cependant, lors de son introduction sous le protectorat de Cromwell, qu'aux contributions exigées sur les boissons ; mais l'extension des droits d'excise à presque toutes les substances alimentaires ne se fit pas longtemps attendre ; et à diverses époques, depuis le milieu du XVII^e siècle jusqu'au tiers du XIX^e, la bière et le houblon, la drêche, les matières

premières, le thé, le café, le ctmcot, les I spiritueux, le sel, la uandc et le pain même, furent successivement uu simultanément assujettis à ce genre d'impôts Aujourd'hui, le houblon, la drèche el les produits alcooliques sont, parmi les denrées qu'on vient d'énumérer, les seules qui restent soumises à l'excise Les marchandises coloniales, qui lui payaient leur tribut indépendamment de celui qu'avait exigé à leur entrée l'administration des douanes, onl ele, il v a une dizaine d'années, affranchies de ce second impôt, excepte le thé. qui n'a obtenu que plus récemment cette faveur, yuani aux objets étrangers i l'alimentation el qui ont cesse d'être soumis a l'excise, les calicots imprimés, les cuirs el les peaux tannées, et la chandelle, sont les plus importants. Les papiers île toute espèce, les savons, les lui pies et tuiles, cl le verre, sont les plus productifs de ceux qui lui demeurent assujettis; encore ne fauil |«as trop généraliser, car le houblon d'une part et le savon de l'autre, imposés en Angleterre et en Ecosse, ne le sonl pas en Irlande. L'administration de l'excise, l'une îles cinq grandes régies financières du royaume-uni. esl. comme toute- le* autres, à l'excepiion de cède des postes, dirigée par un certain nombre de commissaires. dont l'un aie litrède président Ils ont pour subordonnés des inspecteurs généraux et subalternes, des collecteurs et îles préposés, tant à pied qu'achevai, qui, joints à une force armée de mille hommes environ chargée de combattre, surtout en Irlande, la fraude sur la fabrication des esprits, el aux équipages des bâtiments légers destines à cni|>ecl.er le smogglagr, funnent un persnuel de uns de huit mi le individus. Il esl vrai que vingt-quatre mille fabriques el cinq renl mille marchands ou débitants sont soumis à la surveillance incessante des employés de l'excise, obligés en nuire de fournir Sur toute la frontière de l'Ecosse el de l'Angleterre une sorte de ligne de douane intérieure, que la différence «le l'impôt qui pèse sur les boissons dans chacun des deux pays rend indispensable. L'exercice, dans Sa forme la plus rigoureuse, esl le mode de perceplion appliqué aux droits d'excise, à l'excepiion, comme de raison, de ceux qui pèsent sur les ventes publiques. I m licence annuelle, qui est déjà un impôt considérable est exigée de tous ceux qui se livrent à une industrie atteinte |«r l'excuse ; et les fabriques de drèche, les savonneries, les papeteries, les verreries, etc., sont également ouvertes tout le jour et même la nuit avec l'assistance d'un pMislablc} aux commis de l'admi

The text on this page is estimated to be only 21.15% accurate

F.XUTAXTS. (»♦*) l u seul employé a qualité suffisante pour verbaliser Ici délinquants, et Toi est ajoutée en justice à son rapunc [H.'iinlité sévère réprime également la fraude et la rébellion ; eitlin, ceux qui sont assujettis à cet impôt ne trouvent pas, comme en France, un refuge assuré contre les vexations de la régie dans la puissance indépendante des tribunaux. Dans certains cas. ils ont recours aux juges de paix, dont la justice leur est souvent plus onéreuse que les prétentions fiscales qu'ils leur dénoncent; dans d'autres cas, c'est l'administration centrale qui juge; mais il faut reconnaître qu'elle tempère habituellement par ses dérisions modérées l'esprit de* cinq ou six cents mesures législatives ou réglementaires qu'elle est chargée d'appliquer, et qui sont toutes dictées par une pensée unique : assurer a tout prix l'efficacité de la perception. De mémo que tous les impôts iindircels dans les pavs où l'on a le droit de disruti r et de se plaindre, les taxes d excise excitent en Angleterre de vives réclamations, cl en Irlande des collisions sanglantes et une ardeur de fraude que rien ne peut ralentir. On reproche au droit qui frappe la culture du houblon d'annihikr en quelque sorte, par son énormilé, la matière imposable ; on objecte contre l'exercice des fabrique» de drèche, des verreries, des papeteries, les entraves qu'il oppose à toute espèce de perfectionnement dans les manipulations, puisque cet exercice, [Hiur prévenir la fraude, les assujettit à des tonnes itmnhJes: on allègue contre l'impôt du papier qu'il renchérit énormément les livres, et, contre celui du verre, qu'il rend les glaces aussi rares dans les maisons anglaises qu'elle." son! communes dans celles du continent. Euliu, la suppression de certains droits d'excisé a donné lieu a des critiques comme le maintien de certains autres; car l'un des économistes pratiques les plus distingués du parlement, sir Henry Parueli, qui a prêté son organe aux plaintes qu'on vient d'énumérer. a néanmoins fortement blâme l'abolition du droit sur le sel et de celui sur la bière, quoique celte boissou nationale fût déjà atteinte par le fisc dans ses deux éléments, le houblon et la drèche. Celte dernière, qu'une coalition redoutable n'a pu soustraire en 1835 aux rxigeuecs du trésor, qui eu lire annuellement cent trente millions de francs, donne, avec les spiritueux qui en produisent autant, le retenu le (dus important de l'excise. Otlc régie qui, en 181 j, percevait au moins sept cent quarante millions, n'eu reçoit plus guère que quatre cents par suite de l'abolition successive d'un grand nombre de taxes. Les frais de perception,

je» diverses branches d'impôts compensées, ne s'élèvent qu'à cinq pour cent environ. Quant à *Yaeue*, c'est un mot emprunté au dictionnaire financier de l'Angleterre, mais originairement allemand, et composé de la préposition *ad* ou *ae* et du substantif *rite*, signifiant très-anciennement un impôt sur la bière et le vin. Le mot *accise* est encore peu usité parmi nous pour les taxes sur les objets de consommation. Userait difficile de donner une définition de l'accise qui pût convenir à tous les pays. Ce qu'il y a de général dans le caractère de cette contribution, c'est d'être toujours un impôt indirect; par conséquent, tous les principes relatifs à cette nature d'imposition s'appliquent aussi à l'accise. On la divise en *accise générale* qui s'étend sur tous les objets de consommation, et en *accise spéciale*, qui ne frappe que certains articles. *KX*:isto.\, s. f. (*rniruig.*), opération par laquelle on enlève, avec un instrument tranchant, des parties d'un petit volume. *KXU TANTS* {mat. médie.). On donne le nom d'*excitants* ou de *stimulants* à des médicaments qui jouissent de la propriété d'accroître momentanément l'énergie des mouvements organiques. Les phénomènes que les excitants produisent sur l'économie sont de deux ordres : les uns sont primitifs et résultent de l'action locale des substances excitantes sur le tube digestif; les autres sont consécutifs et résultent de l'absorption des molécules médicamenteuses et de leur action sur tout l'organisme par l'intermédiaire de la circulation. — Parmi ces substances, il en est qui, en même temps qu'elles produisent une stimulation générale, semblent porter plus spécialement leur action sur tel organe ou sur tel tissu ; ce qui a fait distinguer les médicaments excitants en *excitants généraux* et *excitants spéciaux*. — On range au nombre des excitants généraux : l'hydrochlorate d'ammoniaque, l'acétate et le sous-carbonate d'ammoniaque, l'arsénite de potasse, les arséniaux de soude et d'ammoniaque, l'acide nitrique : étendu), l'acide sulfurique, l'acide hydrochlorique, le chlore et ses diverses combinaisons, les eaux minérales acidulées ou gazeuses, la cannelle, la cascarille, l'unis, la vanille, la muscade, le macis, le girofle, le piment, le poivre, le cubèbe, le gingembre, la serpentine de Virginie, le café, le raifort, le bdygala, la véronique, l'absinthe, l'armoise, l'estragon, le pyrèthre, la menthe, la sauge, le romarin, la lavande, la mélisse, l'hyssope, le lierre, l'angélique, et généralement toutes les plantes et substances aromatiques, balsamiques et résineuses. — Parmi les excitants spéciaux, les uns agissent sur les reins et sur la sécrétion urinaire; ce sont le sous et le bicarbonate de potasse, le nitrate et l'acétate de même base, le sous et l'acide bicarbonate de

soude, l'acétate de soude, le savon médicinal , la Mille, l'asperge, le raisin d'ours, le caluca, la pariétaire, etc. — D'autres agissent sur la peau : ce sont le soufre, le sulfure de potasse, le sulfure de soude, les eaux minérales sulfureuses, le gayac , la salsepareille , la squine . le sassafras, la douce-amère, la canne de Provence. La rue odorante , la sabine, le safran et l'ergot de seigle passent pour agir d'une manière spéciale sur les organes générateurs de la femme, et sont employés à ce titre connue emménagogues ; mais nous avons dit . ne pas compter sur celle tant de ce mot, combien peu il faut de propriété, qui n'a rien d'absolu. Il est des substances excitantes qui agissent sur le système absorbant et sur certaines glandes en particulier : l'iode et ses diverses préparations, le mercure et ses nombreux dérivés, et l'or, sont de ce nombre. Il est enfin des excitants spéciaux dont l'action se porte sur le système nerveux : tels sont le phosphore, la noix vomique, la strychnine, la brucine, l'arnica. le vin et les alcooliques. — L'impression spéciale que ces médicaments exercent sur les différents systèmes organiques de l'économie guide le médecin dans le choix qu'il en doit faire contre les divers accidents morbides qui réclament l'emploi de la médication excitante. EXCITER, s. f. action d'exciter, ou état de ce qui est excité. D s'emploie surtout en médecine. EXCITER, v. a. engager, porter. Il signifie aussi, animer, encourager. Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel dans les deux acceptions. — Exciter signifie encore, provoquer, causer, faire naître. Il se dit aussi en parlant des choses morales. EXCLAMATION, s. f. cri de joie, d'admiration, de surprise, d'indignation , etc. — Point d'exclamation , point ligature ainsi (!), qui se met après une exclamation. EXCLURE, v. a. renvoyer, retrancher quelqu'un d'une société , d'un corps, etc. , où il avait été admis. Il signifie , dans une acception plus générale, repousser, écarter, ne point admettre; et alors il peut s'appliquer aux choses comme aux personnes. — Il se dit particulièrement des choses qui, par leur nature, sont incompatibles avec d'autres. — Il s'emploie quelquefois avec le pronom personnel, surtout comme verbe réciproque. EXCLUSIF, adj. qui a force d'exclure. — Avoir le droit d'exclure dans une élection . avoir le droit d'exclure le candidat présenté. — Exclusif se dit aussi des personnes , et signifie, qui exclut, qui repousse tout ce qui blesse ses goûts, ses opinions, ses intérêts. EXCLUSION (an'tic.). La méthode des «règles», ainsi nommée par son auteur, le mathématicien Frénicle, qui vivait du temps de Descartes , a pour objet la solution numérique des problèmes , en procédant par voie d'exclusion, c'est-à-dire en examinant

quels sont les nombres qui ne peuvent satisfaire aux conditions demandées, et en les excluant successivement, jusqu'à ce qu'on trouve enfin celui qui résout la question. Cette méthode, à l'aide de laquelle Frénicle traitait avec succès les problèmes numériques les plus compliqués, excita jadis l'admiration de Fermat et de Descartes ; mais aujourd'hui les progrès de la science ont fait abandonner son usage. Nous renverrons donc nos lecteurs, pour son exposition, aux *Mémoires de l'Académie des sciences*, 1695.

Exclusion, s. f. action d'exclure, acte par lequel on exclut. *À l'exclusion de*, locut. préposit. , telle personne ou telle chose étant exclue. *Exclusivement*

Adv. en excluant, en exceptant. *Cela s'exclut* s'emploie quand on fixe une certaine étendue de temps ou de lieu , dans laquelle on ne veut point comprendre le dernier terme. En termes de Palais, *Jury* qu'à l'entente définitive exclusivement, se disait autrefois, lorsqu'un juge supérieur renvoyait à un juge inférieur un procès criminel, pour faire l'instruction, sans prononcer la sentence. *Excommunication*. C'est, selon l'un des plus grands théologiens (?. 771om. Suppl. r.,) une séparation de la communion de l'Eglise, quant aux fruits et aux suffrages généraux qui ont lieu dans cette même Eglise. J'entends par fruits de l'Eglise, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.60% accurate

EXCO.MMtmiCATIOS. (5* les sacrements par lesquels les fidèle* participent à la même vie, à la même nourriture spirituelle; et par suffrages, j'entends les prières et les bonnes œuvres auxquelles les chrétiens participent comme membres d'un même corps. — L'Eglise a le pou de prononcer cette séparation, c'est rien de plus juste, de plus fondé que l'exercice de ce pouvoir. L'autorité de l'E • pouvoir, l'autorité «le l'Eglise est spirituelle, et elle est établie pour diriger et gouverner les hommes dans la voie du salut. Puisque c'est une puissance, il faut qu'elle ait la faculté de faire des lois et d'en exiger une exacte observation. Puisqu'elle est établie pour gouverner les hommes, c'est-à-dire des êtres pleins de passions et de mauvaise volonté, il est nécessaire qu'elle puisse punir les transgresseurs et les rebelles. Enfin puisque c'est une puissance spirituelle, il convient que les peines qu'elle impose soient principalement des peines spirituelles, et réglées d'après la bonne économie de son ^gouvernement. La juridiction ecclésiastique peut-elle donc imposer une peine plus juste que l'excommunication ? Suivez tous ses rapports. C'est une peine proportionnée aux fautes des coupables. Ils s'étaient montré? ingrats envers leur mère, négligents sur leur salut, infidèles à leur profession ; et ils demeurent privés de ces mêmes biens dont ils avaient méprisé la source. C'est une peine tardive, parce que les avis, les invitations, les corrections précèdent toujours le châtiment. C'est une peine salutaire, parce que les transgresseurs, s'ils conservent encore quelque étincelle de foi, se voyant privés de tant de biens, rongissent d'être retranchés du troupeau et rentrent en eux-mêmes. C'est une peine que la douceur tempère: car l'Eglise notre mère, dans le même moment qu'elle arme un bras vengeur pour retrancher le coupable de son sein, tend une main secourable au repentir prompt et sincère. C'est une peine exemplaire, parce que les bons, avertis par le châtiment des coupables, font de plus sérieuses réflexions sur la grandeur des biens qu'ils possèdent. et abhorrent le crime qui les priverait de l'amour et des bienfaits d'une mère si digne d'être aimée. C'est une peine nécessaire, afin que la brebis gâtée n'infecte point toutes les autres ; et que le troupeau fuie le loup qui, pour le tromper et lui nuire, s'était caché sous la peau d'un agneau. Enfin c'est une peine qui unit la rigueur de la justice aux sentiments d'amour; qui l'adoucit et guérit ; qui corrige, mais sans donner la mort. Peine digne du cœur d'une mère qui aime ses enfants d'un amour raisonnable et

universel. Philosophes trompés et trompeurs , Si je trouble voire école, ne vois-j'» pas votre xèle impétueux exciter tout contre moi, me bannir de l'empire de la raison, et roc montrer au doigt comme un insensé, comme un homme du vulgaire? Et vous, princes sages et justes, de quelle autre peine punissez-vous ceux qui désobéissent a vos lois, si ce n'est pos par l'exil d'une terre que leurs pieds ingrats ont trop longtemps foulée, et qu'ils infectent de leurs crimes'. L'Eglise affil ainsi que vous; cl c'est elle seule que l'on accuse de cruauté et d'injustice! — < Mais , diront certaines gens, JésusChrist est venu établir un royaume de paix : il est venu convenir les pécheurs, et non les perdre. Ses apôtres inspiraient partout la miséricorde et la charité ; ils cherchaient, au péril de leur vie et à la sueur de leur front , les brebis égarées. Comment donc leurs successeurs s'arment-ils d'une si grande sévérité contre le troupeau, et comment crient-ils impitoyablement : Hors de l'Eglise ? •> Je leur répondrai que l'antécédent de leur proposition est bien vrai, mais que la conséquence qu'ils en veulent déduire rsl fausse. Il est incontestable que Jésus-Christ est l'auteur de la paix. Mais la pm que JésusChrist a apportée, et la charité que les apôlrrs ont pratiquée, ne détruisent point la justice de l'excommunication. Ce serait bien extravagant, que, sous prétexte de mettre la paix dans un royaume, le prince dût abolir toutes les peines cl négliger toutes les lois. Aussi cette manière de gouverner serait-elle contraire à la paix cl a la charité, puisque les hommes, abandonnés à eux-mêmes et non retenus par la crainte du châtiment, confondraient le bien avec le mal , et les puissants opprimeraient les plus faibles. On ne peut donc pas dire : • JésusChrist a fondé un royaume de paix, donc l'excommunication est injuste. » Ce serait Taire un raisonnement très-vicieux. — Je leur dirai encore : s Voules-vous voir plus d urement le Taux de votre syllogisme ? consultez les exemples de Jésus-Christ et des apôtres ; eux, qui, comme vous le dites, ne parlèrent que de paix et de charité. Vous reconnaîtrez qu'ils sont eux-mêmes les auteurs des excommunications fulminées par l'Eglise. Prêtez-y attention. Dans le dix-neuvième chapitre de saint Matthieu , Jésus-Christ enseigne et recommande la charité envers les pécheurs. Il compare la miséricorde divine au pasteur qui abandonne tout le troupeau, pour courir après la brebis égarée. XI. >) EXCOMMUNICATIO». Il déclare « que la volonté du Père éternel n'est pas qu'il périsse un seul de ses enfants. » Mais ces proies ne détruisent point la correction et le châtiment; au contraire. Il ordonne dans le même endroit que le frère désobéissant soit d'abord averti en particulier, puis vis-à-vis

quelques témoins, ensuite accusé à la face de l'Eglise; et enfin s'il n'écoute point l'Eglise, alors, ajoutez-t-il, regardez-le comme un païen et un publicain. Et comment se comporte-t-on avec de telles personnes? On les évite, on les fuit même comme infectées, dangereuses et infâmes. Voilà donc la séparation des membres corrompus ordonnée par Jésus-Christ lui-même. Et afin que cette autorité soit éternelle et permanente dans l'Eglise, il communique en même temps à ses apôtres un pouvoir illimité de punir et de pardonner (v. 18) : En vérité, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera délié dans le ciel. Comprenez-vous toute la force de ce raisonnement? Ne voyez-vous pas encore que l'intention de Jésus-Christ est que les rebelles et les ingrats soient privés de sa parole, de ses sacrements et de sa paix, et réduits à un abandon humiliant, de sa part et de celle de ses ministres? Dites donc, encore maintenant, si vous le pouvez, que l'excommunication est contre l'esprit de l'Evangile et contre l'exemple de Jésus-Christ. — Ce n'est pas encore tout. Vous dites que Jésus-Christ est venu apporter la paix aux hommes. Comment le savez-vous? Par l'Evangile; parce qu'il est écrit qu'à la naissance du Rédempteur (Luc, II, 14) les anges annoncèrent la paix aux hommes, et parce que le Rédempteur lui-même ordonna à ses apôtres que dans chaque maison où ils entreraient, ils y portaient la paix sur leurs lèvres. C'est très-vrai. Mais n'avez-vous pas lu dans le même Evangile, que Jésus-Christ prononça ces mémorables paroles : Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix, mais l'épée (Matth., X, 34). Les avez-vous lues ces paroles dans l'Evangile? Si vous ne les avez jamais lues, apprenez-les donc, et apprenez en même temps l'explication qu'en donne saint Jean Chrysostome, et comment ce docteur et les conciles concilient ce passage avec ceux que vous nous opposez. Le saint se demande comment il est possible que l'Evangile promette la paix en un endroit, et que dans un autre il semble dire le contraire. Il répond en ces termes (S. Jean. Chrys. in Matth., X, hom. 50) : « C'est que la vraie, la solide, l'unique paix ne peut exister que quand ce que la corruption a infecté est rejeté et retranché; que quand le parti séditieux et rebelle est contenu ou totalement détruit : de même que le médecin préserve facilement le reste du corps, s'il retranche ce qu'il ne peut guérir. Ainsi nous voyons que dans la tour de Babel la division procura une paix louable et sincère. Ainsi Paul divisait et dissipait ceux qui conspiraient contre lui. Et au contraire combien d'exemples n'avons-nous pas des effets très-pernicieux de l'entente d'un grand nombre? Non, l'union n'est pas

toujours un bien. El qui de nous ignore que les assassins sont eux-mêmes unis par une grande concorde? La guene ne naît donc pas par la volonté de Jésus-Christ, mais bien par la perversité du cœur des hommes. Le Sauveur voudrait sincèrement que tous les hommes d'un même esprit embrassassent la vérité ; leur seule opposition à la vérité produit la guerre. Que voulait donc dire Jésus-Christ par ces paroles ; Je ne suis pas venu apporter la paix ? Il voulait dire : Je procure la paix par des moyens qui vous semblent opposés au but que je me propose , car tous les hommes sont enclins au vice et à l'infidélité Si par ces moyens nous abattons le mauvais parti, l'autre s'unira au ciel. » Que répondrez-vous à saint Chrysoslome? Peut-être prétendez-vous entendre mieux que lui l'Evangile. Ce serait un peu trop de présomption; et cependant il ne vous reste point d'autre réponse contre les autorités que je vous oppose. • — El que dirons-nous maintenant des apôtres, dont vous vous êtes appuyé, en second lieu, pour condamner l'excommunication? Saint Paul, ce vase d'élection, choisi de Dieu pour prêcher aux gentils, n'avait sûrement pas les sentiments que vous lui supposez. Il était réellement plein de charité et de douceur; mais cette douceur ne l'empêchait pas de sévir contre les rebelles , et de frapper les obstinés de la verge de correction pour les ramener au droit chemin. — Il reprend les Corinthiens pour le crime abominable de la fornication (I. Cor , 11) il les blâme de n'avoir pas retranché de leur société celui qui s'était rendu coupable de ce crime. « Mais pour moi , ajoute-t-il , je l'ai déjà jugé . Et par la vertu de Notre-Seigneur Jésus-Christ je l'ai livré à Satan , afin que son âme trouve miséricorde au grand jour du Seigneur. N'ayez aucune communication avec votre frère, s'il est fornicateur, avare, idolâtre, ou maudit, ou adonné à l'ivrognerie ou à la cupidité. Vous ne devez même point recevoir de telles gens »

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.10% accurate

(5*«) t'l'KICATION. votre table. » — Ailleurs il écrit au»
Thessaloniciciw, t-t leur dit (II. Tlicss., 5) : « Je vuui conjure, nies frère», «u
nom de Jésus-Christ de vous séparer de relui d'entre tous qui vil dans le
désordre, s'éluignaiil des leçons qu'il a reçues de moi. Si quelqu'un enfreint
ee commandement que je lais, rcinarquczle. et éloignez-vous de lui. alin
qu'il soit confondu.» — Il ordonne à Tile de fuir l'hérétique , après l'avoir
averti deux fois ; parce que , dit-il , o il es) déjà condamne par son propre
émeut. > Enfin saint Jean ne permet |»s même de saluer J" ilm-n Sulit ces
sortes de séducteurs. Il ajoute même <écout< terribles ses paroles] : « Celui
qui salue un d'eux parlicipe à leurs i rimes (11. Juan., 10 et I II.» Voyez
comme vous vivez dans one profonde ignorance de l'esprit de l'Evangile I
— Maintenant vous ne pou ut nier que l'Eglise n'ait le pouvoir de lancer I
excomniuiiiration ; mais, toujours appuyé sur des suppositions fausses et
calomnieuses , vous oserez peut-être dire : « Omii l h.ii d absurdités nos
prêlres n'onl-iU pas mêlées à l'exercice de ce pouvoir! Jésus-Christ a voulu
que l'hérétique fût séparé du corps spirituel de l'Eglise , et vous le
retranchez même du corps civil. Jésus-Christ a voulu que l'Eglise présidât
feulement aux rhusrs spirituelles, et à force d'usurfialious vous êtes
ihirvcnus a joindre à ce gouvernement celui îles choses temporelle*. Voila
l'origine de votre puissance , et du mépris où l'excommunication est
tombée, u — Pour répondre à cette diflit'ullr, il faut que je commence par la
dernière partie de l'argument. Vous dites que lrs prêtres se sont ingérés dans
les (flaires temporelles, tandis que Jésus-Christ ne leur a commis que les
choses spirituelles: mais je vous demande ce que vous entendez par clf ses
temporelles , et par choses spirituelles, l ue déliiiliou exacte lèvera la
plupart des difficultés que l'on fait contre la juridiction ecclésiastique, et
inonlrrraque nos adversaires ne raisonnent j iiiiiai» que d'après de faux
principe». — Vous entendez d'ordinaire, par choses spirituelles, les actions
qui regardent l'esprit, et seulement l'esprit , sans aucune iitervention d une
Substance matérielle; et par actions temporelles , tous entendez celles qui
ont le corps pour objet, qui s'exercent par lui , qui regardent l'ordre civil , et
qui se font par la société dans l'Etal Définition fausse cl incomplète, qui
conduit nécessairement a beaucoup d'erreurs, et qui exclut dans l'exercice
d'une puissance toute coopération d'une autre. — Mais moi, j'entends
paradiions spirituelles, celles qui s'exercent par l'homme dans l'ordre

spirituel; et par actions temporelles, celles qui s'exercent par l'homme dans l'ordre du corps et de ta société, De sorte que c'est la fin, le but des actions, et non le moyen et l'instrument: ruinent, qui les distinguent et qui leur assignent une juridiction différente. — Pour bien comprendre la justesse de cette distinction. observez bien que nous ne sommes ni de purs esprits dégagés de la matière, ni des animaux dépourvus de sens et de raison: de sorte que nos actions corporelles sont d'ordinaire émises par notre esprit, et que nos actions spirituelles sont extérieures et accompagnées par les mouvements du corps, l'un commère réciproque du corps et de l'ame, et la dépendance mutuelle où ils se trouvent l'un de l'autre dans leur état présent, unissent et resserrent leurs actions différentes, et ces actions ainsi unies forment les actions des hommes. En conséquence, si l'Eglise ne commandait qu'à l'esprit, sa juridiction se bornerait aux actions intellectuelles. Ce serait une juridiction invisible, secrète et inutile, puisque l'Eglise ne pénètre point dans le fond du «pur, et qu'elle ne peut juger d'une action opérée par une substance invisible. Et si le prince ne commandait qu'au corps animal, à elle-même matière brute, sa puissance ressemblerait à celle que les poètes prêtent à Orphée, une puissance sur les rochers des montagnes et les arbres de» forcis. Non, l'Eglise et le prince commandent à tout l'homme: mais l'une dans l'ordre du salut, et l'autre dans l'ordre civil. Ainsi, pour revenir à ma définition, les actions spirituelles n'excluent pas l'intervention du corps, ni les actions temporelles celles de l'ame. — Si vous teniez encore à votre opinion, considérez combien d'absurdités il s'ensuivrait. Je dis d'abord que la juridiction de l'Eglise serait parfaitement inutile. Quel est l'acte de juridiction ecclésiastique qui ne requière nécessairement quelque chose de matériel? La parole de Dieu qui nous est annoncée par l'homme, et dont la voix humaine est l'organe, la cessation des œuvres servîtes aux jours consacrés au Seigneur, l'abstinence, le jeûne du carême, les dîmes, les règles claustrales, les lois conjugales; enfin tous les préceptes, tous les canons de l'Eglise concernent aussi directement le corps que l'esprit; et chacun d'eux quelque chose de temporel et de spirituel est nécessairement mêlé. — ! Je dis plus: par la même raison. il faudrait détruire les sacrements que Jésus-Christ a institués, et dont l'administration ne se fait que sur le matériel demande des signes physiques et matériels. J'en dis autant des cérémonies de l'Eglise. Enfin il faudrait réduire l'Eglise! une puissance invisible, sans ministres, sans sacrifice, sans autels, sans ornements et sans pasteurs. — Je n'en dis point assez: il faudrait de même ôter à cette Eglise, avec sa

juridiction, tout culte extérieur, ce culte que la nature et la loi divine nous prescrivent également; et, comme les modernes déistes, réduire les hommes à adorer leur créateur, seuls, en esprit et dans le secret de leur cœur; puisque, s'il est vrai que ce qui est temporel n'appartient qu'au civil, il est évident que les actions que je viens d'indiquer ne sont nullement spirituelles, et que l'Eglise n'y a aucun droit. — Mais ensuite et par raison contraire, vous verrez que, d'après votre définition, la puissance civile serait également inutile. Car il n'est aucune action corporelle qui puisse être volontaire sans l'intervention de l'âme. Ordonnez au sujet de prendre les armes, de se fixer auprès de la personne de son souverain pour le défendre ou pour l'honorer : mais si l'âme de ce soldat ne dirige point sa main et ses pas, le prince n'aura près de lui qu'un cadavre, et non un homme. Et que deviendra ce serment de fidélité que les souverains exigent avec tant de raison et de jalousie? Ces sacrées et terribles paroles ne sont-elles point l'expression de l'âme qui appelle le Seigneur à témoin de sa soumission et de son obéissance? Ah ! si la puissance ecclésiastique doit se restreindre au seul esprit, si la puissance temporelle n'a de droit le corps, il faut nécessairement que l'une et l'autre soient inutiles, et incapables de parvenir à leur fin ; et en conséquence il faut que vous reconnaissiez la justesse de ma démonstration, et que vous conveniez que c'est par ignorance et par présomption que vous avez blasphémé. — D'après ceci, vous pouvez prévoir facilement la solution de votre difficulté. L'Eglise, bien que formant un corps spirituel, n'est pas une société de purs esprits, mais une assemblée d'hommes qui professent la même foi sous un seul chef. Lors donc que Jésus-Christ communiqua à son Eglise le pouvoir de retrancher les rebelles de son sein, et de les séparer du corps, il entendit que cette séparation se fit non-seulement à l'égard des fonctions spirituelles, mais même qu'elle pût priver des fonctions civiles, toutefois cependant dans l'ordre spirituel et relativement à la fin du gouvernement ecclésiastique. Cette extension d'autorité ne doit point vous surprendre, si vous réfléchissez que chaque puissance doit posséder les moyens nécessaires pour parvenir à ses fins. Si donc les choses temporelles servent quelquefois de moyens pour parvenir à une fin spirituelle, la puissance ecclésiastique, instituée pour cette même fin, ne peut-elle et ne doit-elle pas employer ces moyens lorsqu'ils conduisent à son but? — Vous m'arrêtez ici, et vous me dites : O ! D'après vos principes, le gouvernement temporel peut aussi justement se mêler des choses spirituelles. Puisque tout bon gouvernement doit posséder les moyens nécessaires pour parvenir à ses fins, et qu'en beaucoup

d'occasions les choses spirituelles sont des moyens utiles 1 la On du
gouvernement temporel, le gouvernement temporel peut dune justement,
dans un grand nombre de circonstances, user de la puissance spirituelle.
iVest-ce pas une conséquence évidente de l'antécédent que vous m'avez
fourni? » — Très-bien. Tout le défaut de votre raisonnement est la fausse
supposition sur laquelle vous l'appuyez. Vous supposez que la puissance de
disposer des choses spirituelles soit nécessaire nu ulile à h fin du
gouvernement temporel ; et cela est faux. Il est des choses spirituelles
utiles, nécessaires même au bien de la société civile ; mais la puissance de
les disposer, de les varier.de les diriger, ne convient nullement à la
souveraineté temporelle, qui n'a point les qualités nécessaires pour celte
administration II faut, pour obtenir le droit d'employer comme moyens les
choses spirituelles, que la puissance spirituelle l'accorde à l'autorité
séculière. Autrement, relie puissance temporelle, faisant servir de sa pleine
et seule autorité un moyen noble à une fin qui ne lui est point
proportionnée, courrait risque de confondre deux juridictions différentes. —
Au contraire, les choses temporelles ayant aussi pour but une fin spirituelle,
mon raisonnement sur la puissance ecclésiastique devient juste et légitime.
Vous le comprendrez mieux encore en poursuivant la comparaison du rorps
et de l'ame dans la personnelle l'homme. I.' esprit peut disposer du corjK et
des sens dans l'ordre de la vie éternelle, en leur prescrivant la continence, le
jeûne, les macérations, lrs veilles et le travail ; et toutefois la chair ne peut à
son tour disposer de l'entendement ni delà volonté, et les détourner de
l'oraison et des louanges de Dieu ; bien moins encore peut-elle commander
à l'esprit de sacrifier son bonheur étemel pour quelque avantage temporel. -
a Mais, me demanderez vous, quelle est (a Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.27% accurate

que toyens qui l'habitent, et le prince ou les magistrats destinés au gouvernement des citoyens. Dans laquelle de ces trois parties placerez-vous l'Eglise? Matériellement, et je «lirai à titre d'habitation, elle est seulement dans le sol. Or, qui oser» dire que quelques palmes de terrain aient droit de appartenir à une société d'hommes? La seule idée en est Le premier chef de l'argument est donc sans force et rôleur, par conséquent incapable de rien décider. — Dans le prince et les citoyens, comment se trouve l'Eglise? Certes ce n'est point d'une manière matérielle, puisque l'Eglise est une assemblée d'hommes dont les magistrats et les citoyens font eux-mêmes partie; et il est évident que des hommes ne dément point habiter, matériellement parlant, dans d'autres hommes. Reste la supposition que l'Eglise est dépendante des magistrats et des citoyens, et c'est la précisément ce qui est en question. Un demande si l'Eglise est soumise à la puissance temporelle. Vous répondez de suite : Oui. Et pourquoi? Parce que, ajoutez-vous, elle est leur sujette. Belle réponse, et c'est cependant la »lire; car dire avec vous, que l'Eglise est dans le prince et dans les citoyens, c'est autant dire que l'Eglise dépend du prince et des citoyens, et ne subsiste que par leur volonté. Ainsi cette proposition : l'Eglise est dans l'Etat, est un vrai jeu de mots qui ne peut rien décider ici. — Mais vous prétendez que le sens que j'ai développé jusqu'à présent n'est pas du tout le sens de votre argument, et vous avouez que si c'était là sa signification, ce serait quelque chose de bien puéril. Qu'entendez vous donc par ce raisonnement? Voici le sens que selon vous il présente, sous la forme scolastique la plus concise : » L'Eglise est dans l'Etat : or le prince commande à tout ce qui est contenu et compris dans l'Etat; donc le prince commande à l'Eglise. * — Et ne voyez-vous pas que vous supposez encore résolue la question que nous traitons? Vous le niez. Tachons donc de mrrredans cette démonstration la plus grande clarté possible. V Bgtite ttt liant /l'Etat ; je vous passe relie majeure. Or, le prince commande à (oui ce qui e*t dans l'Etat; mais pensez-vous que je vous accorde cette mineure avec un sens " : étendu, aussi général que vous l'entendez? Non, je (ai EXCOMMUNICATION. (547) raison qui vous fait marquer ainsi les limites de leur pouvoir?* La voici : La On dernière des deux est la vie éternelle; le corps ne peut donc tourner l'ame vers un but inférieur, tel qu'un bien temporel ; mais l'ame peut et doit forcer le corps de s'élever à la fin la plus noble, telle que le culte et la gloire du

Créateur : quoique cependant le corps puisse faire usage pour son utilité des moyens que l'esprit lui même lui offre et lui accorde. — Vous croyez peut-être me faire une terrible objection a laquelle vous ne vous imaginez pas qu'on ait encore répondu d'une manière satisfaisante, et vous me dites : « L'Eglise est dans l'Etat, et non l'Etat dans l'Eglise; donc l'Eglise oc peut dominer sur l'Etat, mais l'Etat doit commander à l'Eglise. » Réellement col argument tsl si vain, si puéril, qu'il semble impossible qu'il soit sorti de l'école de PufTendorf, homme d'ailleurs sensé, érudit, doué d'un heureux génie. Nous verrons bientôt que ce raisonnement n'esl qu'un mauvais tissu de captieux sophisme* ; mais auparavant, afln de nous amuser, faisons l'essai d'un syllogisme si pressant, et appliquons-le a une matière plus a la portée de loul le monde. — On convient généralement que l'esprit doil commander au corps, et non le corps à l'esprit. Mais si le corps pouvait prendre quelque leçon de MM. les philosophes , je crois bien qu'il seavec raison le joug despotique de l'esprit, et qu'il le idrail en forme à renoncer a l'usurpation tyrannique que tant de siècles ont consacrée. — Et voici le syllogisme que fis corps adresserait en face a son rival : « Esprit, vous êtes dans le corps, mais le corps n'est pas dans l'Ysprit ; donc l'esprit doil être soumis an corps, et non le corps à l'esprit. » Que croyez-vous que l'esprit pût répondre a cet argument? Sans doule, tout rempli de la bonne logique qu'il aurait puisée dans l'école de messieurs les philosophes, il reconnaîtrait de suite que le corps aurait raison (le secouer le jmig; et je pense que messieurs les philosophes n'auraient pas beaucoup de peine non plus a souscrire à la condamnation de l'esprit. Mais ceci soit dit en badinant ; démontrons sérieusement la fausseté de voire assertion. — Toute l'erreur provient de ce que vous confondez la signification de ces deux mots Etat et Eglise, <l ainsi tous abusez sans honte de l'ignorance du vulgaire. Expliquez ce que c'est que l'Eut el ce que c'esl que l'Eglise, cl l'on verra bientôt que cette objection est non-seulement impuissante, mais toUlemcut ridicule. Qu'est-ce donc que l'Eglise? C'est une assemblée de fidèles qui professent une même foi el uue même doctrine, sous un chef visible, qui est le pontife romain. Qu'est-ce l'Etat? Trois choses te composent : le sol habité, les ciEXCOMMUNICATMN. distinction , el je vons répons : Dans les sur-le-champ ma choses temporelles, oui ; dans les choses spirituelles, non. /Mue ff prince commandt à fBg lite; d'après la distinction que j'ai établie, cette conséquence ne peut plus exister. Puisque l'Eglise regarde les choses spirituelles, et si la puissance séculière n'a, comme je le soutiens , aucun

droit sur les choses spirituelles, elle n'a non plus aucun droit sur l'Eglise. Si maintenant vous vouliez avancer la question et nous démontrer la justesse de votre conséquence, vous devriez nous prouver votre mineure dans toute l'étendue du sens que vous lui donnez. Il est donc vrai que vos raisonnements ne peuvent rien conclure. sans Supposer constamment que la chose posée en question est déridée en votre faveur, et qu'il vous faut nécessairement renourir à d'autres principes pour prouver ce que vous pensiez avoir démontré par ces mots : L'Eglise rit dans l'Etat. — n Mais au moins ne pourrez-vous pas me refuser que l'Etat est antérieur à l'Eglise; donc l'Eglise doit être subordonnée à l'Etat, à Cette conséquence est totalement fautive, parce qu'elle suppose que l'antériorité de fondation ou d'existence donne le droit et l'autorité. Oubliez-vous que les sujets sont plus âgés que leur prince, et cependant, loin de lui commander, ils lui sont soumis. L'Ancien Testament est antérieur au Nouveau ; donc le Nouveau Testament est sans valeur, et l'Ancien n'a pas été abrogé? La république a existé avant l'empire, donc l'empire n'est qu'une pure usurpation? Non, non, il faut examiner si la substitution, le changement ou la réunion se sont introduits légalement, et non si une des deux puissances est plus ancienne que l'autre. — Dieu qui, en créant les hommes, les a rendus susceptibles de gouvernement, et qui par conséquent est le premier fondateur des Etats, ne s'est jamais cru obligé de les rendre en tout indépendants de toute autre puissance. Ne pouvait-il donc pas établir l'Eglise, et obliger les peuples à lui être soumis dans les choses spirituelles? Ne pouvait-il pas se créer un vicaire sur la terre qui le représentât, et qui exerçât une puissance qui lui était concédée par tant de titres? Dire, que l'Eglise ne peut commander à l'Etat, est, selon moi, la même chose que dire: Dieu ne peut pas commander aux hommes. parce qu'enfin, le pape, les évêques, ne sont que les lieutenants du lien et les dépositaires de son autorité. Si ma proposition vous semble trop avancée, montrez-moi que j'ai tort, et je me rends. — Mais non-seulement la conséquence que vous tirez de votre argument est fautive, l'antécédent même est une erreur. Oui, il est faux que l'Etat ait subsisté avant l'Eglise. L'Eglise est une société de fidèles > Bossuet, Catéch., part. II, liv. ix) qui professent la même foi, qui suivent la même loi, sous un même chef visible qui est le pape. Or, une société qui croit en Jésus-Christ venu, qui professe la loi évangélique, qui honore l'évêque de Rome comme son chef, n'a pas toujours été, et certainement elle est postérieure à l'Etat. Mais une société qui garde la même foi et la même loi, sous un chef visible, est aussi ancienne que le

monde; car enfin une telle société n'est autre chose qu'une réunion de vrais croyants ; et il est certain qu'il y en eut toujours, tant sous la loi de nature., que sous la loi écrite et sous la loi de grâce. — « Il y a toujours eu des saints sur la terre, dit saint Augustin, depuis que l'Eglise est instituée; et tous ceux qui sont saints appartiennent à cette même Eglise : non pas que l'Eglise se conforme à la diversité des temps-, mais aujourd'hui l'on nous annonce comme arrivé ce qui n'avait été d'abord annoncé que comme futur. Car si la foi pouvait varier, la route du salut devrait changer de même. Ainsi les signes et les noms diffèrent, sans que la chose soit différente. D'abord on enseigne mystérieusement , ensuite avec plus de clarté ; d'abord à un petit nombre, ensuite à un plus grand. Toujours cependant ce fut la seule, la même, la vraie religion qui a été figurée et observée. • Adam reconnaissait le vrai Dieu, Adam sacrifiait au vrai Dieu. Nor parlait, au vrai Dieu ; et , comme ajoute saint Augustin, depuis Adam jusqu'à Jésus-Christ il fut toujours des fidèles qui attendaient avec foi la venue du Messie; et depuis, par les gentils mêmes, cette croyance fut des prosélytes. La loi de nature parlait jusqu'alors au cœur de l'homme, et la terreur du remords frappait l'âme du criminel. En outre, comme le remarque saint Jérôme, chaque chef de famille était prêtre, et pouvait s'appeler le pasteur de son Eglise domestique. Elle a donc existé , depuis le commencement du monde . une société de vrais croyants , avant que les magistrats aient porté la toge sur les épaules , et avant que le diadème ait ceint le front des rois; en un mot, l'Eglise existait avant l'Etat. — Cette Eglise, que nous pouvons appeler l'Eglise de nature, loin de se détruire ensuite, ne recula que plus d'étendue. Aux préceptes naturels Dieu ajouta des lois morales et chrétiennes ; il rendit plus universelle la foi au Mes

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.59% accurate

(548) sic, cl établit en Moïse et cri ses successeurs un souverain pontife de l'Eglisejudalque. Il introduisit son Eglise dans les Etals des Chanaiiéens et des Amorrhéens. qui s'attirèrent ce châtimement pour avoir résisté à la nation choisie. L'Eglise dis Juifs demeura dans Cet éUl jusqu'à la venue de Jésus-Christ, qui ne vint point détruire la loi de Moïse, mais la perfectionner ; puisque, si les lois du gouvernement civil et les cérémonies furent abolies, les lois morales au contraire reçurent une extension nécessaire et considérable. Ainsi, par le moyen de l'Evangile, l'Eglise changea ses cérémonies, èciaircit plusieurs dogmes, crut dans le Messie venu, ennoblit la morale, passa pour ainsi dire d'une condition a une autre, niais ne fut point détruite. — Voilà l'aspect sous lequel il faut considérer l'Eglise, et roniment l'on voit que son existence et son autorité sont antérieures à celles de l'Etat. Car certainement, avant Abc) et Caïn, il n'existait point d'Etat, et cependant, dans ces temps- la mêmes, l'Eglise existait. Le déluge submergea les royaumes et les provinces, mais non l'Eglise, qui demeura dans le juste Noé et dans sa famille. Enfin dans les champs de Sennaar, les peuples se dispersèrent pour repeupler le monde, élever de nouvelles villes, former de nouveaux gouvernements. Alors l'Etat interrompu se reproduisit et se réorganisa : mais l'Eglise ne périt jamais, elle vit naître l'Etat dans ses domaines, elle le vit se détruire cl se reproduire; ci dans le comble de sa grandeur et au milieu de ses ruines, l'Eglise fut toujours l'Eglise. Les Etats usurpèrent quelquefois son autorité, mais jamais elle n'usurpa sur la leur. — Il est donc démontré que cette proposition : L'Eglise est postérieure à l'Etat , contient une erreur manifeste ; et qu'ainsi les conséquences déduites d'un tel antécédent ne peuvent valoir plus que lui. Maintenant n'ai-jc pas raison de dire que l'on croit peu , parce qu'on raisonne mal, et qu'à mesure que l'on devient incrédule, on devient déraisonnable. — <r Doucement, dira quelqu'un ; vous ne pouvez nier que malgré que l'Eglise soit, généralement parlant, antérieure aux Euts, cependant elle ne fut introduite, dans les Etats particuliers . que par la volonté libre des souverains et des magistrats; et ainsi son existence, en un grand nombre d'Etals, fut postérieure a celle des Etals eux-mêmes. Or les princes, en recevant l'Eglise, ne purent entendre se priver de cette absolue souveraineté qui est leur apanage, ni se donner mn maître. Tout homme sensé conviendra que cela était impossible. Donc l'Eglise n'est dans l'Etat

que par l'agrément du monarque , comme serait un étranger qui peut espérer seulement (les faveurs accordées par un maître libre de dire : Je vous défends d'entrer dans mes domaines. Voilà le vrai sens de la proposition : L'Eglise est dans l'Etat, et non, l'Etat dans l'Eglise, que vous avez lâché d'envelopper dans vos formalités scolastiques. » — Mais, monsieur, declarez-vous de grâce. Si par malheur vous êtes un athée, un matérialiste, un déiste, ou quelque être semblable dépourvu de raison , je ne suis point d'humeur à disputer avec vous. Dans ce cas, il faudrait discuter les fondements de la religion et de la révélation, avant d'en venir à notre question. Mais je vous crois vrai catholique, tel que vous prétendez l'être; mais un catholique que l'ignorance remplit de préjugés , et enivré d'une vaine littérature. Dans cette supposition, qui ne doit pas vous paraître injurieuse, je dirai que vous abusez d'une équivoque, en disant que les princes ont reçu librement la religion chrétienne dans leurs Etats. Ils n'y étaient pas à la vérité contraints par une nécessité physique et absolue ; mais il n'était point en leur pouvoir, moralement, de se soustraire à un précepte naturel et divin. La loi divine et naturelle oblige tous les princes de recevoir dans leurs Etats la religion catholique, parce que c'est la religion que Dieu même a révélée, et que c'est la volonté de ce maître souverain que la vraie religion. P. excommunier , v. a. retrancher de la communion de l'Eglise. Excommunie, ÉB. part. D est quelquefois substantif. Familièrement, Cel homme a un visage d'excommunié, il est (ait comme un excommunié , il a une mauvaise mine, il est mal habillé, mal en ordre. excoriation (pnikol \, plaie superficielle de la peau, dans laquelle l'épiderme seul a été enlevé. Les excoriations donnent toujours lieu à une douleur très-vive, qui provient de ce que les nombreuses petites papilles nerveuses qui rampent à la surface du derme se trouvent exposées au contact irritant de l'air et des corps extérieurs. Le meilleur moyen de faire cesser les vives cuissons qui arronijw puent tes excoriations est de mettre la petite plaie à l'abri du contact de l'air, au moyen d'un petit eiupUIre de diachylon gommé ou d'une mouche de taffetas d Aa< glc terre. Ainsi mises à l'abri du contact de l'air, ces petites plaies guérissent rapidement d'elles-mêmes. excorier , v. a. (cAirurg.), écorcher la peau ou quelque membrane. excrément (payn'o/.). On nomme ainsi tout ce qui est évacué du corps de l'animal par les émoctoires naturels ; telles sont les matières fécales , les urines, la sueur. Au pluriel, ce mot signifie toujours le résidu de la digestion. Ce résidu varie de quantité, de couleur, d'odeur, selon les circonstances dans lesquelles se

trouve l'animal , de la santé ou de la maladie, des aliments dont il fait usage, etc. (F. Dêjbctioks). excréteur, adj. m. {phyriol). Il te dit des vaisseaux et des conduits qui servent aux excrétions. Excretiok , s. f. (pftyjio/.), action par laquelle les Guides sécrétés sont poussés au dehors, ou portés dans les réservoirs où ils doivent séjourner. excroissance (xoof.). On désigne sous ce nom des tumeurs de nature différente, dont le caractère commun est de faire saillie à la surface de quelque organe , à la peau , aux membranes muqueuses. Les verrues, les crêtes, certains polypes, sont des excroissances. Leur développement est toujours maladif. excroissance (oofcin.). En botanique, les excroissances ou bourrelets sont le résultat d'une sève surabondante, qui, détournée de sa route naturelle et ne produisant pas de boulons, s'arrête et forme un dépôt de couches ligneuses. excursion, s. f. course au dehors. Il se dit particulièrement d'une irruption sur le pays ennemi. On le dit également de ceux qui vont parcourir un pays, un canton. Il se prend quelquefois au figuré, dans le sens de digression. excusable, adj. des deux genres, qui peut être excuse , qui est digne d'excuse, d'indulgence. excusation, s. f. (jurispr.), raison que quelqu'un allègue pour être déchargé d'une tutelle, ou de quelque autre charge publique. On se sert plus ordinairement aujourd'hui du mot excuse. excuse, s. T. raison que l'on apporte pour se disculper, ou pour disculper quelqu'un de ce qu'il a fait ou dit. — EXCUSE est aussi un terme de civilité dont on se sert, afin d'engager à l'indulgence pour quelque faute légère. Il s'emploie surtout avec le verbe faire. Familièrement, Je tout fait excuse, je vous fais bien excuse, s'emploie lorsqu'on veut contredire quelqu'un. Faire de» excuses à quelqu'un, signifie quelquefois, dans une moquerie à quelqu'un le regret d'une action plus rigoureuse, le remords qu'on éprouve de l'avoir offensé, de s'être mal comporté à l'égard de , v. a. donner des raisons pour disculper quelqu'un d'une faute. Il signifie aussi, recevoir, admettre les raisons que quelqu'un allègue pour se disculper. Il signifie encore, pardonner, supporter, tolérer par quelque considération. Excuser quelqu'un de faire une chose, le dispenser de la faire. — Excuser , avec le pronom personnel , signifie, donner des raisons pour se disculper. S'excuser sur un autre, rejeter la faute sur un autre. S'excuser de faire une chose, donner des raisons pour s'en dispenser. Excusez-moi , terme de civilité , dont on se sert ordinairement quand on contredit quelqu'un, ou lorsqu'on veut se dispenser de céder à quelque demande. EXCUSE, s. m. mot pris du latin , et dont on se sert en français pour signifier la permission par écrit qu'un évêque donne à un ecclésiastique son

diocésain , pour aller i autre diocèse les fonctions de son ministère. Donner à quelqu'un son exeai. le congédier. Au Donner son exeat, donner la permission de sortir. EXECRABLE, adj. des deux genres, qu'on doit exécrer, i on doit avoir horreur. Il se dit , par exagération, extrêmement mauvaises. EX écrablement, adv. d'une manière exécration. exécution, s. f. sentiment d'horreur extrême qu'on a pour quelqu'un ou pour quelque chose. Il se dit quelquefois de la personne ou de la chose qui est en exécution, qui " digne d'exécution. Il signifie aussi, imprécation où les ^ saintes sont profanées. exécrer, v. a. EXECUTABLE, adj. effectaé. EXÉCUTANT , S. m partie dans un concert Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.31% accurate

exécuter , t. a. effectuer, mettre a effet. Il signifie particulièrement, Surloot dans les arts du dessin, faire un ouvrage quelconque, d'après une esquisse, un projet, un plan, etc. Il signifie aussi, rendre, exprimer, jouer, représenter, surtout en parlant de musique et de danse. — Exécuter des mouvements, faire des mouvements, se mouvoir d'une certaine façon. — Exécuter de* évolutions, de* manœuvres, faire des évolutions, des manœuvres , etc. — Exécuter , en termes de procédure, signifie, saisir les meubles de quelqu'un par autorité de justice, pour les faire vendre. Il signifie encore, faire mourir par autorité de justice. En termes de guerre, Exécuter militairement un soldat, le punir de mort. — Exécuter militairement un bourg, un village, etc., y exercer des rigueurs militairement pour contraindre les habitants à ce qu'on exige d'eux. — Exécuter , avec le pronom personnel , se dit figurément de celui qui vend de son fonds ou de ses meubles pour payer ses dettes, sans attendre qu'on lui fasse des frais. Il se dit encore, dans un sens plus étendu, de celui qui se détermine à faire contre ses propres intérêts ce qu'exige l'équité , l'honneur, la prudence, la raison. EXÉCUTEUR, TBICE, s. celui, celle qui exécute. EXÉCUTKIRDKS ARRETS DE LA JUSTICE CRIMINELLE. Sous ce nom la loi française désigne l'individu qui est préposé à l'exécution des jugements portant peine de mort ou exposition publique. Dans l'ancienne législation , le bourreau était appelé l'exécuteur de la haute justice ou le maffre des hautes œuvres , parce que les hauts justiciers et les juges royaux avaient seuls le droit de condamner à mort. Dans les premiers temps de l'histoire de nos aïeux , il paraît qu'on ne recourait pas au bourreau pour toutes les exécutions. Quelquefois un des juges remplissait lui-même cet office, ou bien les condamnés exécutaient la sentence les uns sur les autres. Suivant les localités ou les circonstances, l'exécuteur était jadis nommé par commission ou en titre d'office. Souvent il avait par droit de naissance, par héritage, le triste privilège d'exercer ce métier, qui en France a toujours été considéré comme infâme. Les lettres étaient signées du roi ; quand le chancelier les avait scellées, il les jetait sous la table, et l'huissier les ramassait pour les remettre au titulaire. Chez nos pères , jamais le bourreau, malgré l'importance et la multiplicité de ses fonctions, ne fut en honneur; ils l'avaient même à tel point frappé d'ostracisme, qu'ils lui avaient refusé le droit d'asile, et interdit autant qu'il était en eux le feu et l'eau. Ainsi le

bourreau ne pouvait avoir logement dans la ville de Paris. Un arrêt du parlement (31 août 1700) défendit au bourreau d'établir sa demeure dans Paris, à moins que ce ne fût dans la maison du pilori, à cause de l'indignité de son office. Ce fut par le même motif que, pour subvenir à ses besoins personnels, on lui avait donné un droit de dîme sur toutes les denrées apportées à Paris par les forains, tout le monde refusant l'argent du bourreau. Cet usage subsistait encore à la fin du xviii^e siècle; il fallut alors supprimer cette perception, parce qu'elle occasionnait beaucoup de rixes entre les préposés du bourreau et ceux qui refusaient de payer ou de se laisser marquer. Cette suppression fut étendue, par un arrêt du conseil du 3 juin 1775, à tous les lieux où les bourreaux étaient dans l'usage de percevoir de pareils droits. — Du reste les droits du bourreau, comme ceux des hauts et puissants seigneurs, étaient constatés par des lettres patentes qui nous apprennent que de chaque personne qu'il mettait au pilori il avait à prendre cinq sous. • Item v ajoutent ces lettres, des droits du bourreau est à noter que, quand un homme est justicié pour ses démerites, ce qui est au-dessous de la ceinture est au bourreau, de quelque prix que ce soit. » De tels avantages ont assuré la succession continue des bourreaux, et l'on a rarement manqué de gens de bonne volonté pour remplir cet office qui, sans aucun doute, est encore de nos jours l'objet de vives sollicitations. C'est en effet une erreur populaire de croire que des hommes ont pu être forcés, soit par le hasard de leur naissance, soit par la nature de leur profession, à suppléer ou remplacer le bourreau; jamais aucune loi n'a poussé à ce point la barbarie. Nous voyons au contraire que parfois quelques pays sont demeurés assez longtemps sans bourreau, parce que personne ne se présentait pour en remplir l'office. Ainsi il ne se trouva point d'exécuteur à Lyon quand il s'agit de mettre à mort Cinq-Mars et son ami, et on vit enfin on «eux portefaix consentir à jouer ce rôle sanglant. A Rouen aussi, en 1712, il s'est trouvé un condamné à mettre à mort, et point de bourreau pour l'exécuter. Après plusieurs appels faits inutilement aux hommes de bonne volonté, on éleva la prétention assez hasardeuse que la corporation des huissiers devait (5W) se charger de donner cette dernière sanction à l'arrêt criminel. Sur le refus des huissiers, on en vint à discuter si ce n'était pas une des obligations légales de leur office; enfin, après un mûr examen, un arrêt solennel les condamna, non pas à exécuter eux-mêmes, mais à trouver un exécuteur en allant, à frais du roi, de ville en ville, chercher un bourreau qui les suivrait bien. — Dans l'état des mœurs de l'Europe, l'absence de leur des arrêts de justice criminelle est

regardé comme fàme. Sa demeure est isolée de celle du reste des habitants, on en fuit le voisinage, à plus forte raison évite-t-on le contact de sa personne; sa présence dans un lieu de réunion publique y soulève une pénible émotion , parfois le scandale et l'indignation. Le sentiment de répulsion qu'il inspire s'étend à sa famille. On ne peut s'y allier qu'en bravant l'opinion publique. En France même, ces terribles préventions subsistent , bien que la justice criminelle y ail rejeté cet appareil affreux de supplices qui donnait A l'exercice de la vindicte publique toutes les apparences de la vengeance , faisait du scélérat une victime luttant seule contre la toute-puissance sociale, «l de l'exécuteur un instrument d'oppression et de lâche cruauté. Et néanmoins, tandis qu'autrefois les criminalistes agitaient la question de savoir quelles personnes pourraient être contraintes à remplir les fonction* d'exécuteur des hautes œuvres, si l'autorité pouvait forcer seulement les criminels moyennant Ja remise de la peine, ou si la contrainte pouvait s'étendre aux mendiants ou autres personnes viles, aujourd'hui le gouvernement n'a que l'embarras du choix. Dans deux occasions assez récentes, un exécuteur des arrêts de justice criminelle étant décédé dans les départements, il s'est présenté plus de dix concurrents pour occuper sa place, et des membre de sa famille ont fait valoir leurs droits de parenté pour obtenir la préférence. A Paris les candidats sont encore plus nombreux. — L'exécuteur est aujourd'hui nommé par commission ministérielle, enregistrée i la préfecture. On ne lui assigne plus impérativement un lieu où il doit habiter; cependant il n'a pas liberté absolue de se loger partout où il lui plall ; sa qualité, si elle a été cachée lors de la conclusion du bail, peut devenir une cause de résiliation. Les tribunaux l'ont ainsi souvent décidé. — D'après le décret du 14 juin 1795, il devait y avoir un exécuteur dans chaque département. La révision du code pénal, en 1832, ayant amené la suppression de la flétrissure et du carcan , et rendu facultative celle de l'exposition publique, il a été décidé par le gouvernement que le nombre des exécuteurs serait , à mesure des extinctions, réduilde manière à ne plus dépasser quarantetrois. Les aides doivent être presque entièrement supprimés. On espère ainsi réduire à 130,000 fr. la dépense de ce service, qui en 1832 était de 311,000 fr. Outre les exécuteurs des départements, il y a des exécuteurs dans nos colonies et dans dos possessions d'Afrique. — L'article 180 du code pénal porte des peines contre les exécuteurs qui, sans cause légitime, usent de violence dans l'exercice de leurs fonctions. EXECUTEUR TESTAMENTAIRE (V.

TESTAMETTAiaR [Exécuteur]). executif , ivb , adj. Il se dit du pouvoir, de la puissance de faire exécuter les lois {V. Pouvoir). exécution, s. f. (peintura), habileté à exécuter, manière dont un ouvrage est exécuté. D ne se dit guère que de la peinture, et signifie la partie de l'art qui est plus particulièrement du ressort de la main , et qui consiste dans la prestesse et la fermeté du pinceau et dans l'heureux emploi des couleurs. On dit , en ce sens, d'un tableau , qu'il est d'une belle exécution , et d'un peintre, qu'il a une belle exécution , une exécution facile, hardie, brillante; ce qui ne comporte pas nécessairement l'idée d'un dessin correct, ou d'une composition reproche. Dans le même sens i peu près on dit d ur qu'il a de I* main. EXECUTION, s. f. action d'exécuter, de mettre à effet. H est nomme d'exécution, c'est un homme résolu, capable d'exécuter hardiment quelque chose. Mettre à exécution, exécuter. — En termes de procédure , taisyê-exiécuUon , saisie de meubles, faite sur un débiteur au nom de son créancier. L'exécution d'un condamné, l'action de mettre à mort nu condamné. — En termes de guerre, Exécution militaire, la peine de mort infligée par un tribunal militaire. Il se dit aussi du dégât que l'on fait militairement dans un pays, pour contraindre les habitants i ce qu'on exige d'eux. — ExECirnos se dit particulièrement dans un sens analogue â celui d'exécuter, appliqué aux ouvrages d'art, â la musique, à la danse, etc. EXÉCUTOIRE, adj. des deux genres (jurisp.), qui peut être mis à exécution, ou qui donne pouvoir de procéder à une exéDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.79% accurate

(MO) culiun judiciaire. Il est aussi substantif m acte qui donne pouvoir de coulraindrv au paiement des frais el dépens, selon les formes judiciaires. EX» DRE, s m lurcAH. . On n'est pas parfaitement d'accord sur la signification de ce mol, qui appartient à I an hileciore et aux usages des anciens. Le sens qu'on lui attache If plus généralement est celui de lieu de réunion propre à la conversation entre gens assis, comme serait, dans un coûtent, la partie de la salle rapilulairc où sont disposés Ici. sièges |>our tenir le rliapiirc, ou bien sur une terrasse, dans un jardin, sous un portique, une enceinte et des sièges disposés pour U conversation. Les bancs scmi-circulaires , en marbre blanc, qui font l'oruenienude deux des bosquets des Tuileries , peuvent donner, ce semble, une idée asscx exacte de ce qu'il faut entendre par exèdre. exekèse ou LxtcÉTiQUB. Ce mot vient du grec iÇr.-Mî*4*i, exposer, expliquer, interpréter, cl signilie à la lettre, erpotilion, explication, interprétation ; comme exégète désigne l'auteur, l'écrivain qui expose, explique un ouvrage: c'est-à-dire on interprète , un commentateur, un scoliaste. Comme le mot «xégéie se confond très-souvent dans l'usage avec celui d'Aerwténetitiqu, nous renvoyons à ce dernier mot tontes les questions qui pourraient se traiter ici ; nous bornant a faire remarquer qu'il y a rependant une différence réelle entre {'herméneutique el Vexégète. La première en effet trare les principes i suivre, les règles a observer pour l'inlcrprétation d'un livre; la seconde en fait l'application. C'est ce qui a fourni à Jalin Cette remarque judicieuse : a Hermmcutira ilîri cliam pot est txegetica, scilircct ars: exegeti* autem dicitur aclus scu excrecilium bermeneiitirie u i Enehirid ion hermeneutica. § S, p. ta, 13). En un mol, l'herméneutique est la théorie et l'exegesc la pratique. J, Claire. exécèkr mmériqi r, ancien terme dont Viètes' est serti pour désigner la recherche des racines des équations. exemplaire , adj. des deox genres, qui donne exemple, qui peut être proposé |>our exemple, qui peut servir d'exemple. exemplaire, s. m. modèle, patron. Dans ce sens, il est vieux. Exemplaire se dit aussi îles livres, des gravures, des médailles, et d'autres objets multipliés d'après un type commun. EXEMPLE , s. m. ce qui peut servir de modèle, ce qui peut être imité. — Faire un exemple de quelqu'un, le faire etrtir d'exemple, lr punir pour appreudre aux autres les peines auxquelles ils s'exposeï aient, s'ils commettaient les mêmes fautes. - Exemple se dit aussi d'une chose qui est pareille à celle dont il s agit, et qui seit pour l'autoriser,

pour la confirmer, ou sculpter pour la faire bien connaître, pour en donner une idée plus exacte. - Exemple, eu fait d'écriture, signifie, le patron, le modèle sur lequel l'écolier qui apprend à écrire, forme ses caractères. Il se dit aussi des lignes, des caractères que l'écolier forme sur ce modèle. Dans ces deux dernières acceptions quelques-uns font exemple féminin. — Par EXEMPLE, locution adverbiale dont on se sert lorsqu'on va éclaircir, expliquer ou confirmer par un exemple ce qu'on a dit. On supprime quelquefois le par, et on dit simplement exemple. — Par EXEMPLE s'emploie quelquefois, dans le langage familier, pour exprimer un grand éloignement ou beaucoup d'incrédulité. - A l'exemple de. locut. préposit., en se cou formant à l'exemple donné par. - ~H§ exempt. Il y avait autrefois, dans les corporations chargées de la police, telles que les corporations de robe courte et le guet à cheval et à pied, des officiers de dernière classe, qui relevaient immédiatement des prévôts généraux ; c'étaient les exempt*. Leurs fonctions sociales étaient de notifier les ordres du roi et de faire les arrestations. Au tribunal de la connétablie ou maréchaussée de France, étaient attachés, sous le titre d'exempt* de la connétablie, des officiers chargés de notifier les ordres des maréchaux pour les affaires du point d'honneur et d'arrêter ceux dont le tribunal avait jugé la saisie nécessaire. Certains corps de cavalerie, et notamment les compagnies de gardes du corps, avaient aussi des exempts, officiers chargés de commander en l'absence du capitaine et des lieutenants. Ces exempts, comme ceux de la connétablie, avaient pour insigne un bâton d'ébène, garni d'ivoire aux deux extrémités. Dans l'ordre clérical, le mot exempt avait un sens spécial. On appelait exempt* de l'ordinaire, des abbés, des monastères, des chapitres, affranchis de la juridiction épiscopale et ne relevant que d'un autre supérieur ecclésiastique, tel que le métropolitain ou le pape. La première exemption canonique proprement dite qui ait été consacrée en France est celle du monastère de Lérins, accordée par le concile d'Arles en 446. Plus tard, et surtout depuis le XII^e siècle, les exemptions se multiplièrent considérablement; on vit même celle de dérogation au droit commun souvent consacrée par les évêques ; telle fut celle de l'évêque de Paris, octroyée en 1171 à l'abbaye de Saint-Denis. En France cependant, les exemptions ne furent jamais autorisées, mais seulement tolérées comme un mal dont l'extirpation était difficile et dangereuse. exempt, E.MPTE, adj. qui par droit, par privilège, par nature, n'est point sujet à quelque chose, qui n'est point assujéti à quelque chose. Il signifie aussi, garanti, préservé.

Proverbialement , // ut exempt de bien faire , se dit , par une espèce d'ironie, d'un boni me qui ne fait rien pendant que les autres travaillent. exempter, v. a. rendre exempt, affranchir. Il signifie aussi dispenser. Il s'emploie siuivent dans la même acception, avec le pronom personnel. exemption, s. f. droit, grâce, privilège qui exempte. TJ signifie quelquefois simplement dispense. Exr.Ql'ATrn, s. m. 'terme emprunta du falin), ordre ou. permission d'exécuter. Il était fort usité dans la pratique ancienne, il se dit, eu diplomatie, de l'autorisation donnée A an agent étranger jjour résider dans le royaume el pour y exercer Ses fonctions. exercer, v. a. dresser, former, instruire à quelque chose, par des actes fréquents. On le dit souvent en parlant des animaux. Il signifie aussi , faire mouvoir, pour mettre ou pour tenir en étal de mieux faire certaines fonctions. Il peut s'appliquer aux choses morales. Exercer la patience de quelqu'un, mettre sa patience à l'épreuve, en faisant ou en disant de* choses capables de l'impatiser. Dieu te plaill à tstreer lu bon* , le* gent de bien, il leur envoie des afflictions , afin d'éprouver leur patience et de U rendre plus méritoire. — Exercer signifie encore, pratiquer. Exercer de* fonction* , les res»plir. Exerrer une charge, en faire les fonctions. On dit quelquefois absoluiui'iil, Exerrer, soit en parlant d'une charge, soit eu parlant d'une profession. Exercer *on éloquence, im plume, te* talent*, etc., faire usage de sou éloquence , de son talent d'écrire , etc. Exercer ta libéralité, ta climenet, ta cÂOirité, etc., faire des actes de libéralité , de clémence , de charité. Exercer ta cruauté , ta fureur , ta vengeance , etc., s'abandonner a sa craai'tè , a sa fureur , etc., en faire éprouver les effets a quelqu'un. Exercer ton droit, te* droit* , un privilège t , etc., en user, les faire valoir. Exercer un grand empire. Exercer de l'ateendant. Exercer de l'influence, une grande influence, etc., avoir un grand empire , beaucoup d'ascendant , d'influence. Exercer une grand* turvciilance . une turveillanc* active tur quelqu'un , sur quelque choie, surveiller attentif*» meut quelqu'un ou quelque chose. — Exercer se dit absolument, en parlant des visites qui se font chez les contribuables, el principalement cbex les marchands de vinel les aubergistes, pour assurer le paiement de l'impôt. — ExBRC&R s'emploie avec le pronom personnel dans quelques-unes de ses acceptions. exercice, s. m. action par laquelleonexerceott l'on s'exerce Il signifie particulièrement, en termes de guerre, l'action d'exercer, de s'exercer au maniement des armes et aux évolutions militaires. Il se dit aussi des mouvements par lesquels on exerce le corps. — Exercice signilie , figurément et familièrement, peine, fatigue,

embarras. Il se dit encore, des exercices du corps soumis à certaines règles que l'on apprend à bien exécuter, comme monter à cheval, faire des armes, danser, nager, etc. Il se dit quelquefois au pluriel, de l'occupation d'une compagnie, d'une académie. Il se dit aussi, dans les collèges, de certaines conférences où les écoliers répondent sur quelque partie des humanités. — Exercice signifie encore, pratique. Extrêee* tpiriiucl*, certaines pratiques de dévotion qui se font ordinairement dans les communautés religieuses où l'on se met en retraite. L'exercice d'une charge, d'un emploi, l'action de remplir les fonctions d'une charge, d'un emploi. — Exercice se dit quelquefois, plus spécialement, en parlant d'une charge, d'un emploi dont les fonctions sont remplies par deux personnes qui alternent, ou par plusieurs qui se succèdent tour à tour. — Exercice signifie aussi, l'action d'user de quelque chose, de le faire valoir. Il signifie absolument, en matière de finances, la perception de l'impôt et l'emploi du revenu public, conformément à la loi des finances votée annuellement par les chambres législatives. Il se dit encore des visites qui se font chez les contribuables, et principalement chez les marchands de vin et les aubergistes, pour assurer le paiement de l'impôt. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.63% accurate

voulant faire de» an peuple de ts et de (651) au guerriers, «rail ordonné que les jeune» gens seraient ajoutante» de bonne heure à souffrir le chaud, le froid, la faim, la soif. Aussi, tout ceux qui. par tempérament, par mollesse ou par trop d'embonpoint, devenaient incapables de soutenir les exercices, étaient méprisés et même déshonorés. La chasse était on des premiers exercices des jeunes Lacédémoniens, parce qu'elle avait plus de rapport à la guerre. Tous les jours on envoyait a la chasse un certain nombre de jeunes gens depuis le lever du soleil jusqu'au soir. Ilsavaient pour cet exercice d excellents chiens que la république faisait dresser et nourrir à ses 'dépens. La danse était aussi fort recommandée à Sparte; mti» on n'j permettait que celles don genre grave. _l.es jeunes gens des deux sexes s'assemblaient sor la place publique pour prendre cet exercice en présence de tous les citoyens La plu|tart de ces danses consistaient à faire plusieurs sauts de suite, el ceux qui eu faisaient un plus grand nombre étaient estimés les meilleurs danseur». Les autre» exercices communs aux jeunes garçons et aux jeunes filles étaient la course à pied, la lutte, le disque ou palet, cl le javelot. A ces exercices il faut ajouter une espèce de combat cruel que se livraient de temps en temps les jeunes Lacédémoniens, el dans lequel, après séire battu» à outrance, ils se déchiraient encore avec les dents et les ongles. Ces combats se donnaient dans un lieu appelé Ephébe, qui était environné de canaux pleins d'eau, dans lesquels ils s'efforçaient de se faire tomber les uns les autres. A ces exercices il faut joindre les coups de fouet innombrables que recevaient lrs jeunes I .acédéinonicens pétulant les jours de féle consacrés à Diane. — A Alhtntt. Solon avait ordonne que lrs jeunes Athéniens seraient accoutumés de bonne heure à la fatigue, afin de les habituer aux travaux de la guerre. Le premier exercice des enfants était d'apprendre à nager; ensuite on les exerçait à la course a pied, à lancer le javelot, à la lutte, à la danse, el surtout a la chasse, l'exercice le plus propre à former le corps à la fatigue. C'était dans les gymnairt ou palttlret qu'on faisait tous ces exercices. Il y avait dans ces lieux publics des maîtres qui donnaient des leçons de danse el de musique, qui apprenaient à faire de» armes, à montera cheval, enfin qui enseignaient toutes les connaissances nécessaires |K>ur exceller dans I art militaire. — A Itomt . Chez les nomains les exercice» du corps n'avaient, comme chez le» Grecs, d'autre objet que de former la jeunesse aux travaux de la guerre. Le (.lump de

Mars, où se faisaient tous ces exercices», doit Arc regarder comme l'école militaire de Rome. Les historiens nous y représentent les jeunes Romains couverts d'armes plus pesantes que celles dont on se servait ordinairement, se rangeant en bataille, et combattant corps à corps les uns contre les autres. On les y exerçait à tirer de l'arc, à lancer des javelots, et à jeter des pierres avec la main ou la fronde. D'autres franchissaient un large fossé, un retranchement, ou se disputaient le prix de la course. Outre ces exercices», on avait encore placé dans le Champ de Mars plusieurs chevaux de bois, sur lesquels les jeunes gens se lançaient en tous sens, et quelquefois même l'élançait à la main ; ils montaient ensuite de véritables chevaux, avec lesquels ils faisaient toutes les évolutions du manège ; enfin, lorsqu'ils étaient couverts de sueur et de poussière, ils allaient se jeter dans le Tibre, qui coulait à foison, pour s'y perfectionner dans l'art de nager (V. Gymnastioi K. j. k. x. e. r. c. i. c. k. B. i. i. L. i. i. s. i. s. e. L'exercice ou les exercices pratiqués dans les armées françaises ne sont pas chose vieille, et, comme les choses naissent avant les mots, le mot est tout moderne, si on l'interprète comme il doit l'être de nos jours, c'est-à-dire par la définition : apprentissage et répétition d'une gymnastique de guerre et d'une suite d'évolutions dont la loi trace les préceptes. Depuis la multiplication et la démarcation des armes, chacune d'elles, c'est-à-dire chaque genre de personnel d'armée, a ou doit avoir son genre d'exercice. On ne disconvient pas que l'exercice du contre-mineur n'a guère de ressemblance avec celui du hussard ; mais, comme il ne s'agit ici que d'établir quelques données générales, bornons-nous à ce qui concerne le principal des armées, l'infanterie. — La capitale de la Macédoine avait un collège et des professeurs d'exercice ; les républiques grecques entretenaient de grands gymnases, dont l'étude de la guerre était la destination principale : les gymnastes ou étaient les professeurs ; des instructeurs nommés ptyotriboi y présidaient. La ikyomachia était la partie physique de cette éducation ; elle embrassait l'archer, l'homme de pied, l'homme de cheval, l'art vulnérable : l'éducation d'Achille, dirigée par un centaure, en est l'emblème. C'était le tir au pieu, espèce de cible du p«7»w ; c'était l'escrime des épées de bois, enseignée par les instructeurs des gladiateurs, par les lamistes : c'était la véhémence ou l'art de s'éparpiller et de se rassembler ; c'était la gesticulation, nommée vrnilatio, comme on eût dit : manière de frapper l'air ou de se halier avec le vent. Venaient ensuite la natation et les promenades des armées, où figurait le mûl de Marins, c'est-à-dire le lièvre, non, au lieu de la gonne du pèlerin, supportait le casque, le

bourlier, la marmite. Geiiériquinciiil , tous ces exercice» s'appelaient
 rxtreitatio , txtreitio , t.irrciiiam , pris dans le sens d'éducation de guerrier;
 on pourrait supposer que c'est de là que vient notre mut rxtrrite , mais nous
 ne pensons pas qu'il en dérive directement. Dans la première moitié de cette
 phase qu'on appelle le moyen âge, il n'existait plus d'infanterie permanente :
 dès lors plus d'exercice, si l'on conçoit exercer sous l'acception qu'il prend
 et qu'il doit prendre ici. Il n'y avait plus d'ébats decamp i/utfi enurenitt);
 mais les hommes de cheval, c'est-à-dire les hommes de guerre, car cela était tout
 un, s'exerçaient au faquin, suivaient le manège, cultivaient la quinlaine, le
 ha Hilmlum ou escrime de la lance. Cependant en Italie renaissait un
 rudimriit d'infanterie, dont les études et l'art de la guerre s'appelaient
 txerrisia : cet art, enseigné par les condottieri, était pratiqué par leurs
 aventuriers : les huiss»* et les Espagnols l'ont perfectionné, et notre mol
 rrrritt en est venu. Vers cette même époque , les empereurs byzantins,
 dont la plume s'est exercée sur l'art de la guerre, recommandaient vivement
 la pratique des exercices; mais ils faisaient aux catholiques d'Orient un
 appel sans écho, comme l'a trop souvent prouvé le cimetière
 musulman. Depuis que la langue française a demandé sa nomenclature
 militaire à l'Italie et à l'Espagne, et avant que les piétons français eussent
 imité la philangie suisse et castillane, notre infanterie communale, et plus
 tard nos francs archers, connaissaient le hersault ou tir de la flèche,
 le passegai ou jeu de l'arc. L'exercice de nos hommes à cheval restait
 toutefois dans son imperfection originaire, nous avons presque dit dans son
 égoïsme , puisque tout le savoir qu'ils cherchaient à acquérir consistait dans
 les éléments du combat individuel. La poudre, vint détrôner la chevalerie et
 faire oublier l'arc et l'arbalète névrolislique : ce fut le tour de l'arbalète à
 feu et de la pique, exercice dont l'étude, commencée sous les Nassau ,
 développée par Gustave-Adolphe, fut perfectionnée par Frédéric II , alors
 que le feu avait triomphé de la pique, et que l'artillerie s'était unie à
 l'infanterie. Depuis le commencement du xviii^e siècle, l'exercice avait cessé
 d'être l'instruction du guerrier isolé, et était devenu l'instruction de
 guerriers en troupe: c'était l'immense changement dont la tactique moderne
 est sortie; mais la France ne s'en est sentie que bien tard. En 1716, l'
 Espagnol Basla dictait des règles à la cavalerie; à la même époque, le
 Vauban donnait des lois à l'infanterie ; et ce n'est qu'en
 1717 que le Français l'OSleineati, recopiant Vauban, dédiait à Louis
 XIV le plus ancien traité, fort médiocre, du reste, que nous ayons sur

l'exercice. L'armée française en tira une théorie pour les gardes-françaises. Cette garde était le seul corps de l'armée française qui, sous Louis XIII, eut l'exercice, connue jusque-là inconnue, et qui, sous son successeur, en possédait des règles écrites. Le premier des Puységur donna un règlement à l'armée espagnole; le ministère français se piqua d'émulation, et en 1707 parut officiellement un livret de dix ou douze feuillets, où se résumait le peu qu'alors on savait en fait d'exercice. Un demi-siècle se coula dans cet état d'ignorance et d'insouciance. Enfin les ordonnances ou règlements de 1758, 1759, 1766, nous initièrent aux secrets de Frédéric II. Dix ans après, Saint-Germain illustra son ministère par un règlement plus savant, qui a été le modèle de celui de 1791; ce dernier, dont Dumouriez, Persch et Guibert surtout sont les auteurs, est devenu européen, disons même universel, puisque l'Inde, la Perse, les Séikhs n'en ont pas d'autres. Une ordonnance de 1791 a aboli et remplacé le règlement de 1791; mais il a, entre autres défauts, celui d'être plus volumineux d'un quart que le règlement Guibert, dont il eût été important, au contraire, de simplifier quelques règles et de resserrer quelques pages. I. EXKRVt'K. s. m. petit espace réservé au bas du type d'une médaille, pour l'inscription d'une devise, et plus ordinairement pour celle de la date de l'événement auquel la médaille se rapporte, ce qu'on appelle millésime. KXKTER. ancienne ville d'Angleterre, chef-lieu du comté de Devon, sur l'Exe. Latitude nord 50° 44', longitude ouest 5° 54' Elle paraît être bâtie sur les ruines de l'Isa de Ptoléroée; elle Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.60% accurate

(*M) EXHUMATIONS. fut détruite à deux reprises différentes» par les Danois. Elle posait plusieurs établissements de bienfaisance et d'instruction publique ; des fabriques de toiles , qui ont bien perdu de leur ancienne réputation. On y remarque le palais de justice, le quartier de Southernbay, et surtout l'église cathédrale, bel édifice couronné de tours anglo-normandes, dont la construction n'a été terminée qu'au bout de cinq cents ans. t*, UOO habitants. A dit lieues ouest sud-ouest de Londres. KXEOLiatton.s. (. {thirurg \ séparation des parties mortes qui se détachent des os , d'un tendon, d'un cartilage, d'une aponévrose, sous la forme de petites écailles ou de lames. Exfolier (S'), v. pron. Il se dit d'un corps dont quelques parties se détachent sous la forme de feuillets ou de lames. Il se dit particulièrement, en chirurgie, des os, des tendons, des cartilages, des aponévroses. exhalaison, s. f. ce qui s'exhale de quelque corps. Emulation , s. f. action d'exhaler. Il se dit particulièrement, en termes d'anatomie, de la fondion par laquelle certains liquides sont répandus, sous la forme d'une rosée, à la surface des membranes ou dans les tissus organiques. EXHALER, v. a. pousser, envoyer de soi des vapeurs, des odeurs, des esprits . etc. Il s'emploie souvent avec le pronom personnel. — Exhaler, avec le pronom personnel, signifie quelquefois , se dissiper par l'évaporation. — EXHALER sigillé encore ligurément, manifester, exprimer vivement, faire éclater un sentiment, une passion. exhaussement, s. m. élévation. Il ne se dit qu'en parlant de constructions, d'édifices. exhausser, t. a. élever plus haut. Il ne se dit qu'en parlant de constructions, d'édifices. EXHALATION, nom de la méthode dont les anciens faisaient usage pour la découverte et la démonstration des vérités géométriques (F. MÉTHODE;). EXHÉREDATION , disposition testamentaire par laquelle, sous l'ancienne jurisprudence, on avait, dans certains cas déterminés par les lois, la faculté de priver son enfant ou tout autre héritier i réserve, de tous droits a succession. L'exherédation n'est plus admise par nos lois [V. KÉskrvk). EXHÉRÉDER, v. a. (juriipr.), déshériter. exhiber, v. a. (pratique), représenter, montrer. Il se dit surtout en parlant des actes, des pièces, etc., qu'on produit en justice. On l'emploie quelquefois, par plaisanterie, dans le d'exhiber, de prolangage ordinaire. EXHIBITION, s. f. (pratique*), duire une pièce, un acte, etc. exhortation, s. f. discours par lequel on exhorte. Il se dit particulièrement d'un discours chrétien et pieux qu'on fait en style familier,

pour exciter à la dévotion. exhorter, v. a. exciter par le discours, tacher de porter à quelque chose de bien. Exhorter quelqu'un à la mort, l'exhorter à mourir en bon chrétien. exhumations judiciaires. Il est quelquefois utile de recourir à l'exhumation d'un cadavre pour éclairer la justice sur la réalité d'un crime présumé et dont les preuves certaines ne peuvent être acquises que par les traces qu'on en peut retrouver sur le corps de la victime. C'est surtout pour les cas d'empoisonnement que les exhumations sont requises. Depuis que les chimistes ont perfectionné les moyens de retrouver les substances toxiques en nature dans les entrailles et dans les tissus, longtemps même après la mort et l'inhumation, on ne saurait, dans les cas douteux, négliger un moyen d'investigation qui peut fournir à la justice d'aussi utiles indications, et l'aider, par l'absence ou la constatation du corps du délit, soit à proclamer l'innocence d'un prévenu faussement accusé, soit à se prononcer en toute certitude sur la réalité d'un crime. — Les exhumations, à raison des circonstances que nous venons de faire connaître, devenant de jour en jour plus communes, il ne sera pas sans intérêt d'exposer ici en quelques lignes ce qui s'y rattache, tant sous le point de vue médico-légal que sous le point de vue de l'hygiène publique. — Les principales circonstances pour lesquelles l'exhumation peut être réclamée, sont les cas de blessures, de submersion, d'infanticide, d'asphyxie, de strangulation, d'empoisonnement. On conçoit que pour les blessures légères, superficielles, celles qui n'auraient entamé que la peau par exemple, l'exhumation ne puisse être que d'un médiocre secours, surtout si la mort remonte à une date assez ancienne pour que la putréfaction ait dû faire des progrès; mais il n'en sera pas de même pour les lésions des organes profonds de l'économie, pour celles surtout qui auraient compromis les tissus osseux; car dans ce cas, quelque éloignée que soit la date de la mort, on pourra toujours retrouver les traces de la blessure. Dans les cas de suspension et de strangulation, l'exhumation peut faire retrouver le lien qui aura servi à produire la mort; dans les cas d'infanticide on pourra, si la mort n'est pas assez ancienne pour que la putréfaction ait gagné les poumons, reconnaître à leur texture si l'enfant a respiré ou non. L'exhumation peut éclairer encore sur l'existence d'un avortement provoqué dont la mort aura été la suite. Mais c'est surtout pour les cas d'empoisonnement par des substances métalliques, que les exhumations offrent le plus d'utilité. — D'après la connaissance du terme auquel la putréfaction est complète, on peut approximativement évaluer le temps au bout duquel il ne serait plus

possible de tirer aucun parti de l'exhumation. Il est donc utile de savoir à cet égard que des exhumations ont pu être faites avec succès après six, dix et même douze ans d'inhumation. Si les recherches que l'on se propose de faire ne doivent porter que sur les os, il est évident que ce terme est infiniment plus prolongé. — Les exhumations, comme on le pense bien, ne sont pas sans danger pour les personnes qui ont à y procéder, ainsi que pour celles qui résident à proximité du lieu où se fait l'opération. Aussi les médecins légistes et hygiénistes se sont-ils attachés à rechercher d'une part quelle est la nature des « dangers » que l'on peut, avoir à courir, d'autre part quels moyens il convient d'employer soit pour prévenir ces dangers, soit pour obvier aux accidents déjà produits. Voici comment s'exprime sur ce sujet M. Alpb. Devergie, auteur d'un traité très-estimé de médecine légale : — « I^{er} Danger de l'exhumation ». Les dangers ne sont pas les mêmes pendant toute l'exhumation et dans tous les temps de cette opération. Ils sont en raison du nombre de cadavres que l'on met à découvert, en raison de l'époque de l'inhumation, et en raison de la saison. Si le cadavre est dans la période de putréfaction gazeuse, et que, par une cause quelconque, une grande quantité de gaz sort tout à coup mise à nu, l'asphyxie peut en être la conséquence. On a vu des fossoyeurs qui ont été asphyxiés au moment où ils donnaient un coup de pioche qui ouvrait l'abdomen distendu par des gaz. — Si le cadavre est inhumé depuis longtemps, toute la terre ambiante est imprégnée d'une odeur fétide, pénétrante, qui impressionne fortement l'odorat; et comme le travail propre au déplacement de la terre est long, les individus qui respirent cette odeur peuvent en être plus ou moins influencés. Sans doute des fossoyeurs qui ont l'habitude de respirer des gaz fétides seront rarement incommodés par une exhumation; mais la personne qui, pour la première fois, procédera à une opération de genre, en éprouvera tous les effets fâcheux. — Enfin en hiver les exhumations offrent en général peu de danger; tandis qu'en été, au contraire, elles peuvent devenir très-fâcheuses. » — En résumé, une exhumation faite sans précaution offre toujours de graves dangers; elle n'a que peu d'inconvénients, alors qu'elle est environnée de mesures hygiéniques convenables, il importe donc d'être fixé sur la nature des soins et des précautions à prendre en pareille circonstance. Nous continuons à emprunter au même auteur les préceptes que formule la science sur ce point. I^{er} Ne jamais procéder à cette opération alors qu'on est à jeun; prendre même une petite quantité de liqueur spiritueuse; à* faire l'exhumation de grand matin en été, la chaleur du jour

et celle du soir augmentant beaucoup le dégagement des gaz infects cl
l'impression qu'ils déterminent: V se munir d'éponges, de linges, d'eau, et de
trois ou quatre livres de chlorure de chaux solide; mettre une livre de ce
chlorure dans deux seaux d'eau environ, oa une once pour deux pintes de
liquide; agiter pour opérer le mélange et la dissolution ; 4" faire préparer
une table large dans un lieu plus élevé que le sol, si cela est possible, et
placée dans un grand courant d'air; 5° faire procéder rapidement à
l'enlèvement de la terre de la fosse, en se servant d'hommes qui se relayent
fréquemment : quand la bière est mise à nu , on répand à sa surface, sans l
ouvrir , une livre de chlorure de chaux qui permet 'aux fossoyeurs de la
déblayer et de passer leurs cordes pour procéder a son enlèvement; tF faire
ouvrir la bière auprès de la fosse, en retirer le corps et le laisser i posé à l'air
pendant un quart d'heure ou vingt minutes; " placer sur la table et répandre
autour du corps du < ' " chaux solide . de manière à en employer une demi
ron; ce chlorure sera remplacé trois ou quatre fois pendant l'ouverture. Les
proportions de chlorure paraîtront |»eul-elre bien fortes . eu égard à celles
qui ont été conseillées par M. " fila dans son Traité sur les exhumations
juridiques: qael< Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.45% accurate

EXIMEHO. (553) once» de chlorure en dissolution. Nous regardons cette proportion comme étant beaucoup trop faible et de nul effet à l'égard de l'infection de la presque totalité des corps quand on les sort de la terre; 8" procédera l'autopsie. et pendant le cours de cette opération se laver très-fréquemment les mains dans la dissolution de chlorure de chaux préparée à cet effet ; 0" durant l'autopsie , avoir le soin d'opérer en se plaçant dans la direction du courant d'air, et non pas contre le courant. — Ces précautions doivent être bien plus multipliées encore quand il s'agit d'exhumer un corps d'une fosse commune. KXHI'MEB , v. a. déterrer un corps mort. Il se dit surtout lorsqu'on procède par ordre de la justice, de l'autorité. Il se dit quelquefois figurément , en parlant de choses qui sont restées longtemps enfouies, oubliées, et qu'on vient à produire, à rappeler, à citer, etc. exigeant, ante, adj. qui est d'une habitude d'exiger beaucoup ou trop de déférence, d'attentions, de concessions, etc. EXIGENT, s. f. caractère ou prétention de celui qui exige, qui se montre exigeant. Il se dit aussi de ce qu'exigent ou requièrent les circonstances. exiger, v. a. demander quelque chose en vertu d'un droit légitime ou prétendu tel. Il signifie aussi, faire payer, faire fournir quelque chose par force. Il signifie encore, obliger ou vouloir obliger à quelque chose au delà de ce qui est dû. Il signifie également, obliger à de certaines choses, astreindre à de certains devoirs ; et, dans ce sens, il se dit ordinairement des choses morales, exigible, adj. des deux genres, qui peut être exigé. Exigu, le, adj. fort petit, modique. Il n'est guère usité que dans quelques phrases familières. exigüité, s. f. petitesse, modicité. EXIL. L'exil, à Lacédémone, était regardé comme une grande punition, à cause de son attachement que les citoyens avaient pour leur patrie. Cependant, comme il était volontaire, cela était moins un supplice qu'un moyen de l'éviter, parce que quiconque était condamné à l'infamie, à la mort, ou même à une simple amende, pouvait s'exiler pour ne pas subir la peine qui lui était infligée par les lois. Si la faute n'était pas considérable, on lui permettait de se retirer chez les alliés; mais, si le crime était grave, les coupables étaient forcés de chercher un asile chez les étrangers, c'est-à-dire chez les ennemis de la république. Il y avait deux sortes d'exils à Athènes, l'un volontaire et l'autre forcé. L'exil était volontaire lorsque le coupable, refusant de payer l'amende à laquelle il avait été condamné, quittait la ville pour se retirer ou bien lui semblait. Il arrivait souvent encore que l'accusé

prévenait le jugement porté contre lui, elle condamnait à un exil volontaire. L'exil forcé emportait ignominie; aussi n'y condamnait-on les citoyens que pour de grands crimes. Alors on le chassait! honteusement de la ville et de l'Alrique. Ses biens étaient confisqués, vendus à l'encan, et cette sorte de bannissement était pour la vie. L'un des modes les plus célèbres de prononcer l'exil était l'ostracisme; mais il n'emportait point l'infamie. — Cher les Humains, l'exil portait le nom <X inlrdicliv aqua et ignu, dans les roudattiiialious civiles, et on ne gardait celui d'exil que dans les affaires criminelles. Cette peine emportait le bannissement de l'Italie, mais laissait au condamné le choix du lieu de l'exil. Auguste introduisit deux nouvelles sortes de bannissements ; la relégation et la dé|M>rtation. La relégation était tantôt perpétuelle et tantôt temporaire ; mais le citoyen banni ne perdait ni ses privilèges ni sa fortune. La déportation était toujours perpétuelle. Dans l'un ou l'autre cas on déterminait le lieu de l'exil. On envoie le plus souvent les Iles désertes de la mer Egée. EXILER, v. a. envoyer en exil. Il signifie aussi, reléguer. Exiler quelqu'un de ta présence, se dit d'une (icrsounc qui interdit à quelqu'un de se présenter devant elle, -• Exiles, avec le pronom personnel, signifie, s'éloigner, se retirer. EXILÉ , ÉE, part. Il s'emploie quelquefois comme substantif. Exilé (don Antoine), savant jésuite espagnol, né en 1732, à Barbastro dans l'Aragon, fut chargé d'enseigner les mathématiques et l'artillerie aux jeunes seigneurs élevés à l'école de Salamanque, puis à celle de Ségovie. En commençant son cours en 1702, il leur adressa un Discours sur la nécessité d'étudier tout d'abord la guerre par principe*, et publia pour leur instruction plusieurs ouvrages estimés. À la suppression des jésuites, il passa en Italie et se fixa à Rome, où il continua de consacrer tous ses moments à l'étude des sciences. Il s'y occupa surtout de musique, et composa sur cet art un ouvrage qui lui valut les regards de toute l'Italie et le fit connaître du reste de l'Europe, il est mort en 1708. Ses principaux ouvrages sont : 1° Histoire militaire d'Espagne, Ségovie, 1701», in-V. C'est une histoire des grands capitaines espagnols. Elle est aussi exacte que bien écrite. 2° Manuel de l'artillerie, 1701, in-H", estimé. 3° Dell' origine et delie rigide della musica, colla storia del suo progresso, decadenza et rinnovazione . 1771, in-V. Il établit dans cet ouvrage que le but de la musique étant de flatter l'oreille, on a cherché mal à propos le principe de cet art dans des combinaisons purement mathématiques, et il relève à cet égard avec autant de force que de goût les erreurs dans lesquelles sont tombés Euler, Hume et d'Alembert. Son système, fondé sur la prosodie, et

applicable aux différentes langues parlées de l'Europe, a trouvé partout de nombreux partisans, V Duhbio di D. Antonio E ri me no topra il taggin fondamentale pratieo dieontrappunto.del R. padre mietlroGinmb. Martini. Home. 1775, in-V. 5" luttera topra ropinione del tignor Andreo intorno la lelteratura ercletiatliea de' teeoli barbari, Mariloue, 1783. C'est une apologie de l'ouvrage d'Andrés, son ami, en réponse aux critiques qui en avaient été faites. existait, axte, adj. qui existe. EXISTENCE. Il y a une différence enlre tire el txittance. Le premier est plus abstrait, (dus général : il n'exprime que le caractère de n'être point à néant, et encore d'une manière très vague Exittance a quelque chose de plus précis: il indique quelque chose de présent, d'actuel. Etre désigne l'idée commune aux deux mots, sans détermination, non-seulement de temps, mais aussi de manière. Exittance indique non seulement la présence, l'actualité, mais aussi l'étal, le comment. On dit d'une chose qu'elle a tant d'années d'existence; on a une existence courte, heureuse ou malheureuse. EXISTER, v. u. être actuellement, avoir l'être. Il signifie encore simplement, être, se trouver ou avoir lieu actuellement. Il signifie particulièrement, vivre. KXMot'TH (Edward l'eli.exv, babo> et vicomte) de CASXONTEici.* (Devoir, baronnet et pair d'Angleterre, celui qui, après Duqucsnc, porti le coup le plus terrible aux pirates d'Alger. Né en 1757 à Douvres, il prit à l'âge de 1* an» part, sur la Jvnon, a l'expédition des Iles Falkland. Il prit part à la guerre d'Amérique el se distingua h la bataille du lac Champlaiu 11 octobre 177<i), après laquelle il fut nommé lieutenant. Pendant la guerre de 17it3, entre la France et l'Angleterre , il était capitaine el commandant In Si/mpht, qui, après un terrible combat, s'empara de la Irègate française la ClèopAtrt. Deux ans après, a la tétc d'une petite escadre , il détruisit quinze e.bolcurs sur la cote de Pcnmach. Son humanité ne le cédait pas à son courage ; deux Tois, en se jetant à la mer, il sauva la vie de malheureux qui se noyaient , et il préserva d'une mort certaine l'équipage entier du navire le Dation , engagé sur des écueils en vue de Plymouth. 1-e litre de chevalier baronnet le récompensa de son courage cl de son dévouement (17»fij, Aux élections générales de 1804. Ed. Pelle* fut élu membre de la chambre «les communes, où il se fit remarquer par sa chaleureuse défense de lord Saint-Vincent, Sou ami. alors à la tête de l'amirauté. En juillet IKitt, il alla commander la station navale dans l'Inde, fui nommé vice-amiral en 1810, pair eu 1HI i, sous le litre de lia ion Exiuouth de Cannonleign , et enfin commandant en chef des forces navales de la Méditerranée. En 1810', il détruisit la flolle algérienne dans le

port même d'Alger. Le dey Omar se soumit , les prisonniers anglais et douze cents esclaves chrétiens furent délivrés. La manière dont lord Exmouth s'acquitta de sa mission lui fait le plus grand honneur. Les remerciements des deux chambres, une élection offerte par la cité de Londres, et les ordres des divers royaumes dont il avait délivré les captifs, attestèrent la reconnaissance de l'Angleterre et de l'Europe. Vers la fin de sa vie, lord Exmouth, retiré dans sa terre de Tcignmoulh , s'occupait d'améliorer l'instruction religieuse et morale des hommes de mer. Il y mourut le 10 janvier 1833, à l'âge de soixante-seize ans. EXOLKT. exocetvt (xool.). Ce genre ne renferme que des poissons volants. Comme les pégases, les seorpènes, les daetylontères, les priauotrs, etc., les exocets Jouissent de la faculté de s'élancer à de grandes distances au-dessus de la surface des eaux pour échapper à la poursuite de leurs ennemis (F. ou mot Aile). — L'exocet volant, txœetut rolit'nt. Ce poisson ne semble avoir été doué de la nature de ses avantages que pour courir plus vite à sa proie. Il est en effet en bulle, dans son élément, à la poursuite des « ombres et « les coryphènes qui sont très-avides de sa chair ; si pour échapper

The text on this page is estimated to be only 22.44% accurate

(551 hvct. à leur dent meurtrière, il s'élève dans les airs, les frégates' les mouettes et d'autres oiseaux c.irnassiers , fondent sur eux à l'inprnviste et lrs enlèvent. L'huiuine lui fuit aussi la chasse pour *.a chair délicate, et sa parure brillante cllr-même est un don funeste, qui le fait découvrir de loin. — Tout son corps est couvert «l'un éclat argentin rehaussé par l'azur (le sa léle, du dos et (les cotés, relevé par le bleu plus foncé de la nageoire dorsale et de celles de la poitrine et de la queue. Ses pectorales, que l'on a comparées à .les ailes, sont un peu rapprochées du dos; la membrane qui lie les rayons de ces pectorales est assez mince pour se prêter à tous les mouvements de ces nageoires pendant le vol, et leur aplatissement les rend plus propres à rompre l'air frappé par la nageoire agitée. kxodf., du grec {•-.*-.- (rxodo') , sortie, formé rli* ;«r), de hors, et de (Sic (norfw , chemin : écart du chemin.— L'exode était l'une des quatre parties de la tragédie grecque, celle qui renfermait ce qu'on disait après que le chœur avait cessé de chanter pour ne plus reprendre, c'est-à-dire, le dénouement et la catastrophe de la pièce; ce qui répond à notre dernier et cinquième acte. — Parmi les Latins, txode a été pris dans un autre sens ; c'était , parmi eux , à peu près ce que la farce est parmi nous. Après qu'on avait joué la tragédie, on faisait venir Vexoiiairt, qui, par ses grimaces, ses plaisanteries, ses bons mots, divertissait le peuple, essuyait les larmes que la tragédie avait fait verser. Ce fut dans une' de ces pièces que l'eTorfinire peignit les atrocités de Néron. — Le second des cinq livres de Moïse. Ce livre est ainsi appelé , parce qu'il contient la sortie des Israélites hors l'Egypte. VExndr contient outre cela l'histoire de ce qui se passa en Egvpte depuis la mort de Joseph jusqu'à la sortie des Israélites hors de l'Egypte et dans le désert, surtout au mont Sinaï, jusqu'à la construction et l'érection du tabernacle V. Pentateuque E., EXOMOL.or.EsK . confession. Ce terme grec paraît employé en différents sens dans les écrits des anciens Pères; quelquefois il se prend pour toute la pénitence publique, pour les exercices et les épreuves par lesquels on faisait passer les pénitents, jusqu'à la réconciliation que leur accordait l'Eglise; il est pris dans ce sens par Tertullicn. Les Grecs ont souvent fait de même. Les Occidentaux l'ont restreint ordinairement à la partie de la pénitence que l'on nomme confession Saint Cyprien, dans une lettre aux prêtres et aux diacres, se plaint de ce que l'on reçoit trop facilement ceux qui sont tombés dans la persécution; et que. sans pénitence

, ni exomologèse, ni imposition des mains, on leur donne l'eucharistie. On ne sait pas si cette confession qu'exige saint Cyrille devait être secrète ou publique, quoique la faute des tombeurs fût (rés-publique; mais il est constant que l'Eglise n'a jamais exigé une confession publique pour les fautes secrètes (I*. Confession). KXOPIITIIAI.MIE pnhol.). déplacement du globe de l'œil, qui fait une saillie plus ou moins considérable hors de la cavité de l'orbite. L'exophtalmie est toujours le symptôme d'une ou d'une lésion profonde de l'œil. soit une hydrocancéreuse, un staphylococque, etc. IV. i mots cl (œil). KXorale, adj. des deux genres, qui se laisse fléchir par les prières. Il est peu usité. d'une manière EXORCISME. 'Eglise pour chasser les démons de l'Eglise pour chasser les démons. Exorciser un possédé, employer les exorcismes de l'Eglise pour chasser le démon du corps d'un possédé. Exorciser l'eau, le sel, etc., prononcer les prières de l'Eglise sur le sel, l'eau, etc. — Exorciser signifie, figurer et par exagération, exhorter quelqu'un. le presser si fortement, qu'on le ramène à la raison. Ce sens est peu usité. exorcisme, conjuration, prière à Dieu, et commandement fait au démon de sortir du corps des personnes possédées; souvent il est seulement destiné à les préserver du danger. Ordinairement, on regarde exorcisme et conjuration comme synonymes: cependant la conjuration n'est que la formule par laquelle on commande au démon de s'éloigner; l'exorcisme est la cérémonie entière. On ne peut pas disconvenir que les exorcismes n'aient été en usage dans les fausses religions, aussi bien que dans la vraie. Chez toutes les nations polythéistes, non-seulement le peuple, mais les philosophes, ont cru que l'univers était rempli d'esprits, de génies ou de démons, les uns bons, les autres mauvais; que tout le bien et le mal qui arrivait à l'homme était leur ouvrage. Conséquemment on a regardé les maladies, surtout les plus cruelles, et dont on ne connaissait pas la cause, comme un effet de la colère ou de la malice des génies malfaisants. On a encore imaginé que l'on pouvait les mettre en fuite par des odeurs, par des fumigations, par des noms et des paroles qui leur déplaisaient ou les épouvantaient, par la musique, par des enchantements, par des amulettes. L'on a donc employé des conjurations et des exorcismes pour se délivrer de leurs poursuites, pour guérir les maladies pour lesquelles on ne connaissait point de remèdes naturels, les philosophes orientaux, les disciples de Pythagore et de Platon, n'étaient pas moins persuadés que les vices, les mauvaises inclinations, les mœurs corrompues de la plupart des hommes leur étaient inspirées par de mauvais démons. On trouve les preuves de

loules ces opinions dans les écrits de ces anciens, dans ceux de Celsc , de Porphyre, de Jamblique, de Plolin, etc. Les Juifs étaient dans la même croyance, du moins dans les temps voisins de la venue de notre Sauveur: lavaient-ils empruntée des CJaldécns , pendant leur captivité à Babylone, ou des Egyptiens attachés à la doctrine des Orientaux? De savants critiques le prétendent, mais sans preuve; ils disent que la manière dont il est parlé du démon dans le livre de Tobie est analogue aux opinions des Cbaldéens : qu'importe? Job, l'auteur du quatrième livre des Mois, le Psalmisle. les prophètes, qui ont écrit avant la captivité, parlent des opérations du démon tout aussi clairement que Tobie. (F. Démon, DÉMONIAQUE). Les Juifs n'ont donc pas eu besoin de puiser Irur croyance chex les Chaldécns ni rhez les philosophes égyptiens Josephe nous apprend qu'il y avait des exorcistes rhez les Juifs, et que I on attribuait à Salomon le» formules des rxorciimtt dont ils se serraient ; l'Evangile suppose qu'ils chassaient véritablement les dénions; sans doute ils le faisaient au nom de Dieu, puisque Jésus-Christ ne blâme pas leur conduite. Loin de corriger l'opinion des Juifs, qui attribuent au démon certaines maladies, ce divin maître l'a confirmée-, il dit qu'une femme, courbée depuis dixhuit ans, avait été liée par Satan , qu'un maniaque était possédé d'une légion de démons; et il permit à ces malins esprits d'entrer dans le> corps d'un troupeau de pourceaux. De même il attribue au démon la stérilité de la parole de I ien dans le m ur des pécheurs, l'incrédulité des Juifs, la trahison de Judas. Non -seulement il chassait les démons du corps des possédés, mais il donna le pouvoir à ses disciples de les chasser en son nom. Souvent ils en ont fait usage, et nos plus anciens apologistes ont prouvé aux païens la divinité du christianisme , par la puissance que les chrétiens exerçiiient sur les démons : c est donc à l'exemple de Jésus-Christ et des apôtres que l'usage des exoreitmet s'est introduit et a persévéré dans l'Eglise. Quelquefois, sans doute, il y a eu de l'illusion dans cette pratique, et l'on a employé les exorcitmet contre des maladies que l'on aurait pu guérir par des requ'il en a toujours été »re»inie» n'est fondée que otestant, est convenu que , an te , adj. excessif, qui passe de beaucoup | cath v. a. conjurer, se servir des paroles et des ' l'on et l'on purement naturelles , que l'on aurait mèdes Mais a-l-on droit d'en conclure de même , et que la pratique des < r sur nne erreur? I.eibnitz, quoique pi les t Ttirritmrt ont toujours été pratiqués dans l' Eglise, et qu'ils peuvent souffrir un très-bon sens. Mosheim, dans son Hi\$. trefft. du teitièmt tii'lr , nous apprend que , chez les luthériens . les exorcitmet du baptême furent

supprimés par quelques-uns qui étaient calvinistes dans le cœur, mais qu'il»
foront rétablis dans la suite. Parmi les éznrri'aiRM dont l'Eglise il y en a
d'ordinaires , le baptême, et ' Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.37% accurate

superstitieux, d'abusif dans les uns ni dans les autres. <° Il est certain que, dans l'origine, les exorcismes du baptême furent institués pour les adultes qui avaient vécu dans le paganisme, qui avaient été souillés par des consécration, des invocations, des sacrifices offerts aux démons, Un les conserva néanmoins pour les enfants, |>areo que ce rit était un témoignage de la croyance du poché originel, cl parce qu'il avait pour objet, non-seulement «le chasser le démon, mais de lui ôler tout pouvoir sur les baptisés. C'est pour cela qu'on les fait encore sur les enfants qui ont été employés ou baptisés sans cérémonies dans le cas de nécessité. C'est, d'ailleurs, une leçon qui apprend aux chrétiens qu'ils doivent avoir horreur de tout commerce, de tout pacte direct ou indirect avec le diable. S. XORI 1SME. (556) KXOKDE. de l'eau, et d'extraordinaires, dont on use pour délivrer les si résolués inanimés entendaient les paroles qu'on leur adresse* possédés, pour écarter les orages, pour faire périr les animaux I Cela peut paraître ridicule, quand on ignore ce que pensaient nuisibles, etc. Nous prétendons qu'il n'y a rien de faux, de les païens; ils préposaient des esprits ou des démons à tous les corps; ils prétendaient que toutes les choses usuelles étaient des dons et des bienfaits de ces intelligences imaginaires; ils croyaient être en société avec elle* par l'usage qu'ils faisaient de leurs dons: c'est ce que Celse soutient de toutes ses forces dans son ouvrage contre le christianisme ; les exorcismes sont une profession de foi du contraire. Ihiers, dans son Traité des jupitraliens, rapporte différentes formules tVexnrisinti ; il pense avec raison que l'on peut s'en servir encore aujourd'hui contre les orages et les animaux nuisibles, pourvu qu'on le fasse avec les* précautions que l'Eglise prescrit et selon la forme qu'elle autorise, et qu'alors ce n'est ni un abus, ni une superstition. Néanmoins , dans plusieurs ouvrages modernes , on a blâmé les cures de campagne, qui , par un excès de complaisance pour les idées* superstitieuses de leurs paroissiens, font des adjurations et des exorcismes contre les orages, contre les insectes destructeurs et les autres animaux nuisibles; c'est, dit-on, un abus et une extravagance dangereuse, qui ne devrait plus avoir lieu dans un siècle de lumière tel que le notre: il faut apprendre au peuple que ces sortes de fléaux sont un effet nécessaire de» causes physiques. Cette censure n'est rien moins que litiée par l'invocation de J que sage. Elle suppose que les superstitions populaires sont un Bit purifiée par le prêtre. • effet de la négligence des pasteurs, et non de

ro|'iniatrciê des peuples. Comme nous sommes couvaiui'us du contraire par
 exjierience, nous soutenons que cela est faux. En général, les ignorants sont
 opiniâtres ; il* prètent diflicileinent l'oreille aux vérités qui attaquent leurs
 préjugés ; s'ils sont forcés de les entendre,
 ils n'y croient pas. tandis qu'ils ajoutent foi aux coules les plus absurdes. parce
 que ces fables sont analogues à leurs idées. Plusieurs fois les curés ont
 essuyé des avanies , pour n'avoir pas voulu déférer aux visions de leurs
 paroissiens. Il vaut mieux que le peuple ait confiance aux prières et aux
 cérémonies de l'Eglise, qu'à la prétendue science des devins, îles sorciers,
 des magiciens : or, cette alternative est à peu près inévitable. Choc les
 protestants, il n'est plus question il exorritmrt; mais la divination , les
 sortilèges, la magie, y sont très-communs, el les catholiques de France et
 des pays étrangers ont rés que les i souvent la teulaliou de les aller
 consulter. Il serait Ires-bon de n : en effet, [donner au peuple îles leçons de
 physique, s'il était capable de les comprendre el incapable d'en abuser : or, il
 n'est ni l'un ni l'autre. Quand il saura que tous les phénomènes de la nature
 sont l'effet nécessaire des causes physiques, il en conclura, comme les
 incrédules, que le monde s'est fait el se gouverne tout seul, qu'il n'y a ni
 Dieu, ni Providence: y aura-t-il beaucoup à gagner pour lui'. Si les censeurs
 modernes connaissaient mieux le peuple, ils seraient moins prompts à
 condamner les pasteurs charitables qui '«s guident dans la voie du salut
 ;i'.strK«STmo!ts). B » EX«iR« ISTK , clerc tonsuré qui a reçu celui des
 ordres mineurs auquel on donne ce nom : il est aussi donné à l'èvêque, ou
 au prêtre délégué par l'èvêque, qui exorcise un possédé. Il paraît que les
 Grecs ne regardaient pas h fonction d'exorciste connue un ordre, mais
 comme uil simple ministère, et que saint Jérôme n pensé de même.
 Cependant le père Goar, dans ses notes sur l'Eucologe des Grecs, prouve,
 par des passages de saint Uenys et de saint Ignace, martyrs, que c'était un
 ordre. Dans l'Eglise latine, c'est le second des ordres mineurs. La cérémonie
 de leur ordination est marquée dans le quatrième concile de Carlhage, el
 dans les anciens rituels. Ils reçoivent le livre des exorcismes de la main de
 l'èvêque , qui leur dit : « Hecevci el apprenez ce livre , el ayez le pouvoir i ;
 qu'ils ne doivent donner aacuuc conliaucc aux impostures el aux vaines
 promesses des prétendus sorciers , devins ou magiciens; cl celle précaution
 n'a été que trop nécessaire dans tous les temps. Si le Clerc avait fait ces
 réflexions, il n'aurait pas btàmè avec tant d'aigreur les exoreitmtt du
 baptême. Pour les mêmes raisons, l'un bénit, par des prières et des

from*mrj, les eaux du baptême, et cet usage est très-ancien. Tertullien dit que ces eaux sont saintes. Saint Cyprien veut que l'eau sainte Ambrase et saint Augustin parlent de l'invocation du Saint-Esprit, du signe de la croix, et du traitement du baptême. Saint Basile regarde ces rites comme une tradition apostolique. Saint Cyrille de Jérusalem et saint Grégoire de Nyssse en relèvent l'efficacité et la vertu. Que peut-il y avoir de superstitieux dans des cérémonies qui ont pour but d'inculquer aux fidèles les effets du baptême, le prix de cette grâce, les obligations qu'elle impose? Saint Augustin s'en est servi avec avantage contre les pélagiens, pour leur prouver que tous les enfants d'Adam naissent souillés du péché originel, et sous la puissance du démon. C'est ainsi que l'Eglise a toujours professé sa croyance par les cérémonies qu'elle observe. La sagesse de cette conduite ne l'a pas mise à l'abri des reproches des protestants : ils disent que les exorcismes n'ont été ajoutés dans le III^e siècle aux cérémonies du baptême qu'à des chrétiens eurent adopté la philosophie de l'école d'Aristote, dans sa seconde école, et Tertullien dans son livre de Corona, rapportent les cérémonies que l'on observait dans le baptême au II^e siècle, sans faire aucune mention des exorcismes. Donc, c'est des platoniciens que les chrétiens empruntèrent l'opinion dans laquelle ils étaient, que les mauvais penchants et les vices des hommes leur étaient inspirés par des esprits malins qui les obsédaient. Il est fort singulier que les chrétiens aient été obligés de prendre dans la philosophie de Platon une doctrine qui leur est enseignée formellement dans l'Evangile par Jésus-Christ et par les apôtres; il l'est bien davantage que les protestants osent laxer de superstition un jour duquel Jésus-Christ et les apôtres se sont servis. Et sur quel fondement? sur le silence supposé de deux Pères de l'Eglise, preuve négative et qui ne conclut rien. Ils ont oublié, sans doute, que les exorcismes ne faisaient pas partie des cérémonies du baptême, mais que c'était un préalable pour y disposer les catéchumènes ; le baptême était administré par l'évêque ou par un prêtre, et les exorcismes étaient faits auparavant par les exorcistes, qui n'étaient que des clercs intérieurs. Nous ne concevons pas comment ces savants critiques ont eu l'imprudence de citer saint Justin et Tertullien ; personne n'a enseigné plus formellement que ces deux Pères la doctrine sur laquelle sont fondés les exorcismes. Saint Justin parlant du baptême, dit que, pour le contrefaire d'avance, les démons ont suggéré à leurs adorateurs les assertions et les illustrations d'eau avant d'entrer dans les temples. Il attribue aux insinuations du démon la haine que les païens avaient

pour les chrétiens, les calomnies qu'ils forgeaient contre eux, la cruauté des persécuteurs, etc. Il dit qu'il n'y a presque aucun homme qui ne soit obsédé par un démon, mais que parles èoUp de prudence. Dans les premiers temps, les possessions exoreitmtt toutes ses fraudes sqiil découvertes Il dit que, par étaient fréquentes , surtout parmi les païens : pour témoigner un plus grand mépris du pouv d'imposer les mains aux éuergumencs, soit baptisés, soil catéchumènes. » Dans l'Eglise catholique, il n'y a plus que !<•\$ prêtres qui fassent les fondions iVexoreitte , encore n'est-ce 3ue par une commission particulière de l'évêque. Cela vient, ilFloury, de ce qu'il est lare qu'il y ait des possédé», et qu'il se commet quelquefois des impostures sous prétexte de possession : ainsi d est nécessaire de les examiner avec beaul'iuvocation de Dieu, le Saint-Esprit descend dans les eaux, les sanctifie, et leur donne la vertu de sancililier. Il ajoute que les nations sont sauvées par l'eau, et laissent étouffer dans l'eau le démon, leur ancien dominateur. Aucun des Pères du ur siècle a-t-il dit quelque chose de plus fort pour faire établir les exoreitmett Mais ceux dont nous parlons se fondent sur l'Ecriture sainte, et non sur la philosophie de Platon. Il est ridicule, disent nos adversaires, d'exorciser l'eau el le sel que l'on y mêle, comme si le démon en était en possession, et comme ir des démons, on employa, pour les chasser, un des ministres inférieurs de l'Eglise C'étaient eux aussi qui exorcisaient les catéchumènes. Selon le pontifical, leurs fonctions étaient d'avertir ceux qui ne communiaient point de faire place aux autres, de verser l'eau pour le ministère. òimpos->r les mains sur les possédés et sur les malades. . n RKXOUDR, du latin rXorrfi'nm, forme de la particule rx, qui marque le point de départ, el ordior, commencer. On enDigitized

The text on this page is estimated to be only 21.23% accurate

EXPAXS1BILI1B. { 556 } lenil.rn rhétorique, par erorde, la première partie du discours. Elle consiste à préparer douceme ni l'esprit des auditeurs aux choses qu'on doit leur annoncer par la suile. On distingue deux sortes A'exordes: l'un modéré, où l'orateur prépare ses auditeur», rl les amène insensiblement aux choses qu'il va leur proposer: l'autre véhément, où l'orateur entre brusquement en matière. Ce dernier n'a guère lieu que dans les cas d'une joie ou d'une indignation extraordinaire, ou de quelque autre passion extrêmement vive. Tel est ee début d'isaie imité par Racine dans Athalic: Ci***, écoutes; terre, prèle tortille. Les Catilînairrs de Cicéron commencent aissi at> abrupto. — Les anciens, les tirées comme les Latins, ont élè très licencieux dans leurs exordes. Parmi les ouvrages de Dcuiosthènes, nous avons un recueil liexordrt dont quelques-uns lui ont servi dans les harangues qui nous restent de lui. Cicéron nous a appris qu'il en avait un volume de réserve ; en sorte qu'ayant envoyé on Traité de la gloire à Attirus, où il avait mis le même exorde et la même préface qu'il avait déjà employés à la tête du troisième livre de ses Questions académiques, il le prie assez plaisamment de le couper et d'y en coller un autre qu'il lui enLe mot latin prologut répond an mol exordium, mais ne voie. Le mot latin prologut répond an mol exordium, mais ne s'applique qu'aux pièces de théâtre ; pra>ludium, prélude, a la musique, et proamium, préface, à un ouvrage, à un traité. EXORHi7.ES{oofan.}, l'une des deux grandes divisions établies par Richard dans le règne végétal. Elle comprend tontes les plantes dont l'embryon présente une radicule nue ou non, renfermée dans un étui ou sac comme celles des emforJiaae*. Cette division correspond aux dicotylédonées de Jussieu. EXOhtemsie, exoslemma botan.). Sous ce nom générique, Bompland a groupé les espèces de quinquina dont les étamines font saillie hors du tube de la corolle, celle-ci étant complètement Rlabre. Tous les cxoslemmes croissent dans l'Amérique méridionale et les Antilles : l'espèce la plus connue est le qc inQUIJtA DkSai.vtk-Li cik. txottemmafloribunda, dont l'ecorce a une saveur amère cl astringente (V. Qlinouira). EXOSTOSK (pnthol.), tumeur formée | osseuse {¥. Os [Maladies ion le "tronc de ceri par morbide partiel d'un os, ou par le dépôt d'ui nouvellement formée sur une surface osseu des]). EXOSTOSES. En botanique on donne ce aux protubérances qu'on observe souvent s tains arbres. Ces exosloses sont formées d'un l*>is très-dur, dont les libres se

croisent en tous sens et forment des espèces de compartiments très-bizarres. EXOTÉRIQITE, adj. des deux genres, extérieur, public. Il se dit de la doctrine que les philosophes anciens professaient en public par opposition à leur doctrine secrète. exotique, adj. des deux genres, étranger, qui n'est pas naturel au pays. EXPAXMBIMTÉ, en physique, est la propriété des Ouides élastiques par laquelle leurs molécules tendent toujours à s'éloigner les unes des autres jusqu'à ce qu'elles rencontrent des obstacles qui les arrêtent. Deux forces agissent sur les molécules des corps, et les corps sont solides, liquides ou gazeux, suivant que l'une de ces forces l'emporte sur l'autre, ou que leurs effets se neutralisent. Dans les solides, la force attractive l'emporte sur la répulsive ; dans les liquides, ces forces se font équilibre ; dans les gaz ou fluides aériformes, la force répulsive l'emporte sur la force attractive, à tel point qu'on ne connaît pas le terme à l'expansibilité des fluides aériformes. L'expansibilité des gaz diminue avec leur densité, c'est-à-dire que si d'un vase donné, où l'on aurait introduit une quantité quelconque d'un fluide, on en retirait une certaine portion, sa tendance à s'étendre n'aurait plus la même intensité. Au contraire, si dans ce vase on ajoutait une nouvelle quantité du même (fluide, sa force expansive augmenterait d'autant plus que la quantité ajoutée serait plus grande. On donne à la pression que l'air et les autres fluides élastiques exercent contre les parois des vases qui les renferment, le nom d'élasticité, force élastique, tension. La tension de l'air est telle, qu'un litre d'air ordinaire, répandu dans un espace vide, aussi grand qu'on voudra, mais limité par des parois, se répandrait partout dans cet espace, et qu'il en presserait les parois en tous sens, faisant encore un effort pour s'étendre plus au large. — L'expansibilité de l'air est si grande, que les parois des vases qui le contiennent seraient brisées, à moins qu'elles ne fussent assez fortes pour résister, si l'air extérieur n'agissait en sens directement opposé pour empêcher l'action de sa force répulsive. En physique, on démontre ce fait par l'expérience suivante : sous le récipient d'une machine pneumatique on place une vessie au tiers ou au quart remplie d'air; on donne quelques coups de piston, et on voit la vessie se gonfler de plus en plus jusqu'à tapisser l'intérieur du récipient si elle peut prendre assez de volume. Cet effet est dû à la raréfaction de l'air que contenait le récipient. Puis, si on laisse rentrer l'air dans le récipient de la machine, la vessie s'affaisse et diminue de volume jusqu'à ce qu'elle ait repris son état primitif. On peut, à l'aide de la machine de compression, comprimer l'air dans un vase au point qu'il vole en éclats. Ces expériences prouvent encore

que les fluides sont compressibles. — L'expansibilité des gaz augmente et diminue encore suivant les degrés de chaud ou de froid qu'ils éprouvent- — Plusieurs savants, au nombre desquels sont MM. Cav-Lussac, Dulong, Petit, et Dallon en Angleterre, ont étudié l'expansibilité ou la dilatation des gaz : ils ont reconnu qu'elle avait lieu dans un rapport constant, et que le coefficient de leur dilatation était de 0,00378, ou un deux cent soixante-septième de leur volume à zéro de température, c'est-à-dire qu'ils se dilatent d'une même quantité pour chaque degré du thermomètre centigrade. — D'après les expériences de Dallon, il y avait une très-faible différence dans le coefficient de dilatation que nous venons d'indiquer, et qui fut d'abord trouvé par M. Lussac; mais d'autres expériences, faites par MM. Dulong et Petit, ont prouvé que la loi de M. Gay-Lussac était exacte.

EXPANSIBLE, adj. des deux genres [didactique), qui est capable d'expansion. expansif, ive, adj. qui a la force de dilater, ou qui peut se dilater. Il s'emploie figurément au sens moral. expansion (du latin ex, hors, et pando, ouvrir, étendre), état d'un corps qui a augmenté ses dimensions en vertu de son expansibilité, propriété sur laquelle on s'étendra plus bas. On se sert de cette expression surtout par rapport aux gaz. Le calorique, combiné dans la constitution des corps en état de gaz, leur communique celle force expansive qui devient leur propriété la plus marquante. Deux circonstances principales la développent : la diminution de pression atmosphérique et l'addition d'une plus grande quantité de calorique. — Tous les corps sont susceptibles d'une certaine expansion, et c'est à l'intervention du calorique entre leurs pores que cet effet est dû ; mais si on la considère dans les solides et même dans les liquides, en tant qu'ils ne changent pas d'état, on l'appelle dilatation, et cette propriété des corps se nomme dilatabilité. On réserve donc le terme d'expansion pour les fluides aériformes. Beaucoup de liquides tendent à passer à l'état de fluides aériformes par l'addition du calorique; et, d'après ce que nous avons dit plus haut, ils y arriveront plus facilement sur les hautes montagnes, en raison de la diminution de la pression atmosphérique. Les causes physiques d'expansion produisent chez les êtres animés des effets moraux qui se manifestent particulièrement chez l'homme. C'est ainsi que la jeunesse est disposée plus particulièrement à tous les sentiments libéraux et magnanimes, à la confiance, à l'amitié. Au reste, le climat et la constitution influent beaucoup sur l'expansibilité. C'est pourquoi les Orientaux en sont beaucoup plus susceptibles que les habitants du Nord, (I les femmes

beaucoup plus que les hommes, et les hommes délicats plus que les hommes robustes. Nous ne parlerons pas de l'éducation, parce que son influence est trop évidente relativement à l'expansibilité morale.

expatriation, s. f. action de s'expatrier, ou état de celui qui est expatrié.

expatrier, v. a. obliger quelqu'un «le quitter sa patrie, lui faire quitter sa patrie. Il s'emploie plus communément avec le pronom personnel, et signifie alors, abandonner sa patrie pour s'établir ailleurs. EXPECTANT, AVTE, adj. qui a droit d'attendre, d'espérer une place, un emploi ; qui a une expectative. Médecine expectante, celle qui laisse faire beaucoup à la nature, et qui emploie des moyens peu actifs, par opposition à Médecine agissante, celle qui emploie des remèdes énergiques et plus ou moins nombreux.

EXPECTANT, IVE, adj. qui donne droit d'attendre, d'espérer. expectatiox (mèdec). On donne, en médecine, le nom d'expectation, méthode-eiptetante, à une certaine règle de conduite qui consiste à abandonner le cours des maladies aux ressources naturelles, se bornant à en surveiller la marche, afin d'intervenir au besoin, pour éloigner et neutraliser les circonstances nuisibles à leur guérison. L'expectation se fonde Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.96% accurate

EXPÉDIER. (55 sur ce principe de physiologie pathologique, qu'il existe dans l'organisme une force conservatrice qui leml uns cesse i lutter contre les influences morbides et à ramener les fonctions à leur type normal. L'observation prouve effectivement que, dans un grand nombre de cas, les maladies guérissent d'elles-mêmes, sans le secours de l'art . et que ces guérisons paraissent dues à de certains actes, auxquels on a donné le nom de eritt\$, el que l'on suppose cire provoqués par la force mèriicatrkeou le principe Conservateur de la vie. Mais ce que prouve trop souvent aussi l'observation, c'est l'impuissance de ces efforts naturels contre ces mêmes maladies, quand elles ont acquis on haut degré d'intensité, ou contre certaines causes spéciales , qui , une fois introduites dans l'économie, deviendraient une source continuelle de maux, ou une cause incessante de destruction, si l'art n'y apportait remède. Ceci revient à dire qu'il est des cas où l'expécution convient el est même utile, d'autres où elle est insuffisante et parlant nuisible. C'est dire encore que l'expce la lion ne saurait être considérée comme une méthode absolue, ce qui serait nier complètement l'efficacité de la médecine. Tout se résume donc ici dans une question de pronostic. EXPECTATIVE , s. f. espérance, attente fondée sur quelque promesse, sur des probabilités. Il se dit aussi d'une espèce de droit de survivance qu'on donne en certains pays. Il s'est dit également d'une lettre, d'un bref du pape, qui donnait a celui a qui on l'adressait l'assurance qu'il srraii pourvu d'un certain bènèlice, lors de la vacance. Il s'est dit . en outre, d'un acte de théologie qu'un étudiant soutenait, lorsqu'un licencié prenait le bonnet de docteur. expectora*!-, antb, adj, (médee.). Il se dit des médicaments qui facilitent l'expectoration. Il s'emploie aussi substantivement, au masculin. Expectoration (phytiol. palhol), action par laquelle les matières contenues dans les voies aériennes sont expulsées el portées dans la bouche , pour de la être ensuite rrjclées au dehors par te mouvement d'expulsion. Celte expulsion a lieu par on mouvement naturel d'ascension des matières bronchiues dans la trachée-artère, produit pendant les mouvements expiration par la contraction des bronches. L'expectoration peut être volontaire ou involontaire; dans le premier cas elle consiste en une expiration rapide el profonde pendant que l'ouverture postérieure de la bouche est rétrécic par le rapprochement des piliers du voile du palais et par l'élévation de la base de la langue. L'air acquérant une granité force

d'impulsion par son mouvement rapide dans un conduit étroit et en partie bouché, chasse toutes les matières qu'il rencontre. Dans le second cas c'est par une sorte d'expiration convulsive, par un mouvement de toux, qu'a lieu l'expiration ; l'impulsion de l'air dans ce cas est beaucoup plus énergique. Quelquefois ces deux modes d'expiration sont volontairement combinés pour donner plus de force encore à l'expectoration. Les matières que l'expectoration chasse au dehors sont le produit de la sécrétion normale de la membrane muqueuse des bronches, de la trachée-artère et du larynx. Ces matières subissent de fréquentes altérations de quantité et de qualité. Ces altérations se lient aux divers degrés de maladie des voies aériennes, et fournissent des signes qui sont souvent d'une grande importance pour leur diagnostic (V. Catarrhe, Pneumonie, Bronchite). Dans quelques cas où il est nécessaire de faciliter l'expectoration, on a recours à l'usage de divers médicaments connus sous le nom d'expectoraux. Ces moyens expectoraux ne sont rien moins que des moyens spécifiques. Une foule de médications différentes peu vent produire cet effet , ce ne sont expectoraux que relativement à l'état physiologique ou morbide des organes, toutefois on réserve plus spécialement ce nom aux substances aromatiques et aux préparations antimoniales qui déterminent effectivement une augmentation de la sécrétion des bronches. expectorer, v. a. chasser, expulser par les crachats les humeurs grossières et visqueuses attachées aux parois des bronches et des vésicules pulmonaires. Il s'emploie aussi absolument. EXPÉDIENT, s. m. moyen de résoudre quelque difficulté, de surmonter un obstacle , de réussir dans quelque affaire. // c'est expédient, il est propos, il est nécessaire. Dans cette locution, expédient est adjectif. — Expédient se disait autrefois, en termes de palais, d'une sorte de conciliation dans laquelle les parties se concertaient d'avance sur la décision que le juge devait prendre. EXPÉDIER, v. a. dépêcher, hâter l'expédition, la conclusion d'une affaire, d'une chose. Il signifie aussi familièrement , déf) EXPÉRIENCE. penser, consommer avec une certaine promptitude. — Expédier se dit souvent en parlant des personnes , et signifie terminer les affaires qui les regardent. Expédier quelqu'un signifie aussi , finir promptement quelque chose de fâcheux pour lui. Il signifie particulièrement, faire mourir vile. — EXPÉDIER signifie encore, envoyer, faire partir quelque chose pour une certaine destination. — Expédier signifie en outre. faire la copie littérale d'un acte notarié ou juridique, d'un diplôme , d'un brevet, etc.. et la revêtir des formes nécessaires pour qu'elle puisse faire foi au besoin.

EXPÉDITEUR , s. m. {commerce), celui qui fait un envoi de marchandises. Expéditif , ive, adj. qui expédie promptement les affaires , la besogne dont il est chargé. expédition, s. f. action d'expédier, de hâler. Il se dit, dans une acception particulière . pour diligence. Un homme» d'expédition, un homme actif . hardi , qui vient proniplement et habilement à bout de ce qu'il entreprend. — Expédition se dit aussi de l'action d'envoyer, surtout en termes de commerce. — Expédition se dit encore ironiquement, de certaines choses faites mal à propos ou inconsidérément. — Expédition se dit en outre de la copie littérale d'un acte, délivrée en bonne forme par l'officier public, dépositaire de l'original. Il se dit également, au pluriel, des dépêches, des lettres qu'on expédie, soit missives particulières, st>il ordres, mémoires, actes, etc. expédition militaire. Ce terme donne l'idée ou d'une expédition lointaine de toute une armée, ou d'une entreprise particulière formée par un détachement d'une armée. Les expéditions de Cyrus. de Csmbysc, d'Alexandre, sont célèbres. On appelle par expédition l'entreprise de Xénophoti qui termina sa fameuse retraite . parce que Xénopbon ne marchait pas dans l'intérêt de sa patrie; c'était plutôt une course d'aventurier. Voilà l'explication du mut considéré comme indiquant le mouvement de toute une armée-. Quant à son autre acception, qui ne concerne qu'une portion d'année et qui ne sous- entend qu'une opération pour ainsi dire latérale, accessoire, coefficient . on peut citer comme exemple l'expédition de Syrie entreprise par Bonaparte, maître de l'Egypte, ou la marche du général Damrèmonl sur Couslantine, pendant que la plus grande partie de l'armée d'Afrique assurait à la France la possession d Alger. L'usage a consacré les termes d'expédition de Qiiiibcron, d'Egypte, de Saint-Domingue, etc. Les débarquements en terre étrangère sont en général des expéditions, mais il yen a de pacifiques, il y eu a de guerrières. Remarquons à cette occasion que ce sont les armées de mer qui ont mis eu vogue le mol expédition , emprunté d'elles par les armées de terre. 1-e langage des marins, participant en plus d'un cas du style commercial, avait pris comme synonymes embarquement d'hommes el envoi ou expédition de marchandise*. La langue des arm-s , toujours nécessaire, a fait d'un terme appartenant au négoce d'outremer une expression qui , dans les usages de la guerre de terre, se complique presque toujours d'une idée d'hostilité.

EXPÉDITIONNAIRE, adj. cl s. m. Il se dit , en lermes de commerce, de celui qui est chargé par un autre de faire un envoi de marchandises, de celui qui (ait habituellement des envois de marchandises pour le compte d'autrui.

Il se dit aussi d'un commis aux écritures chargé de faire les expéditions. Il s'est dit autrefois de certains officiers établis, en France, pour solliciter et faire obtenir en cour de Borne les rescrits, bulles, provisions, dispenses, etc. expérience, connaissance acquise par le sentiment intérieur, ou par le témoignage de nos sens. Les incrédules ont abusé de ce terme pour attaquer la certitude des miracles opérés en faveur de la religion. Nous n'avons point, disent-ils, de connaissances plus certaines que celles que nous avons acquises par expérience : or, celle - ci nous convainc que le cours de la nature ne change point, qu'il demeure constamment le même; donc aucune attestation ne nous oblige à croire un miracle , qui est une interruption du cours de la nature, ou une dérogation à ses lois; l'expérience d'autrui ne peut prévaloir à la mienne. Mais il est faux que notre expérience nous convainque de l'immutabilité du cours de la nature; elle nous assure seulement que nous ne l'avons jamais vu changer. Or, d'autre» peuvent avoir vu des phénomènes desquels nous n'avons pu être témoins; par là ils ont acquis une expérience positive de l'interruption du cours de la nature , au lieu que notre expérience n'est que négative; c'est un défaut de connaissance, une pure ignorance; et il est absurde de vouloir que notre

igno3 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.70% accurate

EXPERT. rance I emporte sur la connaissance positive il autrui Je jamais éprouvé eu moi une guérison miraculeuse; mais, m je tombais malade-, et qu'un thaumaturge me rendit subitement la saute, iip |>ourrai\$ je pas ajouter fui au sentiment intérieur | de ma guérison , parce que jusqu'alors je n'aurais encore rien senti île semblable ? Si je lovais ce miracle opère dans un autre en ma présence, ne devrais-jc |ias me lier au témoignage <lc mes jeux? Or. en fait de miracle, mon expérience négative ne prouve pas plus contre l'attestation de témoins dignes de foi, qu'elle ne prouverait dans les deux cas supposés contre mon sentiment intérieur, ou contre le témoignage de mes vœux. Lorsqu'un lioinme, attaqué de la goutte ou de la gravclie, se plaint de sentir des douleurs horribles, si un philosophe venait lui dire gravement : Je n'ai jamais éprouvé ce que vous dites, mon expérience me défend d'ajouter foi à vos plaintes, on le regarderait comme un insensé. On ne traiterait pas mieux un nègre, nouvel lemenl arrivé dans nos climats, qui dirait: J'ai tu constamment l'eau toujours liquide, donc il est impossible qu'elle se durcisse par le froid. En raisonnant sur le même principe, un aveugle-né prouverait doctement qu'une perspective est impossible, parce qu'il a toujours vérifié p,ir le tact , qu'une superficie plate ne produit point une sensation de profondeur. Vrxpéiirnet positive que nous avons faite d'un phénomène est une preuve solide du fait , surtout lorsqu'elle a ele répétée plus d'une fois; elle nous rend capables d'en rendre témoignage ; mais le défaut de celle expérience ne prouve rien que notre ignorance, et il est absurde de nommer expérience le délaul même A' expérience. EXPÉRIMENTAL., ALE, adj. qui est fondé sur l'expérience. Expérimenter, v. n. vérifier par des expérience», éprouver par expérience. Expérimenté, èe, part. Il est aussi adjectif, cl signifie ioslrui par ex périmée. expert , adjectif pris substantivement , emprunté du latin Cl dérivé de exi'triri , faire l'expérience d'une chose, la connaître à fond. On donne le nom d'expert à une ou plusieurs des personnes nommées par autorité de justice, ou choisies par (558) EXPIATION n'ai lions eu général, sur les vérifications des écritures en particulier, et combien leurs opinions sont souvent contradictoires et fautives? EXPERTISE, s. f. tjuritpr.), visile el opération des experts; ce qui a lieu dans un différend , lorsque le juge ou les arbitres nommés par les partie», n'ayant pa» une entière connaissance de l'objet de la contestation, oui recours aux lumières des geus de l'art, pour en

faire l'examen, l'estimation ou l'appréciation. Il se dit aussi du procès-verbal, du rapport des experts». L'expiation, cérémonie destinée à effacer un crime et à calmer les dieux. On distinguait deux espèces d'expiations, les publiques et les particulières; parmi celles-ci, celles qu'on employait pour l'homicide étaient les plus solennelles. Les rois eux-mêmes ne dédaignaient pas d'en faire la cérémonie. Ceux qui voulaient se faire expier entraient les yeux baissés dans la maison où devait se faire la cérémonie; ils ne proféraient aucune parole, et, selon la coutume des suppliants, ils s'avançaient jusqu'au foyer où ils s'asseyaient en l'armement dont ils s'étaient servis pour commettre le crime; alors le maître de la maison égorgeait un jeune porc encore à la mamelle, et frottait de son sang les mains du coupable, après quoi il faisait des libations en l'honneur de Jupiter expiateur. Ensuite on jetait dehors les restes du sacrifice, et on brûlait sur l'autel des gâteaux pétris de farine, de sel et de eau; ou accompagnait toutes ces actions de prières propres à fléchir les Euménides; un grand festin terminait la cérémonie. Selon Ovide, il suffisait dans les premiers temps pour expier l'homicide de se laver dans une eau courante. — Les expiations publiques avaient lieu lors de l'initiation aux mystères d'Eleusis et de Trophonius, et pour la purification des villes, places publiques, théâtres, etc. On exigeait d'abord que les candidats pour les initiations fissent profession d'une vie innocente, sainte et tranquille. Un sacrificateur immolait ensuite Jupiter une truie pleine, dont on étendait la peau sur la terre, afin de faire coucher dessus celui qui devait être purifié. De longues prières accompagnaient cette cérémonie qu'un jeûne austère devait avoir précédée; enfin, après quelques ablutions faites avec l'eau de la mer, on couronnait avec un chapeau de cuir celui qui venait les parties intéressées pour examiner, estimer les choses sou- d'être ainsi purifié. Les expiations et les cérémonies de omises à une décision, en donner leur avis, soit verbalement; ; racle de Trophonius étaient encore plus fatigantes que celles des grands ou des petits mystères d'Eleusis. — Les Grecs avaient aussi des expiations pour purifier les villes. Ces rites un rapport écrit, afin d'éclairer ceux qui doivent prononcer sur les différends qui existent, et déterminer la valeur de la chose en litige. — En France, d'après les édits de mai et de juillet (G.M) et la déclaration du 5 mars 1701, les experts étaient établis en titre d'office, et il n'était pas permis d'en prendre hors de ces corporations. qui furent supprimées par la loi de 1790. Le code de procédure civile a consacré le principe que les parties peuvent choisir pour expert toute

personne jouissant des droits civils et politiques, et qui n'a pas été flétrie par une condamnation judiciaire. Elles doivent choisir dans les trois jours du jugement qui ordonne Vexptrthe. Il est loisible à la personne nommée de ne pas accepter la mission qui lui est confiée: néanmoins il faut de fortes raisons pour refuser une mission déferée par justice. Il est impossible que le juge connaisse toutes les matières soumises à sa décision: la loi y a songé en autorisant la justice à nommer des hommes qui, par leur état, leurs relations, leurs études, connaissent plus particulièrement la matière soumise à la décision du juge, et pussent l'éclairer de leurs connaissances, particulièrement lors de ces carrefours s'appelaient *cnmpitafio* l'YvwnjMlHm, carrefou l'envoi en possession provisoire des biens de l'absent, la vente de la c-uniagiic ambartvila (ambarvum, champ; des biens des mineurs, les partages, licitations, servitudes, Romains purifiaient encore leurs armées à l'exemple des monics se faisaient tous les ans à certains jours marqués. Le peuple se rendait sur la place publique ou dans un lieu hors de la ville, et les prêtres répandaient de l'eau lustrale sur toute rassemblée. Les Athéniens, plus superstitieux que les autres, avaient la coutume barbare d'immoler un homme et une femme pour expier les crimes commis dans leur ville. La campagne même était soumise aux expiations. On les y faisait tous les ans au commencement du printemps. Enfin, les généraux et leurs armées se purifiaient également avant et après le combat. — Les expiations étaient aussi communes chez les Romains que chez les Grecs*. et l'on y observait à peu près les mêmes cérémonies. Il y avait un formulaire de cérémonies et de prières pour les expiations auxquelles se soumettaient ceux qui se faisaient initier aux mystères de la bonne déesse et de plusieurs autres cérémonies pour purifier les villes, et le 5 de février était marqué chaque année par cette expiation. L'expiation carrefour, et Les des cours d'eau, l'estimation de tous ouvrages quelconques. — Si les experts sont choisis par les parties, leurs fonctions sont déterminées par la convention qui interviennent entre elles; s'ils sont nommés par le juge, le jugement désigne les fonctions qu'ils ont à remplir, et la loi règle leurs devoirs. Ils sont toujours révocables avant d'avoir prêté serment. Ils doivent être en nombre impair; en matière de référé, l'usage veut que le président n'en nomme qu'un; les parties peuvent n'en nommer qu'un ou deux; alors elles doivent stipuler qu'en cas de partage il en sera nommé un autre pour le vider, soit par les Grecs, et cette expiation était nommée *armi/tuturiuro* y <irwa, armes; l'YvwnjMlHm, purifier /. Le sacrifice qu'on y offrait s'appelaient

amburb'ie ou amburbtum , parce qu'on faisait le tour de la ville. Outre cette expiation , il y en avait une autre tous les cinq ans pour purifier tous les citoyens de la ville; c'est ce qu'on nommait lustration (F. L'isthatios). Les expiations particulières étaient encore plus nombreuses. L'homicide en avait une particulière. Les noces, les funérailles et toutes les autres démarches importantes étaient constamment précédées des cérémonies de l'expiation. Tout ce qui était réputé de mauvais augure , la rencontre d'une belette , d'un corbeau ou d'un serpent furent nommées parties elles-mêmes, soit par le tribunal, soit par les experts nommés. — Les experts eurent une mission légale; ils formèrent d'un lièvre, un orage imprévu, un songe, suffisait pour obliger leur avis à la majorité des voix, qu'ils expriment dans le rapport, les Romains à se purifier. C'est à cause de cela que les mots portus, qui a date même certaine avant l'enregistrement. S'il s'agit, expiare, purgare, lustrare*, februare, ne signifiaient souvent élevé plusieurs opinions, ils doivent en faire mention. — Les- i dans les écrivains latins que faire des actes de religion pour priver de l'homme étant sujet à errer, le juge n'est pas astreint à éloigner quelque malheur dont on était menacé. Les experts suivre l'opinion des experts : ils sont nommés pour donner un avis particulier n'étaient pas toujours suivies de sacrifices; avis, pour aider la justice à rendre un bon jugement. Qui ne il suffisait souvent de se laver ou de changer d'habits. L'eau disait que les experts se trompent quelquefois? Oui n'a pas en- la mer était alors préférée à celle des rivières, et l'eau courante tendu parler de leurs avis sur le» contrefaçons, les falsifie*- à celle des puits. Dans ces sortes d'expiations on employait

The text on this page is estimated to be only 18.93% accurate

F.xi»ivnox. toujours l'eau, le tel. l'orge, le laurier, et l'on faisait passer par le feu cru* que l'on voulait purifier. expiation [théol.), action de souffrir la peine décerner contre le crime, ou de satisfaire pour une faute que l'on a commise : ainsi un crime est censé expié par le supplice du oo malilc, Jésus Christ a expié les péchés des hommes, en souffrant lu peine qui leur était due : en vertu de ses mérites, les souffrances et la morl, qui sont la peine du péché, eu sont aussi l'expiation. Selon la croyance catholique , les Ames de ceux qui meurent sans avoir entièrement satisfait à la justice divine, expient dans le purgaltire, après la mort , le reste de leurs péchés. Expiation se dit aussi des cérémonies que Dieu a instituées pour purifier les hommes de leurs pèches, comme Sont les sacrifices , les sacrements, les œuvres de |>èiitcncc. Dans l'Ancien Testament, expiation signifie ordinairement purification. Chet les Juifs, il y avait une expiation générale pour toute la nation, et des expiations particulières. La première se faisait le dixième jour du mois tiori, qui répondait a une partie de nos mois de septembre et d'octobre ; les cérémonies de celle expédition sont prescrites en détail dans le livre dû Lévitique. La plus remarquable è'ail de tirer au sort deux boucs, dont l'un était destiné à être immolé au Seigneur; l'autre, sur lequel le grand prêtre priait Dieu île décharger les péchés du peuple, était conduit hors du camp, et mis en liberté, ou, selon quelques-uns , .précipité, (.est ce que l'on Dominait le bouc émissaire. Celait le seul jour auquel il fût permis au gT.wd prêtre d'entrer dans le saint des saints, où était l'arche d'alliance ; on l'appelle encore [été du pardon. Les expiations particulières pour les péchés d'ignorance, pour les meurtres involontaires, pour les impuretés légales, se par des sacrifices, par des ablutions , par des asper, etc. Au suiel des unes et des autres, saint Paul observe que le sang des boucs et des autres animaux n'était pas capable d'effacer le t*ehé; qu'ainsi ces cérémonies n'étaient que la figure de Ir-rpiadon des péchés , qui a été faite par le sang de Jésus-Christ Coiséquemment. dans le christianisme, toule rxp talion du péché se fait par l 'application des mérites de ce divin Sauveur; les sacrements, le saint sacrifiée de la messe, les bonnes œuvres, sont les moyens que Dieu a institués pou nous faire celleapplicatioti. Les aulrcs cérémonies, comme les aspersions d'eau bénite, les absoutes, etc. , ne sont qu'un symliole cl un signe fie la purification que la gTice de Dieu opère dans nos âmes : signes établis pour nous avertir de demander à Dieu

cette grâce. Quant aux expiations qui étaient en usage chez les païens, elles ne vous regardent pas. Les incrédules modernes ont souvent déclamé contre les expiations en général ; ce sont, selon leur avis, des cérémonies absurdes et pernicieuses, des moyens commodes de contracter des dettes et de les acquitter aisément, des ressources pour calmer les remords du crime et pour y endurcir les malfaiteurs. Nous soutenons le contraire. Il n'est point inutile qu'après avoir péché, l'homme atteste, par un rit extérieur, qu'il se reconnaît coupable, qu'il a besoin de pardon et de la miséricorde de Dieu. Serait-il mieux qu'il perdît le souvenir de sa faute, et qu'il l'oublie ?

La cérémonie ? Le regret d'avoir péché est un préservatif contre la rechute ; une cérémonie qui excite l'homme au repentir n'est donc ni absurde, ni superflue. Elle est plus louable lorsqu'elle se fait au pied des autels, surtout un peuple rassemble ; en avouant qu'il a besoin de pardon, l'homme est averti qu'il doit aussi pardonner à ses semblables. C'est la leçon que lui fait Jésus-Christ même. Si un malfaiteur se persuade que la rémission d'un péché passe lui donne le droit d'en commettre impunément de nouveaux ; si les païens ont imaginé qu'un meurtre pouvait être effacé par une simple ablution, la grossièreté de ces erreurs ne prouve rien contre la nécessité des expiations. Parce qu'un remède peut être tourné en poison par un usage insensé ou par un usage furieux, il ne s'ensuit pas que ce remède soit pernicieux en lui-même. L'homme, naturellement inconstant et faible, sujet à passer fréquemment de la vertu au vice et du vice à la vertu, a besoin de moyen pour se relever de ses fautes et de préservatifs contre le désespoir. Où en serait la société, si celui qui une fois péché n'avait plus de ressources pour obtenir le pardon ? Il conclurait que vingt crimes de plus ne rendront son sort ni plus triste ni plus incurable. Nos censeurs mêmes citent avec éloge Montesquieu, qui dit qu'une religion telle que le christianisme ne doit pas avoir de crimes inexpiables, puisqu'elle est fondée sur la croyance d'un Dieu qui pardonne : elle doit donc fournir des moyens pour expier tous les crimes. Par l'expiation* de l'ancienne loi, l'homme était averti qu'il avait besoin d'un Rédempteur dont le sang pût effacer les péchés, (« 5 » 1 KMMK » TIO), c'est ce que saint Paul nous fait remarquer. Les leçons des prophètes prévenaient l'abus que les Juifs pouvaient en faire ; ils ont enseigné aussi clairement que saint Paul, que le sacrifice des animaux, les offrandes, etc., n'étaient pas capables ; d'effacer les péchés, ni d'apaiser la justice divine. Isaïe a prédit très-distinctement que la principale fonction du Messie serait d'effacer le péché, en disant que Dieu a mis sur lui l'iniquité de nous tous ;

que s'il donne sa vie pour le péché, il verra une nombreuse postérité , etc. Il n'a même jamais été inutile d'expier les fautes d'ignorance et d'inadvertance, les meurtres involontaires , les délits imprévus ; c'était un moyen d'exciter la vigilance et d'augmenter l'horreur du crime. Pour la même raison, lorsqu'il est prouvé qu'un meurtre a été involontaire, on oblige encore, selon nos lois, celui qui l'a commis à demander et à obtenir une absolution devant un jury. B-K. EXPIATOIRE, adj. des deux genres, qui expie. EXPIE», v. a. réparer un crime, une faute. EXPIEI.V (Cl.AUDB !>'), président au parlement de Grenoble , ami et disciple des plus célèbres jurisconsultes de son temps, naquit à Voiron en Dauphiné l'an 1501 , et mourut à Grenoble en HCM , Agé de soixante-quinze ans. Henri IV et Louis XIII se servirent utilement de lui dans le comté de Venaissin , en Piémont et en Savoie. V, était un homme très-estimable, l'ami et le protecteur des gens de lettres, Qui méritait son amitié (dit Chorier, historien du Dauphiné , l'avait infailliblement , et c'était la récompense d'avoir du savoir et de la vertu. Le président d'Expilly était orateur, historien et poète; mais il ne remplit bien aucun de ces titres, du moins si l'on compare les ouvrages qui nous restent de lui à ceux de nos bons écrivains Ses Plaidoyers, imprimés à Paris, in-4, n'ont plus de valeur Ses Poésies, publiées in-4 en mai, et la Vie de Bayard, in-li. 1050, ne méritent guère davantage de l'être. Son Traité de l'orthographe française?. Lyon, in-folio, 1618, ne renferme qu'une théorie peu judicieuse, et une pratique bizarre et hors d'usage. Le magistrat valait mieux en lui que l'écrivain. KXPii.i.y (Jea* -Joseph \ littérateur et diplomate, naquit à Saint-Kemp en Provence, l'an 1711!», fut successivement secrétaire d'ambassade du roi de Sicile, examinateur et auditeur général de l'évêché de Sagone en Corse, chanoine trésorier du chapitre de Sainte-Marthe de Tarascon, membre de plusieurs académies; il parcourut une partie de l'Europe en recueillant des observations intéressantes sur les pays qu'il visitait; il a laissé deux ouvrages géographiques qui sont encore recherchés et estimés à cause de l'exactitude des détails sur les mœurs, le climat, la population et les rapports politiques des diverses contrées. Expilly était ecclésiastique : il mourut en 1773. KXPILLV (I ois-Alexandrie naquit à Brest. Après avoir fait ses études théologiques à Paris, il devint curé de Saint-Martin de Morlaix , en Bretagne. En 1789 le clergé de Saint-Pol de Léon le députa aux états généraux , où il se rangea du côté des novateurs. Il fut membre du comité chargé d'examiner et de publier le livre rouge, fit à rassemblée un rapport contre le droit de propriété du clergé, prêta le

serment à la constitution civile dont il passe pour avoir été l'un des rédacteurs, et fut élu évêque constitutionnel du Finistère le 51 octobre 1790. Avant de se faire sacrer, il écrivit au pape pour lui demander son agrément; il ne s'en fit pas moins ordonner sans l'avoir reçu, et quoiqu'le souverain pontife cassât son élection >bref du 15 avril 1791, il n'en prit pas moins possession de son évêché, dans lequel il eut beaucoup de désagrément* et ne fut soutenu que par les révolutionnaires. Lorsque la révolution, conséquente avec ses principes irréligieux, eut supprimé l'exercice du culte, l'évêque Expilly devint président du directoire de son département; mais ayant pris parti pour ce qu'on appelait le fédéralisme, il fut accusé avec les autres membres du directoire, condamné et exécuté avec eux le 21 juin 1794, à Brest. Il n'a laissé pour tout ouvrage que ses Discours politiques et ses lettres pastorales.

expirant, ANTE. adj. qui expire, qui est près d'expirer. Il se dit quelquefois figurément. EXPIRATEUR, adj. m. {anU... Il se dit des muscles* qui contribuent à l'expiration, en resserrant les parois de la poitrine. expiration, s. f. échéance d'un terme dont on est convenu de part et d'autre. Il se dit aussi de la fin d'un certain temps marqué. — Expiration, en termes de physiologie, se dit de l'action par laquelle les poumons rendent l'air qu'ils ont aspiré (F. Respiration). Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.05% accurate

EXPLORATION. fapihf.r, v. ii. mourir, rendre Time, rendre le
EXPORTATION. Seulement les ambassadeurs chargés île pénétrer les (660
) dernier i désignent soupir. Il se dit figurément de certaines choses qui
s'évanouissent secrets des cours où on les envoie, pour en faire part à leurs
sent, qui cessent, telles que la lumière, la flamme, le son. Il I maîtres. Un
conçoit d'après cela que les talents, la perspicacité d'un diplomate in cour
étrangère, fassent toujours de lui on plus ou moins habile explorateur. Nous
ne restreindrons cesc dit également de certaines choses morales. Il signifie
aussi figurément . prendre lin , être au terme de sa durée. — Expirer est
aussi verbe actif, et signifie, rendre l'air qu'on avait aspiré. EXPLÉTIF, tVE,
adj. (grammaire). Il se dit de certains mots qui entrent dans une phrase, sans
être nécessaires au sens, mais qui servent très-souvent à cprimer avec plus
de force le sentiment dont ou est affecté. EXPLICABLE, adj. des deux
genres, qui peut être explique. s'emploie le plus ordinairement avec la
négation. fxplicateitr, s. m. celui qui fait aux spectateurs l'explijaliou d'une
chose exposée à h curiosité publique. explicatif, ivk. »dj. qui explique le
sens de quelque chose. EXPLIf.ATHtX, s. f. discours par lequel on explique
ce qui est obscur, difficile à comprendre, extraordinaire ou singulier. — Il se
dit quelquefois de ce quiaide à trouver la cause, le motif d'une i hose
difficile à concevoir. — Il se dit aussi d'une simple démonstration , ou d'une
énumérslion de détails. — Il se dit également de la simple traduction orale
d'un orateur. Avoir une ex/iliralion nrre quelqu'un, se faire expliquer sur
quelque chose d'équivoque. — Il siguiiie aussi s'expliquer soi-même avec
quelqu'un. Demander à quelqu'un l'explication d'une injure, lui demander
d'expliquer un propos qu'il a tenu, et qui peut être considéré comme
offensant, injurieux. EXPLICITE, adj. des deux genres (didactique), qui est
clair, formel distinct, manifeste. EXPLici TtJitx r, adv. (didactique) , en
termes clairs et formels. EXPLIQUER, v. a. éclaircir un sens obscur, rendre
un discours intelligible, ou faire connaître la cause, le motif, d'une chose qui
[tarait extraordinaire, bizarre, inconcevable. — Il se dit quelquefois de ce
qui aide à trouver la cause, le motif d'une chose dillicile à concevoir. — Il
peut s'employer dans l'une et l'autre acception avec le pronom personnel. —
Expliquer signifie aussi enseigner, démontrer. — Il signifie encore
simplement, interpréter un auteur, le traduire de vive voix. — Il signifie
souvent, déclarer, développer, Taire entendre nettement sa pensée. — Il

s'emploie dans le même Sens, avec le pronom personnel. S expliquer avec quelqu'un , avoir un éclaircissement avec lui. exploit , s. m. action de guerre signalée et mémorable. Figurément et par ironie, Voilà un bel exploit, Vont ai es (ail là un btl exploit, se dit à une personne qui a fait quelque chose mal à propos. — Exploit, en termes 'le pratique , signifie un acte que fait un huissier pour assigner, ajourner, saisir, etc. r'igurémcnl et familièrement, Souffler un exploit, se dit d'un huissier qui ne remet pas la copie d'un exploit, quoique l'original porte qu'elle ail été remise. EXPLOITA KL F., adj. des deux genres, qui peut être saisi et vendu par justice. — Il signifie aussi, qui est en état de pouvoir être façonné et débité. — Il signifie encore, qui peut être Cultivé, exploité avec avantage. EXPLOITANT, adj. m. (pratique, qui fait des exploits. exploitation. Ce moi, en agriculture, en industrie, etc., signifie une opération tendant à convertir en argent un bois, une miue , etc. V. Forêts, Mines, Usines, etc.). EXPLOITER, v. a. faire quelque exploit. Dans celte accepïi, qui a vieilli, il nesedil que par plaisanterie. — Il signifie ordinairement, faire cl donner des exploits en qualité d huissier Figurément et familièrement, A mal exploiter bien écrire, te dit lorsqu'un homme ayant manqué à quelque formalité, écrit ensuite la chose, non pas comme il l'a faite, mais comme il devait la faire. Cette phrase a vieilli. — Exploiter est aussi verbe actif. Exploiter dei boit, abattre, façonner et débiter les bois dans la forêt. Exploiter une mine, cu'lircl le minéral. — En mauvaise part. Exploiter une place, un emploi, en tirer des produits illicites. EXPi. OR ATf.i R , s. m. celui qui va . qu'on envoie à la découverte dans uu pays, pour en connaître la situation, l'étendue, etc. exploration , du verbe latin txplorart (rechercher, explorer; La plupart des dictionnaires n'attachent au qualificatif fjrpr/ora«nrd autre idée que celle d «pion; c'est ainsi qu'ils pendant pas autant l'acception de ce mot, qui, ainsi bornée, est toujours largement comprise dans le titre d'ambassadeur, et nous étendrons ainsi le substantif exploration à l'action de faire des découvertes en pays étranger, pour en connaître l'étendue, les limites, le caractère et les mœurs de ses habitants, ses productions, etc. explosion. On dit en général qu'il y a explosion, quand les difièrcnles parties d'un même objet sont lancées dans différentes directions, par une force née ou développée dans l'intérieur de l'objet. Ainsi, quand une bombe, dont la fusée brûle, vient a prendre feu, elle éclate, et il y a explosion, parce que la force s est développée dans l'objet lui-même. L'explosion est ordinairement suivie d'une détonation produite parie déplacement de l'air, mais qui toutefois n'est

pas indispensable. Pour produire des explosions, le feu et les poudres fulminantes sont les moyens les plus généralement employés; pour lancer un projectile, une balle, un boulet, pour abattre un pan de muraille ou pour le faire sauter, c'est ordinairement la poudre à canon que l'on emploie : on sait qu'elle est formée avec du soufre, du salpêtre et du poussier de charbon. On a reconnu que les autres poudres, celles, par exemple, qui sont formées par le chlorate de potasse, les fulminates, etc., étaient trop dangereuses à manier, parce qu'elles pouvaient éclater dans les mains, ou parce qu'elles détérioraient les instruments avec lesquels on a l'habitude de s'en servir. — On a essayé de l'air comprimé en imaginant le fusil à vent; mais l'inconvénient que présente la durée de la charge l'a fait abandonner. La vapeur d'eau peut bien aussi rendre quelques services; mais ce qui, en général, a engagé à abandonner les gaz et les vapeurs et à préférer la poudre, c'est qu'avec les premiers les tubes qui les contiennent sont constamment comprimés avec force, ce qui doit les fatiguer beaucoup plus vite en peu de temps; tandis qu'avec la poudre, l'instrument n'a de résistance à faire qu'à l'instant de l'explosion. — La décharge d'un fusil, d'une bouche à feu, de la matière électrique amassée dans les nuages et produisant la foudre et le tonnerre, le bouchon violemment expulsé d'une bouteille par l'action du gaz, sont autant d'explosions différentes; et l'on a donné le même nom, au moral, à la manifestation subite et violente d'une passion concentrée qui éclate malgré tous les efforts qu'on avait faits pour la comprimer.

Exponentiel. Les qualités exponentielles sont des puissances dont l'exposant est indéterminé ou variable, telles que a^x , x^a , etc. — Le calcul exponentiel est l'ensemble des procédés à l'aide desquels on trouve les différentielles et les intégrales des quantités exponentielles (T. Différentiel et Intégral). — On nomme équation exponentielle (V, ce mot) toute équation dans laquelle il entre des quantités exponentielles; comme on donne aussi le nom de courbe exponentielle aux courbes dont l'équation est exponentielle.

Exportation. Sous ce nom on désigne l'ensemble des produits envoyés à l'étranger par la voie de terre ou de mer, en échange du numéraire ou des marchandises qui viennent du dehors. La masse des exportations correspond directement à celle des importations, et les bénéfices d'un pays consistent dans l'excédant de la valeur des unes sur celle des autres. Les vrais principes de l'économie politique ont prouvé contre les vieilles assertions qu'un peuple ne s'enrichissait pas en exportant, et que la balance lui était favorable toutes les fois qu'il envoyait à l'étranger

plus d'articles qu'il n'en recevait. L'argent était considéré comme la valeur par excellence, et l'on ne pensait pas pouvoir s'appauvrir pourvu qu'on en reçût loajours eu retour des produits exportés. Chacun sait aujourd'hui que les métaux précieux n'ont qu'une utilité relative, et que chaque nation n'achète qu'avec >e> produits les produits qui lai sont nécessaires. Ainsi la Suède paye avec ses fers les vins de France, et l'Amérique avec ses rotons les produits européens. Eu essayant de tout produire, une nation court le risque de manquer de tout, ou de voir se concentrer dans un petit nombre de familles toutes les jouissances, tous lrs profits qu'un régime différent aurait assu é> au plus grand nombre de citoyens. — L'espoir chimérique de s'enrichir en exportant beaucoup plus qu'on n'importait a donné naissance au systfmé exclusif, dont la prétention était de vendre toujours sans acheter jamais, et de s'enrichir aux dépens des autres peuples, en échangeant leur or contre des marchandises. Les contrées qui, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.30% accurate

(Ml) comme autrefois Tyr , Carthage, Venise, Anvers, etc., el, de nos jours, la Hollande el l'Angleterre, se sont constituées en vastes entrepôts et en immenses ateliers de fabrication, s'enrichissent évidemment autant par leurs importations que par leurs exportation*, puisqu'elles importent principalement pour réexporter, et que le lucre tire par leur industrie de la conversion des matières premières importées en objets manufacturés (l'tnt grand débit est le plus puissant élément de leur richesse, la balance du commerce n'est donc pas en réalité contre ces métropoles de l'industrie lorsqu'elle signale des excédants d'importations sur les exportations , dans Tes relations commerciales de l'une de ces métropoles avec un autre pays, si le résultat total du commerce de la nation qui importe est un bénéfice acquis par la manipulation, le transport el le débit des produits importes. — |<es exportations n'ont aucune signiGcation économique sans leur corrélatif obligé qui se compose des importations ; c'est même par ces dernières plutôt que par les autres peut mesurer avec exactitude le degré d'enrichissement nation. On est rirbe en effet quand on reçoit plus qu'on , on est pauvre quand on (Ion ne plus qu'on ne reçoit. Cest là toute la théorie des exportations. — Personne ne croit plus que les retours en argent soient les plus utiles, et le lemps n'est pas loin où celte conviction deviendra assez générale pour faire tomber les barrières qui séparent encore les nations. Ce qu'on peut signaler de plus remarquable au sujet des exportations, c'est leur accroissement progressif el rapide dans tous les étals civilisés. Elles semblent augmenter à vue d'œil en même temps que les importations, rl ce double mouvement parallèle n est que la conséquence du perfectionnement général des moyens de production, dont le génie de l'industrie semble avoir doté notre siècle de préférence à tous les autres. bkposavt (alg.) , nombre qui désigne le degré d'une puissance on d'une racine (V. Algèbre, IV, cl Notions préliminaires, 7). On nommait jadis exposant d'une raison , le rapport de deux quantités (F. Rapport) , et txpotant de rang le nombre ou Viudke qui exprime la place qu'occupe un terme dans une suite quelconque. Aujourd'hui le mot exposant est consacré exclusivement aux puissances. exposer , v. a. , mettre en vue. Exposer le Saint-Sacrement, l'exposer dans une église à la vénération des fidèles. Exposer en renie, exposer à la vue du public ce qun l'on veut vendre. Fig. , être expose" à la tue du publie, être expose' aux regard», aux yeux de lotit , être dans une situation qui attire

l'attention publique. — Exposer , signifie aussi placer, tourner d'un certain côté. — Exposer, signifie encore déduire, expliquer, faire connaître. — Exposer, signifie en outre mettre en péril , mettre au hasard. Dans cette acception il est souvent employé au passif. Il s'emploie très souvent avec le pronom personnel : s'exposer, tire exposé aux coups, au feu des ennemis , * t'exposer, tire exposé à l'ardeur du soleil , à la pluie , etc. , se placer, être dans un lieu où les coups peuvent aisément porter, où donne le soleil , où tombe la pluie , etc. Absol. , s'exposer, se mettre en danger, courir des risques. Exposer un enfant , abandonner un enfant nouveau-né dans un lieu désert ou dans un lieu public, pour le détruire ou pour se décharger du soin de le nourrir. EXPOSITION [Juritpr.]. L'exposition est un accessoire des travaux forcés ou de la réclusion. Elle consiste à demeurer durant une heure exposé aux regards du peuple, avec un écriteau indiquant le nom du condamné , ainsi que les motifs et le genre de sa condamnation, Les mineurs de dix-huit ans et les septuagénaires ne peuvent jamais y être soumis , et , en cas de condamnation aux travaux forcés à temps ou à la réclusion , la cour d'assises peut ordonner que le condamné , s'il n'est pas en récidive, ne subira pas l'exposition publique. (Code pénal, art. 23.)

EXPOSITION , s. f. (peint.) placé relativement au point d'où il doit être vu. Quand la place d'un tableau est déterminée d'avance , comme lorsqu'il s'agit des peintures d'un plafond ou d'un lambris, l'artiste s'applique à disposer sa composition et à préparer ses effets conformément à cette exposition donnée; et lorsqu'il s'agit d'un tableau de chevalet sujet à changer de place , il recherche ce qui est de meilleur effet à toute exposition. Les artistes appellent, dans un autre sens, exposition, l'action d'exposer leurs ouvrages au jugement du public. L'exposition la plus magnifique en France , est peut-être dans toute l'Europe , est celle qui se fait tous les ans , aux frais du roi, dans les salles du Louvre, et qui est célèbre sous le titre de Salomon. L'entrée de cette exposition est gratuite , comme celle de tous les établissements publics en France. En Angleterre et T. XI. manière dont un tableau est à lui vient le jour et à relui , les artistes et les marchands de tableaux font des expositions de leurs ouvrages ou de ceux des autres, qu'on n'est admis à voir qu'en payant , et il ne manque pas de curieux. Quelques peintres ont essayé à Paris cette espèce de spéculation mercantile ; cela n'a encore réussi qu'à un seul , le célèbre David , qui a retiré un assez grand profit de l'exposition de son tableau des Sabines. En général , le public de Paris est peu disposé à satisfaire sa curiosité à prix d'argent; ce qui vient

peut-être de celle habitude où l'entretient la noble libéralité du gouvernement de pouvoir visiter tous les jours pour rien les expositions les plus magnifiques en tous genres. EXPOSITIONS DBS PRODVITS DF. I. IND15TI1IK FRANÇAISE. Parmi les grandes institutions dont la France est redevable au gouvernement républicain, l'une des plus utiles, et dont les résultats ont été les plus considérables, est celle des expositions périodiques des produits de l'industrie française. Depuis cinquante ans, dix expositions ont eu lieu : La 1^e en 1798 (an VI), sous le Directoire. La 2^e en 1801 (an IX), sous le Consulat. La 3^e en 1803 (an X), sous le Consulat. La 4^e en 1806, sous l'Empire. La 5^e en 1819, sous Louis XVIII. La 6^e en 1823, sous Louis XVIII. La 7^e en 1827, sous Charles X. La 8^e en 1834, sous Louis-Philippe I. La 9^e en 1839, sous Louis-Philippe I. La 10^e en 1844, sous Louis-Philippe I. Nous nous bornons à donner ici le tableau des expositions, nous réservant d'entrer à ce sujet dans quelques détails à l'article Industrie.

Ajoutons seulement que notre système d'expositions a été adopté par toute l'Europe, et qu'à notre exemple l'Autriche, l'Espagne, le Piémont, le Portugal, Naples, la Prusse, la Bavière, la Belgique, la Hollande, le Danemarck, la Suède et la Russie, ont établi des expositions périodiques, lesquelles ont, dans ces pays aussi bien que chez nous, accéléré d'une manière notable les progrès de l'industrie. L'Angleterre seule semble dédaigner ce moyen ; mais sa suprématie industrielle diminue de jour en jour. EXPOSITIONS DE PEINTURE ET DE SCULPTURE AU LOUVRE.

— 1^{re} Expositions de l'Académie. — Les membres de l'Académie de peinture et de sculpture (fondée en 1648) exposèrent, dès l'origine de leur institution, les ouvrages des élèves qui concouraient pour les prix, ainsi que leurs propres œuvres, afin d'exciter l'émulation et de maintenir en même temps une table ouverte d'admiration pour le public ; c'est ainsi que s'exprime la préface d'un livre du temps. Je ne sais si la table fut bien fournie, et si le public fut satisfait de la chère qui lui fut offerte ; mais l'usage de ces expositions disparut bientôt ; en 1699, l'Académie pria Mansart, surintendant des bâtiments, d'obtenir du roi le rétablissement de la coutume « d'exposer » leurs ouvrages à la censure du public, pour se donner quelque motif d'émulation et d'admiration les uns pour les autres, et, sous Louis XIV, accorda ce qu'on lui demandait, et ordonna que l'exposition se ferait avec pompe dans la galerie du Louvre ; mais rien ne fut fixé sur la durée des expositions, sur leur retour périodique, et il n'y eut que deux solennités de ce genre sous Louis XIV. 2^e Expositions depuis la révolution. L'Académie de

peinture et de sculpture fut abolie le 8 août 1793 ; mais dès le 4 juillet les artistes de Paris avaient formé, sous le titre de Commune des arts, une société de peinture, sculpture, architecture et gravure. Le 10 août 1793, les membres de cette société exposèrent furent leurs œuvres. A partir de cette époque les expositions furent les académiciens n'eurent plus seuls ; le droit d'exposer, libres ; et un jury, dont l'organisation a plusieurs fois varié, fut institué pour juger les productions dignes des honneurs du salon. EXPRES ,
essb , adj. , qui est énoncé d'une manière si formelle, si positive, qu'il ne reste aucun lieu de douter. — • Exprès est quelquefois substantif , et alors il se dit d'un homme qu'on envoie pour parler ou pour recevoir des lettres, des nouvelles , des ordres , etc. EXPRES , adv. , à certaine fin , à dessein , avec intention. Il semble être expris pour cela , se dit d'un homme qui a beau coup de disposition naturelle pour certaines choses. expressément , ad v. , en termes exprès. expressif, IVB, adj. , qui exprime bien ce qu'on veut 71
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.01% accurate

EVPILM.R. (M* tVI MU M qu'on veut faire entendre. Il signifie aussi : qui a !*•»■I , s. f. , action par laquelle on exprime le soc , le jus de quelque chose. — Expressi"* , signifie en outre ce qui exprime, ce qui manifeste le sentiment, la pensée, les passions. — Expression , se dit encore , dans une acception particulière, des termes et des tours qu'on emploie pour exprimer ce qu'on «cul dire. fxprkssioi , s f. [pfint. , leulpl.). Par expression on entend , dans le langage de l'art , les signes extérieurs par lesquels se manifestent , dans la (igttrede l'homme , Ips affections, les passions et les perturbations de lame. L'expression résulte surtout du mouvement et de l'altération des traits du visage. Une attention plus particulière donnée au jeu des muscles de la face a fait reconnaître , assez bien pour qu'on en ait pu déduire une règle méthodique, lesquels île ces muscles sont affectés " s d'une certaine manière par les mouvements de l'âme les impétueux , tels que la colère , l'orgueil , la terreur, le , la Irislesse , le sentiment da la douleur, etc. Les affections moins vives ont aussi sur les muscles de la face leur influence , qui , sans être déierminer d'nne manière aussi précise par la myologie , n'échappe pas à la perspicacité de la vue et i l'habileté de la main de l'artiste, Parce que les muscles du reste du corps sont , ainsi que ceux du visage , plus ou moins sujets à ces influences , l'expression réside aussi et se retrouve dans l'atllitude de ta ligure. L'expression s'entend en général d'un mouvement accidentel et passager de la physionomie , déterminé parla situation actuelle et extraordinaire du personnage ; s'il s'agit d'une habitude de corps et de visage, alors même qu'elle résulte évidemment de l'état et des passions de l'Âme, on l'appelle caractère. L'expression est une des qualités les plus importantes drs ouvrages de peinture et de sculpture ; elle seule suffit pour déceler l'aptitude à voir et à tracer, qui constitue le génie de ces arts. Lalour a remarqué avec raison que jamais mauvais dessinateur n'avait donné à ses figures l'expression vraie. exprbsmos idlf.). On donne ce nom à la formule qui représente la génération d'une quantité. Par exemple, dans les a' être exprimé. On ne exprimable, adj. des 2 g., qui peut l'emploie guère qu'avec la négation. exprimer , v. a. , tirer le suc, le jus d'une chose en la I tressant. — Exprimer signifie aussi manifester, représenter a pensée, le sentiment, les passions. — Il signifie particulièrement énoncer, rendre sa pensée avec de errtains mots , de certains tours de phrase. — Exprimer, avec le pronom personnel, signifie, exprimer ses sentiments, énoncer sa

pensée. expropriation. Ce que l'on entend aujourd'hui par cette expression était, avant la révolution, désigné sous le nom de décret foret. Les biens du débiteur sont le gage du créancier ; c'est un principe que nos nouveaux Codes ont reconnu, aussi bien que notre ancienne législation ; ils ont donc , comme elle , accordé au créancier le droit de faire exproprier son débiteur lorsqu'il est constaté qu'il ne lui reste pas d'autre moyen de recouvrer le montant de sa créance. Ils ont d'ailleurs entouré l'exercice de ce droit des formalités nécessaires pour garantir les intérêts des tiers et ceux du débiteur lui-même; mais ce n'est point ici le lieu d'entrer dans le détail de ces formalités. Il existe encore dans notre législation une autre espèce d'expropriation : c'est celle que le gouvernement a le droit de pratiquer à l'égard des citoyens dont les biens sont nécessaires à une fructification d'intérêt général ; elle est connue sous le nom d'expropriation pour cause d'utilité publique. Une loi déterminée, dans ces derniers temps, les circonstances dans lesquelles elle peut être pratiquée et les formalités dont elle doit être accompagnée. exproprier, v. a. (t. de jurispr.), priver quelqu'un d'une propriété immobilière, soit pour cause d'utilité publique et expropriation, v. a., chasser quelqu'un d'un lieu, d'un pays où il était établi, dont il était en possession. - Il signifie aussi l'exclusion d'un lieu, d'une compagnie, etc. — Il signifie aussi pousser au dehors, faire évacuer, et dans cette acception il s'emploie surtout en médecine. exproprie, ixk, adj. [t. de méd.] Il s'est dit autrefois des remèdes que l'on croyait propres à pousser les humeurs vers la peau, comme les diaphorétiques et les sudorifiques. exproprie*, s. f., action d'expulser d'un lieu, d'un pays, d'une compagnie. — Expulsion se dit, surtout en médecine, de l'action de pousser au dehors, de faire évacuer. exproprieatowv adj., nom que l'on donne au catalogue des livres dont la publication et la vente sont défendues, à Rome, jusqu'à ce qu'ils aient été purgés et corrigés , en quoi ils diffèrent de ceux qui sont définitivement prohibés. exquis, iRK, adj.. excellent en son espèce, très bon. Il signifie aussi qui est fait, travaillé dans la plus grande perfection, le plus délicatement qu'il est possible. Il se dit encore des choses morales, et signifie qui est de la plus grande perfection. bxsopera-xtius ou ■xcvBaANCR , né à Poitiers dans le iv siècle, était le parent et l'ami de Kutilius, qui en parle avec éloge au premier livre de son Uménaire. Il s'était appliqué particulièrement à l'étude de la jurisprudence , et on croit qu'il avait composé des traités sur cette science. Engagé, par une lettre de saint Jérôme, qui a été conservée, de venir vivre avec son frère dans sa

cellule de Bethléem, Exupérance préféra ne point renoncer aux avantages que le monde semblait lui offrir. Il resta préfet du prétoire dans les Gaules , et s'occupa de rétablir l'ordre et la police dans les provinces armoriques; il réussit à en chasser les Golhs. Il vint ensuite à Arles pour faire rentrer dans le devoir les légions révoltées ; mais les soldats le tuèrent en l'extase, ravissement de l'esprit , homme est comme transporté hors que les fonctions de ses sens sont suspendues. Le ravissement de saint Paul était une extase*. L'histoire ecclésiastique fait foi que plusieurs saints ont été ravis en extase pendant des journées entières. C'est un état réel, trop bien attesté pour que l'on puisse douter de son existence. Mais le mensonge et l'imposture peuvent copier la réalité et abuser de choses d'ailleurs innocentes ; de faux mystiques , des enthousiastes , des fanatiques , ont supposé des extases pour autoriser leurs rêveries. Le faux prophète Mahomet persuada aux Arabes ignorants que les accès d'épilepsie auxquels il était sujet étaient des extases dans lesquelles il recevait des révélations divines. On ne doit donc pas ajouter foi sans précaution aux extases de personnes qui paraissent d'ailleurs pieuses et vertueuses: il s'en est trouvé chez lesquelles c'était une maladie naturelle. Les femmes y sont plus sujettes que les hommes. C'est là le cas de pratiquer à la lettre l'avis que donne saint Jean: « Mettez les esprits à l'épreuve, pour savoir s'ils sont de Dieu. » B — r. extasies (S), v. pron., être dans une sorte d'extase, être saisi d'une vive admiration. extatique, adj. des deux genres, qui est causé par l'extase. EXTf K , ou plutôt bccbstf.R (Pierres d'I. Ces rochers de grès, qui se trouvent à une lieue de Schwabenberg, dans la principauté de Lippe , en Westphalie , sont remarquables par — rs foi leurs formes bizarres, par leurs découpures naturelles, et par les travaux d'art qui y ont été faits dans l'intérieur sans que l'on sache l'époque et le motif. On y a pratiqué des escaliers et des chambres auxquelles on arrive par des arcades ogivales. Sur l'un d'une chapelle qui a dû être l'un des rochers, on voit les restes d'une chapelle qui est d'une construction postérieure aux sculptures des rochers. Ce sont surtout celles-ci qui intéressent le voyageur, à cause de , elles représentent des sujets bibliques. Sur le premier rocher, on voit Adam et Eve avec le serpent; un autre tableau a pour sujet la descente de la croix ; un troisième le saint sépulcre. Ces sculptures sont grossièrement exécutées ; la rudesse de la pierre s'opposait d'ailleurs à une exécution nette et détaillée ; cependant les artistes qui les ont faites n'ont pas été dépourvus de la connaissance de l'art. On est partagé d'opinion sur l'âge de ces sculptures :

selon les uns, elles ont été faites entre le XI^e et le XII^e siècle; selon d'autres, elles sont plus anciennes de quelques siècles. Une tradition **fPf, y,*1 pierres d'Exter l'antique siège de la druidesse > eJleda. Suivant une autre tradition, les anciens Germains rendaient auprès de ce rocher un culte à quelqu'une de leurs divinités, peut-être à la déesse Éastra, et ce culte cessa quand les victoires de Charlemagne changèrent ce lieu de sacrifices païens en un sanctuaire chrétien. Plusieurs dissertations ont été écrites à ce sujet. On peut voir les figures sculptées d'Exter Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.02% accurate

EXTINCTION. duiles dans le tome Ier des Uoniaaenis germains et romains, par II. Doron ; Sllutgart, 1823, in-4»; et la dissertation Dit Eggcstersteine, par M. Closlenneicr ; Lcuigow, 18-24, in-*0. EXTBR (Frédéric), numismate allemand, professeur au gymnase des Douv'l'ools, né dans la uvoiiiie villa en 1714, mort le il décembre 1787, a publié : 1* De studio nummornm retenti»' rum qui ruijo modmti tocsmtmr, tt mari et utiti\ Deux-Pools, 1751, in-4*; 2° Essai futu collection de médailles et monnaie» palatines for et d'argent, peur tenir à V histoire du palatinat de Bavière; iliil., 1759 (en allem.); 3* Vie du chevalier Ferdinand de Sainl-Vrhain; Nuremberg, 1770, in-4" (en allem.). extenseib, a<)j. m. (/ . «fana* .). Il se dit des différents muscles qui servent à étendre. Il s'emploie aussi substantivement. extensibilité, s. f. didact.), qualité dere qui est extensible. extensible, adj. des deux genres [t. didact.), qui peut s'étendre, qui peut être étendu. exte.nsip, ivb, adj. ((. didact.), qui étend, qui fait effort pour étendre. K\TKN8lo>, 9. f., étendue. Il se dit aussi de fanion d'étendre un corps, de lui faire acquérir plus de surface. Il signifie encore l'action de ce qui s'étend, et se dit surtout des membres. Il se dit également , en chirurgie, de l'opération par laquelle on étend, en la tirant, une partie luxée ou fracturée, pour mettre les us dans leur situation naturelle. Il se dit quelquefois, dans le langage ordinaire, du relâchement «l'un nerf, il un tendon, qui vient, par quelque effort , à s'étendre plus qu'il ne faudrait. Fig. , Extension de privilège, extension d'autorité, augmentation de privilège, d'autorité. Fi*., L'extension d'une loi, d'une clause, l'explication d'une loi, d'une clause, etc., dans un sens plus étendu. — Extension, en termes de grammaire, se dit de l'action d étendre la signification d'un mot. fatEni ATION, s. f-, affaiblissement extrême , grande diminution de forées. L'exténuation d'un crime, d'un fait, etc., radoucissement dans l'exposition d'un crime, d'un fait, etc. Ce seus a vieilli; on dit atténuation, EXTENUER, v. a., causer un grand affaiblissement. On l'emploie aussi avec le pronom personnel. Il signifie figurément, au sens moral , affaiblir, diminuer. — Exiemï? . ÉE {participe). Arotr le visage exténué, avoir le visage amaigri, décharné. evtéMEIb, BK, adj., qui est au dehors. Il signifie aussi qui a lieu, qui se passe au dehors. Il signifie encore qui a rapport aux pays étrangers. — EXTERIEIR, s'pmploie souvent comme substantif masculin, et signifie ce qui paraît au dehors. |I 1 se dit, dans la même acception, en parlant des personnes, soit pour le corps,

soit pour les manières ou pour la conduite Il signifie encore le lieu, les lieux qui sont au dehors Il se dit particulièrement des pays étrangers

extérieurement, adv., à l'extérieur, au dehors. exterminateur, adj., qui extermine. Il est aussi substantif. extermination, s. f., destruction entière, anéantissement. (ii-crrre d'extermination, celle qui a pour objet, pour but, la destruction de l'un des deux partis, de l'une des deux nations. extermines, t. a., détruire, faire périr entièrement. Il se dit, figurément, au sens moral.

externat, s. m., institution, école où l'on ne reçoit que des élèves externes. externe, adj. des deux genres, qui est, qui paraît au dehors, ou qui vient du dehors. Il s'emploie surtout dans le langage médical. Il se dit particulièrement, en termes d'anatomic, des parties d'un organe qui sont tournées vers l'extérieur du corps. — Externe, dins les collèges, dans les institutions, etc., se dit des écoliers qui n'y sont pas en pension, et qui viennent de dehors assister aux cours, aux leçons. En ce sens, on le fait quelquefois substantif. extinction, s. f., action d'éteindre, ou état de ce qui s'éteint, de ce qui est éteint. A T extinction des bougies, des feux, espèce de formule qui s'emploie en parlant de certaines ventes où Ton est reçu à enchérir jusqu'à ce qu'un certain nombre de petites bougies soient éteintes. Autrefois on disait de même , A l'extinction de la chandeVe. Par extension, L'extinction de ta chaux, l'état de la chaux quand elle cesse d'être vive et qu'elle perd ses propriétés. L'extinction delà chaleur naturelle, la"perle delà chaleur naturelle. Extinction de roix , maladie qui affaiblit tellement la voix, qu'on peut à peine se faire entendre. Jusqu'à extinction de chaleur naturelle, ou simplement, Jusqu'à extinction, Usqu'à s'épuiser, jusqu'à n'en pouvoir plus de lassitude. — Extinction , se dit , figurément , en parlant de ce qu'on dé(563) BXTRACT10S. truit, de ce qu'on abolit, ou de ce qui prend fin. L'extinction d'un crime, la rémission ou la prescription d'un crime.

extirpatbir , s. w., celui qui extirpe. On ne le dit guère qu'au propre. extirpation, s. f., action d'extirper, de déraciner. Il ne se dit guère qu'en parlant de certaines excroissances, de certaines tumeurs qui sont comme des racines. 11 signifie, figurément, destruction totale. extirper, v. a., déraciner. Il se dit proprement en parlant des mauvaises herbes lorsqu'on les déracine de telle sorte, qu'elles ne puissent plus revenir. En chirurg. , Extirper un cancer, une loupe, enlever entièrement on cancer, etc. —Extirper , se dit, figurément , de l'entière destruction de certaines choses pernicieuses. Extirper une race, l'exterminer, la détruire entièrement. extorqtbr, v. a., tirer, obtenir par force, par violence, par menaces, par imporlunité, etc.

EXTORSION, s. f., exaction violente, concussion, extractif, 1VK. adj., qui marque extracliou. Il ne s'emploie guère qu'au teminin. extraction Ichim.), mode de préparation chimico-pharmaceutique par lequel on ramène à sa plus simple expression le principe actif d'une substance médicamenteuse. On opère l'extraction à l'aide de la coction, de l'infusion, de la macération, de la distillation, de l'expression, de la sublimation, de l'évaporation, etc.

EXTRACTION, signifie, figurcmcl, l'origine d'où quelqu'un tire sa naissance. extraction DBS RACINES [alg). La théorie et le procédé de l'extraction des racines est peut être la plus laborieuse des six opérations arithmétiques élémentaires. .Nous ferons seulement connaître ici quelques méthodes approximatives capables de faire obtenir les racines des quantités irrationnelles avec un plus grand nombre de décimales exactes qu'on n'en peut obtenir par l'emploi des tables ordinaires des logarithmes. La plus directe de ces méthodes consiste dans les développements en séries, mais il liaient enseignés!. I, p. 579. On a pu voir que de tels développements expriment la valeur exacte de la racine par la totalité de leurs termes, et qu'il est impossible d'approcher indéfiniment de cette valeur en prenant un nombre de termes de plus en plus grand. Mais la sommation des termes d'une série entraîne souvent des calculs prolixes qui, lorsqu'elle est très peu convergente, ne sont guère moins laborieux que le procédé élémentaire, déjà si pénible pour les racines du troisième degré; et l'on a dû chercher les moyens d'obtenir une approximation plus facile, et surtout plus prompte. Le procédé suivant est dû à Halley, qui l'a fait connaître dans les transactions philosophiques de l'OU t; il ramène toutes les extractions de racines à celle d'une racine carrée. Soit N, un nombre entier ou fractionnaire, dont il s'agit d'extraire la racine du degré m; désignons par $\sqrt[m]{N}$ la racine m^{me} — delà plus grande puissance m^{me} contenue dans N, ou de la puissance m^* immédiatement plus grande que N, de manière qu'en désignant par * la différence entre N et on ait par exemple, si l'on avait N= 30 et m=2, comme le plus grand carré contenu dans 30 est celui de 5, et que le carré de 30 est celui de 6, on aurait : $\sqrt{30} = 5 + \frac{5}{25} = 5 + \frac{1}{5} = 5.2$ ou $\sqrt{30} = 5 + \frac{1}{5} = 5.2$. Nous poserons généralement En considérant b comme pouvant être positif ou négatif, suivant la facilité qui peut en résulter pour les calculs. L'écipos. . nous avons pour les diverses valeurs de l'exposant » plus grandes que 2 : $\sqrt[n]{a} = \sqrt[n]{b} + \frac{1}{n} \sqrt[n-1]{ab} + \dots$

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.29% accurate

EXTBACTIO*. (5«*) «XTBACTIO*. $\sqrt{(\langle' + \rangle := -5\langle + / \_ "ia, + ii.J}$
s 3 ri > "l j\$6a,T~2Î«'J V 7 L*° 28«J $\sqrt{(\langle \bullet + \rangle) = ^{-} \langle + / 7 S 26 \sim | \langle 7m — J"$
eic. = etc. el en général ■ m— l i" «* Pour montrer l'application de ces
formules , proposons-nous de trouver, avtc 10 décimales, la racine
quatrième de 17. Le premier point est de se procurer une valeur approchée
de la racine ce qui est toujours facile au moyen des logarithmes. Ainsi, le
logarithme de 17 étant 1,4304180, son quart est 0,3070122, el le nombre
correspondant i ce quart, valeur approchée de $\sqrt[4]{17}$, est 2,030. Faisons a =
2,03, et élevons 2,03 I la quatrième puissance, nous trouverons a* =
10,08191681, ce qui nous donnera, à cause de a* f fc=17, «.=0,1818319.
Substituant ces valeurs dans ln formule des racines quatrième, il viendra » 2
n 1 f 0.0t818319~l nombre de chiffres à peu près double de celui qu'on veut
avoir à la racine rend le procède de Halley lres laborieux , et nous (hctisons
qu'on pourrait le remplacer avantageusement par une application de la
méthode de Newton pour les racines des équations [Y. Approximation, t. I),
en modifiant cette méthode comme ifous allons le faire. Soit toujours N un
nombre quelconque et qui a sa racine approchée de manière que s
exprimant une fraction, on ail d'où $\sqrt{N} = \langle + J; i + ai(*-i; \langle$ ce qui nous
donnera l'équation $0 = (\langle \rangle - S) + \dots$, 2+ etc. 1.2 Négligeant tous les termes
affectés des r Heures à la première, il viendra simplement $0 = fl \sim N + m \langle -$
— • a; d'où a — • Or, — (4,1209) = 0,*5T8 7777 7777 7777 7777 9
0,0181831» = 00007 3540 5291 7242 9971. cl, par conséquent,...
^N=o+N-«««, Appliquons d'abord celle formule à la racine carrée de 2, en
prenant pour première valeur approchée a — 1,4, nous au^2 = (I,4)-H2-:
(1,4) * (M) = 1,4 -f-0.04 2. 8 valeur exacte jusqu'à la quatrième décimale,
nanl e— 1,414, la lormulc nous donnera =1,4142, /2= 1,414+ 2-(t,414)' i,
828 :- 1,414+0,000604 6(4,1200} AjouUnl ces deux nombres, nous aurons
pour la quantité prise sous le radical 0,4586 1318 3069 5020 7748, dont la
racine carrée est 0,6; 72 0985 15; ajoutant enfin i celle dernière quantité 2
— <2,03)=1,3333 3333 33, 3 nous aurons définitivement ^17=2,0305 4318
48, valeur exacte jusqu'à la dernière décimale. Si nous avons pris la
première valeur approchée de la racine avec 3 ou 6 décimales. nous aurions
pu en obtenir 18 ou 20 par ce procédé, et . ,,,,,,,. .. r,:«ni «— « nans nm>
ainsi de suite. Quelque Tn. ile que soit l'extraction d une racine dont les six
décimales sont «actes, t.. faisant «=2,0305, une carrée, la nécessité

d'exprimer la quantité radicale par un l nouvelle opération donnerait d;xdeci
 $2,828 = 1,4142135$, valeur exacte jusqu'à la septième décimale. En posinl :
 $a = 1,414\ 2335$, une nouvelle application de la formule donnerait 16
 décimales exactes —Évaluons maintenant t/"Î7, afin de comparer celle
 méthode avec celle de Halley, et |~~ ci -dessus, «=2,03, nous aurons a'=10,
 98181681 ; «l=S, 365427, et par suite 4 0, 01818310 $\sqrt{17}=2, 03+ 33,461$
 $708 = 2, 0\ 30543$, des. L.. x décimales exactes, comme on Digitized by
 Google

The text on this page is estimated to be only 25.81% accurate

EXTRACTION. (565) EXTbVCTIOX. $\sqrt{7+3 \times 4} = 7 - 0,14 = 6,88$. 18 147 Le calcul ne pouvant fournir généralement que les double des chiffres exacts pris pour première valeur approchée, nous ferons maintenant $\ll = 6,8$, et la formule nous donnera $J \ 325 - (6,8'; * \sqrt{325} = 6,8 + \blacksquare' \blacksquare 3:0,8) \ 138,720 = \ll,8 + 0,075 = 6,875$, valeur dont toutes les décimales sont exactes. Si l'on voulait connaître ultérieurement cette même racine avec cinq décimales, il serait inutile de faire $\ll = 0,875$, car, en prenant seulement $a = 6,87$, on obtiendrait, par le même procédé, $i/325 = 6,87534$. Pour se borner aux calculs strictement nécessaires, on ne doit prendre les valeurs approchées qu'un nombre de chiffres moi lié de celui qu'on veut obtenir, comme on doit s'arrêter dans les divisions dès que le nombre des chiffres du quotient est le double de celui des chiffres de la valeur approchée qu'on a employée. Dans certains cas, la division peut fournir une décimale exacte, et même deux de plus que ce nombre; mais, dans le doute, on fera toujours bien de n'en pas tenir compte.

EXTRACTION DES RACINES [arithmétique, etc.], une des six opérations élémentaires de la science des nombres. Elle a pour objet de trouver la base d'une puissance connue. Nous avons vu (Alcèbre, 19 et 48) que le troisième et dernier mode élémentaire de la construction des nombres a pour forme générale $AB = C$, expression dans laquelle A, ou la base, est un nombre quelconque qui entre comme facteur dans la puissance C autant de fois qu'il a d'unités dans l'exposant B. Nous avons vu également que la forme générale de la branche inverse de ce mode de construction est $B \sqrt{C} = A$, dans laquelle la base A prend le nom de racine, tandis que B et C conservent les désignations précédentes. Le dernier mode élémentaire de la construction des nombres donne donc, comme les modes précédents, naissance à deux opérations ou à deux parties* dont la première a pour objet de calculer C au moyen de A et de B, c'est-à-dire de calculer une puissance dont on connaît la base et l'exposant, et dont la seconde a le but inverse de calculer A au moyen de B et de C, c'est-à-dire de calculer une racine dont on connaît la puissance et l'exposant. La première de ces opérations se nomme élévation; elle a été traitée ailleurs (V. Elévation); la seconde se nomme extraction de racine; nous allons en donner ici l'exposition.

1. Pour considérer la question dans toute sa généralité, désignons par A, B, C, D, etc., des nombres quelconques simples ou primitifs, c'est-à-dire des nombres dont les valeurs ne surpassent

pas », et alors nous pouvons représenter par (i) $A(t_0J+B(t_0) \dots + C; iO) \dots + clc \dots V(1O, ' + s(1O) \ll e; i$ étant le chiffre des unités et A celui des plus hautes dizaines. (V. Arithmétique, 11, Echelle arithmétique et Numération.) Proposons d'extraire la racine du degré n du nombre (1), et supposons d'abord, afin de rendre l'opération plus facile, que la racine cherchée n'a que deux chiffres. Si nous représentons par a le chiffre des dizaines et par b celui des unités, cette racine pourra s'exprimer par $a + b/10$. Ce procédé est si facile dans son exécution, qu'à défaut des tables des logarithmes, on doit le préférer à tous les autres, même lorsqu'on peut se contenter de trois ou quatre décimales. Soit, par exemple, à trouver la racine cubique de 325, à moins d'un millième près; sa valeur entière étant entre 6 et 7, mais beaucoup plus près de 7 que de 6, car $6^3 = 216$ et $7^3 = 343$, nous ferons $a = 7$, et, comparant avec la formule (1), nous aurons $(10a + b)^3 \approx 10^3 a^3 + 3 \cdot 10^2 a^2 b + 3 \cdot 10 a b^2 + b^3$, et nous devrons avoir l'égalité (2) $(10a + b)^3 = 10^3 A + 10^2 B + 10 C + D$. Ceci posé, en développant le premier membre de l'égalité (2) par la formule du binôme (V. Binôme de Newton), nous aurons (3) $(10a + b)^3 = 10^3 a^3 + 3 \cdot 10^2 a^2 b + 3 \cdot 10 a b^2 + b^3$. Ceci posé, en désignant par A', A'', (10; »-', etc., ou les chiffres réalisés des calculs, après qu'on a reporté l'ordre sur l'ordre suivant plus élevé. C désigne donc ici les dizaines de l'ordre (to) »-', si il y en a. Or, la quantité pouvant être composée d'unités et de dizaines, représentons encore par A', B', C, etc., les chiffres au moyen desquels elle est représentée dans notre système décimal de numération, et nous pourrions poser, p étant l'exposant des plus hautes dizaines, $a^p = A, (to) \dots - B' (10; \dots) f - l$ etc.... Mettons celle valeur dans (4), nous obtiendrons (5) $(10a + b)^p = A'(10)^p + \dots + B'(10)^{p-1} + \dots + H - et C \dots + N'(10)M - A1; 10; * - ' + A, ; io) - - H \ll c \dots$ égalité qui doit être identique avec sairement $m = p + n$, d'où $p = m - b$, et de plus $A' = A, C = C, D = D$, etc. Ainsi les chiffres A', B', C, etc., qui expriment la quantité $a^p - f, *$, sont les premiers chiffres A, B, C, etc., du nombre proposé depuis celui de l'ordre le plus élevé (10) - jusqu'à celui de l'ordre (10) inclusivement. Nous avons donc (0) $a^p - r^A iO) - T - B(10) - - ' - rC(10; - - > + elc. - | - P(10) - - F$. Ainsi, en admettant qu'on connaisse d'avance les puissances du degré n des nombres simples 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, la connaissance de ces puissances que contiendrait le second membre de l'égalité (0) serait a», et la racine connue de cette puissance serait a, c'est-à-dire le chiffre des dizaines de la racine

cherchée. 2. On voit donc ici la nécessité de calculer préalablement une table qui soit, pour l'extraction des racines, ce qu'est celle de Pylhagore pour la division. La construction de cette table ne présente aucune didirullé.

Ayant écrit sur une même ligne verticale les neuf chiffres de notre numération, on multipliera successivement chacun de ces chiffres par lui-même", et on écrira les résultats à coté , de manière a former une seconde colonne verticale qui contiendra conséquemoicnt les secondes puissances des nombres delà première. On multipliera ensuite chacun des nombres de la seconde colonne par son correspondant de la première colonne et on formera avec les produits une troisième colonne qui contiendra 1rs troisièmes puissances drs nombres de la première. En multipliant de nouveau les nombres de la troisième par leurs correspondants de la première, on formera la colouue des quatrième» puissances, et ainsi de suile. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.96% accurate

1:\TRALTHJS. Table dft puissance*. 1 a 9 4 5 1 î 1 . , , , 1 1 ■ 2 »
H 16 32 3 9 27 81 243 4 16 04 95» 102» .r. 25 125 025 3125 fi 36 21 «
1296 7776 7 44 313 2401,16807 8 M 513 4096,397 «8 !» 81 729
6561,59046 A l'aide de celle lable on peol donc trouver immédiatement la
racine d'une quantité donnée lorsque celle racine n'a qu'un seul chiffre. Par
exemple , si l'on demandait la racine quatrième de 2-401, eu cherchant ce
nomhrc dans la quatrième colonne, et en voyant qu'il correspond au chiffre
7 de la première, on saurait que la racine demandée est 7. Si le nombre
proposé n'est point une puissance exacte, il faut alors chercher dans la
colonne du degré désigné le nunihrç plus petit qui en diffère le moins , et la
racine de ce dernier est alors celle de la plus grande puissance contenue
dans le nombre proposé. Ainsi, s'il s'agissait de trouver la troisième racine
de 350, comme 343 est le nombre le plus petit qui diffère le moins de 350,
dans la troisième colonne, on verrait que la racine 350 est plus grande que
7, mais qu'elle est plus petite que 8, cl consequemmeut que la plus grande
troisième puissance contenue dans 350 est 343. 3. Revenons à noire
opération générale. Il faut donc, pour trouver le chiffre des diiaines de la
racine demandée, extraire, au moyen de la table des puissances, la racine du
degré n du groupe do. chiffres de l'ordre ai à l'ordre », ou, ce qui est la
même chose, du groupe de chiffres restant a la puclie après qu'on a séparé «
chiffres sur la droite. Pour rendre ceci plus sensible, supposons qu'il s'agisse
de trouver le chiffre des dizaines de la racine quatrième de 26873856: on
séparera quatre chiffres à droite, et on cherchera dans la quatrième colonne
à droite de la table des puissances le nombre qui approche le plus des
chiffres restant s2tt87 ; ce nombre étant 2401 , dont la racine est 7, on en
conclura que le chiffre des dizaines cherché est 7. Mais le chiffre des
diiaines de la racine, ou le nombre «, étant ainsi déterminé, il est évident
qu'en retranchant n- de A (ÎO;* -f-B (10"— ' -f etc.. PilO)"- rt on obtiendra
pour reste la quantité f, a coté de laquelle écrivant les quatre chiffres
retranchés de la quantité proposée, on aura un reste général qui doit être
égal à im«— ' (I0,"— <b+" " ~ ^ a' ~ *(lo;»— 1 2 n<n— fi fn— 91 1. 2. 3
io;«-»»«+etc., celle dernière quantité étant ce qui reste du second membre
de (3J après en avoir également retranché «*. Le premier terme de cette
quantité contient n fois la puissance n— 1 de a multi' pliée par b; si donc
l'on connaissait dans le reste généraljes chiffres qui contiennent ce produit,

en les divisant par 10^n on obtiendrait A pour quotient, et la racine serait entièrement déterminée. Mais il est évident que ce produit ne peut avoir des chiffres de l'ordre 10^{n-2} ; ainsi, en retranchant $n-1$ chiffres à la droite du reste général, les chiffres restants A la gauche contiendront nécessairement ce produit, plus une quantité quelconque y provenant des dizaines reportées desjorures inférieurs. Lors donc que y sera plus petit que 10^{n-1} , en divisant les chiffres restants à la gauche par 10^{n-1} , on obtiendra b pour quotient et y pour reste; dans le cas contraire, le quotient de la division pourra surpasser 10^{n-1} d'une ou de plusieurs unités. Ainsi, en supposant que ce quotient suit 0, il faudra élever 10^{n-1} à la puissance n, et si la puissance trouvée surpasse la quantité proposée (1), c'est que 8 est plus grand que 5, on substituera 10^{n-1} ou $5 \cdot 10^{n-2}$ dans la racine, et on fera un second essai qui déterminera la véritable valeur de b. Nous allons éclaircir ce procédé par quelques exemples.

4. Problème. Trouver la racine quatrième de 26873856. Nous avons déjà vu ci-dessus qu'en séparant quatre chiffres à droite, (566)

EXTRACTION. le nombre restant 2687 avait pour racine 7, ou, pour mieux, dire, que la plus grande quatrième puissance contenue dans 2687 était celle de 7, c'est-à-dire 2401, retranchant donc 2401 «le 2687, et écrivant à côté du reste les quatre chiffres retranchés 3856, nous aurons pour reste général 2863850. Retranchant trois chiffres à la droite de ce reste général, les chiffres restants Usi Mais b table des n^{e} -b, c'est-à-dire ici 4^{e} fait $a^4 = 7^4 = 2401$; ainsi $4^{\text{e}} = 2401 < 2687$. Divisons donc 2683 par 1272, le quotient 2 sera le chiffre cherché des unités de la racine, et cette racine est 72. En effet, élevant 72 à la quatrième puissance, on retrouve 26873856. On dispose le calcul de la racine : 7. 3856 7 . 1. (dizaines de la racine 2687. 2401 . ; 1372 diviseur = 4. 75 2863. 8.16) \ 2 unités de la racine.

5. Problème. Trouver la racine troisième ou cubique de 24389. Dans ce cas particulier $n=3$; ainsi, ayant séparé trois chiffres à droite, on cherchera dans la table la troisième puissance qui approche le plus de 24 : c'est 8, dont la racine est 2. Après avoir retranché 8 «le 24, on écrira 389 à côté du reste 16, et on séparera deux chiffres à droite de ce reste général ; les chiffres restants seront 163, qu'on divisera par 10^{n-1} , c'est-à-dire par $10^2 = 100$. Le quotient de cette division est 1; mais comme le chiffre des unités ne peut surpasser 9, on conclura que ce quotient est trop grand, et l'on essaiera si 9 lui-même n'est pas dans le memecus. 29, en l'élevant à la troisième puissance, donne $29^3 = 24389$; 29 est la 24. : 8 163.89 [2. dizaines de la racine 1 12 diviseur = 3. 2' 1 10 quotient.

5. Problème. Trouver la racine

cinquième de 6436343. Ici l'inq chiffres à droite, et on cherchera dans la table la cinquième puissance immédiatement au-dessous de 64 ; c'est 32, dont la racine est 2. A coté du reste de 64 — 32 on écrira les cinq chiffres retranchés 36343 ; on séparera quatre chiffres à droite, et on divisera 323 par 5. $2^5=80$. Le quotient étant 4, on élèvera 2 à la cinquième puissance ; comme le résultat de l'opération donne $24^5=7962624$, c'est dire un nombre plus grand que le proposé, le quotient 4 est trop grand, on lui substituera 3 à la cinquième puissance, on 24 est la racine demandée. 7. On peut facilement étendre ce procédé à la recherche d'une racine composée d'un nombre quelconque de chiffres. Mais, avant d'aborder cette question, remarquons que A étant un chiffre quelconque de notre système de numération, la n de ce chiffre (a étant un nombre entier) ne peut être que 3, et, en élevant que A soit le il est évident Or, on a $10^1=10$, $10^2=100$, $10^3=1000$, $10^4=10000$, etc; d'où l'on voit que 10^n a n+1 chiffres, ainsi qu'on (10^n — 10^{n-1}) ne peut donc avoir au plus que n chiffres. Cela posé, si on voulait extraire la racine cubique de 46582463, après avoir séparé trois chiffres à droite, il en reste cinq à gauche, 45382 ; les dizaines de la racine ont donc plusieurs chiffres, puisque, d'après ce qui précède, la troisième puissance d'un seul chiffre ne peut contenir que trois chiffres au plus. Supposant alors qu'il s'agisse seulement de trouver la racine troisième de 45382, on agira comme dans les exemples précédents, et comme 10^n n'est pas une troisième puissance parfaite, on trouvera 5

The text on this page is estimated to be only 19.26% accurate

EXTRACTION. (567) celle racine approchée. Retranchant la troisième puissance de 35 de 4538-2, on aura 2507, à cAlé duquel écrivant 462, chiffres séparés à la droite de la quantité proposée, on formera un reste sur lequel on agira d'après la règle donnée, en considérant les dizaines 35 comme ne formant qu'un seul chiffre. I.c quotient de la division donnera 6, et on aura par conséquent pour la racine demandée 356 i|3nl 45, 380, 463 (3 plus hautes dizaine* 27 reste 183, 82 1 S7=3>3' I 6 quotient 42875 = 35' reste général 25074, 63 j 3675=3 35' I TquoUcnt. La troisième puissance de 36 étant 46656, on ne prend que 35 pour les (litanies. La troisième puissance de 356étant45tt80l6, on voit que la quantité |>roposée n'est pas une troisième puissance exacte, et que sa racine est entre 356 et 357. 8. On peut conclure de ce qui précède la règle générale suivante pour l'extraction des racines. Pour extraire la racine du degré quelconque n d'une quantité donnée, il laut: 1° diviser la quantité en groupes de h chiffres, en commençant de droite à gauche ; 2" chercher la plus grande puissance » contenue dans les chiffres du dernier groupe au moyen de la table des puissances; la racine de cette puissance sera le chiffre de l'ordre le plus élevé de la racine cherchée; 3* à côté de la différence de ce dernier groupe et delà puissance qu'il contient, abaissant le groupe suivant, séparer n— 1 chiffres à la droite, et diviser le restant par n fois la n— 1 puissance du chiffre trouvé ; le quotient sera le chiffre de la racine qui vient après le premier déjà ; 4" élever les deux chiffres connus i la puissance «i, et retrancher le résultat des deux premiers groupes sur lesquels on vient d'opérer ; a côté du reste, abaisser a droite, et diviser le reste par n fois la puissance n— I, des deux chif— fres connus; le quotient sera le troisième chiffre de la racine; 5" élever les trois chiffres connus à la puissance n, retrancher le résultat des trois premiers groupes a coté du reste, etc., et ainsi de suite. On trouvera successivement tous les chiffres de la racine es ayant soin de diminuer les quolicus lorsqu'ils sont trop grands. 9. Lorsque les quantités dont on vent extraire les racines ne sont pas des puissances parfaites, on ne trouve, en faisant l'opération d'après la règle donnée, que les racines des plus grandes puissances contenues daas ces quantités, et il peut se faire alors que la différence entre la puissance de la racine trouvée et la quantité donnée soit assez considérable pour faire croire que la racine trouvée est trop petite d'une unité. Daus le dernier exemple précédent, la

différence 264627 qu'il y a entre la quantité proposée 45382463 et la troisième puissance de 356 se trouve dans ce cas ; on pourrait donc croire que 357 donnerait une troisième puissance plus approchée de 4538-2463. Comme pour vérifier ce doute il faudrait élever 356 à la troisième puissance, et que dans plusieurs cas cela peut entraîner à de longs calculs, il est essentiel d'examiner si l'on ne peut abroger ces calculs en trouvant un caractère qui indique le cas où la racine trouvée est trop faible d'une unité. D'abord, pour la troisième puissance, en désignant par A la racine trouvée, la différence qu'il y a entre A³ et (A-f-t)' est 3A²+3A-1, car {A³}'=A³+3A²-t-3A+i. Ainsi tant que la différence entre la quantité donnée et la puissance de la racine trouvée est moindre que 3A²+3A+t, c'est-à-dire est moindre que l'airait fait la seconde puissance de la racine, plus trois fois la racine plus un, la racine en question n'est pas trop faible. Par exemple, dans le cas ci-dessus on a 3X 356²+3 356+1=381277>264627, ainsi la racine 356 n'est pas trop faible d'une unité. S'il s'agissait d'une seconde puissance, comme {« H)'^+2a+i, on aurait . 2n-M • Le reste ne doit donc pas surpasser le double de la racine trouvée plus un. Pour une cinquième puissance on aurait (fl+1) • — o^a'+10fl'-f-10o' \-la+1, et en général pour une puissance quelconque m -f-f-arm-1) 1. 2. •*-•+ m m—i, («—al _ + _ . •««-'+ etc.... + 1, 1.23 expression dans laquelle, en faisant m égale à 2, 3, 4, 5, 6, etc_ on obtient tous les cas particuliers. 10. Les propriétés des quantités radicales peuvent servir à simplifier, dans certains cas, l'opération de l'extraction des racines. Si on voulait extraire, par exemple, la racine sixième d'une quantité A, en observant que 6 3, |A=^ i/A, l'opération se réduirait à extraire d'abord la racine deuxième de A, et ensuite la racine troisième de cette racine deuxième, ce qui simplifie beaucoup les calculs, car ces calculs deviennent déjà très longs pour les racines du quatrième ordre. Comme on a » o r i —■ % (/ . j/A= √ A. Toutes les fois que l'exposant d'une racine peut être décomposé en facteurs, l'opération devient donc plus facile. C'est ainsi que l'extraction de la racine huitième se réduit à trois extractions successives de racines deuxièmes, que l'extraction de la racine douzième se réduit à deux extractions successives de la racine deuxième, faites sur la racine troisième de la quantité proposée, parce que 2, 3=6, 2X2X3=12, et ainsi de suite. 11. Nous avons vu que pour extraire la racine d'une fraction il fallait extraire d'abord de son numérateur et de son dénominateur qu'on avait Lorsque les deux termes de la fraction ne sont pas des puissances parfaites, on ne peut alors trouver que des valeurs approchées,

mais la propriété que possèdent les fractions de ne point changer de valeur lorsqu'on multiplie leurs deux termes par le même nombre fait qu'on peut simplifier cette opération. En effet, multipliant les deux termes de la fraction par on a $\sqrt{}$ et il est évident qu'il ne faut plus extraire que la racine du demandait la racine 1 troisième lent qu'il numérateur. — Ainsi, si l'on 4 de —, on multiplierait ses deux termes par 5, et la fraction 5 devenant sa racine serait 3« $\sqrt{}$

The text on this page is estimated to be only 24.33% accurate

EXTRACTION. (508) La racine troisième de 100 étant entre 4 et 5, on aurait donc 4 — pour la racine demandée : Valeur qui ne peut différer de la 5¹ véritable que de — tout au plus. En rendant le dénominateur plus grand, on obtiendrait un plus haut degré d'approximation. Par exemple, si on voulait avoir la racine précédente à un cinq-centième d'unité près, on commencerait par multiplier les deux termes de la Traction proposée par 100, ce qui 4 _ *00 Multipliant ensuite les deux termes par la seconde puissance 4 _ 400 _ 400 ; 500' 1000000, 5 ~5~oÔ~ dont la flOOOOOO v' 1000000 300 423 424 423 ; 7Zet e,,c esl donc **«a,c 4 7Zi ' 500 500 500 1 500 esl entre — et — elle esl donc égale a — à moins de — d'unité près. On pourrait employer cette méthode pour obtenir la racine d'une quantité quelconque à un degré déterminé d'approximation; il ne faudrait pour cela que donner la forme fractionnaire à la quantité proposée. Par exemple, s'il s'agissait d'obtenir la racine troisième de 22 à moins d'un dixième d'unité 200 près, on réduirait 22 en dixièmes, ce qui ilunnrait — — , dont 10 20 la racine, cherchée comme ci-dessus, serait effectivement — , ou 10 2 H , i moins d'un dixième d'unité près. 10 12. Le moyen le plus prompt et le plus commode pour extraire la racine d'une quantité quelconque, à un degré d'approximation déterminé, consiste à convertir celle quantité en fraction décimale, en observant d'ajouter autant de tranches «le n zéros qu'on veut avoir de décimales à la racine. Par exemple , pour extraire la racine cinquième de 25 à moins d'un millième près, on convertira 5 en fraction décimale en lui ajoutant trois tranches de 5 zéros, puisqu'on demande trois chiffres décimaux à la racine. Et extrayant ainsi la racine de 25,00000,00000,00000, le premier chiffre de cette racine sera seul entier et les autres seront décimaux. 13. La formule du binôme offre encore le moyen d'extraire les racines avec un très haut degré d'approximation. L'exemple suivant esl suffisant pour en indiquer la marche. Problème. Extraire la racine cinquième de 260. Faisant dans 1 la formule du binôme (V. Bhoiik; l'exposant égal à -, on [AiH)'r=Aii B 1(1-5B« * '* ' M I T 1 14- * *A-C 1. 21* 1(1—5) (1—IOjB' J !\i. i. 3A' e,C | ' or, m évaluant les coefficients + <A+B]I=Ai H\ lt IC.TIOX. B 4 B« i1+^Â~5ÔA^ 404 B' 15000 A' 30 B» 'ti'A* + etc La plus grande cinquième puissance contenue dans 260 étant 243^3 , on décompose 260 en 243 ; -17, et faisant A=243 et B 17 11=17, A sera égal à 3 et — = — . Substituant ces valeurs A 243 dans

la dernière formule, la racine demandée sera $\sqrt[n]{A}$ par une suite convergente, et par conséquent plus on ajoute de termes, plus on approchera de la véritable valeur, évaluer un certain nombre de termes de cette suite, comme ces termes sont fractionnaires, on les convertira en fractions décimales, et ensuite on ajoutera, d'une part, tous les termes positifs, et de l'autre, tous les termes négatifs; la différence des deux sommes multipliée par A ou par $\frac{1}{3}$, donnera la racine cherchée. Comme ici les termes vont en décroissant rapidement, et que le cinquième est déjà moindre que 0,0000009, en se bornant aux cinq premiers termes, on aura, tous calculs faits, 3,040*477 pour la racine cinquième de 260, ou seulement 3,0-10847 pour plus d'exactitude, parce que, n'ayant employé que 7 décimales dans le calcul, la septième dans le résultat peut quelquefois être trop faible, et qu'on ne peut rigoureusement compter sur l'exactitude des six premières. Il faut toujours observer, quand on emploie la formule $(A \pm B)^{\frac{1}{n}}$, que B soit plus petit que A, afin que $\frac{B}{A}$ soit une fraction et que tous les termes devenant de plus en plus petits, la suite soit convergente. Au lieu de prendre pour A la plus grande puissance contenue dans la quantité donnée, il peut être quelquefois avantageux de prendre la puissance immédiatement au-dessus de celle contenue. En effet, s'il s'agissait de calculer la racine quatrième de 80, la plus grande puissance contenue dans 80 étant 16, on aurait $A=16$, $B=64$ et alors $\frac{B}{A}$ ne serait pas une fraction plus petite que l'unité. Mais la quatrième puissance immédiatement au-dessus étant 81, si l'on faisait $A=81$, $B=-1$, on aurait $\frac{B}{A} = -\frac{1}{81}$, et un B négatif dans le développement de la puissance $(A+B)^{\frac{1}{n}}$. 14. L'extraction des racines des quantités algébriques est fondée sur les mêmes principes que nous avons développés dans les numéros précédents; un exemple seul suffira encore ici pour indiquer la marche de l'opération. Soit à extraire la racine quatrième de $16x^4 - 9x^3 + 21x^2 - 12x + 8$. On commencera par disposer les termes en les ordonnant, comme ci-dessus, par rapport à une même lettre et par puissances décroissantes. La quantité proposée étant donc ordonnée par rapport à x, son premier terme doit être la quatrième puissance du premier terme de la racine ordonnée de la même manière. Prenant donc la racine quatrième de $16x^4$, on a $\sqrt[4]{16x^4} = 2x$, est donc le premier terme de la racine. Retranchant la quatrième puissance de $2x$ ou $16x^4$ de la quantité proposée, le reste doit nécessairement commencer par le second terme du développement de la quatrième

puissance des deux termes de la racine. Or, dans l'expression Digitized by
Google

The text on this page is estimated to be only 26.39% accurate

rs EXTRADITION. (le second terme con lient quatre fois I* troisième puissance du premier terme de la racine, multiplié par le second. Divisant donc ce terme par $4a^*$, on doit avoir h pour quotient. Ici le second terme du développement est $96u^*j^*$; prenant quatre fois la troisième puissance de Sx^* , on a $Z2x^*$ pour résultat ; divisant $96a^*jr^*$ par 32^{**} , le quotient $3s^*$ est le second terme «le la racine. Élevant à la quatrième puissance, ont Ainsi le second membre de celle égalité étant la quantité proposée, $\&r^{*+3fl^*}$ est la racine demandée. Si la racine avait eu plus de deux termes, en retranchant de la quantité donnée la quatrième puissance de $ar^{*-r-3ér^*}$, on aurait obtenu un reslc qui aurait servi à déterminer les autres lermes en comparant $|<a+b;+c|=i (A+B)M-4<A+B),C+ \text{elc.}$ Car, après avoir retranché $(A+B)'$, le reste devant commencer par $4<A+B C\backslash$ en divisant ce premier terme par $4<A-r-B) \gg$, on a C pour quotient. Divisant donc le premier terme du reste par $4\{it'-T-3ay$, on aurait obtenu le troisième terme de la racine, et ainsi de suite. 15. Lorsqu'il s'agit des nombres, les logarithmes offrent le moyen infaillible de déterminer immédiatement une racine d'un degré quelconque sans avoir besoin des calculs prolixes que nous avons exposés ri-dessus; il est bien rare que les géomètres ne se contentent pas de leur usage, car, avec les tables ordinaires, on peut obtenir sept chiffres exacts, ce qui est suffisant dans le plus grand nombre des cas. D'après la nature des logarithmes (voy. ce mot), on a $\log. A$. Ainsi, le logarithme d'une racine s'obtient en divisant celui de la puissance par l'exposant, et il ne faut plus que chercher dans les tables le nombre qui correspond à ce dernier pour avoir la racine. Par exemple, soit proposé, comme au n° 5, d'extraire la racine cubique de 24389. On trouvera dans les tables de logarithmes $\log. 2^{*389} \Rightarrow$, 38715UO et, en opérant la division d« ce logarithme par 3, on aura 4.3871040 (> quotient étant le logarithme de la racine demandée, on cherchera dans les tables le nombre correspondant, cl on trouvera que la racine est 29. Prenons pour second exemple le nombre 2, et proposons-nous d'extraire sa racine carrée approchée avec six décimales. Noos trouverons $\log. 2=0, 3010300$, et $^{\wedge}30<0300\_0[i50;;150. 2$ Le quotient étant le logarithme de 1,414213, nous avons $\sqrt{2}=1,414213$. Pour plus de détails, V. Logarithmes. extradition. La règle générale qu'un criminel réfugié sur le sol étranger ne peut y être arrêté ni jugé souffre plusieurs exceptions. Elle cesse notamment lorsqu'il y est dérogé par des

communs diplomatiques, ou lorsque le souverain étranger juge à propos de livrer le prévenu à la puissance dans le territoire de laquelle a été commis le crime. Du reste, quand il s'agit d'un crime d'Etat, l'extradition ne se refuse jamais si les puissances ne sont pas en guerre. Quelques publicistes ont demandé s'il est dans les principes d'une bonne administration, pour un Etat, de consentir à l'extradition de ses sujets, ou même des étrangers établis sur son territoire. Mais ! pareille mesure ne porte aucune atteinte à l'inviolabilité territoriale lorsqu'elle résulte d'une demande officielle transmise avec les formes diplomatiques et reposant sur une part. X1. 589)

EXTRAJUDICIAIRE. faite réciproquement, a lieu à l'extradition sollicitée à la violation du territoire, qu'aucune considération politique ne pourrait même justifier. » Celle sage réflexion de Carnot reporte naturellement la pensée sur des violations de territoire consommées à diverses époques de tourmentes politiques, sur celle, par exemple, dont Simon Didier fut la victime. — Appliquée aux prévenus de délits politiques, l'extradition n'a pas été, depuis la révolution de juillet, accordée par la France. L'asile choisi par de nobles infortunes doit rester inviolable.

extradados, s. m. (architect. 1, est la surface convexe et extérieure d'une voûte, laquelle présente les queues des voussoirs. EXTRADOSÉ, kb, adj. (1. d'architecture.). Il ne s'emploie guère que dans cette locution, voûte extradossée, voûte dont le dehors n'est pas brut, c'est-à-dire dont le parement extérieur est aussi uni que celui de l'intérieur. extraire, tirer, séparer, par quelque opération chimique, une substance simple ou composée, d'un corps dont elle faisait partie. Il signifie aussi tirer, retirer une chose d'un lieu, d'un corps dans lequel elle s'est formée ou introduite. Extraire un prisonnier de sa prison, le tirer de sa prison pour le conduire dans une autre, ou pour l'amener devant le juge. — Extraire signifie encore tirer d'un livre, d'un registre, d'un acte, etc., les passages, les renseignements dont on a besoin. Extraire un livre, un procès, etc., en faire un abrégé, un sommaire. En arithm., extraire la racine carrée, la racine cubique, etc., d'un nombre, en chercher la racine carrée, la racine cubique, etc. Extraire le « entier » contenu dans un nombre fractionnaire, chercher combien de fois ce nombre contient l'unité. extrait (litt.). C'est une très utile habitude, et que l'on devrait donner aux enfants dans toute éducation soignée, que celle de faire des extraits des ouvrages, ou du moins des bons ouvrages qu'on lit. On profite beaucoup mieux de ses lectures par ce moyen ; il grave dans la mémoire tout ce qui est bon à retenir, et contribue à former à la fois

le goût et le jugement. Plin le naturaliste, clic* les anciens, ne lisait aucun écrit sans en extraire ce qui l'avait frappé. Montesquieu , cher nous , en faisait de même ; mais il y joignait en outre ses réflexions et s i remarques ; et ses cahiers d'extraits lui servirent à élever le grand monument de VEtprlt iet M\$. Dans cet immense débordement de livres que notre siècle accroll chaque jour, les extraits présentent encore un autre avantage. I n homme d'esprit disait qu'il n'était si mauvais ouvrage ou il ne se trouvât quelques bonnes pages, ou au moins quelques bonnes lignrs ! Ensachant les en extraire, on s'épargne I acquisition d'une foule de productions qui n'ont de prix que pour les bibliomanes , et un recueil d'extraits bien choisis simplifie prodigieusement la formation d'une bibliothèque. — Il est un autre genre d'extraits destinés à l'impression : ce sont ceux que l'on fait des ouvrages nouveaux dans les journaux ou les revues littéraires. Rien de plus aisé que de faire ces extraits avec malice cl mauvaise foi , et de rendre ridicule , par la citation do quelques passages isolés , une composition recommandable. Un extrait raisonné et consciencieux , au contraire , n'esl point chose facile ni une œuvre sans mérite. Baylc a oflert le premier modèle de ce genre de travail. extrait (pharmae.) , forme de médicaments résultant de l'évaporation d'un suc organique ou d'une solution obtenue avec un liquide volatilisable et quelques parties végétales ou animales. Le but qu'on se propose dans la préparation des extraits est de concentrer sous un plus petit volume les parties actives d'une matière médicamenteuse. Vn extrait peut réunir des matières bien différentes , mais qui ont la propriété commune de se dissoudre dans le véhicule dont on (ail usage , cl qui est de l'eau , de l'alcool , du vin , du vinaigre ou de I clher. On classe les extraits et on les distingue d'après la nature de leur véhicule. On comprend que leur application et leurs usages thérapeutiques soient extrêmement variés, puisqu'ils peuvent être formés avec presque toutes l -s substances médicamenteuses du règne organique. extrait , signifie aussi ce qu'on 'ire de quelque livre, de quelque registre , de quelque acte , etc. Extrait 4e naittance , extrait du registre des naissances , et extrait baptittaire , extrait du registre des baptêmes. Etirait mortuaire, extrait du registre des décès. — Extrait , en ternies de loterie , se dit d'un numéro sur lequel on a fait une mise et qui sort de la roue de fortune. Il se dit également, au loto, d'un simple numéro gagnant. extraudiciaire, adj. des deux genres (». ie pratique). Il Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.90% accurate

(»*) se dit de» acte» et siguiticntiniis qui ne tont point relatif» à un procès actuellement pendant en justice. extraii'iici airrmrst , adv. , par acte extrajudiciaire, dan» la forme exlrajudiciairc. BXTRAOHdixaiisk, adj. des 2 genres, qui n'est pas selon l'usage ordinaire, selon l'ordre commun; qui est au-dessus de l'ordinaire. Dépense extraordinaire, dépense qui excède celle nue l'on fait ordinairement, ou celle qu'on s'était proposé de foire. Conseiller d'État en service extrooi diuatre, conseiller d'Etal qui n'a pas de traitement et qui ne remplit pas de fonctions au conseil. Ambastadrur extraordinaire , eiivmii**lraordinaire, celui qu'un gouvernement, qu'un prince envoie pour traiter et négocier quelque affaire particulière et importante, ou seulement à l'occasion de quelque cérémonie. Courrier extraordinaire , courrier dépêché pour quelque occasion particulière. Procédure extraordinaire, s'est dit autrefois de la procédure criminelle, par opposition à la procédure civile. Question exlrawdinairt ■, se dit de la torture la plus rude qu'un faisait souffrir à un accusé pour lui arracher quelque aveu- -Extraohuiyuiik, signifie aussi qui est singulier, rare, peu commun. Il se dit souvent, en mauvaise part, pour ridicule, choquant, biianc. extravagant.— ExTRAonwrt aire , est aussi substantif, au niasculiii, et signilie ce qui ne se fait pas ordinairement. Il signilie particulièrement, dan» les comptes, ce qui est outre la dépense ordinaire. L'extraordinaire des guerre,- vu de la guerre, fonds que l'on faisait autrefois pour payer la dépense extraordinaire de la guerre. extra<hid\airkmext, adv., d'une façon contraire à l'usage, A la règle ordinaire, à l'ordre jiccouiumé. Procéder rxtraordinairement contre quelqu'un , procéder criminellement contre lui. — Extraori)|>'airkmkxt , signilie aussi extrêmement, beaucoup plu» qu'il n'est ordinaire. Il se dit encore pour bizarrement, ridiculement, d'une manière choquante. extravagammevt , adv., d'une manière extravagante. Il est peu usité. extravauaxi'k, s. f. , bizarrerie, folie. Il signifie aussi action extravagante, discours extravagant. extravagant, atte , adj., fou , bizarre, fantasque, qui est contre le bon sens, contre la raison. Il se dit des personnes «t des choses. Il est aussi substantif. — Kxtuav vr.AMK. substantif féminin, se dit en outre de certaines constitutions des papes, recueillies et ajoutées au corps du droit canon. KXTRA6WTK9. parties du droit canonique, contenant plusieurs constitutions de» papes, qui sont hors du corps du droit : Extravagante*, quanti extra corpus jurit ranantet. Elles «ont comprise» dans

le Secte, qui est le troisième volume du droit canonique, divisée» en deux parties : la première contenant vingt constitutions de Jean XXII ; la seconde, d'autres constitutions du même pape et de ses successeurs».

EXTRA V actes, v. il, penser et dire des choses où il n'y a ni sens ni raison, [afaire le fait extratager. EXTRAYAhf.r I s' i , v. pron. [t. de m<'dec.). Il se dit du sang et des humeurs qui sortent des vaisseaux destinés à les contenir, et qui se ré[»aii<lent sous la peau, ou dans certaines autres parties du corps où ils ne doivent pas être. Il se dit également, en-histoire naturelle, de tout épanchement analogue, et particulièrement, en botanique , des sucres qui s'épanchent hors de leur» vaisseaux. extrême, adj. de» 2 genre», qui est tout-à-fait au bout, tout-à-fait le dernier. Il aiguille, plus ordinairement, qui est au dernier point , au plus haut degré. Remèdes extrêmes, remèdes énergiques et hasardeux, que l'on n'administre au malade qu'après avoir employé sans succès tous les autres remèdes. Parti extrême, parti violent et hasardeux. — Extrême, signifie aussi excessif, et se dit d'une personne qui ne garde aucune mesure, qui donne toujours dans l'excès. Il est quelquefois substantif, au masculin, et signifie opposé, contraire. Il se dit aussi des choses morales. Pousser, porter tout à l'extrême, n'avoir de modération en rien. En mathématiques , Us exMmet d'une proportion, le premier et le dernier terme. RXTBEMK-OHCTION. La confirmation a été regardée et jugée par les Pères comme la perfection, et comme la consommation du baptême; de même l'extrême-onction a été considérée par les mêmes Pères comme le complément non-seulement de la pénitence, mais encore de toute vie chrétienne, qui doit être, selon le concile de Trente, une pénitence continuelle. Les Pères et les Latins ont donné à ce sacrement différents noms. En effet, on l'appelle tantôt l'Imite sainte, tantôt la prière de l'Attife, tantôt la prière unie à l'onction, tantôt, l'huile de* maladei(t)', à cause de l'instant où on l'administre d'habitude, elle reçut définitivement, comme le remarque Mabillon, le nom d'extrême-onction. L'extrême-onction peut être définie ainsi: ■ Le sacrement de la nouvelle loi institué par Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui, au moyen de l'onction de l'huile bénite et de la prière, c'est-à-dire de la forme prescrite, donne par le ministère du prêtre { après le baptême, aux fidèles gravement malades, la grâce qui efface les péchés et les restes du péché, augmente les forces pour éviter les embûches du démon et supporter avec patience les souffrances de la maladie, et qui, tout en procurant le salut à l'âme, rend souvent la santé au corps. » Cette définition, qui embrasse toutes les parties de ce sacrement, c'est-à-dire la

vérité, le sujet, la matière, la forme et l'effet de ce sacrement, est contenue dans les canons suivants de Crélés, confirmé par le concile de Trente: Can. 1. a Si quelqu'un dit que l'extrême-onction n'est pas véritablement et proprement un sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et déclaré par l'apôtre saint Jacques, mais que c'est seulement un usage qu'on a reçu des Pères, ou bien une invention humaine, qu'il soit anathème. » (Can. 2 Si quelqu'un dit que l'onction sacrée qui est donnée aux malades ne confère pas la grâce, ne remet pas les péchés, ni ne soulage pas les malades, et que maintenant elle ne doit plus être en usage, comme si ce n'avait été autrefois que ce qu'on appelait la grâce de guérir les maladies, qu'il soit anathème. » Can. 3 <(Si quelqu'un dit que la pratique et l'usage de l'extrême-onction, selon que la sainte Eglise l'observe, s'oppose au sentiment de l'apôtre saint Jacques, que pour cela il faut apporter du changement et que les chrétiens peuvent sans péché en faire mépris; qu'il soit anathème. » (Un. 4) » « Si quelqu'un dit que les prêtres de l'Eglise, que saint Jacques exhorte de faire venir pour oindre le malade, ne sont pas les prêtres ordonnés par l'évêque, mais que ce sont les plus anciens en âge dans chaque communauté, et qu'ainsi le propre ministre de l'extrême-onction n'est pas le seul prêtre, qu'il soit anathème. »

De l'usage du sacrement de l'extrême-onction.— Il serait bien d'établir quels furent les premiers qui attaquèrent la vérité de ce sacrement. Des hérétiques, en effet, ont lavé de cette accusation les vaudois, les wicleffites et les hussites (*). Il est hors de doute, toutefois, que Luther et Calvin, avec leurs adhérents et les autres sectes, ont rayé l'extrême-onction du tableau des sacrements. Luther, en effet, tout en ne rejetant pas complètement ce rite, prétend cependant que l'extrême-onction n'est pas un sacrement proprement dit, et il ajoute que « jamais les théologiens n'ont été plus en délire qu'en administrant ce sacrement. » Pour Calvin, l'extrême-onction est un sacrement intenté, une hypocrisie d'histrion (3). Quant à leurs sectateurs, ils n'ont pas dérogé à la doctrine de leurs maîtres. L'extrême-onction est un vrai sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ, et promulgué par l'apôtre saint Jacques. C'est là un article de foi, comme l'a démontré le canon du concile de Trente que nous avons cité plus haut. Nous ne rappellerons, pour prouver ce que nous venons d'avancer, qu'un passage de l'apôtre saint Jacques: nous croyons qu'il suffira pour remplir notre but. « Quelqu'un de vous, dit l'apôtre, est-il malade? qu'il fasse venir les prêtres de l'Eglise, et qu'ils prient sur lui, l'oignant d'huile au nom du Seigneur; et la prière de la foi

sauvera le malade; le Seigneur le soulagera; s'il est en état de péché, ses péchés lui seront remis. » Ce passage exprime clairement et le rite sensible, et l'institution divine, et enfin la promesse de la grâce; il suffit donc, de l'aveu nié in denos adversaires, à constituer l'extrême-onction comme sacrement vrai et proprement dit. Et d'abord, le rite extérieur est exprimé par l'onction de l'huile, prescrite par saint Jacques, et à laquelle est jointe la prière du prêtre; l'institution divine et la promesse de la grâce sont unies à ce rite, et on le comprend par la nature même de l'objet dont il s'agit, puisqu'il n'a point d'autre objet. Les Grecs appellent ce sacrement *εὐχέλαιον* («a») (huile sainte), et plus souvent *εὐχέλαιον* (bulle jointe & la prière). Les Orientaux l'appellent *εὐχέλαιον*. c'est-à-dire lampe. Nous en donnerons les raisons plus bas. (S)

BeUarmin accuse les valides, les albigeois et les wicariens d'avoir rejeté le sacrement de l'extrême-onction. Mais Bossuet prouve « que ces hérétiques », ainsi que les hussites, n'ont apporté aucun changement dans le nombre des sacrements, parmi lesquels ils comptent l'extrême onction. Voy. Hist. de* variations, Ur. TX, §§ 188, 109 et 180. (3) Institut., lib. IV, cap. 19, S

KL Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.84% accurate

(571) parlant qu'à Dieu seul de rendre la grâce. Or, ces paroles: a cl «il es! on état de péché, ses péchés lui seront remis, a demon'trent clairement que l'extrême-onction confère la grâce. Et en effet, les péchés ne peuvent être remis sans le secours de la grâce divine. Au reste, le sens attribué constamment par la tradition à ce passage de saint Jacques, confirme pleinement nos raisons. Origène, en effet (1), après avoir traité du sacrement de pénitence, parle de l'extrême-onction et ajoute ce qui suit •comme nu fait avéré et reconnu par tout le monde: « Deux faits complètent ce que dit l'apôtre Jacques: Si quelqu'un est malade, qu'il appelle le prêtre de l'Eglise, qu'ils lui imposent les mains, l'oignant d'huile au nom du Seigneur; et la prière délit foi sauvera le malade, et l'infirmité qui l'habite de péchés lui seront remis, a Victor d'Antioche, qui a vécu, à ce que l'on croit, sous le règne de l'empereur Julien (S), écrit ceci sur le chapitre vi de saint Marc: « Ce que raconte l'apôtre saint Jacques dans sa lettre canonique ne diffère en rien, car il écrit: Si quelqu'un de vous est malade, etc. » Saint Jean-Chrysostome, au chapitre m de son livre sur le sacerdoce, dit en termes positifs : « Et nonseulement ils (les prêtres) nous régénèrent; mais encore, après nous avoir régénérés, ils peuvent nous remettre nos péchés; car, quelqu'un de vous est-il malade! dit l'apôtre, qu'il appelle, etc. » Bien des raisons prouvent qu'ici le saint docteur veut parler de l'extrême-onction et non de la pénitence. Un peu plus haut il avait parlé de la rémission des péchés par la pénitence, et cité à ce propos des passages de saint Matthieu et de saint Jean; puis il parle de l'extrême-onction, par conséquent il distingue l'une de l'autre. Il ajoute formellement que celle-ci ne se donne qu'aux malades, ce qu'il confirme son assertion par le témoignage de saint Jacques, tandis que le sacrement de la pénitence se donne à tous les fidèles. Nous ne citerons ici ni Posidonius (3), ni saint Cyrille d'Alexandrie (4), qui s'appuient sur l'extrême-onction pour exhorter les fidèles à recouvrer ainsi la santé, et pour les détourner des superstitions païennes ; ni saint Grégoire martyr, qui, dans son traité sur les sacrements, entre en de longs détails sur l'extrême-onction (5), ni Bede (6), ni Boniface de Mayence (7), ni Bernard, le dernier des Pères du 12^e siècle, ni tant d'autres dont la liste serait trop longue (9). Il nous suffira, pour remplir complètement notre but, de rapporter ici le témoignage du pape Innocent I, lui-même, au commencement du 5^e siècle, répondit à l'évêque Eugène, qui lui demandait si les paroles de saint

Jacques devaient s'entendre rie l'onction rie l'huile faite par les prêtres aux malades, ou s'il fallait accorder celle même onction aux pénitents: t Il n'y a aucun doute que les paroles de l'apotre doivent s'entendre rîes fidèles malarîes qui peuvnîlêtre oints rie l'huile sainte du chrême, dont l'usage ejl permis non-seulement aux prêtres ordonnés par l'évêque, mais encore à tons les chrétiens en cas de nécessité, ainsi que pourles leurs... Cette huile ne peut êlrc répandue sur les pénitents, car ceux i qui tous les autres sacrements sont refuses peuvent-ils recevoir l'espèce d'un sacrement (10)?..» Par ces paroles, « il n'y a aucun doute, v non-seulement le saint pontife fail entendre qu'il s'agit d'un fait parfaitement avéré, mais encore il affirme en termes clairs et positifs que celle onction doit être comptée nu notnhre rîes sacrements, puis qu'il prétend que c'est la seule causequi la doit faire refuser aux pénitents publics. Il est reconnu aussi que la croyance sur ce point fat constante dans l'Eglise d'Orient comme dans celle d'Occi(1) Bomilia II, in Leelt., la*. Edtt. Maur. (S) 11 mourut Tan 441. Voyei la préface de Théodore Pcltan S. J., qol précède sa traduction de Victor d'Anlioche et de Tilui de Borsa. Ingolstadt, 1580. (t) Oi •/«», Jriv i^âi «twyowbn M**». d»i ««i ri mml raîr» <nr/)fi5,',Ky fx'-vTi» îîoujiV, Ufiapriuxt*. kiiwl fâf tu, fin», h i/ti* ; *ffuûsnmim nui «,m»*vt^ct» rff èwAsm'».-, * r- y fid. Maur, U I, (4) Dam la vie de saint Augustin, chap. 37. (5) Dans le litre De adorât, in spiritu et ntritalt, Ihr. VI; opp. Êd. Paris, 16*8, I. I, p. 211. (6) In tikro saeramenlarum. «dit. d'Hugues Henard, chef Maur ; opp., u 111, p. 2J5. »eq. (7) Dans le chap. 5 sur lVntîre de saint Jacques ; opp. Édil. Kasil., t V, col. 059. («) In Mtsr. script. spidUgio. Paria, 1668, t. IX, cap. S9. (9) Dans Ut vie de saint Natackee, cap. ik. (10) Voyci les ouvrage* euléa par Scrarlut et par I.annol, dBn» le livre Dt ssuramento unetiemis infirwutrutn, cap. 1 ; opp. EdiU Colon. Alh>broK., 1741, L I p.i> dent. A cela se (oint la pratique continue de l'une et î\ dans le mode ri administrer ce sacrement, mode qui rawrl positivement des rituels des deux Eglises et de monuments incontestables de loutes les anciennes secte* d'Orient et recoeillis par Renaudot (I). Et c'est au point qu'il y a vraiment de quoi s'étonner que <les hommes hétérodoxes, remplis de lumière et de science, soient restés dans l'aveuglement au milieu de tant de ttreuvrs claires el patentes que fournissent sur ce sacrement et es siècles les plus anciens el loules les Eglises réunies (il). Quclque*-uns cependant des prolestants modernes ont déposé quelque peu de la fureur aveugle qui s'était emparée de leurs prédécesseurs; ris admirent aujourd'hui ec rite, et ne se refusant plus à le

fouipffV au nombre des sacrements ^3). Tant la vérité de son institution est évidente pour tous les siècles sur chaque partie de l'extrême-onction. I. Aucune difficulté n'a été soulevée par les anciens sur l'usage du sacrement. Il suffit de rapporter à l'apôtre l'onction de l'huile sainte; ce ne fut que dans les siècles suivants que les hérétiques agitèrent la question de savoir si ce sacrement avait été institué par Jésus-Christ, ou par l'apôtre agissant en vertu d'une mission »|>éi»len luiconliéepar le Christ. ou sous l'inspiration du Saint-Esprit [4 ; c'est-à-dire si le Christ avait institué l'extrême-onction immédiatement ou médiatement. Les avis furent partagés sur ce point. Mais le concile de Trente levé tous les doutes à cet égard et prouve que ce sacrement fut institué immédiatement par le Christ, et promulgué ensuite par saint Jacques. II. Quant à la matière de ce sacrement, les paroles mêmes de saint Jacques prouvent que c'est l'huile extraite des olives. Le mot seul *Meum* suffit (pour le faire comprendre et n'a pas besoin d'ajouté explicatif. C'est cette huile d'olive que désignent les endogés «rers les rituels latins jt>) et les anciens Pères ; et si le mot *chrême* se rencontre quelquefois dans les anciens, lorsqu'il est question de l'extrême-onction, il ne faut entendre que l'onction à laquelle les Grecs donnaient le nom de *rhōma* [*«»»«»). Il y a cependant une grande divergence d'opinion sur la bénédiction jointe à cette huile. Voici sur cette question quelle est la décision du concile de Trente : « Par la tradition reçue de main en main... l'Eglise a compris que la matière de ce sacrement était l'huile bénite par l'évêque (7) ». Déjà le pape Innocent I^{er} avait, comme nous l'avons vu, fait mention de cette bénédiction; mais cette bénédiction de l'évêque est-elle nécessaire par nécessité de précepte divin, c'est-à-dire de sacrement, ou seulement de précepte ecclésiastique, comme le pensent quelques sages théologiens qui prétendent que cette bénédiction n'appartient en rien à l'essence du sacrement ? Nous ne pouvons rien dire de bien certain à cet égard. Cependant, dans la pratique, personne ne doute qu'il faille s'en tenir à ce qu'il y a de plus sûr pour l'administration de ce sacrement ; et ce qu'il y a de certain, comme l'observe le pape Benoît XIV, l'huile des malades peut être conférée par un simple prêtre, d'après la concession expresse ou tacite du souverain pontife. et il est certain encore qu'en Orient les prêtres bénissent l'huile des malades depuis les temps les plus reculés, sans avoir pour cela encouru jamais le moindre reproche (8). III. Quant aux parties du corps sur lesquelles doit porter l'onction, c'est-à-dire quant à l'application de la matière, nous ne pouvons dire qu'une chose, c'est que

chacun doit suivre le rite en usage dans l'Eglise où ce sacrement est administré ; on (t) Épl. XXV, cap. 8. (î) Perpetuili de la foi, U V. 11». V, chap. 1. Comp-Marten», Dt antiquis Bcetesia ritibus, lit. 1, p. X, c. 7, art. t, seq. (») Entre autres Sam. DcjliliR, qui, dans «es Observations sacrées, Lcipiig, 1731», p. 3, n° 8, ose affirmer que le sacrement de l'extrême est une abomination nie dans l'Eglise romaine au milieu de la siècle», et qu'il n'y en a du (4) Entre autres Leihnlt, Sytitn. tketL, p. Sttct ses. (5) Tel paraît avoir été l'avis de saint Bonaventure, de Brelefir, de Perei, et de quelques autres scolastiques. (6) Voar, De entholojio, p. / », 5*0, note 15 ; Areadius, De eoneorJia, etc., liv. V, cap. t. (7) VoyaMartens, D* antupsis Ecclesia ritibus, Uv. I, p. S, cap 7, srt. 4. (6) Lcss. XIV, diap. 1. (;t) Vojei Benoit XIV, Dt sunod. directs., lib. VIII, cap. 7, S 4 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.54% accurate

LMKÈMK. (572) EXTRÊME. rencontre sur ce point de très grandes différences. En effet, ici un grand nombre, là un très petit nombre de parties, étaient et sont encore ointes (i.). Quelquefois ce n'était qu'une seule partie du corps, comme on peut le voir dans la vie de saint Eugène dont la poitrine seule fut ointe. Enfin, dans l'Eglise romaine, si la mort est instante, on oint le front seul en prononçant la formule générale. IV. Les mêmes différences se retrouvent à propos de la forme dans l'Eglise latine. Voici quelle était la formule au temps de saint Bonaventure : « Je le oins de l'huile bénite au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, afin que, préparé au combat comme l'athlète inondé d'huile, tu puisses vaincre plus facilement les puissances aériennes, » Dans le sacramentaire de Grégoire, cette même forme se retrouve : « Je le oins de l'huile sainte, etc. » A cette forme on ajoutait des prières plus ou moins longues, la lecture des épîtres de saint Paul et de saint Jacques, les Psaumes de la pénitence, etc. De toutes ces formes qui, pendant plusieurs siècles, furent en usage dans l'Eglise, l'on peut inférer que la forme dénégative ne touche en rien à l'essence du sacrement, comme l'ont pensé quelques scolastiques. Nous croyons au contraire qu'il n'est pas nécessaire que tous les effets en soient exprimés par la forme. En effet, dans l'antiquité, il n'était faite aucune mention expresse de la rémission des péchés; de même aujourd'hui il n'est fait, dans la forme actuellement en usage, aucune mention expresse de la force que confère ce sacrement pour surmonter les tentations et les embûches du démon. Elle consiste en effet dans ces paroles : « Par ta onction et ta pieuse miséricorde, que Dieu te pardonne en tout ce que tu as péché, par ta vue, etc. » V. Le prêtre est le seul ministre de ce sacrement; cela découle des paroles de saint Jacques recueillies par la tradition toute entière (2). Il n'y a sur ce point aucune discussion à engager; c'est pourquoi il faut mépriser les assertions des hérétiques Basnage (3) et de Launoï (4), qui prétendent que quelquefois dans des moments de nécessité ce sacrement a été administré par des diacres et même par des laïcs. Toutes les raisons qu'ils donnent pour prouver leur théorie sont vaines et sans consistance. Et en effet les paroles du pape Innocent I^{er} ne peuvent leur servir de preuves : « L'usage de la sainte huile du chrême bénite par l'évêque est permis non-seulement aux prêtres, mais à tous les chrétiens, en oignant pour leur propre nécessité, ou pour la nécessité des leurs. » Le mot en oignant ne doit pas être pris dans

le sens de l'onction n'est pas dans celui de l'onction pauvre, c'est-à-dire qu'il doit être pris, non dans le sens d'administrer ce sacrement, mais dans celui de le recevoir. Cela ressort évidemment du texte tout entier et de l'argumentation du saint pontife, et ensuite de l'absurdité qui en résulterait si l'on ne prenait pas les paroles d'Innocent dans le sens que nous avons indiqué. En effet, un prêtre comme un laïque pourrait se oindre soi-même sacramentellement. Nous laissons aux grammairiens le soin de prouver que le gérondif a été pris très souvent dans le sens passif par les auteurs de la meilleure latinité. C'est ainsi que Virgile a dit : « Le vice grandit et vit en se cachant, » c'est-à-dire en étant caché (5). — Cette théorie ne trouve pas non plus ses preuves dans les paroles de Bede, qui, au chapitre de l'épître de saint Jacques, exhorte les malades à demander l'appui des plus vieux, et ne pas exposer les causes de leur faiblesse aux plus jeunes et aux moins sages. La suite du discours, en effet, fait voir que Bede avait pris les paroles de saint Jacques : *Infirmus qui in se non confidit*, non-seulement dans le sens littéral de la maladie corporelle, mais encore dans le sens métaphorique de la maladie spirituelle; et, parlant de ce point, il donnait avec raison l'avis qu'il faut, dans le sacrement de pénitence ou partout où il s'agit du salut éternel de l'âme, se confier aux plus vieux prêtres, si toutefois ils l'emportent sur les plus jeunes par les talents, par l'expérience et par la sagesse. — Cette théorie, enfin, n'est pas non plus prouvée par les monuments ecclésiastiques réunis par Basnage et de Launoï, ni par l'autorité de Thomas de Wald ; car tous ces monuments ne se rapportent qu'à l'onction eucharistique. Et quant à l'autorité de Thomas de Wald, elle n'est pas assez grande pour que nous la préférions à l'autorité (1) de Les tort (3) Vu* tiaAm » alttpotitio- * ccU, ia, t., à l'année 68, n° 10. (4) Explicat* Eclatim traditio ci-ea mmUlrum, etc. et 4. (5) GtSorg., m, v. 454.... Atitar titium emtqve rt/enrfo. l'origine du concile de Trente. — Touche-t-il à l'essence de ce sacrement qu'il soit administré par un seul prêtre ou par plusieurs? Quoique anciennement dans les deux Eglises d'Orient et d'Occident il était quelquefois administré par plusieurs prêtres (1), il ne manque pas d'exemples de l'extrême-onction administrée par un seul prêtre. Ce point doit être décidé par l'Eglise à qui seule appartient le droit de diriger les choses de discipline. Aussi n'y a-t-il pas de quoi s'étonner que dans l'Eglise latine, à cause de quelques abus qui s'y sont glissés, il a été décidé qu'un seul prêtre, à savoir un curé, peut oindre le malade (2). VI. Quant au sujet de l'extrême-onction, elle ne doit être administrée qu'aux adultes baptisés et

en proie à une grave maladie, comme eu sont d'accord tous les théologiens catholiques, contre l'avis de Dallny, qui prétend que dans tous les temps on a oint les jeunes enfants, même à l'état de santé parfaite. Le contraire de celle assertion est prouvé et par les paroles mêmes de l'apôtre saint Jacques, comme nous l'avons montré tout à l'heure, et par la pratique constante de l'Eglise, et par tous les saints Pères, et par les livres rituels. Si quelques monuments semblent indiquer le contraire, il faut les rapporter à quelque inspiration spéciale et divine (3), ou à l'ignorance, ou enfin au même principe par lequel on avait l'habitude d'oindre quelquefois les vieillards. Quant à la pratique en usage chez les Grecs et chez les autres Orientaux d'oindre les personnes bien portantes, Renaudot prouve que dans ce cas ils ne se proposent nullement d'administrer le sacrement lui-même, mais l'onction cérémoniale qu'ils répètent souvent par dévotion (4, i. En disant que le sujet de l'extrême-onction est la personne affligée d'une grave maladie, il ne faut pas en conclure (que ce soit entièrement inexact, comme l'on dit, qu'il faille l'administrer. Cette conduite, en effet, est contre l'esprit de l'Eglise et contre le but secondaire de ce sacrement, c'est-à-dire de rendre la santé, s'il donne le salut à l'âme. Puisque ce sacrement ne produit pas cet effet par le mode de miracle, il ne faut pas attendre qu'un miracle devienne nécessaire. Cette pratique, en outre, est pernicieuse, parce qu'il résulte de ce retard que souvent le malade quitte la vie sans avoir éprouvé l'effet salutaire de ce sacrement, ou qu'il le reçoit lorsqu'il est privé de ses sens et incapable de tout acte de contrition, et de plus elle donne prise à la calomnie contre l'Eglise qui semble alors, selon l'expression de Calvin, froter de son graisse de* corps déjà à moitié cadavres (5). Il nous reste une observation à faire sur ce que dans tous les temps l'ordre dans l'administration de ce sacrement n'a pas toujours été conservé le même par l'Eglise. Souvent, dans l'antiquité, il était conféré avant le viatique, comme les anciens monuments le prouvent ; quelquefois on l'administrait après le viatique, et cet usage prévaut aujourd'hui dans les cas graves. VII. Enfin, le concile de Trente nous démontre que l'effet de ce sacrement est la grâce du Saint-Esprit. Cet effet réel, dit le concile, est la grâce du Saint-Esprit dont l'onction nettoie les restes du péché et les péchés mêmes, s'il y en a encore quelques-uns à expier, soulage et rassure l'âme du malade, excitant en lui une grande confiance en la miséricorde de Dieu, par le moyen de laquelle il est soutenu, et il supporte plus facilement les incommodités et les progrès de la maladie; il résiste plus aisément aux tentations du démon qui lui

dresse des embûches en celle extrémité, et il obtient quelquefois la santé du corps, lorsqu'elle est nécessaire au salut de l'âme.» Le catéchisme romain donne de longs détails sur ces effets de l'extrême-onction, et ce dislique du poète les contient en quelques mois : Uogor in extremis, ul fiaï gratis major, £t cnorbns levior, et mea culpa niiooe. RxTRf.MKMF.Yr, adv., point. bxtbemis (■*}, locut. adv. surtout en jurisprudence. (1) Voyez Martres, toc, ci', art, 3 et 4. (i) Vojei Benoit XIV, foc. cit., \$ 6. (3) Voyez l'tù.loIred'Odille.ûUe du que raroole Martens, loc. cit., art. 4. (4) Perpétuité de ta fol, U V, liv. V, chap. 5. J5) /«.fif., lits. IV, cap. 49, \$ Jt : hti («ifAeWri) temimorltut codât era tua pingutdint iofieiunt..., > .OnT. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.33% accurate

EUTOIEKS. (J EXTRÉMITÉ, s. f., le bout d'une chose , la partie qui la termine. Il se dit au pluriel , en termes d'anatomic, «les membres du corps humain. Il se dit aussi, surtout dans le langage ordinaires des pieds cl des mains seulement. On le dit quelquefois, dans une acception analogue, de la partie inférieure des jambes de certains animaux. — Extrémité , signifie, en outre, le dernier moment. Il signifie encore les derniers moments de la vie. Figurément, on le dit des villes assiégées. Il signifie également le plus triste état où l'on puisse être réduit. Il se prend aussi pour excès. Il signifie, particulièrement, un excès de violence, d'emportement. Pousser quelqu'un à r extrémité, le pousser à bout. EXTRÉMITÉS, s. f. pl., [peint., sculpt.).On entend par extrémités d'une figure, ou seulement par extrémités, les pieds et les mains. La lête, sans doute à cause de l'importance dont elle est dans la ligure, n'est pas comprise dans ce qu'on appelle les extrémités. Ce mot ne s'emploie qu'au pluriel. Un ne dit pas d'un pied ou d'une main que c'est une belle extrémité; niais on dit d'une ligure que les extrémités en sont bien ou mal dessillées, cl d'un peintre qu'il fait bien les extrémités. Toutefois, cette cs[hVc de mérite ne se remarque guère que dans le peintre de portrait, qui, trop souvent , se borne à savoir faire la tête tant bien que mal. (Juanl au peintre d'histoire , il traite bien ou mal les extrémités, romme tout le reste de la ligure, et l'on n'a nulle raison d'en faire un sujet particulier de louange ou de blâme. EXtbixsÊOie, adj. des deux genres (t. didact.), qui vient de dehors. En termes de monnaie, valeur klilWjk, valeur qui; la lui, que le souverain attribue aux monnaies indépendamment du poids. exubérance .s. f. , surabondance , abondance inutile. Il se dit quelquefois au figuré. EXtBÉiuvT (astrI, adj., surabondant, superflu. E\ I.CEBEB, v. ». {t. de médec.), causer un commencement d'ulcération. EXirf.BE (Saint), évêque de Toulouse, illustre par sa charité durant une grande famine. Après avoir distribué tous ses biens, il vendit encore lrs vases sacrés d'or et d'argent, pour assister les pauvres. Il fut réduit à porter le corps de J.-C. dans un panier d'osier, et son sang dans un calice de verre. Saint Jérôme le compare à la veuve de Sarcpta, et lui a dédié Sun commentaire sur le prophète Zacharie. Le pape Innocent lui a adressé une décrétale, célèbre dans l'histoire ecclésiastique. Saint Exupère mourut vers 417, plein de jours et de vertus. — Il ne faut pas le confondre avec saint ExrpËRE, évêque de Bajoux au tv« siècle. Celui-ci, honoré

encore sous le nom de saint Spire, est un des premiers évêques qui apportèrent le flambeau de l'Évangile en Neuslric (Normandie).

FAPTOIBES {médecine}, terme générique par lequel les médecins expriment toute plaie suppurante, artificielle, entretenue à l'aide d'un vésicaloire, d'un cautère ou d'un selon. Les exutoires s'obtiennent de diverses manières, les uns par des moyens physiques, tels sont les différents procédés d'uslion par le fer rouge, les moxas ou l'eau bouillante; les autres par des agents chimiques ou médicamenteux : ces derniers sont très variés. Tous les acides et tous les alcalis concentrés, l'oxyde d'arsenic sous forme de pommade, le tartre émétique, le chlorure d'antimoine, le chlorure de zinc, le deutoclaurure de mercure, parmi les substances minérales ; les bulbes d'ail, d'ognon, de scille, les racines d'ellébore, les liges et feuilles de clématites, les euphorbes, le bus toxico-dendron, les écorces de daphnés, les liges et feuilles de Sabine, les graines de moutarde, parmi les substances végétales; enfin, les cantharides, parmi les substances animales. Tels sont les nombreux moyens entre lesquels les médecins peuvent choisir pour établir des exutoires. Le choix entre ces divers agents n'est pas indifférent, car ils ont la plupart une manière d'agir spéciale que le tact du praticien sait approprier aux différents cas qui réclament l'emploi de cette médication.—

Les exutoires comptant parmi les agents les plus puissants de la thérapeutique, soit comme moyens curatifs, soit comme palliatifs ou prophylactiques, c'est surtout dans les [maladies chroniques qu'on en tire de grands avantages. Leur emploi et leur mode d'application sont subordonnés à une foule de circonstances et soumis à des règles nombreuses que nous ne saurions développer ici. Nous nous bornons à rappeler seulement quelques utiles préceptes relatifs à l'opportunité de leur entretien ou de leur suppression, qui peuvent s'appliquer à un grand nombre de cas et sur lesquels il est nécessaire que les personnes étrangères à la médecine aient elles-mêmes quelques idées justes. Voici ces 3) KYCK. préceptes que nous empruntons à l'article Exutoire du Dictionnaire de médecine, etc. : « Toutes les fois qu'un exutoire a été appliqué pour dissiper de* les altérations qui existaient depuis longtemps, ou pour s'opposer au retour d'affections morbides qui se reproduisaient fréquemment depuis plusieurs années, il est nécessaire qu'il soit entretenu jusqu'à ce que la cause pour laquelle on l'avait placé soit détruite et la constitution individuelle modifiée; et si celle même cause ne pouvait pas céder complètement aux moyens thérapeutiques, les exutoires doivent être conservés toute la vie, avec la précaution de les

changer de place, par les raisons que nous avons indiquées* plus haut. Dans les cas contraires, on peut les supprimer plus tôt ou plus tard, après la guérison complète de la maladie, suivant les circonstances. Lorsque les exutoires s'accompagnent d'une irritation locale ou modérée, mais qui se renouvelle souvent, il est prudent, même quand la maladie pour laquelle on les aurait placés aurait complètement cessé, de les conserver, dans la crainte de troubler de nouveau l'économie animale par leur suppression. Mais si les exutoires sont complètement indolents ou ne suppurent pas, leur suppression peut avoir lieu sans inconvénient. Quand on juge convenable de supprimer un exutoire, il est nécessaire de le faire par degrés et lentement, en diminuant d'étendue l'ulcération superficielle ou profonde. Il est prudent aussi de remplacer l'excrétion qu'on supprime, soit en augmentant celle du canal intestinal par quelques laxatifs dont on prolongera l'action pendant plusieurs jours, au lieu d'administrer, comme on le fait ordinairement, un ou deux purgatifs, soit encore en excitant l'action de la peau par l'usage de plusieurs bains. » ex-voto, s. m. {peint.). L'ex-voto est un tableau voué, promis par un vœu à quelque saint, à l'occasion de quelque événements désirables, ordinairement la délivrance d'un grand danger, dont on se reconnaît redevable à la protection du bienheureux. Presque toujours ces tableaux sont plus recommandables par la bonté de l'intention que par le mérite de l'exécution. De là vient que la dénomination d'ex-voto est passée ironiquement dans le langage de l'art pour qualifier un mauvais tableau, quand, d'ailleurs, le sujet et la composition ont quelque rapport aux scènes que représentent ordinairement les véritables ex-voto. etb ; Albert nE), d'une ancienne famille de Franconie, vivait dans le iv siècle. Il fut camérier de Pic II, et chanoine des églises de Ha ni lier g el d'Eicholetl. Il était très instruit pour son temps et acquit une grande réputation. Il florissait sous l'empereur Frédéric III, en 1460, et mourut en 1470. On a de lui un ouvrage intitulé : Uargarita partira, Nuremberg, 1472, in-folio, et qui n'est qu'une compilation de sentences de toutes sortes; et un autre en allemand qui a pour titre : Uuth rom Elieslaud (livre louchant le mariage); Augsbourg, 1473, in-fol- Il a eu plusieurs autres éditions. eybel (Jwsefii-Valestin), professeur de droit canon à Vienne, mort à 1800, a composé les ouvrages suivants : Ordre des principes de la jurisprudence ecclésiastique, 1775; i* Corpt de droit positif moderne; introduction au droit ecclésiastique des catholiques, 1777, 3 vol.; mis à l'index par décret du 6 décembre 1781 ; 3» Qu'est-ce que le pape? pamphlet destiné à affaiblir le respect et

rattachement des peuples pour le chef de l'Eglise; 4- Que contiennent te* monuments de l'antiquité chrétienne sur la confession auriculaire f autre pamphlet qui fut proscrit le 11 novembre 1784. eybrn (Ht ldkric), savant jurisconsulte, né à Norden l'a» 1621», d'une famille noble, devint conseiller et anléccsseur & Ilclmstadt, puis juge dans la chambre impériale de Spire, enfin conseiller au conseil aulique de l'empereur Léopold. Il mourut en 1000, laissant des ouvrages imprimés & Strasbourg en 1708, in-fol. On ne les connaît guère en France, quoique estimés de leur temps. etck ((iABPar vas), peintre de marines, né à Anvers en 1C25, réussit à peindre des vues de différents ports et des combats sur mer; il se plaisait surtout à représenter des attaques entre des Turcs et des chrétiens; la variété de leurs costumes prête un charme de plus à l'effet de ses tableaux ; ses figures sont en général bien dessinées et touchées avec finesse. — Nicolas Wax Evck, qu'on croit frère du précédent, et né dans la même ville, vers 1630, acquit une grande réputation dans le genre des batailles; il peignait avec feu le enoe des combattants, et donnait à ses figures beaucoup de mouvement et d'expression. Les particularités de sa vie sont peu connues; il était capitaine de la milice bourgeoise d'Anvers où il Unit ses jours. A Dtesde il y a un tableau de ce maître représentant une halle militaire dan* un mliaat. *

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.40% accurate

(374) KISfL 1370 RTOK (Jbak Va*), dit Jean de Bruges, né à Liège en Son père et «on frère étaient peintres ; il peignit a Bruges avec son frère Ilultert. Son principal tableau, les Vieillards et lot Vierge», contient plus de 300 ligures de 18 4 14 pouces de proportion. L'expression des Icles, le uni des détails, et surtout ta fraîcheur et I éclat des Ions, étonnent lorsqu'on songe A la date de ses tableaux. On prétend que Jean de Bruges inventa la peinture à I huile, el qu'il avait des nrocédés particuliers la fabrication des couleurs. Son frère Hubert mourut «iJornsi, Barcelone, pour en 1426. _ btwi ou aybeb (jACQtrES), notaire et procureur impérial à Nuremberg, où il mourut en 1605, s'occupa aussi de poésie dramatique, et cum|Misa un assez grand nombre de petites pièces et d'espèces d'opéra, dont la connaissance offre quelque intérêt pour l'histoire du théâtre cl de la poésie allemande. Il ne publia que le Jutlut el Cicero redirhut de Frischlin, qu'il avail mis en forme dramatique, Spire, 1585; mois après sa mnrl ses enfants publièrent son Oput theairieum, contenant trente comédies; Nuremberg, 1610, in-fol.; ibU., 1018. Ia> reste de ses œuvres contenant quarante autres pièces de théâtre, n'a pas été imprimé. — Jacques AvREn, appelé l'olne" ou l'ancien, était aussi avocat à Nuremberg, et a publié quelques ouvrages de jurisprudence ; 1* Enodatio legis unica C. de errore calcati, Francfort, 1599, in-8* , Liège, 1700, in-12 ; 2" Comment, in leg. Vt rtm ff., De jutt. et jure, Francfort, 1590, in-12 ; _ 3"* un commentaire sur le Prooeettu Lucifer* contra Jesum, tic Jac. de Tcramo, Ilanau, 1C11, in-8*. RikEVS .Pikrbe), dit le Vieux, peintre, né vers 1599 à Anvers, se forma par l'étude de la nature et des grand» maîtres de son pays. Ce peintre était très laborieux, ami de la solitude et de son art. Des compositions abondantes, un bon goût de dessin, une couleur vraie, el, lorsque les sujets l'exigeaient, plein de délicatesse, le placent au rang des bons peintres d'histoire de son pays. L'année de sa mort est inconnue. A Anvers, dans la cathédrale, il y a de lui uneMiute Catherine disputant contre les docteurs paient, qui est fort belle; Elie enlevé dan» un dur de feu. Il a donné aux jésuites de Maline, deux tableaux de la Tte de saint François Xavier, qui sont tous deux fort beaux. r.THIIJ, petite ville de Prusse (Kirnigsherg), à 9 l. 1/2 de Kor» nigsberg, célèbre par la bataille sanglante qui eut lieu, les 7 et 8 février 1807, entre les dusses cl les Français commandés par Napoléon. Elle possède des fabriques de draps, de chapeaux, el des tanneries. 2,200

habitant». eymaii (ETiBPfxE), prêtre de l'Oratoire, né vers 1607, et mort à Forcalquier le 20 janvier 1767, est connu par les ouvrages suivants : 1- Lettre à Céréque de Pottieri sur la théologie de cette province; 2» Lettre à l'évêque d'Angers sur la conférence, de ce nom; 3° Lettre* à M. iMflten I évêque de Sisleron) sur net Entretien d'Annelmeet d'Isidore ; 4* Lettre d'vm Bordelais sur la vie de la sainte Vierge, par ce prélat avec l'abbé Barthélemi de Lapone; 5» Réplique au mandement du même évêque, du 8 septembre 1700. BTOAB (Axge-Mabie, comte I»), député de la noblesse du bailliage de Forcalquier aux états-généraux de 1789, se réunir au tiers-état et suivit les idées de la révolution. Admirateur enthousiaste de J.-J. Rousseau, il lui fit élever une statue. Envoyé en ambassade en Piémont, il prit part à la révolution qui força le roi de Sardaigne à quitter ses États, et se conduisit avec une sévérité qui lui fit beaucoup d'ennemis. Rappelé par le Directoire, il fut quelque temps après nommé préfet du département du Léman, et mourut à Genève le 11 janvier 1803. On a de lui : 1° Réflexions sur la nouvelle division du royaume, 1190, in-8»; 2° Anecdote sur Vioti, in-12; une notice historique sur Dolomieu, qu'il avait accompagné dans son excursion sur les Alpes. eymeibic (Nicolas), natif de Girone, entra dans l'ordre des frères prêcheurs en 1334, à l'âge de 14 ans. Il devint le plus célèbre dominicain de son temps et fleurit sous le pontificat d'Innocent VI et ses successeurs. Il fut fait inquisiteur général en 1356 par Innocent VI, et Grégoire XI le nomma son chapelain et juge des causes d'hérésie. Il prit parti pour Clément VII contre Urbain V et le suivit à Avignon. De retour en Aragon, il fut exilé par Jean, fils de Pierre IX d'Aragon. Il fut accueilli par Clément VII et mourut sous le pontificat de TK-noitXHI, en 1399. Ses principaux ouvrages sont : Tractatus de te log'ied, de principibus naturalibus in 1 librum phgthorum Arithmetici; Tractatus de potestate papali; Tractatus contra Universalitatem Parisiensem Dei Ecclesiam impugnanteju; Responsiones «d X. UXquentianrt, etc. Mais parmi ses ouvrages, celui le plus important est son Directoireum 1530 ; Rome, 1678. BYMOFYIRBft , Antimontierium ou Attente memetlerium ad Viuffennam, petite ville du Haut-Limousin, aujourd'hui comprise dans le département de la Haute-Vienne, arrondissement de Limoges. Les traditions du pays attribuent la fondation de cette ville, située sur la Vienne, dans un vallon sauvage, à une troupe de Sarrasins qui lui donnèrent le nom de leur chef, Ahenlas ou Ahentis. Les Anglais l'ayant détruite au xv siècle, Charles VI la fit rebâtir et entourer de fossés. Elle possédait un monastère sécularisé en 1279, dont on

a voulu faire remonter l'origine au règne de Charlemagne, suivant une bulle de Sixte IV (1475!), et qui existait au moins au V^e siècle. L'église est d'un style gothique, plein de hardiesse et de légèreté; c'est une des plus belles du département. Les ligueurs, qui s'étaient emparés d'F. ymoHtters, en furent chassés en 1590. On y compte aujourd'hui 3,500 habitants. RYTOE (Jacob van Uen), seigneur de Hmmslede, né à Delft vers 1575, fils d'assez bonnes études, suivit la carrière militaire et fut capitaine d'un régiment d'infanterie au service du stadhouder Maurice. Il quitta les armes à l'occasion de la trêve conclue en 1609. Rendu à ses premiers goûts, il cultiva avec succès les belles lettres ainsi que la poésie latine, et mourut dans son château de Hilpmslede en 1614. Il a laissé : 1° *Ei/ndii poemata*, Leyde, 1611, in-4*; 2° une chronique de Zélande, en latin, Middelbourg, 1634, in-4-. BTNBEN (Roland van), né à Dordrecht en 1748, est mort en 1819, a publié en hollandais : 1° *Réponse à la question proposée par la Société leylérienne à Harlem sur le caractère de l'école hollandaise dans le dessin et la peinture, mémoire qui a remporté le prix*, Harlem, 1787, in-4"; 2° *Histoire des peintres des Pays-Bas depuis le milieu du dix-huitième siècle*, Harlem, 1810-1817. HYtaoïJKDTS | IlKimi.m s ou RohbaUT), né à Anvers vers 1605, s'établit dans cette ville. Il a gravé à l'eau-forte avec beaucoup d'esprit. On a de lui, entre autres morceaux, le Tombeau de Rubens; la Paix et la félicité d'un État; une Adoration des rois; un *«ti»* < Vaut; Jésus-Christ sortant du tombeau, tous ces sujets d'après Rubens. KTOiftc (Elie-Martin*), pasteur luthérien et surintendant de l'église de Kodaich en Francanie, né à Neckheim en 1673, mort en 1739, a publié, en latin et en allemand, plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue surtout le suivant : *Vitt Erutsti PU*, ducis Saxonice, etc., Leipzig, 1704, in-8". — Evhi.ng (Louis-Salomon), (fils du précédent, adjoint de la Faculté de philosophie à l'éna, mourut à Giessen, dans un âge peu avancé. Il n'a publié que les deux ouvrages suivants : 1° *Commentario de rebus Fru.iciis orientalis sub Antonio {de Rolenhahn}*, episcopo Bambergensi, Alldorf, 1732, in-4"; 2° *Vita Sebast. de Iatenhuhn*, l'éna, 1739, in-4". ■ Ybiki D'ETBIMS, docteur en médecine, né en Russie dans le xvii^e siècle, vint s'établir au comté de Neuchâtel et y professa la langue grecque. Il découvrit, en 1710, une mine d'asphalte, dans la partie du comté nommée le Val de Travers. Il constata par des expériences les propriétés de l'asphalte, et abandonna ses droits sur la mine à un Français nommé La Sablonière. On connaît d'Eyrini : 1° *Dusertatum sur l'asphalte ou ciment miltre*, avec la méthode de le travailler et les utilisations de l'huile ««Ton

en tire, Paris, 1721, in-12 de 48 pages: 3° Description de* fou des mine*,
 latin et français, Besançon, 1721, in-12; 3* Avis sur l'usage des asphaltes,
 etc., sans date, in-12; 4" Réponse d tut extrait du Journal des savants, page
 110, hébraïque, grecque, latine el française; 5" Asphastasphalia prima, teu
 iwertibilis biiMtninis veritas ac securiias, au» aliit atphotiosphttiu et
 alplitteria, ou Véritable histoire de Ut découverte de Ut mine d asphalte.
 KTaet. ou bymbl (Jkan-Philippe), u£ h Erfurt en 1652. étudia dans celte
 ville et à iéna les belles leltres et la médecine. Après avoir exercé quelque
 temps l'emploi «le médecinphysicien à Bocken en vVeslpbalia, il revint, en
 1684, a Erfurt, où il Tut nommé professeur extraordinaire. En 1693, la
 Faculté l'admit dans sou sein, et l'Université le choisit pour occuper la
 chaire de pathologie; l'année suivante il remplit celle d'analomie el de
 chirurgie; enfin celle de botanique lui fut aussi confiée. Il mourut en 1717.
 On a de lui : I" Compris dium analemicum, Erfurt, 1698, in-8»; 2*
 Compendium phusialogicum, modenwrum dogmalibus accommodatum pet
 qua-stiontt tl rttonsumes disUnclua, cerporis humant fabricant, quoad
 omnet parlas, continué dttribtns, ibid., 1698, in-8*; 3" Coaiptnd um
 scmUtoloaksm, ibid-, 1701, in-S»; 4» C Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.34% accurate

(5T5) tki lofieum, aodernontm dugmaJràus nccouimodaluuu, per
quarslicmft el rospouttonrt duimttum , corporis ht, main ■ « , neutpe
rnrbo* , causas et ..181)9, in-s>; 5" :como4alum, morbvrum et
sympUmatum wriN.ru ettralionem taraudé compleetem, ibid., 1710, in-W;
0" </j«« rf* farmirfi» mr<fcc» praucrtbeudis, teeuadum metkoamw d. r« Ci
amen ; mut la expérimenta jucaudiasa atqu* omatuora eonttnrits, oc
jumohlms praclta* maxime utile, ibul., 1608, in-8» ; 7e tVn»pcrid/>iui r
hirut aifrum , iln.1., 1711, in-8". (Ni a on outre rie lui d'innombrables
dissertations, dont beaucoup ne manquent pas dinlérétÉZm:hias, seizième
roi de Juda, lils d'Acluz, auquel il succéda ii l'. ge de vingt -cinq ans, l'an
727 avant Jésus-Christ. Il commença son règne par aJialtre les idoles et
rétablir la culte <ûu vrai Dieu dan» toute l'clemlue fie son empire. Tournan!
etisuiic ses armes contre les Philistins, qui s'étaient empires de quelques
villes de la Palestine, il les battit complètement. Fier de ces avantages?, il
osa refuser au roi «l'Assyrie, Scinachérib, le tribut que lui payaient se*
prédécesseurs; mais les rois de _ Chus et d'Egypte , avec lesquels il avait fait
alliance , ne lui ayant pas amené les secours qu'ils lui avaient promis, il fut
vaincu; Sennachérib dévasta ses États , cl lui injiosa un tribut si
considérable qu'il fut obligé pour le payer de dépouiller le temple de
Jérusalem des lames d'or dont il avait enrichi ses porte*. BicntAt
Sennachérib recommença la guerre ; Ezéchias, désespéré, se rendit lui-
même dans le temple pour implorer la miséricorde du Seigneur et consulter
le prophète Isaie. Celui-ci lui prédit la ruine prochaine des Assyriens. En
effet, la nuit suivante, l'ange du Seigneur frappa de mort 180,000 hommes
dans le camp de Sennachérib ; lui-même prit la fuite, et, à son retour à
Ninive, il périt assassiné par ses deux fils. Peu de temps après, Eréchias
tomba dangereusement malade; mais Dieu, touché de ses prières et de sa
piété, lui accorda quinze ans de vie, cl, pour l'assurer de la vérité de sa
promesse, fit rétrograder l'ombre du soleil sur le cadran 0 Achaz. Ezéchias ,
guéri , composa , en action de grâces , un cantique sublime qu'Isaïe nous a
conservé et qui a été paraphrasé en français par J.-B. Rousseau. Ezéchias
mourut l'an 6»K avant Jésus-Christ , à l'âge de cinquante-trois ans.
l.Ecrilui^.sa'nlî> P'''l* rf un FT'fl réservoir et d'aqueducs magnifiques
qu'Czcchias avait fait construire à Jérusalem pour fournir à cette ville des
eaux en abondance. tariCHiKL, qui voit Dieu , nom de l'un des grands

prophètes ; il était fils de Bus, et de race sacerdotale. Il fut transféré à Babilonie par Nabuchodonosor, avec le roi Zédéchias, l'an du monde 3405. Pendant sa captivité, Dieu lui accorda le don de prophétie pour consoler ses frères; il était âgé de trente ans, et il continua ce ministère pendant vingt ans. Ses prophéties sont fort obscures, surtout au commencement et à la fin. Après avoir décrit sa vocation, il peint la prise de Jérusalem avec toutes les circonstances horribles qui l'accompagnèrent, la captivité des dix tribus, celle de Juda, et toutes les rigueurs de la vengeance que le Seigneur devait exercer contre son peuple. Dieu lui fit voir ensuite des objets plus consolants, le retour de la captivité, le rétablissement de Jérusalem, du temple, de la république juive, l'ère du règne du Messie, de la vocation des Gentils, de l'établissement de l'Eglise. Les incrédules se sont récriés sur plusieurs expressions qui se trouvent dans ce prophète. Chapitre i et 23, il peint l'idolâtrie de Jérusalem et de Samarie sous l'image de deux prostituées dont la lubricité scandaleuse est représentée avec des expressions que nos mœurs ne peuvent supporter. On a fait observer à ceux qui ont affecté d'en relever l'indécence qu'il ne faut pas juger des mœurs anciennes par les nôtres. Chez un peuple dont les mœurs sont simples et pures, le langage est moins châtié que chez les autres. Lorsqu'il y a peu de communication entre les deux sexes, les hommes parlent entre eux plus librement qu'ailleurs. Les enfants et les personnes innocentes parlent de tout sans rougir : elles ne pensent pas que l'on puisse en tirer de mauvaises conséquences. C'est le désir coupable de faire entendre des obscénités qui engage les impudiques à se servir d'expressions détournées, afin de révolter moins; ainsi, plus les mœurs sont dépravées, plus le langage devient mesuré et chaste en apparence. Celui des Hébreux, qui est très naïf et très libre, finit de prouver la corruption de leurs mœurs, démontre précisément le contraire. Dans la suite des siècles, les Juifs comprirent que les tableaux tracés par Ezéchiel pouvaient être dangereux pour la jeunesse ; ils ne permettaient à personne de lire ce prophète avant l'âge de trente ans. Les mêmes critiques, par une malignité, ont soutenu que, dans le chap. 4, Dieu avait commandé à Ezéchiel de manger des excréments humains. C'est une imposture. Pour représenter, d'une manière frappante, la misère à laquelle les Israélites seraient réduit pendant leur captivité dans l'Assyrie. Dieu ordonne au prophète de faire cuire du pain sous la cendre de l'animal, et prédit que les Juifs seront forcés à manger du pain cuit de cette manière. On sait que dans plusieurs contrées de l'Orient, où le bois est très rare, les

pauvres sont obligés de cuire leurs aliments avec la fiente des animaux «échec au soleil , et que cette manière de les apprêter leur donne un fort mauvais goût. Pour persuader et pour émouvoir un peuple aussi intraitable que les juifs, il fallait mettre les objets sous leurs yeux : c'est ce que fait Ezéchiel ; il n'y a dans sa conduite rien d'indécent ni d'incroyable.

Azif JHKL, poète dramatique juif, auquel certains biographes donnent Alexandrie pour patrie, est auteur d'une tragédie écrite en vers grecs et qui a pour sujet la sortie miraculeuse des Israélites de l'Egypte. On pense qu'elle fut composée après la ruine de Jérusalem pour ranimer le courage des Juifs bannis de leur patrie. Frédéric Morel en traduisit les fragments qui en restaient de son temps, en prose et en vers latins, sur la fin du XVIII^e siècle. Elle a été imprimée à Paris en 1709. On ignore l'époque précise où vécut Ezéchiel ; toutefois, elle paraît postérieure à l'ère chrétienne. Eznikhi, astronome arménien, l'un des élèves les plus distingués du célèbre Ananiah de Sirag, naquit vers 673. Après avoir acquis de grandes connaissances en l'astronomie, la physique et la rhétorique, il parcourut la Syrie et la Grèce pour s'instruire encore. De retour dans sa patrie en 710, il fonda une école qui a fourni de bons astronomes et de bons physiciens. Il mourut en 727. Il a laissé les ouvrages suivants : 1° Traité de physique et de métaphysique ; 2° Traité sur le mouvement du zodiaque ; 3° Discours sur la création ; 4° Traité de rhétorique. Mtchak (Jean) , surnommé encore Beliz et Dzordzoretzi, fameux vertueux arménien, naquit au commencement du XIV^e siècle. Il naquit dans la ville d'Eznika et fit ses études dans un monastère situé sur le mont Sebonh près d'Arzroum. Il professa ensuite la grammaire et l'éloquence dans le célèbre monastère Dzordzor, dans la province d'Ardoz. En 1281 , le patriarche de Cilicie, Jacques I^{er}. le fit chef de l'école établie dans la ville où il résidait, et le roi Léon II lui accorda de grandes distinctions à sa cour. En 1307 il assista, en qualité de docteur de l'Eglise, à un grand concile tenu à Adana en Cilicie. Il mourut vers l'an 1323, laissant les ouvrages suivants : 1° Grammaire arménienne ; 2° Traité des éléments des corps célestes, en prose et en vers, 1792, in-8-1 ; 3° Commentaires sur saint Mathieu ; 4° un recueil de Poésies religieuses ; 5° Traité de morale ; 6° un grand nombre de Sermons et d'Homélies, Ktichakastsi (George) , théologien arménien , naquit vers l'an 1338. Il étudia la théologie et l'éloquence sous le célèbre Jean Orodetsi, et y devint fort habile. Il fut nommé professeur dans un monastère arménien situé auprès d'Eznika. En 1394. il détourna Tamourlan devant Arzendjan. Il

mourut vers le commencement du ^{sv*} siècle. On a de lui les ouvrages
suivants encore manuscrits : 1* Commentaire sur Itaïe ; 2" Analyse des
ouvrages de saint Grégoire le théologien; 3° Commentaire sur Il
Apocalypse; 4" Traité sur ta dignité ecclésiastique ; 5* quatorze Serment.
EXE>Vk.t*TSi (KirakosI, autre théologien arménien, né à Arzendjan en
1309, étudia avec ardeur les sciences et les belleslettres, se fit moine et se
distingua dans son ordre par l'étendue et la rectitude de ses connaissances
dans les matières ecclésiastiques. Il mourut vers 1455, laissant plusieurs
ouvrages estimés mais encore manuscrits: 1° un Recueil de pièces
poétiques; 2° un ouvrage nommé Otkeparak, qui contient un grand nombre
d'anecdotes et de maximes morales ; 3* une Explication de saint Evnhre; 4'
un Traité sur les devoirs des prêtres et de taie*; 5° un grand nombre de
sermons et d'homélies. , EKotiiiMi ou F.JK)t F.ait v, poète espagnol, né vers
15(18, à Biscaye, mais on ignore le lieu de sa naissance. Il était prêtre et
fut chanoine de la cathédrale de Valladolid. C'est un des meilleurs poètes de
l'Espagne. Il ne nous reste de lui qu'une ^plir# à Barthélémy Arjensota. On
la trouve dans le Vanuatu etpegnol, Madrid, 1781 Il mourut dans un âge
avancé, en 1641 XIII' siècle de notre ère, était Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.40% accurate

(waj reste à peu près inconnu jusqu'à ces derniers lemps. Son véritable TKnn était Abd-Alazyz; son père se nommait Abb-Alselam ; il remplissait eu 1240 les fonctions d'iman et de prédicateur dans une mosquée de Damas, et te relira en Egypte lorsqu'il >it le prince de cette ville demander l'appui des chrétiens occidentaux. Là on l'investit de la dignité rie cadi; mais il préféra se faire santon. Il combattit contre les Français à la bataille de Mansoura. On a de lui plusieurs ouvrages allégoriques, mystiques et ascétiques. L'un d'entre eux a clé publié par M. (larcin de Tassy, sous ce titre : ici Oiseaux el les Fleurs, Paris, 1821, in-8". , KUELito ou KCKLixo, tyran originaire d'Allemagne, mais né i Onrra, dans la Marche trévisatie en Italie, se montra si pervers dés son enfance, qu'on disait de son temps qu'il arnit été engendré par le démon. Après avoir été quelque temps à la tête des Gibelin», il quitta ce parti pour régner despoliquement sur Vérone, Padouc, et sur quelques autres villes d'Italie dont il s'était emparé. Les papes Grégoire IX, Innocent IV et Alexandre I\ lancèrent inutilement contre ce scélérat les foadres du Vatican. Le seul Antoine de Padoue mil pendant quelque temps un frein à ses fureurs. Ezzelino, louché des remontrances du saint homme, parut d'abord avoir changé de conduite. Malheureusement ces belles dispositions s'évanouirent bientôt, et il retomba dans ses premiers excès. On prêcha la croisade contre lui. Toutes les villes de la Marche trevisane et les princes de Lombardie se liguèrent pour en délivrer l'Italie. Il fut pris devant Milan qu'il allait attaquer. On le mena à Socino, où il mourut désespéré en 1250, après avoir exercé pendant quarante ans la tyrannie la plus barbare et la plus odieuse. La ville de Padouc ayant tenté plusieurs fois de secouer le joug, Et/.elino lit mourir plus de 11,000 citoyens de toute condition. Ce monstre était aussi superstitieux que cruel. Il n'entreprenait rien sans avoir consulté quatre astrologues. F. F, s. m. et f. , lettre consonne, la sixième de l'alphabet. Lorsqu'on l'appelle elfe, suivant la prononciation ancienne et usuelle , le nom de celte lettre est féminin. Lorsqu'on l'appelle fe , suivant la méthode moderne, ce nom est masculin, (juand celle lettre est a la (in d'un mot, elle se prononce presque toujours, même devan(une consonne. F, comme abréviation, remplace souvent, dans les inscriptions latines les mots dont celle lettre est l'initiale, et particulièrement fitius, plia, familia. Il est mis pour un temps do verbe fac.ere; ainsi v. f. signifie tinta fecil; f.j. (lerijimit,

etc. Il est aussi employé, quoique moins fréquemment, pour d'autres mots, tels que *faber*, *fallut dies*, *fldelit*, *forum*, etc. Chez les Romains, F, initiale du mot *fuga*, servait à marquer les esclaves fugitifs. (V. Phi.) Joint au T, il a été aussi chez nous une marque de flétrissure : T. F. (travaux forcés). En français, les b. les f j V. B.— F.) (chimie), abréviation du mol fer.) — t [musique,, écrit au-dessus ou au-dessous d'une note, signifie forte. Dans le commerce, f. signifie franc*. On trouvera plus loin, à leur rang alphabétique, les abréviations dans lesquelles f est suivi d'autres lettres, comme f. m. pour francs-maçons, etc. F, comme signe d'ordre, s'emploie pour désigner le sixième objet d'une série, la sixième place, ou la sixième partie d'un tout. : ainsi l'on s'en servait autrefois en typographie pour marquer la sixième feuille d'un volume. F ou f-ul-fa [musique), indique le ton de fa. [V. l'emploi analogue des lettres précé— dentés. > ('ors en f. se dit quelquefois pour cors en fa. Au moyen âge, F était le signe numérique de 40; surmonté d'une barre horizontale, il valait 40,000. F était la sixième des lettres nundinales; c'est encore la sixième des dominicales. Il désigne le vendredi dans le calendrier des livres d'offices de l'ancien rituel. F, sur les anciennes monnaies de France, indique qu'elles ont été frappées à Angers. FA phifirt. or.), la vingtième lettre de l'alphabet arabe. — Signe numérique de 80 chez les Arabes. — F i est la vingt-troisième lettre de l'alpli.ilwt turc et de l'alphabet persan. — Fa {pliilol. «ailier.). fa, s. m. (t. de musique), la quatrième note de la gamme d'a'. C'est aussi le nom du signe qui représente cette note. FA.4L (atlrol.), recueil d'observations astrologiques que les chrétiens de Saint-Jean consultent dans les occasions importantes de la vie. FA.ILIM ' bot.). Le voyageur Thevel donne ce nom à une plante inconnue qui croît dans le royaume de Monbazc, sur la côte orientale de l'Afrique, et dont le suc, dit-il, appliqué sur la morsure des serpents les plus venimeux, arrête sur-le-champ l'effet du poison! fur (ntafflot.). Ponlopidam parle, sous ce nom, du bélier, qui, dit-on, porte aussi ce nom en Danemarck FABAGELLK, *zygophyllum* (bot.), genre de plantes dicotylédones, de la famille des rutacées, et rapproché des fagonia, dont les principaux caractères sont : calice à cinq divisions profondes ; cinq pétales onguculés ; dix étamines, les filaments munis à leur base interne d'une écaille; un ovaire supérieur, entouré par les écailles commentes; un style, un stigmate simple. Le fruit est une capsule pentagone, à cinq loges, à cinq valves; chaque valve divisée par une cloison et renfermant plusieurs semences anguleuses. Ce genre renferme des plantes exotiques nées en l'Europe, d'un port agréable, à lige

ligneuse, rarement herbacée, les feuilles sont opposées, simples; les fleurs axillaires et terminales. Les fruits ressemblent à une petite fève, d'où le nom de fabagelle. Parmi les espèces les plus remarquables, nous citerons: la fabagelle commune, *xygophyllum fabago*, Linné. Cette plante produit un assez bel effet dans les jardins d'agrément. Ses tiges sont nombreuses, glabres, verdâtres, cylindriques, rameuses, disposées en touffes; les feuilles néoliées, opposées*, réunies deux à deux par leur base, d'un beau vert, entières, un peu charnues, planes, en ovale renversé; leur pétiole commun terminé par une petite pointe; les stipules petites et geminées. Les fleurs latérales et terminales, situées dans les aisselles des stipules, sont d'un rouge orange vers leur base, bleuâtres à leur sommet; les étamines et le style inclinés latéralement; les capsules prismatiques à cinq angles, longues d'un pouce. Cette plante croît dans la Syrie et la Mauritanie; elle passe pour vermifuge. Nous citerons encore la fabagelle à fleurs rouges, *Z. coccineum*, et la fabagelle à fleurs blanches, *Z. album*, toutes deux d'Égypte. Les fabes [faba, fève], sacrifices célèbres de Rome, et dans lesquels on présentait à la déesse Carmentis du lard et des gâteaux faits avec de la farine de fèves. Ils avaient lieu au mois de juin sur le mont Coelius. Fabbrizi (Lotis Civrto de), novellier italien, né à Venise, vers la fin du x^e siècle, d'une famille patricienne, mais pauvre, étudia la médecine à Padoue et y reçut le titre de docteur. Le beau-frère de Cintio, recollé, l'ayant forcé de payer deux fois une somme assez considérable en niant ses propres quittances, fit naître dans le cœur de Cintio une haine profonde contre tous les moines, et surtout contre les cordeliers. Si l'on en croit Cintio, ils ne cessèrent de le harceler et de lui susciter de nouveaux procès. Pour se venger, il composa ses Nouvelles, qui parurent malgré les cordeliers, grâce à l'adresse de l'auteur, qui en fit agréer la dédicace par le pape Clément VII. Elles ont pour titre: Dell' origine del tolgari prorerbi; Venise, 1326, in-folio. Fabbrizi mourut dans un âge avancé. Son recueil est un des livres les plus orduriers que l'on connaisse. On pourrait être surpris d'après cela qu'il ait eu l'incroyable effronterie de le faire paraître sous l'approbation du pape; mais il ne faut rien en conclure contre les mœurs du pontife, qui ne connut probablement jamais que le titre de l'ouvrage dont il avait accepté la dédicace. L'ouvrage de Fabbrizi est très rare. faber. fabrb ou lf.ff.vrf. (JEAN), célèbre jurisconsulte né dans le diocèse d'Angoulême, florissant dans le xiv^e siècle, sous le règne de Philippe VI. Personne de son temps n'était plus versé dans le droit romain, et Dumoulin le cite souvent à l'appui de ses décisions, et

parle de lui dans les termes les plus flatteurs. Plusieurs prétendent qu'il fut élevé à la dignité de chancelier de France; mais ce fait n'est pas certain ; il

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.75% accurate

FVBKD. mourut à Angoulême en 1340. Il a laissé des ouvrages qui témoignent de sa vaste érudition. fabbr (ou proprement Schmidt) (Félix), dominicain et Tojageur, était né à Zurich en 1441 ou 1442. Il passa son temps pour un habile prédicateur. Deux fois il fit le voyage de la Terre-Sainte : la première en 1479, la seconde en 1483. A son retour, il occupa différents emplois dans l'ordre des frères prêcheurs auquel il appartenait, et mourut à Ulm le 14 mars 1502. La relation du second voyage de Faber, un des plus anciens qui aient été imprimés, est certainement une des meilleures ; elle a été publiée en latin par Bernard de Breydenbach ; le catalogue des livres de voyage de Sluck place la relation de ce voyage dans le Recueil de voyages à la Terre-Sainte, Francfort, 1384, in-fol. FABEB (Jea*), religieux dominicain, surnommé Malien* karttorun, ou le marteau des hérétiques, du titre d'un de ses ouvrages, naquit vers 1470 à Leuckirchen. en Souabe. L'empereur Ferdinand le choisit pour son confesseur et lui donna, en 1531, l'évêché de Vienne. Ce prélat n'était pas moins distingué par ses vertus que par ses talents. Il a laissé des sermons, des traités, des écrits de controverse, etc. ; mais celui intitulé : *Malleus hereticorum*, imprimé pour la première fois en 1543, et à Rome en 1569, in-fol., fit sa renommée et son élévation. fabbb (JeaJ, religieux dominicain, né à Fribourg en Suisse, acquit une réputation comme prédicateur. Ami intime d'Erasmus, il prit sa défense qu'il lui donna ensuite, et se tourna même contre lui pour plaire aux prélats de Rome dont il cherchait la protection. Il eut le titre de prédicateur de Maximilien I^{er} et de Charles-Quint. , fAf.K* CE-*0> «du même ordre que les précédents, naquit à Bâle vers 1500 et mourut vers 1570. Parmi le grand nombre de ses ouvrages, celui intitulé : *De la Mette*, etc., eut le plus de succès ; il fut traduit en latin et en français. FABER (Gilles), carme, mort à Bruxelles en 1601, parut avec distinction dans la chaire en un temps où le ministère de la parole était avili par le ridicule et le burlesque que les prédicateurs mêlaient aux vérités «aérées. Jean Tritième lui attribue une chronique de son ordre, une Histoire de l'abbaye, des Commentaires et d'autres ouvrages. faber (Basile), né à Sorau en Silésie l'an 1520, fut recteur du collège d'humanités à Erfurt, où il mourut en 1571, et 5 C?-1, , Ç°, ville de Pi- Thaurut eru, tiliv Mit tch. laue* qti il publia en 1571. Auguste Burhard, Gilius, Gravius, firent successivement des augmentations à ce dictionnaire dont les

citations sont fort exactes. La dernière édition est de La I ave, 1735 2 vol.
in-fol. Faher a donné aussi une traduction allemande des remarques latines
de Luther sur la Genèse cl fut un des disciples les plus ardents de cet
hérésiarque. faber (Jeas), anatoniisl et botaniste, né vers 1370 i (57T)
rtm.nr. _ . auoiuiiiiMv vi uuumisie, ne vers IjTO a Bamberg dans la
Franconie, étudia les éléments de la médecine dans anelques-unes des
universités d'Allemagne et passa jeune en Italie pour s'v perfectionner sous
les plus ' maîtres. Il reçut de César Césalpin des leçons de botanique cl
nissequa avec Angelotli, médecin de Sienne, un des plus habiles praticiens
de l'époque Reçu docteur à l'Académie de Rome, il y remplit quelque temps
après une chaire de médecine. Il «il partie un des premiers de l'académie
des L»ncei, fondée par le prince Cesi, et travailla avec Scioppius au
ronimeiiitaire qui est joint a son recueil de portraits d'hommes illustres de
l'anliquilé. Il parut a Anvers en tooii, iu-f, sous ce litre : illustrium imagines
cum rommrntnrio Jo. Fnbn. On a aussi de Falier une dissertation contre
Scaliger, qui a pour litre: De kardo et epitkym advenus Jot. Scaligernm
dnputai,o, Rome, 1607, in-4». Kabcr soerupa aussi de travaux d'histoire
naturelle et surtout <1 anatomie, qui ne manquent pas de liaient et de
véritable science: mais ils sont écnls avec une amertume et une ironie
sonvenl blâmables et toujours déplacées. On croit qu'il mourut a Rome en
1640 dans un Age très avancé. faber ' Pierre) , naquit en Auvergne, fit ses
études à Paris sous le savant Turnèbc, eut la direction du collège de La
Rochelle et y professa l'hébreu. Il mourut vers 1615, airé de 80 .ins. 6 T
LJJA*.)' * Nuremberg en 1566, médecin; il cT X sa'vifear " ™ aU -J f
Albert-Othon], médecin du xvir" siècle, exerça ^ Prowsaon" ti'beck et à
Hambourg. Charles 11 d'Angleterre le nomma médecin de ses armées et de
sa personne : il mourut 1 XI. en 16M. Il a laissé deux opuscules un an après
ce i qui n'offrent aucun intérêt. fabeb (JeavMathias;, ne à Augsbourg, mort
le il septembre 1702, premier médecin du duc de Wurtemberg, il a laissé
des écrits peu nombreux, mais utiles pour la science. faber (Samuel , recteur
du collège de Saint-Gilles à Nuremberg, naquit à Allorfrn 1657, dans un état
voisin de l'indigence. Il cultiva la poésie et fut admis en 1688 dans
l'académie établie à Nuremlicrg sous le nom de Société des fleurs de la
Pegnitz; il y reçut le nom de Ferrand II, et c'est sous ce nom académique
qu'il publia l'un de ses ouvrages qui ont trait à l'histoire, à l'éloquence et à la
politique; le plus connu est son Hitloire de Charles XII, roi de Suède, en 10
parth-s, 7 vol. in-12 (eu allem-iinl); celui intitulé: Orbis terrarum in nuée,

Nuremberg, 1700, in-4", avec planches en taille-douce, mérite d'être plus connu. parer f JeavErmut'j, orientaliste saxon, naquit en février 1745, à Sinimer>liausen, dans le duché d'Ilildlmrghauscn. C'est avec des efforts extraordinaires qu'il parvint à vaincre les difficultés qu'il rencontra pour son instruction. Il devint professeur de langue orientale et île philosophie dans l'I'niversilé de Kiel, en 1770, et dans celle d'Iéna, en 1772. C'est dans celle dernière tille qu'il mourut, le 15 mars 1774, au bout de quelques jours de mariage, regretté pour ses belles qualités morales et pour sa science. Ses ouvragps sont le produit d'un esprit aussi éclairé que patient dans ses recherches. FABER (if A %<•/.; Pline, Ovide, Columellc, Rondelet, Alilrovandi, Villughhy, et une foule d'autres auteurs latins, ont parlé, sous ce nom, du zée-forgeron ou poisson saint Pierre, zeui faber. (V. Dorée.) eabkrt (Abraham), né A Metz vers 1560, succéda à son père dans la direction de l'imprimerie de Charles III, duc de Lorraine, et fut anobli par ce prince en récompense de ses services. Il fut élu maître érhevin de la ville de Metz en 1610, et fut décoré du cordon de Saint-Michel en 1630. Il mourut le 24 avril 1638. Quel que soit le mérite de ses ouvrages, on ne peut disconvenir que son nom doit plus à la gloire que s'est justement acquise son fils par son courage et sa vertu. fabert ^Abraham), maréchal de France , fils du précédent , naquit à Melz le 11 octobre 1599. Sa capacité , son courage et son dévouement au roi et a la patrie l'élevèrent à la plus haute posilion militaire. Ces qualités étaient surtout rehaussées par une grande modestie, qui n'était point exclusive du sentiment d'un honneur chatouilleux et prompt à repousser l'injure , mais d'une manière digne et telle qu'il convient au véritable mérite. Le duc d'Espéron le devina et lui lit obtenir une compagnie dans les gardes. Fabert s'avança depuis avec beaucoup de rapidité. Chaque grade était le prix d'une action d'éclat; il semblait se jouer du péril et y échappait par son sang-froid ; en telle sorte que le peuple , qui ne pouvait comprendre les récils presque miraculeux de ses hauts faits cl de ses dangers , attribuait son salut à des causes surnalui elles. En 1635, Fabert sauva les débris de l'armée française à la retraite de Majeure ; le général Gallas est arrêté dans sa inaicie victorieuse ; Fattrrl pénètre dans le camp ennemi , où étaient encore une partie des malades et des blessés. A nwrl , s'écria un Français animé par le désastre essuyé par les siens. Aua , dit Fabert , je puis tirer une vengeance plut noble ri plus diyne de noire nation. Aussitôt il leur lit distribuer des vivres et donner des soins. Celte belle conduite lit que presque tous s'attachèrent au service de la France. Saverne,

Landrécic, Clivas, assiégées, éprouvèrent l'intrépidité et la capacité de Fabert. Blessé au siège de Turin, les chirurgiens veulent lui faire l'amputation de la cuisse ; le cardinal de la Valette et Turcotte rengagent à suivre cet avis : « Mourir par pièces ! dit Fabert ; si je meurs » m'aura tout entier ou elle n'aura rien, et peut-être lui échappera-t-il ? » Il guérit en effet, et l'on fut surpris de le voir à la bataille de Marfée en 1641, et ensuite au siège de Bapaume. En 1642, Fabert, à la tête (le premier bataillon des gardes, marcha en Roussillon. Le maréchal de la Meilleraye, chef de l'expédition, osa désigner les gardes par le titre de chambré de Fabert. Celui-ci, piqué au vif, n'en témoigna rien. On assiège Collioure ; les Espagnols paraissent sur une hauteur, rangés en bataille. La Meilleraye, passant devant Fabert, qui le salue en baissant son espadon, lui dit avec brusquerie : « Il ne s'agit pas de cérémonie quand il faut aller à l'ennemi. » Fabert, exaspéré, s'avance pour demander raison de ce reproche ; mais Turenne le retient et se charge de l'explication. La Meilleraye lit les premières avances ; Fabert « cacha sur la réserve. Point de rancune, dit la Meilleraye, je reviens demain » 73

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.18% accurate

(578) • 1er votre intiment »r et «VU (but faire. Ceti ifaifa^iwr, reprit Falierl. — Marche , cria le maréchal. I» premier halailloo conduisit l'attaque , et en un instant les Espagnols furent wfoncés et culbutés. La place se rendit le 1* avril. Louis \lll appréciait Fabert. Un jour Cinq-Mars se permit de critiquer mes, intitulé: in tititaUone fabivs. Srrutumum latrrdolale, me modm exsminandi lio, un de ses rapports ; mais le mi lui imposa sévèrement silence. Il sortit et dit à Fabert : « Montieur, je rcut remercie, n Q»e tUt-U f ikmanda le roi ; je crois autiwut menace. — Non, tire, répondit Fabert. eu note faire det menant en prtence de voire majetié, et aUeurt «n n'en tonffre pat. Maréchal de camp en 1044, Fabert prit la même année Porlo-l-ongonc et Piombino, et en 1054 Stcnai. Louis XIV l'éleva à la dignité de maréchal de France el le lit gouverneur île Sedan. Il donna la preuve de son désintéressement en employant le fruit de ses épargnes à l'amélioration des forlilica lions de celte place. En 1002, le roi lui ayant offert le collier de ses ordres , il le refus» par modestie et résista même aux instances du roi , qui lui dit que son refus lui inspirait plus d'estime pour lui que cet insigne ne procurait de gloire dans le monde- Maiarin éprouva sa loyauté et l'appréciait. Le maréchal Fal>ert mourut à Sedan le 17 mai tlifii, et fut inhume dans l'église des Capucins irlandais , qu'il avait fondée. Son courte ne l'abandonna pas dans ses derniers moments, l'a de ses historiens rapporte que , se sentant faiblir, il demanda un livre de prières , cl que peu de temps après on le trouva mort, à genoux , et son livre ouvert sur le psaume Stiterert wi, lient. Il n'a laissé qu'un (ils qui mourut sans enfants au siège de Candie , en 1060. Fabert ne possédait bien que la science de la guerre; il était doué d'un grand sens el de beaucoup de jugement. On conserve il la bibliothèque roy ale ses lettres écrites depuis le 21 octobre 1<534 jusqu'au 12 septembre 1052 . el dans les archives de Sedan le recueil rie ses ordonnances. Li relation de la bataille de Marrée, par Fabert , a été imprimée dans les mémoires de Monlrésor, Leydc, 10*3. La viedu maréchal a été écrite parle Père de la Barre, génovéfain , Paris, 17Ô2. Elle cil la plus estimée, mais elle est trop diffuse. PABBBT (FluxçoiS-Aim.uiAyj) , frère du maréchal , servit avec distinction , lut décoré du cordon de Sainl-Michel eu 1038, fut élu nia lire échevinde Metz, el mourut en 16G3. PA8ERT (N-) , cousin des précédents , est anlenr de VHitteire 4et due* de Bourgogne depuis Philippe-le-flardi en 1303 jusqu'à la morl de Charles-Quint en 1558;

Cologne, 1087, in-12; 1680, 2 vol. in-12 ; mauvais style , mais racheté par quelques faits intéressants. F. P. F. fabia , famille romaine célèbre qui a laissé des médailles parmi lesquelles on compte trente-huit variétés. Kl le a eu les surnoms fr.imbitHut. liuleo , Eburnus , llispanientu , iJibeo, Licinut, Maiimut, Victor, Senilianm, Yerrttcatut. Il faut rejeter comme fausses toutes les médailles que Gollz attribue à cette famille. Il v en a, presque toutes rapportées par Murcl , en argent , et en "grand et moyen brome. Ch"-Ale\andre m: Mkgk. PABIA(Lni), de tenit alienis retentis , ou de plag'tariit , détendait d'acheter, de vendre ou de garder auprès rie soi , malgré lui , l'esclave ou l'affranchi d'un autre. Lie. , Itabir.. 3, 2. — lie numéro trrlalorum , réglait le nombre des clients par lesquels on pouvait se l'aire accompagner dans les lieux publics. fabia* on faby »n (Robert) , naquit à Londres vers le milieu du XV* siècle. Il fui élu shérif en 1483, C'était un des négociants les plus considérables de la ville, fort instruit pour son temps, et versé particulièrement dans l'histoire. Il a laissé un «mage intitulé : Concordance des hittotret , ou chronique d'Angleterre et de France , assez estimé pour le soin et l'exactitude, spécialement en ce qui concerne les affaires de Londres, mais qui n'a gnère d'autre mérite. Il a été réimprimé plusieurs fois. Au dire de Warlhon, Fahian aurait mis au-desnus des trophées militaires la magnificence des dîners de Guildhall , el les solennités des corporations de la Cité à l'intérieur, ont fondé la liberté. fi ni en !s uttl!, élu pape en 330, succédait à Anlère. Eusèbe rapporte qu'il fui élu sous d'heureux auspices et saint Cyprien l'appelle un «relent homme etdit que sa mort fut digne de sa vie. Fabien fut mis à mort, sons la tourmente siiscitéepar l'empereur Dèce contre les chrétiens, le 20 janvier 250, après un pontificat de plus de 14 ans. fabiexs (««/. rom.), prêtres qui formaient un de» collèges de Liiperres. FABlonctnXATO, professeur de théologie, né à Naples dans le xvr siècle. Il a fait une vingtaine d'ouvrages de théologie et de mvsticik dont - n trouve la liste dans l'un des plus esliepitcopali quàm in tueptitne arditnm, dédiée en 1008 au cardinal Aquaviva, archevêque de Naples, réimprimé à Bracciano, 1833, in-8°, et à Bouen, 1042, 2* paru, i»- *% édit. augmenté* par l'auteur. FABIM.B (ste.), dame romaine de l'illustre maison Faliia* était mariée i un homme vicieux qu'elle quitta pour contrarier un second mariage ainsi que les lots romaines le permettaient. Mais, étant devenue veuve, etétant mieux instruite des lois d« l'Eglise, die eut lant de repentir d'avoir blessé, malgré sa jeunesse et son inexpérience, les règles de la religion chrétienne, qu'elle résolut de se soumettre à la

pénitence publique. Ce qu'elle lit à l'édification des chrétiens; puis elle vendit tous ses biens pour soulager les pauvres, fonda la première en Italie de* hôpitaux, fit le voyage de Jérusalem en 385; vit saint Jérôme qui lui expliqua les saintes écritures, revint en Italie, fonda à Ostie où elle fonda un hôpital et y mourut vers l'an 400. C'est saint Jérôme qui nous apprend ce que l'on sait de cette sainte; les théologiens argumentent de sa pénitence pour établir que, dans les premiers siècles de l'Eglise, l'adultère n'était même pas une cause de rupture du mariage, puisqu'ailleurs sainte Fabiola n'aurait pas été coupable et soumise à la pénitence [(oblique. Fabia) Fabia] (Quintus) fut le seul des Fabii qui resta pour perpétuer la famille après le carnage qui en fut fait à la funeste journée de Créméra.

Denys d'Halicarnasse traite de vision ce trait historique perdu dans la nuit des temps. Fabius (il partie du dwemvrat qui devait fonder et qui foula aux pieds les lois «de sa patrie, et il eut la lâcheté de se faire le séide d'Appius, ce magistral factieux et passionné. Cependant il avait fait preuve d'énergie lorsqu'il était préfet de Rome, et de courage par ses victoires qu'il remporta sur les Volscs et par ses combats contre les Saliens; l'époque de son consulat est -1» l'an de Rome 287. FABIVS AMBESIT. (V. LICINUS STOLIO. FABIVS AMBESIT. M. IULIUS), 3 fois consul, et depuis dictateur vers l'an de Rome 403 351 ans avant J.-C). vainquit les Herniques et triompha. Il osa évoquer au tribunal suprême du peuple la décision d'un dictateur; mais le peuple n'osa pas absoudre. Il s'agissait de son fils.

Remarquable exemple du respect du peuple romain pour ses lois, au milieu des plus vives émotions; il résista aux larmes d'un tel père pour en maintenir l'autorité. Fabius MAXIMUS BIBULUM [Quintus] Trévire, grand citoyen par ses exploits contre les Apulieus, les Liguriens, les Samnites, les Gaulois, les Umbriens, les Marses et les Toscans, il fut cinq fois consul, deux fois dictateur, inconnu, prince du sénat, honore du triomphe, couvert de gloire et chargé d'honneurs. Les surnoms de Maximus et de Rullianus, que les Romains lui donnèrent, témoignent de la haute opinion qu'ils avaient de ses talents et de sa simplicité. Trop d'émulation pour la gloire «de Rome jeta cependant la mésintelligence entre ce grand capitaine et le dictateur Papirius Cursor, au détriment des intérêts de la patrie. Papirius. également habile. était un rival digne de lui; mais il appelle un couple illustre à cause des exploits qui marquèrent d'abord leur association. La vieillesse de Papirius faillit se remplir d'amertume par les revers des armes romaines sous la conduite de son fils; il supplia le peuple de lui laisser le

commandement et servit en qualité de lieutenant. Il ramena bientôt la victoire et put jouir du triomphe de son bras mais le peuple lui rapportait le mérite du Iriom qui celui de lui avoir sauvé l'honneur. I. encore vers l'an 280 av. J.-C, lors de la guerre de l'Apulie. FABIVS MAXIMVS KMITAKVS {QriNTTsj, fil* du C. Iulius Paulus, passa, par adoption, dans l'illustre maison des Fabii. Il servit en Macédoine sous son père qui le députa à Rome pour y annoncer sa victoire contre Persée et qui le chargea de diverses exécutions militaires* par représailles, nécessité fatale «le guerrier ne rapporte aucun honneur au chef qui les ordonne» et à celui qui les exécute. Il en acquit davantage sous son père Consul en l'an de Rome 600; avec un corps d'armée «le plus grand nombre d'infanterie et de 2,000 de cavalerie, il passa en Espagne, et, mettant à profit les sages conseils qu'il avait reçus de son père et l'exemple de son illustre aïeul. Il s'attacha à oser l'ardeur de Viriathe, son redoutable adversaire, par une habile temporisation, évitant d'en venir aux mains et aguerriant son année par de fréquentes escarmouches; proroge dans son commandement et ses troupes étant aguerries, il livra deux combats dans lesquels Viriathe fut vaincu. Il prit une ville et son peuple on présume qu'il vivait l'invasion de Persée en 139 av. J.-C. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.72% accurate

FABIUS. (579) FABLE. en incendia une astre. Ces auceo datent de l'an de Roone 808; l'histoire oe dit plus rien de ce guerrier. —Un antre Q. Fabius Maximum, surnommé Scrvilianus, consul deux ans après, en 010, et eu en mandant aussi en Espagne, se trouvant a la tête d'une armée asscx considérable, offrit la bataille à Viriathe et Je battit complètement; Mais Viriathe, profilant arec habileté du désordre des vainqueurs, rallia ses gens, les attaqua, leur tua 3,000 hommes et repoussa le reste dans leur ...p. Ce Fabius, en qualité de proconsul, continua la guerre en Espagne contre Viriathe, et se mit en possession de plusieurs ville» où ce général tenait des garnisons. Les guerres avaient pris un caractère de cruauté qui ne permit pas* Fabius de pardonner aux vaincus; cependant l'on doit croire qu'il aurait pu user do plus de modération. Il parait que ce fut ce même Fabius qui devint censeur en 6-20. F.iBirs ; Qi:i>Tti*-M wmi H-VKBRi ro*is surnommé Cunttatvr (temporiseur). brilla parmi les grand Domines de s j race. Sous son premier consulat, I an de Home 517, il vainquit les Liguriens et eut l'honneur du triomphe. Député à Carlhagc , après la prise de Sagonte par les Carthaginois , avant relevé le pan de sa loge, il dit en plein sénat : .Ymm vota portent la paix et la 9"/rr<;' rhoi'itt.'i. Proclamé dictateur après le désastre de Irasiwèue, il se mit en marche pour arrêter les progrès d'Anuibal vainqueur; le plan qu'il adopta fut d'éviter constamment d'en venir aux mains , de rendre inutiles toutes les ruses cl toute I habileté du chef carthaginois, et d'user en même temps l'ardeur et le courage des ennemis; cette tactique trouva dans le niallrj de la cavalerie, Minutius, un arrogant et présomptueux contradicteur. Anuibal passe dans la Campante , le dictateur le suit de hauteurs eu hauteur» , et bientôt les Humains sont spectateurs de la dévastation et de l'incendie des campagnes de Falerne ride la colonie deSimu-sse. Minutius éclate eu reproches séditieux, mais Fabius persiste à garder la défensive, bien qu'il sut que celte temporisation le décriait à Rome. Anuibal. désespérant île l'attirer au rondiat, songea à prendre des quartiers d'hiver. Fubius, pensant qu'il regagnerait les délités par où il avait passé, s'empara des iiorles aux passages et ramena ses troupes par les mêmes monta* \$.es qu'elles avaient occupées. Il envoya à la découverte llovtilius Mancinus, partisan de Minutius; ce jeune guerrier, peu docile aux instructions du dictateur, et cédant à s*>n courage, tomba dan* une embuscade où il périt avec l'élite des siens; le lendemain, il y eut un

engagement sérieux entre les cavaliers romains et carthaginois ; ceux-ci perdirent huit cents hommes et les Romains deux cents; Annibal se trouva bloqué entre les positions occupées par les troupes de Fabius; mais il se tira du danger par un stratagème. Le dictateur avait tout sauvé par sa tactique; cependant elle était, à Rome, un objet de mépris. L'envie et la défiance agirent contre lui. Annibal les avait utilisées en épargnant le champ de Fabius au milieu de la dévotion générale, mais celui-ci vendit ce même champ pour solder la rançon de vingt-quatre prisonniers romains. Fabius revint à Rome; pendant son absence, le maître de la cavalerie saisit la première occasion pour livrer le combat; après un premier succès, les Romains furent repoussés et auraient été battus sans l'arrivée inattendue de Xucricus Decimus, que Fabius envoyait au camp des Romains avec un criquet qui rétablit le combat ; Annibal, croyant que c'était le dictateur et craignant quelque embûche, ramena ses troupes dans son camp; la perte fut presque égale des deux côtés, mais Minutius exalta son succès. Fabius, ne pouvant faire goûter au sénat ses raisonnements, retourna à son armée; «tais Minutius parvint à se faire attribuer, par une loi, la troisième autorité militaire qu'au dictateur; ils se partagèrent l'armée. Annibal, informé de ce qui se passait, lui prit l'occasion d'un combat; Minutius donna dans le piège, et il aurait infailliblement péri avec les siens, si Fabius, prompt comme l'éclair, n'était accouru à son secours; Annibal, voyant la victoire lui échapper, s'écria qu'il avait vaincu Minutius, mais qu'il l'avait été par Fabius. Minutius eut le bon esprit de reconnaître sa faute, et il s'empressa de restituer au dictateur l'autorité dont il avait sollicité le partage. Rome changea aussi en éloges le blâme qu'elle avait donné à Fabius. Annibal disait «que la nuée qui avait paru sur les montagnes avait donné de la pluie par un orage; après la fatale journée de Cannes, les Mesures proposées par Fabius furent toutes adoptées; l'an 538, il fut élu consul pour la quatrième fois; il le fut pour la cinquième fois en 543, et nommé prince du sénat. Il assiégea et prit Tarente. Il paraît que Fabius termina à cette époque sa carrière militaire. L'on ne le vit plus qu'au sénat où ses avis furent écoutés; cependant il s'opposa en vain au projet du jeune Scipion, surnommé l'Africain, et il vit l'audace du jeune guerrier couronnée de succès, puisque Annibal, âgé de 15 ans, quitta en frémissant et en pleurant l'Italie pour aller au secours de Carthage que Scipion menaçait. Fabius mourut dans un âge avancé. Il eut un fils, Quintus-Fabius-Maximus, qui fut préteur et consul, et prit sur Annibal la ville d'Arpi. L'histoire ne nous dit plus rien de ce digne fils de Fabius

Cunclator. rvntt's picto* (Q'i'iNTrfl, vivait du temps de la deuxième guerre punique an 223 avant J.-C. Ses Aitntlet peuvent le faire considérer comme le père de l'histoire latine. Avant lui, .N«vius avait célébré dans des chants informes la gloire des Romains et Ennius rimait les annales de sa patrie adoptive ; d'autres faisaient «les mémoires ; car celle manière d'écrire l'histoire, qui existe île nus jours, est renouvelée des Grecs el des Romains; ce fut la colleclion de ces mémoires que l'on appela, à Rome, les grande* annule*. La suite n'en fut interrompue que ««us le pontificat de P. Miieius. Tile l.live cilc avec éloge les Annales de l'ictor; leslyle en étail sec el Apre, peutêtre même grossier; il peignait pr ces défauts mêmes les moeurs agrestes de ceux dont il disait les actions. Pline les cite dans plusieurs de ses ouvrages. Il n'en existe que quelques fragments. Voir la Bibliothèque latine de Fabrieius cl surtout Vussius. pvrhih nossi;\\rs ou dobsfxts composa des farces appelées par les Romains Atellanes, de la ville d'Alelîa dans le pays des Osques, où elles prirent naissance. Horace, Sénèqnc et Pline parlent de ce poète. On ne sait pas en quel temps il a vécu. PARUS RtSTlf.l s. historien du temps de Claude et de Néron, fut ami de Senèque. Tacite lune son style dans ses Annales et dans la Vie tfAgricult ; el cet éloge d'un historien qui passait pour satirique esl un préjugé en faveurs des écrits de Fabius. paru s MARTELlm s, historien du tu' siècle, esl cité par Lampride comme auteur d'une Vie d'Alexandre lammée, l'tBils f(it"ii.i. vi viiii; ouRoonaerls, Flamand, était né à l'ilvaren-lieeck. il professa le grec au collègue liutlidien a Lonvaiu , el fut ssiné par des étudiants en têt». Il a eu. connue humaniste, quelque célébrité parmi ses compatriotes. PARLE, s. f., apologue, récit dans lequel se cache une vérité, une moralité sous le voile de quelque tic t ion. Il signifie aussi le sujet d'un poème épique, d'un poème dramatique, d'un roman. Fable siguilic encore fausseté, chose coitrouvéc ; il se prend également dans un sens collectif pour toutes les fables de l'antiquité païenne. PARLE. On appelle fable (fabula, de far i, parler, futulari, un récit ou une suite de récils dont l'imagination a l'ait tous k, frais, ou dans lesquels la vérité du fond esl altérée par des circonstances inventées. Dans ce sens la fable esl de la plus haute antiquité et date des premiers âges du monde. Nous n'avons à traiter ici que la fable, synonviie d'apologue, el non la fable qui constituait chc» les Grecs et chu les Romains cet ensemble de croyances que nous avons appelé Mythologie (voy.). L'Orient esl sans aucun doute le liercrau de la fable; l'amour national des Grecs l'attribua il Esope dans sa captivité chez le roi de Lvdie. Les nations

de l'Asie la revendiquent pour Lukman. D'autres titres encore viennent à l'appui de celle opinion. Rien avant Pilpay, l'Inde avait produit des tables qu'elle prétend aussi anciennes que la mythologie brahmanique. A leur tour les Hébreux peuvent réclamer pour leurs livres sacrés le premier usage connu de ces allégories. N'est-ce pas une fable touchante que cette histoire de la Urebu du ptmre que Nathan raconte dans le livre «V» Roi*? que ce récit du livre des Juaet, intitulé : la Vigne et le Buiuenf Salomon, dans ses admirables écrits, n'appelle-l-il pas aussi l'apologue à son aide ? N'est-ce pas» lui que Lafontaine doit l'idée du Vol de fer et du l'ot de terre* Esope fit passer la fable d'Orient en Occident; Phèdre traduisit en latin le fabuliste grec dont le seul mérite était ta concision, el sut l'embellir des charmes d'une poésie élégante et facile. Phèdre est le seul fataliste romain; car nous uc parlerons pas d'Avienus, servile imitateur d'Esope, dont le nom est presque tombé dans l'oubli. Nous ne devons pas oublier ici deux fables, dont l'une esl célèbre dans les anualcs de Rome, l'autre dans la littérature. La première esl cet apologue des Membre» et deVEHomac, qui dans la bouche de Ménéuiiu» eut un si grand effet sur le peuple retiré sur le Mont-Sacré : l'autre est ce petit poème du liât de ville el du liai des champ*. que l'élégant et spirituel convive de Mécène» Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.94% accurate

FABLE. (580) r a u r F ■ la recherche «lu bon goût et de la grâce. Anstole, en traçant une poétique de la fable, a voulu la renfermer dans d'étroites limites, lui ôter sa liberté, la dépouiller de toutes ses franchises en ne lui accordant pour personnages que les animaux. Le philosophe de Slagyr, qui fut souvent l'organe de la raison dans ses principes de morale et de composition, en avait cette fois adopté un par trop exclusif, et semblait avoir totalement oublié l'origine et le but de la fable. Pourquoi, demande avec raison un fabuliste distingué, pourquoi déshériter les autres ouvrages de la nature du privilège de donner aussi des leçons à l'homme? S'il consent, dans ce but, à embrasser une illusion, à permettre la conversation d'un tigre avec une haleine, d'un vautour avec une carpe, d'un bœuf avec une souris, etc., pourquoi ne pas étendre cette concession à l'arbre, à la montagne, au ruisseau, etc.? Pour nous, suivant l'avis des grands maîtres, nous pensons qu'une fable est bonne dès l'instant que les acteurs qui y agissent agissent conformément à leur nature. Le Chiot et le Rouan et bien d'autres objets inanimés ont parlé chez notre Lafontaine, et trop bien parlé pour que nous n'eussions pas trop perdu à ce qu'ils restassent muets. Quintilien chez les Romains et Lamolhe-Iloudar chez nous ont aussi tracé des poétiques de la fable, et celle du dernier surtout contient d'excellents préceptes, dont il aurait pu, ce nous semble, mieux profiter pour lui-même. Ils (Mises) pour premier principe que la fable doit toujours contenir une leçon, une moralité, que cette moralité doit être claire, nette, précise, et ressortir directement du fait même que le récit du fabuliste vient de mettre en scène. La moralité doit-elle être placée au commencement ou à la fin de la fable? C'est au tact du fabuliste à le guider sur ce point. Souvent Phèdre et Lafontaine commencent ou finissent indifféremment leurs fables par la moralité, et leurs fables n'en sont pas moins bonnes; ce qui nous prouve qu'il appartient au goût de décider. Les anciens voulaient que la fable fut courte, et en thèse générale ils avaient raison. Mais telle fable qui n'a que dix vers est trop longue, tandis que telle autre qui a près de cent vers est trop courte. Rien ne peut indiquer quelle doit être la longueur de la fable; elle dépend tout-à-fait des personnages mis en scène, de l'intérêt de l'action, des ornements dont elle est susceptible, ainsi que du génie du fabuliste. Ce fut aussi pour les anciens faiseurs de fables une grande discussion que celle de déterminer si la fable devait être écrite en vers ou en prose, et quel

genre de style devait y être employé. Nous nous croyons dispensé de les suivre dans cette arène : car Lafontaine a pleinement résolu les deux problèmes ; après ses vers, si faciles et si mis de penser à un autre lanharmonieux, il n'a plus clé permis gage. Quant au style de la fable, on sait assez que en a donné, non pas un, mais vingt modèles divers. Tour à tour gracieux, léger, badin, louchant, sublime même, sans cesser d'être naïf, il sera pour tous les siècles le faMUR ; après i... , av,,,i M, un n'a vu que des fobulitits. L'antiquité rte nous a transmis qu'un petit nombre de fables. Les fables d'Esope brillent au premier rang, et Phèdre, chez les Romains, s'est placé au rang des meilleurs écrivains du siècle d'Auguste, tant par In pureté que par l'élégance de son style. L'Allemagne a possédé un grand fabuliste, Lessin*, écrivain spirituel, qui souvent a écrit la fable avec des données aussi neuves qu'originales. L'Italie abonde en poètes de ce genre : lois sont Pignotti, Gérant de Rossi, Roberli. Passeroni, Lodoli. Eu Espaguc, les fables d'Iriarlc ont le mérite d'une versilication heureuse appl i<|<iec à des sujets bien choisis. En Angleterre, Gayct Moorc se sont distingués aussi dans ce genre; mais le premier, homme de talent cependant, choisit mal les personnages qu'il met en scène, tandis que le second donne trop de développement à ses récits. En France, après Lafontaine que toute le monde connaît et qui sera toujours inimitable; l-nuolbe-Houdar écrivit aussi quelques fables, dans lesquelles il eut le tort de vouloir se taire naïf, el où il se trouve r«|M>ndant des moralités bien déduites et des idées justes. I.c xvur siècle vit inilre aussi un grand nombre de fabulistes deux seulement méritent vraiment d'être cités avec distinction, Aubcrl et Horian. Le premier, dans Faufan tl Colat el m **ile, a iracc de petits tableaux pleins de suavité el de charme. Ce sont toutefois plutôt deux contes moraux que des tables. Horian, le plus heureux des héritiers de Lafontaine, a plus d'une fois rencontré sa grâce naïve, témoin sa fable du /.«j»in et 4e la Sarcelle. De nos jours, Arnaud a ccril un recueil de fables faites cl écrites avec soin, mais avec trop d'une certaine prétention à IVpigramme. GinSuené a le même défaut. Le Bailly nous semble supérieur à lous eux, et quelques-unes tic ses coinposi lions son t rempl iesde grâce et de vérité et ont quelque chose du laisser-aller de Lafontaine. fabliau, s. m., sorte de poème, de conte en ver», qui étail fort à la mode dans les premiers âges de la poésie française. fablier, mot inventé par madame de Bouillon. Comme l'arbre qui porte des pommes est appelé pommier, elle disait de Lafontaine. C'est un fablier, pour faire entendre que ses failles naissaient d'elles-mêmes dans son cerveau. FABBA

(Louis DELL a), professeur 4 l'Université de Ferrare» naquit en celle ville en 1055 et y mourut le 5 mai 1723. Il se peut que de son vivant il méritait, comme praticien et même comme habile professeur, la grande réputation dont il a joui parmi ses concitoyens ; mais ce qui nous reste de lui ne lui assigne qu'une place obscure. — Fa im.» (Giles). fils du précédent, fut aussi médecin et professeur » l'Université de Ferrare. Il n'a rien laissé qui lui ait survécu. D'ailleurs, troubadour du xii^e siècle, qu'il ne faut pas confondre avec un autre troubadour provençal du même nom. fui, suivait Crescimbeni, accusé et convaincu de plagiat, range par les lois d'alors au rang des délits ; il subit la peine du fouet, au dire de Nosstradamus. et, dépouillé de son ménage d'emprunt, il ne reste de lui qu'une mauvaise chanson et un poème de morale au-dessous du médiocre. FABRE (Jean-Bas), archevêque de Cagliari, né à Tarascon en Provence au XIV^e siècle, entra dans l'ordre des Cisterciens et prit l'habit à Avignon en 1350. Aux vertus de son état, dont il remplit les devoirs avec exactitude, il joignait des talents rares surtout pour la prédication. Il se livra aux travaux de la chaire et prêcha avec succès dans les diverses églises de Provence. Envoyé à Rome auprès du pape Martin V pour les affaires de son ordre, il fut bien accueilli, grâce à son mérite, et obtint l'archevêché de Cagliari. Il gouverna pendant 17 ans son diocèse avec sagesse. Il fut alors nommé patriarche de Lesauze, et mourut quelque temps après, vers 1372. On a de lui Homilites, 2 vol. fabre (Jean-Claude), oratorien, né à Paris le 15 avril 1658, d'un chirurgien habile, professa dans plusieurs villes la philosophie, puis la théologie à Riom et à Lyon; l'édition qu'il donna dans cette ville du Dictionnaire de Richelet le força de sortir de sa congrégation; il eut dans le besoin au point d'être contraint d'accepter des secours du jésuite Lancelier ; en 1715, il rentra dans son ordre et vint la même année demeurer à Montmorency; il mourut le 22 octobre 1753. Outre divers ouvrages classiques et une traduction de Virgile, il entreprit la continuation de l'histoire ecclésiastique de Fleury, mais le P. Goujet dit qu'il fallut qu'il révisât son travail à la 2^e édition; le fait est qu'il reçut ordre de discontinuer son ouvrage. Le P. Fabre était très laborieux ; malgré ses professorats et ses voyages, il a beaucoup écrit. fabre (Pierre-Jean), médecin de la Faculté de Montpellier . exerça sa profession à Caslelnaudary , où il s'acquit une réputation brillante et très étendue. Humblement asservi à la doctrine de Galien, les médecins empruntaient leurs remèdes exclusivement à la pharmacie ; encore les prescrivaient-ils à des doses fort modérées. Fabre suivit une autre route: il

puisa presque toutes ses ressources dans la chimie, et réussit à éblouir le vulgaire par quelques succès dus à cette thérapeutique nouvelle et prônée avec forfanterie. Il y joignit la publication d'un grand nombre de petits écrits décorés de titres singuliers et dans lesquels il se prodigue les louanges les plus pompeuses. Ces productions ridicules eurent cependant un grand succès et furent réimprimées plusieurs fois; elles servent au moins à donner une idée de la tournure d'esprit de l'auteur. Fabre (Dom Louis\ bibliographe, naquit à Roujan, diocèse de Beziers, le 10 mars 1710. Il appartenait à l'ordre de Saint-Reno de la congrégation de Saint-Maur. Son érudition déterminait ses supérieurs à le désigner pour bibliothécaire de la ville d'Orléans en 1714. Fabre enrichit et classa dans un nouvel ordre sa bibliothèque. Il mourut le 11 février 1788, aussi sage religieux que bon et savant ami. FABRE (Pierre), chirurgien, naquit à Tarascon en 1714, fut professeur royal au Collège de chirurgie et conseiller du comité de l'Académie royale. Il s'est fait connaître avantageusement par plusieurs ouvrages dont Prudhomme a donné la nomenclature dans son dictionnaire. Il est d'autant plus regrettable que ce biographe ait négligé d'indiquer à chacun des ouvrages de ce chirurgien la date et le lieu de publication, que, loin de réparer cette omission, on l'a confondu quelquefois avec son frère Antoine Fabre dans la plus savante des collections biographiques Digitized by CSbOgle

The text on this page is estimated to be only 21.07% accurate

FA MIE. (581) publiées postérieurement. Les principaux sont: Suai sur les maladie* oénérunnet; 1758, in-12; Traité det maladies ténérieuuet; <76S, 2 vol. in-12; Estai sur différents points de physiologie; 1778, in-»» ; Recherches sur Us nature 4e l'homme contidéré l'état de santé et dans fétat de maladie ; 1776, in-8« ; IU~ F A R R E . flrxwnt sur la chaleur animale ; 1784, in-8« ; Estai sur Us faculté! de Urne; An.slpr.liim, 1785, in-12. réimprimé en 1787; tiecherchet sur lrs trait principes de l'art 4e guérir ; 1790, in-8«. Pierre Fabre a inséré aussi plusieurs mémoire» dans la Collettion de l'Académie royale de chirurgie. fibrr (Jean), issu d'une famille honnête protestante, n.iqit à Nîmes le 18 août 1727. || a rendu sa mémoire recoin ma rida l>lo par un Irait de piété filiale dont le souvenir mérite d'être conservé: le 1" janvier 1756, il avait accompagné son père au désert : c'est ainsi qu'on désignait lrs lieux écartés où, depuis la révocation dp l'édit de Nantes , les réformés étaient réduits i catiirr l'exercice de leur culte. Cernes par les soldats, les protestants sont arrêtés , et parmi eux le père de Fabrè; celui-ci, qui avait trouvé le moyen d'échapper , revint sur ses pas , et se précipita aux genoux du cher en sollicitant comme un bienfait de prendre la place de l'infortuné vieillard, l'ne scène attendrissante de dévouement réciproque émut le commandant, qui consentit à ce généreux échange. I.educ de Mirepoix, commandant du Languedoc, offrit à Fabre (ils sa liberté sous la condition que le ministre Paul Kabant sortirait du royaume. Fnhre ne crut pas pouvoir l'acheter a ce prix , et la sentence le condamna aux plères. En vain le dur. et la duchesse de KiU-James avaient intercédé en sa faveur auprès du romte de >aint-Florenlin, qui avait dans son ministère les affaires de la religion réformée. Fabre ne dut sa délivrance qu'au duc de Choiscul , ministre de la marine , qui en signa l'ordre a ce titre; Fabre fut rendu a sa famille après six ans d'une captivité horrible. Mais son malheureux père expirait usé par la douleur et ledésespoir; celui de Fabre ne trouva d'adoucissement que dans une union longtemps désirée. Il épousa une de ses parentes dont il était aimé, et qui offre à son tour un exemple de fidélité inébranlable à la fois jurée. Ce np fut pas sans entraves, car le comte de Saint-Florentin s'opposait à sa réhabilitation , qui n'eut lira, qu'après le mariage par les soins •lu duc de Beauvnu , qui l'obtint directement du roi, auquel il fit ^ connaître le beau dévouement de son protégé. Fabre fut rétabli dans ses droits. Cette belle action fournit à Fenouillol de ralbaire le

sujet dramatique qu'il traita sous le titre de l'Honnie criminel. La pièce eut un grand succès de représentation sur tous les théâtres de l'Europe, et excita un enthousiasme dont les effets furent malheureusement arrêtés par l'incurable malveillance du comte de Saint-Florentin. Il empêcha le succès d'une souscription de cent mille francs proposée en faveur de Fabre pour le dédommagement de ses pertes. La duchesse de Grammont voulut y suppléer par les grâces dont son frère, le duc de Choiseul, pouvait seul disposer; Fabre vint à Paris, mais le lendemain de son arrivée éclata la disgrâce de son illustre protecteur. Fabre, de retour à (langes, où il avait fixé son domicile, y reprit le commerce de son père, et cultiva en paix un petit bien qui lui restait des débris de sa fortune. Il mourut à Cette chez son fils aîné le 31 mai 1797. fab«b(N'...) (de l'Hérault), avocat de Montpellier, fut député à la Convention, vota dans le procès de Louis XVI la peine •le mort sans sursis ni appel, et 100a du reste le rôle le plus insignifiant jusqu'à l'époque où il fut envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales en qualité de commissaire. Sans aucune espèce d'idée de stratégie, il voulut se mêler de la conduite des troupes qu'il désorganisa. On peut attribuer aux fautes qu'il committa la défaite de l'armée républicaine à Truilleries le 22 septembre 1792, la retraite forcée de l'armée et l'inaction de Dampierre. Il chercha du moins à réparer par son courage les désastres qu'il avait amenés par son incapacité. Attaqué par le général Lefebvre, il combattit avec valeur et fut tué au moment où il ralliait les fuyants. La Convention lui accorda les honneurs du Panthéon et « sa veuve FABRE • RGL.AXTIMR iP|IILIP1>E-FhaN<.0|S-NaZAIRE\ né à Lézignan le 11 décembre 1755, débuta par la profession de comédien dans une troupe de province, et parut successivement sur les théâtres de Genève, de Lyon et de Bruxelles; où il eut peu de succès. Mais comme il était peintre, graveur et instrumentiste distingué, il abandonna la scène pour tirer parti de ses talents d'agrément dans le monde. Il aimait surtout la poésie: à seize ans il publia VÉtude de la nature, éptre en vers. Vainqueur aux jeux floraux de Toulouse, il ajouta à son nom celui de cette fleur. Croyant sa vocation irrévocablement fixée par ce succès, il vint à Paris avec un portefeuille garni de tragédies, comédies, opéras comiques», etc. Parmi ses productions séculaires, plusieurs eurent un succès de vogue et de circonstance; Laharpe en porta un jugement peu favorable. Mais Fabre aspirait à des succès d'un autre genre. Il embrassa avec énergie le parti de la révolution; il se fit pamphlétaire et s'unit à Danton, Lacroix et Camille Desmoulins, et eut part aux excès de ce parti et

à la révolution du 10 août. Membre de la commune, secrétaire de Danton, on l'a accusé d'avoir été l'un des provocateurs du massacre des prisons ; député de Paris à la Convention nationale, il y parut d'abord modéré dans ses principes: mais bientôt il donna dans les opinions les plus révolutionnaires. Il fit décréter le maximum, l'arrestation des Anglais en France, et enfin le calendrier republicain, dont cependant il n'était pas l'auteur. Il fit arrêter le secrétaire de la guerre Vincent et le général Mazuel, ce qui lui attira la haine d'Hébert, leur protecteur. Malgré tant de preuves de dévouement aux excès révolutionnaires, Fabre eut le sort que prépare à ceux qui le commettent le progrès dans le mal ou le retour à la modération; il devint suspect à son tour; il fut accusé d'avoir demandé un roi d'une manière détournée dans le comité de salut public. Hébert se leva contre lui; les cris sur la guillotine interrompirent sa justification ; la société des cordeliers, celle des jacobins lui furent contraires, et bientôt la terrible Convention le décréta d'accusation. La vengeance d'Hébert lui avait fait imputer à crime une apparence d'hésitation dans l'horrible carrière des massacres que parcouraient les chefs de cet affreux système. Chose inouïe ! Fabre fut déclaré chef du modérantisme, et par conséquent traître à la patrie, par les sociétés des cordeliers et des droits de l'homme. Traduit devant le tribunal révolutionnaire comme complice de la conspiration de l'étranger, en même temps que Danton, accusé par Saint-Just d'avoir cherché à rétablir le fils de Louis XVI, tout le parti d'Hébert demanda, à grands cris, son supplice comme royaliste, concussionnaire et fripon. Il eut la bonté d'entraîner Danton, son co-accusé, se plaindre de ce qu'on l'avait accolé à des voleurs. Fabre fut condamné à mort le 5 avril 1794 ; il montra peu de courage dans ses derniers moments. Mercier, dans son Nouveau tableau de Paris, le peint sous les plus noires couleurs : « Pauvre avant le 2 septembre 1792, dit-il, il eut ensuite des hôtels, des voitures, des gens et des tilles, et son ami La Croix lui aida à se procurer ce train. » Malgré cela, sa veuve n'eut qu'une fortune médiocre, et, après le 1^{er} thermidor, elle demanda à la Convention des secours qui lui furent accordés. Laharpe le traite avec sévérité comme auteur dramatique et sous le rapport du style et sous celui de l'invention ; il est à regret qu'il s'est montré peu correct dans toutes ses productions, qui sont en grand nombre, parmi lesquelles nous ne citerons que les pièces intitulées *l'Intrigue épistolaire* et son *Philintra*. P. P. — f. FABRE D'OLIVET (Y), philologue plus bizarre qu'original, naquit, en 1788, à Ganges, dans le Languedoc, et fut élevé dans la religion

protestante. Destiné au commerce, il vint à Paris en 1780, et se livra à son goût pour les lettres et la musique. Il donna d'abord au théâtre des Associés plusieurs pièces mêlées de couplets : le Génie de la nation, 1780; le 14 Juillet, et V Amphigouri, 1790; le Miroir de la Vérité, 1791. Après ces faibles essais, il entreprit avec ardeur l'étude des langues anciennes et des langues vivantes. Il avait épousé une femme fort instruite ; mais celle conformité de goûts ne les rendit pas plus heureux. Il mourut à Paris en 1825, avec la réputation d'un visionnaire et d'un fou. Voici la liste de ses ouvrages : 1° Toulon tournis, fait historique, opéra en un acte et en vers, joué en 1794; 2° le Sage de hadotlau, drame philosophique en un acte et en vers, joué en 1790; 3° Atalaït, ou le gentil Aïmar, Paris, 1800, 1 vol. in-H°; 4° Lettres à Sophie sur l'histoire, ibid., 1801, 2 vol. in-8°; 5° le Troubadour, poésies occitaniques du XIII^e siècle, ibid., 1804, 9 vol. in-8°; 6° Notions sur le gouvernement général et en particulier, ibid., 1811, 1 vol. in-8°, ouvrage rempli de rêveries; 7° Us Vert dorés de Pythagore, expliqués et traduits pour la première fois en vers eumolpiques français, ibid., 1813, 1 vol. in-8°; 8° La langue hébraïque restituée, et le vrai sens des mots hébreux rétabli et prouvé par leur analyse radicale, ibid., 1815, 3 part. in-8°; 9° de l'état social de l'homme, ibid., 1822, 2 vol. in-8°; 10° Cuit, ou Mère dramatique en 3 actes de lord Uyron, traduit en vers blancs français, ibid., 1823, in-8°; 11° Un retour aux beaux arts, dithyrambe pour 1824, ibid., 1824, in-8°. Comme musicien, Fabre d'Olivet a composé un grand nombre de romances qui ne portent pas son nom, et a fait exécuter, à propos du couronnement de

The text on this page is estimated to be only 23.04% accurate

FAB1E. (582) >. .» 1>.jl t , ni , un oratorio J«ns le mode hellénique et qui a été écoulé avec plaisir. ruiB (K«a.sçois-\ambr), peintre «l'histoire et de paysage, né à Montpellier en 17W», mira de bonne heure dans l'école de David. En 1787 , V Académie de peinture lui décerna le grand prix sur ce sujet : Nabueltodonotor faisant égorger les enfants de Saiécias en pr en-née de leur père chargé de chaîne*, l'uc coui position noble cl riche, des expressions fortes, un dessin pur, «les accessoires bien rendus, étaient les qualités dominantes de ■un tableau. (V. Landon, Annales du Musée, IV, p. 4fi.) Ménageol, directeur de l'Académie de France a li ••, ne tarda pas à reconnaître dans ce nouveau pensionnaire un talent distingué, de nobles manières et une sagesse de conduite peu commune : il en fit son ami. En 17U3, Turque le fougueux ClouU vint à fiorac organiser une révolution, Basse-ville, chargé de veiller aux intérêts nationaux, et ne partageant pa> les opinions exaltées du conventionnel, mil en quelque sorte l'école sous la tutelle du sage cl prudent Fabre, qu'il envoya à Naples pour le soustraire aux fureurs du peuple. Bientôt après, Fabre, attiré h Florence par la présence d'un frère qui venait s'y mettre à l'abri des persécutious dont sa famille avait à souffrir à Montpellier à cause de ses opinions royalistes, se lixa dans cette tille. Cest là qu'en présence des fresques célèbres îles artistes toscans, et au milieu de ses travaux de professoral à l'Académie, il exécuta ses plus beaux ouvrages : la .Ifcri de Mtlou de Crolone , qu'il pciguil pour lord Bristol , père de la duchesse de Devonsbire; te l'hUoeiële duos l'île de Lemnos; une Susanne entre deux vieillards, qu'on a vue à l'exposition du Louvre ; .n«hj poursuit'* par l'ombre de Samuel, aujourd'hui au musée de Montpellier ; une Madeleine pénitente et la Sixième EQliigue de Virgile, vues au Louvre en tSOfi; le Jugement de Vdru, qui lui mérita une médaille d'or au Salon de 1808; une Sainte t'amilte, un OKd pe u Colonne; la Mort de Narcisse, et autres tableaux d'histoire et de paysage conservés au musée de Montpellier; entin la Mort de Philopn-men , qu'on voit dans la galerie du dur d'Ail*- à .Madrid. Comme la plupart des peintres d'histoire, Fabre a réussi dans le portrait : citer ceux du duc de Feltre , de la duchesse de Feltre entourée de sa famille, d'fiouard Lsfèvre, secrétaire de légation , celui île Canova , et sur- i tout celui iVAIfteri, dont la ressemblance extraordinaire lui acquit pour toujours l'amitié reconnaissante de la comtesse d'Albany, c'est légitimer la grande réputation du peintre dans

ce genre. — Les travaux historiques de Fabre se font ordinairement remarquer par une grande pureté de dessin, un style sévère, une couleur riche, un fini large et précieux. Ses paysages réunissent au mérite de la composition et de l'effet général un coloris vrai, harmonieux, et une science rare de perspective linéaire et aérienne. En 1834, quand la mort de madame d'Albany, avec laquelle il avait été uni, dit-on, par un lien secret, mais indissoluble, et qui l'avait à son insu institué son légataire universel, l'eut laissé maître de retourner dans sa patrie, il fit don à Montpellier de sa bibliothèque, formée de ses propres deniers, bibliothèque nombreuse en livres du meilleur choix, en objets d'antiquité, médailles, pierres gravées, camées, tableaux, en gravures anciennes et modernes, parmi lesquelles brillait le plus bel ouvrage qu'on ait formé de N. Poussin et de H. Morglia. Par un sentiment qui lui fait honneur, et que le grand-duc de Toscane sut reconnaître en lui conférant son ordre, Fabre gratifia la ville de Florence des précieux manuscrits qu'Albert avait légués à la comtesse d'Albany. Dans sa patrie, Fabre recula pour toute récompense le grade d'officier de la Légion-d'Honneur et le titre de baron, qui lui furent successivement conférés par Napoléon III. Mais son affection pour l'établissement qui porte «un nom n'eut éprouvé aucun refroidissement. Après sa mort, il légua le 12 mars 1837, ou trouva un testament dans lequel, après avoir légué au musée de Montpellier tous ses tableaux, dessins, gravures, etc., acquis par lui depuis sa première donation, et, de plus, une somme de 30,000 fr. pour la construction d'une nouvelle galerie, il imposa cette condition à la ville de ne confier la direction du musée qu'à un homme savant, studieux et honorable. Le directeur actuel du Musée Fabre remplit tout-à-fait cette condition. Fabre, né à Carcassonne le 8 décembre 1735. Il suivit la carrière du barreau. Avocat au parlement de Toulouse, il figura avec distinction, quoiqu'il fût très jeune, dans le fameux procès des assassins de la marquise de Gange. En 1783, député aux États de l'anguedoc, on le vit tout d'abord, mais avec une grande modération, adopter les principes de la révolution; en 1790 fut nommé commissaire du roi pour organiser le département de l'Aude, il reçut le titre de procureur général syndic et de commissaire royal près le tribunal de sa ville natale. Quelque temps après, l'épouvante de la Terreur obligea Fabre à quitter la France; mais il rentra aussitôt après le 11 thermidor, et, le 24 vendémiaire an IV (15 octobre 1795), son département l'envoya siéger au conseil des Cinq-Cents, où il se consacra presque

entièrement aux matières de finances; aussi le vit-on, durant quatorze années de suite, soit au conseil des Cinq-Cents, soit pendant la durée du Tribunal, taire constamment partie de la commission des finances, et souvent même en être nommé rapporteur. Sur la fin du Directoire, Fabre se montra, dans les Cinq-Cents, l'un des plus têtes de celle faction qu'on nommait des modérés, et qui, obéissant à l'influence de l'abbé Siéyes, prépara la journée du 18 brumaire (F. ce mot, et remit le pouvoir aux mains de Bonaparte, lorsque le consulat fut constitué, Fabre se rendit, en qualité de commissaire du gouvernement, dans les départements méridionaux, où on le vit s'efforcer à remplir les vues des consuls en réunissant tous les intérêts et en préparant une réconciliation générale. Nommé d'abord membre du Conseil le 1 nivôse an vin (23 décembre 1799), puis président de ce corps, il continua de s'occuper d'objets des finances. Le 1^{er} vendémiaire an X, il fit paraître un mémoire sur l'impôt du tabac et les moyens de l'améliorer, l'année suivante, il en fit l'objet d'une proposition formelle au sein du Tribunal, et demanda la création d'une administration spéciale qui embrassât la régie de toutes les taxes indirectes, afin qu'il fut possible de diminuer les contributions directes. Ce projet fut adopté par le gouvernement, et le budget de 1804, d'après le rapport qui fut fait par Fabre, présenta l'établissement d'une contribution sur les boissons et la création d'une régie des droits réunis. Une année auparavant, le 27 ventôse an xi (18 mars 1803), il avait de même proposé, dans son rapport sur les finances, de déclarer la contribution foncière fixe et immuable, et avait démontré que c'était l'unique moyen de rendre, avec le temps, les vices de répartition insensibles, et de faire prospérer l'agriculture en y attirant des capitaux. Président du Tribunal lorsque le premier consul fut proclamé empereur, le 18 mai 1804, il eut en cette qualité à le féliciter au nom de ce corps, et, au mois d'octobre suivant, il se rendit en Allemagne, à la tête d'une députation du Tribunal, pour féliciter l'empereur de ses victoires; mais la députation ne put rejoindre Napoléon dans sa course triomphale, et, arrivée à Linz, elle reçut l'ordre d'aller se joindre à l'armée, qu'elle apporta en France. Lors de la création de la Légion d'honneur, Fabre fut nommé commandeur de cet ordre. Après la suppression du Tribunal, il fut créé membre du Sénat conservateur, le 11 août 1807; puis, en sa qualité de sénateur, il reçut le titre de comte de l'empire. En 1810, promu à la dignité de membre du grand conseil administratif du Sénat, un décret du 23 mars suivant lui conféra le titre de procureur général près le grand conseil du sceau des lettres. Les

événements de l'émigration » lui assignèrent un rôle nouveau. Napoléon, longtemps victorieux, fut vaincu, et Fabre fut l'un des premiers à voler sa déchéance. Le 4 avril, il faisait partie des soixante-trois sénateurs qui demandèrent la création du gouvernement provisoire. Toutefois, nous devons à la vérité de dire que si Fabre abandonna l'homme dont l'étoile venait de pâlir, il n'oublia pas de même son pays; car ce fut lui qui posa les principales bases constitutionnelles que Louis XVIII adopta par la déclaration de Saint-Denis. Nommé, à quelque temps de là, l'un des commissaires chargés de faire un rapport sur le projet de constitution présenté par le gouvernement provisoire, il s'éleva avec force contre la confiscation, et finit par prononcer l'abolition. Créé pair de France par l'ordonnance royale du 3 juin 1811, ainsi que tous les sénateurs qui, comme lui, s'étaient battus de retirer leur concours à l'empereur, on vit Fabre se ranger parmi les membres peu nombreux de l'opposition, et repousser par son vote les lois relatives à la restriction de la liberté individuelle et de celle de la presse. Après son retour de l'île d'Elbe, Napoléon, par un décret de 1813, forma une nouvelle Chambre des pairs, et, par un oubli généreux, il y comprit Fabre de l'Aude. Celui-ci se montra d'abord reconnaissant, et fut le premier à proposer l'adresse d'usage en réponse au discours d'ouverture; mais bientôt ses éloges se changèrent en attaques, et il s'opposa vivement au projet de proclamer Napoléon II empereur. Il se prononça en faveur d'une seconde restauration des Bourbons, et tout ce qui dépendait de lui pour hâter le retour de Louis XVIII avant l'arrivée des troupes étrangères dans Paris. Cependant il fut compris dans l'ordonnance du 21 juillet 1813, qui déclara déchu de leur dignité de pair tous ceux qui avaient siégé dans la

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.05% accurate

PAW*. (S Chambre conituéepaT Napoléon ; mais il était à prévoir que son exclusion ne serait pas de longue durée. 1 1 reprit sa place parmi les pairs du rnvauem en vertu de l'ordonnance du il novembre 181» ; de plus," des lettres-patentes lui furent conférées et l'aulorisèrentà fonder, en faveur de son lils , un majorai au titre de vicomte; celles de la pairie héréditaire ne lui furent délivrées que plus lard, sous la date du 13 mars 1810. Depuis ce temps , le comte Fabrc n'a cessé de siéger parmi les défenseurs des libertés publiques, et ses voles portèrent presque toujours le cachet d'une noble indépendance. Le comte Fabrc (de l'Aude) mourut le 6 juillet 1832, victime du choléra, qui alors exerçait ses ravages dans Paris. On a dn lui les écrits suivants : 1* Lettre à mon Hit tur ma conduite politique (mai 1816 , brochure in-S"); 2" Réfitzion* philosophique* el mer ait s, traduites de l'italien, avec des notes, Paris, 1811, 1 vol. in-12; 3* Opinion tur la compétence et la manière de procéder de la Cham bre ie» pairs en matière criminelle, prononcée dans la séance du 33 mars 1822, et imprimée par ordre de la Chambre, Paris, brochure in-8°; de plus, quelques rapports. famk { MAHiE-JACQiiKvJosiiPH-VioTORijif) , l'un des littérateurs célèbres du siècle, naquit à Jaujac (Ardèhc) en 1785. Dès l'Age de 19 ans il débuta dans la carrière drs lettres par un Eloge de Boileau et quelques pièce* ie ter*. Ses essais furent accueillis et encouragés, liinguené et Parny prédirent an jeune auteur un avenir de gloire. En 1805 il concourut pour le prix de poésie française proposé par l'Académie sur I indépendance de ï homme de Mires. Millevoie fut couronné, niais Fabre reçut un autre genre de récompense plus flatteur peut-être que 'la palme. L'Académie regretta de n'avoir pas deux couronnes à offrir, et la pièce de Fabrc fut traduite dans plusieurs langues étrangères. Dans le concours de 1806, dont ie sujet était le Voyageur, Millevoie et Fabre furent lous deux couronnés. Kn même temps V. Fabre publiait d'autres ouvrages en vers , parmi lesquels on remarqua son discours intitulé : De t'Influence dci lumières tur la destinée de* empire*. Le talent de V. Fabre ne brilla pas moins dans l'éloquence , et l'Académie couronna à l'unanimité son Eloge de Corneille', et le public rectilia , et à joste titre , l'opinion de l'Académie, lin prix avait été proposé pour le meilleur tableau littéraire du xviii* siècle , et ce sujet fut mis plusieurs années de suite au concours. Y. Fabre et M. Jay furent couronnés. Dans la même séance du mois d'avril 1810, Fabre reçut une antre couronne

pour son Eloge de La Bruyère. En 1811, il reçut sa sixième palme pour son Ode sur les embellissements de Paris. Indépendamment de ces succès, d'autres prix lui furent décernés par les académies de province. Celle de Jéru-salém lui en accorda un pour son Ode sur la Tarte, et celle du Gard pour son l'Orne sur la mort de Henri IV. Dans l'intervalle, V. Fabre avait fait paraître un assez grand nombre de pièces de vers, «les épigrammes, des élégies, des Hymnes philosophiques et quelques petits poèmes d'après les croyances attribuées aux Calédoniens. Plusieurs de ces poésies furent traduites en d'autres langues. — Un homme qui jouissait d'une réputation aussi brillante, devait être applaudi partout; Fabre le fut dans la chaire de Laharpe et de Chénier à l'Athénée de Paris; et, quoique ses leçons n'aient point été imprimées, elles ont laissé de profonds souvenirs chez tous ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre. En 1811, Fabre parut encore dans les concours de l'Académie, et donna son éloge de Montaigne. C'était, suivant le cardinal Maury, une fraude de création oratoire; suivant Carat, un chef-d'œuvre, et, selon l'Académie elle-même, cette production était plus forte et mieux écrite que les autres ouvrages du même auteur. Cependant Fabre n'eut qu'une mention honorable. Le public et la presse s'en étonnèrent; on chercha les motifs qui avaient dirigé les académiciens dans cette affaire; on en trouva de politiques et de littéraires. Fabre n'avait pas chanté le héros du jour; son nom était le seul, avec celui de Delille, qui n'eut pas paru dans la Couronne poétique de Napoléon-le-fort, et les jalousies littéraires, la vaine ennuyeuse de cette gloire acquise dans un âge où tant d'académiciens ne sont encore que des personnages obscurs, voilà ce que répétait le public, et avec vérité peut-être. Napoléon avait mieux jugé le talent de Fabre; il ne vit personne qui pût mieux célébrer la gloire militaire de la France que le jeune écrivain qui avait cueilli tant de palmes dans les concours académiques: il le chargea de raconter nos triomphes devant le cercueil de Bessières; Fabre accepta cet honneur, et tous les cœurs palpiterent en entendant cette oraison funèbre, qui est restée inédite. Depuis cette époque, Fabre fut en butte à des malheurs multipliés: presque toute sa famille descendit dans la tombe, et il consacra plusieurs années aux soins les plus pénibles; qu'il prodigua à ses parents. Pendant quatre ans il resta au chevet de son frère chéri; ce frère, qu'il à la mort par sa tendre affection, il l'avait déjà sauvé en le tirant du péril de sa vie des flots du Rhin qui allaient le engloutir. — En 1841, Fabre revint à Paris, et en 1824 et 1825 il contribua de sa plume et de sa bourse au succès du recueil qui parut alors sous le nom de la Sensibilité. Bientôt, miné par le chagrin, les

fatigues et des ennuis de tout genre , il mourut au commencement de 1831, laissant en portefeuille un grand nombre d'ouvrages , parmi lesquels un volume de *Faklet politique** ; un poème en quatre chants , intitulé : *ia Tour d'Ealanline* ; un *Sauge de floréal* , in-18, et un grand ouvrage de politique, dont quelques fragments ont été lus à l'Athénée. Nous croyons que son frère a lait paraître une édition de ses *OEuvret complète**. *Fabeecoi lier* , *fatabreauier* (bot. } , noms vulgaires du micocoulier, ciltit auttralit , dans les provinces méridionales de la France. *FAMBTI* (*Raphaki.*) , le plus habile antiquaire du xviii^e siècle, naquit à l'rhin , eu 1018, d'une famille noble. Il fit ses études a *Cagli* , petite ville du même duché. De retour à l'rbin , il y ût son cours de droit el y fut reçu docteur à l'âge de di«huitans. Alors ses parents l'envoyèrent à Rome pour l'initier dans la pratique du barreau, sous la direction d'Etienne , son frère, avocat distingué. Ce fut à celle époque qu'il jeta pour ainsi dire les fondements de cette instruction vnste el solide el de celte critique raisonnée qui l'élcvèrrnt dans la science de» antiquités au-dessus de lous ses prédécesseur-. Cependant il ne négligeait pas le barreau , el son habileté , jointe à un maintien modeste et décent, à un esprit vifet juste, te firent choisir par le cardinal Lorenzo Imperiali pour aller travailler en Espagne à l'arrangement d'affaires importantes et dilliciles. En récompense de ce service on lui donna la place lucrative de trésorier, puis d'auditeur de la légation p;i>ale en Espagne. Il y resta treize ans , pndanl lesquels l'élude des auteurs anciens mûrit el féconda les notions et les observations archéologiques de l'antiquaire d'Lrbiu. Il voulut en faire l'application aux monuments mêmes ; ce qu'il lit d'abord ru Espagne ; mais il sentit le besoin de revoir ceux de Home pour l'avancement de la science. I.e nonce en Espagne , Charles Boucelli , ayant été nommé cardinal , emmena avec lui Raphaël , que de nnuveaux honneurs allcmalaicnl dans sou pays. Dans le voyage, Fabrelti put visiter Paris et la France, ainsi que les principales villes d'Italie; les Ménage, les .Mabillon, les llniilouin, les Moitlfaueou , devinrent ses correspondants et ses amis. Arrivé a Rome , il fui nommé juge des appellations dans la cour du Capilole, cl suivit en qualité d'auditeur, dans les Fiais d'lrbin , le cardinal Cesi , légal du pape , qui en avait été nommé gouverneur. Il profila de cette nouvelle position pour améliorer le sort tic son pays natal cl les affaires de sa famille. Libre d'inquiétude a cet égard , il désira retourner A Rome. I.e cardinal Gasnar de Carpcgna , vicaire du pape Innocent X I, grand amateur de l'antiquité, lui donna une place honorable dans son département. Ce fut alors que Fabrelti

entreprit et acheva deux ouvrages qui lixèrent à jamais sa réputation
 littéraire : ses dissertations sur l'aqueduc des Romains, et l'ouvrage
 intitulé *Suntagma de columna Trajani*. Ses opuscules sur la table iliaque,
 l'ins-relief existant au musée du Capitole, et sur le canal souterrain f
 rmitarmm) creusé, sous le règne de l'empereur Claude, pour l'écoulement
 des eaux du lac Féttrinus ou de Celano , l'élevèrent au plus haut degré où
 l'on puisse atteindre dans l'archéographie , c'est-à-dire dans cette partie de la
 science généralement connue sous la dénomination d'antiquité figurée.
 C'est lui qui le premier en fit un bel et grand usage de cette méthode
 comparative sans laquelle on ne marche dans les labyrinthes de l'antiquité
 figurée qu'à une lueur incertaine et trompeuse. Dans la paléographie latine, ou ,
 comme on l'appelle plus proprement en Italie, l'étude de l'épigraphie
 lapidaire, avait fait un des objets principaux de ses occupations littéraires.
 Devenu pour ainsi dire maître, par sa sagacité et son immense richesse
 d'observations et de connaissances, de dissiper la nuit des temps et de porter
 la plus vive lumière sur toutes les choses de l'antiquité, il se livra avec
 passion à la recherche de tous ses vestiges dans la capitale des Romains et
 dans les campagnes environnantes. Roi de cette partie des sciences
 humaines , Fabretti relevait sans cesse les erreurs de ses rivaux, qui avaient
 pour seul déplaisir de voir tous les savants se ranger à son opinion. Il eut avec
 Gronovius une polémique burlesque. Gronovius l'appelait Faber rutilius , et
 Fabretti appelait son adversaire Grunorius, par allusion à son nom et au
 grognement des cochons (grunulus), et , par un autre jeu de mots , il traite
 de vaines ou de futilités les remarques de son adversaire sur Tile— Lire.
 Le cardinal Orléans, devenu le pape Alexandre VIII, nomma Digitized by
 Goc

The text on this page is estimated to be only 24.31% accurate

FABRI. (584) FAFnict. Fabretti secrétaire de memoritll ou des requêtes, charge a la cour du pape de la plu» haute importance et d une influence générale sur toutes lrs affaires de l'Etat et de l'Eglise. Il le nomma encore chanoine de Sainte-Marie Iran» Tiberim, et peu de temps après chanoine de Saint-Pierre. Bientôt Innocent XII succéda à Alexandre VIII, et le Ht préfet des archives secrètes du château Saint-Ange , charge plus conforme à ses études . et sans doute à ses désirs. Il se logea dans le Dorgo ou faubourg Saint-Pierre , dans une maison bâtie dans le goût d'an antiquaire ; c'est li qu'il passa le reste de sa vie et qu'il mourut à l'âge de 82 ans, ayant toujours conserve sa santé et Sa Tigueur. Sa maison était le rendez-vous de tout ec qu'il y avait de distingué dans la littérature et à In cour, qui , à cette époque, était toute lettrée. C'est la qu'il acheva son ilrrnier ouvrage , son grand recueil d'inscriptions. L'on peut dire sans crainte que cet ouvrage est pour la science des inscriptions cique celui deSpanheim , De ut» et pTxiiantié numitmatum, a été pour celle des médailles , avec cette différence , à l'avantage du premier, qu'il contient bien-moins de fautes a corriger que l'antiquaire allemand n'en avait laissé dans le sien ; mais Spanheim a sur Fabretti l'avantage incontestable du plan , qui embrasse sous une vue générale tous les rapports sous lesquels la numismatique peut être utile aux autres branches «les connaissances humaines. l>ans l'article Fabretti du Dictionnaire historique, par Chaudon et Delandine , on dit que le jésuite Etienne Kabretli , d l'rbn , poète, était frère de celui-ci. C'est une supposition ; rien ne l'établit ; il se peut Seulement que ce Fabretti fût de la même famille que l'antiquaire. La collection des inscriptions de Fabretli a été acquise par le cardinal Sloppani , gouverneur des Etals d'Irbn , et restituée par lui à la ville natale de ce savant illustre. fabri Jf.an), né à Paris, d'autres disent à Douai, dans le XIV" siècle , se rit recevoir docteur en droit canon a Paris et prit l'habit de bénédictin a l'abbaye de Saint-Waas , dans la ville d'Arras. et en devint prévôt. Savant en droit canonique et bon prédicateur, de mœurs pures, il avait beaucoup d'habileté dans lrs affaires. En 1307, il fut élu abbé deTournus, diocèse de Miiron, puis de Saint-Waas; les temps étaient difficiles, Fabri les surmonta par la sagesse de son administration; Charles V l'admit dans son conseil et le députa vers Grégoire XI en 1376. Clément VII nomma Fabri étéque de Chartres en 137V. En 1381, Charles VI l'envoya au duc de Bretagne pour traiter de la

paix. Devenu chancelier de Louis, duc d'Anjou, roi de Sicile, vers le même temps, il exerça cette charge depuis 1381 jusqu'en 1388, et mourut à Avignon en 1390. Il est auteur de cinq ouvrages ayant trait aux affaires dont il fut chargé et à l'histoire. FABRI (Jean-Bouli'HE), né à Genève, professeur de droit et de mathématiques, mourut dans un âge avancé, en 1650. Les ouvrages principaux qu'il a laissés, au nombre de quatre, prouvent qu'il a des connaissances assez étendues pour l'époque où il vivait. FABRI HOMUIK', gey, diocèse de Bclley il fut appelé à Konif énieliirier, et mourut jésuite, naquit vers l'an 1607 dans le Bucy. Il professa la philosophie à Lyon, puis vint y remplir les fonctions de grand tout de cette ville le 9 mars 1688. Fabri fut doué d'une activité et d'une ardeur prodigieuse au travail et se livra à tous les genres d'étude; mais les éloges corrompirent sa douceur et sa modestie qui tirent place à un amour-propre destructif du germe de ses talents, l'ne foule d'écrits sont sortis de sa plume, mais la plupart sont morts avec les circonstances qui les avaient fait naître. L'on doit lui tenir compte de la bonne foi avec laquelle il reconnut son tort dans qu'il eut avec l'usage sur son système d'explication de l'anneau de Saturne. Il saisissait avec empressement l'occasion de faire parler de lui, et sa constance à attaquer ou à défendre lui a fait donner par quelques auteurs le surnom d'avocat de cause perdue. fabri Alex snobe!, né en 1681 à Castel-San-Pietro, diocèse de Bologne, élève des jésuites de cette ville, suivit la carrière du notariat; mais la culture des lettres fut toujours ce qui l'occupa le plus; il était de plusieurs académies et y récitait des discours et des vers de sa composition avec succès; en 1731, il fut nommé par le sénat adjoint au secrétaire d'Etat, ou chancelier de la république, place qu'il remplit avec distinction jusqu'en 1762. Alors, devenu vieux et infirme, il demanda sa retraite et en obtint une honorable en conservant tous les appointements et tous les privilèges de sa charge; il mourut le 21 juin 1768, universellement regretté de ses concitoyens dont la pureté de ses mœurs, la douceur de son commerce et son extrême désintéressement lui avaient mérité l'estime. Il a laissé plusieurs ouvrages, tant imprimés que manuscrits, qui ne sont pas dénués de mérite. fabri (Domimqa e), né à Bologne comme le précédent, mais, à ce qu'il paraît, d'une autre famille, fit comme lui ses études au collège des jésuites. Devenu en 1727 docteur en philosophie, il fut nommé par le sénat, sans concours et à l'unanimité des voix, professeur de belles lettres. Son école fut une des plus florissantes qu'on eut vues depuis longtemps à Bologne. Il possédait des connaissances bibliographiques très

étendues; c'est ce qui lui valut la pl.ire de bibliothécaire en second de la riche bibliothèque donnée à l'Institut par Benoit XIV. Mais il n'en jouit pas longtemps : sa santé s'altéra et il tomba dans une mélancolie profonde, qui dégénéra en aliénation mentale et en maladie suicidique. Il mourut enfin le 20 septembre 1761, à l'âge de 51 ans. On a de lui des discours , des traductions en vers non rimés et beaucoup de sonnets et de canzoni, etc.

fabbicatt, s. m. (quelques-uns cernent fabriquent), celui qui fabrique ou qui fait fabriquer. Il se dit particulièrement d'un fabricant d'étoffe», et de celui qui tient une filature de coton, de laine, etc. fabricatur, s. m , celui qui fait, qui fabrique quelque chose. Il ne se prend qu'en mauvaise part , et ne se dit guère au propre que dans ces phrases ; fabricant de faune monnaie; fabricant de faux billets de banque. Il se dit aussi figurément, fabricant de faux acte*, fabricant de nouvelle*, de faune* nautell*. fabricik* ou fabricant., celui qui est chargé d'administrer la fabrique d'une église. On le nomme plus ordinairement marguillier. Fabricb ou FABRIZIO (Jérôme), surnommé d'Acquapendente parce qu'il vint au monde dans cette ville épiscopale d'Italie en 1537, est regardé, à juste titre, comme un des plus beaux ornements de l'université de Padoue , et rangé parmi les bons écrivains, les plus fameux anatomistes et les plus célèbres chirurgiens du xvi* siècle. Il eut pour guide dans la carrière de la médecine l'illustre Fallope. Fabrice exerça sa profession avec beaucoup de noblesse et un rare désintéressement. Il fut comblé d'honneurs, de places lucratives et de dignités; les sénateurs de Venise lui accordèrent des privilèges abusifs , lui décernèrent la préséance sur les professeurs de philosophie, le nommèrent citoyen de Padoue , lui érigèrent une statue, le gratifièrent d'une chaîne d'or, le décorèrent du titre de chevalier de Saint-Marc, firent construire pour ses leçons un superbe théâtre anatomique, lui assignèrent une retraite infiniment honorable, avec le droit de choisir lui-même son suppléant. La vieillesse de Fabrice ne fut point aussi heureuse ; son repos fut troublé par l'envie et par la plus noire ingratitude; des parents trahirent indignement sa confiance et furent même soupçonnés d'avoir abrégé ses jours par le poison. Il mourut tout-à-coup, au milieu de vomissements, le 21 mai 1610, à l'Age de quatre-vingt-deux ans. Tous les écrits de Fabrice sont véritablement classiques et justifient pleinement leur grande renommée; nous ne citerons que celui qui fit son plus beau titre de gloire : *De venarum otliolii*, Padoue, 1603, in-f», fig.; *ibid*, 1625. Huit autres de lui à toujours l'estime de la postérité. FABRICB ou fabri DR uii.ofm ((ji u.i.At

MEt, ainsi nommé d'un village près Cologne, où il naquit le 25 juin 1560, est encore désigné sous la dénomination latine de Fabricius Hildanus. Il étudia la pratique sous le très habile chirurgien Jean Griffon, A Lausanne, en 1586. Il voyagea en Allemagne et en France, puis revint à Lausanne, ensuite à Payern, où il resta 9 années. En 1614, il fut nommé citoyen et médecin-chirurgien de Berne; Louis XIII, roi de France, le choisit pour médecin des ambassadeurs en Suisse et il remplit ces mêmes fonctions auprès de divers princes. Devenu sexagénaire, il fut tourmenté par des accès de goutte qu'il réussit à calmer, pendant plusieurs années; mais, A l'instant où il se félicitait d'avoir obtenu une guérison radicale il fut saisi d'un asthme très intense auquel il succomba le 17 février 1638. C'est A la chirurgie que Fabricius doit son plus beau titre de gloire. Il peut être regardé comme le restaurateur de cet art en Allemagne, de même que notre Paré l'avait été en France. Les œuvres de Fabricius sont encore de nos jours une source féconde d'instruction, malgré les progrès de l'art de guérir. Il savait par expérience que l'anatomie doit être constamment la base du médecin et surtout du chirurgien. Il prouve qu'on chercherait vainement à rétablir une médecine compliquée, si l'on n'en connaît pas la structure. Il s'éleva avec énergie contre la torture, en qu'il i Digitized by Goog

The text on this page is estimated to be only 21.58% accurate

EAHRIC113. FARKICII "i. fit preuve de la plus touchante humanité. Pour donner une idée des travaux physiologiques, pathologiques et thérapeutiques de Fabrice, il suffira de signaler ses observations sur les monstres, le somnambulisme et l'abstinence prolongée; sur la dysenterie, la paralysie, l'apoplexie, la pleurésie, l'hydropisie et les maladies des enfants; sur l'cflicarilé du selon dans l'épilepsie et la uhlbisie ; enfin sur l'usage et la propriété des diverses eaux minérales. Fabrice avait rassemblé tous ses écrits, il était sur le point de les livrer à l'impression lorsque In mort le surprit; l'édition la plus cslinée esl.celcqu'a donnee Jean-Louis Dutour, Francfort, 1683, in-folio. fabbicus (Frédéric-Ernest), gentilhomme de la chambre du prince Christian-Auguste de Hnlslein, administrateur du duché de ce nom pendant la minorité du duc Frédéric, neveu de Charles XII, qui le députa auprès dere dernier pour justilier un changement de ministère. Fabrice plut à ce monarque auquel il Ht goûter la lecture descruvres de Corneille, de llarinc et de lloileau. Il eut l'honneur de servir comme méflicieur entre Charles et les Turcs, mais il ne put empêcher la catastroïie qui lit tomber ce roi entre leurs mains. Fabrice mourut eu llemagnc dans un étal d'aliénation mentale. fabrici (le PERE Gabriel), dominicain et célèbre bibliographe, mort à Home en 1800,,était né vers 1725 à Saint-Mnximin, près d'Aix en Provence. Ses lumières et ses vertus le portèrent bientôt à la dignité de provincial de l'ordre qui le lit aller à Rome en 17fi0. L'académie degli arcadi se l'agrégea, et ses conlrères, charmés de son commerce, le retinrent dans leur maison a Rome en lui conférant la fonction de lecteur en théologie. Il fut choisi pour l'un des docteurs théologiens de la fameuse bibliothèque de Casanala, léguée en 1780, par le cardinal do ce nom, aux dominicains du couvent de la Minerve. L'on connaît de lui cinq ouvrages dont: Des litres primitifs de la révélation ou considérations critiques sur la pureté et l'intégritédu texte original des livres saints de l'ancien Testament, 2 vol. in-8°, Rome, 1772. FABRICIA. D'Ennery avait une médaille en or de cette famille, mais on a conçu des doutes sur l'antiquité de ce monument. Le surnom de cette famille était Paternut. FABRICIA >flt), genre de plantes dicoty lédonces, de la famille des mytliet, offrant pour caractère principal: l u calice à demi supérieur, à cinq découpures, cinq pétales sessils, des élamines nombreuses, insérées sur le calice; un style, un stigmatc en tête, une capsule à plusieurs loges; les semences surmontées d'une aile

membraneuse. Les arbrisseaux qui composent ce genre sont originaires de la Nouvelle-Hollande. Ils ont de grands rapports avec les *Myrtaceae*, mais ils en diffèrent par les pétales sessiles, les capsules à huit ou dix loges, et par ses semences surmontées d'une aile membraneuse, assez grande.

*Fabricia à feuille** de myrte, *fabricia myrtifolia*. C'est un arbrisseau à rameaux glabres, cylindriques. Les feuilles sont opposées, lancéolées, glabres, entières, très obtuses, rétrécies en pétiole à leur base, striées, longues de deux pouces. Les fleurs sont axillaires, presque solitaires, à peine pédonculées, le calice hémisphérique, à cinq dents courtes, orbiculaires; la corolle composée de cinq pétales sessiles, concaves arrondis, les capsules presque globuleuses, coriaces, uniloculaires, à dix loges, à dix valves. Les semences sont brunes, petites, comprimées, une, quelquefois deux dans chaque loge, surmontées d'une aile membraneuse assez grande.

Fabricia à feuille litté, *F. littoralis*. Cette espèce se rapproche beaucoup de la précédente, mais elle est une fois plus petite dans toutes ses parties. Ses feuilles de couleur glauque sont glabres, alternes, sessiles, en ovale renversé, les dents du calice très courtes, triangulaires, les capsules dirigées* intérieurement en huit loges; chaque loge contenant cinq à huit semences ailées fort petites.

fabricius (C. Aies), surnommé Lustrinus narre qu'il avait les yeux petits, l'un des plus habiles généraux de l'ancienne Rome, est non moins célèbre par son désintéressement que pour sa valeur. Il fut nommé consul en 471 (282 ans av. J.-C.), et censeur en l'an 478 (275). Il vainquit les Samnites, les Rutiliens et les Lucaniens. fit lever le siège de Teurinum et prit un butin considérable dont il fit verser au trésor public la part qui lui était réservée. Il repoussa les présents des députés des Samnites touchés de sa pauvreté et l'argent que lui offrit Pyrrhus vers lequel il avait été député; Cinéas, confident de Pyrrhus, vantait devant ce prince et Fabricius la philosophie d'Épicure qui met en honneur la volupté et l'indifférence sur la religion: « Fasse » le ciel, dit Fabricius, que Pyrrhus et les Samnites pratiquent » cette philosophie pendant qu'ils ont la guerre avec le peuple romain! » Il osa dire un jour au roi Pyrrhus qui l'engageait à le suivre par les plus belles promesses. « Vous feriez une mauvaise chose pour vos propres intérêts, car, me connaissant, ceux qui vous honorent et qui vous admirent voudraient m'avoir pour roi. » Ce prince ne fut point choqué de la hardiesse de ce discours et au contraire il lui accorda la liberté des prisonniers romains aux conditions qu'il avait proposées. Fabricius fut élu une seconde fois consul l'an 475 (278), avec C. V. Papirius.

eu pour collègue. Informé que le médecin de Pyrrhus s'était offert à l'empoisonner, il en lit avertir ce prince' en prenant des précautions pour qu'il ignorât d'où lui venait cet avis; mais Pyrrhus devina que c'était Fabricius qui le lui avait fait donner. Fabricius se montra sévère comme censeur dans l'exécution des lois somptuaires; il prêchait d'exemple, car il vivait de légumes et mangeait dans des vases grossiers. Il mourut si pauvre que l'Etat fut obligé de doter sa fille; il fut par exception inhumé dans l'enceinte de la ville. FABRICIUS-VIKINTO, auteur latin, fit des satires très mordantes contre les sénateurs et les prêtres, fut banni par Néron, revint à Rome après la mort de ce prince, obtint une place de préteur et parvint, dit-on, sous Domitien, à un haut degré de pouvoir par de lâches délations. FABRICIUS (François; né à Iutrenmte, vers 1510, fut médecin à Aix-la-Chapelle vers 1545. Il a laissé deux ouvrages dont l'un a pour titre : Divi Gregorii Sacerdotii tragodia (" ri«tut patient, Mino carminé reddiia, Anvers, 155(1, in-8°. Cette tragédie n'est pas de saint Grégoire. fabricius (TniñoDosK), théologien protestant et l'un des apôtres de la réformation en Allemagne, naquit le 2 février 1501 à Anholt-sur-r Yssel, d:ru le comte de Zulpien. Ses parents ne purent lui donner aucune éducation. Il vécut lui et sa mère pendant huit années des secours de la charité publique et fut en apprentissage chez un cordonnier. Le comte Oswald de Bergen devint son protecteur et son bienfaiteur et l'envoya étudier à Glogne; mais il l'abandonna lorsqu'il sut qu'il apprenait l'hébreu et suçait les principes des nouveaux réformateurs. Il revint à Cologne où il ouvrit une école d'hébreu , et, sciant fait chasser, il se retira auprès du landgrave de Hesse. Nommé curé à Allendorfsur la Werra, il mécontenta encore son nouveau protecteur qui le fit mettre en prison et confisqua ses biens en 15*0. En 1543, il retourna à Witlrbnberg, y devint professeur d'hébreu et de théologie, et, en 1544, l'ut fait premier pasteur de l'église Saint-Nicolas à Zerbs. Mais son zèle un peu tracassier lui suscita des ennemis et des accusations qui hâtèrent la fin de son orageuse carrière le 15 septembre 1550. Il a laissé quelques écrits, entre autres seize homélies, des sermons et discours en allemand. fabricius (Laurent), savant professeur d'hébreu à l'Université de vVitlemberg, naquit à Dantzig en 1555 d'un négociant de cette ville, parcourut les L'iiiversités de Francfort, de Willemburg, de Leipzig, de Iéna, de Tubingen et de Strasbourg, et mourut le 21 avril 162». Tous ses ouvrages, au nombre de six, roulent sur la malice qui fut l'objet des études de toute sa vie. vabricius (TliËOitosF.) , théologien luthérien, neveu du précédent, naquit à

Nordhausen en 1560, fit ses études à vVillenberg, fut en 1588 surintendant de l'église de Ilcrlzberg, perdit cette place pour une apparence d'attachement au calvinisme, obtint ensuite la direction de l'église de Saint-Jean à (ioellinjjuc et une chaire de théologie au Gymnase de la même ville, fabricius passait pour habile helléniste et pour bon prédicateur. Il mourut à Gwttingue le 7 août 1517. Il a publié quelques ouvrages, entre autres Y Harmonie des quatre Évangiles, en quatre langues ; latin, grec, hébreu, allemand, et la traduction en hébreu du l'Écriture de Mathieu Richler. fabricius (Georges), né à Kemnitz, en Allemagne le 34 avril 1510, commença ses études dans sa patrie et les finit à Freyberg et à Leipzig, où il fut précepteur de Wolfgang, de Philippe et d'Antoine Wcrler. Il alla en Italie avec l'aîné de ses élèves, revint en Allemagne, fut nommé en 1553 directeur du collège de Meissen et mourut le 13 juillet 1571. Il avait sur la fin de l'année précédente obtenu des lettres de noblesse de l'empereur Maximilien II. Fabricius fut poète latin et historien. Nicéron et Lenglet-Dufrénoy disent qu'il est un auteur exact et estimé. L'on trouve la liste de ses ouvrages dans les Mémoires de Nicéron, t. 32. fabricius (André) ou Lefevre, né probablement vers 1520 à Hodège, dans le pays de Liège, fit sa théologie à Ingolstadt, professa cette science à Louvain, alla à Rome en qualité d'orateur auprès de Pie IV, du cardinal Olbon Truchsees, évêque d'Augsbourg ; revint en Allemagne, lui conseiller du duc 74 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.61% accurate

FABRICIUS. (! de Bavière el prévôt d'All-Orling, où il mourut en 1581 ; ses écrits en latin consistent en tragédies, réfutations, c«léchisinc, clc. PABDir.it'B (Fbasçois), nommé aussi Lcfevrc, ne à Duirn, dans le duché «le Juliers, en 1524, acheva ses études a Paris au collège de France sous Ramus et Turnèlie. (I obtint en 1550 le rectorat de Dusseldorf el mourut le 23 février 1573. Il est l'auteur d'une dizaine d'ouvrages en latin, pour la plupart classiques. FABRICIUS ou (HHTH (Gl'iLLAt'MK), né à Nimègue vers l'an 1553, docteur en théologie à l'ouvain , successivement président du collège de Mouterlc et du polit collège, clc, mort le 7 mars 1628, est l'auteur du Confultlia eentvnr, etc., ouvrage anonyme, 1027, in-4°. Le I*. Sanlarrlli, jésuite italien, avait publié en 1625 un traité De httretl, etc., où il disait que le pape pouvait délier les sujets des rois du serinent de fidélité. Le livre fut condamné au feu par arrél du Parlement du 13 mars 1626; la Sorlwnne condamna aussi l'ouvrage, el c'est contre celte censure que s'élève Fahricius dans son ouvrage. fabbicii s (Jea\>, né en 1500, morl en 1636. On a de lui une dissertation De dignilate conjugii, Nuremlierg, 1592. — Son lils, Fabriciis (Jean), né à Nuremlierg le 31 mnrs 1618, était un théologie» qui occupa une chaire » Allorf, où il était ministre; il devint ensuite pasteur de Sainle-Maric à Nuremberg. Il a publié six ouvrages dont la plupart onl Irait à la religion. fabriciis ' JkavGeobges,', né à Nuremberg le 23 septembre 1593, se consacra spécialement à l'art de guérir; ce fut à Bâlc qu'il obtint le doclorat le 29 août 1620. De retour à Nuremberg, il fut associé au Collège des médecins, t'no pratique très étendue l'empêcha de se livrer aux travaux du cabinet. Créé comle palatin par l'empereur Léopold, le 17 mai 1659, il mourut le 18 novembre 1668. Il n'a guère publié d'autre écrit que sa dissertation inaugurale. — 'Sun lils, Wolfgang-AmCroise, cultiva pareillement la médecine et l'archéologie ; il voyagea eu Allemagne, en France et en Italie, mais la mort le surprit au milieu de sa carrière, à Lyon, le 13 janvier 1653.].cs deux opUNCules qu'il a laissés sont un témoignage de son éjudilion. fabbiciis (Seftime-Am)b£), frère du précédent, naquit à Nuremberg le 4 décembre 1641, cl se consacra aussi a l'arl de guérir, se lit recevoir docteur à Baie, parcourut l'Italie cl séjourna à Pailoue. Revenu dans sa ville natale, il fut élu membre du Collège des médecins en 1667 et se livra entièrement à l'exercice de sa profession ; il n'a laissé que trois opuscules publiés pendant le cours de ses voyages. fabricius

(F.bsest-Fbedébic), médecin du TVir* siècle, exerça à Vienne en Autriche, puis à Hambourg. Il n'est connu que par un ouvrage qui ne justifie pas son titre : *Meiieinic utriutque*, etc., Francfort, 1633, in-fol. Pabbicus (Sami el), d'Eislehen, en Saxe, né à la fin du XVI* siècle, était ministre à Zchest quand il publia sa *Cotmotheorin taera*, Francfort-sur-le-Mein, 1625, in-8*; réimpr. à Baie, 1675. fabbiciis (Et'EVCe), ministre à Berne dans le xvii^e siècle, abonné (rois ouvrages intitulés ; Conriones, fin prophètes, etc.; 2" in *Decalogum*, 1649, in-4" ; 3* (*ettivitibut annnts*; 4* in *ptaltnot Davidit*, etc. fabriciis [Jea>\ né à Panlzig le 17 février 1608, mort de la peste le 10 septembre 1655. Il étudia l'arabe et le persan à Lcvdc, sous Golius, prit à Rostock, en 1635, le degré de maître en philosophie et y enseigna les langues orientales, l'arabe surtout, avec un grand succès. Il parcourut une grande partie de l'Europe, se rendit, en quelques mois de séjour à Paris, la langue française si familière, qu'il prononça un discours en cette langue à Amsterdam, à son retour. La liste de ses ouvrages s'élève à 8 qui lui donnent un rang dans la science des langues. t'ABBir.iis (Viscenti, né à Hambourg le 25 septembre 1612, prit ses grades en im'Hlecineàruniversité de Lcyde en 1634; ilcultiva avec succès la poésie latine et la science du droit. Il fut fait ImurgiicmcslrédcdDanlzig et fut député 13 fois par le sénat à la diète de Pologne. Il mourut pendant une de ces assemblées, à Varsovie, le 11 septembre 1667, âgé de 54 ans. Ses Œuvres sont pièces de poésie, harangues et discours. — Son fils, Fa. ■RlCll'S'Trédéric), fut premier pasteur de l'église Saint-Nicolas à Sleltin, docteur en théologie à Wjllenberg et orienlaltslc ; il mourut le 11 novembre 1703 ; il est auteur de traductions, de sermons et de divers traités de théologie polémique. PABBicus (Jean), petit-fils et fils des précédents, né à AI«) FABBJC1CS. torf en 1644. théologien, philologue et bibliographe. Art conseiller du duc de Brunsvrick-Lunclbourg, inspecteur-général des écoles du duché de Brunswick et associé de l'Académie des sciences et belles-lettres de Berlin. Il mourut le 11 mai 1729. Le plus remarquable de ses ouvrages a pour titre : *littoria Ubtitllteca Fabrieië***, Wolfenboih», 1717-1734, 6 vol. in-48, utile aux savants voulant donner de nouvelles édition* des auteurs anciens. fabbiciis 'Jeax-Seboi.d), né à Spire le 15 juin 1528, vint en 1552 professer à Heidelberg la logique et la langue grecque, et reçut le grade de docteur en théologie en 1657. À l'époque des ravages du Palatinat par la guerre, en 1674, Fabricius se relira en Angleterre, et l'on ignore le lieu et réponse de sa mort. (Il a publié 18 ouvrages dont Freylag

donne la liste dans le I. III de son *Adparatut Utterariut*, p. 614-616. fabricius {Jeax-Locis), frère de Jean-Sebold, naquit en 1632 à Schaflouse, où son père était recteur de collège. Il professa la langue grecque, remplit des fonctions diverses et revint à Heidelberg dont il sauva les archives de P incendie. Il mourut à Francfort. Il a laissé divers ouvrages énumérés dans \ ' llittoria bitil. FtbrictoHt, L IV, p. 522, sur des sujets de morale el de religion. fabricius (Loris), était né au Brésil d'une famille hollandaise et avait débuté dans la carrière militaire; Charles XI, roi de Suède, l'envoya en Perse en qualité d'ambassadeur pour y négocier un traité de commerce dunt Narva devait être l'entrepôt; mais la Russie fut un obstacle au développement de ce commerce. Dans un de ses voyages en Perse, Fabricius fit rendre la liberté à un grand nombre de femmes européenne; enfermées dans le sérail du monarque persan. fabricius (I)attd), pasteur d'un village de la Ost-Frise, a été un de ces observateurs qui ont tant contribué dans le xvii^e siècle aux progrès de l'astronomie. L'illustre Kepler cite avec éloge ses observations sur la planète de Mars et le* idées qu'il avança sur la théorie de la lune. David Fabricius découvrit, en 1596, l'étoile changeante du col de la Baleine, et c'est surtout à cause de cette observation importante que son nom a dû prendre place dans les fastes de l'astronomie. Il a également nbservé fa comète de 1607. Son fils Jean suivit la même carrière scientifique et on lui attribue l'honneur des premières découvertes faites au moyen du télescope. Le premier il reconnut les taches du soleil et décrivit les révolutions de cet astre. Srs droits à la priorité de ces belles découvertes sont incontestablement établis dans l'ouvrage intitulé : De maenlis ut icih ritit et forum cura tele révolution* narratio, iu-4u, qui parut fi Wittemberg au mois de juin 1611; mais hâtons-nous de dire que cet hommage que nous rendons ici aux travaux maintenant oubliés de Jean Fabricius ne peut diminuer en rieu la gloire de Galilée. fabricius (Jean), naquit à Osterla, près de Norden, dans l'Ost-Frise ; i) est l'auteur du premier ouvrage où il soit question des taches du soieil ; pelil in-4", Witlcmbrrg, 1611; De mai «lit in \$ele. Galilée trouve dans Fabricius un concurrent pour celte découverte; mais, comme le dit Bailli: s Ceux « qui, dans l'ordre des découvertes, sont placés plus lias (dans i> l'opinion) ne sont pas entendus. » On ignore l'époque de sa mort, mais l'on sait qu'il vivait encore en mai 1617. Son père { David Fabricius) avait découvert, en 1596, l'étoile changeante de la Baleine. David Fabricius suivait le système de Ploloroée; il était pasteur à Osterla et fut tué en 1617, par un paysan qu'il avait traité de voleur. Il est

auteur d'une chronique de l'Ost-Frise écrite en bas allemand, publié en 1640. fabbiciis (Jea vChhétien), le plus célèbre entomologiste du xviii^e siècle, naquit à Tunderu, dans le duché de Slesvnek , en 1742; il suivit à Upsal les cours de Linné qu'il prit pour modèle. Fabricius, force de prendre un étal, se lit recevoir docteur en médecine à l'âge de 25 ans, puis devint professeur d'histoire naturelle à ITniversilé de kiel, et fit paraître en 1775 son Syttènu d'entomologie. Cet ouvrage donna une nouvelle face à la science. Fabricius ne cessa d'étendre el de développer son système dans ses écrits ; la base qu'il avait prise élail excellente, mais elle ne devait pas le conduire i m «vaUrne, mais à une nuUhote naturelle; c'est pour avoir trop méconnu celle vérité qu'il a négligé des moyens plus exacts de classification que d'autres plus jeunes, parlant du point d'où le maître est parti, ont obtenus ; cependant Fabricius a conservé l'avantage d'avoir présenté le catalogue lc_ plus complet d'insectes décrits d'après nature. Fabricius élail docile a la critique cl disposé à reconnaître de bonne toi ses erreurs et à rendre justice aux autres. M. I-atreille, entomologiste français, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.40% accurate

(587) l'éprouva. Il avait été nommé conseiller d'Etat du roi de Danemarck et professeur «l'économie rurale et politique ; tous ses travaux littéraires, ses fréquents voyages, les soins qu'il donnait à ses élèves, remplissaient sa vie qui paraissait devoir être longue; sa santé était robuste et son tempérament vif : en 1807, les désastres de sa patrie l'affectèrent douloureusement ; il était en France on lui engageait à rester : « Mon roi est si heureux, disait-il, et il faut que je retourne auprès de lui. » Il partit et succomba peu de temps après à la mélancolie qui le consumait ; il avait 65 ans. Homme doux, enjoué et modeste, il avait pour amis les hommes les plus illustres de son siècle. Les écrits de Fabricius sont nombreux ; les uns sont relatifs à l'entomologie, savoir : *Susitma eniembæim*, Fletisburg, 1775, in-8*; *Centra insectarum*, Chilonii (Kiel), 1 vol. in-8*; *Species imectorum*, Hambourg, in-8*, 1781, 2 vol. ; *Phytophagia entomologie*, Hambourg, in-8*, 1778, c'est encore le meilleur ouvrage de ce genre, etc. Ses autres ouvrages ont trait à la statistique, à l'économie publique, à l'histoire, à l'administration publique, à ses voyages scientifiques et au Danemarck. p. A. Biticius (François), professeur de théologie à l'Université de Leyde, naquit à Amsterdam le 10 avril 1661. Ministre à Velzen, ce fut en 1705 qu'il succéda à J. Trigland dans la chaire de théologie en l'Université de Leyde ; il en fut quatre fois le recteur et mourut le 27 juillet 1738; ses ouvrages roulent sur des matières religieuses et la morale, au nombre de 5, sont : *Christi Hymnorum*, p. r. peluum fundamen. l. uia. E. r. t. e. t. L. z., Leyde, 1717, in-4". C'est son discours inaugural. f. ab. b. i. c. u. s. (Jean-Abbé), le plus savant, le plus fécond et le plus utile des bibliographes, naquit à Leipzig le 11 novembre 1648, prit ses grades en philosophie jusqu'en 1688, étudia quelque temps la médecine, qu'il abandonna pour la théologie, succéda, à Hambourg, à Vincent Flaccius dans la chaire d'éloquence et de philosophie publique, prit le bonnet de docteur en théologie à Kiel, et remplit les fonctions de son professorat avec beaucoup de sèle et d'assiduité ; sa réputation lui attira des offres avantageuses pour aller s'établir à Greifswald, mais le sénat de Hambourg le retint par une surenchère d'offres et d'augmentation d'appointements. Fabricius mourut à Hambourg le 30 avril 1736. Nicéron, d'après Reimar, donne la liste de ses ouvrages qu'il porte à 128; voici les plus remarquables: *Bibliotheca latina*, etc.; *Bibliotheca græca*, etc.; *Bibliotheca antiquarum*, etc.; *Salutaris lux*

Ewangelii, 1731, in-4*, etc. iabricics (Chbistopiie-Gabbriel), né le 18 mai 1684 à Schacksdorf, village de la Basse-Lusace, étudia la lliéologie protestante à Wiltemberg et fut nommé en 1703 pour prêcher l' sa avec lequ Evangile en langue vende ^slave) aux habitants des deux Luaces; il y termina sa carrière le 12 juin 1757. C'est le zèle I Fabricius combattit dans ce pays les doctrines nouvelles religieuses du comte de Zinzendorf qui a attaché à n nom quelque célébrités r \brk:ivs Philippe-Conrad), médecin, professeur d'anale et de pharmacie à l'I'mversité de Helmtone, de p statlt et décoré en 1750 du titre de conseiller aulique du duc de Brunswick, mourut à Uclmstadt le 19 juillet 1774. Fabricius s'occupa aussi benucoup de botanique ; il a publié deux ouvrages sur ee sujet, S'ABBiiai s (Orroj, prédicateur prolestant, naquit en 1744. Les ouvrages de Hans llege de sur le Groenland. qu'il lisait a l'université, lui inspirèrent le désir d'aller prêcher l'Evangile dans les pays seplrtlilionsox. Il fut nommé missionnaire pour les colonies danoises de Fredcriksaad, et partit en 1768 pour ce pays du nord. Pendant son séjour, qui dura jusqu'en 1773, il répandit la parole sainte parmi les Grocnlandais, dont il visitait souvent les cabanes. Il s'occupa beaucoup de leur langue et s'adonna à la recherche des plantes du pays sans études préliminaires, sans aulre livre que le Syslciaua ntlr<r, sans antres conseils que ceux du célèbre OUo-Frederic Millier, avec lequel il était en relation. Do retour à Copenhague, il fut pourvu successivement de plusieurs cures, rl en dernier lieu (17M9) de celle de Christiania, où il mourut avec le litre et le rang rl'ÉTèque le 12 avril 1822, à l'Age de 72 ans. Il s'était occupé de la rédaction de ses notes; son principal ouvrage a pour titre: Fam» groeHlandica; Copenhague, 1790. fabbigy (le Père Gabbiei.), dominicain et célèbre bibliographe, né vers 1725 h Sainl-Maximtn , près d'Aix en Proverbe, entra fort jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, dans lequel il devint provincial , puis lecteur en théologie à Home. Ses vastes connaissances le firent choisir pour l'un dos docteurs théologiens de la fameuse bibliothèque de Cammata, léguée en 1700 par le de la Minerve. Il mourut n Home en 1800. Fnbricy était membre de l'Académie des Arcades. On lui doit: 1- Recherche* sur V époque de l'équilationel futagedet chart équettret chei le» ancien»; in-8*, 1764; 2' Mémoire* pour ttrvir è l'hiioire Unitaire de* Pire» AntaUi, Mamachl, Paluizi, Riehini et de ttubti», réimprimés dans le Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques du Père Richard ; 3* De» litre» primitif» de la révélation, ou Contidération» critique» sur la pureté et l'intégrité du teste ariijual de» Iwret taint» de t

Antlen-Tettament ; -2 tomes in-8° , nome, 1772; c'est le plus célèbre et le plus estimé des ouvrages ; 4» Cenurit theotogi diatribe, quod billiographice antîquarUe et sacrée eriticet capita aliquot itluttrantur ; Rome , 1782 , in-8". On le trouve à la suite du Spécimen variarum lectlonum sacri text&tdc J.-B. de Rossi. Le Père Fabricy a aussi travaillé avec le Père Audofredi au magnifique catalogue de la bibliothèque de Casanala, dont il n'a été publié que 4 volumes. FAUm (Jeax), grammairien italien , naquit en 1516 à Figline en Toscane, patrie du célèbre Marsile Ficin. Il faisait peu d'état des avantages de la naissance. Dans une de ses lettres adressée à un ami, il dit à la Un: « Mon père se nommait b Bernard, fils de Julien , fils d'Antoine Fabrini de Figline ; » d'où sont-ils venus? je n'en sais rien. Que celui-là s'en iuie forme, quia moins d'affaires que moi. » Fabrini fut appelé en 1547 à Venise par le sénat pour remplir la chaire d'éloquence ; il mourut vers l'an 1380. On a de lui des traductions et des commentaires en italien ; 6 ouvrages , dont : Opère d'Oraio poeta lirico commentait in Ungua polgare touana, etc. ; Venise, 1565. pabbuia. Monges attribue .d'après quelques autres, à cette famille des médailles ou monnaies d'or, d'argent, de broute. Il n'y a que les dernières que l'on regarde comme rares. fabbiqitr, s. T., construction d'un édifice. Il ne se dit guère qu'en parlant des églises. Il signifie aussi , en parlant d'une église paroissiale, tout ce qui appartient à cette église, tant pour les fonds et les revenus affectes à l'entretien et à la réparation de l'église que pour l'argenterie, le luminaire, les ornements.etc. — Fabrique , signifie encore fabrication. Louit de fabrique , pièce d'or qui est aliène pour le titre et le poids, mais qui contient cependant une certaine qu.mité d'or lin. (Inappliqué aussi l'expression de fabrique à certaines marchandises de basse et de médiocre qualité. Fig. et fam., Cela est de ta fabrique, il a controuvé cela, c'est un mensonge qu'il fait. — Fabrice, se dit quelquefois en parlant du lieu, de la ville même où l'on fabrique. Il se dit encore d'un établissement où l'on fabrique. Pris de fabrique , le prix qu'une marchandise coûte lorsqu'on l'achète en fabrique. Fig. et fam., Cet deux hommes sont de même fabrique, ils ont les mêmes défauts, les mêmes vices, ils ne valent pas mieux l'un que l'autre. — Fabrique, se dit quelquefois, en architecture, d'un bâtiment dont la principale décoration consiste dans l'arrangement et l'appareil de divers matériaux dont il est composé. Il se dit aussi de toute construction qui orne un parc, un jardin, etc., telle qu'un pont , une tour, des ruines, une chaumière. Il se «lit également, en peinture, des édifices, des ruines d'architecture, etc. , qui

entrent dans la composition d'un tableau et surtout d'un paysage.

PABBTot'EB, v. a., faire certains ouvrages suivant les procédés d'un art mécanique. Il signifie également faire fabriquer, tenir une fabrique. Il s'emploie aussi, ilguomenl, comme d ces phrases: Fabriquer une pièce, fabriquer un tt»lamenS , donation, etc., faire une fausse pièce, un faux acte , un testament, etc. ; el, familièrement, fabriquer un mensonge, i calomnie, conlrouver, inventer un mensonge, une calomnie. — Fabrique, êe, participe. fabriques (furitpr.) On nomme ainsi les établissements qui ont pour objet d'administrer les fonds el revenus des églises; c'est un conseil paroissial. Aux termes du décret impérial du 30 novembre 1809, les fabriques sont chargées de veiller à l'entretien et à la conservation des temples, d'administrer les aumônes et les biens , rentes et perceptions autorisées par les règlements, les sommes supplémentaires fournies par les com» munes, el généralement tous les fonds qui sont affectés au service du culte; enfin d'assurer cet exercice et le maintien de sa dignité dans les églises auxquelles elles sont attachées, soit en réglant les dépenses qui sont nécessaires , soit en assurant les moyens d'y pourvoir. Chaque fabrique est composée d'un conseil, dont les membre; portent le nom de fabricien», et d'un ■-• bureau , dont les membres prennent le nom de marguillier» . Les membres de la fabrique doivent être catholiques, domiciliés dans la paroisse, el choisis parmi les notables. Ils sont au nombre de neuf dans les paroisses dont l» population est de cinq; , Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.81% accurate

FARRIS. (5 mille âmes ou au-dessus ; et un nombre de cinq partout ailleurs !) • plus, sorti de droit membre* du conseil le curé et le maire. Tous les trois ans un renouvellement partiel s'opère au moyen de la sortie des membres les plus anciens; l'élection est faite par les membres restants. Aussitôt après la formation du conseil, on nomme au scrutin ceux des membres qui, en qualité de marguilliers, doivent composer le bureau. Le conseil de fabrique s'assemble quatre fois par an : le dimanche de Quasimodo, le premier dimanche de juillet, le premier dimanche d'octobre et le premier dimanche de janvier. Il peut s'assembler extraordinairement avec l'autorisation de l'évêque ou du préfet. Les délibérations du conseil de fabrique ont pour objets: 1° le budget de la fabrique; 2° le compte annuel de son trésorier; 3° l'emploi des fonds excédant les dépenses; 4° les biens à entreprendre ou à soutenir, les baux emphytéotiques, les aliénations ou échanges , etc. Le bureau des marguilliers est formé du curé, qui en est membre perpétuel, et de trois membres du conseil de fabrique, désignés par l'élection, comme il a été dit plus haut. Il se réunit chaque premier dimanche du mois, à la sortie de la grand'messe. Ses fonctions consistent à dresser le budget de la fabrique, à préparer les affaires qui doivent être portées au conseil de fabrique , à veiller à l'exécution des décisions du conseil, et en général à la bonne administration des revenus de la paroisse. Les marguilliers sont chargés personnellement en outre de veiller à ce que les fondations soient régulièrement acquittées et exécutées; ils doivent fournir l'huile, le pain, le vin, l'encens, en un mot tous les objets de consommation nécessaires à l'exercice du culte, et pourvoir aux réparations et achats d'ornements, de meubles, d'ustensiles ecclésiastiques. Ils nomment, sur la présentation du curé, les prédicateurs. L'un des membres du bureau remplit la charge de trésorier ; il a pour mission de faire rentrer les sommes dues, et doit présenter tous les trois mois au bureau un état de la situation active et passive de la fabrique. Les revenus des fabriques se composent: du produit de tous les biens et rentes qui lui appartiennent à un titre quelconque ; du produit des terrains servant de cimetières; du prix de la location des chaises ou des bancs placés dans l'église; du produit des quêtes faites pour les frais du culte et des tronc planés à ce même effet ; des dons offerts à la fabrique; enfin des droits perçus sur le produit des frais d'inhumation. Les charges des fabriques se composent: des frais du culte, consistant en

ornements, vases sacrés, linge, luminaire, pain, vin, encens; consistant encore dans le paiement des vicaires, sacristains, chantres, organistes, suisses, bedeaux et autres employés; des honoraires des prédicateurs de l'avent, du carême et autres Solennités; des embellissements intérieurs de l'église. Au surplus, les communes sont tenues de fournir au curé ou desservant un presbytère, ou un logement, ou enfin une indemnité pécuniaire, et de fournir aux grosses réparations des édifices consacrés au culte lorsque l'insuffisance des revenus des fabriques est clairement démontrée. Les fabriques sont assimilées aux mineurs quant à ce qui concerne leurs biens, leurs dettes, leurs acquisitions et leurs contestations. Elles ne peuvent accepter une donation sans une autorisation ministérielle ou au moins préfectorale; elles ne peuvent vendre, donner, échanger leurs biens, ni même les louer pour un terme plus long que dix-huit ans sans une délibération du conseil, l'avis de l'évêque diocésain, et l'autorisation du roi. Quant aux jugements obtenus par les fabriques, ils peuvent, dit M. Affre, être mis à exécution par toutes les voies de droit par le trésorier, sans qu'il ait besoin d'une autorisation; mais si l'on s'agit de procéder à une saisie immobilière, la prudence conseille au trésorier d'obtenir l'autorisation du conseil de fabrique. À l'égard des jugements rendus contre les fabriques, leur exécution offre des difficultés: si la fabrique a des fonds pour payer le créancier qui a obtenu un jugement, elle devra se pourvoir devant le préfet, qui, après avoir pris l'avis du bureau, du conseil, et celui de l'évêque, assignera des fonds pour le paiement; si la fabrique n'en a pas, il devra toujours, après avoir pris l'avis du bureau, du conseil et de l'évêque, l'adresser au ministre pour obtenir du roi l'autorisation d'aliéner ceux des immeubles ou des meubles qui peuvent être vendus. Fiança Nicolas, habile mécanicien d'Italie et prêtre de l'Oratoire, mort le 13 août 1801 à Cbioggia, où il était né en 1730, étudia les mathématiques et la musique. Il inventa pour l'harmonica de Franklin un piano-forte avec un registre et des touches, comme encore une table de progressions harmoniques pour accompagner simplement et facilement, sans avoir besoin d'organiste, les instruments à clavier. Il inventa encore un clavecin au moyen duquel les notes frappées par les loules FAOROJfl. ches étaient en même temps écrites par elles, et une petite machine fort simple par les ressorts de laquelle une main de bois battait toutes sortes de mesures. Il imagina un tonneau dans lequel l'air ne pouvait s'introduire parce que sa cavité diminuait à mesure qu'on le vidait. Il trouva le moyen d'écrire aussi vite que la parole sans abréviations et sans

ratures. La recherche du mouvement perpétuel l'occupa, et il Ht pour le trouver une espèce de pendule sans rouage, sans contrepoids ; le seul artifice de l'aimant en était le moteur. Il s'adonna également à la théologie, et prêcha même avec succès la religion qu'il pratiquait avec exactitude. — Son frèrcalné, Joseph Fahris, médecin et botaniste, mit, de concert avec son compatriote Dottari , la botanique de sa patrie en système et en honneur. fabrizi (Charles), jurisconsulte, né à Udine en 170», mort en 1773 , prit ses grades à ITniversilé do Padooc cl revint dans sa patrie, où ses talents le firent nommer A différentes charges publiques. Il a laissé des manuscrits concernant l'histoire du Frionl. Fabrizi était membre de l'Académie d'I'dinc et de plusieurs Sociétés savantes de l'Italie FVBBO-BREMIXDAAO fFR ANÇ-OIS-FaIVREOU FEBVRE DE BrKMnxDAiiS), historien, naquit vers l(î20à Besançon. Envoyé fort jeune à Madrid, il y fut élevé sous les yeux du célèbre Diego de Saavedra. qui l'initia lui-même dans laconiaissaiiccdcsaffaires» Après ses études il devint secrétaire du comte de Fuenles qu'il accompagna dans lrs Pays-Bas. Il y remplit ensuite divers emplois. Son indiscretion lui Ol un ennemi dangereux d'un des chefs espagnols, et pour se soustraire à sa vengeance, il se sauva en Italie vers 1650. La il apprit rapidement l'italien et écrivit dans cette langue un ouvrage intitulé Vldra deli' eloquema *ubltme, cl qu'il dédia au sénateur P. Loredano. Rappelé en Espagne, il suivit don Juan d'Autriche dans son gouvernement de Catalogne. Après la mort de celui-ci, il revint à Madrid où il mourut, sans qu'on sache positivement a quelle époque. Ses principaux ouvrages sont: 1" L'Eroe trionfanle, ittoria délie gloriole aiiom di Une en'tgn II, procuratore <li San-ilarco e ctpttan» générale del tnare, Venise. 1051 , in— ; 2" Délie leltre tcrille tu varie lingue ed in diverti argomevti, libri Ire, Milan, 1061, in-8* ; 3* Hittoria de lot Heclwi de don Juan if Autoria en el principado de Calaluna, Sarragoss, 1G73, 4 l. in-fol. ; 4° Vingt del rey D. Cariai II, al regito de Aragon, el ai'ude l(177. Madrid, 1080, in— 4"; 5* tloro hitlorico de la guerra de tngrut, Madrid, 1084, 16U3, in-4*, 5 vol.; 6" Hittoria de lai revolucione* de Satorra. Fabroxi (Angf.\ célèbre biographcjlalien du xviir siècle, naquit le 7 septembre 1732, à Maradi, dans la Rornagne, grand duché de Toscane ; élève des jésuites, il fil ses premières armes littéraires sous la I .minière des jansénites. Botlari, un des soutiens de ce parti, était devenu son protecteur dans la détresse où l'avait laissé la mort de son père qui était sans fortune. Pour lui plaire, Fabroni se mit à eludicr la théologie et k traduire en italien des ouvrages

français, telsque la Préparation à la mort du P. Quesnel. les Principe! el règleide la vie chrétienne de Le Tourneux. Il publia ensuite une vie du pape Clément XII ; il fut chargé de prononcer devant Benoit M V, dans la chapelle pontificale, un discours lalin sur l'Ascension; grâce à la bienveillance de ce pape, Fabroni eut part au legs de la princesse Bospigliosi; il put alors vivre avec plus d'aisance. Après avoir étudié à fond le Jm eecletiatlicum de Van Es peu, il revint exclusivement à la culture d<"S belles-lettres. Son oraison funèbredu prétendant Jacques Stuarl, lui valut un présent considérable du cardinal d'York, fils de ce prince. Ce fut vers ce temps-lî qu'il conçut l'idée d'écrire en latin les vies des savants italiens qui ont fleuri danslexvii* et le xviit" siècle; il en publia le premier volume en 1700. En 1707, il se rendit à Florence où le grand-duc Léopold lui donna la place de prier du chapitre de la basilique île SainULaurent, puis celle de provédileurdel'l "niversilede Piseel prier de l'ordre de SaintEtienne. ClémentXIV (ianganelli; en faisait le plus grand cas et voulut le retenir dans un voyage qu'il lit à Rome. Après une excursion a Naples où il fut accueilli par la reine el par les gens de lettres el les savants, il revint à Florence; il y fonda le Journal de' leuerali, dont il ponssa jusqu'à deux cents volumes la collection; celle entreprise lui suscita des ennemis. Cependant le grand-duc le choisit pour précepteur de ses enfants; il eut peur d'exciter l'envieel avant d'entrer en fonctions il crut devoir s'éloigner de Florence. Le grand-duc y consentit el l'indemnisa des frais de voyage. Fabroni vint en France, puis en Angleterre, revint en Toscane en 1775. Le grand-duc avait changé d'avis pour l'éducation de ses enfants; Fabroni s'en félicita, el travailla sans rclâche à son ouvrage de prédilection; Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.45% accurate

FADROXIA. (pais il se remit i vovager en se niellant en rapport avec tous les savants et les gens de lettres de* pays qu'il visitait. Il ressentit bientôt après les premières atteintes de la goutte qui Unit par lui rendre impossible toute espèce de travail ; il dit alors adieu aux occupations littéraires et se livra exclusivement à celles qui avaient la religion pour objet. Enfin il expira le 22 septembre 1803. après avoir rempli tous les devoirs de la religion; ses obsèques furent faites avec magnificence. Parmi les principaux ouvrages de Fabroni, lions citerons: Vil* Italona», etc., Pise, 1778, in-8»; 1790, Lueques, 1804; 1805; Vie du pape Clément XU; Gtornalede' Utlerati, Pise, 105 vol. in-12. FABBOJtl (Jean,, chimiste et savant italien, naquit i Florence en 1748, fut envoyé à Paris en 1798 par son souverain, le grandduc de Toscane, pour assistera une réunion de savants, chargés de trouver un système de poids cl inesuresgénéralcs puur tous 1rs (toupies civilisés. Il était employé au cabinet du Huseuut d'histoire naturelle de Florence, qu'il contribua sous le grandduc Léopold, à enrichir et à rendre l'un des plus beaux de l'Europe. Il s'occupa surtout avec succès de la chimie agricole et industrielle, et il a fait à ce sujet plusieurs ouvrages excellents. Estimé et respecté sous tous les gouvernement qui se succédèrent en Toscane après l'invasion des Français, il fut membre de la députation des finances de la reine régente d'Elrurie, veuve de Louis I de Bourbon. Quand la Toscane (it parliede l'empire français, Napoléon le nomma maître des requêtes, cousei lerd'Ftat, puisdirecteur général des ponts et chaussées pour les départements au delà des Alpes. Appelé au corps législatif par le département de l'Arno, il obtint la cruix de la Légioii-d'ilonnrrur, et les tilrcs de baron et de commandant de l'ordre de la Réunion. Fabroni était, en outre, un des quarante de la société italienne et de celle des géorgophites, correspondant de l'Institut île France, professeur honoraire des Universités de Pise et de Wilna, etc. I«a chute de Napoléon ayant ramené en Toscane le grand-duc Ferdinand III, ce prinee appela auprès île lui Fabroni, le nomma directeur de la monnaie de Florence, commissaire royal dos forges et des mines et le décora de la croix de l'ordre du Mérite. Il remplit tous ces divers emeois, qu'il devait a ses lalenls et h ses lumières, avec le zèle et probité qui distinguaient son caractère. Fabroni est mort à Florence d'un conp d apoplexie, le 17 décembre 182-2. Il a laissé les ouvrages suivants, tous, excepté un seul, écrits en italien: 1° Hé flexion* tur l'état actuel de

l'agriculture, ou Ej-panttm du véritable plan pour cultiver le* terres avec le
 plut grand avantage et pour te patte r det engroit, traduit en français, Paris,
 Nyon Palné. 1780, in-12; Durer à soie et du byttus det anciens, Pérouse,
 1782, in-8'; 3* Instructions élémentaires d'aghcullaie, Venise, 1787, in-12;
 Turin, 1791, in-12; avec des notet du docteur J. C-iohert, traduit en français
 par Alex. Vallée, 1805, in-8°; 4» Dissertation* tur la manière de
 perfectionner Ici vint det Etait romain t. Home, 1793, in-8"; 5" Ditceurt tur
 une tingullerc etpèce de briquet, Venise, 1791 ; 6° Nouveau thermomètre
 ttationnaire en 1793; 7° Sur l' antiquité, le» avantage» et la méthode de la
 peinture encaustique, 2* édition, Venise, 1800, in-8"; 8" Synopsis plantaruât
 harti botanlei regli Florentini, Florence, 1794, in-4"; 9" le* Uiisir* de la
 campagne, ou libre ditcution tur quelques raitonnetnentt populaires, 1800,
 in-8°; 10° De f économie rurale det Chinois, Venue, 1802, in-8*; 11" let
 Bibliothèquet, Moticne, 1803; 12" Origine et citttiilion de* ancien*
 habitant* de l'Italie, Florence, 1803, in-8»-, 13* Detapprovisionnementlt
 publict, Florence, 1804. in-8"; 14- De tapetanteur tpéciflqne det malièret
 d'or et d'argent, Modène, IKOO, in-4«; 15- la Stalere phitippique ou Estai
 tur la bonté et le titre de l'or natif, Florence, 1808; 1«- Ou brome et det
 aulrct métaux connu* de l'antiquité, Livourne, 1810. Il a donné divers
 Mémoires dans plusieurs journaux périodiques, notamment au Journal de
 plia tique, de 1799 à 1800; et il fut un des rédacteurs des Mémoires de la
 Société agraire de Florence . VMW*Xi\{bot.,ergpt.,mtiu*t.), genre île
 mousses dédié au célèbre naturaliste Fabroni, dont les caractères principaux
 sont : péristome simple, composé de huit paires de dents courliés en
 dedans de l'urne. On rapporte à ce genre quelques espèces de mousses,
 petites, rameuses, rampantes, qui ont lejporl des hppnuui et des
 pleriggnandrum ; elles forment des touffes, leurs rameaux sont épars ainsi
 que les feuilles qui les revêtent: cellesci ont leurs,bords ciliés, les urnes sont
 portées sur des pédicelles grêles, plus longs que les rameaux qui les
 avoisinent, et axill aires ainsi qne les gemmules mâles. Le fabronia putile,
 F. pu*ila, à feuilles lancéolées, murronées, ciliés, sans nervures; rameaux
 redressés dans leur fraîcheur. On le trouve en touffes de un et demi à trois
 centimètres de hauteur sur les rochers de la haute Italie. Le fabronia
 oclobléphare, F. oeloblepharit , à feuilles ovales, mueronces, n'ayant de
 nervures médianes que 589) FABRV. dans la partie inférieure. Celle espèce
 est un peu plus grande? ?uc la préédeulc: on la trouve sur les rochers de la
 Suisse, -e fabronia de Vertoon, F. Pertocuii , i feuilles linéaires, lancéolées,

ciliées, sans nervures; tige droite. Celle espère croit à l'Ile Bourbon. Le genre fabronia ne diffère de celui appelé *pteris riggmutudum* que par les dents de son perislome, au nombre de huit paires et repliées, et non pas de seize à trente-deux dents droites comme dans ce dernier. Fournor (Charles- Anmbvlj, fut un des plus célèbres jurisconsultes de son temps. Né en 1580 à Aix en Provence, il mourut le 16 janvier 1659. Il eut pour protecteur Guillaume Duvair, premier président du parlement d'Aix, depuis garde des sceaux. Il prit le bonnet de docteur en 1606 et exerça la profession d'avocat au parlement. Duvair lui procura une place de professeur à l'Université d'Aix. F'abrot étant venu s'établir à Paris, il mérita l'estime et fut honoré de l'amitié de la protection du chancelier Seguier, de Matthieu Mole et de Jérôme Bigimn, noms qu'il suffit de citer pour preuve de son mérite. Sa réputation était si répandue que les plus célèbres Universités de France auraient voulu l'avoir pour professeur. Au nombre des cinq ouvrages dont il a enrichi la science, nous citerons : *Pratlatio in titulum eodiat Thodotiani : De pagan-t tacriltrit et lemplit*, Paris, 1648, in-4*; le* *Antiquités de la ville de Varteille*, traduction, etc. Mais un des travaux qui ont fait le plus d'honneur à F'abrot est son édition des Œuvres de Cujas, qu'il corrigea sur plusieurs manuscrits et qu'il enrichit de ses notes. C'était la meilleure avant celles de Naples et de Venise, 1602 à 1658. FABBOT (le chevalier DE), né en Provence vers 1740, jouissait avant la révolution d'une grande fortune, et était officier dans un régiment d'infanterie. Il émigra en 1791 et se trouva à la désastreuse affaire de Quiberon. Il vécut ensuite en Allemagne où il s'occupa beaucoup de poésies latines. Il entra en 1814, il obtint la croix de Saint-Louis avec le grade de colonel. Il publia plusieurs brochures dans le sens de la Restauration, entre autres la *Héfutation des rapports au roi du ministre louché*. F'abrot est mort à Paris vers 1830. C'était un excellent latiniste. Outre la réfutation que nous venons de citer, nous avons encore de lui : 1° *(ienethliocum earmen in orlum principis regii, Dur — digalœ dueis*, Paris, 1820, in-8" de 4 pages; 2° *Au roi en ton conseil d'F.lal*, J822, in-8*; 3° *le Zodiaque du royaume, épi Ire à Sa Majesté Louis XVIII*, Paris, 1822 ; 4° *le* Voies du bonheur, poème français-latin*, Paris, 1824, in 19. F'abbot (Etienne-Marie), professeur à l'Université de Pise au xviii^e siècle, a publié plusieurs dissertations sur cette école célèbre, sous ce titre : *Pitanas académie prima ictas quatuor dissertationibus illustrata*, Florence, 1739, in-12. Ces quatre dissertations furent suivies de deux autres insérées dans la *Haccolta d'oputroli tcienlifci filoUgici*, t. 34 et 37, et

réimprimées depuis séparément, Florence, 1743, in-12. Fabrucci mourut à
Pise vers 1730. Fvbrï (Jean-Raftiste-Ilersiain), avocat à la cour royale de
Paris, né en 1780 à Cornus dans le Rouergue, diocèse de Vabres, se fit
connaître avantageusement par son attachement aux saines doctrines, et il
consacra sa vie à les répandre par des écrits ou des recueils qui font honneur
à son esprit et à son cœur. Envoyé à Paris pour y faire ses études de droit,
ses principes et sa conduite ne se démentirent point au milieu des dangers de
la capitale. Reçu avocat en 1804, il parut au barreau; mais il s'occupa plus
spécialement des événements politiques et de la littérature religieuse. Il fut
secrétaire du ministre de la police générale de France, Foubé, duc
d'Orlans. Son empressement à obliger fut la cause de sa mort. En allant
chercher le docteur Dubois à cinq heures du matin pour une de ses parentes
dans le travail d'un accouchement difficile, il glissa sur le perron dans
l'obscurité et tomba sur une pointe de fer qui lui entra dans la cuisse et lui
rompit une artère. Il expira quelques instants après (4 janvier 1821). On a de
lui : 1° l-e Spectateur fiançait au \tx' tiède, ou Variétés morales, politiques et
littéraires, recueillie et de meilleur écrit périodiques, collection précieuse
pour le choix des matériaux qui la composent, 12 vol. in-8° Paris, 1805 à
1812 ; 2° Chefs-d'œuvre de l'éloquence chrétienne - ou Sermons de
Bossuet, Fénelon, Massillon, sur les vérités de la religion,
formant un corps d'ouvrage, Paris, 1810, 2 vol. in-12 ; 3° la Régence à Paris,
ou les principes du gouvernement impérial, 1814, in-8°; 6° édition,
1815; 4° Itinéraire de Bonaparte, depuis son départ de Boulogne, le 28 mai,
jusqu'à son embarquement à Fréjus le 15 juin 1814. in-8°, 3° édition, 1815; y
Itinéraire de Bonaparte. le 18 d'Elbe au 18 - ou Mémoire
pour servir à l'histoire de l'événement de • Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.36% accurate

F If iOE. (590) FACE. 1815, iu-8*, 1816 ; 0° Mémelre* pour tenir à Ckitteire de l'intrtruction publique depuis 17\$) jusqu'à nos Jevrt, ou U génie de la Révolution considéré dont l'éducation, eu l'en voit te* efferl* réunit de la lègitlalien et de la pkiloeophie du XVIII' liéele peur anéantir le chrittianitme, 3 Toi. in-8°; 7" Memumentt de la recennatttance nationale votée en France depult 17811 , in-8", 1819; 7° let Mittienne, > de 1793, in-8' , 1819 et 1820, nù l'auleur rappelle lrs prédications anarchiques, impies et cruelles de la révolution de 1793, et remarque l'affection et l'intérêt que certains écrivains portent a ces missionnaires si dignes d'eux, tandis qu'ils ont en horreur ceux qui prêchent l'ordre, la religion et la charité. Rien n'est exagéré dans ce récit ; tout y est pria aux sources certuines et authentiques. v mii i i ii, k (**.), production marine qu'on ne connaît qu'à l'état fossile. FAM lation [liiter.), selon d'anciens traités de rhétorique, ligure qui consiste à donner pour sérieux et réel ce qui n'est que lie h l'on imaginaire. f tni i r i - i m i vr, d'une manière fabuleuse. fabuleux, eosk, adj., feint, conlrouvé, inventé. Il se dit particulièrement de ce qui appartient, de ce qui a rapport à la table. Il se dit quelquefois, par exagération, de ce qui passe la croyance, quoique réel. fabilims (ant. rem.}, Dieu auquel on sacrifiait quand les enfants commençaient à parler. Pabiili>tr, s. m., auteur qui a écrit des fables. façade, est l'extérieur d'un édifice considérable qu'on voit d'un même coup d'wil. Un édifice carré qui n'est adossé à aucun autre a donc quatre façades. La principale est celle qui donne sur la plus helle place et qui offre l'entrée principale de l'édifice. Une bonne façade contribue infiniment à donner une connaître au premier coup d'œil le caractère de l'édifice , et faire naître non-seulement le plaisir vague que produisent la régularité, l'ordre, l'harmonie des parties, mais aussi les sentiments de grandeur, de magnificence, de richesse ou de grâce, selon la destination différente de rhaque bâtiment. Le goût qui domine dans les façades doit indiquer l'état de celui qui habite, la maison, ou la destination de I édifice Un temple doit avoir une façade différente de celle d'un arsenal ; celle-ci doit différer de fa façade d'un magasin, d'un palais, ou de la maison d'un particulier. A une distance convenable et qui permet encore à l'œil de distinguer les parties moins considérables, il faut que la façade se présente à l'iril tout d'un coup, comme un ensemble solide, régulier et bien distribue. Il faut que tout y ait la forme et la grandeur convenables, qu'il n'y ait ni trop ni trop peu de

fenêtres : dans le premier cas, l'édifice n'aurait pas l'air assez solide; dans le second, il paraîtrait trop lourd. lorsqu'il y a des colonnes, elles ne doivent être ni trop serrées ni trop éloignées les unes des autres (V. E*TRE-COLO!**fF.jiE?rTj. Toutes les lignes qui se dirigent de haut en bas doivent être tout-à-fail perpendiculaires; celles qui ont une direction opposée doivent être bien horizontales. Il faut que le commencement et la fin «le chacune de ces lignes soient bien prononcés. Aucune ne doit se perdre au milieu d'une façade. Les axes de toutes les colonnes et de tous les piliers qui, dans les différents étages, sont placés les uns par dessus les autres, ne doivent former qu'une seule ligne, de même que les lignes du milieu de tous les membres horizontaux de même hauteur. Lorsqu'une façade a une élévation considérable, il faut qu'elle soit divisée en plusieurs grandes parties; l'une d'elles, comme partie principale, doit occuper le milieu ; elle doit, par une beauté éminente, attirer les yeux. Cette ligne du milieu de la façade sert à faire sentir aux spectateurs la symétrie et l'harmonie de l'ensemble. Ces parties principales doivent être dans une bonne proportion l'une à l'égard de l'autre. Lorsque les parties, à côté du milieu, sont trop grandes, il faut qu'elles soient sous-divisées en parties plus petites. Les façades ne comportent pas de pareils ornements, surtout lorsqu'ils n'y sont pas appliqués comme membre de quelque partie de la façade, tels que des colonnes, des pilastres, etc. En effet, de la distance d'où la façade doit être vue, ces petits ornements disparaissent et ne sont pas aperçus, et, lorsqu'ils le sont, ils détournent l'attention de l'ensemble. C'est en général un principe essentiel et très important qu'aucune des parties subordonnées, telles que les colonnes, les fenêtres et les sculptures dont elles sont ornées, ne soient tellement distinguées qu'elles puissent tenter d'abandonner l'ensemble pour donner toute son attention à une des parties avant d'avoir reçu suffisamment l'impression de la façade entière. Il a déjà été dit plus haut que la façade doit faire connaître la destination, le goût de l'édifice auquel elle appartient : c'est un point auquel les architectes ne font pas assez attention. Il est à désirer qu'à cet égard on prenne pour modèle les Grecs, qui visaient dans leurs édifices plutôt à la grandeur, à l'harmonie, à la régularité, qu'à cette richesse qui résulte du grand nombre de parties subordonnées. On ne doit jamais perdre de vue cette vérité : que les façades doivent plutôt servir à donner de loin une idée favorable de l'ensemble, que de faire arrêter le spectateur devant chaque colonne, devant chaque fenêtre et même devant des parties moins importantes. — Sur la distribution et la disposition des

façades extérieures, on peut consulter : le Génie de l'architecture, par Camus de Mézières, Paris, 1780, in-8»; Jean-François Blondel, dans le premier volume de son ouvrage intitulé : De l'art de bâtir, traite en particulier de la des façades ; il en parle aussi dans son Cours d'architecture (Christophe J , capucin et prédicateur célèbre à la fin du xvi^e siècle, né à Verucchio ou Verucolo , petite ville du territoire de Rimini , se distingua par ses talents , par ses connaissances étendues dans les sciences divines et humaines, et principalement par sa piété, ses mœurs et l'observance de sa règle. Le savant jésuite Possevin l'appelle un modèle de talent et de doctrine. Son éloquence était entraînant : il faisait tant d'effet sur son auditoire, qu'un jour, à Bologne , après un discours sur la charité, les assistants non-seulement vidèrent leurs bourses, mais se défirent de leurs bijoux et de tout ce qu'ils avaient de précieux , en faveur de l'hôpital des orphelins que Facciardi venait de leur recommander. Cet apôtre de la charité chrétienne , écrivain non moins laborieux qu'orateur distingué , nous a laissé neuf ouvrages sur des sujets de dévotion et de théologie. Facciolato (Jacques) , savant italien du xviii^e siècle, naquit de parents pauvres , à Torreglia , près de Padoue , dans les monts Euganéens, le 4 janvier 1682. Il étudia à fond les langues anciennes, et donna une nouvelle édition du dictionnaire en sept langues connu sous le nom de Calepin ; puis il eut l'idée d'un grand vocabulaire latin , auquel il travailla pendant quarante années. Ses nouvelles éditions du Lexicon de Schrevelius et du /<m. ••■>« ciceronianum de Nitoli, des particules latines de Turselin , travaux obscurs , mais utiles pour la jeunesse studieuse, parurent ensuite; ses discours latins élevèrent encore sa réputation, et, en 1702, les magistrats réformateurs des études à Padoue le nommèrent à la chaire de logique , qu'il accepta avec regret et qu'il remplit avec succès pendant seize ans, au bout desquels il demanda sa retraite; mais on lui conserva le titre de professeur émérite ainsi que les honoraires de sa place , et il fut chargé de continuer et d'achever l'histoire de l'Université de Padoue. Son premier travail , intitulé : De aumnatio Patavina synlaoma , etc., obtint une approbation universelle. Il n'en fut pas ainsi de l'histoire particulière qu'il fit paraître ensuite , et dont le laconisme dégénère en sécheresse. Au reste, ce laconisme semblait tenir à son principe que les livres les plus mûris sont les meilleurs. Il ne cessait d'écrire à Fabroni : « Si vont evulet que rot viet det Italien* illustre* toieut lue*, faitet-le* courtet; notre siècle ett ennemi de* longue* légende*, u La renommée de Facciolato s'était étendue dans les pays étrangers, et le roi de

Portugal lui envoya en présent un magnifique service de porcelaine de la Chine comme récompense de ses conseils pour l'établissement du collège des nobles à Lisbonne. La vieillesse de Facciolato fut exempte d'infirmités, et il mourut le 25 août 1769. Ses ouvrages, au nombre de neuf principaux, sont pour la plupart classiques. FACE i anal, et phutiol. . La face, ce miroir de l'âme où viennent se peindre les affections, les penchants et l'ensemble des sentiments humains, est un sujet d'étude digne du plus grand intérêt au point de vue physiologique. Siège principal des expressions, la face est chez l'homme le caractère le plus distinctif de son espèce et de son individualité. Ses traits, infiniment variables et d'une extrême mobilité, en même temps qu'ils expriment les mille impressions diverses dont l'âme est agitée, constituent par leurs combinaisons diversifiées de mille manières, à côté de cette physionomie commune à tous les individus de la grande famille humaine, les mille physionomies diverses qui différencient les individus les uns des autres. Il ne sera pas sans intérêt de décrire ici les nombreuses parties organiques qui concourent à la formation de la face, et dont le jeu constitue les expressions si variées qui s'y reflètent. Aux yeux des gens du monde, la face ne se compose que des organes extérieurs dont on peut embrasser l'ensemble d'un seul coup d'œil : le front, les sourcils, les yeux, le nez, les joues, la

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.71% accurate

FACT. (soi) V.KC.f. iKitiche et le menton. Mais pour le physiologiste il y » à considérer, d'une part , l'» charpente osseuse qui sert d'appui ou de réceptacle à ers diflérents organes ; d'autre part , la texture de ces organes eux-mêmes , et les muscles dont les contractions, soit volontaires, soit instinctives, impriment aux traits et aux téguments de la faeces mouvements dephysionomic, ce langage muet si éloquent , qui sont l'apanage et le caractère exclusif de l'homme; enfin les nerfs et vaisseaux qui portent la vie dans toutes ces parties, et qui concourent si puissamment par leur nombre , leur ténuité et leur delieatcs.se, à la variété et à la finesse des expressions. Considérée anatomiquement , la face «si située au-dessous du crâne ; elle est bornée latéralement par les arcades et les fusses iygomatiqu.es. La face, lorsqu'elle est bien conformée , est plus large dans son tiers supérieur que dans ses deux tiers inférieurs, dont la largeur va en diminuant insensiblement. La plus grande étendue transversale se trouve communément d'une pommette à l'autre. Les os de la faec , au nombre de quatorze , sont : les deux maxillaires sapérieurs qui concourent à former la bouche, le nez et les orbites; les deux os malaires, ou vulgairement appelés pommettes; les deux os carrés du nez ; deux petits os situés entre ces derniers , les os maxillaires et l'orbite , appelés os unguis ou lacrymaux : l'os vomer, les deux cornets inférieurs entrant dans la composition de la voûte profonde du ne*; le deux palatins formant la voûte palatine, et enfin l'os maxillaire inférieur constituant la charpente osseuse du menton et des portions inférieure et latérale de la face. A ces quatorze os qui constituent le système osseux delà face, il faut ajouter les trente-deux dents, seize à chaque mâchoire. Tous les os de la lace, à l'rxception du maxillaire inférieur, sont immobiles et fixés invariablement les uns aux autres par un système d'articulation en engrenage. Lemaxillaireinférieur, au contraire, est articulé par exarthrose, c'est-à-dire d'après un système d'articulation mobile qui permet des mouvements étendus de haut en bas, d'avant en arrière et transversalement, mais principalement dans le premier sens. Les os de ja face, d'une texture très légère, à l'exception du maxillaire inférieur qui offre une certaine épaisseur et une grande solidité, sont disposés de manière a former des cavités destinées à recevoir tes principaux organes des sens, telles que les orbites, les fosses nasales cl leurs sinus, la cavité buccale. I-a face est pourvue de muscles très nombreux. Les uns sont superficiels et

fixés par leurs deux extrémités à la peau du visage; ce sont ceux qui concourent le plus activement à la mimique. C'est le frontal qui effectue les mouvements de la peau du front, qui en élevant les sourcils produit les rides transversales de cette belle et noble partie de la face; ce sont les muscles sourciller, palpébral et élévateur de la paupière supérieure qui ont pour usage, le premier de rapprocher les sourcils et de rider la partie inférieure du front, les deux derniers d'ouvrir et de fermer l'ouverture des paupières; ce sont les muscles moteurs du globe de l'œil, au nombre de six de chaque côté, muscles qui, s'inscrivant d'une part sur les parois de l'orbite, d'autre part sur le globe oculaire, président aux mouvements si variés, si rapides et si expressifs de l'œil; ce sont enfin, à la région nasale, le pyramidal, l'élévateur commun, l'abaisseur et le dilatateur des ailes du nez; à la région maxillaire supérieure, l'élévateur de la lèvre supérieure, le canin, le grand et le petit zygomatique; à la région maxillaire inférieure, l'abaisseur de l'angle des lèvres, l'abaisseur de la lèvre inférieure et le releveur du menton; à la région inter-maxillaire, le buccinateur et le labial; à la région ptérygo-maxillaire, les deux ptérygiens, l'interne et l'externe; à la région infra-maxillaire, le masséter et le temporal. Le nom de la plupart de ces muscles indique sommairement et leur situation et leurs usages. Ils sont en général affectés aux divers mouvements des lèvres, des joues et de la mâchoire inférieure. On trouve en outre dans les parties profondes de la face des muscles qui sont étrangers aux mouvements d'expression de la face, mais qui concourent aux divers mouvements qu'exige l'exercice de la phonation, celui de la parole, de la mastication, de la déglutition, et ce sont les muscles qui font partie de la langue, du voile du palais et du pharynx. Indépendamment des artères volumineuses dont les ramifications viennent alimenter toutes les parties constitutives de la face, la peau du visage est pourvue d'un riche réseau de petits vaisseaux capillaires qui s'injectent ou se désemplissent avec une extrême rapidité sous l'influence des impressions morales, et qui impriment par ces alternatives une expression souvent si vive et si puissante à la physionomie. Enfin des nerfs non moins nombreux et émanant tous du cerveau viennent donner la vie et le mouvement à toutes ces parties. Maintenant que nous avons fait connaître les principaux détails des parties constitutives de la face, disons un mot des aspects divers qui résultent de la mise en jeu de toutes ses parties et qui constituent les différents caractères de la physionomie, des conditions de beauté et de régularité de la face considérée dans les types humains et des caractères

généraux qui la < la face des animaux. La beauté n'est point une affaire de [convention ou de caprice comme quelques écrivains amoureux du paradoxe ont cherché à le soutenir. Relative sans doute par rapport à chaque espèce animale, on à chaque race humaine, elle a quelque chose d'absolu si on la considère chez les individus d'une même race et d'une même famille; elle est en quelque sorte subordonnée à des conditions anatomiques fixes et invariables, indépendamment des conditions d'expression et de ce mouvement particulier qu'elle emprunte au jeu des pactions, aux allures habituelles de l'esprit ou à l'état actuel ne l'impose. La première de ces conditions est dans la proportion relative de volume et de développement des os de la face et de ceux du crâne, et dans la relation en quelque sorte géométrique de ces deux parties. L'énorme différence que présente la face de l'homme et celle des animaux consiste surtout, à part la texture de la peau, la régularité et l'expression des traits, dans les proportions relatives du crâne et de la face. Nul animal n'a le crâne aussi développé que l'homme, et parmi les animaux on remarque une disproportion décroissante du crâne par rapport au développement de la face ou du museau à mesure qu'on descend les degrés de l'échelle animale. Le museau qui représente les instincts et les appétits brutaux, est d'autant plus proéminent et plus allongé, que le crâne, représentant matériel de l'intelligence, est plus étroit et plus aplati. Les mêmes rapports, quoique dans des proportions beaucoup moins sensibles, s'observent dans les différentes races humaines et même parmi les individus d'une même race. Ce fait d'anatomie esthétique n'avait point échappé aux artistes de l'antiquité qui ont si bien rendu dans la statuaire ce caractère du type idéal de la tête humaine. Mais cette observation a été soumise depuis à une appréciation plus rigoureuse et en quelque sorte mathématique par les anatomistes modernes et notamment par un célèbre physiologiste hollandais, Camper, qui, dans une dissertation pleine d'intérêt sur les variétés naturelles caractéristique* de la physionomie de l'homme, a établi une sorte d'échelle de proportion basée sur le développement relatif des deux parties constitutives de la tête. En cherchant sur quel fondement repose la différence des traits de la face, Camper imagina de partager exactement par le milieu un grand nombre de têtes, non-seulement d'hommes, mais encore d'animaux quadrupèdes, et il s'aperçut que l'emplacement des mâchoires supérieure et inférieure était la cause naturelle de l'étonnante variété que l'on remarque dans les physionomies. C'est ainsi qu'en plaçant les unes à côté des autres des têtes d'Européen, de nègre et de singe, il observa qu'une

ligne tirée du front jusqu'à la lèvre supérieure indiquait, d'une part, la différence de leurs traits, et, d'autre part, une analogie marquée entre la tête du nègre et celle du singe. Après avoir dessiné quelques-unes de ces lignes sur une ligne horizontale, il y ajouta les lignes faciales des visages, avec leurs différents angles; et, aussitôt qu'il faisait incliner la ligne faciale en avant, il obtenait une tête qui tenait de l'antique; mais lorsqu'il donnait à cette ligne une pente en arrière, il produisait une physionomie de nègre, et, successivement, il obtenait le profil d'un singe, d'un chien, d'une hérisse, & proportion qu'il inclinait davantage cette ligne en arrière. Camper a ensuite mesuré le degré d'ouverture de l'angle que formait la rencontre de la ligne faciale avec la ligne horizontale dans ces différentes têtes, et il a trouvé que cet angle, auquel il donnait le nom d'angle facial, était de 58° chez un jeune orang-outang, de 70° chez un jeune nègre; dans le plus grand nombre de têtes européennes, il avait 80°; mais que néanmoins il était tantôt un peu en deçà, tantôt un peu au delà de cette mesure. Il résulte de ces recherches, qui ont été continuées depuis par Campers, que, dans l'homme, l'angle facial offre un minimum qui est de 70°. et un maximum qui est de 100°. Tout ce qui descend au-dessous de ce minimum donne au visage de l'homme une ressemblance avec celui du singe; tout ce qui se rapproche du maximum, au contraire, caractérise le beau type humain, le type de la beauté antique, de la statuaire grecque. La face, avons-nous dit, reflète jusqu'à un certain point les sentiments moraux; la physionomie de chaque individu exprime en partie ses caractères à l'égal de l'âme, aux préoccupations

The text on this page is estimated to be only 26.31% accurate

FACE. (V nations habituelles de l'esprit, à l'ordre de passions et de sentiments qui sont le plus souvent mis en jeu. Il n'est pas même jusqu'aux conditions sociales, aux habitudes professionnelles, à la manière de vivre, à l'état d'aisance ou de pauvreté, de puissance ou de servitude, qui n'influent sur l'expression et sur l'aspect physique de la face. Quelle différence n'y a-t-il point, en effet, entre la physionomie délicate et mobile de la femme du monde et la physionomie calme, résignée et souffrante de la femme du peuple, vouée aux durs travaux et à toutes les privations de la misère, ou la figure baléc, sans mobilité et sans expression de la femme des champs; entre l'expression franche et hardie du soldat et la physionomie fine et cauteleuse du courtisan; celle de l'insoucieux viveur et du grave penseur ou du rigide cénobite ! Chaque âge, chaque sexe, chaque tempérament a sa physionomie particulière reflétée dans la face, indépendamment des circonstances qui se tirent des habitudes de la vie physique et morale. La figure de l'homme bilieux, celle d'une femme nerveuse, ressemblent rarement à la figure des personnes lymphatiques ou à tempérament sanguin. Les climats ont aussi leur influence, et cette influence n'est pas la moins importante ; chaque peuple ne porte-t-il pas en lui une physionomie particulière, un type commun, auquel on reconnaît presque aussi aisément qu'à leur accent les habitants des différentes contrées du globe ? Ce serait ici le lieu de parler de la science physiognomonique. — L'homme, selon l'Ecclésiaste , &c dévoile par plusieurs de ses mouvements naturels. Toute la science physiognomonique n'est qu'une application de cette vérité. La physiognomonie s'attache à démêler dans les traits et dans l'ensemble de l'expression de la figure les dispositions du caractère et du tempérament moral des individus. Or, les rapports, cette correspondance entre le physique et le moral n'existent pas seulement chez l'homme ; on peut les saisir encore chez les animaux. Plusieurs philosophes anciens, notamment Aristote, ayant observé que chaque animal avait une expression particulière en rapport avec son instinct, eurent l'idée de rechercher si les hommes dont la physionomie présentait «les traits analogues à ceux des animaux, n'auraient point des qualités morales ou instinctives analogues. De là est né ce système de physiognomonie comparée si ingénieusement traduit par le spirituel crayon de Granville. Mais la science ne tire en définitive que peu d'utilité de ces rapprochements plus ingénieux que réels. L'observation

directe des rapports du caractère avec l'expression tic la physionomie, chez l'homme, fournit quelques traits utiles au moraliste ainsi qu'au médecin. — Les yeux sont de tous les traits du visage ceux qui naturellement fixent les premiers l'attention ; ce sont aussi les plus expressifs et ceux dont l'expression a le plus de rapport avec l'état de l'âme. Les joues, le nez et la bouche traduisent plus particulièrement les passions physiques, les émotions, les douleurs ou les voluptés corporelles. La bouche, les lèvres, le menton, sont principalement en rapport avec les appétits matériels, les affections et les instincts de l'animalité. C'est dans l'expression du regard qu'on lit plus particulièrement les sentiments : l'œil pétillant dans le plaisir, il devient morne et abattu dans la tristesse; il s'allume d'une vivacité insolite dans le dépit et la colère; il est agité dans la crainte, fixe dans la douleur, doux et pathétique dans les sentiments tendres, etc. Le jeu des paupières et des sourcils ajoute beaucoup à l'expression du regard. L'œil dirigé vers la terre et la paupière supérieure à demi abaissée expriment le respect ; l'œil largement ouvert et les sourcils arqués expriment au contraire la fatuité ; on sait quel air de dédain donne au regard le clignotement des paupières. Le rapprochement des sourcils rend le regard triste et sévère ; leur agitation exprime la colère ou les profondes agitations de l'âme. La hardiesse, la fausseté, l'indécision se traduisent dans le regard. Le trouble d'une âme oppressée par les remords se peint dans le trouble même du regard. Le criminel conserve rarement un regard assuré devant son accusateur, et le mensonge est presque toujours trahi par les yeux. Ce langage est si ouïssant et si énergique, qu'un peu d'habitude suffit pour démêler souvent dans son expression la vérité qu'on a intérêt à connaître. Les Chinois, dit-on, n'interrogent pas autrement les criminels. Enfin, la vivacité et la finesse du regard donnent ordinairement la mesure de l'esprit «H de l'intelligence. C'est dans l'œil sur tout que se révèle le génie. Indépendamment des expressions diverses que prend le regard dans les différents états de l'âme, l'œil trahit encore, par son aspect habituel, les traits les plus saillants du caractère. Les petits yeux vifs et profonds annoncent, en général, une certaine malignité ; les yeux gros et saillants une nature simple et naïve ; l'œil noir et vif une nature ardente et encline aux passions; l'œil bleu et languissant une nature douce, aimante et craintive. Les autres traits de la face, sans avoir autant d'expression que les yeux, concourent néanmoins d'une manière assez puissante au jeu de la physionomie. Le dédain, l'amour, la joie ou la colère, la concupiscence, toutes les affections

sensuelles douces ou brutales se lisent souvent dans un mouvement particulier des lèvres. Le front laisse souvent deviner, par les rides qui le sillonnent ou par l'aspect lisse et uni de ses contours, les pensées tristes ou calmes dont l'âme est préoccupée, etc. Mais si l'on veut juger du caractère passionnel d'un individu, c'est dans l'ensemble de tous ses traits qu'il en faut rechercher l'image. De même que le jeu de la physionomie reflète la passion à laquelle l'âme se trouve actuellement en proie, de même l'ensemble des traits revêt à la longue le caractère des passions et des sentiments les plus habituels. Si la joie épanouit et dilate momentanément les traits, si le chagrin les resserre et les contracte, si l'amour, la haine, l'orgueil, la méditation, la colère, la douleur, la crainte, la salacité, la pudeur ont une expression particulière, on conçoit que l'une de ces passions, l'un de ces sentiments venant à dominer chez un individu, les traits, à force de reproduire la même expression, finissent par se modifier et se plier en quelque sorte, à la longue, sous cet état de tension habituelle de l'âme, de manière à en conserver une empreinte ineffaçable. C'est ainsi qu'on reconnaît, en général, l'homme soucieux, chagrin ou dissimulé, à la sécheresse de ses traits, à l'aspect amaigri, tiraillé, de toute sa face; l'homme grave, méditatif, ferme et vigilant, à la largeur de son front chauve et dépouillé, à la forte accentuation de ses traits et à la prédominance des parties supérieures sur les parties inférieures de la face; l'homme gai, insouciant, enclin aux plaisirs et à une douce nonchalance, à la largeur d'une face joufflue et rubiconde, où les parties inférieures prédominent. La forme même de certains traits offre parfois des rapports assez singuliers. Un nez long et pointu est assez généralement considéré comme un signe de sagacité et de finesse. Le nez court et obtus indique un esprit simple et une certaine bonhomie. Un nez maigre, fluet et mobile est l'indice d'un caractère rusé et moqueur. Un nez gros et épaté est souvent lié à un esprit lourd et obtus. Le nez aquilin est un signe de force et d'énergie. Un front étroit, renversé et fuyant fait soupçonner un esprit faible, bas et rampant; le front large et découvert impose toujours comme un signe de force et de grandeur dans la pensée; les fronts fortement redressés et hauts décèlent une volonté forte et opiniâtre. Enfin il n'est pas jusqu'aux cheveux et à la barbe dont l'abondance ou la rareté, la couleur et le degré de finesse ou de rudesse n'indiquent aussi quelques traits du caractère et des dispositions morales et intellectuelles. Tout, en un mot, concourt à faire de la face de l'homme l'image plus ou moins fidèle de son esprit et de son cœur. Aussi est-ce sur

l'expression et le caractère particulier de la physionomie que se fondent le plus souvent les motifs secrets de nos sympathies ou de nos antipathies. D' V y. face, s. f., visage; dans le style sérieux, il n'est guère usité que lorsqu'on parle de Dieu, ou en termes d'anatomieel de médecine. Hors de là il est presque toujours familier. Fig. et fam., une faeedecartme, un visage blême. Fam., tenir une faet de réprouté, avoir quelque chose d'effrayant, de sinistre dans la physionomie; avoir une face de prtdeMini, avoir un visage plein, vermeil et serein. Face, se dit aussi pour superficie, en parlant des choses. En termes de fortifications, les («ce* d'un bastion, les deux côtés qui sont entre les flancs et la !pointe d'un bastion. Faire face, être tourné vers un certain côté. Il signifie particulièrement, en termes de guerre, présenter le front. On dit de même, faire face de lents cotés, en parlant d'une troupe rangée de telle sorte que, de quelque coté que les ennemis viennent l'attaquer, elle leur présente le front. On dit aussi faire volte face, se retourner pour résister à l'ennemi qui poursuit. Fig., faire face, pourvoir ou parer à quelque chose, ne pas se trouver au dépourvu dans le besoin. Face, se dit figurément de l'état, de la situation des affaires. Il se dit également des divers aspects, des divers points de vue sous lesquels une chose, une affaire peut être examinée, considérée. Face, au jeu de la basselle, signifie la première carte que découvre celui qui tient la banque. En face, loc. adT., par devant. Regarder quelqu'un en face, signifie quelquefois le regarder au visage, le regarder fixement. Fig., regarder la mari en face, le péril en face, etc., ne point s'effrayer à la pensée d'une mort prochaine, d'un péril imminent. En fact, signifie quelquefois simplement en présence, la personne étant présente. Il signifie aussi vis-à-vis. En face de tBalite, devant les ministres de I Eglise, et suivant les Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.36% accurate

FACÉTIE. cérémonie* et les formes ordinaires de l'Eglise. De face, loc. adv., du côté où l'on voit toute la face, tout le devant. On l'emploie surtout en termes d'art. Face à fret, loc. adv.; on l'emploie en parlant de deux personnes qui sont en présence l'une de l'autre, dont l'une a le visage tourne vers celui de l'autre. 4 la face, loc. adv., en présence de, à la vue de. On l'emploie aussi figurément. De prime-face, loc. adv., d'abord. Il est vieux : on dit maintenant de prime-abord. face. En architecture, c'est tout membre plat, ou toute moulure plate par devant, qu'on appelle aussi Face (V. ce mot). Telles sont les faces de l'architrave. face, en musique, signifie une combinaison ou des sons d'un accord, en commençant par un de ces sons et prenant les autres selon leur suite naturelle, ou des touches du clavier qui forment le même accord ; d'où il suit qu'un accord peut avoir autant de faces qu'il y a de sons qui le composent; car chacun peut être le premier à son tour. Comme les accords dissonants ont ordinairement quatre sons, ils ont aussi quatre faces qu'on peut trouver avec la même facilité. H face. Dans l'art du dessin de la figure, ce mot sert quelquefois à exprimer une dimension qu'on adopte pour unité ainsi que l est le module dans l'architecture. En général, dans un homme bien fait, bien organisé, la hauteur entière, ainsi que la largeur entière, c'est-à-dire en étendant les bras depuis le bout du doigt du milieu d'une main jusqu'au doigt semblable n- '2 'i*1 *face 4 P«» Près à dix fois la longueur de la face. »»prts celle observation constante, on a adopté la longueur de la face comme base et unité réglementaire. Cette mesure est (imaginez trois parties, indiquées d'une manière assez claire par la nature même, en ce que le front, le nez et la distance ■ ir[.uis le nez jusqu'au-dessous du menton, sera d'égale longueur. Ce tiers de visage est quelquefois appelé aussi un nez. face. Exp. prov., avoir deux faces, être à plusieurs faces, se dit d'un homme qui est faux, dont la parole n'est pas sûre, — t ace [numim). On appelle ainsi, dans une pièce de monnaie, le côté où est la tête du souverain ; dans une médaille, le côté où se trouve la tête ou quelquefois le nom seul de celui pour qui elle a été frappée. - De face (art milit.), de front: dix Lignes d, face - Face (est. mwi.), morceau de cuir, etc., attaché vers le milieu d'un ceinturon d'épée, et auquel sont fixés des Pendans. - Faces d'un accord [musique). Les différents aspects que présente cet accord, selon que l'on prend pour la note la plus basse l'une ou l'autre de celles dont il se «impose. L'ac(503) FACE!

cord parfait a trois faces, et les accords dissonants "peuvent en avoir quatre. — Face (astral.), le tiers d'un signe du zodiaque ou dix degrés. •-Face (manège), se prend quelquefois pour cl. ar. frem ; on dit d'un cheval dont le chanfrein est blanc : c'est un cheval de Mie face. — Face de pignon (technol.), plans ou côtés qui terminent l'épaisseur d'un pignon dans une pièce 0 norlogene. — Face, le biseau d'une échoppe. — Jfflf« piolet nom que les menuisiers donnent aux parties de la montre d'un nuivel d orgues qui sont entre les tourelles, et qui n'ont pas comme ces dernières, de saillie sur les massifs. — Face inurne {M.}, dans une fleur, les parties qui regardent son centre ou son axe ; « ans une feuille, la face interne répond à son aisselle, la face externe est le côté opposé ou extérieur. r.Z*f\$' ÉB' adj' nc «'««Ploie guère que dans cette locution une bdic figure ' ^ 'V0'r ,e V'Mge plein el FACKIBb (v. long.), inventeur, poète, architecte. FACBLidb [bol.], plante de Buenos- A yres. pacelidb (bol.), qui ressemble à une facelide. Famille de pjfl II IÇS» FACBB, t. a. (/ du jeu debossette), amener pour face une r C.S.,r 'a ~ "W«e unToueur a rï „,F,*c™(l'*m"- Lcs P,ans 1U' composent la surface d'un poyrdre (V. ce mot) se nomment face, ; ainsi l'hexaèdre a six 1 aces. U race sur laquelle repose ou eslsupposé appuyé un solide se nomme base. Toutes les races peuvent être prises pour base* 1 epemlant, quand un corps est long et pyramidal, comme dans un on* isque, on prend ordinairement pour base la face la moir» étendue. facétie. Ce mol signifie en général un jeu d'esprit eu rôles on en actions qui divertit et qui fait rire. La facétie a quelque chose de plus comique que la plaisanterie, et en même temps de moins basque la Iwuïbiinerie. Chez les anciens Roma.ns, la/iertU se prenait en très bonne part, lesmeilleursécrivains nous présentent les facéties parées ouSccompagnées d'aT. XL™ grcment.de délicatesse, d'urbanité, elassa'sonnces de sel, sans mélange de scumlité ou de hasse bouffonnerie. Cicéron, dans son dialogue Deeralore, distingue deux sortes de facéties: l'une soutenue et répandue dans tout le discours, ou la raillerlr, l'autre courte, piquante , ou le ben mot. Selon lui, la facétie est tant dans les actions que dans les paroles. Dans les derniers siècles de barbarie el de mauvais goût, des compilateurs ont reecuilli et publié un déluge de ridicules plaisanteries, tant de bouffonneries dégoûtantes, sous le titre de facéties, et les historiens ont donné sous ce même nom tant de mauvaises farces que l'idée du mot en a été corrompue, el le mot même décrédié. Ainsi dans les xvi» et xvn« siècles un grand nombre de productions ontparusous le litre quelquefois usurpé de facéties: Habelais,

cependant, a été le type de l'auteur facétieux. Sous le titre de *facelie*, le Doinenichi a publié en Italie un recueil de contes fort , ... ,,,•,,... ,l(a,lv un i aurii uc iviiva luri piquant ; sous ce titre, des baladins, échos grossiers, mais vrais, de resprit populaire de leur temps, ont débité et imprime des lazzis comiques et parfois sanglants sur la littérature, les mœurs et même la politique de l'époque. Qui n'a pas entendu parler des farces de Tabarin, de Carême-Prenant, de Gauthier Gar?[uille, elc.î Toutes ces facéties sont loin de rentrer dans ladéinilion que nous avorta donnée do mol. Mais, au milieu d'un fairas de plaisanteries burlesques et souvent plus que grivoises ; elles contiennent peut-être, pour un esprit sagace, plus do renseignements précieux que maint gros traité. Molière, dans ses comédies, n'est pas seulement plaisant: il est facétieux, sa plaisanterie est agréable, vive, enjouée, piquante el lres comique. Une action, une parole, est agréable sans être plaisante; elle peut élreplaisanlc sans èlre absolument facétieuse. Le plaisant plafl el récrée par galle, sa finesse, son sel, sa vivacité et sa manière piquante desurprendre; il excite un plaisir vif el la gaité. I.e facétieux platl el réjouit par l'abandon d'une humeur enjouéCjUn mélange heureux de folle joie et de sage esprit, en un mot il excite le rire et le plaisir par la plus grande gaité comique. FACÉTIHI SHIB.YT, ttdt., il une iranière facétieuse. facétieux, ixse, a<y. .plaisant, qui fait rire, qui divertit. facette [malhémat.), diminutif de face. Il se dit des plans qui composent la surface d'an polyèdre, lorsque ces plans sont fort petits. facetée, v. «., terme de lapidaire. Tailler à facettes un diamant, une pierre précieuse. pacini (Pierre), peintre, naquit à Bologne vers 1566. Annibal Carrache, ayant vu un dessin bizarre mais hardi, qu'il avait fait avec du charbon, l'admit dans son école; mais il ne •arda pas à s'en repentir ; Kacini, au sortir de l'école des Carrarbes, en ouvrit une où il chercha à attirer toute la jeunesse de Bologne. Ce peintre était recommandable par la vigueur et l'assurance de ses tèles, et surtout par une vérité de carnation qui faisait l'admiration d'Annibal Carrache; mais il n'excellait pas autant dans le dessin et attachait mal les bras et les mains. Son tableau des Saints protecteurs de Bologne est son meilleur ouvrage. A la galerie Malvrzzi on voit de lui plusieurs Jeux d'enfants dans Icgôûdel'Albanc. Facini mourut en 1602, Agé de 36 ans environ. facikocanb, condottiere, tyran d'Alexandrie, nêàSanlhia vers l'an 1360, d'une famille noble de la faction des gibelins. Son nom était Boniface, dont Facino n'est qu'un diminutif, il fut un des élèves du comte Albéric de Barbiaiioc des généraux de Jean Galéas Visconti, premierduc de

Milan. Celui-ci l'opposa, en 1391, au comte Jean III d'Armagnac, qui envahissait la Loin hardie ; et à cette occasion Facino Cane obtint la seigneurie de Caslagnole en Monferrat et celle du bourg SaintMartin. Après la mort de Jean Galéas, et pendant la minorité orageuse de ses fils, Facino Cane chercha, comme les autres généraux du duc de Milan, à se faire une principauté indépendante.!! s'empara d'Alexandrie en 1404 ; deux ans après il enleva Plaisance à Otto-Ben Terzo, autre général qui, comme lui, voulait former une nouvelle principauté. En lutte avec Boucicaut, Facino Cane souleva Gênes et y fit massacrer les Français (1409). Les intrigues des Visconti le forcèrent bientôt à tourner ses armes contre ces princes ; il assiégea Philippe-Marie, le plus jeune, dans Pavie, qu'il prit et saccagea. Il marchait à de plus grandes conquêtes, lorsqu'il mourut en 1412. fâcher, v. a., mettre en colère, indisposer fortement. — Il signifie aussi causer du déplaisir, de la peine. — On l'emploie quelquefois par une sorte d'ironie dans certaines phrases familières. Fam., soit dit sans vous fâcher, s'emploie lorsque l'on veut faire entendre à une personne que si on lui dit quelque chose de peu flatteur, ce n'est cependant pas dans l'intention de

75 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.59% accurate

FACIUTK. (— Fâcher s'emploie souvent avec le pro inilic se mettre en colère. — Il s'emploie rnom per, et signifie se mettre en colère. — Il s'emploie quclquc« impersonnellement: je suis chagrin, je suis affligé, il est chagrin, il est affligé, etc. mciih \, wu, adj., qui fâche, qui donne du chagrin. — Impersonnellement, il en fâcheux, c'est une chose, triste, désagréable. — Fâcheux signifie aussi pénible, difflkile, malaisé. 11 signifie encore malaisé à contenter, bizarre, peu trailable. — Fachel'X s'emploie aussi comme substantif et signifie un incommode, importun, ou dont la présence dérange. {relalion), nom du dieu de la guerre chez les JaPACliNG (EAU DE), oo plutôt de Fachingcn, car c'est ainsi que s'écrit le village du duché de Nassau silué sur la Lahn, non loin de Diez, et d'où on exporte l'eau minérale qui, enfermée dans des bouteilles ou dans des cruchons, se répand dans toute l'Europe en quantité considérable. La découverte de cette source date du milieu du xvui* siècle. La médecine emploie l'eau de Faching; mais en état de santé elle sert comme une boisson rafraîchissante et fortifiante, et elle atténue l'effet de l'usage immodéré des boissons fortes. La sa* • en est acidulée, an peu salée et agréable; elle est légèrement capiteuse; elle est très limpide, cl se conserve assez bien dans des bouteilles bien bouebées pour supporter les transports les plus lointains. faciipsé [philol.), idiome factice que forment les Cireaswens en intercalant entre chaque syllabe des mois du langage commun la syllabe ri ou la syllabe "fi. facial, ale, adj. {/. d'anal.), qui appartient, qui a rapport à la face. (V. Anale.) faciès (teoi , bel.). On emploie ce mol pour indiquer l'aspect, l'habitude de la face ; on s'en sert également , d'après Linné, pour indiquer la physionomie, l'aspect, le port des corps naturels. pacilb, adj. des S g., aisé, qui ne donne point de peine, qu'on peut faire, qu'on peut exécuter sans peine. Cet homme etl de facile accit, il est aisé de l'aborder et de l'entretenir. Avoir le travail facile, se dit d'une personne à qui le travail coOte peu, qui fait vite et bien. — Facile signifie aussi, surtout en littérature et dans les beaux-arts, qui ne sent point la gêne, qui paraît fait sans peine, sans effort. — Il signifie également qui crée, qui exécute aisément, sans effort, el, dans ce sens, on l'applique tant aux personnes qu'aux choses dont elles se servent. — Pacilb signifie aussi condescendant, doux, complaisant. — Il se dit particulièrement de celui qui manque de fermeté dans l'occasion , qui a une indulgence , une complaisance excessive. facilement, adv., aisément, avec facilité, sans

peine. facilité, s. f., qualité de ce qui est aisé à faire, à employer, etc. — Il signifie aussi moyen, manière facile, absence d'obstacle. — Il se dit particulièrement, surtout au pluriel. en termes de finance et de commerce, des commodités, des délais accordés à un acheteur, à un débiteur. — Facilité signifie également disposition, naturelle ou acquise, qui permet de faire quelque chose sans peine, sans effort. — Il se dit souvent, absolument, de l'aptitude à concevoir, à produire, à travailler facilement. - il se dit encore de la manière facile dont une chose est ou semble faite. — Facilité se prend aussi pour condescendance, complaisance. — Il se dit plus ordinairement du manque de fermeté, d'une indulgence, d'une complaisance excessive. — Facilité - de nature, disposition naturelle à vivre, à s'accommoder aisément avec tout le monde. facilité. Dans les arts et dans les talents, la facilité est la suite des dispositions naturelles. L'artiste né avec le génie de la peinture distribuera ses couleurs avec la légèreté d'un pinceau facile; les traits qu'il forme sont animés et pleins de feu. La facilité seule, en découvrant les dispositions d'un artiste, ne suffit pas cependant pour le conduire à la perfection : il faut que cette qualité soit guidée par la réflexion. La facilité qui regarde particulièrement l'art de la peinture est de deux espèces : 1^{re} expression : facilité de compétition, rentre dans le sens du mot génie, car un génie abondant est le principe fécond qui agit dans une composition facile. (V. Génie.) On fait encore une autre application du mot facilité : lorsqu'on dit : un pinceau facile, on entend alors l'expression de l'aisance dans la pratique de l'art. Un tableau fait avec facilité est d'autant plus agréable, qu'il vient d'une main savante et consommée; on ne peut apercevoir trop de gêne et du travail, surtout 9^o) FAÇONNÉ. dans les arts d'agrément; celle vue affligeante altère le plaisir que ces arts doivent procurer aux spectateurs. On désigne donc par le mot facilité l'intelligence de l'artiste pour lever promptement les obstacles qui se présentent dans la composition ou l'exécution d'un ouvrage. Dans les études par lesquelles il prépare les matériaux de ses entreprises, l'artiste doit être sévère et difficile; mais lorsque la réflexion en a fixé le choix, il est bon qu'il se livre à cette facilité d'exécution qui ajoute au mérite de tous les ouvrages de l'art.

PACIFIQUE :>. lang.), négociateur, intrigant, facétieux. Pasquier appelle le pauvre homme grand pacifique, c'est-à-dire versé dans les affaires. — Pacifique -commun, religieux), celui que les religieux d'une communauté chargeaient de leurs commissions pour les maisons étrangères à leur ordre. façon., s. f., manière dont une chose est faite, ou la forme qu'on

lui a donnée. — En termes de marine, i>« façon » bâtiment, la forme réirécie d'une partie de sa carène, à l'avant et i l'arrière- — Façon signifie aussi le travail de l'artisan qui a fait quelque ouvrage. — En ternies de pratique ancienne, la fapm d'un arrtl, le travail d'un greffier pour dresser un arrél. — Façon décompte, la somme que le roi allouait autrefois à un comptable pour les frais de la reddition d'un compte. — Façon, en termes d'agriculture, se dit du labour que l'on donne à la terre , a la vigne. — Façon signifie encore l'action de faire, d'inventer quelque chose, de coin poser. Ce sens est ordinairement familier. H signifie en outre manière, sorte. — Pop., «'est donner de la bonne façon , se jeler dans une dépense excessive, faire quelque grande perte au jeu, s'enivrer, etc. — Pani., e» donner de la bonne façon a quelqu'un , le maltraiter, le i " comme il faut. — Façon de parler, phrase, locution, e sion. f ni une façon de perler, ce nue je dis, ce qu'il dit,'etc., ne doit pas être pris à la lettre, k la rigueur. — Fam., c'eat une façon de bel esprit, c'est une façon de brave, etc., se dit d'un homme qui se donne pour bel esprit, pour brave, etc., ce qui n'en a guère que l'apparence. — Façon se prend aussi, dans le langage familier, pour l'air, la mine, le maintien, le port d'une personne. — On le dit, dans un sens analogue, de l'apparence de certaines choses. — Prov., n'atoir ni mine ni façon, n'avoir ni grâce ni apparence. — Façon se dit également, au pluriel, des manières propres à une personne, de ses actions, de ses procédés, etc. — Use dit quelquefois, absolument, des manières ou il y a de l'affectation, de l'afféterie. — Il se prend, dans un sens particulier, pour manière cérémonieuse et gênante de témoigner ses égards, sa politesse, sa circonspection, sa retenue, etc. Ce sens, et les deux suivants, sont familiers. — Il se dit également quelquefois des difficultés qu'une personne fait de se déterminer à quelque chose. — Il se prend encore pour soin excessif, attention, circonspection trop exacte en de certaines choses. — De façon que, locution conjonctive, teUrroent que. — Il signifie aussi en telle sorte que, de telle maoière que. façon (i>. long), mine, visage, manières. — Donner à façon (technol.), se dit d'un petit fabricant qui fait travailler hors de chez lui, en fournissant la matière. Prendra à façon, travailler k façon. — Façon à la reine, manière de tailler les pièces dei et de les arranger pour former une vitre. — Peigne en façon, le buis, l'ivoire, etc., destinés à faire des peignes, et ayant déjà reçu une certaine préparation — Façon, ornement broché à l'extrémité des coins d'une paire FACONDE, s. f., vieux mot qui signifie éloquence , facilité à parler d'abondance. — Il se prend souvent

aujourd'hui en mauvaise part, et veut dire loquacité, paroles. Ce mot est familier. façonnage (technol.) , art de conque. FAÇONNER, v. a., travailler une chose, lui donner une certaine façon, une certaine forme. — Il signifie particulièrement donner la dernière façon à un ouvrage, l'enjoliver, en embellir la forme. — Il se dit aussi, en agriculture, du labour qu'on donne à la vigne, aux terres. — Il signifie, figurément et familièrement, former l'esprit, les mœurs par l'instruction, 1*1 On l'emploie aussi avec le pronom personnel. — Il signifie encore accoutumer. — Il est quelquefois neutre, étalon il se< des difficultés qu'on fait d'accepter quelque chose Ce sens < familier. — Façonne, KB, participe. façonner {manège), donner j et régulière. façonné [technol.}, l'un des deux genres primitif? de la l brique de Lyon.

Digitized by Google

l'aide de ce facteur idéal que nous pouvons concevoir une continuité indéfinie dans la génération de la quantité «• ; continuité iudéiinie que réclame la raison pour que le (V. ALGEME, 10) » $A = G$ soit universellement possible [Y. Philosophie desmatiiéuaTiQU£s). Mais, d'après la théorie des logarithmes ; voy. ce moty, avons, en désignant par $\log a$ le logarithme naturel de a par a et par 5 , O . Opérant ces $12870 = 18 \times 11 \times 5 \times 3 \times 3 \times 2$ à cause de 3×3 . Or, le plus grand facteur 13 , étant un nombre premier, n'est plus décomposable, et nous concluons que les facteurs premiers de 12870 sont $2, 3, 5, 11$ et 13 . Lorsqu'il entre dans la composition d'un nombre des facteurs autres que $2, 3, 5, 11, 13$ la recherche présente alors des difficultés telles qu'à l'exception de quelques cas particuliers on est forcé d'essayer successivement si parmi les nombres premiers plus petits que le proposé il s'en trouve qui puissent le diviser exactement. Les derniers sont alors ses facteurs. C'est ainsi, par exemple, que pour découvrir les facteurs de 180811 , il faut successivement lous 'w "ombres premiers depuis 1 jusqu'à 431 , car ce nombre est formé par le produit des deux nombres premiers 181 et 1031 . Quant aux règles particulières $2n.mniT8 P00r, CS f^{-eU} 7 \gg 13' 17 < e, c" 11 \lll \text{encore } I > l < "$ prompt d'essayer «mmedialement la division que de les emFACTETm élémbutaub, nom donné par M. Wronski. dans ce qui nous $\log < r = ((I - 1), oI = l + \log ai$. Ainsi la quantité $1 + \log ai$ est le facteur élémentaire de la puissance a^n . Nous verrons ailleurs l'extrême importance de ces facteurs (F. Facultés cl Somuatoihe). Mt.ru n (v. loua.), créateur, auteur. Autrefois facteur s'est dit pour criminel. — Facteur (anc. juriipr.), fondé de pouvoirs. — Commis préposé à la vente de certaines marchandises et denrées. — Facteih (www.), celui qui, dans les marchés publics, vend les denrées aux enchères et en gros. facticb, adj. des 2 genres, qui est fait ou imité par art. Il se dit par opposition à naturel. Il se dit quelquefois figurément. Mol factice, terme factice, mot, terme qui n'est pas reçu dans une langue, mais que l'on fait selon les règles de l'analogie. FACTICE fpAito/.). Idée factice, idée dans la formation de laquelle intervient le travail de l'intelligence, l'abstraction, le jugement. — Mot factice (gramm.), selon Priscien, mot formé par imitation d'un son, par onomatopée : lintinnalmlum (clochette) en latin, glouglou en français sont des mots factices. FACTtCEMEST (»A>f.), d'une manière factice. factieux, El SE {il se prononce ci dans ce mot et dans les deux suivants), qui excite ou cherche à exciter des troubles dans un État, dans une ville, dans une société, ou qui est de quelque cabale,

de quelque faction. Il est aussi substantif L faction (art nilil.). On appelle ainsi le poste occupé par une sentinelle chargée de faire exécuter une consigne. Le temps d'une faction est ordinairement de deux heures au plus, sauf certaines exceptions, comme un trop grand froid, etc. Ce mot était inconnu il y a trois siècles, et on n'en sait pas l'origine; on n'employait dans le même sens que les expressions guet, guette ou eteoute. Etre en faction ou être en sentinelle ne se prennent dans le sens connu aujourd'hui que depuis Louis XIV, et n'ont été consacrés par les ordonnances que depuis le milieu du dernier siècle. faction, dans son sens le plus général, dérivant de facere, signifie action. Dans son acception politique, c'est un acte de la volonté humaine, en opposition avec la loi morale qui veut que tous les membres d'une société puissent leur action publique. non dans leur volonté propre les lois fondamentales de leur pays. presque synonyme de *conspiration*; c'est une réunion d'efforts pour renverser un gouvernement légitime, c'est-à-dire intime à la loi. — Le mot faction se prend donc toujours en mauvaise part : l'esprit de faction est un esprit de désordre, de rébellion et d'usurpation. Comme le principe de cet esprit est dans la volonté humaine, les factions ont très souvent des noms d'hommes. Nous avons eu la faction des Bourguignons, celle des Armagnacs, celle des Guises, celle du prince de Condé, la faction d'Orléans sous Louis XI, Presque toujours aussi les factions ont pris le masque du bien public, elles se sont cachées sous des griefs vrais ou supposés; mais toujours le bon sens général a su découvrir l'intention perverse sous les | Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.16% accurate

FACTIOFT. (5W) FACTORIEU.E. qu'elles invoquaient , ce oui n'a pas empêché les peuples de se servir quelquefois des chefs de faction pour obtenir le redressement des abus dont ils avaient à se plaindre. Les factions deviennent très danpen'uses quand la situation des gouverne* inenls se trouve compliquée par des difficultés qu'ils ne peuvent vaincre. Ainsi, sous Henri III. l'héritier présomptif de la couronne étant protestant , les catholiques étaient fondés à craindre qu'à la mort du roi la religion nationale fut détruite par le roi de Navarre, et qu'une minorité maltresse du pouvoir opprimât la majorité, comme cela s'était fait en Angleterre sous Henri VIII. Ij royauté et la religion avaient donc un intérêt opposé. Henri III ne pouvait, dans cette situation, donner satisfaction aux catholiques sans grandir le duc de Guise, sans compromettre la succession légitime d'Henri IV, et il ne pouvait fortifier l'héritier légitime sans accroître la puissance du duc de Guise, qui aspirait ouvertement au trône. Il ne se tira de celte complication que p^r le meurtre du chef de faction , cl ce meurtre amena sa mort V- C'est le propre des factions de créer dans un pays des intérêts opposés a l'ordre, qui se perpétuent par l'hérédité. Il y a eu trois générations de Guise poursuivant la même pensée d'usurpation, et le danger de la monarrliir n'a cessé que par la fermeté et la sagesse d'Henri IV. One faction des Guise a rempli la France de crimes et de ruines , et peu s'en est fallu que le royaume ne passât sous le sceptre de la maison d'Autriche.— Sous la Fronde, les factions ont aussi mis l'État en péril ; car le prince de Condé avait fini par entreprendre une guerre sérieuse contre le roi , et une pensée d'usurpation était aussi au fond de ses griefs. — Un Italie, les factions des Guelfes et des Gibelins troublèrent l'empire pendant trois siècles ; en Angleterre, les factions des York et des Lancastre ne produisirent pas moins de ravages. 31 faut lire dans Coinines comment naissent les factions et les désastreux effets qu'elles produisent, a Le duc de Bethford , dit cet historien, avoil été régent de France et se tenoit régent A Paris, ayant vingt mille écus par mois. Les Anglois perdirent Paris, et puis, petit à polit, le demeurant du royaume. Après qu'ils furent retournes en Angleterre , nul ne voulut diminuer son estât ; mais les biens n'estoient au dit royaume pour satisfaire à tous. Ainsi guerre s'émeut entre eux pour leurs autorités, qui a duré par longues années; et fut mis le roy Henry sixième en prison au château de Londres , et déclaré traître et crimineux, et là a usé la plupart de

sa vie, et à la fin a été tué. Le duc d'Yorck, père du roy Edouard, dernier mort, s'intitula roy ; en peu de jours après, fut déconfit en bataille et mort; et tous morts eurent les têtes tranchées, lui et le comte de Warwick, dernier mort, qui tant a eu de crédit en Angleterre. C'estuy-là emmena le comte de la Marche (depuis appelé le roy Édouard), parla mer à Calais, avec quelque peu de gens fu vains la bataille: le dit comte de Warwick sou tenoit la maison d'Yorck, et le duc (le Soimmesel la maison de Lancastre. Tant ont duré ces guerres , que tous ceux de la maison de Warwick et de Sommerset y ont eu les têtes tranchées, ou y sont morts en bataille. Le roy Édouard fil mourir son frère le duc de Clapme de malvoysie, pour ce qu'il se vouloit faire roy, comme l'on disoit. Après que Edouard fust mort, son frère second , duc de Gloucester , fist mourir les deux fils d'Edouard, et déclara ses filles basardes. et se fist couronner roy. Incontinent après, passa en Angleterre le comte de Richemont, de présent roy, qui déconfit et tua en bataille ce cruel roy Richard, qui, peu avant, avoit fait mourir ses neveux. Et ainsi, de ma souvenance, sont morts, en ces divisions d'Angleterre, bien quatre-vingts hommes de la lignée royale d'Angleterre, dont une partie j'ay connu; des autres m'a été conté par les Anglois demeurans avec le duc de Bourgogne, tandis que j'y eslois. Ainsi ce n'est pas à Paris , ni en France seulement, qu'on s'enlrebat pour les biens et honneurs de ce monde ; et doivent bien craindre les princes, ou ceux qui régner aux grandes seigneuries, de laisser engendrer une partialité en leur maison. » — Dans les gouvernements despotiques, les factions naissent de la faiblesse des rois. C'est dans les commencements qu'ils peuvent prévenir ce mal, par la sagesse; ils doivent, pour ainsi dire, deviner une pensée factieuse dans l'âme de leurs parents, et bien se garder de les élever en dignités et en richesses. Les grandes charges de cour, les apanages des princes du sang royal, étaient de dangereux abus sous l'ancienne monarchie. Il a fallu, sous Louis XIII, que Richelieu employât les meurtres juridiques pour racheter l'autorité royale, qui, sous la régence d'une dans les mains des grands dignitaires. Souvent aussi des injures prirent dans la faction des hommes considérables , - servi le trouble si on n'eut pas lésé leurs droits; la défection du connétable de Bourbon fut le résultat d'un procès injuste que lui suscita la mère du roi. — Sous les régimes despotiques , les factions des princes prennent de l'importance par les mécontentements des peuples privés de leurs droits. Dans les monarchies représentatives, le meilleur moyen de triompher des factions, c'est de convoquer les assemblées générales ; car les rois puisent

dans la manifestation de l'attachement de la nation une force supérieure aux intrigues et aux cabales des grands. Ces assemblées d'ailleurs , en supprimant les abus , détruisent l'aliment dont se nourrit l'esprit de sédition, auxiliaire de l'esprit de faction. Mais, pour que les assemblées puissent avoir cette utilité, il faut qu'elles soient vraiment générales; car si elles étaient le produit d'une combinaison astucieuse , si elles n'étaient nommées que par un parti , elles exciteraient la réaction des partis exclus et troubleraient l'État au lieu de le pacifier. — Nous avons dit que le mot faction se prenait toujours en mauvaise part. Cependant le cardinal de Retz , dont le caractère, il est vrai , n'était pas assez grave pour que ses paroles aient de l'autorité, ne fait pas de difficulté de dire qu'il avait quitté le parti de la cour pour passer dans la faction. Toutes les factions, dans notre vieille monarchie, n'avaient pas . but final l'usurpation du trône ; très souvent un prince s'en allait mécontent parce qu'il n'avait pas obtenu le droit d'assister au conseil ou une charge à laquelle il se croyait droit, et tous ses amis se retiraient avec lui et formaient quelquefois des armées pour soutenir sa cause; mais ce n'était là qu'une bouderie momentanée qui ne menaçait que le ministre en faveur et qu'on faisait cesser avec des gouvernements de province. Richelieu mit un terme à ce jeu en le rendant plus sérieux que les joueurs ne l'eussent voulu. Il était presque passé en maxime , dans notre ancienne monarchie, qu'un gentilhomme pouvait entrer avec honneur dans une faction , pourvu qu'un prince du sang en fût le chef. Saulx-Tavannes, dans ses Mémoires, professe cette singulière morale , qu'on voit mise en pratique dans tout le cours de notre histoire jusque dans des temps assez près de nous. C'est que, dans les idées de nos pères, la royauté était au-dessus des lois et de la morale, et que tout ce qui tenait à elle participait à son caractère sacré. Il résultait de là que , par respect pour la royauté , ils n'hésitaient pas à se révolter contre le roi, quand ils avaient pour chef un membre de la famille dans laquelle la royauté était placée. Peut-être était-ce un reste des idées qu'on avait sous la seconde race , où on se croyait lié à la dynastie plus qu'au roi. Le progrès de la raison publique a détruit ce préjugé et a fait consister l'honneur dans la fidélité à l'institution et aux principes qui en font la force. Toutefois, les mots faction, factieux, ont conservé leur valeur en ce sens qu'on n'a jamais appelé factieux le prince qui défendait son droit, et faction le parti du roi légitime. H. de Loix. factionnaire, adj. [t. de guerre) , qui est obligé à taire faction. Dans cette acception , il est maintenant peu usité. Il s'emploie plus ordinairement comme substantif, et

signifie une sentinelle ou une vedette. Le premier capitaine factionnaire, on simplement le premier factionnaire d'un régiment, se disait autrefois du capitaine d'infanterie qui devait passer à la place de capitaine des grenadiers, quand elle venait à vaquer. *facto kace teomm.*}, droit conventionnel que perçoit le facteur sur la valeur des marchandises dont il procure la vente. *factorerie* ou *factorik*, s. f., le lieu, le bureau où sont les facteurs ou agents d'une compagnie de commerce en pays étranger. On ne le dit guère qu'en parlant des établissements de ce genre formés dans les Indes orientales par des Européens. *factoriblle* (a/9.), produit dont les facteurs sont en progression arithmétique. Yandemonde a considéré le premier (V. Mémoires »e 1/ Académie des sciences, 1772, première partie) les produits de la forme ««-!) lfi-2) (—3) d» Il les a par la wconservée par Lacroix dans son _ tiel. Suivant cette notation, on a ;-'=<» [«;=<>-.) etc., etc. („_(*-!)). ardre, et les a désignés *Traité du calcul diférea* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.66% accurate

VACrOMBI.lt. A pn's avoir examiné les propriétés principales de ces nomelles. Vandermonde en a tir* plusieurs conséquences remarquables, et entre autres cette belle expression de la circonférence du cercle dont nous avons donné ailleurs une déduction. (V. Ckrcllk, 33.) Depuis, Krainp a généralisé l'usage de ces fonctions en les appliquant à toutes les fonctions circulaires et à la détermination des intégrales des ordres supérieurs f V. Analyse des Réfractions astronomiques). Il leur avait donné d'abord le nom de facultés numériques; mais ensuite Arbogasle, dans son Traité 4es dérivations , les ayant désignées sous celui de fattorielles, Kramp a cru devoir adopter celle dernière dénomination clans son Arithmétique universel!*. Nous désig lierons donc, d 'après —s, par le nom de faclerietle un produit de la forme $(M^*) \ll K ((+2r) (o+3r)....(a K \ll -l)r),$ l'accroissement r étant positif ou négatif, et nous conserve rons la notation de Kranip, qui est $a \ll = o \ a' = a[a \setminus r] \ll V = \ll ((ff) ((r2r) \bullet V \ll iH^{\wedge}) (\bullet + - \bullet) i \ll +3r) \text{ etc. , etc. } a \setminus r = a[a+r] (a \text{ rir})... \{a+[m-i]r\}.$ Dernièrement cnGn , M. Wronski a donné un nouveau degré d'importance à ces onctions en les considérant sous un point de vue entièrement nouveau et en substituant aux facteurs "t l" + f), $\ll + 2r)$, etc. , une fonction arbitraire de ces mêmes facteurs. Généralisées ainsi T ces nouvelles fonctions forment une des parties les plus importantes de la science des nombres ; elles seront traitées dans ce Dictionnaire au mot Facultés algorithmiques , nom adopté par le savant auteur de la PSUowphie its mathématiques. Nous ne nous occuperons ici 3ue des factorielles simples ou élémentaires, dont nous avons onné ci-dessus la construction , et qui peuvent être envisagées comme un cas particulier des faculté* ' 1. Dans le produit $0(\ll fr) (\ll + * \bullet)$ ($\ll f(— I)$ ou, ce qui est la même chose, dans la facloriclle $\ll V.$ le premier terme a se nomme la base, la différence r l'aeiroissement, et le nombre m des facteurs t' expiant r. On peut aussi exprimer ce même produit par $K \ll - Hm — l)r \{ \gg J-r$ en prenant le dernier terme pour le premier, et en considérant l'accroisse ment r comme négatif. On a donc Par la raison la facloriclle $> "H$ négatif qui désigne le produit $\ll a-r) (\ll - *) [o - \{m-iy, FACTORIKLLK.$ mettre sous la forme $\{a — (\ll \bullet — i)r\} " | \gg.$ 8. la factorielle A exposant binôme $r \gg + * \setminus r$ est équivalente au produit des deux factorielles monômes $a" | r, (\ll - (-nir) " |,$ ou bien encore A celui des deux factorielles $\ll ",', (\ll + nr) " | r ;$ c'està-dire qu'on a $\ll - + " | = \ll - ;'(\ll f-mr) " |$ En effet $\bullet \bullet I^* v \ll f \{r\} - |' = j \ll (\ll ^{^}...(\ll - (-m-Dr) J X I .-$

i)r) j j (a f mr) (a-K*f l». («+(«-+« = a!a+r) {a-{-ir)...{a+)m"~')r} = «"+»!', et de même pour le second produit. *. La factorielle $\bullet\{— v$, peut aussi se décomposer en $\bullet\{+(\bullet)—$ car cette factorielle exprime le produit de m fadeurs $c(\ll+r) (a+2r) (a^m—ty)$ diminué, ou plutôt divisé par les n facteurs $(\ll+\blacksquare\{\ll"— \gg)r)(a + (\ll—\gg+l)r)...\{fl+\{ii\}—ljr)$, ou par la factorielle 5. Si dans l'identité précédente 0" «I f jn I r («+(«— »y)v on fait $M=n$, on obtient ainsi la factorielle a exposant 0 est, sanee, égale i l'unité. 6. En faisant $m=0$, dans la même identité, elle devient égalité qui détermine l'idée qu'on doit attacher aux factorielles à exposants négatifs. 7. On voit aisément qu'en faisant l'accroissement r égal à léro , les factorielles se réduisent i de simples puissances, et que les propriétés que nous venons de déduire sont alors en effet celles des puissances (V. Algèbre, 23, 24, 25). A l'aide de cette considération on pourrait conclure , par analogie , que toutes les relations précédentes démontrées par le cas des ex [Misants entiers, subsistent encore lorsque ces exposants sont des nombres fractionnaires , ce qui a lieu effectivement ; mais comme c'est en étendant ainsi , par analogie , au cas de l'exposant quelconque , des décompositions qui ne peuvent s'efDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.17% accurate

PACTOWEILB. (« dictionnaires mathématiques capables de lui faire mettre en doute les premiers principes de la science. Nous nous réservons de démontrer rigoureusement ces propriétés fondamentales des factorielles à l'article Facultés ? ou nous considérerons ces fonctions dans toute leur généralité. Soit de toutes les propriétés des factorielles, la plus remarquable est qu'on peut, à l'aide de simples transformations, leur donner des liaisons ou des accroissements quelconques. C'est ce qui résulte du théorème suivant: — La factorielle $n!$ peut se décomposer en deux facteurs, dont l'un est la simple puissance a^n , et l'autre la factorielle $1!^a$, qu'on appelle la factorielle de base a . C'est-à-dire qu'on a $n! = a^n \cdot 1!^a$ — car en divisant successivement les facteurs $a, a+1, a+2, \dots, n$ de la factorielle proposée, par la base a , ils deviennent $1, 1+\frac{1}{a}, 1+\frac{2}{a}, \dots, 1+\frac{n-a}{a}$ et la factorielle elle-même peut se mettre sous la forme $\frac{n!}{a^n} = \frac{n!}{a^n} \cdot \frac{a^n}{a^n} = \frac{n!}{a^n} \cdot \frac{a \cdot a \cdot \dots \cdot a}{a \cdot a \cdot \dots \cdot a} = \frac{n!}{a^n} \cdot \frac{a^n}{a^n} = \frac{n!}{a^n} \cdot 1!^a$, ce qui réduit en dernier lieu à $n! = a^n \cdot 1!^a$. 9. En multipliant chaque facteur de la factorielle générale $n!$ par une même quantité quelconque e , on obtient encore une autre transformation importante. En effet, la factorielle $n!$ peut se mettre sous la forme $n! = 1 \cdot 2 \cdot 3 \cdot \dots \cdot n$. Mais comme multiplier chaque facteur par e revient à multiplier le produit des n facteurs par e^n , on a donc $(en)! = e^n \cdot n!$. Ceci posé, on peut toujours transformer la factorielle en une autre dont la base soit a , car d'après (8) nous avons d'où $n! = a^n \cdot 1!^a$ — mais, en vertu de (9), multipliant les deux membres de cette égalité par b^n , on a $(bn)! = b^n \cdot n! = b^n \cdot a^n \cdot 1!^a = (ab)^n \cdot 1!^a$. On a la même égalité en divisant par b^n . D'après les mêmes principes, on peut aussi transformer la factorielle $n!$ en une autre dont l'accroissement soit une quantité quelconque k ; car, d'après ce qui vient d'être dit, de cette égalité on tire et en multipliant de part et d'autre par a^k , on a $(kn)! = a^k \cdot n! = a^k \cdot a^n \cdot 1!^a = a^{kn} \cdot 1!^a$. 10. Une factorielle dont l'exposant est un n change pas de valeur lorsqu'on change les signes de son accroissement, et l'on a $n! = (-n)!$. 11. D'après les mêmes principes, on peut aussi transformer la factorielle $n!$ en une autre dont l'accroissement soit une quantité quelconque k ; car, d'après ce qui vient d'être dit, de cette égalité on tire et en multipliant de part et d'autre par a^k , on a $(kn)! = a^k \cdot n! = a^k \cdot a^n \cdot 1!^a = a^{kn} \cdot 1!^a$. 12. Une factorielle dont l'exposant est un n change pas de valeur lorsqu'on change les signes de son accroissement, et l'on a $n! = (-n)!$. 13. Si l'on change en même temps les signes de la base et de l'accroissement, ils deviennent ou c'est-à-dire les mêmes que dans le premier cas, mais le nombre de ces facteurs est pair, le n est pair, le $n!$ est pair, le $n!$ est pair. — $(\pm n)! = (\pm n)!$, etc.. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.75% accurate

FACmmin.i.K. (5»») FACTOBIKI.I.E. sors le même signe que Je
 produit des de plus ces produits sont les mêmes, on a Si l'exposant était an
 nombre impair $2^n - 1$, on trouverait avec la même facilité $2^n - 1$ (±) Ainsi
 les factorielles se comportent à cet égard comme les simples puissances. 13.
 En remarquant, d'après 19). que la factorielle $(-a)!$ peut se décomposer
 en $(-1)^n \cdot a!$, et que d'après (8) $(-1)^n \cdot a! = (-4)^n \cdot a!$ on peut en conclure que
 $(a) \cdot (-1)^n = (-1)^n \cdot a!$ à cause de $(-a)! = (-1)^n \cdot a!$. Mais cette
 décomposition, qui est rigoureusement exacte lorsque m est un nombre
 entier, n'a pas lieu généralement ou pour toutes les valeurs de cet exposant :
 c'est ce que M. Wronski a démontré dans son ouvrage à la philosophie
 des mathématiques, en remontant aux principes supérieurs de la génération
 des quantités et il a donné ainsi la solution des résultats étranges que
 Kramp avait obtenus en admettant faussement la généralité de cette
 expression (a). 14. Comme il est très facile de démontrer que toutes les
 transformations précédentes ont encore lieu pour le cas de l'exposant entier
 négatif, nous ne nous y arrêterons pas davantage, et nous procéderons à la
 déduction des lois principales des factorielles. Une factorielle quelc
 développer en une série que $A + A(r + A, rM - A, rM - A)^n + \dots$ etc. tant par puissances
 par rapport à l'accroissement r . Pour dans le cas de l'exposant entier et la
 loi des coefficients $A_0, A_1, A_2, \dots$, positif, et pour il ne faut que considérer
 la formation du produit de plusieurs binômes dont les seconds termes seuls
 sont différents; or on sait { 7. MILTI PUCATIO* } que le produit des m $(x +$
 $t^m x - 4t^i)^{r-1}$ est égal à B , étant égal la somme de leurs produits
 leurs produits de t^i à t^{r-1} , cas des factorielles les termes des i^m , B à la
 somme de suite. Mais dans le cas des binômes étant $0, 1, 2, 3, \dots, (m-1)r$, Or
 $M \cdot r^{\pm} \cdot r + Zr \dots - H \dots i)r$ peut se mettre sous la forme $(O - M - H + \dots + \dots -$
 $H \dots 0)$ (■) $l)r$ en désignant par (mil) la somme des nombres naturels 0,
 1, 2, 3 etc... $m - 1$. de produits de de tu à dtuc de ces prendre la forme
 $(1X^0 + 1X + SrX^3 f \dots)r$ Vou (mHy («lâl désignant la somme des produits de
 deux à deux des nombres naturels 0, 1, 2, 3, etc... $m - 1$. En général, la
 somme des produits de a à $a \leq m$ des seconds termes des facteurs de la
 factorielle pourra s'exprimer par $(m!)^r$, (I^J désignant la somme des
 produits «à m des nombres naturels 0, 1, 2, 3... 1 » — 1. Ainsi, observant
 que pour passer du développement du produit des m binômes à celui de la
 factorielle «T, il ne faut que substituer a à $*$ et les quantités («.Il)r,

$(m!2)r^0\%$ ($\ll I3;f, (\gg U)r^*$, etc., $B1, B,, B1, etc.,$ nous aurons défimeivemenl(a) a-
 $|'=0--KiiiH)o--"-HmI2;a--"«-Klc.. .4-(mIm— 1 \ll r\rangle—$. Le dernier terme But
 du développement du produit des m binômes étant ici t^*ro , à cause du
 facteur léro qui s'y trouve , le développement de ta factorielle s'arrête au
 terme $I m Im — 1) sr^{*^}$. Il ne nous reste plus à connaître que la loi qui lie
 les coefficients (mil), (mlâ), etc., pour pouvoir les évaluer dans chaque cas
 particulier. Or, nous avons (3) $(a-(-i)^2)''|'$. $\ll\rangle l'=\ll\langle l\rangle-.(a-f nr)\rangle'$. Faisant
 dans cette égalité $\ll—i$, elle devient $a+Mr)$. $a''|r=a(ar|-r)''|rt$ et les
 développements des deux nombres de cette dernière doivent être identiques.
 Pour obtenir le développement du premier nombre, il est visible qu'il faut
 multiplier par $\{\ll-H''2)$ celui de $\ll-|r$; opérant celle mulliplication, on aura
 $(*+*r)a''\backslash'=-+i+(m+'mU))i-' \blacksquare +m\{mU)+\{tal2)la\rangle—,r'+$ etc. On obtiendra le
 développement du second membre en substituant d'abord $a-|-r$ à la place de
 a daus l'expression générale (a), devient par cette substitution $(a-H\ll|=-$
 $(a+r)- -(-iat)a+r)\ll— r$ et l'on trouve en développait les bioames $\ll H-ij\rangle$
 $(o+r)''-- ' (F. Bi.xome]$, et en multipliant le tout par a, n ') Ainsi ce
 développement devant être identique avec celui de $\{a+wu)a,m\backslash r$, nous
 aurons la suite d'égalités $\ll f (mlt)=\gg H-(mlt) s\rangle(mllj +(m!2) =W(, " ^4(\gg-1)$
 $(mllH-:mla) i.\gg t. 2.3 1.2$ etc. $(mli;+;* _2; \ll I2+WI3$ etc. La Dgitized by
 Google

The text on this page is estimated to be only 20.90% accurate

FACTORIELLE. (C00) FACTOBIE1.LE. chant des deux
 membre* de la seconde le terme commun (ml!), -»{») tall)=swt"l~,) 1.2
 Opérant de «Irons (•) pour les égalités 1.2 1.2.3 i.a (w-l)[w-a)(M-3) m(m- l)
 (»-2)(— 3) 1.2.3 1.2.3.4 etc. = etc., i loi est évidente , et à l'aide desquelles
 on peut calculer les coefficients du développement d'une factonelle
 quelconque. Un exemple suffira pour enseigner leur emploi. Soit ù'r, la
 factorielle «ont on demande le développement ; fai5.4 î.a 2(*12)=^10fi^f=70
 ,, ,, 3.3 70 4.3.8 5.4.3.3 i<cn 3,ml3)=__ 1<H =150 1.2 2 1.2.3 1.2.3.4 ,, 2.1
 150 3.2.170 4.3.2.1 4(wl4)= 1 1.2 3 1.2.3 2 1.3.3.4 10 5.4.3.2.1
 5(«I5)=0.9V^+0+0.10^ 4 3 2 Tous les autres coefficients se réduisant i 0, le
 demandé n'a que les cinq termes suivants : a«l'=''-HC«r {-35a'r'+50aV-f-
 24«r'. 15. Lorsque l'exposant de la factorielle am* est un nombre entier
 négatif, son développement prend un nombre indéfini de termes, et les
 coccilicients (nll), (m 1 2) , etc. , qui se composaient des ummet des
 produits combinées des nombres naturels 1 , 3, 3. etc. , deviennent les
 différence* des de ces mêmes nombres. On peut encore trouver " loi de
 développement , car nous avons (6) (o— mr)\r 1 {a_r).-r A cause de (voy.
 n* 2) [a-mr)-*+{a-rrrr, on a donc aussi 111 l Développant chaque faelr en
 particulier an moyen du ti -* '■neae Newton, r~ (a—r)—i=a~'-\s~'r-lra
 —,rt] à~ T» |etc. [a — 2r) — i—a (=2s *r ^it—'r' -, 8a— 'r'+elc. {a-37)-
 '=«-, -f3«-*r f9«— r» + 27«-4r4+etc. et en général [a-mry-i -«-' +«w--
 +«*a-«rH-»'\«-<r'+ etc. et le produit de Ions ces développements, qui doit
 donner celui de a — m\r, est nécessairement de la forme o—" -r-A,a—
 """"H-A,tf— "~~ •r«+A?a— m'r* f etc. le nombre des termes étant indéfini.
 Or, celle expression est, k l'exception des coefficients dont la loi ne nous est
 point encore connue, ce que devient le développement de a-[r en y
 substituant —m à la place de m. Pour trouver la loi des coefficients (nll),
 (ml2), etc., nous sommes partis, en premier lieu, de l'égalité («+«r»)i '«-
 r=a* l'.fa+nr)» , ' ; mais celle égalité subsiste encore lorsque m et» sont
 négatifs. (F. Facultés, 17.) Ainsi faisant w=— « et n=i, nous aurons (a-«r>|--
 |'=«>+rr-TOpérant comme nous l'avons fait ci-dessus, nous obtiendrons
 pour les coefficients A,, A,, A,, etc., les valeurs suivantes : A,= 1.3 »(*+l)
 (m+2) _ («.-f-l)(«+2)«*« A. 1.2 ' 1.2.3 >+a)(»+3) (•+!)(» faX«T-«).,f ,A,= A,
 — A'+ 1.2 1.3.3 w)(w-^-l)(i»-|-3)(a»-T-3 1.2.3.4 ^ a _î-f 3X«vK) A _ (»+»)
 (" 4 + 1.2 1.2.3 (m+IK»+2)(W-r-a)(m-}-4)A,13.3.4 m/m-f-l)(»+2){m-r-3;

$(m+4) \cdot 1.2.3.4.5$ etc., valeurs identiques avec celles qu'on obtiendrait en faisant m négatif dans les expressions (6). Ainsi le développement $a^m = a^{m+4} - \frac{m+4}{1} a^{m+3} + \frac{(m+4)(m+3)}{1 \cdot 2} a^{m+2} - \frac{(m+4)(m+3)(m+2)}{1 \cdot 2 \cdot 3} a^{m+1} + \frac{(m+4)(m+3)(m+2)(m+1)}{1 \cdot 2 \cdot 3 \cdot 4} a^m - \dots$, dans lequel les coefficients sont donnés par les expressions (4), se trouve démontré pour toutes les valeurs entières positives et négatives de l'exposant m . On pourrait par d'autres considérations analogues démontrer la généralité de cette loi pour les valeurs fractionnaires ou autres de l'exposant m ; mais nous nous contenterons ici d'admettre par induction cette généralité, renvoyant à l'article Facultés la construction de l'idée qu'on doit attacher aux factorielles à exposants fractionnaires, ou aux factorielles irrationnelles. 1». Pour terminer l'exposition de la théorie des factorielles, lions, savoir que la factorielle a 1 $(1) \cdot 2 \cdot 3 \cdot 4 \cdot 5 \dots$ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.63% accurate

FACULTÉ. f 601) a pour développement l'expression 1.2
FACULTÉS* — 1)(ih— 2) 1.4.3 formule dont le binôme de Newton n'est
qu'un cas particulier, celui où l'on a $r=0$; mais nous en avons déjà donné , au
mot Bixomk , une démonstration nouvelle , et de plus nous Pavons déduit
d'une loi plus générale { V. Coefficients indéterminés, 111); de sorte qu'il se
trouve démontré, dans ce Dictionnaire , de la manière la plus rigoureuse
pour toutes les valeurs de l'exposant m entières ou fractionnaires, positives
ou négatives. Nous renverrons donc aux articles cités comme aussi nous
renverrons au mot Facultés pour la déduction du facteur élémentaire (voy. ee mot) dr la factoriclle générale amr. C'est par la considération
extrêmement importante de ce facteur que M- Wronski a donné la clé .les
contradictions mathématiques trouvées par Kramp , et dont nous avons
parlé ci-dessus (7 et 13). factotum, s. m., mot emprunte du latin (on
prononce factotome; autrefois on prononçait et plusieurs écrivaient
factoion), celui qui se mêle, qui s'incère de tout dans une maison. Il est
familier. façtum, s. m. (on prononce factome), terme de palais emprunte du
latin. Mémoire, exposé sommaire des faits d'un procès et des moyens d'une
des parties. Ce sens vieillit. Il se dit quelquefois, par extension et par
dénigrement, de tout écrit qu'une personne public pour attaquer, pour se
défendre, etc. facture (;«riip.). On entend par ce mot une note écrite
indiquant la nature et la quantité des marchandises vendues, ainsi que leur
valeur. - line facture ne fait Toi d'une vente ou • * •«*■•«■ facture {bellet-
lettre»). Ce mol se dit exclusivement de la manière dont une pièce en vers
ou en prose est composée. La /Vf'" tient au génie particulier dr l'auteur. Il
s'emploie individuellement en parlant du genre de versification d'un poète ;
on dit : Son vers a de la facture , ou est d'une excellente facture; il entend
bien la facture du vers , etc. facture (beau-artt). Ce mot exprime la manière
dont un morceau de musique est composé. In morceau de facture
proprement dit est un morceau de longue haleine, fortement nuance, cl dans
lequel on trouve un talent poétique, de la science et de l'imagination. 1
factiribr [technol.], celui qui fait la loile, tisserand. Il s'est employé autrefois
pour manufacturier. facile» (attr.) , poinls du disque solaire plus brillants
que !.ch«:vv.&,Larpari,ion précMe quHqucto cc,,e"« facultatif, ivfi , ad].,
qui donne la faculté. Il n'est guère ri usage en ce sens que dans celle
locution : Bref facultatif', bref par lequel le pape donne un droil, un pouvoir

qu'on n'aurait pas sans cette dispense. Il signifie plus ordinairement: qui laisse la faculté de faire ou de ne pas faire une chose ; dont on peut , à son gré, faire ou ne pas faire usage. faculté , s. f. , puissance physique ou morale qui rend un «Ire rapa bled agir de certaine manière, de produire de certains effets. Il se dit également en parlant des choses, surtout en termes de physique, d'anatomie , de médecine , etc. Il se prend aussi pour facilité, talent, aptitude. Il signifie encore le pouvoir, le moyen, le droit de faire une chose. La faculté d'un légat ses pouvoirs. Facultés, au pluriel, signifie quelquefois les biens, les ressources, les moyens d'une personne. Il se dit quelquefois, absolument, de la Faculté de médecine. faculté. Faculté» it reprit humain Iphil.), ne se dit, chez beaucoup de philosophes, que des nuances de l'activité humaine, qui sont la volonté et l'intelligence, et non de la sensibilité, qui est passive. Cependant l'école écossaise les divise en faculté* contemplative» et en faculté» actif et. Les faculté» dans le système pbrénologique de Spurzheim, se divisent en faculté» ét uffetlivet et en faculté» intellectuelle». Les premières se subdivisent en penchants et en sentiments, et les autres en faculté» perceptive» , ou sens extérieurs , et en faculté» réfUetive». K t. rsiCHOLOGiE.) — Faculté ijuritp.), droit que l'on peut T. XL exercer en vertu de quelque privilège, de quelque convention. — Faculté i>e rachat, accord par lequel le vendeur se réserve le droit de reprendre la chose vendue moyennant la restitution du prix principal, des frais et loyaux coûts de la vente, des dépenses que l'acquéreur ou ses avants-cause auront pour la conservation de la chose, et de la i t des frais d'amélioration. faculté. On appelle ainsi un corps de professeurs enseignant publiquement un certain ensemble d'études scientifiques ou littéraires. (F. Université.) facultés algorithmiques lalg.). mode universel de génération des quantités à l'aide de facteurs liés entre eux par une loi. • r 1. Soit *x une fonction quelconque de la variable *, c1 soit i l'accroissement de la variable, nous nommerons fatuité algorithmique la fonction (o) qui exprime le produit des m facteurs (fr) wr.f(*-|t}..(j-+aï), v(x+»-ij|), en prévenant , une fois pour toutes, que l'exposant m se rapporte à la fonction fx et non à la variable x. 2. Lorsque la fonction ?x est simplement x, la faculté de?*i{=^r-«)f*fai);*+3ij...(*+:«-i»)t c'est-â-dire une factorielle (V. ce mot). Les dans le cas le plus particulier des facultés. 3. Il résulte évidemment de cette construction que si l'on prend le dernier facteur de savoir r(* Mb- 1 }|) pour base de la faculté, il faudra considérer l'accroissement comme négatif et que le produit (b, pourra s'exprimer encore r{x-H*-i)tr~\?, de sorte qu'on a

généralement l'identité $=f(j-r-i; \langle n - J \rangle i) - [-]$. 4. On a encore par construction $fx \gg |i =, x.^x : t) \gg - \langle i \hat{=} - * 2 |, ' . ? f^* + Ki \langle -, | 5 = vx' l ? . v(x + 3f, --, | \hat{=} \hat{x}' | \{ v(i - ! - 4 \hat{i}) - - | \hat{i} = \text{etc}, \text{ et en général } (e) yx'' | ? = t = x \gg | \hat{i} . - r(x + n \hat{i}) \}'' - * | f, \gg \text{ étant plus petit que } m. \text{ Fabanl dans celle expression } m - n - u, \text{ d'où } m - n + p, \text{ et substituant, on a } (4, M - + \gg | \hat{i} = w. ; t. P(*trij \gg | r. 5. \text{ L'expression } \{ e \} \text{ donne encore } ? \{ x + n() m - * \setminus \text{et, par conséquent, en laisant comme ci-dessus } m - i \setminus = p \text{ d'où } * = \gg - p, \text{ on a } \{ e; f \{ x + \{ m - p \} ^l x o. \text{ En faisant } m = p \text{ dans l'expression } (e), \text{ elle devient } ex^{**'} \bullet f'k - \text{---}^\wedge = 1. 7C \text{ Digitized by Google}$

The text on this page is estimated to be only 15.21% accurate

F>axTts. Ainsi le» facultii sont comme le» puiunee égales i
VtmiU, lorsque l'exposant e»t 0. 7. L'expression (e; donne encore l'idée
qu'il faut attacher aux facultés i exposants négatifs, car en y fiisaut «=0, elle
devient (/} i i «a ; d'où ractiTÉs. Les expressions (i -, :<•) el y., dans le cas
de -rx=x, se réduisent à celles que nous avons données pour les factorielles
aux numéros 3, 5 et 6. 8. En vertu de l'expression [U] on a généralement
«•+-(3*x-j{.v(z+«lt-)-|t; ainsi, faisant » =n+p, on aura aussi fx"+r\l—
>x»|s-.?(j j mī)»-n>[j =-fx«l?.v(x rm{.v(/;+!»)i On trouverait de même M-
H-«S(=**)»|?.*(x f»i)-i.9(*+(a»-r-»)f>|t. >:>(j+:«-H«-hP)i)«|4. et ainsi de
suite par un nombre quelconque d'exposanlâ. Or, si l'on fait on aura, en
désignant par .« le nombre de ces quantités (;>!> mats rarcroissetnent
devant toujours être appl blc, on a évidemment Ix étant une fonclion à la
variadex, f*-lî.rX-t=(-fx.*j-)-|tf de celte égalité désigne le produit | ?x?;*-f
{)... f(x-|-(m— ij jx jfx.i<x+{...H*+(«_<)r)J et que le second désigne le
produit identique (?x. |f.);(x+o) (?x+(w_i}r). D'après celle considération,
l'expression {g) devient et comme la quantité renfermée entre les accolades
est émle i *sr>\-i, on a définitivement (h) on bien encore ^x.««i=
(fx»vt>1t*" { i cause de la propriété générale fxP'^rs^XVQj., qui résulte
immédiatement de la conslracion de ces fonctions. -it, vx=^vx, en
désignant par le radical / (à cause de l'analogie des facultés cl des
puissances) l'opération qu'il taut exécuter sur la faculté ;x pour remonter a la
base «x; opération que nous pouvons nommer extraction des va tes des
fatuités. D'après cette notatiou, nous avons 10. En appliquant les
considérations précédentes à l'égalité [h), elle fournit d'où. >(0 /«I— 'm r
«'H =o«?|« et la base pourra être extraite exactement tant que * sera facteur
de n . Dans tous les autres cas la quantité \ ii sera une quantité irrationnelle
d'un ordre supérieur. L expression ii) l'idée qu'il faut attacher aux facultés
exposants fi 11 et 12. Il est facile de voir que le produit de i rudiea/e» de
mémo exposant et do mémo accroissement donne car en faisant i^x~=
X,K;x=2, on tire d'où (8) fâe=X*|?;,*=rZ»|f, 9x.;xX.|f.Z-iç,=(X.Z;"|f, et par
conséquent ^?x.i«=X.Z=^v*|^+i», et plus généralement 13. Si dans l'égalité
(voy. n» 10} on bit n=i et -s, on obtient (1) a. exprimons par ;* la faculté ».
£, nous i Ceci pose, faisons Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.00% accurate

FACCI.TÊS. nous en tirerons Mais en vertu de l'expression (A) (n° 8), nous avons, en fai(AÛ3) FACILTÉS. qui se réduit, en vertu des ex] sommes partis, à -d'où txrV"=x..., p*=X— C.etJ/'Wx. Nous avons donc aussi égalité qu'en vertu de l'expression (I) on peut encore écrire ['] I ' I «n se servant d'exposants fractionnaires. Or, en faisant »JM=r, nous aurons nu = - et cette dernière deviendra laquelle résulte immédiatement de l'expression (a) (n* 8), en y substituant— et — à la place de m et a. Ainsi cette expression a lieu encore dans le cas des exposants «les procédés générales (») 1 1 Par on démontrerait les identités plus C *" 1 ' Si dans cette dernière nous définitivement "Id'où. • + «. v* = y* .(x-f / 1 Ainsi la proposition dn n« 4 ?-r*+p[i=f x"||.T>(.r-f »?)p|î, se trouve démontrée pour toute valeur positive entière et fractionnaire des deux termes de l'exposant binôme. 15. On prouvera de la même manière que p m 1 » = • ■(•«Ht* d'où l'on lire en faisant — = 0 fX Ci = V* expression qui donne la signification des facultés à exposants fractionnaires négatifs. 10. Les propriétés générales que nous venons de démontrer pour les exposants entiers et fractionnaires positifs peuvent s'étendre, par analogie, aux exposants négatifs ; mais si l'on veut en obtenir la déduction directe, on peut avoir recours à des transformations très faciles , dont nous allons donner un exemple. m étant un nombre entier ou fractionnaire, nous avons (7 et 13) il. Si dans la première de ces égalités on bit vient , elle de|>]-lr' -ri•vx — ~9x «* son premier membre exprime U produit r i. n étant aussi un nombre entier ou frac? *~("(-Mî= ■ *>n peut donc le m Mire sous la (orme f(jr-{m+ii)ïï-+-|c; mais d'après* et 14 p(x-(«+»)6-+-iï=k*-(»+":ï;-m.?:*— ai. donc 1 •U.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.02% accurate

PACII.TES. dîne, en substituant, on aura encore (604) a nu
 '=f(i-«{)--|<-, el de celle manière la proposition du n" 4 se trouve pour
 toutes le» valeurs des deux termes de l'exposai C est en opérant d'une
 manière analogue qu'on peut s'assurer que loulr» les propriétés des facultés
 expo précédents subsistent, quel que soient les fractionnaires, positifs ou
 négatifs. 17. Procédons maintenant à la déduction de la foi fondamentale
 des (acuités. Si nous désignons par $\log ?x$ le logarithme naturel de la
 fonction $?x$. nous aurons évidemment $\log (» .z-|0=\log ?x+\log — Hxi *) +■ -$
 Hog^{+lm-UO} , et nous obtiendrons, en développant les termes du second
 membre de cette égalité par la formule de Taylor (V. DippERKNTIEL; 33),
 la suite d'expressions $\log ?«=\log fi. d \log fx . d* \log rxç1 \log f(H-;=\log ft-t$
 $^ \wedge v- 1 dx dx' 1.2 + etc. . • ■ . ,«ilogw.a . d'log^t' lognH-K)=>ogfH- *i+ —$
 $— — dx dx' 1.2 \log »(x+3*)=\log ?*+ + etc. dlogç>* 3f + rf,,08 dx dx' 1.2 +$
 $etc. \log ?<x f(«i-1)5)=\log rx+ 4 108 "(«-1H+ ^■og^CVeto dx' 1.2 M(m), la$
 somme des nombres 0, 1, 2, 3,4, etc., jusqu'à m— i, la somme des secondes
 puissances de ces mêmes nombres et en général par $M(mj*$ la somme de
 leurs puissances n, ou $01S-1*+2"+3,4-*H*,c +(•—*)"»$ nous aurons en
 additionnant, $1<*(f*-|t)=»\log yx+M(m), +M*2 — — -i-etc. dx* 1.2$ ou
 simplement $t» \text{Ing}^x-ir^A.+A.ï+A,1.2 d \log fx 1.2.3 etc.$ eu faisant pour
 abrégér » $A,=m \log ox dlog ?s A,=M\{m\},. dx A,=M *) ,. ° dx' A,=MH d,'$
 $•,x-|î=«\,+Al£;+A,..$ tacultés. etc. 1.2 Si nous désignons doue maintenant par
 Fî l'exposant de « et par $F\{$, la puissance elle-même ou la faculté $?x»|t$, nous
 auMais $F($ plant considérée comme une fonction de la variable ç, son
 développement d'après la formule de Maclaurin. (V. DiffÉtIEVriEL, M.)
 est $Fî=Fr+dF\{ dFt ?' d» .Ff C ;■+■ — 1 h etc. dt T*ri.iTii? 1.4.3 ^$ le point
 placé sur î indiquant la valeur 0 qu'il faut cette variable après les
 différciialions. $N.=Fï y=ÎÏL di N,=d|Ft lié etc.ssctc.$ nous aurons pour le
 développement de $Fç$ ou de $?x«|f$ l'expresw + etc., $Px«|î=. \.-.+N..lrN.~ +N\.$
 — 1.2 1.2.3 et il ne nous reste plus à trouver que la loi des coeflicienls,
 c'est-à-dire la loi des différentielles successives de la fonction Fj . Or de
 $Yi=efi$ nous tirerons en différenciant (V. Différentiel, 32) $dT(=d\{efi) r$
 $e(t.=dt=VU(l ;$ nous aurons donc en vertu de la loi fondamentale du calcul
 différentiel (V. DIFFÉRENTIELLE, 27) $d*?i=4Vi.dfi+VrjP\{i$
 $d*F(=d,Ff.dft-r.2dFî.d«A f Ff.dY. d4F,-=d'F,-.dA+3<»'F\{.d'A-r-S«'f-rf'ft -f-$
 $Fi.dYi rlc.=ctc$ Or, e étant la base des logarithmes naturels, on a

général $\log X = X$, etc. ~ etc. Ainsi divisant par d_i , $d^?$, d_i^* , etc., et faisant
différentiations, nous trouverons pour les N_i , etc., les expressions $N_i = F_i f$ dû
à d_i . 'd • o a près les \. Nu Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.50% accurate

FACULTÉS. $X^X, ^{+2N1.L'J+X..} f_i$, etc. = etc. j $X_{,i,A} \{ *05 \}$
 FACILTES. O-Ille belle loi de développement des facultés est due i M.
 Wronski, qui fa donnée, sans démonstration, dam la première note de sa
 l'Ufutation de la iMorle de\$ fmctimt analylique\$. Il suffit de se rappeler que
 toutes les propriété des facultés ont généralement lieu, quels que soient les
 exposants entiers ou fractionnaires, pour pouvoir conclure qu'il en est
 nécessairement de même de leur loi fondamentale. Xous verrons plus loin
 comment on évalue dans tous les cas les quantités $M(m), M_{\infty}$, etc. 18. Dans
 le cas où la fonction φx est simplement x , c'estLa détermination des valeurs
 des différentielles successives de F se fait sans aucune différence, car
 puisque nous avons 1.2 $-A, J \rightarrow +$ etc. 1.2.3 nous obtiendrons
 successivement, en différenciant les deux membres de cete égalité et en
 faisant $\{ = 0$ après chaque différentiation, $J^7 i^* A, -A, d^? r f V i - A$, de et en
 général $S, 52^*$ remarquons, en outre, que lors<|uc $1=0$, on a $hV \Rightarrow x-$, nous
 aurons définitivement, en substituant dans les expressions $<n \setminus$ toutes ces
 valeurs, on plutôt celles de $A, A, \text{etc.}$, données ci-dessus sous la marque
 $\{m\}$, $X_{, -?}^* X, = X_{, M} W^{\wedge}$). $X, = X_{, M}(\ll), (tfl2") fl.M(\ll), .(^)$
 $X, = X_{, M}(\gg), .^{\wedge} ll^{\wedge} fyi.aX_{, M} m) \setminus (d' \log, *)$ cl en général $N \ll = X_{, -lM}(* \setminus l(di^{\wedge} i a$
 $\setminus *** ; * \rightarrow I \rightarrow 2 \rightarrow 3 \ 12 \ 3 \ V < f^* 4 / +$ etc. à-dire lorsque la faculté peut être
 considérer < pie factorielle, on peut, en parlant des relations connues
 $\{mU\} = Wm), 2(ml2; = M m \setminus .(\ll.ll) - Mf \ll !. 3f \gg l3)^M(i \gg j, .|wl2) - M:i \ll), .$
 $(\ll \gg ll) + M_{\infty}, 4(\ll l4) = M i \ll ; , rml3 i - M(m2). f \ll \gg l2) - r + M(\ll^{\wedge} .(* lO - M(m). \text{etc.} = \text{eic}$
 qui existent entre les sommes de puissances M_{∞} et les sommes de produits
 $(\ll I \gg)$, réduire les expressions $(| \gg)$, en $(, J X"$, $- x m X, = M(\ll i), . * \gg \rightarrow , =$
 $(n \gg ll) . * " \sim \gg X, = | (m ll; . M(\gg), - M: \ll i; t j * \gg \rightarrow = 1.S(\ll i l2) * \ll \rightarrow X.^a J$
 $(ml2(M(m), - (- . l2 \setminus M(\gg) i + M(\gg) l j . x \gg \rightarrow = 1.2.3 \gg l3) x \rightarrow \rightarrow \text{etc.} \rightarrow \text{etc. cl, en}$
 général $X^1 .2.3.4....4ml -). \ll \gg \rightarrow , ,$ nous aurons doue, dans ce cas particulier
 $(f), x_{\infty}, i = i_{\infty} - ; \blacksquare (mil) . * \gg - ' \{ - K \ll l2) x m \rightarrow 2 - ' + + \gg l3 j . \ll \rightarrow \gg \text{if etc.}$, et tel est, en
 effet, le développement que nous , pour les faclorielles. $\{ V. Factoriellk, 14.$
) 19. Il nous reste i déduire de la loi fondamenUle des facultés le facteur
 élémentaire [voy. ce mot) de ses fonctions. Or, en considérant p comme une
 quantité infiniment petite $\pm$, l'expression $(d), n^{\circ} 4$, devient $*x^{*+*}$
 $= f x s i \{ . f(i4) \setminus \}$ cl la quantité $?(* + \ll t) i \hat{w} t$ évidemment le facteur
 élémentaire de la faculté $f r" j5 -$. Dans le cas des faclorielles, on a $* \ll + : l (= a -$
 $| f . (* H i5, t$ Ainsi $(* - H > t) \pm | ($ est le facteur élémentaire de la factorielle

générale «"Ic. Il suffit donc d'appliquer à ces deux facteurs les lois
respectives des fonctions dont ils font partie pour obtenir leurs gém des
factorielles En vertu de la loi («) (wy. Kactomblle, 14), rapportée cidessus
sous la marque (ç), nous avons (r) il« +(il3). .+ etc. .. les coefficients (ill),
[II2] , élanl ce que deviennent (mil),. (ml2), etc., dans le cas de m~'-. JE
Mais en substituant i à la place de m dans les expressions(*) jw.
Factomf.lles, i4) qui donnent les valeurs de («II.', Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.05% accurate

FACILTES. (606) FACULTES. ($\ast \gg I_2$), etc. ; on voit que tous ces coefficients deviennent des multiples de cette quantité infiniment petite et qu'ils sont tous affectés du signe — ; désignons donc par $i \ast i, \pm' - \setminus$, etc., ce que deviennent dans ce cas les quantités [mit., etc., cl en divi>anl de part cl d'aulrc par ' nous obtiendrons les relations suivantes It) $j = \ast - 3', + 3'i$,
 $\cdot' = \ll - 4vfo. \hat{i}, -K$ etc. ■- clc. et en général — $\ast, -- \ast. +$ — M1 1.2 1.2.3 + etc
 $\_ (\_ i) - '/n+1$. Si, à l'aide de ces relations, on effectue le calcul des quantités $\ast, 9> ($ etc., ou verra que toutes celles d'un indice impair, comme $\ll, 0,, 9,,$ etc., seront égales à 0, excepté la première et que toutes celles d'un initiée |wir sont alternativement positives cl négatives. On liuue ainsi 1 1 240 12 0., = 1
 $\ll a V- + 0,, = 120 1 1 6. = H , \gg. = +$ — 132 a clc. clc. Ces nombres, d'un grand nsage dans le calent sommatoirc, sont connus sous le nom<le nombre* de Be rnouilli. L'expression (r) devient donc If , "' — etc.... A . la suite et remarquant que d'à pré» la théorie des logarithmes (V. ce mot),
 $(j+i.; ! ! = 14- i \log (\ast + \gg;)$, i obtiendrons déHiitivement l'expression (l)
 $c'csl\text{-}\grave{a}\text{-}dire (0 \text{ lac. } \acute{e}l\acute{e}m.x\text{-}!fci+ i[\log ; \ast ; \ll;) - A7^7j$ Nous verrons ailleurs des applications importantes de ces expressions (P. SfcniES
 HAUMONIKUS). Pour obtenir maintenant le facteur élémentaire de la faculté $v^{\ast} ! ?$ développons ; $x + \gg \ddot{i} i$ par la loi fondamentale (■} $\zeta^{\ast}$ -
 $it = N. + . \setminus l. \ddot{i} i^{\wedge} V^{\wedge} TaT^{\ast} 1''$ etcel, pour obtenir les valeurs des quantité» $M\{m\}$.,
 $M(\ast v>, .$ etc. ' — ; le cas de $m = i$, parlons des relations connues qui existent
 ' ces quantités et les nombre» île BernomUi, savoir : $M(\ast s\}$, $= \ll, M\{''\}$) . $= 4^{\ast}$,
 — $\ast, i''$, $-H$, $\ll W. = > -$, $-H''$. $-3 \ll . w$, etc. = etc. cl en général 1 « $M(\ll 0) = ' — | -$
 — 5, $w \sim ' — \gg + t t — \blacksquare \gg > — 1$) - $t \sim \ll, \ll \sim , + -H-i) \ll \ast \gg + 1$. C'est à l'aide de
 ces relations qu'on peol effectuer facilement l'évaluation numérique des
 quantités $M(' , M(')t$, etc., pour toutes les valeurs de $m |K \gg ilivcs$ ou
 négativ es, entières ou fractionnaires. Faisant donc $w = i$, nous trouverons
 etc. ^ etc. Les expressions générales (m) deviendront en y les valeurs d' log?
 $te H \gg ; \}$ " Ar» J etc. — etc. cl remarquant, en outre, que $X \ll (i + \ll 5) J --- Il i$
 $\log ?(x + al)$ on obtiendra définitivement tac. élém. $(= 1 + 1 j \log , + etc.. 1$ En
 faisant dans celle expression $rx -x$, on retrouvera le fieleur $MmtHtabr \gg$ des
 factorielles donné ci-dessus sous b (') • 20. Pour compléter la théorie des
 facultés algorithmiques, il nous resterait à examiner le cas des fonctions de
 plusieurs variables recevant chacune un accroissement différent, et surtout
 le cas le pjus général où les accroissements de ces variables sont eux-

mêmes des quantités variables: mais cet examen nous entraînerait trop loin, et nous sommes forcés de renvoyer nos lecteurs à l'ouvrage déjà cité de M-Wronski (rV/Warfo»» de la Ihéorie de» fonction* analytique t). Si nous nous sommes attachés à démontrer rigoureusement les propriétés fondamentales des facultés pour les valeurs fractionnaires des exposants, c'est que cela n'avait point encore été fait, el que l'extrême importance de ces fonctions nouvelles repose principalement sur les quantités irrationnelle! supérieures auxquelles X'extraelitm de leur» bote* donne naissance ; cette considération nous fera pardonner les deta" nous sommes entrés. Nous verrons al leurs le rang que les , la science. (V. Mathématik es.) Facvltés expomkstiklles. Facultés dont l'exp une quantité variable ou une fonction d'une quantité va1 riablc. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.94% accurate

FAEBXE. { 607) nu ci FAT» (muflW.), nom par lequel les I.alins désignaient les devineresses des Gaulois cl des Germains. Pabaisb, s. f., niaiserie, ineptie, bagatelle, chose inutile et frivole. fade, adj. des 2 g-, insipide, sans saveur, ou de peu de goût. — Fig., te ttnûr le œar fade, avoir éprouvé du dégoût. — Fabe se dit Gguréiucnt de ce qui n'a rien de piquant, de vif, d'animé, d'agréable. faheib, s. f., qualité de ce qui est fade de ce qui est insipide. — Il se dit figuréinenl soit de la mine, des manières et de la conversation, pour signifier un cerlaiu manque de grâce, i .1.. . cil ,1* ■ FAG41UER. d'agrément et de vivacité, soit des louanges et de la complaisante, pour marquer un excès de flatterie. 11 se dit aussi pour louange fade. Fadl BEA KBBI , véivr de llaroun-AI-Kacliid, conserva ce poste jusqu'à la mort de Ce dernier, après laquelle il suscita la guerre eilrc les deux lils de Haroun, Aiuin et Mamoun, eti engageant le prniier à enfreindre le testament de son père. Aussi, lorsque Mamoun tut en possession du pouvoir, Fadl ne put se soustraire à la colère du khalyfe qu'en errant de campagne en campagne- Il mourut, selon Uni Khikan, en 208 de l'liégyre, au mois de dzauulcandah mars 844 de J.-C.j. C'était un homme adroit et éclairé qui se livrait avec passion à la culturc des lettres et protégeait les savants. fa*1 BEI banal , vézyr du célèbre khalyfe Mamoun , fut rave u par ce prince d'une autorité alisolue. I.es Abbassides le tirent assassiner dans le bain le 2 de chaaban en 302 ou 203 de rbégyre (12 février 818 de J •-('). Fadl passait pour habile dans la science des astres et en géomancie. On rapporte de lui une inlinité de prédictions qui se réalisèrent ; il est l'auteur d'un traité d'astrologie judiciaire. FAftLOTN l,r, riche particulier musulman, se passa la fantaisie d'une couronne eu achetant du sultan Schljoukide Al— parslan, pour une somme très considérable, la ville d'Ani, capitale de l'Arménie; il l'améliora et y fit revenir les exilés. Lorsqu'il mourut, son neveu Manou Iclié lui succéda. FADLOtN II, fils d'Abou'Iscwar, succéda à sou père dans la souveraineté de la ville d'Ani, et resserra les liens d'amitié avec les sultans Scldjoukide do Perse. Eu l'au 1125, pendant qu'il était dans le khoracan, David III, roi de Géorgie, s'empara d'Ani, et Ut prisonnier l'érayr Abou'lsewar. père de Paillon n, qui mourut eu captivité. A son retour, eu l'un 1126, Fadloun, aidé de ses alliés , reprit la ville d'Ani après un an de siège , ainsi que la ville dcTosin. U mourut vers l'an 1132. FADi.oux III , fils de Mahmoud cl neveu de Fadloun

II, succéda à son père en l'an 1153, dans la principauté des villes d'Ani et de Tovin. Il s'aliéna, par des excès de pouvoir, l'esprit de ses sujets, et Georges III, roi de Géorgie, l'ayant attaqué, s'empara de sa principauté. Il revint bientôt après avec une armée très considérable, formée avec l'assistance du roi de Khelath; mais les Géorgiens la mirent en déroute, et Fadloun resta parmi les morts. Fadloun, frère de Lelkari, prince musulman du nord de l'Arménie, à la fois cruel et ambitieux, vécut vers le commencement du XV^e siècle, et fit périr tous les membres de sa famille et la plupart des princes musulmans ou chrétiens qui possédaient des souverainetés dans le voisinage de la sienne; mais il périt dans une seconde attaque dirigée contre David, roi de l'Arménie orientale.

FABNZA (géogr.), ville des Etats de l'Eglise, légation de l'Avignon. On y inventa la faïence. C'est la patrie du physicien Torricelli. 18,000 âmes.

GABBIANI (Gabbiani), célèbre poète latin moderne, était de Crémone et fleurit dans le XVI^e siècle. La modestie, le goût de l'étude et de la retraite, une grande pureté de mœurs, sont les traits distinctifs du caractère de ce savant. Le cardinal Jean Ange de Médicis se l'attacha, et lorsqu'il fut devenu pape, sous le nom de Pie IV, il chargea le saint cardinal Charles Borromeo du soin de sa fortune. Mais Gabiani ne vit dans le crédit dont il jouissait qu'un moyen d'être utile à tous les gens de lettres qui avaient recours à lui. Il mourut dans un âge peu avancé, le 17 novembre 1561. Celui de ses ouvrages qui est le plus remarquable est un recueil de cent fables en vers latins de différentes mesures, dont il tira les sujets d'Esopé et de quelques autres anciens auteurs. C'était par l'ordre de Pie IV qu'il avait entrepris ce travail. Les deux meilleures éditions du texte latin sont celles de Comino, données par Volpi, Padoue. 1718 et 1730, in-4°. Perrault a traduit en vers les cent fables de Gabiani. PARISCHE } LA FAUCONNIERE. Eric pépinière de saules en est sortie : 1° Jean-Jacques, jurisconsulte estimable, né à Bille en 1571, mort en 1652, fut professeur des institutions depuis 1591. — 2° Son fils, Jean-Jacques, occupa la même chaire et mourut en 1640. — 3° Faesii (Remi), né à Rite en 1595, étudia la jurisprudence dans plusieurs villes célèbres, et parcourut la France, l'Allemagne et l'Italie. Des l'année 1629 il passa successivement par les diverses chaires de droit, et fonda le cabinet d'antiquités et de médailles existant encore sous le nom de cabinet de Faesch, objet de la curiosité des étrangers; en 1620 il donna une dissertation de *Fu-deribus*; il mourut en 1667. — 4° Faesii f Sébastien), né en 1647, devint professeur en droit à Raie en 1687 et mourut en 1712.

On a de lui des dissertations et une lettre sur une médaille très rare de PaUrmon Évergète, roi de Paphlagonie. — 5* Son père, UirisUfcphe , avait de même occupé des chaires i l'Euiversiic de Baie ; il a publié une dissertation de lie tetialld, et il mourut en 1183. — 0" Faescii (Boniface), né à Baie en 1651, y mourut professeur en droit le 23 décembre 1713. On a de lui un grand nombre de Duuriaiwnt. — 7" Faescii < Jean-Rodolphe i , né à Baie en 166!», y mourut en 1751. Il étudia la jurisprudence, devint conseiller du margrave de Baden en 1698; résident à Pans de l'élecleurde Trêves en 17t5: délégué du due de Wurtemberg à la cour de France dans l'affaire île Moulbelliard en 1722, et enlin se relira dans sj ville natale dans un Age avancé. — Faescu (Jean-L* uis , nêà Baie, étudia le droit et la peinture; il s'occupa de portraits, et surtout de caricatures et d'altitudes théâtrales; il eu lit plus de cent représentant le célèbre Garni. Ses murage» furent recherchés. Il mou* rni à Paris en 1778. — 9" I n autre Faesch I Jean-Rodolphe), ingénieur et architecte au service «le l'électeur de Saxe, mourut à Dresde en 1742 ; il a laissé plusieurs ouvrages, dont l'un est intitulé: Traité sur la mauirre de ïnuire les fleurît navigable* , Dresde, 1728, in-8". Ix?s autres lonccrnenl l'art de l'architecture et les fortifications. — 10" Faescii , Georges- Ilodol plie) , général-major, chef du corps de» ingénieurs saxons cl diiecleur des forlilicationsdc Dresde, où il mourut lel'rmai 1787, a traduit en allemand l'Art de la guerre de Puységur{ Leipzig, 1753, in-4°). Ses autres ouvrages concernent l'art Je la guerre et VUitloire dételle de la tutceition d'Autriche. FA ESI (JeavJaci.ii >:s) , nalil «le Zurich , niathématicien cl astronome , auteur des almauachs de Zurich et d'un ouvrage intitulé I Delicia aitrouuminr, 101*7. FAESI { Jeas-Cosbad j , ne à Zurich en 1727, mort curé à Flaach , village près «le ScialVhousc , en 1790. Ecrivain laborieux, il a publie un grand nombre d'ouvrages utile» el remplis d'érudition : I* betartption iieograpbique el tlaliMique de ta Suiue , 4 vol. in-8" , en allemand , de 1765 à 1768 ; 2" iluloire de la paix d'iirech , 1790 ; des traductions d'histoire et des mémoires sur la même matière. pacas I Chbistophe-Babtiiéleaii ; , né a Paris en 1702 , mort en celle ville le 28 avril 1735, était tilsd un premier commis «lu grand bureau destonsiunations. Né paresseux et insouciant. il avait en aversion non-seulement les affaires, mais encore les «levoirs de la société ; ses mauvaises habitudes inses coin pnsit ions , qui sont dépourvues de celle fleur d'élégance et de «lelicaesse qu'elles eussent acquises si Fagan se fûl plu dans la rrcquciit.il ion du l»eau monde. Il avait l« génie de la comédie. Son

ihéatrea été imprimé en 4 vol. in-12, Paris, 1760; les pièces qui le
 composent sont celles intitulées: /' Elourderie , lei Orwinaux , le Uendez-
 vou* , el ta Pupille , qui sont restées au théâtre. Il a fait aussi une parade
 intitulée: Itabelle grotte par reriou, l'une des meilleures facéties de ce genre.
 FAUABIEB , l'igara [bol.) , ^enre de plantes dicotylédones de la famille
 «les térébintUaeét* , dont le principal caractère consiste dans un calice fort
 petit, persistant , à quatre ou cinq divisions ; autant de pétales ; de quatre à
 huit elamines ; un ovaire supérieur ; un style . un stigmate a deux lobes. Le
 fruit consiste eu une ou plusieurs capsules globuleuses, uniloculaires,
 bivalves; une semence arrondie et luisante, — Les faga— riers Mini des
 arbres ou des arbrisseaux exotiques , avec ou sans épines , pourvus de
 feuilles alternes , simples ou ternées, plus souvent ailées, avec une impaire ;
 les fleurs sont petites, disposées par grappes ou par paquets axillaires. —
 Parmi les espèces les plus remarquables nous citerons : le fayarier poivré,
 fagara piperita , Linn. , que l'on nomme vulgairement poivrier du Japon.
 C'est un arbrisseau d'environ dix pieds de haut, revêtu d'une écorce brune ,
 charnue tuberculeuse, «l'un vert rougeâtre sur les jeunes rameaux ; son bois
 est léger ; les branches de quelques aiguillons géminés; les feuilles i Digitized
 by Google

The text on this page is estimated to be only 21.93% accurate

FAGEL, (ailées, composées d'environ onze folioles ovales ,
crénelées, longues d'un pouce el demi ; ces fleurs sont d'une couleur
presque herbacée , variables dans le nombre de leurs divisions , contenant
sept ou huit élamincs ; elles produisent des capsules souvent gemmées,
pédicellées , arrondies , delà grosseur d'un grain de poivre, parsemées d'un
grand nombre de points tuberculeux , membraneuses et rougestres avant
leur parfaite maturité , dures et roussâtres quand elles sont mûres. — Cet
arbrisseau , olwservé au Japon , a dans toutes ses parties , mais
principalement dans son ccorcc.ses feuilles et ses capsules, un goul de
poivre aromatique el brillant comme celui de la pvrèlhre. Le fagarier
d'Avieenne, F. Avicmtue , delà Chine, très voisin du précédent , cl dont le
bois brûle très bien el sert à faire des flambeaux. FAGKnuBi cHLHiPju L) ,
Fttjiut, né à Rhcinsahern. dans le Palalinal, d'un maître d'école, se distingua
par sesconnaissanees dans la langue hébraïque. Appelé en Angleterre par
Crammer, archevêque de Cantorbéry, il fut chargé de faire des leçons
publiques a Cambridge , où il mourut en 1550, âgé de 43 ans. Ce savant
protestant a beaucoup contribué n répandre la connaissance de la langue
hébraïque par ses ouvrages , dont voici les principaux : 1° Apophiegmaia
l'olrum ; tentenlut moraltt, 1542, in-4"; 2° Tabiat tubraîaa , 1542, in-4' ; 3°
Expatitio diethnum hebraîcarum , 1342, in-4-: 4* Notée in l'entaleuthtun ,
1546, in-folio. FACB (Il mvioxd de la) , naquit en 1618, à Lislc en
Albigeois. Il s'adonna au dessin sans secours, sansmailrc, malgré ses parents
, et devint bientôt un dessinateur excellent. Il mettait dans ses productions,
surtout dans les sujets libres , un goul , un esprit qui surprenaient les
artistes. Son atelier ordinaire était le cabaret- Il s'était établi depuis plusieurs
jours chez un aubergiste , et y faisait une dépense qui paraissait audessus île
sa fortune. Lorsqu'il fallut payer, il crayonna au dos du mémoire qu'on lui
présenta un dessin que l'aubergiste porta à un amateur. Le curieux en donna
ce qu'on demanda , el lit encore remettre de l'argent à l.a Fage. Ce maître
mourut <n 1000. Il dessinait à la plume el au lavis. .Ses dessins dans le
premier genre sont fort recherchés. Carie Maratlé faisait beaucoup de cas de
ses ouvrages. FACB (Durand), fanatique des Cévennes, naquit à Aulwis,
près Somraiérce, petite ville du Bas-L-ingucduc, en ltIBl. Il ne commença à
être connu qu'à partir de l'an 170-2; il élaîtâgé de 21 ans. Il raconte lui-
même comment une jeune lille de 11 ans, naturellement timide cl qui ne

savait pas lire, l'impressionna, dans une assemblée d'inspiré*, par un discours fort touchant, el que dans une autre assemblée la même jeune lille le désigna comme devant recevoir de grands dons de Dieu s'il fréquentait les saintes assemblées; Fage retourna à Aubais et fut contraint de servir pendant quelque temps dans une milice contre les Camisards ; mais, se trouvant à Grand-Galargues une année après, une autre jeune fille de 23 ans, nommée Margarcta Bolle, acheva de lui tourner la (èlc par se» prédictions el il devint un fanatique accompli. Les iwpirrt marchaient au combat et affrontaient la mort avec une tranquillité d'âme parfaite lorsque l'Esprit Ici avait forliliés par ces Injuries paroles: N'appre'heudez pat, met enfanté, je i*>mi conduirai et tout auitlerei. Fage fil toute la guerre des Camisards

Après la capitulation de 1700, Cavalier, l'un de leurs chefs ayant obtenu un régiment du roi d'Angleterre, Fage alla le rejoindre en Hollande cl lui demanda du service; il n'en put obtenir, cl il se rendit à Londres, où l'on sait qu'il était avec quelques chefs vers l'automne de 1700. L'on ignore ce qu'il devint depuis; quelques-uns croient que son imagination se cal nui et que la raison lui revint. fagel (la famille). Une suite d'excellents hommes d'Etat el de guerre en est sortie pendant un siècle el demi pour l'avantage de la république des Provinccs-l'iiies des l'a) s-Uas. Les fonctions de greffier des frais généraux furent pendant 125 années consécutives, de IliTO à 1793, remplies par des Fagel. dont les talents el la moralité ont trouvé justice dans le pays. — Fagel (Gaspard;, né à Harlem en 162», entra dans le barreau; en 1063 il fut créé conseiller pensionnaire de sa ville natale; en 1670 il fui nommé greffier des élals-généraux ; le 20 août 1672, jour du massacre des deux illustres frères Win, il succéda à l'un de ces martyrs dans la place de grand-pensionnaire. Il posa, avec le chevalier Temple, les premières Iwscs de la paix de Nimègoe, conclue en 1G78; il fui continué dans les fonctions quinquennales i!c grand-pensionnaire en 1682 cl 1687. Fagel signala la fermeté de son caractère et sa probité politique ni plus d'ine occasion. Des offre* considérables d'argent u'eu'3) PAGES. rent aucun effet sur son âme généreuse el désintéressée ; Hélaît cependant sans fortune. Dans les différends de Guillaume III avec la ville d'Amsterdam en 1683, il se montra peu jaloux de complaire à cette métropole du commerce hollandais. Lr triomphe de la politique de Fagel fut peut-être dans l'élévation de Guillaume III au Irone d'Angleterre. Il n'eut pas la satisfaction d'en apprendre le succès, étant mort le 15 décembre 1688; Fagel a été diversement jugé selon l'esprit des partis; il avait des connaissances étendues, beaucoup de

conception et de jugement, un grand talent pour conduire les esprits dans une grande assemblée, un caractère religieux et une grande probité ; peu d'hommes ont exercé pendant 16 années consécutives plus « l'influence que lui sur les destinées de l'Europe ; il vécut célibataire et ne laissa pas de fortune. — Fagel (François), né en 1740, Ht de bonnes études et voyagea. A son retour, il fut nommé greffier-adjoint des frais généraux, et il donnait les plus belles espérances, quand la mort le frappa le 28 avril 1773 à 33 ans, au grand regret de ses amis et de ceux de la chose publique. — Fagel (Henri,, né à La Haye en 1706, fut nommé greffier des frais généraux en 1744 ; il eut une part distinguée à l'élévation du stathouder Guillaume IV en 1748 ; les temps devinrent orageux sous Guillaume V, et Fagel eut besoin du prestige de son nom et de ses talents pour se maintenir en place ; il est mort en 1700 ; il protégeait les sciences et les arts ; sa bibliothèque était riche et à la disposition des hommes de science. — Son fils, le général Fagel, était, en 1814, ambassadeur des Pays-Bas à la cour de France. — Fagel (François-Nicolas), (ils de Nicolas, magistral de Nimègue et neveu de Gaspar, est entré dans la carrière militaire en 1672, et l'a parcourue de la manière la plus brillante, successivement général d'infanterie au service des Pays-Bas, lieutenant-feld-maréchal à celui de l'empereur d'Allemagne, mestre-de-camp général de la Flandre hollandaise, etc. Les occasions où il s'est le plus distingué sont : la bataille de Fleurus en 1690, la défense de Mous en 1691, le siège de Namur où il fut dangereusement blessé, la prise de Bonn en 1703, la campagne de Portugal vers la fin de la même année, et dans cette campagne la prise de Valence, d'Albuquerque, etc., la campagne de Flandre en 1711 et 1712 et la prise de Tournai, les batailles de Harnières et de Malplaquet, la prise de Douchain, du Quesnoi, etc., repoussé après la prise de Denain. Elevé dans son commandement de Brécluse, en Flandre, à la paix d'Utrecht, il mourut le 23 février 1718. C'était un guerrier à la fois modeste et d'une rare intrépidité, courtois et d'un parfait désintéressement, rigoureux pour le maintien de la discipline, et d'une ponctualité scrupuleuse ; Guillaume III lui dit un jour qu'il s'oubliait trop dans le danger : « Sire, répondit Fagel, ivre de la gloire aime à voir ses torts dont te j'en raur. » La Hollande a eu peu d'hommes de guerre dont le clic puisse se faire plus d'honneur que de Fagel. f.vgcs ; Josepii), chirurgien habile, naquit à Toulouse en 1764 de parents sans fortune, créa lui-même son avenir et sentit de bonne heure l'inclination de son art. A 14 ans il entra au service de l'hôpital de Saint-Joseph de la Grâce, et t'y lit remarquer par des succès

surprenants, dus à son travail et à ses dispositions précoces. Agé à peine de 18 ans il faisait déjà un cours de chirurgie et d'accouchements. Un concours ayant été ouvert en 1785 à Montpellier pour une place de premier chirurgien interne de l'Hôtel-Dieu de cette ville, le jeune Fages vint disputer cet emploi ; mais, quoique sa supériorité fût incontestable , il ne l'obtint point alors, les usages voulant que cette place fût donnée à celui qui occupait la place inférieure; et ce ne fut que quelque temps après et à la suite d'un nouveau concours qu'il parvint enfin à se voir dans le rang qu'il avait déjà mérité depuis longtemps. Il se livra dès lors à plusieurs travaux scientifiques et pratiques relatifs à sa profession ; plusieurs médailles lui furent décernées par l'Académie royale de chirurgie; le célèbre Louis apprécia son talent et à plusieurs reprises il l'invita à se rendre auprès de lui. En l'an III, Fages fut nommé chirurgien en chef de l'armée des Pyrénées - Orientales, et peu de temps après il eut le même titre à l'hôpital militaire de Montpellier. Alors les écoles de médecine et de chirurgie étaient supprimées : Fages ne laissa pas périr cet enseignement, et parmi ses nombreux élèves il compta des sujets distingués qui, plus tard, illustrèrent la chirurgie militaire. Aux leçons théoriques qui étaient les seules que l'on donnât à l'ancienne université, Fages ajouta un cours de chirurgie clinique qu'il fonda lui-même. Malgré ses talents, malgré les services qu'il avait rendus, malgré la haute position sociale dans laquelle l'avaient placé les uns et les autres, des inimitiés particulières, si fréquentes dans le corps des

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.00% accurate

FAGGOT. médecins et des chirurgiens, empêchèrent qu'il ne fût compris parmi les professeurs lors de la réorganisation de la Faculté de médecine de Montpellier, et ce ne fut qu'après deux concours brillants qu'il obtint la chaire de médecine opératoire. Depuis celle épique jusqu'à celle de sa mort, 4 juin 1824 il ne cessa point de donner ses soins à ses «levés, FAGIUS. et à ses FAGbt dr baurk (Jean-Jacques), ancien avocat au parlement de Pau, naquit à Orthez le 30 octobre 1755, d'une famille ancienne et distinguée dans la magistrature. Après avoir terminé ses études au collège de Juilly, il fit des progrès si rapides dans le droit qu'à 19 ans il était avocat général au parlement de Pau. Privé de cette place dans laquelle il avait débuté d'une manière si brillante, il vécut dans la retraite jusqu'en 1800; alors Napoléon le nomma rapporteur du conseil du contentieux de sa maison. En 1810 Faget de Baure fut élu membre du corps législatif; il siégeait encore dans cette assemblée en 1814, et signa le 6 avril l'acte de déchéance de l'empereur. En 1811 il avait été appelé à la Cour impériale de Paris, et Louis XVIII le conserva à la Cour royale. Pendant la session législative de 1810 il parla plusieurs fois à la tribune et notamment lorsqu'il s'agissait de la loi sur la liberté de la presse pour laquelle il se déclara sans toutefois que l'on renoncât à la censure qu'il regardait comme nécessaire dans les circonstances où l'on se trouvait. Son dévouement à la famille royale éclata surtout à l'époque du retour de l'Île d'Elbe, il embrassa le parti du roi : après la seconde rentrée des Bourbons il fut compris au nombre des membres du conseil de l'instruction publique. Président du collège électoral des Landes, au mois de juillet 1815, il fut élu député des Basses-Pyrénées et devint vice-président de la Chambre. Il prit part de diverses commissions, présenta un rapport relatif à l'organisation de la Cour de cassation, et occupait le fauteuil pendant la discussion de la loi sur l'élection des députés. Après la dissolution de la Chambre en 1810, il présida le collège électoral des Basses-Pyrénées qui le réélut député : il fut encore nommé vice-président; il siégeait au côté droit, Faget de Baure mourut à Paris le 30 décembre 1817. On a de lui : 1° Divers morceaux de Jurisprudence, notamment des vertus de la Vierge, insérés sans nom d'auteur dans le Spectateur du Juriste ; 2° Histoire du canal de Languedoc, rédigée sur les pièces authentiques, Paris, 1805, in-8; 3- Histoire, géographique, sur le département, Paris, 1818, in-8*, ouvrage posthume. Faget de Baure (A.), appelé aussi quelquefois Sangnier,

parce qu'il était né dans un château de ce nom au royaume de Naples vers l'an 1500, entra dans l'ordre de Saint-Henolt, congrégation du Mont-Cassini, et s'y rendit célèbre non-seulement par de nombreux ouvrages, mais principalement par ses vies. Il avait fait profession au Mont-Cassin en 1510; H devint abbé de ce monastère et eut la supériorité de plusieurs; son gouvernement se distingua par la sagesse de son administration et parce qu'il donnait en même temps l'exemple de toutes les vertus chrétiennes: le pape Sixte V avait pour lui une estime particulière le fils inquisiteur de la foi: parvenu à un âge avancé Faggin se démit de ses places pour ne plus songer qu'à Dieu; il mourut au Mont-Cassini en 1503, âgé de 38 ans. Ses œuvres traitent de sujets religieux, entre autres: *Historia Yrigoini carminis elegitico*. Vérone, 1040. *FACGitaOLA* *Ur. ixcioxEj*, chef des Gibelins et seigneur de l'Isère. au commencement du xiv^e siècle, se rendit odieux aux Lombarins et au parti dont il était le chef par le despotisme de son gouvernement. Malgré les succès qu'il obtint contre leurs ennemis les Florentins, les Guelfes et leurs alliés, il fut chassé de la ville et de Lacques et obligé de se retirer auprès de Can Grande de la Scala, chef des Guelphes de la Lombardie, qui lui confia le commandement de ses troupes. Ce vaillant guerrier mourut au siège de Padoue en 1310; son corps a été inhumé à Padoue; ses œuvres remarquables sont la conquête de Lucques en 1314 et la mémorable victoire qu'il remporta sur les Florentins, la ligue des Guelfes et le roi de Naples en 1315, le 29 août, où un frère et un neveu de ce monarque perdirent la vie. Uguesone déploya de grands talents militaires. Mais il étouffa l'admiration et la reconnaissance des Florentins, dont il avait relevé les affaires, par sa dureté et le despotisme de son administration. *FAGOT (Jacquin)*, possédait une science vaste et pratique qu'il employa à rendre des services importants à son pays. Né dans la province d'Upland en Suède, il entra au département des mines; il fut ensuite placé au bureau d'arpentage et devint directeur de cet établissement; il était en outre secrétaire de l'Académie des sciences de Stockholm. Il mourut en 1777. Le pape Sixte V, qui fut par les procédés nouveaux qu'il indiqua que l'on put tirer parti des mines d'alun à Calmar et à l'île d'Oeland; c'est encore à lui que l'on doit la réforme des poids et mesures, la levée des cartes des provinces du royaume et le travail d'arpentage qui fut cause du décret portant suppression des communes; c'est enfin à ses judicieuses observations et à ses utiles projets que la Finlande dut le rétablissement de son administration et de son industrie. D'autres objets d'utilité publique

occupèrent ce citoyen scié : il donna un nouveau plan pour établir des grenier* public»; il perfectionna la méthode de fabriquer le salpêtre, et lit introduire une administration pi us avantageuse dans les domaines de la couronne; son Traité de* obtlactet et de* reuouree* de l'étonomie rurale renferme des vues utiles, dont plusieurs ont élé mises à prolit. L'Académie des sciences de Stockholm fit frapper après sa morl une médaille en son honneur. FAGiuOLi (Jean-Baptiste), poêle comique cl burlesque, naquit à Florence le 24 juin IttiO, et se fit connaître de bonne heure par des poésies faciles et enjouées. Il fut membre de l'Académie des Apatiiei, fondée en tf.38. Ses comédies, dais lesquelles il jouait lui-même de la manière la plus plaisante, réjouissaient les sociétés les plus distinguées de l lorence. L'archevêque de Séleucie, Santa-Croce, nonce du pape en 1000, reconnaissant en lui des qoalités solides et de la capacité pour les affaires, ne balança pas à le prendre pour secrétaire. Lancé dans le grand inonde à Varsovie , el dans les grandes affaires, doué d'un génie observateur, il prit dès ce moment un usage qu'il conserva depuis , qui était d'écrire lous les jours ses reflexions sur ce nu il avait vu, et son jugement sur les personnes el les choses. Il trouvait ensuite dans ce recueil , sur toutes sortes de sujets , des traits de caractère , des peintures de iuo-urs et des observations piquantes, dont il nourrissait ses comédies el ses autres compositions. La santé de Fagiuoli ne put supporter la rigueur du climat ; il demanda son congé , et se sépara du légat qui lui conserva ses lionnes grâces. A la mort d'Innocent Xli, en 1700, il fut emmené à Borne par le cardinal de Médicis, qui se rendait au conclave, et, à son retour à Florence, il se trouva porté, par le crédit qu'il avait acquis auprès du cardinal , à une familiarité intime dans toulc la famille du grand-duc; il était de tous les voyages , de toutes les vitttyiaturet, de toutes les fêles ; il en était laine par l'enjouement de sa conversation, par ses compositions faciles, par cette veine inépuisable qui produisait à tout propos des comédies , des scènes improvisées, des folies d'autant plus propres à égayer une cour polie qu'elles ne blessaient jamais la décence. Cependant Fagiuoli était pauvre ; il était marié cl chargé de famille; il ne savait point demander, el personne ne s'occupait de sa fortune. Enfin le grand-duc Gaston s'occupa utilenieul de Sun sort et le nomma membre de la magistrature des neuf, chargée de maintenir et de défendre les juridictions, les intérêts et les reveuus du domaine de Florence. Celle charge fut le seul moyen d'existence de sa famille ; il éleva el parvint à placer ses fils ; il n'eut pour ses lilles d'autre ressource que des couvents ; mais il eut le

chagrin île survivre à sa femme et à ses cillants. Enfin il mourut le 12 juillet 1742 , âgé de quatre-vingttrois ans, après un seul jour de maladie. Il jouit jusqu'à la fin de toutes les facultés de son esprit, et, peu de jours avant sa mort, il écrivit contre les vapeurs noires ou les affections hy)oclioiidriques un eapitulo qui est imprimé dans le dernier volume de ses iFUvracs. Les poésies et les comédies de cet auteur se distinguent par la décence qui y règne; mais elles n'ont ni l'originalité ni la verve que l'on trouve dans les poésies de Berni et de son école. Ses cumédies, imprimées à Florence en 7 vol. in-12, de 173V à 173», sont plus burlesques que comiques. ficus (Paix), savant théologien protestant, naquit en >04 à Saveme. village du Palatinat. Il se rendit n llcidelberg el de là à Strasbourg, où il apprit l'hébreu du célèbre YVolfgatig Capiton. Après avoir lenté infructueusement d'établir à Isny, en Sou.ilie, une école pour l'enseignement des langues anciennes, il revint à Strasbourg et succéda à Capiton dans la chaire d'hébreu, cl s'acquit bientôt une grande réputation. Il revint à Isny en 1537 pour y remplir les fonctions de ministre du saint Évangile, qu'il abandonna encore pour diriger une imprimerie, el commença à imprimer des ouvrages qui , en accroissant sa réputation , contribuaient à répandre en Allemagne le gout des langues orientales. Après avoir visité Strasbourg, Marbourg, llcidelberg, il passa en Angleterre, à la sollicitation de Th. Cranmcr, archevêque de Canlorbéry, en l'an 154», et fut envoyé à Cambridge, avec Martin Buec'r. pour y professer la théologie; mais Fagius y tomba malade et le 19 novembre 1440 , à quarante-cinq ans. Son corps 77 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.90% accurate

AGO l'écrit a près et brûlé publiquement par ordre sa mémoire
fui réhabilitée tous le règne composé plusieurs ouvrages de grammaire >n a
triiilnli iiii laiKs autres de l'hébreu. fui déterré huit années de la reinr
Marie; sa suivant. Fagius a el de critique , et en a traduit quelques Fie vi* |
Marie-Axtoisette , dame), née à Paris dans le XV^{ir}* siècle , semble n'avoir
cultivé les lettres que par délasement , car toutes lis rerlierchrs que l'on a
faites sur sa personne ont été infructueuses , ayant eu soin de s'environner
constamment de l'obscurité la plus profonde. L'on pense qu'elle est morte en
1770. Nous nions d'elle : 1° Minet bleu et Lomette, féerie écrite d'un style
agréable; 2- Kanor, conte traduit du sauvage ; 3" le Miroir de* princem*
orientait* ; entin Hittoirt tl aretituret de tnglvr IV; (Paris. 1755, in-12) ,
mauvaise plaisanterie qui eut peu de sucres. fagkam ou fagsan ; Piiusfer) ,
célèbre cononiste, consulté a Rome comme l'oracle de la jurisprudence, fut
peudant 15 ans secrétaire de la sacrée congrégation. Cel bonime habile
perdit la vue à l'âge de 44 ans, el ne travailla pas moins jusqu'à sa mort,
arrivée en 1078, à l'âge de 80 ans. On lui doit un long Commentaire tur tu
Décrétait*. Ruine, 1401, 3 vol. in-fol. , réimprimé à Venise en 1097. Il fut
entrepris par ordre du pape Alexandre VII. La table de cet ouvrage, vrai
chef-d'œuvre en ce genre , vaut seule autant que le commentaire. Ce qu'il y
a de plus extraordinaire . c'est qu'un homme aveugle ait pu la dresser d'une
manière si exacte. fagnaiiii (Jean-Marc j , noble milanais , né sur la fin <Ie
l'année 1324, cultiva les belles-lettres et la poésse , et mourut au
commencement de l'année 1009. Il était âgé de 80 ans lois qu'il consentit
entin , à la sollicitation de ses amis , à laisser imprimer un de ses ouvrages.
C'est un poémo latin intitulé: De bello ariano. 11 s'.ijjilde la guerre que saint
Ambrnistr soutint , suivant une tradition populaire , contre les ariens de son
diocèse. — Raphaël Facxam , parent du précédent , mort en 1027, a laissé
l'histoire des plus illustres familles de Milan , 8 vol. in-folio , manuscrit
conservé dans la bibliothèque des avocats de celle ville. fagyw.0 < le comte
JrLF.s-C.ii \ri.e« de) , marquis de Toschi et de Sanl-Onorio, né à Sinigaglia
en 1090, el mort vers l'an 1760, est un des géomètres distingués que l'Italie
a produits. Vers l'an 171» il donna , dans les journaux italiens et dans les
Actes de Leipzig, plusieurs mémoires sur des problèmes de géométrie et
d'analvse transcendante , el il a publié ses ouvrages sous ce titre : Produiioni
malemaliche , Pise, 1750, 2 v. in-4*. — fl eut iilulils (Jean-Fr.mçoisdc

Fagnanu de Toscbi) qui fut archidiacre de Sinigaglia et qui aimait aussi beau. Il a laissé des i ' (010) FAHLKWS. Il orna ce recueil d'un petit poème latin. On a encore de lui le * Qualité* du , i«m8«tiw , Paris, 1703, in-1*. FAGONIE , fagoma ' bol.) , genre de la famille des rutacées , tribu des «ygonophytes liées de Jussieu, établi par Tournefort, et dédié par lui au médecin Fagon. Ce genre est très voisin des fabagelles et des herbes ; il présente pour caractères: calice de cinq sépales caducs, corolle régulière , à cinq pétales unguiculés ; dix étamines à filets insérés autour d'un disque hypogyne ; ovaire ovoïde , à cinq côtes et autant de loges, contenant chacun* deux ovules ; un style, un stigmate simple, une capsule à cinq angles , à cinq loges, se séparant à leur maturité , et ordinairement monospermes. — Les fagonies sont en général des herbes vivaces, à feuilles opposées, souvent trifoliées et munies de deux stipules; les fleurs sont pédonculées, axillaires et solitaires. Le Linné de Candolle a divisé les espèces en deux sections, selon que les feuilles sont simples ou qu'elles sont trifoliées. — La première de ces deux sections appartient le type du genre, «Fagonia ertica, que Tournefort trouva en Crète , et qui croît également en Barbarie et dans les contrées méridionales de l'Espagne; sa tige est rameuse , longue d'un pied , tantôt couchée , tantôt droite ; ses feuilles, courtement pétiolées, se composent de trois folioles ovales , raides , aiguës ; ses fleurs sont purpurines ; elles produisent des capsules comme les mathématiques. Il a laissé des mémoires sur la géométrie et l'analyse. fagse (géol.) , marais dans une petite cavité , au sommet d'une montagne. façon { Gii-Crescenti , né à Paris, au Jardin-des-Plantes, le 11 mai 1038, d'un commissaire des guerres, fut destiné de bonne heure à la médecine. Il prit le bonnet de docteur en 1044. Etant sur les bancs, il soutint dans une thèse la circulation du sang; action hardie alors, que les vieux docteurs ne pardonnèrent au jeune étudiant qu'en faveur de l'esprit avec lequel il avait défendu ce paradoxe aujourd'hui démontré. Vallot , premier médecin du roi , ayant entrepris de repeupler le jardin royal , le livre commun de tous les botanistes , Fagon lui offrit ses soins. Il parcourut les Alpes, les Pyrénées, l'Auvergne, la Provence, le Languedoc, et n'en revint qu'avec une riche moisson. Son talent fut récompensé par les places de professeur en botanique et en chimie au Jardin-du-Roi. Sa réputation le fit choisir en 1000 pour être le premier médecin de madame la dauphine. Quelques mois après il le fut de la reine, et, après la mort de celle princesse , il fut chargé par le roi du soin de la santé des enfants de France. Enfin Louis XIV le nomma son premier

médecin en 1693. Dès qu'il fut élevé à ce poste, il donna à la cour un spectacle rare et singulier : il diminua beaucoup les revenus de sa charge ; il se retrancha ce que les autres médecins subalternes de la cour payaient pour leur serment ; il abolit des tributs qu'il trouva établis sur les nominations aux chaires royales de professeur en médecine dans les diverses universités. Devenu surintendant du jardin royal en 1698, il inspira à Louis XIV d'envoyer Tournefort dans le Levant pour enrichir ce jardin de nouvelles plantes. L'Académie des sciences lui ouvrit son sein l'année d'après. Toujours d'une faible santé qui ne se soutenait que par un régime, il mourut en 1718. Il avait travaillé au Catalogue du titre de hérissées à l'île pointue sur les côtés. Delille a décrit et figuré, sa Botanique de l'Égypte, trois espèces qui appartiennent à cette section. Parmi les espèces de la seconde section à feuilles simples, nous citerons la *Fagonia pertica*. FAGOT, s. m., faisceau de menu bois, de branchages. Pop., l'âme d'un fagot, le dedans du ragot, composé du plus petit bois. Fig. et fam., châtrer un fagot, en ôler quelques bâtons. Fam., prendre un air de fagot, se chauffer en passant à la " ■• — ' — • " — - c'est un fagot d'épingle*, en dire l'homme d'un fagot. Prov. et dit par où il le prendre, se dit un homme revêche et fâcheux, Prov. et fig., H y a fagot» et fagot*, il y a de la différence entre des personnes de même état, entre des choses de même sorte. Prov. et fig. . cet homme tient le fagot, il est soupçonné d'être résolu, d'impudence. Prov. et fig- , être fait, être habillé comme un fagot, être habillé mal, sans soin, sans goût. — F'agot, se dit aussi en parlant d'un ouvrage de charpenterie, de menuiserie ou de tonnellerie qu'on a démonté et dont les pièces sont liées en paquet, en faisceau, pour qu'elles occupent moins d'espace et qu'elles puissent être remontées au besoin. fagot AGE, s. m., le travail d'un faiseur de fagots. Il se dit aussi du bois qui n'est propre qu'à faire des fagots. FAGOTAIAB [eaux et f. ; garniture d'une chaussée d'étang avec des fagots. fagoter, v. a. .mettre en fagots. Il signifie, figurément et familièrement, mettre en mauvais ordre, mal arranger. — M signifie particulièrement, habiller mal et avec mauvais goût. On l'emploie aussi avec le pronom personnel. FAGOTB, BE { participe). Fig. et fam., voilà un homme bien joté, se dit d'un homme mal fait ou mal vêtu. On dit de le voilà fagoté'. fagoter ' pêche), faire rouler des fagots le long d'un étang pour forcer le poisson à descendre. FAGOTKITR, s. m., faiseur de fagots. Il se dit . figurément et par dénigrement, de celui qui fait mal quelque chose. O sens est familier. fagotm, s. m., singe habillé que les opérateurs, les charlatans ont avec eux sur le théâtre. Ce nom a

passé aux valets d'opérateurs ou de charlatans qui amusent le peuple par des bouffonneries et des larris. Fig. et fam. , c'est un fagot in, se dit d'un mauvais plaisant. fagotto (musique), mot italien qui signifie basson , et qui sert à indiquer la partie ou le passage destiné à cet instrument. Au pluriel , fagotti. f. agréé ' bot.) , arbrisseau de Ceylan. paguk.ias , s. m. , odeur fade et mauvaise sortant d'un corps malpropre et malsain : cela tant le faguena*. Il est familier et il vieillit. FAOCTA-i [muta. Int.), bois de hêtres que les Romains avaient consacré à Jupiter. — Fagotai. , surnom de Jupiter, adoré dans le fagutal. FAITLESit)» (En ic) , né en Suède, dans la province de manie , devint en 1701 professeur de langues orientales à Pernau en Livonie. Il est auteur de trois ouvrages écrits en langue latine sur des sujets bibliques et sur Mahomet et son Coran. — Un autre Suédois , nommé Jonas Fablenius, fut Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.40% accurate

FAIBL.1.SiE. (Cil | F A IL" Ci'BIEi érèqucd'Abo, ou il mourut en i:
i\ laissant que' ques dissertation* latines.) , nom allemand souvent employé
dans lrs _ a françaises pour designer le minéral 'de enivre qu'on nomme
maintenant cuirre grit. { V. Cl ivrk). PAIBBunFiTi Gamuih -l'amei.) ,
habile physicien et artiste ingénieux , né à Danzig vers la lin du xvn*
siècle. Il parcourut l'Allemagne dans un but d'instruction , s'établit en
Hollande, où il devint l'ami de l'illustre S" Gravesnnde, et mourut en 1710,
dans un âge peu avancé. Il chargea ce dernier, en mourant, de finir une
machine de son invention, propre au dessicliemrnl des trrrains marécageux;
S' liravesaiide y litdes changements , et à la première expérience elle se
dérangea et fut abandonnée. Fahrenheit est principalement connu par ses
acmmèlres et par ses thermomètres. Les physiciens anglais (suivant Lines)
préfèrent ces derniers à ceux de Réaumur. Il a laissé des traites sur les objets
de ses études. t MBLACR (une. adiu n .qualité des monnaies fabriquées
au-dessous du poids et du lire légal. — FviBl.viiK (/rWti»*/.) , se dit
généralement d'une diminution de valeur ou de quantité, d'une partie plus
faible dans les choses manufacturées. Il y a kl du faiblage, ce coté de
l'étoffe est moins fort. t'tIRLB . adi. desdeux genres , débile , qui manque de
force, de vigueur. On l'applique également aux facultés intellectuelles. Fig.
et fam. , avoir let reiut faibles, n'avoir pas assez de bien, assez île crédit,
assez de talent, etc., pour venir à bout de ce qu'on entreprend. Dam un dge
faible, dans l'enfance, dans les premiers temps de l'adolescence. — Faible ,
signiliraussi, tigurément,qui manque de puissance, rie ressource- , etc. Il
signifie encore, lignrément , qni est dépourvu de talent , de génie , etc. On
l'applique dans le même sens aux priHlucions de l'art, de l'esprit. Il signifie
en outre, qui manque de force morale , qui est trop indulgent , trop facile,
sans lermeté, timide, etc. On dit d une femme qu'elle en faible, qu'elle a ilé
faible, lorsqu'elle s'est laissée aller à la séduction. Dans le style de l'Kcriture
, l'etprit est prompt et la rhair est faible, l'homme compte quelquefois trop
sur ses forces, il se laisse aller à la tentation. — Faible , se dit aussi «les
choses qui n'ont pas assez de grosseur, d'épaisseur, de force, de solidité, etc.
Il se dit particulièrement d'un poste, d'une place de guem peu fortifiée. Fig. ,
le rite' faible d une rbote. ce qu'elle I de défectueux. On dit aussi le roté
faible d une pertonne , le défaut habituel , la passion dominante d'une
personne , ou ce qu'une personne sail le moins , par comparaison à ses

autres connaissances (V. Faiblis , suhstjntif;. — Faible se dit encore figuréinciit, tant au sens physique qu'au sens moral, de ce qui est peu considérable en son genre sous le rapport de la quantité , de l'étendue . de la valeur, de l'intensité , île l'énergie, etc. Monnaie faible, monnaie qui n'a pas le poids ou le litre requis. Poidi faible , poids qui est au-dessous de la pesanteur prescrite par la loi. —Faible, s'emploie souvent avec la préposition de , suivie d'un substantif qui caractérise le genre de faiblesse. — Faible, s'emploie souvent comme substantif m.tsculin , et se dit , surtout dans le style soutenu, de toute p' isonne faible qui manque de puissance, de ressources. Il signifie aussi , dans le langage ordinaire, ce qu'il y a de moins fort, de moins solide , etc., dans une chose. Il se dit également, au figuré , pour signifier ce qu'il y a de défectueux en quelque chose. Il signifie encore, figurément , le principal défaut auqut l une personne est sujette, sa passion 'dominante. Ou fart au faible , le fort portant le faible , toutes choses étant compensées , ce qui manque à l'une étant suppléé par l'autre. w l: r i .

Faible de cillé (marine } , se dit d'un bâtiment qui O" l'île une forte bande sous l'impulsion d'un vent de travers. Fmble S échantillon , se dit d'un bâtiment quand ses murailles ont peu d'elfet relativement à sa capacité. Le faible d'une épée (eterime < , le tiers dn tranchant qui l'ail l'extrémité de la lame. i'xlBLBMBiT , adv. , d'une manière faible. faiblesse , s. f., débilité, manque de force, de vigueur. On le dit également en parlant de l'intelligence. Il signifie aussi déi'n illance, évanouissement, syncope. Il signifie encore manque de puissance, de ressources, etc. Il signifie de même , figurétiicnt, manque de génie, de talent. Ou l'applique également, dans ce sens, aux productions de l'art ou de l'esprit. Faiblesse, signifie encore, figurément, ce manque de force morale qui dispose a trop d'indulgence, ou qui rend facile à tromper, à é mouvoir, à intimider , etc. Âtolrdela faiblène, avoir un faible, du faibl t pour quelqu'un , avoir un grand penchant pour lui, de fouie aux (>aunc grande disposition à trouver bien ou à excuser tout re qui vient de lui. Faiblesse, dit quelquefois d'un défaut de raison , d'empire sur soi-même, cl des fautes qui en sont la suile. Il se dit particulièrement en parlaut d'une fe ie qui n'a pas résisté à la séduction. Faiblesse , se dit aussi du manque ou du peu de grosseur, d'épaisseur, de force, de solidité, etc., de certaines choses. Il se dit encore figurément, lanl au sens physique qu'au sens moral , d'une chose peu considérable en son genre. t'.MBLta , v. n. , perdre de sa force, de son ardeur, de son courage, de sa résistante. FAID (mylh. erll. , nom des druides de la seconde classe. Les faidu l iaient charges

île composer des hymnes qu'ils chantaient dans les solennités, au < > n des instruments. fairs (r. iuntj.i, haine, querelle, guêre, défi, provocation à la guerre. Uroil de faidt, droit de se venger par ses propres mains. Les lois barkires accordaient le droit de ' renls ou aux amis d'une personne tuée. FAIESJCE poteries à vernis opaque, presque généralement flanniféret. Nos étroites limites, et le Iwsoin de condensation de notre texte, nous ont fait réunir à l'article CÉRAMIQUE de notre Knryrlopédie les principes et les données de l'art des poteries diverses. Nous allons cependant dire quelques mots sur cette surle de |K>lerie, plus généralement connue sous le nom propre de faïence. C'est à cette variété qu'il faut spécialement rapporter ce qui a été dit de l'étymologie, et c'est sur la poterie à vernis opaque que se sont exercé le génie inventif et l'admirable persévérance de Bernard de l'Alissy. Dans les vingt-cinq dernières années du siècle passé et les vingt-cinq premières de celui-ci, la faïence à rouverte ou vernis opaque était tombée dans un grand discrédit, principalement dû aux mauvais procédés qui présidaient à cette fabrication. Les produits étaient lourds; l'émail, on couverte, d'épaisseur inégale, onduleux, d'une teinte bleuâtre et blafarde; mais le défaut capital qu'elle offrait presque généralement, c'était le treuaillement de la couverte, cause par le peu d'accord dans la faculté de retraite de la masse pendant le refroidissement de la pâte intérieure et du vernis. D'abord ce défaut était peu aperçu quand on commençait l'usage des vases, la fissure était encore peu ou pas sensible; mais Mental les substances grasses et diversement colorées, s'infiltrant dans les treuaillements, en marquaient désagréablement l'existence. La surface du vase n'offrait plus qu'une apparence de carte géographique, fin sent que de pareils produits ne pouvaient plus soutenir la concurrence avec la poterie façon anglaise, dite terre de pipe, de vVcdgwod. Cependant celle-ci, d'une couleur moins blême et d'une légèreté plus agréable, est sujette même dans les qualités supérieures } à de nombreux inconvénients dont la faïence slauniferc est exempte. La poterie façon anglaise n'a jamais dans sa rouverte la durée nécessaire; elle s'éraïlle et est attaquable par de nombreux agents de destruction et d'insalubrité. Il est d'ailleurs de sa nature de n'être jamais obtenue à aussi t>nn marché que la faïence ordinaire; l'espère des matériaux de la pale, le travail considérable du broyage, du mélange et de la dessiccation, ne permettent pas une" lutte économique avec l'emploi des terres marneuses, fortement colorées par le fer et le manganèse, qui durcissent promptement et considérablement à un bas feu. Dans la faïence

opaque, l'émail rouvre loul. — Nous ne nous arrêterons pas aux explications qu'on a données de l'opacité des verres dans lesquels entrent l'oxyde d'élain, le phosphate et le boralc de chaux , etc. , etc. Il est difficile d'adopter la théorie d'après laquelle on considère ces substances comme simplement suspendues dans le verre alcalin et plonibilère avec lequel elles sont associées. Tanl d'observations nous elles nous ont appris lanl de choses récemmcnl sur les propriiélès de la lumière, qu'il paraît bien plus simple d'admettre que tel verre, quoique offrant une combinaison parfaite et bien homogène, peut refuser passage à la lumière, et tel autre verre, dans îles circonstances presque semblables, être traversé par elle. Quoi qu'il en soit, les heureux travaux de plusieurs fabricants français oui, dans ces dernières années , amené la faïence à couverte opaque au point de perfection qui lui assure maintenant une vogue méritée; on voit des services de table qui, parla légèreté , l'élégance des formes , l'éclat, la dureté et la nuance de) émail, rivalisent avec la porcelaine blanche. Une légère addition de quelques ingrédients i ce qui était très facile) a fail perdre à la faïence le coup d'rriil blafard. On n mis d'accord la pale et la couverle ; il n v a plus de trettaillementl. faiescei-ik, s. f.. lieu, établissement où l'on fabrique de la faïence. Il se lit aussi des marchandises de faïence. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.38% accurate

FAILLIR. (61 faïencier, ifiiiK, adj. , celui ou colle qui fait ou qui vend de la faïence. pak.iet (JnAcniii), né à Monconlour en Bretagne au mois d'octobre 1703, mourut vers 1780 dans un Age avancé. Celaït un économiste modeste el laborieux ; Faïgnel a publié plusieurs ouvrages intéressants par le sujet, défectueux par le défaut de méthode et de soin el qui sont lombes dans l'oubli; ils renferment cependant des vues utiles et susceptibles d'être mises en pratique. Cet auteur a fourni plusieurs articles à V Encyclopédie (entre autres l'article Dimakcuk) et des morceaux de littérature aux journaux du temps. Voici le titre de son premier ouvrage : I Economie politique, pour enrichir el perfectionner l'etpice humaine, Paris, 1763, in-12. faillis \ Les diverses couches qui composent la croûte terrestre sont souvent divisées dans le sens de leur épaisseur par des fentes ou tissures qui coupent ainsi un plus ou moins grand nombre de couches superposées. On dut me à ces fentes le nom de faille», une largeur et une profondeur notables sur une certaine étendue. paille. Les sœurs de la Faille tant des hospitalières ainsi nomini-es à cause de leurs grands manteaux dont le nom parait dérivé de palle ou paltlum. I n chaperon, attaché à ce manteau, leur couvrait le visage et les empochait d'être vues ; elles étaient vêtues de gris et servaient les malades, soit dans les hôpitaux, suit dans le* maison* particulières. C'était une colonie du tiersordre de saint François, établie principalement en Flandres. Nous ignorons si elles subsistent encore. faille 'Iran-Charles de la), jésuite, né à Anvers en 1507, lut admis dans la société à j'àge de 10 ans, et professa ensuite les mathématiques avec une grande renommée à Dole et à Louvain. Il vint ensuite en Esttagnc occuper la chaire de cette science au collépe royal de Madrid , puis lut appelé à la cour pour donner des leçons à l'inlant r!on Juan d'Autriche, qu'il accompagna dans ses* voyages en Catalogne, en Sicile el à Naplcs. Il mourut à Barcelone le 4 novembre 1052. L'on a de lui un ouvrage intitulé : Tkeoremaia île centra gravitallt partimn circuit et ettipitit, Anvers, 1632, in-4*. L'on fail remarquer qu'il a paru avant celui de (iulidn que l'on regarde communément comme l'auteur de la théorie de la gravitation. faille (Germain et non Ci n i a vie de la), né à Castclnaudnry en llitfi, prit ses degrés en droit à l'Université de Toulouse et se lixa dans cette ville en 1055 après en avoir été élu syndic. Il exécuta le projet d'écrire les annales de celte cité et les magistrats décidèrent que l'impression en serait {aile aux frais de la ville. La Faille fil

placer les bustes des trente plus illustres Toulousains dans l'une des salles de l'hôtel de ville; il fut secrétaire perpétuel de l'Académie des jeux floraux en 1094, et mourut le 12 novembre 1711 à l'âge de 90 ans. Il a laissé, eu outre, des traités, lettres, discours et recueils sur différents sujets de littérature, d'histoire et de poésie. faillb [Clkm bict de la), naturaliste, né à La Rochelle dans le xv^e siècle; savant laborieux et modeste, sa pauvreté l'a privé du rang distingué qu'il aurait sans doute obtenu parmi les naturalistes français; mais il ne put payer les frais de publication de ses ouvrages. L'on ignore l'époque précise de sa mort; néanmoins l'on croit pouvoir la placer vers l'an 1770. On a de lui quelques opuscules sur des sujets d'histoire naturelle et d'économie rurale. FAILLiBiLtE, s. f., possibilité de faillir, de se tromper. faillible., adj. des deux genres, qui est exposé à l'erreur, qui peut se tromper. FAILLI, in (r. tang], lâche, poltron, tralre, faible, indécis, insensé, fou. — Failli tbU«u), se dit des chevrons rompus en leurs montants. — Failli i;ars {marine), mauvais novice, homme sans capacité à bord d'un bâtiment. faillir, v. n., faire quelque chose contre son devoir, contre les lois. Il signifie aussi errer, se tromper, se méprendre en quelque chose. Ce sens commence à vieillir. Il sigtiiOe encore céder, manquer, fuir. Fain., le cœur me faut, se dit lorsqu'on se sent quelque faiblesse, quelque épuisement, et qu'on a besoin de manger. Prov. el Ag., au bout de l'aune faut le dr<t/>, toutes chusrs onl leur lin, il ne faut ni s'élonner ni s'affliger de voir qu'elles viennent à manquer, quand on en a usé autant qu'on le pouvait. ,l jour fuliani, lorsque le jour est près de manquer. Jouer à coup f nllant, à e<mp failli, jouer à la place du premier des joueurs qui manque. Cela ne se dit guère qu'au jeu de volant. Faillir, signifie aussi manquer à exécuter, à faire. H se dit également pour exprimer qu'une chose a été sur le 2) faillite. point d'arriver, qu'il a tenu * peu qu'elle n'arrivât, qu'elle n'eût lieu. Ce sens est ordinairement familier. Faillir, en termes de commerce, >e dit d'un négociant, d'un banquier qui fail une baiiqueruule non frauduleuse, failli, s'emploie surtout, comme sulistatif masculin, en parlant d'un négociant, d'un banquier qui a fail laillite. faillite \ jurai r.). — La faillite est l'état d'un commerçant qui , par suite du dérangement de ses affaires , a cessé ses paiements. Chez les divers peuples de l'antiquité, la condition des débiteurs était fort dure et les moyens de libération souvent horribles. Ainsi, chez les Hébreux, la loi autorisait les débiteurs à vendre leur personne el celle de leurs culanls pour se libérer, loi odieuse, tempérée toutefois par l'abolition septennale des dettes , lors des jubilés. A Rome, les droits du créancier sur

son débiteur dépassaient tout ce que l'imagination peut inventer de plus cruel. La loi des XII tables, s'il faut en croire les interprétations des auteurs de l'antiquité, autorisait les créanciers à couper en morceaux, pour se le distribuer, le corps de leur débiteur. *Atque si plures erunt rei, litem undantem, parlât scire*to. Le créancier voulait-il user d'un peu plus de modération, il achetait la personne de son débiteur en tout ou en partie ; c'était un esclavage ou un quasi-esclavage, et le débiteur réduit à cette déplorable condition s'appelait contentus in manu, addictus, ut ait, quasi libertus, suivant l'étendue des droits du créancier. Plus tard, il est vrai, cette rigueur fut défendue. Il fut décidé que personne, à moins de délit, ne pourrait être mis aux fers et réduit en esclavage; mais cette mesure fut blâmée généralement ; cependant ce jour-là, dit Tite-Live, un grand lien, une lourde chaîne furent brisés : *Viciai* eo die ingrati viminibus fidei. Le nombre des débiteurs à Rome était au reste si grand, que, pendant tout le temps de la république, une grande partie de la population fut littéralement asservie à l'autre. La conspiration de Catilina n'eut d'autre but que de soustraire les conspirateurs, presque tous obérés de dettes, aux poursuites de leurs créanciers. Quoi qu'il en soit, le droit des faillites proprement dit a pris naissance dans les républiques italiennes. L'inventaire, l'examen des livres et des comptes contre les débiteurs, était en usage. On y voit des sauf-conduits accordés par la majorité des créanciers, par les syndics, par le chef de l'Etat, par le pays. Le concordat obligeait tous les créanciers présents ou absents. A Florence, tous les actes faits avec le failli depuis la faillite devenue notoire étaient nuls; la faillite rendait exigibles les dettes à terme ; les syndics vérifiaient l'actif et le passif, traitaient avec le failli pour la masse. Le juge pouvait aussi nommer un curateur aux biens, sur la demande de la majorité des créanciers. L'arbitre déclarait la faillite sur l'aveu du débiteur ou sur la demande du créancier produisant trois témoins qui attestaient la fuite du débiteur, ou plus de 1,000 livres de dettes. Le jugement était précédé d'affiches, et pendant trois jours le débiteur, ses créanciers avaient ensemble un intérêt quadruple de celui qui requerrait la déclaration de faillite, pouvaient s'opposer à cette déclaration. Trois ou cinq syndics désignés par les créanciers étaient nommés par le juge. En Angleterre, le premier statut sur les bankrupts remonte à la trente-cinquième année de Henri VIII : il est relatif à la cession de biens. Une commission composée de trois membres du conseil privé, dont l'un était le lord chancelier du grand sceau, disposait des biens du failli en Italie, les

vendait et en distribuait le prix aux créanciers. Après bien des modifications du statut de Henri V III, est venu le bill général du 2 mai 1825, encore aujourd'hui en vigueur. La plus ancienne ordonnance française sur les faillites est celle de François I^{er}, rendue à Lyon le 10 octobre 1536. Elle veut que les banqueroutiers soient punis extraordinairement — tuent de peines corporelles, exposés au carcan et au pilori, et tenus en prison jusqu'au paiement de leurs dettes et des amendes dues au roi. L'ordonnance de Charles IX, de 1560, punit de mort les banqueroutiers ; elle défend aux faillis de supposer des perles. Par un édit de 1609, Henri IV renouvelle la peine extraordinaire contre les banqueroutiers frauduleux et leurs complices, et annule tous actes faits en fraude de la masse des créanciers. Le code Michaud du 15 janvier 1629, sous Louis XIII, déclare aussi que les commerçants qui feront faillite en fraude seront punis extraordinairement. Les règlements de Lyon du 2 juin 1667 admettent une égale répartition entre les créanciers du failli. Les cessions et transports laits ; dans les dix jours qui précèdent la faillite notoirement connue sont nuls. Enfin paraît l'ordonnance de 1673, qui punit de mort les banqueroutiers frauduleux, fait remonter la faillite à la disparition du débiteur, oblige le failli à donner un état certifié de son actif et de son passif, annule les actes frauduleux.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.62% accurate

FAILLITE. (I leox , conserve les privilèges et hypothèques, et décide que le* résolutions des créanciers se formeront par U majorité des créanciers représentant les trois quarts en somme, f .'ordonnance de 1073 a servi de règle jusqu'au Code de 1808 ; mais elle a reçu des mod luxations successives et des perfectionnements par les édils des 23 décembre 1M9, l» novembre 1702, 10 juin 1715, 11 juin 1716, 13 .septembre 173», 27 septembre 1782, 20 juin 1784 el 30 juin 1780. Le Ciide de 1808 lui -même a reçu une importante révision ; toute la portion relative aux faillites (livre 3 tout entier, ainsi que les articles 69 el «35 j a clé remplacée par les dispositions «le la loi du 28 mai 1838. Néanmoins les faillites déclarées antérieurement à la promulgation de celte loi continuent à cire régies par les anciennes dispositions du Code de commerce , sauf en ce qui concerne la réhabilitation. S I". De la déclaration de faillite el de ses effets. Tout failli est tenu , dans les trois jours de la cessation de ses paiements, d'en faire la déclaration au greffe du tribunal de commerce de son domicile. I,e jour de la cessation de paiements.est compris dans les trois jours. Eu cas de faillite (l'une société en non» collectif, ladéclaration contiendra le nom et l'indication du domicile de chacun des associés solidaires ; elle est faite au greffe du tribunal dans le ressort duquel se trouve le siège du principal établissement de la société. La déclaration doit être accompagnée du dépôt du bilan , ou contenir l'indication des motifs qui empêchent le failli de le déposer. Le bilan contient l'énutneralion el l'évaluation de tous les biens mobiliers el immobilier!, du débiteur, l étal des délies actives et passives, le tableau des prolils et perles, le tableau des dépense»; il doit être certifié véritable , dalè et signé par le débiteur. La faillite d'un commerçant peut être déclarée après son décès , lorsqu'il esl morl eu état de cessalich de paiement; la déclaration de faillite ne peut en ce cas être pruiiuiiei'e d'office ou demandée par les créanciers que dans l'année qui suit le décès. La faillite est déclarée , hors ce cas spécial , soit sur la déclaration du failli , soit à la requête d'un ou de plusieurs créanciers, soit d'office. Le tribunal détermine dans le jugement l'époque à laquelle a eu lieu la cessation de paiements; et, 4 défaut de détermination spe hle. la cessation de paiement sera réputée avoir eu lieu à partir du jugement déclaratif de la faillite. Ce jugement , qui doit être affiché et inséré par extrait dans les journaux de tous les lieux où le failli a des établissements commerciaux , emporte de plein droit , à partir de

sa date, dessaisissement pour l'administration de tous ses biens, même de ceux qui peuvent lui échoir tant qu'il est en état de faillite. Dès lors toute action mobilière ou immobilière doit être suivie ou intentée contre les syndics. Il en est de même de toute voie d'exécution tant sur les meubles que sur les immeubles. Outre le dessaisissement du failli, le jugement déclaratif a pour effet de rendre exigibles, à l'égard du failli, les dettes passives non échues; et s'il s'agit d'un billet souscrit par le failli, les endosseurs et autres obligés sont tenus de donner caution pour le paiement à l'échéance, s'ils n'aiment mieux payer immédiatement. Un troisième effet du jugement, c'est d'arrêter, à l'égard de la masse des créanciers seulement, le cours des intérêts de toute créance non garantie par un privilège, par un nantissement ou par une hypothèque. Sont nulles relativement à la masse, lorsqu'ils ont été faits par le débiteur depuis l'époque déterminée par le tribunal comme étant celle de la cessation des paiements, on dans les dix jours qui ont précédé cette époque, tous actes translatifs de propriétés mobilières ou immobilières à titre gratuit, tous paiements, soit en espèces, soit par transport, vente, compensation ou autrement, pour dettes non échues, et pour dettes échues tous paiements faits autrement qu'en espèces ou effets de commerce, toute hypothèque conventionnelle ou judiciaire, et tous droits d'hypothèque ou de nantissement constitués sur les biens du débiteur pour dettes antérieurement contractées. Tous autres paiements faits par le débiteur pour dettes échues, et tous autres actes à titre onéreux par lui passés après la cessation de ses paiements et avant le jugement déclaratif de faillite, pourront être annulés si de la part de ceux qui ont reçu du débiteur ou qui ont traité avec lui, ils ont eu lieu avec connaissance de la cessation de ses paiements. Les droits d'hypothèque et de privilège valablement acquis peuvent être inscrits jusqu'au jour du jugement déclaratif de faillite; néanmoins les inscriptions prises après l'époque de la cessation de paiements ou dans les dix jours qui précèdent pourront être déclarées nulles s'il s'est écoulé plus de quinze jours entre la date de l'acte constitutif de l'hypothèque ou du privilège et celle de l'inscription. S. H. De la nomination du juge commissaire. Par le jugement qui déclare la faillite, le tribunal de commerce désigne l'un de ses membres pour juge commissaire et chargé spécialement d'accélérer et de surveiller les opérations et la gestion de la faillite. Le juge commissaire fait au tribunal le rapport de toutes les contestations que peut faire naître la faillite et qui sont de la compétence du tribunal. Au surplus, le tribunal peut, à quelque époque que

ce soit , remplacer le juge-commissaire de la faillite par un autre de ses memlwes. S III. De l'opposition des scellés et des premières dispositions à l'égard de la personne du failli. Par le jugement déclaratif de faillite , le tribunal ordonne l'apposition des scellés et le dépôt de la personne du failli dans la maison d'arrêt pour dettes , ou la garde de sa personne par un officier de police ou de justice , ou par un gendarme. Néanmoins, si le juge-commissaire estime que l'actif du failli peut être inventorié en un seul jour, il n'est point apposé de scellés, et l'on procède immédiatement à l'inventaire. Le tribunal peut affranchir le failli du dépôt ou de la garde de sa personne , lorsqu'il a fait sa déclaration et déposé son bilan dans les trois jours, conformément à la loi : ce qui n'empêcherait pas que le dépôt ou la garde pussent être ordonnés ultérieurement , suivant les circonstances. Le juge de paix , averti par le greffier du tribunal de commerce , appose les scellés sur les magasins , comptoirs , caisses, portefeuilles, livres, papiers, meubles et effets du failli. En cas de faillite d'une société en nom collectif, les scellés sont apposés non-seulement au siège principal de la société , mais encore dans le domicile séparé de chacun des associés solidaires. L'opération faite , le juge de paix donne avis au président du tribunal de son accomplissement. Le greffier doit adresser dans les vingt-quatre heures au procureur du roi un extrait du jugement déclaratif, de faillite, mentionnant les principales dispositions et indications qu'il contient. Les frais du jugement sont pris sur les deniers de la faillite , et , en cas d'insuffisance , ils sont avancés par le Trésor, qui a un privilège sur les premiers recouvrements. § IV. Des syndics et de leurs fonctions. Le tribunal de commerce , par le jugement déclaratif de faillite , nomme un ou plusieurs syndics provisoires. Ces syndics sont maintenus comme définitifs, ou remplacés, suivant les observations des créanciers réunis , dans la quinzaine du jugement, sur la convocation du juge commissaire. Les syndics définitifs , qui du reste peuvent toujours être remplacés par le tribunal dans les cas et suivant les formes déterminés, peuvent être choisis soit parmi les créanciers, soit parmi les personnes étrangères à la masse ; mais tout parent ou allié du failli , jusqu'au quatrième degré inclusivement , en est incapable. Il peut être nommé jusqu'à trois syndics , et toutes les lois qu'il y en a plus d'un, ils ne peuvent agir que collectivement ; cependant le juge commissaire peut donner à un ou plusieurs d'entre eux des autorisations spéciales à l'effet de faire séparément certains actes d'administration ; et alors ils sont seuls responsables. Du jour où les syndics définitifs ont été désignés , c'est sur

eux que roule toute la charge de l'administration de la faillite. Si l'apposition des scelles n'a pas eu lieu . ils doivent la requérir ; sur leur demande, le juge commissaire peut les dispenser de faire mettre sous scellés , ou les autoriser même à en extraire les vêtements, hardes, meubles nécessaires au failli et à sa famille ; les objets sujets a déperissement prochain ou à dépréciation imminente; les objets servant à l'exploitation du fonds de commerce, lorsque celle exploitation ne pourrait être interrompue sans préjudice pour les créanciers. Le juge de paix remet aux syndics , apres les avoir arrêtés, les livres du failli ; il remet aussi les effets de portefeuille à iourte échéance , ou susceptibles d'acception , ou pour lesquels il est urgent de faire des actes conservatoires , afin qu'ils en opèrent le recouvrement. Les autres créances sont recouvrées par les syndics sur leurs quittances. Les lettres du failli sont ouvertes par eux , en présence du failli s'il le demande. Enfin ils appellent le failli pour clore el arrêter les livres en sa présence ou en présence d'un mandataire. Si le bilan n'a pas été dressé, les syndics le dressent immédiatement à l'aide des livres et papiers du failli et des renseignements qu'ils peuvent

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.89% accurate

FAii.im. (614 se procurer. OU fait , les syndics requièrent la levée des scellés , et procèdent à l'inventaire «les biens du failli, en présence du failli ou lui dûment appelé ; ils peuvent se faire aider, soit pour la rédaction de l'inventaire, soit pour l'estimation des objets, par qui l'un leur semble ; et, dans tous les cas, les officiers du ministère public peuvent se transporter au domicile du failli, assister à l'inventaire et requérir communication de tous les actes, livres ou papiers relatifs à la faillite. L'inventaire terminé, les marchandises, l'argent, les titres actifs», les livres et papiers, meubles et effets du failli sont remis aux syndics, qui continuent de procéder, sous la surveillance du juge commissaire, au recouvrement des créances. La vente des marchandises et effets mobiliers s'opère par leurs soins et avec l'autorisation du juge commissaire, lequel décide si la vente doit s'opérer à l'amiable ou aux enchères publiques, par l'entremise de courtiers ou autres personnes. Les syndics peuvent, toujours avec l'autorisation du Juge commissaire, transiger sur toutes contestations qui intéressent la masse, sauf l'homologation du tribunal de commerce ou du tribunal ci-dessus, suivant l'importance des objets qui font la matière de la transaction. Les deniers provenant des ventes et des recouvrements sont, sous la déduction des sommes arbitrées par le juge commissaire pour le montant des dépenses et frais, versés immédiatement à la caisse des dépôts et consignations, d'où ils ne peuvent être retirés qu'en vertu d'une ordonnance du juge commissaire. Les syndics sont tenus de faire tous les actes nécessaires à la conservation des droits du failli contre ses débiteurs, de requérir l'inscription hypothécaire sur les immeubles de ces mêmes débiteurs, si elle n'a pas été requise par le failli ; et dans ce cas l'inscription est prise au nom de la masse. Us doivent prendre aussi inscription, au nom de la masse des créanciers, sur les immeubles du failli dont ils connaîtront l'existence. Dans le cas où, immédiatement après la déclaration de faillite et avant la nomination des syndics définitifs, les créanciers n'auront pas déposé au greffe, comme la loi le leur enjoint, leurs titres de créances, avec un bordereau indicatif des sommes par eux réclamées, ils doivent se présenter en personne ou par fondés de pouvoirs, dans le délai de vingt jours à partir des insertions faites dans les journaux, aux syndics de la faillite, et faire cette remise entre leurs mains, à moins pourtant qu'ils ne préfèrent la voie du greffe qui leur demeure ouverte, la vérification des créances par

les syndics commence dans les trois jours, en présence du juge commissaire et contradictoirement avec les créanciers dûment avertis des jours, heures et lieux. Les créances des syndics sont vérifiées par le juge commissaire. Le failli a le droit d'assister à la vérification. Un procès-verbal est dressé par le juge commissaire; il mentionne le nom et le domicile des créanciers, la description des titres; il mentionne les surcharges, ratures et interlignes, et exprime si la créance est admise ou contestée. Si la créance est admise, les syndics signent sur chacun des titres la déclaration suivante : « J'ai vu et vérifié la somme de... pour le failli de... » Le juge commissaire vise la déclaration, et dans la huitaine le créancier est tenu d'affirmer, entre les mains du juge commissaire, que ladite créance est sincère et véritable. Si au contraire la créance est contestée, le juge commissaire renvoie à bref délai devant le tribunal qui juge sur son rapport. A défaut de comparution et affirmation dans les délais qui leur sont applicables, les débiteurs connus ou inconnus ne sont pas compris dans les répartitions à faire; toutefois, la voie de l'opposition leur est ouverte jusqu'à la distribution des deniers inclusivement. Les frais de l'opposition restent à leur charge, quel que soit le résultat. Dans tous les cas, leur opposition ne peut suspendre l'exécution des répartitions ordonnées par le juge commissaire; mais s'il est procédé à des répartitions nouvelles avant qu'il ait été statué sur leur opposition, ils doivent être compris pour une somme provisoirement déterminée par le tribunal, et qui est tenue en réserve jusqu'au jugement de leur opposition. S'ils se font ultérieurement reconnaître créanciers, ils ne peuvent rien réclamer sur les répartitions ordonnées par le juge commissaire; mais ils ont le droit de prélever, sur l'actif non encore réparti, les dividendes afférents à leurs créances dans les premières répartitions. Dans les trois jours qui suivent les délais prescrits pour l'affirmation, le juge commissaire fait convoquer par le greffier, à l'effet de délibérer sur la formation du concordat, les créanciers dont les créances ont été vérifiées et affirmées ou admises par le juge commissaire. Des insertions dans les journaux et des lettres de convocation indiquent l'objet de l'assemblée, laquelle doit être présidée par le juge commissaire; le failli doit être présent, à moins de motifs valables et approuvés par le juge commissaire. Les syndics font à l'assemblée un rapport sur l'état de la faillite, sur les formalités qui ont été remplies et les opérations qui ont eu lieu. Après l'accomplissement de ces formalités, un traité peut être conclu entre les créanciers délibérants et le débiteur failli. Ce traité ne peut régulièrement

s'établir que par le concours d'un nombre de créanciers formant la majorité et représentant en outre les trois quarts de la totalité des créances vérifiées ou affirmée, ou au moins admises par provision. Les créanciers hypothécaires et privilégiés n'ont pas voix dans les opérations relatives au concordat pour ces créances, et ne peuvent prendre part délibérative qu'en renonçant à leurs privilèges ou hypothèques, ce qui sera considéré comme ayant lieu tacitement par le simple vote au concordat. Enfin le concordat « si signé séance (ennuie. Point de concordat possible pour le failli condamné comme banqueroutier frauduleux, lorsqu'une instruction en banqueroute frauduleuse a été commencée., les créanciers convoqués doivent décider s'ils se réservent de délibérer sur le concordat en cas d'acquittement, et si en conséquence ils surseoient à statuer jusqu'après l'issue des poursuites. Le concordat peut être formé si le failli n'a été condamné que comme banqueroutier simple ; cependant les créanciers, en cas de poursuites commencées, peuvent surseoir également. Tous les créanciers peuvent former opposition au concordat, et signifier, dans les huit jours qui suivent ce concordat, leur opposition motivée aux syndics, avec assignation à la première audience du tribunal de commerce, lequel juge sans délai, n'y a point d'opposition, l'homologation du concordat est suivie devant le tribunal de commerce, à la requête de la partie la plus diligente, et le jugement d'homologation ne peut être rendu qu'après un rapport du juge commissaire sur les caractères de la faillite et sur l'admissibilité du concordat. L'homologation du concordat a pour effet d'assujétir les créanciers à recevoir à la place du paiement intégral de leurs créances un certain dividende seulement, de rendre le concordat obligatoire pour tous les créanciers portés ou non portés au bilan, vérifiés ou non vérifiés ; elle conserve à chacun des créanciers, sur les immeubles du failli, l'hypothèque qu'ont prise les syndics pour la masse ; elle rend non recevable toute action en nullité du concordat, sauf les cas de dol. Dès que le jugement d'homologation a acquis l'autorité de la chose jugée, les fonctions des syndics cessent ; ils rendent compte au failli, en présence du juge commissaire, et remettent au failli, qui leur en donne décharge, ses biens, livres, papiers et effets. Le juge commissaire dresse procès-verbal du tout, après quoi ses fonctions cessent également. En cas de poursuite ultérieure du failli comme banqueroutier frauduleux, le tribunal de commerce peut, sur la demande des parties intéressées, prescrire telles mesures conservatoires qu'il appartiendra. En cas de condamnation, le concordat est

annulé, et un juge commissaire et des syndics sont nommés de nouveau. En cas d'inexécution des conditions du concordat, la résolution de ce traité peut être poursuivie contre le failli, par tout créancier, devant le tribunal de commerce. Enfin, si, à quelque époque que ce soit avant l'homologation du concordat, le cours des opérations de la faillite se trouve arrêté par l'insuffisance de l'actif, le tribunal de commerce peut, sur le rapport du juge commissaire, prononcer, même d'office, la clôture de ces opérations. Ce jugement, que du reste le failli ou tout autre intéressé peut toujours faire rapporter par le tribunal en justifiant qu'il existe des fonds, fait rentrer chaque créancier dans l'exercice de ses actions individuelles, tant contre les biens que contre la personne du failli. § VI, D» l'union He* eréaneUr\$. S'il n'intervient pas de concordat, les créanciers se trouvent de plein droit en état d'union. Le juge commissaire les consulte tant sur les faits de la gestion que sur l'utilité du maintien ou du remplacement des syndics. Les syndics non maintenus rendent compte aux nouveaux syndics, en présence du juge commissaire, le failli dûment appelé. Les syndics derniers nommés procèdent à la liquidation ou continuent l'exploitation de l'actif, suivant l'avis des créanciers ; ils poursuivent, en cas de liquidation, la vente des meubles, marchandises et effets mobiliers du failli, recouvrent les créances, transigent sur toute espèce de droits appartenant au failli ; le tout sous la surveillance du juge commissaire. Les créanciers en état d'union doivent être Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.77% accurate

FAILLITE. (615) KAll.l-ITE. convoqués au moins une fois dans la première année, et, s'il y a lieu, ils sont également convoqués dans les années suivantes par le juge commissaire. Dans ces assemblées les syndics rendent compte et sont maintenus ou remplacés. En la liquidation terminée, les créanciers convoqués par le juge commissaire ; les syndics rendent compte, en présence du failli: il est délibéré sur l'excusabilité dudit failli ; après quoi l'union est dissoute de plein droit. Le tribunal, sur le rapport du juge commissaire, prononce si le failli est ou non excusable. S'il est déclaré excusable, il est affranchi de la contrainte par corps à l'égard des créanciers de la faillite, et ne peut plus être poursuivi par eux que sur ses biens, sauf les exceptions prononcées par les lois spéciales. Si au contraire le tribunal le juge non excusable, les créanciers rentrent dans l'exercice de leurs actions individuelles, tant contre sa personne que sur ses biens. Ne peuvent au surplus être déclarés excusables les banquiers frauduleux, les scilicet les personnes condamnées pour vol, escroquerie ou abus de confiance, les comptables de deniers publics. De plus, aucun débiteur commerçant n'est admis à demander son admission au bénéfice de cession de biens. S VII. De la répartition de créanciers et de leur droit en cas de faillite. Le créancier porteur d'engagements souscrits, endossés ou garantis solidairement par le failli et d'autres obligés qui sont en faillite, participe aux distributions dans toutes les masses et y figure pour la valeur nominale de son titre jusqu'à parfait paiement. Mais si le créancier porteur d'engagements solidaires a reçu avant la faillite un à-compte sur sa créance, il n'est compris dans la masse que sous la déduction de cet à-compte. Les créanciers valablement nantis de gages ne sont inscrits dans la masse que pour mémoire, et les syndics peuvent, à toute époque, avec l'autorisation du juge commissaire, retirer les gages en remboursant la dette. Dans le cas où le gage n'est pas retiré par les syndics, s'il est vendu moyennant un prix qui excède la créance, le surplus est recouvré par les syndics; si le prix est inférieur que la créance, le créancier nanti vient à contribution pour le surplus dans la masse, comme créancier ordinaire. Parmi les créances privilégiées sur les meubles se trouvent les salaires des ouvriers employés directement par le failli pendant le mois qui précède la déclaration de faillite, ainsi que les salaires dus aux commis pour les six mois qui précèdent cette même époque. Les syndics présentent au juge

commissaire l'état des créanciers qui se prétendent privilégiés sur les meubles, et le juge commissaire autorise, s'il y a lieu, le paiement de ces créanciers sur les premiers deniers rentres. Si le privilège est contesté, le tribunal prononce. Lorsque la distribution du prix des immeubles se fait antérieurement à celle du prix des meubles, ou simultanément, les créances privilégiées ou hypothécaires, non remplies sur le prix des immeubles, concourent, à proportion de ce qui leur reste du, avec les créanciers chirographaires, sur les deniers appartenant à la masse chirographaire. Si au contraire une ou plusieurs distributions des deniers mobiliers précèdent la distribution du prix des immeubles, les créanciers privilégiés et hypothécaires concourent aux répartitions dans la proportion de leurs créances totales ; mais alors, après la vente des immeubles et le règlement définitif de l'ordre entre les créanciers hypothécaires et privilégiés, ceux d'entre eux qui tiennent en ordre utile sur le prix des immeubles pour la totalité de leurs créances ne touchent le montant de leur collocation hypothécaire que sous la déduction des sommes par eux perçues dans la masse chirographaire, les sommes ainsi déduites retournent à la masse chirographaire. A l'égard des créanciers hypothécaires qui ne sont colloqués que partiellement dans la distribution du prix des immeubles, il est procédé de la manière suivante. Leurs droits sur la masse chirographaire sont définitivement réglés d'après les sommes dont ils restent créanciers après leur collocation immobilière, et les deniers qu'ils ont touchés au delà de cette proportion dans la distribution antérieure leur sont retenus sur le montant de leur collocation hypothécaire, et reversés dans la masse chirographaire. Les créanciers qui ne viennent point en ordre utile sont considérés comme chirographaires et soumis comme tels aux effets du concordat et de toutes les opérations de la masse chirographaire. La femme, en cas de faillite de son mari, reprend en nature les immeubles à elle appartenant qui ne sont pas tombés en communauté, et ceux qui lui sont antérieurement acquis par elle et en son nom des deniers provenant des dites successions et donations, à moins que la déclaration d'emploi soit expressément stipulée au contrat d'acquisition, et que l'origine des deniers soit constatée par inventaire ou par tout autre acte authentique. Hors ces cas, et sous quelque régime que soient unis les époux, la présomption légale est que les biens acquis par la femme du failli appartiennent au mari, ont été acquis de ses deniers, et doivent être réunis à la masse de son actif, sauf à la femme à faire la preuve du contraire. Mêmes décisions à l'égard

des effets mobiliers Si la femme n'a payé des dettes pour son mari, la présomption légale est qu'elle l'a fait des deniers de celui-ci, et elle ne peut en conséquence exercer aucune action dans la faillite, sauf la preuve contraire qui lui est toujours réservée. La femme dont le mari était commerçant à l'époque de la célébration du mariage, ou dont le mari, n'ayant pas alors d'autre profession déterminée, est devenu commerçant dans l'année de cette célébration, pourra exercer son droit d'hypothèque légale." sur les immeubles qui appartenaient à son mari lors de la célébration du mariage ou qui lui sont advenus depuis par succession ou donations, à raison des deniers ou effets mobiliers qu'elle a apportés en dot ou qui lui sont advenus plus tard par succession ou donations; à raison du emploi de ses biens aliénés pendant le mariage; enfin également à raison de l'indemnité des dettes par elle contractées pour son mari. Mais dans ces mêmes circonstances elle ne peut exercer dans la faillite aucune action à raison des avantages portés au contrat de mariage, comme, de leur côté, les créanciers ne peuvent se prévaloir des avantages qui pourraient avoir été faits par la femme au mari dans ce même contrat.

§ VIII. De la répartition entre les créanciers et de la liquidation du mobilier. Le montant de l'actif mobilier, distraction faite des frais et dépenses de l'administration de la faillite, des secours qui auraient été accordés au failli ou à sa famille, et des sommes payées aux créanciers privilégiés, est réparti entre tous les créanciers, au prorata de leur créance. À cet effet; les syndics remettent tous les mois au juge commissaire un état de situation de la faillite et des deniers déposés à la caisse; des dépôts et consignations. Le juge commissaire ordonne, s'il y a lieu, une répartition entre les créanciers, en fixe la quotité et veille à ce que tous les créanciers en soient avertis. Aucun paiement ne peut être fait par les syndics que sur la représentation du titre constitutif de la créance; la somme payée est mentionnée sur ce titre. Cependant, en cas d'impossibilité de représenter le titre, le juge commissaire peut autoriser le paiement sur le vu du procès-verbal de vérification. Dans tous les cas le créancier donne quittance en marge de l'état de répartition.

§ IX. De la vente des biens immobiliers. À partir du jugement déclaratif de la faillite, les créanciers ne peuvent point poursuivre l'expropriation des immeubles sur lesquels ils n'ont point hypothèque. Les syndics seuls sont admis à poursuivre la vente, sous l'autorisation du juge commissaire. Toute personne est admise à surenchérir; mais la surenchère après adjudication des immeubles du failli doit être faite dans la quinzaine;

elle ne peut être au-dessous du sixième du prix principal, et doit être faite au greffe du tribunal civil , suivant les formes prescrites par les articles 708 et 709 du Code de procédure civile. L'adjudication par suite de surenchère est définitive ; elle ne peut être suivie d'aucune autre surenchère. § X. De la revendication. Peuvent être revendiquées en cas de faillite les remises en effets de commerce ou autres titres non encore payés , et qui se trouvent en nature 'dans le portefeuille du failli à l'époque de sa faillite, lorsque ces remises ont été faites par le propriétaire avec le simple mandat d'en faire le recouvrement et d'en garder la valeur à sa disposition, ou lorsqu'elles auront été de sa part spécialement affectées à des paiements déterminés. Peuvent être également revendiquées , lorsqu'elles existent en nature , les marchandises consignées au failli à titre de dépôt ou pour être vendues pour le compte du propriétaire ; peut même être revendiqué le prix desdites marchandises qui n'a été ni payé ni réglé en valeur, ni Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.53% accurate

FAIM. («'«) FAIM. iaul entre le failli et l'acheteur. Peuvent être revendiquées lrs marchandises expédiées au failli , tant que la tradition n'en a pas été effectuée , soit à lui , soit à son mandataire , pourvu toutefois que dès avant leur arrivée les marchandises n'aient pas été vendues sans fraude, sur factures, connaissements, lettres de voilure ; auxquels cas la revendication est impossible. Quoi qu'il en soit , le revendiquant doit rembourser à la masse les a-compte par lui reçus , ainsi que toutes avances (ailes pour fret ou voiture , commission , assurance ou autres frais. Si les marchandises vendues n'ont pas été expédiées ou livrées, le vendeur peut les retenir. Toutefois , les syndics ont toujours la faculté d'exiger la livraison ou la rétention des marchandises en payant au vendeur le prix convenu entre lui et le failli. S M. I>e\$ roiet de recourt contre lejugementi rendu» en matière de faillite. Le jugement déclaratif de la faillite , et celui qui fixe à une dalc antérieure l'époque de la cessation do paiements, sont susceptibles d'opposition de la part du failli dan», la huitaine, el ,de la part de toute autre partie intéressée , pendant un mois à partir de l'affiche de ces jugements. Passé le délai pour la vérilication et l'affirmation des créances , la date de la cessation des paiements est irrévocablement déterminée à l'égard des créanciers. Tout jugement rendu en matière de faillite peut être frappé d'appel pendant quinze jours seulement à partir de la signification Toutefois, ne sont susceptibles ni d'opposition ni d'appel , ni de recours en cassation , les jugements relatifs à la numinalion ou au remplacement du juge commissaire, à la nomination ou à la révocation des syndics ; les jugements qui statuent sur les demandes de sauf-conduit et sur celles de secours pour le failli cl sa famille ; les jugements qui autorisent à vendre les effets ou marchandises appartenant a la faillite; les jugements qui prononcent sursis au concordat ou admission provisionnelle de créanciers contestés ; les jugements par lesquels le tribunal de commerce statue sur les recours formés contre les ordonnances rendues par le jugecommissaire dans les limites de ses attributions. PAILLOISE (marine) , mot par lequel on désignait autrefois le lieu où le soleil se couche. fwm p h ytiologie) , sensation qui nous avertit du besoin qu'a notre corps de réparer les perles incessantes que lui font éprouver les divers actes de la vie el les mouvements continuels de <lécornpvsilion. Il entrait dans les vues delà nature que toutes les actions fonctionnelles soumises à un retour périodique

et dont l'exécution est en partie placée sous l'influence de la volonté excitassent en nous la sensation d'un besoin, sensation qui se transforme en plaisir lorsqu'elle est satisfaite et qui dégénère en douleur lorsqu'elle ne l'est point. De tous les besoins, celui de l'alimentation est sans contredit le plus impérieux et l'un de ceux dont la satisfaction peut le moins impunément être ajournée. La sensation de la faim, comme toutes celles qui tiennent le plus immédiatement à la vie, n'est pas susceptible d'être définie. Elle varie d'ailleurs à l'infini, dans ses degrés, depuis le simple appétit jusqu'au délire furieux ou à l'anéantissement complet dans lequel tombent les individus en proie à une longue abstinence. Exposons d'abord les phénomènes relatifs à la faim considérée dans ses limites physiologiques ; nous dirons ensuite des effets de l'abstinence prolongée. La faim, dans l'état de santé, se fait sentir généralement lorsque la digestion des derniers aliments est complètement achevée et que l'estomac est vide d'aliments depuis quelque temps. Elle s'apaise du moment où l'on ingère des aliments dans l'estomac, diminue graduellement à mesure que celle ingestion continue, elle cesse enfin tout-à-fait dès que la quantité de ces aliments est suffisante pour mettre entièrement en jeu toute l'activité digestive de l'estomac ; et, à partir de ce moment, si l'on continue à manger, elle fait place à la satiété. On conçoit aisément par quelles nuances infinies de degrés se fait cette transition de la faim à la satiété. Il n'est pas toujours nécessaire pour apaiser la faim que la quantité d'aliments que reçoit l'estomac soit proportionnelle aux besoins de la réparation ; une petite quantité de substance quelconque, alors même que cette substance ne serait douée qu'à un très faible degré des propriétés nutritives, suffit souvent pour calmer le besoin, mais ce calme n'est que momentané ; on ne fait dans ce cas, suivant une expression vulgaire, que tromper la faim ; le lendemain se fait sentir de nouveau au bout de quelques instants. En général les retours périodiques de la faim sont en raison de l'influence de l'habitude on joint à l'activité fonctionnelle de l'estomac chez les divers individus, on jugera combien il est difficile d'assigner un terme à la quantité d'aliments qui ont été pris précédemment, et surtout en raison du degré d'activité digestive de l'estomac, activité qui, dans les bonnes conditions d'équilibre physiologiques est elle-même proportionnée aux besoins de l'économie et au besoin qu'elle a de se réparer. Mais il faut ajouter que l'habitude exerce une très grande influence sur les retours de la faim, comme sur tout ce qui se rattache à l'alimentation. Si à on joint les variétés infinies que

prélonctionm" s, on juge fixe et précis aux retours périodiques de la faim et surtout à son intensité. Ainsi elle varie suivant les âges; beaucoup plus vive chez l'enfant dont tous les mouvements vitaux sont en général plus rapides, et chez lequel les besoins de réparation sont presque de tous les instants, elle est sujette à cette époque de la vie à des retours beaucoup plus rapprochés qu'à tout autre âge. Les besoins sont un peu moins rapprochés chez l'adolescent, mais ils ne sont pas moins impérieux; la faim est très active à cet âge; elle se maintient à un degré d'énergie assez soutenu pendant toute la durée de l'âge adulte, et décroît sensiblement chez le vieillard à mesure que la digestion comme toutes les autres grandes fonctions de l'économie s'affaiblissent et détiennent de plus en plus languissantes. Enfin les tempéraments, la constitution particulière des individus, les habitudes de la vie, l'influence professionnelle, les climats, les saisons, et mille autres circonstances, modifient à l'infini l'activité digestive de l'estomac et la faim qui en est l'expression. Ces variétés sont relatives non pas seulement aux individus, mais même aux peuples; il est très remarquable que les peuples du midi contrastent avec la gloutonnerie et la prodigieuse faculté digestive de la plupart des habitants du nord. On conçoit que ces différences dans les habitudes doivent modifier l'intensité de la faim. Mais de toutes les conditions susceptibles d'altérer l'activité de cette sensation, la plus importante sans contredit est l'état de maladie. La maladie, quels que soient sa nature et son siège, modifie en général d'une manière profonde cette sensation. La faim est le plus ordinairement supprimée, il y a ce que l'on appelle inappétence; quelquefois elle est remplacée par une sensation tout opposée, par un dégoût particulier pour tout aliment; c'est ce que l'on désigne sous le nom d'anorexie, état qui est lui-même susceptible d'une foule de degrés variés, qui peut ne s'appliquer qu'à tel ou tel aliment en particulier, ou s'étendre à tous indistinctement. Dans quelques cas rares, la faim, au lieu d'être supprimée, est surexcitée, au contraire, au point de constituer à elle seule un véritable état morbide que l'on désigne sous le nom de boulimie, ou de pica quand cet appétit exagéré porte sur des aliments insolites. Nous ne parlerons que pour mémoire seulement de tous ces moyens artificiels à l'aide desquels on peut se donner un appétit factice, sorte de satisfaction qui s'escompte sur l'avenir, car ce n'est jamais impunément que l'on soumet ainsi à des excitations répétées un organe tel que l'estomac. Il suffit de la rapide énumération que

nous de faire des circonstances nombreuses qui peuvent influencer sur le degré d'exercice de la faim et sur sa périodicité, pour faire comprendre combien il est difficile d'émettre à cet égard une imposition qui s'adapte à la généralité des cas. On peut cependant, abstraction faite des conditions individuelle, considérer les propositions suivantes comme étant l'expression la plus générale des faits. L'énergie de la faim est d'autant plus grande que l'équilibre de toutes les fonctions est plus parfaite, leur exercice plus régulier, la manière de vivre de l'individu plus active, et que l'on ne dépasse pas dans l'usage des aliments cette juste proportion qui est suffisamment indiquée par le sentiment de satiété. Les retours périodiques de la faim, sauf les habitudes qui, nous le répétons, exercent ici la plus grande influence, sont en général subordonnés à la force de la constitution et à l'énergie fonctionnelle de l'estomac. Les personnes bien constituées, douées de facultés digestives énergiques, mangeant en général copieusement, ont besoin de réparation et supportent plus facilement une abstinence que les personnes faibles, chétives et délicates, mangeant peu à la fois, et promptes à rassasier, plus souvent le sentiment de la faim. Aussi est-il à remarquer que les personnes robustes se contentent d'un seul repas, copieux il est vrai, dans la journée, tandis que les individus délicates, faibles, ont besoin, comme les enfants, « plusieurs repas dans les vingt-quatre heures. Nous n'avons considéré jusqu'à présent la faim que dans ses limites physiologiques, c'est-à-dire en la supposant satisfaite à mesure qu'elle se Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.48% accurate

(«17) bit sentir. Il nous reste à tracer le triste tableau de ce qui se passe lorsque cet impérieux besoin «est point satisfait. L'é * < r feU d'une abstinence prolongée sont relatifs à l'état de souffrance qui résulte de la vacuité de l'estomac et qui par les sympathies étroites qui lient cet organe avec tous les autres systèmes organiques, retentit bientôt sur l'ensemble de l'économie, et au défaut de réparation générale. Les premiers de ces effets se traduisent par un sentiment de tiraillement douloureux à la région épigastrique, bien loi accompagné d'insomnie et d'agitation générale portée quelquefois jusqu'au délire et à la fureur. Les effets du défaut de réparation ne tardent pas à se manifester. Au bout de vingt-quatre heures il y a déjà une diminution sensible du poids du corps; il se fait un amaigrissement rapide et une décoloration graduelle de tous les tissus, les forces sont promptement anéanties. Les angoisses de la nuit vont toujours croissant, les douleurs épigastriques deviennent atroces; c'est alors qu'il survient un délire lucide dans lequel les malheureux qui sont en proie à ce supplice se jettent sur tout ce qu'ils croient pouvoir assouvir leur faim ; on en a vu , à défaut d'autre proie, tourner contre eux-mêmes leur propre fureur; enfin fi, succombent, après avoir rendu du sang par la bouche et par les narines. Lorsqu'on fait l'autopsie du corps, on trouve l'estomac revenu entièrement sur lui-même et réduit au volume des petits intestins. On peut voir d'après cette esquisse rapide qu'il n'y a rien d'exagéré dans le sombre épisode de Turgot et que le poète a empreints» fiction du caractère de la vérité. Le Dante n'a pas clé moins vrai lorsqu'il a fait succomber le comte le dernier après avoir tué périr au milieu des convulsions de la rage et du h ^ ri A. ? n " fl " ^ C " effet , J ■ u , an , P , u \$ P'romptement à ! ; , i . , , q ? i M P , M * J C U n c e l P l u s ' • * « " . Les vieillards r ^ M s u m plus longtemps aux cruelles angoisses de la faim que Personnes qui sont à la fleur de l'âge ou dans toute la plénitude de l'existence. Dans quelque circonstances cependant sa , s déterminer à mort : c'est ainsi qu'on trouve dans les recueils de physiologie des observations d'individus qui ont pu résister pendant plusieurs jours à la faim sans prendre aucune nourriture. Mais il faut se hâter de le dire, une semblable abstinence n'est possible que dans certaines conditions qui sont évidemment exceptionnelles, et ce n'est d'ailleurs que quelques personnes. Si l'on jette les yeux sur les faits qui sont rapportés dans une inaction complète, dans un obscur et en quelque sorte isolés de tous les existants

habituels de la v.e, des individus, en un mol chez lesaqSenC^'nCât * M
,>""s "P^'on" 7* arns encore qu on rapporte que les mollah, iurcs el les
faquin indiens parviennent à supporter de longs jeûnes en faisant us.gr d0
<((1,[lll[(, CT J£Ml, (lV,pMlnlf iCfaveur oïqu ils endorment en quelque
sorte la sensibililé de leur esloniaê ilff de , ,e> Ma,s- noos fe répétons , ce
sont là des faits ex«^iZ™ n'est p., faille»™ Toujours suffisamment garantie;
et dans ces cas. d'ailleurs il nnuV.it «'yZaiTo 80 r'US 1,,lnilit," ,Cn,e
AnS^'nXuSi tnn^'àfïi nen' P"1"!™ «lie sensation et les atroces souffrances
qu elle engendre ne sont nullement éprouvées. Faim (h\) W'fc. . divinité
allégorique. Hlle de la Nuil. i r(t<* .) , maladie des chevaux , qui les rend
exFAIM trém ■«au voraces. mT1,*"/V*.l,iB • •' f (tfr' > » maladie des
chevaux . spasme S ne ce^&,,n W ,0U}^P' .^qu'ils sont échauff^ et qui ne
cesse qu après qu'ils ont pris de la nourriture.

1778*Weihra*In«LJE^"FVNt01^' né * Paris '« » j«n*ier tWs i'r, m n\i ^
a*"" , la.Caasc dv ,a évolution , et fut, rm iUÛii^lTidar IW »urraui««e »*
Convention. En . ' i , . **Çreteire du comité de sûreté «énéralet il fut en wrïi
£?. hr bw.™*<1' «>rrespondancegdli WreU £ et , fat m k MUT'.r^ f de
div'sion au* «U Co'ns,,: devint a,,r« tvL " ^'auration , il perdit son emploi, et
Ses ! è I o .if Ph r la,rî.part,cu,ier et Pendant des do™ N?n, rrit r Pb "PPe- "
est mort en 1837. Il a publié: d/ " ^"«^«•'eBJwm.rt . pol,r w(r * r«sfte»w
<fH i »teio.r,rf<>fl|^,,>pin,>1887fin.gu; 3o j,«,,;rW(<cl813) *• AI.

rAIPOCTI.T. rM/M«nf te preW» rfes hènçmentt dt celte année oour «*».v *
VhuioireaeaeCemptreur Nauotw, Paris, 1824-25' ^ t 4* UanuMTilde 1814,
froim' <fc>« te* wi/iir« impér«i/« vritii à yVitertoo Paris, 1825. in-8- : c'est
une hiwrTto Œrî six mois du règne de Napoléon. ocrniers Mi (*ai.). Ce nom
, que dans quelques localités on écrit fouenne , désigne le fruit du «/r«. (V.
ce mol.) Il est contenu dans un penerpe formé par le calice, hérissé dé po,
,.^ ! s ouvrant en quatre valves d'où il s'échappe natun-lUnent et présente
une amande longue, blanche, huileuse et bonne à manger. La faine, qui est
avidement recherchée par tous I, » animaux frugivores, a un goût de
noisette fort agréable Ce rruit se donne comme aliment aux cochons et aux
oiseaux de basse-cour que l'on veut engraisser. On l'emploie aussi d une
manière assez avantageuse pour en extraire une huile fixe qu.lle contient, et
oui, fraîche cl bien préparée, est liés agréable et peut remplacer les huiles à
manger les meilleures. On recolle la faine au commencement de l'automne,
lorsqu'elle tombe d'elle-même; on la ramasse grain à grain, sans néslicer les
plus petits, qui sont d'ordinaire les meilleurs. On \A enferme alors dans un

sac de canevas à mailles rapprochées et on les écrase sous la meule pour en obtenir l'huile, qu'il faut aisser reposer pendant trois mois environ dans d.-s vases iwiir s'y bomber el déposer. On la transvase alors, et , en avant soin de la conserver en lieu sec el frais , on peut la conserver pendant une dizaine d'années sans qu'elle perde rien de ses qualités. FUNéint, ante, adj. , paresseux , qui ne veut point travailler, qui ne veut rien faire. Il est souvent substantif, /toi* faméanu, se dit, dans l'histoire de France, de certains rois de la première race, qui ont abandonné l e\ercice du pouvoir aux maires du palais. ' FA.MUvrna, v. n. , être fainéant, ne vouloir rien faire. Il est familier. fAuitUNTiSB , s. f. , paresse lâche , vie de fainéant. faini (Madame Diamante, née Alledauliai, poète italien du xviii. siècle, vit le jour au village de Savafio, en la vallée de habbio, dans le Ilrescian, cher un oncle qui en elait cure el chez lequel son père et sa mère étaient venus jouir des agrementsdela campagne. La nature lit pour ainsidire les frais de son éducation ; c'esl dans les pot tes classiques qu'elle puisa ses règles et je goût des vers,et ils coulaient de sa \eine facile en sonnets , poésie légère et amoureuse ; elle avait quinze ans. Le mariage qu'elcontrarta ASalo fil cesser ses chants du cœur, malgré tout ce que purent lui inspirer de tendre les bords du lac de tjanle-; sa musc perdit sa liberté cl ne se transforma plus qu'en sonnets, stances, madrigaux sans amour, pour des noces , pour des réceptions de docteurs, même pour des vetures religieuses • ce genre fadement louangeur ennuya tellement madame Failli quelle renonça à produire. Cependant le cygnedu lac Garda était trop connu pour n'être pas souvent obligé de laisser échapper quelques chants mélodieux en laveur des visiteurs. Celle femme privilégiée fut agrégée aux académies des Inanimi de Salo, des Oriiide Padoue, des A'jiati de Itoveredo, et des Arcadiilc Rome. Sa prose n'était pas moins facile el élégante que ses \ers. Croiral-on que madame Faini ail cherché à détourner les femmes de la poésie et leur ait conseillé plulot l'étude de la géométrie et des mathématiques? Elle mourut a Salo le 13 juin 1770. Depuis longtemps elle n'avait plus goût qu'aux livres saints. Ses amis célébrèrent sa mort en vers élégiaques; cl son éloge par Brognoli, où elle est justement appréciée, se termine par ces mots d'Horace : reliant damuique tiritiia. FA1WH I.T ou favpoilt (Gi ii.i. ai me-Ciiaules , chevalier de Maiso>ckli.13}, administrateur el homme d ttal sous le régime républicain, naquit, en 1752, d'une famille noble de Champagne- Entré de bonne heure au service, il était capitaine du génie à l'époque où le gouvernement français envoya des secours aux insurgés de l'Amérique du

Nord. Il sollicita la faveur de faire partie de cette expédition ; le refus qu'il essuya du ministre de la guerre le détermina à donner sa démission. Dès cette époque jusqu'à la révolution il se livra entièrement à la culture des sciences et des arts. Les principes de 1789 trouvèrent en lui un chaud partisan , et il devint secrétaire général du ministre de l'intérieur, sous Roland et Garât. Ilanni en vertu du décret qui chassait les anciens nobles, il revint à Paris sous le Directoire, et publia un ouvrage assez médiocre, intitulé ; *essai sur le* finances*, an III (1795), in-8°. Peu de temps après il fut ministre des finances, et un an après, ministre plénipotentiaire à Gènes , qui , satisfaite de son administration , lui fit frapper une médaille. De Gènes il fut envoyé à Milan, puis de Milan à Rome, et enfin à Naples, et 78 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.09% accurate

FsIRli. (618) il présida à la création et à l'organisation de presque toutes les républiques italiennes. Attaqué sans Fondement comme dilapateur en 175n», il lut . après le 1H brumaire, nommé préfet de l'Escaut et administra ce département jusqu'en 1805, époque où il fut destitué. Lorsque Joseph fut élevé sur le trône d'Espagne , il nomma Faipoull ministre des Finances , et celui-ci occupa ce poste jusqu'à la fin de 1813, époque où il revint en France avec l'armée et la cour de Joseph. Bonaparte l'envoya alors en mission en Italie; mais les événements de 1814 l'empêchèrent de terminer les négociations dont il était chargé. En 1815, au retour de l'Île d'Elbe, il fut nommé préfet de Saône-et-Loire ; il souleva les habitants contre les Autrichiens, et défendit contre eux Mâcon avec succès. Après la Restauration, il se retira dans les Pays-Bas, où il fut reçu à Gand avec enthousiasme. Il revint à Paris en 1816, où il mourut pauvre en 1817.

FAIMS, v. a., créer, former, produire, engendrer. — Prov., Qui a fait l'un a fait l'autre, se dit en parlant de deux personnes qui se ressemblent entièrement. — «b», signifie aussi fabriquer, composer, produire, en parlant de toute «œuvre matérielle de l'homme, de l'industrie humaine ou de l'instinct des animaux. Il se dit dans ce même sens en parlant des fruits de l'intelligence et de l'imagination. — Fatn., c'est une nouvelle, une histoire, un conte fait à plaisir, c'est une nouvelle, une histoire fautive, contrefaite, un conte où il n'y a rien de vrai. — Faire, se dit, dans un sens beaucoup plus général, de tout ce qu'un sujet opère, effectue, exécute, accomplit, etc., soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre moral. — Cette muraille fait le coude, elle forme un coude en angle. — Fam., «Vn rien faire, se garder de faire la chose dont il s'agit, ne pas la faire. — Elliptique et fam., le laitier faire, se dit d'une personne qui ne te défend pas, qui n'oppose point de résistance. — Faire, se dit particulièrement de certaines fonctions de guerre. — Faire, se dit particulièrement en parlant des choses qui marquent espace et étendue, et qui s'exécutent et s'accomplissent par le mouvement d'un lieu à un autre. - Fig. et f., faire «m chemin, parvenir, obtenir de l'avancement, s'enrichir, etc. — En termes de marine, faire le nord, le sud, naviguer au nord, au sud. On dit aussi faire côte. f Voy. GtrrK.)— Faire, signifie aussi disposer, arranger, mettre dans l'état convenable. — Prov. et fig., faire le bec à quelqu'un, l'instruire de tout ce qu'il doit dire et répondre. — Foire, en parlant d'argent ou des autres choses dont on a besoin de se pourvoir,

signifie amasser, assembler, mettre ensemble. — La phrase, faire eau, sans l'article, se dit, dans un sens très différent, d'un bâtiment qui a une ou plusieurs voies d'eau. — Il signifie également gagner, acquérir. — Faire, en parlant de troupes, signifie lever, mettre sur pied. — Il signifie encore employer ses forces, ses talents, l'activité de son esprit à quelque chose, s'en occuper, y passer son temps. — C'est un homme à tout faire, c'est un homme capable de tout. Il se prend ordinairement en mauvaise part. — Faire, ne faire œuvre de tes doigts, ne rien faire du tout, ne point travailler. — Ne faire que, ne travailler, ne s'occuper qu'à une certaine chose, n'en pouvoir faire d'autre, ou ne vouloir pas, ne pas chercher à en faire d'autre. Il signifie également être toujours ou presque toujours à faire une certaine chose. — Faire, ne faire que croître et embellir, se dit d'une jeune personne qui devient tous les jours plus grande et plus belle. On le dit par plaisanterie de certaines choses qui augmentent soit en bien soit en mal. — Se faire que, se dit quelquefois en priant d'une action instantanée qui est immédiatement suivie de son résultat ou d'une autre action, d'un fait quelconque. Faire, signifie aussi observer, mettre en pratique, et, dans ce sens, il se dit en parlant des choses qui sont d'obligation et de précepte. — Faire une fête, la célébrer. — Faire, dans le même sens, se dit aussi de l'exécution et de la pratique de certaines choses qu'on est obligé ou comme obligé d'accomplir, d'achever, de terminer en un certain temps. — Faire, se dit également en parlant des différentes professions qu'on embrasse et des différents emplois, des différents métiers qu'on exerce. — Faire, signifie en outre représenter, et il se dit en parlant des différents personnages que les comédiens représentent sur le théâtre. Ce sens vieillit; on dit, plus ordinairement et mieux, jouer. Faire tel ou tel personnage, signifie quelquefois, par extension, se donner pour avoir telle ou telle qualité. On dit aussi figurément faire un sot personnage, un plat personnage, etc., figurer d'une manière désagréable ou peu honorable parmi d'autres personnes, ou dans une affaire, être d'une grande nullité, etc. — Faire, se dit encore, par extension du sens précédent, de quiconque cherche à paraître ou feint d'être ce qu'il n'est pas; et, dans cette acception, il se dit aussi songé. — Faire, se construit fort souvent avec l'un de ou avec un équivalent, soit dans le sens plus ou moins changer, transformer, etc. Prov. et fig., faire d'une idée l'autre, exagérer extrêmement une certaine chose. un substantif, ou avec un adjectif pris substantivement. Il signifie également mettre de l'affectation à se montrer avec telle ou telle qualité. Il signifie souvent se donner certains airs,

prendre certaines manières-Foi/r, signifie aussi donner à une personne ou à une chose une qualité quelconque, la mettre dans un certain état. — Fig. et fam., faire maison nette, chasser tous ses domestiques.— En termes de finances, faire les deniers bons, se rendre garant du paiement d'une somme; cette locution a vieilli. -Vu jeu, faire bon, répondre qu'on paiera ce qu'on perdra au jeu de ce qu'on a au jeu. — Faire, dans le sens qui précède, se dit plus particulièrement lorsqu'on parie des personnes, par rapport aux professions, aux titres, aux dignités, etc., et alors il est suivi d'un substantif. Prov. et fig., L'occasion fait le larron, souvent l'occasion fait faire les choses répréhensibles, on n'aurait | la préposition général de I — mouche un éléphant, exagérer extrêmement une petite chose — Faire, suivi de la préposition de, signifie quelquefois, particulièrement, employer quelqu'un ou quelque chose, en disposer, en tirer parti, de façon ou d'autre. Dans cette acception, il est souvent familier. — Prov. et fig., faites-en des choux, des rare*, faites-en ce que vous voudrez. — Fig. et fam., faire le qu'on veut d'une personne, se dit en parlant d'une personne faible, facile, qui se prête volontiers aux désirs, aux vues d'une autre. — Faire, signifie aussi dire, prétendre, publier qu'une chose est, en donner une certaine opinion. — Faire, en parlant de marchandises ou d'autres choses que l'on veut vendre, s'emploie pour marquer le prix qu'on en demande. — Faire, signifie aussi accoutumer, habituer. Il signifie également former, façonner, perfectionner quelqu'un. — Prov. et fig., Le bon oiseau se fait de lui-même, un naturel heureux n'attend pas l'éducation pour se porter au bien. — Prov., Maison faite et femme à faire, il faut acheter une maison toute bâtie, et épouser une jeune femme qu'on puisse accoutumer à sa manière de vivre. — Faire, se dit encore de deux ou de plusieurs choses qui par leur union, leur assemblage, servent à former, à composer, à constituer un tout, une seule chose. Il se dit également de ce qui est l'essence d'une chose, de ce en quoi elle consiste. — Prov. et fig., L'habit ne fait pas le moine, on ne doit pas juger des personnes par les apparences, par les dehors. — Prov. et fig., La belle plume fait le bel oiseau, la parure, les beaux habits relèvent la bonne mine. — foire, signifie aussi causer, attirer, exciter, être l'occasion de quelque chose. — Prov. et fig., faire la pluie et le beau temps, disposer de tout, régler tout par son crédit, son influence. — Foire, se construit, dans un sens à peu près pareil, avec un infinitif ou avec un subjonctif, et se dit de tout ce qui est la cause prochaine ou éloignée de quelque chose, de tout ce qui donne lieu de l'occasion qui donne occasion à une chose, à une action. —

Faire à taroir, faire savoir : il ne s'emploie que dans les proclamations, les publications, les affiches, etc. — faire, se dit quelquefois pour importer, conserver, être de quelque considération. — taire, s'emploie souvent d'une manière relative avec la plupart des autres verbes; et alors il tient la place et prend la signification du verbe auquel il se rapporte. On ne doit pas confondre cet emploi avec un autre usité dans certains cas où faire, conservant le sens qui lui est propre, celle d'exécuter, d'opérer, l'usage du pronom le, qui se rapporte à un verbe. Faire, se dit, absolument, en parlant des jeux de cartes où chacun donne les cartes à son tour, et de certains autres jeux; où chacun tour à tour est obligé de faire quelque chose. — Faire, s'emploie comme neutre dans le sens de travailler, d'opérer, d'exécuter, d'agir. — Avoir fort à faire, avoir beaucoup à travailler pour venir à bout de faire quelque chose. — Fam., Il a fait à moi, il a fait avec moi, se dit de quelqu'un avec qui on a rompu et avec qui on ne veut plus avoir de commerce. Ces phrases ont vieilli. — C'est à faire à lui, se dit en parlant d'un homme qu'on reconnaît très capable de faire une chose. — Faire des armes, s'exercer à l'escrime. — Faire pour quelqu'un, le suppléer, tenir sa place, ou, dans un autre sens, faire le commissionnaire, son agent, sa caution. — Force, neutre, signifie aussi avoir une influence, un effet quelconque. Il se dit particulièrement des preuves qui fortifient, qui confirment ou qui affaiblissent, qui détruisent une assertion, une prétention, etc. — Faire, neutre, se dit pour être convenable, produire un effet agréable. Faire, en termes de grammaire, se dit des mots et signifie prendre telle ou telle forme, telle ou telle terminaison. — Faire, s'emploie impersonnellement pour indiquer l'état de l'atmosphère, du temps, ou le vent, quelque révolution atmosphérique, etc.

The text on this page is estimated to be only 21.99% accurate

(619 nt pour marquer la nature, l'état, la disposition, les qualités de certaines chose*. — Faire, s'emploie souvent avec le pronom personnel, et signifie être praticable, être produit, formé, exécuté, arriver, venir à être. — Prov., Parti ne t'est vas fait en un jour, se dit pour exprimer qu'il y a des choses qu'on ne peut faire qu'avec beaucoup de temps. — Fiji., te faire de file, s'entremettre de quelque affaire et vouloir s'y rendre nécessaire sans y avoir été appelé. — Faire, avec le pronom personnel, signifie, absolument, s'améliorer, se perfectionner, se bonifier avec le temps. — Faire, s'emploie aussi impersonnellement avec le pronom te, et alors il se résout par les verbes être, arriver. — Faire, se prend quelquefois substantivement. Il se dit plus ordinairement, en termes de peinture, de gravure et de sculpture, de la manière de peindre, de sculpter, de graver. — Fait, faite, participe. Prov., Auttitât dit, auvittl fait, regardez la chose comme faite, soyez sur qu'elle se fera. — Est-ce faitf se dit communément pour de~ vaiaPAK (Thomas, lord), i FAIBFAÏ. ta UenUtn, dans la paroisse une bille dans une blouse. — Faire auelau'un. Taire la bille. d'Otley en Yorkshire.au mois de janvier 1611, de Ferdinand, pli 4t lui, de nous, tir., je suis perdu, il est perdu, nous sommes perdus, etc. On dit aussi : C'en eu fait, en parlant d'une affaire qui vient d'être conclue, d'être tcriuiué, ou en parlant d'une personne qui vient de mourir. — Fam. et par dépit, Cela ett fait pour moi, semble fait pour moi, n'ett fait que pour mol, ce n'est qu'à moi que de tels malheurs, que de tels désagréments arrivent. — Prov., Ce qui ett fait n'est pat à faire, quand on peut faire une chose il ne faut pas différer a un autre temps. — Etre fait peur, être propre à, être capable de; cela se dit <]cs personnes cl des chines, et tant en bonne qu'en mauvaise part. — Comme le voilà fait ! se dit de quelqu'un qui est plus mal vêtu, plus négligé qu'à l'ordinaire, ou qui n'a pas le bon visage qu'il est accoutume d'avoir. — Prov., être fait comme il plaît à Dieu, se dit d'une personne mal vêtue et de mauvais air. — Etre bien fait, fait à plaitlr, n ravir, à peindre, et, figurément, être fait au lour, être beau, de belle taille et de lionne mine. Dans le sens contraire, être mal fait, être laid, mal formé. — Fig., avoir la tête mal faite, fetprit mal fait, être bizarre, déraisonnable, sans jugement. — Prov. et par ironie, Cela lui rend ia jambe bien faite, se dit en parlant d'une chose dont quelqu'un lire vanité et qui ne lui est d'aucun avantage. — Vu homme fait, un homme qui est dans un âge mûr. On dit : ("est déjà un homme fiait, en parlant d'un jeune garçon qui

commence à devenir grand, à devenir sage. — Phrase faite, façon de parler particulière qui est consacrée par l'usage et à laquelle il n'est pas permis de rien changer. — Ce mat est fait, n'est pas fait, il est autorisé, il n'est pas autorisé par l'usage. — En termes de marine, tient fait, vent qui ne varie plus et qui (paraît devoir durer. On dit de même temps fait. PAIUK. Prov., faire justice {ancienne jurisprudence), rendre à chacun le sien; exécuter une sentence portant peine de mort. — Faire sa tête {vénerie), se dit du cerf dont le bois pousse, depuis le mois de mars jusqu'au mois d'août — Faire sa nuit, se dit du cerf qui sort des demeures à la fin du jour, et va aux gagnages, où il reste jusqu'au lendemain matin. — Faire l'oiseau {fauconn.), le dresser. — Faire abordage (marine), se dit d'un vaisseau qui donne contre un autre par accident. — Faire stn bord, une bordée, faire une route soit à bâbord, soit tribord. — Faire chasse, se dit d'un navire qui, au lieu de virer vent derrière, décrit un cercle et se retrouve dans sa première situation. — Faire chapelle, revirer malgré soi. où retourner le navire pour prendre le vent. — Faire chaudière, apprêter à manger à l'équipage. — Faire te e*Ure-««rc*«, faire passer le vaisseau derrière la flotte pour revirer ou changer de nord. — Faire dégrat, quitter, en Terre-Neuve, un lieu où il n'y a point de poisson pour en aller chercher dans un autre endroit. — Faire tsemte, mouiller dans un port où il y a un ancrage, et y *vnr pratique et communication. — Faire fanal, allumer le fanal ou marcher devant avec le fanal pour guider. — Faire des frur, indiquer par des fanaux le danger où l'on se trouve. — Faire honneur à une roche, s'en éloigner. — Faire Ut percutané, mettre les ancres, les voiles et les manœuvres en état de faire route. — Faire pavillon, déployer le pavillon. — Faire porter, arriver pour avoir plus de vent dans les voiles. — Faire recourir une manoeuvre, la pousser où elle doit aller. — Faire r, déployer les voiles d'un navire qui était arrêté pour se i en route. — Faire Mie, présenter le cap au vent ou au . — Faire vent arrière, prendre le vent en poupe.— La L — taire vent arrière, prendre le vent en poupe.— La \eul fait, le jour tombe, l'obscurité devient complet. On dit Unis ne, la jour te fait. - Faire (jeux), au billard, taire entrer ' Fins! lord Fairfax, et de Marie, tille d'Edmond Sheffield, comte de Mulgrave. C'est au collège de Saint-Jean à Cambridge qu'il acheva son éducation. H en sortit avec des connaissances profondes en histoire et dans les antiquités de son pays. Cette science s'alliait plus que toutes lrs autres à son inclination belliqueuse. Fairfax devint un capitaine célèbre dans les guerres civiles du règne de Charles I". Il y joua un grand rôle, mais il rut le

malheur de placer sa confiance en Cromwell et de servir ses desseins sans le savoir. Ce défaut de clairvoyance l'entraîna dans des fautes qui durent atténuer ses souvenirs et couvrit eut d'un crêpe funèbre ses lauriers. Ce fut en Hollande qu'il débuta comme volontaire sous Horace lord Vere; après quoi il revint en Angleterre pour y épouser la fille de ce général ; puis il attendit dans la maison paternelle que les événements dont l'avenir lui paraissait rempli se déroulassent pour y prendre un rôle digne de lui. Il y conçut une aversion extrême pour la cour ; son père peut-être aurait pu lui inspirer, puisqu'il devint un des factieux les plus actifs et les plus ardents contre la cause du roi; mais sa femme, zélée presbytérienne, n'y fut sans doute pas étrangère. Quoi qu'il en soit , l'occasion s'offrit bientôt à eux de se signaler contre elle. Le roi faisait lever un corps de troupes à York, Fairfax père fut chargé par son parti de lui présenter une pétition pour le supplier d'écouter la voix du parlement et de ne pas continuer à lever des troupes. Le roi en étant instruit cherchait à éviter cette pétition, mais Fairfax, ardent comme le chasseur, le suivit avec une telle persévérance qu'il finit par la lui remettre en pleine campagne, sur le pommeau de la selle de son cheval et en présence de cent mille personnes. Bientôt la guerre civile éclate; Fairfax père est nommé général en chef dans le nord et Thomas Fairfax, son fils, général de cavalerie ; l'on ne pourrait sans injustice leur refuser, dans cette malheureuse guerre, la bravoure, l'intelligence et l'activité, notamment à la bataille de Marsdon-Moore et à la prise d'York. Thomas Fairfax y fut blessé deux fois très grièvement et courut souvent risque de la vie. En loi, lorsque le parlement jugea nécessaire de réorganiser l'armée et d'en ôter le commandement en chef au comte d'Essex, les exploits de Thomas Fairfax et sa réputation de presbytérien zélé firent qu'il fut élu à l'unanimité pour lui succéder; mais par malheur on lui adjoignit Cromwell avec le titre de lieutenant général. Depuis ce moment les événements marchent sous la puissance du génie de cet homme et entraînent Fairfax. Au mois d'avril il se rend à Windsor pour y organiser l'armée; l'esprit de Cromwell préside à cette opération ; nommé gouverneur de Hull , le parlement l'envoie au secours de Turenne dans le Somersetshire contre les royalistes, mais il recuit contre-ordre et il est chargé de joindre Cromwell pour veiller sur les mouvements du roi qui venait de quitter Oxford. Le 14 juin a lieu la bataille de Naseby dans l'Yorkshire , le roi est vaincu et mis en fuite. Fairfax victorieux met le 16 le siège devant Leicester qui se rend le 18; le 10 juillet il lia lord

Goring; le 22 il emporte d'assaut Bridgevrater, prend plusieurs autres places, et, le 10 septembre fait capituler Bristol, L'ouest de Londres étant soumis, il marche au sud, fait le blocus d'Exeter, ville fortifiée, qui dura jusqu'au 13 avril 1646. Pendant ce temps plusieurs places tombent en son pouvoir, il anéantit ou disperse divers corps de royalistes, dont il détruit totalement le parti dans le sud comme dans l'ouest. Après ces succès, Fairfax marche eu toute ha te sur Oxford; le roi craint de se trouver enfermé, il fuit déguisé et va se jeter dans les bras des Ecossais; Oxford capitule, et à la On de septembre le malheureux roi n'avait plus en Angleterre ni armée ni place forte; Fairfax arrive à Londres le 12 novembre ; le parlement va le complimenter chez lui et il repart immédiatement pour escorter les '200.000 livres sterling envoyées à l'armée d'Ecosse pour prix de la personne du roi qu'elle consentait à livrer. Charles I" fut remis le 30 janvier 1646. I* moment était venu pour le sombre génie de Cromwel d'exciter la tempête qui devait engloutir tout ce qui s'opposait à ses ténébreux desseins. L'armée n'était pas satisfaite d'un projet de licenciement discuté au parlement; vite Cromwel et frelon, son gendre et son émule, font répandre secrètemeiit'le bruit parmi les soldats que le roi étant au pouvoir du parlement, celui-ci veut les licencier pour les frustrer de leur solde arriérée, et que ceux qu'on " envoyer en Irlande y seront exterminés par les habide cette tle. Ces discours enflamment les esprits ; à Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.20% accurate

faifax. (< drcses inlérètsdans les conseils; Fairfax comprend sur-le-champ les conséquences d'un tel Tait pour son autorité et veut résigner sa commission, mais il ce Je aux discours des chefs de la fraction des indépendants qui lui persuadent de la garder. Voilà donc Fairfax dans l'obligation de coopérer a toutes les démarches de l'armée dans le but de détruire le pouvoir du parlement. Fairfax se tourne contre lui et, malgré ses ordres formels, il entre a Londres avec ses troupes, accompagné de l'orateur et de 60 membres des communes, qui, trahissant les privilèges du parlement, s'étaient retirés dans son camp, et il les remet en place. Revirement étrange! les deux Chambres le remercient et il reçoit pour récompense la charge de gouverneur de la Tour, mais bientôt il apprend que le roi a été enlevé de Holdenby; il s'indigne de cette mesure qu'il ignorait, se haie de rejoindre le prince à Cambridge, se conduit envers lui de la manière la plus respectueuse, et pour le mettre à l'abri d'un coup de main, lui fait suivre tous les mouvements de son année, car il avait l'ordre de ne le remettre qu'à ceux que les deux Chambres désigneraient. Depuis ce moment la conduite politique de Fairfax ne présente plus que des actes de faiblesse ou de contradiction, et quoiqu'il ne souhaitât aucune des choses que faisait Cromwel, il contribue a lrs faire toute: rrsfwir. Il comprime les insurrections, prend Colclicsler où étaient les débris du parti royaliste, vient à Londres pour tenir la ville et les deux Chambres en respect et établit son quartier général à Whitehall. Toutes ses démarches ont pour résultat de bâter la procédure contre le roi. Fairfax désabusé veut empêcher l'exécution de la fatale sentence, mais il est encore le jouet de Cromwel qui lui persuade de prier Dieu tandis qu'il frappe le coup fatal. Depuis, Fairfax accepte la place de membre du conseil, mais il refuse de signer la formule du serment portant approbation de ce qui avait été fait contre le roi et la royauté. A la fin de mars on le voit encore accepter le titre de général des troupes en Angleterre et en Irlande, marcher contre les niveleurs, les battre complètement à Burford, dans l'Oxfordshire, se faire recevoir docteur en droit à Oxford, courir apaiser les troubles du Harapsbirc, réunir l'armée à Guilford, l'exhorter à l'obéissance et rentrer à Londres où le conseil de la cité lui fait don d'un bassin et d'une aiguière en or. Mais à partir de cette époque, en juin 1650, quand les Ecossais se déclarèrent pour Charles II, Fairfax suit une autre ligne de conduite politique, il se montre contraire au

projet d'invasion de l'Ecosse et résigne sa commission. C'était le vœu de Cromwel. Le parlement lui accorde un revenu de 5,000 livres sterling qu'il accepte, et il rentre dans la vie privée dans sa terre de Nunappleton dans l'Yorkshire. Il se soumet làa une sorte de pénitence expiatoire qui le rend suspect au protecteur. Ces dispositions engagent le général Monk à Ini offrir de se joindre a lui contre l'armée de Lambert, et le 3 déc-mbre 1659 Fairfax paraît à la tête d'un corps d'habitants de la province. A la vue de l'illustre guerrier une brigade irlandaise forte de 1,200 hommes déserte les drapeaux de Lambert ur se ranger sous les siens; l'armée ennemie est dispersée et ink fait des progrès rapides en Angleterre. Fairfax se rend maître d' York cl pour la seconde fois apparaît vainqueur sur la scène publique. Le parlement désigne sous le nom de rump reprend ses fonctions et le nomme conseiller d'Etal ; le comté d'York l'élit député au parlement réparateur. Fairfax brille alors à un point de l'horiion politique diamétralement opposé i celui d'où il était parti, c'est-à-dire a la tétedu comité charge par la chambre des Communes d'aller trouver Charles II à La Haye pour le prier de se rendre au vœu de son parlement en venant reprendre au plus tôt l'exercice de ses fonctions royales. Tous les yeux se portent avec curiosité sur ce héros des guerres parlementaires; l'on croit que Charles II lui pardonna. Après la dissolution du parlement réparateur Fairfax, retourne dans sa terre et y passe le reste de ses jours dans la retraite. Telle fut la carrière politique et militaire de cet homme auquel il ne manqua qu'un peu plus de défiance dans le cour et de fermeté dans l'esprit ; du reste, il possédait les talents qui font les grands capitaines. Il mourut le lit février 1671, d'une fièvre qui l'enleva eu peu de jours. Ses mémoires, publiés en 1609, 1 vol. in-S", ne font pas beaucoup d'honneur i ses principes, i son stvle cl a son exactitude; mais il ne les destinait pas i voir le jour. P. F. P. fairfax (Thomas, lord', de la même souche que le précédent, naquit en 1691 , fil d'excellentes études à Oxford, et, au dire d'an biographe anglais, fut un des collaborateurs du Spectateur, Il devait l son nom fameux dans les fastes militaires de la mémo carrière; mais, par une résolution définitive, il renonça aux avantages que loi promettaient dans sa patrie et sa 140) FAISAW. naissance et ses biens immenses pour aller se fixer dans la Virginie où il possédait de grandes propriétés du chef de sa femme, fille et unique héritière de lord Culpeper. Il s'y établit en 1747 et se fixa dans le comté de Frédéric, où il exerça les fonctions de gouverneur et de iuge. Il mourut en 1782 dans l'étal de célibat. Fairfax avait été contrarié au début de sa carrière par la vente du château de

Dcnlon et des biens de la maison Fairfax en Yorkshire; il la regardait comme un outrage fait à ce sang illustre. Des idées philosophiques remplacèrent l'ambition et on le vit vivre en sage et adoucir les mœurs de ces contrées sauvages, exercer une noble hospitalité et se faire respecter, au milieu du désordre des dissensions civiles, par les Américains et par les Anglais; il existe un comté, où est située Alexandrie, qui porte le nom de Fairfax. fairfax (Edofab»), poète anglais, vivait à la fin du xvi« siècle et au commencement du xvn*. Fils de Th. Fairfax, de Denton dans le comté d'York, il préféra le culte des muses à l'agitation des armes par lesquelles ses frères signalèrent leur valeur. Son Godefrou de ItouiUon, traduction de la Je'ruuletn déIkre'e, le mit en évidence. Le roi Jacques et Charles I,r trouvaient du charme à le lire. Ses autres ouvrages, qui sont des églogues, une histoire d'Edouard, des lettres, une livre intitulé fit Démonohgie, etc., n'ont pas été imprimés. Fairfax mourut, à ce que l'on croit, vers 1632- Sa muse était si décente que l'on dit à l'occasion de ses églogues : Pagina non mloos est quam Ubi vita prona. L'aîné de ses fils, Guillaume Fairfax, a traduit du grec en anglais les Vies de» ancien* philoupei par Diogène Laerce. faiby (wyin. icpt .). Il se dit de génies des deux sexes, à l'existence desquels le peuple croit en Angleterre et en Ecosse. Les cercles que l'on remarque quelquefois sur l'herbe des champs sont attribués à la doute iet faine*. Les feiritt sont aussi appelés elf* ou thet. faisable, adj. des deux genres, qui se peut faire, qui n'est pas impossible. Cela eu faitable, se dit aussi d'une chose qu'il est permis de faire, qu'on peut faire avec justice, qui ne répugne point à l'équité. faisan, phauanu* («i»).}, genre de l'ordre des gallinacés, qui renfermait autrefois, outre les faisans proprement «lits, les coqs et plusieurs autres oiseaux qui forment des genres distincts. Les faisans proprement dits, qui doivent seuls nous occuper, sont des oiseaux originaires d'Asie; ils vont par troupes plus ou moins nombreuses et se tiennent de préférence dans les régions montagneuses où ils recherchent les graines dont ils font leur nourriture. Les mâles sont polygames comme les coqs et ne s'occupent pas de l'éducation des petits. Les femelles préparent un nid au pied des arbres avec de la mousse et du duvet et y pondent une douzaine d'œufs un peu plus petits que ceux de nos poules et d'un gris verdâtre lâché de brun ; elles couvent pendant vingt-cinq jours, les vrais faisans se distinguent des autres gallinacés par leurs doigts bridés par une membrane basale et par leur queue très longue, élagée et légèrement disposée en toit. Le bec est fort et nu à sa base, les narines percées sur le

rebord du front et «ouvertes par un* membrane voûtée, les joues nues,
 verruqueuscs ; les ailes courtes, concaves, i quatrième et cinquième
 rémiges, les plus longues, et les torses forts robustes, sculellés el armés d'un
 ergot puissant. Plusieurs espèces de faisans vivent dans nos basses-cours et
 au milieu de nos forêts. Les mâles sont en général remarquables par les
 brillantes couleurs de leur plumage. Les femelles, comme celles de presque
 tous les autres oiseaux, sont moins richement parées et ressemblent aux
 jeunes maies; leur plumage est le plus souvent d'un brun terne varié de gris
 ou dc_ jaunâtre. On a cependant remarqué que, cbex quelques vieilles
 femelles qui avaient perdu la faculté de reproduire, une nourriture I
 abondante qui leur donnait la surabondance des fluides propres à la
 production des œufs porte son action sur le système légumcnlaire, qui prend
 alors toute la beauté de celai des maies. Ce lail, longtemps discuté, est
 aujourd'hui avéré. On a du reste quelquefois observé des faits analogues
 chez des oiseaux d'un autre ordre et même chez des animaux d'une classe
 différente. Nous décrirons : le falitn ordinaire, phatianut colchku*. Cette
 espèce, aujourd'hui répandue dans toute l'Europe, est origij nairede l'Asie
 mineure el principalement de la Géorgie; c'est Vciieau du Phate, observé
 parles compagnons de Jason pendant leur expédition sur les cotes de la mer
 Pi'oire. Il a la tete et le cou d'un vert doré changeant au bleu et au violet; des
 cotés de son occiput partent des plume» d'un vert doré; se» joues sont M'
 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.55% accurate

FAISANDERIE. (garnira de papilles rouges, le lws de son cou est d'une teinte marron nuancée <ic pourpre qui règne aussi sur la poitrine et les lianes; les plumes scapulaires et dorsales sont brunes dans leur milieu et bordées de marron ou d'une bande blanchâtre; les rectrics grises sont rayées de noir; l'iris est jaune, le lice plombé et les pieds brun». La femelle est plus petite que le mâle; ton plumage est mélangé de gris, de brun, de roussi tre et de noirâtre. On connaît à cette espèce diverses variétés, dont la plus remarquable est le faitan blanc— Le faitan argents, Ph. uyclemerut, beaucoup moins répandu que l'espèce précédente, est originaire de la Chine. Les parties supérieures sont blanches, rayées de petites hachures noires presque insensibles sur le cou et Ires marquées sur les ailes; les parties inférieures ainsi que la huppe sont noires avec des reflets pourprés; les joues membraneuses d'un beau rouge, le bec et l'iris jaunes, les pieds routes. La femelle, un peu plus petite, a le dessus du corps d'un brun roussilrc mélangé de noir, et le dessous du corps d'une nuance claire faiblement rayée de brun. — Le faitan dore", Ph. pictut, la plus belle de toutes les cs|»èces que renferme ce genre. Toutes les parties supérieures de son corps sont d'un jaune doré; le sommet de la tête est orné d'une huppe de la même couleur, et les plumes de l'occiput, allongées en camail, sont orangées avec de petites raies transversales noires ; les parties inférieures sont rouges, les rémiges brunes, tachetées extérieurement de blanc; les grandes rectrics d'un bleu foncé a reflets violets et les petites variées de brun et de marron ; les rectrics sont élagées, longues, noirâtres, avec des taches roussitres. les pieds jaunes. La femelle esl de la même taille, avec le plumage varié de noir, de rouge et de jaune. On regarde ce bel oiseau comme originaire de la Chine et du Japon. Nous citerons encore : \e faitan rrWre-, Vh. vengeratut, <\c la Chine; le faitan de Sa-umerikg, du Japon ; le faitan de Hrgnaud, du Pégu, le faitan d' AmherU ,, de la Cochinchine ; le faitan verticvhre, du Japon, etc. Us espèces appartenant autrefois au genre faisan et reparties aujourd'hui dans les genres Lophophore, Argus, sont décrits dans ces articles. Beaucoup d'autres oiseaux ont également reçu le nom de faisan; ainsi on nomme faisan couronné det Indet le goura, eolumba cvronala. GmcL; faitan det Anlillet, l'agami ; faitan couleur de feu, le houppifère ou uiacarlney. — Faisax [mail.]. On donne encore le nom de faisan aux belles coquilles désignées par l^marck sous le nom de nhasianrlles. Ces

mollusques, autrefois très rares et très recherchés, se trouvent aujourd'hui répandus dans presque toutes les collections. Les plus belles nous viennent des Indes; mais on en trouve une petite espèce dans la Méditerranée. On nomme vulgairement faitan d'eau le flétan. J. 1». faisance (»• lang.), façon, confection, corvée. — Faisance [ane.)ur.), indication du lieu et du jour où un acte a été fait. FAISaxbbac, s. m., jeune faisan. faisander (se), v. proii- Il se dit du gibier qu'on garde, comme cela se pratique ordinairement pour les faisans, afin qu'il se mortifie et qu'il acquière du fumet. FAISASKErrib, local où l'on élève des faisans. Il y a deux moyens de multiplier les faisans, soit en les laissant dans l'état sauvage, soit en les élevant dans l'état domestique. Le premier de ces deux moyens n'est praticable que pour les propriétaires qui possèdent de grandes forêts où les faisans ne soient pas inquiétés; et de plus, pour sa réussite, il faut que l'hiver ne soit pas trop rigoureux, sans cela les faisans ne pourraient pas facilement trouver sous la neige leur nourriture et leur boisson; ce moyen, du reste, n'exige pas beaucoup de soins. Le second moyen, au contraire, en exige beaucoup; mais en revanche il est bien plus sûr que l'autre, parce qu'il dérober le faisan à la multitude d'ennemis et de dangers qui l'environnent sans cesse et auxquels il a peu de moyens d'échapper. Deux manières principales ont ensuivies jusqu'à présent dans cette éducation : la première est celle adoptée en Allemagne, l'autre est celle pratiquée dans les faisanderies françaises. Nous ferons d'abord connaître le système allemand et nous ferons connaître les différences qui en distinguent le système français. Le milieu du domaine est la place la plus sûre et la plus commode pour une faisanderie. Il faut que le lieu où on l'établit ne soit pas exposé aux inondations ou à l'humidité; il faut cependant qu'il soit arrosé; il faut environ 100 arpents pour un ménage composé d'un coq et de douze à quinze poules, dont chacune peut donner cinq petits par an. Il faut spécialement pour une faisanderie les constructions et les dispositions suivantes : une bonne clôture, une couverture à l'abri de toute cause de trouble et munie de nids de paille remplis à moitié de foin tendre; une enceinte haute) FAISCEAU. pour recevoir les petits avec leurs couveuses et recouverte seulement d'un grillage en fil de fer; une grande hutte placée dans l'intérieur et divisée en plusieurs petites huttes servant chacune de demeure à une famille; des remises à bois de trois pieds de haut qui servent de couvert aux faisans et sous lesquelles les poules faisanes aiment déposer leurs œufs; des grands arbres où ces oiseaux puissent se percher; il faut aussi avoir à la disposition des faisans du sable

dans lequel ces oiseaux font ce qu'on appelle la poudrent, pour chasser la vermine, et de la chaux dont ils ont besoin de manger à l'époque de la ponte. La ponte commence en avril ou en mai. Pendant le temps qu'elle dure, il faut prévenir les combats entre les coqs et chercher les croûs dans les remises à bois. Pour l'incubation on se sert de poules d'Inde et on s'arrange de manière que toutes commencent à couvrir le même jour. Pendant l'incubation il faut maintenir dans la faisanderie la plus grande propreté possible. Vingt-quatre heures après que les œufs sont éclos, on transporte faisandeaux et couveuses dans l'enceinte dont nous avons parlé. La première nourriture des petits consiste en blancs d'œufs cuits durs et coupés en petits morceaux ; au bout de quelques jours on leur sert une bouillie de lait et d'œufs réduite en pâte par la cuisson ; huit ou dix jours après on ajoute à cette bouillie du millet cuit dont on augmente progressivement la quantité, jusqu'à ce que celle pâtée ne soit plus nécessaire, et que le millet, l'orge et le froment puissent devenir la seule nourriture des élèves. C'est alors qu'on doit les mener aux champs où ils trouvent d'eux-mêmes ce qu'il leur faut. Pour hâter leur développement et leur éviter certaine maladie à laquelle ils sont sujets vers l'âge de deux ou trois mois, on leur donne autant que possible des œufs de fourmis, ou un hachis de cœur de bœuf bouilli. À deux mois les faisandeaux commencent à se percher; vers la fin de septembre on les éloigne des poules d'Inde; et en octobre il faut par tous les moyens possibles s'opposer à leur envie d'émigrer. Comme on le voit par la manière suivie en Allemagne, il faut «le grands emplacements; en France, il faut beaucoup moins d'espace, car un arpent suffit à une centaine de faisans; mais, en revanche, notre manière demande plus de dépense en constructions, en soins et en nourriture, l'une particularité, c'est qu'on enferme dans des parquets, ou petits enclos de dix pieds carrés recouverts d'un filet en corde, les faisans destinés à la ponte ; on y place un coq avec sept ou huit femelles, de façon que le coq d'un parquet ne puisse voir les coqs des autres parquets. Là on leur distribue une nourriture édiauflatile, composée (le blé, d'œufs durs, de chènevis et de mie de pain. En France aussi on préfère pour l'incubation les poules domestiques aux poules d'Inde. Le procédé français ne diffère ensuite du système allemand que par quelques détails spéciaux : ainsi on place les faisandeaux, par compagnies de quinze pour chaque poule, dans des liolles à deux compartiments séparés par des bâtons espacés de façon à les laisser passer et non la poule; pendant les premiers jours de leur éclosion on les place dans une chambre chaude

appelée le bâtiment det eTèvet, puis on les porte sur les routes sablées de la
 faisanderie ou on les place sous des parqtult wUmtt formés de quatre claies
 d'osier. Les aliments qu'on leur donne en France sont les mêmes qu'en
 Allemagne, si ce n'est que les œufs de fourmis sont souvent remplacés par
 les larves des grosses mouches appelées communément mouches i viande.
 faisais dier, s. m., celui qui nourrit et qui élève des faisans. faisais illb des)
 (géocr.) , lie de la Bidassoa, sur la limite de la France et de l'Espagne, où fut
 conclu, en 1659. le traité des Pyrénées, et dans laquelle Louis XIV cl le roi
 d'Espagne curent une entrevue. faisceau, s. m., assemblage de certaines
 choses liées ensemble.—Faisceaux, au pluriel, se dit, absolument, des
 faisceaux de verges avec une hache au milieu, qui étaient, chez les anciens
 Humains, le symbole de la puissance des magistrats,*. Prendre Ut fsitceaus,
 être élevé à la dignité consulaire; Mpvter , rendre Itt faitceaux , se démettre
 de l'autorité consulaire. — Faisceau, se dit, par extension, en termes
 militaires, d'un assemblage de fusils qu'on forme en engageant les
 baïonnettes les unes dans les autres , de manière que les fusils se
 soutiennent mutuellement et forment une espèce de pyramide. Il se dit
 également d'une espèce de piquet autour duquel on range les fusils. En
 optique, faisceau de rayant lumineux, cône de rayons lumineux qui parlent
 d'un même point et que l'on isole par la pensée de tous les autres rayons
 pour les soumettre à des considérations particulières. FAISCEAU
 (fecfawi.J, nom par lequel les ardoisiets désignent Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.13% accurate

ir. — FAIT. (Gfâ) des ardoisej irrégulières par leur forme el leur épaisseur Colonne eu faisceau («rcaii.), celle qui est formée d'un as blage de petites colounes. I)», fasces, symbole de la puissance publique chez les . Les faisceaux étaient composés de petites baguettes d'orme et de coudrier, au milieu desquelles s'élevait une hache. L'usage des faisceau*, introduit par les rois, se conserva du temps des consuls et des empereurs. Le dictateur se faisait toujours précéder par vingt- quatre licteurs armés de faisceaux, el lrs consuls par douze seulement. Les proconsuls et les préteurs des provinces en avaient sis , et les préteurs de la ville deux. Quand les magistrats qui avaient le droit de se faire précéder des faisceaux voulaient marquer leur déférence pour le peuple ou pour un personnage quelconque, il les faisaient baisser, ce qu'on appelait fasces submittere. A la guerre, après une victoire ou dans la marche d'un triomphe, les faisceaux étaient ornés d'une branche de laurier. FAISHLBUK [lechnol.), ouvrier qui enlève les décombres dans les carrières d'ardoises. FAISBub, buse, s. (on prononce feteur), celui, celle qui fait quelque chose, qui fait habituellement certains ouvrages. Il ne se dit guère des artisans dont la profession , l'art , le métier a un nom particulier, comme serrurier, cordonnier, tailleur, etc. Fam., C e*t un faneur de livres, un faiseur 4e ver», «a faiseur de vaudevilles, etc., se dit, par inépris, d'un auteur, d'un poète, etc. C'est s» faiseur 4e phrases, ce n'est qu'un faiseur de phrases, eu parlant de celui dont le langage ou le style est grave ou pompeux, mais dépourvu d'idées. Fig. et fam., C'est un faiseur d'almanacks, c'est un homme qui aime à proostiquer. Prov., Les grands diseurs ne sont pas les grands faiseurs, ceux qui se vantent le plus , qui promettent le plus, sont ordinairement ceux qui font le moins. — Faiseur, se dit quelquefois, par dénigrement, de celui qui fait ou qui dit souvent certaines choses, il se dit encore, absolument, de celui qui travaille habituellement pour on autre, ou qui fait le travail d'un autre. PAI8ROR B)R pontr . C'est le nom d'une congrégation religieuse instituée a la fin du xn* siècle. Ces moines s'appelaient aussi hospitaliers-pontifes. Saint Benetcten fut le premier supérieur. Le nom de faiseurs de ponts leur vient de ce que le but de leur institution était de se dévouer à secourir les voyageurs, a établir des bacs, à haier des ponts, pour faciliter les communications avec les hospices hatés sur les bords des rivières et desservis par ces religieux. On ne connaît d'autre maison conrntuelle des

frères faiseurs de ponts qu'un hôpital construit à Avignon el dont le souvenir n'existe plus que dans les vieilles légendes de saint Rcnezet. paisek {lechnol.}, mettre à un ouvrage de vannerie des cordons d'osier de distance en distance pour le rendre plus fort. faisscrib {lechnol.}. Il se dit de tous les ouvrages de vannerie à jour. paisbbs {tecanol.}, cordons à plusieurs brins d'osier que l'on ajoute de dislance en dislance pour donner plus de force à un ouvrage de vannerie. faissibb (Ketaw/.), vannier qw fait des ouvrages a clairevoie. FAiSTKxnencEft (Antoine), peintred'lnsprocli, né en 1678, excellait dans le paysage. Les siens sont d'une composition bien entendue. Il aimait à représenter des chutes d'eau et des solitudes. Ce peintre mourut » Vienne l'an 17i0. Son frère Joseph dont il fui le maître, avait si bien imité sa manière, que I on confond souvent leurs tableaux. fait, s. m , action, chose faite, ce qu'on fait, ce qu'on a fait. Cela est du fait d'un tel, c'est un tel qui en est l'auteur. Cela est de mon fait, cela est de voire fait, elle est grosse du fait d'un autre. sjcs hauts faits, les beaux faits d'armes, les exploits militaires. Fam. et par plaisanterie, les faits et gestes d'une personne, la vie et les actions d'une personne. Enjurispr., Voies de fait, les actes de violence, les mauvais traitements, les coups donnés î quelqu'un.En venir au fait, en venir a l'exécution.— Voie de fait, au singulier, se dit aussi de tout acte par lequel on s'empare violent menld'une chose sur laquelle on n'a point de droit reconnu. Prendre quelqu'un sur le fait, le surprendre dans le temps même où il fait une action qu'il voulait cacher. En termes de palais, prendre le fait de quelqu'un, ou prendre fait el cause pour quelqu'un, intervenir en cause pour lui. Cela signifie aussi, dans le langage erdinaire, se déclarer pour quelqu'un, prendre son parti, le défendre.— Fait, signifie, en général, événement, foule chose qui arrive, qui a lieu, ou le récit qui en est fait- Il se dit IAOT. souvent, dans une acception particulière, de l'événement, du cas, de l'espèce dont il s'agit, et s'emploie surtout dans les discussions, les contestations, les plaidoiries, etc. On dit , question de fait, point de fait, par opposition a question dé droit, point de droit. Fam., aller m fait, venir au fait, signifient, par extension, en venir à l'essentiel, au principal, à l'intéressant. Ellecpliquement, Au fait, q ue toulei-vous de moi f Au fait, signifie quelquefois, tout bien considéré. En termes de procédure , faits et articles, les faits sur lesquels, en matière civile, l'une des parties fait interroger la partie adverse. On appelle fait* admissibles et pertinents ceux dont la preuve peut être admise parce qu'ils appartiennent au fond de la cause. Faits noue, n'ont pas encore été allégués au procès et dont i mande à

faire la preuve. En matière criminelle, on appelle faits justificatifs ceux qu'un accusé allègue pour prouver son innocence. Cet! un fait, cela est de fait, il est de fait que, se dit en parlant de choses constantes et avérées, qu'on ne peut nier. Uellre en fait, poser en fait, avancer une proposition qu'on soutient être véritable. Fam., Pour la rareté du fait, à cause de la singularité de la chose. Être sur de ton fait, être sûr de ce qu'on dit, de ce qu'on avance, ou du succès de ce qu'on a entrepris. Être au fait, être bien instruit. Mettre au fait, instruire. Sé mettre au fait, s'instruire. Ces locutions s'emploient également en parlant de l'habitude, de l'habileté nécessaire pour faire certaines choses. — Fait, se dit encore particulièrement, tant au sens physique qu'au sens moral, de toute chose douteuse reconnue, vérifiée, constatée l'existence; et alors on l'emploie surtout en parlant de systèmes, de théories, d'hypothèses, etc. — Fait, signifie en outre ce qui est propre ou convenable à quelqu'un. Il se dit également de la part qui revient, qui appartient à quelqu'un dans un total. Fig. et fam., donner à quelqu'un son fait, se venger de lui ou par quelque discours, ou par quelque violence. Fam., dire à quelqu'un son fait, lui parler ouvertement, avec force, lui dire ses vérités. — Dans le fait, par le fait, loc. adv., réellement, effectivement, au fond, quelles que soient les apparences. — De fait, loc. adv., en réalité, véritablement. Il se dit, par opposition, à ce qui n'est que fictif, apparent, etc. En jurispr., possession défait, se dit par opposition à possession de droit. On dit, dans un sens analogue, gouvernement de fait. — Défait, signifie quelquefois effectivement. Ce sens est familier. — En fait de. loc. prépositive, en matière de. — Si fait, loc. adv. et prép., qui s'emploie dans le sens d'au contraire, quand on veut affirmer ce qu'un autre nie ou met en doute. — Tout-à-fait, adv., entièrement. fait (philosophie), du latin *fart* un, ce qui a été fait, est un de ces mots qui expriment une idée tellement simple qu'on ne peut les définir que par des équivalents, des traductions, qui servent à les reproduire sous d'autres termes. Un fait, c'est ce qui commence d'être, ce qui arrive; c'est un changement qui se produit dans la nature, un nouvel état par lequel passe une chose; c'est ce par quoi se manifestent directement à nous les êtres ou les lois de ces êtres. Le fait peut être considéré soit en lui-même, ou métaphysiquement, soit par rapport à notre esprit. ou logiquement Dans le premier cas, ce mot signifie, mais d'une manière plus générale, la même chose que le mot effet, c'est-à-dire toute manifestation d'une force agissant selon des lois particulières que la science étudie, logiquement, il se prend par opposition à ce qui est simplement

possible, à ce qui est conçu par l'esprit comme pouvant ou comme devant avoir lieu. Voici les idées qui servent d'inévitable cortège à l'idée de (ait : d'abord Vitre, l'objet qui subit une modification, un changement d'état; puis la force modifiante, qui détermine la modification à avoir lieu, et dont l'action reçoit le nom de cause ou d'occasion déterminative, enfin la loi, en vertu de laquelle cette modification a lieu. En matière de politique, de commerce, d'industrie, on juge d'après les faits, en invoquant ce qui est arrivé par le passé dans des circonstances semblables; c'est le contraire de conjecturer, supposer, juger à priori, par anticipation, ou conséquemment à des principes systématiques. FAITAGE, s. m. (t. d'architecture), l'ensemble du comble d'un bâtiment, la charpente, la couverture, etc. On donne plus particulièrement ce nom à la pièce de bois qui termine le comble et sur laquelle s'appuient les chevrons. Il se dit aussi d'une table de plomb que les couvreurs mettent au haut d'un toit. — FAITAGE, en termes de jurisprudence féodale, droit que propriétaire payait annuellement au seigneur pour le service de sa maison Il signifie aussi le droit qu'avaient en certains lieux les habitants* de prendre dans les bois du seigneur une pièce de bois pour servir de comble ou de faite à leur maison. FAITS, s. m., le comble, la partie la plus élevée d'un bâtiment d'un édifice. H se " Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.64% accurate

PAKHR. (t bines choses qui ont de l'élévation. Il s'emploie aussi
ligurement. paitb (oui. rom.). (V. Fastigh'm.) — Faite [pd^r.), ligne qui
détermine le partage des eaux des deux Tenants d'une chaîne de montagnes.
— FaItf. (technel.), pièce de bots horizontale qui termine la charpente d'un
rowlile à sa partie supérieure et supporte les chevrons. — Soii^ -FAItT,
pièce de bois placée au-dessous du faite, auquel elleest reliée par des
entretoises ou des croix de saint André. — Faite tceam.), se dit du cdlé
opposé à la lisière dans les draps, les étoffes. Faithorne (GtTtXACMF.;,
artiste anglais, né à Londres vers 1810 , eut pour maître le peintre Peake. En
1640 il prit les armes pour la défense du mi, fat pris par les rebelles et
emprisonné à Londres. Banni de l'Angleterre, il vint en France, où il
éludia[9on art sous Champagne; l'abbé de Marolles devint son prolecteur, et
Nanteuil son guide pour leporlrail au crayon. Il perfectionna son talent pour
la gravure. En 1850 il retourna en Angleterre, se maria, ouvrit à Londres un
magasin d'estampes, qu'il quitta en 1880. Voici ses oeuvres : une tainte Chu,
le Chn.t en priire dent le jardin det OUtiert, la ¥la9ellatwn, \tt X<*et de
Cena en Velitée, etc. Le genre où il s'est le plus distingué est celui du
portrait gravé ; les siens sont lres estimés. Il a fait un TraiW «ar tort de la
jroture, 1862. Il mourut en 16«1. Son fils Guillaume a fait également et
exclusivement le portrait gravé en taille-douce. Il mourut a 30 ans, épuisé
par la misère, froitde son incondnite. faîtière, adj. f. Il se dit des objels
placés au faite des combles. Il se dit, substantivement, des tuiles creuses qui
recouvrent le faite d'un toit. La faltiere d'une lente, la perche qui est au haut
de la lente et qui s'étend d'un bout à l'autre pour soutenir la toile. faix, s. m.,
charge, fardeau. Il se dit surtout d'une charge pesante. Ce bâtiment a prit tan
faix, il s'est affaissé depuis sa construction autant qu'il le devait. — Faix,
s'emploie aussi fignn ment. faix, faix de pont {marin*), planches épaisses et
étroiles posées sur les baux d'un pont, dans la longueur d'un vaisseau,
depuis l'avanl jusqu'à l'arrière, et de chaque côté. — Halingitet de faix,
rvbant de faix, cordages qui soutiennent tout le poids de la voile. Faix de
faix, pièces de bois qui supportent les poutres principales du pont d'un
bâtiment. — Étancet en faix, aecortt en fnix, fortes pièces de bois placées
de manière à servir d'appui à un Intiment en construction. — Faix-a-e»! '
eaux et for.', délit forestier de celui qui est saisi chargé du bois qu'il a
dérobé. fakir, mol aratiequi signifie jwrre. C*esl le nom d'un ordre

religieux de mendiants que les Arabes appellent ainsi, que les Persans appellent derviehet ou sefiYs, et les Hindous ténaury. \a-* fakirs maliomélans qui se destinent à devenir mollahs ou • rneteurs sont assez réglés dans leurs mreur* et vivent retirés dans les mosquées , où ils étudient le Coran et la législation musulmane. Quant aux fakirs idolâtres, leur dévotion n'eslque de la paresse, et ils préfèrent vivre d'aumônes que de leur travail. Si on leur refuse, ils insultent ou volent. Les uns vont nus ou presque nus, les autres couvrent leurs haillons d'une robe composée de plusieurs morceaux, qui leur descend à mi-jambe. Les fakirs pénitents sont nus l'hiver et l'été, et se tiennent nuit et jour dans des positions gênantes. Quoique tous ces fakirs se donnent pour prophètes, la plupart Unissent par devenir totalement fous. Au milieu du xvir siècle, on comptait dans l'Inde «00 mille fakirs mahomélans et litOO raille idolâtres; ce nombre doit être considérablement diminué aujourd'hui. FAKHR-i:DDAFi.An [Ali), reçut en partage, à la mort de son pere Rokn-Eddaulah, le gouvernement de Ifamadan, l'IracAdjcm et du Tabaristan , avec charge de rendre foi et hommage a son frère Adhad-Eddaulah. Ce lot ne lui plut point; il prit les armes, fut battu et forcé de se réfugier cher les princes Samaïdes. A la mort de son frère, en 373 de l'hégire (f>H3 de J.-C.), le célèbre vézyr Ismaëï le lit élire. Il se conduisit avec si(i<*se lant que vécut Ismaël ; mais, à sa mort , il changea de manière d'agir, il dissipa ses trésors, viola les lois et troubla son royaume. Enfin il mourut subitement d'une indigestion , dans le château de Tahrek , cri 387 (997 de J.-C. ï. Il eut pour successeur son fils Madjad-Eddaulah. fakiib -kduïï , la gloire de la religion , titre dont se décoient tes docteurs musulmans, dont le plus célèbre est l'iman Fakhrfcd dyn-Razy. Son nom propre est Mohammed , fils d'Omar ; on le nomme encore Ibn-Alkathyb. Il naquit à Kéi , ville de Perse , en ramadhan de l'an 5*3 ou 544 (janvier 1149 ou 1150 de J.-L.J, ce qui fait qu'on l'appelle encore souvent AlthaboPAI.Al». rislany et Alrazy. Il éludia sou? deux docteur» rcli'bres, KemalAlsemnany . à Semnan, et Mrdicd-Ahljyiv, élève da fameux Algataly, a Réi. La théologie scoisstique et la philosophie furent l'ohjel principal de ses études. Après avoir appris la dialectique, les mathématiques, et même la médecine, il se rendit successivement en Kharizm et et Transoxane, eut des disputes très vives avec les docteurs , et revint à Réi , qu'il quitta de nouveau pour aller à Gaznin. Le sultan .Gauride Chéb-ab-Eddyn le combla d'honneurs, de richesses et de présents. Il professait lrs principes de la secte chaféïle et ses propres principes, et s'attirait partout des inimitiés puissantes

, au point qu'ayant confondu, dans une grande dispute, un docteur fameux de la ville, celui-ci anima le peuple contre lui et Fakhr-Eddyn fut obligé de sortir de la ville. Il y rentra quelque temps après et y mourut le lundi 1^{er} de chaoual 808 de l'hégire (29 mars 1810 de J.-C.). Ce docteur est compté au nombre des plus habiles que l'islamisme ait produits, mais non des plus orthodoxes. Il a composé de nombreux ouvrages sur la théologie scolastique, les principes fondamentaux de la jurisprudence canonique, la philosophie, les mathématiques, l'art de composer les talismans, la physiognomonie, etc. Fakhr-bdbyn-razz, nom de l'auteur d'un ouvrage historique très précieux, intitulé : *Umm al-Uronclogique det dghatir*, que nous avons souvent consulté pour notre usage, et qui, par l'importance des faits qui y sont rapportés et par les réflexions de l'auteur, mériterait de passer dans notre langue; M. Sylvestre de Saey en a publié trois extraits. Cette histoire se trouve parmi les manuscrits arabes de la Bibliothèque royale. Il ne faut pas confondre, comme l'un fait quelques-uns, Fakhr-Eddyn-Razy avec le précédent, qui mourut un siècle avant lui; celui-ci vivait vers la fin du 11^{ème} siècle de l'hégire et au commencement du 12^{ème}. L'on ignore quel était son nom propre. Fakhr-kharr (CionnÉii), fille d'Ahmed, était native de Hairiidd. Elle s'adonna à l'étude de la jurisprudence et de la théologie, acquit une grande habileté dans ces sciences, et les professa avec éclat à Bagdad. Il se faisait autour d'elle un concours d'hommes de tous les rangs. Son nom signifie gloire de femme. Elle mourut à Bagdad, âgée de plus de quatrevingt-dix ans, le 13 de moharrem 574 (1^{er} juillet 1178 de J.-C.). FAKY (hitt. or.), nom par lequel les Arabes d'Afrique désignent tous ceux qui savent lire et écrire. FAI. [Mil. mutulm.), le bon augure que les musulmans ont coutume de chercher dans le Koran. FALACA {hitt. oit.), l'usage de l'instrument avec lequel on donne la bastonnade sur la plante des pieds, chez les musulmans. falagr (om/f*. latine), dieu qui, selon les uns, présidait aux colonnes du Cirque appelées Falet; selon d'autres, Fnlacer était le protecteur des arbres fruitiers. — Falæi, surnom d'un des quinze Ilamines. FALAIRK [géal.). On emploie ce mot, qui signifie un rocher apparent, pour désigner une cote escarpée. (On connaît les falaises riveuses de la Normandie, qui s'élèvent de 200 à 1000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Les falaises de la Grande-Bretagne lui ont valu, par leur blancheur, l'ancien nom d'Albion. Ces falaises, constamment battues par les flots, fournissent, par leurs débris, les galets ou cailloux roulés qui encombre les ports depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Somme. Les

falaises de la Normandie se dégradent assez promptement par l'action réunie des eaux pluviales et des eaux marines. Les premières, pénétrant de haut en bas, déterminent des fentes verticales, qui, en s'agrandissant peu à peu, finissent par détacher de la masse des parois ramifiées de craie, qui restent debout jusqu'à ce que les marées hautes dégradent leur base et déterminent ainsi leur chute. Ces masses forment souvent en s'écroulant des portiques, ainsi qu'on en voit près du Havre et sur plusieurs autres points de la côte, en s'avancant vers le Tréport. La nature des couches qui supportent la craie ajoute encore à l'action destructive des eaux. Ces couches sont composées de marnes et de grès. Les marnes, imperméables par leur nature, retiennent les eaux infiltrées d'en haut ; mais, à la longue, celles-ci délayant les marnes déterminent le déplacement des masses solides superposées, et par là hâtent le moment de leur chute. Falaise, Falaise, ville de l'ancienne Normandie, aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement du département du Calvados. Cette ville, qui doit son nom aux rochers sur lesquels elle est bâtie, était déjà, selon la chronique de Normandie, une localité remarquable en 1149, soit comme ville, soit comme château.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.38% accurate

FALRAIRE. (644 FAI.CKJIMUKG. Uiibrll Wace et Gaillaunoe de Jumièges la citent pour la première fois a l'occasion des démêlés de Richard III, duc de Normandie, avec son frère Robert-le-Libéral , en 1037. Le château était alors une forteresse importante ; il fut souvent assiégé, résista a tous les efforts qu'on lit pour s'en emparer, ou du moins ne se rendit que par capitulation, et fut, jusqu'à la conquête de Philippe-Auguste, le centre de la plupart des opérations militaires de la guerre contre les Anglais. Ce prince l'assiégea en 1204, et les habitants se soumirent le septième jour. Henri V d'Angleterre prit la ville, après un siège de quatre mois , le 2 janvier 1419 ; mais le château ne capitula qu'un an après. Xaintrailles y mit le siège le jour même où Charles VII faisait son entrée à Caen , et le roi le rejoignit avec son armée le surlendemain. Henri VI avait donné la seigneurie de Falaise au brave Talbnt , qui était alors prisonnier ; ses lieutenants y commandaient quinze cents soldats d'élite; mais comme ils étaient assurés qu'on ne leur enverrait aucun secours d'Angleterre, ils capitulèrent le 10 juillet, en faisant de la mise en liberté de Talbot une des conditions de la reddition de la place, qui fut remise au roi le 81 du même mois. Falaise cul beaucoup à soniïrir pendant les guerres de religion; les calvinistes la prirent au mois de mai 1562, mais ne la gardèrent que jusqu'à la fin do l'année. Coligny la reprit en 1503. I.rs années 15fi8et 1574 virent tour à tour Monlgommcry et Matignon. Elle embrassa , en 1585. le parti de la Ligue, qui y domina jusqu'en 1590, époque où Henri IV l'assiégea, la prit d'assaut et en fit démanteler les fortifications. Le château , dont la tour et une partie du donjon ont résisté jusqu'à présent aux outrages du temps, de la guerre et de la cupidité, est assis , comme l'aire d'un aigle, sur les formidables escarpements de la chaîne des rochers de Noron, l'n précipice défendait, au nord et à l'ouest, l'abord de ses remparts , hauts de quinze jusqu'à quarante pieds. Au midi , un vaste étang baignait le pied des tours ; un large fossé le séparait de la ville. Dans l'épaisseur des murs du donjon, dont l'architecture remonte aux premiers temps de la domination des Normands, on montre une étroite enceinte où Guillaume !" reçut le jour. .Von loin de là, une autre pièce, pratiquée «'gaiement dans la muraille, rappelle la captivité d'Arthur de Bretagne (V. Bretagne), assassiné à Rouen, en 1202, par Jran-Sans-Terrc. La tour, Itàlic par les Anglais, est séparée du donjon par un mur de quinze pieds d'épaisseur, cl s'élève de cent onze pieds

au-dessus du sol. Avant la révolution. Falaise était un chef-lieu d'élection et le siège d'un bailliage. Elle possède aujourd'hui des tribunaux de première instance et de commerce, un collège communal et une bibliothèque publique de quatre mille volumes. On y compte environ dix mille habitants. C'est dans le faubourg de Falaise, nommé le faubourg Guibray, que se tient la foire la plus célèbre de la Normandie, celle qui est pour le nord-ouest de la France ce que la foire de Beaune est pour le sud. Cette foire doit son origine à Guillaume-le-Conquérant. Bien qu'elle soit fort déchuë, il s'y fait encore annuellement pour près de quinze millions de francs d'affaires courantes. Les opérations par commission ou par voyageurs s'élèvent presque à la même somme.

FALBAIRE (Cil Ani.EA-GEOitKKS-FKMil'iLLOT de}, auteur dramatique, né à Salins le 10 juillet 1727, lit ses études à Paris au collège de Louis-le-Grand, avec un succès qui déterminait sa vocation pour les lettres. Il acquit en 1778 la terre de Quingey, en Franche-Comté, et obtint la permission d'en prendre le nom. En 1782, il eut la place d'inspecteur général des satines de l'Est et s'occupa avec succès d'en accroître le revenu au profit de l'Etat. La révolution l'ayant privé de ses emplois détruisit sa fortune; il se retira avec sa famille à Sainte-Ménchould, et y mourut le 28 octobre 1800, à l'âge de 73 ans. Les œuvres de Falbair forment 2 vol. in-8"; Paris, 1787. Les plus remarquables de ses compositions sont : 1° *le criminel*, pièce fondée sur un événement réel et qui obtint un succès prodigieux (F. l'article Faurb). Falbair eut un mérite plus beau en employant tout son crédit pour faire réhabiliter le héros de son drame. Il y a dans cette pièce des situations attachantes, des rôles bien tracés, mais le style en est faible, négligé, quoique semé de beaux vers. Elle fut jouée pour la première fois sur le théâtre de Versailles, à la demande de la reine, en 1778 ; mais elle n'a été représentée à Paris qu'en 1790. Presque toutes les productions de Falbair ont eu l'honneur de la traduction en diverses langues, et même de la représentation à l'étranger. Sa pièce des deux Awet, comédie en deux actes et en prose mêlée d'ariettes, contient des situations piquantes. La représentation du drame intitulé *le Fabricant de Londret* (ut moins heureuse; c'est une plaisanterie partie du parterre qui la fit tomber le 12 janvier 1771. Au cinquième acte, l'on vient annoncer la banqueroute du fabricant. J'ai tuit pour 20 tau*, s'écria quelqu'un du parterre. L'auteur retira la pièce le lendemain.' Nous citerons encore sa pièce *le Jammattii* ou *Ut Moina jépanait*, tragédie en cinq actes, dirigée contre les jésuites et qui ne brille que par l'épître dédicatoire aux mânes de

Heuri IV et par les notes où l'on trouve des anecdotes curieuses. *falbala*, s. m., bandes d'étoffes plissées qu'on met pour ornement A une robe, à des rideaux, etc. *falcabb* [manège), espèce de courbette, mouvement des hanches et des jambes du cheval qui se plient fort bas en coulant lorsqu'on l'arrête. *palcadji* (Air/, cit.), l'exécuteur qui applique la bastonnade sur la plante des pieds avec l'instrument nommé *falata*. *palgairf.* (on/, milii.), ancienne épée en forme de faux. — *Fai.cairf.s*, soldats romains armés de celte épec. — *Falcaikb* (;«►/.), genre de polypiers. *P4LCAND fHuGtfàs*), historien du xu* siècle. On croit qu'il était né en Normandie et qu'il avait été amené en Sicile, dans sa jeunesse, par ses parents; il est l'auteur d'une histoire écrite en latin des événements arrivés en Sicile de 1140 h 1109, comprenant, dans l'espace de 23 ans, le règne de Guillaume Pr, surnommé le .Vantais, et une partie de celui de Guillaume II, c'csl-à-dire l'une des époques où ce beau pays a été le plus agité par les troubles. *Falcand* est un historien digne de confiance. Il en existe cinq éditions, dont la dernière se trouve dans *Thetatir*. *Ânliquil*. *5ici7i*«cde Burma nn, 1" partie. *falcattle* (sort.) , dent fossile ayant la ligure d'une faux. *falcidie* on *Falcidiexnb*, adj. f., terme de droit romain. Il ne s'emploie que dans celle locution, *quarte falcidie* ou *fal~ eidimne*, droit qu'avait un héritier institué, en pays de droit écrit, de retrancher un quart sur les legs, *Odéicommis*, etc., lorsque, les legs payés, il ne lui serait pas resté nn quart de la succession du testateur. *falcinbllk*, *fatcmellut* {Oit.) , genre de la famille des ibis, échassiers *longirolsres*, dont le principal caractère consiste dans le manque de pouce. La seule espèce qu'il comprend a le bec grêle, arqué dès sa luise et obtus à sa pointe, avec des cannelures longitudinales s'étendant jusqu'aux trois quarts de sa longueur; ses narines latérales et linéaires sont percées dans la cannelure et sa face est *einplumée*; les pieds sont ?;rèles, nus au-dessus du genou et munis de trois doigts seurment; les ailes, médiocrement longues, sont néanmoins suraigues, c'est— à-dire à première rémige dépassant toutes les autres.— *Falci.nkllk* coureur., *falc. curtorit.*, *Tcmk*. C'est \Ae~ *relia varia* de Vieillot. Il a le sommet de la tête et la nuque variés de mèches brunes sur un fond grisâtre; son dos, ses ailes sont d'un brun foncé, et chaque plume porte le long de la baguette une raie fine de couleur noirâtre. La queue, à pennes égales, est brunâtre en dessus et blanchâtre en dessous; la poitrine porte de petites stries brunes sur un fond blanc, et la gorge, ainsi que les parties inférieures, sont d'un blanc pur; pieds bruns, bec noirâtre; longueur totale, un peu plus de sept pouces. Le *falcinelle* se rencontre dans

plusieurs parties de l'Afrique, et dans le midi de l'Europe, particulièrement en France. — Quelques auteurs, et Vieillot entre autres, ont donné le nom de falcinelle, *Falcula*, à un petit genre de «Paradisiers formé d'une seule espèce, le paradisier à douze filets, *Paradisaea*, Blum., et *P. wugricans*, P. Sha*. Falck (Jakob-Pierre), savant de Suède. La réputation de ses talents le fit appeler à Pétersbourg par Catherine II pour parcourir la Russie avec Pallas, Georgi et plusieurs autres dans un but scientifique. Mais une affection hypochondriaque interrompit ses recherches et, ne pouvant s'en délivrer, il prit la résolution de mettre fin à ses jours. Georgi recueillit ses manuscrits et les publia en allemand sous le titre : *Mémoires de J.-P. Falck*, etc.

Pétersbourg, 1784-80, 3 vol. in-4°. Falckeburg (Jean DE), religieux dominicain, né au 17^e siècle dans un village de Poméranie, fut député de son ordre au concile de Constance et s'y fit remarquer par le courage avec lequel il prit la défense du pape Grégoire XII même contre Dali, son supérieur. Le célèbre Gerson avait dénoncé au concile comme hérétiques diverses propositions extraites des œuvres de Jean Petit; Falckeburg fut chargé de les examiner et il soutint l'avis contraire publiquement dans trois discours; dans le même temps, les chevaliers de Livonie eurent recours à sa plume contre Jagellon, roi de Pologne, qui leur avait déclaré la guerre sans motif apparent; Falckeburg publia un écrit dans lequel il engageait les chrétiens à une sorte

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.69% accurate

KALCOÛTE. (de croisade contre ce prince et tes sujet*.

L'archevêque de Gnesen le dénonça pour ce fait au concile en 1417 cl le fit condamner a ta prison. Les principes de son livre furent juges condamnables mais, au regret des Polonais, il ne fut pas déclaré hérétique. Dali fut moins indulgent que les Pérès du concile : il le cita à un chapitre général, composé de ses créatures, et le fit condamner à une réclusion perpétuelle. Le pape Martin V le tira de ce mauvais pas en s opposant a l'exécution de la sentence, et, après quelques années d'emprisonnement pour satisfaire les Polonais, il le rendit à la liberté; l'on prétend qu'il se retira en Silésicoù il mourut. falck&murc (Gérard}, naquit à Nimègue, fui disciple de Cujas i Bourges en France , allia la philologie à la jurisprudence et acquit une rare érudition dans les langues anciennes. En 1578, étant en route près de Sttinfurt, il tomba de cheval et se tua. Nous avons de lui ses noies et ses conjectures sur les Dionysiaca de Non nus; Anvers, 1560, in-4»; quelques poésies grecques et des manuscrits, qui sont : Soltt sur Catulle, et (les observations sur le framptuanum jura d'Harmcnopule. FALCkeivstei.m (Jean Hlemu de;, naquit en 1082; on le croit originaire de Silésie ; en fut un écrivain fécond , mais prolix. Après bien des avanlurcs, il fut mis en 1714 par le margrave de Bayrcuth à la tête de l'académie noble d'Erlang; en 1718, il se fil catholique el entra comme conseiller aulique et chambellan, au service du prinre-évêque d'Eichstett. qui le renvoya en 1730. Il devint ensuite conseiller aulique du margrave d'Anspacu qui l'envoya eti 1738 comme son résident à f-rfnrl; Falckenslein mourut A Schwabach le 3 février 1760. Il est auteur dun grand nombre d'ouvrages dont les principaux sont hisloriques. falco (Benoit di), lilléralcur , né à Naples vers la fin du XV* siècle, jouissait, diIToppi, de la réputation d'un homme (•gaïement spirituel et instruit. Il joignait à la connaissance des langues anciennes celle de l'hébreu, peu cultivée alors en Italie, et il en ouvrit un cours a Naples avec quelque succès. On ignore les autres circonstances de la vie île Falco, et on ne nrut même fixer d'une manière précise l'époque de sa mort. Parmi ses ouvrages, nous citerons celui intitulé : La deteriione det luoghi antichi di Napoli e del tua ditlrelte; Naples, 1339, falco ou falcos (Aymar , chanoine régulier de l'ordre de saint Antoine, naquit vers la fin du n" siècle et mourut en 1544, a 51 ans. Il sut conquérir l'affection et la confiance de ses supérieurs et île l'ordre tout entier qui lui confia une mission délicate à la

cour de Rome sous le pontificat de Clément XI (Jules de Médicis}. Il justifia complètement cette confiance et fut comblé, à son retour, de marques d'estime; enfin» telle était l'idée que ses confrères avaient de sa capacité, qu'ils l'investirent d'une charge inusitée parmi eux, et le nommèrent directeur avec plein pouvoir de gérer les affaires de son ordre. Malgré ses nombreuses occupations, Falcon a laissé des ouvrages écrits en latin avec pureté et élégance ; entre autres : *De exhilaratione animi quem melius moribus augit et exornat*; vienne, 1541, in-8«; et une histoire de son ordre; Lyon, 1534. Falconbridge (Alexandre) , Anglais, chirurgien, publia en 1789, in 8°, un Précis de la traite des nègres sur la (Mer d'Afrique. Il y met au jour les cruautés qui accompagnaient cet odieux trafic. Il mourut à Sierra-Leone en 1792. Sa femme, Anne-Marie Falconbridge, a publié la relation de ses propres voyages dans cette contrée, sous ce titre : *Deux voyages à Sierra-Leone* , années 1791 , 179-2 et 1793 , dans une suite de lettres ; 1794, 1 vol. in-1-2 et 175>:>. Ces lettres sont écrites avec un ton de simplicité négligée qui n'est pas sans agrément. Falconer, s. f. Les anciens désignaient par ce mot, tantôt une espèce de dard enflammé qu'on tirait avec l'arc contre les tours d'une place assiégée, pour y mettre le feu, tantôt une poutre ferrée, à plusieurs pointes, elle chargée de matières inflammables, qu'on jetait avec la baliste ou la catapulte. Falconi (Benoit), né en 1657 à Volterra, en Toscane, fit ses études au collège de cette ville, fréquenta les cours de l'université de Pise et y obtint une chaire de droit canon. Il fut protégé par le grand-duc Cosme et par le souverain pontife. En 1704, il obtint l'évêché d'Asti, où il mourut en 1724. On a de lui : *Memorie di Raffaello Volterrano*, ouvrage estimé. Falcone (Aniello), peintre, né à Naples en 1600, fut l'élève de Joseph Ribera, dit V Espagnol, et fit des progrès rapides. Sa peinture, fort recherchée, lui procura une fortune considérable ; il se plaisait à peindre des batailles et fut surnommé *Toracolo* de Maglie. Sa manière était large, et sa couleur terreuse. XI. il vint en France établi par Vieillot, ») FALCONES. avait beaucoup d'éclat. Au Tour de ses et fut accueilli avec honneur en 1666.

FALCOSELE, Fait voisin des pies-grièches avec ces dernières dont elles diffèrent cependant par leur bec robuste, assez court et comprimé, et leurs ailes à première rémige plus longue que les autres. Les mœurs des falconelles sont les mêmes que celles des pies-grièches ; ces oiseaux paraissent propres à la Nouvelle-Hollande. La première espèce : la femelle frontale ou pie-grièche à casque, F. front Mut, Vieill., est en dessus de couleur olivâtre, jaune en dessous, cendrée sur les ailes et la

queue; elle a la tête surmontée d'une huppe bleue; un Irait blanc passe sur le front, et de larges plaques de la même couleur occupent les lianes et les côtés du cou, et sont séparées par une bande noire; la gorge noire, chez le mâle, est olivâtre chez la femelle. — La falemelle gutturale, *F. gutturalis*, a été découverte par le célèbre botaniste Robert Brown; sa longueur est de sept ponce; sa couleur, d'un fauve brunâtre en dessus, est plus pâle en dessous; son front, ainsi que son gosier, sont blancs; la gorge et la huppe qui orne la tête sont noires.

Falconer (Guillaume), poète écossais, né dans l'indigence à Edimbourg en 1735, et resté de bonne heure orphelin, s'engagea dans la marine où il languit dans les emplois les plus subalternes. On ne sait comment il put cultiver la poésie. Le docteur Currie a rapporté seulement que Cailliard, auteur satirique, s'était plu à l'instruire. Quoiqu'il en soit, ses premiers essais fixèrent peu l'attention. À dix-huit ans il s'embarqua sur la *Brillannia* en qualité de contre-maître, mais ce bâtiment ayant fait naufrage dans la traversée d'Alexandrie à Venise, ce désastre réveilla son génie et lui fournit le sujet d'un poème en trois chants intitulé le *Kmfrage*. Cet ouvrage fut fort goûté, surtout pour la partie descriptive, et l'est encore aujourd'hui pour l'instruction qu'on y trouve, malgré l'abus des termes techniques. Il en donna deux éditions, l'une en 1704, l'autre en 1769. Falconer revint ensuite en Ecosse, passa quelque temps avec son parent le célèbre historien Robert Burns), publia en 1769 un Dictionnaire de marine, puis s'embarqua en 1769 pour les Indes orientales. Il fit naufrage dans la traversée; il avait alors 36 ans. On a de lui un poème sur la mort de Frédéric, prince de Galles; une ode au duc d'York; le *Démagogue*, satire politique dirigée contre Wilkes et Churchill. Le docteur Anderson a mis au jour une édition des œuvres de Falconer, précédée d'une notice sur sa vie.

Falconer (William), médecin anglais, naquit à Londres en 1743 et mourut à Raih en 1824. Il était aussi remarquable par son excellent caractère que par l'étendue et la variété de ses connaissances. Depuis 1766 jusqu'en 1805, il a écrit en anglais sur divers sujets de médecine qui ont obtenu du succès et qui jouissent encore d'une réputation méritée. On remarque surtout: *Essai sur l'usage des eaux de Bath*, 1770, 1775, 1790; *Sur le régime et la diète recommandée généralement aux personnes d'un état sédentaire*, 1778, in-8; *Remarque sur l'influence du climat, etc.*, 1781, in-4; *Influence des passions sur la santé et les maladies*, 1778, in-8; *Essai sur le moyen de contenter la vanité de l'agriculteur*, 1789, in-8. Il a aussi traduit le *Voyage d'Ariane sur le Pant-Euxin*, auquel il a joint une Dictionnaire géographique H

trois Dictionnaire préliminaire», 1805, in-4*. Falcones [oit.]. Les Falcones forment un groupe nombreux de l'ordre des Accipitres ou oiseaux de proie et se rangent parmi les diurnes. Il renferme des oiseaux essentiellement carnivores et que leur vol puissant, leur force et leur courage rendent redoutables pour tous les autres oiseaux. Les Falcones se distinguent des vautours par leurs habitudes et par leur tête couverte de plumes ainsi que le cou. Quelques espèces ont encore les côtés de la tête et la face nus; on les a placées pour cette raison à côté des vautours avec lesquels elles se lient par d'autres caractères. — Chez les oiseaux de ce groupe, le bec, toujours crochu et armé d'une ou de deux dents, est plus ou moins courbé près de sa base ; les yeux sont dirigés sur le côté; les tarses sont tantôt nus, tantôt emplumés, et toujours armés d'ongles acérés et robustes. Les Falcones vivent tous de proie vivante, et leur courage les porte souvent à attaquer des animaux difficiles à vaincre à cause de leur taille et de leur force. Les espèces les plus puissantes choisissent leur proie parmi les animaux supérieurs ; les plus petites vivent presque exclusivement d'insectes. Les espèces se distinguent principalement par les proportions de la queue, du corps et des ailes, ainsi que par la couleur des pattes et celle de la cire et des iris. Le | 79 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.89% accurate

,* * qu'il prouve suivant l'âge, le sexe et les Misons. I a taille diffère beaucoup également chet Ifs maies et les femelle»; les premier! sont toujours plus petits. — Nous adopterons la classification de* falconés de M. 1». (ieoilroy, comme la plus régulière et la plus facile à étudier. Les subdivisions génériques y sont au nombre de vingt-deux. — I. Ailes obtuses. — A. Bec an parut droit ; genres : caracara, rostrame, pygargue, aigle, harpie, rirraète, spizaèle, aiglautour, cyminuis. = H. Bec retour M tirs m bote : naucier, milan, buse, husaigle, bondréc, busard, autour, diodon, lopbote ces deux derniers genres ont seuls le bec denté dans cette subdivision). — 11. Ailes aiguës. w A. Bec en partie droit ; balbuzard.— Bec rerturbi' dis m lait ; (non denté] : élane, • lanoïde (dénie) : faucon (V. ces différents mots). — M. d'Orbigny a publié une division du même groupe qu'il partage en trois tribus. La première tribu, celle des caracides, comprend les rancancas, les falcobencs et les caracaras; la troisième, celle de > falconidés, renferme les faucons proprement dits; et la seconde, celle des aquilides, renferme tous les autres groupes : circaète, aigle, c\ miudis, buse, busard, etc. FALCONET (ANDRE/, médecin, naquit à Itoanuc le 12 novembre 1611, de Charles, qui fut médecin de la reine Marguerite de Valois. André étudia la médecine à Montpellier et fut reçu docteur en 1634. Il s'établit à Lyon où il exerça la médecine jusqu'en 1601, année de sa mort. Il sciait fait recevoir docteur en droit en 1611. En 1656 il obtint le titre de conseiller médecin ordinaire du roi ; en 1663, il fut mandé à Turin pour la maladie de Christine fille de France, fille de Henri IV. Falconet fut aussi littérateur et ami de Ch. Spou et de Gui-Patin. On a de lui : Hogen* priter talifs et méthode assurée pour la parfaite guérison du scorbut, 161-2. in 8°, 1684. falconet (N'-c-El.), fils du précédent, naquit à Lyon en 1644. Il fit ses études à Paris sous la surveillance de Gui-Patin ; il y soutint sa thèse de philosophie le 14 août 1660, et fut reçu docteur en médecine à Montpellier en 1663. Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, grand écuyer, lui procura la place de médecin des écuries du roi ; il obtint depuis le titre de médecin consultant du roi et mourut à Paris le 14 mai 1714. On a de lui : Système des fièvres et des crises selon la doctrine d'Hippocrate, 1723, in-12. Falconet (Camille)? fils du précédent, né à Lyon le 1^{er} mars 1671, mort le 14 février 1762, était un médecin et un littérateur distingué. Il fit ses études à Paris, sa philosophie à Lyon, ses cours de médecine à Montpellier et ses

Chirac, el eul Chicoyneau pour compagnon d'études ; puis il se fit recevoir docteur a Avignon et s'établit à Lyon. Il eut d'abord la survivance de médecin des écuries du roi et joignit à ce titre celui de médecin de la maison de Rouillnn; enfin, après la mort de Tournefort, il fut, en 170V, nommé médecin de la chancellerie. Ce fut cette même année qu'il se fit recevoir à la Faculté de médecine de Paris ; en 1716, il fut admis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il fut l'ami de Mallebranrhe , Fontenelle, etc. Il possédait une bibliothèque très belle, composée de plus de 50,000 volumes dont il fit don en partie à la Bibliothèque du roi. Parmi les ouvrages qu'il a laissés, nous citerons sa Dissertation historique et critique sur ce que les anciens ont cru de l'aimant, et ses Observations sur nos premiers traducteurs français avec un essai de bibliothèque française (liém. dt rAcad.de, inc., t. 4 et 7). Falconet (Etienne-Mairioe), sculpteur, était d'une famille originaire d'Exilles, sur les frontières du Piémont, et alliée à celle des médecins célèbres de ce nom; il naquit à Paris en 1716, de parents pauvres. Il était loin d'en rougir; lorsque l'impératrice Catherine II lui donna un rang qui lui conférait le titre de taché rtekorodie (qui signifie votre haute naissance), « Ce titre, dit-il, me convient à merveille, car je me tiens dans un grenier. » Son éducation fut complètement abandonnée ; placé comme apprenti chez un mauvais sculpteur qui ne faisait que des têtes à perruques, il s'amusait à modeler en terre et à dessiner d'après des estampes. A dix-sept ans, ayant entendu parler du sculpteur Lemoine, il se présenta chez lui avec ses faibles essais; Lemoine, reconnaissant le germe du talent, non seulement l'admit dans son atelier, mais encore l'aida de sa bourse pour qu'il pût suivre ses études. Au bout de six ans, Falconet exécuta sa figure du Ulysse et le Cyclope qui lui mérita, en 1745, son agrégat à l'Académie. Elle est regardée comme «une des meilleures productions» du ciseau moderne; cependant net, critique sévère pour lui-même, trouvait la lèze d'un autre choix. L'Académie l'admit successivement professeur ordinaire au recteur. Il sentit le besoin de se donner l'éducation qu'il lui avait manqué et il étudia le latin et l'italien; il s'appliqua aussi au grec. Il prit goût à la philosophie de Platon et de Socrate. Il mit ensuite au jour ses deux figures « < malin > » et de la Baigneuse, productions gracieuses qui eurent le plus grand succès, qui furent moulées et surmoulées dans toute l'Europe. Sa figure de Vénus Amour menaçant ne lui valut pas moins d'éloges. Toutes ces productions ont de la grâce et la mollesse des chairs, talent dans lequel les anciens ont excellé. Vinrent ensuite son « < arial > » agonisant, son Annonciation à l'église de Saint-Roch; puis les statues

de Mais» et de David; vm saint Ambroise pour l'église des Invalides. Ces différentes figurée obtinrent tous les suffrages. En 1766, Falconet fut appelé en Itussic par Catherine 11 pour exécuter la statue équestre de Pierre Ier. Ce monument, fait pour immortaliser son auteur* le retint douze ans à Saint-Pétersbourg; c'est aussi pendant eu temps qu'il composa les différents écrits dont il a enrichi la théorie des beaux-arts. Il jouit auprès de Catherine d'une très grande faveur, mais il la perdit par les intrigues du conseiller privé llelski, ministre des arts, avec lequel il s'était brouillé. Ile retour à Paris, en 1778, il se rendit en Hollande, résolu de terminer sa carrière de statuaire et de s'amuser a compléter et à revoir ses différentes productions littéraires. Cependant Il désirait preourir l'Italie qu'il n'avait jamais vue el il se disposait à partir, lorsque, sur le point de monter en voiture, la 3 mars 1783. une violente atlaque de paralysie vint mettre obstacle à ses projets. Il survécut encore huit années a ce funeste accident, et conserva ses facultés morales; enfin il succomba le 24 janvier 17U1. (Juoiquc d'un caractère difficile a vivre, Falconet était bon, obligeant, et même très bienfaisant. L'on remarque parmi ses ouvrages : Ses Réflexions sur la tculpture, 1761, et les art. Bas-reliefs, Draperies el Sculpture, insérés dans legrand arlicle de sculpture du IWRfioitnirire dr» beaux-arts de l' Knc/dopédi* méthodique. falconet (Ambroise), reçu avocat au parlement de Paris en 17UO, avait été un des conseillers de Beaumarchais, et prit pari aux mémoires publiés dans ce procès. Il plaida avec succès eu 1806 dans la fameuse affaire de Hachai cl du duc de Looz.En 1811, il défendit la cause de Saint-Léger contre M.deLacrelellr. Falcotiel mourut en 1817. Ou a de lui: 1e Le Début , ou Premières aventures du chevalier de" ; Londres et Paris, 1770, 2 parties in-12; 2* Essai sur le barreau grec, romain et français; Paris, 1773, in-8*; Lettre à S. M. Louis XVIII sur latente des biens nationaux ; 1814, in-8". Cette lettre fit beaucoup de bruit à l'époque, et valut i l'auteur quelques jours de prison. FALCONIA (Proba), épousa le proconsul Adelfius, et vécut sous l'empereur Honorius, vers l'an 370 de l'ère chrétienne. Elle se distingua par son talent dans la poésie latine. Elle avait composé un poème sur les guerres civiles de Rome, qui ne nous est point parvenu. On lui attribuait aussi un poème adressé a Honorius, filsdc Théodose. Il ne uous reste d'elle que le renlon de Virgile sur l'histoire de l'Ancien el du Nouveau-Testament , imprimé pour la première fois ,i Venise. Il ne faut point la confondre avec Falconia, épouse d'A n ici us Protms, accusée d'avoir introduit les Golhs dans Rome. FMXOMKBI (Octave), savant antiquaire, prélat de l'Eglise

romaine, d'une ancienne famille originaire de Florence, mort à Rome en 1676, âgé seulement de 30 ans, est auteur de plusieurs dissertations sur les antiquités, insérées par Grœvius et Gronovius dans le volume IV des Antiquités romaines et dans le volume VIII des Antiquités grecques. On lui doit la première édition de la *Dianora*, de Famiano Nardini, parue à Rome en 1666. Il y joignit un discours sur la pyramide de C. Cestius et sur les peintures qui ornaient la chambre intérieure de ce monument; et une lettre à Carlo Dati sur une inscription tirée d'un mur antique, abattu lors de la restauration du portique de la Rotonde. En 1668, il fit paraître à Rome ses *Inscriptiones antiquae*. Il imprima dans le même volume une dissertation sur une médaille d'Apanée portant pour empreinte le déluge de Deucalion. Les traits de critique du savant écrivain Apostolo Zeno n'empêchèrent pas cette dissertation d'avoir un grand succès confirmé par les éloges des plus célèbres écrivains. Falconieri était en relation avec les savants les plus célèbres de son temps, tels que Heinsius, Spixheim. On a de lui une lettre qu'il écrivit au prince Léopold de Toscane sur la nécessité d'admettre le Tasse parmi les auteurs qui font autorité pour la langue, dans la nouvelle édition du Vocabulaire de la Crusca. En lisant les excellentes raisons qu'il donne au prince, tant en son nom qu'au nom du cardinal Pallavicino, ce qui frappe le plus, c'est qu'à cette époque il eût encore besoin de les donner.

ALQONiKii J 1 1 u \ m . oblalc servilc, morte en odeur de Digitized by Gc

The text on this page is estimated to be only 20.51% accurate

PALETI. () KALKKK. sainteté, naquit à Florence en 1270. Elle avait pour oncle Alexis Falconieri, l'un des sept fondateurs de l'ordre des servites, ainsi nommé parce que ses membres se consacraient au culte de la sainte Vierge. Julienne désira y entrer, et en prit l'habit vers 128*. Dans sa ferveur elle joignit aux pratiques de l'institut des austérités extraordinaires. Elle s'abstenait de nourriture les mercredis et les vendredis, et le samedi elle se contentait d'un peu de pain et d'un verre d'eau. En 1307 elle fut élue supérieure de l'ordre des oblates, et mourut à Florence en 1341, après avoir été béatifiée en 1779 par Benoît XIII. Falconieri (Nicolas ou mcoms i) flobuncb, célèbre médecin, naquit au milieu du xii* siècle. Nourri de l'lecture d'Hippocrate, de Galien et d'Avicenne, il obtint dans son art une réputation très étendue. Ses contemporains l'admiraient. Il mourut en 1411. On a de lui: 1° Seraient* medicinal e\$ teptem; Pavie, 1174, in-fol.; cours complet de médecine telle qu'elle était au XV siècle; i Comment ta taper aphorismes* Hippocrate*; Bologne, 15**; 3° Li*er de médecine mairnd; Venise, 1535, in-fol.; 4° un Opuscule *ur le* flécrei, inséré dans le recueil D* (ecribu* «pu* aureum; Venise, 1570, in-fol. VUCMiA, ÉR [tort.), qui a des ongles falciformes. — Falconi, famille de mammifères. FALDA (Jf.a*-Baptistf.), graveur italien du xvii* siècle, dont on a des estampes à l'eau-forte d'un très bon goût. Les curieux recherchent ses livres de* Pelait, de* Vigne* et de* Fontaine* d* Rome. FALMSTOIBR (Aii/.), écusson sur lequel le pape s'agenouille devant l'archange Michel qu'on le porte processionnellement dans certaines cérémonies publiques. FALR (antiq. rom.). Il se dit de certaines pierres coniques ou pyramidales qui étaient placées sur l'épave du cirque, près des bornes ■ et qui marquaient par leur nombre combien de fois les chars devaient faire le tour de l'épave. Selon quelques archéologues, il y avait ordinairement près de la première borne sept fait*, arrondies par leur sommet ou portant des ovoïdes, que l'on appelait aussi œufs; sept autres {aies, portant des dauphin*, se trouvaient près de la deuxième borne. D'autres pensent que les (aie*, les aruft, le) dauphin* formaient des objets distincts. FAL8M0 ou FALIRBI (Vital), doge de Venise élu par le peuple en remplacement de Dominique Silvio; il obtint de l'empereur grec le titre de prolosébas. En 100*, il retrouva le corps de saint Marc l'évangéliste qui avait été égaré à Venise, et le fit enterrer dans la basilique de son nom. On lit un secret du lieu choisi pour le

ilépol. afin que cette relique ne fut pas volée, et ce secret s'est perdu depuis. Vital Faliero mourut en 1117. PALBOBO (OrmiLAFPo;), doge de Venise, succéda en 1102 à Vital Micheli. Il reprit Zara en Dalmatie, qui avait voulu secouer le joug des Vénitiens en 1115; deux ans plus tard il fut tué dans une bataille livrée aux Hongrois. FAUwé^tfjr.), rivière de Ségambie qui prend sa source dans le royaume de Fouladialon, et se jette dans le Sénégal, près de Talatiga, après un cours de 200 lieues. PALSBB (art. tétér.), maladie des bêtes à laine, falkrib, Faleria, ville d'Etrurie près du Tibre, à l'est de Tarquinie. Elle était la capitale des Falisques. On croit que lorsque les Romains s'en furent rendus maîtres, ils adoptèrent plusieurs de ses lois. (V. Falisqfs.) FALF.r>r, vin célèbre de l'Italie ancienne. Sur les frontières tic Campanie et du Latium étaient les vignobles les plus estimés de l'Italie, entre autres ceux de Ocubum, des coteaux de Formies, celui du mont Massique, et au-dessous de ce coteau le territoire de Falerno. Les vins de ces crus, excellents de leur nature, acquéraient encore de nouvelles qualités par la vieillesse. Ces vins, à force de vieillir, perdaient leur limpidité et devenaient comme du miel, de sorte que pour les boire il fallait les faire dissoudre dans de l'eau et les clarifier. Il y avait plusieurs sortes de vins de Falerno: le doux et le sec; le sec était le plus estimé, il avait un peu d'amertume. Aujourd'hui tous ces vins ont perdu toutes leurs anciennes qualités, et ne sont même plus connus. FALBTI (Jérôme), comte de Trignano, natif de Savone, s'appliqua avec un succès égal à la poésie et aux affaires. Les ducs de Ferrare lui confièrent des commissions importantes. Les ouvrages sortis de sa plume sont: 1° un poème italien, en 4 «ha ots, sur les Guerres* de Flandre j !• doute l'ivres de Poétique; 3° l'Cause* de la guerre d'Allemagne tout Charui-Quint, en italien. 155 J, iii-S"; 4° le Traité d'Aineuagure par la rétarreeion, traduit en italien, 1556, in-4n. Il eut beaucoup de part à l'immense recueil intitulé Polianthea. Cet auteur florissait au XVI^e siècle. FALIKBI (Marin), doge de Venise, fut élu le 11 septembre 1354, à l'âge de 70 ans; il était fort riche et avait épousé une femme jeune et belle, dont il était excessivement jaloux. Dans une mascarade de carnaval, Sleno et Falicri s'insultèrent mutuellement. Sténo fut condamné à un mois de prison par le tribunal de la Quarantaine criminelle, dont il était le président. Cette peine parut légère à Falicri, qui étendit sa haine sur tout le tribunal et sur la noblesse qui n'avaient pas mieux vengé son injure. Il devint l'âme d'une conspiration: 100 conjurés convinrent de se réunir le 15 avril 1355 sur la place Saint-Marc lorsque le doge ferait sonner

la cloche d'alarme, et de massacrer tous les nobles : mais le complot fut découvert la veille de son exécution ; plusieurs des coupables furent mis à la torture, et le doge lui-même fut condamné à mort. Il eut la tête tranchée le 17 avril 1355. On mit sur son tombeau l'épithète suivante: Dux Venetum jacet Me, patriam amittere tentant et perdidit atque in Jardin de pharmacie. En 1708, l'Académie impériale des sciences lui envoya un diplôme qui lui assignait le premier rang parmi les savants en mission pour enrichir le domaine FAI.1RCI, l'un des îles du peuple de l'Etrurie. Leur ville était nommée Falérie ou ♦»'«'«, selon quelques médailles ou monnaies autonomes de ce peuple. Les types ordinaires sont : un aigle déchirant un lièvre ; un trépied, un Foudre ailé. Ils étaient établis sur la rive droite du Tibre, et c'est dans leurs enclaves qu'existait le mont Socrate, Soractin et. Chevalier Alexandre du Mége. FA1.K (Jas-Pierre), médecin suédois, naquit en 1727 dans la province de Westrogothie. Il était d'un zèle ardent pour les sciences, mais d'une profonde hypochondrie. Linné lui confia l'éducation de son fils, et tenta de le distraire agréablement en le chargeant d'aller recueillir les plantes et les zoophytes que produit l'Ile de Gotland. Il suivit ensuite Forskal à Copenhague. De retour à l'Université, il reçut des mains de Linné, le 23 juin 1702, le doctoral. Il dut au même savant la direction du cabinet d'histoire naturelle d'un riche habitant de "bourg; puis il obtint la chaire longtemps vacante de 1^{er} rang | de géographie et de l'histoire naturelle. Mais l'affection hypochondriaque de Falk avait fait des progrès rapides. A Cazan, en novembre 1773, Falk offrait l'image repoussante d'un squelette. Il ne pouvait ni manger ni dormir ; il repoussait toute consolation. Etilin, le 30 mars 1774, Georgi trouva son malheureux collègue de voyage privé de vie et couvert de sang: il avait tenté de se couper la gorge et s'était brûlé la cervelle. Falk avait les petits défauts et les qualités qui sont ordinairement l'apanage des hypochondriaques : il était morose, capricieux, irritable, susceptible, sobre, bienfaisant et vertueux. Ses papiers ont été recueillis par le professeur Laxmann et publiés en allemand sous ce titre: Mémoire* topographique* sur la Finlande; Pétersb., 1785, 3 vol. in— 8°, (1^{er} fasc. Falk Jiun-I>Aniki.), satirique allemand, naquit à Danzig en 1770. Son père, pauvre perruquier, voulut faire apprendre son métier à son fils malgré un dégoût prononcé; mais Falk aimait mieux la lecture, et, le soir venu, s'échappait de la maison paternelle, et allait lire ses auteurs favoris à la lueur des réverbères. Enfin de désespoir et d'ennui, il déserta le toit natal, et chercha en vain à s'engager dans la marine ; à force de privations et de

courage, il parvint s apprendre l'anglais et le français, et il fit bientôt son apparition sur la scène poétique par une satire imitée de Boileau, intitulée l'Homme, qui lui valut la privation du faible secours qu'il recevait de la ville pour son entrelieu à Halle Cependaulil parvint à se faire une position supportable , grâce i ses travaux , et mourut en 182fi. Ses ouvrages principaux sont: i* les Satire*, dont Vttamme, le* Hérot, le* Tombeau de Home, le* Prière*, la Vanité, le* G*~ gaille*, la Jérémiade, la Mode; 2° YAIMnaeh pour le* ami* de ta satire et de la galle, Leipzig, 1797-1800; Weimar, 1801-1803; 7F des drames, savoir : Preméthée, Tubingue, t803; Amphitryon, 1804; Coriolen, Amsterdam, 1811 ; 4° Nouveau rerueit de petite* satire* et de récit*, Berlin, 1804. Et une foole d'autres poésies. FALMnfc (géagr.), ville d'Ecosse, comté de Stirling. Ses I aux chevaux et aux bestiaux sont les plus Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.04% accurate

FALLACIEUX. (618) l'Ecosse. - IMaUle de Falkirk { hist.) ,
défaite de l'armée de Georges II en 1746 par les partisans de» Sluarts.
Falkland igéogr.), nom d'un détroit entre Plie Falkland et l'Ile Soledad, les
plus considérables des Malouines, dans l'Océan atlantique méridional. Le
détroit de Falkland a 18 lieues de longueur. — Falkland, la plus grande des
Iles Malouines. Dans la partie septentrionale de cette lie , se trouve la vil ç
nommée U Port-Egmont. - Falkland , Tille d Ecosse, comte de Fin-
Fabriques de toile. Ruines d'un plais ou Jacques V mourut en 1542.
Falkland (Le cius-Cary, vicomte de), 61s alué de Henri, vicomte de
Falkland, naquit vers l'an 1610, à ce qu'on croit, a Burford, dans le comté
d'Oxford. Il fut élevé d'abord a Dul)lm, puis à Cambridge. Des écarts dus a
la légèreté du jeune agi- le firent enfermer dans la prison de la Fleel; mais
les voyages le corrigèrent, et il en rapporta ce caractère qui » a lait célèbre
par ses contemporains comme l'honneur de son temps et de FALLOPH. son
pays. Jeune , il était en possession d'une fortune considérable; il en usa avec
sagesse. Porté par son goùl vers la carrière des armes, Il y renonça parce
que des circonstances exigèrent ce sacrifice. L'étude des langues anciennes
devint sa passion dominante ; il aimait le séjour de Londres, et il résolut de
s'en priver jusqu'à ce qu'il eût appris le grec. Il se familiarisa a 23 ans avec
les historiens cl les poètes grecs et latins. A une forte mémoire, à une
facilité prodigieuse il joignait beaucoup d'esprit naturel cl un goût passionné
pour la lillcrature. Il aimait la société des savants qu'attirait autour de lui
son caractère affable , duux et modeste. Il avait coutume de dire: « Je
plaint sincèrement un gentilhomme ignorant, lrs jours de pluie. « En 1033,
il fut fait gentilhomme de la chambre du roi, cl fil la campagne contre les
Ecosseis, en 1639, en qualité de volontaire. En 16*0, il fut nommé membre
du parlement ; il y déploya des connaissances, îles intentions pures, un cœur
noble, mais sans défiance. Ceux oui paraissaient défendre la légalité contre
les usurpations de la cour abusèrent de cette innocence de errur pour
l'entraîner dans des mesures contraires à la douceur de son caractère, en
particulier contre l'infortune comte de Slrafford. Désabusé ensuite , il n'en
conserva pas moins «le l'éloignement puur la cour. Cependant, ayant été
nommé secrétaire d'Etat, il accepta par des mol ifs de générosité ; mais il
n'était pas fait pour la conduite des hommes et des choses de ce temps; on
ne put, durant son ministère, le résoudre a se servir d'espions ni à violer le

secret des lettres. Le spectacle des maux qui se préparaient, suites inévitables de la violence des partis , était trop fort pour celle àmc douce et pure. Bientôt la vie lui devint insupportable : à la bataille de Ne» burv , il se plaça au premier rang du régiment de lord Byrwi, et reçut dans le bas-ventre une balle de mousquet dont il mourut sur-le-champ, le 20 septembre 16i3, âge de 31 ans. Peu d'hommes ont été aussi regrettés que lord Falkland, et pou méritaient autant de l'être. Son esprit était aimable, sa conversation charmante ; il encourageait leslctlr* en ami, non en protecteur. Il a laissé quelques poésies et plusieurs discours; on croit qu'il a l>eaucoup aidé Chillingworlh dans son Histoire du protestantisme. t'ALKNPJi (Thomas), missionnaire jésuite, était fils d'un chirurgien de Manchester, en Angleterre. Il étudia la chirurgie sous son père, vint à Londres , s'embarqua pour la Guinée et , après ce voyage, pour Cadix, et ensuite pour Bcunos-Ayres; il y tomba dangereusement malade; les jésuites profitèrent de celte circonstance pour lui persuader d'entrer dans leur collège el finalement de faire profession dans leur société. Son habileté à guérir les maladies, sa dextérité dans les opérations chirurgicales et sa connaissance de la mécanique contribuèrent à faire réussir sa mission au delà de toute espérance. Il séjourna près de 40 ans dans leChaco, le Paraguay, le Tucuman et les Pampas et futchargé par le gouvernement espagnol de travaux topographiques. A l'époque de la dissolution des jésuites, Falkner fut en Espagne et revint ensuite dans sa patrie; un catholique, son compatriote, le prit pour chapelain. Ce fui dans cet asile qu'il écrivit en anglais : Description de la l'atogenie et des pays voisins de l'Amérique méridionale, llerfurd el Londres, 1774, 1 vol. in-i« avec des caries. C'est un auteur judicieux. Les médecins estimaient son savoir et son habileté. Il mourut en 1780. fallack, s. f., tromperie, fraude. Il est vieux. FALLtciKCseMBRT, adv., d'une manière fallacieuse. faixacircx, bons, adj., trompeur, frauduleux. Il ne «'emploie guère que dans te style élevé. fille [Philippe), auteur anglais, né dans l'Ile de Jersey en 1055, y fut quelque temps recteur de la paroisse de SaintSauveur. Il fui député parles Etats de l'Ile auprès du roi Guillaume el de la reine Marie pour y solliciter des moyens rie défense contre l'invasion menaçante des Français, et il obtint aisément l'objet de sa mission. Quelque temps après, il publia un ouvrage sous ce titre : Oaare*, ou tableau rir Jersey, la plus èlrndue fie* Iles qui restent à la couronne d'Angleterre de l'ancien duché de Normandie , 1684 , in-*% avec une l'Ile et une vue du château d'Elisabeth. Ce livre eut I de succès. C'est l'ouvrage d'un bon esprit

comme J loyen. Il mourut, dans on âge avance, nous année. fallbt (Nicolas),
 né i Langres en 1753, se lia dans sa j nesse avec Duruflé et Gilbert, et,
 comme eux. cultiva la pw | Sa vie n'offre aucune circonstance remarquable.
 Il mourut le 22 décembre 1801. Nous avons de lui des pnèriirs m .divers
 sujets; une tragédie en cinq actes intitulée : T>b*re et serenm , une autre
 intitulée : Alphée et Zarine , restée manuscrite , productions médiocres; une
 comédie en trois actes represenlée d'à hord sous le titre de : Haithieuou les
 deux soupers, puis sous relui : les Deux tuteurs, avec réduction d'un acte; on
 dil « qu'il n'g «tel pas un seul plat de passable dan* ees deux souliers: » un
 opéra comique : les Fausses elc. tallet a travaillé au Dictionnaire universel,
 elc. falloir, v. n. impersonnel. (Il faut, il fallait, " a fallu, il faudra, il faudrait
 , qu'il faille , qu il fallut.) Etre «le nécessité, de devoir, d'obligation, de
 bienséance. Dans ce sens il n'est guèred'usage à l'inlimlir. *am., Vu nomme,
 une personne comme il faut, un homme, une personne d un rang distingué. ,
 Encore faut-il que il est nécessaire , maigre tout, que.... Fam., Il faut voir, il
 est curieux, intéressant de voir! Ou le rejette quelquefois à la fin de la
 phrase , en matière d'exclamation. Fam., C«< ce qu'il faudra voir, se dit
 pour faire entendre que l'on saura mettre des empêchements à ce qu une
 personne pn.jeu de faire. -FALLom. se dit aussi de ce .hm on n besoin. Il
 se dit particulièrement, de ce qu on doit donner d'argent à quelqu'un pour un
 prix , pour un salaire, r all< i k. se dit encore dans le sens de manquer; el
 alors il ne s emploie qu'avec la particule en el le pronom de la troisième
 ^rsonnr. Dans ce sens il se conjugue avec l auxiliaire être, rani t cm faut
 que, loc. adv. , bien loin que. fallop b ou fallop mo (Gabriel) , anatomistc et
 chirurgien célèbre du xvi» siècle, naquit à Modene en 1523. Les <ielails de
 sa vie ne sonl pas exactement connus. L époque rie sa naissance est
 incertaine; des biographes le/ont disciple d* vesale; Martine et Haller
 attestent le contraire. Fallope flirt excellentes études médicales, d'abord a
 Ferrare, puisa Pariouc. » renonça au litre d'un canonical à la cathédrale de
 Modene qui m- lui permettait pas de se livrer à son goul pour a «lis section.
 Après avoir enseigné l'anatomie a t l'niversUc ne i errare et de Pise, il fut
 choisi en 1551 par le sénat pour occuper i Padouc la chaire de chirurgie et d
 anatomie. On lui confia, en outre, la démonstration des plantes médicinales
 cl l'inspection du jardin botanique qu il enrichit de plu sieurs végétaux
 rapportés de ses voyages en Italie, en france et dans la Grèce, il succomba a
 l'âge de 40 ans, 1562. Il n'avait encore publié que son ouvrage intitule
 U*tertationes anatomic*, in » , Venise. 1361 ; Padoue, 156»; Paris, 1562;

Cologne, 1502; Hclmsladl, 1588. Ce livre fait époque dans les fastes anatomiques; il est plein de reenerenes curieuses, de faits intéressants , de découvertes utiles. H toi puissamment secondé dans ses travaux par les chefs de l tui . on éprouve même de l'horreur à penser jusquou s étendit cette protection: Priucept jubet Htnobitdenl kmmemquem tro modo Merficimus, et illum anatowiumut. Ces bonnies. a la vérité , étaient des criminels; cependant il est difficile de ne pas frissonner à la lecture de celle phrase. Les leçons de railopc furent publiées après sa mort par divers disciples ooni ia plupart ne remplirent pas cette tache d'une manier» ble. Douglas a dit de Fallope : In doeenda tmaximi in teiandv tj^tditiuimut, in medendo felicUsiuius. Il ne fui i pendant pas constamment heureux dans sa pratique; il I avoue lui-même ingénument : Advertalis , quano , *9° 1** mortis crntnm hominum, ignorant cautam tome. Il elail ires partisan du procédé talitcotien qui consiste à rajusler, et niemea remplace? les ncx. les oreilles, les doigts, et quelques autre» parties tolalemcnt séparées du corps, lous les écrits dt ¥M tope ont été recueillis et publiés avec ce litre '. Opéra „n.,uu om,,ia tampractica q*im lhtmM, i» lres tamot dittriPut, VeDigitized by Gc

The text on this page is estimated to be only 25.27% accurate

fajlsiuér. («3») FAMTI I VRISEI , nisc, 158-t, 3 vol. in-fr; Francfort, IflOO , in-f°; ibid., 1606, I in-f", «te. en trouve des notices biographiques sur Fallope 1 dans les hUmoïtt de Nicéron , t. 4 et 10, dans let Eloget de TommatiHi, cl surtout dans la B.bliolhequ* det écrieaint moitt»«, par le savant Tirabotchi. fallot 4e Beattmont (Etienmk - André - François de Paiïlk), successivement évêque de Vaison, île Gand et de Plaisance, né à Avignon le i" avril 1750, se destina des sa jeunesse à l'étal ecclésiastique , et liil d'ahurd chanoine de la cathédrale d'Agde el grami-viraire dcBlois. En 1781, il obtint l'abbaye de Sepl-Foiitaincs, diocèse de Langrcs. Nommé en 1782 coadjuteur de Vaison dans le Corn ta t Vetiausín el sacré à Frascali, le 43 décembre, sous le litre dVvéquc de Sébastopolis , il succéda en 1780 à M. Péliissier de Saint-Fcrréol. l'évêché de Vaison fut supprimé en 1790. Dénoncé à l'Assemblée constituante comme ayant fait chanter un Te Peum pour le massacre des patriotes, il prouva la fausseté de celte assertion et se relira en Italie. Il revint habiter Marseille au 18 fructidor et remplit en secret ses fonctions d'évêque. En 1802, il fut nomme par Bonaparte à l'évêché de Gand et administra ce diocèse avec sagesse et avec zèle. En 1807, il fut envové à l'évêché de Plaisance. Là, il empêcha de fermer les églises dont on voulait s'emparer, agrandit le séminaire, favorisa diverses communautés et fil renoncer au projet de convertir le ' beau séminaire Allieront en un lycée militaire. On lui a reproché sa conduite envers les prélres de l'Etat romain exilés à Plaisance sous le gouvernement impérial, el il parait difficile | de le justifier pleinement i cet égard. Il assista au concile de { 1811, tenu à Paris. En 1813, il fut promu i l'archevêché de I Bourges cl sut l'administrer avec réserve et modération. Après la seconde restauration il donna sa démission el vécut dans la retraite à Paris jusqu'en 1835, où il mourut à l'âgcde 85 ans. falot, s. m., espèce de grande Unième, ordinairement faite de toile. Il se dit également d'un grand vase qu'on remplit de suif, de poix-résine el d'autres matières combustibles pour éclairer les abords d'un lieu de fêle, les cours d'une grande i , etc. On dit plus ordinairement pot à feu. FALQIE (manne). Il se dit de petits panneaux qui se placent dans des coulisses à l'endroit des lolets, pour élever les bords des bateaux et empêcher l'eau de la mer d'y pénétrer. — Falqi e [manège), mouvement vif et réitéré des hanches et des jambes de derrière du cheval , qui plient forl bas lorsqu'on l'arrête. Les falquet sont proprement trois ou

quatre petites courbettes pressées avant l'arrêt. v. n. , l'arme de manège qui s'emploie dans cette phrase : faire faucher un cheval, le faire couler sur les hanches en deux ou trois temps, et en formant un arrêlou demi-arrêlou.
 nUOUU(qui peut être falsifié, qui peut être trompé. falsikica.yt. avtf. (»e*/.). Il se disait d'une proposition sophistiquée, d'un argument, dont on prétendait qu'il était impossible de démêler la fausseté ou la vérité. Je ment, prononcé sans antécédent , était nnc propotiiton falsificante ; on l'appellerait aujourd'hui une proposition absurde. Lcsarj/Mmenf* ftUîflcault ont été empruntés par les scolastiques à l'école mégarienne des anciens.
 falsipicatber, s. m., celui qui falsifie. falsification (arfnl/erario) , se dit des erreurs et des drogues. La falsification constitue, dans le premier cas, le rôle d'un faussaire, dans le second celui d'un fripon. On se sert du mot altération pour désigner l'acte par lequel on dénature la valeur des monnaies en y mêlant des alliages. Il y a une égale différence dans l'action de contrefaire ou altérer des monnaies et dans celle de contrefaire ou falsifier des actes. Le terme générique de falsificateur peut également s'appliquer à celui qui falsifie des drogues ou des écrits. La pièce, ou toute écriture contrefaite, est celle dans laquelle on a cherché à imiter le mieux possible une écriture véritable. La même pièce est falsifiée si l'on y ajoute, retranche, ou si l'on y change quelque chose. Il y a également une grande différence entre l'action de contrefaire ou fabriquer et celle d'altérer ou falsifier. — Si l'action de falsifier des écrits peut avoir, dans les relations sociales, les plus déplorables résultats , celle de falsifier des drogues n'est quelquefois guère moins coupable. C'est une branche d'hygiène publique surveillée avec trop peu de soin, sur laquelle pourtant il serait urgent d'appeler toute la vigilance des médecins les plus consciencieux et les plus éclairés. falsifier , v. a. , altérer , changer , dénaturer quelque chose, avec dessein de tromper. Dans ce sens on l'emploie surtout en parlant de l'écriture, d'un sceau , d'un acte, d'un texte, etc. Il signifie aussi altérer une substance quelconque par un mauvais mélange. Falsifier de la monnaie , l'altérer quant à la valeur intrinsèque.
 Falster (Ile de). Elle a, sur une étendue de plus de 80 milles carrés géographiques, environ 20,000 habitants, dont 1,100 vivent réunis à S'ikrping, son chef-lieu, assez florissant pour le commerce et l'industrie. L'Ile de Falster, très fertile, nourrit de beaux bestiaux , et dépend du district de Laaland , royaume de Danemark. Falte (archéol. milit.), partie de l'armure au moyen âge. Les falets étaient comme les basques de l'armure.
 PALTRAMCK , infusion de plusieurs plantes aromatiques des Alpes

suisses. Quelques personnes écrivent , par corruption, FAi.iin (géol.). On donne ce nom, dans le département d'Indre-et-Loire', à un dépôt meuble, composé de coquilles marines. Ce dépôt, qui occupe un espace d'environ vingt-quatre lieues carrées, est situé entre l'inilre el la Vienne, au sud de Tours ; son élévation esl de cent à cent-vingt mètres au-dessus du niveau de l'Océan. Ce dépôt varie en épaisseur depuis un à deux mètre* jusqu'à quinze ou vingt, selon qu'il est plus ou moins rapproché des bords du bassin maritime dans lequel il s'est formé, l'ne couche de lerre végétale recouvre ce dépôt à environ un mètre d'épaisseur. Les couches qui composent cv dépôt ne sont pas horizontales dans toute son épaisseur; dans les parties supérieures, ce sont de petites couches inclinées les unes sur les autres en sens inverse de celles qui les supportent et qui reposent sur d'autres couches à peu près horizontales, mode de stratification qui semble annoncer l'action des anciens courants. Les débris de coquilles marines qui composent le falun onl peu d'adhérence entre eux ; elles sont d'une époque plus récente que celle des meulières superposées au grès de Fontainebleau. On trouve au milieu de cette masse de corps organisés qui .-on. posent le falun une grande quantité de coquilles entières ; celles que l'on rencontre en plus grande quantité appartiennent aux genres arche, huître, pétoncle, peigne, cénthe, porcelaine, cône, etc. On y trouve également des balanet et des terpulet, plusieurs espèces de polypiers, el principalement de celles qui proviennent de la craie. Parmi les fossiles que l'on y rencontre, les plus communs sont lrs dents de diverses espèces de squales ; on v trouve aussi assez communément les débris du lamantin. Dans les couches moyennes ou inférieures, on trouve des ossements de mammifères lerrslrrs, recouverts de polypiers cl d'autres corps marins, ce qui prouve leur long séjour dans la nier. Ces ossements sont ceux du mastodonte, de plusieurs espèces d'hippopotame et de rhinocéros , du tapir, du cheval , du cerf el du pala-othcriuin. — Dans plusieurs localités environnantes, on emploie les faluiis pour fertiliser le sol ; Ms fournissent un excellent amendement dont l'action , différente de celle du marnage , a une durée beaucoup plus considérable , ordinairement trente ou quarante ans. Le sul qui recouvre le falun ne produit naturellement bruyères , el lorqu'on y mêle le falun toutes sortes de que des plantes y (fou.). On donne ce nom aux localités où se rencontrent les couches de falun; telles sont celles de la Touraine, celles de Uauleville (Manche), de Grignon (Sei Oise), de Courlagnon (Marne), el autres. fawacouste [géogr. et hitt.), ville l'Ile de Chypre, tenant ruinée. Elle fut prise

par les Génois en 1372 ; possédée ensuite par les Vénitiens , elle tomba au pouvoir i 1571. Lés anciens l'appelaient Artinoé et 1 famars i géogr.), petit village de France, déparlement du Nord , célèbre par des fouilles récentes qui y ont fait découvrir beaucoup d'antiquités. Autrefois Fanum Martit. FAHR , KB , adj. , qui a telle ou telle réputation. Il ne se dit guère qu'avec bien ou mal, cl par rapport au mœurs. FAMRLIOI'B, adj. des 2 genres , qui est souvent tourmenté de la faim , faute d'avoir de quoi la satisfaire. Il esl familier, el ne s'emploie guère que par dénigrement. Vitage famélique , mine famélique, le visage, la mine d'une personne qui parait misérable et tourmentée de la faim. Famelioi E esl aussi substantif. fameux, El' s F , adj. , renommé, célèbre, unique dans son genre. *Pop. : Cett un fameux imbécile ; roiM une fomenté Mite. familiariser, v. a... rendre familier avec quelqu'un. Il M s'emploie guère dans ce sens qu'avec le pronom pcrnncl. Il Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.96% accurate

FAMILLE. (I signifie, absolument, prendre des manières trop familières. — Familiariser, signifie, par extension, accoutumer, habituer. Se familiariser une langue étrangère, la parler, l'entendre comme sa langue maternelle. Se familiariser un auteur, le posséder bien, I entendre sans peine. Se familiariser le ilgled'nn auteur, ta manière d'un artiste, etc., se rendre familier et comme propre le style d'un écrivain, etc. — Familiariser, s'emploie également, dans le sens qui précède, avec le pronom personnel, régime direct. familiarité, s. f., privaulé, manière de vivre familièrement avec quelqu'un. Prov., la familiarité- engendre le mépris. Il se «lit aussi, surtout au pluriel, des manière* familières. ()n dit quelquefois, en mauvaise part, avoir det fjmtiltarités avec une femme, en obtenir des faveurs. familier, iêrk, adj., qui a une habitude particulière avec quelqu'un, qui vil avec lui librement et sans façon, sans cérémonie, comme on a l'habitude de vivre avec les gens de sa famille. Esprit, démon, génie familier, sorte de génie que l'on croyait attaché à une personne pour la guider, l'inspirer, la servir. — Familier, se dit également des choses ou il y a de la familiarité. — Discours familier, langage familier, style familier, discours, langage, slyle simple et sans recherche, tel que celui dont on se sert ordinairement dans la conversation et dans les lettres qu'on écrit a ses amis. — Terme, mot familier, expression, locution familière, etc., nwl, lernie, expression, locution qui ne peut entrer que dans le langage familier. Terme familier, expression familière, se disent aussi d'un lernie, d'une expression qui ne sont pas assi-x respectueux , eu égard aux ĩjersonnes à qui ou devant qui l'on parle. — Familier, signiie aussi, ordinaire, habituel, accoutumé. Il se dit encore (le ce que l'on connaît, de ce que l'on sait ou l'on fait bien, pour l'avoir souvent vu, éprouvé, étudié, pratiqué, etc. — Familier, remploie substanlivcnieul et signifie celui qui affecte la familiarité avec les personnes d'un état au-dessus du sien. Il se dit aussi de ceux qui vivent habituellement et familièrement avec une personne eminente, et dans ce sens on l'emploie surtout au pluriel : les familier» de la maison, ceux qui sont reçus habituellement cl familièrement dans une maison. - Familier est ausai le nom des oflicier* de l'inquisition en Espagne el en Portugal. familier, rrr. Dieux familiers (myth. rom.}, «* disait chez les Romains, des dieux Innes des maisons de chaque particulier. — Partie familière, se disait de la partie des entrailles de la victime d'où I on tirait des augures pour les affaires

domestiques et civiles. Le reste s'appelait : la partie hostile. — Familier [hist.], titre des conseillers intimes du mi nu moyen-âge, familièrement, adv., d'une manière familière. FAMILIÈRE, secte de fanatiques qui eut pour auteur, en 1555, un nommé Henri Nicolas, disciple et compagnon de David George, chef de la secte des Davidique»; Nicolas trouva des sectateurs en Hollande et en Angleterre, et les nomma la famille d'amour ou de charité. Il était, disait-il, envoyé de Dieu pour apprendre aux hommes que l'essence de la religion consiste à être épris de l'amour divin ; que toute autre doctrine touchant la foi et le culte est très peu importante; qu'il est indifférent que les chrétiens pensent de Dieu tout ce qu'ils voudront, pourvu que leur orur soit en liaison du feu sacré de la piété et de l'amour. On l'accuse d'avoir parlé avec très peu de respect de Moïse, des prophètes, de Jésus-Christ même; d'avoir prétendu que le culte qu'ils ont pratiqué est incapable de conduire les hommes au bonheur éternel, que ce privilège était réservé à sa doctrine. Toutes ces erreurs sont en effet des conséquences assez claires du principe qu'il établissait; et il n'est pas étonnant qu'au milieu du libertinage de croyance introduit par la prétendue réforme des protestants il ait fait des prosélytes. George Fox, fondateur de la secte des quakers, s'éleva fortement contre cette prétendue famille d'amour. Il l'appelait une secte de fanatiques, parce qu'ils prêtaient serment, dansaient, chantaient et se divertissaient: c'était un fanatique qui en attaquait d'autres. famille, s. f. coll., toutes les personnes d'un même sang, comme enfants, frères, neveux, etc. Par extension, la grande famille humaine. Il se dit quelquefois de parents qui habitent ensemble, et plus particulièrement du père, de la mère et des enfants, ou même des enfants seulement. On le dit quelquefois, dans un sens analogue, en parlant des animaux. — FUS, fille de famille, celui, celle qui vit sous l'autorité de son père et de sa mère ou sous l'autorité de son tuteur. — En droit romain, père de famille, »e dit de toute personne qui jouit de ses droits, qui n'est point sous la puissance d'autrui. — En termes de pratique, 0) FAMILLE» user, prendra-t-on d'une chose en bonp're de famille, se dit en parlant des choses dont on a le soin, et signifie ménager, administrer une chose avec autant d'économie que le propriétaire lui-même pourrait le faire. — En termes de jointure, Sainte-Famille, tableau qui représente Noire-Seigneur, la Vierge, saint Joseph et quelquefois saint Jean. — Famille, signifie aussi, race, maison, et il se dit, en ce sens, de ceux qui sont de même sang par les mâles. — Enfant de famille, jeune homme d'une naissance honnête. — Avoir un air de famille,

avoir celle conformité de traits, de physionomie, qui existe ou qu'on croit reconnaître entre les personnes d'une même famille. — Il est à remarquer que quand on parle des grandes et anciennes races de France et des pays étrangers, on se sert moins ordinairement du mot de famille que de celui de maison, et qu'au contraire lorsqu'on parle des anciens Grecs et des anciens Romains, on emploie de préférence le mot de famille. — Famille, se prend aussi pour toutes les personnes, parentes ou non, maîtres ou serviteurs, qui vivent dans une même maison. — Famille, en parlant des grands d'Italie, se dit de toutes les personnes attachées au service d'une maison. — Famille, se dit encore, en histoire naturelle, d'un assemblage de plusieurs genres ou espèces qui ont un certain nombre de caractères communs. On applique dans un sens analogue à la classification des substances chimiques. Il se dit également, en grammaire, de la réunion, de la collection des mots qui ont une même racine. famille. A l'origine et à la tête de toutes les institutions se place la famille, lien sacré formé par Dieu même à l'aurore des temps; institution qui se perpétue à travers les siècles par l'instinct attractif et providentiel déposé dans la nature physique et morale des sexes. La famille est la base et le modèle de toutes les sociétés, et, par une sublime extension, l'humanité tout entière, de tous les âges et de toutes les zones, ne forme qu'une grande et même famille qui a un seul et le même berceau sur la terre, un seul et le même Père dans les cieux. Les plus saines et les plus habiles législations ont cherché à rapprocher le plus possible leurs principes et leurs actes des principes et des lois qui régissent la famille. En effet, ce mot résume toutes les vertus sociales et privées, tous les nobles instincts qui élèvent et ravissent le cœur de l'homme. Entre le père et la mère, puis entre les parents et leurs enfants, s'établit ce touchant échange de toutes les affections, de tous les dévouements, cette généreuse émulation de vertu, de bonté et de gratitude, qui constitue le plus beau spectacle et la plus douce félicité que la Providence ait départis à l'homme engagé dans les liens de la société temporelle. Mais, pour que notre nature déchue puisse atteindre ce grand et noble résultat, il a fallu que la révélation évangélique lui vint en aide avec les préceptes et les secours de la grâce divine. Au commencement des temps, dans l'institution même de cette auguste société rapportée dans la Genèse avec cette grave et divine simplicité qui caractérise l'inspiration d'en haut, nous trouvons tous les caractères qui constituent les lois éternelles qui doivent régir, sous l'œil de Dieu, la famille humaine dans son séjour sur cette terre. Dieu créa d'abord le père de la

grande famille et il le dota de ce magnifique privilège de la ressemblance divine; puis de la substance même du premier homme il forma sa compagne. Admirable fécondation, mystérieuse progéniture, qui contient la raison de tous les dogmes qui consacrent l'unité primordiale de toute la famille humaine, le rang respectif des sexes, l'indissolubilité des liens conjugaux. Le père du genre humain comprit et exprima toutes ces grandes choses dans le cri de tendresse et d'admiration par lequel il salua la seconde créature de Dieu : *Os ex ossibus meis et erit caro de carne mea* Le père de la famille a la primauté du rang et de la puissance; il a la force et l'intelligence, par conséquent le devoir de protéger, de soutenir et d'éclairer la famille. La mère, subordonnée au père de famille, a la puissance de l'amour et de la beauté, la puissance de la faiblesse, c'est-à-dire une puissance de médiation. De ces deux caractères naturels découle la double série des droits et des devoirs qui unissent les deux êtres dans un même et unique lien de tendresse et de dévouement sous le joug de la vie ; de telle sorte que ces deux existences n'en forment qu'une seule: *Et erunt duo in carne uni* (2). Cette profonde parole exprime avec une énergie divine le dogme de l'unité, de l'indissolubilité des liens matrimoniaux : car qui osera séparer ce que Dieu a lié ainsi? Cette société primordiale formée entre l'homme et la femme pour qu'ils s'entraident (1) Gênois, cap. n, 1S. U) IsisU. 34.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.05% accurate

VAVIILI.K. I «SI | mutuellement dans le cours de celte existence lerrrstre ■ été posée ainsi par Dieu même, sur la base inviolable de l'unité et par- la de l'indiMolubililé. Dieu a formé l'homme et la femme tous deux de la même chair pour établir et leur enseigner cette grande loi de l'unité de volonté et d'amour qui doit les conduire côte à côte à travers les devoirs d'ici-bas à leurs éternelles destinées. Aussi il y a un mot qui résume tous lrs devoirs, tous les bonheurs Je la vie conjugale : unité, union I — Après avoir ainsi établi la sainte corrélation entre l'homme et la femme, Dieu les bénit tous deux et leur dit : Croisse! et multipliez-vous. — Voilà donc un troisième élément introduit dans Ja société domestique : l'enfant. L'enfant est le membre naturel de la famille et il y apporte un lien nouveau qui, d'une par», unit plus intimement encore le père et l» mère entre eux, de l'autre, établit une nouvelle série de droits et de devoirs entre les parents et le fruit de leur union. L'enfant dépend naturellement du père et de la mère; il tient d'eux la vie et tout ce qui soutient i l développe son existence dans l'ordre physique et moral. Ainsi, en retour des devoirs qui incombent aux parents, ils acquiéreiit des droits éternels sur leur enfant, qui les reconnaît par ses sentiments d'amour, de respect, d'obéissance et de gratitude. — Ce triple noeud de droits et de devoirs réciproques, voilà le centre où viennent converger tous les liens de la famille ; voilà le pieux berceau de nos premiers sentiments, de nos plus intimes affections. Père, mère, époux, enfant, frère, ce sont les noms aimés qui vont droit au ca-urde tout homme et y réveillent ce que Dieu a mis d'amour et de reconnaissance dans le cœur de sa créature. L'homme qui resterait muet devant ces titres sacrés, l'homme dont le coeur demeurerait froid et insensible aux souvenirs de la famille, serait maudit de Dieu et de la société. — Mais pour que la famille présente ce grand caractère d'harmonie résultant des devoirs et des droits réciproquement compris, acceptés et remplis, il faut qu'elle introduise au foyer domrslique la loi de Dieu. La famille n'atteint sa perfeclien que sous celte égide toute-puissante. Pour que la famille soit heureuse, pour qu'elle soit bénie et produise des fruits de vie, de bonheur et de salut, il faut qu'elle reste unie; pour qu'elle reste unie, il faut qu'elle soit indissoluble; pour qu'elle soit indissoluble, il faut qu'elle soit chrétienne. En dehors du terrain de la révélation divine il n'y a point de famille. Toutes les religions païennes jettent la famille dans le gouïire de la polygamie. Avec la polygamie, plus

d'union, plus de respect, plus d'éducation possibles. La mère, au lieu d'inspirer à son enfant l'amour et la reconnaissance pour son père, ne lui transmettra que la haine pour un infidèle, que la jalousie pour l'enfant de sa rivale. Souvent l'enfant ne connaîtra pas même le nom de sa mère ou de son père. Au lieu de cette sainte intimité du foyer chrétien, au lieu de cette plénitude de majesté et d'amour que l'Église sacrée verse sur ceux qu'elle unit au nom de Dieu ; au lieu de ce calme et pur sanctuaire de la famille une et indissoluble, la polygamie ne peut nous offrir que ses marchés de concubines, ses infâmes débauches et ses sérails ensanglantés. L'homme n'est plus un père : il devient un tyran immonde; la femme devient une esclave avilie et pire qu'une esclave ; et très souvent le pauvre enfant, s'il résiste aux tentatives ténébreuses d'une science homicide, devient ce que voudra sa misérable destinée. — Presque toutes les sectes séparées de l'Eglise catholique ont porté de graves atteintes à la sainte constitution de la famille ; presque toutes ont rompu ce lien sacré de l'indissolubilité des liens matrimoniaux ; et partout la société, effrayée des maux et des désordres qu'engendrait en foule cette funeste violation de la loi divine, a compris par une triste expérience que sur cette base seulement reposait le bonheur et la moralité de la famille, l'avenir de l'enfant et le salut des institutions sociales. Les apôtres du protestantisme qui, à l'éternel opprobre de la réforme, usèrent, dans nos temps modernes et en pleine civilisation chrétienne, introniser de nouveau la polygamie, ces tristes adeptes des passions ne firent pas difficulté d'accorder aux instincts honteux de la nature humaine le sacrifice de ce lien providentiel et la sainteté du mariage indissoluble. Ce fut un coup mortel pour le bonheur, la moralité et la paix de la famille. Les pays protestants nous offrent à cet égard le hideux spectacle de désordres auxquels on ne peut faire allusion sans rougir pour la dignité humaine. Ces tristes abus sont inévitables sous une telle constitution religieuse et sociale. En effet, lorsque cette sévère et juste loi de l'éternité des liens de la famille est détruite; lorsque les passions sont mises au large par le mépris des prescriptions divines qu'on a érigé en dogme ; lorsque cette fatale et odieuse menace du divorce plane sans cesse sur la famille comme un glaive qui peut à chaque instant du jour trancher les liens qui lient le père à la mère, les enfants aux frères, oui peut les dissoudre et à jamais aux quatre coins du monde. „on peut-on exiger de ta faiblesse humaine qu'elle procède à cette importante démarche de l'union conjugale avec toute la réflexion et toute la maturité nécessaires? Du momentané les passions d'un homme oseront lui

faire entrevoir la possibilité de pouvoir rompre un jour ce lien, dès l'heure où il n'y trouvera plus tout ce qu'il recherche, il est évident que cette triste perspective pourra modifier ses convictions, et il transigera avec sa conscience et son devoir. D'ailleurs, je suppose les devoirs de la famille acceptés avec sincérité et conscience, les passions ne trouveront-elles pas un terrible levier dans cet argument antichrétien et anti-social du divorce? L'époux aura-t-il toujours pour sa femme cette condescendance et cette charité si nécessaires dans cet état? La femme perdra-t-elle la même tendresse, la même circonspection, la même retenue, du moment qu'elle sait qu'elle peut changer sa position? Au lieu de cette sérénité qu'entretient au foyer de la famille l'indissolubilité du lien sacré qui l'unit, nous voyons dans la famille protestante cette triste perspective de la possibilité d'une séparation projeter comme une ombre de défiance et d'inquiétude sur les joies les plus pures et les jours les plus sereins. — Ainsi donc, pour que la famille puisse accomplir la belle destinée et les nobles devoirs que lui a posés la Providence, il faut qu'elle se constitue et se modèle sur les principes mêmes de son institution divine ; il faut qu'elle soit une, partant, qu'elle reste indissoluble. Il faut que l'épouse puisse compter sur la fidélité inaltérable et la constante protection de son mari ; que celui-ci, en retour, puisse se lier pour jamais à la vertu et à la tendresse de son épouse. Il faut que l'avenir, l'éducation, l'entretien de l'enfant, reposent, à l'abri de toute inquiétude et de tout péril, sur ce lien éternel qui unit le père et la mère de famille ; et alors la vertu, la paix et la sécurité s'acclimateront au foyer domestique. Alors s'établira entre tous les membres de la famille ce tendre reconnaissance de l'utile échange du labeur physique et moral de celui qui est robuste les soins affectueux et la qui est faible, petit, souffrira de toutes les vertus domestiques, elle veillera aux soins intimes de la famille, elle guidera les premiers pas de l'enfant dans les voies de Dieu; et l'enfant, une fois parvenu à l'âge de sa raison, appréciera, avec ce sûr instinct de la tendresse filiale, et les travaux du père et les soins ingénieux et affectueux de la mère, les paiera au centuple par son pieux et ardent amour, par la pratique courageuse de toutes les vertus dont ils lui auront fourni le précepte et l'exemple. Alors le père travaillera avec bonheur et dévouement pour la prospérité et l'honneur de sa famille; une suave pensée adoucira toutes ses peines : sa famille recueillera et jouira à jamais du fruit de son labeur; sa compagne inséparable reconnaîtra ses soins par sa tendresse et sa gratitude jusqu'au jour du départ pour une vie meilleure, et ses enfants

viendront jusque sur sa tombe rappeler ses bienfaits, pleurer à son souvenir et finir m mémnre. Jolivald. famille \iroil. nul.), en latin (amWa, société domestique qui constitue le premier des états accessoires cl naturels de l'homme. En effet, une famille est une société civile établie par la nature : celte société est la plus naturelle et la plus ancienne de toutes. Elle sert de fondement à la société nationale; car un peuple ou une nation n'est qu'un composé de plusieurs familles. Les familles commencent parle mariage, et c'est la nature elle-même qui invile les hommes à celte union; de là naissent les enfants qui, en perpétuant les familles, entretiennent la société humaine el réparent les perles que la mort y cause chaque jour. Lorsqu'on prend le mot de famille dans un sens étroit , elle n'est composée: 1* que du père de famille; 2° de la mère de famille , qui , suivant l'idée reçue presque partout, passcdansla famille du mari;3*des enfants qui, étant, si l'on peut parler ainsi, formés de la substance de leurs père et mère, appartiennent nécessairement à la famille. Mais lorsqu'on prend le mot famille dans un sens plus étendu', on y comprend alors tous les parents ; car, quoique après la mort du père de famille chaque enfant établisse une famille particulière, cependant tous ceux qui descendent d'une même tige et qui sont par conséquent issus d'un même sang sont regardés comme membres d'une même famille. Comme tous lrs hommes naissent dans une famille et tiennent leur état de la nature même, il s'ensuit que cet état, celle qualité ou condilkn des hommes, non-seulement ne peut leur être olée, mais qu'elle lrs rend participants des avantages , des biens eldes prérogatives attachés à la famille dans laquelle ils sont nés. Cependant l'élat de famille se perd dans la sociélé par la proscripliuu, en verlu de laquelle un homme est condamné à mort et déclaré Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.55% accurate

FAMILLE. ; 632 FAMILIES. déchu de tous les droits de citoyen. Il est si mis que la famille est une sorte de propriété, qu'un homme qui a des enfants du sexe qui ne la perpétue pas n'est jamais content qu'il n'en ait de celui qui la perpétue. Ainsi la loi qui lue la famille dans une suite de personnes de même sexe contribue beaucoup, indépendamment des premiers motifs, à la propagation de l'espèce humaine. Ajoutons que les noms, qui donnent aux hommes l'idée d'une chose qui semble ne devoir pas périr sont très propres à inspirer à chaque famille le désir d'étendre sa durée; c'est pourquoi nous approuverions davantage l'usage des peuples chez qui les noms mêmes distinguent les familles que de ceux chez lesquels ils ne distinguent que les personnes. Au reste, l'état de famille produit diverses relations très importantes: celles du mari et de femme, de père, de mère et d'enfant, de frères et de sœurs, et de tous les autres degrés de parenté qui sont le premier lien des hommes entre eux. — FAMILLE (Aimée). Le mot latin familia ne répondait pas toujours à notre mot famille. Familia était fait de familia, et il embrassait dans son acception tous les domestiques d'une maison où il y en avait au moins quinze. On entendait encore par familia un corps d'ouvriers conduits et commandés par le préfet des eaux. Il y avait deux de ces corps: l'un public, qu'Agrippa avait institué, et l'autre privé, qui fut formé sous Claude. La troupe des gladiateurs qui faisaient leurs exercices sous un chef commun s'appelait aussi familia; ce chef portait le nom de paterfamilias. Les familles romaines étaient des divisions de ce qu'on appelait gens; elles avaient un aïeul commun: ainsi Ciceron fut le chef de la gens Ciceronia, et la gens Cornelia comprit les familles des Baebii, Cati, Caprii, Cicerones, Cnina, Cnina, Dalmatini, Dalmatini, etc. Il y avait des familles patriciennes et des plébéiennes, de même qu'il y avait des gens patriciens et des gens plébéiens; il y en avait même qui étaient en partie patriciennes et en partie plébéiennes, partim patricii, partim plebei, selon qu'elles avaient eu de tout temps le jus imaginum ou qu'elles l'avaient nouvellement acquis. On pouvait sortir d'une famille patricienne et tomber dans une famille plébéienne par dégénération, et monter d'une famille plébéienne dans une patricienne surtout par adoption. De là cette confusion qui règne dans les généalogies romaines: confusion qui est encore augmentée par l'identité des noms dans les patriciennes et dans les plébéiennes. Ainsi, quand le patricien Q. C. Terentius adopta le plébéien M.

Brutus, ce M. Urulus et ses descendants devinrent patriciens, et le reste de la famille des Ilrutus resta plèbèien. Le contraire eut lieu quand le plèbéien Q. Metellus adopta le patricien l'. Scipio. Ajoutez à cela que les auteurs ont souvent employé indistinctement les mots gent et familia ; les uns désignant par gent ce que d'autres désignent par familia, et réciproquement. Mais ce que nous venons d'observer suffit pour prévenir contre des erreurs dans lesquelles il serait facile de tomber. — Famille des esclaves, était chez les Romains le corps général de tous les esclaves, ou quelque corps particulier de certains esclaves destinés à des fonctions qui leur étaient propres, comme la famille des publicains, c'est-à-dire de ceux qui étaient employés à la levée des tributs. — Famille de l'empereur, dans les anciens titres, s'entend de tous ceux qui composent sa maison, soit officiers, domestiques, commensaux, et généralement tous ceux qui sont ordinairement auprès de lui, appelés familiers. FAMILLE (Pacte de 1763). La guerre de sept ans était déjà fort avancée lorsque le duc de Choiseul, qui se trouvait à la tête du ministère de France, voyant la grande supériorité des Anglais sur mer, conçut le plan du fameux pacte de famille, qu'il négocia avec la cour de Madrid, et qui fut signé à Paris le 1^{er} août 1763. Il se divisait en 28 articles. Le roi de France et le roi d'Espagne, en vertu de leurs intimes liaisons de parenté et d'amitié, devaient à l'avenir regarder comme leur ennemie toute puissance qui le deviendrait de l'une ou de l'autre des deux couronnes. Ils se garantissaient réciproquement, sans aucune réserve ou exception, leurs possessions dans toutes les parties du monde. Ils accordaient la même garantie au roi des Deux-Siciles et au duc de Parme, à condition que ceux-ci la donneraient de leur côté aux deux rois contractants. La couronne qui serait la première requise de fournir les secours stipulés devait, dans un ou plusieurs de ses ports, dans les six mois après la réquisition, avoir douze vaisseaux de ligne et six frégates armés à la disposition entière de la couronne requérante ; si la France était la puissance requise, elle devait fournir 18,000 hommes d'infanterie et 6,000 de cavalerie ; si c'était l'Espagne, elle devait envoyer 10,000 hommes d'infanterie et 2,000 de cavalerie, et de plus grands armements s'il s'agissait de défendre le roi des Deux-Siciles ou le duc de Parme. Dans le cas où le roi de France aurait à soutenir sur le continent une guerre qui n'intéressait pas l'Espagne, il ne devait rien exiger de celle-ci à moins que le territoire français ne fût entamé ou qu'il ne s'agit de résister à quelque puissance maritime. La demande que l'un des deux souverains ferait à l'autre des secours militaires ; devait suffire pour constater le besoin d'une

part et l'obligation de l'autre sans qu'il fut nécessaire d'entrer dans aucune explication. La paix ne devait être faite qu'en commun ; les avantages et les pertes devaient être compensés. L'article 19 portait que le roi des Deux-Siciles serait invité d'accéder à ce traité suivant l'étendue de sa puissance. Les trois princes s'engageaient à protéger tous les princes de la maison de Bourbon. Aucune puissance étrangère à cette maison ne pouvait accéder au traité. Comme il était convenu que les sujets respectifs participeraient aux avantages de l'alliance conclue entre leurs souverains, le droit d'aubaine (w)».) était aboli entre la France, l'Espagne et les Deux-Siciles à l'égard de leurs sujets, lesquels étaient assimilés aux nationaux pour les actes et effets en France, en Espagne et en Sicile devaient être traités de la même manière dans les trois États; les sujets de ces pays devaient être traités dans les ports respectifs comme les naturels du pays, sans que les mêmes droits pussent être accordés à d'autres nations. Il était arrêté que les parties contractantes se confieraient toutes les alliances qu'elles formeraient dans la suite et les négociations qu'elles pourraient entamer. L'article 11 réglait ce qui avait rapport aux préséances. Cet acte, longtemps célèbre, a conservé le titre de pacte de famille, comme indiquant une intimité plus parfaite entre les rois de France, d'Espagne et d'Italie, que celle qui résultait de traités d'alliance ordinaires. Il était le fruit d'une politique sage et prévoyante. Les branches de Bourbon de France et d'Espagne, exposées par la vaste étendue de leurs possessions à être souvent aux prises avec les puissances jalouses de leur grandeur, devaient se réunir contre toute agression et marcher de concert dans la poursuite de leurs intérêts communs. Il était important pour l'Espagne que la France conservât une influence dominante. » 1. La France, à laquelle elle fait elle-même à l'abri de toute attaque soudaine; et de son côté la maison de France, pour lier ses rejetons sur tant de trônes, devait s'intéresser à leur éclat; sa politique y trouva encore des motifs de balance et de diversion en temps de guerre. Malheureusement le pacte de famille, auquel du reste le roi des Deux-Siciles n'accéda jamais, n'eut pas tous les beaux résultats qu'on s'en était promis. Cependant, après les événements de 1807, l'Angleterre fit les plus grands efforts pour en prévenir le rétablissement (1815). (soit. et bot.). Dans l'histoire naturelle des corps organisés, on donne ce nom à une réunion de genres qui ont entre eux la plus grande affinité fondée sur l'organisation. La nature en offre des exemples généralement avoués qui doivent servir de modèles pour la formation des autres réunions devant porter ce nom. Il est nécessaire que

tous les genres qui rentrent dans une même famille aient des caractères généraux qui les unissent entre eux, bien qu'ils soient séparés par d'autres caractères variables. *• pfamillismb (pfci/.j, dénomination employée par les fouriéristes pour désigner l'amour de la famille. famixe, de famé*, faim. On appelle famine la disette des grains, particulièrement celle des blés parvenue à son dernier période. Disette exprime bien ce manque de blé, par conséquent d'alimentation, mais d'une manière bien moins absolue; il peut y avoir disette sans qu'il y ait pour cela de famine : mais il n'y a jamais de famine sans qu'il y ait en disette. J'a famine peut être générale ou partielle, réelle ou factice. Elle est générale quand elle enveloppe la totalité ou presque la totalité de l'une des quatre parties du monde; partielle, quand elle ne se fait sentir que dans un royaume, un état, une province; naturelle, si elle est occasionnée par la stérilité de la terre, l'intempérie, l'excès de sécheresse ou de pluie; le défaut de culture par suite de longues guerres, ainsi que les ravages de la peste, autre fléau destructeur des populations, etc., sont les causes principales des famines réelles, car toutes elles frappent la terre de stérilité. Les famines factices enlin sont celles qui sont engendrées par la malveillance, quelquefois l'esprit de parti, et le plus souvent l'avidité d'êtres indignes du nom d'homme, qui spéculent sur les malheurs publics et accaparent les grains pour les vendre ensuite à un prix énorme, ou pour les exporter, et quelquefois même vont jusqu'à les détruire pour soulever les masses et faire ensuite tourner à leur profit les troubles ou la révolution qui en résultent. Du reste, pour les famines générales, comme pour les famines partielles, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.12% accurate

(633) do la culture dos être désormais a l'abri dm l'Europe, indépendami pommes de terre, aem famines, grâce aux progrès i nombreuses voies de communication qui s'ouvrent de par, aux chemin» de fer qui tendent a se multiplier et aux progrès de la civilisation qui tendent tous les jour» a Taire tomber les barrières politiques qui séparaient naguère les peuples de la grande famille européenne. — Fig. et fain., trier famine, se plaindre hautement de la disette où Ion se trouve ou que l'on craint. — Prov. et fig., crier famine \$ur un lot de bU, se plaindre comme si l'on manquait de tout, quoiqu'on soit dans l'aliondance. — Fan»., prendre quelqu'un par famine, lui retrancher le nécessaire pour l'obliger k faire ce qu'on exige lui. FAMI3BS {ehronottçie des plut grande*). Depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours, les famines ont été extrêmement fréquentes en Asie et en Afrique. Elles y ont pour causes ordinaires les inondations, les sécheresses, les sauterelles, etc. Dans ces contrées, les tourments de la faim sont d'autant plus terribles que les peuples qui les habitent ne peuvent attendre de secours ni de leurs voisins ni de leurs gouvernements, à cause de l'étal d'imperfection où se trouvent les lois, la police, le commerce et l'induslrio : ainsi, lrs tourments de la faim y deviennent l'une des causes principales de l'esclavage. I-es désordres qu'ils excitent «ont si fréquents que les mesures destinées a b's réprimer ont pnnci paiement fixé la sollicitude des législateurs les plus anciens, line partie des ordonnances du législateur indien Menou ont rapport aux délit* qui se commettent dans le* temps de famine, et indiquent la conduite à tenir pendant la durée d« ces calamités ; il y est souvent question de bramines tourmentés par la faim; l'on voit, en effet, les plus grands personnages atteints par ce fléau dans l'histoire de l'Inde et de la Chine. Famine affreuse en Angleterre en 273; à Cnnstantinople en 446 : les malheureux habitants se virent réduits à un tel état de privations qu'ils essayèrent de se nourrir île l'écorce des arbres. Famines lres fréquentes en Chine, notamment en 451. 457, 461, 403; iendant plusieurs disettes en s'y nourrit de chair humaine. I.'Kurope fut souvent aussi exposée A des famines longues et désastreuses depuis le Y* siècle jusqu'au XIV". En 542 et années suivantes, famine dans plusieurs parties de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. En France, en 045, elle dura plusieurs années ; en 056 et anmVes suivantes, le roi Clovis 11 fil enlever les lames d'argent placées par son père sur les bâtiments du couvent de

Saint Donis, et les convertit en monnaie qu'il distribua aux pauvres. Le retour fréquent de ce fléau dans plusieurs contrées, notamment en Angleterre, était dû à l'ignorance autant qu'à la barbarie des habitants : au VIII^e siècle, dans ce pays, ils ne connaissaient pas encore l'art de pêcher, et ne réussissaient qu'à prendre quelques anguilles; ce fut Wilfred, évêque d'York, qui, en 878, durant une famine horrible qui réduisit un grand nombre de naturels à se précipiter dans la mer, montra aux Saxons, dit Bède, le moyen de tirer de la mer quelque nourriture. Les fréquentes disettes auxquelles les pays septentrionaux de l'Europe étaient anciennement livrés inspiraient des résolutions barbares, et devinrent l'une des principales causes des expéditions des Scandinaves durant le moyen Age. Dans l'une de ces calamités, le conseil national du Jutland (province du Danemark) ordonna d'égorger les vieillards, les enfants et tous les hommes incapables de porter les armes ou de labourer la terre ; cet ordre fut changé en décret d'expatriation sur les instances d'une femme : le sort désigna ceux qui quitteraient leur patrie. En Suède, un fléau du même genre ayant été attribué à l'impiété du roi, le peuple se révolta et le brûla dans son palais; le ciel n'étant pas apaisé, des colonies de guerriers sortirent du pays. En 839, famine dans toute l'Angleterre; en France et en Allemagne du temps de Charlemagne, en 770, 777, 793 et 791 ; retour de ce fléau en France en 821 et 843 : les habitants mêlèrent de la terre* la farine qui servait à leur nourriture; en 845, 861, 868, 872, on vécut de chair humaine dans quelques pays; en 874, une famine horrible en Allemagne et en France produisit des maladies contagieuses qui font périr le tiers des habitants. Autre famine en France en 875, 876, etc., etc. En 1006, ce fléau est presque général en Europe durant plusieurs années: les animaux les plus immondes, les reptiles mêmes, sont dévorés; on se nourrit aussi de chair humaine; la famine détruit le tiers de la population. Autre famine en 1031, qui dura sept ans. Famine en Russie en 1023 ; les habitants, qui attribuèrent ce malheur aux conjurations magiques de certaines vieilles femmes, les égorgèrent toutes impitoyablement pour écarter ce fléau. En 1050, famine en Europe pendant plusieurs années : dans quelques parties de la France on se nourrissait de chair humaine ; on arrêtait les voyageurs sur les routes et on les égorgeait pour les dévorer ensuite; on alla jusqu'à mettre en vente de la chair humaine dans les marchés de plusieurs villes. En Bourgogne, la peste joignit ses ravages à ceux de la famine; les malades, ne sachant comment se garantir de tant de souffrances réunies, gisaient sur les chemins, dans les

églises, les cimetières, etc., etc. Aude famine en 1042 et 1043. Famines en Europe en 1053 et 1059 qui durèrent sept années et qui furent comparées par les chroniqueurs à celle qui désola l'Egypte du temps de Moïse. Famine et peste meurtrières en Russie en 1092, attribuées à un énorme serpent tombé du ciel, à des génies malfaisants qui erraient jour et nuit à cheval, etc., etc. : en peu de temps la seule ville de Kiev perdit plusieurs milliers d'habitants. En 1074, les chroniques russes citent une horrible famine causée par les ravages de sauterelles, et prétendent qu'auparavant ces insectes étaient inconnus. Famines en Europe en 1096, 1101, 1108. En 1125, horrible famine en Afrique : on y dévora les cadavres humains; un grand nombre d'habitants passèrent en Sicile. Dans la même année, des pluies et des inondations soudaines, arrivées au moment des récoltes, produisirent une disette très meurtrière en France et en Allemagne. Famine affreuse dans les provinces septentrionales de la Russie, surtout aux environs de Novogorod, en août 1126; pendant un hiver très rigoureux les campagnes avaient été couvertes d'une neige épaisse jusqu'au 30 avril, ce qui produisit des inondations extraordinaires qui amenèrent une disette si horrible que les indigents livraient eux-mêmes leurs enfants comme esclaves; le pays fut bientôt totalement désert. En 1197, famine en Angleterre, qui fut suivie d'une peste très meurtrière. Les historiens ont compté 10 famines principales en France dans le v siècle, 26 dans le XI*, 2 dans le XII*, 4 dans le XIV, 7 dans le XV, 4 dans le XVI*, etc. En Ecosse et en Angleterre, famine en 1314, 1315, 1316 : dans cette dernière année, le parlement taxa les denrées de la manière suivante : un bœuf, 16 schellings, une vache, 12 schellings, un cochon de deux ans, 3 à 4 pences, un mouton avec sa toison, 1 schelling et 8 pences, le même animal tondu, 1 schelling et 2 pences, une oie, 2 pences et 1/2 penny, un chapon, 2 pences, une poule, 1 penny, 24 œufs, 1 penny, etc. En 1334, même fléau, surtout en Italie, en Angleterre pendant plus de 20 ans. Les pluies continuelles, tombées en 1315, détrempèrent le sol à une grande profondeur dans la plupart des pays de l'Europe, aussi les semailles du printemps et de l'automne ne réussirent pas; les récoltes de vin manquèrent également. Quelques gouvernements italiens* firent de grands achats de blé à Tunis et dans toute la Barbarie pour nourrir leurs sujets. La dévastation des campagnes et la ruine de plusieurs provinces dans les longues guerres des premières années du XV* siècle se firent cruellement ressentir à Paris en 1420. Un historien contemporain rapporte qu'on n'endait continuellement dans cette ville u

pileux plains, piteux en s, piteuses lamentations, et petits enfants crier : Je nie meurt de fam .' Sur les fumiers parmi Paris pussier trouver, cy 10, r> 20 ou 30 enfans, fils et filles, qui là mouroient de faim ci de doit; et n'esloit si dur cœur, qui, par nujl, les ouist crier : l'Uiat'. je meurt de faim ! etc. A Pasques, ung lion bœuf cnusloit 200 lr. ou plus, un bon veel, 12 fr., ung pourcel, 16 ou 20 fr., ung cent d'eufs coustoit 16 sous parisis... Il fit le plus long hiver 3ue homme eust vu, passé avoil 40 ans; car, les foirics de 'asques, il négeoit, il geloil et faisoit toute la douleur de froit que on pou voit penser. Et pour la granl pouvreté que aucuns des lions habitants de la lionne ville de Paris vcoient souffrir, firent tant qu'ils achetèrent maisons, trois ou quatre, dont ils firent liospitaux pour les pauvres enfans qui mouroient de faim. .. El, en vérité, quand ce vint sur les doux temps, commeen avril, ceux qui avoient fait leurs buvaiges, comme dépenses de pommes ou de prunelles, quand plus n'y en avoil, ils vuidoicnl leurs pommes ou leurs prunelles en my la rue, en intention que les porcs de saint Antoine les mangeassent; mais les porcs n'v venoient pas à temps, car, aussitôt qu'elles stoient petlêes, ils'étoient prinses des pauvres gens, de femmes et d'enfansqui les mangeoient par grand saveur. Ils mangeoient ce que les pourceaux ne daignoient manger, Iroiignons de choux sans pain ni sans cuire, les herbeiles des champs sans pain el sans sel. » l.es exactions, les barbaries des gens de guerre avoicnl mis au désespoir les laboureurs et les habitants des campagnes. «Que ferons-nous? disaient-ils, selon le même narrateur; mettons-nous en la nain rfi» diable, ne nous chaull que nous devenions, mieux nous vouloir servir les Sarraxins que les chrétiens, et que ce, faisons du pis que nous pourrons, aussi bien ne nous peut-on on ou* tuer ou que pendre, car, par Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.24% accurate

634 FAVrt.. le faux gouvernement des traîtres gouverneurs, il m'aurait renvoyé femme* et enfant et fouir au bois comme W tes « parées. Mais il v • i \ on 15 ans que cette danse douloureuse commença, on servit le chroniqueur; In plus grande partie de» i en «ont mort» à glaive ou par poison, ou par tison, «confession ou de quelque mauvaise mort contre nature...» Famine très meurtrière à Paris et dans toute la France en 1437 et «1438 ; les pays autour de Paris restèrent inhabités à une grande distance; les loups venaient dévorer, jusque dans l'enceinte de la ville, les cadavres abandonnés; on promit 20 sols pour chaque tête de ces bêtes féroces. Le blé fut alors d'une excessive cherté. Ce qu'on avait donné une fois pour 4 sols, monnaie de France, dit Mnnstrelet, on le vendait 40 et au-dessus Famine en France en 1481, suivie d'épidémie : les malades, atteints d'une lièvre continue, «prouvaient de violents transports et périssaient comme par des accès de rage. Famine en Angleterre et en Ecosse en 1483 ; elle réparaît dans le même pays, désola la France et l'Allemagne en 1508 et durant les cinq années suivantes ! le cours des saisons parut interverti : le printemps se montra en automne, l'été en hiver, disent les historiens du xvr siècle; mais une chaleur excessive régna presque sans interruption pendant ce temps de désastre. Disette en Italie, notamment en Toscane en 1531 et 1534. Famine affreuse en 1570, causée par la présence d'innombrables bandes de sauterelles. Disette extrême en Italie, particulièrement à Rome, en 1591 ; les habitants furent réduits à une distribution journalière de quelques onces de pain. Horrible famine en Russie en 1601, pendant trois années entières, plus de 120,000 habitants périrent de faim dans la seule ville de Moscou. Famine horrible en Lorraine en 1638. durant l'invasion des Suédois; les chevaux de labour et les bestiaux étant détruits, les paysans se jetèrent dans les forêts et furent poussés par le désespoir aux actes du plus horrible brigandage : ces malheureux, nommés Shapant ou Loup* dit Aoi, qui opposaient une vive résistance aux attaques des garnisons voisines, interceptaient toutes communications. L'industrie fut plus puissante que les supplices pour rétablir la paix dans un pays où, d'après la correspondance du maréchal Fabrice, alors sur les lieux, l'on vivait de chair humaine. Des manufacturiers, attirés de différents pays par les promesses de* souverains, ramenèrent sous le joug des lois une population presque sauvage et lui donnèrent les moyens de relever successivement les chaumières, de réparer

les digues, les ruelles détruites, et de convertir en terres arables des landes stériles et incultes. Calamités du même genre en différents temps, dans plusieurs parties de l'Europe, notamment en Toscane en 1612, 1660; en France en 1693 et 1700. Pendant cette année, dit un historien, les pauvres, qui mouraient de faim en France, préparèrent du pain avec des glands ordinaires qu'ils réduisirent en farine ; l'on fit une grande consommation de ce pain, quoiqu'il fût extrêmement mauvais. Cependant, selon les jésuites européens, le gland du chêne est un article important de nourriture en Chine; on le dépouille de son acroté naturelle par plusieurs lavages, on le broyant et en lui enlevant son écorce. On en amasse des provisions pour plusieurs mois, on fait sécher ces glands au four ou au soleil comme de la farine ordinaire, on les mange ensuite en bouillie, en gâteaux ; on mange aussi des glands dans certaines parties de l'Espagne. En 1718, disette extrême au Bengale; lord Clive, gouverneur anglais dans ce pays, exigea avec la plus grande rigueur des Indiens tributaires le paiement de l'impôt en riz; les magasins de la Compagnie étaient encombrés, tandis que les angoisses de la faim détruisaient une partie de la population bengalaise: une sécheresse extraordinaire rendit la famine plus meurtrière encore; le riz, qui ne valait ordinairement qu'un sou les trois livres au Bengale, augmenta graduellement jusqu'à 4 sous la livre, dit Raynal; dans quelques cantons, on le vendit même 5 et 6 sous. Les Indiens sacrifièrent tout ce qu'ils possédaient pour se nourrir de riz qu'ils avaient semé et recueilli. Un grand nombre périrent de besoin dans leurs maisons, sur les grandes routes, aux portes mêmes de Calcutta ; longtemps le Gange fut couvert de cadavres ; les maladies pestilentiennes suivirent ce fléau et vengèrent les malheureux Indous en frappant leurs oppresseurs eux-mêmes. Le Bengale perdit le tiers de sa population ; la moitié même périt dans quelques provinces. Pendant la disette qui tourmenta l'Angleterre en 1704, l'administration britannique de l'Inde expédia pour les ports de la Grande-Bretagne 14,000 tonneaux de riz qui furent embarqués à Calcutta sur des bâtiments construits dans l'Inde, et la plupart avec des bois du Pégu. Les violences du despotisme, (plus encore que les famines rendent les famines très fréquentes en Asie et en Afrique; l'Europe en a été délivrée depuis qu'elle a renversé la plupart des institutions du moyen âge. F.) MT « mètre », mesure de longueur employée en Suède. Le Fathom correspond à notre toise et vaut, mét. 1, 7814. fathoms. (n-imp.).), mot de la langue malgache* qui signifie, dit-on, à la poterie. Il désigne un gwoko de Madagascar que les nègres redoutent beaucoup parce

qu'il s'élance sur ceux qui approchent de l'arrière sur lequel > se tient et s'attache si fortement à la poitrine qu'on ne peut l'en séparer sans un instrument tranchant. C'est le gecko iranien tête plate de Lacépède, *Uta stansburiana* de Schneider. J. r. PiUPOix. Ce village, situé dans le Pas-de-Calais, sur la rivière de Scarpe, à sept kilomètres d'Arras, a acquis récemment une sorte de célébrité par suite des discussions qui eurent lieu à la Chambre des députés concernant un embranchement de la ligne du chemin de fer de Paris en Belgique, qui doit se faire à Fampoux et bifurquer à Marchiennes vers Calais et Dunkerque. Les étymologistes s'accordent à faire dériver le nom de Fampoux de *Famulus*, Pollucit. On croit en effet qu'un temple y fut érigé à Pollux sous la domination romaine. Divers tombeaux et d'autres antiquités découvertes dans le marais qui borde la rivière de Scarpe appuient cette tradition. Personne n'ignore que, sous le paganisme, il y avait des lieux près des villes « où l'on élevait des autels et des temples » aux divinités. A six kilomètres d'Arras, sur la route de Bapaume, est le village de Mercatel que plusieurs auteurs traduisent par *Ambricourt*, *Ambricourt* *Mercuri* *Wulfridi*. L'histoire a conservé les noms de plusieurs seigneurs de Fampoux, entre autres celui de Wolberl, qui se fit connaître au tournoi d'Anchin en 1096. Le Carpenlier cite plusieurs de ses descendants, lesquels abandonnèrent l'Artois pour se fixer dans le Cambrésis. Le haut domaine de ce lieu appartenait aux comtes d'Artois durant les treizième et quatorzième siècles. Le haut v fit une fondation en faveur des pauvres l'an 1163. Celte (erre "passa au quinzième siècle dans le" matons de Bunionville et de Noailles. L'abbé Pabbm. *ta*, *lm* « & *P* « « "u de (*pn'*W) . nom que » « Chinois donnent au sanscrit dont se servent les bouddhistes de la Chine. , , , fax a, F ATT A et faxa {mit*, ht.}, noms donnés à la bonne déesse, d'après ses différentes attributions. FA*agk, s. m., action de faner l'herbe d'un pré fauche; ou le salaire de ceux qui sont employés à ce travail. I AVM:Ksigne aussi tout le feuillage d'une plante. fanal (ct/s m«4«Jii^e*) , appareil lumineux que l'on place sur les phares, à l'entrée des ports, pour éclairer et guider pendant la nuit les vaisseaux dans leur route. Depuis quelques années, les appareils d'éclairage à l'usage reçu de Prusse, même Wations, dues spécialement à M. BuvdterMaru, qui a substitué aux anciens feux des lampes à miroir parabolique. En 1807. des expériences comparatives furent faites au Uavre. par ordre du gouvernement, pour constater l'utilité du système d'éclairage de M. Héritier. Le résultat de ces expériences fut que, à égalité de distances,

le nouvel appareil, comparé à l'ancien, donne, pour I ••"f'61 ul ies, le
 rapport de 5 à 4, et pour la quantité du combustible brûlé de a à 0. Mais on a
 remarqué depuis que le nouveau système d'éclairage ne pouvait
 avantageusement remplacer l'ancien qu'en formant avec ces réverbères des
 feux à Mn>", attendu qu'il résulte de la nature même de la surface paraboïde
 que les faisceaux lumineux, étant constamment parallèles aux axes de cette
 surface, laissent entre eux des parues .iiiKojires dans lesquelles les
 observateurs ne reçoivent que peu ou iM»iiit de lumière. Ce motif a
 déterminé M. Berdtr à adopter la méthode des fanaux à tolipu pro|>oses
 précédemment par Ar«and. Un nombre déterminé de lampes à miroir
 parabolique* est adapté à une plaque verticale tournante à laquelle un
 rouage, disposé comme celui d'une horloge peut locher, communique le
 "mouvement La plaque «-urne rougi.. rement et complète toutes les
 révolutions en des temps égaux et déterminés; elle présente la lumière du
 fanal avec tout son éclat lorsque le plan de la plaque se trouve dans une
 position perpendiculaire au rayon visuel de l'observateur; puis la lumière
 diminue progressivement, s'annule, rep*«'» t**^~ ment, augmente, et enfin
 «prend son éclat d'éclairage, loin d'être un inconvénient, présente l'
 avantage précieux d'indiquer exactement aux marins par la durée des

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.15% accurate

FAXAI» (I éclipses, connue pour chaque phare) devant quelle côte ils se trouvent; l'appareil imaginé par Fresnel consiste principalement en huit grandes verres lenticulaires carrés, de 0m,76 de côté et de 0m,92 de foyer, formant par leur système un prisme vertical à base octogonale ; le foyer est dans l'axe et commun aux huit lentilles. En ce point est placée la lumière unique qui éclaire le phare; elle est produite par un bec de lampe portant quatre mèches concentriques, lequel équivaut à 17 lampes de tallow pour la lumière qu'il donne et la quantité d'huile qu'il consomme (une livre et demie par heure . Tous les rayons lumineux partis du foyer commun et qui ne s'écartent pas du plan horizontal de plus ou de moins de 22° et demi en dessus et en dessous, sont réfractés par ces 8 lentilles et ramenés à des directions parallèles à leurs axes. (V. L'Éclairage des côtes.) Si l'objet lumineux placé au foyer commun des huit lentilles n'était qu'un point, «toute de plus les aberrations de sphéricité et de réfrangibilité des verres fussent parfaitement corrigées, les rayons qui sortent de chaque lentille seraient exactement parallèles; mais les dimensions de l'objet éclairant occasionnant une divergence, il en résulte, au lieu d'un faisceau cylindrique, un cône lumineux dont l'étendue angulaire est de 45° et demi à 90°. Pour un bec quadruple de tallow, ou d'un diamètre, tel que celui qui est employé dans cet appareil , ces huit cônes lumineux laissent donc entre eux des intervalles angulaires de 13° 48" et demi. En tournant autour de la lumière centrale qui reste fixe, l'appareil lenticulaire promène sur tous les points de l'horizon des zones lumineuses et les intervalles obscurs qui les séparent, et présente ainsi à l'observateur éloigné une succession d'éclats et d'éclipses , dans laquelle celles-ci n'ont guère que le sixième de la durée de ceux-là. Fresnel a trouvé le moyen d'augmenter considérablement la durée des éclats sans augmenter le volume de l'objet éclairant ou la dépense d'huile et sans rien changer à la disposition des huit grandes lentilles. Pour cela, il reçoit sur huit petites lentilles additionnelles de 0m,125 de foyer les rayons qui passent par dessus les grandes, et qui sans cela seraient perdus. Ces lentilles additionnelles forment au-dessus de la lampe comme une espèce de toit en pyramide octogonale tronquée; les rayons qu'elles réfractent et concentrent en huit cônes lumineux sont ramenés à des directions horizontales par leur réflexion sur des glaces planes placées au-dessus des lentilles additionnelles. La projection horizontale de l'axe de chaque petite lentille forme un

angle de 7° avec celui de la grande lentille correspondante, «l le précède dans le sens du mouvement de rotation de l'appareil, de manière que l'éclat de la petite lentille précède celui de la grande, avec lequel il se renoue. On a obtenu de cette manière, même pour une distance de 16,000 toises, des apparitions de lumière dont la durée était égale à la moitié de celle des éclipses. Quant à l'intensité et à la portée de la lumière produite par les grandes lentilles, il suffit, pour en donner une idée, de dire que, dans les observations géodésiques faites pendant l'automne de 1822 par MM. Arago et Mathieu, une lentille semblable, éclairée par un bec quadruple, a été observée de jour, avec une lunette, à 17 lieues de distance, et se voyait très bien à l'œil nu une heure après le coucher du soleil; elle paraissait aussi brillante qu'un phare anglais à feu fixe, situé à peu près dans la même direction, mais éloigné seulement de 5 lieues. On trouve cet appareil figuré dans les Bulletins de la Société d'encouragement. Fresnel avait à surmonter une autre difficulté. Il eût été presque impossible de fabriquer d'aussi grandes lentilles, et d'ailleurs l'épaisseur du verre aurait absorbé une grande partie de la lumière focale. Il s'est servi des lentilles à échelon imaginées par Buffon; elles sont formées de prismes rectangulaires aréolés par leurs faces latérales, et dont les bases, travaillées en portion de sphère, sont disposées en gradins sur les surfaces extérieures. Chaque prisme est un verre lenticulaire carré, et, comme tous les foyers sont au même point, chacun renvoie les rayons parallèles, et l'effet de la réfraction est le même que pour une seule lentille. Il résulte des expériences comparatives faites par MM. Arago et Mathieu sur l'appareil que nous venons de décrire, et sur les réflecteurs «de 28 à 30 pouces de diamètre, les plus grandes qu'on ait employées jusqu'à présent dans l'éclairage des phares, que la somme totale des rayons concentrés dans le plan horizontal, ou l'effet utile des huit grandes lentilles éclairées par le bec quadruple, est trois fois plus grand que celui des 8 réflecteurs de 30 pouces d'ouverture, portant chacun un bec ordinaire à double courant d'air. Si donc on ajoute aux rayons fournis par les grandes lentilles ceux que donnent les petites lentilles additionnelles, on voit que l'appareil (voir l'annexe) FANATISME. lenticulaire complet doit produire un effet plus que triple de celui qu'on obtient avec huit réflecteurs de 30 pouces: or, la dépense d'huile est à peine accrue dans la même proportion que l'effet utile, c'est-à-dire que la lumière produite est employée aussi autant d'économie au moins dans cet appareil lenticulaire que dans les plus grands réflecteurs armés de plus petits miroirs: de plus, le poids total de l'appareil

lenticulaire n'excède que d'un huitième environ celui d'un phare composé de huit réflecteurs pareils et le prix n'est augmenté ; que de deux tiers environ, tandis que l'effet est triple. M. Héricart-Surcouf, qui jusqu'alors avait obtenu, par les ressources de la catoptrique, la supériorité de l'éclairage maritime, imagina depuis les (auov* à double aspect ; ils sont composés de trois : grandes surfaces paraboliques, éclairées par une seule lampe mécanique de Gagneau. Deux conoïdes jumeaux, en fonte de fer, cuivre, soigneusement fermés et fortement argentés, ayant 20 pouces de diamètre, et leur base, 15 à leur paramètre et 8 de profondeur de la base au foyer, sont tronqués par leur paramètre et conjugués en communauté d'axes et de foyer avec une troisième surface ou calotte parabolique de 15 pouces de diamètre, en cuivre battu et argenté, formée sur une parabole d'un plus grand paramètre ; et enfin, cette calotte, étant placée en arrière des paramètres et suspendue verticalement sur la tranche ou la base d'un conoïde, marque de ce côté la vue de la lampe, mais laisse à ses rayons un libre passage sur toute la surface du conoïde, qui, lorsqu'il est éclairé, présente de ce côté l'aspect nouveau d'un cercle ou anneau brillant de lumière, tandis que, du côté opposé, les rayons, étant réfléchis parallèlement entre eux et l'axe par le cime et par la calotte, offrent le même aspect et le même bel effet que si le fanal était formé d'une seule surface parabolique. Ainsi, l'éclat produit par l'anneau lumineux, étant égal à deux tiers ou trois quarts de l'éclat total de l'autre face, est un bénéfice incontestable, puisqu'il est produit par la même lampe ; et cet avantage, déjà remarquable pour l'économie obtenue dans la production de la lumière, est augmenté, ou peut l'être à volonté, par l'application à chaque fanal de quatre autres réflecteurs, ou Jouets paraboliques, lesquelles, placées à droite et à gauche de chaque conoïde, sont calculées de manière à réfléchir les rayons de la même lampe et à précéder et suivre l'éclat brillant de chacune des grandes surfaces. On peut donc estimer, suivant l'auteur, la projection totale des rayons réfléchis, ou l'éclat total du fanal à double aspect, à une intensité presque double de ce que produirait un conoïde simple d'une même dimension, éclairé par une semblable lampe. Enfin, ces différences d'aspect, desquelles dérive le nom donné à ce fanal, deviendront précieuses aux marins, qui les considéreront bientôt comme des signaux indicateurs propres à leur faire reconnaître, d'autant mieux les phares auxquels on les appliquera. M. Bordier assure qu'avec une dépense du tiers de l'huile que consomme l'appareil lenticulaire, l'intensité de sa lumière est égale à celle de 2,000 lampes Carcel sur une

face et autant sur la face opposée; il dit aussi que l'éclipsé est pins complète. PANAM { NN»i'iw. i. ancienne monnaie d'argent de Bomtay. Le fanant vaut fr. 0,50 c. Le fanât* de Hattrat, de 60 caches, vaut fr. 0,346. FANARIOTK < hitl. oit.), (irec, habitant d'un quartier de Conslanlinople appelé le Fanal ou Fanar. Les Fanaholet sont depuis longtemps en possession de fournir des huspodars à la Valachie et à la Moldavie. — Fjlnabujtk {hitl. rel.), membre d'une secte peu connue. FAiATiot'K , adj. des 2 genres, aliéné d'esprit, qui croit avoir dm apparitions, des inspirations. Il ne se dit guère qu'en fait de religion. Il signilie, plus ordinairement, qui est emporté par un zèle outré, et souvent cruel , pour une religion. ' Il se «lit, par extension, de celui qui se passionne à l'excès pour un parti , pour une opinion, pour un auteur, etc. Il se dit également des passions, des doctrines, etc. Il est aussi substantif. fanatique (raylh. Itl.). Chez les Humains, ce mot ne s'est pas toujours pris en mauvaise part; mais, selon son acception primitive, il se disait des prêtres de Ilellonc et d lsis ; des Galles, prêtres de Cybèle, et, en général, de* gens qui se tenaient habituellement auprès des temples. — rAHATiQni (jeux) , se dit , à 1 homme, de celui dans les mains duquel les quatre valets se trouvent réunis. FA.YITWBft, v. a., rendre fanatique pour une religion, une secte, etc. famtismi». Entre tontes les facultés de l'âme humaine, il s'en distingue une, !a [.lus élounanlc de toutes ; uue faculié qui Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.97% accurate

FANATISME. dan» se» magnifiques élévations , dépasse la portée ilr l'rril de l'homme; qui délie toutes les investigations exégétiques ; qui échappe, par ses effets prodigieux et sa sublime mysticité, à toutes les tentatives analytiques de la philosophie et de l'observation la plus sagnec : c'est l'enthousiasme. L'enthousiasme {sentir Dieu en wi) est une voie directe et lumineuse pour connaître Dieu. Mais ici, comme sous toutes les autres laces par lesquelles on essaie d'étudier l'organisation intellectuelle de l'homme déchu, on trouve l'abus à côté du don divin , le mal à coté du bien, le vice en face de la vertu Ainsi, il y a un enthousiasme abusif, dangereux, infernal, c'est le fanatisme Par l'enthousiasme on se sent possédé de Dieu ; par le fanatisme on est possédé du démon. L'enthousiasme est un mode puissant d'avoir des idées saines, sublimes, sur Dieu et la vérité, une impulsion merveilleuse pour opérer le bien. Le fanatisme est un état qui obscurcit el trouble l'intelligence par des idées fausses sur Dieu et la vérité; c'est un entraînement funeste qui peut pousser à tous les excès et à tous les crimes. Il y a un fanatisme politique, un fanatisme militaire, un fanatisme philosophique, un fanatisme social, un fanatisme artistique, selon que ces véhémentes impulsions des passions illégitimes ont pour objet ces sphères diverses des intérêts et des facultés de l'humanité. Mais le fanatisme le plus célèbre, le plus funeste, el assurément le plus regrettable, est le fanatisme religieux. C'est de lui surtout que traitera cet article. Le fanatisme, dans celle dernière acception, dérive d'une fausse idée que se fait l'homme sur Dieu et sur la religion , el il se traduit par un zèle aveugle pour de prétendus intérêts religieux , un entraînement passionné, capable de se porter aux excès lrs plus criminels. Il n'est pas de religion , sans en excepter les deux religions véritables, le judaïsme dans les temps anciens, el le catholicisme après la régénération du monde par le sacrifice du Sauveur , qui n'ait eu à gémir sur cette triste maladie. Mais un fait étrange est celui-ci : s'il esl une doctrine religieuse opposée au fanatisme, s'il est un contre-poison efficace pour ce terrible arcès, c'est assurément l'admirable législation de Jésus-Christ. Eh bien! tous les ennemis de l'Eglise catholique, schismatiques, hérétiques, sectaires et philosophes, tous, quelque divisés, quelque ennemis qu'ils soient entre eux, s'entendent cordialement , se retrouvent tous sur le même terrain du moment qu'il s'agit d'attaquer l'Eglise (voilà pour moi l'une des, plus belles preuves de sa véracité et de sa sainteté} ; et tous avec

une cynique audace lui imputent les crimes et les méfaits dont eux-mêmes, et souvent eux seuls, se sont rendus coupables. Parmi tous les moyens odieux mis en œuvre par cette croisade d'iniquité et parmi tous les mots qu'ont exploités les ennemis de l'Eglise, il n'en est peut-être pas un dont ils aient plus usé et plus abusé que le mot de fanatisme. Pour le protestantisme, lui si souillé sur ce chapitre, mais surtout pour le scepticisme philosophique du dernier siècle, c'était là la grande machine de guerre ; fanatisme et fanatique,... cela répondait à tout. Aussi était-ce l'épouvantail dur et servaient tous les incrédules, tous les sophistes, pour discréditer la religion sainte, pour jeter le ridicule et l'odieux sur son histoire, ses monuments, ses cérémonies, ses fidèles. Il répugne souverainement à tout esprit honnête de retourner aujourd'hui au fond de ces discussions vieillies, si pleines de calomnies, de haines et d'absurdités. Sans doute nous rencontrons encore aujourd'hui des hommes assez pervers ou assez aveugles pour accuser la religion de Jésus-Christ de fanatisme ; mais, nous le proclamons avec bonheur, il serait difficile assurément de trouver, de nos jours, même des exemples individuels de cet esprit étroit, de cet antagonisme quand même, de ces animosités odieuses qui caractérisent le siècle passé. La sincérité dans les investigations historiques, la bonne foi dans l'examen des doctrines religieuses et de leurs conséquences sociales, publiques et privées, ont réhabilité de toutes parts les idées catholiques. Ses ennemis mêmes sont forcés par l'évidence, d'avouer enfin que si le fanatisme a son histoire dans toutes les constitutions religieuses du globe, son influence est moindre et plus énergiquement combattue dans la religion catholique que partout ailleurs. La cause de ceci est toute naturelle et tangible. La religion catholique est la seule qui ait une autorité divinement constituée pour maintenir l'intégrité des principes évangéliques et réprimer les abus et les vices qui échappent aux lois humaines. Toute accusation de fanatisme qu'on peut porter contre l'Eglise catholique découle inévitablement de l'une de ces deux sources : l'ignorance ou la mauvaise foi. Prenez l'histoire de l'Eglise : sans doute vous trouverez plus d'une page maculée par cette triste infirmité ; vous en trouverez plus d'une ensanglantée par ses cruels excès. Et bien ! comparez la doctrine de (636) FANATISME. l'Eglise avec la conduite de ceux qui ont prétendu agir d'après ses inspirations et souvent appliquer cette doctrine même. Prononcez avec sincérité : ces actes insensés ou inhumains sont-ils la conséquence légitime de ces préceptes de mansuétude et d'amour ? S'ils ne le sont pas, ces hommes ont mis tout simplement leurs

passions ou leurs intérêts à la place des inspirations et des intérêts de l'Eglise, et dès lors vous vous rendez coupable d'une grave calomnie en rendant responsable de l'abus l'Eglise qui en est la première victime. Le fanatisme est l'impulsion d'une fausse conscience qui apprécie mal l'esprit de la religion et lui nuit par un zèle faux ou exagéré. Il est encore le dérèglement d'une conscience corrompue qui d'une doctrine religieuse en la mettant au service des passions : Les maux que produit ce double caractère du fanatisme ne sont donc pas imputables à la religion dont on abuse, mais aux passions qui en abusent. Ces abus sont regrettables sans doute; mais vouloir proscrire à cause d'eux tout culte ou tout zèle religieux, c'est un abus plus monstrueux encore. Assurément, c'est un déplorable spectacle d'orgueil et de niaiserie que de voir un esprit ardent se persuader qu'il entend mieux que tout autre l'esprit de la religion; c'est un orgueil misérable qui le porte à vouloir, de force, imposer ses convictions» «qui lui inspire de la haine contre ceux qui le contredisent, qui lui fait croire que ses excès et ses fureurs sont un service essentiel qu'il rend à la religion, qu'il travaille pour elle, pendant qu'il ne cherche qu'à se satisfaire lui-même. » Mais c'est un orgueil plus odieux encore et plus funeste qui persuade à un incrédule qu'il entend mieux que personne les vrais intérêts de l'humanité, qui lui inspire une haine aveugle contre tous ceux qui prêchent et qui soutiennent la religion, qui lui fait croire qu'en travaillant à détruire celle-ci il rend le service le plus essentiel au genre humain, qu'il se voue au bien public, pendant qu'il ne cherche qu'à satisfaire sa vanité et ses passions. Sans doute c'est un triste spectacle de voir des hommes religieux recourir, dans l'intérêt de leurs convictions, à des mesures d'intolérance contre leurs adversaires; de voir des esprits faibles ou exaltés se persuader que la religion est en péril si l'impiété ou l'hérésie triomphent et qu'ils multiplient momentanément. Mais, même dans ce cas, gardons-nous d'envelopper le fanatisme de la vérité et le fanatisme de l'erreur dans la même réprobation. Il y a entre les deux excès une différence essentielle, immense, et je prie de le remarquer avec une consciencieuse attention. Le fanatisme de l'homme qui exagère la portée du devoir d'une idée vraie et salutaire peut encore produire un bien, même par la violence, et, à côté du mal qu'il cause, se trouve presque toujours une excuse légitime, une compensation ou une consolation. Mais tout le mal est le fanatisme de l'erreur. Partout où il passe il ne laisse que ruines inutiles, que malheurs irrémédiables, que désespoirs. Ainsi on a fait grand bruit du

fanatisme religieux de Charlemagne, qu'on accuse d'avoir converti les Saxons à coups d'épée. Je suppose pour un instant l'accusation légitime. Qu'en est-il résulté? Ce fanatisme a racheté une nation de l'ignorance et de la barbarie pour l'illuminer des saintes clartés de la révélation évangélique. Le cimetière des Osmanlis a converti au mahomélisme une nombreuse nation. Le résultat est-il le même que tout à l'heure? L'histoire répond en se voilant la face. Les nations qui guidaient les civilisations humaines sont tombées à l'instant même dans une décadence effroyable, et, aujourd'hui encore, elles épouvantent le législateur par leur immoralité morale et intellectuelle, par leur prostration sociale et politique, l'une des conséquences les plus tristes du fanatisme des passions chez ceux-là même qui se proclament apôtres d'une doctrine religieuse, c'est cette longue série de honteux désordres qui ont effrayé la société chrétienne depuis les premiers siècles jusqu'aux dernières sectes immondes sorties du protestantisme. Mais il faut être d'une ignorance ou d'une mauvaise foi bien grande pour rendre la véritable religion solidaire de ces scandales. Les premiers hérétiques qui souillèrent ainsi le nom de chrétien étaient des païens mal convertis ; et ces sectes cherchaient à introduire dans le christianisme les abominations dont elles avaient contracté l'habitude dans le paganisme. Dans les derniers siècles, les begghards, les condormants, les dulcinistes, les libres ou libertins, les disciples de Molineux, etc. , ont en partie renouvelé les mêmes idées et allégué les mêmes justifications. Mais le plus effrayant fanatisme qui ait effrayé et désolé la terre, c'est l'islamisme musulman. Au VIII^e siècle, dans les déserts de l'Arabie, au milieu d'un peuple barbare, mais aux passions ardentes, s'éleva un homme dévoré d'une ambition. Il élaborait un système religieux et p

The text on this page is estimated to be only 23.96% accurate

FANATISME. (637) sur le fatalisme et calculé sur une obéissance aveugle et inerte. Pour accréditer ces dogmes grossiers et absurdes il eut recours à un moyen terrible : d'une part, il stimula les passions par l'appât des plaisirs grossiers; de l'autre, il se proclama inspiré de Dieu pour légitimer cette doctrine sensuelle. Par cette imposture, ce fanatisme feint, le prophète de la Mecque parvint à inspirer à une nation entière un fanatisme effroyablement réel et qui, pendant de longs siècles, a couvert le monde «le sang et de ruines. Mahomet n'a pas commencé par se croire inspiré; il aurait plutôt conçu cette idée lorsqu'il fut étonné de ses propres succès, et c'est par-là qu'il aurait fini. Son premier motif fut l'ambition de procurer à sa famille l'autorité civile et religieuse sur les autres tribus arabes, prétention fondée sur une ancienne possession, à ce que disent ses panégyristes mêmes. Pour la soutenir il employa l'imposture de ses prétendues révélations, et ensuite la voie des armes lorsqu'il fut assez fort. Il n'est pas d'absurdité, pas de calomnie impudente que la réforme protestante, et après elle le philosophisme, son enfant légitime, n'aient avancée sous ce motif contre la religion catholique. Ainsi, pour réhabiliter en quelque sorte le mahométisme aux dépens du catholicisme, ses ennemis ont prétendu que la religion romaine avait, comme Mahomet, employé les armes et le fanatisme pour convertir les peuples. Lorsque la société chrétienne a pris les armes pour combattre l'hérésie, elle y a été forcée par les excès de l'impie et pour sa propre conservation. Quant aux nations qu'un I accuse d'avoir converties à coups de sabre, cela est une triste ineptie. Les nations ne se convertissent guère à coups de sabre. Le jour où la violence cesse de peser sur leurs têtes, elles brisent ce joug éphémère. Toutes les contrées éclairées par le christianisme ont été si peu converties par des moyens fanatiques, que chaque pays converti ne l'a été qu'arrosé du sang de pacifiques missionnaires. Mais le fait est faux. Il est encore faux que les ordres militaires aient été des fanatiques recrutés pour convertir les infidèles à force ouverte: ils l'ont été pour repousser le fanatisme féroce des hordes infidèles. Sans doute il y a dans les annales de certaines nations chrétiennes des faits regrettables de fanatisme religieux; mais la religion est la première à gémir de ces excès, et c'est le comble de la mauvaise foi de vouloir l'en rendre solidaire. Ce sont les penchants exaltés, les intérêts et les passions aveugles des hommes qui ont causé tous ces abus

que tous les chrétiens éclairés déplorent. Cependant, à toute force on veut (rainer la religion dans celle arène sanglante , qu'on examine si ces mêmes passions n'ont pas produit plus de mal chez les nations infidèles que chez les peuples éclairés par la révélation chrétienne ? Il est vrai qu'aux yeux des ennemis du catholicisme tous les excès des païens ou des sectaires sont justifiables, souvent légitimes; lui seul est accablé de toutes les calomnies, de tous les outrages pour le inoindre écart du dernier de ses fidèles. Le fanatisme romain, voilà le thème éternel de nos philosophes du dernier siècle. Us nous avaient prouvé sur toutes les gammes que c'était la religion catholique qui avait mis au monde ce monstrueux tyran, que c'était elle qui le perpétuait parmi les nations. L'histoire du fanatisme, disent-ils, n'est que l'histoire de la religion romaine ; c'est elle qui a jeté dans le monde les plus grands désastres et les crimes les plus hideux dont l'humanité ait eu à gémir. Les causes constitutives du fanatisme, disent-ils, ce sont l'obscurité des dogmes du catholicisme, l'arbitraire morale, la confusion des devoirs, l'usage des peines diffamantes, son esprit d'intolérance et de persécution. Lorsque l'impiété et l'ignorance se produisent sous des formes si grossières, si dénuées de sens ordinaire et de bonne foi, il n'est plus permis à quiconque respecte sa conviction, de descendre dans une pareille discussion. Oui, nous le répétons, des hommes et des nations chrétiennes ont eu dans leur histoire des accès passagers de cette terrible maladie. Mais quand on étudie consciencieusement et les circonstances où ces faits se sont produits, et les causes vraies et intimes qui les ont engendrés, on trouve aisément pour la plupart d'entre eux que le mot de religion n'était qu'un drapeau profane derrière lequel se cachaient des intérêts humains. Mais allons plus loin, et, pendant ce long règne de dix-huit siècles que compte le catholicisme, comptons les accès de fanatisme de quelquesuns de ses enfants ; puis comparons-les aux faits, aux conséquences, aux atrocités du fanatisme des Romains, des musulmans, des sauvages, et le parallèle nous forcera de proclamer que si cette épouvantable contagion est presque inhérente à certaines natures, nécessaire dans certaines circonstances, il y a contre ces excès un remède efficace que la Providence a légué à l'humanité: c'est la religion de Jésus-Christ. Mais l'évidence la plus lumineuse ne persuade pas celui qui s'obstine à écarter FANATISME. la vérité de son cœur, et qui, de parti pris, a voué à Dieu et à sa sainte Eglise une haine aveugle et mortelle. Oui , assurément , le plus odieux fanatisme n'est peut-être pas le fanatisme grossier et stupide du musulman, mais bien le fanatisme si coupable qui

obscurcit la vérité, profane la raison et dénature jusqu'à l'histoire elle-même pour arriver aux résultats impies et funestes que poursuivent ses haines et ses passions. Quoi de plus triste, par exemple, et de plus honteux pour la nature humaine, que de voir le protestantisme commencer par recourir sans scrupule au mensonge, aux calomnies les plus infâmes, à la fourberie la plus effrontée dans la doctrine, aux diffamations les plus crapuleuses dans ses attaques contre les ministres de l'Eglise; invoquer et prêcher la tolérance tant qu'il se sent faible, puis, du moment qu'il acquiert la prépondérance dans un pays ou une ville, saisir les armes, allumer les bûchers et promener la destruction à travers les villes et les campagnes? Plus tard le philosophisme a continué les traditions fanatiques de son frère; seulement il les a perfectionnées. Il ne renverse plus les Eglises en chantant des hymnes et des psaumes de l'Ecriture comme les pieux réformateurs de l'Angleterre et de l'Allemagne; il ne brûle plus, comme Calvin, ceux qui ont le loisir de tirer hardiment les conclusions rigoureuses du principe posé. Le philosophisme, dans sa haine fanatique, place la source de tous les maux et de tous les fanatismes dans l'essence même des religions, qui tout au moins ne sont que des fictions funestes inventées par (intérêt personnel de quelque* imposteurs. Et sur ce beau raisonnement enveloppant, les abus de la religion et la religion qui réproche et condamne ces abus dans un même anathème, le scepticisme philosophique s'attaque à la source même de la religion, à Dieu, et conclut : ECRIS L'IMAGINAIRE! Les encyclopédistes, dans leurs aventureuses exégèses pour rendre raison d'après leurs sophismes de leurs monstrueuses hypothèses, prétendaient, entre autres absurdités, que l'intérêt d'un imposteur ou la terreur d'un naïf avaient été la première origine des temples et du culte qu'un y rendait à des divinités imaginaires. Le temple de Salomon sur la montagne de Sion, comme le veau d'or au pied du Sinaï, comme toutes les idoles qui encombraient le monde, sont nés directement d'une (de ces) tristes causes... Ce qu'il y a de triste dans tout cela, c'est l'infirmité et la mauvaise foi impudente d'un pauvre esprit. La cause génératrice de* idoles et des superstitions, ce furent partout et toujours les passions humaines qui voulurent un dieu particulier, chargé de satisfaire à chacun de leurs besoins et à chacun de leurs désirs. L'idolâtrie a commencé par adorer le soleil et les astres: où est l'intérêt personnel d'un imposteur ou la terreur qui ont conduit à ce culte? Quant à l'immolation des victimes humaines, cette terrible interprétation donnée par toutes les religions idolâtriques à ce principe universel de sacrifice qui

tourmente l'humanité tombée, il n'y a que la religion véritable qui n'ait pas ensanglanté ses autels de sang humain. I-a Grèce civilisée, jusqu'à la liorde la plus barbare des forêts américaines , toutes les nations païennes ont immolé desjviclimes humaines. Nos philosophes, confondus sur ce chapitre par leurs propres arguments, après s'être vainement efforcés de trouver quelque prétexte pour une arcusalionde fanatisme contre l'Eglise de Jésus-Christ, se sont rejelés, en désespoir de cause, sur le rachat des premiers nés cher les Juifs, et l'usage qui a subsisté dons l'Occident de vouer des enfants au célibat monastique. Mais encore ici ils commettent une double méprise. Le rachat des premiers nés attestait que Dieu avait consrrvé par miracle en Egypte les premiers nés des Hébreux lorsque les afnés des Egyptiens périrent. Cette cérémonie faisait souvenir les Juifs que ces enfants étaient un don de Dieu , un dépôt confié à leurs parents , qu'il ne leur était pas permis de les vendre, de les exposer, de les tuer, de les immoler à de fausses divinités, comme faisaient les nations idolâtres. Ce terrible fanatisme n'est donc que la louchante commémoration et l'expression d'une pieuse reconnaissance pour un grand et miraculeux bienfait de Dieu. I.a seconde accusation a-t-elle plus de justesse? Dans les temps d'anarchie, de brigandage, de désordre universel dans tout l Occident, le» parents envisageaient la vie du cloflrc comme la plus pure, la plus douce, la plus heureuse qu'il y eût pour lors. Ils pouvaient donc y vouer leurs enfants par tendresse; niais on n'a jamais forcé les enfants d'accomplir le vœu de leurs parents. Si l'enfant refusait de prononcer les vonix, il était libre, el les parents d'alors, comme aujourd'hui encore, se félicitaient lorsque l'un de leur» enfants entrait dans le clergé ou dans le cloître. De quel droit les accusez-vous de fanatisme? Ils se promettent que leur enfant sera plus heureux qu'eux, plus près de Dieu et de , Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.30% accurate

FANATISME. (838 t-il pas en ipplices, mais même d'aller se présenter cl de présenter Icar Icle au liourreau ; nos 1 cela le fanatisme du tnarhrc. Quelle mi•oi) salut. Sans doute il y cul îles abus; où n'j ce monde? Mai*, encore une fois , les abus ne prouvent que contre les passions mauvaises ; ils n'atteignent jamais la doctrine qui les condamne, C*. qu'il y a de plus grand, de plus sacré, de plus héroïque dans le christianisme, rien n'a trouvé grâce devant les instincts haineux, les sarcasme* et les sophisme» impies du scepticisme philosophique. Ainsi en est-il venu jusqu'à faire aux saints martyrs un crime de leur courage et de leur généreux sacrifice. .Nus grands a poires de toutes les doctrines perverses se scandalisent de lire que, pendant les persculioii* acharnées qu'a eu à subir le christianisme, deglorieux confesseurs de Jésus-Christ ont eu l'héroïsme . non-seulement d'affronter tous les supplices , mais eux-mêmes au tyran < philosophes appellent cela le fanatisme du marljrc. Quelh sérabletloclriurqucccllcqui porte l'homme à jeter l'outrage et In fange à tout ce qui a (ail lagloircet le salut de l'humanité : Mais encore celle nouvelle calomnie u'esl-elle qu'une alisurde pauvreté. La religion n'exigeait pas cet héroïque dcvoucmetil. Jésus-Christ a du : « Lorsqu'on vous persécutera dans uue ville, » fuyez dans une autre, » (MalL, cap. X, v. 23). Le dessein de ceux qui allaient se déclarer chrétiens ne découlait jamais ni de l'orgueil ni du fanatisme; une grande et noble pensée les portail à se dévouer pour le salut de leurs frères : ils espéraient, et avec raison , convaincre par celle sainte audace les persécuteurs de l'inutilité de leur fureur et de leurs poursuites. Ils voulaient, non la provoquer, mais In faire cesser, et quelquesuns y ont réussi. I.cur charité était donc aussi pure que celle des cilovens qui se sont dévoués à la morl pour sauver leur patrie. Mais encore, quoique ces motifs héroïques fussent connus, la scrupuleuse conscience des chrétiens n'approuvait pas toujours ces beaux sacriUces | V. la lettre de l'Église de Smyrne eutnjet du martyre de taml PMytarpe; saint Clément d'Alexandrie, Stroro., I. IV.chap. IV cl X ; le concile d'Elvirc de l'an 300, can. 9. Mais cessons de suivre plus loin ces indignes cl grossières calomnies, cl résumons ce que nous avons dit sur celle triste maladie de la raison humaine. Le premier caractère du fanatisme, c'est la fausseté de son inspiration et de son zèle. Ainsi il ne saurait naître ni vivre dans une «me qui comprend liicu les devoirs et les préceptes de l'Évangile. Le fanatisme est on entraînement exalté des

passions humaines, et dès lors il n'y a de justiciable de ses excès que les passions qui les ont produits. Gardons-nous surtout de confondre les excès de ce vice avec les actes d'un droit légitime. Ainsi on a avancé que le fanatisme avait consacré la guerre et béni les armes meurtrières. Evidemment celle maxime trop générale est fautive. Qu'un peuple injuste, ambitieux, usurpateur, cruel ou perfide, ait voulu intéresser la divinité à ses haines ou à ses rapines, voilà le fanatisme. Mais qu'un peuple paisible, attaqué impunément, ait conjuré Dieu de le défendre et de le protéger contre la violence des rascals, c'est un sentiment de religion très raisonnable, les ces haines et ces accusations mis à part que l'indifférence et l'impiété n'ont cesse de tourner contre l'Eglise de Jésus-Christ et sa sainte doctrine, peut-être pour étouffer le cri importun d'une conscience souillée, ce zèle antireligieux si farouche, si brutal, voilà le véritable fanatisme. Ce fanatisme là «est plus funeste de nos jours à la civilisation que ne l'ont été jadis toutes les guerres et toutes les persécutions religieuses. L'esprit d'innovation a soufflé partout; on cherche à couper le lien qui attache la terre au ciel ; on veut circonscrire les attributions de la Providence divine et lui dire : Désormais tu n'auras d'autre soin en partage que de faire germer nos plantes et de mûrir nos moissons. Le Dieu de nos jours sera comme le Jupiter antique , maître de la foudre, mais à condition qu'il n'aura point à se mêler des affaires d'ici-bas. (Il est défendu à la justice de s'humilier devant lui, aux législateurs de le nommer. La sagesse humaine doit se suffire à elle-même; la vertu méconnaîtra les honneurs de sa naissance céleste ; elle aura ses garants dans le Code pénal et ses espérances dans le budget de l'Etat, v Voilà où en arrive nécessairement une société qui suit les inspirations néfastes du fanatisme antireligieux jusqu'à renverser la base et méconnaître les droits de la morale évangélique. Mais, grâce surtout à tous ces excès mêmes, un ébranlement salutaire, une restauration religieuse s'est faite au milieu de nous ; on est revenu à l'étude des doctrines et des monuments chrétiens. Après un examen sincère , les hommes les plus prévenus ont compris et solennellement avoué que c'est méconnaître à la fois et la justice et l'histoire que de rejeter sur la religion les abus qui viennent de l'ignorance des hommes; que le christianisme est la meilleure école d'humanité; qu'il ordonne d'aimer tous les hommes , sans excepter même ses ennemis. Assurément ce ne sont pas là des instincts de fanatisme, ni des dogmes obscurs; ce n'est là ni une morale atroce, ni une confusion des devoirs qui puisse conduire aux excès d'un faux zèle. Cette éternelle accusation de

l'obscurité de ses dogmes , de la multitude de ses mystères, qu'on porte contre le catholicisme, n'a pas plus de justice ni de fondement. Ces mystères sont-ils contraires à la raison qui ne peut les comprendre? D'ailleurs, pour condamner la religion pour ce fait , il faudrait nous apprendre quel est le système de croyance ou le système d'incrédulité qui ne renferme point de dogmes obscurs et d'insondables mystères ! Nous sommes en état de prouver que le déisme , l'athéisme, le matérialisme , le rationalisme , contiennent plus d'obscurités et de mystères que le système de notre sainte foi. En conséquence , si le fanatisme a son berceau et sa raison d'être dans l'obscurité des mystères chrétiens, comme veulent le faire croire nos adversaires, notre divine religion n'est donc pas plus coupable en ce point que toutes les autres religions, que tous les systèmes de philosophie ; loin de là , elle est bien moins coupable que ses ennemis , car il n'y a qu'elle qui ait encore su donner une solution satisfaisante des grands problèmes de l'homme, de Dieu, de l'éternité , tous ces formidables mystères qui font le désespoir de tous les religions fausses et de toutes les philosophies* autichrétiennes. Après tout ceci , je crois pouvoir conclure que si les excès du fanatisme ne sont que trop réels dans l'histoire moderne, ce n'est pas la religion chrétienne qu'on peut accuser d'en être la cause génératrice ; qu'au contraire , s'il y a un remède efficace pour le combattre, une doctrine explicite pour le condamner, c'est assurément la doctrine évangélique , qui n'est que mansuétude et charité. Notre sainte et divine religion ne connaît ni l'esprit de parti ni l'esprit de vengeance ; elle gémit aux pieds des autels des excès dont quelques-uns de ses enfants se sont rendus coupables , et elle n'a jamais cessé d'employer la plume de ses véritables docteurs pour combattre ces abus si opposés à sa patience et à sa soumission. 11. E. de Kiiiskim.

PARCOURT (Sami el) , théologien anglais du XVIII^e siècle , fut pendant longtemps pasteur de la congrégation des protestants dissidents à Salisbury. Il avait du talent pour la prédication et pour l'enseignement. Son étoile ne fut pas heureuse ; des désagréments que lui suscitèrent ses opinions religieuses l'obligèrent à quitter sa place. Il vint à Londres et y établit, en 1740 et 1745, les premiers établissements de lecture qu'on ait connus en Angleterre. Il ne recueillit de ses efforts que des dettes , des reproches et le découragement. Sa bibliothèque passa dans les mains de ses créanciers, et il vécut des secours de la pitié jusqu'à sa mort, arrivée le 8 juin 1768, dans la 90^e année de son âge. HARRIS & FLETCHER (architect. mil.) , machine à vapeur , qui servait à lancer des pierres. pascando , danse espagnole dont le mouvement est

asser vif el à trois temps, l'n homme el une femme dansent le fandango en
 s'accompagnant des castagnettes. — Air de cette danse. fa*k, s. f. Il se dit
 des feuilles tombées de l'arbre qui les a produites. Il se dit quelquefois îles
 feuilles qui tiennent encore aux plantes. Il signilie particulièrement , en
 termes de jardinier-fleuriste, l'enveloppe foliacée des anémones et «les
 renoncules. fanksam { mélrol.) , mesure agraire employée en Espagne. La
 fanegada de Madrid vaut 4M, ares 33578. FAXBIXI (F*AH«»ls) ,
 historien , né dans le XTII' siècle à Venise , y remplissait les fonctions
 d'avocat et se délassait des fatigues «lu barreau par la culture des lettres. Le
 seul fruit que l'on connaisse de ses études est une histoire complète
 d'Athènes , sous ce litre : Alan» aitica, deerim du' mai prowijM , colla
 relaùont de' mai re, etc. Venise, 1707, in-4»>, avec seiw planches. PAXES ,
 v. a, , tourner et retourner l'herbe d'un pré fauché, pour la faire sécher. Il
 signifie aussi flétrir. Il signifie , par extension, altérer l'éclat d'une couleur,
 d'un teint. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel dans les deux
 derniers sens. Fig. , cette femme commence à »t faner, te fane , sa beauté à
 diminuer, diminue. , edsb , celui , celle qui fane le min. par des pettes. Il se
 dit particulièrement , en termes c qu'on sonne au lancer du cerf farpajum .
 adj. m. , qui fait le brave , qui se vanta de l'être, fahfarb , s. f. . sorte d'air
 exécuté par des cors ou des , de l'air ■ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.63% accurate

rXNMUS. (639 FASTASQt t . cl qui ne l'es! pas. Il signifie aussi qui vante trop, qui exapère sa bravoure, qui veut trop la faire paraître. Il se dit , dans un sens plus général , de celui qui trop en quelque chose que ce soit, et qui veut passer pour valoir plus qu'il ne vaut çn effet. Il te dit même quelquefois de Pair, <ta manière* , des discours. — lAxtanay est aussi snhilantif, et signifie feux brave , poltron qui fait le brave. Il signifie nusci , edui qui se Tante au deli de la vérité ou de la bienséance , qui promet par ostentation plus qu'il ne peut tenir. Un fanfaron de mm, se dit de celui qui se vante d'être plus corrompu qu'il ne l'est en effet. FAWFAtONWAM: , s. f. , rodomontade , vanterie en paroles. Pawaiionnkrik , s. f. , caractère du fanfaron ; habitude de faire, de dire des fanfaronnades. fa^fbé [poiuan]. On donne vulgairement ce nom au pilote, gtuterofttut dncter, et au eoryphène pourpré. faxfrkli ghk , s. f. , terme familier, qui se dit par inépris d'un ornement vain , frivole cl de peu de valeur. l »\GK , s f. , Itoue, bourbe. Il se dit tigurément , par mépris, d'une condition lusse , abjecte. Il signifie aussi l'état d avilissement d'une personne qui vit dans fa débaudie , qui mène une conduite honteuse et déréglée. Il se dit quelquefois, dans le langage ascétique , des voluptés du monde , par opposition à la vie dévote. r 11 fangé (Accistix), bénédictin , né à flatton-Chalcl , près Verdun, était neveu de dont Calmel par sa mère. Il Ut ses vœu* à l'abbaye de Munster en Alsace le 21 juin 1728. Bien ne lui manquait des vertus religieuses. Il professa avec distinction les humanités , la philosophie et la théologie dans sa congrégation. IKmi Calincl était ablié de Sénones, monastère de Lorraine ; il craignit que, par suite de la cession de ce duché à la France , l'on ne mit son abbaye en comuiende ; il ne vil d'autre moyen de la conserver que de demander la permission de se faire élire un coadjuteur, ce qu'il obtint du duc François et de l'empereur, el dom Fangé fiil d'une vois unanime l'élue coadjuteur de Sénones le 0 septembre 17*6 ; il en devint litulaire en 1755, après la mort de son oncle. On a de dom Fangé un Traité tur les sacrements en gfnéral et en particulier , ouvrage profond et estimé , etc. Il acheva également YUitteire universelle commencée par son oncle, arrangea ses œuvres posthumes et publia ses ouvrages eu 1762. FA1GRCX , Rrst' , adj. , boueux, plein de fange. fanion (anc. t milii.). Il se disait autrefois d'un petit drapeau de serge qu'on portait à la tête des équipages d'une brigade. I.c fanion était de la couleur des livrées du brigadier. fannia , famille romaine

dont il nous reste quelques médailles. On remarque la Victoire dans une niche et tenant une couronne. Ch. Al. du Musée. Fannia, femme de Minturnes. Son mari l'ayant accusée d'adultère, Marius, alors consul, prononça le divorce. Quelque temps après, Marius, déclaré ennemi de la république, fut pris dans les marais de Minturnes et conduit chez Fannia, qui eut la générosité de le traiter avec la plus grande bienveillance. — Fannia, femme d'Helvidius Priscus, partagea le sort de son époux, et fut trois fois condamnée à l'exil. Nerva la fit revenir à Rome. Fannia (rom.) f. ann. M., loi somptuaire, décrétée l'an de Rome 584, sous les auspices du consul C. Fannius. Elle bornait la dépense des grands festins à cent as, et celle des repas ordinaires à dix. — Fannia, loi décrétée sous les auspices du consul Fannius. Elle donnait au préteur le pouvoir de chasser de Rome les rhéteurs et les philosophes. Fannia (patrogr.). Il se dit gypte, de dix pouces de large faimac. Fannius-Sextus (Callit), fut élu consul de Rome avec M. Valerius Messala, l'an 161 avant J.-C. Son consulat est fameux par la publication de deux règlements destinés à arrêter les progrès du luxe. Le second, converti en loi sous le nom de Fannia, est la plus ancienne loi somptuaire des Romains. — Fannius. Caius), fils du précédent, était ami de Scipion l'Africain; il fut élu consul avec Cn. Domitius Ahenobarbus, 10 ans avant Velleius Paterculus le place parmi les plus illustres orateurs de son temps; mais Cicéron le range parmi les orateurs médiocres qui fréquentaient alors la tribune. Fannius, poète latin, obtint que son portrait et ses ouvrages fussent placés dans le temple d'Apollon. Horace l'appelle à ce sujet *beatissimus annus*; d'où *annus* a été idemment une espèce de. On lui donnait aussi papier d'Épigramme le bienheureux *ivutiéry*. C'était un détestable écrivain, méditant et cherchant à égayer les tables où il était admis aux dépens de ses confrères. — Fannius-Cyprianus avait trempé dans une conspiration contre Auguste, qui fut découverte avant qu'elle éclatât. Il s'enfuit, mais il fut découvert et mis à mort. Ce n'est pas, comme on l'a pensé, à ce Fannius que s'applique l'épigramme de Martial: *Hurlera cum fagret, se Fannia* ipse peremit*, Hk, rago, m. fawxifb (Cura), historien, était l'ami de Pline le jeune; il joignait à beaucoup d'esprit des manières agréables et le talent de parler en public avec autant de grâce que de facilité. Il a composé un ouvrage intitulé: *Exitus acitorum ou relictorum a Nerone*. Il en avait déjà terminé trois livres, et il travaillait au quatrième, lorsqu'il mourut subitement. On doit regretter que cet ouvrage soit perdu. Anson Popma en a recueilli des fragments publiés à la suite du

Salinité. Edit. d'Amolerd , 1(161. fanon, s. m. (/. de ehirutn.) , sorte d'attelle d'une forme particulière qu'on employait autrefois dans les fracurps de la cuisse et du bras pour maintenir les fragments des os en contact. fanons f uml.) , lames de corne placées l'une à coté de l'autre . un peu obliquement en arrière , que les baleines portent au lieu de dents a la face palatine des os maxillaires et de chaque côté de la bouche. (V. Bai. Kl>hi) FANHAW i hih RICHAltn] , né eu 1607, dans le comté d'Iicrford , d'une famille noble , étudia à Ciiultridgc et voyagea sur le continent. Envoyé par Charles \" à la cour d'Espagne, il s'attacha au parti de ce monarque, ainsi qu'à son lils Charles II. Fait prisonnier par les rebelles eu 1651, à la bataille de Worcester, il fut conduit à Londres cl étroitement enfermé. Il n'obtint son entière liberté qu'au commencement de 1660. Après la Restauration il fut fait maître des requêtes, conseiller privé nour^l'Irlande, nuis envoyé extraordinaire, ensuite ambassadeur en Portugal , où il négocia le mariage de Charles II avec l'infante Catherine ; enfin en 1664 il fut nommé ambassadeur à la cour d'Espagne, où il mourut le 16 juin 1050 , après avoir conclu et signé la paix de 1665 entre l'Angleterre et l'Espagne. Sir Richard fut non-seulement un habile diplomate , mais un savant el un poète. On a de lui plusieurs traductions en vers anglais, entre autres celle du l'attor /Mo, I-ondres, 1646, in-*\" et in-8^. Denliam en a fait l'éloge. On a publié ses lettre» originales, écrites pendant ses ambassades en Espagne et en Portugal ; lxindres, 1702, in-8\", en anglais. FAVTAISIR, s. f., l'imagination , la faculté imaginative de l'homme. Il n'est guère d'usage en ce sens que dans la didactique , et quelques- uns écrivent phanlaiùe , suivant l'élvmologie. Il signifie généralement esprit , pensée, idée. Il signifie encore humeur, envie, désir, volonté. Il signifie également opinion , sentiment, goût. Il «éprend aussi pourcaprtec, Iwutade, bizarrerie. Il.be, habit, etc., de fantaisie , robe, habit d'un gout nouveau el singulier. On appelle aussi objet de fantaisie, ou simplement fautante , loule chose qui est moins utile qu'elle n'est curieuse par sa nouveauté et par sa bizarrerie. En termes de peinture , peindre de fantaisie, peindre sans avoir de modèle ce qu'on se propose d'imiter. On dit de même tête, portrait de fantaisie , tête , portrait qui est de pure imagination. — Fastaisik se dit aussi , surtout en termes de musique et de l'on suit plutôt les caprices de son ; l'art , mais sans aliandonner toutpeinture, des ouvrages o imagination que les règles à— fait ces dernières. FANTAISIE (mane'ge). Il qui veut agir contre la dit des mouvements d'un cheval iwtc du cavalier. — Fantaisie (technol.) , espèce

de soie qu'on file au rouet pour faire de la tapisserie. fantasiastb (hlst. eeclés.) , membre d'une secte chrétienne qui soutenait que le Christ n'avait revêtu un corps humain qu'en apparence , et que sa mort n'avait pas été réelle. FAKTASvituoaiB, s. f., sorte de spectacle qui consiste à faire apparaître, dans un lieu obscur, des images qui semblent être des ombres, des faulaines que l'on évoque. Il se dit flg., en littérature et dans les arts, de l'abus des effets produits par des moyens surnaturels et extraordinaires. FAKTABOtE, adj. des deux genres, capricieux, sujet à des fantaisies, à des caprices, Il signifie i dinaire dans son genre. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.13% accurate

fajttw. (6*0) fant ami*, s. m., soldat à pied , soldat d'infanterie. vwtxca. s, adj. des deux genre*, chimérique. Il signifie aussi, qui n'a que l'apparence d'un être corporel, qni est fantmtioi'B (Ghmik). L'imagination , faculté" éminemment aveugle cl capricieuse dès qu'elle est abandonnée à elle-même, qui ne recherche ni le beau, ni l'utile, ni le «rai, mais seulement quelque chose qui l'émeuve, qui l'étonné, qui l'amuse , a crée le genre fantastique. Cbet tous les hommes, chez tous lrs peuples on retrouve un commun penchant à exagérer, à transformer, a défigurer les images des clioses pour leur faire contracter entre elles des alliances étranges , a faire se mouvoir de préférence les plus terribles, (tarée qua ce sont celles qui agissent le plus fortement; cl l'imagination se complaît dans cel abus qu'elle fait de sa propre puissance, dans cete émotion qu'elle lire d'elle-même, clans cet effroi auquel elle-même se condamne. Le fantastique amuse, il émeul, non pas profondément, mais il émeut d'une sorte de trouble vif où domine l'étonnement et quelquefois la peur. —Quel charme dans ces légendes du moyeu agi-, si naïves, où l'on sent si bien que erlui qui les raconte y croit et sadresse a des auditeurs aussi conliants que lui ; dans ces simples récits, nui, plus souvent parlés qu'émis, passaient débouche en bouche dans le cercle formé autour du vaste foyer des châteaux, ou dans les groupes des travailleuses à la veillée!— Quelle froideur, en revanche, dans les modernes imitations qu'on en a toiles, et dans lesquelles nous ne pouvons voir que des débauches d'esprit faites i froid, et par conséquent manquant du seul attrait puissant, de la seule excuse qu elles pouvaient avoir chez nos pères! — Un seul écrivain, enfant de la vieille Allemagne , cete mère féconde en rêveries et en songes, Hoffmann, prouve que le moyen âge n'avait point épuisé le genre fantastique; c'est que son organisation souffrante et nerveuse, son caractère bizarre, et puis pcul-èlrc celle déplorable habitude de s'enivrer se combinant avec les souvenirs dont il avait été bercé en faisaient une créature à part, la seule peut-être de son espèce qui existât au xix* siècle et la seule cipable d'écrire ces contes qui ressemblent si bien aux rêves (l'un homme éveillé. Faxtetti (César), graveur italien né à Florence vers 1600, vint s'établir à Home où il grava trenle-sepl sujets de la Bible de Raphaël. On a de lui aussi la mort de sainte Anne d'après André Sacchi. Ce même tableau a été gravé par Frey. Fanlelti ne gravait guère qu'à l'eau-forte ; son laire est facile, annonce du goût, mais il

est ordinairement assez incorrect. Fatti, contrée de la Guinée septentrionale, qui a 56 lieues environ dans sa plus grande longueur, et 14 dans sa plus grande largeur. Elle est bornée au nord par le royaume d'Assirî; à l'est par ceux d'Inkram et d'Aquassim, et à l'ouest par ceux d'Aoursa et d'Ahanla. Le sol, partout fertile, est entrecoupé de monts et assez boisé. Le gouvernement est républicain. La justice s'y rend avec une si grande régularité, que les crimes y sont fort rares. La polygamie y est commune. Les indigènes sont alliés des Anglais, qui possèdent plusieurs établissements le long de la côte. Fasti (Shishomd;), littérateur sur lequel on n'a que des renseignements incomplets, naquit à Fano vers la fin du XVIII^e siècle. Outre une Grammaire italienne en quatre livres, Venise, 1511, in-4^e, on ne connaît de lui que le suivant : // trionfo di l'ortuna, Venise, 1527, in-fol. FANTUDES ODOARTS (A vioine-Étik>'nk-\i>:oi.as), né à Pont-de-l'Écluse dans le Dauphiné le 26 décembre 1738, entra chez les jésuites qui furent supprimés avant qu'il eut prononcé ses vœux. En 1780, il était prêtre et avait le titre de vicaire général d'Embrun ; mais il ne paraît pas qu'il en ait jamais exercé les fonctions : il est probable qu'il s'est livré exclusivement à ses travaux littéraires. Il s'était rendu à Paris quelques années avant la révolution, et, lorsque ce grand événement fut accompli, il y devint un des écrivains les plus laborieux du parti révolutionnaire. Arrêté après le 10 août comme prêtre, il se maria, entra dans les sections, et se lia particulièrement avec Robespierre, Collot-d'Herbois, Marat et Chaumette, qu'il accompagnait quelquefois au club des Jacobins. Non content de les fréquenter, il proclama et répandit leurs principes dans les journaux du temps. Après la révolution, il ne fit parler de lui que par ses nombreux ouvrages : il était membre de l'Institut. Il mourut à Paris le 25 septembre 1820. Ses principales productions sont : 1^o Dictionnaire raisonné du gouvernement, des lois, des usages et de la discipline de l'Eglise, conciliés avec la liberté et franchises de l'Eglise gallicane, lois du royaume et jurisprudence des tribunaux de France, 1788, 6 vol. in-8^e; 2^o Neutels abrégé chronologique de l'histoire de France depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XVI, par le président Hénault, continué depuis le règne de Louis XIV jusqu'à la paix de 1763, 1788-89, 3 vol. in-8^e; augmenté en 1801 d'une 4^e et d'une 5^e parties, où se trouve l'Histoire de la révolution; réimprimé en 1807 en 2 vol. in-8^e, et en 1820 in-4^e avec une nouvelle continuation* jusqu'à la rentrée de Napoléon en France; 3^o Histoire philosophique de la révolution, 5^e édition, 1807, 10 vol. in-8^e; 4^o Révolutions de France pendant le XVIII^e siècle, où

Mémoires de Tippoo-Saïb écrits par lui-même et traduits de la langue indostane, 1796, 2 vol. in-8°; 1797, 4 vol. in-8°; 5» Unis XV et Louis XVI, 1798, 5 volumes in-8- ; fi» Histoire d' Italie depuis la chute de la république romaine jusqu'aux premières années du XIX' siècle, 1802 , 9 vol. in-8* ; 7* de l'Institution des sociétés politiques , eu Théorie des . gouvernements, 1807, in-8"; 8* les Monuments, inédits de l'antiquité, expliqués par Winekelmann , 1808-1809, 3 vol. in-4°; 0" Histoire de France depuis la naissance de Henri IV jusqu'à la mort de Louis XVI, 1800-1810, 20 vol. in-12. FANTIWR {techntl.}, parle du cheval et de dévider la soie. Fiivrocni , s. m. pl. (ou prononce Fanloichini)., terme emprunté de l'italien, qui se dit des marionnettes auxquelles on l'aïl exécuter des scènes sur un théâtre. F v atome, s. m. , spectre, vaine image que l'on croit voir. Fantôme se dit liguréiucnt île ce qui n'est qu'en apparence, de rc qui n'a point de réalité. Il signilie aussi chimère qu'on se forme dans l'esprit. Se faire des fantômes de rien , s'exagérer i l'excès les dangers, les obstacles. Fantômes, au pluriel, dans le langage de l'ancienne scolastique, se disait des images produites ilaus le cerveau par l'impression des objets extérieurs èVi»lôme, se dil, en chirurgie, d'une espèce de statue ou de mannequin de bois sur lequel les chirurgiens s'exercent a l'application des bandages ou aux opérations de l'accouchement. fasto* [tethnol.) , fer aplati en verge carrée, pour les tuyaux de cheminée. — Fanions, tringles de fer, en belles de 50 à 100 livres. F trro*! [Jea*\ célèbre médecin et anatomiste , né à Turin en 1075, reçut mission de son souverain de parcourir les villes d'Allemagne, de France et de Hollande les plus fameuses par leurs écoles et leurs académies. A son retour en Piémont , il fut nommé professeur il'aialoiu c à l'Université de Turin, place qu'il occupa avec lion n pu r pend.iut une longue suite d'années. Il mourut le 15 juin 1758, âgé de 83 ans. Ses démonstrations étaient suivies par un grand nombre d'auditeurs qui ne pouvaient assez admirer sa profonde érudition, son éloquence naturelle et eelle latinité exquise et élégante qu'on remarque dans tous ses ouvrages. Ils sont très savants et on les consultera avec fruit. Nous cilrrons Sovum spécimen observationum de orln febris miliaris, Nice, 1702, in-8». — Fastom (Jean-Bapti>lcï, père du précédent, médecin , bibliothécaire et conseiller de VictorAinédéc II, duc de Savoie et roi de Sardaigne, fut l" professeur de médecine théorique à li'nivcrsilé de Turin. C'était un médecin savant et heureux Tlans la pratique , très estimable par les qualités du cœur et de l'esprit , ayant des connaissances universelles; il fui vivement regrette

lorsqu'il mourut au siège de Chorgcs au diocèse d'Embrun, en 1092, âgé de 40 ans. Dr luul ce qu il a fait, nous n'avons que les Obstmatlones onatomico-medieeee stleetlercs, Turin, 1609, in-12.— Faxtom (Pic), tiKitliéniaticien italien, mort à Bologne le 26 janvier 1804, à 83 ans, clail né en Toscane l'an 1721. Son savoir fit désirer aux étrangers de l'allirer chez eux, mais il préféra rester dans son pays : admirateur de la révolution française, il devint suspect au souverain et s'attira des persécutions qui le décidèrent a chercher un asile dans la république cisalpine. Il se relira dans la ville où il a fini ses jours, laissant plusieurs ouvrages imprimés cl des manuscrits. FATrcflCi (LE Comte M arc) , littérateur italien, mort le 10 janvier 1806, à Ravcnne, où il était né d'une lres noble famille en 1745, passa douze années auprès de son oi.cle paternel, le cardinal Gaétan, A Rome. Lartionne éducation qu'il avait reçue le fit juger digne, à son retour dans sa patrie, d'rn occuper les premiers emplois. Fanlucci fut constamment animé du désir de voir Ravcitnc reprendre son ancien lustre ; ce fui la le but rie tous ses efforts, l'objet de toutes ses pensées. Dans un mémoire imprimé à Home en 1761. il rechercha les causes de sa décadence el les cvposa au pape Clément XIV. En 1778, te cardinal Valenlin Gonzaguc ayant été agrégé au grand conseil de Ravenne, Fanlucci prononça un éloquent discours, niais qui déplut malheureusement au cardinal el devint pour lui une Digitized by Gc

The text on this page is estimated to be only 14.43% accurate

fahocci. (! de désagréments Fanturci avait proposé un projet ingénieux pour l'amélioration du canal navigable qui devait dédommager Ravrnnne de se» ancienne perles. L'exécution en fut contrariée et les travaux restèrent incomplets. En 1784, Ravenne lui fut redevable d'une machine hydraulique très utile pour son territoire. Une épidémie survenue en 1780 lui fournir 1 occasion de publier un excellent ouvrage pour le dessèchement des marais des vallées méridionales de cette contrée Ses ouvrages les plus importants sont : lie' menumenli Havennatî, « lom. in-4* ; lie génie Houettid, Césène, 1786, in-fol. Pie VI affectionnait beaucoup Fanlucci, et il était digne de cet intérêt par ses vertus qu'il portait jusqu'à l'austérité et par son patriotisme. 1 faktcw.i, noble cl illustre famille de Bologne qui fut disposée par les troubles qui y régnèrent dans le IV elle 15' siècle, et se partagea en plusieurs branches. Elle a fourni un grand nombre d'hommes distingués dans le droil et la littérature J,n rantuui .surnommé le Yieuj, célèbre jurisconsulte, professait en 1377 dans I l niversilé. Il lut souvent chargé dè mission» et de fonctions politique», par exemple pour terminer les dnTcrend* i levés entre Bologne et d'autres villes. Il mourut en 1391 ; H n a laissé que des consultations cl des commentaires sur des suiels de sa profession. — Jean-Baptiste fut reçu docteur en philosophie et en médecine à Bologne en 1513. 1 année même de la mort .le Jean-Antoine, son père, lui était aussi uoclcur dans les deux mêmes facultés. — Gaspard, mort i l C , * L" Poésie latine, fut le disciple et l'ami du poète latin Jean-Antoine Flaminio, père de Marc-Antoine, aussi poète latin, qui cul plus de célébrité que son père. — Jean i * AKTtrzn. surnommé /<• Jeune, fut reru en 1608 docteur en philosophie et en médecine; il remplit la'ebaire de logique, pu is ensuite celle de philosophie. Il a lait plusieurs fois paY lie Kr, U', ',lf ** !' Bo,°8"e' el » y n&nil 2 ir^fi i a,,av5<■',•U,I °Pu,rul«< donl l'un esl la réfutation ?;,, £ n i î ",,W .M'I?" intitulé: Ocvlans dewn.ir*. ÎJif-i P«uI-f.rnilo sénateur, mort en 1001, ne se livra qu a la poésie et aux belles-loi Ire». Il était membre de la célèbre académie de ùefoli de Bologne, dans laquelle il prit par Singularité le nom de V Ardente. Il a laissé un recueil de poésie lyrique dédié a trat.ço.s d'Esté, duc de Modène; Bologne, 1647, c«mmM^'il f'n,, e' 'f n*vçu«lu précédent? sénateur Z^ n i-^ >TVlel- ,,,,1,ne A«<"<l«»w dont il fut présieii en 1,03, moprut a Venise, à io ans, et» 1721. On n'a de 17J i-'L n,u" "-'i'" c-',kuï P°°mcs latins: Bologne, 1i06, 1,08 et

170», in-4- et in-fol. - Enfin, Jean ftxirzxi IV/T !rr C°"e nobl^ fi,milh' «I»' cn ail «»"»* le nom, est E ,11 un T7agc q"! a ""a""»"!» contribué à la renommée ilteraire de Bologne; il est intitule: AViide degli terittori UolWu'n'l1'rn't'aBûlop,f " *«■ ■ |-f'1-. "i-cutésur le plan que Mazuchelh avait tracé pour les écrivains de toute l'Italie, r* l0,u,mc parul «' ,781 cl le dernier en 1794. C'est un des rî^fnl ,cei *Vn. les rLus rf,n'. "q«ables a cause de son exactitude et de l extrême bonne foi qui y a présidé, etdonl moTnsTpa^ . ^^"««««ireliilmire hûte, p^l le PANL tork.). Il se dit du blé qui pousse trop de feuilles. U- »,r.'t.A,;r',ni,,t" bisloricn. né à Pise en Toscane d,,nnTî"i i ? d nn.ma"r<' -l'escrimo en réputation, s'am.??l J.?,.,! ? i t ? : ,,wis l,j, n,,H se ,ivra ■« p*wles *u to »» r« . . A™?"?. Ifs fl0'1" ,,e »'«TnWenilé. 11 suivit enm,,m ,,? ,lr0"" Cl' a,1,,is aU l)a"<'au Pi*»»»» •> S > ""» 2 M rare sagacité. En même temps il cultivait A r^llt n,a.,s.ws.«M* ee genre furent moins heureux. Lrli^ Hn,,.d. nmer twcMa f>>"«» "ans l'esprit de Fau ^iri» .7'T • C,C¥-!r nn mo",»",n' a la gloire historique de n « m ër ',,11S aC<,U,1,,a^c ft"e "d" »vec talent el succès. Son KtTvr,T7liPrcllallJra l his,oire «««« Pisansdate de 1788. 1« »U ,, afh Ul su,T'deJ),usieurs articles biographique» sur E«fr*?-? f nmeS de P*' ,ic •'^«•upalion française, «m?»?»»» 'V0ÎÎ " ' ^°p ouv"leineiil partisan du nouveau «» «? o«>' ^ de se réfugier à Gênes lors du ~ "f' d* lan5lcn on,ro rfr> ffM"«- « à il continua ses immhTm 11 y " r« ,d«lin»n«s de son histoire de» trois célèbres ,,nî" idS:ril,,ie' d« Vfflilieiw, des Génois el des S/orf- L , '*/lr'1 ""••<<"(' Kse, 1788, 1 vol. in-4*; * ■ . * »L ^ ' f?»* B,,»ri'i"" /">«« , >>n«i«i, Ce«^ 4 vol TV n,l,, "<" ,J""i e «'«•«erri «ri baiti teoli, V&SSqÊ?' ' 18'8' 182" 1822î et P,U5icUrS ar,icl0S T,XI. 641) ' FA RAMIER, FAtnrM, terrain consacré à quelque divinité par les augures et sur Icqnel on bâtissait un temple a cette même divinité. «Pression «iler* («m, relative à la fondation des villes, expnim.it la désignation des lieux réservés ,>our les temples. Souvent les h.stonens latins emploient indistinctement le mot fanum pour relui rfw« ou de «mp/io». Cieért.n. inconsolable de la mort de sa Tille rallia, résolut de l'apolhéoser el de lui construire, non pas un tombeau, mais un fanum, imm par lequel on désignait une espèce de temple, cl qui par la suite fut consacre aux seuls monuments qu'on élevait aux empereurs après leur apothéose. On trouve plusieurs de ces apothéoses ou consécration domestiques dans les inscriptions sépulcrales erecques, ou les parents du mort déclarent que c'est de leur propre autorité qu lia été nus au nombre de, dieux. Il parait «uc Uceron n exécuta pas le dessein dont il parai d'abord si forl occupé. F.toa

(zool). On donne ce nom aux jeunes cerfs et aux jeunes daims. ' F*0l'ili, s. m., terme de mépris qui signifie un homme de tirant, ou un homme qui fait des actions basses. — Faquin, se dit aussi du mannequin de bois ou de paille contre lequel on court avec une lance pour s'exercer. FAIADJ, fils de Barkok, 2^e sultan des Mamelouks-Circassiens ou Bordjiles, succéda à son père le 15 de chawal Bill de l'hégire [20 juin 1399), Âgé de 10 ans. En montant sur le tronc il recut les surnoms de .Vassir-Eddin, défenseur de la religion, Zéi'nEddm, ornement de la religion, Abou-Séodrt, père de la félicité, et cependant l'empire ne jouit d'aucun repos sous son règne; il fut déchiré par les guerres extérieures et intestines et par les maux qu'elles entraînent; lui-même finit par être déposé et assassiné à Damas le 25 de moharrem 815 !1 mai 1412 de Jésus-thnst). Ce prince ne manquait cependant pas de courage et d'énergie. L'année même de son avènement, Bajazet et Tamerlan menacèrent la Syrie: l'un prit Malnithia, l'autre Bagdad et se dirigea sur Alep. La division éclata parmi les émirs; il se forma deux partis : l'un tint pour Itmich, l'autre pour Vachbak, émir très puissant. Une victoire resta à ce dernier. Ilmicb se réfugia auprès de^e rebelles de Syrie. La haute Egypte est soulevée par les séditions. Le sultan veut comprimer les rebelles; les émirs refusent de marcher; il fallut acheter leurs services au poids de l'or. Faradj va à la rencontre des rebelles de Syrie et les met en fuite; à son retour au Caire, de nouveaux troubles éclatent. Les factions des émirs se déchirent et les maux viennent à leur comble par l'apparition de Tamerlan en Syrie. Alep et Damas tombent en son pouvoir. En rebi 1^{er} 803, de l'hégire (octobre 1400 de Jésus-Christ), à la suite d'un combat, les Tartares font à Alep un horrible carnage pendant trois jours, dont on peut se faire une idée quand on assure qu'ils élevèrent plusieurs tours de dix foudres de hauteur et vingt de circuit avec les têtes des victimes. Cependant le sultan avant pu rassembler des troupes s'avance contre Tamerlan et lui livre bataille ; la victoire resta indivise; le prince tartare demande la paix qui lui est refusée. Mais, au moment où Faradj va tenter de nouveau le sort des armes, il est abandonné par une forte division des Mamelouks et le reste de ses troupes se débande. Faradj, enlevé par quelques Mamelouks, reprend la route d'Egypte. Tamerlan campe dans Damas où il exerce les mêmes cruautés qu'à Alep et se retire en rallumant le feu à la ville, en se dirigeant vers l'Orient. Faradj était rentré au Caire; les barbares ayant fait retraite, la guerre civile se réveille avec plus d'ardeur par l'ambition des émirs. En 807 de l'hégire (1404 de Jésus-Christ), Vachbak et le cheik Mahmoudy s'étaient

formé des partis puissants en Sjne et menaçaient l'Egypte. Faradj voulut lrs combattre, mais il fut vaincu; il finit cependant par lrs soumettre; un mois après, il s'élève une nouvelle sédition dans laquelle Faradj esl déposé et remplacé par son frère Abdclazi*, le 2fi de rebi 1» 808 (21 septembre 1405). Bientôt Yachbak replace raradj sur le trône et prend le litre de lieutenant-général du royaume; les troubles recommencent en Syrie. Djakatn, émir rebelle, prend le titre de sultan i Alep el étend ça duininalioa sur toute la Syrie; mais il péril dans un combat: Faradj reparaît en Syrie et entre à Damas. Il use de rigueur lorsqu'il eût fallu user de clémence; Yachbak et le cheik Mahmoudy sonl renfermés, puis s'échappent de leur prison et paraissent bientôt a U tête d'un parti puissant ; c'est après diverses vicissitudes dans sa fortune que ce malheureux prince finit par succomber. Son corps nu fut exposé aux insultes de la populace; il eul pour successeur lecheik Mahmoudy. F.iftAMm, faromea [toi.), genre de plantes dicotylédones de 81 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.10% accurate

r.vaxi*. I '**) U famille des rubiacce» et dont le caractère principal ecrante en un calice turbiné à qualro petites dents, une corolle infundibuliforme, le lubc grêle, le limbe à nuatre ttflMM; quatre élaminc* non saillantes, un ovaire inférieur à deux toges couronné d'un disque surmonte d'un style et d un stigmatte à deux lame». Ce genre a été formé pour deux arbrisseaux de la Guiane, découverts par Auhkl; ils sont munis de feuilles simples cl opposées, avec des stipules intermédiaires; les fleurs réunies en paquets sur des pédoncules terminaux. La première espèce, le (aram<« à tm»el\$, titmkn+Wkt un arbrisseau de sept à huit pieds, chargé de brandies opposées, noueuses et rameuses. Les feuilles sont opposées, presque sessiles, glabres, ovales, entières, aiguës, accompagnées de stipules opposées, pointues. Les rameaux produisent a leur extrémité trois pédoncules, portant chacun un bouquet de dix à quinze fleurs blanches pedicellés. Leur calice est d'une seule pièce, muni a son bord <!e quatre pelites dents.; le lui* de la corolle plus long que le calice, le limbe à quatre découpures lancéolée», aiguës, les filaments attachés au tube de la corolle, au-dessous de ses divisions soutenant des anthères oblongues; l'ovaire inférieur, Le style filiforme. Le faïamirr H fleurs tessilet, F. setnïtflora. Celte espèce a de grands rapportsavcç. la précédente, niais elle diffère en ce qu'elle porte à l'extrémité de ses rameaux des fleurs sessiles partagées en Irois paquets, composés chacun de trois ou quatre fleurs renfermées entre deux grandes stipules en forme de bractées. i u-, vmioi i:, s. f., sorte de danse provençale, de course cadencée, que plusieurs personnes exécutent en se tenant la main. 1 u, m i us (raariiif), petit phare, phare. — Fareillun, petit banc de sable séparé d'un plus grand par un canal. PaBAI&ON Uchnol.), première ligure donnée par le souffle au v eue que l'un lire au IhjuI de la canne. fabvti i pêche), espèce de vestibule qui s'étend à la droite et à la gauche des chambres de la madrague. On l'appelle ousm grand» entrée. i vmi, s. f.. terme de cuisine. Différentes viandes hachées menu et assaisonnées d'épircs et de fines herbes qu'on met d.ms le corps de quelque animal ou dans quelque autre viande, dans des œufs, etc. Il seditaussi d'un mets de même, sorte I ut d'herbes hachées. rsnc.K, s. f., pièce de théâtre bouffonne; il se dit également du comique bas cl grossier qui est propre aux farres.— Faire, se dit ligurénienl des actions nui oui quelque chose de plaisant, de Iwuffon ou de ridicule. — Pop., faire \$es farcet, se divertir

d'une manière bouffonne. F.i.r.c.Etn, s. m., comédien qui ne joue que dans les farces ; il se dil par mépris d'un adeur qui charge un rôle comique ; il se dil liguréinent d'un homme qui fait des bouffonneries, qui est dans l'habitude d'en Taire. FARCI* , maladie particulière au cheval. Ce n'est, suivant Gilbert, qu'un symptôme de la morve, cl il n'a été regarde comme une véritable maladie que par une suite de l'ignorance des maréchaux, qui ont fait de chaque symptôme une maladie particulière. Elle est produite par l'épaississcuieil ou l'àcretc de la lymphe. Ou distingue deux sortes de farcin, le farcin mahn et le farcin bénin. Ic toutes les maladies psoriques, le premier est la plus rebelle; il est contagieux, et dégénère quelquefois en morve. On le reconnaît, tantôt à de petite! tumeurs dures et arrondies qui couvrent le cou, les épaules, les côtés et les fesses; tantôt à des boutons assez réguliers, rangés eu chapelet sur le devant du poitrail , sur les brss et FABCIX. e, iMircuUliou des fluides dans les vaisseaux les plu» déliés, etc. On débutera par la saignée; on tiendra l aniraasa un régime très doux, au sou . à l'eau blanche ; on lui ausmnislrcra des lavements émollients, de* breuvage» puigalil». dans lesquels ou n'oubliera point de faire entrer l Ofluffa ; nueluues diaphoniques, à l'usage desquels on le mettra, achèveront de dissiper les boulons et les tumeurs qui m montrent dans le fartin Bénin , et d amener a un dessecheniciU Mal ceux qui auront suppuré. - Le larcin invétére et nuliU est mfimineul plus opiniâtre. Il importe alors de mul ipUcr le» saignées, les lavements émollienU; de mêler à la Uoissan ordinaire de l'animal quulquespiitlesdunedecuctioiidemauNca, guimauve, pariétaire, etc. ; d'humecter le ton quon lui donne avec une tisane apéritive, rairaicl.i.saiilc, faite avec les ryw* dt patience, d'année , de scorioncrc, de fraisier et de cm miclquclois jusqu'au bas de la iamhc; tantôt enfin à une sorte de dartres vives répandues en larges plaques sur diverses parties du corps, mais principalement sur le garrot, l'épine du dos, la croupe, le dedans de la jambe et le jarret ; quelquefois aussi la maladie a son siège dans les glandes des articulations , et devient très difficile à guérir. Le second s'annonce par des boulons répandus superlieielleinent ça et là, peu volumineux, cachés quelquefois dans le corps ou sous le corps de la peau , et suppurant facilement; mais il est contagieux et peut communiquer le farcin malin. — On emploie un garnd nombre de méthodes pour guérir le farcin ; mais on ne connaît point encore de véritable spécifique. Nous allons rapporter les méthodes qui méritent le plus de confiance. Méthode de Itonsr. —,■ Le but qu'on doit se proposer dans le traitement de celte maladie est d'atténuer,

d'inciser, de tondre les humeurs tenaces et visqueuses, de les délayer, de les évacuer, d'adoucir leurs sels, de corriger leur acrimonie, sauvage ; de le maintenir longtemps à ce régime recourir trop tôt à des évacuants capables d'irriter le vaporeux des solides, d'agiter la masse et d'augmenter de faire succéder aux purgatifs administrés les délavants et humectant et rafraîchissant observé pendant un certain laps de temps, on prescrira la tisane, et l'on en mouillera tous les matins le son que l'on donnera à l'animal. Si les urines ne s'éteignent point, si les bouillons prolongés^{TM1} ont la même adhérence et la même immobilité, on recourra de nouveau à la saignée, aux lavements, aux purgatifs, pour en revenir à propos à la même tisane. Tous sont d'une merveilleuse efficacité, et opèrent Tous ces remèdes intérieurs» livrent l'art de ■lover le d'en la guérison de l'animal lorsqu'ils sont administrés avec méthode. On est néanmoins quelquefois obligé, à ces médicaments» externes»; les plus convenables, dans le cas de dureté et de l'immobilité des humeurs, sont d'abord l'incision d'allha-a, et, s'il y a des boutons qui ne viennent point à suppuration, et que l'animal n'ait été suffisamment évacué, on pourra, en usant de la plus grande circonspection, les frotter avec l'onguent napolitain. Les lotions adoucissantes, faites avec les décoctions de plantes mucilagineuses, sont indiquées dans les circonstances d'une suppuration, que l'on aidera par les remèdes onctueux et résineux, tels que l'onguent de liasilicum et d'allwa. et l'un aura attention de s'abstenir de tout remède de»»»icatif lorsqu'il y aura dureté, inflammation. et que la suppuration sera considérable; un jour, quand la partie sera exactement dégorgée, laver les ulcères avec du vin chaud dans lequel on délaiera du miel romain. — Des ulcères du genre de ceux qu'on nomme terminés demanderont un liniment lait avec de l'onguent napolitain à la dose d'une once d'Arcens A la dose de demi-once, la staphisaire. v« . . . , la, u>e il une ■!> Iiu ■li n Line, le met dans une quantité d'eau d'absinthe ; ce liniment est non-seulement un baume très capable de détruire les vers, mais de délayer et de fondre callosités, et l'on y ajoutera le baume de l'ioraventi si l'ulcère véritablement disposé* la corruption. L'alun calciné, avec facg vptia- ou autres cathartiques, seront mis en usage » .. y a de» ulcères qui tiennent du caractère des ulcères rhancieux ; on pourra même employer le cautère actuel, mais avec précaution, et quant à l'écoulement par les naseaux, de quelque cause qu'il provienne, on poussera plusieurs fois par jour dans les cavités nasales une injection faite avec de l'eau commune dans laquelle on aura fait bouillir légèrement de l'orge en grain et dissoudre du miel. Il est encore très utile de garantir le*

jamIm-s éléphant iasées des impressions de l'air, et l'on doit d'autant moins
 s'en dispenser qu'il n'est pas .bllii île d a.v«ujeUr sur cette partie un linge
 grossier propre à la couvrir. On observe Ires souvent, au moment de la
 dissipation de tous les symptooie* de larcin, une suppuration dans l» pieds
 de l'animal . cl quelquefois dans le» quatre pieds ensemble : on doit alors
 faire taire ouverture à l'endroit d où elle semble partir; y jeter, lorsque le
 mal est découvert, de la teinture de myrrhe et d alors , ci y placer des
 plumasseaux mouillés et Uigné» jtto cette imwe . On remarque encore
 souvent , dans l'inli de l'ongle, entre la sole el les partie» qu'elle nou*
 dérobe, un vide considérable, annoïKi pai i- vn queieml le salmt quand on
 le hurle; on remplit celle cavité, de l'existence de laquelle , lorsqu'elle n'a
 pas été uue suite de la suple moyeu du boutoir, avec des bourdonnets ns
 lequel on fait entrer l'huile d byc en résine, le» jaunes d'irufs cl une i-de-vie.
 Personne n'ignore, au »urun s est assure puralion, par chargés d'un dijtc
 pericum, la tétet suffisante quanlil ihl ila Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.25% accurate

FARCOT, { plus, l'utilité de la pou Ire île vipère, par laquelle on
iloit terminer la cure de la maladie ; et comme on ne peut douter des
salutaire* effets d'un exercice modéré, il est impossible q^u'un ne se rende
pas à la nécessité d'y solliciter régulièrement l animal pendant le traitement
et lorsque le virus montrera moins d'activité. Il ne faut , île plus , mettre le
cheval guéri du farem, a la nourriture ordinaire que peu a peu, et que dans
les circonstances d'un rétablissement entier et parfait. » Méthode de ViUt.
— A peine un cheval est-il attaqué du larcin qu'il faut faire une ou deux
petites saignées à la veine jugulaire, dans l'espace de vingt-quatre heures ,
s'il est pléthorique; autrement clic lui est nuisible. Les maréchaux sont bien
éloignés de suivre une telle pratique : persuadés que la maladie est dans le
sang (langage de maréchal), ils en tirent la plu> grande quantité possible,
principalement chez l'animal doué d'embonpoint ; les fondions vitales ont
beau s'affaiblir, ils persistent toujours à tirer du sang. Ce qui les excite à une
pratique si dangereuse, c'est la diminution et quelquefois la disparition des
nouions lorsque la maladie est dans son origine. De ce ou'une abondante
évacuation de sang aurait fait disparaître des boutons, que la diète, ta
boissons tempérantes auraient dissipés, serait-on donc en droit de certifier
que les copieuses saignées guérissent le farcin? Au contraire, on peut être
convaincu, d'après une multitude d'observations, que les saignées trop
réitérées, bien loin de détruire le farcin, ne font que l'accroître, et, si les
boulons disparaissent, ce n'est que pour un court espace de temps. La
plupart des auteurs de cabinet rapportent comme un axiome de pratique
qu'il faut sauner beaucoup plus abondamment les chevaux surchargés de
graisse et en repos que les chevaux d'un embonpoint ordinaire et sojets à
fatiguer. L'expérience nous prouve tous les jours le contraire, c'est-à-dire
que les chevaux les plus gras ne sont pas ta plus sanguins et ta plus disposés
à supporter de copieuses saignées Après la saignée, administrer tous ta jours
fleox ou trots lavements composés d'une décoction de racine de patience
renfermant une once de foie de soufre en solution pour chaque lavement ;
donnez à l'animal pour nourriture de. la paille et du son , auxquels il faut
ajouter de la fleur de soufre « la dose de trois onces par jour, et pour boisson
de l'eau Manche ou de la décoction île racine de patience édulcorée avec du
miel ; pratiquez , dès le commencement de la maladie, trois séloos avec le
lil de crin, l'un au poitrail, le second au bas- ventre, le troisième à la cuisse.

Il est essentiel de les entretenir, non-seulement pendant le cours de la maladie, mais encore un mois ou deux après la disparition des symptômes, quand même les boutons auraient fourni une grande quantité de pus. Parfumez soir et matin le cheval avec une drachme de parties égales d'encens et d'orpiment ; vous pouvez augmenter la dose du mélange à parfumer jusqu'à deux drachmes pour chaque parfum. Avant de faire ce parfum, vous laverez tout le corps de l'animal avec de l'eau saturée d'arsenic, avant la précaution de ne pas toucher les parties de la génération, l'anus et la queue, crainte d'y exciter une violente inflammation. Dès qu'un bouton contient du pus, ouvrez-le avec une lancette, et pansez l'ulcère avec parties égales d'orpiment et d'onguent aegyptiu, tant qu'il subsiste des duretés. Aussitôt qu'elles sont dissipées, retranchez l'orpiment et continuez à panser l'ulcère avec l'onguent aegyptiu jusqu'à parfaite cicatrice. Cette méthode, qui a réussi sur plusieurs chevaux atteints du farcin, demande d'être répétée plusieurs fois pour la faire regarder comme le vrai spécifique du farcin. Les jambes restent-elles «nuées après le traitement, il faut les laver avec du vin d'absinthe, saturé d'alun, ou avec du vinaigre tenant en solution du vitriol blanc. La nourriture doit être médiocre, l'exercice modéré, l'écurie propre et bien aérée.

D. farcir, v. a. («. de cuire »), remplir de farce. — Farcir signifie aussi, figurément, remplir avec excès. **FIRCOT** f Joseph-Jeas-Chrysostome), ancien directeur de la statistique de la Seine, naquit à Senlis le 8 avril 174*, et entra d'abord chez les oratoriens, où il fut successivement professeur de philosophie, de physique expérimentale et de mathématiques. En 177» il fut forcé, pour des affaires de famille, de quitter cette congrégation, et se livra au commerce. Il transporta son établissement à Paris, s'occupa avec zèle de ses intérêts jusqu'en 1703, où ses magasins furent saisis et lui-même jeté en prison. Après onze mois de captivité, il fut libéré par le Bouv'ernement » aux discussions qui avaient lieu à l'hôtel de Conli pour la restauration du commerce et des arts. Nommé membre du directoire du département de la Seine, il fut chargé du rétablissement des édifices destinés au commerce (643).

FAJtDtXFK. culte catholique, et il parvint à faire obtenir quinze églises. A tirés avoir fait partie de la commission chargée de dresser le tableau de dépréciation des assignats, il fut successivement, depuis cette époque, membre du conseil des arts, de celui de l'instruction publique, et directeur de la statistique. Il a fait à ce sujet plusieurs ouvrages: 1. Questions constitutionnelles sur le commerce et l'industrie, et projet (Tus impôt

indirect, Paris , 1790, in-8° ; 2* Disquisitions sur l'influence du gouvernement sur les arts et le commerce, Paris, 1808, in-4°; 3* kU~ «sur le moyen d'encourager la découverte utile», Paris, 1811, 9, ouvrage posthume. On a encore de lui plusieurs Mémoires et Rapports sur les arts, l'agriculture et le commerce , qui n'ont pas été imprimés. Il est mort le 21 août 1815, à l'âge de 71 ans. fard, s. m. , composition rouge ou blanche que des femmes mettent sur leur visage pour donner plus d'éclat à leur teint. Il se dit, figurément, des faux ornements en matière d'éloquence. Il signifie encore , figurément, déguisement , feinte , dissimulation.

FARDAte (v. long.) , fardeau, bardes, bagages. — Fardaue (marine), se dit des objets inutiles, embarrassants et de peu d'importance qui se trouvent dans un bâtiment. — Fartage de garnitures , de poulies , garnitures , jouta superflues. — Farda«b, lil de lagots qu'on pose à de l'humic [de cale pour garantir certaines marches] F aurai; , s. m. , faix, charge. Il s'emploie aussi ment. — Fardeau , se dit aussi , dans les mines , des i des roches qui menacent d'ébouler. farbrlla (MiCHEf.-AXGB) , né en 1650, à Trapani en Sicile, de parents nobles, reçut une éducation conforme à sa naissance. Il fit ses études avec succès et rapidité , et entra à 15 ans dans le tiers-ordre de Saint-François. Son goût le porta vers les sciences naturelles, et il fut chargé d'enseigner ce qu'on nommait alors la philosophie. Lorsqu'il eut reçu les ordres sacrés, on l'envoya à Messine, où il suivit les leçons du célèbre Borelli. Il fut mandé à Rome en 1674 pour y professer la géométrie au collège de Saint-Paul ad arnam. Un lui permit de faire un voyage en France ; il resta trois ans à Paris, et vécut dans la plus grande intimité avec Arnauld , Kegis, Mallebranche , Lamy, et puisa dans leurs entretiens le goût qu'il prit à la philosophie de Descartes. De retour à Rome , il fut fait docteur en théologie et nommé à la chaire de cette science au couvent de saints Cosme et Damien. La réputation de Farniella s'étendit bientôt dans toute l'Italie: le duc de Modène lui fit offrir la chaire de philosophie , qu'il accepta , à l'Académie de cette ville. Il se démit bientôt de cette chaire et vint à Venise , où il se chargea de l'éducation de quelques jeunes gens, En 1693 le pape le releva de ses vœux. Il succéda à Geminiano Monlanari dans la chaire d'astronomie et de physique à l'université de Padoue. En 1700 il remplaça Charles Kinaldini, premier professeur de philosophie, fut nommé docteur de cette faculté et de celle de médecine , et les présida alternativement avec un égal succès. En 1705 Fardella suivit à Barcelone l'archiduc d'Autriche, qui lui avait accordé une pension considérable. Ce fut dans cette ville qu'il

éprouva , en 1712, une première attaque d'apoplexie. Il se rendit a Napta, dans l'espoir rie s'y rétablir; niais une seconde attaque v termina ses jours le 2 janvier 1718. Fardella était doué de beaucoup d'esprit et d'une imagination très brillante. Il ne s'était jamais occupé de sa fortune ; loin de là , il ne savait rien refuser à ceux qui lui demandaient ; aussi il vécut et mourut dans un état voisin de la pauvreté. Les ouvrages qu'il a composés sont très peu connus aujourd'hui , parce que les sciences dont ils traitent ont fait depuis d'immenses progrès. FARDER , v. a. , mettre du fard. On l'emploie aussi avec le pronom personnel , régime direct. Il signilie , fig. , donner à une chose un faux lustre qui en cache les défauts. Il se dit «'gaiement, dans le sens qui précède , du soin que l'on prend pour déguiser ce qui peut déplaire , choquer. Il se dit aussi , en parlant du langage. îles ouvrages d'esprit, et signilie parer d'ornements faux ou affectés. farder , v. a. , s'affaïsser, se détruire par son propre poids, fardier , s. m. , espèce île voilure à roues très basses, qui sert au transport des blocs de pierre travaillés ou sculptés. FARDVI.FB , seizième abbé de Saint-Denis , fut amené en France avec Didier, roi des lombards , donl il était le favori. Il découvrit à Cbarlemagne le complot tramé contre ses jours par IVpin , son fils aîné. t> prince en fut reconnaissant el la Sourvut de plusieurs Item-lices , lui donna l'abbaye de Saintenis en 7t»0, el le chargea de missions importantes et de Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.88% accurate

FARON. (M4) FARA confiance. La pureté de ses mœurs; la sagesse de son administration lui méritèrent les éloges du savant Alcuin et de Théodulf, évêque d'Orléans. Karolus mourut le 22 décembre 800, et fut inhumé dans son abbaye. Il était très instruit et cultivait la poésie latine. Fare (sainte Jeanne ou Blanche VDO-PABA, vierge, d'une famille noble de Brie, mais originaire de Bourgogne, était fille d'Agnéric, un des principaux officiers de la cour de Théodebert II, roi d'Austrasie. Saint Faron, évêque de Meaux, saint Cognoald, évêque de Laon, et sainte Agnètrude, étaient ses frères et sœurs. Elle fut la première abbesse du monastère de Farcinoulier, fondé par son père. Elle mourut le 3 avril 655, avec une réputation de sainteté étendue jusque dans les contrées les plus éloignées. Fare (Charles-Antoine «te, marquis de la), naquit en 1644, à Valgorges (en Vivarais), d'une ancienne et illustre maison de Languedoc. Il était mestre de camp d'un régiment d'infanterie qu'avait son père. lorsqu'il partit en qualité de volontaire pour la Hongrie, avec le renfort que Louis XIV envoyait à l'empereur, alors en guerre avec les Turcs. Il se trouva à leur défaite au passage du Raab, en 1064. À son retour il devint sous-lieutenant des gendarmes du dauphin, prit part aux combats de Senef, de Mulhausen, de Turkheim, etc. Monsieur, frère de Louis XIV, le choisit. en 1684, pour un de ses capitaines des gardes du corps, et il remplit la même charge sous le régent. À la valeur et au mérite militaire le marquis de la Fare joignait l'imagination la plus enjouée, l'esprit le plus délicat! le caractère le plus aimable. Ses ouvrages le montrent tel que nous venons de le peindre. En citant son ami Claulieu, c'est indiquer la part de célébrité que ses poésies lui ont faite; même facilité, même abandon; comme Claulieu, il a atteint les principales qualités de ce genre. Voltaire a porté sur ce poète un jugement sévère, peut-être même injuste. Cette critique peu judicieuse est relevée avec raison par Saint-Marc dans l'édition qu'il a publiée des Œuvres de Claulieu en 1757. Le talent de la Fare, qui ne s'était développé, dit-on, qu'à l'âge de près de 60 ans, dénote partout cette douce insouciance, cette aimable gaieté qui rappelle à l'esprit le molle et facile d'Horace. Ces qualités sont moins prononcées dans la Fare que dans Claulieu. Les meilleurs vers de ce poète sont ceux qu'il a faits pour madame de Caylus. On peut encore citer une de ses épigrammes: Autrefois la raillerie, etc. La Fare eut, dit-on, une passion qui lut durable pour

madame de la Sablière. Chaulicu, son ami véritable, le pleura sincèrement lorsqu'il mourut , en 1712, à 08 ans. Il a laisse un lits qui devint maréchal de France, et un autre évêquede Laon. fareivistk (hiil. tel.) , membre d'une secte établie vers la lin du xviii* siècle par Bonjour, curé à Far tint . FARRI. (Gril.l.At ME } , né à Gap en 1480, vint de bonne heure à Paris , régenta quelque temps au collège du cardinal Lemoine , et se lit chasser de Meaux , où il semait les principes de Luther. Il parcourut diverses villes et contrées , et y jeta le trouble par son icle fanatique et tracassier. Il attira Calvin a Genève, où il se livra à des actes de violence incroyables, renversant les autels , brisant les images en plein jour,' etc. A Montbéliard , on le vit arraeher, au milieu d'une procession , une slalucdc saint Antoine et la jeter dans la rivière. Ses insultes aux prêtres, ses actes de fureur, étaient sans frein. Il fut également chassé de Genève en 1538, se retira a Bâlc, puis à N'eufchalcl , se maria à 00 ans, eut un fils, et mourut en 1565, C'était un homme d'un savoir médiocre, d'une énergie brutale , que ses partisans avaient de la peine a contenir. On a de lui quelques ouvrages peu dignes d'intérêt. FARRVK , ryprmuf (areniu (ickthyel. | , espèce de poisson du graud genre cyprin et de la division des ables. farrs (poi.) , genre de poissons établi par Cuvier aux dépens des gerres , dans la famille des ménides , ordre des thoraciques. On n'en connaît qu'une espèce, le fare* eatruteem, dont le nom annonce la couleur bleuâtre. Il est originaire de la mer Rouge et a été décrit par Commerson et par Lacépède , qui le range parmi ses earanxomtret. farkt f Nicolas) , auteur médiocre , qui doit aux traiU satiriques de Boileau d'élro préserve de l'oubli : A uni te! autrefois qu'on vil, avec Faret , Charbojiner de se* vers les mu Il faut dire que si Faret ne il ne donnait ni pas les plaisirs de la table . ' , et qu'il était même de lionne compagnie. Il se plaint quelque part de ce que a soir nom , qui rimait avec cabaret , était cause de la réputation de buveur que les poètes s'étaient avisés de lui faire. » Faret était né à Bourg en Bresse, l'on ne sait pas précisément à quelle époque. Il fut quelque temps à Paris sans emploi ; Boisrobert le lit entrer comme secrétaire chez le comte d'Uarcourt , a la fortune duquel il eut le bonheur de contribuer. Un avis qu'il (il donner par Boisrobert au cardinal de Richelieu , et que celui-ci goûta et suivit , devint la source de l'élévation du comte d'Uarcourt. prince cadet de la maison de Lorraine. D'Har— court ne fut pas ingrat envers l'adroit secrétaire. Farelétait lié avec Vaugclas , et se montra reconnaissant des services que celui-ci lui avait rendus. Il fut également l'ami de Molière, le tragique de

Saint-Amand et surtout de Coeffeteau. Péliſſon fait l'éloge de son esprit, de son style, de son génie I > on écrit l'histoire 1 Faret mourut à Paris en septembre 1646. Il a laissé nn assez grand nombre d'ouvrages qu'il serait plus curieux qu'utile de citer. Il était membre de l'Académie française , à la fondation de laquelle il contribua beaucoup, el dont il rédigea même les premiers statuts. farfadet , s. m. , espèce d'esprit follet, de lutin, dans l'opinion du peuple. Il se dit, tigurémctil et fam. , d'un boni me très frivole. Ce sens est peu usité. farcard (relig.par\$e) , nom des chapitres du Zcnd-Avesla. fars es , munitionnaire général des vivres sous Louis XIV, mérita la reconnaissance publique par un trait de générosité trop rare pour ne pas être cité. C'était en 170». Lue cruelle disette s'était jointe aux lléaux qui désolaient la France , et le ministre de la guerre était hors d'étal de faire , à l'intérieur, les approvisionnements nécessaires pour la prochaine campagne. Fargès se sacrifia , et en 1710 il avait amassé des fourrages pour cent mille chevaux ; il lit la même opération en 1714. Son intégrité el son désintéressement firent qu'il mourut san» fortune. farchbs(Rai.tiiasar de) , fut d'abord simple soldat , puis employé dans les vivres . devint ensuite major du régiment de Belleb'ruie, tint pour la cause du prince de Condé , s'enferma dans Hesdin avec le sieur delà Rivière, son beau-frère, major de la place , en lit fermer les portes an comte de Morcl . qui en était gouverneur; la vendit à dom Juan d'Autriche, toucha le prix, refusa de la lui livrer el s'y rendit indépendant; il leva des troupes , rasa les forts , pilla et démantela Sainl-Pol , échoua sur Ablteville et fit tirer sur l'armée du roi. Il se conduisit dans Hesdin en tyran vicieux et cruel. Il se fit comprendre dans la paix des Pyrénées , el sortit de la ville emportant quatre millions. Il vint à Paris, y fut arrêté, conduit à Abbeville, jugé el condamné a être pendu le 17 mars 1665. Son arrêt porte qu'il était coupable de péculat. faria i Avtoine de}, fameux aventurier portugais, naquit à Lislwne vers l'an 1505. Sans fortune en Europe, il fut la terter aux Indes, à Malaca, dont le gouverneur était son parent. Il y trouva crédit, équipa un petit bâtiment et fit voile avec dix-huit Portugais, ses compagnons de voyage, pour Lugor, ville du royaume de Siam, pour y faire son commerce; mais à l'embouchure «le la rivière de Lugor son bâtiment fut pris par un corsaire maure et coulé à fond; quatorze Portugais périrent et Faria put a peine se sauver a la nage avec ses quatre autres compagnons, ('ne charitable indienne qui faisait sur ces rotes un commerce de sel, les recueillit chei elle et les recommanda à un capitaine qui les conduisit a Palanc. Faria avait appris que le corsaire maure

se nommait Caja-Atein, il jura d'en tirer une vengeance complète. A Palanc, il trouva le moyen d'équiper encore un autre bâtiment et il se mit à parcourir les mers à la poursuite de son ennemi. Devenu corsaire lui-même, il se signala par un grand nombre d'exploits. Son nom était la terreur des pirates indiens ; enfin, après beaucoup d'aventures, de combats et de dangers, il rencontra celui qu'il cherchait. Le combattre, le tuer de sa propre main, s'enrichir de ses dépouilles, firent goûter à Faria le plaisir d'une vengeance ardemment désirée. Nous ne rapporterons pas tous ses autres exploits*. Devenu riche, il naviguait avec une petite escadre composée de plusieurs jonques; une d'elles jeta une de ces jonques contre la côte où elle se brisa. Les Portugais naufragés furent conduits à Nonday. Le mandarin qui y commandait les condamna au supplice. Faria en fut instruit et il écrivit au mandarin pour réclamer ses compagnons, celui-ci ne répondit que par de» injures et par des sévices envers les

The text on this page is estimated to be only 20.49% accurate

FARM. prisonniers. Faria», ouïr* «lr cet affront, se met à genoux, implore le secours du ciel (c'était toujours sa coutume avant de se battre) el s'avance jusqu'à la vue des murs de Nondav et jeta l'ancre. La descente s'effectue avec trois cents hommes el l'on marche vers la ville. Tout-à coup le mandarin parait à la léie de 1.500 hommes pour s'opposer au passage. Mais le feu des troupes de Faria el celui des jonques combinés dispersent leurs ennemis; le mandarin est lue d'un coup de mousquet; les Portugais rentrent dans la ville, délivrent leurs camarades, livrent la place au pillage pendant une demi-heure et v meltent le feu qui la réduil en cendres. Comblé de richesses', Faria se retira à Liampo, établissement portugais. Il y vécut si* mois au milieu de l'abondance cl des plaisirs; mais il roda encore une fois à son ardeur aventureuse. Il se proposait d'enlever des trésors immenses qui, disaienl-on, étaient renfermés dans dixsept tombeaux de rois chinois étant dans l'Ile de Calempbuy. Cotte Ile était habitée par des Iwnzes. Faria v jeta l'ancre après une longue cl pénible navigation ; mais faute d'avoir pris assc* de précautions, son projet avorta; il fut obligé de se rcmlwrquer a la hâle avec ses Portugais, el pour comble de malheur, il fut assailli par une tempête furieuse qui le jeta contre les rochers ou il périt misérablement. Il avait près de quarantecinq ans; son caractère était un mélange de bonnes et de mauTaises qualités. Ces faits sont tirés des mémoires de Mindet Pmto qui fui son compagnon et le témoin de sa mort, lui seul s étant sauve du dernier naufrage. faria (Manokl-Severin de), écrivain portugais, naquit à Lisbonne en 1581 ou 82. Il lit ses cours de philosophie et de théologie a Evora el fui reçu docteur dans ces facultés. Son une e, chantre et chanoine de celle ville, lui résigna ses dignités en IfiOU, il se relira dans un couvent. Tranquille sur son sort, Ira ria s appliqua avec ardeur à l'élude des Saintes Ecritures, de la Ibologie mystique, de l'histoire, de la politique, de la géographie et des antiquité* romaines el portugaises. Il obtint dans ces dernières une grande réputation et passa pour un des hommes les plus savants de son temps dans la numismatique. Il achetait les livres les plus rares et les plus précieux el il avait chez lui un petit muséum de toutes sortes d'antiquités. Faria mourut à Evora le 16 décembre 1653 On a de lui deux ouvrages: !• Noiciat de Portugal, i vol.; 2- Parlai ditcuriai pulilicDS, 1 vol.. Lisbonne. 1624, 17»I.Son style pur, élégant, rappelle le beau siècle de la littérature espagnole. faria PB ftOPSA (Manoel), célèbre historien el

poète castillan, naquit à Soulo en Portugal, dans la province d'EnlreMinho-y-(O)ouro, d'une ancienne el illustre famille. Son enfance fut chclive, mais précoce; il fit des progrès rapides en grain ma ire, en philosophie et dans les sciences sous la direction de dom G. Gonr.ales, évêque d'Oporto, qui le prit en qualité de gentilhomme. Son talent pour la poésie se révéla dans celte ville ; il en Ht les premiers essais dans un poème où, sous le nom d'Albania, il célébra la beauté d'une personne qu'il a!lnî"i «" 1018 ' " Sc mari* c* PTM1'l son protecteur; il vint alors à Madrid, mais la cour lui fil un mauvais accueil et il retourna en Portugal où de nouveaux désagréments l'obligèrent a revenir à Madrid en 1631. Il suivit a Rome, en qualité de secrétaire, le marquis de Castel-Ilodrigo, ambassadeur. Son savoir lui concilia l'estime cl la faveur des savants et d'Urbain VIII lui-même. Il quitta brusquement le marquis, à la suite d'un différend qu'ils eurent, et revint en Espagne. Le marquis le lit arrêterà liarcelonnc; mais la protection de ses amis de Madrid lui fit rendre la liberté. Il ne se livra plus qu'à la culture des lettres. Etant sans lortune, Philippe IV lui fit une modique pension et lui donna la croix de chevalier du Christ. Faria était un homme un peu singulier, original dans son extérieur, niais il étail Iranc et sensible. Son application cl sa vie sédentaire lui causèrent une rétention d'urine donl il mourut a Madrid en 1647, à 59 ans, dans un état peu différent de l'indigence. Il eut deux filles dont l'une se distingua par son lalent dans la peinture. Faria a composé un grand nombre d'ouvrages; nous ne citerons que: 1* Epitaae it la» hitlariat Pertnoueiat, Madrid, 1626, 1072. Cette histoire est très esliméc; 1 édition de 1731 in-fol. est la meilleure. S* El A mertea portugveta. C'est une histoire curieuse el intéressante. Faria a aissesept volumes de poésie; on y trouve de belles images, de . I énergie et de la pureiédc slvle. Faria n'eut pas la faveur dea grands, mais il cul la considération des savants et l'cslime de ses amis. ,aÎÎ*, (T»omè de), né à Lisbonne, y mourut le 23 octobre •28. Il était carme et devint coadjuleur de l'archevêque de Uibonnc, avec lo litre d'éveque de Targa. Il a traduit la Lu(645) FAMNE. *<<?*>, en vers latins. Cette traduction se fait remarquer par son exactitude, par son élégance et par sa pureté; Lisbonne, 1622, w-8. FARIA BARRBIROS (Antoi>e DE), né à Lisbonne, consacrait le temps que lui laissait son travail de correcteur d'imprimerie si traduit à traduire en portugais des livres espagnols. Il a ainsi la Clef du ciel du P. Corel la , Lisbonne, 1714 ; la Vie de Anne, du P. Leiona; Ibid., 1716; le» Cri» de lenfer, du docteur Bonctla; Ibid., 1721 ; el, dans la même année, le roman de Laiarille de Tarnet. farin (Nicolas),

historien, né dans le xvi^e siècle à Rouen, embrassa l'état ecclésiastique, et, ayant obtenu le modeste prieuré de Notre-Dame-du-Val, partagea sa vie entre ses devoirs et la recherche des antiquités de sa ville natale. Il mourut en 1675. On a de lui : Histoire de la ville de Rouen, 1668, 3 vol. in-12. On doit encore à Farin la Normandie chrétienne, ou l'Histoire ecclésiastique, première partie, rouennant l'histoire de Mques qui tout au nombre de 100, Rouen, 1669, in-4°. farinacé, *ee*, adj. (t. d'hist. nat.), qui a l'apparence ou qui résulte de la nature de la farine. parinacxi (Phosper), célèbre jurisconsulte, né à Rome en 1594, lit ses études à l'Université de Padoue, revint à Rome et y exerça la profession d'avocat. Sa facilité dans l'art de préfler des protecteurs, mais il était vicieux; devenu procureur fiscal, jamais magistral ne déploya plus de sévérité dans la punition des coupables; et cependant il avait besoin d'indulgence pour lui-même. Accusé d'un crime odieux, il ne dut sa grâce qu'aux instances du cardinal Salviati. L'on rapporte que le pape dit à cette occasion, en faisant allusion au nom de Farinacci : « Je conviens que la farine est bonne, mais le sac qui la contient est bien souillé. » Farinacci racheta ses défauts par des qualités brillantes. Il mourut à Rome le 30 octobre 1618. La collection de ses ouvrages a été publiée à Anvers, 1620, et à Francfort, 1670-1676, 13 vol. in-fol.

KARINAGI [bât.]. On nomme ainsi, au dire de Scguier, aux environs de Vérone, l'anserine blanche, cliemipodium album, à cause de l'espèce de fleur de farine qui couvre ses feuilles. farinaccio (bot.). Micheli donne ce nom au champignon que Paulet désigne sous celui d'orange blanche (V. ce mot). farwato (Pafl), peintre, né à Vérone en 1525. Après avoir étudié sous Giollino, alla à Venise voir les ouvrages du Titien et du Giorgion. S'il faut en juger par son style, il serait permis de croire qu'il a eu Jules Romain lui-même pour maître de dessin. Il mourut en 1606, à l'âge de 81 ans. Ce maître est du petit nombre de ceux qui n'ont pas dégénéré en avançant en âge. On n'en peut pas dire autant de l'Albane, qui mourut très vieux, et qui vit tous les jours décliner sa réputation pendant les dernières années de sa vie. Il est même à remarquer que Farinato, qui avait été quelquefois un peu sec et un peu froid, ne laissa rien à désirer plus tard par la finesse des contours, l'exactitude, la vérité, et même par l'élude du paysage. Ses dessins sont estimés. Il a travaillé pour Mantoue, Plaisance et Padoue. farine, s. f., grain moulu, réduit en poudre. Il se dit absolument de la farine de blé, de froment. Prov. et fig., çem de méat* farine, se dit de gens qui sont sujets à mêmes vices ou qui sont de même cabale. — farine de manioc, poudre ou fécule

que l'on obtient de la racine de manioc, et qui sert, dans les colonies, à faire une espèce de pain ou de galette. farine. On désigne par le mot farine, employé seul, le froment réduit en poudre fine; mais on applique aussi ce nom à la poussière plus ou moins ténue des autres céréales, telles que l'orge, le seigle, l'avoine, etc, etc. La farine de froment est la plus importante et celle dont les emplois sont le plus nombreux. Plusieurs chimistes se sont occupés de sa composition. On y trouve de l'eau, du sucre, de l'albumine, du phosphate de chaux, une substance gomme-glutineuse, de l'amidon et du gluten. Nous avons réuni dans un tableau les principales analyses des farines de froment; puis, dans un tableau suivant, celles des farines de plusieurs autres graines. Les différences qu'on fera ressortir de cette comparaison s'observeront constamment, malgré l'influence du climat, des terrains et de plusieurs circonstances de culture, sur les quantités respectives des principes immédiats, des graines et des végétaux en général. Il résulte des observations analytiques faites par M. Davy que le blé cultivé dans les provinces méridionales contient plus de gluten que le blé du nord. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.23% accurate

FÂHI>£. (646) Tableau 4c la couirmIIIou «e dl>«r»e« farine» de Irvmtut. FARINES EXAMINÉES. Farine du trilicum spelta. . . — du Irilicum hibernum. . — de froment id. • « * • — de méteil — brûle de blé dur d'Odessa. — brute de blé tendre d'Odessa. — Id. 2< qualité. . — du service (teconde). . . — de» boulangers de Paris. . — de» hospices 2e qualité. . — Id. 3« qualité. . {«) (1) 10 c 12 10 2 12 10 8 12 22 24 12,5 10,96 3,80 14,53 12 12,10 7,30 10,20 10,30 0,02 74 08 74.5 71,40 75,50 56,50 62 70,81 72 72,80 71,20 07,78 5,50 5 12 4,72 1,25 8.4K 7,36 4,00 5,42 4.20 4,80 4,80 .2, 3,32 3.28 4,00 5,80 4.00 3.30 2,80 3,00 4,60 1,50 1,5 2,3 1,2 Les deux première* analyses ont été faites par 11. Vogel, la \ quelin. MM. Vauquelin et Proust par M. Proust , et toute» le» suivantes par M. Vau- \ la matière aiotce que M. \ ogel a i nom m ée du gluten FARINES EXAMINEES. AMIDON. 6Ll"TK>". SIX"HIILE grasse. RÉSINE. — d'avoine blanche.. . 23,45 59 32 4,26 2,50 9(5) 3,64 (3) 3 1,26 4,30 1.iO ! 8,-i5 1 ■ 2,45 2 2 55 La première analyse du tableau ci -dessus est due à EinhofT, la deuxième a M. \ ogel, et la troisième a M. Proust. On peut remarquer, en comparant les résultats des analyses consignées dan» ces deux tableaux, qu'ils diffèrent surtout entre eux par les proportions de gluten ; que celle substance axolée e*l beaucoup plus Blindante parmi les principes immédiats des divers blé» que dans la composition des autres céiéales indiquée par le deuxième tableau. Ce n'est pas seulement parce que le gluten participe, d'après sa composition élémentaire, des matières animales que sa présence est utile dan» les farines destinée» à faire le pain; il contribue encore à rendre cette préparation alimentaire plu» divisée et plu» facile à être digérée. Pour faire mieux comprendre celle assertion, nous expliquerons en quelques mot» les réactions qui se passent dan» la confection du pain. Celte théorie, sera utile encore pour faire concevoir le principal obstacle dan» la substitution d uue farine quelconque à la farine de froment pour celle usage. Le gluten, ainsi que l'indique son nom, tiré du mol g lu, est une substance qui, à l'état Lumide, est molle, élastique, susceptible de s'étendre, d'être gonflée en formant une sorte de réseau membraneux. Ces propriété» expliquent comment la farine forma pâtc avec l'eau; le gluten amolli enveloppe de toutes parts les autres principes du froment dans une multitude de cellule» visqueuses, et loule la masse devient souple, élastique, collante. Lorsque l'on ajoute du levain (sorte de

ferment), il réagit sur la petite quantité de sucre préexistant dans la farine, ainsi que celle qui se produit par la réaction de l'eau, de la température et du gluten sur l'amidon (F. Saccarose). La fermentation qui s'établit donne lieu à la formation du gaz acide carbonique, de l'alcool, de l'acide acétique, etc. Le gaz, par sa légèreté spécifique, tend à s'échapper; mais, engagé et retenu pour la plus grande partie dans le réseau gluant du gluten, il soulève la pâte, et, la pénétrant peu à peu, il se loge dans une foule de cavités* qui divisent la pâte; et par suite, lorsque, dans le four, la chaleur, en combinant une partie de l'eau avec l'amidon et vaporisant l'autre, solidifie la pâte; celle-ci reste criblée de la multitude de petites cavités qui retenaient l'acide carbonique, et le pain qui en résulte est rendu léger et blanc par la grande division de ses particules. On peut donner la même explication de la blancheur et de la légèreté d'un pain dans la pâte duquel le Kiesel-carbonate d'ammoniaque a été substitué au levain; dans ce cas, aux premières impressions de la chaleur du four, ce sel volatil se gazéifie; sa vapeur soulève la pâte à l'aide du gluten qui lui ouvre une infinité d'ulicules, et la solidification de la masse ayant lieu avant que les gaz soient échappés, la forme spongieuse subsiste alors même que tout le carbonate est éliminé par la chaleur. On voit, d'après ces données, que la pâte à faire du pain doit être d'autant plus liante, d'autant plus susceptible de lever, de former un pain plus léger et plus nourrissant que la farine employée contiendra plus de gluten; voilà pourquoi la farine de froment est préférable à toutes les autres, et comment les farines de pommes de terre, de maïs, etc., forment des pâtes qui lèvent mal, et par suite des pains mous et lourds. Analyse de la farine*. On forme une pâte ductile avec un demi kilogramme de farine et une quantité suffisante d'eau; on abandonne le tout pendant une heure; alors, ayant placé dans une capsule, en partie remplie d'eau, un tamis de soie bien mouillé dans toutes ses parties, on pose la pâte sur le tamis; la surface de l'eau doit l'affleurer; on la malaxe entre les doigts, en prenant le soin de ne pas la diviser ni la délayer, mais seulement d'en délayer l'amidon. Ce dernier se répand dans le liquide; plusieurs autres principes se dissolvent, et le gluten seul reste sur le tamis. On renouvelle plusieurs fois le lavage jusqu'à ce que l'eau ne soit plus laiteuse. Les derniers lavages du gluten se font hors du tamis. On réunit tous les liquides plus ou moins un seul vase conique et à parois lisses, afin

The text on this page is estimated to be only 21.64% accurate

FARMB. (l'amidon puisse facilement s'y déposer } ou l'entasse dans un vase dans un endroit dont la température n'est élevée que de peu de degrés au-dessus de zéro, de peur que la fermentation s'établisse. Lorsque le liquide a cessé de déposer, on décanta la solution louche. Le dépôt est formé d'amidon et d'une faible quantité de gluten; on le lave jusqu'à ce que l'eau en sorte claire au ré* précipitation, puis on le met sécher. Les eaux de lavage filtrées sont évaporées à la température de l'eau bouillante; il s'y forme des flocons, regardés par Fourcroy comme de l'albumine, et que M. Proust pense être du gluten. Sur la fin de l'opération, il se précipite du phosphate de chaux, lorsque le résidu est en consistance sirupeuse et refroidi, on le délaie dans l'alcool; celui-ci dissout le sucre; l'eau froide que l'on ajoute sur le résidu non dissous donne une solution de mucilage et laisse un dépôt insoluble de matière azotée et de polysiphate de chaux. Il reste par cette analyse une petite quantité de résine dans le gluten et dans l'eau de lavage; le gluten contient, de plus, une faible proportion d'huile fixe et d'un principe volatil qu'on peut lui enlever par l'alcool. Si l'on veut obtenir la résine isolée, il faut traiter la farine bien sèche par l'alcool. Lorsque l'on analyse des farines qui contiennent peu de gluten, on ne peut obtenir ce principe qu'en les enveloppant dans un linge. En analysait la farine d'orge par le procédé que nous venons d'indiquer, on obtient l'hydrogène inélect avec l'amidon; pour les séparer, il suffit de faire bouillir le mélange dans l'eau; l'amidon est dissous, et l'hydrogène reste inaltéré sous forme pulvérulente, semblable à la sciure de bois. C'est à l'hydrogène et à l'huile grasse susceptible de développer un goût acre que l'on attribue l'infériorité de la farine d'orge dans la préparation du pain, des eaux-de-vie, etc. Ce ne sont pas seulement les céréales que l'on réduit en farines nutritives; des graines de légumineuses, des tubercules, des racines charnues desséchées à l'aide de procédés convenables, puis passés au moulin avant qu'ils n'aient absorbé l'humidité de l'atmosphère, servent à collectionner diverses préparations alimentaires. Nous citerons particulièrement le millet, les haricots, les pois, les fèves, les chataignes, le «noix, le riz, les pommes* de terre, les patates, les carottes. Ces diverses farines ne se conservent bien que dans un endroit sec. À l'air humide, elles s'échauffent, fermentent rapidement, prennent un mauvais goût et donnent un pain de mauvaise qualité. On est parvenu à rendre les farines plus

nourrissantes dans la confection des pains en y incorporant soit du sang de bœuf, soit de la gélatine. La farine est quelquefois altérée par de la fécule de pommes de terre. M. Danger a récemment décrit un procédé pour reconnaître cette fraude. En voici la description: Prendre de la farine de blé. Je dépose une mesure de farine au fond d'un petit mortier d'argent ; je la triture parfaitement et aussi régulièrement que possible pendant cinq minutes, après quoi je remplis d'eau un petit tube de verre d'une capacité équivalant à cinq grammes ; je verse cette eau sur ma farine triturée , que je délaie avec soin pendant une minute ; ensuite je passe le tout sur un filtre, et je recueille le liquide clair lorsqu'il y en a un gramme de plus, ce dont je suis averti par un trait tracé sur mon petit tube de verre; je fais ensuite filtrer dans un nouveau tube pour une seconde épreuve , pendant que je verse dans le premier cinq gouttes d'une dissolution filtrée d'iode dans l'eau. Alors voici ce qui se passe: si c'est de la farine de blé pure que j'ai ainsi traitée, il se formera un léger trouble rose opalin , qui aura entièrement disparu au bout de cinq minutes; si, au contraire, la farine contient de la fécule de pommes de terre, la couleur produite par la teinture filtrée d'iode, dans la liqueur filtrée et très limpide, mettra beaucoup plus de temps à disparaître; en sorte que si la teinture d'iode est convenablement filtrée, il s'écoulera autant de minutes, par exemple, qu'on aura ajouté de centièmes de fécule de pommes de terre à une quantité donnée de farine pure. Ce procédé est fondé sur la propriété de la fécule de pommes de terre d'être formée de grains assez gros pour être déchirés par l'action d'un mortier dur et poli, tandis que les grains de fécule de blé, plus petits , échappent en grande partie à l'action du mortier , d'autant plus que les grains de fécule de blé, lorsque la farine n'est point liquide, se trouvent enveloppés de gluten dur et poli, de même manière que la graine de lin se trouve enveloppée de gomme. La mesure dont je me sers consiste en un petit tube ouvert des deux bouts et muni d'un petit piston d'ivoire , sur lequel j'ai fait une entaille pour poser l'ongle et régler la quantité de farine 7) FABINS?. sur laquelle je dois opérer ; je comprime fortement ; puis, en poussant entièrement le piston , je fais sortir un disque dont le poids est de 900 millièmes pour la farine pure et de 180 pour la fécule de pommes de terre. Pour tirer ma teinture , j'emploie une dissolution d'alcool 1 res concentré ; j'en verse goutte à goutte dans une quantité d'eau donnée, jusqu'à ce que cinq gouttes de celle-ci donnent , avec un essai de farine à 10 pour 1 de fécule de pommes de terre, une couleur qui ne

disparaisse qu'au bout de JS minutes, si je veux que chaque minute corresponde à un centième de fécule de pommes de terre; ou disparaisse au bout de 25 minutes si je veux qu'elle corresponde à ^JL de farine pure, se décolorant en cinq minutes. D'après diverses expériences que j'ai eu occasion de faire, cette décoloration spontanée dépend et du contact de l'air et de la lumière, mais cette dernière n'agit que faiblement. On peut estimer à les plus grandes erreurs possibles en employant ce procédé : lorsque je veux atteindre une plus grande exactitude , je dessèche à 100 degrés la farine triturée pendant 10 minutes; puis, après avoir coloré par l'iode ma dissolution claire, au lieu de l'abandonner à une décoloration spontanée, j'y verse une dissolution de potasse titrée , dont chaque goutte équivaut à un centième de fécule de pommes de terre; cette méthode est beaucoup plus exacte que la précédente. La trituration à sec n'est pas le seul moyen que Von puisse employer pour rendre la fécule de pommes de terre soluble dans l'eau ; une température «de 210 à 280 degrés* du thermomètre centigrade agit comme la trituration. Dans cette épreuve, la farine de blé paraît être protégée par l'enveloppe de gluten qui, dès la température de 150", change de propriété; quand , au lieu de vouloir déterminer les portions approximatives de fécule de pommes de terre, j'ai pour but de déterminer si la farine contient ou non de la fécule de pommes de terre, je commence par dessécher graduellement une certaine partie de farine en la plaçant dans l'étuve, puis la portant successivement à 100 degrés centigrades ; ensuite , à l'aide d'un tamis métallique à tissu très serré , je tamise plusieurs fois la même farine, afin que les petits grains de fécule qui s'étaient accolés à ceux de la farine de blé par l'aide du gluten se détachent facilement. Après la quatrième ou la cinquième tamisation , je fais deux essais comparés , l'un sur la farine passée la première, l'autre sur celle qui est passée ensuite; si dans l'un et l'autre j'obtiens les mêmes résultats, la farine est pure ; mais, pour peu qu'il y ait mélange, la farine passant la première, se trouvant toujours plus chargée de fécule que les pommes de terre, donnera une réaction beaucoup plus prononcée, quel que soit le procédé que l'on emploie.

FABINBS (Journée des) (Mal.), nom donné à une tentative faite par Henri IV pour surprendre Paris, le 3 janvier 1601. Des officiers, déguisés en marchands de farine, devaient s'emparer de la porte Saint-Honoré, mais ils furent reconnus et obligés de se retirer. — **DONNER D'UN COULEUR** (peint.), peindre avec des couleurs claires et fades. **FARINE IMPURIFIÉE** [min.), nom que donnent les mineurs à l'oxyde blanc d'arsenic qui recouvre certains minerais de cobalt,

ou les parois des fourneaux on l'on fondées minerais. FAB1SB FOSSILE
OU FARIXB MI3BBALB 'min.). On nomme ainsi une variété de chaux
carbonatée pulvérulente, très blanche, très légère, qui tapisse les parois des
tissures verticales des bancs de certaines pierres calcaires. FABiiiB
vjOLCAMQi'b (min.). C'est le même minéral que celui auquel on donne ru
Toscane le nom de farine fossile. H renferme 15 pour 100 de magnésie. {Y.
Aroilk.) farine (Pif.rhf.-Juskhii, vicomte), maréchal de camp, né le 9 octobre
1770, à Damrichard, Itailiagcdc Baume, entra en 1791 comme sous-
lieutenant dans le deuxième bataillon des volontaires du Doubs, (il les
premières campagnes sur le Itiitiin et s'y distingua. Nommé successivement
lieutenant et capitaine de grenadiers, puis adjoint aux adjudants-généraux, il
fit partie de l'état-major de la division Saint-Cyr. Attache depuis » la division
Del mas, il passa le Rhin avec Moreau en 1796, et fit preuve de valeur et de
sang-froid, surtout dans la fameuse retraite de ce dernier où il fut fait
prisonnier. Echangé quelques mois après, il suivit le général Michaud en
Italie comme aide-de-camp (1800:.. Chef d'escadron au 23^e de dragons, il fit
avec Masséna la campagne de 1805 et s'y distingua. En 1809, il passa en
Espagne comme colonel du 4^e dragons et se signala au siège de Badajoz, à
la bataille d'Albuféra et enfin à Usagré. Il fut fait prisonnier à cette dernière
affaire et conduit en Angleterre. Il s'évada en 1811, et en 1812 il fut envoyé
à l'armée de Ktuaic cl prit part à la glorieuse défense de DanUig. Créé * -
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.06% accurate

VAMXELM. (6*8) Paul ATI. général de brigade en 1813, il fut conduit à Kiow, et adhéra comme les autres généraux prisonniers à la déchéance de Napoléon, et fut à son retour en France nommé chevalier de Saint-Louis et commandant de la Légion- d'Honneur. Pendant les Cciil-Jburs, il se distingua à Ligny et à Waterloo. Nommé inspecteur en 1816 , il fut chargé en 1818 d'organiser à Cacn le dépôt général des remotes et en eut ensuite la direction. Créé vicomte en 1821, il fut nommé inspecteur général de la cavalerie et quelque temps après mis en disponibilité. Après 1830, il fut fait commandant du département de Seine-et-Marne ; mais, atteint par l'ordonnance sur les retraites, il fut remplacé, et mourut à Paris en 1833. PABifté (peint.). Il se dit quelquefois, en termes d'atelier, d'un tableau blafard, dont les chairs semblaient enduites de IUME1.U», aleuritma (N>/-), genre de plantes cryptogames de la famille des champignons, établi par Link , et placé par ce naturaliste dans la série des byuoUéet. Ses caractères principaux sont d'être filamenteux et floconneux à la manière «les byuut, et d'être composé de filaments ratneux, cloisonnés, entrelacés, formant un tissu épais comme du drap lin ; les séminules sont globuleuses et éparssur les rameaux. Link en décrit six espèces , parmi lesquelles la plus remarquable est Yaleuritma tporulotum. On la rencontre en Portugal sur les branches mortes, où elle forme de petits gazons ou flocons irréguliers de deux à quatre lignes de diamètre , épais , de couleur blanche, et qu'à l'œil nu on prendrait pour un petit tas de farine. fabinkeli , célèbre chanteur italien, naquit à Naples le 24 janvier 1705. Son père, voulant en faire un grand musicien , se décida (ainsi que le font plusieurs autres pères en Italie) à outrager la nature pour donner à son fds une voix plus souple, plus moelleuse, et faire, par ce moyen, sa fortune. Farinelli se forma alors à l'école (du fameux maître Porpora. A l'âge de 17 ans, il fit son premier début à Rome en qualité de première chanteuse dans le théâtre A'Atiberti. Il y chantait un air de flûte oblige". L'artiste qui jouait cet instrument passait pour être un prodige dans son art. Farinelli, cependant , par la douceur de sa voix, par la rapidité de ses sons , obtint sur lui la victoire. Mis d'abord au rang des plus fameux chanteurs, il les surpassa bientôt en réputation et en mérite. En 173», il passa à Londres. Il y trouva un redoutable adversaire : c'était CafTarccli. On mit en présence les deux rivaux. CafTarccli d'abord obtint tous les suffrages ; mais, quand le morceau de Farinelli arriva,

CafTarcilli lui-même fut tellement saisi de plaisir et d'admiration qu'oubliant tout-à-fait son rôle, il courut à lui et l'embrassa tendrement. Les effets étonnants que la voix de Farinelli produisait sur tous les auditeurs expliquent ceux qu'on raconte des musiciens de l'antiquité, tels que Timothée et Terpandre. Farinelli quitta Londres comblé d'éloges et de présents. Appelé à la cour de Madrid pour distraire de ses maux le roi Philippe V, sa voix produisit plus d'effet sur le monarque même que n'avaient fait jusqu'alors tous les remèdes de Wr\ . On lui assigna des appointements considérables. Les manières aimables et le talent de Farinelli lui avaient attiré l'estime et la considération de toute la cour. Sous le règne suivant, la faveur de Farinelli ne fit que s'accroître. Il jouissait auprès de la reine, lorsqu'elle n'était encore que princesse des Asturies, d'un grand crédit ; mais quand elle occupa le trône il marcha rapidement à la fortune, au pouvoir et aux distinctions. Ferdinand VI était atteint d'une mélancolie profonde qui ne cédait à aucun remède. On eut recours à la voix de Farinelli ; le charme fut complet. La croix de Calatrava, que la reine elle-même attachait de sa propre main à son babil, fut sa récompense de ce service. Son influence à la cour devint si puissante qu'il devint presque le seul canal par lequel coulaient toutes les grâces. Farinelli n'abusa jamais de son pouvoir. Il en profita pour faire établir un théâtre italien dans le palais de Buen-Retiro où il appela les plus habiles artistes de l'Italie. Farinelli fut souvent employé dans les affaires politiques, notamment à l'égard du fameux traité de famille que la France proposait et auquel il était contraire. Un nuage épais faillit obscurcir une aussi brillante fortune. La reine eut une fois la faiblesse de prêter l'oreille à ses ennemis. Farinelli s'en aperçut ; il se fit conduire dans une chambre voisine de celle de la reine ; là, accompagné de sa guitare, avec des sous-touchants, il expliqua la douleur qu'il ressentait de l'injuste courroux de sa souveraine. Celle-ci, attendrie, ne tarda pas à reconnaître le musicien dont la voix avait apaisé tout-à-fait sa colère. On l'écoula et, son innocence ayant été reconnue, ses calomniateurs ne purent lui rendre son pardon qu'à ses vives instances auprès de la reine : c'est ainsi que Farinelli aimait à se venger. auprès < Un grand seigneur sollicitait une place dont il était digne par ses talents, mais il avait cherché à nuire à notre musicien. Comme il parlait au roi en sa faveur : • Ne Mvrx-voM pat, lui dit le monarque, qu'il n'ait pat de vos émit ; qu'il parle mal de vous ? — C'est ainsi, tire, répondit Farinelli, que je détiens me venger. • Il entend, un jour, dans les appartements du palais, un garde qui le maudissait. Farinelli prend des informations et

apprend que ce garde servait depuis trente années sans avoir pu obtenir de l'avancement. En sortant de chez le roi, Farinelli lui présente un brevet de colonel de la part de S. M. Le garde ému se jette dans les bras de son bienfaiteur, qui, pour toute réponse à cette vive démonstration de reconnaissance, lui dit : « Un ganie n'est pas assez riche pour fournir aux "équipage d'un colonel, nous arrangerons cela demain, car, u demain, je vous attends à dîner chez moi. » Quand on a de si nobles sentiment*, on aurait tort de regretter une illustre naissance. Voici un autre trait de bonté cl de générosité digne d'être rapport*1. Son tailleur vint un jour lui apporter de riches habits commandés pour un jour de gala. Farinelli lui demande son mémoire; le tailleur hésite un peu, dit qu'il ne l'avait pas, mais que s'il daignait lui faire l'honneur de chanter quelque morceau, il estimerai! celle faveur au drlà di toute récompense. Farinelli, sans mot dire, le prit par la main, le conduisit dans son cabinet de musique, déploya devant lui tous ses talents comme il aurait fait devant le roi lui-même. Le tailleur extasié, après bien des remerciements, allait se retirer; Farinelli l'arrêtant l'obligea de recevoir une Iwurse qui contenait le double de ce que pouvaient coOler les habits. Après la mort du roi et delà reine, Farinelli quitta l'Espagne et se relira à Bologne où il lit bâlir une superl>c maison de campagne hors île la porte dite de Saragosse, en 4762. Il répandait des hienlaiUsur tous les malheureux qui l'entouraient et mourut le 15 juillet 1782. à l'âge de 78 ans. Un caractère noble, l'esprit délicat, le tact lin. nue éloquence simple et sans apprêt, de la douceur, de la bienfaisance, un ton noble el aisé, toutes ces qualités que posséda Farinelli n'expliquent-elles pas suffisamment sa grande influence dans une cour alors une des plus florissantes/ l'ARixBT , s. m. , dé à jouer qui n'est marqué que sur ur« des faces. imbiseex , El se , adj. , qui est aussi de ce qui tient de la nature comme substantif dans le sens qui pi dit aussi de certaines choses que recouvre ou dont il sort une espèce de poussière blanche semblable à de la farine. En peinture , co'orit (arment , le coloris d'un lableau dont les teintes sont îades, dont lrs carnations sonl trop blanches el les ombres trop grises. En sculpture , figure farineute , figure de cire oui n'est pas sortie nette du moule cl qui a aspiré une partie de plaïre , ou dont le plâtre a aspiré la cire. FABixiiJiE(itou. dom.) , lieu , coffre où l'on serre la farine. nnissoL (Abraham /, fils de Mardechée, rabbin, plus connu sous le nom de Perilsol , naquit à Avignon vers le milieu du w siècle. En 1»71 il se rendit à Ferrare, ou on le rrtrouve en 1528. Ce fut dans celte ville qu'il composa ses principaux ouvrages. On iRiiorc l'époque de la mort

de ce rabbin. Nous n'indiquerons qu'un de ses principaux ouvrages, intitulé : l'élite traitée des chemins* du mande, qui serait aujourd'hui dépourvu de tout intérêt sans les notes savantes que l'abbé de l'Épée a jointes à la traduction qu'il en a faite. Oxford, 1791, 1 vol. in-8 (S. J. FABJ v. i. Behoit), graveur, naquit à Lyon en 1646. Il suivit à Rome Guillaume Châteauneuf, son maître, qu'il a surpassé, et se fixa dans cette ville, où il épousa la fille d'un Bolognese. Nous citerons parmi ses ouvrages la Communion de saint Urine, d'après le chef-d'œuvre du Dominicain; une Sainte Famille; la Cour d'Hippomène et celle d'Atalante, d'après Lucalelli; la Tentation de saint Antoine, d'après Antiibal Carrache, etc. FABLATI (EU P. Oanikl), historien, naquit en 1670 à Saint-Daniel, dans le Frioul, d'une famille noble. Ayant embrassé la règle de saint Ignace, il acheva ses études théologiques et fut envoyé par ses supérieurs à Padoue et de là à Rome, où il se lia avec les hommes les plus distingués. Revenu à Padoue, ils y voua à la prédication, et forma avec le P. Ricepali une liaison très étroite. Ce dernier savant avait conçu depuis longtemps le projet d'une histoire sacrée de l'Illyrie; Farlati l'aida dans ses recherches, et bientôt se vit seul chargé de l'ouvrage par la mort de son confrère, et, après dix ans de travaux assidus, il fit paraître l'Histoire ecclésiastique de la Dalmatie, ouvrage aussi blanc de la cendre de farine. Il se dit farine. Il s'emploie. — Fabiskl'X, se Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.31% accurate

FAn>fcSK. (64») FARNESE. curieux que sarant. Il mourut à Padoue en 1773, dans un âge avancé. Son principal ouvrage, *Vulgarum*, se compose de 5 tomes en 6 vol., Venise, 1751-1775. Ou (re cel ouvrage in-fol., on lui doit : *Art de trier les livres, antiquités objecta liber tingularit*, Venise, 1777, in-8°. Farmer (Richard), théologien anglais non conformiste, naquit en 1714 près de Shrewsbury. Il fit ses études idéologiques à Northampton, sous le docteur Oodridge, fut d'abord chapelain d'un nommé Coward, riche d'argent connu par ses singularités. Devenu ministre d'un temple que Coward avait fait construire à Wallhampton, Farmer fut nommé, en 1761, l'un des prédicateurs d'une congrégation de dissenters à Londres. Son caractère et son éloquence lui acquirent une grande réputation, qui s'accrut encore par la publication de ses ouvrages. Il mourut à Walthamstow le 6 février 1787, et fut enseveli dans le même tombeau que son ami Snell. Farmer unissait aux qualités éminentes qui distinguent ses ouvrages, les qualités aimables qui brillent dans le monde et font rechercher la société. Tous ses ouvrages avaient pour but commun d'établir que l'univers est gouverné par Dieu seul, et ils passent pour les meilleurs qui aient été publiés dans le même but. C'est en 1761 que parut sa *Recherche sur la nature et le but de la tentation du Seigneur dans le désert*; la seconde édition est de 1765. Il publia en 1771 une *histoire du miracle*, etc.; en 1775, un *Essai sur le démoniaque* du Nouveau Testament, 1777, etc. Farmer (Richard), célèbre critique anglais né en 1735, était fils d'un bonnetier de Londres. Il acheva ses études au collège Emmanuel de Cambridge, se faisait remarquer par la douceur de son caractère, son application à l'étude et la vivacité de son esprit. En 1760 il obtint l'emploi d'instituteur particulier de son collège; il desservait en même temps la cure de Swavesey. En 1763 il est reçu membre de la Société des antiquaires de Londres; en 1766 il publia le prospectus de *l'histoire et des antiquités de Leicester*; mais il renonce à cette publication en 1767; en 1766, il donne, en un volume in-8° de 82 pages seulement, son *Essai sur l'érudition de Shakspeare*, l'un des meilleurs morceaux de critique que possède la littérature anglaise, l'auteur pense que Shakspeare avait fort peu de ce qu'on appelle proprement érudition. Cet essai est d'un homme profondément versé dans l'ancienne littérature dramatique de l'Angleterre, d'un esprit plein de sagacité, heureux dans ses

recherches comme dans ses conjectures. En 1769 le docteur Terrick ,
 évêque de Londres , choisit Farmer pour un des prédicateurs de la chapelle
 royale à Whitehall ; il fut nommé, en 1775, principal du collège Emmanuel
 ; l'année suivante, vice-chancelier, et, en 1778, bibliothécaire de l'Université
 ; en 1780 il obtint de l'Université la place de chancelier de Lincoln et Co
 venir y ; en 1782 , une prébende dans l'église de Canlorbéry lui fut
 conférée par le crédit de lord North. Il mourut à son collège le 8 septembre
 1787. Farmer était d'un naturel extrêmement indolent ; son extérieur était
 fort négligé et ses manières peu polies. Il avait une sorte de passion pour les
 livres rares , surtout pour les livres gothiques. On doit regretter qu'il ait écrit
 ou publié si peu; on n'a guère de lui que son *Essay*. PARIMABY ou Far*aiie
 (Thomas), célèbre maître d'école anglais, naquit à Londres vers 1575:
 remplit des fonctions subalternes, voyagea en Espagne où il tenta d'entrer
 dans l'ordre des jésuites, et après avoir suivi deux navigateurs anglais en
 1595, prit du service comme volontaire dans les Pays-bas; de retour en
 Angleterre, il mena quelque temps une vie errante, et se fixa enfin à
 Martock en Somerset. où il se mit à tenir une école de petits enfants; il
 revint à Londres où il ouvrit également « une école qui acquit une telle vogue
 qu'il s'enrichit promptement. S'étant fait connaître par des ouvrages de
 critique, il prit des grades dans les universités d'Oxford et de Cambridge ;
 pendant les guerres civiles, ayant été soupçonné d'avoir favorisé le
 soulèvement qui eut lieu aux environs de Tunbridge en faveur du roi, il fut
 enfermé à Newgate en 1643, et mourut le 12 juin 1674, Âgé de 72 ans. On
 a de lui quelques ouvrages de critique et de grammaire; Saxius, d'après les
 meilleurs philologues modernes, l'appelle *Criticus* wtnorum gentium.
 FARNÈSE, maison illustre d'Italie que le pape Paul III a élevée avant le
 milieu du 16^e siècle; elle était connue dès le 12^e siècle et possédait le
 château de Farnese dans le territoire d'Orviète. Elle a donné des généraux à
 l'Eglise et à la république florentine avant de produire Alexandre Farnèse
 qui fut pape sous le nom de Paul III. ; (Piebabe), général des Florentins au
 14^e siècle, se T. XI. fit une réputation de bon capitaine dans les guerres de
 l'Eglise; les Florentins le prirent pour commander leurs troupes contre les
 Pisans en 1303; Farnèse les battit le 11 mai et les fit prisonniers leur général;
 mais le 10 juin suivant il fut atteint de la peste qui désolait la Toscane et
 mourut fort regretté par les Florentins FARNÈSE (Piehabe-Loris}, fils du
 pape Paul III avant que celui-ci eût reçu la pourpre, en 1413, des mains
 d'Alexandre VI. Il fut nommé en 1537 gonfalonier de l'Eglise, seigneur de

Népi et duc de Castro. Il avait cinq enfants de sa femme Hiéronime Orsini; Paul III s'efforça de les pourvoir tous richement. Il désirait surtout placer Pierie-Louis au rang des souverains. Les vices odieux de cet homme farouche, ses nururs infâmes, son orgueil et sa cruauté qui lui attirèrent la haine universelle, ne rebutèrent point Paul III : et cependant Pierre-Louis, avec un mélange inouï de la plus honteuse débauche et de la plus scandaleuse profanation, avait enlevé l'évêque de Fano, en 1537, de son siège épiscopal et lui avait fait violence dans ses habits pontificaux ; il lui avait ainsi communiqué d'affreuses maladies dont l'évêque, âgé seulement de 24 ans, mais renommé par sa sainteté, était mort au bout de quarante jours. Chargé en 1540 de soumettre l'Érouse, il n'est pas de dévastations et de cruautés qu'il n'ait exercées après la prise de cette ville. Pendant ce temps le pape tentait de lui faire adjuger le duché de Milan que Charles-Quint et la France se disputaient; il fit dans ce but, en 1513, une démarche auprès de l'empereur auquel il offrit des sommes énormes pour prix de cette acquisition, mais il échoua dans cette tentative; ce fut alors qu'il songea à ériger en duché les deux états de Parme et de Plaisance que Jules II avait conquis sur le duché de Milan pendant les guerres de la ligue de Cambrai. Pour faciliter ce projet il réunit à la chambre apostolique les duchés de Guicrino et de Népi et greva Parme et Plaisance «d'un tribut annuel de neuf mille ducats. Enfin, au mois d'août 1515, Pierre-Louis fut créé duc de Parme et de Plaisance. Il débuta en faisant bâtir une citadelle; il enleva aux nobles leurs armes, limita leurs privilèges et s'étudia à multiplier les amendes et les confiscations de biens; les chefs de la noblesse, les Pallavi— ciui, l'andì. Anguissola et Gmefalonicri ne pouvant supporter davantage ce joug odieux, s'entendirent avec don Ferdinand de Gonzague, gouverneur de Milan qui détestait aussi Famèse. Trente-sept conjurés s'introduisirent dans la citadelle le 10 septembre 1547, et s'étant emparés des passages du palais, Jean Anguissola pénétra dans la chambre du duc et le poignarda. Hieniot après Ferdinand vint prendre possession de Plaisance au nom de l'empereur. parirse (Octave), second duc de Parme et de Plaisance, fils et successeur de Pierre-Louis, ne marcha point sur les traces de son père; il était à Pérouse lorsqu'il apprit l'assassinat de Pierre-Louis et la prise de possession de Plaisance par Ferdinand de Gonzague; il se hâta de se rendre à l'appel des Parmesans qui l'avaient proclamé duc. Mais, se sentant trop faible pour attaquer Plaisance, il fut obligé de signer une Trêve avec Gonzague en même temps qu'il négociait avec Henri II pour s'assurer l'appui de la

France. Mais comme Gonzague se risqua à attaquer Parme, Paul III réunit tout-à-coup cette ville au domaine immédiat de l'Eglise. Octave se vit tout dépouillé par son beau-père et par son grand-père de son duché. Paul III rendit à Octave le duché de Cambrino et continua la négociation commencée soit avec l'empereur soit avec le roi de France. Mais il était très vieux et Octave craignait avec raison qu'il ne mourût sans avoir pourvu à son sort. Dans cette pensée il tenta un coup de main sur Parme qui n'eut pas de succès; il entra en traité alors avec Gonzague pour recouvrer la faveur de l'empereur. Paul III contrarié dans ses desseins par les démarches de son petit-fils, en conçut tant de chagrin qu'il en mourut le 10 novembre 1549. Octave se trouva pris au dépourvu. Heureusement que le pape Jules III lui fut très favorable lors de son avènement. Il lui fit rendre le duché de Parme en 1550 et le créa gonfalonier de l'Eglise; mais Octave qui comprenait qu'il ne pouvait se soutenir sans l'appui de la France, signa le 27 mai 1551, un traité avec Henri II, ce qui lui attira l'indignation du pape et de l'empereur. Octave se défendit avec courage et au bout de deux ans il obtint une trêve honorable. Il recueillit la succession d'Horace Farnèse mort sans enfants et bientôt après obtint enfin un traité de Philippe II, le 15 septembre 1556. Les villes de Plaisance et de Novarre lui furent rendues avec des restrictions; mais enfin Farnèse jouit pendant les trente dernières années de sa vie d'une paix non interrompue; il mourut le 18 septembre 1586. Il répara les désordres des administrations précédentes et lui fit prospérer

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.02% accurate

VARX^B. (« les deux duchés de Parme et de Plaisance; sa mémoire a été j longtemps chère aux habitants de ces deux villes. firxêsf i Alexasorv), général de Philippe II, en Flandre, 9> duc de Parme et de Plaisance, était le fils aîné d'Octave Farnèse et de Marguerite d'Autriche. Il accompagna sa mère en Flandre lorsqu'elle fut nommée gouvernante des Pays-Bas, et il v épousa, le 18 novembre 1565 . Marie , nièce du roi de Portugal. Il n'était cependant encore âgé que de dix ans. Il fit ctiMiile ses premières armes sous don Juan d'Autriche, et il se distingua à la bataille de Lépanlc, le 7 septembre 1571. Bientôt il se fit un nom parmi les troupes espagnoles. I-f) affaires du roi d'Espagne dans les Pays-Bas semblaient ruinées. La victoire de C-cmblours, remportée en 1578. par Alexandre, tous les ordres de don Juan . commença à les rétablir. À la mort de don Juan, le 1^{er} octobre 1578, Farnèse fut investi du gouvernement des Pays-Bas. Il prit Maastricht et plusieurs autres villes, réconcilia, en K.H> . presque tous les catholiques avec Philippe II. Les protestants, de leur côté, conclurent entre eux la fameuse union «I l n echl l.es Province»-! nies, se voyant trop faibles pour résister au duc de Parme, appelèrent à leur aide le duc d'Anjou, frère de Henri III, roi de France. Farnèse fut obligé de lever le siège de Ombrai ; mais, dans la même année, il se rendit maître de Brétla , Saint-Gilhairi et Tournai. Il eut de nouveaux succès l'année suivante, et il en eut plus encore après 1583, lorsque le duc d'Anjou eut aliéné les Etats généraux par son entreprise sur Anvers. Dunkerque, Bruges, Ypres, (Fland et Anvers lui ouvrirent leurs portes. Farnèse prouva par son habileté dans les sièges de ces places qu'il n'y a pas de remparts, si bien fortifiés qu'ils soient, qui ne finissent toujours par succomber devant un pareil ennemi. Ce fut au milieu de ces triomphes qu'Alexandre apprit la mort d'Octave Farnèse, son père, survenue à Parme, le 18 septembre 1586. Il demanda aussitôt un congé au roi catholique, qu'il ne put obtenir ; il continua donc la guerre en Flandre, et ne revit jamais le pays dont il était devenu le souverain. Les ProTinces-l' nies n'auraient pu résister à un général tel que Farnèse, qui savait se concilier l'amour des peuples en même temps qu'il remplissait ses ennemis de terreur, si les guerres civiles de la France n'eussent été le salut des Hollandais. 11 !) FABOITHP. Il aimait la guerre et se croyait fait pour la victoire. Il échoua cependant dans ses entreprises sur Valent* et sur Crémone . et se attira des représailles dans l'Etat de Parme, qui l'épuisèrent

d'hommes et d'argent. Il obtint la paix avec les Espagnols en 1637. Il avait mal les intérêts des sommes qu'il avait empruntées pour ses expéditions. bTMrttrei. l ce qu. lu. attira une nouvelle guerre avec le pape Urbain VIII. Enfin il entra en France en 1590, força Henri IV à lever le siège de Paris, tint ce roi en échec, ainsi que le prince de Nassau, et obligea le premier à lever le siège de Rouen; mais, à son retour de cette glorieuse expédition, il fut blessé au bras devant Caudebec; il négligea cette blessure, dont les suites le firent succomber à Arras, le 2 décembre 1592, à l'âge de 47 ans. Farnèse joignait un courage brillant et beaucoup de présence d'esprit à la vigueur et à l'adresse du corps, ainsi qu'à toutes les qualités qui captivent l'admiration des soldats. Son fils Ranuce lui succéda. Ranuccio (Ram CF.), 4^e duc de Parme et de Plaisance, bis aîné d'Alexandre Farnèse, était en Flandre, auprès de son père, en qualité de lieutenant, lorsque ce grand général mourut en 1606; mais quoiqu'il eût montré de la bravoure dans les combats, il n'avait hérité d'aucune des qualités héroïques de son père. Il était sombre, sévère, avare et déliant. Il se rendit odieux à ses sujets. Voulant punir la noblesse à cause de cette haine qu'il lui avait inspirée, il supposa un complot, et fit trancher la tête des chefs des principales familles le 1^{er} mai 1611. Casimir II, grand-duc de Toscane, qu'il avait voulu persuader de la réalité du complot, lui fit entendre qu'il n'était point dupe de sa politique sanguinaire, et le duc de Mantoue, qui était lui-même impliqué dans ce procès, témoigna hautement son ressentiment de cette calomnie. La guerre allait éclater entre les deux Etats, lorsque Vincent Gonzague et son fils François moururent, et le cardinal de Mantoue, qui leur succéda, fut détourné de cette querelle par ses différends avec le duc de Savoie. Ranuccio, qui n'avait point d'enfants de Marguerite Aldobrandini, qu'il avait épousée en 1600, et qui était petite nièce du pape Clément VIII, voulait appeler à sa succession son bâtard Octave Farnèse, prince doué de qualités brillantes qui lui avaient concilié l'amour de la noblesse et du peuple; mais Marguerite lui ayant ensuite donné plusieurs enfants, Ranuccio n'éprouva plus que de la haine ou de la jalousie pour Octave. Il le fit renfermer dans l'affreuse prison de la Itoquetic, où il mourut. Enfin Ranuccio lui-même mourut au commencement de mars 1622, laissant cinq enfants. Edouard III succéda. Edouard (Edouard), cinquième duc de Parme et de Plaisance, deuxième fils de Ranuccio I^{er}, auquel il succéda en 1621, unira son nom à celui de Farnèse, et obtint, en 1644, une paix qui le rendit célèbre. Il transmit à ses enfants « une gloire, une

de quarante ans . le 12 septembre 1646, laissant six enfants ; l'aîné, Ranuce II. lui succéda. FARNKSR (Ratoce H), sixième duc de Parme et de Plaisance fils et successeur d'Edouard , régna de 1646 a 1694. C'était un prince facile et faible. Il prit pour ministre un maître de langues, auquel il conféra le titre de marquis. Cet aventurier l'entraîna dans une guerre fatale contre le pape innocent X. Le marquis Godefroi fut battu dans le Boulonnais ; à son retour, Ranuce lui fit trancher la tête et confisqua ses biens. Il fut obligé, pour avoir la paix, de céder à l'Espagne les Etats de Castro et de Ronciglione. Il avait épousé, en 1660 , Marguerite de Savoie; après la mort de Marguerite, il épousa Isabelle d'Esle. et enfin Marie, sœur de la dernière. Ranuce II mourut le 10 décembre 1694, laissant deux fils, François et Antoine. .

farnèse (François), septième duc de Parme et de Plaisance, épousa Dorothée de Seuborg, veuve d'Edouard Farnèse son frère aîné; il n'en eut point d'enfants , et son embonpoint excessif lui laissait peu d'espérance d'en avoir. , Le 16 septembre 1714. Philippe V, roi d'Espagne, épousa Elisabeth Farnèse, sa nièce. Les premières puissances de l'Europe , pour éviter que sa succession n'occasionnât une guerre, disposèrent d'avance, en 1720, de l'héritage de la maison de Farnèse en faveur d'un fils de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse, qui ne fut pas roi d'Espagne. Farnèse. honteux de voir ainsi disposer de son héritage de son vivant, sans sa participation, évitait de se montrer en public. Il était bègue et timide, mais prudent et juste. Il mourut le 26 janvier 1727, à quarante-neuf ans. .

FARNKSR (AvrotsE), huitième duc de Parme et de Plaisance régna de 1727 a 1731 ; il épousa, en février 1728, Henriette d'Esté fille du duc de Modène ; mais son âge et son extrême corpulence ne lui permirent point d'avoir des enfants. Son règne fut une période d'humiliations et de dépendance. Il mourut le 20 janvier 1731, et six mille Espagnols vinrent , au nom de don Carlos, prendre possession de Parme et «Je Plaisance FARNBORTH IELLS;», ecclésiastique anglais , ne, à ce qu'on croit, à Bonleshall, dans le comté de Derby, était recteur de Carington lorsqu'il mourut dans la misère le 25 mai 1763. On lui doit de nombreuses traductions d'auteurs grecs et latins. , mot italien forl en usage pour désigner une douce oisiveté. fabris (mylh. ht.), dieu qui présidait à la parole. faroer. groupe d'Iles de l'Océan atlantique, qui dépendent du Danemarck ; elles sont au nombre de 35, dont 17 habitées. leur climat est assez tempéré. Le sol est entrecoupé de montagnes, et les côtes offrent de nombreuses commodités pour les mouillages ; elles produisent de l'orge, du seigle et des légumes; les pâturages y sont très abondants, et on y élève du gros et du menu bétail. Un y trouve des

carrières de jaspe, îles (ourbieres et «es mines de cuivre el de houille. La principale occupation des habitants, qui sonl au nombre de 6,000. est la pèche aux harengs, anx phoques, el la chasse aux oiseaux aquatiques, dont ils reUrent île grands bénéfices. I* confection des bas de lame a 1 aiguille ^ leur seule industrie; ils en exportent annuellement «>..«> paires, ainsi que des plumes, du duvet, du poisson s.* et reçoivent en échange des lo.les.de la poudre a feu . des denrées coloniales, du vin, elc. Leur gouverneur est un bailli rrtwam à Thorohavn, la seule ville des Iles Faroer. FAROfi (saint), ou Burgcsjdo Faro, évêque de Meaux. Ce fui sainle Fare, sa s\eur, qui le détermina -r J çow de Clotaire II pour se consacrer a Dieu ; il était mané. Par un consentement mulurt, il se sépara de sa femme et renonça au monde C «t en 626 qu'il devint évêque, et il assista au concile d* Sens en 63o. Il mourut le 98 octobre 672 à 80 ans. FAROtCHB, ailj. apprivoisé, qui si des deux genres, sauvage, qui n'est point et s'enfuit quand on rapprocha

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.98% accurate

FARSETTI. (S Dans ce sens, il ne se dit que des bêtes. — Il se dit, par extension, des personnes, cl signifie rude, misanthrope, intraitable. — Il se dit particulièrement d'une fille ou d'une femme qui ne souffre point qu'on lui fasse la cour; ce sens est familier. — Il se dit également de l'air, du regard, des manières, fies sentiments, etc. faroihar (Georges s naquit en 1678 à Londonderry, en Irlande. Il ne reçut de ses parents qu'une bonne éducation. Ses ROULs le portèrent vers le théâtre et il se fil comédien. Sa figure, son esprit, son talent, devaient lui assurer des succès de plus d'un genre dans une profession a laquelle les Anglais n'attachent aucune défaveur ; mais un accident l'en dégoûta iwur jamais. D'acleur, Farquhar devint auteur, et, s'élaiit rendu à Londres, il y donna avec succès sa première comédie i l'Amour et le Vin). X peu près dans le même teni|is, le comte Orrcry, «le qui Farquhar était déjà connu par ses talents littéraires et estimé [Miur son caractère, lui donna une commission de lieutenant dans son régiment, alors en Irlande. Farquhar put alors se livrer sans obstacle à son talent et à ses gools ; la douceur de ses mœurs, l'aménité de ses manières, le faisaient aimer et rechercher. Il donna plusieurs comédies en l'espace de quelques années; le recueil de ses lettres, la plupart adressées à une maîtresse que l'on croit être la célèbre mtstriss Oldfields, qu'il avait contribué à faire recevoir au théâtre à l'âge de 10 ans, nous prouvent que le travail n'avait pas été sa seule occupation. Le mérite de Farquhar et les agréments de sa personne lui coulèrent bien cher: une jeune femme, aimable et belle, s'était prise de passion pour lui ; voulant l'épouser, elle lui lit croire qu'elle était fort riche; Farquhar pensa qu'une grande fortune n'v gâterait rien et il l'épousa. Lorsqu'il s'aperçut qu'on l'avait trompé, il ne s'en fâcha pas et ne l'en aima pas moins; mais, jeté dans des embarras pénibles, il ne sut d'autre moyen pour y parer que de vendre sa commission. 11 comptait sur une place plus avantageuse qu'il n'obtint pas, et le chagrin que sa position fit naître le conduisit au tombeau en avril 1707, n'ayant pas encore trente ans. Sa dernière comédie (la Hu\$r du petit mattre ne fut jouée que peu de jours avant sa mort et il n'enl guère que le temps d'en apprendre le snecès. Cette pièce esl regardée comme son chcf-d'<œuvre. Il a laissé un nom dans le théâtre anglais. Outre ses lettres et ses comédies, au nombre de huit, il a laissé quelques poésies, quelques essais et un discours sur la comédie dramatique. Ses œuvres ont été imprimées pour la dixième fois en

1772, a tamires, en 2 volumes in-12. farraao tbtt.). Ce nom était anciennement donné au seigle, suivant Pline, cité par C. Bauhin. Ce dernier dit aussi qu'on le donnait encore à l'orge. farriago, s. m. (on fait sentir les deux r), terme emprunté du latin, amas, mélange de différentes espèces de grains. — 1 1 se dit, (ig. et fam., d'un amas, d'un mélange confus de choses disparates. On ne l'emploie guère qu'en parlant des ouvrages d'esprit. J"?fÇ farreagk (ont. eout.). Il se disait d'un certain nombre de mesures de blé que les métayers retenaient sur le prix des fermages, pour payer l'entretien des charrues. farsetti, famille noble, originaire de Luni, dont une branche s'établit à Florence , et l'autre branche à Venise. Toutes deux ont fourni des hommes distingués. — Philippe Farsetti, né à Massa, fut un des bons poètes latins du xvi* siècle. — Cosme Farsetti, jurisconsulte, ne le 17 mai 1610, à Massa, après avoir rempli divers emplois politiques, se fixa à Florence où il lut revêtu par Ferdinand et par Cosme III, son successeur, des premières charges de la magistrature; il v mourut le 2:t février lttK». — André Faiisetti, son fils, né à "Massa le 30 novembre 1655, suivit la même carrière que son père, et lui succéda dans se* charges. L'estime dont il jouissait esl attestée par une médaille frappée en son honneur qui se trouve dans le musée de Mazuchelli ; elle l'esl encore par le choix que le rélèbre Magliahuchi rit de lui pour être son exécuteur testamentaire. Il mourut le 12 février 1775: ce qu'on a de lui se borne à quelques opuscules de sa profession. Én lui finit la branche masculine de Massa ou de Florence. Celle de Venise a jeté plus d'éclat dans les lettres et dans les arts. — L'abbé Philippe Farsetti, qui était fort riche, lit le plus noble emploi de sa lortune. Il créa un muséum formant une riche et immense collection d'objets d'arts pour la jouissance des artistes, et surtout pour l'étude des jeunes gen.«, qui pouvaient ainsi s'instruire par l'imitation do l'antique et de chefs-d'œuvre des grands maîtres dans tous les genres sans voyager hors de leur patrie. 1> mu- * séam acquit une grande célébrité. — Le bailli Joseph-Thomas | I) FASCI. Fausbtti, commandeur de Tordre de Malte, cousin de Philippe et celui qui a donné au nom de Farsetti le plus d'illustration littéraire, fit un appel à tous les poètes qui florissaient alors, et lenr proposa de composer chacun, sur un ou plusieurs des chefs-d'œuvre de l'art qui formaient le muséum Farsetti, une pièce de. vers italiens ou latins. Cet appel fut entendu, et l'Italie tout entière retentit des éloges du muséum et de son propriétaire. Le bailli Farsetti cultivait la poésie latine et forma son style sur celui de Catulle et des antres poètes dn bon siècle ; il publia ses vers latins à Paris,

1755, in-W. Ses œuvres italiennes parurent à Venise en 1763, Cet auteur était aussi recommandante par la douceur de son caractère et la pureté de ses mœurs que par ses talents. Il avait formé une bibliothèque nombreuse et parfaitement bien composée; elle était ouverte aux hommes studieux comme le muséum de Philippe l'était aux amateurs et aux élèves des arts. Il mourut à Venise dans un âge avancé. Adeiung fixe l'époque de sa mort vers 1775. p ASSISTAI! ou MRS, province de la Perse qui se divise en six districts : Ardechir, Cnapour, Daràb, Islakh.ir , Larislàn et kabad. L'Irak-Adjmi la borne au N. ; le Kerman à l'E. ; le golfe Persique et le Kousislàn au S. et à l'O. Elle a 150 lieues de longueur du S.-O. au S.-O. , 110 lieues de largeur et environ 10,000 lieues de superficie. C'est la province la plus vaste et la plus riche de la Perse. Le Rahklrv, chaîne de montagnes très élevées, la traverse du N.-E. au S.-E. Les principales rivières sont le Bend-Eiir, le Tab, l'Ah-CJiirin, le Khouresser, etc., qui toutes se jettent dans le golfe Persique. Elle est riche en mines de plomb et de fer, et en carrières de marbre et d'albâtre. La population en est de 600,000 habitants qui fournissent à peu près 200,000 combattants. On y fabrique «d'excellents tissus de soie, de laine, de poil de chameau. Les produits de l'industrie et du sol s'exportent par le golfe Persique et sont surtout destinés à l'Hindoustan. Cette province est gouvernée par un prince de la famille royale. parsct.f.IA. Ou compte onze variétés parmi les médailles de cette famille. A l'instant où j'écris cet article on me présente l'une de ces variétés, découvert à la suite d'un fort orage dans l'un des champs de la Vieille-Toulouse. Du côté principal est une tête de femme, ayant un collier et des pendants d'oreilles. A l'envers on lit : L.FARSVLEI, et l'on voit une figure armée, placée dans un bige et donnant la main, pour l'aider à monter sur le char, à un personnage vêtu de la robe. Chevalier Alexandre du Mke. PARTKCR (an/, rom.), nom donné aux esclaves chargés d'engraisser la volaille , et à ceux qui, dans les cuisines, faisaient les Imudins, les saucisses, etc. PtRrLl.l (George- Ange), cardinal de la maison de Sainte* Marie-des-Anges à Florence où il mourut en 1728. ne s'est guère acquis de célébrité que par l'extrême fécondité de sa plume; la médiocrité de ses productions, qui néanmoins renferment quelquefois des choses utiles, ne nous permet pas d'entrer dans un long détail de leurs titres; nous nous bornerons à citer parmi ses ouvrages les plus remarquables, au nombre de onze, celui intitulé : Storia cronologica del mbiie ed antica monasteri» de\$U Anghlt di Firense, deW ordine camaldulense, etc., 20 vol. in-4», Lucques, 1700. farwhmmmev,

professeur de mathématiques, s'est illustré en prenant une part active et importante aux créations de Pierre— le-Grand. En 1698 il professait les mathématiques à l'Université d'Aberdeen , lorsque le czar vint à Londres. Ce prince l'engagea à son service et l'emmena à Moscou, où Farwharson fonda , en 1701 , une école de marine , la première connue en Russie. Cette école fut ensuite subordonnée à l'Académie de marine, fondée à Saint-Petersbourg en 1715. Farwharson y fut appelé pour y professer les mathématiques. Gohikof pense avec quelque raison qu'il introduisit chez les Russes l'usage des chiffres arabes. Il mourut en 1739. *pari* [législ. oit.) , nom des articles du code universel (*Multdka*) qui sont d'obligation divine. Sous le mot *Farz*, la loi comprend tous les préceptes du Coran. *PAS* (myth. lat.) , divinité que l'on regardait comme la plus ancienne de toutes ; la même que *The'mii* ou la justice. *FARCE*, *FARCE*. Le mot *fatee* , en latin *fascia* , signifie bande ou bandelette de toile. En architecture, on l'emploie pour désigner les frises ou les trois bandes qui composent l'architrave. En termes de blason , il indique une des pièces principales du Vécu; c'est celle qui le coupe horizontalement par le milieu et écarte le chef de la bande; l'origine de ces deux significations du mot *fascia* vient évidemment d'une source commune : Digitized by

The text on this page is estimated to be only 22.16% accurate

(C32) eu , la fascé ressemble à une poutre transversale, et c'est précisément dans le sens de ce dernier mot que l'employaient les Latins. — Le mot Fascé, qui est également un terme de blason . se dit d'un écu orne de plusieurs bandes ou fascies d'email différent. Lorsque le nombre des (asces s'élevait à dix ou doute, on disait que l'ecu était barcllé. Celui dont l'email était d'une couleur différente des bandes se nommait eaalrefateé. Enlln l'écu était fotcé- denté ', lorsque toutes ses fascies se trouvaient dent/e*. Il y avail des ta se es dentées on haut et en bas, d'autres seulement d'un côté , ce qui les avail fait surnommer feuillet de teie ; quelques-unes étaient Utaagéet, d'autres crénelées , etc. Ces différents termes ont à peu près passé d'usage avec le blason. F ASCII Atf.iSTIN-HENRi), né à Arnsladt en Thuringc le 1» février 1639, étudia la médecine à lena, suivit les leçons du célèbre Kollink , fut reçu docteur en 1667, obtint en 1673 In chaire de botanique et bientôt après celles de chirurgie et d'anatomie: Il mourut le 23 janvier 1690. Il n'a laisse que des dissertations. fascution {M.), vice de conformation des branches d'un arbre, des pédoncules et pétioles d'une plante. fascicule, s. m. (I . de pharmacie), la quantité d'herbes, de plantes que l'on peut porter sous le bras. — Fasciccle sert aussi quelquefois de titre aux différentes livraisons de certains ouvrages d'histoire naturelle ou d'érudition. pascinage, fascine. On appelle farine dans l'art militaire un fagot île menus branchages arrangés dp manière qu'il reste entre eux le moins de vide possible, fortement serré et contenu par des liens bien places A un pied environ de distance de chacune de ses extrémités. Une fascine a ordinairement une longueur de 6 pieds environ et un diamètre de 8 à 10 pouces ; le diamètre des fascines goudronnées et des fascines d'épaulement est beaucoup plus grand. Les fascines sont d'un grand usigea la guerre, et principalement pour les fortifications; on les emploie a conslrcire des batteries, des épaulements, des retranchements, à tracer des ouvrages, combler des fossés cl en en faciliter le passage, élever des digues et jeter des ponts sur des ruisseaux qui pourraient interrompre les communications. Il ne faut point confondre les fascines avec les Mindes (voyez Blindage), qui sont des défenses faites de bois ou de branches entrelacées, et qu'on enferme entre deux rangées de pieux ou de clous, hauts d'environ A pieds cl distants de 4 à 5 pieds. On emploie les troupes à faire des fascines; mais, dans les sièges, la cavalerie est chargée de celte corvée, de préférence aux fantassins, les cavaliers étant

moins utiles dans les retranchements et ayant la facilité de pouvoir faire porter les fascines sur leurs chevaux. On appelle fateinage, un ouvrage construit avec des fascines : c'est donc à tort que, dans certains dictionnaire on a défini ce mot, l'action de faire det faêcinet. FASCI Vice («gr.). L'emploi des fagots ou fascines pour former des encaissements de cours d'eau, soutenir les terres, etc., est généralement connu ; il consistera enfoncer dans la terre une ou plusieurs lignes de forts pieux contre lesquelles on range des fagots placés debout, on les charge ensuite de pierre ou de terre, et l'on forme ainsi en peu de temps des digues capables de soutenir les premiers efforts des eaux. Cette pratique réussit également bien pour former des alluvions et faciliter l'exhaussement du sol ; nous avons en occasion de le dire plus haut. Voyez Fahaissement. Le fascinage est quelquefois le seul moyen de rendre praticable les chemins qui servent à l'exploitation des l'ois dans les fonds humides; dans ce cas les fascines doivent être de un à deux pieds de longueur et mise en travers dans les ornières. Enfin on emploie encore les fascines pour former des fossés couverts dans les terrains où il y a inconvénient à sillonner la surface par des tranchées ouvertes. L'aune, le chêne, le châtaignier conviennent très bien pour FASOtO. son image au cou des enfants, pour lrs préserver des maléfices et des fascinations. On l'attachait aussi au char des triomphateurs pour les garantir des prestiges de l'orgueil. Son cuir* était aussi confié aux vestales. FASCIOLAIBB, FauMaria (mol/.). Genre établi par Lamarck pour des espèces longtemps confondues avec les murex, les fuseaux, les turbinelles, les buccins, etc. Ce genre présente pour caractères principaux : coquille siihfusiforme, canaliculée à sa base, sans bourrelets persistants, ayant sur la columelle à l'origine du canal deux ou trois plis très obliques. Parmi les espèces les plus remarquables que renferme ce genre, nous citerons : la fasciolaire orangée, fateiotaria aurantiaca, Lamarck. On nomme vulgairement cette belle coquille tette parUUnue, elle est très remarquable par sa coloration et par les gros tubercules qui couronnent l'angle supérieur des tours de spire; elle affecte la forme d'un fuseau un peu renflé; elle est marquée à sa surface de bandes transverses, séparées les unes des autres par des sillons peu profonds, les spires sont divisées par un angle saillant et cliargé de tubercules de différentes grosseurs, son canal est court et fortement strié» son ouverture est blanche, sa lèvre droite très sillonnée et sa columelle à trois plis. — La fasciolaire tulipe, fasciolarin tulipa, de Lamarck. C'est une grande et belle coquille fusiforme ventrue, lisse, d'une

couleur tantôt jaune rougeâtre, tantôt blanche avec des taches rouillées, irrégulières et des impressions linéaires, tenues, droites, transverses, inégalement distantes et qui se terminent en stries vers la Kise. la lèvre droite est blanche à l'intérieur et finement striée. L'autre espèce très rare et qui diffère peu de la précédente, est la fasciola distante, fasciolana ditlms, elle est plus courte que la précédente, et les tours de spire n'offrent que deux impressions au lieu de huit ou dix que l'on observe dans la précédente. Cette espèce vient de Campeche. FASCIOLENNB (uol.), qui a les ailes fasciées. fasciolli (Honneur), en latin Fatitellu», poète, naquit en 1502, à Ischia, d'une famille patricienne. Il étudia 2 ans à Naples sous l'omponius Gauric, et embrassa la règle de saint Benoît dans la congrégation de Mont-Cassin. Malgré sa vaste érudition et son talent pour la poésie, il resta longtemps inconnu au fond de son cloître. Enfin il obtint de ses supérieurs la permission de voyager, il visita l'Italie et partout Ses talents lui valurent l'accueil le plus flatteur des savants. Jules III l'attacha comme gouverneur au jeune cardinal Innocent Uelmonte, son neveu, et en 1561 lui donna l'évêché de Bénévent. Il assista depuis au concile de Trente, il résigna son évêché et mourut à Rome en 1564. Ses poésies ont été recueillies dans les Opuscula poetarum et aliorum, 1552, et dans les Carmina Uittorini poetarum et aliorum, IV, 19t. Il avait, dit-on, composé un grand ouvrage : Oeuvres de Mphonti Avali, narchionit. Vasti ; mais il ne s'en est point encore retrouvé. fascine Jean-Frémont, né le 28 juin 1721, à Berka, dans le duché de Wurtemberg, étudia la médecine à l'Université d'Iéna, cette fascination, s. f., action de fasciner, pèche de charme qui fait qu'on ne voit pas les choses telles qu'elles sont. Il s'emploie aussi figurément.— Fascination, se dit également en parlant des animaux qui ont la faculté de fasciner. fasciner, v. a., ensorceler par une espèce de charme qui fait qu'on ne voit point les choses comme elles sont. Il signifie figurément charmer, tromper, abuser par quelque chose de séduisant. — Fouiner, se dit quelquefois en parlant de la faculté qu'ont certains animaux de paralyser ou de maîtriser les mouvements d'un autre en le regardant fixement. FAKCnus, divinité protectrice de l'enfance. On devint un des disciples les plus distingués du savant Charles-Frédéric Kallsrthiidl, qui présida sa dissertation inaugurale. Nommé en 1758 professeur ordinaire de médecine, il remplit honorablement ses fonctions jusqu'à sa mort arrivée le 16 février 1767. Il n'a laissé qu'un très petit nombre d'opuscules. FASHION (nM.), mot anglais qui, dans ces derniers temps, a été employé en France pour désigner la

mode , le ton et les manières du grand monde. Il se dit aussi pour désigner le beau monde lui-même. passionnée / nM.). Il se dit de ce qui est à la mode de celui qui suit les modes avec exactitude , ou qui les exagère. FASIER , v. n. { t. de marine). Il se dit d'une voile qui bal parce que le vent n'y porte pas de manière à l'enfler. F'ANOLO { Jean), né à Padouedaus le xvr siècle, étudia avec succès les langues et la littérature anciennes. Il fut nommé professeur d'éloquence en 1567 , après la mort de Rohorlel , célèbre humaniste. Le jour de son installation il monta en chaire pour prononcer un discours de remerciement ; mais la mémoire lui ayant manqué complètement , il en descendit sans avoir pu proférer un mot. Cet accident l'exposa à la raillerie de ses élevés ; mais quelque temps après il leur adressa une éloquente allocution , dans laquelle il se justifiait de son manque de mémoire par l'exemple des plus grands orateurs anciens et modernes. Il mourut au mois de décembre 1571, dans un Age peu avancé. Il est auteur de la première traduction latine des Commentaires de Sulpicius sur le Traité de l'ame, d'Arisiotr , 1543, in-fol. Digitized by Gc

The text on this page is estimated to be only 21.92% accurate

FAT. (653) fasoue (écon. nr.) , las de blé en ger be* dans les champ*. , F*s*!tK" (mariné) , instrument à joor formé de trois petites bandes dans sa hauteur, et de cinq dans sa largeur. Oo se sert au fatquier pour caréner les bâtiments. » ÎÎ^Vi le eh<"va,icT Nicol.»*-Hexh-Josbph de) , naquit à Liege le 20 avril 1728. Son père le destinait à la haute magistrature, mais le goût du jeune Henri l'appelait à cultiver la peinture avec une force irrésistible, et il obtint enfin de son pere daller prendre, pendant ses jours de congé, des leçons <Ju peindre Coclens. Cependant le métier des armes lui souriait aussi. A 20 ans il entra dans les mousquetaires gris de Louis XV, et en 1757 il obtint une compagnie dans un régiment de cavalerie crée par le maréchal de Belle-Isle. Mais il fut bientôt dégoûté de l'état militaire , et, revenu dans sa patrie , il se livra tout entier a la peinture. Pour se perfectionner il voyagea en aune, en Italie, et, de retour à Liège, il donna naissance à l'Académie de dessin , de peinture et de sculpture , dont il fut nommé directeur. Fassin composait avec feu, imitait avec bonjour , mais sa couleur manque de vie. La plupart de ses tableaux» sont a Liège. Il mourut en 1811. «^«^"fT1 .(fr,nÉ" " > , savant religieux, mort à Rome en 1767, fut tellement renfermé dans les devoirs de son état qu'on ne le connaît que par les charges qu'il remplit et les ouvrages qu'il a publiés. En 1754 il était professeur de théologie et de littérature grecque dans le collège de Sinigaglia . et en même temps dans le séminaire de cette ville. Il fut ensuite appelé à Rome, où il remplit, en 1755 et 1756, la chaire de nMoilogie dans le collège nouvellement créé des Piaristes à Rome le ,i,rc dt pn'lwwur émérite, cl ei» i7o8 il était membre de la congrégation des conciles. De HTU.ISME. ...jn des conciles. De ses nombreuses productions voici tout ce que nous avons pu connaître : 1° De Leibniliano rativuit principiû , in-fol. , SiniB-1 Kl ta, 1754 ; 2° De gr<ecd sacrarum liilerarum editione LXX intei prebuis , in-4' , l'rbn , 175» ; :i" Dr miratulis advenu* Ben. Sptnosam , 2-edit. , Holnc> 1755; 4. De voce Homoution , in-4», Rome , 1,55; .V De cuti* J. C. à Mogis adhlbiio , advenu» liieh. ïimontum et Sam. Basnagium , in-fol. , home , 1756; «• De puellarum monasteriit camne 38 Epaonensis concilii celebratis , 1757. in-fol. ; 1- De cogmlione S. Joannis baplistx in tnalris utero esultantts, advenus Sam. Basnagium, Rome, 1757,in-*>; 8' De rentale alque divinit.te historié Uagorum quT ett apud Ualtlurum, eap. 2, f. 1-13, advenus Collinsium , Rome, 1758, in-fol. vaste, s. m. , sans pluriel ,

pompe , magnificence. Il signifie plus ordinairement luxe, affectation de paraître avec éclat, cherché a0S5' t°Ule aU're ***** «'«tentation, d'éclat retendre™ fjs tT" h " * diS9il dM j,"rS °Û » éUil P™is * fastes , s. m. pluriel. On appelle ainsi les tables ou livres ttu calendrier des anciens Romains. Fanes consulaire» , tables ou les noms de tous les consuls sont rangés dans leur ordre chronologique. — Fastes , se dit , Hg. eljdans le style soutenu des registres publics contenant le récit de grandes et mémorable actions Dans ce sens on appelle le martyrologe les faites sacres de rEghte. Il se dit aussi en général pour histoire: Insenreson nom dans les faites de la gloire, se rendre célèbre, immortel. ' FASTiDictsEUEVr , adv. , d une manière fastidieuse. ; fastidieux , EtiSB , aclj. , qui causedu dégoût , de l'ennui, t FA8TICHIM f fastigium , sommet } , ornement que les Romains niellaient au faite des temples, tels qu'une statue, un char à quatre chevaux, etc. Dans la suite on accorda cet honneur comme recompense aux statues des citoyens les plus distingués. Lesar fut le premier à qui il fut décerné. FASTOix , poète né à Arras, vivait au xnr siècle , sous te règne de Saint-Louis. Il est auteur d'une pièce de 696 vers intitulée : Congit. Mcou l'a insérée dans ses Fabliaux , art. f P°!'me !•" d aulrR in,*rtl 'lue ce,ui A* reveler un no,,,,l,rc ■>' „oms <lui . du «ta . ont appartenu à des familles d'Artois aujourd'hui éteintes. FASTUEix, ecse. adj. , qui aime le faste, qui étale un grano luxe. Il se dit également des choses où il y a du faste, de l'ostentation. ' pat, adj. n. (le t se prononce l , impertinent, sans jugement , plein de complaisance ponr lui-même. I) se dit parlinih. renient d un homme à prétentions auprès des femmes. ou dont la parure est extrêmement recherchée. Il s'emploie plus ortlmaiiement comme substantif, dans l'un et dans l'autre sens. FATAU { Apoc-NtsE), fils de Mohammed , écrivain arabe jl Kspagneon d'Afrique, s'adonna avec ardeur à l'élude ries belles-lettres et de l'histoire littéraire, vovagea beaucoup , el fut tué à Maroc en 5i9 de l'hégire { 1135 ile Jésus-Christ , ou plutôt 535 (1140-41), par l'ordre d'Ali-ben Yousef, roi de cet te ville. Tels sont les faibles renseignements biographiques que Ion possède touchant cet auteur; mais nous connaissons mieux ses ouvrages, qui font honneur à son goùl, à sa science et a son esprit. En voici les titres I. : Calafdeli ai/on (Colliers <tor} \ c'est une histoire littéraire d'Espagne , écrite d'un style relevé. La Bibliothèque royale possède deux manuscrits de cet ouvrage. IL Mautmih aJanfaut (Regard des dmes ; ; c'est une autre histoire littéraire qui se divise en trois livres. FATAL , AU? , les déesses fatales (mythologie rom.) , les Parques, considérées

comme les ministres du Destin (Fatum).— Livre fatal (ant. rom.), livre sibyllin, recueil de prédictions. FATAL, alr, adj., qui porte avec soi une destinée inévitable. Il signifie, également, qu'on ne peut éviter, ou qui est arrêté, fixé d'une manière irrévocable. Il fait au pluriel masculin fatals, qui est peu usité. En termes de jurisprudence administrative, tenue fatal, terme après lequel on n'a pu espérer. Poétiq., la barque fatale. la barque dans laquelle les anciens poètes ont supposé que les âmes des morts traversaient l'Achéron pour entrer dans les enfers. — Fatal. signifie aussi qui entraîne avec lui quelque suite d'événements importants, qui décide de quelque chose de bien ou de mal. Il signifie encore funeste, désastreux, qui produit de grands malheurs, qui a des suites malheureuses. Altsol., le coup fatal, coup par lequel on donne la mort à quelqu'un. fatalf.mkyi, adv., par fatalité, par une destinée inévitable. Il signifie aussi par un malheur extraordinaire. pataluki, prédestiner, régler par un arrêt du desliu. Mot dont Henri Etienne blâme l'introduction dans la langue française, et que la néologie a renouvelé. fatalisme, vient du latin fatum, décret, destin. Il n'est peut-être pas de mot dans les langues humaines qui joue un rôle aussi complexe et aussi absurde que ce ternie vngueet oU«rur. Il n'en existe pas assurément auquel on ait prêté plus ((acceptions impropres et dangereuses. Tantôt on s'en sert pour qualifier un événement malheureux qu'on n'a pas su prévoir, ou qu'on s'imagine n'avoir pu éviter ; tantôt on met sur le compte de la fatalité les maux que nos passions, nos propres fautes ou des causes cachées suspendent sur nos têtes. Mais je ne me propose pas ici de suivre, et moins encore de réfuter, les mille et une absurdités plus ou moins pernicieuses que la faiblesse d'esprit ou la corruption décerne abritent sous ce manteau commode du fatalisme. Je voudrais remonter plus haut, et examiner celle funeste et désolante doctrine à sa source même. Je hais presque à l'égal de la mauvaise loi, et surtout en face de si graves questions, ces arguties de mots qui, à l'aide de sophismes plus ou moins habiles, plus ou moins impudents, décomposent jusqu'aux éléments naturels, jusqu'à la connexion nécessaire et universellement admise du langage, pour en déterrer des acceptions que personne avant eux n'y avait soupçonnées. Grâce à ce talent preslidigitateur, toute opinion, quelle qu'elle soit, trouve un terrain presque inexpugnable, et les erreurs les plus funestes demeurent insaisissables derrière ces nuages de sophismes et de subtilités. Ainsi les nombreux systèmes du fatalisme, tant de fois mis en poudre par la science et la logique, partout reniés par la raison, et voués à l'exécration de

l'humanité par toute intelligence saine et toute âme honnête* ont retrouvé souvent une réhabilitation et un crédit nouveau à l'aide de celle dangereuse sophistique. Nous voyons de nos jours en Allemagne, comme on vit en France au siècle précédent, le rationalisme partir d'une idée incomplète de l'intervention providentielle dans les choses de ce monde, et arriver par des subtilités misérables à l'enchaînement éternel et nécessaire des faits de l'ordre physique et moral de l'univers. Tout le progrès, toute la supériorité du philosophisme de nos jours sur celui du siècle dernier consiste à se servir de l'Evangile au lieu de le renier, à bâtir cet échafaudage d'impiétés sur la parole même du Sauveur, au lieu de chercher à écraser l'infâme. C'est dans cette voie nouvelle que nous avons eu l'odieux spectacle d'une exégèse sacrilège, qui, dans ses néhuleuses divagations, a osé attenter à Dieu et à la révélation chrétienne jusqu'à les faire servir de fondement au monstrueux système de son éternel et inexorable fatalisme. Voilà où aboutissent les systèmes rationnels appuyés sur le sophisme et sur une exégèse malsaine. Je crains qu'il ne reprouve par lui-même ces concessions imprudentes et ces compromis intempestifs; je n'admets ni cette

The text on this page is estimated to be only 19.87% accurate

FATALISME. (654) FATALISME. l'ilé louche et atambiqué des encyclopédistes du xvnt* siècle qui prétend tir pas t'etablir tur let ruinet de lu liberté, ni le fatum chriutauam de l'eilwilz. Pour moi il n'y a fatalité nulle pari , mais partout une providence divine. Laissons à chaque mot sa signification, à chaque idée sa valeur réelle, à chaque Opiuioo sa lia ii ni (Te. Hasard, destin, fatalisme, toutes ces expressions qui trahissent le luyopisiuc de noire intelligence ou la corruption de noire coeur, onl leur portée et leur responsabilité. Le catholique qui connaît et respecte sa religion ne ravale jamais ni le nolilc privilège de sa liberté, ni le dogme consolant de la Providence, jusqu'à les profaner par ces froides inepties du paganisme el de l'impiété. Je restitue donc au mol fatalisme sa signification propre cl générale pour examiner de ce poinl de vue sa valeur réelle, ses vieux et innombrables systèmes et ses sinistres conséquences. A mesure que l'humanité déchue, condamnée à errer a travers quatre mille ans de ténèbres el d'épreuves, s'éloignait de la source des révélations primitives, les grandes luis de son organisme moral, les traditions de sou origine et de ses immortelles destinées, s'obscurcissaient el se perdaient sou» la double influence de l'infirmité d'une intelligence déshéritée el d'un cuur maîtrisé par toutes les passions mauvaises. Et plus la nuit se faisait sombre et profonde dans les esprits, plus ils sentaient amèrement les maux inévitables et terribles qui menacent sans cesse l'homme sur celle lerre el le frappent souvent si cruel le i nen l dans l'ordre physique cl moral, En dehors de la législation religieuse du peuple privilégié, l'idée de Dieu el les espérance» d'une révélation el d'un rédempteur futurs flottaient bien encore vaguement dans les allégories my thiques des récits traditionnels, mais elles étaient trop faibles. Trop obscures i la fois, pour iHJuvoir offrir aux hommes des consolations cflicaces, ou pour concilier les attributs divins avec l'existence du mal physique el moral dans le monde. C'est ainsi que l'inlelli~ce de l'homme, déchue de ses facultés primitive* par suite mènes physiques et moraux qui correspondaient à Lune des idées ou a quelqu'une des attributions qu'elle rapportait à l'idéal de l'Etre suprême. Tous les éléments matériels, qui lour à lour avaient éveillé ses admirations ou causé ses terreurs reçurent leur part dans ses adorations ; il se prosterna devant je génie inconnu de l'impénétrable forêt, devant le fleuve majestueux dont les flots mugissent, devant celte foudre terrible qui lui semblait être la parole de

ce ciel immense étendu dans l'espace; et alors, de toutes ces adorations de tant d'objets divers devant lesquels s'humiliait l'homme tremblant, il résulta une adoration unique et un principe suprême si terrible. Alors une seule et même conception domina bientôt toutes ces formes vagues et transitoires de l'idolâtrie antique: ce fut celle d'une cause mystérieuse et suprême qui dominait fatalement toutes les choses et en enchaînait dans un ordre nécessaire et inévitable tous les phénomènes de l'ordre physique et moral: ce fut le fatalisme dans sa plus âpre et sa plus inexorable acception. Presque tous les systèmes religieux et philosophiques du paganisme se réduisent, en dernière analyse, au fatalisme. Ils méconnaissent la nature morale de l'homme et le grand dogme de sa liberté pour suspendre sur sa tête l'arrêt inflexible du destin, l'homme place même au-dessus des dieux, cette puissance occulte et terrible qui nous pousse irrésistiblement vers l'acte arrêté d'avance d'une manière irrévocable. L'humanité à ce triste point de vue n'est plus qu'un vil troupeau d'esclaves, pourchassé par une force secrète qui le précipite vers un avenir ténébreux et inévitable. Voilà, pour peu qu'on les presse, la conclusion suprême de la plupart des systèmes religieux et philosophiques de l'antiquité. Ils se résument dans le fatalisme païen de l'Asie et de l'Inde et dans le fatalisme matérialiste de la Grèce et de l'Occident. L'Orient, ce vieux foyer de toutes les erreurs, trouva le fatalisme, d'une part, au fond du panthéisme, « celle doctrine effrayante, dit F. Schlegel (1), qui par son idée négative et abstraite, par conséquent frappe l'âme d'un infini, se convertit nécessairement en une vague indifférence de l'être ou du non-être; » de l'autre, dans les monstrueux systèmes de l'astrologie, du culte sauvage de la nature, et surtout dans celui de l'émancipation, qui nous offre « la plus ancienne forme de fatalisme que nous connaissions jusqu'ici » (2). C'est l'Orient aussi qui a souffert le plus longtemps (1) Euaitur ta langue et ta (i) r. Schlegel, OÙ, et de la manière la plus terrible de ces dangereuses erreurs, car elles semblent inexpugnables et enracinées* à jamais sur ce sol dépeuple et stérilise sous leurs funestes influences. Encore aujourd'hui les mœurs de l'Inde, accroupies* devant les hideuses idoles, qu'ils regardent eux-mêmes en dédain, attendent, avec cette immuable foi de la fatalité, un dixième avatar, une dernière époque de personnification, qui doit réaliser enfin sur la terre la grande confraternité humaine. La Grèce, qui hérita directement des doctrines orientales, développa largement les idées du fatalisme. Elle le revêtit de tous les artifices de sa splendide poésie. Elle les acclimata dans les croyances de

philosophie par toutes les ressources de son génie si subtil et si artificieux. Le fatalisme entra dans le* murs publiques et privées, il devint la base des législations civiles et religieuses. Partout on reconlrc ce dogme ténébreux d'un destin inflexible et suprême qui dominait et enchaînait la volonté des dieux, les actes des mortels et tous les phénomènes de l'univers. Les destinées des dieux et de l'humanité, vues dans les sombres drames de Sophocle, expliquées par les sophismes de Zénon, d'Epicure, etc., etc ne forment plus qu'un immense troupeau d'êtres plus ou moins vils et plus ou moins misérables, qui tournent éternellement sur le cercle de fer de la nécessité absolue, où se déroule dans un ordre immuable la succession naturelle et inévitable des choses, ■'-■»"v »v-t«{<» ni-, «Je;» (jj, lj terre et les cieux, le système tout entier du monde n'est plus qu'un mécanisme qui fonctionne machinalement, entraîné dans un tourbillon irrésistible, par uii moteur mystérieux inflexible et aveugle. Rome, qui traîna au Capitole toutes les richesses du monde vaincu, y donna asile à tous les dieux et à toutes les religions. Elle avait emprunté à la Grèce sa langue, ses arts, sa littérature et sa philosophie. Mais le seul système auquel elle sut imprimer des progrès et un développement propre, ce fut le fatalisme stoïcien. Sénèque, Marc-Aurèle, et le p reliev de tous Epicièle, portèrent le stoïcisme à une valeur, i un éclat que n'avaient pas soupçonnés Xénon, Chrysippe et leurs disciples. Au premier alwrdr", on s'étonne, et à boa droit, d'entendre parler île doctrines fatalistes du Car quel philosophe de l'antiquité a parlé des attributs de la Providence dans un plus magnifique langage que Sénèque? Quel moraliste ancien a mieux défini les droits de Dieu et les devoirs qui nous obligent envers lui? Ecoutons Sénèque célébrer les sollicitudes providentielles des dieux pour l'homme, les bienfaits qu'ils versent constamment sur les mortels. Les dieux, dil-il, répondent sur nous leurs faveurs jour et nuit : tantôt ils uous présentent d'eux-mêmes leurs bienfaits, tantôt ils les accordent à nos prières ; qurl est l'homme qui n'a pas éprouvé la munificence des dieux f Nul mortel n'est privé des grâces célestes. Il n'y a personne sur qui ne s'épauene quelques gouttes de cette source intarissable de bonté. Yoin ses belles el remarquai! 'es expressions : fundunl munera line intrrmisiione diebut ac norlibut. Bénéficia iltorum nunc efferuntur utlrb, nunc danlur arantibut. Qmt ett qui mm teuterit mum/ictnl iam drvrur * Nemo ett rxpert bénéficient!* ctrlritium : uemo ett ad quera non aliquid mariaient ex fonte illo benianmtimo. Il ajoute ces graves et solennelles sentences : Qu'un homme ne s'imagine pas gagner

quelque chose, s'il n'a aucun témoin de son crime : car celui en présence de qui nous vivons, sait tout. Rien n'échappe à Dieu; nous lui sommes totalement découverts : c'est à lui à qui il faudra nous justifier (S). Le philosophe ne semble pas moins explicite, pas moins positif quand il détermine nos devoirs envers ce Dieu qui veille sur l'homme et connaît jusqu'aux plus intimes arcanes de son être. Voici son texte : u Le premier objet que nous devons nous proposer dans le culte des Dieux est de croire d'abord qu'ils existent ; ensuite, d'être persuadés que ce sont eux qui prennent la tutelle du genre humain, et qui ont soin de chaque homme en particulier. Voulez-vous rendre les dieux propices? soyez homme de bien. Oui les prend pour modèles les honore assez. o Cultua primut deorum eit, credere drot, deinde teire eo\$ eue qui président mundo, qui gerunt tutelam genei it humanit, curioii tinçulorum. Vit prupitiare devt T etto bon*.. Qnitqmt imita/*» ett tût, talit colutl. , Epiclète, à l'en croire sur parole, est un disciple encore plus fervent et plus fidèle de cette providence divine; un admirait) Chrysippe, Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.56% accurate

FATALISME. («M) F VTALtSMB. leur encore piu< enthousiaste que Sénèque de U liberté de l'homme. « Dieu, dit-il, a donné* loot homme lot moyens de s'acquitter du toutes «es obligations. Il ne faut chercher la félicité que par lrs choses qui sont en Dieu nous les a données à celle fin. Il nous de libre. Les liens, la vie, l'< r, puisque faut voir ce qu'il y a en ne sont pas en notre l'esprit et la volonté puissance et ne mènent pas à Dieu; sont deux puissances pleinement libres, et' par elles seules nous pouvons nous rendre parfaits , eannaUre Dtea , l'aimer, lui obéir, M plaire, ntrnonler Ion* le» tieet, acquérir toute* le* vertu», tt ainti nom rendre taint* et compagnons de Dieu.» Assurément voilà de magnifiques professions de foi et d'adhésion aux dogmes de la Providence et de la liberté , et si nous acceptions à la lettre ces solennelles proclamations, nous placerions le stoïcisme au premier rang des systèmes philosophiques paient , pour ses généreuses doctrines et sa saine momieMais ce serait une profonde et funeste erreur. Aucune doctrine n'a nié plus radicalement Dieu et la Providence, la morale ri la liberté que le stoïcisme. Toutes ces phrases pompeuses «le Sénèque, celte morale hypocrite et de mauvais aloi du précepteur de N'éron, ces sentences et ces préceptes plus relevés et plus sincères d'Epiclète.-, ne sont qu'un langage officiel qui cache sous le manteau de l'orgueil et du mensonge le vide effrayant que ce sy stème dangereux creuse dans l'âme, et sa négation de tous les principes constitutifs de l'ordre, de la morale et de la société. Pour nous en convaincre, nous n'avons qu'a pénétrer un peu au-dessous de la surface brillante de la pensée de Sénèque et d'Epiclète; et nous trouverons pour base et pour lin de leur foi et de leurduclrine ce terrible dogme d'un destin aveugle et inflexible. Voici la morale d'Epiclète : « Mortel, tu es un acteur sur un théâtre; tu as un rôle; joue-le tel qu'il plait au maître de le donner; s'il le donne long, joue— le long; s'il le donne court, joue-le court; resles-y le temps qu'il lui plaît. — Sois riche ou pauvre selon qu'il l'on Ion ne; c'est à toi de jouer le personnage qui t'est imposé, mais c'est à un autre de te le choisir. » Passons à Sénèque. a Dans la création de l'univers, dit-il , lorsque les dieux arrangèrent toutes choses, ils eurent principalement égard à la formation de l'homme; car l'homme n'est | point un ouvrage lait au hasard et avec précipitation. La nature a rétléchi avant de nous créer : cela n'est point douteux. Ifous avons été de tout temps chers au dieux , et nous le sommes

encore ; et le plus grand honneur qui put nous être accordé fut celui de nous placer dans l'univers immédiatement après eux (».)» La nature a donc déjà remplacé le Dieu souverain et attentif aux besoins de la créature mortelle. Les dieux ne sont déjà plus pour Sénèque que des créatures peut-être plus privilégiées que l'homme et placées un peu plus haut sur l'échelle des êtres. Pour peu que nous pressions le philosophe d'expliquer ce mot nature, il accusera hardiment le destin. Les mots importent peu, la chose est tout. Plus loin Sénèque remplace la nature par la loi touténaire, mais il explique clairement la marche fatale et irrévocable du destin, «i l'n homme de bien, dit-il , supporte d'une âme égale tous les accidents qui peuvent lui survenir, parce qu'il sait que cela n'arrive que par la loi divine, qui dispose tous les événements de l'univers (2). • Mais lrienlùl le mot divin disparaîtra entièrement sous la plume du philosophe, et sa doctrine apparaît enfin dans toute sa désolante nudité. I.csdieux, dit-il, doivent tout au destin qui les a faits forcément ce qu'ils sont. Le philosophe a le mérite de s'être fait ce qu'il est; donc il est supérieur aux dieux, et le culte des immortels est une absurdité. Le dernier argument du stoïcien c'est le néant, et sa conclusion pratique le suicide, c'est-à-dire le fatalisme dans ses plus révoltantes conséquences. La révélation évangélique vint enfin sauver le nr-ur et l'intelligence de l'homme de tes douloureuses perplexités. Elle éclaira d'une lumière divine ces formidables mystères des attributs de Dieu et de la nature de l'homme. Elle donna enfin une solution vraie cl magnifique du grand problèmede l'origine de l'humanité et de ses destinées immortelles. Désormais l erreur et le sophisme ont beau élaborer leurs funestes systèmes , et vouloir river l'homme aux dures conditions d'un esclave fatalement soumis (1) In prima reruro constltutionc cum Dii uaivem dlspoDerent, rationei» hominU habucruoL Non est bon» tumultuarium et incogitatum opos. Cogilavit dos anlfe natura, quais fecit ita est. Carisslmos no* babuerunt Del, habentque: et io orbe proximos ab ipsis collocareront, qui naximns ho nos tribui potoit. (3) Vlr bonus tastinel anhno cqu° qvidqaid d acddksM lege divin», qu» univers» regoatur. aux caprices d'un destin aveugle et Inexorable, il y a un refuge divin pour toute âme qui veut une base solide pour la vertu; il y a un terrain sur et privilégié pour toutes les intelligences sincère, qui sentent le besoin dVcroire, d'espérer et d'aimer. En face de chaque erreur nouvelle se lève un docteur de l'Eglise de Dieu pour développer et faire triompher le dogme tutélaire de la Providence et de la grâce div nés et le magnifique privilège de la liberté humaine. Cependant, il

semble que par une terrible permission de Dieu les grandes erreurs ne doivent mourir jamais. La doctrine du fatalisme ne succombe mille fois que pour se transformer de mille manières et ressusciter toujours. Ainsi, après le pélagianisme et le manichéisme, le dogme de la fatalité retrouve une voie nouvelle et reparaît soudain au moyen âge sous le manteau de la philosophie aristotélicienne, tronquée et commentée par Averroès et les philosophes arabes. D'absurdes et dangereuses doctrines attribuèrent à l'influence occulte et inévitable des astres le pouvoir de déterminer le caractère heureux ou malheureux de chaque existence humaine. L'est ainsi que le fatalisme s'enracina profondément dans les esprits sous le nom de thème natal et de « urologie judiciaire. Puis il se transforma encore et passa au premier terme des écoles. Plus tard il trouva un terrain plus fécond encore dans quelques sectes rationalistes qui lui donnèrent une immense popularité. Le fatalisme, dans cette phase nouvelle, ne traîne pas après lui l'attrait effrayant de toutes les arguties d'une doctrine systématique et spéculative; il se fait croyance populaire, et retrouve des éléments de propagation incalculables dans les préjugés des passions et de l'ignorance. Mais le jour approche où se lèvera l'hérésie la plus funeste qui ait encore affligé le christianisme. La réforme protestante, en parlant d'un principe de négation, sapait dès son origine la base de toute la doctrine chrétienne, et ramena dans le monde moderne tous les germes des erreurs païennes. Luther introduisit dans le christianisme, sous le nom spécieux de libre examen, le funeste principe du fatalisme. (L'Ecolampade ne tarda pas à faire ressortir cette conséquence fataliste de la doctrine du moine de Wittenberg et les vengeances atroces de Luther sur Carlsbad, les violentes et grossières injures qu'il vomissait contre Schwenkfeld, Rucer, Munzer et ses autres dissidents prouvent suffisamment que le patriarche de la réforme entrevoyait déjà la pente irrésistible qui de son fatal principe de révolte devait conduire à la négation complète du christianisme, aux monstrueux abus exégétiques d'Eichorn, de Strauss, de Fenerbach, et à tous les excès du rationalisme moderne n'en est qu'une conclusion logique et rigoureuse du protestantisme. Mais celui qui parmi les réformateurs du XVI^e siècle devait adopter le plus franchement et développer avec le plus d'audace ce terrible germe du fatalisme, ce fut Jean Calvin. Voici en quelques mots toute l'économie du système de l'apôtre de Genève. « Dieu, en créant l'homme, a prévu de toute éternité la chute d'Adam. Parmi ses descendants il en a choisi un petit nombre qu'il appelle les élus du Seigneur pour la félicité

éternelle, le reste pour une réprobation sans fin, pour que le salut des
 bienheureux manifestât sa miséricorde et la chute des damnés sa justice. Il a
 soustrait sa grâce au premier homme qui est tombé; il n'a voulu sauver que
 les élus; c'est pour eux seuls qu'il est descendu sur la terre, qu'il a été
 crucifié, qu'il est uiurl. C'est le sang que le Verbe fait chair a versé qui est la
 caution du saint des élus ; la grâce infuse en ce sang ne peut être, perdue,
 elle est iuamtttiMe. Cette grâce consiste dans la non-imputation des péchés,
 et c'est par la foi seule qu'elle se communique à la créature ; le baptême et
 les autres sacrements ne sont que des signes. La justice de Dieu étant
 infinie, la créature à laquelle elle est imputée n'a rien à expier ni dans celle
 vie ni dans l'autre; jrgatoirc; donc eu ce monde oui acte e>l souverainement
 imputée i donc dans l'autre vie point de pur point de suffrages des vivants.
 Toi bon ou naturellement mauvais. Sans la grâce, l'homme ne peut que
 pécher. Le péché n'est point imputé aux élus. A l'élui Dieu rloime une grâce
 efficace qui opère incessamment le bien; ' I 1 _ * ' ' . ' — X fixai »**-* I
 âsta« Asu, il la dénie au réprouvé qui pèche sans cesse à l'instigation de
 Dieu, de Satan, son ministre, de la concupiscence, fruit de mort, et elle-
 même mort incessante. Ce réprouvé était destiné a la damnation,
 anlécédemmeiit à la prescience de tout péché, même originel, et sans autre
 motif que le hou plaisir du Créateur. Il a péché dans le premier homme,
 péché en voyant la lumière; il pèche incessamment dans cette vie jusqu'à ce
 qu'il dans les mains de son juge inexorable l ; . » Partout les (1) Audin, Vit
 de Catwln. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.76% accurate

FATALISME. (< principe (te la réforme pénétrèrent dans le domaine des lettres, des arts et de la philosophie, et partout ils exercèrent la plus funeste influence, quoi qu'en disent les sophistes intéressés de nos jours. Grâce à ces germes d'incrédulité absolue, à ces principes de négation universelle, nous voyons en Italie Vanini prêcher l'athéisme et rejeter le monde et les destinées de l'humanité sous la verge de l'ér du fatalisme. En France paraît Montaigne qui va puiser en Allemagne les principes de son pyrrhonisme matérialiste. Montaigne forma Bayle, et Bayle légua au dix-huitième siècle le scepticisme impicel grossier de Voltaire, le fatalisme farouche et systématique de l'école de Diderot. De nos jours, nous voyons encore une fois en Allemagne cette pauvre raison humaine qui ivre d'orgueil tourne éternellement sur le cercle infranchissable de la loi du libre examen, passer du panthéisme de la philosophie de la nature au scepticisme universel du rationalisme, ne trouver ni repos ni satisfaction nulle part et se jeter en désespoir de cause dans l'abîme du fatalisme. On s'étonne à bon droit de voir cette longue existence et ce crédit sans cesse renaissant d'une doctrine qui ravale l'homme jusqu'au niveau de la brute, d'un système qui répugne au sens naturel, que la conscience sincère confond et repousse; que tous les nobles cœurs que toutes les âmes honnêtes et vertueuses rejettent avec dégoût; que le christianisme combat et annihile depuis dix-huit cents ans! Et lorsque en dépit des répugnances du cœur, de l'esprit et de la conscience, ni dépit ne la condamnation sévère que lance contre le fatalisme toute saine philosophie; lorsque en dépit des anathèmes de la doctrine divine, le fatalisme renaît ainsi sous nos yeux, l'on se demande avec effroi : quelle est donc cette mystérieuse puissance d'attraction et de propagande qui éternise en quelque façon cette odieuse erreur? Cette cause! toute simple et palpable pour ainsi dire: elle a sa racine, sa force et suit explication dans les instincts pervertis de l'homme déchu. Le cœur faible ou dépravé qui se trouve entre cette perplexité alternative de la menace de sa conscience d'une part, et de l'attrait d'un plaisir criminel, commence par peser la valeur et la légitimité de sa foi, si incommode en ce moment. Ce sacrilège examen n'est guère fait pour confirmer une croyance sainte et rigide; aussi le criminel ne tarde pas à voir s'épaissir les ténèbres qu'il appelle en secret pour y ensevelir ses fautes. Bien! ses scrupules s'émoussent, il n'écoule plus les irréfragables dépositions du sens intime de

sa conscience. Heureux de trouver une doctrine qui vient en aide aux désirs mauvais de son cœur, il ploie avec empressement la tête sous le joug odieux du fatalisme et accuse une cause aveugle et inflexible qui détermine nécessairement sa volonté à vouloir et force sa liberté à fléchir. Voici le principe générateur, la cause honteuse qui produit tant de prétendus fatalistes. Le plus profond scélérat a besoin d'un prétexte quelconque, ne fut-ce que d'un semblant de conviction pour arguer, devant le tribunal secret de son âme, de la légitimité de sa dépravation, pour s'étourdir et répondre par quelque chose aux cris terribles d'une conscience qui ne veut pas mourir; et il ne trouve rien de plus commode que de mettre ses crimes sur le compte du destin. Le fatalisme est le dernier refuge d'un «surhomme avili par les passions et qui cherche à étouffer ses remords; voilà pourquoi tant d'hommes s'accommodent si merveilleusement avec ce dogme avilissant. Sous cette égide, les passions sont à l'aise; plus d'efforts pour atteindre à la vertu; plus de dures privations pour repousser des tentations criminelles, non. Sois heureux, » voilà le seul dogme et la base de la morale du fataliste; et c'est assurément là aussi sa condamnation la plus complète. — Quelle que soit sa cause métaphysique ou morale, dit M. Lafaye, quelle qu'en soit la forme, scientifique ou populaire, le fatalisme se réfute suffisamment par ses conséquences. — Tout ce que vaut l'homme, c'est par la liberté qu'il le vaut; sans cette liberté, l'homme, déchu du haut rang qu'il occupe parmi les créatures, se trouve ravalé jusqu'à l'abjection de la brute; il croupit dans la fange, il meurt de besoin et d'épuisement, il s'abandonne à une résignation stupide, à une attente insouciant, imprévoyante, des événements réglés par le destin. Otez la liberté, plus de distinction entre le bien et le mal, parlant plus de moralité, plus de mérite à acquérir, plus de mission à remplir ici-bas. Le méchant n'est pas plus responsable de ses actions que la plante vénéneuse ne l'est de ses effets délétères; le vice équivaut à la vertu, le meurtre à la charité; les distinctions morales, les institutions politiques et religieuses sont des inventions de l'ignorance ou du machiavélisme. — Dernière considération et je termine cet article. Le fatalisme est la dégradation de l'homme, la honte du cœur et de l'intelligence; mais, en dehors de toutes ces conséquences odieuses, le fatalisme 156) FATIGUM. I dans toute sa hideuse réalité, me semble incompatible avec l'organisation morale de l'homme. Je crois fermement que le plus intrépide fataliste se ment à lui-même. Je puise la confirmation de ce que j'annonce dans l'histoire même du fatalisme. Prenez le stoïcien le plus fataliste au moment

d'un acte important de sa vie, d'instinct il déserte sa doctrine et agit d'après la profonde conviction qu'il conserve de la conscience de sa liberté. Ainsi donc, l'un des caractères les plus saillants du fatalisme, peut-être le premier de tous, c'est qu'il est un mensonge. S'il est un dogme certain et prouvé par notre sens intime, c'est assurément celui de notre liberté. L'usage journalier de nos facultés est une réfutation invincible de cette absurde servitude que rêve le fataliste. Du moment qu'en face d'un acte je délibère sur ma détermination, du moment que ma volonté, et, mieux que cela, mon caprice, peuvent déterminer mon action, souvent à rencontre de ma raison et de la logique, il est évident qu'aucune cause étrangère n'enchaîne ma liberté. Même en n'invoquant pas ici la parole de Dieu, je dis : Je suis libre parce que je sens ma liberté. Tous les sophismes du monde ne pourront rien contre cela. C'est ainsi que Carnéade réfutait victorieusement les principes fatalistes de Chrysippe le stoïcien : Si tout n'arrive que par une cause antérieure, tant s'en faut par une connexion étroite et naturelle. S'il en est ainsi, tout est nécessaire; si tout est nécessaire, rien n'est en notre pouvoir; mais nous pourrions quelque chose, donc le destin est une absurdité. Il est un argument plus péremptoire encore contre le fatalisme, argument que nous pouvons essayer tous, chaque jour : en face d'un acte criminel ou d'une tentation mauvaise, pratiquons courageusement un acte de vertu, et à l'instant même nous entendrons au fond de notre âme la voix de notre conscience et toutes les harmonies du ciel proclamer notre liberté. La voix d'une conscience pure est la voix de Dieu. J....D. fataliste, s. m., celui qui n'admet d'autre cause de l'univers et dans l'univers que la fatalité ou le destin. fatalité, s. f., destinée inévitable. Il se dit, dans un sens moins rigoureux et par une sorte d'exagération, en parlant d'événements fâcheux amenés par un concours de circonstances qui ne peuvent être prévues ou empêchées. fatiha (plnlol), un des trois signes que les Arabes emploient pour indiquer les sons. Le fatiha est figuré comme notre accent aigu, et se place au-dessus de la consonne avec laquelle il forme un son articulé. Le son qu'il exprime répond à notre a plus ou moins ouvert, ou à notre / ou ai. FATHImbn, Tille unique du prophète Mahomet, naquit à la Mecque avant qu'il ne manifestât sa prétendue mission divine. L'année de l'hég.(023 de J.-C), son père la maria à Ali, son cousin, qui fut depuis khalife; elle était alors âgée de quinze ans. Ali en eut trois (ils: Ilossein, Hassan et Mohsen, mort en bas âge. C'est par l'un de ses fils que prétendait descendre de Fathimeb la dynastie célèbre qui a régné en Afrique et même en Syrie, et dont les

princes sont connus sous le nom de khalifes fathtmites, d'après leur origine. Celle femme célèbre mourut à Médine, six mois après son père, dans un âge peu avancé. fatidioib, adj. des deux genres, qui déclare ce que les deslins ont ordonné. 11 n'est guère usité qu'en poésie. faticablb, que l'on peut fatiguer. fatigant, ANTR, adj., qui cause de la fatigue. Il signifie aussi qui demande une attention pénible. Il signifie encore importun, ennuyeux, fatigue, s. f., travail, exercice, occupation pénible capable de lasser. Etre homme de (aligne, être capable de résister à la fatigue. Ut fatigue de la voiture, la fatigue du cheval, la fatigue causée par le mouvement de la voilure, du cheval. — Fatioi i, signifie aussi lassitude causée par le travail. patigubb, v. a., causer de la fatigue, de la lassitude; pire pénible. On l'emploie aussi avec la pronom personnel. Met yeux commencent à te fatiguer, c'est-à-dire à être fatigués. Fa— liguier un champ, un terrain, l'épuiser en le forçant à produire une même récolte plus souvent qu'il ne faudrait. En peinture et en sculpture, fatiguer un ouvrage, le travailler, le reloucher fréquemment cl avec un soin pénible qui se laisse apercevoir quand l'ouvrage esl terminé. Fatiguer la couleur, peindre, repeindre, changer les teintes, el les changer encore sans une intention bien arrêtée, de manière que les (uns perdent leur franchise el le coloris sa fraîcheur. — Faticieb, signifie, figurémcnl, importuner. Poéliq., fatiguer le ciel de tet vœux, de tel prihet, etc., prier souvent. — Faticieb est aussi neutre, et signifie se donner de la fatigue. Tableau fatigué, se dit Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.91% accurate

«e ' . " ~ (Uns de FAI\ (aussi d'qn tableau qui. à force d'être nellové, a perdu quelq chute de ses demi-lcinics. Dans les arts dudessin, manière guée , la manière d'un artiste qui met beaucoi le» choses qui pouvaient produire leur elTcl travail. FATIHIA ou fatmiié (rel. musuim.), nom du premier chapitre du Coran, que les musulmans recitent rn forme de prière. fatimitb ou FATHIMITK, nom pair. (Ai«. or.}, descendant d Ali et de Fatuna, ûllc de .Mahomet, son épouse : dynostie des Fotlmites. Les Fournîtes chassèrent les Aglabiles de l Afrique proprement dite en 910, êt 'peu après ii* e'ipûisèrentTrgâiement "" rharic , de la Numidie et de la Mauriles Êdrissiles de la Barbarie, , , , tanic. Ils firent ensuite la conquête de l'Ëgypte, où ils régnèrent en qualité de califes. La dgnastiedet Fournîtes a commente Tan 908 (296 de l'hégire), el a fini en 1171 [567 de l'hégire). Aied i est le dernier des hatimtes, auxquels succédèrent les Aiouhites. (V. Egypte.) fatio 08 dvilleb ^«colas), géomètre, naquit a Baie le 16 revricr 1664, demeura quelque temps à Paris et a La Haye, passa ensuite à Londres et fixa son domicile en Angleterre. Il donna de bonne heure des preuves d'un génie fécond cl universel. A peine âgé de 24 ans, la Société royale de Londres lui ouvrit ses portes; il eut été de l'Académie française beaucoup plus jeune encore si sa religion ne s'y fût opposée. Il avait le génie propre aux découvertes et à l'invention. Ce fut lui qui suscita la fameuse querelle sur la propriété de l'invention du calcul différentiel entre New Ion et Loihnilz. Fatio jouissait de l estime de tous les savants de son temps; il avait prouvé par de5 travaux distingués qu'il en était digne, quand tout-à-coup son esprit changea de direction cl s'égara dans des voies opposées a la raison, même au bon sens. Il se déclara zélé partisan de* camisards ou fanatiques des Cévennes La police s'en mêla, et l'atio fut condamné au pilori. Remis en liberté, il cessa loi îles ses études, »e mit en télé de convertir l'univers , cl ail a prêcher la réforme en Asie. Ces folies curent l'issue qu'elles devaient nécessairement avoir : Fatio fut oublié comme un pauvre fou, et mourut dans l'obscurité, dans le comté de Worcester, en 1753. a l'âge de 90 ans, et sans cire revenu de son enthousiasme pour les pro|>hètes. Nous ne citerons que sa Lettre a Cassim sur une lumière extraordinaire, etc., in-8", Amsterdam , if.86. Il s'agit de la lumière atodiacale. — Fatio (Jean-Christophe), frère du précédent, était géomètre comme lui et membre de la Société royale de Londres. C'était un savant

estimalde, mais dépourvu du génie qui conduit hors des routes ballues aux découvertes utiles. fatot (Nicolas), naquit à Arras le 30 mars 16-13, entra au couvent des dominicains de cette ville en 1661, se rendit à Paris pour y suivre le cours de philosophie, puis à Douai, où il étudia la théologie. Devenu prêtre et profès de l'ordre de saint Dominique, il s'appliqua à la prédication et se fit remarquer par le zèle qu'il déploya dans l'Artois, le Cambresis, la Flandre française et le Boulonnais. Après avoir été prieur du couvent d'Arras, il alla se fixer dans celui de Saint-Omer, où il rétablit le tiers-ordre de saint Dominique. Il contribua à la fondation d'un hospice dit des Huelles. Le P. Falou mourut à Saint-Omer le 7 août 1604 d'une grande réputation de sainteté. Il est auteur d'un opuscule intitulé: Discours sur les prodiges du saint cierge d'Arras; Saint-Omer, 1643, in-18. L'abbé Pabenty. fatot (De), natif de Normandie, conseiller au parlement de Rouen. vivait à la fin du xvi^e siècle, et a travaillé pour l'ancien théâtre italien. Il y donna un grand nombre de pièces ou comédies en trois actes de 1682 à 1692. Celle qui eut le plus de succès ni intitulée: Grépiniau, ou Arlequin procureur, 1684, in-12. Bayle ne dédaigna pas d'en parler dans ses *JW* elle* de la république des lettres. FATBA8, s. m., terme qui se dit par mépris d'un amas confus de plusieurs choses. Il s'emploie aussi figurément. fatjaibe, s. va. (t. étonnant), enthousiaste qui, se croyant ou se disant inspiré, annonçait les choses futures. *ijL*TM**' fV* «•"pertinence, sottise qui tient à un excès de bonne opinion de soi-même. Il se dit aussi d'un discours, d'un propos impertinent que quelqu'un tient à son avantage. PATS M (iwjr/fc. jat.), divinité née de l'Érebus de la Nuit, quelques auteurs le confondent avec la Nécessité. (J^hIFnT??^' "S* B^nV»» ver* la fin du xvi^e siècle, SmslZ Va VC ! ATM """"«nés en Allemagne, puis en et ' ' 2* * Na,,es' où mourut le 1B juill" «««■ Il KiTi.fi.xu"?01!-*.?.8" asc«""q«« «I vers latins qui offrent de la faiblesse de l'élégance. Nous citons : 1»», ulm I«X1« •57) FAt CIIABD. vigiliaolium, etc.; Prague, 1640, in-12; 2* S. .Varia HoereT Irix, etc.; 3° t'iorida coruia twni miiitis, etc. ; Munich, 1652* in-8». Le frontispice qui décore le volume est gravé par Sadeler. PAUBEET (marine), espèce de balai fait de vieux cordages défilés en la partie inférieure. Le faubert sert à essuyer l'eau jetée sur le pont et dans les batteries d'un vaisseau pour les nettoyer. faubourg. On n'est pas d'accord sur l'étymologie de ce mot. On l'a fait dériver de l'allemand vorburg, bourg bâti en avant de la ville ou du château, ce qui motiverait très bien l'ancienne orthographe d'après laquelle on écrivait forsbourg, hors du

bourg, hors de la ville . d'après le bas latin forisburgu». La langue latine désignait par le moi suburbium ce que nous appelons aujourd'hui faucheur g ou faubourg. Au moyen âge , à partir du X^e siècle surtout, les plus petites villes étaient dominées par un château et environnées de fortes murailles, qui : renl d'abord pour contenir tous les habitants. Mais les accroissements de la population , les progrès des arts , et surtout le développement de l'industrie et du commerce , nécessitèrent de nouvelles constructions au delà de l'enceinte , désormais trop étroite, des fortifications féodales. A mesure que la science financière lit des progrès et que les octrois se régularisèrent , beaucoup de personnes s'établirent en dehors des villes, pour n'être pas astreintes aux droits d'entrée et à diverses servitudes ; les bourgeois eux-mêmes voulurent avoir, à une courte distance des remparts et en quelque sorte sous leur protection, mais non dans leur enceinte, des jardins et des maisons de plaisance. Toutes ces causes contribuèrent à l'extension des faubourgs. Il arriva avec le temps que ces projections extérieures des villes devinrent quelquefois plus vastes que les villes elles-mêmes , comme elles le sont encore , par exemple , à Vienne , dont le centre entouré de murailles , ou la ville proprement dite, ne forme qu'une très faible partie. Cependant le pouvoir ne voulut point perdre ses droits; le bon sens se éleva contre ces disproportions entre le pouvoir et les membres extrêmes ; on recula l'enceinte des cités ; on lit entrer dans celles-ci les faubourgs , qui devinrent de véritables quartiers. Tels sont, à Paris, les quartiers Saint-Germain , Saint-Jacques , Saint-Anloine , Saint-Marceau , etc. etc. , auxquels l'usage conserve à tort le nom de fauxbourgs. i T. Ville, j faicabu [ponts et chaussées.), instrument composé de plusieurs lames de faux attachées par des rivets les unes à la suite des autres. Le faucard sert à couper les herbes qui croissent dans les canaux , les rivières. FAUCABEB (ponts et ch.) , couper les herbes dans l'eau. KAUCI (Cuiabls) , graveur, né à Florence en 1739, s'établit à Londres, où il travailla longtemps pour Boydell. On a de lui une Uoc houale et un Couronnement de la Vierge d'après Rubens ; une Saissance de la Vierge et une Adoration des berges d'après P. de Corlone; un Uarlure de saint André" d'après Carlo Dolci. Il a travaillé pour la galerie du marquis de Gerini , à Florence. l'AUCET i musique) , orthographe proposée par J.-J. Housseau pour fausset , voix de gorge (fauces i. FUCILAUKE, action de faucher les foins ,les orges, les avoines, et très souvent les blés qui se coupent à la faux ; de l.i vient fauchage et fauche r. Nous nous occuperons, à l'article Fœvumis , de tout ce qui concerne le

fauchage des prairies naturelles cl arlilk-ielles ; nous ne nous y arrêterons donc pas ici. (V. Fknai»»» .) Le fauchage des orges et des avoines est généralement pratiqué ; les froincnls el les srigles se moissonnent encore dans l>caucoup de localités à la taucille , malgré les avantages reconnus de l'emploi de la faux. (V. Faux , F.Ucillf. , Moissu.v) fauckaiM)* , s. f. , temps où l'on fauche les prés. FAIXHAH et PAI'CHABB) (onc. /. mi/if.) , espèce de hallebarde eu usage au \ui' siècle et au xiv. . faichaba [hvrtieult. j.serpcàdcux tranchants , garnie d un long manche. ruciUHD ! Piebbk ; , chiruigicn-dcnlislc , né en Bretagne à la lin du xvif siècle , mort à Paris le 22 mai 1761. Il fonda sa réputation à Nantes cl la consolida à Paris. Ses latents supérieurs dans une branche de l'art de guérir abandonnée aux charlatans le placèrent bientôt au premier rang elde rendirent célèbre dans la capitale. On peut le regarder comme le créateur de l'art du dentiste. Il entreprit, sur la théorie des maladies des dents et des opérations qui leur conviennent, un ouvrage ex professa , public en 1728 sous ce litre : U Chirurgien dentiste, ou Traité des derls, etc., avec 42 planche», Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.10% accurate

t.UOIE. { GÔ8 ! FAUCIItilt. 9 vol. in-12, réimprimé en 1746 et 1GB6. Malgré les progrès de l'art, cet ou» rage néanmoins sera consulté avec avantage par tous ceux qui voudront être, comme Fauchard, de bons chirurgiens-dentistes. cucuk , s. f. , le temps de faucher ou le produit du fauchage. FAUCHE-BOREL (l.ocis), naquit :i Neulclwlcl , en Suisse, le 19 avril 17fl2, d'une famille originairement française D.iué d'une activité prodigieuse, d'une persévérance à toute épreuve, d'un esprit délié et fécond en expédients, il consacra ces qualités à servir la cause du royalisme en France depuis le temps de l'émigration jusqu'à la seconde restauration. Il s'exposa à de nombreux dangers dans des mission* secrètes et difficiles, lui saisi et jeté dans des cachots, et n'en sortit que pour se remettre de nouveau à l'œuvre qu'il avait entreprise. Il rendit effectivement des services importants a la cause qu'il avait si ardemment embrassée , les uns disent par intérêt el l'espoir d'obtenir de magnifiques récompenses: les autres parce qu'il était mu par ses croyances politiques et son dévouement sans bornes. Quoi qu'il en soit, Fauche-Borel offre un nouvel exemple de l'ingratitude des grands et du mépris qu'ils font, en général, de ceux qui osent se charger du rôle d'ourdir des conspirations. Il exploitait une imprimerie à Neufchâlcl , où il accueillit de* émigrés français, et imprima pour eux beaucoup de brochures. Exilé de sa pairie, en 17U3, pour avoir imprimé le testament de Louis XVI, il renonça définitivement à ses affaires pour se vouer sans réserve à la cause de l-ouis XVIII. Le prince de Condé le chargea, par l'entremise du comte de Montgaillard, de négocier la défection du général Pkhcgru el de son armée à In cause républicaine ; un mill on d'argent comptant, la direction de l'imprimerie royale cl le cordon de SaintMichel devaient être sa récompense en cas de succès. Fauche se mit aussitôt en campagne avec un sieur Courant, se transporta h Huningue, à Bâle, à Strasbourg el à Mulheim, où était le prince de Coudé. Il se ménage adroitement une entrevue avec Pkhcgru, à son quartier général d'Allkirca, lui (ait résolument part du motif de sa visite, obtient son adhésion , retourne auprès du prince de Condé, repart avec de nouvelles instructions, et va se poster à Strasbourg, eu feignant d'y établir une imprimerie, se lie avec plusieurs officiers de l'armée française, cl prépare tous les esprits à l'exécution de ses plans, sans cesser un instant de correspondre avec le prince de (jondé. Mais le directoire exécutif reçoit des avis secrets el

Pichegru est rappelé. Fauche fut arrêté, et puis relaxé, les preuves manquant. En 1791, au mois de juin, Louis XVIII le charge d'une nouvelle mission auprès de l'archiduc Charles; il part, mais il échoua dans sa négociation auprès de ce dernier. Enfin Pichegru est nommé président du Conseil des Cinq-Cents ; Fauche accourt à Paris d'après les instructions des princes; mais la révolution du 18 fructidor (septembre 1797) renverse tous ses plans de conspiration ; il est proscrit, ce qui n'empêche pas cet infatigable agent des Bourbons de nouer, dès le lendemain du 18 fructidor, les fils d'un nouveau complot. Il se met en rapport avec Barras, qui lui fait donner, sous le nom de Lioret, un passeport. Après bien des dangers, il franchit la frontière, passe en Angleterre, et y attend les communications promises par Barras. Par un malentendu, les lettres de Barras éprouvent un assez long retard. Fauche revoit Pichegru en Angleterre, lui fait part des dispositions de Barras, et le décide facilement à entrer dans cette nouvelle intrigue. «* lettre» reçues, il se hâte de se rendre à Hambourg dans l'espoir d'y retrouver un sieur David Monnier, qui avait été porteur des lettres de Barras, il en était parti. Plus tard ce dernier y revint; Fauche-Borel et Lamaisonfort le virent et s'entendirent avec lui sur les dispositions de Barras et sur ce qu'il exigeait du roi pour prix de ses services. Pendant que Lamaisonfort suivait auprès de l'empereur de Russie la négociation dont Louis XVIII l'avait chargé, Fauche fut se poster à Wetzlar ; de là il correspondait avec Barras, et lui fit remettre à son agent le chevalier Gacim de Saint-Tropez des lettres-patentes du roi. Le succès de leur plan paraissait assuré, lorsque la révolution du 18 brumaire vint le renverser en éloignant Barras du gouvernement. Fauche ne se découragea point encore : il ourdit de nouvelles trames avec Moreau et Pichegru; mais il fut arrêté par ordre de Bonaparte et conduit au Temple. Du fond de sa prison il parvint encore à suivre ses négociations, puis à s'échapper ; repris, il fut jeté au cachot. Interrogé à diverses reprises sur ses relations avec Pichegru et Moreau, il demeura impénétrable, et enfin il fut rendu à la liberté sur les instances de l'ambassadeur de Prusse et sur une lettre de son souverain lui-même. Arrivé à Wetzlar, il se détermina à se rendre à Berlin, où le roi lui fit un accueil. Fauche s'établit à Berlin, où il ne cessa pas de rendre des services à la cause des Bourbons. Menacé d'être enlevé par les agents de Bonaparte, il se réfugia à Londres, où il continua les mêmes menées qu'à Berlin ; inventant des plans nouveaux, donnant des avis utiles et veillant avec une infatigable activité

sur toutes les occasions qui pouvaient fournir des moyens de sucres à la restauration des Bonbons. Enfin ce grand jour, ce jour si vivement désiré arriva. Mais, ô déception. Louis XVIII qui l'avait reconnu dans la foule des fidèles, en lui adressant des paroles de louange et de reconnaissance, devint plus tard inaccessible pour lui. Le comte de Blacas et son ancien complice de Lamaisonfort se réunirent pour le calomnier et l'écarter du milieu. En vain qu'il essaya de parler du million, du cordon de Saint-Michel et de la direction de l'imprimerie; il ne lui fut pas même permis d'approcher du tronc. FaucheBorel dévora les dégoûts et les injustices, mais ne se rebuta pas. Son énergique ténacité le préserva du désespoir. Il se chargea de nouveaux messages dans l'intérêt de la famille royale, de la part du gouvernement de Berne et de l'empereur. De retour à Paris en octobre 1814, il reçut de Barras des renseignements importants sur les intrigues des agents de Bonaparte; et, quelques jours avant le 4 mars, il se présenta aux Tuileries pour détruire la fausse sécurité de la cour, le 22 avril on le retrouva à Gand, chargé de dépêches du roi de Prusse pour Louis XVIII; mais il est arrêté, transféré à Bruxelles, jeté dans un cachot: rendu à la liberté sur les instances du ministre prussien, il se rend à Vienne, se lave facilement, aux yeux du roi de Prusse, de l'accusation calomnieuse d'avoir servi les intérêts de Bonaparte au détriment de ceux de son souverain. Des recherches minutieuses faites dans les registres de la police complétèrent sa justification. Pendant tout ce temps il redoublait d'efforts pour le triomphe de la restauration, et rendit encore des services utiles à la seconde restauration. Fauche reprit le cours de ses sollicitations; mais de nouveaux obstacles suscités par la malveillance et la jalousie les rendirent inutiles. Ce fut alors qu'il se crut en droit de tout dévoiler, et il publia un volume in-8* sous le titre de *Prémices historiques*, etc., avec cette épigraphe : *Pecunia pro munere*. Il eut un procès avec Perle), dont l'issue lui fut complètement favorable, et fut un témoignage irrécusable de sa loyauté dans sa conduite politique. Cependant ses affaires particulières n'en allèrent pas mieux; lassé de frapper inutilement à toutes les portes, pressé par ses créanciers, vaincu par le besoin, il fit faillite ses Mémoires; mais il n'en recueillit aucun bénéfice. Il s'éloigna alors de Paris, revint dans sa patrie, et, dans les premiers jours de septembre, la presse publia le récit lamentable de sa mort. Fauche s'était jeté par une fenêtre du quatrième étage. Peu d'hommes ont donné autant de preuves de constance dans leur foi politique, malgré les dangers sans nombre, la rigueur des cachots et l'ingratitude des hommes; il

lui manquait une qualité bien précieuse pour le rôle qu'il avait choisi, celle d'inspirer une entière confiance dans sa loyauté. FAUCHÉE, s. f., ce qu'un faucheur peut couper de un jour, ou sans affiler sa ' faicneii (Je**), médecin, né à Mines en 1530, culti' temps que la médecine la science de l'antiquité belle littérature. Il acquit dans cette étude des connaissances profondes; il savait parfaitement le grec, le latin, l'hébi— l'arabe ; il traduisit Je celle dernière langue en latin les tien Aricenni en y joignant un commentaire et des notes i_ déposent de sa vaste érudition ; estimé des savants de son temps; il dut à son mérite l'amitié du cardinal d'Armagnac qui fut , comme on sait, l'appui des gens de lettres dignes de cette UFAICIIer (Hems), bénédictin^, naquit à Arles en 1487, et mourut à l'abbaye de Lerins en 1563, dans un âge très avancé ; il est auteur d'opuscules et d'une histoire de Provence intitulée : Autulium PriMMciœ liiri V. faucher (César et Co^statth*), frères jumeaux, célèbres par leur union et leur Un tragique, naquirent à la Réole en 1760. Officiers en 1780, la révolution les compta parmi ses partisans; ils obtinrent l'estime deNecker, de Bailly et de Mirabeau ; après l'événement funeste du 21 janvier , César osa paraître en deuil. Forcés de se réfugier dans les camps, ils se rendirent en Vendée à la tête d'un corps franc d'infanterie dit des enfants de la Réole. Ils furent tués le même jour, sur le champ de bataille , généraux de brigade. Arrêtés comme suspects, le tribunal révolutionnaire les condamna à la mort; le représentant Lcquinio les sauva en obtenant un sursis et I* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.84% accurate

i «59 i PAI'CHEIR. révision dn jugement. Retirés i la Réole, ils rendirent dos services nombreux aux émigrés. Après |c 18 brumaire, César fit partie du conseil général de la Gironde et Constantin fat nommé sous-préfpt de la Réole. En 1803, ils rentrèrent dan* la »ic privée. Le désir de conserver leur étroite union les lit renoncer an mariage et confondre leur fortune a&seï considérable; César la compromit par de» spéculations malheureuse». En 1814, ils s'opposèrent a la restauration; le 20 mars les trouva a Paris; César fut nommé représentant et Constantin maire île la Réole; le -2i juillet, ils reçoivent l'ordre de cesser leurs fonctions; bientôt après ils sont arrêtes et conduits au fort du Ha; le 22 septembre, ils paraissent devant un conseil de guerre et font condamnés à mort cuuiutc coupables d'avoir excite i la guerre civile. Ils marchent à la mort avec intrépidité , s'embrassent tendrement, et César commande le feu. Leur ressemblance était parfaite, leur bravoure éprouvée. Le docteur Gall leur avait prédit qu ils mourraient le même jour! fauchrr, v. a., couper avec la faux. — Faucher, en termes de manège, se dit, nculralement , d'un chrsal qui traîne en demi-rond une des jambes de devant. Celte manière de boiter parait plus au trot qu'au pas. B, tringle de bois qu'on met aux mulets de charge, tenir lieu de croupière. faichbt (Claude) , né dans le Nivernais en 17U , embrassa l'étal ecclésiastique , obtint l'abbaye de Montfort et devint grand-vicaire de Bourges; il prononça l'oraison funèbre de M. de Phclipcaux , mnrl à la lin de 178tt, cl celle de M. le duc d'Orléans, petit-fils du régent; on a de plus de lui cl à la même époque un Ditcouri sur les mœurs rurale». Fauchet adopta les pnneipes delà révolution et eut le malheur de se jeter dans le tourbillon. Il prononça , ni 1789 et les deux années suivantes, des discours où des vérités dures sont à coté des plus graves erreurs. Son Discours sur In religion nationale ni de ce genre; ceux sur la liberté, — sur Vue— cord de la reh-jion et de la liberté", une oraison funèbre de l'abbé de l'ftpée, une éloge «le Franklin, constatent le progrès des idées révolutionnaire dans la lèle de l'auteur. Fauchet figurait alors dans les clubs et rédigeait un journal (la Mouche de fer). A l'apparition de la constitution civile du clergé, il fut élu èveque dans le département du Calvados el sacre en cette qualité le 1" mai 1791; appelé à l'Assemblée législative, il vola pour qu'on ne fil aucun Iraitemrnt aux prêtres insermenté"*. Le 6 avril 1792, Fauchet se hâta d'exécuter le décret qui

supprimait le costume ecclésiastique. Après la chute du trône, Fauchet s'aperçut que le parti dominant tendait à celle de la religion ; il fit alors un retour sur lui-même et prit une marche un peu rétrograde. Il se déclara contre le mariage des prêtres par un mandement public; prononça un discours courageux dans les circonstances produites par le procès de Louis XVI; il admit l'appel au peuple, le sursis, vota pour la détention et le bannissement, et soutint son opinion avec énergie dans le Journal des amis qu'il rédigeait alors. Il s'attacha ensuite aux fédéralistes et succomba avec eux; envoyé à la conciergerie, il y trouva un prêtre vertueux dont les entretiens le tirent rentrer en lui-même et il fit abjuration de tous ses erreurs; il se confessa avec les marques du plus profond repentir et périt sur l'échafaud avec vingt autres députés le 31 octobre 1793. Ses écrits ne sont pas dépourvus de talent, mais on y remarque souvent le défaut de goût, la prétention, le néologisme et surtout l'exagération. Fauchet, s. ut., terme d'agriculture, espèce de râteau avec des dents de bois, qui sert aux faneurs à amasser l'herbe fauchée et fanée, et aux batteurs en grange pour séparer la paille battue d'avec le blé. Fauchet; Clacde., historien, naquit à Paris en 1529. Il s'appliqua de bonne heure à l'étude de nos anciennes chroniques, et en fit des extraits dont la publication lui paraissait devoir répandre un grand jour sur les premiers temps de la monarchie. L'on ignore les particularités de la vie de Fauchet; mais on est certain qu'il habitait Marseille, puisqu'il y perdit dans une émeute ses livres et ses manuscrits, fruit des travaux de son plus bel âge; en 1554, il suivit en Italie le cardinal de Tournon qui le dépêcha plusieurs fois au roi pour lui donner des nouvelles du siège de Sienna ; cette circonstance le fit connaître à la cour, il s'y fit des protecteurs et obtint par leur crédit la place de premier président de la chambre des monnaies. Il reprit alors ses études et publia plusieurs petits ouvrages qui eurent assez de succès; en 1599, il fut obligé de vendre sa charge pour payer ses dettes; il avait alors 70 ans; l'on rapporte que Fauchet étant allé à Saint-Cermain pour présenter à Henri IV la nouvelle édition de ses Antiquités gauloises, le roi le remercia froidement et lui dit par moquerie qu'il avait fait placer son insigne en pierre dans une des niches du nouveau bâtiment; Fauchet, déçu de l'espoir d'une récompense, de retour à Paris, adressa à Henri un placet qui commence ainsi : J'ai trouvé dedans Saint-Germain De mes longs travaux le salaire : Le roi de pierre m'a fait foire. Tant il est humain ; S'il pouvait au mieux bien être fait Oh ! que j'aurais fait bon ouvrage ! Le roi trouva la plaisanterie de mauvais goût et accorda

à Fauchet une pension de six cents écus, as ce. le titre d'historiographe de France. Faurhel mourut à Paris vers la fin de l'année 1001. C'est un hisiorien impartial et d'une fidélité scrupuleuse. Ses ouvrages contiennent des fails inportants et qu'on chercherait vainement ailleurs; mais il manque le goût et de critique, et son style est grossier, inégalement égard au temps où il vivait. Les historiographes de la liste de Louis XIV - Fauchet. Nous avons cité plus haut ses Antiquités galloises, Paris, 1575», in-V; nous y ajouterons le Traité de* liberté* de l'Église gallicane, Paris, 1008. Ses oeuvres ont été réunies en partie sous le titre: Œuvres de feu Claude Fauchet, Paris, 1610, 2 vol. in-4°. Fauchet. L'opérateur l'adresse et une certaine paie assez cher. L'usage fauchet horticole. j, instrument dont on se sert pour couper les côtés des arbustes qui bordent les plates-bandes. fauchet b'. hist.), soldat armé d'une faux. Il s'est dit d'un corps de troupes qui faisait partie de l'armée polonaise en 1831. — Fauchet's Imétnit.), mesure de surface employée dans les Hautes-Alpes. Le faucheur vaut environ 30 ares. — FAUCHET (toot. j, genre d'araignée. n du fauchage exige de la force, de habitude; aussi les bons faucheurs se „c le plus général est de les employer à la tâche. U serait utile que, parmi les ouvriers attaches à la ferme, il s'en trouvât toujours quelques-uns qui fussent en état de faucher; on éviterait par-là le grave inconvénient de se mettre à la merci d'étrangers dont il faut attendre l'arrivée pour commencer la moisson, et qui, la plupart du temps, font payer chèrement leurs services. FAUCHET, vktanyium (araelm,), genre de la famille des holothères, tribu des phalangicus, ordre des trachéennes, auquel Lamarck donne pour caractères; Hégne aaira. de Cuti.) : tête, Ironc et abdomen réunis en une niasse sous un épiderme commun; des plis sur l'abdomen formant des apparences d'anneaux; mandibules articulées, soulevées, terminées en pinces, saillantes en avant du Ironc; deux palpes ou plutôt piedspalpes filiformes, de cinq articles, dont le dernier terminé par un petit crochet; huit pattes simplement ambulatoires; six mâchoires disposées par paires, les deux premières formées par la dilatation de la base des palpes, et les quatre autres par les hanches des deux premières paires de pieds; une langue sternale avec un trou de chaque côté servant de pharynx; deux yeux portés sur un bulbe commun. Ces caractères peuvent servir à distinguer facilement les faucheurs d'avec les araignées. Tout le monde connaît ces arachnides au corps grêle, aux pattes démesurément longues, qui courent le long des murs; leur démarche toute particulière les a fait comparer aux ouvriers qui, en fauchant les champs,

marchent à grands pas et lentement. L'enfance, cruelle par irréflexion , s'amuse souvent à détacher du corps des faucheurs leurs longues pâlies, qui conservent pendant plusieurs heures la faculté de se mouvoir, ce qu'on attribue à l'action irritante de l'air sur les filets nerveux et imperceptibles des muscles déliés qui s'insèrent à chaque article — Nous devons à Treviranus des détails précieux sur l'organisation de ces curieux arachnides. Il a particulièrement étudié une espèce, le *Malacium opilio* , et nous a fait connaître les particularités suivantes ». Mém. 2 et 3., Mélang. d'anatomie., 481*}. Il décrit les parties de la bouche, et, outre les deux yeux portés sur un pédoncule commun, deux autres yeux placés latéralement au devant des autres. Le canal intestinal est irrégulier ; large et forme une sorte de sac muni de poches et de caecums, dont les uns sont supérieurs et les autres inférieurs. Outre ces poches assez nombreuses, il en existe deux très re-

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.45% accurate

FAICOS. (W mmarquables par leur volume, qui reçoivent les insertions « lrs c ecums inférieurs cl qui aboutissent dans la partie moyenne du lul>e alimentaire. Le cœur est fort simple ; M consiste en un vaisseau terminé en pointe » ses deux extrémités, et présentant «leux étranglements dans son tjajel- f.es stigmates sont au nombre «le deux ; il en «art de chaque côte du tronc trachéen, qui , après avoir donné naissance à deux trachées qui se portent en arrière, se dirige vers la partie antérieure, s'y partage en branches, et s'anastomose sur la ligne moyenne du corps avec celui du cote opposé, près des organes de la génération. Le système nerveux se compose d'uu cerveau asscx grand, duquel partent antérieurement deux nerfs destinés à la paire d'yeux moyenne, et qui donne naissance postérieurement à des cordons nerveux aboutissant à autant de ganglions , desquels partent des filets déliés qui se répandent aux organes générateurs et dans l'abdomen. \jcs organes générateurs sont maies ou femelles; les premiers se composent d'une verge rétracile, fixée a l'abdomen par deux ligaments.elà la basede laquelle vientaboutir un canal déférent qui supporte un testicule unique formé par un grand nombre de petits «maux flottants. Les seconds sont formés par un oviducle soutenu par deux ligaments, et recevant à sa base un canal étroit qui , après un circuit assez long, s'élargit en une vaste poche dans laquelle le* o-ufs séjournent jusqu'à leur entier développement. Les faucheurs sont tous carnassiers et se nourrissent de petits insectes. Ils ne filent point, et la femelle dépose ses oeufs dans la terre cl les entasse les uns auprès des autres. faucigny, une des sept provinces do la Savoie actuelle, qui doit son nom au château de Faucigny , dont on voit les ruines non loin de Ilonnecville, et dans lequel, au moyen âge, on Administrait la justice par les mélraux que nommaient les puissants barons de Faucigny. Il a été longtemps possédé par les dauphins du Viennois, qui , en 1355, le cédèrent i Ainedéc VI, en échange des terres que le comte de Savoie possédait dans le Viennois et le Graisivaudan. Il comprend u.> communes cl 10 mandements ou cantons, dont leschefs-lieuxont : Aiincmassc, Bonneville, Cluse*, U Hoche. Reignier, Snint-Gervais, SaintJcoirc, Sallaoches, Samnëits et Fanninge. Sa superficie est de 205,180 hectares. C'est dans le Haul-Faucigny qu'on admire les plus hautes montagnes et les plus magnifiques glaciers des Alpes savoisiens : le Mont-Blanc, la Mcr-de-Glacr, etc. I.e chef-lieu du Faucigny est Bonneville, où résident le tribunal de judicature-

inajc , le commandant et l'intendant de la province. Béalrix, souveraine de la contrée, changea , en 128:1, le nom de Burgum Casiri en celui de Bonneville. Elle est la patrie du P. Monod. (F. Savoie.) B. T. PAIXIGXT »E micinge (le comte de) , naquit dans la Bresse vers 1750, d'une famille noble d'ancienne souche. Il fut député aux États généraux de 1789. Il s'opposa énergiquement à la suppression des titres nobiliaires ; dans la séance du 21 août 1790, il osa s'écrier au milieu de la salle • Ceci n'est plut qu'une ouerre de la majorité' contre la minorité' ; et ,wur tu finir, il n'y a qu'un moyen, c'ett de tomber le tabre à la main sur cet gaitlardt-tà. Il fut sur le point d'iHrc décrété d'arrestation. Les révolutionnaires de Bourg le pendirent en effigie ; plus tard on le retrouve dans 1rs années des princes. Il mourut obscurément, vers 1800, dans un village de la Franconie. faucille, s. f., instrument dont on sert pour scier les blés, et qui consiste en une lame d'acier, courbée en demi-cercle, qui a de petites dents et qui est emmanchée dans une poignée Je bois. faucille {ichtayol.). Les auteurs ont employé ce mot comme nom spécifique pour un grand nombre de poissons ; tels sont les otmerut faleatut, cyprius falcalus , un spare , un pomacentxa, etc. falcillos ittehnel.). Moitié de la pleine croix qui se pose sur les rouets d'une serrure. FACCiLLOi, s. f., terme d'agriculture, instrument fait en forme de faucille pour courper du menu bois, des broussailles. PAUCO* (Jeax) ou falco!», né a Sarinena, bourg du royaume d'Aragon, étudia la médecine i l'Université de Montpellier, y rerut Te doctorat, obtint une chaire en 1503, fut nommé doyen «i*1. *iS» et mourut < n 1532. Faucon n'a produit aucun ouvrage original. Il »'csl borné au rôle de commentateur et ses commentaires, si l'on en croil Astruc, sont plus obscurs que les ouvrages commentés. FATico*, falco [oit.). Nous avons donné a l'art. Falconés, la classification des oiseaux que Linné confondait dans son grand genre falco. Nous ne nous occuperons dans cet article) que des faucons proprement dit, en renvoyant pour '« «tresgenres aux noms qui leur sont propres. Les caractères du genre falco sont des ailes aiguës, on bec courbé dès sa base et dente. Les faucons se nourrissent habituellement de proie vivante, sans jamais toucher aux cadavres. Ce sont des oiseaux d une grande force et d'un courage remarquable. On en connaît aujourd'hui un grand nombre d'espèces, mais les changement* qu'éprouvent leur plumage suivant l'âge, le sexe on les saisons a fait confondre les espèces, c'est ainsi que Buffon • donné le nom de sacre a un jeune gerfaut, celui de rseftier a un eincrillon très adulte, etc. On a établi parmi ces oiseaux plusieurs petites sections : V

Les gerfauts, dont on avait fait un petit genre * part, parce qu'on croyait leur bec sans dentelure, ont néanmoins cet organe disposé comme chci les autres faucons. MM. de la Fresnaye et Isidore Geoffroy ont démontré que l'absence des dentelures avait pour cause l'habitude qu'ont les fauconniers de les limer. Ce genre ne renferme qu'une seule espèce, c'est le gerfaut lanier, l'une des espèce» les plus recherchées pour la chasse. 2» Faucont. L'espèce la plus connue est le faucon commun on pèleriu que l'on rencontre dans toute l'Europe, dans les contrées montueuses, particulièrement sur les rochers, dans les fentes desquels lalcinelle niche ordinairement. Le mâle adulte ou /«nürde Buffon a le plumage brun, rayé transversalement en dessous, sa gorge et ses joues sont blanches, deux taches larges et triangulaires descendent des angles du bec sur les côtes du cou. Les parties inférieures sont blanches bneolecs de brun, des taches arrondies brunes sur les plumes des cuism-s ; sa longueur est de (rente à trente-cinq centimètres. La Terncllc ou faucoH de Buffon, a le plumage brun, Qamme de jaune fonce en dessus, le front et Us joues sont noirâtres, deux traits noirs au-dessus de la commissure, la gorge et la poilnnc sont blanchâtres, flammées en long de brun et rayées en travers sur le ventre cl les parties inférieure. La taille est un peu plus forte que celle du mâle. Le jeune âge ou faucon tort de Buffon. a c dessus du corps varié de brun, chaque plume est bordée de roussalrc, le dessous blanc lâcheté de brun, un trait noir sur l'œil. Le faucon noir et le pattager ne sont «•gaïement que des variétés du même âge. Il ne faut pas confondre ^Ic faucon to"» ' des auteurs modernes avec le Jmiirr de Buffon. Le faucon lutter est d'une taille beaucoup plus forte, le mile atteint quaranlecinq à quarante-huit centimètres de longueur et la femelle plus de cinquante; dans cette espèce les ailes aboutissent aux deux tiers de la queue, le doigt du milieu est plus court qu. le tarse, les deux premières rémiges ont leurs barbes tronqui rs vers le bord et les pieds sont bleuâtres. Il est très rare en France et en Allemagne, mais on le rencontre asscx fréquemment en Autriche, eu Hongrie, en Pologne et en Russie. 3» Les hobereaux ont pour type le hobereau commun que l'on a rencontre jusque dans la Nouvelle-Hollande. A" Les creuerellet. 5* iMémérIUan* [voyez ces mots). Quelques auteurs y ajou lent les èlanet et les étanoidet, petits groupes voisins, oui ainsi qu : les faucons ont les ailes aiguës, mais leur bec courbe également dès la base n'offre point d'écbancrure. faucon de M BR [ichtyol.). On a donné ce nom a deus espèces de poinons : l'une est le daclyloptire pirapède cl i autre une espèce de mouriue. (V. DaCTYLoftehb et Mourfxe.) fafcon.

ancien terme militaire, pièce d'artillerie en usage au ^{xiii}e siècle. ^{facco}* ila\c '
 Ordre du) ou r»E la Vigilance. Ernest-Auguste, duc de Saxe Weimar, pour
 encourager et récompenser parmi ses sujets la fidélité et le courage dont
 hrrnl prouve ses sujets pendant les agitations qui signalèrent le règne de
 l'empereur Charles VI, institua, en 1733, l'ordre du Faucon-blanc, dont la
 devise, vigUamlo atcendtmut. «P 'qw choix d'un tel emblème. Cet ordre
 allait s'éteindre, lorsque Charles-Auguste, après être parvenu à la dignité
 granti-^iirair renouvela cette institution pour récompenser ceux qui « «an n
 distingués dans la guerre de l'indépendance. H y a trois ci* dans cet ordre ;
 savoir : 12 grands croix du r.yiç de MJ»" ou majors généraux; 35
 commandeurs qui doivent être conseillers» ou majors, et 50 chevaliers, l ue
 croix d or, «««»rJ' oclogone. émaillée dr vert cl chargée d'un Faucon blanc,
 armé et becqué d'or, constitue la décoration de l'ordre, qui e» inféremrneiit
 portée, suivant les grades : les grands-croix ajoutent une plaque d'argent sur
 le côté gauche. \,aa* de — l'art de dresser pour la chasse les oiseaux»
 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.16% accurate

FAIJAS. (66*1) proie, el particulièrement les faucons, était en grand honneur au moyen Age; il perdit presque toute son importance lors de la ruine de la féodalité et (le l'emploi des armes) i feu à la chasse. Cependant Louis XIV consacra encore des sommes* exorbitantes à sa fauconnerie, qui fut gouvernée sous lui et son successeur par un nommé Leroy. Le duc de Courlande et le roi de Danemarck envoyaient chaque année au roi de France des oiseaux de chasse qu'ils avaient fait dresser. Le grand maître de Malte lui envoyait aussi annuellement douze faucons, et il était d'usage que le chevalier porteur de ce présent reçût du roi un don de 3,000 livres. — On appelait grand fauconnier l'officier qui avait la surintendance de la fauconnerie du roi et nommait à tous les offices de cet établissement. Le grand fauconnier prêtait serment de fidélité entre les mains du roi. Sous François I^{er} le grand fauconnier, dont le premier titre avait été celui de maître de la fauconnerie du roi, acquit une importance considérable. Alors, en effet, la fauconnerie royale entretenait plus de 300 oiseaux, 50 aides et 50 gentilshommes ayant tous de riches traitements. Il en résultait une certaine splendeur pour leur chef, aux appointements de 4,000 florins, très disposé à étendre les privilèges, prenant le droit illimité de chasse partout le royaume, prélevant sur tous les marchands oiseleurs qui venaient vendre à la cour ou à la ville un tribut rigoureusement exigé sous peine de confiscation en cas de non paiement, ayant, aussitôt après avoir prêté serment entre les mains du roi, le droit de conférer ou de retirer les emplois de chefs de vol et de gardes des aires royales, et, dans les chasses au faucon, jouissait exclusivement de l'insigne honneur de poser le faucon sur le poignet du roi. Louis XVI fit des efforts inutiles pour rendre moins dispendieuse cette administration, dont Louis XIV avait encore augmenté l'état et qui engloutissait des sommes exorbitantes; mais, bientôt après, elle disparut, avec tant d'autres, devant l'orage révolutionnaire (oh.). On appelle ainsi le jeune faucon, et quelquefois l'ibis vert, l'aulu* fatcintillut, Linn. PAICOXAEU [archiUtt), pièce de bois ayant une poulie à chaque extrémité, et supportée horizontalement au milieu de sa longueur par le pivot d'un engin. paiconnier, s. m., celui qui dresse et gouverne les oiseaux de proie et qui les fait voler. Monter à cheval en fauconnier, monter du côté droit, du pied droit, comme font les fauconniers, parce qu'ils tiennent l'oiseau sur le poing gauche. Crarul fauconnier, officier qui a autorité sur tous les fauconniers et

officiers de la fajicoDiieric. FAi«:o*ifcat! , s. f. , espèce de sac on de gibecière dont les fauconniers se servent pour porter les menues hardes dont ils ont besoin. Il se dit aussi de toute espèce de gibecière séparée en deux que l'on met à l'arçon de la selle pour porter de tout (anc. t. mllii.) , pièce de métal en saillie sur la mamelle droite de la cuirasse, F.tCDtCE (leehnl.) , action de fauder une étoffe. — Favdaje , marque sur les étoffes pliées et appointées. FâiDEB (techuol) , plier une pièce de drap qui sort de la cuve à teinture. FAL'PILBR , v. a. , faire une fausse coulure à longs points , en attendant qu'on en fasse une autre à demeure. Il s'emploie hgnrémcnl avec le pronom persan nel , el signifie se lier d'amitié , d'intérêt , etc. , et, plus ordinairement , s'insinuer avec adresse auprès de quelqu'un , dans une maison , dans une société. PAVPildkr (teehnet.) , couture à points fort espacés. FACGBRSS f M vRcilERITlc-Bi.r.r.K Ea , femme 1 , naquit en 1771 auprès d'Albany, dans les États-Unis. Elle épousa un médecin qui dissipa sa fortune et la réduisit à la plus affreuse misère ; elle ne survécut que trois ans à son mari , qui mourut en 1798. On trouve de madame Faugers de nombreuses poésies dans le Muséum américain et dans le Magasin de NewYorck.En 1795 elle donna une tragédie de Héliairr , qui eut quelque succès. Elle a laissé de nombreux manuscrits dont on promettait la publication. PAMAS DK RAI.VT-FOKD (B.sRTIIF.I.EMI) , Savant géologue français, naquit à Monclieu le 17 mai 1741. Il fit d'abord son droit à Grenoble, et devint avocat au parlement. En 1755 il devint président de la sénéchaussée, et unit par en résigner les fonctions pénibles surtout à son aïeul, par l'application qu'il en fit. En 1776 il était entré en correspondance avec FAVLHABSI. Il fut (Ton . qui obtint pour lui du roi Louis XVI le titre d'adjoint au Muséum et des appointements de 4,000 francs, (le fut alors que Faujas se livra sans réserve à l'étude de la géologie. Il parcourut le Dauphiné , l'Ile de France , la Bourgogne , le Bourbonnais, le Vivarais , la Provence, le Languedoc, et les Alpes ; de la France il passa en Angleterre , en Ecosse et dans les Hébrides , et fit connaître à l'Europe la basaltique Staffa ; puis il explora l'Italie supérieure et les États méridionaux, la Carinthie, la Bohême, l'Allemagne, la Hollande, les Pays-Bas. C'est à lui que l'on doit la découverte de la mine de fer de la Voulte (Ardèche). La révolution lui fit éprouver des pertes. Cependant , lors de la réorganisation des cours publics, il fut nommé professeur de géologie au Muséum d'histoire naturelle. Il mourut encore en 1818. Il mourut le 18 juillet 1810, à sa terre de Saint-Fond , en Dauphiné. Le nom de Faujas est

inséparable de l'histoire de la géologie et de la paléontologie. Avant lui la géologie n'était pas même un mot du dictionnaire des géologues, et tout au plus les Buiïon, les (ûucttard, avaient osé lancer la périphrase théorie de la terre. Excellent observateur, alerte, sagace, il est un de ceux qui ont fouillé le plus opiniâtrement ces grandes archives de la nature; c'est lui, qui dans sa description des volcans, fixa le pce — mis l'attention des savants sur le grand fait de leur extinction et sur la fréquence des bouleversements opérés à la surface de notre planète. Dans ses travaux, qui firent éclure la géologie, l'on pourrait dire que Faujas était en quelque sorte une émanation de BufTon qui avait deviné cette science, Et cet homme illustre, en lui léguant son cerveau, ne lui avait légué sans doute ni sa haute imagination, ni son style, mais il lui avait légué ses idées et une espèce «l'auréole de gloire. Faujas avait féconde; il a laissé 33 ouvrages qui sont : mémoires. descriptions, histoire naturelle, essais, etc. Nous ne pouvons dans un ouvrage de la nature de celui-ci en donner la nomenclature; nous nous bornerons à citer : 1° le Mémoire sur la manière de reconnaître les différentes espèces de pouzolane et de les employer dans les constructions sous l'eau et hors l'eau, 1780, Paris, in-8°, fig. C'est un véritable service rendu à l'art de construire. 2° Etiaide géologie, ou Mémoire pour servir à l'histoire naturelle du globe. Faujas a encore laissé cinq manuscrits qui offrent (ous de l'intérêt. faiii.cox (et non Faleoni, ainsi que Fabrieius l'a très bien prouvé. (Nimilas), né en Poitou dans le xiii^e siècle, fut secrétaire de Jean Havlon, de la famille royale d'Arménie. Il écrivit sous la dictée de ce dernier une histoire de l'Orient en la langue vulgaire, qu'il traduisit en latin deux ans après. Jean Molther l'a publiée en 1521», in-4°, à Haguenau; Iteinccius l'a réimprimée avec des notes A Helmslaill, 1385, in-4° à la suite de l'ouvrage de Marc Polo De regionibus orientis, et enfin André Mulier, avec des corrections dans le texte et de* additions, à Berlin, 1671, in-4°. Cet ouvrage est estimé; il a été traduit en plusieurs langues. FAT'LCONHiFJi (PiERRR), grand bailli héréditaire de la ville et territoire de Dunkerque, y mourut le 26 septembre 1735. H est l'auteur d'une Deteription historique de Dunkerque, Bruges» 1730, 2 vol. in-f°, où il attribue à saint Eloi la fondation de la ville et en fait dériver le nom de dune-kercke, égypte des dunes, bâtie par saint. FU'LBR [v. langX enceinte, giron, siège. Les fauldet sont des parcs et des lieux clos dans lesquels on enferme les animaux à la campagne pendant la nuit. (Laurière, Gloss. du droit français.) — Paclde [technol.), fosse où l'on fait le charbon. faflhabkr f

Jean), mathématicien allemand, né à l'Im en 1580 dans la classe ouvrière, et mort dans la même ville en 1635, enseignait avec distinction les mathématiques dans sa patrie, où il avait la charge d'ingénieur, lorsque Descartes, alors simple officier volontaire dans les troupes françaises en Allemagne, et passant à l'Im, lui fit une visite. Le professeur prit d'abord les discours du jeune officier pour l'effet d'une grande présomption, surtout lorsqu'il le vit lui promettre pour le lendemain la solution d'une question qui paraissait de la plus grande difficulté. Quelle fut sa surprise de voir le lendemain son problème résolu de la manière la plus élégante! Cette aventure fonda entre eux des rapports dans lesquels, dit Monod (UCLA), Descartes ne joua pas le rôle de disciple. Faulhaber, pour preuve de sa supériorité, ne cessait de proposer aux géomètres de son temps des problèmes qu'il prétendait insolubles par toute autre méthode que la sienne; mais on voit par le calcul ici des chiffres, des signes et des lettres qui terminent sous Arademu algebræ, et dont le résultat est l'explication du nombre ni) Stérutux666 de l'Apocalypse, qu'il appliquait mal un (aient réel. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.58% accurate

(«a) Ses ou vrai es, en nssci içrand noinhre, sont d'un esprit supérieur, mais dont la solidité pourrait être révoquée en doute. — Christophe-Erhard Failharkr , no à l'Im en 1708, y professa les mathématiques en 1737, et la théologie eu 47413; il mourut le 10 juillet 1781. Outre un livre sur la sainte cène en allemand, souvent réimprimé , on a de lui huit dissertations sur divers sujets de physique et de mathématiques. — Albert-Frédéric Faulhaber .' médecin en litre de la ville dTIm, sa patrie, y mourut le 20 juin 177:1, » trente-deux ans. Il a traduit du latin on allemand la Sourelle méthode de traiter la petite fêrule, par J.-F. Clossius; Hlm, 1769. iri-W.-F.lie-Malbieu Faii.harbr, frère du précédent, né à L'Im en 1742, professai! les mathématiques en I7«J7, la phvsique en 1773, la théologie en 1779, et y mourut le 28 mai 1794. Il a publié quelques opuscules sans importance. Faulkner (Georges), imprimeur irlandais du xvur siècle, est le premier qui ait exercé cette profession en Irlande avec quelque réputation. Il était limprinicur de confiance du doven Smilt, et fut lié avec le comte de Clu-sterliel.l. Il était très crédule , et il fut souvent l'objet de la mystification des beaux esprits qu'il recevait à sa table. Le poète Foote l'introduisit, sous le nom de Peler Paragraph , dans sa comédie des Orateur* ; Faulkner lui intenta un procès ridicule, que le lord Townscnd accommoda. Il était vain et pédant , mais ses défauts étaient rachetés par une délicatesse de procédés qui n'est pas commune. 11 mourut aldermande Dublin le 2H août 1775. FAtLTRIRR (Joaoiim), naquit à Auxerrc en 102fl, d'une famille ancienne. Il embrassa l'état ecclésiastique, et se livra d'abord à la profession d'avocat; sa probité et son luiliilcté lui valurent une brillante clientèle. Louis XIV le remarqua et le donna à l.ouvois, qui l'employa dans diverses négociations, dans lesquelles il s'acquit une grande réputation de sagesse, de prudence cl d'iiilévriélé. L'intendance du Haioaul lui fut confiée, et son administration lui concilia l'estime générale. Il fut pourvu en cominrnde de l'abbaye d' Antennes, près Cacn, et de celle de Saint-Loup de Troyes. Il se démit en 1688, avec la permission du roi, de son intendance du ilainaut, et se livra à la culture des lettres. Il mit tous ses soins à former une bibliothèque digne des sciences et de la littérature; le roi lui avait donné un logement à l'Arsenal; ce prince l'estimait, l'admettait à son entretien et le consultait quelquefois. Cet homme recommandable mourut le là mars 1709, à 83 ans, regrette de tous les gens de bien. On a de lui une Lettre en réponse

à Xaabéde Ranci, qui, en écrivant la vie d'un religieux, avait dit des choses peu avantageuses sur l'état militaire. fmi.x iattronom), nom que l'on a donné quelquefois à une des phases de la lune. — Faulx de la lune, croissant. — Faulx ipeeher), es|»èee de lilet monté sur deux quenouilles. — Faulx leehaol.), couteau de tanneur. FU Y\ [ittyth. Uit.), lil le de l'irus, smiret épouse de Faunus. Elle rendait des oracles aux femmes. On l'appelait aussi la Bonne Deette, et Fana ou Fatua. — Fauna, un des noms de Cybèle. KAliftAUEB, fêtes que les habitants des campagnes célébraient en Italie en l'honneur de Faunus. Elles avaient lieu le 11, le 13 et le 15 de février, pour célébrer le voyage que Faunus avait fait d'Arcadie pour venir en Italie, et le 11 novembre ou 5 décembre pour célébrer son départ et obtenir la continuation de sa bienveillance L'institution de ces Cèles remonte au delà du temps d'Évandre. favmalie.s (ont. reat.), fêtes en l'honneur de Faunus, que l'on célébrait deux fois l'an, en février et en décembre, dans les champs et dans les forêts. F avec Ixonl.). Les naturalistes donnent le nom de faune au tableau des animaux d'une contrée. comme ils donnent celui de flore au tableau de ses plantes. fatixb. On donne quelquefois ce nom au singe que BufTon nomme malbrouk. Les amateurs «le papillons donnent également ce nom aux nymphales de Linné, que l'on appelle aussi satyres. FM se 'mgth. lot.), dieu champêtre qui diffère du satyre en ce qu'il participe moins de la brute. Les faunes* sont quelquefois représentés ayant toute la forme humaine, sauf qu'ils ont les oreilles légèrement proéminentes et une queue au bas de l'épine dorsale. — Fai-ne', archM.), se dit quelquefois, au féminin, d'une nymphe qui s'alliait aux faunes et qui en avait les traits. — Fai >E (»*)/.), espèce de papillon, t { iwl.), famille d'insectes diptères. FACUITS f tenta* hér.), fils de Picus et de la nymphe Cassente. Quelques auteurs le font fils de Mars ou descendant de Mars. D'autres prétendent qu'il y eut plusieurs Faunes, Il régna en Italie après Picus, et après sa mort il fut rangé parmi les divinités champêtres Il rendait des oracles aux hommes. FAttyDB (af.iDEMONiKt.LE), née au commencement du xvm^e siècle dans le comtat d'Avignon, fut forcée par ses parents d'embrasser la vie religieuse. Au bout de dix ans elle obtint un bref qui annulait ses vœux. Elle vécut à Paris, où elle conçut une passion violente pour un seigneur anglais qu'elle suivit à Londres. Trahie par son amant, elle fut réduite à subsister du produit de ses ouvrages, dont quelquesuns eurent un instant de succès. L'on ignore l'époque de sa mort. Le célèbre sir William Jones l'aida dans la composition de ses ouvrages, qui sont entre autres : le Triomphe de

ramifié; 2' Dialogues moraux et amutanol* , en anglais et en français. L'abbé Siikiihier dit « qu'on ne peut lui refuser du talent pour écrire, mais qu'en écrivant elle a plus consulté l'imagination que la nature. Elle a laissé en Angleterre la réputation d'une femme aussi aimable que spirituelle. FAioiF. . techuol.) , planche à coulisse dont on se sert pour diviser en compartiments les mises du savonnier. t'AUOCEiiEEBiillR (Falcomberva) l, ancienne ville d'Artois, aujourd'hui chef-lieu de canton civil et ecclésiastique de l'ar', à deux myriamètres cette ville , sur la rivière d'Aa , qui y a donné lieu à l'. blissement de plusieurs usines. On prétend que Fai que tauqi que jouissait du titre de ville dès le temps de Lydéric, premier forestier de Flandre. Le comte Warabnrl de Renty y fit bâtir, vers 660, une église qu'il dédia à saint Martin. Les Normands la ruinèrent, ainsi que la ville, en 881. Le comte de Flandre , Arnould , obtint sur ces pirates une victoire complète en 918 , à peu de distance de l'auquembergue , et mit ainsi un terme à leurs excursions dans la contrée. Les comtes de Fauquembergue prenaient le titre de bannerels d'Artois l'an HOfl. Au Xiir siècle ils étaient investis du droit de battre monnaie. Onze pairs et quatre-vingts feudataires relevaient de leur château. Hugues de Fanquemherguc fut l'un des premiers qui prirent la croix avec Godcfroi de ilotiillon en 1MM. l'n autre seigneur du même nom fut tué, en 1415, à la bataille d'Azinroul. Ce comté passa, par vente, dans la maison de Luxembourg . et de celle-ci dans celle de Ligne, au xvr siècle, l'n collège de chanoines avait été fondé dans l'église de ce lieu au xur* siècle. Il était représenté aux Etats d'Artois par l'un de ses membres. M. l'abbé Robert, curé de Merrk-Saint-Liévin , a publié une histoire de Fauqueinbergue ; c'est une brochure in-8*. éditée à SainiVOiner en 1844. L'abbé Parbvtv. FARorEMOTT (Tiherrri III, comte de), succéda à son père dans son comté, en 1332. Guerrier intrépide, mercenaire et cruel, on le voit à la tête des princes confédérés contre le sJit-de Brabant, en 1333; «mie retrouve en 1333 avec le comte de Flandre contre ce duc; en 1337 il s'allie à Edouard III, roi d'Angleterre , contre le roi de France : il vendit ce service 1200 florins d'or et une rente ; en 1338, il secourut le duc de Brabant, moyennant salaire, contre l'évêque de Liège; il périt le 10 juillet 1340 sur le champ de Uitaille. fai R (Nicolas), né vers 1755, serait oublié comme ses pièces de théâtre s'il n'avait publié, en 3 vol. in-8", 1790, la Vie privée du maréchal de Lichelieu, ouvrage qui fit beaucoup de bruit et dont le but évident était de dénigrer les grands seigneurs pour arriver aux Itouleversetiements révolutionnaires C'est cct.-

ouvrage qui a fourni à Moutvelel M Alexandre Durai le sujet d'un drame
 en cinq actes intitulé : le Uwelot* (raufai* ou la Jeunette du due de
 Richelieu. F'aur est mort en 1815 dans ta misère et l'oubli. paure (Charles),
 abbé de Sainte-Geneviève et premier sulierieur général des chanoines
 réguliers de la congrégation uV "ranec, était né à Lucicnues, près de Sninl-
 Gcrm.iin-cn-l.ay*. en 1594, d'une famille noble, originaire d'Auvergne.
 Lejeuar Faure montra dès son enfance des inclinations vertueuses et un
 penchant naturel vers la piété qui le faisait se plaire aux _tx: _.^ ^ _'. . . : ,i
 .. 1 1 11 .. i ■ ,. ri ,, • : . • offices et aux cérémonies de l'Eglise. Il n'avait
 guère que liiii ans lorsque le tonnerre tomba sur lui, l'environna de flammes
 et ne lui fit aucun mal. Après avoir terminé ses études a la Flèche, il entra i
 l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis et y prit l'habit de chanoine régulier le
 1" mars 1015. L'introduction de la commende dans les abbayes avait donné
 naissance à un relâchement général dans l'observation des règles. Fauro el
 prêchait d'exemple, mats cet exemple même Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.07% accurate

1« de la régularité était un reproche tacite qui mécontentait les autres» religieux. Mais l'abbé protégeait Faure et il était tenu dans ses lions dessein par un respectable ecclésiastique nommé Han**on, appelé dans la maison pour avoir soin des novices. Au mois d'octobre 1615, Faure se rendit à Paris, se logea au collège du Mans dirigé par Dourdotte, et après avoir pris le degré de bachelier en théologie, retourna dans son abbaye où il s'était opéré des changements conformes à ses vœux. Il avait parvenu à convertir à la règle lrs l'P. Baudoin et Ttrairie; d'un autre côté, la Providence avait appelé à elle, comme par un signe de ses desseins, le prieur et tous ceux qui s'étaient déclarés ses ennemis et le laïcisme. Le P. Baudoin fut élu prieur, et le P. Faure contribua beaucoup à son élection; lui-même fut nommé sous-prieur et maître des novices. Tous deux mirent la main à l'œuvre. Par ordre de Louis XIII, le cardinal de Richelieu avait été chargé de la réforme des chanoines réguliers, et il avait obtenu du Pape un bref qui l'autorisait à l'opérer dans les maisons qui en avaient besoin. Le cardinal nomma le P. Faure visiteur et supérieur des maisons réformées. Nommé par le roi à l'abbaye de Saint-Etienne, ce prélat résolut de faire de cette abbaye le chef-lieu d'une congrégation de toutes les maisons du royaume, sous le nom de Congrégation de France. Le P. Faure poursuivait son œuvre, parcourant les maisons, faisant des règlements, instituant des séminaires, faisant observer les règles et grossissant chaque année la congrégation de nouvelles maisons réformées. Pendant ce temps la bulle d'érection fut expédiée du Pape le 3 février 1634. Le 17 octobre de cette même année, le chapitre général s'assembla à Saint-Etienne pour l'élection d'un supérieur général. Tous les vœux se réunirent sur le P. Faure qui fut réélu trois fois à l'unanimité. Épuisé avant l'âge par les austérités et les fatigues, cet excellent religieux succomba le 4 novembre 1644, à l'âge de cinquante ans. Les ouvrages de Faure sont : 1° ses Constitutions, ouvrage admirable et tout rempli de l'esprit de Dieu; 2° le Directoire apostolique; 3° divers traités manuscrits sur la persévérance, etc.; 4° des lettres, des exhortations, des dissertations sur divers sujets. Faure (François), évêque d'Amiens, était né le 8 novembre 1612, à Sainte-Julienne près d'Angoulême. Il entra dans l'ordre des cordeliers à 17 ans; paraissant propre à réussir dans les sciences et dans les affaires, ses supérieurs renvoyèrent à Paris faire un cours de théologie. Sa réputation lui valut une audience de Richelieu, qui,

satisfait de la sagesse de ses réponses, se déclara son protecteur. Après la mort du cardinal, le roi Anne d'Autriche le fit nommer sous-précepteur de Louis XIV, puis évêque de Toul, d'où il fut transféré à l'évêché d'Amiens en 1654. Il se montra jaloux de maintenir et d'accroître sa juridiction ; il assista à plusieurs assemblées du clergé et fut presque toujours chargé d'en présenter les délibérations au roi. Il mourut à Paris le 11 mai 1687, à 71 ans. Ses ouvrages sont au-dessous de sa réputation ; on a de lui : un Recueil de statuts synodaux ; une Censure des lettres provinciales ; un Panégyrique de Louis XIV, des Oraisons funèbres.

FAURE DE FVKBamevrb (François Wii, conseiller au parlement de Toulouse, né à Nîmes avant le milieu du XVIII^e siècle, mort probablement vers l'an 1686, cultiva les lettres avec fruit, fut lié avec Pélisson qui lui dédia son Histoire de l'Académie française. Membre désigné d'une académie à Nîmes, il fut chargé d'aller solliciter les lettres-patentes qui devaient donner une existence légale à cette institution. Il réussit, mais il échoua, malgré les efforts de ses amis, dans la négociation relative à l'association de la nouvelle Académie avec l'Académie française. Faure n'a publié aucun ouvrage.

FAURE (Pierre-Benoît-Joseph-DE*) (is-Grn.i.ArxiK), conventionnel, né au Havre le 17 août 1726, fut d'abord officier de marine, puis avocat au parlement de Normandie ; juge au Havre en 1784, il fut député de la Seine-Inférieure à la Convention en 1792 ; il y soutint avec courage l'opinion que cette assemblée n'avait pas le droit, d'après la constitution, de juger Louis XVI ; il vota ensuite pour l'appel au peuple, pour la détention et pour le sursis. Il signa la protestation du 6 juin 1793 contre la Montagne, et fut proscrit. Il rentra à la Convention après la chute de Robespierre, et reprit l'exercice de sa profession après la session conventionnelle. Il fut anobli en 1814 et mourut au Havre le 7 octobre 1818.

On a de lui un Parallèle de la France et de l'Angleterre relativement à leur marine, Paris, 1779. Histoire d'un citoyen sur la marine, 1765, in-12.

FAURE (Louis-Joseph), fils du précédent, né au Havre le 5 mars 1760, fut avocat à Paris, puis commissaire du roi près les tribunaux, ensuite substitué de l'accusateur public, et en 1793, directeur ; il se conduisit avec modération. Continué par le Directoire dans la même charge, il entra en 1795 au conseil des Cinq-Cents ; il s'occupa exclusivement de matières judiciaires. Le 90 février* 1800, il fut nommé secrétaire ; le 4 mai 1804, il vint pour l'avènement de l'empereur et combattit avec virulence l'opinion de Carnot. Depuis cette époque, il présida la section de législation du Tribunal et fut fait officier de

la Légion-d' Honneur. Devenu président du Tribunal, il lit partie de la députation qui alla complimenter le nouvel empereur à Munich, en 1805, après la bataille d'Austerlitz; en avril 1806, il lit un excellent rapport au Corps législatif sur les premiers livres du Guide de procédure; à la dissolution du Tribunal en 1807, Faure entra au conseil d'Etat, section de législation ; le 1^{er} septembre suivant, il présenta au Corps législatif la loi sur la Cour de cassation. Le 7 février 1810, il fit encore un rapport sur le nouveau Code pénal. Cette même année, Faure fut envoyé comme commissaire près les nouveaux départements des villes anstiques réunies à l'empire. A son retour, il reçut la croix de la Réunion. En 1814, il adhéra à la déchéance et conserva sa place au conseil d'Etat. Au 20 mars 1815, Napoléon lui relira tous ses emplois qu'il recouvra au retour des Bourbons, et qu'il conserva jusqu'à sa mort arrivée en juin 1837. Faure fut un homme habile et judicieux; la prudence le tint éloigné des écurils où l'ambition se brise par l'appât d'une plus grande renommée. Faure (lit ii.i. Aime-Stamsi.as). frère du précédent, né au Havre le 1^{er} mars 1765, était négociant et imprimeur; commissaire du gouvernement au Havre, puis sous-préfet et membre du Corps législatif, il devint secrétaire de ce corps le 24 décembre 1813. Il vint, le 3 avril 1814, pour la déchéance de Bonaparte et alla, le 3 mai, complimenter le roi à Saint-Ouen. Après la session, il retourna au Havre, où il reprit le commerce. Il mourut le 30 mars 1826. On a de lui : le Nouveau flambeau de la mer, 1822-24, 2 vol. in-8^o et atlas. Fadrin (Jean), né à Castres en 1530, est l'auteur d'un mémoire curieux sur les événements arrivés à Castres et dans le haut Languedoc depuis 1559 jusqu'en 1600. Il mourut vers l'époque où se termine son journal. Fausse, s. m., celui qui est coupable de faux. Il se dit particulièrement de celui qui altère un acte, qui fait un faux acte ou une fausse signature. FAUSSE ami RF. f. «verrine), manœuvre qui sert à renforcer les arcades d'architecture), renforcement cintré. battant. (arabique), canons en bois peint que l'on place sur quelques bâtiments maritimes pour imposer à l'ennemi. FAUSSE BOUTEILLE (miirifc), ornement extérieur d'un vaisseau, la partie la plus élevée des mâts d'un grand bâtiment. — Placard posé sur l'extrémité des mâts de l'arrière sur les bâtiments qui n'ont pas de mâts percés intérieurement. fausse BR ME. On appelle ainsi une seconde enceinte au bord du fossé ; elle consiste dans un espace de huit ou dix mètres au niveau de la campagne, entre le bord du fossé et le côté extérieur du rempart, ouvert par un parapet construit de la même manière que celui du rempart de la place. L'usage de la fausse brèche

est de défendre le fossé par des coups , qw, étant lires d'un lieu moins élevé que le rempart, peuvent plus facilement être dirigés vers toutes les parties du fossé. On ne s'en sert plus à présent, parce que l'on s'est observé que lorsque l'ennemi était maître du chemin couvert, il lui était aisé de plonger du haut des glacis dans les faces de la fausse braie et de les faire abandonner; en sorte qu'on ne pouvait plus occuper que la partie de cet ouvrage vis-à-vis la courtine. Quant le rempart était revêtu de maçonnerie, les éclats causés par le canon rendaient aussi cette partie très dangereuse ; les bombes causaient d'ailleurs des désordres auxquels on ne pouvait remédier. Ajoutez à ces inconvénients la faculté que donnait la fausse braie pour prendre les places par l'escalade lorsque le fossé était à sec. Lorsqu'il était plein d'eau, la fausse braie se trouvait également accessible dans les grandes gelées. Tous ces désagréments ont assez généralement engagé les ingénieurs modernes à ne plus faire de fausses braies , si ce n'est vis-à-vis les courtines où les tenailles en tiennent lieu. (V. Tenailles.) fausse cannelle (bot.) , nom vulgaire du *latrus cattia* , Linné. — Fausse coloquinte (.bot.), nom d'une espèce de courge. — Fausse thèbe !, bol.) , le cytise aubours. — Fausse linott* (sis.), . I oiseau de Saint-Domingue ; c'est le *Maeilla palmtram*. — Fausse tnsimachie (bot), l'épilobe à feuilles étroites. — Fausse «range ' {bot.), espèce de courge de la forme et de la < ■ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.56% accurate

(«range. — Fauue réfUtte [bot.], espèce d'astragale, atraçolu* qht.iphulle* , Linné. — Fauttte rhubarbe (bot.), nom vulgaire du pigamon, thoticlrum fttxum. — Fauue tauçede* bot* (bot.), une espèce de germandrée, tenerium tcorodonia, Linné. — Fauue t igne (iiu.j , nom donné par Réaumur aux larves de» teignes ■qui quille»; leur fourreau pour marcher. — Fauue tkiare (conchut.) , coquille du genre mêlante.— Fauue* chenille* (in*). On nomme ainsi les larves de quelques hyménoptères, pour les -distinguer îles larves des lépidoptères. _ COUPE [arckiiect.], coupe qui n'est pas perpendiculaire aux surfaces auxquelles elle aboutit ; assemblage qui n'est ni à réquerre ni a l'onglet ; coupe à contre-sens. Les (mut* coupe* *e tracent avec la lauterelle. fausse écoute {marine), cordage qui se place momentanément pour renforcer les écoules pendant un coup de vent. FAUSSE ÈTRAVB {marine), pièce de Iwis qui recouvre l'clrave d'un grand bâtiment et qui en suit la courbure extérieure depuis le brio» jusqu'à la hauteur du plus grand tirant d'eau. fausse galerie (marine t, ouvrage de menuiserie sculpté qui décore l'arrière cl les cuti s extrêmes de certains bûlimcnls. fausse lame (mariae), celle a qui la variété des vents donne diverses directions. FAISSEMEYT , adv., contre la vérité. fausse mOiYAaif. IJuritpr.). On considérai! aulrefois le droit de battre monnaie comme un attribut de la souveraineté, et en conséquence quiconque avait commis ce crime élail réputé cou[»able de Icse-niajesié. C'est ce qui explique la sévérité des anciennes législations en celle matière : à Uome, la déportation, le travail des mines, l'exposition aux bêtes, le suppliée <Ju feu ; sons les rois de France, la mort avec cmiliscation des biens, tantôt sous la forme du supplice par l'eau, tantôt sous la forme du supplice par le feu ; on alla jusqu'à faire bouillir vivants les faux monnayeurs. Celle législation barbare fut abrogée en lîtil . Le Code pénal promulgué à celle époque, assimilant le crime de fausse monnaie au vol commis avec circonstances aggravantes, le punit de quinze ans de fers. Cependant la loi du 15 germinal en XI, puis le Code pénal de 1810, rétablirent la peine de mort , « à caute , dit M. Berlier , 4e la gra» vité de ce crime rt 4e* otarmet qu'il répand dam la tociété. • De nombreuses et justes critiques avaient depuis longtemps attaque celle rigoureuse disposition , lorsque la révision du Code pénal, en 1832, amena sa moilillralion ; à la peine de mort, qui frappait la fausse monnaie ayant pour objet des pièces d'or ou d'argent, fut substituée la pciue

des travaux forcés à perpétuité; a celle des travaux forcés à perpétuité, dont se trouvaient atteints les individus se livrant à la fabrication de fausses pièces de billon ou de cuivre, fut substituée la peine des travaux forcés à temps. Au surplus, l'amende a été maintenue, ainsi que l'exposition publique dont les juges n'ont même ici aucun pouvoir de dispenser les condamnés. Nos lois incriminent sous un même chef placent au même niveau la contrefaçon, l'altération, l'émission, l'exposition dans un lieu public et l'introduction de fausse monnaie sur le territoire français; confusion fâcheuse, comme le (oui remarquer avec raison les auteurs de la Théorie sur le Code pénal, puisque ces divers actes sont loin d'indiquer une criminalité identique et de produire des conséquences également désastreuses. La contrefaçon consiste, ainsi que l'indique le mot, dans l'imitation plus ou moins exacte de la monnaie légale, imitation qui serait suffisamment caractérisée par le fait d'avoir argenté ou doré une pièce quelconque d'une manière suffisamment habile pour justifier l'erreur du public. On entend par altération le fait de dénaturer la substance de la monnaie ou de diminuer son poids, par exemple en limant ou rognant une pièce d'argent ou d'or. Quant à l'émission, l'exposition, l'introduction en France de fausses pièces de monnaie, ces faits ne peuvent être et ne sont considérés comme criminels qu'autant que l'émission, l'exposition ou l'introduction ont été faites en connaissance de cause, l'individu coupable ayant lui-même reçu comme fausses les pièces altérées. Du reste, une circonstance constitutive du crime c'est que les monnaies dénaturées aient cours légal en France; ainsi des pièces sans empreinte ou démonétisées ne pourraient faire l'objet d'une accusation. — Aux termes de l'article 138 du Code pénal, les personnes coupables des crimes de fausse monnaie doivent être exemptées de peine si, avant la consommation de ces crimes et avant toutes poursuites, elles en ont donné connaissance et révélé les auteurs aux autorités constituées, ou si même après les poursuites commencées elles ont procuré l'arrestation des autres coupables. Elles peuvent néanmoins, suivant le même article, être faussement mises pour la vie ou à temps sous la surveillance spéciale de la haute police. — Le motif de cette disposition est sans l'intérêt social. La position (règle de) (arith.), opération dont le but est de résoudre, à l'aide des nombres seuls, et sans le secours des formules algébriques, tous les problèmes déterminés à une seule inconnue qui concernent les quantités numériques. Résoudre un problème numérique, c'est trouver un nombre qui satisfasse aux conditions énoncées dans ce problème. En algèbre, on

désigne ce nombre inconnu par x , et après avoir exprimé, à l'aide des signes algébriques, les relations qui existent entre les quantités connues. qui sont les données* du problème, et la quantité cherchée x , on obtient une équation dont la solution fait connaître la valeur de x . Si l'on demandait, par exemple, quel est le nombre dont les deux tiers sont exprimés par $2x$ et sa moitié par x ; et l'on aurait sa relation $2x = x + 1$, laquelle traitée selon les règles des équations du premier degré (V. ce mot), ferait connaître la valeur de x , savoir : $x = 1$. On fait une fautive supposition, lorsqu'au lieu de résoudre directement l'équation, on met à la place de l'inconnue x un nombre pris entièrement au hasard, et l'on examine ensuite ce que devient par cette supposition la condition énoncée, et on trouvera ordinairement qu'elle ne sera pas satisfaite ; on verra conséquemment de combien il s'en faut qu'elle le soit, et cette différence, exprimée en nombres, sera l'erreur de la fautive supposition. Une seconde supposition également arbitraire, ou une seconde fautive supposition, fera connaître, de la même manière, une seconde erreur. Ayant exécuté ces deux opérations préalables, voici la règle absolument générale à l'aide de laquelle on déterminera la véritable valeur de l'inconnue : 1° Si les deux erreurs sont de même nature, c'est-à-dire si elles sont toutes deux en plus, ou toutes deux en moins, multipliez chacune des suppositions par l'erreur que l'autre aura produite, prenez la différence de ces produits, et divisez-la par la différence des erreurs. 2° Si les erreurs sont de nature différente, c'est-à-dire l'une en plus et l'autre en moins, multipliez de même chaque supposition par l'erreur de l'autre, prenez la somme de ces produits et divisez-la par la somme des erreurs. Dans les deux cas le quotient sera la véritable valeur de l'inconnue. En prenant, par exemple, le problème ci-dessus, et supposons d'abord que le nombre demandé soit 12 ; alors, comme les deux tiers de ce nombre sont 8, et que sa moitié plus 1 est 7, nous verrons que la condition du problème n'est pas remplie, puisque 8 surpasse 7 de 1. L'erreur de cette première fautive supposition est donc 1 en plus*. Supposons maintenant que le nombre cherché soit 18 : comme les deux tiers de 18 sont égaux à 12, et que sa moitié plus 1 est égale à 10, nous avons une seconde erreur en plus* égale à 2. Écrivons ainsi les résultats des fautives* pétitions* : 1° 12, V* 18, 2° $+1$, $+2$. Les deux erreurs étant de même nature, multiplions 12 par 2, 18 par 1, et divisons la différence 6 des deux produits 24 et 18 par la différence 1 des deux erreurs. Le quotient 6 est le nombre demandé. En effet, les deux tiers de 6 sont 4, et sa moitié plus 1 est

également 4. La règle de fausse position ne donne des solutions rigoureuses que dans le cas où le problème proposé conduit à une équation du premier degré. Dans tous les autres cas son application exige que par des moyens quelconques on se soit procuré une valeur approchée de l'inconnue ; mais alors elle devient d'un usage d'autant plus précieux qu'elle égale au moins, si elle ne surpasse pas, toutes les méthodes algébrique*, connues, en facilité. Toutes les fois donc que l'inconnue déterminée par cette règle remplira la condition énoncée dans le

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.37% accurate

KAISSE. («65) tkvta. i , ce problème sera du premier degré ; si elle ne la remplit pas, il faudra conclure que le problème en question passe le premier degré. Quant aux valeurs qu'on voudra supposer à l'inconnue, elles sont alisolumcnl arbitraires; tous les nombres possibles entiers ou fractionnaires conduisent également au but ; mais comme les plus simples méritent la préférence, et qu'il n'en est pas de plus simple que 0 et 1 («t on simplifier*) beaucoup l'opération en prenant 0 pour la première fausse position, et 1 pour la seconde ; car l'un des produits devenant 0, et l'autre étant seulement le produit de 1 par l'erreur résultante de la supposition 0, c'est-à-dire cette première erreur elle-même, la règle pourra s'énoncer ainsi : Divisez la première erreur par la somme ou la différence des deux erreurs, suivant que ces erreurs sont de nature différente ou de même suture. Exemple. Partages 47 en deux parties telles qu'en divisant la plus petite par 3 et la plus grande par 5 , la somme des quotients soit égale à 11. Prenant 0 pour lapins petite partie, la plus grande sera 47. Or, 0 divisé par 3 dom 2 tient, et 47 divisé par 5 donne » plus -. Ainsi la 3 2 3 8 quotients est 9 H — cl diffère de 1 1 de 1 -\ — ou de — en moins. S 5 5 Prenant 1 pour la plus petite partie, la plus grande sera 46. Il 1 4 en résultera pour les quotients les fractions — cl — dont la 3 5 143 22 somme est plus petite que 11 de — . - Vous avons donc 15 11 8 V supposition — 0, 1TM erreur —, en moins 5 22 2* supposition = 1, 2" erreur —, en moisn. 15 8 24 2 — étant la même chose que —, la différence des erreurs est — ; 5 15 15 s a ainsi divisant — par — , nous obtiendrons pour quelicnll2, qui 5 15 doit être la plus petite des parties cherchées. En effet, 12 étant la plus petite partie, 35 sera la plus grande, et l'on a 12 35 - + -=11. 3 5 l'exactitude rigoureuse de cette règle dans qui ne passent pas le premier degré, rese résolvent à l'aide d'une équation toutes les marquK Mont la $A^*+B=0$ Or, en substituant successivement i la place de x la suite «les nombres naturels 0, 1 , 2, 3 . etc., on voit que le premier membre de cette équation devient Pour $x = 0$, la quantité $B \times i$, $A+B^* = 2$, $2A+B^* = 3$, $3A^B$ etc. etc., c'est-à-dire que les valeurs successives de ce premier membre forment une progression arithmétique du premier ordre dont la différence est A , et dont le lerne général est $Ax+B$, x désignant l'indice ou le rang des termes. Ainsi, la solution de l'équation $Ax+B=0$ se réduit à déterminer quel est le terme de la progression qui se réduit à 0 , ou , en dernier lieu . quel est l'indice * du

terme 0. Cette question ne présente aucune difficulté. (V. PROGMSaioa.)

En désignant simplement par a , les termes de la progression, nous savons qu'un terme quelconque A_n est égal au premier plus autant de fois la différence de la progression qu'il y a de termes avant lui. Ainsi, en désignant par D la différence, nous avons pour un terme quelconque A_n l'égalité et, pour un autre terme de la progression A_m , l'égalité $A_n = A_m + (n-m)D$, pour la valeur de la différence D $P_{cx} \blacksquare A_n A_m$, T. XI. $\bullet^* - \langle \rangle A_i, A_j, A_k, A_l, \text{etc...}$ $A^* D = \langle -m$ Mais il est évident que pour trouver l'indice du terme 0 de la progression il suffit de diviser le terme A_i , ou le terme A_n , par la différence D ; car le quotient de cette division indiquera combien de fois il faut ôter la différence de chacun de ces termes pour la rendre égale à 0; et, conséquemment, l'indice du terme 0 sera égal à l'un ou à l'autre des indices m, n , diminués de ce quotient. Ainsi A_n et A_m , divisés par D , nous donneront respectivement $\langle A \rangle - nA, nA_i \rangle - A, A \rangle - A^{\text{TM}} A \rangle - A_i \rangle bA. - mA,$ $nA, - \sim A \langle - \bullet \text{ ou } i \rangle \bullet A. - A, A. - A \text{ et } ,$ par la nature du problème, ces deux expressions doivent être équivalentes. Elles se réduisent, en effet, l'une à l'autre à $Il A_n - nXm A, - Am$ Ainsi, pour trouver l'indice demandé il faut multiplier chacun des deux termes par l'indice de l'autre, et diviser la différence des produits par celle des termes : ce qui est le principe de la règle de fausse position. Les conséquences ultérieures sont assez évidentes pour se passer de développement. Quelle que soit l'utilité de la règle de fausse position en arithmétique, son importance serait bien peu de chose si elle se bornait strictement aux problèmes du premier degré; mais lorsque par d'autres procédés, ou seulement par le simple tâtonnement, on s'est procuré une valeur approchée à l'inconnue, cette règle devient applicable à tous les problèmes déterminés quels qu'ils puissent être, et offre alors une ressource précieuse au calculateur quand les moyens directs lui manquent ou sont trop compliqués. En effet, si, dans une expression algébrique quelconque dépendant d'une quantité inconnue x , on substitue à la place de x une suite de nombres en progression arithmétique, les valeurs correspondantes de l'expression formeront elles-mêmes une suite de termes qui se rapprocheront d'autant plus d'une progression arithmétique, que la différence de la progression des nombres substitués sera plus petite. Aussi, l'application de la règle de fausse position à des questions au-dessus du premier degré devra-t-elle donner des résultats d'autant plus près de la véritable valeur cherchée que ces suppositions seront elles-mêmes plus près de cette valeur. Avant donc trouvé une valeur approchée de l'inconnue, on

en choisira une seconde prise à volonté, mais différant très peu de l'autre; on appliquera à ces deux valeurs la règle de fausse position. Le résultat sera déjà plus proche de la véritable valeur que les deux nombres qu'on avait supposés. Cette seconde valeur approchée en fera trouver une troisième, par une nouvelle application de la règle, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'on ait obtenu une approximation suffisante. Dans la plupart des cas, la troisième valeur sera exacte jusqu'à la sixième et même à la septième décimale. L'exemple suivant suffira pour montrer la marche des opérations : On demande un nombre tel que si de son cube

The text on this page is estimated to be only 20.67% accurate

f ftflft) FAV»TIXI'! on 61e ta racine carrée, il reste 1. Ce problème conduit à une équation du sixième degré, et la science ne possède encore aucun moyen direct de le résoudre. On voit facilement que le nombre demandé est plus grand que 1 et plus petit que 2, et en poussant un peu plus loin le tâtonnement, on reconnaît qu'il doit être un peu moindre que 1, 3 ; ainsi 1TM supposition $x = 1, 3$; on trouve $= 197$ et $Jx = 1, 140175$; la différence de ces soiuhrec cet 1, 056826; il y donc une erreur en plu* de 0, 056820. 2* supposition, $x = 1, 29$; on trouve $-r^* = 2, 146689$, /s = 1, 140175; la différence de ces nombres est 1, 010907; il y a donc une erreur et plus de 0, 010907. Appliquant la règle, nous trouverons : Différence des produits - 0, 9591251 Différence des erreurs = 0, 045918 ; la division donne 1, 2876 pour valeur dpproebee de l'inconnue. En effet, faisant $x = 1, 2876$, on a $*\rangle = 2, 13472976$, et $\rangle/x =: I, 13472464$, quantité dont la différences! , 0000051 2. l ue seconde opération en prenant pour Seconde supposition 28759, ferait trouver la valeur de I inconnue avec au moins dix décimales exactes. FAirssK-OdiLLE (marine), bordage épais de sapin que l'on applique sur toute l tendue de la quille d'un grand bâtiment. Fauskkb, v. o., faire plier, faire courber un corps solide, en sorte qu'il ne se redresse puinl. Fautter une cuiraue, l'enfonrrr tans la percer tout-à-fait, fausser une serrure, en gâter les ressorts par quelque effort ; /aimer une clef, la forcer en sorte u'elle ne puisse plus ouvrir. — Faisskr, signifie aussi rendre lux, détruire la justesse de quelque chose. Fausser le sens de la loi, d'un texte, donner une fausse interprétation à la loi, à un texte. — Fm sskr, signifie également rufreindre, violer. Fam., fauuer compagnie, se dérober d'une compagnie, nu manquer à s'y trouver quand on l'a promis. — Faissfk , s'emploie aussi avec le pronom personnel, surtout dans les deux premiers sens. Il s'est dit particulièrement, en termes de guerre, des rangs qui ne forment plus une ligne droite. — F'ai'ssÉ, fer., parlicipr. FAls»Eg bamkks (M.), nom que donne M. de Candolle aux synanthérées labialillores dans lesquelles les rorolles extérieures de la calathide ont la lèvre externe très grande, tandis que celles du rentre ont les deux lèvres presque égales; et aux s> nanthérées labialiflores dans lesquelles les corolles extérieures sont simplement ligulées et celles du disque à deux lè- le perdiauin. { V. Si vv.sthf.bf.es.) IACHéf.k (bat.). On désigne ainsi des tubes ou séveux qui offrent de distance en distance des fenles transversale, et res>cmblent ainsi

un peu aux véritables trachées ou vaisseaux spiraux. faiskkt, s. m., nom que les musiciens donnaient autrefois à la voix de ténor, et qui s'emploie quelquefois encore dans le langage ordinaire. Fam., à dire une iote de fausset, parler d'un leude fausset, se dit d'un homme fait qui parle d'une voix grêle. — r vtsstr, signifie aussi une petite lirochelle de bois serrant à bouclier le trou que l'un fait à un tonneau pour goûter le vin ou quelque autre liqueur qui est dedans. fausseté, S. f., qualité d'une chose fautive, ce qui rend une chose fautive. Il signifie aussi, chose fautive. Il signifie encore, dupl.c.us hypocrisie, malignité cachée. * ^issst^rlmn6',KK c,ochc' 4 1 - cndroM où rAtST (J«A!f), né vers le commencement du xvi- siècle à VJemarou Kundling; il se fit recevoir docteur en théologie, et mit à cultiver cette science pour cultiver la médecine l'astrologie et surtout la magie. Ses historiens débitent mille absurdités sur son compte; à les croire, Faust, d'accord avec Belxéhuth, aurait opéré des choses* miraculeuses et aurait fini par combattre le diable qui lui aurait tordu le cou; ce qu'il y a de véritablement étonnant, c'est que de pareilles absurdités aient eu cours, et que la vie de Faust, publiée par Georges-Rodolphe Widman en 1687, in-8», Francfort, ait été reproduite à Berlin, à Francfort, à Hambourg et traduite en anglais, en français et en hollandais; elle a même eu les honneurs du comminatoire historique, physique et moral; n'est-ce pas le comble de l'ignorance et de la bêtise? L'on a prétendu que Faust n'avait jamais existé, quoiqu'il était un personnage imaginaire mais cette opinion n'est fondée sur rien de certain, et Faust doit être ramené à la taille d'un physicien adroit, d'un prestidigitateur qui a su exploiter la crédulité et l'ignorance des hommes de son temps. faust (jEAM-FRfcDÉftC), historien, né à Aschaffenburg en Franconie dans le xvi* siècle, n'est connu que par une chronique {Lomburgenses facti, etc.) qui est peu estimée; Illeiderlich, 1619, in f'. — Un écrivain du même nom, qu'Adelung croit fils du précédent, a publié une Chronique- de la ville de Rranefurt-sur-le-Main, 1660, in-12. Il avait mis en ter* Mins la partie du Taluiud qui est relative aux mariages*; Baie, 1699, in-4*. — Maximilien Faist d'Aschaffenburg, avocat et syndic à Francfort, publia en 1641 : CmtUia praetoraria, in-f*. C'était le fruit de vingt années de travaux et de recherches. Fausta (Flavia-Maximiana), fille de Maximien-Hercule et d'Eutrope et sœur de Maxence, épousa Constantin l'an 306, et fut mère de Constantin II, Constance et Constant. Devenue jalouse du jeune Crispus, Fausta fut cause de son supplice. Nos grandes oüâtres la rendirent l'idole de son époux. C'est elle qui lui découvrit les pièges que lui dressait

Maxi, qui avait une seconde fois repris la pourpre. Celui-ci donna aussitôt l'ordre de le faire périr; mais , peu de temps après la mort de Crispus, Constantin , ayant reconnu la vérité, fit étouffer Fausla dans un bain chaud , Fan 327 de Jésus-Christ. fadste , évêque de Riez , naquit dans la Grande-Bretagne sur la tin du iv« siècle. En 433 il fut élu abbé du monastère de I. crins , célèbre par les vertus de son fondateur saint Honorât. En 462 il surcéda à saint Maxime, évêquede Riez , combattit les ariens, fut exilé par le roi Euric , qui professait cette hérésie , et ne revint au milieu de son troupeau qu'après la mort de ce prince, en 484. Fausle mourut ver* 490. Il ne fut pas lui-même exempt d'erreur. Dans ses traites de controverse, quelques lettres et des homélies, l'on remarque partout des germes du semi-pélagianisme. Il combattit , dans son Traité du libre arbitre et de la grâce, la doctrine de saint Augustin. \je second concile d'Orange confirma cette dernière en 529. La réputation de F'auste , T'austérlé de sa vie et son long épisrnpat , contribuèrent beaucoup à répandre ses erreurs. Tout ce qu'on peut dire pour excuser ce prélat , c'est qu'à cette époque la condamnation n'en avait point été prononcée. F vt'STtvE (Asm a-(ï ALtni a-Faustis a) , naquit l'an 140 , d'Anius Vprus , qui faisait remonter son origine a Nuraa. Elle épousa Antonin-le- Pieux ; assise sur le trône des Césars , elle le souilla par ses débauche». Antonio le savait et se contentait d'en gémir, tandis qu'encouragée par cette indulgence , elle se livrait au libertinage sans retenue Elle mourut à l'âge de 36 ans. Anton in lui fil élever des autels et des temples ; il fit frapper des médailles sur lesquelles il fit mettre le titre de Diia. Ces médailles nous ont conservé les traits de celte princesse; la plus précieuse est celle qui rappelle l'institution des Alites Fa tul miennes , et qui a pour légende: PmtUar h'autltmanm. Elle eut plusieurs enfants ; Faustine jeune est la seule qui lui ait survécu, FAFffmK ieuxb (AnxiA-FAiSttSA) , lllle de la précédente, la surpassa par la dissolution de ses roo-urs ; autre Messaline , elle se vautra dans la fange. Comme on engageait Marr-Aurèle, son époux , à la répudier : a Il faudra donc , dit-il , lui rendre sa dot , u et cette dot était l'empire. La plume résiste au récit de son infamie. Elle fut accusée d'avoir contribué à la mort de son gendre Lucius Varus. Vers l'an 174, elle accompagna l'empereur en Asie cl mourut subitement en Cappadoce. MarcAurelc lit bâtir en son honneur la ville Fautlinepolit , fil frapper des médailles sur lesquelles on est surpris de voir la légende PndieMa. Elle fut mise an rang des déesses , et Marc— Aurèle la pleura comme s'il avait perdu la femme la plus vertueuse. Elle eut plusieurs

enfants , entre autres Commode , qui hérita de tous les vices de sa mère. — Les médailles seules nous font connaître le nom d'une autre Faustine (Annia-Fauslina), épouse de l'empereur Héliogabale ,qui ne l'aima. Faustine acquiesça pour la répudier à la prière de Pomponius Bassus ; sa beauté charma Héliogabale, qui, ne pouvant vaincre sa chasteté, fit assassiner son mari, et l'épousa après avoir répudié sa seconde femme, à qui succéda Sévère, qu'il reprit ensuite , après avoir répudié Faustine. Cette princesse fut aussi célèbre par sa naissance et ses belles qualités que par sa beauté. Elle fut l'épouse de (Pkbi&avib de), est auteur de deux poèmes latins intitulés , l'un : De hanesla appetit* , l'autre , De frinm — pto stullitue. Ce livre est d'une extrême rareté; le second est peint Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.38% accurate

FAIVEAC. les folies du premier jge , celles de l'Age mor el celles de la vieillesse. Le style el la versification soul médiocres; il est peu de portraits moins flattes de la femme que celui que trace l'auteur. fausto (Sébastien) , surnommé du Longiano , savant italien , naquit vers le commencement du xvi* siècle, dans une petite ville de la Romagne , de parents obscurs. On ignore les détails de sa jeunesse ; d'un caractère bizarre et vain , l'itinéraire de ses nombreux déplacements résulte des dédicaces el des préfaces de ses nombreux ouvrages. En effet , en 1532 on le voit auprès du comte Gui Rangone de Modène, puis auitrès du comte Claude ; ensuite , en 15*4, auprès du marquis ferome Pallavieino; eu 155* a Vicencc, où il fut reçu de l'Académie des Cottanti ; en 1558 à Ferrare, en 1559 a la petite cour du seigneur de Piombino; il était passé auparavant en Corse , puis a Gènes, et enfin , en 1560, à la cour d'Emmanuel Philibert , duc de Savoie , lorsqu'il eut recouvré ses Etats. L'année précise de sa raorl est inconnue. Il fut très lié avec Pierre Arétin, qu'il était digne par ses défauts mêmes d'avoir pour ami. De tous ses ouvrages, les plus estimés sont des traductions. Il fut accusé de plagiat ; mais ces accusations n'étaient pas fondées. \ous citerons l'Hoteoride fallo di greco in itahano , Venise, 1542, in-8" ; Epitole dette le famigliarl di Marco Tullio Cicérone, Venise, 1551-1555, in-8* , etc. faistuix, intendant îles troupeaux d'Amulius. Fauslulus, ayant vu Rumulus et Rémus allaites par une louve, les recueillit et les fit nourrir par Acea Laurentia vin épouse. On dit qu'il périt dans une querelle entre Romulus et Rémus. On lui éleva dans le temple Je Uomulus une statue qui le représentait observant le vol des oiseaux pour en tirer des présages. facstus , poète du temps de Juvénal , auteur de deux mauvaises tragédies intitulées : Phèdre tl CVrèr. HUSTU8 , de Bysancc en Arménie , historien , naquit i Conslanlinnple vers l'an 320. Il fut d'abord évêqne dans la Cappadnoe , alla ensuite en Arménie el s'attacha i l'Eglise de celle nation ; il fut ensuite évêque du pays possédé par le prince de la famille Sahazhouni , et mourut vers la lin du IV* siècle. Son histoire, intitulée : PiouMtnlaian-tladmoulhkmn [Histoire bysantine) , Conslantinople , 1730, 1 vol. in-4* , est écrite en arménien , d'un style dur et barbare. Elle contient une très quantité de faits qu'on ne pourrait trouver ailleurs. TWT (droit coul.), défaut, «sisir un fief par faut. faitb, s. f., manquement contre le devoir, contre la loi. On le dit quelquefois, moins rigoureusement , d'un simple délaout de prudence, de soin. Il signifie anssi

manquement contre les règles de l'art. Il se dit particulièrement an jeu de paume quand celui qui sert ne touche pas le premier toil. Prov., le* faute* tout pour le* joueur*, centre le* joueur*, c'est aux joueurs a porter la peine des fautes qu'ils font dans le jeu. — Faute, aiguille encore manquement, imperfection en quelque ouvrage. Il signifie en outre manque, disette. Fam., ne pa* te faire fouit ée quelque choie, user de quelque chose sans ménagement, sans discrétion. Fam., * il arrivait (unie de lui, *tl venait faute de lui, s'il venait à mourir. — Faire r acte , manquer , être absent , être regretté. — Faitb de. loc. prépositive, par manque de, i défaut de. Cette locution entre dans certaines phrases de pratique, où elle est quelquefois précédée de la préposition ù. — Sam faute, loc. adv., immanquablement, sans faillir. factbgil, s. m., grand siège a dos et à bras. Il se dit, figurément, d'une place à l'Académie française. Il signifie, absolument, le fauteuil du président dans quelque grande assemblée, ou même, tig., la présidence. facteur, trice, s., celui, celle qui favorise, qui appuie un parti, une opinion. Il ne se dit guère qu'en mauvaise part. FtUTiE, ivk, adj., sujet à faillir, à manquer. Il signifie aussi plein de fautes, el alors il ne se dit que des choses. fautracs (f/od.), droit que possédaient quelques seigneurs d'envoyer leurs bestiaux dans les prés de leurs vassaux avant que ces prés fussent fauches. FtcvK, adj. des deux genres, qui tire sur le roux. Bête* fauve*, les cerfs, les chevreuils, les daims. Il se dit à la différence des bêtes noires on rousses, comme les sangliers et les renards. — F*rvE , s emploie aussi comme substantif masculin, et signifie la couleur fauve. Il se dil, en ternies de vénerie, d'une manière collective, des bêtes fauves. psuveai ou KiLVirs (Pierre), poète latin, naquit à Noaillé en Poitou dans le xvi* siècle; il y cultiva les lettres sans prétention à la fortune ou à la renommée ; il eut pour amis Mun i et Joachim de BeUoy. Il avait composé des poésies dans le goût (M7) faut. antique dont on vantait la pureté «le style et la finesse des pensées, et des tragédies dont Sénèque lui avait fourni le sujet. On n'a plus de Fauveau que quelques petites pièces insérées dans le tome Ier des Délit piteiarum galtoir de G ru ter. Fanveau mourut à Poitiers en 1502. rAUfKLRT du toc (Axtoi*4K) , secrétaire des finances de Monsieur, frère de Louis XIV, a publié 'tti*t«\redtt tecr/lalret d'Etal, contenant l'origine, le* progrit el C élabliuement de leur* charge* , Paris, 11168, in-4". Il y a des recherches dans cet ouvrage et des particularités qu'on ne trouve pas ailleurs. FACTBTTft [oit.) lutdnia. Les fauvettes , d'après M. Lessoa , forment, dans le groupe nombreux des becs-fins, un genre a part et distinct

des rossignols, des rouge-queues, des traquels, des roussetolles, etc Osonl des oiseaux k plumage assex varié, mais le plus ordinairement brun on roussâlrc , el dunl le chantes! assez agré.ible.l.eur hecest inince,elTilé,droit el pointu ; leur queue moyenne et arrondie; leurs tarses longs cl grêles, et leurs ailes assex étendues. Ces oiseaux se rencontrent sur tous les points du globe , et surtout en Europe. Parmi les espères européenne*, on remarque la fauvette de* Alpet, qui vit dans la chaîne dont elle porte le nom , ainsi que sur quelques montagnes de la Toscane. La fauvette menthe! ou fauvette traînebultton, pegot mouche! de talrcille, qui se rencontre dans une grande partie de l'Europe, el n'est pas rare en France. On ta nomme aussi fauvette d'hiver [motaello modularit, Linné), parce qu'elle est la seule espèce qui nous reste en hiver. La fautette c>itliop*,nivlacîllac>itlw)ir.Trml.,il en Sibérie, nu Kanitschnika et au Japon, et visite aussi souvent la Crimée; elle se perçue, dit-on, sur les sommités desarbres, et chaule très agréablement. C'est un oiseau long de six pouces, comme le pégot, tuais plus svelle. — 1.4 fauvette mvita>inard,- , mul. maulanilla , Temk. , Sainte la Russie, la Sibérie et la Crimée; ou la rencontre accien tellement en Hongrie et lres rarement en Italie. — La fautette proprement dite , matalia orphea , Cuv. , répond an bec-fin orphéc , *»lviu orphea , Temk. ; c'est une des plus grandes espèces : elle a six pouces trois lignes, et sa grosseur est celle du rossignol. Le dessus de son corps est d'un brun cendré el le dessous blanchâtre ; clic a du blanc au fouet de l'aile. (F. BeoFixs.) faux. Ol instrument, qui sert à moissonner les céréales et les foins est composé d'une lame d'acier longue de plusieurs pieds el large de deux à trois pouces ; elle est montée a l'extrémité d'un long manette garni d'une main vers le milieu de sa longueur; telle In faux simple. La faux en râteau n'en diffère que par l'addition suivante : à l'extrémité du manche, où est lixécla lame, on implante perpendiculairement un morceau de bois long de 10 à 12 pouces el d'un pouce environ de diamètre; sur ce moulant, ou fixe à égale distance l'une de l'autre, trois ou quatre baguettes légères et sèches, auxquelles on a donné une courbure analogue à celle de la lame, cl dont la longueur est d'environ les deux liers de celte lame. Pour donner ensuite plus de solidité à cet appareil, on pratique sur le manche et à un pied environ de la base du montant, une mortaise dans laquelle on adapte une bapucllc plus forte que les précédentes, el dont l'autre extrémité vient s arrêter, dans une autre mortaise également ménagée à la partie supérieure du premier moulant. De celle façon la lame de la faux est surmontée d'une sorte de râteau qui sert à

réunir les tiges de graminées à mesure qu'elles sont coupées, et à les jeter ensemble sur le sol, où, sans ce moyen, elles tomberaient éparses. Dans quelques pays, toutes les parties de l'appareil que nous venons de décrire sont en Ter. — Il existe en France, particulièrement dans le Midi, des fabriques de lames de faux, qui fournissent déjà en grande partie aux besoins de noire consommation. On trouve dans l'article Faux de M. Dulour (Court complet d'agriculture de Dériville) les détails suivants sur les moyens de s'assurer de la qualité de ces lames. Les faux présentent presque toujours quelques défauts qui proviennent de la qualité de l'acier et du fer, et de la manière dont elles ont été trempées. Il arrive bien souvent qu'elles ont été moins chauffées dans certains endroits que dans d'autres; alors la trempe n'étant point égale, il en résulte que la faux n'a pas partout la même dureté; une partie est très dure et l'autre très molle. On s'aperçoit aisément de ces défauts en passant doucement sur une pierre à aiguiser dont on coupe la lame; selon que cette pierre mord plus ou moins, on s'assure si le tranchant est bien égal, s'il est plus dur dans un endroit que dans un autre, ou s'il est trempé au degré qu'il faut. On peut aussi reconnaître les endroits mous ou durs, soit en frappant à petits coups le tranchant d'un

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.59% accurate

(668) FAI X. celui de la faux, soit en promenant lentement sur ce dernier une petite lime douce, les différentes impressions faites par le couteau ou la lime indiqueront suffisamment les inégalités de la trempe; alors on remarquera sur la lame, avec un instrument pointu les endroits mous et les endroits durs. Lorsqu'il s'agira d'établir le tranchant des premiers, on les mouillera avec de l'eau froide, ainsi que le marteau et l'enclume destinés à aciérer les faux, et on battra ces endroits jusqu'à ce que le tranchant soit établi; l'eau froide donne à la lame une trempe plus dure; au contraire, on battra à sec les endroits plus durs, parce que les coups donnés ainsi détremperont un peu la lame et l'adouciront. Peu de personnes savent battre les faux et beaucoup les abîment : de là ces lames festonnées et à tranchants inégaux. Il faut battre également partout et loulois en proportion de la qualité du ter dans l'endroit où l'on bat. — Le tranchant d'une faux destinée à couper des herbes fortes, telles que la luzerne et les gros foin, doit être court. Pour les herbes fines et tendres, il doit être long et aplati. — Tout faucheur doit remettre sa faux en état sans quitter le travail, et il doit être à cet effet muni des instruments nécessaires. On emploie la faux pour couper les orges et les avoines, et souvent on s'en sert pour moissonner les blés. Cet instrument est beaucoup plus expéditif que la faucille, et il est peu de cas où elle ne puisse la remplacer. Nous aurons occasion de l'examiner sous ce rapport à l'article Moisson. *FAUX*, fausse Faux avec *féod.*), se disait du vassal qui avouait un seigneur autre que celui dont il tenait son *Gf*- — Faux incident civil (*juritpr.*), action en faux intentée dans le cours d'une procédure civile. — Faux incident criminel, action en Faux intentée dans le cours d'une procédure criminelle. — Faux tubtanliel ou intellectuel, altération introduite dans la substance même d'un acte par le signataire ou le rédacteur de cet acte. — Faux principal, imputation de faux faite directement et par la voie criminelle. — Fausse quinte, fausse quarte, fausse relation [musique], se disait autrefois pour quinte diminuée ou *SiiperQue*. — Appeler en faux (chasse), se dit d'un chien qui aboie en quelque endroit d'où le gibier est délogé. — Fait* *cwp* {jeux), se dit, en général, d'un coup qui n'a pas réussi, ou qui n'a pas porté. — Faux coup de queue {billard), faute que commet le joueur quand il louche la bille à faux. faux (*Jurispr.*). Dans son acception juridique, le faux est l'altération de la vérité commise dans une intention criminelle et ayant

causé ou pu causer un préjudice à autrui. Trois éléments sont donc essentiels pour constituer ce crime : 1° altération de la vérité ; 2° intention criminelle; 3° préjudice causé à un tiers ou éventualité de ce préjudice. L'altération de la vérité-, l'allégation mensongère, résulte de faits divers et spéciaux pour chaque espèce de faux. Ainsi, s'agit-il d'un faux en écriture authentique ou publique, l'altération de la vérité consiste dans une fausse signature, dans l'altération d'actes, d'écriture ou de signature, dans la supposition de personnes, dans des écritures faites ou inscrites sur des registres ou autres actes publics depuis leur confection ou leur clôture; ou bien encore, si c'est un faux commis par un fonctionnaire, ou officier public, en rédigeant un acte de son ministère, en ait frauduleusement dénaturé la substance ou les circonstances, soit en écrivant des conventions autres que celles qui avaient été tracées ou dictées par les parties, soit en constatant comme vrais des faits faux, ou comme avoués des faits qui ne l'étaient pas. Toutes ces circonstances sont limitativement spécifiées par les articles 145 et suivants du Code pénal. S'agit-il d'un faux, soit en écriture authentique ou publique, par un individu non fonctionnaire ni officier public, soit en écriture en écri l'écritu titions, charges; ou addition ou altération de clauses, de déclarations ou île faits que cet acte avait pour objet de recevoir et de constater. S'agit-il enlin d'un faux commis dans un passeport, dans une feuille de roule ou dans un certiGcal, le fait consiste dans les différentes circonstances prévues aux articles 153 et suivants du Code pénal. L'intention criminelle résulte de ce que l'acte a été dénaturé frauduleusement, par quelques motifs que ce puisseéelrc. Ainsi la mention que l'huissier a signifié lui-même un exploit lorsqu'en réalité il t'a signifié par un clerc ne peut constituer un faux qu'autant qu'il est démontré que l'huissier a agi frauduleusement. De même la mention qu'un notaire était assisté de deux témoins dans la rédaction d'un acte, alors même qu'elle serait mensongère et qu'elle entraînerait l'annulation de l'acte de commerce ou de banque, soit en érniture privée, il faut qu'il y ait contrefaçon ou altération d'écriture ou de signature; ou fabrication de conventions, dispositions, obligations ou déparée que les témoins n'auraient signé qu'après coup, pourrait bien donner lieu A des dommages-intérêts, mais ne constituerait pas un faux s'il n'y avait de la part du noUire un but et un intérêt coupables. Qu&nlau préjudice, il faut qu'il soit réel ou tout au moins passible pour autrui, c'csl-à-d ire pour les particuliers ou pour l'Eut. Ainsi nul doute que des altérations ou falsifications d'écritures faites dans le but

de soustraire un jeune soldat à la loi du recrutement militaire ne constituent le crime de faux. S 1'.— Du faux en écritures authentiques ou publiques. Tout fonctionnaire ou officier public qui dans l'exercice de ses fonctions aura commis un faux, soit par fausses signatures, soit par altération dts actes, écritures ou signatures, soit par supposition de personnes, soit par des écritures faites ou intercalée* sur des registres ou d'autres actes publics, depuis leur collection ou clôture, sera puni des travaux forcés à perpétuité (article 145 du Code pénal). On appelle acte authentique celui qui est reçu par officier public avant le droit d instrumenter dans le lieu où l'acte a été rédigé et avec les solennités requises; on appelle acte public tout acte émané d'un fonctionnaire public en sa qualité et faisant également foi. On décide que, pour qu'il y ait fausse signature, peu importe que l'écriture de celui dont on usurpe le nom soit imitée et contrefaite ; le faux consiste simplement ici dans l'usurpation et l'usage d'un faux nom, usurpation non pas seulement verbale, car alors ceU serait insuffisante, mais constatée par une signature mensongère. Puisque le faux résulte d'altération des actes, écritures ou signatures, il est indispensable que les clauses altérées soient substantielles. La simple rectification d'une fausse date, d'une énonciation inexacte, ne constitue point un faux, si, par exemple, elle n'est imaginée que dans le but de retarder les délais sur les droits d'enregistrement. Mais les fonctionnaires publics, outre le faux matériel, peuvent encore se rendre compte du faux moral qu'a prévu en ces termes l'article 146 du Code pénal : «Sera aussi puni des travaux forcés à perpétuité tout fonctionnaire ou officier public qui, en rédigeant des actes de son ministère, en aura frauduleusement dénaturé la substance ou les circonstances, soit en écrivant des conventions autres que celles qui auraient été tracées ou dictées par les parties, soit en constatant comme vrais des faits faux ou comme avoués des faits qui ne l'étaient pas. » Ainsi la substance de l'acte est dénaturée par un officier public lorsque, par exemple, il ajoute une convention d'obligation un terme ou une condition à l'insu des parties, ou lorsque de son chef il les retranche. Les circonstances sont dénaturées lorsque la date, la forme, le lieu de la passation de l'acte, les garanties, les modes de paiement, etc., sont mensongèrement énoncés dans l'acte. Mais outre les faux commis en écritures publiques ou authentiques par des fonctionnaires publics, il y en a qui peuvent être commis également en écritures publiques ou authentiques par d'autres personnes. « Seront punies des travaux forcés à temps, dit l'article 147 du Code pénal, toute* autres personnes qui auront commis un

faux en écritures publiques ou authentiques... soit par contrefaçon ou altération d'écritures ou de signatures, soit par fabrication de conventions, obligations, dispositions, décharges, ou par leur insertion après coup dans ces actes, soit par addition ou altération de clauses, de déclaratifs ou de (ails que ces actes avaient pour objet de recevoir et de constater. «Il n'y a faux, dans ce dernier sens, qu'autant que l'écriture contrefaite forme un acte quelconque susceptible de créer des obligations et des droits, toujours suivant la règle générale que sans préjudice réel ou possible point de faux

Loi du 25 mai 1838 sur le faux en écriture de commerce. Les éléments constitutifs du faux en écritures publiques et authentiques sont identiquement les mêmes que ceux du faux en écritures de commerce, sauf la différence entre les unes et les autres écritures. - Pour que les écritures soient considérées comme commerciales il suffit, en général, qu'elles émanent d'un commerçant ou qu'elles se rattachent à une opération de commerce. - Un commerçant peut, il est vrai, souscrire des billets pour tous autres faits que ceux de son commerce par exemple, en qualité de propriétaire; mais la loi le considère comme commerçant jusqu'à preuve contraire de ses autres billets. — Quant aux opérations de commerce, ce sont, entre autres, les achats pour revendre, les lettres de change ou

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 28.36% accurate

FAUT. (t mises d'argent faites de place en place, etc. La jurisprudence décide, el avrc raison, que le Taux d acquit à caution dans le but d acquit a caution dans le but de frauder les droits d'entre* de liquides qui y sont soumis ne saurait constituer un faux en écriture de commerce, parce qu'en effet l'obtention el la délivrance d'un acquit à caution ne sont pas des actes de commerce. Mais on doit considérer comme écritures de commerce les livres des marchands et négociants, les lettres adressées de marchand à marchand et contenant demandes de marchandises ou offres de négociations d'un billet, ainsi que les quittances données par S III. — Du faux en écriture privée. « Tout individu, dit l'article 150 du Code pénal , qui aura , de l'une des manières exprimées dans l'article 147 , commis un faux en écriture privée, sera puni de la réclusion. — Sera puni de la même peine celui qui aura fait usage de la pièce fausse (lût). — Sont exceptés des dispositions ci-dessus les faux certificats de l'espèce dont il sera ci-après parlé (152). » — Ainsi, toutes les fois qu'un faux ne peut être considéré ni comme ayant été commis en écritures publiques ou authentiques, ni comme avant été commis en écritures de commerce, c'est un faox en écriture privée. Ils se commettent de même que les premiers , soit par contrefaçon ou altération d'écritures ou de signatures, soit par fabrication de conventions, dispositions, obligations ou décharges, on par leur insertion après coup dans ces actes : soit par insertion ou altération de clauses , de déccjaralions ou de faits que ces actes avaient pour objet de rrcroyoir el de constater. — La Cour de cassation a décide, par plusieurs arrêls, que le fait d'avoir fabriqué une ordonnance ou un billet de médecin dans le but d'obtenir chez un pharmacien de l'arsenic ou quelque autre drogue nuisible constituait un faux par contrefaçon d'écritures privées. Elle a décidé également que la fabrication et l'usage de lettres fausses ayant pour objet de détourner une mineure de la maison paternelle constituait le crime de faux , indépendamment de celui de détournement de mineure. On sait qu'aux termes «le l'artirl e 380 du Code pénal, les soustractions commises par des maris au préjudice de leurs femmes, par des femmes au préjudice de leurs maris , par un veuf ou une veuve quant aux choses qui avaient appartenu à l'époux décédé, par des enfants ou autres descendants au préjudice de leurs pères ou mères ou autres ascendants, par des prresel mères ou autres ascendants au préjudice de leurs decendanls, ne peuvent donner lieu qu'à

des réparations civiles. MM. Chauveau et Hélie { Théorie du Code pénal, t. 3, p. 416) en concluent, par analogie, que le faux commis au préjudice des parents qui y sont désignés n'est pas un faux légalement criminel, puisque le préjudice exigé par la loi n'existe pas, en ce sens que les parents désignés par l'article 380 ne sont pas des tiers aux yeux du législateur. S IV. — De faux commis dans les passeports, feuilles de route et certificats. «Tout individu qui fabrique un faux passeport, ou falsifie un passeport originairement véritable, ou fait usage d'un passeport fabriqué ou falsifié, est punissable d'un emprisonnement d'une année au moins et de cinq ans au plus — Tout individu qui prend dans un passeport un nom supposé, ou concourt comme témoin à faire délivrer un passeport sous un nom supposé, est punissable d'un emprisonnement de trois mois à un an. — Les logeurs et aubergistes qui, sciemment, inscrivent sur leurs registres, sous des noms faux ou supposés, les personnes logées chez eux, sont punissables d'un emprisonnement de six jours au moins et d'un mois au plus. — Les officiers publics qui délivrent un passeport à une personne qu'ils ne connaissent (»as personnellement, sans avoir fait attester ses noms et qualités par deux citoyens à eux connus, sont punissables d'un emprisonnement d'un mois à six mois. Et si l'officier public, instruit de la supposition du nom, a néanmoins délivré le passeport sous le nom supposé, il est punissable du bannissement, à moins que — Du reste, ici comme dans les autres sortes de faux, l'intention de nuire est un élément essentiel du délit. De plus, il est à remarquer qu'on peut se donner dans un passeport des qualités mensongères, des titres fabuleux, sans commettre un faux, parce que ces fausses allégations ne peuvent être en aucune façon considérées comme énonciations substantielles de l'acte, cet acte ayant uniquement pour but de constater le nom et l'identité, nullement la position et la qualité des personnes. « Tout individu qui fabrique une fausse feuille de route originairement véritable, ou qui fait usage d'une feuille de route fabriquée ou falsifiée, est punissable, savoir : d'un emprisonnement d'un an au moins et de cinq ans au plus si la fausse feuille de route n'a pour objet que de tromper la surveillance de l'autorité publique ; du bannissement si le trésor public a payé au porteur de la fausse feuille des frais de route ! qui ne lui étaient pas dus ou qui excédaient ceux auxquels il pouvait avoir droit, le tout néanmoins au-dessous de 100 francs ; de la réclusion si les sommes indûment perçues par le porteur de la feuille s'élèvent à 100 francs et au delà. Les mêmes peines sont applicables sous les mêmes distinctions

& toute personne qui se fait délivrer par l'officier public une feuille de route sous un nom supposé. Si l'officier public était instruit de la supposition de nom lorsqu'il délivre la feuille, il est punissable, savoir: du bannissement dans la première hypothèse, de la réclusion dans la seconde, et des travaux forcés à temps dans la dernière. » Ces dispositions sont sans contredit d'une sévérité excessive, et elles appellent une prompte et sérieuse modification. — Enfin, pour ce qui concerne les certificats : « Toute personne qui, pour se rédimmer elle-même ou en affranchir une autre d'un service public quelconque, fabriquera, sous le nom d'un médecin, chirurgien ou autre officier de santé, un certificat de maladie ou d'infirmité, est punissable d'un emprisonnement de deux à cinq ans. — Tout médecin, chirurgien ou autre officier de santé qui, pour favoriser quelqu'un, certifiera faussement des infirmités ou maladies propres, à dispenser d'un service public, est punissable d'un emprisonnement de deux à cinq ans. S'il y a été mû par dons ou promesses, il est punissable, ainsi que ses corrupteurs, du bannissement. — Quiconque fabrique, sous le nom d'un intermédiaire ou officier public, un certificat de bonne conduite, indigence ou autres circonstances propres à appeler l'attention du gouvernement ou des particuliers sur la personne y désignée et à lui procurer place, crédit ou secours, est punissable d'un emprisonnement de six mois à deux ans. — La même peine est appliquée: 1° à celui qui falsifie un certificat de cette espèce, originairement véritable, pour l'approprier à une personne autre que celle à laquelle il a été primitivement destiné: 2° à tout individu qui se sert du certificat ainsi fabriqué ou falsifié. » S. v. On distingue, relativement à la poursuite dirigée contre le faux, le faux principal et le faux incident. — Un homme est accusé d'être l'auteur d'un faux; le ministère public dirige des poursuites contre lui devant les tribunaux criminels: c'est ce qu'on nomme alors un faux principal. — Si au contraire, dans le cours d'une instruction ou d'une procédure, une pièce produite est accusée de faux par l'une des parties, elle doit sommer l'autre de déclarer si elle entend se servir de la pièce; dans le cas où il est déclaré qu'on ne fera point usage de la pièce, ou encore, dans le cas où après un délai de huit jours il n'a été faite aucune déclaration, la pièce est rejetée et il est passé outre à l'instruction ou au jugement; mais dans le cas où la partie qui possède la pièce déclare qu'elle entend s'en servir, l'instruction sur le faux est suivie incidemment devant la cour ou le tribunal saisi de l'affaire principale: c'est là ce qu'on entend par faux incident. — Du reste, alors même qu'un procès civil est engagé et que

c'est de là qu'est sortie la plainte en faux , le ministère public peut toujours et doit s'emparer de l'affaire dans le cas où l'auteur prétendu du faux est vivant et l'action non prescrite : ce sera alors une poursuite en faux principal qui s'instruira et se jugera criminellement; pendant ce temps il est sursis au jugement civil jusqu'à ce que la cour d'assises ait statué sur le faux. — Des formalités toutes spéciales sont imposées aux magistrats instructeurs de ce crime; elles tiennent, du reste, à la nature même du fait et à la difficulté de sa preuve. — La pièce arguée de faux doit être déposée au greffier, signée et paraphée par le greffier et par le déposant s'il sait signer ; le greffier doit en outre dresser un procès-verbal descriptif de la pièce, le tout à peine de 50 francs d'amende contre lui.— Si la pièce arguée de faux est tirée d'un dépôt public, le fonctionnaire qui s'en dessaisit la signe et la paraphé également, sous peine d'une semblable amende. — La pièce arguée de faux est de plus signée par l'officier de police judiciaire et par la partie civile ou son avoué si ceux-ci se présentent ; elle l'est également par le prévenu au moment de sa comparution ; si les comparants ou quelques-uns d'entre eux ne peuvent ou ne veulent pas signer, le procès-verbal doit en faire mention; et en cas de négligence ou d'omission une amende de 50 francs est infligée au greffier. — Si des pièces de comparaison ont été

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.32% accurate

FAIX. (67*) FAUX. fournies, elles doivent être signées et paraphées de la même manière.— S'il est nécessaire de déplacer une pièce authentique, il en est laissé au dépositaire une copie collationnée, laquelle est vérifiée sur la minute ou l'original par le président du tribunal, qui en dresse procès-verbal, et si le défendeur est une personne publique, cette copie est par lui mise au rang de ses minutes pour en tenir lieu jusqu'au renvoi de la pièce et il peut en délivrer des grosses et expéditions en faisant mention du procès-verbal. Néanmoins, si la pièce se trouve faire partie d'un registre de manière à ne pouvoir en être momentanément distraite, le tribunal pourra, en ordonnant l'apport du registre, dispenser de la formalité ci-dessus.— Le prévenu peut être requis de produire et de former un corps d'écritures; en cas de refus ou de silence, le procès-verbal en fait mention. Tous dépositaires publics • u particuliers de pièces arguées de faux sont tenus, sous peine d'y être contraints par corps, de les remettre sur l'ordonnance donnée par l'officier du ministère public «m par le juge d'instruction ; cette ordonnance et l'acte de dépôt leur servent de décharge envers tous ceux qui ont intérêt à la pièce. Quant aux pièces de comparaison, les dépositaires publics peuvent être contraints, même par corps, à fournir celles qui sont en leur possession; mais les particuliers, lors même qu'ils avoueraient être possesseurs de pièces de comparaison, ne peuvent être immédiatement contraints à les remettre ; cependant, si, après avoir été cités devant le tribunal saisi, pour faire cette remise ou déduire les motifs de leur refus, ils succombent, l'arrêt ou le jugement pourront ordonner qu'ils ; seront contraints par corps. Lorsque des actes authentiques ont été déclarés faux en tout ou en partie, la cour ou le tribunal qui ont connu du faux doivent ordonner qu'ils seront rétablis, rayés ou réformés, et il est dressé un procès-verbal du tout. Les pièces de comparaison sont renvoyées dans les dépôts d'où elles ont été tirées ou sont remises aux personnes qui les ont communiquées, le tout dans un délai de quinzaine à compter du jour de l'arrêt ou du jugement , à peine d'une amende de cinquante francs contre le greffier. — Le surplus de l'instruction se fait comme sur les autres délits.— Au bout de dix ans depuis la perpétration du crime, l'action est prescrite et toute poursuite de la part du ministère public impossible si le fait était de nature à entraîner une peine afflictive et infamante; dans le cas contraire, l'action est éteinte au bout de trois ans. faix

(tnétrol.), mesure agraire eu usage dans quelques parlies de la France el de la Suisse. La faux de .Vucuàtcl vaut ares 54,0371. vnvx, aime, adi. ,qui n'esl pas véritable, qui est trompeur, contraire à la vérité, à la réalité. — Fam., aeotr un faux uir de quelqu'un, avoirquelquc ressemblance avec lui. — Faux emploi, l'emploi d'une somme portée en dépense quoique la dépense n'ait point été (aile. — Faux témoin, celui qui assure comme témoin un fait contraire à la vérité.— Faux, signilie aussi vain ou mal fondé. — Il se dit encore, dans les beaux arts cl en littérature, de se qui .s'écarte du naturel, du vrai.— Il siguitie pareillement qui manque d'exactitude, de justesse, de rectitude. — Il se dit quelquefois pour irrégulier, comme dans ces locutions : fers faux, vers qui n'a pas la mesure convenable, ou qui renferme un hiatus; armes faut te*, armuiries qui ne sont pas selon les régies du blason, qui offrent, par exemple, métal sur métal, ou couleur surcoulenr. — F oui pli, pli qui se trouve A un habit, à une étoffe, et qui n'y devrait pas être. — Faux, «n terme de musique, signifie discordant, qui n'est pasdans le ton qui n'est pas juste. On appelle fauve noie , une note jouée ou chantée a la place de la note véritable , el dont cependant l'intonation n'est pas altérée. — Fauve corde, corde qui n'est pas montée au Ion juste; torde fauve, corde qui ne peut jamais s'accorder avec une autre. — Faux, se dit encore, dans un sens plus général, de tout ce qui n'est pu tel qu'il doit être ou qu'il a accoutumé d'être, ou que l'on voudrait qu'il fut, qu'il eiit été. — Fig. et fam., faire un faux pat , faire quelque faute dans sa conduite, dans une affaire. — Faux jour, lumière qui éclaire mal les objets, de manière a les faire voir autrement qu'ils ne sont. — Faux feu, se dit en parlant d'une arme à feu lorsque l'amorce prend sans que le coup parle. — En termes de manne, faire fauve route, se détourner de la roule qu'on avait prise et en prendre une différente, pour se dérober à la poursuite d'un ennemi. Il signilie aussi s'écarter de son droit chemin sans le vouloir. — Fig., faire fauve mue, se tromper dans quelque affaire, employer des moyens contraires à la un qu'on se propose. — Au théâtre, faire une fauve tortle, se dit lorsqu'un des personnages qui sont sur la scène feint de sortir, ou même en sort un instant pour y revenir, — En arithm., rëfleie fauve potititn, règle dans laquelle, ayant i découvrir un on plusieurs nombres inconnus, on prend faussement a la place d'un d'entre eux un nombre connu quelconque avec lequel on calcule les autres, ce qui fait connaître leurs rapports, et par suite leur véritable valeur. — Fauve* cartet, se dit au quadrille, a lhombre, et aux autre* jeux où il y a une triomphe, des caries qui ne sont pas triomphe. —

En médec., (totxaerm ' forme qui provient d'une conception défectueuse. QTituate , maladie qui simule la grossesse et qui a i dans la matrice. Fauue couche, couche avant terme.— 1 de vénerie, (aux marcher se dit de la biche qui biaise en marchant, el du cerf après qu'il a mis bu son bois.— roux, signifie aussi qui est supposé ou altéré , qui est contre la bonne loi. — Faux monnayeur, celui qui fabrique de la (susse monnaie. — Faux , signifie également qui est postiche ou feint , contrefait, simulé. — Fig., /aux brillant, pensées ingénieuses qui ont quelque éclat, mais qui sont dépourvues de juslesse, ■Je solidité.— Fauue porte, outre la signification de porte feinte, se dit, dans une maison , d'uuc petite porte par laquelle on ne passe pas ordinairement. On appelle aussi fauve porte , dans une place de guerre, uue porte destinée pounfaire des sorties ou pour recevoir des secours en cas de siège— En termes de fortification, (mue haie, avant-mur, seconde enceinte terrassée comme la première, el qui n'en est pas séparée par un fossé, mais dont le lerre-plain joint l'escarpe de la première enceinte. — En termes de guerre, fauve attaque, attaque faite pour dérober i l'ennemi la connaissance de la véritable et pour l'obliger i diviser ses forces. Fauue alarme, alarme donnée pour inquiéter et fatiguer les ennemis. Fauue alarme, se dit aussi d'une crainte vaine, d'une frayeur sans sujet. On dit quelquefois de même fauve alerte. — Fauue cléf, clef qu'on garde furtivement ou Su'oti fabrique pour en faire un mauvais usage. — Faux , se it pareillement des personnes qui ne sont pas ce qu'elles semblent ou ce qu'elles disent cire. Il signifie également, qui affecte des sentiments qu'il n'a pas, daus le dessein de tromper. Il se dit encore de l'air, du regard. — Faux, tu termes d'uisl. uat., se joint à certains noms de minéraux, et surtout de végétaux, pour designer des minéraux, des végétaux qui ont quelque ressembla nce avec ceux que ces noms désignent. — Faux, sert en outre à former, avec divers substantifs, certaines expressions où il reçoit des sens plus ou inoins éloignés de ceux aui viennent d'être indiqués. Telles sont: faux fourreau, sorte de fourreau dont un couvre le vrai fourreau d'une épée, d'un pistolet, etc. ; fauutt manchet, manches qu'on met par dessus d'autres. — Fauue équerre, équerre qui s ouvre et se ferme au moyen d'une charnière, comme un compas, el qui sert, dans plusieurs arts, à mesurer les angles plus ou moins grands que deux surfaces adjacentes forment entre elles. On appelle aussi fauve équerre l'angle que formenttles, faces con ligues d'un bâtiment, d'une pièce de bois, etc. , lorsque cet angle n'esl pas droit, lorsqu'il est aigu ou obtus. — En termes d'archit., fjuux plancher, faux plafond, plancher, plafond qu'on fait au-

dessous du plafond principal pour diminuer la hauteur de l'appartement.—
 En termes de marine, faux pont, pont inférieur d'un vaisseau, plancher en
 partie volant, non calfaté, sur lequel on établit les cadres des malades et des
 blessés, entre les deux grandes écoulilles. — En termes de jardinage, faux
 bois se dit des branches d'un arbre qui ne doivent pas donner de fruit, ou qui
 sont trop mal placées pour faire un bon effet. — En termes d'anatomie, fausse
 côte*, les côtes inférieures, qui ne se joignent pas au sternum par un
 cartilage prolongement, et qui sont au nombre de cinq de chaque côté.—
 En termes d'imprimerie, faux titre, premier titre abrégé, imprimé sur le feuillet
 qui précède celui où est le titre entier de l'ouvrage. — Faux (rata, dépenses
 accidentelles, accessoires, faites dans une affaire en sus de la dépense
 principale. — Prov., plaider U faux pour to~ voir le vrai, dire à quelqu'un
 une chose qu'on sait être fautive, et en tirer de lui le secret de la vérité.—
 Faux, en termes de jurisprudence, altération, contrefaçon, supposition frauduleuse
 d'actes, de pièces, d'écritures authentiques ou privées. On dit faux principal
 en parlant d'une procédure qui a pour objet la poursuite d'un faux, par
 opposition à faux incident, qui se dit de l'action intentée incidemment dans
 le cours d'une contestation. — À faux, loc. adv., à tort, injustement. — Faux,
 aller à faux en quelque endroit, manquer d'y trouver ce que l'on cherche. —
 Parler à faux, se dit d'une partie de construction qui est mal posée sur ce qui
 doit la soutenir, ou qui ne porte pas directement sur sa base, sur son point
 d'appui. — Fig., ce raisonnement, cet argument porte à faux, se dit d'un
 raisonnement qui n'est pas concluant, soit que le défaut vienne du principe,
 soit qu'on fasse du principe une mauvaise application. F AGI BOMITX
 (mm.), iribu d insectes lépidoptères de la fa— Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.39% accurate

VACT. (< mille des nocturnes, qui comprend In genres arctiêti caltlmorphe. ratx •ovmsON (in*). fléaumnr adonné ce nom a plusieurs hyménoptères du genre bombui. On nomme vulgairement fous bourdons les mâles des abeilles. faux café (*#'), diverses espèces de caféiers sauvages portent ce nom dans les Iles de France et de Mascarcigne. faux ohbbvi (*»/.), I* carotta sauvage. FAUX OMAIL (»el|0»). On donne ce nom à divers madrépores arlioresceuts. vaux oinMf* (sot.), les graines de nielle. faux dictamb iM.), un tnarrube. vaux ebbnibb [bot. , le cytise des Alpes. faux bba# [normt). Il se dit des nianreuvres courantes qu'on capèle par un Inml fait en estrope sur l'extrémité d'une vergue, en dehors du rapelat, pour aider aux bras ou les remplacer provisoirement. faix coté [marine), coté faible d'un bâtiment, côté sur lequel il incline davantage. faux témoignage juriap.). Lorsqu'un homme , appelé en justice pour déclarer ce qu'il sait d'un fait, déguise et dissimule la vérité par des motifs quelconques, il fait un faux témoignage. Si les tribunaux de tous les temps et de tous les lieux ont été environnés et enveloppés de ténèbres dans leur* recherches sur un grand nombre de procès considérables , surtout en matière criminelle, il faut l'attribuer en grande partie aux passions des hommes appelé* à témoigner: tantôt haineux, tantôt craintifs, tantôt cupides, ils ont toujours égaré la religion des juges et causé ainsi d'irréparables erreurs. C'est doue dans des vues d'utilité publique bien entendue que les législateurs ont énergique ment frappé le faux témoignage. Chez les juifs c'était la mort; a Konie on précipitait les faux témoins du haut de In roche Tarpéienne ; plus tard des peines plus douces furent prononcées : l'exil, la relégation, l'exclusion ne la curie. Charlcsmagiie punissait le faux témoignage, comme les autres crimes, de simples amendes pécuniaires, sauf le cas où le faux témoin n'avait pas de quoi s'acquitter, car alors on lui coupait la main. François I" rétablit la peine de mort en 1536, mais la jurisprudence s'était écartée peu à peu de la rigueur de la loi ; les faux témoins étaient en général punis des galères. Aux termes de notre législation actuelle, quiconque est coupable de faux témoignage en matière crimintHc , soit contre l'accusé, soit en sa faveur, est puni des travaux forcés à temps. Si néanmoins l'accusé a été condamné à une peine plus forte que celle des travaux forcés a temps, le faux témoin qui a déposé contre lui subit la même peine. Quiconque est coupable de faux témoignage en matière corrtclionnelU , soit cou ire le prévenu , soit on sa

faveur, est puni de la réclusion. Quiconque est coupable de faux témoignage en matière de pvlict, soit contre le prévenu , soit en sa faveur, est puni de la dégradation civique et de l'emprisonnement pour un an au moins, et cinq ans au plus. 1-e coupable de faux témoignage en matière civile est puni de la réclusion. Le Taux témoin en matière correctionnelle ou civile qui a reçu de l'argent, une récompense quelconque ou des promesses , est puni des travaux forcés à temps; le taux témoin en matière de police qui a reçu de l'argent , une récompense quelconque ou des promesses, est puni de la réclusion. Dans tous les cas, ce que le témoin a reçu est confisqué. An surplus, pour qu'il y ail faux témoignage, légalement parlant, il faut qu'il se produise dans le débat judiciaire; ainsi une fausse déposition devant le juge d'instruction ne constituerait point, aux yeux de la loi, un acte punissable, et la raison, c'est qu'on n'a pas voulu confiner pour ainsi dire le témoin dans le mensonge, c'est qu'on a voulu lui laisser par l'impunité la facilité de revenir à la vérité des faits au grand jour de l'audience, à ce moment décisif où se forme la conviction des juges. La jurisprudence a décidé également qu'une rétractation volontaire avant la clôture des débats empêcherait une poursuite et une condamnation en faux témoignage; et cela par le motif qu'il sera toujours impossible de décider si celte rétractation, quoique tardive, est le résultat de la crainte de» lois, ou de l'apcrceptioB subite de souvenirs mieux coordonnés. faux VBBTiciLLB <*<.). On appelle ainsi les verticilles incomplets dans lesquels les fleurs ne partenlnas de tout le pourtour de l'axe et y laissent des intervalles. Tels sont ceux que I on trouve dans les labiées. faux feu {marine). Il se dit de certains signajix que l'on fait «r mer avec des amorces de poudre. 71) FATABD. VAUX FOC (Marina), petite voile triangulaire que l'on hissa entre le petit cl le grand foc, et qui remplace ce dernier en différents cas. faux vvtaht', s. m. , endroit détourné, écarté, par où l'on peut s'en aller sans ê Ira vu. Il se dit, en termes de chasse, d'une sente dans le bois pour lrs gens de pied. — Faux vvvaxt, signifie, figurément, une défaite, un échappatoire. FAUX HAUBAN (marine). Il se dit de deux couples de haulwms qui servent accidentellement dans un gros temps pour sour lager l'effort des haubans du grand mât et du mal de misaine. faux BLUtBOBg (*<.). Ou a doiiué ce nom à divers végétaux qu'on avait pris pour l'ellébore des anciens. faux bbbjiat («si»). Suivant Bomare, c'est un cristal d'une couleur obscure tirant sur le noir. faux inmbbi (M) . divers galeoa», particulièrement l'offlcinal d Yamorpka frutlritia. j faux if-êcacuanna {bot.}, divers végétaux exotiques dont hi ! racine a été employée

en place d'ipécacusha véritable, tels r que le tfphortu emetica, le
 cynanchum vomltortum, le ptiehotrlu I emetica. FAUX MBLBXB {bol.},
 Vatpaiathui chenopoda. ■ FAUX NABCisaE (bol.), Vauthenicum
 terotinum et une espèce même de narcisse. I faux wuux(M.),
 particulièrement l'allium victtHalit, !.. I faux on (*»*«-), une variété de
 mica d'un beau jaune . ■ faux MMEirr (bot. }, une espèce de morelle et le
 \$ehitnu i mol It. | KAtRx mutachteb (M.), ttaphilra pinnala, et en Amérique
 le royena lueida. FAUX FLATAKB (M.), Ull érable. faux FOI VUE {bot.},
 le pimeul. faix phase {min.}, un quart* agate verdâtre. i faux picekon [in*.),
 le genre psyitadc Geoffroy dans Degeer et Réaumur. FAUX BAIFOBT
 {bot.}, le nchlearia rnttica. faux santal (bol.), nom de l'alaterne à Candie.
 FAUX safhib (min.), une variété de dicbrolte. FAUX 8COBPION (araehn.
), la pince des livres, chttifer de Geoffroy. faux sfrri bol.), le baguenaudier.
 FAUX sycomobk lé*/.), l'aredarach. FAUX TABAC {bot.}, le nicotlana
 ruttira, L. faux thuya {bot.}, une espèce de cyprès. FAUX TBBFLB [bot.),
 le pautlinia asiatica. faux tremble (M.), un peuplier de l'Amérique
 septentrionale. 1 faux SAMBU (marin*). Il se dit d'une pièce de Ikus carrée
 i et mobile qui sert à fermer le sabord et à donner passage par son centre a
 la volée des canons. favabo { Guillaume-Jba*), baron de Langlade,
 jurisconsulte, naquit à Saint-Florent, près d'Issoire, le âO avril 1742. Il
 exerça la profession d'avocat jusqu'en 179i. En l'an IV, ses concitoyens
 fechoisirent pour leur député nu conseil des CinqCents; il reçut d'eux un
 nouveau mandat en l'an VII ;t7U«J). Il lit en vain tous ses efforts afin
 d'obtenir la suspension des demandes en divorce pour cause
 d'incompatibilité d'humeur et de caractère. Il fut plus heureux quand il
 réclama des adoucissements aux mesures de rigueur prises contre les
 ecclésiastiques déportés ou reclus. En l'an ^ III, il fut appelé au Tribunal
 dont il fut président; en 1801, il se prononça pour l'établissement du
 gouvernement impérial ; après la bataille d'Austcrilil», en 1805, il alla
 féliciter le nouvel empereur; après la suppression du Tribunat, il passa au
 Corps législatif où il présida la section de l'intérieur. Nommé en Isa»
 conseiller à la Gourde cassation, et maître des requêtes en 1813, il conserva
 ces places sous la première et même après la seconde restauration, quoiqu'il
 eût fait partie de la Chambre des représentants. Il vola, en 1815, avec la
 minorité; réélu en 1810, il appuya tous les projets du ministère et fut
 nommé conseiller d'Etat en service ordinaire le 10 avril 1817; douze ans
 plus tard il fut appelé à une place de président à la Cour de cassation.

Depuis 1816 jusqu'à sa mort, il n'a cessé d'être honoré îles suffrages des électeurs du Puy-de-Dôme. Il succomba le 14 novembre 1831. Il avait reçu le titre de commandeur de la Légion-d'Honneur Peu d'hommes de nos jours ont fourni une carrière aussi laborieuse que Favard; magistral législatif, il a illustré ces

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.57% accurate

FATAET. (■deux tilres par de nombreux el utiles travaux, l'n de nos plus savants jurisconsultes a dit de Favard que a dans lous ses ou» t rages, eu même temps que l'on découvre les vues de l'homme b d'Etat, on reconnaît aussi laplilude do magistrat conslam» ment appliqué aux affaires privées. » Nous nous bornerons i citer: le Répertoire de la nouvelle législation civile, commercial* •et administrative, JParis, 1823-24, 3 vol. in-4«; ouvrage éminemment utile. fatart (Charles-Simon), auteur dramatique, né à Paris le 13 novembre 1710, était Gis d'un pâtissier en renom qui se Glorifiait d'avoir inventé les éebaudés, el qui, dans ses moments e repos, s'amusait à chançonner les mœurs du temps. Favarl de bonne heure à faire des vers ; mais il n'eut de i succès qu'au théâtre, particulièrement i l'Opéra-Corniet aux Italiens, où il donna plus de 60 pièces, presque toutes remplies d'esprit, de délicatesse et de gaieté. Un distingue parmi ces jolies productions la Chercheuse i'etprti, Acajou, la Fête du château, Annette et l.ubln; sa comédie de Soliman II au le* Trait sultanes contient des situations piquantes traitées avec art ; le dialogue élincelant de traits ingénieux est d'un enjouement aimable el délicat. On peut en dire aulanl de sa comédie VAnglait à Bordeaux. Il réussit peu dans ses compositions pour l'Académie royale de Musique malgré lout le latent de Gluck. Apres la suppression du théâtre «le l'Opéra-Comioue, en 1743, l'an leur de la Chercheuse <f esprit obtint la direction de la troupe ambulante qui suivait en Flandre le maréchal de Saxe. La Facilité de Favarl à faire des vers et des impromptus de lout genre fut mise à l'épreuve dans cette campagne; une épreuve d'un aulre genre lui était réservée : le maréchal de Saxe devint amoureux de sa femme, charmante actrice. Madame Favarl opposa d'abord à tous les moyens de séduction ou d'autorité une résistance héroïque. Une lettre de cachet y mil bon ordre; le mari prit la fuite el sa femme fut renfermée dans un couvent de province , où elle resta plus d'une Entre ta tpuvc d'une anniLtEt la venve d'une journée s! Madame Favarl obtint sa liberté, revint à Paris, et persécutions dirigé*» contre Favarl cessèrent. Il n'en conçut que plus d'inquiétudes. De retour i Paris, il se voua sans réserve a la culture de l'art dramatique. I.'abhé Voiscnon, avec lequel il se lia, s'associa A quelques-uns de ses travaux ; mais l'honneur en resta lout entier à Favart. L'abbé Voisenon, par oui Favarl se laissait bonnement conduire, ne produisait que des jeux de mots, du jargon el du faux esprit, tandis que ra■vart se montre

partout facile, délicat et naturel. En 1769, la Comédie Italienne offrit à Favart une faible pension de 800 fr., qu'il finit par accepter. Cet homme si spirituel succomba le 12 mai 1792, des suites d'un catarrhe pulmonaire. — Son fils, Charles-Nicolas-Justin Favart, né en 1749, mort le 1^{er} février 1800, acteur italien, a donné aussi quelques pièces de théâtre ; il a composé, en outre, quelques poésies fugitives. FAVART (Marie-Jacqueline-Benoîte , née D'ARONCOURT), épouse de Charles-Simon Favart , fut une actrice qui brilla surtout par les grâces de son esprit et par l'extrême variété de ses talents. Elle naquit à Avignon le 15 juin 1727. On dit que le roi de Pologne Stanislas contribua lui-même à l'éducation de la jeune D'ARONCOURT. Cette jolie personne vint à Paris avec sa mère en 1748, et débuta l'année suivante à l'Opéra-Comique, dont Favart était directeur. Elle se faisait appeler alors mademoiselle de Chantilly, Ses succès furent brillants; elle excellait dans la déclamation, le chant et la danse. La vogue qu'elle procura à l'Opéra-Comique fut cause de sa suppression , provoquée par la jalousie des grands théâtres. Mademoiselle de Chantilly , réduite à jouer la pantomime , n'en fut que plus applaudie. Ce fut à cette époque qu'elle épousa Favart qu'elle aimait. La passion du maréchal de Saxe pour cette charmante actrice devint funeste pour ces deux époux. Enfin elle obtint de débiter aux Italiens le 5 août 1719. Son triomphe fut complet dans le rôle de Roxane (des Trois sultanes). Ce fut elle qui la première appropriait le costume au personnage. L'un des talents particuliers de madame Favart était d'imiter dans la perfection l'accent de tous les étrangers. Cette vive et spirituelle actrice mourut le 20 avril 1772 , à 43 ans ; elle fut généralement regrettée, car elle était aussi bienfaisante que gracieuse. Elle a beaucoup aidé son mari dans la composition de ses pièces, supérieure dans celle collaboration à l'abbé Voisenon. Favart »*iibbric.,iv(Nicolas-Rémi) , général de division dans le corps du génie , né à Reims en 1735 et mort à Paris le 5 mai 1800, Cet ingénieur signala sa capacité et son courage à Belle-Isle , contre les Anglais , en 1761 , passa en Amérique , servit plusieurs années à la Martinique, fut chargé, à son retour en Europe, de la construction du fort de Chatcauneuf, fut ensuite employé à la petite expédition de Genève, et amena , par le seul déploiement des travaux, la reddition de la ville. Dans la révolution , il s'est toujours montré vrai , mais sage patriote; on ne peut l'accuser d'aucun excès ni d'aucune faiblesse. Au mois de juin 1793 il commandait la place de Neuf-Brisac et le camp qui était sur le glacis; il y eut une insurrection affreuse ; le général Favart

rétablit l'ordre en exposant sa vie. Nous ne parlerons point de ses différents travaux , ni de la manière dont il a mis en défense toutes les places d'Alsace ; nous nous bornerons à dire qu'il était aussi savant dans son art que prompt et intelligent dans l'exécution. Il a laissé des mémoires sur la défense des côtes et sur les reconnaissances militaires. Favelet (Jean-François) , célèbre professeur en médecine à l'Université de Louvain , naquit au fort de Perle , près d'Anvers , en 1714. Orphelin et sans fortune , ce fut un ecclésiastique , son parent . qui le recueillit et qui l'envoya au collège de l'Université , où le jeune Favelet justifia ses soins par d'éclatants succès. Il obtint par ses triomphes le titre de docteur . distinction acquise à un étudiant qui l'emportait sur ses adversaires dans les discussions publiques et solennelles pendant trois mois. Favelet se livra ensuite à la pratique de son art , fréquenta pendant quatre ans les hôpitaux et se fit recevoir licencié. Sa renommée , comme théoricien et comme praticien , lui fit obtenir successivement dans l'Université la chaire de botanique , celle d'anatomie et de chirurgie , et enfin l'une des deux premières chaires de médecine. Favelet était consulté par tout ce qu'il y avait de considérable dans le Brabant. C'était le médecin de l'archiduchesse Elisabeth , gouvernante des Pays-Bas. Il était associé de l'Académie des sciences de Paris. Eloquent , habile anatomiste et opérateur , et bienfaisant , il mourut à Louvain le 30 juin 1743. Il n'a écrit que sur des matières de controverse qui sont aujourd'hui dénuées d'intérêt. Favosites (géog r , anc.) , ville de la Gaule Cispadane , connue par la beauté du lin qui croissait dans ses environs. Aujourd'hui Faenza. — Bataille de Fidentia (hist. rom.) , défaite des Romains par Totila en 541. Favosites (Paol-Marie) , dominicain , né à Farentina dans le xvi^e siècle , fut envoyé par ses supérieurs en Arménie. Ses talents lui gagnèrent la faveur du roi de Perse , qui lui permit d'établir de nouvelles missions , de construire des églises et de se procurer tous les objets nécessaires au culte. Après un séjour de cinq ans en Arménie , il revint à Rome vers 1610 , et fut nommé supérieur des missions de son ordre en Orient. On ignore la date de sa mort. Ce religieux a publié des ouvrages destinés aux nouveaux convertis ; car sa vie exemplaire et ses discours opéraient de nombreuses conversions. Favosites (Jacques) , conseiller à la Cour des aides , naquit en 1590 à Cologne , de parents nobles. Son éducation fut soigneusement cultivée , après quoi on l'envoya suivre les cours de l'Université de Poitiers. Il avait un goût très vif pour la poésie. Après avoir pris ses grades , il vint exercer à Paris la profession d'avocat , et s'acquiesça en fort peu de temps la réputation

d'un homme intègre et savant. En 1617 il obtint la charge de conseiller à la Cour des aides , et mourut au mois de mai 1638 , à 48 ans. Il était lié avec l'abbé Marolles. On a de lui : 1° *Mercurius rediens in patriam* de Uermrio , etc. , simulacre, Poitiers, 1613, in-4«. Le sujet est la découverte d'une statue dans les fondations du palais du Luxembourg. 2° *La France consolée* ; — *le Louis XI II* , 1633 — *le Gouvernement présent, ou éloge de S. E. (le cardinal de Richelieu)*, in-8* de 66 pages. C'est une satire que l'on nomme aussi la *Mil iode*. On doute que Favereau soit l'auteur de cette pièce de vers. *favor* .s. f . , grâce, bienfait, marque d amitié, de bienveillance. Dans les théâtres, *entrée de faveur*, *entrée gratuite* accordée à une personne qui n'aurait point droit de l'exiger; *leur de faveur*, *décision du comité* ou du directeur, qui fait passer la représentation d'une pièce avant celle d'autres ouvrages qui la précèdent dans l'ordre de réception. *Fig.* , les faveurs de la fortune, les richesses , les honneurs , etc. — *Faveur*, se dit particulièrement des marques d'amour qu'une Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.39% accurate

FAVIFR. (673) FAVORI. «lonnc a un homme. Le* dernière* fateur* , les plus grand» marques d'amour qu'une femme puisse donner * un homme. — Faveur, se dit encore plus particulièrement de la bienveillance , des bonnes grâces d'un prince, d'un personnage puissant, du public Il se dit également du crédit, du pouvoir qu'on a auprès d'un prince «d'un grand personnage, etc., dont on est aimé , préféré. Il se prend quelquefois dans le sens de recoin manda lion et de crédit auprès d'une personne puissante. Prendre faveur, , s'accréditer. S attacher, tt dévouer à la faveur, rechercher les personnes puissantes , leur faire la cour. Lettre* 4e faveur, lettres de recommandation. Ce sens a vieilli. Homme te fateur, gent de (ateur, homme , gens qui ne doivent leur élévation qu'a la faveur. Place , emploi de fateur, place, emploi qu'on accorde aux personnes qu'on veut favoriser. — fateur, se ditencore par opposition a rigueur, à sévérité, Huit de fateur, les deux mois de l'année où le collateur d'un bénéfice pouvait le conférer à celui des gradués qu'il en voulait gratifier. Juan de faveur, les dix jours que le débiteur d'une lettre de change avait autrefois après I échéance pour payer. — Faveur, est aussi le nom d'une sorte de ruban très étroit' Eu faveur de , loc. prépositive, en considération d'une chosse passée, en vue d'une chose à venir, en considéraliou dequelqu un. Il signifie aussi à l'avantage, au profit de. Prévenir en foreur de quelqu'un, de quelque chote , en donner d'avance une opinion avantageuse. A la fureur de , loc. prépositive , par le moyen de , par l'aide de. faveur. Mou de faveur (ki*1. eectétiatt.) , les deux mois de l'année , avril et octobre , pendant lesquels le collateur d'un bénéfice pouvait le conférer à qui il voulait . en opposition aux moi* de rigueur, janvier et juillet , où il était obligé de le conférer au plus ancien. — Faveur (jurupr.) , prérogative accordée à certaines personnes et i certains actes — Jugement de fateur iprat.) .jugement dicté plutôt par la considération de la personne que par la justice. F a vi er (Nicolas), né à Troyes dans le xvr siècle, conseiller au parlement de Paris, obtint dans la suite la direction des monnaies du royaume; on ne peut indiquer l'époque de sa mort que l'on présume être arrivée vers 13»0. Ses ouvrages sont : 1" Figure et expédition de* pourtraiett et dicton* contenu* ét médaille* de la eentpiration de* rebelle* de France, opprimée et éteinte par le roi le 24 août 1572, Paris, 157-2, in-»- ; ce volume est rare et curieux ; 2" Ditcmrt tur la mort de Gatpard de Coligny, etc. 1372, in-8-. — Favier (Claude), assista en qualité

de procureur du roi à la conférence de Courtray, qui avait pour objet de fixer les limites de la France, d'après les bases arrêtées au congrès de Nimègue, et y fit preuve de talent ; il a laissé en manuscrit un Traité de la régule, conservé à la bibliothèque royale. F (Vies du boflay (Ile*ri), né à Paris en 1070, entra dans l'ordre de saint Benoît de la congrégation de Cluny. Ses supérieurs l'envoyèrent à Paris exercer son talent pour la chaire ; il obtint sa sécularisation et fut pourvu presque en même temps du prieuré de Sainte-Croix de Provins. L'abbé Favier mourut à Paris le 31 août 1753, n l'âge de 83 ans; on a de lui : 1° Lettre d'un abbé à un académicien sur le dîteourt de Fontenelle, etc., Paris, 1691); 2» édit., Rouen, 1703, in-12; 2° Oraïton funèbre du duc de Berry; 3* celle de Louis XIV; 4° Èpllr* en ver* à Racine (Ut, ,-.u sujet de son poème de la Crdce; 5" HMOire univertelle de Juttin, traduite en français, Paris, 1735, 2 volumes in-12. favikr, célèbre publicisle, né a Toulouse vers le commencement du xviii» siècle, sucréda a son père dès l'Age de 20 ans dans la charge de secrétaire général îles tlats de Languedoc ; il eut une jeunesse orageuse qui causa la perte de sa charge et de sa fortune. Comme il était doué d'une mémoire prodigieuse, qu'il se distinguait par une Mie figure, une taille avantageuse ei «ne force de corps extraordinaire, il se sentit capable de remplir un rôle important, et dans celte pensée il s'appliqua surtout à l'histoire et i la politique. La littérature et la poésie étaient aussi des moyens qu'il ne négligea point. Il acquit promptenienl une connaissance approfondie des traités, des alliances, de la généalogie, des droits et des prétentions de toutes les maisons souveraines; il parvint, en outre, a se procurer en littérature des connaissances immenses et à se former un talent distingué pour la poésie. Muni de tous ces avantages, éléments d'un succès assuré, il entra hardiment dans le domaine de la politique afin d'y acquérir un nom et de l'argent pour satisfaire i ses goûts de luxe et de dépense. Il débuta par une place de secrétaire auprès de M. de la Chélaridic. ambassadeur i Turin; il passa ensuite auprès du ministre a'Argen», pourlequc il rédigea, avec un rare talent, divers mémoires T. XI. de la plus haute importance, entre autres celui intitulé : Réflexion* contre le traité de 1756 (entre la France et l'Autriche). Quand d'Argenson quitta le ministère, Favier cessa d'être employé ostensiblement. Sous le ministère Choiseul, il remplit différentes missions secrètes en Espagne et en Russie. Le comte de Broglic, chargé par Louis XA de suivre une correspondance secrète avec les ambassadeurs de France auprès des différentes cours, lui fil composer plusieurs mémoires dans lesquels il développa de profondes

connaissances. Le ministère en fut instruit et pressé par son ministre, le roi ne put refuser l'ordre de son arrestation, mais il lui écrivit de s'enfuir et de mettre ses papiers en sureté; Favier se relira en Angleterre, en Hollande où il vécut dans la société des hommes les plus considérables; à La Haye, il vit beaucoup le prince Henri de Prusse. Il trouvait encore dans son éloignement le moyen de saisir le fil des grandes intrigues politiques ; l'on prétend même qu'il contribua beaucoup à la chute du ministère Choiseul qu'il regardait comme l'auteur de sa disgrâce; mais la haine des puissances contre lesquelles il avait écrit l'enveloppe dans une conspiration fabuleuse avec le baron de Bon, Segur et Lamoignon ; il fut enlevé à Hambourg, conduit à Paris et mis à la Bastille où il resta plusieurs années. Mais le comte de Vergennes prit chaleureusement sa défense auprès du roi et lui fit sentir l'injustice qui pesait sur un fidèle serviteur ; Favier fut rendu à la liberté mais non à ses emplois. Il était utile, politiquement parlant. Dès lors il vécut libre et indépendant. À l'avènement de Louis XVI, le comte de Vergennes lui fit donner 40,000 fr. pour payer ses dettes et une pension de deux mille écus. Favier est mort à Paris le 2 avril 1784. M. de Ségur a recueilli une partie de ses œuvres dans l'ouvrage intitulé: Politique de tout le cabinet* de France pendant le* règne* de Louis XV et de Louis XVI, in-8°, 1793, 2 vol. f. vii », roi des Asuries et le Léon, fils de don Pélage, monta sur le Irone en 737. Ce prince se fit mépriser par une conduite désordonnée, il aimait passionnément la chasse: s'étant trop écarté de sa suite, il fut dévoré par les ours, les Espagnols virent dans cet événement une punition du ciel ; il ne régna que deux ans; n'ayant pas laissé de postérité, don Alfonso, son beau-frère, dit le Colloque, lui succéda en 7311. f. a visse ihUt. une.), vaste soulcraiu où l'on renfermait les objets précieux; trésors de chaque temple. Les feuietdu Capitale étaient des caves sous le Cnpilole, dans lesquelles on renfermait les objets sacrés dont on ne faisait plus usage. N. a se plein d'eau à l'entrée des temples. FAVOLL (H. r. t. ES), né à Middlebourg en 1523, fut envoyé à Padoue pour y étudier la philosophie et la médecine; en 1515, il se rendit à Borne et à Venise, fit le voyage de Constantinople, visita quelques Îles de la Grèce et les Pays-Bas. La ville d'Anvers le nomma son médecin pensionnaire en 1503 et il y mourut en 1585 À l'âge de 62 ans. Son principal ouvrage est une description en vers latins de son voyage à Constantinople; Louvain, 1563, in-8°. Il a fait une herboritière où il examine Qumodo Dent lomtut nt cum propheli*. La facture de ses vers n'est généralement pas mauvaise. FAVfWB, fatosia. [zooph.),

genre établi par Lesueur et Peron, el dont les principaux caractères sont : point d'estomac , des pedomules au lieu de tentacules; bras garnis d'un grand nombre de suçoirs, etc. Deux espèces seulement composent ce genre , les favonia ortonema et favonia lexaitema. Ce genre a été réuni aux orythies de Lamarck. (V. Orythies.) favori s \mgth. lot.), un des principaux vents. Le nu ne que Zephyrus. FAVORABLE, adj. des deux genres, propice, avantageux, tel qu'on le désire pour la fin qu'on m* propose. Il se dit des personnes et des choses. Blessure favorable, blessure qui n'est pas dangereuse. Coup favorable, coup dont la blessure n'est pas dangereuse, mais qui est près d'un endroit où elle l'aurait été. Ces locutions ont vieilli. — Favorable, se dit aussi de certaines choses qui méritent d'être exceptées de la rigueur de la loi. Il signifie encore, qui est à l'avantage de quelqu'un, de quelque chose. FAVORABLEMENT, adv., d'une manière favorable. favori, 1 TB, adj., qui plaît plus, qu'on affectionne plus que toute autre chose du même genre. Il s'emploie aussi comme substantif, et signifie celui , celle qui tient le premier rang dans la faveur, dans les bonnes grâces d'un roi, d'une reine, d'un grand prince, d'un de tout objet d'une préférence substantivement , les bonnes grâces d'un roi, d'une reine, d'une grande princesse. Il se dit de même prédilection habituelle. — Favori, s« du mot , au masculin , des touffes de barbe Digitized

The text on this page is estimated to be only 18.19% accurate

FAVORIS. (074) nv«.is. •sonne, laissent croître de chaque côte du vifavori, ite je*x). Il se dit, au piquet, de la couleur qui, i cas de concurrence, a l'avantage sur les trois autres. en favori», fameux sophiste d'AreUle IXrUt), disciple de I>ion Chrysostome. Il enseigna avec succès U rhétorique à Athènes et à Rome, sous le règne d'Adrien, qui se plut souvent a discoter avec lui. Favorin s'étonnait de (rois choses: de ce qu'étant eunuque un l'availaccusé d'adultère et de ce qu'il vivait, quoique eunemi de l'empereur. Favorin était pyrrhouicu, et allait jusqu'à nier qu'on pût concevoir l'existence des corps. Grpendant Aulu-Gellc et Philostralc parlent de lui avec de grands éloges. Il paraît qu'il mourut dans un Age assez avance, sous le règne d'.Intoniii. Nous n'avons de se* discours que quelques fragments rerueillis par Aulu-Gelle , Diogènc I-aerce, Philostrate et Etienne de Bysancc. FAVORI Mft, d'Arles, acquit un rang distingué |>artui les écrivains grecs de la tin du I' siècle de notre ère et du commencement du second, et l'on dit qu'ami de Plularquc, il pouvait rivaliser avec ce philoso|>he pour le nombre et la variété de ses compositions. Mais aucune n'étant parvenue jusqu'à bous, nous sommes réduits à nous eu rapporter aux éloges de ses contemporains. Nous dirons quelques mots de ces témoignages pour défendre autant que pns6ihledc l'oubli un nom qui a jeté quelque éclat sur la Gaule. Il est probable que Favorinus avait puise la connaissance du grec dans les écoles de Marseille, celle Athènes de l'Occident ; l'on voit dans les Nuits alliques d'AuluUelic que Favorinus était également consulté sur les difficultés du latin et du grec. Phitn&lrate a laissé, dans les Vies des sophistes, une notice sur Favorinus : il dit que le son féminin de sa voix et l'absence de barbe le liren l passer pour eunuque ; il eut cependant un procès scandaleux avec Je mari d'une dame romaine , personnage consulaire. Il avait coutume de dire : « H y a dans ma vie trois choses étranges : étaut Gaulois, de « parler grec; eunuque, d'être accusé d'adultère; et de vivre, u étant mal avec l'empereur. » Ce dernier mot avait trait à ses différends avec Adrien qui avait la manie de s'entourer de philosophes et d'argumenter contre eux et qui ne pardonnait pas à qui l'emportait sur lui. Une plaisanterie de Favorinus paraft avoir causé sa disgrâce. Les Athéniens, informés de cette défaveur, s'empressèrent d'abattre la statue de bronze qu'il venaient d'élever au rhéteur gaulois. Lorsque Favorinus parlait en public, ceux mêmes qui ne comprenaient pas

le grec venaient l'entendre, comme ils auraient croulé l'harmonie d'un concert, tant il y avait d'art dans son débit et de charme dans le timbre singulier de sa voix. Lucien, dans son dialogue intitulé *V Eunuque*, paraît avoir voulu désigner Favorinus; il ne lui a point épargné *h* épigrammes*; Favorinus mourut vers les dernières années du règne d'Adrien, 1-e* auteurs anciens citent de ce philosophe des *Uémiret* où Diogène Laërce a souvent puisé pour ses *Vies des philosophes*; — un *TVailé 4e la philotophie d Homère*, — *tur Platon*, — *tuf Soertie*, etc. An dire d'Aulu-Gelle, un de ses meilleures ouvrages c'étaient ses *Ditcourt pyrrhonien*, en dix livres. Nous bornerons là les citations de ses *u'iivres*; et nous terminerons en disant qu'à juger par les éloges de son siècle et par les fragments qui nous en restent, ses *ipuvres historiques et philosophiques* auraient été pour nous un monument de gloire nationale. favorinus (Varims ou (il abiino, plus connu sous le nom de), philologue et lexicographe du *xvi» siècle*, était né près de Camerino dans l'Ombrie. Il fut disciple de Jean Lascaris et d'Ange Politieu; il entra dans la congrégation de saint Sylvestre, obtint . en 1512, la *direclimi de la bibliothèque des Médicis à Florence*, et fut nommé en 1514 à l'évêché de Nocera qu'il occupa jusqu'à sa mort arrivée en 1537. Son principal ouvrage est : *Uognum et perutile dklionnarium*, etc., Rome, 1523; *Itole*, 1538; Venise, 1712, in-f° C'est la meilleure édition. Un lui doit encore une traduction des *iljwptuhegmes de Siobée*, Rome, 1510, in-8*. FAVORIS ET FAVORITES DBS ROIS. Un favori est un être qui, par des moyens quelconques, rarement honnêtes, s'insinue dans- les bonnes grâces du prince, étudie son caractère, ses penchants, ses goûts, ses faiblesses, flatte sa vanité, admire ses défauts, étouffe trop souvent ses vertus, obéit A tous ses caprices, les prévient même ou les provoque, finit par se rendre maître de toutes ses volontés, par le *fusriner* souvent au point de ne lui laisser qu'un pouvoir nominal et d'exarcer réellement à sa place la souveraine puissance. Rarement un favori s'est élevé par des services réels, par de solides et utiles talents; presque ' • vice cl lo crime ont servi de guides aux hommes de celle espèce. Il est rare qu'un favori, à l'exemple de Mécène et sans doute d'Ephestion, ail voulu la gloire de son pays, l e plus souvent un favori ne vit qu'au milieu d'intrigues qui se croisent sans cesse; il a des envieux à écarter, la mobilité, la satiété du maître à prévenir, la nécessité de sa présence a rendre chaque jour plus impérieuse; s'il échoue, il paie, l<' Mn repos, de sa fortune, de sa vie quelquefois, les heures ^trop courtes d'un pouvoir équivoque, d'une inquiète prospérité. Comme un favori ne sort

presque jamais des rangs les plus élevés de la société , il agit en toute circonstance de même que le parvenus de toute espèce : il oublie le point d'où il est parti , les hommes qui longtemps furent ses pareils; il veut éclipser les plus grands par sa grandeur, et par quelle grandeur • par le faste, par un luxe démesuré, par de folles prodigalités, par une odieuse insolence. Aussi ne compte-t-il pas un ami ou au moins à peine un ami; les haines s'accumulent sur sa tête, autour de lui , à ses pieds ; il doit nécessairement tomber avec éclat ou s'éteindre dans l'obscurité, loin de la cour, ce théâtre de ses triomphes ; et , à quelques circonstances de détail près, ce fut là l'existence de presque tous les favoris dont l'histoire nous a conservé le souvenir. L'eunuque Bagoas, Sejan, Plaulien, Rufin. Eutrope, cher les anciens; Alvares de Luna. Wolsey . Uuckirigliaiu , Olivares , Concini , Luynes et tant d'autres, chez les modernes, jouirent-ils jusqu'à la mort d'une faveur péniblement ou honteusement acquise? Les favoris sont communs dans les Etats monarchiques et surtout dans un Etat despotique ; s'ils pouvaient exister dans une monarchie constitutionnelle et y diriger le ministère, leur influence serait mortelle et pour le roi et pour la monarchie. L'influence des favorites n'a pas été moins désastreuse. Il ne faut pas confondre la maltresse d'un roi avec la favorite : la première règne sur les sens du prince, la seconde domine et ses sens et son esprit. En France, surtout, l'empire des favorites a été presque non interrompu ; les autres pays européens ont vu sans cesse « des exemples d'une semblable faiblesse chez plusieurs de leurs souverains, mais nulle part plus que chez nous ces exemples ne se sont reproduits avec autant de persévérance. C'est à partir du règne de François I^{er} que commence réellement l'influence malfaisante des favorites, à laquelle, depuis ce temps , le seul Louis XVI fut complètement étranger. Comme celle des rayons, l'importance des favorites a diminué depuis que les peuples se soumettent successivement au système représentatif. favoriser, v. a., traiter favorablement, accorder quelque préférence, appuyer de son crédit, prouver. — Favoriser quelqu'un de quelque chose, l'en gratifier , accorder à quelqu'un une chose qui lui est avantageuse, agréable, qui l'honore, etc. Fig., la nature l'a favorisé, ne tapât-elle point* dont, se dit en parlant, soit au physique, soit au moral, des avantages naturels dont une personne est douée ou dépourvue Favoriser, se dit aussi de tout ce qui est conforme à nos souhaits et qui seconde nos desseins, nos désirs. Il signifie encore simplement favori ; Aristote), l'un des poètes de la pléiade latine qui brillait en Italie dans le xv^e siècle, naquit

a Lacques en 11104. Avant embrassé l'état ecclésiastique, il vint a Rome ou
 ses talents lui méritèrent bientôt d'illustres amis. Honoré de la charge de
 secrétaire du sacré collège, il fut presque toujours employé dans les affaires
 importantes, et mourut le-13 noveinbrel684. Il étaifmembre de l'Académie
 de* ttumoritte*. isourn de la lecture des anciens , il se montra souvent l'égal
 «le se» modèles. Ses poésies ont été recueillies, avec celles des autres
 poètes de la pléiade, sous ce titre : Septe* iUutlnum t*ronm poemata,
 Amsterdam, 1072 . iu-8° , Elzevir. A la suite de <ses vers sont deux
 oraisons funèbres : l'une d'Alexandre > n ei l'autre de Clément IX.
 favoritisme (»*>/.], système, abus du régime de* favoris. V\\mnx,favosiit
 '.zaoph.), genre de l'ordre des tubiporee*. de la division des polypiers
 entièrement pierreux et non tlrvibles, formés de tubes distincts et parallèles,
 a parois inierne et lisses , établi par Lamarck , et dont les caractères P""^TM
 polvpier pierreux , simple , de forme variable, cwnpw sont: poivpuT
 picrrcu* , smipic ■ u«= — » de tubes parallèles, prismatiques, disposés en
 faisceaux eonn eus, pentagones ou hexagones . plus ou moins réguliers . rar.
 ment articulés, et simulant assez bien les roches oasäiuqoc* des terrains
 volcaniques. favras (Thomas-Maiii, marquis de). né de M 1745, rc dit était
 lieutenant des Suisses de la garde <jc roi, lorsqu'il se démit de cette charge,
 en 1775. pour se rcinro à Vienne, où il fit reconnaître sa femme comme
 fille et légitime du prince d'Anhalt-Schauenbourg. Il commandât! Digitized
 by Q^Ogle

The text on this page is estimated to be only 18.30% accurate

favh (075) une légion h» Hollande lors de l'insurrection contre le
slha- | dejugemnf Irèsrare Hiuuiler en 1787. Favras joignait aux avantages
physiques <lc U douceur dans I* caractère, mai» il avait une imagination
•clive, sans cesse en travail de projets dans toutes les rircon— »l;imcj et sur
Ions les objets. Au moment de la révolution, il «n présenta sur la politique
qui le rendirent suspect au parti révolutionnaire. En décembre 1780, il fui
accusé d'avoir tramé rentre la révolution et d'avoir voulñ introduire la nuit
dans Paris d« gens armés pour entraîner le roi et sa famille » Pé; traduit au
Chàtrlel, il se défendit avec beaucoup «le TAVHfc. •I de la tout le temps
que dura la procédure . la populace ne cessa de crier : A U lanterne. Sa mort
fclait évidemment devenue inévitable. Les juges, qui venaient d'acquitter
Bcsenval dans une affaire à peu près semblable, craignirent sans doute les
effets de la fureur populaire: ils refusèrent d'entendre les témoins à
décharge; Livras les compara au tribunal de l'wquisition. La principale
charge contre lui fut une lettre d'un M. de Foucault qui lui demandait :
Oimml ros troupe* l par quel e&é entrerxml-elle* « Pnr« ? je délirerait y
être employé. Monsieur, frère du roi, était désigné dans le public comme
ayant pris pari à ce complot, et, se voyant même accusé positivement dans
un écrit très répandu, il se crut obligé de se rendre à l'Hdtcl-de -Ville pour
ilér larer qu'il y était loul-àl'ait étranger. Fatras fut condamné à faire amende
honorable devant la cathédrale et à être pendu en place de lirève. Il entendit
ecl arrêt avec un calme admirable, el il dit à ses juges : « Je vous plains bien
si le témoignage de deux hommes vous niltii four condamner. » Le
jugement fut exécuté le 19 lévrier 1700. n journaliste, du temps
(Prudhoininr) dit qu'il parut devant Sto juges avec lous les avantages que
donne l'innocence. Il tes conserva jusqu'au moment fatal, Favras a laissé des
mémoires relatifs aux troubles de Hollande. p*va»T (Louis), médecin, né
vers 1735 a Wurtzburg, reçut le grade de docteur en 1757 à la Faculté de
Baie , et s'établit à Paverne, pelite ville de Suisse. C'est de celle ville qu'est
daté VAvit aa lecteur dont il a fait précéder l'ouvrage suivant : Aurea eatena
Homeri, id ett concatenala nal»ra. historié. pHysieo-mediea; Francfort et
Leipzig. 1763. 1 v. in-8». L'est un traité d'alchimie ou de chimie plus
curieux qu'utile.— Fa n» it (François-André de), général au service de
Prusse, mort en 1804, était de la même famille que le précédent. On a de lui
des Mémtlres peur tervir à J'niifot're de la révolution de Pologne depuis

!793; i«M* en 1796 ; Berlin, 1700, in-8». favre (Pierre), jésuite, le premier des compaguois de saint Ignace , naquit en 1506 au hameau de Villaret, diocèse de Genève. Admis au collège de Sainte-Barbe par charité en 1527, il s'y lia de la plus étroite amitié avec Ignace de Loyola et François-Xavier. Le premier lui confia son projet de fonder un nouvel ordre religieux consacré spécialement à convertir les idolâtres et à combattre les nouvelles erreurs. Favre embrassa Ignace et lui promit de le suivre jusqu'à la mort. Ils tirent leurs premiers vœux à l'église de Montmartre le 15 août 1534. Les talents et les vertus du P. Favre contribuèrent beaucoup à la rapide propagation de cet ordre : à Rome, à Parme, en Allemagne, à Cologne, à Coimbre, à Valladolid, à Salamanque, en Portugal, le P. Favre se rendit utile par ses enseignements, par sa habileté dans les missions qui lui furent confiées, par des centaines de collèges, et partout recueillit des témoignages de la plus haute estime. Paul III voulut qu'il assistât au concile de Trente comme son premier théologien. Mais, excédé de fatigues et de travaux, il expira entre les bras de saint Ignace le 1^{er} août 1546, en odeur de sainteté. Son portrait porte au bas ces vers qui résument sa vie édifiante : *Pattor, virgo, pium; parti, hominum colmique Fromle, omni volit, PAVBB (Aktoixk)*, l'un des plus grands jurisconsultes du commencement du xvii^e siècle , naquit le 4 octobre 1657 à Bourg-en-Bresse, qui appartenait alors aux ducs de Savoie. Il était issu d'une ancienne famille de magistrats et suivit d'abord la même carrière. C'est dans l'enseignement des jésuites, en leur collège de Paris, que Favre puisa une éducation aussi «tendue que solide. Il s'appliqua d'abord au grec et au latin, et s'appropriant ces deux langues de manière à s'en servir comme de sa langue naturelle ; sa facilité à les écrire était si grande, qu'on rapporte que lorsqu'il faisait son cours de droit à Turin, au sortir de la leçon du professeur, il la récitait ou l'écrivait en latin pendant qu'il la dictait en grec. A ces heureuses dispositions le jeune Favre joignait une perspicacité et une rectitude] Favre ne le remplacer par intérim dans la passion pour le droit le retenait à l'étude pendant quatorze heures et même pendant seize heures par jour. L'on peut juger des progrès que le jeune légiste dut faire dans une science qu'il cultivait avec autant d'ardeur! Aussi Favre se sentit bientôt appelé à régénérer les principes du droit romain que tous les anciens commentateurs avaient défigurés et d'après eux les jurisconsultes de son temps : «le sorte que leurs erreurs mêmes faisaient autorité au barreau. Il fallait une force morale, puisée dans une instruction profonde , esprit supérieur, dans des

convictions vives, constantes et inébranlables, pour entreprendre à lui seul de démolir ce vieil «*monument de jurisprudence*», si solidement établi et si bien défendu par l'usage et les dérisions des tribunaux. F. l'ependant Favre n'avait que vingt-trois ans lorsqu'il porta résolument le marteau sur le monument ! En faisant paraître les trois premiers livres *Censurarum juris civilis* (Lyon, 1580, in-4°) le maître devait ensuite doter la science d'ouvrages précieux et faire rejaillir la gloire de ses œuvres sur sa patrie et même sur la ville qui l'avait élevé. Favre se présente ici à la postérité sous un double aspect : s'il fut grand jurisconsulte, il ne brilla pas moins par les charges dont il fut revêtu, par la confiance de son souverain qui lui délégua souvent des missions importantes, et par ses talents administratifs et «*diplomatiques*». Nous allons parler de l'homme public d'abord. Charles-Emmanuel I^{er}, duc de Savoie, sut apprécier le haut mérite «*du jeune avocat*», et le nomma en 1581 juge major de Bresse, et lui accorda une dispense d'âge pour exercer cette charge, qu'on ne pouvait obtenir qu'à l'âge de trente ans. Ce n'était pour ainsi dire qu'un noviciat. Le duc, au bout de trois années, le nomma sénateur, puis président du sénat de Savoie en 1590. Nous ne le suivrons pas dans un voyage qu'il fit à Aix en Provence, par commission du sénat, en 1597 ; nous insisterons davantage sur son séjour à Annecy, où il alla présider le conseil «*du Genevois*», à la demande du duc de Nemours, en 1596. Il y vit saint François de Sales, et bientôt une liaison intime, fondée sur une estime réciproque, s'établit entre eux. Favre était très zélé pour le maintien de la foi catholique ; il était aussi bon rhodanien que savant célèbre. Ces deux illustres amis, animés du même désir en faveur des progrès des lettres, fondèrent à Annecy, en 1606, une académie qui prit le nom d'Académie florimontane. Ses premières séances eurent lieu «*dans la maison de Favre*», qui la plaça sous la protection du duc de Nemours ; cette académie choisit pour son symbole l'orange, avec cette devise que devait démentir la courte durée de son existence : *Flore* fructum* perenne*. L'on trouve ses statuts au commencement du 7^e livre de *Yumaire du B.* François de Sales Lyon, 1634, in-4°), par Ch.-Aug. de Sales. Toutes les sciences et tous les beaux-arts devaient être du ressort de cette institution ; rien ne manqua au complément de son organisation. Mais il faut croire que les fonds nécessaires aux dépenses n'ayant point été assurés, il en résulta un obstacle aux réunions, puisque l'histoire n'en fait plus mention depuis le départ du président Favre d'Annecy en 1618. Elle ne laissa pas que de jeter un vif éclat dans sa courte durée. Favre avait séjourné neuf mois à Paris et à

Fontainebleau comme chargé d'affaires de la duchesse de Nemours , ci précédemment pour le même motif à Modène, A Rome, à Turin, etc. ; et dans toutes ces occasions il avait été heureusement servi par son habileté et par toutes les qualités qui inspirent la confiance. Il traitait les affaires avec conscience et dignité; le coeur du diplomate rusé ne prenait jamais la place du cœur du magistrat. En 1611 , il fut employé à lever des troupes pour l'armer de son souverain et à veiller aux approvisionnements nécessaires; en 1614, l'affaire de la succession de Montferrat l'appela à Turin ; le cardinal Maurice de Savoie venait d'y fonder une académie des belles-lettres , Favre y trouva sa place. En 1618. le même prince fut chargé de négocier à la cour de France le mariage de Victor- Amédée I^{er} avec Madame Christine de France, fille d'Henri IV. Il voulut être accompagné par Favre et par saint François de Sales, ces deux flambeaux de la science et de la religion. Louis XIII connut tout le mérite du prince Favre, et résolut de se l'attacher par les offres les plus séduisantes ; cette marque d'estime pénétra profondément Favre de reconnaissance envers le prince-, mais il conservait trop d'attachement pour son souverain et pour son pays, et son désintéressement était trop entier pour que des offres, quelles qu'elles fussent, pussent le séduire, il remercia Louis XIII, qui, ne pouvant vaincre le père, accorda à son second fils (Vaugelas) une pension de 2000 liv. En 1617, le marquis de Lans , gouverneur de Savoie, avait été envoyé à Paris pour traiter d'autres affaires, le duc jeta les yeux sur Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.33% accurate

FVVBK. («») FAVIN. général du duché. L'on voit, par cette simple notice des charges les plus éminentes confiées à Favre, quelle estime on faisait de ses talents et de son caractère dans toutes les circonstances. L'on est étonné, après cela, que ce savant ait eu le temps de produire des œuvres aussi parfaites et en si grand nombre. Il mourut à Chambéry le 28 février 162*. Il ne laissa pas d'autre fortune que le patrimoine qu'il avait reçu de ses ancêtres. Il pratiqua la charité en vrai disciple de l'Evangile : dans les temps de calamités publiques, il vendait son argenterie et ce qu'il possédait de plus précieux pour secourir les pauvres. Son testament est un chef-d'œuvre de piété, d'onction, d'âme tendresse paternelle, d'ordre et d'équité. Favre est un modèle » offrir aux hommes de talent chargés de la conduite de leurs semblables. Comme jurisconsulte, Favre se montre comme un homme véritablement supérieur ; il sortit dès son début de l'ornière où se traînaient de temps immémorial les gens du barreau. Il alla, nouveau Prométhée, chercher la lumière à sa source en étudiant les institutions du peuple romain et l'esprit de ses lois dans la comparaison de ces lois entre elles ; travail immense, mais qui devait porter des fruits abondants ! La publication de la première partie des Conjectures fut comme l'annonce de la puissance morale d'un homme destiné à opérer une révolution dans les idées établies. On assure que Cujas dit à cette occasion : « Ce jeune homme a du sang aux ongles ; s'il lit l'ouvrage d'homme, il fera bien du bruit. » Pour arriver plus vite au but qu'il se proposait, Favre résolut de développer son plan et ses vues par la publication presque simultanée des premières parties des ouvrages qui «devaient y concourir, pensant, avec raison, que si le temps venait à lui manquer pour les achever, son plan étant bien connu, d'autres y mettraient la dernière main. C'est autant à la précipitation avec laquelle il a fait ses compositions qu'à l'emploi de son temps aux affaires publiques qu'il faut attribuer les défauts de ses ouvrages, qui est, en général, diffus (comme l'était ou surpasse celui des contemporains de cette époque), et dépourvu de précision et d'énergie. A l'égard de la prohibition qu'il a voulu faire prononcer contre les opinions des anciens commentateurs, tout en reconnaissant, avec Favre, que leurs opinions ne peuvent être érigées en règles absolues, il faut admettre toutefois qu'elles doivent conserver une grande autorité, puisque cette autorité leur était acquise déjà dans les temps anciens et sous l'empire des lois romaines. Après avoir publié ses

Conjectura (Lyon, 1580, in i-t, Favre, dans un voyage qu'il fit à Aix en
 Provence par commission du sénat, en 15112, composa en six semaines son
 traité De variis* nummariorum debitorum solutionibus (Lyon, 1598, in-8°),
 Nuremberg, 1622. — Ce traité, qui contient la critique des opinions de Ch.
 Dumoulin, n'a pas reçu du s la consécration d'une critique fondée, car ces
 opinions s'harmonisent davantage avec les principes des économistes
 modernes. Le livre Conjecturarum juris civilis, sous un titre si simple,
 donne la mesure de l'érudition profonde de l'auteur acquise dans l'étude des
 lois romaines comparées; l'on pourrait y reprendre quelques paradoxes,
 mais la raison y triomphe en général, et justifie la sensation qu'il fit à son
 apparition. La Jurisprudentia papianiana est un ouvrage capital. Il était en
 mission, à Rome, lorsqu'il en composa une grande partie. (Il y entreprend de
 substituer à la confusion qui règne dans les cinquante livres des Pandectes la
 méthode et la régularité; à cet effet, il prit pour guide les Institutes de
 Justinien. L'auteur caressait cette œuvre qu'il aurait bien voulu finir; il
 voyait avec peine que le temps lui manquerait, et c'est suivant ce plan qu'il
 instruisait lui-même l'aine de ses (ils dans l'espoir qu'il pourrait après lui
 terminer cet important travail; Favre ne put en achever que le premier livre,
 et il était réservé à Domat de le compléter en le reprenant par les
 fondements dans ses Lois* ciriliter dans* leur ordre naturel. Ce n'était point
 assez pour Favre d'avoir fait triompher sa théorie, il résolut d'en obtenir
 l'application par les tribunaux. Il fit paraître alors ses cent décades De
 erroribus pragmaticorum et interpretum juris. Ce livre, qui détruisait les
 idées reçues, les études acquises, la jurisprudence établie par succession de
 temps, qui forçait les gens du barreau à des études nouvelles et plus ardues,
 excita de toutes parts de vives réclamations; l'abus et la routine se
 révoltèrent; mais il fallut bien que les yeux s'ouvrissent à la lumière, et si
 la révolution ne procéda que graduellement, toujours est-il que Favre eut l'in-
 gloire et la satisfaction de voir les tribunaux, même étrangers, en adopter les
 principes. L'ouvrage contient néanmoins des paradoxes, moins fréquents
 toutefois que dans les Conjectures*. Favre alla pins loin, trop loin même. Il
 voulut proscrire du barreau les opinions des anciens, dans ce but, il dédia >
 Rodolphe. le premier livre de ses Rationes; il engagea ce prince à
 défendre» par une loi expresse, d'écarter les commentateurs dans les
 plaidoiries; mais cette défense ne fut portée que plus tard par le roi de
 Sardaigne en 1740, et par le roi de Prusse en 1741, plus d'un siècle après
 Favre. Le livre De erroribus*, etc, fut attaqué par divers auteurs de

jurisprudence et surtout, après la mort de Favre , par Bachov fils dans ses *Exercitationes* ad partem posteriorum Chiliadis** quant de erroribus interpretum Fabtr faltà iuseriptit , Francfort, 1624, in-f° Schiferdecker, dans ses *Uitputationes** [«rente*, Strasbourg, 1610, in-f°], prit vivement sa défense. Après l'œuvre de destruction, devait naître celle de réédification, et le président Favre donna ses *Rationes in Paudectat*; il en publia la première partie en 1604, et ne cessa d' travailler le reste de sa vie, mais ne put aller que jusqu'au livre *De prieteriptis** rerbit. Il obtint encore plus de succès que les précédents; le but que l'auteur s'était proposé était de dispenser de recourir à tout autre commentaire des lois romaines ; dans cet excellent ouvrage, il prend l'un après l'autre chaque livre du Digeste; il y explique chaque loi, chaque paragraphe, y présente séparément *ratio dubitandi* et *ratio decidendi*, ce qui a fait donner à l'ouvrage son titre, et, en effet, s'il eût pu le terminer, il eût répondu à ses détracteurs par l'exemple et par le précepte. — Ce fut durant son séjour à Annecy, en 1506, que Favre composa le *Cedex Fabricianus*, qui est la plus importante de ses compositions, celle que l'on consulte le plus souvent, rédigée suivant l'ordre des matières du Code Justinien ; il y rapporte toutes les décisions du sénat de Savoie, avec les motifs de droit raisonnés. Cet ouvrage, divisé en neuf livres qui embrassent les solutions d'une foule de questions difficiles, formait une des sources du droit suivies dans les tribunaux de Savoie, et était souvent cité comme une autorité d'un grand poids dans tous les pays qui suivaient le droit romain. L'édition de Leipzig, 1706, in-fol°, est enrichie de notes relatives aux usages particuliers suivis en Allemagne. Les autres ouvrages de Favre sont des ouvrages de droit : *De patrum hereditate in toto fratrum* (Mot d'ideiM, in-8°, Lyon, 1518). — *De iurisdictione ducis in Maugr producit Sabaudia* tñ, ultatio, in-4°, Lyon, 1617. — *De iurisdictione in IV, Turin, 1629, in-fol°*, dans les *Tractatus in utroque iure laudimur*. — *Informationes* » faeli et iurit in causis Ferrariensi, in-4°, écrit pour soutenir les droits d'Anne d'Autriche, duchesse de Genevois, à la succession d'Alphonse II , duc de Ferrare. — *De iurisdictione contrôler iudicium*, Turin , 1622, in-4°. — *Abrégé de la pratique judiciaire et civile du sénat de Savoie*, Genève, 1750. — Quelques ouvrages de littérature, tels que : *Le* (Jordan* et Maxim in, eu {"Ambition, œuvre tragique en cinq actes et en vers , premiers et derniers essais de poésie d'Antoine Favre (S.-J.-B.), dédiés à Cli.-Em., duc de Savoie. Chambéry, 1589, in-4°; Lyon, 1598, in-8°. — Centurie* de quatrains* moraux, dédiés à mademoiselle Marguerite, princesse de Savoie,*

1601 , in-8*.— Entretien* spirituel*, divisés en trois cenluries de sonnets, Paris , 1602, in-8*, beaucoup plus rare que le recueil précédent. Favre aimait U poi tie. mais il ne la cultivait que pour célébrer la morale ou la religion ; son imagination était vive el féconde, capable d'embrasser et de traiter convenablement ces grands sujets, mais il voulait mettre dans ses vers plus de sentences que d'images , plus de réflexions que de peintures, et il devint froid el prosaïque. On trouve l'éloge de Favre dans le tome III dei Vumouteti illuttri, pag. 2C5-:3*;o. Taisand lui a consacré un long article dans ses vies des plus célèbres jurisconsultes. Nous terminerons le n6lre par cet éloge vrai que peu d'hommes ont eu une carrière mieux remplie, le cœur el l'esprit plus élevés et se sont rendus utiles par des travaux plus (lignes de la reconnaissance de la postérité. faire (Marie- Joseph l'abbé), célèbre orateur populaire et missionnaire du diocèse de Chambéry, né à Samoens en Faucigny le 7 novembre 1791, mort à Albertville le 16 juin 1838, en odeur de sainteté, fut professeur de rhétorique au petit séminaire de Chambéry de 1819 à 1821, cl donna jusqu'en 1833 diverses missions en Savoie avec une énergie de slylepopujaire eldes succès consolants. H a laissé des ouvrages lres estimés qui indiquent de profondes études Idéologiques et une grande connaissance des âmes. Ce sont : le Menuet du pénitent ou Méthode abrégée pour se convertir, u réconcilier avec Dieu et pénétrer ; le Ciel ouvert par la cenfestion tincère et la Communion fréquente el la Théorie pratique de la communion fréquente. Les deux premiers ouvrages ont eu plusieurs éditions à Annecy, chez Alexis Burdet, du vivant cl après la mort de l'auteur l-e trois» me comprend deux volumes in-8*, Lyon, cher. Pclagaud et l.cine, 1810. T. B. tawk (André), avocat, né à Paris à la fin du xvi* siècle, mourut, à ce que l'on conjecture, vers l'an 1620. Il étudia les

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.03% accurate

FAYE. («77 FAYETTE. antiquités de la France et publia des ouvrages es' i mes des rirux; c'est un auteur crédule, n'indiquant pas les source il a puisé les faits qu'il expose. On a de lui \ Histoire de A'orare, etc., Paris, 1622, in-fol.; le imite d'honneur et de chevalerie, ou, etc., 1620, 2 vol. in-4". C'est un ouvrage curieux très recherché. fawcet (si h William), général et écrivain angtaisdu xvm* siècle, né à Shipdenhall, près d'Halifax, comté d'York, fit de bonnes études et embrassa la carrière militaire, lit la guerre en Flandre comme volontaire, épousa une personne riche, quitta le service, puis le reprit en achetant une commission d'enseigne au régiment des gardes, parvint au grade d'adjudant et de colonel du 3' régiment de dragons des gardes avec la place de gouverneur du collège de Chclsea, lorsqu'il mourut a Westminster le 19 mars 1804. Il a traduit de l'allemand des ouvrages sur les règlements concernant la cavalerie et l'infanterie prussienne. fawkbs (François), poète anglais, né vers 1721, dans le comté d'York, entra dans les ordres et occupa successivement différentes cures; il mourut le 2« août 1777 ; on a de lui un Recueil de poésie*, in-8% 1701. Ses traductions en vers lui ont donné plus de réputation ; ou cite celle A' Anacréon, Sapho, Mon, Motchus et Mutée, 1760, in-12; la traduction des Idgllet de Théocrite, des fraqmenlt die ilénandre, etc. fax ou fay [technol.], division d'un bloc d'ardoises. fatal ou Faïal, une des Iles Açores, la plus considérable de l'Archipel après celle de Saint-Miguel. Elle a 5 lieues environ ils longueur sur 4 de largeur. Elle est dominée par deux montagnes qui s'élèvent à 3,000 pieds au-dessus du niveau de l'Océan. Le climat y est doux et Impéré par les brises de mer. l.c sol, très fertile, produit des vins excellents, du blé, du maïs, et presque tous les fruits cultivés en Europe. Toutes ces productions sont l'objet d'un commerce très important avec l Europe et l'Amérique. La population s'élève à 22,000 habitants. Le cluf-licu est Yilla-<la-Nurle. Latitude N., 38» 30'; long., 31» 12'. FAVfttT ou faidit CiA.NSKLM ou Anski.me), troubadour, né à l'zerche, dans le Limousin, eut une jeunesse déréglée; il fut mis au rang des troubadours par Richard, comte de Poitou, qui en 1189 succéda au tronc d'Angleterre. Il s'embarqua pour la croisade; ses meilleurs vers furent les stances qu'il composa sur la mort de ce monarque en 1109. Ce troubadour vécut aussi à la cour du marquis de Montfrrral cl à celle de Raymond d'Agoull, l'un des plus riches seigneurs de la Provence et tous deux protecteurs des muses; on pense qu'il

mourut en 1220 à la cour de ce dernier. faydit 'Piehre-Valentin), prêtre de Riom, en Auvergne, né dans la première moitié du x vit* siècle, mort en 1709. La bizarrerie de son esprit, l'inégalité de ses opinions, l'habitude invincible de dénigrer les grands noms, les grandes pensées et les grands succès lui procurèrent une célébrité peu honorable, qpi suit toujours l'originalité, mais qui survit rarement aux circonstances. Il attaqua, défendit, puis attaqua encore la conduite d'Innocent XI envers la France ; dans ses sermons, il se posa en adversaire de Bossue! et de Fénélon, prit fait et cause en main pour Descartes et se fil congédier de la congrégation de l'Oratoire. Faydit ne manquait ni de feu, ni de connaissances, ni d'une certaine imagination, niais il a tourné ces avantages mêmes a son déshonneur par le mauvais emploi qu'il en a fait ; le meilleur ou plutôt le moins mauvais de ses livres est intitulé : Remarque* tur Virgile, tur Homère et tue le ttgle poétique de l'Ecriture tainte, 1705-1710, in-12. FAVB (Barthélémy) , sieur d'Espcisscs, d'une ancienne famille de Lyon, s'acquit une grande réputation par son savoir cl sa capacité. François Ier le nomma, en 1541, conseiller au fiarlcmnt de Paris; il fut ensuite pourvu de la présidence à a cour des enquêtes et mourut dans un âge avancé; on a de lui : Energumenicut et Alexiacut, Paris, 1571, in-8". Cujas lui a dédié les 2 premiers livres de ses Observations. FAYB (Jacqces), sieur d'Espeisses, fils du précédent, naquit à Paris en 1542, fut successivement conseiller an parlement, maître des requêtes de l'hôtel du duc d'Anjou, maître des requêtes au conseil d'Etal, avocat général au parlement et pré•nient à mortier. Il suivit le duc d'Anjou, devenu roi de Pologne, et lui fut très utile durant son règne et après sa fuite; sa harangue à la diète de Stendiic eut un succès d'éloquence, mais ne put déterminer i maintenir Henri III sur le tronc de Pologne; ce fut lui qui fut chargé d'aller à Ferrareetà Yenise pour terminer quelques différends eulrc ces puissances; durant lrs troubles suscités par les Guises et par les protestants, Fave ne faiblit pas et resta Adèle a sou devoir; il suivit le roi 'à Tours; après la mort de ce prince, il conserva cella ville à Henri IV, se rendit auprès de lui sous les murs de Paris, où il lit preuve de bravoure guerrière; atteint durant le siège d'une fièvre maligne, il fut transporté àScnlis où il mourut le 20 septembre 1590, a 40 ans. Luyscl dit de lui que c'était un homme de grand sens, savant et éloquent, mais qui n'aimait pas les formalités de justice. Il avait, dit-on, l'esprit vif et la répartie prompte. On a de lui : Avertissement tur ta réception et la publication du concile de Trente. 1583. Il y défend les droits du roi et les libertés de l' Eglise gallicane. —

Paye (Charles), fils du précédent, né à Paris, vers 1577, conseiller au parlement, ambassadeur en Hollande et conseiller d'Etat ordinaire, mourut le 5 mai 1638 ; on a de lui ses Mémoires historiques et ses Négociations, A vol. in-fol. — Paye (Charles), oncle du précédent, abbé de Saint-Fusrien, est auteur d'un ouvrage intitulé : Discours des raisons et moyens pour lesquels MM. du clergé ont défloré et injurié les bulles monitoires de Grégoire XIV contre les ecclésiastiques demeurés en sa fidélité du roi; Tours, 1591-1593, in-8". Fayb (Jacques de la), savant théologien, vivait dans le XVII^e siècle ; il était prédicateur de l'église anglaise d'Utrecht et combattit le fameux Toi and par un ouvrage intitulé : liefentia religio née non Motif et gratta jttakec contra duat dit — tertatiour Joh. Tolandi, etc., l'trech, 17051, in-8*. Il y démontre que Toland est un spinosiste déguisé. — L'autre la Faye (Jean, suivant Barbier) paraît être l'auteur du Mémoire bibliographique sur la collection des républiques, imprimé par les Elzevirs, in-12, inséré dans les Mémoires de littérature de Salengre, II, 2^e partie, 149-62. FAYETTE (Gilbert Motier de la), né vers la fin du xiv^e siècle, d'une ancienne famille d'Amers, sénéchal du Bourbonnais, lieutenant général en Languedoc et en Guienne, lieutenant et capitaine général en Lyonnais et Méconnais, maréchal de France le 20 mai 1428, partagea , avec les autres généraux de Charles VII, la gloire d'avoir chassé les Anglais de la France. Il mourut le 23 février 1404. Il commença à servir en Italie et défendit Bologne contre les Vénitiens; il y tint avec l'autre jusqu'à l'extrémité, et le siège (il levé au bout de 19 jours. Il suivit le duc de Bourbon au siège de Soubisc et reprit Compiègne en 1415 ; il défendit Caen et Falaise contre les Anglais , puis ensuite Lyon contre le duc de Bourgogne depuis le 1^{er} mars jusqu'au 1^{er} juillet 1418. En 1422 il battit , à Baugé , les Anglais commandés par le duc de Clarence , qu'il tua de sa main. Il marchait au secours d'Ivry , lorsqu'il fut pris au combat de Verneuil, le 17 août 1424." Il conduisit , en 1429, des troupes au secours d'Orléans, accompagna Charles VII à son sacre à Reims le 17 juillet même année , et fut employé dans plusieurs négociations importantes. Il était ministre plénipotentiaire au traité de paix d'Arras le 21 septembre 1435 , et assista avec Unois aux conférences qui eurent lieu pour la reddition du vieux palais de Rouen , où le roi entra le 10 novembre 1-149. FAYETTE (Louis-François-Mathieu de la) , de la même famille que le précédent , fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche , avait captivé Louis XIII par sa beauté et par les qualités du cœur. Elle fut sensible à l'amour du prince , et Richelieu en conçut de l'ombrage; mais

mademoiselle de la Fayette chercha' dans la retraite un asile contre les passions . lit profession chez les religieuses de la Visitation de la rue Saint-Antoine , sous le nom de *<rw Angélique. Le roi venait la voir souvent, mais Richelieu trouva le moyen de rompre cette liaison d'une manière odieuse. Mademoiselle de la Fayette était parvenue à ramener le roi auprès de la reine , et le fruit de cette réconciliation fut , après 22 ans de stérilité , la naissance de Louis XIV. Mademoiselle de la Fayette mourut en 1665, au couvent de Chaillot, qu'elle avait fondé. Madame de Genlis a fait un roman historique , intitulé : Mademoiselle de la Fayette , Paris , 1812, 2 vol. in-12. FAYETTE { MARIE-MADELEINE PIOCHE DE LA VEGE , comtesse de la) , naquit en 1632. Son père prit le plus grand soin de son éducation ; Ménage et le P. Rapin se chargèrent de lui enseigner le latin. Introduite à l'hôtel de Rambouillet, elle sut , par la justesse et la solidité de son esprit, se préserver de la contagion du mauvais goût dont cet hôtel était le centre. Elle épousa, en 1655, à l'âge de 22 ans, le comte de la Fayette ; elle en eut deux fils , dont l'un suivit la carrière des armes, et l'autre celle de l'Eglise. Elle aimait à s'entourer des hommes les plus distingués dans les lettres » , du nombre des

Oigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.30% accurate

K. ivnrr. quels était La Fontaine. Ségrai* fut égalrmcn! après sa disgrâce auprès de Mademoiselle. Ce fut à celle époque qu'elle composa ses romans 7.mde et la Princetnedt Clrrri. Serrais mit en léte du premier son Traité de l'origine de» romani. Mademoiselle de la Fayette lui disait à ce sujet : « Nous avons marie nos rnfs la li.iison intime de i chefoucauld , auteur v mil lin. Madame nts ensemble. » Kien de plus connu que nadaine de la Fayette et du duc de la Rodes Manmet. Elfe dura 25 ans , et la mort de la Favelle fut inconsolable. Elle disait : M. de la Hoeliefoucaulil m'a donné de l'esprit, niais j'ai réformé son nrur. Madame de Sévignéa écrit d'elle : C'est une femme aimable ; plus on la connaît , plus on s'y atlarhe. Madame de la lavette avait l'esprit éminemment juste; Ségrais lui avait dit : Votre jugement est supérieur à votre esprit ; et elle avait été lres Dallée décrite opinion. D'Alembert , La Harpe et Marmonlel ont fait le plus grand éloge de ses rumaits. Selon le dernier, la Princesse de Clèves est ce que l'esprit d'une femme pouvait pruduire de plus adroit et de plus délicat. On doit à peu près les mêmes éloge» a Zaïde , à la comletu de Tende . et a la Vrmreue de Mdntprntier. Ses œuvres ont été recueillies avec de mesdames de Taurin rt de Fontaines, Paris. 1801, in-8». Madame de la Fayette est morte en 1693, à { C/TS) vanrm-. reçn cher elle , » on qw'il reçut le sobriquet de général Marpkée. Dam la séance du 20 février 17flo, il proclama que l' insurrection était le pin» saint des devoirs contre un pouvoir oppresseur et lyranninue. A partir de celle époque, il cesse desnivre la marche des idées révolutionnaires. Les excès qui se commettaient de toutes parts commençaient a lui faire craindre que la ruine de la monarchie n'ciilr.iiiiJt celle de la liberté , et il ne larda pas à se ranger du parti de la résistance. Lorsque le club îles Jacebln* se lut organisé , la Favctte lui opposa celui des t'nntlanit , où se réunissaient les amis de la monarchie constitutionnelle. A l'épique du voyage de Varennes , il se vil accusé des deux cotés a la fois : par lrs révolutionnaires, pour avoir laissé partir Lin fortuné Louis \\T ; par les royalistes , pour avoir contribué à son arrestation. Des troubles graves ayant éclaté au Champde-Mars le 17 juillet 1791, le commandant do la garde nationale les réprima avec vigueur, et compromit ainsi sa popularité. Le 8 octobre 1791 , après avoir fait accepter l'amnistie accordée par Louis XVI , il résigna le commandement de la celles 8 vol. 60 ans MYRTTE { M »«IE-PA1 L-jF.AS-RoCH-YVES-filLMiBT Mo1 1 h , marquis m; i.j»),

naquit le 6 septembre 1757 à Chavagnac en Auvergne, d'une ancienne et illustre famille. Après avoir fait ses études au collège du Plessis, il épousa, à l'âge de 10 ans, mademoiselle de Nnailles, fille du duc d'Ayen. Il se montra de bonne heure favorable aux idées d'indépendance politique qui commençaient à se répandre dans la société française ; et lorsque les colonies anglaises de l'Amérique s'insurgèrent contre la métropole, il résolut d'aller dans le Nouveau-Monde leur prêter l'appui de son courage. En vain ses amis et Franklin lui-même voulurent l'en détourner : plein d'enthousiasme pour la cause américaine, il frêta un navire, et dans l'été de 1777 il débarqua à Georges-Town. Reçu avec honneur par Washington, avec lequel il se lia dès lors d'une étroite amitié, il fut nommé major général de l'armée des États-Unis. et, dans le premier combat auquel il prit part, près de Philadelphie, il reçut une blessure. La Fayette continua de montrer, dans les autres affaires qui suivirent, un grand sang-froid uni à une intelligence assez remarquable de l'art de la guerre. Non content d'avoir mis son épée au service de l'Amérique, il lui apporta encore le secours de sa fortune, dont il engagea la plus grande partie. Une trêve ayant été conclue entre les insurgés et l'armée anglaise, il profita de cette suspension d'armes pour revenir en France, où il fut accueilli avec la plus grande faveur par la cour et par la ville. Peu après il retourna en Amérique, et prit part glorieuse à la guerre qui s'était rallumée. Lorsque l'indépendance américaine eut été reconnue, la Fayette revint en France, puis alla de nouveau visiter l'Amérique, dont les habitants lui donnèrent les témoignages de reconnaissance les plus flatteurs. Cependant la marche des événements allait bientôt lui offrir l'occasion de tenter en France même l'application de ses idées politiques. Membre des deux assemblées des notables, il obtint un arrêté favorable à l'égalité civile des protestants, demanda la suppression des lettres de cachet et des prisons d'État, et réclama la convocation d'une assemblée nationale. Député aux États généraux, il appuya la motion de Mirabeau pour le licenciement des troupes, et rédigea la déclaration des droits de l'homme, qui fut placée par l'assemblée à la tête de la constitution. Nommé vice-président, il occupait le fauteuil dans les journées des 13 et 14 juillet, et le lendemain il se rendit à Paris à la tête d'une députation de soixante membres pour constater le triomphe de l'insurrection. Ce fut peu de temps après que l'on conçut la pensée d'organiser une garde nationale, dont la mission devait être de contenir les excès populaires et aussi de neutraliser la puissance que la disposition des forces militaires mettait dans

les mains de la royauté. La Fayette fut proclamé d'une voix unanime le chef de la garde nationale. Il avait été, antérieurement à cette institution, commandant en chef de la garde bourgeoise. Ce fut lui qui présenta à l'assemblée des électeurs la cocarde Incolore, qui, leur dit-il, devait faire le triomphe du monde. Dans les journées de violence et d'excès des 5 et 6 octobre, il se rendit à Versailles avec plusieurs détachements de la garde nationale; mais, après avoir répondu de tout au roi et à l'assemblée, il ne sut pas prévenir les scènes horribles qui eurent lieu. Son imprévoyance et sa négligence furent telles dans la nuit du 5 au 6 octobre, qu'on l'appela — l'aveugle et les perturbateurs. Ce fut dans cette circonstance par Louis XVI, il résigna le commandement de la garde nationale et quitta la capitale. Désigné ensuite pour commander une des trois armées chargées de repousser la coalition, il battit l'ennemi en plusieurs rencontres. à Philipprville, à Maulaenge, à Florennes. Après la journée du 20 juin il vint à Paris et se présenta à la barre de l'assemblée pour demander le châtiment des attentats qui avaient été commis. Il avait trop compté sur sa popularité; il fut obligé d'aller quitter immédiatement Paris, et il alla rejoindre son armée. Désormais le prestige de sa popularité était évanoui; on brûla son effigie au Palais-Royal, et sa mise en accusation fut discutée dans le sein de l'Assemblée législative. La Fayette songea alors à marcher contre le parti révolutionnaire à la tête de son armée; mais, s'étant aperçu que ses soldats étaient peu disposés à le suivre, il prit le parti de se retirer en pays étranger. Arrêté par un poste autrichien, il fut reconnu et conduit sous escorte à Nivelles, puis à Luxembourg; transporté ensuite à Magdebourg, en Prusse, et enfin à Olmütz, il fut traité en prisonnier d'État, avec trois autres de ses compagnons, anciens membres de l'Assemblée constituante. Ayant réussi plus tard à s'échapper avec le secours de quelques amis qui s'étaient intéressés à son sort, il fut bientôt repris et réintégré dans sa prison. Madame de la Fayette et ses filles vinrent l'y trouver, et adoucirent par leur présence les rigueurs de sa captivité. Enfin, en 1797, Bonaparte, vainqueur de l'Italie, exigea la mise en liberté de la Fayette et de ses compagnons. Le gouvernement autrichien la lui accorda, mais non sans avoir longtemps résisté. Après le 18 brumaire, la Fayette rentra en France, et eut occasion de voir le premier consul, qui lui fit un accueil très amical. Mais, restant fidèle à ses principes, il refusa constamment de se rallier à un gouvernement qui aspirait de plus en plus à devenir une dictature militaire. Pendant les Cent-Jours il refusa la pairie qui lui fut offerte. Élu peu après membre de la Chambre des représentants par le

département de Seine-et-Marne, il fit déclarer, après la bataille de Waterloo, que l'assemblée demeurerait en permanence, et que toute tentative pour la dissoudre devrait être considérée comme un crime de haute trahison. Choisi, avec plusieurs de ses collègues, pour aller en qualité de commissaire près les puissances alliées pour demander une suspension d'armes, il ne put réussir dans cette mission, et revint bientôt à Paris. Lorsque, quelques jours après, les portes du Corps législatif eurent été fermées, la Favette protesta; puis se retira dans sa terre de Lagrange. En 1818, le département de la Sarthe l'ayant choisi pour député, il accepta cette mission, et vint siéger à la Chambre sur les bancs de l'extrême gauche. Ses opinions n'avaient pas changé; elles étaient les mêmes qu'en 1793; il n'avait perdu aucune de ses illusions. Son nom se trouva mêlé à tous les complots qui éclatèrent à cette époque, mais sans qu'il ait été judiciairement démontré qu'il y ait pris une part directe, quoiqu'on ne puisse guère révoquer en doute sa connivence dans plusieurs conspirations. Éloigné de la Chambre septennale, il voulut revoir le pays qui avait été témoin de ses premiers succès, et il se rendit en Amérique (1844). Il y fut reçu avec le plus grand enthousiasme, et son voyage à travers les divers bords de la république ne fut pour lui qu'une suite de fêtes et de triomphes. Élu (le nouveau député en 1827) par l'arrondissement de Meaux, il prit part à tous les actes de l'opposition la plus extrême, et lorsque, en 1830, l'insurrection eut renversé le trône de Charles X, il salua avec transport l'ère nouvelle dans laquelle la France allait entrer. Paris de sa retraite de l'Île de France, où l'avaient amenés les événements du 25 juillet, il proposa chez Andry création d'un

The text on this page is estimated to be only 16.86% accurate

FAVOI*. f le commandement de toutes les forces militaires, et demanda en même temps la formation d'une commission civile. Après le succès définitif, porté à l'hôtel-de-Ville dans les bras des insurgés, il déploya le drapeau tricolore sur la tour de l'édifice. C'est là qu'il répondit au parlementaire de Charles X ce mot fatal : Il en a trop tari. Le lendemain, lorsque le duc d'Orléans, premier lieutenant-général du royaume, se rendit à l'Hôtel-de-Ville, la Fayette présenta ce prince au peuple du haut du balcon, disant qu'il citait la meilleure des républiques*. Il usa ensuite de toute l'influence que lui donnait sa popularité pour rallier autour du nouveau roi ses amis politiques, et pendant quelques jours il se trouva de nouveau le maître des destinées de la France. On se servit de lui pour traverser les jours difficiles du procès des ministres. Mais la Fayette n'était pas né pour le pouvoir, et il se laissa bientôt ravir l'espèce de dictature dont il était investi. Nommé commandant en chef des gardes nationales du royaume, il fut obligé de donner sa démission quelques mois après, quand les circonstances furent devenues moins difficiles, parce que le ministère avait fait introduire dans la loi sur la garde nationale un amendement qui supprimait cette place. Rentré dès lors dans la vie privée, la Fayette continua cependant de siéger à la Chambre des députés, où il prit encore la parole dans toutes les circonstances où la cause des principes auxquels il était dévoué l'appela à la tribune. Mais son crédit et son influence avaient singulièrement diminué, et sa mort, arrivée à Paris le 20 mai 1634, produisit peu de sensation dans le monde politique. Ses funérailles, toutefois, furent célébrées avec pompe et entourées de précautions militaires, plutôt encore que d'hommages, par le nouveau pouvoir. Ami sincère de la liberté, la Fayette est demeuré pendant toute sa vie fidèle aux opinions de sa première jeunesse; animé de bonnes intentions, il se montra supérieur aux calculs de l'ambition, et dans plusieurs circonstances, quoique trop amoureux de la popularité, il sacrifia cependant quelquefois sa popularité même à ses principes. A cette époque où de grands événements ont entraîné les hommes publics à jouer des rôles si divers et quelquefois si opposés, la vie de sa vie doit être remarquée. Si plusieurs de ses actes ne peuvent échapper au blâme, sa bonne loi lui donne des droits à l'indulgence, alors même qu'il est impossible de l'approuver, imitant, mais un peu court, d'un caractère aimable et bon, l'homme de bien. „•■• «" l'intelligence supérieure

qui juge les situations, ni la force de volonté qui l'a dominé. C'était un Homme ami des théories et non un esprit d'application. Placé dans le cours de sa vie en 1789 et en 1830, au milieu des circonstances les plus favorables pour réaliser ses idées politiques, il n'en laissa deux fois échapper l'occasion, et n'exerça en réalité qu'une médiocre influence sur les affaires de son temps. Comme le but vers lequel il tendait était mal déterminé, comme il hésitait sans cesse sur le choix des moyens, il se laissait toujours maîtriser par les hommes et par les événements, enfin, lorsqu'on étudie l'histoire des dernières années, on trouve que si son nom a été souvent prononcé, il est facile à croire que sa place dans la postérité sera beaucoup moins grande, qu'il ne paraît l'être à l'opinion de ses contemporains Mirabeau l'a caractérisé par une mot assez juste en l'appelant un Cromwell Grandison.) recherchait-il plutôt la apparence du pouvoir qu'il poursuivait la réalité, et il est difficile de ne pas croire qu'il avait le sentiment secret de son impuissance due à son incapacité comme homme de gouvernement. C'était un homme né pour l'opposition, qui ne pouvait pas gouverner et qui ne voulait pas qu'on le gouvernât. Il lui fallait un pouvoir humble et obéissant. (voir aussi l'édition), basse justice foncière; droit de basse justice qui appartenait au possesseur d'un fief. FAVOIS.LC (Paillet-Aktoix), né à Paris en 1778, embrassa avec ardeur la cause de Napoléon et le suivit à Waterloo ; compromis dans l'émeute du mois de juin 1840, il fut condamné à quelques mois de prison. Frappé d'aliénation mentale, il mourut le 3 mai, en 1846. Il est auteur de la Lettre du Français au républicain, 1813, in-8°. De la jeunesse de Vint-Saint-Jean, Paris, 1818, in-8°. Lomraire T0, l'Imprimerie nationale, 1908. Elle mesure vingt lieues et demie de longueur de 1 lieue à l'O., et quatorze de largeur du N. au S. J'ai imaginé un système de quatre points principaux montagneux qui sont la chaîne de la Loire, la chaîne de la Saône, la chaîne de la Rhodan, et la chaîne de la Garonne. Elles sont composées de lièges, de châtaignes; on y fait du vin, du miel, etc. Les fabriques, considérables de belles toiles de lin, de chanvre; un y fait du vin, du miel, etc. Ses productions territoriales et industrielles. Les produits du sol sont le blé, le seigle, le lin, le froment, les olives, le sucre, les dattes. On y élève du gros et du menu bétail, elle est «mise» par des canaux qui dérivent du canal Joseph. Ses lacs sont le lac Garai au Sud, et celui de Birlet-el-ken'uri au Nord. Châmesieu, Moulins-el-Favoum. Fazary (Monsieur Hammett) dit - l'Abbaye de Saint-Victor, l'un des premiers astronomes musulmans; il traduisit en arabe par ordre du calife Maunier. Les tables

calculées selon le *Send-Hind*, et cette importante traduction reçut le nom de *Grand Send-Hind* et fut d'un usage général jusqu'au temps de Mâmourî. L'époque de la naissance et de la mort de Fazary ne nous est pas connue. [Thomas), historien, naquit à Sacca dans la Sicile en 1188; il entra dans l'ordre de saint Dominique et reçut à Padoue le bonnet de docteur en théologie; il s'était lié d'amitié avec Jove, et ce fut par sa sollicitation qu'il entreprit d'écrire l'histoire de Sicile. Il professa la philosophie à Palerme. Pour donner plus de temps au travail, il se réduisit à ne faire qu'un seul repas vers la fin du jour. Il prêcha un carême avec un succès qui accrût encore sa réputation. Il refusa par scrupule la place de supérieur général de son ordre en 1558 et mourut à Palerme le 8 avril 1570. Le seul ouvrage qu'il ait laissé est le suivant : *De rebus siciliæ decadæ*; cette histoire, qui a été traduite en italien par Itemigio et dont l'édition de Venise est rare, est très estimée pour l'exactitude des faits, la saine critique qui y règne et la beauté du style. — Fazelu Uéiome), frère du précédent, né à Palerme en 1502, se fit dominicain et la réputation d'un bon théologien et d'un bon prédicateur; il fut consulteur de l'inquisition, commis à l'examen des livres et deux fois prieur de son couvent; il mourut à Païenne en 1585. On a de lui : *Prediche quaresimali*, et en manuscrit de * *Commentaires latins sur les Psaumes, sur l'Evangile de saint Marc et sur les Actes des apôtres.* — des sermons, — un *Traité des indulgences* et un autre *De regno Christi*. Fazio (Baxtukleiii), élégant historien latin du xv^e siècle, naquit, on ignore en quelle année, à la Speria, dans la république de Gènes. Il eut pour maître Guarino de Vérone; le Père Nicéron croit que Fazio fut envoyé par les Génois à Alphonse d'Aragon, roi de Naples, pour y négocier une trêve et qu'il revint à Gènes sans avoir pu réussir; cependant ce prince sut apprécier son mérite et se l'attacha par ses libéralités. Il lui confia le soin d'écrire sa histoire. Il eut pour intime ami Antoine Reccadelli, plus connu sous le nom de Panormita; Fazio eut aussi des ennemis, en outre Laurent Valla; le Panormita prit sa défense et alla fut contraint de quitter Naples. L'année de la mort de Fazio est incertaine : la version la plus probable la place en l'an 1457. Ses ouvrages sont : *Ité bel! à veuto clodiano liber*, — *De humanæ litiæ felicitate seu suæ boni* {ruinant 'liber, ad Alphonsum Aragonum régent inelftuut, — *De rebus gestis ab Alphonso primo Seap* * *Utanarum rege commentariorum liliri derem*, — *Ad (arolum Vintimilium virum clarissimum* </>* *origine Beili inler Galles et britanuos*, — *De viris ævitui illustribus liber* C'est l'ouvrage le plus important de Fazio. Ses notices très

succinctes paraissent ne contenir rien que de très exact et être écrites avec une grande impartialité; car l'article de N'alla, son ennemi, présente une juste appréciation de son mérite et de ses ouvrages sans qu'il y ait mêlé aucune critique ou expression d'envie, de haine ou de malignité. — A rriani Xicvmedientis novi Xemplumtis appetlati de rébus geslis Alexmdri Magni régis Alocedonum libri «*», Barlholomeo Fueio interprète. Il ue put achever cette traduction; il l'avait entreprise à la demande du roi Alphonse qui se la lil remettre, mais qui mourut lui-même peu de temps après ; il en avait confié le ma'estdecc corrections et jlat d'être publiée. •-■ — " »" « v" aurca , n ru m;ui rurni" misent au chevalier espagnol Arnaldo Fenolada, et c'e dernier que le reçut l'éditeur Curuli qui y Ht les correc les suppléments nécessaires pour qu'elle fat en état d'ê fea (l'abbé Ciiam.ps), né le 2 février 1753, dans le petit village de Pigna en Piémont ; il s'adonna très jeune A l'étude de la philosophie du droit civil et canonique dans l'Université de la Sapieniaoù il reçut le bonnet de docteur. Il suivit pendant quelque temps le barreau ; il l'abandonna pour l'élude de l'archéologie; il composa une dissertation qui est jointe au troisième volume de la traduction italienne de V Histoire de Vtri, par Winckelmanu. Cet homme religieux et intègre mourut le 18 mars 1894 dans le palais de Chigi. Nous possédons les ouvrages suivants publiés par lui : f • Vlnitgrilà det l'unleonr di Marco Agrippa; 2" l'onetttiioni per l'iulegrità éel Pantecne di Marco Agrippa; 3* Dei diritti det priucipato neaf aHtieki edi'Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.39% accurate

FEBVBE. (&80 fi:i publichi ; 4* Ihratii Flaei opéra omnia, ad eodlee* manuter. l'oHct/not, Chttianot, Angclico*, Darberinot, emend. illutir. ; 5" Delta *tat>ca di Pompeo ma'guo del palaiio Spada ; 0* Degli teavi delf anfitèa'.ro romono; 7* Ammonisivue due erUiche antiquarie; 8* Nullità iteUeamminitlraioni capitolari abattre; 11" Detcriiione di Roma e dii centoml c«n vedute ; 10' Notiie intorno Raffaello Samio «T VrHno ed ail ri aulvri. rtiAGB [v. Vmg. el anc. eout.), héritage Icnu ou donne en ûef; contrat d'inféodalion. féal {fltteti», flde obligatut, feodalit). Ce mol fut longtemps employé dans les préambules des lettres patentes de nos rois adressées aux parlements et aux autres cours du royaume. Ces lettres commença ienl toujours ainsi : « A nos amésel féaux les conseillers tenant notre cour de parlement, etc. » Féal ne voulait pas dire que celui dont on parlait fût fidèle, niais qu'il était tenu à l'être en sa qualité de vassal. Les féaux étaient obligés de suivre leur seigneur à la guerre; ils lui taisaient le serment de fidélité et s'engageaient à défendre son honneur ot ses biens contre tous ses ennemis. Ils lui payaient aussi certaines redevances, comme on le voit dans cet extrait de cartulairc cité par du C;.ngc : «Et avons droit de prendre nos unies ebacun an, six deniers tournois de charoy. a On disait quelquefois féable, ainsi que le prouve ce passage du Petit Jehan de Saiuiré : o Alors cnvoièrenl querre les plus suffisants et féables corraliers de chevaulx, et se informèrent des plus belles haquenées qui fussent 4 Paris. » Le mot féal, qui est tombé complètement en désuétude, n'est plus même aujourd'hui un terme de chancellerie. • pkatly ou PAinCLOiCH (Damel), né en 1582 à Chartlon, cnmlé d'Oxford, se distingua par une profonde connaissance des Pères de l'Eglise el des conciles, el par une grande habileté dans la controverse schol astique; pendant les trois années qu'il passa en France il y soutint des disputes contre les plus savants théologiens catholiques. Dr retour en Angleterre, il devint chapelain de l'archevêque Abbod qui le nomma recteur de Lanibelli ; après avoir occupé différentes cures, il se maria en 1025 et alla vivre à Kennington, près de Lambeth. Il publia l'année suivante un livre intitulé : Aneilla pietatit', il y ajouta ensuite la pratique de dévotion extraordinaire; nommé en 1643 membre de l'assemblée des théologiens deWestmiiisler, son opposition au rorenant le fit regarder comme un espion dans le parlement ; il fut mis en prison ; il mourut au collège de Chelsea en avril 16*5. ikbkicitamt, adj., terme de

médecine, qui a la fièvre; il se dit particulièrement de ceux qui ont des lièvres intermittentes. Il est aussi substantif. FÉMiPCfIK, adj. des deux genres, terme de médecine; il se dit des médicaments avec lesquels on combat les fièvres intermittentes. Il se prend aussi substantivement au masculin. féMile, adj. des deux genres, terme de médecine, qui a rapport à la lièvre. pkbbiial, ILE [myih. la t.), qui purifie ; surnom de Junon et <lc Plulon, qui étaient invoqués spécialement dans les purillca lions publiques, appelées februalet ou lupercalt* (en latin februalit, februtt» et februut, februa). — Fébruatet(ant. rom.), fêtes que l'on célébrait dans le mois de février, en l'honneur de Plutôt» et de Junon, pour apaiser les mânes. Fëbibl ou FBYRfc (Michel). Nous avons sous le nom de cet auteur divers ouvrages. Ce nom est celui qu'a pris le père Juslinien de Tours, missionnaire, sans doute parce que sa famille le portait. On ne connaît ni l'époque de sa naissance ni relie de sa mort ; tout ce que l'on sait, c'est que ce missionnaire résida longtemps en Orient ; on n'a p»5 d'autres renseignements sur sa personne. Ses ouvrages sont : /' œcipua; objectione* mathetnatiex legu, etc., traduit en arabe et en arménien; Sptcchlo, otvero detcriiione délia Turchio. théâtre de ta Turquie, etc. On lui attribue encore un Caleclismut siu- dactrina chrttliana, en arabe. FEMBEOII LEFEVBC (JEAX OU J AC(JI.ES LE), né à GIUSOn , village du Hainaul . fut chargé «IVnseigner la philosophie à Douai , devint directeur et président du séminaire archiépiscopal de Cambrai. Il y donna l'exemple de la piété , du travail et des vertus ecclésiastiques. Il mourut à Valencienneseii 1755. Ses ouvrages sont : liaylesn petit. Il y combat avec succès ce dangereux sceptique. — La tente religion véritable démontrée contre let athée*, lei déitte*. Cet ouvrage est estimé. febtbb {JàcqI'ES Fabbi ou i.h). dit A'Elablet, naquit environ l'an 1445 ou H55. Il parcourut une partie de l'Europe dans un but d'instruction, passa même, dit-on , en Asie cl en FF.CIIT. Afrique. De retour à Paris, en 1493, il professa la philosophie au collège du Cardinal-Lemoine. Briçonncl, évêque de Lodcve, puis ensuite de Meaux, se l'attacha et le produisit à la cour. C'est à cette époque qu'il publia ses dissertations. I* Fcbvre cherchait à inspirer lgoOt de la critique, de l'antiquité el des langues savantes; les novateurs en fait de religion prêchaient le même renouvellement dans les études ecclésiastiques ; cen lut assez pour le confondre avec eux. On défera onze propositions à la Faculté. Le roi évoqua l'affaire, et le Febrre s « tant justifié devant les prélats et les docteurs que la cour lui avait donnes pour juges, sortit avec honneur de

celle attaque; mais, plus tard, il fut décrété d'ajournement par le parlement , en 1313; il se réfugia à Strasbourg. François, à son retour d'Espagne , le nomma précepteur du prince Charles , le 3^e de ses fils; il refusa les premières dignités de l'Eglise par modestie. En 1531 la reine de Navarre l'emmena à Nerac, où il demeura jusqu'à sa mort , arrivée en 1536. Nous ne réfuterons pas ce que l'on a dit d'absurdités sur ses opinions religieuses ; car ce que personne ne lui refuse, c'est une vie exemplaire, une conduite régulière, beaucoup de candeur. Ses principaux ouvrages sont: *Psalterium quintuplex Gallieum, Romanum, Ibraicum , tætus, eoneiliatum*. — *Commentaire* sur saint Paul. — *L'oeuvre sur l'Evangile*. — *Commentaire* sur le *épître* *raouinytet*. Tous ces commentaires furent mis à l'index sous Clément III. — Traduction (*raueait* du *Souveau-Testament* . — *Exhortation* en français sur le *évangile* et le *épître* de dimanche — Traduction latine de la *foi orthodoxe* de saint Jean de Damas. — De Maritima-Magdalene. — De tribut unicus Magdalene. Cet ouvrage est bien fait. — *Rithmimachieludn* qui est pugna uenerorum appelé Mur. fkbvbb (Gilbert le), poète français, né dans la Normandie au commencement du x^v siècle, a composé des rondeaux^ ballades ou chants royaux en l'honneur de la Vierge. Il remporta plusieurs prix à l'Académie dite du Puy-de-Houen. fondée au x^v siècle par quelques personnes pieuses, et confirmée en 1520 par le pape Jules II , qui accorda des indulgences et des privilèges aux confrères. - Felvbk (Jean LE), prêtre, né à Dreux dans le x^{vi} siècle, est auteur d'un ouvrage en vers intitulé: le *Fleur* et antiquité de Gaule, où il est traité de l'antiquité philotopie ganlois appelé druides , ainsi que la à l'antiquité de la forêt, verger et autres lieux de l'antiquité de la ville de Dreux. Cet ouvrage curieux n'est pas commun. — Ffcenvt. (Nicolas LB), prêtre, curé dans la Picardie au x^{vii} siècle, n'est connu que par une tragédie intitulée : Eugénie ou le triomphe de la chasteté. . frcv , feca {bot.} , genre de fougères de la famille des hymenophyllées, dédié au botaniste Fée. Ses principaux caractères sont capsules subpédicellées , fixées sur une calumelle fort allongée au dehors de l'involucre, ceux-ci sont monophylles. nus, libres, pédicellés, cyathiformes, à bords entiers et disposés en épis distincts sur des hampes fort distinctes des frondes; les frondes sont pinnatifides, membraneuses et reticulées ; la fructification est analogue à celle des osmondacées. Les espèces connues sont peu nombreuses , mais fort belles et d'un port élégant.— La feca polypodena présente des racines en faisceaux de fibres rigides, de la grosseur d'un fort crin et longs de cinq à

huit centimètres, se ramifiant à leur extrémité en de nombreuses divisions capilliformes, qui pénètrent dans l'humus des forêts; ses frondes, hautes de quatre à cinq pouces sur un et demi de large, ressemblent assez au premier coup d'œil au polypode vulgaire. Entre les frondes naissent des hampes nues, montantes, un peu plus courtes que les frondes*; les épis qui portent des hampes sont d'un quart ou d'un tiers plus élevés que ceux des frondes. Cette espèce vient de la Guadeloupe. — *Asplenium nana*, ainsi nommée à cause de sa petite taille qui n'est que du tiers de la précédente, a été rapportée de la Guiane par Poiteau; ses frondes ont deux pouces environ, ses pinnules sont distinctes, ovoïdes et un peu crépées; la hampe et l'épi dépassant de beaucoup les frondes. *fecal, alk (didtct .), excremeolilicl. FÈCES, s. m. pl.* (I. de chim. et de pharm.). sédiment qui se dépose au fond d'une liqueur qui a fermenté, ou au fond d'une liqueur trouble lorsqu'on la laisse reposer. *FBCHT* (Jean, théologien luthérien, né en 1636 à Sallzbourg, dans le Brisgau, était fils d'un ministre de l'Evangile; il fut reçu licencié en théologie à Giessen en 1666; il était pasteur et président des synodes du comté de Hochberg. Après avoir enseigné l'hébreu et la métaphysique à Bade-Doullach, Fecht fut appelé à Rostock où on lui confia la chaire de théologie. Il y mourut au mois de mai 1716. Ses principaux ou~ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.58% accurate

FÊCOK». (6f vrages sont : DutquittUio de judoka EccUtia , in
qué faciet Êcctesiat, qualis hodU est, et hitioria ptromnium teeulorum
tétaient, etc., — Noctes chritlianx , — Historiée ecelesiastien: seeuii à nato
Chrisio sexti ieexmi supplemenlttm , C4\eberrmas ex Mo <rvo
ihcMogorum episloUs ad MarbocMos constant , divistm, etc., — De
origine et tnpertlitiane missarum , etc., — Phitecalia tacra, M est , etc., —
Hittoria colleqnii Emtnendengensis inter ponlifieos et lutheranot , onno
1MH) iitutitili , — Hotice de la religion det Grect modernti . féCIALRS ou
feciaix , prêtres romains , institues par Numa au nombre de vingt, pour
annoncer la paix, la guerre et les trêves. \x chef de leur collège était nommé
paltr petrotns , c'est-à-dire «/itaifiir accompli, parce qu'on choisissait
ordinairement le plus sage d'entre eux pour les présider. Dans le
commencement , les féciaux furent élus par le collège. , mais dans la suite
leur élection fut transférée au peuple. Les fonctions des féciaux consistaient
à empêcher les Romains d'entreprendre aucune guerre injuste. Quand un
peuple avait violé le territoire de l'empire, ils allaient trouver les principaux
de celte nation pour leur demander réparation de l injure. Quand la paix
n'avait point été faite selon les lois, les féciaux la déclaraient nulle. Lorsqu'il
s'agissait de déclarer la guerre, quatre des féciaux, revêtus de leurs habits
pontificaux, se rendaient vers le peuple qui avait violé les traités. Quand ils
étaient sur le territoire ennemi , le plus ancien d'entre eux , tenant d'une
main de la verveine, prenait à témoin Jupiter et les autres dieux; puis, arrivé
aux portes de la ville ennemie, il répétait les mêmes paroles aux soldats qui
en gardaient l'entrée. De là il se rendait au miliea de la place publique , où il
déclarait aux magistrats et aux principaux citoyens les motifs de ses
plaintes, ajoutant la même formule elles mêmes serments. Si les magistral*
demandaient du temps pour déliliérer , il leur accordait trente jours; mais si
a près ce délai ils rerusaient de satisfaire le peuple romain, les féciaux, après
avoir invoqué contre eux les dieux du ciel et des enfers ,se retiraient sur les
terres de la république. Ils rendaient compte au sénat de leur réception,
annonçant que si le peuple voulait déclarer la guerre , ils ne voyaient aucun
motif religieux qui pût l'en empêcher. La guerre résolue, le fécial retournait
sur les confins du pays ennemi où il lançait une javeline teinte de sang, en
disant : Moi et le peuple romain , nous déclarons la guerre à celte nation et
aux hommes de cette nation. FECKE.mm [Jean de), ainsi nommé du lieu de

sa naissance au comte de Worcester . naquit dans les dix ou onze premières années du règne de Henri VIII. de pauvres paysans. Son véritable nom était Ilowman. Il prit les ordres et fut successivement chapelain de l'évêque de Worcesler et de Bonner, évêque de Londres, célèbre par les persécutions qu'il fit souffrir aux réformés sous le règne de Marie. Bonner avait d'abord été persécuté lui-même , et Keckcnham , son chapelain , avait partagé ses malheurs. En 1541, sous Edouard VI, l'évêque fut dépouillé de son évêché et Feckenham fut mis à la Tour; en 1551, les catholiques ayant triomphé , il rentra dans ses fonctions auprès de l'évêque et fut nommé chapelain de la reine Marie; il fut ensuite promu à plusieurs bénéfices, et enfin à l'abbaye de Westminster. Il ne partagea pas les excès de Donner; il employa même son crédit pour l'élargissement d'Elisabeth , sœur de Marie. Celle-ci , parvenue au trône , fut reconnaissante et lui offrit l'archevêché de Cantorbéry qu'il refusa. Il s'opposa dans la chambre des pairs à tout ce qui tendait à l'établissement de la réforme, et il fut remis en 1560 à la Tour, d'où il ne sortit , en 1583, que pour y rentrer bientôt après. Il mourut enfin, en 1583, prisonnier dans l'Ile d'Ely. C'était un homme instruit et humain; les écrivains catholiques et protestants en ont parlé avec une égale estime ; ce fut le dernier abbé anglais qui siégea à la chambre des pairs; on ne connaît de lui que sa conférence avec Jeanne d'Albany, vers laquelle la reine Marie l'avait envoyé, quatre jours avant sa mort, pour essayer de la convertir au catholicisme. fécond, o*bb, adj. , qui produit, qui peut produire beaucoup, par voie de génération. Il se dit proprement des femmes et des femelles des animaux. Œuf fécond , œuf dont le germe a été fécondé. Fécond, signifie, par extension, fertile, abondant. Source féconde , source qui donne de l'eau abondamment. On dit, dans un sens analogue, mine féconde. Ces deux locutions s'emploient aussi, et même plus souvent, au figuré. Fécond se dit, généralement, de tout ce qui produit beaucoup de certaines choses. Sulet fécond , matière féconde , sujet, matière qui fournit , qui peut fournir beaucoup à l'écrivain. Principe fécond, principe d'où naissent beaucoup de vérités qui s'enchaînent et se lient les unes aux autres. Fécond signifie quelquefois récondant, qui fertilise. T. XL I) FÉCOXDATIOX. fécokd*t, aste, adj., qui féconde. RÉCOKBATIont (physiologie). La faculté que possède un individu de communiquer à un autre individu de même espèce la vie avec les moyens de se reproduire est une faculté commune à tous les êtres organisés. Mais la série des actes à l'aide desquels s'opère cette transmission de la vie est loin d'être la même

dans tous les êtres; ces actes diffèrent suivant que les individus qui en sont le théâtre et l'objet sont plus ou moins bien organisés, plus ou moins haut placés dans l'échelle organique. Ils diffèrent dans les végétaux et dans les animaux ; ils diffèrent dans les animaux eux-mêmes. Le procédé le plus simple par lequel s'effectue la fécondation est celui que l'on observe sur quelques végétaux et quelques animaux infusoires placés au dernier degré de l'échelle. Il en est parmi ces derniers qui ne semblent vivre en quelque sorte que pour se reproduire, et qui cessent d'exister aussitôt qu'ils ont accompli cette importante fonction , tandis que chez d'autres la propriété de se reproduire ne se manifeste qu'à l'époque de leur entier et complet développement. La reproduction s'opère , dans le premier cas, par une simple division des parties, sans que le concours d'aucun organe spécial soit pour cela nécessaire, sans qu'il soit besoin d'un rapprochement de deux individus. C'est ainsi que se multiplient les polypes et un grand nombre de vers; mais il en est tout autrement chez les animaux supérieurs. Ici il faut le concours de deux individus pourvus d'organes spéciaux et différents , et la reproduction ne s'effectue qu'à l'aide d'une série multipliée d'actes très compliqués , dont la fécondation n'est elle-même qu'une des phases, la principale il est vrai. Nous, renverrons au mot Génération tout ce qui concerne le détail des actes à l'aide desquels s'accomplit la reproduction et des organes qui y concourent, pour nous borner exclusivement ici à ce qui a trait à la fécondation proprement dite, envisagée uniquement chez l'homme et dans les animaux supérieurs. L'acte de la copulation une fois accompli , s'il s'est fait dans les conditions favorables à la fécondation , et si les deux individus de sexe différent qui y ont coopéré sont placés dans les conditions normales de santé , de force et d'âge , la fécondation a lieu. La copulation s'était effectuée avec le concours de la volonté et par le fait d'une détermination toute spontanée de la part des deux individus; mais là s'arrête toute participation de la conscience et de la volonté. A partir du moment où les organes sexuels de la femelle ont été imprégnés par la liqueur vivifiante du mâle, il ne dépend plus ni de l'un ni de l'autre que la fécondation ait lieu ou n'ait pas lieu , et tous les actes par lesquels elle doit s'accomplir, à dater de cet instant, sont entièrement soustraits à l'influence de la volonté. La copulation n'est, par rapport à l'ensemble des actes de la reproduction , qu'un acte préparatoire, indispensable il est vrai , et dont l'objet est d'opérer le rapprochement et la fusion des matières destinées à la formation de l'individu nouveau. C'est la première période de cette formation qui

constitue la fécondation ou conception. Deux éléments matériels sont nécessaires pour la formation du nouvel individu: l'un fourni par le mâle, l'autre par la femelle. Quelle est la part que prend chacun d'eux à l'accomplissement de ce grand acte quelle est leur importance relative par rapport au but final de l'œuvre de procréation? C'est une question sur laquelle les physiologistes et les naturalistes ont de tout temps été partagés, et dont la solution ne peut être donnée encore aujourd'hui, malgré les nombreuses et savantes recherches dont elle a été l'objet, que sous forme dubitative et comme l'expression d'une simple probabilité. Les opinions qui ont été soutenues sur cet important sujet peuvent être toutes ramenées à deux systèmes principaux, l'un connu sous la dénomination de système de l'épigénèse, l'autre sous le nom de système de l'évolution. Voici en peu de mots en quoi consistent ces systèmes: 1^{er} Système de l'épigénèse. — Dans ce système, on admet que l'individu nouveau est formé de toutes pièces par le rapprochement de molécules qui avaient d'avance la disposition propre à le constituer, ou qui soudain l'ont reçue. Une force, inconnue en elle-même, mais différente des forces générales de la matière, appelée tour à tour force cosmique, plastique, essentielle, ou force formatrice, force de formation, a présidé à ce rapprochement, et a donné même aussitôt à l'être nouveau toutes ses parties avec leurs coordinations et leurs propriétés. À ce système d'épigénèse se rattachent une foule de théories presque toutes surannées et reléguées dans un juste oubli, telles que la théorie des atomes errants dans le vide des philosophes grecs Leucippe et Empédocle, l'hypothèse de la force génératrice de Needham, celle de la force essentielle Wolf, etc. Il en est une toutefois que sa

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.95% accurate

PÉCONDATIO!»/ (nous crovons ne pas devoir passer sous silence, tant à cause de son importance réelle que de l'autorité qui s'attache an nom de son au lotir : nous voulons parler de la théorie de Lamarck. Suivant ce savant naturaliste, les premiers êtres organises furent formés de toutes pièces par une véritable génération spoutanér; ils durent l'existence a l'influence d'une cause excitatrice delà vie, probablement fournie parle milieu ambiant. Dès que cette cause rencontra une matière de consistance gélatineuse assea dense pour pouvoir retenir des fluides, elle l'organisa en tissu cellulaire, et un être vivant fat lait. C'est ce qui arrive encore tous les jours, dit le savant d'après lequel nous parlons, à l'extrémité de chacun des règnes végétal et animal, tel être dès lors manifesta les trois facultés de la vie: nutrition, accroissement et reproduction; mais il ne les manifesta que dans les modes les plus simples. Bientôt il se compliqua , car le propre du mouvement vital est de tendre toujours à compiler davantage l'organisation , à créer des organes particuliers, à diviser et mulliplit-r les divers centres d'activité; et la reproduction ensuite conservant constamment tout ce qui avait été acquis, de celle manière se formèrent successivement des espèces nombreuses et diverses, jouissant de facultés de plus en plus étendues. Ainsi, dans ce système, la nature n'a créé directement que les premières ébauches de la vie; ce n'est qu'indirectement qu'elle participe à l'existence des corps vivants plus composés ; ceux-ci proviennent des premiers à la suite d'un temps énorme, de changements inliuis , et d'une ronipos'ion toujours croissante dans l'organisation, la reproduction conservant toutes les modi lira lions acquises , tous lrs pcifectionne— menls obtenus. Ainsi un seul et même acte aurait sulli an Créateur pour produire la série si variée de* êtres vivants, et pour y ajouter encore. Celle théorie spécieuse, à laquelle on pourrait faire d'ailleurs plus d'une objeclion, par exemple de restreindre la puissance du Créateur h la formation rudimentaire de* êtres, quand il n'est pas plus difficile en définitive, du moment où l'on reconnaît la nécessité de l'intervention du Créateur, de concevoir la formation de toutes pièces de types pBrfails et complets; celle théorie, disons-nous, qui remonte jusqu'à la création des cires, nous éloigne quelque peu de noire sujet dans lequel nous ne devons envisager que le fait de la fécondation en lui-même, c'esl-à-dire de la transmission de l'existence par voie de reproduction, abstraction faite de la manière dont on peut envisager et cette existence elle-

même et la formation primitive des êtres. Revenons donc aux théories qui ont pour objet unique le mécanisme de la fécondation. Nous ne parlerons ni des théories d'Hippocrate, d'Aristote et de toute l'école grecque, qui reposent uniquement sur des hypothèses gratuites, ni de théories plus récentes de Descartes, de Maupertuis et de Buffon, qui, dans le rôle qu'ils font jouer aux molécules organiques, n'ont fait que rajeunir, sans plus de fondement, les hypothèses des anciens. Les seules théories qui aient aujourd'hui crédit dans la science sont celles qui se rattachent au système de l'évolution. Nous allons faire connaître les principales d'entre elles. — Système de l'évolution. Ce système consiste à admettre que l'individu nouveau préexiste sous une forme quelconque dans l'un des sexes, et qu'avivé par l'autre dans l'acte de la génération, il commence dès lors à éprouver la série des développements qui doivent l'amener à former un individu indépendant. Mais, d'accord sur le principe, les physiologistes varient dans l'interprétation des faits. Les partisans du système de l'évolution sont partagés en deux écoles ou sectes, celle des Lamarckiens et celle des Malthusiens. La brève exposition que nous allons faire de ces deux théories justifiera suffisamment ces bizarres dénominations. Suivant les Lamarckiens, la production appartiendrait exclusivement à la femelle. La petite particule de matière que fournit la femelle pendant la copulation fécondatrice, et qui est détachée de l'ovaire, serait un véritable œuf, c'est-à-dire une partie organisée, formée d'un embryon et d'organes particuliers destinés à servir à la nutrition et aux premiers développements de cet embryon, et apte à devenir, après une série de développements, un individu semblable à celui dont elle provient. Les Malthusiens au contraire prétendent que le mâle fait à lui seul tous les frais de la production. Cette hypothèse est fondée sur la découverte que tirent des physiologistes du XVIII^e siècle (une quantité innombrable de petits animalcules dans le sperme. On admet dans ce système que ces animalcules, à la suite de plusieurs métamorphoses, forment l'individu nouveau. Tandis que dans le système précédent la première femme était supposée contenir en germe tout le genre humain, dans celui-ci c'est le premier homme (199) qui renferme dans le liquide spermatique le rudiment de toute les générations. Voici quelques-uns des faits principaux sur lesquels s'appuient les auteurs de ces deux systèmes. Les Lamarckiens invoquent à l'appui de leur système les considérations suivantes : 1^o la préexistence du germe à la fécondation dans beaucoup d'êtres vivants. Us citent les plantes, par exemple, comme contenant la

graine ou rudiment dans la fleur bien avant que le pollen destiné à effectuer la fécondation soit arrivé à sa maturité. L'œuf préexiste de même dans les oiseaux, dans les poissons, dans les reptiles, chez lesquels l'œuf n'est fécondé qu'après avoir été excrété. 2° La particularité qu'offrent quelques espèces animales de voir une seule copulation féconder chez elles plusieurs générations successives; 3° les emboîtements naturels et accidentels, dont on voit de si fréquents exemples dans les plantes et dans quelques animaux, tels que le vol voûte, qui, grâce à sa transparence, laisse voir dans son intérieur plusieurs petits emboîtés les uns dans les autres. 1° les métamorphoses si connues chez les insectes et chez les hétérozoaires, et dans lesquelles on voit d'une manière manifeste que les formes qu'ils présentent successivement sont emboîtées l'une dans les autres. Les ovaires s'appuient enfin sur les reproductions partielles qu'offrent plus ou moins tous les êtres vivants. Les auteurs de ce système, en dissidence entre eux sur quelques points, se partagent en trois systèmes secondaires. Les uns prétendent que les œufs ou germes disséminés dans tout l'espace ne se développent que lorsqu'ils rencontrent des corps capables de les retenir et de les faire croître. C'est le système de la dormance ou de la latence, les autres admettent que les germes sont renfermés les uns dans les autres, et successivement tirés de leur latence et appelés à la vie par l'influence de la liqueur séminale : de telle sorte que non seulement l'ovaire de la première femme contient les œufs de tous les enfants qu'elle a faits; mais encore qu'un seul de ces œufs contient la race humaine toute entière : c'est le système de l'embryonisme germinatif. Enfin les derniers, et ceux-ci ont en leur faveur plus de vraisemblance, établissent que chaque individu fait ses œufs par une sorte d'action sécrétrice : le fait des générations gemmipares, dans lesquelles on voit la surface externe du corps pousser des bourgeons reproductifs. Cette idée semble en effet être confirmée par le fait des nombreuses reproductions de parties dans les divers êtres vivants. Telles sont les considérations principales sur lesquelles se fonde l'hypothèse des ovaires. On voit qu'elle s'étaye plutôt sur des analogies empruntées à ce qui se passe dans les êtres inférieurs que sur des faits directs et relatifs à l'homme même. Voyons les raisons qu'invoquent les partisans de l'hypothèse contraire, les animalculistes : 1° il existe des animalcules dans le sperme de tous les animaux, et, au contraire, on n'en trouve dans aucune des autres humeurs du corps; 2° ces animalcules diffèrent d'espèce à espèce, et, au contraire, sont toujours semblables dans

le sperme d'un même animal et dans celui des individus d'une même espèce; 3° ils ne se montrent dans le sperme de tout animal qu'à l'âge où la génération est possible, et, au contraire, ils manquent dans le premier âge comme dans le dernier; 4° leur nombre est si considérable, que dans une goutte de sperme de coq, égalant à peine en volume un grain de sable, il était de cinquante mille. Ainsi l'animalcule spermatique est considéré dans ce système comme le rudiment du nouvel individu. Mais par quelle série de phénomènes cette transformation de l'animalcule dans l'animal nouveau se fait-elle? c'est ce qu'on n'a expliqué que par des hypothèses tout-à-fait gratuites. Toutefois des observations et des expériences faites par les physiologistes les plus distingués de notre époque ont établi deux choses qui sont considérées comme hors de doute, savoir: l'existence des animalcules dans le sperme et la part active que prennent ces animalcules dans la génération. On voit que toutes ces hypothèses, tout ingénieuses qu'elles soient, laissent toujours dans l'obscurité la question principale: comment se fait la génération? Faute de pouvoir l'expliquer, il faut donc se contenter de constater les conditions dans lesquelles elle se fait et les divers éléments qui concourent à son accomplissement. Or, la simple exposition de ces conditions et de ces éléments nous montrera déjà une première chose, c'est que les deux hypothèses principales que nous venons de rappeler, celle des ovaristes et celle, des animalculistes, ne sont pas aussi exclusives l'une de l'autre qu'on pourrait le supposer au premier abord, et que rien ne s'oppose, en les restreignant à ce qu'elles ont l'une et l'autre de plus probable, à ce qu'on les associe pour en déduire un seul et même système, c'est-à-dire qu'on admette le concours égal

The text on this page is estimated to be only 19.71% accurate

FÊCO.MDAT10K. (083) F&COKDATIO*. lement actif et de l'rruf contenu dans les organes «omets de la femme et du principe vivifiant , quel qu'il soit , animalcule, aura teminalit , qui renferme la liqueur fécondante de l'homme. En effet , la (enime , comme toutes les femelles (1rs animaux mammifères, comme celles de tous les auimaux ovipares, contient des œufs renfermes dans un organe spci ial qui forme un appendice aux organes de la gestation , et qu'à cause de cela l'on appelle l'ovaire. La seule différence qu'il y a entre l'œuf des mammifère» cl celui des ovipares, c'est que, tandis que chez ceux-ci l'œuf est expulse avant sa fécondaliuui , chez les premiers sa fécondation a lieu dans des organes gestateurs , où l'embryon reçoit son entier développement avant d'être produit au jour. Il résulte de celle analogie, établie sur les données les plus positives, la véritcaliou de celle proposition passée depuis longtemps à l'état d'adage: Omneuum ejcovo. Âfaisdecequc toutgermese dévcloppcd'un ieuf , s'ensuil-il que l'œuf contienne virtuellement en soi toutes les conditions du développement d'un nouvel individu 1 Non sans doute , et la preuve, c'est que l'œuf n'est fécondé qu'à la condition du rapprochement des deux sexes. Il faut donc admettre qu'il y a concours simultané et également actif des deux parts. Telle est en effet t l'opinion la plus généralement admise aujourd'hui en physiologie. Il nous reste donc , pour compléter ce sujet , à énoncer le mécanisme de la fécondation d'après les données les plus récentes de la science. Dans l'espèce humaine et clicz les mammifères , comme chez l'oiseau et les autres ovipares , l'ovaire renferme des a-uifs, et ces amfs ont une constitution fondamentalement identique. C'est dans des espèces de poches, situées* la surface ou à l'intérieur de cet organe, que ces œufs sont logés. Os œufs , nue I on retrouve dès le plus lias âge , et même cher les fœtus femelles, se perlcctioDnant avec l'âge acquièrent leur entier développement a l'âge de la puberté. A partir de celte époque , il se passe un phénomène depuis longtemps connu chez quelques animaux , mais qui n'a été signale seulement que depuis quelques années chez les femelles des mammifères et chez la femme : nous voulons parler de la chute ou expulsion périodique des œufs , ou de la poule. C'est à l'époque du rul que s'accomplit celle expulsion périodique de l'œuf chez les femelles des mammifères, cl aux époques menstruelles chez la femme. L'œuf détaché de l'ovaire descend dans la trompe ou conduit vecteur, et passe de là dans la

matrice , où il est détruit si pendant le cours de cette période l'accouplement n'a pu avoir lieu. Mais si dans cette même période l'accouplement a eu lieu , la fécondation de l'œuf en est le résultat. La fécondation serait donc , d'après ces faits, ainsi que nous venons de l'exprimer tout à l'heure, l'union de deux gamètes* vivantes (l'œuf et l'humeur spermatique) qui complétant réciproquement et se développant en commun. Quel est le rôle que joue le liquide spermatique, ou les animalcules spermatozoïdes, dans cette mixture des deux substances ! c'est ce qu'il serait impossible de dire. Mais l'influence du liquide séminal sur la fécondation n'en est pas moins démontrée , ainsi que la nécessité de sa mixture avec l'ovule pour que la fécondation ait lieu. Quant au lieu et au moment où cette mixture a lieu , des faits nombreux démontrent qu'elle peut se faire soit dans l'utérus où le liquide séminal peut rencontrer l'ovule , soit dans la trompe , soit dans l'ovaire même , où l'on sait que ce liquide peut parvenir. Mais cette dernière circonstance paraît être la plus rare et en quelque sorte exceptionnelle. C'est dans la trompe , suivant toutes les apparences , que s'accomplit le plus communément le phénomène. Quant au temps qu'exige son accomplissement, il est variable, et il varie précisément en raison de la hauteur à laquelle le liquide fécondant rencontre l'ovule. Si c'est dans la matrice même , la fécondation peut être considérée comme presque instantanée; si c'est dans la trompe , il faut un temps plus long ; plusieurs heures même si c'est dans l'ovaire , terme auquel est évalué le temps que met le sperme pour cheminer jusqu'à cet organe. Tels sont les principaux phénomènes de la fécondation en ce qu'ils ont d'appréciable et d'accessible à nos moyens d'investigation. Ce qui se passe dans le germe à dater du moment où la fécondation est accomplie rentre naturellement dans l'histoire de la vie embryonnaire ou fœtale, dont nous reviendrons au mot Fœtus. Quant à ce qui concerne les conditions organiques ou physiques nécessaires pour l'accomplissement de la fécondation , nous renverrons à l'article Fécondité, Fécondation (bot.). On a longtemps nié l'existence des sexes dans les végétaux ; il n'y a pas plus de deux siècles qu'on a reconnu dans les plantes des organes sexuels destinés aux mêmes usages que dans les animaux. Les anciens distinguaient il est vrai, les plantes en mâles ou femelles, mais l'absence de sexe n'entraînait pour rien dans cette distinction: ils donnaient le nom de femelles aux plantes faibles et délicates, et celui de mâles aux plantes fortes et vigoureuses. Les Arabes avaient remarqué que le dattier et le pistachier ne pouvaient fructifier à moins qu'ils ne se trouvassent rapprochés des individus sur lesquels ils

n'avaient jamais vu de fruit; alors ils se procuraient îles branches de fleurs mâles, et les secouaient au-dessus des fleurs femelles pour les convertir en fruits parfaits , mais sans pénétrer la cause de ce phénomène.— Lorsque l'époque de la fécondation est arrivée, les organes sexuels d'un grand nombre de planpls présentent le plus curieux spectacle. Dans la rue des jardins el des montagues, rata grnveulea* et rula monlona, les elamines se redressent l'une après l'autre el versent le pollen sur le stigmate. Dans la pariétaire, lesétamines, infléchies vers le centre de la fleur el au-dessous du stigmate, se redressent avec élasticité el lancent leur (joHcii sur l'organe femelle. Dans la nigelle, les stiles qui s'élèvent au milieu de la fledr se courbent encore pour offrir leurs stigmates aux élainincs placées au-dessous d'eux. Dans plusieurs plantes aquatiques, telles que les nénuphars, les trèfles d'eau, etc., les boutons cachés sous l'can. montant à sa surface, s'y épanouissent, el, dès que l'acte de la fécondation a eu lieu, redescendent sons l'eau pour y mûrir leurs fruits. Dans la vallisuérie, vatUtneria spiratis, lorsque les étamincs sont sur le point de lancer leur poussière fécondante, les fleurs mâles rompent les liens qui les fixent à leur pédoncule, s'élancent sur l'eau, lloftenl à sa surface, s'y épanouissent, se rassemblent autour des fleurs femelles et se mêlent avec elles en lançant leur pollen. Aussitôt que les lleurs femelles sont ainsi fécondées, elles resserrciil leur spire et s'enfoncent au sein des ondes pour y mûrir leurs semences-. Dès que la fécondation osl terminée, les étainines el le pistil se dessèchent, la brillante corolle se flétrit et meurt; le calice seul persiste; l'ovaire commence à s'accroître; les ovules, d'abord d'une sulistauce aqueuse, acquièrent peu à peu plus de consistance ; la partie qui doit constituer la graiuc parfaite, c'est-à-diro l'embryon se développe successivement, et bientôt l'ovaire acquiert les caractères propres n constituer uu fruit. Lorsque les sexes sont séparés, le vent se charge de transporter, souvent à de grandes* distances, le pollen destiné à féconder les plantes femelles. C'est ainsi que l'on vit dans les environs dOtranle. en Dalie, nn dattier femelle, longtemps stérile, porter dos fruits dès qu'un dattier mâle, cultivé à Druides, eut commencé à fleurir. La distance entre le* deux arbres était de 15 lieues. Ou a également vu, au Jardin des Plantes de Paris, deux pieds de pistachiers femelles qui chaque année se chargeaient de fleurs sans jamais produire de fruits, être fécondés et produire;; et l'on apprit qu'un pistachier mâle avait fleuri à la pépinière des chartreux, près du Luxembourg. Ainsi le pollen, porté par le vent pardessus une parties des édifices de la ville, était venu féconder les

individus femelles. FÉCOWKR, v. a., communiquer à un germe le principe, la use immédiate de son développement. Il signifie aussi rendre fécond , fertile. Il s'emploie également au Uguré dans ce (Iprnicr 94*113 fkookbit'é , s. f. , qualité de ce qui est fécond. Il se dit au propre et au figuré. t

ÉCOKIHTÉ. La puissance reproductive est plus limitée, dans l'espèce humaine que dans aucune autre espèce. Les causes de la fécondité et de la stérilité sont souvent fort obscures; et les circonstances qui paraissent influencer sur la faculté fécondante sont tellement nombreuses et variées qu'on ne saurait les énumérer sans les rattacher à un certain nombre de chefs principaux. La première de toutes les conditions est l'intégrité des organes sexuels et leur bonne conformation. Si les organes sécréteurs du sperme sont atrophiés ou altérés, si les canaux éjaculateurs sont oblitérés ou si les vésicules séminales manquent, l'homme devient évidemment impuissant à féconder: il en est de même si le pénis est vicieusement conformé ou incapable d'entrer en érection. Mais il ne suffit pas que les parties sexuelles soient dans toutes les conditions normales pour que la faculté proliifique ait toute son activité. Il arrive quelquefois que des hommes bien conformés d'ailleurs sont impuissants à procréer, et il devient souvent difficile alors de reconnaître la cause de cette impuissance. On est plus ou moins fondé dans ce cas à l'attribuer au tempérament ou à la constitution particulière des individus. D est d'observation, en effet, que les hommes de complexion molle et lymphatique sont généralement moins aptes à la fécondation que les individus à tempérament sanguin ou bilieux. Les hommes énervés soit par l'abus précoce des plaisirs, soit par des fatigues excessives , ou par une faiblesse native, sont ordinairement impuissants, bien qu'ils conservent

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.67% accurate

FÉCONDITÉ. (C •d'ailleurs tous les attributs de leur sexe. Quant à la femme , la stérilité peut recotinalire chet elle un grand nombre de condilions de sa conformation : c'est tantôt l'absence ou l'allérali'in des ovaires, tantôt l'obstruction ou une direction vicieuse des trompes ou canaux recteurs de l'ovule, d'autres fois un vire de conformation de l'utérus ou des parties génitales exlcrués ; enlin ce sont les circonstances morbides nombreuses qui troublent cl altèrent la régularité du llux menstruel. Indépendamment de ces circonstances tenant a l'état des parties génitales, il est plusieurs dispositions de constitution qui peuvent augmenter ou diminuer chez lrs femmes la faculté fécondante; ces dispositions sont à peu près les mêmes que nous venons de rappeler en parlant de l'homme. Ainsi, une femme d'une constitution nerveuse à l'excès, irritable, d'un tempérament sec et d'un caractère impétueux , est rarement féconde, tandis que les meilleures mères se trouvent au contraire parmi les femmes qui réunissent des conditions de constitution opposée. Il est encored'aulres conditions qui sont nécessaires pour que l'union des sexes soit féconde, en supposant même nue les deux individus réunissent, chacun isolement, toutes les conditions nécessaires pour la procréation :ce sont des conditions de rapport, OU ce que l'on pourrait appeler des conditions de sympathie «rganique. Il faut en effet , pour qu'un mariage soit fécond, une certaine harmonie entre les deux époux, harmonie qui consiste moins dans une similitude de tempérament que dans uu certain rapport de diversité. On s'est souvent demandé si les femmes les plus voluptueuses étaient les plus fécondes. On est à peu près d'accord sur la négative. Cette question fut le sujet d'une thèse soutenue devant la Faculté de médecine de Paris ; l'auteur concluait , de fails et d'observations nombreuses, qu'un tempérament erotique et une constitution voluptueuse ne sont pas favorables à la fécondation. On a observé, en effet, que la multiplication de l'espèce est d'autant moindre que les jouissances sont plus faciles et plus souvent répétées. En résumé : un défaut de rapSort et de convenance entre le tempérament des époux , le éfaut d'amour, de* antipathies, des infirmités, un état de langueur ou de maladie, la délicatesse de la constitution , une sensibilité trop exaltée, l'état d'épuisement, des passions trop vives, peuvent produire et produisent souvent l'inf-^eondite. I.a simple «numération des conditions qui précèdent suffit pour faire pressentir de suite combien l'état

des mœurs et de la civilisation doit influencer sur la fécondité. Il suffit de comparer, en effet, les relevés statistiques de la reproduction dans les grandes villes et dans les campagnes pour voir quelle différence les mœurs et les habitudes sociales introduisent dans les résultats. Les observations historiques démontrent aussi cette vérité, que chez les peuples pauvres, mais libres, le mariage est beaucoup plus productif que dans les nations riches où règne une grande inégalité de positions sociales et où le luxe et la misère sont également placés sous le joug du despotisme et de l'arbitraire. Mais ce ne sont point là des conditions inhérentes à l'organisme et c'est de celles-ci principalement que nous devons nous occuper. Examinons donc encore quelques-unes des conditions générales qui influent d'une manière assez puissante sur l'organisme humain pour modifier d'une manière appréciable la reproduction. Ces conditions, on les trouve dans les climats et dans le régime. Les climats ont effectivement une influence manifeste sur la fécondité. Cherchons à établir d'abord ce qu'elle est dans les climats tempérés avant d'avoir un terme moyen de comparaison entre les climats extrêmes. Voici à cet égard quelques données statistiques que nous empruntons à un article du Dictionnaire de science médicale*. Dans nos contrées tempérées, on compte une naissance par 25 personnes en général ; mais il est des circonstances où une naissance a lieu sur 18 personnes seulement ou même sur 14 dans les campagnes, tandis qu'elle n'a lieu que sur 30 personnes, ou même plus, en plusieurs villes. En prenant les deux chiffres extrêmes, on peut donc évaluer le chiffre des naissances à une moyenne de 1 sur 22 dans nos climats. Les pays modérément froids présentent généralement une plus grande fécondité que les régions chaudes. Les Suédoises particulièrement sont réputées pour très fécondes; elles font d'ordinaire, dit-on, de 8 à 12 enfants; plusieurs en ont jusqu'à 18 ou 20, même 25 ou 30. Les Islandaises ont communément de 15 à 20 enfants. On sait quelle est la prodigieuse fécondité des femmes de la Russie, celle des Finlandaises, comme l'appelait un économiste. Les régions équatoriales, au contraire, sont beaucoup moins fécondes. On peut attribuer cette infériorité sous ce rapport, d'abord l'influence débilitante générale de la chaleur, en même temps qu'elle dispose plus peut-être aux excès des plaisirs sexuels, circonstance qui est loin d'être étrangère à la stérilité d'un grand nombre d'individus. Le tempérament plus ardent des femmes les prédispose davantage aussi aux avortements et à toutes les sortes d'accidents qui peuvent amener ce résultat. La race nègre seule conserve une plus grande

fécondité sous le ciel ardent des tropiques. On croit en voir la raison dans l'existence plus simple, moins passionnée et (dus a u imal e, si l'on peu t employ er cette expression, que mènent es nègres, Ainsi, fait observer l'auteur uc l'article que nous citons , on voit diminuer dans les autres races humaines la fécondité à mesure que l'on s'avance des pôles vers l'équateur. Si l'Islandaise a jusqu'à 15 ou 20 enfants, la Flamande en aura 10 à 12, l'Allemande 6 à 8, la Française 4 à 5 , l'Italienne, l'Espagnole 2 à 3. Mais si le froid modéré favorise à ce point la fécondité , il n'en est pas de même, à beaucoup près, du froid excessif; le froid excessif est plus contraire encore à la fécondité que l'excessive chaleur : les Lapons, les Samolèdes, les Esquimaux , les Groënlandais sont les peuples les moins féconds. Les saisons, qui ne sont en quelque sorte que des climats passagers et qui agissent temporairement par une influence analogue à celle qu'exercent avec plus de continuité lrs climats correspondants, les saisons influent notablement aussi sur la fécondité, non point qu'elles influent en définitive sur le nombre des parturitions qui ont lieu dans le courant d'une année, mais en les répartissent d'une manière inégale. Ainsi dans notre climat , par exemple, il est telle saison, le printemps, pendant laquelle les rapprochements sexuels sont généralement plus prolifiques. Cest ce que démontrent les tables de naissances, qui sont beaucoup plus chargées pendant les mois de janvier, février et mars que pendant les autres mois de l'année. D'après ces mêmes tables, l'automne paraîtrait être la saison la moins favorable à la conception, car les mois de iuin, juillet et août sont ceux où il y a le moins de naissances.)ans les climats plus froids , tels que ceux de Suède, les époques de la plus grande fécondité diffèrent: c'est le mois de septembre qui est le plus abondant en naissances. Dans les pays méridionaux, les femmes conçoivent davantage en automne et en hiver qu'en été. En généraf, l'ardeur de l'été esl moins favorable à la conception que les saisons tempérées, les équiuoxrs plus que les solstices, les régions tempérées plus que les contrées froides ou brûlantes. FÉCONDITÉ (mylh. lal.} , déesse allégorique à laquelle un temple fut érigé à Rome, après les couches de Poppée, femme de Néron. fécule {bol.}. La fécule est une substance blanche d'une saveur fade ou insipide, sans odeur, que l'on extrait d'un grand nombre de plantes et particulièrement de celles que l'on nomme farineuses. Cette substance eslcom posée selon MM. GayLussac et Thénard de 6,77 d'hydrogène, 43,55 de carbone, 49,68 d'oxygène. Sa pesanteur spécifique esl de 1,53. La fécule à l'étal de pureté est insoluble dans l'eau

froide, l'alcool, l'éther : mais elle se dissout en apparence dans l'eau chaude et forme avec elle un magma épais selon les proportions qu'on emploie ; sous cette forme, elle se coagule par l'alcool ; elle se change en sucre par l'ébullition dans les acides étendus, et en acide malique et oxalique dans l'acide nitrique (bouillant, sans donner aucune trace d'acide mucique ; enfin elle se colore en bleu par le contact de l'iode. On donne également à cette substance le nom d'amidon ; on réserve cependant le nom de fécule en thérapeutique et en économie domestique, et on emploie celui d'amidon dans les arts. M. Raspail a fait d'importantes recherches sur cette substance ; et les travaux de ce savant chimiste ont jeté un jour tout nouveau sur ce principe immédiat des végétaux. Vue au microscope, la fécule en poudre n'offre que des grains arrondis, isolés, de forme et de dimension variables non seulement dans les divers végétaux, mais encore dans le même végétal, et surtout en raison de son âge ou des organes divers desquels on la retire. Suivant M. Raspail, l'amidon ou fécule ne se compose que de globules d'une blancheur éclatante, croissant dans l'intérieur d'une cellule ; mais il n'a jamais trouvé de cristal dans l'intérieur d'une cellule vivante, comme l'ont prétendu quelques auteurs. Selon le même chimiste, les grains entiers de fécule sont insolubles dans l'eau froide. Le tégument des grains de fécule est imperméable à froid, et se déchire dans l'eau bouillante ; la substance gommeuse se dissout alors dans l'eau, les téguments restent en suspension si la fécule est en excès, et ces téguments, qui ont acquis un volume dix fois plus grand, forment, en se pressant et en s'agglutinant, des couches tremblotantes qui épaississent le liquide : c'est ce qu'on nomme empoi. La potasse et les acides en développant de la chaleur font é

UDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.85% accurate

FÉDÉRÉ. ter les téguments et déterminent ainsi la dissolution. Les féculs dont on lire le plus souvent parti sont celles de pommes île terre, de sagou, d'avoine, de haricots blancs, d'igname, de lentilles, de froment, de seigle, de fèves de marais, de nuis ver Is, d iris de Florence, de topinambours, de languas a feuilles de lwsilier (arrw-root), de vesre cultivée, de marron d'indc, d'orge de mats, d'orchis ou salep, de sarrasin, etc. Toutes ces féculs obtenues à l'état de pureté, dépouillées de substances étrangères, sont chimiquement identiques et également propres aux us<-iiçc\$ auxquels on les destine. La fécule n'est réellement nutritive pour l'homme qu'après l'ébullition, la chaleur de l'estomac ne sufilt pas pour faire éclater les grains. (V*. Paxificano*. Glltkn, Aiiidox.) febaitb ou fbdatêtb (kist. relig.), membre d une secte inanomeiane peu connue. fbmmk-bl-ruac (méiroi.i, mesure agraire d'Egvptc qui *aut, o9, arcs, 2900. n fbdblb (Cassaxdba), naquit à Venise en ««5, d'une famille noble, originaire de Milan. A peine sortie de l'enfance, elle était déjà l'objet de l'admiration des savants. Policien la compare aux Muses. Cassandra fut aussi en relation avec plusieurs souverains, avec le pape Léon X, le roi de France i.ums XII, le roi d'Aragon Ferdinand et quelques autres princes. Recherchée par plusieurs personnes, son père l'accorda en mariage à Jean-Sinrie Mapelli, médecin de Vicence. t.^sandra le suivit dans l'Ile de Candie; i leur retour, ils couvèrent une tempête et perdirent tout ce qu'ils possédaient, t.assandra perdit son mari en 1521 ;Tommasini et S'icéron disr-nl qu elle était parvenue a l'Age de quatre-vingt-dix ans i»rsqu eue fut nommée supérieure des Hospitalières de saint nom inique et qu'elle mourut âgée de cent deux ans, en 1567. v ». lommasini a recueilli et public les lettres et les discours de P^doue ria636ain-8»eD *** ^ k""16 pedblissiui (Jea*-Baptiste), médecin de Pisloie, vivant i i XV1" et au romm«"ttment du xvii* siècle, cultiva la poésie sans négliger son art. On a de lui : il Giardlno morale, en vers lyriques toscans ; — Pastorale carmen : — Carmma de lauHtbus cardinalis Nie. for tigueree ; Ponegyrieum m Uenrie, IV et Martm Medieis nuplias; — Dtlla vita e morte di sanla Catarina ; - Cenlune dWirnuto», taumafts.the ; -Lexic*n her\ZuZ\T\rrTrat,0rf'««!» Primaxta per trhifarele fbbre peslilrnuale maligne; — Opuscula de febri.— reilelis.sirill .1 I.IKté on rnsmiu-nl nln,;...,, ... ■■■ FÉDHICI Enchiridion pharmaceutiev m medicamenlornm tarie florentine continenlur. fédkbal, alk, adj., qui a

rapport à une confédération. Jmnn fc^értûf foirca(k>pler lc sy*, *n,«' «M»
gouverne ! polit.), système fédéral. rai.ismb (Ai*/.), nom par lequel on a
désigné le projet aliritme aux Girondins de rompre l'unité nationale et de
composer des 83 départements de la France 83 États, tous égaux entre eux
et unis par un simple lien fédératif; Buiot et Brissot détendaient le
fédéralisme, plutôt comme une opinion philosophK.ne que comme un projet
applicable à la France. C'est à la su.'edes débats rc alife à l'accusation de
fédéralisme, que la Convention déclara l'unité et l'indivisibilité de la
République française. ^ FtoBBATiF, ivb, adj. Il se dit en parlant de
l'association politique de plusieurs Etats, unis entre eux par une alliance
générale, et soumis en certains cas à des délibérations mui.es, mais dont
chacun est régi par ses lois particulières. Il se «lit quelquefois dans le sens
de fédéral. (V. Svstème FÉnÉ«atip. Gouvernement.) fédébatiōsi (Ai*/.). Il
se dit des associations armées qui, pendant la révolution, se formaient en
province pour résister en commun aux ennemis de la liberté. Dans un sens
particulier, fédération signifie la réunion des députés de toutes lesttardcs
nationales et de tous les corps de l'armée, qui se flt an Champf c Mars, à
Paris, le 14 juillet 1790, pour prêter serment à la Uonslition. — Fetedela
fédération. La fête de la la fédérât ion qui n avait pas eu lieu en 1791, à
cause de la fuite du roi, fui célébrée pour la dernière fois en 1792. —
Pendant les Centjours on a donné le nom de fédération aux enrôlements
volontaires que Napoléon flt faire dans toute la France. (V. Fbaxce.) ' fédéré
(«i*»), membre des associations armées qui se for(G83) mèrent pendant la
Révolution. Cemi qui assistait comme député à la fête de la fédération.
Celui qui lit partie des enrôlements connus, pendant les Ont Jours, sous le
nom de fédération. Pbdbbici (ÈtieuXK), savant jurisconsulte, ne dans le xv
siècle à Brscia. On a de lui : Opvt de interprttatione juris, réimprimé
plusieurs fois; il a laissé manuscrite une histoire chronologique de sa
famille. — Federici (Louis), littérateur de h même famille, l'un des
fondateurs de l'Académie des oceulli, sous le nom do il Sepollo. Il mourut
vers lfio7, laissant manuscrits quelques satires , des notes sur le droit et un'
ouvrage inachevé : Délia rera filetofla 0 délie leggl. — VKnr.nict
(MarcAntoine), Rrcsri.in, a publié un ouvrage intitulé : jEstatespalavinie. —
Federici (Jérôme), criminalisle, a laissé des résolutions de quelques cas.—
Fiïderici (D. Placide), né en 173» à Gènes, embrassa la vie religieuse,
consacra ses loisirs à l'élude des antiquités ecclésiastiques et mourut en
1785 à quarante-six ans; il a publié le premier volume de l'histoire du

monastère sous ce Utre : Hernm pomjotianarum hltloria monument!*

îlluslraïa. FRDBaici (Le P. Domimqie-Marik) , écrivain savant et laborieux , mais très paradoxal , né en 1739 à Vérone. Il occupa pendant plusieurs années les chaires d'Udine.de Padouc et de Trévise avec beaucoup de distinction. Il mourut dans cette dernière ville, au mois de décembre 1808, a l'âge de soixante-neuf ans. On a de lui : i'Slerta di Cavalier» liaudeuti ; 2* Memorie trerigiane tulle opère di disegno; 3° Memorie Irerigiane tulla tipografla dtl lecolo ; 1° titane criltc« apologetico delta letteratura trevigiana del teeoio xvm irno a' i»»»»/ri çiornl, etpotla dalf autore délia letteratura renexiana. FKDKBICI (JEAN-8APT1!l.TE-CAMILI.K-FRËOÈRIC-VIAStiOLO), connu sous le nom de Camille-Fredrcici, né à Garessio, petite ville du Piémont, en 1751. Il donna des preuves dès sa plus tendre enfance de son esprit ingénieux qui le porta à écrire pour le théâtre. Il voyagea en Italie, où ses pièces vivement recherchées et applaudies furent représentées ; le nombre de .-es comédies s'élève à cinquante-six. Plusieurs ont été traduites en français et en espagnol. Celle intitulée la Bugia vivo pot* a mérité l'honneur d'être transportée sur la scène française. Son style , plus châtié que celui de Goldoni , n'est pas a l'abri de tout reproche; peu d'auteurs l'ont surpassé dans l'art de concevoir ses plans et de les distribuer avec une économie sage et bien entendue. Parmi ses drames , celui intitulé : le Hrmédit pire que le mal , oh le teconri inattendu , nous paraît une de ses productions les plus remarquables. Il mourut le 23 dé*omlire 1802.

FKOltCK, ÉEi>o/.), qui ressemble à une fédie.— Fédiacees (*a/.), famille de plantes. fkdkrnav* (Nicolas), voyageur allemand, était né a II m en Souabe. Il lit un voyage en Amérique, à la tête d'une compagnie de soldats espagnols et accompagné de mineurs. Il écrivit à Augsbourg la relation de son voyage sous ce litre : Uelle et agréable narration du premier fanage de Nicolas bedcrmaitu le jeune , d'Vlm,aux Met de la merocéane; de tout ce qui lui etl arrive dans ce pags jusqu'à ion retour en Espagne ; écrite brièvement et divertissante à lire. On ignore l'époque de sa mort. pum»r

WA\ovriTCB, dernier souverain de Russie de l'ancienne dynastie de Rurick. Il était fils d'Ivan Wasilicwitrh et d'Anastasic Zakharin. Né en 1557, il monta sur le trône en 1584. Son beau-frère, Boris Godounof, s'empara du pouvoir et régna sous son nom. En 1588, le patriarche de Conslanliimple , Jérémie , proposa au exar d'élever le siège métropolitain russe à la dignité de patriarche; lo czar y consentit. Mais dans la suite Pierre I" la supprima et se déclara le chef de l'Église russe. Fédor mourut en 1598. Boris Godounof,

soupçonné de l'avoir empoisonné, devint son successeur. Il avait fait périr auparavant le dernier rejeton de la race de Rurik. FÉ»OR 11 (Alexiewitch), czar de Russie, frère de Pierrele-Grand, monta sur le trône en 1G76, à dix-neuf ans. Il signala son règne par plusieurs traits qui lui donnèrent des droits a la reconnaissance publique : le pins digne d'attention est l'abolition d'un privilège que la naissance établissait pour toutes les charges; l'égalité Je noblesse ne suffisait même pas; celui qui dans ce cas avait parmi ses aïeux un dignitaire plus élevé était préféré. Fédor mourut en 1082 sans laisser d'enfants. Il fut remplacé par ses deux frères lwan et Pierre. Fkdbici (César), voyageur vénitien .quitta sa patrie en 1563 pour aller aux Indes; il aborda à Tripoli de Syrie, se joignit à Alep à nne caravane, descendit lEuphralc depuis Bir jusqu'à Bagdad, qu'il appelle Babylone, et, après avoir Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.03% accurate

KM N AIGLE. louche à Ormns , il parcourut pondant dix-huit an» les mer» de l'Inde. Il rcvinlà Venise le 5 novembre 1581. Il n publié en iUlien l'ouvrage suivant, qui fournir encore des documents précieux aux personnes qui s'occupent de recherche* relatives au commerce et à la géographie de l'Inde : Yeyag" ù l'Inde oritntaie et au delà, etc. Venise, 1 vol. in-12, 15H7. C'est un auteur modeste et véridique. Il utilisa se» voyages par le commerce. ifiMieom (Jérôme), littérateur, né en 17*2 à Sano di Koveretto. Il s'essaya d'abord avec suecès dans la pastorale et dans le genre Ivrique. Il s'éleva depuis à la tragédie, et eom|Hisa lesdeux premiers chants d'un poème dont le héros est Antoine le triumvir. Il mourut en 177fi, à l'âge de trente-quatre ans. ri'<B, s. f. , nom que l'on donne , dansées contes, dans les romans, etc. , A une femme, a un être qui possède une puissance surnaturelle, qui a le don de connaître l'avenir et d'opérer des prodiges. — Fig. et fam. , C'eut une fée , se dit d'une femme qui charme par ses grâces, par son esprit , par ses talents. On dit aussi. Cet! un ouvrage ilrt féct, en parlant de certains ouvrages délicats, faits avec beaucoup île perfection. On dit, de inètne. Travailler comme tmr fée, en parlant d'une femme qui travaille avec une adresse admirable. FfUtRIQUF, , qui appartient aux fées, qui semble produit par la puissance des fées, par un pouvoir magique. Ftitit {auc. coût.) , charges léodales et foncières. fégaro (put*»). On donne ce nom, sur les cotes de la Méditerranée, à 11 tan na aquila. fegocle (iooI), nom vulgaire d'une espèce de campagnol. FF.Ili.inc (He^ri-Ciiuistofue!, peintre, iiaquil en 1053 a Sangerhausen , et eut |H>ur maître Samuel Bolsrhild, son parent , qu'il accompagna en Italie. De retour à Dresde , il fut nom nié peintre de la cour, nuis directeur de l'Académie et inspecteur de la galerie de tableaux. Il peignit plusieurs plafonds au palais du grand jardin de Dresde , et mourut à Dresde en 1725. fehr { Jeak-Micuei.) , naquit le 0 mai 1610 à Kitxiugen en Franronie. En lfi31.il commença à suivre les leçons de Sennert , qu'il fut forcé d'abandonner; devint plus tari! directeur du laboratoire de chimie de Dresde. Après avoir complété ses études et avoir visité l'Italie, Venise, Padoue, il fut reçu docteur dans cette dernière ville en tfilil ; en 11105, il fut élu président de l'Académie des Curieux de la nature, après son établissement à Schwcinfurl. Vingt ans après, Léopohl I" h nomma son médecin impérial ; il mourut le 15 novembre l<>88 Il est auteur de Anchora tuera vel tcortouera élaborai» ; —Hirra fiera, tel de abnjnthio

aualecta. — Fehr (Jean-Laurent), (ils du précédent, né à Schweinfurt, cultiva, comme son père, la médecine et la physique, et inséra ses observations dans les i des Curieux de la nature, dont il était membre. Il le 22 septembre 170». PEHRE (Chretien-Aigiste) né le 25 mars 1744 à BurgStadl. Il étudia le droit A Leipzig, en sortit gradué, et alla plaider à Pyrna, à Cliemnit* et à Dresde, devint successivement procureur de la chambre et procureur de l'administration des finances. Sa mort eut lieu le 2» août 1823. On a de lui plusieurs poésies de circonstance , imprimées sous le titre de Cadeaux à met amis et amitt. FF.HRMA* (Damel), graveur de médailles, né à Stockholm en 1710, eut pour maître le fameux Hedlinger, qui était alors graveur du roi de Suède; il l'accompagna en Danemarck et en Russie, et fut employé, à son retour en Suède, à la Monnaie de Stockholm. Il succéda à son maître , grava un grand nombre de médailles, de jetons, de sceaux et d armoiries qui sont recherches des connaisseurs. Il mourut en 1780, avec la satisfaction de se voir remplacé par son fils Les travaux de ces artistes oflrent une suite considérable et précieuse de médailles historiques placées dans le cabinet du roi de Suède. FEH.fr (Jkas), médecin allemand, né en 1771. Le roi de Bavière le nomma conseiller aulique- Il mourut à Lanshul le 21 mars 1822. Ses écrits sont : 1- Detpina- dorti incurvation)but earumque curai ione ; 2* Sur la fracture de l'olécrane , avec une nourelte méthode de la guérir ; 3 • Introduction à ta eonnaittance et au traitement det maladiet det enfantt ; 4" Sur let montruotité humaine* en général, et let hermaphroditet en particulier; 5" Manuel de diététique, feiaaigle (Grégoire de), célèbre mnémomiste , naquit vers 1765 en Allemagne, et peut-être en Bavière. Feinaiglo devait être un des disciples du baron d'Arétin. Chargé de propager les découvertes de ce dernier , il vint en France VFITH. vers 1806 , et commença à enseigner sa méthode , qui n était autre que l'emploi de ligures bicarrés et de chiffres auxquels on lixc le nom cl la date que l'on veut se rappeler au besoin , et queCicéron indique dans son livre de TOrateur. Cependant Fenaigle vint à Paris , et , malgTé tous ses efforts . n'ayant pu obtenir le brevet d'invention qu'il voulait obtenir, il vit bientôt sa méthode tournée en ridicule et abandonnée. Il mourut vers 1820 à Iondres. fbiyimik , v a. .simuler, se servir d'une fausse apparence pour tromper ; faire semblant. Il signifie aussi conlrouvcr. inventer, imaginer. — Feindre , s'emploie aussi comme verbe neutre , et signifie hésiter à faire quelque chose , en rairediflicullé. Dans ce sens , qui a vieilli , il ne se dit guère qu avec la négation. Feindre eu marchant , se dit d'une personne ou d un cheval

qui , après une indisposition , boite encore légèrement. En architect. , porte feinte , colonne finie , fenêtre feinte, etc. . représentation d'une porte, d'une colonne . etc. , que l'on fait pour la symétrie ou pour l'agrément. feinte , s. f., déguisement , artifice par lequel on cache une chose sous une apparence contraire. Il se dit, en terme d'escrime , lorsqu'on fait semblant de vouloir diriger le coup vers un endroit du corps et qu'on le porte à un autre. — Feinte, en termes d'imprim. . défaut de touche dans une feuille imprimée , imperfection qui résulte de ce qu'une partie de la forme n'a pas reçu assez d'encre. — Feinte , en termes d'art vétérinaire , claudication d'un cheval , si légère qu'elle est appelée feinte (l'ittér.). Il se dit , en rhétorique , d'une figure qui consiste à feindre de passer sous silence une chose qu'on ne laisse pas d'exprimer. - Feinte (musique), altération d'une note ou d'un intervalle par un dièse «m un bémol. }' se disait très souvent autrefois pour désigner le dièse et le bémol accidentel. L'ancienne musique n'employait guère que deux feintes : le fa dièse . qui conduit au ton de toi , et le si bémol , qui conduit au ton de fa. — Feinte (jeu) . se dit de certains artifices employés par un joueur habile afin de donner le change à l'adversaire. - Feinte (technol.) , défaut qui consiste à ne pas encrer également toutes les pages , tout le contenu d'une forme qui est sous presse. Feitama (SiBRAMi) , naquit à Amsterdam en 1604. Son goût pour les lettres et pour la poésie ne lui permit pas de suivre une autre carrière. Il eut le bonheur de rencontrer dans Laurent Teykaal, le meilleur des grammairiens hollandais , dans Nicolas Bruin , bon poète moraliste , et dans Charles Sebille, critique judicieux , d'excellents guides. Ses productions originales pour le théâtre sont : une tragédie de Ruyter, et un drame allégorique, le Triomphe de la poésie et de la peinture. Ces pièces annonçaient du talent. Sa traduction du Homère de Houart de la Motte parut en même temps. Il est fâcheux que Feitama se soit trop délié de son génie et qu'il se soit exclusivement réduit au rôle de traducteur, bien qu'il s'en soit acquitté avec succès. Il a traduit les poésies de la Molle ; Darius , Pertharite , Stilicon et Vercingétorix . «es Corneilles; Brutus de Voltaire; Purrhus de Crébillon ; Oabmus de Bruevs; Jonathan le Bûché : Narius de de Çaus. Feitama forma deux entreprises de traductions plus considérables, qui furent couronnées de succès, celle du Télémaque de Fénelon , et de la Uenriade de Voltaire , en vers hollandais- Il ne nous paraît guère possible de faire mieux. Feitama a incontestablement surpassé Govert Klinkharn dont la traduction de la Uenriade avait paru en 1742. Il mourut en 1758. Feitama était anabaptiste,

d'une grande simplicité de Biœnn, lolcranUt charitable. - Jean Feitama ,
 neveu de Sibrand , a .le poète dramatique , traducteur comme son oncle. On
 a qc lui les tragédies de Thétée , de Thémittocle , de Métope. fbith ' Everar»
) , naquit dans le \\V siècle à Elboorg . petite ville delà Gueldre hollandaise.
 Il vint en France , ou il donna des leçons de grec et obtint l'amitié de
 Casaubon. de Dupuy, du président de Tbou Son érudition était immense, cl
 fon ne peut douter qu il n'eut rendu de grands services aux belles-lettres si
 sa vie eut été plus longue ; mais il mourut mri jeune et d'une manière
 extraordinaire: étant à la Bochciu , u se promenait , suivi d'un valet ; un
 habitant I invite * enirei dans sa maison ; il v entra , et depuis on ne le revit
 plus. s« ouvrages sont: AntiquiUtetatliruieatctelAnltquttatet hvmericor. Ces
 deux productions ne sont pas sans mérite. feith f Bhvwis) , l'un des poètes
 les plus célèbres qu'ail produits la Hollande , naquit à Zwolle. province «1
 O*""-» *ici, le 7 février 1753. En 1770 il reçut le grade de docteur en
 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.25% accurate

FELDSPATH. (<W7) FEL6B!VUAL'EB. «Irait à l'Université de Leyde. En 1770 il remporta le premier prix au concours ouvert par la Société poétique «le Leyde, pour une pièce intitulée : le lionhfur de la paix. En 17H5 il obtint une gloire dont les annales de la littérature offrent peu d'exemples: la Société pin-tique île Leydc avait mis au concours l'éloge de l'amiral Kuvter, en vers. Keith y envoya deux pièces : un poème en vers alexandrius et une ode. Le poème remporta le premier prix et l'ode le second. Parmi les écrits qu'il a publiés séparément, ou distingue: 1° cinq vol- d'oeVs fl poésies dûmes; 2° le Tombeau , poème didactique en quatre chants; 2' la Vieillesse, id. en six (liants; i* Thyrtà , ou le Trumphede la religion ; 5* ladu Jeanne Grog , tragédie; &• lnè\$ de Cattro,iA. ; 7" Mutius Cordm, ou la délivrance de Home, id. t'eith est mort vers latin dc!82i. fKlZALLAR - BFFEîxdi , muphti . naquit a Van , sur lrs contins de la Perse. Il exerça sur Mustapha II , dont il avait été le précepteur, un ascendant funeste à l'un et à l'autre. C'était un homme avare , injuste , pertide et cruel. Ce mupthi avait un lilsqui était mollah à Jérusalem. Il prit fantaisie a ce i habitants de tuer les chiens et le* mouches, contrairement à la loi de Mahomet; tous les lits lui elai l'ordonner IIITUIIM?, lu uiriiiiiii ,i in iv, <ii ...i.... habitants, effrayés de la puissance du mollah, se mirent à exécuter son commandement. Le gouverneur de Jérusalem , Cherkies-Mchcmct , lirnvr , religieux et fort estimé , ne put tolérer un pareil .scandale , et il lit parvenir les plaintes du |M>uple au pied du trône. I,c muphti , furieux , le noircit tellement dans l'esprit du sultan . que Mustapha envoya un capidji liai demander sa tête; mais le grand vézyr parvint à sauver l'innocent et vertueux pacha. La dernière victime de Feitallali fiât Daltaltan. Mustapha . craignant la révolte suseitée par celte exécution , livra a la fureur du peuple le cruel conseiller, qui fut déclaré infidèle, puis mi* à mort . après avoir subi des li.rtures inouïes. Il les souffrit avec une constance digne d'un civur moins corrompu. KRM (kist.) , membre d'nne faction qui troubla le Japon sous le règne d'Antoku (1181-1184 ;. PELOTU** (BEimM») . né à Còln sur la Sprée le 11 novembre 1704, étudia la médecine sous les savants professeurs Veuman , Polt , F.ller. Ludcdf ; reçut le doctoral en 1732, fut du médecin physicien et sénateur de Rupin eu 1773 ; la Société des scrutateurs delà nature, de Berlin, l'admit dans son sein. Sa mort arriva an mois de janvier 1777. Il n'a publié que des Mémoires, insérés

dans divers recueils. FKl.n-MtnPXHU. , ou plus correctement Felh-
 Maisual, mot qui, quoique allemand par ses racines , a été imité des usages
 français : il a clé ta traduction , sous forme germanisée à génitif renversé ,
 du maréchal de camp, terme qui, dans l'origine , donnait idée d'un grade
 plus élevé que ne l'est aujourd'hui celui de maréchal de camp. Ce dernier, de
 révolution en réolutinn , est devenu le maréchal de France ; et , drpuis le
 ivn* siècle, le feld-marérhal ou maréchal de campagne y correspond ; mais
 il n'avait dans la guerre de trente ans que le sens de major général ou de
 chef d'état-major ; un feldinaréchal servait sous le général ; maintenant il est
 lui-même un général d'armée. Il en est ainsi chez les Anglais, les
 Autrichiens , les Hollandais , les Prussiens , les Russes , etc. Les généraux
 en chef Wormser, Wellington , Barclay deTolly, etc., étaient feld-maréchaux
 , et le second de ces personnages a ce titre dans cinq royaumes. l'ue fiction
 admise dans les armées françaises . et qui' s'y est maintenue à tort ou à
 raison , considérait l'activité du service des maréchaux comme devant se
 prolonger autant que leur vie. Cet usage ne date que «le l.nillS XIV. Ce
 principe , qui donnait tant d'importance aux chefs royaux, afin d'effacer tout
 vestige du pouvoir militaire d/s chefs féodaux , a été partout imité chez
 l'étranger; car il n'y a pas d'armée qui ne soit une image plus ou moins
 fidèle de ce qu'était celle de Louis XIV. Ainsi , dans tous les services, les
 feld-maréchaux, fussent-ils centenaires, doivent mourir l'épée au coté oa i la
 main. Cet abus , qui se maintenait chez les coalisés quand il s'était effacé en
 France, n'a pas laissé de contribuer aux défaites qu'ils ont éprouvées dans
 les de la révolution. (min.}. On comprenait autrefois sous le nom de
 substances que M. Boudant a distinguées > sa nomenclature. Ainsi l'on
 nommait Vandalousite feldspath apyre ; Valhite, qui diffère du feldspath par
 la •onde qui y remplace la potasse, était seulement regardée comme une
 substance voisine du feldspath. — M. Beudanl fait du feldspath un sous-
 genre qu'il divise en deux espèces : l'orthote et Voibite : Yorlhote, dont le
 nom a été propose par Hau) pour désigner un feldspath cristallisant en
 prisme rhoiubuïdal. susceptible de deux clivages formant entre eux un angle
 droit, qui comprend tous les feldspath* contenant de la potasse ; l'aibile,
 tous ceux qui renferment de la soude. Souvent il ne faut pas s'en rapporter à
 la vue seule pour distinguer entre elles les deux espèces, surtout lorsque
 l'orthose n'offre point de formes régulières ; dans ce cas, il est plur sûr de la
 soumettre aux réactifs chimiques. Lorsqu'on les traite l'une et l'autre par le
 nitrate de baryte, l'acide nitrique et le carbonate d'ammoniaque, le résidu

alcalin qui en résulte précipite par Phydrot :hloralo de platine et donne peu ou point de cristaux efflorescenU par l'acide sulfurique si c'est l'orthose , tandis qu'il en donne toujours en assez grande quantité si c'est Valette. On rencontre l'orthose sous différent» aspects : il est souvent opaque; mais lorsqu'il est limpide, on lui donne le nom de feldspath adulaire; c'est, lorsqu'il est d'un beau vert, la pierre des améthystes; la pierre du soleil lorsqu'il est avoines; la mVrr«i de lune lorsqu'il est chatoyant ; il présente aussi quelquefois un éclat nacré, ou des reflets irisés. L'orthose produit par sa décomposition cette matière terreuse blanche et onctueuse connue sous le nom de kaolin, et dont on se sert dans la fabrication de la porcelaine.

i.'alMle cristallise dans le système prismatique oblique et est susceptible de trois clivages. Il y a des allures laminaires, lamellaires, feuilletées, fibreuses, granulaires et compactes, comme il y a des orthoses avec ces variétés de texture. L'albite compacte est verte et connue aussi sous le nom de sanadurite. On en trouve également de rougeâtres, de jaunâtres, etc., mais elles sont plus fréquemment blanches.— L'albite et l'orthose se trouvent dans les terrains de cristallisation, qui comprennent les granités, les porphyres et plusieurs autres roches, dont ces deux espèces sont des parties essentielles : il n'y a pas de granité et de porphyre sans feldspath. Seulement l'albite- seule se trouve dans les roches d'origine ignée appelées trachytes. J. P. rHi.B ou ffille (technol.), tube de fer, ou espèce de sarbacane, qui sert à recueillir la matière dans les creusets pour en faire le verre. fbi.F.ki, poète persan dont les vrais noms sont Ahoûl-NixarMoharnuied, naquit à Chainaky, dans le Chirvan, vers le commencement du vi^e siècle de l'hég. On dit qu'il eut pour maître le poète Abtu-Iola-Kendjexi. Il se livra d'abord par amour à l'astrologie; son habileté lui fit donner le nom de Fckeli (céleste). Il y renonça pour s'adonner à la poésie. Il a composé en différents ouvrages près de quarante mille vers; il a joui d'une grande réputation et a été fort honoré à la cour et parmi les appréciateurs du vrai talent; il mourut en 577 de l'hég. (1182) et fut enterré à Chamaky. FÊLF.B, v. a., fendre un vase, un cristal, un verre, etc., de telle sorte que les pièces en demeurent encore jointes l'une à l'autre. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel. FF.LK.ss { myth. or. }, nom d'une des principales idoles des Arabes. an» (Paiti.) . v isionnaire allemand, naquit vers la fin du xvi^e siècle à Putschwilx en Bohême. Il étudia la théologie à Willcmberg et retourna en Bohême la tête remplie de rêveries idéologiques, et publia ses premiers ouvrages à Liehelitz en 1620- Les sont réellement les productions d'un cerveau malade. Il cherche à démontrer,

dans celui intitulé: Chronologie, ou influence dei années du monde, qu'il n'a plus à comptée que sur une durée de 140 ans, et que le jugeuiel dernier est très prochain, que Dieu lui en a révélé l'époque. Fclgenliauer se vante de ce que Dieu l'a mis à même de connaître le passé, le présent et l'avenir; il croit à un esprit astral, etc., etc. Ces inepties et ces absurdités ne laissèrent pas que de produire de fâcheux effets en Allemagne où la guerre de trente ans et les calamités publiques bouleversaient Tes idées. Fclgenliauer fui chassé de tous les endroits, où il tenta de répandre ses chimériques opinions; il fut même emprisonné en 1657 à Suhlingcn, dans le comté de Hoya. Il prit alors les airs d'un prophète persécuté et d'un martyr; on lui rendit la liberté; eu 1059 il vint à Ilambourg. Sa plume était infatigable : il publia encore quelques écrits en IfiuO. Depuis cette année-la on n'entendit plus parler de lui, ce qui est étonnant pour un homme qui avait fait tant de bruit et qui avait publié plus de quarante-six ouvrages différents. Les principaux sont : C hronologie, ou efflcacilédes années du monde; — Spéculum temperis, etc. ; — Aptlogetieu* contra invectivas <rruginotas RosHi ;— Aurora tapiraliir ; — Miroir efr la sagesse et de la vérité, présenté à tous let homme* de Vunivers : chrétiens, juifs, turcs, païens, etc. ; — Spharra sapientieæ; — ne/ulalUi paralagismorum toeimanofUM; — VosDigitizÉx} by Google

The text on this page is estimated to be only 23.53% accurate

(6*8) FÉLICIA*0. fiUoa, ou nouveau calendrier, etc. ; — Nôta
mm» graphia et ùocircmli.O* écrits si.nl, comme ceux des visionnaire»,
remplis de choses inintelligibles et ne Irailenl que de questions audessus de
la portée de l'esprit humain. fBlibibn (Dom Michel), fils d'André, naquit à
Chartres le 14 septembre 1MV6 ; il entra dans la congrégation de saint
M.TMr,etmourutâSaintGcrmain-des-Préslc25 septembre 1719. Criliqnc
habile, historien méthodique cl fidèle , il brilla par le ingénient, la clarté et
le goût. On a de lui : Lettre circulaire tur l» mort de madame eTHarcourt,
abbette de Montmartre ; — Vie d' u,ne-LouitedeBrigneu,l, fille du maréchal
a" Huwicre*. abbette de Meuchg; — Histoire de l'abbaye royale de Saint-
Demi en France. FÉLIBIF.n'AkdbÉ), écuyer, sieur des VauxeldcJavericy,
naquit a Chartres en mai 1619. En 16*7, il fut nommé secrétaire
d'ambassade du marquisdeFontanav-Mareuil à Rome; il s'y lia
particulièrement avec le Poussin. I)e retour en France , il se maria à
Chartres. Colhert le fit venir à la cour. Il fut successivement historiographe
du roi, de ses bâtiments, des arts et manufactures , garde des antiques du
palais Rrion, secrétaire de l'Académie d'architecture érigée en 1671. Apres
Colberl , Louvois le nomma contrôleur général des ponts et chaussées; il fut
aussi administrateur de l'hôpital des Quinze-Vingts, et mourut le 11 juin
1605. Avec un esprit juste , un cœur droit, il préféra toute sa vie aux faveurs
de la furlunc les jouissances de la vertu. Ses principaux ouvrages sont :
Parophrate* det Lamentation* de Urémie, du cantique det troit enfantt et dn
Mitertre; — lIelation de la disgrâce du comte duc Olivaré* ; — le Château
de l'âme ; — la Vie du pape Pie V ; — la Vie du P. Unit de Grenade ; —
Detcription de F abbaye de la Trappe; — Detcription umwuilre du château
de Vertaille*; — Detcription de la grotte de V criaille* ; — Detcription de
la chapelle du château de Vertaille* ; — Detcription de* tableaux, ttatuet et
butte* de* maitont royale* ; — Origine de la peinture ; — Principe! de
Carchiteclure , de la sculpture, de la peinture et det autre* art* qui en
dépendent ; — Conférence* de l'Académie de peinture; - Entrelient
turtletviet et le* ouvragée de* plut excellent* peintre* ancien* et moderne*;
— usieurs Detcription* de fête», tableaux , etc. ; — le Songe de plu H
FÉLiBiEni (Je.^-Fbakçois), fils atné d'André, succéda à son père dans la
culture des arts et dans l'exercice de ses charges; il fut de plus conseiller du
roi, secrétaire de l'Académie d'architecture et trésorier de celle des

inscriptions. Il mourut à Paris le 23 juin 1733 , âgé de soixante-quinze ans. On a de lui : Recueil historique de la vie et des ouvrages de* plu* célèbre* architecte* ; — Plan* et description* de deux maisons de campagne de Plin, etc. ; — Description de la nouvelle église de l'Invalide* ; — des manuscrits, qui sont des Descriptions de l'ancien Louvre et de quelques monuments anciens de la ville de Paris. FBLIBIEN (Jacques), frère d'André, naquit à Chartres en 1636, se livra à l'étude de la théologie , embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé en 1668 curé de Vineuil , chanoine de Chartres en 1685 et de Vendôme en 1695. Il mourut dans cette ville le 23 novembre 1716. On a de lui , entre autres ouvrages de dévotion : Traité du sacrement de baptême et des obligations qu'il nous fait contracter; — Cérémonie du baptême; — Catéchisme abrégé pour le* enfant; — Instructions morales sur les commandements de Dieu; — Symbole de l'Écriture expliqué par l'Écriture sainte ; — Entretien sur l'histoire de la conversion d'un jeune Hollandais. Cet estimable auteur a laissé en outre des manuscrits , qui sont des traductions des vies de saints , chronologie, etc. FKMCB (Costamo), naquit au commencement du xvi* siècle à Casale-Durante, petite ville de la Marche d'Ancone. Son esprit fut précoce: il n'avait, dit-on, que dix-huit ans lorsqu'il publia ses premières productions. On sait qu'il s'appliqua ensuite à l'étude du droit et de la médecine ; Baillât lui donna une place dans la liste de ses enfants célèbres. On a de Félice : De conjuratione Catilinae liber unus; — De exilio Ciceronis liber unus; — De rebus Ciceronis liber unus. On lui attribue en outre : Calendario, omero ifemerida storica ; — Trattato del granfanciullo o gran bttta , casi della tolgarmente e delle *ne parti e facultà, della Mina tradotta nella italiana lingua del Coitanso Felice mediceo (il s'agit de l'élan). FKMCB (Fobtnk-Balthéleji de], naquit à Rome le 24 août 1723; un travail opiniâtre le mit en état d'y professer à 23 ans. Il fut bientôt appelé à une chaire honoraire de physique dans l'Université de Sapienza. Il se distinguait par des connaissances vastes et par une diction toujours élégante et facile ; il n'était pas rare de le voir. Sa réputation allait à trouver mille à douze cents de tout âge à ses leçons. Le prince de San-Sévère s'était intimement lié avec lui; leurs discussions religieuses portaient un caractère de liberté qui présageait que Felice abandonnerait un jour le catholicisme. Le marquis Branconi, secrétaire d'État du roi de Naples, lui offrit un évêché qu'il refusa par scrupule de conscience. A dix-sept ans, il s'était épris d'une jeune Romaine; il la retrouva plus tard mariée et malheureuse à Naples. C'était la

comtesse Panzutti; son mari l'avait forcée de se retirer dans un couvent. Felice, vaincu par sa passion et les prières de celle femme, commit la faute grave de l'enlever. La comtesse fut arrêtée à Gènes et transférée à Rome⁴. De Felice, reconnu à Rome, y fut réduit à feindre une soumission absolue à la pénitencieric; mais son mérite lui fit trouver grâce devant ses juges et toute la procédure se réduisit à un simple procès verbal. Cependant la cour de Naples ne cessait de le menacer. Obligé de fuir, après avoir parcouru différentes contrées non sans dangers et sans privations, il vint à Berne, où il s'arrêta. C'est là que les illusions d'une passion aveugle se dissipèrent; il en déplora toute sa vie les inutiles traces qu'il s'appliqua à faire oublier par un meilleur exemple. Vers l'an 1758, Felice embrassa la religion protestante; il se maria et fonda une imprimerie à Yverdon et y joignit un pensionnat nombreux; il mourut le 7 février 1789. Comme auteur, Felice a laissé une réputation méritée; sa plume féconde a produit beaucoup, et l'on a peine à concevoir qu'un seul homme ait pu achever des œuvres aussi importantes et des entreprises aussi colossales auxquelles il réunissait à la fois tant d'autres occupations; son premier ouvrage est intitulé : *De utili aerometriæ cum «rien facillatibus naturatibus nexu*. Il a traduit en latin l'Essai des effets de l'air sur le corps humain, par Arbuthnot, et l'accompagna de notes savantes; il a traduit également les Lettres de Maupertuis sur le progrès des sciences; la Méthode de Descartes, la Vie de Galilée, par Viviani; l'Essai sur les poisons, du docteur Mead; la Manière de faire des expériences, par Muscibrocck; le Discours préliminaire de l'Encyclopédie, par d'Alembert, de. — *De Setloniandallraelienet uuiet cahœreutiœ naturalit eautâ*, advertu* Clar. Hambergerum. Daniel Bernouilli y voyait le meilleur commentaire de la Physique de Newton. — *L'Etiratto delta letteralnra europea* et *l'Excerptum toliu** ItaUx neenon Helvetia littérature, qui sont deux journaux où l'on trouve une saine critique et une érudition toute journaux où l'on trouve une saine critique et une érudition variée; — Discours sur la manière de former l'esprit et le caractère des enfants; — Principes du droit de la nature et des gens; — Leçons de logique; — Eléments de la police d'un Etat; — Tableau philosophique de la religion chrétienne; — Vies des hommes et des femmes illustres de l'Italie depuis le rétablissement des sciences et des beaux-arts; — Tableau raisonné de l'histoire littéraire du xviii^e siècle, journal excellent, si l'on en croit Haller; — l'Encyclopédie ou dictionnaire universel et raisonné des connaissances humaines, et supplément et planches. Il eut pour collaborateurs dans cette entreprise

colossale les hommes les plus éminents. Felice a laissé en outre quelques manuscrits, parmi lesquels on distingue des Leçons de métaphysique. Ceux qui ont connu Felice se plaisent à le représenter comme un homme simple, droit, profondément moral, religieux, bon père et citoyen paisible. Il a laissé neuf enfants, l'un de ses titres de gloire est d'avoir été l'ami intime de l'illustre Haller et de Tschärner. Feliciano (Félix), surnommé l'Antiquaire, était né à Vérone dans le xv^e siècle. Il passa sa vie presque tout entière à voyager pour recueillir des inscriptions, des médailles et d'autres objets de curiosité ; mais il n'en tira presque aucun avantage pour sa fortune ni même pour sa réputation, puisqu'il ne put jamais parvenir à recouvrer les frais qu'il avait faits pour former son cabinet, et que ses confrères s'emparèrent du fruit de ses recherches et lui en dérobèrent l'honneur. Ce qui contribua à la ruine de Feliciano, ce fut sa confiance dans les rêveries de l'alchimie ; il y perdit non-seulement ce qui lui restait de fortune, mais encore les sommes que des amis trop confiants ou crédules lui avaient prêtées. Il essaya de rétablir ses affaires par une entreprise plus certaine et il fonda une imprimerie d'où sortit une édition de l'ouvrage de Pétrarque *Degli nomi famosi*. Cette rare et belle édition a été décrite exactement par Debure. On ne peut fixer la date de la mort de Feliciano, mais elle est antérieure à 1483. Maffei possédait un manuscrit daté de janvier 1463 et intitulé : *Felice Felielemi, Veronensis epigrammaton ex vinctulittitnit per ipsum fideliter lapidibus inscriptum, ad tunc perdidit. Andream Montegnam, Patavum, pictorem incomparabilem*. Un autre manuscrit, connu des amateurs sous le nom de *Trivigianus*, renferme deux lettres de Feliciano. — autographe de Feliciano UC IV IIUM U17 in MliyiUfl'r, t m ICI et l'Apostolo Zeno possédait un

The text on this page is estimated to be only 17.88% accurate

félicite. (ciano contenant des Auliche rime qu'il avait recueillies, et enlin MafTci lait mention d'autres volumes île rimes dont Fcliciauo est l'auteur. ff.ijciaxo (Jea>-Hkb> a»ih\ , littérateur, ne à Venise vers le commencement du \vi» siècle. Il professa l'éloquence suivant la méthode «renseignement d'Isocrate; le sénat do Bologne lui offrit une chaire à l'I/niversité de cette ville avec rie* appointements considérables, qu'il relusa par attachement pour ki patrie. Des auteurs ont cru que Fcliriano était médecin, et même qu'il avait professé celte science avec distinction à l'Cniversité de Paris. Fcliciauo possédait à fond les langues grecque cl latine; on cilera parmi ses ouvrages : Paul! .t'.yinelir Mer ttstut de ehurpà, traduit du grec; — Galeni de Uippocralit el Plalanit deereli»; — Ue <mi/emû» malncii liber; — De fa tuum formotione lib. ; — Exptanaïw reletum SS. l'atritm greee-omm, ttu enleva in Aela opoUfhmm tl Epishtlat catltolicat ab «eumemo. Iluct a Fdit mention rte Fcliciauo dans son traité: Déclara inlerpretibut. — Ij.iJtlAMi (Kernardiu, lecteur de la socreclairerie durait* de Venise, mort en cette ville en lj~7, a publié le recueil des discours qu'il avait prononcés eu public dans les cérémonies d'éclat : De sludiit Uumamlalit, — De paelarvm laudibHs, — De virululi* pratlanlid, — De cplimo imperialorr, etc. FFJ.ICIE!*, Kit SE (Ui\$l.), qui se rapporte à l'hérésie de Félix, «'véque d'Lrgel, dan* In deuxième moitié du vin» siècle. — ■yti.iciKN, partisan de l'hérésie de Félix, qui soutenait que Jésus-Christ, comme homme, étail (ils de Dieu seulement par a dopliun et non par nature. félicitatiox, s. f., action de féliciter; compliment qu'on fait à quelqu'un pour lui témoigner la part que l'on prend à ce qui lui est arrivé d'agréable. ► liLlciTÉ, s. f., liéatilude, grand bonheur. Il se dit quelquefois au pluriel, des choses qui contribue lit à la félicite. félicite, honneur. Lorsque nous attrihuons à Dieu la félicité suprême, nous entendons que Dieu se connaît et s'aime lui-même, qu'il sait que son être est le meilleur et le plus parfait, qu'il ne peut rien perdre ni rien acquérir, par conséquent que son honneur ne peut jamais changer ; mais il nous est aussi impossible «Y concevoir ce bonheur que la nature même de Dieu. Quant à la félicité des créatures, celle des saintes dans le ciel consiste, selon saint Augustin, à voir Dieu, à l'aimer, à le louer pendant toute l'éternité : VrrffMMiu, smn/iiiri««, laudal'iinut. (- Lorsque Dieu daignera se montrer à nous, dit saint Jean, nous lui serons semblables parce que nous le verrons tel qu'il e>l; quiconque tient de lui

celte espérance se saucililie, comme il est saint lui-même. » Saint Paul nous avertit que l'œil n'a point vu, que l'oreille n'a point entendu, que l'homme n'a point compris les biens que Dieu prépare à ceux qui l'aiment. Celle félicité doit donc être l'objet de nos désirs et non de nos dissertations. Quand nous aurions disputé pour savoir si la félicité formelle consiste dans la lumière de gloire, dans la vision de Dieu, dans l'amour qui s'ensuit, ou dans la joie de l'âme parvenue à cet heureux état, nous n'en serions pas plus avancés. La félicité des justes sur la terre est de connaître Dieu, de l'aimer, de sentir ses bienfaits, d'être soumis à sa volonté, de travailler à lui plaire, d'espérer la récompense qu'il promet à la vertu. Les incrédules traitent ce bonheur de chimère, d'illusion, de fanatisme; à la vérité il n'est pas fait pour eux, ils sont incapables de le connaître et de le sentir; mais celui qu'ils désirent et après lequel ils courent continuellement, est-il plus réel et plus solide? Nous n'avons [mis besoin de leur aveu. Il nous suffit de comparer le calme, la sérénité, la paix qui règne ordinairement dans l'âme d'un saint, avec l'agitation qu'éprouvent continuellement ceux qui cherchent le bonheur en ce monde, avec le regret qu'ils ont de ne pas le trouver, avec les murmures qui leur échappent contre la Providence, parce qu'elle n'a pas trouvé bon de le leur procurer. L'ancienne dispute entre les stoïciens et les épicuriens, sur la nature et sur les causes de la félicité ou du bonheur, était, dans le fond, assez frivole : ou ces philosophes ne s'entendaient pas, ou ils se faisaient mutuellement illusion. Les premiers plaçaient le bonheur dans la vertu; c'est une belle idée : mais puisqu'ils n'avaient aucune certitude ni aucune espérance d'une félicité future dans une autre vie, tout le bonheur du sage ne pouvait consister que dans le témoignage de la conscience, et dans la satisfaction d'être estimé des hommes, faible ressource contre la douleur et contre les afflictions, auxquelles un homme vertueux est exposé comme les autres. Ils avaient beau dire que le sage, même en souffrant, est encore heureux, que la douleur n'est pas un mal pour lui : on leur répondait qu'ils mentaient par vanité. Les épicuriens qui faisaient consister le bonheur dans le sentiment du plaisir, ne satisfaisaient pas à la question ; il s'agissait de savoir si des plaisirs aussi fragiles que ceux de ce monde, toujours troublés par la crainte de les perdre, et souvent par les remords, peuvent rendre l'homme véritablement heureux; et le sens commun décide que ce n'est point là un vrai bonheur. Jésus-Christ a terminé la contestation, en nous apprenant que la félicité parfaite n'est ni de ce monde, mais qu'elle est réservée à la vertu] dans une autre vie; il nous

heureux les pauvres, les affligés, i ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que leur récompense est grande dans le ciel. i ki.ic.ité imj-fA. rvm. }, déesse allégorique des Romains. Lu, eullus éleva un temple à la Félicité, en l'an de Home 680. n'ii li nr; (>ai\te), dame romaine, du rang des iliuttrtt, sons le règned' Antnnin ; quelques-uns disent de Mare-Aurèle. Elle .vail sept enfants; devenue veuve, elle instruisit par ses bonnes iruv res et par l'exemple d'une piété fervente, ses enfants dans la pratique de la religion chrétienne et ses vertus étaient d'un ell'el cnulagicux pour le paganisme; les pontifes païens s'en plaignirent n l'empereur, qui lit arrêter Féliiilé avec ses enfants, la lit interroger par le préfet de Home l'uhlius et condamner à mort. Cette courageuse mère engagea ses enfants à mourir pour la foi; tous périrent par divers supplices en confessant Jésus-Christ. Saint Grégoire a consacré à cette sainte sa 3* homélie sur ses Evangiles. — FF.Mr.rrK (sainte), esclave chrétienne souffrit le martyre avec sainte Perpétue à Tuburbe en Mauritanie, pendant la persécution de Sé>ère en Jihî. Félicité était triste à l'approche du jour lixé pour son supplice; elle était enceinte et les lois romaines défendaient de faire périr les condamnées dans celte position; c'était le motif de la tristesse de cette sainte ; mais Dieu exauça ses prières, elle accoucha avant terme et reçut avec ses compagnons la couronne du marljredans l'amphithéâtre public; leurs corps furent portés à formage et une église a été bâtie sur leur tombeau. — l ue troisième sainte du même nom dont le Martyrologe l'ait mention au i mars, reçut la palme du martyre en l Afrique avec plusieurs autres chrétiens, l féliciter, v. a., faire compliment à quelqu'un sur un succès, sur un événement agréable, lui exprimer que l'on prend part à sa joie. Il s'emploie aussi avec le pronom personnel, et signifie s'applaudir, se savoir bon gré. FtSi.n, i*k, qui a de la ressemblance avec le chai. — Félin*, famille de mammifères. ff.I.INO (Gt tiJ,.vi'UF-LKO> nr. Th.i.iit. marquis de , ministre de Parme , ne le 31 mai 1711, à llnyonne. Lorsqu'on 1749 l'infant don Philippe fut mis en |>:sses>inn du duché de Parme, Louis XV, son lieau-père, pinça près île lui du Tillot pour le diriger dans les discussions qu'il allait avoir avec l la cour de ltomc. Ce fut on 1759 qu'il fut nommé ministre de Vaiienda (trésor royal i, on premier ministre. Il géra avec un ordre et une sagesse rares; unissant à l'économie la plus sévère le guùl d'une utile magnificence, il embellit l'arme en faisant reconstruire on décorer les maisons royales el les édiliees publics; il favorisa les arts et les lettres et réforma plusieurs abus qui existaient n ors. Il fui crée marquis par don Philippe en 17IS3, qui lui ht don de la terre de

Felino Après la mort de ce prince, il continua d'administrer pendant la minorité de l'enfant. D poursuivit l'exécution de divers projets qu'il avait conçus, dans l'intérêt de sa patrie ad->nlive, lorsqu'il fut remercié par l'enfant. Tout fait croire que dans cette < ireonstance le prince ne lit que céder à une intrigue si commune dans les cours. En quittant le palais pour n'y piu> rentrer, il fut assailli par la populace qu'on avait irritée contre lui, et peu s'en fallut que le ministre auquel Parme devait sa prospérité ne devint victime de la fureur populaire. Quelque temps après il partit pour Madrid, où il recut du roi Charles III un accueil distingué, cl quitta bientôt l'Espagne pour venir à Paris, où il mourut au mois de décembre 1774, à l'âge de 63 ans. A sa mort s'appaisèrent toutes les haines auxquelles il avait eie en butte, et son nom béni est devenu ce que sont en France les noms de Culbert et de Sully. FELIXSKI iAi.oisk i, poète polonais né en 1703 à Ossow, en Wolhynie. Il publia quelques brochures politiques intitulées : Sénat «t-toniulta tout le règne de Jean Sobieski, outréel écrit el une méthode pour la réforme orthographique, on a de lui : 1° Barbe liadsiwil, tragédie ; 2° traductions de l'Homme des champs, poème de Delille, de Ubadamitte el Zénobie, tragédie de Crébillon, et de Virginie, tragédie italienne d'Alfieri. Il mourut a krzemieniec le 12 février 1822. frlis >»w.;, nom latin des animaux du genre chat (V. ce 87 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.45% accurate

pelix. (coo mol). Quelques auleur» uni fait, sou» le nom «le felient, une famille pari rulture qui se subdivise en deux genres :/W«ou chat, cl gué[wrđ , caractérisés l'un |iar de» ongles non rélractile», l'autre par des ongles rélracililes. PEUX (Aktosii.'S), gouverneur de In Judée pour les Komains, surcéda, suivant Joséphc, l'an 53 de 1ère rlrélrirniie, à Comanus, destitué pour malversation. Pallas. affranchi el favori de l'empereur Claude , était son frère. Il devint éperdunienl amoureux de Drusillc, fille du vieil Agrippa qui avait fait mourir saint Jacques-le-Majeur. File elait d'une rare beauté el mariée à Ame, roi de la twlite province d'fcmèse. Séduite par les offre* magnifiques de Félix, elle abandonna son mari pour l'épouser. Il lil punir, dit Joscplie, le graiid-préirc Jouithas qui lui faisait des remontrances sur ses cruautés cl ses abus de pouvoir; erpeudant il rendit aux Juifs le service de lrs ildivTrr des brigands qui infestaient le |kavs; c'e st devant lui que k s Juils accusèrenl saint Paul, à Ccsarcc, d'avoir excité des troubles, Félix lut convaincu de son innocence; mais il le retint en prison , espérant en tirer de l'argent. l>rusillc , ainsi que Félix, se plaisaient à l'écouter, et les discuurs du prisonnier les avaient vivement impressionnés, lorsque Félix lui remplacé par Porcius Fesius. Les Juifs se plaignirent à l'empereur de la ciituditc de ce gouverneur; mais le crédit de Pallas auprès de Néron , qui avait succède a Claude, le préserva de la usle punition de ses crimes. pi: 1.1 \i" iSainli , élu pape le 28 ou le '20 décembre 269, succéda à sai:il tlenis. L'Eglise , tranquille à l'extérieur sous sou ponlilicat, vit sa paix intérieure troublée par l'hérésie de Paul de Samosatr , qu'il lit condamner et déposer par le concile d'Anlioche en 269. La persécution de l'empereur Aurélien vint ensuite accabler les chrétiens île l'Italie et destiaulcs. Félix les anima au martyre et fut prêt à se dévouer lui-même. Il mourut le 22 décembre 274, après avoir gouverne l'Eglise pendant cinq ans. Saint Fulirhieu fut son successeur. — Félix II du nom . (mur ceux qui ne le regardent pas comme antipape, était archidiacre; il fut nommé par la faction des ariens pendant l'exil de Libère, en 355 Au retour de celui-ci , il lut chassé de la ville et mourut le 12 novembre If..". FÉLIX II ou m i Saint), élu pape le 2 mars 483, successeur de saint Simplicc, elait Romain el de famille sénatoriale. Il s'occupa avec zèle du rétablissement de la foi orthodoxe dans les Eglises d'Orient. Acace, éveque de Coiistallliiiioplç , avait fait chasser de son si<Ve par l'empereur Zenon Jean Talaia , évêque d'Alexandrie; Monge Pierre;

homme décrié pour ses hérésies et d'autres crimes, avait été mis à sa place. Félix lit condamner et déposer Monge par un concile des évêques d'Italie. Acace, chargé d'exécuter le décret, fit périr les légats; il fut déclaré à son tour hérétique et excommunié. Son successeur Flavilas se soutint par l'intrigue pendant quatre mois. Ce fut Fuphrème qui lui succéda, mais il n'obtint point la communion avec Home. Félix travailla aussi à rétablir la pureté de la foi dans l'Eglise d'Afrique, troublée longtemps par l'arianisme; le pape mourut dans le mois de février 492, après un pontifical de neuf mois. — FÉLIX III ou IV, élu pape le 21 juillet 526, était Samniti de nation; l'histoire ne nous apprend rien des actions de ce pape. Il mourut au bout de trois ans de pontificat; il eut pour successeur lioniface II, en 530. FÉLIX DE MILE (Saint), lieu de sa naissance, en Campanie. prit goût à la retraite et à la vie austère des chrétiens. Il fut ordonné prêtre. En 250, durant la persécution de Dèce, Félix gouverna l'Eglise de Noie en l'absence de l'évêque saint Maxime. Il fut condamné au fouet et jeté dans un horrible cachot: mais un ange le tira de ce lieu de douleur pour le conduire auprès de Maxime qui était sur le point de mourir de froid et de faim. Félix le rendit à son troupeau. Après la mort de ce saint, la voix du peuple appela Félix sur le siège de Noie; mais il préféra faire nommer Osius, et, après avoir perdu son patrimoine durant la persécution, avoir refusé les offrandes des chrétiens riches pour réparer cette perte, s'être réduit à rien par les aumônes qu'il distribuait, il mourut en Italie de sainteté le 11 janvier dans un âge avancé. Cinq églises ont été bâties près du lieu de sa sépulture. Saint Augustin parle de ce saint personnage avec vénération dans son livre Du somptueux mariage. — FÉLIX (Saint), évêque de Thibarc (Afrique), souffrit le martyre, à Venouse dans la Pouille, l'an 303 de J.-C, à l'âge de cinquante-six ans. Il avait conservé sa virginité. — Félix VI. Cardinal (Saint), capucin, fut célèbre par l'esprit de recueillement et de méditation qu'il possédait au plus haut degré. Il édifiait tout le monde par ses œuvres, ses austérités, et par sa charité infatigable. Il mourut le 18 mai 1587. — PILLER. Félix (Saint), évêque de Nantes en 547, vendit son patrimoine et le distribua aux églises et aux indigents. Il mourut en 584. — Félix de Valois (Saint), naquit en 1127. Il quitta ses biens qui étaient considérables et se retira dans une forêt du diocèse de Xaintes. Il fonda avec J. de Matba l'ordre de la Rédemption des captifs; il mourut dans la solitude de Cerfoit le 4 novembre 1212. — Félix (Saint), évêque de Duiettich, comté de Silesie, convertit et baptisa Sigebert, roi des Est-Angles, fonda des

églises, des monastères, des écoles, et mourut en ont, après dix-sept ans d'épiscopat. FÉLIX, évêque d'Urgel en Catalogne, professa la doctrine que Jésus-Christ, selon la nature humaine, n'était que fils adoptif et nuncupatif de Dieu. Il propagea cette erreur dans les provinces voisines, et le pape Adrien adressa une circulaire à tous les évêques d'Espagne pour les préserver de cette erreur. Les conciles de Narbonne en 791, de Frioul en la même année, de Ratishon en 712, de Francfort en 794, d'Aix-la-Chapelle en 707, de Rome enfin en 799, condamnèrent ses erreurs. Félix les reconnaissait; mais ses abjurations n'étaient pas sincères, et il y retombait sans cesse. Il fut déposé par l'assemblée des évêques et des seigneurs qui eut lieu à Aix-la-Chapelle et dans laquelle il se trouvait présent. Il fut relégué à Lyon, où il passa le reste de ses jours; l'on n'est pas certain qu'il soit mort dans le repentir.

F. K. L. P. B. [J. C. R. in x. i. l. célèbre professeur saxon, né à Zwickau le 3^e novembre 1628, annonça dès son enfance d'heureuses dispositions pour la poésie; il suivit les cours de l'université de Leipzig. Feller joignait à beaucoup d'esprit des connaissances variées et une douceur de caractère qui le faisaient accueillir partout. Il fut reçu maître des arts en 1060 et agrégé à l'Académie; en 1076, il fut conservateur de la bibliothèque et publia le catalogue des manuscrits. Il travailla plusieurs années à la rédaction des *Acta eruditorum*. L'amertume de ses critiques lui suscita de fâcheux débats avec Cronovius, Figlieling et Charlotte Patin. Ce furent là les seules peines qui troublèrent sa vie; un accident funeste en abrégua le cours le 5 avril 1091. Parmi les ouvrages de Feller on cite : *Oratio de Mlioiheeâ Aead. Lipsietien* / *fl. Wimf, elr* — *Ci/jm auatimmto genili*, h. e. clari «liquol cygnei at» oMirhme n»rfira/j. feller Jovrnivi-Fniiifnii, fils du précédent, naquit à Leipzig le 28 décembre 11573. Il voyagea en Allemagne et en Suisse, fut chargé par le sénat, à Zwickau, de mettre en ordre la bibliothèque de la ville, revint à Leipzig après la mort de son père, puis retourna à Zwickau, à Leipzig pour étudier le droit, et reprit ensuite le cours de ses voyages. A Wolfenbutel, il aida l.rilmilj! dans un travail historique, et à Francfort il remplit la même tâche auprès de Ludolf, auteur du *Théâtre du monde*. Il vint de là à Nuremberg, passa en France, s'arrêta à Kalislioniie, et en 1700 devint secrétaire du duc de Weimar. L'excès de son travail le fit périr le 15 février 1720 à 53 ans. (Il a de lui trois ouvrages parmi lesquels on remarque : *Oliutn hanoi eranum site mittellanea ex ore et tchedit Leibnitz*; — *Histoire des héros saxons*; — *Monumenta varia inédits*, etc., recueil contenant des choses très curieuses. — *Ji:an-1>av ii> Ftl.LK.K*, né à

Chemuirl. , adjoint de la Faculté de philosophie à l'université en 1739, recteur de l'Eglise de Luclau en 1744, a publié quelques savantes dissertations philologiques. fm.ler (Pragois- Xavier dkj , naquit à Bruxelles le 18 août 1735. Son père fut anobli en récompense de ses services; c'est au collège des jésuites à Iteims que le jeune Feller développa les heureuses dispositions qui lui ont valu une place distinguée parmi les écrivains du XVIII^e siècle. Il désira entrer dans l'ordre des jésuites, illustré par tant d'hommes savants et laborieux ; ce fut à Tournai qu'il fut admis au noviciat à l'âge de 19 ans: mais ce ne fut qu'en 1771 qu'il prononça ses derniers vœux, l'ouvrage forcé faillit lui coûter la vue. Lorsqu'il se jugea capable de professer, il se rendit à Liège où il enseigna les humanités avec un succès si grand que les hommes de science purent présager de sa célébrité future. En publiant un recueil de poésies latines qu'il intitula : *Musa Uodiemts* et qui comprenait les compositions de ses élèves, il mit habilement en relief le mérite de l'auteur et les talents du maître. Ce fut pour ainsi dire comme le ballon d'essai d'une réputation qui devait s'élever très haut; il continua le professorat, mais cette fois dans la chaire qui appelait davantage l'attention du monde savant, celle de la théologie; il s'est acquitté avec le plus grand succès à Luxembourg, puis à Tyrnau dans la Hongrie. Feller n'était pas seulement un savant théologien, il était aussi un Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.92% accurate

Il ne lui permettait pas de se reposer ; ses voyages avaient beaucoup
« lui étaient utiles pour lui , mais il les faisait à pied, ses tablettes à la main ,
recueillant les observations qu'il faisait sur les mœurs, les usages , le
caractère physique des peuples (Je* diverses contrées) du royaume; la
minéralogie, l'histoire naturelle , etc., étaient surtout l'objet de ses études. Il
était accueilli partout avec empressement et les plus illustres seigneurs
tenaient à honneur de faciliter ses recherches archéologiques dans leurs
domaines. Après cinq années, Feller, n'ayant plus rien à demander à la
Hongrie sous le rapport de ses études, revint dans sa patrie. Ses supérieurs,
fondant sur son air de justes espérances, le élevèrent à la chaire; ils
l'envoyèrent à Liège , mais l'extinction de l'ordre, qui eut lieu à cette
époque, empêcha Feller d'essayer ses forces dans un genre où la science et
l'expérience des hommes et des choses donnent à l'éloquence un appui
solide. Ce fut alors qu'il s'adonna tout entier à la composition de ses
ouvrages. Mais, en 1798, le bruit «des armes françaises interrompit ses
travaux; il fut contraint de se retirer en Westphalie où il passa deux ans; il se
rendit ensuite auprès du prince de Hohenlohe, à Bartenstein. et enfin se rendit
à Kallmünz en 1797 chez le prince- évêque de Freysingen où il mourut le
23 mai 1802. Avec un caractère «tal, une franchise naïve qui tenait de la
bonhomie, mais d'une bonhomie agréable, une érudition qui se déguisait
pour ne se révéler qu'à propos et avec modestie, une amabilité soutenue,
Feller s'était attaché de nombreux amis et se voyait recherché dans le
monde. Il avait d'un extérieur sévère, mais il avait beaucoup de mobilité dans
la physionomie et son air n'était ni vil et perçant ni décelait l'activité de son esprit.
Feller a fait beaucoup d'écrits polémiques qui n'ont d'autre intérêt que
celui des circonstances*. Comme biographe , nous lui devons ici une mention
particulière. On lui a fait divers reproches sous ce rapport : on l'a accusé d'être
plagiaire et d'avoir mis sa contribution II. Chaudon; puis de partialité en
transformant dans ses articles biographiques en grands des pygmées, et en
pygmées des hommes «l'un talent supérieur, (ju'il nous soit permis de
défendre Feller «le premier reproche et d'apprécier s'il mérite véritablement
le second. Le dictionnaire historique se compose d'articles retouchés et
d'articles neufs, d'autres sont extraits de l'ouvrage de Chaudon. Les articles
retouchés le sont avec discernement ; en ajoutant les choses nécessaires ou
en retranchant celles qui sont inutiles , Feller a fait d'un article mauvais ou

médiocre un article recommandable ; les articles neufs , qui sont en nombre et excellents , surtout dans la dernière édition , appartiennent exclusivement à Feller, et si une faute réelle pouvait « m'excuser une qui n'existe pas , nous dirions que quelquesuns de ces articles , tels que ceux de Frank (Simon ; . Onlifr , Gatiner, etc. , oui été pris mot pour mot par le dernier éditeur de l'ouvrage de Doui Chaudon. Quant aux articles extraits , il n'est pas de biographe qui , à la rigueur, ne puisse partager ce reproche ; tous ont cherché et puisé les éléments de leur travail dans des notices antérieures , dont ils ont fait des extraits rudes ou inoins conformes sous le rapport des faits et sous celui du style et « les pensées ; ces sortes de compilations ont toujours « été autorisées dans de pareils ouvrages; il suffit que le niveau du jugement du biographe compilateur ait passé pour ainsi dire sur ces articles pour qu'il puisse être à l'abri de tout reproche. Sur le second point , l'on convient généralement que Feller était un homme de bonne foi et que sa plume n'a jamais été vénale. Il n'aurait donc exprimé ses jugements qu'en cédant à des préventions religieuses ; » < * jugements ne seraient donc point entachés de partialité , mais d'erreur seulement, elle reproche serait singulièrement affaibli. Sous le point de vue de la religion . qui devrait toujours être celui de l'écrivain catholique , comment peut-on blâmer Feller d'avoir sévèrement jugé des hommes , qui, l'esprit imbu de » plus graves erreurs en religion comme en philosophie, les répandaient en profusion dans leurs ouvrages. L'adresse à commettre le mal devait-elle être érigée en génie du bien , et la logique ne conduit-elle pas à juger l'homme par ses œuvres ? Le plus grand génie poétique que , si (comme cela s'est vu de nos jours) ses vers sont baroques , durs et barbares , passera toujours pour un mauvais poète. Feller était un homme « essentiellement moral et religieux, ses jugements en portent l'empreinte; il ne savait pas juger sans ces deux vérités absolues , et dépouiller son caractère pour suivre et mesurer le mauvais génie à l'égal du bon, et glorifier l'ange déchu à l'égal de l'ange du ciel. Les productions les plus connues de ce savant illustre sont : Discours sur divers sujets de religion et de morale; un Dictionnaire géographique un Catéchisme philosophique; ~ (Wi) FtXLB. à détendre la religion chrétienne contre ses ennemis. Cet ouvrage est le chef-d'œuvre de Feller. — Dictionnaire historique. Nous en avons parlé, P. D. C. firm.O!« (Thomas—Ber>~ ami), poète latin, né à Avignon le 12 juillet 167-2 . entra dans la société des jésuites, professa la rhétorique au collège de la Trinité de Lyon , fut élu membre de l'Académie de cette ville, « et devint l'ami de Bosselle,

commentateur de l'École, élève de Louis de Prigent, l'un des plus habiles
physiciens de son temps. Il mourut à Lyon le 25 mars 1751», dans un âge
avancé. On ne trouve de lui des poèmes, des oraisons funèbres, et la paraphrase de
psaumes* et de cantiques de l'Écriture. C'est à l'occasion qu'on lui a attribué
l'Agréable du traité de l'amour de l'homme par saillie François de Sales; cet ouvrage
est de l'abbé Tricaud. * fêli\ iip. tassi i C.HARL>-FnAM.;ois ; , ué à Paris
dans le XVIII^e siècle, premier chirurgien de Louis XIV, élève l'un des plus savants
et des plus habiles de son art, était, fort jeune encore, compté parmi les plus
célèbres chirurgiens de son temps; ses confrères le nommèrent chef du
collège de Saint-Côme, qui devint ensuite l'Académie de chirurgie. Il
succéda à son père «l'homme la charge de premier chirurgien du roi en 1701
Sa grande réputation s'accrut ainsi que son crédit par l'habileté avec laquelle
il opéra le roi d'une l'ulcère à l'anus, dite alors maladie du roi. Il est le
premier qui ait pratiqué cette opération; le succès fut complet. Félix, chéri
du souverain, aimé des courtisans, qui, eux aussi, avaient voulu être opérés
de la l'ulcère qu'ils n'avaient pas, par pur esprit de courtoisie, recherché de
tout le monde à cause de ses talents, de la douceur de ses manières et de sa
obligance de son caractère, mourut à la fleur de son âge le 25 mai 1703.
r&in f Loris, baron de Ht ai im n';. naquit le 28 décembre 1765 à (l'allas,
près Kraguignan. Il fit ses études aux séminaires de Fréjus, et de Saint-
Sulpice à Paris. Il était nérelro habite de l'église paroissiale de ce nom
lorsque la révolution de 1789 éclata Il embrassa les principes avec
modération et continua dans la carrière administrative. Il fut placé dans les
consulats, probablement à la recommandation de son compatriote Sieyès. Il
débuta, en 1798, par le poste consulaire de Saloniique. De retour, il publia
un livre qui a pour titre : Tableau du commerce Il obtint, en 1806, la place
de consul général aux États-Unis. A son retour, il fit imprimer un ouvrage e :
.IpcreM sur les États-Unis, avec une carte. F.n F.las-l nisd' sous ce titre :
.IpcreN 1823, Félix de Beaujour donna sa Théorie des yourtrnemrut* . et
enfin ses Voguât* militaires* en Orient, complétés par l'Histoire de
l'expédition d'Annibal, où il traite la stratégie des anciens. En 1832, il fut
élu membre de la Chambre des députés, et passa à la Chambre de* pairs en
1833. Il mourut à Paris le 1^{er} juillet 1830, laissant une fortune considérable,
évaluée à quatre millions. PKI.L (Jf.a>), naquit en 1025 à Longworth,
prit les armes pour Charles I^{er}, et parvint au grade d'enseigne. Il entra
ensuite dans les ordres, devint, à la restauration, chapelain du roi,
prébendaire de Chichester, chanoine de Christ-Church, et enfin évêque

d'Oxford, où il mourut le 10 janvier 1080. Actif, bienfaisant, désintéressé, il employa tous ses revenus en œuvres pies. Il a oublié: Vie du doteur Henri Hammoud — Alciwi M l'hlouieam ptolomphiam iutraductio ; — Auttautlt'* de I L 'wft<Tsiie: d Osford, de Wood , traduction latine; quelques autres traductions, quelques sermons, etc. Il a eu beaucoup de part à l'édition du Soutenu teuantnt grec. I KI.I. (Jt.xN) , théologien anglais, d'une secte de dmeutert , naquit en 1732 à CocLermouth, comté de Cumberland. Ses heureuses dispositions pour l'étude lui concilièrent l'intérêt de personnes qui le firent admettre dans un séminaire de la secte des dissidents indépendants. Il se livra avec succès à la prédication et aux fonctions pastorales. Ayant perdu avec sa place d'instituteur au séminaire où il avait fait ses études ses moyens d'existence, il fut enlevé, miné par le chagrin, le 0 septembre 1707. Sa mort excita des regrets à cause de l'estime qu'on faisait de son caractère et de ses talents. On a de lui : Etui sur l'amour de la patrie ; — le Véritable protestantisme , ou, et •.; - Recherche* sur l'utilité" de» loi* pe'nale pour diriger la conscience ; — Euai de grammaire anglaise ; — quelques pamphlets de controverse. fellah, nom des paysans de l'Egypte. — Fellaii {Mit. milif.), esclave à pied d'un mamclouck. FKIXatam (geagr.) nom d'un peuple nègre. — Empir* de* Fellalah , l'Etat le plus puissant de la Nigritie. (Giillaimk), dominicain, naquit à Dieppe en Digitized by Goo

The text on this page is estimated to be only 17.62% accurate

FKVII.LLK. (16:19. Il entreprit des vova; •lu monde : il visita l'Afrique •le voyager que lorsqu'il eut son ordre. Il mourut à Kome en 1710. Ses ouvrages sont : Itesolutittima ac profundistima omnium diffciliū argumentorum qu<c tmquām à Chhtli nalivitale, potuerunl a/ferre Iwretici, centra bealtc Virainit cultum ; — lireiissimum firiei propugnaculum ; — Frl jesuilicum ; — Lapit theologvrum ; — la Ituina del Quiëtisow e dell'amor puro. fellemis (nu/lit. rom.}, nom d'une divinité adorée particulièrement dans la ville d'Aquilée. Félon , on*r, adj. , traître , rebelle. Il s'est dit proprement l'un vass.il qui faisait quelque chose contre la foi duc à son seigneur. Il signifie aussi faux, méchant, cruel. Il est vieux. féloxueve [bol,], un des noms vulgaires de la chélidoine. fei.omr (féod.), inlidélilé, déloyauté, offense d'un vassal envers son seigneur, ou, réciproquement, duscigneur envers le vassal. FIILOFO/IE , s. f. /. de m vine étroit, qui va à la voile et à la rair en usage dans la Méditerranée, fels (Jean-Michel) , théologien suisse, né le 15 amil 1701 à Saint— G.nll , fut d'abord vicaire à Cappcl dans le l'o^enhurg, nuis professeur de latin au gymnase île celle ville en 1780. Il finit par cumuler, avec la chaire de théologie et philologie, la deuxième cure de Saint-tlall. En même temps il prenait part à l'administration du pays. Fels mourut le 2t septembre 1H3.1. On lui doit : 1° Sur let améliorations à introduire dans la écoles publiques de filles ; 2° Ihograpliie de J. D. de Wegelin, profeueur d'histoire à llerliu , et V Monument des réformateurs suisses. felsixa ; qéogr.) , ancien nom de la ville de ltononia , avant qu'elle lut occupée par les Gaulois Boicn*. Aujourd'hui lioIviiiie. felsite (min^r.), feldspath bleu. Fklto.n Ilkmiil, littérateur anglais , fut principal du collège tl'Edmond-Hall , publia, vers 1710, une dissertation sur la lecture des classiques et sur les moyens de se former un style correct, en la dégageant des citations ordinaires dans ces sortes d'ouvrages : il a aussi publié des sermons. IVltou mourut le !» mars 1740. — Felto* 'Je as Irlandais, s'est rendu célèbre par l'assassinat de George \ illiers, dur de Buckiiigham , sorte de halimciil léger, cl qui est principalement qu'il regardait comme un obstacle au bonheur de sa patrie! Il subit la peine duc à son attentat avec le courage du fanatisme. FF.I.TRB (r. laïuj. feutre ; tapis. — Fei.TRE ; ont milit.) , evtèce de cuirasse de laine dont les Romains faisaient usage, selon Justc-I.ipse; riile ux d'une marliinc de guerre. FF.I.TRB \géogr.), ville d'Italie dans la Vénélie. — Feltre

Wiiiqt.), ville épiscopale du royaume Lombard-Vénitien, délégation de
 Bellune. 0,200 habitants. — Feirk un des «louie duchés grands fiefs de
 l'empire qui furent érigés par Napoléon en 180U. 1F.I.T7. f.i n.LAi vii:
 ANTOiNE-FRA\.;ms, baron de; , naquit a l.uxcmliouig le 3 février 17». Le
 jeune 'eltz entra de lionne heure dans la carrière administrative. A l époque
 des troubles des Pays-Bas, dévoué à la maison d'Autriche, il fut obligé de
 s'expatrier et d'aller demeurer en Hollande. Il s'acquitta de diverses missions
 diplomatiques , et obtint plusieurs charges honorables à Bruxelles. Eu 1814
 il rentra dans sa patrie, fut nommé conseiller d'Elat, roinniandant de l'ordre
 du Lion de Belgique, membre de la première chambre des Etats généraux et
 l'un des curateurs de l'Université de Louvain. Il fut désigné en 1810 pour
 président de l'Académie d? Bruxelles. Il prononça, A l'occasion du
 rétablissement de cette académie, un discours inséré dans le tome II des
 S'omeaux mémoires, journal des sciences. Il s'éteignit doucement en 1820.
 lùinil,s. f., fente d'une chose fêlée. rr.i.Ti»TZKi (Alexandre), savant
 hongrois du xvif siècle, nrufessa dans son pays la philosophie, la théologie,
 le grec et l'hébreu, et obtint ensuite une place de ministre protestant Il a fait
 une nomenclature alphabétique de toutes les hérésies modernes sous le titre
 d? Heicswlogia. — L u autre Hongrois du même nom (Georges; s'r-l (ai!
 connaître dans le xvii< siècle par un grand nombre de poésies écrites dans la
 langue de son pays, et parmi lesquelles nous remarquerons une
 tragicomédie imprimée en 1693. femelle , s. f. , animal du sexe qui conçoit ,
 porte et fait k* petits ou les œufs. Il ne se dit proprement qu'en parlant des
 bêtes. Il se dit cependant quelquefois en parlant des femmes , par opposition
 à mâle , quand il s'agit de succession à, femelle, ne sedit des femmes qu'en
 et de généalogie. Hors de là, femelle, „r ». .m lt.....^»Hu c. plaisantant —
 Femelle csl aussi adjectif des deux genres. Fiç. et Tarn. , c'ettu» démon
 femelle , se dit d'une femme très méchante, très emportée. Duché femelle,
 duché que le» femmes peuvent posséder et qui se transmet par elles. —
 Femelle , s'applique par extension , eu botanique, à l'organe sexuel qui ,
 dans une fleur, est destiné à donner le fruit; ainsi quaux plantes , aux fleurs
 ou assemblages de fleurs qui n'ont que cet organe. femelle («imiiie j. Il se
 dit des anneaux qui portent le gouvernail. Les 1er* qui entrent dans le bois
 de cette partie du navire s'appellent mulet du gouvernail. — la branche
 femelle det forces [teehnot.) , celle qui est fixée a la table du tondeur. Il se
 dit par opposition à la branche mile , qui est mobile. Morceau de 1er scellé
 dans le mur et creusé pour recevoir le pivot d un vantail de porte. —

Femelle claire \ eomm.) , plume d'autruche, noire et blanche, dans laquelle le blanc domine. FKMERKN ou femerx (TincHin) , Ile du Daiicmarcli , à I lieue rt au N.-E. du Ilolstein. Sa longueur est de 4 lieues environ, sa largeur de 2 lieues , et sa circonférence de 12. On y aborde dillicilement. Son climat est froid ; le terroir csl généralement ferlile. surtout en grains et céréales de toute sorte; ses pâturages sont une de ses principales richesses; on y élève beaucoup de bestiaux. \a pèche esl une des principales branches de commerce. 7,620 habitants. fhminiflore i bol.) , qui porte des fleurs femelles. FKHixiFonvjE [did tet.) , qui a la forme d'une femme. feminiforme igramm.), qui a la désinence du féminin. fkmixi\ , ixr , adj. , qui appartient aux femmes , qui est firopre el particulier à la femme . Il signifie aussi , qui ressemile à la femme , ou qui lient de la femme. En grammaire , mi?»* féminin* , se dit des noms substantifs ou adjectifs qui désignent ou qualifient , soit les êtres femelles, soitceux qu'on leur assimile quanl au genre, dans le langage. Term'mation féminine , terminaison dont la dernière lettre esl un e muet , ou dans laquelle les consonnes qui suivent IV muet ne se prononcent point ordinairement — fVdtiiiin , se dit quelquefois substantivement du genre féminin. FÉMINISER (v. a. (/. de gramm.) , faire du genre féminin. Il se dit en parlant de certains mots qui étaient originairement masculins cl que l'usage a rendus féminins. L'iisa^ a féminité le» molt affaire , épigramme , élude , etc. Fem%ie, s. m. uni prononce famé), la femelle, la compagne de l'homme. — Prov. el li^.. ce qu,- femme rent. Dieu te veut, les femme» désirent ardemment ce qu'elles veulent, et elles viennent ordinairement à bout de l'obtenir. — lionne femme, outre la signification ordinaire, veut dire femme âgée. —Ronne femme se dit par familiarité et par hai.Vur en parlant A une femme du peuple ou de la campagne, quel que soit son âge. — Fam., c'est mie wii/r--ise femme sedit d'une femme habile, ferme, et qui sait se faire obéir. — Fam., elle ett femme.elleett bien femme se dil pour faire entendre que celle dont on parle A les penchants, les faiblesses, les délauls ordinaires A son sexe. — Femme de chambre , celle qui est attachée , moyennant un salaire , au service intérieur et particulier d'une personne du sexe. On dit absolument au plurfel femmes, en parlant de plusieurs femmes de chambre allacbéesa servir de la même personne. — Femme de charge, femme attachée au service d'une maison, pour avoir soin du linge, de la vaisselle d'argent, etc. — Femme de ménage, femme du dehors par laquelle on fait faire Si>n ménage. — Femme de journée, femme qu'on emploie a la maisi>n pour un

travail quelconque, et qu'on paie à tant h» journée. — femme publique, femme prostituée. — Sage femme, accoucheuse. — Fig., cV«/ une femme, une vraie femme, se dit d'un homme sjns force, sans courage. — Femm« se dit quelquefois, dans un sens plus restreint el familièrement, de celle qui est nubile. (I se dit encore de celle qui esl ou qui a élé mariée, el, dans ce sens, il est opposé à fille — Femme du deuxième ordre [hiit), nom par lequel, au moyen âge, on a désigné les concubines. — Femme decorps tanc. Icg.), femme de condition serve. — Femme, catlière en co-'tiumire. Inouïe de condition rnlurière. — Femme franehe, fcmi.:e de condition libre el non serve; femme qui possédait un (ief qu'elle avait acquis avant son mariage, ou qui lui était échu depuis par succession. — Femme lige, femme qui possédait un lief chargé du service militaire. — Femme commune en blntn (ijuritp.) , femme mariée sous le régime de la communauté. — femme séparée, femme qui a obtenu la séparation ■ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.58% accurate

FEMME. (6(de corps, ou contre laquelle la séparation a été prononcée; femme qui a l'administration de ses biens personnels. femme. La femme, a dit un physiologiste, n'est pas femme seulement par un endroit, mais encore par toutes les faces par lesquelles elle peut être envisagée. De sorte que si l'on veut faire l'histoire de la femme, on ne doit pas se borner seulement à signaler et à décrire les particularités d'organisation par lesquelles elle se distingue de l'homme; mais il faut l'envisager sous ses divers rapports physiques, moraux et intellectuels, car sous chacun de ces divers rapports elle présente des traits caractéristiques qui en font un type à part dans la grande famille humaine, et qui ne sauraient entrer dans l'histoire générale de l'homme. La femme, tige essentielle de l'humanité, présente dans toutes les manifestations de son être des caractères, des impressions, des sentiments, des goûts, des penchants, des instincts qui sont en rapport avec sa principale destination. Si, au point de vue organique, les physiologistes ont dit, avec exagération peut-être, mais avec vérité, que l'organe sexuel de la femme, l'utérus, est le foyer d'où tout émane et où tout conspire, mille fois plutôt que de nier cela, il n'est pas moins exact de dire qu'au point de vue moral, comme au point de vue intellectuel, tout concourt chez elle à la vie affective. L'amour résume tous ses sentiments, toutes ses affections : c'est l'amour qui la rend mère, c'est dans l'amour qu'elle puise ces douces et sublimes inspirations qui la rendent seule capable de diriger l'enfant dans les premières voies de l'éducation morale, de l'initier aux premiers sentiments, aux premiers devoirs, de lui donner, en un mot, la seconde vie de l'esprit et du cœur. <> n'était pas trop, pour ce double enfantement, que le sacrifice de sa propre existence tout entière, que le concours de toutes ses facultés, que l'activité de tout son être physique et moral. Cette double et sublime destination de la femme nous donnera le secret de tous les ressorts de son organisation comme de toutes les facultés de son esprit et de son cœur. Nous aurons donc à reconnaître la femme dans cet article d'abord sous le point de vue de l'être naturel ou de la physiologie; puis sous le point de vue moral et historique. I. PHYSIOLOGIE. C'est la femme. La femme ne diffère pas de l'homme seulement par sa destination physiologique et par la conformation de ses caractères extérieurs qui correspondent à cette destination. Tout dans sa constitution, dans son organisation intime, depuis sa

charpente osseuse jusqu'aux traits les plu* déliés de son visage, porte l'empreinte d'une organisation plus délicate. Ainsi le* parties qui servent d'appui à la machine, les os, ont-elles moins de volume et de dureté que chez l'homme. Les différences les plus remarquables sous ce rapport sont celles que nous sentent les os qui forment la partie inférieure du tronc. Les os qui concourent à former le bassin ont plus de convexité, de plus grandes courbures; le bassin est plus évasé, plus large; l'espace qui sépare le pubis du coccyx est plus grand que chez l'homme. Il résulte du plus grand évasement du bassin et de l'écartement plus considérable des deux points fixes sur lesquels les membres inférieurs prennent leur appui, que les cuisses sont plus «Parlées l'une «le l'autre, et se dirigent plus obliquement en dedans. Les parties supérieures du Tronc sont au contraire, moins larges, moins développées «comme chez l'homme, les clavicules sont plus courtes et à la fin plus rectilignes. Les membres suivent un même rapport; les membres inférieurs de la femme sont en général plus volumineux que ceux de l'homme, tandis que les membres supérieurs sont, au contraire, plus courts et plus grêles. Il y a, en un mot, un rapport inverse entre l'amplitude «des parties inférieures et des parties supérieures chez la femme et chez l'homme. Les parties molles rentrent dans la constitution de la femme, les vaisseaux, les nerfs, les fibres charnues, les ligaments et le tissu cellulaire qui leur sert de lien commun, sont en général plus grêles, plus déliés, plus souples, plu* délicats, en un mot, que chez l'homme. Toutes ces différences «dans la texture intime des organes et des tissus entraînent dans la nécessité «de l'organisation de la femme et des fonctions principales qui lui sont dévolues. Il est certain, ainsi que l'observe judicieusement Housset (Syntème physique et moral de la femme), que son sexe l'assujétit à «des révolutions qui pourraient bouleverser tous les organes s'ils 13)

FEMME. offraient une trop forte résistance. Certaines parties de son corps sont, en effet, exposées à souffrir des distensions, «les chocs et des compressions considérables. Si une partie qui est distendue avait trop «le ressort et d'élasticité, l'action du corps qui la distend réagirait contre quelque organe essentiel et y suspendrait l'écoulement de la vie. Il était «donc nécessaire «que les organes de la femme fussent d'une structure qui les rendit propres à céder à l'impulsion des causes qui peuvent agir fortement sur eux, et à se suppléer réciproquement lorsque leurs fonctions respectives sont perturbées. La nature dans l'homme, ajoute l'auteur que nous venons de citer, semble surmonter les obstacles qui la gênent par la force et par

l'activité ; dans la femme, elle semble se soustraire à leur action en leur cédant. Il semble qu'une certaine faiblesse concoure à la perfection •«• la femme. Les éléments des parties qui constituent le corps «de la femme ont-ils une organisation particulière, de laquelle dépendraient l'élégance des formes, la légèreté des mouvements et la vivacité? des sensations qui caractérisent son sexe? C'est ce qu'il n'est pas possible de démontrer par aucun des procédés analytiques dont dispose l'anatomie, mais ce que l'on peut admettre comme au moins très vraisemblable. C'est surtout à l'abondance du tissu cellulaire et à la manière dont il est réparti dans les diverses parties du corps de la femme que sont dues en général ses formes arrondies, ces contours souples et gracieux que n'ont point les membres de l'homme. Parmi les différences «l'organisation qui distinguent la femme d'avec l'homme, on en trouve une assez sensible entre les organes qui desservent les fonctions intellectuelles*. Ces derniers sont un peu moins développés chez elle où domine surtout le système affectif ainsi que tout ce qui peut être considéré dans l'organisme comme en étant l'instrument ou l'expression matérielle. Aussi, tandis que chez l'homme la sensation semble limitée et comme éteinte : - par la résistance organique, et surtout par la volonté qui maintient sous son empire le système nerveux, la sensation chez la femme envahit, domine, maîtrise tout. Le système nerveux a, «liez «lie, une mobilité, une impressionnabilité excessives. Il semble, dit J. Liéouville, auteur d'un livre intitulé : la Femme, excellent ouvrage auquel nous aurons l'occasion de faire plus d'un emprunt, - Jean - la féconde pallie de cet article, il semble «que toutes les parties du corps «de la femme soient liées entre elles de manière à ce que ce qui se passe dans l'une retentit immédiatement dans toutes les autres. On dit : il que les organes génitaux, qui vivent en elle le centre de la vie affective et auxquels tout l'organisme est en quelque sorte subordonné, envoient «les impressions nerveuses à tous les points du corps. Il n'en est pas ainsi, tandis que tout nous montre dans l'organisation de la femme les conditions et les aptitudes que réclament les rudes travaux du corps, les grandes et aventureuses entreprises, les hautes conceptions intellectuelles ou les patientes investigations «l'esprit, tout, chez la femme, révèle l'être fait pour sentir et pour aimer. La différence des constitutions et des tempéraments n'est pas aussi prononcée dans les femmes que dans les hommes, le même tempérament est presque commun à toutes, c'est le tempérament sanguin ou plutôt lymphatico-sanguin; c'est celui qui réunit au plus haut degré la santé à la beauté; c'est aussi le plus approprié à la femme

de leur esprit. Si l'on examine le lissu des solides qui forment le corps de la femme, dit Housse! [Système physique et moral de la femme), ou le trouvera spongieux et mou ; ou verra que la substance cellulaire qui en lie les parties y est en plus grande quantité que dans ceux des humilies; et qu'elle même temps qu'elle contribue en elles à l'éclat des membres, elle donne à leurs vaisseaux la liberté de s'y diviser en une multitude de petites ramifications, dont la souplesse obéit à la moindre impulsion, (un pareil état des solides ne peut admettre que des humeurs très fluides. Celle fluidité les rend capables «de pénétrer jusqu'aux extrémités des plus petits conduits, au delà desquels les cellules du lissu adipeux leur offrent encore une infinité de routes ouvertes pour se porter de tous côtés. Le sang bien constitué, mis en jeu par les forces multipliées de cette innombrable quantité de petits vaisseaux qui forment la substance solide des tempéraments sanguins, doit naturellement avoir un cours facile et uniforme, se répandre également dans toutes les parties du corps, et y former, selon la nature des vaisseaux dont elles sont composées, ces merveilleux et admirables l'albâtre et le rose auxquelles on tente vainement de suppléer par le plus grossier de tous les artifices. Chez la femme, par sa faiblesse naturelle, par la délicatesse de son organisation, comme par tous ses instincts, se rapproche essentiellement l'enfance

The text on this page is estimated to be only 19.42% accurate

(694 FEJOTE. vers laquelle elle est incessamment attirée par tant de liens, par tant de sympathies naturelles, et par de si puissants et de si nombreux échanges de sensations. 1-a femme et l'enfant sont faibles tous deux, impressionnables, niobiles, mêlant l'enjouement aux choses sérieuses, passant avec la même facilité du rire aux larmes; tous deux ont également besoin d'appui, de protection et d'amour. La femme c«nt'\4érèt dans let différent* chmalt. Nous avons dit quellr était la constitution physique générale de la femme ; mais pour tracer ce tableau nous avons du prendre un type commun, choisi naturellement parmi les femmes européennes. On pressent déjà que le climat, le genre d'alimentation, les mœurs, les habitudes sociales, peinent modifier plus ou moins ce type et altérer d'une manière plus ou moins sensible quelques-uns des traits de sa constitution. Il est en effet des pays où la constitution de la femme l'écarte d'une manière assez notable du type que nous avons tracé. Ces différences sont assez tranchées dans quelques régions pour qu'on ait du en faire la base d'une classification et établir, nous ne dirons pas des races différentes, mais des variétés distinctes. On verra à l'article Humain mis, les traits caractéristiques des différentes variétés de la grande famille humaine, et l'on y verra ce qu'il faut penser des variétés anthropologiques et des races établies par les naturalistes. Nous bornerons ce que nous allons en dire ici aux seules modifications que peuvent présenter les femmes dans les attributs principaux de leur sexe. Les physiologistes admettent généralement quatre variétés : la variété blanche (caucasique), la variété jaune, la variété noire et la variété rouge. A. Variété caucasique ou blanche. — La femme caucasique, vrai type original et le plus répandu du globe, offre les caractères généraux suivants. Le visage est ovale, l'angle facial de 80 à 90 degrés, le crâne élevé, arrondi ; vu de haut, la partie supérieure, il couvre presque complètement la face, qui ne fait qu'une très légère saillie en avant et sur les côtés. Les yeux, largement tendus, sont horizontaux; leur couleur varie du noir au brun, au gris vert, au bleu ; la couleur bleue de l'iris est particulière à la variété que nous éludions ; les sourcils sont légèrement arqués, les paupières ornées de cils plus longs que dans les autres variétés ; la bouche est moyennement grande; les dents sont verticales, les lèvres minces et roses. La supérieure est marquée d'un sillon vertical; le menton est arrondi: les oreilles sont petites et peu écartées «les femmes; les cheveux

varient du noir le plus foncé au blond le plus clair. Celle dernière coloration est encore particulière à la variété blanche et s'allie ordinairement à la teinte bleue de l'iris. Les personnes favorisées des plus précieux présents de la beauté ont les cheveux blonds et les yeux bruns ou noirs; la peau est lisse et blanche ; cependant elle subit, sous l'influence du climat, des variations de couleur très notables, elle passe du blanc le plus mal au noir le plus foncé. Dans la variété blanche, le brunissement de la peau n'est qu'accidentel, temporaire si ses causes cessent d'agir. La taille moyenne est de cinq pieds ; la démarche est hardie, assurée. Les femmes ont le sein ferme et arrondi, en demiflobe; le mamelon, rose nu brun, est à hauteur des aisselles, les femmes caucasiennes appartiennent à cette variété de l'espèce humaine qui couvre l'Europe moins les régions polaires, une très grande portion de l'Asie, toute l'Afrique septentrionale, une partie des deux Amériques, ("est aux divers embranchements de cette variété qu'appartiennent les types les plus parfaits de la femme, immortalisés par Praxitèle, Phidias, Michel-Ange, Raphaël ; et le type le plus parfait de tous, celui de la Vierge Marie, dont saint Luce nous a transmis les principaux traits. I. Sous-variété européenne. — La sous-variété européenne comprend quatre types : 1° la caucasique à l'orient ; 2° la pélagique au midi ; 3° la celtique à l'occident ; 4° la germanique au nord. 1° La caucasique. — C'est la plus belle du monde : fraîcheur, blancheur éblouissante et finesse extrême de la peau, coloris admirable du visage, bouche petite, lèvres minces et roses, yeux largement fendus, sourcils parfaitement arqués, cheveux longs, fins et soyeux, nez rectiligne, visage ovale, taille souple et déliée, sein arrondi : tels sont les principaux caractères des femmes de la race caucasique, c'est-à-dire celles qui habitent le pied du Caucase, ainsi que les vallées des bords de l'Euphrate, et qui peuplent la Mingrétie, la Géorgie, la Circassie. 2° La tige pélagique. — La tige pélagique est très mélangée ; quoique inférieure à la précédente, elle est encore d'une très grande beauté. Elles ont le teint moins blanc que les femmes caucasiennes; elles sont moins fraîches et moins colorées, mais la teinte un peu pâle de leur visage leur donne une plus grande douceur d'expression. Leur sourcil est peu arqué, le front élevé, les arcades sourcilières prononcées; le nez est presque rectiligne et naît du front, sans dépression à sa racine; leurs yeux, d'un noir éblouissant, contrastent énergiquement avec la teinte pâle de leur visage ; les contours de leur cou et de leurs épaules, la perfection de leur gorge, leur taille svelte et brisée, concourent à former un ensemble des plus charmants. 3° La tige celtique. — La tige celtique est très mélangée ; quoique inférieure à la précédente, elle est encore d'une très grande beauté. Elles ont le teint moins blanc que les femmes caucasiennes; elles sont moins fraîches et moins colorées, mais la teinte un peu pâle de leur visage leur donne une plus grande douceur d'expression. Leur sourcil est peu arqué, le front élevé, les arcades sourcilières prononcées; le nez est presque rectiligne et naît du front, sans dépression à sa racine; leurs yeux, d'un noir éblouissant, contrastent énergiquement avec la teinte pâle de leur visage ; les contours de leur cou et de leurs épaules, la perfection de leur gorge, leur taille svelte et brisée, concourent à former un ensemble des plus charmants. 4° La tige germanique. — La tige germanique est très mélangée ; quoique inférieure à la précédente, elle est encore d'une très grande beauté. Elles ont le teint moins blanc que les femmes caucasiennes; elles sont moins fraîches et moins colorées, mais la teinte un peu pâle de leur visage leur donne une plus grande douceur d'expression. Leur sourcil est peu arqué, le front élevé, les arcades sourcilières prononcées; le nez est presque rectiligne et naît du front, sans dépression à sa racine; leurs yeux, d'un noir éblouissant, contrastent énergiquement avec la teinte pâle de leur visage ; les contours de leur cou et de leurs épaules, la perfection de leur gorge, leur taille svelte et brisée, concourent à former un ensemble des plus charmants.

reproche peut-être qu'on puisse leur faire est d'avoir le pied elle bas de la jambe un peu trop forts. Les femmes «le* celle lige oui la taille un peu moins élevée que celles de la tige caucasique. On trouve encore les types de ces antiques beautés tant célébrées à Athènes et à Rome, en Grèce, en Italie, et dans les lieux où ces anciennes colonies, à Marseille par exemple. 3° Tige celtique.— Les femmes de cette tige sont grandes, bien faites; leurs cheveux, moins longs que ceux des Géorgiennes (caucasiennes) et des Italiennes pélagiques), sont ordinairement bruns ou châtain et retombent droits sur leur cou. La racine du nez présente une dépression; les yeux sont bruns ou noirs, la peau blanche et quelquefois un peu jaunâtre; la barbe est moyenne; leur jambe fine, leur pied petit, le mollet prononcé. Malgré ses nombreux mélanges, cette tige se retrouve encore chez les Bas-bretons, les Gallois et les Irlandais. 4° Tige germanique.— Cette tige, qui peuple le nord de l'Europe, comprend aujourd'hui tous les peuples slaves, tels que les Russes, Hongrois, Polonais, Bohémiens... et les Teutons ■ tels que les Danois, Suédois, Norvégiens et les habitants du nord de l'Allemagne. Les femmes y sont d'une taille élevée, ordinairement lymphatiques, molles et chargées de graisse. Leur peau est blanche, souvent blafarde; leurs joues sont nuancées d'un coloris tendre qui indique l'humidité de leur constitution; leur visage est arrondi; elles ont les yeux bleus, les cheveux le plus souvent blonds. Leur bassin est généralement très large, leurs seins très développés. Leur physionomie respire la douceur. Elles ont en général une constitution un peu molle et apathique. Elles sont rarement pubères avant 16 ou 18 ans. II. Sous-variété orientale.— Cette sous-variété ne comprend qu'une seule lige, la lige arabe. Tige arabe. — Les femmes de cette tige, répandue en Arabie proprement dite, en Afrique, sont plus petites que dans les autres tiges de la variété blanche. Leur constitution est sèche et bilieuse; elles sont vives et agiles; leur visage est un peu allongé, leur menton pointu; le front est élevé, mais moins cependant que dans les tiges caucasique et (►) élague; les sourcils sont arqués, épais, l'un ou l'autre noir ou brun, bien fendu et d'une très grande douceur d'expression; la bouche petite, vermeille; les cheveux, noirs ou bruns et très longs, descendent quelquefois en tresses jusqu'à leurs talons; leur taille est svelte et bien prise, le sein bien conformé et saillant ainsi que les hanches. La peau des femmes arabes est ordinairement brune; celles qui vivent aux ardeurs du soleil sont presque noires, tandis que celles qui sont dans les vallées ou qui restent renfermées chez elles sont assez blanches. Nubiles de

très lionne heure, capables d'être mères dès l'âge de huit ou neur ans, elles perdent de très bonne heure la Isculle d'engendrer et vieillissent prématurément. A cette tige appartiennent les femmes maures, qui sont plus belle que les femmes arabes nomades, et les juives, qui se sont conservées presque sans mélange jusqu'à nos jours. B. Variété jaune. — Le* divisions de cette variété sont le* suivantes: 1° indo-sinique ; 2° mongole; 3° hindoue; 4° malaise; 5° hyperboréenne. I. Sont-variété inéo-tinique. — Toutes les femmes de cette sous-variété humaine qui peuple le Japon, la Chine, la Cochinchine, la Corée, le Tonquin, le royaume de Siam et l'empire birman, sont plus grandes que les autres; elles ont les yeux petits, un peu plus ouverts cependant que les hommes de la même race, les fendent obliquement; leur prunelle donne une extrême vivacité à leur regard, la conjonctive est peu jaune. Les mamelles, très volumineuses, tombent dès l'âge de dix-sept à dix-huit ans jusqu'à la

< Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.92% accurate

(«5) Elles ont «ouïes on* tendance très prononcée à l'obésité. Cependant, quand elles sont jeunes, leurs formes sont généralement assez belles et régulières ; elles sont pubères de très bonne heure et très fécondes. II. Struthomongole. — Les femmes sont moins grandes que dans les sous-variétés précédentes. Elles ont la poitrine large, les membres trapus, les épaules voûtées, les jambes courbées. Leur visage est d'une grosseur disproportionnée, leur nez aplati, les lèvres canines, écartées ; leur chevelure est rude ; leurs yeux sont enfoncés, petits, très écartés ; leur peau est exsangue et ni jaune. Ce sont les femmes les plus laides de la terre. III. Struthomongole hindoue — Confinée dans la partie occidentale de l'Inde, la femme indienne reconquiert une partie de cette beauté typique que l'on voit de si près en elle altérée dans les variétés précédentes. Elle a le nez plus arrondi, mais pas écrasé, la bouche moyenne, les lèvres minces, le menton rond, souvent à fossette, les sourcils très bien arqués, les cils longs et soyeux, les oreilles petites et peu détachées. Ses épaules sont gracieusement modelées, son sein est assez arrondi, son pied petit, sa main effilée. La femme indienne est nubile de très bonne heure ; comme l'arabe, elle peut devenir mère dès l'âge de huit à neuf ans ; la vieille est également prématurée. IV. Sous-variété malaise. — Les femmes malaises sont bien faites et de taille moyenne, peu chargées de chair ; elles ont le nez gros, court, épate, la bouche très large ; la couleur de leur peau est très variable, suivant qu'on les observe dans telle ou telle partie des nombreux archipels qu'elles habitent. Les plus belles Malaises sont celles de Mimilanao, de Nias, de Solo, de Java, d'Ambon, de Manille, de Formose. Dans ces deux derniers pays elles sont presque blanches. V. Sous-variété kourboréenne. — Les femmes de la vaste famille hyperboréenne, qui comprend les Lapons, les Samois, les Tongous, les habitants des rives de l'Océan pacifique, les Kalmouks, les Esquimaux, etc., sont petites, trapues, d'une stature carrée, et en général plus musclées que les hommes des mêmes régions ; elles ont une taille énorme, des joues tombantes, la lèvre large, le nez épaté, le menton terminé en pointe ; leurs mamelles, flasques et pendantes, sont d'une telle longueur qu'elles peuvent allaiter leurs enfants par-dessus l'épaule ; leur visage est allongé, rugueux et très noir. Elles sont nubiles fort tard et peu fécondes. C. Variété Hottentote. — La variété nègre est trop peu connue dans son

ensemble et dans la généralité des pays qu'elle habite pour qu'on ait jamais pu en tracer les caractères autrement que par quelques-unes seulement des nombreuses tribus dont elle se couvrait. Aussi ne sera-ce pas un tableau complet que nous donnerons ici de la femme nègre, mais seulement quelques uns des traits les plus saillants et les mieux connus de son organisation physique, et surtout en ce qui a trait à ses attributs sexuels. La femme nègre a le vagin large et flasque; les mamelles, situées fort bas, sont pendantes, pyriformes et sont surmontées d'un mamelon fort allongé. Comme les hommes, les négresses ont une odeur particulière et fort désagréable de la peau. Nous ne parlerons pas de la teinte particulière de leur peau, qui constitue le caractère le plus spécial de cette race. Les voyageurs ont signalé une singulière conformation des parties génitales chez les femmes hotlentes : elles ont les petites lèvres et le prépuce développés au point de former, non point, comme l'ont dit certains auteurs, un tablier de peau, mais une sorte de capuchon bilobé de 10 à 12 centimètres de longueur qui recouvre le clitoris. On a dit aussi que dans quelques tribus nègres les femmes avaient au-dessus des hanches des masses graisseuses énormes qui offriraient quelque analogie avec les 1 Misses des chameaux nu avec les amas de graisse qu'on trouve à la queue des moutons d'Afrique. Mais on doit accueillir avec quelque défiance la plupart des assertions de ce genre auxquelles la science n'a point encore été à même de donner sa sanction. — Les femmes de cette variété, presque entièrement détruite aujourd'hui, et qui constituait, lors de la découverte de l'Amérique, une des plus grandes portions de la famille humaine, sont en général bien faites : elles ont le sein régulièrement arrondi et situé à peu près aussi haut que dans la variété caucasique. Quant aux caractères généraux qu'elles partagent avec les hommes de la même race, ils consistent en une taille élevée, bien prise, une constitution bilieuse, une tête bien faite, quoique ayant le front un peu aplati et fuyant, le nez aquilin, la bouche bien fendue, les lèvres minces et semblables aux noires, les yeux bruns, les cheveux noirs et rigides. Maintenant que nous avons indiqué les principaux traits de l'histoire naturelle de la femme et de sa constitution physique générale, considérée dans ses diverses variétés, pénétrons plus avant dans la connaissance de ce que son organisation offre de plus spécial et de plus immédiat relatif à son sexe. Faisons connaître les particularités principales de l'appareil par lequel elle concourt à la procréation. Organe principal de la femme. — Appareil générateur. — La

femme, qui dans l'œuvre de la génération remplit un plus grand nombre d'actes que l'homme, a aussi un appareil beaucoup plus compliqué et dont l'influence sur l'ensemble de son économie est incontestablement plus considérable. On sait déjà, par ce qui a été dit à l'article précédent, que c'est elle qui fournit le germe ou l'ovule dont le développement ultérieur doit constituer le nouvel être, qu'elle est le réservoir dans lequel ce germe doit subir ses premiers développements, et enfin qu'elle doit après la naissance de l'enfant le nourrir (à sa propre substance). L'importance et la diversité de ces fonctions exigeait un appareil complexe et multiple, ou plutôt des appareils divers, corrélatifs, que les physiologistes distinguent en appareil de la copulation, appareil de la gestation, appareil de la grossesse, et l'appareil de l'allaitement ou lactation. Nous donnerons de chacun de ces appareils une description sommaire, nécessaire pour l'intelligence de leur mécanisme et de leur action physiologique.

Appareil de copulation. — L'appareil de copulation chez la femme consiste en un canal vasculo-membraneux appelé *vagina*, communiquant au dehors par une ouverture désignée sous le nom de *vulve*. Ce canal, d'une longueur de 15 à 18 centimètres environ, et de 3 à 4 centimètres de calibre, est situé dans le petit bassin entre la vessie et le rectum, suivant une direction oblique de haut en bas et d'arrière en avant. Il est constitué anatomiquement par une membrane muqueuse d'une couleur rouge et vermeil, dans sa partie inférieure, plus pâle et un peu grisâtre dans sa partie supérieure, revêtue d'un épithélium qui forme dans toute la longueur des rides transversales irrégulières, plus nombreuses et plus saillantes vers sa partie inférieure. Cette membrane muqueuse est doublée extérieurement par une membrane celluleuse à laquelle elle adhère par l'intermédiaire d'une couche de tissu érectile d'autant plus épaisse qu'on s'approche de l'ouverture extérieure. Près de l'ouverture est une membrane de forme demi-circulaire ou semi-lunaire qui en oblitère en partie l'entrée; c'est à cette membrane qu'on a donné le nom d'*hymen* ou membrane virginale; elle est en effet déchirée par les premières approches et l'on ne retrouve à sa place chez les femmes déflorées que de petits tubercules rougeâtres inégaux, irrégulièrement arrondis auxquels les anatomistes ont donné le nom de *caroncules myrtiliformes*. L'intégrité de la membrane hymen est considérée comme un signe de virginité, mais ce signe est quelquefois équivoque. L'ouverture extérieure du vagin, la vulve, est bordée de deux replis appelés *grandes lèvres*, formés extérieurement par un prolongement de la peau des

cuisses , intérieurement par un prolongement de la muqueuse vaginale, séparés l'un de l'autre par une couche muqueuse et une couche de tissu érectile. A la commissure ou jonction supérieure «les grandes lèvres , et un peu au-dessous , est un petit tubercule saillant auquel on a trouvé quelques analogies de texture avec le pénis de l'homme, et que l'on «l'ésigne sous !«• nom de clitoris». Du clitoris s'étendent en dedans «les grandes lèvres et jusqu'à leur milieu deux autres replis plus» petits , formés par la membrane muqueuse du vagin , appelés petite» lèvre». Appareil de la germination. — Cet appareil est double ou pair ; il se compose des ovaires et de leurs canaux excréteurs ou trompes». Les ovaires sont deux corps ovales, aplatis, du volume d'une amande environ, d'un rouge pâle ou grisâtre; situés dans le petit bassin, dans la duplicature d'un repli du péritoine, appelé ligament large de la matrice, de chaque côté de cet organe. Ces organes sont constitués par un parenchyme mou, spongieux, formé d'artères, de veines, de nerfs et de tissu cellulaire , disposés en petits lobules , et par «les petites vésicules» transparentes, remplies d'une humeur visqueuse rougeâtre» disposées entre les lobules dont il vient d'être question. Ces vésicules, de la grosseur d'un grain de chènevis, au nombre de quinze à vingt de chaque côté , ne sont autre chose que les ou les < Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.32% accurate

I KVIVII".. («i» *») FEMME. Les trompes sont deux conduits destinés à établir la connuuni< alion (1rs ovaires avec la matrice ; longs île douze à quiiiizr centimètres , ils parcourent leur trajet légèrement sinueux dans le même ligament large qui ronlirnt l'ovaire. Véritables ilc|tciiidauccs rie l'ovaire don) ils constituent le canal d'cxiréliion , les trompes adhèrent d'une part à cet nrgane pur une extrémité frangée, évasée en forme de pavillon qui l'embrasse, cl d'autre part ellrs vienneul s'aboucher par un petit orifice dans la ravilé de la matrice. Elles servent de véhicule au germe nu mimient de la fécondation , lorsque s. jus l'influence de l'acte générateur l'ovule détaché île l'ovaire vient à traverser leur calibre , se jette dans la matrice. Apiwrii! de gestation oh de grvtteue. — L'appareil de la gestation est constitué par un seul ortanr, la matiics. La matrice ou ulemt esl un viscère creux situé dans le ba>sin , entre la vessie et le rectum , au-dessus du vagin dans lequel il s'abouche. Klle a la tonne d'un colloïde aplati d'avant en arrière; elle ressemble assez bien à une poire creuse dont la grosse extrémité est dirigée en liant el la petite extrémité ru bas. Celleci .percée d'une petite ouverture, fait saillie dans le vagin; on la désigne sous le n<-in de col ou de museau il* 1 inche. Chez les jeunes tilles el chez les femmes qui n'onl point eu d'enfants, la matrice est très petite ; elle n'a pa-. plus de i> à 8 centimètres de longueur el ;t à 4 centimètres il'! largeur à son fond ; son épaivseur est de 2 centimètres à peu près : à son roi elle n'a pas plus de 10 ligues. Ses parois sont tri-* épaisses el sa cavile très petite, à peine capable île recevoir une petite amande chez les réunîtes adultes; chez les jeunes lilles ses parois se touchent presque. Son fond est percé sur les côtés de deux petits oriliees qui sont les cmlMiuchurcs des trompes ; son extrémité intérieure, terminée par le col, (ail dans le vagin une saillie de * à 5 ligues. L'orilice du col , de quelques lignes seulement de diamètre , est circonscrit par deux lèvres lisses el arrondies chez les femmes qui n'ont pas eu déniants, inégales el rugueuses chez celles qui ont été mères. La matrice esl constituée par un (issu propre, homogène, Irès résistant , élastique el d'une grande densité. Quoiqu'on n'y aperçoive pus distinctement de faisceaux libres comme dans les muscles , lu eontrartililé énergétique dont ce linsu est doué et qui est si puissamment mise eu jeu pendant le travail de l'accouchement, doit le faire considérer comme très analogue par sa ualure , sinon identique , au lissu musculaire. La matrice est maintenue de champ

dans le bassin par des ligaments qui servent à la fois de moyens de protection et de sustentation ; c'est dans les duplicatures l'une de ces ligaments, désignés sous le nom de ligament large, que sont situés les ovaires et les trompes. Le vagin, la matrice, les trompes et les ovaires tiennent aux parties voisines et adjacentes par la membrane commune qui tapisse tous les organes du bas-ventre. Ces différents organes sont pourvus, comme toutes les autres parties du corps, de vaisseaux artériels - artères, de vaisseaux lymphatiques et de nerfs, leur viennent en grande partie de la moelle épinière et qui les animent de cette sensibilité si exquise qui, à des instants donnés, subjugue en quelque sorte celle de toutes les autres parties. Le) est le système d'organes par lesquels la femme concourt directement à l'œuvre de la procréation. Nous ne répéterons pas ici ce qui a été déjà « dit à l'article fécondation sur la part que prennent chacun de ces organes dans l'accomplissement de cette fonction. Nous renvoyons à cet article pour le complément des notions nécessaires à l'intelligence du sujet. Examinons maintenant les phases diverses de la vie de la femme et les importantes modifications que ses attributions sexuelles lui impriment aux diverses périodes de son existence. Remontons aux premières années de son existence sexuelle, à la puberté. Puberté. — 1) était nécessaire, à raison de l'importance de la reproduction, que l'aptitude à l'accomplissement de cette fonction, c'est-à-dire la puberté, ne se manifestât qu'à une époque éloignée de l'enfance. Si l'on excepte quelques animaux placés aux derniers degrés de l'échelle, tels que les infusoires, les polypes, qui peuvent procréer presque immédiatement après être venus au monde; dans tout le reste de l'animalité, la faculté de se reproduire n'a lieu dans les deux sexes qu'à une époque plus ou moins éloignée de la naissance et lorsque le corps a acquis, en grande partie au moins, son entier développement. L'âge de la puberté, chez la femme, présente de grandes variations relatives à diverses circonstances dont nous allons rapidement examiner l'influence. La latitude géographique et le climat sont les circonstances extérieures à l'individualité de la femme qui influent le plus sur l'époque de la puberté. Un médecin distingué, M. le docteur Hariborski, auquel on doit un très bon livre sur la « puberté » et l'âge critique chez la femme, a eu recours, pour arriver à quelque chose de positif relativement à cette influence, à des recherches statistiques faites dans les différents pays. Il a pris pour type et pour terme de comparaison les femmes « le plus aris. D'après ses propres recherches à cet égard, il est arrivé à trouver

comme chez les Lapons à l'âge de 14 ans, ou pour plus d'exactitude, afin de rendre en chiffres plus exacts les faits remarquables dans les différentes localités : 14,465; les dernières limites en deçà et au delà sont : 10 et 23 ans. Ces deux limites sont tout-à-fait exceptionnelles. D'après un relevé basé sur des notes prises sur 110 femmes nées à Lyon, la moyenne de la première éruption menstruelle correspond à peu près au même âge, de 14 ans à 14 ans 1/2 environ, ou 14,40. A Marseille on a trouvé 14,015, à Toulon 14,081. Les quatre moyennes réunies de Paris, Lyon, Marseille et Toulon, donnent une moyenne générale de 14,513, qu'on peut regarder comme très approximative de l'âge de la puberté en France, dans les villes. Le relevé général des chiffres pris dans les localités que nous venons d'indiquer donne pour limites extrêmes 8 et 25 ans, limites qui dépassent, comme on le voit, celles qui ont été constatées pour Paris seulement. L'examen des relevés faits sur différents points de la France apprend que l'époque de la première éruption des règles a lieu entre l'âge de 8 ans et celui de 25 ans; pour le plus grand nombre des femmes cette époque paraît être l'âge de 15 ans; viennent ensuite, dans l'ordre de fréquence, les âges de 14, 10, 13, 12, 17, 11, 18, 10 et 20 ans. Les âges de 8, 9, 21 et 23 ans doivent être considérés comme exceptionnels. On voit d'après cela que dans le seul pays de l'Europe, l'époque de la puberté est susceptible de présenter des variations nombreuses, résultat important, en ce qu'il tend déjà à prouver que le climat et la latitude géographique ne sont pas les seules ni les plus importantes influences qui modifient l'époque d'apparition de ce phénomène. D'après un relevé fait en Angleterre, sur 450 femmes de Manchester, l'époque de la première éruption menstruelle s'est trouvée correspondre dans le plus grand nombre de cas à 15 ans. En Norvège le plus grand nombre des femmes sont réglées à 14, 15, 16 et 17 ans; l'âge moyen de la première éruption correspond à 15 ans 1/2 ou 15,450 environ. Cet âge correspond à Stockholm à 15 ans. Quelques auteurs soutiennent que les femmes de la Laplande sont réglées beaucoup plus tôt que dans les pays tempérés de l'Europe. Voici ce que déclare à cet égard M. le docteur W. Rehnholm, qui s'est livré à des recherches sur ce sujet dans le pays même : Quand la femme laponne, dit ce médecin, descend dans la Laponie proprement dite, et quand elle passe sa vie sur les montagnes, l'éruption des règles n'a lieu chez elle ordinairement que dans sa 18^e année, c'est-à-dire 2 ou 3 ans plus tard que chez les Suédoises. Toutefois cela tient si peu à son organisation particulière, qu'elle n'a qu'à quitter les montagnes, cesser la vie

nomade, aller se fixer dans la proximité des cotes maritimes ou mêmes passer sa jeunesse en Suède, pour que la première éruption des règles se fasse chez elle comme chez les femmes de ce dernier pays. AGcettingue, la moyenne est de 16 ans, 038; à Varsovie, elle est de 15 ans, 083. D'après M. le docteur Peixoto, médecin de Rio-Janeiro, l'âge de 10 ans peut être regardé comme l'époque commune de la première éruption menstruelle. Le tableau suivant que nous empruntons à l'ouvrage de M. le docteur Hariborski, résume les résultats mis en regard des températures moyennes des lieux où ils ont été obtenus.

NOM DE LA VILLE.	I. VÉRITÉ DE GÉOGRAPHIQUE	ACC	de la t°	éruption	des règles*	[moyenne de l'année]
Toulon.	...	Marseille.	...	Lyon.	...	Paris.
...	...	Varsovie.	...	Manchesler.	...	Skeen.
...	...	Stockholm.	43*	43	4»	4»
...	...	52	52	53	59	5»
...	...	C5	14,081	14,492	14,492	14,492
...	...	10,038	15,083	15,191	15,450	15,590
...	...	1H.000	-t+	15*	15'	11,0
...	...	10,0	8,0	9,2	9,0	6,0
...	...	5,7	4,0	Digitized by Google		

The text on this page is estimated to be only 23.60% accurate

On peut voir, d'après ce tableau la corrélation qui existe entre la latitude géographique et l'époque de la puberté, corrélation telle, que sauf quelques irrégularités légères, cette époque se trouve toujours être en raison inverse de la latitude géographique. Plus le degré de latitude est élevé, moins la puberté est précoce. En établissant entre Toulon et Stockholm, une double échelle relative à l'époque de la puberté et à la latitude géographique, on trouve que chaque degré de latitude fait descendre ou monter environ d'un mois et quelques jours l'âge moyen de la puberté, selon qu'on s'approche de l'équateur ou qu'on s'éloigne vers les pôles. On remarquera en outre que la latitude ne paraît influencer sur l'époque de la puberté qu'autant qu'elle marche d'accord avec la température, qui toutes les deux s'élèvent ou s'abaissent simultanément. Dès que la température d'un pays s'écarte de la latitude géographique, ainsi que le fait remarquer M. Raciborski, celle-ci perd son influence sur l'époque de la puberté, qui n'obéit plus alors qu'à l'influence de la température. En prenant pour exemple Varsovie et Göttingue, quoique situées sous la même latitude, ces deux villes offrent néanmoins une très grande différence dans l'âge correspondant à l'époque de la puberté. Cette différence, qui est à l'avantage de Varsovie, s'explique par la différence dans la température moyenne de l'année qui y est de 2° plus élevée qu'à Göttingue. L'influence de la chaleur devient encore plus sensible à Manchester, où les femmes deviennent pubères plus tôt qu'aux environs de Göttingue, quoique la latitude de Manchester soit d'un degré plus élevée que celle de cette dernière ville. Cette particularité s'explique également par la différence de la température qui est de 1,6° plus élevée à Manchester qu'à Göttingue. Il y a plus, ajoute l'auteur que nous citons, des femmes qui vivent non-seulement sous la même latitude, mais dans le même pays, peuvent offrir de très grandes différences dans l'âge qui correspond chez elles à la puberté, uniquement sous l'influence des conditions du sol, de la nature de la végétation, de l'état hygrométrique de l'air, etc., etc. La position plus ou moins élevée, le voisinage d'une mer, d'un fleuve, l'humidité de l'air occasionnée par la présence des forêts, des étangs, etc., voilà autant de causes toutes capables d'influencer plus ou moins sur l'époque de la puberté et d'amener de tout autres résultats que ceux auxquels on aurait pu s'attendre à priori par la seule considération de la latitude géographique. A mesure qu'on

s'approche de la mue torride , la puberté devient de plus en plus précoce. Au rapport des voyageurs, la menstruation commence vers l'âge de huit à dix ans chez les femmes qui habitent l'Egypte, l'Arabie, la Syrie, la Turquie d'Asie , eic. En Perse et dans tous les pays de l'Inde , de l'Arabie et en Chine , au dire des voyageurs , les femmes deviennent mères à huit ou neuf ans. Aux Maldives, les filles sont ordinairement déjà mariées lorsqu'elles atteignent leur huitième année; ce qui a fait dire à Montesquieu, que la raison ne se trouve jamais chez les femmes de ces pays avec la beauté. La chaleur a, comme on le voit, une influence notable sur l'époque de la menstruation comme sur toute la période de la vie de la femme qui a trait à la génération ; car si elle est plus tôt pubère dans les pays chauds que dans les pays froids ou tempérés, elle perd plus tôt son aptitude procréatrice. Toutefois, il ne faudrait pas accorder à l'influence de la chaleur une part trop exclusive dans les phénomènes que nous venons de signaler. Il semble qu'il y ait dans les races mêmes , indépendamment des circonstances du climat et des influences atmosphériques , et alors même que les individus ont cessé depuis un temps plus ou moins long d'y être soumis , il semble, disons-nous, qu'il y ait dans les races mêmes une influence sur l'époque de la puberté, qui se transmet par le fait « de la génération , abstraction faite du milieu et de la latitude géographique. C'est ainsi qu'on a remarqué depuis longtemps que les négresses nées en Europe conservaient l'aptitude à être réglées de la même heure comme si elles fussent nées sous le ciel brûlant de l'Afrique. Il en est de même des créoles, qui , quoique nées dans un climat très chaud , conservent généralement les dispositions organiques de leurs mères lorsque celles-ci étaient nées dans les pays tempérés. L'éducation , le régime et les habitudes sociales , lorsqu'on les prend à leurs deux extrêmes, c'est-à-dire chez les habitants riches et polis des grandes villes et dans les populations pauvres et grossières des campagnes, ont une influence marquée sur l'époque de la puberté. Ce qu'une observation générale et superficielle avait déjà fait connaître à cet égard s'est trouvé justifié T. XI. par des recherches statistiques comparatives. Il résulte de ces recherches que, toutes choses égales, la puberté est plus tardive chez les femmes de campagne; la différence est de près d'un an entre les femmes des environs de Paris et celles de Paris même. Cette différence tient en partie au régime , au genre de vie leur différent qu'observent les femmes dans ces diverses conditions, et surtout à l'activité nerveuse beaucoup plus grande chez les femmes des grandes villes , à l'influence des stimulations morales et

organiques beaucoup plus nombreuses et plus ta pulierlé ne s'établit pas sans qu'il s'opère dans l'org des iiiod'ik-alions plus ou inoins profonde», modifications qui ne .se bornent pas aux organes spéciaux auxquels sont dévolues le* fondions sexuelles , mais qui embrassent l'organisme tout entier. Examinons d'abord les cbangemenls qui surviennent dans les organes de la reproduction autour desquels se groupent les principaux phénomènes. Les formes des jeunes filles prennent en peu de temps tes caractères nouveaux qui doivent lcsdislinpuentà l'avenir de l'autre sexe. Les diamètres du bassin augmentent d'étendue ; la gorge se développe; l'utérus, qui jusqu'alors n'augmentait qu'avec une extrême li-nteur, acquiert alors le volume qu'il devra conserver toute la vie, sauf les variations importantes que lui feront subir les grossesses successivrs. Il en est de même des ovaires; très petits dans les premières années, ils acquièrent un volume sensiblement plus considérable à l'époque de la puberté. Mais te sont surtout les petits ovules contenus dans ces derniers organes qui subissent les changements les plus notables: leur nombre augmente rons:déral<li iiient; ils deviennent en même temps plus gros et plus superficiels. Enfin, les parties génitales externes elles-mêmes subissent des modifications dans leur forme; les grandes lèvres deviennent plus saillantes cl plus épaisses, etc. Les changements survenus dans l'appareil génital , par les sympathies nombreuses qui le rattachent aux principaux sjstemes organiques, déterminent dans ceux-ci des modifications consécutives non moins importâmes. A cette époque où la nature travaille à mcllre la femme en étal de se reproduire et à donner aux organes qui doivent servir à celle œuvre importante le degré de perfection qu'elle exige, son corps éprouve une secousse générale qui va lrapper et retentir dans tous les systèmes de l'organisme. Le système nerveux est un des premiers à ressrlir l'influence de cette secousse, de celle sorte de surexcitation générale; il devient d'une e\l reine irritabilité; il semble alors que des ondulations nerveuses, sillonnant l'organisme dans tous les sens, portent partout une disposition au trouble et à une sorte de vague inquiétude dans toute l'économie. Aussi l'époque de la puberté est-elle ordinairement une époque orageuse pour la santé; c'est alors que l'on observe ces crises, ces perturbations nerveuses si variées, et qui inspirent si souvent aux mères une juste sollicitude. Le système circulatoire n'est pas moins vivement excité; le pouls acquiert ordinairement alors plus de fréquence et d'ampleur; de là celle disposition aux saignements de nez, aux hémorrhagies, aux inflammations

superficielles, aux fluxions, que l'on observe si communément à cet âge. Nous ne parlons pas ici de ces changements si remarquables qui se manifestent à cette époque dans le moral et que tout le monde connaît, changements plus profonds encore que ceux dont il vient d'être question et qui semblent transformer la jeune fille en un nouvel être. Menstruation». — La menstruation une fois établie, elle revient chez la plupart des jeunes filles au bout d'un mois, et suit dès le début la marche périodique qu'elle doit observer par la suite; cependant cette fonction ne s'établit pas toujours avec autant de régularité. On voit des jeunes filles chez lesquelles la menstruation semble éprouver pendant les premiers mois, et même la première année, une sorte d'hésitation, sans qu'il y ait chez elles aucun état morbide, aucune disposition qui puisse faire supposer quelque perturbation organique; toutefois c'est là un fait assez rare. Le plus souvent les irrégularités de la menstruation, les retards plus ou moins prolongés qu'elle éprouve dès le début, tiennent à quelque disposition morbide générale, telle que la chlorose ou cet état particulier d'étiologie qu'on désigne vulgairement sous le nom de pâleur, la cachexie scorbutique ou une disposition phthisique; la menstruation ne se régularise dans ce cas qu'avec le rétablissement de la santé. Mais, en général, chez les personnes qui jouissent d'une bonne santé, la menstruation, dès qu'elle a paru, continue à se reproduire sans interruption. On a calculé

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.11% accurate

que, cliet les deux lien des femmes emiroa, 1rs régie* Tiennent
•i<-s leur début tous 1rs niait, ou du moins à périodes fixes, car l'intervalle
do temps qui sépare les époques menstruelles n'est pas le même chez toutes
les femmes. Il en est qui sont réglées deux fois par mois, d'autres toutes 1rs
trois semaines; chez quelques-unes les règles semblent coïncider avec les
phases lunaires , ce qui a donné lieu a l'opinion populaire qui admet
l'influence de la lune sur le flux périodique des femmes. L'évacuation
menstruelle dure ordinairement depuis trois jusqu'à six et sept jours; ta
quantité de sang que perdent les femmes pendant cette période est très
variable ; elle peut être traitée en généra) a un poids qui varierait depuis
sepl ou huit onces jusqu à seiae ou dix-huit. L'abondance de l'évacuation
menstruelle est soumise d'ailleurs à tant de circonstances individuelles qu'il
serait impossible d'indiquer les limites au delà desquelles elle est ou elle
cesse d'être normale. L'écoulement du sang n'a pas lieu d'une manière
continue, niaver la même abondance pendant toute la durée de la
menstruation. Le premier jour il est fort peu considérable, il paraît disparaît
souvent alternativement; le deuxième jour il est plus abondant ; c'est le
troisième jour qu'il est le plus considérable ; il va en diminuant
graduellement les jours suivants. A mesure que ce' écoulement a lieu, la
femme qui le plus ordinairement a éprouvé quelque malaise auparavant,
éprouve un soulagement marqué; niais elle conserve, en général, pendant
toute la durée de ses règles une susceptibilité nerveuse, une irritabilité
physique particulière. La cessation des règles est chez presque toutes les
femmes suivie d'un certain étal de bien-être. Le sang menstruel vient de la
matrice; il est exhalé par les vaisseaux nombreux qui rampent à la surface
de la uietnlirane interne de cet organe. Quoique ce sang soit d'une couleur
noirâtre qui le rapproche asscr par son apparence physique du sang veineux,
les anatomistes ont démontré oui était exhalé par les capillaires artériels.
L'analogie seule (levait d'ailleurs le faire présumer, car c'est par les artères
que sont alimentées toutes les sécrétions. La menstruation étant une action
d'exhalation de l'utérus, la quantité el la qualité du sang rejeté sont en raison
de la vitalité de ce viscère. C'est ce qui explique jusqu'à un certain point le
défaut de rapport que l'on observe assez fréquemment entre la constitution
des femmes et l'abondance de leurs règles. Ainsi des femmes pales,
délicales, d'une apparence éitolée, perdent souvent plus que des femmes

fortement constituées et Il est difficile de dire si le sang menstruel est du sang artériel pur ou s'il est modifié par l'action exhalante qui en produit l'excrétion. L'analyse chimique n'y a constaté aucune différence appréciable. Ce qu'il y a de certain c'est que tout ce que l'on a dit des prétendues propriétés malfaisantes et vénéneuses du sang menstruel n'a aucune espèce de fondement. D'où provient la menstruation? quel est son rôle physiologique et son influence sur le cours de la vie de la femme? quel phénomène de la génération? On a fait à cet égard, pendant longtemps, les plus gratuites et souvent les plus étranges suppositions. Il serait parfaitement superflu de les rappeler ici; ce qu'il y a de certain c'est que cette excrétion a évidemment trait à la génération, puisqu'elle commence qu'à la puberté qu'elle cesse momentanément pendant la grossesse et l'allaitement, et qu'elle ne disparaît complètement qu'à l'âge critique, c'est-à-dire à l'époque où la femme cesse d'être apte à la procréation. Disons sur ce sujet ce que la science moderne éclairée par l'étude de la physiologie expérimentale et de l'anatomie comparée enseigne de plus positif ou au moins de plus probable. La menstruation et généralement tous les phénomènes qui ont trait à la fécondation ont été depuis quelques années l'objet de nombreux travaux, de recherches consciencieuses et éclairées qui ont conduit à la découverte de faits du plus grand intérêt et qui ont jeté une vive lumière sur la théorie de cette fonction. Devant nous borner ici à ce qui concerne la menstruation, nous n'indiquerons que d'une manière sommaire les points théoriques relatifs à la fécondation elle-même et seulement ceux qui ont de commun avec l'écoulement menstruel. Nous avons fait connaître à l'article Fécondation les dispositions des organes affectés à cette importante fonction; nous en avons indiqué le mécanisme le plus appréciable; nous avons dit comment l'ovule détaché de l'ovaire allait à travers la trompe se jeter dans la matrice où il devait recevoir l'influence fécondante de la liqueur séminal. D'après les recherches récentes des physiologistes ce phénomène du transport de l'ovule dans la matrice, désigné sous le nom d'ovulation, n'aurait pas lieu seulement et d'une manière en quelque sorte accidentelle pendant l'acte du rapprochement sexuel, mais il serait soumis à une périodicité régulière et aurait lieu indépendamment du concours de l'acte de la fécondation: en d'autres termes, il se passerait chez la femme un phénomène d'ovulation ou de ponte périodique spontanée, comme on le voit chez certaines classes d'animaux. Or, cette ponte périodique aurait lieu chez la femme tous

les mois, c'est-à-dire autant de fois qu'a lieu chez elle l'écoulement menstruel et elle coïnciderait précisément avec l'époque de cet écoulement. Ce fait admis, il nous devons dire ici qu'il est appuyé sur divers ordres de preuves analogiques ou directes qui ne paraissent point récusables, ce fait admis, disons-nous, le rôle de la menstruation devient plus aisé à comprendre et s'explique assez naturellement. En effet, quoique l'absence d'hémorragie menstruelle chez les animaux semble au premier abord devoir rompre la chaîne d'analogie qui rattache la théorie de l'ovulation chez la femme à celle de la ponte périodique des femelles des diverses classes animales, on ne saurait voir dans cette différence une objection sérieuse contre cette théorie. Loin de là, cette théorie tend, au contraire, à confirmer l'opinion déjà émise depuis longtemps par beaucoup de physiologistes, que la menstruation n'était pas une fonction absolument indispensable pour la fécondation, ce que quelques faits exceptionnels démontrent d'ailleurs, et que cette évacuation était peut-être le résultat plutôt d'une sorte de constitution acquise par les habitudes sociales que l'expression réelle d'un besoin naturel, qu'une fonction essentielle, inhérente même à la nature de la femme. Quoi qu'il en soit, d'après cette manière de voir qui compte pour elle de nombreuses autorités, l'évacuation du sang ne devrait être considérée que comme un phénomène tout-à-fait accessoire des époques menstruelles réellement et essentiellement constituées par le phénomène de la ponte; elle ne serait qu'une sorte de terminaison critique des fonctions qui accompagnent le travail de l'ovulation, ce qui concorde avec cette particularité de l'espèce humaine, beaucoup plus sujette, comme on le sait, que les animaux aux congestions sanguines et aux hémorrhagies. Cessation de la fonction menstruelle. Âge critique ou de retour. — Après avoir suivi pendant un certain nombre d'années sa marche périodique, interrompue seulement par l'état de gestation (I), la menstruation cesse d'avoir lieu, et avec elle cesse aussi la faculté reproductrice. L'époque où la menstruation s'arrête est désignée sous les différents noms d'âge critique, âge climactérique, âge de retour. Cette époque est loin d'être correspondre au même âge chez toutes les femmes; elle est beaucoup plus variable que ne l'est l'époque de la puberté. En général, c'est de 45 à 58 ans que s'opère cette dernière mutation dans l'organisme de la femme. Si chez quelques-unes la cessation des règles a lieu avant 40 ans, c'est presque toujours à quelque maladie ou à quelque circonstance accidentelle qu'il faut l'attribuer; et ce n'est* que très exceptionnellement que l'on a vu quelques femmes être encore

réglées à 55 ans. D'après les recherches faites à cet égard, 85 et 55 ans seraient les deux limites extrêmes, et la moyenne serait représentée par l'âge de 46 ans, ce qui, rapproché de la moyenne trouvée pour l'âge de la puberté en France, donnerait une période d'environ 32 ans pendant laquelle le plus grand nombre des femmes conserveraient l'aptitude procréatrice. Nous avons vu plus haut quelles étaient les circonstances principales capables d'influer sur l'époque de la puberté. Quelques-unes de ces mêmes circonstances peuvent également avancer ou reculer l'âge de retour. Ainsi, dans les climats froids l'âge critique arrive plus tard que dans les climats chauds ou même tempérés. Les femmes norvégiennes, par exemple, ne cessent d'être fécondes, en moyenne, qu'à l'âge de 48 ans, c'est-à-dire deux ans plus tard que les Françaises. Parmi les causes qui influent sur l'âge critique, il en est une que M. Baciborski, dont l'opinion nous dirige fréquemment dans le cours de cet article, nous paraît avoir justement appréciée, c'est le nombre des couches. Il résulte de ses recherches que la durée de la période menstruelle est en général en (1) Nous ne parlerons dans cet article ni de la grossesse, ni de l'accouchement et de tout ce qui y est relatif. Il en a été ou en sera question

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.57% accurate

(«M) raison directe du nombre «les couches, et que plus une femme a eu d'enfants, plus la période menstruelle a chez elle de tendance à se prolonger. Ce mérite a été également relevé par des faits une opinion assez généralement accréditée qui consiste à croire que plus la première éruption des règles se fait attendre, plus l'âge critique arrive. M. Raciborski a très bien démontré que cette proposition n'est vraie qu'autant qu'elle est applicable à l'influence de différents climats. Ainsi, comme il a été dit plus haut, le froid tend ordinairement à retarder la première éruption des règles, et il recule en même temps les limites de l'âge critique. Mais aussitôt qu'on sort de la considération du climat et qu'il ne s'agit plus que de comparer entre elles des femmes placées sous la même latitude, cette proposition cesse d'être fondée. L'observation démontre alors que les limites de la menstruation sont soumises au degré d'activité de la puissance vitale, et par conséquent à des conditions tout-à-fait individuelles. Or, en faisant abstraction de quelques cas exceptionnels, on trouve alors, en thèse générale, que plus une femme est précoce pour la puberté, plus elle a une disposition à être une mère féconde, et plus le terme de la menstruation se trouve reculé. On voit maintenant sur les phénomènes qui accompagnent ou suivent la cessation de la fonction menstruelle. L'extinction de la faculté reproductrice détermine dans l'organisme une série de changements et d'effets dignes d'intérêt. Plusieurs fonctions augmentent d'énergie à partir de celle époque ; la nutrition notamment devient plus active; il en résulte habituellement un surcroît d'embonpoint et une sorte de plénitude ou de pléthore sanguine qui, si elles sont maintenues dans de certaines limites, ne font que consolider, affermir la constitution et la santé des femmes, mais qui peuvent aussi, si elles s'écartent d'un certain degré d'équilibre, devenir la source d'une foule d'accidents et de maladie!! qui ont fait donner avec juste raison à cette époque de la vie des femmes le nom d'âge critique. La femme perd alors peu à peu de son éclat, comme si la nature, après que son vœu a été rempli, semblait négliger les moyens par lesquels elle est parvenue à son but. La vieillesse, toujours plus hâtive pour elle que pour l'homme, ne succède pas immédiatement à l'époque où elle a perdu la faculté d'engendrer; mais les charmes qu'elle peut conserver encore, et auxquels contribue l'embonpoint ordinaire à cet âge, n'ont plus celle fraîcheur, cette délicatesse qui lui valaient tant d'hommages. On vient de

voir par quelles évolutions successives passe la vie de la femme considérée au point de vue purement sexuel, depuis la puberté, qui constitue le passage de la vie individuelle à la vie sexuelle, jusqu'à l'âge critique, qui est en quelque sorte le terme de celle-ci. Ces deux époques de transition, pendant lesquelles l'organisme subit de si importantes modifications, ne se passent pas sans qu'il se manifeste assez souvent des troubles, des perturbations plus ou moins profondes dans l'économie. Les femmes, à ces deux époques critiques de leur existence, sont exposées à de nombreuses indispositions, souvent même à de graves maladies, qui, à raison des circonstances particulières au milieu desquelles elles surgissent, exigent, soit de la part des familles, soit de la part des médecins, une surveillance et une attention toutes spéciales. Nous avons déjà indiqué incidemment, en traçant l'histoire de ces deux périodes, quelques-uns de leurs effets les plus ordinaires sur l'économie; nous allons compléter ce tableau en faisant connaître les principales affections qu'elles peuvent faire naître ou qui peuvent en troubler le cours, et en traçant les règles particulières propres à les prévenir ou à les combattre, après quoi nous indiquerons les principes généraux d'hygiène qui conviennent à la femme dans les diverses périodes de sa vie.

Chapitre I. De la femme. — L'art a souvent à intervenir dans des circonstances différentes, tant aux approches de la puberté qu'à l'âge critique de la femme, soit pour faciliter le rétablissement de la menstruation, pour combattre les causes qui s'opposent à l'éruption des règles ou obvier aux inconvénients qui résultent de leur absence chez les jeunes filles, soit pour prévenir les effets quelquefois funestes d'une cessation trop brusque ou intempestive de la menstruation à l'âge de retour. Les jeunes filles réclament souvent des soins dont les uns sont spécialement relatifs à l'éruption des règles, et les autres ont pour but de prévenir ou du moins d'arrêter les diverses affections qui peuvent survenir à cet âge, affectes qui ont toujours une influence plus ou moins directe sur la menstruation, ou au cas où il eût été de chercher à provoquer les règles lorsque cette évacuation semblait tarder à se manifester et que son apparition ne coïncidait pas avec le développement successif des autres signes de la puberté, et l'on avait recours à divers moyens qui passaient pour avoir la propriété spéciale de provoquer l'écoulement des règles. Mais, outre qu'il n'existe point en réalité de moyens particuliers doués de cette vertu spéciale, que ce que l'on appelle les propriétés emménagogues de certains médicaments ne sont telles que par occasion et seulement par un effet relatif qu'elles déterminent

sur l'économie, il est plus souvent nuisible qu'utile de chercher à provoquer par «les moyens artificiels une évacuation à laquelle la nature semble ne vouloir pas actuellement se prêter. Toute tentative de ce genre serait au moins inutile si la jeune fille n'éprouve de ce retard aucune incommodité, aucun Innuhle dans sa santé, tutelle même dépassé de lieauroiip l'âge moyen qui correspon d à la première éruption menstruelle. Si ce relanl coïncide avec un état de lroubli'r de perturbation plus ou moins profonde de la santé, on doit évidemment s'en préoccuper; mais il faut, avant d'agir, rechercher si l'absence de la menstruation est la cause réelle «le cette perturbation, ou si elle n'en est pas plul'i't l'effet ; car, dans ce dernier ras , qui est sans conlre«iit le plus commun, ce n'est plus «le la mensiruatioiwlle-niême qu'il faut s'occuper, ce n'est plus aux agents dits emménagogues qu'il faut recourir, mais c'est du côté des accidents morbides primitifs qu'il faut diriger son attention, c'est aux moyens propres à combattre ces états morbides qui portent olislacle à la iiiiustration qu'il faut faire appel. En effet, indépendamment des affections propres à l'enfance, el qui , en se prolongeant jusqu'à l'âge de puberté , peuvent en empêcher le développement , celle époque, essentiellement orageuse par elle-même, voit souvent naître des désordres qui bien qu'ils ne soient pas immédiatement In- s avec les fboclon sexuelles , ne laissent pas «l'influer sur leur exercice et leur régularité. Nous allons passer rapidement en revue les principales d'enlre elles. Toutes les maladies, dit M. Raciborski dans le savant ouvrage que nous avons cité, qui , soit par leur nature, soit par le genre de traitement qu'elles réclament, arrêtent le développement des follicules «lcCraaf î les ovules) el les empêchent d'arriver à leur maturité par l'affaiblissement profond de l'économie, peuvent occasionner un relord dans la première éruption des régies lorsqu'elles se déclarent à l'époque voisine de la puberté. C'est l'hygiène qui fournit dans ce cas les meilleurs cininéiiagogm-s- Il sera parlé tout à l'heure «les ressources efficaces que peuvent offrir les divers agents de l'hygiène. (Juanl aux moyens médicamenteux que l'on vomirait mettre en usage en pareille circonstance pour provoquer lrs règles , tels que les applications de sangsues, les bains de pieds irritants, les vapeurs excitantes «lirigées vers les parties génitales, etc. , etc., ils seraient , nous le répétons, sans efficacité, et, partant, beaucoup plus nuisibles qu'utiles. Parmi les affections propres à cet âge et qui ont le plus d'influence sur la menstruation, la plus commune et la plus importante à bien connaître est la chforote, affeccliun connue vulgairement dans le monde sous le nom de pdlet

coulmrt. La chlorose a effectivement des rapports intimes avec la menstruation, elle est une des causes les plus fréquentes du retard de la première éruption des règles. On reconnaît les jeunes filles chlorotiques à leur teint pâle tirant sur le jaune, à la décoloration et à la transparence générale de leur peau, à la mollesse de leurs lissus, à la faiblesse générale, à l'état particulier de langueur qu'exprime toute leur physionomie. A ces apparences extérieures se joignent des troubles fonctionnels divers : ce sont les palpitations qui se manifestent au moindre mouvement, surtout des que les jeunes chlorotiques viennent de marcher vite ou de monter un escalier, des éblouissements, des faiblesses plus ou moins fréquentes, l'absence d'appétit, du dégoût pour les aliments les plus usuels, pour les viandes par exemple, tandis que les aliments de haut goût, les plus excitants, des acides, des substances évidemment indigestes ou malfaisantes, souvent même des substances inertes ou qui n'ont aucune des propriétés alimentaires, sont de préférence et même exclusivement recherchés. Il n'est pas rare de voir survenir dans le cours de cette affection les troubles tels la sensibilité, tels que des névralgies, des migraines, quelquefois même des attaques d'hystérie. Enfin les organes sexuels deviennent souvent dans ce cas le siège d'un «écoulement blanc muqueux», connu sous le nom de leucorrhée. Quant au retard dans la première éruption des règles, ce

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.30% accurate

FEMME. (700 } FEMME. est si fréquent chez les jeunes filles chlorotiques I que la »lup.trt des médecins n'hésitent pas à attribuer la chlorose au défaut des règles, bien qu'en réalité il soit aisé de s'assnrerquechei les femmes déjà réglées et qui tombent dans l'état chlorotique, les troubles de la menstruation ne Tiennent le plus ordinairement qu'en second lieu, c'est-à-dire que l'aménorrhée n'est que la conséquence et non la cause de la chlorose. La chlorose paraît dépendre d'une altération spéciale du sang ou plutôt d'une hématoose incomplète dont le résultat est un appauvrissement général du sang, surtout une diminution relative considérable de ses éléments les plus actifs , de ses éléments colorants. La conséquence de ce qui vient d'être exposé, c'est que l'état des fonctions sexuelles ne réclame dans ce «as qu'une attention loul-à-fait secondaire. Quelques troubles qu'elles présentent, toute l'attention doit se porter sur l'affection primitive, essentielle, qui en est l'origine et le point de départ, l-cs meilleurs emménagogues sont , dans cette circonstance , tous les moyens propres à combattre l'état clilorotique. Ces moyens consistent d'abord dans la direction d'une bonne hygiène , la respiration d'un air pur et particulièrement de l'air de la campagne, une bonne alimentation , une crrrcico modéré et suttinl dans l'usage d'ifte médication qui jouit d'une propriété tout-à-fail spéciale contre celle affection , nuus voulons parler ■ lis préparations de fer. On trouvera à l'article Fer quelques détails sur ce sujet qui nous dispenseront d'y incisif r ici. En ce qui concerne les principaux états de l'icunoinic qui paraissent s'opposer d'une manière plus immédiate à l'éruption des règles et qui réclament des moyens plus directs , on peut les ramener a deux : la pléthore et la surexcitation nerveuse. Lorsque la constitution sanguine est portée à l'excès, les jeunes biles éprouvent aux approches de la puberté ->s maux de lèle, de* tintements d'oreilles, de* vertiges, des saignements de nez fréquents; elles ont le teint plus ou moins animé ; il leursuniciil souvent drs rfiloreseonces cutanées, des éruptions, des t'rjsipèles; enliti leurs règles ne paraissent point. Ccsl ici le cas de recourir aux saignées pour combattre la pléthore générale, aux évacuations sanguines locales, aux bains de pieds sinapiscs, aux lavements laxatifs ou même purgatifs, pour imprimer au sang une direction vers les organes sexuels. C'est dans cette ciicoiistam-i- que cet ordre de moyens auxquels on a plus spécialement attribue les propriétés emménagogues

agissent réellement dans ce sens, non par une action spéciale, une sorte de vertu spécifique, mais en détruisant la plénitude sanguine, la pléthore qui s'opposait à l'écoulement menstruel. Lorsque le retard de la menstruation sera produit par un état de surexcitation nerveuse, faudra-t-il recourir au même ordre de moyens? on devra bien s'en garder. Quand chez une jeune fille d'une constitution nerveuse ou nervoso-lymphatique, plus ou moins délicate, ou voit survenir aux approches menstruelles des coliques abdominales accompagnées fréquemment de douleurs des reins et de tiraillements dans les aines et dans les membres inférieurs; des nausées, des vomissements, de l'agitation et même des attaques de nerfs. Quand on voit ces troubles se calmer pendant quelque temps, puis s'aggraver périodiquement tous les mois; quand après plusieurs attaques de ce genre il survient soit un suintement léger par les parties génitales, soit un gonflement douloureux de l'utérus; quand tout, en un mot, se réunit pour démontrer que le retard de la menstruation ne tient pas du tout au retard dans le développement des organes ou au défaut de congestion sanguine, mais à l'extrême impressionnabilité du système nerveux, l'indication, tout le monde le pressent, n'est plus de tirer du sang et amis à aucune loi d'agir comme dans le cas précédent, mais de combattre par les moyens appropriés cette surexcitation nerveuse, source de tous les désordres. Les bains, les lavements froids auxquels on associe des substances antispasmodiques, (elles que l'assa-fœtida, le castoréum, le safran, le camphre, l'opium, etc., les Ioniques dits diffusibles, tels que l'acétate ou le muriate d'ammoniaque, le seigle ergoté pour déterminer la contraction de l'utérus, etc.), tel est l'ensemble des moyens dans lesquels on doit faire un choix que les indications spéciales et l'expérience personnelle du médecin doivent diriger. Enfin, dans quelques circonstances, le retard de la menstruation ne reconnaît pour cause ni l'un ni l'autre des états que nous venons d'indiquer, mais un obstacle mécanique oppose au cours du sang par quelque vice de conformation ou quelque circonstance accidentelle. Ces cas rentrent naturellement dans le domaine de la chirurgie et ne sauraient être décrits ici, d'autant plus qu'ils ne peuvent être : ni à aucune règle fixe. I. âge critique a, comme la puberté, troubles, ses dangers; il ne se passe pas toujours. Si chez le plus grand nombre des femmes la menstruation cesse, soit tout-à-coup, soit après avoir offert quelques interruptions, plus ou moins longues dans sa marche, sans que l'harmonie des fonctions et le bon ordre de la santé en soient troublés, il en est au contraire chez qui celle

époque détient l'occasion de troubles profonds, la source de maux sans nombre qui ne finissent souvent qu'avec la vie. Ainsi, chez certaines femmes, la cessation de la (acuité reproductrice est accompagnée de secousses en quelque sorte convulsives, caractérisées par des perles utérines souvent excessivement abondantes, qui semblent être le résultat de l'habitude que le sang avait contractée pendant de longues années de se diriger vers les organes sexuels. 1° un autre côté, l'économie, ayant été habituée à éprouver périodiquement une perle plus ou moins considérable de sang, continue souvent à en sentir le besoin après la cessation des règles». Mais le sang ne se portant plus vers les organes sexuels, qui se sont en quelque sorte dessaisis de l'excitation périodique dont ils étaient le siège, prend d'autres directions; de là ces congestions sanguines vers la tête ou la poitrine, ces palpitations, ces crachements de sang, ces hémorrhagies internes, ces engorgements de viscères, ces affections cutanées que l'on voit survenir après l'âge critique. Quelquefois, et ce sont les cas les plus heureux, il s'établit une fluxion périodique et des hémorrhagies supplémentaires sur quelques-uns des orifices du système innervé. C'est ainsi qu'on voit des femmes devenir hémorrhoidaires à la suite de la cessation de leurs règles. Le cancer des seins se déclare, comme on le sait, beaucoup plus souvent à l'âge critique qu'à toute autre époque. Il en est de même du cancer de la matrice, ainsi que des polypes qui se développent si fréquemment à cet âge dans l'intérieur ou au col de cet organe. Nous ne décrirons pas ici, comme on le pense Irien, ni le caractère particulier de chacune de ces affections, ni les traitements qui leur sont applicables et qui rentrent d'ailleurs dans le domaine de la pratique ordinaire; nous devons nous borner à tracer les règles générales de conduite qu'il convient de prescrire aux femmes de cet âge, non pour guérir, mais pour prévenir autant que possible les accidents de cette nature. Les moyens hygiéniques constituent la principale base des soins que réclament les femmes en âge critique. On doit chercher, à l'aide de ces moyens, à diminuer le travail de nutrition qui tend à prendre une activité exagérée, à leur ouvrir au besoin une voie artificielle dans le but de prévenir la pléthore qui a perdu son émonctoire naturel, à combattre enfin les dispositions morbides particulières, les diathèses dont ces femmes peuvent être atteintes et à surveiller les diverses habitudes qu'elles peuvent avoir contractées, (c'est dans le paragraphe suivant, où, sous le titre d'Hygiène, nous avons résumé les principaux éléments de l'hygiène applicables aux diverses phases de la vie

de la femme, que l'on trouvera les règles qui s'appliquent spécialement aux deux époques de la puberté et de l'âge critique. i' AlimtalBiioH. — La femme, ayant en 'général moins de puissancc/ligeslive que l'homme, exige moins de nourriture et une nourriture moins animalisée. Ses habitudes sédentaires, jointes à sa faiblesse et à sa tempérance naturelles , la porte à rechercher d'elle-même les aliments doux et légers. Les aliments les plus digestibles sont effectivement ceux qui conviennent le plus aux femmes en général. Du reste, la i Pâlira de l'alimentation ne serait que d'une importance très secondaire s'il ne s'agissait que de la femme a l'état adulte et dans les conditions ordinaires d'une bonne santé , mais elle en acquiert une réelle quand il s'agit de ces grandes époques où son existence , toujours à l'étal de crise , semble exiger une surveillance incessante. Ainsi il n'est pas indifférent d'abandonner au caprice de ses appétits l'alimentation de la jeune tille aux approches de la puberté. Le régime ne doit être alors ni excitant ni débilitant, afin de ne pas supprimer l'effort héniorrhagique normal , ni de l'accroître outre mesure. La disposition chlorotique si fréquente à cet âge exige que le régime soit rendu plus fortifiant , plus corroborant qu'il ne le scaitt liez une jeune fille bien portante el dont la lion s'établirait «l'une manière régulière. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.95% accurate

FEMME. Chez les femmes qui atteignent l'âge critique, l'alimentation doit au contraire être peu substantielle, douce, humectante, afin de prévenir, de neutraliser autant que possible les congestions qui ont une si facile et si funeste tendance à se porter à cette époque vers les viscères intérieurs. Elle doit être d'autant plus légère qu'elle a été plus riche, plus substantielle dans les années précédentes. On doit réduire le nombre des repas, supprimer les mets les plus succulents, adopter de préférence un régime rafraîchissant, s'abstenir surtout de spiritueux et de toutes laissons excitantes. La grossesse n'oblige guère à modifier le régime, si ce n'est cependant dans les premiers temps où il est utile d'opposer un régime doux et médiocrement réparateur à la disposition pléthorique sanguine qui accompagne généralement les premiers mois de la gestation. Dans tout le reste du cours de la grossesse l'appétit peut être satisfait sans crainte, une alimentation substantielle convient même assez pour le double travail de nutrition auquel la mère doit satisfaire; mais, en raison de la compression que l'utérus amplement développé, vers la fin de la grossesse exerce sur les viscères abdominaux et sur l'estomac en particulier, les femmes se trouvent quelquefois obligées de faire des repas moins copieux et plus nombreux. Quant à ces appétits insolites dont on exagère beaucoup les conséquences, il vaut encore mieux y résister qu'y satisfaire, lorsque surtout les substances qui en sont l'objet peuvent être, nuisibles à la santé. Nous ne dirons rien ici du régime qui convient aux femmes en couches ou aux nourrices, ce sujet ayant été ou devant être traité dans des articles spéciaux.

Vêtement». — Tout ce que nous avons à dire concernant l'hygiène du vêtement se réduit à peu près à l'usage du corset, qui semble devenir la base ou plutôt la charpente de la toilette féminine. Il n'est aucune pièce des vêtements qui ait suscité autant de critiques que le corset : philosophes et médecins se sont élevés à l'encontre de l'usage bizarre qu'ont adopté les femmes d'étreindre leur poitrine dans des corps balpinés, qui, sous le prétexte de mieux faire ressortir leurs formes, n'ont le plus souvent d'autre résultat que de les déformer, si ce n'est de compromettre, d'altérer leur santé. Toutefois il y a peut-être quelque exagération dans ces déclamations ; en « naïf d'une manière absolue l'habitude du corset, on a plus d'une fois confondu l'usage avec l'abus, et méconnu les avantages (701) FEMME. exercice modéré. L'exercice que les femmes d'une condition moyenne trouvent dans des occupations

utiles et indispensables est le plus salubre , parce qu'il joint aux effets naturels du travail la satisfaction intérieure que donne l'accomplissement d'un devoir. Mais pour les femmes oisives, nées dans cette classe où le travail cesse d'être une obligation , il est nécessaire de recourir de temps en temps à des exercices modérés , qui rompent l'uniformité de la vie sédentaire , qui impriment à l'économie une secousse favorable. C'est surtout à l'époque de la puberté que ces exercices peuvent être utiles , et c'est spécialement en vue de cet âge qu'il nous paraît utile de s'occuper de cette matière. Qu'après rétablissement de la circulation réelle que peut avoir cette pièce de vêtement appliquée dans des conditions et des limites convenables. En effet , on aurait dû , avant de prononcer une proscription aussi rigoureuse , se demander si un usage aussi général et aussi ancien ne répond pas , dans une certaine mesure, à un besoin réel. La vie sédentaire à laquelle l'état social condamne la plupart des femmes , leur genre habituel d'occupation , tendant à affaiblir leur système musculaire, il en résulte ainsi que l'observe judicieusement l'auteur d'un traité d'hygiène que nous avons eu déjà plusieurs fois l'occasion de citer, une sensation de fatigue habituelle et une sorte de relâchement général de leurs tissus , auxquels elles cherchent à obvier par l'usage du corset. Le corset leur sert en effet , tout à la fois , à contenir leur gorge, à redresser la colonne vertébrale et à fournir un point d'appui au tronc, qu'elles sont souvent obligées de pencher en avant pour le genre de travaux ou d'occupations auxquels elles se livrent le plus ordinairement. Le corset , en tant que consistant seulement en une large ceinture d'un tissu élastique , sans baleine ni lames métalliques , et médiocrement serrée , convient réellement aux femmes qui ont de l'embonpoint , les mamelles développées, et dont les chairs manquent de fermeté et de contractilité ; mais ce que l'on a justement condamné , « ce qui doit être sévèrement pros crit dans tous les cas , ce sont ces corsets garnis de buses de fer ou de baleine, ces sortes de cuirasses ou de machines à pression qui étreignent impitoyablement la poitrine dans un réseau de fer. Chez les jeunes filles impubères surtout , les corsets de ce genre ont les plus graves inconvénients en comprimant , infléchissant ou déplaçant les os , en déformant le squelette et opposant un obstacle incessant au libre développement et au jeu régulier des viscères. Pendant la grossesse les femmes doivent également éviter toute pression sur quelque partie du corps que ce soit ; car, dans cet état, l'ascension de l'utérus repoussant déjà les organes génitaux vers les régions supérieures . la constriction de la

poitrine , en réduisant encore l'ampliation de cette cavité, accroîtrait incessamment le danger des congestions , en même temps qu'elle nuirait au développement qui s'opère alors dans les mamelles. Exercice. —

L'exercice est nécessaire à la femme comme à l'homme ; mais la constitution des femmes ne comporte qu'un exercice modéré , qu'à l'âge adulte de la femme , on repousse tout exercice violent , tout effort musculaire, qui ne (nuirait qu'à substituer la force à la grâce; qu'on éloigne la femme des gymnases , des hippodromes et des salles de lutte ou d'escrime, où elle ne se sent (t ailleurs nullement attirée ni par la délicatesse de ses goûts ni par les besoins de son organisation ; mais, avant la puberté et aux approches de la période critique qui annonce cette grande révolution physiologique , si les mêmes jeux bruyants, la même activité musculaire , n viennent plus déjà également aux deux sexes; si les filles ont moins de goût pour les exercices du corps que les garçons, elles n'ont cependant pas perdu encore toute aptitude pour cet exercice , et cette aptitude qu'elles conservent encore peut et doit être utilisée dans l'intérêt de leur santé et de leur développement.

Parmi ces exercices , la gymnastique , le jeu de corde, la danse, qui sont à la disposition de tout le monde , offrent à peu près, pour ce qui est de la mise en jeu des puissances musculaires et pour la variété des mouvements , toutes les ressources nécessaires. Mais un exercice qui devrait surtout être recommandé aux jeunes filles, par la multitude des avantages qu'il réunit, c'est la natation. La natation a en effet cette supériorité sur tous les autres exercices, qu'elle réunit à l'action simultanée de tous les muscles, commuée de la manière la plus heureuse, l'action non moins bienfaisante de l'eau froide, et surtout de l'eau en mouvement, qui produit sur toute la surface du corps une excitation des plus salutaires. L'inspiration, dont on a déjà fait ressortir ailleurs les avantages hygiéniques (V. ce mot), trouve ici une indication particulière par la stimulation générale qu'elle imprime à tout le système, et en particulier aux organes sexuels. On peut tirer un parti de cette dernière circonstance chez les jeunes personnes de 13 à 17 ans qui ne sont point encore réglées, ou qui ne le sont encore qu'incomplètement, bien qu'elles offrent déjà tous les caractères extérieurs de la puberté. Mais on ne doit pas oublier qu'à raison même de ce que nous venons de dire, l'abus est ici à côté de l'usage. L'équitation d'ailleurs, indépendamment de ce qu'elle n'est pas à la portée de toutes les positions sociales et de toutes les fortunes, n'est pas de nature à devenir l'exercice journalier de toutes les femmes; obligées de le prendre avec trop de danger

ou avec des précaution» qui en détruisent les bon effets, elles ne sauraient en lin r le même Iruil que les hommes. La danse serait, sans contredit, un exercice beaucoup plus compatible avec les grâces et les agréments propres au sexe, si la manière dont on s'y livre elles conditions au milieu desquelles les femmes prennent habituellement cet exercice n'étaient lieaucoup plus capables d'énerver que de forliller les organes. Qiitl en Câte le pltu cmvenable pour le mariage T — On conçoit qu'il ne peut être question ici de la convenance do mariage que sous le point de vue hygiénique ou médical; nous laissons à d'autres le soin de traiter de cette convenance sous le rapport moral et social. Le mariage, considéré sous le point de vue physiologique, ayanl pour but principal la procréation, il ne devrait jamais être conclu avant l'entier développement de la faculté de la reproduction. Les climats, ainsi que le fait observer M. Kariborski; à qui nous empruntons une grande partie de ces considérations, influant beaucoup sur l'âge auquel se développe celle faculté et sur sa durée totale, devrait nécessairement provoquer quelques modifications dans les usages suivis généralement à cet égard. Toutefois, quoique l'éruption des règles doive être regardée comme la première manifestation de celte faculté, comme le signe de la premièic disposition à la reproduction de l'espèce, il ne s'ensuit pas de là que les femmes doivent se maner aussitôt que la menstruation témoigne de leur puberté. « La véritable maturité, qu'on désigne sous le nom de

nubiDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.12% accurate

(703) lité, difflerc, dit le physiologiste allemand Burdach, de la pull faut , ajoute-t-il , que la puissance existe pendant ns entrer en exercice, pour qu'elle puisse se ilcmenl , déployer en entier ses eflets cl se l'ensemble de l' quelque temps développer parfaillenienl , déployer en ei répandre sur tout l'ensemble de l'organisme, o Les femmes qui se marient trop jeunes restent souvent stériles pendant les premières années de leur mariage, ou n'ont que des enfants petits et chclifs, el sont lres sujettes à l'avortement. D'après Sadler, chaque ménage dans les familles des pairs d'Angleterre donne 4,40 enfants lorsque la femme est au-dessous de 16 ans ; 4,6.1 depuis cet âge jusqu'à 20 ans; 5,il depuis 20-33 ans, et 5,43 depuis 24 ans jusqu'à 27. La mortalité est , toutes choses égales d'ailleurs, beaucoup plus grande parmi les enfants issus de femmes très jeunes que parmi ceux dont les mères ne se sont mariées qu'après 20 ans. Il résulte de ce qui précède que c'est après l'âge de 20 ans que les femim-s de nos climats semblent le plus aptes à la reproduction ; l'intervalle compris entre la 20* et la 2*« année semblerait donc la plus convenable pour le mariage des femmes en France.

II. Morale. Les deux sexes sont égaux el point semblables, a dit M. de Ségnr. Nous avons vu la vérité de cette proposition dans l'ordre physiologique, nous la verrons ressortir d'une manière non moins évidente dans l'ordre moral. Si l'égalité des deux sexes (nous enteulorisdire égaux en dignité, mais non pas en puissancej n'a pas toujours existé de fait, si la femme a longtemps été l'esclave de l'homme, elle a du cette infériorité aux conséquences de la chute originelle; relevée par la parole du Christ, réhabilitée par le mariage chrétien, elle a repris dans les sociétés modernes le rang cl la dignité d'où elle était déchue. L'état d'esclavage et d'infériorité morale qui pèse encore sur elle dans quelques pars n'est que le résultat du vice des institutions humaines, de l'ignorance ou du mépris des lois divines; mais, partout où a retenti la parole évanglique, la femme est l'égale de l'homme. Quant aux dissemblances qui l'en séparent, au point de vue moral comme au point de vue physiologique, elles tiennent essentiellement à la nature même de son être et i la mission qui lui est dévolue dans les destinées huNous avons dit au commencement de cet article que la destinée de la femme se résumait tout entière dans ce grand fait pour l'accomplissement duquel elle a été si admirablement organisée . l'enfantement. Mais l'enfantement n'exigeait pas seulement ce concours

spécial d'organes et de fonctions que nous avons vu être si heureusement enchaînés, si bien coordonnés en vue de cette fin, cette merveilleuse harmonie d'une organisation où se trouvent réunies à la fois la souplesse, la légèreté et l'élégance des formes à la mobilité et à la vivacité des sensations, et enfin ces dons précieux de la beauté dont le charme devait inviter l'homme à coopérer avec elle à cette sublime et mystérieuse fonction. L'enfantement exigeait plus encore. La femme devenue mère n'a pas accompli toute sa tâche. Il est un autre enfantement, non moins sublime, qui est aussi son ancre. Mère par le sang, elle est encore mère par l'esprit. Après avoir mis l'enfant au monde, l'avoir nourri de sa propre substance, de son sang d'abord, puis de son lait, elle lui doit encore cette première nourriture de l'âme qui développe en lui la vie morale. En un mot, la femme est à la fois la mère et l'institutrice de l'humanité. Cette seconde destination, plus élevée; encore que la première, réclamait un ensemble de facultés et de qualités morales qui concourussent plus spécialement vers ce but. Il fallait une abnégation de soi-même, un dévouement, une sollicitude, une tendresse sans bornes. Aussi l'amour, nous l'avons dit, résume toute l'existence morale de la femme: C'est dans ce sentiment dominant qu'il faut chercher tous les secrets de son caractère. Il est la source de toutes ses qualités comme de tous ses vices. Suivant qu'il est inspiré par des objets dignes de le fixer, qu'il émane d'un cœur pur, qu'il est guidé par un esprit droit et formé aux principes du beau et du bien, ou qu'il n'obéit au contraire qu'à des instincts bas et vicieux, aux suggestions d'un esprit grossier ou d'un cœur corrompu, l'amour engendre les plus belles et les plus nobles actions, ou les plus viles et les plus abjectes. Toutes les bonnes comme toutes les mauvaises passions de la femme ont leur source dans les bonnes ou les mauvaises inspirations. L'amour n'a ni langage, la même influence sur les déterminations de la vie que chez l'homme. Elle n'aime pas seulement davantage, mais elle aime autrement. Il a fallu pour l'harmonie des rapports moraux de l'homme avec la femme, comme pour leurs rapports physiques, certaines dissemblances, certains contrastes même qui leur fissent mieux sentir ce besoin d'union. Au moral comme au physique, l'homme et la femme ne sont que les deux moitiés d'un même tout; ils ne constituent un être complet que par leur union...» Pour qu'il y eût fusion de ces deux cœurs de l'homme et de la femme, dit M. Bérthollet, Dieu a mis entre eux assez de différences pour qu'ils ne se heurtassent point en se rencontrant sur la ligne étroite de la personnalité et de l'égoïsme. Il y a mis assez de ressemblances pour qu'ils pussent s'unir

sansefTortet marcher l'un prèsdel autre dans A ux lignes parallèles , comme le frère el la sœur qui se tiennent par la main. » Dans ce partage des fonctions du oeur, la femme a reçu ce qu'il y a de plus tendre, de plus intime. L'amour a, dans les phases diverses de la vie de la femme, des expressions diverses. Elle aime toute sa vie. Enfant, elle aime tout ce qui l'entoure, et commence souvent envers des frères plus jeune* qu'elle sa mission d'amour maternel; jeune tille , elle aime pour être mère; mère, elle partage son amour entre son époux et ses enfants. Mais l'amour n'est pas toujours, chez la femme, cet état violent de l'âme, cette agitation qui entraîne, qui subjugue, qui soumet tout à son empire; l'amour d'une merepour son enfant est un sentiment bien plus doux, bien plus tendre, et en même temps bien plus durable et plus constant. La tendresse des mères pour leurs enfants survit aux besoins que les enfants ont d'elles dans la faiblesse du premier âge, ou, pour dire plus vrai, elle ne les abandonne jamais, elle dure autant qu'elles-mêmes. La femme, essentiellement faite pour la famille, a toutes les facultés, tous les sentiments, toutes les passions, toutes les qualités morales que comporte son rôle maternel. Aussi les femmes qui, se laissantyloucement entraîner par leurs tendances instinctives, concentrent dans le sein de la famille toutes leurs affections, conservent-elles, en général, celte pureté de sentiment , ce parfum de vertu qui leur donnent tant de charmes. Abandonnent-elles, au contraire, le foyer domestique pour les illusions brillantes du monde et pour cette trompeuse indépendance qui les enchaîne à leurs propres passions ; cessentelles d'avoir, pour les conduire cl les diriger dans ces sentiers glissants, le sentiment d'un devoir attachant et celte foi mystérieuse qui leur inspire les dévouements de leur mission , ou celte froide intelligence et cette volonté forte que l'homme sait opposer quelquefois aux mauvaises suggestions de la passion ? elles succomberont nécessairement aux mille séductions dont elles sont entourées, el il n'est pas de faiblesses auxquelles elle* ne se laissent entraîner, il n'est pas de degré d'abjection où elles ne puissent tomber. Mais, comme M. Bélouino le fait observer avec une grande raison, si, chez l'homme, entre la chute et le retour à la vertu , il y a toute l'épaisseur de l'orgueil et des révoltes de l'intelligence, chez la femme il n'y a jamais que celle d'une affection. Aussi , un élan de son cceur peut la rameoer des fautes les plus grandes. Les faiblesses , les vices de la femme se ressentent toujours de leur communauté d'origine avec ses qualités. Ses défauts, pas plus que ses qualités , ne ressemblent aux défauts et aux qualités des hommes. Partout se retrouve le

caractère fondamental <lr l;t femme , l'amour avec ses bons ou ses mauvais instincts ; ses passions ne sont eu quelque sorte qu'un amour dévié, détourne de sou but et de son caractère naturels, comme ses vertus émanent d'un amour épuré par la foi et par la sainteté de son objet. Eu effet , tandis que les passions chez V homme semblent procéder de deux sources, le cceur el l'intelligence, elles on! ordinairement une source unique et toujours la même chez la femme, la sensibilité. Aussi quelques-unes des passions des hommes lui sont-elles étrangères et presque inconnues : d'autres, au contraire, lui appartiennent a peu près exclusivement; toutes enfin ont un caractère commun émanant de leur origine. L'orgueil, l'ambition, l'éguisme, atteignent rarement le cceur des femmes. L'amour de soi , chez la femme , ne resseroble/n aucune manière a celui de l'homme; chei elle, il s'identifie avec l'amour de la progéniture, avec celui de la famille. La modestie, la pudeur, sont les compagnes inséparables de l'amour chez la femme; elles sont echez elle des qualité* instinctives qui résistent même souvent i la corruption ; *t elles se retirent quelquefois de son corur, ee n'est que passagèrement el sous l'influence des enivremments de l'amour , mais H le*
iti Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.36% accurate

Que dirons-nous de la vanité qui n'ait été dit et répété? Ce «Élout, chez la femme, a la source dans le désir de plaire, désir naturel dont on ne peut blâmer que l'exagération. On a dit que les femmes n'étaient pas susceptibles d'éprouver dans toute sa pureté le sentiment de l'amour. Ce jugement est peut-être un peu trop absolu. Il est certain que ce sentiment est plus rare chez les femmes ; peut-être même y en a-t-il moins. Plus durable, moins constant ; mais n'est-ce pas plutôt parce que leur cœur, livré pour l'amour, incessamment dominé par ce sentiment, beaucoup plus vif et plus impérieux, qui l'attache à un amant, à un époux, à un fils, n'a plus de place pour l'amitié? Voyez la jeune fille, avant que son cœur se soit ouvert à l'amour, s'épanchant dans le sein de l'amie qu'elle s'est choisie; où trouveriez-vous une expression plus tendre, plus pure et plus sincère de l'amitié? Devenue femme, elle laissera-t-elle celle qui fut son amie dans ses jeunes années? L'amitié s'éteindra-t-elle complètement en elle? Non; mais les devoirs nouveaux qu'elle est appelée à remplir dans la société et dans la famille, les nouvelles affections qui la sollicitent à accomplir ses devoirs, devant désormais absorber toutes ses facultés affectives, l'amitié n'occupera plus dans son cœur la place qu'elle y avait jadis ; elle y survivra comme un doux souvenir; mais ses épanchements, mais son culte, seront pour des objets plus chers. L'amour-propre, la rivalité, viendront trop souvent (Taillours se placer entre le cœur de deux femmes pour que ce sentiment ne s'y altère quelque peu. Serait-ce pour un homme qu'une femme éprouverait le sentiment de l'amitié? Mais quelle est l'amitié d'homme à femme où ne se glisse une nuance d'amour? L'amitié des lors n'est plus ce sentiment si rempli d'innocence, si pur dans ses desirs, qui n'a rien pour dernière faveur qu'une tendre et douce confiance, tant-elle vive, elle se rapproche de l'amour: s'en éloigne-t-elle, elle devient froide et sans charmes. L'amitié peut-elle succéder à l'amour? Nous le croyons. L'âge, en éteignant les feux de l'amour, peut l'épurer assez pour que l'affection qui subsiste entre deux cœurs longtemps épris puisse appeler amitié, qu'elle en ait tout le calme et toute la douceur. Sans doute, bien des femmes n'accepteraient pas cet échange, qu'elles prêteraient pour une injure; mais elles ne sont pas toutes passionnées à l'égal de celle qui disait à Kivarol, qui lui offrait son âme à mille en échange d'un amour qu'il n'avait plus pour elle : On WMM p<»*, de* cendre*. Il est plus d'un couple heureux chez qui cette transformation s'est

opérée sans Pousse , sans froissement pour des cœurs sincèrement unis. Chez la femme, tout est extrême, vice ou vertu, faiblesse ou héroïsme. Le caractère, nous le retrouverons surtout dans l'expression de ce sentiment dont Itomrne est si fier, et qu'il semble généralement trop disposé , dans son orgueil , à s'alitmer exclusivement , le courage. La femme , peu faite pour braver les dangers dans les combats sanglants que se livrent les hommes, n'a pas, il est vrai , ordinairement ce genre de courage qui consiste à mépriser la mort , à affronter les dangers au milieu desquels on la trouve ; faible, et pusillanime même, tant qu'elle n'obéit qu'à cet instinct naturel de sa conservation . elle ne fuit pas seulement les occasions qui peuvent y porter atteinte, elle tremble à l'idée même du plus léger péril. Mais est-elle menacée dans ses affections? est-ce à son orur que s'adresse le danger? s'agit-il de défendre les jours de son «niant , de disputer aux persécutions ou à la vengeance la vie ou un cpuux quelle chérit, son courage est alors sans limites , il n'y a pas de dangers qu'elle ne brave; il est d'autant plus fidèle (7») absolu. L'histoire générale et les annales de nos tourmentes à un amour, dans un dévouement -, . , ,. — v e*""—«- « auuaica ne nos tourmentes révolutionnaires, entre autres , renferment de trop nombreux exemples du sublime dévouement des femmes pour qu'il soit nécessaire d'en rapporter ici. Les femmes ont encore un autre genre de courage qui le plus souvent manque aux hommes, c'est le courage de la douleur et de la souffrance. Tandis que souvent l'homme, sous le coup de l'adversité , ou en proie à des douleurs physiques sans remède , se laisse abattre ou ne puise dans l'énergie naturelle de son caractère que le triste et coupable courage du suicide, la femme , dans les mêmes circonstances , trouve dans son âme un fond de calme et de patience, une résignation, qui résistent aux plus vives, aux plus cuisantes , comme aux plus persévérantes douleurs ; elle sait souffrir, et pour souffrir il faut souvent plus de vrai courage , plus d'énergie et de force que pour mourir. Ce courage de la souffrance la femme le puise non-seulement dans les qualités naturelles de son âme , mais surtout dans ses sentiments religieux , dans sa foi. Ceci nous conduit à dire un mot du sentiment religieux chez les femmes. Nous dirons plus tard, en traitant du point de vue historique, l'influence du christianisme sur le sort de la femme, son rôle et la participation active dans l'oeuvre de la propagation de la foi; disons seulement ici en quoi la femme se distingue plus particulièrement de l'homme par rapport au sentiment religieux. Le sentiment religieux chez les femmes est en quelque sorte un instinct du cœur, instinct supérieur à la

raison; il est inné chez elles, il les abandonne rarement, même dans le cours des existences les plus agitées. Les passions, les orages de la vie du monde peuvent bien l'obscurcir un instant, mais ne l'effacent presque jamais. C'est lui qui souvent les rappelle de leurs égarements, qui la ramène dans le sentier de leurs devoirs quand elles s'en sont écartées. Dans le sein de la famille, ce sentiment ne les quitte jamais; auprès du berceau de l'enfant, près d'un époux souffrant ou soucieux, au lit de mort de l'un des êtres qu'elles chérissent le plus, elles s'inspirent sans cesse de ce sentiment pour remplir des devoirs parfois « si doux, quelquefois si pénibles. C'est la foi qui les soutient dans toutes les circonstances graves de leur vie, qui leur donne ce persévérant courage, cette résignation sublime qu'elles opposent à toutes les douleurs ». Les femmes cherchent rarement à se rendre compte de ce sentiment, à s'expliquer les motifs de leur croyance. Il s'établit rarement en elles cette lutte de la raison et de la loi où succombe si souvent l'orgueilleuse intelligence de l'homme. Elles croient, parce que leur cœur leur dit de croire; croire, pour elles, c'est aimer. Elles « ont reçu la foi avec amour de la bouche de leur mère, elles la transmettent avec amour à leurs enfants. La piété véritable, d'ailleurs, c'est l'amour de Dieu. Or, la femme, faite pour tous les genres d'amour, ne devait-elle pas éprouver avec plus de ferveur que l'homme le plus pur, le plus saint de tous? Dans l'esquisse rapide que nous venons de tracer des principaux traits moraux de la femme, nous avons indiqué la source d'où émanent presque toutes ses affections, ainsi que les expressions les plus saillantes et les plus caractéristiques de sa vie morale. Nous avons vu, tantôt par quels caractères tranchés, tantôt par quelles nuances délicates, le moral de la femme diffère de celui de l'homme. Disons-nous maintenant quels sont les vices, quel est l'état d'abjection morale où peuvent tomber les femmes qui se méprennent sur le caractère de leur haute destinée, sur la mission sacrée qu'elles ont reçue de Dieu; qui, prenant le change sur la nature de leurs sentiments naturels, ne s'empruntent à l'amour que ce qui donne leurs sens, ne puisent dans les moyens de séduction qu'elles possèdent que ce qui peut satisfaire des instincts bas et vicieux.' Parlerons-nous de cette sensualité qui leur fait oublier jusqu'à la pudeur, de cet esprit d'arbitrage et d'intrigue qu'engendrent la débauche et les dérèglements du cœur? Pourrions-nous ce root ignominieux de prostitution*. Nous laisserons à d'autres le soin de dérouler au point de vue social le triste tableau des causes et des effets de la prostitution dans les sociétés modernes. Nous aurons assez, pour notre

tàrhe, de faire connaître l'espère de prostitution légale qui a fait si longtemps déchoir la femme de sa dignité aux temps d'idolâtrie et de paganisme. Détournons pour l'instant nos regards de celle plaie de l'humanité , jetons un voile sur toute ces faiblesses qui dégradent ce caractère doux et saint sous lequel nous tous-, aimons tant à retrouver une mère , une steur, une lille. Essayons, avant d'aborder la partie historique de cet article, de terminer le tableau moral de la femme en la mi'.ltanl une fois encore en parallèle avec l'homme sous le rapport de ses facultés intellectuelles et de son degré d'aptitude aux travaux de l'esprit. Nous emprunterons ce parallèle à l'auteur d'un ouvrage sur la physiologie intellectuelle du cerveau, M. le docteur l^olul. Nous citons textuellement, car nous ne croyons devoir rien changer aux idées qui y sont exprimées. « lorsque l'on compare un sexe à l'autre sous le rapport de la nature et du développement des facultés intellectuelles, dit M. Lélul , on ne larde pas à voir ces dernières se diviser comme d'elles-mêmes en deux séries bien tranchées : facultés de bienveillance el d'amour, facultés d'entendement pur ou égoïste. Et si Pou examine avec quelque attention, d'une part les ouvrages de l'esprit produits par les femmes depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, d'autre part ce qu'elles sont, disent, écrivent actuellement suus nos yeux, il deviendra évident que, pour ce qui a trait aux plus sérieuses el aux plus profondes facultés de l'entendement, pour le génie des sciences, de l'administration, de la politique, leur infériorité à l'égard du sexe masculin est radicale el nécessaire... ... La constitution de la femme, les devoirs, bien plus, les Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.01% accurate

PKlflIK. (70 nécessités qui m découlent, lui interdisent formellement, non pas peut-être l'entrée du pcryslile de la science, mais, a coup sur, celle île son sanctuaire. De par l'organisme de la femme, des certitudes savantes de la physique, le* incertitudes non moins savantes de la physiologie, les ignorances de la philosophie, les immenses horizons de l'histoire, les luttes écrasâmes de la politique, tout cela n'est pas de son ressort. N'est-ce pas eu effet dans celte divination des lois de la nature , dans ce gouvernement, cette manutention des hommes et des choses, que réside la supériorité^l intellectuelle par excellence, la puissanec véritable : Que si on voulait la placer dans les chefsd'œuvre de la poésie et des arts, dans toutes ces pompes merveilleuses de l'imagination, qui est bien aussi une puissance, croirait-on avoir porté, pour le sexe, la question sur un meilleur terrain? Homère, Virgile, Dante, le Tasse, Milton, Phidias, Apelle, Canova, Gluck, Beethoven, et mille autres noms aussi glorieux, sont-ce des noms de femmes? Et , parmi tous les uoms célèbres du sexe, en est-il un seul qui puisse rappeler, même de loin, l'objet des labeurs immortels de tous ces géants de notre espèce? » Sans doute, il est arrive deux ou trois fois dans le cours «les sicries que, par une méprise fatale, la nature ait plan^l dans une poitrine de femme quelque libre de la lyre «le v irgile , dans la tête de Corinne une étincelle de la flamme qui animait Goëlhe et Byron, cl il a pu résulter de la des « liants que le monde s'est étonné d'entendre, des écrits qu'une plume d'homme ne désavouerait pas, des couronnes que le sex[^] le plus fort ne garde pour lui seul que parce qu'il ne voit pas avec qui les partager. Mais qui ne sait à quel prix ont presque toujours été obtenus ces trophées de la lyre féminine, quelles déplorables erreurs a trop souvent dissimulées la magie de «-s r.cords, quels tristes écarts elle a dû faire oublier ^l El parmi les femmes qu'un talent véritablement viril a rendnes dignes de pareils honneurs, que celles qui ont pensé dans la pureté de leur cœur qu'avant et bien avant les mérites de l'intelligence et les enivremments de la poésie, marchent les devoirs de fille, d'épouse , de mère, de femme enlin, que celles-là disent tout ce que leur ont roule d'amers mécomptes et d'alfreux déchirements d'esprit une renommée lorcément imparfaite et des travaux que n'ont encore couronnés ni le dieu qui inspirait Homère, ni la musc qui préside aux jeux du théâtre, ni relie qui grave sur l'airain (es grands enseignements de l'histoire. i> Qu'est-ce donc qui jusqu'à présent a

empêché la femme de cueillir toutes les palmes, et les plus hautes palmes, qui attendent les œuvres de l'imagination, ces œuvres où l'instinct du génie est presque; lou l , où les études préliminaires, favorables sans doute à son développement, sont loin d'avoir, comme dans les travaux de la science, une importance indispensable? Pour- i quoi pas d'Homère, pas de Dante, pas de Michel-Ange Uni:- j ■>in ? Pourquoi rien de véritablement grand, étendu, profond dans les œuvres artistiques de la femme? Pourquoi ? Parce que j dans les productions de l'esprit, dans l'esprit lui-même tout se tient, tout se complète, tout est solidaire; parce que la même main qui a donné à la femme sa constitution et ses devoirs d'épouse et de mère, lui a donné en même l'organisation nerveuse et une nature spirituelles qui fussent en rapport avec sa destination, qui ne fussent pas pour elle une source perpétuelle de vaines et d'efforts impuissants, qui ne lui montrassent pas le but en lui otatit l'espérance de l'atteindre; parce que, en un mot, le grand dispensateur, avare pour la femme des dons du génie, a été pour elle prodigue de ceux du cœur » Cette opinion résume certainement celle de tous les hommes (et nous ne craignons pas d'ajouter de toutes les femmes) qui ont sérieusement médité sur le caractère et la portée de l'esprit des femmes. Mais de ce que les femmes ne peuvent prétendre à partager avec les hommes la glorieuse et difficile mission d'éclairer le monde par l'intelligence, s'ensuit-il que leur esprit doive rester inculte et qu'elles ne puissent l'exercer dans de certaines limites, sur des points plus humbles que les problèmes ardu de la science ou les inspirations hardies de la poésie? Ce serait méconnaître à la fois et celle mission d'humanité que nous avons reconnue à la femme, et ce charme que nous aimons à trouver dans la conversation des femmes dont l'esprit naturel est relevé par une certaine culture. Mais quels doivent être pour les femmes les objets plus spécialement dignes de fixer leur étude? Dans quelles limites convient-il qu'elles s'attachent aux productions de l'esprit? Nous trouverons à cette question une réponse satisfaisante dans l'auteur que nous venons de citer. I) FKMNE. « Cet esprit, dit M. Létal, dont je refuse le germe à la femme quand il porte le nom de génie, et dont je ne veux pas qu'elle tourmente vain ses facultés, elle devra pourtant en étendre et en approfondir la culture beaucoup plus que ne le lui conseilleraient peut-être les plus déterminés partisans de son émancipation. S'il est très parfaitement inutile qu'elle puisse exercer dans plusieurs langues étrangères cette disposition à la parole qu'on ne saurait lui refuser, il ne l'est pas qu'une connaissance assez étendue

de la langue et de la littérature de son pays, en l'associant aux jouissances intellectuelles qui sont plus spécialement le partage de l'autre sexe, donne à son esprit une élévation qui le mette de niveau avec son cœur et qu'elle n'obtiendrait jamais de la culture, même approfondie, des beaux-arts. » Au lieu de ces talents frivoles qui n'ont guère d'autre résultat que d'arracher la femme au caractère modeste de sa vie et de ses vertus, et dans lesquels, chose remarquable, elle n'a jamais égalé l'autre sexe, clic devra connaître, du système du monde, non point assurément les calculs mathématiques qui rétablissent, mais les résultats généraux qui l'exposent. Ainsi devra-t-elle encore, et plus encore, enrichir sa mémoire des principales données de l'histoire générale et des faits particulier* de celle de son pays. Ainsi, pour entrer dans quelques autres détails de noms propres, la chronologie, la géographie, la géologie, la physique même, devront demander à son attention des heures qu'elle emploie d'ordinaire à tourner les pages d'un solfège, ou à modeler son imagination sur les contagieuses passions des romans. Ainsi, en éclairant, en affermissant son esprit, donucra-t-elle une base plus solide à ses affections. Ainsi, se montrera-t-elle la digne compagne de l'homme, de l'homme qui a fondé toutes ces sciences et qui ne veut pas en jouir seul. Ainsi, surtout, se mettra-t-elle à même de prendre à la première éducation de l'enfance toute la part à laquelle elle a droit et devoir de lui imposer par la supériorité de ses connaissances, comme elle s'en fait aimer par l'excellence de son cœur et par les mille soins touchants dont elle la protège... « Toutefois, dans la part qu'il est donné à notre époque de concevoir et d'accomplir dans tout ce progrès, dans cet accroissement simultané du bonheur et de la moralité de l'homme, l'éducation est évidemment appelée à jouer un grand rôle; et par éducation j'entends celle qui, dès le berceau, à la fois honnête et éclairée, qui, plaçant le cœur avant l'esprit, le bien avant l'intérêt, donnant pour auxiliaires aux bons sentiments les idées vraies, ferait de la famille le foyer de cette éducation, et des lions exemples domestiques son principal moyen. Là, dès le berceau, l'enfant apprendrait tout à la fois à bien sentir, à bien penser et à bien agir. Et de qui l'apprendrait-il le mieux, si ce n'est de celle qui, après lui avoir transmis avec le sang, avec le lait, le germe de ses sentiments et de ses idées, est encore appelée, par le contact de toutes les heures, sa sollicitude de tous les instants, à diriger les premiers actes d'une attention qui s'éveille, d'une mémoire qui se meuble, d'un jugement qui se développe et s'affermi, tâche d'abord facile, mais qui plus tard nécessitera un savoir que les

malencontreux flatteurs du sexe n'ont pas encore songé à lui donner. Un ne forme pas des hommes avec le frivole bagage de l'éducation actuelle des femmes , avec leurs gentilles causeries , avec leurs talents essentiellement incomplets. Il faut autre chose et beaucoup plus : le cœur et la tête y sont intéressés. » Que la femme donc , pour sa part du domaine intellectuel , acquière ces connaissances, qui feront d'elle non plus seulement la mère de ses fils, mais leur guide, leur institutrice. et par cela même l'institutrice du genre humain. Elle n'y perdra rien en amabilité, en grâces, pas plus qu'elle n'y perdra la blancheur de sa peau ou la douceur de sa voix ; mais elle y gagnera en valeur réelle, elle s'élèvera dans sa propre estime, dans celle de son mari , dans la confiance et le respect de ses enfants; et là est la véritable influence que de pauvres novateurs réclament pour elle sans savoir où la placer. i> III. Histoire. Les deux grands faits qui dominent l'histoire du monde, la chute originelle et la rédemption , ont surtout une importance capitale dans l'histoire de la femme, non-seulement en ce qu'ils se personnifient dans deux femmes, Eve et Marie, toutes deux issues de l'humanité , l'une dans l'ordre naturel , l'autre dans l'ordre surnaturel , mais encore en ce que l'influence que la chute et la rédemption ont eue sur les destinées de l'humanité Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.39% accurate

FF.MMK. (705) KtVIMK. a été plus grande , plus profonde sur le sort des femmes que sur le sort des hommes. A ces deux grands faits se rattachent en effet les plus grandes vicissitudes , les plus importantes transformations qui se soient produites dans l'histoire des femmes. Nous verrons, en parcourant rapidement la série des temps depuis l'origine du monde , que si dans le monde entier les conséquences de la chute originelle semblent avoir plus lourdement pesé sur le sort des femmes , c'est aussi sur les femmes que la rédemption a répandu ses bienfaits avec le plus de profusion. Mais n'anticipons pas sur les conséquences qui doivent naturellement ressortir des faits qui vont être exposés. Laissons à l'histoire ses allures et son langage plus persuasifs que (ouïes les formules de la logique la plus convaincue. Nous prendrons ici pour guide le livre de la Femme, de M. le docteur Bélouino, dont nous demandons la permission de suivre le plan et de citer souvent le texte. chez les Hébreux. surtout , disions-nous tout à l'heure , que pesa de tout son poids la terrible sentence de malédiction. Celle triste conséquence de la chute sur le sort de la femme se révèle, en effet, dès les temps primitifs. Chez les Hébreux , peuple placé pour ainsi dire entre la barbarie, la corruption des gentils et la régénération évangélique, dit M. Béloumo, l'histoire de la femme nous offre le plus pénible tableau. Dès le commencement, nous voyons la polygamie souiller le berceau de ce peuple élu du Seigneur. Agar, la servante orgueilleuse, porte le trouble sous le toit d'Abraham, et bientôt la jalousie de Sara déchire le cœur du patriarche en le forçant à renvoyer de sa demeure Agar et le fils qu'il avait eu d'elle. Cette plaie de la polygamie existe chez les Juifs jusqu'à la fin de leur histoire. Jacob épouse les deux sœurs, Lia et Rachel. Il a d'autres femmes de second ordre. Plus tard nous voyons David épouser plusieurs femmes, Salomon avoir jusqu'à* 700 femmes et 300 concubines; Rohoam avait 18 femmes et 60 concubines, et il faisait épouser plusieurs femmes aux enfants qu'il avait eus d'elles. Dans un tel ordre de choses , la condition des femmes devait être fort malheureuse, et elle l'était en effet. Dès les premiers temps on les achetait à leurs parents ; ainsi Jacob achète ses deux femmes, Lia et Rachel, par vingt années de travail. Il y avait deux classes de femmes chez les Hébreux, les femmes légitimes et les concubines, femmes de second ordre, dont les enfants n'avaient pas à l'héritage les mêmes droits que ceux des premières. Les femmes légitimes

avaient autorité sur les concubines. Les femmes passaient pour tellement inférieures à l'homme que la loi même lrs frappait dans leur amour-propre. Elles étaient regardées comme impures pendant 7 jours si elles accouchaient d'un garçon, et pendant 14 si c'était d'une fille. Quand elles étaient soumises aux incommodités mensuelles propres à leur sexe, elles devaient en avertir leur mari et les personnes qui les approchaient, car quiconque les touchait, s'assuyait sur le même siège qu'elles, était souillé et déclaré impur pendant un certain temps. Les filles n'héritaient de leurs parents qu'à défaut d'enfants mâles: alors elles ne pouvaient se marier qu'à quelqu'un de leur tribu, afin que l'« bien » n'en sortit pas. Si un Israélite mourait sans enfants, son frère ou son plus proche parent était tenu d'épouser sa veuve, sous peine d'être traduit par elle à la porte de la ville et d'être ignominieusement traité. Dans l'intérieur de la famille, en dehors des travaux convenables à leur faiblesse et à leur qualité de ménagère*, les femmes accomplissaient souvent les fonctions de servantes, se livraient aux occupations les plus pénibles... Les filles des rois elles-mêmes se livraient aux soins les plus grossiers du ménage: elles boulangaient, apprêtaient les mets et travaillaient à faire des tissus. La répudiation était dans les mœurs de la nation juive. Un mari répudiait sa femme sans son consentement. La femme n'avait point le même privilège à l'égard de son sexe; aussi cette séparation n'était-elle point chez les Juifs un véritable divorce, mais une répudiation. Il suffisait, pour qu'un mari renvoyât sa femme, qu'elle fût stérile, qu'elle eût quelque défaut, qu'elle ne lui plût pas. Bientôt les femmes, dégradées, corrompues par les hommes, s'arrogèrent un droit que la loi ne leur accordait pas, et, dans T. XL les derniers temps de la nation juive, elles répudiaient leurs maris. Salomé, sœur d'Hérode, répudia son mari Costobare; Hérodiade, sa juive, en fit autant. Voilà quelle était la position de la femme chez les Juifs. La femme, ainsi assujétie, humiliée et corrompue, — M. Bérabouin, ne pouvait rien accomplir de grand chez le peuple. Aussi son histoire est-elle bien pauvre en fait d'illustrations... Aucune femme chez les Juifs ne s'est élevée dans les arts, dans les sciences... Mais de loin en loin l'histoire juive nous montre quelques figures poétiques qui conservent, au milieu de l'humiliation générale, le beau type de la femme avec ses grâces touchantes, ses douleurs cuisantes, sa sainte fierté et ses dévouements sublimes Agar errant avec son fils Ismaël dans les solitudes de Bersabée; Rachel, la fiancée de Jacob; la fille de Jephthé; Susanne. M (c). La femme en Afrique et en Asie. Chez les Egyptiens, la

polygamie n'était défendue qu'aux prêtres. Les mariages étaient permis entre frères et sœurs. On portait processionnellement dans les fêtes publiques les plus grossiers, les plus impurs emblèmes de la volupté charnelle, et les animaux les plus lubriques étaient adorés comme des divinités. Les femmes se prostituaient à des animaux. La corruption était si profonde chez cette nation, qu'on n'osait livrer les corps de femmes aux embaumeurs que quand la putréfaction s'en emparait, de peur qu'ils ne commissent sur ces restes glacés d'horribles attentats. Les Phéniciennes se prostituent publiquement pendant les Fêtes d'Adonis. Les filles lydiennes gagnent leur dot en vendant leurs faveurs, et les plus estimées sont celles qui en ont le plus trafiqué. En Arménie, ce sont les mères qui viennent offrir la virginité de leurs filles à la déesse Anahitis. A Babylone, on vendait publiquement les filles à l'enchère, et le prix des plus belles servait à doter les laides et les infirmes... Les Babyloniennes étaient obligées de se rendre, une fois dans leur vie, au temple de Vénus, pour s'y livrer à des étrangers... Dans l'Ile de Chypre, à Paphos, à Carthage, la même loi était en vigueur. Chez les Mèdes et les Perses, les mages et les grands seigneurs pouvaient épouser leurs mères ou même leurs filles. Chez les Crétois, dans la Thrace, on trouve déjà la loi sanguinaire, qui oblige les femmes à se faire enterrer vivantes avec leur mari mort. Chez les Thraces, les femmes mariées sont seules surveillées pour leur conduite ; les filles peuvent se donner à qui bon leur semble. Aux Indes, on achetait une femme pour une paire de boeufs. Dans toute l'Asie, la polygamie, l'achat des femmes, leur esclavage, sont choses passées dans les mœurs. Nous ne suivrons pas plus loin cette pénible énumération de crimes et d'usages odieux où l'humanité est entraînée par suite de l'état d'abjection et de l'abaissement où se trouvent placées les femmes. Les sacrifices humains, l'offrande sacrilège que des mères dénaturées font aux idoles du temps de leurs premiers enfants, sont assurément le dernier terme de la perversion et de l'abrutissement où tombèrent les mœurs de cette époque. Adultère, polygamie, inceste, promiscuité des sexes, violation légale, sacrifice des enfants, rien ne manque, ou plutôt, à cet horrible tableau. Continuons et voyons, avec l'auteur qui nous sert de guide, quelle est la position de la femme dans cette société grecque et romaine qui brille un instant d'un si vif éclat dans le chef d'œuvre Grec*. Sparte est corrompue dès le berceau. Donner des vigoureux à la république, voilà pour Lycurgue tout ce que renferme l'institution du mariage. L'homme doit enlever la femme qu'il veut épouser; il ne doit, après

son mariage, avoir de rapports avec elle que le plus secrètement possible , car on regarde le commerce des femmes comme une chose honteuse et la marque d'une conduite efféminée. D'après Plutarque , les femmes étaient communes, en ce que les maris permettaient à leurs amis de posséder leurs femmes, et que c'était une chose toute simple de s'adresser à Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.59% accurate

S'EMVIK (708) KtVIWE. : la femme duquel on désirait avoir des enfants. Chez tous les autres peuples , tant corrompue que soit la femme, elle peut au moins avoir le mérite d'avoir lutté; elle est moralement responsable de ses actes. A Sparte il n'en est pas ainsi , elle est avilie par le fait même de sa naissance ; elle naît dégradée en naissant citoyenne de Sparte. A Cartilage , la mère ne devait pas manifester d'émotion quand la statue embrasée de Saturne consumait les chairs de son enfant ; à Sparte, elle ne devait verser aucune larme quand on le lui arrachait pour le précipiter. A Sparte nous avons vu la femme prostituée de l'État ; à Corinthe nous la retrouverons courtisane voluptueuse , embellie, ornée de toutes les beautés de l'art , de tous les charmes de la science. Dans cette ville Vémis a un temple où mille courtisanes sont ses prêtresses. A Athènes , Solon a deux femmes ; Solon permet aux riches héritières dont le mari est impuissant de chercher à se consoler avec tel des parents de leurs maris qu'elles voudront choisir. Les femmes mariées, chez les Athéniens, sont renfermées chez elles et ne sortent que pour l'accomplissement des devoirs religieux. Occupées, dans leur gynécée, des soins de leur ménage , de travaux convenables à leur sexe, elles ne se livrent à aucune étude et sont , par l'intelligence, complétement au-dessous de leurs époux. Les arts, les sciences, les lettres , n'existent pas à Athènes du plus vil intérêt ; mais les femmes sont plongées dans l'ignorance , et , par le calcul d'un égoïsme impie, leurs maris ne cherchent point à les en faire sortir. Il leur faut chez eux des ménagères , des esclaves soumises ; les courtisanes les dédommageront au dehors de l'insipidité du commerce conjugal. A Athènes, l'amour maternel n'est pas plus respecté qu'à Sparte; si l'État ne tue pas les enfants, les mères les exposent pour qu'ils meurent abandonnés. Ainsi donc , à Athènes , il n'y avait d'heureuse, d'honorée, que la courtisane; la femme légitime était esclave et malheureuse. Chez le peuple qui passait pour le plus sage de la terre , on trouvait dans l'esclavage de la femme l'approbation légale de l'adultère, l'abandon des enfants. La seule voie qui y fut ouverte à la femme pour être heureuse , honorée, pour devenir instruite dans les choses de l'art et de la science, c'était de se faire courtisane. La femme chez les Romains. A Rome , le père de famille peut tuer sa fille à sa naissance, l'exposer, la vendre comme esclave , l'émanciper, c'est-à-dire la chasser de dessous sa main, la mettre, en un mot, hors de la famille, sans lui rien donner, si bon

lui semble. S'il la marie sans l'émanciper, il reste maître de sa fille ; alors le père de famille pouvait exiger que son gendre lui rendit sa fille, et même les enfants qu'il avait eus d'elle. La femme entre dans la famille de deux façons : par achat ou *emptitum* , seule forme usitée sous Romulus; par *confarreatio* , consécration religieuse créée sous Numa et usitée pour les patriciens, et plus tard pour les prêtres seulement. En passant de la famille de son père dans celle de son mari la femme ne fait que changer de servitude. Elle devient la chose de son mari comme elle était celle de son père ; elle n'a pas plus de droits qu'elle n'en avait .elle est au même rang que ses propres enfants. Ce qu'elle apporte, ce qu'elle acquiert pendant le mariage, tout appartient au mari. Ses enfants ne lui appartiennent pas, mais au père , qui peut les tuer, les exposer, les vendre, les chasser de la famille par émancipation. Quant à elle-même, il peut aussi la tuer, la vendre , la prêter. Juge au foyer domestique, le mari punissait sa femme comme on punit un coupable , sans en déléguer aux tribunaux ; la femme n'avait aucun moyen d'échapper à cette tyrannie ; si elle ne la subissait pas chez* son mari en ne passant pas sous sa puissance , elle la subissait de la part de son père ; si son mari la répudiait . elle tombait, soit sous la puissance de son père qui l'avait vendue , soit sous celle de ses agnats, c'est-à-dire de ses plus proches parents. Si le mari le voulait, il continuait sa tyrannie après sa mort en nommant à sa femme un *paterfamilias* qui avait sur elle les mêmes droits que les siens. Les veuves, en se remariant , passaient de la puissance des agnats au tuteur sous celle d'un nouveau mari , et généralement elles pouvaient espérer que l'intimité qui existe dans le mariage en rendrait l'application moins facile. Pendant trois siècles* qui s'écoulèrent depuis la fondation de Rome jusqu'à la loi des douze tables, la femme fut assujétie au despotisme brutal , aux lois et aux usages que nous venons de signaler. Esclave de quelque côté qu'elle se tournât , elle ne rencontrait partout autour d'elle que des maîtres , qui , se rappelant comment leurs ancêtres avaient conquis les filles des Sabins, la considéraient toujours comme un butin et la traitaient comme une chose conquise. L'esclavage de la femme , la domination despotique qu'exerçait l'homme sur elle , la jalousie de ce maître absolu qui pouvait venger par lui-même son injure sans contrôle, sans appel, rendaient presque impossible l'infidélité de la femme. Rien de ce qui corrompt les mœurs dans les pays avancés en civilisation n'existait encore parmi les Romains ; les femmes s'occupaient de l'intérieur de leurs maisons avec leurs esclaves , qu'elles faisaient travailler, qu'elles surveillaient : elles-mêmes

travaillaient à faire des tissus , à fabriquer des vêtements pour leurs maris. Comme les institutions nous l'ont révélé, la femme n'était à Rome qu'un être complètement secondaire , utile parce qu'elle donnait des enfants à la république et veillait dans l'intérieur du ménage à la prospérité de la famille. Dans toute cette période la femme est avilie par l'esclavage; elle ne l'est pas encore par la débauche. Ce sont les institutions qui la dégradent ; bientôt ce seront les vices et la corruption de son propre «eur, les vices et la corruption de la société. Encore ne faut-il pas oublier que les mœurs, dans les temps primitifs, n'allaient pas aussi loin que les lois. L'influence de la femme, celle de la mère, existaient de fait. Ne fut-ce pas Vélurie qui désarma la colère de Goriolan que personne n'avait pu désarmer? Après la promulgation de la loi des douze tables, la sévérité des mœurs antiques se conserva jusqu'à l'entière soumission de l'Italie. Jusque-là, les femmes sont esclaves, mais elles ne sont pas corrompues. La loi des 12 tables étend le nombre des cas dans lesquels la répudiation et le divorce sont permis. Le mari seul avait le droit de répudiation, et les causes pour lesquelles il pouvait l'exercer étaient délinées par la loi de Romulus : c'étaient l'adultère, la préparation du poison ou la falsification de clefs. Plus tard, à mesure que les mœurs se corrompirent, les maris répudièrent leurs femmes pour les motifs les plus futiles. La loi n'exigeait pas qu'on donnât des causes pour le divorce, l'incompatibilité mutuelle était considérée comme la plus forte de toutes et comme parfaitement suffisante. Vers l'année 488 de Rome, toute l'Italie étant soumise , le luxe s'introduisit dans la république. Il serait superflu de reproduire ici le tableau si connu de la décadence et de la corruption des mœurs qui suivit la conquête. Il suffirait seulement de rappeler les dispositions principales des lois Julia, Pappia Poppaia, promulguées pour soutenir la famille et porter remède aux mœurs ; on aura ainsi une idée du degré d'immoralité et du relâchement qui s'étaient introduits dans les liens de famille. Écoutons maintenant en quels termes M. Bérnoulli résume la situation de la femme dans les temps et les lieux que l'on vient de parcourir. « L'examen que nous venons de faire a dû nous convaincre d'une triste vérité: c'est que la femme avant Jésus-Christ, victime expiatoire du péché originel, subissait dans tout l'univers la peine de sa faute au milieu du plus dur esclavage; que naturellement elle était malheureuse, méconnaissable, dégradée, avilie. Quand elle échappait au despotisme de l'homme, c'était pour tomber plus bas encore en suivant les impulsions dépravées de son cœur, en se livrant aux plus infâmes

délwuches, en arrachant de son âme les sentiments naturels les plus enracines, ha plus inhérents à ses fonctions maternelles. » Dans toute l'antiquité, la femme nous apparaît sous ce double joug de l'esclavage ou de la corruption. Cependant, il faut le dire, il ejt un coin du globe où la loi de Dieu ébauchée jette les fondements de l'avenir : c'est au sein de la nation juive. Eh bien! dans cette contrée seulement, la plaie est moins profonde et moins hideuse , la corruption n est pas aussi grande. Jamais la femme juive n'a abandonné son enfant, jamais elle ne l'a mis à mort; jamais , si ce n'est deux fois, on sait dans quelles circonstances ; mais du moins jamais le meurtre des nouveaux-nés ne fut dans les rmrors, dans les habitudes, dans les lois du peuple hébreu. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.99% accurate

VB1UIC. , ' Partout ailleurs, celle barbare coutume souille l'humanité , flétrit les plus glorieuses civilisations. Partout, dis mages africains jusque dans les profondeurs de l'Inde, les cris déchirants d'enfants qu'on égorge se font entendre. Sous les portiques «Je Rome retentissent les vagissements des nouveau-tics abandonnes par leurs mi res. Les cris de ces tendres victimes se mêle it aux soupirs des liarpes d'Eolic, el les profondeurs des gouffres dn Taygète prophétisent à la Grèce les décrets vengeurs de la Providence, les calamités de la conquête romaine, et plus tard de la domination musulmane. >■ Dans tout l'univers, sans exception alors , la femme était esclave, partout elle était assujeli à In domination de l'homme, et île plus en plus les liens légaux dans lesquels on l avait enchaînée, s'étaient resserre*. Les lois de la Grèce l'emportaient en rigueur sur celles îles autres peuples, cl les lois des Romains «•latent plus tyranniques encore. « L'exemple frappant de l'empire que la, femme pouvait prendre sur I nomme par la passion enrayait l'es Romains. Ils avaient vu combien ce sexe timide cl faible est puissant quand il règne par la débauche et par la corruption. Ils levèrent «l opposer des digues au torrent ; à mesure que les uueurs se feinmeT01' r<""Jir<""l ,es ""is Plus oppressives a l'égard des » Celles de Romulus sont tortillées par celles de \uu>a ; les dispositions des douze tables renchérisseent encore de dureté. La 01 \ocon<\$ vient plus lard appesantir le ioug delà femme; ç est le dernier elfort que lissent les législateurs de Rome pour les enchaîner; mais lm mot toutes ces lois sans force, tombées en désuétude . restèrent ciniic un monument d'oppression ; la femme avait vaincu à Rome comme en Grèce, elle était devenue souveraine en corroinpaut les nwurs » I Influence du chriitiuiiUme tur la deuimfe de ta femme. L'influence du christianisme sur le sort de la femme est trop Kieu connue pour qu'il soit à peine nécessaire d'y insister ici La religion chrétienne, en proscrivant le divorce, ainsi que la polygamie, en restituant au mariage son unité, son indissoluiiii itr, et en lui imprimant un caractère moral et spirituel, relevé la femme de l'étal d'infériorité où le paganisme l avait maintenue. Jadis vil instrument des jouissances de l'homme, K». r^aVi' T™!"l*' «™ prostituée, en devenant la compagne et l eca le de I homme, elle vil désormais entourée de respect et de vénération. L'union conjugale n'esl plus une association purement matérielle n'ayant pour tml que le plaisir ou la propagation de l'espèce: c'est un pacte sacré

contracté par l'homme et la femme, afin de vivre dans une communauté. Je prie, de devoir, de bonheur et d'adversité, et d'élever les fruits de leur union selon les principes de la loi divine. Aussi la femme accueille-t-elle, dit M. Bélouino, avec enthousiasme cette religion qui la réhabilitait dans la famille, dans l'estime et l'utilité. Le rôle pour lequel elle était faite. « L'esclave leva la tête, interrogea son cœur ressuscité sous la parole divine, et, tout émue d'y retrouver endormis les convictions, les nobles pensées, les tendresses, l'union, l'affection, l'unité. » Un jour de siècles, elle s'écria connue votre parole ! » Sainteté de Dieu, que'il me soit fait selon Dieu. Dès lors voilà qui donne au monde un spectacle bien différent. Mère elle a une ses enfants d'un amour plus saint et plus parfait ; elle les élève saintement, se voue à leur éducation ; elle est le modèle et l'autorité de la famille. Épouse, elle est redevenue vraiment la compagne de son époux. Vierge, elle vit dans toutes les souffrances ; elle exerce la plus active et la plus périlleuse charité dans ces premiers siècles du christianisme où le glaive, les instruments de supplice, sévissent si souvent contre les chrétiens. Mais nous poursuivons avec notre auteur l'énumération des changements importants que le christianisme introduit successivement dans la position sociale de la femme en fondant sur de nouvelles bases presque toutes les institutions humaines, nous trouvons dans l'indissolubilité de l'union conjugale, dans la proscription du divorce les raisons principales de l'heureuse révolution qui s'opère dans le sort de la femme. La puissance maritale a disparu dans tout ce qu'elle a d'odieux. Le mariage n'est plus un moyen d'acquiescer les femmes ; on ne les achète plus. Les femmes, les filles, les enfants sont plus sous la tutelle de Dieu que sous la tutelle de l'homme. Les destinées de la femme dans les sociétés modernes chez les modernes sont telles que celles qui vivaient sous la loi de Moïse. Voyons d'abord ce qui se passe dans l'empire grec à l'époque de sa décadence. La position légale des femmes s'était améliorée à mesure que l'influence du christianisme s'était fait sentir. La constitution de Constantin avait supprimé les différences que la loi établissait entre les célibataires et les personnes mariées. Cet empereur avait beaucoup adouci les rigueurs de l'autorité paternelle, en ne permettant la vente de l'enfant qu'au moment de sa naissance et dans le cas de misère extrême du père. Justinien abolit formellement la puissance maritale (manut) restée dans la loi, quoique disparue des mœurs. La puissance paternelle n'eut plus rien qui violât les lois de la nature. Jusqu'à la fin de l'empire grec, ce fut la législation de

Jusqu'en ce qui fut suivie Ainsi la position des femmes était légale* mais aussi bonne que possible ; mais les mœurs étaient dépravées et la déchéance morale extrême. Dans l'île de l'ormosco, où les femmes sont aussi malheureuses, il leur est défendu d'accoucher avant d'avoir atteint leur 3^e année; celles qui sont enceintes avant cette époque sont obligées de se faire avorter. Une femme chinoise qui n'est pas chrétienne est dans un état qui n'a pas sensiblement varié depuis une longue suite de siècles, de sorte que leur histoire actuelle est à peu de chose près celle de ce qu'ils ont toujours été. par l'Asie. La femme en Chine est dans l'Inde. Chez les Chinois, la femme a été de tout temps regardée comme un être secondaire et inférieur, comme appartenant à une espèce dégénérée. De toute antiquité on trouve chez eux la polygamie. Une seule femme est légitime; les concubines, leurs enfants appartiennent à la première. Le mari peut renvoyer sa femme sous le prétexte le plus frivole. Si une femme quitte son mari, celui-ci, après lui avoir fait infliger une punition légale, a le droit de la vendre. Une loi semblable à la loi romaine des Romains interdit aux femmes de rien posséder. Pour la femme qui devient veuve, il n'y a qu'un moyen d'éviter l'esclavage qui l'attend chez un nouveau mari qu'on la force de prendre, c'est de se vouer au culte de Ko, de se faire bonze. Or, la prêtresse, chez les Chinois, est une courtisane qui vit dans le plus scandaleux commerce avec les prêtres de sa secte. Si de la Chine on passe au Japon, on y trouve la femme dans un état d'esclavage à peu près semblable. Elle vit dans une sorte de sérail où elle ne reçoit que les rares visites des personnes de sa caste. Si le mari veut se séparer, il ne la renvoie pas, il se contente de la reléguer dans un appartement éloigné et en épouse une autre. Si une femme commet un crime quelconque contre la pudeur, son mari peut la faire mourir. Les Japonais sont polygames. Les femmes, comme à la Chine, ne possèdent rien. Quant aux enfants, le père peut les mettre à mort ou les vendre. En Corée, pays voisin et tributaire de la Chine, la position de la femme est à peu près la même. Dans l'empire birman, où les femmes ne sont pas renfermées comme à la Chine et au Japon, leurs mœurs sont excessivement dissolues. Les Péguans louent leurs filles aux étrangers. Dans ce pays, les femmes jouissent comme les hommes de la faculté de divorcer. Au Siam, on achète les femmes, excepté l'épouse légitime, et le mari peut les revendre. Une épouse infidèle est vendue ou punie de mort par son mari. Chez les peuples de l'Indoustan, si anciennement civilisés, on

retrouve encore la femme avilie, déshonorée, comme chez les peuples dont
il vient d'être question. Les Brabmines l'aura filles avant qu'elles soient
pubères, prend à la fois les deux sœurs. Les ferai Digitized by GôOgle

The text on this page is estimated to be only 23.95% accurate

FKVIMK. renfermées à peu près comme en Chine ; elles sont esclaves de leurs maris. Comme chez tous les peuples précédents, on trouve ici la polv garnie et le divorce, la faculté qu'a le mari de renvoyer ou de Taire périr sa femme infidèle. Rappelлерonsnous cnlln ce barbare usage qui fait un devoir aui femmes dont le mari vient de mourir de se faire brûler à côté de son corps le jour des funérailles, sous peine d'èlrc déshonorées, repoussées de partout, privées de tout. La fouine en Afrique. Chei tous les peuples africains, depuis le grand désert jusqu'au Cap, depuis les cotes de la Sénagambic jusqu'à celles de Zanguehar, la condition de la femme est on ne peut plus malheureuse. Regardée dans toutes ces contrées comme un être inférieur , digne tout au plus d'être l'humble servante de l'homme, elle subit toutes les conséquences matérielles et morales de cette croyance. Presque partout les infirmités physic— { 7ftg J FKXAISOJI. Chei les Brésiliens, les filles se livraient aux hommes libres : leurs parents le* offraient aux étrangers; mais, quand elle» étaient mariées, celles qui étaient étaient assommées par leurs maris. Dans certaines peuplades ayant un enfant encore en bi_ la fosse avec les lèvres collées à logiques auxquelles elle est assujélie une souillure, et ce n'est qu'au moyei t qu'au moyen de longues et pénibles purifications qu'elle peut s'en laver. Esclavage et soumission la plus absolue à leurs maris et maîtres, dégradation morale portée au dernier point, abrutissement par les plus vils et les plus rudes travaux, polygamie, prostitution, libertinage le plus effréné, tel est le tableau en raccourci de la condition sociale de la femme en Afrique. Le femme en Amérique. pour Chez tous les peuples américains, sauvages ou civilisés, on a retrouvé la croyance unanime de tous les peuples à l'infériorité de la femme. En Amérique, la femme est dégradée, avilie, esclave et malheureuse comme partout. La polygamie, le divorce, la promiscuité des sexes, la polyandrie existent chez les Américains comme chez les Asiatiques, les Africains, comme jadis chez les peuples païens de l'Europe. Au Mexique, au Pérou, pays les plus avancés, les plus civilisés du Xouveau-Mondc. on trouve la dégradation la plus profonde, l'immoralité la plus révoltante. Là, comme partout, à mesure que l'humanité abandonnée à elle-même fait des progrès dans les arts, dans les sciences, elle se déprave ~ fement. A Pamico, ville du Mexique, on un arc, des flèches et un filet. Dans la plupart des contrées de l'Amérique, la femme était considérée comme une chose qui devenait la

propriété absolue du mari. La plupart du temps, une fille n'était pas même consultée à l'égard de ton mariage, ses parents la vendaient et la livraient sans savoir si cela lui agréait ou non. Chez tous ces peuples, un mari pouvait renvoyer sa femme quand non lui semblait, il n'avait pas même besoin de prétexte pour cela. Cbcz les Guaxlotitlans, une femme accusée d'adultère comparaisait devant le cacique , et si elle était reconnue coupable , elle était tuée suMC-champ , coupée par morceaux et mangée par les témoins. Dans la tribu des Izipèques, un mari qui prouvait l'infidélité de sa femme lui coupait publiquement le nez cl les oreilles, A Ticrra-Firme , une femme adultère était brûlée vive , à moins qu'elle ne prouvât qu'on lui avait fait violence. Quant aux filles, elles avaient chez tous ces peuplas entière liberté, et personne ne leur demandait compte de leur conduite. Au Pérou, les mariages avaient lieu d'une manière qui excluait à peu près entièrement la liberté du choix. Les filles devaient se marier à dix-huit ans, mais pas auparavant; les garrons à vingt-quatre ans. A certain jour dans l'année, l'inca mariait toutes les personnes de sa famille qui avaient l'âge fixé par la loi. Des'.offlciers du palais faisaient les mariages flans la ville; dans les provinces, des délégués de l'inca remplissaient les mêmes fondions. Le fils de l'inca était tenu d'épouser sa propre sœur, ou à son défaut sa cousine ou sa tante, ear on prétendait qu'il ne fallait pas souffrir que le sang du Soleil fut mêlé à celui des autres hommes. Dans ce pavs, les courtisanes n'habitaient point les villes; elles vivaient à la campagne dans des habitations isolées où elles recevaient ceux qui le» visitaient. es , si une femme vient à mourir bas âge, on le met tout vivant dan» , a «ce .« —, allées à son sein, pour qu'il ne. reste pas orphelin sur la terre... On retrouve enfin « Amérique comme aux Indes, l'horrible coutume d'immoler de jeûnas enfants pour fertiliser les terres. Chez les musulmans, la position de la femme est toute particulière; jusqu'ici nous n'avons rien vu de semblable. Au point de vue matériel, elle n'est certainement pas si malheureuse nue chez nombre de peuples dont on vient de parcourir l'histoire: mais au point de vue moral elle est complètement annihilée. En Perse, un mol qui désigne une certaine classe de femmes celles qu'on épouse temporairement, pour six mois, pour un an , vient de la même racine qu'un autre mot qui signifie meuble, ustensile. Chez le mahoméUn, la femme n est pas autre chose en effet qu'un meuble ; elle n a pas pour son maître d'autre importance... un mahométan a le droit d a\oir auunt de femmes qu'il le veut. Elles vivent renfermées «la ris des sérails sous la surveillance d'eunuques, et passent

leurs journées en longues conversations , en travaux manuels convenables à leur sexe. Quelques-unes, principalement en Turquie, cultivent certains arts d'agrément, la musique, la danse surtout, pour plaire à leurs maris. Chez les pauvres, les femmes ont un appartement commun dans lequel elles se tiennent assises sur des divans, quelquefois sur de simples nattes. Une de leurs principales récréations est <ic se promener sur la terrasse de leur habitation. Lnw les gens aisés, elles ont souvent un jardin à leur disposition. Quand elles sortent, elles sont entièrement voilées, et les hommes ne doivent ni les saluer ni les regarder. La vie oisive que mènent les femmes musulmanes dans ces sérails où elles sont réunies les rend très dépravées : souvent elles se livrent entre elles i d'incroyables désordres. La plupart des femmes du second ordre ou concubines, chez les musulmans , sont des esclaves enlevées dans de* sortes de razzias que les peuples voisins du Caucase font les uns sur les autres , ou bien vendues par leurs parents. Une fois arrivée au sérail, la jeune esclave est obligée de se soumettre à un régime particulier; il faut qu'elle engraisse pour plaire i son nouveau maître , car, pour le musulman, te type Je la beauté c'est l'embonpoint. ' On comprend que dans la société musulmane la famille n'existe point; tous les éléments s'y trouvent dissociés, tous les sentiments qui naissent ou qui se développent sous I influence des femmes au sein de nos sociétés y sont comprimés ou détruits. On n'y trouve aucun des rapports qui poucenl les meeurs, qui font le charme de la vie sociale. La conclusion naturelle de cet article ressort d'elle-même de tout ce qui précède. L'histoire nous montre avec une uniformité frappante la femme esclave, avilie, dégradée, partout où n'ont pomt pénétré la civilisation et les institutions chrétiennes. Cest dans nos sociétés modernes seulement que nous la voyons acquérir la position qui lui était due et que lui assignait sa destination; c'est au christianisme que Ile doit cette position , ainsi que la réhabilitation morale qu'elle a si longtemps attendue. Libres maintenant, honorées, respect. es comme elles devaient l'être , les femmes n'ont plut « attendre que d'une éducation meilleure les améliorations que leur sort peut laisser encore à désirer. EPBMMUlkte, s. f. , diminutif {on prononce fêmeletu), terme de dédain qui signifie une femme d'humeur légère i ci d'un esprit borné. Il se dit, figurémenl, d un homme latine , sans énergie. Dans les deux sens il est familier. fémokal, * le , (et*.), qui a rapport à la cuisse. -FÉ■ORAt'x ou Fémorales («ne. «*f.). Il se disait dt ! ceru ns vêtements à peu près semblables aux caleçons, aux baupts-uc, s. m. («). (fanal.), emprunté du latin,

l'os de la .iv » (eniom.). C'est la première partie des pa*^ £"* les insectes, ou la cuisse, qui suit immédiatement la hanche articulée sur le tronc, et qui supporte la jambe ou le tibia. péxage (,« Uma. } , droit seigneurial sur les foins. FBRAUOfi. Sous cette dénomination on comprend r Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.30% accurate

rK.iAijos. (709 mcnl le fauchage, le fanage el la rentrée des foins; ce travail occupe tous les habitants de la ferme, et fournit à chacun une occupation analogue à ses forces. Il est impossible de fixer d'une manière absolue l'époque de la fenaison; elle varie suivant les localités et la nature des plantes qui composent les prés naturels. Le moment le plus favorable est celui où l'on voit en pleine fleur les graminées qui forment la prairie. Après cette époque les foin ont moins de qualités ; car toute plante qui a porté graine donne un foin sans saveur, « cette perte n'est pas compensée par la petite augmentation en quantité qu'un retard peut produire. Au surplus, cette considération n'est pesée que dans les cantons où le parcours a lieu sur les prairies après la fenaison ; car, là où il est impossible de faire des regains, il y a encore plus de préjudice à laisser passer le moment opportun. En général , la récolte des foin a lieu vers la fin de mai. Malgré les motifs que nous venons de mentionner, il convient peu de mettre les faucheurs dans le pré après une pluie abondante , et il est bon d'attendre un jour ou deux pour donner au sol le temps de se ressuyer , et au ciel celui de se remettre au sec.— Lorsque le fauchage est commencé , il est nécessaire de suivre le travail des ouvriers et de leur faire faucher le plus près de terre qu'il est possible. Ce soin favorise la repousse des herbes nouvelles, et contribue à en entretenir la bonne qualité; mais si l'on n'a pas eu l'attention d'étendre les taupinières et les fourmilières, d'enlever les pierres et de faire disparaître les inégalités du terrain, il y aura toujours une grande perle de foin. L'herbe doit être coupée à un pouce de terre. M. Matthieu de Dombasle parle de cette opération. « La fenaison exige un grand nombre de bras; ici l'économie serait fort mal entendue. Il est nécessaire d'avoir, en quelque sorte, surabondance de monde; car il arrive très souvent que, quand la saison n'est pas fixement au beau, le salut de la récolte, ou au moins sa bonne qualité, dépendent de la promptitude avec laquelle se fait la manœuvre, soit pour étendre et retourner le foin lorsque le soleil se montre, soit pour le mettre en tas à l'approche de la pluie, à Le travail des attelages et des ouvriers pour rentrer le foin sec est peut-être, de tous les travaux agricoles, celui qui exige le plus d'activité pour celui qui a une fenaison un peu considérable. Lorsqu'on travaille avec des chariots à quatre chevaux, la manière de faire le plus d'ouvrage possible est d'employer six chevaux jour trois chariots; l'un se charge attelé de deux

chevaux pour le faire avancer à mesure qu'un tas est enlevé; 1 autre dételé se charge dans la cour de la ferme; le troisième est en route avec quatre chevaux ; aussitôt que ce dernier arrive sur le pré, on prend deux de ses chevaux qu'on joint à ceux qui sont déjà attelés au chariot qui doit se trouver chargé, et 1 on part. Le temps du chargement forme pour deux chevaux un moment de repos qu'on a soin de partager cotre les chevaux de l'attelage dans le courant de la journée. Ces jours-là, et gens el chevaux doivent prendre leurs repas à la «hmotoV ; il n est pas question de dîner, il laut rentrer le foin. En organisant le service avec intelligence, on fait beaucoup d'ouvrage «ans une journée. Ce n'est pas l'activité seule qui est nécessaire ici : il faut mellre beaucoup d'attention à distribuer les ouvriers de la manière la plus convenable; le nombre de ceux qui chargent, qui déchargent, qui retournent le foin, qui l amassent en tas, les attelages, tout cela doit être porporlionnc ne manière que rien ne chôme, et qu'un travail ne nuise pas a îy'r*' 0,1 cxamm« la manière dont les travaux sont exécutés dans la plupart des exploitations rurales, on y trouvera bien rarement cet ordre qui peut seul assurer la célérité du service et l'économie de la main-d'œuvre. Ordinairement , quelques beaux jours suffisent pour sécher le foin cl le mettre en état d'être rentré; mais s'il importe qu'il soil suffisamment sec, il est nécessaire aussi qu'il ne soit pas desséché; car dans cel clat, il a perdu toute sa saveur el la plus grande partie de sa qualité. Ln agronome dont les conseils sonl toujours fondes sur l observa non et sur l'expérience, M. Matthieu de Dombasle, a même émis l'opinion que l'humidité est moins nuisible que la trop grande sécheresse, si Ton a soin de prendre quelques précautions qu il indique, et qui consistent à empêcher l'air d agir sur la niasse, comme nous le dirons plus bas. Lorsque le foin est sec, on en forme des meules exposées i l a r, ou on le met dans des granges ou greniers appelés ftuiU. «-ette première méthode est plus économique, et lorsqu'un usage plus générai eu aura fait apprécier tous les avantages, elle sera sans doute préférée partout à la seconde. On donne »ux meules différentes formes; le plus généralement, elles sonl PKVilSO*. rondes ou carrées; quelquefois on les construit en carrés longs dont le petit coté est dans la direction des pluies ou vents dominants. C'est en Hollande qu'il faut aller apprendre à faire ces meules, dont on peut voir la description dans une note du tome l'r du TMilre tTagricuUure d'Olivier de Serres. Voici celle qu'en donne M. de Perlhuis : «Sur un terrain naturellement sec et uni, on trace un cercle de dix mètres environ de diamètre, sur lequel on dispose lesouslrait

de la manière suivante : avec des pièces de bois d'un tiers de mètre de grosseur, on forme sur le sol, en laissant le centre du cercle dans le milieu de leur rencontre, deux galeries transversales d'un tiers de mètre de largeur et (racées en équerre l'une sur l'autre ; on remplit les quatre segments extérieurs qui restent sur la plate-forme après l'établissement des galeries et l'on recouvre la partie supérieure de ces galeries, à l'exception du centre commun, avec des fagots ou des bûches, de manière que le tout présente un soustrait solide et de niveau, sur lequel le foin puisse être à l'abri de l'humidité du sol, et que les quatre issues galeries donnent un libre passage à l'air extérieur» <> Au centre, on place un cylindre d'osier à claire-voie d'un tiers de mètre de diamètre et d'environ deux mètres de hauteur, et l'on forme la meule autour du cylindre ou panier. Pour faciliter l'opération et lui donner toute la perfection dont elle est susceptible, le panier est garni dans sa partie supérieure : 1° de deux anses destinées à pouvoir le relever à mesure que la meule monte; 2° d'une croix formée par deux bâtons, et au centre de laquelle est un fil à plomb qui sert à faire connaître si la meule est perpendiculaire; 3° d'une corde attachée au centre du panier et qui donne le moyen de vérifier si la meule est d'une parfaite rondeur. Ces meules sont bombées vers le milieu de leur élévation, afin d'éloigner de leur pied l'eau de leur couverture; quinze jours après leur construction, lorsqu'on juge que le foin a suffisamment ressuyé, et que la chaleur et la fermentation intérieures ont tout-à-fait cessé, on couvre la meule et la cheminée d'un chapiteau de paille. » On voit que le but de cette construction particulière est de faciliter la circulation intérieure de l'air, et l'on ne saurait contester les avantages de ce procédé, que l'expérience justifie depuis longtemps en Hollande. Mais cette méthode n'est pas la seule qui se recommande aux cultivateurs; un système tout-à-fait contraire, c'est-à-dire la privation d'air, a été pratiqué avec succès ; c'est celui qui est recommandé par M. Mathieu de Dombasle. Autrefois, dit-il, on croyait qu'il était utile de ménager dans les masses de foin des courants d'air au moyen de fagots ou d'espèces de cheminées qu'on y pratiquait; mais dans les pays où l'on apporte le plus de soin à la conservation du fourrage, comme en Belgique, dans le Palatinat, le pays d'Hanovre et tout le nord de l'Allemagne, on a reconnu depuis plus de cinquante ans que cette opération était fondée sur un faux principe; aussi a-t-on soin d'intercepter le mieux qu'on peut l'introduction de l'air dans les meules, en laissant très fortement le pourtour; on préfère par cette raison les meules en paille, qui recouvrent immédiatement la masse, aux meules mobiles,

qui laissent de l'intervalle au-dessous d'eux. Pour le foin qu'on rentre dans les greniers, on prend des soins dirigés d'après le même principe.» « Dans plusieurs cantons des pays que je viens de citer, ajoute le même agronome, on fait même souvent ce qu'on appelle du foin brun ; à cet effet, on tasse le foin en meules très serrées lorsqu'il n'est qu'à moitié sec ; dans cet état, il ne tarde pas à s'échauffer considérablement : toute la meule sue . s'affaisse , et diminue d'une grande partie de son volume; elle ne tarde pas alors à se dessécher, et le foin se trouve comprimé en une masse brune, dure, et qui ressemble à de la lourlie; on ne peut plus en tirer qu'en le coupant avec des couteaux, des bûches bien tranchantes, ou même des haches. L'opinion d'un grand nombre de cultivateurs est que ce foin brun est plus profitable aux bestiaux que le foin vert ; tout le monde est d'accord qu'il vaut mieux pour l'engraissement des bœufs. Du reste, M Mathieu de Dombasle ne conclut pas qu'il faille pousser les choses aussi loin, mais, adoptant le principe, il insiste pour que le foin soit rentré ou mis en meule à un degré suffisant de dessiccation, qu'il soit tassé et foncé bien également dans toutes les parties et surtout dans le pourtour, enfin que l'on empêche, autant que possible, l'introduction de l'air dans la meule. Malgré ces précautions, il serait difficile d'empêcher le foin nouveau d'éprouver un mouvement de fermentation ; si la meule est tassée inégalement , cette fermentation sera irrégulière.

The text on this page is estimated to be only 17.64% accurate

FKVWâOX. (710) FESAISON. lierc cl partielle; et si le fuuruge n'est pas suffisamment sec , on ne lardera pas à voir se déclarer la moisissure, la pourritare cl l'inflammation. Si au contraire le foin a été foulé uniformément, quand bien même il ne serait pas suffisamment sec, il pourra s'échauffer, suer, mais il se desséchera bientôt; il est possible qu'il prenne dans re cas une teinte foncée, mais U n'en conservera pas moins toutes ses bonnes qualités. D'après cette méthode, il serait nécessaire de fermer les fenêtre» el ouvertures des greniers, lesquelles reslcut habituellement ouvertes. Au surplus, ces réflexions s'appliquent à la conservation du foin lorsqu'il sort de la prairie pour être engrange ou mis en meule jusqu'au moment où il est livré à la nourriture du bétail de la ferme ou vendu ; dans en dernier cas, il n'est plus susceptible d'éprouver de fermentation et de »' échauffer, et tout son effet est produit ; aussi la forme des feniit ou greniers el hangards dans lesquels on conserve les grands approvisionnement» de celte denrée est-elle peu ini|>ortanle, pourvu qu'elle garantisse suffisamment le fourrage de l'humidité et du soleil. (Y. Vv.su..) Dans un Iris petit nombre de fermes seulement, excepté dans le* environs des grandes villes, on est dans l'usage de liotlclcr'.lc foin ; généralement, n'étant pas destiné à la vente, il est livré à la consommation, pour ainsi dire, sans compter el arbitrairement. Celle conduite » de graves inconvénients et peu d'avantages ; la méthode contraire esl utile sous plusieurs rapport*. Voici ce qu'on lit , à cet égard, dans une note qui accuinjKigne la sixième édition du Traité des prairies artificielle* «le (iilhcrI, el qui se trouve au bas de la page 310 : « Chacune de ces deux méthodes pnseilc des avantages et des inconvénients; si le foin qui n'est pas boltelé, s'il occupe aussi moins de place dans les granges ou greniers, où il laisse moins d'accès à l'air et aux animaux nuisibles, s'il se conserve ainsi plus longtemps sans altération après la fermentation qui suit la fenaizon; si enfin on épargne une opération assez, longue à une époque où l'on en a beaucoup d'autres à faire, un a cependant, par le bouclage, l'avantage décharger, de décharger cl d'entasser le foin plus commodément , celui de pouvoir appnVier el calculer sûrement le produit de la récolle de chaque pièce en particulier, et de la recolle entière, celui non moins grand d'avoir le foin tout préparé pour la vente el pour la distribution aux animaux domestiques. Tous ceux qui oui élevé ou entretenu des liesliaux savent combien la régularité dans le poids des râ lions

<-> Il est nécessaire à la santé et à la prospérité des animaux en même temps qu'elle est très économique. < Ces réflexions de M. A. Vvarl nous paraissent tout justes; nous y ajouterons cette considération, que le bouclage est un moyen certain de reconnaître la qualité nutritive de chaque espèce de fourrage, surtout dans l'engraissement des animaux destinés à la boucherie. FeneûvH dît fourrage» artificiel*. — Il est temps de mettre la faux dans les prairies artificielles lorsque la moitié environ des plants montrent la fleur; avant cette époque, l'herbe est aqueuse et manque de saveur; après qu'elle a apporté sa graine, elle est dure et ligneuse. Il est à remarquer, d'ailleurs, que la fructification des plantes consomme plus d'humus que leur simple végétation, et que si on la laisse s'accomplir, elle les épuise en épuisant le sol. Si donc on veut faire durer une prairie artificielle, il importe de prévenir la formation de la graine, et l'on ne doit laisser arriver les plantes à maturité que dans celle qui sont usées et que l'on veut détruire, pour se procurer de la graine, il vaudrait mieux consacrer à cet usage une portion de terrain; autrement il vaut mieux laisser venir en graine la deuxième moitié de la luzerne et du trèfle, et la première du sainfoin. Pour le fauchage des vesces, on peut attendre qu'une partie des siliques soit formée; mais si la récolte est versée, on doit la couper immédiatement, la partie qui se trouve dessous ne tardant pas à se pourrir. Dans tous les cas, on aura soin de choisir un beau jour pour le fauchage et un temps sec, à moins qu'on ne récolte la graine; la plante doit être coupée le plus près du sol qu'il est possible; ce soin n'est pas moins utile ici que pour les foin naturels. La fenaison des fourrages artificiels diffère de celle des foin naturels en ce que les premiers étant garnis ou plutôt se composant de feuilles qui en sont la partie la plus nourrissante, toutes les opérations doivent tendre à les ménager et à les conserver aussi longtemps que possible. Lorsque les plantes sont coupées, on les laisse en tas pendant deux ou trois jours, et lorsqu'on s'aperçoit qu'ils sont secs d'un côté, on les retourne, sans leur donner de secousses, avec le manche d'un râtelier, et quelques jours après, lorsque les tiges sont tout-à-fait secs, on en forme de gros tas bien foulés, qu'on laisse ressuyer quelques jours avant de les rentrer. Dans beaucoup de localités on met le fourrage en meules avant de le mettre en meules; ce qui a l'avantage de laisser les plantes exposées moins longtemps à l'action du soleil, de l'air et de la pluie, qui leur enlèvent une partie de leurs qualités et les décolorent. Mais les meules ne doivent être formées qu'après que les tiges sont aux trois quarts secs, et la grosseur de ces meules doit

varier suivant le degré de la dessiccation. Si, pendant que le fourrage est en ondains ou en meulons, il survient de fortes averses ou des pluies ballantes, il est nécessaire de soulever légèrement les ondains, qui sont alors collés contre la terre, et d'ouvrir les meulons avec la main pour y faciliter la circulation de l'air. Dès que les plantes commencent à se dessécher, il est important de ne les travailler que le matin et le soir, leurs tiges étant moins cassantes à ce moment que pendant le milieu du jour. Le point important dans la fenaison des fourrages artificiels étant d'en opérer la dessiccation dans le moindre espace de temps possible. On a conseillé différentes méthodes pour arriver à ce but. Gilbert, dans un traité des prairies artificielles, cite celle de M. l'abbé Commerell; elle consiste, d'abord, à enfoncer dans la prairie, de distance en distance, des bâtons de neuf à dix pieds de longueur percés de trous en différents sens traversés par des morceaux de bois cylindriques d'un pouce de diamètre et de vingt à vingt-quatre de longueur. Aussitôt que l'herbe est fauchée, on l'enlève sur les piquets où elle sèche en peu de temps sans qu'il soit nécessaire d'y toucher. Cette pratique est en usage dans quelques parties de l'Allemagne; elle a l'avantage de procurer la prompte dessiccation du fourrage et de débarrasser le terrain où son séjour est nuisible et pour les coupes suivantes et pour le foin de la prairie. D'autres ont recommandé de former avec les plantes coupées de petits faisceaux déposés de manière que les liges se rapprochent par leur sommet, où elles sont liées avec quelques brins plus longs et s'écartent par leur base de manière à former une sorte de pain de sucre. Cette méthode conserve bien le fourrage, mais elle a l'inconvénient d'être longue, la dessiccation complète n'arrivant qu'après quinze ou vingt jours, et d'occuper le sol au préjudice des recuites subséquentes, enfin il faut encore citer la pratique usitée dans plusieurs contrées de l'Allemagne, où elle est connue sous le nom de méthode de klapmayer. On en trouve la description dans plusieurs ouvrages français; celle que nous donnons ici est empruntée au Calendrier agricole de M. Matthieu de Doiubasle. Elle consiste à meurer l'herbe en gros tas dès le lendemain du jour où elle a été fauchée: ainsi on mettra en tas dans l'après-midi toute l'herbe qui a été fauchée dans la journée de la veille; les tas doivent être gros et contenir chacun la charge de plusieurs chariots; on doit les fouler fortement et bien également dans toutes les parties. Ordinairement la fermentation commence à s'y établir peu d'heures après qu'ils ont été formés, et elle augmente rapidement. On doit alors observer avec soin et fréquemment

l'état «le la fermentation , et lorsqu'elle est parvenue au point où la chaleur ne permet plus de tenir la main dans le tas et ou il s'en échappe de la vapeur lorsqu'on y fait une ouverture, on démonte promptement le tas el un elend le foin à lenteur Quelques heures de soleil ou même de vcnl sulfisent pour dessécher complètement le foin qui a subi celle fermentation et pour le meltre en étal d'êlre rentré. Les feuilles ne s'en détachent pas facdemeul. On conçoit qu on ne doit pas manquer de démonter le las aussitôt qu'il est parvenu au degré de fermentation convenable ; la pluie ne doit pa* même faire relarder celle opération sans laquelle loul se gêterait ; mais aussitôt que le foin esl refroidi , on peut le remettre en las sans craindre qu'il s'échauffe de nouveau. Lorsqu il lait beaucoup de vent, il arrive souvent que, «huas le coté du las qui v esl exposé, une partie de l'herbe ne prend pas part a la termcnlaliun; cela peut arriver aussi si on n'a pas foulé la m»"-

*bien «'•gaiement. On s'en aperçoit en démontant le tas, p.irce que cette herbe esl restée verte, tandis que le reste est devenu brun. Dans ce cas, on mel à part celle qui n'a pas fermente, parce qu'elle ne peut pas sécher aussi prompte nient que l'autre , et on la remet dans d'autres Us pour la faire fermenter, ou on la fait sécher de tout autre manière. Cette méthode, par laquelle on peut faire sécher le trèfle , est sans contredit la i>iu> prompte, cardans trois jours il peut élrc fauché el rentre: mais elle est coûteuse par le grand nombre de bras qu elle exige pour les divers déplacements du foin; elle peut être lres précieuse dans une saison pluvieuse. Le foin prépare par celle méthode est sucré au goût, et, pendant la fernienUlion, les las répandent une forte odeur de miel : ce fourrage plall beaucoup aux bestiaux.

Quanta la conservai?— u , . Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.03% accurate

FEÏSDANTS. (711) fenf.i.ivn. ne diffère pas de celle du loin naturel dont nous nions parle précédemment. Gilbert recommande, comme le moyen le plus sûr de conserver le fourrage artificiel cl de le préserver de l'humidité, «le placer alternativement un lit de ers fourrages et un lit de paille jusqu'à ce que le tas soit acheté. I.a paille et le fourrage, ajoulc-t-il , trouvent un égal avantage dans celte réunion : la première devient aussi appétissante que le foin, qui devient aussi inaltérable qu'elle. (V. Fois , Fol rraoes, Prairies , etc.) PKKarwolo (JÉRÔME), poêle italien, né à Venise, alla à Rome, et s'attacha an cardinal Famèse. Il y resta jusqu'à sa mort, que l'un place vers l'an 1570. Ses poésies ont paru en 1571, à Venise, in-H". Il avait aussi publié des satires où l'on ne trouve rien du liel de Juvcn.il, ni malheureusement non plus du sel d'Horace. fexaroli (Camii.i.a Solar d'Asti), Italienne, poète, naquit à Brcsria, de parents nobles, vers le commencement du xviii' siècle. Elle ne reçut aucune éducation ; on ne lui apprit pas même à lire; mais, douée d'un esprit distingué et «l'une imagination brillante, elle se mit promplemenl en état de lire avec fruit. Sans guide pour la conduire dans son instruction, elle fit fausse route, et lisait des romans, auxquels elle prenait tant de goul qu'elle n'en incrimait la lecture qn'à regret ; après les romanciers, elle s'attacha aux poètes du xvi' siècle, et bientôt les premières étincelles du feu poétique embrasèrent Son imagination; elle ne s'égara point avec ces modèles. Après son mariage, elle créa un être de perfection idéale, qui devint l'objet de ses poésies amoureuses; elle se passionna pour lui dans ses vers sans cesser d'être fermement attachée aux devoirs de son étal. L'une de ses filles prit le voile. L'usage en Italie est de célébrer en vers celle cérémonie, et les sonnets qu'on fait per monaca sont aussi discrédités que ceux faits per «eut; mais celui que madame Fenaroli fit pour sa fille devint, par la circonstance, rare et peut-être lout-à-fait nouveau. F.n avançant en âge, elle prit goût à la philosophie et à la métaphysique, et acquit des connaissances éteudues dans ces sciences. I.a ville de Drescia poossédail, dans le même temps, une autre musc, la signora Ciulia Railelli, qui savait à fond les langues grecque et latine. Elle était très pieuse. Ses vers d'amour, comme ceux de madame Fenaroli, n'ont rien qui puisse effaroucher la vertu. Ces deux phénomènes littéraires brillèrent à la fois dans les mêmes sociétés, et, pour plus de singularité, loin de s'envier et de se haïr, elles étaient amies. Elles

moururent h peu de temps l'une de l'autre : (iulia en 17BN, et Cainilla en 1769. Leurs poésies sont répandues dans plusieurs recueils, et surtout dans celui deali Autori Breteiani vivent i , public par Roncelli. fexakmer (agricult. , celui qui fait les provisions de fourrage et les dépose dans les écuries. FtM OfOi (ma*. ». Les Chinois désignent sous ce nom un animal monstrueux, probablement fabuleux. Voici ce que l'on trouve sur ce curieux animal dans les Mémoires des missionnaires de la Chine { t. 4, p. 4*1) , d'après les observations de physique de l'empereur Kanghi ', qui y sont traduites. I* froid est extrême et presque continuel sur la cèle de la mer du .Nord , au delà de Tai-Tang-Kiang. C'est sur cette côte qu'on trouve l'animal fen-chou , dont la ligure ressemble a celle d'un rat, mats qui est de la grosseur d'un éléphant. Il habite dans les cavernes obscures et fuit sans cesse la lumière ; on en lire un ivoire qui est aussi blvnc que celui de l'éléphant , mais plus aise à travailler, et qui ne se fend pas ; sa chair est très froide et excellente pour rafraîchir le sang. L'ancien livre Chin-v-king parle de cet animal en ce» ternie»: Il y a dans le fond du Nord , parmi les neiges et les glaces qui couvrent ce pays , un rat qui pèse plus de mille livres ; sa chair est très bonne pour ceux qui sont échauffés. Les TséeCiious le nomment aussi fen-chou , et parlent d'une espèce qui n'est pas aussi grande; elle n'est grande que comme un buffle, s'enterre comme les laupes , fuit la lumière et reste toujours dans les souterrains. On dit qu'il mourrait s'il voyait la lumière du soleil et même celle de la lune. Telles sont les traditions chinoises sur cet animal , qui n'a peut-être pas été toujours fabuleux ; elles prennent sans doute leur source dans les grands ossements fossiles que recèlent les contrées septentrionales. FKjvrant , coup donne du tranchant d'une épéc de haut en bas. Fig. et pop., faire le fendant, faire de grandes menaces, parler comme un fanfaron qui veut se faire craindre. FEJTDAssrs { ni»/.). Il se dit de certains aventuriers très audacieux, oui faisaient partie de la garnison anglaise de Ci bis, en 152». Les fendants furent exterminés par le comte de l»au« inarlin. On les appelait en anglais cracker*. fexderie , s. f. (t. det forges il.- f,r), l'art et l'action de fendre le fer et de le séparer en verges après qu'il a été mis en barres. Il signifie aussi le lieu où se font toutes les opération» de la fendene. fexdeir , Et SE, adj. , celui , celle qui fend. — Fexdei Rt se dit particulièrement dans les forges, de celui qui préside à la fenderie, et, dans les ardoisières, «le celui qui fend le» pierres d'ardoise. Prov. etlig. , un fenileur de naseaux , un bravache, un fanfaron. Cette locution a vieilli. EEWD EISE ; trchiwl.) , ouvrière qui fend

les roues des monIres et des pendules. fkmhi.I.er (se) , v. pron. Il se dit du lwis ou d'une autre matière où il se forme de petites fente» , des gerçures. FEXDIS { teehnol.) , nrdvne brute, mais divisée; dernière division de l'ardoise. fixdoir , s. m. . outil qui sert à frndre, à diviser. FE.XDRK , v. a. , diviser, couper en long. Fam. , Il me semble, qu'on me fend la tête , se dit pour exprimer qu'on a un violent mal de tête. Fig. et fam. , fendre la If te à quelqu'un , l'incommoder en faisant un grand bruit — Fendre, signifie également séparer, écarter les parties d'un corps , d'une masse quelconque , en les traversant avec un certain effort Il siguillie encore faire que les parties d'un corps continu se séparent et laissent des intervalles entre elles. — Femire .est aussi neutre; mais ' alors il ne s'emploie que tigurément et dans ces phrases , la I tête me fend , le earur me fend , pour marquer un violent mal de tête, un grand sentiment de compassion. — Fexdrk , s'emploie souvent avec le pronom personnel , cl signilie alors devenir divisé, séparé , s'entrouvrir, se gercer. Il signifie aussi ~ surtout en termes d'escrime , écarter les jamltcs de manière 7 porter en avant un pied loin de l'autre. Il s'emploie aussi comme adjectif, surtout dans les phrases suivantes: des yeux bien fendus , des yeux granits et un peu longs. Ce cheval a les naseaux bien fendus, il a les narines fort ouvertes. Être bien fendu, se dit d'un homme qui a les cuisses et les jambes longues. FE*M> , l'K. { Margot la fendue, jeux) , nom que l'on donne au jeu de trictrac , à une case vide au milieu de deux case» remplies. Il se disait aussi d'une table échancrée où l'on jouait à la Itassetlc et au pharaon. FEVRIER (bot.) , genre de mousses. FÊMt , S. f. (V. FONF..) fesel (Jea^î-Baptiste-Pascal) , chanoine de Sens cl prier de Nolre-Dame-d'Andresy , naquit à Paris en 16*5. Le célèbre Ménage , ami de son père qui était un avocat distingué, trouvant dans son jeune enfant des dispositions et une docilité remarquables, tourna toutes ses niées vers la critique littéraire. Fencl ne fréquenta pas les écoles publiques ; il travaillait seul, et manqua par conséquent de méthode et de a l'exécution de ses projets littéraires. Aucun ^ n'a pins tracé de plans d'ouvrages que l'abbé Fenel. : que les questions mises au concours par les sociétés savantes fixèrent ses idées quelque temps sur un même sujet. En t743 , on prix qu'il remporta à l'Académie des inscription» commença à le faire connaître d'une manière avantageuse ; l'année suivante, il en fut élu membre : il y faisait de fréquente» lectures. Il aimait la solitude, accordait difficilement sa confiance et était d'une rudesse de caractère que les prévenances ne pouvaient adoucir. Des maladies graves, et à la suite une mélancolie

profonde, l'épuisement, la maigreur , en augmentèrent l'âpre. Comme il avait des connaissances en médecine, il voulut se traiter lui-même ; son mal empira , et il mourut presque suintement le 19 décembre 1753. Parmi les productions de l'abbé Fenel , nous distinguerons : Mémoire sur ce que les anciens païens ont pensé de la résurrection ; — Plan systématique de la religion et des dogmes des anciens Gaulois. — Fils de (Charles-Maurice), oncle du précédent , doyen de l'Eglise de Sens , mort vers 1720 , a laissé un manuscrit des Mémoires pour servir à l'histoire des évêques de Sens. Cet ouvrage, 3 vol. in-fol. , était conservé dans la bibliothèque de l'abbé Maecius. Les auteurs de la Vallée de la Vierge en ont profité pour la rédaction de l'histoire de cette métropole. Fénelon (Bertram) de Salicet, marquis de), mort en 1559, se distingua, comme guerrier, par sa bravoure, et comme négociateur , par beaucoup d'habileté. Charles IX voulut le charger d'exécuter auprès de la reine Elisabeth la Digitized

ptortum. (7ia) journée de la Saint-Barthélémy. « Adressez-vous, sire, répondit franchement et résolument Fénélon , < ceux qui vous l'ont conseillée. » On a de lui : le tie'je de Metz ; — le Voyage du roi (Uenri II) aux Pitgt-ilot, el des Mémoiret sur ses négociations avec François de Montmorency , Paul de Foix , et Michel de Castelnau , sieur de la Mauvissière. rf.Nfii.ON (François Saligwac i»e Lamottk), d'une famille qui s'était illustrée dans l'Etal et dans l'Eglise, naquit dans le Prrigord.au château de Fénélon. le fi août Ifiôt. Il n'eul pour ainsi dire pas d'enfance ; la précocité de son génie n'en altéra FINKI.OS. Fénélon. pas la nature, qui se déploya rapidement dans une étendue, une élévation et une variété de connaissances prodigieuses. Il ne semblait pas qu'il apprît , mais qu'il se ressouvint ; un coup d'reil rapide jeté sur ses livres d'études lui en faisait saisir sur-le-champ ce qui était utile, tandis que, guidé par un jugement sur, il classait avec un choix et un ordre admirables dans sa mémoire féconde tout ce qu'il avait appris. L'étude ne semblait être pour lui qu'un jeu agréable, dans lequel on le voyait s'exercer avec le tact le plus délicat sur un amas de richesses littéraires. A ces heureuses dispositions le jeune Fénélon joignait un caractère d'une égalité parfaite, beaucoup de souplesse et de douceur , et surtout un fond de raison qui tempérerait la vivacité de l'imagination la plus brillante. Sa famille le destina à l'état ecclésiastique , et son éducation fui dirigée vers ce but à Gabon par le marquis de Fénélon, son oncle, lieutenant général des armées du roi , homme d'une grande piété. C'est à l'âge de quinze ans que Fénélon fit le premier essai de la puissance de son talent. Il prêcha et obtint un tel succès, que le marquis de Fénélon s'en alarma et craignit qu'il ne se dégoûtât du saint ministère; mais la vocation du jeune orateur était inébranlable, et il se soumit sans peine au silence et à la retraite dans le séminaire de Saint-Sulpicc sous la conduite du vertueux abbé Tronson. L'esprit évangélique qui avait touché le jeune apôtre acheva d'y mûrir et sanctifier son âme, et l'abbé Tronson, qui devint son ami , ne savait ce qu'il devait le plus admirer en lui de sa Teneur ou de ses talents. Ces premiers transports d'une charité sublime faillirent coûter à la France la perte d'un de ses plus beaux titres de gloire : Fénélon voulut aller, comme missionnaire, au Canada ; sa famille et la faiblesse de son tempérament l'en empêchèrent. Il prit alors la résolution de partir pour les missions du Levant ; heureusement que ce projet échoua encore une fois. Tonjouan animé de l'esprit d'apostolat, Fénélon voulut enlin se consacrer (oui

entier à l'instruction des tmeUe* talkoliquet, el il y employa dix années de sa vie. Il se livra à l'élude approfondie du co ur humain , et c'est parce qu'il en avait étudié et qu'il en saisissait habilement les ressorts qu'il obtint dans le Poitou, où Louis XIV l'envoya en mission , tant de succès de conventions. Fénélon avait déjà fait paraître deux traités qui avaient fixe l'attention publique: ceux de f Education det fitlei el do Minittire de* patleurt. Les ducs de Beauvillicrs et de Chevreuse étaient devenus ses amis, amitié vertueuse que rien ne fut capable de troubler. Bossuet fui d'abord favorable à Fénélon: c'est lui qui détermina Louis XIV à le choisir pour la mission du Poitou, o L'importance que l'on «attachait alors à de semblables missions, dit un historien, i» attira plus que jamais les regards sur Fénélon , qui s'en » était heureusement acquitté, l'n grand objet était offert à m l'ambition et au talent. Le dauphin, petit-fils de Louis XIV, n sortait de la première enfance, et le roi cherchait en quelles » mains il confierait ce précieux dépôt. La vertu , aidée de la » faveur de madame de alainlenon, obtint la préférence. M. de a Bcauvilliers fut nommé gouverneur, et il choisit et lit agréer » au roi Fénélon pour précepteur du jeune prince... * Il employa cinq années à celte lâche difficile , et le monarque, pour le récompenser d'une manière digne de son mérite, le nomma à l'archevêché de Cambrai (1694} L'étoile de Fénélon parut alors briller du plus vif éclat. Mais cette faveur n'était qu'apparente. Deux sentiments implacables, la rivalité jalouse et I amour-propre blessé, avaient conjuré sa perte. Fénélon ne s'en aperçut pas d'abord ; son incontestable supériorité, soutenue par'la vertu et le sentiment du devoir, ne lui permirent pas de voir les fils que l'intrigue ourdissait autour de lui pour jeter dans l'esprit du roi de funestes préventions contre la pureté de son zèle. Fénélon, qui lui étoil sincèrement dévoué, parlait sans feinle. Il ne pouvait supposer que la vérité dans sa bouche pût être interprétée comme l'effet de la ruse ou de l'audace. Ses ennemis profitèrent de celte fausse técnritè, et l'esprit du monarque s'aigrit contre le prélat. La cause, ou plutôt le prétexte, qui fit éclater la disgrâce de Fénélon fut amené par la protection qu'il avait accordée à madame Guyon, qu'il avait mise en crédit auprès de madame de Maiuleiion. Celui dont il jouissait lui-même auprès de celte dernière entraît aussi pour beaucoup dans la persécution. Un attaqua les principes de madame Guyon sur l'Amour divin. Bossuet la fit arrêter, interroger et condamner; il alla plus loin encore : il voulut forcer l'archevêque de Cambrai à condamner une femme qui était son amie. La conscience du prélat se révolta contre tant d'exigence. Bossuet insista comme s'il eût voulu

le convertir lui-même, et c'est ainsi qu'il poussa Fénelon dans la voie d'une opposition qui devait l'éloigner à jamais des faveurs de la cour par la publication qu'il fit des *Maximes* qu'il ténait. Une fois la guerre déclarée entre les deux prélats, la question d'orthodoxie fut posée par Bossuet contre Fénelon par une démarche dont le résultat fut lent. Fénelon devait égaler la hauteur de la position de son adversaire pour l'ébranler. Il dénonça lui-même à Louis XIV, au milieu de sa cour, l'hérésie de M. de Cambrai. La partie était perdue pour Fénelon à la cour, et il avait compris qu'en gagnant même la cause du Litre qu'il tenait «nu à mes yeux, il ne gagnerait rien sur l'esprit du roi. La froideur avait gagné madame de Maintenon ; un tel symptôme annonçait un mal incurable. M. de Cambrai se résigna. En vain Bossuet, toujours prêt à combattre, lui proposa-t-il une conférence, Fénelon eut le bon esprit de la refuser et de préférer défendre son livre au tribunal de Rome. Mais ses ennemis s'irritèrent de ce parti, ils eussent voulu l'entraîner dans un combat idéologique, où sa défaite eût été arrangée d'avance, puis annoncée avec beaucoup d'éclat ; Fénelon, disgracié et relégué dans sa considération personnelle, eût été un holocauste digne de leurs sentiments jaloux et haineux. Le prélat, par son refus formel d'entrer en lice et par sa résignation sublime, les abandonna au reproche de violence dans l'opinion, tandis qu'il attachait sur lui l'intérêt d'une injuste persécution. Par cette habile tactique, M. de Cambrai passa pour une illustre victime et Bossuet pour un illustre persécuteur. Fénelon cependant ne pouvait se faire illusion sur le résultat du jugement de la cour de Rome. Il avait reçu l'ordre de quitter la cour et de se retirer dans son diocèse. L'on ne craignait pas de négocier sa condamnation auprès du Saint-Père, et cependant Innocent VIII hésitait à condamner un archevêque aussi illustre. Pendant que les juges balançaient, les écrits des deux adversaires se succédèrent avec une prodigieuse rapidité. L'abbé Bossuet, neveu du prélat, crut servir sa cause, lorsque la relation du quiétisme parut. En recueillant les plus odieuses rumeurs afin de flétrir la pureté de Fénelon, Fénelon eut la douleur d'être obligé «l'y répondre, et son apologie fut un coup terrible pour ses calomniateurs. Le pape eut enfin la main forcée : des lettres du roi, des intrigues incessantes, des menaces même, arrachèrent une condamnation, qui même fut adoucie dans la forme et dans les expressions. Le bref parut en 1700. Fénelon se hâta d'y souscrire ; il proclama lui-même sa condamnation dans un mandement d'une éloquence simple et touchante, dans lequel Bossuet eut la faiblesse de voir beaucoup de fautes et d'ambiguïté. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.81% accurate

élail l'étal dos choses, lorsque l'iitiuK liU- d'un secrétaire, Fénélon axait confié la transcription «tu manuscrit de İVI é auqurl Tétémaque, composé dans le (emps de sa faveur, donna lieu à celle publication quelques mois après l'affaire du quiélisme; la haine cl l'envie se réveillèrent; Fénélon pouvait paraître attaquer à son tour et attaquer le roi lui-même, et perdre ainsi les avantages de position qu'il avait conservés avec prudence. Pour donner plus de consistance à cette fausse apparence et exciter davantage la malignité publique , on.se Itala de faire supprimer l'ouvrage en France; niais ou ne Ht rien pour en arrêter la libre reproduction dans toute l'Europe, qui eut lieu avec un succès injurieux pour Louis XIV par I application qu'on en faisait aux conquêtes et aux malheurs de son règne. Celte nouvelle perfidie n eut d'autre effet que de noircir davantage Fénélon dans l'esprit du roi qui , au reproche qu'il lui faisait d'être nn etprit chimérique, joignit celui de l'ingratitude et d'une satire injuste. Fénélon ne chercha plus qu'à se consoler par le bonheur qu'il répandait autour de lui dans sa retraite de Cambrai ; il se livra sans réserve aux soins de son troupeau et ne dédaignait pas de l'instruire lui-même. Il faisait le catéchisme aux enfants de son diocèse et instruisait les clercs d'un séminaire qu'il aTail fondé ; il montait souvent dans la chaire de son église, et y répandait autour de lui et d'abondance les trésors «le la foi et du génie. Les calamités de la guerre se firent sentir dans le diocèse de Fénélon lorsque les troupes ennemies y pénétrèrent ; la vertu du saint archevêque fut comme le palladium qui le préserva des fléaux de l'invasion. Pendant le désastreux hiver de 170V, Fénélon nourrit à ses dépens l'armée française. <^e vertueux prélat avait conservé une lueur d'espérance dans sa disgrâce, 1109 parce qu'il regrettait un crédit et une faveur à jamais perdus, mais parce qu'il était affligé par la vue des maux qui accablaient la France et qu'il était convaincu que sa politique y porterait remède. Tout-à-coup celte faible espérance parut se changer en réalité; le grand dauphin mourut; et le «lue de Bourgogne, l'élève de Fénélon, se vit lout-à-coup rapproché du trime dont il était l'héritier, et du roi dont il devint le confident et l'appui; mais une mort soudaine vint le frapper à son tour, et le vieux roi demeura seul au milieu des désastres de sa famille. Là finirent les dernières espérances [de M. de Cambrai. Il perdit ainsi à de cours intervalles presque tous ceux qu'il aimait; il écrivait à ce sujet: Je ne vit piut que d'amitié, et c'est t amitié qui me tuera. Il survécut peu de temps au duc

de Beauvillicrs son (idèle ami ; une chute légère bâta sa fin cl il expira le 7 janvier 1715, à l'âge de soixante-quatre ans. Avant de parler des ouvrages de Féné— Ion , il nous parait utile, pour la manifestation de la vérité et pour l'édification de l'Eglise dont Bossuet et Fénélon furent fa gloire, de rechercher si véritablement des motifs humains produisirent la division qui a éclaté entre ces grands hommes, cl quel homme était Fénélon. Quand la conduite d'un homme tri que Bossue! est autorisée par le devoir et par des habitudes de controverse, il ne faut pas l'expliquer par des faiblesses ; nous laisserons donc là toutes les suppositions d'ambition jalouse, de domination exclusive ou «le basse cl indigne condescendance à servir l'amour-propre blessé et l'antipathie tic l-ouis XIV pour Fénélon ; encore moins chercherons— nous à pénétrer si c'est en vue de madame de Maintenon, dont Fénélon possédait toute la confiance, que la cabale l'aurait persécuté avec autant d'acharnement. Il nous semble que Dossuel <*t Fénélon, bien capables de s'apprécier mutuellement, se trouvaient placés à la tête du clergé de France et par rapport a lui comme deux qualités émiicntcs, mais contradictoires, qu'une nature biiarre assemble dans le même homme cl qui s'y révèlent par des effets désordonnés ou des combats intérieurs pénibles. Ces deux illustres prélats se gênaient mutuellement et respiraient pour ainsi dire à l'éloil dans le même ordre. Bossuel, élevé au-dessus d'un sentiment indigne, mais inexorable, impatient de la contradiction, ignorant des ménagements que le monde veut toujours observer, n'acceptait pas «le transaction entre la parole de Dieu et les faiblesses du cœur humain; il marchait droit au but , tenant d'une main le flambeau de la foi et de l'autre le glaive prêt à frapper quiconque aurait voulu l'obscurcir. Fénélon lui devint suspect pendant sa mission en Poitou; il n'aimait pas ces biais pour convertir qui ressemblent à des ruses de guerre; il soupçonna dès lors le jeune apôtre de nourrir des sentiments peu conformes à l'orthodoxie. Sa liaison avec madame Guyon fortifia encore Dossuet dans ce jug«*menl, cl lorsqu'il jugea que la faveur de Fénélon auprès du roi et de madame de Maintenon pouvait devenir fatale aux Immis principes, nulle considération ne fut capable de le retenir. Nous avouerons volontiers que ceux qui pouvaient être secrèuT. XI. (713) FÉÎÊLON. ment jaloux du rang et du génie de Fénélon se réjouirent de pouvoir exploiter la circonstance en se déclaranl contre les erreurs «le sa théologie. I.a question parut à Fénélon trop importante dans l'inu-rèt de la foi pour l engager, comme sur un théâtre , dans des conférences où le public est incompetent pour juger et où les plus

graves questions perdent de leur dignité; c'est devant le tribunal de Borne qu'il voulut être cité et se défendre. Cette démarche de Fénélon répondait nu v«ru de Bossue!, mais non aux désirs des intrigants qui auraient voulu prolonger le scandale cl entraîner Fénélon dans des moyens de résistance qui l'eussent déconsidéré. Forcés d'accepter «'elle nouvelle position, le foyer de l'intrigue fut transporté à Borne; mais ce que Fénélon avait prévu arriva ; toutes ces menées devenues publiques affaiblirent singulièrement l'intérêt d'un jugement prévu et pour ainsi dire forcé. Fénélon cessa de craindre et se soumit avec empressement, avec joie même, à la condamnation de son livre; car il ne perdait rien de l'estime générale et de l'autorité que ses vertus et ses ouvrages lui avaient acquises. Bossuet ne recueillit pas de son triomphe une influence politique plus grande; et l'on vit bien alors qu'il ne s'était pas paré d'un faux rôle pour la foi. Ainsi , dans l'attaque comme dans la défense, les deux prélats combattirent sincèrement pour les bon» principes; mais Fénélon , qui avait en outre à déjouer l'intrigue qui profitait de cette funeste circonstance, se conduisit avec une habileté et une prudence qui par le contraste semblaient accuser Bossuet de sentiments peu chrétiens. Les détails particuliers de la vie de Fénélon le font voir comme un modèle de perfection évangélique; au moment où sa défaveur éclatait , il apprit que son palais de Cambrai avait été incendié et qu'il avait perdu sa bibliothèque, ses manuscrits et ses papiers : « Il vaut mieux, dit-il , que le feu ait pris à ma maison qu'à la chaumière d'un pauvre laboureur. » Paroles louchantes et vraies dans sa simplicité ! Son âme vertueuse avait besoin de s'étendre dans l'univers et «l'y chercher le bonheur des hommes. « J'aime mieux, disait-il , ma famille que moi-même ; j'aime mieux ma patrie que ma famille ; mais j'aime encore mieux le genre humain que ma patrie. n C'est là le contenu gtnrit humain célébré par Cicéron. a Le christianisme , dit un écrivain célèbre , était (lignes de) sacrer par la bouche de Fénélon une maxime que la nature » a mise dans le cœur de l'homme; quand cette vérité triomphera , nous croirons au progrès des lumières. Après tous ces » cris patriotiques qui ne sont trop souvent que les devises de l'égoïsme, les prétextes de l'ambition et les signaux de la » guerre , ne criera-t-on jamais en posant les armes et par un » v«ru qu'il est temps d'accomplir : Vive le genre humain ! » On conseillait à Fénélon de faire diversion en attaquant à Rome les sentiments et les livres «de Bossuet et les accusant de détruire la charité pour établir l'espérance; mais le pieux archevêque ne voulut pas user de l'érismiisme » contre un frère ; et comme on l'excitait à se tenir en

garde contre les artifices des hommes que l'expérience lui avait si bien appris à connaître , il fit cette belle réponse : *Moriamur ut tunc phœtissimum notandum.* Le pape. *dilectus Feller*, avait moins été scandalisé du livre de *Mazurinus* de la chaleur emportée de ses adversaires.; il écrivit à quelques prélats : « *Peccatum ex amore divinitatis : idcirco peccatum detectum amoris iurorimi.* » Il fut toujours cher au duc de Bourgogne ; lorsque ce prince vint en Flandre durant la guerre, il lui dit en le quittant : « Je t'ai ce que je t'ai dû, tout ce que je t'ai dû. • Au milieu de son cher troupeau , Fénelon donnait l'exemple d'une sévérité de mœurs digne de la primitive Eglise; d'une douceur , compagne de la plus indulgente vertu, de l'empressement à remplir les devoirs les plus humbles de son ministère, d'une pureté, d'une charité inépuisables. Si, remontant le cours de la vie de ce grand et vertueux prélat, nous le considérons dans son emploi de précepteur du duc de Bourgogne, nous le voyons avec M. de Beauvilliers, ce digne gouverneur, et quelques hommes choisis pour l'assister. remplir dignement cette noble tâche d'élever un roi. Comme écrivain, Fénelon n'a point trouvé d'égal dans son genre. C'est dans la lecture de ses livres qu'on le retrouve tout entier, parce qu'il n'écrivait que ce qu'il pensait et s'efforçait de pratiquer, et il ne pensait ce qu'il ne pratiquait que ce qui était bon . utile et honnête. Pour-on supposer qu'il ait composé son *Télémaque* dans l'intention de faire la critique du règne du grand roi? Si l'on considère l'époque et l'époque à laquelle cette composition a eu la publication en a été faite , l'on voit cette injurieuse interprétation tomber d'elle-même. Le *Télémaque* a été fait dans le temps où Fénelon était à l'apogée de sa faveur; il est donc absurde de supposer qu'il se fût risqué à la perdre en excitant contre lui tous les courtisans et à

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.67% accurate

FfcMXOX. («*) temps pour un homme aussi injuste qu'ingrat, puisque le règne de Louis XIV était un règne de prospérité , de lumière et de grandeur. Les choses avaient changé de face lorsque 1c Télémaque fut publié: Louis XIV était vieux, abattu, malheureux. Féuélou cùlromniùì plus qu'une lâcheté en frappant le monarque infortuné; il eut fait acte de mauvais citoyen en poussant au riésafTer Uonnement des sujets envers leur rot et en portant le découragement partout, lorsqu'il eut clé nécessaire, au contraire, de soutenir le moral du peuple. Or, Fénélon était incapable , dans les deux cas, d'une aussi mauvaise action ; sa vie entière en est le témoignage le plus irrécusable. Il faut, pour expliquer l'effet qu'a produit l'apparition de ce chuf-d oeuvre, se remire compte des circonstances de position que la cabale avait faites au grand écrivain. Disgracié et devenu suspect au vieux monarque, illustré par la persécution qu'il avait supportée avec un héroïsme chrétien, élevé par son génie au premier rang des plus grands écrivains, surveillé par la cabale, les interprétations malignes ne pouvaient manquer de s'attacher a ses oeuvres, et le Télémaque, par son sujet même, accréditait ces rapprochements et des allusions bien éloignées de la pensée de l auteur. Les cours d'Europe ne partageaient pas d'ailleurs la répugnance du roi pour le précepteur de son pclil-lils ni la fougueuse controverse do Hossuel au sujet de {l'amour divin , tandis qu'on y admirait la modération de Fénélon qui ne lui permit jamais de se venger ; on y trouvait un secret plaisir a le faire à sa place et malgré lui, en accueillant comme justes et fondées les allusions critiques du gouvernement de i/ouis XIV'. L'on ne doit donc pas s'élonner si, partie des rangs les plus élevés en Europe , celle critique dut blesser si profondément le monarque français, et si f l'esprit toujours prévenu contre la pureté des intentions du prélat , il éclata contre lui en reproches d'injustice et d'ingratitude. Fénélon n'ignora point ce reproche , mais il trouva dans sa conscience de puissants motifs de consolation. Deux choses dans la conduite de Fénélon ont paru contradictoires à un de ses biographes les plus distingués, en «'efforçant toutefois de les concilier par des explications plus spécieuses que satisfaisantes. L'on sait que dans une lettre Fénélon , dans li-panrhement de la confiance , avertissait madame de Ma in tenon que Louis XIV n'avait aucune idée de tes devoirs bu roi, « Cependant , dit le » biographe, Féuélou mourant protesta de son rrs|>ecl pour » In personne et pour les vertus de l-ouis XIV. Ce témoignage »

formel , comparé au jugement sévère que Fénélon énonçait » dans la lettre dont nous avons déjà parlé, ne jiermet qu'une » seule explication qui ménage sa gloire et la vérité. Cet homme > sensible et vertueux , préoccupé des malheurs qui se mêlaient » à l'éclat du règne de Louis-le-Crand, transportait involon» lairemejit dans un ouvrage d'imagination quelques traits du i> tableau qu'il avait sous les yeux et qui souvent affligeait son » aine. » Nous admettons jusqu'à uu certain point la réflexion de l'auteur quant à l'esprit qui a présidé à la com positon du Télémaque, mais nous uc voyons rien de contradictoire ni de blessant pour la gloire de Fénélon dans le rapprochement de son jugement sur le monarque avec ses derniers témoignages de respect pour «a personne ri ut vertus. Nous pourrions parfaitement cami lier ce qui paraît inconciliable, dans le blâme et l'éloge, par les sentiments chrétien» qui commandent dans les jugements du prochain l'interprétation la plus charitable pour la pureté des intentions et la défiance de son propre jugement. Fénélon, mourant d'une mort aussi édifiante que sa vie, pouvait exprimer en ce moment suprême le sentiment que la religion commande , qui, plus heuu que le pardon des injures, pénètre le chrétien de la vanité et de l'incertitude du jugement des hommes les plus sages, pour le faire entrer dans cet esprit de tolérance et d'abnégation qui (ait tomber le voile et respecter toutes les opinions humaines. Mais Fénélon , dans ces deux circonstances, ne s'est point éloigné de la vérité. Il pensait réellement que Louis XIV ne possédait pas les vertus qui rendent les peuples heureux. Il n'était certes pas le détracteur de la gloire et de la grandeur de son règne ; il ne pouvait méconnaître les grandes choses qu'il avait accomplies et qui avaient porté si haut la puissance de son peuple, et, sous ce rapport, Fénélon était pénétré de respect pour la personne et le« vertus du roi; mais, avec la puissance, Fénélon voulait le bonheur des peuples; c'est ce qu'il exprimait en écrivant à son élève : « Il ne faut pas que tous soient à un seul ; mais un » seul doit être à tous pour Caire leur bonheur. » Or, Louis XIV s'occupait plus de sa propre gloire et de sa propre puissance que du honneur de ses sujets. Fénélon prévoyait sa chute, et il eût voulu la prévenir en avertissant madame de Maintenon , la ' i contradiction préanciens , placent Fénélon au rang des tiques et indiquent la source i" i de ses écrits. Passionné pour tendue est relative à ses rapports avec le duc d'Orléans, dont il avait jugé sévèrement les scandales et les vices dans uu mémoire consacré à la discussion des probabilités qui accusaient ce prince du crime le plus affreux et d'une ambition qui avait besoin d'autres crimes

encore. On s'est étonné de voir Fénélon blâmer si énergiquement ce firiuce et puis entretenir des rapports avec lui. Cette conduite ni était commandée par son saint ministère. Fénélon avait bliiné publiquement 1rs excès scandaleux du duc; dès lors que ce prince, par politique ou sincèrement, eut manifesté au saint évêque le désir de chercher la vérité , le pasteur des brebis égarées et des nouvelles catholiques sentit son zèle s'augmenter à cette nouvelle tâche si importante par le rang et les destinées rulurrs du pécheur et le bonheur du peuple, cl c'est ainsi que, cherchant a gagner l'esprit et le co-ur du prince , il s'en rapprocha pour le convertir. Il n'y avait point de contradiction et encore moins de justilication à donner dans la conduite de Fénéloii ; elle pourrait être bonne au plus à ceux qui sont accoutumés à juger des choses, même en matière de religion et de conscience, sous le point de vue politique; et Fénrlon n'en avait pas d'autre alors que celle du ciel. L'archevêque de Cambrai a beaucoup écrit , non pour s'attirer les éloges des hommes, mais pour la plus grande gloire de Dieu, le bonheur de ses semblables ou les besoins d'une légitime défense ; plusieurs de ses ouvrages furent perdus ou ne parurent qu'après sa mort. Il s'essaya d'abord de la chaire; nous avons de lui quelques sermons qui ne sont pas à comparer aux ebefs-d-osuvre ue\$ grands orateurs du genre, mais dans lesquels l'on reconnaît la conviction profonde, l'imagination facile et l'élégance simple et harmonieuse de l'auteur. Ses tnsjis dialogues à la manière de Platon décèlent une élude sérieuse et approfondie de l'art oratoire ; style et pensées, la simplicité, les aperços nouveaux, l'agréaient, la variété et ce molle et faetum charment le lecteur. Cette composition, qui date de la jeunesse de M. de Cambrai, réunie a la lettre sur l'éloquence , à celles à Lamothe sur Homère et sur les ancie meilleurs criti et originales de ses écrits. Passionné pour la littérature ancienne et pour ses formes si simples et si naturelles , Fénélon s'en était pénétré au point que , suivant l'expression énergique d'un auteur, l'antiquité lui échappait de toutes parts. Les Grecs lui paraissant plus rapprochés de la nature naissante, il les étudia cl les imitait de préférence; c'est dans la Curopédie de Xénophon et dans la Philosophie de Platon, aussi bien que dans les fictions d'Homère, qu'il puisa tout ce qoi fait le charme de sou Télémaque. Les ouvrages de Fénélon sont : Traité de V édita tiou desfUles; — Trait/ du ministère des pastcurt, in-12; — Explication des maximes des saints, Bruxelles. 16iW, in-12 ; — Ateutures de Télémaque: il serait trop long de faire connaître ici toutes les éditions qui ont été faites de cet ouvrage , elles se sont multipliées a l'infini ; nous ne

citerons que celle que le marquis de Fénélon , petit-neveu de l'archevêque, fit paraître chez Etienne en 1717. en 1 vol. in- ta et divisée en 24 livres; — Dialogues des morts, composé t pour f éducation d'un prince, 1712, in-12; — Dialogues sur l'éloquence en Général, et sur celle de la chaire en particulier, avec une lettre à l'Académie franpaite, public* par liamsav, 1718, in-12; — Examen de la conscience a' un roi ;— iMlres sur divers sujets concernant la religion et la métaphysique, 1718: ces lettres sont au nombre de cinq ; — Démonstration de V existence de Dieu, tirée de la eonnaittance de la nature et proportionnée d la faible intelligence des plut simples, 1713, in-12 ; — Recueil de serment choisit sur différents sujets, 1710, in-12; — (JEuvret spirituelles. Il n'existe pas d'édition complète des œuvres de Fénélon. Il a en plusieurs biographes; mais V Histoire de Fénélon, 180», 3 vol. in-8% par M. île Hausse!, évêque d'Alais, est la plus estimée. YrtniMMi (Gabuet-Jacwi» de Salicivac , marquis de), neveu de l'archevêque de Camhrai, chevalier des ordres du roi, lieutenant général de ses armées, fut nommé, en 1735, ambassadeur en Hollande et parut en 1727 comme plénipotentiaire au congrès de boissons. Il conclut et signa le traité de neutralité fait par les Etats en 1733. Il fut tué d'un conp de canon à la bataille de Roeoux le 11 octobre 1746. Il est auteur île plusieurs Mémoires diplomatiques cl éditeur du Télémaque, 1717, « vol. in-12. — Fénélom [François de Salignac, marquis de la Molle), frère du précédent, suivit la carrière militaire et publia, en 17«1, Paris, in-«\ une tragédie d'Alexandre rtintuM (J.-B.-A. Salignac de), de la famille des précé«lenis, naquit en Périgord l'an 1714, cl embrassa l'état ecclésiastique; il fut aumônier de la femme de Louis XV, et quitta la cour a la mort de cette princesse pour se retirer au prieuré Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.58% accurate

FEMÊTIK. (718) île Saint-Cernin-du-Bois. Ce fut dans ce réduit solitaire qu'il exerça les actes de la bienfaisance la plus active et la plus éclairée. De retour à Paris, il accepta la direction de l'école des Savoyards dont il devint la providence par ses charités et son zèle à les instruire ; ses vertus ne purent le mettre à l'abri de la fureur révolutionnaire; il fut arrêté comme suspect, condamné à mort et décapité le 7 juillet 1794, à 80 ans. fAsses-tu, alk, qui a rapport aux fenêtres. — Porte fenestrale. («m. ««/.). Nom d'une des portes de Rome, située près du lieu où la Fortune vint visiter Servius Tullius, en entrant par les fenêtres de sa demeure. — hennirai (hitt. nal.), se dit des insectes que l'on trouve sur les carreaux des vitres. FMBSTmsaLA, écrivain latin qui vivait du temps d'Auguste. Pline et Eusèbe dans sa chronique placent sa mort la 6^e année du règne de Tibère. Fenestrelli avait écrit des Annales dont il existe plusieurs fragments et un livre sur les magistrats romains. Il existe sous son nom et sur ce second sujet un ouvrage en deux mains. Il existe sous son nom et sur ce second sujet un ouvrage qui n'est point de cet auteur, mais d'André-Dominique Ptoch de Florence. rgNBHTmF.it {nm.). Garnir des fenêtres. — Fenestrer. Faire le galant à la fenêtre de sa maîtresse. — Fenestrer [chevaler.), se disait, dans les tournois, des champions qui avant de combattre attachaient à des fenêtres leurs crues où étaient blasonnées leurs armoiries, afin que l'on connût les combattants et que l'on put empêcher d'entrer en lice aux qui, par quelque méfait, se seraient rendus indignes de cet honneur. FÊSESTUF., ÉK, taulier fenesturé [archéol. fr. i, sandale dont le dessus était formé par des courroies lacées à jour. I, s. m., coll., toutes les fenêtres d'une maison. », fêtes populaires que l'on célèbre encore à Toulouse. Leur origine est antique; ce sont les Ferales* des Romains; fêtes en l'honneur des morts. Macrobius (I) en rapporte l'origine à Numa Pompilius, et Ovide en faisait remonter l'origine jusqu'à Enée <a;. Autrefois les habitants de Toulouse allaient, pendant une partie des mois de février et de mars, visiter les champs de repos, les cimetières, et cela se nommait aller aux bières, aux cercueils, ire ad ferelra ; ces fêtes, comme je l'ai dit ailleurs (3) étaient indiquées dans le calendrier romain au 21 février ou au «j des calendes de mars. Les vieilles légendes de la ville éternelle disaient qu'Enée les avait établies que Numa les avait rendues plus solennelles en y ajoutant de pieuses cérémonies pour apaiser les mânes et pour obliger les dieux infernaux à les traiter avec moins de rigueur. Celte

fête était nommée Ftralia, mot qui venait de jmla frre uu de frrrt epmlø»; elle durait onze jours. Les parents et le» amis allaient dan» les lieux destinés a l'inhumation et visitaient les sépulcres de ceux dont ils regrettaient la perle. Ils faisaient plusieurs foi* le tour de ces monuments en prononçant des prières cl offraient ensuite sur les tombeaux qu'ils couvraient des premières lleurs du printemps, un festin appelé «ciJeritiw», ou l'on ne servait que du miel, des gâlraux, Ju lait et du un. La religion chrétienne sanctifie ces fêtes de commémoration cl de deuil. Mais les chapelles qu'elle avait fait élever dans les cimetières de Toulouse ayant été démolies à l'époque de l'invasion anglaise, un transporta dans les églises des faubourgs cette dévotion, et le peuple remplaça liar le plaisir, par une joyeuse promenade, le pieux pèlerinage qu'on Taisait autrefois aux tombeaux des aïeux : quelques têtes profanes remplacèrent les fêtes dit deuil et des souvenirs, ot chaque année plusieurs poètes célébraient en langue romane ou rn français, les charmes de ces réunions et les louanges des dames qui venaient les embellir. Le plaisir y faisait taire souvent la voix de la raison, et le xvi' siècle (4) s'éleva fortement contre ce changement qu'il nommait une rfanatifin. Madame Des Noyers (5) a décrit ainsi les Fendrai son temps : « Le carême a mis fin, dans Toulouse, aux plaisirs des dames, et quoiqu'ils recommences) l après Pâques, ce n'est pas avec la même vivacité. Dans le continent, il ne fait On baisse les glaces des ca rosses t cassées par les dragées qu'on jette à là personne dans les maisons; les pas sûr d'aller dans les de peur qu'elles ne soi la léle. Il ne reste ce artisans quittent leurs boutiques, les domestiques n'omissent pas a leurs maîtres. On court les rues du matin au soir; les (t) 5«ftrr», lib. I, cap. 13. (J) Fait., Il, t. 733. (S) Stnliiiiine atncraledts départements pyrtnttet, 17, 377;£fi»loirt de» tWifv/fpiu deToutoïue, I, HJ « suivantes. (A) Grtgor Col. Sinl., lib. XXXIX, cap. U. (5) Lettre XXI. dames sont en ca rosse, les messieurs a cheva'. Plusieurs f. nt des mascarades en cbarclte ; l'on fait imprimer des vers qui expliquent l'emblème, et que l'on jelle de tous côtés. Ceux qui ont des maltresses leur donnent un moue pain; c'est une grande boîte pleine de oonlilurcs, couverte d'une étoffe dont on peut faire une jupe, attachée par des rubans dont on peut faire une garniture. On promène tout le jour celte boîte sur uu cheval ou un chariot, jetant partout des vers à l'honneur de celle a oui on la destine, et on la lui fait donner par des gens masqués, dans l'endroit où il y a le plus de monde. Après avoir couru les mes pendant le jour, on court le bal pendant toute la nuit. Personne ne pourrait tenir à celle

fatigue si le carême ne venait à propos calmer les fureurs. Chaque saison a pourtant ses plaisirs, mais plus modérés. Chaque dimanche de carême on va à quelqu'un des faubourgs célébrer le Feneira; les dames s'y rendent [Mirées de leur mieux ; les messieurs y font de belles cavalcades autour des cirasses, et on voit arriver quantité d'hommes à pied, déguisés en pâtissiers ou en bergers qui jxirtent chacun un feneira sur la tête; c'est un grand gâteau piqué d'écorces de citron cl de conlitures *ur une planche couverte de rubans et de colilichets ; on le jette dans le carosso des dames où l'on lait en sorte que les deux bouts portent sur les portières. » La religion n'avait pas aliandonné ce que les fêles du FenrtraM avaient de mieux, car dans les faubourg* un célébraït, peudaul les dimanches de carême, un office particulier pour les mort. La révolution effaçà et ce qui rap|ielait la dévotion de nos pères et leur amour pour les réunions tumultueuses. Mais, en l'an vu, une ordonnance municipale remit en honneur ce qu'elle nommait savamment les ffile\$ fértritne\$, et chaque année encore les Feneint attirent dans les faubourgs de Toulouse, et dans les vastes promenades de celle ville un peuple nombreux et ami des plaisirs. Chr Alexandre du MtaH.

FKNKTkB, ouverture dans le mur d'un édilice, par laquelle la clarté nécessaire est introduite dans les appartements. Il s'ensuit que les fenêtres sont une partie essentielle de leur édifice, pan* que la lumière est le premier besoin pour qu'ua bâtiment suit habitable. En même temps les fenêtres peuvent être employées à décorer le dehors des bâtiments; et lorsque l'architecte connaît bien son art , elles peuvent quelquefois mieux servir à produire un lion effet que des colonnes, des pilastres et d'autres ornements. Un bâtiment peut élrc beau sans ces objets d'ornement, lorsque l'ensemble a une belle; forme, que les fenêtres sont disposée» avec intelligence et que l'architecte a su observer le rapport qui doit exister entre l'extérieur et l'intérieur d'un Uniment. La distribution des fenêtres doit être faite avec symétrie; elles doivent tomber d'aplomb lrs unes sur les autres, et il doit y avoir un rapport de proportions entre elles. Dans les bâtiments de quelque importanre, on afreele pour cela de figurer des fenêtres factices vis-à-vis, à coté, etc., de celles qui sont reconnues nécessaires, afin de conserver dans les facatlrs extérieures les lois de la symétrie. Les proportions des fenêlres doivent nécessairement différer selon les usages des différents pays, parce que rien ne comporte plus de variété selon les climats, les degrés de température, la longueur des jours, la pureté du ciel, les occupations commerciales , les usages de la vie et les liesoins de la société que les

ouvertures par lesquelles la lumière du jour s'introduit dans l'intérieur des massons et des appartements. Dans les climats chauds, les fenêtres sont rares et d'une dimension peu étendue. Dans les pays où le soleil a moins de force et l'hiver plus de durée, les fenêtres sont plus grandes, afin de pouvoir jouir de tout le soleil et de toute la lumière que la nature y accorde. Cette différence des climats fait qu'on ne peut point fixer des règles invariables pour la proportion des fenêtres; il y a cependant des règles prescrites par la solidité, par la convenance, par le bon accord des parties et par le plaisir attaché à une harmonieuse corrélation. C'est ainsi que la solidité prescrit de faire les trumeaux de fenêtres au moins égaux en largeur à l'ouverture de celles-ci ; lorsque ces trumeaux sont trop larges , les maisons reçoivent un caractère de pesanteur et de sérieux qui les rend tristes à la vue. Le moyen terme de la proportion des fenêtres est de leur donner en hauteur le double de leur largeur. On tient ordinairement celles du rez-de-chaussée plus basses d'un huitième, et on donne un huitième de plus, et quelquefois deux, aux fenêtres des étages supérieurs. Les architectes de France ont toujours tenu la proportion des fenêtres plus longue. Celles de la cour du vieux Louvre approchent en beauté des ouvrages de l'Italie. Elles ont pour hauteur deux fois et demie leur largeur. L'usage des balcons chaque fenêtre a contribué à les faire allonger. La tablette

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.89% accurate

FfcNÈTntS. (71fl) FKKX. d'appui ne doit alors aller que jusqu'à la hauteur du genou, au lieu que dans les autres, elle vient jusqu'à mi-corps, (l'ouverture prolonge de la fenêtre donne de la gaucherie à l'intérieur des appartements; elle est même d'un ajustement plus heureux pour la décoration en établissant plus de symétrie entre les portes et les fenêtres. Quant à la disposition des fenêtres, l'observation de la symétrie est la principale règle. Les fenêtres doivent être placées exactement l'une au-dessus de l'autre à tous les étages; la solidité exige que les vides soient au-dessus des vides, et les pleins au-dessus des pleins. Comme un édifice déplaît à l'œil lorsqu'il est percé de trop de fenêtres et que les vides l'emportent sur les pleins, il répugne de même à la solidité et au bon goût, de ne séparer les étages que par de trop maigres intervalles. Entre l'étage supérieur et inférieur, il faut y avoir un espace qui indique l'épaisseur des plafonds et une hauteur nécessaire à l'appui des fenêtres. Les fenêtres doivent toujours être en nombre impair dans la décoration d'un bâtiment, surtout de l'avant-corps d'une façade. Au milieu de ces avant-corps, il doit se trouver un vide, et non pas un trumeau. Dans les maisons particulières, cependant, cette règle ne saurait être constamment observée, parce que l'ensemble de ces maisons, subordonné à l'irrégularité des terrains et à une multitude de besoins ou de convenances, s'oppose très souvent à l'observation d'une symétrie exacte. On se dispense encore de celle de sévérité dans les arrière-corps, dans les ailes, ou même dans les pavillons de l'extrémité d'un bâtiment, qu'on regarde comme faisant partie d'un ensemble plus considérable, auquel la distribution générale des fenêtres est assujétie. La forme des fenêtres diffère suivant la diversité de leurs ouvertures. Les fenêtres qui servent de portes s'emploient dans les rez-de-chaussées; elles ont ordinairement la forme d'arcades; quelquefois elles sont en plate-bande. Les croisées-fenêtres sont ou en plein cintre, ou à plate-bande, ou bombées. Les premières ne s'emploient avec succès que dans les grandes masses de bâtiments. Elles ont un bel effet, entre autres, au palais Pitti. Elles sont aussi spécialement affectées aux églises qui comportent de très grands vitraux. Les fenêtres en plate-bande sont les plus usitées et les moins dispendieuses pour la construction. On les fait en maçonnerie, en charpente ou en pierres. Les fenêtres bombées sont moins belles pour la forme, parce qu'elles tiennent un milieu équivoque entre le cintre et la plate-bande. On

emploie encore des fenêtres ou circulaires, qu'on appelle œils-de-bœuf, ou se composant d'un demi-cercle. Elles ne sont d'usage que dans les soubassements ou les attiques. On n'est pas convenu de la forme et de la proportion des fenêtres qu'on pourrait affecter à chacune des différentes ordonnances, ou des divers modes d'architecture selon lesquels se construisent les édifices; souvent les besoins d'un édifice contrarient les idées de l'architecte à cet égard. Il est plus libre dans tout ce qui a rapport à la décoration des fenêtres. Celles qui sont nues et sans chambranles n'en doivent, en général, s'employer que dans les maisons privées ou sur les parties extrêmement simples des édifices, celles qui répugnent à toute espèce d'embellissement. Le caractère de force que quelques architectes veulent donner à leurs ouvrages au moyen des fenêtres lisses ne commande pas la privation de tous ornements; il s'oppose seulement à ce qu'ils aient trop de délicatesse, l'un des modes les plus austères d'orner les fenêtres est celui qu'on appelle rustique. Il consiste à en entourer la baie de refends ou de bossages plus ou moins saillants, selon le degré de rudesse de l'édifice entier. Les fenêtres rustiques ou à bossages ne s'emploient avec succès que dans de grands édifices; lorsqu'on y admet une ordonnance de colonnes il faut être très sobre de celle manière d'orner les chambranles. L'ordre dorique dans toute sa sévérité n'admet dans les chambranles que les profils les plus simples; on peut même alors donner quelque chose de pyramidal à la forme des fenêtres. Les encadrements des fenêtres doriques ne doivent point avoir d'ornements. Les chambranles ioniques en auront, et la sculpture y sera plus délicate que riche; elles pourront de plus avoir un entablement sans fronton. Toute la richesse de la forme, de la proportion et de la sculpture se réserve pour l'ordonnance corinthienne, dont le chambranle sera surmonté d'un fronton. Quant aux ornements des fenêtres, il faut encore observer qu'ils ne doivent pas être les mêmes à tous les étages d'un édifice: chaque étage, pour ne pas fatiguer la vue par une trop grande monotonie, doit avoir un genre particulier d'ornement; mais les fenêtres du même étage ne doivent point différer par les ornements. Lorsqu'un édifice est d'une très grande étendue, on se permet encore de donner aux croisées du milieu plus d'ornements qu'aux autres. On applique aussi plus d'ornements aux fenêtres de l'étage principal. Lorsqu'elles sont plus hautes, si les bonnes proportions le permettent, on applique plus d'ornements sur les côtés qu'en haut et en bas, et on observe le contraire lorsque les fenêtres sont plus larges, en raison de la hauteur, que les proportions ne l'exigent. Dans les

temps les plus reculés , les fenêtres des habitations étaient fort petites ou étroites. Dans la peinture du vase grec qui représente Jupiter allant escalader la fenêtre d'Alcmène . cette fenêtre est très petite. Selon Sénèque , celles du bain de Scipion étaient si petites qu'elles ne méritaient point ce nom et qu'elles ressemblaient plutôt à des crevasses qu'à des fentes. Dès que les Romains commencèrent à donner à leurs habitations une disposition plus commode , on songea aussi à agrandir les fenêtres, soit pour avoir un plus grand jour et jouir d'une vue plus étendue , soit pour pouvoir mieux rafraîchir les chambres en été en ouvrant les fenêtres, ou pour les réchauffer dans la saison froide, en donnant passage aux rayons du soleil. Dans les maisons de campagne de Plinthe , à Laurentum et à Tuscanum, il y avait différents appartements, des salles à manger, des galeries, etc. , garnis de beaucoup de grandes fenêtres. On avait également soin de donner un beau jour aux habitations situées dans les villes ; on y pratiquait des fenêtres , non-seulement du côté de la cour, mais aussi du côté de la rue , ainsi qu'on le voit par les lois romaines qui défendent d'obscurec le jour ou la vue. Du reste , Vitruve dit expressément de disposer les salles à manger, les autres chambres , les galeries, corridors et escaliers de manière à leur donner un beau jour. Les ruines de Pompeia prouvent cependant que l'usage d'avoir des fenêtres du côté de la rue n'était pas général ; on n'y a trouvé que peu de maisons qui eussent des fenêtres de ce côté , et , dans les habitations qui en ont , elles sont à une élévation qui n'a point pu permettre de s'en servir pour regarder dans la rue, mais seulement pour éclairer les appartements. Les chambres qui , dans les maisons de Pompeia, étaient situées autour de la cour, n'avaient point de fenêtres, il n'y en avait qu'aux chambres qui donnaient sur les jardins. Dans les plus anciens temps, les fenêtres se fermaient par des volets; ce ne fut que bien plus tard qu'on y employa des vitres , qui, selon Plinthe, étaient d'abord de pierres précieuses. Les fragments de verre plat qu'on a trouvés à Herculaneum paraissent cependant prouver qu'on employait aussi le verre à cet usage. Quelquefois la fenêtre était, à l'extérieur, garnie d'un grillage de fer suspendu par des gonds , de sorte qu'on pouvait à volonté l'ouvrir et le fermer. Les fenêtres du temple de Jérusalem avaient plus d'ouverture en dedans qu'en dehors. Il se peut que ce fussent des ouvertures destinées à faire sortir la fumée des lampes et de l'encens qu'on brûlait. D'autres pensent , avec plus de probabilité, que ces fenêtres étaient pratiquées ou dans la partie supérieure du mur, ou dans le toit , pour éclairer la partie intérieure du temple. Il est

vrai qu'ordinairement les temples anciens n'avaient pas de fenêtres; cependant on en trouve quelques-uns en Egypte qui en avaient. Dans le grand temple des ruines de Thèbes on voit au-dessus de la colonnade, au milieu du temple, où il a le plus d'élévation, une espèce de fenêtre en forme d'embrasure ou de canardier. Dans un bâtiment à Siena, qui paraît avoir été un temple, on voit également dans le toit, qui est en terrasse ou plat, et dans les murs latéraux, des fenêtres qui en dedans ont plus d'ouverture qu'en dehors. fasil . s. m. (on mouille 17) (<• togricuU), le lieu où l'on serre les foins à la campagne. KB3ISON (droit com.), lemps pendant lequel il était défendu de mener paître les bestiaux dans les prés. FRIMEUR ou fkkmtseb (Jear), couclier à Nuremberg où il mourut le 11 novembre 1029, s'est fait un nom par son rôle pour la propagation des lettres éludes ; il fonda six bourses pour les études Idéologiques, et lit, en le 15, un fonds annuel pour acheter des livres pour une bibliothèque publique. Par son testament il augmenta encore cette fondation, en sorte que ces dons, joints à ceux qui furent faits par la suite, ont placé cette bibliothèque, confiée aux soins du chapitre de l'église de Saint-Laurent, au rang des meilleures de l'AIFEJni { sia Johs), auteur anglais, né à Norwich en 1739, mort à East-Dereham dans le comté de Norfolk en 1794. exerça les fonctions de juge de paix et fut shérif du comté en 1791 ; il était membre de la Société des antiquaires* de Londres. On lui doit la publication des Ultrtt criginaltt écrite* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.25% accurate

FENOUIL. (71' «mm let règnnt de Henri VI , Êdmard IV et Richard III , par diffèrente! pertonnet de distinction , pic. , arrangée* dam un ordre ehronelogiq ne , avec de» noies hittorique* et explleatitet , avec •eite planches grades, 2 toI. in-4", 1787. On y trouve (les anecdotes curieuses sur une époque intéressante , mais peu connue. fbnsbc (main.). Cet animal a été longtemps le sujet de disputes scientifiques. Observé pour la première Ibis aux environs d'Alger par Bruce, ce voyageur en envoya la figure et la description à BufTon, qui les publia dans le tome 111 de ses suppléments, en donnant a l'espère le nom tV anonyme. Ilrand, qui l'observa plus lard, en donna une description détaillée sous le nom de *erdn, qu'il avait appris des Maures. Sparmaim, dans son Voyage au Cap, parle également du zerda. Bruce, ayant revu l'anonyme dans son voyage en Abyssinie, en publia une description détaillée sous le nom de fennec, nom que lui donnent les habilanlsdece pays, mais sans pouvoir toutefois se procurer l'animal. D'après ces diverses descriptions, Blumenhach avait placé le (ennec près des mangoustes. M. Geoffroy le considéra comme appartenant au genre galago, et M. Desmarest, après en avoir fait , sous le nom de mcgalotes, un genre intermédiaire aux makis, aux chats et aux chiens, le plaça plus lard auprès de ces derniers, à coté desquels le fennec paraît en effet devoir rester. On a pu depuis ce temps se procurer des individus et confirmer la justesse de ces observations. Les fennec ne diffèrent absolument des chiens et surtout des renards que par la longueur de leurs oreilles. Ce sont des animaux nocturnes, vivant dans le sable des déserts et se creusant des terriers où ils restent cachés une grande partie du jour. La longueur du fennec est de vingt-cinq centimètres depuis l'occiput jusqu'à l'origine de la queue; celle-ci en a dix-huit, la lélc neuf et les oreilles neuf également. La couleur du pelage est un fauve jaunâtre très pale, plus clair encore aux parties inférieures-, le bout de la queue est noir; la lourgureest épaisse et douce. fenollar (Beksaid), chanoine de Valence en Espagne. En 1474, le chapitre de Valence avant invité les amateurs de la poésie à célébrer dans leurs vers le mystère de la conception, Fenollar fut nommé secrétaire du concours; il en publia le recueil sous ce litre : Certamen pœliche en tohor de la concerto ; premier livre imprimé en Espagne avant une date certaine. On connaît encore de lui : 1° Ittoria de'la Pattio de Xotlro Segor Jesu-chritt; a* h Protêt*» de lot olive» e disputa delt

jment y deh viegot. Il vivait encore au xvr siècle, mais on ignore la date de sa mort. FESolliet (Pierre), évêque de Montpellier, né à Aimcci vers la fin du xvr siècle, se consacra au ministère de la chaire. Saint François de Salles chercha» le fixer auprès Je lui. Avant été nommé théologal du chapitre de Gap, il fut mandé a Paris où il prêcha devant Henri IV avec un tel succès que ce prince le retint pour son prédicateur ordinaire. En 1607, il fut appelé à l'évêché de Montpellier, à la grande satisfaction des catholiques qui remercièrent Henri IV de ce choix. Ce prélat combattit les progrès de l'hérésie, rappela les religieux chassés de leurs couvents, établit des missions dans les campagnes et parvint à ramener dans le sein de l'Eglise un grand nombre de personnes égarées. Cependant ledit qui ordonnait la restitution de tous les biens ecclésiastiques possédés par les protestants fit éclater des troubles en 1621. Les révoltés s'emparèrent de Montpellier et révéque fut obligé de s'enfuir. Il rentra dans son diocèse après la pacification en 1622 , et continua de l'administrer avec autant desélc que de sagesse. En 1635, il vola dans l'assemblée générale du clergé pour la nullilcdu mariage rie Monsieur avec Marguerite de Lorraine , comme ayant été contracté sans le consentement du roi. Elantà Paris en lf>52, H y mourut Ic23 novembre, et fut inhumé dans l'église SnicitEuslache. On a de ce prélat : Remontrance» au roi contre let duelt, 1515, in-8°; — une Harangue an roi, vive et pathétique; — Discourt tur le mariage de Monsieur (Gaston de France) ; — Oraison* funèbres du chancelier Pomponed* Bellihre, Paris, 1607; de Louis I", duc de Montpentler, 1608; de BenrUe-Grand , 1610, et de Unit XIII, 1643, in-4*. FENOUIL, anclhum fœnieulum (bot.). Celle plante, de la famille det omhccllifères, de la pentandrie digynie de Linné, fut jusqu'à ce célèbre botaniste connue sous le nom de fenouil fœnieulum. Linné la réunit au genre anelh, cl on la nmnaît aujourd'hui sous le nom d'anelhum fteniculum. — Le fenouil eommun donne de grandes touffes à racine vivace, longue et pivotante,] de laquelle parlent plusieurs tiges cylindriques . lisses , rameuses supérieurement , garnies de feuilles deux fois lernées I et composées de folioles linéaires, filiformes, glauques. Les f) » EYTOIR. Ili-urs sont d'un beau jaune, à grandes ombelles sans iinulu— celles , s'épanouissant tout l'été; quand on empêche leur production, la plante se conserve plusieurs années. Elle croit dans les terrains pierreux dans les vignes de nos déjwrléments du midi, en Grèce, en Orient, au pied du Caucase; on l'a trouvée spontanée dans les parties méridionales de la Suisse, en Piémont , en Italie ; on la cultive dans les jardins potagers du

nord de la France, ainsi que le fenouil doux, *anethum dulce*, que l'on nomme aussi fenouil de Florence et de Home ; ce n'est qu'une variété : elle s'élève moins haut, donne des semences plus grosses, d'une odeur plus douce ; on la regarde en Italie comme un manger délicieux, l'une autre variété du fenouil commun, dont Berlolini fait une espèce sous le nom de fenouil poivré, *anethum piperitum*, a une saveur très-acre qui se perd par la culture ; on la mange comme les deux espèces précédentes. On donne vulgairement le nom de fenouil à diverses plantes de la famille des ombellifères, mais qui appartiennent à des genres différents. Ainsi l'on nomme fenouil annuel le visnague du midi, *ammi visnaga*, qui a les mêmes propriétés que la carotte, *daucus carota*, avec laquelle il a de si grands rapports que Linné les avait réunis ensemble ; fenouil d'eau, le pheilandre aquatique, *phetlandrinum aquaticum*, plante très-vénéneuse. On donne aussi ce nom dans quelques localités à deux plantes aquatiques de familles opposées, la renoncule flottante, *rannunculus aquatilis*, et le volant d'eau, *myriophyllum spicatum* ; fenouil de montagne, le pyrèthre du Levant, *anthemis pyreticum*. — Fenouil de mer, fenouil marin, la bacille perce-pierre, *crithmum maritimum* ; fenouil de porc, le peucedan des lieux humides, *peucedanum officinale* ; fenouil erratique, le selin anguleux, *telinum currifolia* ; fenouil puant, l'aneth odorant, qui vient d'Espagne, *anethum graveolens*. — Fenouil sauvage, la ciguë, *conium maculatum*. — Fenouil tordu, tantôt le seseli monlanum, tantôt le teteli torluosum et le teteli ammoides. PKKOrjLLÈbBS [géogr.], nom d'une petite contrée de l'ancien Languedoc. Le pays de Fenouillédet est aujourd'hui compris dans le département des Pyrénées-Orientales. PENOtHXBT ou fbxoiillet (bot.). On donne ce nom à trois variétés de pommiers : on distingue le fenouillet gril ou anis ; le fenouillet jaune ou drap d'or ; le fenouillet rouge, ou bardit, ou aterollp. FENOitiixbtb, s. f., Mu-de-vic rectifiée avec de la graine de fenouil. PEXOiiLLOT (Jka.m i, frère puîné de l'auteur de l'Honnête criminel, naquit à Salins en 1748. Ayant achevé ses études, il s'établit à Besançon et acheta la charge d'avocat du roi au bureau des finances. L'un des premiers il se prononça fortement contre la révolution. Il s'attira des persécutions de la part du Directoire par ses écrits critiques, et fut obligé d'émigrer. Il se lia avec Fauchet-Borel à Neuchâtel, fit des brochures que celui-ci se chargea d'imprimer et de distribuer, se fixa ensuite à Bâle, où il participa aux projets de contre-révolution dont son ami était la cheville ouvrière. Il profita de l'amnistie accordée aux émigrés pour rentrer

en France et venir demeurer à Lyon, où il reprit l'exercice de sa profession d'avocat. Il mourut à Besançon, à l'âge de 78 ans. Parmi ses nombreux écrits, on se contentera de citer : 1° Précis historique de la vie de Louis XVI et de son martyre, suivi du Précis historique de l'horrible attentat de son pauvre épouse ; 2° la Rencontre imprévue, ou le Souper de Vaubert de Cognac à Bile ; 3° les Fruits de l'arbre de la liberté française ; 4° Adresse de remerciement de requint de la Méditerranée au directoire exécutif ; 5° la France à tous les enfants ; et 6° le Cri de la vérité sur le sort de la révolution.

Fenrir (myth. scand.), nom d'un loup monstrueux, fils de Loke. Fenrir est maintenant enchaîné ; mais il doit rompre ses liens au crépuscule des dieux, c'est-à-dire à la fin du monde, et dévorer le soleil.

Fenestration, s. f., petite ouverture en long. En termes de jardinage, enter ou greffer en fente, ciller ou greffer en introduisant et en fixant la greffe dans une fente pratiquée à l'arbre ou à l'arbuste qu'on veut greffer, l'acte de fente, celui qu'on débite en le fendant pour en faire des échelas, des lattes, des cercles, des merrains, etc.— Fente, se dit particulièrement, dans les usines, des gerçures ou intervalles qui accompagnent souvent les filons métalliques, et qui sont quelquefois remplis de mine. FBNTB. Fente et refente { anc. jurisp. }, subdivision, entre les diverses branches d'une même ligne de parenté, des droits héréditaires attribués à cette ligne. fentoir (technol.), espèce de coupeur à l'usage des bouchers. - Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.47% accurate

FEM'-GttCC. fentom {teehtnat.}, morceau de fer disposé pour taire des clés et autres ouvrages de serrurerie; morceau de bois coupé pour faire des chevilles. fenton, s. ni. (quelques-uns écrivent fanion) [t. d'archit), sorte de ferrure qui sert à divers usages, et principalement à lier le chambranle d'une cheminée avec le reste de la maçonnerie PKSTON '(■ ikuard), navigateur anglais, embrassa la carrière militaire. Il servit quelque temps en Irlande où il s'acquit assez de réputation. Sir Slartiu Frobisher, qui allait à la découverte d'un passage par le nord-ouest pour pénétrer dans la mer du Sud, donna à Fenton le moyen de l'accompagner sur un petit hatimenlidonl il cul le commandement en 1577. Cette expédition ne fut pas heureuse; celle qu'il entreprit ensuite n'eut pas un meilleur résultat; il demanda à l'aire une nouvelle tentative, ce qui lui fut accordé ; mais il avait plutôt en vue de faire fortune que de faire des découvertes. Il reçut «les instructions , partit en 1582 avec quatre lwtimeiits et dirigea sa navigation vers l'Afrique, et ensuite vers le Brésil, pour continuer son voyage vers le détroit de Magellan, malgré ses instructions. Mais la crainte de la flotte espagnole, qui l'alli tnlaïl a l'entrée du détroit , le 01 altérir à Saint-Vincent, établissement portugais; il y rencontra trois vaisseaux de l'escadre espagnole, leur livra combat et coula a fond l'cnr vice-amiral, et revint en Angleterre en 1583. En 158», lors de l'armement contre l'attaque de la fameuse armada , on lui confia lerommandemcnl d'un vaisseau ; il eut part au succès et se distingua par sa bravoure. La paix le rendit contre son gré au repus, et il mourut à Dcplford en 1603. fknto\ (sir Gkoffiioi;, naquit dans le comté de Xoltiugham vers le milieu du xvie siècle. Il fut employé en Irlande par la reine Elisabeth, d'aliord eu qualité déconseiller privé, puis de secrétaire d'Etat, et même, à ce qu'il parait, do surveillant auprès des gouvernements. Il conserva sans aucun nuage toute la confiance de la reine et de Jacques Ier, et son crédit ne fut Jamais altéré par les intrigues des gens dont il éclairait de trop près la conduite ; il le dut sans doute a son parfait désintéressement dans un temps où le gouvernement lui-même paraissait favoriser la corruption. Fenton est particulièrement loué par les historiens anglais pour sa vigilance sur les intérêts (le l'Angleterre en Irlande. Il mourut a Dublin le 19 octobre 1608. On a de lui des traductions d'ouvrages français, italiens, espagnols, etc., entre autres une Traduction dt l'hitloire det atterre* d'Italie de Guicbardin, 157». frntos (Ei.isÉK) , poète anglais né à

Shelton , près de Newcastle-under-Lyme, dans le comté de Stafford, se dévoua à l'enseignement et à la culture des lettres. Le comte d'Orreri le prit pour son secrétaire et lui confia, en 1711, l'éducation de lord Hoyle , depuis comte Orreri, son fils unique. Une amitié intime s'établit et subsista entre le précepteur et son noble élève. Il jouit également de l'amitié et de l'estime de Pope . Pope lui confia l'exécution de l'une partie de sa traduction de l'Odyssée et le fit entrer d'abord chez le secrétaire d'Etat Craggs , et ensuite chez la veuve de sir William Temple dont il éleva le fils et où il finit ses jours dans une situation douce et aisée , trop aisée peut-être , car, dit lord Orreri , il devint d'un embonpoint excessif et mourut tourmenté par la goutte et dans un bon fauteuil avec deux bouteilles de port par jour. Les oeuvres de John , en vers et en prose , ont été recueillies en 1 vol. in-4, Londres , Toulon , 1731. Ses poésies se sentent un peu de la précipitation imposée par la nécessité , mais elles ne manquent ni de grâce ni d'élégance. Pope place son ode A lord Gowper après celle de Dryden connue sous le nom de la Fable d'Alexandre; son travail dans la traduction de l'Odyssée ne fait nullement disparate avec les vers du principal traducteur. Pope dit que Swift lui coulait plus de peine à corriger que Fenton. Ses ouvrages sont : la tragédie de Mariamne; — une vie de Milton ; — vers d'Oxford et de Cambridge , 1709. Il a publié une superbe édition des (oeuvres de Waller , avec des notes estimées. Pope lui a consacré une belle épi gramme. *Asperula* (M.), plante du genre *Asperula* , célèbre en France où elle est connue depuis les temps les plus reculés sous le nom d'*Asperula*. On l'a naturalisée ; nos départements du Midi. La tige , haute de vingt-cinq à trente centimètres, est cannelée , feuillée, garnie de feuilles ovales, cunéiformes, crénelées vers leur sommet et d'un vert gai. Elles servent de base à une couronne de fleurs d'un blanc teint de jaune , semblables à celles du trèfle, trifolium pratense, plus grandes, moins nombreuses et non pédiculées. Il leur succède des gousses longues, étroites, recourbées (co 18) Ff.ODALJTK. faucille ou en manière des cornes du bœuf ou de la chèvre forme qui fit donner la plante le nom de *Asperula* ou «*Asperula* par les Grecs de l'antiquité. Les graines contenues dans ces gousses sont d'un brun jaunâtre , d'une odeur forte , aromatique, et d'une substance très mucilagineuse; elles ne se gèlent point tenues sous l'eau durant plusieurs jours ; mises en terre , elles germent vile , garnissent la verdure du sol qui les nourrit. Dans la Syrie, on les mange jeunes liges crues, après que lesi Dans la Syrie, on les mange germées; en Egypte , ce sont les s liges crues,

après que les eaux du Nil cessent d'inonder le pays. En France, on sert sur les tables la graine réduite en purée. En pharmacie, on la fait entrer dans diverses préparations ou bien on en extrait de l'huile. L'industrie en retire également un fort beau rouge incarnat. Le fenu-grec est d'une grande utilité comme fourrage et présente aux bestiaux nourriture substantielle et très saine. On donne à cette piaule le nom de tenebré. féodal, adj. 1° se dit de ce qui appartient, de ce qui a rapport à un fief et de ce qui concerne les fiefs en général. — Droit féodal, le droit qui traite des fiefs, des matières féodales. — Gouvernement féodal, celui d'un pays qui est partagé en fiefs, c'est-à-dire en domaines relevant les uns des autres et dont les possesseurs exercent en leur propre nom certains droits souverains ou seigneuriaux, Ici» que le droit de rendre la justice, d'exiger des redevances, d'imposer des corvées, etc. — Temps féodaux 9 temps, époque où le régime féodal était le plus en vigueur. FÉODALISME (polit.), système de la féodalité. féodalité (Système FF.oiiii,). Le mot féodalité vient du latin feodum, fief, dont l'étymologie est incertaine. Parmi celles qu'on lui a assignées, deux seulement sont probables. Selon les jurisconsultes français, suivant Cujas entre autres, le mot feodum est d'origine latine; il vient de fide*, et désigne la terre en raison de laquelle on était tenu à la fidélité envers un suzerain. Selon les écrivains allemands, feodum est d'origine germanique, et vient de deux anciens mots, dont l'un a disparu des langues germaniques, tandis que l'autre subsiste encore dans plusieurs d'entre elles, et spécialement en anglais: du mot fe, fee, salaire, récompense, et du radical fd, propriété, bien, possession; en sorte que feodum désigne une propriété donnée à titre de solde, de récompense. L'origine germanique paraît plus probable que l'origine latine: d'abord, à cause de la structure même du mot; ensuite, parce qu'au moment où il s'introduit chez nous, c'est de Germanie qu'il vient; enfin, parce que dans nos anciens documents latins ce genre de propriété portait un autre nom, celui de feodum. — Le système féodal est l'ensemble des éléments qui constituaient le régime de la société européenne dans le temps où les véritables et grandes propriétés territoriales étaient au [d'un petit nombre de familles privilégiées, qui, seules, comme possesseurs de fiefs, avaient une importance politique. En effet, vers le x^e siècle, les charges et les propriétés données aux grands à titre de bénéfices étaient devenues héréditaires, et l'aristocratie avait constamment tulle avec la royauté. Elle avait en quelque sorte anéanti le pouvoir monarchique; elle y substituait une organisation à peu près républicaine, résultant de rouirais

volontaires, de promesses données et reçues et d'engagements réciproques. Comme il n'y avait point alors de représentation nationale ni de pouvoir constitué, le nouveau système ne fut, dans le principe, écrit nulle part; il reçut une exécution régulière par l'assentiment universel. Pour bien comprendre le système féodal, il est nécessaire de connaître la manière dont il s'est formé ; il est nécessaire par conséquent de connaître l'origine des fiefs. Une foule d'opinions contradictoires ont été émises à ce sujet; nous indiquerons brièvement les principales. Beaucoup de savants attribuent aux Romains l'institution des fiefs. Les uns en fixent l'époque au règne d'Alexandre Sévère; les autres la font remonter au règne d'Auguste. On a cru apercevoir clairement des terres militaires dans les colonies déclinables de la Germanie, où les vétérans, agriculteurs et guerriers, fertilisaient et détendaient la partie la plus importante des frontières de l'empire, et l'on a pensé que les terres militaires [V. ce mot) étaient la base essentielle et primitive des fiefs du moyen âge. Alexandre Sévère les regarda comme une institution utile qu'il était de la saine politique de protéger et d'étendre ; il transporta à d'autres parties de l'empire ce qu'il trouva établi sur les bords du Rhin. Il distribua à ses officiers et à ses soldats les terres qu'il avait conquises avec eux sur les barbares, sous la condition expresse que ces terres ne passeraient aux héritiers du concessionnaire qu'autant que ces bénéfices

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.63% accurate

ÉonAi.iTf. (719) féodalité. ritiefs porteraient eux-mêmes les armes , et que, dans tous les temps elles ne pourraient être possédées que par des soldais. Par-là il Mourait aux limites de zélés défenseurs, puisqu'il la religion du serment militaire se joignait la force de l'intérêt personnel. Son exemple fut suivi. l'robus en usa de même avec «es soldats, relativement aux terres d'Iourie. Mais tel fut le malheur des temps, que ces sortes de concessions passèrent des frontières dans l'intérieur de l'emoire. Des hordes barbares en avaient traversé les provinces et n avaient laissé sur leurs uns nue des ruines; elles étaient désertes ; pour les repeupler elles furent cédées * des vétérans. Quantité de lois du Code Théodosien nous font connaître que les terres léliques devinrent le prix ordinaire de la vélérance, cl que le cultivateur eut la liberté de les transmettre a ses descendants, sous la condition que ceux-ci prendraient les armes lorsqu'ils auraient atteint l âge de les porter. Souvent , sans attendre la vélérance , les terres furent accordées à des soldats, à charge fie garder les Irunlières, les passages des grands fleuves, les châteaux, les bourgs, d'où leur vinrent les noms de limitanei, ripensts, castellani, bwgtsrii ; souvent même il les fallut distribuer à des peuplades d'étrangers qu'on opposait sur les frontières A d'autres peuples barbares, ou qu'on admettait dans le sein de l'empire pour en réparer les pertes. C'est ce nue lirenl surtout M.ixtmien, Constance Chlore, Constantin et Valentinien. Toutes ces concessions, ajoutc-t-on, étaient de véritables fiefs, desquels n'ont différé presque en rien ceux qui furent distribués par les rois francs. On prétend même prouver, par un passage de saint Augustin, l'existence des liefs, tels que nous les connaissons, chex les Komains, l'emploi de la cérémonie de foi et hommage, etc. On insiste aussi sur ce que, dans le passage -auquel nous faisons allusion, les vassaux sont appelés milites, et que, dans les siècles plus anciens, ils portèrent chez les conquérants barbares le même nom. On soutient , dans ce système, que les peuples transrhénans ne s'établirent d'abord dans les Gaules qu'a titre de soldats ou vassaux de l'empire. Montesquieu veut que les nets aient pris leur origine dans les marais de la Westphalic et dans la forêt Hercinienne. Il fait descendre les Tassaux de ces particuliers qui s'attachaient à un prince ou a un grand et qui liaient leur sort au sien. <r L'engagement le plus sacré est de le défendre, tlit-il en traduisant Tacite. Si une cité est en paix, les princes vont chez relies qui font la guerre,

et ils ne conservent un grand nombre d'amis que par la force et par la guerre. Ceux-ci reçoivent le cheval de combat et le javelot terrible. Les repas peu délicats, mais grands, sont une espèce de solde pour eux. Le prime ne soutient ses libéralités que par la guerre et les rapines. Vous leur persuaderiez bien moins de labourer la terre et d'attendre l'année que d'appeler l'ennemi et de recevoir des blessures; ils n'acquerront pas par la voie ce qu'ils peuvent acquérir par le sang. Ainsi chez les Germains, continue Montesquieu, il y avait des vassaux, parce qu'il y avait des hommes fidèles qui étaient liés par leur parole, qui étaient engagés par la guerre, et qui faisaient à peu près le même service que l'on fait depuis pour les fiefs, à l'établissement sur les terres conquises, les Germains auraient donné des terres en fief à leurs compagnons. Mably (Ottobritant sur l'histoire de France) a combattu l'opinion de Montesquieu : il prétend que les fiefs proprement dits sont de la création de Charles-Martel ; que les bénéfices qui existaient sous les Mérovingiens n'eurent rien de commun avec ceux des Romains ni avec ceux que forma Charles-Martel ; que c'étaient des concessions faites gratuitement et sans charges; que les Francs, à leur arrivée dans les Gaules, étaient trop ignorants et trop barbares pour sentir le prix des usages des Romains et les adopter; que d'ailleurs les bénéfices militaires pouvaient être utiles aux Romains, dont les armées, composées de mercenaires, étaient entretenues aux frais de l'Etat, mais qu'ils ne pouvaient être d'aucun avantage aux Francs, qui, sans distinction, étaient obligés de servir à leurs dépens. Les dons qu'avaient faits les successeurs de Clovis d'une partie du domaine royal n'étaient, selon Mably, que de purs dons qui n'imposaient aucun devoir particulier, ce qui ne conférait aucune qualité distinctive. Les bénéfices de Charles-Martel furent, au contraire, ce qu'on appela depuis des fiefs, c'est-à-dire des dons faits à la charge de rendre au bienfaiteur, conjointement ou séparément, des services militaires ou domestiques. Charles-Martel doit donc être regardé comme le premier auteur de la féodalité. D'après le président Oénault [Abrégé chronologique de l'histoire de France], le système féodal serait dû aux Lombards. En effet, ils sont les premiers qui ont rédigé par écrit les coutumes féodales, et notre langue n'a reçu le mot de fief que bien tard dans le moyen âge. Sans doute les Lombards ont les premiers recueilli les usages des fiefs, mais cela ne prouve pas qu'ils en soient les auteurs. Origine et développement des fiefs de la féodalité jusqu'à la fin du dixième siècle, d'après les auteurs les plus modernes. — Les divers systèmes que nous venons d'indiquer ont longtemps partagé les

savants; chacun d'eux contient quelques vérités dont l'auteur et ses partisans ont ensuite tiré des conséquences exagérées. On adopte généralement aujourd'hui la donnée première de Montesquieu. Après l'invasion et l'établissement des Germains sur le sol gaulois, on voit apparaître les bénéfices. Ce genre de propriété territoriale est opposé à un autre qui porte le nom d'*allodium*, *aleu irai*. Le mot «*allodium*, *alodium*», désignait une terre que le possesseur ne tenait de personne, qui ne lui imposait envers personne aucune obligation. Le mot *beneficium*, au contraire, désigna dès l'origine une terre reçue d'un supérieur, à titre de récompense, d'un bienfait, et qui obligeait envers lui à certaines charges, à certains services. Chez les anciens Germains, la puissance des chefs consistait à être entourés d'une foule de compagnons pour lesquels des chevaux, des armes, des repas, étaient une espèce de solde. Pour former des bénéfices, il ne manquait aux Germains que des terres. Lorsque les Francs eurent envahi la Gaule, les chefs ajoutèrent à leurs anciens dons des bénéfices qui changèrent les relations qu'ils entretenaient avec leurs compagnons. Dans la Germanie, les hommes libres, attachés à leurs chefs par l'illustration de la naissance, par la supériorité du courage ou par les présents qu'ils en recevaient, menaient autour d'eux une vie commune ; dans la Gaule, au contraire, les concessions de terres tendaient à disperser les Germains, à les séparer du chef qui les commandait. D'un autre côté, la quantité des armes, des chevaux, des présents mobiliers, en un mot, qu'un chef pouvait faire à ses hommes, n'était pas limitée. C'était une affaire de pillage : une nouvelle expédition procurait toujours de quoi donner. Il n'en pouvait être ainsi des présents de terres. C'était inévitable, sans doute, que l'empire romain se partageât ; mais la mine n'était pas inépuisable, et quand un chef avait disposé des terres du pays où il s'était installé, il n'avait plus rien à donner pour gagner d'autres compagnons, à moins de recommencer la vie errante, de changer sans cesse de résidence et de patrie, habitude qui se perdait de plus en plus. De là un fait partout visible du VI^e au IX^e siècle : d'une part, l'effort constant des donateurs de bénéfices pour les reprendre dès que cela leur convient et s'en faire un moyen d'acquérir de nouveaux compagnons ; d'autre part, l'effort continu des bénéficiaires pour s'assurer la possession pleine et immuable des terres, et s'affranchir même de leurs obligations envers le chef dont ils s'étaient tenus, mais auprès duquel ils ne vivent plus, dont ils ne partagent plus toute la destinée. De ce double effort résulte, pour la propriété de ce genre, une instabilité continuelle : les uns les reprennent,

les autres les retiennent par la force, et ils s'accusent tous d'usurpation. C'était là le fait; mais quel était le droit? quelle était la condition légale des bénéfices et du lien formé entre les donateurs et les donataires? Voici le système de la plupart des historiens publicistes, spécialement de Montesquieu, de Rohcrison et de Mably. Les bénéfices furent : f complètement amovibles : le donateur pouvait les reprendre quand il voulait; i' temporaires, concédés pour un temps déterminé, un an, cinq ans, dix ans; 3* viagers, accordés pour la vie du bénéficiaire; t" enfin héréditaires. L'amovibilité arbitraire . la concession temporaire , la possession viagère et la propriété héréd. taire, tels sont, à leur avis, les quatre états par lesquels la propriété bénéficiaire a passé du v* au x* siècle; telle est la progression des faits depuis la conquête jusqu'à l'entier établissement de la féodalité. Mais ce système est également repoussé par les témoignages historiques et par la vraisemblance. La propriété bénéficiaire n'a point passé, du v au X* siècle, par ces quatre états successifs et réguliers. La prédominance primitive des concessions à vie et la tendance constante à l'immobilité, qui finit par triompher, voilà les seules conclusions générales qu'on puisse déduire des monuments , les véritables caractères de la transition des bénéfices aux fiefs. L'amovibilité des bénéfices a été confondue avec l'amovibilité des charges de comtes, ducs, etc. La première n'a jamais pu être la condition générale et première des concessions territoriale* faites aux Francs. Sans doute les rois ont souvent révoqué les possessions qu'ils avaient accordées soit à leurs compagnons, soit à l'église; mais c'étaient des actes de \ iti— lence arbitraire, contre lesquels ne cessaient de réclamer les seigneurs. Les publicistes qui ont cru reconnaître dans les bénéfices

The text on this page is estimated to be only 27.70% accurate

FÉ«DALITÉ. (720) FÉODALITÉ. l'ires cet fiaï progressif ver»
l'inamovibilité les on! confondus avec les précaire*, donl on trouve
fréquemment des exemples du vi' au iv siècle : nuis les précaires, empruntés
à la législation romaine , n'étaient que la succession gratuite de l'usufruit
d'une propriété pour un temps déterminé. L'Eglise accorda souvent (les
précaires à des guerriers, en leur imposant pour condition de défendre ses
propriétés sans cesse menacées du pillage. Le concile de Leplines, dans la
vue de rétablir l'union entre l'Eglise et les Francs enrichis de ses dépouilles
par Charles-Martel, décida que les propriétés ecclésiastiques ne seraient
possédées par ces derniers qu'à tilre de précaires , et qu'ils paieraient à
l'ancien propriétaire douze deniers pour chaque métairie. Dans les vr et vir
siècles, les bénéfices sont en général accordés au donataire pour toute la
durée de sa Tie. Les leudes francs s'efforcèrent même d'oblcnir l'hérédité de
bénéfices, en faisant statuer que ce qui avait été accordé par les rois à
l'Eglise et aux fidèles, serait irrévocablement maintenu, et qu'on leur
restituerait les terres qni avaient pu leur être enlevées dans les interrègnes, à
moins qu'ils n'eussent suhi cette spoliation par une juste condamnation
(Traité d'Andelot, 537). Il fallait que les Francs investis d'un bénéfice
observassent une fidélité inviolable envers le donateur. La spoliation était
expressément érmncée comme le châtiment du leude qui portait les armes
contre le donateur, ou qui , de quelque manière que ce fût , agissait contre
ses intérêts. Les domaines ainsi confisqués devaient être donnés aux Francs
qui auraient exécuté religieusement leur contrat. Les bénéfices ne furent pas
essentiellement héréditaires pendant la dynastie des Mérovingiens ; mais il
y avait dès lors un commencement d'hérédité, qui fut adopte en principe
sous la dynastie des Carlovingiens. L'usage de la confirmation, que l'on voit
souvent dans les capitulaires, fut le degré par lequel le bénéfice passa de la
condiliun viagère à l'étal d'hérédité. Après la mort du donateur ou du
bénéficiaire, le possesseur du bénéfice demandait au prince un acte qui le
maintint, qui le confirmât dans sa propriété. Pour mieux comprendre la
révolution qui s'opéra au ix« siècle dans l'état des terres, il convient de se
souvenir que les Barbares adoptèrent en grande partie la forme cl les
dénominations de l'administration romaine établie dans les Gaules. Ils
eurent des ducs et des comtes pour administrer la justice et les finances,
pour commander les armées ; ces officiers étaient surveillés par des légats

(m toi Uominlcl), que les rois envoyaient dans les provinces éloignées pour réformer les abus et maintenir l'ordre public. On trouve, après les ducs et les comtes, plusieurs magistrats qui, dans un ordre hiérarchique, se partageaient les différentes charges de l'administration publique. A côté des durs cl des comtes elail une classe d'hommes linrcs, propriétaires d'aleux, exempts de tout tribut personnel, et qui ne devaient à la nation que le service militaire pour la défense générale. Cette classe d'hommes libres commença a diminuer sous le règne de Charlcsmagne ; fatiguée par les guerres de ec prince, accablée par la tyrannie des ducs et des comtes qui exigeaient l'hériban , elle se dévoua au service des grands, sous la protection desquels elle trouva un asile. Charlcsmagne, qui ne prévît pas la portée de ces engagements , permit à ses arrièi es-vassaux de ne marcher à la guerre qu'à la suite de leurs seigneurs. Ces derniers, à partir de celle époque, s'isolèrent chaque jour davantage de l'action du gouver; à mesure qu'ils consolidaient leur indépendance , ils «ni le vasselage des Francs, qui devinrent ainsi leurs homme* et presque étrangers à la protection cl à la surveillance de la puissance royale. L'usage de la recommandation s'étendit rapidement dans le ixe siècle. Presque lous les aïeux furent changés eu liénéfices. surtout dans le nord de la France. Dans le midi, les aïeux et les hommes libres subsistèrent plus longtemps avec uue plus grande indépendance. Un peut attribuer cette différence à plusieurs causes : la plus puissante sans doute fut l'influence du gouvernement municipal , qui était plus profondément enraciné dans le midi que dans le nord, et qui v protégea plus longtemps la liberté et la propriété contre la féodalité germanique. Une institution qui date aussi du règne de Charlcsmagne fit faire un pas immense au gouvernement féodal , cl prépara le démembrement de l'empire franc en ce grand nombre de souverainetés que l'on remarque à l'avènement de Hugues Capet. Pour prévenir les plaintes qui s'élevaient de toutes paris contre l'administration des comtes et des légats extraordinaires , Charlcsmagne partagea l'empire franc en légations régulières , confiées aux personnages qui tenaient le premier rang à sa cour cl dans ses armées. Après sa mort , ces gouveri, qui ne se sentaient plus sous la main puissante d'un grand roi , aspirèrent ouverlement à l'indépendance. Il se forma autant de centres de pouvoir qu'il y eul de légation* circonscrites. Louis-le-Débonnaire entrevit le danger qui menaçait sa couronne et sa dynastie ; il voulut y remédier en supprimant les légations; mais, en 823, il fut contraint de rétablir ce qu'il avait alwli. Sous le règne de Charlr s-le-Chauve , les malheurs de la patrie,

en proie à la fureur des Normands et à des guerres intestines, servirent les projets ambitieux des comtes, qui mirent à prix leurs services, étendirent et consolidèrent leurs usurpations. Le vasselage, encouragé par Charlemagne, était devenu si général que, dans l'assemblée tenue à Pistes en 864, on comprit sous le nom de peuple ou d'hommes libres les vassaux du roi et leurs vassaux, les ducs et leur vasselage, celui des comtes, des évêques, des abbés, les guerriers attachés au service des hommes puissants, et les simples écuers propriétaires qui s'étaient rendus au plaid. Charles-le-Chauve avait encore de la puissance; ses immenses possessions, l'autorité des lois et la majesté de sa couronne le rendaient redoutable aux grands vassaux, qu'il pouvait d'ailleurs soumettre au tribunal du peuple. Mais, emporté par la violence de ses passions, il souleva contre lui tous ses rivaux par les meurtres du duc Bernard, de Gauzbert, marquis de S'custrie, et d'autres comtes illustres, assassinés par ses ordres. Aussi ses vassaux, dont sa tyrannie avait accru la puissance, lui dictèrent-ils des lois dans la célèbre assemblée de Quicrsy-sur-Oise (877). Ils obtinrent que les offices des comtes, que les bénéfices de ses vassaux et ceux de ses arrière-vassaux, passeraient à leurs enfants, et que les vassaux qui, après sa mort, voudraient se retirer sur leurs aïeux, pourraient disposer de leurs bénéfices. Cette inféodation générale avait été préparée par des concessions importantes faites par le même prince; il avait institué, à titre héréditaire, le duché de Bretagne et le comté de Flandre en faveur d'Hérisspoé et de Baudouin (850-802). Charles-le-Gros n'était ni assez habile ni assez ferme pour arrêter les progrès de la féodalité. Il existait cependant encore des hommes libres, comme on le voit par l'édit de Verne* (883); la royauté avait ses vassaux, et le peuple ses seigneurs, ses chevaliers et des qui n'avaient pas subi les atteintes et les liens de la Normandie, accordée par Charles-le-Simple à Rollon à titre de duché (912), indique la révolution qui s'accomplissait en France dans la nature de la possession territoriale et dans la constitution de la royauté. Ce pouvoir, si élevé au commencement de la dynastie carolingienne, ne sait résister à l'ambition des grands et aux attaques des hommes du Nord qu'en les investissant des plus riches parties du territoire de France, et qu'en les associant aux privilèges de la souveraineté. Les chefs de la maison de Robert-le-Fort et les princes carolingiens achetèrent des partisans par des cessions territoriales qui démembraient la monarchie en plusieurs fiefs en quelque sorte indépendants. La Lorraine, le Maine, le Neussin, l'Avranchin, le Cotentin, et

une partie de la France proprement dite , formèrent des fiefs nouveaux ou augmentèrent l'étendue des fiefs déjà subsistants. On ne donnait pas seulement en fief une propriété territoriale : toute espèce de concession prenait la forme féodale. On donnait en fief la grue ou la juridiction des forêts , le droit d'y part dans le péage ou le rouage d'un lieu , le et eorle des marchands venant aux foires, la justice dans le palais du prince ou haul seigneur, les place* de chanye dans celles de ses villes où il laissait battre monnaie , les maisons et loges des foires i les maisons où étaient les étuves publiques , les fours banaux des villes , enfin jusqu'aux essaims d'alieilles qui pouvaient être trouvés dans les forêts. Cette multiplicité et cette variété d'inféodalions étaient autant de moyens que les principaux seigneurs employaient pour augmenter le nombre de leurs guerriers. Les luttes continuelles qu'ils soutenaient contre leurs voisins les mettaient dans la nécessité d'aliéner souvent , soit des terres , soit des droits utiles . pour attacher à leur service des vassaux inférieurs qui niellaient à prix leur valeur, ou plutôt le sang de leurs serfs. Fuiionde la propriété tfu utlarec la touvertineté. — Aprèsavoir indiqué le développement progressif, du v au X* siècle, de la nature spéciale de la propriété foncière, nous devons alwnler la fusion de la souveraineté et de la propriété. Il s'agit uniquement ici de la souveraineté du possesseur de fief dans ses domaines et sur leurs habitants. Hors du fief et dans ses rapports avec les autres possesseurs de fiefs supérieurs , et quelle que fût entre eux l'inégalité, le seigneur n'était |i Personne dans cette association ne possédait la Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.97% accurate

FÉODALITÉ. Là régnaient d'autres principes, d'autres formes, que nous < indiquerons bientôt. Une fois la féodalité bien établie, le possesseur du fief, grand ou petit, avait dans ses domaines tous les droits de la souveraineté. Aucun pouvoir extérieur, éloigné, n'y venait donner des lois, établir des impôts, rendre la justice : le propriétaire possédait seul tous ces pouvoirs. Tel était, du moins en principe et dans la pensée commune, le droit féodal. (V. ce mot.) Ce droit fut souvent méconnu, ensuite contesté, enfin envahi par les seigneurs supérieurs et puissants, entre autres par les rois. Il n'en subsistait pas moins, n'était pas moins réclamé comme primitif et fondamental. Quand les philologistes amis de la féodalité se plaignent que la souveraineté des simples seigneurs ait été usurpée par les grands barons, et celle des grands barons par les rois, ils ont raison : il en est arrivé ainsi. À l'origine, dans le droit, dans l'esprit du système, tout seigneur exerçait dans ses domaines les pouvoirs législatif, judiciaire, militaire; il faisait la guerre, battait monnaie, etc.; en un mot, il était souverain. Rien de semblable n'existait avant le plein développement du régime féodal, immédiatement avant l'invasion, dans les VII^e et VIII^e siècles. On aperçoit bien alors le germe, les premiers rudiments de la souveraineté féodale; mais à côté, et même au-dessus, subsistent encore la royauté impériale, la royauté militaire, l'administration romaine, les assemblées et la juridiction des hommes libres. Des pouvoirs, des systèmes divers coexistent et se combattent. La souveraineté n'est point concentrée dans l'intérieur de chaque fief et aux mains de son possesseur. — Comment, du V^e au X^e siècle, ce fait s'est-il accompli? Comment toutes les autres souverainetés se sont-elles abolies, effacées du moins, pour ne laisser subsister, dans l'intérieur du domaine et sur ses habitants, que celle du seigneur? Ce n'est pas assurément dans la société romaine que ce fait a pu prendre son origine, car il n'y existait rien de semblable : toute son organisation reposait sur un maître, des agents, des sujets, et la souveraineté était loin d'y être inhérente à la propriété. La souveraineté féodale n'est pas sortie non plus des bandes germaniques qui envahirent l'empire romain. Là ne pouvait se rencontrer rien de semblable à la fusion de la souveraineté et de la propriété, car la propriété foncière est incompatible avec la vie errante. Et quant aux personnes, le chef d'une telle bande ne possédait sur ses compagnons aucune souveraineté; il n'avait nul droit de leur donner des lois, de les taxer, de leur rendre seul la justice. Là

régnait la délibération commune, l'indépendance personnelle et une grande égalité de droit, quoique le principe d'une association aristocratique y fut déposé et dû se développer plus tard. La fusion de la souveraineté et de la propriété sera-t-elle née uniquement de la conquête ? Les vainqueurs se seraient-ils partagé le territoire et ses habitants pour aller régner en souverains, chacun dans sa part, au nom du seul droit du plus fort ? Ainsi l'ont cru et soutenu beaucoup de publicistes. C'est l'idée qui réside au fond du système de tous les défenseurs du régime féodal, de Boulay-Villiers par exemple. Ils ne l'expriment pas formellement, ils ne disent pas tout haut que la force a seule fondé la souveraineté des possesseurs de fiefs ; mais c'est le seul principe possible de leur théorie. Le sol a été conquis, et avec le sol ses habitants : de là la fusion de la souveraineté et de la propriété. L'une et l'autre ont passé, et légitimement (passé, aux plus braves. Si Boulay-Villiers (V. ce mot) ne supprimait pas cet axiome, toute sa doctrine s'écroulerait. En fait comme en droit, Boulay-Villiers et les publicistes de cette école se trompent. La fusion de la souveraineté et de la propriété, ce grand caractère du régime féodal, n'a point été un fait si simple, si purement matériel, si brutal pour ainsi dire, un fait aussi étranger, soit à l'organisation des (vieux) sociétés que l'invasion mit en contact, la société romaine et la société germanique, soit aux principes généraux de l'organisation sociale. La véritable origine en est plus complexe et plus lointaine que le simple droit de conquête. Elle résulte à la fois du caractère primitif de la tribu germanique et de la conquête que les Germains firent des provinces romaines. Le chef de famille, propriétaire dans la Germanie, possédait une souveraineté domestique sur ses parents, une autorité tyrannique sur les colons dépossédés et réduits à une espèce de servitude. La conquête de la Gaule ne fut point faite par des tribus germaniques, mais par des bandes errantes, obéissant à des chefs, telles qu'on en voit se former en Germanie du VI^e au V^e siècle. Dès que ces Germains eurent franchi le Rhin et qu'ils se furent emparés de la Gaule, ces guerriers, égaux en droit, se parta- (721) **FÉODALITÉ.** Le caractère de la tribu germanique, qui était essentiellement propriétaire, se développa et prévalut au milieu d'eux. Chaque guerrier prétendit exercer dans la portion de territoire qui lui était échue les droits dont jouissaient les chefs de famille au-delà du Rhin. Ces droits s'étendirent, se fortifièrent par les privilèges de la conquête, qui en modifièrent la nature. Ce n'était point sur le sol de la patrie que les associations guerrières des Francs avaient fondé leur colonie : c'était au milieu d'un peuple qui

avait une langue , une religion , des différentes. Il s'établit entre le vainqueur et le vaincu les relations qui séparent le maître de l'esclave ; le Franc, possesseur du sol conquis par sa valeur, voulut exercer sur les habitants de son territoire le même empire que la bande victorieuse exerçait sur toute la nation vaincue. Si l'on doutait que la conquête eût imprimé ce caractère particulier à l'établissement des Francs dans la Gaule , il faudrait considérer que le gouvernement féodal institué en Allemagne n'a point le même caractère, qu'il n'a point produit les mêmes effets au delà qu'en deçà du Rhin, et que jamais la féodalité n'a inspiré aux Allemands la même aversion qu'aux Français. Pour expliquer des résultats si différents, il faut remarquer que le système féodal a été pour ainsi dire primitif dans la Germanie, qu'il n'a point été imposé aux habitants comme une conséquence de la conquête. La propriété des hommes isolés a pu être respectée; leur liberté civile et politique a pu se développer sous le même gouvernement qui n'a enfanté que le despotisme dans la plupart des contrées de l'Europe, et qui y ravalait la dignité de l'homme presque au degré de la servitude antique. Attestation de l'absence de fait entre eux. — La polyarchie féodale , qui s'est substituée à la royauté carlovingienne, exclut l'idée d'unité dans les contrées où elle s'est établie. Toutes ces souverainetés indépendantes que l'on voit apparaître au X^e siècle avaient, il est vrai, des intérêts communs contre le fantôme de monarchie qu'elles avaient laissé subsister; mais, formées dans des pays divers et dans des circonstances différentes, elles n'existaient point comme une vaste société unie par une confédération dont toutes les parties ont reconnu l'autorité et les conditions. Le possesseur d'un fief était à la tête d'un petit Etat indépendant, d'une société complète; législation, finances, justice, armées, tout était dans sa main. Ainsi, un fief pour s'administrer, pour se défendre, n'avait recours ni à une direction supérieure, ni à une protection étrangère, l'un des caractères les plus saillants de la constitution féodale , c'est la jalousie du pouvoir et la prétention à l'indépendance qui se manifestent dans les actions des petits comme des grands feudataires. Il est vrai qu'ils avaient des intérêts et des devoirs communs, que leur origine était la même, que leur puissance était fondée sur les mêmes bases. Cependant ils étaient aussi isolés les uns des autres que l'ont été les républiques de la Grèce ancienne ou les cités de l'Italie pendant le moyen âge [H], l'un véritable lien de fédération n'aurait pu s'établir entre les communautés féodales qu'avec le concours d'un pouvoir supérieur, reconnu et obéi, qui aurait existé au-dessus d'elles. La royauté,

que l'on regarde généralement comme le centre autour duquel étaient groupés tous les États féodaux, était naturellement leur ennemie. Presque toujours, quand elle est intervenue dans leurs querelles, ce n'a été que pour son propre compte. Aussi, tant que la royauté a été faible, sans puissance intérieure, sans ascendant au dehors, toutes les parties de la féodalité ont été divisées, sans cesse obligées de recourir à la force pour faire respecter leurs droits, pour terminer leurs différends. Elles n'ont commencé à établir entre elles des relations régulières, en quelque sorte légales, que lorsque la royauté, s'élevant par degrés au-dessus d'elles, a pu se faire craindre et devenir leur juge. Cet isolement, que nous remarquons dans la société féodale, était aussi profond dans la société considérée sous un point de vue plus général. Il n'y avait qu'un seul point par lequel fussent en contact les intelligences : c'était l'esprit religieux, qui n'a pas laissé périr l'unité dans la société européenne. Sa puissance se manifeste surtout à la fin du XI^e siècle, à l'époque des croisades ; V. ce mot). La voix de l'Eglise, qui retentit dans les pays les plus éloignés, put seule réunir dans un concile, pendant un hiver (1) Un caractère non moins taillant de la féodalité nous paraît être celui de l'obéissance volontaire, principe social nouveau que les Germains ont acquis, et ils furent obligés de se disperser dans le monde romain. M. Hallan observe tout pour le posséder. Ils devinrent chefs de ramification. L'esprit avoué avec raison qu'il y avait quelque chose d'analogue dans la nature de ces bandes mobiles subit une modification notable. 1 du patron et du client {L'Europe au moyen âge, t. I, p. 100}; T. XI. 91 - ■ . Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.35% accurate

FÉODALITÉ. rigoureux, la plupart des souverains et des barons de l'Europe et un grand nombre de peuples, et faire marcher sous la même bannière plus de six cent mille hommes étrangers les uns aux autres, mais unis par le lien d'une croyance commune. L'accomplissement de la première croisade est un fait européen qui dévoile tout entière la société du XI^e siècle. La royauté est partout si faible qu'aucun roi n'est appelé, non-seulement à commander la première croisade, mais encore pour en faire partie. Les croisés offrent d'abord le commandement à Pierre l'Ermite, à l'homme dans lequel se personnifie le caractère de cette pieuse entreprise. Sur son refus, c'est le duc de la Basse-Lorraine, le représentant de la féodalité, que les suffrages de ses compagnons mettent à la tête de la plus formidable expédition militaire du moyen âge. Ainsi nous ne regardons pas comme réelle l'association générale des vassaux de fiefs entre eux; c'est un édifice imaginaire créé après coup par les publicistes qui se sont étudiés, par esprit de système, à former un ensemble avec des éléments épars et disparates. Sans doute, en principe, les possesseurs de fiefs étaient liés les uns aux autres, mais leur association hiérarchique semble savamment organisée; en fait, jamais cette organisation ne fut réelle ni efficace, jamais la féodalité ne put tirer de son sein un principe d'ordre et d'unité suffisant pour en faire une société générale et tant soit peu régulière: éléments, c'est-à-dire les possesseurs de fiefs, furent toujours en lutte entre eux dans un état d'incohérence et de guerre, obligés de recourir sans cesse à la force, parce qu'aucun pouvoir supérieur vraiment public n'était là pour maintenir entre eux la justice et la paix, c'est-à-dire la société. Mais s'il est impossible de trouver le lien qui unissait tous les feudataires pour en faire une grande association politique, il n'en est pas moins vrai qu'il existait, dans la société féodale, des relations multipliées qui variaient selon la nature des fiefs. Ces possessions étaient si diverses, que Du Roule, dans son Glossaire, donne la définition de quatre-vingt-huit espèces de fiefs; la différence qui les distingue n'est pas toujours très sensible; cependant ils différaient plus ou moins entre eux par quelques points qui empêchent de les confondre. Tous les possesseurs de fiefs n'exerçaient pas les mêmes droits dans les limites de leurs domaines. Les feudataires, que nous voyons en révolte contre la dynastie carlovingienne et la renverser du trône au XII^e siècle, avaient généralement usurpé dans leur plénitude tous les droits régaliens. Ils

promulguaient toutes les lois, ils rendaient la justice, et ils étaient les chefs suprêmes des armées ; ils faisaient la paix ou la guerre selon leur bon plaisir , levaient des impôts sur le peuple, accordaient des chartes de : à leurs principales villes, battaient monnaie et s'incomles, ducs ou barons par (a grâce de Dieu. Ces feu, s'élaüt ainsi constitués indépendants contre la n» aulé, ni dans leurs domaines une autorité qu'ils présentèrent aux peuples avec toutes les prérogatives de la souveraineté. Mais comme, dans l'origine, le fief avait été uneconcessionde la royauté, le vassal ne fut jamais, en principe, dans une indépendance alisolue du monarque : il y eut toujours entre eux, au moins nominalement, quelques relations qui rappelaient une puissance déchue, et qui, dans d'autres temps, constituèrent des droits, Vn des privilèges des rois avait été d'accorder des bénéfices uni insensiblement s'étaient transformés en souverainetés féodales. Le feudataire, à l'exemple du prince, cul des vassaux; il ne donnait pas seulement en fief une partie de ses domaines, mais encore toute espèce d'avantages ou de produits. Lorsque les feudataires se furent aperçus que, par les différentes inféoda lions, ils avaient aliéné une trop grande partie de leur ancien fonds de terre et presque tous ses droits utiles, ils curent recours à un nuire expédient pour acquérir des vasselagcs : ce fut d'assigner des pensions ou même des renies perpétuelles sur leur trésor aux seigneurs qu'ils voulaient avoir dans leur dépendance. Les rois de France eurent même expédi'-nl: vers le milieu du XIV siècle, cent seigneurs, tant régniculcs qu'étrangers, étaient de.. vassaux de la couronne de France au prix d'une rente qu'ils avait obtenue sur le trésor du roi. Le principe essentiel du tief étaient le contrat d'assistance et de fidélité réciproques. Le vassal qui violait les conditions imposées par le suzerain à l'époque de la concession féodale en était dépouillé par continuation. A son tour il avait droit à une exacte justice, à une protection constante ; s'il avait a se plaindre, il pouvait demander par les armes le redressement de ses griefs et déclarer la guerre a son suzerain. Ce dernier était obligé de faire assembler les pairs de Hcf de son vassal dans les quarante jours qui suivaient la plainte; et si, après cet espace de temps» '« vassal n'avait point obtenu justice, il était autorisé dès ce ment à sortir de son hommage. Il n'y avait point d'action qui affranchit aussi légitimement le vassal de l'hommage dû à son suzerain que le déni de justice que ce dernier lui Misait subir en sa cour. La concession du tief était accompagnée de trois cérémonies principales : l'hommage, la foi et l'investiture. Parla première, le vassal se reconnaissait l'Jlmmm de son suzerain; par la seconde, il lui

promettait fidélité ; par la troisième, il était mis en possession du fief. (V. Fief et Hommage, Investiture— utilité.) Le vassal contractait avec son suzerain des obligations morales et des obligations réelles : il manquait à sa foi en divulguant ses secrets, en lui cachant les machinations de ses ennemis, en le lésant dans sa personne ou dans sa fortune, en portant atteinte à l'honneur de sa maison. Dans une bataille, il devait donner son cheval à son seigneur si celui-ci perdait le sien, l'aider de tout son pouvoir à sauver ses jours, et prendre sa place en captivité quand il était prisonnier. Le service qui était le plus particulièrement imposé au vassal était le service militaire : c'était en quelque sorte la base de la relation féodale. Le vassal qui s'en exemptait sans raison était, dans l'origine, puni par la confiscation du fief; dans la suite, la loi féodale s'adoucit, et une simple amende fut substituée à la confiscation. Le vassal devait à son suzerain, dans des cas déterminés, des aides ou subventions en argent. Le seigneur jouissait aussi de certains avantages ou droits féodaux dont les principaux étaient les reliefs, les droits pour aliénation, les droits de déshérence et de confiscation, les droits de garde et de mariage. (V. Droit féodal. et Droit* féodaux.) Il s'établit au moyen âge, dans la cour des princes, certains offices qu'on a appelés féodaux, parce qu'ils avaient quelque ressemblance avec les fiefs. La cour de Charlemagne était remplie d'une foule d'officiers qui avaient différents titres, et qui remplissaient différentes fonctions auprès de la personne du prince. Des hommes qui étaient libres, et souvent de la même condition que leur suzerain, recherchaient à sa cour les titres d'échanson, de maître-d'hôtel, d'écuyer, de maréchal, de varlet, etc. ; ils recevaient en récompense des terres en fief féodal. On trouve ces officiers féodaux dans les châteaux des barons et des prélats, empressés d'imiter la magnificence de la cour des rois. Les seigneurs les plus puissants possédaient un fief héréditaire, des offices à la cour des rois de France : ainsi le comte d'Anjou était sénéchal de France, et les seigneurs du Hainaut étaient connétables de Normandie héréditairement. Après avoir exposé les obligations du vassal et les droits du suzerain, il est nécessaire de faire connaître les relations qui existaient entre les vassaux du même suzerain. Les vassaux qui possédaient un fief du même rang étaient désignés par le mot pairs, les pairs. Chaque fief avait un certain nombre de pairs qui formaient la cour de haute justice ; leurs rapports entre eux étaient peu fréquents, et n'avaient guère lieu sans l'intermédiaire du suzerain. Les hommes qui avaient des droits égaux dans la société féodale vivaient habituellement isolés, comme étrangers les uns

aux autres ; cependant, comme ils se trouvaient ensemble à la cour de leur seigneur, qu'ils se réunissaient sous sa Iwnnière pour (faire la guerre, et qu'ils étaient exposés à commettre des déprédations sur les terres des uns des autres, il fallait que des lois ou «les coutumes généralement reconnues réglasse les relations obligées des vassaux et punissent les délits dont ils pourraient se rendre coupables. Avant l'institution des baillis, spécialement chargés de l'administration de la justice, les pairs étaient appelés à prononcer sur les débats qui les divisaient. Le vassal offensé dans sa personne ou lésé dans ses propriétés s'adressait au suzerain, qui se trouvait dans l'obligation d'appeler au jugement d'autres vassaux du même rang. Les femmes qui tenaient, de leur chef, des fiefs de même dignité que l'était celui du vassal qu'il s'agissait de juger pouvaient assister au jugement de ce vassal et y donner leur voix comme ses pairs. Il arrivait que le suzerain traduisait le vassal en la cour du haut seigneur, lorsqu'il n'avait point un nombre suffisant de pairs dans sa innuie*. ou lorsqu'il se sentait trop faible pour pouvoir contraindre le vassal à comparaître devant sa cour, ou à exécuter la sentence. La cause était portée devant le seigneur supérieur lorsque l'une des parties se plaignait d'avoir été mal jugée. L'exécution des jugements se ressentait des mœurs d'un peuple chez lequel le combat judiciaire était encore une voie légale pour obtenir justice. presque toujours la guerre suivait la sentence. Le suzerain qui avait présidé au jugement et le vassal en faveur duquel il avait été rendu, avaient souvent recours aux armes pour réduire le condamné, soit à l'obéissance, soit à la réparation de l'outrage. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.38% accurate

FÉODALITÉ. (723) FÉODALITÉ. II/ iullutt généraux du sytUme fitodal. — Après l'établissement des (nbus germaniques dans la Gaule, un retrouve dans lrs mrrors et les lois de la nation victorieuse , el dans celles île la nation vaincue, des éléments de liberté, d'aristocratie et de monarchie. Les Germains délibéraient en commun et avec une entière indépendance sur toutes les affaires qui intéressaient la bande ou la tribu , el les rites de la Gaule avaient joui du gouvernement municipal même sous la tyrannie des empereurs romains. Ces éléments de liberté , qui , du v au ix* siècle , subsistèrent en Gaule dans des proportions différentes, s'allia ibliient rapidement avec la décadence de la dvnaslie carkmngicmie. La liberté du peuple et les franrbisesmunicipales des cités forent en même temps détruite* par une aristocratie territoriale el militaire qui , usurpant la propriété do sol , attaquait l'indépendance des habitants. Les éléments monarchiques ne se conservèrent pas mieux qur les institutions aristocratiques. La royauté religieuse et nulilaire des Germains , modifiée par le caractère symbolique et chrétien de la royauté impériale et carlovingienne , ne put rester maltresse de la société : elle disparut devant les empiétements successifs de la féodalité et avec l'unité politique ; il n'v cul plus d'Etat , plus de gouvernement général. La royauté, qui avait été le pouvoir central de toutes les trilius germaniques établies dans la Gaule, ne conserva plus ce qui faisait sa force et son caractère disinctif ; elle fut démembrée en nn grand nombre de souverainetés indépendantes qui usurpèrent ses plus nobles et ses plus précieuses prérogatives. Ainsi, l'établissement du gouvernement féodal eut pour premier résultat de détruire en France la liberté politique et municipale des Francs et des Gaulois, cl la majesté et la puissance de la royauté germanique que Pépin el Cbarlemagne n'a* aient exhumée des ruines ou monde romain qu'après un demi-siècle de grandes entreprises et de conquêtes, L'aristocratie eut une destinée bien différente. Les divers éléments dont elle se composait , loin de s'affaiblir, prirent plus d'étendue et de consistance. A tauloMU" du chef de famille et «lu chef de bande le Germain réunit le pouvoir de ta conquête, l'ascendant du suierain sur ses vassaux. Les hommes libres, ayant été contraints de se disperser pour posséder leurs nlcux , furent plus facilement asservis. Il y a vait peut-être, au V siècle , une plus grande division de la propriété foncière qu'il n'y eu eut au moment île la conquête; mais celledivisinn n'était pas

descendue assez bas pour porter atteinte à la puissance aristocratique. L'aristocratie féodale avait besoin de durée pour se maintenir; elle fit prévaloir le principe d'hérédité, qui n'était pas moins nécessaire à l'existence de la société elle-même. Cette hérédité ne fut point imposée, sans leur consentement, aux classes inférieures; il y eut entre le suzerain et le vassal un contrat qui se renouvelait à chaque génération, et qui devint dans la suite un élément fécond de liberté. Les droits réciproques du suzerain et du vassal étant déterminés, il ne pouvait être imposé à ce dernier de nouvelles charges qu'il ne les eut formellement consenties; il ne devait obéir aux lois que lorsqu'elles avaient obtenu son adhésion. Ces immunités, qui sont la base des gouvernements des nations libres de l'Europe, appartenaient à la constitution féodale; elles furent souvent violées, mais jamais elles n'ont été anéanties par le despotisme de la féodalité. Elles conservaient le souvenir de la primitive indépendance du peuple auquel devaient s'étendre un jour des avantages réservés alors à une classe peu nombreuse. La féodalité a été un premier pas hors de la barbarie, le passage de la barbarie à la civilisation; or, le caractère dominant de la barbarie, c'est l'indépendance de l'individu, la prédominance de l'individualité; chaque homme fait dans cet état ce qu'il lui plaît, à ses risques et périls. L'empire des volontés est la lutte des forces individuelles, c'est là le grand fait de la société barbare; ce fait fut combattu et limité par l'établissement du régime féodal. La seule influence de la propriété territoriale et héréditaire rendit les volontés individuelles plus fixes, moins désordonnées; la barbarie cessa d'être errante; premier pas, et pas immense, vers la civilisation. Cependant l'indépendance individuelle demeure encore le caractère dominant social; ses principes la consacraient, et surtout pour objet de la maintenir. Or, c'est la prédominance de l'indépendance individuelle que se fonde et se développe une société politique; elle consiste essentiellement dans la portion d'existence et de destinée que les hommes mettent en commun, par laquelle ils tiennent les uns aux autres et vivent dans les mêmes liens et sous les mêmes lois. Cette prééminence de l'individualité dans la société féodale y produisit de continuelles variations, un état de guerre perpétuel. Comme les possesseurs de fiefs manquaient de garanties pour le maintien de leurs droits et même de leur existence, ils étaient trop souvent obligés de faire un appel à la force. Pendant plusieurs siècles, la guerre ou le combat judiciaire prévint ou reforma les divisions de la justice: la conséquence de cette situation violente de la société amena

rapidement une inégalité dans la puissance et les droits politiques des feudataires. Les petits fiefs, envahis par les plus grands, cessèrent d'exister et se fondirent dans les possessions de leurs vainqueurs. Les Etats les plus faibles furent successivement dépouillés des droits régaliens, qui devinrent le privilège exclusif des grandes propriétés féodales et ne conservèrent plus que la basse justice. La décadence du gouvernement féodal, en détruisant les petits feudataires, centralisa le pouvoir, augmenta l'ascendant de la royauté et favorisa les progrès de la liberté populaire longtemps étouffée sous le joug de la barbarie féodale. S'il est vrai que le principe aristocratique a survécu à la décadence de la royauté et à la démocratie, il faut aussi reconnaître qu'il a conservé le caractère fondamental de l'institution féodale, l'individualité. Dans cette espèce de gouvernement, il n'y a eu d'association formée ni par des lois écrites, ni par la puissance des mœurs; on trouve l'individualité à la base comme au sommet du système féodal. La féodalité n'avait point organisé un système d'oppression et de tyrannie comme le sénat de Rome ou celui de Vence, et elle n'avait point, pour le maintenir et le défendre, les patriciens et les nobles de la plupart des républiques aristocratiques de l'antiquité. Dans un fief, on ne voit qu'un souverain et des inférieurs, placés à des degrés différents; aussi le lien qui unit ces derniers à leur seigneur ne les unit-il pas entre eux. Si l'isolement a été l'essence de la société féodale, il n'a pu sortir du sein de cette société qu'une aristocratie incomplète qui à peine pendant un siècle jouira pleinement de la victoire. La royauté attaquera un à un tous les possesseurs de fiefs et les anéantira successivement pendant que la haine du peuple se fera jour à travers les rangs supérieurs, qu'elle ne trouvera point assez pressés les uns contre les autres. Avec un pareil gouvernement, les grandes conquêtes étaient impossibles, et l'Europe fut affranchie de la crainte d'une anarchie universelle. Quoique l'idée de l'équilibre politique ait été inconnue au moyen âge, les forces des Etats se balançaient naturellement, sans combinaison diplomatique, parce que la milice féodale, accoutumée aux combats, n'était pas propre aux expéditions lointaines. Les dix et les XI^e siècles produisirent des hommes qui sans celle forme de gouvernement auraient été dangereux pour les nations. Ce fut la féodalité qui enchaîna le génie et l'ambition de Frédéric d'Allemagne, de Philippe-Auguste et des successeurs de Guillaume-le-Conquérant. Les relations féodales ont donné lieu à quelques vertus, à des sentiments généreux qui ont fait la gloire et la force des sociétés modernes, entre autres la fidélité au suzerain, la fidélité

aux engagements, etc. Lorsque la véritable féodalité fut détruite en France dans le cours du XI^e siècle, pour faire place à la féodalité des princes du sang apanages, le liers-état avait pris un large développement : les gens de loi avaient déjà commencé à régulariser l'administration de la justice, et la féodalité avait perdu toute son importance politique ; à peine la conserva-t-elle encore un siècle environ dans quelques provinces méridionales. Il ne resta plus aux possesseurs de fiefs que des privilèges honorifiques et des droits utiles, le droit féodal fut enfin écrit définitivement, et se borna désormais à des règles d'intérêt privé. Kicnlôt les possesseurs de liefs ne furent plus que des propriétaires campagnards ou des courtisans. Ils altérèrent ainsi la pureté de leur sang, dont ils étaient si fiers, et ils devinrent, dans le siècle dernier, un objet d'« haine pour les masses. hiir/e de l'époque (éodtlffn t'rtncr. — I. 'époque féodale, c'est-à-dire l'époque où le régime féodal est le fait dominant sur notre territoire, est comprise entre Hugues Capet et Philippe de Valois, c'est-à-dire qu'elle embrasse les XI^e, XII^e et XIII^e siècles. Il est aisé de constater que ce sont là vraiment les limites et la carrière de l'époque féodale. Le caractère propre et général de la féodalité, c'est, comme nous l'avons exposé, le démembrement du peuple et du pouvoir en une multitude de petits peuples et de petits souverains; l'absence de toute nation générale, de tout gouvernement central On peut connaître A trois symptômes surtout les limites dans lesquelles est contenu ce fait, et par conséquent l'époque féodale : 1° la féodalité a succombé sous deux ennemis, deux forces Tout combattue : 1° la royauté d'une part, les communes de l'autre. Par la royauté s'est formé en France un gouvernement central ; par les coins

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.72% accurate

FÉODALITÉ. (74») FÉODALITÉ. mimes s'est formée une nation générale qui est venue se grouper autour du gouvernement central. A la fin du x^e siècle, la royauté et les communes n'étaient pas ou étaient à peine visibles. Au commencement du xiv^e siècle, la royauté est à la tête de l'Etat, les communes sont le corps de la nation. Les deux forces sous lesquelles devait succomber le régime féodal ont atteint alors, non pas certes leur entier développement, mais une prépondérance décidée. On peut donc dire que là s'arrête l'époque féodale proprement dite, puisque l'absence de toute nation générale et de tout pouvoir central est son caractère essentiel. 2^e Du x^e au xiv^e siècle, les guerres, qui sont alors le principal événement de l'histoire, ont, la plupart du moins, un même caractère: ce sont des guerres intérieures, civiles. On dit, dans le sein de la féodalité elle-même; c'est elle qui s'efforce de conquérir du territoire sur ses vassaux qui se disputent certaines parties du territoire. Telles nous apparaissent, sous les croisades, presque toutes les guerres de Louis-le-Uros, de Philippe-Auguste, de Saint-Louis et de Philippe-le-Bel; c'est de la nature même de la société féodale que dérivent leurs motifs et leurs effets. Avec le xiv^e siècle les guerres changent de caractère: alors commencent les guerres étrangères, non plus de vassal à suzerain ou de vassal à vassal, mais de peuple à peuple, de gouvernement à gouvernement. A l'avènement de Philippe de Valois éclatent les grandes guerres des Français contre les Anglais, les prétentions des rois d'Angleterre, non sur tel ou tel lieu, mais sur le pays et le tronc même de la France, et elles se prolongent jusqu'à Louis XI. Il ne s'agit plus alors de guerres féodales, mais de guerres nationales; preuve certaine que l'époque féodale s'arrête à ces limites et qu'une autre société a déjà commencé. Enfin, si nous nous adressons à un troisième genre d'indices, si nous interrogeons les grands événements qu'on est accoutumé, et avec raison, à regarder comme le résultat, comme l'expression de la société féodale, nous trouvons qu'ils sont tous renfermés dans l'époque dont nous parlons. Les croisades { voy. ce mot }, cette grande aventure de la féodalité et sa gloire populaire, finissent, ou à peu près, avec saint Louis et le xiii^e siècle; on n'en entend plus ensuite qu'un vain retentissement. La chevalerie { voy. ce mot }, cette poétique fille, cet idéal, pour ainsi dire du régime féodal, est également renfermée dans les mêmes limites; au xiv^e siècle elle est en décadence, et un chevalier errant paraît déjà un personnage

ridicule. La littérature romanesque et chevaleresque , les troubadours , les trouvères (tau. ces mots), en un mot toutes les institutions, tous les faits qu'on peut regarder comme les résultats, les compagnons de la féodalité, appartiennent de même aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles. C'est donc bien là l'époque féodale, et quand nous la renfermons dans ces limites, nous n'instituons pas une classification arbitraire : c'est le fait même (I).

Remarque» compUmenlairei. — Si rétablissement de la féodalité se signala en France par des violences, il ne se fit pas en Allemagne plus tranquillement (2; : tou:e l'Europe germanique fut divisée en fiefs. Les vassaux immédiats du roi de France étaient le comte de Flandre, le comte de Champagne, le duc de Normandie, le duc «le Bourgogne, le comte de Toulouse, le duc d'Aquitaine, le comte de Barcelone et six principautés ecclésiastiques. Ceux du roi de Germanie étaient les ducs des deux Lorraines , les comtes palatins du Rhin, successeurs des ducs de Franconie, les ducs de Souabe, de Bavière, de Carinthie, de Bohême, de Saxe , et toutes les principautés ecclésiastiques fondées par Othon-le-Grand. L'Italie était découpée en Marches (V. ce mot): celles de Trévise ou de Frioul, de Cambrino ou de Spolète, de Toscane, qui étaient les trois principales; puis celles de Trente ou Marche d'Italie, d'Ivrée, de Turin, de Suze, de Montserrat, d'Asti, de Fermo, de Milan, de Gènes, qui devint assez tard une république indépendante. C'étaient là les grands vassaux qui relevaient immédiatement du roi. Ils avaient, comme en France, d'autres vassaux sous leurs ordres, à qui ils avaient inféodé une partie de leurs domaines, et qui pouvaient eux-mêmes sous- inféoder encore à d'autres vassaux, ainsi (dit (1) On nous saura gré sans doute d'avoir résumé dans cet article, en y ajoutant toutefois beaucoup d'indications, le quatrième volume du Cours d'histoire moderne de M. Guizot. (1) Il paraît cependant y avoir respecté davantage les franchises des villes. N'y étant pas imposée par la conquête, comme en France, la loi dut être établie avec plus de douceur et laisser plus de liberté aux Italiens (Fioravanti) , vers l'an 1000. L'Italie était divisée en marches et comtés. Chaque ville avait un comte , qui jugeait avec les échevins ou juges les procès du peuple; les comtes et leurs subordonnés obéissaient aux gouverneurs des provinces des marches, appelés marquis , qui avaient pour résidence les mêmes villes ou cités où les princes lombards avaient eu autrefois leur palais ducal ; et ces marquis, en conservant le titre de comtes , prenaient en même temps le titre de ducs si les gouverneurs de provinces dont ils étaient investis en avaient été précédemment revêtus. »

De bonne heure cependant on trouve à faire des exceptions en faveur de certaines villes. C'est par les villes que les rois ont essayé de ruiner la féodalité. Avant la France, les Othon en avaient donné l'exemple en isolant les villes épiscopales de la juridiction des vassaux. — L'Espagne avait aussi sa léodalilé d'un genre à part comme le caractère espagnol, et plus dangereuse peut-être en présence des musulmans. Le fuero viejo, ou vieux droit castillan, renferme les dispositions suivantes: « Lorsque le roi exile un ríeo home, son vassal, les vassaux et amis de l'exilé peuvent partir avec lui; ils doivent même le suivre jusqu'à ce qu'il trouve un autre seigneur qui lui soit gracieux. Et si le roi donne róngé à on rit» home, c'est que celui-ci quitte le pays, ses vassaux peuvent s'en aller avec lui s'ils le veulent, et l'assister jusqu'à ce que le roi l'ait appelé à la cour; et si le roi donne congé à un hidalgo, vassal d'un ríeo home, le rico home peut, s'il le veut, quitter le pays et chercher un autre seigneur qui leur fasse du bien à tous ilcnx. Si le roi exile un ríeo home, il lui accordera un terme de trente jours, et de trois jours de plus, et lui donnera un cheval; et tout rico home restant dans le pays lui donnera un cheval; et si quelque ríeo home ne remplit pas ce devoir, et que l'exilé ensuite le fasse prisonnier dans quelque combat, il ne sera pas obligé de lui rendre la liberté, c'est cela à cause du refus du cheval. Si un rico home est obligé de quitter le pays, le roi lui donnera un guide qui le conduira à travers tout le pays et lui fournira des vivres pour son argent...; et le roi ne lui fera pas de mal, ni à ses amis, ni aux biens qu'il laisse. Que si un tel ríeo home fait la guerre au roi ou au pays, soit parce qu'il a trouvé un autre seigneur pour lequel il fait la guerre, ou qu'il la fasse pour son propre compte, dans ce cas le roi pourra détruire tout ce qu'il possède, abattre les maisons et tours de ceux qui sont avec lui, et couper leurs arbres; mais il ne devra pas endommager les biens de famille et hérédités qui leur resteront et à leurs héritiers; les dames, leurs épouses, ne souffriront pas de dommages en leur l'tonneur... Si le ríeo home, exilé* par ordre du nouveau maître qu'il s'est donné, fait la guerre au roi, et qu'il arrive que ses vassaux fassent invasion dans le domaine du roi ou dans celui de ses vassaux, ou que dans un combat avec des vassaux du roi ils leur enlèvent quelque chose, comme prisonniers, armes, bestiaux et autres objets, et qu'après l'avoir porté à leur cher, le partage étant fait, cela leur revienne, ils prendront un lot entier, tel qu'il écherra à chacun, et l'enverront au roi, leur seigneur naturel, et celui qui le lui portera dira: u Sire, tels et tels chevaliers et vassaux de tel ríeo }u>œe que vous avez exilé vous envoient celle pari de ce que chacun d'eux

a gagné sur vos vassaux dans l'invasion qu'ils ont faite sur Ici ou ici territoire, et vous prie de faire grâce et réparer le tort que vous avez fait à leur seigneur.» A la seconde invasion, chacun n'enverra que la moitié de sa part, et après cela ils ne seront plus tenus de lui envoyer quelque chose s'ils ne le jugent |H>ini à propos. lorsque de cette manière ils se seront mis en règle, le roi ne leur fera pas de mal, à eux ni à leurs femmes, enfants, amis ou biens, mais Pour renoncer ainsi à son souverain naturel, il suffisait qu'un fût vassal, chevalier ou au moins noble, du roi, se présentât devant le roi et lui dit : « Sire, au nom de tel seigneur, je vous baise les mains, et dès ce moment il n'est plus votre vassal. » La féodalité reçut en Espagne des atteintes mortelles de Ferdinand-le-Catholique et de Charles-Quint. C'est par les aventuriers normands (au xi^e siècle) que la féodalité fut introduite dans l'Italie méridionale et en Angleterre. Canut VI, fils de Waldemar, qui commença son règne en 1182, établit le premier la loi féodale en Danemark. La féodalité y devint ensuite si excessive que le bas peuple fut réduit au plus abject esclavage. On croit que ce régime fut introduit en Pologne quelques siècles plus tôt qu'en Danemark, et que ce fut Leszko III qui l'y forma. Ce prince eut un grand nombre de fils naturels auxquels il donna des fiefs. Tous ses feudataires relevaient de Boleslas, son fils légitime, qui monta sur le trône après lui ; mais au xi^e siècle seulement les nobles polonais commencèrent à consolider le régime qui maintint jusqu'à nos jours la plus grande partie de la population de ce

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.71% accurate

FKK. () FER. pays dans vue si bonlcuse el si déplorable servitude. En Russie, on a, mais sans preuves, attribué à Ilurik l'introduction de la féodalité; il est certain qu'elle ne commença que vers le xni* siècle à y prendre le caractère qu'elle y a conserve depuis. La Russie et la Courlande ont reçu les liefs plus tard encore que les autres Etals du Nord; elles restèrent païennes el sauvages jusqu'au xui' siècle, époque où les chevaliers de l'ordre teutoniqueen tirent la conquête. Aujourd'hui, une ombre de féodalité, bien pile el bien faible, se maintient encore en Angleterre el dans quelques Etals d'Allemagne, où de puissants seigneurs, réunis dans la chambre des lords ou dans la chambre haute des Etats, ne représentent qu'eux-mêmes , et rappellent par cette position toute personnelle leur ancienne importance. FKB, s. m., métal dur et malléable, d'un gris clair et brillant, dont l emploi dans les arls est très considérable , et qui, uni à un peu de charbon, donne l'acier et la fonte. Un l'emploie quelquefois au pluriel, surtout en termes de commerce et d'administration. Fig. cl (.un., avoir une main de fer, an bras de fer, avoir la main, le bras Iris vigoureux, très fort. Dans une acception plus figurée , avoir un brut de fer, signitic exercer avecdurcle.Javcc rigueur un pouvoir dont on est revêtu, l'rov-, On n'en pat de fer, il est des f.i ligues auxquelles le corps humain ne peut résister. Fig. et fa m., C'est une tftede fer, se dit d'une personne infatigable dans les affaires , dans les éludes qui demandent une grande application, une grande contention d'esprit. On le dit aussi d'une personne extrêmement opiniâtre. Fig., âge, siècle de fer, le plus liarharc, le plus corrompu des quatre Ages que lrs poètes distinguent dans les premiers temps du monde. Fig. , un sceptre de fer, une autorité dure el despotique. Un dit, dans un sens analogue, un joug de fer. Celle pièce de monnaie est entre deux fer* , se dit d'une pièce de monnaie qui ne trébuche point lorsqu'on la pèse. Fer, se dit particulièrement de la pointe de fer ou d'autre métal qui est au InjuI d'une pique, d'une lance, d'une flèche, etc. Se battre à fer émoulu, se ballre avec des armes affilées. Cela ne se dit proprement qu'en parlant des joutes , des tournois dans lesquels on se battait avec des armes allilées , au lieu de n'employer, suivant l'usage ordinaire que dc-s armes émoussées cl rabattues. Fig. el fain., se battre à fer émoulu, disputer, plaide, eontrslr sans aucun ménagement. Fer d'aiguillelte, de laest, petite pièce de fer-blanc, de euivrcou d'autre métal, dont une aiguillette, un lacet est garni par le Iwut.

Fer, se dit quelquefois, en termes d'escrime, de fleuret, de l'épée. Fa m., battre le fer, faire des armes, s'exercer à l'escrime avec des fleurets. Fi[^]. et (mu., Il 9 a longtemps qu'il bat le fer, se dit d'un homme qui s'adonne depuis longtemps à quelque étude, à quelque profession, à quelque exercice. Fer, dans le style oratoire ou poétique, se prend pour poignard, épée, sabre et généralement pour toutes sortes d'armes semblables. Employer le fer et le feu, se dit lorsque, dans une opération chirurgicale, on est obligé d'employer à la fois le secours des instruments et celui du feu ou des caustiques. Fig. el fam., employer le fer et le feu, employer les remèdes, les moyens les plus violents. Fer, se dit également, dans les arts, de plusieurs instruments et outils de fer qui servent à différents usages. Il se dit, particulièrement, d'un instrument de fer pour repasser le linge. Prov. el fig., mettre le* fer au feu, commencer à s'occuper sérieusement d'une affaire. On dit aussi, les fers sont au feu, en parlant d'une affaire à laquelle on travaille actuellement. Fer, signifie encore le demi-cercle de fer plat dont on garnit en dessous la corne des pieds des chevaux, des mulets, des Anes. On dit, par catachrèse, fer d'argent, fer d'or, lorsque cette espèce «le suie artificielle est d'argent ou d'or. Tomber les quatre fers en l'air, se dit d'un cheval, d'un mulet, etc., qui se renverse et tombe sur le dos. Fer de boîte, morceau de fer, en forme de fer à cheval, dont on garnit le dessous des talons de bottes. En fer à cheval, en forme de croissant, de demi-cercle. En termes de fortification, fer à cheval, ouvrage fait en demi-cercle, au dehors d'une place. En termes d'archit., fer à cheval, escalier qui a deux rampes et qui est fait en demi-cercle. Il se dit, par extension, de deux pentes douces qui sont en demi-cercle dans les jardins. Fers, au pluriel, signifie des chaînes, des ceps, des menottes, etc. Fig., jeter quelqu'un demi Us fers, le retenir dans Ut fert, etc., mettre, retenir quelqu'un en prison, le priver de sa liberté. Fers, se dit encore figurément, en poésie, d'un état d'esclavage, d'oppression. Il se dit également de la tyrannie qu'exerce l'amour. VtA (droit caut.), labour. — Fer ardent (une. légiti.), épreuve que la justice employait pour découvrir l'innocence ou la culpabilité d'un accusé. — Six deniers aux fers le roi, redevance de six deniers que les ouvriers compris sous le nom de fihtra payaient au roi vers la Pentecôte. — Marque des fers lauc. adwiw.), se disait autrefois d'un droit domanial de la couronne, lequel consistait dans le prélèvement du dixième de tous les firoduils des mines du royaume. — Peine des fers (Jurispr.), la plus grave des peines afflictives et infamantes, après la mort et la déportation. — Fers à calfat (marine), fers simples,

doubles , cannelés , dont se sert le calfat. — Fer de gaffe , espèce de croc surmonté d'une petite branche en forme de pointe. — Être tur le fer, se dit quelquefois d'un bâtiment à l'ancre. — Fer de girouette, verge de fer que l'on place aux téles des grands mats quand ils n'ont pins de paratonnerre. — Fer à lattes, nom donné à trois bandes de fer qui tiennent à un cercle dans lequel on encoque le bout d'une vergue majeure. — Fer-à-elieval { lhaste }, se dit d'un plumage rouge, en forme de fer-à eheral , qui vient sous le ventre du perdreau. — Fer à croc {pèche), nom vulgaire d'un hameçon dans quelques provinces. — Fer {jeux), se disait, au billard, de la passe sous laquelle on faisait rouler la bille. Les billards modernes n'ont plus de fer. — Fers d'arc-bmtant 'construc), fers à trois pointes que l'on met à un arc-lwutanl. — Fer d'amortissement , toute aiguille de fer entée sur un poinçon, pour tenir une pyramide, un vase, etc. — Fer de cuvette, morceau de fer plat, forgé en rond, qui, étant scellé dans un mur , sert i soutenir el à accoler une cuvette de tuyau de descente. — Fer à crochet Uechnol.} , manivelle qui sert à tordre les lacets par le moyen d'un crochet. — Fer à soude r , instrument dont on se sert pour appliquer de la soudure à une pièce quelconque, pour boucher quelque ouverture, etc. — Fer à demi à l'anglaise, celui qui ne couvre ni trop ni trop peu le pied d'un cheval. — Fer barre" par devant, se dit d'un fer à cheval quand on n'a pas en le soin d'aplatir la bordure faite avec la bigorne.— Fer ambvuté , tole relevée en bosse pour faire des feuillages, des roses et autres ornements. — Fer corroyé, celui qu'on bal à froid a rendre après l'avoir forgé, afin de le Ire moins susceptible de se casser . — Fer coudé, fer plié sur sou épaisseur. — Fer étiré, fer qui s'est allongé quand on l'a battu à chaud. — Fer à rouler, poinçon à l'aide duquel on assujétit les moules de (mutons. - Fer à séparer, outil qu'emploient les doreurs sur bois pour séparer les pièces déjà blanchies. — Oiselet avec lequel les doreurs en ruir forment les ornements en relief sur leurs carreaux. — Fert découpés, petites liges de laiton , en forme de ro-ur, propres à la fabrieatiqn du velours. — Fers de frisé, petites broches rondes de fer , employées dans la même fabrication. — Itagueltes de laiton des métiers à velours. — Fers moyens , espèce de coins fourchus que les ardoisière enfoncent dans les rochers pour en détacher les masses d'ardoises. — Fer, petite pièce qui s'ajuste en forme de doublure on de soutien a l'épaulette de certaines chemises d'hommes. —Fer « gaufrer, planche de ruivre avec laquelle on fait la gaufrure des étoffes et des rubans. — Fer à fileter, outil avec lequel les galniers tracent des filet. — Fer à tirer,

la troisième litière par où passent les lingots. — Fer à rader, petite filière après les trois filières principales. — Fers plats, fers ronds, certains outils du luthier, qui, étant chauffés, servent à recoller les fentes des instruments. — Fer à toupet, fer à friser sous forme de pinces, dont une branche, étant en cylindre solide, entre dans l'autre qui est un cylindre creux. — Us portes de Fer (hist.), nom par lequel les historiens russes désignent les monts d'ourals {monts Mphéetdcs anciens). FER (minéral). Ce métal se présente dans un grand nombre de combinaisons, soit avec l'oxygène, soit avec le soufre, soit avec différents acides ou diverses substances qui remplissent les fonctions d'acides, et ces combinaisons donnent lieu à de nombreuses espèces minérales que nous allons passer successivement en revue. — Le fer, à l'état natif, est tantôt ductile et tantôt cassant, d'un gris bleuâtre et toujours fortement attirable à l'aimant, il cristallise quelquefois en octaèdres; mais plus souvent il est en rameaux dendroïques. A l'état natif le fer n'est jamais pur, il renferme toujours 1,3, 3, et jusqu'à 9 pour cent de nickel IV. ce mol). Il contient quelquefois une petite quantité de soufre, de silice et de magnésie. Le fer natif est du reste peu répandu dans la nature, c'est-à-dire qu'on ne le trouve qu'en très petites quantités dans les liions métallifères : mais il tombe quelquefois en masses assez considérables des diverses régions de l'atmosphère. Uni à l'oxygène, le fer forme trois espèces minérales appelées oligiste, limonite et aimant. L'oligiste est un composé d'environ 30 pour cent d'oxygène et de 70 de fer. C'est une substance tantôt ayant le brillant métalloïde et la couleur gris de fer, et d'autres fois d'une couleur rouge, mais sans éclat métalloïde. Son caractère distinctif est d'avoir toujours une poussière rouge plus ou moins brunâtre. L'oligiste métalloïde cristallise dans le système rhomboédrique.

The text on this page is estimated to be only 19.90% accurate

FEU. (7*) m. bocdrique ; quelquefois ses crislanx s'aplatissent de manière à i ., ia funue lenlkulaire ; d'autres fois il est eu lames planes qui ne sont que des rhomboèdres tronqués , qui ont l'aspect de petits miroirs, d'où le nom de fer spéculaire qu'où donne à ces lames que l'on trouve dans les roches volcaniques. En tin l'oligiste non métalloïde se préseule sous la forme de petites masses écailleuses, schisteuses, granulaires ou compactes. Quant à l'oligiste métalloïde , il ne cristallise pas moins ; il prend souvent la forme de divers cristaux de calcaire ou de quartz sur lesquels il se moule. Il est souvent librrux , mamelonné ou compacte. L'oligiste se trouve dans les dépôts volcaniques, dans les terrains de cristallisation cl daus ceux de sédiment ; c'est un minerais recherché qui produit facilement un fer de bonne qualité. — La limoniu est uu composé d'environ 80 pour cent de peroxyde de fer uni à de l'oxyde de manganèse, à de l'eau , a de la silice. Celle substance n'a point l'aspect métallique ; elle est brune ou jaune , mais sa poussière est toujours jaune. Elle cristallise dans le système cubique; on trouve des cristaux octaèdres cl cuUo-oclaèdres Le plus souvent elle est mamelonnée. Sous cette forme elle était désignée sous le nom d'A<W/i/e par les anciens minéralogistes, et sa couleur rouge de sang , qui lui a valu ce nom , la faisait employer par les médecins contre l'hémorrhagie. On trouve fréquemment dans les manies et les argiles du lorrain Oblilbique des limomtes geodiques , c'est-à-dire des rognons plus ou moins gros , creux au centre et rcnlermanl uu noyau libre de la même substance ; elles sont cou nues vulgairement sous le nom A'aélit* et de pierre d'aigle. La liiuouiu* oereuse est une maliè<> terreuse , jaune, appelée communément ocre. Ettlin une variété bien importante pour l'exploitation est la limtmitte oohthtque , appelée aussi uùius de fer en grain*. C'est un mélange d'environ 09 parties de peroxyde de fer et de 31 de proloxy/de du même métal , qui forme ce qu'on appelle V aimant, minéral noir jouissant à un très haut degré de la propriété magnétique, c'est-à-dire d'être atlirable au barreau aimanté (V. Aimant.) l n mélange de fer, de soufre et d'arsenic forme l'espèce minérale appelée fer arsenical ou mûjnld : c'est une substance métallique blanche ou d'un blanc jaunâtre, qui cristallise en prismes rhomboïdaux et qui est souvent bacillaire ou compacte et que l'on trouve disséminée dans les roches granitiques et >chisleuses- Le fer combiné avec le soufre produit trois espères minérales : l'une appelée pyrite esl composée de 52 a 04

Sables de soufre et de 45 à 47 de fer. Cette combinaison est un jaune d'or et cristallise dans le système cubique. L'autre est appelé iperkite : c'est le fer sulfuré blanc de Ilailly ; sa couleur est le jaune blanchâtre ou le jaune verdâtre ; elle cristallise dans le système rhomboédrique. On la trouve fréquemment en boules rayonnées du centre à la circonférence dans presque tous les dépôts de craie. La troisième est remarquable en ce qu'elle jouit de la propriété magnétique : c'est celle que M. le lieutenant nuuine leberkite ; sa couleur est brune et sa cristallisation est en prismes à 6 et à 12 faces. Le fer sulfuré blanc est produit en se décomposant à l'air le sulfate de fer, qui donne trois espèces minérales : la mélanterie, connue autrefois sous le nom de couperose verte ou vitriol martial, substance verdâtre non métalloïde, soluble dans l'eau et reconnaissable à la saveur d'encre qu'elle possède ; le néoplate est un sulfate de fer d'une couleur rouge ; la pittitile est un sulfate brun à poussière jaune. La combinaison du fer avec l'acide carbonique est une des plus importantes, parce qu'elle fournit des minerais abondants et faciles à exploiter par un traitement particulier qui n'exige que des fourneaux de petite dimension dans lesquels on obtient le fer pur sans le faire passer à l'état de foule. Cette espèce minérale connue des chimistes sous le nom de carbonate de fer, et des minéralogistes sous celui de sidérose, n'a jamais l'aspect métalloïde. Elle cristallise comme le carbonate de chaux dans le système rhomboédrique. Le fer uni à l'acide phosphorique constitue plusieurs variétés ; celles qui sont formées essentiellement de fer, sont ou blanches ou grisâtres, vertes ou bleues. Ces dernières sont les plus communes et ont reçu le nom de fer autre ; il cristallise quelquefois en prismes, mais il se présente le plus souvent à l'état terreux. Il se rencontre dans des terrains de différentes époques et même dans les dépôts les plus modernes, tels que les tourbières. Uni à l'acide arsénique, le fer forme également diverses espèces minérales, selon qu'il se joint d'autres acides à cette combinaison. La térodiite, dont le nom tiré du grec signifie ait, parce qu'elle répand par la calcination une odeur alliée, est une substance d'un bleu verdâtre qui cristallise en prisme rhomboïdal et qui contient une petite quantité d'acide sulfurique. La pyrrhotite, d'un vert foncé, cristallisant en cubes, renferme un peu d'acide phosphorique. Le tétoctène, d'un vert clair, cristallise en prisme rectangulaire, la sidérotine ou fer résinite est une substance brune d'un éclat résineux toujours amorphe ou sans forme régulière, et contenant jusqu'à 10 pour cent d'acide sulfurique. Le fer uni à l'oxyde de chrome se présente sous les dehors d'une substance

noire d'un éoiat métallique et cristallise en octaèdre. On donne à ce chroma le le nom û'eiuuchrdme. L'ifmfKou fercaléaréo-silieeux d'liauy est un mélange de 52 à 55 pour cent de fer, de 38 à 30 de silice, de 12 à 14 de chaux et de quelques autres substances en petite quantité ; elle cristallise en prisines rhomboidaux, raie le verre et se trouve souvent à l'état fibreux ou compacte. Son nom vient d'Utu, nom sous lequel les anciens désignaient l'île d'Elbe où on l'a découverte pour la première fois danr micacées. feu (médt., usage» thérapeutiques). Le fer, à l'état i ou sous diverses combinaisons, est très employé en médecine. Il jouit de propriétés toniques, forli liantes qui , bien qu'elles ne se manifestent que lentement sur l'économie, n'en ont pas moins une efficacité réelle et très remarquable , dont les médecins tirent un parti très avantageux contre un grand nombre de maladies. C'est d'abord sur les organes digestifs que se fait ressentir l'action fortifiante du fer;.il excite l'appétit, augmente d'une manière lente, mais graduelle, les forces digesuy es, et favorise le travail de la digestion. Lorsque l'administration du fer est prolongée cl qu'elle est portée à une certaine dose, cet agent ue borne pas là son action : les molécules ferrugineuse* sont absorbées et portées dans le torrent circulatoire, où elles ne lardent pas à manifester leur influence sur la circulation et sur le sang lui-même. C'est même ce mode d'influence qui caractérise spécialement la médication ferrugineuse. Voici ce que l'on observ e après quelque temps de son emploi : le pouls se développe, devient plus fort et plus fréquent ; le teint s'anime, les mouvements musculaloires deviennent plus énergiques; toutes les fonctions semblent devenir plus actives, s'exécuter avec plus d'énergie et de régularité. Ces phénomènes sonl surtout manifestes chet les sujets d'une constitution molle, lymphatique, dont la circulation est naturellement lenle, le teint pale, ou qui sonl affaiblis par une longue maladie ou par des perles abondantes. Lorsque les préparations de fer sonl contenues trop longtemps, portées à dis doses trop élevées, ou qu'elles sonl administrées à des sujets forts , robustes, d'nn tempérament sanguin, pléthorique, on voit survenir d'abord des douleurs d'estomac, des rapports, de» coliques, puis des maux de léte, des congestion* de sang, des hémorrhagies.en un root tous les sympt6mes d'un état pléthorique exagéré. On comprend, d'après ces effets, de quelle utilité peuvent être les préparations de fer et le parti qu'on doit en tirer dans les affections caractérisées par la faiblesse générale, l'inertie des organes, la pauvreté du sang et le défaut d'activité de la circulation. C'est en effet ce que démontre

l'expérience. Le fer est journellement administré avec beaucoup de succès dans la chlorose, affection essentiellement caractérisée par le défaut d'activité de la circulation, et par la rareté relative des éléments principaux du sang; dans les cas d'absence ou de diminution de l'évacuation menstruelle dépendantes d'une condition analogue de la circulation, dans diverses affections nerveuses dépendantes d'un état d'atonie, et en général dans toutes les affections qui sont liées à l'asplénie et à la faiblesse générale. On emploie le fer sous des états divers. Le choix de ses préparations et de ses combinaisons diverses n'est pas indifférent; chacune d'elle répond plus particulièrement à telle ou telle indication, à tel ou tel état dont le médecin sait tenir compte. Ainsi on emploie le fer métallique, à l'état de limaille, ou l'oxyde noir de fer ou l'hydroxyde de préférence dans les cas de troubles de la digestion par atonie des organes digestifs, dans l'hystérie, dans la chlorose, surtout lorsque ces affections sont accompagnées d'acidité des voies gastriques. Le sous-carbonate de fer (oxyde brun), employé dans les mêmes cas que la limaille et l'oxyde noir, est en outre très usité comme analgésique dans certaines névralgies intermittentes. C'est avec le sous-carbonate d'hydroxyde de fer, ou rouille, que l'on fait l'eau ferrée, d'un usage si commun, surtout chez les femmes. Le tartrate de potasse et de fer (tartre martial) étant moins énergiques que les combinaisons précédentes, est plus particulièrement réservé pour les enfants. On l'emploie aussi à l'extérieur comme résolutif contre les contusions, les entorses, etc. C'est avec cette combinaison qu'on prépare le vin chalybé, le bon vin de Nancy, l'eau de boule, préparations si vulgairement connues.

The text on this page is estimated to be only 19.40% accurate

(717) sont commîmes avec les autres (erraginem, paraît doué «fane action stimulante très prononcée. Il est cependant très peu usité. Il en est de même de quelques autres sets ferreux très peu usités, quoique doués d'une assez grande énergie , tels que le proto-hydrochlorate d« fer , le Irito-hydroehlorate de 1er et d'ammoniaque, etc. Depuis quelques années qo' on faitnn grand emploi de l'iode et de toutes ses combinaisons, on a eu l'idée de préparer un iodure de fer qui jouit de propriétés très actives et que l'on emploie avec succès dans l'aménorrhée, les flueurs blanches, etc. 1, l'iodure de fer est employé avec avantage A l'extérieur, en injections ou lotions, contre les ulcérations Bioniques que l'on observe particulièrement chez les sujets lymphatiques, scrofuleux ou atteints de syphilis. Enfin on associe le fer avec les aliments, soit avec le pain, le chocolat ou toute autre paie pour en faciliter l'administration chez les entants ou chez 1rs individus qui doivent en faire un usage journalier et prolongé. On a imaginé récemment de faire dans le même but des pastilles au laclate de fer qui remplissent les mêmes indications. Nous ne terminerons pas ce petit article sans signaler une propriété tri» précieuse qui a été reconnue à l'un des composés de fer que nous venons d'énumérer, le triloxyc de fer hydraté, celle de neutraliser les effets toxiques si prompts el si violents de l'arsenic. On dorme cette substance délavée dans de l'eau sucrée a la dose de 12 à 15 fois le poids présumé du |Kiison. On est parvenu, par ce moyen, à arrêter dans quelques cas tes effets imminents cl ordinairement presque immédiatement mortels d'une dose élevée d'arsenic récemment ingérée. fer aicrb ou peu cassant (eW«.J, fer qu'on ne peut forger parce qu'il se brise sous le marteau. FER COIXÈ, FER CRU, FER FONDtî, FER DE CCBP8B (cftiflt.). mots souvent employés pour designer la fonte de fer. fer Don, fer DI UTILE (cAiin.). C'est le fer qui est susceptible de se forger. fer fibreux (rhim.), le fer qui présente des fibres ilans sa cassure, ce qui est un caractère de ténacité cl de ductilité. fer xbrvkx («nia»).]0 fer qui a de la ténacité. FERAIT». <]iu a ffr-rlaac (fflmi.), 1er en leuilles qui a été imprégné d'étain. fer de lajvce maw.j, nom d'une espèce de chauve-souris. (»). l'HTLLOSTOME.) fr* roi: verain (cfti*).). Le fer auquel on donne ce nom présente des gerçures plus ou moins profondes; à froid, il s'aplatit sous le marteau ; à une chaleur rouge, il est encore ductile, mais à la chaleur blanche il est cassant. fer A cheval (««««). Les naturalistes donnent ce nom à

deux espèces de chauve-souris du genre rhinolophe, l'une des deux d'Europe. La première est le grand fer à cheval, *rhinolophus hipposideros*; sa longueur totale est de neuf à dix centimètres sur lesquels la queue entre pour trois centimètres; son envergure est de treize-cinq à trente-huit centimètres; son pelage, assez long, est, dans le mâle, d'un cendré plus ou moins foncé en dessus et gris blanchâtre en dessous; les membranes sont d'un noir faible. La femelle a la base des poils blancs avec leur extrémité roussâtre; ses parties inférieures sont d'un cendré légèrement lavé de rose; la feuille nasale présente un large fer à cheval, mais on voit sur son socle une autre membrane lancéolée. Cette espèce se trouve principalement dans le midi de l'Europe ainsi que des contrées septentrionales et méridionales de l'Afrique. Il est fort commun en France et surtout aux environs de Paris. La seconde espèce est le petit fer à cheval, *rhinolophus hipposideros* *. Celle-ci, dont la longueur du corps et de la queue est de sept à huit centimètres et l'envergure de vingt-quatre à vingt-six centimètres, a le pelage long et soyeux, d'un blanc lustré; les membranes des ailes sont diaphanes, d'un cendré foncé chez les mâles et jaunâtres chez les femelles; la feuille nasale est droite, lancéolée, couverte de quelques poils et comme double dans sa partie lancéolée. Cette espèce se trouve en Allemagne et en France dans les vieux édifices et les cavernes. FBN (île DE), en espagnol Isla del Mérito (Pluviala Ombrosi, la plus occidentale et la plus méridionale des Iles Canaries. Les astronomes y avaient placé le premier méridien, mais aujourd'hui chaque nation a son observatoire. Sur les anciennes cartes, sa longitude est calculée à 20° 15' du méridien de Paris, tandis que, d'après Borda, elle doit être à 20° 30'; la latitude est par 28° 45'. Elle a cinq lieues trois quarts environ de long sur quatre lieues et demie de large; sa forme est presque triangulaire. Les productions du sol sont l'oseille, les ligues, le vin qui est surtout pour objet la J! ab! ml'cau-de-vie extraite du vin et des figues. Les pâturages y sont nombreux; aussi y élève-t-on beaucoup de bétail. Le sol est ingrat et volcanisé. 5,000 habitants. fer (Nicolas de), géographe français, né en 1662, mort le 15 octobre 1720, apporta plus d'ardeur que d'exactitude dans ses travaux. Il fit graver un grand nombre de cartes qui eurent de la vogue à cause des ornements dont il les accompagnait, et qui consistaient dans le plan des villes fortes, les singularités relatives aux mœurs des peuples et à l'histoire naturelle, etc; mais ce n'est pas là ce qui fait le mérite d'une carte géographique. On a de lui les cartes suivantes: la bise de Paris en 4 feuilles; — la Banlieue de Paris; — le Canal d'Orléans

el celui de Briare , etc. Il a aussi donné les Cites de France sur l'Océan et la Méditerranée , corrigées et augmentées et insérées en capitaineries de garde-côte. Paris , 1690, in-4. Elles passèrent dans leur temps pour être assez bonnes. FER DE LA "VOCBRRF. de), économiste, oublié dans la plupart des biographies , naît vers 1710, et selon toute apparence à Paris. En 1780, il publia un mémoire sur la théorie des écluses. Le 16 mars 1783, il lut à l'Académie un second mémoire sur le projet d'amener à Paris les eaux de l'Yvette?. Outre quelques opuscules déjà cités , on a de lui: 1° la Science des canaux navigables, ou l'histoire générale de leur construction. Il se borna à donner la quatrième partie de cet ouvrage ; elle est intitulée : De la possibilité de faciliter l'établissement général de la navigation dans le royaume, de supprimer les corvées et d'y introduire dans les travaux publics l'économie qu'on désire. 2° IX réflexions sur le projet de l'Yvette. 3° Mémoire sur le canal de l'Yvette, 4° et Mémoire sur la navigation de la Seine , sur les garres et sur les travaux de charité'. On suppose qu'il mourut vers 1790; il était membre de l'Académie de Turin et de Dijon. FER DE LA NOUERRF. (de), capitaine d'artillerie au service des colonies , des académies de Dijon et de Turin, vivait vers la fin du siècle dernier et consacra ses travaux à des objets utiles. On a de lui : Science des travaux navigables. Son projet favori était d'amener à l'Estrapade, avec moins d'un million de frais, les rivières d'Yvette et de l'Yèvre , projet dans lequel il avait été devancé par l'épargneux. — Carte de la navigation «rienre de la France. fera (p«iM.;, nom que donnent les habitants de Genève à une grande espèce de lavaret , connue des naturalistes sous le nom de eortgoms fera (V. Lavaret). ferai., a LE («'. long \ rérocc , brutal. — Féral [ont. el néol. \ funèbre , qui annonce les funérailles, qui se rapporte aux morts. — Le dieu Féral \mijth. rom\ nom sous lequel Pluton était honoré par les Romains. — t'êtes férales ou féralies (dm*, rom.), fêtes en l'honneur des morts , qui se célébraient au mois de février. Pendant les fêtes férales, on servait des Testius aux morts sur leurs tombeaux. férasdike [eomm.), espèce d'étoffe de soie Iraméc de laine et de coton. feraxdimer («ne. ». mil.), espèce de coffre dont on se servait dans les armées. Le dessus du ferutiutiner est en table et le dessous est échancré pour être chargé à dos de mulet. — Ffait.tNniMKa (eomm.), fabricant de férandins, simple compagnon, membre d'une corporation à Lyon. FEB-ARHÉ. Il se disait autrefois d'un homme armé de toutes pièces. FER AFD, FERAI.RO OU FKRRANDO (RaIMOND), poète du XIX^e siècle, descendait de l'ancienne

maison de G-landèvcs en Provence. La reine Marie, comtesse de Provence , dit Jean Nostradamus, l'attira a sa cour, où elle chercha à le fixer par ses bons traitements. Il se passionna pour la dame de Curban, l'une des présidentes de la cour d'amour au château de liomanin, l'enleva et vécut avec elle dans le libertinage pendant plusieurs années ; il reconnut enfin sa faute et lit pénitence; il brOla tous les vers d'amour qu'il avait composés; le seul ouvrage qui reste de lui est la traduction en vers provençaux de la vie de saint Honorai , premier abbé cl fondateur de* Lérins. Il mourut 4 Lérins en 1300. FfrlRAtiD (Je as-François) , grammairien, né à Marseille le 17 avril 1725, fut admis chez les jésuites à l'âge de 16 ans, il fut chargé d'enseigner la rhétorique et la philosophie aux jetv nes proies; après la suppression de la société de Jésus, il se retira dans le comté de Vrnaissin, revint peu de lemps «près dans sa patrie où il vécut ignoré el continua à se livrer à ses travaux littéraires : il était membre l'Académie de Marseille. A la révolution, il suivit ses confrères dans l'émigration ; Iré en France en l'an vi (1798,. il se consacra tout enlier Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.83% accurate

FERDINAND. _ des autels et, malgré son grand Age, fil des conférences religieuses dans l'église Saint-Laurent de Marseille. La seconde classe de l'Institut le numnu l'un de ses associés correspondants. Il mourut a Marseille, dans le dénùment, le ^février 1807, & 82 ans. On a de Féraud : Dictionnaire grammatical de la langue (raufaite, Avignon, 1761, in-8°; Paris, 1780, 2 vol. in-8": cet ouvrage est estimé : — Dictionnaire critique de la longue française, ouvrage capital, supérieur aux dictionnaires de Furetièrc, Richelet cl de Trévoux et peut-être de l'Académie, et comparable à ceux si estimés de Johnson , de la Criisca cl de l'Académie espagnole. Féraud à coopéré avec le père Péitenas à traduire de l'anglais le Nouveau dictionnaire de» scienen et de» art» de Th. Dyclc, Avignon , 1753, 2, vol. in-4". Il s'était aussi beaucoup occupé d'un traité de la langue provençale , niais le manuscrit en a été perdu. Roslan, de l'Académie de Marseille, a donné une notice littéraire sur J.-F. Féraud. ferai di (Raimond), baron de Thoard , naquit vers le milieu du XIIIe siècle, « d'une des plus nobles et des plus anciennes familles de Provence, fut aussi fameux par les ouvrages d'esprit que par les actions de c< rureldo bravoure, « disent plusieurs auteurs. En Jiîisô, il suivit Charles I" d'Anjou à la conquête du royaume de N'aples el dans toutes ses guerres. Il Consacra à ce prince plusieurs poèmes à sa louange. Selon le tnoine,drt Uet d'Or, il se relira dans l'Ile de Lcrins, où la reine Afarie lui avait donné un prieuré. I)c toutes les œuvres de ce prince il ne reste qu'une traduction en vers provençaux tic la vie de saint Honorai. Sa mort doit cire reportée vers 132-1. FÉrault Liai* fêrautl, espèce de pierre poreuse cl rougeâtre qui se trouve sous le liais. ferrer (JBAN-JATyiKs), minéralogiste, né en 1743àCarlsrona en Suède, étudia sous le célèbre Antoine Swab, et à l'psal sous Walérius et Linné. En 1771, il fut appelé à Miclau comme professeur de physique et d'histoire naturelle; il passa, ensuite, au service de Russie et fut attaché à l'Académie de Pélcrsbourg, puis à celle de Berlin; il se rendit en Suisse en 1789, dans le canlon de Berne, pour l'amélioration de ses mines; mais en 1790 il mourut frappé d'apoplexie au milieu des montagnes qu'il parcourait. Il avait voyage en Europe pour faire des observations physiques cl ininé.ilogiqurs. Ses ouvrages écrits en allemand sont : Lettre* écrites d'Italie; Dtsuip/j'oo des minet d'Idria ; Histoire m'»U> itlojf que de Bohême; Notices mlnêralogiquet du payt de Diitx-l'i>"ls ; du l'atinal tt du payt de

Neufclidlet; Recherche* tur let montagne* et le* mine* de Hongrie, ele. Ils offrent de bonnes observations et de bons résultats pour la minéralogie, la géologie et la géographie physique du globe. Parmi ses œuvres posthumes on distingue ses Notice* et description* de quelque» produits chimique*, avec des observations de Fabrii ius. FF.RBLWTiF.n, s. m., celui qui travaille le fer-blanc, qui fait, qui vend des ouvrages de fer-blanc.

FERDINAND I, empereur d'Allemagne, frère puîné de Charles-Quint, naquit à Aleala, en Es|>agne, le 10 mars 1503. Il épousa en !5-.il Anne Jagellou , seule héritière de Louis, roi de Bohême et de Hongrie. A la mort de ce prince, les Bohémiens le reconnurent pour roi ; mais les Hongrois élurent roi Jean de Zapol , weyvode de Transilvanie. Ferdinand le défit complclcuiiril à Tockay. Zapol implora le secours des Turcs Ferdin.m I fut battu cl assiège dans Vienne en 1529. Après une guerre longue et sanglante, il fut conclu un traité, en 1536, ?ui cédait a Zapol, sa vie durant, les villes de Hongrie dont il lait en possession. Cependant les électeurs, effrayés par la présence des Turcs sur les frontières d'Allemagne, demandèrent à Charles-Quint un chef prêt à s'opposer i leurs entreprises, et Ce prince consentit , contre l'intérêt de son fils Philippe II, el, dus la ni, à son grand regret, à ce que son frère Ferdinand fut lu roi des Romains. Apres l'abdication de Charles-Quint , en 1558, il fut élu empereur le 24 février de la même année. Le pape Paul IV ne voulut pas le reconnaître; Ferdinand s'en inquiète peu, el prolonge jusqu'à l'ouverture du concile de Trente le libre exercice du culte protestant accordé par le traité d'Augslwurg. Paul IV meurt, el Pie IV, qui lui succède, s'empresse de reconnaître Ferdinand. Il le seconde dans ses efforts pour l'extinction des troubles religieux en Allemagne : une bulle permit i tous les fidèles de communier sous les deux espèces , cl le pape paraissait disposé à faire d'autres concessions, lorsque Ferdinand mourut le 25 juillet 1564. Il laissa trois fils cl neuf filles. L'aluc de ses iils, Mnximilien II lui succéda. Ferdinand était d'un caractère doux cl conciliant ; il chercha véritablement a rendre son peuple heureux. Mais l'histoire lui reproche l'assassinai du cardinal Marliousius, (728)

FERDINAND. ministre habile', mais soupçonné de trahison. — On a de ce prince les Lettre» au pape Pie IV, Paris, 1563, in-8». Il a fait imprimer a ses frais la belle édition du Nouveau Teilamenl en sy naque. Ferdinand II, empereur d'Allemagne , fils de Charles, duc de Slyric, et petit— Iils de Ferdinand I" , naquit le 9 juillet 1578, et mourut le 23 février 1637, à 59 ans , dont il avait passé 18 sur le trône, dans des guerres continuelles. Il avait de

grandes qualités , mais son ambition fut démesurée et ne lui permit pas de réaliser ses vœux , qui étaient d'affermir la puissance de sa maison et de pacifier son empire. Ferdinand fut couronné roi de Bohême le 29 juin 1617. Frédéric V, électeur palatin , n'approuva pas ce choix ; les protestants se soulevèrent ; on courut aux armes , et Ferdinand fut déclaré déchu du trône. Telle fut l'origine de la guerre qui désola les peuples pendant 30 ans. Cependant les États de Hongrie avaient reconnu roi , sans opposition , le même prince. La diète assemblée , l'habile Ferdinand réunit tous les suffrages , et son élection à l'empire a lieu le 29 août 1619. L'électeur palatin , élu roi par les États de Bohême, accepte enfin et se fait couronner à Prague. Ferdinand trouve le moyen de détacher les électeurs de Saxe et de Bavière de la coalition, reçoit de l'Espagne un secours de 20,000 hommes , s'empare du Palatinat , bat complètement Frédéric auprès de Prague et le prive à la fois des États de ses aïeux et de ceux qu'il avait acquis. Il use sans ménagement de la victoire. La Bohême étant reconquise , il rentre, par un traité avec Bellem-liahor, dans la possession de la Hongrie entière. En 1625, à la diète de Ratisbonne . il investit de sa pleine puissance le duc de Bavière et l'électeur palatin ; il se forme une nouvelle ligue de princes protestants en 1624 ; Jacques I^{er}, roi d'Angleterre , envoie des secours en argent à l'électeur palatin , et Christian IV, roi de Danemarck , est déclaré chef de la coalition. Il est défait en bataille rangée le 6 novembre 1626) près de Xorlheim , et Mansfeld , qui avait pénétré dans la Hongrie , voit son armée en proie au fléau destructeur de la contagion dont il meurt lui-même. Ferdinand fait élire son fils roi de Hongrie et le fait couronner roi de Bohême, sans élection. Le roi de Danemarck se relève un peu , et seul , avec l'appui secret de la France, il ose tenter le sort des armes ; mais, battu de tous côtés, il ne peut obtenir la paix qu'à des conditions peu honorables. Ferdinand , respirant à l'aise avec une armée de 150,000 hommes , tandis que les princes protestants ne pouvaient mettre sur pied que 30,000 soldats au plus, jugea que le moment était venu d'anéantir le protestantisme dans ses États ; il frappe par un décret de restitution les biens ecclésiastiques séquestrés. A cette nouvelle , la France , Venise, Borne même, s'inquiètent de la ruine des princes protestants , qui formaient une barrière au pouvoir envahisseur de Ferdinand. La politique de Richelieu intervient; Gustave-Adolphe, l'électeur de Bavière, prennent parti ; les catholiques d'Allemagne restent neutres, (ne bataille est livrée devant Leipzig le 17 septembre 1631. Les troupes saxonnes prennent la fuite au premier choc ; Gustave répare cet échec et

remporte une victoire qui le rend maître de tout le pays depuis l'Elbe jusqu'au Rhin. La Lusace tombe au pouvoir de l'électeur de Saxe, qui avait pénétré en Bohême. Ferdinand, vaincu. Ote à Tilly le commandement de son année, qu'il rend à Wallenstein. Il n'avait plus ni troupes ni argent ; il demande au pape des secours et la publication d'une croisade. Le pape promet des secours. Cependant Gustave et Wallenstein se livrent bataille sans résultat. Enfin, à Lützen, Gustave est vainqueur, mais il est tué dans la mêlée. Les protestants se trouvent sans chef. Ferdinand négocie et ne réussit pas. Le duc de Weimar prend le commandement des Suédois, et le chancelier Oxenstierna est reconnu pour le chef de la ligue ; la guerre se prolonge avec les secours d'Italie. Ferdinand suspecte Wallenstein de trahison ; il le fait assassiner, et par cet acte de despotisme il s'aliène le cœur des soldats. Désespéré, il fait un dernier effort, et la bataille de Nordlingen, gagnée par ses troupes le 5 septembre 1634, change tout-à-coup la face de ses affaires. Malgré la France, et à cause de ce retour de fortune, il obtint et signa un traité avec l'électeur de Saxe et plusieurs autres princes protestants. La guerre continuait dans la Basse et la Westphalie ; mais, secondé par ses nouveaux alliés, il fit déclarer son fils Ferdinand-Ernest roi des Romains, le 82 décembre 1636. Il sentait sa fin prochaine. Khevenbüller a publié les *Annales** de Ferdinand II en allemand. Ferdinand II, empereur d'Allemagne, fils et successeur du précédent, était né en 1608 ; son élection à l'empire n'éprouva aucun obstacle, mais l'intérêt des puissances qui souhaitaient l'abaissement de la maison d'Autriche restait le même et il se Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.72% accurate

(729) FERDI3 AXD. vil obligé de continuer celle guerre qui avait désolé le royaume de son père. La France et la Suède sont l'âme de la nouvelle coalition et Bernard de Wrismar, général des Suédois est un ennemi aussi redoutable pour Ferdinand II que Gustave-Adolphe l'avait été pour Ferdinand I. Ce prince n'éprouva que -des disgrâces pendant la première année de son règne; toutes ses négociations pour la paix échouèrent. Il fut subitement délivré d'un péril imminent. Il s'empresse de convoquer une diète à Nuremberg; les électeurs n'y prennent aucune résolution ; l'assemblée est transférée à Ratisbonne; l'empereur s'y rend lui-même et demande un secours de 60,000 hommes. Pendant ce temps-là, Bannier, à la tête des Suédois, faillit le prendre dans Italshouse qu'il foudroie de son canon. Bannier est à son tour évincé par une lièvre maligne; les négociations continuent; mais Richelieu mettait à la paix des conditions inacceptables. Richelieu et Louis XIII meurent aussi et l'empereur qui conçoit l'espérance de rendre à la France les maux qu'elle a occasionnés à son empire, fait traîner les négociations en longueur. Le grand Condé paraît et l'armée «l'Autriche -Espagnole est détruite à Rocroi; il bat trois fois Merci, le meilleur des généraux de Ferdinand et s'empare de tout le Rhin depuis Landau jusqu'à Mayence. Mazarin, successeur de Richelieu et de sa politique , à l'égard de l'Autriche . s'efforce à fortifier la coalition et de favoriser les troubles de la Hongrie. Torslenson, général des Suédois, bat les Impériaux, s'empare de la Bohême et menace dans Vienne Ferdinand qui s'y fait renfermé, («pendant les Français sont défaits à Manndal et l'empereur est sauvé. Condé accourt et venge les Français à Nordlingen. Les fruits de cette victoire sont perdus par la nécessité pour Condé de quitter l'armée. La défection- se met parmi les électeurs alliés de Ferdinand, il résiste toujours, mais Prague tombe au pouvoir des Suédois, les Français restent maîtres de la Bavière et l'empereur se décide à signer le 1^{er} octobre 1648 le traité de Westphalie. La liberté de conscience y fut stipulée pour toute l'Allemagne et les biens ecclésiastiques furent donnés aux princes protestants pour les indemniser des frais de la guerre. La Suède cède la Poméranie et la France eut l'Alsace et les trois évêchés. Enfin le gouvernement intérieur de l'Allemagne fut établi sur des bases plus solides qui ne furent ébranlées que par le traité de Munich le 23 juillet 1806. La paix enfin rétablie, Ferdinand fait élire roi des Romains son fils Ferdinand

IV ; mais ce prince meurt en 1054. et son père succombe lui-même en 1057; I. copold, son second (ils, lui succéda après quelques mois d'interrègne. Ferdinand fut un prince d'un caractère facile, généreux, ami des lettres, et auquel on doit moins attribuer qu'aux circonstances la prolongation de la guerre qui tourmenta l'Allemagne. L'histoire particulière de Ferdinand III, en italien, a été publiée à Vienne, 1072, in-fol., par le comte Galcazzo Gualdo Priorato; ce beau volume est enrichi des portraits des souverains, princes, généraux, etc., et des plans des différentes places fortes. PEBBINAND I", dit le Grand, fils de Sanche III, roi de Navarre, mutila sur le Irone de Caslille en 1035. Bermude, roi de Léon, dont il avait épousé la sœur, lui ayant déclaré la guerre en 103H, Ferdinand le défit complètement; Bermude fut tué dans le combat et la ville de Léon reconnut le vainqueur pour roi ; par la réunion de ces deux royaumes, Ferdinand devenu le plus puissant prince d'Espagne, tourna ses armes contre les Maures, prit plusieurs villes, pénétra en Portugal, imposa tribut aux rois de Tolède et de Sarragosse et força le roi de Séville à se reconnaître son vassal. En 1055, son frère Garcias IV, roi de Navarre, étant venu sans délai dans ses États, est arrêté par son ordre ; mais Garcias trouve le moyen de s'échapper, rassemble une armée, livre bataille, mais il est vaincu et tué dans le combat près de Rurgns. Ferdinand n'abusa point cette fois de la victoire; il laissa le trône de Navarre à son neveu Sanche IV. Il mourut l'an 1055. La gloire de ce prince a été ternie par ses guerres contre ses frères et beau-frère dont il causa la mort, par ses cruautés contre ses ennemis vaincus et par la faute d'avoir partagé ses États entre ses fils, source de guerres civiles et des désastres des chrétiens. FKRDiNAtiD II, roi de Léon en 1157, débula par un acte injuste qu'il eut le courage et le mérite de réparer. Trompé par de faux rapports, il priva de leurs gouvernements et de leurs dignités plusieurs personnes de distinction, qui les avaient acquis par les services signalés qu'ils avaient rendus à son père l'empereur Alphonse VIII. Les victimes de cette injustice implorèrent la protection de Sanche III, frère de Ferdinand, qui prit leur cause en main, et marcha vers le royaume de Léon à la tête d'une armée assez forte. Don Ferdinand en ayant eu avis, alla au-devant de Sanche sans suite et sans aucune précaution. Les deux frères s'imaginèrent et mangèrent mal. Ferdinand convint qu'il avait agi trop légèrement, et rétablit dans leurs postes les personnes qui en avaient été dépossédées. En 1157 se forma dans le royaume la congrégation de Saiti!Jacques, dont l'œuvre était la défense par les armes des chrétiens.

des chrétiens. Pedro Feniandez en fut le premier roi élu. Elle adopta la règle de saint Augustin. Telle fut l'origine de l'ordre de Saint-Jacques. Ferdinand lui fit donation de plusieurs terres en récompense de ses services. Sur ces entrefaites, les Almohades débarqués d'Afrique en viennent aux mains avec les princes chrétiens « l'Espagne réunie. Ferdinand eut une grande part dans la victoire des chrétiens. Don Sanche, roi de Castille, étant mort, son royaume était déchiré par les guerres civiles suscitées par les chefs qui prétendaient obtenir la régence du royaume pendant la minorité d'Alphonse III. Ferdinand les comprime, se déclare tuteur de son neveu, et gouverne ses États avec autant de sagesse que de désintéressement jusqu'à ce qu'il l'ait mis lui-même sur le trône. Toujours occupé du bien des sujets, de l'agrandissement et de la sûreté de ses États par des voies légitimes, il donnait de sages ordonnances. Il enlevait aux Maures plusieurs villes importantes, il en peuplait, en réédifiait d'autres, tout en reculant ses frontières. Rien n'est plus beau que sa conduite envers don Alphonse Henriques, roi de Portugal, son beau-père, qui lui avait enlevé >.-r surprise, et sans déclaration de guerre, quelques places du royaume de Léon. Ce prince tomba au pouvoir de Ferdinand par suite d'une blessure. Celui-ci, loin de lui rien reprocher, l'accueillit avec bonté, le fit soigner, et lui rendit la liberté sans autre condition que de restituer les places dont il s'était emparé et de ratifier son traité de paix entre les deux couronnes. Saladin, kalife d'Egypte, avait conquis la ville de Jérusalem l'1180;. Ferdinand allait* entrer dans la coalition des princes chrétiens pour délivrer celle ville du joug des mahométans, lorsqu'il mourut à Benavente, en 1187, à 52 ans. Sage monarque, habile général, intrépide guerrier, affable et généreux, telles sont les qualités qui distinguèrent Ferdinand, qu'on pourrait offrir pour modèle à tous les rois. Ferdinand III (Saint), fils d'Alphonse IX, roi de Léon, et de Bérengère, reine de Castille, monta sur le trône de Castille après l'abdication de sa mère en 1217, et sur celui de Léon en 1230 après la mort de son père et réunit ainsi pour toujours les deux royaumes. Lorsqu'il se vit affermi sur le trône, après avoir mis fin à la guerre civile, il tourna ses armes contre les Maures et entreprit la conquête de l'Andalousie; il leur avait déjà enlevé le royaume de Séville en 1182, n'étant encore que roi de Castille. Il débuta par la prise d'Albeda. et s'empara, en 1230, de la ville de Cordoue, où l'on comptait alors 300,000 âmes, et l'on vit un roi chrétien occuper le palais du grand Abderrame, environ trois siècles depuis sa construction. Il convertit en église la grande

mosquée, cliefd'wuvred'aieliitei tnre moresque, et qui a conserve le nom de Mvtqtia. Al Mansour y avait lait apporter lrs cloches de Composlille sur les épaules des chrétiens, il les fil reporter eu Galice sur celles des Maures, l es rois maures de Grenade et de Murcie, et Través, se reconnurent tributaires et vassaux de la Caslille. Ferdinand lourne ses armes contre Sévillc, ville < pulente. Il organise ses moyens d'attaque, crée une [lotie | oitr bluquer le port, et, tandis qu'elle tient l'escadre maumquo renfermée et intercepte les approvisionnements, son an: ;e ravage la campagne cl dispose les machines contre les mut . ni: s de la ville ; les assiégés résistent avec courage; mais , v;.iiri:s par la disette, ils capitulent après vingt mois de si-'pe, et Ferdinand entre en vainqueur à Sé v ille. Il cmplova tes riel e»;i s de l'Andalousie à construire l'église métropolitaine de T<-!. de. En 1250 il s'empare de Xérès de la Frontera, puis de t'adiv , de San-Lucar, cl méditait la conquête du Maroc , lorsque, le 30 mai 1252, une hydrnpisie l'enleva à l'âge de '2 ans. Ferdinand fut uu des plus grands princes de son siècle; rival de saint Louis, sou paient, par les vertus, il fut plus heureux . mais ne s'en enorgueillit pas. Modestes au milieu de la splendeur du Irone, sans rien diminuer de celle piété qui les sanctifia, ils surent l'un et l'autre soutenir avec dignité le rang suprême, mettre à profit l'esprit chevaleresque de leur siècle, protéger le peuple contre la tyrannie des grands, et rendre aux loi», qu'il iil rassembler en uu seul Ci de sous le litre de lu Parttdtt, toute leur autorité. Il lit traduire en largue vulgaire le corps des lois maures de Cordouc. La Caslille, plus puissante par ses conquêtes, lui dut son éclat, ses lois, ses Irihunacx. et ce fui tous son règne que le Castillan commença à prendre cc •2 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.55% accurate

FEIDIMASD. caractère de noblesse ,• de valeur el de probité qui le distingue. Ferdinand est regardé encore comme le fondateur tic l'Iniversilé de Salamanque , à laquelle il assigna des revenus considérables. C'est en 107t que Clément X mil ce pieux monarque au nombre des saints. Don Rodrigue Ximenès , archevêque de Tolède, a écrit l'histoire du règne de cet excellent prince sous le litre de : Croate» del saulo rey Fernando lit, tacjtda de la libr, ria de la i9lei,a de Senlla ; Medina-del Campo , 1567, in-lbl. Sa vie a clé écrite en franchis par l'abbé de Ligny ; Paris , 1759, in-i-J. reaniMOD IV, roi de Caslille et de Léon , surnommé l'Ajourné, naquît à Seville le 0 décembre I2fi.">, cl parvint au trône à l'âge de dix ans par la mort de son père don Sanehe IV. L.r roi de Portugal , le seigneur de Hiscaye el le roi maure de Grenade se diVlarèrcnl contre lui. Son ourle l'infant don Jean prétendait ;i l'héritage de don Sanehe , sous prétexte que Son mariage avec Marie , sa cousine germaine au troisième degré , élanl nul , Ferdinand leur lils n'était pas légitime. La reine Marie, douée d'une grande intelligence el de beaucoup d'énergie , déjoua lous les projets des ennemis de son lils et lui assura la couronne. Elle éteignit l'ambition de Denis, roi de Portugal , par le mariage de dona Constance, tille de ce dernier, avec Ferdinand. Ce prince suivait-il les conseils de sa mère, il devenait bon prince , sage el modéré ; m;ns ne prenait-il conseil que de lui-même, il se montrait emporté, injuste el cruel. Le souvenir de l'entreprise de sou mule pour lui ravir sa couronne euilail sa vengeance; son influence sur la nation l'inquiétait, quoique la reine im resUt en arrêter les progrès. Ferdinand résolut d'en linir par un assassinat ; et il était sur le point d'assouvir son ressentiment el de se débarrasser de ses craintes , lorsque don Jeau, averti secrètement par la reine Marie , se déroba par la fuite à la fureur de Ferdinand. Marie parvint plus tard à les réconcilier ; mais cette réconciliation uc lut jamais sincère. Les troubles du royaume élanl apaisés, Ferdinand tourna ses armes contre les malinuiétans. L'AndnIwusie fut le théâtre de ses exploits. En revenant de ses expéditions, il s'arrêta à Marins où il commit contre toute justice un acte de despotisme affreux, qui lui lit donner le nom de l'Ajourné. C'est tout un drame terrible, mais authentique. Les comtes Carvajal étaient deux frères jumeaux (don Pèdre et don Jean , aussi distingués par leur naissance que par leur valeur et leur loyauté. Pédre aimait une dame de première qualité, doua Léonor Manriquer de tara , dont il était également aime. Le marquis de

Uenavides était son rival. Violent et orgueilleux, il insulta et provoqua don pedre, qui accepta le défilé et prit son frère pour second. Le marquis prit de même un de ses parents. Les Carvajal, forcés de se détendre sur le terrain et provoqués au combat à mort, tuèrent leurs adversaires et cela en présence de plusieurs ecuyers et suivant toutes les règles du duel. Cet événement relarda le mariage de Pédre avec Léonor. Enfin le moment de leur union étant venu, le duc de Yilasco tomba amoureux de Léonor, et, pour se venger de ses mépris, sachant que Ferdinand, dont il avait la confiance et la faveur, ignorait les circonstances du combat singulier, il lui persuada, par la plus atroce des calomnies, que les Carvajal avaient assassiné le marquis à P.encia, la nuit, lorsqu'il sortait du palais ; et quel moment choisit-il pour porter cette accusation ? celui où, sortant de table et loin de la reine Marie-Juana, était le moins en état de juger. Révolte au récit de son favori, qui l'excite encore, le roi ordonna qu'à l'instant les Carvajal soient précipités des créneaux des murs du château. En vain demandent-ils à se justifier en invoquant leurs services passés et l'estime publique, le roi demeure inexorable, et contre toutes les lois divines et humaines, les infortunés Carvajal subissent le supplice le plus barbare et le moins mérité. On dit que dans leur désespoir, en marchant à la mort, ils citèrent le roi à comparaître devant le tribunal de Dieu dans trente jours. Cependant, Ferdinand poursuit le cours de ses succès militaires. Il se sent indisposé à Jaén. Alcantara se rend à discrétion, et le roi de Grenade, vaincu, s'oblige à lui payer le tribut accoutumé. Ses nouvelles avaient causé une vive joie au monarque, qui méditait de nouveaux projets, lorsque, s'étant endormi après avoir mangé, ses domestiques le trouvèrent mort dans son lit, le lendemain 17 septembre 1312, le dernier jour du règne de Voynement fait par les Carvajal. La plus exacte impartialité ne saurait trouver dans ce prince, à travers mille défauts, que deux seules bonnes qualités, sa valeur et sa déférence pour sa mère. Ferdinand V, dit le Catholique, naquit à Soria, sur les frontières de Navarre, le 10 mars 1452, de Jean II, roi d'Aragon, auquel il succéda en 1478-; il avait épousé en 1479 Isabelle (1500) • Ferdinand Aim. de Castille, sœur de Henri IV, dit l'Impotent, qui, après vingt ans de règne, fut déposé par ses sujets, lesquels mirent à sa place l'époux d'Isabelle, sa sœur (1504) : ainsi furent réunis les Etats de Castille et d'Aragon. Le partage de l'autorité souveraine entre les deux époux ne troubla jamais leur union, qu'une tendresse réciproque et des succès constants rendirent très heureuse. Les commencements de leur règne furent néanmoins agités par les factions

suscitées par les prétentions de Jeanne, nièce d'Isabelle, à la double couronne que Henri IV, disait-on, lui avait laissée; ces troubles, fomentés et soutenus par Alphonse V, d'Espagne, firent éclater la guerre entre les deux rois. Alphonse, enflé par ses victoires en Afrique, entre en Espagne à la tête de 20,000 hommes; les partisans de Jeanne se joignent à lui et il se fait proclamer roi de Castille et de Léon; Ferdinand V prend, par représailles, le titre de souverain de Portugal et marche contre son ennemi, l'entrevue mystérieuse est proposée par Alphonse à Ferdinand qui l'accepte, mais elle ne se réalise pas. Alphonse fait retraite, son antagoniste le poursuit et l'atteint devant Toro; on se bat avec fureur: Ferdinand fait des prodiges de valeur; Alphonse est vaincu, mais son rival ne permet pas aux vainqueurs de le poursuivre. Arrivé dans sa fuite à Castro-Nuno, Alphonse, épuisé de fatigue, s'endort à table. Les Castillans, indignés d'un sommeil qui, dans la circonstance, leur parut une marque de stupidité et d'indifférence, l'abandonnèrent pour se ranger presque tous du parti d'Isabelle et de Ferdinand. Louis XI, roi de France, inquiet de la puissance de Ferdinand, n'avait rien oublié pour lui susciter des embarras; pour mieux encourager Alphonse; il avait conclu avec lui une ligue offensive et défensive, et avait promis de faire en sa faveur une forte diversion; en effet, il fit investir Fontarabie par terre et par mer, mais une tempête dispersa la flotte de Castille et les troupes rentrèrent en France chargées de butin. Alphonse attendait l'ennemi à l'embouchure du Tage; persuadé qu'il était mal servi par ses ambassadeurs auprès de Louis, il prit l'étrange résolution de quitter ses Etats et de venir lui-même en France. Louis XI lui prodigua les honneurs et les caresses, mais refusa d'entrer dans une nouvelle guerre contre Ferdinand avant d'avoir conclu la paix avec le duc de Bourgogne. Alphonse ne perdit pas courage, se flattant toujours que Louis le mettrait en état de faire valoir les droits de Jeanne, sa nièce, sur la Castille; mais, ayant appris qu'il avait reconnu Ferdinand et Isabelle rois de Castille pour en obtenir une prorogation de trêve, il perdit toute espérance et craignit même que le roi ne le fît arrêter; il se sauva et se trouva heureux de pouvoir ressaisir sa propre couronne. Tranquille de ce côté, Ferdinand avait peu à peu calmé les mécontents et rétabli la tranquillité intérieure dans ses Etats, aidé par le zèle et par l'activité du cardinal de Mendoza. Il se montra juste, secourable, mais sévère envers les factieux. Les Maures ne possédaient plus en Espagne que le royaume de Grenade, mais ils étaient encore très forts et très puissants. Ferdinand donna le projet de les chasser

de la Péninsule pour que le christianisme y triomphât partout. Il ouvrit sa première campagne contre les mahomélans en 1483, et avec un succès qui semblait dès lors présager l'heureuse réussite de son entreprise. Sur ces entrefaites, la mort de Louis XI 1484; l'enhardit à réclamer auprès de Charles Mil, son successeur, la remise du Roussillon, ancienne possession du royaume d'Aragon, que Louis XI, disait-il, avait promis de restituer; La réponse de Charles fut évasive. Aussitôt Ferdinand pourvut à la sûreté de ses frontières dans la crainte d'une invasion, et donna ordre à don Juan de Ribeira de s'emparer de plusieurs places fortes dans le Navarre, sous prétexte de les protéger contre les factions qu'avait fait naître le projet de mariage de la reine doua Catherine. Ces précautions prises, il employa toutes les forces de son royaume contre les Maures. Toujours victorieux, Ferdinand revint, le royaume de Grenade presque en son pouvoir lorsqu'il faillit tout abandonner sans coup férir. Le Soudan d'Egypte lui fit déclarer que s'il ne renonçait pas à la conquête «de son royaume de Grenade, il le traiterait pire que tous les chrétiens qui étaient en grand nombre dans ses Etats. Cette menace fit frémir Ferdinand; mais Isabelle le rassura par ses conseils et par sa courageuse fermeté, et il répondit au Soudan que s'il osait faire le moindre mal aux chrétiens dans ses Etats, il ne garderait rien à son tour de modération envers les mahométans et qu'il les condamnerait à la mort ou à l'esclavage. Cette menace anéantit celle du Soudan, qui n'eut aucun effet. Cependant la paix intérieure du royaume fut mise en péril

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.67% accurate

FFRIHKASD. (731) FFBItlNVND. Saragosse >
accommodement devait avoir lieu : mais la négociation fut le nouveau par
l'établissement de l'inquisition en 1484; l'expérience en avait été faite trois
ans auparavant à rompu le coup et la guerre éclata entre les deux pays,
où Feniiiaml fit alors d'immenses préparatifs; Charles VIT! Vu Zagal,
jugant que les Inguerris du Séville, et les Aragonais, exaspérés par une
violence que venait d'exercer le grand inquisiteur, l'avaient laissé
tomber victime, dans l'église cathédrale, de quelques séditieux. Ferdinand,
informé de cet attentat, courut à Saragosse, et comprima la résistance des
habitants par la nomination d'un nouvel inquisiteur, par le rétablissement de
son tribunal, qui devint plus redoutable encore, et par l'annonce du
supplice réservé aux séditieux qui n'eurent que le temps de s'y soustraire par
la fuite. Si la conduite politique de Ferdinand était active, ferme et
quelquefois sévère, elle était souple, prévoyante et généreuse pour
atteindre un but éloigné avec plus de certitude. C'est ainsi que quand Jean
d'Albret, désirant épouser la fille du duc de Bretagne, vint engager
Ferdinand à s'allier avec lui au roi de Navarre contre la France et de prendre
ce royaume sous sa protection, ce prince n'hésita point à promettre son
assistance et à ordonner à don Jean Ribera de rendre toutes les places qu'il
occupait dans la Navarre. Ce seul trait peut faire juger de l'habileté de sa
politique cachée sous le voile de la justice et de Camille. En suscitant de
nouveaux ennemis à la France, il affaiblirait ses moyens de résistance pour
la conservation du Roussillon. et, en rendant au roi de Navarre les places
qu'il occupait, il l'endormait dans une fausse sécurité et se préparait, après
l'accomplissement de ses desseins sur le Roussillon, une conquête plus
facile du royaume de Navarre. Cependant Ferdinand s'avancait toujours
vers Grenade, qui obéissait dans ce moment à un nouveau souverain dont
le parti avait d'abord prévalu sur celui de l'Alb. qui ne possédait plus que
deux places fortes, les seules qui pussent l'opposer à Ferdinand pour arriver
jusqu'à la capitale sa position était désespérée, et, confiant dans la générosité
vainqueur, vint lui-même lui en remettre les clés. À la vue de l'Aragonais, il
descendit de cheval et voulut lui laisser les mains; mais le roi s'empressa
de lui épargner cette humiliation en l'embrassant affectueusement, le pria de
remonter à cheval et le mit à ses côtés, Il l'indemnisait ensuite largement;
enfin, après la réduction de plus de soixante villes et places fortes, le

conquérant se trouva campé devant la capitale, entouré de tout ce que ses royaumes avaient de plus illustre dans la noblesse et dans le métier des armes. Ce fut à ce siège fumeux que le grand Gonialvc de Cnrdoue lit ses premières armes, et ce fut l; i que la reine de Caslille déploya toute la f;randetir et l'énergie de son caractère. Enfin, après un siège ung et mémorable, Grenade succomba le 25 novembre 1*91, et les deux reit y firent leur entrée le 0 janvier suivant. Roabdil, neveu de Zagal . fut traité avec la même modération et la iiiéuie générosité que celui-ci. Celle glorieuse expédition eut pour résultat l'expulsion de tuus les Maure» d'Espagne, si on en excepte un petit nombre qui embrassa la religion chrétienne; le pape, quelques aimées après, lit l'éloge du roi et de la reine dans le consistoire , et leur donna par ses brefs , du consentement de tous les cardinaux , le surnom de roit catholique» , que les rois d'Espagne prennent toujours depuis. Le Portugal avait cessé d'être hostile au moyeu du mariage de l'infante dona Isabelle avec le prince héritier de celle couronne. Ferdinand reprit alors ses projets contre la Franc^ dont les années faisaient des progrès en Italie. Il fallait commencer par se ménager de puissantes alliances politiques; il j parvint au moyen d'alliances de famille habilement négociées et réalisées. Maximilicn, roi des Romains, et Il Miri VU, roi d'Angleterre, se liguèrent avec lui contre Charles MIL A celle même époque f 1192), la reine Isabelle, cédant aux sollicitations réitérées de Colomb et mieux inspirée que Ferdinand, qui y avait résisté, lui fournir une somme de l.OOOducats et trois petits bâtiments pour aller à la découverte du Nouveau-Monde. Dans celte même année fut rendu le rameux édit contre les juifs qui , ainsi que les Maures, furent obligés de sortir d'Espagqc au nombre de plus de 10,000, à l'exception de ceux qui demandèrent à recevoir le baptême. Ferdinand, toujours préoccupé de l'affaire du Roussi lion , tenta , suivant son habitude , d'obtenir ce qu'il voulait par la voie de la douceur et de la persuasion , et , au moyen du P. Munléoii et de l'évêque d'Albi, il était parvenu a faire entendre à Charles VIII que Louis XI, n'ayant reçu ces contrées qu'en engagement du roi don Jean pour les frais de la guerre qu'il avait eue a soutenir contre les Catalans rebelles, il ne pouvait sans injustice retenir ce gage , ces frais ayant été payés. Un en en fut si effrayé que, malgré sa cour et le parlement de Paris, il restitua à Ferdinand les comtés de Roussillon et de Cerdagne, que la France ne reprit que sous Louis XIV. Restait encore le royaume de Navarre dans les projets de conquête du roi d'Aragon, il se contenta pour le moment de le tenir sons sa protection

immédiate. Ainsi tout concourrai! à la gloire et à la grandeur des deux époux. Au loin.Colornhdérnuvrc l'Ile Ilitpamvla,el revient d'Amériqueen 1493 chargé d'or et d'argent. Cnc nouvelle conquête, celle île l'Ile Palma, soumise par Alphonse de Lugo, de Séville, le même qui avait conquis avec Pierre de Vcraïes Canarien, vint s'unir à tant d'autres; et Ferdinand et Isabelle, en moins de trois ans, placent trois nouvelles couronnes sur celles d'Aragon et de Caslille, tandis que Colomb, retourné eu Amérique, leur prépare la conquête d'un Nouveau-Monde. L'activité du politique Ferdinand avait besoin d'un aliment continuel. C'est en Europe qu'il voulait principalement fonder sa puissance. Le royaume de Naples était alors agité par les partis nés de la tyranniede Ferdinand I". Les uns avaient appelé Charles VIII a la conquête de cet Elal, tandis que les autres s'étaient adressés, dans le même but , aux rois d Espagne. Ferdinand dissimula d'abord ses desseins et se contenta de répondre qu'il ne saurait se permettre de porier la main sur In couronne d'un parent et d'un ami ; il ajouta même : « qu'il ne consentirait jamais qu'auncun souverain s'emparât du royaume de Naples. » Il savait que le roi de Franrc avait prêté l'oreille à la proposition du parti opposé, et il se proposa bien d'agir, lorsque celui-ci aurait essayé la fortune désarmes, soit contre la France, parce que Charles VIII voulait détrôner son parent et allié , soit de concert avec la France si elle était victorieuse, afin de partager sa conquête. I.e calcul de Ferdinand était bon. Charles VIII pénètre en Italie, enlève plusieurs places au Saint-Siège. Le pape et le duc de Ca labre arment, chacun de son côté, pour s'opposer aux troupes vicorieuses de ce prince, tandis que Ferdinand lui fait signifier par Antonio F'onseca de renoncer à sa conquête et de restituer a l'Eglise les places qu'il avait prises ; qu'autrement il se croirait dégagé du traite de paix relatif à la restitution du Roussillon, cl lui ferait ouvertement la guerre. F'onseca trouva Charles VIII à Rome dont U s'était rendu maître: il s'acquitta de sa mission, niais le monarque français n'en tint aucun compte. Alors Foiiseca prit le traité et le déchira en pleine assemblée des seigneurs français. Celle action parut hors de toute mesure et de toute convenance aux seigneurs irrités, qui, vainqueurs et humiliés, auraient tué f'onseca si Charles Mil ne s'y fut opposé. Lorsque Ferdinand sut le résultat de son amliassade, il accourt avec une puissante armée, pourvoit a la sûreté du Roussillon , s'assure, dans la Navarre, des points les plus iiniNirlants et pénètre en France, tandis qu'eu même temps il envoie Gonzalvc de Cordoue eu Italie avec un corps de 0,000 hommes. Charles s'était hâté, et, après avoir

battu le roi de Naples» et ses alliés, il s'était rendu maître de la capitale. Mais Gonzalve changea bien vite en triomphe en défaite ; il faut dire cependant que les Français y contribuèrent par leurs excès, qui, au rapport de tous les historiens, les firent chasser de Naples. Le roi fut replacé sur son trône. Cependant les Français se raniment, et la bataille de Seminara, livrée contre l'avis de Gonzalve, remet le royaume de Naples au pouvoir de Charles VIII. En France, les choses n'étaient pas aussi prospères. Don Alenrique, gouverneur du Roussillon, avait porté le ravage jusqu'aux portes de Narbonne. Une autre année espagnole menaçait d'envahir la Guyenne. Charles V et Ferdinand convinrent alors d'une trêve de trois mois, qui néanmoins ne comprenait que la guerre de France. Celle d'Italie continua avec fureur. Le roi de Naples, accablé de fatigue et de chagrin, mourut à Monte di-Sonni, et choisit pour successeur son oncle don Frédéric d'Aragon. La fortune capricieuse rétablissait et abattait successivement le trône de Naples. Gonzalve, surnommé le grand capitaine, ressaisit bien vite les avantages perdus, et remplaça la couronne sur la tête de Frédéric ; celui-ci ne la conserva pas longtemps. En France, la trêve avec l'Espagne allait expirer. Charles VIII se préparait à reprendre le Roussillon, trop légèrement abandonné, lorsque la mort l'enleva à Amboise le 7 avril 1498. Il eut pour successeur Louis XII, son oncle. Pendant ce temps, les rois d'Espagne étaient aussi plongés dans le deuil. Le prince dou Jean, leur fils, l'héritier de tant de couronnes, venait «Le Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.24% accurate

vi: iuhnam>. (732) I HUUNAIVD. r, ne laissant point d'enfants de son mariage avec maMarguerile , fille de Maximilien. La conquête de Melille en Afrique n'avait pu les tirer de leur abattement, et l'Espagne en profitait pour respirer. Louis XII en profita également pour conclure avec Ferdinand un traité d'alliance , ne voulant pas signaler son avènement au tronc par une guerre chanceuse. Mais, à l'égard de l'Italie, il avait adopté et poursuivi les projets de Charles VIII. Gènes et Milan avaient fait leur soumission , et , s'étant ligué avec les principales puissances de l'Italie, il marchait de nouveau à la conquête du royaume de Naples. Ferdinand se réveilla à la nouvelle du progrès des armes françaises, usa, comme à son ordinaire, de négociations qui n'aboutirent à rien pour les arrêter, et se résolut , après de longs délais et une arrière-pensée, à la convention d'un partage avec la France. Ce traité resta secret pendant quelque temps, et on en remit l'exécution à un temps plus opportun. Cette conduite de Ferdinand envers un parent et un allié ne saurait guère être excusée que par la défiance injurieuse de Frédéric envers lui, et son imprévoyance, qui l'avaient fait se jeter dans les bras de Louis XII ; ce qui , dans l'état de choses, ressemblait à une abdication. (Quoi qu'il en soit, et pendant que ces choses se passaient en Italie , le roi catholique vit renaître ses inquiétudes pour la paix intérieure de ses états. Les Maures qui étaient restés dans la Castille- levèrent l'étendard de la révolte , tandis que ceux qui s'étaient réfugiés dans les montagnes des Alpuxarras faisaient des excursions et portaient le ravage et la désolation dans les villes et les campagnes voisines. Ferdinand sévit contre les uns et parvint , non sans* peine, à repousser les autres dans leurs rochers, où ils se maintinrent longtemps inexpugnables. C'est ce qui fut cause du décret qui enjoignait , en 1501, à tous les Maures de sortir du royaume ou de se faire chrétiens. Dix mille reçurent le baptême, mais près de cent mille familles se réfugièrent en Afrique, l'année-là ce temps, la prise de Milan par les Français avait dessillé les yeux du roi de Naples; il sentit son imprudence et se hâta d'implorer le secours du roi d'Espagne; mais Ferdinand ne lui répondit qu'en termes généraux. Gonzalve, de retour de son heureuse expédition contre les Turcs , était alors à Syracuse ; il y reçut l'ordre d'aller s'emparer de tout ce qui était échü à son maître dans le partage du royaume de Naples , avec le titre de vice-roi des (de) Calabres et de la Pouille. Les Français et les Espagnols occupèrent bientôt tous les Etats du

royaume napolitain , el sou roi Frédéric , doublement malheureux dans sa confiance , se retira en France. Le partage* de ses dépouilles devait produire et produisit en effet un prompt désaccord entre lrs deux conquérants au sujet des provinces la Basilicate et la Capitanate , dont les Français exigeaient la cession. Ferdinand proposa la médiation du pape; Louis XII en appela au sort de* armes , et la guerre éclata sur les frontières du Roussi lion. Sa Les est assiégée par les Français ; Ferdinand vole a son secours , la délivre , pénètre en France et porte le ravage dans le Languedoc. Louis XII et Ferdinand conviennent d'une trêve sur ce point du théâtre de la guerre , et reportent tous leurs efforts sur celui de Naples, où l'on ne se battait pas avec moins d'acharnement. Les armées des deux peuples font des prodiges de valeur; mais l'épée du grand capitaine était dans la balance, et . malgré les ;orts inouïs du due d'Anjou et du marquis de Manloue , les Français sont battus à Cerisoles et Garigliano , et Ferdinand réalise enfin son projet de demeurer madré exclusif et paisible de la couronne de Naplesl. 1505). Les joies du triomphe ne trouvèrent point alors d'échos en Espagne , que la mort de la reine dona Isabelle , arrivée le 7 novembre 150» , tenait encore plongée dans le deuil. La seule héritière des royaumes de Castille el de Grenade était dona Jeanne , dite la Folle , fille d'Isabelle, mariée à l'archiduc Philippe ; et , après Jeanne , don Carlos, petit-fils d'Isabelle. Ferdinand s'était aussitôt dépouillé du titre de roi de Caslille el avait fait proclamer sa fille dona Jeanne ; mais comme la faiblesse de son esprit ne lui permettait pas de gouTerner. les Etals assemblés déclarent Ferdinand régent du > royaume. Cet arrangement n'alla point sans difficultés. L'empereur, qui était l'aïeul paternel de l'héritier nulle, réclama la régence, tandis que l'archiduc prétendait y gouverner en souverain. Les grands d'Espagne étaient eux-mêmes partagés en deux partis. Pour surmonter de si grands obstacles, Ferdinand mit en jeu tous les ressorts de la plus habile politique; il par se ménager l'appui de la France, et pour cela, il demandai a Uiuix XII et obtint la main de Germaine de Foix, nièce du monarque; en faveur de ce mariage, Louis XII se désista de toute prétention au royaume de Naples et lui promit son .secours contre l'empereur el l'archiduc Philippe- Ce mariage, qui mit le sceau a la politique de Ferdinand, fut conclu le 14 mai 1500. Il aurait pu tirer de celle alliance de grands avantages contre ses adversaires de Castille; mais, confiant dans l'avenir et désirant avant tout ne pas exciter de nouveaux troubles, il se détermina à reconnaître l'archiduc , devant les Etats, comme roi de Castille.

Il partit ensuite pour visiter ses nouvelles possessions de Naples. Depuis longtemps Ferdinand nourrissait des soupçons sur la fidélité de Gonzalve; un rival jaloux des hauts faits d'armes et de la gloire que s'était acquise ce grand capitaine ne laissait échapper aucune occasion de les alimenter dans l'esprit du monarque prévenu. Ce rival était Prosper Colonne ; il insinuait qu'il serait possible que cet illustre guerrier, devenu l'idole de la nation tout entière, eût conçu le projet de mettre sur sa tête une couronne qu'il avait conquise et qu'il saurait défendre. Cette injuste pensée dominait Ferdinand et le déterminai hâter la conclusion des affaires de Castille. Dans le trajet en Italie, le roi d'Espagne s'arrêta au port de Gènes. Cette république, qui était alors au pouvoir de la France, avait préféré, dans un autre temps, la domination de l'Espagne qu'elle avait sollicitée. Le monarque catholique s'abstint « par délicatesse d'y entrer, malgré les instances des Génois. C'est là qu'il reçut la nouvelle de la mort de son gendre et la supplique des grands pour qu'il voulût bien reprendre les rênes du gouvernement de la Castille. Après son entrée à Naples, il convoqua une assemblée générale où il fut reconnu roi des Deux-Siciles. Ce fut alors qu'il eut lieu de se convaincre de la fidélité de Gonzalve et de sa loyauté chevaleresque. Le premier acte de son autorité fut de restituer aux seigneurs qui avaient suivi le parti de la France tous leurs domaines confisqués. Il attira à lui par cette conduite et surtout par les aimables qualités de la reine les sympathies de la nation et se rallia les mécontents. Maximilien suivait une ligne politique dont il tenait le succès sur l'ambition de l'Aragonais qu'il chercha à exalter pour jeter l'alarme parmi ses alliés; en conséquence, il lui envoya une ambassade pour lui offrir le titre d'empereur d'Italie avec offre de le soutenir avec toutes les formes de l'empire ; mais Ferdinand ne donna point dans le piège et par son refus, il inspira la confiance dans sa modération. Après avoir réglé les affaires de l'Italie, Ferdinand revint en Espagne. Sa politique prévoyante, peut-être même ombrageuse, le détermina à emmener avec lui Gonzalve pour l'éloigner d'un pays où son héroïsme lui avait conquis tous les cœurs. Arrivé à Savone, il eut une entrevue avec Louis XII. Il y a lieu de croire que ce fut là que furent jetées les bases de la fameuse ligue de Cambrai, sous l'inspiration du roi catholique. Un tableau douloureux s'offrit à ses regards à son arrivée en Espagne. Jeanne, sa fille, alla à sa rencontre, faisant porter devant elle le corps de son mari dont elle n'avait pas encore voulu se séparer. Aussitôt qu'elle aperçut son père, elle se jeta à ses genoux en le suppliant de se charger absolument des soins du royaume. Cependant,

l'absence du monarque avait fait naître de grands desordres parmi les grands. Il s'occupa d'abord à régler les dépenses occasionnées par la conquête du royaume de Naples et il eut avec Gonzalve quelques démêlés à ce sujet. Le roi avait perdu sa prolectrice, la reine Isabelle, et il connaissait les sentiments de Ferdinand pour lui. Il arriva malheureusement que son neveu, le marquis de Pirego, excita à la révolte la ville de Cordoue, après avoir insulté les commissaires royaux; il fut exilé. Le père du duc de Medina-Sidonia avait cédé Gibraltar à Ferdinand. Le duc voulut rentrer à force armée dans la possession de cette ville; mais le roi catholique l'empara de toutes ses autres possessions. D'un autre côté, plusieurs seigneurs de l'Andalousie s'étaient également ligués contre le roi pour défendre ce qu'ils regardaient comme des droits et des prérogatives inviolables. Maximilien, piqué d'avoir édioué dans ses combinaisons politiques et dans ses anciennes prétentions à la régence de Castille, voulut profiler de ces mouvements, et envoya secrètement auprès (les seigneurs mécontents le marquis de Guevara, attaché à son service; mais Ferdinand découvrit l'intrigue, et

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.18% accurate

FRRrifSAXD. (733) KKH[]l>âKO. le maniais fut arrêté déguisé en domestique. L'illustre Gonïalve fut impliqué innocemment dans celle a (Ta ire par les menées secrètes de ses ennemis ; il fut dès lors tout-à-fail perdu dans l'esprit du roi. Ce grand homme se retira dans ses terres où il mourut de chagrin. Les grands se trouvant sans appui furent obligés de se soumettre et d'implorer la clémence du monarque. Ces troubles apaisés , il se réconcilia avec Maximilien. l'n accord parfait continuait d'exister avec Louis XII ; le moment lui parut favorable pour publier la funeste ligue de C<iml>rai, en présence des ambassadeurs de ers princes et du nonce apostolique ; le but de celle ligue étoit de s'emparer des places de l'Italie occupées par les Néniliens et qui avaient appartenu à ces souverains, moyennant quoi Maxiilien se désistait définitivement de toute prétentio'i à la régence de Castille , qui ne devait cesser qu'à la majorité de vingt-cinq ans de don Carlos , renonçant à prendre le titre de roi du vivant de sa mère ; en retour, Ferdinand devait en toute occasion soutenir l'empereur contre les Vénitiens. Ceux-ci . menacés de toutes parts, furent contraints de s'humilier devant le pape et de recourir à Ferdinand. Ils restituèrent les places qui étaient dans les domaines de Naples et du Saint-Siège, et aussitôt les deux souverains désintéressés abandonnèrent la ligue et leurs alliés. Cette conduite souleva contre Ferdinand des reproches menaçants, qu'il sut encore détourner avec habilité ; et, pour se iirttre en paix avec sa conscience , il alléguait qu'il n'avait agi que d'après l'approbation et l'autorisation du pape. Mais il ignorait qu'il venait d'allumer l'incendie qui devait mettre l'Italie en feu. Ferdinand s'occupa après cela de la guerre qu'il voulait mener en Afrique; il avait réussi à fonder en Europe une puissance redoutable ; un vaste champ de conquêtes s'offrait à lui dans cette partie du monde. Il prêtait avec complaisance l'oreille aux sollicitations du célèbre archevêque de Tolède, qui lui offrait les sommes suffisantes pour équiper une flotte destinée à la conquête d'Oran. Dans les années précédentes, celle qu'il avait envoyée dans ces parages avait conquis Marsalquivir. Le roi consentit à la proposition du prélat, et envoya pour commander, sous les ordres de Ximènes , le général Navarre. Oran fut pris d'assaut ; Bougie se rendit également (151») et Alger et Tunis subirent le tribut. Ces succès en firent minèrent l'ambition de Ferdinand ; il fit de grands préparatifs pour cette guerre, qui frappèrent d'épouvante les populations africaines. Le roi de

Trcincien , les Maures de M«stongan , de Mançagrani et autres places de la Badiane s'engagèrent à lui payer un tribut. Mais la résolution de Ferdinand était prise, et il allait passer en Afrique lorsque le feu de la guerre éelala en Italie el l'obligea de renoncera son projet. Le pape et l'empereur étaient eu lutte. La médiation de Ferdinand avait été inutile. Jules II, h la tête d'une armée, menaçait Ferrare, possédée r la maison d'Esté, que la France et l'empereur protégeaient, iris les Etals du pape , trois cardinaux, soutenus par le roi de France et par l'empereur, affligeaient l'Eglise par de sourdes menées et menaçaient de sommer le Saint-Père de se présenter au concile de Pise. Ferdinand , inquiet de l'influence que la France paraissait avoir ressaisie en Italie, rompt tout-àcoup avec elle par son relus d'écouter les députés des trois cardinaux, puis il détache habilement l'empereur de son alliance avec Louis XII, et noue contre ce monarque une ligue avec le pape, l'empereur, les Vénitiens et l'Angleterre. Celle ligue fut proclamée à Kome l'an 1511 ; on l'appela tacrée parce qu'elle devait combattre le schisme et le roi de France excommunié. Celui-ci faisait toujours de rapides progrès en Italie, et les alliés perdirent en 1512 la sanglante bataille de Ravcnnc où périt le brave Gaston , frère de la reine Germaiuc. La guerre avec la France était devenue inévitable pour Ferdinand. Sa politique se plia merveilleusement à ces nouveaux événements pour la réussite de ses anciens projets sur la Navarre. Il sollicite le roi de ce pays pour le faire entrer dans la ligue lacree et tur demande le passage des troupes espagnoles, en exigeant pour ôlagele prince de via ne, son i'ds, avec quatre forteresse. Le roi de Navarre, indigné, lui répond qu'il veut garder la neutralité la plus parfaite. De son coté, Louis XII sollicitait cette alliance avec des conditions très avantageuse*. Pressé également par ces deux puissants voisins, le malheureux roi se jeta dans les bras du plus équitable cl s'unit i la France par un traité secret. Ferdinand qui, après avoir placé dans celte funeste alterna- 1 live le roi de Navarre, épiait sa conduite, devina plutôt qu'il n'apprit ce traité , et comme il élail prêt i tout événement, il envoya sur-le-champ leduc d'Albe s'emparer de Pampelune: toutes les places que Catherine d'Albret possédait eu Catalogne furent occupées. I.e roi don Jean se réfugia en France, d'où il revint avec une année commandée par La Palice, Lautrec et le dauphin lui-même; mais après des chances diverses la victoire se déclara pour le roi catholique el la Navarre, objet de ses désirs, fut détmitivemeut réunie à la couronne d'Espagne en l'an 1515. Le duc d'Albc ayanl laissé ses généraux dans les pays conquis , fut s'unir aux

Anglais commandés par le duc Uorsel, et pénétra avec eux dans la Guyenne où ils portèrent la devastation. Tandis que Ferdinand poussait ainsi les affaires de Navarre, de France, en Afrique et des Maures d'Espagne, il ne négligeait point celles d'Italie. L'âge n'avait rien enlevé de l'activité de son esprit et de cette prévoyance qui laissait le moins possible au hasard. Il donna à la sainte ligue pour généralissime le duc de Cardon*. Ce chef habile arrive en Italie, prend Florence d'assaut, liât l'armée Florentine, ravali les Médicis dans leurs biens et leurs dignités, s'empare de Prato, Lucques, Arczzo, etc., et contraint tous ces pays à se mettre sous la protection du roi, et à entrer dans la sainte-ligue ; puis il se joint à l'empereur et aux Vénitiens, bat les Français, rétablit Sforza dans son duché de Milan dont il avait été dépossédé deux fois*. Enfin Louis XII, harcelé de toutes parts, offre à Ferdinand une trêve; et Madrid célèbre cet événement par de grandes réjouissances publiques. Bientôt la trêve est rompue, et la guerre recommence (1513). Celle-là les Vénitiens s'unissent aux Français. Ceux-ci sont encore battus à Novarre par les Suisses et les Milanais, tandis que le duc de Cordoue porte le fer et le feu dans les Etats de Venise, qu'il s'empare de Vérone, de l'adoue, du château île Mesles, et enfin qu'il bombarde Venise. Le général Aviano approchant, Cordoue se retire, marche à sa rencontre et le met en déroule avec les Vénitiens. Louis XII demande la paix ; Ferdinand l'accepte et laisse encore ses alliés dans l'abandon, après les avoir engagés dans cette guerre. Ce fut à cette époque que la reine des Abyssins lui envoya une ambassade chargée de lui remettre un morceau de la vraie croix. Le roi catholique ne laissa pas échapper cette occasion de manifester son zèle pour la religion et de se montrer digne du surnom le catholique; il fit examiner si l'ambassadeur abyssin était bien instruit dans les mystères de la religion. Cependant Louis XII meurt l'année suivante 1515; François I^{er}, son successeur, renouvelle le traité de paix avec l'Espagne. Mais comme il se disposait à reconquérir le Milanais, Ferdinand parvient à se reconcilier avec l'Angleterre, et il allait pour la quatrième fois traverser les projets de la France lorsqu'il fut atteint de la maladie, dont il mourut. Sa mort fut causée, dit-on, par un breuvage qu'il avait voulu prendre et qui déterminait une profonde mélancolie, au point qu'étant un jour à la chasse, il fut obligé de s'arrêter à un village nommé Madrigalejo, près de Consuegra, où il expira le 23 janvier 1516. Il eut de son mariage avec Isabelle la princesse don Jean, mort avant lui d'une chute de cheval, l'infante doua Isabelle, mariée en Portugal ; doua Jeanne, surnommée la Folle ; dona

Marie, mariée aussi en Portugal, et dona Catherine, qui épousa Henri VIII d'Angleterre. Il n'avait eu de Germaine de France qu'un enfant, mort en bas âge. Ferdinand institua sa fille Jeanne héritière de tous ses États, et après elle le prince don Carlos, son fils (Charles-Quint), qui était toujours resté en Flandre. Il fixa à 30,000 ducats le revenu annuel de la reine germaine; nomma régent de la couronne d'Aragon don Alphonse, archevêque de Saragosse, son fils naturel, et de celle de Castille le cardinal Ximènes. Ferdinand fut sans contredit un des plus grands monarques des temps modernes. Fondateur d'une puissante monarchie, il a su à la fois conquérir et conserver ses conquêtes, gloire que peu de conquérants ont obtenue. L'on peut faire deux parts de sa vie politique; à l'intérieur, c'est avec raison que les Espagnols l'appelèrent le prudent, le sage, puisqu'ils lui durent leurs richesses, leur gloire et leur prospérité. Ferdinand n'était préoccupé que du bonheur de ses sujets; il réfréna l'orgueil de la haute noblesse, fit de sages ordonnances, allégea les impôts, réforma le clergé, fit respecter les lois, et punit les magistrats prévaricateurs. Administrateur exact, réformateur éclairé, sage législateur, s'il établit l'inquisition et expulsa les Juifs du pays, qu'il s'était Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.06% accurate

FERDINAND. Iracé. Ferdinand avait compris son époque, où il pas qu'un monarque fut vaillant , heureux .magnanime, pour se soumettre les peuples et mériter leur attachement , s'il n'était ou ne paraissait en même temps le plus xclc pour les intérêts de la religion. Le surnom de Catholique , dont il paraissait fier, donnait a ses desseins une autorité et une influence secrète qui manquait à ses rivaux ; et c'est parce qu'il semblait ne tirer le flaire que pour la foi qu'il lui dut peut-être une grande partie de ses succès. Aussi il eut le soin fie ne jamais séparer sa cause de celle de l'Eglise ; c'est pourquoi les Italiens lui donnèrent le litre de /'irux. En établissant l'inquisition et c\ nuisant les Juifs , il semblait Taire pour l'intérêt ne la foi ce u aucun mi d'Europe n'aurait osé faire , et par ces coupsEtal religieux, il attirail à lui une grande autorité morale. Ses sujets eure'nt sans doute à en souffrir beaucoup ; l'expulsion des Juifs paralysa le commerce , niais la prépondérance de la monarchie y gagna davantage, et Ferdinand était avant tout runquérant êl fondateur d'une puissante monarchie qu'il fallait consolider. Mais loutes les fois que la raison politique ne s'y opposait point, Ferdinand se montrait juste , ferme et généreux. Il affranchit les vassaux de Murcie et de Catalogne «le la tyrannie des seigneurs; affable avec dignité, il écoutait , il consolait ses sujels el laissa plusieurs exemples de clémence el de générosité. C'est le défaut des hommes politiques en général d'attribuer aux aclions les plus héroïques un but humain. C'est cette pensée qui perdit Goiwalve , le plus vertueux îles héros, dans l'esprit du monarque, inquiet du résultat politique que pourrait avoir tant d'héroïsme et de vertus. Ferdinand fut injuste envers Gonzalvc par excès de prévoyance politique. A l'extérieur, forcé, dilun biographe, de se mettre à couvert dis troubles de l'intérieur, de s'opposer aux intrigues, aux entreprises du dehors, a ce prince , avec moins de » fuites, mais, avec plus fie talents que ses rivaux, pour se maiutc» nirdaus l'équilibre, faire pencher la balance en sa faveur, pou» vail-il prendre d'autres moyens que ceux de la politique qu'il » a adoptée? Il tenait dans sa main le fil de toutes les intrigues u des cours de l'Europe, et il en changeait les combinaisons si n fréquemment et si gratuitement , eu apparence, qu'on se» rait tenté de croire que souvent il y mil aulant fie vanité » que d'intérêt. » Aussi ses compétiteurs les plus puissants, la plupart également habiles et tous dévorés d'ambition , l'accusèrent-ils de perfidie. Il semblait en effet se guider par la maxime Qutt dolut an virtut in hoite

requirait. Comme tous les conquérants , Ferdinand fut en butte aux complots contre sa vie. Au siège de Malaga . il faillit tomber victime d'un prisonnier; à Barcelone, un Catalan , espèce de fou, lui donna un coup de poignard qui ne le blessa qu'à l'oreille. On a vu ce prince user d'une grande modération et de clémence envers les vaincus. Il fut bon père , excellent époux, et doué de toutes les qualités qui font les grands hommes ; il ne serait pas juste de le juger sévèrement dans sa conduite politique , qui , pour agir avec succès , le plaça dans des nécessités fatales , mais que la probité doit préférer subir lorsque le salut du peuple n'en fait pas une loi suprême. Les faits et gestes de ce grand prince se trouvent dans la Cronica de los reyes don Fernando y dona Urraca , par Hernand de Pulgar, Saragosse , Valence, 1507-1780 , in-fol. ; dans les fables à Ferdinand el habellado Utopiarum regitru getlarum década* dutc, par Anl. Lebriza, lire — nade, 1542, in-fol.; — les Lettres* de Vierre, Martyr, Alcalá, 1610, in-4* ; — la Politique de Ferdinand-le-Catholique ; — enfin dans l'Uitert de roi* catégorique Ferdinand et Uabelle, par l'abbé Mignot, Paris, 1766, 2 vol. in-14. Ferdinand VI, surnommé le Sage, naquit à Madrid, le 10 avril 1712. Il était fils de Philippe V et de Marie de Savoie, sa première femme , et monta sur le trône après la mort de son père, en 1746. Ce prince se montra clément et généreux au début de son administration ; il signa la paix de 1748, qui assura à l'infant don Carlos , son frère la couronne des Deux-Siciles, et à l'infant don Philippe les États de Parme et de Plaisance; il fit prospérer ses États, secondé par un habile ministre, rétablit les finances et la marine, et mit le tribunal de la nunciature , et retint le droit de nommer à plusieurs évêchés et bénéfices consistoriaux, droit qui jusqu'alors avait appartenu au Saint-Siège. Il fit fleurir l'agriculture, le commerce et les arts. Par malheur il était d'une santé chancelante, ce qui l'empêcha de réaliser ses projets pour le bonheur de ses sujets. Il était atteint d'une profonde mélancolie qui l'avait mis aux portes du tombeau ; il dut son rétablissement aux charmes du chant du fameux Farinelli. Depuis ce temps il prit du goût pour la musique. Il fit bâtir un superbe théâtre (1734) FERDINAND. suffisait dans son palais du Buen-Retiro. C'était le seul délassement que Ferdinand se permit. Les mœurs de ce roi furent toujours pures. Quoique d'un abord sévère , son caractère était doux et affable, et l'on n'eut à lui reprocher aucune injustice pendant son règne. Son mal le reprit avec plus de violence, et il tomba dans un état voisin de la démence. Aimé de ses sujets et de tout ce qui l'entourait, il mourut à 40 ans, le 10 août 1759, ne laissant point d'enfants de son

piariage avec Marie-Thérèse de Portugal , qu'il avait épousée en 1728. On trouva dans le trésor royal 50 millions de livres, fruits de sa sage économie. Une partie de la nation n'ajouta point foi au récit de sa mort ; elle demeura convaincue que la reine douairière (Elisabeth Farnèse, deuxième femme de Philippe V) l'avait fait conduire, vu son état de démence, dans le couvent de la Casa de Campo. où Charles 1^{er}, son frère, allait le visiter, en prenant soin de se déguiser. PKftDINAXD VII, roi d'Espagne, né à Saint-Ildcphonsc le 13 octobre 1784, fils de Charles IV et de Marie-Louise de Parme, fut proclamé, à l'âge de six ans, prince des Asturies ou héritier de la couronne. Son éducation fut confiée à deux hommes très éclairés, le duc de San-Carlos et le chanoine don Juan Escoiquit/. En butte à la haine du favori Godoy et de la reine, il n'eût pas pu, sans doute, sans l'appui de ces hommes dévoués, résister aux embûches dont il était environné. Charles IV, son père, ainsi que la reine, étaient, par suite des conseils perfides de Godoy, remplis de défiance contre lui et ceux qu'ils avaient chargés de l'éducation du jeune prince. Napoléon profita des divisions* qui existaient « dans la famille royale pour s'emparer de l'Espagne et faire prisonniers Charles IV et Ferdinand. Le vieux roi et sa femme, avec la reine d'Etrurie et l'inséparable Godoy, furent transportés au château impérial de Fontainebleau, et ensuite à celui de Compiègne; Ferdinand et son frère, avec leur oncle don Antonio, furent conduits au château de Valencay, propriété de M. de Talleyrand; après les désastres de Moscou, Napoléon se vit obligé de faire revenir de la Péninsule, pour la défense du territoire, la plus grande partie des troupes qui s'y trouvaient. Craignant de laisser cette contrée soumise à l'influence des Anglais ou de l'anarchie populaire, il rétablit Ferdinand sur le trône d'Espagne; mais l'Espagne fut toujours troublée par divers soulèvements jusqu'à sa mort, qui eut lieu le 29 septembre 1808. PKHD1NAND, Infant, fils de Jacques II, roi d'Aragon, naquit à Valence, en 1228. Par la disposition que, de son vivant, son père avait faite entre ses enfants, il lui était échu en partage les États de Roussillon, de Cerdagne, de Conflans et de Montpellier; mais ce partage ne servit qu'à mettre la dissension entre les deux frères qui devinrent ennemis irréconciliables. Don Ferdinand chercha à indisposer le roi contre son frère et celui-ci chercha l'occasion de dépouiller Ferdinand de ses États. Tous les efforts du monarque sont impuissants à rétablir le bon accord entre ses fils. Don Pèdre, croyant que Ferdinand avait formé le projet, en se liguant contre lui avec le roi de Sicile et des seigneurs français, de lui ravir ses possessions, résolut de le faire assassiner. Don

Ferdinand en fut averti et demanda justice au roi; Jacques I^{er} se contenta de leur faire jurer devant une assemblée d'évêques, à Valence, pardon et oubli du passé; mais, peu de temps après, don Pedre entre à main armée dans les États de Ferdinand et s'en empare. Celui-ci, indigné contre son frère et contre la faiblesse de son père, se joint aux seigneurs catalans révoltés. Mais don Pedre le poursuit et le contraint, après sa défaite, à se réfugier au château de Pomar. Cerné de toutes parts, Ferdinand, déguisé en paysan, cherche son salut dans la fuite; mais il tombe entre les mains des soldats de don Pedre qui le fait jeter dans la rivière de Cinca, l'an 1275. FERDINAND, roi de Portugal, fils de Pierre-Affranchi et de Constance de Castille, naquit à Coïmbre en 1340. À peine monté sur le trône, après la mort de son père, arrivé* en 1367, il eut à soutenir la guerre contre Henri II, roi de Castille, surnommé le Bâtard; il ne fut pas heureux et se vit forcé, pour sauver ses États, d'avoir recours à la médiation du pape. La paix fut signée, en 1371, à Alcobaca, en Portugal. Henri, voulant la cimenter d'une manière durable, offrit à Ferdinand la main de sa fille dona Eléonore. Ferdinand refusa cette alliance avantageuse pour son royaume, entraîné par la passion qu'il avait conçue pour Eléonore de Méneses, femme de don Laurent Velasquez* de Albuquerque; il fit rompre ce mariage et, malgré le vœu de tous ses sujets, il l'épousa à Oporto avec une

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.36% accurate

FKRIHXAXD. (735) F Kit MI SAN». où, dit-oti , il porln Uni qu'il vécut deux corne* d'argent sur son chapeau, en témoignage de l'injustice cl de l'infamie dont son maître l'accablait. De retour dans la capitale, Ferdinand Tonlut obliger ses frères légitimés de prêter hommage à la nouvelle reine; mais ils s'y refusèrent cl se retirèrent en Castille. !.a guerre éclata de nouveau entre le Portugal et la Castille. Jean I" avait succédé à Henri II; les armées étaient prèles à en venir aux mains, lorsque le Portugais offrit au Castillan la paix à des conditions si favorables que Jean l'accepta. En 1383, Ferdinand fui attaqué d'une maladie dont il mourut le 20 ou 22 octobre, à quarante-<leti\ ans , après seize ans de règne. Ce prince était doux, affable, sensible; sa passion pour Eléonore lui lit commettre une haute grave, mais il chercha à la faire oublier par la sagesse de son administration et l'abondance qu'il sut introduire, dans ses Elals. Béatrix , sa fille, épousa don Jean de Caslille, en 138."», mais elle ne régna pas longtemps en Portugal : la nation mit sur le troue don Jean, frère bâtard du roi Ferdinand. PBnoiviND I' , roi de Naples, fils naturel d'Alphonse dit le Mlaynanimt, régna de 14Ô8 à 1404. Lorsque Alphonse d'Arafou eut acheté, la conquête de Naples et qu'il eut réforme administration du royaume, le parlement le pria, en 1443, de choisir un successeur et d'assurer sa conquête au seul enfant I qu'il eût, Ferdinand, son fils naturel. Ferdinand fut alors déclaré due de Ca labre (c'était à Naples le tilre des prince* héréditaires} et il épousa , eu 1444, Isabelle de Clermont, nièce de Jcan-Anloiuc Orsini . prince de Tarcille. I.e pape Kugène 1 V le légitima et le reconnut comme héritier du royaume. Alphonse mourut le 27 juin 14^8 , et Ferdinand monta sur le troue à trente-quatre ans. Ce prince était d'un caractère dissimulé, perfide et cruel. Les Napolitain» se repentirent bientôt du choix qu'ils avaient fait pour les gouverner et ils invitèrent Jean d'Anjou, lils du roi Kenc. comte de Provence, à faire valoir ses dioils à In couronne de Naples. Le prince de Tarent e luimême embrassa le premier le parti du duc d'Anjou. Ferdinaud marcha contre ses ennemis et fut battu à Sarno , le 7 juillet 1160 ; un autre corps d'armée qu'il avait dans la Poiiille fut aussi dispeisé le 27 juillet ; les coffres de l'Etat étaient vides cl Ferdinand se trouva dans un tel dénûment que la reine Isabelle, pour lui procurer quelque argent et quelques effets d'équipement , lit elle-même avec ses enfants une quèle dans les rues de Naples. Leduc de Milan cl le pape Pie II vinrent a son secours;

Scanderbeg, le héros de l'Albanie, par reconnaissance pour Alphonse, son père, se joignit » lui et , le 18 août 1482, il remporta sur le duc d'Anjou, à Troia, une victoire qui rétablit ses affaires. Orsini étant mort, il recueillit sa riche succession, puis, délivré de toute inquiétude, il se mit à exercer des vengeances terribles contre tous ceux qui avaient pris parti contre lui: le duc de Fessa et ses fils moururent en prison ; le célèbre général Picciminio fut arrêté et étranglé par son ordre dans un cachot. Sa politique à l'extérieur n'était pas plus irréprochable. Il prit une part active, en 1478 à la conjuration des Pazzi contre les Médicis. Et, si des raisons d'Etat n'eussent retenu Ferdinand, Laurent de Médicis eût payé cher la témérité qu'il eut de se rendre à Naples, en 1479, pour y proposer un traité de paix qui servait les vues de ce prince. Le 21 août 1480 les Turcs s'engagèrent d'Otrante. La terreur se répandit dans toute l'Italie. Ferdinand envoya contre eux son fils Alphonse II, duc de Calabre, qui la reprit le 10 septembre de l'année suivante. Cet exploit, qui sauvait l'Italie de l'invasion des musulmans, semblait lui servir pour attacher le peuple à l'héritier de la couronne ; mais Alphonse, à tous les vices de son père joignait une débauche honteuse et un orgueil insupportable. Les barons du royaume, voyant approcher le moment où il monterait sur le trône, prirent tous les armes en 1485 contre le père et contre le fils. Ils étaient secondés par Innocent VIII, les Vénitiens et les Génois. Ferdinand parut céder pour conjurer l'orage; mais aussitôt que la paix eut été faite et que les armées ennemies furent retirées, il fit saisir tous ceux qui l'avaient attaqué, confisqua leurs biens, et fit trancher la tête à un grand nombre. Le pape indigné l'excommunia en 1480. Cependant le duc d'Anjou avait cédé ses droits à Charles VIII, roi de France, et ce monarque faisait les préparatifs de guerre pour la conquête du royaume de Naples. Ferdinand, pour se défendre, s'était réconcilié avec le pape Alexandre VI, successeur d'Innocent VIII ; mais il mourut avant d'être attaqué, le 13 janvier 1494, à soixante-dix ans, emportant la haine de ses sujets et laissant pour successeur un prince qu'ils baissaient encore davantage. Ferdinand II, roi de Naples, fils d'Alphonse II et petit-fils de Ferdinand I^{er}, régna en 1495 et 1496. Alphonse l'envoya dans la Romagne, en 1494, pour en chasser les garnisons de Visconti et fermer, s'il était possible, la route de Naples aux Français que conduisait Charles VIII. Mais il arrivait trop tard; son armée était trop faible pour combattre, et il fut obligé d'évacuer la Romagne. Il retourna à Naples, il y trouva son père, que la haine publique accablait, résolu d'abdiquer la couronne; la cérémonie eut lieu le 23 janvier

1405. Alphonse s'embarqua pour la Sicile, où il mourut peu de temps après. Il avait pensé que les vertus de son fils Ferdinand feraient oublier aux Napolitains les cruautés et les crimes de son père; mais il n'en fut point ainsi. Alphonse avait emporté le trésor de l'État, qu'on évaluait à 330,000 ducats. Les grâces qu'accorda Ferdinand, à son avènement, ne furent qu'un objet de dérision pour un peuple résolu à secouer le joug. Ce prince avait pris position avec son armée à San-Germano; ayant été obligé de s'en éloigner une nuit pour réprimer les mouvements séditieux de Capoue et de Naples, à son retour au camp, il ne trouva plus personne: tous les soldats s'étaient débandés. Ses meilleures villes envoyaient, en sa présence même, des ambassadeurs à ses ennemis. Ferdinand, jugeant toute résistance inutile, assembla, sur la place du Château-Neuf, les habitants de Naples, leur fit ses adieux et leur permit de traiter avec le vainqueur. Il partit de Naples le 2^e février 1406. À son arrivée à Ischia, le gouverneur de cette île ne permit qu'à ce prince seul et à un de ses compagnons d'entrer dans la forteresse; les portes furent fermées à sa suite. Mais Ferdinand, indigné, lorsqu'il fut introduit, étendit mort à ses pieds, d'un coup d'estoc, ce gouverneur infidèle, et intimida tellement la garnison déjà révoltée, que, seul au milieu d'eux, il s'en fit obéir. Charles III fit un court séjour à Naples, et quand il en sortit, les dispositions des Napolitains étaient déjà bien changées. D'un autre côté, le roi d'Aragon avait envoyé au secours de son cousin (le comte de Cordoue, surnommé le grand Maître, qui, après quelques vicissitudes dans le sort des armes, fit de grands progrès dans le Midi. Les Napolitains rappelèrent enfin eux-mêmes Ferdinand. Il rentra à Naples le 7 juillet 1405, avec environ 2,000 soldats; il assiégea les forteresses où les Français tenaient garnison et s'en empara successivement. Il céda aux Vénitiens, pour en obtenir des secours en argent et en troupes, les places qu'il occupait le long de la mer Adriatique. Il battit le duc de Montpensier, qui mourut ensuite à Pozzuolo, contraignit Aubiguier à évacuer la Calabre, et, avant le milieu de l'année 1406, il reconquit tout son royaume. Ce fut à cette époque qu'il épousa sa tante Jeanne, fille de Ferdinand I^{er}, son grand-père, au grand étonnement de tout le monde, car il avait à peine vingt-six ans. Ce mariage avait été autorisé par le pape Alexandre V; mais il devint fatal à Ferdinand II, qui, abusant de sa force et de sa jeunesse, mourut dans les bras de son épouse le 5 octobre 1408. Ferdinand II, roi de Naples et de Sicile, était le troisième fils du roi d'Espagne Charles III, qui pendant vingt-cinq ans avait régné à Naples sous

le nom de Charles VII. Les huit premières années de son règne lui furent complètement étrangères; son éducation fut complètement manquée. Son père en quittant l'Italie l'avait confié au prince de San Nicandro ; c'était un grand seigneur, mais c'était ou peu s'en faut le plus inepte des mortels qui aient eu leurs entrées à la cour. Ne comprenant rien aux nécessités de la royauté, il appliqua presque exclusivement son élève aux exercices du corps : la citasse el la pêche alvsorbèrenl ses jeunes années ; il se livrait avec fureur au jeu de paume dans lequel il excellait; il aimait beaucoup les travaux champêtres , et ces occupations devinrent jjour lui des besoins , non des délassements. Il montait assex bien à cheval, aimait beaucoup la marine el commandait assez bien les manœuvres sur une charmante Irégatc qu'il s'était fait construire. Quant aux lettres , aux arls , aux sciences, il n'en savait même pas les premiers éléments. De là beaucoup de répugnance puur les affaires el le besoin de laisser flotter les rênes en d'autres mains , tout en paraissant les serrer vigoureusement dans la sienne ; aussi l'histoire de son règne est celle des favoris et des femmes influentes, plutôt que sa propre histoire. Ferdinand épousa l'archiduchesse Marie-Caroline d'Autriche dont le caractère beaucoup plus ferme que le sien prit dès ce moment un ascendant marqué sur lui et le domina entièrement par la suite. Son règne fut rempli d'événements politiques, el il fut plusieurs fois obligé de quitter sou royaume el d'aller chercher un asile dans d'autres États. Il passait son temps à la chasse, laissant la conduite Jes affaires de l'État entre les mains de la reine el de ministres incapables. Le 3 janvier 1815, il donna ordre de préparer lu chasse pour le lendemain , mais de ne « 'Digithzed.by Google

The text on this page is estimated to be only 19.97% accurate

PKFUMNAND. (73«) Ftr.DINANOE. s l'éveiller : on n'ouvrit en efllet sa chambre que Tort lard ; on trouva mort d'apoplexie. Après le décès de la reine Caroline, il avait épousé , en 1816, madame d'Arlano , duchesse de Finrida. Son fils François 1^{er} lai succéda. feminaid III (exactement F*EnDlSA^D-JBA!<- Joseph 1, grand-duc de Toscane, était le fils puîné de ce grand-duc Léopold, que la mort de Joseph 1^{er} appela, en 1790, au tronc impérial d'Allemagne. Il fut témoin, et l'on peut ajouter même victime, de tous les bouleversements par lesquels la révolution française a changé la face de l'Europe. Né le 8 mai 1769, il avait 21 ans lorsque le sceptre de la Toscane lui échut. Toutefois il ne prit le titre de grand-duc que le 27 juillet 1801. Son éducation, sous la direction du marquis de Manfredin . avait été parfaite, du moins sous tous les rapports qui peuvent former un prince vertueux, éclairé, pacifique. Les deux ou trois premières années de son règne se passèrent dans une espèce de tranquillité. Il employa tous ses moyens à faire fleurir le commerce, l'agriculture, l'industrie . à encourager les arts, les sciences, à maintenir le bon ordre , tout en adoucissant la rigueur des lois. Toujours animé de cet esprit de modération, il eût bien voulu , pendant la guerre qui se préparait à suivre la révolution française, garder une neutralité complète, et quelque temps après en l'absence il la garda en effet. Ferdinand lit acte de trahison sans en résistant longtemps aux efforts du cabinet autrichien, et surtout des Anglais, pour l'entraîner dans la coalition. Il fut de tous les souverains le premier à reconnaître la république française ; malgré cela il fut plusieurs fois obligé de quitter ses foyers et de se réfugier à Vienne. La Toscane, élevée en royaume d'Étrurie , fut donnée à l'empereur en compensation, pour indemnité, Ferdinand n'eut que l'ancien archevêché de Salzbourg, la prévôté de Ilirichlolsjjaden, portion de l'évêché de Passau et l'archevêché d'Enns, avec les titres de duc et d'électeur. Les événements de 1805 lui ravirent encore cette souveraineté, mais en la remplaçant par la principauté de Wurttemberg, sur laquelle était transféré le titre électoral. Napoléon eut l'intention de lui donner le royaume de Pologne; mais les événements en décidèrent autrement. La paix de Paris, du 30 mai 1814, rendit à Ferdinand la Toscane, qui depuis cinq ans formait les trois départements français de l'Ombrone, de l'Arno et de la Méditerranée, et cette fois il jouit enfin d'un repos si chèrement acheté par plus de vingt ans d'agitation. La justice, les finances,

les beaux-arts, les améliorations industrielles et commerciales, ces objets favoris de son zèle, l'occupèrent alors sans partage. Aussi, dans ces derniers temps, la Toscane n'en fut-elle que le pays de l'Italie où l'on trouva le plus de civilisation, d'agrément et de sécurité. Aucune nation n'en donna plus de preuve de l'habileté de son administration et de l'amour qu'il inspirait à ses sujets. Sa mort eut lieu le 18 juin 1494. — Son fils Léopold-François-Ferdinand-Charles, né le 10 août 1797, lui succéda. PK*DIYIM> {
 n°1; fils de Jean I", dixième roi de Portugal, naquit à Santarém le 11 septembre 1402. Il fut fait prisonnier dans une expédition dirigée contre Tanger, malgré sa brillante mais inutile valeur, et mourut en esclavage, après avoir enduré pendant six ans toutes les humiliations et les atrocités possibles, le 11 juillet 1461. S. f. fkrdiyvxdk conBoi'K, savant espagnol, est ainsi appelé du nom de la ville où il prit naissance vers l'an 1420. Il passait pour un prodige dans son temps. A cinq ans, il savait parfaitement lire, écrire, dessiner et pincer très agréablement de la guitare. A dix ans il avait terminé ses cours de latinité et de rhétorique; sa mémoire était aussi vaste que solide, et il n'oubliait rien de ce qu'il avait appris. A vingt-cinq ans il était docteur en toutes les facultés; familier avec l'hébreu, le grec, le latin, l'arabe, les mathématiques, la médecine, la théologie, il savait par cœur toute la Bible, les livres de Nicolas de Lyra, de saint Thomas, de saint Bonaventure, d'Alexandre d'Alyates, de Scot, d'Aristote, d'Averroès, de Galien, d'Avicenne, qu'il répétait avec beaucoup de facilité et citait très à propos. Comme il appartenait à une illustre famille, sa naissance lui lit un devoir d'embrasser l'état militaire. Il servit sous Jean II de Castille contre les Maures, et se distingua par sa valeur. Il occupa ensuite tour à tour les différentes chaires de plusieurs universités d'Espagne, et un grand nombre de disciples le suivaient partout. Ferdinand et Isabelle voulurent le connaître, admirèrent ses talents et lui firent une pension. Il vint à Paris en 1405, étonna les plus savants par l'étendue de son savoir, et s'en fit aimer par sa douceur et sa modestie. En 1409 Ferdinand l'envoya à Rome, vers le pape Alexandre VI, qui lui fit un accueil digne de son mérite. L'on croit qu'il fut accueilli avec honneur. Fut six fois supérieur général et mourut dans sa patrie le 20 mai 1480, à 60 ans. Tant de connaissances dans un seul homme, à une époque d'ignorance, firent porter sur lui des jugements singuliers. Les uns le traitaient de sorcier et d'incrimé, les autres l'approchaient avec crainte, mais tous avec respect et vénération. On croyait qu'il lisait dans l'avenir, et qu'il avait prédit la mort de Charles-le-

Téméraire devant Nanri. Tous les auteurs espagnols qui parlent de ce savant s'accordent à le représenter comme un puits de science, el Thersnn Gndruoy dit, sur la foi d'un jour: nal, que si un homme pouvait vivre cent ans sans boire, ni manger, ni dormir, il ne saurait apprendre ce que ce jeune homme savait. Il a laissé différents ouvrages, entre autres: ne poHfiflciipallii matterio. - De jure benrfleivrnr raeauli«m mediti (ruclut, «MBff(«»7«ie exigntdi. FhnDivvxD MAATixrz, dit de Sainte-Marie, carme déchaussé, naquit près d'Astorga, l'an 1554, fut nommé général de son ordre en 1605, et confirmé dans ce poste en 1610 *. Il contribua beaucoup à la propagation de son ordre, visita les monastères établis en France, fonda des missions en Perse, passa à Rome, où Urbain VIII le nomma son confesseur, et commissaire des sept provinces réformées de l'ordre de Saint-François en Italie. Il l'employa, dans des négociations d'importance, auprès de différentes cours d'Europe, où Ferdinand 1620 il fut réélu pour la troisième fois son ordre, et mourut à Rome mars 1631. Ses ouvrages sont relatifs à sa congrégation, encore plusieurs écrivains de ce nom, connus sous différentes dénominations. Ferdinand d'Aranda, archevêque de Saragosse fils d'Alphonse, qui fut évêque de la même église. et petit-fils de Ferdinand-Ze-Casas/Aa/iaNO. Il fut nommé roi d'Aragon en 1500. Il mourut le 20 janvier 1595. Il aimait les livres et lit quelques ouvrages historiques; il est auteur d'un nobiliaire des plus illustres familles de Castille, d'Aragon, de Catalogne et de Biscaye, dont on parle avec éloge. Ferdinand de Valdivia, de l'ordre de Saint-Jérôme. naquit à Talavera de la Reina en 1445; fut le conseiller et le confesseur de Ferdinand et d'Isabelle de Castille, et archevêque de Grenade. Il mourut en odeur de sainteté, le 14 mars 1507. On a de lui quelques ouvrages de piété. Ferdinand de Cordova neveu de l'ordre de la Merci, né à Séville vers l'an 1480, fut un des plus habiles prédicateurs de l'Espagne, se fit admirer par son éloquence à Rome, sous le règne pontifical de Paul IV. et à la cour de Philippe II et Philippe III. Il mourut à Séville en 1549. à 68 ans. On a de lui des sermons et quelques ouvrages de piété. Ferdinand de Soto, carme déchaussé, né à Jaen en 1571, profond théologien et linguiste habile, enseigna dans plusieurs provinces d'Espagne et se fit admirer pour sa rare éloquence, ce qui lui fit donner le surnom de nouveau Chrysostôme. Son mérite était tellement répandu partout que, dans toutes les villes où il allait, il était reçu et accueilli avec des distinctions honorifiques tant publiques; il n'en fut pas moins d'une modestie, d'une humilité même évangélique. Il mourut à

Grenade, en l'année sainte, en 1644. La liste de ses ouvrages en contient 48, entre autres plusieurs traités de théologie, des ouvrages historiques et de critique littéraire, des sermons et des grammaires grecque et hébraïque, presque tous écrits en latin, le reste en espagnol.

ferdinanda {but.}, genre de piaules de la famille des *syantliéréc*s, tribu des *hclianlhées*, ayant beaucoup de rapports avec le *zalmania*. Les principaux caractères sont : calathide radiée, composée d'un disque multiflore, androgyniflore et d'une couronne unisériée, (euiniflore. Le péricline, un peu inférieur aux fleurs du disque, est hémisphérique et formé de squames bisériées, à peu près égales, oblongues, lancéolées, coriaces, foliacées. Le clinanthec est conique et garni de squamelles un peu inférieures aux fleurs, embrassantes, coriaces, membraneuses; les ovaires du disque sont oblongs, comprimés, glabres, munis de quatre côtes et inaristés; les ovaires de la couronne sont obovaires, bispides, anguleux et pourvus d'une aigrette coroniforme, membraneuse, irrégulière, inégalement déniée. Les fleurs de la couronne, au nombre de huit, ont le limbe très court, large, tridenté, celles du disque sont quinquelobées. Ce genre, établi par M. de Lagasca, est dédié au roi d'Espagne Ferdinand VII. Nous citerons la *ferdinanda teloute*, *ferdinanda relutia*: c'est un arbrisseau de cinq à six pieds de hauteur, et dont la plupart des parties exhalent, quand on les froisse, une odeur légèrement aromatique. Son écorce est grisâtre, ses branches flexueuses, striées

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.93% accurate

ritDorcr. (73-) grisâtres; les fenilles sont alternes, éparses, comme veloutées FKRGO LA. sur le» deui foces, donl 1 intérieure est blanchâtre, argentée, et la supérieure glauque ou d'un vert cendre. Les calalhides sont composées de fleurs jaunes disposées en petit* corymbes au sommet des branches ; chaque calalbide est portée sur un long pédoncule grêle , pourvu vers le milieu de sa hauteur d'une bractée lancéolée, très entière, fomenleuse et jaunâtre. FEiftiiiAim (Epipha.ne), né le 3 novembre 156» à Misagna , dans la province d'Olrangle. cultiva la littérature ancienne et la poésie, se fit recevoir docteur en philosophie et en médecine à Naples le 24 août 1594, et fut nommé syndic général en 1605. lui 1616, il accompagna la princesse Julie Parnesc à Rome et à Parme , refusa les offres qui lui furent faites par l'université de cette dernière tille et préféra se livrer à la pratique de son art parmi ses compatriotes. Il mourut le 6 décembre 1638. C'était un homme d'une philosophie stolque; il apprit sans émotion la mort de son fils et de sa femme qu'il aimait tendrement. Ses ouvrages ont joui dans leur temp« d'une certaine célébrité et ne sont ' nôtre. plus guère consultés dansie repentait même de son extrême rigueur. Il crut pouvoir retourner sans danger dsns sa patrie ; mais il ne jouit ras longtemps du bonheur de se retrouver au milieu des siens, l'eu de jours après son retour, il se sentit indisposé tandis qu'il se promenait; il rentra chei lui, et quelques heures après il aiait cesse de vivre. Des chameaux chargés de présents se trouvèrent sur le passage du convoi et furent offerts a !a fille de Ferdoucy qui les refusa. I/mâm de Tous ne voulait pas réciter \cl prières ordinaires sur le cercueil du poète, sous prétexte qu'il avait trop célébré les guëbra cl les idolâtres ; mais il se ravisa et le lendemain les restes de Ferdoucy reçurent les honneurds a tous les musulmans. Au reste! des' honneurs bien plus m is et non contestés sont ceux qu'il reçoit chaque jour depuis huit siècles, cl qu'il recevra tant qu'il'existera quelque littérature depuis le Bosphore jusque sur les bords du Gange , et même dans notre Europe savante. On conçoit l'impossibilité e donner ici une juste idée d'un ouvrage aussi immense que ; Châh-Nâméh. Ce poème embrasse l'espace historique de plus i.iF!5BI>2!I<rr ii A»°ct--Cack»-Ma5Ssofb), fils d'ÊI-Hacan, fils «1 Ishac Cherf-Châh.le plus grand poète de la Perse musulmane, naquit en 304 de l'heV (916-17 de 1ère vulgaire) à Hizvan , dans le voisinage de Thous, capitale du Koraçan. Le poète Açady, frappé de ses dispositions, se chargea

de son éducation; Je mente supérieur de son élève suscita l'envie de poètes rivaux ci jaloux, cl Ferdoucy prit le parti de se rendre dans la capitale. Le glorieux et magnifique Mahmoud régnait alors et • talait à (ihaznah tout le faste oriental et l'orgueil des conquêtes. Ce prince avait repris le projet de ses prédécesseurs en !>,¥!rant aus Poète* un concours destiné à la composition de I i h- taire de Perse depuis le commencement de la monarchie jiasqu au dernier prince kjuèbrcde la dynastie sassanide, exterminée par les conquérants arabes. Ferdoucy, qui avait prélude i sa renommée par des chants poétiques sur les exploits des anciens héros, mit en vers un épisode de l'ancienne histoire de Perse , qui désespéra parla comparaison les poètes rivaux. Le sultan lui donna une pièce d'or pour chacun des m .Ile vers decet épisode; il n'avait pas de plus agréable moyen pourchasser la mélancolie dont il était atteint que de le faire réciter ces vers; en sorte que les courtisans et le* rivaux mêmes de Ferdoucy étaient obligés de les apprendre et de les réciter pour faire plaisir au sultan. Il i en lot la faveur dont jouissait Jerdoucy a cause de son mérite se manifesta d une manière éclatante. Le sultan lui envoya tous les livres pouvant **, ""'»' « ,a composition de l'histoire des rois ou du ChàhKàmeh t avec ordre d'y travailler et promesse d'une pièce d'or par distique. Ferdoucy accepta cette honorable tâche ; mais la médiocrité ialouse conjura sa perte. On attaqua ses principes religieux ; le monarque circonvenu le fil paraître devant lui , lui reprocha son hérésie et le menaça, s'il n'y renonçait, de le Jarre fouler aux pieds des éléphants*. Le poète protesta de son l et de son orthodoxie, obtint son pardon, se remit au i perdit beaucoup de son crédit. Enfin, après 30 travail assidu , l'ouvrage , composé de 120,000 vers, fut achevé; il avait alors 70 ans. Le prince en accueillit 'nommage avec indifférence, cl, au lieu de lui faire compter travail , espace historique ae plus ue 3,000 ans; les guerres des Talars contre les Persans en font le principal sujet. Ferdoucy était un véritable poète, doué d'un génie créateur ; ses caractères sont largement tracés et In beauté du coloris répond à la vigueur des traits. Le plus bel éloge que l'on puisse faire de son poi ine, c'est qu'on v trouve des épisodes qui pourraient soutenir la comparaison avec Homère. Nous possédons i la bibliothèque «lu roi copie d'une traduction en prose du Châb-Nàméh, par Caouârn-Fddyn-AlioolFeleh-lça d'Ispahan, sous les numéros 024-0:25 des manuscritarabes, et plusieurs beaux exemplaires du texte original persan ornés de miniatures très curieuses. fèbk (La], ville forte de l'ancienne Picardie, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de

l'Aisne. L'origine de La Fère est très ancienne; le roi Eudes \ faisait quelquefois sa résidence , et il y mourut en 808. Au v siècle elle appartenait à l'évêque de Laon. Louis-Ir-dros l'assiégea en 958; elle fut érigée en commune en 1207. Les divers partis qui se signalèrent pendant les guerres de religion du xv siècle se disputèrent vivement la possession de La Fère. Le cardinal Mazarin fit entourer cette ville de fortifications redoutables que Louis XI\ fit ensuite démolir en grande partie. On travaille maintenant à les rétablir. La seigneurie de La Fère, érigée en comté en 1413, faisait partie de l'ancien domaine de Navarre et de la pairie de Coucy, avec lesquels elle avait été réunie à la couronne. Elle fut ensuite aliénée avec le comté de Marais en faveur de Mazarin. La célèbre école d'artillerie de La Fère a été établie en 1711. La population de La Fère est aujourd'hui de 2800 âmes. (V. ÉCOLES MILITAIRES.; i KBEDJti /.i*/. orient.}, sorte de vêtement de dessus; manteau à collet pendant que portent les femmes turques. Les hommes font également usage du tfeàji. t ERE Yr aire tant, rom.), soldat armé d'une fronde, ou simplement armé à la légère. Celui qui portait des armes à la suite des armées pour en fournir à ceux qui perdaient les leurs dans le combat. £0,000 pièces d'or, il ne lui envoya que 60,000 pièces d'argent, r crdoucy, humilié, distribua la somme entre des domestiques et les porteurs du cadeau . mais il jura d'en tirer vengeance. Il fit tous ses préparatifs de départ, et remit ensuite au secrétaire du monarque un paquet cacheté, en lui recommandant de le donner à son maître quand il le verrait plongé dans un accès de mélancolie. Ce paquet contenait une satire virulente qu'il avait composée contre Mahmoud. Il se réfugia d'abord à i>pahan, puis il gagna le Mazendérân et arriva à Bagdad.seul, sans amis, accablé de fatigue. Il écrivit en arabe un éloge du vèzyr du khalife. Ses vers excitèrent l'enthousiasme, et, en lui donnant un appartement dans son palais, le vèzyr lui dit: « On ne peut pas plus cacher * . „Je rBn?mmée que les rayons du soleil, b Il le présenta au ibalife, qui s'écrit • „, Ferdoucy est la merveille poétique de » l'Asie*; » ses talents surpassent tout ce que nous avons connu » jusqu'à présent „, En ,neme , s i()ui 0[compter 60,000 Îrtèces d'or, somme que Mahmoud lui avait promise. Ferdoucy fut encore obligé de quitter cet asile sur une lettre menaçante de Mahmoud , devenu par ses conquêtes la terreur de l'Asie, on lui donna 500 pièces d'or pour ses frais de voyage ; mais, au moment de quitter Bagdad pour se rendre en Arabie, il apprit que ses amis avaient réussi à apaiser le monarque et qu'il se

T. XL FÉRET, s. m. (I. de minéral.), sorte d'hématite qui est une vraie mine

de fer. fêiïet (fec/mW.), verge de fer non percée donl les verriers se servent pour lever de la matière cl ajouter des ornements a divers ouvrages.

FÈRETfùLEX («ij/fc. ta!.) .littéral., quifraprt. Surnom de Jupiter. Un consacrait à Jupiter Féreirieu les dépouilles opimes. ferbtiiim [mt. rem.), lit sur lequel on portail les morts au lieu de leur sépulture ; civière sur laquelle on portait les images dans les funérailles, les dépouilles dans les triomphe?.

PKRO (Frajsçojs l»E Pa'I.E), peintre, naquit à Vienne en Aulrirho mi mao Il prii pour maître Hans Graf, peintre ilp genre a v icnnc , et ensuite f oricni, paysagiste distingué. Il voyagea beaucoup , vint à Londres où par suite d'un mariage inconsidéré il tomba dans la misère, et mourut à cinquante et un ans. Descamp dil « qu'il représentait , comme Berghein et Wouwermans, les fêles champêtres et les travaux de village ; il ornait ses paysages de ruines et d'architecture du meilleur goOI. Sa couleur est Iwnne et sa touche facile ; il réussissait également dans le portrait. Ses tableaux sont répandus en Allemagne elen Angleterre où il jouissait d'une estime méritée. FERCOLA f Nir.oi.A.s), professeur de mathématiques transcendantes à l'Université de Naples et membre de l'Académie royale de la même ville, naquit ^n 1753 et mourut en 1824 Il s'occupa spécialement de la géométrie a>s anciens. Voici là Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.97% accurate

FKBtiV&K»'. (738) liste de ses principaux ouvrages : 1» SalMmet turarnm rumdam preblematum getmelricurum ; 2" Ritotnnone di alcuui iiffiali problemi ottici ; 3° Vera mitura ielU voHea tpire ; V iltiodc da riiolvert i problemi iitilo; à" le Seiicni ctniehe; 6* Proletioni i principi matematici iel Semtou; 7° VArte eurittica; 8° Car*» tubtime; 9* Dioltrica amlilica ; 10« Priocip» dstronawia. VMCl'8 1", premier roi d'Ecosse, était fils d'Erch. Son règne se passa en guerres continuelles avec lrs Romain* et les Bretons. Mans une action dan* laquelle les Pirles furent repousses, Fergus perdit la vie. Plusieurs historiens niellent en doute l'existence de ce Fergus , pour donner la préférence a un certain Fergus, fils de rerschard , qui n'a jamais existé. fkbgecson (Jacob), algébriste lio d'un ouvrage intitulé : Labyrinthe» alç traite très au long de la préparation et de U résolution des équations. Il résout aussi dans son livre plusieurs problèmes difficiles. indais , est auteur ira . dans lequel il FEKGISOH (JACQUES), 1710 dans un village du génie le conduisit , sans le notions des sciences de l mécanicien astronome , naquit en comté de lia m fi en Grosse. Son secours d'un maître, aux premières astronomie et de la mécanique. Il l l ' l l r 'lia l l. -3 a^{iv} in wv ■ i. ..»»»•• .w ...» . . • ■ — — l était simple berger lorsqu'il construisit lui-même, pour s'aider danssesrecherchesastronoiniques.un globe céleste, une montre Cl une horloge en Itois. Il \oyagea ensuite, n'ayant d'autre moveu de subsister avec sa famille que de faire des portraits à l'encre de la Chine : Londres fut le terme de ses courses en 1744. Il y publia des tables et des calculs astronomiques , donna des leçons publiques de physique . et fut reçu membre de la Sociélé royale. l e roi d'Angleterre lui fit une pension de 50 liv. sterl. Frrguson lient un rang distingué parmi les mécaniciens et les astronomes de l'Angleterre. Ses ouvrages sont : Atlronomie enttùjiiée d'opré* ici principe* de Newton, 1785;— Dialogue* entre un jeune liomme, etc. , I7«>8, in-8". Ce livre, dit madame de tlenlis, est d'une telle clarté qu'un enfant de dix ans l'entendrait parfaitement d'un boul à l'autre. Ses introductions, exercices, leçons et traités rouleut sur la même matière. Ferguson est mort le lu novembre 1770. fkbgecbso* (Adam), célèbre écrivain écossais, naquit eu l TI% à Logicrait , dan* la paroisse de Dunkeld, près de Pertb. Il étudia dans les Universités de Saint-André et d'Edimbourg, et eut pour amis el pour émules Blair, Kobertson, Hume et

quelques autres jeunes gens qui devinrent célèbres. Il fut nommé chapelain d'un régiment de montagnards écossais employé dans la guerre contre la France, puis curé en Ecosse, et enfin gouverneur des enfants de lord Hule. En 1759 il occupa la chaire de philosophie naturelle à l'Université d'Edimbourg, puis celle de philosophie morale en 1764. En 1707 parut son *Huai vtr la toeieti cirile*, in-4". Cet ouvrage le plaça au rang des plus profonds penseurs de son pays. Il publia en 176» ses *Inttute* Ue philotophie morale*. Sa liaison avec David Hume lui donna une certaine teinte d'irréligion qui l'éloigna des emplois supérieurs ecclésiastiques. Il travaillait à un ouvrage d'une grande importance lorsqu'il fut nommé à la place de secrétaire des cinq commissaires chargés de négocier la paix avec les Américains en 1778. Mais à son retour il reprit son *ipuvrc*, et *VHitloire de* pregi** et de la chute de la république romaine fut oubliée en 178-2, 3 vol. in-4*, avec 6 cartes géographiques. Fergusson y traite son sujet de haut, à la manière de Polybe; il y fait preuve de connaissances militaires. En 1784 Fergusson résigna sa place de professeur de philosophie morale pour ne s'occuper que de ses ouvrages. On a de lui : *Principe* dei teieuce* morale** et *potiliquet*. Fergusson voyagea en Italie. Il jouissait d'une certaine aisance, fruit de ses travaux; il était pensionné par l'Etat, mais il ne le dut point à la vénalité de sa plume, car il se tint toujours à l'écart, des discussions politiques. Son caractère était modeste et généreux, son extérieur noble et prévenant. Il vivait encore en 1800, retiré dans une campagne voisine d'*F.diniUmrgr*, *FF.bgcsson* (*Kobebt*), jeune poète écossais, né à Edimbourg en 1750 ou 1751, était (ils d'un commis-négociant. Il étudia successivement à Edimbourg, à Dundee, à l'université île Saint-André, et préluda par une églogue consacrée à la mémoire d'un bienfaiteur. Le caractère de Fergusson était naturellement enjoué, mais il s'attira de grands désagréments, d'abord par des tours d'ocolier, et puis plus tard par sa conduite inconsidérée et des excès d'ivrognerie. Il se fit chasser de chez un oncle qui aurait pu lui être utile, et tomba dans la misère et l'abrutissement. Il se brisa le crâne dans une chute qu'il riait. Il mourut dans la maison des fous de Bedlaid, le 10 octobre 1774, à 34 ans. Ses meilleures productions sont celles qu'il a écrites dans le dialecte écossais, spécialement celui que l'on parle à Edimbourg et aux environs. Ses poésies ont été imprimées à Perth, 1774, in-4*. *rBBHAB-FACHA*, un des plus judicieux, des plus équitables et des plus brillants grands-vétyrs de l'empire ottoman et vivait sous Amurat III. Il était cuisinier d'un *ada* des janissaires,

lorsqu'une r cocon tre fortuite du souverain , qu il ne connaissait pas et
 auquel il se plaignit amèrement de l'administration , lui valut la place de
 grand-véxyl. Il commanda les forces de l'empire et s en acquitta avec autant
 de succès que les plus habiles généraux : ce fut enfin un des meilleurs
 ministres de l'inconstant cl pusillanime Amoral III. Deux fois il fut destitué
 el deux fois il reprit son rang. Il ne se releva pas de sa dernière chute, et,
 après avoir exercé pendant tiuinie aris les plus éminenlcs fonctions de
 l'empire, il rentra dans la foule obscure des sujets. fébial , alb , adj. , qui
 regarde la »rie , qui est de férié. febichtah (MoHAJMED-KAZtiJi) ,
 célèbre historien persan , natif d'Ahmed-Nagor, ville dn Dékhan , flonssait
 au commencement du xvn« siècle de notre ère, pendant années du règne
 d'Akbar et les premières de celui de DjihauGuyr. Négligé par ce dernier, il
 accepta les proposit ions du souverain deBidjapour (Visapour) ,qm le
 combla de faveurs et lui confia des postes asset importants. Le recueil de
 ses ouvrages ne porte pas d'autre titre que Kétâbi-Fériehtak-Témém ! livre
 de Fcrichtah complet). Ils consistent en une notice sut les Hindous; un
 premier livre traite de la dynastie ghanveHde depuis 977 jusqu'A 1*05 ; un
 second livre s'étend depuis Couthoub-Eddyn-Abyék jusqu'à la mort d Akbar
 ; cequi forme une période de 400 ans ; les trois livres suivants referment
 l'histoire des souverains musulmans de Guwrate , de Malouan et de
 Kendéich, depuis l'expulsion des radjahs ou pnnew indiuèncs jusqu'à la
 conquête d' Akbar en 1571, «/*• " septième livre ne traite que de l'histoire
 du Bengale ; les huitième et neuvième livres offrent l'histoire du Siml et du
 Mou tan ; le dixième livre, qui est le plus intéressant, donne cel é de
 Kachemyr; le onzième livre contient la description rie u cote de Malabar ; le
 douzième livre n'est , * certains égards, qu'une continuation du précédent,
 puisque 1 »»««"■> Irès soigneusement l'arrivée des Portugais dan» 1 ?"
 suite les établissemenis des Anglais à Surate Des détails «ir la géographie,
 le climat et les productions de l Inde, forment le KXent de ce grand
 ouvrage. Fcrichtah , comme historien , est remarquable par une qualité rare
 , c'est qu '» * h«j en écrivant, de tout préjugé religieux et de tout intérêt
 personnel , et 'si la critiùue littéraire peut s'attacher au sty I e de l'écrivain,
 celle de l'historien ne mi reprochera |»»a»voff manqué d'énergie et de
 profondeur ^^^«^^^h' trace des princes, non plus que d'impartialité , el
 surtout de vérité. frbi« , adj. m. Il se dil des jours où il y a cessation de
 travail prescrite par la religion. t'ÉBiB , s. f. , terme dont l'Eglise se sert
 pour désigner es différents jours de la semaine. fébies ' feriaz , vacances)

Jours de fête. pen^{nt} tout travail était interrompu cbei les Romain, « J sortes de fériés , les unes fixes , «iⁱwte» , a, "f^r AfJL et le» autres mobiles. La célébration de eeHe»<. ét deter minée par les prêtres et les magistrats réunis , d ou nommait J»</iratie«r ou indicatee , concept** , impertt^{mr}. I^s fériés laUnes (latin*) étaient les plu» "«"j^jJ,,^ qu'elles inUtessaient tous les peuples du Lat um Leur m i> •L. r...«x.i«a j-[^]i Tarquin-le-Superbe. Ce PTMe; ^ * ! accoutumer les peuples i regarder Rome comme le cheWieu du Latium , avait fait proposer une confédération a tous les peuples voisins. Ils y consentirent , et, pour rendre cet e alliance blus durable , ils convinrent qu'ils enverraient tous es aissaw députés sur une montagne qui dom.nail la[^]ilU J AI be , ur y offrir tous ensemble des sacrifices ; que, W[^]JK[^]Î survint entre les peuples, ils suspendraient les hosUlitos pen dant le temps difériés ; que chaque v. le contribuerait aux dépenses des sacrificas, et enfin que **TMJn,%V" d"q"tt se feraient ces sacrifices se nommerait lup.ler [^]fTM*TM Ut appeler ces fèriM férié* latine*. Quarante-sept " > £ iroulLul . par leurs députés, à la première cetébraii.. des u ries latines, qui furent présidées par un sénateur roman . Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.73% accurate

IUUX. () FEBJUANEL. fêtes étaient annuelles , mais sans être fixées à certain* j .urs ; c'était au sénat et aux premiers magistrats de Home à les faire publier pour le jour qu'ils jugeaient à propos. Lorsqu'on lardait trop a faire publier les fériés, le peuple croyait la république menacée des plus grands dangers, et il attribuait à celte négligence tous les malheurs qui arrivaient pendant l'année. Les feriez latines , dans leur institution , ne duraient qu'un jour; on en ajouta un second après l'expulsion des Tarquins, un troisième après le retour du peuple dans Rome , lorsqu'il s'était retiré sur le mont Sacré , et longtemps après un quatrième ; mais la célébration de ce dernier jour, au lieu d'avoir lieu sur le mont Albain , se faisait au Capitole , et l'on terminait la fête par des courses de quadriges». Il y avait aussi des fériés de famille, férie prtrata- ou feriez preprite : telles étaient les natalUim pour les jours de naissance , les exequiolet pour les funérailles ou les obsèques. pbriracb {droit coût.). Il se disait du droit de mouture du par le vassal à son seigneur. rjFBaino (Pirre-Marie-Bartiiklemi) , général français né a Caravaggio dans le Milanais en 1747 ; militaire distingué, il servit sous Bonaparte, et se distingua dans plusieurs occasions par sa bravoure et son courage; ce fut un des sénateurs qui volèrent In déchéance de .Napoléon. Il mourut le 28 juin 1810. Fébiol ! Charles, Comte de), ambassadeur de France à la cour ottomane, doit à l'inobservation d'un usage dans les réceptions diplomatiques la mention que nous faisons de lui dans cet ouvrage. Il remplaça Cbateauneuf à la cour de Constaniinople et y arriva le 1" décembre 169», notifia sa venue au grand-vbir, et son audience auprès du grand-seigneur fut fixée au 28. Au jour indiqué, Feriol se rend au palais avec suite nombreuse; il pénètre sans encombre jusqu'à la se— ! > cour du sérail où il met pied à terre cl est admis à voir juger les causes dans le divan , sorte de spectacle dont on régale les ambassadeurs; un repas somptueux fut ensuite servi et les présents du roi de France exposés dans le palais. Le moment delà présentation arrivé, Ion s'aperçut que l'amlwssaueur portait une épée; on l'engagea à loler, en lui cxpliqu.ml que nul n était admis en armes devant le graud-scigneur; mais tout ce qu'on put lui dire fut inutile; il conserva son «pce et se retira en emportant les présents du roi. Ce diplomate pensa qu'il n'était pas lie la dignité du représentant d'un toi de France doter Sun épée dans celle circonstance. Il informa sa cour de cet incident qui décida que dorénavant les aiiilMissadcurs , lors de leur

présentation , sortiraient de leur palais sans épée. On lui doit un recueil de cent estampes, représentant différentes nations du Levant, Paris, 1714, in-fol. Il mourut à Paris le 25 octobre 1722. périr, v. a., frapper, vieux mol qui n'est plus usité que ilans cette phrase : «an* coup férir, sans se battre, sans en venir aux mains; ou. ligurémcul et l'uni., sans éprouver de résistance. Féri:, liB , participe, blessé , frappé de quelque chose; n'est usité au propre qu'en termes d'art vétérinaire. Il s'emploie lignrement et par plaisanterie dans ces phrases familières : Il fit f*r* contre un tel, il est indisposé contre lui. Il est féru de cette femme, il en est éperdument amoureux. de Nancy. Il mourut a ui : 1" Sur le bien et le •■ 8" De l'a3» Eloge de v. a., terme de marine, plier enlièreuicnt une voile, I attacher eu paquet tout le long de sa vergue. (technol.\ instrument en forme de T dont on se sert ipeleries pour placer les feuilles de papier sur les les cordes de I élcn doir. ffilet (I'a bue Ed.me) , né vers le milieu du xvnr siècle, professa les belles-lettres a l'Université Paris le 24 novembre 1821. On a de mal que le commerce de* femmes a fau u. i. imtr., but de la philosophie par rapport à la litlératm .V. le chevalier de Solignac , secrétaire du cabinet du feu roi de Pologne; 4" Oraison funèbre de M. de Beaumont, archaïque de Parlt ; 5» Observation* littéraire*, critiques, politique*, militaire*, géographique», ./c. , tur le* Uittoire* de Tacite, avec U texte latin corrigé; «• Réponte à un écrit anonyme intitulé : A lis aux lecteur tan* partialité. On attribue à l'abbé Ferlet : Réflexion* tur une lettre adreuée à If. tévêque de Senez au tujet de ton «ration funèbre de Louis XV. ferlin , vieille monnaie qui valait le quart d'un denier et qui a cessé d avoir cours depuis plus d'un siècle. Elle est mal api frein dans la Chronique de Bertrand Duguesclin. On disait aussi un ferlin de terre , comme on dirait une livré*1 et une soudée , des mots de livre et de sou. Le ferlin de terre r.mienait :t2 ares. FF.ai.iNo imétrol.) , petite unité de poids employée dans quelques parties de l'Italie. La livre poids vaut lirS ferlini. FER Lot I (l'abbé SÉvK«r\ -AvroixE), savant ecclésiastique italien, né dans les États du pape en 1740 et mort à Milan le 23 octobre 1813, fut un des plus célèbres prédicateurs de son temps en Italie. Son savoir lui valut la dignité de gar.dprieur de l'ordre Conslauliuien. Il avait fait une élude approfondie de l'histoire ecclésiastique et surtout de la discipline de l'Eglise , en la suivant dans les variations que par la suite des temps le changement des impurs et des usages lui a fait subir. Apres trente années de recherches savantes et de travail, il avait composé une histoire très ample des Variation* de la discipline de l'Eglise;

cet ouvrage en manuscrit encore pouvait composer 30 volumes, lorsque les Français firent irruption à Rome en 1798, enlevèrent le pape et dispersèrent le clergé ; le dominicain Ferloni perdit tous ses papiers dans le désordre produit par rétablissement d'une république ; à la place de la domination papale. Il se trouva sans ressource et privé du fruit d'un labeur des trente plus belles années de sa vie; il en ressentit tant de chagrin qu'il en fut démoralisé , et n'ayant plus la force de caractère nécessaire pour supporter l'adversité, elle le subjuguait et le rendit docile aux inspirations des despotes révolutionnaires. Il consacra sa plume et ses talents à leur politique; il composa à Milan , pour plaire à Bonaparte . plusieurs homélies, très remarquables par l'art oratoire, en faveur de la conscription militaire, et quand ce guerrier devint roi d'Italie, Ferloni fut nommé le théologien du conseil particulier du roi. Ce fut lui qui par ses ordres composa les plus vives et les plus hardies de ces adresses qu'en 1810 il fut secrètement ordonné aux évêques italiens d'envoyer au gouvernement pour manifester une adhésion anticipée à ce que Napoléon voulait faire dans son équivoque concile de 1811. Ferloni fit encore , sous l'inspiration des mêmes désirs, un ouvrage assez considérable intitulé : Dell' autorità della Chiesa e del papa in rapporto alla libertà civile e politica. 3 vol. in-8*. Les événements de 1814 empêchèrent la publication de cet ouvrage. Il y avait six mois que l'auteur était mort , et l'on ne saurait douter que le sage gouvernement d'Autriche ne l'ait condamné à un éternel oubli. Ferloni par sa conduite avait perdu toute considération. L'on ne saurait en diminuer le blâme qu'en faisant la part de l'état de misère et de découragement où il était tombé après l'invasion et la perte de son ouvrage. Ferloni (François) , directeur de l'école de Sorèze , né en 1748 à Castelnaudary , entra dans la congrégation de Saint— Maur. Il présenta, le 10 juin 1791, à l'Assemblée constituante un projet d'éducation nationale , qui mérita l'approbation des législateurs et qu'il fit imprimer. Outre ce projet , Ferloni est auteur de plusieurs discours et de quelques pièces de théâtre dont on ne connaît qu'une seule qui soit imprimée : Cattenio et Zanibon ou l'affranchissement du nègre* , drame en trois actes. Il mourut le 11 juin 1812. Prix de la copie, s. m., le prix convenu pour une ferme. P. Brail ou fermail. {». long.), fermoir, agrafe, boucle, chaîne , crochet et carcan. — Fermail. («ne ». ml., agrafe ou boucle servant à arrêter une cote d'armes, un manteau. — 1 En v vu [blason], représentation dans les armoiries d'une bande ronde ou en losange. Fermail, ÉE {blas.}, chargé

de plusieurs fermaux. EERMAiLLET. Il se disait autrefois d'un petit
fermail. Il se disait aussi d'une chaîne d'or à fermail que les dames incitaient
dans leur coiffure. matKuii, oomiî d'Irlande [l'Isler) borné auN.-O. et au N.
par les comtés de Doncgall «t rte Tyrone, a l'K. par ce dernier et celni de
Moncgham , au S. par celui de Casan , au S.-O. fiar celui de Leilrim. Il a 17
I. 3/4 de long sur 13 1/2 de srge el 11 j I. de superficie. Le sol est en partie
montagneux , en partie marécageux et peu boisé. On y trouve des mines rie
fer et de houille. L'industrie consiste dans la fabrication des toiles el la
distillation d'eau-de-vie de grain. 130,000 habitants. Chef-lieu : Ennis-
Killen. FBRHANEL (. . .), conseiller au parlement de Rouen, entreprit, en
1030, un voyage avec Fauvel d'Oudeauville, maître des comptes a Rouen,
Beaudoin de Launay et de Stochove, gentilhomme flamand. Ils parurent de
Toulon , paxcourtirent Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.03% accurate

FERMAT. I») FERMAT. les cotes (le la Méditerranée , séjournèrent à Constanlinoplc, en repartirent en avril 1631, visitèrent les côtes de la Nalolie, partirent d'Alep pour aller en Perse , traversèrent l'Euphralc et allèrent jusqu'à Bagdad, assiégée par l'armée du grand-véivr. Ils longèrent ensuite la côte de Syrie, altèrent à Canobin, gravirent le Liban, entrèrent à Balbec, (raversèrciil l'Anliliban ; de Damas ils allèrent à Barut, puis à Seyde où ils virent l'émir iFacardin ; ils prirent par Sour, Acre, Nazareth, le mont Tabor, Tibériarlc, Nanlousc, pour arrivera Jérusalem; ils visitèrent ensuite la mer Morte et Jéricho , s'embarquèrent à Jaffa, entrèrent à Damiette , dans le Nil alors dans son plus grand débordement , visitèrent l'Egypte entière et débarquèrent à l.i Tourne le 31 décembre ; ils 'parcoururent ensuite l'Italie, le midi de la Franceclarrivèren fa Rouen le* août. Stochovr les quitta, et le 1" septembre rentra à Bruges; ce voyage donna lieu a la publication de l'ouvrage suivant : le Voyage d'Italie et du Levant, de MM. Kermanel, Fauve) , Beaudoin et de Slochove, Bouen, I0ttt-1070, in-12. L'aspect des diverses régions y estdécrit avec asscr de soin ; on y trouve une lionne explication de la cause du débordement du Nil , mais aussi quelques erreurs de géographie. FERMANT, AXTE, adj., qui se ferme; il n'est guère usité que dans ces locutions: meuble fermant, meuble qui Se ferme à clef; à jour fermant, quand le jour finit; et à ptrlet fermante», quand on ferme les portes d'une place de guerre. FERMAT (Pierre de], conseiller au Parlement de Toulouse, l'un des plus savants géomètres que la France ait produits, serait né, selon les uns, à Toulouse en 1B08 , selon d'autres, à Beaumonl de Lomagne, petite ville du voisinage. Deux de ses parents, Jean et Antoine de Fermât, furent capitouls. Pierre de Fermat, destiné d'abord au barreau, étudia avec beaucoup de suce** la jurisprudence dans l'Université de Toulouse , alors très célèbre. Mais il ne borna point l'activité de son esprit à la connaissance approfondie du droit romain. Il apprit plusieurs langues vivantes, et se lit remarquer, étant très jeune encore, par ses connaissances littéraires. On a encore de lui des Sonnets et ('liants royaux , où la licaulède la pensée est relevée encore par le bonheur de l'expression. L'un des historiens de Toulouse (Bayual) dit en parlant de Fermat : « Poète délicat, tant en latin qu'en français et en espagnol , il posséda, dans un degré éminent, le goût de chaque langue et celui de chaque genre de poésie. » Il entra dans le j arleinenl à une époque où la

France était en proie à des dissensions intestines. Le tribunal souverain dont il faisait partie était depuis longtemps jaloux de la haute influence et de l'autorité des états généraux de la province de Languedoc, véritable assemblée représentative, qui défendait avec persévérance les immunités, les franchises, les vieilles libertés de cette partie du royaume. Au milieu des émeutes populaires et des révoltes à main armée qui désolaient les provinces voisines, les états de Languedoc demeurèrent constamment fidèles au roi, tout en lui rappelant néanmoins que la tyrannie ministérielle, l'oubli ou la violation des droits de cette province, pourraient briser enfin les liens qui l'attachaient à la couronne, et lui rendre son ancienne indépendance. Le désir d'enlever aux états l'administration du pays et le vote des impôts engagea bientôt le parlement de Toulouse dans le parti de l'opposition. Il n'osa point cependant relever l'étendard des guerres civiles; mais, pour punir les états et de leur fidélité et de leur pouvoir, il défendit de leur obéir; il s'empara de l'autorité dans plusieurs de nos villes, et ses arrêts frappèrent tous ceux qui voulaient s'opposer à ses violences et à son usurpation. Fermât ne partagea point la haine ardente que manifestaient la plupart de ses collègues contre les états; et, lorsque l'on put juger que le parti du prince de Condé serait bientôt réduit à une impuissance absolue, et qu'un rapprochement avec les états devenait indispensable, Fermât fut choisi pour être l'un des médiateurs pacificateurs. Il était sincèrement attaché à ses devoirs de magistrat, et ce n'était guère que durant les vacances qu'il s'adonnait aux profondes études qui ont immortalisé son nom. ii

Contemporain de Descartes et de Pascal, dit M. de Carny (1), Fermât marcha avec eux d'un pas égal dans la carrière, et sut les précéder même quelquefois. » On peut diviser en cinq parties bien distinctes les travaux de ce grand géomètre. Il s'occupa d'abord des auteurs qui avaient dans les temps antiques cultivé avec le plus de succès les sciences exactes. Euclide et Apollonius avaient des passages obscurs, ou jusqu'alors peu connus, compris : Euclide, qui vivait environ cinquante ans après Platon et qui rassembla tout ce que ses prédécesseurs avaient trouvé sur les éléments de la géométrie; Apollonius, qui nous a laissé un traité fort étendu sur les sections coniques, et qui ayant réuni tout ce qu'avaient fait à ce sujet Aristée, Eudoxe de Cnide, Ménetius, Euclide, Conon, Traslée et Nicotèle, donna aux sections coniques les noms qui les distinguent encore. Diophante, mathématicien d'Alexandrie, occupa particulièrement Fermât, qui commenta les Questions laissées par cet auteur, et où il s'agit de trouver

des nombres commensurables qui satisfassent à des problèmes indéterminés, auxquels satisferaient une infinité de nombres incommensurables. Rien n'était plus digne, au temps où vivait Fermât, d'exercer la sagacité des géomètres que le livre de Diophante. Saunderson a cru que c'était le premier ouvrage d'algèbre que nous trouvions dans l'antiquité. Cependant il reconnaît que comme à l'époque où vivait Diophante on ne connaissait point la méthode de nommer par des lettres les nombres connus, comme on fait les nombres inconnus, ni celle d'introduire plusieurs lettres pour désigner plusieurs quantités inconnues différentes, on trouve quelquefois un peu de confusion dans le texte de Diophante. C'est cette confusion, c'est l'obscurité qui en provient que Fermât voulut faire disparaître de ce texte, et Von sait tous les cas que l'on fait de ses travaux à ce sujet. Il fit faire des progrès considérables à l'analyse de Diophante ; ensuite, en suivant l'esprit des méthodes d'Archimède, il parvint à la rectification de plusieurs courbes, et il étendit à la sphère les problèmes sur les cercles résolus par Apollonius et restitués par Viète. N'oublions pas que ces questions, aujourd'hui si faciles, étaient de la plus haute difficulté dans l'état de la science à cette époque. Commenter ainsi, c'était, en quelque sorte, créer. La seconde partie des travaux de Fermat a une importance bien plus grande encore ; il se montre là comme génie du premier ordre. Il trouva d'abord, pour faire disparaître des équations les quantités irrationnelles, un moyen qu'il proposa sous la forme de problème, et dont l'importance et la difficulté sont méconnues par Descartes lui-même. Il partagea ensuite avec ce grand homme la gloire de l'application de l'algèbre à la géométrie, découverte qui en donnant à la géométrie, si timide jusqu'alors dans sa marche, toute la fécondité de l'analyse, dans la troisième partie des travaux de Fermât, le place près de Pascal, et en quelque sorte en société avec ce grand nomme, dans sa fondation, si l'on peut s'exprimer ainsi, de la science des probabilités. Pascal ne résolut même les questions qui lui étaient faites à ce sujet que pour un cas déterminé, la principale de ces questions ; Fermat, par une méthode non moins savante, non moins exacte, la résolut aussi, mais en lui donnant un plus grand développement, un intérêt plus général. Si je considère ensuite, avec M. Carney, mon ancien confrère et mon ami, la quatrième partie des travaux de Fermât, je dirai que jusqu'alors, ce commentateur plein de génie, ce concurrent de Descartes et de Pascal, Fermât, ne partage avec personne la gloire de l'invention dans la théorie des nombres, la branche la plus abstraite d'une science dont tous les procédés

reposent sur des abstractions. Nous lui devons une foule de beaux et curieux théorèmes, dont il ne publia que les énoncés, mais dont les démonstrations ne nous sont point parvenues, quoique sa correspondance prouve qu'il les possédait, et qu'aucun de ses contemporains ne paraisse en avoir douté. A cette occasion, les plus grands géomètres du XVIII^e siècle ont entrepris pour Fermat ce qu'il avait fait lui-même pour les anciens; et, de même qu'il avait restitué Euclide et Apollonius, Euler, Lagrange, Legendre et Gauss se sont successivement occupés de retrouver ses démonstrations perdues. Mais, malgré leurs travaux continués, quelques-unes ont encore échappé et défilé devant les ressources de l'analyse et les méthodes de perfectionnement inventées depuis Fermat. Au peu de succès qui a couronné tant d'efforts, on serait tenté, dit M. Carver, de croire que Fermat possédait sur les propriétés primitives des nombres des notions qui nous manquent, et sa manière de démontrer ces sortes de propositions, que lui-même, dans une lettre à Pascal, déclare être belle et capable de conduire à de nouvelles découvertes, nous étonnerait peut-être par sa simplicité si elle nous était connue. Il existe encore, pour Fermat, un autre motif de gloire, et qui forme la cinquième partie des travaux de ce grand homme, longtemps méconnu, d'abord parce qu'il fut modeste, et aussi parce qu'il était né dans le Midi, motif puissant à son époque et plus

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.61% accurate

FERMAT. jourd'hui, alors «,a'oo n'est point engagé dans des lûtes
| oliliques, |K>ar être dédaigné, méconnu par les savants do la capitale, qui,
sans trop savoir pourquoi, oliéissent à ce sentiment instinctif, opiniâtre,
injuste, qui met en état d'hostilité depuis plusieurs siècles les habitants des
provinces du nord contre ceux des provinces du midi. On a passé sous
silence ou nié les éternels litres de gloire de Fermai. Mai s, dissipant cnGn
les ténèbres accumulées par la mauvaise foi, par l'envie, la vérité est
apparue. Quand un calcul fameux n'existait pas encore , Fermât résolut, par
une méthode qui lui était propre, les questions de maximis et minium* , des
tangentes aux courbés, et des centres de gravité des conoldes. Celle
méthode, d'abord attaquée par Descartes, qui finit toutefois par en
reconnaître l'exactitude , fut défendue avec chaleur par Pascal père et
Kolwrval , et approuvée par Sluxe et Huyghens ; mais, il faut le dire, aucun
d'eux n'en aperçut la généralité. Ils la prirent pour un arti fice de calcul ,
applicable seulement aux cas traités par Fer• Cette erreur disparut enfin
dans les dernières années du (741 FKBMK. disparut cm xvm« siècle cl ce
Turent les continueurs de Fermât dans la capitale du midi, qui tirent
rendre au grand homme méconnu toute sa gloire, et surtout celle d'avoir été
l'inventeur du calcol différentiel —En 1640, l'éliissonct Vandagcs de
Malpcpyrc avaient établi à Toulouse des Conférence» acidemiquet. Ces
réunions avaient lieu à l'entrée de la nuit, et les académiciens s'y rendaient à
pied et sans suite , portant eux-mêmes dans les mes tortueuses et étroites de
cette ville antique, une pelile lanterne, ce qui leur fit donner le nom de
lanternitlei qu'ils adoptèrent, prenant pour devise une étoile avec les mois
fucerna in nocle. Cette académie, dont Fermât fut pendant plus de quinze
années la gloire, portait, en 1730, le nom de Société des teiensee*. En 1746,
le roi les constitua en Académie des sciences, inscriptions et belles lettres.
Trente-cinq ans plus tard, elle proposa pour sujet de prix de déterminer
hnfluence de fermal sur son siècle. Un prix double fut adjugé a l'abbé
Genty, d'Orléans, et ce savant, après une élude approfondie des <ruvres de
Fermai, fut amené à affirmer et à démontrer que Fermai devait être regardé
comme le premier inventeur de la mélhode d assujétir au calcul les
grandeurs infiniment petites et de les faire servir à la solution d'une
question. «Celte opinion, nui a trouvé d'illustres approbateurs, a essuyé
aussi, dit M. Carney, quelques contradictions. Laplace a dit expressément

que Fermat doit être regardé comme le véritable auteur du calcul différentiel. Mais les rédacteurs de l'Edinburgh Review, alarmés pour la gloire de Newton, se soulevèrent vivement contre cette assertion, en avouant néanmoins que Fermat a louché de très près la découverte du calcul différentiel dont il a, disent-ils, bien connu le principe. » Lagrange. que l'on a cru, lui aussi, je ne sais sur quel fondement, originaire de Toulouse, dans une discussion lumineuse, a profondément approfondi la question. Après avoir observé que le triangle de Barrow n'est autre chose que la construction de la méthode de Fermat, qui avait paru quarante ans auparavant, il établit que le calcul différentiel est sorti ébauché des mains de Fermat et de Barrow; que Newton et Leibniz ont trouvé un algorithme simple et général, applicable à toutes sortes d'expressions, mais que la principale force des nouveaux calculs est due à Leibniz* et surtout aux Bernoulli. Le sentiment de Lagrange, que Fermat peut-être regardé comme le premier inventeur du calcul différentiel, est aujourd'hui généralement admis. Ainsi la part de gloire qui revient à la France dans l'une des plus belles découvertes qui honorent l'esprit humain lui a été restituée et c'est à Fermat qu'elle doit la reporter. Pascal écrivait au fils de Fermat : Votre père est le premier homme du monde..... Il fut en correspondance avec tout ce que l'Europe comptait de savants, en outre de Pascal, Descartes, Huyghens, Torricelli, Wallis, Roberval, Digby, le P. Mersenne, Freinich, Barcavi et beaucoup d'autres, Les lettres de tous ces savants attestent la haute estime qu'ils portaient au génie de Fermat, et Pascal, son intime ami, mais incapable de flatterie, n'eut pas à le proclamer le premier géomètre de l'Europe. Il aurait peut-être hésité sur ce point s'il avait su que Fermat était l'élève des jésuites de Toulouse. L'harmonie de ses rapports ne fut troublée qu'avec le seul Descartes, auquel il contesta légèrement quelques principes de sa Dioptrique ; mais il répara noblement sa faute et lorsqu'à son tour Descartes l'attaqua injustement sur la méthode des tangentes, Fermat, dans sa défense, ne cessa de professer pour son illustre adversaire, l'admiration que méritait un si beau génie; et dès que celui-ci eut commencé de traiter son rival avec plus de ménagement, Fermat s'empressa de lui offrir son amitié, que Descartes accepta, mais sans oublier peut-être la supériorité que Fermat avait montrée dans cette lutte. Fermat fut, en effet, le seul homme de son siècle qui Descartes ne le lègne pas d'être le géomètre toulousain mourut le 12 janvier 1665 et fut enseveli dans la chapelle de Notre-Dame-de-Pilic, si située dans le cloître de l'église, des ermites Augustins de cette vi

le On grava sur le marbre, encore conservé, de sa tombe l'épithèque suivante : ' Pite memorite dam. Pelri de Fermât senatorit Tolosani, Qui lilterarum, politiorum, pluriumque linguarum, et matheseos oc philosophie: perillitimus, Uajurisprudenlii callmt ; ilajudicis tnunert funetus esl, ut ejus ad hoc unum collecta credtretur ingatti vis, licel in Iota arduas speculatiiones divisa* Vir osteHlationis expert, suai lucubrationes /«pis mandari non curant, et enregiorum operum neeleetu vthuc major quant pautti, prxclara sui legit m aliorum librit elogio, nec intimait; nune aulem, quoi ipslut virtutet tperare sinon/, dum arternam veritatem eoutemplari gaudet ; ceclesli radio maxima et minima Jimensus, e tumuto quemlibet affari ridelur, hoc aureo chrisliani doclorit moniti vis scire quiddam quod juvet t Sescsli ama. Ob. XII. jan. M. DC. LXV. tel. an. LVII. Après la mort de Fermât, Samuel, son fils, qui a laifsé plusieurs ouvrages d'érudition et un volume de poésies latines, essaya, mais en vain, de trouver, soit à Paris , soil dans l'étranger, un éditeur pour les ouvrages laissés par son père. Ce fut aussi à Toulouse que fui publié le Diophanle commenté par Fermât. En 1791, 126 ans après la mort du grand géomètre, la municipalité de Toulouse ordonne la violation de tous les tombeaux existants dans nos édifices religieux ; elle veut ravir à leurs possesseurs les cercueils de plomb dans lesquels ils sont renfermés; ce plomb va former des projectiles que l'on doit lancer sur les ennemis de la révolution, sur ceux que l'on nomme aristocrates. 400 gardes nationaux sont rassemblés (tendant la nuit ; partagés en un grand nombre de détachements , à la tête desquels sont les notables , le corps ceint de l'enveloppe aux couleurs ; nationales, ils arcoinpignent les hommes chargés de f.millcr dans les sépultures, et tous les monuments sont ou brisés ou fouillés avec indécence. Celui de Fermât ne fut pas excepté de la proscription ; mais on y trouve un crâne d'une dimension extraordinaire. Le lendemain ce crâne esl déposé sur le bureau de Picot de Lapcyrousc, correspondant de l'Académie des sciences de Paris, cl alors président du directoire du département. Il demande d'où provient ce triste reste; on le conduit au tombeau de Fermât; il v fait replacer avec respect la tête du grand homme. Mais, en 1704, l'épithèque est arrachée, et en 1812 le tombeau est entièrement détruit pour l'appropriation d'une salle de l'Fxole des artsLa ville de Toulouse a réparc aulant qu'il était en elle profanation. Une statue en bronze, votée par le conseil m cipal, va décorer l'une des places publiques de cette grande cité. La rue où habitait Fermât porte aujourd'hui le nom de ce grand homme, et le jeton île l'Académie des sciences retrace ses traits vénérés. Les Chambres

ont volé la somme nécessaire pour la publication des œuvres du grand
géomètre toulousain. Les recherches ont été faites pour retrouver les
ouvrages que l'on croit, peut-être assez légèrement, avoir été laissés par lui ;
ouvrages qui n'auraient pas sans doute été dédaignés ou négligés. »
Monsieur Samuel de Fermat. Le fils d'Alexandre de Fermat, fils du
précédent, naquit à Toulouse vers l'année 1630, fut conseiller au parlement,
cultiva les lettres avec succès et leur dut une réputation qu'il parait n'avoir
point ambitionnée. Il mourut vers 1690, à 60 ans. On a de lui des recueils
de vers latins, des Discours sur l'art militaire, sur l'autorité d'Homère en
droit et sur l'histoire naturelle, en latin ; enfin une traduction française des
Traité de chasse composés par Arrien et Oppien. (agriculture). Ce terme
désigne essentiellement la convention, le contrat *locatus*, par lequel le
propriétaire d'une

The text on this page is estimated to be only 25.21% accurate

(7 i quelqu'un la culture et la jouissance pour un temps détermine et moyennant un certain prix. Il te prend communément , tantôt pour VentemMe <U* terre» données à ferme, tantôt seulement |<»ur le corp* de Intiment nécessaire à leur exploitation. C'est principalement sou» ce dernier point de rue que nous allons l'envisager ici. La destination générale de la ferme comporte une certaine variété de constructions et d'enclos, dont le bien de la science exige la liaison, ou tout au moins le rapprochement. Parmi ces constructions , les unes servent a loger les animaux , les autres ont pour utijet la conservation des récoltes, l'abri des instruments aratoires et objets servant à l'exploitation. L'endos que forment d'ordinaire ces constructions sert à préparer ou conserver le fumier, ou à contenir les tas de gerbes, les meules île foin et amas d'autres produits. Le logement du fermier ne fait pas nécessairement partie de cet ensemble , toutefois la surveillance est toujours plus facile lorsqu'il s'y trouve compris. Par sti étendue et sa disposition, il ne diffère pas essentiellement de l'habitation des classes analogues de la société , à l'exception cependant des fermes-laiteries , dans lesquelles certaines pièces du logement du fermier sont disposées pour ce genre d'exploitation. ' V. Laiterie.) Dans beaucoup de pays, Tusagedes couvertures en chaume et en paille est encore très répandu : il est à souhaiter que l'ardoise I cmporlc, à cause de la quantité considérable de paille nue l'autre manière enlève à la nourriture des bestiaux et à la formation des engrais. Quant au choix de l'emplacement et la disposition des parties formant le corps de ferme , ils sont déterminés par la nature et la configuration des terrains, l'exposition, l'avantage des abris, le voisinage d'un cours d'eau propre à la manutention d'an moulin , cl aussi par la nature, l'ctemfue et les rapports extérieurs de l'exploitation, comme la proximité des routes, le voisinage des marchés et l'étendue du domaine exploité, dont la ferme doit formera peu près le centre. Les bâtiments se composent principalement de la grange, des greniers, de l'écurie, de l'étable, de la bergerie, des granges et appentis pour le bétail et pour les voitures et instruments, du poulailler , de la porcherie, de l'abreuvoir et de* auges, de la serre aux racines, etc. Examinons rapidement quelles doivent être . relativement à la ferme, les dispositions générales de ces différentes parties. — La fraise est, comme on sait, le bâtiment destiné à resserrer et à conserver le grain en gerlies. Si l'on n'est pas dans l'usage ou dans la

possibilité de serrer les grains dans la grange aussitôt après la récolte, il est lion que celle-ci soit le plus rapprochée possible de l'enclos où les gerbes sont placées en meules; elle doit aussi cire conligtië au grenier et offrir un accès facile aux voitures qui viennent y prendre la paille pour les bestiaux; ses dimensions dépendent de l'importance de l'exploitation. La plupart sont composées d'une aire pour le battage des grains , ayant ordinairement la largeur d'une travée. Le grenier est ordinairement placé dans le toit de la grange , immédiatement audessus de la partie où l'on bal le blc, de façon à re que l'on puisse monter facilement le grain a cet étage,' soit à l'aide de la machine à battre, soit par un vindas ordinaire aisément manoeuvré par un seul homme. Cette disposition procure, par l'élévation du grenier au-dessus des bâtiments adjacents , une libre circulation de l'air; elle diminue le danger des larcins et facilite la destruction de la vermine. L'exposition au nord des ouvertures qui donnent accès à l'air et à la lumière procure la température la plus froide et la plus sèche; les autres ouvertures nécessitées par les besoins du service doivent être, aussi souvent que possible, fermées au moyen de volets. — LVrarie est la construction la plus importante dans la plupart des fermes. Sa meilleure position est à l'ouest de la cour, et ses portes, ainsi que ses lenêtres, doivent s'ouvrir a l'est , afin de fournir abondamment aux chevaux l'air pur si nécessaire à leur bon étal de santé. Elle doit toujours être assise sur un terrain sec, ferme et solide , afin qu'en hiver le cheval puisse sortir et s'ébattre à pied sec, et, autant que posstnie, ce trrialu doit aller un peu en montant pour faciliter l'écoulement des matières fécales dans les rigoles ou égouts pratiqués a cet effet. Le nombre des fenêtres dépend naturellement de l'étendue de la construction : ouvertes a l'est, elles facilitent l'introduction du soleil levant, favorable toute l'année et principalement en hiver; ouvertes au nord, elles procurent pendant les grandes chaleurs une fraîcheur salubre. L'intérieur doit être spacieux, élevé, frais, susceptible d'être ventilé sans exposer l'animal à des courants d'air ; la litière ne doit être laissée dans l'écurie n'aulant qu'elle est fraîche ou seulement assouplie par le chevaux ; le fumier doit s'enlever rigoureuser. Les écurie s de terme doivent avoir au 42) trois à quatre mètres de hauteur, avec un espace de 1 mètre 30 au moins de largeur pour chaque cheval. Nous renvoyons à l'art. Ecurie pour trouver l'exposé des principes d'après lesquels les écuries doivent être disposées lorsque l'on a en vue la conservation de la santé des chevaux el la prolongation de la partie laborieuse cl utile de leur existence. Cet objet est d'une haute importance, si l'on considère que, parmi

les causes des maladies des chevaux, la mauvaise construction et la mauvaise tenue des écuries figurent parmi les plus influentes. Quant aux Etablis, destinées au logement des hèles a cornes, el aux, fiERGBRIES, réservée* aux moutons, on trouvera à ces mots les détails nécessaires a la disposition de ces deux parties essentielles d'une ferme. Les cotes est el ouest du carré seront consacrés à des hangars, soit pour le bétail qui s'ébat dans la cour, soit pour les charrettes; ceux pour le bétail s'ouvriront du coté» de la cour à fumier, ceux pour les charrettes s'ouvriront en dehors. Ces hangars servent aussi à tenir i l'abri certains engrais, ou le* ingrédients qui entrent dans leur formation et qui ne doivent pas rester tous exposés aux influences atmosphériques. Près des étables et des écuries, ou immédiatement au-dessus, sont disposées des chambres où couchent les domestiques chargés du soin des animaux et de remédier aux accidents qui pourraient leur survenir pendant la nuit. Ordinairement on place le long du mur qui achève l'enceinte les constructions basses, telles que toit à porcs, poulailler et autres du même genre; les toits a porcs s'ouvrent du cote de la cour des fumiers, afin que ces animaux y aient accès et profitent des débris d'aliments dédaignés par les bestiaux. Lorsqu'on entretien une grande quantité de bétail à l'étable, il est nécessaire d'établir dans la cour un réservoir pour l'écoulement des urines, qui forment, comme on sait, un excellent engrais; néanmoins, dans les circonstances ordinaires, la litière qu'on étend sous les bestiaux suffit pour opérer l'absorption des urines. Il est bien utile, dans les grandes fermes, d'avoir de petits ateliers de forgeron et de charron nage, pour éviter de perdre le temps employé à aller chercher au loin les secours que l'on en lire; crainte du feu, ces petits établissements se placent à quelque distance de la cour aux bestiaux. Enfin le jardin et le verger se placent derrière le corps de bâtiment de l'habitation et de manière à pouvoir communiquer de la cour au verger sans traverser le jardin.— Ce système de dispositions générales, dont l'avantage a été reconnu par I» plupart de nos agronomes, reçoit ordinairement dans son application les modifications commandées par la nature, l'étendue, et les éléments fie l'exploitation. Ainsi, lorsque des vignobles dépendent de l'exploitation, il faut y ajouter des celliers de fermentation el même des caves. Si I on fabrique de l'eau-devic, des féculs, du sucre, des huiles, de l'amidon, de la bière ou autres produits industriels semblables, il faudra des bâtiments spéciaux adaptés au service de ces industries. Si l'éducation des bestiaux pour l'engrais, la laine, le lait ou le fromage est l'affaire importante du

domaine, il faudra des étables proportionnées et des réserves pour les aliments d'hiver; dans les fermes-laiteries, certaines pièces du logement du fermier sont disposées pour ce genre d'exploitation d'une façon particulière (V. Laiteries). Aussi peut-on remarquer que souvent les fermes diffèrent non-seulement d'une contrée à l'autre, mais aussi dans un même canton.— Relativement à leur importance, on peut diviser les fermes en quatre classes distinctes. La première comprend les fermes dépendantes de trois à quatre cents hectares. Elles sont généralement exploitées par des cultivateurs assez riches pour adopter les instruments perfectionnés et tenter toutes les améliorations de culture, d'élevage de bestiaux, etc., qui présentent quelque chance de succès. Mais ces grands domaines, qu'on ne rencontre guère que dans les contrées pauvres mal cultivées, et peu peuplées, ne présentent jamais des cultures aussi belles et aussi soignées, les terres ne s'y améliorent pas en général aussi rapidement que dans les fermes de 100 à 200 hectares, qui, plus nombreuses que celles de la première classe, en présentent généralement tous les avantages sans avoir aucun de leurs inconvénients. On les appelle généralement ferme à araire, parce que seules elles peuvent, par leur importance et les ressources du fermier, s'occuper de l'éducation des troupeaux. On comprend généralement dans la troisième classe les fermes qui exploitent de 6 à 20 hectares; elles sont en très grand nombre partout et occupent de 1 à 3 chevaux pour leur culture. Et dans la quatrième classe, communément nommées ferme à brouette, comprend les petites exploitations agricoles, cultivées sans chevaux et à la bêche. Entre ces quatre classes de fermes, il s'en trouve nécessairement un grand nombre de miennes qui peuvent se rapporter à une

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.75% accurate

VEKHS3TATIOK. à l'autre. Dans plusieurs contrées, dans le midi de la France principalement, de* exploitations agricoles sont affermées par le propriétaire à un cultivateur qui s'engage, pour toute redevance, à partager avec lui la totalité des produits. Ces exploitations prennent alors le nom de Métaieiks. l.V. ce mol.) Sans vouloir nous étendre ici sur le système des métairies, nous dirons que nulle part il n'a donné ans: entrepreneurs agricoles le bien-être et l'aisance dont ils sont assez généralement redevables aux fermages. fkbmk, au théâtre, se dit de toute décoration montée sur un rhassis qui se détache en avant de la toile de fond, telle qu'une colonnade, un obélisque, un arbre, etc. — Febmb. en termes de charpentier, signifie un assemblage de pièces de Iwis qu'on place de dislance en distance pour porter le faite et les chevrons d'un comble. FEftMK, pied ferme (droit cout. J, héritage affermé à longues années. — De ferme à ferme I manefe), se dit d'un cheval qui saute sur le même terrain sans changer de place. fkbme (droit cûut.), action du défendeur qui affirmait devant la justice, en louchant la main du juge, que la demande était mal fondée. Il s'employait par opposition a contre-ferme, aflirmalion par laquelle le demandeur soutenait la validité de son action. FEBme, adj. des i genres, qui tient fixement. Il signifie aussi uni se tient fixement ..sans chanceler, sans reculer, sans s'ébranler. Prov. et flg., Etre ferme «r \$ei étriert, dérendre ses sentiments, persister dans ses résolutions avec fermeté, sans se laisser ébranler. FCBMF.LII U (Jean), maître d'école à Paris au commencement du xvii* siècle, est auteur de VHitteir* de la lie de taint lloch, poème spirituel, suivi de plusieurs autres poésies chrétiennes; Paris, 1619, in-12. L'auteur fait de saint Roch un seigneur de Montpellier, et décrit en vers alexandrins tout ce que le* vieilles légendes et les tapisseries lui avaient appris sur son héros. — FEBMKIHI'IS (Jean-Baptiste), médecin à Paris, dans le xviii* siècle, a publié les Éloges funèbres il Klisnbeth-Sophie Chéron, de l'Académie de peinture, et d'Antoine Coysevox, sculpteur du roi. Son fils, mort à Paris en 1712, avait fait représenter en 1730 l'opéra de Pyrrhut, dont la musique est de Koyer. ff.bment {chimie). On donne ce nom au gluten et i l'albumine végétale altéré* par suite de leur exposition au contact de l'air et de la fermentation. On obtient du ferment par, nu plutôt un mélange riche en ferment, en enlevant à l'eau pure et froide le précipité qui se forme pendant la fermentation d'un infusé limpide de malt,

communément nommé levure; après le lavage, on le soumet à la presse entre deux feuilles de papier brouillard. On a alors une masse molle, ductile, insipide, inodore dans l'eau et l'alcool, composée de petits grains d'un gris jaunâtre, transparents quand on les examine au microscope, et qui, parfaitement desséchée, devient (ransOuide, ferme, jaunâtre, cornée, dure et cassante. Abandonné à lui-même, à une température de 15 à 30 degrés et encore humide, le ferment s'ahere, se décompose à la manière du gluten et do l'albumine végétale, donne un produit analogue au vieux fromage. Les modifications éprouvées par le ferment sont telles, qo'fl jouit delà propriété de faire entrer en fermentation des solutés de sucre pur. K EBMENATIO* (ehim.). On appelle ainsi la destruction fpnnlanée qu'éprouvent les substances organisées que l'on expose à l'air avec la précaution d'empêcher qu'elles ne se dessèchent. Les produits de cette destruction sont de l'alcool, de l'acide acétique, ou un corps plus ou moins infect; de là trois sortes de fermcnlaiiios bien distinctes : la fermentation alcoolique, la fermentation acide et U formulation putride. On y eu ajoute aujourd'hui deux autres, la fermentation nanaiie et la fermentation saccharine. De ces deux dernières fermentations, la première se compose des fermentations alcoolique cl aride, et la secoude peut se manifester dans la fécule ou l'amidon, qu'elle convertit en grande partie en sucre. après l'avoir préalablement délayé dans l'eau et soumis à la chaleur. — La fermentation alcoolique, que l'on appelle aussi spiritueuse ou vineuse, ne peut avoir lieu que dans des sucres végétaux renfermant du sucre; encore faut-il que ces sucres eonlicHucut du ferment, tuie certaine quantité d'eau. et qu'ils soient exposés à une température de 15* à 20* Réaumur. Quant à l'air atmosphérique, son contact seul suffit; car la quantité d'oxygène nécessaire à la détermination de la fermentation est (7*3) très f Mlle. FKBME VI ATIOX. Abandonné à lui-même, dans un rase légèrcmen* rl, le liquide devient assez promptemeiit opalin; puis un faible dégagement de gaz se manifeste peu à peu dans son intérieur et la liqueur (rouble; enlin la masse entre dans une effervescence permanente assez forte. Les bulles de gaz proviennent de la matière qui se précipite; elles se fixent sur cette matière, l'entraînent avec elles à ta surface de la liqueur, «4 constituent cette masse plus ou moins épaisse qui surnage à l surface. Pendant un temps plus ou moins long, suivant la température de la masse, la quantité et l'espèce de sucre contenue, l'efiiracité du ferment, etc., il y a un mouvement continu de bulles de gaz et d'une matière particulière, qui Unit par se précipiter au fond du vase. C'est alors que la fermentation est

finie, que la liqueur est devenue limpide, qu'elle ne contient plus de sucre, et qu'elle consiste en un mélange d'eau et d'un liquide volatil appelé alcool ou esprit de vin (V. ces mots). Les produits de cette fermentation sont de l'alcool contenu dans un liquide appelé vin, bière ou cidre, selon l'espèce de suc qui a fermenté; du gaz acide carbonique, et un précipité qui n'est autre chose, suivant les circonstances, qu'un mélange de ferment pur, peut-être aussi décomposé, de corps insolubles, de sels, d'extraits, etc. La fermentation du sucre pur, qui donne lieu aux phénomènes et aux produits que nous venons de faire connaître, est très simple à produire : il suffit de dissoudre une partie de sucre dans six litres d'eau, de chauffer le mélange jusqu'à 52°, et d'y ajouter du ferment. Dans la fermentation des matières végétales contenant de la fécule ou de l'amidon, les mêmes choses se produisent, mais après que l'amidon a été transformé en sucre. — Selon Gay-Lussac, le sucre est composé d'un atome de carbone, d'un atome d'oxygène et de deux atomes d'hydrogène; cette formule étant exacte, il résulte que les éléments du sucre pourraient être répartis de manière à donner naissance à un atome d'acide carbonique (dont le poids est de 48,77 sur 100 parties de sucre) et un atome d'alcool. Tous les chimistes ne sont pas d'accord avec Gay-Lussac sur la quantité d'acide carbonique produit dans la fermentation spiritueuse. Thénard admet que 100 parties de sucre donnent 18,8 d'acide carbonique et 19,58 d'alcool, et que 3,92 parties de carbone se trouvent employées d'une manière que l'on n'a pu encore bien connaître. Les liqueurs dites fermentées, c'est-à-dire les liquides obtenus pour les besoins de la vie à l'aide de la décomposition spontanée qui a lieu dans les substances végétales, sont l'alcool, la bière, le cidre et le vin (V. ces mots; — fermentât l'acide. La fermentation acide, acétique ou acéteuse, a lieu toutes les fois qu'une liqueur spiritueuse ou vineuse est exposée au contact de l'air à une température au-dessus de 18°, et que cette liqueur contient une certaine quantité de fermentation de gluten. Au bout de quelques jours, cette même liqueur se trouble elle-même, laisse dépasser des flocons mucilagineux, absorbe une certaine quantité de l'oxygène de l'air atmosphérique, et dégage de l'acide carbonique. Il y a dégagement de chaleur, et de plus formation d'un acide particulier (acide acétique) aux dépens de l'alcool. La théorie de cette réaction est encore très simple. On sait que l'alcool est composé de deux atomes d'oxygène, deux atomes de carbone et six atomes d'hydrogène. Maintenant, si un atome d'alcool perd la totalité de son hydrogène, et si on ajoute le restant à un atome

d'alcool non altère , on obtient : oxygène deux atomes , carbone quatre atomes, hydrogène six atomes , composé qui n'a besoin que d'un atome d'oxygène pour être transformé en acide acétique. Cet acide sera donc composé de trois atomes d'oxygène , quatre atomes de carbone! six atomes d'hydrogène. Quant au dégagement d'acide carbonique , il peut très bien provenir et de la continuation de la fermentation alcoolique et d'un commencement d'altération de l'acide acétique. Cette fermentation donne le vin-igre. La fermentation putride est le dernier degré de l'altération des substances végétales et animales». La présence de l'oxygène , celle de l'eau , et une température de 15 à 25°, sont les seules conditions propres à son développement. Toutes les matières végétales n'ont pas la même tendance à subir la fermentation putride; ainsi les acides et les alcalis, les résines et tous les corps organisés qui ne contiennent ni soufre ni azote, ne se putréfient pas; tous les autres corps, au contraire , qui sont azotés, ou dans la composition desquels il existe du soufre ou du phosphore , se putréfient facilement. L'odeur dégagée dans cette décomposition n'est pas la même dans tous les cas : extrêmement fétide dans les substances azotées , insupportable dans les matières animales et dans toutes celles qui contiennent du soufre ou du phosphore , elle est

The text on this page is estimated to be only 27.66% accurate

FERMENTATION. (7' presque nulle dans les végétaux composés seulement d'oxygène, de carbone et d'hydrogène. On ignore de quelle nature sont ces composés fétides ; ce que l'on sait seulement, c'est qu'un corps qui se putréfie absorbe l'oxygène de l'air ; que dans cette décomposition il y a formation d'acide carbonique, et parfois d'acide nitrique , quand il y a contact illimité de l'air ; qu'il se dégage encore de l'ammoniaque des effluves fétides dont l'odeur change aux diverses époques de la putréfaction ; qu'un corps qui se putréfie perd sa cohérence; qu'il se liquéfie de plus en plus, qu'il répand une odeur plus ou moins désagréable , et qu'il se transforme peu à peu en une masse limite, pulvérulente , mélangée de matières dont une partie est complètement décomposée , et dont l'autre continue à se décomposer lentement sous l'influence simultanée de l'humidité de l'air atmosphérique, de la lumière et de la chaleur. Les meilleurs moyens pour prévenir la putréfaction des substances végétales et animales sont la dessiccation , le sel marin et l'absorption de l'oxygène de l'air atmosphérique. FERMENTATION [agrieuillitre). Quand une matière végétale fraîche contient du sucre , du mucilage , de l'amidon ou d'autres composés solubles dans l'eau, et qu'elle est exposée à l'action de l'air et de l'humidité , par une température de 11 à 26 degrés, elle s'échauffe et donne naissance à des bulles élastiques . mais surtout à de l'acide carbonique , à de l'oxyde de carbone et à un liquide d'un noir foncé, d'un goût légèrement aigre ou amer. Si elle est abandonnée à elle-même pendant un temps suffisant, elle se désorganise d'une manière complète et ne laisse pour résidu solide qu'un peu de matière terreuse et saline colorée en noir par du charbon. ' La fluide brun auquel la fermentation donne naissance renferme toujours de l'acide acétique et de l'alcali volatil , quand l'albumine et le gluten entrent dans la composition de la substance végétale. Plus celle-ci en contient , plus , toutes choses égales d'ailleurs, elle se décompose promptement. La fibre ligneuse pure résiste lorsqu'elle est seule ; mais, alliée à des substances moins fixes et volatiles , elle se décompose ; les résines et la cire , exposées à l'action de l'air et de l'eau , sont plus sujettes aux mêmes décompositions que la fibre ligneuse . mais beaucoup moins que les autres composés végétaux. Les corps les plus inflammables deviennent peu à peu solubles à mesure qu'ils absorbent de l'oxygène. Les matières animales sont en général plus susceptibles de se décomposer que les

substances végétales; elle* se putréfient, présentent les mêmes phénomènes et dégagent les mêmes produits. Elles donnent en outre de l'ammoniaque, divers fluides élastiques, composés, fétide; ainsi que de l'azote; elles donnent aussi des liquides colorés, acides, huileux, et déposent un résidu formé de sels, de matières terreuses et de carbone. Quand les déjections des bestiaux sont employées à amender les terres, on doit se garder de leur faire éprouver la fermentation avant d'en faire usage. Si on souffre qu'elle s'établisse, il faut au moins l'arrêter promptement. L'herbe qui croît dans le voisinage de celles qui ont été enfouies sur-le-champ est toujours d'une végétation forte et d'un vert noirâtre. Quelques personnes attribuent cette circonstance à ce que le fumier n'a pas fermenté; mais il est beaucoup plus probable qu'elle tient à un excès de substances nutritives administrées aux plantes. La question relative à la méthode la plus avantageuse d'appliquer les fumiers rentre dans celle des engrais composés; car ils sont ordinairement formés d'un mélange d'excréments, de paille et autres débris dont se compose la litière; de plus, ils contiennent une grande quantité de matière fibreuse végétale. Un léger commencement de fermentation est dans ce cas d'une utilité incontestable; il dispose la fibre ligneuse qui abonde toujours dans les immondices qu'on recueille tout d'une ferme, à se décomposer et à se dissoudre quand elle est répandue sur la terre ou enfouie dans le sol. Mais une putréfaction trop avancée est extrêmement préjudiciable aux fumiers composés, il vaut mieux que la masse n'ait pas fermenté du tout avant qu'on en fasse usage que d'avoir été trop loin. Le phénomène, poussé au-delà des bornes qu'il doit avoir, dissipe les parties les plus efficaces de l'engrais et produit en définitive les mêmes effets que la combustion. Les fermiers ont l'habitude de laisser fermenter leurs fumiers jusqu'à ce que la texture fibreuse de la matière végétale soit rompue, que l'engrais soit tout-à-fait froid, et si doux qu'il se coupe à la bêche.

Indépendamment des objections fondées sur la nature et sur la composition des substances végétales que la théorie suggère, une foule d'observations et de faits démontrent que cette méthode est préjudiciable aux intérêts de ceux qui la suivent. Y) FERMÉNTATION. Pendant la violente fermentation qui est nécessaire pour putréfier les fumiers d'étable au point qu'il n'offrent plus qu'une masse savonneuse et liante, les engrais éprouvent de telles pertes par les liquides et les gaz qui s'en dégagent qu'ils les réduisent de la moitié aux deux tiers de leur poids. La plus grande partie des fluides aériformes se compose d'acide carbonique et d'ammoniaque, qui concourent l'un et l'autre

, si l'humidité les retient dans le sol, à la nutrition des plantes. La dissipation des gaz n'est pas le seul désavantage que produise la fermentation poussée à l'extrême, elle cause encore une perte de chaleur. Celle-ci, développée dans le sol, eût provoqué la germination des semences et facilité l'extraction des plantes, tant qu'elles sont faibles et sujettes à périr; elle eût surtout été utile au blé. qu'elle eût maintenu dans une douce température pendant l'automne et l'hiver. On sait d'ailleurs que les principes se combinent bien plus facilement lorsqu'ils se dégagent que lorsqu'ils sont tout-à-fait libres. Dans la fermentation que les substances enfouies éprouvent, les fluides, à mesure qu'ils se forment, se trouvent en contact avec les organes des plantes; ils sont encore chauds au moment où ils s'introduisent dans leurs racines, et sont plus efficaces que si l'engrais eût été putréfié avant qu'on en fit usage. Les ouvrages des agronomes instruits sont pleins de faits qui militent en faveur de la méthode que nous recommandons. Young, dans son Essai sur l'engrais, invoque une foule d'excellentes autorités pour en faire sentir les avantages. Plusieurs personnes, longtemps incertaines, se sont rendues à l'évidence, et il n'existe pas peut-être de sujet de recherches sur lequel il y ait une coïncidence aussi parfaite entre les résultats de la théorie et ceux de la pratique. Divers agriculteurs, qui ont renoncé à l'ancien système qu'ils suivaient pour la conduite des engrais, les appliquent frais, trouvent qu'ils durent presque deux fois autant et que les récoltes sont tout aussi belles. C'est une grande objection qu'on élève contre les fumiers légèrement fermentes, c'est qu'ils développent avec force les mauvaises herbes dans les endroits où on les applique. S'ils en renferment les graines, elles germent, la chose n'est pas dommageable; mais ce cas particulier n'aura jamais lieu bien en grand. Si la terre est injectée, qu'elle contienne les semences des plantes dont il s'agit, toute espèce d'engrais ■ qu'il soit ou non putréfié, favorisera leur croissance. Quand on emploie sur les prairies celui qui n'est que légèrement décomposé, il faut, aussitôt que l'herbe pousse avec vigueur, en rassembler les débris au moyen du râtelier, et les reporter dans la basse-cour. En suivant cette méthode on ne fera aucune perte, et la culture sera propre et économique. Lorsqu'on ne peut appliquer de suite les engrais, il faut, autant que possible, les empêcher de fermenter; il faut les abriter avec soin du contact de l'oxygène répandu dans l'air. Une couche de marne compacte ou d'argile tenace est ce qu'on peut employer de mieux; mais il faut la dessécher, autant que les circonstances le permettent, avant de les couvrir

entièrement. Si on s'aperçoit qu'ils s'échauffent , il faut les retourner et les refroidir en les aérant. On recommande quelquefois de les humecter pour ralentir les progrès de la fermentation ; .cette pratique est tout-à-fait mauvaise. La température baisse en effet , mais l'humidité est un des principaux agents qui concourent à la décomposition de toutes espèces de substances. Les matières fibreuses sèches ne l'éprouvent jamais. L'eau est aussi nécessaire que l'air à la production du phénomène : en répandre sur une masse qui Fermente, c'est lui fournir le principe qui doit hâler sa destruction. Quand les engrais doivent être conservés quelque temps , le choix du lieu où on les dépose est important. Il ne faut pas, autant que possible , qu'ils soient exposés au soleil. On les tient à l'ombre et on les adosse à un mur tourné au nord ; l'aire sur laquelle ils reposent doit être pavée en pierres plates et un puits «mimo ; des conduits doivent aboutir au centre pour rassembler les matières fluides , qu'on enlève au moyen d'une petite pompe et qu'on distribue ensuite sur les terres. FERMER { v. img.) , promettre, affirmer, fortifier, assiéger FERMETÉ, s. f., l'état de ce qui est ferme , difficile à ébranler, de ce qui ne chancelle point. — Il signifie aussi la qualité d'un corps solide, compacte. — Il signifie encore vigueur, force. fermeté (r. Ung.), lieu fermé, forteresse. fermeture, s. f., ce qui sert à fermer. Il se dit particulièrement en termes de serrurerie et de menuiserie.— Il se dit aussi, dans les places de guerre, de l'action de fermer les portes. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.69% accurate

VIII^e siècle. f. 7^{ij} | miMIKR, ERE. celui, celle qui prend de 5 lu-
riin-i-s nu «1rs droits à leriic. — Il s'esl dit p.iriir ulièrement île ceux
auxquels les droit» du roi riaient affermé. i'Braiikr (n« ailmm., celui qui se
charge») t «lu mouvement des deniers royaux. — Fkbxiikr ji dichibk i«r«/«.
i, • elui à qui le bail de quelque héritage saisi a été adjugé par autorité de
justice— I i iîMitK p arti aire, fermier qui prend de» terres exploiter, à
condition de rendre au pnmriétaire mie certaine portion détruits pruduiU par
le fonds affermé.— Fkr^hkr ijeux, se dit du joueur qui a pris la ferme ou
banque au plus haut prix. PV.nniKRH fiiH*>vi x. Sous ce nom on désignait
en France, avant l.i révolution de 1789, le* membres d'une association
privilegiée qui tenait à ferme, c'est-à-dire à bail, les revenus publics,
composée de? grandes gabelles, des gabelles locales, dps prlites gabelles, de
l'exploitation des lalwcs . des traites, des octruis de Paris, des aides du plat
pays. { V. Aiiies, F.abkm.es. Ocrnois, clej l'nc administration spéciale,
dirigée par l'un des fermiers généraux ou par l'un de ses adjoints, régissait a
pari chaque genre d'impôts. Ce monopole o"une origine ancienne: les mots
ferme» et fermiers ou la mise à ferme résultait, dans le priueipe, d'une
adjudication; mais depuis longtemps ces baux n l iaient qu'une simple
formalité, «ns publicité, Miiseoicurrence Sous les derniers régnes, toute
formalité, toute garantie préalable availdisparu, et la faveur ou les tripotages
des bureaux dans les ministères amenaient seuls la concession ; h- ministre
des finances choisissait à son gré les fermiers généraux, et ce choix était
toujours le prix d'un pol-de-vin très considérable, dont le taux était
arbitrairement fixé par le ministre ;dc plus, di-s parts dans l'intérêt Paient
assignées par le roi aux favoris et favorites. Communément le nombre îles
fermiers généraux était de »0 ; il fut porté à 60 dans les derniers temps. Les
paru d'intérêt étaient connues sous le norr. de ' toupet : quelques-unes
étaient à ta charge de cert ains fermiers généraux; d'autres, en très petit
nombre, étaient dispensés d eu servir sur leurs places, et avaient part
entière; plusieurs avaient croupes et lussions entières. Le bail était . igné par
un pn le-iiMin salarié, seul responsable en fait envers le roi, qui avait droit
de contrainte contre les fermiers généraux, comme ceux-ci l avaient >ui
leurs inférieurs. Le chiffre des sommes a verser au tri^or s'élevait au plus à
ISO millions de livres : le reste était hemlu-e, bénéfice incalculable , car on
est certainement reste en deçà de la vérité eu l'estimant à 7 millions environ.

Les attributions, les droits et les obligations des fermiers généraux étaient déterminés par des ordonnances spéciales. Ils étaient plus protégés contre la fraude et la contrebande par des lois fiscales d'une rigueur excessive. Aux moments critiques, les fermiers généraux, dont la fortune s'élevait rapidement, venaient au secours du trésor public; mais on conçoit que cet appui n'était jamais désintéressé. Il serait trop long de faire le tableau de tous les abus qui s'introduisirent et s'accrurent d'une manière effrayante dans les termes. Un des premiers vœux que formulèrent les trois ordres lors de la convocation des derniers états généraux fut la suppression des fermes, devenue de plus en plus urgente. Les abus étaient devenues monstrueux, et toute la nation complaignait avec une exaspération légitime les conséquences tyranniques d'un tel régime. Les vœux de la France à cet égard furent exprimés avec une énergique précision dans les cahiers de la troisième circonscription de la ville de Paris. Partout on se récriait contre l'énormité et l'arbitraire des amendes; « On ne peut voir sans indignation les amendes prononcées en cas de contraventions, et le prix des transactions arrachées à la faiblesse, les commandes à la crainte tourner au profit des fermiers-généralistes et à leurs employés; le roi sacrifie des droits et non des vexations ruineuses... » (Mém. de la nobl., A. 2, p. 24.) Le tiers-état de Bretagne réclamait sans détour la suppression du monopole des fermes générales: « Que les administrateurs, les fermiers généraux soient supprimés (Hennés, 1790, t. 1, p. 104). Les haines étaient implacables contre les fermiers généraux, l'opinion publique était exaltée à la vue de ces exactions arbitraires et impitoyables. Les fermiers généraux ne pouvaient plus vivre de « paresse et de débauche. Aussi partout on voyait les fermiers généralistes traduits sur les théâtres, et attaqués chaque jour dans les chansons, les pamphlets et dans des écrits plus graves. Les fermiers généraux appuyaient de leur autorité le système de leur puissance. T. XI, p. 104. Les termes généraux furent donc abolis par l'établissement d'un nouveau système d'impôt. Le mode de liquidation des affaires financières, le traitement et les privilèges accordés aux fermiers généraux pour eux et leurs bureaux furent réglés par la loi du 11 juillet 1790. Ils furent plus tard supprimés par celle du 2 décembre de la même année. Les scellés furent apposés sur les papiers des fermiers généraux par un décret du 17 juin 1793. Il leur fut interdit de vendre ni d'hypothéquer leurs immeubles jusqu'au paiement de leurs quittances de leurs comptes. L'heure d'une expiation terrible était venue. Ils furent bientôt emprisonnés, leurs biens furent séquestrés. La révolution fit

périr presque tous les fermiers généraux sur l'échafaud, après s'être vengée de leurs exactions par des joursuiles et des persécutions répétées à des intervalles très rapprochés. L'innocent fut confondu avec le coupable, l'homme de bien avec le spéculateur avide et égoïste, les vertus mêmes et le savoir de l'illustre Lavoisier ne purent le sauver. C'est aux fermiers généraux que l'on doit la construction du mur d'enceinte et des barrières de Paris. FERU!* i PIIILII'HK), médecin et voyageur, était né à Macsrichl au commencement du xvnr siècle, i l fut membre de l'administration municipale de cette ville. Il passa en 1754 à Surinam, où il résida à peu près dix ans, et recueillit un gTand nombre d'observations sur les objets les plus curieux de celte colonie. A son retour, il publia : Histoire naturelle de la Hollande équinnziale ou de Surinam , Amsterdam, 1705, 1 vol. ill-K". Ouvrage qui fui vivement critiqué et qu'il lit réimprimer en 1760 sous ce titre : Den ripliun générale, historique, géographique et phtisique de la colonie de Surinam , 2 vol. in-8°; les additions considérables qu'il a faites à celte édition ont rendu ce livre un dei meilleurs que nous ayons sur les colonie». Tableau historique et politique de l'état ancien et actuel de la colonie île Surinam, et des came* de m décadence, Macstricht, 1778, in-h". a été traduit en allemand, avec quelques augmentalions,et pcnl servir de suite ou de supplément à sa description, qu'il rectifie en plusieurs endroits. Traité des maladies le» plus fréquentes a Surinam, avec une dissertation sur lr fameux crapaud de Surinam nommé pipa. Ces écrits sont d'un style pur , lerne et coneb. Ft.RMOIR, s. m., petite attache, agrafe d'argent ou d'autre métal, qui sert à tenir un livre fermé. Il signifie aussi un outil tranchant dont les menuisiers et les sculpteurs se servent pour ébaucher leurs ouvrages. FF.ft Mm b /«•< linol. -. Instrument de fer dont les bourreliers se servent pour tracer les raies poinli es sur des bandes de cuir. Ciseau de charpentier à deux biseaux, qui sert a faire des entailles et des mortaises. FRRMI HF. (e. loua A, Fermeture. — r r Hvusv [marine) se dit intrs. I une rouelle, et dont on >e sert pour attacher un traiiii de bob à rive. des bordages qui se mettent par couples entre les prirci — hkbmisE [neriy.), perche a l'extrémité de laquelle est r-KRSAMSOI'C (eemm.), bois de teinture appelé aussi toi» de Brésil. KKR^W» ou fre\AXD (Ombles) que le dictionnaire de Moréri et autres iiommrnl à tort Ferdinand, naquit à Jlourges dans le xv» siècle, enseigna la théologie, la philosophie et les lielles-lettres dans l'Cniversilé de Paris et fut aussi attaché à la musique du roi. Louis XI en faisait le plus grand cas il l'avait mis au nombre de ses >cntionnaii'cs, suivant Naudc.

Dégoûte de la vie du monde, il quitta la cour et se fit moine. Il mourut le 17 juin 1517 à l'abbaye de Saint-Vincent in Mans, dont il était bibliothécaire. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages* écrites en latin sur des sujets religieux; un traité de tranquillitate animi; lib. II, 1512; 2 livres sur l'immaculée conception en latin, des Conférences, etc. — Fmida {Jean; frère du précédent et moine de Châlons-Benoît, a donné une vie de saint Sulpice Sévère, évêque de Bourges, que l'on trouve dans le recueil de Bollandus et dans les Actes des saints de l'ordre de saint Benoît, tom. 2, p. 167. Fekvi-xd (François; jésuite espagnol, né dans le diocèse de Tolède en 1537, embrassa l'état ecclésiastique et reçut la prêtrise en 1595 à Tolosa. Il occupa avec distinction la chaire de théologie et dirigea plusieurs maisons de son ordre à Paris dans le Collège, et passa en 1598 dans le Bengale, où il se livra aux missions apostoliques. Mais, avant voulu ramener la concorde entre les Portugais et les indigènes, les plus furieux

The text on this page is estimated to be only 15.73% accurate

Ftri>ANi>i:«. prirent et le jetèrent dans une prison où il mourut le 1^{er} novembre 1802; il a laissé deux caUckUmt* écrits dans la langue du llengalc. i -!:sy\\i>-\\i Ni.s > comte de;, grand d'Espagne, né à Madrid en 1714. Il parut de lionne lieure à la cour où il se fit remarquer par ses lumières et sa noble franchise; il s'attacha à la cause de Ferdinand VII, et défendit toujours les droits de ce prince et des Bourbons d'Espagne. Il mourut des suites d'une chute de cheval le 20 octobre 1820. i i-;ry\\ih':sii; {bot.}, genre de plantes du Pérou. KIRXWBis J» AM, pilote espagnol, lit, dans le XVI^e siècle, plusieurs découvertes dont quelques-unes ont conservé son nom. Ce qui concerne ses voyages est couvert de beaucoup d'obscurité. C'est en 1572 qu'il découvrit les îles qui portent son nom. On sait que l'aventure du navigateur écossais délaissé dans la plus grande de ses îles a été le fondement sur lequel l'auteur du célèbre roman «le Tour du monde en quatre-vingt jours» a bâti la faille du célèbre roman «le Tour du monde en quatre-vingt jours». I>i: s une de ses îles versées il nérouviit, en 1574, les îles de Saint-Félix et «le Saiul-Ambroise, situées au nord des précédentes. Encouragé par ses succès, Fernandès partit en 1574 de la côte du Chili et parcourut à peu près quarante degrés vers l'ouest et le sud-ouest; il rencontra, après un mois de navigation, une île que toutes les apparences lui firent regarder comme celle d'un continent. Les habitants, qui étaient blancs, accueillirent parfaitement les Espagnols; ceux-ci convinrent de garder le secret et de revenir avec une expédition plus considérable; mais Fernandès mourut et cette affaire tomba dans l'oubli. Il est naturel qu'on se demande quelle est la terre que Fernandès a vue: les uns supposent que ce pouvait être la Nouvelle-Zélande; d'autres, considérant l'espace immense qui se trouve entre la côte du Chili et la Nouvelle-Zélande, qui a été si rarement parcouru sous le parallèle du 40^e degré austral, ont pensé qu'il se pouvait qu'il existât sous ce parallèle une ou plusieurs grandes îles on Fenis. idès ait pris terre. Cette Opinion a été celle de plusieurs savants géographes. (KRXANDi.s < Antonio), né à Suzal en Portugal, fut maître de l'école dans la paroisse de Sainte-Catherine à Lisbonne. On a de lui un traité de l'orgue à l'arte <la mmica, de cunlo, de ■jr:/am, etc., Lisbonne, 1725, in 4°. FKitXANDts i.Vi.var»), navigateur portugais, neveu de Zarco, qui découvrit Porto-Santo et Madère, s'embarqua avec son oncle comme volontaire en 1440, sous les ordres de l'Amiral, pour explorer l'embouchure du Sénégal et les parages voisins du Cap-Vert; Fernandès

avait déjà visité une partie de cette côte. Il y revint en 1482, et poussa ses découvertes quarante lieues plus loin que ceux qui l'avaient précédé ; le roi don Pedro et l'infant don Henri lui firent chacun présent de cent ducats d'or. (Barthelme des Marches, Portugais, le premier Européen qui ait pénétré dans l'intérieur de l'Afrique, faisait partie de l'expédition qui lui fut envoyée en 1482, sous le commandement d'Antoine d'Albuquerque pour continuer les découvertes le long de la côte d'Afrique. Il demanda à rester parmi les Maures Assatibadji, dans le voisinage de Ilhodo Ouro. Sept mois après, les Portugais revinrent et retrouvèrent Fernandès qui, depuis quelques jours, guettait l'arrivée d'un navire de son pays. Kemlu dans sa patrie, l'infant don Henri écoula avec la plus vive curiosité ses récits, dont les détails, tels qu'ils nous ont été transmis par les historiens portugais, présentent une analogie frappante avec ceux de la relation de Mungo Park. En 1482, Fernandès se réembarqua avec Diégo Gilhomem, envoyé par l'infant pour faciliter, par des alliances, la réduction des pays voisins du Rio do Ouro. Dès que Diégo eut jeté l'ancre, Fernandès alla à terre pour explorer le pays; mais une bourrasque éloigna presque aussitôt le bâtiment de la côte, «il Fernandès fut laissé sur cette terre étrangère. On ignore ce que devint ce hardi navigateur. Hieronymo (Alvaro, autre navigateur portugais, neveu d'un de la même famille que le précédent, était employé sur le navire le Saint-Jean, qui se perdit le 22 juin 1492 sur les côtes du Natal. La plus grande partie de l'équipage périt dans ce naufrage, ce qui rendit mémorable les aventures tragiques de Manuel de Souza. Fernandès eut le bonheur d'échapper, et il a écrit la relation de ce qu'il avait vu et de ce qu'il avait souffert dans un livre intitulé : *Itinerario da minha notável perda*, etc., c'est-à-dire *Itinéraire de la liée notable perdition du galion le Grand-Saint-Jean*, dans laquelle sont racontés les événements arrivés au capitaine Manuel de Souza de Sepulveda, et la fin de lui-même (71) FERNANDES. table de lui-même, de sa femme, de ses fils et de presque tout l'équipage ; Lisbonne, 1574, in-4°; réimprimé en 1735 dans la collection des naufrages, par l'abbé Jérôme Cortereal, poète portugais mort en 1503, Un poème en 17 chants sur le naufrage de Manuel de Souza. Nous avons encore de lui une épopée en 15 chants sur le célèbre combat de l'épée en 1072. Cortereal était un poète, bon peintre et un musicien. FF.iiYvxiiiZ-vmRETTE' Jean), surnommée/ Sludo leMuel). célèbre peintre espagnol, né à Logroño en 1526, perdit l'usage de la parole à la suite d'une maladie aiguë, dès l'âge de 2 ans. Cette infirmité ne l'empêcha pas de manifester un goût dérivé pour la peinture. Il

fut plusieurs années à l'école du célèbre Titien et devint peintre de Philippe II qui lui fit faire plusieurs grands tableaux pour le monastère et l'église de l'Escorial. Cet artiste peignait avec une facilité et une promptitude extraordinaires et la fécondité de son pinceau ne nuisait pas au mérite de ses compositions. Les premiers ouvrages qui lui valurent l'approbation du roi et des connaisseurs sont : le *Portrait d'Alphonse, le Miraculeux* du *monastère de San Jerôme* dans le *département* et une *Sainte* de J.-C. Ce dernier tableau produisit un effet de lumière remarquable; les *lignes* sont touchées de main de maître. Le fameux *Tintoret* en les regardant ne put s'empêcher de s'écrier : Oh, *beauté* ! Cependant l'ouvrage qui lit le plus d'honneur à Navarette fut le *crucifix* tableau *Abraham* au milieu des *Iroquois* unies. Le roi lui commanda, en 1530, de *peindre* encore (rente-deux *tableaux*, les plus petits devant avoir une dimension de sept pieds et demi de hauteur sur sept un quart de largeur; mais *Fernand* ne put en achever que huit ; il avait toujours été d'une très faible santé et mourut à Ségovie en 1379, âgé de 53 ans. Il était d'un caractère ; *loux* et aimant et lit paraître le respect et l'*attachement* qu'il conservait pour le Titien à l'occasion du célèbre tableau de la Cène destiné au réfectoire de l'*Escorial* ; ayant été trouvé plus grand que l'emplacement qu'il devait occuper, le roi ordonna qu'on en coupât ce qu'il y avait de trop, *l'enlèvement*. au désespoir alla tout éploré se jeter aux *«châlioux* du roi qui demeura inexorable; l'ordre fut exécuté et *Fernand** eut tomba malade de chagrin ; Philippe II se repentit après de son opiniâtreté. *Fernandez* . que l'on appelait le *Ténement* *et* *l'inol*, se distingua dans : son art par la composition, la correction du dessin, l'expression des figures, et surtout par le coloris ; on connaît de sa main plus de cinquante tableaux et on en trouva trente autres chez lui après sa mort. FF.RNVXDliZ (A *MoiNE*), jésuite né à Lisbonne en 13M, fut envoyé à Coa en 16n2, puis en Abyssinie en 1604. Il résida trente ans dans ce pays où il acquit l'estime et la confiance de Socinius ou *Mélec-Ségued* , qui monta sur le trône en 1007 et embrassa la religion catholique. Ce prince ayant reçu des lettres de Philippe IV d'Espagne et de Paul V, envoya *Fernand* , qui s'adjoignit *Fébus-Egzy*, avec le titre d'ambassadeur pour l'aire sa soumission au *pape* ; mais il ne lui dissimula pas les dangers du voyage. Ces *hommes* courageux étant parvenus aux limites de *renl* «tans l'*Alaba* i *Urées* les plus lointaines de l'empire , *penetreboule* roi du pays qui était *inhabituel* les fit mettre en prison , et les eut fait mourir s'ils n'eussent été porteurs de lettres et de présents du monarque abyssinien. Ils furent ensuite rendus à la liberté, mais

contraints de retourner sur leurs pas. De retour en Abyssinie, après dix-huit
 mois d'absence, il remplit quelque temps les fonctions de mission à la
 mort du P. Paez. Il fut élu d'un tiers au patriarche Mendez et suivit le
 prélat quand il partit, ainsi que tous les prêtres catholiques, expulsés de
 l'Abyssinie par l'empereur Iyas. qui avait succédé à Socinios en 1632. Il mourut à
 Goa le 10 novembre 1642. On a de Fernand*, entre autres ouvrages, en
 dialecte aïnharique, Instruction pour les évêques (et seurs, "F" sieurs traités
 ascétiques; traduction en éthiopien du Rituel romain, 1626, avec des
 additions, et de quelques autres livres de liturgie; Histoire de son voyage à
 Gingiro, etc., qui ne fournit que peu de matériaux pour l'histoire de la
 géographie. fbbxvvidkz (l'ouvrage) : pciulrc espagnol, né à Madrid en 1606 ou
 1595, peignit également bien à l'huile et à la fresque. Une chapelle dans la
 paroisse de Sainte-Croix à Madrid est citée comme son meilleur ouvrage. Il
 a représenté plusieurs sujets de la vie de la Vierge. Cet artiste mourut en
 1658 à soixante ans environ. — Fkhvmdéz (François), naquit à Madrid en
 1663, fut élève de Vincent Carducho, et devint très habile, -e couvent de la
 Victoire à Madrid a un tableau de lui : « "Léon de saint François de Paul, regardé par les connaisseurs comme un chef-d'œuvre, et deux autres
 tableaux, intitulés Joachim, et saint Anne, qui sont aussi fort estimés. Parmi
 plusieurs le la secours Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 10.78% accurate

FERVtNDk*. (7*7 FEnV\s.DK/. autres artistes «lu même nom ,
on compte quatre bon» |»oinlres el trois liahiles srulpleura ; le plus ancien
de ces dernier* vivait dans le xiv siècle. ei:rvì\DE7 (lhE«.<>), historien
espagnol , natif de Palcucia au rciyaunie d«- Léon , embrassa l'état militaire
, passa au Pérou ellut chargé en 1555 par le marquis de Cunèle, ucc-roi de
cette outrée , d'écrire l'histoire des troubles occasionnes par le rebelle liiron.
Fernande* commença ce travail: retourna en llspagncoùSandoval. président
«lu conseil des Indes, l'engagea d«- donner aussi le récit d.-s mouvements
causes p.irGuiizaive, l'i/arre cl ses adhérents. Fernande* composa en
«ousi.piénée Un ouvrage intitulé: frimerai) wjunda parte Je la hutona ilel
l'tru. Séville , HV71, in-lol. On reconnaît dans ce livre un homme d'i'o
jugement solide, fl'i; ^adopte les faits qu'après les .•voir soumis à une
critique écl tirée , et qui se livre aux recherches les plus exactes pour
connaître la vérité. On peut doue regarder comme ev gérés les reproches
que lui adresse li,ir< ilassu de La Yega , l'historien des Incas. i krmvdi:/ il ,
ii is , uii^sliiinaire jésuite, né à Lisbonne eu t >ôO, partit pour les Indes
orientales en lôS'i II fut supérieur à Baçaiin , el ensuite dans les Muluqm-s ,
où il m uni' en MOI». On a de lui en latin: \nnmr titteru- e Mviw> «503. —
Fehxaxde* Jean-Patrice . autre jésuite, était !> .tgnol et missionnaire au
Paraguay : il mourut en Hu2. . ' i ,i de lui : llelilimt historique île la 'mixtion
ttie: tu nation • <;';/.,•!'.. Chiqnite*. Madrid, I72fl, 1 v. in-8". On n'y ireuve
guère d'autre.s détails que ceux qui ont rapport à la mission. l i:nu\DHZ (il
E ni'. Ji w , de de l'Or. ai. I' ,; ili«|ue, >i'u< < sous la même latitude que
Yalpaiaiso, n a <|p i.i.f .]iii;z.i:n< J.lieues eu circonférence. File fui
découverte . u \ i' <>,'■;■ ; ,ir Juan Fernande/. Le «ni en es! In'iissé de
rwlic- ba.-.iilU;iics qui ; |irenueul diverses formes r'I Mint plus ou moins
di'tvnip-isée> ; r>M're y abonde, Les pluies sont fréquentes ilans toutes les
saisons, ainsi qne les vents du S. On vnìl «les |.,,is de iniers et d'arbres
résineux qui ■!• init-itt de l'eim is el le la gomme-résine. IVs arbres
tniitiers, transplantés «lu Chili, ti Ique le liguiet, et surtout le pécher, y ont
bien réussi. Lis <lants se- nourrissent de chèvres , de jugeons sauvages et >
poissons qu'on pêche en grande quantité tlans la rade. Kl> DU oXZIÉMK
V'Ul «K. Pars. — Imp. de Como», rue du Four-twiDUicinwin, ,7. Digitized
by Google

The text on this page is estimated to be only 24.33% accurate

Digitized by Google

Digitized by Google



